
BIBLE
DU
CENTENAIRE
I
LA
LOI
BIBLE
DU
CENTENAIRE
II
LES
PROPHÈTES
BIBLE
DU
CENTENAIRE
III
LES
ÉCRITS
BIBLE
DU
CENTENAIRE
IV
NOUVEAU
TESTAMENT

TABLE DES LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT

(Ordre de la Bible hébraïque)

L'ANCIEN TESTAMENT

TRADUCTION NOUVELLE

D'APRES LES MEILLEURS TEXTES

AVEC

INTRODUCTIONS ET NOTES

TOME I

LA LOI

SOCIÉTÉ BIBLIQUE DE PARIS

54, rue des Saints-Pères, 54

1941

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE L'OUVRAGE

La Société Biblique de Paris, fondée en 1818, a décidé, à l'occasion de son centenaire, de publier une nouvelle édition des Saintes Écritures, où l'on s'efforcerait de faire état des principaux résultats de l'étude scientifique de la Bible.

La première partie de cette publication (tomes I, II et III) est consacrée à l'Ancien Testament. Elle comprend : 1° une traduction nouvelle; 2° des notes; 3° des introductions; 4° des annotations marginales indiquant les sources des écrits bibliques.

I. La TRADUCTION est basée sur la *comparaison des meilleurs témoins du texte.* Cette méthode a prévalu depuis longtemps pour le Nouveau Testament. Mais, en ce qui concerne l'Ancien, c'est, on peut le dire, une nouveauté. Toutes les versions françaises courantes suivent, exclusivement ou à peu près, l'édition hébraïque traditionnelle (massorétique), établie par les rabbins entre le IIe et le IXe siècle après J.-C. Or nous possédons d'autres témoins du texte, qui, dans bien des cas, nous ont conservé des leçons meilleures : le Pentateuque samaritain, les versions grecques, syriaques, latines, les Targoums. Ces diverses sources d'information ont été soigneusement utilisées pour l'établissement de la présente traduction.

Il y a des passages visiblement altérés et dont aucun témoin du texte ne permet de rétablir la teneur primitive. On a essayé alors de la retrouver au moyen d'une correction conjecturale, quand il y en avait une qui paraissait s'imposer. Au cas contraire, les traducteurs ont mis des points de suspension, estimant qu'il est plus honnête d'avouer notre ignorance que de nous exposer à substituer notre pensée à celle des auteurs bibliques.

On a visé à donner une *traduction scrupuleusement fidèle.* On s'est donc gardé d'harmoniser les textes ou d'en déguiser les difficultés. D'autre part, on a fait effort pour conserver la couleur et le mouvement de l'original, afin de permettre au lecteur moderne d'en goûter la saveur antique et d'apprécier la beauté littéraire qui s'y rencontre fréquemment. Pour la même raison, l'on s'est attaché à rendre la pensée des auteurs en un français clair et actuel, plutôt qu'à décalquer les mots et les phrases des écrivains hébreux.

II. Les NOTES forment deux groupes distincts. Le premier, en caractères plus petits, est celui des notes dites *critiques;* on y a réuni les indications relatives à l'établissement du texte : désignation des autorités sur lesquelles on s'est appuyé quand on s'est écarté du texte traditionnel, traduction littérale de l'hébreu, quelques variantes importantes.

Les notes de la seconde série fournissent les *explications* indispensables pour dissiper les obscurités de détail ou faire comprendre le caractère de certains morceaux.

III. Les INTRODUCTIONS comprennent : 1° une *introduction générale* résumant l'histoire de la formation du canon de l'Ancien Testament et celle du texte de ce recueil ; 2° trois *introductions particulières* placées chacune en tête de l'un des tomes consacrés aux trois parties de la Bible hébraïque : la Loi, les Prophètes et les Écrits. On y trouvera, brièvement exposé, ce qu'on sait de plus positif sur l'origine des divers ouvrages entrés dans la constitution de chacune de ces sections.

Les livres de l'Ancien Testament sont, dans cette édition, comme dans une de celles qu'a déjà publiées la Société Biblique de Paris [1], rangés dans l'ordre où ils figurent dans les manuscrits de la Bible hébraïque. Cet ordre a l'avantage de fournir de précieuses indications sur le mode de formation du recueil sacré et l'âge de certains livres.

IV. Au moyen de LETTRES MISES EN MARGE et de l'emploi de caractères différents, on a distingué les diverses sources utilisées par les rédacteurs des livres bibliques, ainsi que les additions qui y ont été faites après coup. Ce procédé a l'inconvénient d'obliger à une précision rigoureuse qui ne serait pas de mise partout. Mais il a l'avantage de faire clairement apparaître la physionomie générale de chaque source. Aussi est-il communément adopté dans les publications scientifiques.

Les éditeurs de cette nouvelle traduction espèrent qu'en aidant le lecteur moderne à replacer les antiques auteurs dans le temps, dans le pays, dans le monde spirituel où ils vivaient, ils lui permettront de les comprendre plus exactement et surtout de mieux discerner dans leur œuvre et de s'assimiler plus facilement les trésors éternels de vie spirituelle que ces pages renferment sous des formes qui, à plusieurs égards, nous sont devenues étrangères.

TRANSCRIPTION DE L'HÉBREU

1° Dans les notes critiques :

Consonnes

א	'	ז	*z*	מ	*m*	ק	*q*
ב	*b*	ח	*ḥ*	נ	*n*	ר	*r*
ג	*g*	ט	*ṭ*	ס	*s*	שׂ	*s*
ד	*d*	י	*y*	ע	'	שׁ	*š*
ה	*h*	כ	*k*	פ	*p* ou *ph*	ת	*t*
ו	*w*	ל	*l*	צ	*ç*		

Voyelles

◌ַ	*a*	◌ֵ ou ◌ֵי	*é*	◌ָ	*o*	◌ֲ	*ă*
◌ָ	*â*	◌ִ	*i*	◌ֹ ou וֹ	*ô*	◌ֱ	*ĕ*
◌ֶ ou ◌ֶי	*è*	◌ִ ou ◌ִי	*î*	◌ֻ ou וּ	*ou*	◌ֳ	*ŏ*

2° Dans la traduction et les notes explicatives :

Pour les noms propres les plus connus, l'orthographe usuelle a été maintenue. Pour ceux qui le sont moins, ainsi que pour les noms communs auxquels il y avait lieu de garder leur forme hébraïque (èphod, tôrâ, etc.), on a adopté un système de transcription simplifié, mais reproduisant plus fidèlement que la graphie habituelle la prononciation en hébreu. C'est ainsi qu'on a distingué l'*h* (qui répond à notre h aspiré) du *ḥ* (à prononcer comme le *ch* dur allemand), le *k* du *q* (qui avait un son plus dur), l'*s* du *c* ou *ç* (le *çadé* hébreu, beaucoup plus dur). Le *ch* doit être lu à la française (comme dans *chien*) et non comme un k.

Sur la transcription du nom propre du Dieu d'Israël, *Yahvé*, voy. ci-dessous p. XV.

1. *L'Ancien Testament*, Paris, 1900.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

FORMATION DU CANON DE L'ANCIEN TESTAMENT

I. *La notion de canonicité.*

Quand, comment et pourquoi ont été choisis, au milieu d'une littérature que nous savons avoir été beaucoup plus vaste, les ouvrages qui constituent la Bible hébraïque ou, comme on dit aussi, le canon de l'Ancien Testament ?

Par « canon », la dogmatique chrétienne entend une liste d'écrits reconnus par une communauté religieuse comme divinement inspirés et donnant la règle de sa foi et de sa vie. Le terme de canon est un mot grec, dérivé lui-même du sémitique *qânè*, « roseau », « canne ». En grec il pouvait désigner une tige de bois (Homère, *Iliade*, VIII, 193 ; XIII, 407), une règle de charpentier (Éz. 40, 3), au figuré une norme (Cicéron ; Gal. 6, 16 ; 2 Cor. 10, 13, 15, 16 ; Josèphe, *C. Ap.*, II, 17). Au sens technique de liste d'écrits normatifs, il n'apparaît que dans la langue ecclésiastique chrétienne du IVe siècle.

Les Juifs n'avaient pas de terme correspondant exactement à ceux de « canon » et de « canonique ». Quand les rabbins discutaient pour savoir si tel ou te livre fait ou ne fait pas partie de ce que nous appelons « le canon », ils se demandaient si cet ouvrage souille ou ne souille pas les mains. Un livre « canonique » souille les mains, ce qui veut dire qu'après l'avoir touché, on doit se laver les mains, non pas, bien entendu, que le volume soit impur, mais parce qu'il est sacré et qu'en touchant ensuite des objets profanes on risquerait d'amener un contact indû entre effluves sacrés et éléments profanes, c'est-à-dire une profanation. Pour la même raison le prêtre catholique se rince les doigts non seulement avant de célébrer la messe, mais aussi après avoir touché les espèces saintes. Bref il s'agissait, pour les docteurs juifs, de savoir si le livre en question était sacré ou non.

II. *Répartition des livres canoniques de l'Ancien Testament. Leurs noms et leur nombre.*

Les écrivains rabbiniques sont unanimes à répartir les écrits sacrés de la Bible hébraïque en trois classes : la LOI (*tôrâ*), les PROPHÈTES (*nebî'îm*) et les ÉCRITS (*ketoubîm*). Cette division se retrouve dans tous les manuscrits hébreux actuellement existants qui donnent l'Ancien Testament au complet (les plus anciens ne remontent qu'au IXe siècle de notre ère).

La LOI comprend cinq livres, que nous désignons d'ordinaire par les titres grecs qu'ils portent dans la version dite « des Septante » : GENÈSE, EXODE, LÉVITIQUE, NOMBRES, DEUTÉRONOME [1].

La deuxième classe, celle des PROPHÈTES, se divise naturellement en deux groupes : quatre livres historiques, JOSUÉ, JUGES, SAMUEL et ROIS (ces deux derniers étaient comptés chacun pour un seul livre), et quatre livres prophétiques, ÉSAÏE, JÉRÉMIE, ÉZÉCHIEL et « LES DOUZE », c'est-à-dire les douze « petits prophètes », collection d'écrits plus courts comptée pour un seul livre. On appelle d'ordinaire ces deux groupes « premiers prophètes » et « derniers prophètes ». Cette désignation commode n'est pas ancienne. Elle remonte à l'éditeur Israël Nathan ben Samuel, qui employa ces termes parce qu'il n'imprima et ne publia les quatre derniers livres (à Pesaro, en 1515), que plusieurs années après les quatre premiers (à Soncino, en 1455) [2]. Dans le talmud comme dans la Bible, l'expression « premiers prophètes » désigne les inspirés antérieurs à l'exil, par opposition à ceux qui parurent après le retour (Zach. 1, 4).

La troisième classe, celle des ÉCRITS, comprend : 1° trois grands livres poétiques, PSAUMES, PROVERBES et JOB ; — 2° les « cinq rouleaux », c'est-à-dire cinq petits livres lus chacun à l'une des fêtes de l'année juive ; le CANTIQUE DES CANTIQUES à la Pâque, parce que l'ouvrage était interprété allégoriquement comme se rapportant à la sortie d'Égypte ; RUTH, à la fête des Semaines, c'est-à-dire à celle qui se célèbre à la fin des semaines de la moisson ; les LAMENTATIONS, le 9 ab, anniversaire — conventionnel — de la destruction du Temple ; l'ECCLÉSIASTE (en hébreu QOHÉLET), à la fête joyeuse des Tabernacles parce que cet ouvrage recommande de manger, de boire et de jouir de la vie en se souvenant du Créateur ; enfin ESTHER, à la fête des Pourim, dont ce livre explique l'origine et recommande la célébration ; — 3° les « Écrits » comprennent encore les trois livres de DANIEL, d'ESDRAS-NÉHÉMIE (comptés pour un seul ouvrage) et des CHRONIQUES (de même).

La Bible hébraïque, telle que la donnent les manuscrits, comprend ainsi 24 livres. Ce total est énoncé pour la première fois dans le 4e livre d'Esdras, apocalypse écrite vers 96 après J.-C. (14, 44-46). C'est aussi celui qu'indiquent le talmud et le midrach. Selon Jérôme (IV-Ve siècle) « certains » Juifs seulement comptaient ainsi.

1. Pour plus de détail, voy. ci-dessous p. XIX.
2. Cf. Mayer Lambert, *Revue des Études juives*, LXVI, n° 131, p. 136-138.

Il y avait, en effet, une autre manière de calculer selon laquelle le recueil sacré contenait 22 livres, autant que l'alphabet hébreu a de lettres. Cette opinion est celle à laquelle se rangeait Josèphe (*C. Ap.*, I, 8), vers la fin du Ier siècle de notre ère. On peut se demander, dans son cas, si de son temps et dans son milieu on n'excluait pas deux des livres qui figurent actuellement au canon, le Cantique et l'Ecclésiaste, dont le caractère sacré était alors très discuté. Mais même lorsque ces deux ouvrages furent définitivement admis, bien des Juifs maintinrent le total de 22, en joignant le rouleau de Ruth au livre des Juges et les Lamentations à celui de Jérémie.

III. *Ordre des livres.*

Sur l'ordre dans lequel devaient être rangés les écrits sacrés il régna longtemps une grande variété d'opinions. Cela se conçoit, puisque encore au Ier et au IIe siècle de notre ère, beaucoup de Juifs doutaient qu'il fût permis de copier plusieurs de ces livres sur un même rouleau ou dans un même *codex*. C'est l'autorité de Rabbi qui, vers l'an 200, fit triompher l'usage contraire. On eut donc, pendant des siècles, autant de manuscrits distincts que de livres et chacun pouvait, naturellement, les ranger à sa guise.

Le plus ancien passage du talmud qui traite de l'origine des Écritures, Baba Bathra 14b-15a (antérieur à 150 après J.-C.), donne l'ordre suivant : Pent. ; Jos., Jug., Sam., Rois ; Jér., Éz., És., les XII ; Ruth, Ps., Job, Prov., Eccl., Cant., Lam., Dan., Esther, Esdr., Chron.

Jérôme, dans le *Prologus galeatus* (vers 400), indique comme étant celui des Juifs un classement un peu différent : Pent. ; Jos., Jug., Ruth, Sam., Rois ; Es., Jér., Ez., les XII ; Job, Ps., Prov., Eccl., Cant., Dan., Chron., Esdr., Esther (les Lamentations étant jointes à Jérémie).

Méliton de Sardes et Origène rapportent des énumérations encore divergentes, qu'ils disent avoir établies après enquête auprès des Juifs et qui se rapprochent de l'ordre alexandrin, — lequel devint celui des Bibles latines et modernes, — en ce qu'elles intercalent Ps., Prov., Eccl., Cant. et — du moins selon Méliton — Job *avant les prophètes*, ce qui, étant données les idées du temps, pouvait paraître plus conforme à la chronologie.

IV. *Le mode de formation du canon de l'Ancien Testament.*

Il serait contraire aux données formelles des témoignages anciens de s'imaginer que les écrits bibliques, aussitôt composés, venaient s'ajouter à une bibliothèque sainte formée des ouvrages aujourd'hui canoniques qui avaient été rédigés antérieurement. Aucun écrivain antérieur au IIe siècle avant J.-C. ne fait allusion à l'existence d'un recueil d'ouvrages qui ferait pour lui autorité. La première mention de ce genre se trouve dans le livre de Daniel, écrit en 165 : il y est dit (9, 2) que le héros « remarqua dans les livres » un certain oracle adressé à Jérémie. Encore peut-on se demander si l'expression « les livres » signifie ici les livres sacrés en général ou, ce qui est plus probable, les livres des prophètes ou même seulement les œuvres de Jérémie.

Selon une autre conception, qui a eu son heure de vogue et qui a reparu récemment sous une forme nouvelle, la liste des livres canoniques de l'Ancien Testament a été dressée d'un coup, en une fois. On attribuait autrefois ce travail soit à un seul homme — on a pensé notamment à Esdras, à Néhémie ou à Malachie, — soit à un collège de personnalités qualifiées pour cette tâche, ceux qu'on appelait « les hommes de la grande synagogue ».

Sous aucune de ces formes, l'hypothèse n'est soutenable. Les textes sur lesquels on s'est appuyé pour prêter pareil rôle à Néhémie ou à Esdras parlent d'autre chose (2 Macc. 2, 13 ; 4 Esdr. 14, 37-48) ; ils sont, du reste, tardifs et manifestement légendaires : le 4e livre d'Esdras, par exemple, raconte que, les 24 livres formant le canon hébreu ayant été détruits par les Chaldéens, ce scribe les reconstitua de mémoire, miraculeusement et les dicta en 40 jours, ainsi que 70 autres ouvrages secrets. Quant au collège des « hommes de la grande synagogue », Vitringa (1659-1722) et Kuenen, en 1876-1877, ont démontré que c'est une fiction rabbinique récente échafaudée sur le récit biblique parlant d'une grande assemblée réunie par Esdras à la porte des Eaux pour entendre la lecture de la loi (Néh. 8-9).

Ni Esdras ni aucun de ses contemporains n'ont pu dresser la liste du canon de l'Ancien Testament pour la simple raison que beaucoup des ouvrages entrés dans la Bible hébraïque n'étaient pas encore écrits de leur temps, par exemple le Cantique des cantiques et le livre de Daniel, qui renferment des mots grecs, l'Ecclésiaste, dont la langue est très tardive, le grand ouvrage Chroniques-Esdras-Néhémie, qui suit les événements jusqu'au temps d'Alexandre le Grand.

La thèse selon laquelle le canon de l'Ancien Testament aurait été formé d'un coup a été reprise récemment sous une forme beaucoup plus acceptable [1]. L'idée de la constitution d'un bloc de livres faisant seuls autorité serait née à la fin du IIe siècle avant J.-C., par opposition à la littérature apocalyptique. Avant cette date il n'y aurait eu que de petites collections plus ou moins vénérées, mais non canoniques. La liste des ouvrages reconnus normatifs aurait été dressée entre la fin du IIe siècle et les environs de l'an 100 après J.-C., époque où les rabbins arrivèrent, en effet, à un accord à peu près définitif sur la question.

Cette hypothèse ne rend pas compte d'une façon pleinement satisfaisante du fait que nous avons signalé : la répartition des livres de la Bible hébraïque en trois collections de dignité décroissante : la Loi, les Prophètes et les Écrits. Si la liste des ouvrages canoniques avait été dressée d'un coup, pourquoi aurait-on rangé le livre de Daniel dans la troisième partie et non dans la seconde, à côté des autres écrits « prophétiques » ? Pourquoi aurait-on relégué les livres des Chroniques, d'Esdras-Néhémie, de Ruth, d'Esther, parmi les « Écrits », au lieu de les rapprocher des livres similaires des Juges, de Samuel et des Rois ? On répond que, dès avant la fin du IIe siècle avant J.-C., la tôrâ, d'une part, « les prophètes », de l'autre, formaient des collections relativement arrêtées. Mais pourquoi refuser à ces collections antérieures le qualificatif de « canoniques » ? Sans doute le texte n'en était-il pas encore rigoureusement fixé ; mais ce ne fut le cas pour l'Ancien Testament tout entier que depuis le VIIe siècle après J.-C. et pour le Nouveau Testament la rigidité absolue est loin encore aujourd'hui d'être établie. A la fin du IIe siècle avant notre ère la liste des livres que contenaient la loi d'une part, les prophètes de l'autre était arrêtée, et ces écrits faisaient certainement autorité : le concept du canon était donc, semble-t-il, déjà né. Il est difficile, du reste, de croire que la tendance antiapocalyptique ait été la raison déterminante de cette création : pourquoi, en ce cas, aurait-on admis dans le recueil l'apocalypse de Daniel ?

Il est donc beaucoup plus vraisemblable que le canon de l'Ancien Testament a été constitué progressivement et que la formation de chacune des trois parties de la Bible hébraïque a marqué l'une des étapes d'un travail séculaire.

V. *Première etape de la formation du canon de l'Ancien Testament. Constitution de la tôrâ.*

On peut assigner pour point de départ à la constitution de la Bible hébraïque la date de 622 avant J.-C. La réforme opérée cette année-là par le roi Josias fut, on le sait, provoquée, d'après 2 Rois 22-23, par la découverte dans le Temple d'un livre de *tôrâ*. Ce livre, comme l'ont reconnu déjà plusieurs Pères et docteurs de l'Église, nous a été conservé dans le Deutéronome, dont il forme le fond [1]. A partir de ce moment le peuple d'Israël posséda un ouvrage considéré comme l'expression totale et suffisante de la volonté de Yahvé : il ne faudra rien ajouter aux commandements qu'il contient, rien en retrancher (Deut. 4, 2 ; 13, 1) ; les Israélites seront tenus pour justes devant Dieu, pour sages et intelligents devant les peuples s'ils pratiquent avec soin toute cette loi (6, 25 ; 4, 6).

A ce livre de *tôrâ* vinrent s'adjoindre plus tard d'autres lois, tenues également pour divines, notamment la grande législation sacerdotale qu'Esdras fit reconnaître comme normative par la communauté juive de Jérusalem à l'assemblée de la porte des Eaux (entre 444 et 398) [2].

Ces diverses lois et d'autres, plus récentes encore, furent successivement incorporées au recueil classique des traditions nationales qui s'était formé en Juda aux IXe, VIIIe et VIIe siècles. Ainsi se trouva constitué le Pentateuque [3]. On conçoit que l'autorité sacrée dont les parties législatives de l'ouvrage étaient revêtues en vertu de leur nature même se soit rapidement étendue au recueil tout entier.

Le Pentateuque était, en tout cas, tenu pour Écriture Sainte avant que se produisît la rupture définitive entre Juifs et Samaritains, puisque ces derniers, en dépit de leurs préventions contre la confession rivale, continuèrent cependant à vénérer le Pentateuque comme norme de leur foi. Malheureusement la date de ce schisme est très mal assurée. Il y a des raisons de la placer vers l'époque d'Alexandre le Grand († 323) ; mais peut-être n'eut-elle lieu que plus tard.

En dépit du caractère sacré reconnu ainsi à la *tôrâ* dès le IVe siècle probablement, le texte de ces livres continua de rester flottant sur certains points. Ainsi les ch. 35-40 de l'Exode se présentent dans la version grecque sous une forme plus courte que dans l'édition massorétique et dans un autre ordre. De la chronologie de la Genèse, en particulier de celle des patriarches entre Adam et le déluge, il circulait trois recensions différentes, attestées l'une par le texte massorétique, la seconde par la version grecque dite des Septante, la troisième par le Pentateuque samaritain et par divers écrits juifs du Ier siècle avant J.-C., comme le livre des Jubilés, le plus ancien commentaire de la Genèse.

VI. *Deuxième étape. Formation du canon des prophètes.*

A côté de la tôrâ, il y avait deux groupes d'écrits qui constituaient pour le judaïsme, après le retour de l'exil, des sources d'édification hautement appréciées : les oracles des prophètes et la partie du grand recueil des traditions nationales qui faisait suite à l'histoire des origines et à la biographie de Moïse (entrées dans le Pentateuque) et qui forme les livres actuels de Josué, des Juges, de Samuel et des Rois.

On méditait sur les déclarations des anciens prophètes, non seulement parce que, émanant de Yahvé, elles avaient de fondation un caractère sacré, mais parce qu'on trouvait dans l'accomplissement des anciennes prédictions le gage de la réalisation des promesses nouvelles (És. 40, 21 ; 41, 26 ; 44, 7 ; 45, 20 ; 46, 10 ; 48, 3) et qu'on pensait découvrir dans ces vieilles pages quantité de révélations, non encore réalisées, sur l'avenir (Éz. 38, 17 ; Zach. 1, 4 ; 7, 4). Les derniers en date des prophètes, eux-mêmes, Jérémie (28, 8), Ézéchiel, le Second Ésaïe, Zacharie, réfléchissaient déjà sur les textes de leurs devanciers.

Quant aux livres relatant l'ancienne histoire d'Israël, revus, comme ils l'avaient tous été, par des rédacteurs animés de l'esprit du Deutéronome, ils donnaient une interprétation religieuse des destinées de la nation conforme aux enseignements des prophètes. Si le judaïsme étendit à ces livres narratifs la qualification générale de « prophètes », c'est principalement en vertu d'une théorie explicitement formulée par Josèphe et précisée dans les écrits talmudiques, mais qui était déjà courante au temps de l'auteur des Chroniques (IIIe-IIe siècle), celle d'après laquelle le récit des événements de l'histoire nationale avait été rédigé à chaque époque par un prophète contemporain de ces faits. C'est au nom de cette théorie que le rédacteur des Chroniques renvoie, pour diverses périodes, aux livres de Nathan, de Jéhu et d'Ésaïe « dans le livre des rois d'Israël et de Juda » c'est-à-dire aux chapitres de ce grand ouvrage rédigés, selon lui, par le prophète en question.

On s'explique dès lors qu'à un certain moment on ait

1. Gustav Hölscher, *Kanonisch und Apokryph*, 1905 ; W.-O.-E. Oesterley et Theodore H. Robinson, *An Introduction to the Books of the Old Testament*, Londres, SPCK, 1934, p. 1-8.

1. Voy. ci-dessous p. XXVI.
2. Voy. p. XXVII.
3. Voy. p. XXVII.

éprouvé le besoin de réunir en un groupe défini les écrits historiques et prophétiques d'où il paraissait légitime de tirer des enseignements divins sur le passé, sur le devoir présent et sur l'avenir.

Jésus, fils de Sirach, l'auteur de l'*Ecclésiastique*, qui écrivait vers 190 avant J.-C., énumère, dans sa revue des hommes illustres d'Israël, Ésaïe, Jérémie, Ézéchiel et « les douze prophètes » (49, 10). Il ressort de ce passage qu'au temps du Siracide douze petits écrits prophétiques ou (comme le livre de Jonas) relatifs aux prophètes — évidemment ceux qui figurent dans la Bible — avaient déjà été groupés dans un recueil unique. D'autre part, la façon dont le même auteur parle d'Ésaïe montre que les oracles, primitivement anonymes, que nous désignons par les termes de « Second » et de « Troisième Ésaïe » (És. 40-55 et 56-66) étaient déjà attribués au prophète du VIIIe siècle et, sans nul doute, adjoints à l'ouvrage qui porte son nom.

Les quatre livres qui représentent le prophétisme dans la Bible hébraïque, étaient donc déjà formés — au moins pour l'essentiel — et étaient sans doute regardés comme l'expression classique de la révélation prophétique en Israël.

Toutefois on n'attribuait pas encore à leurs auteurs, comme on le fera plus tard, le monopole de l'inspiration : car le Siracide dit de lui-même, bien qu'il se compare modestement à un canal dérivé du fleuve de la Loi : « Je répandrai mon enseignement comme une prophétie et le léguerai aux générations futures » (24, 30, 33). A la même époque, l'auteur des Chroniques, tout en suivant pas à pas les livres de Samuel et des Rois, se permet souvent de corriger leurs dires.

La constitution des écrits prophétiques en un bloc à part était beaucoup plus avancée au temps où fut composé le livre de Daniel (165), puisque c'est, semble-t-il, ce bloc qui est désigné par l'expression « les livres » (9, 2). A l'époque des persécutions syriennes (175-163), la plupart des Juifs étaient convaincus que l'ère de l'inspiration était close, au moins provisoirement ; « il n'y a plus de prophètes » (Ps. 74, 9 ; 1 Macc. 4, 46 ; cf. Zach. 13, 2-6). Quand un croyant pensait avoir un message divin à apporter, il ne le présentait plus sous son propre nom, mais plaçait son « apocalypse » c'est-à-dire sa « révélation », sous le patronage de quelque personnage des temps où il y avait des inspirés, Hénoch, Moïse, les douze patriarches, etc.

La deuxième collection de la Bible hébraïque a donc dû parvenir à la dignité canonique entre l'époque où vivait le Chroniqueur (250-190) et celle de l'auteur de Daniel (165). Ce dernier livre, si apprécié qu'il fût, ne put être adjoint à la liste, déjà arrêtée, des « prophètes ».

VII. *Troisième étape. Formation du canon des Écrits.*

Le petit-fils du Siracide, qui, arrivé en Égypte en l'an 132 avant J.-C., traduisit en grec l'œuvre de son grand-père, parle à trois reprises, dans sa préface, des écrits qui ont valu à Israël un renom de sagesse ; il les définit ainsi : « la loi, les prophètes et les autres livres qui les ont suivis », puis « la loi, les prophètes et les autres livres des pères », enfin « la loi, les prophètes et les autres livres ». Il nous apprend incidemment que ces ouvrages étaient déjà, de son temps, traduits en grec. Il y avait donc, vers la fin du IIe siècle, à côté de deux collections nettement définies, la loi et les prophètes, un troisième groupe, qui devait être formé d'éléments de nature diverse puisqu'on n'avait pas trouvé de nom qui pût les caractériser tous. C'était le troisième « canon » de la Bible hébraïque, qui commençait à se constituer.

Il est à présumer que le noyau de cristallisation de cette nouvelle série a été le livre des Psaumes, qui était le recueil de cantiques de la communauté jérusalémite. Déjà dans 1 Macc. 7, 17 (écrit vers l'an 100 avant J.-C.) un passage du Ps. 79 (v. 2-3) est cité comme parole de l'Écriture. L'ensemble de la Bible est appelé, dans un texte du Nouveau Testament, « la loi, les prophètes et les psaumes » (Luc 24, 44) et, dans le *de Vita contemplativa* attribué à Philon, « les lois, les oracles des prophètes et les hymnes ».

Mais sur le contenu de la nouvelle collection, des divergences d'opinion persistèrent longtemps. Encore au Ier siècle de notre ère il y avait des rabbins qui estimaient que le Cantique des cantiques ne souillait pas les mains ; d'autres disaient cela de l'Ecclésiaste ; d'autres encore ne reconnaissaient de caractère sacré ni à l'un ni à l'autre de ces deux volumes. A un synode tenu à Iamnia vers 90 après J.-C., les rabbins décidèrent à la majorité que les deux livres souillaient les mains. Mais les doutes persistèrent évidemment, car, un demi-siècle plus tard, Rabbi Aqiba († 135) crut devoir faire une apologie dithyrambique du Cantique, déclarant que « le monde entier ne vaut pas le jour où il a reçu ce livre ; tous les Ecrits sont saints, mais le Cantique des cantiques est très saint ».

La présence du livre d'Esther parmi les écrits sacrés suscita encore les objections de certains rabbins au IIIe siècle.

Ce n'est donc qu'un siècle au moins après l'ère chrétienne que le canon de la Bible hébraïque fut arrêté par les autorités juives de Palestine au total de 24 livres.

Au temps de Jésus et des auteurs du Nouveau Testament, au contraire, les frontières de la littérature sacrée étaient encore un peu flottantes. C'est sans doute pour cela que le Cantique, l'Ecclésiaste, Esther ne sont jamais cités dans le Nouveau Testament, tandis que des passages du livre d'Hénoch et de l'apocalypse d'Élie y sont reproduits à titre d'écritures inspirées (Jude 14-15 ; 1 Cor. 2, 9 et peut-être Éph. 5, 14).

Josèphe, vers le même temps, fixe à 22 le nombre des livres bibliques ; et la façon dont il caractérise les trois groupes entre lesquels il les répartit suggère qu'il ne comptait parmi eux ni le Cantique ni l'Ecclésiaste : le Cantique, notamment, ne rentre ni dans les 5 livres « de Moïse », ni dans les 13 qui renferment le récit des événements consignés par les prophètes, ni dans les 4 volumes « d'hymnes à Dieu et de maximes sur la vie ».

Le même historien nous renseigne sur les critères auxquels les théologiens juifs avaient recours pour discerner les écrits canoniques des autres. Ce qui distingue les livres dignes de foi et tenus pour révélation divine, déclare-t-il, c'est qu'ils ont été écrits par des prophètes au temps où ceux-ci formaient une « succession exacte », c'est-à-dire « jusqu'au règne d'Artaxercès » (époque de Malachie, d'Esdras et de Néhémie). C'est en vertu de ces principes que les rabbins ont exclu un ouvrage très orthodoxe comme la Sagesse de Jésus fils de Sirach, tandis qu'ils admettaient le livre de Job, l'Ecclésiaste et le Cantique, qui passaient pour provenir le premier de l'époque patriarcale, les deux autres de Salomon, c'est-à-dire tous trois de l'âge où l'inspiration régnait en Israël.

Ajoutons qu'en fait ce ne sont pas les rabbins qui ont pris l'initiative d'introduire tel ou tel livre, et non d'autres, dans la collection des écrits bibliques. C'est la piété juive qui, par un *consensus* général, avait d'elle-même et comme d'instinct distingué de tous les autres les ouvrages où elle trouvait le plus d'édification. Les docteurs n'ont guère eu à se prononcer que sur quelques livres qui n'étaient pas unanimement appréciés ; c'est à ceux-là seulement qu'ils ont eu à appliquer les critères, historiquement assez contestables, que nous venons de rappeler (origine prophétique et antiquité).

VIII. *La Bible des Juifs alexandrins.*

Les manuscrits de la traduction grecque de l'Ancien Testament qui sont parvenus jusqu'à nous émanent tous de copistes chrétiens. Mais ce ne sont évidemment pas des adeptes de la foi nouvelle qui ont *constitué* la bibliothèque sacrée telle que la donnent ces manuscrits : on n'y rencontre pas une page qui ne soit d'inspiration spécifiquement juive. Il n'y a donc pas lieu, semble-t-il, de douter, comme on l'a fait [1], que ces manuscrits ne reproduisent la Bible telle qu'elle avait cours chez les Juifs dispersés dans le monde hellénique, spécialement ceux d'Égypte.

Il ressort de là que les Juifs hellénisés différaient de leurs coreligionnaires de Palestine sur la question des Écritures saintes, 1° en ce qu'ils adjoignaient aux livres qui finirent par être adoptés dans la Bible hébraïque un grand nombre d'autres ouvrages qu'ils jugeaient édifiants, ceux que les protestants appelleront « les apocryphes de l'Ancien Testament » et que certains catholiques qualifieront de « deutérocanoniques » ; — 2° en ce qu'ils ne maintinrent pas la barrière entre les « prophètes » et les « Écrits », ni par conséquent, la répartition hiérarchique des Écritures saintes en trois collections. Pour eux la Loi reste hors de pair (c'est le seul groupe d'écrits sacrés que commente Philon) ; mais ils n'éprouvent aucun scrupule à classer les autres livres par ordre de matières [2], mettant ensemble tous les écrits historiques — plaçant, par exemple, Ruth à la suite des Juges et les Chroniques, Esdras, Néhémie et Esther après les Rois, — classant Daniel parmi les prophètes après Ézéchiel, insérant l'Ecclésiaste, la Sagesse de Salomon et celle de Jésus fils de Sirach (l'Ecclésiastique) au voisinage des Proverbes et de Job. Seuls les livres des Maccabées forment, en général, une sorte d'appendice.

C'est cet ordre qui a été suivi — avec quelques variantes — dans la Bible latine et dans presque toutes les versions modernes, sauf que les Bibles protestantes rejetèrent d'abord les « apocryphes » en appendice, puis, au XIXe siècle, les exclurent totalement du recueil sacré.

IX. *L'Ancien Testament des Églises chrétiennes.*

L'Église chrétienne, abstraction faite de quelques sectes gnostiques, a estimé qu'elle n'avait ni à refaire ni même à reviser le travail des scribes juifs : elle a accepté le recueil établi par les représentants autorisés du peuple « auquel ont été confiés les oracles de Dieu » (Rom. 3, 2). Les chrétiens s'attachèrent seulement à prouver que ces Écritures juives rendent témoignage au Christ Jésus et que, entendues spirituellement, elles constituent même proprement un livre chrétien.

Il n'y eut quelques velléités de réformer le jugement des rabbins qu'en ce qui concerne le livre d'Esther : Méliton de Sardes (172) et Grégoire de Nazianze l'excluent par prétérition ; Athanase le range dans la même catégorie que Judith et Tobit. Aucun Père ne l'a commenté. Luther disait : « A mon avis le livre d'Esther, quoiqu'on le place dans le canon, est plus digne qu'aucun autre de n'y pas figurer ». Ces objections, toutefois, sont restées isolées et sans effet pratique.

Une question qui s'est, au contraire, posée tout de suite fut de savoir laquelle des deux Bibles juives ferait autorité dans l'Église : celle des Juifs alexandrins avait l'avantage d'être en possession d'état, puisque c'était la traduction dite des Septante qui se trouvait entre les mains de tous les chrétiens parlant grec. Celle des Juifs de la Palestine avait le prestige que lui conférait l'approbation des autorités officielles du peuple de l'ancienne alliance. On peut dire que la question n'est pas encore définitivement tranchée.

Les Pères et autres écrivains chrétiens des quatre premiers siècles citent comme Écritures saintes et invoquent comme autorités, non seulement les ouvrages qui ne figurent que dans les manuscrits de la Bible grecque, mais aussi d'autres écrits juifs tenus en haute estime, notamment le 4e livre d'Esdras et le livre d'Hénoch. Cependant, quand ils ont à définir théoriquement le canon des Écritures, ils ne nomment que les livres de la Bible hébraïque. Ainsi font Méliton de Sardes († 172), Origène, le synode de Laodicée (360), Athanase, Cyrille de Jérusalem, Grégoire de Nazianze, Épiphane, etc. Lorsqu'on voulait préciser la place à faire aux écrits spéciaux à la Bible grecque, on les qualifiait d'*anaginoscomènes* (Athanase), — c'est-à-dire d'ouvrages « lus », — ou de livres « ecclésiastiques », c'est-à-dire admis à la lecture publique dans les Églises. Le second de ces noms est resté à l'un de ces ouvrages, celui du Siracide, qui est appelé dans la Vulgate *Ecclesiasticus*, le « livre ecclésiastique » par excellence.

Jérôme, au contraire, déclare que tout ce qui existe — comme « écriture » — en dehors de la Bible

1. Ainsi E. Podechard, *Revue des Sciences religieuses*, X (1930), p. 498-499 ; Auguste Lecerf, *Introduction à la dogmatique réformée*, II, Paris, « Je sers », 1938, p. 206-207.

2. Josèphe suit, sur ce point, la coutume alexandrine (*C. Ap.*, I, 8).

hébraïque doit être rangé parmi les apocryphes (ce mot étant pris ici dans un sens péjoratif) et il met l'Église en garde contre ces sortes d'ouvrages. Des affirmations tranchantes du même genre se rencontrent également chez plusieurs écrivains chrétiens de l'antiquité et du moyen âge. Mais, en pratique, Jérôme lui-même persistait dans la largeur de ses devanciers : il a traduit Tobit et Judith, ainsi que les additions grecques aux livres de Daniel et d'Esther.

Les synodes africains d'Hippone (393) et de Carthage (397 et 419) prirent l'attitude diamétralement opposée, très certainement sous l'influence d'Augustin : ils admirent les « anaginoscomènes » comme canoniques, sur le même pied que les autres livres de l'Ancien Testament.

Les Réformateurs en revinrent à l'attitude de largeur relative, également distante des deux extrêmes, qui avait été celle de l'Église des premiers siècles. Luther traduisit les « anaginoscomènes » et les imprima, dans sa version de la Bible, à la suite des écrits de l'Ancien Testament hébraïque, avec ce titre significatif : « Les Apocryphes, c'est-à-dire livres qui ne doivent pas être mis sur le même pied que la Sainte Écriture, mais qui sont pourtant utiles à lire ». C'était très exactement le point de vue de toutes les Églises issues de la Réforme. Il est énoncé expressément dans plusieurs de leurs confessions de foi (la confession de la Rochelle, les 39 articles de l'Église anglicane). Les Bibles protestantes aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, à peu près sans exception, contenaient une traduction de ce qu'on appelait maintenant « les apocryphes de l'Ancien Testament ».

L'Église romaine, au contraire, accentuant l'attitude préconisée par Augustin, canonisa formellement lesdits livres au même titre que les autres, au concile de Trente (8 avril 1546). L'Église orthodoxe adopta une résolution semblable à la suite d'un concile tenu à Jérusalem en 1672. Depuis lors, bien rares furent les voix qui s'élevèrent dans le catholicisme pour demander qu'on fît une distinction entre les deux groupes, en qualifiant les écrits de la Bible hébraïque de protocanoniques et les autres de deutérocanoniques [1].

L'attitude des protestants changea à partir du début du XIXe siècle, par suite du développement que la doctrine de l'inspiration littérale prit alors sous l'influence du Réveil. La Société Biblique britannique et étrangère a pour principe de n'imprimer et de ne distribuer que des Bibles sans apocryphes. Les Églises protestantes de France opposèrent à ce mouvement une longue résistance [2], estimant que l'exclusion radicale d'ouvrages dont la piété chrétienne s'est nourrie pendant tant de siècles faisait perdre aux lecteurs de la Bible quantité de trésors précieux. La Société Biblique de Paris a essayé de remédier à cet appauvrissement spirituel en publiant une traduction des Apocryphes de l'Ancien Testament, mais formant un volume à part, distinct de la Bible proprement dite [3].

LE TEXTE DE L'ANCIEN TESTAMENT

Les traductions courantes de l'Ancien Testament dans les diverses langues actuellement parlées dans le monde ont presque toutes été faites soit sur le texte traditionnel de la Bible hébraïque, soit sur la Vulgate. Bien rares sont celles qui, comme la Bible de l'abbé Crampon, font appel, dans certains cas, à quelque autre témoin du texte. Il faut cependant les utiliser tous méthodiquement si l'on veut se rapprocher, autant que cela est possible, de l'original. Ce principe est assez généralement admis pour le Nouveau Testament; il devrait en être de même pour l'Ancien. Pour se convaincre de cette nécessité, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire du texte de cette partie de la Bible.

I. *Les originaux et leur transmission jusqu'à la constitution de l'édition massorétique.*

Le matériel employé.

En Palestine, aux temps israélites, on gravait sur pierre, mais seulement des inscriptions monumentales, comme celle du canal de Siloé ou la stèle de victoire du roi Mécha, des inscriptions funéraires et probablement les tables de la Loi d'après Ex. 32, 16 (cf. Job 19, 23-24). On incisait les gemmes dont on voulait faire des cachets (Ex. 28, 9, 11 etc); on gravait sur des plaques d'or (Ex. 28, 36). On connaissait l'usage des tablettes de plomb sur lesquelles on écrivait avec un burin de fer (Job 19, 24). Les tablettes d'argile, si usitées en Mésopotamie et dans la Phénicie du Nord, ne paraissent guère avoir été employées que pour les documents en babylonien [4] et pour les dessins (Éz. 4, 1).

D'ordinaire on écrivait, avec un roseau taillé au canif et de l'encre, soit sur un livret formé de deux feuillets de bois reliés par une charnière, soit sur des pierres enduites de chaux (Deut. 27, 2), soit sur des « ostraca », c'est-à-dire sur des tessons de pots cassés (pour la correspondance courante et les comptes), soit, plus fréquemment encore, sur des rouleaux de papyrus : dès le XIIe siècle avant J.-C., Ouen Amon parle de 500 de ces rouleaux importés d'Égypte à Byblos. On se servait probablement aussi de bandes de cuir; mais le parchemin proprement dit, lame de cuir très mince et polie, mentionnée par l'épître d'Aristée (§ 176) et par Josèphe (A. J., XII, 2, 11, § 90), ne fut usité que depuis 200 environ.

1. Tels Sixte de Sienne (1520-1569), Jahn, Alfred Loisy du temps qu'il était abbé.
2. Encore en 1842 fut publiée une revision de la Bible française par J. Matter et R. Cuvier, qui contient les Apocryphes.
3. Louis Randon, *Les livres apocryphes de l'Ancien Testament, traduction nouvelle, avec notes et introductions*, Paris, 1909.
4. Lettres de Tell el-Amarna et de Tell el-Ḥési, lettres et listes trouvées à Taanak et à Sichem, contrats découverts à Guézer.

L'écriture.

Au XIVe siècle avant notre ère, les princes cananéens de Palestine se servaient, pour leur correspondance officielle, de l'accadien (l'idiome des Sémites de Babylonie), qu'ils écrivaient au moyen des caractères cunéiformes du syllabaire mésopotamien. Au VIIIe siècle encore, à l'époque de la conquête assyrienne, quelques contrats palestiniens furent également rédigés dans la langue et avec l'écriture des vainqueurs. En conséquence Hugo Winckler et Édouard Naville ont soutenu que les livres de l'Ancien Testament, jusqu'au VIIIe siècle au moins, furent rédigés, eux aussi, en babylonien et écrits en cunéiformes. Les textes de ces livres que nous possédons en hébreu ne seraient que des traductions.

Cette thèse pouvait se défendre au temps où ces savants la présentèrent, parce qu'on ne connaissait pas alors de documents rédigés dans la « langue de Canaan » (hébreu ou phénicien) et en écriture alphabétique antérieurs au IXe siècle (stèle de Mécha). Aujourd'hui nous savons que l'invention de l'alphabet, — c'est-à-dire du système d'écriture où les caractères représentent, non un mot ou une syllabe, mais uniquement les éléments de la syllabe, consonne ou voyelle, — est bien antérieure à l'entrée des Israélites en Palestine. Sans parler des grafitti relevés aux alentours des mines de Sérabit el-Ḥadim, au Sinaï, qui remontent peut-être au XVIIIe siècle, mais ne sont pas encore d'une lecture tout à fait assurée, il existait, en tous cas, dès le XIVe siècle une écriture alphabétique, usitée en Syrie du Nord et en Palestine : l'alphabet cunéiforme au moyen duquel ont été rédigées de nombreuses tablettes phéniciennes trouvées à Ras Chamra, l'ancienne Ougarit.

Un peu plus tard, au XIIIe siècle très probablement, apparaît à Byblos (Phénicie centrale), sur le tombeau d'Aḥiram, une autre écriture alphabétique, dérivée apparemment de celle du Sinaï et, par elle, des hiéroglyphes égyptiens. C'est ce second système qui fut adopté par les Israélites, ainsi, du reste, que par les Moabites, les Araméens, les Arabes, les Grecs, les Latins et, en général, tous les peuples qui, aujourd'hui, se servent d'alphabets. C'est avec ces caractères qu'ont dû être rédigées les parties anciennes de la Bible hébraïque, au moins jusqu'au retour de l'exil (538).

Après cet événement, à la suite sans doute de la diffusion en Palestine des parlers araméens qui supplantèrent de plus en plus l'hébreu comme langue courante [1], les Juifs adoptèrent un autre type d'écriture, qui n'était plus le pur alphabet phénicien de Byblos, mais une forme plus cursive de cet alphabet, usitée chez les Araméens, par exemple dans les papyrus araméens d'Égypte du Ve siècle ou dans les inscriptions de Palmyre : c'est l'écriture que les rabbins appelaient « assyrienne » (c'est-à-dire syrienne) ou — au XIIIe siècle de notre ère — « carrée »; ils en attribuaient l'introduction à Esdras. En fait, surtout pour les inscriptions officielles et pour la copie des textes sacrés, elle ne dut s'imposer que fort lentement. Les Samaritains conservèrent toujours l'ancienne écriture, en l'enrichissant seulement de quelques fioritures. Chez les Juifs elle continua d'être employée sur les monnaies jusqu'au IIe siècle après J.-C. Les premières inscriptions connues en hébreu « carré » sont l'une de 176 avant J.-C. (Araq el-Émir), une autre du Ier siècle avant notre ère (tombeau des Bené Ḥézir, dit de S. Jacques). Nous ne savons quand on commença à copier la *tôrâ* avec les nouveaux caractères. Cet usage était, en tous cas, courant au temps de Jésus; car c'est en hébreu « carré » que la lettre *i* (iota, yod) est la plus petite de l'alphabet (Mt 5, 18).

Imperfections de ces systèmes d'écriture.

1° Dans l'hébreu ancien, comme dans l'hébreu carré et dans la plupart des écritures sémitiques, on ne notait que les consonnes. Aussi pouvait-on, dans bien des cas, hésiter sur la prononciation et, par conséquent, sur le sens que l'auteur avait en vue. Le même texte (Gen. 47, 31) pouvait être compris : « Et Israël se prosterna au chevet de [son] lit (*miṭṭâ*) » — c'est la lecture massorétique — ou : « Et Israël adora au haut de [son] bâton (*maṭṭé*) » — ainsi ont lu les Septante, suivis par l'auteur d'Hébr. 11, 21. Un autre passage (Gen. 15, 11) pouvait être lu : « Et Abram les chassa (*wayyachchêb*) » — les oiseaux de proie — (mass.), ou : « Et Abram s'assit (*wayyêchêb*) auprès d'eux » — des animaux sacrifiés — (Sept.).

2° Si les mots étaient souvent séparés par un point, un trait vertical ou un blanc — notamment dans les inscriptions monumentales et dans les textes soignés, — ce n'était pas toujours le cas dans l'écriture courante; de là les mauvaises coupures entre les mots, voire entre les phrases, adoptées par les massorètes et les anciens traducteurs [2].

Altérations subies par les textes bibliques avant la constitution de l'édition massorétique.

Entre l'époque probable de la rédaction des premiers documents israélites (vers 1000 avant J.-C.) et la fixation définitive du texte de la Bible hébraïque (entre le IIe et le VIIe siècle après notre ère), les écrits qui sont devenus canoniques ont été exposés à de multiples chances d'altération :

1° Ils ont tous, sauf peut-être les plus récents, été transcrits d'hébreu ancien en hébreu carré.

2° Dans chacun de ces deux alphabets il y avait des lettres que les scribes pouvaient facilement confondre et qu'ils ont souvent confondues : l'*r* et le *d*, notamment, étaient indiscernables en hébreu ancien; de là les confusions fréquentes entre *Édom* et *Aram* (ainsi 2 Sam. 8, 12; 2 Rois 16, 6), entre les *Rodanim* et les *Dedanim* (Gen. 10, 4; Éz. 27, 15). En hébreu carré il y avait, de plus, de grandes ressemblances entre le *b* et le *k*, le *g* et l'*n*, l'*h* et le *ḥ*, l'*s* et l'*m* final, etc.

3° L'orthographe a été souvent modifiée. Les copistes récents ont étendu l'usage consistant à employer, pour noter certaines voyelles longues, les signes des consonnes plus ou moins similaires (', *h*, *y*, *w*).

4° Les scribes hébreux ont, d'autre part, — nous en avons de nombreuses preuves, — commis les erreurs auxquelles sont sujets les copistes de tous les temps. Il leur est arrivé de répéter indûment une lettre ou un

1. Voy. Néh. 13, 24 et la note.
2. Voy. par exemple, les notes critiques sur Gen. 49, 19-20; Ps. 44, 5; Eccl. 7, 27.

mot (dittographie) ou, au contraire, d'omettre une lettre ou un mot que l'auteur avait intentionnellement répétés (haplographie), de sauter toute une phrase, surtout quand elle commençait ou finissait par le même mot que le passage qui le précédait ou le suivait (homéotéleute) — par ex. 1 Sam. 10, 1; 14, 41, — de mal résoudre une abréviation (ainsi 2 Rois 6, 27; Dan. 10, 21), d'introduire dans le texte des explications (gloses) ou des variantes notées dans la marge du manuscrit qu'ils copiaient, de rétablir à une mauvaise place les passages qui avaient été omis par le scribe précédent et qu'un correcteur avait également inscrits en marge.

5° Certains mots ou certains passages ont été corrigés à dessein. Ainsi, par horreur pour le paganisme, le nom de Baal a été, dans le livre de Samuel, remplacé systématiquement par *bôchèt*, « honte », quelquefois par *yô* (Yahvé) ou par *el* (Dieu); heureusement la correction n'a pas été faite dans les manuscrits des Chroniques. Au nom propre du Dieu d'Israël, qu'à basse époque les Juifs se faisaient scrupule de prononcer, a été substitué, dans le IIe et le IIIe livre du Psautier, le terme général d'*èlohim* « Dieu »[1]. Ailleurs on a modifié le texte pour éviter de reproduire des formules de mauvaise augure [2].

II. *Le texte massorétique.*

Unification du texte des Écritures.

Plus les textes étaient recopiés, plus se multipliaient les fautes et s'accentuaient les divergences entre les manuscrits. Or, la logique du dogme du canon, — étant donnés surtout les procédés d'exégèse des rabbins, qui tiraient des moindres particularités des Écritures saintes toutes sortes de règles et d'enseignements — exigeait, au contraire, qu'un seul et même texte, arrêté dans ses plus menus détails, fît loi pour tous.

Pour des raisons semblables, la nécessité d'unifier rigoureusement la teneur du Livre saint sera, de même, ressentie dans l'islam et dans le christianisme : le calife Othman (644-656) fera détruire tous les manuscrits du Coran à l'exception d'un seul, qu'il jugera le plus fidèle aux enseignements du prophète et qui, depuis lors, sera seul reproduit. Le pape Clément VIII, d'autre part, à la suite du concile de Trente, fera imprimer une édition de la Vulgate qui sera désormais le seul texte de la Bible auquel on puisse se référer en matière de foi et de morale [3].

Nous ne connaissons pas dans le détail les mesures analogues que doivent avoir prises les autorités rabbiniques pour mettre fin aux divergences qu'offraient les copies de la Bible hébraïque et assurer la fidèle reproduction du texte unique une fois adopté. Nous savons du moins, que cette unification fut, pour une large part, le fruit des efforts des « massorètes », c'est-à-dire des rabbins qui représentaient la « tradition » (en hébreu *massôra* ou *massôrèt*) en ce qui concerne le texte biblique. Nous constatons, d'autre part, le résultat des dispositions adoptées : elles furent d'une remarquable efficacité.

Exception faite pour le papyrus Nash, qui remonte au IIe siècle de notre ère, mais qui semble être une paraphrase liturgique du décalogue, et non un fragment d'une copie de l'Exode ou du Deutéronome, tous les manuscrits existants de la Bible hébraïque et dont le plus ancien est daté de 895 après J.-C. — celui des prophètes conservé à Leningrad — reproduisent à peu près sans variantes un seul et même texte, le texte dit « massorétique ». Kennicott, qui compulsa plus de 600 manuscrits (1776-1780) et de Rossi, qui en examina le double (1784-1788), n'y relevèrent que des différences insignifiantes.

L'identité porte non seulement sur la teneur du texte, mais aussi sur des particularités d'écriture infimes et, à ce qu'il semble, en majorité fortuites : dans certains versets, telle lettre est, dans tous les manuscrits, plus grande ou plus petite que ses voisines; d'autres sont, dans tous les manuscrits, inversées ou surmontées d'un point. Il est évident qu'à partir d'une certaine date on a reproduit un exemplaire-type de la Bible hébraïque à l'exclusion de tout autre et avec ses moindres singularités. D'après certains critiques, cette mesure aurait été imposée aux environs de 130 après J.-C. sous l'influence de Rabbi Aqiba. Il est plus probable que l'uniformité absolue n'a été réalisée qu'après le début du Ve siècle : car Jérôme, qui traduisit alors l'Ancien Testament d'après l'*hebraica veritas*, suit parfois encore des leçons différentes de celles de l'édition massorétique. Le manuscrit adopté par celle-ci devait donc être encore en concurrence avec d'autres. L'unification a dû se faire par degrés : quand on passe des Septante aux targoums, puis à la version syriaque, aux traducteurs grecs du IIe siècle et enfin à Jérôme, on voit le texte se rapprocher de plus en plus de celui des massorètes.

Notation des voyelles.

Le travail d'unification des rabbins porta d'abord sur les consonnes du texte sacré, seules notées anciennement dans les manuscrits. Mais il s'étendit ensuite aux voyelles dont ces consonnes devaient être accompagnées dans la lecture. Il y avait dès le temps d'Origène et de Jérôme une prononciation traditionnelle, qui faisait autorité parmi les Juifs de Palestine. Toutefois c'est seulement après le VIe siècle qu'on entreprit de la noter par écrit : les docteurs du talmud (V-VIe siècles) ignorent encore cette innovation ; ils discutent souvent les diverses lectures dont étaient susceptibles les consonnes du texte sacré.

Les savants juifs, pour noter les voyelles, s'inspirèrent d'un procédé usité alors en syriaque et qui consistait à mettre des points au-dessus ou au-dessous des consonnes pour distinguer les diverses prononciations possibles. Deux systèmes analogues furent proposés par les rabbins des écoles de Babylonie. Un autre, plus perfectionné, fut imaginé par les docteurs de l'école de Tibériade en Palestine ; il comportait, en outre, des

1. Cf. note sur Ps. 42, 3.
2. Ainsi 1 Sam 20, 16 et 25, 22.
3. Cependant une nouvelle édition de la Vulgate, établie par les Bénédictins sur l'ordre de Pie XI, est en cours de publication depuis 1926.

traits placés sous les consonnes, ainsi que des points tracés à l'intérieur de certaines lettres. C'est le système « tibérien » qui finit par triompher. Il apparaît, ainsi que ses concurrents, dans les plus anciens manuscrits actuellement existants. C'est donc seulement au moyen âge, entre le VIIe et le IXe siècle, que fut arrêtée la prononciation, depuis lors normative, du texte de l'Ancien Testament.

Notation des mots qui se lisaient autrement qu'ils n'étaient écrits.

L'usage s'était établi de remplacer dans la lecture de la Bible, certains termes, devenus triviaux, par des synonymes jugés moins crus. Le texte sacré étant tenu pour immuable, les massorètes y laissèrent les consonnes du mot qui ne se lisait plus (du *ketib*, c'est-à-dire de « ce qui est écrit »), mais écrivirent au-dessous les voyelles du terme qu'il fallait lui substituer dans la lecture (le *qeré*, « ce qui doit être lu »), les consonnes de ce terme étant indiquées dans une note [1].

Le même procédé fut appliqué à un vocable que les Juifs, dès avant l'ère chrétienne, s'abstenaient de prononcer par respect religieux : le nom propre du Dieu d'Israël, Yahvé. Ils le remplacaient par un titre divin « le Seigneur » (en hébreu *'ădônay*) — c'est ainsi que la version des Septante et la Vulgate traduisent toujours « Yahvé », — ou si le mot « Seigneur » était déjà adjoint au nom de Yahvé, par « Dieu » (en hébreu *'ĕlôhîm*). Les massorètes, conformément à leurs conventions, laissèrent dans le texte les consonnes de « Yahwèh », YHWH, et mirent dessous les voyelles du mot qu'il fallait lire : *'ădônay* ou *'ĕlôhîm*, donc *ă*, *ô*, *â* ou *ĕ*, *ô*, *î*. Bien entendu aucun Juif n'a jamais lu *Yehowah* ni *Yèhowîh*. Le nom de Jéhova provient d'une bévue commise par les premiers hébraïsants chrétiens lorsque, au moyen âge on commença, dans l'Église, à s'initier à la langue de l'Ancien Testament : ils lurent les consonnes de « Yahwé » avec les voyelles d'Adonaï. La prononciation réelle du tétragramme sacré nous a été conservée grâce aux Samaritains, qui ne partageaient pas les scrupules des Juifs : ils lisaient, nous disent les Pères de l'Église, Ἰαβέ, Ἰαβαί, Ἰαή, c'est-à-dire Yahvé. C'est la transcription que nous avons adoptée comme le font depuis longtemps la plupart des ouvrages de science et même certains manuels scolaires.

Division en chapitres et versets.

Dès l'époque de Jérôme, les livres bibliques étaient divisés en *capitula* et ceux-ci en *versus*. Mais ni ces « versets » ni surtout ces « chapitres » ne coïncidaient avec ceux de nos Bibles. Il en faut dire autant des versets (*pasouq*, terminés chacun par deux points superposés) et des « sections » (*parasches*, *haphtares*) dont parlent les docteurs du talmud : dans les Chroniques, par exemple, ils comptaient 5.880 versets, alors que nos manuscrits n'en comportent que 1.656.

Ce sont les massorètes très certainement qui ont introduit la délimitation des versets telle qu'on la trouve dans les manuscrits de la Bible hébraïque, d'où elle a passé dans les éditions de l'Ancien Testament en grec, en latin et dans les langues modernes.

Quant à la division en chapitres actuellement usitée, elle ne vient pas des manuscrits hébreux. Ceux-ci ont seulement — pour certains livres — 1° une répartition en sections beaucoup plus nombreuses, les « petites parasches », 669 dans les Pentateuque ; — 2° l'indication des « péricopes » lues aux divers sabbats de l'année dans le culte de la synagogue — 54 « grandes parasches » dans le Pentateuque et autant de « haphtares » dans les « prophètes ». La répartition en chapitres est vraisemblablement due à Étienne Lengten, archevêque de Cantorbery, mort en 1227. C'est au XVIe siècle seulement qu'elle fut transportée de la Vulgate dans la Bible hébraïque (2e éd. de la Bible de Bomberg, 1525).

Le numérotage des versets de chaque chapitre apparaît pour la première fois dans la 7e édition de la Vulgate publiée par Robert Estienne (1555-1558) et, en ce qui concerne la Bible hébraïque, dans l'édition d'Athias (1661).

Si la délimitation des versets a été faite, en général, de façon judicieuse, il n'en est pas toujours de même de celle des chapitres. Aussi certains éditeurs ou traducteurs ont-ils adopté une répartition de la matière entre les chapitres qui leur paraissait — et qui est, en effet, souvent — plus rationnelle. Mais cette « amélioration » a plus d'inconvénients que d'avantages. La division en chapitres et en versets est avant tout un moyen commode pour renvoyer à tel ou tel passage biblique ; il importe donc qu'elle soit admise uniformément par tous, même si elle est purement conventionnelle. Il ne manque pas de moyens typographiques pour indiquer l'agencement réel du texte (titres, sous-titres, alinéas, ponctuation). Nous nous en tenons donc strictement au sectionnement en chapitres introduit dans la Vulgate au XIIIe siècle, exception faite seulement pour le livre des Psaumes, où nous conservons les coupures données par les manuscrits de la Bible hébraïque.

Annotations critiques.

Les massorètes se sont eux-mêmes rendu compte que le texte de l'exemplaire-type, le seul qu'il fût permis de reproduire, n'était pas parfait, et ils ont signalé, dans les marges des copies qui en étaient faites ou dans des ouvrages spéciaux, un certain nombre de leçons qu'ils estimaient préférables à celles du manuscrit officiel et qu'ils voulaient qu'on leur substituât dans la lecture. Ils ont donc mis les voyelles du mot à lire (*qeré*) sous les consonnes du mot écrit (*ketib*) et indiqué en note les consonnes du premier. Ces variantes ont parfois une certaine importance pour le sens.

Sur cette question des améliorations à apporter au texte, les massorètes ne sont pas parvenus à une uniformité absolue. Il y a quelquefois des différences entre les « orientaux », c'est-à-dire les rabbins des écoles de Babylonie, et les « occidentaux », c'est-à-dire ceux de Palestine, en particulier entre « Ben Naphtali » — on désigne ainsi le savant babylonien Rabbi Moïse ben David ben Naphtali, — et « Ben Acher » (Rabbi Aharon ben Moïse ben Acher, de Tibériade).

Les annotateurs ont signalé, d'autre part, 18 passages où le texte officiel avait subi une « correction des scribes » (*tiqqoun sôpherîm*) et 5 où les copistes avaient fait une « suppression » (*ʿittour sôpherim*) ; la modification est

1. Voy. par ex., 1 Sam. 5, 6 et la note.

nspirée, en général, par le désir d'éviter une expression jugée peu respectueuse [1].

Ajoutons, enfin, qu'en dehors des variantes adoptées par les massorètes, les rabbins en signalent quelques autres, parfois excellentes, qu'ils appellent *sebir*, parce qu'elles proviennent, dit-on, d'un manuscrit donné par l'empereur Septime *Sévère* à la synagogue fondée par lui à Rome vers 220, manuscrit qui avait été enlevé par Titus lors du pillage du Temple en 70.

Rapport du texte massorétique et des originaux.

Il ressort des faits qui viennent d'être rappelés que l'édition massorétique ne saurait être regardée, ni quant à ses consonnes, ni quant à ses voyelles, comme la reproduction assurée des originaux bibliques. Ce qu'elle nous a conservé avec une remarquable exactitude, c'est l'une des formes du texte qui avaient cours en Palestine au début de l'ère chrétienne. Peut-être était-ce la meilleure que l'on pût choisir à cette époque. Mais pour se convaincre des altérations déjà subies alors par les originaux, il suffit de comparer entre eux les textes des morceaux reproduits en double dans la Bible hébraïque [2]. Les différences sont très nombreuses et souvent importantes. Dans les dénombrements, les totaux ne concordent, pour ainsi dire, jamais avec la somme des postes de l'énumération. Dans les poésies formées de strophes régulières, comme les pièces alphabétiques, il y a souvent un vers ou un hémistiche en trop ou en moins. Les manuscrits adoptés pour l'édition massorétique étaient de valeur inégale : ceux des livres de Samuel et d'Ézéchiel étaient manifestement très fautifs.

Pour toutes ces raisons il est clair que, si l'on veut essayer de retrouver la teneur originelle des écrits bibliques, il faut consulter, non seulement l'édition massorétique, mais aussi les autres témoins du texte. Un des plus précieux de ces documents est le Pentateuque des Samaritains.

III. *Le Pentateuque samaritain.*

Le texte de la Loi, dont les cinq livres constituent, on le sait, toute la Bible de la secte, a eu chez les Samaritains, depuis leur rupture avec les Juifs, des destinées indépendantes, pour l'essentiel, de celles de la tôrâ de la confession rivale. Ce document est donc un témoin de l'état du texte de la Loi, plusieurs siècles avant l'établissement de l'édition massorétique.

Le Pentateuque samaritain a subi, lui aussi, des altérations; la plupart paraissent accidentelles; quelques-unes, au contraire, sont intentionnelles, ainsi lorsqu'il substitue des révélations faites par des anges à des apparitions de Dieu lui-même.

Mais, sur les quelque 6.000 variantes qu'il présente, beaucoup ont une réelle valeur, notamment quand la leçon du Samaritain est attestée aussi par la version grecque des Septante. La chronologie spéciale de l'époque patriarcale qui figure dans le Pentateuque samaritain au chapitre 5 de la Genèse a de grandes chances d'être plus ancienne que celle de la Bible hébraïque et que celle de la version grecque. Dans Deut. 27, 4, il est probable que c'est lui qui a conservé la leçon originelle — ordre de dresser des pierres saintes (primitivement un autel) sur le mont *Garizim* — et que ce sont les scribes juifs qui ont, dans ce passage, substitué le nom du mont *Ébal* à celui de la montagne sainte d'une secte, selon eux, schismatique [3].

La meilleure édition du Pentateuque samaritain est celle d'August von Gall, *Der hebräische Pentateuch der Samaritaner*, Giessen, Toepelmann, 1914-1918.

IV. *Les versions grecques.*

1. La version des Septante.

Un récit conservé dans l'épître attribuée à Aristée veut que la Loi juive ait été traduite en grec sur l'ordre de Ptolémée II Philadelphe (283-247), à l'instigation de Démétrius de Phalère, pour enrichir la bibliothèque royale d'Alexandrie, par 72 savants appartenant aux douze tribus d'Israël et envoyés en Égypte par le grand prêtre de Jérusalem. De là le nom de « version des Septante » donné à cette traduction du Pentateuque et, par extension, à celle, qui fut faite par la suite, des autres livres sacrés d'Israël.

En réalité, c'est sans doute avant tout pour satisfaire les besoins religieux des communautés juives fixées en Égypte que furent faites ces traductions des livres saints. Les Juifs émigrés en terre hellénique ne tardaient pas à oublier la langue de leurs pères, à tel point que, quand ils voulaient cependant lire leurs écrits sacrés dans l'idiome original, ils se servaient volontiers d'ouvrages où l'hébreu était transcrit en caractères grecs. Il n'est pas probable, toutefois, que la version des Septante ait été faite exclusivement, comme l'a soutenu récemment M. Wutz, sur des textes ainsi transcrits.

Dès l'époque du petit-fils du Siracide (après 132 avant J.-C.) il existait des versions grecques, non seulement de la loi et des prophètes, mais aussi des « autres livres des pères »; lui-même traduisit le recueil de sentences de son grand-père. Le livre d'Esther, écrit, semble-t-il, après 142, fut apporté en Égypte, traduit en grec, dès 114 ou au plus tard en 48 avant J.-C.

Le petit-fils de Jésus fils de Sirach dit que ces versions présentaient bien des imperfections. Celles que nous connaissons sont, en fait, de valeur fort inégale selon les livres. Si la traduction de la Loi est, en général, très exacte, celle du livre d'Ésaïe et surtout celle de Daniel sont, au contraire, fort libres.

2. Version d'Aquila.

Après la version courante, dite des Septante, d'autres traductions de la Bible hébraïque en grec furent, pour des raisons diverses, exécutées et lancées dans le public juif et chrétien.

Aquila, prosélyte du Pont, qui vivait dans le premier tiers du IIe siècle après J.-C., se proposa de donner un calque rigoureusement littéral du texte

1. Ainsi Hab. 1, 12; Job 7, 20.
2. Par exemple 2 Sam. 22 et Ps. 18; 2 Rois 18-20 et És. 36-39; És. 2, 2-4 et Mi. 4, 1-4; Ps. 14 et 53; 40, 14-18 et 70; 1, Chron. 16, 8-36 et Ps. 105, 1-15; 96, 1-13; 106, 1, 47-48.
3. Voy. note *i* sur Jos. 8, 30.

sacré, sans crainte d'aboutir à des phrases inintelligibles à un véritable Grec. Il s'attachait, par exemple, à rendre chaque mot hébreu par un terme hellénique rappelant le sens étymologique de la racine sémitique, ainsi *rêchit*, « commencement », par *képhalaîon*, parce que le terme hébreu dérive de *rôch*, « tête ». Comme la préposition *'èt*, qui, en hébreu, introduit le complément direct, a le même son que celle qui signifie « avec », il la rendit par *sun*, « avec » : « Dieu créa *avec* les cieux et *avec* la terre » (Gen. 1, 1). Cette dernière particularité montre qu'Aquila était bien, comme le veut la tradition, disciple de Rabbi Aqiba, qui tirait de l'emploi ou de l'omission du « signe de l'accusatif » des enseignements à longue portée.

Nous ne connaissons l'œuvre d'Aquila que par quelques citations et un fragment du livre des Rois retrouvé au Caire.

3. Version de Théodotion.

Théodotion vivait sans doute un peu plus tard. Frappé des multiples différences qui existaient entre le texte de l'Ancien Testament tel que le donnaient les manuscrits de la version des Septante et celui de la Bible hébraïque — déjà à peu près unifié de son temps, — il revisa la traduction courante d'après l'hébreu; dans ce travail il se montra très conservateur, gardant, en principe, un texte auquel les lecteurs étaient accoutumés, mais en y ajoutant les passages qui ne figuraient pas dans la version grecque en usage.

L'œuvre de Théodotion fut accueillie avec une grande faveur, en particulier pour le livre de Daniel, dont elle supplanta l'ancienne traduction au point qu'il ne nous a été conservé de cette dernière que deux exemplaires, le manuscrit *Chisianus* (du XIe siècle) et un papyrus du IIIe acquis vers 1930 par M. Chester Beatty.

4. Version de Symmaque.

Symmaque fit une traduction nouvelle, indépendante de celle des Septante. Il s'attacha à rendre librement, en un grec aisé et même élégant, l'idée des auteurs bibliques, plutôt qu'à reproduire servilement la construction de leurs phrases. Jérôme a vivement loué l'œuvre de ce devancier et l'a souvent utilisée. La version de Symmaque était encore peu connue au temps d'Origène. Elle a donc dû paraître vers la fin du IIe siècle.

5. Les travaux d'Origène.

Beaucoup de chrétiens, au début du IIIe siècle, étaient troublés en constatant de nombreuses divergences entre les traductions grecques de l'Ancien Testament qu'ils pouvaient consulter et surtout en trouvant ces versions en fréquent désaccord avec le texte hébreu qui avait cours alors chez les Juifs de Palestine. Origène entreprit de mettre les lecteurs grecs en état de faire un choix judicieux entre ces variantes.

Fixé à Césarée, il rédigea entre 232 et 254 les *Hexaples*, grand ouvrage où il donnait sur six colonnes parallèles : 1° le texte hébreu en « écriture carrée »; 2° le même transcrit en caractères grecs; 3° la version d'Aquila; 4° celle de Symmaque; 5° celle des Septante; 6° celle de Théodotion. Pour certains livres, il ajouta une cinquième, voire une sixième traduction grecque. Dans la colonne réservée aux Septante (la 5e) il donnait un texte de cette version où étaient notées, au moyen de signes critiques usités dans les écoles d'Alexandrie, les différences que cette traduction présentait avec l'hébreu : il signalait, notamment, par un *obèle* les éléments qui ne figuraient pas dans l'hébreu, et par un *astérique* ceux qui manquaient dans la version grecque traditionnelle : il ajouta la traduction de ces derniers passages, d'ordinaire d'après Théodotion.

L'original de cet ouvrage monumental, conservé à Césarée jusqu'à la conquête arabe, est aujourd'hui perdu. Nous en connaissons seulement des fragments par quelques citations ou extraits et surtout par une version tout à fait littérale en syriaque — la *syrohexaplaire* — exécutée au VIe siècle par l'évêque monophysite Paul de Tella et dont une partie (les Prophètes et les Écrits) nous a été conservée.

L'énorme travail critique accompli par Origène a son prix pour la reconstitution de l'histoire des traductions grecques de l'Ancien Testament. En ce qui concerne les rapports de ces traductions et de l'original, il faut se rappeler qu'Origène est parti de cette idée erronée que le texte hébreu sur lequel avait été faite la version des Septante était identique à celui qui faisait autorité parmi les Juifs de Palestine au début du IIIe siècle de notre ère.

6. Les versions ecclésiastiques.

L'intervention d'Origène fut loin d'amener l'unification du texte des manuscrits grecs de l'Ancien Testament en usage dans les Églises. Elle contribua, au contraire, à en augmenter la diversité.

Trois recensions, qui utilisèrent plus ou moins la cinquième colonne des Hexaples, reçurent cependant l'approbation des autorités ecclésiastiques : celle d'Eusèbe et de Pamphile, en Palestine; celle du presbytre Lucien, en Syrie et à Constantinople; celle d'Hésychius, en Égypte. La recension de Lucien (G^L) a un très grand intérêt pour la critique, parce que ce reviseur prit pour base un texte de la version des Septante appartenant à un type déjà connu et utilisé par Josèphe et par les écrivains du Nouveau Testament, ainsi que par Théodotion et l'ancienne traduction latine *(Vetus Latina)*.

7. Les manuscrits.

Les plus anciens manuscrits grecs contenant tout ou à peu près tout l'Ancien Testament que nous possédions datent du IVe et du Ve siècle après J.-C.; ce sont le Sinaïticus (S), le Vaticanus (B), l'Alexandrinus (A), le codex d'Éphrem (C). Ils sont postérieurs aux travaux d'Origène. Mais on a découvert récemment des papyrus remontant au IIIe et même au IIe siècle de notre ère, notamment les papyrus Chester Beatty (1933-1936), qui nous ont conservé des fragments de la Genèse, des Nombres, du Deutéronome, d'Ésaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel, d'Esther et de Daniel. A en juger par ceux de ces papyrus qui ont été publiés, les différents types de textes entre lesquels se répartissent les manuscrits postérieurs à Origène étaient déjà constitués dans le siècle qui précéda l'activité de ce critique.

Les manuscrits grecs de l'Ancien Testament actuellement existants offrent de nombreuses variantes. Beaucoup d'entre elles ont été relevées par Holmes et Parsons (1798-1827). Le classement très délicat de ces manuscrits par familles est encore loin d'être achevé.

Il n'est donc pas possible à l'heure présente de reconstituer l'histoire détaillée du texte de la version des Septante depuis ses origines, en dépit des renseignements à tirer aussi des citations bibliques qu'on relève chez les Pères et les écrivains ecclésiastiques, ainsi que des traductions qui ont été faites de la version des Septante en latin (*Vetus Latina*), dans les divers dialectes coptes, en éthiopien, dans la langue des Goths, en arménien, en vieux slave.

Les meilleures éditions de la version des Septante sont celles de Tischendorf-Nestle, Swete, Paul de Lagarde (texte de Lucien), Brooke et Mac Lean, Rahlfs.

Le témoignage de cette traduction est d'une importance capitale, puisqu'elle a été faite sur des textes hébreux antérieurs de trois ou quatre siècles à l'adoption de l'exemplaire-type des massorètes et de 1.000 à 1.200 ans aux plus anciens manuscrits de la Bible hébraïque existant aujourd'hui.

V. *La version syriaque.*

La principale traduction de la Bible (Ancien et Nouveau Testament) qui ait été faite en syriaque est celle qu'on appelait la *Pechitto*, la « simple », sans qu'on sache au juste pourquoi on lui a donné ce qualificatif. Elle date probablement du IIe siècle de notre ère. L'Ancien Testament fut traduit directement sur l'hébreu, et sur des manuscrits qui différaient encore sur certains points de l'édition massorétique. Il ne faut, cependant, utiliser la Pechitto qu'avec prudence comme témoin du texte, parce que dans certains livres, notamment celui des Psaumes, la version primitive a été corrigée d'après les Septante et que, dans d'autres, la traduction est assez libre. La Pechitto ne contenait originairement ni les Chroniques ni les Apocryphes. C'est assez tard qu'on y a ajouté une version des Chroniques faite d'après un « targoum » araméen.

VI. *Les targoums.*

Dès avant l'ère chrétienne, beaucoup de Juifs, en Palestine et dans la diaspora orientale, parlaient araméen et ne comprenaient plus l'hébreu. Aussi l'usage s'établit-il, dans ces contrées, de faire suivre, dans le culte de la synagogue, la lecture de la Loi et des Prophètes, qui se faisait obligatoirement dans la langue originale, d'un « targoum », c'est-à-dire d'une « traduction » en araméen. Cette traduction devait être faite oralement : il était défendu de lire dans le culte une version écrite. Il en existait, cependant, dès le temps de Jésus, par exemple pour le livre de Job.

Les plus anciens targoums qui soient parvenus jusqu'à nous n'ont été rédigés qu'au Ve siècle, mais reposent sur des traductions bien antérieures à l'adoption de l'édition massorétique. Il en existe pour tous les livres de la Bible hébraïque, sauf Daniel et Esdras-Néhémie. Les plus importants sont le targoum dit d'Onkélos sur le Pentateuque et celui qui est attribué à Jonathan ben Ouzziel sur les Prophètes. Palestiniennes d'origine, ces deux traductions ont été mises par écrit en Babylonie. Mentionnons aussi deux targoums jérusalémites sur la Loi : l'un faussement rapporté à Jonathan — d'où son nom de Pseudo-Jonathan, — l'autre incomplet et appelé pour cette raison « le targoum fragmentaire ».

Dans les targoums la traduction est parfois entremêlée d'explications commentant brièvement le texte.

VII. *La Vulgate.*

Les chrétiens parlant latin se servirent d'abord d'une traduction faite sur la version grecque des Septante et qu'on appela plus tard *Vetus Latina* ou *Vetus Itala*[1].

Le texte de cette ancienne traduction s'étant rapidement altéré, le pape Damase, en 382, chargea Jérôme de le reviser. Celui-ci fit d'abord, entre 382 et 385, une version des Psaumes revue d'après les Septante : c'est le *psalterium romanum*. Retiré à Bethléhem, Jérôme reprit son travail et amenda plus profondément la version latine traditionnelle d'après le texte grec des Hexaples (386 à 391) ; cette édition, qui porte le nom de *psalterium gallicanum*, devint et est encore d'un usage courant dans l'Église romaine. Jérôme retoucha d'après les mêmes principes la traduction du livre de Job.

Mais, à partir de 390, il entreprit de faire une œuvre entièrement nouvelle : une traduction latine de l'Ancien Testament qui serait exécutée, non plus sur une version grecque, mais directement sur l'hébreu. Il publia successivement tous les livres qui figurent dans la Bible hébraïque, en y adjoignant seulement ceux de Tobit et de Judith, ainsi que les additions grecques à Daniel. Cette œuvre remarquable fut d'abord très mal accueillie. Elle finit — mais seulement au bout de plusieurs siècles — par s'imposer à l'Église d'Occident, exception faite pour le livre des Psaumes. C'est seulement à partir du XIIIe siècle qu'on la voit appelée « la *Vulgata* », c'est-à-dire la version répandue.

Bien que tardive, cette traduction a son intérêt pour la reconstitution de la teneur originelle des écrits bibliques, parce que le texte hébreu sur lequel elle a été faite n'était pas encore de tout point conforme à l'édition massorétique.

VIII. *Amélioration du texte de l'Ancien Testament. Rôle de la critique conjecturale.*

En comparant les variantes fournies par les divers témoins et en en appréciant la valeur selon les méthodes critiques ordinaires, on arrive, en général, à retrouver, sinon la teneur même de l'original, du moins un texte plus ancien et plus correct que celui de l'édition massorétique.

Quand ni les manuscrits ni les versions anciennes ne fournissent de leçon satisfaisante, on peut assez souvent restituer par conjecture les mots dont l'altération a donné naissance aux variantes en présence.

Il est, enfin, des cas où le plus sage est de confesser loyalement qu'il nous est impossible, à l'heure actuelle, de rétablir avec quelque assurance un passage manifestement corrompu. Nous avons alors pris le parti de mettre dans notre traduction des points et d'indiquer en note le sens littéral des mots qui figurent dans l'édition massorétique et, éventuellement, de ceux que donnent quelques anciennes versions.

1. Peut-être cependant ce dernier terme ne s'appliquait-il qu'à une recension, spéciale à l'Italie, de la *Vetus Latina*.

LA LOI

INTRODUCTION

I. NOMS DU RECUEIL ET DES LIVRES QUI LE COMPOSENT

La Bible débute par un groupe de cinq livres qui racontent d'une façon suivie l'histoire des origines du peuple d'Israël depuis le commencement du monde jusqu'à la mort de Moïse. Les Juifs appellent d'ordinaire cet ensemble la *tôrâ*, c'est-à-dire « la Loi ». Le mot hébreu, qui dérive probablement d'un verbe *yârâ*, « jeter », désignait un oracle, une instruction divine, spécialement celle que Dieu donne par ses prêtres (primitivement les prêtres consultaient Dieu en *jetant* le sort), puis, par extension, une loi (divine).

L'expression « la loi », ainsi que d'autres similaires — « la loi de Yahvé », « la loi de Dieu », « la loi de Moïse », « le livre de la loi de Moïse », etc., — se rencontrent déjà dans l'Ancien Testament, mais pour désigner soit le code deutéronomique, soit les textes législatifs rapportés dans les premiers livres de la Bible, jamais, semble-t-il, l'ensemble de ces cinq livres, y compris leurs parties narratives. Ce sens plus étendu de la locution « la loi » apparaît pour la première fois dans la préface du petit-fils du Siracide, écrite après 132 avant J.-C. ; il était courant à l'époque de Jésus : par « la loi et les prophètes » on entendait les deux premières sections de la Bible hébraïque[1].

La première partie de la Bible portait aussi, chez les Juifs parlant hébreu, un autre nom : « les cinq cinquièmes de la Loi », en grec *hè pentateuchos* (sous-entendu *biblos*) : « le livre aux cinq volumes (litt. : aux cinq étuis) », en latin *pentateuchus* (sous-entendu *liber*), d'où le français « le Pentateuque » (au masculin). Le terme de « Pentateuque » n'est attesté qu'à partir de 160 après J.-C. ; mais la division en cinq livres était déjà connue de Philon (*de Abr.* 1); elle devait être depuis longtemps en usage dans la version des Septante.

Celle-ci donne à chacun des cinq volumes un nom tiré de son contenu : *Genèse* (naissance du monde), *Exode* (à cause du récit de la sortie d'Égypte, par lequel le livre s'ouvre), *Lévitique* (en raison des lois qu'il renferme sur les droits et devoirs des prêtres de la tribu de Lévi), *Nombres* (à cause des dénombrements relatés ch. 1-4 et 26), *Deutéronome* (parce qu'on regardait le code qui forme les chapitres 12-26 comme une répétition des lois données dans les livres précédents). Chez les Juifs palestiniens on appelait, de même, parfois le Lévitique « la *tôrâ* des prêtres » et Origène rapporte qu'ils nommaient le livre des Nombres αμμεσφεκωδειμ, c'est-à-dire *ḥômech peqoudîm*, « le cinquième des dénombrements ». Mais l'habitude prévalut chez eux de désigner chaque livre de la Loi par le premier mot — ou le premier mot important — de son premier verset. Ainsi la Genèse s'appelle *berêchît* « au commencement », le livre des Nombres *wayedabbêr*, « et il dit », ou *bammidbâr*, « dans le désert ».

Il ne s'agit pas de cinq ouvrages primitivement indépendants, mais d'autant de sections, de longueur sensiblement égale, taillées dans un recueil unique, trop étendu pour être reproduit commodément sur un seul rouleau. Les coupures ont été faites à des endroits du récit où il y a, en effet, des points d'arrêt dans le développement ; mais elles ne font pas ressortir l'articulation du plan général de l'ouvrage.

II. LE CONTENU DU PENTATEUQUE

Première partie (Gen. 1-11). — **Les origines du monde et de l'humanité.**

La création. Le paradis. Caïn et Abel. Le déluge. Malédiction de Canaan. La table des peuples. Dispersion de l'humanité. De Sem à Abraham.

Deuxième partie (Gen. 12-50). — **Les ancêtres du peuple d'Israël.**

1. *Abraham* (Gen. 12, 1-25, 18).

Son arrivée en Canaan. Son séjour en Égypte. Il se sépare de Lot. Sa victoire sur quatre rois. Son alliance avec Yahvé. Fuite d'Agar. La circoncision. Destruction de Sodome. Abraham à Guerar. Naissance d'Isaac. Agar et Ismaël chassés. Alliance avec Abimélek. Sacrifice d'Isaac. Mort et ensevelissement de Sara. Mariage d'Isaac. Mort d'Abraham. Descendance d'Ismaël.

2. *Isaac et ses deux fils, Ésaü et Jacob* (Gen. 25, 19-37, 1).

Naissance d'Esaü et de Jacob. Ésaü vend son droit d'aînesse. Isaac à Guerar. Jacob dérobe la bénédiction paternelle. Le songe de Jacob. Jacob chez Laban. Sa fuite; son accord avec Laban. La lutte au bord du Yabboq. Rencontre avec Ésaü. Dina. Jacob à Béthel. Naissance de Benjamin et mort de Rachel. Mort d'Isaac. Descendance d'Ésaü.

1. Ainsi Lc 24, 44. Par une nouvelle extension, on en vint à dire « la loi et les prophètes » (Mt 11, 13; Jn 1, 46; Act. 13, 15; 24, 14; 28, 23; Rom. 3, 21 : — Mt 5, 17; 7, 12; 22, 40), voire même tout simplement « la loi » (Jn 7, 49; 10, 34; 12, 34; 15, 25; Rom. 3, 19; 1 Cor. 14, 21), pour désigner l'ensemble des Écritures saintes.

3. *Fin de l'histoire de Jacob. Joseph et ses frères* (Gen. 37, 2-50, 26).

Joseph vendu par ses frères. Juda et Tamar. Élévation de Joseph. Il pardonne à ses frères. Jacob en Égypte. Il bénit ses fils. Sa mort et son ensevelissement. Mort de Joseph.

TROISIÈME PARTIE (Exode-Deutéronome). — VIE DE MOÏSE. LE PEUPLE D'ISRAËL SORT D'ÉGYPTE, REÇOIT LA LOI ET CONQUIERT LA TRANSJORDANIE.

1. *L'exode* (Ex. 1, 1-15, 21).

Oppression en Égypte. Jeunesse de Moïse. Sa vocation. Les plaies d'Égypte. Le passage de la Mer Rouge.

2. *De la Mer Rouge au Sinaï* (Ex. 15, 22-18, 27).

Mara. Élim. La manne et les cailles. L'eau du rocher. Victoire sur les Amalécites. Visite de Jéthro.

3. *Le séjour au Sinaï* (Ex. 19, 1-Nomb. 10, 10).

a) Alliance de Yahvé avec Israël (Ex. 19-24).

Arrivée au Sinaï. Le premier décalogue. Le livre de l'alliance. L'alliance.

b) Ordres donnés pour la construction du sanctuaire (Ex. 25-31).

c) L'adoration du veau d'or et le rétablissement de l'alliance (Ex. 32-34).

Le veau d'or. Ordre de départ. Le second décalogue.

d) Construction du sanctuaire (Ex. 35-40).

e) Lois sur les sacrifices (Lév. 1-7).

f) L'installation des prêtres et leurs premiers sacrifices (Lév. 8-10).

g) Lois sur la distinction du pur et de l'impur (Lév. 11-15).

h) Le jour des Expiations (Lév. 16).

i) Le code de Sainteté (Lév. 17-26) et appendice (Lév. 27).

j) Préparatifs de départ du Sinaï et lois diverses (Nomb. 1, 1-10, 10).

Dénombrement. Loi sur les personnes impures, les biens mal acquis, la jalousie, le naziréat, les lévites, la seconde Pâque.

4. *Du Sinaï aux plaines de Moab* (Nomb. 10, 11-22, 1).

a) Du Sinaï à Qadech (Nomb. 10, 11-12, 16).

L'arche. Tabeéra. La manne et les cailles. Miryam lépreuse.

b) Espions envoyés en Canaan. Le peuple condamné à rester quarante ans dans le désert (Nomb. 13-14).

c) Prescriptions rituelles diverses (Nomb. 15).

d) Révolte de Coré, Datan et Abiram. Privilèges d'Aaron et des Lévites (Nomb. 16-18).

e) L'eau qui ôte la souillure (Nomb. 19).

f) De Qadech aux plaines de Moab (Nomb. 20, 1-22, 1).

Mort de Miryam. Meriba. Négociations avec Édom. Le serpent de bronze. Victoires sur Sihôn et Og.

5. *Israël dans les plaines de Moab* (Nomb. 22, 2-36, 13).

a) Balaam (Nomb. 22-24).

b) Baal Peor (Nomb. 25).

c) Dénombrement (Nomb. 26).

d) Loi sur les héritages (Nomb. 27, 1-11).

e) Désignation de Josué (Nomb. 27, 12-13).

f) Tableau des sacrifices publics périodiques (Nomb. 28, 1-30, 1).

g) Loi sur les vœux (Nomb. 30, 2-17).

h) Victoire sur les Madianites (Nomb. 31).

i) Gad et Ruben installés en Transjordanie (Nomb. 32).

j) Les étapes de l'exode (Nomb. 33, 1-49).

k) Ordonnances diverses sur l'occupation du pays de Canaan (Nomb. 33, 50-36, 13).

6. *Discours de Moïse au pays de Moab* (Deut. 1-30).

a) Première introduction. Souvenirs historiques. Exhortations (Deut. 1, 1-4, 40).

b) Seconde introduction. Moïse rappelle le décalogue (Deut. 4, 45-5, 30).

c) Troisième introduction. Exhortations diverses (Deut. 6-11).

d) Le code deutéronomique (Deut. 12, 1-26, 15).

1. Lois religieuses (12, 1-16, 17). — 2. Des autorités (16, 18-18, 22). — 3. Règles diverses de droit civil et criminel (19-25). — 4. Appendice liturgique (26, 2-15).

e) Conclusions et exhortations finales (Deut. 26, 16-30, 20).

Ordre de dresser des stèles et un autel. Bénédictions et malédictions. Exhortations et consolations.

7. *Adieux et mort de Moïse* (Deut. 31-34).

a) Désignation de Josué. Ordonnance sur la lecture et la conservation de la Loi (Deut. 31).

b) Cantique de Moïse (Deut. 32).

c) Bénédiction de Moïse (Deut. 33).

d) Sa mort (Deut. 34).

III. LA COMPOSITION DU PENTATEUQUE

Au cours de l'enquête séculaire poursuivie par des générations d'exégètes sur la composition du Pentateuque, quatre questions ont été successivement au premier plan des préoccupations. Nous les examinerons dans l'ordre où elles se sont posées aux chercheurs.

1. *La question d'auteur* (avant 1753).

Le Pentateuque est un ouvrage anonyme, comme tous les livres historiques de la Bible hébraïque. Il y est parlé à plusieurs reprises de textes écrits par Moïse. Mais il s'agit toujours de morceaux bien délimités : un bref oracle contre Amaleq (Ex. 17, 14), le « livre de l'alliance » (24, 4, 7), c'est-à-dire une partie du petit code Ex. 20, 24-23, 33, les « paroles de l'alliance » (Ex. 34, 27-28), c'est-à-dire le « second décalogue » (Ex. 34, 14-26), une liste d'étapes (Nomb. 33, 2), enfin une « loi » (Deut. 31, 9), qui est évidemment celle du Deutéronome (ch. 12-26). Puisque le rédacteur du Pentateuque relève ainsi que certaines pages de cet ouvrage ont été écrites par Moïse, c'est apparemment que le reste du recueil ne lui était pas attribué.

La tradition qui rapporte au fondateur de la nation israélite la composition du Pentateuque tout entier n'est attestée de façon sûre qu'à partir du premier siècle avant J.-C., donc 1.100 ans au moins après l'époque où Moïse a vécu. Les premiers écrivains qui en fassent état sont l'auteur du livre des Jubilés (30, 12), paraphrase de la Genèse composée entre 78 et 55 avant notre ère, et Nicolas de Damas, historien qui naquit vers 64 avant J.-C. (dans Josèphe, *Ant. Jud.*, I, 3, 6, § 95).

Admise sans conteste depuis lors par Philon, Josèphe, les auteurs du Nouveau Testament [1], etc., la croyance à la rédaction du Pentateuque par Moïse ne fut mise en doute, pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, que par un adversaire du christianisme, l'empereur Julien, et par quelques gnostiques comme les Nazaréens, l'auteur des Clémentines, un valentinien nommé Ptolémée, le manichéen Faustus, et pour des raisons doctrinales plutôt que par souci de la vérité historique.

Les difficultés insurmontables que soulève pareille attribution furent aperçues, au contraire, de plus en plus clairement lorsque le sens critique s'éveilla, dans le judaïsme d'abord, dès le XIIᵉ siècle, puis dans le monde chrétien à partir du XVᵉ. Le célèbre exégète juif Aben Ezra, Alphonse Tostat, évêque d'Avila (XVᵉ siècle), Luther, le réformateur Carlstadt (1520), l'orientaliste Masius, les jésuites Pereire, Bonfrère et Cornelius a Lapide, le philosophe Hobbes (1651), le gentilhomme huguenot Isaac de la Peyrère (1655), Spinoza (1670), l'oratorien Richard Simon (1678), le savant protestant Jean Leclerc (1685) signalèrent, en nombre croissant, dans le Pentateuque, des passages dont il est impossible d'attribuer la rédaction à Moïse, notamment le récit de la mort du grand serviteur de Dieu et de son ensevelissement en un lieu qui est resté inconnu « jusqu'à ce jour » (Deut. 34, 5-12). Comme le faisait remarquer Carlstadt, « nul, à moins d'être absolument dément, ne saurait attribuer ce récit à Moïse ».

Dans la Genèse on lit, à propos de l'époque d'Abraham, ces mots : « Les Cananéens étaient alors dans le pays » (Gen. 12, 6 cf. 13, 7). Ceci a été écrit en un temps où les Cananéens n'étaient plus dans le pays, c'est-à-dire après que Salomon eut annexé leurs dernières cités (1 Rois 9, 20-21). A l'époque de Moïse, la Palestine n'était pas encore devenue « le pays des Hébreux » (Gen. 40, 15). La ville de Dan, mentionnée Gen. 14, 14, ne reçut ce nom qu'après la conquête de la région par les Danites, au temps des Juges (Jug. 18, 29). C'est seulement après l'occupation de Canaan qu'un Israélite a pu écrire : « Voici les paroles que Moïse prononça de l'autre côté du Jourdain » (Deut. 1, 1). Le partage au sort du pays entre les tribus était déjà effectué lorsqu'on a pu parler des territoires de Dan, de Nephtali, d'Éphraïm, de Manassé et de Juda (Deut. 34, 2). Il est parlé à plusieurs reprises de l'établissement des Israélites en Canaan comme d'un événement passé depuis longtemps (Deut. 2, 12; 3, 14). Ce n'est pas Moïse qui, pour corroborer ses dires sur la taille gigantesque du roi du Bachân qu'il venait de vaincre, a pu alléguer les dimensions du sarcophage de ce prince qu'on voit à Rabba des Ammonites (Deut. 3, 11) ou invoquer le témoignage « des poètes » et celui du « livre des guerres de Yahvé » pour établir des faits de son propre temps (Nomb. 21, 14, 27).

La Genèse donne une liste des « rois qui régnèrent sur le pays d'Edom *avant qu'il [y] régnât un roi israélite* » (36, 31). Ces mots ont été écrits à une époque où Israël avait déjà des rois, et des rois qui avaient imposé leur suzeraineté au pays d'Édom, c'est-à-dire après David (2 Sam. 8, 13-14). Des passages comme Gen. 22, 14 et Ex. 15, 17 supposent l'existence sur la montagne de Yahvé du temple construit par Salomon.

Ce n'est pas Moïse non plus qui a pu écrire : « Moïse était l'homme le plus humble qui fût à la surface de la terre » (Nomb. 12, 3), ni surtout : « Il n'a plus paru en Israël de prophète comme Moïse » (Deut. 34, 10).

Ces textes, signalés par de nombreux critiques avant le XVIIIᵉ siècle, montraient bien que, contrairement à une tradition relativement récente, Moïse ne saurait être regardé comme l'auteur du Pentateuque tel que nous le lisons aujourd'hui.

2. *Le problème de l'unité du Pentateuque et de la reconstitution des éléments entrés dans la composition du recueil* (1753-1866).

Les premiers critiques qui aient soulevé la question de l'unité du Pentateuque.

Le recueil est-il, du reste, l'œuvre homogène d'un auteur unique ? Dès le XVIIᵉ siècle, Isaac de la Peyrère avait indiqué que dans le Pentateuque on remarque souvent « de l'obscurité, de la confusion, du désordre », voire des contradictions, et il en concluait que l'ouvrage est une compilation d'extraits d'auteurs divers. Spinoza aboutissait à la même conclusion en alléguant, en outre, que « la même histoire est souvent répétée et quelquefois de façons diverses ».

Le caractère composite, sinon du Pentateuque tout entier, du moins du premier des cinq livres qui le constituent, était admis par beaucoup de défenseurs de la tradition, Bossuet, entre autres [2] : le rédacteur de la Genèse, — Moïse selon eux — aurait utilisé et combiné des mémoires antérieurs, qu'ils attribuaient aux anciens patriarches.

Premiers essais pour dégager les sources de la Genèse.

L'un de ces théologiens, Vitringa (1683) crut même pouvoir isoler et reconstituer les divers documents ainsi employés dans la Genèse : les nombreuses sections de ce livre qui commencent par la formule : « Voici l'histoire de..... » seraient des extraits d'autant d'ouvrages distincts antérieurs à la rédaction finale et qui auraient contenu chacun la biographie d'un patriarche. Thèse évidemment erronée — bien qu'elle ait été reprise récemment par Édouard Naville : — les doublets et inégalités de style se rencontrent surtout à l'intérieur même du cycle des récits relatifs à un même personnage. Les formules stéréotypées commençant par « voici l'histoire de..... », n'étaient pas les titres d'autant *d'ouvrages*, mais les *têtes de chapitre* d'un même

1. Par exemple Luc 20, 37; Act. 15, 21; Rom. 10, 5.
2. *Discours sur l'histoire universelle*, p. 208 (éd. de 1855).

livre (l'histoire sainte sacerdotale). Vitringa n'en avait pas moins fait des observations d'une réelle valeur ; il avait vu, par exemple, qu'avec le v. 4 du ch. 2 de la Genèse commence un second récit de la création, qu'on ne peut attribuer au même auteur que la relation du ch. 1, tant il en diffère sur l'ordre des actes créateurs.

C'est l'étude de ces mêmes chapitres du début de la Genèse qui amena un autre théologien, Henning Bernhard Witter, pasteur à Hildesheim (1711), à découvrir des critères qui allaient se montrer infiniment plus sûrs pour la reconstitution des sources du livre. Il attribua le chapitre premier de la Genèse à un autre auteur que le chapitre 2, 4 ss., parce que Dieu n'y est jamais appelé Yahvé comme dans ce qui suit, mais *èlohim*, qu'il y a une très grande différence de style entre le chapitre 1 et les suivants, qu'enfin le chapitre 2 revient sur des points déjà traités au chapitre premier.

Seulement Witter ne se rendit pas compte de la portée de ses remarques : il n'en fit l'application qu'aux récits sur la création.

L'hypothèse des sources.

C'est à un catholique français, Jean Astruc, que revient l'honneur d'avoir commencé et, dans une large mesure, réussi d'emblée le dégagement méthodique des éléments entrés dans la composition de la Genèse. Médecin du roi Louis XV, auteur d'ouvrages réputés de thérapeutique, il s'intéressait aussi aux questions bibliques, peut-être en raison de son ascendance : son père était un pasteur huguenot converti au catholicisme en 1681. Jean Astruc publia, en 1753, des *Conjectures sur les mémoires originaux dont il paraît que Moyse s'est servi pour composer le livre de la Genèse*. Il part de cette observation qu'il y a dans ce livre des récits entiers où Dieu est appelé par son nom propre, Yahvé (Astruc disait : Jéhova), d'autres où il est nommé *èlohim* (Dieu), sans que rien, dans le sujet traité, justifie la préférence donnée à l'une ou à l'autre de ces appellations. Or il remarqua qu'en mettant bout à bout, d'une part, les passages où Dieu est nommé Yahvé, d'un autre côté, ceux où il est désigné par le terme d'*èlohim*, on obtient deux mémoires à peu près complets et d'où ont disparu presque entièrement ces solutions de continuité, ces transitions brusques, ce désordre chronologique que les « esprits forts » reprochaient au livre biblique. Il concluait de là que le rédacteur de la Genèse, — Moïse selon lui — avait utilisé principalement deux documents antérieurs racontant parallèlement les origines du peuple d'Israël. Il en admettait, en outre, une dizaine d'autres.

La valeur du critère tiré par Witter et Astruc des noms donnés à Dieu a été contestée dès le XVIIIe siècle [1] et récemment encore par MM. Wiener, Dahse et Eerdmans, parce que, dans un assez grand nombre de passages, la version des Septante a traduit θεός là où l'hébreu a « Yahvé ». Toutefois, comme le Pentateuque samaritain est sur ce point presque toujours d'accord avec le texte massorétique et que la traduction grecque n'a, pour ainsi dire, jamais « le Seigneur » (c'est ainsi qu'elle rend « Yahvé ») quand l'hébreu donne *èlohim*, il est très probable que les divergences signalées résultent d'une correction systématique faite dans le texte hébreu suivi par le Septante : on sait la répugnance que les Juifs, à basse époque, éprouvaient à se servir du nom ineffable de leur Dieu. On peut donc, en général, se fier aux indications tirées des noms donnés à Dieu, surtout quand elles concordent avec celles que fournissent le vocabulaire, le style, l'esprit des documents reconstitués.

Ce sont des exégètes allemands, Eichhorn (1780-82) et Ilgen (1798), qui, reprenant, en la précisant, la démonstration d'Astruc, dégagèrent les caractères propres à chacune des sources de la Genèse. Ilgen reconnut qu'il y en a, non pas une, mais deux où Dieu était appelé *èlohim*.

La Genèse apparaissait ainsi comme formée, pour l'essentiel, de trois écrits, qu'on appelle aujourd'hui le *yahviste* (J), l'*élohiste* (E) et le *code sacerdotal* (P, ce sigle rappelant qu'il est l'œuvre des prêtres). On avait d'abord nommé P « premier élohiste » et E « second élohiste ». Dans ces deux documents, en effet, Dieu est désigné exclusivement par le terme d'*èlohim* jusqu'au récit de la révélation au cours de laquelle Dieu permit à Moïse de l'invoquer sous un vocable individuel, celui de « Yahvé » (Ex. 3 [E] et 6 [P]). Cette conception de la formation de la Genèse, qu'on appelle « l'hypothèse des sources », est celle à laquelle se rangent presque à l'unanimité les spécialistes qualifiés d'aujourd'hui. Mais avant de revenir ainsi aux idées d'Astruc et d'Ilgen, la critique du Pentateuque s'engagea successivement dans deux autres directions, qu'elle reconnut bientôt aboutir à des impasses.

L'hypothèse des fragments.

De 1805 à 1831 environ la vogue appartint à l'hypothèse dite « des fragments », selon laquelle le Pentateuque (Vater, en 1805, reconnut que le recueil tout entier est composite comme la Genèse) est formé d'une multitude de petits morceaux indépendants, et non de trois ou quatre grands ouvrages suivis, rapportant parallèlement l'ensemble des traditions nationales.

L'hypothèse des compléments.

Ewald inaugura une réaction en faveur de l'unité foncière du Pentateuque. En 1831 il proposa l'hypothèse dite « des compléments », qui fut en grande faveur jusque vers 1853. On considérait le recueil comme formé, pour l'essentiel, d'un seul document, qu'on appelait « l'Écrit fondamental » (*Grundschrift*) et que l'on croyait formé de toutes les parties où Dieu est appelé *èlohim* (on se refusait à y distinguer deux sources, E et P). Quant aux pages où Dieu est nommé Yahvé, on pensait qu'elles avaient été insérées — ou même qu'elles avaient été composées — simplement pour « compléter » l'Écrit fondamental. A cet écrit ainsi enrichi avait été enfin ajouté un dernier complément, le Deutéronome.

La nouvelle hypothèse des sources.

Mais, en 1853, Hupfeld montra qu'en réalité les éléments yahvistes (J) du Pentateuque avaient formé un ouvrage absolument indépendant, renfermant en foule des récits, non pas complémentaires des morceaux en *èlohim*, mais parallèles à ces textes, que, du reste, il fallait, dans la masse des pages où Dieu est appelé *èlohim*, distinguer deux

1. *Mercure de France*, janv. 1754, p. 12-13; *Zugabe z. d. Gött. Anzeigen von gelehrten Sachen*, 1782, p. 363.

documents, ayant constitué chacun un ouvrage à part et complet (P et E).

C'était revenir à l'idée générale qu'Astruc, Eichhorn, Ilgen s'étaient faite d'emblée de la composition de la Genèse. Cette façon de concevoir la formation du Pentateuque s'imposa rapidement à la suite de la démonstration de Hupfeld, et, depuis lors, elle a réuni les suffrages de la grande majorité des critiques, à quelque tendance qu'ils appartiennent. L'examen, sans cesse renouvelé depuis près d'un siècle, des objections soulevées par quelques opposants n'a fait que confirmer l'accord de la solution proposée avec les données du problème.

Le mode de composition du Pentateuque.

Les procédés de composition qu'elle attribue aux rédacteurs du Pentateuque sont exactement ceux qu'ont employés les nombreux auteurs qui, dans l'Église chrétienne, ont entrepris de faire une « harmonie des évangiles », c'est-à-dire un récit unique de la vie de Jésus où seraient combinées les données des quatre évangiles canoniques, tel le célèbre Diatessaron, composé par Tatien au IIe siècle. En Israël aussi il a existé quatre grands ouvrages racontant, chacun à sa manière, les origines du peuple de Dieu ; le Yahviste (J), l'Élohiste (E), le Deutéronome (D) et le Sacerdotal (P). Il est naturel que, là aussi, des compilateurs aient entrepris de fondre deux ou trois de ces recueils, puis finalement de les fusionner tous quatre en une narration unique.

Comme les auteurs d' « harmonies des évangiles », ils ont procédé par reproduction littérale d'extraits de leurs sources, en s'efforçant de ne rien laisser perdre. Ils ont conservé côte à côte, à l'état de récits distincts, les versions parallèles d'une même tradition qu'ils trouvaient dans les recueils antérieurs, toutes les fois qu'on pouvait, sans invraisemblance trop criante, admettre qu'il s'agissait d'événements différents : de là la présence dans le Pentateuque de deux récits de la fuite d'Agar au désert (Gen. 16 et 21, 8-21), de l'alliance de Yahvé avec Abraham (Gen. 15 et 17), de l'annonce faite à Sara de la naissance d'Isaac (Gen. 17 et 18), de la bénédiction donnée par Isaac à Jacob (Gen. 27 et 28, 1-4), de l'érection de la pierre de Béthel par Jacob (Gen. 28, 18-19 et 35 14-15), etc. On a conservé trois formes de la tradition sur la femme du patriarche emmenée dans le harem d'un prince étranger parce que son mari a dit qu'elle était sa sœur (Gen. 12, 10-20 ; 20 ; 26, 6-17). On a même maintenu, à la suite l'un de l'autre, deux récits de la création du monde (Gen. 1, 1-2, 4^a et 2, 4^b-7, 15-25).

Quand les récits parallèles se rapportaient de toute évidence à un seul et même événement, les compilateurs israélites, comme les auteurs d'harmonies des évangiles, s'y sont pris autrement : ils ont combiné les deux, trois ou quatre versions données par leurs sources en une relation unique en prenant tour à tour un trait dans l'une, une phrase dans une autre, mais en en reproduisant, autant que possible, les termes même. Dans ce travail de mosaïque, ils ont procédé avec une telle habileté qu'ils ont, en général, réussi à conserver à peu près dans leur totalité les versions utilisées et ont réduit au minimum les soudures et raccords indispensables.

Il n'en reste pas moins que ces pages présentent çà et là des longueurs, des répétitions, des obscurités, voire des contradictions qui en trahissent le caractère composite. Dans le récit du déluge tel qu'il figure aujourd'hui dans la Bible, on n'arrive pas à voir si la crue des eaux a duré cent cinquante jours (8, 3 : c'était l'idée de P) ou seulement quarante (7, 4, 12, 17 : c'est la version de J); on ne sait si Noé a introduit dans l'arche deux représentants de chaque espèce animale (7, 8, 15, P) ou sept de certaines d'entre elles (7, 2 J). Quand on lit le récit actuel de l'attentat contre Joseph, on se demande par qui il fut emmené en Égypte, par des Madianites ou par des Ismaélites (Gen. 37, 25, 27, 28, 36); on comprend moins encore pourquoi, après que ses frères l'ont vendu, l'un d'eux, Ruben, retourne à la citerne et se désole en la trouvant vide (37, 29-30). La clarté se fait, au contraire, dès qu'on admet qu'il y a là deux versions combinées ; d'après l'une, Joseph était vendu par ses frères à des Ismaélites ; selon l'autre, il était, à l'insu de ses aînés, tiré de la citerne par des Madianites.

On a voulu mettre les répétitions, les obscurités et les désaccords qu'offrent tant de récits du Pentateuque actuel sur le compte de la « mentalité primitive » des conteurs hébreux, qui auraient ignoré notre logique. L'explication est inadmissible ; car d'autres vieux récits israélites — ceux, évidemment, qui, ayant été composés d'un seul jet, nous sont parvenus tels quels — se distinguent, au contraire, par la sobriété, la netteté parfaite du dessin, la cohésion, l'habile progression : tels l'histoire du sacrifice d'Isaac (Gen. 22, 1-19) ou les deux récits de la fuite d'Agar (Gen. 16 et 21, 1-21).

3. *La question de l'âge des sources* (1866-1900).

Un large accord s'étant fait, à partir de 1853, entre les spécialistes sur la reconstitution des différentes sources du Pentateuque, un débat, qui fut très vif entre 1866 et 1880 environ, s'engagea sur l'époque de leur rédaction.

La conception de Reuss-Graf-Wellhausen.

Avant ces discussions, on admettait généralement que le plus ancien des écrits utilisés dans le Pentateuque était le grand document en *èlohim* auquel appartiennent la première page de la Genèse et toute la législation lévitique : l'ouvrage sacerdotal (P).

Mais le critique alsacien Graf, reprenant une idée émise dès 1833 par son maître Édouard Reuss et soutenue brillamment, mais sans trouver grand écho, en 1835 par Vatke et George, montra (1866-1869) que les textes sacerdotaux sont, au contraire, les plus jeunes de ceux qui sont entrés dans la composition du Pentateuque et n'ont dû être rédigés que pendant ou après l'exil.

La conception de Graf fut précisée sur un point important par Abraham Kuenen, puis présentée sous une forme particulièrement impressive par Julius Wellhausen, qui joignait à la pénétration du coup d'œil historique l'attrait d'un style nerveux et coloré.

Prenant, l'un après l'autre, divers points importants de l'organisation religieuse israélite (lieu du culte, sacrifices, fêtes, fonctions des prêtres, etc.), il retrace

d'abord au moyen des textes étrangers au Pentateuque et au livre de Josué (livres des Juges, de Samuel, des Rois et des prophètes) l'histoire des idées qu'on s'est faites en Israël sur chacun de ces points à travers les âges. Puis il interroge sur ces mêmes questions les différentes sources de l'Hexateuque [1] et il constate que les parties J et E reflètent un état des institutions religieuses identique à celui qui exista en Israël avant le VIIe siècle, que le Deutéronome suppose la situation de Juda sous le roi Josias (640-609), qu'enfin le code sacerdotal répond à l'état politique et religieux du judaïsme après Ézéchiel ou même après l'exil.

Considérons, par exemple, la question du lieu du culte. Les textes anciens des Juges, de Samuel et des Rois montrent que, jusqu'à la réforme de Josias (622), on adorait librement Yahvé sur tous les hauts lieux du pays : Gédéon, Manoah, Mika, Samuel, Saül fondent des sanctuaires ; le prophète Élie rebâtit de ses mains l'autel du Carmel et y offre un holocauste (1 Rois 18, 30-39). Or cette multiplicité des lieux de sacrifice est expressément légitimée dans la législation E (Ex. 20, 24) et un grand nombre de récits de J et de E sont consacrés à commémorer l'érection de ces multiples sanctuaires locaux par Abraham, Isaac, Jacob, Moïse. — En 622, Josias, à la suite de la découverte d'un livre de *tôrâ*, ordonne la destruction de tous les lieux où l'on adorait Yahvé, hormis un seul, le temple de Jérusalem (2 Rois 22-23). Or le Deutéronome prescrit précisément avec une extrême insistance la concentration du culte dans un seul et unique sanctuaire, que Yahvé choisira parmi toutes les tribus d'Israël. Wellhausen en conclut que le code deutéronomique est le livre de *tôrâ* qui, d'après le livre des Rois, a provoqué la réforme de 622. — A la suite de cette réforme, les Juifs déportés et ceux qui revinrent après 538 en Judée ne reconnurent plus comme légitimes d'autres sacrifices que ceux qui étaient offerts au temple de Jérusalem. C'est l'état d'esprit que suppose le code sacerdotal : il ne *prescrit* pas l'unification du lieu du culte [2] comme le Deutéronome ; il *suppose* l'unité établie dès le temps de Moïse.

Autre exemple : la question des fonctions et des droits des prêtres. D'après les textes anciens des Juges, de Samuel et des Rois, tout laïque peut sacrifier : tels Gédéon, Manoah, Samuel, Saül, Élie. La principale fonction des prêtres est de consulter Dieu. On les choisit de préférence parmi les membres de la tribu de Lévi (Jug. 17, 7-13) ; mais cette condition n'est pas absolue : le fils de l'Éphraïmite Mika, des fils de David sont prêtres (Jug. 17, 5 ; 2 Sam. 8, 18, cf. 20, 26). L'arche est gardée par Samuel (1 Sam. 3), qui est d'Éphraïm, puis par un Judéen (1 Sam. 7, 1) et même par un Philistin (2 Sam. 6, 10-11). C'est très exactement la situation que reflètent les textes J et E de l'Hexateuque : des laïques, comme les jeunes hommes des douze tribus (Ex. 24, 5), des étrangers même, comme Balaam (Nomb. 23, 1-6, 14-17, 29-30), offrent des sacrifices à Yahvé ; c'est un Éphraïmite, Josué, qui est le gardien de la tente sacrée, au temps de Moïse (Ex. 33, 11). — Le Deutéronome représente évidemment un point de vue plus récent : selon ce code les prêtres seuls ont droit de présenter à Dieu les sacrifices ; encore faut-il que ces prêtres soient de la tribu de Lévi (18, 1-5). Ce code édicte, d'autre part, que tous les « prêtres Lévites » auront accès à l'autel, même ceux qui ont officié sur les hauts lieux dont il prescrit la destruction (18, 6-8). Sur ce point encore, il est manifeste que c'est le Deutéronome que Josias s'est proposé d'appliquer en faisant sa réforme, mais sans réussir à en obtenir l'observation intégrale : le roi assura du pain aux prêtres des hauts lieux abolis par lui, « toutefois ils ne montèrent pas à l'autel de Yahvé à Jérusalem » (2 Rois 23, 8-9). — Descendons de quelques années : Ézéchiel accentue la différence entre prêtres de Jérusalem et anciens prêtres des hauts lieux : ceux-ci, ordonne-t-il, seront dégradés au rang de serviteurs de leurs ci-devant collègues (44, 10-14). C'est le germe de la distinction entre « prêtres » et simples « lévites », qu'on ne voit apparaître sûrement dans les livres historiques et prophétiques qu'après l'exil. Le code sacerdotal va beaucoup plus loin dans la voie ouverte par Josias et par Ézéchiel : il statue avec insistance une séparation tranchée, primordiale entre prêtres et lévites ; ces deux ordres de clercs constituaient, selon lui, deux castes absolument distinctes dès le temps de Moïse.

Cette ample démonstration historique aboutit à dater les parties J et E du Pentateuque de l'époque antérieure à la réforme de Josias, le Deutéronome du temps où cette réforme fut accomplie, enfin les éléments sacerdotaux du recueil (P) de la période de l'exil et de la restauration.

Précisions sur la date et le mode de composition des sources du Pentateuque.

On s'engage sur un terrain moins solide quand on essaie de déterminer de façon plus précise la date et le mode de composition des divers éléments combinés dans le Pentateuque actuel. Quelques points, cependant, peuvent être assez sûrement établis.

1. *L'histoire yahviste des origines* (J) doit avoir été composée dans le royaume de Juda ; car elle fait une place plus large que les parties élohistes aux traditions qui intéressaient spécialement les populations du sud : elle est seule à donner l'histoire de Tamar (Gen. 38), qui expliquait les destinées des divers clans de la tribu de Juda. Selon J, Abraham résidait à Hébron, la cité sainte du midi. C'est Juda — et non Ruben, comme dans E — qui est le personnage relativement sympathique parmi les frères aînés de Joseph (Gen. 37, 26 ; 43, 9 ; 44, 14-16, 18-34).

La collection J a sûrement été constituée après David, car un des principaux cycles de traditions qu'elle contient, celui qui concerne Ésaü et Jacob, a pour thème l'assujettissement d'Édom à Israël ; or Édom ne fut soumis que par David (2 Sam. 8, 13-14). Un appendice (Gen. 27, 40) vise même la révolte par laquelle les Édomites reconquirent leur indépendance, ce qui se produisit sous Joram (2 Rois 8, 20-22) vers 842, puis, de nouveau, au temps d'Achaz (2 Rois 16, 6) vers 734. La tradition sur le conflit entre Jacob et Laban l'Araméen, conflit auquel les deux héros mettent fin en

1. C'est-à-dire « le livre aux six volumes » : on désigne ainsi l'ensemble formé par le Pentateuque et le livre de Josué.
2. Sauf dans une loi relativement ancienne (Lév. 17, 3-9, P^1).

décidant que Galaad leur servira de frontière à perpétuité, a dû se former au cours des grandes luttes qui mirent aux prises Israélites et Araméens de Damas, avec le pays de Galaad pour principal enjeu, de 880 à 780.

Les récits yahvistes respirent, d'autre part, un optimisme quant à l'avenir de la nation qui ne s'expliquerait guère à l'époque des catastrophes qui commencèrent à s'abattre sur Israël et Juda à partir de la mort de Jéroboam II (vers 743), ni même au temps où retentissaient les sombres prédictions d'Amos et d'Osée (depuis 760).

Le recueil yahviste a donc dû être formé, en majeure partie, entre 840 et 760. On y rencontre cependant aussi quelques pages qui trahissent l'influence des grands prophètes du VIIIe siècle ou des désastres nationaux de leur temps : tel l'épisode de l'intercession d'Abraham en faveur d'une cité coupable (Gen. 18, 22^b-33^a) : le narrateur pense apparemment à Jérusalem bien plus qu'à Sodome [1]. Cette observation montre que le recueil J n'est pas l'œuvre d'un unique auteur, mais d'un groupe, d'une « école » de narrateurs appartenant à plusieurs générations successives.

C'est ce qui ressort également de la coexistence dans la Genèse actuelle de récits yahvistes donnant parallèlement des versions plus ou moins divergentes d'une même tradition [2]. Il ne paraît pas établi que ces récits yahvistes parallèles proviennent de deux ouvrages suivis, complètement indépendants l'un de l'autre, comme l'a soutenu récemment M. Eissfeldt, qui propose d'appeler l'un L (la source laïque) et de réserver à l'autre le sigle J. Mais il y a eu, tout au moins, plusieurs éditions successives de la collection J (J^1, J^2, J^3), qui ont été ensuite fondues en un ouvrage unique.

Les narrateurs J avaient intercalé dans leur œuvre quelques pièces plus anciennes, dont le texte était déjà arrêté, soit dans la tradition orale, soit même par écrit : la « bénédiction de Jacob » [3], le « second décalogue » [4], un des oracles de Balaam [5].

2. *La collection élohiste* (E) a très certainement été formée dans le royaume du nord ; car les traditions qui y sont rapportées concernent presque toutes les héros d'Israël au sens restreint (Joseph, Benjamin, Éphraïm) et les sanctuaires de ce pays (Mahanaïm, Sichem, Béthel). Certaines de ces traditions, celles qui concernent la royauté de Joseph (Gen. 37, 5-11) ou la suprématie d'Éphraïm (Gen. 48, 20), supposent le partage du pays en deux royaumes ; d'autres visent les querelles de frontière avec les Araméens (Gen. 31, 45, 49-50).

Le recueil E semble être, en général, de rédaction un peu moins ancienne que la série J ; car, dans les récits qu'il contient, la tradition apparaît d'ordinaire à un stade plus avancé de son évolution.

Comme, d'autre part, la majeure partie des narrations E dénotent la même confiance en l'avenir de la nation que les récits parallèles du J, le recueil E doit avoir été constitué, lui aussi, pour l'essentiel, avant les calamités de la fin du VIIIe siècle et la prédication des grands prophètes de cette époque. La pieuse vénération dont les conteurs E entourent en toute naïveté les sanctuaires et les pratiques du culte traditionnel et qui est encore plus visible chez eux que chez les narrateurs J s'expliquerait difficilement après les attaques enflammées que les prophètes des VIIIe et VIIe siècles dirigèrent contre ce culte.

Cependant le cycle E contient aussi, et en plus grand nombre que le groupe J, des éléments qui reflètent la sévérité des grands prophètes et les sinistres pressentiments que l'on commençait à avoir, de leur temps, sur l'avenir de la nation (ainsi Ex. 20, 1-21 ; Jos. 24). L'école E a donc dû continuer à être productive encore au VIIe siècle et le recueil doit avoir, lui aussi, comporté plusieurs « éditions », successivement revues et augmentées (E^1, E^2).

Avec plus de prédilection encore que les écrivains J, les auteurs E, dans leur piété pour le passé, ont inséré dans leur œuvre des poèmes ou fragments de poèmes, ainsi que de petits recueils de lois déjà mis par écrit, sans doute, avant eux : le « premier décalogue » (Ex. 20, 1-17, E^2), le « livre de l'alliance » (Ex. 20, 23-23, 19, E^1), un fragment poétique emprunté au « livre des guerres de Yahvé » (Nomb. 21, 14-15, E^1), le chant du puits (Nomb. 21, 17-18, E^1), deux oracles de Balaam (Nomb. 23, 7-10, 18-22 et 24), la « bénédiction de Moïse » (Deut. 33, 2-29) [6].

3. *Le Deutéronome* (D).

Le Deutéronome et la réforme de Josias.

Tous les critiques, on peut le dire, sont d'accord pour reconnaître qu'il y a une relation organique entre la réforme du roi Josias (622), telle qu'elle est décrite dans le deuxième livre des Rois (ch. 22 et 23) et le Deutéronome.

L'explication la plus simple de ce rapport évident est celle qu'ont admise, dès l'antiquité, Chrysostome, Athanase, Jérôme, Procope, plus tard Leclerc, Voltaire, de Wette, Graf : c'est que le livre de *tôrâ* trouvé dans le Temple n'est autre que le Deutéronome ou nous a été conservé dans cet ouvrage.

Quelques critiques récents ont soutenu une autre conception des faits : ils se refusent à croire que Josias ait réellement ordonné la concentration du culte de Yahvé dans le seul temple de Jérusalem, parce que, au VIIe siècle, ç'aurait été là une mesure irréalisable, étant donnée l'étendue du territoire de Juda. La centralisation des sacrifices est, selon eux, une utopie qui n'a pu germer que dans le cerveau chimérique d'un systématicien comme Ézéchiel : le Deutéronome, où cette prétention est formulée en lois, a été composé pendant l'exil, en Babylonie [7] ou en Palestine [8]. Le

1. Voy. aussi Ex. 32, 34 et note *a*.
2. Voy., par exemple, Gen. 2, 4^b-3, 24, ou Gen. 12, 10-20, comparé à Gen. 26, 6-11.
3. Gen. 49, 2-27. Sur l'origine de ce poème, voy. note *d* sur le v. 27.
4. Ex. 34, 14-26 ; voy. note *k* sur le v. 26.
5. Nomb. 24, 3-9.
6. Sur l'origine de ces diverses pièces, voyez les notes qui accompagnent chacune d'elles.
7. Tel est le sentiment de MM. Hölscher, Horst, Spiegelberg, Loisy.
8. C'est l'opinion de MM. Kennett, Binns, Stanley-A. Cook, Burkitt.

passage du livre des Rois qui attribue la centralisation du culte à Josias (2 Rois 23, 5a, 9) est une interpolation.

Que l'abolition des sacrifices sur les hauts lieux fût une mesure violente, révolutionnaire, à peu près impossible à réaliser, d'accord. Mais pourquoi des idéalistes vivant dans l'absolu, comme les disciples des prophètes, n'auraient-ils pas pu essayer de l'imposer? Ézéchiel n'a-t-il pas émis la même prétention cinquante ans plus tard et les prêtres-légistes, après le retour, n'en ont-ils pas fait autant pour d'autres institutions plus chimériques encore, le jubilé par exemple?

On peut faire une objection analogue à quelques critiques [1] qui soutiennent que le Deutéronome n'a pas été la *cause* de la réforme, mais que la rédaction de ce code a été la *conséquence* des événements de 622 : ce livre serait le recueil des arrêtés pris par Josias. M. Siebens allègue qu'un code est toujours l'effet, et jamais la cause, de la transformation du droit dans une société donnée. Ce principe est exact quand il s'agit de lois qui se sont avérées viables et ont réussi à se faire respecter. Mais tel n'était pas le cas de la loi de la centralisation : elle cessa d'être observée aussitôt après la mort du roi réformateur et ne parvint à triompher finalement que grâce aux bouleversements entraînés par la ruine de l'État juif en 586.

Le Deutéronome primitif.

S'il paraît établi que la réforme de Josias a été déterminée par l'apparition d'un code et que ce code doit être cherché dans le Deutéronome, il est beaucoup plus difficile de dire exactement quelles parties du cinquième livre du Pentateuque constituaient le « livre de tôrâ » trouvé en 622.

Il ne comprenait sûrement pas les chapitres 31-34, qui forment la fin de l'histoire générale de Moïse d'après J, E, R^D et P.

Selon certains exégètes, il ne contenait que la partie proprement législative du Deutéronome actuel (ch. 12-26). Mais la terreur profonde que la lecture du livre inspira au roi Josias suggère plutôt que cette *tôrâ* se terminait, de même que le code de Hammourabi ou le « code de Sainteté » (Lév. 17-26), par d'effroyables malédictions contre ceux qui ne l'observeraient pas, comme celles qu'on lit aux chapitres 27 et 28 du Deutéronome. D'autre part, le code deutéronomique, ayant la forme d'un discours de Moïse, devait être précédé d'un préambule indiquant les circonstances dans lesquelles le législateur doit l'avoir édicté.

Le Deutéronome primitif était-il donc constitué par l'ensemble des chapitres 1-30? C'est très improbable; car ce discours, avec ses trois introductions et ses deux conclusions, renferme des éléments provenant évidemment de mains diverses; ainsi, selon le premier préambule, toute la génération des Israélites sortis d'Égypte a péri dans le désert (1, 35-40; 2, 14-16), tandis que le deuxième et le troisième affirment avec insistance que les Hébreux qui ont pris part à l'exode étaient encore tous vivants à la veille du passage du Jourdain (5, 2-3; 7, 19; 8, 2-4; 9, 2-3, 23-24; 11, 2-7).

On a souvent admis que le livre de *tôrâ* de Josias se composait du code (12-26) précédé d'une introduction (probablement les chapitres 5-11) et suivi d'une conclusion (le chapitre 28). Mais le problème est, semble-t-il, plus complexe. Il y a des traces de l'intervention de plusieurs mains à l'intérieur même des grandes sections de l'ouvrage actuel; notamment à l'intérieur du code (ch. 12-26) : la loi de centralisation, par exemple, y figure en trois rédactions différentes (ch. 12).

Le plus probable est que le livre de *tôrâ* trouvé dans le Temple fut copié à un grand nombre d'exemplaires, présentant des leçons diverses et accompagnés de commentaires variés, notamment à l'usage des propagandistes bénévoles qui parcouraient les rues de Jérusalem et les villes de Juda pour recommander l'observation du nouveau code (cf. Jér. 11, 1-6, 18-23). Ainsi il ne tarda pas à en exister de nombreuses recensions; il serait normal qu'on les ait ensuite fondues en un ouvrage unique. Quelques critiques ont tenté de discerner dans ce mélange ce qui revient à chaque « édition », en particulier à l'édition *princeps*. Cette répartition est, en général, assez hypothétique. On reconnaît, toutefois, çà et là des éléments certainement surajoutés [2].

Origine du Deutéronome primitif.

Le livre de *tôrâ* trouvé dans le Temple provenait-il de Moïse ou de l'époque mosaïque? Évidemment non, si ce livre avait déjà les traits caractéristiques du Deutéronome tel que nous le lisons aujourd'hui; car ce code ne légifère qu'en vue d'une époque bien déterminée, où la nation était gouvernée par des rois (17, 14-20), où les laïques ne pouvaient plus offrir de sacrifices en dehors de la présence d'un prêtre (18, 1-5), où le pays était envahi par les cultes païens, spécialement par celui de « l'armée des cieux » (4, 19; 17, 13), c'est-à-dire par la religion assyrienne. C'est un code rédigé en vue de la situation de Juda au VIIe siècle.

D'autre part, il paraît purement arbitraire de supposer, comme l'ont fait quelques critiques, que le livre de *tôrâ* découvert par Ḥilqiyya différait profondément, par ses idées directrices comme par son style, du Deutéronome actuel et qu'il visait les circonstances du temps de Salomon, qui l'aurait scellé dans les fondations de son temple (Éd. Naville) ou qu'il prescrivait une hypothétique concentration du culte dans quelques grands sanctuaires régionaux (Welch).

On a pensé souvent qu'il avait été écrit sous Ézéchias, en vue — ou à la suite — de la réforme attribuée à ce prince par 2 Rois 18, 4, 22. Mais, outre, que le rédacteur des Rois paraît avoir exagéré la portée des mesures réellement prises par ce souverain, il y a dans le Deutéronome un trait au moins qui ne peut guère dater du VIIIe siècle : c'est l'interdiction des stèles ou pierres saintes (Deut. 16, 22). Aucun des prophètes de ce temps ne s'est insurgé contre l'emploi de cet antique objet sacré.

Le « livre de *tôrâ* » inspirateur de la réforme de 622,

1. MM. Cullen (1903) et Siebens (1919).
2. Ainsi, 4, 41-43; 14, 1-2, 4-20; 15, 4-6; 16, 8, 16-17; 17, 14 (ou 18)-20; 19, 8-9; 21, 5; 23, 4-8; 25, 17-19; 27, 5-7, 11-26; 28, 45-68; 30, 1-10. Voyez les notes sur ces passages.

conçu en vue des circonstances du VIIe siècle, doit avoir été rédigé au VIIe siècle, soit sous Josias lui-même, entre 640 et 622, soit sous Manassé, son grand-père (698-643), à l'époque de la grande invasion des cultes assyriens.

Si les rédacteurs l'ont présenté sous la forme d'un discours prononcé par Moïse, c'est que le nouveau code était, à bien des égards, un simple développement de l'antique « livre de l'alliance » élohiste (Ex. 20, 23-23, 19), déjà attribué au fondateur de la religion nationale, et que le mot d'ordre des réformateurs était le retour au yahvisme originel et la répudiation de tous les usages, lieux et objets sacrés empruntés — ou tenus pour empruntés — aux Cananéens.

Les historiographes deutéronomistes.

La réforme de Josias suscita la constitution en Juda d'une nouvelle école d'historiographes (R^D), qui entreprit de récrire l'histoire de la nation en la jugeant du point de vue du code récemment apparu. Ils prirent pour base le recueil, alors classique, des traditions nationales, celui où avaient déjà été combinés les ouvrages J et E. Ils en laissèrent le début (jusqu'au récit des derniers moments de Moïse) à peu près intact, mais y introduisirent le « livre de *tôrâ* », c'est-à-dire Deut. 1-30, à sa place chronologique, ainsi que deux poèmes, un psaume de Pâque (Ex. 15, 1-18) et le « cantique de Moïse » (Deut. 32, 1-43) [1].

4. *Les éléments sacerdotaux* (P) du Pentateuque ne proviennent pas non plus d'un auteur unique, mais d'un groupe d'écrivains appartenant à plusieurs générations.

Pendant l'exil les prêtres déportés loin du Temple détruit entreprirent de codifier, avant que le souvenir s'en obscurcît, les rites du culte momentanément aboli, mais dont ils attendaient, avec une foi inébranlable, la restauration glorieuse. Aux règles anciennes ils adjoignirent certaines prescriptions nouvelles jugées indispensables pour prévenir toute rechute dans les funestes erreurs du passé.

La première de ces codifications qui nous soit connue est la *tôrâ* qui se lit à la fin du livre d'Ézéchiel (ch. 40-48), qu'elle émane en entier du prophète lui-même ou qu'elle ait été développée par un de ces disciples.

Un autre recueil de lois conçues exactement dans le même esprit et rédigées évidemment dans le même temps constitue ce qu'on appelle le « code de sainteté » (P^s), qui forme aujourd'hui le fond des ch. 17-26 du Lévitique [2].

C'est à une date un peu plus récente (car les exigences du clergé y sont déjà plus développées) qu'il faut rapporter l'ouvrage principal de l'école sacerdotale : P^g. L'auteur lui a donné la forme d'une histoire du culte de Yahvé. Il en fait remonter les débuts aux origines mêmes du monde; l'œuvre de la création eut, en effet, selon lui, pour couronnement l'institution du sabbat (Gen. 2, 1-3). A Noé ont été données les premières lois alimentaires; aussi forment-elles la conclusion de la version sacerdotale du déluge (Gen. 9, 1-4). Le rite de la circoncision a été prescrit à Abraham (Gen. 17). L'interdiction des mariages avec des étrangères remonte à Isaac (Gen. 27, 46-28, 9). Le sacrifice a été inauguré par Moïse; c'est lui qui a organisé le culte tel qu'il se célébrait dans le temple de Jérusalem, avec sa hiérarchie sacerdotale et ses fêtes; Moïse a même créé un prototype de ce sanctuaire somptueux sous la forme de la « tente du Rendez-vous ».

Tout ce qui, dans l'histoire des origines, ne pouvait pas être mis en rapport avec la législation rituelle, était, au contraire, dans l'ouvrage du narrateur sacerdotal, traité de façon extrêmement sommaire [3].

Cet auteur, en effet, ne partage nullement le pieux intérêt que les conteurs J et E témoignaient pour les vieilles traditions populaires. Il n'est point poète. C'est un annaliste sévère et un peu sec, soucieux de généalogies précises et de chronologie exacte. La familiarité naïve avec laquelle les anciens récits faisaient intervenir Dieu dans les affaires humaines heurtait sans doute la conception plus haute qu'il se faisait de l'action divine. Nous lui devons une des pages où s'exprime le plus majestueusement la suprématie de Dieu sur la matière : le premier récit de la création (Gen. 1, 1-2, 4a).

Le groupe des lois sur les offrandes (P^o) — c'est-à-dire sur les oblations de céréales et les sacrifices d'animaux (Lév. 1-7) — formait un ensemble indépendant de P^g et rédigé sans doute plus tard. On y avait fondu deux recueils antérieurs traitant ce sujet, P^{o1} et P^{o2} [4].

Il faut en dire à peu près autant du petit code sur le pur et l'impur (P^p), Lév. 11-15 [5].

Le Pentateuque nous a conservé, en outre, un grand nombre de lois sacerdotales isolées, qui sont certainement aussi de rédaction récente; car elles prescrivent la création ou supposent l'existence d'institutions ignorées encore de l'époque de Néhémie et d'Esdras, comme de P^g, telles que le double holocauste quotidien, l'autel des parfums, la dîme du bétail. Nous avons désigné ces lois par les sigles P^x et P^s.

C'est très probablement Esdras qui a fait reconnaître les lois sacerdotales, — celles, du moins, qui existaient de son temps, — par la communauté juive de Jérusalem. Tel était, en effet, d'après l'interprétation de beaucoup la plus vraisemblable, l'objet de la grande assemblée convoquée par lui à la porte des Eaux, en 444 selon les uns, plus probablement entre 432 et 398 [6].

Objections à cette conception de l'âge des sources du Pentateuque.

La conception de l'âge des sources du Pentateuque que nous venons d'exposer est, avec des variations individuelles, celle qui prédomine aujourd'hui parmi les exégètes de toute tendance. Elle a cependant soulevé

1. Voy. les notes sur ces passages.
2. Voy. note *f* sur Lév. 17, 1.
3. Exception faite peut-être pour l'histoire de l'ensevelissement de Sara (Gen. 23) : voy. note *e* sur le verset 20.
4. Voy. note *b* sur Lév. 1, 1.
5. Voy. notes sur Lév. 11, 1.
6. Voy. Néh. 8-9; 10, 28-29 et les notes.

de nombreuses objections. Disons quelques mots des principales.

1° Dans certains milieux, on l'a présentée volontiers comme le fruit d'une philosophie évolutionniste inspirée de Hegel. Mais les faits que nous avons rappelés suffisent à montrer que ce sont les textes hébraïques, notamment ceux des livres historiques et prophétiques, qui obligent à constater que la religion d'Israël a évolué au cours des âges.

2° Divers historiens se sont refusés à admettre pour la législation lévitique une date aussi basse que l'époque de l'exil, parce qu'ils relèvent dans cette législation des règles rituelles manifestement très anciennes. L'observation est tout à fait juste : beaucoup des coutumes notées et codifiées par les lois sacerdotales proviennent d'une haute antiquité (telle l'offrande d'une gerbe à la fête des Pains sans levain ou l'oblation de pains levés à celle des Semaines). Un bon nombre de ces usages doivent même remonter aux temps antérieurs à Moïse, comme le rituel de la Pâque, l'ordalie par l'eau amère (Nomb. 5), l'emploi des cendres de la vache rousse (Nomb. 19), la purification des guerriers (Nomb. 31), etc. Mais comme les lois lévitiques prônent aussi des institutions de création indubitablement récente (distinction des prêtres et des lévites, prérogatives du grand prêtre, extension des revenus du clergé, etc.), il est manifeste que ces lois n'ont pu être *rédigées* que tardivement. Et c'est tout ce qu'ont soutenu Reuss, Graf, Kuenen, Wellhausen, Stade.

3° D'autres ont fait valoir que les Babyloniens ou que les Phéniciens tels que nous les font connaître les poèmes trouvés à Ras Chamra, avaient déjà avant l'entrée des Israélites sur la scène de l'histoire un cérémonial religieux très riche, analogue — certains disent même : identique — à celui du code sacerdotal. Ils en concluent que ce cérémonial peut et doit remonter, en Israël, aux origines même de la nation. De fait, il s'agit, non d'identité, mais de ressemblances, portant surtout sur les éléments archaïques du rituel lévitique ; et il reste que, s'il avait existé en Israël, au début de l'histoire de ce peuple, une législation comme celle du code sacerdotal, organisant jusque dans le détail une hiérocratie savamment combinée, on ne pourrait s'expliquer ni la liberté du culte de l'ancien Israël, ni la modestie de la réforme de Josias, ni les désaccords entre la *tôrâ* du livre d'Ézéchiel et les exigences beaucoup plus grandes de la loi sacerdotale.

4° Rappelons, enfin, que quelques critiques récents ont contesté la valeur historique ou proposé une interprétation toute différente de trois des textes sur lesquels se fonde principalement la conception de Graf : le récit de la réforme de Josias (2 Rois 22-23), la *tôrâ* du livre d'Ézéchiel (Éz. 40-48) et le compte rendu de l'assemblée tenue par Esdras (Néh. 8-9). Nous avons indiqué ci-dessus pourquoi ces suggestions nous paraissent devoir être, pour l'essentiel, écartées.

4. *Problèmes nouveaux.*

Depuis le début du XXe siècle ont été inaugurées des recherches nouvelles qui ont un peu rejeté à l'arrière-plan l'analyse critique des écrits bibliques et la reconstitution de leurs sources, mais qui ne l'ont nullement rendue « périmée », comme on le dit quelquefois, car elle supposent, au contraire, préalablement faite l'analyse minutieuse des textes et la détermination de l'époque où en ont été rédigés les divers éléments.

1° On s'est attaché à reconstituer *l'histoire de la tradition* chez les Hébreux. Avant d'être mis par écrit, les récits rapportés par les auteurs israélites, même les plus anciens, J et E, ont longtemps circulé de bouche en bouche ; l'époque où la justice a été rendue d'après des lois consignées dans des livres a été précédée d'une longue période où le droit coutumier transmis par voie orale et les consultations données verbalement par les prêtres avaient réponse à tout. Est-il possible de remonter dans l'histoire des traditions israélites au delà des premiers ouvrages où ces traditions ont été recueillies ? Oui, parce que les écrivains auxquels nous devons ces livres n'ont pas été des « auteurs » au sens moderne du mot, remaniant librement la matière que leur fournissaient les anciens conteurs pour lui faire exprimer leurs convictions personnelles et celles de leur temps, mais avant tout des « collecteurs de traditions », reproduisant pieusement les narrations qui leur venaient du passé, en en respectant non seulement le fond, mais, dans une large mesure, la forme même. Cela ressort du fait que, dans un même recueil, le recueil J par exemple, on trouve côte à côte des récits trahissant des idées religieuses extrêmement naïves, des notions morales fort rudimentaires, une façon de raconter très simple, et d'autres reflétant des conceptions religieuses et morales beaucoup plus affinées et une habileté infiniment plus grande à filer un long récit, voire même une longue suite de récits ou à analyser les sentiments des personnages. C'est apparemment que ces traditions si diverses avaient reçu leur forme stéréotypée à des époques variées et que les écrivains les ont fidèlement reproduites telles qu'ils les avaient recueillies. Il suffit de classer ces divers récits ou ces diverses formes d'un même thème selon leur degré d'archaïsme pour voir se dessiner la courbe selon laquelle la tradition a évolué. C'est ce que Gunkel a fait de main de maître pour les traditions de la Genèse, ce que Gressmann et d'autres ont tenté pour les livres suivants [1].

2° On a institué également une large enquête sur *l'histoire de la forme littéraire* chez les Israélites. On a distingué les genres auxquels appartiennent les diverses œuvres de leur littérature. On a recherché comment chacun de ces genres a pris naissance et à quel besoin il répondait dans la vie pratique, comment aussi ces genres ont évolué et quels rapports ils avaient avec

1. Hermann Gunkel, *Die Sagen der Genesis* (*Handkom. z. A. T.*, 3e éd., 1910) ; Hugo Gressmann, *Moses und seine Zeit*, Goettingue, 1912 ; *Die Schriften des A. T. in Auswahl*, 1, 2, Goettingue, 1912 ; Ad. Lods, *Le rôle de la tradition orale dans la formation des récits de l'A. T.*, *Rev. Hist. des Rel.*, 88 (1923), p. 51-64.

ceux que cultivaient les autres peuples de l'Orient ancien, Égyptiens, Asyro-Babyloniens, Cananéens [1].

Dans le Pentateuque même figure, en dehors des récits en prose et des lois qui en forment le fond, un très grand nombre de pièces en vers appartenant à des catégories très variées : des chants de guerre (Gen. 4, 23-24 ; Ex. 15, 20-21 ; 17, 6 ; Nomb. 21, 14-25), des bénédictions et des malédictions (Gen. 24, 60 ; Nomb. 6, 24-26 ; Gen. 3, 14-19), des prières (Nomb. 21, 17-18 ; 10, 35-36), des oracles (Gen. 25, 22-23 ; Nomb. 12, 6-8), de nombreux morceaux relevant de la poésie politique (Gen. 9, 25-27 ; 16, 12 : 27, 27-29, 39-40 ; 49 ; Nomb. 23, 7-10, 18-24 ; 24, 3-9, 15-24 ; Deut. 33, 6-25), quelques psaumes de louange (Ex. 15, 1-18 ; Deut. 33, 1-5, 29), un psaume prophétique (Deut. 32, 1-43).

3° Un troisième ordre de recherches porte sur *le caractère et les origines de la matière même des récits* qui circulaient, oralement ou par écrit, en Israël. Il s'agit de distinguer parmi eux ce qui est *relation historique* proprement dite, ce qui est *légende*, c'est-à-dire souvenir historique plus ou moins transformé par la tradition, ce qui provient du *folklore* national ou international, c'est-à-dire du fonds si riche des contes populaires, ce qui relève de l'imagination des narrateurs (*éléments romanesques*), enfin ce qui appartient à l'ample catégorie des *récits explicatifs*, les uns justifiant l'existence d'un lieu saint, d'un rite ou d'un objet sacré, d'autres rendant compte de quelque particularité ethnique, — comme le nom, le caractère, les destinées d'un peuple ou d'une tribu, — d'ordinaire par quelque événement arrivé à l'ancêtre éponyme de ce groupe, d'autres encore expliquant un fait d'ordre général comme le mélange de grandeur et de misères qui caractérise la condition humaine (Gen. 2-3) ou la diversité des langues (Gen. 11, 1-9).

Nous ne pouvons songer même à esquisser ici les résultats de ces délicates investigations, qui relèvent de l'histoire générale des idées en Israël plus encore que de l'histoire littéraire proprement dite.

1 On trouvera d'excellents résumés du résultat de ces recherches dans Johannes Hempel, *Althebräische Literatur und ihr hellenistisch-jüdisches Nachleben*, Potsdam, Athenaion, 1930, p. 24-101, et dans Otto Eissfeldt, *Einleitung in das A. T.*, Tubingue, Mohr, 1934, p. 8-168.

IV. HISTOIRE DE LA FORMATION DU PENTATEUQUE

L'histoire de la formation du Pentateuque, telle qu'elle nous paraît ressortir des recherches poursuivies jusqu'à ce jour, peut être résumée dans le tableau chronologique suivant :

I. Jusqu'à l'époque royale (vers 1000 avant J.-C.), les tribus hébraïques n'ont que des *récits transmis par voie orale* et des *poésies*, de caractère populaire en général. telles que Gen. 4, 23-24 ; 16, 12 ; Ex. 15, 20-21 ; Nomb. 21, 17-18. La *bénédiction de Jacob* (Gen. 49) date partie du temps des juges, partie du règne de David, partie de l'époque postérieure à la séparation d'Israël et de Juda.

II. Du temps des premiers rois, quelques poëmes sont mis par écrit et recueillis dans le *livre du Juste* (Jos. 10, 13 ; 2 Sam. 1, 18 ; 1 Rois 8, 12-13 [G]), formé au plus tôt sous Salomon, et dans le *livre des guerres de Yahvé* (Nomb. 21, 14). A cette époque paraissent avoir été composées les petites pièces poétiques Gen. 9, 25-27 ; 25, 22-23 ; 27, 27-29, 39-40 ; Ex. 17, 6 ; Nomb. 10, 35-36. Au IXe siècle probablement sont rédigés le *second décalogue* (Ex. 34, 14-26) et les divers éléments du *livre de l'alliance* (Ex. 20, 22-23, 15).

III. Du IXe au VIIe siècle les traditions nationales et certaines poésies sont recueillies dans deux grandes collections :

Le *recueil yahviste* (J), composé en Juda. — Les parties anciennes de la collection ont dû être rédigées entre 840 et 760. Elles contiennent un *oracle de Balaam* (Nomb. 24, 3-9), qui doit être du milieu du VIIIe siècle.

Les parties récentes de la série J datent d'avant 622.

La *collection élohiste* (E), formée en Israël. — Les parties anciennes de ce recueil doivent avoir été composées entre 800 et 760. Parmi les pièces poétiques qu'elles reproduisent figurent deux *oracles de Balaam* (Nomb. 23, 7-10 et 18-24) et la *bénédiction de Moïse* (Deut. 33, 6-25), qui paraissent dater du milieu du VIIIe siècle.

Les parties récentes du recueil (E^{2}), notamment le *premier décalogue* (Ex. 20, 1-17), ont dû être rédigées entre 760 et 622.

J et E sont fondus en un ouvrage unique par R^{JE}, avant 622.

IV.

Du VIIe au VIe siècle, l'âge du *Deutéronome* (D) :

Le Deutéronome primitif est composé entre 700 et 622.

Des éditions diverses (D^{1}, D^{2}, D^{t}, D^{e}, D^{x}) en sont données entre 622 et 538. Elles sont fondues en un recueil unique (Deut. 1-30).

De la même époque : Ex. 15, 1-19 après 622 ; le *cantique de Moïse* (Deut. 32, 1-43) vers 538.

Deut. 1-30 est combiné avec J E par un rédacteur deutéronomiste (R^{D}) [VIe siècle].

V. Au temps de l'exil et de la restauration (585-332 environ), floraison de la *littérature sacerdotale* (P) :

Code de Sainteté (Lév. 17-26) [P^{1}], contemporain de la *tôrâ* d'Ézéchiel (Éz. 40-48) composée entre 573 et 538.

Histoire sainte sacerdotale (P^{2}), après P^{1}, avant Esdras (entre 458 et 398).

P^{o1} et P^{o2} : après P^{2}.

P^{r} et P^{r2}.

P^{3}, partie avant, partie après Esdras.

De la même époque Gen. 14, morceau indépendant.

Les récits et textes de lois sacerdotaux (P) sont combinés avec J E D par un rédacteur sacerdotal (R^{P}) ; ainsi est constitué le *Pentateuque*, achevé avant le schisme définitif entre Juifs et Samaritains (vers 332 ?)

EXPLICATION DES LETTRES EN MARGE

- D — Parties les plus anciennes du Deutéronome, code publié en 622 av. J.-C.
- D² — Autre recension du même code.
- D³ — Additions diverses au Deutéronome.
- D^e — Additions au Deutéronome rédigées pendant l'exil.
- D^p — Additions au Deutéronome rédigées avant l'exil.
- D^x — Extrait d'une recension du Deutéronome d'origine inconnue.
- E — Morceaux provenant de l'école élohiste, rédigés en Israël entre 800 environ et 622.
- E¹ — Parties les plus anciennes du cycle élohiste.
- E² — Parties moins anciennes du cycle élohiste.
- E³ — Parties les plus récentes du même cycle.
- J — Morceaux provenant de l'école yahviste, rédigés en Juda entre 840 environ et 622.
- J¹ — Parties les plus anciennes du cycle yahviste.
- J² — Parties moins anciennes du cycle yahviste.
- J-E — Morceaux où l'on a renoncé à faire le départ entre les éléments J et E.
- P — Morceaux provenant de l'école sacerdotale, rédigés entre 575 et 400 environ.
- P¹ — Parties les plus anciennement rédigées du cycle sacerdotal, spécialement le « code de sainteté » (Lév. 17-26).
- P² — Parties moins anciennement rédigées du même cycle, spécialement l' « histoire sainte sacerdotale ».
- P³ — Éléments plus récents du cycle sacerdotal.
- P⁴ — Éléments les moins anciens du même cycle.
- P^{o1} — Recueil indépendant de lois sur les offrandes, rédigé après P².
- P^{o2} — Autre code indépendant traitant des offrandes.
- P^r — Recueil indépendant sur la pureté rituelle.
- P^{r2} — Lois plus récentes sur la pureté.
- R — Additions de l'un des rédacteurs qui ont fondu les sources ou amplifié les textes antérieurs.
- R¹ — Additions d'un rédacteur relativement ancien.
- R² — Additions d'un rédacteur plus récent.
- R^d — Additions d'un rédacteur de l'école deutéronomiste.
- R^{je} — Additions du rédacteur qui a fondu ensemble J et E.
- R^{jep} — Additions du rédacteur qui a combiné les éléments J, E et P.
- R^p — Additions d'un rédacteur de l'école sacerdotale.
- R^{p1} — Additions d'un rédacteur aux éléments P¹ encore indépendants.
- X — Source spéciale du ch. 14 de la Genèse.

TABLEAU DES SIGNES ET ABRÉVIATIONS

Sont imprimés en *italiques* les témoins du texte que l'on suit dans la traduction (*G S L*, etc.) et en caractères romains ceux dont la leçon n'a pas été adoptée (G S L, etc.).

Un astérisque après une lettre indique que la leçon se trouve seulement dans certains manuscrits du témoin du texte ainsi désigné. Par exemple H* signifie : quelques manuscrits du texte hébreu.

- *Aq* — Version grecque d'Aquila.
- *Arm* — Version arménienne.
- *C I S* — *Corpus inscriptionum semiticarum.*
- *G* — Version grecque, dite des Septante.
- *G^A* — Septante, manuscrit *Alexandrinus.*
- *G^B* — Septante, manuscrit *Vaticanus.*
- *G^{B1}* — Septante, *Vaticanus*, première main.
- *G^F* — Septante, manuscrit *Ambrosianus.*
- *G^{hex}* — Septante, Hexaples d'Origène.
- *G^L* ou *G^{Luc}* — Septante, famille de manuscrits représentant probablement la revision de Lucien.
- *G^M* — Septante, manuscrit *Coislinianus.*
- *G^W* — Septante, manuscrit d'Athènes, Bibliothèque Nationale 44.
- *H* — Texte hébreu massorétique.
- *H^k* — Ketib, leçon donnée par les massorètes dans le texte.
- *H^q* — Qeré, leçon donnée par les massorètes en note.
- *Jubil* — Livre des Jubilés (1er siècle avant J.-C.).
- *L* — Version latine de Jérôme (Vulgate).
- *S* — Version syriaque, dite *Pechitto.*
- *Sam* — Pentateuque samaritain.
- *Sebir* — Variantes notées en marge de nombreux manuscrits hébreux, mais non admises, comme celles appelées *qeré* (*H^q*), dans l'édition massorétique officielle.
- *Sifré* — Commentaire rabbinique sur le Lév. et le Deut. (IIIe siècle après J.-C.).
- *Sym* — Version grecque de Symmaque.
- *T* — Targoum, version araméenne.
- *T^J* — Targoum de Jonathan sur les Prophètes.
- *T^O* — Targoum d'Onkélos, sur le Pentateuque.
- *VL* — *Vetus Latina*, version latine antérieure à Jérôme.
- *VL^L* — *Vetus Latina*, manuscrit de Lyon.
- [ ] — Mots ajoutés pour la clarté de la traduction.
- . . . — Passages altérés dont le sens n'est plus reconnaissable.

Les passages en *petits caractères* dans le texte sont des gloses anciennes ou de menues retouches des rédacteurs.

RÉDACTION DE CE TOME

La traduction et les notes de la *Genèse* ont été préparées par feu M. Louis Aubert, professeur à la Faculté de théologie indépendante de Neuchâtel; celles de l'*Exode*, du *Lévitique* et des *Nombres*, par feu M. Ḥenri Trabaud, professeur à la Faculté de théologie évangélique de Genève; celles du *Deutéronome*, par M. Tony André, ancien pasteur de l'Église évangélique réformée de Florence, chargé de conférence à l'Institut français de Florence (université deGrenoble).

Les introductions ont été rédigées par M. Adolphe Lods, membre de l'Institut, professeur honoraire à la Sorbonne, qui a aussi revisé l'ensemble du volume, avec le concours de feu M. le pasteur Louis Randon, de M. Auguste Lecerf, professeur à la Faculté libre de théologie protestante de Paris, et d'une commission nommée par la Société biblique.

LA LOI

GENÈSE, EXODE, LÉVITIQUE
NOMBRES, DEUTÉRONOME

LA GENÈSE[a]

PREMIÈRE PARTIE

LES ORIGINES DU MONDE ET DE L'HUMANITÉ (1-11)

Premier récit de la création[b].

P 1 [1] Au commencement, Dieu créa les cieux et la terre[c]. [2] La terre n'était que solitude et désert, les ténèbres couvraient l'abîme, et l'esprit de Dieu planait[d] sur les eaux. [3] Dieu dit : « Que la lumière soit ! » Et la lumière fut. [4] Dieu vit que la lumière était bonne, et Dieu sépara la lumière des ténèbres. [5] Dieu appela la lumière « jour », et les ténèbres « nuit ». Le soir vint, puis le matin : ce fut le premier jour.

[6] Dieu dit : « Qu'il y ait un firmament entre les eaux, et qu'il les sépare les unes des autres ! » Et il en fut ainsi. [7] Dieu fit le firmament, et il sépara les eaux qui sont au-dessous du firmament de celles qui sont au-dessus[e], et Dieu vit que cela était bon. [8] Dieu appela le firmament « cieux ». Le soir vint, puis le matin : ce fut le second jour.

[9] Dieu dit : « Que les eaux qui sont au-dessous des cieux se rassemblent en une seule masse et que le sec apparaisse ! » Et il en fut ainsi. [10] Dieu appela le sec « terre », et la masse des eaux « mers ». Et Dieu vit que cela était bon.

[11] Dieu dit : « Que la terre produise de la verdure : de l'herbe qui porte semence et des arbres fruitiers qui donnent sur la terre des fruits contenant leur semence ! » Et il en fut ainsi. [12] La terre produisit de la verdure : de l'herbe qui portait semence selon son espèce, et des arbres qui donnaient des fruits contenant leur semence, selon leur espèce. Et Dieu vit que cela était bon. [13] Le soir vint, puis le matin : ce fut le troisième jour.

[14] Dieu dit : « Qu'il y ait des luminaires au firmament des cieux, pour séparer le jour de la nuit : qu'ils servent de signes et marquent les temps, les jours et les années ; [15] qu'ils servent aussi de luminaires, au firmament des cieux, pour éclairer la terre ! » Et il en fut ainsi. [16] Dieu fit les deux grands luminaires : le plus grand pour régner sur le jour, le plus petit pour régner sur la nuit, et aussi les étoiles. [17] Dieu les plaça au firmament des cieux, pour éclairer la terre, [18] pour régner sur le jour et sur la nuit, et pour séparer la lumière des ténèbres. Et Dieu vit que cela était bon. [19] Le soir vint, puis le matin : ce fut le quatrième jour.

[20] Dieu dit : « Que les eaux fourmillent d'une multitude d'êtres vivants et que des oiseaux volent au-dessus de la terre, devant le firmament des cieux ! » Et il en fut ainsi.

6. « Et il en fut ainsi » *G*. En H ces mots se trouvent fin v. 7. 7. « Dieu vit que cela était bon » *G* (au milieu du v. 8). H : il en fut ainsi. 9. « en une seule masse » *G*. H : en un seul *lieu*. 11. « et des arbres fruitiers » *G S L*. *et* manque en H. « des fruits » *G*[hex]. H : des fruits *selon leur espèce*. 20. « Et il en fut ainsi » *G*. Manque en H.

a. Ce titre, introduit par les Septante, signifie « la naissance (du monde) ». Dans la Bible hébraïque, le livre est intitulé *Berêchit*, c'est-à-dire « au commencement ». *b*. Ce récit a pour point de départ les idées courantes dans l'antiquité sur la structure et l'origine du monde. Il est particulièrement en rapport avec la cosmogonie babylonienne, d'après laquelle l'univers organisé était né de la victoire du dieu de la lumière, Mardouk, sur la déesse de l'abîme ou mer primitive, Tiamat (cf. l'hébr. *tehôm*). Mais la pensée israélite a profondément transformé ces vieilles conceptions ; elle s'est appliquée à en faire disparaître les éléments polythéistes et mythologiques. Ainsi est né ce récit, qui proclame, avec une netteté inconnue à toutes les cosmogonies antiques, la souveraineté de Dieu sur la nature, sa sagesse et sa bonté. Ce sont ces affirmations religieuses qui font la valeur permanente de cette page, et non l'accord qu'on a cherché à établir entre elle et les notions astronomiques et géologiques du temps présent. *c*. On peut traduire aussi : *Au commencement de la création des cieux et de la terre par Dieu*, c'est-à-dire : *Lorsque Dieu commença à créer les cieux et la terre, la terre n'était que.....* *d*. Ou *couvait*. Plusieurs cosmogonies antiques faisaient sortir le monde d'un œuf couvé ou fécondé par la divinité. *e*. Les eaux au-dessous du firmament désignaient, dans la conception antique, l'abîme souterrain d'où provenaient les mers et les sources. Les eaux au-dessus du firmament (qu'on se représentait comme une voûte solide) constituaient des réservoirs, d'où tombaient les pluies par les « fenêtres des cieux » (Gen. 7, 11).

[21] Dieu créa les grands monstres marins[a] et toute la multitude des êtres vivants dont fourmillent les eaux, selon leur espèce, puis tous les oiseaux ailés selon leur espèce. Et Dieu vit que cela était bon. [22] Dieu les bénit, disant : « Soyez féconds, multipliez et remplissez les eaux, dans les mers, et que les oiseaux multiplient sur la terre ! » [23] Le soir vint, puis le matin : ce fut le cinquième jour.

[24] Dieu dit : « Que la terre produise des êtres vivants selon leur espèce[b] : animaux domestiques, reptiles[c], bêtes sauvages[d] selon leur espèce ! » Et il en fut ainsi. [25] Dieu fit les bêtes sauvages selon leur espèce, les animaux domestiques selon leur espèce, et tous ceux qui rampent sur le sol, selon leur espèce. Et Dieu vit que cela était bon.

[26] Dieu dit : « Faisons[e] des hommes[f] à notre image, à notre ressemblance, et qu'ils règnent sur les poissons de la mer, sur les oiseaux des cieux, sur les animaux domestiques, sur toutes les bêtes sauvages et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre ! »

> [27] Dieu créa les hommes à son image :
> il les créa à l'image d'un être divin ;
> il les créa mâle et femelle.

[28] Puis Dieu les bénit et leur dit : « Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et soumettez-la ! Régnez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux des cieux, sur les animaux domestiques et sur tous les êtres vivants qui rampent sur la terre ! » [29] Et Dieu dit : « Je vous donne toute herbe portant semence, sur toute la surface de la terre, et tous les arbres qui ont des fruits portant semence ; ce sera votre nourriture. [30] A toutes les bêtes de la terre, à tous les oiseaux des cieux et à tous les êtres pourvus d'un souffle de vie qui rampent sur la terre, je donne toute herbe verte pour nourriture[g]. » Et il en fut ainsi.

[31] Dieu considéra tout ce qu'il avait fait, et il vit que cela était très bon. Le soir vint, puis le matin : ce fut le sixième jour.

2 [1] Ainsi furent achevés les cieux et la terre et toute leur armée[h]. [2] Dieu eut terminé, le septième jour, l'œuvre qu'il avait faite ; et il se reposa, le septième jour, de toute l'œuvre qu'il avait accomplie. [3] Dieu bénit le septième jour et le déclara saint, parce que, ce jour-là, il se reposa de toute son œuvre de la création.

[4] Voici l'histoire des cieux et de la terre[i] quand ils furent créés.

Second récit de la création. — Le paradis et la chute[j].

J[2] Le jour où Yahvé Dieu[k] fit la terre et les cieux — [5] aucun arbuste des champs n'existait encore sur la terre, et aucune herbe des champs n'avait encore germé, car Yahvé Dieu n'avait pas fait pleuvoir sur la terre, et il n'y avait point d'homme pour cultiver le sol ; [6] mais une source[l] jaillissait de la terre et arrosait toute la surface du sol, — [7] Yahvé Dieu forma l'homme avec de la terre qu'il

26. « sur toutes les bêtes sauvages (litt. de la terre) » *S.* H G : sur toute la terre. 28. « sur les animaux domestiques » *G S.* Omis en H. 30. « je donne » *G.* Omis en H. **2**, 2. Sam G S : Dieu eut terminé, le *sixième* jour.

a. Dans la cosmogonie babylonienne, les premiers êtres vivants sont des monstres aquatiques personnifiant l'Abîme, l'Océan et les puissances du Chaos. *b.* L'idée que les êtres vivants ont été produits par la terre-mère était très répandue dans l'antiquité (cf. Ps. 139, 13-15 ; Job 1, 21 ; Sir. 40, 1 ; Ės. 26, 19). Ici elle est expressément limitée aux animaux. *c.* Le mot traduit par *reptiles* désigne tous les petits animaux qui se meuvent au ras du sol (reptiles, insectes ou quadrupèdes). *d.* Litt. : *bêtes de la terre.* *e.* Ce pluriel désigne Dieu et les êtres célestes qui l'entourent (anges). Peut-être avons-nous ici l'écho affaibli d'une conception plus antique, qui faisait intervenir une assemblée de dieux. D'après d'autres, le pluriel exprime la majesté divine. *f.* Le terme employé est un mot collectif : il doit être traduit par un pluriel, car les verbes suivants sont tous au pluriel. *g.* Les Babyloniens, les Grecs, les Latins, les Perses croyaient de même à un âge d'or où les hommes et les animaux avaient vécu ensemble sans se dévorer les uns les autres. Quelques prophètes annoncent, pour l'avenir, le retour de cette paix paradisiaque (Os. 2, 18 ; Ės. 11, 6-9 ; 65, 25). *h.* C'est-à-dire : tous les êtres qui les peuplent. *i.* Ces mots devaient venir primitivement en tête du récit de la création. C'est par cette formule que débutent tous les récits de P dans la Genèse (cf. 5, 1 ; 6, 9 ; 10, 1 ; etc.). *j.* Ce récit, dans certaines de ses parties, présente des analogies frappantes avec diverses traditions babyloniennes, en particulier avec un antique poëme sur le paradis, le déluge et la chute. D'après ce poëme, le père de l'humanité, qui était « jardinier », mangea d'une plante (la casse) qu'une déesse lui avait interdite et fut en conséquence condamné à « ne plus voir la face de la vie », c'est-à-dire à ne plus mener une existence exempte de souffrance. Mais ce poëme place la « chute » après le déluge. *k.* Le mot Dieu après Yahvé, dans les ch. 2 et 3, est peut-être une addition du rédacteur, qui a tenu à préciser que le mot Yahvé désigne le même être qui était appelé Dieu dans le récit précédent. Selon d'autres, l'expression Yahvé-Dieu indiquerait que cette partie du récit s'est formée par la combinaison de deux sources, dont l'une (J[1]) appelait Dieu *Yahvé*, dès l'origine du monde, tandis que l'autre (J[2]) le nommait *Dieu* jusqu'à 4, 26. *l.* D'autres traduisent « une nuée », ou « une vapeur ».

tira du sol[a], il souffla dans ses narines un souffle de vie, et l'homme devint un être vivant. J[1] [8] Puis Yahvé Dieu planta un jardin en Éden, du côté de l'orient, et il y plaça J[2] l'homme qu'il avait formé. [9] Yahvé Dieu fit germer du sol toute sorte d'arbres agréables à la vue et dont les fruits étaient bons à manger, et l'arbre de vie[b] au milieu du jardin et l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

J[3] [10] Un fleuve sortait d'Éden pour arroser le jardin ; il se divisait ensuite en quatre bras ; [11] le nom du premier est Pichôn, c'est le fleuve qui entoure tout le pays de Ḥavila, où se trouve l'or [12] (l'or de ce pays est bon ; il y a là aussi le bdellium[c] et la pierre d'onyx) ; [13] le nom du second fleuve est Guiḥôn, c'est celui qui entoure tout le pays de Kouch ; [14] le nom du troisième fleuve est Ḥiddèqel[d], c'est celui qui coule à l'orient de l'Assyrie ; le quatrième fleuve est l'Euphrate.

J[2] [15] Yahvé Dieu prit l'homme et le mit dans le jardin d'Éden, pour le cultiver et le garder. [16] Et Yahvé Dieu donna à l'homme cet ordre : « Tu peux manger, à ton gré, du fruit de tous les arbres du jardin ; [17] mais le fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, tu n'en mangeras pas, car le jour où tu en mangerais, tu mourrais certainement. »

[18] Yahvé Dieu dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Je lui ferai une aide qui lui soit assortie. » [19] Alors Yahvé Dieu forma, avec de la terre, toutes les bêtes des champs et tous les oiseaux des cieux, et il les fit venir vers l'homme, pour voir comment il les nommerait : le nom que l'homme donnerait à chacun d'eux, aux êtres vivants, serait son nom. [20] L'homme donna des noms à tous les animaux domestiques, à tous les oiseaux des cieux et à toutes les bêtes des champs ; mais pour l'homme, il ne se trouva pas d'aide qui lui fût assortie. [21] Alors Yahvé Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme, qui s'endormit ; puis il lui prit une côte, dont il referma la place avec de la chair. [22] Yahvé Dieu fit, avec la côte qu'il avait prise à l'homme, une femme, qu'il amena près de l'homme. [23] Et l'homme dit :

> Celle-ci, cette fois,
> est os de mes os
> et chair de ma chair,
> Elle sera appelée femme,
> car elle a été prise de l'homme[e].

[24] C'est pourquoi, l'homme quitte son père et sa mère et s'attache à sa femme, et les deux deviennent une seule chair[f].

[25] L'homme et sa femme étaient tous deux nus, et ils n'en avaient pas honte.

3 [1] Le serpent était le plus rusé de tous les animaux des champs que Yahvé Dieu avait faits. Il dit à la femme : « Serait-il vrai que Dieu ait dit : Vous ne mangerez [du fruit] d'aucun des arbres du jardin ? » [2] La femme répondit au serpent : « Nous pouvons manger du fruit de tous les arbres du jardin, [3] mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez pas et vous n'y toucherez pas, de peur que vous ne mouriez. — [4] Vous ne mourrez nullement, dit le serpent à la femme, [5] mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des dieux[g], connaissant le bien et le mal. »

[6] La femme vit que le fruit de l'arbre

17. « l'arbre qui est au milieu du jardin » d'après *3, 3.* H G : l'arbre *de la connaissance du bien et du mal.* 20. « à tous les oiseaux » *G S L.* H : aux oiseaux. « pour l'homme, il ne se trouva pas » *G S* (lis. *nimṣâ'*). H : pour un homme, il ne trouva pas. 24. « les deux » *G S L.* Manque en H. **3**, 2. « tous les arbres » *G S. tous* manque en H.

a. L'auteur souligne à plusieurs reprises l'étroite affinité de l'homme (hébr. *'âdâm*) avec le sol cultivable (hébr. *'ădâmâ*) ; cf. 3, 17, 19, 23. *b.* La source principale de J (J[2]) ne mentionnait pas *l'arbre de vie* (voy. 17 ; 3, 3). *c.* Probablement une résine odoriférante. *d.* Le Tigre, en assyrien *Idiglat*, en ancien persan *Tigrâ ;* une partie de l'empire assyrien se trouvait à l'O. de ce fleuve. Le *Pichôn* peut être identifié avec l'Indus ; en tout cas le pays de *Ḥavila* qu'il entoure, le pays de l'or, doit être cherché du côté de l'orient, en Arabie (Gen. 10, 7, 29 ; 25, 18 ; 1 Sam. 15, 7), et l'on admettait peut-être qu'il s'étendait jusqu'à l'Inde. Il est possible que le *Guiḥôn* soit le Nil, puisqu'il entoure le pays de *Kouch*, nom qui désigne d'ordinaire la Nubie actuelle. La digression sur les fleuves (v. 10-14) n'est pas de la même main que le reste du récit, car elle suppose le jardin d'Éden au N. (aux sources du Tigre et de l'Euphrate), tandis que J[1] le place à l'E. (2, 8) et J[2] à l'O. (3, 24). *e.* En hébreu, le mot femme (*'ichchâ*) dérive du mot homme (*'ich*). *f.* On peut aussi trad. le v. 24 en mettant les verbes au futur ; c'est alors la continuation du discours de l'homme. Ce dicton provient d'une époque reculée où la femme mariée restait dans la maison de son père et de sa mère, et où son mari venait s'y fixer auprès d'elle : les unions de ce genre, fort rares aux âges ultérieurs (Jacob, Joseph, Moïse, Samson, Gédéon : Jug. 8, 31 ; cf. Gen. 24, 5-8), étaient peut-être les survivances d'un temps où la parenté était comptée en ligne féminine. — Ce récit de l'origine de la femme est destiné à expliquer l'attrait que celle-ci exerce sur l'homme : en « s'attachant à sa femme », l'homme aspire, en quelque sorte, à reconstituer l'unité de son être. *g.* On peut aussi trad. : *comme Dieu.*

était bon à manger, attrayant à la vue et désirable pour acquérir de l'intelligence. Elle en prit et en mangea, elle en donna aussi à son mari, qui était avec elle, et il en mangea.

[7] Alors leurs yeux à tous deux s'ouvrirent, et ils reconnurent qu'ils étaient nus. Cousant ensemble des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures. [8] Puis ils entendirent le bruit [des pas][a] de Yahvé Dieu, qui se promenait dans le jardin, à la brise du soir[b]. Et l'homme et sa femme se cachèrent aux regards de Yahvé Dieu, parmi les arbres du jardin. [9] Yahvé Dieu appela l'homme et lui dit : « Où es-tu ? » [10] Il répondit : « J'ai entendu le bruit de tes pas[c] dans le jardin, j'ai eu peur, parce que je suis nu, et je me suis caché. — [11] Qui t'a appris que tu étais nu ? Aurais-tu mangé du fruit de l'arbre dont je t'avais défendu de manger ? » [12] L'homme répondit : « C'est la femme que tu as placée auprès de moi qui m'a donné du fruit de l'arbre, et j'en ai mangé. » [13] Yahvé Dieu dit à la femme : « Qu'as-tu fait là ? » La femme répondit : « Le serpent m'a trompée, et j'ai mangé. »

[14] Alors Yahvé Dieu dit au serpent : « Parce que tu as fait cela,

Sois maudit entre tous les animaux
et toutes les bêtes des champs.
Sur ton ventre tu ramperas
et de terre te nourriras
tous les jours de ta vie.
[15] Je mettrai de l'inimitié entre toi et la femme,
entre ta postérité et sa postérité.
Celle-ci t'attaquera à la tête,
et toi, tu l'attaqueras au talon. »

[16] A la femme, il dit :

J'aggraverai les peines de ta grossesse[d],
tu enfanteras dans la souffrance;
Cependant tes désirs se porteront vers ton mari,
et lui dominera sur toi.

[17] A l'homme, il dit : « Parce que tu as écouté la voix de ta femme et que tu as mangé du fruit de l'arbre dont je t'avais dit : Tu n'en mangeras pas, —

Maudit soit le sol, à cause de toi;
c'est à force de peines que tu en tireras ta [nourriture,
tous les jours de ta vie :
[18] Il te produira des épines et des chardons,
et tu devras manger l'herbe des champs[e] !
[19] C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du [pain,
jusqu'à ce que tu retournes dans la terre,
puisque c'est de là que tu as été tiré;
Car tu es terre, et à la terre tu retourneras. »

J1 [20] L'homme donna à sa femme le nom d'Ève, parce qu'elle a été la mère de tous les vivants[f].

J1 [21] Yahvé Dieu fit à l'homme et à sa femme des tuniques de peau et les en revêtit.

J1 [22] Puis Yahvé Dieu dit : « Voilà l'homme devenu comme l'un de nous[g] pour la connaissance du bien et du mal. Prenons garde maintenant qu'il n'étende la main, qu'il ne prenne aussi du fruit de l'arbre de vie, et qu'après en avoir mangé, il ne vive à toujours[h]. » J2 [23] Et Yahvé Dieu le fit sortir du jardin d'Éden, pour cultiver le sol, d'où il avait été tiré. J1 J2 [24] Il chassa l'homme et le fit habiter à l'orient du jardin d'Éden. J1 Puis il posta les chérubins[i] et la lame flamboyante du glaive qui tournoie[j], pour garder le chemin de l'arbre de vie[k].

17 et 21. « à l'homme » lis. *lâ'âdâm*. H : à Adam. 24. « et le fit habiter — chérubins » G (lis. *wayyaškinêhou* et aj. *wayyâsèm*). H : et il fit habiter à l'orient du jardin d'Éden les chérubins.

a. Litt. : *le bruit de Yahvé*, et non « la voix », comme on traduit souvent, car Dieu ne parle que v. 9. Le jardin était sans doute conçu, à l'origine, comme la demeure de Yahvé. *b.* Litt. : *au vent du jour*. En Palestine, la brise de mer s'élève vers 3 heures du soir et apporte, même en été, un peu de fraîcheur. *c.* Litt. : *ton bruit*. *d.* Litt. : *ta peine et ta grossesse*. *e.* C'est-à-dire : des céréales, et non plus les fruits du paradis. *f.* L'auteur du récit fait dériver « Ève » (hébr. *ḥawwâ*) de la racine *ḥâwâ* = *ḥâyâ* « vivre », et au mode piel, « faire vivre ». *g.* Comme l'un des êtres divins. *h.* Le v. 22 provient d'une autre source que l'ensemble du récit des ch. 2 et 3, d'après lequel l'expulsion de l'homme était déjà décidée (v. 17) et pour un autre motif (v. 23). *i.* Êtres merveilleux à forme semi-animale (Éz. 41, 18-19; 10, 12, 14; 1, 5-14), qui tantôt servent à Dieu de monture ou d'attelage (Ps. 18, 11; Éz. 10) et tantôt sont les gardiens des lieux sacrés (Éz. 28, 14). C'est à ce dernier titre qu'ils figuraient, comme symboles, dans le temple de Salomon et sur le couvercle de l'arche. Ils sont analogues aux griffons de la fable, gardiens, eux aussi, des lieux sacrés, et aux taureaux ailés qui veillaient aux portes des palais et des temples assyro-babyloniens. *j.* L'épée de Yahvé était parfois conçue (És. 34, 5; Jér. 47, 6, 7; Éz. 21, 21; Zach. 13, 7) comme une sorte d'être animé, « en qui il y a un esprit », comme dans les roues du char divin (Éz. 1, 20-21). *k.* Le v. 24 (sauf l'allusion au site du jardin, voy. note sur 2, 14) provient d'une source particulière; car il fait double emploi avec le v. 23 et mentionne l'arbre de vie.

Les premiers descendants d'Adam[a].

J1 **4** *Caïn et Abel.* [1] L'homme s'unit à Ève, sa femme. Elle conçut et donna le jour à Caïn, et elle dit : « J'ai acquis[b] un homme, avec l'aide de Yahvé[c]. »

J3 [2] Ensuite, elle mit au monde Abel, frère de Caïn. Abel devint berger[d], et Caïn laboureur. [3] Au bout d'un certain temps, Caïn présenta des produits du sol en offrande à Yahvé. [4] Abel, de son côté, offrit des premiers-nés de son troupeau et de leur graisse; et Yahvé jeta un regard favorable sur Abel et sur son offrande, [5] mais il ne jeta pas un regard favorable sur Caïn et sur son offrande. Caïn en fut très irrité et son visage fut abattu. [6] Yahvé dit alors à Caïn : « Pourquoi es-tu irrité ? et pourquoi ton visage est-il abattu ? [7] .....[e] » [8] Caïn dit à Abel, son frère : « Allons aux champs. » Et comme ils étaient aux champs, Caïn se jeta sur Abel, son frère, et le tua. [9] Yahvé dit à Caïn : « Où est Abel, ton frère ? » Il répondit : « Je ne sais pas; suis-je le gardien de mon frère ? » [10] Yahvé reprit : « Qu'as-tu fait ? Écoute le cri du sang de ton frère qui, du sol, [monte] vers moi[f]. [11] Désormais, tu seras maudit : sois banni du sol[g], qui a ouvert la bouche pour recevoir, de ta main, le sang de ton frère. [12] Quand tu cultiveras le sol, il ne mettra plus sa force à ton service. Tu seras errant et vagabond sur la terre. » [13] Caïn dit à Yahvé : « Mon châtiment est trop grand pour que je puisse le supporter. [14] Voici que tu me chasses aujourd'hui du sol, je dois me cacher loin de ta face[h], devenir errant et vagabond sur la terre; mais le premier qui me rencontrera me tuera[i] ! » [15] Yahvé lui répondit : « C'est pourquoi,

Si quelqu'un tue Caïn,
sept fois on le vengera. »

Et Yahvé le marqua d'un signe, pour qu'aucun de ceux qui le rencontreraient ne le frappât. [16] Caïn se retira de la présence de Yahvé et séjourna au pays de Nod[j], à l'orient d'Éden[k].

Caïn et sa descendance. [17] Caïn s'unit à sa femme, qui conçut J1 et mit au monde Hénoc. Il bâtit ensuite une ville et lui donna le nom de son fils Hénoc[l]. [18] D'Hénoc naquit Irad; Irad engendra Meḥouyaël; Meḥouyaël engendra Metouchaël; Metouchaël engendra Lèmek. [19] Lèmek prit deux femmes : le nom de l'une était Ada et le nom de l'autre Cilla. [20] Ada mit au monde Yabal, qui fut le père de ceux qui habitent sous la tente, parmi les troupeaux. [21] Le nom de son frère était Youbal; ce fut le père de tous ceux qui jouent du kinnor et de la flûte. [22] Cilla, de son côté, donna le jour à Toubal-Caïn, qui fut le père de tous ceux qui forgent l'airain et le fer. La sœur de Toubal-Caïn était Naama.

4, 4. « leur graisse ». H : leurs graisses. 8. « Allons aux champs » *Sam G S*. Manque en H. 18. « Meḥouyaël ». H la 2e fois a : Meḥiyyaël. 22. « qui fut — l'airain » lis. *'âbî kol lôṭêš* (suppr. *ḥôrêš*). H : qui forgeait tout ce qui coupe (?) [en] airain.

a. Cette partie de la Genèse est formée de plusieurs traditions primitivement indépendantes. D'après l'une (4, 1, 17-24), Caïn était le père de l'humanité actuelle, car c'est de lui que descendent les trois grandes classes d'hommes qui constituent la société (chez les nomades) : les bergers, les forgerons et les musiciens. Cette tradition ignorait donc le déluge. — D'après une autre tradition (4, 25-26 et 5), l'humanité descend d'Adam par Seth. — Une troisième tradition, celle qui raconte le meurtre d'Abel (4, 2-16), se rapportait à un Caïn qui n'était pas le fils du premier homme (car il craint d'être tué par « le premier qui le rencontrera »), mais l'ancêtre des nomades Qéniens (Nomb. 24, 22; Jug. 4, 11; cf. Ex. 18; Nomb. 10, 29; 1 Sam. 15, 6). Elle expliquait par un fratricide, commis par l'ancêtre de cette peuplade, la vie errante que celle-ci menait dans le désert, ses habitudes de vengeance sauvage, et le signe distinctif (peut-être un tatouage) que portaient ses membres, comme ceux de beaucoup de tribus bédouines. *b.* Hébr. *qânâ'*, mot dont le son rappelle celui du nom de Caïn. *c.* Texte incertain, probablement fautif. *d.* Litt. : *berger de petit bétail* (chèvres et moutons). *e.* Le texte du v. 7 est altéré. En voici la traduction littérale : *N'y a-t-il pas, si tu fais bien, élévation ? Mais si tu ne fais pas bien, le péché est à la porte, en embuscade; vers toi son désir, mais toi, tu dois dominer sur lui.* *f.* D'après une croyance que les Israélites partageaient avec beaucoup d'autres peuples, l'âme est dans le sang, « le sang, c'est l'âme » (Lév. 17, 11, 14). C'est pour cela que le sang répandu crie jusqu'à ce que le mort ait été vengé (És. 26, 21; Éz. 24, 7; Job 16, 18) : c'est l'âme de la victime qui demande vengeance (Job 24, 12). On ne peut lui imposer silence qu'en couvrant le sang de terre (Gen. 37, 26; És. 26, 21; Éz. 21, 37). *g.* Le sol cultivable, par opposition à la terre désertique sur laquelle Caïn errera. Le sol est ici personnifié. *h.* Chassé du sol cultivable, c'est-à-dire de la Palestine, qui est la terre de Yahvé, Caïn cessera d'être en sa présence et se trouvera sur le territoire d'autres dieux (Gen. 46, 3-4; 1 Sam. 26, 19; Jon. 1, 3, 10). *i.* Allusion à l'insécurité qui règne dans le désert. La vie de l'individu n'y est protégée que par la crainte des représailles que ne manqueraient pas d'exercer les membres de sa tribu. *j.* Pays inconnu, dont le nom rappelle le mot *nâd* (vagabond) du v. 14. *k.* Addition du rédacteur qui a identifié le héros de ce récit avec le fils d'Adam. *l.* Cette ville est inconnue.

[23] Lèmek dit à ses femmes :

> Ada et Çilla, écoutez ma voix,
> femmes de Lèmek, prêtez l'oreille à ma [parole :
> Pour une blessure, j'ai tué un homme,
> et un enfant, pour une meurtrissure.
> [24] Si Caïn doit être vengé sept fois,
> Lèmek le sera soixante-dix-sept fois.

J[1] *Seth et sa descendance.* [25] Adam s'unit encore à sa femme, et elle eut un fils auquel elle donna le nom de Seth, « car, [dit-elle,] Dieu m'a accordé[a] une autre postérité pour remplacer Abel que Caïn a tué[b] ». [26] De Seth aussi naquit un fils, qu'il appela Ènoch. C'est celui-ci qui, le premier, invoqua le nom de Yahvé.

P **5** [1] Voici le livre [qui donne l'histoire] de la famille d'Adam. Le jour où Dieu créa les hommes[c], il les fit à la ressemblance d'un être divin. [2] Il les créa mâle et femelle, et il les bénit. Il leur donna le nom d'homme[d], le jour où ils furent créés.

[3] Adam vécut cent trente ans, puis il engendra un fils à sa ressemblance, à son image. Il lui donna le nom de Seth. [4] La durée de la vie d'Adam, après la naissance de Seth, fut de huit cents ans, et il engendra des fils et des filles. [5] La durée totale de la vie d'Adam fut [donc] de neuf cent trente ans; puis il mourut.

[6] Seth vécut cent cinq ans, puis il engendra Ènoch. [7] Après la naissance d'Ènoch, il vécut encore huit cent sept ans, et il engendra des fils et des filles. [8] La durée totale de la vie de Seth fut [donc] de neuf cent douze ans; puis il mourut.

[9] Ènoch vécut quatre-vingt-dix ans, puis il engendra Qénân. [10] Après la naissance de Qénân, il vécut encore huit cent quinze ans, et il engendra des fils et des filles. [11] La durée totale de la vie d'Ènoch fut [donc] de neuf cent cinq ans; puis il mourut.

[12] Qénân vécut soixante-dix ans, puis il engendra Mahalalél. [13] Après la naissance de Mahalalél, il vécut encore huit cent quarante ans, et il engendra des fils et des filles. [14] La durée totale de la vie de Qénân fut [donc] de neuf cent dix ans; puis il mourut.

[15] Mahalalél vécut soixante-cinq ans, puis il engendra Yèred. [16] Après la naissance de Yèred, il vécut encore huit cent trente ans, et il engendra des fils et des filles. [17] La durée totale de la vie de Mahalalél fut [donc] de huit cent quatre-vingt-quinze ans; puis il mourut.

[18] Yèred vécut cent soixante-deux ans, puis il engendra Hénoc. [19] Après la naissance d'Hénoc, il vécut encore huit cents ans, et il engendra des fils et des filles. [20] La durée totale de la vie de Yèred fut [donc] de neuf cent soixante-deux ans; puis il mourut.

[21] Hénoc vécut soixante-cinq ans, puis il engendra Metouchèlaḥ. [22] Et Hénoc marcha avec Dieu[e]. Après la naissance de Metouchèlaḥ, il vécut encore trois cents ans, et il engendra des fils et des filles. [23] La durée totale de la vie d'Hénoc fut [donc] de trois cent soixante-cinq ans. [24] Hénoc marcha avec Dieu, puis il disparut, car Dieu l'avait pris.

[25] Metouchèlaḥ vécut cent quatre-vingt-sept ans, puis il engendra Lèmek. [26] Après la naissance de Lèmek, il vécut encore sept cent quatre-vingt-deux ans, et il engendra des fils et des filles. [27] La durée totale de la vie de Metouchèlaḥ fut [donc] de neuf cent soixante-neuf ans; puis il mourut.

[28] Lèmek vécut cent quatre-vingt-deux ans, puis il engendra un fils, J[1] [29] à qui il donna le nom de Noé, en disant : « Celui-ci nous apportera, dans notre travail et dans le labeur de nos mains, une consolation[f] tirée du sol [même] que Yahvé a maudit[g]. »
P [30] Après la naissance de Noé, Lèmek vécut encore cinq cent quatre-vingt-quinze ans, et il engendra des fils et des filles. [31] La durée totale de la vie de Lèmek fut [donc] de sept cent soixante-dix-sept ans; puis il mourut[a].

[32] Lorsque Noé eut atteint l'âge de cinq cents ans, il engendra Sem, Cham et Japhet.

J[1] **6** *Mariage des fils de Dieu avec les filles des hommes. — Les géants.* [1] Quand les hommes eurent commencé à se multiplier à la surface du sol, et que des filles leur furent nées, [2] les fils de Dieu[b] virent que les filles des hommes étaient belles, et ils prirent pour femmes toutes celles qui leur plurent. [3] Alors Yahvé dit : « Mon esprit ne demeurera pas pour toujours dans l'homme, puisqu'aussi bien l'homme n'est que chair. La durée de sa vie sera de cent vingt ans[c]. » [4] Les géants vivaient sur la terre en ce temps-là, et aussi dans la suite[d], lorsque les fils de Dieu s'unissaient aux filles des hommes et qu'elles leur donnaient des enfants[e]. Ce sont les héros, si fameux, des temps anciens[f].

Le Déluge[g].

J *La corruption de l'humanité.* [5] Yahvé vit que la méchanceté de l'homme était grande, sur la terre, et qu'il ne formait, en tout temps, que de mauvaises pensées dans son cœur. [6] Et Yahvé se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre, et il s'affligea dans son cœur. [7] Yahvé dit : « J'effacerai de la surface du sol les hommes que j'ai créés, les hommes et le bétail, les reptiles et les oiseaux des cieux[h], car je me repens de les avoir faits. » [8] Noé, cependant, était l'objet de la bienveillance de Yahvé.

P [9] Voici l'histoire de Noé.

Noé était un homme juste, intègre parmi ceux de sa génération. Il marchait avec Dieu. [10] Noé eut trois fils, Sem, Cham et Japhet. [11] Alors la terre se corrompit devant Dieu, et la terre se remplit de violence. [12] Dieu regarda la terre, et voici qu'elle était corrompue, car toutes les créatures[i] avaient perverti leur voie sur la terre.

Construction de l'arche. [13] Et Dieu dit à Noé : « La fin de toutes les créatures[i] est arrivée, je l'ai résolue, car elles ont rempli la terre de

---

26. « C'est celui-ci qui, le premier » *Jubil L* (lis. *zè hêḥêl*). H : C'est alors que, pour la première fois, on. 5, 3. « un fils ». Manque en H. 22. « il vécut encore » *G Luc*. Manque en H.

a. Hébr. *šât* : le son de ce mot rappelle celui du nom de Seth. b. Ces mots ont été ajoutés pour raccorder la tradition sur Seth avec la tradition sur le meurtre d'Abel. c. C'est-à-dire le premier couple humain (cf. 1, 26 et ss). d. Hébr. *'âdâm*. e. Cette expression a été comprise tantôt au sens propre (H. vécut avec les êtres divins), tantôt au sens figuré (H. servit Dieu). f. Le mot hébreu pour consoler (*nâḥam*) a une certaine analogie avec le nom de Noé (hébr. *noaḥ*). g. Allusion à la découverte, faite par Noé, de la culture de la vigne.

6, 3. « demeurera » *G* (lis. *yâlin*). H : jugera. « puisqu'aussi bien » *G* (lis. *beiaggam*). H : dans leurs erreurs (*beiaggam*). Le texte est probablement altéré.

a. Les chiffres du texte grec et ceux du Pentateuque Samaritain ne concordent pas toujours avec ceux de l'hébreu; le samaritain a peut-être conservé le texte le plus ancien :

	Hébreu	Samaritain	Grec
Adam	130 + 800 = 930	130 + 800 = 930	230 + 700 = 930
Seth	105 + 807 = 912	105 + 807 = 912	205 + 707 = 912
Ènoch	90 + 815 = 905	90 + 815 = 905	190 + 715 = 905
Qénân	70 + 840 = 910	70 + 840 = 910	170 + 740 = 910
Mahalalél	65 + 830 = 895	65 + 830 = 895	165 + 730 = 895
Yèred	162 + 800 = 962	62 + 785 = 847	162 + 800 = 962
Hénoc	65 + 300 = 365	65 + 300 = 365	165 + 200 = 365
Metouchèlaḥ	187 + 782 = 969	67 + 653 = 720	167 + 802 = 969
Lèmek	182 + 595 = 777	53 + 600 = 653	188 + 565 = 753
Noé	500 +	500 +	500 +
jusqu'au déluge	100	100	100
TOTAL	1.656	1.307	2.242

La généalogie des Séthites (ch. 5) et celle des Caïnites (4, 17-24) sont en tout cas deux formes parallèles d'une même tradition. La première ne diffère de la seconde que par l'insertion de trois noms (Seth, Ènoch et Noé), par une interversion (Mahalalél et Hénoc) et quelques variantes d'écriture (Qénân au lieu de Caïn, etc.). On relève des ressemblances entre cette tradition et celle des Babyloniens sur les dix rois d'avant le déluge : le nom du troisième roi a le même sens que celui d'Ènoch (homme), celui du quatrième (ouvrier) rappelle Qénân (forgeron); le septième était, comme Hénoc, initié aux mystères divins, et le dixième était, comme Noé, le héros du déluge. Mais chacun des dix rois aurait régné, en moyenne, 43.200 ans ! b. Cette expression désigne des êtres appartenant au monde divin (cf. 1, 27); elle ne signifie pas qu'ils aient été engendrés par Yahvé. Les anges sont appelés « fils de Dieu ». c. C'est-à-dire : telle sera, désormais, la durée *maxima* de la vie humaine. d. Addition d'un lecteur qui pensait aux géants que les Israélites trouvèrent encore en Palestine (Nomb. 13, 33; 2 Sam 21, 15-22, etc.).
e. Le narrateur indique, mais à demi-mot seulement à cause du caractère mythologique de cette tradition, que les géants sont nés de ces unions entre fils de Dieu et filles des hommes.

f. Il courait donc anciennement en Israël, sur les exploits de ces géants, des traditions qui n'ont pas été conservées.
g. Les traditions relatives à une inondation universelle se rencontrent dans les régions du globe les plus diverses. Les deux récits hébreux combinés dans le texte biblique actuel, l'un plus populaire (J), l'autre plus savant (P), concordent, parfois jusque dans les expressions, avec la version babylonienne du déluge qui faisait partie de l'épopée de *Guilgamech* (découverte à Ninive en 1872). D'après ce poème, les dieux, spécialement *Bel*, décidèrent de détruire l'humanité par un déluge; mais l'un d'eux, *Éa*, prévint en secret son protégé *Utnapichtim*, qu'il désirait sauver. Celui-ci construisit un vaisseau de 120 coudées de haut sur 120 de large avec six étages divisés neuf fois; il l'enduisit de bitume (*kouprou*, le même mot que dans le récit biblique 6, 14) et s'y embarqua avec ses biens, toutes sortes de semences de vie, sa famille, ses gens, des animaux des champs et des ouvriers. La tempête dura six jours; elle fut si violente que les dieux épouvantés se réfugièrent au ciel. Le vaisseau ayant touché sur le mont Nicir (variante : sur les monts Kordyéens en Arménie), Utnapichtim lâcha successivement une colombe, une hirondelle et un corbeau; ce dernier ne revint pas. Le héros fit alors débarquer bêtes et gens et offrit un sacrifice. Les dieux sentirent le doux parfum et s'assemblèrent comme des mouches. Bel, apaisé par Éa, promit de ne plus envoyer de déluge et transporta même le héros, sa femme et son pilote dans l'île des Bienheureux. Nul doute que les narrateurs hébreux n'aient pris pour point de départ ce récit, dont une forme circulait en Babylonie dès le vingt-deuxième siècle avant notre ère. Mais ce qui n'est pas moins frappant que les similitudes entre les versions israélites et babyloniennes, c'est la dissemblance radicale de leur inspiration religieuse : dans le récit babylonien, grossièrement polythéiste, des divinités multiples, capricieuses, tour à tour faibles et violentes, rivales les unes des autres; dans les récits hébreux, un seul et même Dieu qui, dans son équité souveraine, a résolu dès l'abord d'anéantir les coupables et de sauver le juste. h. Addition dans le style de P. i. Litt. : *toute chair*.

violence. Je vais maintenant les exterminer de la surface de la terre. [14] Fais-toi une arche en bois de gopher[a]. Tu la diviseras en cellules, et tu l'enduiras de bitume en dedans et en dehors. [15] Voici comment tu la feras : la longueur de l'arche sera de trois cents coudées, sa largeur de cinquante, et sa hauteur de trente. [16] Tu feras une ouverture[b] à l'arche......[c] Tu placeras la porte de l'arche sur le côté; tu y feras un premier étage, un second et un troisième. [17] Quant à moi, je vais faire venir le déluge (des eaux[d]) sur la terre, pour exterminer de dessous les cieux toute chair qui possède le souffle de vie. Tout ce qui est sur la terre expirera.

« [18] Mais je veux faire alliance avec toi : tu entreras dans l'arche, accompagné de tes fils, de ta femme et des femmes de tes fils. [19] De tous les êtres vivants, de tous les animaux, tu en feras entrer dans l'arche deux de chaque espèce, pour les conserver en vie avec toi : un mâle et une femelle. [20] De chaque espèce d'oiseaux, de chaque espèce de quadrupèdes et de chaque espèce d'animaux qui rampent sur le sol, un couple viendra vers toi, pour que tu les conserves en vie. [21] Et toi, prends de tous les aliments qui peuvent se manger, et fais-en provision, pour qu'ils vous servent, à toi et à eux, de nourriture. »

[22] Noé obéit : tout ce que Dieu lui avait commandé, il le fit exactement.

J **7** *Début du déluge.* [1] Yahvé dit à Noé : « Entre dans l'arche, toi et toute ta maison, car je t'ai trouvé juste au milieu de cette génération. [2] De tous les animaux purs, tu prendras sept [couples][e], mâle et femelle; et des animaux qui ne sont pas purs, un couple, mâle et femelle; [3] des oiseaux du ciel également, sept [couples], mâle et femelle[f], pour en conserver la race sur toute la surface de la terre. [4] Car encore sept jours, et je ferai pleuvoir sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits, et j'effacerai de la surface du sol tous les êtres que j'ai faits. » [5] Noé fit exactement ce que Yahvé lui avait commandé.

P [6] Noé était âgé de six cents ans, quand le déluge vint sur la terre.

J [7] Noé entra dans l'arche, et avec lui ses fils, sa femme et les femmes de ses fils[g], pour échapper aux eaux du déluge. [8] Des animaux purs et des animaux qui ne sont pas purs, des oiseaux et de tout ce qui rampe sur le sol, [9] un couple, mâle et femelle, entra auprès de Noé, dans l'arche, comme Dieu l'avait ordonné à Noé[g]. [10] Au bout de sept jours, les eaux du déluge arrivèrent sur la terre.

P [11] Dans la six-centième année de la vie de Noé, au deuxième mois, le dix-septième jour du mois, en ce jour-là, toutes les sources du grand abîme jaillirent, et les fenêtres des cieux s'ouvrirent[h]. J [12] La pluie tomba sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits. P [13] En ce même jour, Noé, Sem, Cham et Japhet, fils de Noé, accompagnés de la femme de Noé et des trois femmes de ses fils entrèrent dans l'arche, [14] et avec eux les bêtes sauvages de toute espèce, les animaux domestiques de toute espèce, les reptiles de toute espèce qui rampent sur la terre, et les volatiles de toute espèce, tous les oiseaux, tout ce qui a des ailes. [15] De chaque espèce possédant le souffle de vie, un couple entra dans l'arche auprès de Noé. [16] Ceux qui entrèrent étaient un mâle et une femelle de chaque espèce, comme Dieu l'avait ordonné à Noé.

J Et Yahvé ferma [l'arche] derrière lui[i].

P *La crue du déluge.* [17] Puis le déluge vint sur la terre pendant quarante jours[j].

J Les eaux crûrent et soulevèrent l'arche; et elle s'éleva au-dessus de la terre.

13. « de la surface de » lis. *mé'al*. H : avec. 20. « et » H[m] G. Manque en H. **7,** 6. « le déluge vint » G[A]. H aj. les eaux. 8. « et de tout » G. H : et tout.

a. Probablement un bois résineux, inconnu d'ailleurs. *b*. D'après d'autres, *un toit*. *c*. Les mots omis sont inintelligibles : *jusqu'à une coudée, tu l'achèveras en haut*. Le sens serait-il que Noé doit laisser tout autour de l'arche, dans sa partie supérieure, une ouverture haute d'une coudée? *d*. Cette glose a pour but d'expliquer le mot déluge (hébr. *mabboul*), qui était d'origine babylonienne (*aboubou*, déluge; *bubbulu*, inondation). *e*. Noé aura besoin de plusieurs couples des animaux purs pour le sacrifice raconté 8, 20. Le narrateur P ne parle que d'un couple de chaque espèce, parce que, selon lui, le sacrifice n'a été institué que par Moïse. *f*. Ces mots doivent être une addition, car tous les oiseaux n'étaient pas purs, et les termes hébreux employés ici pour *mâle* et *femelle* ne sont pas ceux de J, mais ceux de P. *g*. Addition dans le style de P. *h*. Les eaux d'en bas et les eaux d'en haut menacent de se réunir et de reconstituer le chaos primitif : voy. 1, 7 et la note. D'après le récit de J, le déluge est amené plus simplement par une pluie de quarante jours, et dans l'épopée de Guilgamech par une tempête qui ne dure que six jours. *i*. Ce trait devait se trouver, dans le récit de J, avant le v. 10. *j*. Addition destinée à accorder le récit de P avec celui de J.

P [18] Les eaux grossirent et crûrent beaucoup sur la terre, et l'arche flotta à la surface des eaux. [19] Les eaux grossissant de plus en plus sur la terre, les plus hautes montagnes furent toutes couvertes, sous tous les cieux. [20] Les eaux s'élevèrent de quinze coudées au-dessus et couvrirent ainsi les montagnes. [21] Toutes les créatures qui se mouvaient sur la terre, les oiseaux, les animaux domestiques, les bêtes sauvages et toutes celles qui fourmillaient sur la terre, expirèrent, ainsi que tous les hommes.

J [22] Tout ce qui, sur la terre ferme, avait un souffle de vie dans les narines, périt. [23] Ainsi [Yahvé] effaça tous les êtres qui se trouvaient à la surface du sol, depuis les hommes jusqu'aux quadrupèdes, aux reptiles et aux oiseaux des cieux; et ils furent effacés de la terre[a]. Il ne resta que Noé et ce qui était avec lui dans l'arche.

P [24] Les eaux grossirent sur la terre pendant cent cinquante jours.

8 *Décroissance du déluge.* [1] Alors Dieu se souvint de Noé et de toutes les bêtes sauvages et de tous les animaux domestiques qui étaient avec lui dans l'arche. Dieu fit souffler du vent sur la terre, et les eaux baissèrent. [2] Les sources de l'abîme et les fenêtres des cieux se fermèrent.

J La pluie fut retenue dans les cieux, [3] et les eaux se retirèrent peu à peu de la surface de la terre.

P Ainsi les eaux commencèrent à diminuer, au bout des cent cinquante jours, [4] et l'arche s'arrêta au septième mois, le dix-septième jour du mois[b], sur les montagnes d'Ararat[c]. [5] Les eaux diminuèrent de plus en plus jusqu'au dixième mois. Au dixième mois, le premier jour du mois, les sommets des montagnes apparurent.

J [6] Au bout de quarante jours, Noé ouvrit la fenêtre qu'il avait faite à l'arche; [7] et il lâcha le corbeau, qui partit, sortant [de l'arche] et [y] revenant[d], jusqu'à ce que les eaux eussent laissé la terre à sec. [8] Puis il lâcha la colombe, pour voir si les eaux avaient baissé à la surface du sol. [9] La colombe ne trouva pas où poser la plante de son pied et revint auprès de lui, dans l'arche, parce qu'il y avait de l'eau sur toute la surface de la terre. Il étendit la main, la prit et la fit rentrer auprès de lui, dans l'arche. [10] Il attendit encore sept autres jours[e], puis il lâcha de nouveau la colombe hors de l'arche. [11] La colombe revint à lui vers le soir, et voici qu'elle tenait, dans son bec, des feuilles d'olivier toutes fraîches. Noé comprit que les eaux avaient baissé sur la terre. [12] Il attendit encore sept autres jours, puis il lâcha la colombe, mais cette fois, elle ne revint plus auprès de lui.

P [13] Dans la six cent-unième année de la vie de Noé, au premier mois, le premier jour du mois, les eaux laissèrent la terre à sec.

J Noé enleva la couverture de l'arche, il regarda, et il vit que la surface du sol avait séché.

P [14] Au second mois, le vingt-septième jour du mois, la terre fut sèche[f].

Noé sort de l'arche. [15] Alors Dieu parla à Noé et dit : [16] « Sors de l'arche avec ta femme, tes fils et les femmes de tes fils. [17] Et les animaux de toute espèce, qui sont avec toi, oiseaux, quadrupèdes, reptiles de toutes sortes qui rampent sur la terre, fais-les tous sortir en même temps que toi, afin qu'ils pullulent sur la terre, qu'ils soient féconds et multiplient sur la terre. » [18] Noé sortit, et avec lui ses fils, sa femme et les femmes de ses fils. [19] Toutes les bêtes sauvages, tous les ani-

22. « souffle de vie » G. H : souffle de respiration de vie. 23. « [Yahvé] effaça » G. H : fut effacé. **8,** 3. « au bout des » *Sam*. H G : au bout de. 13. « de la vie de Noé » G. Manque en H. 17. « Et » G. Manque en H.

a. Addition dans le style de P. *b*. Juste cinq mois après le commencement du déluge. Cette donnée ne concorde pas rigoureusement avec le chiffre de 150 jours, car cinq mois lunaires ne font que 147 ou 148 jours. En tout cas, puisque l'arche s'arrête au moment où les eaux ont atteint leur niveau le plus élevé, on voit que, d'après ce narrateur, elle tirait environ 15 coudées et devait, à cet instant, se trouver au-dessus de la plus haute montagne du monde (cf. 6, 15; 7, 20). *c*. *Ararat*, ici comme dans tout l'Ancien Testament, est le nom d'un pays et non d'une montagne (cf. 2 Rois 19, 37; És. 37, 38; Jér. 51, 27). C'est l'*Ourartou* des inscriptions assyriennes, contrée de l'Arménie (cf. És. 37, 38 dans la trad. grecque). *d*. Ces allées et venues du corbeau, qui font double emploi avec celles de la colombe, représentent peut-être une autre forme de la tradition. *e*. Ceci indique que, d'après le récit primitif de J, Noé avait attendu une première fois sept jours, probablement depuis le moment où l'arche avait cessé de flotter. *f*. Le déluge a donc duré, d'après P, douze mois lunaires plus onze jours, c'est-à-dire une année solaire.

maux domestiques, tous les oiseaux et tous les reptiles qui rampent sur la terre, sortirent de l'arche, une espèce après l'autre.

J 20 Noé bâtit un autel à Yahvé; il prit de tous les quadrupèdes purs et de tous les oiseaux purs et offrit des holocaustes sur l'autel. 21 Yahvé sentit l'odeur apaisante, et Yahvé dit en son cœur : « Je ne maudirai plus le sol à cause des hommes, — car les pensées qui se forment au cœur de l'homme sont mauvaises dès sa jeunesse, — et je ne frapperai plus tous les êtres vivants comme je l'ai fait. 22 Tant que durera la terre,

> Semailles et moisson, froidure et chaleur,
> été et hiver, jour et nuit
>
> ne cesseront plus. »

Établissement d'un nouvel ordre de choses[a].

P **9** 1 Dieu bénit Noé et ses fils. Il leur dit : « Soyez féconds, multipliez et remplissez la terre. 2 Vous serez un objet de crainte et d'effroi pour toutes les bêtes de la terre et tous les oiseaux des cieux, pour tous les animaux qui rampent sur le sol et tous les poissons de la mer : ils sont livrés entre vos mains. 3 Tous les êtres qui ont mouvement et vie vous serviront de nourriture; je vous les donne tous, comme [je vous ai donné] l'herbe verte. 4 Seulement, vous ne mangerez pas la chair avec son âme (son sang)[b]. 5 Quant à votre propre sang, j'en demanderai compte : j'en demanderai compte à tout animal[c]; et à l'homme qui en aura tué un autre, je demanderai compte de l'âme de l'homme.

> 6 Qui versera le sang de l'homme,
> par l'homme aura son sang versé;

car l'homme a été fait à l'image de Dieu. 7 Vous donc, soyez féconds et multipliez; pullulez sur la terre et soumettez-la. »

Alliance de Dieu avec les habitants de la terre.

8 Puis Dieu dit à Noé ainsi qu'à ses fils : 9 « Je vais conclure une alliance avec vous, avec votre postérité 10 et avec tous les êtres vivants qui sont avec vous : les oiseaux, le bétail et toutes les bêtes sauvages qui sont avec vous, toutes celles qui sont sorties de l'arche[d]. 11 Je prends envers vous cet engagement : aucune créature ne périra plus par les eaux du déluge, et il n'y aura plus de déluge pour ravager la terre. » 12 Et Dieu dit : « Voici le signe de l'alliance que je conclus avec vous et tous les êtres vivants qui sont avec vous, pour toutes les générations futures : 13 je mets mon arc dans les nuées, et il sera le signe de l'alliance que je conclus avec la terre[e]. 14 Quand j'assemblerai les nuées au-dessus de la terre et que l'arc apparaîtra dans la nue, 15 je me souviendrai de l'alliance que j'ai conclue avec vous et tous les êtres vivants de toute espèce; aussi les eaux ne s'assembleront-elles plus en un déluge pour faire périr toutes les créatures. 16 Quand l'arc sera dans les nuées, sa vue me rappellera l'alliance éternelle conclue par Dieu avec tous les êtres vivants de toute espèce, qui sont sur la terre. » 17 Dieu dit à Noé : « Tel est le signe de l'alliance que je conclus avec toutes les créatures qui sont sur la terre. »

Malédiction de Canaan, bénédiction de Sem et de Japhet[f].

18 Les fils de Noé qui sortirent de l'arche J

19. « tous les animaux — rampent » *G*. H : tous les reptiles et tous les oiseaux, tout ce qui rampe. **9,** 2. « pour tous les animaux » *H° G* (lis. *oubekôl*). H : avec tous les animaux. 7. « soumettez-la » *G* (lis. *redou*, cf. 1, 28). H : multipliez-y. 10. *G*. H aj. : jusqu'à toutes les bêtes sauvages.

a. Après le déluge, qui avait été la fin d'un monde, Dieu confirme à l'humanité nouvelle la puissance d'expansion qu'il avait accordée à l'ancienne. Mais il ne rétablit pas l'état de paix originel, où les hommes et les bêtes ne se nourrissaient que de végétaux (1, 29-30); il se borne à réglementer l'état de guerre universelle qui s'était introduit dans le monde avant le déluge (6, 11-12). *b*. Le sang était considéré comme le siège de l'âme (voy. note sur 4, 10). L'idée de l'auteur est sans doute que Dieu, qui avait donné l'âme, se la réserve. Elle ne sera à la disposition des hommes que comme moyen d'expiation (Lév. 17, 11). Notre texte présente la défense de manger du sang comme imposée à tous les hommes et non pas aux seuls Israélites (cf. Actes 15, 29). *c*. Cf. Ex. 21, 28-32. *d*. Il n'est pas ici question d'un traité bilatéral imposant à l'homme des obligations corrélatives, comme l'alliance qui sera conclue avec Abraham ou celle du Sinaï. Dieu accorde une pure grâce; aussi le signe de l'alliance (l'arc-en-ciel) est-il donné par lui, et non exigé de l'homme comme il le sera dans les autres alliances (la circoncision : Gen. 17; le sabbat : Ex. 31, 13-17). *e*. L'arc de Yahvé est l'arc qu'il bande contre ses ennemis et avec lequel il lance ses flèches (Lam. 2, 4; 3, 12; cf. Ps. 7, 13-14; Hab. 3, 9-11). Ce n'était plus, dans la littérature israélite, qu'une image poétique. Mais à l'origine, l'expression était entendue au sens propre (cf. l'arc du dieu hindou Indra et celui de Mardouk dans sa lutte avec Tiamat) : quand l'arc apparaissait dans la nuée, c'est que le dieu l'avait déposé et qu'il n'y avait plus à craindre de nouvelles flèches. — Dieu donne le signe au moment même où il parle; donc, dans la pensée de l'auteur, l'arc-en-ciel ne devait pas exister auparavant. *f*. Les v. 18 et 19 forment l'introduction à la table des peuples issus de Noé (ch. 10). La suite (20-27) rapporte une très vieille tradition, qui a pour but de légitimer l'assujettissement des Cananéens. La servitude à laquelle ils ont été réduits est la punition d'une faute de leur ancêtre : l'immoralité des Cananéens était proverbiale en Israël (Gen. 15, 16; 18-19; Lév. 18, 3, 24-30).

étaient Sem, Cham et Japhet; Cham était le père de Canaan[a]. 19 Tels furent les trois fils de Noé. C'est d'eux que descendent les peuples dispersés sur toute la terre[b].

J¹ 20 Noé, le cultivateur[c], commença à planter de la vigne. 21 Ayant bu du vin, il s'enivra et se découvrit à l'intérieur de sa tente. 22 Cham le père de[d] Canaan vit la nudité de son père et alla au dehors raconter la chose à ses deux frères. 23 Sem et Japhet prirent le manteau et, le mettant tous deux sur leurs épaules, ils marchèrent à reculons et couvrirent la nudité de leur père : comme ils avaient le visage tourné en arrière, ils ne virent pas la nudité de leur père. 24 Lorsque Noé se réveilla de son ivresse, il apprit ce que lui avait fait son plus jeune fils, 25 et il dit :

> Maudit soit Canaan,
> qu'il soit le dernier des esclaves[e] de ses frères !

26 Puis il dit :

> Béni soit Yahvé, Dieu de Sem[f],
> et que Canaan soit son esclave[g] !
> 27 Que Dieu donne de l'espace[h] à Japhet,
> qu'il habite dans les tentes de Sem[i]
> et que Canaan soit son esclave !

P 28 Noé vécut, après le déluge, trois cent cinquante ans. 29 La durée totale de la vie de Noé fut [donc] de neuf cent cinquante ans; puis il mourut.

Tableau des peuples issus de Noé[j].

10 1 Voici la descendance des fils de Noé : les fils de Noé furent Sem, Cham et Japhet; puis il leur naquit des fils après le déluge.

2 Fils de Japhet : Gomer, Magog, Madaï, Yavân, Toubal, Mochek et Tiras. 3 Fils de Gomer : Achkenaz, Riphat et Togarma. 4 Fils de Yavân : Élicha, Tarchich, les Kittim et les Rodanim. 5 C'est d'eux que descendent les peuples dispersés dans les îles des nations[k]. Tels sont les fils de Japhet, classés suivant leurs pays, leurs langues, leurs clans, leurs nations[l].

6 Fils de Cham : Kouch, Miçrayim, Pout et Canaan. 7 Fils de Kouch : Seba, Ḥavila, Sabta, Rama et Sabteka. Fils de Rama : Cheba et Dedân[m].

8 Kouch engendra Nemrod[n], qui fut le J premier homme puissant sur la terre. 9 Il fut un grand chasseur devant Yahvé; c'est pour cela qu'on dit : comme Nemrod, grand chasseur devant Yahvé. 10 Babylone, Èrek, Akkad et Kalné, dans le pays de Chinear[o], furent le

22. « alla au dehors raconter » *G* (aj. *wayyêsê*). H : raconta au dehors. **10,** 1. « les fils de Noé furent » mots suppléés d'après l'analogie de 11, 27; 25, 19. 2. « Mochek » d'après *Sam G*. H : Mèchek. 4. « Rodanim » *Sam G 1 Chron. 1*, 7. H : Dodanim. 5. « Tels sont — Japhet » mots suppléés d'après v. 20 et 31.

a. Cette remarque sur Cham a été ajoutée pour préparer le récit des v. 20-27. *b*. Litt. : *et c'est d'eux que se dispersa toute la terre*. *c*. Ce surnom donné ici à Noé est sans doute une allusion à des traditions perdues. *d*. Ces mots ont été ajoutés au texte primitif pour concilier les v. 20-27 avec l'ensemble du récit. Comme le montre la suite (v. 24-27), Canaan était, dans la tradition suivie ici, le frère cadet de Sem et de Japhet. *e*. Litt. : *l'esclave des esclaves*. *f*. Le grand privilège de Sem est d'avoir Yahvé pour Dieu. Dans Sem, l'auteur voit surtout Israël, qui asservit les Cananéens. *g*. L'esclave de Sem. *h*. « Donne de l'espace (hébr. *yapht*) » forme avec *yaphet* un jeu de mots intraduisible en français. *i*. On ne sait pas au juste à quelle circonstance historique il est fait allusion. Japhet désigne ici, à ce qu'il semble, non les Phéniciens, Cananéens eux-mêmes, mais plutôt, comme au ch. 10, les peuples de l'Asie Mineure; certains d'entre eux (Ḥittites, Philistins) débordèrent sur la Syrie et la Palestine, les uns avant l'arrivée des Israélites, d'autres après, et s'installèrent en plus d'un territoire occupé par des Sémites (Araméens ou Hébreux).

j. Sous forme d'une généalogie de famille, le ch. 10 donne un tableau ethnographique. C'est ce qui résulte clairement des v. 13-18, où, au lieu de l'ancêtre patronymique de la nation, on voit apparaître les membres du peuple lui-même. La répartition des peuples issus de Noé en trois groupes est surtout d'ordre géographique selon P (Japhet : nord et ouest; Cham : sud; Sem : centre du monde alors connu). J paraît avoir rattaché à Sem les peuples nomades ou récemment sortis de l'état nomade, à Cham les vieux États civilisés (Égypte, Assyro-Babylonie, Canaan) et à Japhet probablement les barbares du Nord. Ce chapitre ignore les races noire, jaune et rouge. Sous une forme très sèche, il exprime une grande pensée : celle de l'origine commune de tous les hommes. *k*. Cette expression désigne les îles et les côtes de la Méditerranée. *l*. *Madaï* désigne la Médie, *Yavân* et ses fils, les Grecs (Ioniens) et les peuples riverains de la Méditerranée : *Tarchich*, l'Espagne; *Kittim*, Chypre; *Rodanim*, Rhodes; pour *Élicha*, voy. Ézéch. 27, 7. Les autres noms désignent des peuples de l'Asie Mineure. *m*. *Kouch*, proprement l'Éthiopie, comprend également ici le sud de l'Arabie, où vivent les fils et petits-fils de Kouch. Deux d'entre eux, *Cheba* et *Ḥavila*, reparaissent plus loin parmi les Yoqtanides. *Miçrayim* est l'Égypte. *Pout* (« Pount » des Égyptiens) est la côte des Somalis. Canaan est compté parmi les Chamites, probablement parce que ce pays avait été longtemps dépendant de l'Égypte et que l'influence égyptienne y était demeurée très grande.

n. La notice sur *Nemrod*, qui sort du cadre de la table des peuples, rapporte deux traditions différentes sur ce personnage : l'une en fait un fondateur de villes, l'autre (v. 9), un chasseur. La chasse tenait une grande place dans les mythes et légendes des Assyro-Babyloniens, comme dans la vie de leurs princes. *o*. La fondation de *Babylone* (Babel) est racontée autrement 11, 1-9. L'emplacement d'*Èrek*, en assyro-babylonien Ourouk, est marqué par les ruines de Ouarka sur l'Euphrate, au sud-est de Babylone. *Akkad* (nom de la Babylonie du nord dans les inscriptions cunéiformes) désigne ici la ville d'Agadé, près de Sippar, actuellement Abou-Habba, au nord-ouest de Babylone. *Kalné* est inconnue. *Chinear* est la Babylonie.

berceau de son empire. [11]De ce pays, il passa en Assyrie et bâtit Ninive, Reḥobot-Ir, Kèlaḥ [12]et Rèsen, entre Ninive et Kèlaḥ[a]. C'est la grande ville[b].

[13]Miçrayim engendra les Loudim, les Anamim, les Lehabim, les Naphtouḥim, [14]les Patrousim, les Kaslouḥim et les Kaphtorim, d'où sont sortis les Philistins[c].

[15]Canaan engendra Sidon, son fils premier-né, puis Ḥét[d], [16]les Jébusiens, les Amoréens, les Guirgachiens, [17]les Ḥivvites, les Arquiens, les Siniens, [18]les Arvadiens, les Cemariens et les Ḥamatiens[e]. Ensuite les clans cananéens se dispersèrent, [19]et le territoire des Cananéens s'étendit de Sidon, dans la direction de Guerar, jusqu'à Gaza, et, dans la direction de Sodome, Gomorrhe, Adma et Ceboyim, jusqu'à Lècha[f]. [20]Tels sont les fils de Cham, classés suivant leurs clans, leurs langues, leurs pays, leurs nations.

[21]Il naquit aussi des fils à Sem, père de tous les fils[g] d'Éber et frère aîné de Japhet. [22]Fils de Sem : Élam, Achchour, Arpakchad, Loud et Aram[h]. [23]Fils d'Aram : Ouç, Ḥoul, Guèter et Mach. [24]Arpakchad engendra Chèlaḥ, et Chèlaḥ engendra Éber[i]. [25]Éber eut deux fils : le nom de l'un fut Pèleg, car c'est de son temps que se divisa[j] la [population de la] terre, et le nom de son frère fut Yoqtân[k]. [26]Yoqtân engendra Almodad, Chèleph, Ḥaçarmavet, Yèraḥ, [27]Hadoram, Ouzal, Diqla, [28]Obal, Abimaël, Cheba, [29]Ophir, Ḥavila, Yobab. Tels sont les fils de Yoqtân. [30]Leurs demeures s'étendaient de Mécha, dans la direction de Sephar, jusqu'à la montagne de l'Orient[l]. [31]Tels sont les fils de Sem, classés suivant leurs clans, leurs langues, leurs pays, leurs nations.

[32]Ce sont là les familles des fils de Noé rangées par générations et par nations. C'est d'eux que descendent les nations qui se sont dispersées sur la terre après le déluge.

La tour de Babel et la dispersion des peuples[m].

11 [1]Toute [la population de] la terre parlait la même langue et se servait des mêmes mots. [2]Partis vers l'orient[n], les hommes trouvèrent, dans le pays de Chinear, une plaine où ils s'établirent. [3]Ils se dirent l'un à l'autre : « Allons, faisons des briques et cuisons-les au feu. » La brique leur servit de pierre, et le bitume de mortier. [4]Puis ils dirent : « Allons, bâtissons une ville et une tour dont le sommet pénètre dans les cieux, et faisons-nous ainsi un nom[o], afin que nous ne soyons pas dispersés sur toute la surface de la terre. » [5]Mais Yahvé descendit pour voir la ville et la tour qu'avaient bâties les fils des hommes. [6]Et Yahvé dit : « Ils forment tous un seul peuple et parlent tous la même langue. S'ils ont fait cela pour leur début, rien ne leur sera désormais impossible, quoi qu'ils

14. Voy. note *c*.

a. *Ninive*, capitale de l'Assyrie depuis 705, vis-à-vis de Mossoul. *Kèlaḥ*, aujourd'hui Nimroud, capitale du pays avant Ninive et après Achchour. Le site des deux autres villes est incertain. *b*. Note marginale s'appliquant sans doute à Ninive, mais introduite dans le texte à un mauvais endroit.

c. Les *Lehabim* sont probablement les Libyens, les *Kaphtorim*, les Crétois; les autres noms désignent des peuplades égyptiennes. D'après Am. 9, 7; Deut. 2, 23; Jér. 47, 4, les Philistins venaient de Kaphtor. C'est pourquoi nous rattachons à *Kaphtorim* les mots *d'où sont sortis les Philistins*, qui figurent dans le texte après *Kaslouḥim*. C'est peut-être une ancienne note marginale. *d*. *Sidon* désigne les Phéniciens en général, *Ḥét*, les Ḥittites, peuple de l'Asie Mineure; aux treizième et quatorzième siècles avant notre ère, il s'étendit jusqu'à la Syrie septentrionale et peut-être encore plus au sud. Quoiqu'il ne fût pas de la même race que les Cananéens, il est compté parmi eux, parce qu'il habitait le même pays. *e*. Les quatre premiers noms (v. 16, 17) désignent des peuplades palestiniennes, les autres des habitants de la Phénicie du nord et de la Syrie. Cette énumération ne peut être de la même main que le v. 19, d'après lequel Canaan ne comprend que la Palestine.

f. L'emplacement de *Lècha*, qui n'est nommée nulle part ailleurs, est inconnu. *Adma* et *Ceboyim* sont peut-être, d'après Os. 11, 8, d'autres noms de Sodome et de Gomorrhe. Sur *Guerar*, voy. ch. 20, 1 et la note. *g*. Mots ajoutés pour concilier les données de J avec celles de P (11, 12-14). *Éber*, d'où dérive le nom des Hébreux, signifie « au delà » : on désignait ainsi soit les peuples demeurant à l'est du Jourdain, soit ceux d'au delà de l'Euphrate (du côté de l'est ou de l'ouest?). *h*. Les *Élamites* habitaient la Susiane, à l'est de la Babylonie; *Achchour* désigne les Assyriens, *Aram*, les Araméens, ensemble de peuples répandus entre la Palestine et l'Assyrie. *Arpakchad* et *Loud* n'ont pu être encore exactement déterminés.

i. Notice dans le style de P, inspirée de 11, 12-14. D'après J, Éber était un fils de Sem. *j*. En hébr. *pâlag* « diviser ».

k. Les noms de *Pèleg* et des fils de *Yoqtân* se retrouvent comme noms de pays ou de peuplades en Arabie. La lignée de Pèleg est omise ici, parce qu'elle figure au ch. 11.

l. *Mécha* se trouvait sans doute au nord de l'Arabie (cf. Massa, au ch. 25, 14) et *Sephar* est peut-être Zaphar, au sud de la même contrée. *La montagne de l'Orient* est inconnue.

m. Cette tradition devait être primitivement indépendante de celle du ch. 10, car elle explique la diversité des peuples, non plus par l'effet naturel de la multiplication des familles, mais par un châtiment de Dieu. Elle circulait, semble-t-il, sous deux formes un peu différentes fusionnées dans le récit actuel. D'après l'une, les hommes voulaient bâtir une *ville* pour « se faire un nom », mais Yahvé mit la confusion dans leur langage. D'après l'autre, les hommes voulaient construire une *tour* atteignant au ciel pour n'être pas dispersés; mais Yahvé, inquiet de leur audace, les dispersa. *n*. On peut aussi traduire : *partis de l'orient*. *o*. On sait que les villes portent souvent le nom de leur fondateur. « Des enfants et la fondation d'une ville perpétuent le nom » (Sirach 40, 19).

entreprennent. [7]Allons, descendons[a] ! Et là, mettons la confusion dans leur langage, en sorte qu'ils n'entendent plus la langue l'un de l'autre. » [8]Puis Yahvé les dispersa, de là, sur toute la surface de la terre, et ils cessèrent de bâtir la ville. [9]C'est pourquoi on la nomme Babel[b], parce que c'est là que Yahvé mit la confusion dans le langage de tous les habitants de la terre, et c'est de là qu'il les dispersa sur toute la surface de la terre.

Descendance de Sem[c].

[10]Voici la descendance de Sem :

Sem, âgé de cent ans, engendra Arpakchad, deux ans après le déluge. [11]Après la naissance d'Arpakchad, il vécut encore cinq cents ans, et il engendra des fils et des filles.

[12]Arpakchad, après avoir vécu trente-cinq ans, engendra Chèlaḥ. [13]Après la naissance de Chèlaḥ, il vécut encore quatre cent trois ans, et il engendra des fils et des filles.

[14]Chèlaḥ, après avoir vécu trente ans, engendra Éber. [15]Après la naissance d'Éber, il vécut encore quatre cent trois ans, et il engendra des fils et des filles.

[16]Éber vécut trente-quatre ans, puis il engendra Pèleg. [17]Après la naissance de Pèleg, il vécut encore quatre cent trente ans, et il engendra des fils et des filles.

[18]Pèleg vécut trente ans, puis il engendra Reou. [19]Après la naissance de Reou, il vécut encore deux cent neuf ans, et il engendra des fils et des filles.

[20]Reou vécut trente-deux ans, puis il engendra Seroug. [21]Après la naissance de Seroug, il vécut encore deux cent sept ans, et il engendra des fils et des filles.

[22]Seroug vécut trente ans, puis il engendra Naḥor. [23]Après la naissance de Naḥor, il vécut encore deux cents ans, et il engendra des fils et des filles.

[24]Naḥor vécut vingt-neuf ans, puis il engendra Tèraḥ. [25]Après la naissance de Tèraḥ, il vécut encore cent dix-neuf ans, et il engendra des fils et des filles.

[26]Tèraḥ vécut soixante-dix ans, puis il engendra Abram, Naḥor et Harân.

Tèraḥ et ses fils.

[27]Voici l'histoire de Tèraḥ :

Tèraḥ engendra Abram, Naḥor et Harân. Harân engendra Lot.

[28]Harân mourut en présence de Tèraḥ, son père, au pays de sa naissance, à Our-Kasdim[d]. [29]Abram et Naḥor se marièrent : le nom de la femme d'Abram était Saraï, et le nom de la femme de Naḥor, Milka; elle était fille de Harân, le père de Milka et de Yiska. [30]Saraï était stérile; elle n'avait pas d'enfant.

[31]Tèraḥ prit Abram, son fils, et Lot, fils de Harân, son petit-fils, et Saraï, sa belle-fille, femme d'Abram, son fils, et il partit avec eux d'Our-Kasdim[e], pour aller au pays de Canaan. Ils arrivèrent à Ḥarân[f] et s'y établirent. [32]La durée de la vie de Tèraḥ fut de deux cent cinq ans[g]. Puis Tèraḥ mourut à Ḥarân.

31. « il partit » *S*. H : ils partirent.

a. D'après le v. 5, Yahvé est déjà descendu; cette contradiction s'explique par la réunion de deux sources (voy. la note sur le titre du chapitre). — Le pluriel *allons*, *descendons* donne à penser que Yahvé délibère avec son conseil d'êtres célestes (cf. 1, 26). Peut-être ceux-ci avaient-ils, dans la tradition primitive, un rôle plus actif. *b*. En babylonien *Bab-ilou* « porte de Dieu », ou *Bab-ilani* « porte des dieux » (d'où Babylone). L'auteur biblique a rattaché ce nom à la racine *bâlal* « confondre ». Cette tradition a dû se former après que Babylone eut établi son hégémonie sur les autres villes de la région (sous Ḥammourabi, vers 1950). La tradition sur la *tour* s'inspire probablement de l'une des pyramides à étages qui dominaient les temples assyro-babyloniens, peut-être de celle du grand temple de Mardouk, à Babylone; elle avait une centaine de mètres de hauteur, et, dans le style hyperbolique des rois qui la réparèrent, « son sommet atteignait le ciel ».

c. Ce tableau, qui rappelle celui du ch. 5, a pour but de donner la généalogie d'Abraham et d'indiquer le laps de temps qui s'est écoulé depuis le déluge jusqu'à la naissance de ce patriarche. Cette période est fort courte (292 ans), et comme la durée de la vie humaine diminue à chaque génération, il en résulte que Sem aurait survécu à Abraham de 35 ans! C'est sans doute pour éviter cette conséquence que les Septante ont porté la période comprise entre le déluge et Abraham à 1.072 ans, et le Pentateuque Samaritain à 942, en augmentant de cent ans l'âge des patriarches, d'Arpakchad à Seroug, au moment de la naissance de leur premier-né. Les Septante intercalent de plus un Qaïnân (d'après 5, 9-14) entre Arpakchad et Chèlaḥ. — *Seroug* était le nom d'une ville de la Syrie du nord et *Naḥor* celui d'un dieu adoré dans cette région. Ces noms jalonnent donc la route que doivent avoir suivie les ancêtres d'Abraham, de l'Arménie (Ararat) vers Canaan.

d. Note d'un rédacteur, inspirée sans doute du v. 31. *Our*, en effet, n'était pas un pays, mais une ville; de plus, d'après tous les autres passages de J, c'est la région de Ḥarân qui était « le pays de naissance » d'Abraham (cf. 12, 1; 24, 4; 27, 43; etc.).

e. C'est-à-dire « Our des Chaldéens », généralement identifiée avec Ourou, dans la Babylonie méridionale, aujourd'hui Moughéir. Cependant cette ville n'a dû tomber que vers le septième siècle au pouvoir des Chaldéens, jusque-là nomades. D'autres cherchent *Our* en Arménie ou dans la Mésopotamie du nord, où il y avait aussi des Kasdim (Gen. 22, 22) et où P paraît placer les ancêtres d'Abraham. *f*. Ḥarân était au nord-ouest de la Mésopotamie, à environ 45 kilomètres sud-est d'Édesse. *g*. D'après le Pent. Sam. 145 ans, de sorte qu'Abraham ne quitta Ḥarân qu'après la mort de son père (cf. Actes 7, 4). Ce chiffre paraît meilleur : la durée de la vie humaine continue ainsi à décroître.

DEUXIÈME PARTIE

LES ANCÊTRES DU PEUPLE D'ISRAËL (12-50)

I. ABRAHAM (12, 1-25, 18).

La vocation d'Abraham et son arrivée en Canaan.

J **12** 1 Yahvé dit à Abram : « Quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père, et va dans le pays que je t'indiquerai[a]. 2 Je ferai [naître] de toi une grande nation, je te bénirai et je rendrai ton nom si grand qu'on te donnera en exemple dans les bénédictions[b]. 3 Je bénirai ceux qui te béniront, et je maudirai ceux qui te maudiront. Tous les peuples de la terre se souhaiteront l'un à l'autre d'être bénis comme toi[c]. »

4 Abram s'en alla, comme Yahvé le lui avait dit, et Lot partit avec lui. P Abram était âgé de soixante-quinze ans au moment où il quitta Ḥarân. 5 Il prit Saraï, sa femme, et Lot, le fils de son frère, ainsi que tous les biens qu'ils possédaient et les gens qu'ils avaient acquis à Ḥarân; ils partirent pour le pays de Canaan et ils y arrivèrent.

J 6 Abram s'avança à travers le pays jusqu'au lieu [sacré] de Sichem, jusqu'au chêne de Moré[d]. — Les Cananéens étaient alors dans le pays[e]. — 7 Yahvé apparut à Abram et lui dit : « Je donnerai ce pays à ta postérité. » Et Abram bâtit là un autel à Yahvé qui lui était apparu.

8 Ensuite, partant de là, il prit par la montagne, à l'est de Béthel, et il planta sa tente entre Béthel, à l'occident, et Aï, à l'orient. Il bâtit là un autel à Yahvé, et il invoqua le nom de Yahvé[f]. R 9 Abram continua sa marche, d'étape en étape, vers le Nègueb[g].

Abraham en Égypte[h].

J¹ 10 Il y eut une famine dans le pays, et Abram descendit en Égypte pour y faire un séjour, car la famine était grande dans le pays. 11 Comme il était près d'entrer en Égypte, il dit à Saraï, sa femme : « Écoute, je sais comme tu es belle[i]. 12 Quand les Égyptiens te verront, ils diront : C'est sa femme; — et ils me tueront, tandis qu'ils te laisseront en vie. 13 Dis donc que tu es ma sœur, afin que je sois bien traité à cause de toi, et que j'aie la vie sauve grâce à toi. »

14 Quand Abram fut arrivé en Égypte, les Égyptiens remarquèrent que sa femme était fort belle. 15 Les courtisans du pharaon[j] la virent aussi et la vantèrent au pharaon; et la femme fut emmenée dans le palais du pharaon. 16 A cause d'elle, il traita bien Abram, qui reçut du petit et du gros bétail, des ânes, des serviteurs et des servantes[a], des ânesses et des chameaux. 17 Mais Yahvé frappa le pharaon de grandes plaies, ainsi que sa maison[b], à cause de Saraï, femme d'Abram[c]. 18 Alors le pharaon fit appeler Abram et lui dit : « Qu'est-ce que tu m'as fait? Pourquoi ne m'as-tu pas déclaré qu'elle était ta femme? 19 Pourquoi as-tu dit : C'est ma sœur, — de sorte que je l'ai prise pour femme? Maintenant, voici ta femme; prends-la et va-t'en. » 20 Et le pharaon donna ordre de le reconduire [à la frontière], lui et sa femme avec tout ce qui lui appartenait.

Séparation d'Abraham et de Lot.

R **13** 1 Abram remonta d'Égypte au Nègueb, avec sa femme et tout ce qui lui appartenait; J Lot l'accompagnait. R 2 Abram était très riche en troupeaux, en argent et en or. 3 Il alla, d'étape en étape, du Nègueb jusqu'à Béthel, jusqu'au lieu où il avait une fois déjà planté sa tente entre Béthel et Aï, 4 à l'endroit où se trouvait l'autel qu'il avait élevé précédemment. Et là, Abram invoqua le nom de Yahvé[d].

J 5 Lot, qui voyageait avec Abram, avait aussi du menu et du gros bétail, ainsi que des tentes. P 6 Les ressources du pays ne leur permirent pas de s'y établir l'un et l'autre, car ils avaient trop de biens pour pouvoir habiter ensemble. J 7 Il s'éleva une querelle entre les bergers des troupeaux d'Abram et ceux des troupeaux de Lot. — De plus, les Cananéens et les Perizzites habitaient alors le pays[e]. — 8 Abram dit à Lot : « Qu'il n'y ait pas, je te prie, de dispute entre moi et toi, entre mes bergers et les tiens, car nous sommes frères. 9 Tout le pays n'est-il pas [libre] devant toi? Sépare-toi donc de moi. Si tu prends à gauche, j'irai à droite; si tu prends à droite, j'irai à gauche. »

10 Lot leva les yeux et vit que toute la plaine du Jourdain était abondamment arrosée (avant que Yahvé détruisît Sodome et Gomorrhe[f]), comme le jardin de Yahvé [ou] comme le pays d'Égypte, jusque vers Çoar[g]. 11 Lot choisit toute la plaine du Jourdain, et il s'avança vers l'orient[h]. P Ils se séparèrent donc l'un de l'autre. 12 Abram habita dans le pays de Canaan, et Lot dans les villes de la plaine [du Jourdain]; J il transporta ses tentes jusqu'à Sodome. 13 Or les gens de Sodome étaient fort méchants et grands pécheurs devant Yahvé.

R 14 Yahvé dit à Abram, après que Lot se fut séparé de lui : « Lève les yeux et regarde, du lieu où tu te trouves, vers le nord et vers le midi, vers l'orient et vers l'occident : 15 tout le pays que tu vois, je te le donnerai, ainsi qu'à ta postérité pour toujours. 16 Je rendrai ta postérité semblable à la poussière de la terre : celui-là seul qui saurait compter les grains de poussière de la terre, pourra compter ta postérité. 17 Lève-toi, parcours ce pays dans sa longueur et dans sa largeur[i], car je te le donnerai. »

J 18 Abram transporta ses tentes et vint se fixer près du chêne de Mamré, qui est à Hébron[j]. Il bâtit là un autel à Yahvé.

12, 3. « ceux qui te maudiront » *H° Sam G S L.* H : celui qui te maudira.   7. « et lui dit » *Sam G S L.* H : et dit.

a. J ne donne pas d'autre motif à l'émigration d'Abraham que l'ordre de Yahvé. La tradition suivant laquelle les ancêtres et les parents du patriarche adoraient d'autres dieux que Yahvé appartient à un autre cycle, E (Jos. 24, 2; cf. Gen. 31, 19; 35, 4).   *b.* Litt. : *je rendrai ton nom grand et deviens bénédiction.* Voy. note suivante.   *c.* Litt. : *se béniront par toi*, c'est-à-dire : « ils diront : Bénis sois-tu comme Abraham ». Cf. 48, 20; Jér. 29, 22. On traduit d'ordinaire : « seront bénies en toi ». Cette traduction est grammaticalement moins exacte.

d. Moré veut dire « celui qui rend un oracle », « celui qui donne une instruction divine », comme le prêtre ou le devin. *Le chêne de Moré* signifie donc « le chêne du devin » ou « le chêne donneur d'oracles » (cf. les chênes de Dodone en Grèce et 2 Sam. 5, 24). Le mot *'élôn*, qu'on traduit par « chêne » ou par « térébinthe », désigne avant tout un arbre sacré dans lequel, à l'origine, était censé résider un dieu (*'él*). Celui de Sichem était célèbre (Gen. 35, 4; Deut. 11, 30; Jos. 24, 26; Jug. 9, 6). Il ressort de notre passage et de Jug. 9, 6, qu'il était vénéré par les Cananéens, avant de l'être par les Israélites. Ceux-ci, en s'établissant en Palestine, ont souvent adopté, pour rendre leur culte à Yahvé, les endroits mêmes où avaient adoré les anciens habitants du pays (Sichem, Béthel, Hébron, etc.). Les traditions rapportées sur les visites des patriarches à ces lieux devaient en justifier, aux yeux des Israélites, le caractère sacré.   *e.* Cette remarque pourrait être une glose.   *f.* On lit 28, 10-22 un autre récit de la fondation du célèbre sanctuaire de Béthel (aujourd'hui Beitîn).   *g.* Région demi-désertique, au sud de la Palestine. On disait souvent « le Nègueb » pour « le midi ».   *h.* La même tradition se retrouve, avec des variantes, ch. 20 et ch. 26, 7-11. Son but est à la fois de montrer la femme du patriarche préservée d'un grave danger par Yahvé et de célébrer la beauté de l'aïeule d'Israël ainsi que l'habileté de son mari. Sur ce dernier point, les générations ultérieures paraissent avoir eu des scrupules, car les formes les plus récentes de la tradition (ch. 20 et 26) atténuent le mensonge et les calculs intéressés du patriarche. — Ce récit a été tiré d'une autre source que l'ensemble des ch. 12-13, car pour l'y insérer, le rédacteur a dû ajouter des raccords (12, 9; 13, 1, 3-4) ramenant Abraham au point où on l'avait laissé 12, 8.   *i.* Cette affirmation est incompatible avec la chronologie de P, d'après laquelle Sara aurait eu soixante-cinq ans lors de son arrivée en Canaan (cf. 12, 4 et 17, 17). Ici, de même qu'au ch. 20, elle est supposée beaucoup plus jeune.   *j.* Titre porté par les rois d'Égypte depuis la dix-huitième dynastie au moins. En égyptien *per-'o* « grande maison » (cf. la « Sublime-Porte » pour désigner le conseil du sultan de Constantinople).

13, 18. « près du chêne » *G S.* H : dans les chênes (cf. 18, 1, 4).

a. Ces mots, bizarrement placés entre les *ânes* et les *ânesses*, doivent être une glose.   *b.* Ces mots, mal placés dans l'hébreu, doivent être une glose tirée de 20, 17.   *c.* Le narrateur ne dit pas comment le pharaon connut la cause des plaies qui le frappaient. Voy. au contraire 20, 3.   *d.* Voy. note sur 12, 10.   *e.* Cette remarque, qui explique bien pourquoi il y avait si peu d'espace pour des nomades dans le pays, se trouvait sans doute primitivement après le v. 5 ou après le v. 6. Les *Perizzites* étaient les habitants des campagnes; le terme de *Cananéens* désigne donc ici ceux des villes.

f. La construction de la phrase oblige à reconnaître dans ces mots une glose, qui, du reste, explique bien la pensée du narrateur.   *g. Çoar* (cf. 19, 17-23), autrefois Bèla (d'après 14, 2, 8), était située à une lieue de l'extrémité sud-est de la mer Morte, près des ruines actuelles de Kalat eṣ-Safia. La mention de cette ville comme limite méridionale de la plaine irriguée du Jourdain, indique que, dans la pensée de l'auteur, la mer Morte n'existait pas encore (cf. la glose qui précède).

h. Le choix égoïste de Lot (si cruellement puni plus tard, voy. ch. 19) le prive, ainsi que ses descendants, les Moabites et les Ammonites, de tout droit sur la Palestine cisjordanique.   *i.* D'après le récit primitif (v. 18), Abraham allait au contraire directement de Béthel à Hébron. Les v. 14-17 ont été ajoutés pour indiquer qu'Israël devait son pays non pas simplement au choix de Lot, mais à un dessein arrêté de Yahvé.   *j. Hébron*, aujourd'hui El-Khalîl (*l'Ami* [de Dieu], c'est-à-dire Abraham), à 31 kil. S. O. de Jérusalem, possédait un sanctuaire célèbre de Yahvé (2 Sam. 15, 7-12). Encore au IVe siècle ap. J.-C., juifs, païens et chrétiens y vénéraient un arbre sacré. Actuellement de même, on y montre un « chêne d'Abraham », sur un emplacement un peu différent. Les éditeurs du texte hébreu ont lu « les chênes de Mamré » (de même 14, 13; 18, 1; cf. 12, 6 et Deut. 11, 30), soit que de leur temps il y eût plusieurs chênes d'Abraham, soit qu'ils aient voulu blâmer la vénération accordée à *l'un* des arbres de Hébron.

Victoire d'Abraham sur quatre rois[a].

X **14** [1] Au temps d'Amraphel, roi de Chinear, d'Aryok, roi d'Ellasar, de Kedor-Laomer, roi d'Élam[b], et de Tideal, roi de Goyim, il arriva [2] que ces rois firent la guerre à Bèra, roi de Sodome, à Bircha, roi de Gomorrhe, à Chineab, roi d'Adma, à Chèmèber, roi de Ceboyim, et au roi de Bèla, aujourd'hui Çoar[c]. [3] Ces derniers se concentrèrent dans la vallée de Siddim, qui est maintenant la mer Salée[d]. [4] Pendant douze ans, ils avaient été asservis à Kedor-Laomer, et la treizième année, ils s'étaient révoltés. [5] La quatorzième année, Kedor-Laomer arriva avec les rois qui l'accompagnaient; ils battirent les Rephaïm à Achterot-Qarnayim, les Zouzim à Ham, les Émim dans la plaine de Qiryatayim [6] et les Ḥorites dans les montagnes de Séir, jusqu'à Él Parân, qui est près du désert[e]. [7] Puis, s'en retournant, ils vinrent à Én-Michpat, qui est Qadech, et battirent tous les chefs des Amalécites, ainsi que les Amoréens qui habitaient à Ḥaçaçôn-Tamar[f]. [8] Le roi de Sodome, le roi de Gomorrhe, le roi d'Adma, le roi de Ceboyim et le roi de Bèla, c'est-à-dire de Çoar, s'avancèrent alors et se rangèrent tous en bataille dans la vallée de Siddim [9] contre Kedor-Laomer, roi d'Élam, Tideal, roi de Goyim, Amraphel, roi de Chinear, Aryok, roi d'Ellasar, quatre rois contre cinq. [10] La vallée de Siddim était pleine de sources de bitume[g]. Le roi de Sodome et le roi de Gomorrhe s'enfuirent et y tombèrent. Les survivants se réfugièrent dans la montagne. [11] Les vainqueurs enlevèrent tous les biens de Sodome et de Gomorrhe et tous les vivres qu'elles contenaient, puis ils s'en allèrent. [12] Ils prirent aussi Lot et ses biens, fils du frère d'Abram[h], et ils partirent; il habitait à Sodome.

[13] Un fuyard vint l'annoncer à Abram l'Hébreu[i], qui demeurait près du chêne de l'Amoréen Mamré, frère d'Echkol et d'Anér[j], alliés d'Abram. [14] Dès qu'Abram eut appris que son parent était emmené captif, il passa en revue ses serviteurs les plus aguerris, nés dans sa maison[k], au nombre de trois cent dix-huit[l], et il poursuivit les rois jusqu'à

14, 4. « la treizième année » *Sam* (lis. *oubišeloš*). H : *pendant treize* ans. 5. « les Rephaïm » *Sam G*. H : Rephaïm. 6. « les montagnes » *Sam G S L*. H : *leur montagne*. 7. « les chefs » *G S* (lis. *sârê*). H : *le territoire*. 8. « tous » *S* (lis. *koullâm*). H : contre eux. 10. « et le roi de Gomorrhe » *Sam G S*. H : et de Gomorrhe. 13. « près du chêne » *G S*. H : dans les chênes. 14. « il passa en revue » *Sam* (lis. *wayyâdèq ?*). H : il dégaîna.

a. Le ch. 14 n'appartient à aucune des trois sources principales de la Genèse. La langue en est très tardive ; mais comme il renferme quelques données qui semblent exactes sur l'antiquité babylonienne, plusieurs savants ont pensé qu'il devait avoir pour base un document très ancien. D'autres, plus nombreux, ne voient dans ce récit qu'un simple midrach, c'est-à-dire une histoire librement imaginée dans un but d'édification, comme le judaïsme postérieur à l'exil en vit éclore beaucoup. L'intention de l'auteur aurait d'exalter Abraham, en lui attribuant la gloire militaire et une générosité toute royale, et de justifier les dîmes revendiquées par les prêtres de Jérusalem. Il aurait utilisé les données fournies par les poètes et historiographes babyloniens de son temps sur l'époque de Ḥammourabi (on s'y intéressait vivement au ɪvᵉ siècle), ainsi que les textes anciens de la Bible hébraïque. Les invraisemblances abondent, en tout cas, dans cette page : le plan de campagne des rois orientaux est fort étrange ; Abraham, avec quelques centaines d'hommes, triomphe du plus puissant empire du monde antique ; la mer Morte n'existe pas encore ; etc. *b*. Quelques-uns ont cru pouvoir identifier *Amraphel* avec Ḥammourabi, qui régnait à Babylone, au pays de *Chinear* (cf. note sur 10, 10) vers 1950 av. J.-C., et *Aryok* avec Éri-akou (Rim-sin ou son frère Arad-sin ?), roi de Larsa (*Ellasar*), qui fut au début le suzerain de Ḥammourabi. *Kedor-Laomer* est inconnu ; mais son nom est bien élamite (« Koudour-Lagamar », serviteur ? de [la déesse] Lagamar). Ce dernier roi joue le principal rôle, d'où il semble résulter qu'*Élam* avait alors la prépondérance en Babylonie ; c'était en effet le cas au début du règne de Ḥammourabi, et il n'est pas impossible que la puissance élamite se soit étendue, à cette époque, jusqu'à la Méditerranée. *c*. Sur *Çoar*, voy. 13, 10, sur *Adma* et *Ceboyim*, 10, 19. Le nom du roi *Bèra* peut signifier « dans le mal », celui de *Bircha* « dans la méchanceté », celui de *Bèla* « engloutissement », et celui du roi de Ceboyim « son nom périt » (si l'on adopte la forme donnée par le Pentateuque Samaritain : *Chémâbad*). *d*. D'après notre narrateur, comme d'après celui de 13, 10, la mer Morte (*la mer Salée*) n'existait pas encore, mais la plaine qui en occupait l'emplacement n'était pas un paradis (v. 10). Le v. 3 anticipe sans doute sur le v. 8. *e*. Ces peuplades étaient, selon la tradition israélite, les plus anciennes populations de la Palestine. *Rephaïm*, *Zouzim* et *Émim* passaient pour des géants. *Achterot-Qarnayim* « les Astartés aux deux cornes » était le nom d'une ville (ou de deux villes) du pays de Bachân. *Qiryatayim*, aujourd'hui Kareiyât, au N. O. de Dibân. *Él Parân*, « le chêne (arbre sacré) de Parân », peut-être Élat, au bord du golfe Élanitique. *f*. *Én Michpat*, « source du droit », probablement autre nom des « eaux de Meriba » (c'est-à-dire « du procès »). *Qadech*, aujourd'hui Aïn Qoudeis (voy. Nomb. 20). *Ḥaçaçôn-Tamar* est soit Énguedi (2 Chron. 20, 2), sur la côte ouest de la mer Morte, soit Tamar, au S. O. de cette mer, actuellement Kournoub. *g*. De l'asphalte émerge parfois à la surface de la mer Morte. Elle provient, d'après le narrateur, de sources maintenant immergées. On rencontre encore de l'asphalte sur les bords de cette mer ; on s'y enlize parfois dans des vases molles. *h*. Ces mots, mal placés dans le texte, doivent être une glose. *i*. Le narrateur, en se servant du qualificatif d'*hébreu*, que les Israélites n'employaient pas pour se désigner eux-mêmes, veut faire entendre qu'il a puisé son récit à une source étrangère. De plus, il présente Abraham comme un inconnu, ce qui montre que le ch. 14 formait primitivement un récit indépendant. *j*. *Mamré*, voy. 13, 18 ; 23, 17-19. *Echkol* (voy. Nomb. 13, 23-24) et *Anér* (cf. 1 Chron. 6, 70) étaient des noms de lieu, transformés ici en personnes. *k*. Les esclaves nés dans la maison étaient en général les plus fidèles. *l*. Ce chiffre a pu être déduit du nom d'Éliézer (15, 2) ; le « nombre de ce nom », c'est-à-dire la somme des valeurs numériques des lettres qui le composent, était en effet 318, comme l'ont remarqué les rabbins. Cette façon de spéculer sur les noms (*guematria*) était en honneur chez les Juifs (cf. Apoc. 13, 18).

Dan[a]. [15] Divisant sa troupe, il les attaqua de nuit avec ses esclaves ; il les battit et les poursuivit jusqu'à Ḥoba, qui est au nord[b] de Damas. [16] Il reprit tout le butin ; il ramena aussi Lot, son parent, avec ses biens, ainsi que les femmes et tous les captifs[c].

[17] Comme Abram revenait, après avoir battu Kedor-Laomer et les rois qui l'accompagnaient, le roi de Sodome[d] vint à sa rencontre jusqu'à la Vallée de la Plaine, aujourd'hui la Vallée du Roi[e].

[18] Melchisédec, roi de Salem[f], fit apporter du pain et du vin : il était prêtre du Dieu très-haut. [19] Il bénit Abram et dit :

> Béni soit Abram par le Dieu très-haut,
> qui a créé les cieux et la terre.
> [20] Béni soit le Dieu très-haut,
> qui a livré tes ennemis entre tes mains.

Et Abram lui donna la dîme de tout.

[21] Le roi de Sodome dit à Abram : « Rends-moi les personnes et garde les biens. » [22] Abram répondit au roi de Sodome : « Je lève la main vers le Dieu très-haut, créateur des cieux et de la terre : [23] je ne prendrai rien de ce qui est à toi, pas même un fil ni un cordon de sandale, pour que tu ne dises pas : J'ai enrichi Abram. — [24] Rien pour moi ! [Je te rends tout] excepté ce que mes esclaves ont mangé et la part des hommes qui sont venus avec moi, Anér, Echkol et Mamré. Pour eux, qu'ils prennent leur part ! »

Alliance de Yahvé avec Abraham.

15 [1] Après ces événements[g], la parole de Yahvé fut adressée à Abram, dans une vision, en ces termes : « Ne crains point, Abram, je suis ton bouclier; ta récompense sera très grande. » [2] Abram répondit : « Seigneur Yahvé, que me donneras-tu ? Je m'en vais sans enfants. . . . .[h] » [3] Et Abram dit : « Tu ne m'as pas donné de postérité, et c'est l'esclave né dans ma maison qui sera mon héritier. » [4] Alors la parole de Yahvé lui fut adressée en ces termes : « Ce ne sera pas là ton héritier; ton héritier sera quelqu'un qui sortira de tes entrailles. » [5] Il le conduisit dehors et dit : « Lève tes regards vers les cieux et compte les étoiles[i], si tu peux les compter. » Et il ajouta : « Il en sera de même de ta postérité. » [6] Abram eut confiance en Dieu, qui le lui compta comme justice[j].

[7] Il lui dit : « Je suis Yahvé qui t'ai fait sortir d'Our Kasdim pour te donner la possession de ce pays-ci. » [8] Abram répondit : « Seigneur Yahvé, à quoi reconnaîtrai-je que je le posséderai[k] ? » [9] Yahvé lui dit : « Va me chercher une génisse de trois ans, une chèvre de trois ans, un bélier de trois ans, une tourterelle et un pigeonneau. » [10] Abram alla lui chercher tous ces animaux, les partagea par le milieu et mit chaque moitié vis-à-vis de l'autre; cependant, il ne partagea pas les oiseaux. [11] Les oiseaux de

J-E J E J E R J

22. « vers le Dieu » *G S*. H : vers *Yahvé*, le Dieu. **15,** 6. « Dieu » *G*. H : Yahvé.

a. La ville de *Dan* n'a porté ce nom que beaucoup plus tard. Elle s'appelait anciennement Laïch (Juges 18, 27-29). *b*. Litt. : *à gauche*. Pour déterminer les points cardinaux, les Israélites se tournaient du côté de l'orient ; ils avaient donc le nord à gauche. *c*. « Tous les captifs » ; litt. : *le peuple*. *d*. Celui qui était tombé dans une source de bitume (v. 10) ou son successeur ? L'auteur néglige de le dire. *e*. La *Vallée du Roi*, nommée 2 Sam. 18, 18, se trouvait, d'après Josèphe (*Antiquités* 7, 10, 3) à deux stades (370 mètres) de Jérusalem. *f*. La scène de la rencontre d'Abraham avec Melchisédec est un épisode intercalé, qui interrompt le récit de l'entrevue avec le roi de Sodome et même le contredit : si Abraham a donné *la dîme de tout*, il ne peut guère jurer qu'il ne garde rien. — A la base de cette histoire, il y avait peut-être une tradition sur un Melchisédec, roi-prêtre cananéen de Jérusalem. Son nom rappelle celui d'Adonicèdeq (Josué 10, 1) et peut signifier : « [le dieu] Cidiq est mon roi » ou « mon roi (pour « mon dieu ») est justice ». *Salem* désigne évidemment Jérusalem (Ps. 76, 3), qui existait déjà au xvᵉ siècle, sous le nom d'Ourousalim (lettres de Tell el Amarna). *Él èlyôn* (le Dieu très-haut), désignation fréquente de Yahvé dans l'A. T., a pu, comme les noms de « Dieu éternel », d'*Él-chaddaï* (Dieu tout-puissant), de « Dieu de Béthel », etc., s'appliquer, antérieurement, à une divinité du pays : les Phéniciens, d'après Eusèbe (*Præp. ev.* 1, 10, 11), avaient un dieu *Elioun*. — En tout cas, la tradition juive avait transformé ce prince cananéen en un adorateur du vrai Dieu et saluait en lui le prototype des prêtres-rois du second Temple, auxquels tout fils d'Abraham devait la dîme (cf. Ps. 110, 4). *g*. Ici apparaissent, pour la première fois, des traces de la source E. Les expressions : *après ces événements*, *dans une vision*, rappellent sa manière de raconter ; on peut aussi lui attribuer les mots : *Ne crains point*, *Abram*, *je suis ton bouclier*, qui expriment une tout autre idée que la deuxième partie de la déclaration divine. *h*. Le texte a ici une phrase inintelligible : *et l'héritier* (?) *de ma maison sera Damas Éliézer*. Le mot « Damas » (*dammèśeq*) provient peut-être d'une erreur de copiste amenée par les mots *ben mèšeq* (héritier). *Éliézer* serait le nom du principal serviteur du patriarche d'après E. J ignorait le nom de l'*esclave d'Abraham* (v. 3b et ch. 24). *i*. Le récit de E suppose qu'il fait nuit dès l'abord (cf. les mots *dans une vision*, au v. 1). D'après J, la révélation divine commence avant la chute du jour (cf. v. 12 et 17). *j*. C'est-à-dire : la confiance d'Abraham fit de lui un juste digne des bénédictions divines. L'apôtre Paul cite ce passage dans un sens un peu différent (Rom. 4, 3 et ss). *k*. Les v. 7-8, transition superflue qui anticipe sur le v. 18, ne semblent pas avoir appartenu au récit primitif.

proie s'abattirent sur les cadavres, mais Abram les chassa[a].

[12]Comme le soleil allait se coucher, E un profond sommeil tomba sur Abram, J l'épouvante (une épaisse obscurité[b]) tomba sur lui. [13]Alors [Yahvé] dit à Abram : « Sache que tes descendants vivront en étrangers dans un pays qui ne leur appartiendra pas et qu'ils y seront asservis et opprimés pendant quatre cents ans. [14]Mais je jugerai à son tour la nation à laquelle ils auront été asservis, et ensuite ils sortiront [de là] avec de grands biens. [15]Pour toi, tu iras en paix rejoindre tes E pères, tu seras enseveli après une heureuse vieillesse. [16]Ce n'est qu'à la quatrième génération[c] que tes descendants reviendront ici, car le péché des Amoréens n'est pas encore à son comble[d]. »

J [17]Lorsque le soleil fut couché et que l'obscurité fut complète, voilà qu'une fournaise fumante et une torche enflammée passèrent entre les chairs partagées[e]. [18]Ce jour-là, Yahvé fit alliance avec Abram, en disant : « Je donne à tes descendants ce R pays-ci, du torrent d'Égypte jusqu'au grand fleuve (l'Euphrate)[f] : [19]les Qéniens, les Qenizzites, les Qadmoniens, [20]les Ḥittites, les Perizzites, les Rephaïm, [21]les Amoréens, les Cananéens, les Guirgachiens et les Jébusiens[g]. »

Naissance d'Ismaël[h].

16 [1]Saraï, la femme d'Abram, ne lui avait P pas donné d'enfant. Elle avait une esclave J égyptienne nommée Agar. [2]Saraï dit à Abram : « Puisque Yahvé m'a rendue stérile, unis-toi, je te prie, à mon esclave; peut-être aurai-je par elle des enfants. » Abram écouta la proposition de Saraï[i]. [3]Saraï, femme P d'Abram, prit donc Agar l'Égyptienne, son esclave — il y avait dix ans qu'Abram habitait le pays de Canaan — et la donna pour femme à Abram, son mari. [4]Il s'unit à J Agar, et elle devint enceinte. Quand elle vit qu'elle était enceinte, elle regarda sa maîtresse avec dédain[j]. [5]Mais Saraï dit à Abram : « Que l'injustice qui m'est faite retombe sur toi! J'ai mis mon esclave dans tes bras, et quand elle a vu qu'elle était enceinte, elle m'a regardée avec dédain. Que Yahvé juge entre moi et toi! » [6]Abram répondit à Saraï : « Ton esclave est en ton pouvoir; fais-lui comme il te semblera bon. » Alors Saraï la maltraita tellement qu'elle s'enfuit.

[7]L'ange de Yahvé[k] la trouva près d'une source[l] dans le désert, la source qui est sur le chemin de Chour[m], [8]et il lui dit : « Agar, esclave de Saraï, d'où viens-tu et où vas-tu? » Elle répondit : « Je fuis Saraï, ma maîtresse. » R L'ange de Yahvé lui dit : « Retourne chez [9]ta maîtresse et courbe-toi sous sa main. »

18. « torrent » lis. *naḥal* au lieu de *nehar* (fleuve), qui désignerait le Nil.

a. Les incidents qui marquaient la célébration d'un sacrifice étaient, dans toute l'antiquité, considérés comme des présages. L'interprétation de l'arrivée, puis de la disparition des oiseaux de proie est donnée sans doute aux v. 13-14, où Yahvé annonce l'asservissement, puis la délivrance des Israélites.

b. Glose explicative, cf. v. 17. *c.* Ainsi la tradition fixait à trois générations la durée du séjour en Égypte. P luimême, quoiqu'il évalue cette durée à 430 ans (Ex. 12, 40), fait de Moïse et d'Aaron les arrière-petits-fils de Lévi. *d.* La distinction des sources est très difficile dans tout ce morceau (12-16). Le fond doit être de J et de E, mais les expressions *pendant quatre cents ans, avec de grands biens*, rappellent les idées et le style de P. *e.* Les v. 9, 10 et 17 décrivent la conclusion d'une alliance, sous une de ses formes les plus antiques. Ce rite est attesté du temps de Jérémie (Jér. 34, 18). Le sens primitif en est encore obscur. Ici, Yahvé passe seul, parce que c'est lui qui s'engage envers Abraham. Les formes sous lesquelles il apparaît (fournaise et torche) rappellent celles qu'il revêtira à l'époque de Moïse : buisson ardent, feu et nuées du Sinaï, colonnes de fumée ou de feu. *f.* Le *torrent d'Égypte* (aujourd'hui Ouadi el-Arich) est souvent nommé comme frontière de Canaan du côté de l'Égypte. — *Le grand fleuve*, dans l'A. T., désigne toujours l'Euphrate, comme l'indique la glose. *g.* Les v. 18b-21, qui précisent l'étendue du territoire promis à Abraham, sont des additions provenant de deux auteurs : le premier (18b) revendique pour Israël toute la Syrie; le deuxième (19-21) se limite à la Palestine, mais il semble avoir accumulé, dans sa liste, sans grand discernement, tous les noms de peuplades qu'il a pu trouver; il cite même les Qéniens et les Qenizzites, amis des Israélites, et qui ne sont arrivés qu'avec eux dans le pays de Canaan. *h.* Un récit parallèle, provenant de la tradition E, a été conservé 21, 8-21. *i.* Quand la femme légitime était stérile, la coutume l'autorisait à donner à son mari, comme concubine, son esclave particulière, et les enfants de celle-ci étaient considérés comme enfants de la maîtresse (cf. Gen. 30, 3 et ss; Code de Ḥammourabi 144 et 146). *j.* Le cas devait être fréquent, car il est prévu et puni par le code de Ḥammourabi (146). Ce dernier autorise la maîtresse à traiter en esclave ordinaire la concubine orgueilleuse, interdisant seulement de la vendre. *k.* Dans les textes bibliques anciens, il est souvent parlé de l'*ange de Yahvé* (ou *de Dieu*, dans le style de E) comme s'il était Yahvé lui-même. Il est probable que, dans plusieurs de ces récits, la tradition primitive faisait intervenir Yahvé en personne; le mot *ange* a dû être ajouté à une époque ultérieure, afin d'éviter des anthropomorphismes trop grossiers. — Dans les écrits postérieurs à l'exil, « l'ange de Yahvé » est distingué plus nettement de Dieu qui l'envoie. *l.* L'hébreu dit : *de la source d'eau*. *m.* Ces mots, qui manquent en G[L], sont probablement une glose. *Chour* désigne, d'après les uns, le « mur » qui marquait, dit-on, la frontière de l'Égypte, d'après les autres, le territoire de la tribu arabe d'Achchour (25, 5).

[10]L'ange de Yahvé ajouta : « Je rendrai ta postérité extrêmement nombreuse, si nombreuse qu'on ne pourra la compter[a]. »

J [11]L'ange de Yahvé lui dit : « Voici que tu es enceinte; tu vas avoir un fils, et tu l'appelleras Ismaël[b], car Yahvé a entendu tes [cris de] détresse.

[12]Cet enfant sera
comme un âne sauvage[c],
Sa main [se lèvera] contre tous,
et la main de tous, contre lui.
Il établira sa demeure à la face de tous ses frères. »

[13]Agar donna à Yahvé qui lui avait parlé le nom d'Él-Roï[d], « car, disait-elle, ai-je vu vraiment ici . . . . .[e] »? [14]C'est pourquoi, on a appelé ce puits le puits de Laḥaï-Roï[f]; il se trouve entre Qadech et Bèred.

P [15]Agar donna un fils à Abram, et Abram nomma Ismaël le fils qu'Agar lui avait donné[g]. [16]Abram était âgé de quatre-vingt-six ans quand Agar lui donna Ismaël.

Institution de la circoncision et annonce de la naissance d'Isaac[h].

17 [1]Lorsque Abram fut arrivé à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, Yahvé[i] lui apparut et lui dit : « Je suis le Dieu tout-puissant[j]; marche devant ma face et sois intègre : [2]je veux faire alliance avec toi, et je multiplierai infiniment ta descendance. » [3]Abram tomba la face contre terre, et Dieu lui parla en ces termes : « [4]Pour moi, voici l'engagement que je prends envers toi : tu deviendras le père d'une multitude de nations. [5]Et l'on ne t'appellera plus Abram, mais ton nom sera Abraham, car je ferai de toi le père d'une multitude de nations[k]. [6]Je te rendrai extrêmement fécond; je ferai [naître] de toi des nations, et tu auras pour descendants des rois. [7]Je fais alliance avec toi et ta postérité, de génération en génération, alliance perpétuelle, en vertu de laquelle je serai ton Dieu et celui de ta postérité. [8]Je donnerai le pays où tu séjournes, tout le pays de Canaan, comme possession perpétuelle, à toi et à tes descendants après toi, et je serai leur Dieu. »

[9]Puis Dieu dit à Abraham : « De ton côté, tu garderas mon alliance, toi et ta postérité, de génération en génération. [10]Voici le pacte établi entre moi et vous — et ta postérité[l] — et que vous aurez à observer : tout mâle, parmi vous, sera circoncis. [11]Vous couperez la chair de votre prépuce[m], et ce sera le signe de l'alliance [établie] entre moi et vous. [12]A l'âge de huit jours, tout mâle, parmi vous, sera circoncis, à chaque génération, qu'il soit né dans la maison, ou qu'il ait été acheté à prix d'argent à quelque étranger et ne soit pas de ta race. [13]Il faudra circoncire celui qui sera né dans la maison et celui qui aura été acheté à prix d'argent : ainsi sera marquée dans votre chair l'alliance perpétuelle que je conclus [avec vous]. [14]L'incirconcis, le mâle à qui l'on n'aura pas coupé la chair du prépuce, sera retranché du milieu des siens : il aura violé mon alliance. »

[15]Dieu dit à Abraham : « Quant à Saraï, ta femme, tu ne l'appelleras plus Saraï, mais Sara[n]. [16]Je la bénirai, et d'elle aussi, je te

a. Le v. 11 fait suite au v. 8. Les deux paroles intermédiaires de l'ange (v. 9 et 10) ont été ajoutées après coup; la première doit mettre d'accord le récit de J, qui présente le départ d'Agar comme définitif, avec celui de E (21, 8-21); la seconde paraît une glose récente inspirée de 17, 20. *b.* *Ismaël* signifie : Dieu entend. *c.* Litt. : *Il sera un âne sauvage d'homme*, image de l'indomptable esprit d'indépendance du nomade (cf. Job 39, 5-8). *d.* Litt. : *Toi, Él Roï*, c'est-à-dire : « tu es un Dieu de vision », un Dieu qui voit et qui se laisse voir. *e.* Texte altéré : *après celui qui me voit*. On obtiendrait un sens en supprimant « après (*'aḥărê*) », peut-être une ancienne glose qui devait être lue *'ăḥôrê* « le dos de ». Le glossateur voulait qu'Agar n'eût vu Dieu que par derrière, comme Moïse (Ex. 33, 23). *f.* C'est-à-dire (d'après notre texte) : *du vivant qui me voit*. Sur *Qadech* voy. 14, 7; *Bèred* est inconnu. *g.* Dans P, le nom est toujours donné par le père, dans J, E et les autres textes anciens, ordinairement par la mère. *h.* Le chapitre 17 (de P) contient un récit parallèle à ceux des ch. 15 et 18 (J et E). *i.* P n'emploie jamais ce nom avant Ex. 6, où il raconte comment Dieu le révéla à Moïse. C'est donc sans doute un rédacteur qui l'a introduit ici. *j.* *Le Dieu tout-puissant*, traduction traditionnelle de *'él šadday*, nom sans doute très ancien, dont l'origine et le sens primitif sont incertains. C'est sous ce vocable que Dieu se révéla, d'après P, à Abraham et à ses descendants jusqu'à Moïse (cf. 28, 3; 35, 11; 48, 3; et surtout Ex. 6, 3). *k.* *Abram* peut signifier en hébreu « père élevé ». *Abraham* est envisagé par l'auteur comme venant de *'áb* (père) et de *hámôn* (tumulte, foule). *l.* Glose évidente, tirée du v. 7. *m.* La circoncision a existé et existe encore chez un bon nombre de peuples, en Afrique, en Amérique et en Australie comme en Asie. Elle était probablement, à l'origine, un rite d'initiation à l'état d'homme adulte et apte au mariage (cf. Ex. 4, 25-26). Si P la fait remonter à Abraham, c'est moins pour en expliquer la présence chez les Arabes du désert et les Édomites, descendants, eux aussi, du patriarche, que pour en montrer la haute importance : elle est, comme le sabbat, comme la défense de manger du sang, antérieure à la Loi elle-même. D'autres traditions sur l'origine de la circoncision se trouvent Ex. 4, 24-26 (J) et Jos. 5, 2-3 (E); cf. Gen. 34, 14-25. *n.* *Sara* signifie « princesse ». *Saraï* est le même mot avec une ancienne terminaison féminine.

donnerai un fils. Je la bénirai, elle enfantera des nations, et des rois naîtront d'elle. »

[17] Abraham tomba la face contre terre, et il rit, se disant à part lui : « Pourrait-il naître un fils à un homme de cent ans? et à quatre-vingt-dix ans, Sara pourrait-elle enfanter? » [18] Et Abraham dit à Dieu : « Puisse Ismaël recevoir de toi [une longue] vie! » [19] Mais Dieu répondit : « Non, c'est Sara, ta femme, qui te donnera un fils, que tu appelleras Isaac[a]. Je ferai alliance avec lui, alliance perpétuelle, en vertu de laquelle je serai son Dieu et celui de sa postérité. [20] A l'égard d'Ismaël, je t'exaucerai aussi : je le bénirai, je le rendrai fécond et je multiplierai infiniment sa descendance : il sera père de douze princes, et je ferai [naître] de lui une grande nation. [21] Mais mon alliance, je la maintiendrai avec Isaac, le fils que Sara te donnera l'année prochaine, à pareille époque. » [22] Quand Dieu eut fini de parler avec Abraham, il le quitta en s'élevant au-dessus de lui.

[23] Abraham prit alors Ismaël, son fils, ainsi que tous les hommes nés dans sa maison et tous ceux qu'il avait achetés à prix d'argent, — tous les mâles parmi les gens de la maison d'Abraham, — et, le jour même, il coupa la chair de leur prépuce, comme Dieu le lui avait ordonné. [24] Abraham était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans lorsqu'il fut circoncis; [25] Ismaël, son fils, était âgé de treize ans lorsqu'il fut circoncis. [26] Ce jour même, Abraham fut circoncis, ainsi qu'Ismaël, son fils; [27] et tous les hommes de sa maison, ceux qui étaient nés chez lui et ceux qui avaient été achetés à prix d'argent à des étrangers, furent circoncis avec lui.

Annonce de la naissance d'Isaac.
Destruction de Sodome[b].

18 *L'apparition de Mamré.* [1] Yahvé apparut à Abraham, près du chêne de Mamré[c], comme il était assis à l'entrée de sa tente, pendant les heures chaudes du jour. J [2] Abraham leva les yeux et il aperçut trois hommes debout devant lui. Dès qu'il les vit, il quitta l'entrée de sa tente pour courir à leur rencontre, et, se prosternant jusqu'à terre, [3] il dit : « Mes seigneurs, si vous avez pour moi quelque bienveillance, ne passez pas, je vous prie, sans vous arrêter chez votre serviteur. [4] Permettez qu'on apporte un peu d'eau; vous vous laverez les pieds, et vous vous reposerez sous l'arbre. [5] J'irai chercher un morceau de pain, et vous reprendrez des forces avant de continuer votre chemin, car c'est pour cela[d] que vous êtes passés près de [la tente de] votre serviteur. » Ils répondirent : « Fais comme tu l'as dit. »

[6] En toute hâte, Abraham rejoignit Sara, sous la tente, et lui dit : « Vite, trois séas[e] de farine, de fleur de farine[f]! pétris, et fais des gâteaux! » [7] Puis il courut au troupeau, prit un veau tendre et bon et le donna au serviteur, qui se hâta de le préparer. [8] Il prit

17, 19. « en vertu — postérité » *G* (cf. v. 7). H : avec sa postérité. **18**, 1. « près du chêne » *G S*. H : dans *les chênes*. Cf. v. 4 et 8. 3. « Mes seigneurs » H G : *Mon seigneur*. *Sam.* H G : si *tu as*..., ne *passe* pas, ...sans *t'arrêter* chez *ton* serviteur.

a. Isaac signifie « il rit ». Ce nom doit rappeler à Abraham la coupable incrédulité avec laquelle il accueillit la promesse divine. Le nom d'Isaac est expliqué, dans les autres traditions, par le rire de Sara (18, 12-15, de J; 21, 6[a], de E) ou par le rire des gens qui apprendront la naissance d'Isaac (21, 6[b], de J); cf. 21, 9 (rire d'Ismaël); 26, 8 (rire d'Isaac). Sa signification primitive est probablement « Dieu rit (de ses ennemis) », la forme complète du nom étant *yiṣḥâqêl*. *b.* Ce morceau présente des particularités bien étranges. Il annonce d'abord (v. 1) l'apparition de *Yahvé* à Abraham. Aussitôt après, le patriarche se trouve en face non de Yahvé, comme on s'y attendait, mais de *trois hommes* (v. 2-9). Puis, tout à coup, il n'a plus affaire qu'à un seul interlocuteur (v. 10), qui n'est pas désigné comme étant l'un des trois premiers visiteurs, et qui est appelé Yahvé à partir du v. 13. *Les hommes* partent pour Sodome (v. 22) et...*les deux anges* arrivent dans cette ville (19, 1, cf. 15). Ceux-ci sont encore appelés « les hommes » 19, 5, 8, 10, 12, 16. Soudain Lot ne s'entretient plus qu'avec un seul personnage (19, 17-22), dont il n'est pas dit expressément qu'il soit l'un des anges; enfin la ville est détruite par Yahvé, non par « les hommes » (19, 24). On a supposé que le texte tel qu'on le lit aujourd'hui résultait de la combinaison de deux récits, dont l'un faisait apparaître trois visiteurs et l'autre un seul. Selon d'autres, le récit actuel repose sur d'antiques traditions cananéennes, qui mettaient en scène plusieurs *èlohîm* « dieux »; les conteurs israélites auraient remplacé ceux-ci par Yahvé, mais sans faire partout la substitution. Le rédacteur qui a combiné le texte définitif paraît avoir voulu indiquer que Yahvé était l'un des *trois hommes* et que les deux autres étaient des anges. Quant à l'épisode de l'intercession d'Abraham (18, 23-33[a]), l'un des plus beaux passages de la Genèse, il n'est rattaché que par une transition artificielle (18, 22[b]) à l'ensemble du morceau, et il paraît être d'origine postérieure, car il suppose un développement religieux assez avancé (Yahvé y est nommé *celui qui juge toute la terre*). *c.* Voy. 13, 18. *d.* A savoir pour vous restaurer.

e. Trois *séas* formaient un *épha*, dont la contenance était de 36 litres, 4. D'après les règles de l'hospitalité antique, plus le repas était plantureux, plus l'hôte se trouvait honoré (cf. Gen. 43, 34; 1 Sam. 1, 5). Même principe chez les bédouins actuels. *f.* Ce mot, qui fait double emploi avec le précédent, est une glose destinée à donner au repas la couleur d'un sacrifice (la *fleur de farine* est souvent mentionnée dans le rituel des sacrifices : cf. Lév. 2, 1 et ss; 5, 11; etc.).

alors du beurre et du lait, ainsi que le veau qu'il avait fait préparer, mit le tout devant eux (lui-même se tenait debout auprès d'eux, sous l'arbre), et ils mangèrent.

Annonce de la naissance d'Isaac. [9] Puis ils lui dirent : « Où est Sara, ta femme? » Il répondit : « Là, dans la tente. » [10] Et il[a] dit : « Je reviendrai chez toi dans un an, et Sara, ta femme, aura un fils. » Or Sara écoutait à l'entrée de la tente, qui se trouvait derrière lui [11] (Abraham et Sara étaient vieux, avancés en âge; Sara n'avait plus ce que les femmes ont coutume d'avoir). [12] Et Sara se mit à rire en elle-même. « Maintenant que je suis flétrie, se disait-elle, connaîtrais-je encore l'amour? Et mon seigneur aussi est vieux! » [13] Mais Yahvé dit à Abraham : « Pourquoi donc Sara rit-elle, en disant : Est-ce que vraiment j'aurais un enfant, vieille comme je suis? — [14] Est-il un miracle trop difficile pour Yahvé? Je reviendrai chez toi dans un an, à pareille époque, et Sara aura un fils[b]. » [15] Sara se récria, disant : « Je n'ai pas ri »; car elle avait peur. Mais il lui dit : « Si, tu as ri. »

Annonce de la destruction de Sodome. Intercession d'Abraham. [16] Ces hommes se levèrent, et partant de là se dirigèrent du côté de Sodome. Abraham marchait avec eux, pour les reconduire. [17] Yahvé [se] disait : « Cacherai-je à Abraham R ce que je vais faire, [18] alors qu'Abraham doit devenir une nation grande et puissante et que tous les peuples de la terre se souhaiteront l'un à l'autre d'être bénis comme lui[c]? [19] Car je l'ai choisi, pour qu'il prescrive à ses fils et à sa maison après lui de garder la voie de Yahvé, en pratiquant la justice et le droit, afin que Yahvé lui accorde tout ce qu'il lui J a promis[d]. » [20] Et Yahvé dit : « Le cri qui s'élève contre Sodome et Gomorrhe[e] est immense, et leur péché est fort grave. [21] Je vais descendre, et je verrai si leur conduite est entièrement conforme au cri[f] qui est venu jusqu'à moi, et si cela n'est pas, je le saurai. » [22] Les hommes partirent de là et allèrent à Sodome, tandis que Yahvé restait encore debout près d'Abraham. J³

[23] Alors Abraham s'approcha de lui et lui dit : « Voudrais-tu donc faire périr le juste avec le méchant? [24] Peut-être y a-t-il cinquante justes dans la ville : les feras-tu périr? Ne pardonneras-tu pas plutôt à la ville, à cause des cinquante justes qui peuvent s'y trouver? [25] Loin de toi l'idée d'agir ainsi : de faire périr le juste avec le méchant, de sorte que le juste soit traité comme le méchant! Loin de toi [une pareille pensée]! Celui qui juge toute la terre n'observera-t-il pas la justice? » [26] Yahvé répondit : « Si je trouve, à Sodome, cinquante justes dans la ville, je pardonnerai à toute la ville à cause d'eux. » [27] Abraham reprit : « Pardon, si je prends la hardiesse de parler à mon Seigneur, moi qui ne suis que terre et cendre. [28] Peut-être des cinquante justes en manquera-t-il cinq : détruiras-tu, pour ces cinq, toute la ville? » Yahvé dit : « Je ne la détruirai pas, si j'y trouve quarante-cinq justes. » [29] Abraham continua de lui parler et dit : « Peut-être ne s'y en trouvera-t-il que quarante. » Il répondit : « A cause de ces quarante, je m'abstiendrai. » [30] Abraham dit : « Que mon Seigneur veuille bien ne pas s'irriter si je parle : peut-être ne s'y trouvera-t-il que trente [justes]. » Yahvé répondit : « Je m'abstiendrai si j'y en trouve trente. » [31] Abraham reprit : « Pardon, si je prends la hardiesse de parler à mon Seigneur : peut-être ne s'y en trouvera-t-il que vingt. » Il répondit : « A cause de ces vingt, je ne détruirai pas [la ville]. » [32] Abraham dit : « Que mon Seigneur veuille bien ne pas s'irriter, si je parle [encore] une dernière fois : peut-être ne s'y trouvera-t-il que dix [justes]. »

19. « tout » *G L*. Manque en H. 21. « si leur conduite — au cri » lis. *koullâh*. H : s'ils ont fait *une entière destruction* selon le cri. 22. H : *Abraham* restait encore debout devant *Yahvé*. — Mais la tradition rabbinique a gardé le souvenir que cette leçon était une « correction des scribes » et que la véritable leçon était celle que nous donnons dans le texte. 24. « les feras-tu périr? » *G*. H : feras-tu périr?

a. Ce pronom introduit brusquement Yahvé (voy. v. 13). *b.* C'est ici la troisième version (J²) de l'annonce de la naissance d'Isaac, cf. 15 (J¹) et 17 (P); cette promesse est présentée ici comme la récompense de l'hospitalité d'Abraham. *c.* Voy. note sur 12, 3. *d.* Ces deux versets, qui ne renferment que des répétitions et où Yahvé parle de lui-même à la troisième personne, doivent être une addition. Le style du v. 19 rappelle celui du Deutéronome.

e. Le nom de *Gomorrhe* paraît avoir été introduit dans ce morceau postérieurement, d'après une autre forme de la tradition, plus populaire à ce qu'il semble (Am. 4, 11; Ės. 1, 9-10), qui associait cette ville à Sodome. *f.* Litt. : *au cri contre elle* (Sodome). G T Aq : au cri contre *eux* (les habitants de Sodome).

Yahvé répondit : « A cause de ces dix, je ne détruirai pas [la ville][a]. » 33 Yahvé s'en alla, quand il eut fini de parler avec Abraham,

J et Abraham retourna chez lui.

19 *Destruction de Sodome.* 1 Les deux anges arrivèrent, le soir, à Sodome. Lot était assis à la porte de Sodome; dès qu'il les vit, il se leva pour aller au-devant d'eux et se prosterna la face contre terre, 2 en disant : « De grâce, mes seigneurs, venez dans la maison de votre serviteur pour y passer la nuit, et lavez-vous les pieds. Demain, de bonne heure, vous continuerez votre chemin. — Non, répondirent-ils, nous passerons la nuit sur la place. » 3 Lot les pressa tant qu'ils vinrent chez lui et entrèrent dans sa maison. Il leur prépara un festin, fit cuire des pains sans levain, et ils mangèrent.

4 Ils n'étaient pas encore couchés, lorsque les hommes de la ville, les hommes de Sodome, s'attroupèrent autour de la maison, depuis le jeune homme jusqu'au vieillard, le peuple tout entier. 5 Ils appelèrent Lot et lui dirent : « Où sont les hommes qui sont venus chez toi cette nuit? Amène-les-nous, pour que nous les connaissions. » 6 Lot sortit et vint les trouver à l'entrée de la maison, après avoir fermé la porte derrière lui; 7 il leur dit : « Je vous en prie, mes frères, ne commettez pas de crime! 8 J'ai deux filles encore vierges; je vais vous les amener et vous leur ferez ce que vous voudrez[b]. Mais ne faites rien à ces hommes, puisqu'ils sont venus à l'ombre de mon toit. » 9 Ils répondirent : « Ôte-toi de là! Voilà un individu qui est venu chercher l'hospitalité chez nous, et il ne cesse de s'ériger en juge! Eh bien! nous te traiterons plus mal qu'eux! » Et repoussant l'homme (Lot) avec violence, ils s'approchèrent pour enfoncer la porte. 10 Mais les hommes, étendant la main, firent rentrer Lot auprès d'eux dans la maison et fermèrent la porte. 11 Puis ils frappèrent d'éblouissement les gens qui se tenaient à l'entrée de la maison, petits et grands, de sorte qu'ils s'efforcèrent en vain de trouver la porte.

12 Les hommes dirent à Lot : « Tous ceux des tiens qui sont encore ici, tes fils et tes filles et tous ceux qui t'appartiennent dans la ville, fais-les sortir de ce lieu. 13 Nous allons, en effet, détruire ce lieu, parce que le cri qui s'élève contre ses habitants est devenu [fort] grand devant Yahvé; et Yahvé nous a envoyés pour les anéantir. » 14 Lot sortit pour parler à ses gendres, qui avaient épousé ses filles[c], et il leur dit : « Levez-vous, quittez ce lieu, car Yahvé va détruire la ville. » Mais ses gendres crurent qu'il plaisantait.

15 Comme l'aube paraissait [déjà], les anges pressèrent Lot, en disant : « Lève-toi, prends ta femme et tes deux filles qui se trouvent [avec toi], et pars, de peur que tu ne périsses à cause du péché de la ville. » 16 Comme il tardait, les hommes le prirent par la main, ainsi que sa femme et ses deux filles, parce que Yahvé voulait l'épargner; ils le firent sortir et le laissèrent hors de la ville.

17 Comme ils les faisaient sortir, il[d] dit : « Fuis, si tu veux sauver ta vie! Ne regarde pas en arrière et ne t'arrête nulle part dans la plaine. Fuis jusque sur la montagne, autrement tu périras. » 18 Et Lot leur[d] répondit : « Non, de grâce, Seigneur. 19 Ton serviteur [sans doute] a [déjà] éprouvé ta faveur : tu as usé d'une grande bonté à mon égard, en me sauvant la vie; mais je ne puis m'enfuir jusque sur la montagne, le fléau m'atteindrait [auparavant] et je périrais. 20 Je t'en prie, vois cette ville; elle est assez proche pour que je m'y réfugie, et elle est petite. Permets que je m'y sauve (elle est si petite[e]!) et que je vive! » 21 Il lui dit : « Je t'accorde encore cette faveur : je ne renverserai pas la ville dont tu parles. 22 Hâte-toi de t'y sauver, car je ne puis rien faire, jusqu'à ce que tu y sois arrivé. » C'est pourquoi on a donné à cette ville le nom de Çoar[a].

23 Le soleil se levait quand Lot arriva à Çoar. 24 Alors Yahvé fit pleuvoir sur Sodome et sur Gomorrhe[b] du soufre et du feu venant de Yahvé[c] (du ciel). 25 Il détruisit ces villes et toute la plaine[d], ainsi que tous les habitants des villes et la végétation du sol[e]. 26 La femme de Lot, ayant regardé en arrière[f], devint une colonne de sel[g].

27 Abraham se leva de bon matin et se rendit à l'endroit où il s'était tenu devant Yahvé. 28 Il abaissa ses regards dans la direction de Sodome et de Gomorrhe et de toute la plaine, et il aperçut une fumée qui montait de la terre, semblable à la fumée d'une fournaise.

P 29 Quand Dieu détruisit les villes de la plaine, Dieu se souvint d'Abraham, et il fit échapper Lot au cataclysme par lequel il renversa les villes où Lot habitait.

Origine des Moabites et des Ammonites[h].

J 30 Lot monta de Çoar et vint s'établir dans la montagne, avec ses deux filles, car il n'osait rester à Çoar. Il demeura dans une caverne, avec ses deux filles. 31 L'aînée dit à la cadette : « Notre père est vieux, et il n'y a point d'homme, dans le pays[i], pour s'unir à nous selon la coutume de toute la terre. 32 Viens, faisons boire du vin à notre père et couchons avec lui, pour assurer, par notre père, la conservation de la race. » 33 Elles firent donc boire du vin à leur père, cette nuit-là; l'aînée vint et coucha avec lui, sans qu'il s'aperçût de sa venue ni de son départ. 34 Le lendemain, l'aînée dit à la cadette : « J'ai couché, la nuit dernière, avec mon père. Faisons-lui boire du vin cette nuit encore, puis va coucher avec lui, afin d'assurer, par notre père, la conservation de la race. » 35 Elles lui firent donc boire du vin encore cette nuit-là, et la cadette alla coucher avec lui, sans qu'il s'aperçût de sa venue ni de son départ. 36 Ainsi les deux filles de Lot devinrent enceintes de leur père. 37 L'aînée eut un fils et lui donna le nom de Moab, disant : « [Je l'ai eu] de mon père[j]. » C'est le père des Moabites, qui vivent encore aujourd'hui. 38 La cadette aussi eut un fils : elle l'appela Ammon, disant : « [Il est] fils de mon père![k] » C'est le père des Ammonites, qui vivent encore aujourd'hui.

Abraham et Sara à Guerar[l].

20 1 Abraham partit de là[m] pour la contrée du Nègueb. Il s'établit entre Qadech et Chour, et il fit un séjour à Guerar[n]. R E

19, 9. *G.* H : Ôte-toi de là. *Et ils dirent :* Voilà... « il ne cesse » lis. *weyilpôṭ*. H : il *n'a cessé*. 12. « tes fils » H : *gendre et* tes fils. « de ce lieu » *Sam G.* H : *du* lieu. 13. « pour les anéantir » *L.* H : pour *l'*anéantir (Sodome). 15. « et pars » *G.* Manque en H.

a. Cette idée qu'en faveur d'une infime minorité de justes, Dieu est prêt à pardonner à toute une ville coupable se retrouve Jér. 5, 1; cf. Éz. 22, 30. *b*. L'offre de Lot nous paraît contre nature; les anciens, au contraire, trouvaient un pareil acte méritoire (Juges 19, 23), l'hospitalité étant, à leurs yeux, le plus sacré des devoirs. *c*. D'autres filles que celles qui « se trouvaient » avec Lot v. 15 (et 8). On peut traduire aussi : « ses [futurs] gendres qui allaient épouser ses filles ». *d*. Sur cette sorte d'indécision du texte entre le singulier et le pluriel, voy. note sur le titre du ch. 18. *e*. Sous-entendu : tu peux donc bien l'épargner.

27. « et se rendit » manque en H. 28. « et de toute la plaine » d'après *Sam G S.* H : et de toute *la surface du pays de* la plaine. 31. « s'unir à nous (litt. venir vers nous) » *G L.* H : venir *sur* nous. 37. « disant : [Je l'ai eu] de mon père » *G.* Manque en H. 38. « Ammon, disant » *G M Arm VL.* Manque en H.

a. Le nom de *ṣô'ar* est, ici, dérivé de *miṣ'âr* « chose de peu », que nous avons traduit par *petite*. Voy. note sur 13, 10. *b*. Voy. 18, 20. Au v. suivant, il y avait peut-être primitivement « Il détruisit *cette* ville (Sodome) ». *c*. *Venant de Yahvé* était sans doute une expression consacrée pour dire : tombant du ciel (cf. la glose qui suit). *d*. La basse plaine du Jourdain (13, 10). *e*. La tradition israélite postérieure établit un rapport étroit entre la destruction de Sodome et la formation de la mer Morte (comp. 19, 25 avec 13, 10 et 14, 3). Elle se heurte à la géologie, qui atteste la très haute antiquité de la mer Morte. Mais la tradition primitive, qui racontait la destruction de Sodome seulement, pourrait bien reposer sur un fait historique : il ne serait pas invraisemblable qu'à la suite d'un cataclysme accompagné d'un tremblement de terre, il se fût produit un affaissement du sol entraînant une légère extension de la mer Morte, qui aurait recouvert l'emplacement de la cité détruite. *f*. Contrairement à l'ordre donné (v. 17). Il n'était pas permis de regarder agir la divinité. *g*. D'après l'auteur de la Sagesse de Salomon (10, 7) et d'après Josèphe (*Antiquités*, 1, 11, 4), on montrait encore de leur temps une colonne de sel qu'on identifiait avec la femme de Lot. Ces formations bizarres se produisent encore de nos jours dans le Djébel Soudoum « montagne de Sodome », au S. O. de la mer Morte. On y signalait naguère une colonne de 13 mètres de haut, que les Arabes appelaient « la fille de Lot ». *h*. Cette histoire a pu avoir pour but, à l'origine, de glorifier les filles de Lot, qui n'ont pas reculé devant un moyen extrême pour perpétuer leur race, devoir sacré entre tous dans l'ancien Orient sémitique. Mais l'intention des conteurs israélites, en la rapportant, est probablement de dénigrer les Moabites et les Ammonites, qui furent souvent les ennemis de leur peuple. *i*. Depuis la catastrophe qui a détruit les villes de la plaine. — On pourrait traduire aussi « sur la terre », ce qui impliquerait que l'humanité entière a péri, sauf Lot et ses filles. *j*. Litt. « du père », en hébr. *mê'âb*; de là doit provenir le nom de *mô'âb*. *k*. En hébr. *ben 'ammi*; ces mots ne doivent pas signifier, ici, « fils de mon peuple », mais, d'après l'arabe, « fils de mon père ». *l*. Ce chapitre est de E; on le reconnaît à ce que Dieu est appelé *'ělôhim* et se révèle par un songe. Le récit est parallèle à 12, 10-20 (de J); mais la tradition se présente ici sous une forme plus évoluée : Sara est préservée, Abraham n'altère pas la vérité en disant que Sara est sa sœur; réparation est faite au patriarche et à sa femme. *m*. C'est-à-dire d'Hébron, d'après le contexte actuel (18, 1, 33). *n*. Cette ville devait se trouver, tout au moins d'après l'auteur de 1[a], non loin de *Qadech* et de *Chour*, probablement dans le Ouadi Djerour, au S. O. d'Aïn Qoudeïs. Mais une autre forme de la tradition l'identifiait avec la ville de Guerar (aujourd'hui Oumm el-Djerar) à 15 kilomètres S. E. de Gaza (cf. 21 et 26, de J, où Abimèlek est un prince des Philistins).

[2] Abraham dit de Sara, sa femme : « C'est ma sœur. » Et Abimèlek, roi de Guerar, la fit enlever. [3] Mais Dieu visita Abimèlek, dans un songe, pendant la nuit, et lui dit : « Tu vas mourir, à cause de la femme que tu as enlevée, et qui est mariée. » [4] Mais Abimèlek ne s'était point approché d'elle, et il répondit : « Seigneur, feras-tu périr même un innocent? [5] Cet homme ne m'a-t-il pas dit : C'est ma sœur? — Et elle, de même, a dit : C'est mon frère. — C'est dans la simplicité de mon cœur et avec des mains pures que j'ai agi comme je l'ai fait. » [6] Dieu lui dit, dans le songe : « Je savais, moi aussi, que tu agissais dans la simplicité de ton cœur, et je t'ai préservé, moi-même, de pécher contre moi[a] : c'est pour cela que je ne t'ai pas permis de la toucher[b]. [7] Maintenant, rends sa femme à cet homme, car il est prophète[c], et il intercédera pour toi, afin que tu conserves la vie[d]. Si tu ne la rends pas, sache que tu mourras certainement, toi et tous les tiens. »

[8] Le lendemain, de bon matin, Abimèlek appela tous ses serviteurs et leur raconta tout ce qui s'était passé : ils furent saisis d'une grande frayeur. [9] Puis Abimèlek fit appeler Abraham et lui dit : « Que t'ai-je fait? En quoi t'ai-je offensé, que tu nous aies induits, moi et mon royaume, à nous charger d'un si grand péché? Tu m'as fait là des choses qui ne se font pas. » [10] Et Abimèlek dit à Abraham : « Que te proposais-tu donc en agissant de la sorte? » [11] Abraham répondit : « C'est que je me disais : Il n'y a sûrement aucune crainte de Dieu dans cet endroit, et on me tuera à cause de ma femme. — [12] Elle est, du reste, vraiment ma sœur, fille de mon père, mais elle n'est pas fille de ma mère[e] et a pu ainsi devenir ma femme[f]. [13] Lorsque Dieu m'a fait errer loin de la maison de mon père, j'ai dit à Sara : Voici la faveur que tu me feras : dans tous les lieux où nous arriverons, tu diras de moi : C'est mon frère[g]. »

[14] Abimèlek prit alors du petit et du gros bétail, des serviteurs et des servantes[h] et les donna à Abraham, puis il lui rendit Sara, sa femme. [15] Et Abimèlek dit : « Mon pays est à ta disposition; établis-toi où il te plaira. » [16] Et à Sara, il dit : « Je donne mille [sicles] d'argent[i] à ton frère[j]. Que ce soit un voile sur tes yeux pour [que tu ne voies plus] tout ce qui t'est survenu . . . . .[k] »

[17] Abraham intercéda auprès de Dieu, et Dieu guérit Abimèlek, ainsi que sa femme et ses servantes : ils eurent [encore] des enfants. [18] Yahvé avait, en effet, rendu stériles toutes les femmes de la maison d'Abimèlek, à cause de Sara, femme d'Abraham[l].

Naissance d'Isaac. Ismaël chassé[m].

21 [1] Yahvé visita Sara, comme il l'avait dit, et Yahvé fit pour Sara ce qu'il avait promis[n] : [2] Sara conçut et donna à Abraham un fils, dans sa vieillesse, à l'époque que Dieu avait indiquée. [3] Abraham appela le fils que Sara venait de lui donner, Isaac. [4] Et Abraham circoncit Isaac, son fils, à l'âge de huit jours, comme Dieu le lui avait ordonné. [5] Abraham était âgé de cent ans à la naissance de son fils Isaac. [6a] Et Sara dit : « Dieu m'a donné sujet de rire[a]. » [7] Et elle dit :

Qui eût prédit à Abraham
que Sara allaiterait des enfants?
Pourtant j'ai donné un fils à sa vieillesse;
[6b] quiconque l'apprendra rira de moi.

[8] L'enfant grandit et fut sevré. Abraham fit un grand festin, le jour où l'on sevra Isaac. [9] Sara vit le fils qu'Agar l'Égyptienne avait donné à Abraham, jouer avec son fils Isaac[b], [10] et elle dit à Abraham : « Chasse cette esclave et son fils, car le fils de cette esclave ne doit pas hériter avec mon fils, avec Isaac[c]. » [11] Cette parole déplut fort à Abraham, à cause de son fils. [12] Mais Dieu lui dit : « Ne te chagrine pas à cause de l'enfant et à cause de ton esclave. Tout ce que Sara te dit, fais-le, car c'est par Isaac que tu auras une postérité portant ton nom. [13] Quant au fils de l'esclave, je ferai [naître] de lui aussi une grande nation, parce qu'il est de ta race. »

[14] Le lendemain, de bon matin, Abraham prit du pain et une outre pleine d'eau et les donna à Agar. Puis il mit l'enfant sur son épaule[d] et la renvoya. Elle s'en fut à l'aventure dans le désert de Beérchèba[e]. [15] Quand il n'y eut plus d'eau dans l'outre, elle jeta l'enfant sous un arbrisseau, [16] puis elle alla s'asseoir vis-à-vis, à la distance d'une portée d'arc, car elle se disait : « Que je ne voie pas mourir l'enfant ! » Elle s'assit donc vis-à-vis. Alors l'enfant éleva la voix et pleura. [17] Dieu entendit la voix de l'enfant, et l'ange de Dieu appela des cieux Agar; il lui dit : « Qu'as-tu, Agar? Sois sans crainte, car Dieu a entendu[f] la voix de l'enfant, là où il est. [18] Lève-toi, reprends l'enfant, et que ta main le tienne ferme, car je ferai [naître] de lui une grande nation. » [19] Dieu ouvrit les yeux d'Agar, et elle vit un puits; elle y alla, remplit l'outre et fit boire l'enfant.

[20] Dieu fut avec l'enfant, et celui-ci grandit. Il habita dans le désert et devint tireur d'arc. [21] Il habita dans le désert de Parân[g], et sa mère lui choisit une femme originaire du pays d'Égypte.

Alliance d'Abraham avec Abimèlek[h].

[22] En ce temps-là, Abimèlek, accompagné de Picol, chef de son armée, dit à Abraham : « Dieu est avec toi dans tout ce que tu fais. [23] Jure-moi donc ici, par le nom de Dieu, que tu n'useras pas de tromperie envers moi, ni envers mes enfants ou mes petits-enfants, mais qu'imitant la bienveillance que je t'ai montrée, tu me rendras la pareille, à moi et au pays où tu es venu séjourner. » [24] Abraham répondit : « Je suis prêt à le jurer. »

[25] Or, chaque fois qu'Abraham faisait une réclamation à Abimèlek au sujet des puits[i] dont s'emparaient les serviteurs de celui-ci, [26] Abimèlek répondait : « Je ne sais qui a fait cela : tu ne m'en avais point informé, et je n'en avais pas entendu parler jusqu'à ce jour. »

20, 4. H : même une *nation* innocente. 5. *G S L*. H : Et *elle*, elle a dit de même. 9. « Que t'ai-je fait » *S*. H : Que *nous as-tu* fait. 16. « ce qui t'est survenu » (?) lis. *'âtâk*. H : ce qui est *avec toi*.

a. Le Dieu d'Abraham est donc, d'après E, le Dieu de tous les hommes. *b*. Dieu a frappé le roi d'une maladie (cf. v. 17). *c*. Le terme de *prophète* désigne ici, d'une façon générale, l'homme qui entretient avec Dieu des relations familières et peut obtenir ses faveurs. Sa personne et ses biens sont sacrés. Le prophète était considéré, à l'époque de E, comme la plus haute incarnation de la vie religieuse (Nomb. 11, 26-30; 12, 6; cf. Deut. 34, 10). *d*. Une intercession est nécessaire, parce que, d'après les idées antiques, le péché, même commis par ignorance, même non entièrement consommé, était la violation d'une règle sacrée qui exigeait une satisfaction. *e*. Ce détail n'est pas mentionné dans le récit du mariage d'Abraham (cf. 11, 26-31). *f*. Le mariage avec une demi-sœur, condamné plus tard par la Loi (cf. Lév. 18, 9; 20, 17), était encore considéré comme légitime du temps de David (cf. 2 Sam. 13, 13). *g*. D'après J, Abraham n'a fait cette demande à Sara qu'au moment d'entrer en Égypte (cf. 12, 11-13). *h*. Glose. E emploie, pour « servante », un autre mot que celui qui figure dans ce texte. *i*. Environ 3.000 francs. *j*. A Abraham, parce que la femme mariée n'avait pas le droit de posséder.
k. La fin du verset est inintelligible. Litt. : *et avec tous* (ou *tout*) *et justifiée*. On a proposé de corriger : *we'atte koullô nôkâḥat* « quant à toi, tu es justifiée en tout ». *l*. Cette explication ne concorde pas très bien avec le v. 17, d'après lequel Abimèlek était atteint lui-même de la maladie. Elle n'est donc pas de E, comme l'indique d'ailleurs l'emploi du mot *Yahvé* (cependant le Pentateuque Samaritain a *'èlôhim*). *m*. Voy. sur Ismaël un récit parallèle ch. 16.
n. Cette indication, qui fait doublet avec la précédente, doit appartenir à P. Le mot *Yahvé* y aura été introduit par le rédacteur.

21, 9. « jouer avec son fils Isaac » *GL*. H : *rire*. 13. « une grande nation » *Sam G S L*. H : une nation. 14. « et les donna — épaule » d'après *G S*. H : et [les] donna à Agar [les] mettant sur son épaule, et [il lui donna] l'enfant. 16. « l'enfant éleva la voix et pleura » *G*. H : *elle* éleva la voix et *elle* pleura (mais cf. v. 17). 17. « Dieu a entendu » *H° Sam T* (lis. *šâma'... 'èt*). H : Dieu a *écouté*. 20. « tireur d'arc » lis. *rôbé qašèt*. H : *un tireur, un archer*. 25. « des puits » *G*. H : *du* (ou *d'un*) puits. Avec la leçon H, il faudrait lire « Abraham fit » (Sam G) au lieu de « chaque fois qu'Abraham *faisait* ».

a. C'est-à-dire : un sujet de joie; allusion au nom d'Isaac (cf. note sur 17, 19). Dans la suite du même verset (6b), le même mot est employé dans un sens très différent (se moquer), toujours par allusion au nom d'Isaac. Ces deux textes ne peuvent donc être du même auteur. Nous avons transposé 6b après le v. 7, auquel il se rattache très bien pour le sens, et dont il a la forme rythmique. *b*. *Jouer*, même verbe en hébreu que *rire* : nouvelle allusion au nom d'Isaac. Sara, voyant les deux enfants jouer ensemble, se les représente déjà hommes faits, partageant l'héritage de leur père, et sa jalousie maternelle ne peut supporter cette pensée. *c*. Ceci suppose que l'enfant de la concubine avait le droit d'hériter, comme l'enfant de l'épouse principale. Il en était ainsi dans l'ancien droit babylonien, du moins quand le fils de la concubine avait été adopté (code de Ḥammourabi 170). *d*. Ce geste est très naturel dans le récit de E, pour qui Ismaël est encore tout jeune; mais il était inadmissible pour qui s'en tenait à la chronologie de P; d'après celle-ci, le fils d'Agar aurait eu alors plus de quinze ans (cf. 16, 16 avec 21, 5, 8). C'est pour effacer la contradiction qu'un correcteur a changé l'ordre des mots; de là la phrase mal construite qu'on lit aujourd'hui dans le texte hébraïque (v. la note critique). *e*. Aujourd'hui Bir es-Sebaa, à 40-45 kilomètres S. O. d'Hébron. *f*. Allusion au nom d'Ismaël, qui signifie « Dieu entend »; comme ce nom n'a pas été encore prononcé dans le récit, on peut supposer que E l'expliquait ici, d'après le v. 17. Le rédacteur a dû supprimer cette explication à cause de 16, 11. *g*. A l'ouest du pays d'Édom, dans la péninsule sinaïtique. *h*. Ce morceau devait se trouver, dans E, avant celui qui précède, puisque Beérchèba, mentionnée au v. 14, ne reçoit son nom que v. 31. Le texte actuel réunit deux traditions parallèles (J et E), car l'alliance est rapportée deux fois (27 et 32) et le nom de Beérchèba est expliqué de deux manières différentes (28-30 et 31). Cette histoire devait, d'après E, expliquer l'antique alliance des Israélites avec les gens de Guerar; d'après J, elle établissait, de plus, les droits exclusifs des Israélites sur le puits de Beérchèba. Voy. une autre forme de la même tradition, avec Isaac pour héros, au ch. 26. *i*. Voy. 26, 15, 18.

E 27 Abraham prit du petit et du gros bétail, qu'il donna à Abimèlek, et ils conclurent
J entre eux une alliance. 28 Mais Abraham mit à part les sept agneaux[a]. 29 Et Abimèlek dit à Abraham : « Que signifient ces sept agneaux que tu as mis à part[b]? » 30 Abraham répondit : « Ces sept agneaux, tu les accepteras de ma main, et cela me servira d'attestation que j'ai creusé ce puits. »
E 31 C'est pourquoi on a appelé ce lieu Beérchèba, parce que c'est là que tous deux
J prêtèrent serment[c]. 32 Ils firent alliance à Beérchèba, puis Abimèlek se leva, et Picol, le chef de son armée, et ils retournèrent au pays des Philistins[d]. 33 Abraham planta un tamaris à Beérchèba, et il invoqua là Yahvé, Dieu d'éternité[e].

R 34 Abraham séjourna longtemps dans le pays des Philistins[f].

Sacrifice d'Isaac[g].

E **22** 1 Après ces événements, Dieu mit Abraham à l'épreuve. Il lui dit : « Abraham! » Celui-ci répondit : « Me voici! » 2 Et Dieu dit : « Prends ton fils, ton fils unique, que tu aimes, Isaac; rends-toi ensuite au pays des Amoréens[h], et là, offre-le en holocauste sur une montagne que je t'indiquerai. »

3 Le lendemain, de bon matin, Abraham bâta son âne, prit avec lui ses deux serviteurs et Isaac son fils, fendit le bois pour l'holocauste[i], et partit pour l'endroit que Dieu lui avait indiqué. 4 Le troisième jour, Abraham, levant les yeux, vit l'endroit de loin. 5 Il dit à ses serviteurs : « Restez ici avec l'âne; moi et l'enfant, nous irons jusque là-haut, et après avoir adoré, nous reviendrons auprès de vous. » 6 Abraham prit le bois pour l'holocauste et en chargea Isaac, son fils; il prit dans sa main le feu et le couteau, et ils s'en allèrent tous deux ensemble. 7 Alors Isaac dit à Abraham, son père : « Mon père! » Celui-ci répondit : « Me voici, mon fils! » Isaac reprit : « Voilà le feu et le bois, mais où est la brebis pour l'holocauste? » 8 Abraham répondit : « Dieu se pourvoira lui-même de la brebis pour l'holocauste, mon fils. » Et ils poursuivirent leur chemin tous deux ensemble.

9 Quand ils furent arrivés à l'endroit que Dieu lui avait indiqué, Abraham y construisit l'autel, disposa le bois, lia Isaac, son fils, et le mit sur l'autel, par-dessus le bois. 10 Puis il prit le couteau et étendit la main pour égorger son fils. 11 Mais l'ange de Dieu l'appela du haut des cieux, en disant : « Abraham! Abraham! » Il répondit : « Me voici! » 12 Et [l'ange] dit : « Ne porte pas la main sur l'enfant et ne lui fais rien, car je sais maintenant que tu crains Dieu, puisque tu ne m'as pas refusé ton fils, ton fils unique. » 13 Alors Abraham leva les yeux, il regarda, et voici qu'un bélier [se trouvait là], retenu par les cornes dans un fourré. Abraham alla prendre le bélier et l'offrit en holocauste à la place de son fils. 14 Et Abraham appela cet endroit : « Yahvé

33. « Abraham » *Sam G S L*. H : il. 22, 2. « des Amoréens » *S*. H : de *Moriyya*. G : au pays élevé; Sym L : au pays de la vision. 7. G. H : son père, *et il dit* : « Mon père! ». 10. « il prit — main » d'après v. 11 (n'étends pas la main sur l'enfant). H : il étendit la main et prit le couteau. 11. « Dieu » *S*. H : *Yahvé*. 13. « un bélier » *H*[0] *Sam G S* (lis. *'èḥâd*). H : [un] bélier *derrière* [lui].

a. L'article (*les*) suppose qu'il avait déjà été question de ces agneaux dans le texte primitif de J; le rédacteur n'a donc conservé qu'un fragment de ce récit. *b*. Évidemment les *sept* agneaux doivent expliquer, d'après J, le nom du puits, qu'il interprète « le puits (*be'ĕr*) des sept (*šèba'*) ». E en donne une étymologie différente v. 31. *c*. *šèba'* est ici dérivé de la racine *šâba'*, d'où vient le verbe *nišba'* « jurer »; cf. 26, 32-33. *d*. C'est-à-dire à Guerar (voy. 20, 1) : J présente Abimèlek, roi de Guerar, comme un prince philistin (26, 1), ce qui est, du reste, un anachronisme; car les Philistins ne se sont installés en Palestine qu'après les Israélites, sous Ramsès III.

e. C'est-à-dire : Abraham invoqua Yahvé, auprès du tamaris (sacré) de Beérchèba, sous le nom de « Dieu d'éternité (*'êl 'ôlâm*) ». Yahvé portait ainsi un titre spécial dans chaque lieu saint de la Palestine (cf. 33, 20; Jug. 6, 24; Am. 8, 14). *f*. Ce verset ne doit être ni de E, qui ne parle pas des Philistins à l'époque patriarcale, ni de J, qui place Beérchèba en dehors du pays philistin (32). *g*. L'auteur indique lui-même la signification du récit (v. 1) : Dieu soumet à une dernière épreuve la foi du patriarche, qui en sort victorieuse. Mais cette histoire montre encore que Dieu ne réclame pas le sacrifice effectif du fils premier-né; il se contente de la volonté qu'on a de le lui offrir et accepte qu'il soit racheté par une victime animale (cf. Ex. 22, 29; 34, 19-20). Ce récit renferme la condamnation implicite de la coutume de sacrifier les enfants premiers-nés, qui était très répandue chez les Cananéens, comme l'ont montré à l'évidence des fouilles récentes en Palestine, et qui reprit, à certaines époques, une effrayante extension dans la religion israélite (cf. 2 Rois 16, 3; 21, 6; Jér. 7, 31; 19, 5; Éz. 23, 37-39; Mich. 6, 7; et aussi Lév. 18, 21; 20, 1-5; Deut. 18, 10, etc.). *h*. La leçon du texte massorétique (*Moriyya*, nom de la colline du Temple d'après 2 Chron. 3, 1 et Josèphe, *Antiq.*, I, 13, 1-2) est une correction inspirée par le v. 14 sous sa forme actuelle : les versions anciennes l'ignoraient (voy. la note critique) et le texte primitif portait ici le nom d'un « pays », non celui d'une montagne. *i*. Ce détail, qui prépare le v. 6, devrait venir avant *bâta son âne*. C'est probablement une glose.

R pourvoira[a]. » C'est pourquoi l'on dit aujourd'hui : « Sur la montagne où Yahvé pourvoit[b]. »

15 L'ange de Yahvé appela des cieux Abraham une seconde fois 16 et dit : « Je le jure par moi-même, déclare Yahvé : parce que tu as fait cela et que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton fils unique, 17 je te bénirai abondamment, je rendrai ta postérité aussi nombreuse que les étoiles des cieux et [les grains] de sable qui sont au bord de la mer; elle conquerra la cité[c] de ses ennemis, 18 et toutes les nations de la terre se souhaiteront l'une à l'autre d'être bénies comme ta postérité, parce que tu as obéi à ma voix[d]. »

E 19 Abraham retourna auprès de ses serviteurs; ils se levèrent et s'en allèrent ensemble à Beérchèba. Abraham demeura à Beérchèba.

Les fils de Naḥor.

J 20 Après ces événements, on vint dire à Abraham : « Milka, elle aussi, a donné des fils à Naḥor, ton frère : 21 Ouç, son premier-né, Bouz, son frère, Qemouél, père d'Aram[e], 22 Kèsed, Ḥazo, Pildach, Yidlaph et Betouél. » 23 Betouél a en endré Rébecca[f]. Ce sont là les huit fils que Milka a donnés à Naḥor, frère d'Abraham. 24 Naḥor avait une concubine appelée Reouma, qui, de son côté, mit au monde Tèbaḥ, Gaḥam, Taḥach et Maaka[g].

Mort de Sara. La caverne de Makpéla.

P **23** 1 La durée de la vie de Sara fut de cent vingt-sept ans, les années de la vie de Sara[h], 2 puis Sara mourut à Qiryat-Arba, aujourd'hui Hébron[i], dans le pays de Canaan. Abraham entra[j] pour se lamenter devant [le cadavre de] Sara et pour la pleurer. 3 Puis il se releva[k] et, laissant la morte, il parla ainsi aux fils de Ḥét[l] : 4 « Je ne suis qu'un étranger et un hôte parmi vous; accordez-moi [cependant] le droit de posséder chez vous un sépulcre, afin que je puisse enlever ma morte et l'enterrer. » 5 Les fils de Ḥét répondirent à Abraham : « S'il te plaît, 6 seigneur, écoute-nous : tu es un prince de Dieu au milieu de nous. Enterre ta morte dans le meilleur de nos sépulcres. Aucun de nous ne te refusera son sépulcre pour y enterrer ta morte. » 7 Abraham se leva, puis, se prosternant devant les gens du pays, les fils de Ḥét, 8 il leur parla en ces termes : « Si vous consentez à ce que j'enlève ma morte et à ce que je l'enterre, écoutez-moi : intercédez en ma faveur auprès d'Éphrôn, fils de Çoḥar, 9 pour qu'il me cède sa caverne de Makpéla[m], qui se trouve à l'extrémité de son champ. Qu'il me la cède contre sa pleine valeur en argent et que je devienne, au milieu de vous, propriétaire de ce sépulcre! »

10 Or Éphrôn était assis au milieu des fils de Ḥét. Éphrôn le Ḥittite répondit à Abraham en présence des fils de Ḥét, de tous ceux qui entraient par la porte de sa ville[n] : 11 « Non, mon seigneur, écoute-moi : ce champ, je te le donne[o], et la caverne qui

14. « Yahvé pourvoit » lis. *yir'è*. H : Yahvé *sera* (ou *est*) vu. 16. « tu ne m'as pas refusé » *Sam S* (cf. *G L*). H : tu *n'as* pas refusé. 24. « Naḥor avait une concubine ...qui... mit au monde » lis. *ouphilègèš lô*. H : *sa* concubine ...mit au monde. 23, 1. « La durée de la vie » aj. *šenê* ou *yemê* d'après la glose suiv. et *47*, 28. H : la vie. 5. « S'il te plaît » lis. *lou* comme v. 13. H : [en disant] à lui (*lô*). Sam G : Non (*lô'*).

a. Le texte primitif devait donner ici le nom véritable de la montagne, dont *Yahvé pourvoira* n'est qu'une interprétation, et une interprétation retouchée, car le narrateur (E) aurait écrit « Dieu » (*Èlohim*), et non *Yahvé*, « pourvoira ». Le nom de l'endroit sacré devait être formé de *Él* (Dieu) et d'un autre mot signifiant « pourvoir », « voir ». On a proposé Yerouél, nom d'un désert dans les montagnes de Juda, près de Teqoa (2 Chron. 20, 16), qui serait bien à la distance indiquée depuis Beérchèba (3 jours de marche). *b*. Le sens et le texte même de cette phrase sont très incertains. Il s'agit en tout cas d'une expression proverbiale rattachée au nom de la montagne, tel que le donne le texte actuel de 14a. *c*. Litt. : *la porte*.
d. Les v. 15-18, qui ne proviennent pas de E (à cause de l'emploi du nom de *Yahvé*), et qui répètent des promesses faites ailleurs, sont une addition postérieure. *e*. Glose probablement; car d'après 24, 10 (J) le nom d'Aram servait, dès le temps d'Abraham, à désigner un pays. D'après 10, 22 (P) Aram était un fils de Sem. *f*. Glose ajoutée d'après P (25, 20; 28 2-5).
g. La plupart de ces noms sont ceux de peuplades ou de pays de la région araméenne : désert de Syrie (les fils de *Milka*) ou contrée du Liban (les fils de *Reouma*). *h*. Glose marginale indiquant comment combler la lacune du début de la phrase dans l'hébreu (voy. la note critique). *i*. *Qiryat-Arba* « ville des quatre » (35, 17), peut-être des quatre quartiers. *Arba* est présenté comme nom d'homme Jos. 14, 15; 15, 13. *Hébron* peut signifier « assemblage » (voy. 13, 18 et la note).
j. Là où reposait le cadavre. *k*. Pendant le deuil, on se tenait assis ou couché par terre. *l*. Les Ḥittites étaient un peuple d'Asie Mineure, qui envahit la Mésopotamie et la Syrie au second millénaire av. J.-C. et y fonda un grand empire. Il est possible que quelques-unes de leurs tribus se soient établies en Palestine, même dans la Palestine du Sud. *m*. Probablement la caverne sur laquelle est bâtie la célèbre mosquée d'Hébron, au sud-est de la ville. Elle renferme, dit-on, une double cavité; de là peut-être le nom de *Makpéla* « double »; cependant, d'après le v. 17, Makpéla paraît désigner plutôt un quartier de la ville (comparer à Jérusalem le quartier appelé *Michnè* « le double », c'est-à-dire la seconde ville, la ville neuve, 2 Rois 22, 14; Soph. 1, 10) ou une partie du district avoisinant. *n*. C'est-à-dire en présence de ses concitoyens. C'est à la porte de la ville que se traitaient les affaires de la cité. *o*. Simple formule de politesse; les discussions d'affaires, en Orient, rappellent, aujourd'hui encore, le dialogue d'Abraham avec Éphrôn.

s'y trouve, je te la donne : en présence des fils de mon peuple, je t'en fais don; enterre ta morte. » [12]Abraham se prosterna devant les gens du pays, [13]puis il dit à Éphrôn de façon à être entendu des gens du pays : « Aie la bonté de m'écouter[a], s'il te plaît. Je te verse le prix du champ, accepte-le de ma main, afin que j'enterre là ma morte. » [14]Éphrôn répondit à Abraham : « S'il te plaît, [15]mon seigneur, écoute-moi : quatre cents sicles d'argent, qu'est-ce que cela entre moi et toi[b]! enterre ta morte. » [16]Abraham accepta les conditions d'Éphrôn et lui pesa la somme qu'il avait indiquée, devant les fils de Ḥét : quatre cents sicles d'argent ayant cours chez le marchand[c].

[17]Ainsi le champ d'Éphrôn, sis à Makpéla vis-à-vis de Mamré, le champ avec la caverne qui s'y trouve et tous les arbres qui croissaient alentour, dans toute l'étendue du champ, [18][tout cela] devint la propriété d'Abraham, en présence des fils de Ḥét, de tous ceux qui entraient par la porte de sa ville. [19]Ensuite Abraham enterra Sara, sa femme, dans la caverne du champ de Makpéla, vis-à-vis de Mamré, aujourd'hui Hébron[d], dans le pays de Canaan. [20]Le champ et la caverne qui s'y trouve passèrent ainsi, en toute propriété, des fils de Ḥét à Abraham et lui servirent de lieu de sépulture[e].

Mariage d'Isaac[f].

J **24** [1]Abraham était vieux, avancé en âge, et Yahvé l'avait béni en toutes choses. [2]Il dit au plus âgé des esclaves[g] de sa maison, qui avait l'administration de tous ses biens : « Mets, je te prie, ta main sous ma cuisse[h] : [3]je veux te faire jurer par Yahvé, le Dieu des cieux et le Dieu de la terre[i], de ne pas choisir une femme pour mon fils parmi les filles des Cananéens au milieu desquels j'habite, [4]mais d'aller dans mon pays, chez mes parents, pour y choisir une femme à mon fils Isaac. » [5]L'esclave lui répondit : « Peut-être la femme ne voudra-t-elle pas me suivre dans ce pays-ci; devrai-je faire retourner ton fils au pays d'où tu es sorti? » [6]Mais Abraham lui dit : « Garde-toi d'y faire retourner mon fils! [7]Yahvé, le Dieu des cieux, qui m'a fait sortir de la maison de mon père et de ma patrie, qui m'a parlé et m'a fait ce serment : Je donnerai ce pays-ci à ta postérité, — Yahvé enverra son ange devant toi, et tu choisiras là-bas une femme pour mon fils. [8]Si la femme ne veut pas te suivre, tu seras dégagé du serment que je t'impose. En tout cas, ne fais pas retourner mon fils là-bas! » [9]L'esclave mit alors sa main sous la cuisse d'Abraham, son maître, et lui fit le serment qu'il lui avait dicté.

[10]L'esclave prit dix chameaux dans le troupeau de son maître, et emportant des richesses de toutes sortes appartenant à son maître, il partit et se rendit en Aram-Naharaïm[j], à la ville de Naḥor. [11]Il fit agenouiller les chameaux hors de la ville, près du puits : c'était le soir, à l'heure où les femmes sortent pour puiser. [12]Alors il dit : « Yahvé, Dieu d'Abraham mon maître, veuille me ménager aujourd'hui une heureuse rencontre et témoi-

14. « S'il te plaît » voy. v. 5. 15. *G*. H : *une terre de* quatre cents sicles. **24**, 4. « pour y choisir » *G L*. H : pour choisir. 10. *G*. Avant « et emportant » H aj. *et s'en alla*. « des richesses de toutes sortes » *G S L* (lis. *mikkol*). H : *toutes les* richesses.

a. Litt. : *si vraiment tu es* (sous-entendu : bien disposé à mon égard), *écoute-moi*. *b*. Manière polie d'indiquer le prix demandé. *c*. L'argent n'étant pas monnayé, on le pesait; le *sicle* correspondait à 14 grammes 54, soit au poids d'environ 3 francs de notre monnaie. Mais à côté du sicle poids fort, il y avait le sicle poids faible, qui valait moitié moins. *d*. Glose. D'après P, l'ancien nom d'Hébron était Qiryat-Arba. *e*. L'auteur insiste beaucoup sur cette acquisition, soit qu'il y voie un premier gage de l'occupation du pays de Canaan par les Israélites, soit qu'il veuille établir les droits de son peuple sur la caverne vénérée d'Hébron, ville qui se trouvait, de son temps, au pouvoir des Édomites. Le « champ d'Abram » est déjà mentionné dans une inscription du pharaon Chichak, contemporain de Roboam. *f*. Le ch. 24 appartient tout entier au cycle J; on y remarque cependant des répétitions et des contradictions (voy. notes sur v. 25, 30, 41, 47, 58, 61), qui paraissent indiquer que le texte actuel résulte de la fusion de deux récits un peu différents. *g*. Ce serviteur, dont le nom n'est pas prononcé dans notre récit, a été souvent identifié avec Éliézer (mais cf. note sur 15, 2). *h*. Ce curieux usage est mentionné aussi 47, 29; on en signale encore aujourd'hui des traces chez les bédouins d'Égypte et chez les Cafres. La signification n'en est pas clairement établie. *i*. Ce qualificatif appliqué à Yahvé ne se retrouve nulle part ailleurs avant l'exil; mais dès avant les grands prophètes, la religion d'Israël avait une tendance monothéiste très accentuée. *j*. On entend par là d'ordinaire « la Syrie des deux fleuves », et on traduit : la Mésopotamie. Mais *Naharaïm* est ici un locatif, non un duel, et signifie « pays du fleuve ». Il s'agit de la contrée appelée *Nârima* dans les lettres de Tell el-Amarna et *Nahrina* dans les inscriptions égyptiennes; elle s'étendait sur les deux rives du moyen Euphrate. Depuis que les Araméens s'en étaient emparés, on avait ajouté leur nom à celui du pays (cf. Aram-Damas, Aram-Çoba, etc.).

gner de la bonté à Abraham mon maître. [13]Je vais me tenir debout près de la source, pendant que les filles des gens de la ville sortiront pour puiser de l'eau. [14]Que la jeune fille à qui je dirai : Penche ta cruche, s'il te plaît, pour que je boive, — et qui me répondra : Bois, puis j'abreuverai aussi tes chameaux, — soit celle que tu as destinée à ton serviteur Isaac; et qu'à ce signe je reconnaisse que tu témoignes de la bonté à mon maître. »

[15]Il n'avait pas encore fini de parler que Rébecca, fille de Betouél, fils de Milka[a], femme de Naḥor, frère d'Abraham, sortit, sa cruche sur l'épaule. [16]La jeune fille était fort belle, elle était vierge, nul homme ne l'avait approchée. Elle descendit à la source, remplit sa cruche et remonta. [17]L'esclave courut à sa rencontre et [lui] dit : « Laisse-moi boire, s'il te plaît, un peu d'eau de ta cruche. » [18]Elle répondit : « Bois, mon seigneur. » Et avec empressement, elle abaissa sa cruche sur sa main et lui donna à boire. [19]Quand elle eut fini de le faire boire, elle dit : « Je puiserai aussi pour tes chameaux, jusqu'à ce qu'ils soient désaltérés. » [20]Et elle s'empressa de vider sa cruche dans l'abreuvoir, puis elle courut de nouveau puiser à la source; elle puisa pour tous les chameaux. [21]L'homme la considérait en silence, se demandant si Yahvé avait fait réussir son voyage.

[22]Quand les chameaux eurent fini de boire, l'homme prit un anneau d'or pesant un demi-sicle, qu'il lui passa aux narines, et deux bracelets pesant dix sicles d'or, qu'il lui mit aux bras[b]. [23]Puis il [lui] dit : « De qui es-tu fille? apprends-le-moi, je te prie. Trouverons-nous, dans la maison de ton père, de la place pour passer la nuit? » [24]Elle lui répondit : « Je suis fille de Betouél[c], le fils de Milka, femme de Naḥor. » [25]Puis elle lui dit : « Il y a chez nous de la paille et du fourrage en abondance et de la place pour passer la nuit[d]. » [26]L'homme s'inclina et se prosterna devant Yahvé, [27]en disant : « Béni soit Yahvé, le Dieu d'Abraham mon maître, qui n'a pas failli à sa bonté et à sa fidélité envers mon maître! Yahvé m'a conduit tout droit chez le frère de mon maître. »

[28]La jeune fille courut raconter cet entretien à la maison de sa mère[e]. [29]Rébecca avait un frère nommé Laban. Et Laban sortit en courant, pour rejoindre l'homme près de la source. [30]Quand il vit l'anneau que portait sa sœur et les bracelets passés à ses bras, et qu'il entendit le récit de Rébecca, sa sœur, disant : « Ainsi m'a parlé cet homme », il se rendit auprès de l'homme[f] et le trouva encore debout près des chameaux, à côté de la source. [31]Il lui dit : « Viens, béni de Yahvé! Pourquoi restes-tu dehors, quand j'ai préparé la maison et une place pour les chameaux? » [32]Il fit entrer l'homme dans la maison, débâta les chameaux, leur donna de la paille et du fourrage, et à l'homme il donna de l'eau pour se laver les pieds, ainsi qu'aux gens qui l'accompagnaient; [33]ensuite, il lui servit à manger. Mais [l'homme] dit : « Je ne mangerai pas, que je n'aie dit ce que j'ai à dire. » [Laban] répondit : « Parle. »

[34]Il dit : « Je suis esclave d'Abraham. [35]Yahvé a comblé mon maître de bénédictions, en sorte qu'il est devenu fort riche : il lui a accordé du petit et du gros bétail, de l'argent et de l'or, des serviteurs et des servantes, des chameaux et des ânes. [36]Sara, la femme de mon maître, lui a donné, déjà vieille, un fils auquel il a remis tous ses biens[g]. [37]Alors mon maître m'a fait prêter serment en ces termes : Tu ne choisiras pas

22. « qu'il lui passa aux narines » *Sam* (cf. v. 47). Manque en H. 27. « chez le frère » *G S L* (cf. v. 48). H : chez *les* frères (c'est-à-dire les parents). 31. « Il lui dit » *G S L*. H : Il dit. 32. « Il fit entrer l'homme » *L* (lis. *wayyâbê*). H : l'homme entra. 33. « il lui servit » *G S* (lis. *wayyâsèm*). Hq : *on* lui servit.

a. Il est probable que le nom de Betouél ne figurait pas, à l'origine, dans le ch. 24 et que Rébecca et Laban étaient présentés comme les enfants de Naḥor et de Milka (voy. v. 48, où Rébecca est appelée fille du frère d'Abraham et 29, 5 où Laban est nommé « fils de Naḥor »). Le nom de Betouél a été ajouté pour mettre la généalogie de J d'accord avec celle de P (25, 20; 28, 2-5); cf. 22, 23. *b*. D'après le récit de cette scène, que l'esclave d'Abraham fait plus tard chez Rébecca (v. 34-49), il n'aurait remis ce présent qu'après avoir questionné la jeune fille. Le v. 22 n'est sans doute plus à sa place primitive. *c*. Voy. v. 15. *d*. Les v. 23-25 contiennent deux questions et deux réponses. Le récit de l'esclave (v. 47) ne mentionne qu'une question et une réponse. Il y a sans doute ici deux traditions juxtaposées. *e*. Son père devait donc être mort. De là vient aussi que, dans la suite du récit, Laban se comporte comme le chef de famille. *f*. Il est dit deux fois que Laban se rendit auprès de l'esclave d'Abraham (ici et v. 29) : nouvel indice de la fusion de deux traditions dans ce récit. *g*. Voy. 25, 5. Il est probable que, dans le récit de J, 25, 1-6 venait avant 24.

une femme à mon fils parmi les filles des Cananéens dans le pays desquels j'habite. [38][Malheur à toi] si tu ne vas pas dans ma famille, dans mon clan, pour y choisir une femme à mon fils. — [39] J'ai dit à mon maître : Peut-être la femme ne voudra-t-elle pas me suivre. — [40] Il m'a répondu : Yahvé, devant la face duquel je marche, enverra son ange avec toi, il fera réussir ton voyage; et tu choisiras une femme à mon fils dans mon clan et dans ma famille. [41] Alors[a] tu seras délié du serment que tu me fais : si tu te rends dans mon clan et que l'on t'oppose un refus, tu seras quitte de ton serment.

« [42] Or, je suis arrivé aujourd'hui à la source et j'ai dit : Yahvé, Dieu d'Abraham mon maître, si tu daignes faire réussir le voyage que j'ai entrepris, [accorde-moi une faveur :] [43] je vais me tenir près de la source; que la jeune fille qui sortira pour puiser et à qui je dirai : Laisse-moi boire un peu d'eau de ta cruche, — [44] et qui me répondra : Bois toi-même, et je puiserai aussi pour tes chameaux, — soit la femme que Yahvé a destinée au fils de mon maître! — [45] Je n'avais pas encore fini de parler en moi-même, que Rébecca est sortie, sa cruche sur l'épaule, et elle est descendue puiser à la source. Je lui ai dit : Donne-moi à boire, s'il te plaît. — [46] Elle s'est empressée de descendre sa cruche de son épaule, en disant : Bois, et j'abreuverai aussi tes chameaux. — J'ai bu, et elle a abreuvé aussi les chameaux. [47] Puis je lui ai demandé : De qui es-tu fille? — Et elle a répondu : Je suis la fille de Betouël, fils de Naḥor et de Milka. — Alors j'ai passé l'anneau à ses narines et les bracelets à ses bras[b]. [48] Puis m'inclinant, je me suis prosterné devant Yahvé et j'ai béni Yahvé, le Dieu d'Abraham mon maître, qui m'a mené tout droit prendre pour son fils la fille du frère de mon maître.

[49] Et maintenant, si vous voulez témoigner à mon maître de l'affection et de la fidélité, déclarez-le-moi; si telle n'est pas votre intention, déclarez-le-moi aussi, et je me dirigerai soit à droite, soit à gauche. »

[50] Alors Laban prit la parole, ainsi que Betouël[c], et ils dirent : « La chose vient de Yahvé; nous n'avons rien à dire[d]. [51] Rébecca est à ta disposition. Prends-la et pars, et qu'elle devienne la femme du fils de ton maître, comme Yahvé l'a dit[e]. » [52] Lorsque l'esclave d'Abraham eut entendu ces paroles, il se prosterna jusqu'à terre devant Yahvé. [53] Tirant ensuite des objets d'argent, des objets d'or et des vêtements, il les donna à Rébecca; il fit aussi de riches présents à son frère et à sa mère[f]. [54] Alors il mangea et but, ainsi que les gens qui l'accompagnaient, et ils s'installèrent pour la nuit.

Le matin, quand ils furent levés, il dit : « Laissez-moi retourner auprès de mon maître. » [55] Le frère et la mère de Rébecca répondirent : « Que la jeune fille reste avec nous un mois encore ou [au moins] une dizaine de jours, après quoi elle partira. » [56] Mais il leur dit : « Ne me retardez pas, puisque Yahvé a fait réussir mon voyage. Laissez-moi partir et retourner auprès de mon maître. » [57] Ils répondirent : « Appelons la jeune fille et demandons-lui son avis. » [58] Ils appelèrent donc Rébecca et lui dirent : « Veux-tu partir avec cet homme[g]? » Elle répondit : « Je partirai. »

[59] Alors ils laissèrent partir leur sœur Rébecca, ainsi que sa nourrice[h], l'esclave d'Abraham et ses hommes. [60] Ils bénirent Rébecca leur sœur et lui dirent :

> Deviens, ô notre sœur,
> [mère de] milliers de myriades,
> Et que ta postérité s'empare
> de la cité[i] de ses ennemis.

38. « pour y choisir » *G S*. H : pour choisir. 52. « ces paroles » *G*[A]. H : *leurs* paroles. 55. « un mois encore (litt. : un mois de jours) » *S* (cf. 29, 14). H : *des jours*. 60. « leur sœur » *G S*. Manque en H.

a. Le v. 41 apporte la réponse à l'objection du v. 39 (le v. 40 provient d'une autre source). *b*. Ce premier don fait à Rébecca ne paraît être, dans le texte actuel, qu'un témoignage de reconnaissance pour le service rendu. Mais vu l'importance de ce présent, il se pourrait qu'il eût été envisagé primitivement comme cadeau de fiançailles; en ce cas, le v. 53, qui raconte différemment et qui situe plus tard l'offre de ce cadeau, appartiendrait à une autre source. *c*. Glose (cf. v. 15, 24, 28, 53, 55). Le texte primitif ne mentionnait certainement pas Betouël, qui n'aurait pas été nommé après son fils. *d*. Litt. : *nous ne pouvons te dire ni mal ni bien*. *e*. En accordant le signe demandé par l'esclave d'Abraham. *f*. Ces présents constituaient le prix qu'on payait aux parents pour l'acquisition d'une femme (cf. 34, 12; Ex. 22, 16; 1 Sam. 18, 25). L'usage était, on le voit, d'y ajouter des cadeaux pour la jeune fille elle-même. Le père n'est pas nommé : il devait donc être mort (voy. v. 15). *g*. On attendrait plutôt : « Veux-tu partir *tout de suite* avec cet homme? » Il est probable que primitivement, dans la tradition suivie ici, Rébecca était consultée, non point sur la date du départ, mais sur le départ même (cf. v. 5, 8, 39). *h*. Voy. 35, 8 où elle est nommée Débora. *i*. Litt. : *de la porte*.

[61] Alors Rébecca se leva, avec ses servantes, elles montèrent sur les chameaux et suivirent l'homme. L'esclave prit Rébecca et s'en alla[a].

[62] Or Isaac . . . . . .[b] demeurait dans le pays du Nègueb. [63] Étant un jour sorti . . . .[c] dans les champs, à l'approche du soir, il leva les yeux et aperçut des chameaux qui arrivaient. [64] Quand Rébecca, levant les yeux, vit Isaac, elle sauta à bas de son chameau. [65] Elle dit à l'esclave : « Quel est cet homme qui vient dans les champs à notre rencontre? » L'esclave répondit : « C'est mon maître. » Alors elle prit son voile et s'en couvrit[d].

[66] L'esclave raconta à Isaac tout ce qu'il avait fait. [67] Et Isaac fit entrer Rébecca dans la tente de Sara, sa mère[e]. Isaac prit Rébecca, elle devint sa femme, et il l'aima. Et Isaac se consola de la mort de sa mère[f].

Les fils de Qetoura[g].

25 [1] Abraham prit encore une femme nommée Qetoura, [2] qui lui donna Zimrân, Yoqchân, Medân, Madian, Yichbaq et Chouaḥ. [3] Yoqchân engendra Cheba et Dedân, et les fils de Dedân furent les Achchourim, les Letouchim et les Leoummim[h]. [4] Les fils de Madian furent Épha, Épher, Ḥanok, Abida et Eldaa. Tous ceux-là sont fils de Qetoura. [5] Abraham donna tout ce qu'il possédait à Isaac, son fils[i]. [6] Quant aux fils de ses concubines, il leur fit des présents et les envoya [s'établir], de son vivant, loin d'Isaac, son fils, vers l'orient, dans le pays de l'Orient.

Mort d'Abraham.

P [7] Voici la durée de la vie d'Abraham : il vécut cent soixante-quinze ans. [8] Puis Abraham expira; il mourut après une heureuse vieillesse, âgé et rassasié de jours, et il fut réuni aux siens[j]. [9] Isaac et Ismaël[k], ses fils, l'ensevelirent dans la caverne de Makpéla[l], dans le champ d'Éphrôn, fils de Çoḥar, le Ḥittite, vis-à-vis de Mamré, [10] le champ qu'Abraham avait acheté aux fils de Ḥet. C'est là que fut enseveli Abraham, ainsi que Sara, sa femme. [11] Après la mort d'Abraham, Dieu bénit Isaac, son fils, J et Isaac habita près du puits de Laḥaï Roï[m].

Descendance d'Ismaël.

P [12] Voici la descendance d'Ismaël, le fils qu'Agar, l'Égyptienne, esclave de Sara, avait donné à Abraham. [13] Voici la liste des fils d'Ismaël, avec leurs noms et leur postérité : Nebayot, son premier-né, Qédar, Adbeël, Mibsam, [14] Michma, Douma, Massa, [15] Ḥadad, Téma, Yetour, Naphich et Qédma[n]. [16] Tels sont les fils d'Ismaël; ce sont là leurs noms dans leurs villages et leurs campements : douze princes, chefs d'autant de tribus[o]. [17] La durée de la vie d'Ismaël fut de cent trente-sept ans, puis il expira, il mourut, et il fut recueilli auprès des siens.

25, 5. « son fils » *Sam G S*. Manque en H. 8. « de jours » *H*[o] *Sam G S*. Manque en H.

a. Les v. 59 et 61 sont surchargés de répétitions; le départ de l'esclave est indiqué deux ou trois fois, celui de Rébecca deux fois, d'abord en compagnie de sa nourrice, puis avec ses servantes. C'est encore un indice de la fusion, dans ce chapitre, de deux récits parallèles. — Après le v. 61, J devait raconter la mort d'Abraham, car, dans la suite du récit, Isaac paraît seul; et c'est lui que l'esclave appelle son maître. *b*. L'hébreu a ici une phrase certainement altérée : *et Isaac était venu de venir au puits de Laḥaï-Roï et il...* Ce puits n'était pas dans le Nègueb (Nomb. 13, 17, 22). *c*. Ici un mot de signification incertaine : « pour méditer »? « prier »? « se lamenter »? S : « pour se promener (lis. *lâšouṭ*) ». *d*. La coutume voulait que les femmes fussent voilées le jour de leur mariage (cf. 29, 23, 25). *e*. Ces mots, qui rendent la phrase hébraïque incorrecte, doivent avoir été ajoutés après coup. *f*. Le texte primitif portait sans doute « *de son père* ». D'après J, en effet, Abraham venait de mourir (voy. note sur v. 61), tandis que Sara devait, selon lui, être morte depuis longtemps, surtout si 25, 1-6 se trouvait, dans son récit, avant le ch. 24 (cf. note sur v. 36). *g*. Ce morceau rattache à Abraham un certain nombre de peuplades d'Arabie, que les Israélites considéraient comme leurs parentes. Les plus connues sont *Cheba*, les Sabéens, qui fondèrent, vers le VIII[e] siècle av. J.-C., un royaume important au sud de l'Arabie, *Dedân*, peuple commerçant, voisin d'Édom, et *Madian*, les Madianites, établis, du temps de Moïse, à l'est du golfe Élanitique. — D'après 10, 28, Cheba était un fils de Yoqtân, descendant de Sem; suivant 10, 7, Cheba et Dedân étaient arrière-petits-fils de Cham. *h*. Cette énumération doit être d'origine très tardive, car elle manque dans le passage des Chroniques (1 Chr. 1, 32-33) où est reproduite la liste des fils de Qetoura. — Les *Achchourim* ne sont pas les Assyriens, mais une peuplade du désert (cf. 25, 18). *i*. Cf. 24, 36 et la note. *j*. Litt. : *il fut réuni à ses parents*, c'est-à-dire aux gens de son peuple, dans le séjour des morts (le Cheol). Primitivement, cette expression signifiait « il fut déposé dans le tombeau de famille ». *k*. P ne semble pas admettre qu'Ismaël ait été chassé. *l*. Voy. ch. 23. *m*. Voy. 16, 13-14 et 24, 62. La fin du v. 11 est de J, car selon P, Isaac résidait à Hébron (cf. 35, 27). *n*. Les douze tribus rattachées à Ismaël habitaient le nord de l'Arabie. Les plus connues sont *Nebayot*, identifié par quelques-uns avec les Nabatéens, qui formèrent, aux époques grecque et romaine, un royaume important au sud-est et à l'est de la Palestine, *Qédar*, *Douma*, aujourd'hui El-Djôf, *Téma*, aujourd'hui Teima, *Yetour*, les Ituréens, qui, plus tard, colonisèrent le Liban (cf. Luc 3, 1). *o*. Les fils d'Ismaël sont représentés à la fois comme des personnes (*princes*) et comme des *tribus*, dont les unes sont sédentaires (*leurs villages*) et les autres nomades (*leurs campements*).

J [18] Il s'établit de Ḥavila jusqu'à Chour[a], qui est vis-à-vis de l'Égypte, au voisinage d'Achchour[b]. Il s'abattit [sur ce pays] à la face de tous ses frères[c].

II. Isaac, Ésaü et Jacob (25, 19-37, 1).

Naissance d'Ésaü et de Jacob. — Leur genre de vie.

P [19] Voici l'histoire d'Isaac, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac. [20] Isaac était âgé de quarante ans, quand il prit pour femme Rébecca, fille de Betouël l'Araméen, de Paddan-Aram[d], sœur de Laban l'Araméen[e]. J [21] Isaac implora Yahvé en faveur de sa femme, car elle était stérile. Yahvé l'exauça et Rébecca, sa femme, devint enceinte. [22] Comme les enfants se heurtaient dans son sein, elle dit : « S'il en est ainsi, à quoi bon vivre? » Et elle alla consulter Yahvé[f]. [23] Yahvé lui répondit :

Il y a deux nations dans ton sein [entrailles.
et deux peuples se sépareront au sortir de tes
L'un de ces peuples sera plus fort que l'autre
et l'aîné sera asservi au plus jeune[g].

[24] Quand vint le temps où elle devait accoucher, il se trouva deux jumeaux dans son sein. [25] Celui qui naquit le premier était roux, E tout velu comme un manteau de fourrure : J on lui donna le nom d'Ésaü[h]. [26] Ensuite naquit son frère, tenant dans sa main le talon P d'Ésaü; on l'appela donc Jacob[i]. Isaac était âgé de soixante ans à leur naissance.

J-E [27] Les enfants grandirent. Ésaü devint un habile chasseur, un homme des champs[j], tandis que Jacob était un homme paisible, qui J restait sous les tentes[k]. [28] Isaac préférait Ésaü, car il aimait le gibier, mais Rébecca préférait Jacob.

Ésaü vend à Jacob son droit d'aînesse.

E [29] Un jour que Jacob faisait cuire un mets, Ésaü revint des champs, fatigué. [30] Il dit à Jacob : « Donne-moi vite à manger de ce roux, de ce roux-là, car je suis fatigué. » C'est pour cela qu'on a donné à Ésaü le nom d'Édom[l]. [31] Mais Jacob répondit : « Vends-moi, d'abord, ton droit d'aînesse[m]. » [32] Ésaü dit : « Je vais mourir[n], que m'importe le droit d'aînesse? » [33] Jacob reprit : « Jure-moi d'abord [de me le céder]. » Ésaü lui prêta serment et vendit son droit d'aînesse à Jacob. [34] Jacob donna à Ésaü du pain et un plat de lentilles. Ésaü mangea et but, puis il se leva et s'en alla. C'est ainsi qu'Ésaü méprisa le droit d'aînesse.

Isaac à Guerar[o].

26 [1] Il survint une famine dans le pays, J — une autre que la première famine qui avait R sévi du temps d'Abraham, — J et Isaac se rendit à Guerar, auprès d'Abimèlek, roi des Philistins[p]. [2] Yahvé lui apparut et lui dit : E « Ne descends pas en Égypte, demeure au pays que je te dirai[q]. J [3] Séjourne dans ce pays-ci; je serai avec toi et je te bénirai. R C'est à toi, en effet, et à ta postérité, que je donnerai toutes ces contrées, et je tiendrai le serment que j'ai fait à Abraham ton père. [4] Je rendrai ta postérité aussi nombreuse que les étoiles des cieux, je lui donnerai toutes ces contrées, et tous les peuples de la terre se souhaiteront

18. « Il s'établit » *G L*. H : ils s'établirent. 22. « à quoi bon vivre (litt. : pourquoi suis-je vivante) » *S* (lis. *ḥayyâ* cf. 27, 46). *Vivante* manque en H. 25. « on lui donna » *G S* (lis. *wayyiqrâ'*). H : ils lui donnèrent.

a. *Ḥavila*, voy. note sur 2, 14; *Chour*, voy. note sur 16, 7. *b*. Simple variante de Chour, ou désignation du pays des Achchourim (v. 3). *c*. Allusion à l'oracle de 16, 12 (de J). *d*. « Champs d'Aram » (?). Ce terme, qui ne se trouve que dans P, désigne peut-être la Mésopotamie septentrionale.

e. P ne dit rien de la parenté de la famille de Rébecca avec celle d'Abraham. *f*. Il y avait donc un lieu pour consulter Yahvé : le narrateur transporte naïvement à l'époque des patriarches les usages de son temps. *g*. *L'aîné* (Édom) fut asservi *au plus jeune* (Israël) par David (2 Sam. 8, 13-14).

h. *Roux*, en hébreu *'admôni*; ce mot rappelle *'ĕdôm*, nom que devait porter Ésaü comme ancêtre des Édomites (cf. 36, 1). Une autre explication de ce nom se lit v. 30. — *Fourrure*, héb. *sé'âr*, mot qui rappelle *sé'îr*, nom des montagnes habitées par les Édomites, et à la rigueur aussi *'ésâw* (Ésaü). *i*. *ya'ăqôb*, mot voisin de *'âqêb* « talon ». On trouve une autre étymologie du nom de Jacob 27, 36. D'après une tradition analogue (Os. 12, 4), Jacob avait supplanté (*'âqab*) son frère déjà dans le sein de sa mère. *j*. C'est-à-dire : qui court le pays et vit d'aventures. *k*. C'est-à-dire : qui vivait au milieu de ses troupeaux (cf. 4, 20). Ces divers traits décrivent les goûts et le genre de vie des deux frères, non leur caractère moral.

l. Voy. note sur v. 25. *m*. L'aîné avait droit à une double part d'héritage (Deut. 21, 17), plus anciennement sans doute à la totalité du patrimoine. Le narrateur pense probablement aussi à la bénédiction paternelle, qui devait revenir également à l'aîné. Mais primitivement, la perte de cette bénédiction (ch. 27), celle du droit d'aînesse (25, 29-34), et l'oracle (25, 23) étaient autant de traditions indépendantes expliquant la prédominance d'Israël sur Édom. *n*. De faim.

o. Voy. 12, 10-20; 20; 21, 22-34, des traditions analogues sur Abraham. *p*. Anachronisme; cf. note sur 21, 32. *q*. Cette phrase ne peut appartenir au récit de J, puisque, d'après les v. 1 et 3, Isaac est déjà à Guerar quand Yahvé lui apparaît. Elle provient d'une autre source (E) ou peut-être d'un rédacteur.

l'un à l'autre d'être bénis comme ta postérité[a], [5] parce qu'Abraham a obéi à ma voix et qu'il a gardé mes observances, mes commandements, mes statuts et mes lois[b]. »

J [6] Isaac resta donc à Guerar. [7] Les gens du lieu le questionnèrent sur sa femme, et il répondit : « C'est ma sœur », car il n'osait dire : « C'est ma femme. — Les gens du lieu me tueraient, pensait-il, à cause de Rébecca, parce qu'elle est belle[c]. »

[8] Il était là depuis assez longtemps lorsque Abimèlek, regardant par sa fenêtre, le vit qui prenait des privautés[d] avec Rébecca, sa femme. [9] Abimèlek appela Isaac et lui dit : « Mais c'est ta femme ! Comment donc as-tu pu dire : C'est ma sœur? » Isaac lui répondit : « C'est que je me disais : Je pourrais perdre la vie à cause d'elle. » [10] Abimèlek répliqua : « Que nous as-tu fait là? Encore un peu, et l'un des nôtres abusait de ta femme, et tu nous rendais coupables d'un péché ! » [11] Alors Abimèlek donna cet ordre à tout le peuple : « Celui qui touchera à cet homme ou à sa femme sera mis à mort. »

[12] Isaac fit des semailles dans ce pays, et il recueillit, cette année-là, le centuple. Yahvé le bénit, [13] et cet homme devint riche. Puis, ses biens augmentant de plus en plus, il devint extrêmement riche. [14] Il eut des troupeaux de petit bétail, des troupeaux de gros bétail et des esclaves en grand nombre. Et R les Philistins lui portèrent envie. [15] Tous les puits qu'avaient creusés les esclaves de son père, du temps d'Abraham son père, les Philistins les avaient comblés, ils les avaient remplis de terre[e]. J [16] Abimèlek dit à Isaac : « Va-t'en de chez nous, car tu es devenu beaucoup trop puissant pour nous. » [17] Isaac s'en alla donc, et ayant dressé son camp dans la vallée de Guerar, il s'y établit.

R [18] Isaac creusa de nouveau les puits qu'avaient creusés les esclaves d'Abraham, son père, et que les Philistins avaient comblés après la mort d'Abraham, et il leur donna les mêmes noms que son père leur avait donnés. J [19] Les esclaves d'Isaac creusèrent un puits dans la vallée et y trouvèrent de l'eau vive. [20] Les bergers de Guerar cherchèrent querelle aux bergers d'Isaac; ils disaient : « L'eau est à nous. » Isaac nomma ce puits Éseq, parce qu'on le lui avait disputé. [21] Isaac partit de là et creusa un autre puits, au sujet duquel il y eut encore des querelles : il le nomma Sitna. [22] Il partit de là et creusa un autre puits, qu'on ne lui disputa point : il le nomma Reḥobot, « car maintenant, dit-il, Yahvé nous a mis au large, et nous prospérerons dans le pays[f] ».

Isaac à Beérchéba. Alliance avec Abimèlek[g].

[23] De là Isaac monta à Beérchéba[h]. [24] Yahvé lui apparut cette nuit-là et lui dit : « Je suis le Dieu d'Abraham ton père. Sois sans crainte, car je suis avec toi. Je te bénirai et je rendrai ta postérité fort nombreuse, à cause d'Abraham, mon serviteur. » [25] Isaac bâtit là un autel et invoqua le nom de Yahvé[i]. Là il dressa sa tente, et ses esclaves se mirent à creuser un puits.

[26] Abimèlek vint le trouver, de Guerar, avec Aḥouzzat, son ami[j], et Picol, le chef de son armée. [27] Isaac leur dit : « Pourquoi venez-vous me trouver, vous qui me haïssez et m'avez renvoyé de chez vous? » [28] Ils répondirent : « Nous avons vu clairement que Yahvé est avec toi, alors nous nous sommes dit : Qu'il y ait un serment entre nous. —

26, 7. « C'est ma femme » *Sam G S*. H : ma femme. 18. « qu'avaient creusés les esclaves d'Ab. » *Sam G L*. H : qu'on avait creusés *aux jours* d'Ab. 21. « Isaac partit de là et creusa » G. H : Et [les esclaves] creusèrent. 28. « entre nous » *L*. H aj. entre nous et toi (glose explicative).

a. Cf. 12, 3. *b*. Ce morceau n'appartient pas à J, car il substitue aux bénédictions promises dans le pays de Guerar (v. 3a) la promesse de la possession du pays de Canaan. En outre, il emploie pour désigner les commandements de Dieu (v. 5) le langage deutéronomique (cf. Deut. 4, 44-46; 5, 31; 6, 17; 11, 1, etc.). *c*. Cet épisode, qui suppose Rébecca jeune encore et sans enfant, devait se placer, dans le texte primitif de J, avant 25, 21 et ss. *d*. En hébreu *siḥaq*, fait jeu de mots avec le nom d'Isaac (cf. 17, 17; 18, 12-15; 21, 6, 9). *e*. Les v. 15 et 18, mal reliés au contexte, sont évidemment l'œuvre d'un rédacteur qui essaie de concilier deux traditions différentes : d'après l'une, conservée en partie 21, 25-33, ces puits doivent leur origine et leurs noms à Abraham; d'après l'autre (26, 19-33), à Isaac. *f*. Ces puits devaient exister encore au temps où s'est formé le cycle J, et notre récit a pour but d'expliquer leurs noms : *Éseq* « dispute », *Sitna* « opposition », *Reḥobot* « espaces ». Ce dernier puits s'appelle aujourd'hui Er-Roḥeibé, 35 km. sud-ouest de Beérchéba. Sitna peut être identifié avec Ouadi Choutén, 4 km. nord-est du précédent. *g*. Voy. 21, 22-34, un récit analogue dans l'histoire d'Abraham. *h*. La localité ne reçoit son nom de *Beérchéba* qu'au v. 33. *i*. Les v. 24 et 25a ne faisaient peut-être pas partie du récit primitif, car Isaac a dû « dresser sa tente » avant de s'installer pour la nuit à Beérchéba. *j*. Par le titre d'*ami du roi*, on désignait, dans l'antique Orient, un de ses conseillers intimes; cf. 2 Sam. 15, 37; 1 Rois 4, 5. Ce titre se retrouve dans les lettres de Tell el-Amarna, chez les Nabatéens et les Perses, à la cour des Séleucides et des Lagides (cf. 6e Add. à Esther v. 5; 1 Macc. 2, 18; 3 Macc. 5, 26).

Nous voudrions donc faire alliance avec toi. [29] Jure de ne nous faire aucun mal, puisque aussi bien nous ne t'avons pas touché, nous ne t'avons fait que du bien et nous t'avons laissé partir en paix. Tu es maintenant celui que Yahvé bénit. » [30] Il leur fit un festin, ils mangèrent et burent. [31] Le lendemain, de bon matin, ils échangèrent leurs serments, puis Isaac les reconduisit, et ils le quittèrent en paix.

[32] Or ce jour-là, les esclaves d'Isaac vinrent lui donner des nouvelles du puits qu'ils creusaient. Ils lui dirent : « Nous avons trouvé de l'eau. » [33] Et il nomma le puits Cheboua[a]. C'est pourquoi la ville s'appelle, aujourd'hui encore, Beérchèba.

P [34] Ésaü, âgé de quarante ans, prit pour femmes, Judith, fille de Beéri, le Ḥittite, et Basemat, fille d'Élôn, le Ḥittite. [35] Elles furent un sujet d'amertume pour Isaac et Rébecca[b].

Jacob dérobe à Ésaü la bénédiction paternelle[c].

J **27** [1] Isaac était devenu vieux et ses yeux s'étaient affaiblis au point qu'il ne voyait E plus. Il appela Ésaü, son fils aîné, et lui dit : « Mon fils. » Ésaü lui répondit : « Me voici. » J [2] Isaac dit : « Je suis devenu vieux et je ne sais quel jour je mourrai. [3] Prends donc, je te prie, tes armes, ton carquois et ton arc, va dans la campagne et tue-moi du gibier. E [4] Prépare-moi un plat succulent comme je les aime, et apporte-le-moi que je le mange, J afin que mon âme te bénisse avant que je meure[d]. » — [5] Or Rébecca écoutait, pendant qu'Isaac parlait à Ésaü, son fils. — Ésaü s'en alla dans la campagne chasser pour son père.

[6] Rébecca dit à Jacob, son fils cadet : « Je viens d'entendre ton père dire à ton frère E Ésaü : [7] Apporte-moi du gibier et prépare-moi un plat succulent, que je le mange et JE que je te bénisse devant Yahvé[e] avant de mourir. — [8] Écoute-moi donc, mon fils, et fais ce que je vais te commander. [9] Va au troupeau et tu m'en rapporteras deux beaux chevreaux. J'en ferai pour ton père un plat succulent comme il les aime. [10] Tu le lui porteras, afin qu'il en mange et qu'il te bénisse avant de mourir. » [11] Jacob répondit à Rébecca, sa mère : « Mais Ésaü, mon frère, est velu, et moi, je ne le suis pas. [12] Peut-être mon père me palpera-t-il ; il pensera alors que j'ai voulu me moquer de lui, et j'attirerai sur moi la malédiction au lieu de la bénédiction. » [13] Sa mère lui dit : « Que la malédiction qui pourrait te frapper retombe sur moi, mon fils ! Écoute-moi seulement et va me chercher les chevreaux. » [14] Jacob alla les chercher et les apporta à sa mère, qui apprêta un plat succulent, comme son père les aimait. J [15] Rébecca prit les plus beaux habits d'Ésaü, son fils aîné, qu'elle avait à la maison, et en revêtit Jacob, son fils cadet[f]. E [16] De la peau des chevreaux, elle lui couvrit les mains et la surface lisse du cou. [17] Puis elle mit le plat succulent et le pain qu'elle avait préparés dans les mains de Jacob, son fils.

[18] Celui-ci se rendit auprès de son père et dit : « Mon père. » Isaac répondit : « Me voici. Qui es-tu, mon fils ? » [19] Jacob dit à son père : « Je suis Ésaü, ton premier-né. J'ai fait ce que tu m'as commandé. J Lève-toi, je te prie, assieds-toi et mange de mon gibier, afin que ton âme me bénisse. » [20] Isaac dit à son fils : « Comme tu en as vite trouvé, mon fils ! » Il répondit : « C'est que Yahvé, ton Dieu, en a fait venir devant moi. » E [21] Isaac dit à Jacob : « Approche-toi donc que je te palpe, mon fils, pour que je sache si tu es bien mon fils Ésaü. » [22] Jacob s'approcha d'Isaac, son père, qui le palpa et dit : « La voix est la voix de Jacob, mais les mains sont les mains d'Ésaü. » [23] Il ne le reconnut point, parce que ses mains étaient velues comme celles d'Ésaü, son frère. Et il J le bénit. [24] Il dit : « Tu es bien mon fils Ésaü ? » Jacob répondit : « Je le suis. » [25] Alors Isaac dit : « Sers-moi, que je mange de ta chasse, mon fils, afin que mon âme te bénisse. » Jacob le servit, et il mangea ; il lui apporta aussi du vin, et il but. [26] Isaac, son père, lui dit : « Approche-toi et baise-moi, mon fils. » [27] Comme il s'approchait et le baisait, Isaac sentit l'odeur de ses habits, et il le bénit, en disant :

Oui, l'odeur de mon fils
est comme l'odeur d'une riche campagne
que Yahvé a bénie.

E [28] Que Dieu te donne
la rosée des cieux[a],
une terre féconde,
du blé et du moût en abondance !

J [29] Que des peuples te servent
et que des nations se prosternent devant toi !

E Sois le maître de tes frères[b]
et que les fils de ta mère se prosternent devant toi !

J Maudit soit qui te maudira,
et béni qui te bénira !

[30] A peine Isaac eut-il achevé de bénir E Jacob, à peine Jacob fut-il sorti de chez J Isaac, son père, qu'Ésaü, son frère, revint E de la chasse. [31] Il apprêta, lui aussi, un plat J succulent qu'il apporta à son père. Et il dit à son père : « Que mon père se lève et qu'il mange de la chasse de son fils, afin que E ton âme me bénisse. » [32] Isaac, son père, lui dit : « Qui es-tu ? » Il répondit : « Je suis J ton fils premier-né, Ésaü. » [33] Alors Isaac trembla, saisi d'une émotion violente, et il dit : « Qui donc est celui qui a pris du gibier et m'en a apporté ? J'en ai mangé tranquillement avant ton arrivée, et je l'ai béni : aussi sera-t-il béni[c]. » [34] Quand Ésaü entendit les paroles de son père, il exhala son amertume dans un grand cri, puis il dit à son père : « Bénis-moi aussi, mon père. » E [35] Isaac dit : « Ton frère est venu avec ruse, et il a pris ta bénédiction. » [36] Ésaü dit : « Est-ce parce qu'on lui a donné le nom de Jacob qu'il m'a supplanté[d] déjà deux fois ? Il a pris mon droit d'aînesse, et voilà que maintenant il m'enlève ma bénédiction ! » Il ajouta : « N'as-tu pas réservé une bénédiction pour moi ? » [37] Isaac répondit à Ésaü : « J'ai fait de lui ton maître et je lui ai donné tous ses frères pour serviteurs. Je l'ai en outre pourvu de blé et de moût. Que pourrais-je donc faire pour toi, mon fils ? » [38] Ésaü dit à son père : « N'as-tu que cette seule bénédiction, mon père ? Bénis-moi aussi, mon père ! » Isaac garda le silence[e]. Alors Ésaü éleva la voix et pleura. [39] Et Isaac, son père, reprenant la parole, lui dit :

« Le lieu de ta demeure n'aura
ni terre féconde
ni rosée descendant des cieux.
[40] Tu vivras de ton épée,
et tu seras asservi à ton frère[f].

R Mais .... [g] tu briseras son joug de dessus ton cou[h]. »

E [41] Ésaü conçut de la haine contre Jacob, à cause de la bénédiction que son père lui J avait donnée, et Ésaü dit en son cœur : « Les jours où l'on célébrera le deuil de mon père approchent ; alors je tuerai Jacob, mon E frère. » [42] On rapporta à Rébecca les paroles d'Ésaü, son fils aîné. Elle fit appeler Jacob, son fils cadet, et lui dit : « Ton frère Ésaü veut se venger de toi et te tuer. [43] Écoute-moi donc, mon fils : lève-toi, fuis chez Laban, J mon frère, à Ḥarân, [44] et reste quelque temps auprès de lui, jusqu'à ce que la fureur E de ton frère s'apaise, [45] jusqu'à ce que la colère que ton frère a contre toi s'apaise et qu'il oublie ce que tu lui as fait. Alors je t'en-

33. « Cheboua » d'après *G* (serment : lis. *šebouʿâ* ou *šebaʿ*). H : sept (*šibʿâ* ; cf. 21, 28-30). **27,** 2. « et je ne sais » *G S L*. *et* manque en H. 5. « pour son père » *G* (lis. *le'âbiw*). H : pour *apporter*. 6. « cadet » *G*. Manque en H.

a. C'est-à-dire « serment ». Ce nom doit perpétuer le souvenir du serment échangé le même jour avec Abimèlek. Voy. 21, 22-34 d'autres explications du nom de *Beérchèba*. *b*. Voy. sur les femmes d'Ésaü 28, 9 (sa 3e femme) et 36, 1-5, 9-14, où les noms diffèrent. *c*. Ce récit, combinaison des sources J et E, a pour but (comme 25, 21 et ss) d'expliquer la suprématie d'Israël sur Édom. Sous sa forme première, cette tradition, à ce qu'il semble, célébrait l'habileté de Jacob et tournait Ésaü en ridicule. Mais les auteurs qui nous l'ont rapportée paraissent avoir senti ce que la conduite de Jacob a de répréhensible au point de vue moral (v. 12-13 ; 33-36). *d*. Un bon repas devait rendre à « l'âme » du vieillard la vigueur nécessaire pour donner une bénédiction efficace. *e*. Ces mots indiquent que le repas d'Isaac devait avoir un caractère religieux. Selon d'autres, ils donneraient à entendre qu'il y avait, dans la maison du patriarche, une image ou un symbole de Yahvé. *f*. La bénédiction est un acte religieux, pour lequel il convient de mettre des habits de fête. Rébecca a encore la garde des vêtements d'Ésaü ; le récit suppose donc qu'il n'est pas marié (contrairement à 26, 34-35).

25. « de ta chasse, mon fils » *G L*. H : de *la chasse de* mon fils. 27. « d'une riche campagne » *Sam G L* (aj. *mâlê'*). *riche* manque en H. 33. « J'en ai mangé tranquillement » lis. *'âkôl*. H : J'ai mangé *de tout*. 38. « Isaac garda le silence » *G°*. Manque en H.

a. Condition indispensable de la réussite des récoltes dans un pays sec comme la Palestine. *b*. Il s'agit de peuples de même race qu'Israël : Édomites, Ammonites et Moabites. *c*. La bénédiction — comme aussi la malédiction — est irrévocable. Celui qui l'a prononcée ne saurait la reprendre. Elle est conçue comme une sorte de fluide qui, une fois émis, ne peut plus être retenu et réalise mécaniquement son effet (cf. Zach. 5, 3-4 ; Ps. 109, 17-19). *d*. Jacob veut dire trompeur, qui supplante (voy. note sur 25, 26). *e*. Ces mots formeraient, d'après certains critiques, la conclusion du récit de J. *f*. Allusion à la conquête du pays d'Édom par David (2 Sam. 8, 13-14). La bénédiction donnée à Ésaü est presque une malédiction, puisque son père doit lui refuser tout ce qu'il a accordé à Jacob. Il ne lui laisse qu'une maigre consolation : *tu vivras de ton épée*, c'est-à-dire de guerre et de pillage. *g*. Les mots omis (*quand tu auras erré çà et là*) ne donnent pas un sens satisfaisant. On traduit d'ordinaire « si tu te donnes de la peine » ou « si tu te délivres ». *h*. Allusion à la révolte d'Édom, qui se libéra du joug de Juda vers 840 (2 Rois 8, 20-22). Cette phrase non rythmée doit avoir été ajoutée après coup.

verrai chercher là-bas. Pourquoi vous perdrais-je tous deux en un seul jour[a]? »

Isaac envoie Jacob chez Laban.

[46] Rébecca dit à Isaac : « Je suis dégoûtée de la vie, à cause des filles de Ḥét. Si Jacob prend pour femme une fille de Ḥét comme celles-ci, une fille du pays, à quoi bon vivre? »

28 [1] Isaac appela Jacob, le bénit et lui donna cet ordre : « Tu ne prendras pas femme parmi les filles de Canaan[b]. [2] Lève-toi, va en Paddan-Aram, chez Betouél, le père de ta mère, et là, prends femme parmi les filles de Laban, le frère de ta mère. [3] Que le Dieu tout-puissant[c] te bénisse, qu'il te rende fécond et multiplie ta descendance de telle sorte que tu deviennes une assemblée de peuples. [4] Qu'il t'accorde, ainsi qu'à ta postérité, la bénédiction d'Abraham[d], afin que tu possèdes ce pays où tu séjournes et que Dieu a donné à Abraham. » [5] Isaac fit donc partir Jacob, qui s'en alla en Paddan-Aram, chez Laban, fils de Betouél l'Araméen, frère de Rébecca, la mère de Jacob et d'Ésaü.

[6] Ésaü vit qu'Isaac avait béni Jacob et l'avait envoyé en Paddan-Aram, pour s'y marier, et qu'en le bénissant, il lui avait donné cet ordre : « Tu ne prendras pas femme parmi les filles de Canaan. » [7] Il vit que Jacob, obéissant à son père et à sa mère, était parti pour Paddan-Aram. [8] Alors Ésaü comprit que les filles de Canaan déplaisaient à Isaac, son père; [9] il se rendit chez Ismaël et prit pour femme, outre celles qu'il avait déjà, Maḥalat, fille d'Ismaël le fils d'Abraham, et sœur de Nebayot.

Songe de Jacob à Béthel[e].

[10] Jacob quitta Beérchèba et se mit en route pour Ḥarân. [11] Il arriva par hasard au lieu [sacré][f] et s'y installa pour la nuit, parce que le soleil était couché. Ayant pris une des pierres qui se trouvaient là, il la mit sous sa tête et se coucha en ce lieu. [12] Et il eut un songe : il voyait une échelle appuyée sur la terre et dont le sommet atteignait aux cieux; et les anges de Dieu montaient et descendaient par cette échelle[g]. [13] Et voici que Yahvé se tenait debout près de lui. Il lui dit : « Je suis Yahvé, le Dieu d'Abraham ton père, et le Dieu d'Isaac. Ce sol sur lequel tu es couché, je te le donnerai, à toi et à ta postérité. [14] Ta postérité sera aussi nombreuse que les grains de poussière de la terre : tu t'étendras vers l'occident et vers l'orient, vers le nord et vers le midi, et tous les peuples de la terre se souhaiteront l'un à l'autre d'être bénis comme toi et comme ta postérité[h]. [15] Je serai avec toi, je te garderai partout où tu iras, et je te ramènerai sur ce sol même, car je ne t'abandonnerai pas jusqu'à ce que j'aie accompli ce que je t'ai promis. »

[16] Jacob s'éveilla de son sommeil et dit : « Certainement, Yahvé est en ce lieu; et moi, je ne le savais pas! » [17] Il eut peur et dit : « Que ce lieu est redoutable! ce ne peut être que la maison de Dieu. C'est ici la porte des cieux[i]. » [18] Le lendemain, de bon matin, Jacob prit la pierre qu'il avait posée sous sa tête, il l'érigea en stèle[j] et versa de l'huile sur son sommet. [19] Il nomma ce lieu Béthel[k]; mais à l'origine, la ville s'appelait Louz. [20] Puis Jacob fit

a. Pour venger Jacob, on tuerait Ésaü (cf. 2 Sam. 14, 6-7).
b. P explique tout autrement que J et E (ch. 27) le départ de Jacob et la bénédiction que lui donne son père. La prohibition des mariages avec les « filles du pays » était une des préoccupations dominantes du temps où écrivait cet auteur (Esdras 9-10; Néh. 13, 23-29). c. Voy. note sur 17, 1.
d. Voy. 17, 3-8. La bénédiction patriarcale est conçue ici comme un don de Dieu qui se transmet de père en fils. Au ch. 27, il s'agissait uniquement de la bénédiction d'Isaac. e. Ce récit, où se combinent les traditions J et E, a pour but d'indiquer l'origine du célèbre sanctuaire de Béthel. D'après E, Jacob reconnaît la sainteté du lieu à ce qu'il y voit une échelle qui fait communiquer la terre avec la demeure divine : c'est donc là « la porte des cieux ». D'après J, cette sainteté se manifeste en ce que Yahvé lui apparaît dans cet endroit. f. *Au lieu* qui fut par la suite reconnu sacré. g. Les *anges* ne sont donc pas conçus comme ailés, puisqu'ils se servent d'une échelle pour monter au ciel et en descendre. h. Glose évidente d'après la place de ces mots dans la phrase hébraïque. Le v. 14 est peut-être tout entier d'un rédacteur. i. Il y a ici deux conceptions juxtaposées. D'après l'une, plus archaïque (J?), le lieu saint de Béthel est la résidence même de Dieu. D'après l'autre, Dieu a sa demeure dans les cieux, et Béthel est la porte de son palais céleste, parce que de là part l'échelle mystérieuse qui, de la terre, y donne accès. j. La *stèle* (hébr. *maṣṣéba*) était un bloc de pierre dressé, tantôt brut, tantôt grossièrement arrondi en forme de colonne. On la considérait primitivement comme la demeure de la divinité (cf. v. 22). De tels monuments se rencontrent dans tout l'Orient et dans les pays grecs, latins et celtiques (les menhirs). A l'origine, la libation d'huile versée sur la pierre était un sacrifice fait à la divinité qui y résidait. Ici cette cérémonie ne paraît être qu'un acte de consécration (cf. Ex. 29, 36; 30, 26-30; Nomb. 7, 10, 88). k. *Béthel* « maison de Dieu ». L'endroit, aujourd'hui Beitîn, est à 16 kilomètres au nord de Jérusalem. Il semble que, primitivement, le lieu de culte seul s'appelait Béthel et que *Louz* était le nom du bourg le plus proche (cf. Jos. 16, 2); mais le nom du sanctuaire a pu s'étendre de bonne heure à la ville voisine, de là la remarque qui suit et qui se retrouve Gen. 35, 6; Jos. 18, 13; Jug. 1, 23.

ce vœu : « Si Dieu est avec moi, s'il me garde dans le voyage que je fais, s'il me donne du pain à manger et des habits pour me vêtir, [21] et que je revienne en paix dans la maison de mon père, Yahvé sera mon Dieu, [22] cette pierre que j'ai érigée en stèle sera pour moi une maison de Dieu[a], et de tout ce que tu me donneras, je te paierai la dîme. »

Jacob chez Laban.

29 *Arrivée de Jacob chez Laban.* [1] Jacob se mit en route et se rendit au pays des fils de l'Orient[b]. [2] Ayant regardé autour de lui, il aperçut dans la campagne un puits auprès duquel étaient couchés trois troupeaux de petit bétail. C'était à ce puits, en effet, qu'on abreuvait les troupeaux. Mais comme la pierre qui en recouvrait l'ouverture était grande, [3] on attendait que les troupeaux fussent tous rassemblés; on roulait alors la pierre posée sur l'orifice du puits, et on abreuvait le bétail; on remettait ensuite la pierre en place, sur l'ouverture du puits. [4] Jacob dit aux bergers : « Mes frères, d'où êtes-vous? » Ils répondirent : « Nous sommes de Ḥarân. » [5] Il leur dit : « Connaissez-vous Laban, fils de Naḥor[c]? — Nous le connaissons », répondirent-ils. [6] Il leur dit : « Est-il en bonne santé? » Ils répondirent : « Il est en bonne santé, et voici justement sa fille Rachel, qui vient avec son troupeau. » [7] Il reprit : « Le jour durera longtemps encore : ce n'est pas le moment de rassembler le bétail. Abreuvez les troupeaux et allez les faire paître. » [8] Ils répondirent : « Nous ne pouvons [les abreuver] tant qu'ils ne sont pas tous rassemblés; alors on roule la pierre qui couvre l'orifice du puits, et nous abreuvons le bétail. »

[9] Il s'entretenait encore avec eux, lorsque Rachel arriva avec le troupeau de son père, car elle était bergère. [10] Dès que Jacob vit Rachel, fille de Laban, frère de sa mère, et le troupeau de Laban, frère de sa mère, il s'approcha, roula la pierre qui recouvrait l'ouverture du puits[d] et abreuva le troupeau de Laban, frère de sa mère. [11] Puis il donna un baiser à Rachel et, élevant la voix, il pleura. [12] Jacob apprit à Rachel qu'il était parent de son père et fils de Rébecca. Rachel courut l'annoncer à son père. [13] Dès que Laban eut entendu parler de Jacob, fils de sa sœur, il courut à sa rencontre, l'embrassa et le baisa, puis l'emmena dans sa maison. Jacob raconta à Laban tout ce qui s'était passé, [14] et Laban lui dit : « Certainement tu es mes os et ma chair. » Jacob demeura chez lui un mois entier.

Double mariage de Jacob. [15] Puis Laban dit à Jacob : « Parce que tu es mon parent, me serviras-tu pour rien? Fais-moi savoir quel doit être ton salaire. » [16] Or Laban avait deux filles : l'aînée se nommait Léa, et la cadette Rachel. [17] Léa avait les yeux ternes, tandis que Rachel était bien faite et belle de visage. [18] Et Jacob avait conçu de l'amour pour Rachel. Il répondit : « Je te servirai sept ans pour Rachel, ta fille cadette[e]. » [19] Laban dit : « Mieux vaut la donner à toi qu'à un étranger[f]. Reste chez moi. » [20] Ainsi Jacob servit sept ans pour Rachel, et ces années lui parurent comme quelques jours, tant il l'aimait.

[21] Ensuite Jacob dit à Laban : « Donne-moi ma femme, car mon temps est achevé, et je veux m'unir à elle. » [22] Laban réunit tous les gens du lieu et fit un festin[g]. [23] Mais le soir, il prit sa fille Léa et l'amena à Jacob,

28, 22. « pour moi » *G*. Manque en H.

a. On peut trouver dans ces mots une allusion au temple qui fut plus tard érigé à Béthel. Les Israélites y apportaient leurs dîmes (Am. 4, 4). b. *Les fils de l'Orient*. L'Ancien Testament désigne, par cette expression, les tribus araméennes ou arabes qui habitaient le désert, à l'est de la Palestine (cf. Jug. 6, 3, 33; 7, 12; 8, 10; Éz. 26, 4; Job 1, 3, etc.). E ne semble donc pas avoir placé la demeure de Laban au delà de l'Euphrate, à Ḥarân, mais dans le désert de Syrie. Si telle était la tradition primitive, on comprendrait mieux le traité conclu entre Jacob et Laban (ch. 31), qui place en Galaad la frontière de leurs pays respectifs. c. Voy. note sur 24, 15.
d. Jacob était donc doué d'une force peu commune, puisque, d'après les v. 3-8, la pierre qu'il roule à lui seul ne pouvait être déplacée que par les forces réunies de tous les bergers. Cf. 32, 24-30. e. D'après la coutume israélite, le fiancé payait un prix (*môhar*) au père, pour obtenir sa fille : Gen. 34, 12; Ex. 22, 16-17; 1 Sam. 18, 26; 2 Sam. 3, 14. Sept ans de service représentaient un fort *môhar*; ce mode de paiement est encore usité en Palestine. f. Une coutume, encore régnante en Orient, favorisait les mariages entre cousins germains. g. Le mariage, chez les Israélites, ne semble pas avoir été accompagné d'une cérémonie religieuse spéciale. Mais il était l'occasion d'une fête qui se célébrait d'ordinaire dans la maison du fiancé, et quelquefois dans celle du beau-père, comme ici (Jug. 14, 10; Tob. 7-8). La fête durait sept jours (voy. v. 27-28; cf. Jug. 14, 12; Tob. 11, 17). Le mariage était consommé le soir du premier jour. Ces usages sont observés aujourd'hui encore en Orient.

P qui s'unit à elle[a]. [24]Laban donna son esclave Zilpa pour esclave à Léa sa fille. E [25]Le matin venu, [Jacob s'aperçut que] c'était Léa. Alors il dit à Laban : « Que m'as-tu fait là? N'est-ce pas pour Rachel que je t'ai servi? J Pourquoi m'as-tu trompé? » [26]Laban répondit : « Ce n'est pas l'usage ici de marier la E cadette avant l'aînée. [27]Achève la semaine [de noces] de celle-ci, puis je te donnerai aussi l'autre[b] pour le service que tu feras encore chez moi pendant sept nouvelles années. » [28]Jacob y consentit. Il acheva la P semaine [de noces] de Léa. Puis Laban lui donna pour femme sa fille Rachel. [29]Laban donna son esclave Bilha pour esclave à sa E fille Rachel. [30]Jacob s'unit aussi à Rachel, et il aima Rachel plus que Léa. Il fit encore chez Laban sept nouvelles années de service.

Les enfants de Jacob.

J [31]Yahvé vit que Léa n'était pas aimée[c], et il la rendit féconde, tandis que Rachel demeurait stérile. [32]Léa conçut et mit au monde un fils, qu'elle appela Ruben, « car Yahvé, dit-elle, a regardé mon affliction[d]; maintenant, mon mari m'aimera ». [33]Elle conçut encore et mit au monde un fils. Elle dit : « Yahvé a appris[e] que je n'étais pas aimée, et il m'a donné encore celui-ci. » Et elle l'appela Siméon. [34]Elle conçut encore et mit au monde un fils. Elle dit : « Cette fois-ci, mon mari s'attachera à moi, car je lui ai donné trois fils. » Elle l'appela donc Lévi[f]. [35]Elle conçut encore et mit au monde un fils. Elle dit : « Cette fois, je louerai Yahvé. » C'est pourquoi, elle l'appela Juda[g]. Puis elle cessa d'avoir des enfants.

30 [1]Rachel vit qu'elle ne donnait pas d'enfants à Jacob. E Et Rachel fut jalouse de sa sœur. Elle dit à Jacob : « Donne-moi des fils ou je meurs. » [2]Et Jacob s'emporta contre Rachel. « Puis-je, dit-il, me substituer à Dieu, qui t'a refusé la maternité? » [3]Elle répondit : « Voici mon esclave Bilha. Unis-toi à elle[h], et qu'elle enfante sur mes genoux[i]. J Ainsi, par elle, j'aurai, moi aussi, des enfants. » [4]Elle lui donna donc pour femme Bilha, son esclave. Jacob s'unit à elle. E [5]Bilha conçut et donna un fils à Jacob. [6]Alors Rachel dit : « Dieu m'a rendu justice[j], et il a écouté ma voix : il m'a donné un fils. » C'est pourquoi elle le nomma Dan. [7]Bilha, esclave de Rachel[k], conçut encore et donna un second fils à Jacob. [8]Et Rachel dit : « J'ai lutté contre ma sœur auprès de Dieu[l], et je l'ai emporté! » Elle nomma l'enfant Nephtali.

J [9]Léa, voyant qu'elle avait cessé d'avoir des enfants, prit Zilpa, son esclave, et l'offrit pour femme à Jacob. [10]Zilpa, esclave de Léa, donna un fils à Jacob. [11]Léa dit : « Quelle bonne fortune! » Et elle l'appela Gad[m]. E [12]Zilpa, esclave de Léa, donna un second fils à Jacob. J [13]Léa dit : « Que je suis heureuse! E Oui, les filles me diront bienheureuse. » J Et elle l'appela Acher[n].

[14]Un jour, au temps de la moisson des blés[o], Ruben alla dans les champs et y trouva des mandragores, qu'il apporta à sa mère[p]. Rachel dit à Léa : « Donne-moi, je

24. « pour » *H*[a] *Sam T.* Manque en H. Modifier l'ordre des mots d'après v. 29. 27. « je te donnerai » *Sam G S L.* H : nous te donnerons. 30. « il aima Rachel » *G L.* H : il aima *aussi* Rachel. 34. « elle l'appela » *Sam G*[o] *S.* H : *il* (ou *on*) l'appela. 30, 11. « Quelle bonne fortune » *H*[k] *G* (lis. *begad*). H[q] : la bonne fortune *est venue.*

a. La fiancée était couverte d'un voile qui empêchait de distinguer ses traits (cf. 24, 65); le mari ne la voyait que le lendemain matin. *b.* Le mariage avec deux sœurs est interdit Lévit. 18, 18 (de P). Mais on voit qu'il était admis dans les temps anciens. *c.* Litt. : *était haïe.* Ce terme ne doit pas être pris ici au sens absolu. On l'appliquait à la femme la moins aimée, dans le cas où l'affection du mari se partageait inégalement entre deux épouses (cf. Deut. 21, 15-17). *d.* Hébr. *râ'â be'onyi*, mots par lesquels le narrateur explique le nom de Ruben (*re'oubên*). *e.* Hébr. *šâma'*, mot d'où l'auteur fait dériver *šime'ôn* (Siméon). *f.* *lêwi*, rapproché de *lâwâ* « s'attacher ». *g.* *yehoudâ*, rapproché de *hôdâ* « louer ». Ces rapprochements ingénieux, comme ceux qui suivent, ne donnent pas l'étymologie véritable des noms des fils de Jacob, qui est incertaine ou inconnue. *h.* Voy. note sur 16, 2. *i.* Peut-être à prendre au sens propre : rite d'adoption. Cf. 50, 23. *j.* En enlevant à Léa l'honneur d'avoir seule des enfants. Hébreu : *dânanni*, d'où le nom de Dan. *k.* Ces mots, d'après la place qu'ils occupent en hébreu, doivent être une glose, exacte d'ailleurs. *l.* Sens probable de l'hébreu. Litt : *j'ai lutté avec ma sœur des luttes de Dieu*, c'est-à-dire sans doute des luttes dont l'enjeu devait être la bénédiction divine, la maternité. Le mot luttes (*naphtoulim*) doit expliquer le nom de Nephtali. *m.* *Gad* signifie « bonne fortune ». Le sens primitif de l'exclamation était peut-être : « Grâce à Gad », dieu araméen du bonheur, mentionné És. 65, 11. *n.* *Acher* est ici dérivé du mot *'ôšer* « bonheur » ou du verbe *'iššêr* « déclarer heureux ». C'était le nom d'une localité ou d'une tribu de la Palestine dès l'époque de Touthmès III (avant l'arrivée des Israélites), et peut-être originairement celui d'un dieu cananéen du bonheur répondant à la déesse *Achêra.* *o.* Les Hébreux distinguaient la moisson des blés (mai-juin) et celle des orges (avril-mai, Pâque). *p.* Les *mandragores*, dont le nom hébreu signifie « pommes d'amour », sont un fruit jaune et odorant qui est considéré, aujourd'hui encore, en Orient, comme favorisant la fécondité des femmes.

te prie, des mandragores de ton fils. » [15]Léa répondit : « N'est-ce pas assez d'avoir pris mon mari, que tu veuilles prendre encore les mandragores de mon fils? — Eh bien! répliqua Rachel, qu'il couche avec toi cette nuit, en échange des mandragores de ton fils! » [16]Le soir, quand Jacob revint des champs, Léa sortit à sa rencontre et lui dit : « C'est chez moi[a] que tu dois venir, car je t'ai loué[b] pour les mandragores de mon fils. » Jacob coucha donc avec elle, cette nuit-là. E [17]Dieu exauça Léa, qui conçut et donna à Jacob un cinquième fils. [18]Elle dit alors : « Dieu m'a R donné mon salaire, E pour avoir offert mon esclave à mon mari. » Et elle appela l'enfant Issacar[c]. [19]Léa conçut encore et donna un sixième fils à Jacob. [20]Elle dit : « Dieu J m'a fait un beau don. Cette fois, mon mari habitera avec moi, car je lui ai donné six fils. » Et elle appela l'enfant Zabulon[d]. [21]Ensuite elle mit au monde une fille, qu'elle appela Dina[e].

P E [22]Dieu se souvint de Rachel, J E Dieu l'exauça et la rendit féconde. [23]Elle conçut et mit au monde un fils. Elle dit : « Dieu a enlevé mon opprobre[f]. » [24]Et elle donna à J l'enfant le nom de Joseph, en disant : « Que Yahvé me donne encore[g] un autre fils! »

Comment Jacob s'enrichit.

[25]Quand Rachel eut mis Joseph au monde, Jacob dit à Laban : « Laisse-moi partir, que je retourne chez moi, dans E mon pays. [26]Donne-moi mes femmes et mes enfants, pour lesquelles je t'ai servi, et je m'en irai, car tu connais les conditions du J service que j'ai fait chez toi. » [27]Laban lui répondit : « Si tu as pour moi quelque amitié, ...[h] J'ai consulté les présages : Yahvé m'a béni à cause de toi. » [28]Et il dit : « Fixe- E moi le salaire que tu désires de moi, et je te le donnerai. » [29]Jacob lui dit : « Tu sais de J quelle façon je t'ai servi et ce que ton bétail est devenu par mes soins : [30]ce que tu possédais avant mon arrivée était peu de chose, mais depuis, il s'est fort accru, et Yahvé t'a béni à chacun de mes pas. Quand donc pourrai-je, moi aussi, travailler pour ma maison? — [31]Que te donnerai-je? » dit Laban. Jacob répondit : « Tu ne me donneras rien. Si tu consens à faire ceci, je recommencerai à faire paître ton troupeau, à garder : E [32]passe aujourd'hui l'inspection de tout ton bétail, J mets à part toutes les bêtes mouchetées ou tachetées, E tout ce qui est noir parmi les agneaux et ce qui est tacheté ou moucheté parmi les chèvres : ce sera mon salaire. [33]Ainsi tu pourras te convaincre de ma droiture[i], quand tu viendras plus tard contrôler mon salaire : tout ce qui ne sera pas moucheté ou tacheté parmi les chèvres et noir parmi les agneaux, je l'aurai volé. — [34]Eh bien, dit Laban, qu'il en soit comme tu le proposes[j]. » J [35]Il mit à part, le jour même, les boucs mouchetés ou tachetés et toutes les chèvres mouchetées ou tachetées, toutes celles qui étaient marquées de blanc[k], et tous les agneaux noirs. Il les confia à ses fils, [36]puis il mit la distance de trois journées de marche entre lui et Jacob. Celui-ci faisait paître le reste du troupeau de Laban. [37]Jacob prit alors des baguettes vertes de peuplier, E J d'amandier et de platane, E et il y fit des raies blanches, J et il mit à nu le blanc des baguettes. [38]Il plaça les baguettes ainsi E préparées dans les auges, J dans les abreuvoirs où les bêtes venaient boire, devant les bêtes, qui entraient en chaleur quand elles

15. « Léa répondit » G. H : elle *lui* répondit. « que tu veuilles prendre » G. H : et de prendre. 30. « à chacun de mes pas (litt. : à mes pieds) ». H : à *mon* pied. 32. « passe » *L.* H : je passerai. 35. « mouchetés » d'après *G S L* (lis. *hanneqouddim*). H : rayés. 37. « et il mit à nu » d'après *G L.* H : [par la ?] mise à nu.

a. Chaque femme avait sa tente particulière pour elle et ses enfants. *b.* En hébreu *sâkar*, allusion au nom d'Issacar. *c.* Ce nom signifie probablement « homme de salaire (*'îš sâkâr*) ». J le dérive de la même racine (le verbe *sâkar* « louer »), mais il l'explique tout autrement (cf. l'histoire des mandragores et le v. 16). *d.* Ce nom est expliqué de deux façons différentes : par le verbe *zâbad* « donner » (E), et par le verbe *zâbal* « habiter » (J). *e.* D'après 37, 35, Jacob doit avoir eu d'autres filles. *f.* L'opprobre qui, dans la société antique, s'attachait à la stérilité. *g.* Litt. : *m'ajoute*, hébreu *yôsêph*; de là le nom de Joseph. E l'explique autrement (v. 23), par le verbe *'âsaph* « a enlevé ». *h.* Phrase inachevée. Suppléez : reste avec moi. *i.* Litt. : *ma justice témoignera pour moi.* *j.* D'après E, Jacob demande pour salaire les bêtes mouchetées ou tachetées qui se trouvent actuellement dans le troupeau de Laban, et sans doute encore celles qui naîtront ainsi à l'avenir. Exigence modeste en apparence, car en Orient, presque tous les moutons sont blancs, et les chèvres noires ou brunes. Selon J, Jacob est plus réservé encore : il ne réclame que les petits tachetés ou mouchetés qui pourront naître dans le troupeau, *après que Laban en aura écarté toutes les bêtes mouchetées ou tachetées*, qu'il confiera à la garde de ses fils (v. 35-36). *k.* Ce qui est « blanc (en hébr. *lâbân*) » revient à Laban.

E venaient boire. 39 Elles entrèrent en chaleur J devant les baguettes et elles firent des petits rayés, mouchetés et tachetés[a]. 40 Jacob E séparait les agneaux [ainsi obtenus][b]. Puis il mettait les bêtes en face de ce qui était rayé et de tout ce qui était noir dans le troupeau J de Laban[c]. Il se fit ainsi des troupeaux à lui, qu'il ne joignit point au bétail de Laban.

41 Toutes les fois que les bêtes vigoureuses entraient en chaleur, Jacob plaçait les baguettes sous leurs yeux, dans les auges, afin que leur accouplement se fît près des baguettes; 42 mais il ne les mettait pas quand les bêtes étaient chétives. De sorte que les animaux chétifs étaient pour Laban, et les vigoureux pour Jacob. 43 Cet homme devint ainsi extrêmement riche : il eut du petit bétail en abondance, des servantes et des serviteurs, des chameaux et des ânes.

Jacob s'enfuit de chez Laban.

31 1 Jacob fut informé des propos des fils de Laban, qui disaient : « Jacob a pris tout ce qui appartenait à notre père, et c'est à ses dépens qu'il a constitué toute cette fortune. »
E 2 Il remarqua, au visage de Laban, que celui-ci n'était plus disposé à son égard J comme auparavant. 3 Yahvé dit alors à Jacob : « Retourne au pays de tes pères, au milieu de tes parents, et je serai avec toi. »
E 4 Jacob fit appeler Rachel et Léa dans les champs, auprès de son troupeau, 5a et il leur dit : « Je vois, au visage de votre père, qu'il n'est plus disposé à mon égard comme auparavant. 6 Cependant vous savez bien vous-mêmes que j'ai servi votre père de toutes mes forces, 7a tandis qu'il s'est joué de moi et a changé dix fois mon salaire. 5b Mais le Dieu de mon père a été avec moi[d] 7b et Dieu ne lui a pas permis de me faire du tort. 8 Quand votre père disait : Les bêtes mouchetées seront ton salaire, — tout le troupeau produisait des petits mouchetés. Et quand il disait : Les bêtes rayées seront ton salaire, — tout le troupeau produisait des petits rayés. 9 Ainsi Dieu a enlevé le bétail de votre père et me l'a donné[e].

R « 10 A l'époque où les animaux s'accouplent, je levai les yeux, et je vis en songe que les boucs qui couvraient les chèvres étaient rayés, mouchetés et marquetés. E 11 L'ange de Dieu me dit en songe : Jacob! — Je répondis : Me voici. — R 12 Il dit : Lève les yeux et remarque que tous les boucs qui couvrent les chèvres sont rayés, mouchetés et marquetés, car j'ai vu tout ce que Laban te fait[f]. E 13 Je suis le Dieu qui t'est apparu dans le lieu [sacré][g] où tu as oint une stèle et où tu m'as fait un vœu[h]. Maintenant, lève-toi, sors de ce pays et retourne dans ta patrie. »

14 Rachel et Léa lui répondirent : « Avons-nous encore une part et un héritage dans la maison de notre père? 15 Ne sommes-nous pas considérées par lui comme des étrangères, puisqu'il nous a vendues et qu'il a mangé tout notre argent[i]? 16 Toutes les richesses que Dieu a enlevées à notre père sont bien à nous et à nos enfants. Fais donc tout ce que Dieu t'a dit. »

17 Jacob se leva et fit monter ses femmes et ses enfants sur les chameaux. 18 Il emmena tout son bétail P et tous les biens qu'il avait acquis, le bétail qui lui appartenait et qu'il avait acquis en Paddan-Aram, pour s'en aller auprès d'Isaac, son père, au pays de Canaan.

J 19 Laban était parti pour tondre ses moutons.

41. « Toutes les fois que, etc., » d'après *G* et *31, 10*. H : dans toute entrée en chaleur. **31**, 13. « le Dieu qui t'est apparu dans le lieu [sacré] » *GA*. H : le Dieu Béthel. S L : le Dieu de Béthel (cf. 35, 7). T : le Dieu qui t'est apparu à Béthel. « et où tu ». *Sam G S L T. et* manque en H. 17. « ses femmes et ses enfants » *Sam G*. H a l'ordre inverse.

a. Plusieurs auteurs anciens (Oppien, Aristote, Élien) mentionnent des croyances et des usages analogues. *b*. *Les agneaux* représentent ici tous les petits du troupeau. *c*. Fragment isolé (et par suite obscur) du récit de E, d'après lequel Laban attribua successivement à Jacob les petits mouchetés, puis les rayés et ainsi de suite, changeant dix fois son salaire (31, 7-8). *d*. Le v. 5b a été transposé pour obtenir une suite d'idées satisfaisante. *e*. Ainsi, d'après le récit de E, Laban, jaloux de la prospérité de Jacob, avait changé plusieurs fois le mode de son salaire, mais la protection de Dieu avait déjoué les ruses de Laban en faisant réussir les stratagèmes de Jacob (cf. 30, 37-43). *f*. Les v. 10 et 12, qui interrompent le récit de E, sont évidemment d'une autre main. Cette donnée assez obscure est peut-être le résumé d'une version différente, d'après laquelle Dieu révélait chaque fois à Jacob le moyen d'obtenir la sorte de petits que Laban lui attribuait pour salaire. *g*. Texte très incertain (cf. la note critique). *h*. Allusion à la version E de Gen. 28, 10-22. *i*. C'est-à-dire le prix des services de Jacob. Cette accusation suppose que, d'après la coutume, le « mohar » ou prix d'achat payé par le futur au père de la fiancée devait revenir, en partie du moins, à celle-ci, sous forme de trousseau ou de douaire. Il en était ainsi chez les anciens Arabes et les Babyloniens.

E Rachel déroba le teraphim[a] de son J-E père. 20 Jacob trompa Laban l'Araméen, en J ne l'informant pas qu'il voulait s'enfuir; 21 il s'enfuit avec tout ce qui lui appartenait. Il traversa le fleuve[b] et se dirigea vers la montagne de Galaad[c].

Laban atteint Jacob. Leur discussion.

E 22 Le troisième jour [seulement], Laban fut informé que Jacob s'était enfui. 23 Prenant avec lui ses frères, il marcha sept jours à sa poursuite[d] et l'atteignit à la montagne de Galaad. 24 Mais Dieu visita Laban, l'Araméen, dans un songe, pendant la nuit, et lui dit : « Garde-toi de rien dire à Jacob[e]. »

J 25 Laban atteignit Jacob. Jacob avait planté sa tente sur la montagne, tandis que Laban, avec ses frères, avait planté [la sienne] sur la E montagne de Galaad[f]. 26 Laban dit à Jacob : « Quelle idée as-tu eue de me tromper et d'emmener mes filles comme des prisonnières J de guerre? 27 Pourquoi as-tu pris secrètement la fuite et m'as-tu trompé au lieu de m'avertir? Je t'aurais reconduit avec des cris de joie et des chants, au son du tambourin et E du kinnor. 28 Tu ne m'as pas laissé embrasser mes fils et mes filles! Vraiment, tu t'es conduit en insensé! 29 Ma main aurait le pouvoir de te faire du mal, mais le Dieu de ton père m'a dit, la nuit passée : Garde-toi de rien dire à Jacob[e]. — 30 Tu es donc parti parce que tu languissais après la maison de ton père... Mais pourquoi m'as-tu volé mon dieu? »

J 31 Jacob répondit à Laban : « C'est que j'ai eu peur : je me disais que, peut-être, tu m'enlèverais tes filles[g]. E 32 Celui chez qui tu trouveras ton dieu, perdra la vie. En présence de nos frères, reconnais ce qui t'appartient chez moi, et prends-le. » Or Jacob ne savait pas que Rachel eût volé le teraphim.

33 Laban entra dans la tente de Jacob et la fouilla; puis [il fit de même] dans celle de Léa et dans celle des deux esclaves[h], mais il ne trouva rien. Il sortit de la tente de Léa et entra dans celle de Rachel. 34 Rachel avait pris le teraphim, et l'ayant placé dans le palanquin[i] du chameau, s'était assise dessus. 35 Elle dit à son père : « Que mon seigneur ne se fâche point, si je ne puis me lever devant lui : j'ai ce que les femmes ont coutume d'avoir. » Laban fouilla toute la tente, mais ne trouva pas le teraphim.

J 36 Alors Jacob se mit en colère et adressa E des reproches à Laban. Jacob prit la parole et dit à Laban : « Quel est mon crime, quel est mon péché, que tu m'aies poursuivi avec tant d'acharnement? 37 Tu as fouillé tous mes bagages : qu'as-tu trouvé qui provienne de ta maison? Apporte-le ici, devant mes frères et tes frères[j], et qu'ils soient J juges entre nous deux! 38 Voilà vingt ans que je suis avec toi. Tes brebis et tes chèvres n'ont pas avorté, et je n'ai pas mangé les béliers de ton troupeau[k]. 39 Les bêtes déchirées, je ne te les ai pas apportées : j'en supportais moi-même le dommage; tu me les réclamais, qu'elles eussent été volées de jour ou volées de nuit[l]. 40 Le jour je subissais les morsures de la chaleur, celles du froid la nuit, et le sommeil fuyait mes paupières. E 41 Voilà

21. *G L*. H : *Il se leva* et traversa. 29. « te faire ».... « ton père » *Sam G*. H : *vous faire.... votre* père. 30. « Mais pourquoi » *GA*. H : Pourquoi. 32. « ce qui t'appartient » *G L* (intervertir *ma-llekâ*). H : pour toi ce qui est. 33. « et la fouilla » *Sam° G*. Manque en H. 34. *G*. H aj. : Laban fouilla toute la tente sans rien trouver (ce qui anticipe sur 35b). 35. « Laban » « toute la tente » *G*. Manque en H.

a. Le mot *teraphim* désignait, semble-t-il, une idole représentant un dieu familier et qui pouvait avoir la forme et la taille d'un homme (cf. 1 Sam. 19, 13-16); les teraphim ont été assez longtemps tolérés par les fidèles de Yahvé (1 Sam. 19, 13-16; Jug. 17, 5; 18, 14-20), mais ils finirent par devenir suspects et par être condamnés (Os. 3, 4; 1 Sam. 15, 23; 2 Rois 23, 24). E déjà ne les admet plus (35, 2-4). — Selon d'autres, *teraphim*, pluriel de *tôreph* « obscénité », serait un de ces termes injurieux que les Juifs substituèrent aux mots désignant une idole ou un faux-dieu, comp. *bôchet* « honte » substitué à Baal (dans Ichbochet, Mephibochet, etc.), ou *guilloulim* « ordures ». *b*. L'Euphrate, le fleuve par excellence dans l'Ancien Testament. D'après J, Laban habitait en Mésopotamie; Jacob devait donc traverser l'Euphrate pour retourner en Palestine. *c*. C'est-à-dire le pays montagneux qui s'étend à l'est du Jourdain, au nord et au sud du Yabboq. *d*. Ce détail concorde avec 29, 1 (de E), qui place la demeure de Laban chez « les fils de l'Orient », c'est-à-dire dans les déserts à l'est et au nord-est de la Palestine, et non à Ḥarân, qui se trouve à 600 kilomètres environ de Galaad. *e*. Litt. : *de parler à Jacob ni en bien, ni en mal*. *f*. Glose d'un commentateur à qui les deux noms de *Galéd* (Galaad) et de *Miçpa* (v. 47-49) auront fait croire qu'il s'agissait de deux montagnes. *g*. C'est la réponse au v. 27 (de J). La réponse au v. 30 (de E) est donnée v. 32. *h*. Glose, comme le montre la phrase suivante (Laban se rend directement de la tente de Léa dans celle de Rachel).

i. Sorte de panier ou de cage qu'on attachait sur le chameau, et où les femmes prenaient place. D'autres traduisent *dans le bât*. *j*. Il s'agit des frères (ou parents) de Laban (v. 23); ils étaient aussi « frères » (parents) de Jacob. *k*. Tandis que les femelles étaient gardées pour la reproduction, les mâles étaient consommés (cf. Mt 25, 32), mais les bergers n'avaient pas le droit d'y toucher. *l*. Un maître équitable ne réclamait rien à son berger, quand celui-ci prouvait, en rapportant les débris de la bête déchirée, qu'elle avait bien été la proie d'un fauve (Ex. 22, 13), surtout lorsque le rapt avait eu lieu de nuit.

vingt ans que je suis chez toi : je t'ai servi quatorze ans pour tes deux filles et six ans pour ton bétail, et tu as changé dix fois mon salaire. [42]Si le Dieu de mon père, le Dieu d'Abraham et[a] la Terreur d'Isaac[b], n'avait pris mon parti, tu me renverrais maintenant les mains vides. Dieu a vu combien j'ai peiné et comment j'ai été récompensé, et, la nuit dernière, il a prononcé sa sentence. »

[43]Laban répondit à Jacob : « Ces filles sont mes filles, ces enfants mes enfants, ces troupeaux mes troupeaux : tout ce que tu vois est à moi. Mais que pourrais-je faire aujourd'hui à mes filles que voici ou aux enfants qu'elles ont mis au monde? [44]Eh bien, allons, concluons, moi et toi, un traité,....[c] et qu'il serve de témoin entre nous. »

Traité entre Jacob et Laban.

[45]Alors Jacob[d] prit une pierre et l'érigea en stèle. [46]Et Jacob[e] dit à ses frères : « Ramassez des pierres. » Ils ramassèrent des pierres et en firent un monceau, puis ils mangèrent là, sur le monceau[f]. [47]Laban l'appela Yegar-Sahadouta [monceau du témoignage] et Jacob l'appela Galéd [monceau du témoin][g]. [48]Laban dit : « Ce monceau est aujourd'hui témoin entre moi et toi. » C'est pourquoi il l'appela Galéd[h] [49]et Miçpa[i], car il dit : « Que Dieu veille [sur le traité conclu] entre moi et toi, quand nous ne serons plus en vue l'un de l'autre. [50]Si jamais tu maltraitais mes filles, et si tu prenais d'autres femmes à côté de mes filles,... il n'y a personne avec nous, [mais] prends garde, Dieu est témoin entre moi et toi. »

[51]Et Laban dit à Jacob : « Vois ce monceau et vois la stèle[j] que j'ai élevé entre moi et toi. [52]Ce monceau est un témoin et la stèle est un témoin : moi, je ne dois pas dépasser ce monceau pour aller vers toi, et toi, tu ne dois pas dépasser ce monceau, non plus que cette stèle, pour venir vers moi dans des intentions hostiles[k]. [53]Que le Dieu d'Abraham et le Dieu de Naḥor soient juges entre nous. » Jacob jura par la Terreur d'Isaac, son père.

[54]Alors Jacob[l] offrit un sacrifice sur la montagne, et il invita ses frères au repas. Ils mangèrent et passèrent la nuit sur la montagne. [55]Le lendemain, de bon matin, Laban embrassa ses fils et ses filles et les bénit, puis il partit pour retourner chez lui[m].

Arrivée de Jacob en Canaan. Sa rencontre avec Ésaü.

Le camp de Dieu.

32 [1]Jacob, poursuivant son chemin, rencontra des anges de Dieu. [2]En les voyant, il dit : « C'est ici le camp de Dieu », et il appela ce lieu Maḥanaïm[n].

Attitude des deux frères.

[3]Jacob envoya en avant des messagers à son frère Ésaü, dans le pays de Séir, dans la plaine d'Édom[o]. [4]Il leur donna cet ordre : « Vous parlerez ainsi à Ésaü, mon seigneur : Voici ce que dit Jacob, ton serviteur : J'ai été l'hôte de Laban, et j'ai prolongé mon séjour auprès de lui jusqu'à maintenant. [5]J'ai acquis des bœufs, des ânes et du petit bétail, des serviteurs et des servantes. Je fais porter ces nouvelles à mon seigneur, désirant trouver grâce à ses yeux. »

[6]Les messagers revinrent auprès de Jacob en disant : « Nous sommes arrivés auprès

46. « Ils ramassèrent » *G*. H : ils prirent. 49. « Dieu » *G*. H : Yahvé. 53. « entre nous » *G*. H aj. : le Dieu de leur père (glose mal placée et destinée à affirmer, contrairement aux intentions du narrateur, l'identité du Dieu d'Abraham et du Dieu de Naḥor). **32**, 5. « et du petit bétail » *Sam G S L. et* manque en H.

a. Glose. D'après E, Jacob invoque le Dieu de son père *Isaac* (53b). G L : le Dieu de mon père Abraham. *b*. C'est-à-dire sans doute : le Dieu terrible d'Isaac. Nom archaïque ayant peut-être désigné d'abord la divinité locale de Beêr-chéba. *c*. Il doit y avoir une lacune dans le texte, car un traité ne peut être qualifié de « témoin ». Suppléer quelques mots comme « dressons un tas de pierres ». *d*. On s'attendrait à lire ici « Laban », puisque c'est lui qui donne la signification de la stèle (v. 49). *e*. Dans le texte primitif, ces paroles étaient certainement attribuées à Laban, car c'est lui qui a élevé le monceau (v. 51). *f*. L'alliance est scellée par un repas sacré (cf. v. 54; 26, 28-31). *g*. *Galéd*, étymologie populaire de « Galaad », nom d'un pays et d'une ville à l'est du Jourdain. *Yegar-Sahadouta* en est la traduction en araméen, langue que devait parler Laban. Cette préoccupation linguistique, étrangère au reste du récit, donne à penser que le v. 47 est une glose. Il anticipe d'ailleurs sur le v. 48. *h*. Ce verset provient probablement de la conclusion primitive du récit J (v. 51-53). *i*. Le texte de E devait porter « et il appela la stèle Miçpa ». Il s'agit d'une ville de la Transjordanie (Jug. 10, 17; 11, 11, 29, 34; — Jos. 13, 26). *Miçpa* « lieu d'observation » est expliqué ici par son analogie avec *maṣṣébâ* « stèle » et avec le verbe *ṣâphâ* « veiller ». *j*. Dans les v. 51 et 52, un rédacteur a ajouté la « stèle » d'après le v. 45 (E). *k*. Ainsi ce traité fixe la frontière entre Israël et les Araméens. Ces deux peuples se livrèrent, au neuvième et au huitième siècle avant J.-C., des luttes acharnées, dont le pays de Galaad fut l'enjeu.

l. Le sujet primitif devait être *Laban*, qui, seul, a des frères avec lui. G et L ont lu « il offrit ». *m*. Le v. 55 est le v. 1 du chap. 32, dans les Bibles hébraïques. *n*. C'est-à-dire « le camp » (*maḥanaïm*, locatif de *maḥané*). C'était une ville importante du pays transjordanique (2 Sam. 2, 8; 17, 24; 1 Rois 4, 14), située au nord du Yabboq. Peut-être aujourd'hui Touloul ed-Dahab. *o*. Ces mots, qui font double emploi avec ce qui précède, sont une glose ou bien un fragment du récit parallèle de E.

d'Ésaü, ton frère, qui, de son côté, marche à ta rencontre avec quatre cents hommes. » [7]Jacob fut très effrayé et l'angoisse le saisit. Il partagea en deux camps[a] les gens qui étaient avec lui, ainsi que le petit et le gros bétail; [8]il se disait : « Si Ésaü rencontre un des camps et l'attaque, l'autre camp pourra s'échapper. »

[9]Et Jacob dit : « Dieu de mon père Abraham, Dieu de mon père Isaac, Yahvé, toi qui m'as dit : Retourne dans ton pays, au milieu de tes parents, et je te ferai du bien, — [10]que suis-je[b] pour toute la bonté et toute la fidélité que tu as témoignées à ton serviteur? Car je n'avais que mon bâton quand j'ai traversé le Jourdain que voici[c], et maintenant je forme deux camps. [11]Délivre-moi, je te prie, de la main de mon frère, de la main d'Ésaü, car j'ai peur qu'il ne vienne me tuer, [massacrant] la mère avec les enfants[d]. [12]Et cependant tu as dit : Je te ferai beaucoup de bien et je rendrai ta postérité semblable aux grains de sable de la mer, qu'on ne peut compter, tant ils sont nombreux. » [13]Jacob passa la nuit en cet endroit[e].

Il préleva sur les biens qu'il avait acquis un présent pour Ésaü, son frère : [14]deux cents chèvres et vingt boucs, deux cents brebis et vingt béliers, [15]trente chamelles qui allaitaient, avec leurs petits, quarante vaches et dix taureaux, vingt ânesses et dix ânes. [16]Il les remit à ses esclaves, troupeau par troupeau, séparément[f]. Et il dit aux esclaves : « Passez devant moi et laissez un intervalle entre chacun des troupeaux. » [17]Il donna cet ordre au premier : « Quand tu rencontreras Ésaü, mon frère, et qu'il te demandera : A qui es-tu, où vas-tu et à qui appartiennent ces bestiaux que tu pousses devant toi? — [18]tu répondras : A ton serviteur Jacob. C'est un présent qu'il envoie à Ésaü, mon seigneur; et lui-même nous suit. » [19]Il donna de même ses ordres au second, puis au troisième, puis à tous ceux qui marchaient derrière les troupeaux, disant : « Vous adresserez les mêmes paroles à Ésaü, quand vous le rencontrerez. [20]Et vous ajouterez : Jacob, ton serviteur, nous suit lui-même. » Il se disait : « Je l'apaiserai[g] par ce don qui me précède; ensuite j'affronterai sa présence; peut-être me fera-t-il bon accueil. » [21]Les bestiaux qu'il voulait donner prirent donc les devants, tandis que lui-même restait, cette nuit-là, dans le camp.

Jacob lutte avec Dieu[h].

[22]Cette même nuit, Jacob se leva, prit ses deux femmes, ses deux servantes et ses onze enfants, et passa le gué du Yabboq[i]. [23]Il les prit, leur fit passer le torrent et transporta de l'autre côté tout ce qui lui appartenait. [24]Lui-même resta seul en arrière[j]. Alors un homme[k] lutta avec lui jusqu'au lever de l'aurore. [25]Voyant qu'il ne pouvait le vaincre, il le frappa à l'emboîture de la hanche; et la hanche de Jacob se démit, pendant qu'il luttait avec lui[l]. [26]Il dit : « Laisse-moi aller, car l'aurore est levée. » Jacob répondit : « Je ne te laisserai point aller que tu ne m'aies béni. » [27]Il lui dit : « Quel est ton nom? » Il répondit : « Jacob. » [28]Il dit alors : « Ton nom ne sera plus Jacob, mais Israël, car tu as lutté avec Dieu et avec les hommes[m], et tu as été vainqueur[n]. » [29]Alors Jacob l'interrogea et lui

7. G°. H aj. à la fin du verset « et les chameaux » (cf. v. 15). GB intercale « les chameaux » entre « le gros » et « le petit bétail ». 10. « la bonté » d'après *G*. H : les bontés. 23. « tout » *Sam G S L*. Manque en H.

a. *Deux camps*. C'est là, d'après J, l'explication du nom de *Maḥanaïm*, qui peut, en effet, être interprété comme un duel (deux camps). *b*. Litt. : *je suis trop petit*. *c*. Jacob est encore sur les rives du Yabboq (v. 22, cf. 31, 23 et ss). Cette méprise (comme aussi le ton du morceau) montre que nous avons affaire à un développement postérieur de la source J.

d. Litt. : *me tuer, mère sur enfants*. Locution proverbiale indiquant l'extermination totale et définitive de la famille.

e. Maḥanaïm. *f*. Quoique le mot *camp* ne soit pas employé, la tradition suivie ici par E avait certainement pour but d'expliquer à sa manière le nom de *Maḥanaïm*. Elle l'entendait comme un pluriel « les camps ». *g*. Litt. : *je couvrirai son visage* (de façon qu'il ne voie plus l'offense que je lui ai faite).

h. Il ne s'agit pas d'une lutte spirituelle (par la prière), mais d'un combat corps à corps, comme le prouve la luxation de la hanche du patriarche. Il y a, sans doute, à la base de notre récit, une légende cananéenne relative au dieu local de Peniél, un être redoutable qui se plaisait à attaquer, pendant la nuit, ceux qui tentaient le passage du Yabboq. Mais les conteurs hébreux (J et E) ont donné à l'antique croyance une signification religieuse plus haute : Jacob lutte avec Dieu pour obtenir ses bénédictions, dans un moment critique où il a particulièrement besoin de son secours. *i*. Aujourd'hui Nahr ez-Zerkâ, une des rivières les plus importantes du pays transjordanique, qu'elle sépare en deux parties presque égales.

j. Jacob est donc encore sur la rive droite du Yabboq, tandis que d'après J (v. 22), il se trouvait déjà sur la rive gauche.

k. Jacob ne reconnaîtra que par les paroles de son mystérieux adversaire (v. 26, 28 et 29) qu'il a affaire à un être divin, « Dieu » ou « l'ange », comme l'appelle Osée (12, 4-5). *l*. D'après J, la hanche se démit d'elle-même par l'effort de la lutte.

m. Ésaü et Laban. *n*. *Israël* signifie donc, d'après ce texte, « celui qui lutte avec Dieu »; le sens originel était plutôt « Dieu lutte [pour lui] ».

dit : « Fais-moi, je te prie, connaître ton nom. » Il répondit : « Pourquoi demandes-tu mon nom[a]? » Et il le bénit en cet endroit. [30]Jacob appela ce lieu Peniël[b], « car, dit-il, j'ai vu un dieu face à face, et je suis resté en vie ».

E [31]Le soleil se leva comme Jacob passait près de Penouël. Il boitait à cause de sa hanche. [32]C'est pourquoi les enfants d'Israël, aujourd'hui encore, s'abstiennent de manger le nerf sciatique[c], qui est au-dessus de l'emboî-R ture de la hanche, car il avait frappé Jacob à l'emboîture de la hanche, au nerf sciatique.

J **33** *Rencontre avec Ésaü.* [1]Jacob, ayant levé les yeux, aperçut Ésaü qui venait, accompagné de quatre cents hommes. Il répartit les enfants entre Léa, Rachel et les deux esclaves : [2]il plaça en tête les esclaves et leurs enfants, ensuite Léa et ses enfants, et au dernier rang Rachel et Joseph. [3]Lui-même passa devant eux et se prosterna sept fois jusqu'à terre[d] avant d'aborder son frère. [4]Mais Ésaü E J courut à sa rencontre et l'embrassa; il se jeta à son cou et le baisa[e]; et ils pleurèrent. [5]Puis [Ésaü], levant les yeux, vit les femmes et les enfants. Il dit : « Qui as-tu donc là? » E Jacob répondit : « Ce sont les enfants que Dieu, dans sa grâce, a donnés à ton servi-J teur. » [6]Les esclaves s'approchèrent avec leurs enfants et se prosternèrent. [7]A leur tour, Léa et ses enfants s'approchèrent et se prosternèrent. Enfin Joseph et Rachel s'approchèrent et se prosternèrent.

[8]Ésaü dit : « A quoi destines-tu tout ce camp que j'ai rencontré[f]? » Jacob répondit : « A gagner la bienveillance de mon seigneur. » [9]Ésaü reprit : « Je suis dans l'abondance. Mon frère, garde ce qui est à toi. — [10]Non, je t'en prie, répondit Jacob; si j'ai obtenu ta bienveillance, accepte ce don de ma main; car j'ai affronté ta présence comme on affronte celle d'un dieu[g], et tu m'as accueilli favorablement. [11]Accepte, je te E prie, le présent que je t'ai offert, car Dieu m'a accordé sa faveur, et j'ai tout ce qu'il me faut. » Il insista si bien qu'Ésaü accepta. J

[12]« Mettons-nous en route, dit alors Ésaü, et partons : je t'accompagnerai. » [13]Jacob lui répondit : « Mon seigneur sait que les enfants sont délicats et que j'ai à ménager, dans mon petit et mon gros bétail, des bêtes qui allaitent. Si on les presse un seul jour, tout le menu bétail périra. [14]Que mon seigneur prenne donc les devants sur son serviteur. Pour moi, je marcherai doucement, au pas du troupeau qui marche devant moi et au pas des enfants, jusqu'à ce que j'arrive chez mon seigneur, en Séir. » [15]Ésaü dit : « Laisse-moi du moins te faire escorter par une partie de mes gens. » Jacob répondit : « Que mon seigneur ne m'en veuille pas, mais à quoi bon[h]? » [16]Le jour même, Ésaü reprit le chemin de Séir.

Jacob séjourne à Soukkot. Il arrive à Sichem.

[17]Jacob, de son côté, partit pour Soukkot[i], où il se construisit une maison. Il fit aussi des huttes pour son bétail; c'est pourquoi on a donné à cet endroit le nom de Soukkot[j].

[18]Jacob arriva heureusement[k] à la ville de P Sichem[l], dans le pays de Canaan, à son retour de Paddan-Aram. Il campa à l'est E de la ville, [19]et il acheta aux fils de Ḥamor[m],

30. « Peniël » *H G. Sam S L Sym* : Penouël (cf. v. 31). 33, 2. « ensuite » (lis. *'aḥărêhèm*) *S* cf. *G*. H : les derniers. 11. « que je t'ai offert » *Sam G S L*. H : qui t'a été offert.

a. Voy. Ex. 3, 13-14; Jug. 13, 17-18. *b*. *Peniël* (J) ou *Penouël* (E), ville située sur la rive gauche du Yabboq (cf. Jug. 8, 8, 17) et dont le nom signifie « face de Dieu ». *c*. Cette abstention n'est pas prescrite par la Loi; on la retrouve ailleurs qu'en Israël, et elle a probablement pour cause le caractère sacré du nerf sciatique, dans lequel étaient censées résider les facultés génératrices. *d*. Jacob exagère les marques de respect. Les princes cananéens se prosternaient sept fois devant leur suzerain, le roi d'Égypte (lettres de Tell el-Amarna); en Israël, on ne se prosternait, en général, qu'une fois. *e*. Toutes les lettres du mot correspondant dans le texte hébreu sont surmontées d'un point, ce qui indique que le mot doit être omis. Les massorètes ont-ils pensé qu'il faisait double emploi avec « l'embrassa » qui précède? Il est plus probable qu'ils ont été choqués, comme le furent avant eux divers exégètes juifs, par les bons sentiments prêtés à Ésaü. *f*. Cf. 32, 7-8. D'après notre source (J), Jacob n'avait pas dès l'abord l'intention de l'offrir à Ésaü (au contraire E : 32, 13-21). *g*. Litt. : *j'ai vu ta face comme on voit* (avec les mêmes sentiments de crainte que lorsqu'on voit) *la face d'un dieu*. Flatterie orientale (cf. 2 Sam. 14, 17), qui contient une nouvelle allusion au sens du nom de Penouël (face de dieu). *h*. Litt. : *Pourquoi cela? puissé-je trouver grâce aux yeux de mon seigneur!* *i*. Ville située entre Penouël et le Jourdain (Jos. 13, 27; Jug. 8, 6, 14). *j*. « Huttes ». Ces détails montrent que Jacob fit là un long séjour. Ses enfants y grandirent (cf. v. 13 avec ch. 34). *k*. Hébreu *šâlêm*, mot que plusieurs versions anciennes (G S L) entendent comme un nom propre : *à Salem*. *l*. Ville du pays d'Éphraïm, au pied des monts Ébal et Garizim, qui fut la première capitale du royaume d'Israël (1 Rois 12, 25). Aujourd'hui Nâboulous ou Naplouse (Flavia Neapolis). *m*. Nom du clan cananéen établi à Sichem. Le ch. 34 présente Ḥamor comme un personnage contemporain de Jacob et qui avait un fils nommé Sichem. De là la glose suivante.

père de Sichem, pour cent qesitas[a], la pièce de terre sur laquelle il avait dressé sa tente[b]. [20]Il y érigea un autel[c] qu'il appela Él, Dieu d'Israël.

Dina outragée par Sichem et vengée par ses frères[d].

E **34** [1]Dina, la fille que Léa avait donnée à Jacob, sortit pour faire connaissance avec les filles du pays. [2]Sichem, fils de Ḥamor, le J Ḥivvite, prince du pays, la vit, l'enleva, coucha avec elle et lui fit violence. [3]Son cœur E s'attacha à Dina, fille de Jacob, il aima la jeune fille et lui adressa de tendres paroles[e]. [4]Sichem dit à Ḥamor, son père : « Demande pour moi cette jeune fille en mariage. »

J [5]Jacob avait appris qu'il avait outragé Dina, sa fille, mais comme ses fils étaient aux champs avec ses bestiaux, il garda le silence jusqu'à leur arrivée.

E [6]Ḥamor, père de Sichem, se rendit auprès J de Jacob pour lui parler. [7]Les fils de Jacob revinrent des champs. Quand ces hommes apprirent ce qui s'était passé, ils furent indignés et violemment irrités de l'infamie que Sichem avait commise en Israël[f] en couchant avec la fille de Jacob : de telles choses ne E se font pas[g]! [8]Ḥamor leur parla ainsi : « Sichem, mon fils, a le cœur épris de votre fille[h]; donnez-la-lui, je vous prie, pour femme. [9]Alliez-vous à nous : donnez-nous vos filles et épousez les nôtres. [10]Vous habiterez avec nous[i], le pays sera à votre disposition : vous serez libres d'y habiter, d'y circuler et d'y acquérir des propriétés. »

[11]Sichem dit au père et aux frères de Dina : J « Accordez-moi votre bienveillance, et tout ce que vous me demanderez, je le donnerai. [12]Si considérables que soient le prix d'achat et les présents[j] que vous m'imposerez, je donnerai tout ce que vous exigerez de moi; mais accordez-moi la jeune fille pour femme. »

[13]Les fils de Jacob, répondant à Sichem[k] et à E Ḥamor, son père, parlèrent avec ruse, parce qu'il avait outragé Dina, leur sœur. [14]Ils dirent : « Don- J ner notre sœur à un incirconcis[l]! c'est une chose que nous ne pouvons faire : ce serait pour nous un déshonneur. [15]Nous ne con- E sentirons à votre demande qu'à une condition : c'est que vous deveniez comme nous et que tout mâle parmi vous soit circoncis. [16]Alors nous vous donnerons nos filles et nous prendrons les vôtres en mariage, nous habiterons avec vous et nous formerons un seul peuple. [17]Si vous refusez de nous écouter et de vous faire circoncire, nous prendrons notre fille[m] et nous nous en irons. » [18]Ces paroles eurent l'agrément de Ḥamor et de Sichem, fils de Ḥamor.

[19]Le jeune homme ne mit aucun retard à J faire ce qu'on lui demandait, car il était épris de la fille de Jacob. Or, il était le plus considéré de toute la maison de son père[n].

[20]Ḥamor et Sichem, son fils, descendirent à la E porte de leur ville[o] et dirent aux hommes de la ville : [21]« Ces gens sont pacifiques : qu'ils habitent avec nous dans le pays et qu'ils y circulent. Le pays est assez vaste pour eux,

13. « répondant..... parlèrent avec ruse » d'après *S*. H : répondirent..... avec ruse et parlèrent. 21. *Sam G S L*. H : Ces gens sont pacifiques avec nous : qu'ils habitent dans.....

a. Unité de poids de valeur inconnue. *b*. Cet achat doit établir le droit des Israélites à la possession du sanctuaire qui se trouvait en cet endroit et qui renfermait le tombeau de Joseph (Jos. 24, 32). *c*. Le verbe qui précède semble indiquer qu'il s'agissait primitivement d'une stèle. Les stèles et les autels pouvaient recevoir le nom d'une divinité (Ex. 17, 15; Jug. 6, 24; cf. Gen. 35, 7 [H]), parce qu'on les considérait comme la demeure ou le corps visible du dieu. *d*. On reconnaît, dans ce chapitre, deux traditions différentes, que le rédacteur a réunies et harmonisées. D'après l'une (J), Sichem enlève Dina et la viole; puis il demande à l'épouser; les fils de Jacob n'y consentent que si le ravisseur se fait circoncire; Siméon et Lévi profitent de son état de faiblesse pour l'égorger avec sa famille et piller sa maison. D'après l'autre tradition (E), Sichem fait demander la main de Dina par Ḥamor, son père; celui-ci offre en même temps à la famille de Jacob de fusionner avec le peuple de Sichem; les fils de Jacob acceptent à condition que tous les Sichémites se fassent circoncire; mais pendant que ceux-ci sont malades à la suite de l'opération, les fils de Jacob tuent les hommes adultes et enlèvent les femmes et les enfants, ainsi que toutes les richesses de la cité. Il y a, à la base de ce récit, un souvenir historique du temps de la conquête de Canaan (cf. 49, 5-7) : les deux tribus de Siméon et de Lévi attaquèrent traîtreusement Sichem et la pillèrent, mais elles s'attirèrent les représailles des Cananéens et furent presque anéanties. *e*. Litt. : *et parla sur le cœur de la jeune fille*. *f*. Le narrateur parle comme si le peuple d'Israël existait déjà. *g*. Formule de réprobation énergique : la coutume était la norme suprême. *h*. D'après E, Ḥamor s'adresse au père de Dina (v. 6) en même temps qu'à ses frères (v. 13). *i*. Non plus comme étrangers, mais à titre de concitoyens. *j*. Cf. notes sur 29, 18 et 24, 22, 53. *k*. Le rédacteur a ajouté *Sichem* et *son père* pour harmoniser les deux sources : E ne parlait que de Ḥamor, et J que de Sichem. *l*. La circoncision devait être pourtant très répandue parmi les Cananéens, car les Philistins seuls sont appelés incirconcis dans l'A. T. Ailleurs, les deux narrateurs placent beaucoup plus tard l'introduction de cette coutume chez les Hébreux : cf. Ex. 4, 24-26 (J) et Jos. 5, 2 (E). *m*. Dina est donc, d'après E, dans la maison de son père. Cf. au contraire v. 26 (J). *n*. Par là, le narrateur veut sans doute donner à entendre que l'exemple de Sichem fut suivi par tous les membres de sa famille. *o*. Primitivement « de sa ville », comme au v. 24 où le rédacteur a négligé de corriger le texte de E.

à droite comme à gauche. Nous prendrons leurs filles pour femmes et nous leur donnerons les nôtres. [22]Seulement, ils ne consentent à demeurer avec nous pour former un seul peuple qu'à une condition : c'est que tout mâle, chez nous, soit circoncis comme ils le sont eux-mêmes. [23]Leurs troupeaux, leurs biens, tous leurs bestiaux ne seront-ils pas à nous? Acceptons seulement leur condition pour qu'ils demeurent avec nous. »

[24]Ḥamor et Sichem, son fils, persuada tous ceux qui sortaient par la porte de sa ville, et tous les mâles firent couper la chair de leur prépuce. [25]Le troisième jour, tandis qu'ils étaient souffrants[a], les deux fils de Jacob Siméon et Lévi, frères de Dina, prirent chacun son épée, entrèrent dans la ville sans être inquiétés et tuèrent tous les mâles[b]. [26]Ils passèrent Ḥamor et Sichem, son fils, au fil de l'épée, enlevèrent Dina de la maison de Sichem, puis ils sortirent. [27]Les fils de Jacob tombèrent sur les malades et pillèrent la ville, parce qu'on avait outragé leur sœur. [28]Ils s'emparèrent de leur petit et de leur gros bétail, de leurs ânes, de ce qui était dans la ville et de ce qui était aux champs. [29]Ils emmenèrent comme butin tous leurs biens, tous leurs petits enfants et leurs femmes. Et ils pillèrent tout ce qui était dans la maison.

[30]Jacob dit à Siméon et à Lévi : « Vous m'avez précipité dans le malheur, en me rendant odieux aux habitants du pays, aux Cananéens et aux Perizzites, alors que je n'ai qu'un petit nombre d'hommes : ils vont se réunir contre moi et me frapper, et je périrai, moi et ma maison. » [31]Ils répondirent : « Fallait-il laisser traiter notre sœur comme une prostituée? »

De Sichem à Hébron[c].

35 *Jacob à Béthel.* [1]Dieu dit à Jacob : « Lève-toi, monte à Béthel. Tu t'y établiras et tu y dresseras un autel au Dieu qui t'est apparu quand tu fuyais devant ton frère Ésaü[d]. » [2]Alors Jacob dit à sa famille et à tous ceux qui étaient avec lui : « Ôtez les dieux étrangers[e] qui sont au milieu de vous; purifiez-vous et changez de vêtements[f]. [3]Ensuite nous nous lèverons et nous monterons à Béthel : là, je dresserai un autel au Dieu qui m'a exaucé au jour de ma détresse et qui a été avec moi pendant le voyage que j'ai fait. » [4]Ils donnèrent à Jacob tous les dieux étrangers qui étaient en leur possession et les boucles qu'ils portaient aux oreilles[g]. Jacob les enfouit sous le térébinthe qui se trouve près de Sichem[h]. [5]Puis ils partirent. Dieu inspira de la terreur aux villes d'alentour, de sorte que les fils de Jacob ne furent pas poursuivis.

[6]Jacob arriva à Louz[i], dans le pays de Canaan, aujourd'hui Béthel[j], lui et tous les gens qui étaient avec lui. [7]Il bâtit là un autel, et il appela ce lieu Béthel, car c'était là que Dieu s'était montré à lui[k] quand il fuyait devant son frère.

[8]Alors mourut Débora, nourrice de Rébecca[l]. Elle fut ensevelie au-dessous de Béthel, au pied du chêne, qui fut appelé chêne de Bakout[m].

[9]Dieu apparut de nouveau à Jacob, à son retour de Paddan-Aram, et il le bénit. [10]Dieu lui dit : « Ton nom est Jacob : tu ne seras

24. « et tous les mâles firent couper (litt. : furent circoncis quant à) la chair de leur prépuce » *G*. H : et tous les mâles furent circoncis, tous ceux qui sortaient par la porte de sa ville. 25. « entrèrent dans » *G L*. H : marchèrent contre. 27. « les malades » lis. *haḥôlîm*. H : les blessés (ou les tués). 29. « Et ils pillèrent tout... » *Sam G S*. H : Et ils [les] pillèrent, *et* tout.... **35,** 7. « Béthel » *G S L*. H : Dieu de Béthel.

a. La circoncision déterminait une fièvre qui atteignait son plus haut degré le troisième jour. *b*. *Et tuèrent tous les mâles*, fragment du récit de E qui devrait se trouver au milieu du v. 27. R l'a transporté ici pour rapprocher tous les massacres.
c. Dans ce chapitre, le narrateur (E) a réuni des éléments de provenance et d'âge divers, ainsi le v. 5, qui forme la conclusion du ch. 34, les v. 1-4, qui supposent le nom de Béthel déjà choisi, contrairement au v. 7. *d*. Cf. 28, 10-22. *e*. Par exemple le *teraphim* de Laban (31, 19, 30, 34, 35). *f*. C'est une règle générale, dans les religions antiques, qu'en approchant un dieu, on doit écarter tous les effluves profanes — et spécialement les éléments placés sous l'action d'autres divinités — qu'on pourrait apporter avec soi : c'est pour cela qu'il faut ôter ses sandales, changer ou tout au moins laver ses vêtements (cf. Ex. 19, 10, 14; Lév. 16, 26; Nomb. 8, 7).
g. Les boucles d'oreille (appelées en syriaque « chose sainte ») étaient, comme les bijoux en général, des amulettes; on les mettait quand on allait à un sanctuaire (Os. 2, 13; cf. Ex. 11, 2; 32, 2-3; 33, 5-6), soit pour « se sanctifier », soit pour raviver l'efficacité du talisman. Cette coutume paraît condamnée ici, peut-être parce que ces bijoux portaient souvent l'emblème d'un dieu étranger. *h*. Cf. Gen. 12, 6.
i. Cf. 28, 19. *j*. Le récit de P se rapporte probablement au premier passage de Jacob à Béthel, sauf v. 9-10 qui concernent le deuxième. *k*. Ou : *car c'était là que les êtres divins s'étaient montrés à lui* (cf. 28, 12). Le verbe, en hébreu, est au pluriel. *l*. Cf. 24, 59. *m*. « Chêne des Pleurs ». On a rapproché cet arbre du palmier de Débora (Jug. 4, 5), qui se trouvait entre Rama et Béthel, et du chêne de Tabor (1 Sam. 10, 3).

plus appelé Jacob; ton nom sera Israël. » Et il lui donna le nom d'Israël[a]. [11]Dieu lui dit : « Je suis le Dieu tout-puissant[b]. Sois fécond et multiplie. Il naîtra de toi un peuple, et même une assemblée de peuples, et des rois sortiront de tes reins. [12]Le pays que j'ai donné à Abraham et à Isaac, je le donnerai à toi et à ta postérité je donnerai le pays. » [13]Alors Dieu le quitta, en s'élevant au-dessus de lui dans le lieu où il lui avait parlé[c].

[14]Jacob érigea une stèle dans le lieu où il lui avait parlé, une stèle de pierre, sur laquelle il fit une libation et versa de l'huile[d]. [15]Jacob appela Béthel le lieu où Dieu lui avait parlé.

Naissance de Benjamin. Mort de Rachel. [16]Ils partirent de Béthel. Ils étaient encore à une kibra de pays[e] d'Éphrat[f], quand Rachel accoucha. Ses couches furent pénibles. [17]Pendant les efforts de l'enfantement, la sage-femme lui dit : « Sois sans crainte, car cette fois encore tu as un fils. » [18]Au moment de rendre l'âme — car elle se mourait — elle nomma l'enfant Ben-Oni, mais son père l'appela Benjamin[g]. [19]Rachel mourut et fut ensevelie sur le chemin d'Éphrat, aujourd'hui Bethléhem. [20]Jacob érigea une stèle sur sa tombe; c'est la stèle du tombeau de Rachel, qui subsiste encore de nos jours.

Faute de Ruben. [21]Israël partit et dressa sa tente au delà de Migdal-Éder[h]. [22]Pendant qu'il demeurait dans cette contrée, Ruben alla coucher avec Bilha, concubine de son père, et Israël l'apprit[i].

Liste des fils de Jacob. Les fils de Jacob étaient au nombre de douze. [23]Fils de Léa : Ruben, premier-né de Jacob, Siméon, Lévi, Juda, Issacar et Zabulon. [24]Fils de Rachel : Joseph et Benjamin. [25]Fils de Bilha, esclave de Rachel : Dan et Nephtali. [26]Fils de Zilpa, esclave de Léa : Gad et Acher. Ce sont là les fils de Jacob, qui lui naquirent en Paddan-Aram[j].

Mort d'Isaac. [27]Ensuite Jacob arriva auprès d'Isaac, son père, à Mamré, à Qiryat-Haarba, aujourd'hui Hébron, où avaient séjourné Abraham et Isaac. [28]Isaac vécut cent quatre-vingts ans, [29]puis il expira. Il mourut et il fut réuni aux siens, âgé et rassasié de jours. Il fut enseveli par Ésaü et Jacob, ses fils[k].

Descendance d'Ésaü.

36 *La famille d'Ésaü.* [1]Voici la descendance d'Ésaü, appelé aussi Édom.

[2]Ésaü choisit ses femmes parmi les filles de Canaan : Ada, fille d'Élôn, le Ḥittite, Oholibama, fille d'Ana, fils de Cibôn, le Ḥorite, [3]et Basemat, fille d'Ismaël, sœur de Nebayot[l]. [4]Ada donna à Ésaü Éliphaz; Basemat mit au monde Reouél; [5]Oholibama donna le jour à Yeouch, à Yalam et à Coré. Voilà les fils d'Ésaü, qui lui naquirent dans le pays de Canaan.

Ésaü dans le pays de Séir. [6]Ésaü prit ses femmes, ses fils, ses filles et tous les gens de sa maison, ses troupeaux, tout son bétail et tous les biens qu'il avait acquis dans le pays de Canaan, et il s'en alla au pays de Séir, loin de

26. « qui lui naquirent » *Sam G S L*. H : qu'il lui naquit. **36,** 2. « fils de Cibôn » *Sam G S* (cf. v. 24). H : *fille* de C. « le Ḥorite » cf. v. 20 et ss. H : le Ḥivvite. 6. « au pays de Séir » *S*. H : dans un pays.

a. Ce fragment (v. 9-10) est parallèle à 32, 27-28 de E. J devait raconter aussi le changement de nom de Jacob, puisqu'il l'appelle Israël à partir de 35, 21. *b*. Cf. note sur 17, 1. *c*. Probablement glose tirée du v. 15. *d*. Dans le texte primitif de E, il s'agissait sans doute d'une stèle érigée sur la tombe de Débora (v. 8) avec offrande funéraire (libation et onction). Les dons d'aliments et de boissons aux morts étaient usités chez les Juifs (Tobit 4, 17; cf. Deut. 26, 13-14), comme chez les Babyloniens, les Arabes, les Grecs, etc. Il se pourrait aussi que le v. 14 fût tout entier une glose qu'un lecteur aurait mise en marge pour rappeler 28, 18 et 22. *e*. *Une kibra de pays*, mesure itinéraire de valeur inconnue; cf. 48, 7; 2 Rois 5, 19.
f. Un des noms de Bethléhem ou de la région voisine. Mais il s'agit ici d'une autre Éphrat située plus au nord, car on montrait anciennement le tombeau de Rachel près de Béthel (1 Sam. 10, 2, 3) et de Rama (Jér. 31, 15). La tradition qui place ce tombeau à un quart d'heure au nord de Bethléhem est née d'une confusion de noms; elle n'est bien attestée qu'à partir du IVe siècle après J.-C. *g*. *Ben-Oni* « fils de ma douleur », *binyâmîn* « fils de la droite », c'est-à-dire probablement « fils du bonheur » (la droite était le côté de bon augure). Le sens primitif était sans doute « fils du sud » (comme on se tournait vers l'est pour s'orienter, on avait le sud à droite) : Benjamin était la plus méridionale des tribus rattachées à Rachel. *h*. « Tour du troupeau », localité inconnue souvent identifiée avec Jérusalem, d'après Mich. 4, 8. *i*. Le texte primitif devait ajouter que Jacob punissait Ruben en lui enlevant son droit d'aînesse (cf. 49, 3-4).
j. Ainsi, selon P, Benjamin naquit, comme ses frères, avant le retour de Jacob en Palestine. *k*. D'après P, Ésaü vivait encore à Hébron auprès de son père, lors du retour de Jacob (cf. 36, 6-8); selon J et E, il était depuis longtemps fixé au pays de Séir (ch. 32-33). *l*. Cette liste ne concorde pas entièrement avec les données de P sur les noms et la filiation des femmes d'Ésaü (26, 34-35; 28, 9). — Les mariages d'Ésaü indiquent que le peuple édomite renfermait, avec un fond de race hébraïque, des éléments cananéens, ḥorites et arabes (Ismaël).

son frère Jacob. [7] Car ils avaient trop de biens pour habiter ensemble, et les ressources du pays où ils séjournaient ne pouvaient leur suffire, à cause [du grand nombre] de leurs bestiaux. [8] Ésaü s'établit donc dans les montagnes de Séir[a]. Ésaü, c'est Édom.

Généalogie des Édomites. [9] Voici la descendance d'Ésaü, père des Édomites, dans les montagnes de Séir.

[10] Voici les noms des fils d'Ésaü[b] : Éliphaz, fils d'Ada, femme d'Ésaü, Reouél, fils de Basemat, femme d'Ésaü. [11] Les fils d'Éliphaz furent : Témân, Omar, Cepho, Gatam et Qenaz. — [12] Timna fut la concubine d'Éliphaz, fils d'Ésaü : elle lui donna Amaleq. — Ce sont là les fils d'Ada, femme d'Ésaü. [13] Voici les fils de Reouél : Naḥat, Zèraḥ, Chamma et Mizza. C'étaient là les fils de Basemat, femme d'Ésaü. [14] Et voici les fils d'Oholibama, fille d'Ana, fils de Cibôn : elle donna à Ésaü Yeouch, Yalam et Coré.

[15] Voici les chefs de clan[c] des enfants d'Ésaü. Fils d'Éliphaz, le premier-né d'Ésaü : le chef Témân, le chef Omar, le chef Cepho, le chef Qenaz, [16] le chef Gatam, le chef Amaleq. Tels sont les chefs [issus] d'Éliphaz, dans le pays d'Édom : ce sont les fils d'Ada. — [17] Voici les fils de Reouél, fils d'Ésaü : le chef Naḥat, le chef Zèraḥ, le chef Chamma, le chef Mizza. Tels sont les chefs [issus] de Reouél, dans le pays d'Édom : ce sont les fils de Basemat, femme d'Ésaü. — [18] Voici les fils d'Oholibama, femme d'Ésaü : le chef Yeouch, le chef Yalam, le chef Coré. Tels sont les chefs [issus] d'Oholibama, fille d'Ana, femme d'Ésaü. [19] Ce sont là les enfants d'Ésaü, et ce sont là leurs chefs. C'est Édom.

Généalogie des Horites. [20] Et voici les fils de Séir, le Ḥorite, [anciens] habitants du pays[d] : Lotân, Chobal, Cibôn, Ana, [21] Dichôn[e], Écer et Dichân. Ce sont là les chefs de clan des Ḥorites, fils de Séir, dans le pays d'Édom. [22] Les fils de Lotân furent Ḥori et Hémam; la sœur de Lotân était Timna[f]. — [23] Et voici les fils de Chobal : Alvân, Manaḥat, Ébal, Chepho et Onam. — [24] Voici les fils de Cibôn : Ayya et Ana. C'est cet Ana qui trouva les....[g] dans le désert, quand il faisait paître les ânes de Cibôn, son père. — [25] Voici les enfants d'Ana : Dichôn et Oholibama, fille d'Ana. [26] Voici les fils de Dichôn : Ḥemdân, Echbân, Yitrân et Kerân. [27] Voici les fils d'Écer : Bilhân, Zaavân et Yaaqân. [28] Et voici les fils de Dichân : Ouç et Arân[h].

[29] Voici les chefs de clan des Ḥorites : le chef Lotân, le chef Chobal, le chef Cibôn, le chef Ana, [30] le chef Dichôn, le chef Écer, le chef Dichân. Ce sont là les chefs des Ḥorites, rangés par clans, dans le pays de Séir.

Rois d'Édom. [31] Voici les rois qui régnèrent sur le pays d'Édom[i], avant qu'il [y] régnât un roi israélite[j] : [32] Bèla, fils de Beor[k], régna sur Édom. Le nom de sa ville était Dinhaba. [33] Bèla mourut et à sa place régna Yobab,

14. « fils de Cibôn » *Sam G.* H : *fille* de C. 16. *Sam* cf. v. 14 et 18. H aj. en tête du v. : le chef Coré. 20. « Et » *Sam G S.* Manque en H. 24. « Ayya » *Sam G L.* H : *Et* Ayya. 26. « Dichôn » *Sam G S L 1 Chron. 1, 41.* H : Dichân. 27. « Yaaqân » *1 Chron. 1, 42 Deut. 10, 6.* H : Aqân. 30. « rangés par clans » *G.* H : rangés par chefs de clan.

a. *Séir* (hérissé?) était, à l'origine, le nom du pays montagneux qui se trouve à l'ouest de l'Araba (la dépression qui prolonge la vallée du Jourdain, entre la mer Morte et la mer Rouge). Mais il est souvent étendu, dans l'A. T., à l'ensemble du pays d'Édom, sur les deux côtés de l'Araba. *b.* Les noms des neuf petits-fils d'Ésaü et de ses trois derniers fils ne sont pas des noms de personnes, mais des noms de clans édomites, comme le montrent les v. 15-19. On comptait douze clans en Édom, autant que de tribus en Israël. — Le v. 12, qui présente à tort les Amalécites comme de même souche que les Édomites, est une addition. *c.* Litt. : *chefs de millier.* Un millier était un groupe pouvant mettre en ligne mille combattants. *d.* Ici encore, nous avons une classification de clans sous forme de tableau généalogique. Les Ḥorites, qui habitaient le pays de Séir avant les Édomites (Deut. 2, 12, 22) et qui avaient même, peut-être, occupé toute la Palestine méridionale (les Égyptiens l'appelaient Ḥarou), étaient eux aussi d'origine sémitique, comme le montrent les noms de leurs clans. *e.* *Ana* et *Dichôn*, glose destinée à harmoniser deux versions différentes. D'après la liste reproduite ici, Ana et Dichôn étaient petits-fils ou arrière-petits-fils de Séir (v. 24 et 25), c'est-à-dire des sous-clans. Dans la liste parallèle (v. 29), ils sont rangés parmi les propres fils de Séir, sans doute parce que ces sous-clans avaient acquis, avec le temps, une importance égale à celle des anciens clans. *f.* Voy. v. 12. *g.* Ici un mot de signification inconnue (*yémîm*), qu'on a interprété « eaux chaudes » (Vulgate), « mulets » (Rabbins), « eaux » (Syriaque). *h.* Plusieurs de ces noms ḥorites se retrouvent en Israël : *Chobal* et *Manaḥat* (1 Chron. 2, 50-54), etc. On peut en conclure que les Ḥorites, comme les Édomites, ont fourni aux Israélites (spécialement à Juda) un apport de population. Le nom de *Lotân* semble apparenté à celui de Lot (Moab-Ammon). *i.* Cette liste des rois d'Édom est un précieux document historique. Les huit rois qu'elle mentionne ne constituent pas une dynastie. Peut-être la royauté était-elle élective, ou bien la suprématie était-elle prise tantôt par un clan, tantôt par un autre. *j.* C'est-à-dire avant David, qui conquit le pays d'Édom (2 Sam. 8, 13-14). On traduit d'ordinaire « avant qu'un roi régnât sur les Israélites », c'est-à-dire avant Saül. Mais c'est la conquête israélite, et non la fondation de la monarchie en Israël, qui marque une date dans l'histoire d'Édom. *k.* Peut-être le même que Balaam, fils de Beor (Nomb. 22-24); dans ce cas, il vivait à l'époque de Moïse.

fils de Zèraḥ, de Boçra[a]. [34] Yobab mourut et à sa place régna Ḥoucham[b], du pays des Témanites. [35] Ḥoucham mourut et à sa place régna Hadad, fils de Bedad, qui battit Madian, dans les champs de Moab. Le nom de sa ville était Avit. [36] Hadad mourut et à sa place régna Samla, de Masréqa. [37] Samla mourut et à sa place régna Chaoul, de Rehobot-sur-le-fleuve[c]. [38] Chaoul mourut et à sa place régna Baal-Ḥanân[d], fils d'Akbor. [39] Baal-Ḥanân, fils d'Akbor, mourut et à sa place régna Hadad[e]. Le nom de sa ville était Paou. Sa femme s'appelait Mehétabèl, fille de Matréd, de Mé-Zahab.

Chefs d'Édom. [40] Voici, avec leurs noms, la liste des chefs de clan d'Ésaü, rangés selon leurs clans et leurs lieux de résidence : le chef Timna, le chef Alva, le chef Yetèt, [41] le chef Oholibama, le chef Éla, le chef Pinôn, [42] le chef Qenaz, le chef Témân, le chef Mibçar, [43] le chef Magdiél, le chef Iram, le chef Cepho[f]. Tels sont les chefs de clan d'Édom, rangés selon leurs résidences dans le pays qu'ils possèdent. C'est Ésaü, le père des Édomites[g].

37 [1] Mais Jacob demeura dans le pays où avait séjourné son père, dans le pays de Canaan.

III. Fin de l'histoire de Jacob. Joseph et ses frères (37, 2-50, 26).

Joseph vendu par ses frères.

[2] Voici l'histoire de Jacob.

Joseph, âgé de dix-sept ans, faisait paître les brebis avec ses frères (il n'était qu'un enfant)[h], avec les fils de Bilha et les fils de Zilpa, femmes de son père[i]. Et Joseph rapporta à leur père les mauvais bruits qui couraient à leur sujet.

[3] Israël aimait Joseph plus que tous ses autres fils, parce qu'il l'avait eu dans sa vieillesse[j], et il lui fit faire une longue tunique[k]. [4] Ses frères, voyant que leur père l'aimait plus que tous ses autres fils, le prirent en aversion, et ils ne pouvaient plus lui parler amicalement.

[5] Joseph eut un songe, et il le raconta à ses frères. [6] Il leur dit : « Écoutez donc le songe que j'ai eu : [7] nous étions occupés à lier des gerbes au milieu des champs, et voilà que ma gerbe s'est levée et s'est tenue debout; alors vos gerbes l'ont entourée et se sont prosternées devant elle. » [8] Ses frères lui dirent : « Prétends-tu régner sur nous et devenir notre maître? » Et ils le haïrent encore davantage, à cause de ses songes et à cause de ses propos[l].

[9] Il eut encore un autre songe, qu'il raconta à son père et à ses frères. « J'ai eu, dit-il, un nouveau songe : le soleil, la lune et onze étoiles se prosternaient devant moi. » [10] Son père le réprimanda et lui dit : « Que veut dire ce songe que tu as eu? Faudra-t-il que nous venions, moi, ta mère[m] et tes frères, nous prosterner jusqu'à terre devant toi? » [11] Ses frères furent, dès lors, jaloux de lui. Son père garda le souvenir de ce fait.

[12] Les frères de Joseph allèrent paître les brebis de leur père à Sichem[n]. [13] Israël dit un jour à Joseph : « Tes frères gardent les trou-

39. « Hadad » *40 mss de H Sam° S. Cf. 1 Chron. 1, 50-51.* H : Hadar. « De Mé-Zahab » (eaux d'or). H : *fille* de Mé-Zahab. 43. « le chef Cepho » d'après *G.* Manque en H. **37,** 3. « il lui fit faire » *Sam* (lis. *wayya'as*). H : il lui faisait faire. 4. « ses [autres] fils » *Sam G L.* H : ses *frères.* 5. *G.* H aj. : et ils le haïrent encore davantage. 9. « à son père et » *G.* Manque en H. 10. *G.* H aj. au début : Et il le raconta à son père et à ses frères.

a. Principale ville de l'ancien Édom, aujourd'hui Bouṣeira. *b.* On a proposé de l'identifier avec Kouchân Richeatayim (Jug. 3, 7-11). *c.* *Sur le fleuve* (quelque rivière d'Édom) pour distinguer cette ville d'autres localités du même nom. *d.* « Baal fait grâce ». Baal était donc adoré aussi chez les Édomites. *e.* Probablement père ou grand-père de ce Hadad « de race royale édomite » qui affranchit son pays sous Salomon (1 Rois 11, 14-22 et 25). *f.* Dans cette liste se trouvent côte à côte d'anciens noms de clans (*Qenaz*, *Témân*, etc.) et des noms de localités (*Éla*, *Pinôn*, aujourd'hui Phenan, *Mibçar*). Elle reflète sans doute l'organisation du pays édomite à une époque relativement récente. *g.* Note marginale se rapportant au mot Édom. *h.* Ces mots sont mal placés. Si le texte n'est pas altéré, il faut y voir une glose ou un fragment d'une autre source. *i.* D'après P, la responsabilité de l'attentat commis contre Joseph n'incombait pas à tous ses frères aînés, mais seulement (ou principalement) aux fils des concubines de Jacob. *j.* Cette indication, conforme à la suite du récit, s'accorde moins bien avec 30, 24 et ss. Les deux traditions sont indépendantes. *k.* D'autres traduisent « une tunique de diverses couleurs ». L'hébreu signifie plutôt « tunique d'extrémités », c'est-à-dire, sans doute, ayant des manches et descendant jusqu'aux chevilles. C'était un vêtement de luxe (cf. 2 Sam. 13, 18-19). *l.* Allusion aux rapports de Joseph (v. 2). *m.* Cette mention étonne, après le récit de la mort de Rachel (35, 19, de E). Les deux traditions étaient sans doute indépendantes à l'origine. *n.* Notre récit paraît ignorer les démêlés de Jacob avec les gens de Sichem (ch. 34). Peut-être le texte primitif de J les plaçait-il après la disparition de Joseph.

peaux à Sichem. Viens, je veux t'envoyer E auprès d'eux. » Il lui répondit : « Me voici. » 14 Son père lui dit : « Va voir comment se portent tes frères et dans quel état se trouve le bétail, et rapporte-m'en des J nouvelles. » Il l'envoya donc de la vallée d'Hébron[a], et Joseph arriva à Sichem. 15 Comme il errait dans les champs, il rencontra un homme qui lui demanda : « Que cherches-tu? » 16 Il répondit : « Je cherche mes frères. Indique-moi, je te prie, où ils font paître leurs troupeaux. » 17 L'homme reprit : « Ils sont partis d'ici. Je les ai entendus dire : Allons à Dotân. » Joseph suivit les traces de ses frères et les trouva à Dotân[b].

EJ 18 Ceux-ci le virent de loin, et avant qu'il fût près d'eux, ils complotèrent de le E faire mourir. 19 Ils se dirent les uns aux autres : « Voici l'homme aux songes qui arrive. 20 Venez donc, tuons-le et jetons-le dans une citerne. Nous dirons qu'une bête féroce l'a dévoré. Nous verrons alors ce qu'il adviendra de ses songes. »

J 21 Lorsque Ruben[c] entendit cela, il chercha à le délivrer de leurs mains et dit : « Ne E le frappons pas à mort. » 22 Ruben leur dit : « Ne versez pas de sang. Jetez-le dans la citerne qui est là, dans le désert, mais ne portez pas la main sur lui. » Il voulait le délivrer de leurs mains et le ramener à son père.

J 23 Lorsque Joseph fut arrivé près de ses E frères, ils dépouillèrent Joseph de sa tuni- J que, de la longue tunique qu'il portait, E 24 puis ils le prirent et le jetèrent dans la citerne. C'était une citerne vide, qui ne contenait pas d'eau.

25 Ils s'assirent ensuite pour prendre leur J repas. Et voici qu'en levant les yeux, ils aperçurent une caravane d'Ismaélites[d], qui venait de Galaad. Leurs chameaux étaient chargés de gomme adragante, de baume et de ladanum[e], qu'ils transportaient en Égypte. 26 Juda dit à ses frères : « A quoi nous servirait-il de tuer notre frère et de couvrir son sang[f]? 27 Venez, vendons-le aux Ismaélites et ne portons pas la main sur lui, car il est notre frère et notre chair. » Ses frères y consentirent. 28 Des marchands madianites, E qui vinrent à passer, tirèrent Joseph et le firent sortir de la citerne[g]. Ils[h] vendirent J Joseph aux Ismaélites pour vingt sicles d'argent[i]. Et ils[j] emmenèrent Joseph en E Égypte.

29 Ruben retourna à la citerne; et voilà que Joseph n'y était plus. Alors il déchira ses vêtements, 30 et revenant auprès de ses frères, il dit : « L'enfant n'y est plus. Et moi, où irai-je[k]? »

31 Ils prirent la tunique de Joseph, tuèrent un bouc et trempèrent la tunique dans le sang. 32 Ils envoyèrent la longue tunique, J ils l'apportèrent à leur père et dirent[l] : E « Voici ce que nous avons trouvé. Examine J si ce ne serait pas la tunique de ton fils. » 33 Il l'examina et dit : « C'est la tunique de mon fils. Une bête féroce l'a dévoré. E Certainement Joseph a été mis en pièces. » J 34 Alors Jacob déchira ses vêtements et mit E un sac sur ses reins[m]. Pendant de longs J jours, il mena deuil sur son fils. 35 Tous ses fils et toutes ses filles[n] s'efforcèrent de le consoler, mais il refusa toute consolation en disant : « Non! c'est dans le deuil que je

17. « Je les ai entendus dire » *Sam* (lis. *šema'tîm*). H : j'ai entendu dire. 27. « et notre chair » *Sam G S L. et* manque en H. 33. « C'est la tunique » *Sam G S. C'est* manque en H.

a. D'Hébron à Sichem, il y a plus de 100 kilomètres. Le nom de la résidence de Jacob a peut-être été introduit par le rédacteur, d'après P (35, 27). *b.* 22 kilomètres N. de Sichem. *c.* Le v. 21, qui est parallèle au v. 22, doit appartenir à l'autre source (J), d'après laquelle c'est Juda, et non Ruben, qui s'oppose au meurtre de Joseph (cf. v. 26). Le rédacteur aura sans doute substitué ici Ruben à Juda, pour harmoniser les v. 21 et 22. *d.* Dans les traditions relatives à Joseph, les Ismaélites et les Madianites sont représentés comme des peuples existant déjà du temps des patriarches. Selon d'autres traditions recueillies dans la Genèse, les premiers ancêtres de ces nations, Ismaël et Madian, auraient été les propres oncles de Jacob (16; 21; 25, 8-18; — 25, 1-6). *e.* La *gomme adragante* provient de l'astragale, le *baume*, du lentisque, et le *ladanum*, du ciste, arbrisseaux odoriférants qui croissent encore en Galaad. L'Égypte faisait une grande consommation de parfums pour embaumer les momies. *f.* Les meurtriers couvraient de terre le sang de leurs victimes, afin qu'il ne criât pas vengeance contre eux (cf. 4, 10). *g.* D'après E, ces marchands n'entrent pas en communication avec les frères de Joseph et c'est à leur insu qu'ils l'emmènent (cf. v. 29-30 et 40, 15). *h. Ils*, c'est-à-dire les frères de Joseph (c'est la suite du v. 27). *i.* Environ 60 francs. Cf. Lév. 27, 5. *j.* Les Madianites. *k.* La surprise et la douleur de Ruben montrent qu'il ignore la vente de Joseph, racontée par la source J (v. 27). *l.* La suite du récit de E devait être : « Voici la tunique de ton fils. Une bête féroce l'a dévoré » (cf. v. 20). Les derniers mots ont été conservés (v. 33) par le rédacteur, qui les a placés dans la bouche de Jacob. *m.* On appelait *sac* un vêtement noir et grossier, du même tissu que les sacs, et qu'on mettait en signe de deuil. *n.* Dina seule a été mentionnée (30, 21 et 34).

descendrai rejoindre mon fils au Cheôl[a]. » E Son père le pleura.

36 Les Madianites le vendirent en Égypte à Potiphar[b], eunuque du pharaon, chef des gardes[c].

Juda et Tamar.

J **38** 1 En ce temps-là[d], Juda, quittant ses frères, descendit et s'établit auprès d'un homme d'Adoullam[e] nommé Ḥira. 2 Là il vit la fille d'un Cananéen nommé Choua, il l'épousa et s'unit à elle[f]. 3 Elle conçut et mit au monde un fils qu'elle appela Ér. 4 Elle conçut de nouveau et mit au monde un fils qu'elle appela Onân. 5 Puis elle eut encore un fils qu'elle nomma Chéla. Elle était à Kezib[g] quand elle lui donna le jour.

6 Juda prit pour Ér, son fils aîné, une femme nommée Tamar. 7 Ér, le fils aîné de Juda, déplut à Yahvé, et Yahvé le fit mourir. 8 Juda dit alors à Onân : « Unis-toi à la femme de ton frère, remplis à son égard ton devoir de beau-frère[h], et suscite une postérité à ton frère. » 9 Mais Onân, sachant que la postérité ne serait pas à lui, se souillait à terre, toutes les fois qu'il s'unissait à la femme de son frère, pour ne pas susciter à celui-ci de postérité. 10 Ce qu'il faisait déplut à Yahvé, qui le fit mourir lui aussi. 11 Alors Juda dit à Tamar, sa belle-fille : « Demeure veuve dans la maison de ton père[i], jusqu'à ce que mon fils Chéla soit grand. » Il se disait : « Il ne faut pas qu'il meure, lui aussi, comme ses frères. » Tamar s'en alla donc et demeura dans la maison de son père.

12 Bien des jours s'écoulèrent, et la fille de Choua, femme de Juda, mourut[j]. Quand Juda se fut consolé, il monta à Timna[k] pour voir tondre ses brebis, avec son ami Ḥira, l'Adoullamite. 13 Tamar en fut informée : « Ton beau-père, lui dit-on, monte à Timna pour tondre ses brebis. » 14 Alors elle ôta ses vêtements de veuve et se couvrit d'un voile dont elle s'enveloppa, puis elle s'assit à l'entrée d'Énayim, [village] situé sur la route de Timna; car elle voyait que Chéla était devenu grand et qu'elle ne lui avait pas été donnée pour femme. 15 Juda, la voyant, la prit pour une prostituée, car elle s'était couvert le visage. 16 Il se dirigea de son côté et lui dit : « Laisse-moi aller avec toi. » (Il ne savait pas que c'était sa belle-fille.) Elle répondit : « Que me donneras-tu pour venir avec moi? — 17 Je t'enverrai, lui dit-il, un chevreau de mon troupeau. » Elle répliqua : « [Soit], à condition que tu me donnes un gage, en attendant que tu envoies le chevreau. » 18 Il demanda : « Quel gage dois-je te donner? » Elle répondit : « Ton cachet, ton cordon et le bâton que tu tiens à la main[l]. » Il les lui donna, puis il alla avec elle, et elle devint enceinte de lui. 19 Alors elle partit; elle enleva le voile qui la couvrait et reprit ses vêtements de veuve.

20 Juda envoya le chevreau par son ami l'Adoullamite, pour retirer le gage des mains de la femme, mais [Ḥira] ne la trouva pas. 21 Il demanda aux gens de l'endroit : « Où

36. « Madianites » *Sam G S L.* H : Medanites (Medân, frère de Madian, cf. 25, 2). **38,** 1. « auprès » *S L* (lis. *'ēl*). H : jusqu'à. 3. « elle appela » *H*[b] *Sam T* (cf. v. 4 et 5). H : *il* (Juda) appela. 5. « Elle était » *G S* (lis. *wehî'*). H : *Il* était (?). 14. « se couvrit » *Sam* (lis. *wattitkas*). H : couvrit. 16. « Il se dirigea de son côté » litt. : il inclina son chemin (*'ēt haddèrèk*) vers elle *G.* H : il inclina vers elle sur le chemin. 17. « tu *me* donnes » *G S L.* H : tu donnes. 21. « de l'endroit » *Sam G S.* H : de *son* endroit (comme si Énayim avait été le lieu de la demeure de cette femme).

a. Dans le *Cheôl*, séjour commun de tous les morts, chacun reste perpétuellement dans l'état où il se trouvait lors de son trépas (cf. 42, 38; 1 Rois 2, 6, 9). *b.* En égyptien *Petepre* « don de Rê (dieu du soleil) ». *c.* Les mots hébreux signifient proprement « chef des bouchers », d'où, par extension, « chef des bourreaux », puis, d'une façon plus générale, « chef des gardes ». *d.* En fait, la tradition sur Tamar est absolument indépendante de l'histoire de Joseph, d'après laquelle Juda vit encore avec ses frères, près de Jacob (cf. 37 et 42-50).

e. Aujourd'hui Id el-Miyé, au nord-est de Beit Djibrîn, dans l'ouest des montagnes de Juda (Jos. 12, 15; 15, 35; 1 Sam. 22, 1; 2 Sam. 23, 13). *f.* La tradition relative au mariage de Juda avec une Cananéenne indique que la tribu de Juda contenait une forte proportion d'éléments cananéens. *g. Kezib* ou *Akzib* (Jos. 15, 44; Mich. 1, 14), probablement Aïn el-Kezbé, au nord d'Adoullam. *h.* Il s'agit du mariage léviratique (du latin *levir*, beau-frère) prescrit Deut. 25, 5-10 (cf. Ruth 1, 12-13; Mt 22, 23-26). Le premier fils qui naissait de cette union était considéré comme celui du frère mort. Cette coutume, qui peut-être se rattachait originairement au culte des ancêtres, n'était plus en honneur du temps de P (cf. Lév. 18, 16; 20, 21). *i.* La veuve sans enfants retournait généralement dans sa famille (Lév. 22, 13; Ruth 1, 8). *j.* Cette indication doit expliquer et excuser la conduite de Juda dans la suite de l'histoire.

k. Aujourd'hui Tibna, entre Bethléhem et Beit Nettif (cf. Jos. 15, 57). *l.* « Chaque Babylonien porte un cachet et un bâton fort bien façonné, au bout duquel il y a une pomme, une rose, ou un lys, ou un aigle, ou quelque autre chose; car il ne leur est pas permis de porter un bâton sans qu'il y ait dessus quelque emblème » (Hérodote 1, 195). Il y avait aussi des cachets en forme de cylindre percé d'un trou, qu'on portait au cou par un *cordon*. Ces objets étaient donc tout à fait personnels.

est la courtisane sacrée[a], celle [qui se tenait] à Énayim, près du chemin? » Ils répondirent : « Il n'y a jamais eu, ici, de courtisane sacrée. » [22]Ḥira retourna donc auprès de Juda et dit : « Je ne l'ai pas trouvée, et les gens de l'endroit ont même déclaré : Il n'y a jamais eu ici de courtisane sacrée. » [23]Juda dit : « Qu'elle garde [mon gage]! n'allons pas nous exposer au mépris[b]. J'ai envoyé ce chevreau; [tant pis si] tu ne l'as pas trouvée. »

[24]Environ trois mois après, on vint dire à Juda : « Tamar, ta belle-fille, s'est prostituée; elle est même enceinte à la suite de son inconduite. » Juda dit : « Emmenez-la dehors[c], et qu'elle soit brûlée[d]! »

[25]Comme on l'emmenait, elle fit dire à son beau-père : « C'est de l'homme à qui appartiennent ces objets que je suis enceinte. » Elle ajouta : « Examine, je te prie, à qui sont le cachet, le cordon et le bâton que voici. » [26]Après les avoir examinés, Juda dit : « Elle a raison contre moi, puisque j'ai eu le tort de ne pas la donner à mon fils Chéla[e]. » Et il ne s'unit plus à elle.

[27]Son terme arrivé, il se trouva qu'elle portait deux jumeaux dans son sein. [28]Pendant l'accouchement, l'un d'eux présenta une main. La sage-femme prit un fil écarlate et le lui attacha à la main, en disant : « Celui-ci est sorti le premier. » [29]Mais comme il retirait sa main, son frère sortit[f]. « Comme tu as su te faire brèche! » dit la sage-femme; et on le nomma Pèreç[g]. [30]Ensuite sortit son frère, qui avait le fil écarlate attaché à la main, et on le nomma Zèraḥ[h].

Joseph, calomnié par la femme de son maître, est jeté en prison.

39 [1]Joseph fut emmené en Égypte, et un Égyptien, Potiphar, eunuque du pharaon et chef des gardes[i], l'acheta aux Ismaélites qui l'avaient amené dans ce pays. [2]Mais Yahvé fut avec Joseph. Il prospéra et il habita dans la maison de son maître, l'Égyptien[j]. [3]Son maître vit que Yahvé était avec lui et faisait prospérer entre ses mains toutes ses entreprises. [4]Joseph conquit sa bienveillance et fut attaché à son service personnel. L'Égyptien le mit à la tête de sa maison et lui confia tous ses biens. [5]Dès qu'il lui eut remis la gestion de sa maison et de tous ses biens, Yahvé bénit la maison de l'Égyptien à cause de Joseph : la bénédiction de Yahvé reposa sur tout ce qu'il possédait soit dans sa maison, soit aux champs. [6]Il abandonna aux mains de Joseph tout ce qui lui appartenait et ne s'occupa plus de rien personnellement, si ce n'est de prendre ses repas. Or Joseph était bien fait et beau de visage.

[7]Après ces événements[k], la femme de son maître jeta les yeux sur Joseph et lui dit : « Couche avec moi[l]. » [8]Mais il refusa et dit à la femme de son maître : « Songe que mon maître ne s'occupe personnellement de rien dans sa maison et qu'il m'a confié tous ses biens. [9]Il n'est pas plus grand que moi dans cette maison, et il ne m'a rien interdit que toi, parce que tu es sa femme. Comment donc commettrais-je un si grand crime et pécherais-je contre Dieu? » [10]Elle avait beau renouveler, chaque jour, sa proposition à Joseph, il ne consentait pas à coucher avec elle, à être avec elle[a].

[11]Un jour qu'il était entré dans la maison pour faire son service et que personne, parmi les gens de la maison, ne se trouvait là, [12]elle le saisit par son vêtement en disant : « Couche avec moi. » Mais il lui laissa son vêtement dans la main, prit la fuite et s'élança au dehors. [13]Quand elle vit qu'il lui avait laissé son vêtement dans la main et qu'il s'était enfui au dehors, [14]elle appela les gens de sa maison et leur dit : « Voyez, on nous a amené un Hébreu pour qu'il prenne des privautés avec nous. Il est venu me trouver pour coucher avec moi, mais j'ai poussé de grands cris. [15]Quand il a entendu que j'élevais la voix et que je criais, il a laissé son vêtement à côté de moi, il a pris la fuite et s'est élancé au dehors. »

[16]Elle laissa à côté d'elle le vêtement de Joseph, jusqu'à ce que son maître revînt à la maison. [17]Elle fit alors à celui-ci le même récit, disant : « L'esclave hébreu que tu nous as amené est venu me trouver pour prendre des privautés avec moi, [18]mais j'ai élevé la voix et j'ai crié. Alors il a laissé son vêtement à côté de moi et s'est enfui au dehors. » [19]En entendant le récit de sa femme, qui lui disait : « Voilà ce que m'a fait ton esclave », le maître de Joseph fut enflammé de colère : [20]il saisit Joseph et le fit jeter en prison, dans le lieu où étaient enfermés les prisonniers du roi[b]. Et Joseph resta là, dans la prison.

[21]Mais Yahvé fut avec Joseph. Il lui fit gagner la bienveillance [de tous] et lui concilia la faveur du chef de la prison. [22]Celui-ci confia à Joseph tous ceux qui étaient détenus dans la prison, et rien ne s'y faisait que par ses soins. [23]Le chef de la prison n'exerçait aucun contrôle sur sa gestion, parce que Yahvé était avec lui et faisait réussir tout ce qu'il entreprenait.

Joseph explique les songes de l'échanson et du panetier.

40 [1]Après ces événements, l'échanson et le panetier[c] du roi d'Égypte offensèrent leur maître, le roi d'Égypte; [2]le pharaon s'irrita contre deux de ses eunuques, le chef des échansons et le chef des panetiers, [3]et il les fit mettre aux arrêts dans la maison du chef des gardes[d], dans la prison où Joseph était enfermé[e]. [4]Le chef des gardes plaça Joseph auprès d'eux pour les servir. Ils étaient aux arrêts depuis quelque temps, [5]lorsqu'ils eurent un songe tous les deux, chacun le sien, la même nuit, — chaque songe ayant une signification différente[f] — l'échanson et le panetier du roi d'Égypte qui étaient enfermés dans la prison. [6]Le lendemain matin, quand Joseph entra auprès d'eux, il vit qu'ils étaient d'humeur sombre. [7]Il demanda donc aux eunuques du pharaon qui étaient avec lui aux arrêts dans la maison de son maître[g] : « Pourquoi avez-vous l'air triste, aujourd'hui? » [8]Ils lui répondirent : « Nous avons eu un songe, et il n'y a personne pour l'interpréter[h]. — N'est-ce pas à Dieu, leur dit Joseph, qu'appartient l'interprétation des songes[i]? Racontez-moi [les vôtres]. »

[9]Le chef des échansons raconta à Joseph le songe qu'il avait eu : « Dans mon songe, lui dit-il, j'avais devant moi un cep. [10]Ce cep portait trois sarments. Il poussait à peine des bourgeons que les fleurs sortirent et que les grappes eurent des raisins mûrs. [11]Je tenais à la main la coupe du pharaon; je pris les raisins, je les pressai dans la coupe du pharaon, et je mis la coupe dans la main du pharaon. » [12]Joseph lui dit : « Voici l'interprétation du songe. Les trois sarments représentent trois jours. [13]Dans trois jours, le pharaon élèvera ta tête : il te rétablira dans ta charge, et tu mettras la coupe du pharaon dans sa main,

25. « de l'homme » *G S*. H : d'*un* homme. « le cordon » *Sam G S* (cf. 18). H : les cordons. 28. « l'un d'eux » *G L*. Manque en H. 29. « comme il retirait » *G S* (lis. *kemô hêšib.*) H : il fut comme quelqu'un qui retire. 29 et 30. « et on le nomma ». H* Sam S T lisent : et *elle* le nomma (cf. Ruth 4, 17; Luc 1, 59). **39**, 8. « dans sa maison » *Sam G S L*. H : dans *la* maison.

a. Litt. : *la consacrée* (Ḥira emploie un terme moins fâcheux que celui de prostituée). On désignait ainsi la femme qui se vouait à la prostitution en l'honneur d'une divinité. Cette pratique, en vogue chez les Cananéens et d'autres peuples, avait pénétré chez les Israélites. Elle fut proscrite par la religion de Yahvé (Os. 4, 14; Deut. 23, 18). *b*. Ainsi l'inconduite de l'homme, sans être punie par la loi, était l'objet d'un certain blâme. *c*. Hors de sa maison et de son village. *d*. Quoique Tamar vécût chez son père, elle appartenait encore à la famille de son mari. La peine à laquelle elle est condamnée est celle de l'adultère, car elle était, en droit, la fiancée de Chéla. La Loi ordonnait la lapidation (Deut. 22, 23 ss), mais le feu était sans doute la peine primitive, maintenue encore pour les filles des prêtres (Lév. 21, 9). *e*. Bien loin de blâmer la conduite de Tamar, le narrateur envisage celle-ci comme une héroïne, à qui rien ne coûte pour remplir le devoir, alors sacré entre tous, de la perpétuation du nom et de la famille de son défunt mari (cf. Ruth 4, 12 et les filles de Lot). *f*. La lutte des deux jumeaux pour le droit d'aînesse au moment même de leur naissance (cf. 25, 22 ss; Os. 12, 4) a sans doute une signification historique. Le clan qui semblait devoir être le plus important a été supplanté par l'autre. Avec David, le clan de Pèreç prit la prépondérance (cf. Ruth 4, 18-22; 1 Chron. 2, 5, 9 ss). *g*. Ce mot peut signifier « brèche ». *h*. Ce nom rappelle des mots qui signifient « rouge » en arabe, en araméen, en syriaque, en babylonien. *i*. Détails ajoutés d'après E (37, 36). Dans le récit de J, le maître de Joseph n'est pas un haut fonctionnaire et un eunuque, mais un simple particulier marié. E paraît avoir ignoré la tentation et l'emprisonnement de Joseph et avoir admis qu'il arriva directement chez le chef de la prison, *comme esclave*. *j*. Il ne fut pas envoyé aux champs, mais employé dans la maison. *k*. Transition dans le style de E. *l*. L'histoire de la femme mariée qui essaie vainement de séduire un jeune homme faisait l'objet d'un conte égyptien de la dix-neuvième dynastie (conte des Deux Frères) et se retrouve chez une foule de peuples. Cf. Phèdre et Hippolyte.

21. « Il lui fit gagner (lis. *wayyaṭ*) la bienveillance [de tous] ». H : il *inclina* vers lui [sa] bienveillance. 23. « tout ce qu'il » *Sam S L*. *tout* manque en H. **40**, 3. « aux arrêts dans la maison » *G S* (lis. *bemišmâr*). H : aux arrêts *de* la maison. 7. Voy. v. 3. 10. « Il poussait à peine des bourgeons » *S* (lis. *kephorḥâh*). H : il avait l'air de pousser des bourgeons. « les fleurs » cf. *G* (lis. *niṣṣâ*). H : *ses* fleurs (?).

a. Variante destinée à remplacer l'expression du texte jugée trop réaliste. *b*. Addition inspirée par l'histoire du chapitre 40. *c*. J, qui connaît moins bien que E (voy. v. 2) le grand nombre des serviteurs du pharaon, suppose qu'il n'y a qu'un échanson et un panetier. — Les « panetiers » étaient à la fois boulangers et pâtissiers. *d*. Potiphar. *e*. D'après J, Joseph est prisonnier; d'après E, il est esclave du chef de la prison (cf. 39, 1). *f*. Glose qui anticipe fâcheusement sur la conclusion du récit. L'intention du narrateur est de laisser croire au lecteur, comme le croit le panetier (v. 16), que les deux songes ont la même signification, jusqu'à la brusque déclaration de Joseph (v. 19). *g*. Glose destinée à harmoniser J et E; cf. note *e*. *h*. Les interprètes de songes abondaient en Égypte, mais il ne s'en trouvait pas dans la prison. *i*. Pour les Égyptiens, l'interprétation des songes était une science; d'après l'écrivain sacré, on ne peut la recevoir que d'une révélation divine.

comme tu le faisais précédemment, lorsque tu étais son échanson. [14]Mais souviens-toi de moi, lorsque tu seras dans la prospérité, et accorde-moi, je te prie, une grâce : parle de moi au pharaon et fais-moi sortir de cette maison[a]. [15]Car j'ai été volé au pays des Hébreux[b] et ici non plus[c], je n'ai rien fait pour être mis dans ce cachot. »

[16]Le chef des panetiers, voyant que [Joseph] avait donné une interprétation favorable, lui dit : « Mon songe était pareil : je portais trois corbeilles de pâtisserie fine sur la tête. [17]Dans la corbeille supérieure, il y avait des mets de toute sorte pour le pharaon, de la pâtisserie, et les oiseaux les mangeaient dans la corbeille, sur ma tête. » [18]Joseph répondit : « Voici l'interprétation du songe. Les trois corbeilles représentent trois jours. [19]Dans trois jours, le pharaon élèvera ta tête[d] : il te pendra au gibet[e], et les oiseaux mangeront ta chair sur toi. »

[20]Le troisième jour, qui était l'anniversaire de sa naissance, le pharaon offrit un festin à tous ses serviteurs, et il éleva la tête du chef des échansons et celle du chef des panetiers, en présence de ses serviteurs : [21]il rétablit dans sa charge le chef des échansons, qui mit la coupe dans la main du pharaon, [22]et il fit pendre le chef des panetiers, conformément à l'interprétation que Joseph leur avait donnée [de leurs songes]. [23]Mais le chef des échansons ne se souvint pas de Joseph; il l'oublia.

Songes du pharaon. Élévation de Joseph.

41 [1]Deux ans après, le pharaon eut un songe : il était debout près du Nil[f]; [2]et voilà que, du Nil, sortirent sept vaches belles et grasses, qui se mirent à paître l'herbe des marécages. [3]Il sortit ensuite du Nil sept autres vaches laides et maigres : elles s'arrêtèrent auprès des vaches qui étaient [déjà] sur le bord du fleuve. [4]Les vaches laides et maigres dévorèrent les sept vaches belles et grasses. Alors le pharaon s'éveilla.

[5]Il se rendormit et eut un nouveau songe : sur une même tige, poussaient sept épis, gros et de belle venue. [6]Sept épis minces et brûlés par le vent d'orient[g] poussèrent après eux; [7]et les épis minces engloutirent les sept épis gros et pleins. Alors le pharaon se réveilla et vit que c'était un songe.

[8]Le matin venu, le pharaon, l'âme agitée, fit appeler tous les magiciens et tous les sages de l'Égypte, et il leur raconta le songe qu'il avait eu. Mais personne ne sut le lui interpréter. [9]Alors le chef des échansons dit au pharaon : « Je dois aujourd'hui rappeler mes fautes[h]. [10]Quand le pharaon s'irrita contre ses serviteurs et nous mit aux arrêts dans la maison du chef des gardes, moi et le chef des panetiers, [11]nous eûmes tous deux un songe la même nuit, chacun un songe différent. [12]Or il y avait là avec nous un jeune Hébreu, esclave du chef des gardes. Nous lui racontâmes nos songes, et il nous les expliqua, donnant au songe de chacun une interprétation différente. [13]Et les interprétations qu'il nous avait données, l'événement les a confirmées : moi, on m'a rétabli dans ma charge, et l'autre, on l'a pendu. »

[14]Le pharaon envoya chercher Joseph. On le fit sortir en hâte du cachot. Il se rasa, changea de vêtements[i] et se présenta devant le pharaon. [15]Le pharaon dit à Joseph : « J'ai eu un songe, et personne ne peut l'interpréter; mais j'ai appris qu'il te suffit d'entendre raconter un songe pour l'expliquer [aussitôt]. » [16]Joseph répondit au pharaon : « Ne parle pas de moi : c'est Dieu qui don-

19. « élèvera ta tête » *2 mss héb L.* H aj. : de dessus toi. **41**, 8. « le lui interpréter » *G* (cf. v. 15). H : *les* lui... 9. « dit au pharaon » *Sam* (lis. *'él*). H : parla *avec* le pharaon. 10. « nous mit (litt. : les mit) » *Sam*. H : *me* mit. « aux arrêts dans » voy. 40, 3. 11. « un songe différent » *G*. H : un songe *d'une interprétation* différente (voy. 40, 5). 14. « il se rasa » (lis. *wayyiggâlah*) H : il rasa.

a. La maison de Potiphar, où Joseph était esclave. *b.* L'expression « pays des Hébreux », dans la bouche de Joseph, constitue un anachronisme. *c.* Transition ajoutée par le rédacteur. *d.* Expression à double sens que Joseph avait appliquée à l'échanson dans son acception ordinaire (recevoir en grâce, voy. v. 13), mais qui pouvait s'entendre aussi au sens propre : élever au-dessus du sol (pendre). La glose *de dessus toi* (cf. note critique) semble indiquer que le panetier sera décapité avant d'être pendu, ce qui ne concorde pas avec le reste du récit (v. 13, 20, 22). *e.* Litt. : *à un bois* ou *à un arbre*. Selon certains interprètes, il s'agit de la peine de l'empalement. *f.* Le mot employé, *ye'ôr* (égyptien *aour*), signifie « fleuve », mais désigne toujours, dans l'A. T., le fleuve d'Égypte. C'est parce que le Nil est la source de la prospérité de l'Egypte, que les vaches sortent de là, dans le songe du pharaon. *g.* Vent brûlant très redouté (le sirocco). *h.* Celles qui lui avaient attiré la colère du roi (40, 1). *i.* Les Égyptiens, qui tenaient beaucoup à la pureté du corps, se faisaient raser les cheveux et la barbe et portaient des vêtements blancs.

nera au pharaon une réponse favorable[a]. » [17]Le pharaon dit alors à Joseph : « Dans mon songe, je me tenais sur le bord du Nil. [18]Et voilà que du Nil sortirent sept vaches grasses et belles, qui se mirent à paître l'herbe des marécages. [19]Après elles sortirent sept autres vaches, chétives, très laides et toutes maigres; je n'en ai jamais vu d'aussi laides dans tout le pays d'Égypte. [20]Les vaches maigres et laides dévorèrent les sept premières, les vaches grasses; [21]et quoique celles-ci eussent passé dans leur ventre, on ne s'en apercevait pas : elles avaient un aspect aussi misérable qu'auparavant. Là-dessus je m'éveillai. [22]Je vis ensuite, dans un nouveau songe, sept épis qui poussaient sur une même tige : ils étaient pleins et de belle venue. [23]Sept épis desséchés, minces et brûlés par le vent d'orient poussèrent après eux; [24]et les épis minces engloutirent les sept beaux épis. J'ai raconté ces songes aux magiciens, mais personne n'a pu me les expliquer. »

[25]Joseph dit au pharaon : « Les deux songes du pharaon ont le même sens[b] : Dieu a révélé au pharaon ce qu'il se propose de faire. [26]Les sept belles vaches représentent sept années, et les sept beaux épis représentent [aussi] sept années : c'est un seul et même songe. [27]Les sept vaches maigres et laides, qui sortirent après les premières, représentent sept années, et les sept épis vides et brûlés par le vent d'orient signifient qu'il y aura sept années de famine. [28]Comme je l'ai dit au pharaon, Dieu a montré ainsi au pharaon ce qu'il se propose de faire. [29]Sept années viennent, pendant lesquelles il y aura grande abondance dans tout le pays d'Égypte. [30]Ensuite viendront sept années de famine, qui feront oublier toute cette abondance dans le pays d'Égypte, et la famine désolera la terre[c]. [31]On ne s'apercevra plus de l'abondance qui aura régné sur la terre, tant sera grande cette famine qui lui succèdera. [32]Quant à la répétition du songe, donné par deux fois au pharaon, elle signifie que la chose est bien arrêtée de la part de Dieu, et que Dieu se hâtera de l'exécuter. [33]Que le pharaon cherche donc un homme intelligent et sage, et le mette à la tête du pays d'Égypte. [34]Que le pharaon prenne des mesures : qu'il nomme des inspecteurs pour administrer le pays. Et qu'il prélève[d] le cinquième des récoltes de l'Égypte pendant les sept années d'abondance[e]. [35]Qu'ils rassemblent tous les vivres[f] produits dans les bonnes années qui vont venir, qu'ils amassent du blé à la disposition du pharaon, qu'ils mettent ces vivres en dépôt dans les villes et qu'ils les conservent. [36]Ces vivres formeront une réserve pour le pays, en prévision des sept années de famine que va traverser la terre d'Égypte; et le pays ne sera pas ruiné par la famine. »

[37]Ces paroles plurent au pharaon et à tous ses serviteurs. [38]Le pharaon dit à ses serviteurs : « Pourrions-nous trouver un homme qui ait en lui l'esprit divin autant que celui-ci? »

[39]Et le pharaon dit à Joseph : « Puisque Dieu t'a révélé tout cela, nul n'est plus intelligent ni plus sage que toi. [40]C'est donc toi qui gouverneras ma maison; tout mon peuple obéira à tes ordres, et le trône seul m'élèvera au-dessus de toi. » [41]Le pharaon dit à Joseph : « Vois, je te donne le gouvernement de tout le pays d'Égypte. » [42]Puis le pharaon ôta son anneau[g] de sa main et le mit à la main de Joseph. Il le fit revêtir d'habits de fin lin[h] et lui mit au cou la chaîne d'or[i]. [43]Il le fit monter sur le second de ses chars et fit crier devant lui : « Abrék[j]. »

22. « nouveau » *G S* (aj. *šénît*). Manque en H. 23. « et brûlés » *Hms Sam G S L. et* manque en H. 26. « Les sept belles » *Sam G S. Les* manque en H. 27. « et brûlés » voy. 23. 35. « qu'ils mettent en dépôt » d'après v. 48. Manque en H. 40. « obéira à tes ordres » *G L* (lis. *yaqšib?*). H : baisera sur ta bouche. — Le texte est incertain, mais le sens général est clair. 43. « fit crier » *Hms Sam G S* (lis. *wayyiqra'*). H : ils crièrent.

a. Voy. 2e note sur 40, 8. *b.* Litt. : *le songe du pharaon est unique*. *c.* Cf. v. 54. On peut aussi traduire « le pays (l'Égypte) ». *d.* Le sujet de ce verbe, c'est « l'homme intelligent et sage » du v. 33. E ne parle que d'un administrateur chargé de parer à la famine, J de plusieurs inspecteurs, qui seront, du reste, placés sous la direction d'un chef suprême (v. 38, 41-44). *e.* J présente cette mesure comme une institution permanente (47, 24-26). *f.* Et non plus seulement le 5e, comme dans la source E. *g.* L'anneau muni d'un cachet (cf. note sur 38, 18), qui permettra à Joseph de revêtir du sceau royal les ordonnances de l'État. *h.* Le mot hébreu (*šēš*), d'origine égyptienne, désigne l'étoffe presque transparente (lin ou coton?) dont étaient faits les vêtements des Égyptiens riches. *i.* Peut-être celle du pharaon lui-même. L'élévation d'un esclave aux plus grands honneurs n'avait rien d'extraordinaire en Égypte. « Les pharaons du nouvel empire prenaient souvent leurs ministres parmi les esclaves de leur maison, qui étaient souvent d'origine étrangère » (Gunkel). *j.* Mot probablement égyptien; peut-être *ib-rk* « attention »! Pour des oreilles israélites, *abrék* devait rappeler *bârak* « s'agenouiller ».

J C'est ainsi qu'il lui donna le gouvernement de tout le pays d'Égypte. [44]Ensuite le pharaon dit à Joseph : « [Aussi vrai que] je suis le pharaon, personne ne remuera sans ta permission la main ni le pied dans tout le pays d'Égypte. » [45]Le pharaon appela Joseph Çaphnat-Panéaḥ[a], et il lui donna pour femme Asnat, fille de Poti-Phèra, prêtre d'Ôn[b].

P [46]Joseph était âgé de trente ans, quand il se présenta devant le pharaon, le roi d'Égypte.
E Il sortit ensuite de chez le pharaon et parcourut tout le pays d'Égypte.

[47]La terre rapporta à pleines mains pendant J les sept années d'abondance. [48][Joseph] rassembla tous les vivres produits dans les sept années où l'abondance régna en Égypte, et il les mit en dépôt dans les villes[c]: il mettait en dépôt, dans chaque ville, les vivres produits par les campagnes qui l'en-E touraient. [49]Joseph amassa des quantités de blé [innombrables] comme le sable de la mer, si bien qu'il cessa d'en faire le compte, car il y en avait sans mesure.

[50]Il naquit à Joseph deux fils avant l'année de la famine, [fils] que lui donna Asnat, fille de Poti-Phèra, prêtre d'Ôn. [51]Il appela l'aîné Manassé, « car, [dit-il], Dieu m'a fait oublier[d] toutes JE mes peines et toute ma famille[e] ». [52]Il appela le second Éphraïm, « car, [dit-il], Dieu m'a rendu fécond[f] au pays de ma misère ».

J [53]Quand se furent écoulées les sept années où l'abondance avait régné dans le pays d'Égypte, [54]les sept années de famine commencèrent, comme Joseph l'avait annoncé.
E Alors la famine sévit dans toutes les contrées, mais dans tout le pays d'Égypte il y avait du pain.

J [55]Quand tout le pays d'Égypte souffrit de la famine, le peuple demanda à grands cris du pain au pharaon. Mais le pharaon dit à tous les Égyptiens : « Allez trouver Joseph et faites ce qu'il vous dira. » — [56]Or la famine sévissait sur toute la surface de la terre[g]. — Joseph ouvrit tous les greniers et vendit du grain aux Égyptiens. Mais la famine devint toujours plus grande dans le pays d'Égypte. [57]De toute la terre on venait en Égypte pour acheter du grain à Joseph, car la famine était grande sur toute la terre.

Premier voyage des frères de Joseph en Égypte.

42 E [1]Jacob, voyant qu'il y avait du grain à vendre en Égypte, dit à ses fils : « Pourquoi êtes-vous là à vous regarder l'un l'autre ? » J [2]Il dit : « J'ai appris qu'il y a du grain à vendre en Égypte, descendez-y pour nous en acheter : ainsi nous pourrons vivre, nous échapperons à la mort. »

E [3]Alors les frères de Joseph descendirent, au nombre de dix, pour acheter du blé en Égypte. [4]Quant à Benjamin, le frère de Joseph[h], Jacob ne l'envoya pas avec ses frères, J car il se disait : « Il pourrait lui arriver malheur. »

[5]Les fils d'Israël arrivèrent donc [en Égypte] au milieu [d'une foule] de gens qui venaient acheter du grain, car la famine régnait au pays de Canaan. [6]C'était Joseph qui était le chef du pays[i], qui vendait du grain à tout le monde. E Les frères de Joseph, en arrivant, se prosternèrent devant lui la face contre terre. J [7]Dès qu'il les vit, Joseph les reconnut, mais il se comporta à leur égard comme un étranger[j], E il leur parla durement[k]. J Il leur dit : « D'où venez-vous ? » Ils répondirent : « Du pays de Canaan, pour acheter des vivres. » E [8]Joseph reconnut ses frères, mais eux ne le reconnurent pas. [9]Joseph se souvint alors des songes qu'il avait eus à leur sujet. Il leur dit : « Vous êtes des

J espions. C'est pour voir où sont les points faibles du pays que vous êtes venus. » [10]Ils lui répondirent : « Non, mon seigneur, tes serviteurs sont venus pour acheter des vivres. [11]Nous sommes tous fils d'un même E homme, nous sommes d'honnêtes gens; tes J serviteurs ne sont pas des espions. » [12]Il leur dit : « Pas du tout; vous êtes venus voir R où sont les points faibles du pays. » [13]Ils E répondirent : « Nous sommes douze frères, fils d'un même homme [qui réside] dans le pays de Canaan. Le plus jeune est en ce moment avec notre père, et un autre n'est plus. » [14]Joseph leur dit : « J'en reste à ce que je vous ai dit : Vous êtes des espions. [15][D'ailleurs,] vous allez être soumis à une épreuve : aussi vrai que le pharaon est vivant[a], vous ne sortirez pas d'ici que votre plus jeune frère n'y soit venu. [16]Envoyez l'un d'entre vous chercher votre frère, et vous, vous resterez prisonniers. Ainsi l'on contrôlera vos dires, et l'on saura si vous êtes sincères. Sinon, aussi vrai que le pharaon est vivant, vous êtes des espions. » [17]Là-dessus, il les fit mettre aux arrêts pendant trois jours.

[18]Le troisième jour, Joseph leur dit : « Faites ceci, et vous aurez la vie sauve, [car] je crains Dieu[b]. [19]Si vous êtes d'honnêtes gens, qu'un seul d'entre vous reste prisonnier dans la maison où vous êtes aux arrêts, et vous, vous pourrez partir en emportant ce qu'il faut de grain pour préserver vos familles de la faim; [20]puis, vous m'amènerez votre plus jeune frère : l'on verra ainsi que vous avez dit la vérité et vous ne mourrez pas. » Ils firent ainsi[c].

[21]Ils se dirent l'un à l'autre : « Certainement nous expions la faute commise à l'égard de notre frère, car nous avons vu la détresse de son âme quand il nous demandait grâce[d], et nous ne l'avons pas écouté : voilà pourquoi nous sommes dans une pareille détresse. » [22]Ruben leur répondit : « Ne vous avais-je pas dit : Ne commettez pas de péché contre cet enfant[e] ? — Mais vous ne m'avez pas écouté. Aussi voilà que son sang [nous] est redemandé. » [23]Or ils ne savaient pas que Joseph les comprenait, car la conversation entre eux et lui se faisait par interprète. [24]Joseph s'éloigna d'eux et pleura. Puis il revint auprès d'eux et leur parla. Ayant pris parmi eux Siméon[f], il le fit lier sous leurs yeux.

[25]Là-dessus, Joseph donna l'ordre de remplir de blé leurs sacs, de remettre l'argent de chacun dans son sac et de leur donner des provisions pour la route : ainsi fut fait. [26]Ils chargèrent leur grain sur leurs ânes et partirent. J [27]A l'endroit où ils devaient passer la nuit, l'un d'eux ouvrit son sac[g] pour donner du fourrage à son âne, et il vit son argent, qui se trouvait à l'entrée de son sac. [28]Il dit à ses frères : « On m'a rendu mon argent! le voici dans mon sac. » Le cœur leur manqua, et, saisis de terreur, [ils se regardèrent] l'un l'autre[h], E en disant : « Qu'est-ce que Dieu nous a fait[i] ? »

[29]Quand ils arrivèrent auprès de Jacob, leur père, dans le pays de Canaan, ils lui racontèrent tout ce qui leur était arrivé. Ils lui dirent : [30]« L'homme qui est le seigneur du pays nous a parlé durement et nous a mis aux arrêts, prétendant que nous étions venus dans le pays pour espionner. [31]Nous lui avons dit : Nous sommes d'honnêtes gens, nous ne sommes pas des espions. [32]Nous

44. « personne » *G*. H : *et* personne. 45. *G*. H aj. à la fin : Et Joseph s'en alla inspecter tout le pays d'Égypte (probablement var. de 46[b]). 48. « les sept années où l'abondance régna » *Sam G* (cf. v. 53). H : sept années qui furent. 54. G S : il *n*'y avait *pas* de pain. 56. « tous les greniers » *G L T* cf. *S*. H : tout ce qui était parmi eux. Texte incertain. « vendit » *G L* (lis. *wayyašbêr*). H : acheta.

a. Le sens de ce nom est incertain. Selon les uns : « Dieu dit : il vit », selon d'autres : « soutien de la vie » ou « chef de l'école des hiérogrammates ». *b*. *Asnat* répond probablement à un nom égyptien signifiant « qui appartient à [la déesse] Neith ». *Poti-Phèra*, même nom que Potiphar (cf. 37, 36). *Ôn*, plus tard Héliopolis, 10 kil. N. du Caire, était un centre religieux très important. Le grand-prêtre d'Ôn était un des principaux personnages de l'Égypte. *c*. L'établissement de greniers d'État dans les villes était une vieille coutume, en Égypte. *d*. *Manassé* peut signifier « celui qui fait oublier ». *e*. Seconde explication du nom de Manassé. *f*. Le mot hébreu (*hiphrani*) se rapproche par sa consonance du nom d'*Éphraïm*, dont le sens est inconnu. *g*. Ces mots, qui interrompent la suite du récit et qui font double emploi avec 54[b] (de E) et 57[b] (de J), doivent être une glose. *h*. Il était, seul, de la même mère que lui (Rachel). *i*. Probablement glose : le mot employé pour « chef » appartient à la langue postérieure. *j*. Jeu de mots intraduisible : « il reconnut » et « il se comporta comme un étranger » sont en hébreu deux formes du même verbe. *k*. *Il leur parla durement*; ces mots devaient se trouver (dans E) au milieu du v. 9 (cf. v. 30).

10. « tes serviteurs » *Sam*[*] *G S*. H : *et* tes serviteurs. 13. « nous [sommes] douze frères » cf. v. 32 (suppr. *tes serviteurs*, variante marginale de « nous »). H : nous, *tes* douze *serviteurs*, [sommes] frères. 15. « [aussi vrai que] le pharaon est vivant ». H : par la vie du pharaon (les massorètes réservent la formule : « [aussi vrai que]... est vivant » aux serments faits au nom d'un dieu). 25. « de remplir » *G* (lis. prob. *lemallê'*). H : *et ils remplirent* (avec cette leçon cette incidente devrait être regardée comme une glose). « ainsi fut fait (litt. : et ils leur firent ainsi) » *S L* (lis. *wayyaʿăsou*). H : et *il* leur *fit* ainsi. 28. « On m'a rendu » *G L*. H : On a rendu. 30. « aux arrêts » *G* (cf. 40, 3). Manque en H dont le sens est : il nous a donnés (présentés) comme des gens qui étaient venus.....

a. Formule de serment attestée aussi par des textes égyptiens. *b*. Les Égyptiens et tous les peuples antiques croyaient, comme les Israélites (Ex. 22, 21-24), que la divinité punit les oppresseurs du pauvre ou de l'étranger. *c*. Probablement variante mal placée de la fin du v. 25. *d*. Les supplications de Joseph ne sont pas racontées au ch. 37; mais les narrateurs hébreux avaient l'habitude, lorsqu'ils faisaient allusion à un récit antérieur, d'ajouter des détails qu'ils n'avaient pas donnés la première fois. *e*. Reproduction libre de 37, 22. *f*. L'aîné après Ruben. Joseph épargne ce dernier, qui a montré de meilleures dispositions à son égard. *g*. Le français n'a que ce terme pour rendre trois mots hébreux différents, qui alternent dans ce texte : *keli* (récipient), *saq* (employé par E) et *'amtaḥat* (de J). Ici on lit *saq*, qui, dans le récit de J, doit être une correction du rédacteur ou un lapsus de copiste. *h*. D'après J, tous les frères retrouvèrent à ce moment leur argent « à l'entrée » de leur sac (cf. 43, 21). D'après E (v. 35), l'argent n'est retrouvé qu'au terme du voyage, quand on « vide » les sacs. Le rédacteur a ici abrégé le récit de J, pour atténuer le désaccord. *i*. Cette exclamation devait, dans E, se trouver à la suite du v. 35.

sommes douze frères, fils d'un même père. L'un n'est plus et le plus jeune est en ce moment avec notre père, dans le pays de Canaan. — 33 L'homme qui est le seigneur du pays nous a répondu : Voici comment je saurai que vous êtes d'honnêtes gens : laissez un de vos frères auprès de moi, et vous pourrez partir en emportant ce qu'il faut de grain pour préserver vos familles de la faim. 34 Puis vous m'amènerez votre plus jeune frère : ainsi je saurai que vous n'êtes pas des espions, mais d'honnêtes gens. Alors je vous rendrai votre frère, et vous pourrez trafiquer dans le pays. »

35 Comme ils vidaient leurs sacs, chacun trouva sa bourse dans son sac, et quand ils virent leur bourse, eux et leur père, ils eurent peur. 36 Jacob, leur père, leur dit : « Vous m'enlevez mes enfants! Joseph n'est plus, Siméon n'est plus, et vous allez prendre [encore] Benjamin! C'est sur moi que tous ces malheurs retombent. » 37 Ruben dit à son père : « Fais mourir mes deux fils[a], si je ne te ramène pas Benjamin! Confie-le-moi, et je te le ramènerai[b]. » 38 Il répondit : « Mon fils ne descendra pas avec vous, car son frère est mort, et il reste seul. S'il lui arrivait malheur dans le voyage que vous allez entreprendre, vous feriez descendre mes cheveux blancs au Cheôl, dans l'affliction[c]. »

Second voyage des frères de Joseph en Égypte.

43 *Jacob laisse partir Benjamin.* 1 La famine pesait lourdement sur le pays. 2 Aussi, quand [les fils d'Israël] eurent fini de consommer le grain qu'ils avaient rapporté d'Égypte, leur père leur dit : « Retournez nous acheter quelques vivres. » 3 Mais Juda lui répondit : « Cet homme nous a formellement avertis : Vous ne serez plus admis à me voir, si votre frère n'est pas avec vous. — 4 Si donc tu envoies notre frère avec nous, nous descendrons [en Égypte] et nous t'achèterons des vivres. 5 Mais si tu ne l'envoies pas, nous ne descendrons pas, car cet homme nous a dit : Vous ne serez plus admis à me voir, si votre frère n'est pas avec vous. » 6 Israël reprit : « Pourquoi avez-vous été assez méchants envers moi pour raconter à cet homme que vous aviez encore un frère? » 7 Ils répondirent : « Cet homme nous a questionnés avec soin sur nous et notre famille. Il nous a dit : Votre père vit-il encore? Avez-vous un frère? — Et nous lui avons donné les renseignements demandés. Pouvions-nous savoir qu'il nous dirait : Faites descendre votre frère[d]? » 8 Et Juda dit à Israël, son père : « Laisse aller l'enfant avec moi : ainsi nous pourrons partir et faire ce voyage. Et nous vivrons, nous échapperons à la mort, nous, toi et nos jeunes enfants. 9 Moi, je réponds de lui : c'est à moi que tu le redemanderas. Si je ne te le ramène pas, si je ne le remets pas là, devant toi, je serai coupable à jamais envers toi. 10 Si nous n'avions pas tant tardé, nous serions déjà revenus deux fois. »

11 Alors Israël, leur père, leur dit : « Eh bien, puisqu'il le faut, voici ce que vous allez faire. Prenez dans vos bagages des produits du pays, que vous porterez à cet homme pour lui en faire présent : un peu de baume, un peu de miel, de la gomme adragante, du ladanum[e], des pistaches et des amandes. 12 Munissez-vous d'une nouvelle somme d'argent, et rapportez l'argent qui a été remis à l'entrée de vos sacs : peut-être y a-t-il eu erreur. 13 Prenez aussi votre frère, partez et retournez auprès de cet homme. 14 Que le Dieu tout-puissant[f] vous fasse trouver miséricorde auprès de cet homme, afin qu'il vous rende votre autre frère et Benjamin. Quant à moi, si je dois être privé d'enfants, que j'en sois privé. »

Entrevue de Joseph avec ses frères. 15 Ces hommes prirent donc le présent désigné, ils se munirent d'une double somme d'argent, et [emmenant avec

32. « douze frères » *Sam G L* (lis. *'aḥim 'ânaḥnou*). H : douze, [tous] frères. 33. « ce qu'il faut de grain » *G S T*. Manque en H. 34. « Alors » *G S L* (aj. *we*). Manque en H. 43, 13. « et retournez » *H° Sam S. et* manque en H.

a. Il en avait quatre d'après 46, 9. *b*. Ce dialogue prépare le deuxième voyage en Égypte, qui, selon E, devait suivre immédiatement le premier et avait pour but la délivrance de Siméon. D'après J, cette seconde expédition ne fut entreprise qu'après l'épuisement des vivres : J ne semble pas avoir parlé de l'emprisonnement de Siméon. *c*. Cf. note sur 37, 35. *d*. Il devait y avoir ici, dans le récit primitif de J, une réponse négative de Jacob (comp. 44, 27-29), probablement celle qui se trouve actuellement 42, 38. *e*. Cf. 37, 25. *f*. *'êl šadday* (voy. note sur 17, 1) est une expression de P, qui a été sans doute introduite par R dans le texte de E. Celui-ci devait dire simplement « Dieu ».

eux] Benjamin, ils partirent et descendirent en Égypte. Ils se présentèrent devant Joseph. 16 Dès que Joseph les vit ainsi que Benjamin[a], il dit à son intendant : « Conduis ces hommes à la maison, tue une bête et apprête-la, car ils mangeront avec moi à midi. » 17 L'intendant fit ce que Joseph [lui] avait ordonné : il emmena ces hommes dans la maison de Joseph. 18 Ils eurent peur [en voyant] qu'on les conduisait dans la maison de Joseph, et ils dirent : « C'est à cause de l'argent qui a été remis, la première fois, dans nos sacs, qu'on nous conduit ici : on veut se précipiter sur nous, tomber sur nous[b], pour nous réduire en esclavage et s'emparer de nos ânes. » 19 Ils s'approchèrent donc de l'intendant de Joseph et, [tandis qu'ils étaient encore] à la porte de la maison, lui adressèrent la parole 20 en ces termes : « Pardon, mon seigneur! nous sommes descendus une première fois pour acheter des vivres. 21 Or, quand nous sommes arrivés à l'endroit où nous devions passer la nuit et que nous avons ouvert nos sacs, l'argent de chacun s'est trouvé à l'entrée de son sac : c'était exactement le même poids d'argent. Nous le rapportons; 22 et nous nous sommes munis d'une autre somme d'argent pour acheter des vivres. Nous ne savons pas qui avait mis notre argent dans nos sacs. » 23 Il répondit : « Soyez tranquilles, ne craignez rien! C'est votre Dieu, le Dieu de votre père, qui a mis pour vous un trésor dans vos sacs. Votre argent m'est bien parvenu. » Puis il leur amena Siméon.

24 L'intendant les fit entrer dans la maison de Joseph. Il leur donna de l'eau pour se laver les pieds et fit apporter du fourrage à leurs ânes. 25 Ils préparèrent leur présent, en attendant Joseph, qui devait revenir à midi; on les avait informés, en effet, qu'ils prendraient leur repas chez lui.

26 Quand Joseph revint à la maison, ils lui apportèrent le présent dont ils s'étaient chargés et se prosternèrent jusqu'à terre devant lui. 27 Il s'informa de leur santé, puis il leur dit : « Votre vieux père dont vous m'avez parlé se porte-t-il bien? Vit-il encore? » 28 Ils répondirent : « Ton serviteur, notre père, se porte bien; il vit encore. » Et s'inclinant, ils se prosternèrent. 29 Levant les yeux, Joseph vit Benjamin, son frère, fils de sa mère. Il demanda : « Est-ce là votre jeune frère dont vous m'avez parlé? » Il ajouta : « Que Dieu[c] te soit favorable, mon fils! » 30 Puis, en toute hâte, Joseph, dont les entrailles s'étaient émues pour son frère et qui voulait donner libre cours à ses larmes, entra dans sa chambre, et là, il pleura. 31 Après s'être lavé le visage, il sortit et, se maîtrisant, il dit : « Servez le repas. » 32 On servit Joseph à part[d], ses frères à part, à part aussi les Égyptiens qui mangeaient chez lui, car les Égyptiens ne peuvent manger avec les Hébreux : ce serait, pour les Égyptiens, une abomination[e]. 33 On fit asseoir les frères de Joseph devant lui, par rang d'âge, de l'aîné au plus jeune; et ils se regardaient l'un l'autre avec étonnement[f]. 34 Joseph leur fit porter des morceaux des mets qui lui étaient servis, et la part de Benjamin fut cinq fois plus considérable que celle de tous les autres[g]. Puis ils burent et s'enivrèrent avec lui.

44 *Benjamin condamné à rester en Égypte.* 1 Joseph donna cet ordre à son intendant : « Remplis les sacs de ces hommes d'autant de vivres qu'ils en pourront porter et mets l'argent de chacun à l'entrée de son sac[h]. 2 Tu mettras ma coupe, la coupe d'argent, à l'entrée du sac du plus jeune, avec l'argent dont il a payé son grain[h]. » L'intendant fit ce que Joseph [lui] avait dit.

3 Le [lendemain] matin, dès qu'il fit jour, on laissa partir ces hommes, avec leurs ânes. 4 Ils venaient de quitter la ville et n'en étaient pas encore éloignés, lorsque Joseph dit à son intendant : « Lève-toi, poursuis ces

16. « les vit ainsi que Benjamin » *Sam G L* (lis. *'ôtâm we'èt*). H : vit avec eux Benjamin. 26. « s'étaient chargés » *L*. H répète ensuite à *la maison* (probablement erreur de copiste). 28. Avant « Et s'inclinant » Sam G aj. : Et il dit : « Que cet homme soit béni de Dieu! »

a. Joseph n'aperçoit Benjamin que plus tard (v. 29). *b*. Expression parallèle à la précédente : note explicative ou fragment du récit correspondant de E. *c*. *Dieu* et non Yahvé, quoique le morceau soit de J, parce que Joseph parle encore en étranger. *d*. En sa qualité de grand personnage. *e*. Les Égyptiens ne mangeaient pas avec les étrangers, pour des raisons d'ordre religieux et rituel analogues à celles qui amenèrent plus tard les Juifs à adopter la même règle. On voit que cet exclusivisme semblait, au contraire, surprenant aux anciens Israélites. *f*. Ils sont étonnés qu'on connaisse leur âge. *g*. C'était une marque de distinction (cf. 1 Sam. 1, 5; 9, 23-24). *h*. Ces mots doivent être une glose : il n'est plus question de cet argent dans la suite du récit.

gens, et quand tu les auras atteints, tu leur diras : Pourquoi avez-vous rendu le mal pour le bien? [5] La coupe que vous avez dérobée est celle où mon maître boit et avec laquelle il pratique la divination [a]. C'est une mauvaise action que vous avez faite. » [6] L'intendant les atteignit et leur répéta ces paroles. [7] Mais ils répondirent : « Pourquoi mon seigneur parle-t-il ainsi? Loin de tes serviteurs la pensée de faire une chose pareille! [8] L'argent que nous avons trouvé à l'entrée de nos sacs, nous te l'avons rapporté du pays de Canaan : comment donc aurions-nous dérobé de l'argent ou de l'or dans la maison de ton maître? [9] Que celui de tes serviteurs qui sera trouvé en possession de la coupe meure, et que nous-mêmes, nous devenions les esclaves de mon seigneur! » [10] L'intendant reprit : « Qu'il en soit donc comme vous le dites : celui qui sera trouvé en possession de la coupe deviendra mon esclave. Et vous, vous serez quittes. »

[11] Aussitôt chacun déposa son sac à terre et l'ouvrit. [12] L'intendant les fouilla, en commençant par le [sac du] plus âgé et en finissant par [celui du] plus jeune : et la coupe fut trouvée dans le sac de Benjamin. [13] Alors ils déchirèrent leurs vêtements, chacun rechargea son âne, et ils retournèrent à la ville.

[14] Lorsque Juda et ses frères arrivèrent à la maison de Joseph, ce dernier s'y trouvait encore; ils se jetèrent à terre devant lui. [15] Joseph leur dit : « Pourquoi avez-vous agi de la sorte? Ne saviez-vous pas qu'un homme tel que moi a le pouvoir de deviner [b]? » [16] Juda répondit : « Que dirons-nous à mon seigneur? Comment parler? Comment nous justifier, puisque Dieu a découvert la faute de tes serviteurs [c]? Nous sommes les esclaves de mon seigneur, nous, aussi bien que celui qui a été trouvé en possession de la coupe. » [17] Joseph répliqua : « Loin de moi la pensée d'agir de la sorte! L'homme qui a été trouvé en possession de la coupe sera mon esclave. Pour vous, remontez en paix auprès de votre père. »

[18] Alors Juda s'approcha de lui et dit : « Mon seigneur, permets, je te prie, à ton serviteur de faire entendre une parole aux oreilles de mon seigneur. Et que ta colère ne s'enflamme pas contre ton serviteur, car tu es l'égal du pharaon. [19] Mon seigneur a adressé cette question à ses serviteurs : Avez-vous [encore] votre père? avez-vous un frère? — [20] Et nous avons répondu à mon seigneur : Nous avons [encore] notre vieux père, et nous avons un jeune frère, l'enfant de sa vieillesse. Cet enfant avait un frère, qui est mort; et comme il est resté seul des enfants de sa mère, son père le chérit. — [21] Tu as dit alors à tes serviteurs : Faites-le descendre auprès de moi, que je le voie de mes yeux. — [22] Nous avons répondu à mon seigneur : L'enfant ne peut quitter son père. S'il le quittait, son père en mourrait. — [23] Mais tu as dit à tes serviteurs : Si votre jeune frère ne descend avec vous, vous ne serez plus admis à me voir.

« [24] Lorsque nous fûmes remontés auprès de ton serviteur, mon père, nous lui rapportâmes les paroles de mon seigneur. [25] Et quand notre père nous dit : Retournez nous acheter quelques vivres, — [26] nous répondîmes : Nous ne pouvons descendre. Si notre jeune frère nous accompagne, nous descendrons : nous ne serons pas admis à voir cet homme, si notre jeune frère n'est pas avec nous. — [27] Ton serviteur, mon père, nous dit : Vous savez que ma femme m'a donné deux fils. [28] L'un a disparu d'auprès de moi, et j'ai dit : Certainement, il a été mis en pièces. Je ne l'ai pas revu jusqu'à présent. [29] Si vous m'enlevez encore celui-ci et qu'il lui arrive malheur, vous ferez descendre mes cheveux blancs au Cheôl, dans la détresse.

« [30] Si maintenant je retourne auprès de

5. « La coupe que vous avez dérobée est celle » *L* (cf. *G S*). H : C'est celle. 8. « L'argent » *Sam G*. H : De l'argent. 16. « puisque Dieu » *Sam G* (lis. *wehâ'ělôhîm*). H : Dieu.

a. La divination par la coupe était universellement pratiquée dans l'antiquité. On versait, par exemple, de l'huile dans une coupe pleine d'eau, et l'on déduisait toutes sortes de présages de la forme que prenaient les gouttes d'huile et de leurs mouvements. *b*. Chez les peuples primitifs, tout chef passe pour un magicien. D'après notre narrateur, les Égyptiens avaient conservé cette antique croyance. *c*. Si les frères de Joseph renoncent si facilement à se disculper d'un délit qu'ils n'ont pas commis, c'est parce qu'ils se sentent coupables d'une autre faute, dont leurs malheurs actuels sont la juste punition (cf. 42, 21 et ss de E).

ton serviteur, mon père, sans que nous ayons avec nous le jeune homme à l'âme duquel son âme est liée, [31] quand il verra que le jeune homme n'est pas avec nous, il mourra. Ainsi tes serviteurs auront fait descendre au Cheôl dans l'affliction les cheveux blancs de ton serviteur, notre père. [32] Or ton serviteur a répondu du jeune homme auprès de mon père : Si je ne te le ramène pas, ai-je dit, je serai coupable à jamais envers mon père. — [33] Permets donc, je te prie, que ton serviteur demeure comme esclave de mon seigneur, à la place du jeune homme, et que celui-ci remonte avec ses frères. [34] Comment, en effet, pourrais-je remonter auprès de mon père, si le jeune homme n'était pas avec moi? Ah! que je ne voie pas l'affliction qui accablerait mon père! »

45 *Joseph se fait reconnaître [a].* [1] Alors Joseph, ne pouvant plus se contenir devant tous ceux qui l'entouraient, s'écria : « Faites sortir tout le monde. » Il n'y avait personne auprès de Joseph, quand il se fit connaître à ses frères. [2] Mais il éleva la voix en pleurant, de sorte que les Égyptiens l'entendirent, et la maison du pharaon l'apprit [b]. [3] Joseph dit à ses frères : « Je suis Joseph. Mon père vit-il encore [c]? » Mais ses frères ne purent lui répondre, tant ils étaient bouleversés de se trouver en sa présence. [4] Et Joseph dit à ses frères : « Approchez-vous de moi. » Ils s'approchèrent. Alors il dit : « Je suis Joseph, votre frère, que vous avez vendu pour être emmené en Égypte. [5] Mais maintenant, n'ayez pas de regrets et ne soyez pas fâchés de m'avoir vendu pour être amené ici, car c'est pour [vous] conserver la vie que Dieu m'a envoyé en avant. [6] Voici, en effet, deux ans que la famine sévit dans la contrée, et pendant cinq ans encore, il n'y aura ni labour ni moisson. [7] Dieu m'a envoyé en avant pour qu'il subsiste un reste de votre race sur la terre et pour que, parmi vous, un grand nombre de réchappés soient conservés en vie. [8] Ce n'est donc pas vous qui m'avez envoyé ici, c'est Dieu [d] : il m'a élevé au rang de père du pharaon [e], de chef de toute sa maison et de gouverneur de tout le pays d'Égypte. [9] Hâtez-vous de remonter auprès de mon père. Vous lui direz : Ainsi a dit ton fils Joseph : Dieu m'a élevé au rang de chef de toute l'Égypte; descends auprès de moi sans tarder. [10] Tu habiteras dans le pays de Gochen [f], et tu seras près de moi, ainsi que tes enfants et tes petits-enfants, ton menu et ton gros bétail, et tout ce qui t'appartient. [11] Là, je pourvoirai à ta subsistance (car il y aura encore cinq années de famine), afin que tu ne tombes pas dans la pauvreté, toi et ta maison et tout ce qui t'appartient. — [12] Vous voyez de vos yeux, ainsi que mon frère Benjamin, que c'est moi-même [g] qui vous parle. [13] Faites part à mon père de tous les honneurs qui m'entourent en Égypte et de tout ce que vous avez vu, et hâtez-vous de le faire descendre ici. »

[14] Alors il se jeta au cou de Benjamin, son frère, et pleura; Benjamin pleura dans ses bras. [15] Puis il baisa tous ses frères et pleura en les embrassant. Après cela, ses frères s'entretinrent avec lui.

[16] La nouvelle de l'arrivée des frères de Joseph parvint à la maison du pharaon, et le pharaon l'accueillit favorablement, ainsi que ses serviteurs. [17] Le pharaon dit à Joseph : « Dis à tes frères : Voici ce que vous devez faire : chargez vos bêtes et retournez au pays de Canaan. [18] Puis vous emmènerez votre père et vos familles, et vous reviendrez auprès de moi. Je vous donnerai ce

31. « avec nous » *Sam G S L*. Manque en H. 45, 7. « pour que, parmi vous, etc... » *Sam G S* (suppr. *le* devant *pelêṭâ*). H : pour vous conserver la vie par une grande délivrance.

a. Dans ce récit et le suivant, qui forment le ch. 45, le rédacteur a suivi principalement la source E, mais il a fait des emprunts — plus grands peut-être que ne l'indique la marge — à J et peut-être à P (v. 19, 21, 27). *b*. Ces mots, qui anticipent sur le v. 16, paraissent être une glose. *c*. Cette demande ne se comprendrait pas dans le récit de J, après les paroles de Juda (44, 18-34). *d*. L'histoire de Joseph tout entière montre qu'en Israël on ne reconnaissait pas l'action de Dieu seulement dans les miracles, mais qu'on savait la discerner aussi dans les événements ordinaires de la vie. *e*. On suppose que cette désignation un peu étrange est une traduction inexacte amenée par la ressemblance extérieure de l'égyptien *abou* (grand écuyer) et de l'hébreu *'âb* (père). — Le titre de « père du roi » se retrouve cependant 1 Macc. 11, 32 et Add. à Esther 2, 6; 6, 11. Cf. « parent du roi » (1 Macc. 11, 31; 3 Esdr. 3, 7; 3 Macc. 5, 39). *f*. Ce pays (égypt. *Ksm*) comprenait spécialement le Ouadi Toumîlât actuel, vallée qui va du Nil aux Lacs Amers (isthme de Suez). Arrosée par un canal, cette vallée offrait d'abondants pâturages. P appelle cette contrée « le pays de Ramsès » (47, 11). *g*. Litt. : *ma bouche*.

qu'il y a de meilleur dans le pays d'Égypte, et vous mangerez les produits les plus succulents[a] de la contrée. — [19] Et toi, donne-leur cet ordre[b] : Voici ce que vous devez faire : emmenez du pays d'Égypte des chariots pour vos jeunes enfants et pour vos femmes. Vous y ferez monter votre père, et vous viendrez [ici][c]. [20] Ne regrettez pas les objets que vous devrez laisser, car ce qu'il y a de meilleur dans tout le pays d'Égypte sera à vous. »

Les frères de Joseph retournent chercher Jacob.

[21] Ainsi firent les fils d'Israël[d]. Joseph leur donna des chariots, selon l'ordre du pharaon, il leur donna des provisions pour la route. [22] A chacun d'eux, il donna des habits de fête[e]; mais à Benjamin, il donna trois cents [sicles] d'argent et cinq habits de fête. [23] Il envoya de même à son père dix ânes chargés de ce qu'il y avait de meilleur en Égypte et dix ânesses portant du blé, du pain et des vivres pour le voyage de son père. [24] Puis il congédia ses frères, qui partirent. Et il leur dit : « Ne vous agitez pas en chemin[f]. »

[25] Ils montèrent d'Égypte et arrivèrent dans le pays de Canaan, auprès de Jacob, leur père. [26] Ils lui annoncèrent la nouvelle : « Joseph vit encore, dirent-ils, et même il est gouverneur de tout le pays d'Égypte. » Son cœur resta froid, car il ne les croyait pas. [27] Mais quand ils lui eurent rapporté toutes les paroles que Joseph leur avait adressées, quand il vit les chariots que Joseph avait envoyés pour le transporter, l'esprit de Jacob, leur père, se ranima; [28] Israël dit : « C'est assez; Joseph, mon fils, vit encore. J'irai, et je le verrai avant de mourir. »

Voyage et établissement de Jacob en Égypte.

46 *Le départ.*

[1] Israël partit, avec tout ce qui lui appartenait. Lorsqu'il fut arrivé à Beérchéba[g], il offrit des sacrifices au Dieu de son père Isaac. [2] Dieu dit à Israël[h], dans une vision, pendant la nuit, il dit[i] : « Jacob, Jacob. » Celui-ci répondit : « Me voici. » [3] [Dieu lui] dit : « Je suis Dieu, le Dieu de ton père. N'aie pas peur de te rendre en Égypte, car, en ce pays, je ferai [naître] de toi une grande nation. [4] Moi-même, je descendrai avec toi en Égypte, et moi-même aussi, je t'en ferai remonter[j]. Joseph te fermera les yeux. » [5] Jacob partit de Beérchèba.

Les fils d'Israël firent monter leur père, ainsi que leurs jeunes enfants et leurs femmes, sur les chariots que Joseph avait envoyés pour le transporter. [6] Ils prirent leur bétail et les biens qu'ils avaient acquis dans le pays de Canaan, et ils se rendirent en Égypte, — Jacob et toute sa race avec lui. [7] Ses fils et les fils de ses fils, ses filles et les filles de ses fils, ainsi que toute sa race, il les emmena avec lui en Égypte.

Dénombrement de la famille de Jacob.

[8] Voici les noms des fils d'Israël, qui se rendirent en Égypte[k] : Jacob et ses fils : Ruben, le premier-né de Jacob[l] [9] et les fils de Ruben : Ḥanok, Pallou, Ḥeçrôn et Karmi[m]; — [10] les fils de Siméon : Yemouél,

19. « donne-leur cet ordre » d'après *G L* (lis. *ṣawwé 'ôtâm*). H : tu as reçu cet ordre. **46,** 2. « une vision » *G S L* (lis. *mar'at*). H : des visions. 5. « leur père » *G*. H : *Jacob*, leur père (addit. dans le style de E). « Joseph » *G*. H : le pharaon (voy. 45, 19 et la note).

a. Litt. : *la graisse*. *b*. Le v. 19, qui est un doublet de 17 et 18, doit être d'une autre source, c'est-à-dire probablement de J. Mais d'après J (46, 31-47, 11), Joseph fait venir sa famille à l'insu du pharaon. Les mots « Et toi donne-leur cet ordre » doivent donc être une addition de R. *c*. E ne parle pas de chariots, mais de dix ânes et dix ânesses (v. 23). Il suppose que Jacob, faute de moyens de transport, devra laisser une partie de ses biens (v. 20). *d*. Cette indication, qui vient un peu tôt, pourrait être une glose. *e*. Litt. : *de rechange*. *f*. Cette phrase étrange est peut-être altérée ou incomplète : les uns entendent « ne vous querellez pas »; d'autres « ne vous effrayez pas [dans la pensée que je pourrais encore vous en vouloir] ». *g*. Ajouté probablement pour concilier le récit de J, qui plaçait la demeure de Jacob à Hébron ou plus au nord (37, 14), avec le récit de E, qui fait partir le patriarche de Beérchèba (v. 1b-5a). *h*. *Israël* appartient au vocabulaire de J; E dit « Jacob ». *i*. *Il dit* : cette répétition inutile montre que le texte a subi quelque altération. *j*. Le corps de Jacob fut en effet ramené en Palestine (50, 1-13). Mais la promesse a une portée plus générale et s'applique au retour des descendants de Jacob dans le pays de Canaan. *k*. La liste qui suit est d'un rédacteur, de l'école de P, qui a complété les données fournies par celui-ci (Ex. 1, 1-5). Elle a été retouchée plus tard (voy. les petits caractères) par un lecteur qui a estimé devoir exclure Ér et Onân, morts en Canaan. Pour maintenir le total de 70, il a ajouté Dina et fait entrer Jacob lui-même en ligne de compte. Il a de plus introduit (v. 26b-27) la remarque que les *descendants* de Jacob qui firent le voyage *avec lui* n'étaient en réalité que 66, car on n'y doit comprendre ni Joseph et ses deux fils, déjà en Égypte, ni Jacob lui-même : 70 était le total des membres de la famille qui se trouvèrent finalement réunis en Égypte. G, qui ajoute 5 petits-fils ou arrière-petits-fils de Joseph, arrive au chiffre de 75, reproduit Actes 7, 14. — Nous donnons les noms d'après le texte hébreu de ce morceau. Les versions anciennes et les passages parallèles de l'A. T. (Ex. 6, 14-16; Nomb. 26; 1 Chron. 2-8) offrent de nombreuses variantes. *l*. Les noms des onze autres fils de Jacob suivaient sans doute dans le texte primitif. *m*. Cf. 42, 37.

Yamîn, Ohad, Yakîn, Çoḥar et Chaoul, le fils de la Cananéenne; — [11] les fils de Lévi : Guerchôn, Qehat et Merari; — [12] les fils de Juda : Ér, Onân, Chéla, Pèreç et Zèraḥ (mais Ér et Onân moururent dans le pays de Canaan); les fils de Pèreç étaient Ḥeçrôn et Ḥamoul; — [13] les fils d'Issacar : Tola, Pouvva, Yob et Chimrôn; — [14] les fils de Zabulon : Sèred, Élôn et Yaḥleél. [15] Tels étaient les fils que Léa avait donnés à Jacob, en Paddan-Aram, ainsi que Dina, sa fille : total de ses fils et de ses filles, trente-trois personnes.

[16] Les fils de Gad : Ciphyôn, Ḥaggui, Chouni, Eçbôn, Éri, Arodi et Aréli; — [17] les fils d'Acher : Yimna, Yichva, Yichvi, Beria et leur sœur Sèraḥ; fils de Beria : Ḥèber et Malkiél. [18] Tels étaient les fils que Zilpa, [l'esclave] offerte par Laban à sa fille Léa, avait donnés à Jacob : seize personnes.

[19] Les fils de Rachel, femme de Jacob : Joseph et Benjamin. [20] Joseph eut des fils, au pays d'Égypte : Manassé et Èphraïm, que lui donna Asnat, fille de Poti-Phèra, prêtre d'Ôn. — [21] Les fils de Benjamin : Bèla, Bèker, Achbél, Guéra, Naamân, Éḥi, Rôch, Mouppim, Ḥouppim et Ard[a]. [22] Tels étaient les fils que Rachel avait donnés à Jacob : total, quatorze personnes.

[23] Les fils de Dan : Ḥouchim; — [24] les fils de Nephtali : Yaḥceél, Gouni, Yécer et Chillém. [25] Tels étaient les fils que Bilha, [l'esclave] offerte par Laban à sa fille Rachel, avait donnés à Jacob : total, sept personnes.

[26] Le total des personnes appartenant à Jacob et issues de lui, qui se rendirent en Égypte, sans compter les femmes des fils de Jacob, — le total de [ces] personnes était de soixante-six. [27] Les fils de Joseph, qui lui étaient nés en Égypte, étaient au nombre de deux. Le total des personnes de la maison de Jacob qui se rendirent en Égypte, était de soixante-dix.

L'arrivée en Égypte.

[28] [Israël] envoya Juda en avant auprès de Joseph, pour [lui dire de] venir à sa rencontre en Gochen. Lors donc qu'ils furent arrivés dans le pays de Gochen, [29] Joseph fit atteler son char et monta à la rencontre d'Israël, son père, en Gochen. Dès qu'il parut devant lui, il se jeta à son cou et pleura longtemps dans ses bras. [30] Israël dit à Joseph : « Je puis mourir maintenant, car j'ai vu ton visage [et je sais] que tu vis encore. »

[31] Joseph dit à ses frères : « Je vais monter avertir le pharaon[b]; je lui dirai : Mes frères et ma famille, qui habitaient le pays de Canaan, sont arrivés auprès de moi. [32] Ces hommes sont des gardeurs de petit bétail, car ils élevaient des bestiaux. Ils ont amené leur petit et leur gros bétail, avec tout ce qui leur appartient. — [33] Quand le pharaon vous fera appeler et vous demandera : Quel est votre métier? — [34] vous répondrez : Tes serviteurs ont élevé des bestiaux depuis leur jeunesse jusqu'à maintenant; c'est notre profession, comme c'était celle de nos pères. — Ainsi, on vous laissera habiter le pays de Gochen, car les Égyptiens ont en horreur tous ceux qui gardent du petit bétail[c]. »

47 [1] Joseph vint donc avertir le pharaon : « Mon père et mes frères, dit-il, sont arrivés du pays de Canaan avec leur petit et leur gros bétail et tout ce qui leur appartient. Ils sont maintenant dans le pays de Gochen. » [2] Il avait emmené cinq de ses frères, et il les présenta au pharaon. [3] Le pharaon dit aux frères de Joseph : « Quel est votre métier? » Ils répondirent au pharaon : « Tes serviteurs sont gardeurs de petit bétail, c'est notre profession, comme c'était celle de nos pères. » [4] Ils dirent au pharaon[d] : « Nous sommes

13. « Yob ». Sam G (cf. Nomb. 26, 24 et 1 Chron. 7, 1) : Yachoub. 22. « les fils que R. avait donnés » *H° Sam G S* (lis. *yâledâ*). H : les fils de R. qu'il naquit. 28. « pour lui dire — rencontre » *G* (lis. *lehiqqârôt*). H : pour *donner des instructions* avant lui. Sam S : pour *paraître* avant lui. — Texte incertain. « en Gochen ». G : à Héroonpolis, dans le pays de Ramsès (et suppr. les derniers mots du v.). 31. « à ses frères » G. H aj. : et à sa famille. **47,** 2. « avait emmené (litt. : avait pris avec lui) » *Sam*. H : avait pris. 3. « gardeurs » *H° Sam*. H : gardeur.

a. Ceci ne concorde pas avec les ch. 42 et 43, où Benjamin est présenté comme un tout jeune homme. *b*. La famille de Joseph est donc arrivée à l'insu du roi; cf. 1re note sur 45, 19. *c*. D'après le récit de E, c'est au contraire spontanément et par amitié que le pharaon offre à Jacob le pays de Gochen, « le meilleur » de l'Égypte (45, 17-18). Ici cette contrée est assignée au patriarche parce qu'elle est voisine de la frontière — ce qui, du reste, facilitera plus tard le retour en Canaan. — Divers textes parlent du mépris que les Égyptiens avaient pour les bouviers : ils leur reprochaient leur malpropreté et les reléguaient dans les marécages du nord. Leur répulsion particulière pour les éleveurs de petit bétail n'est attestée que par notre passage. *d*. Ces mots, qui interrompent la réponse des frères de Joseph, doivent provenir d'une erreur de copiste. D'autres supposent qu'il manque, dans le texte, une question du pharaon sur le but de leur voyage.

venus demander l'hospitalité dans ce pays, parce qu'il n'y a plus de pâture pour le petit bétail de tes serviteurs dans le pays de Canaan, tant la famine s'y est appesantie. Permets donc à tes serviteurs de demeurer dans le pays de Gochen. »

[5a] Le pharaon dit à Joseph : [6b] « Qu'ils demeurent dans le pays de Gochen; et si tu vois qu'il y ait parmi eux des hommes habiles, confie-leur la surveillance de mes propres troupeaux. »

[5b] Quand Jacob et ses fils arrivèrent en Égypte auprès de Joseph, le pharaon, le roi d'Égypte, l'apprit, et le pharaon dit à Joseph : « Ton père et tes frères sont arrivés auprès de toi. [6a] Le pays d'Égypte est à ta disposition : établis ton père et tes frères dans la meilleure partie de la contrée[a]. »

[7] Joseph fit venir Jacob, son père, et le présenta au pharaon. Jacob bénit le pharaon[b]. [8] Et le pharaon dit à Jacob : « Quel est le nombre des années de ta vie? » [9] Jacob répondit au pharaon : « La durée de ma vie errante a été de cent trente ans. Courtes et mauvaises ont été les années de ma vie; elles n'ont pas égalé celles de l'existence de mes pères au temps de leur vie errante[c]. » [10] Jacob, ayant béni le pharaon, prit congé de lui.

[11] Joseph établit son père et ses frères et leur donna une propriété dans le pays d'Égypte, dans la meilleure partie de la contrée, dans le pays de Ramsès[d], conformément à l'ordre du pharaon. [12] Joseph fournit du pain à son père, à ses frères et à toute sa famille, proportionnellement au nombre des enfants.

Joseph fait passer toutes les terres de l'Égypte aux mains du pharaon[e].

[13] Le pain manquait dans tout le pays, car la famine s'y faisait durement sentir. Le pays d'Égypte ainsi que le pays de Canaan[f] était épuisé par la famine. [14] Joseph recueillit tout l'argent qui se trouvait dans le pays d'Égypte et dans le pays de Canaan, en échange du grain qu'on achetait et Joseph fit entrer tout l'argent dans le trésor du pharaon.

[15] Lorsque l'argent eut entièrement disparu du pays d'Égypte et du pays de Canaan, tous les Égyptiens vinrent trouver Joseph, en disant : « Donne-nous du pain. Pourquoi péririons-nous sous tes yeux parce que notre argent est épuisé? » [16] Joseph répondit : « Livrez vos bestiaux, et je vous donnerai du pain en échange, puisque votre argent est épuisé. » [17] Ils amenèrent leurs bestiaux à Joseph, et Joseph leur donna du pain en échange des chevaux, des troupeaux de petit et de gros bétail, et des ânes. Il leur fournit du pain, cette année-là, en échange de tous leurs bestiaux.

[18] Cette année passa. La seconde année[g], ils revinrent le trouver et lui dirent : « Nous ne pouvons dissimuler à mon seigneur que, notre argent étant épuisé et nos bestiaux ayant passé aux mains de mon seigneur, il ne nous reste à offrir à mon seigneur que nos corps et nos terres. [19] Pourquoi péririons-nous sous tes yeux, nous et nos terres? Achète nos personnes et nos terres pour du pain, et nous deviendrons, nous et nos terres, la propriété[h] du pharaon. Puis donne-nous de la semence : ainsi nous vivrons, nous échapperons à la mort, et nos terres ne deviendront pas un désert. »

5b. « Quand Jacob — dit à Joseph. » G. Manque en H. 14. « fit entrer tout l'argent » G. *tout* manque en H. 15. « notre argent » *Sam* G S (lis. *hakkèsèph*). H : de l'argent. 16. « du pain » *Sam* G. Manque en H. « votre argent » voy. v. 15. 18. « ayant passé » aj. *bâ'*. Manque en H.

a. Nous avons rétabli 5-6 d'après G, qui paraît avoir conservé le texte primitif. Le texte actuel de H a été remanié (cf. note critique) pour assurer une fusion plus complète des sources. *b*. Jacob ne se prosterne pas. P a su donner une vraie grandeur à la scène de la rencontre du vieillard et du roi. *c*. D'après P, la durée de la vie humaine a été en diminuant depuis l'origine du monde (cf. 5; 11; etc.). *d*. La ville de Ramsès ne devait être bâtie que par Ramsès II (vers 1300 av. J.-C.). Son emplacement exact est inconnu; mais elle ne devait pas être éloignée du Ouadi Toumîlât. « Pays de Gochen » (J) et « pays de Ramsès » (P) sont donc à peu près synonymes. Cf. note sur 45, 10 et sur Ex. 1, 11. *e*. Ce récit, qui interrompt l'histoire de la famille de Joseph, présente des répétitions et des obscurités dues sans doute à la fusion de plusieurs sources dans le texte actuel. Il devait venir, dans J, après 41, 55-56, dont il est la suite naturelle. Mais il avait primitivement, à ce qu'il semble, une forme plus courte; l'épisode de la cession du bétail et peut-être celui de l'impôt du cinquième paraissent avoir été ajoutés après coup. *f*. Ces mots ont été probablement introduits, ici et aux deux v. suiv., pour rattacher le morceau au contexte : dans la suite du récit, il n'est question que de l'Égypte. *g*. C'est-à-dire : l'année suivante. L'auteur n'a sans doute pas voulu dire que, dès la première année de la famine, les Égyptiens avaient épuisé leurs réserves d'argent et dû livrer tous leurs animaux. *h*. Litt. : *les esclaves*.

[20] Joseph acheta donc toutes les terres de l'Égypte pour le compte du pharaon; les Égyptiens, en effet, vendirent chacun son champ, parce que la famine les pressait; ainsi le pays devint la propriété du pharaon; [21] quant aux gens, il les réduisit en servage, d'un bout à l'autre du territoire de l'Égypte. [22] Les terres des prêtres furent les seules qu'il n'acheta pas; les prêtres, en effet, recevaient une subvention du pharaon et se nourrissaient de la subvention que le pharaon leur avait accordée[a]; c'est pourquoi ils ne vendirent pas leurs terres.

[23] Joseph dit au peuple : « Je vous ai achetés aujourd'hui, vous et vos terres, pour le compte du pharaon. Voici de la semence, avec laquelle vous ensemencerez le sol. [24] Vous donnerez au pharaon un cinquième de la récolte; les quatre autres parties seront à vous, pour ensemencer les champs et pour vous nourrir, vous et les gens de vos maisons. » [25] Ils répondirent : « Tu nous as sauvé la vie. Pourvu que nous soyons assurés de la bienveillance de mon seigneur, nous serons volontiers les esclaves du pharaon. » [26] Joseph érigea cette convention en une loi, qui régit encore aujourd'hui la terre en Égypte : un cinquième [de la récolte] au pharaon. Seules, les terres des prêtres ne devinrent pas la propriété du pharaon[b].

Jacob et les fils de Joseph.

[27] Israël s'établit donc en terre d'Égypte, au pays de Gochen. Ils[c] y acquirent des propriétés, furent féconds et devinrent très nombreux. [28] Jacob vécut encore dix-sept ans, dans le pays d'Égypte. La durée [totale] de sa vie fut donc de cent quarante-sept ans.

[29] Quand les jours d'Israël approchèrent de leur terme, il fit appeler son fils Joseph et lui dit : « Si tu as pour moi quelque affection, place, je te prie, ta main sous ma cuisse[d] et [promets-moi que], en témoignage de ta piété et de ta fidélité, tu ne m'enterreras pas en Égypte. [30] Quand je serai couché avec mes pères, tu m'emporteras d'Égypte et tu m'enterreras dans mon tombeau[e]. » Il répondit : « Je ferai selon ta parole. » [31] [Israël] reprit : « Jure-le moi. » Il le lui jura, et Israël se prosterna sur le chevet de son lit[f].

48 [1] Après ces événements, on vint dire à Joseph : « Ton père est malade. » Prenant alors ses deux fils, Manassé et Éphraïm, il se rendit auprès de Jacob. [2] On l'annonça à Jacob, en disant : « Ton fils Joseph est venu te voir. » Israël rassembla ses forces et s'assit sur son lit. [3] Jacob dit à Joseph : « Le Dieu tout-puissant m'est apparu à Louz, dans le pays de Canaan, et m'a béni. [4] Il m'a dit : Je te rendrai fécond, je multiplierai ta descendance, je ferai [naître] de toi une assemblée de peuples et je donnerai ce pays à ta postérité comme possession perpétuelle[g]. — [5] Eh bien! les deux fils qui te sont nés dans le pays d'Égypte avant que je vinsse t'y rejoindre, deviennent les miens. Éphraïm et Manassé seront à mes yeux les égaux de Ruben et de Siméon[h]. [6] Quant aux enfants que tu as eus après eux, ils seront à toi : c'est sous le nom de leurs frères qu'ils seront appelés à recevoir leur part de propriété[i]. [7] Pour moi, quand je revenais de Paddân, j'eus le chagrin de voir mourir en route Rachel, ta mère, dans le pays de Canaan, comme

21. « il les réduisit en servage » *Sam* G cf. L (lis. *he'ébid 'ōtō la'ăbādîm*). H : il les fit passer aux villes (?) ou : devant lui par villes (?). 24. « de la récolte » lis. *mêhattebou'ôt*. H : *dans* la récolte. G. H aj. à la fin : et pour [que] vos jeunes enfants [aient] à manger (ce qui ne pourrait être qu'une glose). 26. « un cinquième » S. H : *selon* un cinquième. 30. « mon tombeau » cf. 50, 5. H : *leur* tombeau. 48, 1. « on vint dire (litt. : il fut dit) » G S L. H : il dit. « il se rendit auprès de Jacob » G cf. L. Manque en H. 2. « on l'annonça... en disant (litt. : il fut annoncé... et il fut dit) » d'après G L. H : il annonça... et dit. 7. Sam G S L : Paddan-*Aram*. « ta mère » *Sam* G. Manque en H.

a. Il s'agit de subventions annuelles en grains. L'existence de telles subventions aux prêtres est attestée par des documents égyptiens. *b*. D'autres témoignages historiques confirment qu'en Égypte, du moins depuis le nouvel empire (vers 1600 av. J.-C.), toutes les terres, sauf celles des prêtres et (plus tard?) des guerriers, étaient la propriété du roi. Le taux de la contribution annuelle (un cinquième) n'est donné que par notre texte; mais il n'a rien d'extraordinaire pour l'époque et pour le pays. La tradition israélite se plaisait à attribuer à Joseph l'institution de ce régime agraire, qui étonnait fort les habitants de la Palestine. *c*. *Ils*, le père et les frères de Joseph. Ceci est la suite de 47, 11, dans P. *d*. Cf. note sur 24, 2. *e*. Le texte actuel dit : « *leur* tombeau », par où il faut entendre : la caverne de Makpéla (cf. 49, 29-33, de P). Mais d'après J, comme d'après E, Jacob ne fut pas enterré à Hébron : il s'était préparé un tombeau ailleurs (50, 5). *f*. La confusion de *mittâ* (lit) avec *matteh* (bâton) a donné lieu à la traduction curieuse de G : « Il se prosterna sur le sommet de son bâton » (cf. Héb. 11, 21). *g*. Cf. 3-4 avec 35, 6, 9-12. *h*. De bonne heure, « la maison de Joseph » se scinda en deux tribus, qui devinrent les plus importantes en Israël. Nous voyons ici comment la tradition expliquait ce fait : Jacob avait adopté, sur son lit de mort, les deux fils de Joseph, et les avait mis au même rang que les deux fils aînés de Léa. *i*. Lors du partage de Canaan, les groupes issus d'eux seront considérés comme des clans d'Éphraïm et de Manassé.

nous étions encore à une kibra de pays d'Éphrat, et je l'enterrai là, sur le chemin d'Éphrat, aujourd'hui Bethléhem[a]. »

8 Quand Israël[b] vit les fils de Joseph, il dit : « Qui sont ceux-ci[c]? » 9 Joseph répondit à son père : « Ce sont les fils que Dieu m'a donnés ici. » J [Israël] dit : « Amène-les-moi, je te prie, que je les bénisse. » 10 Or ses yeux étaient obscurcis par la vieillesse au point qu'il ne voyait plus[d]. E [Joseph] les fit approcher de son père, qui les baisa et les embrassa, 11 puis Israël dit à Joseph : « Je ne croyais pas revoir ton visage, et voici que Dieu m'a fait voir même tes enfants. » 12 Alors Joseph les retira d'entre les genoux de son père[e], et il se prosterna devant lui, la face contre terre.

J 13 Joseph prit ses deux fils, Éphraïm de sa main droite, [pour qu'il se trouvât] à la gauche d'Israël, Manassé, de sa main gauche, [pour qu'il fût] à la droite d'Israël, et il les fit approcher de lui. 14 Mais Israël étendit sa main droite et la plaça sur la tête d'Éphraïm, bien qu'il fût le cadet, et [il mit] sa main gauche sur la tête de Manassé : il dut [pour cela] croiser les mains.

E 15 Il bénit Joseph et dit : « Que le Dieu devant lequel ont marché mes pères, Abraham et Isaac, que le Dieu qui a été mon berger depuis que j'existe jusqu'à ce jour, 16 que l'ange[f] qui m'a délivré de tout mal bénisse ces enfants : que par eux se perpétuent mon nom et le nom de mes pères, Abraham et Isaac, et qu'ils multiplient abondamment sur la terre. »

17 Quand Joseph vit que son père mettait J sa main droite sur la tête d'Éphraïm, cela lui déplut, et il prit la main de son père pour la faire passer de la tête d'Éphraïm sur celle de Manassé. 18 Et Joseph dit à son père : « Pas ainsi, mon père : c'est celui-ci qui est l'aîné, mets ta main droite sur sa tête. » 19 Mais son père refusa et dit : « Je le sais, mon fils, je le sais. Celui-ci aussi donnera naissance à un peuple, lui aussi sera grand; mais son frère cadet sera plus grand que lui : sa postérité formera une multitude de nations[g]. » 20 Ainsi il les bénit ce jour-là, disant[h] : « Qu'en Israël E on se serve de votre nom dans les bénédictions; qu'on dise : Dieu te rende semblable à Éphraïm et à Manassé. » Ainsi, il mit Éphraïm avant Manassé[i].

21 Israël dit à Joseph : « Je vais mourir, mais Dieu sera avec vous et vous ramènera dans le pays de vos pères. 22 Moi, je te donne, de plus qu'à tes frères, une épaule[j] que j'ai enlevée aux Amoréens avec mon épée et mon arc[k]. »

Dernières volontés de Jacob. Sa mort.

49 *Bénédiction de Jacob.* 1 Jacob appela ses fils. Il dit : PJ « Réunissez-vous; je vais vous annoncer ce qui vous arrivera à la fin des temps[l] :

2 Assemblez-vous, fils de Jacob,
et écoutez Israël votre père.

3 Ruben, tu es mon aîné,
ma force et les prémices de ma vigueur,

12. « devant lui, la face » *G S* (lis. *lô 'appayim*). H : devant *sa* face. 13. « les fit approcher » *G S L. les* manque en H. 14. *G*. H aj. à la fin : car Manassé était l'aîné. 15. « Il bénit Joseph ». L (cf. G) : Il bénit *les fils de* Joseph. 20. « votre nom » *G* (lis. *bâkèm*). H : *ton* nom. « dans les bénédictions (litt. : pour se bénir les uns les autres) » *G S* (lis. *yitbârèk*). H : pour bénir. **49**, 2. « Assemblez-vous ». H aj. *et écoutez*, ce qui fait double emploi avec le début de l'hémistiche suivant et altère le rythme.

a. Cf. 35, 16-20. Avec le texte actuel du v. 7, on ne voit pas pourquoi Jacob rappelle ici la sépulture de Rachel. Dans le récit primitif de E, il ajoutait sans doute qu'il voulait être enterré auprès de sa femme. *b*. Il est probable qu'ici (et de même v. 11 et 21), E avait dit, comme partout : Jacob. *c*. Jacob les voit donc pour la première fois. D'après J et E, il est mort peu après son arrivée en Égypte. Suivant P, au contraire, il y a vécu dix-sept ans (47, 28). *d*. D'après E, au contraire, Jacob y voit encore (v. 8, 11). *e*. Jacob les avait pris entre ses genoux probablement en signe d'adoption (cf. 30, 3). *f*. « L'ange de Dieu » ou « de Yahvé », qui représente Dieu lui-même et agit en son nom. *g*. Ainsi s'explique, d'après J, que la prééminence, après avoir appartenu à la tribu de Manassé (avec Gédéon), passa à celle d'Éphraïm, qui fut, depuis Jéroboam, le centre du royaume d'Israël. *h*. Ce mot est une transition ajoutée par R : dans le texte de E, les paroles qui suivent devaient se rattacher immédiatement au v. 16. *i*. J expliquait la prépondérance d'Éphraïm par un geste de Jacob (v. 14); E la trouve présagée dans une parole du patriarche. *j*. Hébreu *chekèm*, mot qui est aussi le nom de la ville de Sichem (ainsi a traduit G). C'est cette ville que Jacob concède à Joseph. *k*. La tradition à laquelle il est fait allusion ici rappelle celle du ch. 34 (cf. aussi 33, 19 et Jos. 24, 32); mais elle en est distincte. Il ne s'agit pas ici d'un pillage, mais d'une conquête de Sichem; la ville est prise par Jacob, et non par ses fils; elle est enlevée aux Amoréens, non aux Ḥivvites. Cette tradition est peut-être un écho de l'annexion définitive de la cité cananéenne par les Israélites (Jug. 9). *l*. Litt. : *à la fin des jours*, expression souvent employée, dans la littérature prophétique, pour désigner la période la plus lointaine qu'envisage le poète dans l'avenir.

Le premier par la dignité et le premier par la force;
4 [mais], impétueux comme les flots, tu n'auras pas la primauté.
Car tu es monté sur le lit de ton père[a] :
alors j'ai déclaré souillée la couche où tu étais monté.

5 Siméon et Lévi sont frères[b].
. . . . [c]

6 Que mon âme n'entre pas dans leur conseil,
que mon cœur ne se joigne pas à leur assemblée;
Car, dans leur colère, ils ont tué des hommes
et, dans leur emportement, mutilé des taureaux.
7 Maudite soit leur colère, car elle a été violente,
et leur fureur, car elle a été cruelle!
Je les disperserai au milieu de Jacob,
je les disséminerai en Israël[d].

8 Juda, tes frères te loueront[e];
ta main saisit par la nuque tes ennemis;
les fils de ton père se prosterneront devant toi[f].
9 Juda est un jeune lion :
tu remontes avec ta proie, mon fils!
Il s'accroupit, il se couche comme un lion,
comme une lionne : qui le fera lever?
10 Le sceptre n'échappera point à Juda
et le bâton de commandement [ne sortira pas] d'entre ses genoux[g],
Jusqu'à la venue de son dominateur[h],
à qui les peuples obéiront.
11 Il[i] attache à la vigne son âne,
au meilleur cep le petit de son ânesse;
Il lave son vêtement dans le vin
et son manteau dans le sang des raisins[j];
12 Le vin rend ses yeux plus noirs[k],
et ses dents sont blanches de lait.

4. « j'ai déclaré souillée » lis. *ḥillalti*. H : tu as souillé. Le texte de l'hémistiche est très incertain. « tu étais monté » *G S T*. H : il était monté. 6. « mon cœur (litt. : mon foie) » *G* (lis. *kebêdi*). H : ma gloire. (Le foie, chez les Babyloniens, était considéré comme un des sièges de l'âme; cf. Ps. 7, 6; 16, 9; 30, 13; 57, 9; 108, 2.) « se joigne » d'après *Sam G* (lis. *yèḥad*). H a le féminin. 8. « Juda » *G S L* (?). H : Juda, *toi*. 10. « son dominateur » lis. *môšelô*. H : Silo (Jusqu'à ce qu'il vienne à Silo).

a. La tribu de Ruben doit avoir été, à l'époque de la conquête de Canaan, ou peut-être auparavant, la plus importante des tribus israélites. Mais elle perdit de bonne heure la prépondérance. Ce déclin, dont les causes historiques sont inconnues, est expliqué ici par une faute de l'ancêtre patronymique de la tribu (cf. 35, 22). *b*. De dignes frères. Les v. 5-7 font allusion à la tradition rapportée Gen. 34 (version J; voy. note générale sur 34), mais ici la conduite des deux frères est blâmée beaucoup plus sévèrement. *c*. L'hébreu a ici une phrase de sens incertain. On a traduit : *leurs épées* (ou *leurs intrigues* ou *leurs contrats de mariage*) *sont des instruments de violence*. D'autres, corrigeant le premier mot, lisent : « leurs filets » ou « leurs fosses » ou « leurs assemblées ». G a lu : « ils ont achevé l'iniquité de leur destruction ». *d*. C'est probablement à la suite de leurs attaques déloyales contre Sichem (cf. 34) au début de l'installation en Canaan, que les tribus de Siméon et de Lévi furent presque anéanties et que leurs débris durent se disperser. Les survivants de Lévi cessèrent, dès lors, de former une tribu guerrière et finirent par se constituer en caste sacerdotale. Quant aux restes de Siméon, ils se fixèrent au S. de la Palestine, mais ne tardèrent pas à être absorbés par la tribu de Juda (cf. cependant 1 Chron. 4, 24-43). La dispersion des deux tribus est présentée ici comme l'effet de la malédiction de Jacob : la parole d'un ancêtre, spécialement d'un mourant, passait pour avoir une puissance souveraine. *e*. Hébreu *yôdoukâ*. Allusion au nom de Juda (*ỵehoudâ*); cf. 29, 35. Le mot suivant, « ta main » (*ỵâdkâ*), contient une allusion pareille. *f*. C'est la situation du temps de David et de Salomon, où les ennemis extérieurs sont battus et où Juda a l'hégémonie sur les autres tribus d'Israël. *g*. Litt. : *ses pieds*. Il s'agit d'un long bâton, orné d'emblèmes, que le souverain, assis, tenait entre ses genoux. *h*. Le mot est très incertain, ce qui rend le sens de la phrase fort douteux. L'hébreu (voy. note critique) n'offre pas un sens acceptable. Les auteurs des versions grecque et syriaque ont lu *šellô*, ce qui signifierait « celui à qui » sous-entendu : le sceptre appartient (S; cf. Éz. 21, 32). La Vulgate a traduit « celui qui doit être envoyé (*šâlouaḥ*) », ce qui n'est qu'une correction du texte. On a proposé de lire « le pacifique (*šâlêv*) », « son désiré (*še'ilô*) » ou « son dominateur (*môšelô*) ». Cette dernière conjecture nous semble la plus plausible (cf. Michée 5, 1; Jér. 30, 21). Le personnage annoncé est apparemment le Messie. D'autres pensent qu'il s'agit de Nabuchodonosor, qui devait enlever le sceptre à Juda. Dans ce cas, la phrase devrait être regardée comme une glose récente. *i*. Sans doute Juda, et non le « dominateur ». *j*. La prospérité du peuple sera telle qu'on n'aura pas besoin de ménager la vigne et qu'on pourra prodiguer le vin. *k*. C'est-à-dire que le vin en avive l'éclat. D'autres entendent : sa vue est troublée par le vin.

13 Zabulon habite au bord de la mer[a],
il monte sur les vaisseaux de l'étranger[b].
Son pays s'étend en arrière du côté de Sidon[c].

14 Issacar est un âne robuste,
couché au milieu des enclos.
15 Il a vu combien le repos était bon
et le pays agréable[d],
Et il a tendu son épaule au fardeau,
il est devenu tributaire[e].

16 Dan juge[f] son peuple
comme [le font] toutes les autres tribus d'Israël[g].
17 Que Dan soit un serpent sur le chemin,
un céraste[h] sur le sentier,
Qui mord les pâturons du cheval
et fait tomber le cavalier à la renverse[i].
18 J'espère en ton secours, Yahvé[j].

19 Gad! des bandes de pillards le pressent,
mais à son tour il les presse, il les talonne[k].

20 Acher a une nourriture plantureuse,
il fournit des mets de roi[l].

21 Nephtali est une biche en liberté
qui produit des faons superbes.

22 Joseph . . . .[m]
23 Il a été provoqué et assailli de traits,
il a été attaqué par des archers[n].
24 Mais leur arc a été brisé par un héros puissant,
et les muscles de leur bras ont été broyés
Par les mains du Fort de Jacob[o],
par le nom du Rocher d'Israël[p],
25 Par le Dieu de ton père qui te viendra en aide,
par le Dieu tout-puissant qui te bénira

13b. Litt. : « et lui, il séjourne comme étranger sur les vaisseaux » d'après *Jug.* 5, 17 (lis. *yâgour*). H : et lui, *sur le rivage* des vaisseaux. 19-20. « il les presse, il les talonne (litt. : il presse leur talon). Acher... » lis. *'âqêbâm. 'âšêr.* H : il presse le talon. D'Acher... 21. « qui produit » lis. *hannôtènèt.* H : il produit. « des faons » lis. *'immerê* d'après l'araméen : Esdras 6, 9, 17 ; 7, 17. H : des paroles. — D'autres corrigent d'après G : « *Nephtali est un térébinthe ('êlâ) élancé (?) qui produit des cimes ('âmîrê) superbes* ». 23. « assailli de traits » lis. *wayyârôbbou.* 24. « Mais leur arc — broyés » d'après G (lis. *wattiššâbêr be'êtân qaštâm, wayephôṣâṣou gidê zerô'âm).* H : mais son arc est demeuré ferme et les bras de ses mains furent agiles. « par le nom » *S T* (lis. *miššêm*). H : de là. « du Rocher ». H : *le berger*, le Rocher. 25. « par le Dieu tout-puissant » *IIe Sam S* cf. *G* (lis. *we'êl*). H : avec (?) le Tout-Puissant.

a. D'après d'autres témoignages, le territoire de Zabulon était tout à fait à l'intérieur des terres. Il est possible que ses limites aient varié suivant les siècles; il se peut aussi que, primitivement, la parole du v. 13 fût appliquée à Acher (Jug. 5, 17). *b*. Les Zabulonites prenaient peut-être du service, comme les Danites (Jug. 5, 17), sur les navires phéniciens. *c*. Cette phrase prosaïque doit être une glose. *Sidon* ne désigne pas la ville de ce nom, beaucoup trop au nord, mais le territoire phénicien. *d*. Le territoire d'Issacar (partie orientale de la plaine de Jizréel et Galilée méridionale) était le plus riche de la Palestine. *e*. L'auteur blâme Issacar, dont le nom peut signifier *homme de salaire* (Gen. 30, 18), d'avoir accepté la domination des Cananéens. Tout autre avait été sa conduite du temps de Débora (Jug. 5, 15). *f*. « Juge » (hébr. *yâdîn*) est une allusion au nom de Dan. *g*. Dan, malgré sa petitesse, est indépendant. *h*. Sorte de vipère cornue. *i*. Dan, ayant peu de forces, ne peut vaincre que par la ruse (cf. Jug. 17-18). *j*. Cette phrase, sans lien avec le contexte, doit être une glose. *k*. Il y a, dans ce vers, des jeux de mots intraduisibles : les mots hébreux traduits par « bande » (*guedoud*) et « presser » (*goud*) sont très voisins du nom de Gad. — Cette tribu, souvent en butte aux attaques de ses voisins (Moabites, Ammonites, Arabes), se défendit victorieusement jusqu'au huitième siècle avant Jésus-Christ. *l*. Allusion à la fertilité du territoire d'Acher, situé près de la mer, ou peut-être au sens du nom d'Acher « bonheur ». *m*. Le texte de ce verset, lu diversement par les versions, dont aucune ne donne un sens acceptable, est certainement corrompu. L'hébreu peut signifier : *Un jeune arbre fécond est Joseph, — un jeune arbre fécond près d'une source; — ses branches couvrent* (dépassent) *la muraille*. Peut-être Joseph était-il comparé, comme dans la Bénédiction de Moïse (Deut. 33, 13-17), à un taureau. On obtiendrait ce sens en lisant, par exemple : « Joseph est un taureau (*bèn pârât*) dans la forêt (*'al ya'ar*); — dans les pâturages s'avance ce jeune taureau (*benâvôt ṣâ'ad 'oulî šôr*). *n*. Peut-être allusion aux Madianites (Jug. 6-8). *o*. Ou : *du Taureau de Jacob*; le mot employé pour « fort » désigne spécialement le taureau. Yahvé, le Dieu fort, fut souvent représenté, dans l'ancien Israël, sous la figure d'un taureau (veau d'or, « veaux » de Dan et de Béthel). *p*. Peut-être ancienne désignation du Dieu adoré à Béthel, par allusion à la pierre de Jacob (28, 11-22).

Des bénédictions des cieux en haut,
des bénédictions de l'abîme au-dessous [de la terre][a],
Des bénédictions des mamelles et du sein maternel,
26 des bénédictions des épis et des fruits,
Des bénédictions des antiques montagnes,
des produits exquis des collines éternelles.
Qu'elles viennent sur la tête de Joseph,
sur le front du prince[b] de ses frères!

27 Benjamin est un loup qui déchire[c];
le matin, il dévore une proie;
le soir, il partage le butin[d].

J 28 Tous ceux-là, ce sont les tribus d'Israël, au nombre de douze. C'est ainsi que leur père leur parla.
P Et il les bénit chacun d'une bénédiction particulière.

Mort de Jacob. 29 Puis il leur donna cet ordre : « Je vais être réuni aux miens[e] : enterrez-moi près de mes pères, dans la caverne du champ d'Éphrôn le Ḥittite[f], 30 dans la caverne du champ de Makpéla, vis-à-vis de Mamré, au pays de Canaan, qu'Abraham a achetée à Éphrôn, le Ḥittite, afin de posséder une sépulture. 31 C'est là qu'on a enterré Abraham et Sara, sa femme, c'est là qu'on a enterré Isaac et Rébecca, sa femme, c'est là que j'ai enterré Léa[g]. 32 Le champ et la caverne qui s'y trouve ont été achetés aux fils de Ḥét[h]. » 33 Quand Jacob eut
J achevé de donner ses ordres à ses fils, il
P remit ses pieds dans le lit, il expira et fut réuni aux siens.

Funérailles de Jacob. Fin de l'histoire de Joseph.

50 1 Joseph se jeta sur le visage de son J père, l'arrosa de ses larmes et le baisa. 2 Puis il ordonna à ses esclaves, aux médecins[i], E d'embaumer son père, et les médecins em- J baumèrent Israël. 3 Cela prit quarante jours, E car tel est le temps qu'il faut pour embaumer[j]. Les Égyptiens le pleurèrent pendant J soixante-dix jours[k]. 4 Quand les jours consacrés à le pleurer furent écoulés, Joseph s'adressa aux officiers de la maison du pharaon[l] et leur dit : « Si vous avez quelque amitié pour moi, ayez l'obligeance de parler en ma faveur au pharaon. Dites-lui 5 que mon père m'a fait prêter un serment : Je vais mourir, m'a-t-il dit; tu m'enterreras dans le sépulcre que je me suis creusé au pays de Canaan. — Que l'on veuille donc me permettre de monter [en Canaan] pour enterrer mon père,

25. « au-dessous ». H : *qui est couché* au-dessous (glose tirée de Deut. 33, 13 et qui trouble le rythme). 26. « des bénédictions des épis et des fruits, des bénéd. » lis. *'âbîb wâgârèš* (cf. *gèrèš* Deut. 33, 14). H : les bénédictions de ton père ont surpassé les bénéd. — Texte très incertain. « des antiques montagnes » *G* (lis. *harârê 'ad*). H : de ceux qui m'ont conçu de tout temps. 28. « chacun » *G S* (lis. *'îš 'îš* au lieu de *'îš 'ǎšèr* qui n'a pas de sens). 29. « aux miens (litt. : à mes congénères) » lis. *'ammay* (cf. v. 33). H : à mon peuple. 30. « a achetée » *G* qui ajoute : « (la caverne) ». H. aj. : « (le champ) ». Ce sont des gloses explicatives. 50, 4. « en ma faveur » *G*. Manque en H.

a. Des cieux viennent la pluie et la rosée; de l'abîme, les sources (voy. 1, 7 et la note). *b*. Hébreu *nâzîr* « consacré ». Ce mot (d'après Lam. 4, 7) peut signifier « prince » (cf. *nèzèr*, couronne). Allusion soit à l'époque de Gédéon, soit à celle qui suivit Salomon et où Joseph fut le centre du royaume du Nord. On peut trad. aussi : *du consacré* (ou *naziréen*) *d'entre ses frères*. Le *nâzîr* était, dans les temps anciens, un guerrier voué à la défense de la cause d'Israël ou de Yahvé (Samson). Tel fut le rôle que revendiqua la maison de Joseph dès l'époque des Juges. *c*. Le caractère belliqueux de la tribu de Benjamin à l'époque des Juges se reflète encore dans la tradition conservée Jug. 19-21. *d*. Ce portrait des douze tribus est formé de strophes indépendantes et qui sont de forme, d'inspiration et d'âge différents. Quelques-unes seulement ont la forme d'une prédiction (Ruben, Siméon, Lévi) ou d'une bénédiction (Dan, Joseph en partie) placée dans la bouche de Jacob. La plupart décrivent l'état des tribus au temps où vivait le poète ou parlent même de leur passé. La strophe sur Juda nous reporte à la période de David et de Salomon, celle sur Joseph peut-être à l'époque qui suivit le schisme. Les autres morceaux supposent l'époque des Juges ; quelques-uns rappellent des événements qui ont dû se passer tout au début de l'installation en Palestine (Siméon, Lévi). Il est donc très probable que ces antiques dictons n'ont pas été composés par un seul poète et qu'ils ont été puisés par J dans la tradition orale.

e. Cf. note sur 25, 8. *f*. Quoique P ne craigne pas les répétitions, il y a lieu de penser que le texte des v. 28-32 a été surchargé par les copistes (cf. les petits caractères). *g*. L'enterrement de Rébecca et celui de Léa n'ont pas été racontés.

h. Ce verset, superflu, manque dans la Vulgate. *i*. Addition d'un rédacteur qui a pensé que les *médecins* (récit de J) étaient identiques aux *esclaves* de Joseph (E). *j*. L'embaumement exigeait plus de trente jours d'après Diodore, soixante-dix jours d'après Hérodote : la durée a pu varier. *k*. Les Égyptiens pleuraient le roi soixante-douze jours. Chez les Juifs, le deuil durait d'ordinaire sept jours (cf. v. 10 ; 1 Sam. 31, 13; etc.), dans quelques cas exceptionnels trente jours (Nomb. 20, 29 ; Deut. 21, 13 ; 34, 8). *l*. Il ne va pas le trouver lui-même, sans doute parce que la présence du mort dans sa maison le rend impur (cf. Esth. 4, 2).

puis je reviendrai. » 6 Le pharaon répondit : « Monte et enterre ton père comme il te l'a fait jurer. »

7 Joseph monta pour enterrer son père. Avec lui montèrent tous les serviteurs du pharaon — les anciens de sa maison — et tous les anciens du pays d'Égypte, 8 ainsi que toute la maison de Joseph, ses frères et la maison de son père. Ils ne laissèrent au pays de Gochen que leurs jeunes enfants, avec leur petit et leur gros bétail. 9 Joseph était accompagné de chars et de cavaliers, de sorte que la caravane était très nombreuse. 10 Arrivés à Goren-Haatad, qui est au delà du Jourdain, ils y firent de grandes et solennelles lamentations, et Joseph célébra, en l'honneur de son père, un deuil de sept jours. 11 En voyant ce deuil à Goren-Haatad, les habitants du pays, les Cananéens, dirent : « Quel grand deuil célèbrent là les Égyptiens ! » C'est pourquoi on appelle ce lieu Abêl Miçrayim[a], qui est au delà du Jourdain.

12 Les fils de Jacob agirent à son égard comme il le leur avait commandé : 13 ils le transportèrent au pays de Canaan et l'enterrèrent dans la caverne du champ de Makpéla, qu'Abraham avait achetée, vis-à-vis de Mamré, à Éphrôn, le Ḥittite, afin de posséder une sépulture. 14 Ensuite Joseph retourna en Égypte, ainsi que ses frères et tous ceux qui étaient montés avec lui pour enterrer son père.

15 Voyant que leur père était mort, les frères de Joseph se dirent : « Si Joseph allait nous montrer de l'aversion et nous rendre tout le mal que nous lui avons fait! » 16 Ils allèrent trouver Joseph : « Avant de mourir, lui dirent-ils, ton père a donné cet ordre : 17 Vous parlerez ainsi à Joseph : Ah! pardonne le crime, le péché de tes frères, tout le mal qu'ils t'ont fait! — Veuille donc nous pardonner notre crime, à nous qui servons [aussi] le Dieu de ton père[b]. » Joseph pleura, en les entendant parler ainsi. 18 Ses frères vinrent et se prosternèrent devant lui, en disant : « Nous serons tes esclaves[c]. » 19 Joseph leur répondit : « Soyez sans crainte : ai-je le droit de me substituer à Dieu[d]? 20 Votre dessein était de me faire du mal, mais le dessein de Dieu a été d'en faire sortir du bien : il voulait, comme il l'a réalisé aujourd'hui, sauver la vie à un peuple nombreux. 21 Soyez donc sans crainte : je pourvoirai moi-même à votre subsistance et à celle de vos jeunes enfants[e]. » Puis il les consola en leur parlant avec tendresse.

22 Joseph demeura en Égypte, ainsi que la maison de son père. Il vécut cent dix ans. 23 Il vit les descendants d'Éphraïm jusqu'à la troisième génération. De même, les fils de Makir, fils de Manassé, naquirent sur les genoux de Joseph[f]. 24 Joseph dit à ses frères : « Je vais mourir; mais Dieu vous visitera et vous fera remonter de ce pays-ci au pays qu'il a promis par serment à Abraham, à Isaac et à Jacob[g]. » 25 Et Joseph fit jurer aux enfants d'Israël : « Quand Dieu vous visitera, emportez d'ici mes os avec vous[h]. » 26 Puis Joseph mourut, âgé de cent dix ans. On l'embauma, et il fut déposé dans un sarcophage, en Égypte.

11. « ce lieu (litt. : le nom de ce lieu) » G° L. H : son nom. 13. Voy. note sur 49, 30. 14. *G.* H aj. à la fin : après qu'il eut enterré son père. 16. « Ils allèrent trouver » *G S.* H : ils dépêchèrent [des gens] auprès de. 18. « Ses frères vinrent » *S L* cf. *G.* H : Ses frères *aussi* (eux-mêmes) vinrent. 23. « jusqu'à la troisième génération » *Sam G S L T* (lis. *bânim*). H : jusqu'aux fils de la troisième génération. 25. « avec vous » *Sam G S L.* Manque en H. 26. « il fut déposé » *Sam L* (lis. *wayyousam*). H : on déposa (?).

a. « Pré des Égyptiens ». Le mot *'âbêl* (pré), qui entre dans la composition de beaucoup de noms de lieux, est expliqué, dans l'étymologie populaire donnée ici, par le mot *'èbèl* (deuil). Cette localité devait se trouver du côté de Béthel, car Jacob, d'après E, avait demandé à être enterré près de Rachel (48, 7 cf. 35, 16-20). *Goren-Haatad* (l'aire de l'épine) était situé au contraire, nous dit-on, au delà (à l'est) du Jourdain. Le rédacteur qui a fondu ensemble J et E a identifié les deux localités. J et E racontaient sans doute que Jacob fut enterré au lieu même où avaient été célébrées les lamentations rituelles. Mais cette partie de leur récit a été omise par le rédacteur final du Pentateuque, parce qu'il adoptait la version P, d'après laquelle le patriarche fut enterré, comme ses pères, dans la caverne de Makpéla, à Hébron. *b.* C'est la première fois qu'ils lui demandent positivement pardon de leur faute. Il est remarquable qu'à côté de la communauté de famille, ils invoquent, comme motif de pardon, la communauté de religion. *c.* Cf. 44, 9 et 16. *d.* C'est-à-dire de substituer ma volonté à celle de Dieu, qui a manifesté clairement l'intention de vous conserver la vie. Même expression, avec un sens assez différent, 30, 2. *e.* Cf. 45, 11; 47, 12. La série des années de famine n'est pas encore terminée. Voy. note *c* sur 48, 8. *f.* Rite d'adoption (cf. 30, 3). Les fils de Makir avaient ainsi rang de petits-fils de Jacob. Makir fut, en effet, à une certaine époque, considéré comme une tribu (Jug. 5, 14, où il apparaît à la place de Manassé). *g.* Probablement addition d'un rédacteur. E ne parle jamais de ce serment. *h.* Voy., pour l'exécution de cet ordre, Ex. 13, 19 et Jos. 24, 32.

EXODE

LA DÉLIVRANCE D'ISRAËL (1-15, 21)

Oppression du peuple en Égypte.

1 1 Voici les noms des enfants d'Israël qui étaient venus en Égypte avec Jacob, amenant chacun sa famille : 2 Ruben, Siméon, Lévi, Juda, 3 Issacar, Zabulon, Benjamin, 4 Dan, Nephtali, Gad et Acher. 5 Les personnes issues de Jacob étaient au nombre de soixante-dix en tout. Joseph était déjà en Égypte. 6 Joseph mourut, ainsi que tous ses frères et toute cette génération. 7 Puis les enfants d'Israël furent féconds et foisonnèrent, ils multiplièrent et augmentèrent à l'extrême, tellement que le pays en fut rempli.

8 Alors monta sur le trône d'Égypte un nouveau roi, qui ne savait rien de Joseph. 9 Il dit à son peuple : « Voici que la population des enfants d'Israël devient trop nombreuse et trop puissante pour nous. 10 Eh bien! usons de ruse avec elle pour l'empêcher de s'accroître, car elle pourrait, s'il nous survenait une guerre, se joindre à nos ennemis pour nous combattre, et sortir du pays. » 11 On établit donc sur Israël des chefs de corvée pour l'accabler par les labeurs qu'on lui imposait. Il bâtit ainsi, pour le pharaon, les villes d'approvisionnement de Pitom et de Ramsès[a]. 12 Mais plus on l'accablait, plus il multipliait et s'accroissait, de sorte que les Égyptiens prirent les enfants d'Israël en aversion. 13 Les Égyptiens réduisirent les enfants d'Israël à une dure servitude 14 et leur rendirent la vie amère par de rudes corvées : fabrication de mortier et de briques, travaux de tout genre dans les champs[b]; toutes corvées qu'on leur imposa tyranniquement.

15 Le roi d'Égypte s'adressa aux accoucheuses qui assistaient les femmes des Hébreux — l'une se nommait Chiphra et l'autre Poua — 16 et leur dit : « Quand vous accoucherez les femmes des Hébreux, faites bien attention pendant le travail[c] : si c'est un garçon, faites-le mourir; si c'est une fille, qu'elle vive. » 17 Mais les accoucheuses craignirent Dieu; elles n'exécutèrent pas les ordres du roi d'Égypte et laissèrent vivre les garçons. 20b Ainsi le peuple augmenta et s'accrut considérablement. 18 Le roi d'Égypte fit alors appeler les accoucheuses et leur dit : « Pourquoi avez-vous agi de la sorte et laissé vivre les garçons? » 19 Les accoucheuses répondirent au pharaon : « C'est que les femmes des Hébreux ne sont pas comme les Égyptiennes . . . . .[d], elles accouchent avant l'arrivée de la sage-femme. » 20a Dieu fit du bien aux accoucheuses[e], 21 et parce qu'elles avaient craint Dieu, il leur donna une postérité.

22 Alors le pharaon donna cet ordre à tout son peuple : « Tout garçon qui naîtra aux Hébreux, jetez-le dans le Nil, mais laissez vivre toutes les filles. »

Naissance de Moïse.

2 1 Un homme de la tribu de Lévi s'en vint alors prendre pour femme une fille de Lévi. 2 Cette femme devint enceinte et donna

10. « s'il nous survenait » *Sam G S L* (lis. *tiqrâ'ênou*). H : si survenaient. 22. « aux Hébreux » *Sam G.* Manque en H. **2**, 1. « une fille » *G.* H : *la* fille (pour harmoniser avec 6, 20).

a. Places construites par Ramsès II vers 1300 av. J.-C. *Pi-Tum* « maison de Tum » (dieu solaire), aujourd'hui Tell el-Machouta, était située sur le canal qui reliait le Nil à la mer Rouge. De grandes constructions ayant pu servir de dépôts ont été découvertes en cet endroit. *Ramsès* (égypt. *Per Ramsès*, maison de Ramsès) a été, croit-on, retrouvé un peu à l'O., à Tell Rotâb. *b.* Il s'agit, entre autres choses, du travail d'irrigation mentionné Deut. 11, 10. *c.* Litt. : *sur les deux meules* ou (en lisant *'abnayim*) *sur les deux pierres*, terme qui désignait probablement le siège spécial sur lequel se mettent encore aujourd'hui, en Égypte, les femmes en couches. *d.* Le texte a ici quelques mots obscurs qu'on traduit : *car elles sont vigoureuses* ou *car elles sont sages-femmes* ou *quand elles enfantent*. *e.* 20b a été transposé après 17, où il paraît bien mieux à sa place.

le jour à un fils. Voyant qu'il était beau, elle le cacha pendant trois mois. [3]Mais comme elle ne pouvait plus le tenir caché, elle prit une corbeille en papyrus[a], qu'elle enduisit de bitume et de poix, y mit l'enfant et la déposa parmi les roseaux, sur la rive du Nil. [4]La sœur de l'enfant se posta à quelque distance pour savoir ce qui lui arriverait.

[5]Or la fille du pharaon descendit au Nil pour se baigner, tandis que ses suivantes allaient et venaient sur le bord du fleuve. Elle vit la corbeille au milieu des roseaux et envoya sa servante pour la prendre. [6]Elle l'ouvrit et regarda [à l'intérieur] : il s'y trouvait un petit garçon qui pleurait. Elle en eut pitié, et elle dit : « C'est quelque enfant des Hébreux. » [7]La sœur de l'enfant dit alors à la fille du pharaon : « Veux-tu que j'aille te chercher, parmi les femmes des Hébreux, une nourrice, qui t'allaitera cet enfant? — [8]Va », lui répondit la fille du pharaon. Et la jeune fille alla chercher la mère de l'enfant. [9]La fille du pharaon lui dit : « Emporte cet enfant et allaite-le-moi; je te donnerai ton salaire. » La femme prit l'enfant et l'allaita. [10]Quand il eut grandi, elle l'amena à la fille du pharaon, qui l'adopta pour son fils et lui donna le nom de Moïse, « car, dit-elle, je l'ai retiré des eaux[b] ».

Moïse tue un Égyptien et s'enfuit en Madian.

[11]En ce temps-là, Moïse, qui était devenu grand, sortit [un jour] pour visiter ses frères et fut témoin de leurs pénibles travaux. Il vit un Égyptien frapper un Hébreu, l'un de ses frères. [12]Il regarda de tous côtés, et voyant qu'il n'y avait personne, il tua l'Égyptien et l'enfouit dans le sable. [13]Il sortit [encore] le lendemain et vit deux Hébreux qui se querellaient; il dit à celui qui avait tort : « Pourquoi frappes-tu ton compagnon? » [14][Cet homme] répondit : « Qui t'a établi chef et juge sur nous? Songes-tu à me tuer comme tu as tué l'Égyptien? » Moïse prit peur et se dit : « Ainsi donc, la chose se sait. » [15]Ayant appris ce qui s'était passé, le pharaon cherchait à faire mourir Moïse. Mais celui-ci s'enfuit loin du pharaon et s'arrêta dans le pays de Madian[c]; il s'assit près du puits[d].

[16]Or le prêtre de Madian avait sept filles, qui vinrent puiser de l'eau et remplir les auges pour abreuver les brebis de leur père. [17]Mais les bergers, étant survenus, les chassèrent. Moïse alors se leva, prit leur défense et fit boire leur bétail. [18]Quand elles furent de retour auprès de leur père, il leur dit : « Pourquoi revenez-vous de si bonne heure aujourd'hui? » [19]Elles répondirent : « Un Égyptien nous a défendues contre les bergers; il a même puisé de l'eau pour nous en abondance et il a fait boire le bétail. » [20]Il dit à ses filles : « Et où est-il? Pourquoi donc avez-vous laissé cet homme? Invitez-le à prendre un repas. » [21]Moïse consentit à demeurer avec cet homme, qui lui donna en mariage sa fille Séphora. [22]Celle-ci eut un fils, auquel il donna le nom de Guerchom, « car, dit-il, je ne suis qu'un hôte sur une terre étrangère[e] ».

Vocation de Moïse.

Vision du buisson ardent.

[23]En ce long[f] temps-là, le roi d'Égypte mourut. Les enfants d'Israël, gémissant sous la servitude, poussèrent des cris, et leur plainte monta jusqu'à Dieu, du fond de leur servitude. [24]Dieu entendit leurs gémissements et se souvint de son

6. « regarda [à l'intérieur] » d'après *G L*. H : *le vit, l'enfant*. 18. « de leur père ». H G^B : de *Reouël* leur père. G^A : de *Iothor* (Jéthro) leur père. G a de même *Iothor* au v. 16. Il semble donc que le texte primitif ne donnait pas le nom du prêtre de Madian.

a. Le *papyrus*, sorte de roseau avec lequel on fabriquait aussi du papier, servait en Égypte à la confection de corbeilles, de nattes et même d'embarcations, comme on en trouve encore aujourd'hui au Soudan. Cf. Ės. 18, 2. *b.* Si le nom de Moïse (hébr. *mōšè*) dérivait du verbe *māšā*, comme l'indique le narrateur, il signifierait « retirant » et non pas « retiré »; *mōšè* (Moïse) paraît être la transcription hébraïque du terme égyptien *mesou* « né de » (litt. : « tiré hors de »), qui se retrouve, accompagné d'un nom de dieu, dans Touth-mosis (né de Tôth), Ra-msès (né de Ra), cf. A-mosès. *c.* Les *Madianites* (cf. Gen. 25, 2) étaient établis sur la côte orientale du golfe élanitique. Il ne serait pas impossible cependant que certains de ces nomades se fussent avancés jusque dans la presqu'île où la tradition place d'ordinaire le Sinaï. *d.* Le seul de la contrée. C'est là que les troupeaux allaient boire et que Moïse pouvait trouver quelqu'un qui lui offrît l'hospitalité. *e.* Étymologie populaire, qui ne tient compte que de la première syllabe du nom : *guēr* « hôte », étranger admis dans un pays. *Guerchom* dérive probablement de *guèrech* « rejeton ». *f. Long* a été ajouté par égard pour la chronologie de P, selon laquelle Moïse avait quatre-vingts ans quand il se présenta devant le pharaon (7, 7). D'après J et E, au contraire, le (ou les) fils de Moïse étaient encore tout jeunes au moment de la sortie d'Égypte (4, 20-25; 18, 2-6).

alliance avec Abraham, avec Isaac et avec Jacob. [25]Dieu regarda les enfants d'Israël.....[a]

3 [1]Moïse faisait paître les brebis de Jéthro, son beau-père, prêtre de Madian. Un jour qu'il avait mené le troupeau au delà du désert, il arriva à la montagne de Dieu, au Ḥoreb[b]. [2]L'ange de Yahvé[c] lui apparut dans une flamme [qui sortait] du milieu d'un buisson[d]. Il regarda, et voici que le buisson flambait, mais ne se consumait pas. [3]Moïse se dit : « Je vais me détourner de mon chemin pour examiner ce spectacle extraordinaire [et voir] pourquoi le buisson ne se consume pas. » [4]Yahvé vit qu'il se détournait de son chemin pour regarder [de plus près]. Et Dieu l'appela du milieu du buisson[e], disant : « Moïse! Moïse! » Celui-ci répondit : « Me voici. » [5]Alors il dit : « N'approche pas d'ici. Ôte tes sandales de tes pieds, car le lieu où tu te tiens est un sol sacré[f]. » [6]Puis il dit : « Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. » Moïse se cacha le visage, car il n'osait pas fixer ses regards sur Dieu.

[7]Et Yahvé dit : « J'ai vu, j'ai vu la détresse de mon peuple qui est en Égypte, et j'ai entendu les cris que lui arrachent ses oppresseurs; oui, je connais ses souffrances. [8]C'est pourquoi je suis descendu pour le délivrer de la main des Égyptiens et pour le faire passer, de ce pays-là, dans un bon et vaste pays, un pays qui ruisselle de lait et de miel[g] et où habitent les Cananéens, les Ḥittites, les Amoréens, les Perizzites, les Ḥivvites et les Yebousites. [9]Maintenant le cri des enfants d'Israël est venu jusqu'à moi et j'ai vu l'oppression que les Égyptiens font peser sur eux; [10]va donc, je t'envoie vers le pharaon, et tu feras sortir d'Égypte mon peuple, les enfants d'Israël. »

[11]Moïse répondit à Dieu : « Qui suis-je pour aller vers le pharaon et pour faire sortir d'Égypte les enfants d'Israël? » [12]Et Dieu dit : « Je serai avec toi, et voici le signe [qui prouvera] que c'est moi qui t'ai envoyé...[h] Quand tu auras fait sortir le peuple d'Égypte, vous servirez Dieu sur cette montagne. »

Révélation du nom de Yahvé.

[13]Moïse dit à Dieu : « Quand j'irai vers les enfants d'Israël et que je leur dirai : Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous, — s'ils me demandent quel est son nom, que leur répondrai-je? » [14]Dieu dit à Moïse : « Je suis qui je suis[i]. » Puis il ajouta : « Tu répondras aux enfants d'Israël : C'est Je suis qui m'a envoyé vers vous. » [15]Dieu dit encore à Moïse : « Tu parleras ainsi aux enfants d'Israël : C'est Yahvé, le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, qui m'a envoyé vers vous. — C'est là mon nom pour l'éternité; c'est ainsi qu'on devra m'invoquer d'âge en âge.

Mission de Moïse auprès du peuple et du pharaon.

[16]« Va, rassemble les anciens d'Israël[j], et dis-leur : Yahvé, le Dieu de vos pères, m'est apparu, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Il m'a dit : Je vous ai visités, [je me suis rendu compte de] ce qu'on vous a fait en Égypte [17]et j'ai dit : Je

a. Ici une phrase probablement incomplète et altérée : H : *Et Dieu connut*. G : *Et il se fit connaître à eux*. La phrase primitive était peut-être : *wayyērā' 'ĕlôhîm lemōšè* « et Dieu apparut à Moïse » et servait à introduire 6, 2 et ss, suite du récit dans P. *b.* Le nom de *montagne de Dieu* lui est donné par anticipation. Moïse ne connaît pas encore le caractère sacré du lieu. Plusieurs mss grecs (A, B) ont simplement : « au mont Ḥoreb ». *Ḥoreb* est le nom de la montagne sainte dans les documents E et D. *c.* Voy. note sur Gen. 16, 7. *d.* Il s'agit d'un buisson sacré, dont le nom (*senè*) était probablement mis en relation avec celui de *Sinaï*, que la montagne de Dieu porte dans les sources J et P. *e.* Raccord avec J : E ne parle pas du buisson. *f.* On se déchaussait avant de pénétrer dans une enceinte sacrée, de peur d'y apporter les souillures du sol profane. Cette coutume s'est maintenue dans l'islamisme. *g.* Expression proverbiale (appliquée occasionnellement à l'Égypte : Nomb. 16, 13) pour indiquer un pays plantureux : le lait et le miel (sauvage) étaient les produits les plus appréciés du nomade. Selon d'autres, cette formule serait une allusion à des fleuves de lait et de miel qui auraient coulé dans le paradis. *h.* Le signe annoncé manque dans le texte actuel, car la promesse qui suit ne saurait être considérée comme un signe. *i.* On traduit généralement : « Je suis celui qui suis », par où l'on entend : « Je suis celui qui possède l'existence par lui-même » ou « celui qui est à toujours » (de là la traduction : l'Éternel) ou « celui qui est avec toi », etc. Mais cette traduction est inadmissible : la construction grammaticale serait aussi incorrecte en hébreu qu'en français. L'analogie de phrases comme : *Je prends en pitié qui je prends en pitié* (Ex. 33, 19), *Je dirai ce que je dirai* (Ėz. 12, 25) — cf. Ex. 4, 13; 16, 23; 1 Sam. 23, 13; 2 Sam. 15, 20; 2 Rois 8, 1 — indique clairement que le sens de la réponse de Dieu est celui-ci : « Je refuse de faire connaître mon véritable nom (de même Gen. 32, 29; Jug. 13, 17, 18); je suis un Être mystérieux et impénétrable, qui ne permet pas à l'homme de le définir et de le nommer. » Le terme Je suis — les Israélites diront : « Il est » (hébr. *Yahvé*) — n'est, d'après E, qu'un nom conventionnel par lequel Dieu veut bien se laisser désigner, mais qui n'exprime pas le fond de l'essence divine. Cette explication de E ne nous donne sans doute pas le sens primitif du mot « Yahvé », qui, avant de désigner le Dieu d'Israël, était le nom, à ce qu'on pense, d'une divinité de la nature adorée chez les Madianites. Il pouvait signifier : « Il souffle » ou « Il détruit » ou « Il fait tomber », etc. *j.* Il s'agit des chefs de clan, des cheikhs.

vous tirerai de la misère que vous endurez en Égypte et vous ferai monter au pays des Cananéens, des Ḥittites, des Amoréens, des Perizzites, des Ḥivvites et des Yebousites, dans un pays qui ruisselle de lait et de miel. — 18 Ils t'écouteront. Alors tu iras, avec les anciens d'Israël, trouver le roi d'Égypte et vous lui direz : Le Dieu des Hébreux s'est présenté à nous. Laisse-nous donc aller à trois journées de marche dans le désert, pour offrir des sacrifices à Yahvé, notre Dieu[a]. — 19 Mais je sais que le roi d'Égypte ne vous permettra pas de partir, s'il n'y est contraint par la force. 20 C'est pourquoi j'étendrai ma main, et je frapperai l'Égypte par tous les miracles que j'accomplirai dans son sein. Ensuite le roi vous laissera aller. 21 Je ferai gagner à ce peuple les bonnes grâces des Égyptiens; aussi, quand vous vous en irez, ne partirez-vous pas les mains vides : 22 vos femmes demanderont chacune à sa voisine et à celle qui séjourne dans sa maison des bijoux d'argent, des bijoux d'or et des vêtements que vous mettrez à vos fils et à vos filles[b]. Ainsi vous dépouillerez les Égyptiens. »

Signes accordés à Moïse.

4 1 Moïse répondit : « Et si, refusant de me croire et de m'écouter, ils disent : Yahvé ne t'est pas apparu? » 2 Yahvé lui dit : « Qu'as-tu à la main? » Il répondit : « Un bâton. — 3 Jette-le à terre, » reprit Yahvé. Il le jeta à terre. Le bâton devint un serpent, devant lequel Moïse prit la fuite. 4 Yahvé dit alors à Moïse : « Avance la main et saisis-le par la queue, — il avança la main et le saisit, et le serpent redevint un bâton dans sa main[c] — 5 afin qu'ils croient que Yahvé, le Dieu de leurs pères, t'est apparu, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. »

6 Yahvé lui dit encore : « Mets ta main dans ton sein. » Il mit sa main dans son sein, et lorsqu'il la retira, elle était lépreuse, [blanche] comme de la neige. 7 Yahvé dit alors : « Remets ta main dans ton sein. » Il remit sa main dans son sein, et lorsqu'il l'en retira, elle était redevenue comme [le reste de] son corps. 8 « S'ils ne te croient pas et n'écoutent pas la voix du premier signe, ils croiront à la voix du second. 9 S'ils ne se laissent pas convaincre même par ces deux signes et ne t'écoutent pas, tu prendras de l'eau du Nil, tu la répandras à terre, et l'eau que tu auras prise dans le Nil deviendra du sang sur la terre. »

Refus de Moïse. Aaron lui est adjoint.

10 Moïse dit à Yahvé : « Ah! Seigneur, je ne suis pas doué pour la parole, je ne l'ai pas été dans le passé, et je ne le suis pas devenu depuis que tu parles à ton serviteur, car j'ai la bouche et la langue pesantes. » 11 Yahvé lui répondit : « Qui a donné une bouche à l'homme? Qui rend muet, sourd, boiteux ou aveugle? N'est-ce pas moi, Yahvé? 12 Va donc, je serai avec toi quand tu parleras[d], et je t'enseignerai ce que tu devras dire. »

13 Mais Moïse dit : « Ah! Seigneur, envoie qui tu voudras [mais non pas moi]! » 14 Alors la colère de Yahvé s'enflamma contre Moïse et il dit : « N'y a-t-il pas Aaron, ton frère, le lévite[e]? Je sais qu'il parle fort bien. Le voici justement qui vient à ta rencontre, et quand il te verra, son cœur sera dans la joie. 15 Tu lui parleras, tu mettras les paroles dans sa bouche. Et moi, je serai avec toi et avec lui quand vous parlerez, et je vous enseignerai ce que vous aurez à faire. 16 C'est lui qui portera la parole pour toi devant le peuple; ainsi il sera ta bouche, et tu seras pour lui le dieu [inspirateur]. 17 Prends à la main ce bâton, avec lequel tu accompliras les signes. »

3, 18. « Le Dieu » *G* (cf. 5, 3). H : *Yahvé*, le Dieu. 19. « s'il n'y est » *G L* (lis. *'im lô'*). H : *et non* (c'est-à-dire : même pas?). 4, 11. « boiteux » lis. *pisséaḥ*. H : voyant.

a. Yahvé est conçu comme un Dieu local, qui ne peut être adoré sur le sol étranger. — Le Sinaï était sans doute à bien plus de trois jours de marche de l'Égypte : il y en a six de Suez au site traditionnel de la montagne sainte (voy. note sur Ex. 19, 2). C'est probablement à Qadech que les Israélites demandent à se rendre (cf. Ex. 15, 22, 25). *b.* Il était d'usage, pour assister à une fête religieuse, de se couvrir de bijoux et de mettre ses plus beaux vêtements (Os. 2, 13). Les joyaux ainsi enlevés aux Égyptiens servirent, d'après E (Ex. 32, 2-4; 33, 4-6), à la confection du « veau d'or » et de l'arche. *c.* Le discours de Yahvé, interrompu par l'indication de l'exécution de son ordre (v. 4[b]), reprend, d'une façon très abrupte, au v. 5. Sous-entendez, avant ce dernier verset : Tu feras ainsi devant le peuple... *d.* « Avec toi quand tu parleras » litt. : *avec ta bouche*. *e.* C'est-à-dire « le prêtre ». Aaron est ainsi désigné par anticipation.

Retour de Moïse en Égypte.

Moïse quitte Madian.

18 Moïse s'en retourna chez Jéthro, son beau-père, et lui dit : « Laisse-moi retourner auprès de mes frères en Égypte, pour voir s'ils sont encore en vie. » Et Jéthro dit à Moïse : « Va en paix. »

19 Yahvé dit à Moïse en Madian : « Va, retourne en Égypte, car tous ceux qui en voulaient à ta vie sont morts. » 20 Moïse prit sa femme et son fils, les fit monter sur un âne et retourna au pays d'Égypte. Moïse prit à la main le bâton de Dieu[a]. 21 Et Yahvé dit à Moïse : « Tu te mets en route pour retourner en Égypte; eh bien! tous les prodiges que je t'ai donné le pouvoir de faire, tu les accompliras devant le pharaon. Mais moi, j'endurcirai son cœur, et il ne laissera pas aller le peuple. 22 Tu diras alors au pharaon : Ainsi parle Yahvé : Israël est mon fils premier-né[b]; 23 je t'avais dit : Laisse aller mon fils pour qu'il me serve[c], — et tu as refusé de le laisser aller. Eh bien! moi, je vais faire périr ton fils premier-né. »

Circoncision du fils de Moïse.

24 Au cours du voyage, pendant une halte nocturne, Yahvé attaqua Moïse, et il cherchait à le tuer. 25 Séphora prit alors une pierre tranchante, coupa le prépuce de son fils et en toucha les parties de Moïse, en disant : « Tu es bien pour moi un époux de sang. » 26 Et Yahvé le laissa... Elle avait dit alors « époux de sang » en parlant de la circoncision[d].

Moïse et Aaron devant le peuple.

27 Yahvé dit à Aaron : « Va à la rencontre de Moïse au désert. » Aaron partit, et ayant rencontré Moïse à la montagne de Dieu, il le baisa. 28 Moïse fit connaître à Aaron toutes les paroles que Yahvé l'avait chargé de redire et tous les signes qu'il lui avait ordonné d'accomplir. 29 Moïse partit avec Aaron[e], et ils assemblèrent tous les anciens des enfants d'Israël. 30 Aaron rapporta toutes les paroles que Yahvé avait dites à Moïse; il accomplit les signes en présence du peuple; 31 et le peuple crut. Quand ils entendirent raconter que Yahvé avait visité les enfants d'Israël et qu'il avait eu égard à leurs souffrances, ils s'inclinèrent et se prosternèrent.

La première démarche auprès du pharaon et ses suites.

5 1 Moïse et Aaron[f] se rendirent ensuite auprès du pharaon et lui dirent : « Ainsi parle Yahvé, le Dieu d'Israël : Laisse aller mon peuple, pour qu'il célèbre une fête[g] en mon honneur, dans le désert. » 2 Mais le pharaon répondit : « Qui donc est Yahvé pour que je doive lui obéir en laissant aller Israël? Je ne connais pas Yahvé, et je ne laisserai pas aller Israël. » 3 Ils dirent : « Le Dieu des Hébreux s'est présenté à nous. Laisse-nous aller à trois journées de marche dans le désert, pour offrir des sacrifices à Yahvé, notre Dieu, de peur qu'il ne nous frappe par la peste ou par l'épée. » 4 Le roi d'Égypte leur dit : « Moïse et Aaron, pourquoi voulez-vous libérer le peuple de son travail? Allez à vos corvées! » 5 Le pharaon dit : « Cette engeance[h] n'est déjà que trop paresseuse, et vous voudriez encore interrompre ses corvées! »

6 Le pharaon, le jour même, donna cet ordre aux inspecteurs établis sur le peuple et à ses surveillants[i] : « 7 Ne livrez plus, comme

18. « Jéthro » *H[a] Sam S L*. H : *Yetèr*. 20. « son fils » cf. 2, 22; 4, 25. H : *ses* fils (d'après 18, 3-6). 5, 5. « paresseuse » (lis. *nirpîm*) cf. v. 8, 17. H : nombreuse.

a. D'après E (ici et v. 17), Dieu donne à Moïse un bâton avec lequel celui-ci accomplira des miracles. D'après J (4, 2-5), c'est sa houlette de berger qui est miraculeusement métamorphosée. *b.* Le fils aîné était privilégié. C'est dans ce sens qu'Israël est le premier-né de Yahvé. *c.* C'est-à-dire pour qu'il m'offre des sacrifices. *d.* Récit fort obscur parce que très archaïque et probablement écourté. On pourrait l'expliquer ainsi : Moïse aurait dû, d'après la coutume madianite, être circoncis immédiatement avant son mariage (cf. Gen. 34, 14). Yahvé veut le faire mourir parce qu'il a négligé cet usage. Séphora le sauve en substituant la circoncision du fils à celle du père. Ce récit paraît destiné à expliquer l'introduction en Israël de la coutume arabe (primitivement égyptienne) de la circoncision et l'établissement de la circoncision des enfants. L'usage du couteau de l'âge de pierre s'était maintenu (en Égypte aussi) pour cette antique opération (cf. Jos. 5, 2, 3; 24, 30 [G]). — Peut-être la vocation de Moïse (ch. 3) était-elle aussi, dans J, placée au cours du voyage de retour (après 4, 26); car 4, 19 semble être la suite de 2, 23[a]. *e.* L'introduction d'Aaron dans ce récit (4, 14-16, 27-30) paraît due au rédacteur. D'après J et E, ce devait être Moïse lui-même qui transmettait le message divin et accomplissait les prodiges. *f.* Dans les v. 1-4, Aaron paraît avoir été substitué aux anciens, qui, d'après 3, 18, doivent avoir accompagné Moïse dans sa visite au pharaon. Ailleurs (v. 20), son nom a été simplement ajouté. *g.* Probablement la Pâque. *h.* Litt. : *le peuple du pays*, terme de mépris. *i.* D'après les v. 14, 15, 19, les « surveillants » étaient des Israélites responsables du travail de leurs frères et non pas, comme les « inspecteurs », des représentants du pharaon.

on l'a fait jusqu'ici, de la paille à ces gens pour faire des briques[a] : qu'ils aillent eux-mêmes en ramasser! [8] Imposez-leur néanmoins de faire la même quantité de briques qu'auparavant, sans en rien rabattre; car ce sont des paresseux, voilà pourquoi ils crient : Allons offrir des sacrifices à notre Dieu. — [9] Qu'on les accable d'ouvrage! Qu'ils s'occupent de leur travail et ne fassent plus attention aux mensonges qu'on leur débite! »

[10] Les inspecteurs et les surveillants du peuple allèrent dire au peuple : « Ainsi a parlé le pharaon : Je ne vous livrerai plus de paille; [11] allez vous-mêmes en prendre où vous en trouverez, car il ne vous sera fait aucune réduction sur votre tâche. » [12] Le peuple se répandit alors dans tout le pays d'Égypte, pour ramasser du chaume en guise de paille. [13] Mais les inspecteurs le harcelaient en disant : « Accomplissez votre tâche quotidienne comme au temps où on vous livrait la paille. » [14] On frappa les surveillants des enfants d'Israël que les inspecteurs du pharaon avaient établis sur eux[b], en disant : « Pourquoi n'avez-vous pas fait, aujourd'hui comme précédemment, la quantité de briques qui vous était fixée? » [15] Les surveillants des enfants d'Israël allèrent se plaindre au pharaon, en disant : « Pourquoi traites-tu de la sorte tes serviteurs? [16] On ne leur donne point de paille, et l'on nous dit : Faites des briques! — Voilà même qu'on se met à frapper tes serviteurs .....[c] » [17] Mais il répondit : « Vous êtes des paresseux, oui, des paresseux! voilà pourquoi vous dites : Allons offrir des sacrifices à Yahvé! — [18] Allez donc au travail : on ne vous livrera point de paille, et vous aurez à fournir la même quantité de briques. »

[19] Les surveillants des enfants d'Israël se virent alors dans une situation fâcheuse, parce qu'on leur disait : « Vous ne diminuerez pas votre production journalière de briques. » [20] En sortant de chez le pharaon, ils rencontrèrent Moïse et Aaron qui les attendaient. [21] Ils leur dirent : « Que Yahvé vous regarde, et qu'il juge! Vous nous avez rendus odieux au pharaon et à ses serviteurs, et vous avez mis entre leurs mains une épée pour nous tuer. » [22] Moïse se tourna de nouveau vers Yahvé et dit : « Seigneur, pourquoi as-tu fait du mal à ce peuple? pourquoi m'as-tu envoyé? [23] Depuis que je me suis rendu auprès du pharaon pour lui parler en ton nom, il maltraite ce peuple, et tu n'as nullement délivré ton peuple. » **6** [1] Yahvé répondit à Moïse : « Tu vas voir ce que je ferai au pharaon : contraint par une main forte, il laissera partir les enfants d'Israël; contraint par une main forte, il les chassera [même] de son pays. »

Nouveau récit de la vocation de Moïse[d].

Yahvé révèle son nom et promet la délivrance.

P [2] Dieu parla à Moïse. Il lui dit : « Je suis Yahvé. [3] Je suis apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob comme Èl Chaddaï[e]; mais je ne me suis pas fait connaître à eux sous mon nom de Yahvé. [4] Moi qui ai fait alliance avec eux, promettant de leur donner le pays de Canaan, ce pays où ils ont séjourné comme étrangers[f], [5] j'ai entendu les gémissements des enfants d'Israël asservis par les Égyptiens, et je me suis souvenu de mon alliance. [6] C'est pourquoi dis aux enfants d'Israël : Je suis Yahvé; je vous soustrairai aux corvées et vous délivrerai de la servitude que vous imposent les Égyptiens; en étendant le bras, je vous affranchirai par de grandes manifestations de ma justice. [7] Je ferai de vous mon peuple, je serai votre Dieu, et vous saurez que je suis votre Dieu, moi Yahvé, qui vous aurai soustraits aux corvées de l'Égypte. [8] Je vous ferai entrer dans le pays que j'ai juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob, et je vous en donnerai la possession, moi Yahvé. » [9] Moïse rapporta

13. « où on vous livrait la paille » *Sam G S L* (aj. *nittân lâkèm*). H : où il y avait la paille. 14. « aujourd'hui » *Sam G*. H : *hier et aujourd'hui*.

a. La paille finement hachée mélangée à la pâte d'argile ou de limon, donnait plus de résistance aux briques égyptiennes, qui n'étaient pas cuites, mais séchées à l'air. *b*. Dans le récit primitif de J, les représentants responsables des Israélites devaient être les anciens. Le mot pour « surveillants » paraît appartenir à la langue du Deutéronome. *c*. Le texte ajoute ici deux mots inintelligibles (*le péché de ton peuple*) qu'on a proposé de traduire, en corrigeant d'après G : « tu pèches contre ton peuple ». *d*. Récit de P, parallèle à celui de J et de E (ch. 3-4). Dans P, la scène de la révélation n'est pas localisée; on pourrait même la placer en Égypte. *e*. Voy. note sur Gen. 17, 1. D'après P, Dieu, qui avait été nommé *Èlohim* (Dieu) jusqu'à Abraham, s'était fait appeler *Èl Chaddaï* (Dieu tout-puissant) pendant la période qui va d'Abraham à Moïse. Aussi P a-t-il évité, jusqu'ici, d'employer le nom de *Yahvé*. *f*. Cf. Gen. 17, 7-8.

ces paroles aux enfants d'Israël, mais ils ne l'écoutèrent pas, parce qu'ils avaient l'âme aigrie par leur dure servitude.

[10] Alors Yahvé s'adressa à Moïse, en ces termes : « [11] Va, parle au pharaon, au roi d'Égypte, pour qu'il laisse sortir de son pays les enfants d'Israël[a]. » [12] Moïse prit la parole devant Yahvé et dit : « Les enfants d'Israël ne m'ont pas écouté; comment le pharaon m'écouterait-il, moi qui n'ai pas la parole facile[b]? » R [13] Yahvé parla à Moïse et à Aaron et leur ordonna d'aller trouver les enfants d'Israël et le pharaon, le roi d'Égypte, afin de faire sortir les enfants d'Israël du pays d'Égypte.

Descendance de Ruben, de Siméon et de Lévi[c].

P³ [14] Voici leurs chefs de famille. Fils de Ruben, premier-né d'Israël : Ḥanok, Pallou, Ḥeçrôn et Karmi; ce sont là les clans de Ruben.

[15] Fils de Siméon : Yemouél, Yamîn, Ohad, Yakîn, Çoḥar et Chaoul, le fils de la Cananéenne; ce sont là les clans de Siméon.

[16] Voici les noms des fils de Lévi, classés par ordre généalogique : Guerchôn, Qehat et Merari. La durée de l'existence de Lévi fut de cent trente-sept ans. [17] Fils de Guerchôn, classés par clans : Libni et Chimeï. [18] Fils de Qehat : Amram, Yicehar, Ḥèbrôn et Ouzziél. La durée de la vie de Qehat fut de cent trente-trois ans. [19] Fils de Merari : Maḥli et Mouchi. Ce sont là les clans des Lévites, classés par ordre généalogique.

[20] Or Amram prit pour femme Yokèbed, sa tante, qui lui donna Aaron et Moïse[d]. La durée de la vie d'Amram fut de cent trente-sept ans. [21] Fils de Yicehar : Coré, Nèpheg et Zikri. [22] Fils d'Ouzziél : Michaél, Elçaphân et Sitri. [23] Aaron épousa Èlichèba, fille d'Amminadab et sœur de Naḥachôn, qui lui donna Nadab et Abihou, Éléazar et Itamar. [24] Fils de Coré : Assir, Elqana et Abiasaph. Ce sont là les familles des Corḥites. [25] Éléazar, fils d'Aaron, prit pour femme une des filles de Poutiél, qui lui donna Phinées. — Tels sont les chefs des familles lévitiques, classés par clans.

R [26] C'est cet Aaron et ce Moïse à qui Yahvé avait dit : « Faites sortir du pays d'Égypte les armées des enfants d'Israël. » [27] Ce sont eux qui parlèrent au pharaon, au roi d'Égypte, pour faire sortir les enfants d'Israël de l'Égypte; [c'est] ce Moïse et cet Aaron.

Moïse envoyé avec Aaron devant le pharaon.

[28] Le jour où Yahvé parla à Moïse au pays d'Égypte, [29] Yahvé dit à Moïse : « Je suis Yahvé; dis au pharaon, au roi d'Égypte, tout ce que je te dirai. » [30] Et Moïse dit devant Yahvé : « Je n'ai pas la parole facile; comment le pharaon m'écouterait-il? » **7** P [1] Yahvé répondit à Moïse : « Vois; je vais faire de toi un dieu pour le pharaon, et Aaron, ton frère, sera ton prophète[e]. [2] Toi, tu lui diras tout ce que je t'ordonnerai; et Aaron, ton frère, parlera au pharaon, pour qu'il laisse sortir les enfants d'Israël de son pays. [3] Mais j'endurcirai le cœur du pharaon et je ferai des signes et des prodiges en grand nombre dans le pays d'Égypte. [4] Le pharaon ne vous écoutera pas; alors je porterai la main sur les Égyptiens[f] et je ferai sortir mes armées, mon peuple, les enfants d'Israël, du pays d'Égypte, par de grandes manifestations de ma justice. [5] Les Égyptiens sauront que je suis Yahvé, quand j'étendrai la main sur eux et que je ferai sortir du milieu d'eux les enfants d'Israël. » [6] Moïse et Aaron obéirent : ce que Yahvé leur avait ordonné, ils le firent. [7] Or Moïse était âgé de quatre-vingts ans, et Aaron de quatre-vingt-trois ans, lorsqu'ils parlèrent au pharaon.

7, 2. « tu lui diras » *G L*. H : tu diras. « pour qu'il laisse » *G L* (lis. *wîšallaḥ*, cf. 6, 11). H : et il laissera.

a. Moïse, d'après P, doit réclamer d'emblée la libération d'Israël, sans alléguer le prétexte d'un sacrifice. *b*. Litt. : *moi qui suis incirconcis de lèvres*. *c*. Ce morceau, extrait sans doute d'un tableau général des descendants de Jacob (cf. Gen. 46, 9-11), a pour but de faire connaître la généalogie de Moïse et d'Aaron. Il interrompt l'entretien de Moïse avec Yahvé et n'a été soudé que d'une façon assez artificielle au contexte par l'addition des v. 13 et 26-30. *d*. Cette généalogie des fils de Lévi, qui ne compte que quatre générations pour la durée du séjour en Égypte, cadre mal avec Ex. 12, 40 (de P), qui fixe cette durée à 430 ans (cf. Gen. 15, 13 : 400 ans de servitude). Peut-être la liste était-elle primitivement plus longue et l'a-t-on raccourcie pour l'harmoniser avec Gen. 15, 16. *e*. D'après 4, 16, Moïse doit jouer le rôle d'un dieu inspirateur pour Aaron parlant devant le peuple. Ici, c'est devant le pharaon que Moïse est appelé à jouer le rôle d'un dieu dont Aaron serait le prophète. *f*. Allusion aux deux dernières plaies selon P : pustules et mort des premiers-nés.

Les plaies d'Égypte [a].

Le bâton changé en dragon. [8] Yahvé parla à Moïse et à Aaron en ces termes : « [9] Si le pharaon vous dit : Faites donc un prodige [b] ! — tu diras à Aaron : Prends ton bâton, jette-le devant le pharaon, et qu'il devienne un dragon. » [10] Moïse et Aaron, s'étant rendus auprès du pharaon, agirent selon les ordres de Yahvé. Aaron jeta son bâton devant le pharaon et devant ses serviteurs, et il devint un dragon [c]. [11] Mais le pharaon fit appeler les sages et les enchanteurs, et eux aussi, les magiciens d'Égypte [d], en firent autant par leurs sortilèges : [12] ils jetèrent chacun leur bâton, et ces bâtons devinrent des dragons; mais le bâton d'Aaron engloutit les leurs. [13] Toutefois le cœur du pharaon resta endurci et, comme Yahvé l'avait annoncé, il n'écouta pas Moïse et Aaron.

J *1. Les eaux changées en sang.* [14] Alors Yahvé dit à Moïse : « Le pharaon a le cœur obstiné; il refuse de laisser aller le peuple. [15] Va le trouver demain matin, à l'heure où il sort pour se rendre au bord de l'eau, et tu te tiendras, E pour l'attendre, sur la rive du Nil. Tu prendras à la main le bâton qui a été changé en J serpent. [16] Et tu diras au pharaon : Yahvé, le Dieu des Hébreux, m'a envoyé vers toi pour te dire : Laisse aller mon peuple, pour qu'il me serve au désert. — Mais jusqu'à présent, tu n'as pas obéi. [17] Voici donc ce R que dit Yahvé : A ceci tu reconnaîtras J que je suis Yahvé. Je vais frapper l'eau E du Nil avec le bâton que j'ai à la main, et elle se changera en sang [e]. J [18] Les poissons qui sont dans le Nil périront, le fleuve deviendra infect, et les Égyptiens éprouveront une répugnance invincible à boire de son eau. »

P [19] Yahvé dit à Moïse : « Parle ainsi à Aaron : Prends ton bâton et étends ta main sur les eaux des Égyptiens, sur leurs fleuves [f] et leurs canaux, sur leurs étangs et tous leurs réservoirs, et que ces eaux deviennent du sang. — Ainsi il y aura du sang dans tout le pays d'Égypte, jusque dans les vases de bois et de pierre. » [20] Moïse et Aaron agirent selon les ordres de Yahvé. E [Moïse] leva son bâton et frappa l'eau du Nil, sous les yeux du pharaon et de ses serviteurs, et toute l'eau du Nil se changea en sang. J [21] Les poissons qui étaient dans le Nil périrent, le fleuve devint infect, et les Égyptiens ne purent plus boire de son eau. P Il y eut alors du sang dans tout le pays d'Égypte. [22] Mais les magiciens d'Égypte en firent autant par leurs sortilèges, et le cœur du pharaon resta endurci : comme Yahvé l'avait annoncé, il n'écouta pas Moïse et Aaron. E [23] Le pharaon se détourna et entra dans sa demeure, sans se soucier non plus [g] de ce prodige. J [24] Tous les Égyptiens creusèrent aux abords du Nil pour trouver de l'eau potable, car ils ne pouvaient plus boire de celle du fleuve. [25] Il s'écoula sept jours, après que Yahvé eut frappé le Nil.

8 [h] *2. Les grenouilles.* [1] Puis Yahvé dit à Moïse : « Va trouver le pharaon et dis-lui : Ainsi parle Yahvé : Laisse aller mon peuple pour qu'il me serve. [2] Si tu refuses de le laisser aller, je vais infester de grenouilles tout ton territoire [a]. [3] Le Nil foisonnera de grenouilles, qui en sortiront pour envahir ta demeure, ta chambre à coucher, ton lit, les demeures de tes serviteurs et de ton peuple, tes fours et tes huches. [4] Les grenouilles monteront sur toi, sur ton peuple et tous tes serviteurs. »

P [5] Yahvé dit à Moïse : « Parle ainsi à Aaron : Étends ta main, avec ton bâton, sur les fleuves, sur les canaux et sur les étangs, et fais monter les grenouilles sur la terre d'Égypte. » [6] Aaron étendit sa main sur les eaux de l'Égypte, et les grenouilles montèrent, elles couvrirent tout le pays. [7] Mais les magiciens en firent autant par leurs sortilèges : ils firent monter les grenouilles sur la terre d'Égypte.

J [8] Le pharaon fit appeler Moïse et Aaron et dit : « Intercédez auprès de Yahvé, pour qu'il éloigne les grenouilles de moi et de mon peuple, et je laisserai aller le peuple pour qu'il offre des sacrifices à Yahvé. » [9] Moïse répondit au pharaon : « Indique-moi pour quel moment, dans mes prières pour toi, pour tes serviteurs et pour ton peuple, je dois demander à Yahvé d'éloigner les grenouilles de toi et de tes demeures, de sorte qu'il n'en reste plus que dans le Nil. — [10] Pour demain », dit-il. Moïse reprit : « Il R sera fait selon ton désir, afin que tu saches que nul n'est comparable à Yahvé, notre J Dieu. [11] Les grenouilles s'éloigneront de toi et de tes demeures, de tes serviteurs et de ton peuple; il n'en restera que dans le Nil. » [12] Lorsque Moïse et Aaron eurent quitté le pharaon, Moïse invoqua Yahvé au sujet des grenouilles dont il avait affligé le pharaon. [13] Yahvé fit ce que demandait Moïse : les grenouilles périrent dans les maisons, dans les cours et dans les champs. [14] On les entassa partout par monceaux et le pays en fut infecté. [15] Le pharaon, voyant qu'on le laissait respirer, persista dans son obstination [b] : P et, comme Yahvé l'avait annoncé, il n'écouta pas Moïse et Aaron.

3. Les moustiques. [16] Yahvé dit alors à Moïse : « Parle ainsi à Aaron : Etends ton bâton et frappe la poussière de la terre : elle se changera en moustiques dans tout le pays d'Égypte [c]. » [17] Aaron étendit la main avec [laquelle il tenait] son bâton et frappa la poussière de la terre; elle se changea en moustiques [qui se posèrent] sur les hommes et sur les bestiaux. Toute la poussière de la terre se changea en moustiques dans le pays d'Égypte tout entier. [18] Les magiciens en firent autant par leurs sortilèges; mais [quand ils essayèrent de] chasser les moustiques, ils ne le purent pas : ainsi les moustiques restèrent sur les hommes et sur les bestiaux. [19] Les magiciens dirent alors au pharaon : « C'est le doigt d'un dieu ! » Mais le cœur du pharaon resta endurci, et, comme Yahvé l'avait annoncé, il n'écouta pas Moïse et Aaron.

4. Les taons. [20] Yahvé dit à Moïse : « Lève-toi de J bon matin, présente-toi devant le pharaon et, à l'heure où il sort pour se rendre au bord de l'eau [d], dis-lui : Ainsi parle Yahvé : Laisse aller mon peuple, pour qu'il me serve. [21] Si tu ne le laisses pas aller, j'enverrai des taons [e] sur toi, sur tes serviteurs et sur ton peuple, et sur tes maisons [f] : les maisons des Égyptiens en seront remplies, et même le sol sur lequel ils se trouvent. [22] Mais en ce jour-là, je ferai exception pour le pays de Gochen, où habite mon peuple : là, il n'y aura pas de taons, R afin que tu saches que je suis Yahvé au milieu du pays [g]. J [23] J'établirai ainsi une distinction entre mon peuple et ton peuple. C'est demain que s'accomplira ce signe. » [24] Yahvé fit comme il l'avait dit. Une multitude de

9. « et qu'il devienne » *Sam* (lis. *wîhî*). H : qu'il devienne. 11. « le pharaon » *G S L*. H : le pharaon *aussi*. 19. « et leurs canaux » *Sam G L*. *et* manque en H.

a. Dans ce récit sont combinées les trois sources J, E, P; chacune représente une conception particulière des plaies d'Égypte. D'après J, ce sont des événements naturels, qui n'ont pas en eux-mêmes de caractère miraculeux. Moïse les annonce à l'avance, mais c'est Yahvé qui les accomplit directement; elles n'ont d'autre but que de châtier les Égyptiens, et elles durent plusieurs jours. — D'après E, les plaies sont avant tout des miracles. Moïse les produit devant le pharaon avec sa baguette magique; leur but est moins de punir que de faire éclater la puissance de Yahvé; enfin elles se suivent rapidement. — Avec P, la notion du châtiment disparaît, et nous n'avons plus affaire qu'à des miracles. C'est Aaron, et non plus Moïse, qui les produit à l'aide de son bâton; ils ont une durée très courte, et les magiciens d'Égypte réussissent à imiter les premiers. — D'après J, le cœur du pharaon est endurci par sa propre faute; d'après E, par une fatalité; d'après P, par la volonté de Yahvé. — À J appartiennent six plaies; à E, quatre; à P, cinq, sans compter l'extermination des premiers-nés des Égyptiens, qui est rapportée dans les trois versions. On a essayé, plus tard, d'harmoniser les sources : on a introduit Aaron à côté de Moïse dans plusieurs passages de J (8, 8; 9, 27; 10, 3, 8, 16). *b*. Pour légitimer votre prétendue mission divine. *c*. Selon P, ce prodige n'est pas fait devant le peuple, comme on l'a vu dans le récit de J (4, 1-5, 30), mais devant le pharaon. *d*. Glose tirée de 7, 22; 8, 7, 18, 19; 9, 11. *e*. Il arrive fréquemment que la décomposition de microorganismes (champignons et infusoires) donne à l'eau du Nil une teinte rougeâtre et la rende malsaine. Peut-être faut-il chercher dans ce phénomène le point de départ de la tradition rapportée par notre récit. *f*. Les bras du Nil, à son delta. *g*. Addition destinée à rappeler 10-13 (de P). *h*. Dans les Bibles hébraïques (de même dans la version Segond), les v. 1-4 sont rattachés au ch. 7, dont ils forment les v. 26-29.

8, 3. « les demeures » *Sam G*. H : la demeure. « et de ton peuple » *G* (lis. *we'ammékâ*). H : et ton peuple. 9. « Indique-moi » d'après *G L* (lis. *hitbâ'ér*). H : Glorifie-toi sur moi. 17. *G*. H aj. en tête : Ils firent ainsi (cf. v. 18). 18. « mais — ne purent pas » *S* (lis. *oulehôṣî' et lô'*). H : ... pour faire sortir les moustiques; *mais* ils ne le purent pas. 23. « une distinction » *G S L* (lis. *pelout*, cf. v. 22; 9, 4; 11, 7). H : une délivrance.

a. Le débordement du Nil fait pulluler les grenouilles en Égypte. *b*. Il manque, sans doute, ici : « il ne laissa point aller le peuple »; cf. 8, 32; 9, 7. *c*. L'invasion des moustiques suit, en automne, l'inondation du Nil. *d*. Glose répétant 7, 15. *e*. Le sens du mot hébreu est incertain. D'autres traduisent : « animaux variés », « vermine », etc. Cette plaie n'est peut-être qu'une variante (J) de la précédente. *f*. Glose empruntée aux v. 9, 11, 13. *g*. Ces mots se trouvaient peut-être primitivement au v. 23, après « ton peuple ». On pourrait traduire aussi : « afin que tu saches que moi, Yahvé, je suis au milieu du pays ».

taons pénétrèrent dans la maison du pharaon, dans celles de ses serviteurs, et dans tout le pays d'Égypte; et la contrée en fut infestée.

[25] Alors le pharaon fit appeler Moïse et Aaron et [leur] dit : « Allez offrir des sacrifices à votre Dieu, [mais] dans le pays. » [26] Moïse répondit : « Il ne convient pas d'agir ainsi, car les Égyptiens regardent comme sacrilèges les sacrifices que nous offrons à Yahvé, notre Dieu[a] : si nous offrions, sous leurs yeux, des sacrifices qu'ils tiennent pour sacrilèges, ne nous lapideraient-ils pas ? [27] C'est à trois journées de marche dans le désert que nous voulons aller offrir des sacrifices à Yahvé, notre Dieu, comme Yahvé nous l'a dit. » [28] Le pharaon dit alors : « Je consens à vous laisser aller : vous offrirez des sacrifices à Yahvé, votre Dieu, dans le désert; seulement, vous n'irez pas trop loin. Intercédez pour moi. » [29] Moïse répondit : « Dès que je t'aurai quitté, j'intercéderai auprès de Yahvé, et demain, les taons s'éloigneront du pharaon, de ses serviteurs et de son peuple. Mais que le pharaon ne continue pas à [nous] leurrer, en refusant de laisser aller le peuple pour offrir des sacrifices à Yahvé. » [30] Lorsque Moïse eut quitté le pharaon, il intercéda auprès de Yahvé. [31] Yahvé fit ce que demandait Moïse : il délivra des taons le pharaon, ses serviteurs et son peuple; il n'en resta pas un seul. [32] Mais cette fois encore, le pharaon persista dans son obstination : il ne laissa point aller le peuple.

9 *5. La mortalité du bétail.*

[1] Yahvé dit à Moïse : « Va trouver le pharaon et dis-lui : Ainsi parle Yahvé, le Dieu des Hébreux : Laisse aller mon peuple pour qu'il me serve. — [2] Si tu refuses de le laisser aller et que tu le retiennes encore, [3] la main de Yahvé va s'appesantir sur ton bétail qui est dans les champs, sur les chevaux, les ânes, les chameaux, les bœufs et les brebis[b] : une peste très meurtrière [l'atteindra]. [4] Mais Yahvé fera une distinction entre le bétail des Israélites et celui des Égyptiens : rien ne périra de ce qui appartient aux enfants d'Israël. » [5] Yahvé fixa le moment, en disant : « Demain, Yahvé réalisera cette menace dans le pays. » [6] Et Yahvé réalisa cette menace dès le lendemain : tout le bétail des Égyptiens périt, mais du bétail des enfants d'Israël pas une tête ne succomba. [7] Le pharaon envoya [vérifier][c], et l'on constata qu'il n'avait péri aucune bête des troupeaux d'Israël. Mais le pharaon persista dans son obstination : il ne laissa point aller le peuple.

6. Les pustules.

[8] Yahvé dit à Moïse et à Aaron : « Prenez de la suie de fournaise plein vos deux mains, et que Moïse la lance vers le ciel, sous les yeux du pharaon. [9] Elle deviendra une poussière qui couvrira tout le pays d'Égypte, et elle produira, sur les hommes et les bêtes, une inflammation s'épanouissant en pustules, dans tout le pays d'Égypte. » [10] Ils prirent donc de la suie de fournaise et se présentèrent devant le pharaon. Moïse la lança vers le ciel, et il se produisit, sur les hommes et les bêtes, une inflammation s'épanouissant en pustules. [11] Les magiciens ne purent paraître devant Moïse, à cause de l'inflammation, car elle les avait atteints, comme tous les Égyptiens. [12] Mais Yahvé endurcit le cœur du pharaon, et celui-ci, comme Yahvé l'avait annoncé à Moïse, n'écouta pas Moïse et Aaron.

7. La grêle.

[13] Yahvé dit à Moïse : « Lève-toi de bon matin, présente-toi devant le pharaon et dis-lui : Ainsi parle Yahvé, le Dieu des Hébreux : Laisse aller mon peuple pour qu'il me serve. [14] Car, cette fois-ci, je suis prêt à te frapper de toutes mes plaies, ainsi que tes serviteurs et ton peuple, afin que tu saches que nul ne m'est comparable sur toute la terre. [15] Certes, j'aurais pu, dès maintenant, étendre la main pour t'infliger la peste, à toi et à ton peuple, et tu aurais disparu de la terre. [16] Si je t'ai laissé subsister,

24. « et la contrée » *Sam G S* (lis. *wattiššaḥēt*). H : la contrée. 27. « Yahvé nous l'a dit » *G*. H : *il* nous le *dira*. **9**, 14. « te frapper de toutes mes plaies (litt. envoyer toutes ces miennes plaies contre toi) » lis. *'ēllê bāk*, cf. 10, 1. H : envoyer toutes mes plaies *vers ton cœur*.

a. Les prêtres égyptiens exigeaient des victimes certaines conditions (de couleur, par exemple) qu'ignorait la coutume israélite. De plus, en certains endroits de l'Égypte, où la chèvre et le bélier étaient divinisés, l'immolation de ces animaux était absolument interdite. b. Addition postérieure : les chameaux n'avaient pas encore été introduits en Égypte; ils n'apparaissent pas sur les monuments avant l'époque grecque. c. Texte probablement mutilé.

c'est afin de te montrer ma puissance, et pour qu'on célèbre mon nom par toute la terre[a]. [17] Si tu mets encore obstacle au départ de mon peuple, [18] sache que demain, à pareille heure, je ferai tomber une averse de grêle si violente qu'il n'y en a point eu de semblable en Égypte depuis que ce royaume a été fondé jusqu'à ce jour. [19] Fais donc mettre à l'abri ton bétail et tout ce que tu as aux champs, car tous les hommes et toutes les bêtes qui se trouveront aux champs et qui ne seront pas rentrés à la maison, seront atteints par la grêle et périront. » [20] Ceux d'entre les serviteurs du pharaon qui craignirent la parole de Yahvé, mirent aussitôt leurs esclaves et leur bétail à couvert dans les maisons. [21] Mais ceux qui ne prirent point à cœur la parole de Yahvé laissèrent aux champs leurs esclaves et leur bétail[b].

[22] Yahvé dit à Moïse : « Étends ta main vers le ciel, et qu'il grêle dans tout le pays d'Égypte, sur les hommes, sur les bêtes et sur toutes les herbes qui croissent dans les champs au pays d'Égypte. » [23] Moïse étendit son bâton vers le ciel : alors Yahvé produisit des tonnerres et de la grêle, et le feu [du ciel] s'abattit sur la terre. Yahvé fit tomber des averses de grêle sur le pays d'Égypte : [24] il se produisit une grêle (des éclairs incessants se mêlaient à la grêle) si violente qu'il n'y en avait pas eu de semblable dans le pays des Égyptiens, depuis qu'ils formaient une nation. [25] La grêle frappa, dans tout le pays d'Égypte, tout ce qui se trouvait dans les champs, les hommes et les bêtes; elle détruisit toutes les herbes des champs et brisa tous les arbres de la campagne. [26] Le pays de Gochen, qu'habitaient les enfants d'Israël, fut seul exempt de grêle.

[27] Le pharaon fit appeler Moïse et Aaron et leur dit : « Cette fois, [je reconnais que] je suis coupable. C'est Yahvé qui a raison, et moi et mon peuple, nous avons tort. [28] Intercédez auprès de Yahvé : assez de tonnerre[c] et de grêle! Je vous laisserai aller; vous ne resterez plus. » [29] Moïse lui répondit : « Dès que je serai sorti de la ville, j'étendrai mes mains vers Yahvé; le tonnerre cessera et il n'y aura plus de grêle, afin que tu saches que la terre appartient à Yahvé. [30] Mais toi et tes serviteurs, je le sais, vous ne craindrez pas encore le Dieu Yahvé. » [31] Le lin et l'orge furent détruits, parce que l'orge était en épis et le lin en fleurs; [32] mais le froment et l'épeautre furent épargnés, parce qu'ils sont tardifs[d].

[33] Moïse, ayant quitté le pharaon, sortit de la ville; il étendit les mains vers Yahvé : alors le tonnerre et la grêle s'arrêtèrent, et la pluie cessa de se répandre sur la terre. [34] Mais lorsque le pharaon vit que la pluie, la grêle et le tonnerre avaient cessé, il continua de pécher et persista dans son obstination, lui et ses serviteurs. [35] Le cœur du pharaon resta endurci, et il ne laissa point aller les enfants d'Israël, comme Yahvé l'avait fait annoncer par Moïse[e].

10 *8. Les sauterelles.*

[1] Yahvé dit alors à Moïse : « Va trouver le pharaon, car je l'ai fait persister dans son obstination, lui et ses serviteurs, afin d'accomplir mes signes au milieu d'eux. [2] C'est aussi pour que tu racontes à ton fils et à ton petit-fils ce que j'ai fait aux Égyptiens et les signes que j'ai accomplis au milieu d'eux, et que vous sachiez que je suis Yahvé. » [3] Moïse et Aaron[f] allèrent donc trouver le pharaon et lui dirent : « Ainsi parle Yahvé, le Dieu des Hébreux : Jusques à quand refuseras-tu de t'humilier devant moi? Laisse aller mon peuple, pour qu'il me serve. [4] Si tu refuses de le laisser aller, je vais, dès demain, faire venir des sauterelles sur ton territoire. [5] Elles couvriront la surface de la terre, tellement qu'on ne pourra plus voir le sol. Elles dévoreront le reste de ce qui a échappé, ce que vous a

19. « car » *G L* (aj. *kî*). Manque en H. 24. « dans le pays des É. » *Sam*. H° G : en Égypte. H : dans *tout* le pays des É. **10**, 1. « au milieu d'eux » *G S* (lis. *beqirbām*). H : au milieu de *lui*.

a. Les v. 14-16, qui interrompent la suite du récit et qui se rapporteraient mieux à l'extermination des premiers-nés qu'à la plaie de la grêle, doivent être une addition. b. Les v. 19-21, qui mettent en scène le bétail des Égyptiens, ne peuvent appartenir au récit de J, d'après lequel tout ce bétail avait déjà succombé à la peste (9, 6). c. *Tonnerre*, litt. : « voix de Dieu ». d. Glose se rapportant au v. 25. L'auteur de cette remarque a voulu expliquer comment les sauterelles trouvèrent encore quelque chose à dévorer (cf. 10, 5). e. Ajouté par R d'après P (cf. 8, 15; 9, 12; etc.). f. Aux v. 6 et 7, il n'est plus question que de Moïse.

laissé la grêle : elles dévoreront tous les arbres qui croissent dans vos champs. [6] Elles rempliront tes maisons, celles de tous tes serviteurs et de tous les Égyptiens. Ce sera un fléau tel que tes pères, ni les pères de tes pères n'en ont pas vu depuis qu'ils occupent le pays jusqu'à ce jour. » Puis Moïse, se retournant, sortit de chez le pharaon. [7] Les serviteurs du pharaon lui dirent : « Jusques à quand cet homme nous fera-t-il tomber dans le malheur[a] ? Laisse aller ces gens pour qu'ils servent Yahvé, leur Dieu ! Ne comprends-tu pas encore que l'Egypte va à sa ruine ? »

[8] On fit donc revenir Moïse et Aaron auprès du pharaon, qui leur dit : « Allez servir Yahvé votre Dieu ! [Mais] quels sont ceux qui doivent partir ? » [9] Moïse répondit : « Nous partirons avec nos jeunes gens et nos vieillards, avec nos fils et nos filles, avec notre petit et notre gros bétail[b], car nous avons à célébrer une fête en l'honneur de Yahvé. » [10] Le pharaon leur répliqua : « Que Yahvé soit avec vous, aussi vrai que je vais vous laisser aller, vous et vos enfants[c] ! Reconnaissez que vous avez de mauvaises intentions[d]. [11] [Mais] cela ne se passera pas ainsi. Allez, vous les hommes faits, et servez Yahvé, puisque c'est là votre désir[e]. » Et on les chassa de la présence du pharaon.

[12] Yahvé dit à Moïse : « Étends ta main sur le pays d'Egypte, pour faire venir des sauterelles : qu'elles se répandent sur le pays d'Égypte, et qu'elles dévorent toute l'herbe du sol, tout ce qu'a laissé la grêle. » [13] Moïse étendit son bâton sur le pays d'Égypte, et Yahvé fit souffler un vent d'orient sur le pays, tout ce jour-là et toute la nuit [suivante]. Le matin venu, le vent d'orient avait amené les sauterelles. [14] Les sauterelles se répandirent sur tout le pays d'Égypte. Elles s'abattirent sur tout le territoire de l'Égypte, en masses énormes : jamais auparavant il n'y avait eu pareille invasion de sauterelles, et il n'y en aura plus jamais de semblable : [15] elles couvrirent toute la surface du sol. Le pays fut plongé dans l'obscurité. Elles dévorèrent toute l'herbe du sol et tous les fruits des arbres qu'avait laissés la grêle. Il ne resta plus de verdure aux arbres, ni aux herbes des champs, dans tout le pays d'Égypte.

[16] En toute hâte, le pharaon fit appeler Moïse et Aaron et dit : « J'ai péché contre Yahvé, votre Dieu, et contre vous. [17] Mais maintenant, pardonne[f], je te prie, ma faute, une dernière fois, et intercédez auprès de Yahvé, votre Dieu, pour qu'il daigne seulement écarter de moi ce fléau mortel. » [18] Lorsqu'il eut quitté le pharaon, Moïse intercéda auprès de Yahvé. [19] Et Yahvé fit souffler un vent contraire, un vent d'occident[g] très fort, qui emporta les sauterelles et les précipita dans la mer des Roseaux[h], de sorte qu'il n'en resta pas une seule sur tout le territoire de l'Égypte. [20] Mais Yahvé endurcit le cœur du pharaon, qui ne laissa point aller les enfants d'Israël.

9. Les ténèbres.

[21] Yahvé dit à Moïse : « Étends ta main vers le ciel, et qu'il se forme, sur le pays d'Égypte, des ténèbres [si épaisses] qu'on puisse [les] toucher. » [22] Moïse étendit sa main vers le ciel, et d'épaisses ténèbres couvrirent tout le pays d'Égypte pendant trois jours[i]. [23] On ne put ni se voir l'un l'autre, ni changer de place, durant trois jours. Mais les enfants d'Israël continuèrent tous à jouir de la lumière, dans les lieux qu'ils habitaient.

[24] Le pharaon fit appeler Moïse et dit : « Allez servir Yahvé. Seuls, votre petit et votre gros bétail resteront [ici]; vos jeunes enfants même pourront vous accompagner[j]. » [25] Moïse répondit : « Tu remettras toi-même entre nos mains de quoi faire des sacrifices et des holocaustes à Yahvé, notre Dieu[k]. [26] De plus notre bétail viendra avec

12. « pour faire venir des sauterelles » cf. v. 4 (lis. *lehâbî' 'arbè*). H : dans (pour ?) les sauterelles. 18. « Moïse » ajouté avec *H[a] G S L*.

a. Litt. : *nous sera-t-il un piège ?* b. Le bétail devait servir pour les sacrifices (v. 24-26). c. Exclamation ironique. d. Le pharaon a deviné que l'intention réelle de Moïse est d'émigrer avec son peuple. e. Les hommes avaient seuls le droit de participer au culte. f. Dans le texte primitif, il n'était question que de Moïse (cf. v. 18). g. Litt. : *un vent de mer*, expression qui désignait, en Palestine, le vent d'ouest. h. La mer Rouge. i. Le récit de cette plaie peut avoir son point de départ dans un phénomène qui se produit parfois en Égypte. Le ḥamsin, vent brûlant du désert, soufflant avec violence, amène des nuées de poussière et de sable qui obscurcissent l'air pendant des jours entiers. j. Cette dernière négociation sur les conditions de l'exode se rattachait sans doute, dans J, à la plaie précédente (après 10, 19), J ne rapportant pas celle des ténèbres. k. Cette réclamation supplémentaire doit avoir été ajoutée après coup : au moment de l'exode, les Israélites n'emmènent que leur propre bétail (12, 32).

nous, il n'en restera pas [ici] une tête[a], car c'est dans nos troupeaux que nous devons prendre de quoi servir Yahvé, notre Dieu; et nous ne saurons pas nous-mêmes quelles victimes nous devrons offrir à Yahvé, tant que nous ne serons pas arrivés là-bas. »

[27] Mais Yahvé endurcit le cœur du pharaon, qui ne consentit pas à laisser aller les enfants d'Israël. [28] Le pharaon dit à Moïse : « Va-t-en de devant moi ! Garde-toi d'essayer de me revoir, car le jour où tu reverrais mon visage, tu mourrais ! — [29] Tu l'as dit, répliqua Moïse, je ne reverrai plus ton visage. »

11 *Annonce de la dixième plaie.* [1] Yahvé dit à Moïse : « J'enverrai encore une plaie, une seule, au pharaon et aux Égyptiens, après quoi il vous laissera partir d'ici . . . .[b], il vous en chassera même. [2] Dis au peuple que chaque homme demande à son voisin, et chaque femme à sa voisine, des bijoux d'argent et des bijoux d'or[c]. » [3] Et Yahvé disposa favorablement les Égyptiens à l'égard du peuple [d'Israël]. Moïse lui-même jouissait d'une grande considération dans le pays d'Égypte, auprès des serviteurs du pharaon et auprès du peuple.

[4] Alors Moïse dit : « Ainsi parle Yahvé : A minuit, je passerai au milieu de l'Égypte, [5] et tous les premiers-nés mourront, dans le pays d'Égypte, depuis le fils aîné du pharaon, qui devait s'asseoir sur son trône, jusqu'à celui de l'esclave employée à tourner la meule[d], et tous les premiers-nés du bétail. [6] Il s'élèvera, dans tout le pays d'Égypte, une grande clameur, telle qu'il n'y en a jamais eu et qu'il n'y en aura plus de semblable. [7] Quant aux enfants d'Israël, pas un chien ne remuera la langue [pour aboyer] contre un seul d'entre eux, homme ou bête. Ainsi tu sauras que Yahvé fait une différence entre les Égyptiens et Israël. [8] Alors tous tes serviteurs que voici viendront me trouver; et ils se prosterneront devant moi, en disant : Sors [de ce pays], toi et tout le peuple qui te suit. — Après cela, je sortirai [de ce pays]. » Et Moïse, enflammé de colère, quitta le pharaon.

[9] Yahvé dit à Moïse : « Le pharaon ne vous écoutera pas, afin que mes prodiges se multiplient dans le pays d'Égypte. » [10] Moïse et Aaron accomplirent tous ces prodiges devant le pharaon, mais Yahvé endurcit le cœur du pharaon, qui ne permit pas aux enfants d'Israël de quitter son pays.

La dixième plaie. La Pâque. L'exode.

12 *Institution de la Pâque.* [1] Yahvé dit à Moïse et à Aaron, dans le pays d'Égypte : [2] « Ce mois-ci viendra pour vous en tête des autres : vous le considérerez comme le premier mois de l'année[f]. [3] Parlez à toute la communauté d'Israël et dites : Que chacun de vous se procure, le dix de ce mois, une tête de menu bétail pour sa famille, une tête de menu bétail par maison. [4] Si la maison est trop peu nombreuse pour [consommer] un animal [entier], on le prendra en commun avec le plus proche voisin, selon le nombre des personnes : vous compterez autant de convives qu'il en faudra pour le manger. [5] La bête que vous choisirez devra être sans défaut; ce sera un mâle[g] âgé d'un an[h]; vous prendrez soit un agneau, soit un chevreau. [6] Vous le garderez jusqu'au quatorze de ce mois ; alors toute la communauté d'Israël assemblée l'immolera entre les deux soirs[i]. [7] On prendra de son sang et

11, 7. « tu sauras » *Sam G*. H : vous saurez.

a. Litt. : *un ongle*. b. Le texte, évidemment altéré, ajoute : *lorsqu'il vous laissera tout à fait partir*. c. Voy. 3, 21-22. d. Litt. : *qui est derrière la meule*. e. D'après J et E (5, 1-3), Moïse avait demandé au pharaon de permettre aux Israélites d'aller célébrer au désert, en l'honneur de Yahvé, une fête qui était probablement la Pâque : la Pâque existait donc déjà. Suivant P (12, 1-14) et R (12, 21-23), au contraire, la Pâque a été instituée en Égypte, afin de mettre les Israélites à l'abri de la dixième plaie (7, 12-13 et 23). La transition entre ces deux points de vue est marquée par D (Deut. 16, 1) et R[D] (Ex. 12, 24-27 ; 13, 11-16), qui présentent certains rites de la fête, ou la fête elle-même, comme devant être célébrés en commémoration de la sortie d'Égypte. f. Il s'agit du mois qui s'appelait anciennement *abib* (mois des épis) et depuis l'exil *nisân*, mars-avril. Avant le VII[e] siècle, les Israélites faisaient commencer l'année en automne ; cf. 23, 16 et la note. g. D'après P, la Pâque, instituée avant la promulgation de la Loi, n'était pas un sacrifice ; mais, primitivement, elle devait avoir ce caractère, puisqu'on exige de l'animal immolé toutes les qualités de la victime propre à être offerte en holocauste (Lév. 1, 3). h. Cette expression, qui se retrouve 29, 38 ; Lév. 23, 12 ; Nomb. 6, 14, signifiait, d'après la tradition rabbinique (Michna, *Para* 1, 3) « ayant un an au plus » et non « âgé de douze mois révolus ». Les Romains de même exigeaient souvent que la victime fût *bidens*, c'est-à-dire eût ses deux premières dents, ce qui arrive au cours de la première année. i. C'est-à-dire, soit entre le coucher du soleil et la fin du crépuscule (ainsi l'entendaient les Samaritains et les Caraïtes), soit entre le déclin du soleil (3 heures) et son coucher (tel était l'usage du second Temple, sanctionné par les Pharisiens et le Talmud). D'après le Deut. (16, 6), la pâque était immolée au coucher du soleil.

on en mettra sur les deux montants et sur le linteau de la porte des maisons où on le mangera[a]. 8 Cette même nuit, on en mangera la chair; on la mangera rôtie, avec des herbes amères[b] et des pains sans levain. 9 Vous n'en mangerez aucune partie crue ou bouillie[c], mais il sera rôti [tout d'une pièce] avec sa tête, ses pattes et ses entrailles. 10 Vous n'en laisserez rien subsister jusqu'au matin, et s'il en reste, au matin, quelque chose, vous le brûlerez. 11 Quand vous le mangerez, ayez les reins ceints, les sandales aux pieds et le bâton à la main. Vous le mangerez à la hâte[d] : c'est une pâque[e] en l'honneur de Yahvé.

« 12 Cette même nuit, je parcourrai le pays d'Égypte, je frapperai tous les premiers-nés, dans le pays d'Égypte, tant ceux des hommes que ceux des animaux, et je ferai justice de tous les dieux d'Égypte, moi, Yahvé. 13 Le sang mis sur les maisons que vous habitez sera pour vous un signe [protecteur] : en le voyant je passerai outre et vous ne serez pas atteints par le fléau destructeur, quand je frapperai le pays d'Égypte. 14 Ce jour sera marqué pour vous par une solennité commémorative : vous le célébrerez par une fête en l'honneur de Yahvé; vous le célébrerez d'âge en âge; [ce sera] une institution perpétuelle.

P³ « 15 Pendant sept jours vous mangerez des pains sans levain[f]. Dès le premier jour, vous ferez disparaître le levain de vos maisons; car quiconque mangera du pain levé sera retranché d'Israël depuis le premier jour jusqu'au septième[g]. 16 Le premier jour, vous aurez une sainte assemblée. Vous en aurez une [autre] le septième jour. On ne se livrera, ces jours-là, à aucun travail. La seule chose que vous aurez le droit de faire, ce sera de préparer votre nourriture à tous. 17 Vous observerez [l'ordonnance sur] les pains sans levain, car c'est ce jour-là que j'ai fait sortir vos armées du pays d'Égypte[h]. Vous observerez ce jour d'âge en âge; [ce sera] une institution perpétuelle. 18 Au premier mois, vous mangerez des pains sans levain, depuis le soir du quatorzième jour jusqu'au soir du vingt et unième. 19 Sept jours durant, il ne doit pas se trouver de levain dans vos maisons, car quiconque mangera de la pâte levée sera retranché de la communauté d'Israël, qu'il soit étranger ou indigène. 20 Vous ne mangerez rien de levé : dans tous les lieux où vous habiterez, vous mangerez des pains sans levain. »

R 21 Moïse convoqua tous les anciens d'Israël et leur dit : « Hâtez-vous de prendre du menu bétail pour chacune de vos familles et d'immoler la pâque. 22 Vous prendrez ensuite un bouquet d'hysope[i] que vous tremperez dans le sang recueilli dans un bassin, et vous toucherez, avec ce sang, le linteau et les deux montants [de la porte]. Nul d'entre vous ne sortira de sa maison jusqu'au matin. 23 Quand Yahvé parcourra l'Égypte pour la frapper et qu'il verra le sang sur le linteau et les deux montants, il passera devant la porte et ne permettra pas à l'exterminateur d'entrer dans vos maisons pour frapper[j]. Rᴰ 24 Vous observerez cet ordre comme une règle valable à perpétuité pour toi et pour tes enfants. 25 Lorsque vous serez entrés dans le pays que Yahvé doit vous donner selon sa promesse, vous observerez ce rite. 26 Et quand vos enfants vous diront : Que signifie ce rite que vous célébrez ? — 27 vous répondrez :

12, 8. « avec des herbes amères et des pains sans levain ». H : et des pains sans levain avec des herbes amères. 21. « Hâtez-vous de prendre » d'après *S* (lis. *mahărou*). H : Tirez et prenez.

a. Ce rite était primitivement un préservatif contre les esprits mauvais; il est pratiqué, aujourd'hui encore, en Orient dans le même but. *b*. Laitue, chicorée, etc. *c*. P condamne ici deux rituels divergents qui consistaient, l'un, à manger la victime crue (ce qui était de règle dans certains sacrifices arabes avant Mahomet), l'autre, à la bouillir, ce qui était la coutume de l'ancien Israël pour les sacrifices (Jug. 6, 19; 1 Sam. 2, 13) et, en particulier, pour la pâque à l'époque de D (Deut. 16, 7). *d*. Il y a, en hébreu, jeu de mots entre *ḥippâzôn* « hâte » et *pèsaḥ* « pâque ». *e*. Le mot *pâque* est ici expliqué par le fait que Yahvé *a passé* (hébr. *pâsaḥ*) par-dessus les Israélites, c'est-à-dire les a épargnés (v. 13, 23). Mais ce mot désignait peut-être, à l'origine, une danse sacrée (cf. 1 Rois 18, 26), que les Israélites exécutaient autour du sanctuaire lors de la fête où ils offraient à leur Dieu les premiers-nés de leurs troupeaux. *f*. En hébreu *maṣṣôt* : galettes de pâte non levée qui sont, aujourd'hui encore, le pain du désert. C'est sous cette forme que les Israélites, après leur établissement en Canaan, consommaient les premiers produits de la moisson. *g*. Glose mal placée. *h*. L'exode est envisagé ici comme un fait passé, contrairement à la situation donnée par le contexte. Les v. 15-20 doivent donc avoir été rajoutés après coup dans le récit de la sortie d'Égypte. *i*. Plante très aromatique et employée, sans doute à cause de cela, pour les purifications (Lév. 14, 4-7; cf. Ps. 51, 9); elle avait en outre des feuilles très serrées et velues, ce qui la rendait propre aux aspersions.

j. Les v. 21-23 ne peuvent être ni de P, qui a déjà donné la loi de la Pâque (1-14) et qui attribue à Yahvé lui-même le rôle d'exterminateur, ni de J, qui ne parle pas non plus d'un exterminateur distinct de Yahvé (11, 4; 12, 29) et raconte que les Israélites sortirent de leurs maisons pendant la nuit (12, 30). Ce morceau est une addition soit à J, soit au Pentateuque déjà formé.

C'est le sacrifice de la pâque en l'honneur de Yahvé, qui a passé devant les maisons des enfants d'Israël en Égypte, quand il a frappé l'Égypte, tandis qu'il préservait nos maisons. » Le peuple s'inclina et se prosterna.

P 28 Les enfants d'Israël se retirèrent et obéirent. Ce que Yahvé avait ordonné à Moïse et à Aaron, ils le firent.

10. Yahvé frappe les premiers-nés des Égyptiens.

J 29 Au milieu de la nuit, Yahvé frappa tous les premiers-nés, dans le pays d'Égypte, depuis le fils aîné du pharaon, qui devait s'asseoir sur son trône, jusqu'à celui du prisonnier enfermé dans la geôle, et tous les premiers-nés du bétail. 30 Le pharaon se leva pendant la nuit, ainsi que tous ses serviteurs et tous les Égyptiens, et il y eut, en Égypte, une grande clameur, car il n'était pas de maison où ne se trouvât un mort. 31 Dans la nuit même, le pharaon fit appeler Moïse et Aaron[a] et [leur] dit : « Levez-vous, sortez du milieu de mon peuple, vous et les enfants d'Israël, et allez servir Yahvé comme vous l'avez dit. 32 Prenez votre menu et votre gros bétail, comme vous l'avez demandé, partez, et bénissez-moi, moi aussi[b]. » 33 Les Égyptiens pressèrent vivement le peuple, dans leur hâte de le renvoyer du pays, car ils [se] disaient : « [Sans cela], nous allons tous périr ! » 34 Le peuple emporta sa pâte avant qu'elle fût levée, [chacun mettant] sur son épaule sa huche[c], enveloppée dans son manteau.

E 35 Les enfants d'Israël, suivant la recommandation de Moïse, avaient demandé aux Égyptiens des bijoux d'argent, des bijoux d'or et des vêtements[d]. 36 Yahvé fit gagner au peuple les bonnes grâces des Égyptiens, qui prêtèrent [ce qu'on leur demandait]. Ainsi ils dépouillèrent les Égyptiens.

Départ des Israélites.

37 Les enfants d'Israël partirent de Ramsès dans la direction de Soukkot[e], au nombre d'environ six cent mille hommes de pied, sans compter leurs familles. P

J 38 Avec eux partirent aussi une multitude de gens de toutes sortes[f] et des troupeaux considérables de menu et de gros bétail. 39 Ils firent cuire en galettes non levées la pâte qu'ils avaient emportée d'Égypte, car elle n'avait pas fermenté : ils avaient été chassés du pays sans pouvoir s'attarder ni faire de provisions[g].

P 40 Le séjour des enfants d'Israël en Égypte[h] avait été de quatre cent trente ans. 41 Au bout de quatre cent trente ans, jour pour jour, toutes les armées de Yahvé sortirent du pays d'Égypte. 42 . . . . . .[i]

Instructions sur la Pâque, les pains sans levain et l'offrande des premiers-nés.

P² 43 Yahvé dit alors à Moïse et à Aaron : « Voici la règle relative à la pâque[j] : aucun étranger n'en mangera; 44 mais tout esclave acquis à prix d'argent et que tu auras circoncis en mangera. 45 Ni le serviteur à demeure ni l'ouvrier à gages n'en mangeront. 46 [Chaque animal] sera consommé dans une même maison; tu n'emporteras aucune partie de sa chair hors de la maison, et vous n'en briserez point les os. 47 Toute la communauté d'Israël célébrera la Pâque. 48 Si un étranger en résidence chez toi veut célébrer la Pâque en l'honneur de Yahvé, tous les mâles de sa maison devront être circoncis; alors il sera admis à célébrer la Pâque : il sera sur le même pied que l'indigène. Mais aucun incirconcis n'en mangera. 49 Une seule et même loi régira l'indigène et l'étranger en résidence au milieu de vous[k]. » 50 Tous les enfants d'Israël obéirent : ce que Yahvé avait ordonné à Moïse et à Aaron, ils le firent. R 51 Et ce même jour,

a. Ici, comme plus haut, Aaron a été substitué aux anciens.
b. C'est-à-dire : appelez sur moi aussi (lors de votre fête) la bénédiction de votre Dieu, qui vient de manifester sa puissance. *c*. Les bédouins pétrissent dans des plats de bois ou sur de simples morceaux de peau. *d*. Voy. 3, 21-22; 11, 2.
e. Forme hébraïque du nom de Touké ou Toukot, qui désignait soit la région où était construite Pitom (1, 11), soit une ville voisine. Les deux noms se trouvent ensemble dans plusieurs inscriptions égyptiennes. *f*. On a supposé que cette multitude mélangée désignait d'autres Sémites, victimes de l'oppression égyptienne, et auxquels les Israélites se plaisaient à attribuer les révoltes contre Yahvé qui se produisirent pendant la traversée du désert (cf. Nomb. 11, 4). *g*. Ceci veut évidemment indiquer l'origine du rite des pains sans levain. D'après P, au contraire, ce rite avait été institué dès avant l'exode (v. 8; cf. 15 et 18-20). *h*. Le Pentateuque samaritain a « au pays de Canaan et en Égypte », le grec « en Égypte et « au pays de Canaan » (cf. Gal. 3, 17 qui place la promulgation de la Loi 430 ans après Abraham). Voy. Gen. 15, 13 et les notes sur Gen. 15, 16 et Ex. 6, 20. *i*. Texte inintelligible : *C'était une nuit de veille pour Yahvé, afin de les faire sortir du pays d'Égypte; cette même nuit (?) est pour Yahvé une veille à célébrer pour tous les enfants d'Israël d'âge en âge.* *j*. Ce mot désigne ici, comme souvent, non la fête, mais la victime pascale.
k. En ce qui concerne la Pâque. Les v. 48-49 paraissent un correctif apporté après coup aux dispositions énoncées 43-47.

Yahvé fit sortir du pays d'Égypte les enfants d'Israël, par armées[a].

P **13** [1] Yahvé parla à Moïse; il dit : [2] « Consacre-moi tout premier-né, tout homme ou animal domestique qui, chez les enfants d'Israël, sera sorti le premier du sein maternel : il m'appartient. »

R[D] [3] Moïse dit au peuple[b] : « Il faudra garder le souvenir de ce jour où vous êtes sortis d'Égypte, d'une maison de servitude, car c'est à main forte que Yahvé vous en a fait sortir; [ce jour-là] on ne mangera pas de pain levé. [4] Vous sortez [d'Égypte] aujourd'hui, dans le mois d'abib[c]. [5] Aussi, quand Yahvé t'aura fait entrer dans le pays des Cananéens, des Ḥittites, des Amoréens, des Ḥivvites et des Jébusiens, qu'il a juré à tes pères de te donner, pays qui ruisselle de lait et de miel, tu observeras ce rite en ce même mois. [6] Pendant sept jours, tu mangeras des pains sans levain, et le septième jour, il y aura une fête en l'honneur de Yahvé. [7] On mangera des pains sans levain pendant ces sept jours et l'on ne verra pas chez toi de pain levé; on ne verra pas chez toi de levain, dans tout ton territoire. [8] Alors tu donneras cette explication à ton fils : C'est en mémoire de ce que Yahvé a fait pour moi lors de ma sortie d'Égypte. — [9] Ce rite te tiendra lieu de signe sur la main et de mémorial entre les yeux[d] : il te donnera l'occasion de parler de la loi de Yahvé[e], car c'est à main forte que Yahvé t'a fait sortir d'Égypte. [10] Tu observeras donc cette prescription au temps fixé, année après année.

« [11] Quand Yahvé t'aura fait entrer dans le pays des Cananéens, comme il l'a juré à toi et à tes pères, et qu'il te l'aura donné, [12] tu céderas à Yahvé tout être qui sera sorti le premier du sein maternel : tous les premiers-nés du bétail qui naîtront chez toi, s'ils sont mâles, seront à Yahvé. [13] Toutefois, tu rachèteras par une tête de menu bétail tout premier-né de l'âne; et si tu ne le rachètes pas, tu lui briseras la nuque[f]. Tu rachèteras tous les premiers-nés des hommes parmi tes fils. [14] Et quand ton fils te demandera un jour : Que signifie cette coutume? — Tu lui répondras : Yahvé nous a fait sortir à main forte de l'Égypte, d'une maison de servitude. [15] Comme le pharaon faisait des difficultés pour nous laisser aller, Yahvé fit mourir tous les premiers-nés dans le pays d'Égypte, depuis ceux des hommes jusqu'à ceux du bétail. Voilà pourquoi je sacrifie à Yahvé tous les premiers-nés mâles [du bétail] et dois racheter tous les premiers-nés d'entre mes fils. [16] Ce rite te tiendra lieu de signe sur la main et de marque entre les yeux [pour te rappeler] que Yahvé nous a fait sortir d'Égypte à main forte. »

La nuée et la colonne de feu.

E [17] Lorsque le pharaon eut laissé partir le peuple, Dieu ne fit pas prendre à celui-ci la route du pays des Philistins[g], quoiqu'elle fût plus courte, car Dieu se dit : « Le peuple, devant la perspective d'un combat, pourrait se repentir et retourner en Égypte. » [18] Mais Dieu fit faire au peuple un détour par le désert[h], du côté de la mer des Roseaux[i]. Les enfants d'Israël sortirent du pays d'Égypte armés pour le combat. [19] Moïse emporta les os de Joseph, car Joseph avait fait jurer aux enfants d'Israël : « Quand Dieu vous visitera, emportez d'ici mes os avec vous[j]. »

P [20] Étant partis de Soukkot, ils vinrent camper à Étam[k], à l'extrémité du désert.

a. Reprise du v. 41[b]. b. L'ordonnance qui suit sur les pains sans levain ne saurait être de P. D'après cette dernière source (12, 16; Lév. 23, 7-8; Nomb. 28, 18, 25), il doit y avoir deux saintes assemblées, le premier et le septième jour, tandis que 13, 6 ne prescrit qu'une seule fête le septième jour. Cette ordonnance est sans doute, comme la suivante (v. 11-15), une amplification des lois données par J sur les mêmes objets (34, 18-19). c. Sur ce mois, voy. note sur 12, 2. On peut traduire aussi « à la nouvelle lune d'abib », et c'est peut-être le sens primitif de ce passage, car il s'agit d'un jour déterminé. Au temps de P, la fête des Pains sans levain se célébrait, au contraire, à la *pleine lune* d'abib-nisân (12, 6-8, 18). d. Les anciens avaient l'habitude de se faire des tatouages sur la main et sur le front en l'honneur de la divinité (1 Rois 20, 38, 41; Éz. 9, 4-6; cf. Gen. 4, 15). Voy. note sur Deut. 6, 8. e. Litt. : *afin que la loi de Yahvé soit dans ta bouche*. Ce rite, en rappelant à l'Israélite la sortie d'Égypte, sera une occasion de penser à la loi et d'en parler avec les siens. f. Pour éviter de répandre le sang. g. Le rédacteur parle ici du point de vue de son temps : les Philistins ne sont venus se fixer en Palestine qu'après les Israélites. h. Il s'agit, non du désert d'Arabie, mais de celui qui s'étend à l'O. de la mer Rouge, et qui appartenait à l'Égypte. i. La mer Rouge. j. Cf. Gen. 50, 24-25 et Jos. 24, 32. k. Ce devait être une des places fortes couvrant la frontière égyptienne du côté du désert d'Arabie. Son nom, en égyptien, voulait dire « forteresse »; cf. Ex. 15, 22, où le désert d'Étam (Nomb. 33, 6, 8) est appelé désert de Chour, mot sémitique signifiant « mur ».

J [21] Yahvé allait devant eux, le jour dans une colonne de nuée pour leur indiquer le chemin, et la nuit dans une colonne de feu pour les éclairer; ils pouvaient ainsi marcher jour et nuit. [22] La colonne de nuée ne manquait jamais de précéder le peuple pendant le jour, ni la colonne de feu, pendant la nuit.

Le pharaon poursuit les Israélites.
Passage de la mer Rouge.

P **14** [1] Yahvé dit alors à Moïse : [2] « Dis aux enfants d'Israël de revenir [en arrière] et de camper près de Pi-Haḥirot[a], entre Migdol et la mer, à l'est de Baal-Cephôn; vous établirez votre camp vis-à-vis de ce lieu, près de la mer.

E [3] Le pharaon se dira : Les enfants d'Israël se sont égarés dans ce pays, le désert les enserre. —

P [4] Alors j'endurcirai le cœur du pharaon, qui se mettra à leur poursuite, mais je remporterai un éclatant triomphe sur le pharaon et toute son armée : ainsi les Égyptiens sauront que je suis Yahvé. » Les enfants d'Israël obéirent.

J [5] Lorsqu'on annonça au roi d'Égypte que le peuple [d'Israël] s'était enfui, les dispositions du pharaon et celles de ses serviteurs changèrent à l'égard de ce peuple : ils dirent : « Quelle erreur nous avons commise de laisser partir Israël et de nous priver ainsi de son service! » [6] Le pharaon fit atteler son char et prit avec lui ses troupes.

E [7] Il prit six cents de ses chars les meilleurs

J E et tous les chars d'Égypte tous

P montés par des guerriers d'élite[b]. [8] Yahvé endurcit le cœur du pharaon, du roi d'Égypte, qui se mit à la poursuite des enfants d'Israël, bien qu'ils sortissent la main haute[c]. [9] Les Égyptiens les poursuivirent donc et les atteignirent comme ils étaient campés au bord de la mer (tous les chevaux, les chars du pharaon, ses cavaliers et son armée), près de Pi-Haḥirot, vis-à-vis de Baal-Cephôn.

J [10] Comme le pharaon approchait, les enfants d'Israël, levant les yeux, aperçurent les Égyptiens qui s'avançaient derrière eux; et ils furent saisis d'une grande crainte.

P Les enfants d'Israël invoquèrent Yahvé à grands cris.

J [11] Ils dirent à Moïse : « Manquait-il de tombeaux en Égypte que tu nous aies menés mourir dans le désert? Quel tort tu nous as causé en nous faisant sortir d'Égypte! [12] Ne te l'avions-nous pas dit en Égypte, quand nous te répondions : Laisse-nous tranquilles; nous voulons être les esclaves des Égyptiens, car mieux vaut servir les Égyptiens que de mourir au désert? » [13] Moïse répondit au peuple : « Soyez sans crainte; tenez ferme, et vous verrez la délivrance que Yahvé va opérer pour vous en ce jour : les Égyptiens que vous voyez aujourd'hui, vous ne les reverrez plus jamais. [14] Yahvé combattra pour vous, vous n'avez qu'à rester tranquilles. »

P E [15] Yahvé dit à Moïse : « Pourquoi m'invoques-tu à grands cris?

P Dis aux enfants d'Israël de se mettre en route.

E [16] Et toi, lève ton bâton,

P étends ta main sur la mer et fends-la en deux, afin que les enfants d'Israël puissent pénétrer à pied sec dans son lit. [17] Moi, je vais endurcir le cœur des Égyptiens pour qu'ils s'[y] engagent à la suite des enfants d'Israël, et je remporterai un éclatant triomphe sur le pharaon et toute son armée, sur ses chars et ses cavaliers. [18] Et les Égyptiens sauront que je suis Yahvé quand j'aurai triomphé du pharaon, de ses chars et de ses cavaliers. »

E [19] Changeant alors de place, l'ange de Dieu qui marchait devant l'armée des enfants d'Israël passa derrière.

J Changeant alors de place, la colonne de nuée cessa de les précéder et se tint derrière eux.

E [20] [L'ange] vint se mettre entre l'armée des Égyptiens et celle des Israélites, ...[d] de sorte qu'elles ne purent, de toute la nuit, s'approcher l'une de l'autre.

P [21] Moïse étendit sa main sur la

14, 2. « près de P. » lis. *'al* d'après v. *9* et *Nomb. 33, 7*. H : devant P.

a. Peut-être s'agit-il de Pi-kerehet (le temple du Serpent) ou Pi-keheret, à 5 km. S. O. d'Ismaïlia. Selon d'autres, cette localité se serait trouvée entre les lacs Amers et Suez, et *Migdol* (citadelle) serait à identifier avec le fortin-temple d'Abou Ḥasa, 25 km. nord de Suez. Le site de *Baal-Cephôn* est inconnu. b. *Guerriers d'élite*. Le sens du mot hébreu ainsi rendu est incertain. Étymologiquement, ce mot veut dire *troisième*; il pouvait désigner le troisième homme que portait le char de guerre (un écuyer adjoint au cocher et au combattant). Il s'agirait alors de chars montés par trois hommes, tandis que, d'habitude, les chars d'Égypte n'en portaient que deux. c. Le sens de cette expression est douteux; peut-être « ouvertement », « aux yeux de tous les Égyptiens (Nomb. 33, 3) ». d. Texte incertain et obscur. L'hébreu porte : *et il y eut la nuée et l'obscurité; et elle éclaira la nuit*.

J mer. Yahvé fit refouler la mer, pendant toute la nuit, par un fort vent d'orient[a], et mit P la mer à sec. Les eaux se fendirent 22 et les enfants d'Israël pénétrèrent à pied sec dans le lit de la mer. Les eaux formaient une muraille à leur droite et à leur gauche. 23 Les Égyptiens les poursuivirent : tous les chevaux du pharaon, ses chars et ses cavaliers s'engagèrent à leur suite dans le lit de la mer.

J 24 A la veille du matin[b], Yahvé, du haut de la colonne de feu et de fumée, jeta un regard sur l'armée des Égyptiens et la frappa E de panique. 25 Il enraya les roues de leurs chars, de sorte qu'on ne pouvait plus les faire avancer qu'avec peine. Les Égyptiens dirent alors : « Fuyons devant les Israélites, car Yahvé combat pour eux contre les Égyp- P tiens. » 26 Yahvé dit à Moïse : « Étends ta main sur la mer, et les eaux reviendront couvrir les Égyptiens, leurs chars et leurs cavaliers. » 27 Moïse étendit donc sa main sur J la mer et, à la pointe du jour, la mer reprit sa place habituelle. Les Égyptiens, en fuyant, la rencontrèrent et Yahvé les culbuta au milieu de la mer. 28 Les eaux revinrent et sub- P mergèrent les chars et les cavaliers de toute l'armée du pharaon, qui étaient entrés dans la mer à la suite des enfants d'Israël; pas J un seul n'échappa. 29 Les enfants d'Israël, P au contraire, avaient marché à pied sec dans le lit de la mer, tandis que les eaux formaient une muraille à leur droite et à leur gauche[c].

30 C'est ainsi que Yahvé délivra, ce jour-là, J Israël de la main des Égyptiens; et Israël vit les cadavres des Égyptiens sur le rivage de la mer. 31 Israël vit la grande puissance que Yahvé avait déployée contre les Égyptiens; et le peuple craignit Yahvé; il eut R foi en Yahvé et en Moïse, son serviteur.

Chants de triomphe des Israélites.

15 1 Alors Moïse et les enfants d'Israël R^D chantèrent en l'honneur de Yahvé l'hymne que voici[d] :

Je veux chanter en l'honneur de Yahvé, car il a fait éclater sa grandeur :
il a précipité dans la mer chevaux et cavaliers.
2 Yahvé[e] est ma force et le sujet de mes chants; c'est lui qui m'a sauvé;
il est mon Dieu, je le célébrerai,
le Dieu de mon père, je l'exalterai.
3 Yahvé est un homme de guerre; c'est Yahvé qu'il s'appelle;
4 les chars du pharaon et son armée, il les a jetés à la mer.
L'élite de ses guerriers[f] a été engloutie dans la mer des Roseaux :
5 l'abîme les a recouverts; ils sont tombés au fond du gouffre comme une pierre.
6 Ta droite, Yahvé, s'est illustrée par sa force,
ta droite, Yahvé, écrase l'ennemi.
7 Dans ta majesté souveraine, tu renverses tes adversaires;
tu déchaînes ta colère : elle les consume comme du chaume.
8 Au souffle de tes narines[g], les eaux se sont amoncelées,
les ondes se sont dressées comme un mur, les flots se sont figés au sein de la mer.
9 L'ennemi avait dit : « Je [les] poursuivrai, je [les] atteindrai,
je partagerai le butin, je les engloutirai[h],
je tirerai l'épée, ma main les exterminera. »
10 Au souffle de ton haleine[i], la mer les a recouverts,
ils se sont enfoncés comme du plomb dans les vastes eaux.

25. « Il enraya (litt. : il lia) » *Sam G S* (lis. *wayyë'ësör*). H : il enleva.

15, 2. « le sujet de mes chants » *H* L* (lis. *zimrâtî*). H : un sujet de chants.

a. Le *ḥamsin.* Aujourd'hui encore, à Suez, la force du vent est parfois telle qu'il peut, surtout en se combinant avec la marée, faire varier sensiblement le niveau de la mer. *b.* La troisième veille de la nuit, de deux à six heures. *c.* Répétition du v. 22. *d.* Cet hymne a été introduit après coup dans le texte de l'Exode, car il ne se borne pas à célébrer le passage de la mer Rouge : il raconte aussi la conquête de Canaan dont il parle comme d'un fait passé, et il suppose même l'existence du temple de Jérusalem (v. 17). Il est animé de l'esprit du Deutéronome; le style est celui des Psaumes; la langue est pure et n'a rien d'archaïque. Il a peut-être été composé pour être exécuté à la fête de la Pâque; le poète a probablement pris pour thème les vers mis dans la bouche de Miryam au v. 21. *e.* Dans le texte, *Yah*, abréviation du nom de Yahvé; elle se retrouve dans d'autres écrits récents. *f.* Voy. note sur 14, 7. *g.* Cf. 14, 21. *h.* Litt. : *mon âme se remplira d'eux.* *i.* Il est probable que, dans le récit primitif de J, c'était le vent qui ramenait la mer à sa place.

11 Qui est semblable à toi parmi les dieux, Yahvé?
qui est, autant que toi, auguste et saint,
redoutable par ses glorieux exploits, auteur de prodiges?
12 Tu as étendu ta droite : la terre les a engloutis[a];
13 tu as conduit par ta miséricorde le peuple que tu as racheté;
tu l'as dirigé par ta puissance vers ta sainte demeure.
14 Les peuples l'ont appris [et] ils ont tremblé;
l'angoisse s'est emparée des habitants de la Philistie[b].
15 Cette nouvelle a jeté le trouble chez les chefs d'Édom;
les princes de Moab ont été pris de frissons;
tous les habitants de Canaan ont été consternés.
16 Sur eux fondirent la crainte et l'épouvante;
devant la force de ton bras, ils restèrent muets comme la pierre,
Jusqu'à ce que fût passé[c] ton peuple, Yahvé,
que fût passé le peuple que tu t'es acquis.
17 Tu les amenas et les plantas sur la montagne qui est ton domaine,
au lieu que pour demeure tu t'étais préparé, Yahvé,
au sanctuaire, Seigneur, que tes mains ont fondé.
18 Yahvé régnera pour toujours et à perpétuité.

R 19 Les chevaux du pharaon, en effet, avec ses chars et ses cavaliers, étaient entrés dans la mer, et Yahvé avait ramené sur eux les eaux, tandis que les enfants d'Israël avaient marché à pied sec dans le lit de la mer[d].

20 Alors Miryam, la prophétesse[e], sœur E d'Aaron, prit en main un tambourin, et toutes les femmes s'avancèrent à sa suite, avec des tambourins et en dansant[f]. 21 Miryam se mit à chanter devant les Israélites :

Chantez en l'honneur de Yahvé, car il a fait éclater sa grandeur :
il a précipité dans la mer chevaux et cavaliers.

DE LA MER ROUGE AU SINAÏ (15, 22-18, 27)

L'eau de Mara. Élim.

E 22 Moïse ordonna aux Israélites de s'éloigner de la mer des Roseaux, et ils débou- J chèrent dans le désert de Chour[g]. Ils marchèrent trois jours dans le désert, sans E trouver d'eau. 23 Ils arrivèrent à Mara; mais ils ne purent en boire l'eau, parce qu'elle était amère. — C'est pour cela qu'on a donné à ce lieu le nom de Mara[h]. — 24 Alors le peuple murmura contre Moïse, en disant : « Que boirons-nous? » 25 Moïse implora Yahvé. Yahvé lui indiqua une sorte de bois qu'il jeta dans l'eau, et celle-ci devint douce[i].

C'est là qu'il lui a donné[j] un statut et un droit; J[1]
c'est là qu'il l'a mis à l'épreuve[k].

26 Il dit : « Si tu écoutes attentivement la R^D voix de Yahvé, ton Dieu, et que tu fasses ce qui est droit à ses yeux, si tu prêtes l'oreille à ses commandements et que tu observes toutes ses prescriptions, je ne t'infligerai aucune des maladies dont j'ai accablé les Égyptiens. Au contraire : c'est moi, Yahvé, qui serai ton médecin. »

16. « devant la force (litt. : par la grandeur) » *G S L* (lis. *gôdèl*). H : parce que ton bras est grand.

a. Allusion au sort de Datân et d'Abiram (Nomb. 16, 32). *b.* Voy. note sur 13, 17. *c.* Du désert dans le pays de Canaan. *d.* Ce verset paraît être la suite de 14, 31. Selon d'autres, c'était une notice qui accompagnait le poème, lorsqu'il circulait comme pièce indépendante, et en indiquait l'occasion historique. *e.* Cf. Nomb. 12, 2, 6. *f.* Cf. Jug. 11, 34 et 1 Sam. 18, 6. *g.* Cf. notes sur Gen. 16, 7 et Ex. 13, 20. *h.* « Amertume ». On a proposé d'identifier l' « eau de Mara » avec une des nombreuses sources salées du désert d'Arabie, notamment avec Aïn Naba ou Aïn Hawwâra. Mais il semble que, selon le narrateur, la source de Mara ait cessé d'être saumâtre après le miracle de Moïse. *i.* Les bédouins attribuent, paraît-il, cette propriété à une sorte d'épine-vinette qui croît dans le désert. *j.* C'est-à-dire, sans doute : C'est là que *Yahvé* a donné à *Israël*. *k.* Cette notice rythmée devait se rapporter, à l'origine, à la source de Massa, dont le nom était expliqué « épreuve ». Massa semble devoir être cherché dans la région de Qadech (cf. 17, 7), qui aurait donc été le principal théâtre de l'activité « législative » de Moïse. Si ce vers a été inséré ici, c'est peut-être que, d'après la forme la plus ancienne de la tradition J, les Israélites se rendaient directement d'Égypte à l'oasis de Qadech (Massa, Meriba).

E 27 Puis ils arrivèrent à Élim, où se trouvent douze sources et soixante-dix palmiers. Ils campèrent là, près de l'eau[a].

La manne et les cailles[b].

P **16** 1 Puis ils partirent d'Élim, et toute la communauté des enfants d'Israël arriva au désert de Sin[c], qui s'étend entre Élim et le Sinaï. C'était le quinzième jour du second mois après leur sortie du pays d'Égypte[d]. 2 Toute la communauté des enfants d'Israël murmura contre Moïse et Aaron, dans le désert. 3 Les enfants d'Israël leur dirent : « Que ne sommes-nous morts de la main de Yahvé, dans le pays d'Égypte, alors que nous étions assis devant des marmites de viande et que nous mangions du pain à satiété! Vous nous avez amenés dans ce désert pour faire périr de faim tout ce peuple! »

J 4 Yahvé dit alors à Moïse : « Je vais faire pleuvoir pour vous du pain, du haut des cieux. Le peuple sortira [du camp] pour en ramasser R chaque jour sa ration journalière : je veux ainsi le mettre à l'épreuve pour voir s'il suivra ou non mes instructions. P³ 5 Mais le sixième jour, lorsqu'ils mesureront ce qu'ils auront apporté, leur récolte se trouvera double de celle de chaque jour. »

P 9 Moïse dit à Aaron : « Dis à toute la communauté des enfants d'Israël : Approchez-vous [et vous présentez] devant Yahvé, car il a entendu vos murmures. » 10 Comme Aaron parlait à toute la communauté des enfants d'Israël et que ceux-ci étaient tournés vers le sanctuaire[e], la gloire de Yahvé[f] apparut dans la nuée. 11 Alors Yahvé parla à Moïse; il dit : 12 « J'ai entendu les murmures des enfants d'Israël. Dis-leur donc : Entre les deux soirs[g], vous mangerez de la viande, et au matin, vous vous rassasierez de pain. A cela vous reconnaîtrez que moi, Yahvé, je suis votre Dieu. » 6 Moïse et Aaron dirent à tous les enfants d'Israël : « Ce soir, vous reconnaîtrez que c'est Yahvé qui vous a fait sortir du pays d'Égypte, 7 et au matin, vous serez témoins de la gloire de Yahvé[h]; car il a entendu vos murmures, [qui sont dirigés] contre lui : nous, que sommes-nous pour que vous murmuriez contre nous? » R 8 Moïse dit : « [Vous le reconnaîtrez] à ce que Yahvé vous donnera, ce soir, de la viande à manger et, au matin, du pain à satiété; car Yahvé a entendu les murmures que vous avez proférés contre lui. Nous, que sommes-nous? Ce n'est pas à nous que s'adressent vos murmures, c'est à Yahvé[i]. »

P 13 Le soir, en effet, on vit monter [de l'horizon] des cailles[j], qui couvrirent le camp, J et le lendemain matin, il y avait une couche de rosée tout autour du camp. 14 Lorsque la couche de rosée se fut évaporée, on aperçut à la surface du désert quelque chose de menu, de floconneux[k], de menu comme de la gelée blanche sur le sol[l]. 15 A cette vue, les enfants d'Israël se demandèrent entre eux : « Qu'est-ce donc[m]? » car ils

16, 5. « mesureront » lis. *hêkîlou*. H : prépareront. 10. « vers le sanctuaire » lis. *'èl-hammiqdâš*. H : vers le désert.

a. *Élim* « les dieux » ou « les arbres [sacrés] » était peut-être un lieu de culte. Si le Sinaï doit être cherché dans la région où le place la tradition aujourd'hui dominante (voy. 19, 2), on peut identifier Élim avec Aïn Mousa, au fond du golfe de Suez ou avec le Ouadi Gharandel, agréable oasis où s'arrêtent encore aujourd'hui les voyageurs. *b*. Le récit de P renferme de nombreux anachronismes; il suppose l'existence du sanctuaire, de l'arche et des tables de la Loi (v. 9, 33, 34). Il est probable qu'il a été transposé ici pour être combiné avec le récit de J sur la manne. Cette dernière source ne fait intervenir les cailles qu'au moment où le peuple est dégoûté de la manne (Nomb. 11, 6, 31-34). — Le texte de ce morceau paraît avoir été fortement remanié. Ainsi les v. 6-7 semblent avoir leur véritable place après le v. 12. La question du sabbat a été greffée sur l'histoire de la manne, avec laquelle elle n'avait primitivement aucun lien; certains critiques pensent que cette addition, destinée à justifier l'institution d'un jour de repos, avait déjà été faite au récit dans la source la plus ancienne, J, à laquelle ils attribuent les v. 5, 29-30 ou 27-30 ou même 25-30. *c*. Probablement la plaine de Ramleh, entre le plateau de Tih et le massif granitique situé au S. de la presqu'île du Sinaï. *d*. Exactement un mois après l'exode (cf. 12, 17-18). *e*. Voy. note critique. Le texte actuel (*vers le désert*) n'a aucun sens. C'est une correction du rédacteur qui a placé ici le récit de P; primitivement, ce récit devait venir après l'érection du sanctuaire (ch. 25). *f*. On appelait *gloire* le rayonnement émanant des êtres célestes. « La gloire de Yahvé » désigne souvent Yahvé lui-même en tant qu'être de feu et de lumière. *g*. Voy. note sur 12, 6. *h*. Ici sa puissance, manifestée par le don de la manne. *i*. Le v. 8 est une glose qui commente et paraphrase v. 6-7. *j*. Aujourd'hui encore, de grands vols de cailles passent, au printemps et à l'automne, sur la presqu'île du Sinaï. Dans certaines régions de l'Orient, elles s'abattent parfois en telle quantité, qu'on peut les prendre avec la main. *k*. Selon d'autres « arrondi » ou « coagulé ». Ce mot inconnu, la répétition de *menu*, le désaccord des versions anciennes donnent à penser que le texte est altéré. *l*. Les Arabes du Sinaï donnent le nom de manne à la gomme du tarfa (sorte de tamaris), qui rappelle par le goût, l'aspect et la propriété de fondre au soleil, la substance décrite par notre récit. Mais elle ne se produit qu'en petite quantité et l'été seulement; de plus, on ne peut la faire cuire. *m*. En hébreu : *mân hou'*. L'emploi du terme araméen *mân* au lieu de l'hébreu *ma* a évidemment pour but d'expliquer le nom de « manne ». L'étymologie véritable du mot est inconnue.

P ne savaient pas ce que c'était. Moïse leur dit : « C'est le pain que Yahvé vous donne pour nourriture. 16 Voici ce que Yahvé a ordonné : Ramassez-en chacun selon vos besoins. Vous en prendrez chacun pour ceux qui sont dans votre tente, à raison d'un omer[a] par tête, suivant le nombre des membres de votre famille. » 17 Ainsi firent les enfants d'Israël; ils en ramassèrent l'un beaucoup, l'autre peu[b]. P³ 18 Mais lorsqu'ils le mesuraient ensuite avec l'omer, celui qui en avait pris beaucoup n'en avait pas plus [d'une mesure] et celui qui en avait pris peu n'en avait pas moins : chacun se trouvait en avoir ramassé suivant ses besoins.

P 19 Moïse leur dit : « Que personne n'en laisse jusqu'au lendemain matin. » 20 Plusieurs, n'écoutant pas Moïse, gardèrent de leur récolte jusqu'au matin, mais des vers s'y mirent, et elle sentait mauvais. Alors Moïse se mit en colère contre eux. 21 Ils en ramassèrent donc, tous J les matins, chacun suivant ses besoins. Mais quand le soleil devenait chaud, la substance fondait.

P³ 22 Le sixième jour, ils ramassèrent une quantité double de nourriture : deux omers par personne. Tous les chefs de la communauté vinrent le rapporter à Moïse. 23 Il leur répondit : « Tel est l'ordre de Yahvé : demain il y aura un jour de repos, un saint sabbat en l'honneur de Yahvé. Mettez au four ce que vous voudrez mettre au four, faites bouillir ce que vous voudrez faire bouillir, et tout le surplus, mettez-le en réserve jusqu'à demain matin. » 24 Ils le gardèrent donc jusqu'au matin, selon l'ordre de Moïse : il ne prit point de mauvaise odeur et les vers ne s'y mirent pas. 25 Moïse dit alors : « Mangez-le aujourd'hui, car c'est aujourd'hui sabbat en l'honneur de Yahvé; aujourd'hui vous n'en trouveriez pas dans la campagne. 26 Pendant six jours, vous en ramasserez, mais le septième jour, c'est le sabbat; il n'y en aura pas ce jour-là...[c] » R 27 Le septième jour cependant, il y eut des gens qui sortirent pour en ramasser, mais ils n'en trouvèrent pas. 28 Et Yahvé dit à Moïse : « Jusques à quand refuserez-vous d'observer mes commandements et mes lois? » P³ 29 « ...Considérez que Yahvé vous a donné le sabbat; aussi vous procure-t-il, au sixième jour, de la nourriture pour deux jours. Que chacun reste où il est, que nul ne sorte de chez lui, le septième jour. » 30 Ainsi le peuple se reposa le septième jour.

J 31 Les enfants d'Israël donnèrent à cet aliment le nom de manne. Elle ressemblait à la graine de coriandre : elle était blanche et avait le goût de la galette au miel[d].

P³ 32 Moïse dit : « Voici ce que Yahvé a ordonné : Remplissez-en un omer afin de le conserver pour vos descendants; ils verront ainsi le pain dont je vous ai nourris dans le désert, quand je vous ai fait sortir du pays d'Égypte. » R 33 Moïse dit à Aaron : « Prends une urne, mets-y un plein omer de manne, et place-la devant Yahvé, afin de la conserver pour vos descendants. » P³ 34 ...[e] comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse; et Aaron le déposa[e] devant [l'arche de] la charte[f].

J 35 Les enfants d'Israël ont mangé de la manne pendant quarante ans, jusqu'à leur arrivée en pays habité. P Ils ont mangé de la manne jusqu'à leur arrivée aux frontières du pays de Canaan[g]. — 36 L'omer est la dixième partie de l'épha[h].

L'eau du rocher.

17 1 Sur un ordre de Yahvé, toute la communauté des enfants d'Israël partit du désert de Sin, marchant par étapes; et ils campèrent à Rephidim[i]. J Or, il n'y avait pas d'eau à

31. « Les enfants » *H* G S*. H : La maison. 32. « Remplissez — conserver » *Sam G* (lis. *mil'ou*). H : Le contenu de l'omer [sera] à conserver.

a. 3 litres 64 (cf. v. 36). Le mot désignait proprement la gerbe, puis, par extension, la quantité de grain produite par une gerbe. *b*. Selon le nombre des membres de sa famille. L'auteur du v. suivant a compris que cela voulait dire que certains Israélites ramassèrent plus de manne qu'il ne leur en fallait, d'autres moins, et qu'un miracle rétablit l'égalité. *c*. Le discours de Moïse, interrompu par l'addition des v. 27-28, continue v. 29. *d*. Le *coriandre* est une plante très aromatique cultivée en Égypte et en Palestine. Les graines, petites, rondes, d'un blanc jaunâtre, ont un goût agréable et sont employées comme épices (cf. Nomb. 11, 7-9). *e*. Il devait y avoir, dans le texte primitif de P³, quelques mots comme : « Ils remplirent un omer de manne »; et plus loin : « et ils le déposèrent ». R a corrigé le v. 34 et ajouté le v. 33 pour écarter l'idée que de simples laïques aient pénétré dans le sanctuaire. *f*. *La charte* (voy. 25, 16 et la note), l'un des noms donnés au décalogue (les tables où il était gravé étaient enfermées dans l'arche, d'après D et P). Ce récit, qui suppose la promulgation du décalogue et la construction de l'arche, devait se trouver primitivement après le ch. 25. *g*. Voy. Jos. 5, 12. *h*. Glose mal placée, ajoutée à une époque où le commun des lecteurs ne connaissait plus la valeur de l'omer, mesure nommée uniquement dans ce chapitre. *i*. Localité inconnue. Les identifications proposées varient considérablement, suivant l'emplacement qu'on attribue au Sinaï (voy. 2e note sur 19, 2). D'après la tradition rapportée par P, Rephidim se trouvait à une étape de la montagne sainte; peut-être une forme antérieure de la tradition le plaçait-elle près de Qadech.

boire pour le peuple. 2 Alors le peuple chercha querelle à Moïse en disant : « Donne-nous de l'eau à boire. » Moïse leur répondit : « Pourquoi me cherchez-vous querelle ? Pourquoi voulez-vous mettre Yahvé à l'épreuve ? » 3 Le peuple, privé d'eau, souffrit de la soif en ce lieu, et il murmura contre Moïse, en disant : « Pourquoi donc nous as-tu fait sortir d'Égypte ? Est-ce pour nous faire mourir de soif, moi, mes enfants et mes troupeaux[a] ? » 4 Alors Moïse implora Yahvé, en disant : « Comment m'y prendrai-je avec ce peuple ? Encore un peu, et ils me lapideront ! » 5 Yahvé répondit à Moïse : « Va te mettre en tête du peuple, emmène avec toi quelques anciens d'Israël, prends à la main ton bâton, avec lequel tu as frappé le Nil, et va...[b] 6 Je me tiendrai debout devant toi, là, sur le rocher, au Ḥoreb[c]; tu frapperas le rocher, il en jaillira de l'eau et le peuple boira. » Ainsi fit Moïse en présence des anciens d'Israël. 7 C'est pourquoi l'on nomma ce lieu Massa et Meriba[d], parce que les enfants d'Israël [lui] avaient cherché querelle et parce qu'ils avaient mis Yahvé à l'épreuve, en disant : « Yahvé est-il au milieu de nous ou n'y est-il pas ? »

Victoire sur les Amalécites[e].

8 Amaleq survint et attaqua Israël à Rephidim[f]. 9 Moïse dit alors à Josué[g] : « Choisis-toi des hommes, et tu t'avanceras, demain, pour combattre Amaleq. Pour moi, je me tiendrai au sommet de la colline, le bâton de Dieu[h] à la main. » 10 Josué fit ce que Moïse lui avait dit : il s'avança pour combattre Amaleq. Moïse, Aaron et Ḥour[i] étaient montés au sommet de la colline. 11 Or, quand Moïse levait les bras, Israël avait le dessus; mais quand il les laissait retomber, c'était Amaleq qui l'emportait[j]. 12 Comme les bras de Moïse se fatiguaient, on prit une pierre et on la mit sous lui. Il s'assit dessus, tandis qu'Aaron et Ḥour soutenaient ses bras, l'un d'un côté, l'autre de l'autre. Ainsi les bras de Moïse ne fléchirent plus jusqu'au coucher du soleil, 13 et Josué défit Amaleq et ses troupes à la pointe de l'épée.

14 Yahvé dit alors à Moïse : « Mets par écrit[k] cet arrêt, afin qu'on s'en souvienne, et répète-le à Josué : J'effacerai la mémoire d'Amaleq de dessous les cieux[l]. » 15 Moïse construisit un autel, qu'il nomma Yahvé Nissi [Yahvé est ma bannière]. 16 Il dit :

> Prenez en main la bannière de Yahvé !
> Yahvé est en guerre
> contre Amaleq, depuis des siècles[m].

Moïse reçoit la visite de Jéthro. Il institue des juges[n].

18 1 Jéthro, prêtre de Madian[o], beau-père de Moïse, apprit tout ce que Dieu avait fait pour Moïse et pour Israël, son peuple, [il apprit] que Yahvé avait fait sortir Israël d'Égypte. 2 Alors Jéthro, beau-père de Moïse, prit Séphora, femme de Moïse, après qu'elle eut été renvoyée[a], 3 ainsi que ses deux fils. L'un d'eux s'appelait Guerchom, « car, avait dit Moïse, je ne suis qu'un hôte sur une terre étrangère[b] », 4 et l'autre portait le nom d'Éliézer[c], « car le Dieu de mon père m'est venu en aide et m'a fait échapper à l'épée du pharaon[d] ». 5 Jéthro, beau-père de Moïse, avec les fils et la femme de son gendre, alla donc le trouver au désert où il campait, à la montagne de Dieu[e]. 6 On vint dire à Moïse : « Voici Jéthro, ton beau-père, qui vient te voir, accompagné de ta femme et de ses deux fils. » 7 Moïse sortit à la rencontre de son beau-père, il se prosterna, puis il l'embrassa; et après qu'ils se furent informés réciproquement de leur santé, il le fit entrer dans sa tente.

8 Moïse raconta à son beau-père tout ce que Yahvé avait fait au pharaon et aux Égyptiens à cause d'Israël, et toutes les tribulations que le peuple avait essuyées en route, mais dont Yahvé l'avait délivré. 9 Jéthro se réjouit de tout le bien que Yahvé avait fait à Israël, de ce qu'il l'avait délivré de la main des Egyptiens. 10 Jéthro dit : « Béni soit Yahvé qui vous a délivrés de la main des Égyptiens et de la main du pharaon, qui a soustrait ce peuple à la domination des Égyptiens ! 11 Je reconnais maintenant que Yahvé est plus grand que tous les dieux . . . .[f] » 12 Puis Jéthro, beau-père de Moïse, offrit à Dieu un holocauste et des sacrifices. Aaron et tous les anciens d'Israël vinrent prendre part, avec le beau-père de Moïse, au repas [sacré] devant Dieu[g].

13 Le lendemain, Moïse s'assit pour rendre la justice au peuple; les gens se tinrent debout devant lui depuis le matin jusqu'au soir. 14 Voyant tout le travail qu'il s'imposait pour le peuple, son beau-père [lui] dit : « Quelle est cette façon de traiter les affaires du peuple ? Pourquoi sièges-tu seul, tandis que tout le monde se tient debout devant toi du matin au soir ? » 15 Moïse répondit à son beau-père : « C'est que ces gens viennent me trouver pour consulter Dieu. 16 Quand ils ont une affaire, ils viennent à moi, et je prononce entre eux en leur faisant connaître les sentences de Dieu et ses oracles[h]. » 17 Son beau-père lui dit : « Ta façon d'agir n'est pas heureuse. 18 Tu t'épuiseras certainement, ainsi que ce peuple qui est avec toi, car la tâche est trop lourde pour toi; tu ne saurais y suffire seul. 19 Écoute donc le conseil que je vais te donner, et Dieu sera avec toi[i]. Tu seras, toi, le représentant du peuple auprès de Dieu, et tu porteras leurs litiges devant Dieu. 20 Tu les instruiras de ses sentences et de ses oracles, tu leur feras connaître la voie à suivre et la conduite à tenir. 21 Mais tu choisiras parmi tout le peuple des hommes considérés, craignant Dieu, des hommes sûrs, incorruptibles[j], et tu les mettras à leur tête comme chefs de milliers, chefs de centaines, chefs de cinquantaines et chefs de dizaines[k]. 22 Ils rendront la justice au peuple en tout temps; ils porteront devant toi toutes les affaires importantes, mais trancheront eux-mêmes les petites : ainsi ils allégeront ta charge et t'aideront à la porter. 23 Si tu fais cela, et que Dieu t'en donne l'ordre[l], tu pourras suffire à la tâche, et, d'autre part, tous ces gens qui sont

17, 2. « Donne » *H* Sam G S L* (lis. *tenû*). H : donnez. 9. « Choisis-toi » *G S* (lis. *beḥar-lekâ*). H : Choisis-*nous*. « demain... Pour moi, je me tiendrai » d'après *G S* (lis. *mâḥâr we'ânôkî*). H : Demain, je me tiendrai. 10. « il s'avança » *G S* (aj. *wayyéṣé'*). Manque en H. 11. « les bras... les » *Sam G S L T* (lis. *yâdâw* les deux fois). H : le bras... le. 16. « Prenez — de Yahvé (litt. : La main à la bannière de Yah !) » lis. *nés yâh* (cf. v. 15). H : La main contre le trône (?) ou : contre le trône de Yah (?).

a. Cette façon de faire parler une collectivité comme un individu (au singulier) est fréquente chez les Sémites (cf. Nomb. 20, 19; Jug. 1, 3; 11, 27; etc.). *b*. Il devait y avoir ici primitivement un nom de lieu, qui est tombé. *c*. Probablement glose. La source de Massa ne devait pas se trouver près du Ḥoreb, mais vers Qadech. Rephidim même, où la scène paraît localisée par le rédacteur du Pentateuque actuel, était à une journée de marche de « la montagne de Dieu ». *d*. *Massa* « épreuve », *Meriba* « querelle ». On n'a pas dû donner deux noms différents au même lieu. E parlait de la source de Massa, J, de celle de Meriba; celle-ci, qui s'appelait encore *Meriba de Qadech* (Deut. 33, 2), se trouvait tout près de Qadech. C'est après l'arrivée des Israélites dans cette oasis que l'épisode est placé, dans les récits parallèles de E et de P (Nomb. 20, 1-13), et c'est là aussi que J le situait originairement. Ayant le sentiment vague, mais fort juste, que les divers récits de l'Exode et des Nombres sur des sources miraculeuses (Ex. 17; Nomb. 20, 1-13; 21, 16-18) étaient des variantes d'une même tradition, des rabbins supposèrent qu'un rocher merveilleux avait accompagné les Israélites dans leur marche. De là le raisonnement de Paul (1 Cor. 10, 4). *e*. Cet épisode, comme celui des eaux de Meriba, paraît avoir appartenu, primitivement, au cycle des traditions sur le séjour à Qadech. Les Amalécites étaient établis au N. et à l'O. de cette oasis, dans le midi de la Palestine; c'est lorsque les Israélites essayèrent de passer tout droit de Qadech en Canaan qu'Amaleq leur barra la route (Nomb. 14, 43-45). De là la haine inexpiable qu'ils lui vouèrent. *f*. Ce nom peut s'interpréter « les [bras] étendus » ou « les [bras] soutenus »; il semble donc être en relation avec l'épisode des v. 11-12. *g*. *Josué* est supposé connu : cet épisode devait donc se trouver, primitivement, après 33, 11.

h. Voy. 4, 20 et la note. *i*. Voy. 24, 14. *j*. Deux stades successifs de la tradition paraissent amalgamés ici. D'après le plus ancien (v. 9 et 10; cf. Nomb. 14, 43-45), c'est Israël qui attaque; d'après l'autre (v. 8; cf. Deut. 25, 17-18), l'agresseur est Amaleq. Selon le premier, Moïse étend le bâton magique contre les ennemis d'Israël (cf. Jos. 8, 18-26); suivant le second, il lève simplement les bras pour prier Dieu.

k. Litt. : *dans un écrit* (feuillet, pièce ou livre). *l*. Le v. 14 est peut-être une addition inspirée de Deut. 25, 19.

m. Ce dicton, qui suppose une lutte déjà séculaire entre Yahvé (Israël) et Amaleq, est un appel aux armes datant peut-être de l'époque de Saül et de David, qui exterminèrent les Amalécites.

n. Cet épisode montre que les Israélites se souvenaient d'avoir fortement subi l'influence des Madianites pour tout ce qui touchait au droit et même au culte (v. 12). Le rôle joué par Madian a été effacé dans les formes plus récentes de la tradition : d'après Nomb. 11, 11-30, c'est Yahvé qui, sur une plainte de Moïse, a nommé des juges; d'après Deut. 1, 9-18, c'est Moïse lui-même qui a pris l'initiative de cette institution. *o*. Glose tirée de J (cf. 2, 16 et 3, 1).

18, 6. « On vint dire » *G S* (lis. *wayyé'âmér*). H : Il dit. « Voici » *Sam G S* (lis. *hinné*). H : Moi. « accompagné — fils » d'après *G S* (lis. *'immô*). H : et ta femme et ses deux fils avec *elle*. 7. « il le fit entrer » *Sam G*^B (lis. *wayebî'éhou*). H : ils entrèrent. 10. « qui a soustrait — Égyptiens » manque en G. 12. « offrit » *S L T* (lis. *wayyaqréb*). H : prit. 16. « ils viennent » *G* cf. *Sam S* (lis. *oubâ'ou*). H : elle (l'affaire) vient; ou : on vient. 19. « leurs litiges » *G S* (lis. *dibréhèm*). H : les litiges.

a. Mots ajoutés pour accorder le présent récit avec 4, 20 (de J). *b*. Voy. 2, 22. *c*. De *'êl* « Dieu » et de *'èzèr* « secours ».

d. Cf. 2, 15. *e*. Ces mots n'appartenaient sans doute pas au texte primitif de E, car tous les récits parallèles placent la visite de Jéthro et l'institution des anciens après le départ du Ḥoreb (Deut. 1, 9-18) et même à la fin du séjour à Qadech (Nomb. 10, 29-32 [J] et 11, 11-30 [E²]). E devait faire de même, car il suppose que les Israélites sont depuis longtemps déjà dans le désert (v. 8). *f*. Il y a ici une phrase incomplète et peut-être altérée : *Car dans l'affaire* [*même*] *où ils se sont montrés arrogants envers eux...* *g*. C'est le prêtre de Madian qui accomplit la cérémonie religieuse; Aaron n'y joue que le rôle d'invité. Cette donnée de la tradition est une de celles qui ont amené bien des historiens à penser que le culte de Yahvé était d'origine madianite (spécialement qénienne). Les rédacteurs ont atténué ce qu'un pareil texte avait de choquant pour l'amour-propre d'Israël en corrigeant le début du v. 12 (voy. note crit.) et peut-être en substituant ici le mot vague « Dieu » au nom propre de Yahvé (cf. v. 11). *h*. Nous avons ici la conception la plus ancienne de l'activité législative de Moïse : comme les prêtres continuèrent à le faire après lui, il prononçait la *tôrâ*, c'est-à-dire l'instruction divine, l'oracle que Dieu, consulté, lui faisait connaître pour résoudre le litige.

i. C'est-à-dire : tu ne t'épuiseras pas. *j*. Litt. : *haïssant le lucre*. *k*. Cf. Deut. 1, 15. Il y a des raisons de douter que cette organisation hiérarchique à quatre degrés ait été étendue du domaine militaire au domaine judiciaire. *l*. Moïse doit rechercher l'approbation divine, sous la forme d'un oracle.

là retourneront en paix chacun chez soi[a]. » [24]Moïse écouta son beau-père et fit tout ce qu'il avait dit. [25]Il choisit dans tout Israël des hommes considérés et les mit à la tête du peuple comme chefs de milliers, chefs de centaines, chefs de cinquantaines et chefs de dizaines; [26]ils devaient rendre la justice au peuple en tout temps, porter devant Moïse les cas difficiles et trancher eux-mêmes toutes les petites causes.

[27]Ensuite Moïse prit congé de son beau-père, qui s'en retourna dans son pays.

L'ALLIANCE DE YAHVÉ AVEC ISRAËL (19-24)

L'arrivée au Sinaï[b].

19 [1]Le troisième mois après leur sortie du pays d'Égypte... ce jour-là[c], les enfants d'Israël arrivèrent au désert du Sinaï. [2]Partant de Rephidim, ils arrivèrent au désert du Sinaï[d], et ils campèrent dans le désert. Israël campa là, vis-à-vis de la montagne[e]. [3]Moïse monta vers Dieu. Et Yahvé l'appela du haut de la montagne; il lui dit : « Voici ce que tu diras à la maison de Jacob et ce que tu annonceras aux enfants d'Israël : [4]Vous avez vu vous-mêmes ce que j'ai fait aux Égyptiens et comment, vous enlevant sur des ailes d'aigle, je vous ai fait venir auprès de moi[f]. [5]Maintenant donc, si vous obéissez fidèlement à ma voix et si vous gardez mon alliance, vous serez parmi tous les peuples de la terre celui qui m'appartiendra en propre. Toute la terre, sans doute, m'appartient; [6]mais vous, vous serez pour moi un royaume de prêtres[g], une nation sainte[h]. — Telles sont les paroles que tu diras aux enfants d'Israël. » [7]Dès son arrivée, Moïse convoqua les anciens du peuple et leur exposa tout ce que Yahvé lui avait commandé. [8]Tout le peuple, d'une seule voix, répondit : « Tout ce que Yahvé a ordonné, nous le ferons. » Moïse rapporta à Yahvé les paroles du peuple.

[9]Yahvé dit à Moïse : « Je vais m'approcher de toi dans une épaisse nuée, afin que le peuple entende quand je te parlerai et qu'il ait pour toujours confiance en toi. » Et Moïse transmit à Yahvé les paroles du peuple[i]. [10]Yahvé dit à Moïse : « Rends-toi auprès du peuple. Sanctifie-les[j] aujourd'hui et demain : qu'ils lavent leurs vêtements. [11]Qu'ils se tiennent prêts pour après-demain, car après-demain Yahvé descendra sur le mont Sinaï, à la vue de tout le peuple. [12]Marque une limite autour de la montagne, et dis : Gardez-vous de gravir cette montagne ou d'en toucher la base! Quiconque la touchera sera mis à mort. [13]On ne portera pas la main sur lui, mais on le lapidera ou on le percera de flèches[k] : que ce soit une bête ou un homme, il ne doit pas rester en vie. Quand la corne de bélier lancera un appel prolongé, ils graviront la montagne. »

19, 12. « de la montagne » *Sam* et *v. 23* (lis. *hâhâr*). H : du peuple.

a. Ayant obtenu prompte justice. *b.* Dans ce morceau, la distinction des sources — surtout des deux principales, J et E, — est particulièrement difficile et ne peut se faire que d'une manière approximative. *c.* Probablement le 1er du 3e mois. La date exacte, qui devait être indiquée dans le texte de la source, est tombée ou a été supprimée. Peut-être l'a-t-on effacée parce qu'elle ne concordait pas avec celle de la fête des Semaines (la Pentecôte), devenue, dans le judaïsme postérieur, la fête commémorative de la promulgation de la Loi.

d. Le v. 2a devrait venir avant le v. 1 (cf. 16, 1). *e.* Le site de la « montagne de Dieu », appelée *Sinaï* dans J et P et *Ḥoreb* dans E et D, est très incertain. La tradition aujourd'hui dominante l'identifie avec le djebel Mousa, dans le massif granitique situé entre les deux golfes de la mer Rouge. Mais cette tradition n'est attestée sûrement que depuis le ve siècle ap. J.-C. D'autres pensent au djebel Serbal, autre sommet de la même chaîne. Mais P est la seule source qui paraisse chercher le Sinaï dans cette région. D'après la tradition biblique la plus ancienne (J et E), la montagne se trouvait, semble-t-il, soit au voisinage de Qadech, dans le pays d'Édom (Deut. 33, 2; Jug. 5, 4-5; Hab. 3, 3; cf. la glose d'Ex. 17, 6), soit au pays de Madian (2, 15; 3, 1), dans la chaîne de cratères aujourd'hui éteints, qui longe à l'est le golfe d'Akaba (il y a des raisons de penser que le Sinaï était un volcan : v. 18). Le nom de *Sinaï* peut venir de Sin, nom de l'antique dieu sémitique de la lune. D'autres le dérivent de *senè*, buisson (cf. Ex. 3, 2 et la note), de *šên*, dent (ce serait la montagne dentelée — cf. 1 Sam. 14, 4), ou de Cin, nom d'un désert voisin. *f.* C'est-à-dire au Sinaï, où Yahvé réside.

g. Les Israélites seront, parmi les peuples, ce que les prêtres sont dans une nation (És. 61, 6). *h.* Mise à part, consacrée à Yahvé (même sens que l'expression précédente). *i.* Répétition erronée de 8b. *j.* C'est-à-dire : ordonne-leur de se sanctifier. Il s'agit de pratiques ayant pour but, les unes d'écarter les effluves profanes ou hostiles (c'était la purification : cf. v. 14-15; Gen. 35, 2 et note *f*), les autres d'acquérir une sainteté positive, p. ex. par le port de bijoux sacrés. Cf. Jos. 3, 5; 7, 13. *k.* On le tuera de loin, pour éviter son contact, aussi redoutable désormais que celui de la montagne même, car en la touchant, il est lui aussi devenu sacré.

[14]Alors Moïse descendit de la montagne, rejoignit le peuple et le sanctifia : ils lavèrent leurs vêtements. [15]Puis il dit au peuple : « Tenez-vous prêts pour après-demain; ne vous approchez d'aucune femme. »

[16]Le surlendemain matin il y eut des coups de tonnerre et des éclairs; une épaisse nuée couvrit la montagne, et le son du cor retentit avec force. Tout le peuple qui était dans le camp tremblait. [17]Moïse fit sortir le peuple du camp pour aller à la rencontre de Dieu, et ils s'arrêtèrent au pied de la montagne. [19]Le son du cor redoublait d'intensité; Moïse parlait, et Dieu lui répondait par le tonnerre[a]. [20a]Yahvé descendit sur le mont Sinaï, au sommet de la montagne. [18]Or, le mont Sinaï était tout fumant, parce que Yahvé y était descendu au milieu du feu; la fumée qui s'élevait de la montagne était comme celle d'une fournaise, et tout le peuple était saisi d'un violent tremblement. [20b]Yahvé appela Moïse sur le sommet de la montagne, et Moïse monta. [21]Yahvé lui dit : « Descends et défends expressément au peuple de se précipiter vers Yahvé pour le voir, de peur qu'un grand nombre d'entre eux ne périssent[b]. [22]Que les prêtres eux-mêmes, auxquels il est permis de s'approcher de Yahvé, se sanctifient, de peur que Yahvé ne fasse brèche parmi eux[c]. » [23]Moïse répondit à Yahvé : « Le peuple ne saurait monter sur le mont Sinaï, puisque tu nous l'as formellement défendu en disant : Marque une limite autour de la montagne, et déclare-la sacrée. » [24]Mais Yahvé lui dit : « Va, descends! tu remonteras ensuite avec Aaron. Mais que les prêtres et le peuple ne se précipitent pas pour monter vers Yahvé, de peur qu'il ne fasse brèche parmi eux. » [25]Moïse descendit alors pour rejoindre le peuple. Il leur dit...[d].

Le Décalogue[e].

20 [1]Alors Dieu prononça toutes ces paroles :

« [2]Je suis Yahvé ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude.

18. « tout le peuple » *H*mss *G* (lis. *hâ'âm*). H : toute la montagne.

a. Litt. : *par une voix.* — Le v. 18 a été transposé entre 20a et 20b, parce que ce verset suppose que Yahvé est déjà descendu sur le Sinaï (20a). *b.* Non plus par la main de l'homme, comme au v. 12, mais par l'action de Yahvé lui-même (v. 22), parce que le contact avec un être divin, fût-il établi par un simple regard, est mortel pour l'homme (cf. Gen. 32, 30; Jug. 6, 22; etc.). *c.* L'auteur de cette phrase admettait donc qu'il existait dès ce moment en Israël des prêtres de Yahvé (cf. 4, 14). D'après P, les premiers prêtres de Yahvé (Aaron et ses fils) ne furent institués que plus tard (ch. 29 et Lév. 8). *d.* Le discours de Moïse manque. — Les v. 21-25 ne font guère que répéter, avec plus d'insistance, les données de J et de E. *e.* On trouve dans le Deutéronome (5, 6-21) un texte du Décalogue qui diffère de celui de l'Exode sur plusieurs points, dont les plus importants sont les deux suivants : 1° Le Deutéronome motive le commandement du sabbat par l'esclavage en Égypte et non par le repos du Créateur. 2° Dans le commandement contre la convoitise, le Deutéronome nomme « la femme » avant « la maison du prochain » et l'en sépare nettement. Sur le premier point, le texte de l'Exode doit être le moins ancien, puisque le récit de la création en six jours appartient à la source la plus récente du Pentateuque (P). Sur le second point, au contraire, c'est la rédaction du Deutéronome qui paraît la plus moderne, car elle s'inspire du souci de ménager la dignité de la femme. Ces divergences prouvent que les deux versions du Décalogue ont été retouchées. L'inégalité de ses deux moitiés donne à penser que la première surtout a été développée : le style deutéronomique des considérations qui accompagnent les cinq premiers commandements oblige à y reconnaître un élément postérieur. Il est probable qu'à l'origine les commandements n'étaient pas motivés. — Les interprètes et les diverses confessions juive et chrétiennes ne sont pas d'accord sur la manière de compter les commandements du Décalogue. Avec Philon, Josèphe et beaucoup de Pères grecs, les grecs orthodoxes et les réformés distinguent deux commandements dans les v. 3-6 : 1° adorer Yahvé seul; 2° ne pas adorer Dieu sous des images. Avec Augustin, les luthériens et la plupart des catholiques romains réunissent ces deux prescriptions en une seule. Par contre — mais ceci n'est possible qu'avec la version du Deutéronome, — ils scindent en deux le commandement sur la convoitise (la femme — la maison et les autres biens). Les Juifs et certains théologiens chrétiens, considérant que les « paroles » du Décalogue ont la forme de déclarations solennelles plutôt que d'articles de code, ne voient pas dans le v. 2 un préambule, mais le premier commandement. Par contre, ils réunissent les prescriptions des v. 3-6. Le Pentateuque samaritain donne, après v. 17, une reproduction de Deut. 11, 29; 27, 2, 8, 4-7; 11, 30, — dans laquelle quelques interprètes trouvent le dixième commandement. La première de ces répartitions paraît la plus naturelle. — On a voulu diviser le Décalogue en devoirs envers Dieu (quatre commandements) et en devoirs envers le prochain (six). Mais pour les Juifs, il n'y avait que des devoirs envers Dieu. Avec plus de raison, Philon et Josèphe y distinguaient des devoirs de piété (cinq) et des devoirs de probité (cinq), le respect dû aux parents étant mis dans un étroit rapport avec l'hommage revenant à Dieu même (il est d'ailleurs possible que, dans la haute antiquité hébraïque, les ancêtres aient été l'objet d'un culte). — Le Décalogue ne semble pas avoir appartenu au texte le plus ancien de la source E. Il y a peut-être remplacé, sous l'influence des grands prophètes (viiie ou viie siècle), une courte série de prescriptions cultuelles dites « paroles du Ḥoreb », aujourd'hui fondues dans le « livre de l'Alliance ». Ces paroles, de même que la série parallèle de J, dites « paroles du Sinaï » (34, 14-26), formaient peut-être déjà un décalogue. Certains critiques rapportent le Décalogue actuel à une date encore plus récente : ils y voient un produit de l'école deutéronomique ou même un catéchisme des devoirs religieux et moraux appartenant à la période de l'exil; son insertion dans l'Exode serait due au dernier rédacteur du Pentateuque.

« [3]Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face[a].

« [4]Tu ne te feras d'images sculptées d'aucune des choses que l'on voit là-haut dans le ciel, ici-bas sur la terre ou dans les eaux, plus bas que la terre[b]. [5]Tu ne te prosterneras pas devant elles, et tu ne leur rendras point de culte, car moi, Yahvé, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis, pour le crime de leurs pères, les enfants, les petits-enfants et les arrière-petits-enfants de ceux qui me haïssent, [6]mais qui accorde ma grâce à des milliers par égard pour ceux qui m'aiment[c] et qui gardent mes commandements.

« [7]Tu ne prononceras pas le nom de Yahvé ton Dieu pour un usage criminel[d], car Yahvé ne laissera pas impuni celui qui aura prononcé son nom pour un usage criminel.

« [8]Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier[e]. [9]Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage. [10]Mais le septième jour est un sabbat[f] en l'honneur de Yahvé ton Dieu. Tu ne te livreras, ce jour-là, à aucun travail, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton esclave, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger en résidence dans tes villes[g]; [11]car en six jours Yahvé a fait les cieux, la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve, puis il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi Yahvé a béni le jour du sabbat et l'a déclaré saint.

« [12]Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que Yahvé ton Dieu te donne.

« [13]Tu ne tueras pas[h].

« [14]Tu ne commettras pas d'adultère.

« [15]Tu ne déroberas pas.

« [16]Tu ne porteras pas de témoignage mensonger contre ton prochain.

« [17]Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain[i] : tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son esclave, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui est à ton prochain[j]. »

J-E [18]En présence des coups de tonnerre, des flammes, du son du cor et de la montagne fumante, tout le peuple eut peur et se tint à distance tout tremblant. E [19]Et ils dirent à Moïse : « Parle-nous, toi, et nous pourrons entendre ; mais que Dieu ne nous parle pas, de crainte que nous ne mourions. » [20]Moïse répondit au peuple: « N'ayez pas peur: c'est pour vous mettre à l'épreuve que Dieu est venu, et pour que sa crainte, vous restant présente, vous préserve de pécher. » [21]Le peuple resta donc à distance, et Moïse s'approcha de la nuée obscure dans laquelle Dieu se tenait[k].

20, 4. « d'aucune des choses que l'on voit (litt. : d'aucune forme qui soit) » *Deut.* 5, 8 (lis. *kol*, au lieu de *wekol*). H : ni aucune forme qui soit. 10. « ce jour-là » *G S L* (aj. *bô*). Manque en H. 11. « la terre, la mer (litt. : et la terre et la mer) » *H* Sam G S L* (lis. *we'ĕt hayyâm*). H : et la terre, la mer. 18. « eut peur » *Sam G L* (lis. *wayyîrâ'*). H : aperçut.

a. Ce commandement ne nie pas l'existence d'autres dieux mais interdit à l'Israélite d'adorer aucune autre divinité quand il est « devant la face », en la présence de Yahvé, c'est-à-dire, d'après la croyance ancienne, en Palestine. Quand l'ancien Israélite était chassé « de devant la face de Yahvé », c'est-à-dire obligé de quitter la Palestine (2 Rois 13, 23 ; 17, 20 ; 24, 20 ; Jér. 7, 15 ; Jon. 1, 3, 10 ; cf. Gen. 4, 14 ; etc.), il se croyait tenu d'adorer les dieux du pays où il séjournait (1 Sam. 26, 19). *b*. Les trois parties de l'univers, selon la conception hébraïque : ciel, terre et abîme (voy. note sur Gen. 1, 7). *c*. D'autres entendent : *à la millième génération de ceux qui m'aiment*.

d. Il s'agit avant tout des formules magiques et des sortilèges, mais aussi des faux serments et des blasphèmes.

e. Cf. 31, 14. *Souviens-toi* (Deut. 5, 12 dit : *Observe*). Ce terme est employé sans doute pour marquer que le sabbat était une institution déjà ancienne lors de la promulgation du Décalogue; cf. 16, 23 (de P). *f*. Un jour de repos : le mot sabbat pouvait être dérivé d'un verbe signifiant se reposer, chômer. *g*. Litt. : *Dans tes portes* (les portes de tes villes). *h*. Il s'agit de l'homicide volontaire, du crime d'assassinat. Ce commandement ne comporte pas l'interdiction de la peine de mort ni de la guerre. *i*. La *maison*, au sens antique, désigne l'ensemble des biens. La *femme*, nommée ensuite, est le premier de ces biens, mais elle est rangée nettement dans la catégorie des propriétés du maître de maison. Le texte du Deutéronome atténue la rudesse de cet antique point de vue. *j*. Le dixième commandement était quelquefois remplacé, au temps de Jésus, par la formule générale : « Tu ne feras tort à personne » (Mc 10, 19; Philon).

k. Les v. 18-21 ne paraissent pas ici à leur place. Ils se rattachaient, dans le récit de E, à 19, 19, et précédaient les révélations divines (cf. 20, 19) au lieu de les suivre. Immédiatement après devait venir une partie du « livre de l'Alliance ». Voy. note suivante.

Le livre de l'Alliance (20, 22-23, 19)[a].

R^D *L'idolâtrie. Loi sur les autels.* [22]Yahvé dit à Moïse : « Tu parleras ainsi aux enfants d'Israël : Vous avez vu vous-mêmes que je vous ai parlé du haut du ciel; $E(R^D)$ [23]vous ne ferez pas, pour me les associer, vous ne vous ferez pas[b] des dieux d'argent ni des dieux d'or.

E « [24]Tu m'élèveras un autel de terre pour m'y offrir tes holocaustes et tes sacrifices de paix[c], ton menu et ton gros bétail. En tout lieu[d] où tu invoqueras mon nom[e], je viendrai à toi et je te bénirai[f]. [25]Si tu m'élèves un autel de pierres, tu ne le construiras pas en pierres taillées, car en y portant le ciseau, tu rendrais la pierre profane[g]. [26]Tu ne dois pas non plus monter à mon autel par des degrés, afin que ta nudité n'y soit pas mise à découvert[h].

21 *Les droits des esclaves.* « [1]Voici les lois que tu leur exposeras. [2]Lorsque tu acquerras un esclave hébreu, il servira six ans. Mais la septième année[i], il sortira libre [de ta maison] sans rien payer. [3]S'il [y] est entré seul, il sortira seul; s'il était marié, sa femme sortira avec lui. [4]Mais si son maître lui donne une femme et qu'il en ait des fils ou des filles, la femme avec ses enfants restera la propriété de son maître[j], et lui, il sortira seul. [5]Toutefois, si l'esclave déclare : J'aime mon maître, ma femme et mes enfants, je ne veux pas être mis en liberté, — [6]son maître le fera approcher de Dieu, il le fera approcher du battant ou du montant de la porte[k] et lui percera l'oreille avec un poinçon : l'esclave alors restera pour toujours à son service.

« [7]Lorsqu'un homme vendra sa fille pour être esclave, elle ne sortira pas libre [de la maison de son maître] dans les mêmes conditions que les autres esclaves. [8]Si elle lui déplaît après qu'il se sera uni à elle, il la fera racheter[m]; il n'aura pas le droit de la vendre à des étrangers après lui avoir été infidèle.

24. « tu invoqueras » *S Sifrê* (lis. *tazkîr*). H : je ferai souvenir de. **21**, 4. « Mais si » *G S L* (lis. *we'im*). H : Si. 8. « après—elle » lis. *'ăšer yeda'âh*. H[k] : qui ne l'avait pas destinée (?). H[q] cf. G[B] : après qu'il se l'était destinée.

a. Le titre qu'on est convenu de donner à ce petit code est tiré d'Ex. 24, 7. On pourrait en distribuer le contenu sous trois rubriques : 1° droit civil et pénal (21, 1-22, 20) ; 2° règles pour le culte (20, 22-26 ; 22, 28-31 ; 23, 10-19) ; 3° morale sociale (22, 21-27 ; 23, 1-9). Les prescriptions des deux derniers groupes, où Dieu parle en général à la première personne, répondraient assez bien aux « paroles de Yahvé » dont il est question 24, 3 ; celles du premier, où il est parlé de lui à la troisième personne, aux « lois » mentionnées dans le même texte. Une partie des règles cultuelles se retrouve un peu plus loin (34, 14-26), dans un morceau probablement plus ancien (du cycle J). Les prescriptions juridiques rappellent à bien des égards, pour le fond et pour la forme, le code du roi babylonien Ḥammourabi (vers 1950 av. J.-C.), celui des Ḥittites (vers 1350) et un recueil de lois assyriennes (1400-1200). Si elles n'en sont pas dépendantes, les lois civiles hébraïques relèvent comme eux d'un ancien droit qui était en usage dans toute l'Asie occidentale. — Le livre de l'Alliance suppose une population sédentaire, vouée à l'agriculture autant qu'à l'élevage du bétail. Les prescriptions qu'il renferme n'ont donc pu être imposées aux Hébreux avant leur établissement en Palestine. Beaucoup d'entre elles ont peut-être été empruntées aux Cananéens et adaptées à la religion israélite. — Le livre de l'Alliance est rattaché au cycle E parce qu'il en rappelle la langue, mais il a pu exister, à un moment donné, comme code indépendant. Il vient assez mal au milieu de la révélation du Ḥoreb. On a supposé qu'il avait figuré primitivement en E (en tout ou en partie) à la suite des Nombres ou après Josué 24, 25 ou après Ex. 18 (cf. Deut. 1, 12-18). Il ne paraît pas avoir été conservé intégralement (le début en tout cas fait défaut). D'autre part, des gloses ont pénétré dans le texte et dérangé l'ordre primitif, qui peut être parfois rétabli par la transposition de quelques versets. On y remarque enfin certaines amplifications où s'affirment le style et les tendances humanitaires du Deutéronome (R^D). *b*. Variante des mots qui précèdent. D'autres supposent que, après « associer », il est tombé quelques mots comme « d'autres dieux ». *c*. L'*holocauste*, où la victime était brûlée entièrement (cf. Lév. 1) et le *sacrifice de paix*, où une partie de l'animal était consommée par les fidèles dans un repas sacré (cf. note sur Lév. 3, 1), sont les deux seuls genres de sacrifices sanglants mentionnés dans les textes antérieurs à l'exil. *d*. Il ne s'agit que de lieux sacrés (en arabe *maqâm*, lieu); cf. Gen. 12, 6. *e*. Litt. : *où tu commémoreras mon nom* (par un culte régulier). D'autres témoins (cf. note crit.) lisent : où je ferai souvenir de mon nom, c'est-à-dire où je me révélerai (par une apparition, une victoire, etc.). En tout cas l'homme antique ne fondait de sanctuaire que là où il avait reconnu la présence d'une divinité.

f. Cette phrase sanctionne la pluralité des lieux de culte, avec l'intention, sans doute, de combattre les tendances centralisatrices des grands sanctuaires. *g*. On croyait anciennement que les pierres de l'autel étaient des pierres saintes, c'est-à-dire des pierres où la divinité faisait sa demeure. On la chasserait, si on frappait ces pierres, surtout avec un instrument de fer (cf. Jos. 8, 31) : l'emploi des métaux, spécialement du fer dont la découverte était récente, était souvent interdit par les religions antiques (cf. Ex. 4, 25).

h. Pour la même raison, une autre loi exige que les prêtres portent des caleçons (28, 42, de P); anciennement ils n'avaient qu'un pagne très court, l'éphod (2 Sam. 6, 14, 20). L'antique loi que nous avons ici ne prévoit pas l'intervention de prêtres dans les sacrifices. Tout Israélite a le droit de s'approcher de l'autel et d'y sacrifier. *i*. D'après le code de Ḥammourabi (art. 117), la libération de l'esclave pour dettes intervenait au bout de trois ans. *j*. L'hébreu indique qu'il s'agit du maître de la femme : il n'y a pas de raison pour qu'il soit dépossédé de son bien. *k*. Expression synonyme de la précédente (il le fera approcher de Dieu) : le montant de la porte était considéré, chez les anciens Israélites et les Arabes, comme le siège des divinités domestiques (cf. note sur Deut. 6, 9). — Selon d'autres, l'expression *le fera approcher de Dieu* serait une glose tendant à substituer à la maison le sanctuaire. En tout cas, il ne faut pas traduire « le fera approcher des *juges* », le mot hébreu (*'ĕlôhîm*) n'ayant jamais le sens de « juges ».

l. Pour affilier l'esclave au culte domestique et en même temps pour l'empêcher de fuir, grâce à l'emprise magique que le maître possèdera sur lui après qu'il aura pris de son sang.

m. Sans doute par un parent de la jeune femme.

9 S'il la destine à son fils, il la traitera comme un père traite sa fille[a]. 10 S'il prend une autre [concubine], il ne retranchera rien à la première, sur sa nourriture, son vêtement ou son droit conjugal. 11 S'il ne lui donne pas satisfaction sur ces trois points, elle sortira libre [de sa maison], gratuitement, sans rien payer.

De l'homicide.

« 12 Celui qui frappera un homme mortellement sera mis à mort[b]. 13 S'il ne lui a pas dressé d'embûches, mais que Dieu ait fait arriver un accident par sa main, je te fixerai un lieu où il pourra se réfugier[c]. 14 Mais si quelqu'un en veut à son prochain et le tue dans un guet-apens, tu l'arracheras de mon autel pour le faire mourir[d].

« 15 Celui qui frappera son père ou sa mère sera mis à mort.

« 17 Celui qui maudira son père ou sa mère sera mis à mort[e].

« 16 Celui qui enlèvera un homme[f] sera mis à mort, soit qu'il l'ait vendu, soit qu'on le retrouve en son pouvoir.

Des coups et blessures.

« 18 Lorsqu'un homme, au cours d'une querelle, en frappera un autre avec une pierre ou avec le poing[g] sans causer sa mort, mais en l'obligeant à garder le lit, — 19 si ce dernier peut se lever et se promener dehors en s'appuyant sur son bâton, celui qui l'aura frappé ne sera pas puni ; seulement il le dédommagera pour son chômage et le fera soigner jusqu'à sa guérison[h]. 23 Mais s'il en résulte un dommage [permanent], il faudra rendre vie pour vie, 24 œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, 25 brûlure pour brûlure, blessure pour blessure, meurtrissure pour meurtrissure[i].

« 22 Lorsque des hommes en se battant viendront à frapper une femme enceinte et qu'elle accouchera sans dommage, [le coupable] sera tenu de verser l'indemnité que lui imposera le mari de la femme : ainsi il paiera pour l'avortement[j].

« 20 Lorsqu'un homme frappera son esclave ou sa servante à coups de bâton, s'ils meurent sous sa main, il faudra punir[k]. 21 Mais si l'esclave survit un jour ou deux, il ne sera pas infligé de punition [au maître] : c'est son argent.

« 26 Lorsqu'un homme, en frappant son esclave ou sa servante, atteindra leur œil et le leur fera perdre, il les mettra en liberté pour compenser la perte de leur œil ; 27 s'il leur fait tomber une dent, il les mettra en liberté pour compenser la perte de leur dent.

« 28 Lorsqu'un bœuf frappera de sa corne un homme ou une femme et que la mort s'ensuivra, le bœuf sera lapidé et l'on n'en mangera point la chair, mais le maître du bœuf ne sera pas puni[l]. 29 Si le bœuf avait déjà l'habitude de donner des coups de corne et que son maître averti ne l'ait pas surveillé, ce bœuf, s'il cause la mort d'un homme ou d'une femme, sera lapidé, et son maître aussi sera mis à mort[m] ; 30 ou si on lui impose [seulement] une rançon, il devra donner tout ce qui lui sera imposé pour le rachat de sa vie[n]. 31 Si le bœuf frappe un [enfant], garçon ou

22. « pour l'avortement » lis. *bannephâlîm*. H : avec [intervention d']arbitres (?). 20. « il faudra punir ». Sam : il sera mis à mort. 30. « ou si » *G S L* (lis. *we'im*). H : si.

a. Il lui fera les cadeaux d'usage ; cf. Gen. 31, 15 et la note. *b*. Par le plus proche parent de la victime, qui a le devoir de la venger. *c*. Les autels de Yahvé (cf. v. suivant). *d*. L'antique droit de la vengeance du sang est ainsi limité par l'inviolabilité des lieux saints, et celle-ci par un premier rudiment de procédure criminelle. *e*. Verset transposé d'après les Septante. *f*. La version grecque spécifie avec raison qu'il s'agit de l'enlèvement d'un Israélite ; cf. Deut. 24, 7. *g*. D'après la version grecque. Le sens du mot hébreu est très incertain (on interprète encore : bâton, motte de terre, pelle, pioche). *h*. Cf. Code de Ḥammourabi, art. 206 ; Code ḥittite, art. 10 et IX. — Dans les versets qui suivent, nous rétablissons l'ordre logique du texte qui paraît interverti : 23-25, qui expriment un principe général, doivent venir avant 22 (cas particulier) ; 20-21, qui parlent de coups donnés aux esclaves, doivent être rapprochés de 26-27. *i*. Cf. Code Ḥamm., art. 196, 197, 200. *j*. Cf. Code de Ḥammourabi, art. 209, où l'indemnité est fixée à dix sicles d'argent, et Code ḥittite, art. 17-18, où elle est variable, mais tarifée ; les lois assyriennes (art. 21, 51-53) édictent de plus des peines corporelles pouvant aller jusqu'à la mort et, dans certains cas, le remplacement de l'enfant. *k*. La punition n'est pas spécifiée. Ce ne devait pas être la mort. Pourtant, dans un cas semblable (esclave pour dettes mourant de coups ou de misère), le code de Ḥammourabi (art. 116) prescrit la mise à mort du fils du coupable. *l*. Nous avons là l'idée de la responsabilité juridique des animaux, admise par les Israélites (Gen. 9, 5 ; Lév. 20, 15-16). La nature du châtiment infligé s'explique par la crainte de toucher à un être que menace l'âme irritée de la victime (on le tue de loin) ; de même l'interdiction de manger de sa chair. Pour un motif analogue, il était interdit de rien manger ou boire de ce qui se trouvait dans une maison au moment d'un décès, etc. *m*. Le Code de Ḥammourabi vise le même cas (art. 250-251), mais il n'édicte aucune peine contre le bœuf et n'impose au maître qu'une indemnité. *n*. C'est le seul cas où une rançon soit autorisée pour un homicide.

fille, on lui appliquera la même règle. 32 S'il frappe un esclave ou une servante, son propriétaire paiera au maître de la victime trente sicles d'argent, et le bœuf sera lapidé[a].

« 33 Lorsque quelqu'un laissera une citerne découverte ou en creusera une sans la couvrir et qu'un bœuf ou un âne y tombera, 34 le propriétaire de la citerne paiera une indemnité : il remboursera en argent le maître de l'animal, et la bête morte lui appartiendra.

« 35 Lorsque le bœuf de quelqu'un frappera mortellement le bœuf d'un autre, [leurs maîtres] vendront le bœuf vivant et en partageront le prix ; ils partageront aussi la bête morte. 36 Mais s'il est notoire que le bœuf avait déjà l'habitude de donner des coups de corne et que son maître ne l'ait pas surveillé, il rendra bœuf pour bœuf, et la bête morte lui appartiendra.

22

Des vols d'animaux[b].

« 1 Lorsque quelqu'un dérobera un bœuf ou une tête de petit bétail, s'il les tue ou les vend, il restituera cinq bœufs pour le bœuf et, pour le petit bétail, quatre têtes pour une[c]. 4 Si l'animal dérobé (bœuf, âne ou tête de petit bétail) est retrouvé vivant entre ses mains, il fera restitution au double. 3b Il faut en tout cas qu'il restitue. S'il n'a rien, on le vendra pour la réparation de son larcin. 2 Si le voleur est surpris en flagrant délit d'effraction[d] et qu'il soit frappé mortellement, ce n'est pas un meurtre[e]. 3a Mais si le soleil était déjà levé quand il a été surpris, il y a meurtre.

Délits divers donnant lieu à dédommagement.

« 5 Lorsque quelqu'un mettra le feu dans un champ ou dans une vigne et laissera l'incendie s'étendre de manière à consumer une partie du champ d'autrui, il donnera en dédommagement le meilleur produit de son champ et de sa vigne.

« 6 Lorsque le feu, en se propageant au dehors, rencontrera des buissons d'épines et consumera un tas de gerbes, des blés sur pied ou un champ [entier], l'auteur de l'incendie remboursera ce qui aura été brûlé[f].

« 7 Lorsqu'un homme aura donné à un autre de l'argent ou des objets à garder et qu'on les aura dérobés dans la maison du dépositaire, le voleur, s'il est découvert, fera restitution au double. 8 Si on ne le découvre pas, le maître de la maison se présentera devant Dieu [pour qu'on sache] s'il n'a pas mis la main sur le bien de l'autre[g].

« 9 En toute affaire de dol, qu'il s'agisse d'un bœuf, d'un âne, d'une tête de petit bétail, d'un manteau, d'un objet perdu quelconque dont on dira : « C'est bien cela », le litige entre les deux parties sera porté devant Dieu[h] : celui que Dieu condamnera fera à l'autre une restitution au double.

« 10 Lorsqu'un homme donnera à garder à un autre un âne, un bœuf, une tête de petit bétail ou un animal quelconque, si la bête meurt ou se casse un membre, ou qu'elle soit enlevée sans témoin[i], 11 il interviendra entre les deux parties un serment au nom de Yahvé, [afin que l'on sache] si le gardien n'a

33. « un âne ». Sam aj. : ou tout autre animal domestique. 22, 3a. « Mais si » *G S* (lis. *we'im*). H : Si. 5. « mettra le feu — d'autrui » lis. *'ét habbe'érâ oubâ'ârâ*. H : fait brouter un champ ou une vigne et laisse aller son bétail et qu'il pâture dans le champ d'autrui (cf. Code ḥittite 107). — Mais les mots entendus ici au sens de « faire brouter » et de « son bétail » reparaissent au v. suiv. avec les acceptions « incendier » et « incendie ». 8. « [pour qu'on sache] si ». G L T : et il jurera que.

a. Cf. Code de Ḥamm., art. 252 (l'indemnité est d'un tiers de mine ; il n'y a pas de peine contre le bœuf). 30 sicles (90 fr.) représentaient sans doute le prix moyen d'un esclave à l'époque où cet article fut rédigé (cf. Lév. 27, 3-4). *b*. Ces dispositions paraissent en désordre : le v. 4 est la suite naturelle du v. 1, et 3b vient mieux après 4 qu'après 3a. Nous rétablissons cet ordre pour la clarté. — Le v. 1 est rattaché, dans les Bibles hébraïques, au ch. 21, où il forme le v. 37. *c*. D'après la coutume actuelle du désert, pour un chameau volé on doit en rendre quatre. Le Code ḥittite exige trois, six, sept ou quinze têtes de bétail selon l'espèce, l'âge et l'emploi de l'animal dérobé (art. 57-71, 73). *d*. Litt. : *en train de percer*. Les voleurs perçaient de nuit les murs des maisons faits d'argile desséchée. *e*. « Si un homme a perforé une maison, on le tuera et on l'enterrera vis-à-vis de la brèche » (Code Ḥamm., art. 21.)

f. La peine est un peu moins grave que dans le cas précédent, sans doute parce que, cette fois, le voisin avait eu le tort de laisser dans son champ des matières très inflammables (le buisson d'épines). Le Code ḥittite, plus sévère, exige le remplacement du champ ou des arbres incendiés et, dans certains cas, une somme d'argent (art. 105-106). *g*. Il devra se rendre dans un sanctuaire, et on lui demandera de jurer qu'il n'est pas l'auteur du vol. Le Code de Ḥammourabi oblige le dépositaire à dédommager le déposant, quitte à se faire rembourser, s'il le peut, par le voleur (art. 125).

h. On recourra au jugement de Dieu, qui prononcera soit par un oracle, soit par le sort sacré, ou par quelque autre épreuve judiciaire. *i*. En cas de vol, au contraire, le gardien, étant coupable de négligence, doit un dédommagement (v. 12). Il faut supposer qu'ici il est question d'un enlèvement de vive force (cas de force majeure). Cependant il se pourrait que les mots « ou qu'elle soit enlevée (*'ô nisbâ*) » soient un doublet des précédents « ou se casse un membre (*'ô nisbar*) ».

pas porté la main sur le bien d'autrui[a]. Le propriétaire acceptera [ce serment], et [le gardien] ne fera pas de restitution. [12] Si la bête lui est dérobée, il dédommagera le propriétaire. [13] Si elle est déchirée [par un fauve], il en apportera [les débris] comme pièce à conviction[b]: il ne remboursera pas l'animal déchiré.

« [14] Lorsqu'un homme empruntera à un autre [quelque bête], si celle-ci se casse un membre ou meurt, le propriétaire n'étant pas présent, il sera tenu à restitution. [15] Si le propriétaire était présent, il ne fera pas de restitution. Si l'animal était loué, cela rentre dans le prix de location[c].

« [16] Lorsqu'un homme aura séduit une vierge non fiancée[d] et qu'il aura couché avec elle, il versera[e] une somme d'argent égale au prix d'achat [de la jeune fille] et la prendra pour femme. [17] Si le père refuse de la lui accorder, il versera en argent ce qu'on donne pour le prix d'achat des vierges[f].

Lois religieuses et morales diverses.

« [18] Tu ne laisseras pas vivre la sorcière[g].

« [19] Quiconque couche avec une bête sera mis à mort.

« [20] Celui qui sacrifie à d'autres dieux sera dévoué par anathème[h].

« [21] Tu ne molesteras pas l'étranger admis à résidence, et tu ne l'opprimeras pas. Car vous avez résidé comme étrangers dans le pays d'Égypte. [22] Ne faites jamais tort à une veuve ou à un orphelin. [23] Si tu venais à lui faire tort, [sache] que quand il m'implorerait, j'écouterais ses cris, [24] ma colère s'allumerait et je vous ferais périr par l'épée: vos femmes deviendraient veuves et vos enfants orphelins[i].

« [25] Si tu prêtes de l'argent à quelqu'un de mon peuple, au pauvre qui est auprès de toi, tu n'agiras pas à son égard comme un créancier : vous ne lui imposerez pas d'intérêts[j].

« [26] Si tu prends en gage le manteau d'autrui[k], tu le lui rendras avant le coucher du soleil. [27] Car c'est sa seule couverture; c'est le manteau dont il enveloppe sa nudité; dans quoi coucherait-il? S'il m'implorait, je l'écouterais, car je suis miséricordieux.

« [28] Tu ne maudiras pas Dieu[l], et tu ne prononceras pas d'imprécation contre un chef de ton peuple.

« [29] Ne tarde pas [à m'apporter une part de] ce qui remplit tes greniers et de ce qui découle de ton pressoir[m]. Tu me donneras le premier-né de tes fils[n]. [30] Tu feras de même pour ton gros et pour ton menu bétail : [le premier-né] restera sept jours

13. « il ne — déchiré ». G L : il l'amènera (le propriétaire) auprès de (*'ad*) l'animal déchiré : il ne remboursera pas. 14. « ou meurt ». G aj. : ou est enlevée (cf. v. 10). 20. « à d'autres — anathème » lis. *lē'lōhîm 'ăḥērîm yoḥōram* (G^A Luc) et suppr. 20b). H : aux dieux sera dévoué par anathème, sauf à Yahvé seul (la place de ces derniers mots indique qu'ils sont une glose). 30. « et pour ton » G S. H : pour ton. « bétail ». G aj. : et ton âne.

a. Cf. Code ḥittite, art. 75. *b.* Cf. 1 Sam. 17, 34-35; Am. 3, 12. Encore un cas de force majeure. Certains maîtres, cependant, exigeaient dans ce cas le remboursement (Gen. 31, 39). *c.* C'est-à-dire sans doute : les accidents sont à la charge du loueur (même règle dans le Code ḥittite, art. 76). D'autres entendent : si [l'emprunteur] est un salarié, le dommage vient [en déduction] sur son salaire. *d.* Si elle était fiancée, les peines appliquées seraient celles de l'adultère; cf. Deut. 22, 23-27. *e.* Au père de la jeune fille; cf. Gen. 24, 53; 29, 18; 34, 12 et les notes. *f.* D'après une autre loi, le mariage était obligatoire et le prix d'achat fixé à 50 sicles (Deut. 22, 28-29). *g.* La magie était exercée surtout par des femmes (cf. 1 Sam. 28, 7; etc.); de même en Babylonie. *h.* Voy. note *a* sur Jos. 2, 10. *i.* Le brusque passage du *tu* au *vous* indique que le texte des v. 21-24 a été surchargé : on a voulu adjoindre à l'étranger la veuve et l'orphelin, qui lui sont si souvent associés, et motiver les recommandations énoncées. *j.* Le pluriel (*vous*) indique que cette précision a été ajoutée; elle est conforme aux lois ultérieures (Deut. 23, 19 et Lév. 25, 36-37), mais dépasse les exigences du législateur primitif, qui recommande seulement la mansuétude envers les débiteurs israélites, par égard pour Yahvé. — Le prêt à intérêt aux étrangers fut toujours admis (Deut. 23, 20). *k.* Cf. Deut. 24, 12, 13, 17; Am. 2, 8; Prov. 20, 16; 27, 13; Job 22, 6; 24, 9-10. *l.* G a traduit « les dieux » et Josèphe et Philon ont célébré le libéralisme religieux dont aurait ici fait preuve la loi israélite. Une telle tolérance serait un anachronisme (cf. 22, 20; 23, 13). Il ne faut pas non plus traduire « les juges », le mot hébreu n'ayant jamais ce sens. Il s'agit de malédictions proférées contre Yahvé (cf. Lév. 24, 10-16; 1 Rois 21, 10).
m. Sens probable d'une phrase fort obscure en sa concision — litt. : *ne diffère pas ta plénitude et ton liquide* (?) —. Il paraît s'agir non seulement des prémices (version G), mais des offrandes végétales de toutes sortes. *n.* Cette loi paraît exiger l'immolation effective des premiers-nés des hommes comme celle des premiers-nés du bétail (v. 30). Elle a été interprétée en ce sens, par exemple au temps d'Ézéchiel (Éz. 20, 25-26). Mais aux époques anciennes, le sacrifice du fils aîné semble toujours avoir été conçu en Israël comme un acte de piété extraordinaire et surérogatoire (1 Rois 16, 34; 2 Rois 16, 3; 21, 6; Michée 6, 7; cf. Jug. 11, 30-31, 34-39; 2 Rois 3, 27). L'usage du rachat (34, 19-20) était probablement très ancien (cf. Gen. 22 et les notes); et notre loi affirme seulement, semble-t-il, un droit théorique de Yahvé sur les premiers-nés des hommes.

avec sa mère, et le huitième jour, tu me le donneras[a].

« [31] Vous serez pour moi des hommes saints; vous ne mangerez pas la chair d'un animal déchiré [par un fauve]: vous la jetterez aux chiens.

23

Préceptes sur l'exercice de la justice et les devoirs envers les ennemis.

« [1] Tu ne rapporteras pas de bruit mensonger. Ne prête pas la main au coupable en rendant un faux témoignage. [2] Tu ne suivras pas la foule dans la voie du mal; tu ne déposeras pas contre un plaideur pour te ranger du côté du grand nombre, en faisant fléchir le droit. [3] Tu n'auras pas de complaisance pour le grand dans son procès.

« [4] Quand tu rencontreras le bœuf de ton ennemi ou son âne égaré, tu le lui ramèneras. [5] Quand tu verras l'âne de celui qui te hait abattu sous sa charge, tu te garderas de t'abstenir : tu te joindras à lui pour secourir l'animal.

« [6] Tu ne porteras pas atteinte au droit du pauvre dans son procès[b]. [7] Abstiens-toi de toute parole mensongère[c] : ne va pas causer la mort de l'innocent et du juste ni [faire] absoudre le coupable. [8] Tu n'accepteras pas de présent, car le présent aveugle les yeux des clairvoyants et fait paraître mauvaise[d] la cause des justes[e].

« [9] Tu n'opprimeras pas l'étranger admis à résidence[f]. Vous savez ce qu'éprouve l'étranger, car vous avez résidé comme étrangers dans le pays d'Égypte[g].

Le repos de la septième année[h]. Le sabbat. Les autres dieux.

« [10] Pendant six années tu ensemenceras ta terre et tu en récolteras les produits. [11] Mais la septième année tu l'abandonneras à elle-même et la laisseras en repos[i]: les pauvres de ton peuple [en] mangeront [les fruits], et les bêtes sauvages se nourriront de ce qu'ils auront laissé. Tu en useras de même pour ta vigne et pour ton olivier.

« [12] Pendant six jours tu feras ton ouvrage; mais tu chômeras le septième jour afin d'assurer du repos à ton bœuf et à ton âne et de laisser respirer le fils de ta servante, ainsi que l'étranger admis à résidence[j].

« [13] Tenez-vous sur vos gardes pour [observer] tout ce que je vous ai dit. Tu ne prononceras[k] pas le nom des autres dieux, et on ne l'entendra pas sortir de ta bouche.

Les fêtes. Rites et sacrifices[l].

« [14] Trois fois dans l'année tu célébreras des fêtes en mon hon-

« et le » *Sam G S*. H : le. 31. « la chair — déchiré » *G S L* (lis. *besar hatterēphâ*). H : de la chair dans la campagne, un animal déchiré.
23, 2. « contre un plaideur » lis. *rîb*. H : sur un procès (?). « le droit » *G* (aj. *hammišpâṭ*). Manque en H. Le texte de tout le verset est très incertain. 3. « pour le grand » d'après *Lév. 19, 15* (lis. *gâdôl*). H : pour le pauvre (*wedal*). — Mais la partialité des juges israélites, qui étaient eux-mêmes des grands, ne s'exerçait pas en faveur des petits. 5. « t'abstenir — animal » (rattacher *lô* à ce qui suit et lire *'âzōr ta'âzōr*). H : lui laisser [l'affaire] : tu te joindras à lui pour délier (?). — Texte incertain. 6. « du pauvre » *G S L* (lis. *'ebyôn*). H : de ton pauvre. 7. « ni [faire] absoudre » *G* (lis. *welô' taṣdîq*). H : car je n'absoudrai pas. 8. « yeux des » *H^a Sam G S* (aj. *'ênê*). Manque en H. 11. « et pour » *H^a Sam G S L*. H : pour. 13. « Tu ne prononceras pas... et on » lis. *tazkîr* et (avec *H^a Sam G S L*) *welô'*. H : vous ne prononcerez pas... on.

a. D'après le Deutéronome (15, 19-20), tous les premiers-nés de l'année étaient offerts en une fois (à la fête de la Pâque). C'était, sans doute, la coutume ancienne, qui s'était perpétuée en Juda. Notre texte reflète une pratique plus récente, qui prédominait apparemment dans le royaume du Nord.
b. Cette recommandation fait pendant à celle du v. 3 (cf. Lév. 19, 15). Les v. 4 et 5, qui les séparent, doivent provenir d'un autre contexte (cf. Deut. 22, 1-4); ils ne peuvent avoir figuré originairement dans un morceau consacré aux devoirs des témoins et des juges (v. 1-3, 6-9). *c.* On peut aussi traduire : Tiens-toi à l'écart de toute affaire frauduleuse. *d.* Litt. : *met sens dessus dessous*. *e.* Ce devait être un proverbe (cf. Deut. 16, 19). *f.* Cf. 22, 21. Cette recommandation est également à sa place ici : l'hôte étranger, qui n'était que toléré (cf. Gen. 19, 9; 23, 4), avait beaucoup de peine à obtenir justice devant les tribunaux. La répétition indique peut-être que 22, 21 et 21, 1-3, 6-9 provenaient de deux anciennes collections de lois différentes. *g.* Voy. 22, 21 et note sur 22, 24.
h. Quelle que soit l'origine première de cette coutume — constatation de la fécondité plus grande des champs laissés temporairement en jachère, désir de ménager la terre conçue comme une sorte de puissance divine (Lév. 26, 34-35), — elle reçut, dans l'ancien Israël, une interprétation humanitaire très remarquable (v. 11). Plus tard, elle fut mise en rapport avec le sabbat (Lév. 25, 2-7). D'après notre loi, l'année de jachère (à en juger par l'analogie avec 21, 2-6) pouvait n'être pas la même pour tous les champs, de sorte que le cultivateur n'était pas exposé à la famine. Ultérieurement, l'année sabbatique fut fixée à une date uniforme pour tout le pays (Lév. 25, 2-7).
i. On peut aussi entendre : tu *les* abandonneras et *les* laisseras (les produits). Mais il n'est pas probable que le législateur ait voulu obliger les paysans à semer cette année-là sans récolter. *j.* Le même but est assigné au sabbat, Deut. 5, 14. — Les étrangers admis à residence étaient pour la plupart des salariés. *k.* Le terme hébreu a souvent la nuance de *célébrer, invoquer;* c'est peut-être le cas ici. L'interdiction de prononcer le nom des divinités autres que Yahvé (cf. Os. 2, 17; Zach. 13, 2; Ps. 16, 4) ne viendrait qu'à la fin de la phrase. *l.* Les règles qui suivent (v. 14-19) se retrouvent presque mot pour mot 34, 18-26 (de J). Il est difficile de dire si les auteurs de ces deux passages (J et E) ont puisé à une même source, un antique décalogue cultuel, ou si le texte du « livre de l'alliance » a été après coup enrichi d'emprunts au décalogue du ch. 34. En tout cas notre texte présente des variantes originales (v. 14, 16, 18b) et, d'autre part, il porte des traces évidentes de remaniement : voy. p. ex. la longue parenthèse du v. 15 et le doublet formé par les v. 14 et 17.

neur. [15]Tu observeras la fête des Pains sans levain — pendant sept jours tu mangeras des pains sans levain, comme je te l'ai prescrit[a], à l'époque du mois d'abib[b], car c'est en ce mois que tu es sorti d'Égypte; on ne pourra voir ma face[c] les mains vides. — [16][Tu observeras] aussi la fête de la Moisson[d], [la fête] des prémices du fruit de ton travail (de ce que tu auras semé dans les champs), — et la fête de la Récolte, à la fin de l'année[e], quand tu rapporteras des champs les fruits de ton travail. [17]Trois fois par an, tous tes mâles viendront voir la face du Seigneur Yahvé.

« [18]Quand tu me sacrifieras une victime, tu n'offriras pas son sang avec du pain levé[f]; et la graisse de [l'animal offert pour] ma fête ne sera pas gardée toute la nuit, jusqu'au matin[g].

« [19]Tu apporteras à la maison de Yahvé, ton Dieu[h], les meilleurs des premiers produits de ton sol.

« Tu ne feras pas cuire un chevreau dans le lait de sa mère[i].

Promesses et instructions en vue de l'entrée en Canaan[j].

« [20]Je vais envoyer un ange devant toi pour te protéger en chemin et te faire parvenir au lieu que j'ai préparé. [21]Tiens-toi sur tes gardes en sa présence et obéis-lui. Ne te révolte pas contre lui : il ne pardonnerait pas ta rébellion, car mon nom est en lui[k]. [22]Si tu lui obéis fidèlement et si tu fais tout ce que je dirai, je serai l'ennemi de tes ennemis et l'adversaire de tes adversaires. [23]Mon ange, en effet, marchera devant toi. Il te conduira chez les Amoréens, les Ḥittites, les Perizzites, les Cananéens, les Ḥivvites et les Jébusiens, et je les exterminerai. [24]Ne te prosterne pas devant leurs dieux et ne leur rends pas de culte, en imitant les rites de ces nations, mais détruis ces dieux et brise leurs stèles[l]. [25]Adorez Yahvé, votre Dieu, et je bénirai ton pain et ton eau, j'écarterai de toi la maladie; [26]il n'y aura pas de femme qui avorte ni de femme stérile, dans ton pays; je te ferai accomplir le nombre de tes jours.

17. « viendront voir la face » *Sam* (lis. *yir'è ...'èt*). H : paraîtront devant la face. 19. Sam aj. : Celui qui fait cela est comme celui qui sacrifierait une taupe (texte corrigé d'après Deut. 14, 21 G) ; il est un objet d'indignation pour le Dieu de Jacob. 20. « un ange ». Sam G L : mon ange. 21. « Ne te — contre lui » *G S* (lis. *tèmèr*). H : Ne lui cause pas d'amertume. « ta rébellion » *L* (*G*) (lis. *lephis'ākā*). H : votre rébellion. 25. « je bénirai » *G L* (lis. *oubèrakti*). H : il bénira.

a. Allusion à 13, 3-10. *b*. Cf. note sur 12, 2. La date n'est pas précisée, sans doute parce que, anciennement, elle variait suivant la maturité des récoltes : la fête commençait « quand on mettait la faucille à la moisson » (Deut. 16, 9). Plus tard, elle fut célébrée à date fixe, du 14 au 21 nisan (Ex. 12, 18, de P). *c*. C'était l'expression consacrée pour « être admis en audience » devant un grand personnage (Gen. 43, 3, 5; Ex. 10, 28, 29; 2 Sam. 14, 24, 28; 2 Rois 25, 19; Esth. 1, 14). Appliquée à Dieu, elle fut, par la suite, jugée irrespectueuse et inexacte (on ne peut voir Dieu); aussi a-t-elle été presque toujours corrigée en : se faire voir devant la face de Yahvé (voy. v. 17 et note crit.). Ici la phrase a été conservée parce qu'elle pouvait s'entendre : on ne se fera pas voir devant ma face, etc. *d*. Appelée aussi *fête des Semaines* (34, 22; Deut. 16, 10, 16), *jour des Prémices* (Nomb. 28, 26) et *Pentecôte*. Elle se célébrait au moment de la récolte du froment.

e. La *fête de la Récolte* (34, 22) ou des *Tabernacles* (Deut. 16, 13, 16; Lév. 23, 34) se célébrait à la fin de l'année, c'est-à-dire en automne, les Israélites n'ayant adopté qu'aux environs de l'exil l'habitude, alors régnante chez les Babyloniens, de faire commencer l'année au printemps (cf. 12, 2 et la note). — Les noms de deux au moins des trois fêtes indiquent nettement leur caractère agraire : elles n'ont pu être adoptées par les Israélites qu'après leur entrée en Palestine. *f*. A cause de l'interdiction du pain levé, beaucoup pensent qu'il s'agit ici de la Pâque. Il semble plutôt que cette loi formule un principe général (cf. Lév. 2, 11; 7, 12). Sans doute l'offrande de pains levés fut prescrite en certains cas par la loi lévitique (Lév. 2, 12; 7, 13; 23, 17), mais c'était peut-être une innovation (cf. Am. 4, 5 et la note) et en tout cas une exception. *g*. Encore un principe général : la graisse, c'est-à-dire la partie des victimes des sacrifices de paix réservée à Dieu, devra être brûlée sur l'autel le jour même. Ici aussi on a pensé qu'il s'agissait de « la victime de la fête de la Pâque », comme le porte le texte parallèle 34, 25. Mais les termes employés dans notre verset ne sauraient convenir à la victime pascale : il était interdit d'en conserver non seulement la graisse (c'est-à-dire les meilleurs morceaux ?), mais une partie quelconque. La Pâque n'est donc pas visée dans le « livre de l'alliance ». Il ne serait pas surprenant que cette fête pastorale fût tombée en désuétude dans le royaume du Nord, qui n'était pas un pays de petit bétail, tandis qu'elle se maintenait en Juda (J, D, P). *h*. Dans l'un quelconque des sanctuaires de Yahvé (cf. Gen. 28, 22).

i. Ce qui est interdit, ce n'est ni d'immoler ou de manger des petits qui tettent encore (cf. Lév. 22, 27; 1 Sam. 7, 9), ni d'employer le beurre dans la cuisson de la viande, comme le veut l'interprétation juive traditionnelle, mais de préparer un chevreau dans le lait de sa propre mère. Vu l'importance attachée à cette interdiction (cf. 34, 26; Deut. 14, 21; et l'addition à notre verset dans le Pent. samaritain : voir note critique), elle ne doit pas avoir seulement des motifs d'ordre sentimental; peut-être pensait-on à l'origine que la pratique condamnée aurait pour effet de faire tarir le lait de la chèvre (cf. Frazer, *Folk-Lore in the Old Testament*, III, p. 111-164).
j. Les codes se terminaient souvent par des promesses et des menaces (cf. Lév. 26; Deut. 28; 30). Cependant comme celles qui sont énoncées ici ne visent pas l'obéissance ou la désobéissance à des lois déjà édictées, mais aux ordres qui seront donnés dans l'avenir par Yahvé ou son ange (v. 22), il est probable que ce morceau (v. 20-33) faisait primitivement partie d'un récit analogue à celui du ch. 33 et où Yahvé donnait ses instructions en vue de l'installation en Palestine. *k*. C'est-à-dire : il a en lui quelque chose de ma propre personne. Le nom d'un être, dans la pensée antique, non seulement exprime l'essence de cet être, mais en constitue un élément important. L'ange en qui réside le nom de Yahvé est une sorte de double de Dieu lui-même; cf. Jug. 2, 1-5 et note *m*.
l. Voy. Gen. 28, 18, note *j*; cf. Deut. 7, 5; 12, 3; 16, 22.

« [27]J'enverrai ma terreur devant toi, je frapperai de panique tous les peuples chez lesquels tu pénétreras, et je ferai tourner le dos devant toi à tous tes ennemis. [28]J'enverrai pour te précéder les frelons[a], qui chasseront devant toi les Ḥivvites, les Cananéens et les Ḥittites. [29]Je ne les chasserai pas devant toi en une seule année, de peur que le pays ne devienne un désert et que les bêtes sauvages, en se multipliant, ne soient pour toi un fléau. [30]Je les chasserai peu à peu devant toi, en attendant que tu croisses en nombre et que tu puisses prendre possession du pays[b]. [31]Je te donnerai des frontières s'étendant de la mer des Roseaux à la mer des Philistins et du désert au Fleuve[c]. Je livrerai, en effet, entre vos mains les habitants du pays et je les chasserai devant toi. [32]Tu ne concluras point de pacte avec eux ni avec leurs dieux. [33]Ils ne continueront pas à habiter ton pays : ils pourraient t'amener à pécher contre moi en adorant leurs dieux, car [leur voisinage] serait pour toi un piège. »

Conclusion de l'alliance[d].

24 [1]Or, il avait dit[e] à Moïse : « Monte auprès de moi, ainsi qu'Aaron, Nadab et Abihou[f] et soixante-dix des anciens d'Israël[g] : vous vous prosternerez à distance; [2]Moïse seul s'approchera de moi; les autres n'approcheront pas[h]. Quant au peuple, il ne montera pas avec lui. »

[3]Moïse vint rapporter au peuple toutes les paroles de Yahvé et toutes les lois[i]. Le peuple entier répondit d'une seule voix : « Tout ce que Yahvé a dit, nous le ferons. » [4]Alors Moïse écrivit toutes les paroles de Yahvé. Le lendemain matin, de bonne heure, il construisit un autel au pied de la montagne, et douze stèles[j] pour les douze tribus d'Israël. [5]Il envoya les jeunes gens d'Israël[k] offrir des holocaustes et immoler à Yahvé des taureaux en sacrifices de paix. [6]Puis Moïse prit la moitié du sang et la mit dans des bassins; avec l'[autre] moitié du sang il aspergea l'autel[l]. [7]Il prit le livre de l'alliance et le lut au peuple, qui dit : « Tout ce que Yahvé a dit, nous le ferons et nous y obéirons. » [8]Moïse prit le sang, en aspergea le peuple et dit : « Voici le sang de l'alliance que Yahvé conclut avec vous[m], à condition que toutes ces paroles [soient observées]. »

[9]Moïse monta, ainsi qu'Aaron, Nadab et Abihou et soixante-dix des anciens d'Israël; [10]et ils virent le Dieu d'Israël : sous ses pieds, il y avait comme un dallage de saphir, aussi limpide que le ciel même[n]. [11]Il n'étendit pas la main sur les chefs[o] des enfants d'Israël[p] : ils contemplèrent Dieu et ils mangèrent et burent.

27. « tous les peuples » *G S* (lis. *hā'ammim*). H : tout le peuple. 31. « je les chasserai » *Sam G L* (lis. *gēraštim*). H : tu les chasseras. 33. « car — serait ». Sam G S T : car ils seraient. 24, 1. « auprès de moi » lis. *'ēlay*. H : auprès de Yahvé. — Mais il faut une première personne. Le scribe aura cru que le *y* final était une abréviation pour *yahwè*. 2. « de moi » voir note précédente. G : de Dieu.

a. Cf. Jos. 24, 12 et la note. *b*. Voy. fin de la note *c* sur Jug. 2, 6. *c*. Du golfe d'Aqaba (au S. E.) à la Méditerranée (à l'O.) et du désert d'Arabie Pétrée (au S.) à l'Euphrate (au N.). Cf. Gen. 15, 18; Deut. 11, 24; Jos. 1, 4. *d*. Dans ce récit très remanié ont été fondues deux versions de la même tradition : d'après l'une (v. 1-2, 9-11), l'alliance a été scellée par un repas sacré pris devant Dieu sur la montagne par les chefs d'Israël, d'après l'autre (3-8), par le rite du partage du sang accompli en présence de tout le peuple, au pied de la montagne. Ces deux versions avaient été retouchées dès avant leur combinaison (voy. lettres marginales et notes). *e*. Dans le récit primitif : *Et il dit*. Mais, par égard pour la combinaison actuelle des textes, le rédacteur a dû mettre le plus-que-parfait, Moïse se trouvant déjà sur la montagne (19, 20). *f*. Cf. 6, 23. Ces trois noms ont peut-être été ajoutés après coup, ici et v. 9, pour faire une place, dans la délégation, à ceux qui devaient être plus tard les chefs du clergé. *g*. Cf. 3, 16. *h*. Restrictions ajoutées sans doute ultérieurement, car il n'en est pas tenu compte dans la suite du récit (v. 9-11). *i*. Le peuple, dans ce qui suit, ne s'engage à observer que « les paroles de Yahvé » (v. 3, 4, 7, 8). La mention des *lois* a été ajoutée pour spécifier que Moïse promulgua aussi les règles de droit civil énoncées 21, 1-22, 17 et qui n'étaient pas proprement des paroles de Yahvé, puisqu'on y parle de lui à la troisième personne. Par « paroles de Yahvé », le narrateur primitif entendait soit le décalogue (20, 1-17), soit plutôt certaines règles de culte et de morale d'Ex. 20, 24-23, 19 où Yahvé parle à la première personne. *j*. Ces pierres saintes serviront de témoins, ayant « entendu » les engagements pris par le peuple (cf. Gen. 31, 45-55; Jos. 24, 26-27). *k*. Dans l'antiquité, tout Israélite pouvait offrir des sacrifices sans l'intervention d'un prêtre. Du reste, les fonctions sacerdotales elles-mêmes (consultation de Dieu, garde du sanctuaire) étaient souvent confiées à des hommes de toute tribu, spécialement à des jeunes gens (Ex. 33, 11; Jug. 17, 5; 1 Sam. 3; 7, 1; 2 Sam. 8, 18). *l*. Le sang parvient ainsi à Dieu, qui est l'une des parties contractantes. *m*. Le rite décrit ici est dérivé d'une coutume observée par beaucoup de primitifs : pour établir une alliance, ils boivent un peu du sang l'un de l'autre ou goûtent au sang d'un même animal, ou y plongent la main. *n*. Le narrateur ne s'enhardit pas à décrire l'apparence de Yahvé lui-même, mais seulement celle de son marchepied, conçu à l'image de la voûte céleste (cf. Éz. 1, 22, 26). *o*. Mot de signification incertaine. Selon d'autres « nobles » ou « mis à part ». *p*. Alors qu'en principe tout homme qui a vu un être divin doit mourir.

Moïse est appelé sur la montagne [a].

12 Yahvé dit à Moïse : « Monte auprès de moi sur la montagne : tu y resteras, et je te donnerai les tables de pierre les instructions et les ordonnances que j'ai écrites pour que tu les instruises[b]. » 13 Moïse se leva, ainsi que Josué qui le servait[c], et ils montèrent à la montagne de Dieu. 14 [Moïse] avait dit aux anciens[d] : « Attendez-nous ici jusqu'à ce que nous revenions auprès de vous. Vous avez avec vous Aaron et Ḥour : quiconque aura un procès s'adressera à eux[e]. » 15 Puis Moïse monta sur la montagne.

La nuée couvrit la montagne[f], 16 et la gloire de Yahvé[g] reposa sur le mont Sinaï. La nuée le couvrit pendant six jours. Le septième jour, Yahvé appela Moïse du milieu de la nuée. 17 La gloire de Yahvé apparaissait aux enfants d'Israël sous l'aspect d'un feu dévorant, au sommet de la montagne. 18 Moïse s'engagea dans la nuée. Il monta sur la montagne. Et Moïse resta sur la montagne quarante jours et quarante nuits.

ORDRES DONNÉS POUR LA CONSTRUCTION DU SANCTUAIRE (25-31)[h].

Demande de dons volontaires.

25 1 Yahvé parla à Moïse ; il dit : 2 « Invite les enfants d'Israël à lever pour moi une contribution : vous la recevrez de quiconque la versera volontairement. 3 Voici ce que vous accepterez comme contribution : de l'or, de l'argent et du bronze[i] ; 4 de la pourpre violette et écarlate, du cramoisi[j], du fin lin[k] et du poil de chèvre[l] ; 5 des peaux de béliers tannées[m], des peaux de dauphins[n] et du bois d'acacia[o] ; 6 de l'huile pour le chandelier, des substances odoriférantes pour l'huile destinée à l'onction et pour les parfums aromatiques[p] ; 7 des pierres d'onyx et des pierres à enchâsser pour l'éphod et pour la poche [à oracles]. 8 Tu me construiras un sanctuaire, et j'habiterai au milieu d'eux[q]. 9 Tu feras la Demeure et tout son mobilier exactement conformes au modèle que je vais te faire voir sur la montagne[r].

13. « ils montèrent » *G* (lis. *wayya'ălou*). H : et Moïse monta. **25,** 7. « des pierres d'onyx et ». Manque en G[w]. 8. « Tu me construiras » *Sam G* ; cf. v. 11 et ss. (lis. *wa'ăsé*). H : Ils me construiront. 9. « Tu feras — voir » lis. *kên* (*G*[AB] *S*) *ta'ăsè* (*G*[AB] *Sam*). H : exactement comme ce que je te ferai voir le modèle de la Demeure et de tout son mobilier ; et ainsi vous ferez. « sur la montagne » *Sam G* (cf. v. 40 ; 26, 30 ; 27, 8). Manque en H.

a. Les deux épisodes réunis ici préparent, l'un (v. 12-15a, 18b), la remise des tables de la loi (ch. 32) ; l'autre (15b-18a), la révélation des règles du culte (ch. 25-31). Ni l'un ni l'autre ne font suite à la scène de l'entrevue des chefs d'Israël avec Dieu sur la montagne (v. 9-11) ; car au début de l'un comme de l'autre, Moïse se trouve au pied de la montagne ; de plus, dans le premier, Moïse est accompagné de Josué, non des anciens, et Aaron reste au milieu du peuple. *b*. Nulle part il n'est dit que Dieu ait écrit autre chose que les tables de pierre (31, 18 ; 32, 15-16). Il est donc probable que, dans cette phrase, ont été réunies deux traditions portant, l'une, « les tables de pierre que j'ai écrites », l'autre, « les instructions et les ordonnances pour que tu les instruises ». D'après cette seconde version, Moïse monte à la montagne pour recevoir de Dieu un enseignement oral (c'est pour cela qu'il doit y rester quarante jours). Cette tradition est sans doute plus ancienne que celle qui parle de tables écrites. *c*. Cf. 17, 9 ; 32, 17 ; 33, 11. *d*. Il ne s'agit pas d'anciens accompagnant Moïse sur la montagne, comme aux v. 1-2, 9-11 ; ils n'auraient apparemment pas eu de procès entre eux, en attendant son retour. Moïse s'adresse soit aux anciens restés avec le peuple, soit plutôt (d'après le texte primitif) au peuple lui-même. *e*. Ceci suppose que Moïse n'avait pas encore d'auxiliaires permanents pour rendre la justice (18, 17-26) ; cf. note sur 18, 5. *f*. Suite de 19, 2. *g*. Cf. 16, 10.

h. Ce sanctuaire aux dimensions imposantes et dont le transport eût été malaisé dans le désert, n'est mentionné que par la source la plus récente du Pentateuque (P). E parle bien d'une tente à l'époque de Moïse mais en donne une tout autre image (33, 7-11) : elle se trouvait, selon lui, hors du camp et non au milieu ; elle était desservie par Moïse et Josué et on ne s'y rendait que pour les oracles. Il est visible que la représentation du temple de Jérusalem flottait devant l'esprit de l'écrivain sacerdotal lorsqu'il a décrit la tente sacrée. Il lui arrive même de parler de l'ouest du sanctuaire (26, 22), sans avoir dit qu'il dût être orienté d'une certaine façon. *i*. Le fer, dont l'usage était plus récent, était exclu, sans doute à dessein, du sanctuaire (cf. 20, 25). *j*. Il s'agit de fils ou d'étoffes teints en pourpre (couleur tirée du murex, coquillage de la Méditerranée) ou en cramoisi (rouge éclatant extrait des œufs d'une variété de cochenilles). *k*. Voy. note *h* sur Gen. 41, 42. *l*. Les tentes des nomades de l'Orient sont faites encore aujourd'hui en grosse toile de poil de chèvre.

m. *Tannées* ; d'autres entendent : teintes en rouge.

n. Le sens du mot hébreu est très incertain ; on traduit encore : martres, blaireaux, phoques, béliers (d'après l'assyrien), cuir (d'après l'égyptien). *o*. Il s'agit de l'acacia d'Arabie, le seul arbre de la région sinaïtique dont on puisse faire des planches ; il est différent de l'acacia (ou robinier) de nos pays. *p*. Le v. 6 manque en G. *q*. P place le sanctuaire au milieu du camp (29, 45-46 ; Nomb. 2, 2 ; 5, 3). *r*. Cf. 25, 40 ; 26, 30 ; 27, 8 ; Hébr. 8, 5.

Les meubles sacrés.

L'arche sainte[a]. « 10 Tu feras une arche en bois d'acacia ayant deux coudées et demie de long, une coudée et demie de large et une coudée et demie de haut[b]. 11 Tu la revêtiras d'or pur en dedans et en dehors et tu y feras tout autour une moulure d'or. 12 Tu fondras pour elle quatre anneaux d'or, que tu fixeras à ses quatre pieds, deux sur l'un des côtés de l'arche et deux sur le côté opposé. 13 Tu feras aussi des barres en bois d'acacia, que tu revêtiras d'or, 14 et tu passeras ces barres dans les anneaux [qui seront] sur les côtés de l'arche, et elles serviront à la transporter[c]. 15 Ces barres devront rester dans les anneaux de l'arche ; on ne les en retirera pas[d]. 16 Tu déposeras dans l'arche la charte[e] que je te donnerai.

« 17 Tu feras aussi un couvercle[f] d'or pur ayant deux coudées et demie de long et une coudée et demie de large. 18 Puis tu feras deux chérubins d'or[g] ; tu les feras en métal repoussé, aux deux extrémités du couvercle. 19 Tu les fixeras l'un à un bout, l'autre à l'autre, de manière qu'ils fassent corps avec le couvercle, à ses deux extrémités. 20 Ces chérubins auront les ailes déployées vers le haut[h] ; ils protégeront le couvercle avec leurs ailes. Ils se feront vis-à-vis, la face penchée vers le couvercle. 21 Tu mettras ce couvercle sur l'arche et tu déposeras dans l'arche la charte que je te donnerai[i]. 22 C'est là que je te donnerai rendez-vous ; c'est du haut de ce couvercle, entre les deux chérubins placés sur l'arche de la charte, que je te communiquerai tous mes ordres pour les enfants d'Israël.

La table des pains présentés[j]. « 23 Tu feras ensuite une table en bois d'acacia, ayant deux coudées de long, une coudée de large et une coudée et demie de haut. 24 Tu la revêtiras d'or pur et tu feras tout autour une moulure d'or. 25 Tu l'entoureras d'un cadre[k] large d'une palme, et tu feras tout autour de ce cadre une moulure d'or. 26 Tu feras pour la table quatre anneaux d'or, que tu fixeras aux quatre angles [extérieurs] des quatre pieds. 27 Ces anneaux, placés à la hauteur du cadre, recevront les barres servant à transporter la table. 28 Tu feras ces barres en bois d'acacia, et tu les revêtiras d'or ; elles serviront à transporter la table. 29 Tu feras aussi pour cette table des plats, des coupes, des aiguières et des patères, dont on se servira pour les libations[l] ; tu les feras en or pur. 30 Tu placeras sur cette table le pain présenté[m] [qui devra être] constamment devant moi.

10. « Tu feras » *Sam G*. H : Ils feront. 19. « de manière — couvercle (litt. : tu feras les chérubins [faisant] partie du couvercle) » H[a] *Sam G S* (lis. *ta'ăsé*). H : *vous ferez* les chérubins...

a. Anciennement l'arche était conçue comme le gage de la présence de Yahvé et plus ou moins identifiée avec lui (Nomb. 10, 35-36 ; 1 Sam. 4, 4, 8 ; 2 Sam. 6, 6-7 ; etc.). Jusque sous David, elle accompagnait les troupes israélites en campagne (2 Sam. 11, 11). — Après un long séjour à Silo, sanctuaire de la tribu de Joseph à laquelle elle appartenait proprement (1 Sam. 3, 3 ; cf. Jos. 18, 1), elle changea souvent de résidence avant d'être transportée par David à Jérusalem. D'après les sources les plus récentes du Pentateuque, D (Deut. 10, 1-5) et P (Ex. 25, 16 ; 40, 20), l'arche renfermait les deux tables de la Loi ; de là le nom d' « arche de la loi » ou « de la charte » qu'elles lui donnent (c'est le sens réel des expressions qu'on traduit d'ordinaire « arche de l'alliance » et « arche du témoignage »). Les sources anciennes, J et E, disent l' « arche de Yahvé » ou « de Dieu ». Elle renfermait sans doute, comme les coffres sacrés qu'on retrouve chez d'autres peuples, quelque emblème divin. Selon d'autres, c'était un trône sur lequel Yahvé siégeait invisible. On l'abrita longtemps sous une simple tente de camp (2 Sam. 7, 6) ; ce ne devait pas être alors le meuble somptueux recouvert d'or décrit par P. *b*. La *coudée* équivalait à 0m 495 environ. *c*. Il s'agit probablement des deux côtés les plus longs (Josèphe, *Ant. jud.* III, 6, 5 ; cf. 1 Rois 8, 7). Les anneaux étant fixés aux pieds de l'arche, on voit que celle-ci, soulevée par la base, comme le trône d'un souverain, dominait la tête des porteurs. *d*. Dans Nomb. 4, 6 (P³), il n'est pas tenu compte de cette disposition. *e*. Le mot, spécial à P, que nous traduisons ainsi, signifie proprement « déclaration devant témoin », « attestation ». Il désigne le décalogue, dont P, dans un texte aujourd'hui perdu, devait raconter la remise à Moïse.

f. Ce mot, qui signifie étymologiquement « couverture », est traduit d'ordinaire par « propitiatoire » (« couvrir » avait pris en hébreu le sens d'expier — cf. 1re note sur 29, 33 — et au jour des expiations, le grand-prêtre accomplissait sur ce couvercle un rite propitiatoire ; cf. Lév. 16, 13-15). Mais d'après les parties les plus anciennes de P, l'expiation se faisait à l'autel, et le couvercle de l'arche était le lieu où se produisaient les révélations divines. *g*. Voy. note *i* sur Gen. 3, 24.

h. Et non collées au corps ou inclinées vers le bas, donc probablement étendues horizontalement. *i*. Répétition du v. 16, mal placée après que l'arche a été fermée. C'est probablement une glose. *j*. Il y avait des tables pour les offrandes dans les temples assyro-babyloniens. *k*. Le mot hébreu, de la racine « fermer », désigne quelque chose qui ferme l'espace compris entre les quatre pieds ; il doit s'agir de quatre traverses reliant ces pieds vers le bas, comme dans la table représentée sur l'arc de Titus ou dans celle du bas-relief assyrien représentant la chasse aux lions d'Assourbanipal. *l*. Les plats étaient sans doute destinés à recevoir les pains (cf. Nomb. 7, 13, 19, etc.) ; les coupes contenaient le parfum (Nomb. 7, 14, 20, etc.) ; les deux derniers ustensiles servaient pour les libations (cf. Nomb. 4, 7). *m*. Litt. : *le pain de la face*, c'est-à-dire mis devant la face de Yahvé, servi à Yahvé (cf. Gen. 18, 8). On traduit d'ordinaire « pain de proposition ». Primitivement ce pain était conçu comme l'aliment de la divinité (cf. Lév. 21, 6). Ce rite était déjà observé dans le sanctuaire de Nob, au temps de Saül (1 Sam 21, 6). Sur ce pain, voy. Lév. 24, 5-9.

Le candélabre. « [31] Tu feras aussi un candélabre d'or pur[a]; tu le feras en métal repoussé. Son pied, sa tige et ses calices[b] — boutons et fleurs — seront d'une seule pièce. [32] De ses côtés se détacheront six branches, trois d'une part et trois de l'autre. [33] Chacune des branches portera trois calices en forme [de fleur] d'amandier — un bouton et une fleur; — il en sera ainsi pour chacune des six branches qui se détacheront du candélabre. [34] Quant au candélabre [lui-même][c], il aura quatre calices en forme [de fleur] d'amandier — boutons et fleurs, — [35] un bouton sous la première paire de branches issues du candélabre, un sous la seconde, un sous la troisième : il en sera ainsi pour les six branches qui se détacheront du candélabre. [36] Ses boutons et ses branches feront corps avec lui; il sera d'une seule pièce, tout en or pur repoussé.

« [37] Puis tu feras ses lampes, au nombre de sept. Tu les placeras dessus[d], de manière qu'elles projettent leur lumière en avant du candélabre[e]. [38] Ses mouchettes et ses cendriers[f] seront d'or pur. [39] Tu emploieras un talent d'or pur[g] pour le candélabre et tous ces accessoires. [40] Regarde, et exécute le travail d'après le modèle qui t'est montré sur la montagne.

La Demeure.

26 *Les tapis et la couverture.* « [1] Tu feras la Demeure avec dix tapis de fin lin retordu[h], de pourpre violette et écarlate et de cramoisi; tu les feras artistement brochés de chérubins. [2] Chaque tapis aura vingt-huit coudées de long et quatre coudées de large; ils auront tous les mêmes dimensions. [3] Ces tapis seront réunis ensemble cinq par cinq[i]. [4] Tu mettras des brides violettes au bord du dernier tapis de chacun de ces assemblages. [5] Tu en mettras cinquante au premier tapis et cinquante à l'extrémité du dernier tapis du second assemblage, de manière qu'elles se correspondent les unes aux autres. [6] Tu feras aussi cinquante agrafes d'or au moyen desquelles tu joindras les tapis l'un à l'autre : ainsi la Demeure sera d'un seul tenant.

« [7] Tu feras ensuite des tapis de poil de chèvre pour former une tente au-dessus de la Demeure; tu en feras onze. [8] Chaque tapis aura trente coudées de long[j] et quatre de large; les onze tapis auront les mêmes dimensions. [9] Tu assembleras cinq de ces tapis d'une part et six de l'autre; tu plieras en deux le sixième tapis sur le devant de la tente. [10] Tu mettras cinquante brides au bord du dernier tapis du premier assemblage et cinquante au bord du dernier tapis

31. « tu le feras » *Sam G* (lis. *ta'àsè*). H : il sera fait. « Son pied — calices » *G* (lis. *ougebî'èhâ*). H : ...son pied et sa tige. Ses calices. 35. « il en sera ainsi » *G* cf. v. *33*. Manque en H. 37. « Tu placeras » *Sam G* (lis. *weha'alîtâ*). H : on placera. « qu'elles projettent » *Sam G Nomb. 8, 2* (lis. *wehè'îrou*). H : qu'il projette. 39. « Tu emploieras » *H*[*] *Sam G*[AF] (lis. *ta'àsè*). H : il (on) emploiera. « le candélabre et tous » *Sam S 37, 24* (lis *we'ét*). H : le candélabre avec tous. G : tous. 26, 8. « les onze tapis » *G S* (lis. *hayerî'ôt*). H : onze tapis. 10. « du dernier tapis du second assemblage » d'après *4* et *10*[a] (lis. *haqqîsônâ baḥôbèrèt*). H : du tapis, du second assemblage.

a. On a coutume, en Orient, de laisser une lampe allumée toute la nuit, dans les maisons particulières. Cet usage a dû être, de bonne heure, étendu aux temples; il était pratiqué dans le sanctuaire de Silo (1 Sam. 3, 3). Dans le temple de Salomon, le lieu saint était éclairé par dix candélabres (1 Rois 7, 49). C'est dans le second temple (1 Macc. 1, 21; 4, 49) et dans le temple d'Hérode qu'on trouve un chandelier unique semblable à celui qui est décrit ici. Titus, qui l'emporta comme trophée, le fit représenter sur son arc de triomphe. Les sept lampes du candélabre semblent avoir été interprétées comme représentant les planètes, les « yeux de Yahvé » (Zach. 4, 2, 10). Cela donnerait à penser que ce type de luminaire était inspiré d'un modèle babylonien : on aura voulu affirmer que Yahvé est le maître des astres. *b*. D'après la représentation donnée par l'arc de Titus, ces *calices*, au nombre de trois ou quatre sur chaque tige, étaient des ornements en relief formés chacun d'un renflement (bouton) et d'une corolle de fleur. *c*. Il s'agit de la tige centrale. *d*. Une lampe au sommet de chacune des sept tiges du candélabre. *e*. C'est-à-dire vers l'intérieur du lieu saint. Le candélabre était placé contre la paroi méridionale de la tente (26, 35), et les becs des lampes devaient être tournés vers le nord (cf. Nomb. 8, 1-4; Lév. 24, 1-4). *f*. Petits vases destinés à recevoir les bouts de mèche carbonisés tranchés par les mouchettes. *g*. 49 kg. 116, soit 152.259 fr. 60. *h*. C'est-à-dire que le fil employé devait être fait lui-même de plusieurs fils tordus ensemble; le tissu était ainsi plus solide et plus durable. *i*. De manière à former deux grandes tentures de 28 coudées de long sur 20 de large. On va voir que ces deux tentures, assemblées au moyen de brides et d'agrafes, devaient constituer la couverture de la Demeure, de la tente sacrée. Ce tissu sera recouvert d'un autre plus grossier (v. 7-13). *j*. Cette deuxième tente, destinée à protéger la première, avait donc un tapis de plus (un demi-tapis devait être replié sur le devant de la Demeure — v. 9 — et un demi-tapis pendre par derrière — v. 12). Sa largeur, donnée par la longueur de chaque tapis, excédait de deux coudées celle de la première tente. Aussi retombait-elle plus bas sur les deux côtés (v. 13).

du second assemblage. [11] Puis tu feras cinquante agrafes de bronze[a], que tu introduiras dans les brides; ainsi tu rejoindras [les deux parties de] la tente, qui sera d'un seul tenant.

« [12] Comme les tapis de cette tente dépasseront [ceux de la première], le demi-tapis en surplus pendra sur la face postérieure de la Demeure[b]. [13] Et la coudée qui sera en surplus, de part et d'autre, sur la longueur des tapis de la tente, pendra sur chacun des deux côtés de la Demeure pour la couvrir.

« [14] Enfin tu feras pour la tente une couverture en peaux de béliers tannées et une couverture en peaux de dauphins[c], que tu mettras par-dessus[d].

La charpente. « [15] Tu feras pour la Demeure des planches en bois d'acacia, qui seront posées de champ. [16] Chaque planche aura dix coudées de long et chacune aura une coudée et demie de large[e]. [17] Chaque planche aura deux tenons accouplés l'un à l'autre[f]; ainsi feras-tu pour toutes les planches de la Demeure. [18] Voici combien tu fabriqueras de planches pour la Demeure : vingt pour la face tournée vers le midi, vers le sud. [19] Tu feras quarante socles d'argent [pour les placer] sous ces vingt planches, deux socles sous chaque planche, pour [recevoir] ses deux tenons. [20] Pour le second côté de la Demeure, la face tournée vers le nord, [tu fabriqueras] vingt planches, [21] avec leurs quarante socles d'argent, deux sous chaque planche. [22] Pour le fond de la Demeure, à l'occident[g], tu feras six planches. [23] En outre, tu feras deux planches pour les angles du fond de la Demeure. [24] . . . .[h] Voilà comment elles seront faites l'une et l'autre; elles formeront les deux angles. [25] Il y aura donc huit planches, avec leurs seize socles d'argent : deux sous chaque planche[i].

« [26] Tu feras des traverses en bois d'acacia : cinq pour les planches du premier côté de la Demeure, [27] cinq pour celles du second côté et cinq pour celles du côté formant le fond de la Demeure, vers l'occident. [28] La traverse du milieu, [placée] à mi-hauteur des planches[j], traversera d'un bout à l'autre. [29] Tu revêtiras d'or les planches. Tu feras en or leurs anneaux destinés à recevoir les traverses, que tu revêtiras d'or également.

« [30] Tu élèveras ainsi la Demeure telle qu'elle doit être, telle qu'elle t'a été montrée sur la montagne.

Le rideau[k]. « [31] Tu feras un rideau de pourpre violette et écarlate, de cramoisi et de fin lin retordu; tu le feras artistement

16. « Chaque » *Sam G S*. Manque en H. 23. « pour les angles » cf. v. *24* (lis. *lemiqṣô'ôt*). 31. « tu le feras » *G* (lis. *ta'àsè*). H : il (on) le fera.

a. Et non plus d'or, comme celles de la première tenture (v. 6). C'est une règle générale, dans tout le plan du sanctuaire, que plus on s'éloigne du centre, où Dieu réside, moins les matériaux sont précieux. *b*. Mais sans traîner à terre, ces tapis devant sans doute être fixés par des cordes et des pieux, comme les toiles d'une tente. *c*. Voy. 2[e] note sur 25, 5. *d*. Ces deux dernières couvertures étaient évidemment destinées à protéger la Demeure contre la pluie. *e*. Leur épaisseur n'est pas indiquée. Comme la Demeure avait une longueur de 30 coudées (20 planches d'une coudée et demie : v. 18, 20) et, à ce qu'il semble, une largeur de 12 (8 planches d'une coudée et demie : v. 22-25) et que d'autre part elle devait, d'après l'analogie du temple de Salomon, mesurer 30 coudées sur 10 seulement à l'intérieur, on en a conclu que les planches devaient avoir une coudée d'épaisseur : ç'auraient été de massifs madriers, des « colonnes » (G). D'autres ont pensé que de telles poutres auraient été difficilement transportables. Josèphe admet qu'elles avaient seulement quatre doigts d'épaisseur. On a encore supposé que ce n'étaient pas des planches, mais des châssis vides ou des tréteaux formés de deux planches appuyées obliquement l'une contre l'autre. *f*. Il s'agit sans doute d'une pièce (en métal?) portant les deux tenons et fixée au bas de la planche. On peut aussi comprendre : assimilés l'un à l'autre. *g*. P admet donc implicitement que la tente était orientée face à l'est, comme le temple de Jérusalem et beaucoup d'autres sanctuaires de l'antiquité, mais non pas tous (Guézer par exemple). *h*. Texte inintelligible. Litt. : *Elles seront jumelles par en bas et ensemble elles seront complètes* (lire probablement avec Sam : *jumelles*) *à son sommet, vers le premier anneau*. *i*. On voit que la largeur de la Demeure n'est pas clairement indiquée. Les 6 planches du v. 22 font 9 coudées; si les deux planches d'angle sont de la même largeur, cela donnerait 12 coudées. Peut-être était-ce là la largeur *extérieure*. Cependant il est encore possible que les planches d'angle n'eussent qu'une demi-coudée de large — le total serait alors de 10 coudées — ou qu'elles fussent posées en pan coupé. En tout cas, la largeur *intérieure* devait être de 10 coudées, de manière que le lieu très saint formât un cube parfait comme dans le temple de Salomon (cf. note sur v. 16). *j*. Litt. : *au milieu des planches*. Les autres traverses ne s'étendaient sans doute que sur la moitié de la paroi, de sorte qu'il n'y avait que trois rangs de traverses superposées. Il n'est pas dit si elles étaient posées à l'intérieur ou à l'extérieur de la tente. Elles devaient plutôt être en dedans, si elles étaient recouvertes d'or. Quelques-uns entendent qu'elles passaient à l'intérieur des planches; il est probable qu'elles étaient fixées dessus par des anneaux d'or (v. 29). *k*. Le mot hébreu (*pârôkèt*) signifie proprement séparation; il est de la même racine que le mot babylonien *parakku* désignant la chambre (à part) où se tiennent les dieux.

broché de chérubins[a]. [32]Tu le suspendras à quatre colonnes d'acacia revêtues d'or, portant des crochets d'or et posées sur quatre socles d'argent. [33]Tu placeras ce rideau au-dessous des agrafes[b], et c'est là, dans l'enceinte fermée par ce rideau, que tu introduiras l'arche de la charte. Le rideau vous servira à séparer le lieu saint du lieu très saint. [34]Tu mettras le rideau devant l'arche de la charte, [qui sera] dans le lieu très saint. [35]Tu placeras la table devant le rideau, et le candélabre vis-à-vis de la table, sur le côté sud de la Demeure; tu mettras la table sur le côté nord.

Le voile. « [36]Tu feras pour l'entrée de la tente un voile de pourpre violette et écarlate, de cramoisi et de fin lin retordu; tu le feras broché. [37]Tu feras pour [supporter] ce voile cinq colonnes d'acacia, que tu revêtiras d'or; elles seront munies de crochets d'or[c], et tu fondras pour elles cinq socles de bronze.

L'autel des holocaustes et le parvis.

27 *L'autel des holocaustes.* « [1]Tu feras l'autel[d] en bois d'acacia; il aura cinq coudées de long et cinq de large : il sera carré. Sa hauteur sera de trois coudées[e]. [2]Tu mettras les cornes de l'autel[f] à ses quatre angles (elles feront corps avec lui) et tu le revêtiras de bronze[g]. [3]Ensuite tu feras ses vases à recueillir les cendres grasses, ses pelles, ses bassins à aspersion, ses fourches et ses brasiers; tous ses ustensiles, tu les feras en bronze. [4]Tu feras pour l'autel un grillage de bronze en forme de réseau[h], et aux quatre bouts du réseau, tu mettras quatre anneaux de bronze.[5]Tu le placeras sous la corniche de l'autel, à la partie inférieure; ce réseau s'élèvera jusqu'à mi-hauteur de l'autel. [6]Tu feras pour l'autel des barres en bois d'acacia, que tu revêtiras de bronze. [7]On les introduira dans les anneaux, et elles se trouveront sur les deux côtés de l'autel pour servir à le transporter. [8]L'autel sera creux; tu le feras en planches. Tu le feras tel qu'il t'a été montré sur la montagne.

Le parvis. « [9]Tu feras le parvis de la Demeure. Pour le côté sud du parvis, vers le midi, [tu feras] des tentures de fin lin retordu d'une longueur de cent coudées (pour le premier côté), [10]ainsi que vingt colonnes reposant sur vingt socles de bronze et portant des crochets et des cercles[i] d'argent. [11]Pour le côté nord, tu feras de même des tentures d'une longueur de cent coudées, ainsi que vingt colonnes reposant sur vingt socles de bronze et portant des crochets et des cercles d'argent. [12]La largeur du parvis, du côté occidental, comportera cinquante coudées de tentures soutenues par dix colonnes reposant sur dix socles. [13]La largeur du parvis, sur le devant, du côté de l'orient, sera de cinquante coudées; [14][ce côté aura] d'une part quinze coudées de tentures, avec leurs trois colonnes reposant sur trois socles; [15]d'autre part[j], quinze coudées de tentures, avec leurs

34. « le rideau devant (litt. : sur) l'arche » *G* (lis. *happârôkèt*). H : le couvercle sur l'arche. **27,** 3. « ses vases — grasses ». G : un couronnement (?) pour l'autel. 8. « Tu le feras » *G* (lis. *ta'âsè*). H : Ils le feront. « tel qu'il t'a été montré » cf. *26, 30* (lis. *hor'ètâ*). H : tel qu'il te l'a montré. 11. « nord » *G*. H aj. : en longueur. « coudées » *Sam G* cf. *v. 9 ; 38, 11* (aj. *bâ'ammâ*). Manque en H. 14. « d'une part (litt. : du premier côté) » *G* (aj. *hâ'èḥâd*). H : du côté. 15. « coudées » *Sam G* (aj. *'ammâ*). Manque en H.

a. Cf. 26, 1. *b.* Celles qui assemblaient les deux parties de la tenture intérieure (v. 6). Cette tenture avait une longueur de 40 coudées : 20 au-dessus du lieu saint, 10 au-dessus du lieu très saint et 10 retombant derrière la paroi du fond. *c.* D'après le passage parallèle 36, 38, les chapiteaux des colonnes et leurs cercles étaient seuls revêtus d'or. Cette conception semble plus primitive : les colonnes du lieu saint doivent être moins luxueuses que celles du lieu très saint.
d. P ne connaît qu'un autel, celui des holocaustes, dans le parvis (cf. 38, 1). L'autel des parfums a été introduit après coup par P3 (30, 1 ss). *e.* Environ 1m 50. Il devait y avoir autour de l'autel une corniche (v. 5), à laquelle on accédait par une rampe (cf. 20, 26 ; Lév. 9, 22) ou un escalier (cf. Éz. 43, 17), sans quoi les prêtres n'auraient pu officier sur un autel aussi élevé. *f.* C'étaient sans doute des proéminences en forme de cornes, primitivement de véritables cornes. Étrangères à l'ancienne coutume israélite (20, 24-26), elles ont dû être empruntées aux Cananéens (ceux-ci avaient peut-être l'habitude de recouvrir les pierres servant d'autel, après le sacrifice, d'une peau de bœuf à laquelle tenaient encore les cornes). D'autres voient dans ces cornes un souvenir de la représentation de Yahvé sous forme de taureau. Elles constituaient la partie la plus sainte de l'autel : les fugitifs qui cherchaient asile auprès de l'autel les embrassaient (1 Rois 1, 50; 2, 28 ; cf. Ex. 21, 13-14) ; c'était sur elles qu'on faisait l'aspersion du sang de la victime dans les sacrifices pour le péché (voy. note sur 29, 12; Lév. 4, 25, 30, 34 ; 8, 15 ; 9, 9 ; 16, 18 ; cf. Ex. 30, 10). *g.* L'emploi du bronze n'est pas conforme à l'ancienne coutume israélite (voy. 20, 24-25) ; c'est sans doute un emprunt aux usages phéniciens. *h.* Pour empêcher qu'on ne touchât l'autel, tout en permettant de verser le sang à sa base. *i.* Le mot hébreu provient de la racine *ḥâšaq*, attacher fortement. Il s'agit de bandes métalliques enserrant les colonnes ; selon d'autres, de « tringles » qui les auraient reliées. *j.* C'est-à-dire de part et d'autre de la porte.

trois colonnes reposant sur trois socles; [16]et pour la porte du parvis un voile de vingt coudées, en pourpre violette et écarlate, en cramoisi et en fin lin retordu; il sera broché; quatre colonnes, avec leurs quatre socles, le soutiendront. [17]Toutes les colonnes formant l'enceinte du parvis seront ornées de cercles d'argent; leurs crochets seront d'argent, et leurs socles, de bronze. [18]La longueur du parvis sera de cent coudées et sa largeur de cinquante coudées. Sa hauteur sera de cinq coudées de fin lin retordu, et leurs socles, de bronze[a]. [19]Tous les objets[b] de la Demeure pour tous ses offices, tous ses piquets et tous les piquets[c] du parvis seront en bronze.

P3 *L'huile pour le chandelier d.* « [20]Tu ordonneras aux enfants d'Israël de t'apporter pour le chandelier de l'huile pure d'olives écrasées[e], afin qu'on puisse tous les jours mettre une lampe[f] sur le chandelier. [21] Dans la tente du rendez-vous [divin][g], devant le rideau qui cachera [l'arche de] la charte, Aaron et ses fils disposeront cette lampe, [pour qu'elle brûle] du soir au matin en présence de Yahvé[h]. C'est là une règle perpétuelle, que les enfants d'Israël devront observer de génération en génération.

Les vêtements sacerdotaux.

P **28** *Élection d'Aaron et de ses fils.* « [1]Fais venir auprès de toi ton frère Aaron, avec ses fils, [choisis] parmi les enfants d'Israël pour me servir de prêtres[i], — Aaron, Nadab et Abihou, Éléazar et Itamar, fils d'Aaron.

Costume du grand prêtre. « [2]Tu feras, pour Aaron ton frère, des vêtements sacrés pour lui faire honneur et marquer sa dignité. [3]Tu t'adresseras à tous les hommes habiles[j], que j'ai remplis d'un esprit de sagesse, et ils confectionneront les vêtements d'Aaron, pour qu'il soit consacré à mon sacerdoce. [4]Voici les vêtements qu'ils feront : une poche [à oracles], un éphod, un manteau, une tunique en piqué, un turban et une ceinture. Ils feront des vêtements sacrés pour ton frère Aaron et pour ses fils[k], afin qu'il soit prêtre à mon service ; [5]ils emploieront l'or, la pourpre violette et écarlate, le cramoisi et le fin lin[l].

L'éphod. « [6]Tu feras l'éphod[m] d'or, de pourpre violette et écarlate, de cramoisi et de fin lin retordu; il sera broché avec art[n]. [7]Deux épaulières y seront fixées; il [y] tiendra par ses deux extrémités. [8]L'écharpe qu'on passera par-dessus pour l'assujettir sera du même travail que l'éphod et fera corps avec lui; [elle sera] d'or, de pourpre violette et écarlate, de cramoisi et de fin lin retordu. [9]Tu prendras ensuite deux pierres d'onyx, sur lesquelles tu graveras les noms des fils

16. « le soutiendront » *L* (lis. *'ammoudâw*). H : les soutiendront. 18. « cinquante coudées » *Sam* (lis. *hămiššîm bâ'ammâ*). H : cinquante sur cinquante. 19. « Tous les objets » *G* (lis. *wekol*). H : Pour tous les objets. **28,** 1. « pour me servir » *Sam G S* (lis. *lekahên*). H : pour qu'il me serve. 6. « Tu feras » (d'après v. 2, 11, 13, 15, etc.). H : Ils feront. 7. « il — extrémités » *Sam G* cf. *39, 4* (lis. *yeḥoubbar*). H : à ses deux extrémités ; et il [y] tiendra.

a. Cette phrase incorrecte est sans doute une addition : il ne pourrait être question de la hauteur du parvis, qui n'a pas de toit, mais seulement de la hauteur de ses tentures. *b.* Il s'agit probablement des outils employés pour le montage et le démontage du sanctuaire; l'auteur de la glose qui suit paraît avoir compris qu'il était question des ustensiles du culte.
c. Piquets fixés en terre pour tenir les cordages avec lesquels devaient être assujettis les tapis formant le toit de la Demeure et les tentures du parvis. *d.* Cette notice est ici mal placée. D'autre part, elle suppose le fonctionnement du sacerdoce, alors qu'Aaron et ses fils n'ont pas encore été établis prêtres. Enfin, le candélabre est désigné par un autre mot qu'au ch. 25, 31-39 (le même qu'on rencontre dans la glose de 25, 6), et l'exécution de la prescription sur l'huile n'est pas rapportée aux ch. 35-40. Il y a donc lieu de supposer qu'elle a été ajoutée, peut-être d'après Lév. 24, 1-3. *e.* L'huile qui découle des olives au moment où on les broie (avant de les passer à la presse) est renommée pour sa finesse : c'est l'huile vierge. *f.* Litt. : *faire monter lampe.* On peut entendre : mettre *des* lampes. *g.* Voy. 25, 22. *h.* Voy. 30, 7-8 et 1 Sam. 3, 3. *i.* Ce ne fut qu'au temps de Josias (VIIe siècle) que la prêtrise devint le monopole d'une famille unique (cf. 1 Sam. 1-3 ; 7, 1 ; 2 Sam. 6, 3, 10-11 ; 8, 18 ; etc.) Dans l'ancien Israël, on avait seulement une certaine préférence pour les prêtres issus de la tribu de Lévi (Jug. 17, 7-13). D'autre part, le sacerdoce israélite, dont l'institution coïncida, selon P, avec l'érection du sanctuaire, existait déjà auparavant d'après les autres sources (cf. 4, 14 ; 19, 22). *j.* Litt. : *à tous les sages de cœur.* Le cœur, chez les Israélites, était considéré comme le siège de l'intelligence. *k.* Les vêtements sacrés décrits ici n'appartenaient qu'au grand prêtre (à Aaron). *l.* Voy. 26, 1.
m. Le mot *éphod* désigne tantôt un symbole divin (voy. note *l* sur Jug. 8, 27), tantôt une sorte de pagne (l'éphod de lin) qui formait anciennement le vêtement de tous les prêtres (1 Sam. 2, 18 ; 22, 18 ; 2 Sam. 6, 14-16, 20 ; etc.), tantôt, comme ici, une pièce du costume du grand prêtre. Sur la filiation de ces divers sens, bien des hypothèses ont été faites : on peut supposer, par exemple, que l'acception primitive était « fourreau », « couverture » ; le mot éphod aurait désigné d'abord la pièce d'étoffe dont on recouvrait l'image divine, et que le prêtre revêtait peut-être pour consulter l'oracle ; il se serait appliqué ensuite par extension à l'icone elle-même. — La description donnée ici de l'éphod du grand prêtre ne permet pas de s'en faire une idée bien claire. Il semble que c'était une sorte de tablier se fixant autour des hanches et supporté par deux épaulières ou bretelles. *n.* On trouve quelques détails complémentaires 39, 3.

d'Israël[a] : 10 six noms sur la première pierre et les six autres sur la seconde, par rang d'âge. 11 C'est à la manière du lapidaire, comme une gravure sur cachet, que tu graveras les noms des fils d'Israël sur ces deux pierres; puis tu les enchâsseras dans des chatons d'or. 12 Tu fixeras sur les épaulières de l'éphod ces deux pierres destinées à rappeler le souvenir des fils d'Israël : ainsi Aaron portera leurs noms sur ses deux épaules, en présence de Yahvé, pour rappeler leur souvenir[b]. 13 Tu feras aussi des entrelacs d'or 14 et deux chaînettes d'or pur tressées en forme de torsade, et tu fixeras les chaînettes en torsade aux entrelacs[c].

La poche à oracles.

« 15 Tu feras aussi une poche à oracles[d] brochée avec art, du même travail que l'éphod, avec de l'or, de la pourpre violette et écarlate, du cramoisi et du fin lin retordu. 16 Tu la feras carrée; elle sera double, longue d'un empan et large d'un empan[e]. 17 Tu y mettras une garniture de pierreries [formant] quatre rangées. . . [f] : une sardoine[g], une topaze et une émeraude constitueront la première rangée; 18 la deuxième rangée comprendra une escarboucle, un saphir et un diamant; 19 la troisième, une opale, une agate et une améthyste; 20 la quatrième, une chrysolithe, un onyx et un jaspe. Ces pierres seront serties dans des fils d'or entrelacés. 21 Comme les noms des fils d'Israël, elles seront au nombre de douze (comme leurs noms); sur chacune d'elles sera gravé, comme on grave sur cachet, le nom d'une des douze tribus. 22 Tu feras pour la poche des chaînettes d'or pur tressées en torsade[h]. 23 Tu feras pour la poche deux anneaux d'or, et tu les fixeras à ses deux extrémités[i]. 24 Puis tu passeras les deux torsades d'or dans les deux anneaux fixés aux extrémités de la poche, 25 et tu attacheras les deux bouts de ces deux torsades aux deux entrelacs : tu les fixeras ainsi sur le devant des épaulières de l'éphod. 26 Tu feras encore deux anneaux d'or, que tu fixeras aux deux extrémités [inférieures] de la poche, sur le bord intérieur, du côté de l'éphod. 27 Tu feras deux [autres] anneaux d'or, que tu fixeras au bas des deux épaulières, sur le devant de l'éphod, près de son attache[j], au-dessus de l'écharpe de l'éphod. 28 On assujettira la poche en joignant ses anneaux[k] à ceux de l'éphod avec un ruban de pourpre violette : elle se trouvera ainsi [placée] au-dessus de l'écharpe de l'éphod, et elle ne pourra se détacher de l'éphod[l]. 29 Ainsi lorsque Aaron entrera dans le sanctuaire, il portera sur sa poitrine les noms des fils d'Israël [gravés] sur la poche à oracles, pour les rappeler sans cesse au souvenir de Yahvé. 30 Tu mettras dans la poche à oracles les ourim et les toummim[m], pour qu'ils soient sur la poitrine

15. « l'éphod » *Sam* (lis. *hâ'ēphôd*). H : un éphod. 15-16. *G* cf. *39*, 8-9. H : avec... du fin lin retordu tu la feras ; 16 elle sera carrée, double. 24. « aux extrémités » *Sam* cf. *39*, 17 (lis. *'al*). H : dans les extrémités.

a. Les noms des douze tribus, que le grand prêtre était appelé à représenter. On portait l'insigne de sa charge sur l'épaule. *b.* A Yahvé. Cf. 30, 16; Nomb. 10, 10; 31, 54. *c.* La fabrication des chaînettes et des entrelacs, d'après le passage parallèle 39, 15-16, devrait venir à la place du v. 22. L'ordre serait meilleur. Les v. 13-14 auront été déplacés parce que les entrelacs faisaient partie de l'éphod. *d.* Morceau d'étoffe replié sur lui-même et formant sur la poitrine une poche carrée (v. 16), où l'on mettait les objets (ourim et toummim, v. 30) servant à rendre les oracles ou jugements de Dieu. On traduit souvent : un pectoral de jugement. *e.* L'*empan* (dimension de la main ouverte), 22-24 centimètres. *f.* Ici deux mots probablement ajoutés par erreur : *de pierre : une rangée*. *g.* Pour la traduction de plusieurs des noms hébreux de ces pierres, nous devons nous en rapporter à la tradition représentée par G (cf Éz. 28, 13 et Apoc. 21, 19-20). On a vu à tort dans ces gemmes une symbolique des couleurs et, sans plus de raison, on les a mises en rapport avec les signes du zodiaque babylonien. En Égypte et en Babylonie, les prêtres et les rois avaient parfois des tablettes à peu près semblables, qui servaient d'amulettes ou de moyens de divination. *h.* Cf. v. 14. Ces chaînettes fixaient la poche à l'éphod. *i.* Ses extrémités supérieures. *j.* Probablement avec les épaulières. *k.* Ses anneaux inférieurs. *l.* La description de la poche à oracles, quoique très détaillée, est fort obscure, surtout en ce qui concerne sa fixation à l'éphod. Le texte a été probablement surchargé. Celui de G, beaucoup plus bref pour les v. 23-28, ne fait aucune mention des anneaux. Il n'est d'ailleurs pas clair non plus. *m.* P ne donne pas de détails sur ces objets, qu'il suppose connus. On sait, par le texte grec de 1 Sam. 14, 41, que la consultation de l'oracle par ce moyen était une sorte de tirage au sort donnant soit ourim, soit toummim. On suppose en conséquence qu'ourim et toummim étaient deux petits objets enfermés dans la poche à oracles : pierres, statuettes, bâtons ou dés. Peut-être l'un portait-il la première lettre de l'alphabet hébreu, *aleph* ('), qui était l'initiale du mot *'ourîm* et l'autre, la dernière lettre de cet alphabet, *taw*, initale du mot *toummîm*. Sur l'étymologie de ces deux mots, on a fait les hypothèses les plus diverses (clarté et perfection ; — malédiction et amulettes ; — etc.). Après l'exil, il ne semble pas qu'on ait refait les objets servant à ce genre de consultations divines, quoique l'on en connût encore la nature et que l'on en maintînt, en théorie, l'efficacité (Nomb. 27, 21; Esd. 2, 63; Néh. 7, 65). En fait cette pratique avait été éclipsée par les révélations prophétiques.

d'Aaron lorsqu'il se présentera devant Yahvé. Ainsi Aaron portera constamment sur sa poitrine, devant Yahvé, l'oracle[a] des enfants d'Israël.

Le manteau.

« 31 Tu feras ensuite le manteau de l'éphod[b], tout entier de pourpre violette. 32 Il y aura au milieu une ouverture pour la tête; elle sera bordée tout autour d'une lisière tissée comme l'ouverture d'une cotte de mailles, pour que le manteau ne se déchire pas. 33 Tu en garniras tout le bord inférieur de grenades[c] en pourpre violette et écarlate, en cramoisi et en fin lin retordu, entremêlées de clochettes d'or[d]. 34 Clochettes d'or et grenades alterneront tout autour du bord inférieur du manteau. 35 Aaron le revêtira pour officier, et on entendra le bruit des clochettes quand il entrera dans le sanctuaire, devant Yahvé, et quand il en sortira : ainsi il ne mourra pas[e].

Le diadème et les autres parties du costume du grand prêtre.

« 36 Tu feras une lame d'or pur, sur laquelle tu graveras comme sur un cachet : Consacré à Yahvé[f]. 37 Tu la fixeras sur un ruban de pourpre violette pour l'attacher sur le turban : elle devra se trouver sur le devant du turban. 38 Elle sera sur le front d'Aaron, qui prendra ainsi sur lui les fautes pouvant entacher les choses saintes[g] — toutes les saintes offrandes — consacrées par les enfants d'Israël; elle sera constamment sur le front d'Aaron, afin qu'ils soient agréés par Yahvé. 39 Tu feras la tunique[h] en piqué de fin lin; tu feras un turban de fin lin et une ceinture en brocart[i].

Vêtements des prêtres. Conclusion.

« 40 Pour les fils d'Aaron, tu feras des tuniques[j] et des ceintures[k]; tu leur feras aussi des tiares[l], pour leur faire honneur et marquer leur dignité. 41 Tu feras revêtir ces vêtements à Aaron, ton frère, ainsi qu'à ses fils. Tu les oindras, tu les installeras[m] et tu les consacreras pour qu'ils me servent de prêtres. 42 Tu leur feras aussi, pour couvrir leur nudité, des caleçons de lin allant depuis les reins jusqu'aux cuisses. 43 Aaron et ses fils les porteront, quand ils entreront dans la tente du Rendez-vous[n] ou quand ils s'approcheront de l'autel pour officier dans le sanctuaire, sous peine de se charger d'une faute mortelle : c'est là une obligation perpétuelle pour lui et pour sa postérité[o].

P³ P P³

L'installation des prêtres.

29 « 1 Voici comment tu procéderas pour les consacrer comme prêtres à mon service. Prends un jeune taureau et deux béliers sans défaut; 2 puis des pains sans levain, des gâteaux sans levain pétris à l'huile et des galettes sans levain frottées d'huile, que tu auras préparées avec de la

P

33. « et en fin lin retordu » *G Sam* cf. *39*, 24. Manque en H.

a. Litt. : *le jugement*. L'oracle était un moyen d'obtenir des réponses, des décisions divines. *b.* Long vêtement sans manches, qui se portait sous l'éphod (Jos., *Ant.* III, 7, 4). Le mot que nous traduisons par manteau (*me'îl*) désigne d'ordinaire le vêtement de dessus des Orientaux, par opposition à la tunique (v. 39), qui était le vêtement de dessous. *c.* La grenade, à cause de l'abondance de ses pépins, était l'emblème de la fertilité. On l'employait souvent dans l'ornementation des temples. *d.* Les textes ne précisent pas la forme ni le but de cet ornement. On a retrouvé en Babylonie une clochette autour de laquelle se déroule un bas-relief représentant un prêtre et un être divin luttant contre des démons : elle servait évidemment à écarter les mauvais esprits (Morris Jastrow, *Religion Babyloniens u. Assyriens*, *Bildermappe*, fig. 70 et 70a).
e. Sans doute parce que le bruit des clochettes aura écarté les démons qui, d'après la croyance de l'antiquité, rôdaient au seuil des sanctuaires (cf. note précédente). *f.* Le diadème et aussi le turban étaient portés également par les rois, comme insignes de leur dignité. L'inscription du diadème rappelle le « signe de Yahvé », tatoué anciennement sur le front (cf. note sur 13, 9). *g.* Il s'agit des fautes rituelles commises au cours des cérémonies religieuses, et qui n'auraient pas été expiées; elles risquaient d'annuler la valeur de ces actes sacrés. Le grand prêtre, personne très sainte, comme le rappelle l'inscription, pouvait absorber ces fautes dans sa sainteté et rendre ainsi les offrandes acceptables à Yahvé. *h.* Vêtement de dessous, l'équivalent de notre chemise. D'après Josèphe (*Ant.* III, 7, 2), celle du grand prêtre avait des manches et descendait jusqu'aux chevilles. *i.* Elle se portait immédiatement sur la tunique et était cachée presque entièrement par le manteau. Comme on n'en voit pas l'utilité après l'éphod et son écharpe, et que, d'autre part, elle ne figure pas 29, 5, on peut supposer qu'elle a été ajoutée ici après coup (et de même 28, 4). *j.* En fin lin de même que les tiares (39, 27).
k. En brocart (39, 29). *l.* Probablement de forme conique, le mot hébreu étant dérivé d'un terme qui signifie coupe. Cette forme de bonnet se retrouve chez les prêtres romains et syriens. *m.* Indications ajoutées après coup. P ne connaît que l'onction d'Aaron seul (29, 7; cf. Lév. 8, 13), et l'installation anticipe sur 29, 24. *n.* Voy. 25, 22. *o.* Les v. 42-43 sont une addition. L'ordre de mettre aux prêtres des caleçons vient trop tard, après 41; ce vêtement n'est compris dans le costume sacerdotal ni au v. 4, ni au v. 40. Il est mentionné par contre 39, 28; Lév. 6, 10; 16, 4; Éz. 44, 18. L'autel, avec ses trois coudées de haut, devait avoir une rampe ou des degrés, et le port de caleçons aura semblé nécessaire pour donner satisfaction au souci de décence qui avait anciennement fait condamner l'emploi des autels à degrés (20, 26).

fleur de farine de froment[a], 3 et tu les mettras dans une même corbeille. Tu les présenteras dans cette corbeille, en même temps que tu offriras le taureau et les deux béliers.

« 4 Tu feras avancer Aaron et ses fils à l'entrée de la tente du Rendez-vous, et tu les feras baigner[b]. 5 Prenant ensuite les vêtements [sacrés], tu revêtiras Aaron de la tunique, du manteau de l'éphod, de l'éphod et de la poche [à oracles], et tu attacheras sur lui l'écharpe de l'éphod. 6 Tu poseras sur sa tête le turban, auquel tu fixeras le diadème sacré. 7 Puis tu prendras l'huile de l'onction et la répandras sur sa tête; ainsi tu l'oindras[c].

« 8 Ensuite tu feras avancer ses fils et tu les revêtiras de tuniques. 9 Tu leur mettras une ceinture, tu les coifferas de tiares, et le sacerdoce leur appartiendra à titre de privilège perpétuel. P^3 Tu installeras Aaron et ses fils.

P « 10 Tu présenteras le taureau devant la tente du Rendez-vous; Aaron et ses fils poseront leurs mains sur sa tête[d]. 11 Tu l'immoleras devant Yahvé, à l'entrée de la tente du Rendez-vous. 12 Tu prendras un peu de son sang et tu le mettras avec ton doigt sur les cornes de l'autel[e]; puis tu répandras tout le reste à la base de l'autel. 13 Tu prendras toute la graisse qui enveloppe les intestins, celle qui pend au foie[f], les deux rognons avec la graisse qui les recouvre, et tu les feras fumer sur l'autel. 14 Mais tu brûleras hors du camp[g] la chair du taureau, sa peau et sa fiente : c'est un sacrifice pour le péché.

« 15 Tu prendras ensuite un des béliers; Aaron et ses fils poseront leurs mains sur sa tête. 16 Tu l'immoleras et tu prendras son sang pour en asperger l'autel sur toutes ses faces. 17 Tu dépèceras le bélier par quartiers[h], tu laveras les intestins et les jambes, tu les poseras sur les [autres] quartiers et la tête; 18 puis tu feras fumer le bélier tout entier sur l'autel : c'est un holocauste[i] pour Yahvé, un sacrifice d'agréable odeur[j] consumé en l'honneur de Yahvé.

« 19 Ensuite tu prendras le second bélier; Aaron et ses fils poseront leurs mains sur sa tête. 20 Tu l'immoleras, et prenant un peu de son sang, tu le mettras sur le lobe de l'oreille droite d'Aaron et sur le lobe de l'oreille droite de ses fils, sur le pouce de leur main droite et sur l'orteil de leur pied droit[k]; avec le [reste du] sang tu aspergeras l'autel sur toutes ses faces. P^3 21 Tu prendras une partie du sang qui sera sur l'autel et de l'huile de l'onction, et tu en aspergeras Aaron et ses vêtements, ses fils et leurs vêtements : ainsi il sera consacré, avec ses vêtements, et de même ses fils, avec leurs vêtements[l]. P 22 Tu prélèveras les parties grasses du bélier — la queue, la graisse qui enveloppe les intestins, celle qui pend au foie, les deux rognons avec la graisse qui les recouvre — et aussi la cuisse droite, car c'est un bélier offert pour l'installation [des prêtres]; 23 tu prendras encore un pain, un gâteau à l'huile et une galette dans la corbeille des pains sans levain placée devant Yahvé[a], 24 et tu mettras le tout dans les mains P^3 d'Aaron et dans celles de ses fils[b], P et tu le balanceras devant Yahvé[c]; 25 puis tu le reprendras de leurs mains, et tu le feras fumer sur l'autel par-dessus l'holocauste : c'est un sacrifice d'agréable odeur présenté à Yahvé, un sacrifice consumé en l'honneur de Yahvé[d].

P^3 « 26 Sur le bélier offert pour l'installation d'Aaron, tu prélèveras aussi la poitrine, et tu la balanceras devant Yahvé[e]; ce sera ta part. 27 Tu tiendras pour sacrées la poitrine balancée et la cuisse prélevée[f], — les parties du bélier offert pour l'installation d'Aaron et de ses fils qui auront été balancées ou prélevées. 28 Ce sera une redevance perpétuelle due à Aaron et à ses fils par les enfants d'Israël. C'est là en effet un prélèvement, un prélèvement que devront faire les enfants d'Israël sur leurs sacrifices de paix, le prélèvement qu'ils doivent à Yahvé[g].

« 29 Les vêtements sacrés d'Aaron seront, après lui, à ses fils, qui les mettront quand on les oindra et les installera : 30 durant sept jours, ces vêtements seront portés par celui de ses fils qui lui succédera dans le sacerdoce[h] et qui entrera dans la tente du Rendez-vous pour officier dans le sanctuaire[i].

« 31 Tu prendras le bélier du sacrifice P d'installation et tu en feras cuire la chair dans un lieu saint[j]. 32 Aaron et ses fils mangeront la chair de ce bélier, ainsi que le pain de la corbeille, à l'entrée de la tente du Rendez-vous : 33 ils mangeront ce qui aura servi à faire pour eux l'expiation[k] lors de leur installation, de leur consécration. Nul étranger[l] n'en mangera, car ce sont des choses saintes. 34 Et s'il reste jusqu'au lendemain matin quelque partie de la chair de la victime offerte pour l'installation, ou du pain, tu brûleras ce reste : on P^3 ne le mangera pas, car c'est une chose sainte[m].

« 35 Tu procéderas donc, à l'égard d'Aaron P et de ses fils, exactement comme je te l'ai ordonné; tu emploieras sept jours à leur installation[n]. P^3 36 Tu offriras aussi chaque jour un taureau en sacrifice pour le péché, afin de faire l'expiation : tu ôteras le péché de l'autel en offrant pour lui ce sacrifice expiatoire, et tu

29, 9. « une ceinture » *G.* H aj. : à Aaron et à ses fils (glose destinée à réparer l'omission — probablement voulue (cf. 28, 39 note *i*) — de la ceinture parmi les vêtements du grand prêtre, au v. 5). 20. « l'oreille droite d'Aaron » *G S T.* H : l'oreille d'Aaron.

22. « la queue » *Sam.* H : et la queue.

a. Exigence particulière à P. L'ancien Israël se servait, pour les oblations, de farine ordinaire (Jug. 6, 19; 1 Sam. 1, 24). *b.* Il s'agit d'un bain total destiné à leur conférer la pureté rituelle et à les mettre ainsi en état de se présenter devant Yahvé. *c.* L'onction d'huile, primitivement réservée au roi (1 Sam. 24, 7; 26, 9), fut étendue plus tard au grand prêtre (P) et ensuite aux simples prêtres (P^3, p. ex. Ex. 28, 41; 30, 30; etc.). *d.* Geste dont le sens est très discuté. C'était souvent un rite de transmission, servant à communiquer soit une bénédiction (Gen. 48, 14), soit une charge (Nomb. 27, 18-23; Deut. 34, 9; cf. Act. 6, 6; 13, 3; 1 Tim. 5, 22), soit l'Esprit saint (Act. 8, 17), soit une vertu curative (Mt 9, 18; Mc 16, 18; Lc 13, 13). Plusieurs ont pensé qu'ici il avait pour but la transmission du péché à la victime; mais le rite étant aussi observé pour les sacrifices non expiatoires, cette interprétation est exclue. Selon d'autres, le geste exprimait l'abandon de la victime à la divinité. D'après une autre opinion encore, il établissait la communion entre le sacrifiant et Dieu par l'intermédiaire de l'animal dont le sang allait être mis en contact avec l'autel et par là même avec la divinité. *e.* Mis en contact avec la partie la plus sainte de l'autel (27, 2), ce sang parvient ainsi à la divinité. Ce rite, d'après P, est l'acte essentiel du sacrifice. Cf. Lév. 4, 6, 7; 17, 11; Éz. 43, 20. *f.* Le sens de l'expression hébraïque est très discuté : il s'agit probablement soit de l'ensemble des organes enveloppés de graisse, attachés à la face postérieure du foie, soit plutôt du pancréas, qui, par son aspect, simule une masse graisseuse, et qui touche au rognon (Lév. 3, 4). *g.* Pour éviter la profanation de ces choses rendues sacrées par le sacrifice (Lév. 7, 6; cf. Lév. 4, 11-12, 21). Quand la victime était offerte par un simple particulier, la viande était consommée par le prêtre (Lév. 6, 29).

h. Il y a, dans ce dépècement, une survivance de l'idée antique d'après laquelle le sacrifice était un aliment pour la divinité.

i. Ce sacrifice, où la victime (sauf la peau) était consumée tout entière sur l'autel, était le plus solennel de tous. On ne pouvait l'offrir que si le bénéficiaire avait d'abord été débarrassé de ses péchés par un sacrifice expiatoire. *j.* L'expression n'est ici qu'une image. Anciennement on pensait que la divinité prenait physiquement plaisir à l'odeur du sacrifice (Gen. 8, 21). *k.* Ce rite est ici nettement conçu comme un acte de consécration : le sang de la victime met en rapport intime avec la divinité les organes de l'ouïe, de l'action et de la marche. Il n'est question que des organes du côté droit, sans doute parce qu'ils sont les plus forts et les plus utiles : il est d'ailleurs vraisemblable que la partie est prise pour le tout et que le corps entier d'Aaron et de ses fils recevait de ce rite un caractère sacré. *l.* Le v. 21 est une addition ayant en vue la consécration des vêtements des prêtres. Le rite est mentionné à une place différente dans G (avant v. 20b), dans Sam (après v. 28), et dans le récit de l'exécution des ordres donnés ici par Yahvé (Lév. 8, 30). D'après P, l'onction était réservée au grand prêtre.

a. Voy. v. 2-3. *b.* Ce rite marque le droit qu'auront les prêtres de consacrer des offrandes à Dieu. C'était ce qu'on appelait *remplir les mains* (28, 41; 29, 9, 22; etc.). Cette expression avait pris le sens général de « installer », « inaugurer »; elle était même appliquée à un autel (Éz. 43, 26). En Babylonie, elle avait l'acception générale de « charger d'un emploi », sans doute par allusion à une cérémonie où, comme ici, on remettait au titulaire certains insignes de sa charge. Selon d'autres, l'expression « remplir les mains » visait originairement la rétribution garantie au prêtre (Jug. 17, 10, 12).

c. Ces mots, qui interrompent la suite du discours, sont une addition d'après Lév. 7, 30. *d.* Le sacrifice décrit 19-25 (et 31-34) ressemble beaucoup au sacrifice de paix (Lév. 3; 7, 28-34). Cependant il en diffère par certains rites (ainsi celui du v. 20) et porte le nom spécial de *millou'îm*, installation (Lév. 8, 28). *e.* On balançait les choses consacrées, au-dessus de la braise de l'autel, pour indiquer qu'on les donnait à Yahvé et que lui-même, à son tour, les cédait aux prêtres. *f.* Ainsi désignée parce qu'elle était prise la première sur les pièces offertes et donnée aux prêtres, et non parce qu'elle aurait été « élevée », c'est-à-dire soulevée de bas en haut au cours de la cérémonie, au lieu d'être « balancée ». *g.* Les v. 26-28, de style très tourmenté, sont une addition : il y est question du prélèvement de la cuisse droite du bélier, alors qu'elle doit avoir déjà été brûlée sur l'autel (v. 22, 25). L'auteur de ces versets veut rappeler le droit des prêtres sur la cuisse droite et la poitrine des victimes offertes pour les sacrifices de paix; ce n'était pas ici le lieu d'en parler, car les Aaronides, n'étant pas encore installés comme prêtres, ne reçoivent justement pas le prélèvement. Du reste Moïse, comme officiant, devrait recevoir la cuisse (Lév. 7, 32-33) et non la poitrine (v. 26). *h.* Dans les fonctions de grand prêtre. *i.* Les v. 29-30 sont une nouvelle addition, qui rompt l'enchaînement du texte. Les sept jours y apparaissent par anticipation. Cette addition indique que le cérémonial décrit au ch. 29 était répété pour l'installation de chaque nouveau grand prêtre. *j.* A l'entrée de la tente sacrée (Lév. 8, 31). *k.* Il ne s'agit pas de la victime proprement expiatoire, qui, on l'a vu, était entièrement brûlée (v. 10-14), mais du bélier offert pour l'installation et des pains. Le sens primitif du terme *kippér*, que nous rendons par « faire l'expiation », est discuté. D'après quelques-uns, il aurait signifié, comme en babylonien, « effacer »; les textes hébreux suggèrent plutôt l'acception « couvrir ». Tantôt (dans les morceaux anciens) c'est Dieu qui couvre les péchés de manière à ne plus les apercevoir; tantôt (dans P) c'est le prêtre qui couvre le coupable, notamment au moyen du sang des sacrifices. *l.* A la maison d'Aaron (30, 33).

m. Cf. Lév. 7, 17-18, où le motif invoqué est tout différent et plus intelligible. *n.* Cf. Lév. 8, 33-35; 9, 1. Il n'est pas dit expressément que les cérémonies prescrites v. 1-35 doivent être répétées les six jours suivants. Mais c'est probablement l'idée. L'efficacité de la cérémonie était ainsi accrue, sept étant un nombre sacré (cf. Lév. 4, 6, 17; 8, 11; 14, 7; etc.).

l'oindras pour le consacrer[a]. [37] Pendant sept jours, tu offriras des sacrifices expiatoires pour l'autel, et tu le consacreras : ainsi l'autel deviendra chose très sainte; tout ce qui le touchera deviendra saint[b].

L'holocauste perpétuel[c].

« [38] Voici ce que tu sacrifieras sur l'autel : deux agneaux d'un an[d], chaque jour, en sacrifice perpétuel. [39] Tu offriras l'un de ces agneaux le matin; et l'autre, entre les deux soirs[e]. [40] Avec le premier agneau [tu offriras] un dixième [d'épha[f]] de fleur de farine pétrie avec un quart de hin[g] d'huile d'olives écrasées[h] et, comme libation, un quart de hin de vin[i]. [41] Tu offriras le second agneau entre les deux soirs, en procédant comme le matin pour l'oblation et la libation correspondantes[j]; c'est un sacrifice d'agréable odeur consumé en l'honneur de Yahvé. [42] Ce sera un holocauste perpétuel : vous l'offrirez de génération en génération, à l'entrée de la tente du Rendez-

R vous, devant Yahvé, — [la tente] où je te donnerai rendez-vous pour te parler[k].

Yahvé annonce son entrée dans le sanctuaire[l].

P « [43] C'est en ce lieu que je donnerai rendez-vous aux enfants d'Israël, et il sera consacré par [l'apparition de] ma gloire[m]. [44] Je consacrerai la tente du Rendez-vous et l'autel; je consacrerai aussi Aaron et ses fils comme prêtres à mon service. [45] J'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je serai leur Dieu. [46] Alors ils sauront que, moi Yahvé, je suis leur Dieu, qui les ai fait sortir du pays d'Égypte pour habiter au milieu d'eux, moi Yahvé, leur Dieu.

Prescriptions supplémentaires.

30 *L'autel des parfums[n].* « [1] Tu feras aussi un autel pour y faire fumer le parfum. Tu le feras en bois d'acacia. [2] Il aura une coudée de long et une coudée de large : il sera carré. Sa hauteur sera de deux coudées. Ses cornes feront corps avec lui. [3] Tu le revêtiras d'or pur : sa face supérieure, toutes ses parois et ses cornes; et tu l'entoureras d'une moulure d'or. [4] Tu y adapteras deux anneaux d'or, au-dessous de la moulure, sur ses deux côtés[o]; tu [les] adapteras sur ses deux faces[p]. Ils recevront les barres qui serviront à transporter l'autel. [5] Tu feras ces barres en bois d'acacia et tu les revêtiras d'or. [6] Tu placeras cet autel devant le rideau qui abrite l'arche de la charte, devant le couvercle posé sur [l'arche de] la charte[q], où je me rencontrerai avec toi. [7] Aaron y fera fumer les parfums aromatiques : il les fera fumer chaque matin, quand il préparera les lampes; [8] il les fera fumer aussi entre les deux soirs, quand il

42. « te donnerai » *Sam G* (lis. *lekā*). H : vous donnerai. 30, 4. « Ils recevront » *Sam*. H : Il recevra.

a. L'autel, construit en matériaux profanes, qui peuvent être pénétrés d'influences mauvaises, a besoin d'être purifié et consacré. Les cérémonies prescrites ici rappellent celles que demande Ézéchiel (43, 18-27). Les v. 36-37 sont probablement une addition, car la consécration de l'autel aurait dû précéder l'installation des prêtres : celle-ci, comportant des sacrifices, a déjà exigé l'usage de l'autel. Le récit de l'inauguration du sanctuaire (Lév. 8) place la consécration de l'autel avant l'installation des prêtres (v. 11 et 15). Peut-être, dans la conception de P, l'apparition de la majesté divine (v. 43-44; cf. 40, 34-35) suffisait-elle pour consacrer l'autel en même temps que toute la tente. *b*. Cf. Lév. 6, 27-28 et la note. *c*. L'ordonnance qui suit et qu'on retrouve Nomb. 28, 3-8, ne paraît pas ici à sa place : elle devait être adressée non pas à Moïse mais à Aaron, qui seul était chargé, en sa qualité de prêtre, du service régulier dans le sanctuaire. Les v. 38-42 constituent sans doute une addition récente : ils prévoient deux holocaustes quotidiens, alors qu'au temps d'Esdras encore il n'en était offert qu'un seul, le matin (Néh. 10, 33; Esd. 9, 5; cf. 2 Rois 16, 15; Éz. 46, 13-15; voy. aussi Lév. 6, 9 et la note). *d*. Voy. note sur 12, 5. *e*. Voy. note sur 12, 6. *f*. Évalué 3 litres 644. *g*. Évalué 6 litres 074. *h*. Voy. note sur 27, 20. *i*. Le vin manque Éz. 46, 14. *j*. L'holocauste devait toujours être accompagné d'une offrande de farine et d'une libation de vin. Cette règle est un écho affaibli d'une antique conception qui considérait les sacrifices, spécialement les sacrifices quotidiens, comme les repas de la divinité. *k*. Transition ajoutée sans doute après coup; dans 38-42a, c'est Moïse qui parle à Aaron de Yahvé; ici, comme dans 43-46, c'est Yahvé qui parle à Moïse. *l*. Conclusion de la législation sur la tente sacrée. Cf. 40, 34-35. *m*. Voy. 2e note sur 16, 10.

n. Inconnu de P2, d'après lequel les prêtres, pour offrir le parfum, se servaient de brasiers de bronze (Lév. 10, 1; Nomb. 16, 6, 17-18, 37-46). La loi sur le jour des Expiations, quoique de date assez récente, ignore encore l'autel des parfums (Lév. 16, 12-13). Notre texte suppose cette loi déjà observée (v. 10).

o. Probablement deux anneaux de chaque côté, donc en tout quatre anneaux. *p*. Doublet des mots précédents.

q. Cette deuxième indication manque chez plusieurs témoins (27 ms héb., Sam, G). Elle constitue probablement une glose inspirée par le v. 10 et par 40, 5. Selon d'autres, il faudrait la tenir pour primitive, à cause des paroles qui suivent. Dans ce cas, l'autel des parfums, d'après la conception originelle, aurait été placé dans le lieu très saint (cf. Hébr. 9, 4) et n'aurait donc servi qu'une fois l'an (v. 10). L'offrande journalière des parfums (v. 7-8), qui suppose l'autel dans le lieu saint, serait une institution plus récente.

placera les lampes sur le chandelier[a]. Tous les jours vous ferez fumer des parfums devant Yahvé, de génération en génération. [9] Vous n'offrirez sur cet autel ni parfum étranger[b], ni holocauste, ni oblation, et vous n'y répandrez aucune libation. [10] Une fois l'an, Aaron célébrera sur les cornes de cet autel un rite expiatoire : avec le sang [des victimes offertes] pour le péché [au jour] des Expiations[c], il fera l'expiation pour l'autel. Vous ferez ainsi de génération en génération. Cet autel sera une chose très sainte [consacrée] à Yahvé. »

L'impôt de capitation pour l'entretien du culte[d]. [11] Yahvé parla à Moïse; il dit : [12] « Quand tu feras le recensement général des enfants d'Israël, de ceux [du moins] qui doivent être dénombrés, chacun d'eux paiera à Yahvé le rachat[e] de sa vie, afin que ce dénombrement n'attire pas sur eux une calamité[f]. [13] Chacun de ceux qui passeront au dénombrement donnera un demi-sicle (en comptant d'après le sicle sacré, qui vaut vingt guéras[g]), un demi-sicle comme contribution levée pour Yahvé. [14] Chacun de ceux qui passeront au dénombrement, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, acquittera la contribution levée pour Yahvé[h]. [15] Le riche ne donnera pas plus et le pauvre pas moins d'un demi-sicle, afin de s'acquitter de la contribution due à Yahvé pour le rachat de vos vies. [16] Quand tu auras reçu des enfants d'Israël l'argent de cette rançon, tu l'affecteras au service de la tente du Rendez-vous[i] : il rappellera les enfants d'Israël au souvenir de Yahvé et assurera le rachat de vos vies. »

La cuve de bronze. [17] Yahvé parla à Moïse; il dit : [18] « Tu feras une cuve en bronze[j] avec son piédestal en bronze, pour les ablutions; tu la placeras entre la tente du Rendez-vous et l'autel, et tu y mettras de l'eau : [19] Aaron et ses fils en prendront pour se laver les mains et les pieds. [20] Quand ils entreront dans la tente du Rendez-vous, ils feront une ablution d'eau, afin qu'ils ne meurent pas[k]. De même, quand ils s'approcheront de l'autel pour officier en faisant fumer un sacrifice consumé en l'honneur de Yahvé, [21] ils se laveront les mains et les pieds, afin qu'ils ne meurent pas. Ce sera pour eux une règle perpétuelle (pour Aaron et sa postérité) de génération en génération. »

L'huile sainte et le parfum[l]. [22] Yahvé parla à Moïse; il dit : [23] « Prends des substances odoriférantes de la meilleure qualité : cinq cents [sicles] de myrrhe vierge[m], moitié [moins] de

10. « des Expiations ». H aj. : une fois l'an, — répétition qui manque en G. 12. « afin — calamité (litt. : et il n'y aura pas parmi eux de calamité quand on les dénombrera) » *G*. H répète, avant ces mots, « quand on les dénombrera ». 20. « feront — eau (litt. se laveront dans l'eau) » cf. *29, 4* (lis. *bammayim*). H : se laveront [d']eau.

a. Litt. : *quand il les fera monter*. — Le parfum était donc offert deux fois par jour, aux mêmes heures que les deux holocaustes quotidiens. On pensait, à l'origine, que la divinité, comme les hommes, aimait les odeurs agréables. *b*. C'est-à-dire d'une autre composition que celle qui est prescrite v. 22-24; cf. Lév. 10, 1. *c*. Cf. Lév. 16, 14, 15, 18. *d*. Loi ajoutée sans doute après coup, car elle suppose déjà décidé le recensement raconté Nomb. 1-4, et il n'est pas question de cette loi dans le récit du dénombrement. *e*. Litt. : *donnera... la couverture* (pour se préserver de la colère divine que risque d'attirer le dénombrement). *f*. D'après une croyance populaire très répandue (2 Sam. 24; cf. Frazer, *Folk-Lore in the O. T.*, II, 555-563), il est dangereux de compter sa fortune ou de dénombrer un peuple, une tribu. Peut-être les Israélites voyaient-ils là un acte de curiosité impie, un effort sacrilège pour percer le mystère dont la divinité s'enveloppe quand elle multiplie les hommes et les bêtes. *g*. *Guéra*, proprement petit grain de fève, poids de valeur inconnue, qui n'apparaît, en dehors de P, que dans Ézéchiel (45, 12). Pour le *sicle sacré* ou sicle poids fort, voy. note sur Gen. 23, 16. Selon d'autres auteurs, ce sicle était de 16 gr. 37, et le sicle poids faible, de 14 gr. 55. *h*. *Vingt ans*, c'était l'âge où l'homme, ayant atteint sa majorité, devenait apte à participer pleinement au culte.

i. On pourrait croire qu'il s'agit de payer la construction de la tente, comme l'ont pensé l'auteur plus récent d'Ex. 38, 26-31 et le rédacteur qui a inséré notre loi dans son contexte actuel. Mais d'après 25, 1-9, les frais de construction furent couverts par des dons volontaires. Il doit donc s'agir plutôt d'une contribution périodique destinée à assurer soit l'entretien du sanctuaire (cf. 2 Chron. 24, 6-14), soit plus probablement les dépenses du culte (cf. Néh. 10, 32-33, où la contribution est fixée à un tiers de sicle au lieu d'un demi-sicle; mais un tiers de sicle perse correspondait sans doute à un demi-sicle juif; voy. aussi Mt 17, 24-27). *j*. C'est le seul meuble du sanctuaire dont les dimensions ne soient pas données. Si P l'avait connu, il l'aurait mentionné après 27, 8. On a sans doute ajouté ici cette cuve parce que, dans le temple de Salomon, il y avait une « mer de bronze » (1 Rois 7, 23-26), qui avait du reste, originairement, une autre signification.

k. Pour s'être présentés impurs devant Dieu. *l*. Ce morceau, comme les précédents, est de rédaction relativement récente (P3), car il mentionne ou suppose l'autel des parfums (v. 27, 36), la cuve de bronze (28); le rite de l'onction est étendu aux fils d'Aaron (30), ainsi qu'à la Demeure et à tous ses meubles (26-28), tandis que dans P, c'est l'apparition de la majesté de Yahvé qui consacre la tente sacrée (29, 43); cf. Lév. 8, 10-11. *m*. La résine qui découle naturellement de l'arbuste (qui croît dans l'Arabie Heureuse et l'Afrique orientale), par opposition à celle qu'on obtient en y pratiquant des incisions; c'est la plus estimée.

cinnamome odoriférant[a], soit deux cent cinquante [sicles], deux cent cinquante [sicles] de roseau odoriférant[b], 24 cinq cents [sicles] de casse[c] (en employant le sicle sacré[d]); puis un hin[e] d'huile d'olive. 25 Tu en feras une huile pour l'onction sainte, une mixture parfumée composée suivant les procédés du parfumeur; ce sera l'huile pour l'onction sainte. 26 Tu en oindras la tente du Rendez-vous et l'arche de la charte, 27 la table et tous ses ustensiles, le candélabre et ses accessoires, l'autel des parfums, 28 l'autel des holocaustes et tous ses ustensiles et la cuve avec son piédestal. 29 Quand tu les auras [ainsi] consacrés, ils deviendront des choses très saintes : tout ce qui les touchera deviendra saint[f]. 30 Tu en oindras aussi Aaron et ses fils et tu les consacreras [ainsi] pour qu'ils me servent de prêtres. 31 Puis tu diras aux enfants d'Israël : « Cette huile vous servira pour l'onction sainte, de génération en génération. 32 Il n'en sera pas fait usage pour enduire le corps du premier venu[g], et vous n'en ferez pas de la même composition pour votre usage : c'est une chose sainte; elle doit être sacrée pour vous. 33 Celui qui en composera de semblable ou qui en mettra sur un étranger[h], sera retranché du milieu des siens. »

34 Yahvé dit à Moïse : « Prends des substances aromatiques : de la résine[i], de la cheḥélèt[j], du galbanum[k], substances aromatiques, et de l'encens[l] pur par parties égales; 35 tu en feras un parfum, une mixture parfumée composée suivant les procédés du parfumeur, salée, pure, sainte. 36 Tu en réduiras en poudre une partie[m], que tu mettras devant [l'arche de] la charte, dans la tente du Rendez-vous, où je me rencontrerai avec toi; vous la considérerez comme une chose très sainte. 37 Vous ne ferez pas, pour votre usage, de parfum ayant la même composition que celui que tu dois préparer. Tu le tiendras pour sacré et réservé à Yahvé. 38 Celui qui en fera un semblable pour en respirer l'odeur, sera retranché du milieu des siens. »

Les ouvriers chargés d'aménager la tente[n].

31 1 Yahvé parla à Moïse; il dit : 2 « Vois : j'ai désigné par son nom Beçaleél, fils d'Ouri, fils de Ḥour, de la tribu de Juda, 3 et je l'ai rempli d'une inspiration divine qui lui confère l'habileté, l'intelligence et le savoir pour toute sorte d'ouvrages : 4 conception d'œuvres d'art, travail de l'or, de l'argent et du bronze, 5 taille des pierres à enchâsser, travail du bois, exécution de toute espèce d'ouvrages. 6 Je lui adjoins Oholiab, fils d'Aḥisamak, de la tribu de Dan, et je donne de l'habileté à tous les hommes habiles, pour qu'ils exécutent tout ce que je t'ai ordonné : 7 la tente du Rendez-vous, l'arche pour la charte, le couvercle qui doit la recouvrir, et tous les meubles de la tente, 8 la table et tous ses ustensiles, le candélabre [d'or] pur et tous ses accessoires, l'autel des parfums, 9 l'autel des holocaustes et tous ses ustensiles, la cuve et son piédestal, 10 les vêtement brodés[o] destinés au prêtre Aaron et ceux que mettront ses fils pour officier, 11 l'huile de l'onction et le parfum aromatique pour le sanctuaire. Ils se conformeront de tout point à ce que je t'ai ordonné. »

31. « vous servira » *G* (lis. *lâkèm*). H : servira pour moi. 32. « Il — enduire » *Sam* (lis. *yousak*). H : Il (ou : on) n'[en] versera pas sur. « pour votre usage » d'après v. 37 (aj. : *lâkèm* [*G*] et suppr. *kâmôhou* tiré de 33). H : comme elle. 36. « que tu mettras » *G* (suppr. le 2e *mimmènnâ*). H : et tu en mettras. **31,** 3. « pour toute sorte » G. H : et pour toute sorte. 8. « tous ses ustensiles » *Sam G* (lis. *kol kèlâw*). H : ses ustensiles. 10. « brodés ». H* Sam* G S L : d'office (*haśśârét*). « brodés destinés » *G*. Après « brodés » H aj. : et les vêtements sacrés — glose expliquant le mot difficile qui précède; le mot « et », qui paraît manquer en L (cf. 35, 19; 39, 1, 41), doit avoir été ajouté après coup; il a fait croire à certains exégètes que les « vêtements sacrés » étaient distincts des « vêtements brodés ».

a. Écorce d'une espèce de laurier du S. E. de l'Arabie. *b.* La racine de ce roseau, qui croît surtout dans les endroits humides de l'Inde et de l'Arabie, donnait une huile aromatique. *c.* Écorce d'une sorte de laurier de l'Inde. *d.* Voy. note sur v. 13. *e.* 6 litres 074. *f.* Cf. Lév. 6, 27-28 et la note. *g.* Litt. : *d'un homme*, c'est-à-dire d'un laïque. *h.* Au sacerdoce, c'est-à-dire « sur un laïque ». *i.* Sans doute une espèce particulière de résine, peut-être le storax, qui découle du styrax officinal, plante de Palestine et d'Égypte.

j. D'après la tradition, de l'onyx (de l'ongle), sans doute un coquillage de la mer Rouge; selon d'autres, du bdellium, gomme résine qui vient de l'Arabie et des Indes. *k.* Gomme tirée de la sève laiteuse d'un arbre de Syrie. Son odeur étant fort âcre, il est possible que l'emploi de cette substance ait eu primitivement pour but de chasser les démons. *l.* L'emploi de l'encens dans le culte israélite est mentionné pour la première fois, en dehors du Pentateuque, Jér. 6, 20.

m. Sans doute en la brûlant sur l'autel des parfums. *n.* La désignation nominative des ouvriers est étrangère à P (cf. 28, 3; 35, 10; 39, 32b, 42-43); de même, la mention de l'autel des parfums (v. 8), de l'huile de l'onction et des aromates (v. 11) indique une rédaction plus récente (P3). *o.* Le sens du terme hébreu est incertain. Les versions anciennes l'ont regardé comme synonyme d'un mot assez semblable signifiant « d'office » (voy. note crit.) Des rabbins entendent « tapis d'emballage » (cf. Nomb. 4, 6), mais ce sens ne convient pas 35, 19; 39, 1, 41, ni ici, si l'on adopte, comme nous l'avons fait, la leçon G (cf. note crit.).

Ordonnance sur le sabbat[a].

12 Yahvé dit à Moïse : 13 « Et toi, parle ainsi aux enfants d'Israël : Vous observerez cependant mes sabbats, car c'est là, entre moi et vous, un signe perpétuel[b] : il fait connaître que moi, Yahvé, je veux que vous soyez saints. 14 Observez donc le sabbat, car il doit vous être sacré. Celui qui le profanera sera mis à mort[c], car quiconque se livrera, ce jour-là, à quelque travail, sera retranché du milieu des siens. 15 Pendant six jours on travaillera, mais le septième sera un jour de repos complet consacré à Yahvé. Quiconque se livrera à quelque travail le jour du sabbat sera mis à mort. 16 Les enfants d'Israël observeront le sabbat en le célébrant de génération en génération comme un pacte perpétuel. 17 Entre moi et les enfants d'Israël c'est un signe perpétuel, car en six jours Yahvé a fait les cieux et la terre, mais le septième jour, il s'est reposé et a repris haleine. »

Les tables de la loi remises à Moïse.

P 18 Quand [Yahvé] eut fini de s'entretenir avec Moïse sur le mont Sinaï, il lui donna les deux tables de la charte, E² des tables de pierre écrites du doigt de Dieu[d].

L'ADORATION DU VEAU D'OR ET LE RÉTABLISSEMENT DE L'ALLIANCE (32-34)[e]

Le veau d'or[f].

J **32** 1 Voyant que Moïse tardait à descendre de la montagne, le peuple s'attroupa autour d'Aaron. Ils lui dirent : « Allons, fais-nous un dieu qui marche à notre tête; car ce Moïse, l'homme qui nous a fait sortir du pays d'Égypte, nous ne savons ce qu'il est devenu. » 2 Aaron leur répondit : « Enlevez les anneaux d'or que portent aux oreilles vos femmes, vos fils et vos filles[g] et apportez-les moi. » 3 Ils se dépouillèrent tous des anneaux d'or qu'ils avaient aux oreilles et les apportèrent à Aaron[h]. 4 Prenant [cet or] de leurs mains, Aaron le façonna au burin[i] et EJ en fit un veau de métal fondu. Alors ils dirent : « Israël, voilà ton dieu qui t'a fait monter du pays d'Égypte. » 5 Lorsqu'il vit [la statue][j], Aaron E bâtit un autel devant elle et annonça : « Il y aura fête demain, en l'honneur de Yahvé. » 6 Le lendemain, de bon matin, il mit des ho-

32, 2. « vos fils » manque en G. 4. « ils dirent ». G^B : il (Aaron) dit. 6. « Le lendemain — offrit » *G* (lis. *wayyaśkém... wayya'al...*, *wayyaggéś*). H : ils mirent... et offrirent.

a. Ces règles générales sur l'observation du sabbat ne sont rattachées que par un lien fort ténu aux prescriptions relatives à la tente : le mot « cependant », au v. 13, suggère qu'il faudra observer le sabbat même pendant la construction du sanctuaire. Primitivement, cette loi devait être indépendante. Bien que d'inspiration sacerdotale, elle ne reflète pas absolument le style, ni les idées de P2 (voy. note suiv.). *b.* Le sabbat, surtout depuis l'exil qui entraîna l'abolition du culte sacrificiel, constituait, aux yeux du monde païen, un des signes distinctifs du judaïsme. Aussi est-il présenté, depuis Ézéchiel (cf. 20, 12, 20), comme le signe de l'alliance entre Yahvé et son peuple. Ce n'est pas tout à fait l'idée de P2, qui fait remonter l'institution du sabbat à la création et qui ne parle pas d'alliance conclue au Sinaï : il ne connaît que deux alliances, conclues avec Noé et avec Abraham, et dont les signes étaient l'arc-en-ciel (Gen. 9) et la circoncision (Gen. 17). *c.* Sanction propre à P3. Nomb. 15, 32-36 montre que le supplice était celui de la lapidation. *d.* Le v. 18a devait faire suite au ch. 29, car le mot hébreu traduit par *charte* (litt. : attestation, déclaration solennelle devant témoins) est spécial à P. Le v. 18b se rattachait au ch. 24 (E2); cf. 32, 15-16 (de E).

e. La distinction des sources, dans les chapitres 32 et 33, est très difficile et, à bien des égards, conjecturale. On y trouve des traces de la fusion de deux récits parallèles : les bijoux sont demandés tantôt par Aaron (32, 2, 3), tantôt par Moïse (33, 5-6); l'idole est tantôt en or massif (32, 4, 24), tantôt en une matière combustible, probablement du bois (32, 4, 20); elle est présentée parfois comme figurant Yahvé (5b), ailleurs comme constituant un dieu rival de Yahvé (1, 4b, 26). Tantôt c'est Aaron qui la fabrique (1-4), tantôt il ne la voit que quand elle est faite (5, 20, 35). Il y a plusieurs versions de l'arrivée de Moïse au camp (19-20 et 25-26) et des traitements infligés aux coupables (11, 20, 26-29, 34, 35). *f.* Il s'agit en réalité d'une petite statue de taureau. Que représentait-elle? D'après les uns, l'un des dieux taureaux de l'Égypte, Apis ou Mnévis; — mais comment attribuer aux israélites l'idée de prendre un des dieux de l'Égypte comme libérateur du joug égyptien? Il ne doit pas s'agir d'une antique divinité hébraïque : les nomades n'élèvent pas de gros bétail. Les Cananéens adoraient souvent leurs dieux sous l'image de taureaux, et les Israélites, sans doute à leur exemple, représentèrent Yahvé sous la figure de « veaux d'or », au moins depuis Jéroboam Ier (xe siècle). C'est probablement cette pratique palestinienne que notre récit aura transportée au temps du séjour dans le désert. Osée paraît avoir donné le premier à ces statues le nom dérisoire de veau, à cause de leur petite taille. *g.* Le texte primitif devait être : « que vous portez aux oreilles » (cf. v. 3). L'addition a pour but d'expliquer comment les Israélites eurent encore des joyaux à donner à Moïse (33, 6). *h.* Comme, dans l'antiquité, les parures étaient en même temps des objets sacrés, servant d'amulettes (cf. Gen. 35, 4), il était tout indiqué de les employer à la fabrication d'une idole (Jug. 8, 24-27). *i.* Il eût été impossible, avec le burin, de faire une idole de ces anneaux, avant de les avoir fondus. Ce qui est « façonné », c'est une statue de bois (v. 20). Il y a ici sans nul doute fusion de deux versions divergentes (cf. note *e*). *j.* Ceci suppose qu'Aaron n'a vu le veau qu'une fois fabriqué (par le peuple). Voy. note *e*.

locaustes sur l'autel et offrit[a] des sacrifices de paix. Et le peuple s'assit pour manger et boire; puis ils se levèrent pour se divertir[b].

R 7 Alors Yahvé dit à Moïse[c] : « Va! descends, car ton peuple[d], que tu as fait sortir du pays d'Égypte, s'est corrompu. 8 S'écartant promptement de la voie que je leur ai prescrite[e], ils se sont fabriqué un veau de métal fondu; ils se sont prosternés devant lui; ils lui ont offert des sacrifices, et ils ont dit : Israël, voilà ton dieu qui t'a fait monter du R[D] pays d'Égypte ! » 9 Yahvé dit à Moïse : « Je vois bien ce que vaut ce peuple : c'est R un peuple indocile[f]. 10 Ainsi donc laisse-moi! ma colère va s'allumer contre eux, et je les anéantirai. Mais je ferai [naître] de toi un grand peuple. »

11 Moïse s'efforça d'apaiser[g] Yahvé son Dieu en disant : « Pourquoi, Yahvé, ta colère s'allumerait-elle contre ton peuple que tu as fait sortir du pays d'Égypte par ta grande puissance et ton bras tendu? 12 Pourquoi les Égyptiens diraient-ils : C'est dans un mauvais dessein qu'il les a fait émigrer : il voulait les exterminer dans les montagnes[h] et les faire disparaître de la surface du sol? — Reviens de ton ardente colère et repens-toi de tes intentions funestes à l'égard de ton peuple ! 13 Souviens-toi d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, tes serviteurs, à qui tu as dit, en jurant par toi-même : Je rendrai votre postérité aussi nombreuse que les étoiles des cieux, et tout ce pays dont j'ai parlé, je le donnerai à vos descendants pour qu'ils le possèdent à perpétuité. » 14 Et Yahvé se repentit des menaces qu'il avait prononcées contre son peuple.

15 Prenant le chemin du retour, Moïse des- E cendit de la montagne. Il portait dans sa main les deux tables de la charte[i]; les tables étaient écrites sur leurs deux faces; elles étaient écrites sur l'un et l'autre côté. 16 Ces tables étaient l'œuvre de Dieu, et l'écriture était l'écriture de Dieu; elle était gravée sur les tables.

17 Josué, entendant les acclamations que poussait le peuple[j], dit à Moïse : « On entend des cris de guerre dans le camp. » 18 Moïse répondit :

> Ce ne sont pas des cris de victoire,
> ce ne sont pas des cris de détresse;
> Ce sont des cris...[k]
> que j'entends.

19 Quand il arriva près du camp, il aperçut le veau et les danses[l]; alors, enflammé de colère, il jeta les tables qu'il portait dans sa main et les brisa au pied de la montagne. 20 Prenant ensuite le veau qu'ils avaient fabriqué, il le brûla et le broya jusqu'à le réduire en une fine poussière qu'il répandit à la surface de l'eau; puis il fit boire [cette eau] aux enfants d'Israël[m].

21 Moïse dit à Aaron : « Que t'a fait ce peu- J[2] ple, pour que tu l'aies chargé d'un si grand péché? » 22 Aaron répondit : « Que mon seigneur ne s'irrite pas! Tu sais que ce peuple est sans frein. 23 Ils m'ont dit : Fais-nous un dieu qui marche à notre tête, car ce Moïse,

11. « et ton bras tendu » d'après *Sam G S Deut. 9, 29* (lis. *oubizerôa netouyâ*). H : à main forte. 18. « Ce sont des cris (litt. : un bruit de cris) » d'après *G* (lis. *'ânôt* comme précédemment). H : C'est un bruit d'affliction (?) ou : un bruit de chant (L). Sam S : un bruit de péchés (*'âwônôt*). 22. « sans frein » *Sam cf. v. 25* (lis. *phâroua'*). H : dans le mal.

a. Le texte massorétique a le pluriel (cf. note crit.), introduit sans doute pour décharger autant que possible Aaron de la responsabilité de ce culte idolâtre. *b.* Il s'agit des repas sacrés qu'on prenait en présence des dieux, et des danses religieuses dont ces repas étaient suivis (cf. Jug. 21, 19-21 et les notes). *c.* Les v. 7-14 ne s'accordent pas avec le v. 19, où Moïse manifeste sa surprise en voyant l'infidélité du peuple (il jette les tables). D'autre part, le v. 14, où Dieu renonce à anéantir les Israélites, est difficile à concilier avec les v. 20, 25-29, 35, où ils sont sévèrement châtiés. Il faut admettre dans ce morceau l'intervention d'un rédacteur, qui veut mettre en lumière le désintéressement de Moïse et l'efficacité de son intercession (cf. Nomb. 14, 11-25). *d.* Yahvé ne considère déjà plus Israël comme son peuple. *e.* Cf. 20, 4, 23. *f.* Litt. : *au cou raide.* — Le v. 9, qui manque en G et où se trouve inutilement répété « Yahvé dit à Moïse », doit être une addition tirée de Deut. 9, 13. *g.* Litt. : *caressa le visage de...* Allusion à un geste de supplication qui visait sans doute originairement à effacer les rides causées par la colère. Chez les Grecs le suppliant pressait le menton de celui qu'il implorait. *h.* Peut-être le texte a-t-il été altéré et faut-il lire, comme Deut. 9, 28, « dans le désert ». *i.* Expression de P (cf. 31, 18), qui trahit l'intervention d'un glossateur. La fin du verset, qui paraît prendre en considération le texte assez long du décalogue actuel, est sans doute une addition. *j.* Il s'agit des acclamations rituelles en l'honneur du veau d'or. *k.* Il manque sans doute un mot, peut-être « d'acclamation (*rêa'*) » d'après le v. 17. Les anciens témoins du texte, pour trouver un sens au passage, ont, les uns, tenté de combler la lacune (G supplée : *de vin*), les autres, corrigé le mot qui la précède (cf. note crit.). *l.* D'après E la statue devait être en dehors du camp, comme plus tard la tente du Rendez-vous (33, 7). *m.* Ce breuvage devait sans doute être fatal aux coupables, comme l'eau chargée de malédictions qu'on faisait boire à la femme soupçonnée d'adultère (Nomb. 5, 11-31). La suite du texte actuel n'en indique pas les effets; mais le v. 35 y fait peut-être allusion.

l'homme qui nous a fait sortir du pays d'Égypte, nous ne savons ce qu'il est devenu. — 24 Alors je leur ai dit : Que celui qui a de l'or s'en dépouille ! — Ils me l'ont remis, je l'ai jeté dans le feu[a], et il en est sorti ce veau[b]. »

J 25 Moïse vit que le peuple était sans frein, parce qu'Aaron lui avait lâché la bride[c], l'exposant à la risée de ses adversaires. 26 Il se posta à la porte du camp et s'écria : « A moi tous ceux qui sont pour Yahvé ! » Tous les fils de Lévi se groupèrent autour de lui, 27 et il leur dit : « Ainsi parle Yahvé, le Dieu d'Israël : Que chacun de vous mette l'épée au côté; passez et repassez par le camp, d'une porte à l'autre, et que chacun de vous tue son frère[d], son ami, son parent ! » 28 Les fils de Lévi se conformèrent à l'ordre de Moïse, et il tomba, ce jour-là, trois mille hommes environ, parmi le peuple. 29 Moïse dit alors : « Soyez installés[e] aujourd'hui [comme prêtres] de Yahvé, car en sacrifiant chacun son fils et son frère[f], vous avez attiré sur vous, aujourd'hui, la bénédiction. »

J[2] 30 Le lendemain, Moïse dit au peuple : « Vous avez commis un grand péché. Et maintenant je vais monter auprès de Yahvé; peut-être parviendrai-je à couvrir votre péché[g]. » 31 Moïse retourna donc auprès de Yahvé et dit : « Hélas ! ce peuple s'est rendu coupable d'un grand péché : ils se sont fait un dieu d'or! 32 Et maintenant, si tu voulais pardonner leur péché !... Sinon, efface-moi, je t'en prie, de ton livre[h], [du livre] que tu as écrit. » 33 Yahvé répondit à Moïse : « Celui qui a péché contre moi, c'est lui que j'effacerai de mon livre[i]. 34 Et maintenant, va; conduis ce peuple où je t'ai dit. Mon ange marchera devant R toi[j]; mais le jour où il me conviendra J[2] de les châtier, je les punirai de leur péché[k]. »

35 Yahvé frappa le peuple pour avoir fa- E briqué le veau qu'Aaron avait fabriqué[l].

L'ordre de départ. La tente sacrée.

33 1 Yahvé dit à Moïse : « Va, pars d'ici[m], J toi et le peuple que tu as fait monter du pays d'Égypte, et gagne le pays que j'ai promis par serment à Abraham, à Isaac et à Jacob en disant : Je le donnerai à ta postérité. 2 (J'en- R verrai un ange[n] devant toi, et il chassera les Cananéens, les Amoréens, les Ḥittites, les Perizzites, les Ḥivvites et les Jébusiens[o]). 3 [Ga- J gnez] un pays ruisselant de lait et de miel. Mais je ne marcherai pas au milieu de R vous[p], car vous êtes un peuple indocile[q] : je vous anéantirais en chemin. » 4 En enten- J dant cette parole menaçante, le peuple RJ prit le deuil, et personne ne se para de ses bijoux. 5 Alors Yahvé dit à Moïse : « Dis E[2] aux enfants d'Israël : Vous êtes un peuple indocile ; si je marchais un [seul] instant au mi-

29. « vous avez attiré » lis. *netattèm*. H : et pour attirer. G : pour être attirée. S : afin que vienne. — Texte et sens très incertains. 33, 2. « un ange ». G : mon ange. « et il chassera » *G* S* (lis. *wegêrêš*). H : et je chasserai.

a. C'est-à-dire : dans un creuset que j'ai mis dans le feu. *b.* Ce morceau (21-24) ne peut être du même narrateur que le v. 20, où il s'agissait d'une idole en bois. Il n'est pas non plus de la même main que l'épisode suivant (25-29), au début duquel Moïse n'est pas encore maître de la situation. C'est un fragment mutilé d'une troisième version : à la suite de la piteuse défense d'Aaron, Moïse intercédait sans doute en faveur du coupable (cf. Deut. 9, 20). *c.* *Phâroua'* (était sans frein) et *perâ'ô* (avait lâché la bride) sont deux formes du même verbe; on a pensé qu'il y avait là un jeu de mots faisant une allusion à Baal-Peor, dieu de la licence, à l'adoration duquel se serait rapporté le récit dans sa forme primitive (cf. Nomb. 25, 3). *d.* C'est-à-dire les autres Israélites. *e.* Litt. : *remplissez votre main* (voy. 29, 24 et la première note). Moïse appelle les Lévites à exercer dès ce jour le sacerdoce, en récompense de leur zèle pour la cause de Yahvé. Toute la scène paraît inspirée de Deut. 33, 9, qui célébrait simplement l'impartialité rigoureuse des Lévites dans l'exercice de la justice. *f.* Litt. : *car chacun, au prix de son fils...* On entend d'ordinaire : chacun a été contre son fils... *g.* De sorte que Dieu ne le voie plus et ne le punisse pas. *h.* Du livre des vivants. Voy. notes sur Ps. 69, 29 et 139, 16. — Moïse, selon les uns, offre de mourir *à la place* des coupables (cf. 1 Sam. 14, 45; És. 53, 4-6; Zach. 12, 10-13, 1); plus probablement, il demande à périr *avec eux*, se refusant à séparer son sort de celui de son peuple (cf. v. 10). *i.* L'idée de la responsabilité strictement individuelle, indiquée ici, n'est apparue que tardivement en Israël (Éz. 18). *j.* Cette promesse, qui cadre mal avec le ton menaçant du discours divin, et qui anticipe sur le ch. 33 (cf. p. ex. 33, 12), doit être une addition d'après 23, 20. Il en est peut-être de même de tout le v. 34. *k.* La punition n'est pas immédiate; voy. au contraire v. 20, 25-29, 35. Il est difficile de dire si l'auteur, en parlant de cette punition différée, pensait à l'une des calamités qui frappèrent plus tard les Hébreux au désert, ou à la déportation en Assyrie (734 et 722 av. J.-C.) des Israélites du Nord, adorateurs des « veaux » de Dan et de Béthel (cf. 2 Rois 17, 7-23). *l.* Ce verset, sous sa forme actuelle, provient du mélange de deux variantes attribuant la fabrication du veau d'or, l'une au peuple, l'autre à Aaron. Originairement, il peut avoir fait suite au v. 20, ou, si le v. 34 est une addition, au v. 33. *m.* Selon P (Ex. 19, 1; Nomb. 10, 11-13), le camp ne fut levé qu'après un séjour de onze mois au pied du Sinaï. *n.* Cf. 23, 20; 32, 34. *o.* Les v. 2 et 3b, qui se font suite, ont été ajoutés : Yahvé ne s'y adresse plus à Moïse, mais au peuple. La menace qu'ils contiennent anticipe sur le v. 5. *p.* Litt. : *au milieu de toi* (ce pronom désigne le peuple). *q.* Litt. : *au cou raide.*

lieu de vous[a], je vous anéantirais. Otez donc vos bijoux, et je verrai ce que je puis faire pour vous. » [6] Les enfants d'Israël se dépouillèrent de leurs bijoux[b]. . . .[c]

E¹ [7] Moïse prenait la tente[d] et la dressait[e] pour lui[f] hors du camp, à quelque distance du camp[g]. On la nommait : tente du Rendez-vous[h]. Et quiconque voulait consulter Yahvé allait à la tente du Rendez-vous, hors du camp. [8] Lorsque Moïse sortait [pour aller] à la tente, tout le monde se levait, et chacun se tenait à l'entrée de sa tente, suivant Moïse du regard, jusqu'à ce qu'il fût entré dans la tente. [9] Au moment où Moïse y pénétrait, la colonne de nuée descendait, s'arrêtait à l'entrée de la tente, et [Yahvé] s'entretenait avec Moïse. [10] Tout le monde voyait la colonne de nuée arrêtée à l'entrée de la tente et tout le monde se levait et chacun se prosternait à l'entrée de sa tente. [11] Yahvé s'entretenait avec Moïse face à face[i], comme un homme s'entretient avec son ami. Puis il regagnait le camp. Mais Josué, fils de Noun, qui était à son service, restait à poste fixe, comme serviteur, à l'intérieur de la tente[j].

Moïse demande à Yahvé de guider les Israélites et de se montrer à lui en personne[k].

J(R) [12] Moïse dit à Yahvé : « Vois, tu me dis : Fais monter ce peuple, — sans me faire savoir qui tu enverras pour m'accompagner[l]. Cependant tu as dit : Je te connais par ton nom — et : J'ai pour toi de la bienveillance. — [13] S'il est vrai que tu as pour moi de la bienveillance, daigne donc me faire connaître ta face et me permettre de te voir afin que . . . .[m] je sache que cette nation est bien ton peuple. » [14] Yahvé répondit : « Ma face ira [avec toi][n], et je te guiderai. » [15] Moïse lui dit : « Si ta face ne vient pas [avec nous], ne nous fais pas partir d'ici. [16] A quoi donc reconnaîtra-t-on que tu as de la bienveillance pour moi et pour ton peuple ? Ne faut-il pas pour cela que tu viennes avec nous ? Alors nous nous distinguerons, moi et ton peuple, de tous les peuples qui sont sur la face de la terre. » [17] Yahvé répondit à Moïse : « Ce que tu demandes là, je te l'accorde également, car j'ai pour toi de la bienveillance et je te connais par ton nom. »

[18] Moïse reprit : « Fais-moi, je te prie, voir ta gloire[o]. » [19] Yahvé répondit : « Je ferai passer devant toi toute ma splendeur[p] et je crierai devant toi le nom de Yahvé[q]. Je fais grâce à qui je fais grâce et miséricorde à qui je fais miséricorde[r]. » [20] Il dit : « Tu ne pourras pas voir ma face : un homme ne saurait me voir et rester en vie. » [21] Yahvé dit encore : « Voici une place près de moi; tu te tiendras

13. « ta face » *G* (toi-même) *L* (lis. *pânèkâ*). H : tes voies. « de te voir » *G* (lis. *we'èr'èkâ*). H : de te connaître. « (et que) je sache » *G* (lis. *we'êda'*). H : et vois. 14. « je te guiderai » lis. *wehinḥêtîkâ*. H : je te mettrai en sûreté.

a. Litt. : *de toi*; les pronoms qui suivent, jusqu'à la fin du v. 5, sont également au singulier. *b*. Le texte devait rapporter ici ce qu'il fut fait de ces bijoux. Ce devait être l'arche, car, d'après Deut. 10, 1, la construction de l'arche fut ordonnée avant le départ du Sinaï. L'arche devait compenser, pour les Israélites, la présence personnelle de Yahvé et répondre au besoin qu'ils avaient essayé de satisfaire en fabriquant le taureau d'or (ch. 32). Cette indication aura été supprimée pour ne pas faire double emploi avec le récit de P (25, 10-22).
c. H aj. : *du mont Ḥoreb*. Les uns entendent « [et ils n'en portèrent plus] depuis le mont Ḥoreb »; d'autres « [et ils partirent] du mont Ḥoreb ». Le texte est mutilé ou altéré; peut-être portait-il primitivement « se hâtant de les ôter (*mahêr hôrêd*) ». *d*. Les v. 7-11 devaient faire suite à un récit de la construction de la tente sacrée, qui a été sacrifié à celui de P (ch. 25 et 35). Il est probable que, dans le texte primitif de E, cette tente servait d'abri à l'arche. Le récit se distingue de celui de P par les traits suivants : la tente est située hors du camp, — la garde en est confiée à un laïque. *e*. Sans doute chaque fois que le peuple faisait une halte prolongée (ce qui le suppose déjà reparti du Sinaï). *f*. On ne sait à quoi se rapportait ce pronom dans le contexte primitif : à Yahvé, à l'arche (masculin en hébreu), à Moïse ou au peuple. *g*. Yahvé ne veut pas être en contact direct avec le peuple (cf. v. 5). Les anciens sanctuaires ou hauts lieux étaient en général en dehors de la ville ou du village. *h*. Voy. 25, 22; 29, 42-43.
i. Au v. 20, par contre, Moïse n'a pas le droit de voir la face de Yahvé. *j*. Le morceau 7-11 paraît avoir été remanié et amplifié : au v. 7, l'emplacement de la tente est indiqué deux fois; il est dit, d'une part, que chacun pouvait se rendre à la tente (7b), et d'autre part (8, 11a) Moïse paraît y aller seul; enfin il se pourrait que 11b ait été originairement la suite de 7. *k*. Dans les v. 12-23, l'ordre originel a été irrémédiablement altéré par suite de remaniements et d'additions. Peut-être le récit primitif (de J) comprenait-il 12a, 14, 18, 19a, 21 et se continuait-il 34, 5b, 8-9. *l*. D'après le récit primitif, Moïse demandait peut-être un guide humain (cf. Nomb. 10, 29-32). *m*. L'hébreu porte : *je trouve grâce à tes yeux et...* Le contexte demanderait : afin que je sache que j'ai trouvé grâce à tes yeux et que cette nation... *n*. La face de Yahvé désignait sans doute, dans l'esprit du narrateur primitif, une sorte de double de la divinité comme « l'ange de Yahvé » (voy. note *m* sur Jug. 2, 1). La déesse Tanit était appelée Pen Baal, « Face de Baal ». Mais l'expression pouvait aussi désigner la personne même (Deut. 4, 37; 2 Sam. 17, 11; És. 63, 9), et c'est en ce sens que l'emploie l'auteur des v. 15 et 16; il interprétait sans doute le v. 14 comme une question : Faudra-t-il que ma face aille... ? c'est-à-dire que j'aille en personne. *o*. Voy. 2e note sur 16, 10. *p*. Litt. : *beauté*. D'autres entendent : bonté. *q*. L'idée est sans doute qu'en prononçant son nom Yahvé révèle son essence même.
r. On a fait bien des conjectures sur le rapport de cette phrase avec la précédente; aucune ne s'impose absolument : Yahvé annonce-t-il ses desseins envers Israël, ou définit-il son essence, ou révèle-t-il le sens de son nom (cf. Ex. 3, 14 et la note) ?

sur le rocher, [22] et quand ma gloire passera, je te mettrai dans le creux du rocher et je t'abriterai en te couvrant de ma main jusqu'à ce que je sois passé. [23] Alors je retirerai ma main, et tu me verras par derrière. Quant à ma face, on ne peut la voir[a]. »

Le renouvellement de l'alliance[b].

Les nouvelles tables.

J R **34** [1] Yahvé dit à Moïse : « Taille deux tables de pierre[c] semblables aux premières : j'y écrirai les paroles qui figuraient sur les premières tables, que tu as brisées. [2] Tiens-toi prêt pour [demain] matin. Tu monteras, le matin, sur le mont Sinaï, et là tu te présenteras devant moi, au sommet de la montagne. [3] Que personne n'y monte avec toi; que personne ne se montre même nulle part sur la montagne; que ni petit ni gros bétail n'aille paître du côté de cette montagne[d]. » [4] Ayant donc taillé deux tables de pierre semblables aux premières, Moïse, le lendemain, de bonne heure, monta sur le mont Sinaï, comme Yahvé le lui avait ordonné. Et il prit en sa main les deux tables de pierre. [5] Yahvé descendit dans la nuée, et il se plaça[e] là, auprès de lui.

Apparition de Yahvé à Moïse f.

R^D Il invoqua le nom de Yahvé. [6] Et Yahvé passa devant lui. Il cria[g] : « Yahvé ! Yahvé ! Dieu compatissant et miséricordieux, lent à la colère, riche en bonté et en fidélité[h], [7] qui garde sa faveur à des milliers, qui pardonne l'iniquité, la rébellion et le péché, mais sans les laisser totalement impunis, car il châtie pour le crime de leurs pères les enfants et les petits-enfants, la troisième et la quatrième génération. » [8] Aussitôt Moïse s'inclina jusqu'à terre et se prosterna. [9] Puis il dit : « Si tu as pour moi quelque bienveillance, que mon Seigneur daigne marcher au milieu de nous : c'est un peuple indocile que celui-ci, mais pardonne-nous nos iniquités et nos péchés, et guide-nous[i] ! »

Les paroles de l'alliance.

J R [10] Yahvé dit : « Je vais conclure avec toi une alliance. Devant tout ton peuple je ferai des prodiges tels qu'il n'en a été opéré dans aucun pays ni chez aucune nation, afin que tout le peuple au milieu duquel tu vis voie combien est redoutable l'œuvre de Yahvé[j] que j'accomplirai par toi. [11] Tu observeras ce que je t'ordonne aujourd'hui. Je vais chasser devant toi les Amoréens, les Cananéens, les Ḥittites, les Perizzites, les Ḥivvites et les Jébusiens. [12] Garde-toi de conclure aucun pacte avec les habitants du pays dans lequel tu vas entrer, de peur que leur présence au milieu de toi[k] ne devienne [pour toi] un piège. [13] Mais vous renverserez leurs autels, vous briserez leurs stèles[l] et vous couperez leurs pieux sacrés[m], [14] car tu ne te prosterneras pas devant un autre dieu[n]. Yahvé, en effet, s'appelle jaloux;

34, 1. « j'y écrirai ». S : tu y écriras. 9. « nos iniquités et nos péchés » *H*ᵐˢ *G S L*. H : notre iniquité et notre péché. « guide-nous » lis. *ounehîtânou*. H : possède-nous. 10. « avec toi » *G** (aj. *lekâ* après *kôrêt*). Manque en H.

a. Les v. 20, 22 et 23, bien que fort anciens, comme le prouve leur notion très anthropomorphique de la divinité, sont une atténuation de la relation primitive, d'après laquelle Moïse avait vu Yahvé face à face (v. 18, cf. 11). *b*. Ce morceau est le récit de J sur les deux tables et sur l'alliance conclue entre Yahvé et Israël. Il présente beaucoup de ressemblance avec les sections correspondantes de E (20-24; 31, 18; 32). Chacune des deux sources plaçait l'épisode de la rédaction des tables aussitôt après l'arrivée des Israélites à la montagne sainte. La place actuelle de la narration de J est due au rédacteur, qui, utilisant l'épisode de la rupture des tables, a fait du récit de J la suite et non le parallèle de celui de E. Les deux versions des « paroles de l'alliance » ont beaucoup de détails communs, et leur ressemblance va parfois jusqu'à l'identité littérale. Peut-être dérivent-elles partiellement d'une source commune. D'autre part les deux rédactions ont été postérieurement complétées l'une par l'autre (voir note sur 23, 14). *c*. L'auteur du Deutéronome, qui a connu J-E avant leur fusion avec P, plaçait ici l'ordre de construire l'arche (Deut. 10, 1-4). *d*. Cf. 19, 12-13. *e*. Cf. 19, 18-20. — On peut faire, soit de *Yahvé*, soit de *Moïse*, le sujet du verbe *se plaça*. *f*. Suite de 33, 12-23. *g*. Selon les uns, c'est Yahvé qui prononce les paroles suivantes, faisant ainsi la révélation annoncée 33, 19. Selon d'autres, c'est Moïse : les paroles qui suivent sont alors une amplification mal placée des derniers mots du v. 5 (*Il invoqua le nom de Yahvé*).
h. Voy. Nomb. 14, 18; Joël 2, 13; Jon. 4, 2; Ps. 86, 15; 103, 8; etc. Peut-être cette formule figurait-elle primitivement dans la liturgie d'un lieu saint, antérieure à ces divers textes bibliques. « Le miséricordieux et le compatissant » est la définition favorite de Dieu chez les musulmans. *i*. Dans les v. 1-9 sont combinées deux théophanies, amplifiées l'une et l'autre. Dans l'une (1-5a, continuée 10 ss), Moïse reçoit les paroles de l'alliance. Dans l'autre (5b-9, conclusion de 33, 12-23), il intercède pour les péchés du peuple. *j*. Il s'agit des miracles par lesquels Yahvé introduira le peuple dans la terre promise, en particulier de l'épouvantable destruction des Cananéens. Le préambule qui suit (11-16) correspond presque en tout point à la conclusion du livre de l'alliance (Ex. 23, 20-33).
k. Le discours s'adresse au peuple et non à Moïse.
l. Voy. note sur Gen. 28, 18. *m*. Le *pieu sacré* (hébr. *achéra*) était un fragment de tronc d'arbre planté en terre, qui, de même que la stèle, était considéré anciennement comme la demeure de la divinité. *n*. C'est ici le commencement des « paroles de l'alliance » de J. Sur cette loi, voy. la dernière note du v. 28.

c'est un Dieu jaloux[a]. [15]Ne va pas conclure de pacte avec les habitants de ce pays : quand ils rendront à leurs dieux leur culte coupable[b] et qu'ils leur offriront des sacrifices, ils pourraient t'inviter, et tu mangerais de leurs victimes[c]; [16]puis tu prendrais parmi leurs filles des femmes pour tes fils; et, en rendant à leurs dieux leur culte coupable, elles y entraîneraient aussi tes fils.

« [17]Tu ne te feras pas de dieu de métal[d].

« [18]Tu observeras la fête des Pains sans levain : pendant sept jours tu mangeras des pains sans levain, comme je te l'ai prescrit, à l'époque du mois d'abib[e]; car c'est en ce mois d'abib que tu es sorti d'Égypte.

« [19]Tout être sorti le premier du sein maternel m'appartient[f]; tu sacrifieras tous tes bestiaux mâles premiers-nés du gros et du menu bétail. [20]Toutefois, tu rachèteras par une tête de menu bétail le premier-né de l'âne; et si tu ne le rachètes pas, tu lui briseras la nuque. Tu rachèteras toujours le premier-né de tes fils. On ne pourra voir ma face les mains vides.

« [21]Pendant six jours tu travailleras; mais le septième jour tu chômeras; tu chômeras au temps des labours et de la moisson.

« [22]Tu célébreras aussi une fête des Semaines[g], [la fête] des Prémices de la moisson du froment, puis la fête de la Récolte, au renouvellement de l'année.

« [23]Trois fois par an tous tes mâles viendront voir la face du Seigneur Yahvé, Dieu d'Israël. [24]En effet, bien que je doive chasser des nations devant toi et agrandir ton territoire, personne ne convoitera tes terres quand, trois fois l'an, tu monteras voir la face de Yahvé, ton Dieu[h].

« [25]Quand tu m'immoleras une victime, tu n'offriras pas son sang avec du pain levé; et l'animal sacrifié à la fête de la Pâque ne sera pas gardé toute la nuit jusqu'au matin.

« [26]Tu apporteras à la maison de Yahvé, ton Dieu, les meilleurs des premiers fruits de ta terre.

« Tu ne feras pas cuire un chevreau dans le lait de sa mère. »

[27]Yahvé dit à Moïse : « Mets par écrit ces paroles; car elles indiquent à quelles conditions je conclus avec toi une alliance et avec Israël. »

[28]Il resta là auprès de Yahvé quarante jours et quarante nuits, sans manger de pain ni boire d'eau[i], et il écrivit sur les tables[j] les paroles de l'alliance, les dix paroles[k].

Le rayonnement du visage de Moïse. Il communique au peuple les ordonnances de Yahvé[l].

[29]Lorsque Moïse redescendit du mont Sinaï — Moïse, en redescendant de la montagne, avait à la main les deux tables de la charte, — il ne savait pas que la peau de son visage était devenue rayonnante[m] pendant

19. « tu sacrifieras — mâles » lis. *hazzâkâr* (*G T*) *tizbah*. H : tout ton bétail [qui] naîtra mâle (?) 21. « labours ». G S T : semailles. 23. « viendront voir la face » lis. *yir'è*. H : paraîtront devant la face. 24. « voir la face » lis. *lir'ôt*. H : paraître devant la face.

a. Cf. Deut. 4, 24; 6, 15. *b*. Litt. : *quand ils se prostitueront à leurs dieux*. Image fréquemment employée depuis Osée pour désigner le culte rendu par des Israélites à des divinités rivales de Yahvé, seul époux légitime d'Israël. Elle est appliquée ici, par extension, à des cultes païens célébrés par des païens : ils comportaient souvent des pratiques de prostitution sacrée. *c*. Cf. Nomb. 25, 1-2; 1 Cor. 8; 10, 14-11, 1.

d. Ici l'interdiction est limitée aux statues de métal, bronze, argent, or (cf. 20, 23), tandis que, dans le décalogue du ch. 20 (v. 4), elle s'étend à toute image de la divinité. Si notre loi ne prohibe pas les « dieux de pierre ou de bois », c'est qu'anciennement il était permis de représenter Yahvé par une stèle (cf. Gen. 28, 18) ou par un pieu sacré. *e*. Cette prescription et celle de 20b, qui s'y rattache, ont été peut-être empruntées au livre de l'alliance (23, 15) et substituées à une loi de J, qui devait prescrire ici la Pâque (cf. v. 19 et 25); voy. 2e note sur 23, 18. *f*. Cf. 13, 2, 11-16; 22, 30; Deut. 15, 19-23.

g. Cf. 23, 16. Cette fête est ainsi appelée parce qu'on comptait depuis la Pâque sept semaines (49 jours : c'était la durée de la moisson); la fête se célébrait le 50e jour. *h*. Ce verset suppose établie la règle de l'unité de sanctuaire : principe deutéronomique, inconnu de J. *i*. Celui qui vit auprès de Dieu n'a pas besoin de nourriture : il est sustenté miraculeusement (cf. 1 Rois 19, 5-8). — Pour les 40 jours et 40 nuits, voy. 24, 18 et note sur 24, 12. *j*. En exécution de l'ordre donné v. 27. Ce n'est pas Yahvé qui écrit, comme on l'a compris d'après 34, 1 (voy. déjà Deut. 10, 4).

k. L'une des deux expressions parallèles (*les paroles de l'alliance — les dix paroles*) doit être une addition. Si c'est la seconde, elle provient sans doute d'un rédacteur qui a cru qu'il s'agissait du décalogue d'Ex. 20. Il n'est pas sûr alors que la loi communiquée ici par Yahvé ait contenu aussi dix paroles. C'est cependant très plausible : sur les douze ou treize commandements qu'on y lit actuellement, deux ou trois ont pu être insérés par un commentateur ou ajoutés d'après le texte parallèle de 23, 12-19. Les dix paroles primitives ont pu être, par exemple, 14a, 17, 19a, 20bα, 22a, 22b, 25a, 25b, 26a, 26b. Si on considère 22a et 22b comme un seul commandement et 20bα comme une précision ajoutée après coup, on pourrait attribuer aussi au décalogue primitif 18a et 21. On remarquera le caractère strictement cultuel de ce sommaire des volontés divines.

l. Ce morceau est la suite de 31, 18a. P supprime l'apostasie d'Aaron et par conséquent aussi la rupture des tables.

m. Elle reflétait la gloire divine (cf. notes sur 16, 10 et Rom. 3, 23). Les Perses racontaient la même chose de Zoroastre (Dion Chrysost., *Orat.* 36). Le terme hébreu pour « rayonner » (*qâran*), employé ici seulement, est dérivé de *qèrèn*, qui signifie « corne »; aussi Aquilas et la Vulgate ont-ils traduit : « son visage avait des cornes »; de là la représentation traditionnelle de Moïse popularisée par les peintres et les sculpteurs.

qu'il s'entretenait avec lui[a]. [30]Quand Aaron et tous les enfants d'Israël aperçurent Moïse, ils virent que la peau de son visage était devenue rayonnante, et ils n'osèrent pas venir auprès de lui. [31]Moïse les appela; alors Aaron et tous les chefs de la communauté se rapprochèrent de lui, et Moïse s'entretint avec eux. [32]Après cela tous les enfants d'Israël vinrent à lui, et il leur transmit tous les ordres que Yahvé lui avait donnés sur le mont Sinaï[b]. [33]Quand Moïse eut fini de leur parler, il mit un voile sur son visage[c].

[34]Lorsque Moïse entrait devant Yahvé[d] pour s'entretenir avec lui, il ôtait le voile jusqu'à la fin de l'entrevue. En sortant il communiquait aux enfants d'Israël les ordres reçus, [35]et les enfants d'Israël voyaient que le visage de Moïse était rayonnant; puis Moïse remettait le voile sur son visage jusqu'à ce qu'il entrât [de nouveau auprès de Yahvé] pour s'entretenir avec lui[e].

CONSTRUCTION DU SANCTUAIRE[f] (35-40).

Ordonnance sur le sabbat[g].

35 [1]Moïse convoqua toute la communauté des enfants d'Israël et leur dit : « Voici ce que Yahvé a ordonné de faire. [2]Pendant six jours on travaillera, mais le septième sera pour vous un jour de repos complet consacré à Yahvé. Quiconque se livrera à quelque travail ce jour-là sera mis à mort. [3]Vous n'allumerez de feu, le jour du sabbat, dans aucun des lieux où vous habiterez[h]. »

Offrande de dons volontaires[i].

[4]Moïse dit à toute la communauté des enfants d'Israël : « Voici ce que Yahvé a commandé. [5]Prélevez sur vos biens une contribution pour Yahvé. Que tout homme de bonne volonté l'apporte, cette contribution pour Yahvé : de l'or, de l'argent et du bronze; [6]de la pourpre violette et écarlate, du cramoisi, du fin lin et du poil de chèvre; [7]des peaux de béliers tannées, des peaux de dauphins et du bois d'acacia; [8]de l'huile pour le chandelier, des substances odoriférantes pour l'huile destinée à l'onction et pour le parfum aromatique[j]; [9]des pierres d'onyx et des pierres à enchâsser pour l'éphod et pour la poche [à oracles]. [10]Que tous ceux d'entre vous qui sont habiles se présentent alors pour exécuter tout ce que Yahvé a commandé : [11]la Demeure[k], sa tente et sa couverture, ses agrafes et ses planches, ses traverses, ses colonnes et ses socles; [12]l'arche avec ses barres, le couvercle et le rideau protecteur; [13]la table avec ses barres et tous ses ustensiles, et les pains présentés[l]; [14]le candélabre destiné à éclairer [la tente], avec ses accessoires, et l'huile pour le chandelier; [15]l'autel des parfums[m] avec ses barres, l'huile destinée à l'onction et le parfum aromatique, le voile formant portière à l'entrée de la Demeure; [16]l'autel des holocaustes avec son grillage de bronze, ses barres et tous ses

35. « que le — rayonnant » *G* (lis. *qârenou* et supprimer les trois mots suivants). H : le visage de Moïse, que la peau du visage de Moïse était rayonnante. 35, 2. « un jour — consacré » d'après *G* et *31, 15* (transp. *qôdèš* après *šabbâtôn*). H : chose sacrée, un repos complet. 12. « protecteur » manque en G (cf. 26, 31). 14. « ses accessoires » *Sam G*. H aj. : et ses lampes. « et — chandelier » manque en G.

a. Avec Yahvé, dont il était question dans la phrase précédente de P (31, 18). *b*. Les instructions renfermées ch. 25 et ss.

c. D'après le texte actuel, Moïse garde son visage découvert quand il parle avec Yahvé ou avec le peuple, c'est-à-dire quand il accomplit sa fonction de révélateur. Peut-être d'après une conception antérieure ne restait-il découvert que devant Yahvé et se couvrait-il devant les yeux humains, qui ne pouvaient supporter l'éclat de son visage (cf. 2 Cor. 3, 7). *d*. Dans la tente sacrée. *e*. Les v. 34 et 35, auxquels il faut joindre peut-être 33, sont une addition transformant un prodige unique en un fait souvent répété.

f. Ce morceau raconte l'exécution des ordres donnés dans les ch. 25-31. Comme il suppose les ch. 30-31 (de Ps) déjà rattachés aux précédents, il doit être de date récente; il contient en outre des amplifications ultérieures. G le donne sous une forme plus courte et dans un ordre différent. La teneur n'en était donc pas encore définitivement arrêtée quand fut faite la version des Septante. P n'avait probablement qu'un récit sommaire, d'où peuvent provenir 35, 4-7, 9-10, 20-22a, 23-27, 29; 36, 8a; 39, 32b, 33a, 43; 40, 1-2, 17, 33b-35. *g*. Cf. 31, 12-17. *h*. Cette prescription rappelle celle de 16, 23, qui est ici généralisée et aggravée. Un usage pareil se rencontre chez les Perses.

i. Les v. 4-9 correspondent à 25, 1-7. *j*. Voy. note sur 25, 6. Ce verset manque, ici aussi, dans G. *k*. L'énumération qui commence ici suit un ordre méthodique, partant du lieu très saint pour aboutir au parvis. *l*. Cette indication, qui manque en G, est une anticipation évidente : on ne pouvait songer à fabriquer des pains qu'après l'achèvement du sanctuaire. *m*. Cet autel et la cuve (v. suiv.) ne figurent, aux ch. 25-31, que dans un appendice (30, 1-10, 17-21). S'ils sont mentionnés ici à leur place logique, c'est que la présente énumération a été rédigée après l'appendice et apparemment par une autre main.

ustensiles ; la cuve avec son piédestal ; [17] les tentures du parvis, ses colonnes, ses socles et le voile pour la porte du parvis ; [18] les piquets de la Demeure et les piquets du parvis avec leurs cordages ; [19] les vêtements brodés pour officier dans le sanctuaire, les vêtements sacrés destinés au prêtre Aaron et ceux que ses fils mettront pour officier. »

P [20] Alors toute la communauté des enfants d'Israël se retira de la présence de Moïse. [21] Puis tous ceux que leur cœur y poussait et tous ceux qui étaient animés de bonne volonté vinrent apporter la contribution [demandée] pour Yahvé en vue de la fabrication de la tente du Rendez-vous, de [l'organisation de] tous ses offices et [de la confection] des vêtements sacrés. [22] Ils vinrent, les hommes ainsi que les femmes : tous ceux qui avaient au cœur de la bonne volonté apportèrent des broches, des anneaux, des bagues, des boucles d'oreille, des bracelets, des bijoux d'or de toute sorte, R tous ceux qui P avaient voué un objet d'or à Yahvé. [23] Tous ceux qui se trouvaient posséder de la pourpre violette ou écarlate, du cramoisi, du fin lin et du poil de chèvre, des peaux de béliers tannées et des peaux de dauphins, les apportèrent. [24] Tous ceux qui purent fournir une contribution d'argent ou de bronze apportèrent la contribution [demandée] pour Yahvé. Tous ceux qui se trouvaient posséder du bois d'acacia pouvant servir à l'un des ouvrages à exécuter, l'apportèrent. [25] Toutes les femmes habiles filèrent de leurs propres mains et apportèrent ce qu'elles avaient filé : pourpre violette et écarlate, cramoisi et fin lin. [26] Et toutes les femmes qui s'y sentaient poussées en raison de leur habileté filèrent [des poils de] chèvre. [27] Les chefs apportèrent les pierres d'onyx et les pierres à enchâsser pour l'éphod P3 et la poche [à oracles], [28] les substances odoriférantes et l'huile pour le chandelier, pour l'huile destinée à l'onction et pour le P parfum aromatique. [29] Tout homme et toute femme qui se sentaient portés de bonne volonté à contribuer à quelqu'un des ouvrages que Yahvé avait commandés par l'organe de Moïse, — les enfants d'Israël apportèrent [leur] offrande volontaire à Yahvé.

Les ouvriers chargés d'aménager la tente. Surabondance des dons [a].

[30] Moïse dit aux enfants d'Israël : « Voyez : P3 Yahvé a désigné par son nom Beçaleél, fils d'Ouri, fils de Ḥour, de la tribu de Juda, [31] et il l'a rempli d'une inspiration divine qui lui confère l'habileté, l'intelligence et le savoir pour toute sorte d'ouvrages : [32] conception d'œuvres d'art, travail de l'or, de l'argent et du bronze, [33] taille des pierres à enchâsser, travail du bois, exécution de toute espèce d'ouvrages d'art. [34] Il lui a aussi accordé le don d'enseigner [b], de même qu'à Oholiab, fils d'Aḥisamak, de la tribu de Dan. [35] Il les a doués du talent d'exécuter tous les travaux du sculpteur [c], de l'artiste en brocart, de celui qui fait des étoffes brochées de pourpre violette et écarlate, de cramoisi et de fin lin, ainsi que du tisserand : ils peuvent exécuter toutes sortes de travaux et concevoir des œuvres d'art.

36 « [1] Beçaleél, Oholiab et tous les hommes habiles que Yahvé a doués d'habileté et d'intelligence pour qu'ils sachent exécuter tout le travail de l'érection du sanctuaire, se conformeront entièrement aux ordres de Yahvé. »

[2] Moïse appela donc Beçaleél, Oholiab et tous les hommes habiles à qui Yahvé avait donné de l'habileté, tous ceux qui se sentaient poussés à entreprendre l'œuvre et à l'exécuter. [3] En quittant Moïse, ils emportèrent tout ce que les enfants d'Israël avaient apporté en contribution pour les travaux à exécuter en vue de l'érection du sanctuaire. Comme ceux-ci continuaient à apporter chaque matin des dons volontaires, [4] tous les ouvriers habiles occupés aux divers travaux du sanctuaire quittèrent chacun l'ouvrage

22. « des boucles d'oreille » *Sam* cf. *G* (aj. *we'âgîl*). Manque en H. 31. « pour toute sorte » d'après *31, 3* cf. *G*. H : *et* pour toute sorte. 28. « pour le chandelier » cf. *25, 6* (lis. *lammâ'ôr*). H : pour éclairage. 32. « conception » *G* cf. *31, 4* (lis. *laḥšôb*). H : *et* pour la conception.

a. Cf. 31, 1-11. *b*. Cette donnée, qui n'a pas de parallèle 31, 6, est peu en harmonie avec le contexte, puisque les deux maîtres ouvriers n'ont pas eu à former d'apprentis (voy. 36, 1). On a supposé qu'elle provenait d'une altération du texte, et on a proposé de lire : et il lui a donné un compagnon selon son cœur (*welô rêa' nâtan kelibbô*), Oholiab...
c. Plus exactement « de celui qui taille (le bois, la pierre ou le métal) ».

qu'il était en train d'exécuter et vinrent [5] dire à Moïse : « Le peuple apporte beaucoup plus qu'il ne faut pour exécuter le travail que Yahvé a commandé de faire. » [6] Moïse fit donc publier dans le camp : « Que personne, ni homme ni femme, ne fabrique plus d'objets destinés à la contribution pour le sanctuaire. » Ainsi l'on empêcha le peuple d'apporter [davantage]. [7] Les matériaux étaient plus que suffisants pour tous les travaux à exécuter.

La Demeure [a].

P *Les tapis et la couverture.* [8] Les plus habiles d'entre les ouvriers travaillèrent tous à faire la P3 Demeure avec dix tapis. Il [b] les fit de fin lin retordu, de pourpre violette et écarlate et de cramoisi ; il les fit artistement brochés de chérubins. [9] Chaque tapis avait vingt-huit coudées de long et quatre coudées de large ; ils avaient tous les mêmes dimensions. [10] Il réunit ces tapis ensemble, cinq par cinq. [11] Il mit des brides violettes au bord du dernier tapis de chacun de ces assemblages. [12] Il en mit cinquante au premier tapis et cinquante à l'extrémité du dernier tapis du second assemblage, de manière qu'elles se correspondissent les unes aux autres. [13] Il fit aussi cinquante agrafes d'or au moyen desquelles il joignit les tapis l'un à l'autre : ainsi la Demeure fut d'un seul tenant.

[14] Il fit ensuite des tapis de poil de chèvre pour former une tente au-dessus de la Demeure ; il en fit onze. [15] Chaque tapis avait trente coudées de long et quatre de large ; les onze tapis avaient les mêmes dimensions. [16] Il assembla cinq de ces tapis d'une part et six de l'autre. [17] Il mit cinquante brides au bord du dernier tapis du premier assemblage et cinquante au bord du dernier tapis du second assemblage. [18] Puis il fit cinquante agrafes de bronze pour rejoindre [les deux parties de] la tente, de façon qu'elle fût d'un seul tenant.

[19] Enfin il fit pour la tente une couverture en peaux de béliers tannées et une couverture en peaux de dauphins à mettre par-dessus.

La charpente. [20] Il fit pour la Demeure des planches en bois d'acacia, [qui devaient être] posées de champ. [21] Chaque planche avait dix coudées de long et chacune avait une coudée et demie de large. [22] Chaque planche avait deux tenons accouplés l'un à l'autre ; ainsi fit-il pour toutes les planches de la Demeure. [23] Voici combien il fabriqua de planches pour la Demeure : vingt pour la face tournée vers le midi, vers le sud. [24] Il fit quarante socles d'argent [pour les placer] sous ces vingt planches, deux socles sous chaque planche, pour [recevoir] ses deux tenons. [25] Pour le second côté de la Demeure, la face tournée vers le nord, il fabriqua vingt planches, [26] avec leurs quarante socles d'argent, deux sous chaque planche. [27] Pour le fond de la Demeure, à l'occident, il fit six planches. [28] En outre, il fit deux planches pour les angles du fond de la Demeure. [29] . . . [c] Voilà comment il les fit l'une et l'autre pour former les deux angles. [30] Il y avait donc huit planches, avec leurs seize socles d'argent, à raison de deux socles sous chaque planche.

[31] Il fit des traverses en bois d'acacia : cinq pour les planches du premier côté de la Demeure, [32] cinq pour celles du second côté et cinq pour celles du côté formant le fond de la Demeure, vers l'occident. [33] Il fit la traverse du milieu de manière que, [placée] à mi-hauteur des planches, elle traversât d'un bout à l'autre. [34] Il revêtit d'or les planches. Il fit en or leurs anneaux destinés à recevoir les traverses, qu'il revêtit d'or également.

Le rideau et le voile. [35] Il fit le rideau de pourpre violette et écarlate, de cramoisi et de fin lin

15. « les onze tapis » *G* (lis. *hayeri'ôt*). H : onze tapis. 17. « du dernier tapis du second assemblage ». Voy. note critique sur 26, 10, dont la faute a été ici servilement recopiée. 28. « pour les angles » cf. v. *29* (lis. *lemiqṣô'ôt*). 32. « du côté formant le fond » *H*ᵐ *Sam T* (aj. *ṣêla'*). *du côté* manque en H.

a. 36, 8-38 reproduit presque textuellement le ch. 26. *b*. Le brusque passage du pluriel au singulier est une trace des remaniements qu'a subis le récit. Les ch. 36 et suivants se présentent, en G, dans un ordre tout différent. Aux premiers mots de 36, 8, se rattache, tout d'abord, le récit de la confection des tissus (= H 39, 1-31 ; 36, 8b-9, 35-38 ; 38, 9-20), puis celui des travaux en métal (= H 38, 21-23 ; 37, 1-23), ensuite un morceau formé de fragments détachés de H, enfin 38, 24-31 et 39, 32-40, 38. *c*. Même texte inintelligible que 26, 24, sauf que le premier verbe est au passé ; le second a été, par inadvertance, laissé au futur.

retordu; il le fit artistement broché de chérubins. 36 Il fit pour le [suspendre] quatre colonnes d'acacia, qu'il revêtit d'or; [il leur fit] des crochets d'or et il fondit pour elles quatre socles d'argent.

37 Il fit pour l'entrée de la tente un voile de pourpre violette et écarlate, de cramoisi et de fin lin retordu; il le fit broché. 38 [Il fit] aussi les cinq colonnes destinées à [supporter] ce voile, ainsi que leurs crochets; il revêtit d'or leurs chapiteaux et leurs cercles[a], et [il fit] leurs cinq socles de bronze.

Les meubles sacrés.

37 *L'arche sainte*[b]. 1 Beçaleél fit l'arche en bois d'acacia. Elle avait deux coudées et demie de long, une coudée et demie de large et une coudée et demie de haut. 2 Il la revêtit d'or pur en dedans et en dehors et il fit tout autour une moulure d'or. 3 Il fondit pour elle quatre anneaux d'or [qu'il fixa] à ses quatre pieds, deux sur l'un des côtés de l'arche, et deux sur le côté opposé. 4 Il fit aussi des barres en bois d'acacia, qu'il revêtit d'or, 5 et il passa ces barres dans les anneaux [qui étaient] sur les côtés de l'arche; elles devaient servir à la transporter.

6 Il fit aussi un couvercle d'or pur ayant deux coudées et demie de long et une coudée et demie de large. 7 Puis il fit deux chérubins d'or; il les fit en métal repoussé, aux deux extrémités du couvercle, 8 l'un à un bout, l'autre à l'autre, de manière qu'ils fissent corps avec le couvercle, à ses deux extrémités. 9 Ces chérubins avaient les ailes déployées vers le haut; ils protégeaient le couvercle avec leurs ailes. Ils se faisaient vis-à-vis, la face penchée vers le couvercle.

La table des pains présentés[c]. 10 Il fit ensuite la table en bois d'acacia; elle avait deux coudées de long, une coudée de large et une coudée et demie de haut. 11 Il la revêtit d'or pur et fit tout autour une moulure d'or. 12 Il l'entoura d'un cadre large d'une palme, et fit tout autour de ce cadre une moulure d'or. 13 Il fondit pour la table quatre anneaux d'or, qu'il fixa aux quatre angles [extérieurs] des quatre pieds. 14 Ces anneaux furent placés à la hauteur du cadre, pour recevoir les barres servant à transporter la table. 15 Il fit ces barres en bois d'acacia et les revêtit d'or; elles servaient à transporter la table. 16 Il fit aussi les ustensiles qui devaient être placés sur la table: les plats, les coupes, les patères et les aiguières, dont on devait se servir pour les libations; [il les fit] en or pur.

Le candélabre[d]. 17 Il fit aussi le candélabre d'or pur; il le fit en métal repoussé, avec son pied et sa tige. Ses calices — boutons et fleurs — faisaient corps avec lui[e]. 18 De ses côtés se détachaient six branches, trois d'une part et trois de l'autre. 19 Chacune des branches portait trois calices en forme [de fleur] d'amandier — un bouton et une fleur; — il en était ainsi pour chacune des six branches qui se détachaient du candélabre. 20 Quant au candélabre [lui-même], il avait quatre calices en forme [de fleur] d'amandier — boutons et fleurs, — 21 un bouton sous la première paire de branches issues du candélabre, un sous la seconde, un sous la troisième: [il en était ainsi][f] pour les six branches qui se détachaient du candélabre. 22 Ses boutons et ses branches faisaient corps avec lui; il était d'une seule pièce, tout en or pur repoussé. 23 Puis il fit ses lampes, au nombre de sept, ses mouchettes et ses cendriers, en or pur. 24 Il employa un talent d'or pur pour le candélabre et tous ses accessoires.

L'autel des parfums[g]. *L'huile sainte et le parfum*[h]. 25 Il fit aussi l'autel des parfums en bois d'acacia. Il avait une coudée de long et une coudée de large: il était carré. Sa hauteur était de deux coudées. Ses cornes faisaient corps avec lui. 26 Il le revêtit d'or pur: sa face supérieure, toutes ses parois et ses cornes; et il l'entoura d'une moulure d'or. 27 Il y adapta deux anneaux d'or, au-dessous de la moulure, sur

a. Voy. note sur 26, 37. b. Cf. 25, 10-20. c. Cf. 25, 23-29. d. Cf. 25, 31-39. e. Le rédacteur du ch. 37 lisait déjà le ch. 25 sous la forme — moins bonne que celle de G — qu'il a en H. Voy. 25, 31, 2e note critique. f. Même observation. Voy. 25, 35, note critique. g. Voy. 30, 1-5. h. Voy. 30, 22-38. Les v. 25-29 du chapitre 37 manquent en G.

ses deux côtés, sur ses deux faces[a], pour recevoir les barres qui servaient à transporter l'autel. 28 Il fit ces barres en bois d'acacia et les revêtit d'or. 29 Il fit aussi l'huile pour l'onction sainte et le parfum aromatique pur, composé suivant les procédés du parfumeur.

L'autel des holocaustes, la cuve et le parvis.

38 *L'autel des holocaustes*[b]. 1 Puis il fit l'autel des holocaustes[c] en bois d'acacia; il avait cinq coudées de long et cinq de large: il était carré. Sa hauteur était de trois coudées. 2 Il mit les cornes de l'autel à ses quatre angles (elles faisaient corps avec lui) et il les revêtit de bronze. 3 Ensuite, il fit tous les ustensiles de l'autel: les vases[d], les pelles, les bassins à aspersion, les fourches et les brasiers; tous ces ustensiles, il les fit en bronze. 4 Il fit pour l'autel un grillage de bronze en forme de réseau; [il le plaça] sous la corniche de l'autel, à la partie inférieure; [il s'élevait] jusqu'à mi-hauteur de l'autel. 5 Il fondit quatre anneaux [qu'il mit] aux quatre bouts du grillage de bronze pour recevoir les barres. 6 Il fit les barres en bois d'acacia et les revêtit de bronze. 7 Il les introduisit dans les anneaux [fixés] sur les côtés de l'autel, pour servir à le transporter. [L'autel était] creux; il le fit en planches.

La cuve de bronze[e]. *Le parvis*[f]. 8 Il fit aussi la cuve de bronze et son piédestal de bronze avec les miroirs des femmes de service qui faisaient le service à l'entrée de la tente du Rendez-vous[g].

9 Puis il fit le parvis. Pour la face sud, vers le midi, [il fit] cent coudées de tentures de fin lin retordu, 10 et pour les supporter vingt colonnes avec leurs vingt socles de bronze, leurs crochets et leurs cercles d'argent. 11 Pour la face nord, cent coudées [de tentures], et pour les supporter vingt colonnes avec leurs vingt socles de bronze, leurs crochets et leurs cercles d'argent. 12 Pour la face occidentale, cinquante coudées de tentures et pour les supporter dix colonnes avec leurs dix socles, leurs crochets et leurs cercles d'argent. 13 Pour la face antérieure, vers l'orient, cinquante coudées [de tentures]: 14 quinze coudées de tentures d'une part, avec leurs trois colonnes et leurs trois socles; 15 d'autre part (de part et d'autre de la porte du parvis[h]), quinze coudées de tentures, avec leurs trois colonnes et leurs trois socles. 16 Toutes les tentures entourant le parvis étaient de fin lin retordu. 17 Les socles des colonnes étaient en bronze et leurs crochets, en argent; leurs chapiteaux étaient revêtus d'argent[i]. Toutes les colonnes du parvis étaient ornées de cercles d'argent. 18 Le voile de la porte du parvis était broché; il était de pourpre violette et écarlate, de cramoisi et de fin lin retordu; sa longueur était de vingt coudées; et il avait cinq coudées de haut, en largeur[j], comme les tentures du parvis. 19 Ses quatre colonnes et leurs quatre socles étaient en bronze; leurs crochets, en argent; les revêtements de leurs chapiteaux et leurs cercles, en argent. 20 Tous les piquets de la Demeure et de l'enceinte du parvis étaient en bronze.

Compte des métaux employés[k].

21 Voici le compte [des frais] de la Demeure (de la Demeure de la charte), établi sur l'ordre de Moïse, par les soins des lévites, sous la direction d'Itamar, fils d'Aaron, le prêtre. — 22 Beçaleél, fils d'Ouri, fils de Ḥour, de la

14. « d'une part (litt.: du premier côté) » d'après 27, 14 (G) (aj. hâ'èḥâd). H: du côté. 17. « leurs crochets » Sam (lis. wâwêhèm). H: les crochets des colonnes et leurs cercles.

a. Le texte reproduit le doublet de 30, 4. b. Cf. 27, 1-8. c. Ainsi qualifié pour qu'on le distingue de l'autel des parfums dont il vient d'être parlé. d. Pour recueillir les cendres grasses (27, 3). e. Cf. 30, 17-21 (très résumé ici). f. Cf. 27, 9-19. g. On sait que le miroir des anciens était en métal poli. Cette indication sur l'origine du métal de la cuve est probablement une glose, comme 1 Sam. 2, 22b, qui en dérive: il ne peut être question de service fait à l'entrée de la tente, alors que celle-ci n'est pas encore construite. Du reste, il n'est parlé nulle part ailleurs de femmes attachées au service de la tente sacrée. On a pensé que ce texte visait des personnes pieuses vouées à la sainteté et vivant dans le Temple à la manière de la prophétesse Anne (Lc 2, 37) ou encore des femmes qui venaient, à certaines occasions, participer à des chants, à des chœurs, à des processions solennelles (cf. Jug. 21, 21; Ps. 68, 26). Les Égyptiennes avaient coutume de visiter leurs sanctuaires en troupes, tenant un sistre à la main droite et un miroir à la main gauche. h. Glose marginale (cf. 27, 15), expliquant correctement le texte. i. 27, 17 ne donne pas ce détail. j. Glose indiquant que la largeur de l'étoffe déterminait la hauteur de la portière. k. Addition tardive: elle sépare mal à propos 38, 1-20 de 39, et elle suppose le dénombrement de Nomb. 1, l'installation des lévites et le choix d'Itamar pour les surveiller (Nomb. 3 et 4, 28, 33). Voy. aussi la méprise sur le but de la capitation (v. 26). Le compte devait être autrefois plus complet (voy. 38, 24; 39, 1a et les notes).

tribu de Juda, exécuta tout ce que Yahvé avait commandé à Moïse, [23] avec l'aide d'Oholiab, fils d'Aḥisamak, de la tribu de Dan, sculpteur, artiste en brocart, habile à faire des étoffes brochées de pourpre violette et écarlate, de cramoisi et de fin lin[a]. — [24] Total de l'or employé pour les travaux, pour tous les travaux du sanctuaire : l'or de l'offrande se monta à vingt-neuf talents et sept cent trente sicles (en sicles sacrés)[b]... [25] Quant à l'argent [recueilli lors] du dénombrement de la communauté, il se monta à cent talents et mille sept cent soixante-quinze sicles (en sicles sacrés)[c], [26] à raison d'un bèqa par tête (soit un demi-sicle, en sicles sacrés), [prélevé] sur tous ceux qui passèrent au dénombrement, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus : ils étaient six cent trois mille cinq cent cinquante. [27] Les cent talents d'argent servirent à fondre les socles des planches et les socles du rideau[d] : cent socles pour les cent talents, — un talent par socle. [28] Avec les mille sept cent soixante-quinze [sicles], il[e] fit les crochets pour les colonnes, le revêtement de leurs chapiteaux et les cercles qui les ornaient. [29] Le bronze qu'on avait offert se monta à soixante-dix talents et deux mille quatre cents sicles[f]. [30] Il en fit les socles placés à l'entrée de la tente du Rendez-vous, l'autel de bronze avec son grillage de bronze et tous les ustensiles de cet autel[g], [31] les socles de l'enceinte du parvis, ceux de la porte du parvis, tous les piquets de la Demeure et tous ceux de l'enceinte du parvis.

Les vêtements sacerdotaux.

39 *Le costume du grand prêtre.* [1] Avec la pourpre violette et écarlate, le cramoisi et le fin lin retordu, il fit des vêtements brodés pour [celui qui devait] officier dans le sanctuaire[i]. Ils firent[j] les vêtements sacrés d'Aaron, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

L'éphod. [2] Ils firent l'éphod, d'or, de pourpre violette et écarlate, de cramoisi et de fin lin retordu. [3] Ils martelèrent l'or en lames, et découpèrent celles-ci en fils qu'ils entremêlèrent à la pourpre violette et écarlate, au cramoisi et au fin lin, pour en faire un tissu artistement broché. [4] Ils firent pour l'éphod des épaulières, qui y furent fixées ; il y tenait par ses deux extrémités. [5] L'écharpe qu'on passait par-dessus pour l'assujettir faisait corps avec lui et était du même travail : d'or, de pourpre violette et écarlate, de cramoisi et de fin lin retordu, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse. [6] Ils préparèrent les pierres d'onyx enchâssées dans des chatons d'or et sur lesquelles furent gravés, comme on grave sur cachet, les noms des fils d'Israël. [7] Ils fixèrent sur les épaulières de l'éphod ces pierres destinées à rappeler le souvenir des fils d'Israël, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

La poche à oracles. [8] Ils firent aussi la poche [à oracles] brochée avec art, du même travail que l'éphod, avec de l'or, de la pourpre violette et écarlate, du cramoisi et du fin lin retordu. [9] Elle était carrée ; ils la firent double, longue d'un empan et large d'un empan. [10] Ils la garnirent de quatre rangées de pierreries. . . .[k] : une sardoine, une topaze et une émeraude constituaient la première rangée ; [11] la deuxième rangée comprenait une escarboucle, un saphir et un diamant ; [12] la troisième, une opale, une agate et une améthyste ; [13] la quatrième, une chrysolithe, un

27. « des planches » lis. *haqqerâšîm*. H : du sanctuaire. 28. « les crochets » *G S* (lis. *hawwâwîm*). H : des crochets. 39, 1. « et le fin lin retordu » d'après *L*. Manque en H. « il fit » d'après *38, 28, 30*. H : ils firent (pour harmoniser avec v. 1[b]). 2. « Ils firent » *Sam S*. H : Il fit. 3. « découpèrent » *Sam S*. H : découpa. 7. « Ils fixèrent ». H : Il fixa. 8. « Ils firent » *S*. H : Il fit. « l'éphod » *Sam*. H : un éphod. 9. « large d'un empan » *Sam* (suppr. *kâphoul*). H aj. : double (répétition fautive).

a. Les v. 22-23, qui détonnent dans le contexte, sont probablement une glose. *b*. Un peu moins de 4 millions et demi de francs. Voy. note sur 30, 13. — Le texte offre probablement ici une lacune. Il devait rendre compte de l'emploi de l'or, comme il le fait ensuite pour l'argent et le bronze. *c*. 301.775 sicles = 4.390 kg. ou 900.000 francs environ. *d*. Interprétation erronée de 30, 11-16 : d'après ce passage l'impôt de capitation devait être affecté au service de la tente sacrée et non à sa construction (voy. note sur 30, 16). *e*. Sans doute Beçaleél : cf. v. 22. *f*. 4.165 kg. environ (en comptant le sicle-poids à 16 gr. 37 et le talent-poids à 58 kg. 944). *g*. La cuve de bronze est passée sous silence. De là peut-être l'addition relevée 38, 8. *h*. Cf. 28, 2-43. *i*. Le v. 1[a], doublet de 1[b], paraît être la suite du morceau précédent ; il indiquait, après l'emploi des métaux, celui des étoffes. *j*. La brusque réapparition du pluriel, abandonné depuis 36, 8[b], et la formule « comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse », sept fois répétée aux chap. 39 et 40, indiquent l'intervention d'un autre rédacteur. *k*. Le texte porte ici le mot *rangée*, ajouté sans doute par erreur : cf. 28, 17.

onyx et un jaspe. On les sertit dans des chatons de fils d'or entrelacés. [14] Comme les noms des fils d'Israël, ces pierres étaient au nombre de douze (comme leurs noms) ; sur chacune d'elles était gravé, comme on grave sur cachet, le nom de l'une des douze tribus. [15] Ils firent pour la poche des chaînettes d'or pur tressées en torsade. [16] Ils firent deux chatons d'or et deux anneaux d'or, et ils fixèrent les deux anneaux aux deux extrémités de la poche. [17] Puis ils passèrent les deux torsades d'or dans les deux anneaux fixés aux extrémités de la poche, [18] et ils attachèrent les deux bouts de ces deux torsades aux deux entrelacs : ils les fixèrent ainsi sur le devant des épaulières de l'éphod. [19] Ils firent encore deux anneaux d'or, qu'ils fixèrent aux deux extrémités [inférieures] de la poche, sur le bord intérieur, du côté de l'éphod. [20] Ils firent deux [autres] anneaux d'or, qu'ils fixèrent au bas des deux épaulières, sur le devant de l'éphod, près de son attache, au-dessus de l'écharpe de l'éphod. [21] Ils assujettirent la poche en joignant ses anneaux à ceux de l'éphod avec un ruban de pourpre violette, afin qu'elle se trouvât [placée] au-dessus de l'écharpe de l'éphod et ne pût se détacher de l'éphod, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse[a].

Le manteau. [22] Ils firent ensuite le manteau de l'éphod, tissé tout entier de pourpre violette. [23] Il y avait au milieu une ouverture[b] comme celle d'une cotte de mailles ; elle était bordée tout autour d'une lisière pour que le manteau ne se déchirât pas. [24] Ils garnirent les pans du manteau de grenades en pourpre violette et écarlate, en cramoisi et en fin lin retordu. [25] Ils firent aussi des clochettes d'or pur et les placèrent sur tout le bord inférieur du manteau, parmi les grenades. [26] Les clochettes alternaient avec les grenades sur tout le bord inférieur du manteau, en vue des offices, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

Les autres vêtements sacrés. [27] Ils firent ensuite les tuniques en fin lin tissé pour Aaron et pour ses fils ; [28] le turban de fin lin et les coiffures de fin lin en forme de tiares ; les caleçons de fin lin retordu ; [29] les ceintures en brocart de fin lin retordu, de pourpre violette et écarlate et de cramoisi, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

Le diadème. [30] Ils firent aussi la lame, le diadème sacré, en or pur et y écrivirent comme on écrit quand on grave sur un cachet[c] : Consacré à Yahvé. [31] Ils y fixèrent un ruban de pourpre violette pour l'attacher au haut du turban, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

[32] Ainsi furent achevés tous les travaux de la Demeure, de la tente du Rendez-vous. Les enfants d'Israël suivirent de tout point les ordres donnés par Yahvé à Moïse ; ils s'y conformèrent.

Moïse reçoit et agrée les travaux exécutés.

[33] Ils apportèrent à Moïse la Demeure : la tente et tous ses meubles : ses agrafes, ses planches, ses traverses, ses colonnes et ses socles ; [34] la couverture de peaux de béliers tannées, la couverture de peaux de dauphins et le rideau protecteur ; [35] l'arche de la charte avec ses barres, et le couvercle ; [36] la table avec tous ses ustensiles, et les pains présentés[d] ; [37] le candélabre [d'or] pur avec ses lampes, les lampes qui devaient y être disposées, et tous ses accessoires, ainsi que l'huile pour le chandelier ; [38] l'autel d'or[e], l'huile de l'onction, le parfum aromatique et le voile

22. « Ils firent » *G S L* (lis. *wayya'âsou*). H : Il fit. 24. « et en fin lin retordu » *H[v] Sam G* (aj. *wešêš*). H : retordu. 25. « placèrent » *G*. H aj. : parmi les grenades. 29. « les ceintures » *G*. H a le singulier.

a. Les v. 29-30 du ch. 28 ne sont pas reproduits ; mais le Pentateuque samaritain ajoute : « et ils firent les ourim et les toummim, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse. » Ce n'est peut-être pas sans intention que la mention de ces objets a été omise dans le texte hébreu : ils n'avaient déjà plus, pour P, qu'une valeur symbolique ; cf. 1[re] note sur 28, 30. *b*. Pour passer la tête (28, 32). *c*. L'auteur voudrait-il désigner par là les anciens caractères hébraïques — dont on continua longtemps à se servir pour les sceaux et les monnaies — par opposition à « l'hébreu carré », écriture de type araméen qui prévalut pour les usages courants dans les siècles qui suivirent le retour de l'exil ? Josèphe dit que l'inscription était gravée « en caractères sacrés » (*Ant.* III, 7, 6, § 178). *d*. Nommés ici par anticipation, comme déjà 35, 13 (H). *e*. La mention de l'autel des parfums et de la cuve (v. 39) indique que cette liste a été composée postérieurement aux chap. 25-30 (de P).

pour l'entrée de la tente; 39 l'autel de bronze avec son grillage de bronze, ses barres et tous ses ustensiles; la cuve avec son piédestal; 40 les tentures du parvis, ses colonnes, ses socles et le voile pour la porte du parvis, ses cordages, ses piquets, et tous les outils nécessaires à l'installation de la Demeure, de la tente du Rendez-vous; 41 les vêtements brodés pour [celui qui devait] officier dans le sanctuaire[a], les vêtements sacrés du prêtre Aaron et les vêtements sacerdotaux de ses fils. 42 Les enfants d'Israël avaient exécuté tous ces travaux en se conformant exactement aux ordres donnés par Yahvé à Moïse. 43 Moïse examina tous ces ouvrages : il reconnut qu'ils les avaient exécutés suivant les ordres de Yahvé; ils s'y étaient conformés. Et Moïse les bénit.

P

Érection et consécration de la tente.

40 1 Yahvé parla à Moïse; il dit : 2 « Le premier jour du premier mois[b], tu dresseras la Demeure, la tente du Rendez-vous. 3 Tu y déposeras l'arche de la charte[c] et tu abriteras l'arche avec le rideau. 4 Tu apporteras la table, et tu y disposeras ce qui doit la garnir[d]. Tu apporteras aussi le candélabre, sur lequel tu placeras ses lampes. 5 Tu mettras l'autel d'or destiné à l'offrande du parfum devant l'arche de la charte[e], et tu poseras le voile à l'entrée de la Demeure. 6 Tu placeras l'autel des holocaustes devant l'entrée de la Demeure, de la tente du Rendez-vous. 7 Tu placeras la cuve entre la tente du Rendez-vous et l'autel, et tu y mettras de l'eau. 8 Tu disposeras l'enceinte du parvis, et tu mettras le voile à la porte du parvis.

P3

« 9 Tu prendras ensuite l'huile de l'onction, et tu oindras la Demeure ainsi que tout ce qu'elle contient; tu la consacreras, de même que tous ses meubles, et elle deviendra chose sainte. 10 Tu oindras l'autel des holocaustes et tous ses ustensiles; tu consacreras l'autel, et il deviendra chose très sainte[f]. 11 Tu oindras aussi la cuve et son piédestal; tu la consacreras. 12 Ensuite tu feras avancer Aaron et ses fils à l'entrée de la tente du Rendez-vous[g], et tu les feras baigner. 13 Tu mettras à Aaron les vêtements sacrés, tu l'oindras et tu le consacreras; et il sera prêtre à mon service. 14 Puis tu feras avancer ses fils, tu les revêtiras de tuniques, 15 tu les oindras comme tu auras oint leur père : et ils seront prêtres à mon service. Ceci se fera afin que l'onction leur confère le sacerdoce à perpétuité, de génération en génération. » 16 Moïse suivit de point en point les ordres que Yahvé lui avait donnés; il s'y conforma.

P

17 Le premier jour du premier mois de la seconde année[h], la Demeure fut dressée. 18 Moïse dressa la Demeure; il en posa les socles, en mit les planches en place, en fixa les barres et en érigea les colonnes. 19 Il étendit la tente sur la Demeure et mit par-dessus la couverture de la tente, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse[i].

P3

20 Il prit ensuite la charte et la déposa dans l'arche; il mit les barres à l'arche, sur laquelle il plaça le couvercle. 21 Il porta l'arche dans la Demeure et posa le rideau protecteur; il abrita [ainsi] l'arche de la charte, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

22 Il plaça la table dans la tente du Rendez-vous, dans la partie septentrionale de la Demeure, devant le rideau, 23 et il y disposa une rangée de pains devant Yahvé, comme celui-ci l'avait ordonné à Moïse. 24 Il mit le candélabre dans la tente du Rendez-vous, vis-à-vis de la table, dans la partie méridionale de la Demeure, 25 et plaça dessus les lampes, devant Yahvé, comme celui-ci l'avait

40, 7 et 8a. Manquent en G.

a. Voy. 39, 1 et note sur 31, 10. *b*. De la seconde année après la sortie d'Égypte (v. 17). D'après 19, 1, il s'était écoulé dix mois depuis l'arrivée au Sinaï. La suite est de P3, car il est fait mention de l'autel des parfums et de la cuve, et l'onction est étendue à tous les prêtres. *c*. Les objets sacrés sont énumérés en allant de l'intérieur à l'extérieur. *d*. Les pains présentés (v. 23). *e*. Mais probablement de l'autre côté du rideau, c'est-à-dire dans le lieu saint; cf. 30, 6. *f*. Non pas sans doute plus saint que le sanctuaire, mais tout autant, bien que n'en faisant pas partie. Dans 30, 29, la tente et tous ses meubles sont proclamés choses *très* saintes; ici, seulement l'autel des holocaustes. *g*. Pour la cérémonie de l'installation des prêtres (v. 12-15), comp. 29, 4-9 et 30, 30. *h*. Après leur sortie d'Égypte, comme l'expliquent le Pentateuque samaritain et les Septante. *i*. On retrouve, ici et plus loin, cette formule particulière à l'auteur du ch. 39. *j*. Les deux tables de la Loi.

ordonné à Moïse. 26 Il mit l'autel d'or dans la tente du Rendez-vous, devant le rideau, 27 et il y fit fumer du parfum aromatique[a], comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse. 28 Puis il posa le voile à l'entrée de la Demeure.

29 Quant à l'autel des holocaustes, il le mit à l'entrée de la Demeure, de la tente du Rendez-vous; il y offrit l'holocauste et l'oblation[a], comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse. 30 Il plaça la cuve entre la tente du Rendez-vous et l'autel et y mit de l'eau pour les ablutions. 31 Moïse[b], Aaron et ses fils se lavaient avec cette eau les mains et les pieds. 32 Quand ils entraient dans la tente du Rendez-vous ou quand ils s'approchaient de l'autel, ils se lavaient[c], comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

33 Enfin il dressa le parvis autour de la Demeure et de l'autel, et posa le voile à la porte du parvis.

Quand Moïse eut achevé le travail, 34 la nuée couvrit la tente du Rendez-vous, et la gloire de Yahvé remplit la Demeure[d]; 35 et Moïse ne put pas entrer dans la tente du Rendez-vous, parce que la nuée reposait sur elle et que la gloire de Yahvé remplissait la Demeure[e].

P

36 Lorsque la nuée posée sur la Demeure se levait, les enfants d'Israël se mettaient en route; [ainsi firent-ils] pendant tout le cours de leurs pérégrinations. 37 Si la nuée ne se levait pas, ils ne partaient pas jusqu'au jour où elle se levait. 38 Car la nuée de Yahvé reposait sur la Demeure pendant le jour; et, la nuit, il y avait dans cette nuée un feu visible à toute la maison d'Israël. [Cela se produisit] pendant tout le cours de leurs pérégrinations[f].

P3

28 et 29b. Manquent en G.

a. Peut-être est-ce une anticipation, à moins que, pour l'auteur de ce morceau, Moïse n'ait commencé à célébrer le culte avant que le sanctuaire eût été consacré par l'apparition de la gloire de Yahvé (v. 34). *b*. Moïse, d'après P, fait office de prêtre jusqu'à l'installation d'Aaron et de ses fils. *c*. Ceci est sans doute une anticipation, du moins en ce qui concerne Aaron et ses fils, qui n'entreront en fonctions que plus tard (Lév. 8). *d*. Cf. 29, 43-46. Voy. aussi 1 Rois 8, 10-11. *e*. Cf. 33, 7-11, où se trouve une conception différente de la tente et du rôle de la nuée. *f*. Ces trois versets paraissent être un résumé de Nomb. 9, 15-18 (de P), introduit ici par anticipation.

LE LÉVITIQUE[a]

PRESCRIPTIONS SUR LES SACRIFICES (1-7)[b]

Rituel de l'holocauste[c].

P01

1 1 Yahvé appela Moïse et, de la tente du Rendez-vous[d], lui parla en ces termes : 2 « Parle aux enfants d'Israël; dis-leur : Quand l'un de vous présentera à Yahvé un

a. Ce livre est ainsi appelé, d'après la version grecque, parce qu'il renferme des instructions pour les Lévites, c'est-à-dire pour les prêtres lévitiques, et non pour les lévites au sens restreint, simples serviteurs du sanctuaire, qui ne sont nommés qu'une fois (25, 32-33). Dans la Bible hébraïque, le livre est intitulé *Waçyiqrâ'* « et il appela », d'après son premier mot. Les Juifs le nomment aussi *Tôrat kôhănîm* « loi des prêtres ». *b*. Ces prescriptions interrompent le récit de P, dans lequel la confection des vêtements sacerdotaux (Ex. 39) devait être immédiatement suivie de l'installation des prêtres (Lév. 8). Les chapitres 1-7 ont probablement formé, à l'origine, un petit code séparé, comme l'indique la formule spéciale d'introduction (1, 1-2a). On le désigne par l'expression Po (o étant l'initiale du mot offrande). Il paraît lui-même formé d'éléments primitivement indépendants : 6, 8-7, 38 reprend en partie les mêmes sujets que 1, 1-6, 7; le ch. 2, relatif aux offrandes non sanglantes, a peut-être été ajouté après coup, ainsi que les ch. 4, 1-6, 7. Le code a subi en outre divers remaniements. L'ensemble est de date plus récente que le noyau principal de Pa, car l'autel des parfums y est supposé et le double holocauste du matin et du soir y est mentionné. Cependant l'onction est encore réservée au grand prêtre seul (4, 3).

c. Cf. Ex. 29, 15-18 et 1re note sur ce dernier verset.

d. D'après 7, 38a, les lois sur les offrandes ont été communiquées à Moïse sur le mont Sinaï. Les mots « de la tente du Rendez-vous » sont probablement du rédacteur qui a inséré ces lois dans le code sacerdotal.

animal en offrande[a], c'est dans le gros et le menu bétail que vous prendrez votre offrande[b].

« [3]Si son offrande est un holocauste et qu'elle soit prise dans le gros bétail, il offrira un mâle[c] sans défaut; il l'offrira à l'entrée de la tente du Rendez-vous, afin d'être agréé par Yahvé. [4]Il posera la main[d] sur la tête de [la victime de] l'holocauste, et elle sera agréée en sa faveur, lui assurant l'expiation[e]. [5]Puis il immolera[f] le jeune taureau devant Yahvé, et les fils d'Aaron, les prêtres, offriront le sang; ils en aspergeront[g] toutes les faces de l'autel qui se trouve à l'entrée de la tente du Rendez-vous. [6]Ensuite il dépouillera [la victime de] l'holocauste et la dépècera par quartiers[h]. [7]Alors les fils d'Aaron, les prêtres, mettront du feu[i] sur l'autel et disposeront du bois sur ce feu; [8]puis les fils d'Aaron, les prêtres, disposeront les quartiers ainsi que la tête et la graisse [de la victime] par-dessus le bois placé sur le feu de l'autel. [9]Il[j] lavera dans l'eau les intestins et les jambes, et le prêtre[k] fera fumer le tout sur l'autel: c'est un holocauste, un sacrifice d'agréable odeur consumé en l'honneur de Yahvé.

« [10]Si c'est une tête de menu bétail, mouton ou chèvre, qu'il veut offrir en holocauste à Yahvé, il offrira un mâle sans défaut. [11]Il posera la main sur sa tête, [11]puis il l'immolera au côté nord de l'autel[l] devant Yahvé, et les fils d'Aaron, les prêtres, aspergeront de son sang toutes les faces de l'autel. [12]Ensuite il le dépècera par quartiers, et le prêtre les disposera, ainsi que la tête et la graisse, par-dessus le bois placé sur le feu de l'autel. [13]Il lavera dans l'eau les intestins et les jambes, et le prêtre offrira le tout et le fera fumer sur l'autel: c'est un holocauste, un sacrifice d'agréable odeur consumé en l'honneur de Yahvé.

« [14]Si c'est un oiseau qu'il veut offrir en holocauste à Yahvé, il présentera comme offrande une tourterelle ou un jeune pigeon[m]. [15]Le prêtre le présentera à l'autel[n], lui rompra la tête[o], puis il le fera fumer sur l'autel[p], et son sang sera exprimé sur la paroi de l'autel. [16]Il enlèvera le gésier de l'oiseau, avec ses plumes, et les jettera à côté de l'autel, à l'orient, à l'endroit où on met les cendres grasses[q]; [17]puis il lui déchirera les ailes sans les détacher[r]. Le prêtre, alors, fera fumer

1, 2. « un animal en offrande, c'est » d'après *1, 10, 14; 2, 1* (rattacher *min habbehêmâ* à ce qui précède). H : une offrande, c'est dans le bétail. 5. « il immolera ». G : ils immoleront (ou : on immolera). 6. « il dépouillera... dépècera ». Sam G : ils dépouilleront... dépèceront. 7. « les prêtres » *Sam G* cf. *v. 5, 8, 11*. H : le prêtre. 8. « les quartiers ainsi que la tête » *Sam G S* cf. *v. 12 ; 8, 20 ; 9, 13* (lis. *we'èt*). H : les quartiers, la tête. 9. « c'est » *Sam G* cf. *v. 13, 17* (lis. *'ôlâ hou'*). Manque en H. 10. « à Yahvé » *Sam G* cf. *v. 14*. Manque en H. « Il — tête » *G* cf. *v. 4*. Manque en H. 11. « il l'immolera » cf. v. 5. 12. « et le prêtre — graisse » d'après *v. 8*. H : ainsi que la tête et la graisse, et le prêtre les disposera. 13. « Il lavera ». G : Ils laveront. 16. « avec ses plumes » *Sam L* cf. *G* (lis. *wenôṣâtô*). H : avec ses impuretés.

a. « Offrande », hébreu *qorbân*, « ce qu'on fait approcher », « ce qu'on apporte ». Le sacrifice est donc rangé par P dans la catégorie générale des dons, à côté des oblations de céréales (2, 1), des prémices (2, 12), des dons en argent (Nomb. 7, 13).

b. C'est-à-dire parmi les animaux domestiques comestibles (purs); voy. ch. 11. Ce verset pose un principe général applicable à toutes les catégories de sacrifices. *c.* Les mâles passaient pour avoir plus de valeur. Anciennement les femelles pouvaient être offertes en holocauste (1 Sam. 6, 14). *d. Une seule* main, peut-être parce que, de l'autre, il égorgeait l'animal. Le prêtre, qui n'immole pas, pose *les deux* mains sur la victime (Ex. 29, 10, 15, 19; cf. Lév. 16, 21). La Michna (*Menaḥôt* IX, 8) exige dans tous les cas l'imposition des deux mains; mais dans les derniers temps du second Temple, l'immolation était faite par les lévites, et non plus par les fidèles. *e.* Litt.: *en le couvrant;* voy. note sur Ex. 29, 33. D'après P et déjà d'après Ézéchiel (45, 15, 17), tous les sacrifices ont un but d'expiation. Dans l'ancien Israël, la note dominante dans le culte était la joie; depuis les malheurs de l'exil, c'est le sentiment du péché.

f. La mise à mort, qui n'était pas l'acte essentiel du sacrifice, était opérée par le laïque (P est ici d'accord avec la coutume ancienne). Dans l'usage ultérieur (2 Chron. 30, 17; 35, 6, 11; Esdr. 6, 20), elle fut confiée aux serviteurs du temple, aux lévites, conformément au programme d'Ézéchiel (44, 11). De là la leçon de G (note crit.). *g.* Voy. note sur Ex. 29, 12.

h. Voy. note sur Ex. 29, 17. D'après les leçons de G et du Samaritain, ce sont les prêtres qui dépouillent et dépècent: c'était sans doute l'usage ultérieur (2 Chron. 29, 34). En tout cas la peau revenait au prêtre officiant (7, 8). *i.* D'après d'autres passages, le feu de l'autel devait être entretenu perpétuellement (6, 13), étant d'origine céleste (9, 24). La pratique plus simple prescrite ici est évidemment plus ancienne. Le noyau des ch. 1-3 doit donc être antérieur à P^{2}. *j.* Apparemment le donateur du sacrifice. Le Samaritain et G lisent : « Ils laveront »; ce seraient alors les prêtres, auxquels incombait, en effet, le nettoyage, d'après la tradition ultérieure (Jos. *Ant. jud.* III, 9, 1; cf. 2 Chron. 4, 6). *k.* Le principal des prêtres officiants. *l.* Peut-être par suite de l'idée, répandue chez les Sémites du nord, que le siège des dieux est au septentrion (cf. És. 14, 13; Éz. 1, 4; Ps. 48, 3). Le côté oriental était réservé aux cendres grasses (v. 16); à l'ouest se trouvait la cuve (Ex. 30, 18; 40, 30) et au sud (au moins dans le second Temple) la rampe conduisant à l'autel (Jos. *Bell. jud.* V, 5, 4; Lév. 9, 22). *m.* Cette dérogation à la règle générale formulée v. 2, avait surtout pour but de faciliter aux indigents l'offrande d'un holocauste (cf. 5, 7; 12, 8; 14, 21-22). Elle peut être ancienne (cf. Gen. 15, 9-10). Les sacrifices d'oiseaux étaient de règle dans certaines cérémonies de purification (14, 4-5, 49-50; 15, 14, 29; Nomb. 6, 10). Ils se retrouvent dans le rituel phénicien (Tarif de Marseille, lignes 11, 12; Grand Tarif de Carthage, ligne 7). — L'antiquité hébraïque ne connaissait pas les gallinacés. *n.* Ici, c'est le prêtre qui sacrifie; voy. au contraire v. 5 et 11. *o.* C'est-à-dire lui tordra le cou : voy. 5, 8. *p.* Anticipation erronée du v. 17. *q.* Voy. 6, 10. *r.* Rite analogue à celui du dépècement des bestiaux. Cf. Gen. 15, 10.

l'oiseau sur l'autel, sur le bois placé sur le feu : c'est un holocauste, un sacrifice d'agréable odeur consumé en l'honneur de Yahvé.

Rituel de l'oblation.

2 « [1]Lorsque quelqu'un offrira une oblation[a] à Yahvé, son offrande consistera en fleur de farine; il versera de l'huile dessus et y ajoutera de l'encens : c'est une oblation. [2]Il l'apportera aux fils d'Aaron, aux prêtres, et (R) il[b] prendra une poignée de cette fleur de farine mélangée d'huile, avec tout l'encens, et (P^{o1}) le prêtre en fera fumer sur l'autel la partie offerte en souvenir[c] : c'est une offrande d'agréable odeur consumée en l'honneur de Yahvé. [3]Le reste de l'oblation reviendra à Aaron et à ses fils: cette partie des offrandes consumées en l'honneur de Yahvé est très sainte[d].

« [4]Lorsque tu offriras en oblation de la pâte cuite au four[e], elle sera de fleur de farine préparée en gâteaux sans levain pétris à l'huile ou en galettes sans levain frottées d'huile. [5]Si ton offrande est une oblation cuite à la plaque[f], elle sera de fleur de farine pétrie à l'huile, sans levain. [6]Tu la rompras en morceaux et tu verseras de l'huile dessus: c'est une oblation. [7]Si ton offrande est une oblation cuite à la poêle, elle sera de fleur de farine, préparée à l'huile. [8]Tu apporteras à Yahvé l'oblation ainsi préparée. On l'offrira au (R) prêtre, qui la présentera à l'autel[g]. [9]Le (P^{o1}) prêtre en prélèvera la partie offerte en souvenir et la fera fumer sur l'autel : c'est une offrande d'agréable odeur consumée en l'honneur de Yahvé. [10]Le reste de l'oblation reviendra à Aaron et à ses fils[h] : cette partie des offrandes consumées en l'honneur de Yahvé est très sainte.

« [11]Aucune des oblations que vous (P^{3}) présenterez[i] à Yahvé ne doit être faite de matière fermentée, car vous ne devez faire fumer ni levain ni miel[j] comme offrande consumée en l'honneur de Yahvé. [12]Vous en offrirez à Yahvé comme prémices[k], mais on n'en déposera pas sur l'autel comme offrande d'agréable odeur. [13]Tout (P^{o1}) ce que tu offriras en oblation, tu le saleras. Tu ne manqueras pas de mettre du sel — le sel de l'alliance de ton Dieu[l] — sur ton oblation. A toutes tes offrandes tu joindras du sel[m]. (P^{3})

« [14]Si tu offres à Yahvé une oblation (P^{o1}) de prémices, c'est sous forme d'épis grillés, de grains nouveaux broyés que tu offriras ton oblation de prémices. [15]Tu y ajouteras de l'huile et tu poseras dessus de l'encens : c'est une oblation. [16]Le prêtre en fera fumer la partie offerte en sou-

2, 1. « c'est une oblation » *Sam G* cf. *v. 6* et *15*. Manque en H.

a. En hébreu *minḥâ*, « don ». Ce terme désignait, anciennement, le sacrifice en général (Gen. 4, 3-5; 1 Sam. 2, 17; 26, 19). P emploie plutôt, pour l'ensemble des sacrifices, le mot *qorbân* (voy. 1re note sur 1, 2) et réserve *minḥâ* à l'offrande végétale. Dans Lév. 2, il n'est question que des oblations présentées seules, et non de celles qui accompagnaient les sacrifices sanglants (7, 11-14; Nomb. 15, 1-12; 28-29). La farine pouvait être offerte en nature (v. 1-3) ou cuite de diverses façons (v. 4-10, 14-16). *b. Il*, c'est-à-dire le prêtre. Cette proposition sans sujet clairement désigné paraît être une glose, introduite dans le texte pour expliquer le terme *'azkârâ*, qui suit immédiatement. *c.* En hébreu *'azkârâ*, terme technique désignant la partie de l'oblation qui était brûlée sur l'autel. Le sens étymologique en est incertain. D'après les uns, il aurait signifié « partie odoriférante », soit qu'on le dérive de *zâkar*, piquer (odeur piquante) ou de *zâkâr*, mâle (odeur mâle, c'est-à-dire de qualité supérieure); — mais l'*'azkârâ* ne comportait pas toujours de l'encens (5, 11). Selon d'autres, le terme hébreu provient du verbe *zâkar*, se souvenir, au causatif : rappeler. Le rite aurait eu pour objet de rappeler, d'évoquer la divinité, ou d'annoncer à Dieu l'offrande et son but, ou de lui rappeler l'existence du fidèle et ses désirs. *d.* Les choses très saintes ne pouvaient être consommées que par les hommes descendant d'Aaron (6, 18), et on devait les manger dans un lieu saint, c'est-à-dire dans le parvis, près de l'autel (6, 16, 26; 10, 12). *e.* Vase de terre portatif, ordinairement en forme de tronc de cône, employé aujourd'hui encore en Orient. On le chauffe en faisant du feu à l'intérieur, puis on applique contre les parois brûlantes des rondelles de pâte, qui forment les gâteaux ou galettes. *f.* Plaque ronde probablement en fer (Éz. 4, 3), encore en usage parmi les bédouins et chez les Abyssins; on la chauffe en faisant du feu par-dessous. *g.* Glose ajoutée pour qu'on ne s'imagine pas que l'intéressé apporte lui-même son oblation à l'autel.

h. D'après 7, 9 au seul prêtre officiant. *i.* L'emploi du pluriel aux v. 11-12 indique une addition. *j.* Voy. cependant 7, 13; 23, 17; Am. 4, 5 et les notes. La fermentation était regardée, dans l'antiquité, comme une décomposition, une corruption. *k.* Cf. 23, 17; 2 Chron. 31, 5. Les prémices reviennent en entier au prêtre (Nomb. 18, 12-13); cependant, d'après ce qui va suivre (v. 14-16), une partie en était brûlée sur l'autel (contrairement au v. 12). *l.* Aujourd'hui encore, en Orient, on présente le pain et le sel à celui qu'on veut traiter en allié : l'idée primitive était que la participation à une même nourriture établissait la communion. Une « alliance de sel » (Nomb. 18, 19; 2 Chron. 13, 5) est une alliance particulièrement solennelle. Peut-être ces deux idées intervenaient-elles aussi : que le sel, élément indispensable de l'alimentation humaine, ne pouvait manquer dans le repas divin, et qu'il empêchait la corruption. *m.* Cette dernière phrase, qui étend le rite à l'ensemble des offrandes, est peut-être une addition. Cf. Éz. 43, 24; Esdr. 6, 9; Jos. *Ant. jud.* III, 9, 1; Marc 9, 49.

venir (une partie du grain broyé et une partie de l'huile, avec tout l'encens) : c'est une offrande consumée en l'honneur de Yahvé.

Rituel du sacrifice de paix.

3 « [1]Si quelqu'un offre un sacrifice de paix[a] et que son offrande consiste en une tête de gros bétail, il présentera à Yahvé un mâle ou une femelle sans défaut. [2]Il posera la main sur la tête de l'animal offert et l'immolera à l'entrée de la tente du Rendez-vous ; puis les fils d'Aaron, les prêtres, aspergeront de son sang toutes les faces de l'autel. [3]Sur la victime du sacrifice de paix, il offrira pour être consumés en l'honneur de Yahvé, la graisse qui enveloppe les intestins, toute celle qui y est adhérente, [4]les deux rognons, la graisse qui les recouvre et qui se trouve sur les flancs, ainsi que celle qui pend au foie[b] et qu'il détachera près des rognons. [5]Les fils d'Aaron, les prêtres, R feront fumer ces morceaux sur l'autel par-dessus l'holocauste, sur le bois placé sur P⁰¹ le feu de l'autel[c], comme un sacrifice d'agréable odeur consumé en l'honneur de Yahvé.

« [6]Si c'est une tête de menu bétail qu'il veut offrir à Yahvé en sacrifice de paix, il offrira un mâle ou une femelle sans défaut.[7]Si c'est un mouton qu'il offre, il le présentera devant Yahvé, [8]il posera la main sur la tête de l'animal offert et l'immolera devant la tente du Rendez-vous ; puis les fils d'Aaron, les prêtres, aspergeront de son sang toutes les faces de l'autel. [9]Sur la victime du sacrifice de paix, il offrira pour être consumées en l'honneur de Yahvé, les parties grasses : la queue entière[d], qu'il détachera près de la dernière vertèbre, la graisse qui enveloppe les intestins, toute celle qui y est adhérente, [10]les deux rognons, la graisse qui les recouvre et qui se trouve sur les flancs, ainsi que celle qui pend au foie et qu'il détachera près des rognons. [11]Le prêtre fera fumer ces morceaux sur l'autel : c'est un aliment consumé à l'intention de Yahvé.

« [12]Si c'est une chèvre qu'il offre, il la présentera devant Yahvé, [13]il posera la main sur la tête de l'animal et l'immolera devant la tente du Rendez-vous ; puis les fils d'Aaron, les prêtres, aspergeront de son sang toutes les faces de l'autel. [14]Sur la victime, il offrira comme offrande, pour être consumés en l'honneur de Yahvé, la graisse qui enveloppe les intestins, toute celle qui y est adhérente, [15]les deux rognons, la graisse qui les recouvre et qui se trouve sur les flancs, ainsi que celle qui pend au foie et qu'il détachera près des rognons. [16]Le prêtre fera fumer ces morceaux sur l'autel : c'est un aliment consumé en l'honneur de Yahvé, un sacrifice d'agréable odeur. Toute graisse revient à Yahvé. [17]C'est là une règle R perpétuelle que vous observerez d'âge en âge dans tous les lieux que vous habiterez : vous ne consommerez ni graisse ni sang[e]. »

3, 3. « il offrira ». G : ils offriront (cf. 1, 5). 5. « les prêtres » *G*. Manque en H. « l'holocauste » *G^B S L* (suppr. *'ăšèr*). H : l'holocauste qui est. « de l'autel » *Sam G** cf. 1, 8, 12 (aj. *'ăšèr 'al hammizbêaḥ*). Manque en H. — Le texte du verset est incertain. 8. « les prêtres » *G*. Manque en H. 13. « les prêtres » *Sam G*. Manque en H. 16. « en l'honneur de Yahvé » *Sam G* (aj. : *leyahwé*). Manque en H.

a. C'est-à-dire : de communion avec la divinité ; selon d'autres : sacrifice de prospérité ou sacrifice de rémunération (c'est-à-dire d'actions de grâces). — Dans ce sacrifice, quelques parties seulement de la victime étaient brûlées sur l'autel ; le reste, après prélèvement d'une portion pour le prêtre, était consommé par le sacrifiant et ses invités dans un repas sacré. Dans l'ancien Israël, ce type de sacrifice était de beaucoup le plus commun — on l'appelait « le sacrifice » tout court : — il accompagnait tout abatage de bétail. Sa fréquence diminua lorsque, à la suite de la centralisation du culte à Jérusalem, l'abatage profane eut été autorisé (Deut. 12, 20-25) et plus encore lorsque, à l'époque de l'exil (P), les dîmes et les offrandes de prémices, accompagnées jusque-là de repas sacrés (Deut. 14, 22-27), eurent été transformées en redevances aux prêtres. — Cf. Ex. 29, 19-25 ; Lév. 7, 11-21, 28-34. *b*. Voy. note sur Ex. 29, 13. *c*. Sans doute allusion à l'holocauste journalier du matin, qui ne sera prescrit que 6, 12. Ces précisions, qui manquent v. 11 et 16, semblent être une addition. *d*. Il existe aujourd'hui encore en Palestine une race de moutons à la queue très forte et très grasse. Au temps de Samuel, on offrait cette portion à l'hôte qu'on voulait honorer, dans le repas du sacrifice (1 Sam. 9, 24) ; elle passe encore, en Orient, pour un mets délicat. *e*. Cf. 7, 22-27 ; 17, 10-14. Le sang (cf. note sur Gen. 4,10), les reins (Jér. 12, 2 ; 20, 12 ; Ps. 26, 2 ; Job 19, 27), le foie (cf. note sur Ps. 7, 6) et la graisse qui entoure les reins (Ps. 17, 10 et la note) étaient regardés comme des sièges de l'âme. C'est sans doute pour cela qu'ils étaient interdits à l'homme et réservés à Dieu (cf. 2e note sur 17, 11).

Rituel du sacrifice pour le péché[a].

Pour le péché du grand prêtre.

Po¹ **4** [1]Yahvé parla à Moïse ; il dit : [2]« Parle aux enfants d'Israël ; dis-leur : Lorsque quelqu'un aura péché par mégarde[b] contre l'un quelconque des commandements de Yahvé en faisant une des choses interdites, — [3]si c'est le prêtre ayant reçu l'onction[c] qui a péché, rendant par là le peuple coupable[d], il offrira à Yahvé, pour le péché qu'il a commis, un jeune taureau sans défaut en sacrifice pour le péché. [4]Il amènera ce taureau à l'entrée de la tente du Rendez-vous, devant Yahvé ; il posera la main sur la tête du taureau et l'immolera devant Yahvé. [5]Puis le prêtre qui a reçu l'onction prendra un peu du sang du taureau et le portera dans la tente du Rendez-vous ; [6]il trempera son doigt dans le sang et en fera sept aspersions devant Yahvé, en face du rideau du sanctuaire[e]. [7]Ensuite le prêtre mettra un peu de ce sang sur les cornes[f] de l'autel des parfums aromatiques, qui se trouve devant Yahvé, dans la tente du Rendez-vous, et il répandra tout le [reste du] sang du taureau à la base de l'autel des holocaustes, qui se trouve à l'entrée de la tente du Rendez-vous. [8]Il prélèvera toute la graisse du taureau immolé pour le péché : celle qui enveloppe les intestins, toute celle qui y est adhérente, [9]les deux rognons, la graisse qui les recouvre et qui se trouve sur les flancs, ainsi que celle qui pend au foie et qu'il détachera près des rognons, — [10]les mêmes parties qu'on prélève sur le taureau du sacrifice de paix ; — et le prêtre les fera fumer sur l'autel des holocaustes. [11]Mais la peau du taureau, toute sa chair avec sa tête et ses jambes, ses intestins et ses excréments, [12][bref] le taureau tout entier, on l'emportera[g] hors du camp, en un lieu pur, là où l'on jette les cendres grasses, et on le brûlera sur des bûches. C'est au lieu où l'on jette les cendres grasses[h] qu'il sera brûlé[i].

Pour le péché de tout le peuple.

« [13]Si c'est la communauté d'Israël tout entière[j] qui a péché par mégarde[k], sans que l'assemblée s'en soit aperçue, en faisant une des choses interdites par quelqu'un des commandements de Yahvé, de manière à se rendre coupable, [14]si le péché qu'ils ont commis vient à être connu, l'assemblée offrira un jeune taureau sans défaut en sacrifice pour le péché[l]. On l'amènera devant la tente du Rendez-vous ; [15]les anciens de la communauté poseront leurs mains sur la tête du taureau devant Yahvé[m] et

4, 12. « on l'emportera... on le brûlera » *Sam G* 16, 27, 28 (lis. *hôṣî'ou* et *wesârephou*). H : il l'emportera... il le brûlera. 14. « sans défaut » *G Sam* cf. v. 3, 23, 28, 32 (aj. *tâmîm*). Manque en H.

a. Le nom hébreu de ce sacrifice (*ḥaṭṭâ't*) signifie « péché » ; ce nom fut étendu au sacrifice destiné à l'expier et aussi à la victime qui y était immolée. De même que l'autre classe de sacrifices expiatoires (*'âšâm* « sacrifice de réparation »), le sacrifice pour le péché apparaît pour la première fois chez Ézéchiel (40, 39), — comme un rite déjà connu, il est vrai. — Avant l'exil les mots *ḥaṭṭâ't* et *'âšâm* désignaient des amendes en argent versées au sanctuaire (2 Rois 12, 16) ; l'expiation du péché pouvait être obtenue au moyen d'une offrande quelconque (holocauste, sacrifice de paix ou oblation : 1 Sam. 3, 14 ; 26, 19 ; 2 Sam. 24, 25 ; etc.). A partir de l'exil, les deux classes de sacrifices expiatoires prirent dans le culte juif une grande importance. C'est donc sans doute peu avant la déportation à Babylone que le rituel de ces sacrifices fut ou bien emprunté à quelque peuple étranger, ou bien restauré et développé s'il a eu pour point d'attache quelque ancien cérémonial hébreu ou cananéen. Ce rituel a certains traits communs avec celui de l'holocauste — l'offrant ne reçoit aucune partie de la victime, — d'autres avec celui du sacrifice de paix — le sang et la graisse sont seuls mis sur l'autel. Mais le reste de la victime est brûlé hors du sanctuaire (dans les plus solennels des sacrifices pour le péché) ou consommé par les prêtres (dans tous les autres sacrifices expiatoires). *b*. C'est-à-dire sans avoir l'intention formelle de désobéir à Yahvé, auquel cas il n'y aurait pas de rémission possible (Nomb. 15, 30-31). *c*. C'est-à-dire le grand prêtre : voy. Ex. 29, 7 et la note. *d*. Par exemple s'il a négligé un rite. *e*. Le rituel de l'aspersion du sang est ici plus développé que dans Ex. 29, 12 et Lév. 9, 9, où il n'est mis de sang qu'aux cornes de l'autel des holocaustes. *f*. Cf. Ex. 27, 2 ; 29, 12 et les notes. *g*. *On*, les serviteurs du Temple. *h*. D'après Éz. 43, 21 rapproché de Néh. 3, 31, ce lieu, appelé en hébreu le *miphqâd*, se trouvait, à Jérusalem, au N. E. du Temple. *i*. Cf. 16, 27-28. La raison de ce traitement de la victime n'est pas claire. Selon l'opinion commune, la chair est brûlée hors du camp avec les excréments parce que le péché lui a été transmis par contact (v. 4). Mais d'après Lév. 16, 20-22 (et 8), le bouc auquel le péché était transmis ne devait pas être sacrifié ; on l'envoyait à Azazel : cela donne à penser que les animaux sacrifiés n'étaient pas chargés du péché. Ils étaient, en tous cas, « chose très sainte » (6, 17-18, 25, 29, etc.). L'incinération hors du camp était plutôt, semble-t-il, comme la consommation par les prêtres (6, 26), un moyen de faire disparaître les restes de la victime très sainte en les préservant de toute profanation : le rôle de la victime était simplement de fournir le sang nécessaire pour rendre vigueur aux choses et aux personnes sacrées qui avaient été profanées par le péché (autel, tente, prêtres, etc.). Il est probable, du reste, que les rites ont été de bonne heure interprétés de façons diverses, et en particulier dans le sens d'une transmission du péché (10, 17). *j*. Cf. Nomb. 15, 22-26. *k*. Soit en corps, soit dans la personne d'un de ses membres. *l*. Cf. 9, 3, où, pour ce sacrifice, il n'est question que d'un bouc, et Nomb. 15, 24, où on offre un taureau en holocauste et un bouc en sacrifice pour le péché. *m*. Glose : cf. v. 4, etc.

l'immoleront devant Yahvé. [16] Puis le prêtre qui a reçu l'onction[a] portera un peu du sang du taureau dans la tente du Rendez-vous ; [17] il trempera son doigt dans le sang et en fera sept aspersions devant Yahvé, en face du rideau. [18] Ensuite il mettra un peu de ce sang sur les cornes de l'autel[b] qui se trouve devant Yahvé, dans la tente du Rendez-vous, et il répandra tout le [reste du] sang à la base de l'autel des holocaustes, qui se trouve à l'entrée de la tente du Rendez-vous. [19] Il prélèvera toute la graisse du taureau et la fera fumer sur l'autel. [20] Il procédera pour ce taureau comme pour le taureau offert en sacrifice pour son propre péché. Voilà comment il procédera pour ce taureau. Quand le prêtre aura ainsi fait l'expiation pour les membres de la communauté, il leur sera pardonné. [21] On emportera le taureau hors du camp, et on le brûlera comme on a brûlé le premier taureau. Tel est le sacrifice pour le péché de l'assemblée.

Pour le péché d'un chef.

« [22] Lorsqu'un chef aura péché en faisant par mégarde une chose interdite par quelqu'un des commandements de Yahvé, se rendant ainsi coupable, [23] et qu'il aura été averti du péché qu'il a commis, il amènera comme offrande un bouc, un mâle sans défaut. [24] Il posera la main sur la tête du bouc et l'immolera devant Yahvé, à l'endroit où l'on immole l'holocauste[c] : c'est un sacrifice pour le péché. [25] Le prêtre, alors, prendra avec son doigt un peu du sang de la victime offerte pour le péché et le mettra sur les cornes de l'autel des holocaustes ; puis il répandra tout le [reste du] sang à la base de l'autel des holocaustes[d]. [26] Il fera fumer sur l'autel toute la graisse de la victime comme on le fait pour le sacrifice de paix. Quand le prêtre aura ainsi fait l'expiation pour le péché du chef, il lui sera pardonné.

Pour un simple particulier.

« [27] Si c'est un simple particulier qui pèche en faisant par mégarde une chose interdite par quelqu'un des commandements de Yahvé, se rendant ainsi coupable, [28] et qu'il soit averti du péché qu'il a commis, il amènera comme offrande une chèvre, une femelle[f] sans défaut, pour le péché qu'il a commis. [29] Il posera la main sur la tête de la victime offerte pour le péché et l'immolera à l'endroit où l'on immole l'holocauste. [30] Le prêtre, alors, prendra avec son doigt un peu du sang de la victime et le mettra sur les cornes de l'autel des holocaustes ; puis il répandra tout le [reste du] sang à la base de l'autel. [31] Détachant ensuite toute la graisse de la chèvre, comme on détache celle de la victime du sacrifice de paix, il la fera fumer sur l'autel comme un sacrifice d'agréable odeur offert à Yahvé[g]. Quand le prêtre aura ainsi fait l'expiation pour cet homme, il lui sera pardonné.

« [32] Si c'est un mouton qu'il veut amener comme offrande pour le péché, c'est une femelle sans défaut qu'il amènera. [33] Il posera la main sur la tête de la victime offerte pour le péché et l'immolera à l'endroit où l'on immole les holocaustes. [34] Le prêtre, alors, prendra avec son doigt un peu du sang de la victime offerte pour le péché et le mettra sur les cornes de l'autel des holocaustes ; puis il répandra tout le [reste du] sang à la base de l'autel. [35] Détachant ensuite toute la graisse de la brebis comme on détache celle du mouton dans le sacrifice de paix, il la fera fumer sur l'autel, par-dessus les [autres] sacrifices[h]

15. « l'immoleront » *G S* (lis. *wešâḥăṭou*). H : il (on ?) l'immolera. 17. « dans le sang — fera » cf. v. 6 (lis. *baddâm wehizzâ min-haddâm*). H : du sang et il fera. 20. « son propre péché » lis. *ḥaṭṭâ'tô*. H : le péché. — Texte incertain. 21. « On emportera... on le brûlera... on a brûlé » *G* (lis. *wehôṣiou... wesârephou... sârephou*). H : Il emportera... il le brûlera... il a brûlé. 23. « et » *G L* (lis. *we*) cf. v. 14. H : ou (mais il n'est pas question d'une alternative). 24. « l'immolera ». G : ils (on ?) l'immoleront. « où l'on immole » *Sam G* cf. 7, 2 (lis. *yišḥăṭou*). H : où il immole. 25. « tout le [reste du] sang » cf. v. 7, 18, 30, 34 (lis. *kol dâmô*). H : le sang. 27. « quelqu'un » *Sam G* cf. v. 2, 13, 22 (lis. *mikkol miṣwôt*). H : un. 28. « et » voy. v. 23. « une femelle sans défaut » *Sam G* cf. v. 23, 32. H : sans défaut, une femelle. 29. « à l'endroit — l'holocauste » *Sam G* cf. v. 24, 33 (lis. *'ăšer yišḥăṭou 'et*). H : à l'endroit de l'holocauste. 31. « on détache celle » lis. *yousar* (*G S*) *haḥêlèb* (*Sam S*). H : on a détaché de la graisse. 33. Voy. note sur v. 24.

a. D'après Nomb. 15, 25 c'est un simple prêtre qui officie en pareil cas. *b.* L'autel des parfums. *c.* Au côté nord de l'autel des holocaustes (1, 11). *d.* A la différence des deux premiers cas, rien n'est porté dans le sanctuaire (cf. Ex. 29, 12), le prêtre officiant n'est pas le grand prêtre, et la chair, au lieu d'être brûlée, doit être consommée par les prêtres (6, 26, 29, 30). *e.* Cf. Nomb. 15, 27-31. *f.* Les femelles étaient employées pour les sacrifices de moindre importance. *g.* Cette formule, qui ne se rencontre nulle part ailleurs appliquée à un sacrifice expiatoire, est probablement une addition (cf. Nomb. 15, 24). *h.* Ceux qui pouvaient brûler encore sur l'autel, en particulier l'holocauste journalier du matin (cf. 3, 5).

consumés en l'honneur de Yahvé. Quand le prêtre aura ainsi fait l'expiation pour le péché que cet homme a commis, il lui sera pardonné.

P[3] *Des cas où le sacrifice pour le péché est exigé[a].*

5

« [1] Lorsque quelqu'un péchera parce que, témoin d'un fait qu'il a vu ou appris, il s'abstiendra de le raconter, bien qu'il ait entendu la formule d'adjuration[b], et se chargera ainsi d'une faute ; — [2] lorsque quelqu'un touchera à une chose impure, comme le cadavre d'une bête sauvage impure ou d'un animal domestique impur ou d'un reptile impur, [3] ou qu'il touchera à une souillure humaine ou à quelque [autre] souillure de nature à le rendre impur, sans qu'il s'en aperçoive, et que, venant ensuite à le savoir, il se trouvera en faute[c] ; — [4] lorsque quelqu'un fera un serment inconsidéré, soit pour le mal, soit pour le bien, en toute matière où un homme peut jurer inconsidérément[d], s'il l'a fait sans s'en rendre compte et que, venant ensuite à le reconnaître, il se trouve en faute ; — [5] bref, lorsque quelqu'un se rendra coupable d'une de ces fautes, il fera la confession du péché qu'il aura commis ; [6] puis il amènera à Yahvé, comme réparation[e] pour le péché qu'il a commis, une femelle de menu bétail, brebis ou chèvre, en offrande pour le péché. Quand le prêtre aura ainsi fait l'expiation du péché que cet homme a commis, il lui sera pardonné.

Facilités accordées aux indigents[f].

« [7] S'il n'a pas les moyens de se procurer une tête de menu bétail, il amènera à Yahvé, comme réparation[g] pour le péché qu'il a commis, deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, l'un en sacrifice pour le péché, l'autre en holocauste. [8] Il les apportera au prêtre, qui offrira d'abord celui qui est destiné au sacrifice pour le péché. Il lui rompra la tête près de la nuque, sans la détacher ; [9] puis il fera jaillir un peu du sang de la victime offerte pour le péché, sur la paroi de l'autel ; le reste du sang sera exprimé contre la base de l'autel : c'est un sacrifice pour le péché. [10] Quant au second oiseau, il le sacrifiera en holocauste, suivant le rituel[h]. Lorsque le prêtre aura ainsi fait l'expiation du péché que cet homme a commis, il lui sera pardonné.

« [11] S'il n'est pas en mesure de se procurer deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, il apportera comme offrande pour le péché qu'il a commis un dixième d'épha[i] de fleur de farine en sacrifice pour le péché. Il ne versera pas d'huile dessus et n'y ajoutera pas d'encens[j], car c'est un sacrifice pour le péché. [12] Il l'apportera au prêtre, qui en prendra une poignée comme part offerte en souvenir et la fera fumer sur l'autel[k], par-dessus les [autres] sacrifices consumés en l'honneur de Yahvé : c'est un sacrifice pour le péché. [13] Quand le prêtre aura [ainsi] expié le péché que cet homme a commis, l'un des péchés énumérés[l], il lui sera pardonné. [Le reste] appartiendra au prêtre, R comme l'oblation[m]. »

5, 2. *G^{AB}*. H aj. à la fin : sans qu'il s'en aperçoive et qu'il sera impur et se trouvera en faute (répétition de la fin du v. 3). 4. « en faute » d'après *G* (suppr. *le'aḥat mê'ēllè*). H aj. : d'une de ces [fautes] — mots empruntés au v. 5. 5. « du péché » *G* (aj. *'èt ḥaṭṭâ'tô*). H : de ce. 6. « que cet homme — pardonné » *Sam G* cf. v. 10, 13 (aj. *'ăšer ḥâṭâ' wenislaḥ lô*). Manque en H. 11. « versera » *Sam G* (lis. *yiṣṣôq*). H : mettra.

a. Ce morceau (5, 1-6) ne doit pas être de la même main que l'ensemble de la loi sur le sacrifice pour le péché (4, 1-5, 13), car il en trouble la symétrie. De plus, l'auteur a une autre théorie sur l'emploi de ce rite : il le croit propre à expier non seulement des fautes inconscientes, mais encore des péchés conscients pourvu qu'ils soient avoués. Peut-être aussi identifie-t-il plus ou moins le sacrifice pour le péché et le sacrifice de réparation (voy. v. 6 et la note). *b.* Les imprécations prononcées contre le témoin qui négligerait de faire connaître un fait utile à la justice (cf. Prov. 29, 24). *c.* Les rites prescrits d'ordinaire en pareil cas étaient des bains, ablutions, etc. (cf. 11; 15; 17, 15). Ici le coupable les a négligés, ne s'étant pas aperçu de sa faute en temps voulu. D'après Nomb. 19, 13, 20, cette omission était irréparable ; selon notre texte, elle pouvait être expiée par un sacrifice pour le péché. C'est sans doute un indice de modernité. *d.* Le législateur veut réagir contre l'habitude orientale d'abuser à tout propos des formules de serment; il a moins en vue le parjure que la frivolité (cf. Mt 5, 33-37). *e.* Ceci pourrait signifier « comme sacrifice de réparation », et on en a conclu souvent que, pour l'auteur de ce morceau (5, 1-6), les deux catégories de sacrifices expiatoires étaient encore indistinctes ou s'étaient déjà confondues. Toutefois il se peut que le mot soit à prendre non au sens rituel, mais au sens juridique : réparation, amende.
f. Suite de 4, 35. Cf. 1, 14-17. *g.* Le texte portait peut-être primitivement : comme offrande. — Voy. note sur v. 6.
h. Cf. 1, 14-17. *i.* 3 litres 64. *j.* Contrairement à ce qui est prescrit pour l'oblation (2, 1). *k.* Cf. 2, 2. *l.* Les trois fautes définies v. 1-6. Ces mots ont donc été ajoutés par le rédacteur qui a inséré 5, 1-6 dans la loi des sacrifices pour le péché. — D'autres entendent : quand le prêtre aura fait l'expiation *d'une de ces manières*. *m.* Cf. 2, 3. Phrase probablement ajoutée : dans les passages parallèles de ce rituel, la part revenant au prêtre n'est pas indiquée.

Les sacrifices de réparation[a].

P⁰¹ *Pour les infidélités en matière de culte.*

14 Yahvé parla à Moïse ; il dit : 15 « Lorsque quelqu'un commettra une infidélité[b] en violant par mégarde l'un des droits sacrés de Yahvé[c], il amènera à Yahvé comme réparation un bélier sans défaut de son troupeau, [valant] à ton estimation plusieurs sicles d'argent (en sicles sacrés)[d], pour être offert en sacrifice de réparation. 16 Ce dont il aura frustré le sanctuaire, il le restituera en l'augmentant d'un cinquième. Il le remettra au prêtre, et quand le prêtre aura fait pour lui l'expiation avec le bélier du sacrifice de réparation, il lui sera pardonné.

P³ « 17 Lorsque quelqu'un aura péché et que, sans le savoir, il aura fait une chose interdite par quelqu'un des commandements de Yahvé, se rendant ainsi coupable et se chargeant d'une faute, 18 il amènera au prêtre, comme sacrifice de réparation[e], un bélier sans défaut de son troupeau ; tu l'estimeras. Puis le prêtre fera pour lui l'expiation de l'erreur qu'il a commise sans le savoir[f], et il lui sera pardonné. 19 C'est un sacrifice de réparation : cet homme était certainement coupable envers Yahvé. »

P⁰¹ **6**[g] *Pour les infidélités envers le prochain.*

1 Yahvé parla à Moïse ; il dit : 2 « Lorsque quelqu'un péchera et commettra une infidélité envers Yahvé[h] en mentant à son prochain au sujet d'un dépôt ou d'un gage remis entre ses mains, ou au sujet d'un objet enlevé ou extorqué à son prochain ; 3 si, après avoir trouvé une chose perdue, il le nie ; s'il fait un faux serment au sujet d'un méfait, quel qu'il soit, qu'un homme peut commettre ; 4 s'il pèche [ainsi] et se rend coupable, il restituera ce qu'il aura enlevé ou extorqué, le dépôt qui lui aura été confié, ou l'objet perdu qu'il aura trouvé, 5 ou la chose, quelle qu'elle soit, au sujet de laquelle il aura fait un faux serment, il en remboursera intégralement la valeur augmentée d'un cinquième[i] ; il en fera la remise au propriétaire le jour où il offrira son sacrifice de réparation. 6 Comme réparation à Yahvé, il amènera un bélier sans défaut de son troupeau ; tu l'estimeras ; il sera offert en sacrifice de réparation. 7 Quand le prêtre aura fait pour lui l'expiation devant Yahvé, il lui sera pardonné, quelque faute qu'il ait commise. »

Rôle du prêtre dans la célébration des divers sacrifices. Ses droits sur les offrandes[j].

P⁰¹ *L'holocauste.*

8 Yahvé parla à Moïse ; il dit : 9 « Donne à Aaron et à ses fils les instructions suivantes : Voici la règle de l'holocauste[k]. Que l'holocauste reste toute la nuit jusqu'au matin

17. « Lorsque quelqu'un » *G*ᴬ cf. *4, 2 ; 5, 1 ; etc.* (suppr. *'im*). H : Si quelqu'un, lorsqu'il... **6,** 5. « un cinquième » *Sam G S L* cf. *v. 16* (lis. *waḥămišitô*). H : ses cinquièmes. 6. *Sam G* cf. *5, 15*. H aj. à la fin : au prêtre (glose explicative mal placée). 9. « Que l'holocauste reste » lis. *teḥî hā'ōlâ*. H : Lui, l'holocauste [sera ?]. — Texte incertain.

a. Le terme hébreu (*'āšām*) signifie faute (Gen. 26, 10), présent offert en réparation (1 Sam. 6, 3, 4, 8, 17), amende (Nomb. 5, 7 ; 2 Rois 12, 16, 17) et enfin sacrifice de réparation. Pour le rituel, voy. 7, 1-7 ; cf. 14, 12-17 ; 19, 21 ; Nomb. 5, 5-10 ; 6, 12 ; Éz. 40, 39 ; 42, 13 ; 44, 29 ; 46, 20. La distinction entre ce sacrifice et le sacrifice pour le péché n'est pas toujours bien nette. Les principales différences paraissent être les suivantes : 1° Le sacrifice de réparation, employé surtout pour *réparer un préjudice*, était ordinairement accompagné d'une restitution (probablement pécuniaire), tandis que le sacrifice pour le péché n'en comportait pas, n'intervenant qu'en cas de faute *involontaire* ; 2° la victime du sacrifice de réparation était toujours un bélier ; 3° le rituel de ce sacrifice était plus simple, notamment en ce qui touche l'emploi du sang. *b*. Le mot hébreu s'emploie pour toute atteinte portée à la propriété d'autrui. *c*. Par exemple, en négligeant de verser les dîmes, prémices, offrandes de toute nature, ou en les livrant incorrectement, ou en les consommant indûment. *d*. La raison d'être de cette évaluation par Moïse, c'est-à-dire sans doute par le prêtre, est fort énigmatique : serait-ce le reste d'un rituel où l'offrande du bélier constituait la réparation du dommage, au lieu d'en être distincte (v. 16) ? ou bien une exigence supplémentaire, la valeur du bélier devant être proportionnée au montant de l'amende ? En ce cas, ce pourrait être une addition au texte primitif.

e. On ne voit guère pourquoi c'est un sacrifice de réparation qui est exigé plutôt qu'un sacrifice pour le péché ; le cas, en effet, paraît identique à celui de 4, 1, 13, 22, 27. La différence est peut-être qu'ici, l'homme, tout en se croyant coupable (sans doute parce qu'il a été frappé d'un malheur, conséquence, pense-t-il, de son péché), ne réussit pas à savoir quelle faute il a commise. — En tout cas cette loi, qui rompt la symétrie, doit être une addition. *f*. Ou : et qu'il ne connaît pas. *g*. Dans les Bibles hébraïques, les v. 1-7 sont rattachés au ch. 5, ce qui est plus logique (de même dans la version Segond et dans celle du Rabbinat français). *h*. Toute atteinte au droit du prochain est une infidélité envers Yahvé (Nomb. 5, 6). *i*. D'après le droit ancien (Ex. 22, 1-9, de E), le coupable devait faire restitution au double, au quadruple ou au quintuple. *j*. Ces instructions aux prêtres sont sans doute d'un autre auteur que 1, 1 - 6, 7 : le style est un peu différent, et les sacrifices ne sont pas présentés dans le même ordre. Elles ont dû appartenir originairement à un petit code indépendant, dont une partie seulement aura été reproduite ici pour compléter 1, 1 - 6, 7. *k*. Il ne s'agit pas de l'holocauste privé, comme au ch. 1, mais de l'holocauste quotidien du soir (v. 9b) et du matin (v. 12b). Le mauvais état du texte (voy. note crit.) fait supposer que la mention de l'holocauste du soir (9b) a été ajoutée après coup (cf. note sur Ex. 29, 38).

sur le foyer de l'autel, et que le feu de l'autel soit entretenu sous la victime. 10 Le prêtre mettra son vêtement de lin et couvrira son corps d'un caleçon de lin, puis il enlèvera la cendre grasse laissée sur l'autel par la combustion de l'holocauste et la déposera à côté de l'autel[a] ; 11 ensuite il ôtera ses habits[b] et en mettra d'autres pour transporter la cendre hors du camp, en un lieu pur. 12 Le feu de l'autel brûlera sous l'holocauste sans [jamais] s'éteindre[c] ; le prêtre l'alimentera de bûches chaque matin, il disposera l'holocauste sur le feu et y fera fumer la graisse des sacrifices de paix[d]. 13 Le feu brûlera constamment sur l'autel, sans s'éteindre.

L'oblation.

« 14 Voici la règle de l'oblation[e]. Les fils d'Aaron l'apporteront en la présence de Yahvé, devant l'autel[f]. 15 Puis [le prêtre] prélèvera sur l'oblation une poignée de fleur de farine mélangée d'huile, avec tout l'encens qui y aura été ajouté, et fera fumer sur l'autel, en l'honneur de Yahvé, la partie offerte en souvenir, comme un sacrifice consumé d'agréable odeur. 16 Le reste de l'oblation, Aaron et ses fils le mangeront[g]. On le consommera sous forme de pains sans levain, dans un lieu saint ; c'est dans le parvis de la tente du Rendez-vous qu'on le mangera[h]. 17 On ne le cuira pas avec du levain.

R C'est la part que je leur ai assignée sur les sacrifices consumés

P⁰² en mon honneur[i]. C'est une chose très sainte comme le sacrifice pour le péché et le sacrifice de réparation. 18 Tout mâle parmi les enfants d'Aaron pourra la manger[j] ; c'est un droit perpétuel qui vous appartiendra d'âge en âge sur les sacrifices consumés en l'honneur de Yahvé. Tout ce qui y touchera deviendra saint[k]. »

L'oblation journalière du grand prêtre[l].

19 Yahvé parla à Moïse ; il dit : P³ 20 « Voici l'offrande qu'Aaron et ses fils[m] présenteront à Yahvé le jour où il recevra l'onction[n] : un dixième d'épha de fleur de farine. Ce sera une oblation perpétuelle ; [on en offrira] la moitié le matin, et l'autre moitié le soir. 21 Elle sera apprêtée sur une plaque, avec de l'huile. Il l'apportera bien imprégnée [d'huile] et la présentera . . . .[o] en oblation divisée en morceaux ; [ce sera] une offrande d'agréable odeur pour Yahvé. 22 Après Aaron, celui des prêtres ses fils qui aura reçu l'onction[p], fera cette oblation : c'est une redevance perpétuelle due à Yahvé ; elle sera tout entière réduite en fumée. 23 Toute oblation offerte par un prêtre sera brûlée entièrement, et non mangée. »

Le sacrifice pour le péché.

24 Yahvé parla à Moïse ; il dit : P⁰² 25 « Dis à Aaron et à ses fils : Voici la règle du sacrifice pour le péché. C'est à l'endroit où on immole l'holocauste que sera immolée, devant Yahvé, la victime offerte pour le péché : c'est une chose très sainte. 26 Le R(P³) prêtre qui offrira la victime du sacrifice pour le péché la consommera ; c'est dans un lieu saint, dans le parvis de la tente du Rendez-vous, qu'elle doit être mangée[q]. 27 Tout ce P⁰² qui en touchera la chair deviendra sacré, et s'il rejaillit de son sang sur un vêtement, la place où le sang aura rejailli sera lavée dans un lieu saint. 28 Le vase de terre dans lequel

15. « sur l'autel » *Sam* cf. *2, 2* (lis. *hammizbēḥâ*). H : l'autel. « consumé » *Sam G* cf. *2, 2* (aj. *'iššé*). Manque en H. 21. « Il l'apportera... la présentera » cf. *G* (lis. *yebî'ennâ* et *yaqrîb*). H : Tu l'apporteras... tu la présenteras. 27. « sera lavée » d'après *G S L* cf. *13, 58 ; 15, 17* (lis. *tekoubbas*). H : tu laveras.

a. A l'est de l'autel (1, 16). *b*. Les vêtements sacerdotaux, qui ne devaient être portés que dans le sanctuaire (cf. Éz. 44, 17-19). *c*. Nombres 4, 13 suppose, au contraire, qu'on éteignait le feu toutes les fois que les Israélites déplaçaient leur camp. *d*. Après l'holocauste, au cours de la journée (3, 5). *e*. Selon les uns, il ne s'agit que de l'oblation perpétuelle accompagnant l'holocauste journalier offert en faveur de la communauté (cf. Ex. 29, 40-41 ; Nomb. 28, 5), parce qu'elle est présentée par « les fils d'Aaron ». Mais les v. 16-18 semblent plutôt donner des règles applicables à toutes les oblations. D'autre part, notre texte ne vise que l'une des cinq manières de préparer le grain prévues au ch. 2. *f*. D'après la tradition rabbinique, à l'angle S. O. *g*. Cf. 2, 3 ; 7, 10, 14. *h*. D'après Éz. 46, 19-20, il devait y avoir, dans la cour du Temple, des chambres destinées spécialement à cet usage. *i*. Cette phrase à la 1re personne est probablement une addition. *j*. Primitivement, la femme était exclue du culte de Yahvé. Les femmes des prêtres n'étaient admises qu'aux repas alimentés par les sacrifices de paix. *k*. Voy. 6, 27-28 et la note. *l*. Cette ordonnance spéciale, formulée un peu autrement que les paragraphes voisins, paraît avoir été ajoutée après coup ; elle manque en Gᴬ.

m. Il s'agit seulement du grand prêtre en fonction et non de tous les Aaronides indistinctement. *n*. Cette remarque, grammaticalement incorrecte, doit être une glose : il ne s'agit pas d'une offrande faite le jour de l'onction du grand prêtre, mais d'oblations quotidiennes. *o*. Le texte a ici un mot obscur, qu'on a traduit par « pâtisseries » ou « réduits en miettes » ou « retournés ». *p*. Ce texte, comme 4, 3, ignore l'onction des simples prêtres (Ex. 30, 30 ; 40, 13-15 ; etc.). *q*. Ce verset, qui anticipe sur le sujet traité v. 29-30, paraît être une addition inspirée par la loi de 7, 7-10.

elle aura cuit sera brisé ; si c'est dans un vase de bronze qu'elle a cuit, ce vase sera nettoyé et rincé à grande eau[a]. [29]Tout mâle, s'il est prêtre, pourra en manger ; c'est une chose très sainte. [30]Mais on ne mangera aucune des victimes offertes pour le péché dont le sang aura été porté dans la tente du Rendez-vous pour faire l'expiation dans le sanctuaire : elles seront brûlées[b].

Le sacrifice de réparation c.

7 « [1]Voici la règle du sacrifice de réparation. La victime en est très sainte : [2]c'est à l'endroit où on immole l'holocauste qu'elle sera immolée devant Yahvé ; [le prêtre] aspergera de son sang toutes les faces de l'autel. [3]Puis il offrira toute la graisse de la victime : la queue, la graisse qui enveloppe les intestins, toute celle qui y est adhérente, [4]les deux rognons, la graisse qui les recouvre et qui se trouve sur les flancs, ainsi que celle qui pend au foie et qu'il détachera près des rognons[d]. [5]Le prêtre les fera fumer sur l'autel comme un sacrifice consumé en l'honneur de Yahvé : c'est un sacrifice de réparation. [6]Tout mâle, s'il est prêtre, pourra en manger ; on le mangera dans un lieu saint ; c'est une chose très sainte.

P³ « [7]Il en est du sacrifice de réparation comme du sacrifice pour le péché ; la règle est la même pour l'un et pour l'autre : la victime appartiendra au prêtre qui s'en sera servi pour faire l'expiation[e]. [8]Le prêtre qui offrira l'holocauste d'un particulier aura pour lui la peau de la victime qu'il aura offerte. [9]Toutes les oblations cuites au four et toutes celles qui seront apprêtées dans une poêle ou sur une plaque, appartiendront au prêtre qui les aura offertes. [10]Mais toute oblation pétrie à l'huile[f] et toute oblation sèche[g] reviendront à l'ensemble des fils d'Aaron, à parts égales.

Le sacrifice de paix h.

P°¹ « [11]Voici la règle du sacrifice de paix qu'on offrira à Yahvé. [12]Si quelqu'un l'offre en témoignage de gratitude, il offrira avec le sacrifice d'actions de grâces des gâteaux sans levain pétris à l'huile, des galettes sans levain frottées d'huile et de la fleur de farine imprégnée d'huile. [13]Il présentera son offrande avec des galettes de pain levé, qui s'ajouteront au sacrifice d'actions de grâces constituant son sacrifice de paix[i]. [14]Il prélèvera une pièce de chacune de ces [pâtisseries] données en offrande et la présentera à Yahvé. Elle reviendra au prêtre qui aura fait l'aspersion du sang dans le sacrifice de paix. P³

P°¹ [15]La chair de la victime offerte en actions de grâces dans un sacrifice de paix, sera consommée le jour même où elle aura été offerte ; on n'en laissera rien jusqu'au lendemain matin[j].

« [16]Si le sacrifice offert est un sacrifice votif ou un sacrifice volontaire, la victime sera [également] consommée le jour même où elle aura été offerte. Toutefois, s'il en reste quelque chose, on pourra le manger le lendemain. [17]Mais ce qui resterait encore, le troisième jour, de la chair de la victime, sera brûlé. [18]Si quelqu'un mangeait, le troisième jour, de la chair provenant de son sacrifice de paix,

7, 2. « devant Yahvé » *G cf. 4, 24 ; 6, 18.* Manque en H. 3. « toute — adhérente » *Sam G cf. 3, 3 ; etc.* Manque en H. 12. *G* (suppr. le 2ᵉ *ḥallôt beloulôt*). H aj. après « farine imprégnée » : des gâteaux pétris (répétition).

a. On voit clairement ici que la sainteté était conçue comme une sorte de fluide extrêmement dangereux pour les profanes, qui se transmet par contact et peut être écarté par le lavage. Dans les substances poreuses comme l'argile, elle s'insinue si profondément qu'il ne reste qu'à briser le vase (cf. 11, 33 ; 15, 12). C'est tout à fait la notion du « tabou » chez les non-civilisés.

b. Il s'agit des sacrifices pour le péché offerts à l'intention du grand prêtre et de la communauté (4, 5, 16). *c.* Cf. 5, 14-16 et 6, 1-7. *d.* Cf. 4, 8-9, 19. *e.* Les v. 7-10, qui traitent de la part revenant aux prêtres dans les divers sacrifices, constituent une digression rattachée artificiellement au sacrifice de réparation. Ils proviennent apparemment, ainsi que 6, 26 ; 7, 14b, 32-36, d'une loi spéciale, qui distinguait certains éléments revenant au prêtre officiant et d'autres attribués à l'ensemble des prêtres. Cette distinction est inconnue des lois principales (P°¹ et P°²), qui attribuent « à Aaron et à ses fils » des éléments revendiqués ici pour le seul officiant (comp. v. 9-10 et 2, 4-10 ; 7, 7 et 6 ; 6, 26 et 29 ; 7, 32-33 et 31 ; 7, 35-36 et 37-38). *f.* Mais consistant en farine non apprêtée (2, 1-3 ; cf. v. 14-16 ; 6, 14-18). *g.* Sans huile (5, 11-13 ; Nomb. 5, 15, 25-26). *h.* Cf. ch. 3. Notre loi distingue trois sortes de sacrifices de paix : le *sacrifice d'actions de grâces*, le *vœu* et le *sacrifice volontaire*. D'ordinaire, le législateur ne connaît que les deux dernières (22, 21 ; 23, 38 ; Nomb. 15, 3 ; 29, 39). Le sacrifice d'actions de grâces était le plus solennel (v. 15, 16) ; il comportait une procession autour de l'autel (Ps. 26, 6-7), une libation de vin (Ps. 116, 13, 17), des chants de louange (Ps. 50, 14, 23 ; 100 ; etc.) et des répons (Jér. 33, 11). Il existait déjà du temps d'Amos (4, 5), avec le rite caractéristique de l'emploi du pain levé. *i.* Il y a ici le reste d'un ancien rituel selon lequel les oblations accompagnant le sacrifice d'actions de grâces consistaient en pain levé (Am. 4, 5). Peut-être la règle reproduite ici portait-elle primitivement : « il présentera son offrande *sous forme de* galettes de pain levé » (suppr. *'al*, avec). *j.* Cf. 22, 30 et Ex. 23, 18 ; 34, 25 ; Deut. 16, 4.

celui qui l'a offert ne serait pas agréé ; il ne lui en serait pas tenu compte : cette viande serait immonde, et celui qui en aurait mangé en porterait la peine. [19]La chair qui aura touché quoi que ce soit de souillé ne sera pas consommée ; on la brûlera. Toute personne pure pourra manger de la chair [de ce sacrifice]. [20]Celui qui, se trouvant en état d'impureté[a], mangerait de la chair provenant d'un sacrifice de paix offert à Yahvé, celui-là serait retranché du milieu des siens[b]. [21]Celui qui, ayant touché quelque chose d'impur, souillure humaine, animal impur ou reptile impur quelconque, mangerait[c] de la chair de la victime offerte en sacrifice de paix à Yahvé, celui-là aussi serait retranché du milieu des siens. »

Défense de consommer la graisse et le sang d.

P³ [22]Yahvé parla à Moïse ; il dit : « [23]Parle aux enfants d'Israël ; dis-leur : Vous ne mangerez aucune graisse de bœuf, de mouton ni de chèvre[e]. [24]La graisse d'une bête morte ou déchirée [par un fauve][f] pourra être employée à tout usage, mais vous n'en mangerez pas : [25]quiconque mangera de la graisse de l'un des animaux qu'il est permis d'offrir, en le consumant, à Yahvé, sera retranché du milieu des siens.

« [26]En quelque lieu que vous habitiez, vous ne consommerez pas de sang, quel qu'il soit, sang d'oiseau ou de quadrupède[g]. [27]Toute personne qui aurait consommé du sang, quel qu'il soit, sera retranchée du milieu des siens. »

La part des prêtres dans les sacrifices de paix h.

P°² [28]Yahvé parla à Moïse ; il dit : [29]« Parle aux enfants d'Israël ; dis-leur : Celui qui offrira à Yahvé un sacrifice de paix lui apportera la part qu'il doit lui en offrir. [30]Il apportera de ses propres mains ce qui doit être consumé en l'honneur de Yahvé : la graisse avec la poitrine ; la poitrine, pour qu'on la balance[i] devant Yahvé. [31]Puis le prêtre fera fumer la graisse sur l'autel, et la poitrine reviendra à Aaron et à ses fils. [32]Sur vos sacrifices de paix, vous donnerez aussi au prêtre la cuisse droite, à titre de prélèvement. [33]La cuisse droite reviendra comme part à celui des fils d'Aaron qui offrira le sang et la graisse du sacrifice de paix. [34]Je prends aux enfants d'Israël, sur leurs sacrifices de paix, la poitrine balancée et la cuisse prélevée, et je les donne au prêtre Aaron et à ses fils : c'est une redevance perpétuelle, qui leur est due par les enfants d'Israël[j]. P³

Conclusion.

« [35]Telle est la part qui a été assignée à Aaron et celle qui a été assignée à ses fils sur les sacrifices consumés en l'honneur de Yahvé, le jour où il les fit venir à lui pour être prêtres à son service. [36]Yahvé a ordonné que ces parts leur fussent livrées, le jour où il les a oints[k], par les enfants d'Israël, à titre de redevance perpétuelle qu'ils auront à fournir d'âge en âge. »

[37]Telle est la règle de l'holocauste, de l'oblation, du sacrifice pour le péché, du sacrifice de réparation, du sacrifice d'installation[l] et du sacrifice de paix[m]. [38]Yahvé la prescrivit à Moïse sur le mont Sinaï, le jour où il ordonna aux enfants d'Israël d'apporter leurs offrandes à Yahvé, dans le désert du Sinaï[n]. P°² R

19. « Toute personne » *GSL* (suppr. *wehabbâsâr*). H : Et, quant à la chair, toute personne. 21. « reptile impur » *H*ᵐ *Sam S T* cf. 5, 2 (lis. *šèrèṣ*). H : abomination impure.

a. Par suite de lèpre ou d'écoulements (ch. 12-15). *b.* C'est-à-dire exclu pour toujours du lien cultuel avec la tribu et abandonné à la colère divine (il n'est pas question d'exécution capitale). *c.* Avant de s'être purifié selon le rite prescrit. D'après 5, 2 ; 11, 8, 24-40, ce n'est pas le contact de l'animal impur vivant qui souille, mais seulement celui de son cadavre. *d.* Ces règles générales, qui n'ont qu'un rapport assez lointain avec les lois sur le sacrifice de paix, et où il est parlé aux Israélites à la 2ᵉ personne (cf. 3, 17), ont probablement été ajoutées après coup. *e.* Il s'agit seulement des parties grasses qui devaient être brûlées sur l'autel. *f.* Leur chair était réputée impure, parce que le sang ne s'en était pas écoulé. *g.* Voy. notes sur 3, 17 et Gen. 9, 4. *h.* Suite du v. 21. Cf. Ex. 29, 26-28 ; Nomb. 18, 8-19. *i.* Au sujet du balancement et du prélèvement, voy. notes sur Ex. 29, 26 et 27.

j. Les v. 32-34 et 35-36, qui s'attachent à faire au prêtre officiant une part distincte de celle de l'ensemble des prêtres, sont probablement de même provenance que les v. 7-10. Anciennement la cuisse de la victime du sacrifice de paix n'était pas réservée aux prêtres ; elle pouvait être offerte à un hôte de distinction (1 Sam. 9, 22-24). A l'époque de Josias, les morceaux revenant aux prêtres n'étaient pas ceux qui leur sont attribués ici (Deut. 18, 3). D'après P², la cuisse droite était brûlée sur l'autel (Ex. 29, 22-25 ; cf. Lév. 8, 25-28).

k. Ces mots mal placés doivent être une glose ; ce n'est d'ailleurs pas Yahvé qui oignit les prêtres. L'annotateur aura voulu expliquer le mot rare employé au v. 35 pour « part » et qui rappelle le verbe « oindre » : il l'interprétait « prérogative d'onction ». *l.* Sur ce sacrifice, cf. Ex. 29, 19-25, 31-34 ; Lév. 8. Il n'en est pas question dans la « règle » sur les sacrifices (Lév. 6, 8-7, 36), sauf peut-être une vague allusion dans la glose de 6, 20. *m.* Conclusion du code P°² : les sacrifices sont énumérés dans l'ordre où ils se trouvent 6, 8-7, 34. *n.* Addition corrigeant l'indication qui précède : d'après 1, 1, les instructions sur les sacrifices ont été données à Moïse dans la tente du Rendez-vous et non pas *sur le mont Sinaï*.

L'INSTALLATION DES PRÊTRES ET LEURS PREMIERS SACRIFICES (8-10)

La semaine de consécration [a].

P³ **8** [1] Yahvé parla à Moïse ; il dit : [2] « Prends Aaron, ainsi que ses fils, les vêtements [sacrés] et l'huile de l'onction, le taureau destiné au sacrifice pour le péché, les deux béliers et la corbeille de pains sans levain. [3] Convoque ensuite toute la communauté à l'entrée de la tente du Rendez-vous. »

[4] Moïse suivit les ordres que Yahvé lui avait donnés. La communauté se réunit à l'entrée de la tente du Rendez-vous. [5] Moïse lui dit : « C'est ici ce que Yahvé a commandé de faire. » [6] Il fit alors avancer Aaron et ses fils, et les fit baigner. [7] Il lui mit la tunique, le ceignit de la ceinture, le revêtit du manteau et plaça sur lui l'éphod. Puis il le ceignit de l'écharpe de l'éphod, qu'il attacha sur lui. [8] Il lui mit aussi la poche [à oracles], dans laquelle il plaça les ourim et les toummim. [9] Il lui posa le turban sur la tête et fixa sur le devant du turban la lame d'or, le diadème sacré, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

[10] Prenant alors l'huile de l'onction, il oignit la Demeure et tout son contenu : il les consacra. [11] Puis il aspergea sept fois l'autel, de cette huile : il oignit l'autel et tous ses ustensiles, la cuve et son piédestal, pour les consacrer [b]. [12] Il répandit une partie de l'huile de l'onction sur la tête d'Aaron : il l'oignit pour le consacrer. [13] Ensuite il fit avancer les fils d'Aaron ; il les revêtit de tuniques, leur mit une ceinture et les coiffa de tiares, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

[14] Puis il fit approcher le taureau destiné au sacrifice pour le péché, et Aaron et ses fils posèrent leurs mains sur sa tête. [15] L'ayant immolé, Moïse prit le sang ; il en mit avec son doigt tout autour des cornes de l'autel pour ôter le péché de l'autel ; puis il versa le [reste du] sang à la base de l'autel ; il consacra l'autel en faisant pour lui l'expiation [c]. [16] Il prit toute la graisse qui se trouve sur les intestins, celle qui pend au foie, les deux rognons avec leur graisse, et les fit fumer sur l'autel. [17] Mais il brûla hors du camp le [reste du] taureau, sa peau, sa chair et sa fiente, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

[18] Il fit approcher ensuite le bélier destiné à l'holocauste ; Aaron et ses fils posèrent leurs mains sur sa tête. [19] L'ayant immolé, Moïse aspergea avec le sang toutes les faces de l'autel. [20] Il dépeça le bélier par quartiers et en fit fumer la tête, les quartiers et la graisse. [21] Il lava les intestins et les jambes [d] et fit fumer le bélier tout entier sur l'autel — c'était un holocauste, un sacrifice d'agréable odeur consumé en l'honneur de Yahvé, — comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

[22] Il fit approcher ensuite le second bélier, le bélier offert pour l'installation [des prêtres] ; Aaron et ses fils posèrent leurs mains sur sa tête. [23] L'ayant immolé, Moïse prit un peu de son sang, qu'il mit sur le lobe de l'oreille droite d'Aaron, sur le pouce de sa main droite et sur l'orteil de son pied droit. [24] Il fit avancer aussi les fils d'Aaron et mit du sang sur le lobe de leur oreille droite, sur le pouce de leur main droite et sur l'orteil de leur pied droit. Avec le [reste du] sang il aspergea l'autel sur toutes ses faces. [25] Il prit ensuite les parties grasses — la queue, toute la graisse qui se trouve sur les intestins, celle qui pend au foie, les deux rognons avec leur graisse — et la cuisse droite. [26] Dans la corbeille des pains sans levain placée devant Yahvé, il prit un gâteau sans levain, un gâteau de pain à l'huile et une galette, qu'il joignit aux parties grasses

8, 25. « la queue » *Sam.* H : *et* la queue.

a. C'est l'exécution des ordres donnés Ex. 29 (cf. 40, 12-15). Mais le narrateur tient compte aussi de plusieurs additions faites après coup au récit de P (v. 10, 11, 15, 30). Certains détails de la cérémonie (v. 16, 20, 26) paraissent inspirés de Lév. 1-7. Quelques particularités de style indiquent aussi l'intervention de l'un des derniers rédacteurs de l'école sacerdotale. Ici, comme dans Ex. 35 et suiv., une notice sommaire de P a dû être remplacée par un récit détaillé. *b.* Cf. Ex. 29, 36-37 ; 30, 26-28 ; 40, 9-11. *c.* Le rite d'Ex. 29, 12 (P), dont le but était probablement différent (voy. note sur Ex. 29, 12), est ici combiné avec celui d'Ex. 29, 36-37 (P³). *d.* Pour les mettre aussi sur l'autel (Ex. 29, 17). L'ordre des opérations du sacrifice est celui de Lév. 1, 8-9.

et à la cuisse droite. [27] Il mit le tout dans les mains d'Aaron et dans celles de ses fils et le balança devant Yahvé ; [28] le reprenant ensuite de leurs mains, il le fit fumer sur l'autel par-dessus l'holocauste : c'était un sacrifice d'installation, un sacrifice d'agréable odeur consumé en l'honneur de Yahvé. [29] Moïse prit aussi la poitrine et la balança devant Yahvé : ce fut sa part du bélier offert pour l'installation, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

[30] Moïse prit ensuite de l'huile destinée à l'onction et du sang qui était sur l'autel, et il en aspergea Aaron et ses vêtements, ses fils et leurs vêtements : ainsi il consacra Aaron avec ses vêtements, et de même ses fils avec leurs vêtements.

[31] Puis il dit à Aaron et à ses fils : « Faites cuire la chair [a] à l'entrée de la tente du Rendez-vous, et vous la mangerez là, ainsi que le pain qui se trouve dans la corbeille du sacrifice d'installation, conformément à cet ordre que j'ai reçu : Aaron et ses fils mangeront cela. — [32] Ce qui restera de la viande et du pain, vous le brûlerez. [33] De sept jours vous ne quitterez pas l'entrée de la tente du Rendez-vous ; vous attendrez que votre installation soit à son terme, car on mettra sept jours à vous installer. [34] Comme on a procédé aujourd'hui, Yahvé a ordonné de procéder [les jours suivants] afin de vous assurer l'expiation. [35] Vous demeurerez jour et nuit à l'entrée de la tente du Rendez-vous, pendant sept jours, et vous garderez les observances prescrites par Yahvé ; ainsi vous ne mourrez pas [b]. Tel est l'ordre que j'ai reçu. » [36] Aaron et ses fils exécutèrent tous les ordres que Yahvé leur avait fait transmettre par Moïse.

Entrée en fonctions des prêtres [c].

P **9** [1] Le huitième jour [d], Moïse appela Aaron et ses fils, ainsi que les anciens d'Israël [e], [2] et dit à Aaron : « Prends un veau, un jeune taureau, en vue du sacrifice pour le péché [f], et un bélier pour l'holocauste, tous deux sans défaut, et amène-les devant Yahvé. [3] Puis tu parleras ainsi aux enfants d'Israël : Prenez un bouc [g] en vue du sacrifice pour le péché, un veau et un agneau âgés d'un an et sans défaut, pour l'holocauste [h], [4] un taureau et un bélier en vue du sacrifice de paix, pour les sacrifier devant Yahvé, et enfin une oblation pétrie à l'huile [i], car aujourd'hui Yahvé va vous apparaître. »

[5] Ils amenèrent devant la tente du Rendez-vous ce que Moïse avait commandé ; puis toute la communauté s'avança et se tint debout devant Yahvé. [6] « C'est ici, dit Moïse, ce que Yahvé a ordonné que vous fassiez afin que la gloire de Yahvé vous apparaisse. » [7] Puis, s'adressant à Aaron : « Approche-toi de l'autel et offre ton sacrifice pour le péché ainsi que ton holocauste : fais ainsi l'expiation pour toi et ta maison. Présentant ensuite l'offrande du peuple, tu feras l'expiation pour lui, comme Yahvé l'a ordonné. »

[8] Alors Aaron, s'approchant de l'autel, immola le veau qu'il offrait pour lui-même en sacrifice pour le péché. [9] Les fils d'Aaron lui présentèrent le sang, il y trempa son doigt, en mit sur les cornes de l'autel et versa le [reste du] sang à la base de l'autel [j]. [10] Il fit fumer sur l'autel la graisse de la victime du sacrifice pour le péché, les rognons et la graisse pendant au foie, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse. [11] Quant à la chair et à la peau, il les brûla hors du camp.

[12] Puis il immola l'holocauste, et ses fils lui ayant passé le sang, il en aspergea l'autel sur toutes ses faces. [13] Ils lui passèrent aussi la victime dépecée par quartiers, ainsi que la tête, et il fit fumer [le tout] sur l'autel.

30. « Aaron et ses » *H*ᵐˢ *Sam G S L* (lis. *we'al*). H : Aaron, ses. « Aaron avec (litt. : et) ses » *H*ᵐˢ *Sam G*ᵃ *S* (lis. *we'ét*). H : Aaron, ses. 31. « ordre que j'ai reçu » *G S T* (lis. *ṣouwwéti*). H : ordre que j'ai donné. 9, 4. « va vous apparaître » d'après *6, 23* (lis. *nir'é*). H : vous est apparu. 7. « ta maison » *G* cf. *16, 6* (lis. *be'ad bétekâ*). H : le peuple.

a. Du bélier offert pour le sacrifice d'installation. *b.* Consumés par la sainteté de Yahvé, lorsque vous vous approcherez de lui. *c.* Les prêtres, désormais installés (Ex. 29 et Lév. 8), inaugurent leurs fonctions en offrant des sacrifices des diverses catégories (il ne manque que le sacrifice de réparation), d'abord pour eux-mêmes (v. 8-14), puis pour le peuple (15-21). *d.* Du 1ᵉʳ mois de la 2ᵉ année ; voy. Ex. 40, 2, 17. *e.* Le texte primitif portait probablement les *enfants* d'Israël (cf. v. 5). Les anciens apparaissent d'ailleurs très rarement dans P. *f.* C'est le seul cas où un veau serve au sacrifice pour le péché. *g.* Cf. Nomb. 15, 24. Dans Lév. 4, 14 c'est un taureau. *h.* Voy. Nomb. 28, 11 ; 29, 2, où trois sortes d'animaux sont prescrites pour l'holocauste. *i.* Une oblation indépendante, en sus de celle qui accompagnait normalement les sacrifices sanglants. *j.* L'aspersion du sang dans le sanctuaire, prescrite 4, 5-7, manque ici, comme 8, 14-17.

[14] Il lava les intestins et les jambes et les fit fumer sur l'autel, par-dessus [le reste de] l'holocauste.

[15] Il présenta ensuite l'offrande du peuple : il prit le bouc destiné au sacrifice pour le péché, offert en faveur du peuple, et, l'ayant immolé, il s'en servit pour accomplir les mêmes rites expiatoires qu'avec la première victime[a]. [16] Il présenta de même l'holocauste et le sacrifia suivant le rituel[b]. [17] Puis il présenta l'oblation; il en prit une poignée, qu'il fit fumer sur l'autel (en outre de l'holocauste du matin[c]). [18] Enfin il immola le taureau et le bélier offerts pour le peuple en sacrifice de paix, et ses fils lui ayant passé le sang, il en aspergea l'autel sur toutes ses faces. [19] Quant aux parties grasses du taureau et du bélier — la queue, la graisse qui enveloppe [les intestins], les rognons et la graisse qui pend au foie, — [20] on posa ces parties grasses sur les poitrines[d]. [Aaron] fit fumer les parties grasses sur l'autel. [21] Quant aux poitrines et à la cuisse droite[e], Aaron les balança devant Yahvé, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

[22] Alors Aaron, élevant les mains vers le peuple, le bénit, puis il descendit[f], ayant achevé d'offrir le sacrifice pour le péché, l'holocauste et le sacrifice de paix.

[23] Moïse et Aaron entrèrent ensuite dans la tente du Rendez-vous[g], et lorsqu'ils en ressortirent, ils bénirent le peuple. Alors la gloire de Yahvé apparut à tout le peuple[h]. [24] Une flamme jaillit de devant Yahvé et consuma sur l'autel l'holocauste et les parties grasses [des victimes][i]. A cette vue, le peuple entier poussa des cris de joie; tous tombèrent la face contre terre.

Fautes rituelles. Règles diverses à observer par les prêtres.

10 *Faute et châtiment de Nadab et d'Abihou.* P3

[1] Nadab et Abihou[j], fils d'Aaron, prirent chacun leur brasier, y mirent du feu, sur lequel ils posèrent du parfum, et ils présentèrent, pour la brûler devant Yahvé, une offrande illégale[k], qu'il ne leur avait point ordonnée. [2] Il sortit de devant Yahvé une flamme qui les consuma[l], et ils périrent devant Yahvé. [3] Alors Moïse dit à Aaron : « C'est là ce que Yahvé avait déclaré, lorsqu'il disait :

En la personne de ceux qui m'approchent[m], je [montrerai ma sainteté[n],
et devant tout le peuple je manifesterai ma [gloire[o]. »

Aaron garda le silence. [4] Moïse appela Michaël et Elçaphân, fils d'Ouzziël, oncle d'Aaron[p], et leur dit : « Approchez et emportez vos frères loin du sanctuaire, hors du camp. » [5] Ils s'approchèrent donc et les emportèrent, tout revêtus de leurs tuniques, hors du camp, comme Moïse l'avait ordonné.

19. « Quant — queue » *G S*. H coupe : Les parties grasses du taureau, et du bélier la queue. 21. « comme — Moïse » *Sam* G^{AB}. H : comme l'avait ordonné Moïse.

a. La victime offerte pour le péché du grand prêtre (v. 8). L'aspersion du sang dans le sanctuaire, prescrite 4, 16-17, manque donc ici aussi. *b*. Ex. 29, 15-18. *c*. Cette remarque, indiquant sans doute qu'il s'agit là d'une oblation différente de celle qui accompagnait l'holocauste du matin, doit être une addition : la célébration de l'holocauste quotidien n'avait pas encore commencé. *d*. Cf. 7, 30. *e*. Addition d'un rédacteur qui oublie qu'il aurait dû y avoir deux cuisses droites, puisqu'on a immolé deux animaux. La « cuisse prélevée » n'était, du reste, pas balancée. L'auteur de cette glose veut affirmer le droit des prêtres sur ce morceau de choix; cf. Ex. 29, 26-28 et les notes. *f*. De l'autel (cf. 2e note sur Ex 27, 1). *g*. Moïse veut présenter à Yahvé celui qui sera désormais l'intermédiaire attitré entre le peuple et son Dieu. *h*. Cf. v. 6. Par cette apparition, Yahvé indique qu'il agrée les sacrifices.

i. Ce prodige apparaît dans beaucoup de récits d'inauguration de sanctuaires israélites (Jug. 6, 21; 1 Rois 18, 38-39; 1 Chron. 21, 26; 2 Chron. 7, 1), perses, romains, etc. Il avait sans doute pour but, primitivement, d'affirmer que le feu entretenu sur l'autel était d'origine surnaturelle. Ici, puisque de nombreuses offrandes viennent d'être brûlées (v. 10, 13, 17, 20 et au ch. 8), le prodige paraît marquer simplement que Yahvé agrée les sacrifices offerts. Certains critiques en ont conclu que ce trait merveilleux a été ajouté après coup au récit, de même qu'il a été introduit par le rédacteur des Chroniques (1 Chr. 21, 26; 2 Chr. 7, 1) dans les relations anciennes de 2 Sam. 24, 25 et de 1 Rois 8, 62. *j*. Les noms de Nadab et d'Abihou ne se retrouvent que dans des additions tardives (Ex. 6, 23; 24, 1, 9; Nomb. 26, 61). Le récit qui les concerne pourrait être un midrach ayant pour but d'expliquer la déchéance de deux familles sacerdotales. *k*. Litt. : *ils présentèrent devant Yahvé un feu étranger*. L'interprétation de ce « feu étranger » est très discutée. On a pensé à du parfum composé contrairement à la règle (qualifié d'*étranger* Ex. 30, 9), ou à de la braise prise ailleurs que sur l'autel des holocaustes. Mais, en ce cas, l'adjectif « étranger » aurait dû être placé après « parfum » ou après « y mirent du feu ». Il s'agit sans doute d'un « sacrifice consumé » entaché d'irrégularité, offert, par exemple, en dehors des heures prescrites. *l*. D'après les v. 4-5, elle ne détruisit cependant ni leur corps, ni même leurs vêtements.

m. C'est-à-dire des prêtres, qui sont donc les plus exposés à subir les effets redoutables de la sainteté divine. *n*. Ce terme, dans l'A. T., ne désigne pas la perfection morale, mais la puissance de la divinité, qui anéantit tous les êtres profanes qui s'approchent d'elle sans en avoir le droit ou sans avoir observé les formes prescrites (Éz. 28, 22; 38, 16, 23; etc.). *o*. Pareille déclaration ne se trouve nulle part ailleurs dans le Pentateuque. *p*. Ex. 6, 18, 22.

Usages funéraires interdits aux prêtres.

[6] Moïse dit à Aaron, ainsi qu'à Éléazar et à Itamar, ses fils : « Vous ne laisserez pas vos cheveux flotter en désordre, et vous ne déchirerez pas vos vêtements[a], de peur que vous ne mouriez et que [Yahvé] ne s'irrite contre la communauté tout entière[b]. Que vos frères, que toute la maison d'Israël pleurent ceux que Yahvé a consumés ! [7] Vous ne franchirez pas la porte de la tente du Rendez-vous[c], de peur que vous ne mouriez, car vous avez sur vous l'huile d'onction de Yahvé[d]. » Ils se conformèrent à l'ordre de Moïse.

Interdiction du vin aux prêtres qui vont officier.

[8] Yahvé parla à Aaron; il dit : [9] « Abstenez-vous, toi et tes fils, de boire du vin ou des boissons enivrantes[e], quand vous entrerez dans la tente du Rendez-vous, de peur que vous ne mouriez. C'est là une règle perpétuelle, que vous observerez d'âge en âge [10] ...[f] afin aussi de distinguer ce qui est sacré de ce qui est profane, ce qui est souillé de ce qui est pur, [11] et d'enseigner aux enfants d'Israël toutes les lois que Yahvé leur a communiquées par l'organe de Moïse. »

P *Part des oblations et des sacrifices de paix réservée aux prêtres.*

[12] Moïse dit à Aaron et à Éléazar et Itamar, ses fils qui lui restaient[g] : « Prenez ce qui reste de l'oblation consumée en l'honneur de Yahvé, et mangez-la sous forme de pains sans levain, à côté de l'autel, car c'est une chose très sainte. [13] Aussi la mangerez-vous dans un lieu saint, car c'est la part qui te revient, à toi et à tes fils, sur les sacrifices consumés en l'honneur de Yahvé : tel est l'ordre que j'ai reçu. [14] Quant à la poitrine balancée et à la cuisse prélevée[h], vous les mangerez dans un lieu pur, toi, tes fils et tes filles, car c'est la part qui t'est donnée, à toi et à tes fils, sur les sacrifices de paix[i] des enfants d'Israël. [15] On apportera R la cuisse prélevée et la poitrine qui doit être balancée avec les graisses destinées à être consumées, pour les balancer devant Yahvé : telle est la part qui doit te revenir, à toi et à tes fils, à perpétuité, selon l'ordre de Yahvé. »

L'usage de la chair du sacrifice pour le péché[j]. P3

[16] Moïse s'enquit du bouc offert en sacrifice pour le péché[k]; il apprit qu'on l'avait brûlé. Il s'emporta contre Éléazar et Itamar, les fils qui restaient à Aaron, et dit : [17] « Pourquoi n'avez-vous pas mangé dans le lieu saint la victime du sacrifice pour le péché ? C'est, en effet, une chose très sainte, et Yahvé vous l'a donnée pour que vous ôtiez le péché de la communauté, faisant l'expiation pour elle devant Yahvé[l]. [18] Le sang de la victime n'ayant pas été porté à l'intérieur du sanctuaire, vous auriez dû la manger dans le saint lieu, comme je l'avais ordonné. » [19] Aaron répondit à Moïse : « Écoute ! aujourd'hui, lorsque mes fils ont offert leur sacrifice pour le péché et leur holocauste devant Yahvé[m], il m'est arrivé ce que tu sais. Si donc aujourd'hui j'avais mangé de la victime pour le péché, cela eût-il paru bon à Yahvé[n]? » [20] Moïse, ayant entendu, approuva[o].

10, 9. « du Rendez-vous ». G aj. : ou que vous vous approcherez de l'autel.

a. Signes de deuil. Les usages funéraires en général étaient considérés comme incompatibles avec le culte de Yahvé. La raison principale était sans doute que les Israélites avaient autrefois rendu aux morts un véritable culte. *b*. Solidaire du péché des prêtres; cf. 4, 3 et la 2e note. *c*. Pour prendre part aux funérailles. Ceci paraît supposer que tous les membres du sacerdoce, comme le grand prêtre (21, 12), habitent dans l'enceinte sacrée. *d*. L'onction est étendue à tous les prêtres; cela indique que ce texte est récent (cf. Ex. 28, 41 et note).

e. Cf. Éz. 44, 21. Même interdiction dans d'autres religions antiques. Le vin, que les Hébreux n'apprirent à fabriquer qu'après leur entrée en Canaan, passa longtemps pour un don des Baals (cf. Jér. 35). *f*. Il est tombé quelque chose avant le v. 10, ou bien les v. 10 et 11 ont été empruntés à un autre contexte (cf. Éz. 44, 23; voir aussi Éz. 22, 26; Lév. 11, 47). *g*. Glose pour raccorder avec 1-5. *h*. Voy. note sur 7, 34. *i*. Les victimes de ces sacrifices n'étant pas chose très sainte (voir note sur 2, 3), mais seulement chose sainte, les femmes descendant d'Aaron pouvaient aussi en manger, et cela non pas dans un lieu saint, mais simplement dans un lieu pur. Tel était également le cas des prémices, dîmes, objets dévoués par anathème, parts de butin (Nomb. 18, 11-13, 19, 25-27; 31, 28-54).

j. Ce récit veut expliquer pourquoi la chair du bouc offert pour le péché de la communauté avait été brûlée (9, 15, cf. 11), bien que son sang n'eût pas été porté dans la tente (9, 15, cf. 9). La règle formulée 6, 29-30 semblait exiger, en effet, que la chair, en ce cas, fût consommée par les prêtres. Notre texte explique le rituel suivi ici comme une dérogation inspirée par un scrupule occasionnel. En réalité, l'auteur du récit du ch. 9 ignorait l'usage de porter le sang dans la tente, rite qui apparaît seulement dans la législation de Lév. 1-7. Au reste, d'après tous les législateurs sacerdotaux, la chair de la victime offerte pour le péché *de la communauté* devait être brûlée et non consommée (4, 21). Le morceau 10, 16-20 est donc une addition tardive. *k*. Le bouc dont il était question 9, 15. *l*. Voy. 3e note sur 4, 12. *m*. Voy. 9, 8-11, 12-14. Il s'agit des fils d'Aaron en général et non pas seulement d'Éléazar et d'Itamar. *n*. Aaron, ayant eu deux de ses fils frappés par Yahvé, craint d'être aussi sous le coup de la colère divine; il a peur de n'être pas assez saint pour absorber de la chair sacrée. *o*. Contrairement à toute la manière de P, c'est Aaron qui donne ici à Moïse une instruction en matière de culte.

LOIS SUR LA DISTINCTION DU PUR ET DE L'IMPUR[a] (11-15)

Les animaux purs et impurs[b].

PP *Quadrupèdes.* **11** [1] Yahvé parla à Moïse et à Aaron; il dit : [2] « Parlez ainsi aux enfants d'Israël : Voici les animaux que vous pourrez manger parmi tous les quadrupèdes qui vivent sur la terre. [3] Vous mangerez tout quadrupède qui a le pied corné et divisé en deux ongles, et qui rumine. [4] Par contre, vous ne mangerez pas les quadrupèdes suivants, parmi ceux qui ruminent et parmi ceux qui ont le pied corné : le chameau, qui rumine mais n'a pas le pied corné — vous le tiendrez pour impur, — [5] l'hyrax[c], qui rumine mais n'a pas le pied corné — vous le tiendrez pour impur, — [6] le lièvre[d], qui rumine mais n'a pas le pied corné — vous le tiendrez pour impur, — [7] et le porc, qui a le pied corné et l'ongle divisé, mais ne rumine pas — vous le tiendrez pour impur. [8] Vous R n'en mangerez pas la chair, PP et vous ne toucherez pas leurs cadavres[e] : vous les tiendrez pour impurs.

Animaux aquatiques. « [9] Voici, parmi tout ce qui vit dans les eaux, ce que vous pourrez manger: tout ce qui, dans les eaux, soit dans les mers, soit dans les rivières, est pourvu de nageoires et d'écailles[f], vous le mangerez. [10] Mais tout ce qui, dans les eaux, soit dans les mers, soit dans les rivières, est dépourvu de nageoires et d'écailles — parmi tout ce qui foisonne dans les eaux et tous les êtres vivants qui s'y trouvent, — vous le tiendrez pour immonde. [11] Vous tiendrez ces animaux pour immondes ; vous n'en mangerez point la chair, R et vous regarderez leurs cadavres comme immondes ; PP [12] tous les animaux aquatiques dépourvus de nageoires et d'écailles, vous les tiendrez pour immondes.

Oiseaux. « [13] Voici ceux des oiseaux que vous regarderez comme immondes et qui ne pourront être mangés (ils sont immondes): le vautour, l'orfraie, l'autour; [14] le milan et les différentes variétés de faucons; [15] toutes les variétés de corbeaux; [16] l'autruche, l'hirondelle, la mouette et les différentes variétés d'éperviers; [17] le hibou, le plongeon[g], la chouette; [18] le chat-huant, la hulotte[h], le cormoran; [19] la cigogne et les différentes variétés de pluviers, la huppe et la chauve-souris.

Petits animaux ailés. « [20] Tous les petits animaux ailés[i] qui marchent sur quatre [pattes][j], vous les tiendrez pour abominables. [21] Toutefois, parmi les divers petits animaux ailés, vous pourrez manger ceux qui marchent à quatre [pattes] et qui ont, par-dessus leurs pattes, des jambes avec lesquelles ils sautent sur la terre. [22] Voici donc ceux d'entre eux que vous pourrez manger : les différentes variétés de la [sauterelle] arbè, de la [sauterelle] solam, de la [sauterelle] ḥargol et de la [sauterelle] ḥagab[a]. [23] Mais tout [autre] petit animal ailé à quatre pattes, vous le tiendrez pour immonde.

PS *Souillure par le contact du cadavre d'un animal[b].* « [24] Les animaux suivants vous rendront impurs (quiconque touchera leur cadavre sera impur[c] jusqu'au soir[d], [25] et quiconque transportera leur cadavre devra laver ses vêtements[e] et sera impur jusqu'au soir): [26] tous les quadrupèdes ayant le pied corné mais non divisé, et qui ne ruminent pas. Vous les tiendrez pour impurs : quiconque les touchera sera impur. [27] Vous tiendrez aussi pour impurs, parmi les quadrupèdes, tous ceux qui marchent sur la plante de leurs pieds[f]. Quiconque touchera leur cadavre sera impur jusqu'au soir; [28] quiconque transportera leur cadavre lavera ses vêtements et sera impur jusqu'au soir. Vous tiendrez ces animaux pour impurs.

« [29] Parmi les petits animaux qui se meuvent au ras du sol, voici ceux que vous tiendrez pour les plus impurs[g] : la belette, la souris, les différentes espèces de lézards, [30] . . . .[h] [31] Voilà, parmi les petits animaux, ceux que vous tiendrez pour les plus impurs. Quiconque les touchera une fois morts sera impur jusqu'au soir. [32] Tout objet sur lequel l'un d'entre eux viendrait à tomber une fois mort, sera souillé, qu'il s'agisse de quelque ustensile de bois, d'un vêtement, d'une peau, d'un sac, d'un objet quelconque servant à n'importe quel usage[i]. On passera cet objet dans l'eau, et il restera souillé jusqu'au soir; puis il sera pur. [33] Si l'un de ces animaux vient à tomber dans quelque vase d'argile, tout le contenu en sera souillé, et vous briserez le vase[j]. [34] Tout aliment humecté d'eau sera souillé, et de même toute boisson, quel que soit le vase qui la contienne[k]. [35] Tout [ustensile] sur lequel viendrait à tomber un de leurs cadavres, sera souillé; [même si c'est] un four[l] ou un fourneau[m], on les détruira : ils sont souillés, et vous les tiendrez pour tels. [36] Cependant les sources et les citernes — [tous] les amas d'eau — resteront purs[n]; mais celui qui touchera le cadavre de ces animaux[o] sera impur. [37] Si le cadavre de l'un d'eux vient à tomber sur quelqu'une des graines qu'on sème, elle restera pure[p]. [38] Mais si l'on a mis de l'eau sur la semence et qu'il tombe sur cette semence un de ces cadavres, vous la tiendrez pour souillée.

« [39] Si l'un des animaux qui vous servent de nourriture vient à périr[q], celui qui en touchera le cadavre sera impur jusqu'au soir, [40] et celui qui mangera de son corps mort lavera ses vêtements[r] et sera impur jusqu'au soir. De même, celui qui en transportera le cadavre lavera ses vêtements et sera impur jusqu'au soir[s].

Petits animaux terrestres[t]. « [41] Tous les petits animaux qui se PP meuvent au ras du sol sont im-

11, 1. *G* (suppr. *'ălêhèm*). H : il leur dit. 3. « en deux ongles » *Sam G S* cf. *Deut.* 14, 6 (aj. *šetê*). H : en ongles. « et qui rumine » *G S L.* H : qui rumine. 10. « dans les eaux » *G* cf. v. 9 (aj. *bammayim*). Manque en H. 19. « et les » *G* (aj. *we'ét*). H : les.

a. De même que les lois sur les sacrifices (ch. 1-7), les règles sur la pureté (ch. 11-15) paraissent avoir existé d'abord sous forme de recueil indépendant (P[P]). Elles ont été introduites après coup entre les ch. 10 et 16, qui se font suite. On y reconnaît, d'ailleurs, des éléments différents, et on y relève la trace de rédactions successives. *b.* La distinction des animaux purs et impurs semble avoir reposé, à l'origine, sur des motifs d'ordre religieux. Diverses peuplades considéraient certaines espèces animales comme leur étant apparentées (totémisme). Tous les primitifs ont estimé que tels ou tels animaux (le serpent notamment) étaient doués d'un savoir ou d'un pouvoir supérieurs à ceux de l'homme : ils les tenaient pour des êtres divins ou — à un stade plus avancé — pour consacrés à certaines divinités, auxquelles on les offrait en sacrifice. Or, ce qui est sacré est interdit (tabou), et ce qui est saint dans le culte de tel dieu, est réputé impur dans le culte d'un autre. Tous les animaux considérés comme divins ou consacrés à divers dieux, ont, par suite, passé en Israël pour impurs. Le nombre des animaux impurs paraît avoir été augmenté dans la suite : on y ajouta ceux qu'on éprouvait de la répulsion à manger — ce qui répugne à l'homme répugnant aussi à Dieu (cf. Deut. 23, 12-14) — et les bêtes qui se repaissent de sang. Des considérations d'ordre hygiénique ont pu intervenir plus tard pour justifier la proscription de la chair de certains animaux, celle du porc, par exemple; mais la raison première en était que le porc était consacré à Aphrodite et à Adonis. Les critères zoologiques sur lesquels P fonde la distinction des animaux purs et impurs dans l'ordre des quadrupèdes et dans celui des poissons, ne sont que des aide-mémoire commodes : ils n'indiquent pas la raison réelle de la distinction. Cette distinction est fort ancienne en Israël (Gen. 7, 2, 8 ; 8, 20 ; cf. Éz. 4, 14), et il a dû exister des listes d'animaux purs et impurs antérieures à celle de notre passage (Lév. 20, 25 ; voy. aussi Deut. 14, 4-20 et les notes). *c.* Voy. note sur Ps. 104, 18. Les Arabes le mangent, mais ne doivent pas le présenter à leurs hôtes. *d.* L'*hyrax* et le *lièvre* ne sont pas des ruminants, mais ils ont un mouvement particulier de la bouche, qui a fait croire qu'ils ruminaient. Le lièvre est consommé en Arabie, mais non en Syrie ; les Bretons ne le mangeaient pas non plus (César, *Bell. gall.* V, 12). *e.* Addition : l'interdiction de toucher le cadavre de ces bêtes ne viendra que v. 24-40. *f.* C'est-à-dire les poissons, à l'exclusion des autres animaux aquatiques (cétacés, ophidiens, amphibies, coquillages, mollusques, crustacés). Un certain nombre d'entre eux, comme les anguilles, ressemblaient plus ou moins aux serpents, qui étaient un objet d'adoration et de superstition. *g.* Le Deutéronome (14, 17) le range à côté du cormoran (v. 18), ce qui paraît plus naturel. *h.* Voy. Ps. 102, 7 et la note. *i.* Il s'agit des insectes. *j.* Ces mots, qui manquent au texte parallèle de Deut. 14, 19, sont probablement une glose tirée mal à propos (ici et au v. 23) du v. 21. Il n'y a pas de « petits animaux ailés » à quatre pattes, mais seulement à six.

21. « et qui ont » *Hq Sam G S L* (lis. *lô*). H[k] : et qui n'[ont] pas. 37. « des graines » suppr. *zéroua'*, dittographie de *zèra'*. H : des graines de semailles.

a. L'*arbè* « nombreux » est probablement la sauterelle ordinaire ; *solam* paraît signifier « dévorant » ; *ḥargol* « galopant » désigne sans doute une espèce plus grosse et sans ailes ; *ḥagab* « sautant » est le nom d'une espèce très petite (Nomb. 13, 33 ; És. 40, 22). La sauterelle était consommée en Orient (Mt 3, 4 ; Mc 1, 6). Les Arabes s'abstiennent de certaines espèces. *b.* Cette loi (v. 24-40), qui interrompt la liste des animaux non comestibles (1-23, 41-47) et s'en distingue par la prescription des purifications nécessaires, a été insérée ici après coup. *c.* C'est-à-dire exclu des cérémonies du culte. *d.* La souillure résultant d'un simple contact se sera dissipée d'elle-même après ce délai ; une purification n'est pas nécessaire. *e.* Le transport, qui suppose un contact prolongé, exige la purification des vêtements souillés. *f.* Et non sur des sabots (ainsi les chiens).
g. Tous les animaux de ce genre étant impurs (cf. v. 41).
h. Le texte nomme ici cinq animaux que les interprètes modernes croient appartenir à la famille des lézards, mais sur l'identification desquels ils ne s'accordent pas. *i.* Cf. Nomb. 31, 20. *j.* Cf. 6, 28 et la note. *k.* Sous-entendu : s'il vient à y tomber le cadavre d'un de ces animaux. *l.* Voy. note sur 2, 4. *m.* Traduction incertaine, le mot hébreu ne se trouvant qu'ici. D'après sa forme (le duel), on peut penser qu'il s'agit d'un fourneau pouvant chauffer deux casseroles.
n. Dans un pays sec comme la Palestine, il eût été impossible de s'en priver. *o.* Tombé dans la source ou la citerne.
p. Son enveloppe empêche la souillure de pénétrer, tant qu'elle n'est pas amollie par l'eau. *q.* Par maladie ou accident (cf. 17, 15). Le cadavre des animaux purs communique une souillure, dès qu'ils n'ont pas été abattus pour être consommés. *r.* D'après 17, 15-16, il était en outre prescrit un bain. Les Septante l'ont ajouté ici (du moins G[A]) et v. 40[b], et le Samaritain v. 25. *s.* Les v. 39-40 sont un appendice, peut-être secondaire, qui étend aux cadavres des animaux purs les dispositions relatives aux cadavres des animaux impurs (v. 24-28). *t.* Suite du v. 23.

mondes : on ne les mangera pas. 42 Qu'ils marchent sur le ventre, sur quatre pattes ou davantage, vous ne mangerez d'aucun des petits animaux qui se meuvent au ras du sol, car ils sont immondes. 43 Ne vous rendez pas immondes en [mangeant] quelqu'un de ces petits animaux ; ne vous souillez point par eux en prenant leur impureté, — 44 car c'est moi, Yahvé, qui suis votre Dieu, et vous devez vous sanctifier de manière à être saints, car moi, je suis saint. Ne vous souillez pas en [mangeant] quelqu'un de ces petits animaux qui rampent sur le sol. 45 C'est moi, Yahvé, qui vous ai fait monter du pays d'Égypte, pour être votre Dieu : soyez donc saints, car je suis saint[a].

P¹

PP

« 46 Telle est la loi concernant les quadrupèdes, les oiseaux, tous les êtres vivants qui fourmillent dans les eaux et tous ceux qui se meuvent au ras du sol ; — 47 la loi qui permet de distinguer ce qui est impur de ce qui est pur, les animaux qu'on peut manger et ceux qu'on ne doit pas manger. »

Purification de la femme accouchée.

12 1 Yahvé parla à Moïse ; il dit : 2 « Parle ainsi aux enfants d'Israël : Lorsqu'une femme, ayant conçu, donnera naissance à un garçon, elle sera impure pendant sept jours[b], comme elle est impure au temps de son indisposition mensuelle[c]. 3 Le huitième jour[d], on coupera la chair du prépuce de l'enfant. 4 Mais pendant trente-trois jours [encore][e], la mère restera chez elle, à cause de ses écoulements de sang[f]. Elle ne touchera à rien de sacré, et elle n'entrera pas dans le sanctuaire, jusqu'à ce que la période de ses écoulements[g] soit achevée. 5 Si c'est à une fille qu'elle a donné le jour, elle sera, pendant deux semaines, impure comme lors de ses époques ; et, pendant soixante-six jours [encore][h], elle restera chez elle, à cause de ses écoulements de sang. 6 Quand sera expirée la période de ses écoulements de sang, qu'elle ait eu un fils ou une fille, elle apportera au prêtre, à l'entrée de la tente du Rendez-vous, un agneau d'un an pour l'offrir en holocauste et un jeune pigeon ou une tourterelle pour l'offrir en sacrifice pour le péché. 7 Le prêtre présentera l'oiseau devant Yahvé et fera pour elle l'expiation : ainsi elle sera purifiée du flux de son sang. Telle est la loi concernant la femme accouchée, suivant qu'elle a eu un garçon ou une fille. 8 Si elle n'a pas les moyens de se procurer une tête de menu bétail, elle prendra deux tourterelles ou deux jeunes pigeons, l'un pour l'holocauste, l'autre en vue du sacrifice pour le péché[i]. Le prêtre fera pour elle l'expiation, et elle sera purifiée[j]. »

R

Loi sur la lèpre[k].

La lèpre humaine.
a. Dartre, tache sur la peau.

13 1 Yahvé parla à Moïse et à Aaron ; il dit : 2 « Lorsqu'il se formera sur la peau d'un homme une enflure, une dartre ou une tache claire pouvant dégénérer en lèpre[l] sur la peau de cet homme, on l'amènera au prêtre Aaron ou à l'un des prêtres, ses fils[m]. 3 Si le

PP

a. Dans les v. 43-45, on retrouve le style de P¹ (cf. 20, 25).
b. Chez beaucoup de peuples, l'accouchée est exclue de la vie commune, parce qu'on la croit soumise, ainsi que le nouveau-né, à l'influence d'esprits ou de démons redoutables.
c. Allusion à 15, 19. Le ch. 12 serait donc mieux à sa place après le ch. 15. C'est peut-être là qu'il se trouvait primitivement. Selon d'autres, il aurait été ajouté après coup. *d.* Cf. Gen. 17, 12 (de P). Dans l'ancien Israël, la circoncision avait lieu plus tard ; cf. Ex. 4, 25-26 (de J) ; Jos. 5, 2-8 (de E).
e. Donc en tout 40 jours. Ce nombre se retrouve dans les prescriptions analogues des Perses, des Arabes et des Grecs.
f. Litt. : *à cause du sang de sa purification*, ces écoulements étant considérés comme purifiant l'organisme. *g.* Litt. : *de sa purification.* *h.* Donc en tout 80 jours. Les anciens croyaient avoir observé que l'organisme de la mère revient plus lentement à son état normal après la naissance d'une fille qu'après celle d'un garçon : 42 jours au lieu de 30, d'après Hippocrate.
i. Le Pentateuque samaritain indique, avec raison, les sacrifices dans l'ordre inverse. Le sacrifice pour le péché s'offrait toujours le premier (Ex. 29, 10-18 ; Lév. 8, 14-22 ; 9, 2-16 ; 14, 12-31 ; etc.). *j.* Cf. 5, 7-13 ; Lc 2, 22-24. *k.* Le terme hébreu (*çâra'at*) est beaucoup plus large que le mot français. Il désigne non seulement la lèpre proprement dite, mais, comme on va le voir, toutes sortes d'affections cutanées qui y ressemblent plus ou moins ; on l'appliquait même à des taches qui apparaissent sur les vêtements et sur les murs des habitations. Si la lèpre rend impur, c'est-à-dire exclut du culte de Yahvé celui qui en est atteint, c'est sans doute qu'elle est censée relever d'influences démoniaques. — La présente loi n'est pas une œuvre d'un seul jet ; elle paraît s'être formée peu à peu, par voie d'additions successives autour d'un noyau primitif. Deut. 24, 8 suppose des prescriptions analogues sur la lèpre.
l. Litt. : en *coup* de lèpre. Certaines maladies étaient considérées comme l'effet d'un coup porté par Yahvé ou (idée sans doute plus primitive) par quelque esprit (Ex. 12, 23 ; 2 Sam. 24, 15-17 ; cf. 2 Chron. 21, 14-15 ; 2 Rois 19, 35 ; Job 2, 7).
m. La suite du chapitre nomme simplement « le prêtre ». C'est ce que portait sans doute partout la loi primitive : le texte en aura été adapté après coup à l'époque de Moïse et d'Aaron.

prêtre, en examinant la partie atteinte de la peau, constate que le poil y est devenu blanc, et si la place malade paraît former un enfoncement sur la peau, c'est la lèpre. Aussitôt cette constatation faite, le prêtre déclarera l'homme impur. 4 Mais s'il s'agit d'une tache blanche sur la peau, qui ne paraisse pas former un enfoncement sur la peau, et que le poil n'y soit pas devenu blanc, le prêtre enfermera celui qui en est atteint pendant sept jours. 5 Le prêtre l'examinera [de nouveau] le septième jour. S'il voit que la partie malade n'a pas changé d'aspect et que le mal ne s'est pas étendu sur la peau, il enfermera l'homme une seconde fois pendant sept jours. 6 Il l'examinera [encore] à la fin de la seconde semaine, et s'il voit que la partie malade est devenue terne et que le mal ne s'est pas étendu sur la peau, il déclarera cet homme pur : c'était une dartre. L'homme lavera ses vêtements, et il sera pur. 7 Mais si la dartre s'est étendue sur la peau après qu'il se sera présenté au prêtre pour être déclaré pur, et qu'à la seconde visite, le prêtre, 8 après examen, constate que la dartre s'est étendue sur la peau, il déclarera cet homme impur : c'est la lèpre.

b. Lèpre invétérée.

« 9 Lorsqu'une maladie du genre de la lèpre apparaîtra chez un homme, on l'amènera au prêtre. 10 Le prêtre l'examinera, et s'il voit sur la peau une enflure blanchâtre qui ait fait blanchir le poil et qui contienne de la chair vive[a], 11 c'est une lèpre invétérée sur la peau de cet homme. Le prêtre le déclarera impur sans l'enfermer[b], car il est impur. 12 Mais si la lèpre donne naissance à une éruption cutanée et couvre toute la peau du sujet, de la tête aux pieds, partout où le prêtre porte son regard, 13 le prêtre l'examinera, et s'il voit que la lèpre a recouvert tout le corps du sujet, il le déclarera pur : parce qu'il est devenu blanc tout entier[c], il est pur. 14 Mais le jour où il apparaîtra sur lui de la chair vive, il sera impur. 15 Dès que le prêtre verra cette chair vive, il le déclarera impur : la chair vive est impure ; c'est bien la lèpre. 16 Dans le cas où cette chair vive redeviendrait blanche, le malade irait trouver le prêtre, 17 qui l'examinerait. Et si le prêtre constatait que la place atteinte est devenue blanche, il déclarerait le sujet pur : il serait pur.

c. Lèpre après ulcère.

« 18 Lorsqu'un homme aura sur la peau un ulcère, si celui-ci guérit 19 et qu'au siège de l'ulcère apparaisse une enflure blanchâtre ou une tache d'un blanc rougeâtre, cet homme se présentera au prêtre. 20 Le prêtre l'examinera ; s'il voit que [l'enflure ou la tache] paraît former une dépression sur la peau et que le poil y est devenu blanc, il déclarera cet homme impur : c'est la lèpre qui a fait éruption sur l'ulcère. 21 Si le prêtre, ayant examiné la partie atteinte, voit qu'il ne s'y trouve pas de poil blanc, qu'elle ne forme pas de dépression sur la peau, et qu'elle est terne, il enfermera l'homme pendant sept jours. 22 Si le mal [alors] s'est étendu sur la peau, le prêtre déclarera cet homme impur : c'est la lèpre. 23 Si la tache, au contraire, demeure stationnaire et ne s'étend pas, c'est la cicatrice de l'ulcère. Le prêtre déclarera cet homme pur.

d. Lèpre après brûlure.

« 24 Ou encore lorsqu'un homme aura sur la peau une brûlure, et que sur la chair nouvelle qui s'y formera apparaîtra une tache d'un blanc rougeâtre ou blanche, 25 le prêtre l'examinera. S'il voit que le poil y est devenu blanc et qu'elle paraît former un enfoncement sur la peau, c'est la lèpre qui a fait éruption sur la brûlure. Le prêtre déclarera cet homme impur : c'est la lèpre. 26 Mais si le prêtre, en examinant la tache, voit qu'il ne s'y trouve pas de poil blanc, qu'elle ne forme pas de dépression sur la peau et qu'elle est terne, il enfermera l'homme pendant sept jours. 27 Il l'examinera [de nouveau] le septième jour. Si la tache s'est étendue sur la peau, il déclarera cet homme impur : c'est

13, 5. « d'aspect » lis. *be'ênô*, d'après *v. 55* et *Nomb. 11, 7*. H : à ses yeux. 18. « sur la peau » *H^a G S* (suppr. *bô*). H : sur lui, sur sa peau.

a. Il s'agit d'une excroissance de chair vive, ou d'ulcères sur les bords desquels se présentent des bourrelets tuméfiés. *b.* Pour un nouvel examen, qui serait en ce cas inutile, le diagnostic étant certain. *c.* Il est couvert de croûtes blanches qui tombent : c'est le signe de la guérison.

la lèpre. [28] Si la tache, au contraire, est demeurée stationnaire, sans s'étendre sur la peau, et qu'elle soit terne, c'est l'enflure provoquée par la brûlure. Le prêtre déclarera cet homme pur : c'est la cicatrice de la brûlure.

e. Affections du cuir chevelu.

« [29] Lorsqu'un homme ou une femme aura une place malade à la tête ou à la barbe, [30] le prêtre examinera cette place malade, et s'il voit qu'elle paraît former un enfoncement sur la peau et qu'il s'y trouve du poil roux et ténu, il déclarera cette personne impure : c'est le nèteq[a], la lèpre de la tête ou de la barbe. [31] Mais si le prêtre, en examinant la place atteinte de nèteq, voit qu'elle ne paraît pas former d'enfoncement sur la peau et qu'il ne s'y trouve pas de poil roux, il enfermera le sujet pendant sept jours. [32] Le septième jour il examinera [de nouveau] la partie atteinte, et s'il voit que le nèteq ne s'est pas étendu, qu'il ne s'y trouve pas de poil roux, et qu'il ne paraît pas former d'enfoncement sur la peau, [33] le sujet se rasera, mais sans toucher à la place atteinte de nèteq, et le prêtre l'enfermera une seconde fois pendant sept jours. [34] Le septième jour, le prêtre examinera [encore] le nèteq, et s'il voit qu'il ne s'est pas étendu sur la peau et ne paraît pas y former d'enfoncement, il déclarera la personne pure : celle-ci lavera ses vêtements et sera pure. [35] Mais si le nèteq vient à s'étendre sur la peau, après que la personne aura été déclarée pure, [36] le prêtre l'examinera ; et s'il voit que le nèteq s'est étendu sur la peau, il n'aura pas à rechercher s'il y a du poil roux : la personne est impure. [37] Si, au contraire, le nèteq n'a pas changé d'aspect et qu'il y ait poussé du poil noir, le mal est guéri ; la personne est pure, et le prêtre la déclarera pure.

f. Exanthème.

« [38] Lorsqu'un homme ou une femme aura la peau parsemée de taches blanches, [39] le prêtre les examinera, et s'il voit sur leur peau des taches d'un blanc mat, c'est un exanthème[b] qui a fait éruption sur la peau ; la personne est pure.

g. Lèpre et calvitie.

« [40] Lorsque la tête d'un homme se dégarnit de cheveux, c'est une calvitie du crâne ; cet homme est pur. [41] Si sa tête se dégarnit sur le devant, c'est une calvitie du front ; cet homme est pur. [42] Mais s'il apparaît, sur la partie chauve du crâne ou du front, un mal d'un blanc rougeâtre, c'est la lèpre qui fait éruption sur la calvitie du crâne ou du front. [43] Le prêtre l'examinera, et s'il voit que la partie malade, sur la calvitie du crâne ou du front, présente une enflure d'un blanc rougeâtre, ayant l'aspect de la lèpre de la peau, [44] cet homme est lépreux ; il est impur. Le prêtre le déclarera impur : il a la lèpre à la tête.

La condition du lépreux.

« [45] Le lépreux chez qui le mal se sera déclaré portera des vêtements déchirés et laissera flotter ses cheveux ; il se couvrira la moustache[c] et criera : Impur ! impur[d] ! — [46] Tant que durera sa maladie, il sera impur, et, étant impur, il habitera à l'écart[e] ; sa demeure sera hors du camp[f]. R

La lèpre sur les étoffes et les cuirs g.

« [47] Lorsque la lèpre apparaîtra sur un vêtement, qu'il soit de laine ou de lin, [48] sur un tissu ou un tricot de lin ou de laine, sur du cuir ou un objet quelconque en cuir, [49] si la partie attaquée du vêtement, du cuir, du tissu, du tricot ou de l'objet en cuir est verdâtre ou rougeâtre, ce sera un cas de lèpre[h] ; on la fera voir au prêtre. [50] Le prêtre examinera l'objet attaqué, et l'enfermera pendant sept jours. [51] Si, le septième jour, le prêtre s'aperçoit que le mal s'est étendu sur le vêtement, le tissu, le tricot ou le cuir, quelle que soit la destination de l'objet fait avec ce cuir, c'est un cas de lèpre maligne : l'objet est impur. [52] [Le prêtre] brûlera le vêtement, le tissu, le tricot de laine ou de lin ou l'objet de cuir quel qu'il soit, qui aura été attaqué : c'est une lèpre maligne ; l'objet sera brûlé. [53] Mais si le prêtre, en l'examinant, voit que le mal ne s'est pas étendu sur le vêtement, le tissu, le tricot ou l'objet de cuir quel qu'il soit, [54] il fera laver l'objet attaqué et l'enfermera de nouveau pendant sept jours. [55] Ensuite le prêtre examinera l'objet attaqué, après qu'il aura été lavé, et s'il constate que le mal, sans avoir pris d'extension, n'a pas changé d'aspect, l'objet est impur ; tu le brûleras. Il y a corrosion. . . .[a] [56] Mais si le prêtre, en l'examinant, voit que la partie attaquée a pâli après avoir été lavée, il l'enlèvera en déchirant le vêtement, le cuir, le tissu ou le tricot. [57] Si le mal reparaît sur le vêtement, le tissu, le tricot ou l'objet de cuir quel qu'il soit, c'est la lèpre qui fait éruption [de nouveau] : tu brûleras l'objet attaqué. [58] Si le mal disparaît du vêtement, du tissu, du tricot, ou de l'objet de cuir quel qu'il soit, après qu'on les aura lavés, on les lavera une seconde fois, et ils seront purs.

« [59] Telle est la loi sur la lèpre des vêtements de laine ou de lin, des tissus, tricots ou objets de cuir quelconques ; elle permet de les reconnaître purs ou impurs. »

P P¹

14 *Purification du lépreux b.*

[1] Yahvé parla à Moïse ; il dit : [2] « Voici la loi qu'on appliquera au lépreux lorsqu'il deviendra pur : on l'amènera au prêtre. [3] Le prêtre sortira du camp[c]. Le prêtre l'examinera, et s'il voit que le mal du lépreux est guéri, [4] il ordonnera de prendre pour l'homme à purifier deux oiseaux purs vivants, du bois de cèdre, du cramoisi et de l'hysope[d]. [5] Ensuite il fera égorger l'un des oiseaux au-dessus d'un vase de terre, sur de l'eau vive[e]. [6] Quant à l'oiseau vivant, il le prendra, ainsi que le bois de cèdre, le cramoisi et l'hysope, et les plongera dans le sang de l'oiseau égorgé sur l'eau vive. [7] Il en fera sept aspersions sur l'homme à purifier de la lèpre et [ainsi] le purifiera ; puis il lâchera l'oiseau vivant dans la campagne[f]. [8] L'homme à purifier lavera ses vêtements, se rasera tous les poils[g] et se baignera ; alors il sera pur.

« Il pourra ensuite entrer dans le camp, mais il restera sept jours hors de sa tente.

« [9] Le septième jour, il se rasera tous les poils : cheveux, barbe, sourcils — bref, tous les poils ; il lavera ses vêtements, puis il plongera son corps dans l'eau, et il sera pur. [10] Le huitième jour, il prendra deux agneaux d'un an sans défaut et une agnelle d'un an sans défaut, avec trois dixièmes [d'épha] de fleur de farine pétrie à l'huile pour l'oblation, et un log[h] d'huile. [11] Le prêtre qui opérera la purification présentera l'homme à purifier, avec [tous] ces objets, devant Yahvé, à l'entrée de la tente du Rendez-vous. [12] Puis il prendra l'un des agneaux ; il le présentera en sacrifice de réparation[i], avec le log d'huile, et les ba-

P P
R
P P

31. « roux » *G* (lis. *çâhôb*). H : noir (ce qui serait l'état normal). 37. « d'aspect » Voy. note crit. sur v. 5.

a. L'hébreu *nèteq* signifie endroit arraché (sans poil) ou déchiré. Il s'agit probablement, dans tout ce paragraphe, de divers cas de sycose ou dartre du cuir chevelu. *b*. Le terme hébreu (*bôhaq*) est usité encore aujourd'hui chez les Arabes. Il s'agit d'un exanthème non contagieux, qui ne cause ni souffrance ni incommodité, et guérit de lui-même.

c. Pour ne pas transmettre aux autres, par le souffle, l'esprit (ou démon) de la lèpre. Les autres rites (vêtements déchirés, cheveux flottants) paraissent également commandés par la présence dans le lépreux d'un esprit malfaisant. Ces trois usages étaient observés aussi dans le deuil, c'est-à-dire quand on se trouvait dans le voisinage redouté de l'âme du mort. *d*. Pour qu'on l'évite. *e*. C'est-à-dire à l'écart de ceux qui n'ont pas sa maladie. Les lépreux pouvaient communiquer entre eux et habiter ensemble (2 Rois 7, 3 ; Lc 17, 12). *f*. Addition : voy. 2e note sur v. 2. *g*. Les v. 47-59, qui constituent une loi à part, ayant sa conclusion spéciale, ont été insérés ici après coup : 14, 1 fait suite à 13, 46. *h*. Il s'agit, sans doute, en réalité de moisissures.

51 et 52. « maligne ». Sam : rebelle (*mamra'at*). **14**, 4. « il ordonnera de prendre (litt. : il ordonnera et ils prendront) » *Sam G S* (lis. *welâqehou*). H : il ordonnera et [on ?] prendra. — Lire de même le pluriel v. 5, 13, 25, etc. 5. « il fera égorger » *G S*. Voy. v. 4. 6. « les plongera ». H aj. : et l'oiseau vivant (répétition erronée des premiers mots du verset). 10. « d'un an (la 1re fois) » *Sam G* (aj. *benê šânâ*). Manque en H.

a. L'hébreu porte ici trois mots, qui paraissent être une glose marginale relative au v. 42a : *sur la place chauve de son crâne ou de son front*. *b*. Les deux cérémonies décrites v. 1-8a et v. 9-20 constituaient peut-être originairement deux rituels indépendants visant au même but. En effet, la deuxième n'a pas de parallèle dans la loi sur la purification des maisons lépreuses (v. 48-53), et l'obligation de se raser, qui l'inaugure, paraît faire double emploi avec celle qui termine la première. *c*. Voy. 13, 46 et la note.

d. On a supposé que, des trois derniers objets, on faisait une sorte de goupillon, mais cette explication ne conviendrait pas à Nomb. 19, 6, où le prêtre les jette au feu. Il est probable qu'on leur attribuait une vertu purificatrice particulière. Pour l'hysope, voy. Ex. 12, 22. *e*. Au-dessus d'un vase contenant de l'eau prise à une source ou dans un ruisseau (non dans une citerne ou un étang). On attribuait à l'eau « vive » une vertu vivifiante (v. 52 ; cf. Nomb. 8, 7). *f*. Deux rites différents semblent ici juxtaposés : 1° un rite d'élimination : l'oiseau lâché emporte la puissance malfaisante (cf. 16, 21-22 ; Zach. 5, 5-11) — il est donc probable que le sang où on l'a d'abord plongé renfermait cette puissance, l'oiseau égorgé étant considéré comme l'esprit de la lèpre ; — 2° un rite vivifiant : l'aspersion communique au malade le principe de vie contenu dans l'eau vive, le cèdre, le cramoisi, l'hysope et le sang. A l'origine, ces rites étaient destinés probablement à écarter non seulement l'impureté, mais la lèpre elle-même. *g*. L'impureté était censée s'y attacher de préférence (cf. Nomb. 6, 9). *h*. 0 litre 506 ; c'était le 12e du hin. *i*. L'auteur emploie ce terme, faute d'un meilleur, pour désigner un sacrifice dont le rituel ne rentrait, à vrai dire, dans aucun des types décrits ch. 1-7 : la bête immolée est un agneau (au lieu d'un bélier, 5, 15) ; le sang est utilisé comme dans le sacrifice d'installation (8, 22-24 ; Ex. 29, 19-20) ; le balancement de la victime vivante ne se rencontre pas ailleurs ; le balancement de l'huile n'a pas le but indiqué Ex. 29, 26 (note) ; il sert sans doute à conférer à ce liquide la sainteté, en vue de l'acte décrit v. 15-18.

lancera devant Yahvé. [13] Ensuite on immo- R lera cet agneau à l'endroit où l'on immole le sacrifice pour le péché et l'holocauste, [c'est-à-dire] dans le lieu saint; car le sacrifice de réparation, comme le sacrifice pour le péché, revient au prêtre : c'est une chose Pᵖ très sainte[a]. [14] Prenant ensuite un peu du sang de la victime offerte en réparation, le prêtre le mettra sur le lobe de l'oreille droite de l'homme à purifier, sur le pouce de sa main droite et sur l'orteil de son pied droit[b]. [15] Puis il prendra un peu de l'huile du log et la versera dans le creux de sa main gauche. [16] Trempant ensuite un doigt de sa main droite dans l'huile qui sera dans le creux de sa main gauche, il fera avec son doigt sept aspersions de cette huile, devant Yahvé[c]; [17] puis il mettra un peu de l'huile qui restera dans le creux de sa main sur le lobe de l'oreille droite de l'homme à purifier, sur le pouce de sa main droite et sur l'orteil de son pied droit[d], par-dessus le sang de la victime offerte en réparation. [18] L'huile qui restera dans le creux de sa main, le prêtre la mettra sur la tête de l'homme à purifier; il fera ainsi l'expiation pour lui, devant Yahvé. [19] Ensuite il offrira le sacrifice pour le péché[e] et fera l'expiation pour la souillure de l'homme à purifier. Enfin il immolera l'holocauste [20] et le mettra sur l'autel, avec l'oblation. Quand le prêtre aura ainsi fait l'expiation pour cet homme, il sera pur.

« [21] Si l'homme est pauvre[f] et n'a pas de ressources suffisantes, il prendra un seul agneau, destiné à être balancé comme sacrifice de réparation afin d'opérer pour lui l'expiation, un dixième [d'épha] seulement de fleur de farine pétrie à l'huile, comme oblation, et un log d'huile; [22] enfin deux tourterelles ou deux jeunes pigeons — ce sera dans ses moyens; — ils serviront, l'un au sacrifice pour le péché, l'autre à l'holocauste. [23] Il apportera [tous] ces objets au prêtre, le huitième jour de sa purification, à l'entrée de la tente du Rendez-vous, devant Yahvé. [24] Le prêtre prendra l'agneau destiné au sacrifice de réparation, ainsi que le log d'huile, et les balancera devant Yahvé. [25] On immolera l'agneau du sacrifice de réparation; puis le prêtre, prenant un peu du sang de la victime offerte en réparation, le mettra sur le lobe de l'oreille droite de l'homme à purifier, sur le pouce de sa main droite et sur l'orteil de son pied droit. [26] Il versera ensuite de l'huile dans le creux de sa main gauche [27] et, de cette huile qui est dans le creux de sa main gauche, il fera, avec un doigt de sa main droite, sept aspersions devant Yahvé. [28] Il mettra un peu de l'huile qu'il aura dans le creux de sa main sur le lobe de l'oreille droite de l'homme à purifier, sur le pouce de sa main droite et sur l'orteil de son pied droit, à la même place que le sang de la victime offerte en réparation. [29] L'huile qui restera dans le creux de sa main, le prêtre la mettra sur la tête de l'homme à purifier, afin de faire pour lui l'expiation devant Yahvé. [30] Puis, des tourterelles ou des jeunes pigeons que ses moyens lui ont permis de se procurer, il offrira [31] l'un en sacrifice pour le péché, l'autre en holocauste, en y joignant l'oblation : le prêtre fera ainsi l'expiation devant Yahvé pour l'homme à purifier.

« [32] Telle est la loi concernant l'homme frappé de la lèpre et qui, lors de sa purification, ne dispose pas de moyens suffisants. »

Les maisons lépreuses[g].

[33] Yahvé parla à Moïse et à Aaron; Pᵖ' il dit : [34] « Lorsque vous serez arrivés au pays de Canaan, dont je vous donne la possession, si je frappe de la lèpre[h] une maison du pays que vous posséderez, [35] le propriétaire ira le déclarer au prêtre : J'ai vu, dira-t-il, apparaître sur ma maison quelque chose qui ressemble à la lèpre. — [36] Le prêtre, avant d'y pénétrer pour examiner la partie atteinte, fera évacuer la maison, afin d'éviter que tout ce qui s'y trouve ne devienne impur, puis il entrera dans la maison pour la visiter.

13. « on immolera... on immole » *G*. Voy. v. 4. 25. « On immolera ». Voy. v. 4. 30. « il offrira » *S* (suppr. *'ët hâ'èḥâd*). H : il offrira l'un. 31. *G S L*. H aj. en tête : ce que ses moyens lui ont permis de se procurer.

a. Addition d'après 7, 1, 2, 7. b. Même rite que pour l'installation des prêtres (8, 23; Ex. 29, 20). c. Cf. 4, 17. d. Cette onction a pour effet, d'après le v. 18 (cf. Ex. 29, 33), de faire l'expiation; elle l'opère probablement en conférant une vertu sacrée positive (cf. Ex. 30, 30). e. Sans doute l'agnelle (cf. 4, 28, 32); d'après 1, 3, 10, l'animal offert en holocauste est toujours un mâle. f. Les v. 21-32 contiennent des prescriptions analogues à celles de 1, 14-17; 5, 7-10; 12, 8. g. Ce morceau est sans doute d'une autre main que la loi générale sur la lèpre, car la terminologie y est un peu différente. h. Il s'agit de taches de salpêtre ou d'un lichen, comme celui qu'on appelle « lepraria ».

« [37] Il examinera la partie atteinte, et s'il voit qu'elle présente, sur les murs de la maison, des dépressions verdâtres ou rougeâtres paraissant faire creux dans la paroi, [38] il gagnera la porte pour sortir de la maison, puis il la fera fermer pendant sept jours. [39] Il retournera l'examiner, le septième jour, et s'il voit que la lèpre s'est étendue sur les murs de la maison, [40] il ordonnera de détacher les pierres attaquées et de les jeter hors de la ville, dans un lieu impur. [41] Puis on raclera toutes les parois intérieures de la maison, et on jettera hors de la ville, dans un lieu impur, le mortier qu'on aura enlevé. [42] On prendra ensuite d'autres pierres qu'on posera à la place des premières; on prendra aussi d'autre mortier avec lequel on recrépira la maison.

« [43] Si le mal fait de nouveau éruption dans la maison après qu'on aura détaché les pierres, raclé et recrépi la maison, [44] le prêtre ira l'examiner, et s'il voit que le mal a fait éruption dans la maison, celle-ci est atteinte d'une lèpre maligne; elle est impure. [45] On la démolira, et on en transportera les pierres, la charpente et tout le mortier hors de la ville, dans un lieu impur. [46] Celui qui entrera dans cette maison l'un des jours où on la tiendra close, sera impur jusqu'au soir. [47] Celui qui y couchera devra laver ses vêtements, et celui qui y mangera fera de même.

« [48] Mais si le prêtre, venant examiner la maison, voit que le mal n'y a pas éclaté [de nouveau] après qu'elle a été recrépie, il déclarera la maison pure, car le mal est guéri. [49] Puis il prendra, pour ôter le péché de la maison[a], deux oiseaux, du bois de cèdre, du cramoisi et de l'hysope. [50] Il égorgera l'un des oiseaux au-dessus d'un vase de terre, sur de l'eau vive. [51] Prenant ensuite le bois de cèdre, l'hysope et le cramoisi, ainsi que l'oiseau vivant, il les plongera dans le sang de l'oiseau égorgé et dans l'eau vive, et il fera sept aspersions sur la maison. [52] Après avoir ôté le péché de la maison avec le sang de l'oiseau, l'eau vive, l'oiseau vivant, le bois de cèdre, l'hysope et le cramoisi, [53] il lâchera l'oiseau vivant hors de la ville, dans la campagne. Quand il aura ainsi fait l'expiation pour la maison, elle sera pure.

Conclusion. « [54] Telle est la loi concernant toutes R les espèces de lèpre et le nèteq, [55] ainsi que la lèpre des vêtements et des maisons, [56] les enflures, les dartres et les taches claires. [57] Elle permet [au prêtre] de faire savoir quand on est impur et quand on est pur. Telle est la loi sur la lèpre. » P

Les impuretés sexuelles[b].

15 *Les impuretés de l'homme.* [1] Yahvé parla à Moïse et à Aaron; il dit : [2] « Parlez aux enfants d'Israël. Dites-leur : Lorsqu'un homme a un écoulement sortant de son corps, cet écoulement est impur. [3] Voici ce qu'il en est de la souillure causée par son écoulement : que sa chair le laisse échapper ou qu'elle en soit engorgée, il est impur. Tant que sa chair laisse échapper l'écoulement ou qu'elle en demeure engorgée, il est en état d'impureté. [4] Tout lit où couchera l'homme atteint d'écoulement sera souillé; tout meuble où il s'assiéra sera souillé. [5] Celui qui touchera son lit lavera ses vêtements, se baignera et sera impur jusqu'au soir. [6] Qui s'assiéra sur un meuble où l'homme atteint d'écoulement s'est assis, lavera ses vêtements, se baignera et sera impur jusqu'au soir. [7] Qui touchera le corps de l'homme atteint d'écoulement lavera ses vêtements, se baignera et sera impur jusqu'au soir. [8] Si l'homme atteint d'écoulement crache sur une personne pure, celle-ci lavera ses

41. « on raclera » *Sam G S*. Voy. v. 4. « qu'on aura enlevé (litt. : raclé) » *S T* (lis. *hiqṣi'ou*). H : qu'on aura coupé. 42. « on prendra... on recrépira » *Sam G S*. Voy. v. 4. 43. « raclé » *G S L T* (lis. *haqṣla'*). H : coupé. 44. « a fait éruption » *Sam* (lis. *pâraḥ*). H : s'est étendu. 45. « On la — mortier » lis. *wenâteṣou* (*Sam G S*)... *we'ët 'ăbânâw* (*G*) *hôṣi'ou* (*G* cf. *Sam S*). H : Il démolira la maison, ses pierres... son mortier ; et il transportera. 48. « n'y a pas éclaté » *Sam* (lis. *pâraḥ*). H : ne s'y est pas étendu. 51. « égorgé — vive ». G : égorgé sur l'eau vive (*'al hammaỵim*). 15, 3. « ou qu'elle en soit engorgée » lis. *hoḥtam*. H : ou qu'il ferme sa chair devant son écoulement. « il est impur — engorgée » d'après *Sam G* (aj. *ṭâmê' hou' kol yemê zôb besârô 'ô hoḥtam besârô mizzôbô*). Manque en H (homéotéleute).

a. Cf. Ex. 29, 36-37; Lév. 8, 15. b. L'impureté, dans ce cas comme dans tous les autres, s'explique par l'intervention supposée de puissances surnaturelles étrangères à Yahvé.

vêtements, se baignera et sera impure jusqu'au soir. 9 Tout siège[a] sur lequel aura voyagé l'homme atteint d'écoulement sera souillé. 10 Quiconque touchera un objet, quel qu'il soit, qui se sera trouvé sous lui, sera impur jusqu'au soir; et qui transportera un tel objet lavera ses vêtements, se baignera et sera impur jusqu'au soir. 11 Toute personne que l'homme atteint d'écoulement touchera sans avoir passé ses mains dans l'eau, lavera ses vêtements, se baignera et sera impure jusqu'au soir. 12 Si l'homme atteint d'écoulement touche un ustensile de terre, on le brisera, et si c'est un ustensile de bois, on le rincera à grande eau[b].

« 13 Quand l'homme atteint d'écoulement sera devenu pur[c], il comptera sept jours pour sa purification[d]; alors il lavera ses vêtements, il se baignera dans de l'eau vive[e], et il sera pur. 14 Le huitième jour, il prendra deux tourterelles ou deux jeunes pigeons[f] et se rendra devant Yahvé, à l'entrée de la tente du Rendez-vous. Il les remettra au prêtre, 15 qui les offrira, l'un en sacrifice pour le péché, l'autre en holocauste. Le prêtre fera ainsi l'expiation pour lui, devant Yahvé, à cause de son écoulement.

« 16 Lorsqu'un homme aura eu une émission séminale, il se plongera tout entier dans l'eau et sera impur jusqu'au soir. 17 Tout vêtement et tout objet de cuir sur lequel sera tombée la matière séminale, sera lavé et restera impur jusqu'au soir. 18 Quand une femme aura eu des rapports conjugaux avec un homme, ils se baigneront et seront impurs jusqu'au soir[g].

Les impuretés de la femme.

« 19 Lorsqu'une femme aura un écoulement de sang, s'il s'agit de son flux périodique, elle sera pendant sept jours en état d'impureté, et quiconque la touchera sera impur jusqu'au soir. 20 Toute couche sur laquelle elle s'étendra pendant son impureté sera souillée; tout meuble sur lequel elle s'assiéra sera souillé. 21 Quiconque touchera son lit lavera ses vêtements, se baignera et sera impur jusqu'au soir. 22 Quiconque touchera un meuble, quel qu'il soit, où elle se sera assise, lavera ses vêtements, se baignera et sera impur jusqu'au soir. 23 S'il y avait quelque objet sur le lit ou sur le meuble où elle s'est assise, celui qui le touchera sera impur jusqu'au soir. 24 Si un homme a des relations avec elle et que son impureté se communique à lui, il sera impur pendant sept jours, et tout lit où il s'étendra sera souillé[h].

« 25 Lorsqu'une femme aura un flux de sang pendant plusieurs jours, en dehors de ses époques, ou que le flux se prolongera au delà de ses époques, pendant toute la durée de cet écoulement impur il en sera comme durant ses époques : elle sera impure. 26 Il en sera de tout lit où elle couchera pendant toute la durée de cet écoulement comme du lit où elle couche lors de ses époques; et tout meuble sur lequel elle s'assiéra sera souillé, comme si elle s'en servait lors de ses époques. 27 Toute personne qui les touchera sera impure : elle lavera ses vêtements, se baignera et sera impure jusqu'au soir. 28 Quand la femme sera purifiée[i] de son écoulement, elle comptera sept jours, puis elle sera pure[j]. 29 Le huitième jour, elle prendra deux tourterelles ou deux jeunes pigeons et les apportera au prêtre, à l'entrée de la tente du Rendez-vous. 30 Le prêtre les offrira, l'un en sacrifice pour le péché, l'autre en holocauste. Il fera ainsi l'expiation pour elle, devant Yahvé, à cause de son écoulement impur.

Conclusion.

« 31 Vous[k] mettrez les enfants d'Israël en garde contre leurs impuretés, afin qu'ils ne meurent pas à cause de leurs impu-

12. « et si c'est un ustensile » H* G L (lis. *oukeli*). H : et tout ustensile. 19. « un écoulement — périodique » G^M (lis. *wehâyâ* au lieu de *yihyé*). H : un écoulement (de sang sera son écoulement en sa chair).

a. Selle, siège de char ou de litière. *b*. Cf. 6, 28; 11, 33, 35. *c*. *Pur* physiquement, c'est-à-dire guéri. *d*. Sa purification rituelle. *e*. Cf. 14, 5, 6, 50-52; Nomb. 19, 17. *f*. Cf. 14, 22. *g*. C'est pourquoi les rapports conjugaux sont interdits pendant la « sanctification » : avant une guerre (1 Sam. 21, 4-5; 2 Sam. 11, 11) ou avant un acte sacré (Ex. 19, 15).

h. Une autre loi (20, 18) édicte en ce cas la peine de mort. Cf. 18, 19. *i*. C'est-à-dire guérie (cf. v. 13). *j*. Sans doute après avoir lavé ses vêtements et s'être baignée (v. 13). *k*. Moïse et Aaron. Le v. 31 a peut-être été ajouté après coup, comme les autres allusions visant la situation de l'époque mosaïque (v. 1, 14, 29).

retés, en souillant ma demeure, qui est au milieu d'eux[a].

« 32 Telle est la loi concernant l'homme qui a un écoulement ou une émission séminale par laquelle il est rendu impur, 33 et la femme qui a son indisposition mensuelle, bref, quiconque, homme ou femme, a un écoulement, ainsi que l'homme qui a des relations avec une femme impure. »

LE JOUR DES EXPIATIONS[b] (16)

R **16** 1 Yahvé parla à Moïse, après la mort des deux fils d'Aaron qui avaient péri pour s'être approchés de la face de Yahvé[c]. R(P^5) 2 Yahvé dit à Moïse : « Avertis Aaron, ton frère, de ne pas entrer en tout temps[d] dans le sanctuaire, derrière le rideau, en face du couvercle qui se trouve sur l'arche[e], de peur qu'il ne meure, car j'apparais dans une nuée[f], audessus du couvercle. 3 Voici comment Aaron entrera dans le sanctuaire : R(P^2) avec un jeune taureau destiné à un sacrifice pour le péché, R(P^3) et un bélier pour un holocauste. 4 Il se revêtira d'une tunique sainte, faite de lin; un caleçon de lin couvrira son corps; il se ceindra d'une ceinture de lin et s'enveloppera [la tête] d'un turban de lin. Ce sont des vêtements sacrés[g] : il se baignera avant de les mettre. 5 Il recevra de la communauté des enfants d'Israël deux boucs destinés à être offerts en sacrifice pour le péché[h], et un bélier pour un holocauste. P^2 6 Ensuite Aaron fera approcher le taureau destiné au sacrifice offert pour son péché, et il fera l'expiation pour lui-même et pour sa maison[i]. 7 Puis il prendra les deux boucs et les présentera devant Yahvé, à l'entrée de la tente du Rendez-vous. 8 Il tirera pour eux les sorts, [attribuant] un sort à Yahvé et un sort à Azazel[j].

16, 1. « pour s'être approchés de la face ». G S L T : pour avoir apporté un feu étranger devant la face.

a. Ils la souilleraient non seulement s'ils s'y présentaient en état d'impureté, mais encore si, faute d'observer les purifications prescrites, ils communiquaient leur impureté à d'autres personnes et au pays même, dont la Demeure est solidaire (cf. 16, 16, 19). *b*. Ce chapitre est composite, comme le prouvent notamment les doublets : le sacrifice du taureau est prescrit deux fois (v. 6 et 11); de même, celui de l'un des boucs (v. 9 et 15), et la présentation de l'autre à Yahvé (v. 10 et 20-22). Les mêmes objets sont désignés par des termes différents (ainsi le lieu très saint); les v. 29-34 sont adressés aux Israélites, et non à Aaron comme le reste du chapitre. Il est probable qu'on a fondu dans ce morceau trois lois sur le même objet (v. 5-10; 11-28; 29-34*). Dans l'introduction (v. 1-4), des fragments des deux premières de ces lois ont été amalgamés à un raccord avec l'histoire des fils d'Aaron (ch. 10). — La fête des Expiations, qui est instituée ici, n'est jamais mentionnée avant l'exil. Elle n'existait pas encore, du moins dans cette forme et à cette date (le 10 du 7e mois), au temps d'Ézéchiel, qui prescrit deux cérémonies d'expiation pour le sanctuaire, le 1er du 1er mois et le 1er du 7e mois (45, 18-20), ni à l'époque d'Esdras, car la première fête après le 1er du 7e mois était alors celle des Tabernacles (le 15 du 7e mois; voy. Néh. 8, 2, 13-18). On en conclut généralement que ce chapitre a été ajouté au code sacerdotal (P) après le temps d'Esdras. Il suffirait peut-être d'admettre que la date de la cérémonie n'a été fixée au 10 du 7e mois que postérieurement à Esdras; ce quantième n'est donné que dans la partie la plus récente du chapitre (v. 29); une autre date était peut-être indiquée anciennement à la suite du v. 2 (voy. notes sur v. 2 et 29). En tout cas les plus récentes même des trois lois fondues ici, n'appartiennent pas à la couche la plus moderne de P : elles ignorent encore l'autel des parfums (cf. v. 12-13) et l'onction de tous les prêtres (v. 32). Le rite de l'envoi du bouc à Azazel (v. 8-10, 20-22, 26) a un caractère très antique; c'était peut-être un vieil usage populaire suivi à Jérusalem et que la religion officielle n'a sanctionné qu'assez tard, en lui prêtant un sens plus profond.

c. Avec une offrande irrégulière (10, 1-2). Mais ce dernier passage n'indique nullement que Nadab et Abihou eussent pénétré dans le lieu très saint. *d*. Le texte primitif devait désigner, après le v. 2, une date où l'accès du saint des saints était permis; elle aura été omise par égard pour le v. 29. *e*. C'est-à-dire dans le lieu très saint. *f*. Voy. Ex. 40, 34. *g*. Ce costume de lin contraste, par son austère simplicité commandée par le caractère de la cérémonie, avec le somptueux vêtement que le grand prêtre portait d'ordinaire pour officier (Ex. 28). Il ne se distinguait du costume des simples prêtres que par la coiffure (un turban au lieu d'une tiare) et par la ceinture (lin au lieu de brocart). *h*. A vrai dire un seul d'entre eux devait être offert en sacrifice (v. 9).

i. Cette loi ne prescrit pas, comme la suivante (v. 14-17), d'apporter le sang des victimes à l'intérieur du lieu très saint.

j. Les *sorts* étaient deux petits objets qu'on jetait ou qu'on tirait d'une poche ou d'un réceptacle quelconque pour consulter l'oracle. Peut-être s'agit-il ici de l'*ourim* et du *toummim* (voy. Ex. 28, 30 et les notes). Le prêtre tire au sort la destinée de chaque bouc, après avoir convenu que celui pour lequel sortira l'ourim, par exemple, appartiendra à Yahvé, et l'autre (pour lequel sortira le toummim), à Azazel. — Le nom d'*Azazel* a été traduit, dans la Vulgate, par « bouc émissaire » (*caper emissarius*), comme s'il dérivait des mots hébreux *'éz*, chèvre, et *'âzal*, s'en va. L'étymologie véritable est incertaine; mais opposé comme il l'est à Yahvé, Azazel désigne évidemment un être personnel, probablement un de ces démons qu'on se représentait sous la forme de boucs et qui habitaient, croyait-on, dans les lieux déserts (cf. Es. 13, 21; 34, 14). Le sens de la cérémonie décrite v. 20-22 et 26, est clair : il s'agit d'éliminer complètement tous les péchés et toutes les impuretés qui ont souillé le peuple pendant l'année écoulée, en les transmettant à un animal, qui est ensuite expulsé (cf. Lév. 14, 7, 53; Zach. 5, 5-11 et les notes). Des rites de ce genre se rencontrent chez beaucoup de peuples, qui les pratiquent surtout au début de l'an nouveau. — Il est plus difficile de dire pourquoi le bouc était envoyé à Azazel. Peut-être pensait-on par là apaiser le démon, auteur des maux du peuple, ou plutôt détourner sur lui les suites funestes des péchés qu'il avait fait commettre. L'intention première était peut-être de chasser le démon lui-même, identifié au bouc.

[9] Aaron fera approcher le bouc pour lequel sera sorti le sort attribué à Yahvé et l'immolera en sacrifice pour le péché. [10] Quant au bouc pour lequel sera sorti le sort attribué à Azazel, on le présentera vivant devant Yahvé, afin d'accomplir sur lui les rites expiatoires[a], pour l'envoyer à Azazel, dans le désert.

P^{3} « [11] Aaron fera approcher le taureau destiné au sacrifice offert pour son péché, et il fera l'expiation pour lui-même et pour sa maison ; il immolera le taureau destiné au sacrifice pour son péché. [12] Puis il remplira un brasier de charbons ardents pris sur l'autel devant Yahvé[b], il prendra deux pleines poignées de parfums aromatiques en poudre, et portera le tout derrière le rideau. [13] Il mettra le parfum sur le feu devant Yahvé; ainsi le nuage de parfum enveloppera le couvercle placé sur [l'arche de] la charte, et Aaron ne mourra pas[c]. [14] Il prendra alors un peu du sang du taureau et en aspergera, avec le doigt, la partie antérieure du couvercle ; il fera aussi, devant le couvercle, sept aspersions de ce sang, avec le doigt[d]. [15] Ensuite il immolera le bouc destiné au sacrifice pour le péché du peuple, et il en portera le sang derrière le rideau. Procédant avec ce sang comme avec celui du taureau, il en fera des aspersions sur le couvercle et devant le couvercle. [16] Il fera ainsi l'expiation pour le sanctuaire[e], en raison des impuretés des enfants d'Israël et de leurs rébellions, — de tous leurs péchés.

« Il procédera de même pour la tente du Rendez-vous[f] établie parmi eux au milieu de leurs impuretés[g]. [17] Personne ne devra se trouver dans la tente du Rendez-vous, depuis le moment où il entrera pour faire l'expiation dans le sanctuaire jusqu'à ce qu'il en ressorte. Lorsqu'il aura fait l'expiation pour lui-même, pour sa maison et pour toute l'assemblée d'Israël, [18] il sortira et, se rendant à l'autel qui est devant Yahvé, il fera l'expiation pour cet autel : il prendra un peu du sang du taureau et du sang du bouc et le mettra tout autour des cornes de l'autel. [19] Il fera aussi, avec le doigt, sept aspersions de ce sang sur l'autel; ainsi il le purifiera et lui rendra sa sainteté en le débarrassant des impuretés des enfants d'Israël[h].

« [20] Après avoir achevé l'expiation pour le sanctuaire, pour la tente du Rendez-vous et pour l'autel, Aaron fera approcher le bouc vivant. [21] Il posera ses deux mains sur la tête du bouc vivant[i] et confessera sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël et toutes leurs rébellions, — tous leurs péchés : ainsi il les mettra sur la tête du bouc, puis il l'enverra au désert sous la conduite d'un homme qui se tiendra prêt. [22] Le bouc emportera avec lui toutes les iniquités des enfants d'Israël dans une contrée solitaire, et on le chassera dans le désert[j].

« [23] Aaron rentrera dans la tente du Rendez-vous et quittera les vêtements de lin qu'il avait revêtus à son entrée dans le sanctuaire. Les ayant déposés là, [24] il se baignera[k] dans un lieu saint; puis il revêtira son costume[l] et ressortira pour immoler son holocauste et celui du peuple : il fera l'expiation pour lui-même et pour le peuple[m]. [25] Il fera fumer sur l'autel la graisse de la victime offerte en sacrifice pour le péché[n]. R

« [26] Celui qui aura accompagné le bouc destiné à Azazel lavera ses vêtements et se baignera[o], après quoi il pourra rentrer dans le camp. P^{3}

« [27] Quant au taureau et au bouc immolés en sacrifice pour le péché et dont le sang

a. Allusion à la cérémonie décrite v. 21-22. Mais l'expression employée est insolite en ce sens; et il se peut que ces mots soient une addition postérieure inspirée par les v. 21-22.

b. L'autel des holocaustes. L'offrande des parfums se fait sur des brasiers (v. 12-13); l'auteur ignore donc l'autel des parfums : cf. Ex. 30, 1 et la note. *c.* Parce que la fumée du parfum l'empêchera de voir Dieu. *d.* Cérémonial plus compliqué que celui de 4, 6, 17. *e.* Le lieu très saint. *f.* Le lieu saint. *g.* Les impuretés des Israélites, c'est-à-dire leurs manquements cultuels et moraux, polluent la demeure divine elle-même et lui enlèvent ses vertus sanctifiantes : de là la nécessité de les lui rendre en lui communiquant le principe de vie enfermé dans le sang de la victime très sainte.

h. Cf. Ex. 30, 10 ; Éz. 45, 18-20. *i.* Le geste est ici un rite de transmission : voy. notes sur 1, 4 et Ex. 29, 10. *j.* D'après la pratique juive postérieure, le bouc était conduit au désert de Juda, en un lieu nommé Bêt-Hadoudo (auj. Bêt-houdedoun) et précipité en arrière, du haut d'un rocher. *k.* Les vêtements et le corps du grand prêtre, ayant été en contact avec le sang très saint des victimes expiatoires et avec les péchés des Israélites, sont chargés d'effluves surnaturels très redoutables qu'il faut écarter, car ils seraient un danger pour la communauté (cf. Éz. 44, 19). *l.* Le costume d'apparat, qu'il porte normalement pour officier. *m.* Ces mots ne semblent pas être primitifs : les cérémonies expiatoires paraissent être terminées, et l'holocauste doit marquer la reprise du culte régulier. *n.* Ou plus exactement des deux victimes expiatoires (v. 11 et 15); cf. 4, 8-10, 19, 26. Ce détail, qui aurait eu, semble-t-il, sa place logique à la suite du v. 19, a peut-être été suppléé après coup. *o.* Comme le grand prêtre et pour des motifs analogues : le contact avec le bouc chargé des péchés l'a imprégné d'influences dangereuses.

aura été introduit dans le sanctuaire pour faire l'expiation, on les emportera hors du camp, et on en brûlera la peau, la chair et les excréments[a]. [28] Celui qui les aura brûlés lavera ses vêtements et se baignera, après quoi il pourra rentrer dans le camp.

P^{4} « [29] Ceci sera pour vous une institution perpétuelle : au septième mois[b], le dixième jour du mois, vous jeûnerez[c] et nul de vous ne se livrera à aucun travail, ni l'indigène, ni l'étranger en résidence au milieu de vous. [30] Car, ce jour-là, on fera l'expiation pour vous, afin de vous purifier : [ainsi] vous serez purs de tous vos péchés devant Yahvé. [31] Vous observerez ce jour-là un repos complet et vous jeûnerez. Ce sera une institution perpétuelle.

« [32] L'expiation sera faite par le prêtre qu'on aura oint et installé pour remplir les fonctions sacerdotales à la place de son père[d] : il mettra des vêtements de lin, des vêtements sacrés, [33] et fera l'expiation pour le sanctuaire sacré[e]; il la fera aussi pour la tente du Rendez-vous et pour l'autel; il fera l'expiation pour les prêtres et pour tout le peuple de l'assemblée. [34] Ceci sera pour vous une institution perpétuelle : une fois par an sera faite l'expiation de tous les péchés des enfants d'Israël. »

[Aaron] fit comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse. P^{3}

CODE DE SAINTETÉ[f] (17-27)

Interdiction de l'abatage profane du bétail. Instructions sur le lieu des sacrifices et l'emploi du sang.

R^{P} **17** [1] Yahvé parla à Moïse; il dit : [2] « Parle à Aaron et à ses fils, ainsi qu'à tous les enfants d'Israël, et dis-leur : Voici ce que Yahvé a ordonné :

P^{1} « [3] Si quelqu'un, parmi les membres de la maison d'Israël et les étrangers en résidence au milieu d'eux, abat un bœuf, un mouton ou une chèvre dans le camp, ou s'il l'abat hors du camp, [4] sans l'amener à l'entrée de la tente du Rendez-vous pour le présenter en offrande à Yahvé devant sa demeure, cet homme-là sera tenu pour un meurtrier[g]. Il a répandu le sang : cet homme-là sera retran- R^{P} P^{1} R^{P} P^{1}

27. « on... emportera » *G S* (lis. *yôṣî'ou*). H : il (on ?) emportera. 29. « Ceci » *G L* cf. v. 34 (aj. *zô't* après *hâyetâ*). Manque en H. 33. « il fera l'expiation » *H* Sam* (lis. *ʿal*). H : *et* il fera l'expiation. 17, 3. « et les étrangers — d'eux » d'après *G* cf. v. 8, 10, 13, 15. Manque en H.

a. Comme 4, 11-12 ; cf. 6, 30. *b.* Tichri, anciennement étanim, septembre-octobre. *c.* Litt. : *vous maltraiterez vos âmes* (c'est-à-dire : vous-mêmes). C'est le seul jeûne public ordonné par la Loi. Aussi le jour des Expiations était-il quelquefois appelé *le jeûne* (Act. 27, 9). Ces abstinences sont encore aujourd'hui rigoureusement observées. Le choix du 10 tichri s'explique peut-être parce qu'au temps de l'exil ce jour était considéré comme le premier de l'an (Lév. 25, 9 ; Éz. 40, 1). Le jour de l'an est marqué chez beaucoup de peuples par des cérémonies où on élimine les maux de l'année ancienne. Antérieurement, l'année commençait à la fête des Tabernacles (15 tichri) : cf. Ex. 23, 16 ; 34, 22 ; plus tard on en fixa le début au 1er tichri : cf. 23, 24. *d.* C'est-à-dire par le grand prêtre en fonction. Cette loi ignore encore l'extension de l'onction à tous les prêtres (cf. Ex. 28, 41 ; 29, 7 et les notes).

e. Le lieu très saint. *f.* Les chapitres 17 à 26 (le ch. 27 est un appendice) constituent un recueil de lois provenant évidemment de l'école ritualiste (P), mais plus ancien que le corps principal de la législation sacerdotale (P^{2}). Il s'en distingue par une conclusion particulière (ch. 26), par une terminologie spéciale (p. ex. « Je suis Yahvé, votre Dieu »; « Je suis Yahvé qui veux que vous soyez saints ») et jusqu'à un certain point aussi par le fond : il fait du sabbat le trait caractéristique de la religion d'Israël, tandis que, selon P^{2}, c'est la circoncision ; il ignore les sacrifices spécialement expiatoires. Ce recueil a la même disposition générale que le « livre de l'alliance » (Ex. 20-23) et le Deutéronome (loi sur le lieu du culte, mélange de règles religieuses, de lois civiles et de préceptes moraux, enfin promesses et menaces); mais il est manifestement plus récent que ces deux codes. C'est ainsi qu'il condamne sans réserve la multiplicité des lieux de culte, tandis que le livre de l'alliance la sanctionne et que le Deutéronome, tout en l'abolissant, admet qu'elle avait été temporairement tolérable. Il offre, d'autre part, une grande analogie avec la *tora* d'Ézéchiel (40-48), à laquelle il est toutefois postérieur. On lui a donné le nom de « code de sainteté », à cause de la place importante que cette notion y occupe. Il ne nous est pas parvenu, semble-t-il, dans son entier : certaines ordonnances qui paraissent en provenir se lisent actuellement ailleurs (Ex. 31, 13-14a ; Lév. 11, 43-45 ; Nomb. 15, 37-41). D'autre part, des additions y ont été faites quand il a été combiné avec P^{2} : ainsi les passages faisant allusion à la situation historique du temps de Moïse (la loi ancienne parlait des « prêtres » et non des « fils d'Aaron », etc.). Les lois réunies dans le « code de sainteté » paraissent avoir été rédigées par des auteurs différents : 20 fait en partie doublet avec 18-19 ; 21-22 affectionnent d'autres formules que 18-20 et 23-25. *g.* D'après l'ancienne coutume israélite, chaque fois qu'on abattait une tête de bétail, on en offrait une partie en sacrifice, au sanctuaire le plus voisin. La suppression des sanctuaires locaux par la loi deutéronomique (en 622-621) avait eu pour conséquence l'autorisation de l'abatage profane (Deut. 12, 15-16, 20-25). L'auteur de la présente loi revient sur cette concession, qui avait eu sans doute pour résultat la reprise occulte des sacrifices dans les hauts lieux abolis (voy. v. 7). Mais l'interdiction d'abattre hors du sanctuaire unique n'était applicable que dans une petite communauté groupée autour du lieu sacré, comme ce fut le cas en Judée dans les premiers temps qui suivirent le retour de l'exil. Aussi cette règle ne prévalut-elle pas. P^{2} autorise implicitement l'abatage profane (Gen. 9, 2-3 ; Lév. 7, 22-27).

R^{P^1} ché du milieu des siens. [5]C'est afin que les enfants d'Israël, au lieu d'immoler leurs victimes dans les champs, les amènent au prêtre, à l'entrée de la tente du Rendez-vous, pour être offertes à Yahvé, et qu'ils les immolent à R^P Yahvé en sacrifice de paix. [6]Avec le sang, le prêtre aspergera l'autel de Yahvé, à l'entrée de la tente du Rendez-vous, et il fera fumer la graisse en sacrifice d'agréable odeur R^{P^1} en l'honneur de Yahvé. [7]Ils n'offriront plus leurs sacrifices aux satyres[a] auxquels ils ren- R^P dent un culte coupable[b]. Ce sera pour eux une règle perpétuelle [qu'ils observeront] de génération en génération[c].

P^1 « [8]Tu leur diras : Si quelqu'un, parmi les membres de la maison d'Israël et les étrangers en résidence au milieu d'eux, offre un holocauste ou un sacrifice [de paix] [9]sans R^P amener la victime à l'entrée de la tente du P^1 Rendez-vous pour l'immoler à Yahvé, cet homme-là sera retranché du milieu des siens.

« [10]Si quelqu'un, parmi les membres de la maison d'Israël et les étrangers en résidence au milieu d'eux, consomme le sang d'un animal quelconque[d], je tournerai ma face contre celui qui aura ainsi consommé du sang et je le retrancherai du milieu de son peuple, [11]car le principe de vie de la créature vivante[e] est dans le sang[f]. Je vous ai permis d'employer le sang sur l'autel à faire l'expiation pour vos vies, car c'est par le principe de vie [qui est en lui] que le sang fait l'expiation[g]. [12]Voilà pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : Nul de vous ne consommera de sang, et l'étranger en résidence au milieu de vous n'en consommera pas non plus[h].

« [13]Si quelqu'un, parmi les membres de la maison d'Israël et les étrangers en résidence au milieu d'eux, prend à la chasse l'un des animaux sauvages ou des oiseaux qu'on peut manger, il en répandra le sang, qu'il couvrira de terre[i]; [14]car le principe de vie de toute créature[j], c'est son sang. Voilà pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : Vous ne consommerez le sang d'aucune créature, car le principe de vie de toute créature, c'est son sang. Quiconque en consommera sera retranché.

« [15]Quiconque, indigène ou étranger admis R^P à résidence, mangera une bête morte ou déchirée [par les fauves][k], lavera ses vêtements, se baignera et sera impur jusqu'au soir, puis il sera pur. [16]Mais s'il ne lave pas ses vêtements et ne se baigne pas, il en portera la peine. »

Unions illicites[l].

18 [1]Yahvé parla à Moïse; il dit : [2]« Parle R^{P^1} aux enfants d'Israël; dis-leur : Je suis Yahvé, votre Dieu. [3]Vous n'imiterez pas les pratiques du pays d'Égypte, où vous avez habité, ni celles du pays de Canaan, où je vais vous faire entrer; vous ne suivrez pas leurs lois[m]. [4]Ce sont mes ordonnances que vous pratiquerez; ce sont mes lois que vous observerez et que vous suivrez : je suis Yahvé, votre Dieu. [5]Vous observerez mes lois et mes R^P ordonnances; celui qui les mettra en pratique vivra par elles : je suis Yahvé.

« [6]Aucun de vous ne s'approchera de sa proche parente[a] pour en découvrir la nudité : je suis Yahvé. [7]Tu ne découvriras pas la nudité de ton père ni[b] la nudité de ta mère : c'est ta mère; tu ne dois pas découvrir sa nudité. [8]Tu ne découvriras pas la nudité de la femme de ton père[c] : c'est la nudité de ton père. [9]Tu ne découvriras pas la nudité de ta sœur, fille de ton père ou fille de ta mère[d], qu'elle soit née dans la maison ou au dehors. [10]Tu ne découvriras pas la nudité de la fille de ton fils ni de la fille de ta fille, car c'est ta nudité. [11]Tu ne découvriras pas la nudité de la fille de la femme de ton père, née de ton père : c'est ta sœur[e]. [12]Tu ne découvriras pas la nudité de la sœur de ton père[f] : c'est la chair de ton père. [13]Tu ne découvriras pas la nudité de la sœur de ta mère, car c'est la chair de ta mère. [14]Tu ne découvriras pas la nudité du frère de ton père : tu ne t'approcheras pas de sa femme; c'est ta tante. [15]Tu ne découvriras pas la nudité de ta belle-fille[g] : c'est la femme de ton fils; tu ne découvriras pas sa nudité. [16]Tu ne découvriras pas la nudité de la femme de ton frère : c'est la nudité de ton frère[h]. [17]Tu ne découvriras pas la nudité d'une femme et celle de sa fille : tu ne prendras pas la fille de son fils ni la fille de sa fille pour découvrir leur nudité[i] : c'est sa chair; ce serait une impudicité. [18]Tu ne prendras pas une femme comme seconde épouse à côté de sa sœur, en découvrant sa nudité à côté de sa sœur encore vivante[j].

« [19]Tu ne t'approcheras pas d'une femme pendant ses époques d'impureté pour découvrir sa nudité[k]. [20]Tu n'auras pas de relations avec la femme de ton prochain : tu te souillerais. [21]Tu ne livreras aucun de tes enfants R pour le brûler[l] en l'honneur de Mèlek[m]; ne profane pas le nom de ton Dieu : je suis Yahvé[n]. [22]Tu ne coucheras pas avec un P^1 homme comme on couche avec une femme : c'est une abomination. [23]Tu ne t'accoupleras avec aucun animal : tu te souillerais. Une femme ne s'offrira pas à l'accouplement d'un animal : c'est du désordre.

« [24]Ne vous souillez par aucune de ces R^{P^1} pratiques, car c'est ainsi que se sont souillées les nations que je vais chasser devant vous. [25]Le pays en a été souillé, et je lui R ai fait porter la peine de son iniquité, et le pays a vomi ses habitants[o]. [26]Pour vous, R^{P^1} vous observerez mes lois et mes ordonnances, et vous ne commettrez aucune de ces abominations, — ni l'indigène[p] ni l'étranger en R résidence au milieu de vous, — [27]car toutes ces abominations-là, les gens qui ont habité le pays avant vous les ont commises, et le pays en a été souillé. [28]Que le pays ne vous vomisse pas R^{P^1} pour l'avoir souillé, comme il a vomi les na- R tions qui vous ont précédés ! [29]Mais, quel R^{P^1} que soit celui qui viendrait à commettre une de ces abominations, que les coupables soient retranchés du milieu de leur peuple ! [30]Soyez donc fidèles à mes observances,

13. « les membres de la maison » *H*[a] *Sam* cf. *v. 3, 8, 10* (lis. *mibbêt*). H : les enfants. 14. « c'est son sang » (1re fois) *G S L* (suppr. *benaphšô*). H aj. : dans (ou : par) son âme. — Glose très obscure. 16. « ses vêtements » *G S* (aj. *begâdâw*). Manque en H. 4. « des siens » *Sam* cf. *v. 9* (lis. *mê'ammâw*). H : de son peuple.

a. Litt. : *velus* ou *boucs*. Voy. la 1re note sur Azazel (16, 8). Ce sont sans doute les divinités des anciens lieux de culte abolis que l'auteur identifie dédaigneusement aux démons qui hantent les ruines, cf. 2 Chron. 11, 15. *b*. Cf. Ex. 34, 15 et la 1re note. *c*. Les v. 5-7, gauchement rattachés au contexte et de style très tourmenté, sont probablement une surcharge. Le texte primitif était une série de quatre défenses toutes terminées par une même menace (v. 4b, 9b, 10b, 14b). *d*. Cf. Gen. 9, 4; Lév. 3, 17; 7, 26-27; 19, 26; Deut. 12, 16, 23; 15, 23; 1 Sam. 14, 32-34. *e*. Litt. : *l'âme de la chair*. *f*. La raison première de l'abstention de sang était sans doute la crainte d'introduire en soi une « âme » étrangère. L'idée du législateur paraît être que le principe de vie, ayant été donné par Dieu, doit lui être rendu ; voy. notes sur Gen. 4, 10 ; 9, 4. *g*. Dieu accepte la vie d'un animal en compensation de celle de l'homme pécheur. Cette interprétation du rôle du sang dans les sacrifices est caractéristique pour l'école sacerdotale : l'expiation est pour elle le but principal du culte et peut être opérée par toutes les catégories de sacrifices (cf. Éz. 45, 17). Mais les rites observés suggèrent que les sacrifices avaient originairement des buts beaucoup plus variés. *h*. Les v. 11-12 constituent un commentaire de la loi primitive (v. 10). *i*. Cf. Deut. 12, 22-25. Primitivement pour empêcher l'âme de l'animal de se venger; voy. note sur Gen. 4, 10. *j*. Litt. : *l'âme de toute chair*. *k*. Cf. Ex. 22, 31; Lév. 22, 8; Éz. 4, 14; 44, 31. Il est interdit de la consommer, parce que son sang ne s'est pas entièrement écoulé. Deut. 14, 21 permet de donner à manger la bête morte à l'étranger en résidence dans le pays, et de la vendre à l'étranger du dehors. La première de ces deux pratiques est contraire à la loi de P. *l*. Plusieurs des unions interdites ici étaient licites dans l'ancien Israël (voy. v. 8, 9, 12, 15, 16 et les notes); l'une d'entre elles, le mariage avec la veuve d'un frère, était même obligatoire depuis une époque très reculée, quand le frère était mort sans enfants. C'est sans doute pour mieux assurer la pureté des mœurs dans le cercle familial que le législateur sacerdotal (P) aura multiplié les cas d'inceste. *m*. Cf. Ex. 23, 24; Deut. 18, 9-14.

18, 9. « née » lis. *moulèdèt*. H : naissance. 11. Voy. v. 9. 17. « sa chair » lis. *še'èrâh*. H. : chair (?). 28. « il a vomi » *S* cf. *G* (accentuer *qâ'â* sur la première syllabe). H : [il est ?] vomissant. — Mais le pronom « il » (*hî'*) ne pourrait se sous-entendre. « les nations » *G S T* cf *v. 24* (lis. *haggôyîm*). H : la nation.

a. Litt. : *de la chair de sa chair*. *b*. Mots probablement ajoutés, car l'expression est synonyme de la suivante (cf. v. 8).
c. Dans l'ancien Israël, les femmes, tout au moins les concubines, étaient transmises à l'héritier avec les autres biens (Ruth 4, 5, 9-10; 2 Sam. 3, 7; 16, 20-22; 1 Rois 2, 16-25; — cf. Gen. 35, 22; 49, 3-4). L'union avec une femme du père défunt, interdite chez les Babyloniens (code de Ḥammourabi 158), était permise chez les Ḥittites (code ḥittite 190). *d*. L'union avec la sœur de père et de mère est proscrite à plus forte raison. Dans Gen. 20, 12 et 2 Sam. 13, 13, le mariage avec la demi-sœur est encore considéré comme légitime. *e*. Il semble que ce soit une simple variante de la loi du v. 9. *f*. Cependant Yokèbed, la mère de Moïse, était la sœur du père d'Amram, son mari (Ex. 6, 20; Nomb. 26, 59). *g*. Cf. code de Ḥammourabi 155. Voy. cependant Gen. 38. *h*. Ce texte exclut donc le lévirat (Deut. 25, 5; cf. Gen. 38, 8; Mc 12, 18-23), peut-être à cause des attaches de cette coutume avec le culte des ancêtres. Le code ḥittite, au contraire, n'interdit l'union avec une belle-sœur que du vivant de son mari (195 A). *i*. Ce verset défend à un homme d'épouser la fille ou la petite-fille de sa propre femme. Cf. code ḥittite 195 B C. *j*. Pratique autorisée dans l'ancien Israël, comme le montre l'exemple de Léa et de Rachel (Gen. 29, 27-28). Cf. code ḥittite 195 C. *k*. Cf. 15, 19-24; Éz. 18, 6. *l*. Litt. : *pour le faire passer* (sous-entendu : au feu). Cette expression a fait croire qu'il s'agissait d'une simple lustration par le passage au travers d'un brasier. Les enfants étaient réellement brûlés, mais seulement après avoir été égorgés (Éz. 16, 20-21). *m*. Les massorètes ont écrit *Môlek* (d'où Moloch dans la version grecque) au lieu de Mèlek, pour rappeler que ce dieu était une « honte » (hébreu *bôšet*); ils ont défiguré de même Astarté en Astoret. Mèlek, c'est-à-dire Roi, était le titre d'un dieu palestinien (cf. Milkom, dieu des Ammonites) honoré par des sacrifices d'enfants. Ces rites sanguinaires refleurirent au VIIe siècle et furent alors souvent pratiqués en l'honneur de Yahvé, qui reçut le titre de Mèlek. De là les protestations indignées des prophètes et législateurs de cette époque (2 Rois 23, 10; Mich. 6, 7; Jér. 7, 31; 19, 5; 32, 35; Éz. 16, 20; 20, 26; 23, 36-39). *n*. Ce verset, qui ne parle pas d'un crime de mœurs, doit avoir été ajouté d'après 20, 2-5. *o*. Les verbes devraient être au futur, puisque c'est Moïse qui parle (v. 1-2). Le v. 25 paraît être une addition, et de même 27 et 28b.
p. C'est-à-dire l'Israélite (l'auteur de cette notice oublie la situation historique : les Israélites ne sont pas encore entrés dans la terre promise et ne peuvent par conséquent y être nés).

ne suivez aucune des lois abominables qu'on suivait avant vous, et ne vous souillez pas en les pratiquant. Je suis Yahvé, votre Dieu. »

Prescriptions religieuses, morales et cérémonielles[a].

R^p **19** [1] Yahvé parla à Moïse; il dit : [2] « Parle à toute la communauté des enfants d'Israël; dis-
P^1 leur : Soyez saints, car je suis saint, moi Yahvé, votre Dieu.

« [3] Que chacun de vous vénère sa mère et son père[b]. Observez mes sabbats[c] : je suis Yahvé, votre Dieu.

« [4] Ne vous tournez pas vers les idoles[d], et ne vous faites pas des dieux de métal[e] : je suis Yahvé, votre Dieu.

R^p « [5] Quand vous offrirez à Yahvé un sacrifice de paix, vous l'offrirez de manière à être agréés : [6] la victime sera consommée le jour même ou le lendemain[f]; ce qui resterait encore le troisième jour sera brûlé. [7] Si quelqu'un en mangeait le troisième jour, cette viande serait immonde; le sacrifice ne serait pas agréé. [8] Celui qui en aurait mangé en porterait la peine, car il aurait profané ce qui est consacré à Yahvé. Celui-là serait retranché du milieu des siens.

« [9] Quand vous ferez la moisson dans
P^1 votre pays[g], tu ne moissonneras pas jusqu'à l'extrême limite de ton champ, et tu ne ramasseras pas la glanure de ta moisson. [10] Tu ne cueilleras pas les grappes restées dans ta vigne, et, dans ton verger[h], tu ne ramasseras pas les fruits tombés[i]. Tu les laisseras au pauvre et à l'étranger admis à résidence : je suis Yahvé, votre Dieu.

« [11] Aucun de vous ne commettra ni vol, ni mensonge[j], ni fraude au préjudice de son prochain. [12] Vous ne jurerez pas faussement par mon nom : ce serait profaner le nom de ton Dieu. Je suis Yahvé. [13] Tu n'extorqueras rien à ton prochain, et tu ne le dépouilleras pas. Tu ne garderas pas jusqu'au lendemain le salaire de l'ouvrier[k]. [14] Ne maudis pas un sourd, et ne mets pas d'obstacle devant un aveugle[l] : crains ton Dieu; je suis Yahvé.

« [15] Vous ne commettrez pas d'iniquité en justice[m]; tu n'auras ni faveur pour le pauvre ni complaisance pour le grand[n] : tu jugeras ton prochain avec justice.

« [16] Tu ne colporteras pas la diffamation au milieu des tiens. Tu ne témoigneras pas contre ton prochain pour le faire condamner à mort[o]. Je suis Yahvé.

« [17] Tu n'auras pas dans le cœur de haine pour ton frère : reprends ton prochain, mais ne te charge pas d'un péché à cause de lui. [18] Tu ne te vengeras pas, et tu ne garderas pas rancune aux enfants de ton peuple. Tu aimeras ton prochain comme toi-même[p] : je suis Yahvé.

« [19] Vous observerez mes lois. R^p

« Tu n'accoupleras pas dans ton bétail P^1 deux bêtes d'espèces différentes; tu n'ensemenceras pas ton champ de graines de deux espèces différentes; tu ne porteras pas un vêtement fait de fils de deux espèces différentes, de tissu mélangé[q].

19, 8. « Celui qui en aurait mangé » *Sam G* (lis. *we'ôkelô*). H : Ceux qui en auraient mangé.

a. Ces prescriptions très diverses et sans ordre logique, rappellent tantôt le livre de l'Alliance (Ex. 20, 22-23, 19), tantôt le 1er Décalogue (Ex. 20), tantôt le 2e (Ex. 34), tantôt le Deutéronome. Le rédacteur a voulu donner des exemples de ce qu'il entend par « sainteté »; les obligations morales rentrent pour lui dans ce devoir essentiellement cultuel. L'alternance du singulier et du pluriel et quelques répétitions (v. 3b et 30, 15 et 35) trahissent le caractère composite du morceau. *b*. Cf. Ex. 20, 12; 21, 17; Lév. 20, 9, etc. Si la mère est nommée la première, c'est peut-être parce que, dans les pays polygames, elle a des rapports plus étroits avec ses enfants; le père est en quelque sorte le chef de plusieurs familles. *c*. Cf. Ex. 20, 9-11; 31, 13-17; Lév. 26, 2. *d*. Cf. Ex. 20, 3; 34, 14. *e*. D'après Ex. 34, 17; cf. Ex. 20, 4, 23. *f*. D'après 7, 15-18, cette règle ne s'applique qu'à deux des trois classes de sacrifices de paix (voy. note sur 7, 11) : les sacrifices votifs et les sacrifices volontaires. La victime des sacrifices d'actions de grâces devait être consommée le jour même. Cf. Ex. 12, 10; 23, 18; 29, 34; 34, 25; Lév. 22, 29-30. *g*. Raccord du rédacteur, comme l'indique le changement de nombre (*tu ne moissonneras pas*...). *h*. Litt. : *dans ta vigne*. Les arbres fruitiers étaient plantés parmi les ceps (cf. Lc 13, 6). *i*. Ces dispositions, qui se retrouvent 23, 22; Deut. 24, 19-22, n'avaient pas à l'origine un but humanitaire. Il s'agissait de faire la part des esprits champêtres, considérés comme les dispensateurs de la fertilité du sol (cf. v. 23-25). *j*. Cf. 6, 2. *k*. Cf. Deut. 24, 14-15. *l*. Cf. Deut. 27, 18. *m*. Cf. v. 35. *n*. Litt. : *tu ne relèveras pas la face... et tu n'honoreras pas la face*... On relevait le visage du suppliant prosterné en terre pour indiquer qu'on lui accordait l'objet de sa requête. Cf. Ex. 23, 3, 6.

o. Litt. : *tu ne te tiendras pas contre le sang de ton prochain*.

p. Comme l'indique clairement le début du verset, le prochain, c'est le compatriote. *q*. Par exemple de laine et de lin. Ces mélanges étaient de règle dans la confection du costume des prêtres sabéens et dans certains rites magiques. C'est peut-être pour cette raison qu'ils sont interdits ici. Ce peut être aussi parce qu'on craignait, anciennement, de mélanger des domaines placés sous le patronage de divinités différentes; cf. Deut. 22, 9-11. — Il faut noter cependant que, du temps de David, on employait couramment les mulets (2 Sam. 13, 29; 18, 9; 1 Rois 1, 33; 18, 5; etc.); peut-être étaient-ils importés (1 Rois 10, 25).

« [20] Lorsque quelqu'un aura des rapports conjugaux avec une esclave[a] que son maître a prise pour concubine et qui n'a été ni rachetée ni affranchie, un châtiment[b] interviendra; ils ne seront pas mis à mort[c], parce
R^p que cette femme n'était pas affranchie. [21] Il amènera pour sa faute à Yahvé, à l'entrée de la tente du Rendez-vous, un bélier en sacrifice de réparation[d]. [22] Avec le bélier de ce sacrifice, le prêtre fera pour lui devant Yahvé l'expiation du péché qu'il a commis, et le péché qu'il a commis lui sera pardonné.

P^1 « [23] Quand vous serez entrés dans le pays et que vous planterez quelque arbre à fruit comestible, vous regarderez ses fruits comme constituant son prépuce : pendant trois ans vous le tiendrez pour incirconcis; on n'en mangera pas [les fruits][e]. [24] La quatrième année, tous ses fruits seront consacrés à Yahvé au milieu des réjouissances[f]. [25] La cinquième année, vous mangerez les fruits de l'arbre; vous récolterez pour votre usage ce qu'il produira. Je suis Yahvé, votre Dieu.

« [26] Vous ne mangerez aucune viande avec son sang[g]. Vous ne recourrez ni à la divination[h], ni aux présages[i]. [27] Vous ne taillerez pas en rond le bord de votre chevelure, et vous ne raserez pas le bord de votre barbe[j]. [28] Vous ne vous ferez pas d'entailles dans le corps[k] pour un mort, et vous ne vous ferez pas de tatouage[l] : je suis Yahvé.

« [29] Tu ne déshonoreras pas ta fille en la livrant à la prostitution[m], de peur que le pays ne s'y adonne et ne soit envahi par la débauche.

« [30] Observez mes sabbats[n] et respectez R mon sanctuaire[o] : je suis Yahvé.

« [31] Ne vous adressez pas aux esprits des P^1 morts et ne consultez pas ceux qui savent [l'avenir][p]; cela vous souillerait : je suis Yahvé, votre Dieu.

« [32] Tu te lèveras devant les cheveux blancs et tu honoreras la personne du vieillard. Crains ton Dieu : je suis Yahvé.

« [33] Lorsqu'un étranger viendra résider auprès de vous, dans votre pays, vous ne le molesterez pas. [34] Vous traiterez comme un indigène, comme l'un des vôtres, l'étranger résidant auprès de vous; tu l'aimeras comme toi-même; car vous avez été des étrangers en résidence au pays d'Égypte[q] : je suis Yahvé, votre Dieu.

« [35] Vous ne commettrez pas de fraude en justice[r] en matière de mesures de longueur, de poids ou de capacité. [36] Vous aurez des balances justes, des poids[s] justes, un épha juste et un hin juste[t] : je suis Yahvé, votre Dieu, qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte.

« [37] Vous observerez toutes mes lois et R^p toutes mes ordonnances, et vous les mettrez en pratique : je suis Yahvé. »

25. « vous récolterez » *Sam* (lis. *leha'âsîph*). H : afin d'augmenter. 26. « Vous ne — sang ». G : Vous ne prendrez pas part aux repas des hauts-lieux (*'al hârîm*, au lieu de *'al haddâm*). 27. « vous ne raserez... votre » *Sam G S*. H a le singulier. 31. « et ne consultez pas ceux qui savent » G (lis. *we'èt hayyidde'ônîm*). H : et à ceux qui savent; ne consultez pas. 33. « auprès de vous » *Sam G S L T* (lis. *'ittekèm*). H. : auprès de toi.

a. Cet article viendrait mieux après 20, 10; c'était peut-être là qu'il se trouvait primitivement. *b*. D'après la tradition juive, c'était la flagellation. *c*. Cf. 20, 10; Deut. 22, 22-27. *d*. Pour atteinte portée à la propriété d'autrui. *e*. Primitivement, cette abstention était inspirée par la crainte d'offenser l'esprit de l'arbre. Ces fruits, d'ailleurs peu abondants dans les premières années, étaient tabou (cf. 23, 14) — comme tout produit dont les prémices n'ont pas été offertes à la divinité, — parce que tout imprégnés encore de l'esprit du dieu; avant de les consommer, il fallait écarter cet esprit par une cérémonie appropriée. Le législateur appelle les arbres « incirconcis », soit parce qu'ils n'ont pas encore été consacrés à Yahvé, soit parce que la circoncision était à ses yeux l'enlèvement d'une impureté (le prépuce). *f*. L'expression employée désigne spécialement les joyeuses acclamations de la fête de la Récolte (Jug. 9, 27).

g. Cf. 3, 17; 7, 26; 17, 10-14; Gen. 9, 4; etc. *h*. Par exemple au moyen de coupes (Gen. 44, 5). *i*. Cf. Deut. 18, 10, 14; Jug. 9, 37. Selon d'autres, il s'agirait spécialement de présages tirés des nuages, ou d'incantations, ou du mauvais œil.

j. Il s'agit notamment des mèches de cheveux voisines des tempes, que certains Juifs — pour obéir à ce commandement — laissent pousser en longues boucles. La coutume interdite ici faisait partie des usages funéraires israélites (Deut. 14, 1; Jér. 16, 6; Éz. 7, 18; 44, 20; Am. 8, 10) et était observée par certains peuples étrangers, notamment les Arabes (Jér. 9, 26; 25, 23; 49, 32), en l'honneur de leurs dieux; les boucles ou poils coupés étaient offerts à la divinité — ou au mort. *k*. Cet usage avait primitivement pour but d'établir une communion par le sang avec le mort, ou selon d'autres de fortifier le mort par le sang du survivant. *l*. Cf. Ex. 13, 9 et la note. *m*. Il s'agit avant tout de la prostitution sacrée (cf. Gen. 38, 21; Os. 4, 14; Am. 2, 7 et les notes). *n*. Cf. v. 3.

o. Voy. 3e note sur 16, 16; cf. 15, 31; 20, 3. *p*. Probablement autre nom des esprits des morts ou classe spéciale parmi eux, car ils leur sont toujours associés. Sur la nécromancie, cf. 20, 6; Deut. 18, 11; 1 Sam. 28, 3, 7-14; És. 29, 4.

q. Cf. Ex. 23, 9; Deut. 10, 18-19. *r*. Mots ajoutés d'après v. 15. *s*. Litt. : *des pierres*. On emploie aujourd'hui encore en Orient des cailloux en guise de poids. *t*. Voy. notes sur Ex. 29, 40.

Pénalités contre divers crimes[a].

R^{P} **20** *Sacrifices d'enfants et nécromancie.* [1]Yahvé parla à Moïse ; il dit : [2]« Et aux enfants d'Israël[b] tu diras : P^{1} Quiconque parmi les enfants d'Israël ou les étrangers résidant en Israël livrera un de ses enfants à Mèlek, sera puni de mort : le peuple du pays le lapidera. [3]Et moi, je tournerai ma face contre cet homme et je le retrancherai du milieu de son peuple[c], parce qu'il aura livré un de ses enfants à Mèlek, de manière à souiller mon sanctuaire et à profaner mon saint nom[d]. R^{P^1} [4]Si le peuple ose fermer les yeux sur [la conduite de] cet homme quand il livre un de ses enfants à Mèlek, et qu'on ne le fasse pas mourir, [5]moi, je tournerai ma face contre lui et contre son clan, et je le retrancherai du milieu de son peuple, lui et tous ceux qui, à sa suite, rendraient un culte coupable à Mèlek.

P^{1} « [6]De même, la personne qui s'adressera aux esprits des morts et à ceux qui savent [l'avenir][e], pour leur rendre un hommage illicite, je tournerai ma face contre elle et je la retrancherai du milieu de son peuple.

R^{P^1} « [7]Sanctifiez-vous et soyez saints, car je suis saint, moi, Yahvé, votre Dieu.

Impiété filiale et inceste. « [8]Vous observerez mes lois et vous les mettrez en pratique : je suis Yahvé, qui veux que vous soyez saints[f].

« [9]En effet, tout homme qui maudit son père ou sa mère sera mis à mort. Il a maudit son père et sa mère : il sera seul responsable de sa mort[g].

« [10]Si un homme commet un adultère avec la femme d'un autre homme[h], commet un adultère avec la femme de son prochain[i], l'homme et la femme adultères seront mis à mort. [11]Si un homme couche avec la femme de son père, il a découvert la nudité de son père[j] ; les deux coupables seront mis à mort. Ils seront seuls responsables de leur mort. [12]Si un homme couche avec sa belle-fille[k], ils seront tous deux mis à mort : ils se sont livrés au désordre. Ils seront seuls responsables de leur mort. [13]Si quelqu'un couche avec un homme comme on couche avec une femme[l], ils ont commis tous deux une abomination ; ils seront mis à mort. Ils seront seuls responsables de leur mort. [14]Si un homme épouse la fille et la mère, c'est une impudicité ; on les livrera au feu, lui et elles : il ne doit pas y avoir d'impudicité parmi vous. [15]Si un homme couche avec une bête, il sera mis à mort[m] et vous tuerez la bête. [16]Si une femme s'approche de quelque bête pour que celle-ci s'accouple avec elle, tu tueras la femme et la bête ; on les fera périr, et elles seront seules responsables de leur mort. [17]Si un homme épouse sa sœur, la fille de son père ou la fille de sa mère[n] — s'il voit sa nudité et qu'elle voie la sienne, c'est une ignominie ; ils seront exterminés sous les yeux des membres de leur peuple[o], — il a découvert la nudité de sa sœur ; il portera la peine de sa faute. [18]Si un homme couche avec une femme pendant son indisposition et découvre sa nudité, s'il met à découvert son flux et qu'elle-même découvre le flux de son sang[p], ils seront tous deux retranchés du milieu de leur peuple[q]. R^{P^1} [19]Tu ne découvriras pas la nudité de la sœur de ta mère, ni celle de la sœur de ton père, car [agir ainsi], ce serait découvrir la nudité de sa propre chair ; [les coupables] en porteraient la peine[r]. P^{1} [20]Si un

20, 7. « saint » H* *Sam G* cf. *19, 2* (aj. *qâdôš* après *kî*). Manque en H.

10. « seront mis à mort » *G S L* (lis. *youmetou*). H : sera mis à mort.

a. Dans ce morceau se retrouve une grande partie des lois données aux ch. 18 et 19, mais avec indication d'une pénalité pour chaque crime. Il doit être d'une autre main, car il y a des différences dans l'ordre et la terminologie. La rédaction des ch. 18 et 19 est probablement la plus récente, car elle contient quelques interdictions supplémentaires (18, 7, 10, 17b-18). *b.* Ces mots semblent faire suite à un discours adressé à d'autres, par exemple aux prêtres. *c.* Le v. 3, qui indique une autre peine — un châtiment divin au lieu de la lapidation par le peuple, — doit provenir d'une autre source. Le rédacteur, dans les v. 4 et 5, a essayé de concilier les deux textes : la seconde peine n'interviendra, explique-t-il, que si la première n'a pas été appliquée ; mais alors le châtiment atteindra tout le clan, qui ne s'est pas désolidarisé d'avec le coupable en le livrant à la mort. *d.* Cf. 3e note sur 16, 16. *e.* Voy. 19, 31. *f.* Litt. : *qui vous sanctifie.* *g.* Litt. : *son sang* [*sera*] *sur lui.* D'après les idées antiques, le sang de toute personne mise à mort s'attachait à son meurtrier et le menaçait de toutes sortes de dangers, en particulier de la vengeance des parents de la victime. La présente loi édicte une exception à cette règle : le coupable ayant mérité la mort, ses exécuteurs ne seront pas inquiétés ; son sang ne sera pas sur eux, mais sur lui-même. *h.* Dittographie des mots qui suivent. *i.* Cf. 18, 20 ; Deut. 22, 22. *j.* Cf. 18, 8 ; Deut. 27, 20. *k.* Cf. 18, 15. *l.* Cf. 18, 22. *m.* Cf. 18, 23. *n.* Cf. 18, 9 ; Éz. 22, 11. *o.* Ces mots, qui interrompent la phrase, doivent être une glose ajoutée pour préciser la peine ou l'étendre aux deux coupables. *p.* Note explicative ajoutée au texte. *q.* La peine édictée 15, 24 est bien moins sévère. *r.* Cette loi, formulée autrement que les autres, et calquée sur 18, 12-13, doit avoir été ajoutée après coup.

homme couche avec sa tante[a], il a découvert la nudité de son oncle. [Les coupables] porteront la peine de leur péché : ils mourront sans enfants. [21]Si un homme épouse la femme de son frère[b], c'est une souillure, il a découvert la nudité de son frère. Ils n'auront pas d'enfants.

R^{P^1} *Exhortation finale[c].* « [22]Vous observerez donc toutes mes lois et toutes mes ordonnances et vous les mettrez en pratique, afin que vous ne soyez pas vomis par le pays où je vais vous faire entrer pour l'habiter. [23]Vous ne suivrez pas les lois des nations que je vais chasser devant vous, car elles ont commis tous ces crimes, et je les ai prises en dégoût. [24]Voilà pourquoi je vous ai dit : C'est vous qui posséderez leurs terres ; je vous en donnerai la possession ; c'est un pays qui ruisselle de lait et de miel. Je suis Yahvé, votre Dieu, qui vous ai distingués des [autres] peuples.

P^{1} *Lois supplémentaires.* « [25]Distinguez donc entre les quadrupèdes purs et impurs, entre les oiseaux impurs et purs, et ne vous rendez pas abominables en [mangeant] un quadrupède, un oiseau ou quelqu'un des animaux rampant sur le sol, que je vous ai appris à distinguer comme impurs[d]. R^{P^1} [26]Vous serez saints pour moi, car je suis saint, moi, Yahvé, et je vous ai distingués des [autres] peuples afin que vous soyez à moi[e].

P^{1} « [27]Lorsqu'un homme ou une femme seront possédés par l'esprit d'un mort ou par un de ceux qui savent [l'avenir], ils seront mis à mort ; on les lapidera, et ils seront seuls responsables de leur mort. »

Sainteté des prêtres et des sacrifices[f].

21 *La sainteté des simples prêtres.* [1]Yahvé dit à Moïse : « Parle R^{P} aux prêtres, fils d'Aaron ; dis-leur : [Le prêtre[g]] ne doit pas, avec les siens, P^{1} se rendre impur pour un mort[h], [2]si ce n'est pour ses parents[i] les plus proches : sa mère[j], son père, son fils, sa fille, son frère, [3]sa sœur encore vierge qui vit près de lui et n'est pas mariée[k] ; — pour elle, il pourra se rendre impur ; [4][mais] il ne doit pas se rendre impur, avec les siens, pour une [sœur] mariée[l] ; ce serait profaner son caractère sacré.

« [5]Ils[m] ne se feront pas de tonsure sur la tête pour un mort[n] ; ils ne se raseront pas le bord de la barbe et ne se feront pas d'entailles dans le corps[o]. [6]Ils seront consacrés à leur Dieu et ne profaneront pas le nom de leur Dieu, car ce sont eux qui offrent les sacrifices consumés en l'honneur de Yahvé, l'aliment de leur Dieu : ils doivent être saints.

« [7]Il n'épousera ni une prostituée ni une fille déshonorée ; il n'épousera pas non plus une femme répudiée par son mari[p], car il est consacré à son Dieu. [8]Tu le tiendras pour saint, car c'est lui qui offre l'aliment de ton Dieu. Il sera saint pour toi, car je suis saint, moi, Yahvé, qui veux qu'ils soient saints. [9]Si la fille de quelque prêtre se déshonore en se

23. « des nations » *Sam G S L T* (lis. *haggôyîm*). H : de la nation. **21**, 4. « pour — mariée » cf. *S L* (lis. *libeʿoulat beʿal*). H : [comme] mari (?) ou : [comme] chef (?). 5. « pour un mort » *G* (aj. *lenèphèš*). Manque en H. 6. « saints » *Sam G S L* (lis. *qedôšîm*). H : sainteté. 7. « Il n'épousera » (les deux fois). H : Ils n'épouseront. 8. « qu'ils soient saints » *Sam G* (lis. *meqaddešâm*). H : que vous soyez saints.

a. Cf. 18, 14. *b.* Cf. 18, 16. *c.* Cette exhortation est visiblement du même auteur que 18, 3-5, 24-30 ; 19, 37. *d.* Il devait y avoir avant ou après ce verset une liste des animaux purs et impurs, que le rédacteur aura supprimée pour éviter le double emploi avec celle du ch. 11. *e.* Cf. 19, 2 et aussi Ex. 6, 7 ; 19, 5-6. *f.* Les ch. 21 et 22, qui sont caractérisés par une terminologie spéciale (p. ex. : Je suis Yahvé qui veux que vous soyez saints), ont peut-être formé à l'origine un petit code indépendant ; par leur contenu ils se rapprochent beaucoup de P². *g.* Le début de la loi manque. L'introduction actuelle (début du v. 1) a été sans doute ajoutée après coup : les prescriptions qui suivent ne sont pas adressées aux « fils d'Aaron », mais au peuple (v. 8), et il y est parlé « du prêtre » à la troisième personne. *h.* D'après l'ancien Israël, on est souillé, c'est-à-dire chargé d'influences dangereuses, non seulement quand on a touché un cadavre, mais quand on a célébré les rites funéraires, qui établissent un contact réel avec l'âme redoutée du mort. Aussi fallait-il, à la fin d'un deuil, se soumettre à des purifications, c'est-à-dire à des pratiques destinées primitivement à écarter l'esprit du défunt, pour pouvoir rentrer sans danger dans la vie ordinaire, à plus forte raison pour pouvoir participer au culte de Yahvé. Les prêtres, en particulier, devaient restreindre au minimum leurs rapports avec les morts, qui étaient tenus pour des *elohim* (1 Sam. 28, 13), donc pour des puissances rivales de Yahvé. Cf. Nomb. 19, 11-22. *i.* Litt. : *sa chair* (cf. 18, 6). *j.* Cf. 19, 3. *k.* Cf. Éz. 44, 25. *l.* Une femme, en se mariant, se séparait, au moins pour un temps, du groupe religieux que constituait sa famille : cette séparation devenait définitive lorsqu'elle avait un fils (cf. 22, 13 et la note). *m.* L'emploi du pluriel dans les v. 5 et 6 indique qu'ils sont d'une autre main que les précédents. *n.* Cf. Éz. 44, 20, qui, d'autre part, interdit aux prêtres de laisser flotter leurs cheveux sans les couper. *o.* Cf. 19, 27-28 et Deut. 14, 1, où l'interdiction de ces usages funéraires est étendue à tous les Israélites. *p.* Éz. 44, 22 interdit en outre au prêtre l'union avec une veuve, à moins que son premier mari n'ait été prêtre. D'après notre loi (v. 14), cette défense n'est faite qu'au grand prêtre.

prostituant, elle déshonore son père; on la livrera au feu.

La sainteté du grand prêtre.

RP « [10] Quant au prêtre qui a la prééminence sur ses frères[a], sur la tête duquel l'huile de l'onction a été répandue et qui a été installé en revêtant les vêtements P1 [sacrés][b], il ne laissera pas flotter ses cheveux en désordre et ne déchirera pas ses vêtements[c]. [11] Il ne s'approchera d'aucun mort; [même] pour son père et pour sa mère il ne se rendra pas impur[d]. [12] Il ne sortira pas du sanctuaire[e], et il ne profanera pas le sanc- RP tuaire de son Dieu, car la consécration conférée par l'huile d'onction de son Dieu P1 repose sur lui. Je suis Yahvé.

« [13] Il prendra pour femme une vierge. [14] Il n'épousera ni une veuve, ni une femme répudiée ou déshonorée, ni une prostituée; il ne pourra prendre pour femme qu'une vierge de son peuple. [15] Il ne déshonorera pas sa race au milieu de son peuple[f], car je suis Yahvé, qui veux qu'il soit saint.

Défauts corporels qui excluent du sacerdoce.

RP P1 [16] Yahvé parla à Moïse; il dit : « [17] Parle ainsi à Aaron : Jamais un homme de ta race[g] ayant une tare physique ne s'approchera pour offrir l'aliment de son Dieu. [18] Aucun homme ayant une tare physique ne pourra s'approcher [de l'autel], qu'il soit aveugle ou boiteux, qu'il soit mutilé ou qu'il ait un organe hypertrophié[h], [19] qu'il ait une fracture de la jambe ou du bras, [20] qu'il soit bossu ou chétif, qu'il ait une tache à l'œil, la gale, une dartre, ou les testicules écrasés. [21] Aucun homme ayant une RP tare physique, de la race d'Aaron, le prê- P1 tre, n'aura accès [à l'autel] pour offrir les sacrifices consumés en l'honneur de Yahvé. Il a une tare physique; il ne pourra pas s'approcher pour offrir l'aliment de son Dieu. [22] L'aliment de son Dieu, les choses très saintes et les choses saintes, il en pourra manger. [23] Mais il ne pénétrera pas auprès du RP rideau et il n'aura point accès à l'autel[j], P1 car il a une tare physique : il ne profanera pas mon sanctuaire, car je suis Yahvé, qui veille au maintien de son caractère sacré[k]. »

[24] Moïse transmit [ces ordres] à Aaron, RP à ses fils et à tous les enfants d'Israël.

22

Cas où le prêtre ne doit pas manger des choses saintes.

[1] Yahvé parla à Moïse; il dit : [2] « Avertis Aaron et ses fils : qu'ils usent avec circonspection[l] P1 des saintes offrandes des enfants d'Israël, pour ne pas profaner mon saint nom — [des offrandes] qu'ils me consacrent[m] : — je suis Yahvé.

« [3] Dis-leur : Si jamais quelque homme RPP1 de votre race s'approche, quoique chargé d'une impureté, des saintes offrandes que les enfants d'Israël consacrent à Yahvé, cet homme-là sera ôté de ma présence. Je suis Yahvé.

« [4] Tout homme de la race d'Aaron qui RP sera lépreux ou qui aura un écoulement s'abstiendra de manger des choses saintes jusqu'à ce qu'il soit redevenu pur. De même celui qui aura touché quelque personne souillée par [le voisinage d']un cadavre, ou celui qui aura eu une émission séminale, [5] ou celui qui aura touché soit quelque reptile qui l'ait souillé, soit un homme qui l'ait souillé en lui communiquant sa souillure quelle qu'elle soit, — [6] celui qui aura eu de tels contacts sera impur jusqu'au soir : il ne mangera pas des choses saintes à moins de s'être baigné. [7] Aussitôt après le coucher du soleil, il sera pur; alors

11. « Il ne s'approchera de (litt. : ne viendra vers) » d'après *Éz. 44, 25* (lis. *'èl*). H : Il ne viendra sur (c'est-à-dire : ne se tiendra debout auprès de). « aucun mort » *G S* cf. *Nomb. 6, 6* (lis. *nèphèš*). H : aucuns morts. 14. « ni une prostituée » *Sam G L* (lis. *wezônâ*). H : prostituée. « de son peuple » *Sam G*ᴮ (lis. *mé'ammô*). H : d'entre les siens. — En s'appuyant sur cette leçon, certains commentateurs (Philon par exemple) ont soutenu que le grand prêtre ne pouvait épouser qu'une « fille d'Aaron ». 15. « de son peuple » *Sam G* (lis. *be'ammô*). H : des siens. 23. « mon sanctuaire » d'après *G* (lis. *miqdâšî*). H : mes sanctuaires. « qui veille — sacré (litt. : qui le sanctifie) » lis. *meqaddešô*. H : qui les sanctifie. **22**, 3. « de votre race » *H*ᵐ *G*ᴮˡ *L* (suppr. *kol*). H : de toute votre race.

a. Nous avons apparemment ici la mention la plus ancienne du grand prêtre dans la législation sacerdotale. Il n'est encore présenté que comme un *primus inter pares.* Les autres prêtres sont encore appelés ses frères et non ses fils comme dans P2 et RP. *b.* Addition d'après le ch. 8. *c.* Voy. 10, 6 et la 1re note. *d.* Comme c'était permis au simple prêtre. Cf. Nomb. 6, 6-7. *e.* Cf. 10, 7. D'une manière générale, le grand prêtre ne pouvait abandonner le sanctuaire auquel il était préposé et dans l'enceinte duquel était peut-être sa demeure. Cf. 1 Sam. 1, 9; 3, 2-9; Néh. 3, 20-21; Mc 14, 53-54. *f.* Le fils d'une femme plus ou moins disqualifiée est exposé au mépris. *g.* Le texte primitif devait porter « de votre race » (22, 3), c'est-à-dire de la race des prêtres.
h. Le sens des deux dernières expressions n'est pas sûr.
i. Le rideau qui sépare le lieu saint du lieu très saint (Ex. 26, 31-34). *j.* Des holocaustes. *k.* Litt. : *qui le sanctifie.* *l.* Litt. : *qu'ils s'abstiennent.* *m.* Cette précision superflue et mal placée a probablement été ajoutée d'après le v. 3.

il pourra manger des choses saintes, car c'est là sa nourriture[a].

RP « [8] Il ne mangera pas d'une bête morte ou déchirée [par un fauve], ce qui le rendrait impur[b] : je suis Yahvé.

« [9] Ils[c] garderont mes observances et ne se chargeront pas d'un péché à l'occasion d'une chose sainte, de peur qu'ils ne meurent pour l'avoir profanée : je suis Yahvé, qui veux qu'ils soient saints.

Cas où un laïque peut manger des choses saintes.

P1 « [10] Aucun laïque[d] ne mangera d'une chose sainte. Ni le serviteur logé chez un prêtre ni l'ouvrier à [ses] gages n'en mangeront; [11] mais si un prêtre acquiert une personne à prix d'argent, celle-ci pourra en manger[e]. Ceux qui sont nés dans sa maison pourront aussi partager sa nourriture.

« [12] La fille d'un prêtre qui se sera mariée à un laïque ne mangera pas des prélèvements sacrés. [13] Mais si elle est devenue veuve ou qu'elle ait été répudiée sans avoir eu d'enfants[f], et qu'elle retourne chez son père, comme au temps de sa jeunesse[g], elle partagera la nourriture de son père. Aucun laïque n'en mangera.

« [14] Si quelqu'un mange par mégarde d'une chose sainte, il y ajoutera le cinquième de sa valeur, qu'il remettra au prêtre avec la chose sainte[h].

RP « [15] Ils[i] ne profaneront pas les saintes offrandes des enfants d'Israël[j], les prélèvements que ceux-ci font pour Yahvé, [16] et ils ne les laisseront pas se charger d'une faute punissable en mangeant leurs offrandes saintes, car je suis Yahvé, qui veux qu'elles soient saintes. »

Qualités exigées pour les victimes.

[17] Yahvé parla à Moïse; il dit : RP [18] « Parle à Aaron et à ses fils, ainsi qu'à tous les enfants d'Israël. Dis-leur : Quand l'un des membres de la maison P1 d'Israël ou des étrangers résidant en Israël apportera en offrande un holocauste — qu'il s'agisse de quelque sacrifice votif ou de l'un des sacrifices volontaires qu'on offre à Yahvé, — [19] pour que vous soyez agréés, [la victime devra être] un mâle sans défaut [choisi] parmi le gros bétail, les moutons ou les boucs. [20] Vous n'offrirez pas une bête ayant une tare : elle ne vous assurerait pas l'agrément [de Yahvé]. [21] Si quelqu'un offre à Yahvé du gros ou du menu bétail en sacrifice de paix, soit pour s'acquitter d'un vœu, soit à titre d'offrande volontaire[l], [la victime], pour être agréée, devra être sans défaut, exempte de toute tare. [22] Vous n'offrirez pas à Yahvé une bête aveugle, estropiée ou mutilée, ou atteinte d'un ulcère, de la gale ou d'une dartre. Vous n'en ferez pas sur l'autel un sacrifice consumé en l'honneur de Yahvé. [23] Si une pièce de gros ou de menu bétail a un membre trop long ou trop court, tu pourras l'immoler comme offrande volontaire, mais elle ne sera pas agréée comme offrande votive. [24] Vous n'offrirez point à Yahvé un animal ayant les testicules froissés, écrasés, arrachés ou coupés[m]. Vous ne pourrez ni l'immoler[n] dans votre pays, [25] ni accepter de la main d'un étranger un animal ayant subi quelqu'une de ces mutilations, pour l'offrir comme aliment à votre Dieu : ils sont endommagés, ils ont une tare, ils ne seraient pas agréés. »

Autres prescriptions relatives aux sacrifices.

[26] Yahvé parla à Moïse; il dit : RP [27] « Un veau, un agneau ou un P1 chevreau nouveau-né restera sept jours auprès

11. « Ceux — aussi » *Sam G S T* (lis. *wîlîdê*). H : ainsi que celui qui est né dans sa maison; ceux-là (c'est-à-dire l'esclave acheté et celui qui est né dans la maison) pourront. 18. « résidant » *H*ᵐ *Sam G S L* (aj. *haggâr* avant *beyisrâ'êl*). Manque en H.

a. Cet aliment lui revient de droit, le prêtre devant vivre de l'autel. *b.* Cf. Éz. 44, 31. D'après Ex. 22, 31 et Lév. 17, 15, cette interdiction s'étend à tous les Israélites. *c.* Les prêtres.
d. Litt. : *Aucun étranger* (aux familles des prêtres).
e. L'esclave fait partie de la famille; cf. Gen. 17, 12-13, 23, 27; Ex. 12, 44. *f.* Si elle avait des enfants, elle serait définitivement agrégée au groupe religieux que forme la famille de son mari : la mère a comme le père un caractère sacré (Ex. 20, 12; 21, 15, 17; Lév. 20, 9; etc.). Il y a là sans doute une survivance du culte des ancêtres. *g.* Cf. Gen. 38, 11; Deut. 22, 13-21; Jug. 19, 2-9; Ruth 1, 8, 15. *h.* C'est-à-dire sans doute avec son équivalent en nature ou en argent. Cf. 5, 16; 27, 13, 15, 19, 27, 31; Nomb. 5, 7. Il n'est pas question du sacrifice de réparation exigé en outre 5, 16. *i.* Les prêtres. *j.* Soit en en mangeant indûment (v. 1-9), soit en les laissant consommer par des laïques non qualifiés (v. 10-14). *k.* Cf. Deut. 15, 21; 17, 1; Mal. 1, 8, 14 et le tarif carthaginois trouvé à Marseille (*CIS* I, 165).
l. A la différence des rédacteurs sacerdotaux ultérieurs, l'auteur ne cite pas les sacrifices d'actions de grâces comme troisième sorte de sacrifices de paix (cf. Lév. 7, 12-15), et il ne nomme, à côté de ceux-ci et des holocaustes, ni les sacrifices pour le péché ni les sacrifices de réparation. *m.* Allusion à quatre méthodes de castration alors usitées. *n.* Litt. : [*le*] *faire*. Josèphe (*Ant. jud.* IV, 8, 40) et les rabbins ont entendu : Vous ne pourrez faire pareille opération. Cette loi interdirait donc la castration des animaux en Palestine. Le contexte, qui ne parle que des sacrifices, ne recommande pas cette interprétation.

de sa mère[a]. A partir du huitième jour il pourra être agréé comme offrande consumée en l'honneur de Yahvé[b]. 28 Qu'il s'agisse de gros ou de menu bétail, vous n'immolerez pas le même jour un animal et son petit[c].

R^p « 29 Quand vous offrirez à Yahvé un sacrifice d'actions de grâces, vous le ferez de manière à être agréés : 30 la victime sera consommée le jour même; vous n'en laisserez rien jusqu'au lendemain[d]. P^1 Je suis Yahvé.

R^{p1} *Exhortation finale.* « 31 Vous observerez mes commandements et vous les mettrez en pratique. 32 Vous ne profanerez pas mon saint nom, afin que je sois sanctifié au milieu des enfants d'Israël : je suis Yahvé, qui veux que vous soyez saints. 33 C'est moi qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte pour être votre Dieu, moi, Yahvé. »

Les solennités religieuses[e].

P^2 **23** 1 Yahvé parla à Moïse; il dit : 2 « Parle $P^2(R)$ aux enfants d'Israël; dis-leur : [Voici] les solennités de Yahvé où vous convoquerez de saintes assemblées[f]; P^3 voici mes solennités.

Le sabbat[g]. « 3 On travaillera pendant six jours, mais le septième sera un jour de repos complet, avec sainte assemblée. Vous ne vous livrerez à aucun travail : c'est un sabbat [que vous observerez] en l'honneur de Yahvé, dans tous les lieux où vous habiterez.

« 4 Voici les solennités de Yahvé, les saintes assemblées que vous convoquerez en leur temps. P^1

La Pâque et la fête des Pains sans levain. « 5 Le premier mois[h], le quatorzième jour du mois, entre les deux soirs[i], aura lieu la Pâque en l'honneur de Yahvé, 6 et, le quinzième jour de ce mois, la fête des Pains sans levain[j] en l'honneur de Yahvé. Pendant sept jours, vous mangerez des pains sans levain. 7 Le premier jour, vous aurez une sainte assemblée[k]; vous ne vous livrerez à aucun labeur[l]. 8 Pendant sept jours, vous offrirez des sacrifices consumés en l'honneur de Yahvé; et le septième jour, il y aura une sainte assemblée : vous ne vous livrerez à aucun labeur. »

9 Yahvé parla à Moïse; il dit : 10 « Parle R^p aux enfants d'Israël; dis-leur : P^1 Quand vous serez entrés dans le pays que je vous donne et que vous y ferez la moisson[m], vous apporterez au prêtre la première gerbe de votre moisson[n]. 11 Il la balancera[o] devant Yahvé, afin que vous soyez agréés. C'est le lendemain du sabbat[p] qu'il la balancera.

31. *Sam GAB*. H aj. : je suis Yahvé, — mots qui séparent mal à propos le v. 32 du v. 31. **23**, 8. « et » *Sam G S*. Manque en H. 11. « du sabbat ». G : du premier [jour de la fête].

a. Litt. : *sous sa mère*. *b*. Voy. Ex. 22, 30 une prescription semblable, mais relative aux premiers-nés seulement. *c*. Cette loi sanctionne sans doute une croyance populaire; on pensait que cette double immolation portait malheur et risquait d'amener la ruine de tout le troupeau. Voy. une prescription du même genre Deut. 22, 6-7. Cf. Ex. 23, 19b et la note. *d*. Addition de R^p, qui introduit ici la distinction, ignorée de P^1 (cf. v. 21), entre sacrifices d'actions de grâces, votifs et volontaires (cf. 7, 15-18). *e*. Ce chapitre renferme deux lois indépendantes sur les fêtes religieuses. Dans la première (P^1), les fêtes sont encore mises en rapport, comme dans J, E et D, avec la vie agricole, et il ne leur est point assigné de date fixe; mais cette loi ne parle que de sacrifices offerts par la communauté, tandis que les fêtes de l'ancien Israël, jusqu'à l'époque du Deutéronome, comportaient seulement des sacrifices privés. Dans la seconde loi (P^2), les fêtes doivent avoir lieu à une date fixée à l'avance et sont devenues purement ecclésiastiques. Enfin, divers morceaux secondaires (P^3) ajoutent aux trois anciennes fêtes agricoles, d'une part (v. 23-32) le nouvel an et le jour des Expiations, de l'autre le sabbat (v. 3). — Sur le même sujet voy. aussi Nomb. 28-29. *f*. C'est-à-dire où le peuple devra s'assembler au sanctuaire. *g*. Voy. Ex. 20, 8-10. La prescription sur le sabbat, soudée assez gauchement au catalogue des fêtes, y a été ajoutée après coup. Le sabbat n'était pas une « solennité » (v. 38). Il n'est dit nulle part ailleurs que ce jour doive être marqué par une « sainte assemblée ». *h*. Le mois de nisan; cf. Ex. 12, 2 et note. *i*. Voy. note sur Ex. 12, 6.

j. La *Pâque*, comprise auparavant dans les sept jours des *Pains sans levain*, en est séparée ici pour la première fois; cf. Éz. 45, 21. — Voy. Ex. 12, 1-28; 13, 3-10; 23, 15; Nomb. 9, 1-14; 28, 16-25; Deut. 16, 1-8. *k*. Cette première assemblée n'est pas encore ordonnée Ex. 13, 6. *l*. Comme la culture de la terre et l'exercice d'un métier. L'expression n'exclut pas les soins domestiques tels que la préparation des aliments. Le repos absolu n'était prescrit que pour le sabbat (v. 3) et pour le jour des Expiations (v. 28, 30-32). *m*. Il n'y a donc pas encore de date fixe comme dans P^2 (v. 6). *n*. D'après Josèphe et Philon, c'était une gerbe d'orge : c'est en effet la plus hâtive des céréales; elle mûrit, dans le sud de la Palestine, dès avril ou mai. *o*. Sur le sens de ce rite cf. Ex. 29, 26-27. La gerbe revenait ensuite au prêtre, comme les offrandes du même genre (cf. v. 20). *p*. Il est difficile de déterminer ce que le rédacteur de cette loi entendait par « le sabbat ». Il ne s'agit certainement pas du premier jour des Pains sans levain (jour de chômage d'après le v. 7), comme le voulaient les Juifs des environs de l'ère chrétienne, qui offraient la gerbe le 16 nisan, mais peut-être du sabbat tombant dans la semaine des Pains sans levain (ainsi a peut-être compris R^p, v. 15) ou plus probablement du sabbat précédant l'ouverture de la moisson, soit que, à une certaine époque, le 14 du « mois des épis » ait toujours été un sabbat, soit qu'anciennement l'usage fût de commencer la moisson — et la fête des Pains sans levain, qui en marquait le début — le premier jour d'une semaine. Encore au temps du Deutéronome (16, 9), la date des fêtes de la moisson dépendait de l'état de la récolte.

$P^1(R)$ « 12 Le jour où vous balancerez la gerbe, vous immolerez un agneau sans défaut, âgé d'un an[a], en holocauste à Yahvé. 13 L'oblation qui l'accompagnera sera de deux dixièmes d'épha de fleur de farine pétrie à l'huile; elle sera consumée en l'honneur de Yahvé comme offrande d'agréable odeur. La libation sera d'un quart de hin[b] de vin[c]. 14 Vous ne mangerez ni pain, ni épis grillés, ni grains frais[d] jusqu'à ce jour-là, jusqu'à ce que vous ayez apporté l'offrande à votre Dieu[e]. C'est une règle perpétuelle que vous observerez d'âge en âge dans tous les lieux où vous habiterez.

P^1 *La fête des Semaines[f] (Pentecôte).* « 15 Depuis le lendemain du sabbat, depuis le jour où vous aurez apporté la gerbe destinée à être balancée, vous compterez sept sabbats R^p — ce seront des semaines[g] entières. — P^1 16 Vous compterez jusqu'au lendemain du septième sabbat, soit cinquante jours[h], et vous offrirez à Yahvé une oblation de grain nouveau[i]. 17 Des lieux où vous habiterez, vous apporterez comme prémices à Yahvé du pain, qui sera balancé [en offrande]: deux gâteaux[j] faits avec deux dixièmes [d'épha] de fleur de farine et cuits avec du levain[k]. 18 Vous présenterez avec ces pains R^p sept agneaux sans défaut, âgés d'un an, un jeune taureau et deux béliers; ils seront offerts en holocauste à Yahvé, avec l'oblation et les libations requises. Ce sera un sacrifice d'agréable odeur consumé en l'honneur de Yahvé. 19 Vous immolerez aussi un bouc en sacrifice pour le péché et[l] deux agneaux d'un an en sacrifice de paix. 20 Le prêtre les balancera avec le pain P^1 des prémices devant Yahvé, avec les deux agneaux[m]; ils seront consacrés à Yahvé [et reviendront] au prêtre. 21 Ce même jour R^p vous ferez une convocation, P^2 vous aurez une sainte assemblée, vous ne vous livrerez à aucun labeur. R^p C'est une règle perpétuelle que vous observerez d'âge en âge dans tous les lieux où vous habiterez.

« 22 Quand vous ferez la moisson dans R votre pays, tu ne moissonneras pas jusqu'à l'extrême limite de ton champ et tu ne ramasseras pas la glanure de ta moisson. Tu laisseras cela au pauvre et à l'étranger admis à résidence : je suis Yahvé, votre Dieu[n]. »

La nouvelle lune du septième mois[o]. 23 Yahvé parla à Moïse; il dit : P^3 24 « Parle aux enfants d'Israël; dis-leur : Le septième mois, le premier jour du mois, vous aurez un jour de repos, des sonneries [de cor] pour vous rappeler au souvenir [de Yahvé][p], une sainte assemblée. 25 Vous ne vous livrerez à aucun labeur, et vous offrirez un sacrifice consumé en l'honneur de Yahvé. »

Le jour des Expiations[q]. 26 Yahvé parla à Moïse; il dit : « 27 D'autre part, le dixième jour de ce septième mois, c'est le jour des Expiations; vous aurez une sainte assemblée, vous jeûnerez et vous offrirez un sacrifice consumé en l'honneur de Yahvé. 28 Vous ne

15. « sept — entières ». Répéter *šabbâtôt*. H : ce seront sept semaines entières. 17. « du pain — deux gâteaux » *Sam G S L T* (aj. *ḥallôt* après *štayim*). H : deux pains qui seront balancés. 20. « les deux agneaux » *Sam G* (lis. *hakkebâsîm*). H : deux agneaux. 22. « tu — jusqu'à (litt. : tu n'achèveras pas de moissonner) » *Sam* cf. *19*, 9 (lis. *liqṣôr* au lieu de *beqouṣrèkâ*). H : tu n'achèveras pas, quand tu moissonneras.

a. Cf. 2e note sur Ex. 12, 5. *b*. Le *hin* contenait 6 litres 074. *c*. Nomb. 28, 17-24 exige des sacrifices beaucoup plus considérables. *d*. Pains, épis et grains provenant de la nouvelle récolte. *e*. Même règle chez les Égyptiens, les Grecs, les Romains. *f*. Voy. 1re note sur Ex. 23, 16. *g*. Litt. : *des sabbats*. Cet emploi du mot au sens de semaine paraît trahir l'intervention d'un autre rédacteur (cf. 2e note sur v. 11). *h*. Y compris le 1er et le 7e dimanche. *i*. Litt. : *une oblation nouvelle*. Il doit s'agir des prémices du froment, plus tardif que l'orge (cf. 2e note sur v. 10) et dont la récolte s'achève généralement en Palestine dans la première moitié de juin, soit une cinquantaine de jours après le début de la moisson de l'orge. *j*. Non point par famille. Comme la gerbe, c'était une offrande nationale et par conséquent unique. *k*. L'offrande de pains levés est très rarement prescrite : cf. 7, 13; Am. 4, 5 et les notes. *l*. Les v. 18b-19a sont une addition d'après Nomb. 28, 26-31. Ce dernier texte exige *deux* taureaux et *un* bélier : l'interpolateur aura interverti les chiffres par mégarde. *m*. Glose maladroite destinée à souligner que les deux agneaux doivent être balancés, donc réservés aux prêtres, tandis que ce n'est pas le cas pour les autres victimes. *n*. Ce verset, qui n'a qu'un rapport lointain avec le contexte, est probablement une addition tirée de 19, 9-10.

o. Cf. Nomb. 29, 1-6. C'est ce que les Juifs appellent la fête du premier de l'an. Dans l'ancien Israël, en effet, le début de l'année était placé en automne (Ex. 23, 16; 34, 22), et la célébration religieuse du jour de l'an continua de se faire à cette saison, même quand les Juifs eurent adopté le calendrier babylonien, qui faisait commencer l'année au printemps (voy. Ex. 12, 2). La date de la fête a varié; elle se confondait d'abord, semble-t-il, avec celle des Récoltes (Ex. 23, 16 ; 34, 22); à l'époque de l'exil, elle avait lieu le 10 du 7e mois (tichri : septembre-octobre); — cf. 25, 9 et Éz. 40, 1. Enfin, lorsque cette date eut été occupée par la fête des Expiations (voy. 16; 23, 26-32), le premier de l'an fut placé à la date indiquée ici, au 1er tichri.

p. Cf. Nomb. 10, 10. *q*. Voy. note générale sur ch. 16 et Nomb. 29, 7-11.

vous livrerez ce jour-là à aucun travail, car c'est un jour d'expiations, où les rites expiatoires doivent être accomplis pour vous devant Yahvé, votre Dieu. R^p 29 Quiconque ne jeûnera pas ce jour-là sera retranché du milieu des siens, 30 et quiconque se livrera à quelque travail ce jour-là, je le ferai périr au milieu de son peuple; 31 vous ne vous livrerez à aucun travail : c'est une règle perpétuelle que vous observerez d'âge en âge dans tous les lieux où vous habiterez. P^3 32 Ce sera pour vous un jour de repos complet et de jeûne : le soir du neuvième jour du mois[a], et depuis ce soir-là jusqu'au soir suivant, vous observerez le repos qui vous est prescrit. »

La fête des Tabernacles.

P^2 33 Yahvé parla à Moïse; il dit : 34 « Parle aux enfants d'Israël; dis-leur : Le quinzième jour de ce septième mois aura lieu la fête des Tabernacles[b], [qui durera] sept jours, en l'honneur de Yahvé. 35 Le premier jour il y aura une sainte assemblée; vous ne vous livrerez à aucun labeur. 36 Pendant sept jours, vous offrirez des sacrifices consumés P^3 en l'honneur de Yahvé; et, le huitième jour[c], vous aurez une sainte assemblée et vous offrirez un sacrifice consumé en l'honneur de Yahvé. Ce sera une assemblée solennelle : vous ne vous livrerez à aucun labeur.

P^2 « 37 Telles sont les solennités de Yahvé où vous convoquerez de saintes assemblées pour offrir des sacrifices consumés en l'honneur de Yahvé (holocaustes et oblations, sacrifices [de paix] et libations, suivant le rite prescrit pour chaque jour[d]), 38 indépendamment des sabbats de Yahvé, indépendamment aussi des dons et de tous les sacrifices votifs et volontaires[e] que vous ferez à Yahvé.

« 39 D'autre part, le quinzième jour du R^p septième mois, P^1 quand vous aurez récolté les produits de la terre[f], vous célébrerez pendant sept jours la fête de Yahvé[g]. R^p Il y aura repos le premier jour et repos le huitième jour. P^1 40 Vous prendrez, le premier jour, de beaux fruits[h], des branches de palmier, des rameaux d'arbres touffus[i] et de peupliers qui croissent au bord des torrents[j], et vous vous réjouirez devant Yahvé, votre Dieu, pendant sept jours. R^p 41 Vous célébrerez cette fête en l'honneur de Yahvé chaque année, pendant sept jours : c'est une règle perpétuelle que vous observerez d'âge en âge. C'est au septième mois que vous célébrerez cette fête. P^1 42 Vous demeurerez pendant sept jours sous des huttes. Tout indigène en Israël[k] demeurera sous des huttes, 43 afin que vos descendants sachent que j'ai fait habiter sous des huttes les enfants d'Israël, lorsque je les ai fait sortir du pays d'Égypte, moi, Yahvé, votre Dieu[l]. »

R^p 44 Moïse fit connaître aux enfants d'Israël les solennités de Yahvé.

36. « et le huitième jour » *Sam G S L* cf. v. 8 (lis. *oubayyôm*). *et* manque en H.

a. Le soir par lequel se terminait le 9e jour (on sait que les Israélites faisaient commencer la journée au coucher du soleil). *b.* Litt. : *des huttes*. Sur cette fête, voy. Deut. 16, 13-15; Nomb. 29, 12-38; Éz. 45, 25. On l'appelait anciennement « fête de la Récolte » (Ex. 23, 16; 34, 22). Pendant cette fête, on habitait sous des huttes de feuillage, originairement sans doute celles où l'on s'abritait dans les vignes et les vergers pendant la cueillette. Il ne s'agit donc pas de tentes, comme pourrait le faire croire le terme traditionnel de « tabernacles ». *c.* La fête ne durait primitivement que sept jours (Éz. 45, 25; cf. 1 Rois 8, 66 et ici même v. 34 et 36a). La grande solennité du huitième jour a été surajoutée (cf. Nomb. 29, 35-38). *d.* Il n'est pas question de sacrifices pour le péché. C'est donc après coup qu'on a introduit dans ce chapitre la loi sur la fête des Expiations (v. 26-32) et dans Nomb. 28 l'ordre d'offrir des sacrifices expiatoires aux trois grandes fêtes, conformément au vœu d'Éz. 45, 17-25.
e. Il s'agit principalement des sacrifices des particuliers offerts aux trois grandes fêtes — les seuls offerts autrefois, — et que le législateur entend ne pas abolir. On remarquera l'absence des sacrifices d'actions de grâces (cf. note sur 22, 21).
f. La récolte des derniers fruits (grenades, olives) se fait, au sud de la Palestine, en octobre, tandis que, dans le nord, elle n'a lieu qu'un mois plus tard (de là la date de la fête dans le royaume d'Israël : 1 Rois 12, 32-33). *g.* C'était la fête principale, appelée aussi simplement « la Fête »; cf. Jug. 21, 19; 1 Rois 8, 2, 65; 12, 32; Éz. 45, 25; Os. 9, 5. Voy. Nomb. 29, 12. *h.* Litt. : *du fruit d'arbre de beauté*. Selon d'autres, « arbre de beauté » désignerait une essence particulière; d'après Josèphe (*Ant. jud.* III, 10, 4; XIII, 13, 5) et la Michna, ces fruits étaient des citrons (spécialement des cédrats) ou des oranges. *i.* Spécialement l'olivier et le myrte, d'après Néh. 8, 15. *j.* D'après Néh. 8, 15, ces branchages servaient à la construction des huttes. Selon des témoignages plus récents, on en faisait une sorte de thyrse (*loulâb*) qu'on agitait de la main droite en signe de joie en tournant autour de l'autel, tandis qu'on portait les fruits dans la main gauche (cf. 2 Macc. 10, 6, 7; Josèphe, *loc. cit.*; Jubil. 16, 30-31; Michna, *Soukka* III, IV). *k.* Vraisemblablement le texte primitif ajoutait ici : *et l'étranger en résidence au milieu de vous*. D'après plusieurs autres textes, cet étranger était tenu de participer à la fête des Tabernacles (Deut. 16, 14; 31, 12; Zach. 14, 16-19).
l. On voit clairement ici comment une ancienne fête israélite, primitivement agraire, a été interprétée après coup comme un anniversaire historique : au désert, on n'habite pas sous des huttes de feuillage, mais sous la tente.

Instructions sur la préparation du candélabre et sur les pains présentés[a].

P^3 **24** 1 Yahvé parla à Moïse; il dit : 2 « Ordonne aux enfants d'Israël de t'apporter pour le chandelier de l'huile pure d'olives écrasées, afin qu'on puisse, tous les jours, mettre une lampe sur le chandelier. 3 Devant le rideau [cachant l'arche] de la charte, dans la tente du Rendez-vous, Aaron disposera cette lampe [pour qu'elle brûle] constamment, du soir au matin, en présence de Yahvé. C'est une règle perpétuelle que vous observerez d'âge en âge. R^p 4 Il disposera les lampes sur le candélabre [d'or] pur [pour qu'elles brûlent] constamment devant Yahvé[b].

P^3 « 5 Tu prendras aussi de la fleur de farine avec laquelle tu prépareras douze gâteaux que tu feras cuire; chaque gâteau sera fait avec deux dixièmes [d'épha][c]. 6 Tu les disposeras en deux rangées, six par rangée, sur la table [d'or] pur[d], devant Yahvé. 7 Tu mettras à côté de chaque rangée de l'encens pur[e], qui constituera, dans cette offrande de pain, la partie offerte en souvenir, consumée en l'honneur de Yahvé. 8 Chaque jour de sabbat, on disposera ces pains devant la face de Yahvé; il devra toujours s'y trouver de ces pains, fournis par les enfants d'Israël : c'est une obligation perpétuelle. 9 Ces pains appartiendront à Aaron et à ses fils, qui les mangeront dans un lieu saint, car ce sera une chose très sainte : cette part des offrandes consumées en l'honneur de Yahvé lui reviendra en vertu d'un droit perpétuel. »

Un blasphémateur[f]. Punition du blasphème et des attentats contre les hommes et les bêtes.

10 Le fils d'une femme israélite, mais qui avait pour père un Égyptien, étant venu se mêler aux enfants d'Israël, se prit de querelle, dans le camp, avec un homme israélite. 11 Alors le fils de la femme israélite blasphéma le Nom[g] et le maudit. On l'amena à Moïse. Sa mère s'appelait Chelomit, [fille] de Dibri, de la tribu de Dan[h]. 12 On le mit sous bonne garde jusqu'à ce que Moïse pût décider [de son sort] sur l'ordre de Yahvé. 13 Yahvé parla à Moïse; il dit : 14 « Fais sortir du camp celui qui a prononcé la malédiction. Tous ceux qui l'ont entendu poseront leurs mains sur sa tête[i]; puis toute la communauté le lapidera. 15 Tu parleras ainsi aux enfants R d'Israël : P^1 Si quelqu'un maudit son Dieu[j], il portera la peine de son péché. 16 Et celui qui blasphémera le nom de Yahvé sera mis à mort : toute la communauté le lapidera. R Qu'il soit étranger admis à résidence ou indigène, il sera mis à mort, s'il blasphème le Nom.

P^1 « 17 Si quelqu'un frappe mortellement un homme quel qu'il soit, il sera mis à mort[k].

« 18 Celui qui frappera mortellement une tête de bétail la remplacera : vie pour vie.

« 19 Si quelqu'un occasionne une infirmité à son prochain, on lui rendra la pareille : 20 fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent[l]. La même infirmité qu'il a occasionnée à autrui, on la lui infligera.

R^p « 21 Celui qui frappera [mortellement] une tête de bétail la remplacera, et celui qui frappera [mortellement] un homme sera mis à mort. 22 Vous n'aurez qu'un seul et même droit, qui régira l'étranger admis à résidence comme l'indigène, P^1 car je suis Yahvé, votre Dieu[m]. »

24, 3. « Aaron ». H* Sam G aj. : et ses fils (cf. Ex. 27, 21). 7. « pur ». G aj. : et du sel. 10. « un homme » *Sam.* H : l'homme. 16. « blasphémera » lis. *qôbêb*. H : prononcera (voy. 1re note sur v. 11). « le Nom ». G : le nom de Yahvé.

a. Ce morceau (v. 1-9) se rattache aux développements contenus dans Ex. 25-31. Les v. 2-3 se retrouvent à peu près textuellement Ex. 27, 20-21 (voir ce passage et les notes).
b. Cf. Nomb. 8, 1-4. *c.* Cf. Ex. 25, 30. D'après Josèphe (*Ant. jud.* III, 6, 6; 10, 7) et la Michna (*Menahot* V, 1), ces gâteaux étaient faits sans levain. *d.* Voy. Ex. 25, 23-24.
e. D'après la tradition, cet encens était placé dans deux coupes d'or, à côté des pains, — selon d'autres, sur les pains, — qui étaient posés eux-mêmes sur des plats (cf. Ex. 25, 29 et la note; Nomb. 7, 13-14, 19-20). Selon G et le Talmud, à l'encens on ajoutait du sel. D'après Josèphe (*Ant. jud.* III, 10, 7), l'encens était brûlé sur l'autel des holocaustes lorsque, au matin de chaque sabbat, les pains étaient remplacés par d'autres.
f. Les v. 10-14 et 23 sont un récit anecdotique (midrach) ayant pour but d'expliquer l'origine de la loi formulée v. 15b-16. Voy. des récits analogues Nomb. 9, 6-8; 15, 32-36; 27, 1-11 et 36 (P1). *g.* Le *nom* de Yahvé. Les Juifs de basse époque évitaient de prononcer le vocable sacré, de peur de le profaner; l'expression « le nom » fut même employée à la place de « Yahvé ». Dans notre passage, les rabbins ont interprété le verbe au sens non de *blasphéma*, mais de « prononça » (en le dérivant d'une autre racine : *nâqab* au lieu de *qâbab*), et ils invoquent ce texte pour justifier leur habitude de ne jamais prononcer le nom de Yahvé; — on sait que les Juifs le remplacent par *Adonay* (Seigneur) ou *Elohim* (Dieu). *h.* Cette indication, qui vient un peu tard, doit être une glose.
i. Sans doute pour marquer que son sang doit retomber sur eux au cas où il serait innocent (cf. Suzanne 34). Le geste pouvait avoir d'autres significations (cf. Ex. 29, 10 et la note).
j. C'est-à-dire Yahvé; cette phrase et la suivante paraissent être deux variantes de la même loi. Cf. Ex. 22, 28. *k.* Cf. Ex. 21, 12-14. *l.* Cf. Ex. 21, 23-25. *m.* Cette formule, ainsi que les prescriptions des v. 17-22, rappellent les ch. 18-20, auxquels le morceau était peut-être rattaché primitivement.

P3 [23] Moïse transmit [ces ordres] aux enfants d'Israël. On fit sortir du camp l'homme qui avait prononcé la malédiction, puis on le lapida : les enfants d'Israël firent comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

Les années saintes[a].

25

L'année sabbatique.

RP1 [1] Yahvé parla à Moïse, sur le mont Sinaï[b]; il dit : [2] « Parle P1 aux enfants d'Israël; dis-leur : Quand vous serez entrés dans le pays que je vous donne, la terre chômera un sabbat en l'honneur de Yahvé. [3] Pendant six ans tu ensemenceras ton champ; pendant six ans tu tailleras ta vigne et tu recueilleras les productions du pays. [4] Mais la septième année, il y aura un repos complet pour la terre, un sabbat en l'honneur de Yahvé[c] : tu n'ensemenceras pas ton champ et tu ne tailleras pas ta vigne; [5] tu ne moissonneras pas ce que produiront les grains tombés de ta [précédente] récolte, et tu ne vendangeras pas les raisins de ta vigne non taillée[d]. Ce sera une année de repos pour la terre. [6] Mais ce que la terre produira [d'elle-même] pendant son sabbat vous servira de nourriture, à toi, à ton esclave, à ta servante, au journalier à tes gages et à l'ouvrier à demeure, qui résident chez toi. [7] Ton bétail et les bêtes sauvages qui se trouvent dans ton pays pourront également se nourrir de tous ses produits.

L'année du jubilé[e].

« [8] Tu compteras sept semaines d'an- P3 nées, sept fois sept ans : la durée de ces sept semaines d'années sera donc quarante-neuf ans[f]. [9] Le dixième jour du septième mois[g], tu feras retentir une sonnerie de cor — le jour des Expiations vous sonnerez du cor[h] — dans tout votre pays, [10] et vous déclarerez sainte la cinquantième année; vous publierez dans le pays la libération pour tous ses habitants. Ce sera pour vous un jubilé[i] : chacun de vous rentrera dans sa propriété et retournera dans son clan.

« [11] Cette année (la cinquantième) sera pour R vous un jubilé : vous ne sèmerez pas, vous ne moissonnerez pas le produit des grains tombés à terre, et vous ne vendangerez pas la vigne non taillée, [12] car c'est un jubilé; ce sera pour vous une année sainte. Vous irez chercher dans les champs[j], pour vous en nourrir, ce que cette année aura produit[k].

« [13] En cette année de jubilé, chacun de vous rentrera dans sa propriété. [14] Si tu fais P1 une vente ou un achat à ton prochain, qu'aucun de vous ne porte préjudice à son frère. [15] Tu tiendras compte du nombre des P3 années écoulées depuis le jubilé, quand tu achèteras [une propriété] à ton frère : il t'en fixera le prix de vente selon le nombre des années de récolte[a]. [16] Plus le nombre de R ces années sera grand, plus tu élèveras le prix, et plus le nombre de ces années sera petit, plus tu réduiras le prix, car c'est un certain nombre de récoltes qu'il te P1 vend. [17] Qu'aucun de vous ne porte préjudice à son frère, mais crains ton Dieu, car je suis Yahvé, votre Dieu.

« [18] Pratiquez mes lois, observez mes ordonnances, mettez-les en pratique, et vous habiterez le pays en sécurité. [19] La terre donnera ses fruits, vous mangerez à satiété, et vous habiterez le pays en sécurité. [20] Si vous dites : Que mangerons-nous la septième année[b], puisque nous ne devrons ni semer ni recueillir notre récolte, — [21] [sachez que] je vous enverrai ma bénédiction la sixième année, en sorte que celle-ci produira pour les trois ans[c]. [22] La huitième année vous sèmerez, et vous mangerez [encore] du grain ancien R provenant de la récolte [antérieure] jusqu'à P1 la neuvième année[d]; jusqu'à la rentrée de la récolte de cette année-là, vous mangerez du grain ancien.

Le rachat des propriétés.

« [23] La terre ne sera pas vendue à titre définitif, car la terre m'appartient; vous n'êtes que des étrangers et des hôtes chez moi. [24] Dans toute l'étendue du pays que vous posséderez, vous permettrez le rachat de la terre. [25] Si ton frère, tombé dans la misère, vend une partie de sa propriété, le plus proche de ses parents ayant droit de rachat pourra intervenir et racheter P3 ce qu'aura vendu son frère. [26] Si quelqu'un n'a personne qui rachète [son bien], et qu'il parvienne à se procurer lui-même de quoi le racheter, [27] il supputera les années [écoulées] depuis la vente, et il rendra le surplus[e] à l'acquéreur, puis il rentrera dans sa propriété. [28] Mais s'il n'arrive pas à se procurer de quoi le rembourser, le bien vendu restera entre les mains de l'acquéreur jusqu'à l'année du jubilé; alors [la terre] sera libérée, et le vendeur rentrera dans sa propriété.

« [29] Si quelqu'un vend une maison d'habitation située dans une ville entourée de murs, il conservera le droit de la racheter jusqu'à la fin de l'année où il l'aura vendue; son droit de rachat sera temporaire[f]. [30] Si elle n'est pas rachetée dans l'espace d'une année entière, cette maison sise dans une ville entourée de murs appartiendra définitivement à l'acquéreur et à ses descendants; elle ne sera pas libérée au jubilé. [31] Mais les maisons des villages non entourés de murs seront considérées comme allant avec le fonds de terre; elles pourront [toujours] être rachetées et elles seront libérées au jubilé.

« [32] Quant aux villes des lévites, quant R aux maisons situées dans les villes qu'ils possèdent, les lévites auront toujours le droit de les racheter. [33] Si un lévite ne rachète pas la maison qu'il aura vendue, celle-ci sera libérée au jubilé, [pourvu qu'elle se trouve] dans la ville qui lui a été assignée[g], car les maisons situées dans les villes des lévites sont leur propriété au milieu des enfants d'Israël. [34] De même les terrains de pâture dépendant de leurs villes ne pourront être vendus, car c'est leur propriété à perpétuité[h].

Le devoir de soutenir les pauvres.

« [35] Si ton frère, près de toi, P1 tombe dans la misère, et que

25, 14. « Si tu fais » *Sam G* S L* (lis. : *timkôr*). H : Si vous faites.

33. « ne rachète pas » *L* (aj. *lô'*). H : rachète. « dans la ville » lis. *be'îr*. H : et la ville. — Texte incertain.

a. Le code, sous sa forme primitive (P1), ne paraît avoir renfermé que la loi sur l'année sabbatique (v. 2-7, 18-22) et une série de prescriptions humanitaires visant la probité dans les transactions (14, 17), le rachat de la propriété vendue par nécessité (23-25) et l'assistance à accorder aux indigents, qui ne doivent pas être traités comme des esclaves s'ils en ont été réduits à se vendre (35-40a, 42, 43, 47, 53, 55). Des légistes ultérieurs, que, pour simplifier, nous désignons uniformément par P3, ont ajouté les lois sur l'année jubilaire et rattaché à cette institution les anciennes prescriptions humanitaires, qui n'avaient originairement aucun rapport avec elle. Diverses additions, p. ex. 44-46, ont été faites plus récemment encore. *b*. Cf. 7, 38; 26, 46; 27, 34. *c*. Cette loi rappelle celle d'Ex. 23, 10-11. Mais dans ce dernier texte, l'année où la terre devait rester en jachère n'était pas nécessairement la même pour tous les champs. L'année sabbatique, telle qu'elle est définie Lév. 25, n'a jamais été observée avant l'exil (26, 34-35; 2 Chron. 36, 21); il y a au contraire des exemples de son application après le retour de la déportation (Néh. 10, 31; 1 Macc. 6, 49, 53; Josèphe, *Ant. jud.* XI, 8, 6; XIII, 8, 1; XIV, 10, 6; 16, 2; XV, 1, 2). *d*. Litt. : *de ton naziréen*; les sarments de la vigne non taillée sont comparés à la chevelure du naziréen (Nomb. 6, 5). *e*. Cf. 27, 17-24; És. 61, 1; Éz. 7, 12-13; 46, 17. D'après cette loi, la 50e année doit être marquée 1o par l'interdiction de semer et de récolter, 2o par le retour des terres à leur premier possesseur, 3o par la libération de tous les esclaves israélites. Les deux dernières dispositions sont justifiées par cette idée que, Yahvé étant le vrai possesseur des terres et le maître des Israélites, l'homme ne peut disposer à son gré de ses biens, mais doit le faire conformément aux intentions de Yahvé. Il ne paraît pas que cette loi ait jamais été appliquée. Les trois mesures qu'elle édicte étaient l'extension théorique (et tardive), l'une, de la loi sur l'année sabbatique, l'autre, d'un ancien droit de rachat et peut-être de lotissements périodiques de certaines propriétés communales (Jér. 37, 11; Mich. 2, 5; Ps. 16, 5; Prov. 1, 14), et enfin la dernière, de la vieille loi sur l'esclave hébreu (Ex. 21, 2-6; Deut. 15, 12-18). *f*. Calcul inspiré par celui de la Pentecôte. *g*. Ce fut, à une certaine époque, le jour de l'an; voy. note sur 23, 23. *h*. Glose introduite d'après 16, 29-30; ici, le 10 tichri est le jour de l'an. *i*. Hébreu *yôbêl*, étymologiquement « bélier »; ce mot désignait la corne de bélier servant de cor (Jos. 6, 4) et par extension l'année inaugurée à son de cor. *j*. Apparemment au fur et à mesure de vos besoins, mais sans en faire la moisson. *k*. Les v. 11-12, qui étendent à l'année du jubilé les prescriptions relatives à l'année sabbatique, ont sans doute été ajoutées après coup et soudées au texte primitif au moyen du v. 13, qui reprend le v. 10. Cette interdiction de semer et de moissonner l'année du jubilé n'était guère observable : elle aurait privé le pays de récolte pendant deux années consécutives, la 49e étant sabbatique et la 50e jubilaire.

a. C'est-à-dire des années à courir jusqu'au prochain jubilé, où la propriété doit retourner au vendeur (v. 10, 13). L'acheteur n'acquérait que le nombre des récoltes à faire jusqu'à cette date. *b*. La question se rapporte clairement à l'année sabbatique, quoiqu'elle dût être encore plus justifiée l'année du jubilé, après deux années de jachère consécutives. *c*. Pour la fin de la 6e année, la 7e, et la 8e jusqu'à la récolte. *d*. Mots ajoutés pour permettre d'étendre la réponse divine à l'année jubilaire. *e*. C'est-à-dire la valeur des récoltes à faire jusqu'à l'année du jubilé (cf. v. 14-16). *f*. La propriété urbaine est donc moins protégée que la propriété rurale. C'est que, dans une société essentiellement agricole comme l'était alors la nation israélite, la possession d'une terre cultivable assurait seule la subsistance de la famille; elle lui donnait de plus un centre sacré par la possession du tombeau des pères. Enfin, le propriétaire foncier seul était citoyen de plein exercice. *g*. La loi ne s'applique donc pas aux maisons possédées par un lévite dans une ville non lévitique ou dans une ville lévitique qui n'est pas la sienne. *h*. Les v. 32-34 doivent être une addition tardive. Il n'a pas encore été question des lévites, et l'institution des villes lévitiques n'apparaît que dans une loi très récente (Nomb. 35, 1-8, de P3, d'où dérive Jos. 21, 1-8).

sa main fléchisse, tu le soutiendras, étranger ou hôte[a], afin qu'il puisse vivre près de toi. 36 Ne lui prends ni escompte ni intérêt[b], mais crains ton Dieu, afin que ton frère puisse vivre près de toi. 37 Ne lui prête pas ton argent avec escompte, ne lui avance pas de tes provisions pour en retirer un intérêt. 38 Je suis Yahvé, votre Dieu, qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte pour vous donner le pays de Canaan, afin que je sois votre Dieu.

Affranchissement et rachat des esclaves hébreux.

« 39 Si ton frère, près de toi, tombe dans la misère, et se vend à toi, tu ne lui imposeras pas le travail d'un esclave. 40 Il vivra chez toi comme un ouvrier à gages, comme un serviteur à demeure. Il servira chez toi jusqu'à l'année du jubilé. 41 Alors il sortira de chez toi avec ses enfants, il retournera dans son clan et rentrera dans la propriété de ses pères[c]. 42 Car ils sont mes esclaves, que j'ai fait sortir du pays d'Égypte; ils ne doivent pas être vendus comme on vend un esclave. 43 Tu ne seras pas pour lui un maître dur : crains ton Dieu[d]!

« 44 Ton esclave et ta servante qui t'appartiendront en propre devront provenir des nations qui vous entourent : c'est parmi elles que vous prendrez esclave et servante. 45 Vous pourrez aussi en acheter parmi les enfants des hôtes étrangers en résidence chez vous, — parmi eux et parmi les descendants, fixés auprès de vous, qu'ils auront eus dans votre pays : ils seront votre propriété. 46 Vous les laisserez en héritage à vos enfants, pour qu'ils en aient la possession après vous : ils seront vos esclaves à perpétuité. Mais pour ce qui est de vos frères, les enfants d'Israël, que nul de vous ne soit pour son frère un maître dur!

« 47 Si un étranger ou un hôte établi chez toi arrive à s'enrichir, et que ton frère, près de lui, tombe dans la misère et se vende à l'étranger ou à l'hôte établi chez toi, ou au descendant d'un clan étranger, 48 ton frère, après s'être vendu, bénéficiera du droit de rachat : l'un de ses frères pourra le racheter. 49 Son oncle ou son cousin ou un [autre] de ses proches parents appartenant à son clan, pourra le racheter; ou bien, s'il en a acquis les moyens, il pourra se racheter lui-même. 50 Il calculera avec celui qui l'aura acheté la durée comprise entre l'année où il s'est vendu à lui et l'année du jubilé, et le prix à payer dépendra du nombre des années, le temps passé chez l'acquéreur lui étant compté comme les journées d'un ouvrier à gages. 51 S'il reste encore beaucoup d'années [jusqu'au jubilé], la part de son prix d'achat qu'il aura à rembourser pour se racheter sera proportionnée au nombre de ces années. 52 S'il ne reste que peu d'années jusqu'à celle du jubilé, on lui en tiendra compte : il paiera pour se racheter proportionnellement au nombre des années[e]. 53 Il vivra chez son maître comme un ouvrier engagé à l'année; tu ne laisseras pas son maître le traiter avec dureté sous tes yeux. 54 S'il n'est racheté d'aucune de ces manières, il sera libéré l'année du jubilé, avec ses enfants. 55 Car c'est de moi que les enfants d'Israël sont les esclaves; ils sont mes esclaves, que j'ai fait sortir du pays d'Égypte. Je suis Yahvé, votre Dieu.

Bénédictions et malédictions[f].

26

« 1 Vous ne vous ferez pas d'idoles[g], vous n'érigerez ni statue ni stèle[h], et vous ne mettrez pas de pierre ornée de figures dans votre pays pour vous prosterner devant elle,

36. « que — vivre » *G S* cf. v. 35 (lis. *wâḥay*). H : que la vie de ton frère [subsiste ?]. 47. « ou à l'hôte » *H* Sam G S T* (lis. *wetôšâb*). Ou manque en H.

a. Addition malheureuse : il ne s'agit dans le texte que de l'Israélite (*ton frère*). *b*. Cf. Ex. 22, 25; Deut. 15, 7-11; 23, 19-20. Le sens précis des deux termes est discuté. Le premier, qui signifie étymologiquement « morsure », désigne sans doute l'intérêt prélevé à l'avance sur le capital prêté : cet escompte « mord » sur le capital. Le second, qui veut dire « augmentation », doit être l'intérêt que le débiteur ajoute au principal lors du remboursement. *c*. Il n'est plus question ici de l'affranchissement à la septième année, ordonné Ex. 21, 1-6 et Deut. 15, 12-18. *d*. Ce verset serait mieux placé après 40a. *e*. Calcul analogue à celui qui établissait le prix de rachat des fonds de terre (cf. v. 27). *f*. Cette conclusion du « code de sainteté », formée de cinq bénédictions (v. 3-13) et de cinq malédictions (v. 14-39), est un pendant de celles du « livre de l'alliance » (Ex. 23, 20-33) et du Deutéronome (28), et même une imitation de cette dernière. Elle est également inspirée du livre d'Ézéchiel, avec lequel elle présente une grande parenté de style. Le peuple est ici menacé, avec plus d'insistance que dans les chapitres 17-25, d'être rejeté par Yahvé; ceci laisse voir clairement que l'auteur vivait après l'exil. *g*. Cf. 19, 4. *h*. Voy. pour la *statue* note *e* sur Jug. 17, 2-3, et pour la *stèle* note *j* sur Gen. 28, 18.

car c'est moi, Yahvé, qui suis votre Dieu. 2 Vous observerez mes sabbats et respecterez mon sanctuaire : je suis Yahvé.

« 3 Si vous vous conduisez selon mes lois, si vous gardez mes commandements et les mettez en pratique, 4 j'enverrai en leur saison les pluies dont vous aurez besoin[a] : la terre donnera ses produits et les arbres des champs leurs fruits; 5 le battage se prolongera chez vous jusqu'à la vendange et la vendange jusqu'aux semailles; vous aurez du pain à satiété, et vous habiterez en sécurité dans votre pays.

« 6 Je ferai régner la paix dans le pays : vous vous coucherez sans que personne ne vous inquiète, je ferai disparaître du pays les bêtes nuisibles, et l'épée ne passera pas dans votre pays.

« 7 Vous poursuivrez vos ennemis, qui tomberont sous les coups de votre épée. 8 Cinq des vôtres en poursuivront cent, et cent en poursuivront dix mille; vos ennemis tomberont sous les coups de votre épée.

« 9 Je me tournerai vers vous, je vous rendrai féconds et vous multiplierai.

« Je maintiendrai mon alliance avec vous. 10 Vous pourrez vivre sur les vieilles récoltes[b], et vous devrez les sortir pour faire place à la nouvelle. 11 J'établirai ma demeure parmi vous, et je ne vous prendrai pas en aversion[c]. 12 Je vivrai[d] au milieu de vous, je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple.

« 13 Je suis Yahvé, votre Dieu, qui vous ai fait sortir du pays des Égyptiens pour que vous ne fussiez plus leurs esclaves; j'ai brisé les barres[e] de votre joug et vous ai fait marcher la tête haute.

« 14 Mais si vous ne m'obéissez pas et ne mettez pas en pratique tous ces commandements, 15 si vous méprisez mes lois et prenez en aversion mes ordonnances, refusant de mettre tous mes commandements en pratique et rompant ainsi mon alliance, 16 de mon côté, j'en agirai de même avec vous[f] : j'enverrai contre vous de terribles fléaux, la consomption et la fièvre, qui rendent les yeux languissants et l'âme défaillante. Vous sèmerez en vain votre semence : ce sont vos ennemis qui s'en nourriront. 17 Je tournerai ma face contre vous, et vous serez battus par vos ennemis; vos adversaires vous domineront, et vous fuirez alors même que personne ne vous poursuivra.

« 18 Si, après cela, vous ne m'obéissez pas encore, je continuerai à vous châtier et porterai au septuple la peine de vos péchés. 19 Je briserai votre orgueil indomptable; je rendrai votre ciel de fer et votre sol d'airain : 20 vous vous épuiserez en vains efforts; vos terres ne donneront plus leurs produits, ni les arbres des champs leurs fruits.

« 21 Si vous entrez en guerre avec moi et que vous refusiez de m'obéir, je porterai au septuple la peine dont je vous frapperai pour vos péchés. 22 Je lâcherai contre vous les bêtes sauvages[g], qui vous raviront vos enfants, extermineront votre bétail et réduiront à tel point votre nombre que vos chemins seront déserts.

« 23 Si par ces châtiments je ne parviens pas à vous corriger et que vous restiez en guerre avec moi, 24 j'entrerai moi aussi en guerre avec vous, et, à mon tour, je vous frapperai au septuple pour vos péchés. 25 Je ferai venir contre vous l'épée, vengeresse de l'alliance [violée]; vous vous rassemblerez dans vos villes, mais j'enverrai la peste au milieu de vous, et vous tomberez au pouvoir de l'ennemi, — 26 quand[h] je vous refuserai le pain qui vous soutient[i] : dix femmes alors feront cuire votre pain dans un seul four[j] et ne vous en rapporteront qu'un poids limité[k]; lorsque vous l'aurez mangé, vous ne serez pas rassasiés.

26, 20. « des champs » *Sam G* (lis. *'éṣ hassâdè*). H : de la terre.

a. La pluie d'automne, nécessaire aux semailles, et la pluie du printemps, qui fait grossir le grain. *b*. Litt. : *sur du vieux vieilli* (cf. 25, 22). Le verset 10, qui trouble la suite du développement, doit avoir été ajouté ou déplacé. Il rappelle le v. 5. *c*. C'est-à-dire : je vous serai favorable. *d*. Litt. : *je marcherai*. Cf. Gen. 3, 8. *e*. Les pièces de bois par lesquelles la tête des bœufs est assujettie au joug. *f*. Cf. Ps. 18, 26-27. *g*. Elles se multiplient naturellement dans un pays ravagé par les maladies, la guerre et la famine (Ex. 23, 29; 2 Rois 17, 25). *h*. La construction très gauche de la phrase a fait supposer à plusieurs interprètes qu'il est tombé ici quelques mots ou que le texte a été altéré ou bouleversé. *i*. Litt. : *quand je briserai pour vous le bâton du pain*. Voy. note sur Ps. 105, 16. *j*. Conséquence de la rareté de la farine et du combustible; en temps normal, chaque ménagère utilisait un four. *k*. Litt. : *et vous rapporteront votre pain au poids*; c'est-à-dire : vous serez rationnés (cf. Éz. 4, 16).

« [27] Si malgré cela vous ne m'obéissez pas et que vous me fassiez la guerre, [28] j'engagerai avec vous une lutte furieuse et, à mon tour, je vous punirai au septuple pour vos péchés[a]. [29] Vous mangerez la chair de vos fils et la chair de vos filles. [30] Je détruirai vos hauts-lieux[b], j'abattrai vos obélisques[c], j'étendrai vos cadavres sur les cadavres[d] de vos idoles[e] et je vous prendrai en aversion. [31] Je réduirai vos villes en ruines, je saccagerai vos sanctuaires et je n'aspirerai plus la senteur de vos sacrifices d'agréable odeur. [32] Je dévasterai le pays à tel point que vos ennemis, qui l'habiteront, en seront stupéfaits. [33] Quant à vous, je vous disperserai parmi les nations et je tirerai l'épée pour vous poursuivre; votre pays sera dévasté et vos villes seront en ruines. R [34] Alors, pendant tout le temps qu'il restera dévasté et que vous vivrez sur le territoire de vos ennemis, le pays sera dédommagé pour les sabbats qui lui étaient dus[f]; alors, le pays se reposera et s'acquittera des sabbats qu'il aurait dû observer. [35] Pendant tout le temps qu'il restera dévasté, il aura le repos qu'il n'aura pas observé dans vos années sabbatiques alors que vous l'habitiez[g].

R$^{P^1}$ « [36] Quant à ceux d'entre vous qui survivront dans le pays de leurs ennemis, je leur mettrai la défaillance au cœur : le bruit d'une feuille chassée [par le vent] les mettra en déroute, ils fuiront comme on fuit devant l'épée, et ils tomberont alors que personne ne les poursuivra. [37] Ils trébucheront l'un sur l'autre comme [s'ils fuyaient] devant l'épée, alors que personne ne les poursuivra. Vous ne pourrez offrir de résistance à vos ennemis; [38] vous périrez parmi les nations, et le pays de vos ennemis vous dévorera[h].

« [39] Quant à ceux d'entre vous qui survivront, ils périront dans les pays de vos ennemis, à cause de leur iniquité et aussi à cause des iniquités de leurs pères; ils périront comme eux. R [40] Mais [s']ils confessent leur iniquité et celle de leurs pères, leurs infidélités à mon égard, [s'ils confessent] qu'ils sont entrés en guerre contre moi [41] et que c'est pour cela que, à mon tour, je leur ai fait la guerre et les ai déportés au pays de leurs ennemis, [si] alors leur cœur incirconcis[i] s'humilie et qu'ils subissent la peine de leur iniquité, [42] je me souviendrai de mon alliance avec Jacob, je me souviendrai de mon alliance avec Isaac et de mon alliance avec Abraham, et je me souviendrai du pays[j]. [43] Mais il faudra que le pays soit débarrassé de leur présence et dédommagé de ses sabbats, tandis qu'en leur absence il restera dévasté, et il faudra qu'eux-mêmes subissent la peine de leur iniquité, parce qu'ils ont méprisé mes ordonnances et montré de l'aversion pour mes lois[k].

« [44] Et pourtant même alors, quand ils R$^{P^1}$ seront dans le pays de leurs ennemis, je ne les rejetterai pas et ne les prendrai pas en aversion au point de les anéantir, rompant

41. « [si] alors (litt. : et alors) » lis. *we'âz*. H : ou alors. 42. « mon alliance avec » (trois fois) *S* (lis. *berîtî 'èt*). « avec » manque en H.

a. C'est peut-être ici que se trouvait primitivement le v. 26. *b.* C'est-à-dire vos sanctuaires, ainsi nommés parce qu'ils se trouvaient en général au sommet d'une colline. Les hauts-lieux avaient servi, antérieurement, au culte des Cananéens; en les consacrant à l'adoration de Yahvé, les Israélites adoptèrent souvent les coutumes païennes qu'on y avait pratiquées (prostitution sacrée, sacrifices humains). Aussi, après avoir été longtemps tenus pour légitimes (1 Sam. 9, 12, 19; 1 Rois 3, 4; etc.), furent-ils condamnés par la réforme de Josias, qui ordonna la concentration de tout le culte israélite au temple de Jérusalem (2 Rois 23, 5, 8, 9, 13-20, etc.; cf. Deut. 12, 2-31). *c.* Hébreu *ḥammânîm*, mot qui paraît signifier « solaires », donc colonnes consacrées au soleil (*ḥammâ*). Ce sont les antiques stèles israélites (voy. note sur Gen. 28, 18), que le législateur présente ici comme des monuments païens (de même Ézéchiel 6, 4, 6). Selon d'autres, le nom de ces obélisques serait dérivé de celui de Baal Ḥammôn (l'un des grands dieux phéniciens), qui aurait signifié soit « Seigneur solaire », soit « Seigneur du mont Amanus ». Mais il se pourrait que le rapport fût inverse et que le nom du dieu voulût dire « Seigneur de l'obélisque ». *d.* Expression méprisante : les faux dieux sont des dieux morts par opposition à Yahvé, le Dieu vivant (cf. Jér. 16, 18; Ps. 106, 28). Peut-être cependant cette métaphore insolite provient-elle d'une erreur de copiste et faut-il lire *'al penê* (devant) au lieu de *'al pigrê* (sur les cadavres de); cf. Éz. 6, 4, imité dans notre passage.

e. Litt. : *de vos ordures*, terme de mépris souvent employé pour « idoles ». *f.* Les années sabbatiques pendant lesquelles les Israélites auraient dû laisser leurs terres se reposer (25, 2-7); ce repos est présenté à la fois comme une obligation des habitants envers le pays et du pays envers Yahvé. *g.* Les v. 34-35, qui interrompent le développement, doivent être une addition; le v. 36 se rattache au v. 33.

h. Le sens est sans doute : les conditions d'existence y seront pour vous si dures que vous ne pourrez subsister.
i. C'est-à-dire hors d'état d'accomplir sa fonction normale, inintelligent; cf. Ex. 6, 12; Jér. 9, 25-26; Éz. 44, 7, 9.
j. Les rapports de Yahvé avec le pays sont conçus comme des rapports de personne à personne (cf. 34[b]). *k.* Les v. 39-45, d'un style heurté et où abondent les répétitions (39 cf. 36; 42 cf. 45; 43 cf. 34) et les surcharges, doivent avoir été très remaniés, sinon ajoutés après coup.

mon alliance avec eux, car je suis Yahvé, leur Dieu. [45] Je me souviendrai, à leur bénéfice, de l'alliance conclue avec les ancêtres[a], que j'ai fait sortir du pays d'Égypte sous les yeux des nations pour être leur Dieu, moi, Yahvé. »

[46] Telles sont les lois, les ordonnances et les instructions que Yahvé donna sur le mont Sinaï, par l'organe de Moïse, pour régler ses relations avec les enfants d'Israël.

Appendice.

Règles sur le rachat des offrandes votives, des premiers-nés et des dîmes[b].

P³ **27** [1] Yahvé parla à Moïse; il dit : [2] « Parle aux enfants d'Israël; dis-leur : Si quelqu'un consacre à Yahvé par un vœu la valeur d'une personne[c], [3] pour un homme de vingt à soixante ans, cette valeur sera de cinquante sicles d'argent, comptés d'après le sicle sacré[d]; [4] pour une femme, cette valeur sera de trente sicles. [5] S'il s'agit d'une personne de cinq à vingt ans, la valeur sera de vingt sicles pour un garçon et de dix sicles pour une fille. [6] S'il s'agit d'un enfant d'un mois à cinq ans, la valeur sera de cinq sicles d'argent pour un garçon et de trois sicles d'argent pour une fille. [7] Si la personne a soixante ans ou au-dessus, cette valeur sera de quinze sicles pour un homme et de dix sicles pour une femme. [8] Si celui qui a fait le vœu est trop pauvre pour payer cette valeur, il mettra la personne en présence du prêtre pour la lui faire estimer, et le prêtre l'estimera proportionnellement aux moyens de celui qui aura fait le vœu.

« [9] S'il s'agit d'animaux dont on puisse faire offrande à Yahvé[e], tout animal qu'on aura donné à Yahvé sera chose sainte. [10] On ne pourra ni l'échanger ni le remplacer, s'il est bon, par un mauvais, ou, s'il est mauvais, par un bon. Si l'on remplace un animal par un autre, l'animal et son remplaçant seront sacrés. [11] S'il s'agit de quelque animal impur, dont on ne puisse faire offrande à Yahvé, on l'amènera devant le prêtre, [12] qui l'estimera selon sa qualité, bonne ou mauvaise, et l'on s'en tiendra à l'estimation du prêtre[f]. [13] Si la personne qui a fait le vœu désire racheter l'animal, elle ajoutera un cinquième en sus de l'estimation.

« [14] Si quelqu'un consacre sa maison à Yahvé[g], le prêtre l'estimera selon sa valeur, grande ou faible, et le prix restera fixé d'après l'estimation du prêtre. [15] Si celui qui consacre sa maison veut la racheter, il ajoutera un cinquième au prix estimé, et elle lui appartiendra.

« [16] Si quelqu'un consacre à Yahvé l'un des champs de son patrimoine, l'estimation se fera d'après la quantité de grain nécessaire pour l'ensemencer, à raison de cinquante sicles d'argent par ḥomer[h] d'orge. [17] Si c'est l'année même du jubilé qu'il consacre son champ, on s'en tiendra à cette estimation. [18] S'il le consacre après le jubilé, le prêtre en évaluera le prix selon le nombre des années qui restent à courir jusqu'à celle du jubilé, et il sera fait une réduction [correspondante] sur l'estimation[i]. [19] Si celui qui a consacré le champ veut le racheter, il ajoutera un cinquième au prix estimé, et le champ

27, 2. « par un vœu la valeur (litt. : un vœu [consistant] en l'estimation) » *S* cf. *G L* (lis. *be'èrèk*). H : un vœu selon ton estimation. — Dans tout ce chapitre H a mis uniformément *'èrkekâ* « ton estimation » (d'après la formule de 5, 15, 18; 6, 6), ce qui rend souvent impossible toute construction correcte (v. 3[a], 6, 12, 23). Il faut, avec *G S* et (sauf v. 27) *L*, lire partout « la valeur », *'èrèk* (v. 3[a], 5, 6[a], 12, 23) ou *hâ'èrèk* (v. 4, 6[b], 7, 8, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 23, 27). 3. « cette (litt. : sa) valeur sera » *G S* (au lieu du 2[e] *'èrkekâ* lis. *'èrkô*). H : ton estimation.

a. L'auteur oublie que ces paroles ont été mises dans la bouche de Moïse parlant précisément à ces « ancêtres ».
b. Cette loi, qui se présente comme un appendice au code de sainteté (elle vient après la conclusion 26, 46, reprise 27, 34), est sans doute d'âge récent, car elle connaît l'année jubilaire (v. 17-24), elle exige la dîme du bétail (v. 32-33 cf. 2 Chron. 31, 6) encore ignorée Nomb. 18, 21-32 (P); Néh. 10, 37-39; 12, 43-46; 13, 5, 12; Mal. 3, 8, 10, et elle range les objets « dévoués » parmi les choses très saintes (28) et non plus parmi les choses saintes (Nomb. 18, 14). Le texte actuel de ce chapitre est peut-être l'amplification d'un noyau plus ancien (v. 2-13, 26-31).
c. Anciennement, les personnes consacrées par vœu étaient sacrifiées (Jug. 11, 30-31, 39) ou remises au sanctuaire (1 Sam. 1, 11). Mais l'usage s'était établi de donner simplement leur valeur en argent (cf. 2 Rois 12, 16). *d.* Cf. Ex. 30, 13, la note.
e. Il ne s'agit sans doute pas d'animaux promis en sacrifice votif, et dont la chair était consommée par l'auteur du vœu, mais de bêtes données vivantes au sanctuaire et qui servaient peut-être ultérieurement pour des sacrifices publics.
f. L'animal devait sans doute être vendu au profit du sanctuaire, soit par les prêtres, soit par l'auteur du vœu; mais l'interprétation la plus probable du v. 20 n'est pas favorable à la deuxième hypothèse. *g.* Sans doute aussi pour être vendue au profit du trésor du temple. *h.* 364 litres (dix éphas).
i. On déduira la valeur des récoltes faites depuis le jubilé précédent (autant de cinquantièmes que d'années écoulées).

lui restera. [20] Mais s'il ne le rachète pas et qu'on[a] le vende à un autre, le champ ne pourra plus être racheté; [21] et quand il sera libéré, au jubilé, il restera consacré à Yahvé comme un champ dévoué par anathème[b] : c'est le prêtre qui en aura la propriété.

« [22] Si c'est un champ acquis à prix d'argent et n'appartenant pas à son patrimoine que cet homme consacre à Yahvé, [23] le prêtre calculera le montant [du revenu] du champ estimé jusqu'à l'année du jubilé, et [le donateur] paiera le jour même[c] le montant de l'estimation; le champ est consacré à Yahvé. [24] L'année du jubilé, le champ fera retour à celui à qui l'auteur du vœu l'avait acheté et au patrimoine duquel cette terre appartenait.

« [25] Toute estimation sera faite en sicles sacrés; ce sicle vaut vingt guéras[d].

« [26] Toutefois nul ne pourra consacrer[e] aucun des premiers-nés de [son] bétail; ils appartiennent à Yahvé en qualité de premiers-nés; qu'il s'agisse de gros ou de petit bétail, ils appartiennent à Yahvé[f]. [27] S'il s'agit d'un animal impur, on pourra le racheter au prix de l'estimation en ajoutant un cinquième en sus. S'il n'est pas racheté, il sera vendu[g] au prix estimé.

« [28] D'autre part, si c'est par anathème[h] qu'un homme a voué à Yahvé quelqu'un de ses biens — une personne, un animal ou l'un des champs de son patrimoine, — ce bien ne pourra être vendu ni racheté : tout anathème est chose très sainte et appartient à Yahvé. [29] Aucun être humain dévoué par anathème ne pourra être racheté; il sera mis à mort[i].

« [30] La dîme [des revenus] du sol — produits des semences mises en terre et fruits des arbres — appartiendra tout entière à Yahvé; elle est consacrée à Yahvé. [31] Si quelqu'un veut racheter une partie de sa dîme, il ajoutera un cinquième en sus[j]. [32] Pour ce qui est de la dîme, quelle qu'elle soit, prélevée sur le bétail, gros ou petit, sur tout ce qui passe sous la houlette[k], le dixième [animal] sera consacré à Yahvé. [33] On n'examinera pas s'il est bon ou s'il a un défaut, et on n'aura pas le droit de le remplacer. Si on le remplace, l'animal et son remplaçant seront chose sainte : ils ne pourront être rachetés. » [34] Tels sont les commandements que Yahvé donna à Moïse pour les enfants d'Israël, sur le mont Sinaï[l].

20. « et qu'on (litt. : il) le vende » *G S* (lis. *oumâkar*). H : et s'il le vend. 30. « et fruits » *H*[*] *Sam G S L T* (lis. *oumipperi*). *et* manque en H. 26. « aucun des premiers-nés » *Sam G* (lis. *kol bekôr*). H : un premier-né.

a. C'est-à-dire sans doute l'économe du sanctuaire. *b*. Voy. v. 28. *c*. Pour éviter des complications, par exemple au cas où l'ancien propriétaire demanderait à racheter son champ (cf. 25, 25-28). *d*. Voy. Ex. 30, 13 et la note. *e*. Par vœu. *f*. Voy. Ex. 13, 1-2; 11-16; 22, 30 ; 34, 19. *g*. Sans doute par les prêtres, au profit du sanctuaire. Anciennement, on brisait la nuque des premiers-nés des animaux impurs quand on ne les rachetait pas (Ex. 13, 13; 34, 20). *h*. Voy. note *a* sur Jos. 2, 10. *i*. Il n'est pas croyable qu'au temps du code sacerdotal la loi ait reconnu à un particulier le droit de faire périr l'un des siens en le vouant à Yahvé (comme Jephté). Cet article doit se rapporter à certaines condamnations à mort prononcées par les tribunaux (cf. Ex. 22, 20), ou bien c'est un rappel, sans application pratique, d'un antique usage tombé en désuétude. *j*. La dîme était ordinairement livrée en nature, mais pouvait aussi être payée en argent; cf. Deut. 14, 24-26. D'après Nomb. 18, 21-32, la dîme des revenus du sol appartenait absolument aux lévites, sans possibilité de rachat. *k*. Le bâton sous lequel le berger fait passer le bétail, à l'entrée ou à la sortie, pour le compter. Cf. Jér. 33, 13; Éz. 20, 37. *l*. Cf. 7, 38a ; 25, 1 ; 26, 46. Autre conception 1, 1 ; 7, 38b ; Nomb. 1, 1.

LES NOMBRES[a]

PRÉPARATIFS DE DÉPART DU SINAÏ (1-10, 10)

Dénombrements.

P² *Recensement des douze tribus.*

[1] Yahvé parla à Moïse, au désert du Sinaï, dans la tente du Rendez-vous, le premier jour du second mois, la deuxième année après la sortie des Israélites du pays d'Égypte[b]. Il dit : [2] « Faites le recensement général de toute la communauté des enfants d'Israël, clan par clan, famille par famille, en relevant le nom de tous les mâles, tête par tête, [3] depuis l'âge de vingt ans et au-dessus : tous les Israélites aptes à faire campagne, dénombrez-les troupe par troupe, toi et Aaron[c]. [4] Il vous sera adjoint un homme par tribu, le chef des familles de cette tribu. [5] Voici les noms de ceux qui vous assisteront. Pour Ruben, Éliçour, fils de Chedéour. [6] Pour Siméon, Cheloumiél, fils de Çourichaddaï. [7] Pour Juda, Naḥchôn, fils d'Amminadab. [8] Pour Issacar, Netanél, fils de Çouar. [9] Pour Zabulon, Èliab, fils de Ḥélôn. [10] Pour les fils de Joseph : pour Èphraïm, Èlichama, fils d'Ammihoud; pour Manassé, Gamliél, fils de Pedaçour. [11] Pour Benjamin, Abidân, fils de Guideoni. [12] Pour Dan, Aḥièzer, fils d'Ammichaddaï. [13] Pour Acher, Paguiél, fils d'Okrân. [14] Pour Gad, Èlyasaph, fils de Reouél. [15] Pour Nephtali, Aḥira, fils d'Ènân[d]. »

[16] Voilà ceux qui furent désignés dans la communauté. Ils étaient chefs de leur tribu paternelle; ils étaient à la tête des clans[e] d'Israël. [17] Moïse (ainsi qu'Aaron) prit ces hommes, qui avaient été désignés par leur nom. [18] Ils convoquèrent toute la communauté, le premier jour du second mois : l'enregistrement se fit par clans et par familles, en relevant les noms de ceux qui avaient vingt ans et au-dessus, tête par tête. [19] Comme Yahvé le lui avait ordonné, Moïse les dénombra dans le désert du Sinaï.

[20] Les fils de Ruben[f], premier-né d'Israël, classés selon leur origine par clans et par familles, en relevant tête par tête le nom de tous les mâles aptes à faire campagne, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, — [21] les recensés de la tribu de Ruben furent [au nombre] de 46.500.

[22] Quant aux fils de Siméon, classés selon leur origine par clans et par familles, en relevant tête par tête le nom de tous les mâles aptes à faire campagne, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, — [23] les recensés de la tribu de Siméon furent [au nombre] de 59.300.

[24] Quant aux fils de Gad, classés selon leur origine par clans et par familles, en relevant tête par tête le nom de tous les mâles

1, 14. « Reouél » *Sam G S* cf. *2, 14*. H : Deouél. 20. « selon leur origine » *G S* (lis. *letôledôtâm*). H : leurs descendants. De même v. 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 38, 40, 42. 22. « par familles » *H*[*] *G S* (suppr. *peqoudâw*). H aj. : ses recensés.

a. Ce titre, emprunté à la version grecque, est inspiré par les dénombrements des ch. 1-4 et 26. Il ne donne qu'une idée insuffisante du contenu du livre. Celui-ci renferme l'histoire des Israélites depuis leur départ du Sinaï jusqu'à leur arrivée dans les plaines de Moab, — histoire qui s'étend sur une période de 38 ans. Les Juifs parlant hébreu donnaient au livre les noms de *wayedabbèr* « et il parla », d'après son premier mot, de *bammidbâr* « dans le désert », expression qui se trouve également dans le premier verset, ou encore de *ḥômèš peqoudîm* « cinquième [de la Loi, traitant] des dénombrements ». *b*. Un mois après l'érection de la Demeure (Ex. 40, 17) et onze mois après l'arrivée au Sinaï (Ex. 19, 1). *c*. Glose d'un lecteur qui n'a pas voulu qu'Aaron fût passé sous silence; de même v. 17 et 44. C'est Moïse seul qui fait le dénombrement (v. 19). Dans le texte primitif, les verbes des versets 2-5 devaient être au singulier. *d*. Les tribus sont ici rangées dans l'ordre suivant : les fils de Léa, les fils de Rachel et les fils des deux concubines, les fils de Zilpa étant intercalés entre les deux fils de Bilha. Voy. Gen. 29, 32-30, 24. *e*. Litt. : *des milliers*. Voy. Gen. 36, 15; Jos. 22, 14; Jug. 6, 15 et les notes. *f*. Dans cette seconde liste, Gad vient avant Juda, au lieu de suivre Acher; de même au ch. 26. Le rédacteur, en faisant cette transposition, a voulu tenir compte de la répartition des tribus dans le camp israélite, telle qu'elle sera prescrite au chap. 2.

aptes à faire campagne, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, — [25] les recensés de la tribu de Gad furent [au nombre] de 45.650.

[26] Quant aux fils de Juda, classés selon leur origine par clans et par familles, en relevant tête par tête le nom de tous les mâles aptes à faire campagne, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, — [27] les recensés de la tribu de Juda furent [au nombre] de 74.600.

[28] Quant aux fils d'Issacar, classés selon leur origine par clans et par familles, en relevant tête par tête le nom de tous les mâles aptes à faire campagne, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, — [29] les recensés de la tribu d'Issacar furent [au nombre] de 54.400.

[30] Quant aux fils de Zabulon, classés selon leur origine par clans et par familles, en relevant tête par tête le nom de tous les mâles aptes à faire campagne, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, — [31] les recensés de la tribu de Zabulon furent [au nombre] de 57.400.

[32] Quant aux fils de Joseph : les fils d'Éphraïm, classés selon leur origine par clans et par familles, en relevant tête par tête le nom de tous les mâles aptes à faire campagne, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, — [33] les recensés de la tribu d'Éphraïm furent [au nombre] de 40.500; — [34] les fils de Manassé, classés selon leur origine par clans et par familles, en relevant tête par tête le nom de tous les mâles aptes à faire campagne, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, — [35] les recensés de la tribu de Manassé furent [au nombre] de 32.200.

[36] Quant aux fils de Benjamin, classés selon leur origine par clans et par familles, en relevant tête par tête le nom de tous les mâles aptes à faire campagne, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, — [37] les recensés de la tribu de Benjamin furent [au nombre] de 35.400.

[38] Quant aux fils de Dan, classés selon leur origine par clans et par familles, en relevant tête par tête le nom de tous les mâles aptes à faire campagne, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, — [39] les recensés de la tribu de Dan furent [au nombre] de 62.700.

[40] Quant aux fils d'Acher, classés selon leur origine par clans et par familles, en relevant tête par tête le nom de tous les mâles aptes à faire campagne, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, — [41] les recensés de la tribu d'Acher furent [au nombre] de 41.500.

[42] Quant aux fils de Nephtali, classés selon leur origine par clans et par familles, en relevant tête par tête le nom de tous les mâles aptes à faire campagne, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, — [43] les recensés de la tribu de Nephtali furent [au nombre] de 53.400.

[44] Voilà ceux que dénombra Moïse conjointement avec Aaron et les douze chefs d'Israël; ils étaient douze, un pour chaque tribu, pour les familles de cette tribu.

[45] Voici le total des enfants d'Israël, recensés par famille depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, le total des hommes aptes à faire campagne en Israël; — [46] total des recensés : 603.550[a].

[47] Quant à la tribu patriarcale des Lévites, elle ne fut pas dénombrée au milieu des enfants d'Israël.

[48] Yahvé parla à Moïse; il dit : [49] « Mais tu ne dénombreras pas la tribu de Lévi; tu n'en feras pas le recensement général au milieu des enfants d'Israël... [50] Et toi, confie aux Lévites le soin de la Demeure de la charte, de tout son mobilier et de tout ce qui s'y trouve. Ce sont eux qui porteront la Demeure et tout son mobilier, et qui en feront le service. Ils camperont autour de la Demeure. [51] Quand elle devra partir[b], ce sont eux qui la démonteront, et, quand elle fera halte, ce sont eux qui la dresseront; le laïque qui s'en approcherait sera mis à mort. [52] Les enfants d'Israël camperont chacun dans son camp, chacun près de sa bannière, par troupes. [53] Mais les Lévites camperont autour de la Demeure de la charte, afin que la colère [divine] n'éclate pas contre les enfants d'Israël[a], et ils assureront le service de la Demeure de la charte. »

[54] Les enfants d'Israël se conformèrent de tout point aux ordres donnés par Yahvé à Moïse; c'est ainsi qu'ils firent[b].

42. « Quant aux fils » H* Sam G L (lis. *libenê*). H : Fils. 44. « pour chaque tribu » d'après Sam G cf. v. 4 (aj. *lemaṭṭè 'èḥâd*, après *'èḥâd*.) Manque en H (par homéotéleute).

a. Cf. 26, 51 (601.730) ; Ex. 12, 37 (600.000). Cela suppose une population totale d'au moins deux millions d'âmes. *b*. Sur les indications de la nuée (9, 15-23; Ex. 40, 36-37).

Répartition des tribus dans le camp[c].

2 [1] Yahvé parla à Moïse et à Aaron[d]; il dit : [2] « Les enfants d'Israël camperont chacun près de sa bannière, sous les enseignes de leur famille[e]. Ils camperont, à quelque distance, autour de la tente du Rendez-vous.

« [3] Les diverses troupes qui camperont sur le devant [du camp], à l'orient, formeront la bannière du[f] camp de Juda. Les fils de Juda ont pour chef Naḥchôn, fils d'Amminadab, [4] et sa troupe[g] et leurs hommes recensés [sont au nombre de] 74.600. [5] A côté de Juda campera la tribu d'Issacar. Les fils d'Issacar ont pour chef Netanél, fils de Çouar, [6] et sa troupe et leurs hommes recensés [sont au nombre de] 54.400. [7] Puis la tribu de Zabulon. Les fils de Zabulon ont pour chef Éliab, fils de Ḥélôn, [8] et sa troupe et leurs hommes recensés [sont au nombre de] 57.400. [9] Le total des hommes recensés, dans les diverses troupes du camp de Juda, [s'élève donc à] 186.400. Ils lèveront le camp les premiers.

« [10] Les diverses troupes formant la bannière du camp de Ruben s'établiront au midi. Les fils de Ruben ont pour chef Éliçour, fils de Chedéour, [11] et sa troupe et leurs hommes recensés [sont au nombre de] 46.500. [12] A côté de Ruben campera la tribu de Siméon. Les fils de Siméon ont pour chef Cheloumiél, fils de Çourichaddaï, [13] et sa troupe et leurs hommes recensés [sont au nombre de] 59.300. [14] Puis la tribu de Gad. Les fils de Gad ont pour chef Élyasaph, fils de Reouél, [15] et sa troupe et leurs hommes recensés [sont au nombre de] 45.650. [16] Le total des hommes recensés, dans les diverses troupes du camp de Ruben, [s'élève donc à] 151.450. Ils lèveront le camp les seconds.

« [17] La tente du Rendez-vous partira ensuite, avec le camp des Lévites, au milieu des [autres] camps[h]. Dans l'ordre où l'on aura campé l'on partira, chacun à son rang, bannière par bannière.

« [18] Les diverses troupes formant la bannière du camp d'Éphraïm s'établiront à l'occident. Les fils d'Éphraïm ont pour chef Élichama, fils d'Ammihoud, [19] et sa troupe et leurs hommes recensés [sont au nombre de] 40.500. [20] A côté d'Éphraïm, la tribu de Manassé. Les fils de Manassé ont pour chef Gamliél, fils de Pedaçour, [21] et sa troupe et leurs hommes recensés [sont au nombre de] 32.200. [22] Puis la tribu de Benjamin. Les fils de Benjamin ont pour chef Abidân, fils de Guideoni, [23] et sa troupe et leurs hommes recensés [sont au nombre de] 35.400. [24] Le total des hommes recensés, dans les diverses troupes du camp d'Éphraïm, [s'élève donc à] 108.100. Ils lèveront le camp en troisième lieu.

« [25] Les diverses troupes formant la bannière du camp de Dan s'établiront au nord. Les fils de Dan ont pour chef Aḥiézer, fils d'Ammichaddaï, [26] et sa troupe et leurs hommes recensés [sont au nombre de] 62.700. [27] A côté de Dan campera la tribu d'Acher. Les fils d'Acher ont pour chef Paguiél, fils d'Okrân, [28] et sa troupe et leurs hommes re-

2, 6. « et leurs [hommes] recensés » lis. *oupheqoudêhèm* comme v. 14, 13, 19, 21, 22, 26, 28, 30. H : et ses recensés. — Même correction v. 8, 11, 15. 7. « Puis » H* Sam S cf. v. 14, 22, 29 (lis. *oumaṭṭè*). Manque en H. 17. « avec » G (lis. *oumaḥânê*). Manque en H.

a. D'après la conception antique de la sainteté (cf. note *n* sur Lév. 10, 3), le contact des objets sacrés était éminemment redoutable; les personnes agréées spécialement par la divinité pouvaient seules s'en approcher sans danger. *b*. Le morceau 48-54 est d'origine postérieure : il motive après coup le non-recensement des Lévites (v. 49) et anticipe d'une manière surprenante (v. 50-53) sur les ch. 3 et 4 ; le v. 54 est destiné à relier l'ensemble du morceau à ce qui précède. *c*. Ce chapitre, sous sa forme primitive, ne parlait probablement que de l'organisation du camp ; les indications sur l'ordre de marche des divers contingents et sur leur force numérique ont probablement été ajoutées après coup, les premières d'après 10, 14-18, les autres d'après le chap. 1. Il en est peut-être de même pour les noms des chefs de tribu. *d*. Glose : voy. v. 34, où il n'est question que de Moïse. Cf. note sur 1, 3. *e*. Il y avait probablement une bannière par tribu (voy. note suivante) et des enseignes distinctes pour les clans ou les familles. *f*. Le mot *bannière*, ici et aux v. 10, 18, 25, constitue une glose erronée. Celui qui l'a ajoutée avait compris à tort que chaque groupe de trois tribus campé vis-à-vis de l'un des quatre côtés du sanctuaire, n'avait qu'une seule bannière ; or, le v. 31 montre que chacun de ces camps comptait plusieurs bannières, probablement une par tribu. *g*. Cette expression, qui fait doublet avec la suivante, est peut-être une ancienne variante. *h*. Elle sera précédée des deux camps qui viennent d'être décrits (v. 3-16) et suivie des deux derniers (v. 18-31). Cet ordre ne coïncide qu'en partie avec celui du ch. 10 (v. 17 et 21).

P³ censés [sont au nombre de] 41.500. 29 Puis la tribu de Nephtali. Les fils de Nephtali ont R pour chef Aḥira, fils d'Énân, 30 et sa troupe et leurs hommes recensés [sont au nombre de] 53.400. 31 Le total des hommes recensés du camp de Dan [s'élève donc à] 157.600. Ils lèveront le camp les derniers, bannière par bannière. »

32 Voilà les enfants d'Israël dont on fit le dénombrement par familles. Le total des recensés des troupes des divers camps [fut de] 603.550. 33 Quant aux Lévites, ils ne furent pas dénombrés au milieu des enfants d'Israël, suivant l'ordre que Yahvé avait donné à Moïse.

P³ 34 Les enfants d'Israël se conformèrent en tout point aux ordres donnés par Yahvé à Moïse. C'est ainsi qu'ils campaient, bannière R par bannière, et c'est ainsi qu'ils se met- P³ taient en marche, chacun avec son clan, chacun avec sa famille.

R

3

Recensement général des Lévites. Leurs fonctions [a].

1 Voici la descendance d'Aaron et de Moïse [b], à l'époque où Yahvé parla à Moïse sur le mont Sinaï.

2 Voici les noms des fils d'Aaron : Nadab, l'aîné, puis Abihou, Éléazar et Itamar. 3 Tels sont les noms des fils d'Aaron, les prêtres oints [c], qu'on installa [d] pour exercer le sacerdoce.

4 Nadab et Abihou moururent [e] dans le désert du Sinaï, lorsqu'ils présentèrent, pour la brûler devant Yahvé, une offrande illégale [f]. Ils n'avaient pas de fils. Ainsi Éléazar et Itamar remplirent l'office de prêtres en présence d'Aaron, leur père.

5 Yahvé parla à Moïse; il dit : 6 « Fais P³ avancer [les hommes de] la tribu de Lévi, et place-les devant Aaron [g], le prêtre, afin qu'ils le servent [h]. 7 Ils s'acquitteront des devoirs qui lui incombent, ainsi qu'à toute la communauté, devant la tente du Rendez-vous : ils feront le service de la Demeure. 8 Ils prendront soin de tous les ustensiles de la tente du Rendez-vous et s'acquitteront des devoirs des enfants d'Israël en faisant le service de la Demeure. 9 Ainsi tu donneras les Lévites à Aaron et à ses fils; ils lui seront donnés en toute propriété par les enfants d'Israël. 10 Mais tu établiras Aaron et ses fils pour qu'ils s'acquittent de leur sacerdoce. L'étranger qui s'approchera sera mis à mort [i]. »

11 Yahvé parla à Moïse; il dit : « 12 Vois : j'ai moi-même choisi les Lévites au milieu des enfants d'Israël, à la place de tous les premiers-nés, de ceux qui sont sortis les premiers du sein maternel, chez les enfants d'Israël : ainsi les Lévites sont à moi, 13 car tous les premiers-nés sont à moi; le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés, au pays d'Égypte, je me suis consacré tous les premiers-nés d'Israël, depuis ceux des hommes jusqu'à ceux du bétail [j]. Ils sont à moi; je suis Yahvé. »

14 Yahvé parla à Moïse, dans le désert du P²(P³) Sinaï; il dit : « 15 Dénombre les enfants de

3, 4. « moururent » *Sam L cf. 26, 61.* H aj. : devant Yahvé (répétition de deux mots qui se lisent un peu plus loin). 12. « chez ». *H* Sam L cf. v. 41, 45* (lis. *bibenê*). H : d'entre.

a. Dans la forme première de ce récit, comme dans le récit parallèle du ch. 4, Moïse ne devait recenser que les membres *adultes* de la tribu de Lévi, de même qu'il n'avait recensé, dans les autres tribus, que les hommes en état de porter les armes : de là l'indication des fonctions des Lévites recensés. Dans la forme actuelle du ch. 3, le recensement a été étendu à tous les Lévites mâles depuis l'âge d'un mois, sans doute pour faire droit à la théorie dogmatique d'après laquelle les Lévites non aaronides ont été donnés aux prêtres en remplacement des premiers-nés des Israélites (v. 11-13, 40-51). Cette théorie doit avoir été ajoutée après coup dans le chapitre. *b.* Glose inexacte : il n'est question, dans la suite, que des descendants d'Aaron. *c.* Indice de modernité. D'après Ex. 29, 7 (P²) Aaron seul avait reçu l'onction : voy. note sur Ex. 29, 7. *d.* Litt. : *auxquels on remplit la main*; voy. n. *b* sur Ex. 29, 21. *e.* Voy. Lév. 10, 1-4. *f.* Même expression que Lév. 10, 1 (voy. note *k*). *g.* C'est-à-dire : mets-les à la disposition d'Aaron. *h.* D'après les textes anciens, tous les prêtres n'étaient pas Lévites, mais ceux qui l'étaient avaient la préférence (Jug. 17, 9-13; 18, 30). Plus tard, les prêtres appartenant à la tribu de Lévi furent seuls reconnus comme légitimes (cf. Deut. 33, 8-11); aussi, au VIIe siècle, « prêtre » et « Lévite » étaient-ils des termes synonymes (Deut. 17, 9, 18; 18, 1, etc.). La réforme de Josias (622), en abolissant les hauts-lieux, amena la division du clergé lévitique en deux classes (2 Rois 23, 9; Deut. 18, 6-7) : les prêtres de Jérusalem, et ceux des sanctuaires de province abolis. Ézéchiel (44, 9-15) demande que les premiers seuls, ceux de la famille de Çadoq, aient droit au titre de prêtres, ceux qui avaient officié sur les hauts-lieux devant être dégradés au rang de serviteurs du Temple et du peuple. C'est ce qui se produisit en effet. Les clercs subalternes, privés des droits sacerdotaux, étaient appelés « lévites ». On voit ici que les législateurs sacerdotaux (P) font remonter à Moïse lui-même cette distinction entre prêtres et lévites.

i. Il s'agit de l'étranger à la famille d'Aaron (cf. v. 38; 17, 5; 18, 7; Ex. 29, 33) qui s'approcherait de l'autel pour officier. *j.* Voy. Ex. 13, 1-16.

Lévi, famille [a] par famille, clan par clan; dénombre tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au-dessus ».

16 Moïse en fit donc le dénombrement suivant l'ordre de Yahvé, comme il lui avait été prescrit. 17 Voici la liste nominative des fils de Lévi [b] : Guerchôn, Qehat et Merari. 18 Et voici les noms des fils de Guerchôn, clan par clan : Libni et Chimeï. 19 Fils de Qehat, clan par clan : Amram, Yicehar, Ḥèbrôn et Ouzziél. 20 Fils de Merari, clan par clan : Maḥli et Mouchi [c]. Tels étaient les clans des Lévites, classés par familles.

21 A Guerchôn appartiennent le clan des Libnites et le clan des Chimeïtes : tels sont les clans des Guerchonites. 22 Leurs recensés, en comptant tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent [au nombre] de 7.500. 23 Les clans des Guerchonites campaient derrière la Demeure, [c'est-à-dire] à l'ouest. 24 Le chef de la famille des Guerchonites était Èlyasaph, fils de Laél. 25 Les fils de Guerchôn avaient, dans la tente du Rendez-vous, la garde de la Demeure et de la tente, de sa couverture, du voile qui est à l'entrée de la tente du Rendez-vous, 26 des tentures du parvis et du voile placé à l'entrée du parvis qui entourait la Demeure et l'autel, ainsi que de tous les cordages nécessaires au service de la Demeure.

27 A Qehat appartiennent le clan des Amramites, le clan des Yicearites, le clan des Ḥèbronites et le clan des Ouzziélites : tels sont les clans des Qehatites. 28 Leurs recensés, en comptant tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent [au nombre] de 8.300; ils étaient chargés de la garde du sanctuaire. 29 Les clans des fils de Qehat campaient sur le côté méridional de la Demeure. 30 Le chef de la famille des clans des Qehatites était Èliçaphân, fils d'Ouzziél. 31 Ils avaient à garder l'arche, la table [d], le candélabre, les autels [e] et les ustensiles sacrés avec lesquels on célébrait le culte; en outre, le voile [f] avec tout son appareil. 32 Le chef des chefs des Lévites était Éléazar, fils du prêtre Aaron : [il était] le surveillant des hommes préposés à la garde du sanctuaire.

33 A Merari appartiennent le clan des Maḥlites et le clan des Mouchites : tels sont les clans de Merari. 34 Leurs recensés, en comptant tous les mâles depuis l'âge d'un mois et au-dessus, furent [au nombre] de 6.200. 35 Le chef de la famille des clans de Merari était Çouriel, fils d'Abiḥaïl. Ils campaient sur le côté septentrional de la Demeure. 36 Les objets confiés à la garde des fils de Merari étaient les planches de la Demeure, ses traverses, ses colonnes et ses socles, tous ses accessoires et tout son appareil, 37 ainsi que les colonnes du parvis entourant [la Demeure], avec leurs socles, leurs piquets et leurs cordages.

38 Ceux qui campaient devant la Demeure [c'est-à-dire] à l'orient, devant la tente du Rendez-vous [c'est-à-dire] au levant [g], c'étaient Moïse, Aaron et ses fils; ils étaient chargés de la garde du sanctuaire en vue de l'observance des rites prescrits aux enfants d'Israël. L'étranger qui s'approcherait devait être mis à mort [h].

39 Le total des Lévites recensés, que Moïse dénombra sur l'ordre de Yahvé, clan par clan, le total des mâles âgés d'un mois et plus, fut de 22.000.

40 Yahvé dit à Moïse : « Dénombre tous P³ les premiers-nés mâles des enfants d'Israël, depuis l'âge d'un mois et au-dessus; fais un relevé de leurs noms. 41 Puis tu prendras les

22. « au-dessus » *S L.* H répète ensuite : leurs recensés. 28. « Leurs recensés » *1 ms H S L cf. v. 22, 34* (aj. *peqoudêhèm*). Manque en H. « 8.300 » lis. *ouŝelôŝ*. H : 8.600 (mais alors la somme des nombres donnés v. 22, 28 et 33, dépasse de 300 le total indiqué v. 39, 46-51. 39. « Moïse » *H* Sam S.* H aj. : et Aaron (mais, dans les mss, le mot est surmonté de points indiquant qu'il est suspect).

a. Litt. : *maison de père*. Dans les v. 14-39 ce terme, au lieu de désigner, comme d'habitude, la famille au sens restreint, s'applique à une division de la tribu plus étendue que le clan. Cela confirme que le morceau a été retouché. *b.* Cf. Ex. 6, 16-19. *c.* Tandis que le clergé de Jérusalem revendiquait pour ancêtre Aaron, beaucoup de familles sacerdotales des autres sanctuaires se réclamaient de Moïse (Deut. 33, 8) et de son fils Guerchom (Jug. 18, 30). Ces familles, après la réforme de Josias, ont dû être classées parmi les simples lévites (cf. note sur v. 6). On n'est donc pas surpris de rencontrer parmi les lévites un clan appelé Mouchi (ce qui peut signifier « descendant de Moïse ») et une famille portant le nom de Guerchôn. *d.* La table des pains présentés (Ex. 25, 23-30). *e.* L'autel des holocaustes (Ex. 27, 1-8) et l'autel des parfums (Ex. 30, 1-10). Ce dernier est inconnu de P² (cf. note *a* sur Ex. 30, 1), — nouvelle trace de remaniement. *f.* Le rideau séparant le lieu saint du lieu très saint (Ex. 26, 31-35). *g.* Variante de l'expression précédente. La version grecque n'a que la seconde formule. *h.* Voy. v. 10 et la note.

Lévites pour me les attribuer à moi, Yahvé, à la place de tous les premiers-nés [que tu trouveras] chez les enfants d'Israël; [tu prendras] aussi le bétail des Lévites, à la place de tous les premiers-nés [que tu trouveras] dans le bétail des enfants d'Israël[a]. 42 Moïse dénombra, comme Yahvé le lui avait ordonné, tous les premiers-nés parmi les enfants d'Israël. 43 Le total des premiers-nés mâles recensés, dont on releva les noms depuis l'âge d'un mois et au-dessus, fut de 22.273[b].

44 Ensuite Yahvé parla à Moïse; il dit : 45 « Prends les Lévites à la place de tous les premiers-nés [qui se trouvent] chez les enfants d'Israël, et le bétail des Lévites à la place de leur bétail, en sorte que les Lévites m'appartiennent à moi, Yahvé. 46 Pour le rachat des 273 d'entre les premiers-nés des enfants d'Israël qui sont en excédent sur le nombre des Lévites, 47 tu prendras cinq sicles par tête; tu les prendras en sicles sacrés, à vingt guéras[c] le sicle. 48 Tu donneras cet argent à Aaron et à ses fils pour le rachat des [premiers-nés] en excédent chez les Israélites. » 49 Moïse se fit donc verser l'argent du rachat par les [premiers-nés] en excédent sur ceux qui avaient été rachetés par les Lévites[d]. 50 Il reçut cet argent des premiers-nés des enfants d'Israël : 1.365 sicles, en sicles sacrés. 51 Moïse donna l'argent du rachat à Aaron et à ses fils, suivant l'ordre de Yahvé, comme Yahvé l'avait prescrit à Moïse.

4 *Recensement des Lévites adultes. Leurs fonctions*[e].

1 Yahvé parla à Moïse et à Aaron; il dit : 2 « Faites le recensement général des fils de Qehat, parmi les fils de Lévi, clan par clan, famille par famille, 3 depuis l'âge de trente ans[f] et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans : tous ceux qui sont astreints au service et ont à remplir une fonction dans la tente du Rendez-vous. 4 Voici la tâche qui incombera aux fils de Qehat dans la tente du Rendez-vous : [ils auront à garder] les choses très saintes. 5 Quand on lèvera le camp, Aaron et ses fils viendront descendre le rideau protecteur[g], et ils en couvriront l'arche de la charte. 6 Ils mettront dessus une housse en peau de dauphin[h] et par-dessus encore, ils étendront une étoffe toute en pourpre violette. Puis ils ajusteront les barres de l'arche[i]. 7 Sur la table des [pains] présentés[j], ils étendront une étoffe de pourpre violette et poseront dessus les plats, les coupes, les patères et les aiguières pour les libations : le pain perpétuel[k] y sera aussi. 8 Ils étendront par-dessus ces objets une étoffe de cramoisi, qu'ils recouvriront d'une couverture en peau de dauphin. Puis ils ajusteront les barres de la table. 9 Ils prendront ensuite une étoffe de pourpre violette, et ils couvriront le candélabre destiné à éclairer [la tente], ainsi que ses lampes, ses mouchettes et ses cendriers, et tous les vases à huile employés pour son service[l]. 10 Puis ils le mettront, avec tous ses accessoires, dans une couverture en peau de dauphin et le placeront sur un brancard. 11 Sur l'autel d'or ils étendront une étoffe de pourpre violette, ils le couvriront d'une couverture en peau de dauphin, et ils en ajusteront les barres. 12 Ils prendront enfin tous les ustensiles employés pour le culte dans le sanctuaire, ils les mettront dans une étoffe de pourpre violette, ils les couvriront d'une couverture en peau de dauphin et les placeront sur un brancard. 13 Ils débarrasseront l'autel de ses cendres grasses, et ils étendront dessus une étoffe de pourpre écarlate[m]. 14 Ils mettront sur l'autel tous les ustensiles employés pour y célébrer le culte, les brasiers, les fourches, les pelles et les bassins à aspersion, tous les ustensiles de l'autel; ils étendront au-dessus une housse en peau de dauphin; puis ils ajusteront les barres de l'autel[a]. 15 Après qu'Aaron et ses fils auront achevé d'envelopper les choses saintes et tous les ustensiles sacrés, au moment de lever le camp, les fils de Qehat viendront les charger. Ainsi ils ne toucheront pas les choses saintes, de peur de mourir. Voilà ce que les fils de Qehat auront à porter de la tente du Rendez-vous. 16 Éléazar, fils du prêtre Aaron, aura sous sa surveillance l'huile pour le chandelier, le parfum aromatique, l'oblation perpétuelle et l'huile destinée à l'onction. Il aura la surveillance de toute la Demeure et de tout ce qui s'y trouve : les choses saintes et leurs accessoires. »

49. « du rachat » Hs* Sam cf. v. 46, 51 (lis. *happedouyim*). H a un dérivé insolite de la même racine.

a. Les v. 40-51, qui développent et appliquent méticuleusement la théorie esquissée 11-13, doivent être d'origine postérieure. On y rencontre des locutions particulières. *b*. Nombre tres faible comparativement à celui des Israélites en âge de porter les armes (603.550, d'après 1, 46). Il faudrait supposer que chacun des premiers-nés avait en moyenne une cinquantaine de frères (sans compter les sœurs). *c*. Voy. Ex. 30, 13 et la note.
d. Rachetés chacun par la substitution d'un Lévite.
e. Le ch. 4, qui reprend et précise en leurs moindres détails les données de 3, 14-39, est d'origine postérieure. Il établit une distinction plus marquée entre les Aaronides et les autres Lévites, auxquels il interdit non seulement de toucher, mais même de regarder les choses saintes (v. 15, 20). *f*. L'âge d'entrée en service fut ramené à vingt-cinq ans (8, 23-25) et plus tard à vingt ans (1 Chron. 23, 24, 27; 2 Chron. 31, 17; Esdr. 3, 8), sans doute afin de parer à l'insuffisance du nombre des lévites acceptant les fonctions subalternes qui leur étaient réservées (cf. Esdr. 7, 15-19). *g*. Voy. Ex. 35, 12. *h*. Voy. Ex. 25, 5. *i*. Voy. Ex. 25, 13-16. *j*. Sur cette table et sa garniture, voy. Ex, 25, 23-30. *k*. C'est-à-dire les pains présentés. *l*. Le service du candélabre. Voy. Ex. 25, 31-40.
m. Voy. note *c* sur Lév. 6, 12.

17 Yahvé parla à Moïse et à Aaron; il dit : 18 « Gardez-vous d'exposer la tribu des clans qehatites à être retranchée du milieu des Lévites. 19 Voici comment vous agirez à leur égard, afin qu'ils vivent et ne meurent pas quand ils s'approcheront des choses très saintes : Aaron et ses fils viendront et assigneront à chacun ce qu'il aura à faire et ce qu'il devra porter, 20 de peur qu'étant entrés, ils voient, ne fût-ce qu'un instant, les choses saintes et qu'ils meurent[b]. »

21 Yahvé parla à Moïse; il dit : 22 « Fais aussi le recensement général des fils de Guerchôn, famille par famille et clan par clan. 23 Dénombre-les, depuis l'âge de trente ans et au-dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans : tous ceux qui sont astreints au service et ont une tâche dans la tente du Rendez-vous. 24 Voici la tâche qui incombera aux clans des Guerchonites, ce qu'ils auront à faire et ce qu'ils auront à porter. 25 Ils porteront les tapis de la Demeure et la tente du Rendez-vous; sa couverture et la couverture [en peau] de dauphin qui se met par-dessus; le voile placé à l'entrée de la tente du Rendez-vous; 26 les tentures du parvis et le voile placé à l'entrée de la porte du parvis qui entoure la Demeure et l'autel; leurs cordages et tous leurs accessoires. Ils auront aussi dans leur service tous les soins à donner à ces objets[c]. 27 C'est sous R les ordres d'Aaron et de ses fils que les fils de Guerchôn accompliront leur tâche, quoi qu'ils aient à porter ou à faire. Vous leur désignerez nominativement tout ce qu'ils devront porter. 28 Telle sera la tâche des clans P3 des fils de Guerchôn dans la tente du Rendez-vous; leur office sera placé sous la direction d'Itamar, fils du prêtre Aaron.

29 « Tu dénombreras aussi les fils de Merari, clan par clan et famille par famille. 30 Tu les dénombreras depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans : tous ceux qui sont astreints au service et qui sont chargés de l'office de la tente du Rendez-vous. 31 Voici les objets qu'ils seront chargés de porter, en les entourant de tous les soins nécessaires, dans la tente du Rendez-vous : les planches de la Demeure, ses traverses, ses colonnes et ses socles, 32 les colonnes du parvis entourant [la Demeure], avec leurs socles, leurs piquets, tous leurs accessoires et tous leurs appareils. Vous leur désignerez nominativement et vous leur confierez tous les objets qu'ils seront chargés de porter. 33 Voilà la tâche qui incombera aux clans des fils de Merari, tous les offices qu'ils auront à remplir dans la tente du Rendez-vous, sous la direction d'Itamar, fils du prêtre Aaron. »

34 Moïse, Aaron et les chefs de l'assemblée firent donc le dénombrement des fils des Qehatites, clan par clan et famille par famille, 35 depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans : tous ceux qui étaient astreints au service et qui avaient une tâche dans la tente du Rendez-vous. 36 Ceux d'entre eux qui furent recensés clan par clan furent [au nombre] de 2.750. 37 Tel fut [le nombre des] recensés des clans des Qehatites, le total de ceux qui avaient une tâche dans la tente du Rendez-vous, et

4, 27. « Vous — nominativement » G cf. v. 32 (lis. *beš̌emôt*). H : Vous leur confierez en garde (?)

a. Sur l'autel des holocaustes, dont il s'agit ici, voy. Ex. 27, 1-8. La cuve de bronze n'est pas mentionnée ici, non plus que 3, 31-32. La loi concernant cet objet (Ex. 30, 17-21, 28) n'avait sans doute pas été rédigée lorsque furent composés les ch. 3 et 4 des Nombres; cf. note sur Ex. 30, 18. *b*. Les v. 17-20, qui ajoutent une précaution supplémentaire à celle qui était prévue au v. 15, doivent être une addition. *c*. Sur ces différents objets, voir Ex. 26.

que dénombrèrent Moïse et Aaron, suivant l'ordre de Yahvé transmis par Moïse.

[38] Ceux des fils de Guerchôn qui furent recensés clan par clan et famille par famille, [39] depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui étaient astreints au service et qui avaient une tâche dans la tente du Rendez-vous, [40] ceux d'entre eux qui furent recensés clan par clan, famille par famille furent [au nombre] de 2.630. [41] Tel fut [le nombre des] recensés des clans des fils de Guerchôn, le total de ceux qui avaient une tâche dans la tente du Rendez-vous, et que dénombrèrent Moïse et Aaron, suivant l'ordre de Yahvé, transmis par Moïse.

[42] Dans les clans des fils de Merari, ceux qui furent recensés clan par clan, famille par famille, [43] depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui étaient astreints au service et qui avaient une tâche dans la tente du Rendez-vous, [44] ceux d'entre eux qui furent recensés clan par clan furent [au nombre] de 3.200. [45] Tel fut [le nombre des] recensés des clans des fils de Merari, que Moïse et Aaron dénombrèrent, suivant l'ordre de Yahvé, transmis par Moïse.

[46] Total des recensés que Moïse, Aaron et les chefs d'Israël dénombrèrent parmi les Lévites, clan par clan et famille par famille, [47] depuis l'âge de trente ans et au-dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, [total de] tous ceux qui étaient aptes à accomplir une tâche ou à effectuer un transport dans la tente du Rendez-vous : [48] leurs recensés furent [au nombre] de 8.580. [49] Suivant l'ordre de Yahvé transmis par Moïse, on leur assigna à chacun sa tâche et son fardeau; on les leur assigna, comme Yahvé l'avait prescrit à Moïse[a].

Les lépreux et autres personnes impures éloignés du camp.

5 [1] Yahvé parla à Moïse; il dit : [2] « Ordonne aux enfants d'Israël de renvoyer du camp tout lépreux[b], toute personne atteinte d'écoulement[c] ou qui se sera rendue impure pour un mort[d]. [3] Hommes ou femmes, vous les renverrez; vous les renverrez hors du camp, afin qu'ils ne souillent pas leur camp, car j'habite moi-même au milieu d'eux. » [4] Ainsi firent les enfants d'Israël; ils renvoyèrent ces gens hors du camp. Comme Yahvé l'avait dit à Moïse, ainsi firent les enfants d'Israël.

R

P3

La restitution des objets mal acquis[e].

[5] Yahvé parla à Moïse; il dit : [6] « Parle aux enfants d'Israël; dis-leur : Lorsqu'un homme ou une femme aura commis quelqu'un de ces péchés par lesquels on se rend coupable d'une infidélité à l'égard de Yahvé[f] et que cette personne se trouvera en faute, [7] ils confesseront le péché qu'ils ont commis, puis [le coupable] restituera intégralement l'objet du délit, en y ajoutant un cinquième. Il le remettra à la partie lésée. [8] Si cette dernière[g] n'a pas de proche parent[h] à qui l'objet du délit puisse être rendu, l'objet à restituer appartiendra au prêtre, indépendamment du bélier expiatoire avec lequel il fera l'expiation pour le coupable. [9] Tout prélèvement sur les choses consacrées que les enfants d'Israël présentent au prêtre, lui appartient aussi[i]. [10] Les choses saintes que chacun doit offrir appartiennent au prêtre; ce qu'on aura remis au prêtre lui appartiendra. »

R

La loi sur la jalousie[j].

[11] Yahvé parla à Moïse; il dit : « [12] Parle aux enfants d'Israël; dis-leur : S'il est quel-

P5

41. « transmis par Moïse » G cf. v. 37 et 47 (aj. *beyad môšè*). Manque en H. 49. « transmis — assigna » transp. *beyad môšè* après *'al pî yahwè* (d'après v. 37, 45) et lis. *pâqedou*. H : il (on ?) leur assigna par l'organe de Moïse. « on les leur assigna — Moïse » lis. *wayyippâqedou* (avec G) *ka'ăšèr* (avec G S L T). H : et ses préposés que Yahvé avait prescrits à Moïse. — Le texte du v. est incertain. 5, 2. « du camp » G S L (suppr. *taḥallehoum*). H aj. : vous les renverrez. 8. « appartiendra » lis. *yihèyè*. H : [sera ?] à Yahvé.

a. Les ch. 3 et 4 ont leur suite naturelle 8, 5. Les morceaux intermédiaires, qui se suivent sans ordre, ont dû être ajoutés après coup. Des lois contenues dans ces chapitres, les unes sont de rédaction récente, d'autres ont un caractère très archaïque, notamment 5, 11-31. *b*. Cf. Lév. 13, 46. *c*. Cf. Lév. 15, où leur isolement n'est pas prescrit. *d*. Cf. Nomb. 19, 11, où cette souillure entraîne une impureté de sept jours, mais non pas l'exclusion du camp (cf. Lév. 19, 4; 21, 1-11; 22, 1; Nomb. 9, 6, 7, 10). *e*. Cette loi reprend celle de Lév. 5, 14-16; 6, 1-7, en y ajoutant seulement deux dispositions supplémentaires (v. 7 et 8). *f*. Voy. note *h* sur Lév. 6, 2. *g*. Sous-entendu : étant décédée. *h*. Litt. : de rédempteur (hébreu *gô'ēl*); on appelait ainsi le parent le plus proche, parce qu'il avait la faculté de racheter les biens du défunt; il héritait aussi de ses droits; cf. Lév. 25, 25; Ruth 2, 20; 3, 12-13; 4, 1-12. *i*. Cf. Lév. 7, 32. *j*. Cette loi sanctionne des usages cer-

qu'un dont la femme, s'écartant [de ses devoirs], lui ait fait infidélité; [13] si un autre homme a eu des rapports avec elle, à l'insu de son mari, et qu'elle se soit souillée en secret, sans qu'il y ait de témoin contre elle et sans qu'on l'ait surprise; [14] et si, un esprit de jalousie s'emparant du mari, il soupçonne sa femme qui s'est souillée; ou si, un esprit de jalousie s'emparant de lui, il soupçonne sa femme qui ne s'est pas souillée, [15] il amènera sa femme au prêtre. Il apportera pour elle l'offrande requise en pareil cas : un dixième d'épha de farine d'orge. Il ne versera pas d'huile dessus et n'y ajoutera pas d'encens[a], car c'est une oblation de jalousie, une oblation commémorative, destinée à rappeler une faute[b].

[16] « Le prêtre fera approcher la femme et la placera debout devant Yahvé. [17] Puis il prendra de l'eau sainte[c] dans un vase d'argile[d]; il prendra aussi de la terre sur le sol de la Demeure et la mettra dans l'eau[e]. [18] Plaçant la femme debout devant Yahvé, il lui dénouera la chevelure et posera sur ses mains l'oblation commémorative, c'est-à-dire l'oblation de jalousie. Le prêtre tiendra dans sa main l'eau amère[f] qui apporte la malédiction. [19] Ensuite, il fera jurer la femme; il lui dira : Si aucun homme n'a eu de rapports avec toi, si tu ne t'es pas écartée, en te souillant, de la soumission due à ton mari, que cette eau amère qui apporte la malédiction ne te fasse aucun mal. [20] Mais si tu t'es écartée de la soumission due à ton mari, si tu t'es souillée, si un autre homme que ton mari a eu des rapports avec toi... [21] Ici le prêtre fera prononcer à la femme un serment accompagné d'imprécations : il lui dira : Que Yahvé fasse de toi, au milieu de ton peuple, un exemple qu'on cite dans les malédictions et les serments[g], en faisant maigrir ta hanche et enfler ton ventre! [22] Cette eau de malédiction pénétrera dans tes entrailles, de sorte que ton ventre enflera et que ta hanche maigrira. — Et la femme répondra : Amen, Amen[h].

[23] « Alors le prêtre mettra par écrit les malédictions et les effacera dans l'eau amère[i]. [24] Puis il fera boire à la femme l'eau amère qui apporte la malédiction, afin que cette eau de malédiction entre en elle pour y apporter l'amertume.

[25] « Prenant ensuite de la main de la femme l'oblation de jalousie, le prêtre la balancera devant Yahvé et l'offrira sur l'autel. [26] Il prendra une poignée de l'oblation — la partie offerte en souvenir[j] — et la fera fumer sur l'autel. Après cela il fera boire l'eau à la

tainement très anciens, de caractère principalement magique. Il s'agit d'une ordalie, analogue à celles qui sont pratiquées couramment en Afrique occidentale, où les personnes soupçonnées d'un crime se soumettent à l'épreuve du poison. Dans l'antiquité sémitique, on se servait d'ordinaire d'eau pour ces épreuves, parce que les Sémites reconnaissaient à quantité de sources, de fleuves et de lacs, un caractère sacré. L'« eau sainte » renvoyait à la surface l'offrande de ceux qu'elle condamnait (Aphaca, eaux Stygiennes) ou rejetait le coupable (Ḥadramaout) ou bien elle le noyait (Babylone, Code Ḥammourabi, 2). L'eau des « sources asbaméennes » rendait malades les parjures, mais était inoffensive pour les innocents. En Palestine, on prêtait sans doute des vertus semblables aux sources de Qadech, si on en juge par leurs noms : Én Michpat (source du jugement), eaux de Maṣṣa (d'épreuve) et de Meriba (de procès). Cette action de l'eau sainte fut interprétée plus tard comme un jugement de Dieu (tel chez nous le duel, qui est une survivance de l'ordalie); c'est le cas du rituel décrit ici, car l'épreuve de l'eau est précédée d'une oblation destinée à rappeler à Yahvé la faute de l'accusée. Certaines particularités semblent indiquer que deux rédactions différentes de la même loi ont été fondues ensemble; par exemple le prêtre donne à boire deux fois à la femme (v. 24 et 26-27); l'oblation est désignée par deux expressions différentes, le breuvage de même. Mais les deux recensions primitives ne peuvent être distinguées dans le détail avec sûreté.

a. Comme dans l'oblation que les pauvres avaient le droit de substituer au sacrifice pour le péché (Lév. 5, 11). L'emploi de l'orge au lieu du froment suggère que le rituel était fort ancien : l'orge fut, au début de l'installation en Palestine, la principale céréale des Israélites (Jug. 7, 13-14). *b*. Par opposition à l'oblation « d'agréable odeur » (Lév. 2, 9, 12); Cf. Éz. 21, 28-29; 29, 16. *c*. Expression insolite, mais peut-être parce qu'elle était archaïque. La leçon des Septante (de l'eau *pure*, *vive*) paraît plus banale. Cette eau était puisée soit dans la cuve de bronze (Targoum, Michna), soit à une source sacrée.

d. En *argile*, sans doute pour qu'on pût le briser après la cérémonie : il serait dangereux de se resservir d'un vase ayant contenu un liquide aussi redoutable. *e*. La terre sacrée du lieu saint doit accroître l'efficacité de l'eau sainte. *f*. Litt. : *l'eau d'amertumes*. L'« eau sainte » (v. 17) est ainsi qualifiée à cause des effets qu'elle doit produire. *g*. Litt. : *fasse de toi une imprécation et un serment*. Quand on voudra maudire quelqu'un ou prononcer un serment, on dira : puisses-tu devenir (ou puissé-je devenir) comme cette femme! Cf. Jér. 42, 18; Ės. 65, 15; Gen. 12, 12; 48, 20. *h*. Le terme hébreu signifie « certainement ». La répétition est destinée à en accroître la force. En acquiesçant aux paroles du prêtre, la femme s'approprie la formule de malédiction prononcée contre elle-même. *i*. En y plongeant la feuille sur laquelle il les aura écrites. Ainsi, la malédiction passe dans le breuvage et de là dans le corps de l'accusée. Le même procédé est usité chez les musulmans d'Égypte pour les recettes médicales, chez les Arméniens pour les formules magiques employées dans les exorcismes ou utilisées comme philtres. Le recours à l'écriture pour renforcer un rite oral (v. 19-22) déjà efficace par lui-même, pourrait être un élément ajouté au cérémonial primitif. *j*. Voy. Lév, 2, 2 et note *c*.

femme[a]. 27 Quand il lui aura fait boire cette eau, il arrivera, si la femme s'est souillée et a fait infidélité à son mari, que l'eau de malédiction entrera en elle pour y apporter l'amertume : son ventre enflera, sa hanche maigrira, et elle deviendra, au milieu de son peuple, un exemple qu'on citera dans les imprécations ; 28 mais si elle ne s'est pas souillée et qu'elle soit pure, elle restera indemne et pourra avoir des enfants.

29 « Telle est la loi sur la jalousie, soit qu'une femme, s'écartant de la soumission due à son mari, se soit souillée, 30 ou qu'un homme, possédé d'un esprit de jalousie, ait conçu des soupçons contre sa femme. Il fera tenir celle-ci debout devant Yahvé, et le prêtre lui appliquera toutes les prescriptions de cette loi. 31 Le mari sera exempt de faute. Quant à la femme, elle portera la peine de la sienne. »

Le naziréat[b].

6 1 Yahvé parla à Moïse; il dit : 2 « Parle aux enfants d'Israël; dis-leur : Lorsqu'un homme ou une femme[c] s'engagera, par un vœu de naziréat[d], à se consacrer à Yahvé, 3 il s'abstiendra[e] de vin et de boisson enivrante; il ne boira ni vinaigre de vin, ni vinaigre fait avec une boisson enivrante, il ne boira de jus de raisin sous aucune forme; il ne mangera ni raisins frais ni raisins secs[f]. 4 Pendant toute la durée de son naziréat, il ne mangera d'aucun produit provenant du cep, depuis le verjus jusqu'aux vrilles[g]. 5 Pendant toute la durée de son vœu de naziréat, le rasoir ne passera pas sur sa tête. Jusqu'à ce que soit révolu le temps pour lequel il s'est voué à Yahvé, il sera saint : il devra laisser croître librement sa chevelure sur sa tête. 6 Pendant toute la durée de son vœu à Yahvé, il ne s'approchera pas d'un mort; 7 [même] s'il s'agit de son père ou de sa mère, de son frère ou de sa sœur, il ne se rendra pas impur pour eux quand ils mourront[h], car il porte sur sa tête la consécration de son Dieu[i]. 8 Pendant toute la durée de son naziréat, il sera consacré à Yahvé.

9 « Si quelqu'un vient à mourir auprès de lui soudainement, à l'improviste, rendant impure sa tête consacrée, il se la rasera le jour où il redeviendra pur (il se la rasera le septième jour[j]). 10 Le huitième jour, il apportera au prêtre, à l'entrée de la tente du Rendez-vous, deux tourterelles ou deux jeunes pigeons. 11 Le prêtre en immolera un en sacrifice pour le péché et l'autre en holocauste, faisant pour lui l'expiation du péché qu'il aura commis à propos de ce mort. Ce même jour, l'homme consacrera [de nouveau] sa tête : 12 il se vouera à Yahvé pour une période égale à celle de son naziréat, et il offrira un agneau d'un an[k] en sacrifice de réparation[l] : la période précédente ne comptera pas, car il aura rendu impure sa tête consacrée.

13 « Voici la loi concernant le nazir : le jour où s'achèvera la période de son naziréat, il se rendra à l'entrée de la tente du Rendez-vous, 14 et il présentera son offrande à Yahvé : un agneau d'un an sans défaut pour l'holocauste, une agnelle d'un an sans défaut pour

27. « il arrivera » *Sam* (lis. *wehâyâ*). H : elle deviendra (?) **6**, 12. « car — consacrée » *G* cf. v. 9 (lis. *ṭimmê' rô'š nizrô*). H : car sa consécration aura été rendue impure. 13. « il se rendra » lis. *yâbô'* et suppr. *'ôtô*. H : on le fera venir.

a. Ce détail a déjà été mentionné v. 24. Sur cette répétition, voy. note sur le titre de ce morceau. *b*. Le mot hébreu *nâzîr* dérive d'une racine qui signifie « se séparer », « s'abstenir », « se consacrer ». Le nazir était primitivement un homme qui faisait vœu de se consacrer à Yahvé. Les abstinences qu'il devait observer ne constituaient pas le contenu de son vœu, mais en étaient la conséquence (voy. note *g* sur Jug. 13, 5) : ce sont à peu près les mêmes que celles de l'*ihram*, auxquelles est astreint le musulman qui a fait vœu d'aller en pèlerinage à La Mecque. L'ancienne histoire d'Israël rapporte des cas de consécration à vie (Samson, Samuel; cf., dans le Nouveau Testament, Jean-Baptiste). La loi de Nomb. 6 ne paraît connaître que le naziréat *temporaire*, qui, du reste, devait être ancien aussi (Jug. 5, 2; Jér. 7, 29) : le fidèle déterminait lui-même la durée de son vœu; plus tard, les prescriptions du Talmud exigèrent un minimum de trente jours. L'interdiction d'approcher un mort (v. 9-12) est peut-être une extension donnée après coup aux règles imposées au nazir; Samson, en tout cas, ne l'observait pas. *c*. *Ou une femme* est peut-être une addition; dans toute la suite il est question uniquement de celui (au mascul. sing.) qui a fait vœu de naziréat (cf. au contraire 5, 6-7). *d*. Ou : de consécration (même mot que le verbe suivant). *e*. Même verbe, en hébreu, que le précédent. *f*. Sur les motifs de cette abstinence, voy. notes sur Jug. 13, 5 et 14. *g*. Le sens des mots hébreux, qui ne se trouvent qu'ici, est incertain. D'autres entendent : depuis les pépins jusqu'à la peau (ou encore : jusqu'au raisin mûr). *h*. Voy. note *h* sur Lév. 21, 1. La même prescription est imposée au grand prêtre (Lév. 21, 11); pour les simples prêtres, la règle était moins sévère (cf. Lév. 21, 1-4). *i*. C'est-à-dire sa chevelure, siège de l'élément sacré qui est en lui (voy. note *g* sur Jug. 13, 5). *j*. L'impureté causée par le voisinage d'un cadavre durait sept jours (19, 11); cf. Lév. 14, 8 et la note. *k*. Voy. note *h* sur Ex. 12, 5. *l*. Sans doute en réparation du retard apporté à l'accomplissement du vœu.

le sacrifice pour le péché[a], un bélier sans défaut pour le sacrifice de paix, 15 une corbeille de [pâtisseries] sans levain, des gâteaux de fleur de farine pétris à l'huile, et des galettes sans levain frottées d'huile[b], ainsi que l'oblation et les libations requises[c]. 16 Le prêtre présentera [tout cela] devant Yahvé, puis il immolera le sacrifice pour le péché et l'holocauste du nazir. 17 Quant au bélier, il l'offrira en sacrifice de paix à Yahvé, avec la corbeille de [pâtisseries] sans levain; il fera aussi l'oblation et la libation du nazir. 18 Alors celui-ci rasera sa tête consacrée, à l'entrée de la tente du Rendez-vous, et prenant la chevelure de sa tête consacrée, il la mettra dans le feu[d] qui [brûlera] sous le sacrifice de paix. 19 Le prêtre prendra l'épaule[e] du bélier, quand elle aura été cuite[f], avec un gâteau sans levain de la corbeille et une galette sans levain, et les mettra dans les mains du nazir, après que celui-ci aura rasé sa [chevelure] consacrée. 20 Ensuite le prêtre les balancera devant Yahvé[g] : c'est une chose sainte qui appartient au prêtre, en sus de la poitrine balancée et de la cuisse prélevée[h]. Après cela, le nazir pourra boire du vin.

R « 21 Telle est la loi concernant le nazir qui a fait un vœu; [telle est] l'offrande qu'il doit à Yahvé en conséquence de son naziréat, sans compter ce qu'il sera en mesure de se procurer. Il se conformera au vœu qu'il aura prononcé, selon la loi qui règle le naziréat, dans lequel il s'est engagé. »

La bénédiction sacerdotale[i].

22 Yahvé parla à Moïse; il dit : 23 « Parle à Aaron et à ses fils; dis : Voici comment vous bénirez les enfants d'Israël. Vous leur direz : P^3

24 Que Yahvé te bénisse
et te garde !
25 Que Yahvé te montre le rayonnement de son [visage[j]
et te soit propice !
26 Que Yahvé tourne sa face[j] vers toi
et te donne la paix[k] !

27 Ainsi ils mettront mon nom[l] sur les enfants d'Israël, et moi je les bénirai. »

Offrandes des chefs des tribus pour la dédicace du sanctuaire[m].

7 1 Le jour où Moïse, ayant achevé de dresser la Demeure, l'oignit et la consacra, avec tous les ustensiles, ainsi que l'autel et tous ses ustensiles, [le jour] où il oignit et consacra [tout] cela, 2 les chefs d'Israël, ceux qui étaient à la tête de leurs familles, firent des offrandes. C'étaient les chefs des tribus, ceux qui présidèrent au recensement[n]. 3 Ils présentèrent leurs offrandes à Yahvé : six chariots couverts et douze bœufs, un chariot par deux chefs, et un bœuf chacun. Ils les amenèrent devant la Demeure.

4 Yahvé dit à Moïse : 5 « Accepte leurs offrandes, et qu'on les emploie au service de la tente du Rendez-vous. Tu les donneras aux lévites, à chacun suivant les besoins de

a. Ces deux sacrifices sont énumérés dans l'ordre inverse au vers. 16, ce qui est plus normal. *b*. Il s'agit d'oblations accompagnant le sacrifice de paix (cf. Lév. 7, 11-12 et surtout le rituel de la consécration des prêtres, Ex. 29, 2-8). *c*. L'offrande végétale et les libations de vin, qui étaient le complément obligatoire de l'holocauste et du sacrifice de paix (Ex. 29, 40-41; etc.). *d*. Il n'est pas question ici d'un sacrifice de cheveux. Il s'agit d'un moyen de soustraire cette chevelure sacrée à tout danger de profanation (cf. note sur Jug. 13, 5). *e*. C'était un des morceaux réservés aux prêtres d'après Deut. 18, 3. Dans le rituel du naziréat, cette ancienne loi continuait d'être observée. La règle nouvelle de P (cf. Lév. 7, 28-34), qui leur attribuait la cuisse droite et la poitrine, y fut néanmoins surajoutée (v. 20). *f*. Autre reste d'un antique cérémonial (cf. 1 Sam. 2, 14-15). Partout ailleurs, P demande que la part des prêtres leur soit remise crue : ce sont eux qui la cuisent (Ex. 29, 31; Lév. 8, 31). *g*. Pour ce rite, voy. note sur Ex. 29, 26. *h*. Voy. Ex. 29, 27 et la note. *i*. Cette loi ne doit pas être de P^2, qui l'aurait insérée à la suite de Lév. 9, 22-23. Elle constitue sans doute un supplément ajouté après coup : elle n'a aucun lien avec les lois qui l'entourent. Il semble cependant que la formule de bénédiction qu'elle prescrit soit antérieure à P : elle se rapproche du Décalogue et du Deutéronome par son inspiration élevée et par l'emploi de la 2e personne du singulier pour désigner Israël. *j*. Ces expressions, qui ne sont ici que des images, paraissent empruntées au culte du soleil. *k*. C'est-à-dire le bonheur. Il y a une certaine gradation dans ces trois formules, qui se font de plus en plus longues (en hébreu, 3, 5 et 7 mots) et de plus en plus compréhensives. *l*. En le prononçant ainsi trois fois. Il y a ici un souvenir de la vertu magique attribuée au nom divin. Ce trait contraste avec le caractère spirituel du morceau pris dans son ensemble. *m*. Ce chapitre, où abondent les longueurs (voy. notamment les douze groupes de six versets qui suivent le v. 11), appartient aux éléments les plus récents du code sacerdotal. Il y est question de six chariots pour le transport de la tente sacrée, alors que, d'après le ch. 4 (cf. 10, 17), tout le matériel du sanctuaire était porté par les lévites. L'onction du sanctuaire est aussi un trait spécial aux lois récentes (Ex. 40, 9; Lév. 8, 10-11); elle n'est pas mentionnée dans le récit de l'Exode (40, 17 ss.) auquel fait allusion le début de notre chapitre. On a fondu, semble-t-il, dans ce chapitre, deux épisodes qui ont dû être d'abord indépendants : 1° l'offrande de chariots et de bœufs (v. 3b-9), consécutive au dénombrement des lévites (chap. 4); 2° le don d'ustensiles sacrés et d'offrandes pour les sacrifices en vue de la dédicace de la Demeure, laquelle doit avoir eu lieu un mois plus tôt (cf. Ex. 40, 17 et Nomb. 1, 1). Cette partie du récit n'est plus à sa place chronologique. *n*. Cf. 1, 4 ss.

son office. » [6] Moïse prit donc les chariots et les bœufs et les remit aux lévites : [7] deux des chariots et quatre des bœufs aux fils de Guerchôn, selon les besoins de leur service ; [8] les quatre [autres] chariots et les huit [autres] bœufs aux fils de Merari, selon les besoins de l'office qu'ils avaient à remplir sous la direction d'Itamar, fils du prêtre Aaron. [9] Il n'en donna pas aux fils de Qehat, parce qu'ils étaient chargés du soin des objets sacrés et devaient les porter sur leurs épaules [a].

[10] Puis les chefs présentèrent [des dons pour] la dédicace de l'autel, le jour qu'on l'oignit. Les chefs présentèrent leurs offrandes devant l'autel. [11] Et Yahvé dit à Moïse : « Que les chefs présentent leurs offrandes pour la dédicace de l'autel, à raison d'un par jour. »

[12] Celui qui présenta son offrande le premier jour fut Naḥchôn, fils d'Amminadab, de la tribu de Juda [b]. [13] Son offrande comprenait un plat d'argent du poids de 130 sicles, un bassin d'argent de 70 sicles (en comptant d'après le sicle sacré [c]), tous deux remplis de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'oblation ; [14] une coupe d'or de 10 sicles, remplie de parfum ; [15] un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste ; [16] un bouc, destiné au sacrifice pour le péché ; [17] enfin, pour le sacrifice de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Naḥchôn, fils d'Amminadab.

[18] Le second jour l'offrant fut Netaneél, fils de Çouar, chef d'Issacar : [19] il présenta comme offrande un plat d'argent du poids de 130 sicles, un bassin d'argent de 70 sicles (en comptant d'après le sicle sacré), tous deux remplis de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'oblation ; [20] une coupe d'or de 10 sicles, remplie de parfum ; [21] un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste ; [22] un bouc destiné au sacrifice pour le péché ; [23] enfin, pour le sacrifice de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Netaneél, fils de Çouar.

[24] Le troisème jour [l'offrant fut] le chef des fils de Zabulon, Èliab, fils de Ḥélôn. [25] Son offrande comprenait un plat d'argent du poids de 130 sicles, un bassin d'argent de 70 sicles (en comptant d'après le sicle sacré), tous deux remplis de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'oblation ; [26] une coupe d'or de 10 sicles, remplie de parfum ; [27] un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste ; [28] un bouc, destiné au sacrifice pour le péché ; [29] enfin, pour le sacrifice de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Èliab, fils de Ḥélôn.

[30] Le quatrième jour [l'offrant fut] le chef des fils de Ruben, Èliçour, fils de Chedéour. [31] Son offrande comprenait un plat d'argent du poids de 130 sicles, un bassin d'argent de 70 sicles (en comptant d'après le sicle sacré), tous deux remplis de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'oblation ; [32] une coupe d'or de 10 sicles, remplie de parfum ; [33] un jeune taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste ; [34] un bouc, destiné au sacrifice pour le péché ; [35] enfin, pour le sacrifice de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Èliçour, fils de Chedéour.

[36] Le cinquième jour [l'offrant fut] le chef des fils de Siméon, Cheloumiél, fils de Çourichaddaï. [37] Son offrande comprenait un plat d'argent du poids de 130 sicles, un bassin d'argent de 70 sicles (en comptant d'après le sicle sacré), tous deux remplis de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'oblation ; [38] une coupe d'or de 10 sicles, remplie de parfum ; [39] un taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste ; [40] un bouc destiné au sacrifice pour le péché ; [41] enfin, pour le sacrifice de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Cheloumiél, fils de Çourichaddaï.

[42] Le sixième jour [l'offrant fut] le chef des fils de Gad, Èlyasaph, fils de Reouél. [43] Son offrande comprenait un plat d'argent du poids de 130 sicles, un bassin d'argent de

7, 42. ε Reouél ». Voy. note crit. sur 1, 14.

a. Sur les fonctions de ces trois clans des lévites, voy. ch. 4. b. L'énumération des chefs de tribu coïncide avec celle de 2, 3-31. c. Voy. notes sur Gen. 23, 16 et Ex. 30, 13.

70 sicles (en comptant d'après le sicle sacré), tous deux remplis de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'oblation ; [44] une coupe d'or de 10 sicles, remplie de parfum ; [45] un taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste ; [46] un bouc destiné au sacrifice pour le péché ; [47] enfin, pour le sacrifice de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Èlyasaph, fils de Reouél.

[48] Le septième jour [l'offrant fut] le chef des fils d'Èphraïm, Èlichama, fils d'Ammihoud. [49] Son offrande comprenait un plat d'argent du poids de 130 sicles, un bassin d'argent de 70 sicles (en comptant d'après le sicle sacré), tous deux remplis de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'oblation ; [50] une coupe d'or de 10 sicles, remplie de parfum ; [51] un taureau, un bélier, un agneau d'un an, pour l'holocauste ; [52] un bouc destiné au sacrifice pour le péché : [53] enfin, pour le sacrifice de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Èlichama, fils d'Ammihoud.

[54] Le huitième jour [l'offrant fut] le chef des fils de Manassé, Gamliél, fils de Pedaçour. [55] Son offrande comprenait un plat d'argent du poids de 130 sicles, un bassin d'argent de 70 sicles (en comptant d'après le sicle sacré), tous deux remplis de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'oblation ; [56] une coupe d'or de 10 sicles, remplie de parfum ; [57] un taureau, un bélier, un agneau, pour l'holocauste ; [58] un bouc destiné au sacrifice pour le péché ; [59] enfin, pour le sacrifice de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Gamliél, fils de Pedaçour.

[60] Le neuvième jour [l'offrant fut] le chef des fils de Benjamin, Abidân, fils de Guideoni. [61] Son offrande comprenait un plat d'argent du poids de 130 sicles, un bassin d'argent de 70 sicles (en comptant d'après le sicle sacré), tous deux remplis de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'oblation ; [62] une coupe d'or de 10 sicles, remplie de parfum ; [63] un taureau, un bélier, un agneau pour l'holocauste ; [64] un bouc destiné au sacrifice pour le péché ; [65] enfin, pour le sacrifice de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Abidân, fils de Guideoni.

[66] Le dixième jour [l'offrant fut] le chef des fils de Dan, Aḥièzer, fils d'Ammichaddaï. [67] Son offrande comprenait un plat d'argent du poids de 130 sicles, un bassin d'argent de 70 sicles, (en comptant d'après le sicle sacré), tous deux remplis de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'oblation ; [68] une coupe d'or de 10 sicles, remplie de parfum ; [69] un taureau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste ; [70] un bouc destiné au sacrifice pour le péché ; [71] enfin, pour le sacrifice de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Aḥièzer, fils d'Ammichaddaï.

[72] Le onzième jour [l'offrant fut] le chef des fils d'Acher, Paguiél, fils d'Okrân. [73] Son offrande comprenait un plat d'argent du poids de 130 sicles, un bassin d'argent de 70 sicles (en comptant d'après le sicle sacré), tous deux remplis de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'oblation ; [74] une coupe d'or de 10 sicles, remplie de parfum ; [75] un taureau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste ; [76] un bouc destiné au sacrifice pour le péché ; [77] enfin, pour le sacrifice de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Paguiél, fils d'Okrân.

[78] Le douzième jour [l'offrant fut] le chef des fils de Nephtali, Aḥira, fils d'Énân. [79] Son offrande comprenait un plat d'argent du poids de 130 sicles, un bassin d'argent de 70 sicles (en comptant d'après le sicle sacré), tous deux remplis de fleur de farine pétrie à l'huile, pour l'oblation ; [80] une coupe d'or de 10 sicles remplie de parfum ; [81] un taureau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste ; [82] un bouc destiné au sacrifice pour le péché ; [83] enfin, pour le sacrifice de paix, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Aḥira, fils d'Énân.

[84] Telles furent les offrandes faites par les chefs d'Israël pour la dédicace de l'autel,

47. ε Voy. note crit. sur v. 42.

le jour qu'on l'oignit : douze plats d'argent, douze bassins d'argent, douze coupes d'or. 85 Chaque plat d'argent pesait 130 sicles, et chaque bassin en pesait 70. Total du poids d'argent de ces ustensiles : 2.400 sicles (en comptant d'après le sicle sacré). 86 Douze coupes d'or, remplies de parfum, pesant chacune dix sicles (en comptant d'après le sicle sacré). Total du poids d'or des coupes : 120 sicles. 87 Total du gros bétail destiné à l'holocauste : douze taureaux. [Puis] douze béliers, douze agneaux d'un an, avec les oblations qui les accompagnaient, et douze boucs, destinés au sacrifice pour le péché. 88 Total du gros bétail destiné au sacrifice de paix : vingt-quatre taureaux. [Puis] soixante béliers, soixante boucs, soixante agneaux d'un an. Telles furent les offrandes pour la dédicace de l'autel, après qu'on l'eut oint.

Entretien de Yahvé avec Moïse.

P^2 ... 89 Comme Moïse entrait dans la tente du Rendez-vous pour s'entretenir avec lui[a], il entendit la voix qui lui parlait sortir du haut du couvercle placé sur l'arche de la charte, entre les deux chérubins[b]. Elle lui dit...[c]

Aaron initié au service du candélabre[d].

P^5 **8** 1 Yahvé parla à Moïse; il dit : 2 « Parle à Aaron; dis-lui : Lorsque tu placeras les lampes, c'est vers le devant du candélabre que les sept lampes devront projeter leur lumière[e] ». 3 Ainsi fit Aaron : c'est vers le devant du candélabre qu'il en orienta les lampes, comme Yahvé l'avait prescrit à Moïse. 4 Et voici comment était fait le candélabre : il était en or repoussé[f], y compris son pied et ses fleurs; il était [tout] en métal repoussé. Moïse avait fait le candélabre en se conformant à la vision que Yahvé lui avait fait contempler[g].

Les lévites sont purifiés et donnés par le peuple aux prêtres[h].

5 Yahvé parla à Moïse; il dit : 6 « Prends les lévites, au milieu des enfants d'Israël, et purifie-les[i]. 7 Voici comment tu procéderas à leur égard pour les purifier : asperge-les avec l'eau qui ôte le péché[j]; qu'ils fassent passer le rasoir sur tout leur corps, qu'ils lavent leurs vêtements et se purifient. 8 Ils prendront ensuite un jeune taureau pour l'holocauste, avec l'oblation qui doit l'accompagner (de la fleur de farine, pétrie à l'huile); tu recevras un deuxième jeune taureau, en vue du sacrifice pour le péché. 9 Tu feras alors avancer les lévites devant la tente du Rendez-vous, et tu réuniras toute la communauté des enfants d'Israël. 10 Quand tu auras fait avancer les lévites devant Yahvé, les enfants d'Israël poseront leurs mains sur eux[k], 11 et Aaron[l] R fera le balancement des lévites[m] devant Yahvé, [les offrant] de la part des enfants d'Israël pour qu'ils soient affectés au service de Yahvé. P^5 12 Les lévites poseront leurs mains sur la tête des taureaux, et tu offriras l'un en sacrifice pour le péché et l'autre en holocauste, en l'honneur de Yahvé, afin de faire l'expiation pour les lévites. 13 Ensuite tu feras tenir les lévites debout devant Aaron et devant ses fils, et tu les balanceras devant Yahvé. 14 [Ainsi] tu sépareras les lévites du reste des enfants d'Israël, afin qu'ils m'appartiennent. 15 Après cela les lévites seront admis à faire le service de la tente du Rendez-vous.

89. « qui lui parlait » *G L* (lis. *medabbèr*). H : qui s'entretenait avec (litt. : à) lui. **8,** 4. « ses fleurs » *Sam* (lis. *peraḥèhā*). H : sa fleur. 8. « pour l'holocauste » cf. *v. 12* (aj. *le'ôlâ*). Manque en H. 13. « devant Yahvé » *H* G* (lis. *liphenê yahwè*). H : pour Yahvé. 15. « faire le service de » *Sam G* (aj. *'âbôdat* après *'èt*). H : desservir.

a. Avec Yahvé, dont il venait sans doute d'être question dans le contexte auquel est emprunté le v. 89, entièrement isolé ici. *b.* Voy. Ex. 25, 22. *c.* La communication divine introduite d'une manière si solennelle était peut-être l'ordre de quitter la montagne sainte, auquel il est fait allusion 9, 15-18; 10, 13. *d.* Cf. Ex. 25, 37; 27, 20-21; Lév. 24, 1-4. *e.* Voy. note *e* sur Ex. 25, 37. *f.* Cf. Ex. 25, 31; 37, 17. *g.* Cf. Ex. 25, 40. *h.* La cérémonie décrite ici matérialise l'idée formulée 3, 11-13. Les lévites, étant donnés à Yahvé à la place des premiers-nés, doivent être, comme ceux-ci, remis aux prêtres, après qu'on les aura « balancés », c'est-à-dire après qu'on aura fait le geste de les jeter sur l'autel. Cette conception, pratiquement peu réalisable, paraît être, comme 3, 30-31, une déduction logique tirée tardivement de 3, 9, 11-13. Peut-être y a-t-il, à la base de notre récit, la description d'un rituel plus simple, qui pourrait remonter à P^2. *i.* Les lévites doivent être seulement *purifiés*, tandis que les prêtres étaient *consacrés*. Cela souligne leur infériorité. *j.* Litt. : *avec l'eau de péché*. Nous ignorons comment cette eau était préparée. Cf. Lév. 14, 4-7; Nomb. 5, 17; 19, 9. *k.* Pour ce rite, voy. Ex. 29, 10 et la note. *l.* Aaron doit avoir été introduit ici après coup; au v. 13 nous voyons que le rite est opéré par Moïse. Du même correcteur provient également lev. 21 et la mention d'Aaron au v. 20. *m.* Sur ce rite, voy. Ex. 29, 26 et la note.

R « Tu les purifieras et tu en feras le balancement, 16 car ils me sont donnés en toute propriété au milieu des enfants d'Israël; je les ai pris pour moi, à la place de tous ceux qui sont sortis les premiers du sein maternel, de tous les premiers-nés chez les enfants d'Israël. 17 En effet, tous les premiers-nés m'appartiennent chez les enfants d'Israël, ceux de l'homme et ceux du bétail; le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés, au pays d'Égypte, je me les suis consacrés. 18 Mais j'ai pris les lévites à la place de tous les premiers-nés en Israël, 19 et je les ai donnés en toute propriété à Aaron et à ses fils, parmi les enfants d'Israël, pour faire le service qui incomberait à ceux-ci dans la tente du Rendez-vous[b]; ils serviront ainsi de couverture aux enfants d'Israël, et les enfants d'Israël ne seront pas atteints par un fléau pour s'être approchés du sanctuaire[c]. »

P^5 20 Moïse, ainsi qu'Aaron et toute l'assemblée des enfants d'Israël, agit à l'égard des lévites conformément à tous les ordres que Yahvé lui avait donnés à leur sujet. Les enfants d'Israël agirent ainsi à leur égard. R 21 Les lévites se purifièrent et lavèrent leurs vêtements, puis Aaron les balança devant Yahvé et fit pour eux l'expiation afin de les purifier. 22 Après cela les lévites furent admis à faire leur service dans la tente du Rendez-vous, devant Aaron et ses fils. On agit à l'égard des lévites comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

Durée du temps de service des lévites.

P^5 23 Yahvé parla à Moïse; il dit : 24 « Voici la loi concernant les lévites. A partir de vingt-cinq ans[d] et au-dessus, le lévite sera astreint au service et aura une tâche dans la tente du Rendez-vous. 25 Mais à partir de cinquante ans, il sera libéré du service et n'aura plus de tâche à remplir. 26 Il pourra cependant aider ses frères, dans la tente du Rendez-vous, en prenant part aux soins qui leur incombent, mais il ne fera plus de service. Voilà comment tu procéderas en ce qui concerne les fonctions des lévites. »

Célébration de la Pâque au désert du Sinaï.
Cas de l'Israélite impur ou en voyage, et de l'étranger.

9 1 Yahvé parla à Moïse, au désert du Sinaï, la deuxième année après leur sortie du pays d'Égypte, au premier mois[e]; il dit : 2 « ...[f] Et que les enfants d'Israël célèbrent la Pâque[g], au temps fixé. 3 Vous la célébrerez le quatorze de ce mois, entre les deux soirs[h], au temps fixé; vous la célébrerez en observant toutes les lois et toutes les ordonnances qui la concernent. »

4 Moïse ordonna donc aux enfants d'Israël de célébrer la Pâque. 5 Ils la célébrèrent au premier mois, le quatorzième jour du mois, entre les deux soirs, au désert du Sinaï. Les enfants d'Israël firent exactement comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

6 Or, il se trouva des hommes qui, s'étant rendus impurs pour un mort, ne pouvaient célébrer la Pâque ce jour-là. Ils allèrent auprès de Moïse et d'Aaron[i], ce même jour. 7 Et ces hommes lui dirent : « Nous sommes en état d'impureté pour un mort. Pourquoi serions-nous privés de présenter l'offrande[j] de Yahvé, au temps fixé, au milieu des enfants d'Israël? » 8 Moïse leur répondit : « Attendez que j'apprenne comment Yahvé statuera sur votre cas. »

9 Yahvé parla à Moïse; il dit : 10 « Parle aux enfants d'Israël; dis-leur : Si quelqu'un, parmi vous ou vos descendants, s'est rendu impur pour un mort, ou se trouve en voyage au loin, il ne laissera pas de célébrer la Pâque

16. « de tous les premiers-nés » *Sam* cf. *S* (lis. *kol bekôr*) H : des premiers-nés de tout. « chez » *H* Sam* cf. *L* (lis. *bibenê*). H : d'entre. 23. « la loi » *S L* (aj. *hattôrâ*). Manque en H.

a. Voy. 3, 9-13; Ex. 13. *b.* Cf. 3, 7 et la note; 17, 27-18, 7. *c.* Voy. note sur 1, 53. *d.* Cette loi est plus récente que celle de 4, 3, selon laquelle l'âge minimum est de trente ans. L'âge fut progressivement abaissé (cf. note sur 4, 3). pour obvier à l'insuffisance du nombre des lévites. C'est pour le même motif que, tout en maintenant théoriquement l'âge de la retraite à cinquante ans, notre loi autorise les lévites à rester en activité au-delà de cette limite. *e.* Ceci nous ramène donc quelques jours avant la scène racontée au début du livre (1, 1). Si ce récit a été intercalé ici, c'est sans doute parce que dans l'épisode relaté v. 6-13, il est question du second mois. *f.* Il doit manquer une formule d'introduction, comme « Donne des ordres ». *g.* Voy. Ex. 12. *h.* Voy. note sur Ex. 12, 6. *i.* Addition, comme le montre le pronom *lui*, au début du v. suivant. *j.* La Pâque est donc considérée ici comme un sacrifice, contrairement à la conception habituelle des lois sacerdotales (voy. note *g* sur Ex. 12, 5), mais conformément à l'idée ancienne (Ex. 12, 27; 34, 25). C'est un des détails qui indiquent que la présente loi n'est pas de P^2.

en l'honneur de Yahvé. [11] C'est au second mois, le quatorzième jour du mois, qu'ils la célébreront; ils la mangeront avec des pains sans levain et des herbes amères. [12] Ils n'en laisseront rien subsister jusqu'au matin et n'en briseront pas les os[a]. [13] Mais celui qui, étant pur et ne se trouvant pas en voyage, s'abstient de célébrer la Pâque, celui-là sera retranché du milieu des siens[b]; puisqu'il n'a pas présenté, au temps fixé, l'offrande de Yahvé, cet homme portera la peine de son péché.

[14] « Si un étranger en résidence parmi vous veut célébrer la Pâque en l'honneur de Yahvé, il devra observer exactement la loi et l'ordonnance qui la concernent[c]. Vous n'aurez qu'une seule règle, qui vaudra pour l'étranger comme pour l'indigène ».

La colonne de nuée. Les deux trompettes d'argent.

P² [15] Le jour où l'on avait dressé la Demeure[d], la nuée avait couvert la Demeure de la tente de la charte. Le soir elle reposait sur la Demeure, sous l'aspect d'un feu, qui persistait jusqu'au matin[e]. [16] Il en était toujours ainsi : la nuée couvrait la Demeure le jour, et une apparition de feu, la nuit. [17] Chaque fois que la nuée s'élevait[f], cessant de couvrir la tente, les enfants d'Israël partaient aussitôt, et là où s'arrêtait la nuée, ils dressaient le camp. [18] C'est sur l'ordre de Yahvé que les enfants d'Israël partaient et c'est sur l'ordre de Yahvé qu'ils dressaient le camp.

P³ [19] Quand la nuée prolongeait pendant de longs jours sa station sur la Demeure, les enfants d'Israël, dociles aux directions de Yahvé, ne partaient pas. [20] Mais il arrivait que la nuée ne restât que peu de jours sur la Demeure; ils dressaient [alors] le camp sur l'ordre de Yahvé, et sur l'ordre de Yahvé ils partaient. [21] Il arrivait aussi que la nuée s'arrêtât [seulement] du soir au matin : quand, au matin, la nuée s'élevait, ils partaient; — ou bien un jour et une nuit : quand la nuée s'élevait, ils partaient. — [22] Ou bien la nuée [s'arrêtait] deux jours, un mois ou une année, prolongeant sa station sur la Demeure : les enfants d'Israël restaient [alors] campés; ils ne partaient pas. Ils partaient quand la nuée s'élevait. [23] Ils dressaient le camp sur l'ordre de Yahvé, et sur l'ordre de Yahvé ils partaient; ils se montraient dociles aux directions de Yahvé, suivant l'ordre de Yahvé transmis par Moïse[g].

10 [1] Yahvé parla à Moïse; il dit : [2] « Fais-toi deux trompettes[h] d'argent; tu les feras en métal repoussé. Elles te serviront pour convoquer la communauté et pour faire partir les camps. [3] Quand on en sonnera, toute la communauté se rassemblera auprès de toi, à l'entrée de la tente du Rendez-vous. [4] Si l'on sonne d'une seule trompette[i], les chefs, ceux qui sont à la tête des clans[j] d'Israël, se réuniront auprès de toi. [5] Quand vous sonnerez en fanfare, les camps stationnés à l'orient partiront. [6] Quand vous sonnerez en fanfare pour la deuxième fois, les camps stationnés au midi partiront. Quand vous sonnerez en fanfare pour la troisième fois, les camps stationnés à l'occident partiront. Quand vous sonnerez en fanfare pour la quatrième fois, les camps stationnés au nord partiront. On sonnera en fanfare pour le départ des camps. [7] Et pour convoquer l'assemblée, vous sonnerez [simplement] sans exécuter de fanfare. [8] Ce sont les fils d'Aaron, les prêtres, qui sonneront des trompettes : c'est là une institution perpétuelle que vous observerez d'âge

9, 16. « le jour » *G S L* (aj. *yômâm*). Manque en H. **10,** 6. La 2ᵉ et la 3ᵉ phrases sont ajoutées avec *G*. Manquent en H.

a. Ex. 12, 10, 46. Le mot *pâque* désignait la fête et aussi la victime (agneau ou chevreau) qui devait être immolée et mangée. *b*. Voy. note sur Lév. 7, 20. Cette pénalité ne se trouve pas dans Ex. 12. *c*. Ce texte ne vise par la circoncision exigée de lui par la loi parallèle (Ex. 12, 48). *d*. Rappel du fait raconté Ex. 40, 34-35. *e*. Voy. sur la nuée Ex. 40, 36-38. *f*. Pendant tout le cours des pérégrinations d'Israël (cf. Ex. 40, 36-38).
g. Les v. 19-23 ne font que délayer ce qui a été dit v. 17-18. Ils sont probablement plus récents. « L'ordre de Yahvé » auquel les derniers mots font allusion n'est relaté nulle part dans le Pentateuque actuel. Peut-être figurait-il primitivement à la suite du fragment 7, 89, et les v. 15-18 du chap. 9 pourraient en avoir fait partie, sous leur forme première. La description de ce qui se passait pendant les pérégrinations au désert est en tout cas prématurée avant que l'ordre du départ ait été donné : on attend plutôt ici des instructions pour le voyage (cf. 10, 1-10). *h*. D'après Josèphe (*A. J.* III, 291), c'étaient des tubes rectilignes, longs de moins d'une coudée, et c'est sous cette forme qu'ils apparaissent sur certaines monnaies juives et sur un bas-relief de l'arc de triomphe de Titus. Mais, à en juger par ce dernier monument, ils devaient avoir environ deux coudées. D'après P, il ne devait être fait que deux trompettes. Plus tard, il y en eut bien davantage : 1 Chron. 15, 24 en mentionne sept; 2 Chron. 5, 12, cent vingt.
i. Les deux instruments donnaient peut-être des notes différentes. *j*. Litt. : *des milliers*. Voy. note sur 1, 16.

en âge. [9] Lorsque, dans votre pays, vous marcherez au combat contre l'adversaire qui vous opprimera, vous sonnerez en fanfare de ces trompettes : vous vous rappellerez ainsi au souvenir de Yahvé, votre Dieu, et vous serez délivrés de vos ennemis. [10] En vos jours de joie, lors de vos solennités[a] et de vos nouvelles lunes[b], vous sonnerez des trompettes, en offrant vos holocaustes et vos sacrifices de paix, et elles vous rappelleront au souvenir de votre Dieu : je suis Yahvé, votre Dieu[c].

LA MARCHE DES ISRAÉLITES A TRAVERS LE DÉSERT, DU SINAÏ AUX PLAINES DE MOAB (10, 11-22, 1).

Du Sinaï à Qadech.

P¹ *Le départ.* [11] La deuxième année, au deuxième mois, le vingt et un du mois, la nuée qui couvrait l'arche de la charte s'éleva, [12] et les enfants d'Israël partirent, par étapes[d], du désert du Sinaï. La nuée s'arrêta dans le désert de Parân[e].

P³ [13] Les enfants d'Israël, en partant, observèrent pour la première fois l'ordre que Yahvé leur avait prescrit par l'organe de Moïse[f]. [14] La bannière du camp des fils de Juda partit la première, par troupes; à la tête de la troupe de Juda était Naḥchôn, fils d'Amminadab. [15] A la tête de la troupe de la tribu des fils d'Issacar était Netanél, fils de Çouar. [16] A la tête de la troupe de la tribu des fils de Zabulon était Èliab, fils de Ḥélôn.

[17] Quand la Demeure avait été démontée partaient les fils de Guerchôn et les fils de Merari, porteurs de la Demeure.

[18] La bannière du camp des fils de Ruben partait ensuite par troupes; à la tête de la troupe de Ruben était Èliçour, fils de Chedéour. [19] A la tête de la troupe des fils de Siméon était Cheloumiél, fils de Çourichaddaï. [20] A la tête de la troupe de la tribu des fils de Gad était Èlyasaph, fils de Reouél.

[21] Alors partaient les Qehatites, porteurs du sanctuaire; — on dressait la Demeure, en attendant leur arrivée[g].

[22] La bannière du camp des fils d'Ephraïm partait ensuite, par troupes; à la tête de la troupe d'Éphraïm était Èlichama, fils d'Ammihoud. [23] A la tête de la troupe de la tribu des fils de Manassé était Gamliel, fils de Pedaçour. [24] A la tête de la tribu des fils de Benjamin était Abidân, fils de Guideoni.

[25] Enfin, la bannière du camp des fils de Dan, qui formait l'arrière-garde de tous les camps, partait par troupes; à la tête de la troupe était Aḥiézer, fils d'Ammichaddaï. [26] A la tête de la troupe de la tribu des fils d'Acher était Paguiél, fils d'Okrân. [27] A la tête de la troupe de la tribu des fils de Nephtali était Aḥira, fils d'Énân.

[28] Tel était l'ordre de marche des diverses troupes des enfants d'Israël. Ils se mirent donc en route.

Moïse cherche un guide. Le peuple part sous la conduite de l'arche.

J¹ [29] Moïse dit à Ḥobab, fils de Reouél le Madianite, beau-père de Moïse[h] : « Nous partons pour le pays dont Yahvé a dit : Je vous le donnerai. — Viens avec nous, et nous te ferons du bien, car Yahvé a promis du bonheur à Israël ». [30] Ḥobab lui répondit : « Je ne viendrai pas; je me rendrai dans mon pays, au milieu de mes parents ». [31] Moïse reprit : « Ne nous abandonne pas, je t'en prie; tu connais, en effet, les endroits où nous pour-

18. « des fils » *Hᵉ Sam* (aj. *bené*). Manque en H. 20. « Reouél ». Voy. note sur 1, 14.

a. Voy. Lév. 23. *b*. Cf. 28, 11-15; Éz. 46, 6. *c*. Le passage sur les trompettes (v. 1-10) est sans lien avec le contexte : le v. 11 pourrait se rattacher au chap. 9. *d*. On peut aussi traduire : en ordre de marche. *e*. Voy. note sur Gen. 21, 21.
f. Voy. ch. 2. *g*. Ceci explique pourquoi le clan de Qehat part après les autres clans lévitiques : les objets sacrés doivent trouver leur abri tout prêt à l'arrivée. C'est une correction apportée aux instructions du ch. 2 (v. 17), selon lesquelles la tribu de Lévi devait partir tout entière après le second camp (voy. note sur ce passage). *h*. D'après E le beau-père de Moïse s'appelait Jéthro (Ex. 18, 27). Selon Ex. 2, 18 (texte hébr.) il se nommait Reouél, mais ce nom semble avoir été ajouté après coup sous l'influence de notre verset mal compris. Suivant J¹, c'est Ḥobab, non Reouél, qui est le beau-père de Moïse (cf. Jug. 1, 16; 4, 11). D'autre part, d'après Jug. 1, 16 (cf. 4, 11), Ḥobab était qénien; ici, il est qualifié de madianite (cf. Ex. 2, 16 ss, de J). On peut supposer que la peuplade qénienne a fait partie pendant un temps de la confédération madianite, comme, en d'autres temps, elle se rattachait à celle des Amalécites (1 Sam. 15, 6). D'autres admettent que le qualificatif de Madianite a été inséré ici après coup ou substitué à celui de Qénien.

rons camper dans le désert; tu nous serviras d'yeux[a]. 32 Si tu viens avec nous, nous te ferons part des biens que Yahvé nous accordera[b] ».

33 Puis ils partirent de la montagne de Yahvé, et firent trois journées de marche. L'arche de la loi[c] de Yahvé les précédait[d] de trois journées de marche[e] pour leur chercher l'étape. 34 La nuée de Yahvé se tenait au-dessus d'eux pendant le jour, quand ils partaient du camp[f].

35 Quand l'arche partit, Moïse dit :

Lève-toi, Yahvé
et que tes ennemis se débandent
et que tes adversaires s'enfuient devant toi[g].

36 Et quand elle faisait halte, il disait :

Repose-toi, Yahvé, et bénis
les myriades des clans[h] d'Israël.

11

Murmures du peuple. Le feu de Yahvé.

1 Le peuple se lamenta, comme s'il lui était arrivé malheur, aux oreilles de Yahvé. Yahvé l'entendit et sa colère s'alluma : le feu de Yahvé flamba au milieu d'eux et commença de dévorer l'extrémité du camp[i]. 2 Le peuple implora Moïse, qui pria Yahvé, et le feu tomba. 3 On appela ce lieu Tabeéra[j], parce que le feu de Yahvé avait flambé au milieu d'eux.

Murmures contre la manne; les cailles. Des aides sont donnés à Moïse[k].

4 Le ramassis [d'étrangers][l] qui se trouvait au milieu d'Israël fut saisi de convoitise. Les enfants d'Israël eux-mêmes se mirent de nouveau[m] à pleurer et ils dirent : « Qui nous donnera de la viande à manger[n]? 5 Nous nous souvenons du poisson que nous mangions pour rien en Égypte, des concombres, des melons, des poireaux, de l'oignon et de l'ail. 6 Et maintenant nous dépérissons : nous manquons de tout; nous ne voyons rien d'autre que de la manne[o] ! » 7 La manne ressemblait à de la graine de coriandre et avait l'aspect du bdellium[p]. 8 Le peuple se répandait çà et là pour la ramasser, puis on la broyait à la meule ou on la pilait au mortier : on la faisait cuire dans un pot et on en faisait des gâteaux. Elle avait le goût d'une pâtisserie à l'huile. 9 Quand la rosée descendait sur le camp, pendant la nuit, la manne y tombait avec elle[q].

10 Lorsque Moïse entendit le peuple pleurer, clan par clan[r], chacun à l'entrée de sa tente, Yahvé fut fort irrité[s] et cela déplut à Moïse. 11 Moïse dit alors à Yahvé : « Pourquoi en veux-tu à ton serviteur? En quoi t'ai-je déplu pour que tu m'aies imposé la charge de tout ce peuple? 12 Est-ce moi qui l'ai conçu, est-ce moi qui l'ai enfanté[t], que tu me dises : Porte-le sur ton sein, comme la nourrice porte l'enfant à la mamelle, au pays que tu as promis par serment à ses ancêtres[u]? — 13 Où prendrai-je de la viande pour en donner à tout ce peuple, car ils m'obsèdent de leurs larmes en disant : Donne-nous de la viande à manger? — 14 Je ne puis à moi seul porter la

36. « Repose-toi » lis. *šebâ*. H : Reviens. « et bénis » aj. *oubèraktâ* (le vers est trop court). Manque en H. — Texte très incertain.

a. Aujourd'hui encore chez les Arabes, le guide est appelé l'œil de la caravane. *b*. Dans le récit primitif de J[1], Ḥobab finissait sans doute par accepter (cf. Jug. 1, 16). On aura omis cette indication lors de la combinaison des diverses sources, parce qu'on ne voulait pas associer un guide humain au guide divin, l'arche (E) ou la nuée (P), qui, d'après d'autres traditions, dirigea le peuple dans le désert. *c*. Addition d'un rédacteur deutéronomiste (cf. note *a* sur Ex. 25, 10). *d*. Contrairement au récit précédent (v. 21, de P[3]), qui place au milieu de la colonne les Qehatites, porteurs des objets sacrés. D'après E, c'est à l'arche qu'est liée la présence de Yahvé (cf. note sur titre d'Ex. 25, 10), et c'est elle, non la nuée, qui guide les Israélites. *e*. C'est par erreur que le copiste a répété ici ces mots du début du verset. L'arche, pour faire son office de guide, devait rester en vue du convoi (cf. Jos. 3, 4). *f*. Addition pour harmoniser avec 9, 15-23 (P). *g*. Cf. Ps. 68, 2. *h*. Litt. : *des milliers*. Voy. note sur Gen. 36, 15. *i*. Il peut s'agir d'un incendie allumé par la foudre ou plutôt d'un feu divin sorti du sanctuaire (situé hors du camp d'après E : Ex. 33, 7) et qui se communiqua à la partie du camp la plus voisine. *j*. Mot dérivé de *bâ'ar*, qui peut signifier « brûler », mais aussi « brouter ». Il peut être interprété « embrasement » ou « pâturage ». *k*. Dans ce morceau ont été entremêlés deux récits primitivement indépendants, celui de l'envoi des cailles (parallèle à Ex. 16) et celui de l'adjonction à Moïse de 70 anciens (autre version de ce qui est rapporté Ex. 18). Ils ont été rapprochés parce que, dans les deux cas, Moïse se plaignait amèrement à Yahvé. Chacun d'eux avait reçu quelques enrichissements, encore reconnaissables. *l*. Allusion à la multitude mélangée dont il est parlé Ex. 12, 38 ; voy. ce passage et la note. *m*. Addition d'un rédacteur qui voit, dans la scène qui va suivre, le renouvellement de celle qui est racontée Ex. 16. *n*. Selon d'autres récits, par exemple Ex. 12, 33, les Israélites avaient avec eux de nombreux troupeaux. Les diverses traditions étaient originairement indépendantes. *o*. Voy. Ex. 16, 4 ss, et en particulier les notes *k*, *l*, *m*. *p*. Sans doute une résine (voy. Gen. 2, 12 et la note). *q*. Cette description de la manne, qui ne concorde pas absolument avec celle d'Ex. 16, 13-15, 31, est visiblement un hors d'œuvre dans ce récit, où la substance en question est supposée connue de longue date. *r*. Addition d'un rédacteur sacerdotal. Ainsi se faisaient les lamentations rituelles (cf. Zach. 12, 12-14). *s*. Cette remarque, qui interrompt la phrase, est une addition ou un fragment déplacé. *t*. Israël est donc le fils de Yahvé (cf. Ex. 4, 22 ; Deut. 32, 18 ; Os. 11, 8 ; Jér. 31, 9-20). *u*. Addition qui s'accorde mal avec le reste de la phrase.

charge de tout ce peuple, car elle est trop lourde pour moi[a]. 15 Si tu veux me traiter de la sorte, tue-moi donc, oui, tue-moi, si tu as pour moi quelque bienveillance, afin que je ne voie plus mon malheur ! ».

16 Yahvé répondit à Moïse : « Réunis auprès de moi soixante-dix hommes d'entre les anciens d'Israël — que tu connaisses pour être anciens et greffiers du peuple[b] — et amène-les à la tente du Rendez-vous. Qu'ils se tiennent là avec toi. 17 Je descendrai et là je m'entretiendrai avec toi; je retirerai une partie de l'esprit qui est sur toi et je la mettrai sur eux[c], afin qu'ils portent avec toi la charge du peuple et que tu ne sois plus seul à la porter.

« 18 Quant au peuple, tu lui diras : Sanctifiez-vous pour demain[d], et vous mangerez de la viande[e], puisque vous avez pleuré aux oreilles de Yahvé en disant : Qui nous donnera de la viande à manger? Nous étions si bien en Égypte ! — Yahvé vous donnera de la viande, et vous en mangerez. 19 Vous n'en mangerez pas seulement un jour, ni deux jours, ni cinq jours, ni dix jours, ni vingt jours : 20 vous en mangerez un mois entier, jusqu'à ce qu'elle vous sorte par les narines et qu'elle vous donne la nausée, parce que vous avez rejeté Yahvé, qui est au milieu de vous, et que vous avez pleuré devant lui en disant : Pourquoi donc sommes-nous sortis d'Égypte? » 21 Moïse répondit : « Le peuple qui m'entoure comprend 600.000 hommes de pied[f], et tu dis : Je leur donnerai de la viande, et ils en mangeront un mois entier ! — 22 Pourrait-on égorger pour eux assez de menu et de gros bétail pour que cela leur suffise, ou ramasser pour eux tous les poissons de la mer, de sorte qu'ils en aient assez? ». 23 Yahvé répondit à Moïse : « Le bras de Yahvé serait-il trop court? Tu vas voir si la promesse que je t'ai faite s'accomplira ou non ! ».

24 Moïse sortit et rapporta au peuple les paroles de Yahvé. Il réunit ensuite soixante-dix hommes d'entre les anciens d'Israël et les plaça autour de la tente. 25 Yahvé descendit dans la nuée et lui parla. Il retira une partie de l'esprit qui était sur lui et la mit sur les soixante-dix anciens. Et dès que l'esprit se fut posé sur eux, ils se mirent à prophétiser sans pouvoir s'arrêter[g].

26 Deux hommes étaient restés au camp, dont l'un avait nom Eldad et l'autre Modad. L'esprit se posa [aussi] sur eux (ils étaient au nombre des inscrits, mais ils n'étaient pas sortis pour se rendre à la tente), et ils se mirent à prophétiser dans le camp. 27 Un jeune homme courut le rapporter à Moïse : « Eldad et Modad, dit-il, prophétisent dans le camp. » 28 Josué, fils de Noun[h], qui était au service de Moïse depuis sa jeunesse, prit la parole et dit : « Moïse, mon Seigneur, empêche-les ! » 29 Moïse lui répondit : « Serais-tu jaloux pour moi[i]? Puissent tous les membres du peuple de Yahvé être prophètes, parce que Yahvé aurait mis sur eux son esprit ! »

30 Ensuite, Moïse rentra au camp, ainsi que les anciens d'Israël.

31 Alors se leva, sur l'ordre de Yahvé, un vent qui amena des cailles de la mer[j] et les précipita sur le camp : [elles couvraient une étendue] d'environ une journée de marche, de part et d'autre autour du camp; [il y en avait] environ deux coudées [de haut] à la

11, 20. « vous en mangerez » *G S* (aj. *tô'kelou*). Manque en H. 25. « sans pouvoir s'arrêter » *T L* (lis. *yâsouphou*). H : et ils ne continuèrent pas. 26-27. « Modad » *Sam G*. H : Médad.

a. Cf. Ex. 18, 18, 22. *b*. Glose de rédaction récente : le mot traduit par « greffier » paraît appartenir à la langue du Deutéronome (cf. Deut. 1, 15, etc. ; Ex. 5, 14 et la note). *c*. L'esprit était conçu comme une sorte de matière très subtile; cf. 2 Rois 2, 9. *d*. Pour qu'ils soient prêts à affronter la présence de Yahvé, lorsqu'il se manifestera au milieu d'eux par un miracle ; voy. Ex. 19, 10 et la note. *e*. Les v. 18-24a. sont une variante du récit de J sur les cailles (v. 31-34). D'après le v. 18, l'arrivée des cailles ne devait se produire que le lendemain ; d'après le v. 31, elle a lieu, semble-t-il, le jour même. Selon le v. 19, Yahvé punit les coupables en leur donnant pendant un mois une telle surabondance de viande qu'ils s'en dégoûtent ; d'après le v. 33, il les fait périr lorsqu'ils en mangent pour la première fois. *f*. C'est-à-dire propres à combattre. Ce chiffre concorde avec les données des rédacteurs sacerdotaux (voy. ch. 1, 46 et la note). Il ne figurait sans doute pas dans le récit primitif de J[2]. *g*. Le récit de E a pour but de fonder l'autorité des anciens des tribus. Comme J (Ex. 18), il attribue leur institution à Moïse, mais au lieu d'y voir l'effet d'une suggestion madianite, il la rapporte à une initiative de Yahvé. Il présente l'investiture divine sous la forme de l'inspiration prophétique : le prophète, à l'époque où ce récit a été formulé, était donc déjà le personnage représentatif de la religion d'Israël. *h*. Voy. Ex. 17, 9 et la note. *i*. Josué voudrait que l'esprit divin ne pût se communiquer qu'au contact immédiat de Moïse. *j*. Les cailles, qui volent mal, subissent l'influence du vent. Yahvé se sert d'un moyen naturel pour accomplir le prodige annoncé, comme dans la version J du passage de la mer Rouge (Ex. 14, 21).

surface du sol. 32 Le peuple se leva et tout ce jour-là, toute la nuit et toute la journée du lendemain, ramassa des cailles : celui qui en avait ramassé le moins en eut dix homers[a]. Puis ils se mirent à les étendre aux alentours du camp[b]. 33 La viande était encore entre leurs dents, ils ne l'avaient pas encore avalée, lorsque la colère de Yahvé s'enflamma contre le peuple, et Yahvé le frappa d'une très grande plaie. 34 On donna à ce lieu le nom de Qibrot-hat-Taava[c], parce qu'on y enterra les gens qui s'étaient laissés aller à la convoitise.

35 De Qibrot-hat-Taava le peuple partit pour Ḥacérot, et ils campèrent à Ḥacérot.

J-E¹ **12** *Murmures de Miryam et d'Aaron contre Moïse[d].* 1 Miryam parla, ainsi qu'Aaron, contre Moïse, E¹ à cause de la femme couchite[e] qu'il J avait épousée, parce qu'il avait épousé une E¹ femme couchite. 2 Et ils dirent : « Serait-ce par Moïse seulement que Yahvé a parlé? N'a-t-il pas aussi parlé par nous? » Yahvé l'entendit. 3 Quant à Moïse, c'était un homme très humble, le plus humble qui fût à la sur-E² face de la terre. 4 Soudain Yahvé dit à Moïse, à Aaron et à Miryam : « Sortez tous trois [et allez] à la tente du Rendez-vous. » E² Ils sortirent tous trois. 5 Alors Yahvé descendit dans une colonne de nuée et se tint à l'entrée de la tente. Il appela Aaron et Miryam, qui sortirent tous deux. 6 Puis il dit : « Écoutez donc mes paroles :

S'il y a parmi vous un prophète,
c'est par une vision que je me fais connaître à lui,
et c'est en songe que je lui parle.
7 Il n'en est pas de même de mon serviteur Moïse :
de tous ceux de ma maison[f], il est le plus digne [de confiance.
8 Je lui parle bouche à bouche,
non en vision ni par énigme,
et il contemple la propre forme de Yahvé[g].
Pourquoi n'avez-vous pas craint
de parler contre mon serviteur, contre Moïse? »

9 La colère de Yahvé s'enflamma contre J eux, et il s'en alla. 10 La nuée qui couvrait E la tente se retira, et voilà que Miryam était J lépreuse, [blanche] comme la neige[h]. Aaron, E s'étant tourné vers Miryam, vit qu'elle était lépreuse. 11 Alors Aaron dit à Moïse : « Je t'en prie, mon seigneur, ne nous fais pas porter la peine du péché que nous avons follement commis et dont nous nous sommes rendus coupables. 12 Qu'elle ne soit pas, je te prie, semblable à un avorton dont la chair est à moitié dévorée lorsqu'il sort du sein de sa mère! »

13 Moïse implora Yahvé : « Oh non, de grâce! guéris-la, je t'en prie. » 14 Yahvé répondit à Moïse : « ...[i] et si son père lui avait craché au visage, ne serait-elle pas un objet d'opprobre pendant sept jours[j]? Qu'on l'enferme [donc] sept jours[k] hors du camp; ensuite elle y sera [de nouveau] admise. » 15 On enferma Miryam hors du camp, pendant sept jours, et le peuple ne partit pas avant qu'elle

33. « campèrent » cf. *11, 4* (lis. *wayyaḥănou*). H : furent. **12,** 6. « S'il y a — prophète » *V L* (lis. *nâbî' bâkèm* et suppr. *yahwé*). H : S'il est votre prophète, Yahvé. « et c'est » *Sam G S* (lis. *oubaḥălôm*) *et* manque en H. 8. « non en vision » lis. *lô'* et, avec *H*[s] *Sam G T*[O], *bemar'è*. H : et vision. 12. « comme un avorton » *G* (lis. *kannèphèl*). H : comme un mort. — Le texte de tout le verset est incertain. 13. « Oh non » cf. *v. 11* et *12* (lis. *'al*). H : Dieu.

a. Le ḥomer valait 364 litres. *b*. Pour les faire sécher : on conserve ainsi la viande, en Orient. *c*. Sépulcres de la convoitise. *d*. Dans le chap. 12 semblent avoir été fondues trois variantes de la même tradition. D'après deux d'entre elles, qu'on peut attribuer à J et à E¹, Miryam reprochait à Moïse d'avoir épousé une étrangère, et Yahvé la frappait de la lèpre. Aaron a dû être introduit après coup, car son nom vient après celui de sa sœur, contrairement à l'usage, et il ne participe pas à la punition. D'après la troisième (E²) Aaron et Miryam contestent la supériorité spirituelle de Moïse et prétendent s'égaler à lui en tant que révélateurs de Dieu : Yahvé rétablit les distances. Peut-être dans une forme antérieure de cette version E², Aaron était-il puni avec Miryam (voy. v. 11). *e*. Il s'agit probablement de Séphora (Ex. 2, 11-22). Elle était, il est vrai, madianite et non éthiopienne (sens ordinaire du mot « couchite »). Selon les uns, le mot « couchite » serait ici un terme de mépris, équivalant à négresse, pour désigner la bédouine. Selon d'autres, il signifie dans ce récit : originaire de Couchân, tribu voisine de Madian (Hab. 3, 7). *f*. C'est-à-dire de tous mes serviteurs. La phrase est interprétée de façons assez diverses, par exemple : il a été chargé de [la direction de] toute ma maison. *g*. D'après Ex. 33, 13, 18-23 (J), Moïse ne put apercevoir Yahvé que par derrière. *h*. La lèpre est caractérisée par des taches blanchâtres : voy. Lév. 13, 2-10, 19, 24, etc. *i*. Le commencement des paroles de Yahvé a dû tomber, par exemple : Si elle avait parlé contre son père (cf. v. 1). *j*. Il doit s'agir d'une peine infamante précise, puisque la durée en est limitée : peut-être la coupable était-elle obligée de se tenir à l'écart. On serait tenté de corriger *tikkâlêm* en *tikkâlê'* : « ne s'enfermerait-elle pas? » En tout cas, il est fait allusion ici à un trait de mœurs qui n'est pas attesté par ailleurs. Cf. cependant Deut. 25, 9. Chez les Arabes, un père crache au visage de son fils, vaincu dans un concours. *k*. On procédait ainsi à l'égard des lépreux (Lév. 13, 4, 5, etc.).

n'y fût rentrée. 16 Ensuite le peuple partit R[P] de Ḥacérot et vint camper au désert de Parân[a].

Des espions sont envoyés en Canaan.

P **13** *L'envoi des espions et leur rapport.* 1 Yahvé parla à Moïse; il dit : 2 « Envoie des hommes pour explorer le pays de Canaan, que je vais donner aux enfants d'Israël. Envoie un homme pour chaque tribu patriarcale; qu'ils soient tous chefs du peuple[b]. » 3 Moïse les envoya du désert de Parân, sur l'ordre de Yahvé. Tous ces hommes étaient à la tête des enfants d'Israël. 4 Voici leurs noms : pour la tribu de Ruben, Schammoua, fils de Zakkour; 5 pour la tribu de Siméon, Chaphat, fils de Ḥori; 6 pour la tribu de Juda, Caleb[c], fils de Yephounnè : 7 pour la tribu d'Issacar, Yigal, fils de Joseph[d]; 8 pour la tribu d'Èphraïm, Osée, fils de Noun; 9 pour la tribu de Benjamin, Palti, fils de Raphou; 10 pour la tribu de Zabulon, Gaddiél, fils de Sodi; 11 pour la tribu de Joseph : pour la tribu de Manassé, Gaddi, fils de Sousi; 12 pour la tribu de Dan, Ammiél, fils de Guemalli; 13 pour la tribu d'Acher, Setour, fils de Mikaél; 14 pour la tribu de Nephtali, Naḥbi, fils de Vophsi; 15 pour la tribu de Gad, Gueouél, fils de Maki. 16 Tels sont les noms des hommes que Moïse envoya explorer le pays. Et Moïse donna à Osée, fils de Noun, le nom de Josué[e].

17 Moïse les envoya explorer le pays de Canaan. « Montez dans le Nègueb[f], leur J dit-il, et montez sur la montagne[g]. 18 Voyez E J-E quelle est la nature du pays, si le peuple qui l'habite est fort ou faible, clairsemé ou nombreux; 19 quelle est la nature du pays où il habite, s'il est bon ou mauvais; ce que sont les villes dans lesquelles il habite, [s'il vit] dans des camps ou dans des forteresses[h]; 20 quelle est la E nature du pays[i], s'il est gras ou maigre, boisé ou non. Ayez bon courage. Emportez des fruits du pays. » C'était la saison des premiers raisins.

21 Les espions montèrent donc et explo- P rèrent le pays, depuis le désert de Cin[j] jusqu'à Reḥob[k], à l'entrée de Ḥamat[l].

22 Ils montèrent dans le Nègueb et arrivè- J rent jusqu'à Hébron, où [habitaient] Aḥiman, Chèchaï et Talmaï, fils d'Anaq[m]. Hébron avait été bâtie sept ans avant Çoan d'Égypte[n].

23 Ils parvinrent jusqu'à la vallée d'Ech- E kol et y coupèrent un sarment portant une grappe de raisin. Ils l'emportèrent à deux, avec une perche. [Ils prirent] aussi des gre- J nades et des figues. 24 On appela cet en- E

13, 2. « Envoie un homme » *Sam G S* (*tišlaḥ*). H : Envoyez un homme. 8. « Osée ». Sam : Josué. 22. « et arrivèrent » *Sam G L S* (lis. *wayyâbô'ou*). H : et il arriva.

a. Voy. note sur Gen. 21, 21. Les sources J et E devaient porter ici « à Qadech » (c'est là qu'elles situent les événements rapportés ch. 13 et 14). C'est la version P qui les plaçait au désert de Parân (cf. 13, 3, 26). *b*. Il ne s'agit sans doute pas des douze chefs de tribu, car les noms indiqués ne coïncident pas avec ceux de Nomb. 1. On peut supposer que ce sont des chefs de clan ou de famille. *c*. D'après Jos. 14, 6-15 (JE), Caleb appartenait au clan édomite de Qenaz; voy. note c sur Jos. 14, 6. *d*. Il doit y avoir ici une altération de texte. La tribu de Manassé (v. 11) devait être nommée après celle d'Èphraïm et les mots du début du v. 11 (*pour la tribu de Joseph*) devaient se trouver en tête du v. 8, probablement sous la forme : pour les fils de Joseph (*libné-yôsèph*). Ces mots se sont corrompus en « fils de Joseph », et le nom du père de Yigal est tombé. *e*. Quelle que fût l'étymologie réelle du nom de *Josué*, — « Yahvé [est] salut » ou « Yahvé [est] richesse », ou « il (un dieu non désigné) sauvera », — il était certainement interprété par les Israélites comme ayant le même sens général que celui d'Osée : « salut », c'est-à-dire « Dieu [est] salut ». Dans les textes précédents, le fils de Noun était déjà appelé Josué (Ex. 17, 9 ss; 24, 13; 32, 17; 33, 11; Nomb. 11, 28); c'est que ces passages proviennent de l'école E. *f*. Région désertique du S. de la Palestine (cf. note sur Gen. 12, 9). Les sources anciennes (J et E) ne donnent pas le nom des espions, excepté celui de Caleb, et elles ne leur font visiter que la partie méridionale de la Judée. *g*. La montagne de Juda. Elle dépasse 1.000 m. d'altitude aux environs d'Hébron. *h*. Phrase sans doute ajoutée : les camps ne sont pas des sortes de villes. *i*. Les répétitions proviennent de la combinaison des sources. *j*. Au nord du désert de Parân (voy. Jos. 15, 1). *k*. Ou Bêt-Reḥob, aux environs de Dan (Jug. 18, 28), à l'extrême nord de la Palestine. *l*. Cette formule fréquente (cf. 34, 8; Jos. 13, 5; Jug. 3, 3; Am. 6, 14; Éz. 47, 16, 20; 48, 1) signifie probablement « à l'endroit où l'on pénètre sur le territoire de Ḥamat (la grande cité du moyen Oronte) », et désigne, sans doute, la région des sources du Jourdain. *m*. *Anaqim* était le nom d'une très ancienne population du pays. Un document publié en 1926 et datant de la xɪᵉ dynastie égyptienne (environ 2.000 ans av. J.-C.) les nomme parmi les Asiatiques ennemis du pharaon. La tradition populaire israélite les considérait comme des géants, peut-être parce que leur nom peut s'interpréter « les fils du [long] cou » (cf. Josué 11, 21 et la 1re note). *n*. Notice érudite introduite après coup dans un récit d'allure populaire. *Çoan* ou Tanis (aujourd'hui San) était une ville du delta du Nil, déjà nommée sous les rois de la vɪᵉ dynastie : la date de sa fondation nous est inconnue. Mais une inscription des environs de 1330, la stèle dite « de l'an 400 » nous apprend qu'à Tanis on datait les événements d'après l'ère du règne de Seth, c'est-à-dire sans doute à partir de l'adoption dans cette ville du culte d'un dieu sémitique identifié à Seth : cette ère commençait 400 ans avant 1330, soit vers 1730 (début de la période des Hyksos). C'est peut-être le point de départ de cette ère de Çoan que l'écrivain israélite entend par l'époque de la construction de la ville (cf. P. Montet, *Kémi*, ɪv, p. 191-215; Alan Gardiner, *Journal of Eg. Arch.*, xɪx, p. 127).

droit vallée d'Echkol, à cause de la grappe qu'y avaient coupée les enfants d'Israël[a].

[25] Ils s'en retournèrent au bout de quarante jours, après avoir exploré le pays. [26] Ils partirent et arrivèrent auprès de Moïse, d'Aaron et de toute la communauté des enfants d'Israël, dans le désert de Parân, à Qadech[b]. Ils leur firent leur rapport, ainsi qu'à toute la communauté[c], et leur montrèrent les fruits du pays.

[27] Ils lui[d] firent ce récit : « Nous sommes entrés dans le pays où tu nous avais envoyés. C'est bien un pays qui ruisselle de lait et de miel[e] : voici de ses fruits. [28] Seulement le peuple qui l'habite est puissant; les villes sont fortifiées et très grandes; nous y avons même vu des descendants d'Anaq. [29] Les Amalécites habitent la région du Nègueb, les Ḥittites, les Jébusiens et les Amoréens, la montagne, et les Cananéens, le bord de la mer et la rive du Jourdain[f]. »

[30] ... Caleb fit taire le peuple [qui murmurait] contre Moïse[g] : « Montons, dit-il, montons à la conquête de ce pays; certainement nous nous en rendrons maîtres ». [31] Mais les hommes qui étaient allés avec lui répliquèrent : « Nous ne pouvons marchercontre ce peuple, car il est plus fort que nous. » [32] Et ils se mirent à décrier devant les enfants d'Israël le pays qu'ils avaient exploré. « Le pays que nous avons parcouru pour l'explorer, disaient-ils, est un pays qui dévore ses habitants[h]. Tous les gens que nous y avons vus étaient de haute taille. [33] Nous y avons vu aussi des géants, les fils d'Anaq, qui sont de la race des géants[i]. [Auprès d'eux] nous nous faisions l'effet de sauterelles, et c'est l'impression que nous leur faisions. »

14

Murmures du peuple. Le châtiment.

[1] Toute la communauté éleva [la voix]; ils poussèrent des cris, et le peuple pleura cette nuit-là. [2] Tous les enfants d'Israël murmurèrent contre Moïse et Aaron, et toute la communauté leur dit : « Que ne sommes-nous morts au pays d'Égypte, ou que n'avons-nous péri dans ce désert! [3] Pourquoi Yahvé nous fait-il entrer dans ce pays afin que nous tombions sous le glaive et que nos femmes et nos enfants deviennent un butin[j]? Ne vaudrait-il pas mieux retourner en Égypte? » [4] Et ils se dirent l'un à l'autre : « Donnons-nous un chef et retournons en Égypte. »

[5] Moïse et Aaron se jetèrent la face contre terre[k] devant toute la communauté réunie des enfants d'Israël. [6] Josué, fils de Noun, et Caleb, fils de Yephounnè, [deux] de ceux qui avaient exploré le pays, déchirèrent leurs vêtements[l]. [7] Ils dirent à toute la communauté des enfants d'Israël : « Le pays que nous avons parcouru pour l'explorer est un très bon pays. [8] Si Yahvé nous est favorable, il nous fera entrer dans ce pays et nous le donnera : un pays qui ruisselle de lait et de miel! [9] Seulement ne vous révoltez pas contre Yahvé. Et vous, n'ayez pas peur du peuple de ce pays, car nous en ferons notre pâture : l'ombre qui les couvrait[m] les a abandonnés, tandis que Yahvé est avec nous. N'ayez pas peur d'eux. »

[10] Toute la communauté parlait de les lapider, quand la gloire de Yahvé apparut[n], dans la tente du Rendez-vous, à tous les enfants d'Israël. [11] Yahvé dit à Moïse[o] : « Jusques à quand ce peuple continuera-t-il à me mépriser? Jusques à quand refusera-t-il d'avoir confiance en moi, malgré tous les

28. « et » *Sam G S* (lis. *ougedôlôt*) Manque en H. 30. « contre Moïse » lis. *'al*. H : vers Moïse. **14**, 10. « dans la tente ». G : dans la nuée sur la tente.

a. *Echkol* signifie « grappe ». Il y a encore, au nord d'Hébron, une vallée qui s'appelle Ouadi-Bét-Iskâhil. *b*. Dans le désert de Cin, au N. du désert de Parân ; Auj. Aîn Qoudeis. *c*. Addition d'un rédacteur, d'après P. *d*. A Moïse. Dans le récit de J, c'est Moïse seul qui envoie les espions et reçoit leur rapport. *e*. Voy. note sur Ex. 3, 8. *f*. Remarque savante qui paraît être une addition au récit de J. *g*. Le récit devait indiquer auparavant le mécontentement du peuple, qu'on voulait mener à la conquête d'un pays si bien défendu. Dans la source E, les v. 30-31 ne venaient peut-être qu'après 14, 4. *h*. Soit qu'il fût malsain, ou exposé aux invasions, ou rempli de bêtes sauvages, ou peuplé d'anthropophages (cf. Lév. 26, 38). *i*. Cette explication, qui manque en G, est une glose destinée à identifier les géants dont parle E (il emploie le même mot que Gen. 6, 4) avec les fils d'Anaq, dont il était question dans J (v. 28). *j*. Cf. Ex. 16, 3. *k*. Épouvantés par la perspective du châtiment divin, conséquence inévitable du péché du peuple (cf. 16, 4, 22 ; 17, 10 ; 20, 6). *l*. Primitivement geste de deuil (Gen. 37, 34 ; Lév. 10, 6), puis par extension signe de douleur. *m*. C'est-à-dire leurs dieux. En Orient, où le soleil est brûlant, l'ombre était le symbole de la protection bienfaisante (cf. Ps. 91, 1 ; 121, 5 ; Lam. 4, 20, etc.). *n*. Voy. Ex. 16, 10 et la note. *o*. L'entretien qui suit entre Yahvé et Moïse (v. 11-25) est d'un rédacteur récent. Il cite (v. 17-18) Ex. 34, 6-7 ; et la promesse rapportée au v. 12 reproduit celle d'Ex. 32, 10. Tout le morceau est étroitement apparenté à Ex. 32, 7-14.

signes que j'ai opérés au milieu de lui? [12] Je vais le frapper d'une épidémie et je l'exterminerai, mais je ferai [naître] de toi une nation plus grande et plus puissante. »

[13] Moïse répondit à Yahvé : « . . . . . [14] . . . . [a] On a appris que tu es toi-même, Yahvé, au milieu de ce peuple, que tu te laisses, toi Yahvé, regarder les yeux dans les yeux, que ta nuée se tient au-dessus d'eux et que tu marches devant eux, le jour, dans une colonne de nuée et, la nuit, dans une colonne de feu. [15] Si tu fais périr ce peuple comme un seul homme, les nations qui ont entendu parler de toi diront : [16] C'est parce qu'il était impuissant à faire entrer ce peuple dans le pays qu'il lui avait promis par serment, que Yahvé l'a massacré dans le désert. — [17] Maintenant donc, je t'en prie, Seigneur, que ta force se déploie dans sa grandeur, comme tu l'as promis en disant : [18] Yahvé est lent à la colère et riche en bonté; il pardonne l'iniquité et la rébellion, mais sans les laisser totalement impunies, car il châtie les enfants pour le crime des pères, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération[b]. — [19] Pardonne, je t'en prie, l'iniquité de ce peuple, selon la grandeur de ta miséricorde, comme tu lui as fait grâce depuis qu'il a quitté l'Égypte jusqu'à présent. — [20] Je pardonne, répondit Yahvé, comme tu l'as demandé. [21] Mais, aussi vrai que je suis vivant et que la gloire de Yahvé remplit toute la terre, [22] de tous les hommes qui ont vu ma gloire et les signes que j'ai opérés en Égypte et dans le désert, et qui m'ont bravé déjà dix fois, refusant d'écouter ma voix, [23] aucun ne verra le pays que j'ai promis par serment à leurs pères. Aucun de ceux qui m'ont méprisé ne le verra. [24] Quant à mon serviteur Caleb, parce qu'il s'est montré animé d'un autre esprit et m'a pleinement obéi, je le ferai entrer dans le pays où il est allé[c], et ses descendants le posséderont.

[25] « Les Amalécites et les Cananéens habitent dans la vallée[d]. Demain faites volte-face, et mettez-vous en marche dans le désert, dans la direction de la mer des Roseaux[e]. »

[26] Yahvé parla à Moïse et à Aaron; il dit : [27] « Jusques à quand ferai-je grâce à cette communauté perfide qui murmure contre moi[f]? J'ai entendu les murmures que profèrent contre moi les enfants d'Israël. [28] Dis-leur : Aussi vrai que je suis vivant, oracle de Yahvé, je vous traiterai selon les paroles mêmes que je vous ai entendu prononcer[g]. [29] Vos cadavres tomberont dans ce désert, vous tous, tant que vous êtes, qui avez été recensés depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, parce que vous avez murmuré contre moi. [30] Vous n'entrerez pas, j'en fais le serment, dans le pays où j'avais juré de vous établir, excepté Caleb, fils de Yephounnè et Josué, fils de Noun. [31] Vos jeunes enfants aussi, dont vous avez dit qu'ils deviendraient un butin, je les y ferai entrer, et ils connaîtront ce pays que vous dédaignez. [32] Quant à vous, vos cadavres tomberont dans le désert; [33] et vos fils seront errants dans ce désert pendant quarante ans : ils porteront la peine de vos infidélités[h], jusqu'à ce que le cadavre du dernier d'entre vous soit tombé dans le désert. [34] Autant de jours vous avez mis à explorer le pays — quarante jours — autant d'années vous porterez la peine de vos iniquités — quarante années[i], — et vous saurez ce que signifie ma disgrâce. [35] Moi, Yahvé, je le déclare : voilà, je le jure, comment je traiterai cette communauté perfide qui s'est ameutée contre moi. C'est dans ce désert qu'ils resteront jusqu'au dernier; c'est là qu'ils mourront. »

[36] Quant aux hommes que Moïse avait

17. « Seigneur, que ta force » *G* (lis. *kôḥăkâ*). H : que la force du Seigneur. 27. « ferai-je grâce » aj. *'èssâ'*. Manque en H. — Texte incertain. 31. « connaîtront ». G : posséderont. 33. « seront errants » d'après *L* (lis. *tô'îm*). H : seront bergers.

a. Le texte, apparemment altéré, donne cette phrase étrange : *Et les Égyptiens apprendront que, par ta force, tu as fait sortir ce peuple du milieu d'eux*, [14] *et ils diront aux habitants de ce pays*. *b*. Ex. 34, 6-7. *c*. Il s'agit de la contrée d'Hébron (13, 22). Caleb, ici encore, est nommé seul (cf. 13, 30). Pour l'accomplissement de la promesse qui lui est faite, voy. Jos. 14, 6-15. *d*. Glose, qui était peut-être attachée primitivement au v. 43. *e*. La mer Rouge. *f*. Dittographie des mots qui vont suivre (*que profèrent contre moi*). *g*. Voy. à la fin du v. 2. *h*. Litt. : *de vos prostitutions*. *i*. D'après Deut. 2, 14, la durée précise du séjour au désert depuis cette révolte ne fut que de 38 ans. Le nombre rond de 40 ans — une génération — pour la durée du séjour au désert, appartenait déjà aux formes plus anciennes de la tradition (Ex. 16, 35 ; Nomb. 33, 38 ; Deut. 1, 3 ; 2, 7 ; Jos. 5, 6 ; cf. Am. 2, 10 ; 5, 25).

envoyés pour explorer le pays et qui, à leur retour, avaient poussé toute la communauté à murmurer contre lui en décriant le pays, 37 ces hommes qui avaient décrié le pays furent subitement frappés de mort devant Yahvé. 38 Josué, fils de Noun, et Caleb, fils de Yephounnè, survécurent [seuls] parmi les hommes qui étaient allés explorer le pays.

La défaite de Horma. 39 Moïse rapporta ces paroles à tous les enfants d'Israël, et le peuple mena grand deuil. 40 Le lendemain, de bon matin, ils gravirent le sommet de la montagne en disant : « Nous voici prêts à monter au lieu que Yahvé nous a indiqué, car nous avons péché. » 41 Moïse leur dit : « Pourquoi donc transgressez-vous les ordres de Yahvé? Cette entreprise ne réussira pas. 42 Ne montez pas, car Yahvé n'est pas au milieu de vous : ne vous faites pas battre devant vos ennemis ! 43 En effet, les Amalécites et les Cananéens sont là en face de vous, et vous tomberiez sous le tranchant de l'épée : puisque aussi bien vous avez cessé de suivre Yahvé, il ne sera pas avec vous. » 44 Ils eurent néanmoins la présomption de gravir le sommet de la montagne, alors que l'arche de la loi de Yahvé et Moïse ne bougeaient pas du milieu du camp. 45 Les Amalécites et les Cananéens qui habitaient cette montagne descendirent. Ils battirent les enfants d'Israël et les taillèrent en pièces jusqu'à Ḥorma[a].

Prescriptions rituelles diverses [b].

15 *Sur l'oblation et la libation [c].* 1 Yahvé parla à Moïse; il dit : 2 « Parle aux enfants d'Israël; dis-leur : Quand vous serez entrés au pays où vous devez demeurer et que je vais vous donner, 3 si vous offrez, en le consumant en l'honneur de Yahvé, un holocauste ou un sacrifice [de paix], — soit pour l'accomplissement d'un vœu, soit à titre de don volontaire[d], soit à l'occasion de vos fêtes, — de façon à produire une odeur agréable à Yahvé, — [que la victime soit prise] dans le gros ou le menu bétail, — 4 celui qui présente son offrande à Yahvé offrira comme oblation un dixième [d'épha] de fleur de farine, pétrie avec un quart de hin d'huile[e], 5 et, comme vin pour la libation, tu donneras un quart de hin en sus de l'holocauste ou du sacrifice [de paix], s'il s'agit d'un seul agneau. 6 Pour un bélier, tu offriras comme oblation deux dixièmes [d'épha] de fleur de farine, pétrie avec un tiers de hin d'huile, 7 et comme vin pour la libation un tiers de hin : tu feras [ainsi] une offrande d'agréable odeur à Yahvé. 8 Si tu immoles un jeune taureau en holocauste ou en sacrifice, pour l'accomplissement d'un vœu ou comme [sacrifice de] paix[f], en l'honneur de Yahvé, 9 tu offriras en oblation avec le jeune taureau trois dixièmes [d'épha] de fleur de farine, pétrie avec un demi-hin d'huile, 10 et, comme vin pour la libation, tu offriras un demi-hin de vin en sacrifice d'agréable odeur consumé en l'honneur de Yahvé. 11 C'est ainsi qu'on procédera pour chaque bœuf, pour chaque bélier, pour chaque tête de petit bétail, agneau ou chèvre : 12 quel que soit le nombre des victimes que vous immolerez, vous ferez de même pour chacune d'elles, autant qu'il y en aura.

13 Tout indigène pratiquera ces rites dans la forme indiquée, quand il offrira un sacrifice d'agréable odeur consumé en l'honneur de Yahvé. 14 Et si un étranger en résidence parmi vous ou un homme se trouvant chez vous, à l'avenir, offre un sacrifice d'agréable odeur consumé en l'honneur de Yahvé, il devra procéder comme vous. 15 Il y aura une seule règle pour vous et pour l'étranger en résidence parmi vous. C'est une règle perpé-

15, 6. « Pour un bélier » *G* (lis. *welā'ayil*). H : Ou bien pour un bélier. 9. « tu offriras » lis. *wehiqrabtā*. H : il offrira. 11. « chaque tête » *G* (aj. *hā'èḥād*). H : la tête. 15. *S L* (suppr. *haqqāhāl*). H aj. en tête : L'assemblée. « parmi vous » *G S* cf. v. 16 (aj. *'ittekèm*). Manque en H.

a. Voy. sur cette défaite Deut. 1, 43-46 (cf. aussi Deut. 25, 17-19; Ex. 17, 8-13 et note sur le v. 11). D'autres traditions racontent la conquête de Ḥorma soit par les Israélites réunis (21, 3), soit par Juda et Siméon (Jug. 1, 17). Sur ces traditions et le nom de la ville, voy. note sur Juges 1, 17. *b.* Les cinq ordonnances réunies dans ce chapitre constituent des additions aux lois antérieures et paraissent d'époque récente, sauf la dernière (v. 37-41), qui offre les mêmes particularités de style que le code de sainteté (Lév. 17-26, de P[1]). *c.* Les prescriptions suivantes ont pour but de préciser le cérémonial des offrandes de céréales et de vin qui devaient accompagner certains sacrifices sanglants (cf. Lév. 7, 11-13). Elles exigent que l'importance de l'oblation et de la libation soit proportionnée à celle de la bête sacrifiée. *d.* Cf. note *h* sur Lév. 7, 11. *e.* Voy. Ex. 29, 40-41 et les notes. *f.* Cette dernière expression paraît désigner ici le sacrifice volontaire (cf. v. 3).

tuelle que vous observerez de génération en génération : l'étranger devra se comporter comme vous en présence de Yahvé. 16 Il y aura une seule loi et un seul droit pour vous et pour l'étranger en résidence parmi vous. »

La redevance du gâteau. 17 Yahvé parla à Moïse; il dit : 18 « Parle aux enfants d'Israël; dis-leur : Quand vous serez entrés au pays où je vous conduis 19 et que vous mangerez du pain de ce pays, vous prélèverez une redevance pour Yahvé. 20 Comme prémices de vos moutures[a], vous prélèverez un gâteau; vous le prélèverez comme on prélève la redevance de l'aire. 21 Sur les prémices de vos moutures, vous donnerez à Yahvé une redevance, de génération en génération[b].

Expiation des fautes commises par mégarde [c]. « 22 Quand, par mégarde, vous négligerez d'observer quelqu'un de ces commandements que Yahvé a communiqués à Moïse, 23 quelqu'une des prescriptions que Yahvé vous a faites par l'intermédiaire de Moïse — depuis le jour où Yahvé les a édictées, jusqu'à vos générations les plus lointaines[d], — 24 si l'inadvertance a été commise[e] sans que la communauté s'en soit aperçue, toute la communauté immolera un jeune taureau en holocauste d'agréable odeur à Yahvé, en l'accompagnant de l'oblation et de la libation réglementaires, selon le rituel, ainsi qu'un bouc en sacrifice pour le péché. 25 Le prêtre fera l'expiation pour toute la communauté des enfants d'Israël, et il leur sera pardonné; car la faute avait été commise par mégarde, et, pour [réparer] leur inadvertance, ils ont apporté devant Yahvé leur offrande (un sacrifice consumé par le feu en l'honneur de Yahvé), ainsi que leur sacrifice pour le péché. 26 Il sera pardonné à toute la communauté des enfants d'Israël, ainsi qu'aux étrangers en résidence parmi eux, car le peuple entier était responsable de l'inadvertance commise[f].

« 27 Si c'est un simple particulier qui a péché par mégarde[g], il offrira une chèvre d'un an en sacrifice pour le péché. 28 Le prêtre fera devant Yahvé, pour cette personne qui aura commis une inadvertance, qui aura péché par mégarde, l'expiation de la faute commise par mégarde, en accomplissant pour elle les rites expiatoires, et il lui sera pardonné. 29 Qu'il s'agisse d'un indigène — de l'un des enfants d'Israël — ou d'un étranger en résidence parmi eux, vous appliquerez une seule et même loi à l'homme qui aura agi par inadvertance. 30 Mais celui qui agit délibérément[h], qu'il soit indigène ou étranger, celui-là outrage Yahvé : un tel individu sera retranché du milieu de son peuple[i], 31 car il a méprisé la parole de Yahvé et enfreint son commandement. Cet individu sera inexorablement retranché; son iniquité demeurera sur lui[j]. »

Un cas de violation du sabbat. 32 Pendant que les Israélites étaient dans le désert, on surprit un homme qui ramassait du bois le jour du sabbat. 33 Ceux qui l'avaient surpris à ramasser du bois l'amenèrent à Moïse, à Aaron et à toute la communauté. 34 On le mit sous bonne garde, car il n'avait pas [encore] été formulé de règle sur la manière dont il fallait le traiter[k]. 35 Yahvé dit à Moïse : « Cet homme doit être mis à mort. Que toute la communauté le lapide en dehors du camp ! »

26[b]. Litt. : « car l'inadvertance était au peuple entier » lis. *haššegāgā*. H : car [cela incombait ?] au peuple entier par inadvertance. 28. « qui aura péché par mégarde » *G* (lis. *haḥōṭe't*). H : dans son péché (c'est-à-dire en péchant ?) par mégarde.

a. Ou plus précisément : *de votre gruau* (grains d'orge grossièrement moulus). Selon d'autres, *votre pâte* (Septante). Le sens exact du mot est incertain. Cf. Éz. 44, 30 et Néh. 10, 38.

b. C'est une application particulière, mentionnée seulement Éz. 44, 30 et Néh. 10, 38, de l'obligation générale d'offrir les prémices à Yahvé. En fait, comme les autres offrandes végétales, le gâteau revenait aux prêtres (voy. ch. 18). Les juifs donnent aujourd'hui encore cette redevance. *c.* La loi donnée ici est une variante de celle du Lév. (4, 1-5, 13); elle est plus simple, en ce sens qu'elle ne prescrit pas de cérémonial spécial pour le cas où le coupable est un grand prêtre, un chef ou un indigent. D'autre part, elle est plus exigeante pour le cas où la faute incombe à la communauté : elle demande alors deux victimes (v. 24; cf. Lév. 4, 14 et la note). *d.* Litt. : *et au delà pour vos générations.* *e.* Par la communauté (cf. la suite). *f.* Cf. Lév. 4, 13-21. *g.* Cf. Lév. 4, 27-35. *h.* Litt. : *la main haute.* *i.* Cf. note sur Lév. 7, 21. *j.* Aucune cérémonie d'expiation ne pourra l'ôter (cf. Lév. 4, 2). En pratique, cependant, cette loi souffrait quelques dérogations : les péchés pour lesquels l'expiation est admise Lév. 5, 1 et 6, 1-7 ne peuvent être considérés comme involontaires. *k.* C'est-à-dire que Yahvé n'avait pas dit si l'acte de cet homme rentrait dans la catégorie des violations du sabbat, donc s'il fallait le mettre à mort (Cf. Ex. 31, 14; 35, 2).

[36]Toute la communauté le mena donc hors du camp et le lapida jusqu'à ce que la mort s'ensuivit, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

P¹ *Les houppes aux coins des vêtements.* [37]Yahvé parla à Moïse; il dit : [38]« Parle aux enfants d'Israël; dis-leur qu'ils se fassent des houppes[a] aux coins de leurs vêtements[b], de génération en génération, et qu'ils mettent sur la houppe de [chaque] coin un cordon de pourpre violette. [39]Elles seront pour vous un signe : en les voyant vous vous souviendrez de tous les commandements de Yahvé et les mettrez en pratique[c], et vous ne vous égarerez pas en suivant les désirs de vos cœurs et de vos yeux, qui vous entraînent à l'infidélité. [40]Ainsi, vous souvenant de tous mes commandements et les pratiquant, vous serez saints pour votre Dieu. [41]Je suis Yahvé, votre Dieu, qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte pour être votre Dieu. Je suis Yahvé, votre Dieu[d]. »

Révolte de Coré, de Datân et d'Abiram[e]. Privilèges d'Aaron et des Lévites.

P² P³ **16** *La révolte.* [1]Alors se révolta Coré, fils de Yiçhar, fils de Qehat, fils de J-E Lévi, ainsi que Datân et Abiram, [tous deux] fils d'Éliab, fils de Pallou, fils de Ruben. [2]Ils P² se révoltèrent contre Moïse, avec deux cent cinquante des enfants d'Israël : c'étaient des chefs de la communauté, de ceux que l'on convoquait au conseil, des hommes J-E considérés. [3]Ils s'attroupèrent contre Moïse P² et Aaron et leur dirent : « En voilà assez! La communauté est tout entière formée de saints, et Yahvé est au milieu d'eux. Pourquoi vous élevez-vous au-dessus de l'assemblée de Yahvé ? »

[4]A l'ouïe [de ces paroles] Moïse se jeta la face contre terre[f], [5]puis il dit à Coré et à tous ses partisans : « [Demain] matin, Yahvé fera connaître qui lui appartient et qui est saint, qui, par conséquent, il laissera approcher de lui; celui qu'il choisira, il le fera approcher de lui. [6]Voici ce que vous ferez : prenez des brasiers — Coré et tous ses partisans[g]. — [7]mettez-y du feu et posez dessus du parfum devant Yahvé[h], demain; celui que Yahvé choisira, c'est celui-là qui est saint. En voilà P³ assez, enfants de Lévi[i] ! »

[8]Moïse dit à Coré : « Écoutez donc, enfants de Lévi! [9]Ne vous suffit-il pas que le Dieu d'Israël vous ait mis à part, dans la communauté d'Israël, vous admettant auprès de lui pour faire le service de la demeure de Yahvé, et pour vous tenir à la disposition de la communauté afin de la servir? [10]Il t'a admis auprès de lui, avec tous tes frères, les enfants de Lévi, et vous revendiquez encore le sacerdoce! [11]C'est donc contre Yahvé que vous vous liguez, toi et tous tes partisans.

39. « un signe » lis. *le'ôt*. H : une houppe. **16,** 1. « se révolta » lis. *wayyâqom*. H : prit. « fils de Pallou, fils » lis. *ben pallou' ben*. H : et Ôn, fils de Pélet, descendants. — Rectifié d'après 26, 5, 8-9 et les généalogies des Rubénites (Gen. 46, 9; Ex. 6, 14; 1 Chron. 5, 3), qui donnent Pallou comme le second fils de Ruben et ignorent Ôn, fils de Pélet. 11. « vous vous liguez » lis. *nô'âdim*. H : qui vous liguez.

a. Le terme hébreu désignait aussi une mèche, une boucle de cheveux (Éz. 8, 3); il s'agit de houppes ou glands. Le mot est au singulier, mais il est à prendre au sens collectif. *b.* D'après Deut. 22, 12, il s'agit du manteau ou vêtement de dessus, pièce d'étoffe quadrangulaire dans laquelle on se drapait : celle-ci avait obligatoirement une houppe (le Deut. emploie, il est vrai, un autre mot) à chacun de ses quatre coins.

c. Nous avons sans doute ici un cas de transformation et de spiritualisation d'une antique coutume (cf. Deut. 6, 8; 11, 18). Primitivement, les houppes devaient servir d'amulettes (cf. note sur Gen. 38, 18); la couleur bleue passe encore aujourd'hui, en Orient, pour garantir contre le mauvais œil. Sur les monuments égyptiens les Cananéens sont souvent représentés avec des houppes de ce genre à leur pagne (par ex. *Rev. de l'Hist. des Rel.*, CIX (1934), p. 120). *d.* Les v. 40-41 sont remplis d'expressions qui reviennent fréquemment dans le « code de sainteté » (Lév. 17-26). — Les v. 37-41 constituent, avec Deut. 6, 4-9 et 11, 13-21, le *chema*, la confession de foi du judaïsme : voy. note sur Deut. 6, 4. *e.* Dans ce morceau sont combinés deux récits différents : la révolte de Datân et d'Abiram contre l'autorité politique de Moïse (J-E) et la protestation de Coré contre la caste sacerdotale (P). Dans la forme primitive de ce second récit (P²), Coré devait être un laïque (un Coré figure parmi les descendants de Juda 1 Chron. 2, 43), comme ses partisans (v. 2); il revendiquait l'égalité cultuelle de tous les Israélites (v. 3). Un rédacteur plus récent (P³) a fait de lui un fils de Lévi et le porte-parole du bas clergé (les lévites) soulevé contre les privilèges des prêtres aaronides. Le Deutéronome (11, 6) connaît la révolte de Datân et d'Abiram, mais non celle de Coré. En dehors de ces trois récits principaux, le ch. 16 contient des additions et des amplifications dues à des rédacteurs divers.

f. Cf. 14, 5 et la note. *g.* Glose explicative introduite mal à propos dans le texte. *h.* Faire les offrandes de parfum était, d'après P, l'un des privilèges des prêtres (Ex. 30, 7-8; Lév. 10, 1). — Dans notre récit, il n'est pas question de l'autel des parfums, qui n'apparaît que dans les parties récentes de P (voy. note *n* sur Ex. 30, 1). *i.* Cette phrase, qui renvoie à Coré sa protestation (v. 3), est peu à sa place à la fin du discours de Moïse. C'est une addition de P³ (voy. les mots « enfants de Lévi ») destinée à introduire le morceau suivant (v. 8-11).

Qu'a fait Aaron[a] pour que vous murmuriez contre lui? »

J-E [12]Moïse envoya appeler Datân et Abiram, fils d'Éliab. Ils répondirent : « Nous ne viendrons pas. [13]Ne te suffit-il pas de nous avoir fait sortir d'un pays ruisselant de lait et de miel pour nous faire mourir dans le désert, que tu prétendes encore t'ériger en maître sur nous? [14]De plus, tu ne nous as pas conduits dans un pays ruisselant de lait et de miel pour nous donner en partage des champs et des vignes. Penses-tu crever les yeux de ces gens[b]? Nous ne viendrons pas. »

R [15]Moïse en fut très irrité, et il dit à Yahvé : J-E « N'agrée pas leur oblation[c]! Je ne leur ai pas pris un âne, et je n'ai fait tort à aucun d'eux. »

R (P³) [16]Moïse dit à Coré : « Toi et tous tes partisans, trouvez-vous demain devant Yahvé, toi et eux, ainsi qu'Aaron. [17]Prenez chacun votre brasier, posez dessus du parfum, et présentez chacun votre brasier devant Yahvé : deux cent cinquante brasiers! Toi aussi et Aaron, présentez chacun votre brasier[d]. »

P² [18]Ils prirent chacun leur brasier, y mirent du feu, posèrent dessus du parfum et ils se présentèrent à l'entrée de la tente du Rendez-vous, ainsi que Moïse et Aaron. [19]Coré rassembla contre eux toute la communauté, à l'entrée de la tente du Rendez-vous. Alors la gloire de Yahvé apparut à toute la communauté, [20]puis Yahvé parla à Moïse et à Aaron; il dit : « [21]Séparez-vous de cette faction, et je la consumerai en un instant. » [22]Ils tombèrent la face contre terre et dirent : « Ô Dieu, Dieu des esprits de toutes les créatures[e], vas-tu, pour un seul homme qui pèche, t'irriter contre toute la communauté[f]? »

P² [23]Yahvé parla à Moïse; il dit : [24]« Parle à la communauté; dis : Éloignez-vous des alentours de la demeure de Coré, de Datân et d'Abiram[g]. »

[25]Moïse se leva et se rendit auprès de J-E Datân et d'Abiram, suivi des anciens d'Israël. [26]S'adressant alors à la communauté, R^P il dit : « Écartez-vous des tentes de ces J-E hommes impies et ne touchez à rien de ce qui leur appartient, de peur que vous ne périssiez à cause de tous leurs péchés. » [27]Ils s'éloi- P² gnèrent donc des alentours de la demeure de Coré, de Datân et d'Abiram[g]. Or Datân et Abi- J-E ram étaient sortis de leurs tentes, à l'entrée desquelles ils se tenaient avec leurs femmes, leurs fils et leurs jeunes enfants. [28]Moïse J dit : « A ceci vous reconnaîtrez que c'est Yahvé qui m'a envoyé pour faire toutes ces œuvres, et que je ne les accomplis pas de mon chef : [29]si ces gens-là meurent comme tous les hommes, et si le sort de tous les humains est aussi le leur, Yahvé ne m'a pas envoyé. [30]Mais si Yahvé accomplit un prodige et que le sol, ouvrant sa bouche, les engloutisse avec tout ce qui leur appartient, en sorte qu'ils descendent tout vivants au Cheôl, vous reconnaîtrez que ces gens ont méprisé Yahvé. »

[31]Comme il achevait de prononcer toutes ces paroles, le sol s'entr'ouvrit sous eux, [32]la terre ouvrit sa bouche et les englou- E tit, eux et leurs familles, ainsi que tous les R^P gens de Coré, avec tous leurs biens[h]. [33]Ils J descendirent vivants au Cheôl, avec tout ce qui leur appartenait. La terre les recouvrit, E et ils disparurent du milieu de l'assem- R^P blée. [34]Tous les Israélites qui se trouvaient E autour d'eux s'enfuirent en les entendant crier, car ils se disaient : « Prenons garde que la terre ne nous engloutisse. »

[35]Il sortit de devant Yahvé une flamme, P² qui consuma les deux cent cinquante hommes qui offraient le parfum[i].

22. « vas-tu — t'irriter » (litt. est-ce qu'un seul homme a péché et tu t'irrites) lis. *ha'îš*. H : l'homme a péché seul et tu t'irriteras.

a. Litt. : *Qu'est Aaron ?* Aaron n'est par un usurpateur. C'est Yahvé qui l'a investi de sa charge, et ceux qui prétendent l'en dépouiller se révoltent contre Dieu lui-même. *b.* C'est-à-dire les empêcher de voir que tu as failli à tes promesses.

c. Cette phrase paraît être un raccord avec le récit de P (v. 6). *d.* Les v. 16-17 répètent, en d'autres termes, 5-7a. *e.* Cf. 27, 16. *f.* Cette idée que le groupe n'est pas solidaire des fautes de chacun de ses membres trahit une époque récente.

g. Mots ajoutés pour concilier P² et J-E. Dans P, il s'agit de la tente sacrée, « la Demeure » (cf. v. 18 et 35). *h.* Mots ajoutés par le rédacteur qui a fondu l'histoire de Coré (P) avec celle de Datân et d'Abiram (J-E). D'après P, Coré devait mourir de la même mort que ses complices (v. 35). Par *gens de Coré* le rédacteur n'entendait probablement pas les partisans du rebelle, mais plutôt sa famille (d'après 26, 11 cependant, ses fils survivent) ou ses serviteurs. *i.* Voy. Lév. 9, 24; 10, 2 et Nomb. 28, 10.

P^s *Ce qu'on fit des brasiers de Coré et de ses partisans.* 36 Yahvé parla à Moïse; il dit : 37 « Dis à Éléazar, fils d'Aaron, le prêtre : Enlève les brasiers du milieu des flammes et disperse le feu[b] au loin. Car ils sont devenus sacrés[c], 38 les brasiers de ces hommes qui ont payé leur péché de leur vie. Qu'on les martelle en lames dont on revêtira l'autel, car on les a présentés à Yahvé; ils sont ainsi devenus sacrés. Ils serviront de signe aux enfants d'Israël. » 39 Le prêtre Éléazar prit donc les brasiers de bronze présentés par ceux qui avaient été brûlés, et on les martela pour en revêtir l'autel[d]. 40 Ils doivent servir d'avertissement aux enfants d'Israël, afin que l'étranger qui n'est pas de la race d'Aaron ne s'approche pas pour faire fumer le parfum devant Yahvé, et ne partage pas le sort subi par Coré et ses partisans, conformément à la menace que Yahvé lui avait adressée par l'organe de Moïse.

P^2 *Le peuple murmure. Aaron le sauve d'une destruction totale.* 41 Le lendemain, toute la communauté des enfants d'Israël murmura contre Moïse et Aaron, en disant : « C'est vous qui avez fait mourir le peuple de Yahvé ! » 42 Comme la communauté s'attroupait contre Moïse et Aaron, ceux-ci se tournèrent vers la tente du Rendez-vous, et voici que la nuée la couvrit, et la gloire de Yahvé apparut.

43 Alors Moïse et Aaron se rendirent devant la tente du Rendez-vous. 44 Yahvé parla à Moïse; il dit : 45 « Retirez-vous du milieu de cette communauté; et je la détruirai en un instant. » Ils tombèrent la face contre terre. 46 Puis Moïse dit à Aaron : « Prends un brasier, mets-y du feu pris à l'autel, places-y du parfum et porte-le promptement au milieu de la communauté afin de faire pour elle l'expiation, car la colère de Yahvé s'est [déjà] mise en marche[e], le fléau a commencé[f]. » 47 Aaron prit [un brasier], suivant l'ordre de Moïse, et courut au milieu de l'assemblée, mais le fléau avait déjà commencé [ses ravages] parmi le peuple. Aaron mit le parfum [sur le brasier] et fit l'expiation pour le peuple. 48 Il se tint entre les morts et les vivants, et la calamité s'arrêta. 49 Les victimes de cette calamité furent au nombre de 14.700, sans compter ceux qui avaient péri à cause de Coré. 50 Aaron retourna auprès de Moïse, à l'entrée de la tente du Rendez-vous, quand la calamité se fut arrêtée.

17 *Le bâton d'Aaron.* 1 Yahvé parla à Moïse; il dit : 2 « Parle aux enfants d'Israël et fais-toi donner par eux un bâton par famille[g]; [qu'ils te soient remis] par tous leurs chefs, famille par famille, [soit en tout] douze bâtons. Tu inscriras le nom de chacun[h] sur son bâton. 3 Tu inscriras le nom d'Aaron sur le bâton de Lévi, car il y aura [aussi] un bâton pour le chef de leurs familles. 4 Tu déposeras ensuite ces bâtons dans la tente du Rendez-vous, devant [l'arche de] la charte[i], où je me rencontre avec toi. 5 Le bâton de l'homme que je choisirai bourgeonnera. Ainsi je ferai tomber les murmures, offensants pour moi, que les enfants d'Israël profèrent contre vous. »

6 Moïse parla donc aux enfants d'Israël, et tous leurs chefs lui remirent un bâton, un par chef, [soit] douze bâtons — autant que de familles. Le bâton d'Aaron se trouvait parmi eux. 7 Moïse déposa ces bâtons devant Yahvé, dans la tente de la charte. 8 Le lendemain, quand Moïse entra dans la tente de la charte, il vit que le bâton d'Aaron, représentant de la maison de Lévi, avait

37. « Enlève » d'après *G* (lis. *hârêm*). H : et qu'il enlève. 38. « les brasiers..... Qu'on les martelle » d'après *L* (lis. au v. 37 *qâdeiou* et suppr. *'ēt* au v. 38). H : Quant aux brasiers ..., qu'on les martelle. 17, 4. « avec toi » *H* Sam G L* (lis. *lekâ*). H : avec vous.

a. Dans les éditions de la Bible hébraïque, les v. 36-50 forment les 15 premiers versets du ch. 17. *b*. C'est-à-dire probablement les charbons qui brûlaient encore sur les brasiers. Les offrandes de parfum faites avec ces brasiers étant irrégulières, c'était un « feu étranger », illégal (cf. Lév. 10, 1). *c*. Présentés devant Yahvé, ils sont devenus son bien ou, selon des idées plus anciennes, ont été pénétrés du fluide divin (cf. Ex. 29, 37; Lév. 6, 27-28 et les notes). *d*. D'après P^2 (Ex. 27, 2; cf. 38, 2), l'autel était déjà revêtu de bronze. Notre texte doit donc être d'un autre auteur. *e*. Litt. : *est sortie de devant Yahve*. *f*. Mots du v. suiv. répétés ici par erreur. *g*. Le mot *famille* (hébreu : *maison de père*) est employé ici pour « tribu » : cela ressort nettement du v. suivant. Voy. Jos. 22, 14 et la note. *h*. De chaque chef de tribu, évidemment. Le bâton était l'insigne du commandement (cf. notre bâton de maréchal). *i*. Cette expression peut signifier que les bâtons furent placés dans le lieu très saint (cf. Hébr. 9, 4), ou qu'ils furent mis dans le lieu saint, devant le rideau qui cachait l'arche (cf. Ex. 30, 36; 40, 5 et la note).

bourgeonné; il avait produit des pousses, épanoui des fleurs et mûri des amandes. 9 Moïse, sortant de la tente, apporta tous les bâtons qui se trouvaient devant Yahvé, à tous les enfants d'Israël : ils [les] regardèrent, et chacun reprit son bâton. 10 Alors Yahvé dit à Moïse : « Remets le bâton d'Aaron devant la charte[a], afin qu'on le conserve comme un signe pour les rebelles; tu me délivreras ainsi de leurs murmures, et ils ne mourront pas[b]. » 11 Moïse fit ce que Yahvé lui avait commandé. Il fit ainsi.

Fonctions et revenus des prêtres et des Lévites. 12 Les enfants d'Israël dirent à Moïse : « Nous expirons, nous périssons, nous périssons tous. 13 Quiconque s'approche de la demeure de Yahvé meurt. Nous faudra-t-il donc expirer jusqu'au dernier[c] ? »

18 1 Yahvé dit à Aaron : « Toi et tes fils, et ta famille avec toi[d], vous serez responsables des fautes qui pourront souiller les choses saintes. Toi et tes fils avec toi[e], vous serez responsables des fautes qui pourront souiller votre sacerdoce. 2 Tu admettras aussi tes frères, la tribu de Lévi, tribu de ton père, à s'approcher [du sanctuaire], afin qu'ils se joignent[f] à toi et te servent[g], quand tu seras, avec tes fils, devant la tente de la charte. 3 Ils feront le nécessaire pour assurer ton service et celui de toute la tente. Mais ils ne s'approcheront pas des objets sacrés ni de l'autel[h], de peur qu'ils ne meurent, et vous avec eux. 4 Ils te seront donc adjoints et accompliront tous les offices de la tente du Rendez-vous, pour tout le service de la tente. Aucun étranger[i] ne s'approchera [des choses saintes] à côté de vous[j]. 5 Ainsi vous vous acquitterez du service du sanctuaire et du service de l'autel, et la colère [divine] ne viendra plus frapper les enfants d'Israël[k]. P^1 6 C'est moi qui ai pris les Lévites, vos frères, au milieu des enfants d'Israël : donnés à Yahvé, ils vous ont été remis pour faire le service de la tente du Rendez-vous[l]. 7 Toi et tes fils avec toi, vous vous acquitterez de votre sacerdoce pour tout ce qui concerne l'autel et [pour ce qui se fait] derrière le rideau[m]; vous accomplirez votre office. C'est un présent que je vous accorde en vous donnant le sacerdoce. L'étranger qui s'approchera [des choses saintes] sera mis à mort. »

P^2 8 Yahvé dit à Aaron : « De mon côté je te donne la partie réservée[n] des prélèvements faits en ma faveur sur toutes les saintes offrandes des enfants d'Israël : c'est la part que je t'ai assignée, ainsi qu'à tes fils, comme revenu perpétuel. 9 Voici ce qui te reviendra sur les choses très saintes : sous réserve de ce qui doit être consumé par le feu, toutes les offrandes que me feront les enfants d'Israël, sous forme d'oblations, de sacrifices pour le péché et de sacrifices de réparation qu'ils m'offriront à titre de restitution. Ce sont là choses très saintes : elles seront pour toi et pour tes fils[o]. 10 C'est dans [un lieu] très saint que tu les consommeras. Tout mâle [de ta famille] en pourra manger. Tu les tiendras pour sacrées. 11 Voici encore pour toi : le prélèvement opéré sur les dons des enfants d'Israël, sur toutes leurs offrandes balancées : je te le donne, ainsi qu'à tes fils et à tes filles, comme revenu perpétuel. Tout membre de ta famille en état de pureté en pourra manger.

12. « s'approche » *G S L*. En H le mot est répété. 18, 4. « ne s'approchera — vous » lis. *'ălêkèm*. H : ne s'approchera de vous. 7. « vous accomplirez — présent » *Sam G S* (lis. *'ăbôdâ* et rattacher le mot à ce qui précède). H : vous officierez. C'est un office de présent.

a. D'après Hébr. 9, 4, dans l'arche. Mais le texte n'implique même pas que le bâton fût déposé dans le lieu très saint (voy. v. 4 et la note). *b*. Le prodige par lequel Lévi est désigné comme la tribu sacerdotale rappelle un procédé de divination très usité dans l'antiquité : on tirait des présages favorables ou défavorables selon qu'une branche produisait des feuilles ou se desséchait. *c*. Les v. 12-13, qui se trouvaient peut-être primitivement ailleurs, par ex. avant 16, 36, servent actuellement de transition pour introduire une loi sur les devoirs et les droits des membres de la tribu de Lévi, auxquels était réservé le redoutable privilège d'approcher de la demeure de Yahvé. *d*. La tribu de Lévi tout entière. *e*. Donc la caste des prêtres, fils d'Aaron. *f*. Temps du verbe *lâwâ*, d'où l'on dérivait le nom de Lévi (cf. note sur Gen. 29, 34). *g*. Cf. 3, 5-9. *h*. Cf. v. 5. Ce texte ne connaît encore qu'un seul autel (celui des holocaustes). *i*. Aucune personne étrangère à la tribu de Lévi. *j*. Cf. 16, 40. *k*. Allusion à la scène décrite 16, 45-49, et à la terreur qu'elle provoqua (17, 12-13). *l*. Cf. 8, 16-19. *m*. C'est-à-dire dans le lieu très saint (Ex. 26, 31-35), où le grand prêtre seul pouvait pénétrer d'après Lév. 16. Il ne faut sans doute pas presser les termes de notre texte et en conclure que, d'après son auteur, les simples prêtres étaient admis à pénétrer au lieu très saint. *n*. La partie qui n'a pas été brûlée sur l'autel. *o*. Cf. Lév. 6, 17. Sur la part des prêtres dans les offrandes mentionnées ici, voy. Lév. 6, 14-7, 11.

[12] Tout le meilleur[a] de l'huile, tout le meilleur[a] du vin et du blé, les prémices que les enfants d'Israël offriront à Yahvé, je te les donne. [13] Tous les premiers produits de leur terre qu'ils apporteront à Yahvé seront pour toi. Tout membre de ta famille en état de pureté en pourra manger. [14] Tout ce qui sera dévoué par anathème en Israël t'appartiendra[b]. [15] Tout être sorti le premier du sein maternel parmi toutes les créatures qu'on offre à Yahvé, qu'il s'agisse d'homme ou de bestiaux, t'appartiendra. Seulement, tu feras racheter le premier-né de l'homme, et tu feras racheter aussi le premier-né des animaux impurs[c]. [16] Tu feras opérer son rachat[d] dès l'âge d'un mois, selon ton tarif, à raison de cinq sicles d'argent[e], en employant le sicle sacré, qui vaut vingt guéras[f]. [17] Mais tu ne feras pas racheter le premier-né du bœuf, du mouton, ni de la chèvre : ils sont sacrés. Tu aspergeras l'autel de leur sang et tu feras fumer leur graisse en sacrifice d'agréable odeur consumé en l'honneur de Yahvé. [18] Leur chair, au contraire, t'appartiendra; elle t'appartiendra comme la poitrine balancée et la cuisse droite[g]. [19] Tout prélèvement sur les choses saintes, que les enfants d'Israël opéreront en faveur de Yahvé, je te le donne, ainsi qu'à tes fils et à tes filles, comme revenu perpétuel. C'est une alliance de sel[h], qui vaudra perpétuellement devant Yahvé pour toi et ta descendance avec toi. »

R [20] Yahvé dit encore à Aaron : « Tu n'auras pas de patrimoine dans leur pays, tu n'auras aucune part au milieu d'eux. C'est moi-même qui serai ta part et ton patrimoine, au milieu des enfants d'Israël[i].

P² [21] « Quant aux enfants de Lévi, je leur donne pour patrimoine toutes les dîmes en Israël, en échange du service qu'ils ont à fournir, le service de la tente du Rendez-vous. [22] Les enfants d'Israël ne s'approcheront plus de la tente du Rendez-vous : ce serait se charger d'un péché mortel. [23] Ce sont les lévites qui feront le service de la tente du Rendez-vous et porteront la responsabilité de leurs fautes[j]; — c'est une ordonnance perpétuelle pour [toutes] vos générations. Ils n'auront pas de patrimoine au milieu des enfants d'Israël, [24] car c'est la dîme prélevée par les enfants d'Israël en faveur de Yahvé que je donne comme patrimoine aux lévites. Voilà pourquoi j'ai déclaré à leur sujet : Ils n'auront pas de patrimoine au milieu des enfants d'Israël. »

[25] Yahvé parla à Moïse ; il dit : [26] « Parle aussi aux lévites ; dis-leur : Lorsque vous recevrez des enfants d'Israël la dîme que je vous donne et qu'ils auront à vous remettre comme votre propriété, vous ferez sur elle un prélèvement en faveur de Yahvé : la dîme de la dîme. [27] Ce prélèvement que vous ferez vous sera compté comme le blé de l'aire et comme ce qui remplit la cuve[k]. [28] Ainsi vous ferez, vous aussi, le prélèvement dû à Yahvé sur toutes les dîmes que vous recevrez des enfants d'Israël; sur ces dîmes vous remettrez au prêtre Aaron le prélèvement dû à Yahvé. [29] Sur tous les dons que vous recevrez, vous ferez le prélèvement dû à Yahvé : c'est de tout le meilleur [que vous constituerez] la portion sainte. — [30] Tu leur diras : Quand vous en aurez prélevé le meilleur, [le reste] sera considéré par les lévites comme le produit de l'aire ou celui du pressoir[l] : [31] vous pourrez le consommer avec vos familles, n'importe où, car ce sera votre salaire en échange du service que vous accomplirez dans la tente du Rendez-vous. [32] Si vous prélevez le meilleur de la dîme, vous ne vous chargerez, en la consommant, d'aucun péché, vous ne profanerez pas les saintes [offrandes] des enfants d'Israël, et vous ne mourrez pas. »

15. « tu feras racheter » (les deux fois) lis. *taphdè*. H : tu rachèteras (de même au v. 17). 17. « tu — racheter » voy. v. 15. 28. « le prélèvement » H* G L (suppr. *kol*). H : tout le prélèvement. 31. « vos familles » H* Sam G L T (lis. *oubâttèkèm*). H : votre famille.

a. Litt. : *Toute la graisse*. *b*. Au temps de P, les objets et les animaux dévoués par anathème n'étaient plus détruits, mais remis à Yahvé. Cf. Lév. 27, 21-28, note *b* sur le ch. 27, et note *a* sur Jos. 2, 10. *c*. Cf. v. 15 avec Ex. 13, 13 ; 34, 20 ; Lév. 27, 27. *d*. La suite montre qu'il s'agit seulement du premier-né de l'homme. Cette phrase, qui ne continue pas la précédente, mais revient en arrière pour ajouter un détail complémentaire, a tout l'air d'une addition. *e*. Cf. 3, 47 et Lév. 27, 6. *f*. Voy. Ex. 30, 13 et la note. *g*. Cf. Lév. 7, 30-34. *h*. C'est-à-dire particulièrement solennelle ; voy. note *l* sur Lév. 2, 13. *i*. Cette déclaration supplémentaire adressée par Yahvé à Aaron est sans doute une addition. Elle a pour but d'indiquer expressément qu'une règle édictée partout ailleurs pour la tribu de Lévi tout entière (v. 23-24 ; Deut. 18, 21 ; Jos. 13, 14) s'applique aussi aux prêtres. *j*. Des fautes qu'ils pourront commettre dans le service sacré (cf. v. 1). *k*. C'est-à-dire que, lorsque vous aurez fait ce prélèvement, vous serez en règle, comme les autres Israélites quand ils ont versé la dîme de leurs récoltes de blé ou de vin. *l*. Sous-entendu : quand on en a versé la dîme.

L'eau qui ôte la souillure[a].

19 [1] Yahvé parla à Moïse et à Aaron[b] ; il dit : [2] « Voici les dispositions de la loi édictée par Yahvé. Il dit : Commande aux enfants d'Israël de t'amener une vache rousse[c] sans défaut et sans tare, sur laquelle on n'ait pas encore mis le joug[d]. [3] Tu la remettras au prêtre Éléazar[e]; on la conduira hors du camp, et on l'égorgera en sa présence. [4] Alors le prêtre Éléazar prendra de son sang avec le doigt et en fera sept fois aspersion dans la direction du devant de la tente du Rendez-vous[f]. [5] Puis on brûlera la vache sous ses yeux : on brûlera sa peau, sa chair et son sang, ainsi que ses excréments. [6] Ensuite le prêtre prendra du bois de cèdre, de l'hysope et du cramoisi[g] et les jettera au milieu du feu où se consumera la vache. [7] Enfin, le prêtre lavera ses vêtements et plongera son corps dans l'eau; il pourra ensuite entrer dans le camp, mais le prêtre sera impur jusqu'au soir. [8] Celui qui aura brûlé la vache lavera ses vêtements et plongera son corps dans l'eau; il sera impur jusqu'au soir[h]. [9] Un homme pur recueillera la cendre de la vache et la déposera en dehors du camp, dans un lieu pur : elle sera conservée par la communauté des enfants d'Israël pour [servir à fabriquer] l'eau qui ôte la souillure[i] : c'est un sacrifice pour le péché[j]. [10] Celui qui aura recueilli la cendre de la vache lavera ses vêtements et sera impur jusqu'au soir[k].

« C'est une ordonnance perpétuelle pour les enfants d'Israël et pour l'étranger en séjour au milieu d'eux : [11] celui qui touchera un mort[l], un cadavre humain quelconque, sera impur pendant sept jours. [12] Il se purifiera[m] avec cette eau, le troisième et le septième jour, et il sera pur[n]. S'il ne se purifie pas le troisième et le septième jour, il ne sera point pur. [13] Celui qui aura touché un mort, le cadavre d'un homme mort, et qui ne se purifiera pas, souillera la demeure de Yahvé[o] : cet homme-là sera retranché d'Israël. N'ayant pas été aspergé avec l'eau qui ôte la souillure, il est impur; son impureté est encore attachée à lui.

« [14] Voici la règle [à suivre] : si un homme vient à mourir dans une tente, quiconque entre dans la tente et quiconque s'y trouve est impur pendant sept jours[p]; [15] tout vase découvert, non muni d'un couvercle attaché par un cordon[q], est impur[r]. [16] Quiconque touche dans les champs un homme tué par l'épée, ou un mort[s], ou des ossements humains, ou un sépulcre, est impur pendant sept jours. [17] On prendra pour cet homme impur de la cendre de la victime consumée

19, 3. « Tu la remettras » G cf. L (*wenâtattâ*). H : Vous la remettrez. « on » (deux fois) G (lis. *wehôṣî'ou* et *weŝâḥâṭou*). H : il. 5. « on » (deux fois) G (lis. *wesârephou* et *yisrôphou*). H : il. 8. « ses vêtements » H* G S cf. L. H aj. : dans l'eau. 12. « et il sera pur » Sam G S L (lis. *weṭâhêr*). *et* manque en H. 13. « d'un homme » Sam G (lis. *'âdâm* comme au v. 11). H : de l'homme.

a. Le rite décrit dans ce chapitre et auquel il n'est fait allusion ailleurs qu'une seule fois (31, 23), mais qui rappelle des usages analogues ayant aussi une allure quasi magique (Lév. 14, 1-7 ; Nomb. 5, 17-28 ; Deut. 21, 1-9), est probablement très ancien. Les législateurs sacerdotaux le sanctionnèrent, parce qu'il avait pour lui la coutume, bien qu'il cadrât assez mal avec leurs principes généraux. Peut-être en prescrivant l'intervention du prêtre et l'aspersion du sang de la victime dans la direction de la tente sacrée, essayèrent-ils de transformer en sacrifice pour le péché (voy. v. 9) une immolation qui, selon leur théorie, n'était pas un véritable sacrifice, puisqu'elle n'était pas accomplie à l'autel du sanctuaire. *b*. Glose, qui manque dans quelques manuscrits. Dans la suite, Yahvé ne s'adresse qu'à Moïse. *c*. *Rousse* ou rouge. En Orient, on prête à certains objets de couleur rouge la vertu de protéger contre les influences mauvaises, évidemment parce que c'est la couleur du sang, principe et véhicule de la vie. *d*. Les êtres et les objets qui n'ont jamais servi possèdent encore intactes toutes les forces mystérieuses qui sont en eux ; cf. Deut. 21, 3-4 ; 2 Rois 2, 20. *e*. Et non pas à Aaron, car le grand prêtre devait éviter plus particulièrement toute occasion de souillure (Lév. 20, 10 ss); or, la cérémonie qui va suivre rendait impur (v. 7, 8, 10). *f*. Ce rite d'aspersion à distance n'est mentionné qu'ici. *g*. Cf. Lév. 14, 4 et la note. *h*. Voy. note *d* sur Lév. 11, 24. *i*. Litt. : *l'eau de souillure*. *j*. Cf. note *a* sur le titre. *k*. La vache rousse a un caractère sacré : on exige d'elle les mêmes qualités que des animaux offerts en sacrifice (v. 2), et on en conserve les cendres dans un lieu pur. Tous ceux que la cérémonie met en contact avec elle se chargent d'effluves redoutables, dont ils doivent se débarrasser par une purification ; cf. Lév. 6, 27-28 et la note ; voir aussi notes sur Lév. 16, 24 (note *k*) et 21, 1 (note *h*). Les juifs disaient de même que les saintes Écritures souillaient les mains, parce qu'après les avoir maniées il fallait se laver. *l*. Voy. Lév. 21, 1.

m. Plus exactement, dans ce passage, *il se nettoiera de son péché*. De même dans les deux phrases suivantes. *n*. Aucun sacrifice n'est exigé ; voy. au contraire Lév. 5, 2 ss ; cf. 14, 10 ss et Nomb. 6, 9 ss. *o*. Voy. note *a* sur Lév. 15, 31. *p*. Sans même avoir touché le cadavre. L'impureté se communique sans contact, dans un espace clos. *q*. La traduction n'est pas sûre. *r*. On voit ici à quel point l'impureté, c'est-à-dire primitivement l'influence dangereuse émanée du cadavre ou l'esprit même du mort, était conçue à l'image d'un fluide matériel : il suffit d'un couvercle pour l'empêcher de s'insinuer dans un vase (cf. Lév. 6, 27-28 ; 11, 33; 15, 12). *s*. De mort naturelle.

en sacrifice pour le péché[a], et on versera dessus de l'eau vive[b], dans un vase. [18] Puis un homme pur[c] prendra de l'hysope[d], qu'il trempera dans cette eau, et il en aspergera la tente, avec tous les ustensiles et les personnes qui s'y trouvent, celui qui a touché les ossements, ou l'homme tué, ou le mort, ou le sépulcre. [19] L'homme pur aspergera l'impur le troisième et le septième jour; le septième jour il le débarrassera de son péché. Alors l'impur lavera ses vêtements et se baignera; le soir il sera pur. [20] Quant à l'homme devenu impur et qui n'aura pas ôté son péché, cet individu sera retranché du milieu de l'assemblée; car il souille le sanctuaire de Yahvé; il n'a pas été aspergé avec l'eau qui ôte la souillure : il est impur. [21] Ce sera pour vous une ordonnance perpétuelle. Celui qui fait aspersion avec l'eau qui ôte la souillure lavera ses vêtements. Celui qui touche cette eau sera impur jusqu'au soir. [22] Tout ce que l'impur touchera deviendra impur, et la personne qui le touchera sera impure jusqu'au soir.

De Qadech aux plaines de Moab.

P **20** *Mort de Miryam. Les eaux de Meriba e.* [1] Les enfants d'Israël arrivèrent — toute la communauté — au désert de Cin[f], le premier mois, . . .[g] et le peuple s'arrêta à Qadech[h]. Miryam mourut en cet endroit, et elle y fut ensevelie. [2] Il n'y avait pas d'eau pour la communauté; alors ils s'ameutèrent contre Moïse et contre Aaron, [3] et le peuple chercha querelle à Moïse; ils dirent en disant : « Que n'avons-nous péri quand nos frères périrent devant Yahvé[i] ! [4] Pourquoi avez-vous fait venir l'assemblée de Yahvé dans ce désert, pour que nous y mourions avec notre bétail ? [5] Pourquoi nous as-tu fait monter d'Égypte pour nous conduire dans ce triste lieu, un lieu impropre aux semailles, où il n'y a ni figuier, ni vigne, ni grenadier, et pas [même] de l'eau à boire? » [6] Moïse et Aaron, devant [l'attitude de] l'assemblée, se rendirent à l'entrée de la tente du Rendez-vous et tombèrent la face contre terre. Et la gloire de Yahvé leur apparut. [7] Yahvé parla à Moïse; il dit : [8] « Prends [ton] bâton[j]. Assemble la communauté, toi et ton frère Aaron, et commandez devant eux au rocher de donner ses eaux; tu feras sortir pour eux de l'eau du rocher et tu feras boire la communauté et son bétail. »

[9] Moïse prit le bâton devant Yahvé, comme il le lui avait commandé. [10] Moïse et Aaron réunirent l'assemblée devant le rocher, et il leur dit[k] : « Écoutez, rebelles : Ferons-nous sortir de l'eau pour vous de ce rocher? » [11] Moïse leva la main et, avec son bâton, frappa le rocher par deux fois[l] : il en jaillit de l'eau en abondance, et la communauté but, ainsi que son bétail. [12] Ensuite Yahvé dit à Moïse et à Aaron : « Parce que vous n'avez pas eu [assez de] confiance en moi pour faire éclater ma sainteté[m] aux yeux des enfants d'Israël, vous ne ferez pas entrer cette assemblée dans le pays que je vais lui donner[n]. »

17. « on versera » *Sam G S* (lis. *wenâtenou*). H : il versera. 21. « pour vous » *H** *Sam G S* (lis. *lâkèm*). H : pour eux. 20, 5. « as-tu » et. *G* (lis. *he'elitânou*). H : avez-vous. — Dans J-E il s'agit de Moïse seul.

a. C'est-à-dire de la vache rousse; cf. v. 9. *b*. Voy. note sur Lév. 14, 5. *c*. Il est remarquable que l'intervention d'un prêtre ne soit pas requise, pas plus d'ailleurs qu'au v. 12. Il y a des raisons de penser (cf. note *a* sur le titre) que le rôle attribué au prêtre dans la préparation de l'eau est une adjonction au cérémonial primitif. *d*. Voy. Ex. 12, 22 et la note. *e*. Le fragment 1-13 rapporte une tradition étroitement apparentée à celles de l'Exode sur les eaux de Mara (15, 22-25), de Massa et de Meriba (17, 1-7). Il ne fait probablement que rééditer, sous une autre forme, cette dernière tradition. Voy. la note sur Ex. 17, 6. *f*. Voy. 1re note sur 13, 21. *g*. Il manque l'indication de l'année. Peut-être le dernier rédacteur l'a-t-il supprimée intentionnellement, parce qu'elle ne cadrait pas avec sa chronologie. Il s'agirait de la 40e année (fin du séjour au désert) d'après la contexture actuelle des récits. Mais le souvenir si vivant du pays d'Égypte et le manque d'eau montrent qu'il s'agit en réalité de *l'arrivée* à Qadech, donc, sans doute, de la 3e année. La liste d'étapes de 33, 36-37 ne connaît qu'un séjour dans ce lieu, et Deut. 2, 14 place les 38 ans du séjour au désert après le passage à Qadech. *h*. Voy. note sur Gen. 16, 7. *i*. Cf. 16, 35; 17, 9-15. *j*. Le bâton avec lequel il avait fait des miracles en Égypte (Ex. 17, 5). D'après l'addition du v. 9, il serait question du bâton d'Aaron, qui avait été placé « devant la loi » (17, 1-11). *k*. Moïse à l'assemblée. Beaucoup de critiques supposent que, dans le texte primitif de P, c'était Yahvé qui s'adressait à Moïse et à Aaron et les qualifiait de « rebelles ». Voy. v. 24 et note *n* sur v. 12. *l*. La répétition du geste trahit-elle un doute chez Moïse, ou doit-elle expliquer l'abondance de la source? *m*. Ce mot est pris ici au sens de majesté, de grandeur, de puissance. Voy. note sur le v. 13. *n*. Cf. Deut. 1, 37; 3, 26; 4, 21. D'après ces textes, c'est à cause des fautes des Israélites et à une autre occasion (l'affaire des espions) que Moïse fut exclu de la terre promise. Ici, c'est bien lui qui apparaît coupable, ainsi qu'Aaron (de même Deut. 32, 50-51, de P). Il a manqué de foi, désobéi peut-être, mais les rédacteurs, le dernier tout au moins, se sont appliqués à voiler sa faute, et l'on ne voit plus en quoi elle a consisté exactement.

R[JEP] [13] Ce sont les eaux de Meriba, où les enfants d'Israël cherchèrent querelle à Yahvé, et où il fit éclater sa sainteté parmi eux[a].

J-E *Édom refuse le passage à Israël.* [14] Moïse[b] envoya de Qadech des messagers au roi d'Édom[c] pour [lui] dire : « Ainsi parle ton frère, Israël. Tu connais toutes les traverses que nous avons rencontrées. [15] Nos pères sont descendus en Égypte, et nous y avons demeuré longtemps. Mais les Égyptiens nous ont maltraités — ainsi que nos pères[d] — [16] et nous avons imploré Yahvé, qui a entendu notre voix. Il a envoyé un ange[e] qui nous a fait sortir d'Égypte, et nous voici [maintenant] à Qadech, ville[f] [située] aux confins de ton territoire. [17] Permets-nous donc de traverser ton pays[g]; nous ne passerons ni par les champs ni par les vignes, et nous ne boirons pas l'eau des puits; nous suivrons la route royale[h], sans nous en écarter ni à droite ni à gauche, jusqu'à ce que nous ayons franchi ton territoire. » [18] Édom lui répondit : « Tu ne passeras point chez moi; sinon je marcherai à ta rencontre l'épée à la main. » [19] Les enfants d'Israël lui dirent : « Nous suivrons la grande route, et si nous buvons de ton eau, moi[i] et mes bestiaux, j'en paierai le prix. Il n'y a pas de risque : je ne ferai que traverser[j], sans [te] causer aucun dommage. » [20] Édom répondit : « Tu ne passeras pas. » Et il marcha à sa rencontre, avec des troupes nombreuses et les armes à la main. [21] Édom ayant refusé à Israël la permission de traverser son territoire, Israël prit une autre direction.

Mort d'Aaron k. [22] Ils partirent de Qadech. Les enfants d'Israël — toute la communauté — arrivèrent au mont Hor[l]. [23] Yahvé dit à Moïse et à Aaron, au mont Hor, sur la frontière du pays d'Édom : [24] « Aaron va être réuni aux siens[m] : il n'entrera pas dans le pays que je donne aux enfants d'Israël, parce que vous avez été rebelles[n] à mon ordre, aux eaux de Meriba. [25] Prends Aaron et Éléazar, son fils, et fais-les monter sur le mont Hor. [26] Tu dépouilleras Aaron de ses vêtements[o], et tu les mettras à Éléazar, son fils[p]. C'est là qu'Aaron sera réuni [aux siens] et qu'il mourra[q]. » [27] Moïse fit ce que Yahvé lui avait ordonné : ils montèrent sur le mont Hor, sous les yeux de toute la communauté. [28] Moïse dépouilla Aaron de ses vêtements et les mit à Éléazar, son fils; puis Aaron mourut là, au sommet de la montagne[r]. Moïse et Éléazar redescendirent de la montagne. [29] Toute la communauté, voyant qu'Aaron avait expiré, le pleura pendant trente jours, toute la maison d'Israël.

14. « pour [lui] dire » *G* (aj. *lè'mbr*). Manque en H.

a. Dans ce verset sont combinées sans doute la conclusion de J-E et celle de P, chacune d'elles donnant une étymologie du nom de la source. P devait dire : « Ce sont les eaux de Meriba de Qadech (cf. 27, 14; Deut. 32, 51; Éz. 47, 19), où Moïse et Aaron furent rebelles (hébreu *merî*, rebellion) à Yahvé (cf. 20, 24) et où il fit éclater sa sainteté (hébr. *wayyiqqâdêš*) parmi eux. » J-E devait porter : « Ce sont les eaux de Meriba, où le peuple chercha querelle (hébr. *rîb*) à Moïse » (cf. v. 3). *b*. Le texte primitif devait porter : « Israël envoya... à Édom », comme le montre la suite du récit des négociations (v. 14, 18-21). *c*. Cf. Jug. 11, 16-17. *d*. Cette incidente, mal placée dans la phrase hébraïque, doit être une glose. *e*. L'ange qui conduisait Israël dans le désert (Ex. 14, 19; 23, 20; etc.). *f*. Il y a, dans l'oasis d'Aïn Qoudeis, des restes de constructions très anciennes. *g*. Ceci s'accorde avec 14, 45. La route directe de la Palestine par le nord leur ayant été fermée par leur défaite à Ḥorma, les Hébreux se tournent vers l'est et se proposent de contourner la mer Morte, afin d'aborder le pays de Canaan par sa frontière orientale. *h*. Les grandes pistes suivies par les armées et les caravanes étaient appelées récemment encore, en Orient, « route du Sultan ». *i*. Il semble donc que le sujet primitif de la phrase devait être « Israël » et non pas *les enfants d'Israël*. *j*. Litt. : *passer avec mes pieds*. *k*. Cf. 33, 38-39. *l*. D'après l'ordre actuel des récits, cette montagne devait se trouver entre Qadech et le Négueb (Arad, Ḥorma; cf. 21, 1-3). Aussi a-t-on souvent pensé au djebel Madara, au N.-E. d'Aïn Qoudeis, bien que cette montagne se trouvât sans doute sur le territoire édomite. D'après une tradition attestée déjà par Josèphe (*A. J.*, IV, 4, 7) le mont Hor serait le djebel Haroun (1.396 m.), où on vénère le tombeau d'Aaron (nebi Haroun), près de Pétra. Il faudrait supposer alors que cette localité se trouvait, à cette époque, hors des frontières d'Édom (v. 23) ou qu'Israël avait obtenu, d'après P, l'autorisation de traverser le pays édomite (cf. 21, 10-11; Deut. 2, 4-5a, 29). *m*. Il va mourir; voy. note sur Gen. 25, 8. *n*. Hébreu *merîtèm*, jeu de mots avec *Meriba*. *o*. Comme il l'en avait revêtu (Lév. 8, 7-9). Il doit le déshabiller avant la mort, pour que le costume sacerdotal ne soit pas souillé au contact d'un cadavre.

p. Cf. Ex. 29, 29-30. *q*. D'après une tradition plus ancienne (Deut. 10, 6), Aaron mourut à Moséra, identique sans doute à Mosérot, qui, d'après 33, 30-37, se trouvait à sept étapes du mont Hor (voy. cependant note sur 33, 36). *r*. La date de cet événement et l'âge atteint par Aaron devaient être indiqués ici par P. Ces renseignements nous ont été conservés par le rédacteur de la liste d'étapes (33, 38-39).

Prise de Ḥorma a.

J **21** [1] Lorsque les Cananéens[b] — le roi d'Arad[c] — qui habitaient le Nègueb[d], apprirent qu'Israël s'avançait par le chemin d'Atarim[e], ils l'attaquèrent et lui firent des prisonniers. [2] Alors Israël fit ce vœu à Yahvé : « Si tu livres ce peuple en mon pouvoir, je dévouerai ses villes par anathème[f]. » [3] Yahvé écouta la voix d'Israël et livra les Cananéens en son pouvoir. Israël les dévoua par anathème, ainsi que leurs villes, et on donna à ce lieu le nom de Ḥorma[g].

Le serpent de bronze h.

P E [4] Ensuite ils partirent du mont Hor[i], dans la direction de la mer des Roseaux[j], pour contourner le pays d'Édom. Mais en chemin le peuple perdit patience, [5] et il parla contre Dieu et contre Moïse : « Pourquoi nous avez-vous fait monter d'Égypte pour que nous mourions dans le désert? En effet, il n'y a ni pain ni eau, et nous sommes dégoûtés de cette misérable nourriture[k]. » [6] Alors Yahvé envoya contre le peuple les serpents saraphs[l], qui le mordirent, en sorte qu'il mourut beaucoup de monde en Israël. [7] Le peuple alla trouver Moïse et dit : « Nous avons péché en parlant contre Yahvé et contre toi. Intercède auprès de Yahvé, afin qu'il nous délivre des serpents. » Moïse intercéda pour le peuple. [8] Et Yahvé dit à Moïse : « Fais-toi un saraph, et mets-le sur une perche. Quiconque aura été mordu et le regardera restera en vie. » [9] Moïse fit un serpent de bronze et le mit sur une perche. Si quelqu'un était mordu par un serpent et regardait le serpent de bronze, il restait en vie[m].

Les étapes d'Israël jusqu'au Pisga.

P [10] Les enfants d'Israël partirent, puis ils campèrent à Obot[n]. [11] Puis ils partirent d'Obot et campèrent à Iyyé-ha-Abarim[o], dans le désert qui se trouve en face de Moab, du côté du soleil levant. R [12] Partis de là, ils campèrent au ravin de Zèred[p]. E' [13] Partis de là, ils campèrent au delà de l'Arnon[q], qui est dans le désert[r], qui sort du territoire des Amoréens. E' En effet, l'Arnon est la frontière de Moab, entre Moab et les Amoréens[a]. [14] C'est pourquoi il est dit, dans le livre des guerres de Yahvé[b].

... Vaheb en Soupha[c]
et les ravins [qui forment] l'Arnon,
15 Et la pente des ravins
qui s'incline jusqu'au site d'Ar[d]
et s'appuie à la frontière de Moab[e].

E' R [16] De là [ils gagnèrent] Beér[f]. C'est le puits au sujet duquel Yahvé dit à Moïse : « Rassemble le peuple et je leur donnerai l'eau[g]. » [17] Alors Israël entonna ce chant :

Puits, fais monter ton eau[h]! Chantez en son [honneur!
18 Puits que des princes ont creusé,
Que les plus nobles du peuple ont foré
avec le sceptre, avec leurs bâtons[i] !

... Et de Beér [ils gagnèrent] Mattana ; E' [19] de Mattana, Naḥaliél; de Naḥaliél, Bamot[j]; [20] de Bamot, la vallée qui s'ouvre dans le plateau de Moab[k], au sommet du Pisga, qui domine le désert[l].

Victoires sur Siḥôn, roi des Amoréens, et sur Og, roi du Bachân.

J-E [21] Israël envoya des messagers[m] à Siḥôn, roi des Amoréens, pour [lui] dire : [22] « Permets-moi de traverser ton pays. Nous ne nous écarterons ni dans les champs ni dans les vignes, nous ne boirons pas l'eau des puits. Nous suivrons la route royale jusqu'à ce que nous ayons franchi ton territoire. » [23] Mais Siḥôn ne permit pas à Israël de passer par son territoire : il rassembla toutes ses troupes et marcha à la rencontre d'Israël, dans le désert. Arrivé à Yahaç[n], il lui livra bataille. [24] Israël le frappa du tranchant de l'épée et conquit son pays depuis l'Arnon jusqu'au Yabboq[o], jusqu'aux enfants d'Ammon, car Yazér[p] était à la frontière des enfants

21, 3. « en son pouvoir » *Sam G* cf. *S* (aj. *beyâdô*). Manque en H.

18. « de Beér » *G* (lis. *mibbe'ér*). H : de Midbar (nom de lieu invraisemblable) ou : du désert (mais il faudrait *mêhammidbâr*). — Texte très incertain. On a proposé de rattacher 18b au poème et de traduire « Un présent du désert ! » Mais cet hémistiche serait en dehors du mètre, et il faudrait supposer une grossière erreur du rédacteur du v. 19, qui aurait pris le mot *mattânâ*, « présent », pour un nom propre. 20. « qui domine » *Sam G S L* (suppr. *we*). H : et qui domine. 24. « Yazér—frontière » *G* (lis. *ya'zér*). H : forte était la frontière (mais le terme pour « forte » ne se rencontre jamais au sens de fortifiée). — Texte incertain.

a. Cf. Jug. 1, 16-17. Voy. aussi Nomb. 14, 45 et les notes. *b*. L'hébreu a le singulier collectif, qui désigne le peuple cananéen. *c*. Voy. Jug. 1, 16 et note *g*; cf. Jos. 12, 14. La mention du roi d'Arad, manifestement introduite ici après coup, a été peut-être empruntée à une autre tradition. *d*. Voy. note sur Gen. 12, 9. *e*. On ne connaît pas de localité de ce nom. Le texte est peut-être altéré. La plupart des anciennes versions (T L S Aq Symm) ont lu « des espions » (*hat-târîm*). Quelques modernes ont proposé de lire *hat-temârîm* : il s'agirait du « chemin [de la ville] des Palmiers » (cf. Jug. 1, 16). Ce serait alors une glose, car la « ville des Palmiers » était un nom de Jéricho, et non de la ville de Tamar, située au sud de la mer Morte. *f*. Voy. note *a* sur Jos. 2, 10. *g*. Voy. note sur Jug. 1, 17. D'après ce dernier texte le fait se serait passé plus tard (après le passage du Jourdain), et il n'aurait été détruit qu'une seule ville. La relation à établir entre les deux récits est très discutée. Le plus probable est qu'il s'agit de deux anciennes traditions, dont chacune nous a conservé de précieux éléments historiques, et que, dans la réalité, Ḥorma, qui était une ville, une « localité » — et non un groupe de villes, comme le suggère le texte actuel de 21, 3 — a été conquise *par le sud*, comme le veut notre texte, mais *par les seules tribus de Juda et de Siméon* (aidées peut-être de leurs alliés Qenizzites et Qéniens), comme le rapporte Jug. 1, 17. Les uns cherchent Ḥorma (anciennement Cephat) à eṣ-Ṣebaiteh (entre Qadech et Beér Chéba), d'autres dans la région de Naqb eṣ-Ṣafa (environ 60 km. S. d'Hébron). Dans J, le récit de la conquête de Ḥorma venait sans doute avant l'envoi des espions, car 14, 45 suppose la ville déjà occupée par les Israélites. *h*. Ce récit a probablement pour but d'expliquer l'origine du serpent de bronze qui était adoré encore sous Ézéchias, à Jérusalem, d'après 2 Rois 18, 4. Voy. la note sur ce passage. *i*. Suite de 20, 29. *j*. C'est-à-dire du golfe élanitique. Cf. 14, 25; l'ordre donné dans ce dernier passage n'avait pas encore été exécuté. *k*. La manne; voy. note sur 11, 6. *l*. On appelait *sârâph* un dragon ou serpent ailé (És. 14, 29), qui, d'après une croyance encore courante dans la région, hante le désert entre la Palestine et l'Égypte (És. 30, 6). Hérodote dit avoir vu dans ce dernier pays les os d'êtres de ce genre, et Lucain parle de l'*Arabum volucer serpens* (*Pharsale*, VI, 677). Le nom que les Israélites donnaient à cet animal, dérive soit d'un mot égyptien, soit d'un verbe hébreu signifiant « brûler » (peut-être à cause des douleurs cuisantes causées par sa morsure). Les *serâphîm* qui, d'après És. 6, 2, 6 se tenaient devant Yahvé, étaient encore conçus comme des êtres semi-animaux : on se les représentait nus et ailés. La juxtaposition des mots « serpent » et « saraph » dans notre passage, s'explique, selon certains critiques, par la fusion de deux versions du récit.

m. Faire une image d'un être ou d'un objet nuisible passait et passe encore pour un moyen de s'en préserver; c'est ainsi que les Philistins se débarrassèrent des souris (1 Sam. 6, 4-5); les Arabes d'Égypte se préservaient des rongeurs en mettant à leur porte des statuettes de rats; ceux de la presqu'île du Sinaï usent du même procédé contre les scorpions. D'autre part l'attouchement des images saintes est universellement regardé comme ayant des vertus curatives. Or le simple regard peut suffire à établir ce contact : à Constantinople, une image de la Vierge passe pour guérir tous les cholériques qui la regardent. Le serpent enroulé autour d'une perche, emblème sacré courant chez les Babyloniens dès le temps de Goudéa (vers l'an 2500), était en Orient, comme chez les Grecs et à Rome, l'attribut spécial des dieux guérisseurs : le dieu Chadrafa (c'est-à-dire peut-être « démon qui guérit ») à Palmyre, Asclépios en Grèce, Esculape chez les Latins, étaient représentés tenant le caducée. *n*. Peut-être Aïn el-Oueibé dans la Araba, environ 60 km S. de la mer Morte. *o*. A la frontière de Moab, d'après 33, 44. Peut-être Ayy, au nord du Ouadi el-Aḥsa. En tout cas cette localité devait se trouver dans les monts Abarim, c'est-à-dire sur les pentes *occidentales* du plateau de Moab. Ainsi, d'après P, les Israélites traversèrent, du sud au nord, tout le territoire d'Édom et celui de Moab. La fin du verset doit être d'un rédacteur qui, adoptant l'idée de J et de E, d'après lesquels les Israélites contournèrent Édom et Moab par le désert, a cherché Iyyé-ha-Abarim à l'est de Moab. *p*. Peut-être le ouadi el-Aḥsa, qui formait frontière entre Édom et Moab.

q. Le Ouadi el-Modjib. « Au-delà », c'est-à-dire sans doute au nord du torrent, après l'avoir traversé. Selon d'autres, au sud, parce que, du point de vue palestinien, c'est la rive méridionale qui est « au-delà » de l'Arnon. *r*. C'est-à-dire sans doute « dans la partie où ce ouadi court dans le désert ». Ces mots, qui troublent le contexte, sont une glose inspirée, comme le v. 11b, par l'idée que les Israélites contournèrent Moab par le désert; l'auteur de l'itinéraire reproduit v. 12, 13a, 18b-20 paraît supposer, au contraire, qu'ils traversèrent les territoires d'Édom et de Moab (cf. 20, 20; 21, 11; Deut. 2, 29). *a*. Tandis que l'auteur de l'itinéraire semble admettre que les Israélites poursuivirent leur marche sans opposition jusqu'au Pisga, la version suivie v. 21-31 rapportait qu'ils durent conquérir par les armes le pays au nord de l'Arnon, qui constituait alors un royaume amoréen. C'est pour préparer ce récit qu'ont été introduites sans doute les explications données v. 13b-15. *b*. D'après la citation qui suit, ce livre, dès longtemps perdu, était un recueil de chants consacrés aux guerres nationales des Israélites (cf. le livre du Juste, cité Jos. 10, 12). Les *guerres de Yahvé* sont les guerres menées par le peuple sous la conduite de son Dieu (cf. 1 Sam. 18, 17; 25, 28). *c*. Localités inconnues. La citation commence au milieu d'une phrase : l'hébreu porte le signe de l'accusatif avant Vaheb. *d*. *Ar*, appelée aussi Ar Moab ou Ir Moab, c'est-à-dire la ville de Moab, était peut-être l'ancienne capitale du pays. Le site n'en a pas été exactement identifié. *e*. Ce fragment obscur et de texte incertain (le Pentateuque Samaritain et les versions anciennes ont de nombreuses variantes) est cité uniquement pour prouver que l'Arnon formait la frontière (septentrionale) de Moab. *f*. Cette localité, dont le nom signifie « puits », a été souvent identifiée avec Beér-Élim (le puits des arbres sacrés), au pays de Moab (És. 15, 8). D'après le contexte, elle devait se trouver au nord de l'Arnon. *g*. L'auteur de cette remarque situe dans la localité en question le miracle que d'autres plaçaient à Qadech (20, 8-11) ou à Rephidim près du Ḥoreb (Ex. 17, 1-7); cf. note *d* sur Ex. 17, 7. *h*. Litt. : *Monte, puits*. *i*. Des chants analogues, comportant souvent, comme celui-ci, une prière adressée à la source, sont encore en usage chez les Arabes, soit pour rythmer le travail du forage du puits, soit pour célébrer le jaillissement de l'eau, soit pour l'obtenir quand la source est tarie ou qu'elle est intermittente. Il y a là un reste de l'antique vénération des Sémites pour les « eaux vivantes ». Ces vers, cités par l'auteur de 16b à l'appui de son dire, constituaient peut-être le refrain qu'on récitait auprès du du puits sacré de Beér. D'après le témoignage d'un voyageur (Aloys Musil : *die Kultur*, XI, Vienne, 1910), l'eau courante, dans le pays au N.-E. de l'Arnon, se trouve sous des tas de galets. Pour la puiser, on creuse des trous en écartant les pierres avec des bâtons. Les plus importants et les mieux soignés de ces trous passent pour être creusés avec le bâton du cheikh.

j. Probablement Bamot-Baal, entre Dibôn et Bét-Baal-Meôn (aujourd'hui Maïn) : Jos. 13, 17; cf. Nomb. 22, 41. *k*. Le ouadi Ayoun Mousâ (ravin des sources de Moïse) ou une autre des gorges qui descendent du plateau transjordanien au bassin de la mer Morte. Le nom de *plateau de Moab* confirme que, d'après notre itinéraire (comme d'après l'histoire de Balaam), la région s'étendant de l'Arnon au Pisga appartenait aux Moabites, non aux Amoréens. *l*. Le Pisga était un des sommets des monts Abarim (voy. note sur v. 11); puisqu'il dominait le *yeshimôn* — le désert, c'est-à-dire la région de Bét Yechimot (auj. Sououeimé), — il devait se trouver juste au-dessus de l'extrémité S.-E. de la plaine du Jourdain. *m*. Ces émissaires ont dû naturellement être envoyés avant qu'Israël ne pénétrât sur le territoire des Amoréens, c'est-à-dire du désert, dans les parages de l'Arnon (cf. v. 13-15; Jug. 11, 18-19; Deut. 2, 26), et non du Pisga, dans l'ouest de la Transjordanie, où les envahisseurs se trouvaient déjà d'après la source précédente.

n. Yahaç ou Yahça, entre Dibôn et Médeba; site inconnu. *o*. Voy. note sur Gen. 32, 22. *p*. Une des villes conquises par les Israélites (cf. v. 32; 32, 34). L'auteur de cette notice veut souligner qu'en prenant cette ville, les Israélites n'ont pas empiété sur le domaine des Ammonites, qui s'étendait à l'est.

d'Ammon... [25]Israël s'empara de toutes ces villes[a] et s'établit dans toutes les villes des Amoréens, à Ḥechbôn[b] et dans toutes les localités qui en dépendent[c]. [26]En effet, Ḥechbôn était la ville de Siḥôn, roi des Amoréens. Celui-ci avait fait la guerre au précédent roi de Moab et s'était emparé de tout son pays depuis le Yabboq jusqu'à l'Arnon[d]. [27]C'est pourquoi les poètes disent :

Venez à Ḥechbôn! qu'elle soit rebâtie[e]
 et qu'elle soit fortifiée, la ville de Siḥôn!
[28] Car un feu est sorti de Ḥechbôn,
 une flamme de la cité de Siḥôn,
Qui a fait sa pâture des villes de Moab,
 et dévoré les hauteurs de l'Arnon.
[29] Malheur à toi, Moab,
 tu es perdu, peuple de Kemoch[f]!
Il a fait de ses fils des fugitifs
 et de ses filles les captives du roi des Amo-[réens, Siḥôn[g]]
[30] . . . . [h]

[31]Israël s'établit dans le pays des Amoréens. [32]Moïse envoya reconnaître Yazér, et les Israélites la prirent, ainsi que les localités qui en dépendent. Puis ils chassèrent les Amoréens qui y habitaient.

[33]Changeant ensuite de direction, ils montèrent par le chemin du Bachân[i]. Og, roi du Bachân, s'avança à leur rencontre avec toutes ses troupes [jusqu'à] Èdrèi[j] pour leur livrer bataille. [34]Yahvé dit à Moïse : « Ne le crains pas, car je le livre entre tes mains, avec tout son peuple et son pays : tu le traiteras comme tu as traité Siḥôn, roi des Amoréens, qui habitait à Ḥechbôn. » [35]Les Israélites le battirent, avec ses fils et toute son armée, à tel point qu'il n'en resta pas un survivant, et ils s'emparèrent de son pays[k].

22 [1]Ensuite les enfants d'Israël partirent et allèrent camper dans les plaines de Moab, au delà du Jourdain[l] [près] de Jéricho.

Israël dans les plaines de Moab (22, 2-36)

Balaam[m].

Le roi de Moab fait appel à Balaam pour maudire Israël.

[2]Balaq, fils de Cippor, vit tout ce qu'Israël avait fait aux Amoréens. [3]Et Moab fut très effrayé [de la venue] du peuple [d'Israël], parce qu'il était nombreux. Et Moab eut peur des enfants d'Israël.

26. « depuis le Yabboq » lis. *miyyabbôq*. H : de sa main. G : depuis Aroër. 28. « des villes de Moab » lis. *'ârê*. H : d'Ar-Moab. « et dévoré les hauteurs » *G* (lis. *bâle'ê*). H : les maîtres des hauteurs. 32. « et — dépendent » *G* (lis. *wayyilkedouhâ we'èt benôtèhâ*). H : et ils prirent les localités qui en dépendent. « ils chassèrent » *Sam G*. H : il (Moïse) chassa.

a. La liste devait donc en avoir été donnée; elle a été omise. *b.* Aujourd'hui Ḥesbân, N.-E. du mont Nebo. *c.* Litt. : *toutes ses filles.* *d.* Cette notice a pour but de concilier en quelque mesure la conception qui limitait à l'Arnon le territoire de Moab au temps de Moïse (v. 13-15), avec les conceptions qui le représentent s'étendant plus au nord, au moins jusqu'aux « plaines de Moab », vis-à-vis de Jéricho (v. 20, ch. 22-24; 25). De fait le fragment de poème que l'auteur de la notice cite à l'appui de sa thèse, n'établit pas que le territoire entre le Yabboq et l'Arnon ait été conquis par un prince amoréen. Il atteste simplement que « cité de Siḥôn » était un des noms de la ville de Ḥechbôn. Mais il se pourrait fort bien que ce Siḥôn eût été un roi de Moab (cf. Jér. 48, 45). Il est probable que, d'après une autre source (J), le territoire entre Arnon et Yabboq avait été conquis par les Israélites *sur des Moabites*. Si la tradition qui faisait des Amoréens les propriétaires de ce pays triompha, c'est qu'elle offrait un argument aux Israélites pour établir que les Moabites n'avaient aucun droit sur cette région (cf. Jug. 11, 15-27). *e.* Manière ironique de dire qu'elle est en ruines. Ceci prouve que, dans la guerre à laquelle ce texte fait allusion, Ḥechbôn n'était pas la capitale du conquérant, mais l'une des villes conquises. D'autre part, il ne peut s'agir de l'invasion du pays par les Israélites du temps de Moïse, puisque le « feu » se propage du nord au sud (v. 28 et 30). Le chant devait célébrer la défaite de Moab par un roi d'Israël comme David ou Omri. *f.* Le dieu de Moab; cf. Jug. 11, 24 et la note. *g.* Ces derniers mots, qui rendent le vers trop long, ont sans doute été ajoutés par le rédacteur qui rapportait cette poésie à la conquête de Moab par les Amoréens. Ils manquent dans le passage parallèle, Jér. 48, 46, ainsi du reste que le mot « du roi » qui faisait peut-être aussi partie de l'addition. *h.* Texte aussi peu satisfaisant pour le sens que pour le rythme; il est sans doute gravement altéré : *Nous les avons criblés de flèches : Ḥechbôn a péri jusqu'à Dibôn; et nous avons dévasté jusqu'à Nophaḥ, qui [s'étend] jusqu'à Médeba.* *i.* Pays au nord du Yarmouk (Cheriat el-Menadiré), entre le lac de Génésareth et le Ḥaouran : la Batanée de l'époque macédonienne et romaine. *j.* Deraat, 50 km. E.-S.-E. du lac de Génésareth. *k.* Cf. Deut. 3, 1-3. D'après la source J, la conquête du Bachân ne fut pas opérée par Moïse, mais plus tard, par les clans de Manassé (32, 29; cf. Jug. 5, 14). *l.* A l'est du fleuve : l'auteur écrit du point de vue de l'Israélite établi en Palestine. *m.* Le récit est formé, pour l'essentiel, de la fusion de deux versions. D'après l'une (E) Balaam, qui était un Araméen, ne vint qu'après avoir reçu deux ambassades du roi de Moab, et seulement lorsque Dieu l'y eut expressément autorisé; il partit avec les envoyés de Balaq. Ici Balaam était un devin qui obtenait des révélations au moyen de songes et de présages. Selon l'autre (J), Balaam était un Ammonite; à l'appel du roi de Moab, il se mit en route — avec ses deux serviteurs pour toute escorte — sans avoir reçu la permission de Yahvé; arrêté par l'ange, il devait retourner chez lui et n'en repartir que quand Balaq vint le chercher lui-même. Ici Balaam était un extatique, un visionnaire. Mais dans ces deux versions on voit transparaître une forme antérieure de la tradition, selon laquelle Balaam, qui était probablement édomite, était un magicien très puissant (v. 6). Cette tradition devait être fort ancienne : elle reconnaît aux formules de malédiction une efficacité

[4]Moab dit aux anciens de Madian[a] : « Cette multitude va tout dévorer autour de nous, comme le bœuf dévore la verdure des champs. »

Balaq, fils de Cippor, était roi de Moab en ce temps-là. [5]Il envoya des messagers à Balaam[b], fils de Beor, à Petor sur le fleuve[c], dans le pays des enfants d'Ammon, pour le mander [auprès de lui]. Il lui faisait dire : « Voici qu'il est sorti d'Égypte un peuple qui a couvert la surface du pays; il est établi en face de moi. [6]Viens donc, je te prie, me rendre le service de maudire ce peuple, car il est plus puissant que moi. Peut-être [alors] pourrai-je le battre et le chasserai-je du pays, car, je le sais, celui que tu bénis est béni et celui que tu maudis est maudit. »

[7]Les anciens de Moab et les anciens de Madian[d] partirent, emportant avec eux de quoi payer le devin[e]. Arrivés auprès de Balaam, ils lui transmirent les paroles de Balaq. [8]Il leur dit : « Passez ici la nuit, et je vous répondrai suivant ce que Yahvé[f] me dira[g]. » Les chefs de Moab restèrent chez Balaam. [9]Dieu vint à Balaam et dit : « Qui sont ces hommes qui se trouvent chez toi? » [10]Balaam dit à Dieu : « C'est Balaq, fils de Cippor, qui m'envoie [dire] : [11]Voici qu'il est sorti d'Égypte un peuple qui a couvert la surface du pays. Viens donc me rendre le service de le maudire : peut-être pourrai-je le combattre et le chasserai-je. » [12]Dieu dit à Balaam : « Tu n'iras pas avec eux, et tu ne maudiras pas ce peuple, car il est béni. » [13]Au matin Balaam se leva et dit aux chefs envoyés par Balaq : « Repartez pour votre pays, car Yahvé refuse de me laisser aller avec vous. » [14]Les chefs de Moab se levèrent; ils se rendirent auprès de Balaq et dirent : « Balaam a refusé de venir avec nous. »

[15]Balaq envoya de nouveau des chefs, mais plus nombreux et plus considérés que les premiers. [16]Arrivés auprès de Balaam, ils lui dirent : « Voici ce qu'a dit Balaq, fils de Cippor : Ne refuse pas, je te prie, de venir auprès de moi. [17]Car je te comblerai d'honneurs, et tout ce que tu me diras, je le ferai. Viens donc me rendre le service de maudire ce peuple. » [18]Mais Balaam répondit aux serviteurs de Balaq : « Quand même Balaq me donnerait plein sa maison d'argent et d'or, je ne puis sur aucun point, minime ou important, transgresser l'ordre de Yahvé, mon Dieu. [19]Restez donc ici cette nuit, vous aussi, afin que je sache ce que Yahvé pourra me dire encore. » [20]Dieu vint à Balaam, pendant la nuit, et lui dit : « Puisque ces gens sont venus t'appeler, lève-toi, pars avec eux. Mais fais seulement ce que je te dirai. » [21]Au matin, Balaam se leva, sella son ânesse et partit avec les chefs de Moab.

22, 4. « Cette multitude » *Sam G S L* (aj. *hazzè*). H : La multitude. 5. « d'Ammon » *H*[a] *Sam S L* (lis. *'ammôn*). H : de son peuple. 6. « pourrai-je le battre (litt. pourrai-je le battrai-je) » lis. *'akkè*. H : pourrai-je, le battrons-nous. 11. « Voici — couvert » *Sam G S* cf. v. 5 (lis. *'am yâṣâ'*). H : Voici le peuple qui sort d'Égypte et il a couvert. 12. « et » *H*[a] *Sam G S L T* (lis. *welô'*). Manque en H.

infaillible (cf. Gen. 27) : Yahvé lui-même ne peut préserver son peuple des effets de celles de Balaam qu'en empêchant celui-ci de les prononcer. Les versions J et E ont donc modifié le type primitif lorsqu'elles dépeignent le redoutable enchanteur étranger comme une sorte de prophète loyal et intrépide du Dieu d'Israël. Quelque chose de la conception première reparaît dans les formes de la tradition postérieures à J et à E : Balaam y est représenté comme un ennemi haineux d'Israël et souvent comme un sorcier (31, 8, 16; Deut. 23, 5-6; Jos. 13, 22; 24, 9-10; cf. Michée 6, 5; Néh. 13, 2; Josèphe; Targoum; 2 Pierre 2, 15; Jude 11; Apoc. 2, 14). — Parmi les sept oracles attribués à Balaam, il n'y a pas de raison décisive de douter que, sous leur forme primitive (voy. les notes), les deux premiers aient dès l'origine fait partie du récit E, et le troisième de la version J. Le quatrième paraît avoir été ajouté après coup; mais le v. 17 du ch. 24 peut remonter au IX[e] ou même au X[e] siècle. Sur cet oracle et les trois derniers, voy. note *o* sur 24, 24. *a.* Glose pour préparer 25, 6-18 et 31, 1-10 (P), récits qui supposent une relation étroite entre Balaam et les Madianites. La parole qui suit était primitivement une réflexion de Moab. *b.* Peut-être la figure de Balaam était-elle originairement identique à celle du roi édomite Bèla, fils de Beor (Gen. 36, 32 et la note). *c.* « Le fleuve », en hébreu, désignait d'ordinaire l'Euphrate; cela s'accorderait avec l'indication (de E) d'après laquelle Balaam fut appelé d'Aram (23, 7; cf. Deut. 23, 4); on a proposé d'identifier Petor avec la ville de Pitrou, bien qu'elle ne se trouvât pas sur l'Euphrate, mais sur son affluent le Sadjour et qu'elle fût bien éloignée du pays de Moab. Toutefois, comme Balaam paraît avoir été plutôt originaire d'Édom, il se pourrait qu'« Aram » soit, comme c'est souvent le cas, une altération de « Édom » (les deux mots, *'rm* et *'dm*, se confondaient absolument dans l'écriture à une certaine époque, le *d* et le *r* étant figurés par le même signe). Une des rivières de la contrée édomite s'appelait « le fleuve » (Gen. 36, 37); Petor pourrait être, par exemple, Fathour sur le Ouadi el-Arich. *d.* Glose. Voy. note sur v. 4. C'est par assimilation que les envoyés moabites sont qualifiés aussi d'« anciens ». Au v. 8, ils sont appelés « chefs ». *e.* En Israël aussi il était d'usage, dans les temps anciens, de faire un présent à l'« homme de Dieu », quand on le consultait (1 Sam. 9, 7; 1 Rois 13, 7; 14, 3; 2 Rois 5, 5, 16, 20-26). *f.* Dans tout ce récit les narrateurs israélites — surtout J — font parler Balaam, bien qu'il fût étranger, comme si la divinité qu'il servait était Yahvé le Dieu d'Israël. E, cependant, a soin, en général, d'employer le terme plus vague d'*èlohim*, Dieu. *g.* D'après le narrateur E les révélations divines ont lieu d'ordinaire pendant la nuit, par songe ou par vision (Gen. 20, 3-6; etc.).

J [22] Yahvé fut irrité de son départ, et l'ange de Yahvé[a] se posta sur le chemin pour l'attaquer. Balaam montait son ânesse, accompagné de ses deux serviteurs[b]. [23] L'ânesse aperçut l'ange de Yahvé posté sur la route, son épée nue à la main : elle quitta le chemin et passa dans les champs. Balaam la battit pour la ramener sur la route. [24] Puis l'ange de Yahvé se plaça dans un chemin creux, qui passait entre les vignes; il y avait un mur de chaque côté. [25] L'ânesse vit l'ange de Yahvé : elle rasa la muraille, contre laquelle elle serra le pied de Balaam; celui-ci la battit de nouveau. [26] L'ange de Yahvé, prenant encore les devants, se plaça dans un endroit resserré, où il n'y avait pas assez d'espace pour se faufiler à droite ni à gauche. [27] L'ânesse aperçut l'ange de Yahvé et s'abattit sous Balaam. Celui-ci, enflammé de colère, lui donna des coups de bâton.

[28] Alors Yahvé ouvrit la bouche de l'ânesse, et elle dit à Balaam : « Que t'ai-je fait, que tu m'aies battue ainsi par trois fois? » [29] Balaam répondit à l'ânesse : « C'est parce que tu t'es jouée de moi. Que n'ai-je en main une épée? je t'aurais déjà tuée! » [30] L'ânesse dit à Balaam : « Ne suis-je pas ton ânesse, que tu as montée de tout temps jusqu'à ce jour? Ai-je l'habitude d'agir ainsi envers toi? — Non », répondit-il.

[31] Alors Yahvé ouvrit les yeux de Balaam, qui aperçut l'ange de Yahvé posté sur la route, son épée nue à la main. Il s'inclina et se prosterna la face contre terre. [32] Et l'ange de Yahvé lui dit : « Pourquoi as-tu frappé ainsi ton ânesse par trois fois? Moi, j'étais sorti pour t'attaquer, parce que ce voyage me déplaisait. [33] L'ânesse m'a vu et s'est détournée devant moi par trois fois. Si elle ne s'était pas détournée devant moi, je t'aurais déjà tué, tandis que je lui aurais laissé la vie. » [34] Balaam dit à l'ange de Yahvé : « J'ai péché; c'est que je ne savais pas que tu fusses posté devant moi sur le chemin. Et maintenant si [mon voyage] te déplaît, je m'en retournerai. » [35] L'ange de Yahvé répondit à Balaam : R^J,E « Va avec ces hommes, mais ne prononce pas d'autres paroles que celles que je te dirai. » Et Balaam alla avec les chefs envoyés par Balaq.

Les oracles de Balaam.

E [36] Apprenant que Balaam arrivait, Balaq s'avança à sa rencontre jusqu'à Ar-Moab[c], qui est à la frontière de l'Arnon, qui est à l'extrémité du territoire[d]. [37] Et Balaq dit à Balaam : J « Ne t'ai-je pas envoyé [de mes gens] pour t'appeler? Pourquoi n'est-tu pas venu auprès de moi[e]? En vérité, ne suis-je pas en état de te traiter avec honneur? » [38] Balaam E dit à Balaq : « Tu le vois, je suis venu auprès de toi. Maintenant me sera-t-il possible de dire quoi que ce soit? Je ne prononcerai d'autre parole que celle que Dieu me mettra dans la bouche. » [39] Balaam alla avec Balaq, J et ils arrivèrent à Qiryat-Ḥouçot[f]. [40] Balaq E sacrifia du gros et du petit bétail et en envoya à Balaam, ainsi qu'aux chefs qui l'accompagnaient[g].

[41] Au matin, Balaq prit Balaam et le fit monter à Bamot-Baal[h], d'où il pouvait apercevoir l'extrémité [du camp] du peuple [d'Israël][i].

23 [1] Balaam dit à Balaq : « Construis moi ici sept autels et prépare-moi ici sept taureaux et sept béliers. » [2] Balaq fit comme avait dit Balaam, puis il offrit un taureau et un bélier sur chaque autel. [3] Balaam dit à Balaq : « Tiens-toi debout près de ton holocauste, tandis que je m'éloignerai. Peut-être

22. « Yahvé fut » *Sam G^F*. H : Dieu fut. 32. « pour t'attaquer » *Sam* (*G*) (lis. *lesiṭnekâ*). H : en adversaire. « ce voyage me déplaisait » lis. *yéra'*. H : ce chemin se précipite contre moi (?). — Texte incertain. 33. « Si elle ne s'était pas détournée » *G S L* (lis. *loulé*). H : Peut-être s'était-elle détournée. 36. « Ar-Moab » lis. *'ar* au lieu de *'îr*. H : la ville de Moab (ou Ir-Moab). **23**, 2. « puis il » *G*. H : puis Balaq et Balaam.

a. Dans la forme primitive du récit, c'était probablement Yahvé lui-même (cf. Ex. 4, 24). *b*. Ainsi voyageaient en ce temps-là les personnages importants. Il n'est plus question ici, comme dans la source E (v. 21), des chefs de Moab. *c*. Cf. note sur 21, 15. *d*. Deux gloses précisant le site de la ville. *e*. Ceci suppose que Balaam ne s'est pas encore rendu aux appels de Balaq. D'après la version suivie ici (J), le roi de Moab allait en personne chercher le voyant. *f*. Localité inconnue et dont le nom, d'ailleurs, est incertain. Sam donne *Q. Ḥîzôt*, G et S : *Q. Ḥacérôt*. *g*. Réserver une portion des victimes à un hôte était une façon de l'honorer (1 Sam. 9, 13). On envoyait quelquefois à domicile les aliments distribués à la suite d'un sacrifice (Néh. 8, 10, 12; cf. 2 Sam. 6, 19). *h*. Sur le site voy. note sur 21, 19. Il n'y a pas lieu de corriger, comme on l'a proposé, *bâmôt* en *bâmat* : « au haut-lieu de Baal ». *i*. La malédiction était conçue comme une sorte de projectile à demi matériel : pour qu'elle atteigne sûrement ceux qu'elle vise, il faut que l'homme qui la lance les aperçoive.

Yahvé se présentera-t-il[a] devant moi, et, quoi qu'il me fasse voir, je t'en informerai. » Il se rendit alors sur une hauteur dénudée. [4] Dieu se présenta à Balaam. Il lui dit : « J'ai disposé les sept autels, et j'ai offert sur chacun d'eux un taureau et un bélier[b]. » [5] Et Yahvé lui mit une parole dans la bouche; il dit : « Retourne auprès de Balaq et parle ainsi. » [6] Balaam retourna donc auprès de Balaq, qui se tenait debout près de son holocauste, avec tous les chefs de Moab. [7] Il prononça son oracle[c] en ces termes :

> Balaq m'a fait venir d'Aram[d],
> le roi de Moab, des montagnes de l'Orient.
> « Viens, maudis pour moi Jacob;
> viens, prononce des malédictions contre Israël! »
> [8] Comment maudirais-je celui que Dieu ne maudit [pas,
> comment prononcerais-je des malédictions
> contre celui à qui Yahvé n'en adresse point?]
> [9] Car je le vois du sommet des rochers,
> je l'aperçois du haut des collines :
> C'est un peuple qui habite à part
> et ne se range pas au nombre des nations[e].
> [10] Qui pourrait dénombrer la poussière de Jacob
> et qui pourrait compter les myriades d'Israël?
> Puisse-je mourir de la mort des hommes droits,
> puisse ma fin être semblable à la leur[f]!

[11] Balaq dit à Balaam : « Que m'as-tu fait? Je t'avais mandé pour maudire mes ennemis, et tu ne fais que prononcer des bénédictions! » [12] Balaam répondit : « Ne dois-je pas veiller à ne dire que ce que Yahvé met dans ma bouche? »

[13] Balaq lui dit : « Viens donc avec moi à un autre endroit, d'où tu verras ce peuple — tu n'en verras pas seulement l'extrémité, tu le verras tout entier, — et de là tu me rendras le service de le maudire. » [14] Il le conduisit au champ des guetteurs, au sommet du Pisga[g]. Il construisit sept autels et offrit sur chacun d'eux un taureau et un bélier. [15] Balaam dit à Balaq : « Tiens-toi debout ici près de ton holocauste, tandis que moi, j'irai là-bas attendre les révélations[h]. » [16] Yahvé se présenta[i] à Balaam; il lui mit une parole dans la bouche et dit : « Retourne auprès de Balaq, et parle ainsi. » [17] Il retourna donc auprès de Balaq, qui se tenait debout près de son holocauste, avec les chefs de Moab. « Qu'a dit Yahvé? » lui demanda Balaq. [18] Et Balaam prononça son oracle en ces termes :

> Lève-toi, Balaq, et écoute,
> prête-moi l'oreille, fils de Cippor :
> [19] Dieu n'est pas un homme pour mentir,
> ni un fils d'homme pour se repentir.
> Lui arrive-t-il, à lui, de dire et de ne pas faire,
> de parler et de ne pas exécuter?
> [20] Or, j'ai été chargé de bénir :
> je bénis, et je ne me rétracterai pas.
> [21] On n'aperçoit pas de malheur en Jacob,
> on ne voit pas de souffrance en Israël.
> Yahvé, son Dieu, est avec lui;
> des acclamations retentissent chez lui en [l'honneur du Roi[j].
> [22] C'est Dieu qui l'a fait sortir d'Égypte
> . . . .[k]

3. « Yahvé ». Sam G : Dieu. « se rendit — dénudée ». G : alla consulter Dieu. — Texte mal assuré. 5. « Yahvé » Sam G : Dieu. 10^b. Lis. *oumî sâphar* (*Sam G VL^L*) *ribebôt*. H : et quant au nombre le quart d'Israël. 10^d. « la leur » d'après *G* (lis. *kemôhèm*). H : à la sienne. 13. « tu n'en — entier » transposer *lô'* avant *'èphès*. H : tu en verras seulement l'extrémité, tu ne le verras pas tout entier (cette restriction, invraisemblable dans la bouche de Balaq, serait alors une glose ajoutée pour préparer 24, 2, 5). — Texte incertain. 20. « j'ai été chargé de (litt. : j'ai été pris pour) bénir » lis. *lebârêk* (avec *Sam*) *louqqaḥtî* (*G S L*). H : j'ai pris bénir. « je bénis » *Sam G T^O* (lis. *'âbârêk*). H : et il a béni. 22. « l'a fait sortir » *G^* L* cf. 24, 8 (lis. *môṣî'ô*). H : les a fait sortir.

a. Le texte primitif donnait vraisemblablement une autre forme du même verbe (*yaqrè*) : « Peut-être Yahvé *me fera-t-il rencontrer* [un présage] » (cf. Gen. 24, 12; 27, 20). De même v. 4 et 16. *b*. Ces mots devaient primitivement être dans la bouche de Balaq, rendant compte à Balaam de l'exécution de ses ordres (v. 1 et 2). La phrase proviendrait alors d'une autre version, selon laquelle les prescriptions du devin étaient exécutées hors de sa présence. *c*. Le mot hébreu, *mâchâl*, proprement « comparaison », pouvait désigner une parabole, une maxime, un proverbe, une satire ou un poème quelconque; cf. note sur Job 27, 1. *d*. Primitivement sans doute « d'Édom »; voy. notes sur 22, 5. *e*. Si ce trait vise l'isolement religieux d'Israël — la seule nation qui connaisse le vrai Dieu, — il constituerait un indice de date récente. Mais il peut faire simplement allusion à la supériorité en nombre, en puissance ou en prospérité que ce peuple revendiquait sur tous les autres. *f*. Pour trouver un rapport entre ce souhait et le contexte, il faudrait supposer que « les hommes droits » sont les Israélites et qu'ils mouraient tous heureux et rassasiés de jours. *g*. Voy. note *m* sur 21, 20. *h*. Litt. : *j'irai là-bas à la rencontre*. *i*. Voy. note sur v. 3. *j*. Il doit s'agir, d'après le contexte, du roi *divin* d'Israël, Yahvé. Il est très probable que, au début de chaque année, à la fête des Tabernacles, on célébrait, dans le Temple, l'avènement royal de Yahvé, par des acclamations et des sonneries de trompettes, et que c'est pour cette cérémonie qu'ont été composés les psaumes où revient la déclaration : « Yahvé est (ou plutôt devient) roi ! » (93, 1; 96, 10; 97, 1; 98, 4-6; 99, 1, etc.). *k*. Le sens de l'hémistiche est très incertain : *comme la rapidité* (?) [d'autres entendent *la vigueur* ou *les cornes*] *de l'aurochs est à lui* (c'est-à-dire à Israël ou à Dieu?); ou : *il* (Dieu) *est pour lui* (Israël) *comme* etc.

R ²³Car il n'y a pas d'augure en Jacob
ni de divination en Israël :
Au temps voulu il est dit
à Jacob et à Israël
ce que Dieu fait[a].

E ²⁴C'est un peuple qui se lève comme une lionne,
qui se dresse comme un lion.
Il ne se couche pas qu'il n'ait dévoré sa proie
et bu le sang de ceux qu'il a tués.

²⁵Balaq dit à Balaam : « Ne le maudis pas : soit ! Mais ne le bénis pas ! » ²⁶Balaam répondit à Balaq : « Ne t'avais-je pas dit : Tout ce que Yahvé dira, je le ferai ? » ²⁷Balaq dit à Balaam : « Viens donc ; je te conduirai à un autre endroit. Peut-être ce dieu trouvera-t-il bon que, de là, tu me rendes le service de maudire ce peuple. » ²⁸Balaq conduisit Balaam au sommet du Peor[b], qui domine le désert. ²⁹Balaam dit alors à Balaq : « Construis-moi ici sept autels et prépare-moi sept taureaux et sept béliers. » ³⁰Balaq fit comme avait dit Balaam, puis il offrit un taureau et un bélier sur chaque autel.

R^J-E

24 ¹Balaam, voyant que Yahvé trouvait bon de bénir Israël, n'alla pas, comme les autres fois, attendre les présages[c], mais J tourna son visage vers le désert. ²Levant les yeux, Balaam vit Israël, campé par tribus, et l'esprit divin vint sur lui. R^J-E ³Il prononça son oracle en ces termes :

J Oracle de Balaam, fils de Beor,
oracle de l'homme dont l'œil est fermé[d],
⁴Oracle de celui qui entend les paroles de Dieu,
qui est initié à la science du Très-Haut[e],
Qui contemple la vision du Tout-Puissant,
qui tombe[f] et dont les yeux s'ouvrent.
⁵Qu'elles sont belles tes tentes, Jacob,
et tes demeures, Israël !
⁶Elles ressemblent à des vallées largement [ombragées,
à des jardins au bord d'un fleuve,
A des chênes que Yahvé a plantés[g],
à des cèdres auprès de l'eau.
⁷L'eau ruisselle de ses seaux
et ses semailles sont abondamment arrosées[h].
Son roi est plus grand qu'Agag[i] ;
sa royauté s'élève bien haut. — —
⁸C'est Dieu qui l'a fait sortir d'Égypte
. . . .[j]
Il dévore des nations
et leur brise les os ;
il met en pièces ses ennemis.
⁹Il s'accroupit, il se couche comme un lion,
comme une lionne : qui le fera lever[k] ?
Béni soit qui te bénira,
et maudit, qui te maudira !

¹⁰Balaq, enflammé de colère contre Balaam, frappa des mains[l], puis il lui dit : « Je t'avais appelé pour maudire mes ennemis ; et voilà que tu [les] as bénis par trois fois ! ¹¹Va-t-en donc au plus vite chez toi ! J'avais pensé te combler d'honneurs, mais voilà que Yahvé t'empêche de les recevoir. » ¹²Balaam répondit à Balaq : « N'avais-je pas dit déjà aux messagers que tu m'as envoyés : ¹³Quand même Balaq me donnerait plein sa maison d'argent et d'or, je ne puis transgresser l'ordre de Yahvé pour faire de moi-même quoi que ce soit[m] ; je ne dirai que ce que Yahvé aura J-E

23. « fait » lis. *pô'ēl*. H : a fait. **24,** 3. « et » H* *Sam S L T*. Manque en H. 6. « largement ombragées (litt. étendues d'ombre) » d'après G (lis. *neṭouyê ṣēl* ; pour cette construction cf. És. 3, 16). H : qui s'étendent. — Le vers serait trop court. Texte incertain. « des chênes » lis. *'ēlîm*. H : des aloès (mais il doit s'agir d'arbres palestiniens). 8. « des nations » transp. *ṣârâw* du premier membre dans le troisième à la place de *ḥiṣṣâw*. H : des nations, ses ennemis. « ses ennemis » lis. *weṣârâw*. H : ses flèches. — Le texte et le rythme de tout le verset sont incertains.

a. En toute occasion, des révélateurs qualifiés, les prophètes, annoncent au peuple l'action divine : il n'a donc besoin ni d'observateurs de présages, ni de devins. Ce verset, qui présente des irrégularités de rythme et rompt la suite des idées entre 22 et 24, est sans doute une glose commentant le 1er vers du v. 21, où les mots « malheur » et « souffrance » auront été entendus au sens, qu'ils pouvaient avoir, de « faute (cultuelle) » et d' « iniquité ». *b*. Ce devait être un des sommets des monts Abarim. *c*. D'après l'une des versions (E) Balaam obtenait ses révélations par l'observation de certains signes, d'après l'autre (J) par inspiration (v. 2, 3-4, 15-17). Le rédacteur qui a combiné les deux récits admet que Balaam, après la deuxième épreuve, renonça au premier mode de consultation pour recourir au second. *d*. Fermé au monde extérieur, mais ouvert sur l'invisible (v. 4). D'autres traduisent : « dont l'œil est ouvert », parce que le verbe employé se rencontre en hébreu rabbinique au sens de « percer ». *e*. Cet hémistiche, qui manque dans le texte — ce qui rend le vers incomplet, — a été rétabli d'après le v. 16. *f*. En extase. *g*. Cf. Ps. 104, 16 et la note. *h*. Le texte de ce verset est très incertain. G le lisait tout autrement. On pourrait corriger : « Des nations tremblent devant sa force — et des peuples nombreux devant son bras » *(yizzallou le'oummîm mêḥêlô oumizzerô'ô 'ammîm rabbîm)*. *i*. Sans doute le roi d'Amaleq vaincu par Saül (1 Sam. 15, 8). Au lieu du nom d'Agag, G lisait celui de Gog, le roi païen qui doit attaquer Jérusalem dans les derniers temps d'après Éz. 38-39. *j*. Ce vers se retrouve à peu près textuellement 23, 22 (voy. le v. et la note). Il est difficile de dire s'il provient de la tradition commune où ont puisé J et E, ou s'il a été ajouté ici tardivement d'après 23, 22. *k*. Répétition de Gen. 49, 9. *l*. Geste de surprise et d'indignation. *m*. Litt. : *une chose bonne ou mauvaise*, cf. Gen. 24, 50 ; 31, 24, 29.

dit ? — ¹⁴Et maintenant je vais retourner auprès des miens. Viens, je veux t'aviser de R ce que ce peuple fera à ton peuple, à la fin des temps[a]. » ¹⁵Et Balaam prononça son oracle en ces termes :

Oracle de Balaam, fils de Beor,
oracle de l'homme dont l'œil est fermé,
¹⁶Oracle de celui qui entend les paroles de Dieu
et qui est initié à la science du Très-Haut,
Qui contemple la vision du Tout-Puissant,
qui tombe et dont les yeux s'ouvrent[b].
¹⁷Je le vois, — mais ce n'est pas pour main- [tenant, —
je l'aperçois — mais non de près : —
Un astre[c] se lève de Jacob,
un sceptre[c] surgit d'Israël.
Il fracasse les tempes de Moab
et le crâne de tous les fils de Seth[d].
¹⁸Édom devient terre conquise ;
les réchappés de Séir[e] sont mis à mort.
Israël déploie sa force,
¹⁹ et Jacob domine ses ennemis
et fait périr les réchappés de la ville[f].

²⁰Balaam vit Amaleq et prononça son oracle en ces termes :

Amaleq est la première des nations,
mais sa postérité périra pour toujours[g].

²¹Puis il vit les Qéniens[h] et prononça son oracle en ces termes :

Quand même ta demeure est solide,
et ton nid[i] posé sur le roc,
²²Tu seras anéanti, Caïn[j]
. . . .[k]

²³Ensuite il prononça son oracle en ces termes :

Malheur ! qui subsistera . . . . .[l] ?
²⁴ des navires [viendront] du côté de Kittim[m] ;
Ils humilieront Assur, ils humilieront Éber[n],
mais lui aussi périra pour toujours[o].

²⁵Ensuite Balaam se leva ; il partit et retourna chez lui. Balaq s'en alla de son côté. J-E

17. « se lève » *G S L* (lis. *zâraḥ*). H : foule. « le crâne de » *Sam* cf. *Jér.* 48, 45 (lis. *weqodqôd*). H : et renverse (?). 18b. Lis. *weho'ôbad sârîd* *missé'ir* (cf. 19b) et transp. *'ôyebâw* à la fin de 19a. H : et Séir, ses ennemis, devient terre conquise 19a. Lis. *weyêrde ya'aqôb 'ôyebâw* (cf. note précéd.) H : et on domine de Jacob. — Le texte des v. 18 et 19 est très incertain. 20. « sa — toujours » *T^O S* (lis. *la'ad yô'bad*). H : sa postérité (ou sa fin) sera jusqu'à celui qui périt (?). — Texte incertain. 21. « Quand même ». Transposer ici *ki 'im* du v. 22, pour régulariser le rythme. Manque en H. 22. « Tu seras ». Transp. *ki 'im* au v. 21 et lis. *tihyè*. H : Quand même, il sera. 23. G a de plus en tête : « Puis il vit Gog (var. : Og). » 24. « périra pour toujours » voy. v. 20.

a. Voy. Gen. 49, 1 et la note. *b*. Cette introduction, qui reproduit exactement celle du précédent oracle (v. 3-4), a peut-être été ajoutée après coup. *c*. L'*astre* et le *sceptre* désignent un roi puissant et glorieux, sans doute David, qui battit les Moabites et les Édomites (2 Sam. 8, 2, 13-14), ou Omri, qui soumit Moab (cf. stèle de Mécha), selon d'autres le Messie, comme le voulait l'ancienne exégèse juive et chrétienne.
d. *Les fils de Seth*. Expression énigmatique désignant évidemment les Moabites. On a proposé de voir dans *šêt* un nom commun signifiant dévastation (Lam. 3, 47) ou orgueil (*se'êt*), ou bien d'y reconnaître le nom du dieu Set ou l'éponyme des *Sutu* (« bédouins » en égyptien et en assyrien). Le passage parallèle Jér. 48, 45 porte : les fils du tumulte (*šâ'ôn*). *e*. Cf. note sur Gen. 36, 8. *f*. Ce membre, en excès pour le rythme, paraît être une variante de 18b, grâce à laquelle on peut en restituer le texte original (voy. note critique). *g*. Le peuple amalécite, ennemi des Israélites à l'époque mosaïque (Ex. 17, 16 ; Nomb. 14, 42, 44), fut écrasé par eux aux temps de Saül (1 Sam. 15), de David (1 Sam. 30) et d'Ézéchias (1 Chron. 4, 42-43). *h*. Peuplade nomade disséminée parmi les Israélites (Jug. 1, 16 ; 4 ; 5), les Amalécites (1 Sam. 1, 5) et peut-être les Édomites. On l'appelait aussi Caïn, du nom de son ancêtre éponyme (cf. Gen. 4 et la note générale). *i*. Hébreu *qén* : jeu de mots avec le nom de Caïn. *j*. On est surpris de cet oracle contre les Qéniens, qui furent toujours les alliés d'Israël.
k. Litt. : *Jusques à quand ? Assur t'emmènera captif.* *l*. Texte probablement altéré. On traduit d'ordinaire : *quand Dieu l'aura établi (ou fera cela)* ; ce serait d'un très mauvais hébreu, et la phrase serait plate et obscure. Il devait y avoir ici le nom d'un peuple ou d'un conquérant. On a proposé de lire « devant Ismaël », correction facile au point de vue graphique, mais qui ne convient pas à ce qui suit : Ismaël n'était pas « du côté de Kittim » et n'a jamais « humilié Assur ». Le début du v. 24, si le texte en est bien conservé, pourrait faire allusion aux conquêtes d'Alexandre le Grand, « sorti du pays de Kittim » (1 Macc. 1, 1). On pourrait aussi penser aux envoyés romains qui, montés sur des vaisseaux de Kittim, vinrent en Égypte humilier Antiochus IV Épiphane, roi de Syrie — Assur — (Dan. 11, 30) ; cependant on s'expliquerait difficilement qu'un oracle visant des événements aussi récents ait pu pénétrer dans le livre des Nombres. *m*. Proprement Citium (ville de Chypre), par extension Chypre, puis les îles et côtes de la Méditerranée, y compris la Grèce et l'Italie. *n*. Le nom d'Assur désignait primitivement l'Assyrie, mais fut parfois appliqué aux empires qui lui succédèrent (És. 19, 23-25 ; Zach. 10, 10-11). *Éber* « Au delà [du fleuve, c'est-à-dire de l'Euphrate] » pourrait représenter la Syrie ; cf. Néh. 2, 9, etc. *o*. Les trois derniers oracles de Balaam (v. 20-24), par la manière même dont ils sont introduits, se trahissent comme des additions ; ils n'ont aucun rapport avec la situation donnée. Le texte, en fort mauvais état, est trop obscur pour qu'on puisse déterminer avec certitude les faits historiques visés ; peut-être ces morceaux sont-ils de rédaction très récente. Dans l'oracle des v. 15-19, le v. 17 seul répond au contenu annoncé par Balaam (v. 14) ; l'introduction (v. 15-16) reproduit exactement celle de l'oracle précédent ; quant aux versets 18-19 sur Édom, ils constituent un hors-d'œuvre dans une prédiction adressée au roi de Moab.

Israël se livre à la débauche et au culte d'un dieu étranger. Le zèle de Phinées[a].

EJ **25** [1] Israël s'établit à hach-Chittim[b] et le peuple se livra à la débauche avec les filles de Moab. [2] Elles l'invitèrent aux sacrifices offerts à leurs dieux[c]. Le peuple mangea[d] E et se prosterna devant leurs dieux. [3] Israël s'unit[e] à Baal Peor[f]; alors la colère de J Yahvé s'enflamma contre Israël. [4] Yahvé dit à Moïse : « Assemble tous les chefs du peuple[g]... et empale-les[h] en l'honneur de Yahvé, à la face du soleil, afin que l'ardente colère de E Yahvé se détourne d'Israël. » [5] Moïse dit aux juges d'Israël : « Que chacun de vous mette à mort ceux des siens qui se sont attachés à Baal Peor. »

P [6] Survint un des enfants d'Israël amenant auprès de ses frères une Madianite, sous les yeux de Moïse et de toute la communauté des enfants d'Israël, tandis qu'ils pleuraient à l'entrée de la tente du Rendez-vous[i]. [7] A cette vue, Phinées, fils d'Éléazar, fils d'Aaron le prêtre, se leva du milieu de la communauté, prit en main une lance, [8] suivit l'Israélite dans le réduit[j] et les transperça tous deux, l'Israélite et la femme . . .[k]. Alors le fléau qui sévissait sur les enfants d'Israël s'arrêta. [9] Le nombre de ceux qui étaient morts de ce fléau s'élevait à 24.000. [10] Alors Yahvé parla à Moïse; il dit : [11] « Phinées, fils d'Éléazar, fils d'Aaron le prêtre, a détourné mon courroux des enfants d'Israël en se montrant, parmi eux, aussi jaloux que moi-même de ma souveraineté[l], de sorte que je n'ai pas, dans ma jalousie, achevé l'anéantissement des enfants d'Israël. [12] C'est pourquoi déclare-lui que je lui accorde une alliance de paix[m]. [13] Ce sera pour lui et pour ses descendants après lui une alliance leur assurant le sacerdoce à perpétuité[n], parce qu'il s'est montré jaloux de la souveraineté de son Dieu et qu'il a fait l'expiation pour les enfants d'Israël. »

P [14] Le nom de l'Israélite tué — qui avait été tué avec la Madianite — était Zimri, fils de Salou; il était chef d'une famille siméonite; [15] et le nom de la femme madianite tuée était Kozbi, fille de Çour[o]; celui-ci était chef d'un clan (d'une famille) en Madian.

P³ [16] Yahvé parla à Moïse; il dit : [17] « Attaquez les Madianites et tuez-les, [18] car ils vous ont attaqués eux-mêmes, en usant de ruses contre vous dans l'affaire de Peor[p] R' et dans l'affaire de Kozbi, fille d'un chef de P³ Madian, leur sœur, celle qui fut tuée au jour du fléau survenu à propos de Peor[q]. » R'

25, 12. « une alliance de paix » *G* (lis. *berît*). H : mon alliance paix (l'hébreu ne peut pas, correctement, signifier « mon alliance de paix »). 15. « d'un clan » lis. *'oummâ*. H : de clans.

a. Le ch. 25 réunit deux récits analogues, qui semblent tronqués l'un et l'autre. Dans le 1er (1-5, de J et E), les Israélites se laissent entraîner par les *filles de Moab* au culte de leurs dieux ou plus spécialement de l'un d'eux, Baal Peor. Yahvé ordonne le châtiment des coupables, mais l'exécution de cet ordre n'est pas racontée. Le second récit (v. 6-18, de P) met en scène un Israélite qui s'unit à une *Madianite*, et Phinées les met tous deux à mort, de son propre mouvement. On entrevoit, par certaines allusions, que les femmes de Madian, à l'instigation de Balaam (31, 8-16), avaient de même séduit beaucoup d'Hébreux, et que Dieu avait déchaîné parmi eux un fléau pour les punir.
b. Ailleurs Abél-hach-Chittim (33, 49); cf. Jos. 2, 1 et la note.
c. On peut traduire aussi « à leur dieu ». Il pourrait alors s'agir, selon J, de Kemoch, le dieu national des Moabites.
d. Il prit part aux repas sacrificiels. *e.* Litt. : *s'accoupla*. Peut-être ce terme a-t-il été choisi pour indiquer que la communion avec ce dieu s'établissait par des rites de prostitution sacrée. *f.* Baal Peor (Belphégor dans la version des Septante et la Vulgate) signifie « le Seigneur de Peor »; c'était le génie de la montagne de ce nom (cf. 23, 28). Il avait sans doute un temple dans la ville voisine de Bêt-Baal-Peor (maison de Baal Peor) ou Bêt Peor. Il a dû, comme beaucoup d'autres divinités cananéennes, être adoré, à côté de Yahvé, par les Israélites de la région, dans les premiers temps de leur installation; et c'est peut-être ce fait qui a servi de point de départ à la tradition rapportée ici. *g.* Il semble qu'il y ait ici une lacune : dans la suite, ce n'est plus Yahvé qui parle à Moïse, mais Moïse qui s'adresse au peuple (primitivement à ses chefs) en parlant *de Yahvé*. Ceux qui doivent être exécutés ne sont, naturellement, pas les chefs, mais les coupables.
h. Le sens précis du verbe est incertain. Selon d'autres « pends-les », ou « expose-les » ou « précipite-les ». Cf. 2 Sam. 21, 6-9.
i. A cause du fléau auquel il est fait allusion plus loin (v. 9-10). *j.* Litt. : *« dans la voûte »*. L'hébreu *qoubbâ* répond au mot arabe d'où dérive alcôve. Les prostituées dans l'antiquité se tenaient d'ordinaire dans des sortes de niches voûtées; d'où les termes de forniquer, fornication. On suppose généralement qu'il s'agit ici d'une tente ayant cette forme; rien ne l'indique.
k. Le texte ajoute : *par son ventre* (à elle), texte altéré ou glose suggérée par la ressemblance entre les mots *qôbâ* « ventre » et *qoubbâ* « voûte ». *l.* Litt. : *en étant jaloux de ma jalousie.*
m. Un pacte qui lui assurera la paix, c'est-à-dire le bonheur.
n. Phinées avait déjà le sacerdoce par droit d'hérédité. Selon certains interprètes, c'est la dignité de grand prêtre qui serait ici réservée à sa descendance, c'est-à-dire à la famille des fils de Çadoq. Il semble plutôt qu'il s'agisse du monopole de la prêtrise; les Çadoqides le revendiquèrent, en effet, à l'époque de l'exil (cf. Éz. 40, 46; 43, 19; 44, 15-31; 48, 11), mais durent finalement faire place, à côté d'eux, à d'autres familles sacerdotales, qui se rattachaient à Itamar, frère d'Éléazar (Esdr. 8, 2; 1 Chron. 24, 1 ss; etc.). Notre texte pourrait avoir été écrit au temps où ces compétitions constituaient une question brûlante. *o.* Un roi de Madian du même nom figure 31, 8. *p.* Abréviation pour Baal-Peor. Ces mots ont été ajoutés pour raccorder le récit de P avec celui de J-E. *q.* L'ordre divin (v. 16-18) devait être suivi immédiatement du récit de la guerre avec les Madianites (ch. 31).

Dénombrement des Israélites dans les plaines de Moab[a].

P³ **26** [1] Après ce fléau[b] Yahvé parla à Moïse et à Éléazar, fils d'Aaron, le prêtre; il dit : [2] « Faites le recensement général de toute la communauté des enfants d'Israël, [en les comptant] depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, famille par famille : tous les Israélites aptes à faire campagne. » [3] Moïse et le prêtre Éléazar en firent donc le dénombrement dans les plaines de Moab, au bord du Jourdain [près] de Jéricho, [4] [en les comptant] depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse et aux enfants d'Israël sortis du pays d'Égypte.

[5] Ruben, l'aîné d'Israël. Les fils de Ruben, classés par clans : de Ḥanok, le clan des Ḥanokites; de Pallou, le clan des Pallouites; [6] de Ḥeçrôn, le clan des Ḥeçronites; de Karmi, le clan des Karmites. [7] Tels étaient les clans des Rubénites. Leurs recensés furent [au nombre] de 43.730[c]. R [8] Les fils de Pallou : Éliab. Les fils d'Éliab : Nemouêl[d], Datân et Abiram. C'étaient ce Datân et cet Abiram qui étaient de ceux que l'on convoquait au conseil et qui s'étaient soulevés contre Moïse et Aaron, avec les partisans de Coré, lorsqu'ils se soulevèrent contre Yahvé. [10] La terre ouvrit sa bouche et les engloutit avec Coré, tandis que le parti [de celui-ci] périssait, le feu ayant consumé les deux cent cinquante hommes; ils servirent ainsi d'exemple. [11] Mais les fils de Coré ne périrent pas[e].

[12] Les fils de Siméon classés par clans : P³ de Nemouêl[f], le clan des Nemouélites; de Yamin, le clan des Yaminites; de Yakin, le clan des Yakinites; [13] de Zèraḥ[g], le clan des Zarḥites; de Chaoul, le clan des Chaoulites[h]. [14] Tels étaient les clans des Siméonites : 22.200 [hommes][i].

[15] Les fils de Gad, classés par clans : de Cephôn[j], le clan des Cephonites; de Ḥaggui, le clan des Ḥagguites; de Chouni, le clan des Chounites; [16] d'Ozni[k], le clan des Oznites; d'Éri, le clan des Érites; [17] d'Arod, le clan des Arodites; d'Aréli, le clan des Arélites. [18] Tels étaient les clans des Gadites; les hommes qui y furent recensés étaient au nombre de 40.500.

[19] Les fils de Juda : Èr et Onân; mais Er et R Onân moururent au pays de Canaan[l]. [20] Voici quels furent les fils de Juda, classés par P³ clans : de Chéla, le clan des Chélanites; de Pèreç, le clan des Parcites; de Zèraḥ, le clan des Zarḥites. [21] Voici quels furent les fils de Pèreç : de Ḥeçron, le clan des Ḥeçronites; de Ḥamoul, le clan des Ḥamoulites. [22] Tels étaient les clans de Juda; les hommes qui y furent recensés étaient au nombre de 76.500.

[23] Les fils d'Issacar, classés par clans : de Tola, le clan des Tolaïtes; de Pouvva, le clan des Pounites; [24] de Yachoub, le clan des Yachoubites; de Chimrôn, le clan des Chimronites. [25] Tels étaient les fils d'Issacar; les hommes qui y furent recensés étaient au nombre de 64.300.

26, 3. « en firent le dénombrement » cf. *TS* (lis. *wayyiphqôd* et suppr. *lê'mōr* à la fin du verset). H : leur parlèrent... disant. 5. « classés par clans » cf. v. 12, 15, etc. (aj. *lemišpeḥôtâm*). Manque en H. « de Ḥanok » cf. v. 12, 15 etc. (lis. *laḥănôk*). H : Ḥanok. 23. « de Tola » *H*ᵐˢ *Sam G* (lis. *letôlâ'*). H : Tola.

a. Ce dénombrement, fait à la fin de la période du désert, répond à celui du ch. 1, exécuté au début de cette même période. Il est en harmonie avec 33, 54, où l'ordre est donné de partager le pays entre les tribus suivant le nombre de leurs membres (ce verset a d'ailleurs un parallèle dans notre ch., aux v. 52-56). Il est singulier, cependant, que la relation de ce second recensement soit faite avec des formules différentes de celles du premier et selon un autre plan : il semble que l'auteur de notre chapitre ait pris pour base une liste généalogique des clans d'Israël, dans laquelle il inséra les chiffres d'un dénombrement. L'ordre dans lequel les tribus sont rangées n'est pas celui du ch. 1 des Nombres, mais celui du ch. 2, si l'on s'en tient au texte massorétique, ou celui de Gen. 46, si l'on suit la version des Septante, qui a sans doute sur ce point conservé le plan primitif; car il en subsiste des traces dans le texte hébreu lui-même (Éphraïm nommé après Manassé). Comme il semble ressortir du v. 4 que les recensés étaient « ceux qui étaient sortis d'Égypte », on a souvent pensé que notre chapitre entendait originairement raconter le même événement que le ch. 1. Cependant 4b pourrait avoir appartenu à la liste généalogique des clans, avant qu'elle eût été transformée en récit de dénombrement. *b.* La Bible hébraïque rattache ces mots au ch. 25, où ils forment le v. 19. Cette coupure étrange vient peut-être de ce que les Massorètes savaient encore que c'était ici la place du ch. 31. *c.* 46.500 dans le recensement du ch. 1 (v. 21). Cf. la liste des clans du ch. 26 avec Gen. 46, 8-24.
d. Nemouêl n'est mentionné nulle part ailleurs. *e.* Les v. 8-11, qui forment digression, ont été ajoutés tardivement : ils supposent le ch. 16 déjà constitué dans sa forme actuelle (fusion de l'histoire de Coré avec celle de Datân et d'Abiram). — Le v. 11 a été ajouté aux données du ch. 16, parce que des « fils de Coré » sont mentionnés plus tard (v. 58); il s'agit de la famille lévitique de ce nom mentionnée dans l'en-tête de plusieurs psaumes (42-49, etc.). *f.* Yemouêl dans Gen. 46, 10; Ex. 6, 15. *g.* Çoḥar, Gen. 46, 10 et Ex. 6, 15. *h.* Gen. 46, 10 mentionne un autre fils de Siméon, Ohad. *i.* 59.300, d'après 1, 23. *j.* Gen. 46, 16 : Ciphyôn. *k.* Eçbôn, Gen. 46, 16. *l.* Cette notice, inspirée de Gen. 46, 12, est une digression.

26 Les fils de Zabulon, classés par clans : de Sèred, le clan des Sardites ; d'Élôn, le clan des Élonites ; de Yaḥleél, le clan des Yaḥleélites. 27 Tels étaient les clans des Zabulonites ; les hommes qui y furent recensés étaient au nombre de 60.500.

28 Les fils de Joseph, classés par clans : Manassé et Éphraïm.

29 Les fils de Manassé : de Makir[a], le clan des Makirites. Or, Makir avait engendré Galaad. De Galaad, le clan des Galaadites. 30 Voici les fils de Galaad : de Ièzer[b], le clan des Ièzrites ; de Ḥéleq, le clan des Ḥelqites ; 31 d'Asriel, le clan des Asriélites ; de Chèkem, le clan des Chikmites ; 32 de Chemida, le clan des Chemidaïtes ; de Ḥépher, le clan des Ḥèphrites. 33 Celophḥad, fils de Ḥépher, n'eut pas de fils, mais il eut des filles. Et voici le nom des filles de Celophḥad : Maḥla, Noa, Ḥogla, Milka et Tirça[c]. 34 Tels étaient les clans de Manassé ; les hommes qui y furent recensés étaient au nombre de 52.700.

35 Voici les fils d'Éphraïm, classés par clans : de Choutèlaḥ, le clan des Choutalḥites ; de Bèker, le clan des Bakrites ; de Taḥan, le clan des Taḥanites. 36 Voici les fils de Choutèlaḥ : d'Érân, le clan des Éranites. 37 Tels étaient les clans des fils d'Éphraïm ; les hommes qui y furent recensés étaient au nombre de 32.500.

Tels étaient les fils de Joseph, classés par clans.

38 Les fils de Benjamin, classés par clans : de Bèla, le clan des Balites ; d'Achbél, le clan des Achbélites ; d'Aḥiram, le clan des Aḥiramites ; 39 de Choupham, le clan des Chouphamites ; de Ḥoupham, le clan des Ḥouphamites. 40 Les fils de Bèla furent Ard et Naamân. D'Ard, le clan des Ardites ; de Naamân, le clan des Naamites[d]. 41 Tels étaient les fils de Benjamin ; les hommes qui y furent recensés étaient au nombre de 45.600.

42 Voici les fils de Dan, classés par clans : de Chouḥam le clan des Chouḥamites. Tels étaient les clans de Dan, classés par clans. 43 Total des clans[e] des Chouḥamites : les hommes qui y furent recensés étaient au nombre de 64.400.

44 Les fils d'Acher, classés par clans : de Yimna, le clan des Yimnites ; de Yichvi, le clan des Yichvites ; de Beria, le clan des Beriites ; 45 de Ḥéber, le clan des Ḥèbrites ; de Malkiél, le clan des Malkiélites. 46 Le nom de la fille d'Acher était Sèraḥ[f]. 47 Tels étaient les clans des fils d'Acher ; les hommes qui y furent recensés étaient au nombre de 53.400.

48 Les fils de Nephtali, classés par clans : de Yaḥceél, le clan des Yaḥceélites ; de Gouni, le clan des Gounites ; 49 de Yécer, le clan des Yiçrites ; de Chillém, le clan des Chillémites. 50 Tels étaient les clans de Nephtali, classés par clans. Les hommes qui y furent recensés étaient au nombre de 45.400.

51 Voici [le total des] recensés des enfants d'Israël : 601.730[g].

52 Yahvé parla à Moïse ; il dit : 53 « C'est entre eux qu'on partagera le pays, pour leur en donner la propriété, suivant le nombre des personnes[h]. 54 Au [groupe] nombreux tu donneras une grande propriété, et à celui qui est peu nombreux, une petite : la propriété donnée à chacun sera proportionnelle au nombre de ses recensés. 55 Toutefois, c'est au sort que se fera le partage du pays : ils obtiendront une propriété selon les noms des tribus de leurs

30. « de Ièzer » lis. *le'î'èzèr*. H : Ièzer. 31. « d'Asriél » *G* (lis. *le'asrî'ēl*). H : et Asriél. « de Chèkem » *G* (lis. *lešèkèm*). H : et Chèkem. 32. « de Chemida » cf. *G* (lis. *lišmida'*). H : et Chemida. « de Ḥépher » cf. *G* (lis. *leḥéphèr*). H : et Ḥépher. 34. « les hommes — nombre de (litt. : selon leurs recensés) » *H** *Sam G* (lis. *liphqoudêhèm*). H : et leurs recensés. 39. « Choupham » *H** *Sam G S*. H : Chephoupham. 40. « d'Ard » *Sam* (aj. *le'ard*). Manque en H. 41. Voy. v. 34. 44. « des Yimnites » cf. *G* (lis. *hayyimnî*) H : de Yimna. 45. *Sam G*. H aj. en tête : Des fils de Beria. 50. Voy. v. 34.

a. Makir, présenté ici et Gen. 50, 23 (cf. 27, 1 ; 36, 1) comme le fils unique de Manassé, est donné ailleurs (Jos. 17, 1) pour son fils aîné, frère des six éponymes de clans classés ici comme ses petits-fils (v. 30-32) ; ailleurs Makir est le nom d'un petit-fils de Manassé (1 Chron. 7, 14-19) ou encore une appellation de la tribu même de Manassé (Jug. 5, 14) ; cf. 1 Chron. 2, 21-23.

b. Jos. 17, 2 donne Abièzer (cf. Jug. 6, 34 ; 8, 2). *c*. Addition d'après 27, 1-11. *d*. Le passage sur les clans benjamites offre de nombreuses différences avec Gen. 46, 21. *e*. Le texte est peut-être altéré ; il parle de fils et de clans au pluriel, alors qu'il nomme un seul fils et un seul clan. *f*. Cette notice est une addition d'après Gen. 46, 17. *g*. Le résultat général de ce second dénombrement est, à moins de 2.000 unités près, le même que celui du premier (603.550) ; mais il y a des différences considérables, tantôt en plus (Juda, Issacar, Zabulon, Manassé, Benjamin, Dan et Acher), tantôt en moins (Ruben, Siméon, Gad, Éphraïm et Nephtali), dans les chiffres attribués aux contingents des diverses tribus : celui de Manassé aurait augmenté de 63 %; celui de Siméon aurait diminué dans la même proportion, sans qu'on aperçoive les raisons justifiant d'aussi grandes inégalités. *h*. Litt. : *des noms* (inscrits sur les listes de recensement).

pères[a]. 56 C'est par la voie du sort que la propriété sera partagée entre les [groupes] nombreux et ceux qui ne le sont pas[b]. »

57 Voici les Lévites recensés clan par clan[c]. De Guerchôn, le clan des Guerchounnites ; de Qehat, le clan des Qehatites ; de Merari, le clan des Merarites.

58 Voici les clans de Lévi : le clan des Libnites, le clan des Ḥèbronites, le clan des Maḥlites, le clan des Mouchites, le clan des Qorḥites[d].

Qehat engendra Amram. 59 Le nom de la femme d'Amram était Yokèbed, fille de Lévi ; elle lui était née en Égypte. Elle donna à Amram Aaron, Moïse et Miryam, leur sœur. 60 A Aaron naquirent Nadab, Abihou, Éléazar et Itamar ; 61 Nadab et Abihou moururent lorsqu'ils présentèrent, pour la brûler devant Yahvé, une offrande illégale[e].

62 Ceux d'entre eux qui furent recensés[f] se trouvèrent être au nombre de 23.000[g] : tous les mâles âgés d'un mois et plus. Ils ne furent pas recensés parmi les enfants d'Israël[h], parce qu'il ne leur avait pas été donné de patrimoine au milieu des enfants d'Israël[i].

63 Tels furent les hommes recensés par Moïse et le prêtre Éléazar, qui firent le dénombrement des enfants d'Israël dans les plaines de Moab, au bord du Jourdain [près] de Jéricho. 64 Il ne se trouvait parmi eux aucun de ceux qu'avaient recensés Moïse et le prêtre Aaron, qui avaient fait le dénombrement des enfants d'Israël dans le désert du Sinaï, 65 car Yahvé avait prononcé sur eux cette sentence : « Ils mourront dans le désert. » Aussi n'en resta-t-il pas un seul, à l'exception de Caleb, fils de Yephounnè et de Josué, fils de Noun[j].

Les filles de Celophḥad. Loi sur les héritages.

27 1 Alors s'approchèrent les filles de Celophḥad, fils de Ḥépher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, fils de Joseph. Voici quels étaient les noms de ses filles : Maḥla, Noa, Ḥogla, Milka et Tirça[k]. 2 Elles se présentèrent devant Moïse, devant le prêtre Éléazar, ainsi que devant les chefs et la communauté tout entière, à l'entrée de la tente du Rendez-vous, en disant : 3 « Notre père est mort dans le désert, non qu'il ait été du parti qui se forma contre Yahvé, du parti de Coré[l] : il est mort à cause de son propre péché[m]. Or il n'avait pas de fils. 4 Pourquoi le nom de notre père disparaîtrait-il du milieu de son clan parce qu'il n'a pas eu de fils ? Donne-nous une propriété[n] parmi les frères de notre père[o]. »

5 Moïse porta leur cause devant Yahvé. 6 Et Yahvé dit à Moïse : 7 « Les filles de Ce-

59. « elle était née » *S L* (lis. *youlledâ*). H : elle (sa mère ?) l'avait enfantée. 27, 1. « fils de Manassé » *L*. H aj. : des clans de Manassé. 4. « Donne ». Sam G L : Donnez.

a. Cette phrase très concise paraît signifier que chaque Israélite recevra sa part dans le lot attribué par le sort à la tribu dont il porte le nom, ainsi que ses pères avant lui. Avec la leçon un peu différente de G (« selon les noms, selon les tribus (*lemaṭṭôt*) de leurs pères, ils obtiendront une propriété »), la phrase signifierait probablement que les parts individuelles aussi seront attribuées par le sort. *b*. Cf. 33, 54. — On ne voit pas bien comment se concilient, d'après l'auteur, ces deux modes de répartition. On suppose généralement que le sort devait déterminer seulement la région de la Palestine où chaque tribu devait recevoir son lot, mais que l'étendue de ce lot serait calculée d'après l'importance numérique de la tribu.

c. Cf. v. 57 et 62 avec 3, 14-38. *d*. Les cinq clans entre lesquels sont ici répartis les Lévites, sont présentés ailleurs comme de simples subdivisions des trois groupes énumérés v. 57 : leurs ancêtres éponymes figurent dans les généalogies parmi les petits-fils ou arrière-petits-fils de Lévi (Ex. 6, 16-19, 21). Ce verset représente peut-être une classification des groupes lévitiques antérieure à celle du v. 57, qui finit par prévaloir. Les trois premiers noms désignaient sans doute d'abord des Lévites fixés dans la ville de Libna, dans celle d'Hébron et dans le clan manassite de Maḥla (v. 33). *Mouchites* signifiait « descendants de Moïse », et *Qorḥites* « fils de Coré » (cf. v. 11).

e. Cf. 60-61 avec 3, 2-4 et les notes sur 3, 4. La notice 58b-61, qui interrompt le récit du dénombrement, est extraite de textes de P — Ex. 6, 18, 20, 23 et Lév. 10, 1-2 (ou Nomb. 3, 2-4) — combinés avec des récits J-E (Ex. 2, 1 ; mention de Miryam).

f. Les recensés des clans des Lévites (suite du v. 57). *g*. Contre 22.000 au premier recensement (3, 39). *h*. C'est-à-dire qu'ils furent recensés à part et dans des conditions d'âge différentes (cf. 3, 14-39 et 1, 47-49). *i*. Cf. 18, 20-24. *j*. Cf. 14, 30, 38. *k*. Cf. 26, 33. *l*. Voy. ch. 16. *m*. C'est-à-dire de manquements comme en commettent tous les hommes, ou, plus probablement, à cause de la faute commune à tous les Israélites sortis d'Égypte (14, 28-35). Il n'est donc pas plus coupable que les autres. *n*. Cette requête est un peu prématurée, puisqu'on n'en est pas encore à la répartition des terres entre les familles. Sa place se justifie cependant, car l'étendue du lot des divers clans variera, semble-t-il, selon le nombre des familles qu'ils comportent. *o*. Le nom de Celophḥad disparaîtrait s'il n'y avait pas un fonds de terre auquel il restât attaché. Or, d'après l'ancien droit israélite, seuls les descendants en ligne masculine pouvaient hériter — primitivement parce qu'ils étaient seuls qualifiés pour rendre aux ancêtres le culte qui leur était dû auprès du sépulcre familial. Les filles de Celophḥad demandent que, par une dérogation exceptionnelle, ces droits passent aux fils qu'elles pourront avoir (cf. Esdr. 2, 61 ; Néh. 7, 63, d'où il paraît ressortir que l'époux d'une fille héritière prenait le nom de son beau-père). — Un autre procédé, plus antique et moins radical, de prévenir l'extinction des familles où il n'y avait pas de fils, était le lévirat (Deut. 25, 5-10 ; Ruth 4).

lophḥad ont raison. Tu dois leur donner une propriété héréditaire au milieu des frères de leur père; tu leur transmettras l'héritage de leur père[a]. 8 Tu diras aux enfants d'Israël : Si un homme meurt sans laisser de fils, vous transmettrez son héritage à sa fille. 9 S'il n'a pas de fille, vous donnerez son héritage à ses frères. 10 S'il n'a pas de frères, vous le donnerez aux frères de son père, 11 et si son père n'avait pas de frères, vous le donnerez au plus proche parent qu'il aura dans son clan; et celui-ci en deviendra possesseur. Ce sera pour les enfants d'Israël une règle de droit, comme Yahvé l'a prescrit à Moïse. »

Moïse sur le mont Abarim.
Il désigne Josué comme son successeur[b].

P (R) 12 Yahvé dit à Moïse : « Monte sur le mont Abarim[c] que voici, et contemple le pays que je donne aux enfants d'Israël. 13 Lorsque tu l'auras contemplé, tu seras réuni aux tiens[d], comme Aaron, ton frère[e], 14 parce que vous avez été rebelles dans le désert de Cin, lors de la querelle soulevée par la communauté, quand je vous commandai de faire éclater à ses yeux ma sainteté en [lui donnant de] l'eau ». (Il s'agit des eaux de Meriba de Qadech, dans le désert de Cin[f].)

P³ 15 Moïse parla à Yahvé; il dit : 16 « Que Yahvé, le Dieu des esprits de toutes les créatures[g], établisse sur la communauté un homme 17 qui sorte et qui rentre à leur tête, qui les fasse sortir et rentrer[h], afin que la communauté de Yahvé ne soit pas comme un troupeau sans berger ». 18 Yahvé dit à Moïse : P (R) « Prends Josué, fils de Noun, un homme en qui réside l'esprit : tu poseras ta main sur lui[i], 19 tu le présenteras au prêtre Éléazar et à toute la communauté, et tu l'installeras sous leurs yeux. 20 Tu lui transféreras[j] une part de ton autorité, afin que toute la communauté des enfants d'Israël lui obéisse. 21 Il se présentera devant le prêtre Éléazar, qui consultera pour lui l'oracle de l'ourim[k], devant Yahvé. C'est sur son ordre que sortiront et que rentreront Josué, tous les enfants d'Israël qui seront avec lui, et toute la communauté[l]. »

22 Moïse fit comme Yahvé lui avait ordonné. Il prit Josué et le présenta au prêtre Éléazar, ainsi qu'à toute la communauté. 23 Il lui imposa les mains et l'installa, comme Yahvé l'avait ordonné par l'organe de Moïse.

Tableau des sacrifices publics périodiques[m].

28 1 Yahvé parla à Moïse; il dit : 2 « Donne P³ cet ordre aux enfants d'Israël : Vous aurez soin de me présenter, au temps fixé, l'offrande qui m'est due, ma nourriture, en sacrifices d'agréable odeur consumés en mon honneur.

3 « Tu leur diras : Voici les sacrifices que vous offrirez à Yahvé, en les consumant : chaque jour, deux agneaux d'un an sans défaut, comme holocauste perpétuel[n]. 4 Tu offriras l'un de ces agneaux le matin, et l'autre entre les deux soirs[o], 5 ainsi qu'un dixième d'épha de fleur de farine, pétrie avec un quart de hin d'huile d'olives

28, 2. « en sacrifices » lis. *le'iššé*. H : pour mes sacrifices. 3. « comme holocauste perpétuel » *Sam* cf. v. 6 et 15 (lis. *'ôlat*). H : comme holocauste, comme [sacrifice] perpétuel.

a. Voy., pour l'éxécution, Jos. 17, 3-6. *b*. L'annonce faite à Moïse de sa fin prochaine et la désignation de son successeur devaient, dans le récit primitif de P², venir très peu avant le récit de la mort du serviteur de Dieu (Deut. 34, 1a, 7-9). De nombreux éléments législatifs et narratifs ayant été insérés dans l'intervalle par P³, puis lors de la rédaction du Pentateuque (notamment les discours et le code deutéronomiques), un rédacteur a répété (Deut. 32, 48-52) l'avertissement divin des v. 12-14. Selon d'autres, le récit de la désignation de Josué se trouvait originairement après Deut. 32, 48-52 et c'est un rédacteur qui l'a transposé ici en même temps qu'une répétition anticipée de l'annonce de la mort de Moïse (nos v. 12-14), parce que Nomb. 32, 28; 34, 17 supposaient Josué déjà appelé à lui succéder. *c*. Voy. note sur 21, 11. *d*. Voy. Gen. 25, 8 et la note. *e*. Voy. 20, 23-30. *f*. Voy. 20, 1-13. *g*. Cf. 16, 22.
h. Comme un berger, qui fait sortir son troupeau et le ramène au bercail. « Sortir et entrer » pouvait signifier se livrer à ses occupations journalières (cf. Ps. 104, 23; 121, 8 et la note); l'expression n'était pas limitée aux expéditions guerrières (1 Sam. 18, 13, 16; etc.). *i*. D'après Deut. 34, 9, c'est l'imposition des mains de Moïse qui conféra le don de l'esprit à Josué. Selon notre texte, au moins dans sa forme actuelle, elle paraît lui communiquer seulement l'autorité nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions. Sur ce geste, cf. note sur Ex. 29, 10. *j*. Litt. : *Tu mettras sur lui*. *k*. Voy. note sur Ex. 28, 30. *l*. Josué n'aura pas, comme Moïse, accès direct devant Yahvé. Le prêtre sera son intermédiaire auprès de Dieu. En fait, le chef civil du peuple est subordonné au prêtre.
m. Ce tableau, qui remplit les ch. 28 et 29, appartient aux éléments les plus récents de P : il suppose déjà établis le double holocauste journalier (cf. note *c*, Ex. 29, 38) et la célébration du « jour des Expiations » à la date du 10 du septième mois (cf. note sur Lév. 16). Généralement d'accord avec les parties les plus modernes de Lév. 23, il y ajoute, notamment sur le nombre des victimes exigées pour les divers jours de fête, des précisions qui ne se rencontrent nulle part ailleurs dans les textes bibliques : l'auteur codifie sans doute les usages observés de son temps. *n*. Voy. Ex. 29, 38-42 et les notes. *o*. Cf. Ex. 12, 6 et la note.

R écrasées comme oblation — c'est l'holocauste perpétuel qui fut offert sur le mont Sinaï en sacrifice d'agréable odeur consumé en P³ l'honneur de Yahvé, — 7 et pour la libation qui doit l'accompagner, un quart de hin : c'est dans le sanctuaire[a] que tu répandras la libation de breuvage fermenté[b] en l'honneur de Yahvé. 8 Le second agneau, tu l'offriras entre les deux soirs; tu l'offriras avec la même oblation que celui du matin et avec la libation qui doit l'accompagner, en sacrifice d'agréable odeur consumé en l'honneur de Yahvé.

« 9 Le jour du sabbat, [vous offrirez] deux agneaux d'un an sans défaut, ainsi que deux dixièmes [d'épha] de fleur de farine pétrie à l'huile, comme oblation, et la libation qui doit les accompagner. 10 [Ce sera] l'holocauste du sabbat, [que vous offrirez] chaque sabbat, outre l'holocauste perpétuel et la libation qui doit l'accompagner.

« 11 Au commencement de vos mois[c], vous offrirez un holocauste à Yahvé : deux jeunes taureaux, un bélier, sept agneaux d'un an sans défaut, 12 ainsi que trois dixièmes [d'épha] de fleur de farine pétrie à l'huile, comme oblation, pour chaque taureau; deux dixièmes [d'épha] de fleur de farine pétrie à l'huile, comme oblation, pour chaque bélier; 13 et un dixième [d'épha] de fleur de farine pétrie à l'huile, comme oblation, pour chaque agneau : holocauste d'agréable odeur consumé en l'honneur de Yahvé. 14 Les libations respectives [seront] d'un demi-hin de vin par taureau, d'un tiers de hin par bélier, et d'un quart de hin par agneau. Tel sera l'holocauste de la nouvelle lune pour chaque nouvelle lune de l'année. 15 [On immolera] de plus un bouc à Yahvé en sacrifice pour le péché; il sera offert en sus de l'holocauste perpétuel et de la libation quotidienne.

« 16 Le premier mois, le quatorzième jour du mois, aura lieu la Pâque en l'honneur de Yahvé[d]. 17 Le quinzième jour de ce mois sera un jour de fête. Pendant sept jours, on mangera des pains sans levain. 18 Le premier jour, [il y aura] une sainte assemblée; vous ne vous livrerez à aucun labeur. 19 Vous offrirez en sacrifice destiné à être consumé, en holocauste à Yahvé, deux jeunes taureaux, un bélier et sept agneaux d'un an; vous les choisirez sans défaut. 20 L'oblation qui les accompagnera sera de fleur de farine pétrie à l'huile; vous offrirez trois dixièmes [d'épha] par taureau, deux dixièmes par bélier; 21 tu offriras un dixième [d'épha] pour chacun des sept agneaux; 22 en outre un bouc en sacrifice pour le péché, en vue de l'expiation de vos fautes. 23 Vous ferez ces offrandes sans préjudice de l'holocauste du matin [dû] à titre d'holocauste perpétuel. 24 Vous ferez ainsi chaque jour, pendant sept jours : ce sera un aliment consumé, en sacrifice d'agréable odeur, en l'honneur de Yahvé. Il sera offert en sus de l'holocauste perpétuel et de la libation quotidienne. 25 Le septième jour, vous aurez une sainte assemblée, vous ne vous livrerez à aucun labeur.

« 26 Le jour des Prémices[e], quand vous offrirez à Yahvé une oblation de grain nouveau[f], à votre fête des Semaines[g], vous aurez une sainte assemblée; vous ne vous livrerez à aucun labeur. 27 Vous offrirez en holocauste d'agréable odeur à Yahvé deux jeunes taureaux, un bélier, sept agneaux d'un an[h] : vous les choisirez sans défaut. 28 L'oblation qui les accompagnera sera de fleur de farine pétrie à l'huile : trois dixièmes [d'épha] par taureau, deux dixièmes par bélier, 29 un dixième pour chacun des sept agneaux; 30 en outre un bouc

7. « hin ». S L aj. : de vin. 13. « holocauste — odeur » lis. *'ôlat*. H : holocauste, [offrande d'] agréable odeur. 14. « de vin » *Sam* cf. *S* (lis. *yayin*). H : sera. « par agneau » *S* (suppr. *yayin*). H aj. : de vin (mal placé). 27. « vous les choisirez sans défaut » *Sam* (*G L*) cf. v. 19 (aj. *temîmim yiheyou lâkèm*). H donne cette phrase au v. 31 (avant « ainsi que »), où elle n'est pas à sa place. Sam G L l'y répètent. 30. « en outre » *H** *Sam G S L* cf. v. 15 (lis. *ouse'ir*). Manque en H.

a. La libation était répandue au pied de l'autel (Sir. 50, 15; Jos., *A. J.*, III, 9, 4). *b*. Ce terme, qui désigne d'ordinaire le produit de la fermentation de fruits divers (cf. 6, 3; Lév. 10, 9; Jug. 13, 4), n'est employé qu'ici pour marquer le contenu d'une libation, peut-être afin d'exclure le moût. *c*. L'habitude de fêter la nouvelle lune était ancienne (cf. 1 Sam. 20, 5, 18; Am. 8, 5; És. 1, 13; Éz. 46, 6), mais ne fut sanctionnée par la loi que depuis Ézéchiel et P², tandis que cette fête ne figure ni dans le « livre de l'Alliance », ni dans le Deutéronome, ni dans P¹. *d*. Cf. Lév. 23, 5-8. La Pâque n'est mentionnée ici que pour mémoire : notre texte ne prévoit pas de sacrifice public pour ce jour-là; l'immolation de la victime pascale, en effet, était un acte privé et, selon les idées de P, ne constituait même pas un véritable sacrifice, puisque la chair était mangée et le sang porté hors du sanctuaire. *e*. La Pentecôte; voy. note *d* sur Ex. 23, 16. *f*. Voy. Lév. 23, 16 et la note. *g*. Litt. : *à vos Semaines*, c'est-à-dire à la fin des sept semaines de la moisson (entre Pâque et Pentecôte). *h*. Cf. Lév. 23, 18-19 et la note.

pour l'expiation de vos fautes. 31 C'est sans préjudice de l'holocauste perpétuel et de l'oblation quotidienne que vous ferez [ces sacrifices], ainsi que les libations qui doivent les accompagner.

29 « 1 Le septième mois, le premier [jour] du mois[a], vous aurez une sainte assemblée; vous ne vous livrerez à aucun labeur : vous aurez ce jour-là des sonneries [de cor][b]. 2 Vous offrirez en holocauste d'agréable odeur à Yahvé un jeune taureau, un bélier, sept agneaux d'un an sans défaut. 3 L'oblation qui les accompagnera sera de fleur de farine pétrie à l'huile : trois dixièmes [d'épha] pour le taureau, deux dixièmes pour le bélier 4 et un dixième pour chacun des sept agneaux. 5 [Vous offrirez], en outre, un bouc en sacrifice pour le péché, en vue de l'expiation de vos fautes. 6 [Tout cela], — sans préjudice de l'holocauste de la nouvelle lune et de son oblation, de l'holocauste perpétuel et de son oblation, ni des libations qui doivent les accompagner selon la règle, — [sera offert] en sacrifice d'agréable odeur, consumé en l'honneur de Yahvé.

« 7 Le dix de ce septième mois[c], vous aurez une sainte assemblée et vous jeûnerez[d]; vous ne vous livrerez à aucun travail. 8 Vous offrirez en holocauste à Yahvé, [en sacrifice] d'agréable odeur, un jeune taureau, un bélier, sept agneaux d'un an; vous les choisirez sans défaut. 9 L'oblation qui les accompagnera sera de fleur de farine pétrie à l'huile : trois dixièmes [d'épha] pour le taureau; deux dixièmes pour le bélier; 10 un dixième pour chacun des sept agneaux. 11 [Vous offrirez], en outre, un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice du sacrifice pour le péché [de la cérémonie] des Expiations[e], ni de l'holocauste perpétuel avec son oblation, ni des libations qui doivent les accompagner.

12 « Le quinzième jour du septième mois[f], vous aurez une sainte assemblée; vous ne vous livrerez à aucun labeur : vous célébrerez en l'honneur de Yahvé une fête de sept jours. 13 Vous offrirez en holocauste, en sacrifice d'agréable odeur consumé en l'honneur de Yahvé, treize jeunes taureaux, deux béliers, quatorze agneaux d'un an; ils devront être sans défaut. 14 L'oblation qui les accompagnera sera de fleur de farine pétrie à l'huile : trois dixièmes [d'épha] pour chacun des treize taureaux; deux dixièmes pour chacun des deux béliers, 15 et un dixième pour chacun des quatorze agneaux. [Vous offrirez] aussi les libations qui doivent les accompagner; 16 en outre un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice de l'holocauste perpétuel, avec son oblation et sa libation.

17 Le second jour, [vous offrirez] douze jeunes taureaux, deux béliers, quatorze agneaux d'un an, sans défaut. 18 Vous joindrez aux taureaux, aux béliers et aux agneaux, proportionnellement à leur nombre, les oblations et les libations qui doivent les accompagner. 19 [Vous offrirez], en outre, un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice de l'holocauste perpétuel, avec son oblation et sa libation.

« 20 Le troisième jour, [vous offrirez] onze taureaux, deux béliers, quatorze agneaux d'un an, sans défaut. 21 Vous joindrez aux taureaux, aux béliers et aux agneaux, proportionnellement à leur nombre, les oblations et les libations qui doivent les accompagner. 22 [Vous offrirez], en outre, un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice de l'holocauste perpétuel, avec son oblation et sa libation.

« 23 Le quatrième jour, [vous offrirez] dix taureaux, deux béliers, quatorze agneaux d'un an, sans défaut. 24 Vous joindrez aux taureaux, aux béliers et aux agneaux, proportionnellement à leur nombre, les oblations et les libations qui doivent les accompagner.

29, 11. « en outre ». Voy. 28, 30. 14. « chacun des treize » *Sam G* (lis. *happârîm*). H : chaque taureau, pour treize. 15. « chacun des quatorze » *Sam G* (lis. *hakkebâsîm*). H : chaque agneau, pour quatorze. « Vous — accompagner » *Sam* (aj. *wenisKêhèm*). Manque en H. 16. « avec » *H* S L* (lis. *ouminhâtâh*). Manque en H. 19. « et sa libation » *H** (*Sam*) *S* cf. v. 22, 25 (lis. *weniskâh*). H : et leurs libations.

a. Sur cette fête du « premier de l'an » voy. Lév. 23, 23-25 et les notes; Éz 45, 20. b. Cf. 10, 10; Lév. 23, 20. c. C'est le jour des Expiations (Lév. 16; 23, 27-32). d. Voy. note c sur Lév. 16, 29. e. Cf. Ex. 30, 10; Lév. 16, 9, 15-19. f. C'est la fête des Tabernacles; cf. Lév. 23, 33-43; Éz. 45, 25.

25 [Vous offrirez], en outre, un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice de l'holocauste perpétuel, avec son oblation et sa libation.

« 26 Le cinquième jour, [vous offrirez] neuf taureaux, deux béliers, quatorze agneaux d'un an, sans défaut. 27 Vous joindrez aux taureaux, aux béliers et aux agneaux, proportionnellement à leur nombre, les oblations et les libations qui doivent les accompagner. 28 [Vous offrirez], en outre, un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice de l'holocauste perpétuel, avec son oblation et sa libation.

« 29 Le sixième jour, [vous offrirez] huit taureaux, deux béliers, quatorze agneaux d'un an, sans défaut. 30 Vous joindrez aux taureaux, aux béliers et aux agneaux, proportionnellement à leur nombre, les oblations et les libations qui doivent les accompagner. 31 [Vous offrirez], en outre, un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice de l'holocauste perpétuel, avec son oblation et sa libation.

« 32 Le septième jour, [vous offrirez] sept taureaux, deux béliers, quatorze agneaux d'un an, sans défaut. 33 Vous joindrez aux taureaux, aux béliers et aux agneaux, proportionnellement à leur nombre, les oblations et les libations qui doivent les accompagner. 34 [Vous offrirez], en outre, un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice de l'holocauste perpétuel, avec son oblation et sa libation.

« 35 Le huitième jour, vous aurez une assemblée solennelle; vous ne vous livrerez à aucun labeur. 36 Vous offrirez en holocauste, en sacrifice d'agréable odeur consumé en l'honneur de Yahvé, un taureau, un bélier, sept agneaux d'un an, sans défaut. 37 Vous joindrez au taureau, au bélier et aux agneaux, proportionnellement à leur nombre, les oblations et les libations qui doivent les accompagner. 38 [Vous offrirez], en outre, un bouc en sacrifice pour le péché, sans préjudice de l'holocauste perpétuel, avec son oblation et sa libation.

« 39 Tels sont les sacrifices que vous ferez à Yahvé dans vos solennités[a], sans préjudice de ceux que vous offrirez en accomplissement d'un vœu ou volontairement : holocaustes, oblations, libations et sacrifices de paix. »

30 1 Moïse dit aux enfants d'Israël tout ce que Yahvé lui avait commandé.

Loi sur la validité des vœux[b].

2 Moïse parla aux chefs des tribus des enfants d'Israël; il dit : « Voici ce que Yahvé a ordonné. 3 Si un homme fait un vœu à Yahvé ou s'engage par serment à s'imposer une abstinence, il ne violera pas sa parole : tout [engagement] sorti de sa bouche, il l'exécutera.

« 4 Si une femme fait un vœu à Yahvé ou s'impose une abstinence alors que, jeune encore, elle vit dans la maison de son père, 5 et que son père, apprenant son vœu ou l'abstinence qu'elle s'est imposée, garde le silence vis-à-vis d'elle, tous ses vœux seront valables, valable aussi tout engagement d'abstinence qu'elle aura pris. 6 Mais si son père la désavoue, le jour où il apprend ses vœux, quels qu'ils soient, ou les engagements d'abstinence qu'elle a pris, ils ne seront pas valables, et Yahvé lui pardonnera, parce que son père l'a désavouée.

« 7 Si elle vient à se marier étant soumise à des vœux ou à un engagement d'abstinence échappé inconsidérément à ses lèvres, 8 et que son mari, l'apprenant, garde le silence vis-à-vis d'elle le jour où il en est informé, ses vœux seront valables, valables aussi les engagements d'abstinence qu'elle aura pris. 9 Mais si, le jour où il en est informé, son mari la désavoue et annule le vœu auquel elle est soumise ou l'engagement d'abstinence

25 et 31. « avec » cf. note sur v. 16. 31. « sa libation » *S T¹* cf. v. 16 etc. (lis. *weniskâh*). H : ses libations. 30, 6. « ils ne seront pas valables » *Sam G S* (lis. *yâqoumou*). H : il ne sera pas valable. 8. « l'apprenant — informé » *G* (transp. *beyôm šom'ô* après *lâh*). H : l'apprenne, le jour où il en est informé et garde le silence vis-à-vis d'elle. 9. « ou » lis. *'ô 'ét*. H : et.

a. Il ne s'agit que des sacrifices publics; ils n'excluent pas, naturellement, les sacrifices privés, dont l'énumération suit.
b. Dans cette loi (sauf dans l'addition du v. 10) le terme de vœu est réservé aux engagements où l'on promet à Dieu un don positif; le législateur en distingue ceux où l'on promet de « lier sur soi un lien », c'est-à-dire de s'interdire quelque chose; « lier » était, en hébreu rabbinique, synonyme de « défendre » (cf. Mt 16, 19; 18, 18).

échappé inconsidérément à ses lèvres, ils ne seront pas valables, parce que son mari l'a désavouée, et Yahvé lui pardonnera.

« [10] Le vœu d'une veuve, au contraire, ou d'une femme répudiée, — l'engagement, quel qu'il soit, par lequel elle se sera liée, — sera valable pour elle[a].

« [11] Si c'est dans la maison de son mari qu'elle a fait un vœu ou s'est imposé une abstinence par serment, [12] et que son mari, l'apprenant, garde le silence vis-à-vis d'elle et ne la désavoue pas, tous ses vœux seront valables, valable aussi tout engagement d'abstinence qu'elle aura pris. [13] Mais, si son mari les annule le jour où il en est informé, aucune des promesses sorties de ses lèvres — vœu ou engagement d'abstinence — ne sera valable; son mari les a annulées : Yahvé lui pardonnera.

« [14] Tout vœu et tout serment d'abstinence par lequel elle se sera engagée à se mortifier[b], son mari peut les ratifier ou les annuler. [15] S'il garde le silence vis-à-vis d'elle jusqu'au lendemain[c], il ratifie tous ses vœux ou les engagements d'abstinence, quels qu'ils soient, qu'elle s'est imposés : il les ratifie par le fait qu'il a gardé le silence vis-à-vis d'elle le jour où il en a été informé. [16] S'il les annule après le jour où il en aura été informé, il portera la peine de la faute de sa femme[d]. »

[17] Telles sont les lois que Yahvé prescrivit à Moïse pour régler les relations entre un homme et sa femme, ainsi qu'entre un père et sa fille[e], lorsque, jeune encore, elle vit dans la maison de son père.

Victoire sur les Madianites. Lois sur la purification des guerriers et le partage du butin[f].

31 [1] Yahvé parla à Moïse; il dit : « [2] Venge sur les Madianites le tort fait aux enfants d'Israël; ensuite tu seras réuni aux tiens[g]. » [3] Moïse parla au peuple; il dit : « Équipez, parmi vous, des hommes pour la guerre; ils marcheront contre Madian pour exercer sur lui la vengeance de Yahvé. [4] Vous mettrez en campagne mille hommes de chacune des tribus d'Israël. » [5] On fournit donc, sur les clans d'Israël, mille [hommes] par tribu, [soit] douze mille [hommes] équipés pour la guerre. [6] Moïse les mit en campagne — mille par tribu — avec Phinées[h], fils d'Éléazar, le prêtre, qui tenait en main les objets sacrés et les trompettes pour les sonneries[i].

[7] Ils firent campagne contre Madian, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse, et tuèrent tous les mâles[j]. [8] Ils tuèrent aussi, avec les autres, les rois de Madian : Évi, Rèqem, Çour, Ḥour, Rèba[k], cinq rois de Madian. Ils passèrent également au fil de l'épée Balaam, fils de Beor[l]. [9] Les enfants d'Israël firent prisonnières les femmes des Madianites, avec leurs enfants; ils s'emparèrent de toutes leurs bêtes [de somme], de tous leurs bestiaux et de tous leurs biens. [10] Ils incendièrent, dans la contrée habitée par les Madianites, toutes leurs villes[m] et tous leurs douars. [11] Prenant tout le butin et tout ce qu'ils avaient capturé, hommes et bêtes, [12] ils amenèrent auprès de Moïse, du prêtre Éléazar et de toute la communauté des enfants d'Israël, au camp, dans les plaines de Moab, au bord du Jourdain [près] de Jéricho, prisonniers, captures et butin.

[13] Moïse, le prêtre Éléazar et tous les chefs de la communauté s'avancèrent à leur rencontre en dehors du camp. [14] Et Moïse s'emporta contre les commandants de l'armée, chefs de milliers et chefs de centaines, qui revenaient de cette expédition. [15] Il leur dit : « Pourquoi avez-vous laissé la vie à toutes les femmes? [16] Mais ce sont elles qui, sur le conseil de Balaam, ont entraîné les enfants d'Israël à commettre une infidélité envers Yahvé, dans l'affaire de Peor[a], d'où le fléau qui a frappé la communauté de Yahvé[b]. [17] Tuez donc tous les enfants mâles; tuez aussi toutes les femmes qui ont partagé la couche d'un homme. [18] Mais laissez la vie à tous les enfants du sexe féminin qui n'ont point partagé la couche d'un homme, et gardez-les[c]. [19] Quant à vous, campez pendant sept jours hors du camp : tous ceux d'entre vous qui ont tué quelqu'un ou touché un cadavre doivent se purifier[d] le troisième et le septième jour[e]; il en sera de même de vos prisonniers. [20] Vous purifierez aussi tous les vêtements, tous les objets de cuir, tous les tissus en poil de chèvre et tous les ustensiles en bois. »

[21] Le prêtre Éléazar[f] dit aux gens de guerre qui étaient revenus de l'expédition : « Telles sont les dispositions de la loi prescrite par Yahvé à Moïse. [22] Toutefois l'or, l'argent, le bronze, le fer, l'étain et le plomb, [23] tout ce qui peut aller au feu, vous le ferez passer par le feu et ainsi il deviendra pur; il devra cependant être purifié avec l'eau qui ôte la souillure[g]. Tout ce qui ne peut aller au feu, vous le ferez passer par l'eau[h]. [24] Vous laverez vos vêtements le septième jour, et vous serez purs. Ensuite, vous pourrez entrer dans le camp. »

[25] Yahvé dit à Moïse : [26] « Relève, avec le prêtre Éléazar et les chefs des familles de la communauté, le total des prises opérées, en hommes et en bêtes. [27] Tu les partageras par moitié entre les combattants qui ont fait campagne et tout [le reste de] la communauté[i]. [28] Puis tu prélèveras comme redevance pour Yahvé, sur [la part des] hommes de guerre qui ont fait campagne, un cinq centième des hommes, des bœufs, des ânes et du petit bétail. [29] Tu le prendras sur leur moitié, et tu le donneras au prêtre Éléazar, comme prélèvement pour Yahvé. [30] Sur la moitié revenant aux enfants d'Israël, tu prendras un cinquantième des hommes, des bœufs, des ânes et du petit bétail, de toutes les bêtes, et tu les donneras aux lévites, qui assurent le service de la demeure de Yahvé[j]. »

[31] Moïse et le prêtre Éléazar firent ce que Yahvé avait ordonné à Moïse.

[32] Les prises — ce qui restait du butin fait par l'armée en campagne[k] — se trou-

9. « ils ne seront pas — désavouée » *G* (aj. *lô' yâqoum kî hênî' 'ôtâh 'îšâh*). Manque en H. 16. « après le jour où » *G* (aj. *yôm* après *'aḥărê*). H : après que. 17. « ainsi qu'entre » *Sam* (lis. *oubên*). « ainsi que » manque en H. **31**, 3. « Équipez » *G S* (lis. *haḥâlîṣou*). H : Équipez-vous. 5. « On fournit ». G : On compta (*wayyisperou*). 6. « le prêtre » *G* (suppr. *laṣṣâbâ'*). H répète « en campagne ».

a. Le v. 10, qui interrompt le développement relatif à la femme mariée et dont il n'est pas tenu compte dans le résumé du v. 17, est évidemment une addition. *b.* Litt. : *à se maltraiter*; locution souvent appliquée au jeûne (cf. note *c* sur Lév. 16, 29), mais qui a ici un sens plus général. *c.* Litt. : *de jour à jour.* *d.* La faute qu'elle commettrait en n'observant pas ses vœux ou ses engagements. *e.* Au point de vue légal, la femme, sauf en cas de veuvage ou de répudiation, était toute sa vie assujettie à un homme. *f.* Le récit de la guerre avec les Madianites devait faire suite immédiatement à l'ordre donné par Yahvé de les tuer (25, 16-18); les v. 1 et 2, qui répètent cet ordre et font allusion à 27, 12-14, ont sans doute été ajoutés après la transposition. — Le ch. 31 est un récit de rédaction tardive. On a cru pouvoir y distinguer trois couches successives : 1° v. 1-12 (victoire sur Madian) et 25-31 (ordonnance sur le partage du butin); 2° v. 13-20 et 24 (ordre de n'épargner que les vierges et de purifier guerriers et butin) et 32-54 (compte du butin et offrandes des chefs à Yahvé); 3° v. 21-23 (précisions, ajoutées par Éléazar, sur les rites de purification). *g.* Cf. note sur Gen. 25, 8. *h.* L'incident de 25, 7-8 l'indiquait pour ce rôle. Du reste il convenait d'éviter que le grand prêtre Éléazar risquât d'approcher des cadavres (cf. 16, 37). *i.* Voy. 10, 1-10 et particulièrement le v. 9. Quant aux « objets sacrés », on ne sait trop ce que cette expression désigne ici : on a pensé aux ourim-toummim, à l'arche, aux vêtements sacerdotaux ou encore aux trompettes (en supposant que « et » signifierait « à savoir »). *j.* Sauf les enfants (cf. v. 17). *k.* Çour est nommé 25, 15 comme chef de clan. Les cinq se retrouvent Jos. 13, 21, où ils sont qualifiés de « chefs madianites, vassaux de Siḥôn ». *l.* D'après le v. 16, il était l'instigateur de la ruse dont les Israélites tiraient vengeance. *m.* Les Madianites sont, partout ailleurs, présentés comme de purs nomades.

15. « Pourquoi avez-vous » *Sam G S L* (lis. *lâmmâ ḥiyyîtèm*). H : Est-ce que vous avez. 16. « à commettre » cf. *G* (lis. *lime'ol*). H : à livrer. 20. « Vous purifierez » *G* (lis. *teḥaṭṭâ'ou*). H : Vous vous purifierez. 21. Sam : Moïse dit au prêtre Éléazar : « Dis aux gens de guerre ». « revenus de l'expédition (litt. : de la campagne de guerre) » *G* cf. *v. 14* (lis. *miṣṣebâ' hammilḥâmâ*). H : venus pour la guerre. 28. « un » suppr. *nèphèš*. H aj. âme. — mais ce mot, féminin, ne s'accorde pas avec « un », qui devrait, du reste, se trouver après le substantif. 29. « Tu le prendras » *Sam* (lis. *tiqqaḥ*). H : Vous le prendrez.

a. Cf. 25, 18 et 1re note. *b.* Voy. note générale sur ch. 25. *c.* Pour en faire des esclaves et des concubines. *d.* Plus exactement *se débarrasser de leur péché* (de même v. 20 et 23). La souillure rituelle rend pécheur, c'est-à-dire coupable devant Dieu, comme les fautes morales; cf. 19, 12. *e.* Suivant les règles édictées au ch. 19 (surtout v. 11-12). *f.* Cette intervention du prêtre à côté de Moïse est tout à fait insolite. Elle a paru telle dès l'antiquité, témoin la variante — évidemment une correction — que présente le Pent. Sam. (voy. note crit.). Les v. 21-23 sont l'œuvre d'un commentateur, qui, se fondant sans doute sur la coutume régnante, a voulu compléter la liste des objets à purifier et spécifier les procédés de lustration à employer dans les divers cas. *g.* Sur cette eau voy. 19, 1-9. — Cette exigence supplémentaire a été évidemment surajoutée : le texte primitif prescrivait la purification par le feu *ou* par l'eau, et encore sans dire que le liquide employé dût être de l'eau sainte. *h.* Des rites tout semblables (ablutions et lustrations par le feu) sont observés au retour des expéditions guerrières chez beaucoup de peuples non civilisés, d'ordinaire dans le but de soustraire les objets, animaux ou personnes capturés et surtout les guerriers qui ont versé le sang, aux prises de l'âme irritée des ennemis dépossédés ou tués (par exemple Casalis, *Les Bassoutos*, Paris, 1860, p. 275). Tel devait être aussi le but primitif des usages sanctionnés ici par la loi juive; ils pouvaient remonter à une haute antiquité.

i. D'après 1 Sam. 30, 23-25 c'est seulement par David que fut établie la loi ordonnant le partage du butin — selon des principes un peu différents — entre les guerriers qui l'avaient conquis et les non-combattants. Cf. Jos. 22, 8; 2 Macc. 8, 28. *j.* Le corps des lévites reçoit donc dix fois plus que celui des prêtres. La proportion est à peu près la même que dans le partage des dîmes, où elle était de neuf contre un (18, 25-32). — L'usage consistant à donner à Dieu une portion du butin est certainement antique (cf. Jug. 8, 27; 1 Sam. 21, 9; 2 Sam. 8, 11-12, cf. 1 Sam. 31, 10), mais anciennement le montant de cette part ne semble pas avoir été déterminé. Dans le Coran (8, 42) elle est fixée au cinquième des prises. *k.* Déduction faite de ce qui avait péri ou avait été consommé en chemin par les troupes, et de ce qui avait été détruit sur l'ordre de Moïse (v. 17).

vèrent être de 675.000 têtes de petit bétail, [33] 72.000 bœufs, [34] 61.000 ânes, [35] et en fait d'êtres humains — [c'est-à-dire] de femmes n'ayant point partagé la couche d'un homme — en tout 32.000 personnes. [36] La moitié fut le lot de ceux qui avaient fait campagne : le nombre des têtes de petit bétail se montait à 337.500, [37] sur lesquelles la redevance revenant à Yahvé fut de 675; [38] il y avait 36.000 bœufs, dont 72 formèrent la redevance due à Yahvé; [39] 30.500 ânes, dont 61 formèrent la redevance due à Yahvé; [40] et 16.000 personnes, dont 32 formèrent la redevance due à Yahvé. [41] Moïse remit au prêtre Éléazar la redevance prélevée pour Yahvé, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse. [42] Sur la moitié revenant aux enfants d'Israël, et que Moïse avait séparée de celle qui appartenait aux hommes ayant fait campagne... [43] — or la moitié revenant à la communauté se composait de 337.500 têtes de petit bétail, [44] de 36.000 bœufs, [45] de 30.500 ânes, [46] et de 16.000 personnes — [47] sur la moitié qui revenait aux enfants d'Israël, Moïse fit la retenue du cinquantième, tant des gens que des bêtes, et la remit aux lévites, qui assuraient le service de la demeure de Yahvé, comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse.

[48] Les commandants des corps de troupe[a], chefs de milliers et chefs de centaines, s'approchèrent de Moïse [49] et lui dirent : « Tes serviteurs ont relevé le total des combattants qui étaient sous leurs ordres : il ne manque pas un des nôtres. [50] Aussi apportons-nous chacun en offrande à Yahvé ce que nous avons trouvé en fait d'objets d'or, bracelets pour le bras ou le poignet, bagues à cachet, boucles [d'oreilles] et bulles[b], pour faire devant Yahvé le rachat de nos vies[c]. » [51] Moïse et le prêtre Éléazar reçurent de leurs mains cet or, consistant exclusivement en pièces façonnées. [52] L'or prélevé pour Yahvé forma un total de 16.750 sicles[d] fourni par les chefs de milliers et les chefs de centaines. [53] Les hommes de troupe avaient fait du butin chacun pour soi[e]. [54] Moïse et le prêtre Éléazar reçurent cet or des chefs de milliers et de centaines; puis ils l'apportèrent dans la tente du Rendez-vous, pour rappeler les enfants d'Israël au souvenir de Yahvé[f].

Installation de Gad, de Ruben et d'une partie de Manassé à l'est du Jourdain[g].

32 [1] Les enfants de Ruben et les enfants de Gad avaient des bestiaux en grand nombre, en quantité très considérable. Or ils virent que le pays de Yazér et le pays de Galaad[h] étaient une région propice aux troupeaux[i]. [2] Les enfants de Gad et les enfants de Ruben allèrent donc dire à Moïse, au prêtre Éléazar et aux chefs de la communauté : [3] « Atarot, Dibôn, Yazér, Nimra, Ḥechbôn, Èlealé, Sebam, Nebo et Meôn[j], [4] le pays que Yahvé a conquis devant la communauté d'Israël[k], ce pays est un pays propice au bétail. Or tes serviteurs ont du bétail. » [5] Ils dirent : « Si tu as pour nous de la bienveillance, que ce pays soit donné en propriété à tes serviteurs. Ne nous fais pas traverser le Jourdain. »

P
J-E
P
E
P
J-E
J
R[P] J

32, 3. « Sebam ». Sam G : Sibma (comme v. 38). « Meôn » d'après le v. 38 (Baal-Meôn). H : Beôn (peut-être altération intentionnelle, cf. v. 38 et note).

a. Litt. : *des milliers de l'armée.* *b.* Le mot paraît désigner des boules de métal, servant peut-être à faire des bracelets (de là notre traduction Ex. 35, 22) ou des colliers. *c.* Par le fait du dénombrement opéré, la vie des recenseurs et des recensés se trouvait menacée; cf. Ex. 30, 12-16 et les notes; 2 Sam. 24. *d.* 274 kil. 197, soit 850.010,70 francs or. *e.* C'est-à-dire, sans doute, gardèrent pour eux seuls le butin qu'ils avaient fait. Cette remarque un peu ambiguë est peut-être une addition. *f.* Cf. Ex. 30, 16. Voy. aussi Ex. 28, 12 et la note.
g. Dans les v. 1-38, les trois sources, J, E, P, ont été si librement traitées et modifiées par le rédacteur final qu'il faut renoncer, assez souvent, à les distinguer avec certitude. Elles différaient notamment sur l'emplacement des territoires attribués à Gad et à Ruben et sur la spontanéité plus ou moins grande avec laquelle ces deux tribus s'engagèrent à participer à la conquête du pays à l'O. du Jourdain. Voy. aussi Deut. 3, 12-20 (D) et Jos. 1, 12-18 (R[D]). *h.* Galaad, distingué du pays de Yazér, c'est-à-dire du district voisin de la frontière ammonite (cf. 21, 24), désigne ici, non la Transjordanie en général, mais une région restreinte, probablement celle qui est appelée encore aujourd'hui Djébel Djil'ad, entre le Nahr ez-Zerka (Yabboq) et les parages d'es-Salt. *i.* La Transjordanie, riche en eaux courantes, possède à la fois des forêts, des terres cultivables et de vastes espaces propres à l'élevage. *j.* De ces neuf villes, seules Nimra ou Bét-Nimra (auj. Tell-Nimrin à l'E. de Jéricho) et peut-être Yazér se trouvaient un peu au nord du Ouadi Ḥesbân; Èlealé (El 'Al), Ḥechbôn (Ḥesbân), Sebam (à 500 pas de Ḥechbôn d'après Jérome) et Nebo (en-Neba) étaient un peu au sud de cet affluent du Jourdain; Meôn (Ma'in), Atarot (Attarous) et Dibôn (Dibân), plus loin vers le midi jusqu'au voisinage de l'Arnon. Cette énumération nous reporte donc plus au sud que la désignation du v. 1, qui doit provenir de J. *k.* Allusion soit à la campagne contre Madian (ch. 31, P), soit à la guerre avec les Amoréens ou les Moabites (ch. 21, JE).

[6] Moïse répondit aux enfants de Gad et aux enfants de Ruben : « Vos frères iraient à la guerre et vous resteriez ici ! [7] Pourquoi découragez-vous les enfants d'Israël de passer dans le pays que Yahvé leur a donné? [8] Ainsi ont fait vos pères, quand je les ai envoyés de Qadech Barnéa examiner le pays : [9] après être montés jusqu'à la vallée d'Echkol et avoir examiné le pays, ils découragèrent les enfants d'Israël d'entrer dans le pays que Yahvé leur a donné. [10] Aussi la colère de Yahvé s'enflamma-t-elle, ce jour là. Et il fit ce serment : [11] Je jure que les hommes qui, à leur sortie d'Égypte, avaient l'âge de vingt ans ou au-dessus[a], ne verront pas[b] le territoire que j'ai promis par serment à Abraham, à Isaac et à Jacob, parce qu'ils ne m'ont pas pleinement obéi. [12] Seront [seuls] exceptés Caleb, fils de Yephounnè, le Qenizzite, et Josué, fils de Noun, car ils ont pleinement obéi à Yahvé. — [13] La colère de Yahvé s'enflamma donc contre Israël, et il le fit errer dans le désert pendant quarante ans, jusqu'à l'extinction totale de la génération qui avait fait ce qui déplaît à Yahvé. [14] Et voilà que vous marchez sur les traces[c] de vos pères, engeance de pécheurs, pour accroître encore l'ardeur de la colère de Yahvé contre Israël! [15] Si vous vous détournez de lui, il continuera à le laisser dans le désert, et vous aurez causé la perte de tout ce peuple. »

[16] Ils s'approchèrent de Moïse et dirent : « Nous voudrions construire ici des parcs à petit bétail pour nos troupeaux et des villes pour nos familles[d]. [17] Pour nous, nous nous équiperons [pour marcher] en armes à la tête des enfants d'Israël, jusqu'à ce que nous les ayons fait entrer dans leur domaine. Mais nos familles resteront dans les villes fortes, à cause des habitants du pays. [18] Nous ne retournerons pas dans nos maisons avant que les enfants d'Israël n'aient pris possession chacun de son patrimoine. [19] Car nous ne prétendons pas recevoir de possession à côté d'eux par delà le Jourdain, puisque notre part nous est échue au delà du Jourdain[e], vers l'Orient ». [20] Moïse leur répondit : « Si vous faites cela, si vous vous équipez pour [marcher au] combat devant Yahvé[f]; [21] si vos hommes d'armes passent tous le Jourdain devant Yahvé [et restent là-bas] jusqu'à ce qu'il ait chassé devant lui ses ennemis, [22] et que vous reveniez seulement après que tout le pays aura été soumis devant Yahvé, vous serez quittes envers Yahvé et envers Israël, et ce pays-ci sera votre propriété devant Yahvé. [23] Mais si vous n'agissez pas ainsi, vous pécherez contre Yahvé, et sachez que votre péché retombera sur vous[g]. [24] Construisez donc des villes pour vos familles et des parcs pour votre petit bétail; puis accomplissez les promesses que vous avez énoncées. »

[25] Les enfants de Gad et les enfants de Ruben dirent à Moïse : « Tes serviteurs feront ce que notre seigneur[h] ordonne. [26] Nos enfants, nos femmes, notre bétail et toutes nos bêtes [de somme] resteront là, dans les villes de Galaad. [27] Quant à tes serviteurs, tous ceux qui sont susceptibles de s'équiper pour la guerre traverseront [le Jourdain] pour combattre devant Yahvé, comme notre seigneur[h] l'a dit. »

[28] Alors Moïse donna des ordres à leur sujet au prêtre Éléazar, à Josué, fils de Noun, et aux chefs de famille des tribus des enfants d'Israël. [29] Il leur dit : « Si les enfants de Gad et les enfants de Ruben — tous ceux du moins qui sont armés — traversent avec vous le Jourdain pour combattre devant Yahvé, quand le pays vous aura été soumis, vous leur donnerez le pays de Galaad comme propriété. [30] Mais s'ils ne traversent pas [le Jourdain] en armes avec vous, ils s'établiront

P[s]
E
P
J (R)
E
J
JEP (R)

17. « en armes » *G L* (lis. *ḥâmoušîm*). H : en nous hâtant. 25. « dirent » *Sebir Sam G S L T* (lis. *wayyô'merou*). H a le singulier.

a. Dans le récit auquel il est fait allusion (14, 20-24), cette limitation d'âge ne figure pas dans le serment divin. *b.* Litt. : *Si les hommes... voient.* Formule de serment. Voy. note sur Job 31, 5. *c.* Litt. : *vous vous levez à la place.* *d.* Nous traduisons ainsi le mot *ṭaph*, qui, sous la plume de J (26), désigne les enfants, mais est employé par E (v. 16, 17, 24) au sens général de « femmes et enfants ». *e.* Les Gadites et Rubénites emploient cette fois l'expression dans le sens où l'entendait le commun des Israélites, fixés à l'ouest du fleuve : « en Transjordanie ». *f.* Peut-être allusion à l'arche de Yahvé, qui accompagnait les combattants. *g.* Litt. : *vous trouvera.* Le péché est personnifié comme Gen. 4, 7. *h.* Litt. : *mon seigneur.*

parmi vous dans le pays de Canaan[a] ». 31 Les enfants de Gad et les enfants de Ruben répondirent : « Ce que Yahvé a ordonné à tes serviteurs, nous le ferons. 32 Nous passerons en armes, devant Yahvé, dans le pays de Canaan. Ainsi nous resterons en possession de notre héritage au delà du Jourdain. »

R^D 33 Moïse leur donna — aux enfants de Gad, aux enfants de Ruben et à la moitié de la tribu de Manassé, fils de Joseph[b], — le royaume de Siḥôn, roi des Amoréens[c], et le JEP(R^D) royaume d'Og, roi du Bachân[d] le pays avec ses villes, et [leurs] territoires, les villes du pays dans toute son étendue.

E 34 Les enfants de Gad construisirent[e] Dibôn, Atarot, Aroër, 35 Atrot-Chophân, Yazér, Yogbeha, 36 Bét-Nimra, Bét-Harân, comme villes fortes. [Ils construisirent] aussi des parcs pour le petit bétail. 37 Les enfants de Ruben construisirent Ḥechbôn, Èlealé, Qiryataïm, 38 Nebo, Baal-Meôn (dont on change les R noms[f]) et Sibma[g]. Ils appelèrent de leurs noms les villes qu'ils construisirent[h].

J^1 39 Makir, fils de Manassé, se rendit en Galaad; il s'en empara, et chassa les Amoréens qui y étaient établis[i]. 40 Moïse donna Galaad à Makir, fils de Manassé, qui s'y installa[j]. R 41 Yaïr, fils de Manassé, alla s'emparer de leurs douars et les appela douars de Yaïr[k]. J^1 42 Nobaḥ alla s'emparer de Qenat[l] et des localités qui en dépendent et l'appela de son propre nom, Nobaḥ.

Les étapes de l'exode[m].

33 1 Voici les étapes que parcoururent P^3 les enfants d'Israël, quand leurs armées sortirent du pays d'Égypte, sous la direction de Moïse et d'Aaron. 2 Moïse inscrivit leurs points de départ, étape par étape, sur l'ordre de Yahvé. Voici les étapes qui leur servirent successivement de points de départ.

3 Ils partirent de Ramsès[n] au premier mois, R le quinze du premier mois. Ils s'en allèrent le lendemain de la Pâque, la main haute[o], sous les yeux de tous les Égyptiens, 4 tandis que ceux-ci enterraient ceux des leurs que Yahvé avait tués, tous les premiers-nés : Yahvé avait fait justice de leurs dieux[p]. 5 Les enfants P^3 d'Israël partirent de Ramsès et campèrent à Soukkot. 6 Puis ils partirent de Soukkot et

31. « Yahvé ». Le texte primitif portait peut-être « mon seigneur » (*'ădônî*) comme v. 25 et 27. 38. « de leurs noms » *G S* (lis. *bišmôtâm*). H : de noms. 39. « Makir — chassa » d'après v. 39b-42 cf. *G* (lis. *wayyélèk*, suppr. *benê* et lis. *wayyilkedèhâ*). H : Les fils de Makir... se rendirent... s'en emparèrent : et il chassa. G : Le fils de Makir se rendit, etc.

a. Donc dans une région moins favorable à l'élevage. *b*. Parenthèse ajoutée pour adjoindre à Gad et à Ruben la demi-tribu de Manassé, dont il n'avait pas été question, et faire ainsi droit à la théorie des rédacteurs deutéronomistes, selon laquelle l'installation de clans manassites en Transjordanie avait été assurée par Moïse lui-même; d'après les autres sources elle n'eut lieu que plus tard, voy. v. 39, 41-42. *c*. Cf. 21, 21-31. *d*. Cf. 21, 33-35. *e*. C'est-à-dire reconstruisirent ; indication conforme aux v. 16 et 24 (E), mais non aux v. 26 (J) et 33, qui supposent ces villes encore debout. De même, le ch. 21. v. 25, qui parle de leur conquête, ne mentionne pas leur destruction. *f*. Note avertissant le lecteur de ne pas prononcer tels quels les noms des deux dernières villes, qui n'étaient autres que ceux de deux dieux païens. Sur ces déformations voulues, cf. note sur Jug. 2, 13. *g*. Sur ces localités voy. v. 3 et Jos. 13, 15-28. *Aroër* désigne certainement la ville de ce nom qui était au bord de l'Arnon (auj. Araïr). *Yogbeha*, auj. Adjbehat, au N.-O. d'Ammân. *Bét Harân* (auj. Tell-Haran ou Tell-er-Rame ?) devait se trouver dans le bas de la vallée du Ouadi Ḥesbân. — D'après la conception donnée ici (E), le territoire attribué à Ruben formait une enclave au milieu de celui de Gad, qui l'enserrait au sud (Atarot, Dibôn, Aroër), comme au N.-E. (Yazér, Yogbeha) et au N.-O. (Nimra, Bét-Haran). Selon Jos. 13 (P), au contraire, Gad avait tout le nord de la Transjordanie, du lac de Génésareth à la région de Ḥechbôn ; Ruben, tout le sud, de Ḥechbôn à l'Arnon. La répartition de ces territoires a beaucoup varié selon les époques : les villes du sud depuis Ḥechbôn ont très souvent été aux mains des Moabites. *h*. Par ex. Dibôn-Gad (33, 45). *i*. Les notices relatives aux clans manassites de Makir, de Yaïr et de Nobaḥ (v. 39, 41-42) reflètent la conception très ancienne selon laquelle les groupes israélites conquirent individuellement leurs territoires (Jug. 1). Elles devaient se trouver primitivement après le récit de l'attribution d'un domaine supplémentaire à la « maison de Joseph » (Jos. 17, 14-18); elles en formaient la conclusion. Ces clans manassites venaient donc de l'ouest du Jourdain. Makir y résidait encore au temps de Debora (Jug. 5, 14); l'émigration de ces groupes en Transjordanie se fit donc longtemps après l'époque mosaïque. Ces notices ont été transférées ici parce que, d'après la conception deutéronomique, la répartition, comme la conquête des pays d'outre-Jourdain fut faite par Moïse lui-même. *j*. Rectification deutéronomique; voy. notes sur v. 33 et 39. *k*. Cf. Deut. 3, 14-15; Jug. 10, 3-5 et les notes. Selon ce dernier passage Yaïr, le conquérant de ces douars, vivait à l'époque dite des Juges. *l*. Site incertain : selon les uns Qenaouat dans l'ouest du Djebel Ḥaouran, selon d'autres Kerak à 25 kil. à l'ouest, ou une localité voisine de Yogbeha (cf. Jug. 8, 11). *m*. Comme on le verra par les notes de détail, ce morceau ne s'accorde que partiellement avec les récits parallèles de l'Exode et des Nombres. On y retrouve tous les noms de lieux donnés dans P sauf un (désert de Parân). Il passe, au contraire, sous silence plusieurs des étapes mentionnées dans JE (Çour, Tabeéra, Ḥorma et les noms donnés 21, 11-13, 16-19). En revanche il en donne 22 qui ne sont pas indiqués dans les autres récits. On a remarqué que la liste, abstraction faite des points de départ et d'arrivée, comprend 40 étapes, nombre égal à celui des années passées par Israël dans le désert. Cela suggère qu'il s'agit d'une construction savante d'âge récent, et non pas d'un document antique. — Le texte primitif ne comportait sans doute que les noms des étapes. Les détails donnés sur quelques-unes d'entre elles doivent avoir été ajoutés d'après les récits parallèles; voy. surtout v. 9 et 40. *n*. Cf. Ex. 12, 37. Voy. note sur Gen. 47, 11. *o*. C'est-à-dire, sans doute : ouvertement. Voy. Ex. 14, 8. *p*. Ex. 12, 12.

campèrent à Étam, qui est à l'extrémité du désert. 7 Ils partirent d'Étam, revinrent [en arrière] sur Pi-Haḥirot, qui se trouve à l'est de Baal-Cephôn, et campèrent vis-à-vis de Migdol[a]. 8 Ils partirent de Pi-Haḥirot, gagnèrent le désert en passant au milieu de la mer et, après trois jours de marche dans le désert d'Étam[b], campèrent à Mara[c]. 9 Ils partirent de Mara et arrivèrent à Èlim; R à Èlim il y a douze sources et soixante-dix palmiers[d]; P^3 ils y campèrent. 10 Ils partirent d'Èlim et campèrent au bord de la mer des Roseaux[e]. 11 Ils partirent de la mer des Roseaux et campèrent dans le désert de Sin[f]. 12 Ils partirent du désert de Sin et campèrent à Dophqa. 13 Ils partirent de Dophqa et campèrent à Alouch[g]. 14 Ils partirent d'Alouch et R campèrent à Rephidim; le peuple n'y trouva P^3 pas d'eau à boire[h]. 15 Ils partirent de Rephidim et campèrent au désert du Sinaï[i]. 16 Ils partirent du désert du Sinaï et campèrent à Qibrot-hat-Taava. 17 Ils partirent de Qibrot-hat-Taava et campèrent à Ḥacérot[j]. 18 Ils partirent de Ḥacérot et campèrent à Ritma[k]. 19 Ils partirent de Ritma et campèrent à Rimmôn-Pèreç. 20 Ils partirent de Rimmôn-Pèreç et campèrent à Libna. 21 Ils partirent de Libna et campèrent à Rissa. 22 Ils partirent de Rissa et campèrent à Qehélata. 23 Ils partirent de Qehélata et campèrent à la montagne de Chèpher. 24 Ils partirent de la montagne de Chèpher et campèrent à Ḥarada. 25 Ils partirent de Ḥarada et campèrent à Maqhélot. 26 Ils partirent de Maqhélot et campèrent à Taḥat. 27 Ils partirent de Taḥat et campèrent à Tèraḥ. 28 Ils partirent de Tèraḥ et campèrent à Mitqa[l]. 29 Ils partirent de Mitqa et campèrent à Ḥachmona. 30 Ils partirent de Ḥachmona et campèrent à Mosérot. 31 Ils partirent de Mosérot et campèrent à Bené-Yaaqân. 32 Ils partirent de Bené-Yaaqân et campèrent à Ḥor-hag-Guidgad[m]. 33 Ils partirent de Ḥor-hag-Guidgad et campèrent à Yotbata. 34 Ils partirent de Yotbata et campèrent à Abrona. 35 Ils partirent d'Abrona, et campèrent à Èçyôn-Guèber[n]. 36 Ils partirent d'Èçyôn Guèber et campèrent dans le désert de Cin, c'est-à-dire [à] Qadech[o]. 37 Ils partirent de Qadech et campèrent au mont Hor, à l'extrémité du pays d'Édom. 38 Le R prêtre Aaron monta sur le mont Hor, par ordre de Yahvé. C'est là qu'il mourut dans la quarantième année après que les enfants d'Israël furent sortis du pays d'Égypte, au cinquième mois, le premier jour du mois. 39 Aaron était âgé de 123 ans[p] quand il mourut sur le mont Hor. 40 Lorsque les Cananéens, — le roi d'Arad, — qui habitaient le Nègueb, au pays de Canaan, apprirent qu'Israël arrivait[q].... 41 Ils partirent du mont Hor et campèrent à Çalmona. P^3 42 Ils partirent de Çalmona et campèrent à Pounôn[r]. 43 Ils partirent de Pounôn et campèrent à Obot. 44 Ils partirent d'Obot et campèrent à Iyyé-ha-Abarim[s], sur la frontière de Moab. 45 Ils partirent d'Iyyim et campèrent à Dibôn-Gad[t]. 46 Ils partirent de Dibôn-Gad et campèrent à Almôn-Dibla-

33, 7. « revinrent » *Sam* (lis. *wayyâšoubou*). H : revint. 8. « de Pi-Haḥirot » *H* Sam L T* (lis. *mippî*). H : de devant Haḥirot. 40. « qu'Israël arrivait » d'après 21, 1 cf. *G* (lis. *kî bâ' yisrâ'él*). H : lors de l'arrivée des enfants d'Israël.

a. Cf. Ex. 13, 20 et 14, 1-2. *b*. Sans doute le même qui est appelé désert de Chour dans Ex. 15, 22. *c*. Cf. Ex. 14 et 15, 22-26. *d*. Cf. Ex. 15, 27. *e*. La piste conduisant de Suez à la région où la tradition aujourd'hui dominante situe le Sinaï (Djébel Mousa) ou au Djébel Serbal, rejoint le bord de la mer Rouge à l'embouchure du ouadi Gharandel. Ce passage fournit donc un certain appui à l'hypothèse selon laquelle le rédacteur de notre itinéraire (P^3) plaçait déjà la montagne de Dieu dans le massif où la cherche la tradition actuelle (cf. note *e* sur Ex. 19, 2) *f*. Cf. Ex. 16, 1. *g*. Ces deux étapes ne sont pas mentionnées ailleurs. *h*. Cf. Ex. 17, 11. *i*. Cf. Ex. 19, 2. *j*. Cf. Nomb. 11, 34-35. *k*. Inconnu. Après Ḥacérôt Nomb. 12, 16 nomme le désert de Parân. *l*. Toutes les localités nommées depuis le v. 18b sont inconnues par ailleurs. *m*. Les quatre localités mentionnées v. 30-32 se retrouvent Deut. 10, 6-7, sous des formes un peu différentes et dans un autre ordre. Comme Yaaqân était le nom d'un clan ḥorite (1 Chron. 1, 42; cf. Gen. 36, 27) et que les Ḥorites furent les prédécesseurs des Édomites, on suppose que le point appelé Beérôt Bené Yaaqân « puits des enfants de Yaaqân » (Deut. 10, 6) ou, plus brièvement, Bené Yaaqân, se trouvait au pays d'Édom et que les quatre étapes des v. 30-32 devaient être voisines de Qadech. *n*. C'était un port à l'extrémité N.-O. du golfe élanitique (1 Rois 9, 26; 22, 49). Probablement Mâ Ghadyân, point situé aujourd'hui à 30 kil. environ à l'intérieur des terres. *o*. Les Israélites paraissent revenir sur leurs pas (cf. note sur v. 32). Il est singulier, d'autre part, qu'aucune étape intermédiaire ne soit indiquée entre Éçyôn Guèber et Qadech, points distants de plus de cent kilomètres. On a proposé de transposer 36b-41a entre 30a et 30b. Cela aurait encore l'avantage de rapprocher le mont Hor, où Aaron mourut d'après P (20, 22-28), de Mosérot ou Mosèra, où Deut. 10, 6 place sa mort. *p*. Cf. Ex. 7, 7. *q*. Le récit sommaire de la mort d'Aaron a été ajouté d'après 20, 22-29. Le glossateur a en outre recopié par mégarde (v. 40) le début de 21, 1, qui n'a pas de raison d'être ici. *r*. Aujourd'hui Phénan, dans l'Araba, au nord de Pétra. Les Israélites, d'après cet itinéraire, traversent donc le pays d'Édom. *s*. Sur ces deux étapes, voy. 21, 10-11 et les notes. *t*. Cf. 21, 30 et 32, 34. Les noms donnés v. 45b-49 ne concordent pas avec ceux du récit parallèle 21, 13-20.

tayim[a]. 47 Ils partirent d'Almôn-Diblatayim et campèrent aux monts des Abarim[b], en face de Nebo. 48 Ils partirent des monts des Abarim et campèrent dans les plaines de Moab, au bord du Jourdain [près] de Jéricho : 49 ils campèrent au bord du Jourdain, de Bét-ha-Yechimot[c] à Abel-hach-Chittim[d], dans les plaines de Moab.

Ordonnances diverses sur l'occupation du pays de Canaan.

Sort réservé aux habitants. Répartition des terres.

50 Yahvé parla à Moïse, dans les plaines de Moab, au bord du Jourdain [près] de Jéricho ; il dit : « 51 Parle aux enfants d'Israël ; dis-leur : Quand vous aurez traversé le Jourdain [pour entrer] au R pays de Canaan, 52 vous chasserez devant vous tous les habitants du pays[e], vous détruirez toutes leurs images[f], vous détruirez aussi toutes leurs statues de métal, et vous anéantirez tous leurs hauts-lieux[g]; 53 vous occuperez le pays et vous vous y établirez, car je vous le donne pour que vous le P^3 possédiez ; 54 vous partagerez le territoire par la voie du sort, entre vos clans. Au [groupe] nombreux vous donnerez un patrimoine plus grand, et à celui qui est peu nombreux un plus petit. Chacun aura son patrimoine au lieu où le sort l'enverra. Vous recevrez votre patrimoine chacun dans la R tribu de ses pères[h]. 55 Mais si vous ne chassez pas devant vous les habitants du pays, ceux d'entre eux que vous [y] aurez laissés deviendront des épines dans vos yeux et des aiguillons dans vos flancs[i]. Vous aurez en eux des ennemis dans le pays [même] que vous habiterez. 56 Et ce que j'avais résolu de leur faire, c'est à vous que je le ferai[j]. »

34 *Limites du pays de Canaan k.* 1 Yahvé parla à Moïse ; il dit : P^3 2 « Donne aux enfants d'Israël l'ordre suivant : Quand vous serez entrés dans le pays de Canaan[l], voici la contrée qui deviendra votre partage : ce sera le pays de Canaan jusqu'à ses extrêmes limites. 3 Le côté méridional de votre territoire longera Édom à partir du désert de Cin : votre limite sud commencera, du côté de l'est, à l'extrémité de la mer Salée. 4 Elle tournera vers le sud de la montée d'Aqrabbim, courra vers Cin et aboutira au sud de Qadech-Barnéa ; puis elle repartira vers Ḥaçar-Addar[m], et se dirigera sur Açmôn. 5 D'Açmôn, la limite tournera vers le torrent d'Égypte et aboutira à la mer[n].

« 6 Pour ce qui est de la limite occidentale, c'est la grande mer qui vous servira de frontière : telle sera votre limite à l'occident.

« 7 Et voici quelle sera votre limite septentrionale : vous tracerez une ligne depuis la grande mer jusqu'au mont Hor[o]. 8 Du mont Hor, vous la tracerez jusqu'à l'entrée de Ḥamat[p], et elle aboutira à Çadad[q]. 9 Puis la limite courra vers Ziphrôn, et aboutira à Ḥaçar-Énân[r]. Telle sera votre limite septentrionale.

« 10 Pour votre frontière orientale vous tracerez une ligne de Ḥaçar-Enân à Chepham. 11 De Chepham la frontière descendra à Ribla[a], à l'est de Ha-Ayin. Descendant encore, elle rencontrera les coteaux à l'est de la mer de Kinnèret[b], 12 elle descendra ensuite le Jourdain pour aboutir à la mer Salée. Tel est le pays qui vous est destiné avec les frontières qui le délimiteront de tous côtés. »

P^3(R) 13 Moïse donna cet ordre aux enfants d'Israël : « Voilà le territoire que vous partagerez par le sort et que Yahvé a prescrit d'attribuer aux neuf tribus et demie. 14 Les diverses familles, en effet, de la tribu des enfants des Rubénites et de celle des enfants des Gadites, ainsi que la demi-tribu de Manassé, ont déjà reçu leur partage. 15 Ces deux tribus et demie ont reçu leur partage au delà du Jourdain [près] de Jéricho[c], à l'orient, au levant. »

P^3 *Les hommes chargés de la répartition.* 16 Yahvé parla à Moïse ; il dit : 17 « Voici les noms des hommes qui répartiront entre vous le pays : le prêtre Éléazar et Josué, fils de Noun. 18 Vous prendrez aussi un chef par tribu pour répartir le pays[d]. 19 Voici les noms de ces hommes : pour la tribu de Juda, Caleb, fils de Yephounnè ; 20 pour la tribu des enfants de Siméon, Samuel, fils d'Ammihoud ; 21 pour la tribu de Benjamin, Élidad, fils de Kislôn ; 22 pour la tribu des enfants de Dan, le chef sera Bouqqi, fils de Yogli ; 23 pour les enfants de Joseph : pour la tribu des enfants de Manassé, le chef sera Ḥanniel, fils d'Éphod, 24 et pour la tribu des enfants d'Éphraïm, le chef sera Qemouël, fils de Chiphtân ; 25 pour la tribu des enfants de Zabulon, le chef sera Éliçaphân, fils de Parnak ; 26 pour la tribu des enfants d'Issacar, le chef sera Paltiél, fils d'Azzân ; 27 pour la tribu des enfants d'Acher, le chef sera Aḥihoud, fils de Chelomi ; 28 pour la tribu des enfants de Nephtali, le chef sera Pedahél, fils d'Ammihoud[e]. » 29 Voilà ceux que Yahvé chargea d'assigner aux enfants d'Israël leur part dans le pays de Canaan.

35 *Les villes lévitiques f.* 1 Yahvé parla à Moïse dans les plaines de Moab, au bord du Jourdain [près] de Jéricho ; il dit : 2 « Ordonne aux enfants d'Israël de céder aux Lévites, sur la part qu'ils doivent recevoir, des villes où ceux-ci puissent faire leur demeure[g] ; vous donnerez aussi aux Lévites des pâturages autour de ces villes. 3 Ils auront les villes pour demeure et se serviront des pâturages pour leur bétail et les [autres animaux] qu'ils possèdent, pour toutes leurs bêtes. 4 Les pâturages des villes que vous céderez aux Lévites auront, à partir du mur de la ville vers l'extérieur, mille coudées dans toutes les directions. 5 Vous mesurerez, hors de la ville, pour le côté de l'orient, deux mille coudées ; pour le côté du midi, deux mille coudées ; pour le côté de l'occident, deux mille coudées ; et pour le côté du nord, deux mille coudées, la ville étant au milieu[h]. Voilà ce qui leur sera assigné comme pâturages [autour] de ces villes.

« 6 Voici les villes que vous céderez aux Lévites : les six villes de refuge que vous

34, 10. « vous tracerez une ligne » d'après v. 8 (lis. *wehit'êtem*). H : vous désirerez (?).

17. « répartiront — pays » lis. *yenaḥălou* d'après v. 29. H : prendront pour vous possession du pays. 18. « pour répartir le pays » G S cf. v. 29 (lis. *lenaḥêl*). H : pour prendre possession du pays. 35, 6. « Voici les villes » lis. *we'êllè* au lieu de *we'êt*. H : Quant aux villes. — Texte incertain.

a. Cf. Bêt-Diblatayim (*Jér.* 48, 22 ; stèle de Mécha, l. 30). *b*. Cf. 21, 11 ; 27, 12 et les notes. *c*. Voy. Jos. 12, 3. *d*. Voy. Jos. 2, 1. *e*. Les prescriptions des v. 52 et 53 semblent être une addition, car elles séparent le v. 51 de sa suite naturelle (v. 54) et sont d'un style différent : on y rencontre des expressions propres à P^1, à D et à JE. *f*. Le terme ne se retrouve dans le Pentateuque que Lév. 26, 1 (P^1), où il est question de « pierres à images », c'est-à-dire probablement de bas reliefs représentant des divinités. Ici il paraît s'agir d'idoles de pierre. *g*. Cf. Lév. 26, 30 (P^1) et la note. *h*. Sur le v. 54, voy. 26, 52-56 et les notes. *i*. Cf. Jos. 23, 13 (R^D). *j*. Je vous chasserai de Canaan. Les v. 55-56 sont la suite du v. 53.

k. La délimitation qui suit rappelle beaucoup celle d'Ézéchiel (47, 13-20) et, partiellement, celle de Jos. 15, 1-4. Elle donne les frontières idéales du pays d'Israël ; car jamais ce peuple n'a tenu la côte de la Méditerranée. Du côté du nord, il est difficile de préciser dans quelle mesure la description donnée ici dépassait les limites effectivement atteintes par l'occupation israélite (voy. v. 7-9 et les notes). *l*. L'incorrection de la construction montre que « de Canaan » a été surajouté. *m*. Jos. 15, 3 donne ici deux noms, Ḥeçrôn et Addar. *n*. La Méditerranée. — Pour les v. 3-4, voy. Jos. 15, 1-4 et les notes. *o*. Il ne peut être question de la montagne où Aaron mourut d'après 20, 22-28, et qui se trouvait à la frontière d'Édom. Il doit s'agir d'un sommet du Liban. Le nom a été peut-être altéré, car il ne se retrouve nulle part ailleurs.

p. Il ressort de 13, 21 (voy. les notes) qu'on appelait ainsi les parages de Reḥob, au sud de l'Hermon, sans doute parce que, en s'avançant plus au nord, on pénétrait sur le territoire dont Ḥamat était la capitale. Il est probable que c'est, ici aussi, le sens de l'expression et que, par conséquent, le législateur ne revendiquait pas pour Israël toute la région du Liban et de la Célésyrie, jusqu'au voisinage immédiat de Ḥamat de l'Oronte, située 200 kil. plus au nord. *q*. Il ne s'agit sans doute pas de Sadad, près de Qaryatên, entre Damas et Palmyre, mais peut-être de Serada, à l'O. de l'Hermon (Sam. donne *Serada* et G *Seradak*). *r*. Ces deux localités n'ont pas été identifiées.

a. Il ne peut être question de Ribla, en Célésyrie (2 Rois 25, 6). Il faut peut-être lire, avec G, *harbèla*, « vers Har-Bel » (la montagne de Bel). *b*. Appelée plus tard « lac de Génésareth », puis « mer de Tibériade ». Kinnèret était une antique cité, mentionnée déjà par Thoutmès III (XVIe siècle av. J.-C.). *c*. Mots ajoutés d'après une formule courante, mais qui n'avaient pas de raison d'être ici ; de même Jos. 20, 8 (hébr.).

d. Cf. Jos. 14, 1 ; 19, 51. *e*. La commission ne comprend aucun représentant des tribus de Ruben et de Gad, déjà pourvues. *f*. D'après P^2 (18, 23-24 ; cf. Jos. 13, 14) comme auparavant d'après D (Deut. 18, 2) et Gen. 49, 7, les Lévites ne reçurent aucun territoire ; ils devaient vivre, selon D, des dons charitables des laïcs, d'après P^2 du produit des dîmes. La loi attribuant aux Lévites 48 villes est donc postérieure à P^2. Elle reprend une exigence idéale formulée par Ézéchiel (48, 8-14), mais évidemment en la surajoutant au versement des dîmes : c'est une extension du principe de la dîme à la propriété foncière. — Les cités qui furent choisies, d'après Jos. 21, étaient, pour une bonne part, des villes ayant possédé avant la réforme de Josias (622) un lieu saint et, par conséquent, un clergé ; mais il n'y a pas d'indice qu'elles eussent jamais été la propriété des prêtres. *g*. Non pas à titre d'usufruitiers seulement : les maisons et les terres des Lévites étaient inaliénables (Lév. 25, 32-34). *h*. Les indications de ce verset ne sont guère conciliables avec celles du précédent : d'après le v. 5 les pâturages forment, autour des villes, un carré de 2.000 coudées (1 kilomètre) de côté, ville comprise. Selon le v. 4, les pâturages paraissent constituer un cercle de 1.000 coudées (500 m.) de rayon, ville non comprise. Bien des hypothèses ont été faites pour harmoniser les deux passages ; on admet d'ordinaire que, dans la pensée du législateur, les expressions du v. 4 ne doivent pas être prises à la lettre.

désignerez pour que le meurtrier puisse y chercher asile[a], et en sus quarante-deux [autres] villes. [7] Le total des villes que vous céderez aux Lévites sera [donc] de quarante-huit, et vous y joindrez les pâturages qui doivent en dépendre. [8] De ces villes que vous aurez à céder sur les possessions des enfants d'Israël, vous en prendrez plus aux grandes [tribus] et moins aux petites; chacun cédera de ses villes aux Lévites en proportion de la part qu'il aura reçue[b]. »

P² *Les villes de refuge. Loi sur le meurtre.* [9] Yahvé parla à Moïse; il dit : [10] « Parle aux enfants d'Israël; dis-leur : Quand vous aurez traversé le Jourdain pour entrer au pays de Canaan, [11] vous choisirez des villes convenablement situées, qui vous servent de villes de refuge, et où puisse s'enfuir le meurtrier coupable d'homicide par imprudence[c]. [12] Ces villes vous serviront de refuge contre le vengeur du sang[d], afin que le meurtrier ne soit pas mis à mort avant de comparaître en justice devant la communauté[e]. [13] Les villes de refuge que vous aurez à désigner [seront au nombre de] six; elles vous serviront de villes de refuge. [14] Vous désignerez trois de ces villes au delà du Jourdain[f] et vous en désignerez trois dans le pays de Canaan[g]. Elles serviront de villes de refuge. [15] Ces six villes serviront de refuge aux enfants d'Israël ainsi qu'à l'étranger et à l'hôte résidant parmi eux : quiconque aura commis un homicide par imprudence pourra y chercher asile.

P³ « [16] Si c'est avec un instrument de fer qu'il a frappé la victime et qu'elle en soit morte, c'est un meurtrier : le meurtrier sera mis à mort[h]. [17] S'il l'a frappée avec une pierre qu'il tenait à la main et qui pouvait donner la mort, et que la victime en soit morte, c'est un meurtrier : le meurtrier sera mis à mort. [18] S'il l'a frappée avec un instrument de bois qu'il tenait à la main et qui pouvait donner la mort, et qu'elle en soit morte, c'est un meurtrier : le meurtrier sera mis à mort. [19] C'est le vengeur du sang qui mettra à mort le meurtrier : quand il le rencontrera, il le mettra à mort. [20] Si l'homicide a renversé la victime par haine, ou s'il a jeté sur elle quelque objet avec préméditation et qu'elle en soit morte, [21] ou si, par inimitié, il lui a porté un coup avec sa main et qu'elle en soit morte, celui qui a frappé sera mis à mort : c'est un meurtrier. Le vengeur du sang le mettra à mort quand il le rencontrera.

« [22] Mais si c'est fortuitement et non par haine qu'il a renversé la victime, ou s'il a jeté sur elle quelque objet sans préméditation, [23] ou encore s'il a fait tomber sur elle, sans la voir, une pierre pouvant donner la mort, et que la victime en soit morte, alors qu'il n'avait pas pour elle d'inimitié et ne cherchait pas à lui faire de mal, [24] la communauté, prononçant, conformément à ces règles, entre l'homicide et le vengeur du sang, [25] soustraira le meurtrier aux coups du vengeur du sang et le fera retourner dans la ville de refuge où il avait cherché asile. Il y résidera jusqu'à la mort du grand prêtre, qui a été oint d'huile sainte[i]. [26] Si le meurtrier vient à sortir du territoire de la ville de refuge où il a cherché asile, [27] et que le vengeur du sang le rencontre en dehors du territoire de la ville de refuge qui l'a accueilli et le tue, le vengeur du sang ne

6. « en sus » *G* (suppr. *tittenou*). H aj. : vous donnerez. 8. « qu'il aura » *Sam S* (lis. *yinḥal*). H : qu'ils auront. 12. « du sang » *G S* cf. *v. 19 ss.* et *Jos. 20, 3* (aj. *haddâm*). Manque en H. 13. H coupe la phrase avant « six » : Les villes que vous aurez à désigner, vous aurez six villes de refuge. 18. « S'il » *H *Sam G* (lis. *we'im*). H : Ou il. 20. « quelque objet » *G* cf. *v. 22* (aj. *kol kelî*). Manque en H.

a. La loi sur les villes de refuge (v. 9-29) devait, dans une rédaction antérieure, venir avant celle qui concerne les villes lévitiques (v. 1-8). *b.* Selon Jos. 21, 9-42, chacune des tribus céda quatre villes, sauf Juda et Siméon, qui en abandonnèrent ensemble neuf, et Nephtali, qui n'en donna que trois, bien que, d'après Nomb. 26, cette tribu fût plus nombreuse qu'Éphraïm, Ruben et Gad. *c.* Voy. Deut. 4, 41-43; 19, 1-13; Jos. 20, 1-9 et les notes. *d.* Le plus proche parent de la victime. *e.* S'agit-il de l'assemblée des habitants de la ville de refuge, ou de celle du district où a eu lieu le meurtre, ou de celle de la patrie du meurtrier, ou bien par « communauté » faut-il entendre, comme d'ordinaire dans P, la nation tout entière? Le texte ne précise pas. *f.* On remarque l'anachronisme habituel. *g.* Voy. leurs noms Jos. 20, 7-8. *h.* Les règles détaillées que donnent les v. 16-34 sur la procédure criminelle constituent une digression au milieu des instructions de Moïse sur le partage du pays. Elles ont été probablement ajoutées après coup au texte de P², qui n'emploie pas l'expression « grand prêtre » (v. 25 et 28); le v. 16, qui parle du meurtrier, se relie mal au v. 15, où il s'agit de l'homicide involontaire. *i.* Cf. Ex. 29, 7 et la note. L'amnistie des crimes involontaires qui marquait l'avènement d'un nouveau grand prêtre était sans doute une ancienne prérogative royale, transférée, depuis le retour de l'exil, au chef du clergé, devenu en même temps le représentant officiel de la nation.

sera pas coupable de meurtre. [28] Car le meurtrier doit résider dans la ville de refuge qui l'a accueilli jusqu'à la mort du grand prêtre; c'est [seulement] après la mort du grand prêtre qu'il peut retourner au pays où se trouve sa propriété. [29] Ces dispositions feront loi chez vous d'âge en âge, dans tous les lieux que vous habiterez.

« [30] Dans tous les cas d'homicide, c'est sur la déposition de témoins qu'on fera périr le meurtrier, mais [la déclaration d'] un seul témoin ne suffira pas pour faire condamner quelqu'un à mort[a]. [31] Vous n'accepterez pas de rançon pour la vie d'un meurtrier coupable d'un crime capital : il sera mis à mort[b]. [32] Vous n'accepterez pas non plus de rançon de celui qui a cherché asile dans une ville de refuge[c], pour lui permettre de revenir habiter son pays avant la mort du grand prêtre. [33] Vous ne profanerez pas le pays où vous habitez. Le sang, en effet, profane le pays; et l'on ne peut faire, pour le pays, l'expiation du sang qui y a été répandu que par le sang de celui qui l'a versé. [34] Vous ne souillerez pas le pays où vous allez habiter et au milieu duquel je demeure; car moi-même, Yahvé, je demeure au milieu des enfants d'Israël. »

36 *Loi sur le mariage des filles héritières[d].* [1] Les chefs de famille du clan des enfants de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, — l'un des clans des enfants de Joseph, — s'avancèrent et prirent la parole devant Moïse et devant les princes, chefs des familles des enfants d'Israël. [2] « Yahvé, dirent-ils, a prescrit à notre seigneur[e] de répartir le pays, par la voie du sort, entre les enfants d'Israël. Notre seigneur[e] a aussi reçu de Yahvé l'ordre de donner l'héritage de notre frère Celophḥad à ses filles. [3] Or, si elles épousent un membre [d'une] des [autres] tribus des enfants d'Israël, leur héritage sera soustrait du patrimoine de nos pères; la part de la tribu à laquelle elles appartiendront se trouvera augmentée; et celle qui nous est échue par le sort sera réduite. [4] Et quand le jubilé viendra pour les enfants d'Israël, leur héritage sera ajouté à celui de la tribu à laquelle elles appartiendront, et retranché du patrimoine de la tribu de nos pères[f]. » R

P³ [5] Moïse, sur l'ordre de Yahvé, donna ces instructions aux enfants d'Israël : « La tribu des enfants de Joseph a raison. [6] Voici ce que Yahvé ordonne pour les filles de Celophḥad : elles épouseront qui bon leur semblera; toutefois elles ne pourront se marier que dans l'un des clans de la tribu de leur père. [7] Ainsi le patrimoine des enfants d'Israël ne passera pas d'une tribu à une autre, mais les enfants d'Israël resteront attachés chacun au patrimoine de la tribu de ses pères. [8] Toute fille héritière d'un domaine parmi les tribus des enfants d'Israël, devra épouser quelqu'un [qui appartienne] à l'un des clans de la tribu de son père, afin que les enfants d'Israël puissent conserver chacun l'héritage de ses pères.

32. « de celui — avant » lis. *lannâs*. H : pour [qu'on puisse] chercher asile dans une ville de refuge — pour revenir [ensuite] habiter son pays — jusqu'à (selon d'autres : [pour que], au lieu de chercher asile..., on puisse revenir habiter son pays avant). « grand » *Sam G S* cf. *v. 28* (aj. *haggâdôl*). Manque en H. 33. « où vous habitez » *Hms Sam G S L* cf. *v. 34* (aj. *yôšebîm*). H : où vous [êtes]. 34. « Vous ne souillerez pas » *Hms Sam G S T* (lis. *teṭamme'ou*). H : Tu ne souilleras pas. **36**, 1. « Moïse ». G S aj. : « et devant le prêtre Éléazar » (prob. d'après 27, 2). 6. « dans l'un des clans de la tribu » cf. *v. 12* (lis. *lemišpeḥôt*). H : dans le clan de la tribu. G : [à quelqu'un] du clan. — Texte incertain. 8. « à l'un des clans de la tribu » cf. *v. 6* et *12* (lis. *mimmišpeḥôt*). H : au clan de la tribu. G : au clan.

a. Cf. Deut. 17, 6; 19, 15. *b.* Même principe Ex. 21, 12; Deut. 19, 1-13; Lév. 24, 17 (P¹); Gen. 9, 5-6 (P²). Mahomet, au contraire, sanctionna l'antique coutume, qui autorisait la rançon même en cas de meurtre (*Coran* 2, 173-174). *c.* Il s'agit, cette fois, de l'homicide involontaire. Dans un cas de ce genre, la vieille loi Ex. 21, 29-30 admettait, au contraire, qu'on pût racheter sa vie par une somme d'argent. *d.* Ce complément à la loi sur les filles héritières (27, 1-11) est probablement d'une autre main; car on y rencontre des expressions étrangères à P (« mon seigneur », le mot pour « tribu » v. 3). Tandis que la loi du chap. 27 demandait simplement que le nom de l'homme n'ayant pas laissé de fils fût conservé à ses terres par ses filles, sans préciser comment, la loi du chap. 36, soucieuse avant tout de l'intégrité du domaine de la tribu, impose à l'héritière l'obligation de n'épouser qu'un membre de la tribu — peut-être même du clan (cf. notes critiques sur v. 6, 8, 12) — de son père. Cette exigence paraît être un correctif plus récent : il est question (Esdr. 2, 61) d'un homme qui, ayant épousé une des filles de Barzillaï le Galaadite, prit le nom de son beau-père, mais qui était de la tribu de Lévi et continua de lui appartenir. *e.* Litt. : *mon seigneur*. *f.* Cf. Lév. 25, 10. On ne voit guère pourquoi les Galaadites font ici allusion au jubilé. L'idée est peut-être : même le jubilé ne remettra pas notre tribu en possession de son patrimoine initial. Le jubilé, en effet, ne rendait à leur premier propriétaire que les biens *vendus*; il ne dépouillait naturellement pas les Israélites qui avaient reçu des terres par héritage. La remarque serait donc juste, mais assez oiseuse.

[9] Un patrimoine ne passera pas d'une tribu à une autre, mais les tribus des enfants d'Israël resteront attachées chacune à son héritage. »

[10] Comme Yahvé l'avait ordonné à Moïse, ainsi firent les filles de Celophḥad : [11] Maḥla, Tirça, Ḥogla, Milka et Noa, filles de Celophḥad, épousèrent les fils de leurs oncles[a]. [12] Comme elles s'étaient mariées dans les clans des enfants de Manassé, fils de Joseph, leur héritage resta dans la tribu à laquelle appartenait le clan de leur père.

[13] Tels sont les commandements et les ordonnances que Yahvé prescrivit par l'organe de Moïse aux enfants d'Israël, dans les plaines de Moab, au bord du Jourdain [près] de Jéricho.

12. « dans les clans », G : dans le clan.

a. C'est-à-dire ceux qui auraient été les héritiers naturels de Celophḥad en ligne masculine (cf. 27, 8-11). Ces unions se trouvaient concilier le droit ancien et le droit nouveau. Les mariages entre cousins germains étaient — et sont encore — très en faveur dans l'Orient sémitique (cf. Gen. 29, 19).

LE DEUTÉRONOME

PREMIÈRE PARTIE

DISCOURS DE MOÏSE AU PAYS DE MOAB (1-30)

PREMIÈRE INTRODUCTION (1, 1-4, 40)

Préambule.

D' **1** [1] Voici les paroles que Moïse adressa à tout R Israël, de l'autre côté du Jourdain[a], dans le désert, dans la plaine[b] qui s'étend vis-à-vis de la mer des Roseaux[c], entre Parân[d], Tophel[e], Laban, Ḥacérot et Di-zahab. [2] Depuis le Ḥoreb jusqu'à Qadech Barnéa[f], en passant par la montagne de Rp Séir[g], il y a onze journées de marche. [3] Ce fut la quarantième année[h], le premier jour du onzième mois[i], que Moïse prononça devant les enfants d'Israël toutes les paroles que Yahvé lui avait D' ordonné de leur adresser, [4] après qu'il eut battu Siḥôn, roi des Amoréens, qui habitait à Ḥechbôn[j], et Og, roi du Bachân[k], qui habitait à Achtarot[l] et à Édréi[m].

Souvenirs historiques.

R *Du Ḥoreb à Qadech-Barnéa. Nomination de juges. Les espions. La défaite.*

[5] De l'autre côté du Jourdain, dans le pays de Moab, Moïse se mit à développer les instructions que D' voici[n]. Il dit : [6] « Yahvé notre Dieu nous a parlé au Ḥoreb en ces termes : « Depuis assez longtemps vous séjournez dans ces montagnes. [7] Mettez-vous en route, partez ! Pénétrez dans les montagnes des Amoréens et chez tous ceux qui habitent la plaine[o], la montagne[p] et le bas pays[q], le midi et la côte de la mer — le pays des Cananéens, — et [gagnez] le Liban jusqu'au grand fleuve, l'Euphrate. [8] Voyez, je vous livre ce pays ; entrez-y et prenez possession du pays que j'ai juré à vos pères, Abraham, Isaac et Jacob, de leur donner, à eux et à leur postérité après eux. »

[9] Je vous dis à cette même époque : « Je ne puis à moi seul me charger de vous. [10] Yahvé votre Dieu vous a multipliés à tel point qu'aujourd'hui vous êtes aussi nombreux que les étoiles du ciel. [11] (Veuille Yahvé, le Dieu de vos pères, accroître encore votre nombre mille fois autant et vous bénir, comme il vous l'a promis !) [12] Comment pourrais-je à moi seul porter une telle charge et un pareil fardeau et vider vos différends[r] ? [13] Désignez, dans chacune de vos tribus, des hommes sages, avisés et intelligents, et j'en ferai vos chefs. » [14] Vous me répondîtes en ces termes : « La mesure que tu proposes est bonne. » [15] Je

1, 1. « de la mer des Roseaux » *G* (aj. *yam* devant *souph*). H : vis-à-vis de Souph. 4. « et à Édréi » G. *et* manque en H. 7. « ceux qui habitent la plaine » *G* (lis. *šôkenê*). H : leurs voisins dans la plaine. 8. « j'ai juré » *Sam G* (lis. *nišba'tî*). H : Yahvé a juré. 13. « intelligents » *G* (lis. *yôde'îm*). H : connus.

a. A l'E. du Jourdain : l'auteur vit dans le pays de Canaan. *b.* Celle qu'occupe en partie la mer Morte. Il s'agit ici de la partie de cette dépression qui s'étend du sud de la mer Morte au golfe Élanitique et qu'on appelle encore aujourd'hui el-Araba. *c.* C'est-à-dire la mer Rouge, ici le golfe Élanitique. *d.* Peut-être le désert de Parân, aujourd'hui et-Tih. *e.* Peut-être Et-Taphilé, au S.-E. de la mer Morte. Les autres localités ne sauraient être identifiées. *f.* Aujourd'hui Aïn Qoudeis. *g.* La plus orientale des trois routes conduisant du Sinaï vers la Palestine : celle qui traversait le pays des Édomites. *h.* Après la sortie d'Égypte. *i.* Le mois de Chebat (janvier-février). *j.* Aujourd'hui Ḥesbân. *k.* Pays à l'E. et au S. E. du lac de Tibériade. *l.* Peut-être Tell Achtoura, au N. E. de Déraat. *m.* Aujourd'hui Déraat, à 123 kil. au S. de Damas. *n.* Litt. : *cette tora*. Ce mot ne désigne pas seulement une « loi », mais aussi une exhortation ou le rappel d'un fait historique d'où ressort une leçon ou un encouragement. *o.* Ici la vallée du Jourdain (*Ghôr*). *p.* Les montagnes de Palestine. *q.* La pente O. des monts de Juda et d'Éphraïm. *r.* Litt. : *porter votre charge et votre fardeau et vos disputes.*

pris donc parmi vous des hommes sages et intelligents, et je fis d'eux vos chefs : chefs de millier, chefs de centaine, chefs de cinquantaine, chefs de dizaine et greffiers[a] pour vous juger. [16]Je donnai, en ce même temps, ces ordres à vos juges : « Prêtez audience à vos frères et jugez équitablement les différends de chacun avec son frère ou avec l'étranger en résidence auprès de lui. [17]Dans vos jugements, n'usez pas de partialité : écoutez le petit comme le grand; n'ayez peur de personne, car le jugement relève de Dieu[b]. Toutefois, si une affaire vous paraît trop difficile, portez-la devant moi pour que je l'entende. » [18]Je vous prescrivis en ce temps-là tout ce que vous aviez à faire.

[19]Puis nous partîmes du Ḥoreb et nous traversâmes tout cet immense et terrible désert[c] que vous avez vu, nous dirigeant vers les montagnes des Amoréens, ainsi que nous l'avait ordonné Yahvé notre Dieu. Nous arrivâmes enfin à Qadech-Barnéa. [20]Je vous dis alors : « Vous voici arrivés aux montagnes des Amoréens que Yahvé notre Dieu nous donne. [21]Vois, Yahvé ton Dieu te livre le pays : montes-y, et tu t'en empareras selon la promesse de Yahvé, le Dieu de tes pères. N'aie pas peur ! Ne t'effraie pas ! » [22]Mais vous vous approchâtes tous de moi et me dîtes : « Envoyons en avant des hommes qui recueilleront et nous rapporteront des renseignements sur le pays, sur la route que nous aurons à suivre et sur les villes vers lesquelles nous nous dirigerons. » [23]L'avis me parut bon; et je pris parmi vous douze hommes, un par tribu.

[24]Ils partirent, gravirent les montagnes et pénétrèrent jusqu'à la vallée d'Echkol[d]. Ils explorèrent la contrée, [25]prirent avec eux quelques fruits du pays, nous les apportèrent et nous firent leur rapport en ces termes : « C'est un bon pays que celui que Yahvé notre Dieu nous donne. » [26]Mais vous n'avez pas voulu y monter[e], et vous avez été rebelles à l'ordre de Yahvé votre Dieu. [27]Vous avez murmuré sous vos tentes et vous avez dit : « C'est par haine contre nous que Yahvé nous a fait sortir du pays d'Égypte, pour nous livrer aux Amoréens, afin qu'ils nous exterminent. [28]Dans quel pays allons-nous entrer! Nos frères ont fait fondre notre courage en nous disant : Nous y avons vu une population plus puissante et plus nombreuse que la nôtre, des villes grandes et dont les fortifications s'élèvent jusqu'au ciel, et même des Anaqim[f]. »

[29]Mais je vous dis : « Ne vous épouvantez pas! N'ayez pas peur d'eux! [30]Yahvé votre Dieu, qui marche devant vous, combattra en personne pour vous, de même que vous l'avez vu de vos yeux vous assister de toute manière en Égypte [31]et dans le désert que tu as vu et où Yahvé ton Dieu t'a porté comme un père porte son enfant, pendant tout le trajet que vous avez parcouru pour arriver jusqu'ici. [32]Et malgré cela, vous n'auriez pas confiance en Yahvé votre Dieu, [33]qui marche devant vous pour vous chercher une patrie, vous guidant la nuit dans un feu, afin que vous y voyiez sur la route que vous avez à suivre, et le jour dans une nuée! »

[34]Lorsque Yahvé entendit vos discours, il en fut irrité et fit ce serment : [35]« Pas un seul de ces hommes ne verra le beau pays que j'ai juré de donner à vos pères, [36]excepté Caleb, fils de Yephounnè : lui le verra; à lui je donnerai le sol où il a posé le pied, ainsi qu'à ses enfants, parce qu'il a pleinement obéi à Yahvé. » [37]Contre moi aussi Yahvé s'irrita à cause de vous et me dit : « Toi non plus, tu n'y entreras pas. [38]C'est Josué, fils de Noun, ton serviteur, qui y entrera; affermis son courage, car c'est lui qui mettra Israël en possession du pays. [39]Vos enfants qui aujourd'hui

15. « parmi vous » *G* (lis. *mikkèm*). H : les chefs de vos tribus. « intelligents » *G* (cf. v. 16). H : connus. « pour vous juger (litt. pour [être] vos juges) » lis. *lesôphetèkèm*. H : dans vos tribus. 28. « plus nombreuse » *G* (lis. *wârûb*). H : de plus haute taille. 33. « une patrie (litt. un lieu), vous guidant » *G* (lis. *lanḥôtkèm*, cf. Ex. 13, 21). H : un lieu pour camper (cf. Nomb. 10, 33). — On peut hésiter entre les deux leçons. « afin que vous y voyiez » (lis. *lir'ôtkèm*). H G : afin de vous faire voir. 35. « hommes » *G*. H aj. : cette génération méchante. 39. *G*. H aj. en tête : Vos jeunes enfants dont vous disiez : Ils deviendront un butin. — Glose tirée de Nomb. 14, 31.

a. Le terme hébreu, qui signifie étymologiquement « scribes », désigne probablement des fonctionnaires subalternes. *b*. Dieu est l'inspirateur, l'auteur en quelque sorte des jugements. Le juge n'a qu'à se régler sur la volonté divine et n'a rien à craindre des hommes. *c*. Le désert d'et-Tih. *d*. Cf. Nomb. 13, 24 et la note. *e*. Ce qui a découragé les Israélites, c'est la suite du rapport des espions reproduite v. 28. *f*. Des géants. Cf. Nomb. 13, 22 et la première note.

ne savent pas encore discerner le bon du mauvais[a], ce sont eux qui y entreront; c'est à eux que je le donnerai, ce sont eux qui en prendront possession. [40]Quant à vous, faites volte-face et partez pour le désert dans la direction de la mer des Roseaux. »

[41]Vous m'avez répondu et vous m'avez dit : « Nous avons péché contre Yahvé notre Dieu. Nous monterons nous-mêmes et combattrons comme Yahvé notre Dieu nous l'a ordonné. » Chacun de vous ceignit ses armes, et vous vous flattiez de pouvoir facilement gravir les montagnes. [42]Yahvé me dit : « Dis-leur : N'y montez pas et ne livrez pas bataille; car je ne serai pas au milieu de vous : ne vous faites pas battre par vos ennemis. » [43]Mais j'ai eu beau vous parler, vous n'avez rien voulu entendre, et, rebelles aux ordres de Yahvé, vous avez eu la témérité de gravir les montagnes. [44]Alors les Amoréens qui habitent ces montagnes ont marché à votre rencontre. Ils vous ont pourchassés comme font les abeilles et vous ont taillés en pièces de Séir jusqu'à Ḥorma[b]. [45]A votre retour, vous avez pleuré devant Yahvé; mais Yahvé n'a pas écouté vos cris; il ne vous a pas prêté la moindre attention.

[46]Puis vous avez fait à Qadech le long séjour que vous savez[c].

2 *Retour au désert. — Les Israélites se remettent en route vers Canaan. Conquête du pays de Siḥôn.*

[1]Nous avons fait volte-face, et nous sommes partis pour le désert, dans la direction de la mer des Roseaux, comme Yahvé me l'avait ordonné. Après que nous eûmes tourné autour des montagnes de Séir[d] pendant de longs jours, [2]Yahvé m'adressa la parole en ces termes : [3]« Vous avez assez tourné autour de ces montagnes; dirigez-vous vers le nord. [4]Et voici l'ordre que tu donneras au peuple : Vous allez traverser le territoire de vos frères, les enfants d'Ésaü[e], qui habitent Séir. Ils auront peur de vous[f]; mais gardez-vous bien [5]de leur faire la guerre, car je ne vous donnerai pas un pied de leur pays : c'est à Ésaü que j'ai donné en propriété les montagnes de Séir. [6]Achetez-leur à prix d'argent les vivres que vous mangerez; achetez-leur à prix d'argent même l'eau que vous boirez. » [7]Car Yahvé ton Dieu a béni toutes tes entreprises; il a veillé sur ta marche à travers ce grand désert. Depuis quarante ans que Yahvé ton Dieu est avec toi, tu n'as manqué de rien. [8]Nous avons alors passé à travers [le territoire de] nos frères, les enfants d'Ésaü, qui habitent Séir, par la route de la plaine[g], en évitant Élat[h] et Éçyôn-Guèber[i]; puis, changeant de direction, nous avons pris le chemin du désert de Moab[j].

[9]Yahvé me dit : « N'attaque pas Moab et n'engage pas de combat avec lui, car je ne te donnerai aucune part de son territoire : c'est aux enfants de Lot que j'ai donné Ar[k] en propriété. [10]Auparavant c'étaient les Émim qui avaient habité là, peuple grand, nombreux et de haute taille comme les Anaqim. [11]Ils passent eux aussi pour avoir été des Rephaïm[l] comme les Anaqim, mais les Moabites les appellent Émim. [12]Au pays de Séir [de même] habitaient jadis les Ḥorites[m] : mais les enfants d'Ésaü les dépossédèrent, les exterminèrent et s'établirent à leur place, comme Israël l'a fait dans le pays qu'il possède et que Yahvé lui a donné. [13]Levez donc le camp, partez et passez le torrent de Zèred[n]. »

Lorsque nous eûmes passé le torrent de Zèred[o], — [14]la durée de notre voyage, de Qadech-Barnéa au passage du torrent de Zèred, avait été de trente-huit ans, jusqu'à ce que toute la génération des hommes capables de porter les armes eût disparu du camp, comme Yahvé le leur avait juré. [15]Et Yahvé

41. « contre Yahvé notre Dieu » *Sam G S*. H : contre Yahvé. 44. « de Séir » *G S L*. H : en Séir. 2, 8. « à travers » *G L* (lis. *'ét*). H : loin de (*mé'ét*). « par la route » (lis. *dèrèk*). H : loin de la route. 13. « partez » *Sam G* (aj. *se'ou*). Manque en H. 14. « des hommes » *G S L* (lis. *dôr*). H : les hommes.

a. C'est-à-dire vos tout jeunes enfants. *b*. Sur cette localité, cf. Nomb. 14, 45; 21, 1-3; Jug. 1, 17 et les notes. *c*. Cette donnée s'harmonise mal avec la suite du discours (2, 1-14), d'après laquelle les Israélites durent quitter aussitôt Qadech. *d*. Au sud-est et au sud de la mer Morte. *e*. Les Édomites. *f*. Cette version est en désaccord avec celle de Nomb. 20, 14-21. *g*. Auj. el-Araba, au sud de la mer Morte. *h*. Auj. Akaba. *i*. Voy. Nomb. 33, 35 et la note. *j*. C'est la route suivie aujourd'hui par les pèlerins de la Mecque et longée par le chemin de fer du Hedjaz. *k*. Ar, capitale des Moabites (enfants de Lot), désigne ici tout le pays. *l*. Race fabuleuse de géants. D'après certaines traditions israélites (Nomb. 13, 32-33; Am. 2, 9) les aborigènes de la Palestine auraient tous été de terribles géants. *Émim* signifie peut-être « terribles ». *m*. Cf. Gen. 36, 20 et la note. *n*. Ce torrent devait faire frontière entre Édom et Moab; c'était donc peut-être le Ouadi el Ḥasa au S.-E. de la mer Morte. *o*. Le récit, interrompu ici par l'addition de R[D], reprend au v. 17.

lui-même avait étendu la main sur eux, pour les retrancher du camp, jusqu'à leur entière disparition[a]. — 16 Lorsque tous les hommes capables de porter les armes eurent disparu, par la mort, du milieu du peuple, 17 Yahvé me parla en ces termes : « 18 Tu traverses maintenant le territoire de Moab, [le pays d']Ar, 19 et tu vas bientôt te trouver en face des Ammonites. Ne les attaque pas, et n'engage pas de combat avec eux, car je ne te donnerai aucune part de leur territoire : c'est aux enfants de Lot[b] que je l'ai donné en propriété. 20 Cette contrée aussi passe pour un pays de Rephaïm. Jadis y habitaient des Rephaïm (les Ammonites les appellent Zamzoummim), 21 peuple grand, nombreux et de haute taille comme les Anaqim. Mais Yahvé les extermina devant les Ammonites, qui les dépossédèrent et s'établirent à leur place, 22 comme il a fait pour les enfants d'Ésaü, qui habitent [le pays de] Séir, en exterminant devant eux les Ḥorites, si bien qu'ils les ont chassés et se sont établis à leur place jusqu'à ce jour. 23 Ainsi des Avvites, qui habitent des douars[c] jusqu'à Gaza : des Kaphtorim[d], venus de Kaphtor[e], les écrasèrent et s'établirent à leur place[f]. 24 Levez le camp, partez et passez le torrent de l'Arnon. Vois je te livre Siḥôn, roi de Ḥechbôn[g], l'Amoréen, ainsi que son pays. Entreprends la conquête; engage le combat contre lui. 25 A partir d'aujourd'hui, je vais commencer à te faire craindre et redouter de tous les peuples qui sont sous le ciel. Dès qu'ils entendront parler de toi, ils trembleront et seront saisis d'angoisse devant toi. »

26 Du désert de Qedémot[h], j'envoyai à Siḥôn, roi de Ḥechbôn, des messagers porteurs de ces paroles de paix : « 27 Laisse-moi traverser ton pays; je suivrai la route sans m'en écarter ni à droite ni à gauche. 28 Tu me vendras à prix d'argent les vivres que je mangerai, et à prix d'argent tu me céderas l'eau que je boirai. Permets-moi simplement de passer, — 29 comme me l'ont accordé les enfants d'Ésaü qui demeurent [au pays de] Séir, et les Moabites qui habitent Ar, — jusqu'à ce que je puisse traverser le Jourdain pour entrer dans le pays que Yahvé, notre Dieu, veut nous donner. » 30 Mais Siḥôn, roi de Ḥechbôn, ne consentit pas à nous livrer passage; car Yahvé, ton Dieu, avait raidi son esprit et rendu son cœur inflexible, afin de le livrer entre tes mains, comme cela est arrivé aujourd'hui. 31 Alors Yahvé me dit : « Vois, j'ai commencé à te livrer Siḥôn, roi de Ḥechbôn, l'Amoréen, et son territoire; entreprends la conquête de son pays. » 32 Siḥôn s'avança à notre rencontre avec toutes ses troupes à Yahaç[i] pour nous combattre; 33 mais Yahvé, notre Dieu, nous le livra, et nous l'avons tué, ainsi que ses fils et toute son armée. 34 Nous avons pris alors toutes ses villes et voué à l'extermination, dans chaque ville, les hommes, les femmes et les enfants, sans laisser échapper personne. 35 Nous n'avons pris pour nous comme butin que les bestiaux et les dépouilles des villes que nous avions conquises. 36 D'Aroér[j], sur l'escarpement du ravin de l'Arnon, et de la ville qui est dans la vallée[k] jusqu'à Galaad, il n'y a pas eu de forteresse trop haute pour nous : Yahvé, notre Dieu, nous a tout livré. 37 Mais tu laissas intact le pays des Ammonites, toute la rive du torrent du Yabboq[l], et les villes de la montagne, observant exactement l'ordre que nous avait donné Yahvé, notre Dieu.

3

Conquête du Bachân. Distribution des pays conquis. Josué désigné pour succéder à Moïse.

1 Ensuite, prenant une nouvelle direction, nous sommes montés du côté du Bachân. Og, roi du Bachân, s'avança à notre rencontre, avec toutes ses troupes, à Édréi, pour nous livrer bataille. 2 Yahvé me dit : « N'aie pas peur de lui, car je te le livrerai, ainsi que tout son peuple et son pays; tu le traiteras comme tu as traité Siḥôn, roi des Amoréens, qui habitait à Ḥechbôn. » 3 Yahvé, notre Dieu, nous livra donc aussi Og, roi du Bachân, et

27. « la route » *G*. H répète ces mots. 31. « roi de Ḥechbôn, l'Amoréen » *G Sam*. Manque en H. « entreprends la conquête de » *G* (suppr. *râš*). H : entreprends de conquérir en conquérant. 37. « observant — donné (litt. : comme tout ce que nous avait ordonné) » *G* (lis. *kekôl 'ăšer ṣiwwânou*). H : et tout ce qu'avait ordonné (interdit ?).

a. Allusion à Nomb. 16, 31-34; 21, 6; 25, 3-5. *b*. Lot avait eu, d'après la tradition, deux fils, Moab et Ben Ammi, père des Ammonites. *c*. Groupes de tentes, villages mobiles de nomades. *d*. Les Philistins (voy. Gen. 10, 14). *e*. La Crète ? *f*. D'après Jos. 13, 3, des Avvites subsistèrent à côté des Philistins. *g*. Auj. Ḥesbân. *h*. Nommé aussi Jos. 13, 18-21, 37; 1 Chr. 6, 64. Site inconnu. *i*. Voy. Nomb. 21, 23. *j*. Aujourd'hui Araïr, qui surplombe le Ouadi el-Môdjib (l'Arnon) de 650 mètres. *k*. Ville inconnue, mentionnée aussi dans Jos. 13, 9. 16; 2 Sam. 24, 5. *l*. La région du haut Yabboq.

toutes ses troupes : nous lui avons infligé une telle défaite que pas un de ses gens n'en réchappa. 4 Nous avons pris alors toutes ses villes (il n'y a pas une place que nous ne leur ayons enlevée), soixante villes (tout le district d'Argob[a], le royaume d'Og dans le Bachân), 5 toutes places fortes protégées par de hautes murailles, des portes et des barres, sans compter les villes ouvertes, fort nombreuses. 6 Nous les avons vouées à l'extermination, comme nous l'avions fait chez Siḥôn, roi de Ḥechbôn, exterminant, dans chaque ville, hommes, femmes et enfants. 7 Mais tout le bétail et le butin des villes, nous l'avons pris pour nous.

8 C'est ainsi qu'en ce temps-là nous avons conquis sur les deux rois des Amoréens qui habitaient au delà[b] du Jourdain, le pays qui s'étend du torrent de l'Arnon au Mont Hermon[c] — 9 les Sidoniens appellent l'Hermon Siryôn, et les Amoréens le nomment Senir[d], — 10 toutes les villes de la plaine[e], tout Galaad et tout le Bachân jusqu'à Salka[f] et Édréi[g], villes du royaume d'Og dans le Bachân. 11 Og, roi du Bachân, était le dernier survivant des Rephaïm[h] : son sarcophage, un sarcophage de basalte[i], ne se voit-il pas à Rabba-des-Ammonites[j] ? Il mesure neuf coudées de long et quatre de large, en coudées ordinaires[k].

12 Ce pays, nous l'avons alors occupé. Je donnai [le territoire] à partir d'Aroër sur l'escarpement du ravin de l'Arnon, ainsi que la moitié de la montagne de Galaad avec ses villes, aux Rubénites et aux Gadites. 13 Je donnai le reste de Galaad[l] et tout le Bachân, le royaume d'Og, à la demi-tribu de Manassé, toute la contrée d'Argob[m]. Tout ce pays du Bachân est appelé une terre de Rephaïm.

14 [n] Yaïr, fils de Manassé, prit toute la contrée d'Argob jusqu'au territoire des Guechourites et des Maakatites[o] et il leur[p] donna son nom — au Bachân — : douars de Yaïr; on les appelle ainsi encore aujourd'hui. 15 A Makir[q], je donnai Galaad[r]. 16 Aux Rubénites et aux Gadites je donnai depuis Galaad jusqu'au ravin de l'Arnon, — le milieu du ravin marquant la frontière, — et jusqu'au torrent du Yabboq, frontière des Ammonites, du côté de l'orient. 17 [Je leur donnai aussi] la plaine avec le Jourdain pour frontière, de Kinnérèt[s] à la mer de la Plaine — la mer Salée[t] — au pied des pentes du Pisga[u].

18 Alors je leur[v] donnai cet ordre : « Yahvé votre Dieu vous a donné ce pays en partage; mais vous ceindrez tous vos armes et marcherez en tête de vos frères, les enfants d'Israël, vous les hommes de guerre, — 19 seules, vos femmes, avec vos enfants et votre bétail (je sais que vous avez beaucoup de bétail), resteront dans les villes que je vous ai données, — 20 jusqu'à ce que Yahvé ait assuré le repos de vos frères comme le vôtre et qu'ils aient pris possession, à leur tour, du pays que Yahvé votre Dieu veut leur donner de l'autre côté du Jourdain. Alors chacun de vous retournera dans les possessions que je lui ai données. »

21 En ce temps-là, je donnai cet ordre à Josué : « Tu as vu de tes yeux tout ce que Yahvé votre Dieu a fait à ces deux rois[x]; Yahvé traitera de même tous les royaumes où tu vas te

3, 12. « sur l'escarpement du ravin » *G S L T* cf. 2, 36 (lis. *'al sephat naḥal*). H : sur le ravin. 16. « du côté de l'orient » se trouve dans le texte à la fin du v. 17, qui décrit la frontière sud et non la frontière orientale. D'autres le rapportent au mot « la plaine » : *la partie orientale de la plaine (du Jourdain)*. 18. « leur » lis. *'ôtâm*. H G : vous.

a. D'après 1 Rois 4, 13 Argob désigne une partie du Bachân; la tradition juive y voyait la Trachonitide, aujourd'hui el-Ledja. L'auteur des vers. 4-13 (D²) ne se sert que du nom de Bachân; « le district d'Argob » est une glose empruntée au récit suivant dans lequel, en revanche, la glose « Bachân » a pénétré (v. 14). *b*. C'est-à-dire à l'est. Cf. 1, 1. *c*. Aujourd'hui le Djébel ech-Cheikh, 2.760 m. d'altitude env. aux sources du Jourdain. *d*. Peut-être à l'origine ces noms désignaient-ils des cimes distinctes : l'Hermon a trois sommets. *e*. Du plateau de Moab. *f*. Aujourd'hui Salkad, à 25 k. à l'E. de Bostra. *g*. Cette ville, qui se trouvait près de la frontière séparant les deux royaumes d'Og et de Siḥôn, ne devait pas originairement être nommée ici où l'on indique les limites des deux royaumes réunis. *h*. C'est-à-dire un géant. *i*. Litt. : *de fer*. *j*. Plus tard Philadephie, auj. Ammân. *k*. De 45 cm. environ. *l*. Sans doute la partie au N. du Yabboq. *m*. Glose empruntée à l'auteur du v. 14. *n*. Les v. 14-17 donnent une autre version du partage des premiers pays conquis. *o*. Deux petits peuples araméens qui habitaient dans le voisinage de l'Hermon (Jos. 13, 11 etc.). *p*. *Leur*, c'est-à-dire aux villages de la contrée, d'après Nomb. 32, 41, que l'auteur reproduit textuellement. *q*. Makir désigne tantôt un fils (c'est-à-dire un clan) de Manassé (Gen. 50, 23), tantôt la tribu tout entière (Jug. 5, 14). *r*. Galaad, dans cette phrase tirée de Nomb. 32, 40, ne désigne probablement que la partie nord du pays que l'auteur du v. 12 appelle de ce nom. *s*. Génézareth. *t*. Deux noms de la mer Morte. *u*. Non loin de l'embouchure du Jourdain dans la mer Morte. *v*. Aux hommes de Ruben, de Gad et de la demi-tribu de Manassé. Ici reprend le récit interrompu au milieu du v. 13. *x*. Siḥôn et Og.

rendre. 22 N'aie donc pas peur d'eux, car c'est Yahvé votre Dieu qui combattra pour vous[a]. »

D² 23 En ce temps-là, j'implorai Yahvé, en disant : « 24 Seigneur Yahvé, tu as commencé de montrer à ton serviteur ta grandeur et ta puissance[b]. Quel est, en effet, le Dieu, dans les cieux ou sur la terre, qui pourrait égaler tes actions et tes hauts-faits ? 25 Permets-moi de passer là-bas et de voir ce beau pays qui est de l'autre côté du Jourdain, ces belles montagnes[c], et le Liban. » 26 Mais Yahvé s'irrita contre moi à cause de vous et, au lieu de m'exaucer, il me dit : « Assez ! pas un mot de plus sur ce sujet ! 27 Monte au sommet du Pisga et porte tes regards à l'occident, au nord, au sud, et à l'orient : tu verras de tes yeux [le pays] ; mais tu ne passeras pas le Jourdain que voici. 28 Installe Josué, exhorte-le au courage et à la vaillance, car c'est lui qui passera [là bas] à la tête de ce peuple ; c'est lui qui le mettra en possession du pays que tu vas contempler. » 29 Nous sommes donc restés dans le vallon qui est vis-à-vis de Bèt-Peor[d].

Exhortations.

4 1 Et maintenant, Israël, écoute les lois et les ordonnances que je vais vous enseigner aujourd'hui. Mettez-les en pratique, afin que vous restiez en vie et que vous puissiez aller prendre possession du pays que Yahvé, le Dieu de vos pères, veut vous donner. 2 Vous n'ajouterez rien à ce que je vous ordonne, et vous n'en retrancherez rien[e], mais vous observerez les commandements de Yahvé votre Dieu, tels que je vous les prescris.

3 Vous avez vu de vos yeux ce que Yahvé a fait à Baal-Peor[f] : tous ceux qui avaient suivi le Baal de Peor, Yahvé ton Dieu les a exterminés du milieu de toi ; 4 tandis que vous, qui êtes demeurés fidèles à Yahvé votre Dieu, vous êtes tous encore vivants.

5 Voyez, je vous enseigne des lois et des ordonnances, selon l'ordre que j'ai reçu de Yahvé mon Dieu, pour que vous les mettiez en pratique dans le pays dont vous allez prendre possession. 6 Gardez-les et observez-les, car c'est ainsi que vous serez sages et intelligents aux yeux des peuples. Quand ils entendront parler de toutes ces lois, ils diront : « Cette grande nation est vraiment un peuple sage et intelligent. » 7 Où trouver, en effet, une grande nation qui ait des dieux aussi proches que Yahvé notre Dieu l'est de nous toutes les fois que nous l'invoquons ? 8 Et quelle grande nation possède des lois et des ordonnances aussi justes que toute cette loi[g] que je vous présente aujourd'hui ?

D¹ 9 Mais tiens-toi sur tes gardes et veille bien à ne jamais oublier les choses que tes yeux ont vues : qu'elles ne sortent pas de ton cœur, tant que tu vivras ; enseigne-les à tes enfants et aux enfants de tes enfants. 10 Souviens-toi du jour où tu te tenais devant Yahvé ton Dieu, au Ḥoreb, lorsque Yahvé me dit : « Assemble auprès de moi le peuple, je veux leur faire entendre mes paroles, afin qu'ils apprennent à me craindre tant qu'ils vivront sur la terre, et qu'ils l'enseignent à leurs enfants. » 11 Vous vous êtes alors approchés et vous vous êtes tenus au pied de la montagne. La montagne était embrasée jusqu'au cœur du ciel... ténèbres, nuées, obscurité ! 12 Et Yahvé vous parla du milieu du feu ; vous entendiez le son des paroles, mais vous n'aperceviez aucune forme : rien qu'une voix. 13 Il vous fit connaître sa loi[h], qu'il vous ordonna d'observer, les dix paroles[i] ; puis il les écrivit sur deux tables de pierre. 14 Quant à moi, Yahvé m'ordonna, en ce même temps, de vous enseigner des lois et des ordonnances[j] que vous aurez à mettre en pratique dans le pays où vous allez pénétrer pour en prendre possession.

22. « N'aie » G^B *L* (lis. *tîrâ'êm*). H : N'ayez. 4, 1. « aujourd'hui » *S* (aj. *hayyôm*). Manque en H.

a. Les v. 21 et 22 qui devraient venir logiquement après le v. 28 et qui anticipent sur 31, 7-8, doivent avoir été ajoutés après coup. *b*. Litt. : *ta main puissante*. *c*. Les montagnes de Juda et d'Éphraïm, en face du Pisga. *d*. Ville moabite à l'E. de Jéricho, centre du culte du dieu du même nom. Cf. Nomb. 25, 3 et les notes. *e*. La défense d'ajouter et de retrancher ne se rapporte pas à un *texte* intangible, mais au *contenu* des commandements, qu'il faut observer scrupuleusement. *f*. Ici, nom de la ville où on adorait Baal-Peor ; elle était appelée d'ordinaire Bèt-Peor (cf. Os. 9, 10). L'auteur fait allusion au récit de Nomb. 25, 1-4. *g*. Le code Deut. 12-26. *h*. Litt. : *son alliance*. *i*. Les dix commandements. *j*. Les lois du Deutéronome : voy. 5, 22-33.

15 Prenez bien garde, il y va de votre vie : puisque vous n'avez vu aucune forme, le jour où Yahvé vous a parlé, au Ḥoreb, du milieu du feu, 16 ne vous laissez pas aller à vous fabriquer une image sculptée représentant quoi que ce soit, une statue ayant la figure d'un être mâle ou femelle, 17 celle de quelqu'un des quadrupèdes qui sont sur la terre, ou de l'un des oiseaux ailés qui volent au ciel, 18 ou de l'un des reptiles qui rampent sur le sol, ou de quelqu'un des poissons qui vivent dans les eaux, au-dessous de la terre. 19 Et quand tu lèveras les yeux au ciel et que tu verras le soleil, la lune et les étoiles, toute l'armée des cieux, ne te laisse pas entraîner à te prosterner devant eux et à les adorer, car Yahvé ton Dieu les a assignés[a] à tous les peuples qui sont sous le ciel ; 20 tandis que vous, Yahvé vous a pris et vous a fait sortir du creuset de fer, de l'Égypte, pour que votre peuple devînt son partage, comme il l'est aujourd'hui.

R 21 Yahvé s'est irrité contre moi à cause de vous, et il a juré que je ne passerais pas le Jourdain et que je n'entrerais pas dans le beau pays que Yahvé ton Dieu veut te donner en partage, 22 mais que je mourrais dans cette contrée-ci[b], sans avoir passé le Jourdain ; vous, au contraire, vous allez le passer et prendre possession de ce beau pays.

D¹ 23 Gardez-vous d'oublier l'alliance que Yahvé votre Dieu a conclue avec vous, et de vous faire une image sculptée représentant quoi que ce soit, malgré la défense de Yahvé ton Dieu. 24 Car Yahvé ton Dieu est un feu dévorant, un Dieu jaloux.

D² 25 [c] Quand tu auras engendré des enfants et des petits-enfants, quand vous aurez vieilli dans le pays, si vous vous laissez aller à fabriquer une image sculptée représentant quoi que ce soit, si vous faites ce qui est mal aux yeux de Yahvé ton Dieu de manière à l'irriter, 26 j'en prends aujourd'hui à témoin contre vous les cieux et la terre, vous disparaîtrez certainement sans retard du pays dont vous allez prendre possession en franchissant le Jourdain ; vous n'y prolongerez pas vos jours, mais vous serez entièrement anéantis. 27 Yahvé vous dispersera parmi les peuples, et il ne restera de vous qu'une poignée d'hommes au milieu des nations où Yahvé vous mènera. 28 Là, vous adorerez des dieux faits de main d'homme, du bois et de la pierre, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni manger, ni sentir[d]. 30 [e] Dans ta détresse, quand tous ces malheurs te seront arrivés à la fin des temps, tu reviendras à Yahvé ton Dieu, et tu écouteras sa voix. 29 Et là-bas, tu chercheras Yahvé ton Dieu et tu le trouveras, si tu aspires à lui de tout ton cœur et de toute ton âme, 31 car Yahvé ton Dieu est un Dieu miséricordieux, qui ne te délaissera pas ; il ne veut pas ta perte, et il n'oubliera pas l'alliance qu'il a jurée à tes pères.

D¹ 32 Interroge les temps anciens qui ont été avant toi depuis le jour où Yahvé créa l'homme sur la terre ; cherche d'une extrémité du ciel à l'autre extrémité : est-il jamais arrivé rien de si grand, a-t-on jamais entendu raconter rien de pareil ? 33 Y a-t-il un peuple qui ait entendu, comme toi, sans perdre la vie, la voix de Dieu parlant du milieu du feu ? 34 Est-il un dieu qui ait [seulement] essayé de prendre une nation, au milieu d'une autre, par des épreuves[f], des signes, des miracles et des combats, d'une main forte et à bras tendu, en accomplissant des prodiges terribles, comme Yahvé votre Dieu l'a fait pour vous en Égypte, sous tes yeux ? 35 Il t'a été donné de voir tout cela, afin que tu reconnaisses que c'est Yahvé qui est Dieu et qu'il n'y en a point d'autre. 36 Du ciel, il t'a fait entendre sa

16. « représentant — statue » lis. *kôl sémèl* et couper la phrase à *kôl*, comme aux v. 23 et 25. H : [en] forme de statue quelconque. 18. « reptiles » *G* (aj. *rèmès*). Manque en H. 29. « tu chercheras » *Sam T L* (lis. *oubiqqaitâ*). H : vous chercherez.

a. Comme dieux. Affirmation très remarquable de la valeur relative des religions païennes. — Les astres ne sont pas considérés comme des objets purement matériels, mais comme des êtres célestes, des êtres vivants subordonnés à Yahvé. *b*. Moab. *c*. Ce morceau (25-31) est postérieur à la ruine de Jérusalem : le point de vue est celui des prophètes de l'exil. *d*. Allusion à la croyance antique selon laquelle, quand on séjourne à l'étranger, il faut rendre aux dieux du pays le culte qu'ils réclament, sous peine d'être frappé par eux (cf. 28, 36 ; 1 Sam. 26, 19 ; 2 Rois 17, 24-33 ; Jér. 16, 13 ; Os. 9, 3-5 et peut-être Am. 5, 26). L'auteur de ce passage voit dans cette obligation imposée aux Israélites exilés la juste punition de leur amour pour les idoles (même raisonnement ironique 28, 47-48 ; Jér. 5, 19 ; 8, 1-2). En parlant de « dieux faits de main d'homme » il polémise à la fois contre les statues et contre les divinités païennes, en identifiant les unes avec les autres. *e*. La suite des idées semble exiger la transposition de verset 29 après le v. 30. *f*. Les plaies d'Égypte, qui ont mis à l'épreuve la puissance du pharaon.

voix pour t'instruire; sur la terre, il t'a fait voir son grand feu, et tu as entendu ses paroles sortant du feu. [37] Eh bien, puisqu'il a aimé tes pères, qu'il a choisi leur postérité après eux, et qu'il t'a fait sortir d'Égypte en intervenant lui-même avec sa grande force, [38] afin de déposséder en ta faveur des nations plus grandes et plus puissantes que toi, de te faire entrer dans leur pays et de te le donner en partage, comme c'est le cas aujourd'hui, [39] reconnais en ce jour — et prends-le bien à cœur, — que c'est Yahvé qui est Dieu, là-haut dans le ciel, et ici-bas sur la terre, et qu'il n'y en a point d'autre. [40] Observe ses lois et ses commandements, afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi, et que tu prolonges ton existence dans le pays que Yahvé ton Dieu te donne à perpétuité. »

Les villes de refuge.

[41] Alors Moïse mit à part trois villes[a], au delà du Jourdain, à l'orient, [42] pour servir de refuge au meurtrier qui aurait tué son prochain par inadvertance et sans avoir eu auparavant de haine contre lui, de façon que, en se réfugiant dans une de ces villes, il pût sauver sa vie[b]. [43] C'étaient Bécer, dans le désert, sur le plateau[c], pour les Rubénites, Râmot[d] en Galaad, pour les Gadites, et Golân, dans le Bachân, pour les Manassites.

[44] Voici la loi que Moïse présenta aux enfants d'Israël[e].

SECONDE INTRODUCTION (4, 45-5, 30)

[45] Voici les instructions, les lois et les ordonnances que Moïse donna aux enfants d'Israël, lors de leur sortie d'Égypte. [46] C'était au delà du Jourdain[f], dans le vallon situé vis-à-vis de Bét-Peór, au pays de Siḥôn, roi des Amoréens, qui résidait à Ḥechbôn. Moïse et les enfants d'Israël l'avaient battu, lors de leur sortie d'Égypte; [47] ils avaient conquis son pays, ainsi que le pays d'Og, roi du Bachân — les deux rois des Amoréens qui habitaient au delà du Jourdain, à l'orient — [48] depuis Aroër, sur l'escarpement du torrent de l'Arnon, jusqu'au mont Siryôn[g], qui est l'Hermon, [49] et toute la plaine qui s'étend au delà du Jourdain, à l'orient, jusqu'à la mer de la Plaine, au pied des pentes du Pisga.

Moïse rappelle la promulgation du Décalogue et indique comment il a reçu de Dieu les lois qu'il va édicter.

5 [1] Moïse convoqua tout Israël et leur dit: « Écoute, Israël, les lois et les ordonnances que je vais vous faire entendre aujourd'hui. Apprenez-les et ayez soin de les mettre en pratique. [2] Yahvé notre Dieu a conclu avec nous une alliance au mont Ḥoreb. [3] Ce n'est pas avec nos pères que Yahvé a conclu cette alliance, c'est avec nous, avec nous-mêmes qui sommes ici aujourd'hui, tous vivants[h]. [4] Yahvé vous a parlé face à face, sur la montagne, du milieu du feu ([5] et moi, pendant ce temps, je me tenais entre Yahvé et vous, pour vous transmettre les paroles de Yahvé, car, effrayés par le feu, vous n'étiez pas montés sur la montagne)[i]. Il a dit[j] : « [6] Je suis Yahvé, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude.

« [7] Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face.

« [8] Tu ne te feras d'images sculptées d'aucune des choses que l'on voit là-haut dans le ciel, ici-bas sur la terre ou dans les eaux, plus bas que la terre. [9] Tu ne te prosterneras

37. « leur postérité après eux » *Sam G S T L* (lis. *bezar'âm 'aḥărêhèm*). H : sa postérité après lui. 48. « Siryôn » *S*. H : Siôn. 5, 5. « les paroles » *G S L*. H : la parole.

a. En exécution de l'ordre donné Nomb. 35, 14. Ailleurs, le fait est attribué aux contemporains de Josué (Jos. 20, 1-9). *b.* En échappant au vengeur du sang. *c.* Le plateau de Moab. *d.* Aujourd'hui peut-être er-Remté (près Deraat), selon d'autres es-Salt; la situation des deux autres villes est inconnue. La dernière a donné son nom au pays situé à l'est du lac de Tibériade (Gaulanitide, auj. Djôlân). *e.* Ce titre introduisait la loi annoncée 4, 8, c'est-à-dire le code deutéronomique (ch. 12 à 26). *f.* A l'est du Jourdain (Voy. 1, 1). *g.* Voy. 3, 9. *h.* D'après la première introduction (1, 35, 39; 2, 16), au contraire, toute la génération adulte qui avait assisté aux débuts du séjour au désert avait disparu lors de la promulgation du Deutéronome. *i.* Ce verset se révèle comme une addition, car, contrairement au récit de D3, d'après lequel Dieu parla au peuple sans intermédiaire (vers. 4, 22 et ss.; cf. 4, 12, 36; 10, 4), il suit une tradition selon laquelle les Israélites entendirent bien la voix de Yahvé, mais ne purent, à cause de la distance, distinguer ses paroles. *j.* Un texte légèrement différent du Décalogue se lit Ex. 20, 2-17. Sur les variantes qu'offrent ces deux versions, ainsi que sur l'interprétation de ce document, voy. les notes sur Ex. 20.

pas devant elles, et tu ne les adoreras pas, car moi, Yahvé ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis pour le crime de leurs pères, les enfants, les petits-enfants et les arrière-petits-enfants de ceux qui me haïssent, [10] mais qui accorde ma grâce à des milliers, par égard pour ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.

« [11] Tu ne prononceras pas le nom de Yahvé ton Dieu pour un usage criminel, car Yahvé ne laissera pas impuni celui qui aura prononcé son nom pour un usage criminel.

« [12] Observe le jour du sabbat pour le sanctifier, comme te l'a ordonné Yahvé ton Dieu. [13] Pendant six jours, tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage. [14] Mais le septième jour est un sabbat en l'honneur de Yahvé ton Dieu. Tu ne te livreras, ce jour-là, à aucun travail, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton esclave, ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton âne, ni aucune de tes bêtes, ni l'étranger en résidence dans tes villes, afin que ton esclave et ta servante puissent se reposer comme toi. [15] Souviens-toi que tu as été esclave au pays d'Égypte et que Yahvé ton Dieu t'en a fait sortir à main forte et à bras tendu. C'est pour cela que Yahvé ton Dieu t'a commandé d'observer le jour du sabbat.

« [16] Honore ton père et ta mère, comme te l'a ordonné Yahvé ton Dieu, afin que tes jours se prolongent et que tu sois heureux dans le pays que Yahvé ton Dieu te donne.

« [17] Tu ne tueras pas.

« [18] Tu ne commettras pas d'adultère.

« [19] Tu ne déroberas pas.

« [20] Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain.

« [21][a] Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain; tu ne désireras pas la maison de ton prochain, ni son champ, ni son esclave, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui est à ton prochain. »

[22] Telles sont les paroles que Yahvé, d'une voix forte, adressa à toute votre assemblée, sur la montagne, du milieu du feu, de la nuée et de l'obscurité. Il n'y ajouta rien. Puis il les écrivit sur deux tables de pierre qu'il me donna. [23] En entendant cette voix sortir des ténèbres pendant que la montagne était toute en feu, vous vous êtes approchés de moi — tous vos chefs de tribu et vos anciens — [24] et vous avez dit : « Voici que Yahvé notre Dieu nous a montré sa gloire et sa grandeur, et nous avons entendu sa voix sortant du feu; aujourd'hui, nous avons vu que Dieu peut parler avec l'homme, et l'homme rester vivant. [25] Mais pourquoi, désormais, nous exposerions-nous à la mort ? Car ce grand feu pourrait nous dévorer ! Si nous entendons encore la voix de Yahvé notre Dieu, nous mourrons. [26] Est-il, en effet, un seul mortel qui ait entendu la voix du Dieu vivant parler du milieu du feu, et qui soit demeuré en vie ? [27] Toi, approche et écoute tout ce que dira Yahvé notre Dieu. C'est toi qui nous répéteras tout ce que Yahvé notre Dieu t'aura dit : nous l'écouterons et nous le ferons. »

[28] Comme vous me parliez ainsi, Yahvé entendit vos paroles et Yahvé me dit : « J'ai entendu les paroles que ce peuple t'a adressées; tout ce qu'ils ont dit est bien. [29] Ah! s'ils pouvaient avoir toujours ce même cœur pour me craindre et garder mes commandements, de façon à être heureux, eux et leurs enfants, à jamais! [30] Va, dis-leur : Retournez à vos tentes. [31] Mais toi, tu te tiendras ici auprès de moi, et je te dirai toute la loi, les règles et les ordonnances que tu auras à leur enseigner, afin qu'ils les mettent en pratique dans le pays que je vais leur donner en partage. » [32] Vous aurez donc soin de vous conformer aux ordres de Yahvé votre Dieu. Vous ne vous en écarterez ni à droite, ni à gauche. [33] Vous suivrez exactement la voie que Yahvé votre Dieu vous a tracée, afin que vous viviez, que vous soyez heureux et que vous prolongiez vos jours dans le pays dont vous prendrez possession.

14. « ce jour-là » *G S L* (aj. *bô*). Manque en H. 29. « mes commandements » *Sam G*. H : tous mes commandements.

a. Verset 18 des Bibles hébraïques, qui réunissent en un seul les v. 17 à 20.

TROISIÈME INTRODUCTION (6-11)

L'amour de Dieu et l'observation de ses commandements.

D **6** 1 Voici la loi, les règles et les ordonnances que Yahvé votre Dieu a commandé de vous enseigner, afin que vous les mettiez en pratique dans le pays dont vous allez prendre possession. 2 Alors, si tu crains Yahvé ton Dieu tous les jours de ta vie, en observant, toi, ton fils et ton petit-fils, toutes ses lois et ses ordonnances que je te prescris, tes jours seront prolongés.

3 Tu les écouteras donc, Israël, et tu auras soin de les mettre en pratique, afin que tu sois heureux et que vous vous multipliiez beaucoup, comme te l'a promis Yahvé, le Dieu de tes pères...[a], pays ruisselant de lait et de miel. 4 Écoute, Israël, c'est Yahvé qui est notre Dieu, Yahvé seul[b]. 5 Tu aimeras Yahvé ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force. 6 Que ces recommandations que je te fais aujourd'hui restent gravées dans ton cœur; 7 tu les inculqueras à tes enfants, tu en parleras quand tu seras assis à la maison et quand tu iras en voyage, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras; 8 tu les attacheras sur ta main en guise de signe, et elles te tiendront lieu de marque[c] entre les yeux : 9 tu les inscriras sur les poteaux de ta maison et sur tes portes[d]. 10 Lorsque Yahvé ton Dieu t'aura fait entrer dans le pays qu'il a promis par serment à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob, en te donnant des villes grandes et belles que tu n'auras point bâties, 11 des maisons pleines de toutes sortes de biens, que tu n'auras pas remplies, des citernes toutes creusées que tu n'auras point creusées, des vignes et des oliviers que tu n'auras pas plantés, quand tu auras à manger à satiété, 12 garde-toi d'oublier Yahvé ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude. 13 C'est Yahvé ton Dieu que tu craindras, c'est lui que tu adoreras, c'est par son nom que tu jureras. 14 Vous ne suivrez pas d'autres dieux choisis parmi ceux des peuples qui vous entourent, 15 car Yahvé ton Dieu, qui est au milieu de toi, est un Dieu jaloux; crains que la colère de Yahvé ton Dieu ne s'enflamme contre toi et qu'il ne te fasse disparaître de la surface de la terre.

16 Vous ne mettrez pas à l'épreuve Yahvé votre Dieu, comme vous l'avez fait à Massa[e], 17 mais vous observerez avec soin les commandements de Yahvé votre Dieu, les instructions et les lois qu'il t'a données. 18 Fais ce qui est droit et bon aux yeux de Yahvé ton Dieu, afin que tu sois heureux, que tu entres dans le bon pays que Yahvé ton Dieu a promis par serment à tes pères, et que tu t'en empares

6, 7. « à la maison » *Sam G* (lis. *babbayit*. H : dans ta maison. 10. « en te donnant des villes ». H coupe la phrase après le verbe « donner »; d'où le sens : qu'il a promis... de te donner : des villes... *Sam G S*. Manque en H. 12. « ton Dieu » *H* Sam G S*. Manque en H. 18. « ton Dieu »

a. Il devait y avoir ici un membre de phrase comme : « dans le pays que Yahvé ton Dieu va te donner » (27, 3; cf. 26, 15).
b. L'hébreu autorise plusieurs autres interprétations; par exemple : « Yahvé notre Dieu, Yahvé est un » ou « Yahvé notre Dieu est un Yahvé unique ». Dans ce dernier cas, l'idée est qu'il n'y a pas, comme beaucoup d'Israélites tendaient à se le figurer, autant de Yahvé qu'il y avait de sanctuaires : un Yahvé de Hébron, un Yahvé Chalôm, à Ophra, un Yahvé Dieu de Béthel, etc...; cet avertissement serait bien dans l'esprit du code deutéronomique qui institue l'unité de lieu de culte. Quoi qu'il en soit, cette déclaration qui affirmait ainsi l'unité de Yahvé ou ses droits exclusifs à l'adoration d'Israël, devint plus tard la formule du monothéisme, lorsque les juifs eurent pris l'habitude de remplacer le nom propre de Yahvé par le titre de Seigneur, « le Seigneur notre Dieu est l'unique Seigneur » (Marc 12, 29-32). Elle forme avec les versets suivants (5-9), 11, 13-21, Nomb. 15, 37-41 et quelques phrases liturgiques, la confession de foi que le juif fidèle répète matin et soir, le *chema*.
c. Les anciens Orientaux, pour marquer leur dévotion à une divinité, se tatouaient la main ou le front. D'autres entendent : « qu'elles te servent de fronteaux ». Il est fait allusion dans ce cas aux joyaux (bracelets, diadèmes) que les anciens portaient attachés au bras ou au front et qui étaient tenus pour des amulettes sacrées. De toute façon, le législateur du Deutéronome veut que la dévotion dont étaient entourés ces antiques usages se reporte sur le commandement central de la loi. Ces recommandations, prises à la lettre, donnèrent naissance à l'usage des phylactères, petites boîtes renfermant des bandes de parchemin sur lesquelles étaient inscrits les passages suivants : Ex. 13, 1-10, 11-16; Deut. 6, 4-9; 11, 13-21. Au moment de prier, les juifs fidèles les attachent par des lanières de cuir sur leur bras gauche et sur leur front. *d.* A la place la plus sainte de la maison, où les anciens Israélites, comme les Arabes, mettaient les images de la divinité (És. 57, 8; cf. 2 Rois 23, 8) et pratiquaient l'aspersion du sang des victimes (Ex. 12, 7 ss.; Éz. 45, 19). C'est pour se conformer à ce précepte que les juifs fidèles suspendent aux montants des portes de petits tubes (*mezouzôt*) renfermant des rouleaux de parchemin où sont copiés les passages Deut. 6, 4-9; 11, 13-21.
e. Cf. Ex. 17, 7.

19 en chassant tous tes ennemis devant toi, selon la promesse de Yahvé.
20 Quand, plus tard, ton fils te demandera : « Que signifient ces instructions, ces lois et ces ordonnances que vous a données Yahvé notre Dieu? » 21 tu diras à ton fils : « Nous étions esclaves du pharaon, en Égypte, mais Yahvé nous a fait sortir d'Égypte à main forte; 22 Yahvé a accompli sous nos yeux des miracles et des prodiges grands et terribles en Égypte, contre le pharaon et toute sa maison. 23 Mais nous, il nous a fait sortir de là pour nous conduire dans le pays qu'il avait promis par serment à nos pères, et pour nous le donner. 24 Et Yahvé nous a commandé de mettre en pratique toutes ces lois, en craignant Yahvé notre Dieu, afin que nous soyons toujours heureux et qu'il nous conserve la vie, comme il l'a fait jusqu'à présent. 25 Et nous serons tenus pour justes si nous pratiquons avec soin toute cette loi devant Yahvé notre Dieu[a], comme il nous l'a prescrit. »

Ordre de détruire les Cananéens et les objets de leur culte.

7 1 Lorsque Yahvé ton Dieu t'aura fait entrer dans le pays dont tu vas prendre possession, et qu'il aura chassé devant toi beaucoup de nations — les Ḥittites, les Guirgachiens, les Amoréens, les Cananéens, les Perizzites, les Ḥivvites, les Jébusiens, sept nations[b] plus nombreuses et plus puissantes que toi, — 2 quand Yahvé ton Dieu te les aura livrées et que tu les auras battues, tu les dévoueras par anathème[c]. Tu ne concluras pas d'alliance avec elles et tu ne leur feras pas grâce. 3 Tu ne contracteras pas mariage chez elles; tu ne donneras pas ta fille à un de leur fils et tu ne prendras pas une de leurs filles pour ton fils, 4 car ces nations détourneraient de Yahvé ton fils, qui servirait d'autres dieux; et Yahvé s'irriterait contre vous, et il t'aurait bientôt anéanti. 5 Mais voici comment vous vous comporterez à leur égard : vous renverserez leurs autels, vous briserez leurs stèles[d], vous arracherez leurs poteaux sacrés[e], et vous brûlerez leurs images sculptées. 6 Car tu es un peuple consacré à Yahvé ton Dieu : Yahvé ton Dieu t'a choisi pour être un peuple qui lui appartînt en propre, parmi tous ceux qui sont sur la terre. 7 Si Yahvé s'est senti porté vers vous et vous a choisis, ce n'est pas que vous soyez plus nombreux que tous les autres peuples; vous êtes, au contraire, le moindre de tous les peuples. 8 Mais c'est parce que Yahvé vous aime et veut tenir le serment qu'il a fait à vos pères, c'est pour cela que Yahvé vous a fait sortir à main forte et t'a délivré de la maison de servitude, de la domination du pharaon, roi d'Égypte. 9 Reconnais donc que Yahvé ton Dieu est le [vrai] Dieu, le Dieu fidèle, qui, suivant son alliance, garde sa faveur, jusqu'à la millième génération, à ceux qui l'aiment et observent ses commandements, 10 mais qui use de représailles sur la personne même de celui qui le hait, en le faisant périr. Il n'accorde pas de délai à qui le hait : c'est sur lui-même qu'il use de représailles[f]. 11 Observe donc la loi, les statuts et les ordonnances que je te prescris aujourd'hui de mettre en pratique.

12 En retour de votre obéissance à ces ordonnances et de votre fidélité à les mettre en pratique, Yahvé ton Dieu sera fidèle, lui aussi, au pacte de bienveillance qu'il a juré à tes pères. 13 Il t'aimera, il te bénira, il te multipliera, il bénira le fruit de tes entrailles et le fruit de ton sol, ton blé, ton vin et ton huile, la portée de tes vaches et les petits[g] de ton menu bétail, sur la terre qu'il a juré à tes pères de te donner. 14 Tu seras béni plus

7, 4. « de Yahvé » (lis. *mêʼaḥărê yahwé*). H : de moi. « servirait » *Sam G L* (lis. *weʻâbad*). H : serviraient. 10. « qui le hait » (lis. *lesônʼô*). H : ceux qui le haïssent.

a. Les mots « devant Yahvé notre Dieu » sont peut-être à transposer après « nous serons tenus pour justes », voyez 24, 13.
b. Les rédacteurs deutéronomistes seuls nomment *sept* peuplades. — Pour ces noms propres, voy. Gen. 15, 19-21.
c. Voy. note *a* sur Jos. 2, 10. *d.* La *stèle* (héb. *maççébâ*) était un bloc de pierre dressé, tantôt brut, tantôt grossièrement arrondi en forme de colonne. On la considérait comme la demeure de la divinité. *e.* Le *poteau sacré* (héb. *achérâ*) était un fragment de tronc d'arbre planté en terre, qui jouait le même rôle que la stèle. *f.* Sans nier que les enfants aussi puissent être punis pour les crimes de leurs pères, l'auteur affirme, contrairement à la croyance ancienne (2 Sam. 12, 10, 13-14; 1 Rois 21, 29; És. 14, 21), que le coupable est toujours atteint lui-même par le châtiment divin. Cette question préoccupait vivement les esprits au VIIe et au VIe siècle, et reçut alors des solutions diverses (Jér. 31, 29-30; Éz. 14, 12-23; 18; 33, 1-20).
g. D'autres entendent *les femelles*. Le mot hébreu est le pluriel du nom d'Astarté, déesse de la fécondité.

que tous les peuples; nul chez toi ne sera stérile, ni homme, ni femme, ni bête. [15] Yahvé écartera de toi toute maladie; et toutes ces funestes épidémies d'Égypte que tu as connues[a], il ne te les infligera pas, mais il en frappera tous ceux qui te haïssent.

[16] Tu dévoreras tous les peuples que Yahvé ton Dieu va te livrer, sans leur accorder un regard de pitié; tu ne serviras pas leurs dieux, car ce serait un piège pour toi. [17] Peut-être diras-tu en ton cœur : « Ces nations sont plus nombreuses que moi, comment pourrais-je les chasser? » [18] Ne les crains point : rappelle-toi ce que Yahvé ton Dieu a fait au pharaon et à tous les Égyptiens, [19] les grandes épreuves que tes yeux ont vues, les signes et les prodiges, la main forte et le bras tendu par lesquels Yahvé ton Dieu t'a fait sortir [d'Égypte]! Yahvé ton Dieu traitera de même tous les peuples que tu redoutes; [20] Yahvé ton Dieu enverra même des frelons[b] contre eux, jusqu'à ce qu'aient péri les survivants qui se seraient dérobés à tes coups. [21] N'aie donc pas peur d'eux, car Yahvé ton Dieu est au milieu de toi, un Dieu grand et redoutable. [22] Yahvé ton Dieu ne chassera ces peuples devant toi que peu à peu; tu ne pourras pas en venir à bout promptement, autrement les bêtes sauvages se multiplieraient à l'excès autour de toi[c]. [23] Yahvé ton Dieu te les livrera et fera régner chez eux un affreux désordre jusqu'à ce qu'ils soient détruits. [24] Il livrera leurs rois entre tes mains, et tu feras disparaître leurs noms de dessous les cieux. Personne ne tiendra devant toi, jusqu'à ce que tu les aies détruits. [25] Vous brûlerez les images sculptées de leurs dieux, sans vous laisser tenter par l'argent ou l'or qui les recouvre : en te l'appropriant tu serais pris au piège[d], car Yahvé ton Dieu l'a en abomination. [26] Tu n'introduiras pas dans ta maison de choses abominables, autrement tu serais, comme elles, voué à la destruction[e] : tu les auras en horreur et en exécration, car elles sont vouées à la destruction.

Exhortation à l'humilité et à la reconnaissance.

8 [1] Toute la loi que je vous prescris aujourd'hui, ayez soin de l'observer, afin que vous viviez, que vous vous multipliiez et que vous entriez en possession du pays que Yahvé a promis par serment à vos pères[f].

[2] Souviens-toi de toutes les pérégrinations que Yahvé ton Dieu t'a fait accomplir depuis quarante ans dans le désert : il voulait t'humilier et t'éprouver, pour connaître ce que tu avais dans le cœur [et savoir] si tu garderais ses commandements ou non. [3] Il t'a humilié en te faisant souffrir de la faim, puis il t'a fait manger la manne, que tu ne connaissais pas et que n'avaient pas connue tes pères, afin de t'apprendre que l'homme ne vit pas de pain[g] seulement, mais que l'homme peut vivre de tout ce qui sort de la bouche de Yahvé[h]. [4] Le vêtement que tu portais ne s'est point usé et ton pied ne s'est pas enflé pendant ces quarante années. [5] Sois-en donc bien convaincu dans ton cœur : Yahvé ton Dieu te corrige comme un père corrige son enfant.

[6] Tu observeras les commandements de Yahvé ton Dieu, en suivant la voie qu'il agrée et en le craignant, [7] car Yahvé ton Dieu va te faire entrer dans un bon pays, un pays de torrents[i], de sources et d'eaux profondes[j] jaillissant dans les vallées et dans les montagnes; [8] un pays de froment et d'orge, de vignes, de figuiers et de grenadiers; un pays ruisselant d'huile et de miel; [9] un pays où tu n'auras pas à compter les bouchées de pain et où tu ne manqueras de rien; un pays dont les pierres sont du fer et des montagnes duquel tu extrairas le bronze[a]. [10] Tu mangeras donc et te rassasieras; mais tu béniras Yahvé ton Dieu pour le bon pays qu'il t'aura donné. [11] Garde-toi d'oublier Yahvé ton Dieu en négligeant d'observer ses commandements, ses ordonnances et ses lois que je te prescris aujourd'hui. [12] Lorsque tu auras mangé et te seras rassasié, lorsque tu auras bâti de belles maisons et que tu les habiteras, [13] lorsque tu auras vu ton gros et ton menu bétail se multiplier, ton argent et ton or augmenter, et tous tes biens s'accroître, [14] prends garde que ton cœur ne s'enorgueillisse et que tu n'oublies Yahvé ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude, [15] qui t'a guidé dans l'immense et terrible désert plein de serpents saraphs[b] et de scorpions, ce pays de la soif où il n'y a point d'eau, qui a fait jaillir pour toi de l'eau d'une roche dure, [16] qui t'a nourri, dans le désert, avec de la manne, que tes pères ne connaissaient pas, pour t'humilier et t'éprouver et te faire ensuite du bien. [17] Ne dis pas en ton cœur : « C'est ma force, c'est la vigueur de ma main qui m'a procuré cette richesse. » [18] Mais rappelle-toi que c'est Yahvé ton Dieu qui te donne la force d'acquérir la richesse, afin de maintenir, comme il le fait aujourd'hui[c], l'alliance qu'il a jurée à tes pères.

[19] Mais si jamais il t'arrive d'oublier Yahvé ton Dieu et d'aller après d'autres dieux, de les servir et de te prosterner devant eux, je vous le déclare aujourd'hui, vous périrez certainement. [20] Comme les nations que Yahvé fait périr devant vous, vous périrez aussi, pour n'avoir pas écouté la voix de Yahvé votre Dieu.

Qu'Israël se souvienne de ses rébellions.

9 [1] Écoute, Israël, tu vas aujourd'hui passer le Jourdain pour aller établir ta domination sur des nations plus nombreuses et plus puissantes que toi, sur de grandes villes dont les fortifications s'élèvent jusqu'au ciel, [2] sur un peuple fort et de haute taille, les Anaqim[d], que tu connais bien, et dont tu as entendu dire : « Qui peut tenir tête aux enfants d'Anaq? » [3] Sache aujourd'hui que c'est Yahvé ton Dieu qui, passant devant toi comme un feu dévorant, va les détruire et les abattre devant toi, si bien que tu les déposséderas et les anéantiras promptement[e], comme Yahvé te l'a promis. [4] Ne dis donc pas en ton cœur, quand Yahvé ton Dieu les aura repoussés devant toi : « C'est à cause de ma justice que Yahvé m'a fait entrer en possession de ce pays. » [5] Ce n'est pas à cause de ta justice et de la droiture de ton cœur que tu vas entrer en possession de leur pays; c'est à cause de la méchanceté de ces nations que Yahvé ton Dieu les dépossède devant toi, c'est aussi pour tenir la promesse qu'il a faite par serment à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob. [6] Reconnais que ce n'est pas à cause de ta justice que Yahvé ton Dieu te donne la possession de ce bon pays, car tu es un peuple indocile[f]; [7] fais appel à tes souvenirs, n'oublie pas de quelle façon tu as irrité Yahvé ton Dieu, dans le désert.

Depuis le jour où vous êtes sortis du pays d'Égypte jusqu'à votre arrivée en ce lieu, vous avez été rebelles à Yahvé. [8] Au mont Ḥoreb, vous avez excité la colère de Yahvé, et Yahvé s'irrita contre vous à tel point qu'il voulait vous détruire. [9] J'étais monté sur la montagne pour prendre les tables de pierre, les tables de l'alliance que Yahvé a conclue avec vous[g]. Je demeurai sur la montagne quarante jours et quarante nuits, sans manger de pain ni boire d'eau, [10] et Yahvé me remit les deux tables de pierre écrites du doigt de Dieu : elles contenaient toutes les paroles que Yahvé vous avait adressées sur la montagne du milieu du feu, le jour de l'assemblée[h]. [11] Au bout de quarante jours et de quarante nuits, Yahvé me remit les deux tables de pierre, les tables de l'alliance. [12] Yahvé me

8, 1. « je vous prescris » *G S* (lis. *meṣawwekèm*). H : je te prescris. 8. « ruisselant d'huile » lis. *zâbat*. H : d'olivier à huile, — expression qui ne se rencontre nulle part ailleurs. 9. « et où » *G S*. H : où.

a. Telles la peste, le choléra, la dysenterie, la lèpre, la petite vérole, les maladies des yeux. Cf. Pline, *Histoire naturelle*, 26, 1, 3 et 5. *b*. Cf. Ex. 23, 28. *c*. Ce verset, qui contredit 9, 3, doit être une glose inspirée par Ex. 23, 29-30 : selon les traditions les plus anciennes, l'occupation de la Palestine ne s'était faite que très lentement. *d*. Le métal qui a été en contact avec l'idole reste imprégné de l'influence de la divinité païenne et en transmet la contagion funeste à celui qui le détient. *e*. Voy. l'histoire d'Acan (Jos. 7). *f*. Cette transition où Moïse s'adresse aux Israélites (au plur.) et non à Israël (au sing.) est probablement d'une autre main. *g*. *Le pain* désigne ici la nourriture que l'homme s'assure par son propre travail. *h*. C'est-à-dire de tout ce que crée la parole de Yahvé. Matt. 4, 4 cite ce passage, mais en en spiritualisant le sens. *i*. Litt. : *de ravins d'eau*, par opposition aux ravins du désert presque toujours à sec. *j*. *Eaux profondes*, litt. : *abîmes*. Les Hébreux pensaient que les sources provenaient d'un réservoir souterrain qu'on appelait l'abîme (Gen. 7, 11; 8, 2; 49, 25; Deut. 33, 13; Éz. 31, 15; Prov. 3, 20; 8, 24, 28).

9, 4. *G*. H aj. : or c'est à cause de la méchanceté de ces nations que Yahvé les dépossède devant toi (phrase qui anticipe sur le v. 5). 5. « qu'il a faite » *S*. H : que Yahvé a faite. 7. « vous êtes sortis » *Sam G S* (lis. *yeṣâ'tèm*). H : tu es sorti.

a. C'est-à-dire le cuivre et l'étain nécessaires à le fabriquer. Les *pierres de fer* sont peut-être le basalte. Le cuivre ne se rencontre guère qu'au Liban et au pays de Moab. La Palestine proprement dite est pauvre en minerais. *b*. Voy. Nomb. 21, 6. *c*. On voit ici que l'auteur écrivait longtemps après l'installation en Palestine. *d*. Voy. 1, 28. *e*. Contrairement à 7, 22. *f*. Litt. : *au cou raide*. *g*. C'est-à-dire les dix commandements. *h*. Ce verset anticipe sur le suivant, en le complétant d'après Ex. 31, 18; Deut. 5, 4, 22; 10, 4.

dit : « Lève-toi, descends d'ici en toute hâte, car ton peuple[a], que tu as fait sortir d'Égypte, s'est corrompu. S'écartant promptement de la voie que je leur avais prescrite[b], ils se sont fabriqué une idole de métal fondu. » 13 Puis Yahvé me dit : « Je vois bien ce que vaut ce peuple : c'est un peuple indocile. 14 Laisse-moi; je veux les exterminer et effacer leur nom de dessous les cieux, et je ferai naître de toi une nation plus puissante et plus nombreuse que celle-ci. » 15 Je redescendis de la montagne (la montagne était toute en feu), les deux tables de l'alliance dans mes deux mains, 16 et je vis qu'en effet vous aviez péché contre Yahvé votre Dieu en vous fabriquant un veau de métal fondu. Vous aviez eu vite fait de vous écarter de la voie que Yahvé vous avait prescrite! 17 Alors, saisissant les deux tables, je les rejetai de mes deux mains, et je les brisai sous vos yeux. 18 Ensuite, je me prosternai devant Yahvé pendant quarante jours et quarante nuits, comme la première fois, sans manger de pain ni boire d'eau, à cause de tout le péché que vous aviez commis en faisant ce qui est mal aux yeux de Yahvé au point de l'irriter : 19 j'étais effrayé en voyant Yahvé transporté de fureur contre vous au point de vouloir vous faire périr. Mais cette fois encore Yahvé m'exauça. 20 Contre Aaron surtout, Yahvé était profondément irrité; il voulait le faire périr : mais j'intercédai aussi en faveur d'Aaron en ce temps-là[c]. 21 Quant à votre œuvre criminelle, le veau que vous vous étiez fabriqué, je l'avais pris, je l'avais brûlé[d], écrasé et broyé complètement, jusqu'à ce qu'il fût réduit en fine poussière, et j'en avais jeté la poussière dans le torrent qui descend de la montagne.

R 22 De même à Tabeéra, à Massa et à Qibrot-Hattaava[e], vous avez irrité Yahvé. 23 Et lorsque Yahvé vous enjoignit de quitter Qadéch-Barnéa[f], en disant : « Montez et emparez-vous du pays que je vous ai donné », vous vous êtes [encore] révoltés contre l'ordre de Yahvé votre Dieu, vous n'avez pas eu confiance en lui et vous n'avez pas écouté sa voix. 24 Depuis que je vous connais, vous avez été rebelles à Yahvé[g].

D 25 Je restai donc prosterné devant Yahvé pendant les quarante jours et les quarante nuits dont j'ai parlé, parce que Yahvé avait déclaré qu'il voulait vous anéantir, 26 et j'adressai à Yahvé cette prière : « Seigneur Yahvé, ne détruis pas ton peuple, ton héritage, que tu as délivré par ta grande puissance[h], que tu as fait sortir d'Égypte à main forte. 27 Souviens-toi de tes serviteurs, d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Ne regarde pas à l'indocilité de ce peuple, à sa méchanceté ni à son péché, 28 de peur qu'on ne dise, au pays d'où tu nous as fait sortir : C'est parce que Yahvé n'avait pas le pouvoir de les faire entrer dans le pays qu'il leur avait promis, ou parce qu'il les haïssait, qu'il les a emmenés pour les faire mourir au désert[i]. — 29 Et pourtant ils sont ton peuple et ton héritage[j], que tu as fait sortir d'Égypte par ta grande puissance et ton bras tendu. »

10 1 En ce temps-là Yahvé me dit : « Taille-toi deux tables de pierre semblables aux premières et monte auprès de moi sur la montagne. Fais-toi aussi un coffre de bois[k]. 2 J'écrirai sur ces tables les paroles qui se trouvaient sur les premières tables que tu as brisées, et tu les déposeras dans le coffre. » 3 Je fis donc un coffre en bois d'acacia, je taillai deux tables de pierre semblables aux premières et je montai sur la montagne, les deux tables à la main. 4 Il écrivit, de la même écriture que la première fois[l], les dix paroles qu'il[m] vous avait adressées sur la montagne, du milieu du

29. « d'Égypte » *Sam G* (aj. *mimmiṣrayim*). Manque en H.

a. Yahvé ne considère déjà plus Israël comme son peuple. *b*. Dans le Décalogue (cf. 5, 8). *c*. Ce détail est étranger au récit parallèle de l'Exode. *d*. Le veau était donc en bois recouvert d'or (cf. 7, 25-26). Dans le récit parallèle (Exode 32, 20) les résidus de la statue brûlée sont répandus à *la surface* de l'eau. *e*. Voy. Nomb. 11, 1-3; Ex. 17, 2-7; Nombres 11, 4-34. *f*. cf. 1, 2, 19-45. *g*. Les vers. 22-24, qui forment une parenthèse dans le récit du séjour au pied du mont Ḥoreb, constituent probablement une addition postérieure. *h*. Litt. : *par ta grandeur*. *i*. Cf. Ex. 32, 11-13; Nomb. 14, 15-16. *j*. Moïse répond à Yahvé : Israël n'est pas *mon* peuple seulement (v. 12), mais le tien. *k*. La tradition suivie ici sur la construction de l'arche est indépendante de celles qui ont été conservées dans l'Exode (25, 10-22; 37, 1-9) et qui sont du cycle P. Celles-ci attribuent la fabrication de l'arche à Beçaleél et la placent à un autre moment. Les relations plus anciennes de cet épisode (J E) ne nous sont pas parvenues; cf. Ex. 33, 6-7 et les notes. D'autres peuples de l'antiquité, les Égyptiens par exemple, avaient aussi de ces châsses, où ils renfermaient des idoles ou d'autres objets sacrés. *l*. C'est-à-dire « en écriture divine » (Ex. 32, 16). *m*. Litt. : *que Yahvé*.

feu, le jour de l'assemblée. Ensuite Yahvé me les donna 5 et je redescendis de la montagne. Je déposai les tables dans le coffre que j'avais fait et elles y sont restées, comme Yahvé me l'avait ordonné.

6 Les enfants d'Israël partirent de Beérot-bené-Yaaqan pour Moséra. C'est là que mourut Aaron[a] et qu'il fut enseveli. Éléazar, son fils, devint prêtre à sa place. 7 Ils partirent de là pour Goudgoda, et de Goudgoda pour Yotbata, contrée riche en cours d'eau[b].

8 En ce temps-là, Yahvé mit à part la tribu de Lévi pour porter l'arche de la loi de Yahvé, pour se tenir devant Yahvé, le servir et donner la bénédiction en son nom, [ce qu'elle a fait] jusqu'à ce jour[c]. 9 Aussi Lévi n'a-t-il reçu ni part ni patrimoine avec ses frères : c'est Yahvé qui est son patrimoine[d], comme le lui a déclaré Yahvé ton Dieu.

10 J'étais resté sur la montagne quarante jours et quarante nuits, et, cette fois encore, Yahvé m'exauça; Yahvé ne persista pas à vouloir te détruire. 11 Yahvé me dit : « Lève-toi; mets-toi en marche à la tête du peuple : qu'ils aillent prendre possession du pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner. »

La crainte de Yahvé, source de bénédictions;
la désobéissance, source de malédictions.

D 12 Et maintenant, Israël, que demande de toi Yahvé ton Dieu? Rien d'autre que de craindre Yahvé ton Dieu, de marcher dans toutes ses voies, de l'aimer et de servir Yahvé ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme, 13 en observant les commandements et les lois de Yahvé ton Dieu, que je te prescris aujourd'hui pour ton bonheur. 14 Bien que les cieux et les cieux des cieux[e], la terre et tout ce qui s'y trouve, appartiennent à Yahvé, 15 c'est à tes pères seuls que Yahvé a attaché son affection; et après eux, il n'a choisi que vous, leur postérité, parmi tous les peuples, comme [vous le voyez] aujourd'hui. 16 Circoncisez donc votre cœur[f] et cessez de raidir votre cou; 17 car Yahvé, votre Dieu, est le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, puissant et redoutable, qui juge sans partialité et qui n'accepte pas de présent [corrupteur]. (18 Il fait droit à l'orphelin et à la veuve, et il aime l'hôte étranger, auquel il assure le pain et le vêtement. 19 Vous aussi, aimez l'hôte étranger, car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte[g].) 20 C'est Yahvé ton Dieu que tu dois craindre, c'est lui que tu dois servir, c'est à lui que tu dois t'attacher, c'est par son nom que tu dois jurer. 21 C'est lui qui est ta gloire, c'est lui qui est ton Dieu, lui qui a accompli pour toi ces choses grandes et terribles que tu as vues de tes yeux. (22 [La famille de] tes pères ne comptait que soixante-dix âmes, quand ils descendirent en Égypte, et maintenant Yahvé ton Dieu a fait de toi un peuple nombreux comme les étoiles du ciel![h])

11 1 Aussi aimeras-tu Yahvé ton Dieu et garderas-tu toujours ses observances, ses lois, ses ordonnances et ses commandements.

2 Montrez donc aujourd'hui de l'intelligence; car [je ne m'adresse] pas à vos enfants[i], qui n'ont pas connu et qui n'ont pas vu les leçons de Yahvé votre Dieu, sa main forte et son bras tendu, 3 les signes et les actes qu'il a accomplis en pleine Égypte[j] contre le pharaon, roi d'Égypte, et tout son pays; — 4 ceux qu'il a accomplis contre l'armée, la cavalerie et les chars des Égyptiens, en faisant passer sur eux les eaux de la mer des Roseaux, lorsqu'ils s'étaient lancés à votre poursuite, les détruisant ainsi pour toujours[k]; — 5 ceux qu'il a accomplis pour vous dans le désert, jusqu'à votre arrivée en

10, 10. « sur la montagne » *G* (suppr. *kayyâmîm hâri'šônîm*). H : comme la première fois. 13. « Yahvé ton Dieu » *Sam G S*. H : Yahvé.

a. D'après Nomb. 20, 22-29 et 33, 38 (P), il mourut sur le mont Hor. *b*. Tous ces noms se retrouvent Nomb. 33, 30-33, mais avec des différences d'orthographe et dans un autre ordre. C'est sans doute un fragment d'une autre liste d'étapes (cf. Nomb. 21, 12, 13) qui nous a été conservé dans cette glose, destinée primitivement à faire suite au v. 11. *c*. Les Lévites exercent tous les fonctions sacerdotales. D'après P, au contraire, les descendants d'Aaron seuls ont droit à la prêtrise, et les autres Lévites sont leurs serviteurs. *d*. Les prêtres vivent du culte. *e*. Cf. Ps. 68, 34 et la note. *f*. Litt. : *le prépuce de votre cœur*. Otez ce qui fait obstacle à sa fonction normale, qui est de comprendre les volontés de Yahvé. *g*. Les v. 18 et 19, qui parlent des devoirs envers les humbles, forment une digression dans ce morceau consacré au devoir d'aimer Yahvé qui a aimé Israël. Quelques-uns les tiennent pour une addition. *h*. Ce verset, qui ne parle pas des choses terribles accomplies par Dieu, est sans doute une addition. Cf. Gen. 46, 27; Ex. 1, 5. *i*. Voy. 5, 3 et la note. *j*. Où régnaient, d'après les idées de l'époque, d'autres divinités. Mais Yahvé est si grand qu'il leur a imposé sa volonté. *k*. Litt. : *jusqu'à ce jour*.

ce lieu ; — [6] ceux qu'il a accomplis contre Datân et Abiram, fils d'Éliab, fils de Ruben, lorsque la terre ouvrit sa bouche et les engloutit, au milieu de tout Israël, avec leurs familles, leurs tentes et tous les êtres vivants qu'ils avaient avec eux[a]. [7] Mais vous, vous les avez vues de vos yeux, toutes les grandes choses que Yahvé a faites !

[8] Observez donc tous les commandements que je vous prescris aujourd'hui. Alors vous serez assez forts pour aller conquérir le pays où vous voulez entrer pour en prendre possession, [9] et vous demeurerez de longs jours dans cette terre que Yahvé a juré à vos pères de leur donner, à eux et à leurs descendants, terre qui ruisselle de lait et de miel. [10] En effet, le pays où tu vas entrer pour en prendre possession ne ressemble pas à la terre d'Égypte, d'où vous êtes sortis et qu'il te fallait arroser, après les semailles, à la force de ton pied, comme [on arrose] un jardin potager[b]. [11] Mais le pays dont vous allez prendre possession est un pays de montagnes et de vallées, abreuvé par la pluie des cieux, [12] un pays dont Yahvé ton Dieu prend soin et sur lequel ne cessent de reposer les yeux de Yahvé ton Dieu, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin.

[13] Si vous obéissez fidèlement à mes commandements que je vous prescris aujourd'hui, en aimant Yahvé votre Dieu et en le servant de tout votre cœur et de toute votre âme, [14] je donnerai[c] à votre pays la pluie en sa saison, la pluie de l'automne et celle du printemps, et tu récolteras ton blé, ton moût et ton huile. [15] Je ferai aussi pousser de l'herbe, dans tes pâturages, pour ton bétail. Et tu auras de quoi manger à satiété. [16] Prenez garde de laisser séduire votre cœur et de vous détourner [de Yahvé] pour servir et adorer d'autres dieux[d] ! [17] La colère de Yahvé s'enflammerait contre vous, et il fermerait les cieux[e] : il n'y aurait plus de pluie, la terre ne donnerait plus son fruit, et vous ne tarderiez pas à disparaître du bon pays que Yahvé vous destine.

[18] Ces paroles que je vous dis, gardez-les dans vos cœurs et dans vos âmes ; attachez-les sur votre main en guise de signe, et qu'elles vous tiennent lieu de marque entre les yeux. [19] Enseignez-les à vos enfants, leur en parlant quand tu seras assis à la maison et quand tu iras en voyage, quant tu te coucheras et quand tu te lèveras. [20] Inscris-les sur les poteaux de ta maison et sur tes portes, [21] afin que vous et vos enfants, vous viviez dans le pays que Yahvé a promis par serment à vos pères, aussi longtemps que les cieux demeureront au-dessus de la terre[f].

[22] Mais si vous gardez fidèlement tous ces commandements que je vous prescris, et que vous les mettiez en pratique, en aimant Yahvé votre Dieu, en marchant dans toutes ses voies et en vous attachant à lui, [23] Yahvé chassera devant vous toutes ces nations, et vous déposséderez des nations plus grandes et plus puissantes que vous. [24] Tous les lieux que foulera la plante de votre pied seront à vous ; votre territoire s'étendra depuis le désert et le Liban, depuis le grand fleuve (le fleuve de l'Euphrate)[g] jusqu'à la mer occidentale[h]. [25] Personne ne pourra tenir devant vous. Yahvé votre Dieu répandra devant vous la crainte et la terreur sur toute l'étendue du pays où vous porterez vos pas, comme il vous l'a promis[i].

[26] Voyez, je vous offre aujourd'hui la bénédiction ou la malédiction : [27] la bénédiction, si vous obéissez aux commandements de Yahvé votre Dieu, que je vous prescris aujourd'hui ; [28] la malédiction, si vous n'obéissez pas aux commandements de Yahvé votre Dieu, et si vous vous détournez de la

11, 8. « que je vous prescris » *Sam G^A S L*. H : que je *te* prescris. 19. « à la maison » *Sam G*. H : dans *ta* maison. 24. « grand » *G L* cf. *Jos.* 1, 4 (aj. *haggâdôl*). Manque en H.

a. Nomb. 16 (parties J E). Le Deut. ignore la version P, qui associe Coré à Datân et à Abiram. *b.* En Palestine, les jardins potagers seuls étaient arrosés. Mais en Égypte, où il ne pleut jamais, toutes les cultures, en dehors de la période des inondations, réclamaient l'arrosage artificiel. On le pratiquait d'ordinaire en puisant dans les canaux au moyen de roues mises en mouvement avec les pieds. *c.* C'est-à-dire : *Yahvé donnera*. L'auteur parle au nom de Yahvé et s'identifie avec lui. *d.* Les anciens attribuaient les bonnes récoltes à la protection des divinités locales. Aussi les Israélites étaient-ils naturellement portés à penser qu'il fallait rendre un culte aux dieux cananéens pour obtenir d'abondantes récoltes. *e.* Voy. note sur Gen. 1, 7. *f.* Ce passage est la reproduction presque textuelle de Deut. 6, 6, 8, 7, 9, 10. *g.* Voy. note sur Jos. 1, 4. *h.* Frontières idéales qui n'ont jamais été atteintes. Le *désert* est celui qui s'étend au sud de la Judée ; la *mer occidentale* est la Méditerranée. Cf. Gen. 15, 18 ; Ex. 23, 31 ; Nomb. 34, 1-12 ; Jos. 1, 3, 4. *i.* Les v. 24 et 25 se retrouvent presque dans les mêmes termes Jos. 1, 3-5.

voie que je vous prescris aujourd'hui pour suivre d'autres dieux que vous ne connaissez pas[a]. [29] Lorsque Yahvé ton Dieu t'aura fait entrer dans le pays dont tu vas prendre possession, (D²) tu mettras la bénédiction sur le mont Garizim et la malédiction sur le mont Ébal[b]. [30] Ces montagnes, on le sait, se trouvent au delà du Jourdain, à l'ouest de la route du couchant, dans le pays des Cananéens qui habitent la Plaine, en face du cercle de pierres [sacrées] voisin du chêne de Moré[c].

[31] Vous allez, en effet, passer le Jourdain pour entrer en possession du pays que Yahvé votre Dieu vous destine. (R) Quand vous l'aurez conquis et que vous vous y serez établis, [32] (D) ayez soin de mettre en pratique toutes les lois et les ordonnances que je vais énoncer aujourd'hui devant vous.

CODE DEUTÉRONOMIQUE (12, 1-26, 15)

A. LOIS RELIGIEUSES

L'unité de lieu de culte.

(D²) **12** [1] Voici les lois et les ordonnances que vous aurez soin de mettre en pratique dans le pays dont Yahvé, Dieu de tes pères, te donne la possession ; [vous les observerez] aussi longtemps que vous vivrez sur ce sol.

[2] Vous détruirez de fond en comble tous les lieux [sacrés] où les nations que vous allez déposséder adorent leurs dieux, sur les hautes montagnes, sur les collines et sous tous les arbres verts. [3] Vous renverserez leurs autels, vous briserez leurs stèles[d], vous arracherez leurs poteaux sacrés[d], vous brûlerez les images sculptées de leurs dieux, et vous ferez disparaître de ces lieux jusqu'à leur nom[e]. [4] Vous ne suivrez pas les mêmes usages dans le culte de Yahvé[f]. [5] Mais vous vous adresserez [uniquement] au lieu que Yahvé votre Dieu choisira, parmi toutes vos tribus, pour y placer son nom (pour l'y faire habiter)[g] ; c'est là que vous vous rendrez. [6] C'est là que vous apporterez vos holocaustes et vos sacrifices[h], vos dîmes et ce que votre main prélèvera[i], vos offrandes votives et vos dons volontaires, ainsi que les premiers-nés de votre gros et de votre menu bétail. [7] C'est là que vous mangerez en présence de Yahvé votre Dieu[j] et que vous vous réjouirez, avec vos familles, de [la réussite de] toutes vos entreprises, car Yahvé ton Dieu t'aura béni.

[8] Vous ne ferez plus, comme nous le faisons ici actuellement, chacun ce qui lui semble bon. [9] En effet, vous n'êtes pas encore

30. « du chêne de Moré » *Sam G S L* (lis. *'élôn*). H. *des chênes* de Moré. 12, 3. « vous arracherez — sculptées » *G* (cf. 7, 5). H : vous brûlerez leurs poteaux sacrés, vous arracherez les images sculptées. 5. « pour l'y faire habiter » (lis. *lešakkenô*). H : pour son habitation. « vous vous rendrez » *Sam G L*. H : tu te rendras. 9. « votre Dieu vous destine » *Sam G L*. H : *ton* Dieu *te* destine.

a. C'est-à-dire avec lesquels vous n'avez pas de rapports d'intimité comme avec Yahvé et qui n'ont rien fait pour vous dans le passé. *b.* Le Garizim (868 m. d'altitude) et l'Ébal (938 m.) s'élèvent en face l'un de l'autre, le premier au sud (c'est-à-dire à droite d'après la façon de s'orienter des Hébreux, qui se tournaient face au Levant), le second au nord (à gauche) de Sichem, aujourd'hui Naplouse. Si la bénédiction doit être placée sur le Garizim, c'est peut-être parce que la droite était le côté honorable (Gen. 35, 18 ; Mt 25, 33). Cf. 27, 11-13 ; Jos. 8, 33 et les notes. *c.* Cette note géographique appelle quelques explications. *Au delà du Jourdain* doit signifier ici « à l'ouest » de ce fleuve, que les Hébreux n'ont pas encore traversé. *La route du couchant* est probablement la route qui traverse la Samarie et la Judée du nord au sud ; elle est ainsi nommée par opposition à la route orientale, qui allait de Damas en Arabie par la Transjordanie ou Pérée. *Les Cananéens qui habitent la Plaine* sont peut-être les habitants du centre de la Palestine en général, ainsi désignés par opposition aux « Amoréens qui habitaient la montagne » au sud du pays (1, 44). *Le cercle de pierres* (hébr. *guilgâl*) ; on peut traduire aussi « Guilgal ». Il s'agit, en tout cas, d'un lieu saint possédant un cromlech (voy. Jos. 4, 19, 20 et les notes) et dont le nom s'est perpétué dans celui de Djouledjil, ruines situées au S. E. de Naplouse. Sur *Moré*, voy. Gen. 12, 6. *d.* Voy. note sur 7, 5. *e.* Le nom du dieu cananéen servait souvent à désigner son sanctuaire ou le village voisin. Le législateur veut que l'on change ces appellations géographiques. Par exemple Baalâ ou Qiryat-Baal devint Qiryat-Yearim. *f.* Litt. : *à l'égard de Yahvé*, c'est-à-dire : Vous ne l'adorerez pas dans une multitude de lieux saints, sur les montagnes ou sous les arbres verts, avec stèles, poteaux sacrés ou images. *g.* Jérusalem. *h.* C'est-à-dire les sacrifices ordinaires, appelés aussi « sacrifices de paix », après lesquels la chair des victimes était consommée dans un repas sacré. Cf. v. 27. *i.* Cette expression désigne peut-être les prémices, selon d'autres, des offrandes aux prêtres. *j.* Il s'agit des repas sacrés accompagnant les sacrifices de paix.

parvenus au repos, ni à la possession [du pays] que Yahvé votre Dieu vous destine. [10] Mais lorsque vous aurez passé le Jourdain et que vous vous serez établis au pays dont Yahvé votre Dieu vous réserve la propriété, quand il vous aura donné du repos [en vous délivrant] de tous les ennemis qui vous entourent et que vous vivrez en sécurité[a], [11] alors le lieu que Yahvé votre Dieu choisira pour y faire habiter son nom sera [le seul] où vous puissiez apporter tout ce que je vous prescris : vos holocaustes et vos sacrifices, vos dîmes et ce que votre main prélèvera, ainsi que toutes les offrandes de choix que vous aurez promises par vœu à Yahvé. [12] Et [c'est là que] vous vous réjouirez en présence de Yahvé votre Dieu, vous, vos fils et vos filles, vos esclaves et vos servantes, ainsi que le Lévite qui demeurera dans vos villes, car il n'a ni part ni patrimoine au milieu de vous[b].

[13] Garde-toi d'offrir tes holocaustes dans aucun des [anciens] lieux [sacrés] que tu verras. [14] Le lieu que Yahvé choisira dans l'une de tes tribus, voilà où tu offriras tes holocaustes et où tu accompliras tout ce que je te prescris. [15] Toutefois, tu pourras, à ton gré, abattre des animaux et en manger la chair dans toutes tes villes, dans la mesure des bénédictions que Yahvé ton Dieu t'aura accordées. L'impur, de même que le pur, pourra en manger, comme on mange de la gazelle et du cerf[c]. [16] Seulement, vous ne consommerez pas le sang : tu le répandras à terre comme de l'eau. [17] Tu ne pourras pas consommer dans tes villes la dîme de ton blé, de ton vin et de ton huile, ni les premiers-nés de ton gros et de ton menu bétail, ni aucune de tes offrandes votives, non plus que tes dons volontaires ou ce que ta main prélèvera. [18] Tu ne pourras les manger qu'en présence de Yahvé ton Dieu, au lieu que Yahvé ton Dieu aura choisi, avec ton fils et ta fille, ton esclave et ta servante, et le Lévite établi dans tes villes. Et [c'est là que] tu te réjouiras en présence de Yahvé ton Dieu de [la réussite de] tous tes travaux. [19] Garde-toi d'abandonner le Lévite, tant que tu vivras dans ton pays.

[20] Lorsque Yahvé ton Dieu aura étendu tes frontières, suivant sa promesse, si tu as envie de manger de la viande et que tu dises : « Je voudrais manger de la viande », manges-en autant que tu voudras. [21] Si le lieu que Yahvé ton Dieu choisira pour y placer son nom est éloigné de toi, tu pourras abattre du gros et du menu bétail que Yahvé t'aura donnés, comme je te l'ai prescrit, et en manger dans tes villes autant que tu le désireras. [22] Mais tu en mangeras comme on mange de la gazelle ou du cerf : l'impur et le pur en pourront manger l'un et l'autre. [23] Seulement, prends la ferme résolution de ne pas consommer le sang, car le sang, c'est l'âme[d], et tu ne dois pas manger l'âme avec la chair : [24] tu ne le consommeras pas, tu le répandras à terre comme de l'eau. [25] Tu ne le consommeras pas, afin que tu sois heureux, ainsi que tes enfants après toi, pour avoir fait ce qui plaît à Yahvé.

[26] Mais les saintes offrandes qui t'incombent et celles que tu as fait vœu de donner, tu iras les porter au lieu choisi par Yahvé, [27] et tu offriras tes holocaustes — la chair comme le sang — sur l'autel de Yahvé ton Dieu. Quant à tes sacrifices[e], le sang en sera répandu sur l'autel de Yahvé ton Dieu, mais tu en mangeras la chair. [28] Aie soin d'écouter et de mettre en pratique toutes les prescriptions que je te donne, afin que tu sois heureux à jamais, ainsi que tes fils après toi, parce que tu auras fait ce qui est bon et droit aux yeux de Yahvé.

28. « et de mettre en pratique » *Sam G* (aj. *we'āsîtā*). Manque en H.

a. Le texte vise l'époque de David et de Salomon (2 Sam. 7, 11 ; 1 Rois 4, 24-25 ; 8, 56). Suivant le Deut., l'unité de lieu de culte n'a été obligatoire qu'après la construction du Temple, tandis que, selon P, elle l'avait été dès le temps de Moïse (cf., p. ex., Lév. 17, 1-9). *b*. Lorsque l'unité de lieu de culte sera devenue obligatoire, les Lévites attachés jusque-là aux sanctuaires locaux désormais abolis, et qui n'auront pas voulu quitter leurs villes pour se fixer auprès du lieu de culte unique (cf. 18, 6-8), se trouveront privés des ressources que leur assuraient leurs fonctions : le législateur les recommande à la charité publique. *c*. Primitivement, on n'abattait pas d'animaux sans les offrir en sacrifice. Avec l'unité de sanctuaire, cet antique usage devenait impraticable, à cause des distances. On pourra donc, désormais, tuer des bêtes pour s'en nourrir, en dehors de toute cérémonie religieuse (sous réserve de l'effusion totale du sang), comme cela s'est toujours fait pour le gibier, qui ne pouvait être immolé sur l'autel. *d*. C'est-à-dire « le principe de la vie ». Cf. Gen. 9, 4 ; Lév. 17, 11-14. *e*. Voy. note *h* sur v. 6.

Défense d'imiter les rites des cultes païens.

[29] Lorsque Yahvé ton Dieu aura fait disparaître devant toi les nations dont tu vas envahir le territoire pour les déposséder ; quand tu les auras dépossédées et que tu habiteras leur pays, [30] prends garde de tomber dans le piège : ne les imite pas, après qu'elles auront été détruites devant toi. Ne va pas t'enquérir de leurs dieux en disant : « Comment ces nations servaient-elles leurs dieux, pour que, à mon tour, je fasse de même ? » [31] Tu ne suivras pas les mêmes usages dans le culte de Yahvé ton Dieu. Car tout ce que Yahvé abhorre, tout ce qu'il déteste, elles l'ont accompli en l'honneur de leurs dieux, allant jusqu'à brûler pour eux leurs fils et leurs filles[a]. [32] Tout ce que je te prescris, aie soin de le mettre en pratique, sans rien y ajouter ni rien en retrancher[b].

Punition des Israélites apostats qui recrutent des adorateurs pour les autres dieux.

13 [1] S'il paraît au milieu de toi un prophète ou un songeur[c] qui t'annonce un signe ou un prodige, [2] quand même le signe ou le prodige dont il t'a parlé s'accomplirait, s'il t'a dit : « Suivons d'autres dieux (des dieux que tu ne connais pas) et servons-les », [3] tu n'écouteras pas les paroles de ce prophète ou de ce songeur : c'est Yahvé votre Dieu qui vous met à l'épreuve, pour savoir si vous l'aimez de tout votre cœur et de toute votre âme[d]. [4] Celui que vous devez suivre, c'est Yahvé : c'est lui que vous devez craindre, ce sont ses commandements que vous devez observer et sa voix que vous devez écouter. C'est lui que vous servirez et à qui vous vous attacherez. [5] Quant à ce prophète ou à ce songeur, il sera mis à mort, pour avoir prêché la révolte contre Yahvé ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Égypte et racheté de la maison de servitude, et pour avoir essayé de te détourner de la voie que Yahvé ton Dieu t'a commandé de suivre. Ainsi tu ôteras le mal du milieu de toi.

[6] Si ton frère, fils de la même mère que toi[e], ou ton fils, ou ta fille, ou la femme qui repose sur ton sein, ou l'ami que [tu aimes] comme ton âme, essaie de te séduire dans l'intimité en disant : « Allons servir d'autres dieux ! », des dieux que ni tes pères ni toi n'avez connus, [7] mais qui sont ceux des nations qui vous environnent (qu'elles demeurent près de toi ou loin de toi, fût-ce à l'une des extrémités de la terre), [8] tu ne lui céderas pas et tu ne l'écouteras pas. Tu ne lui accorderas pas un regard de pitié, tu ne l'épargneras pas et tu ne couvriras pas son crime. [9] Au contraire, tu auras le devoir de le tuer ; tu lèveras le premier la main contre lui, et tout le peuple ensuite. [10] Tu lanceras des pierres contre lui jusqu'à ce qu'il meure, parce qu'il a cherché à te détourner de Yahvé ton Dieu, qui t'a fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude. [11] Tout Israël, en l'apprenant, sera saisi de crainte, et on ne commettra plus une action aussi criminelle au milieu de toi.

[12] Si tu apprends que, dans une des villes que Yahvé ton Dieu t'aura données pour demeure, [13] des hommes pervers sont sortis du milieu de toi et ont séduit leurs concitoyens en disant : « Allons servir d'autres dieux ! » — des dieux que vous n'avez point connus, — [14] tu feras une enquête, tu examineras et tu interrogeras avec soin. Et s'il est bien avéré et constant qu'une telle abomination ait été commise au milieu de toi, [15] tu passeras au fil de l'épée les habitants de cette ville, et tu la voueras à l'extermination avec

32. « je te prescris, aie soin » *G S L*. H : je *vous* prescris, *ayez* soin. 12-13. « que, dans une des villes... des hommes » (aj. un 2[d] *kî* après *kî tišma* et suppr. le 1[er] *lēmōr*). H : dans une des villes..... que des hommes. 13, 5. « ton Dieu... t'a fait » *Sam G*. H : votre Dieu... vous a fait.

a. Voy. note générale sur Gen. 22. *b*. Ce v. est le premier du ch. 13 dans les Bibles hébraïques. *c*. Le songe fut considéré, dans toute l'antiquité, comme un mode normal de la révélation divine (cf. Nomb. 12, 6 ; 1 Sam. 28, 6 ; Jér. 23, 28). On pouvait obtenir des songes révélateurs en couchant dans un sanctuaire (Gen. 28, 11-12 ; 1 Rois 3, 5). *d*. On admettait donc que des prophètes apostats pouvaient faire des prodiges, tout comme les prophètes fidèles. C'est de Yahvé qu'ils tenaient ce pouvoir, et non de Satan, comme on l'enseignera plus tard. *e*. Cette indication était très naturelle dans une société polygame, où les rapports entre fils d'épouses rivales étaient souvent peu cordiaux (cf. l'histoire d'Abraham, de Jacob, de David, etc.).

tout ce qui s'y trouve. 16 Tu en rassembleras les dépouilles au milieu de la place, puis tu brûleras la ville et toutes ses dépouilles en holocauste à Yahvé ton Dieu : elle restera un monceau de ruines pour toujours, on ne la rebâtira plus. 17 Que rien de ce qui aura été dévoué à l'anathème ne demeure attaché à ta main, afin que Yahvé revienne de son ardente colère, qu'il te fasse grâce, et que, dans sa miséricorde, il te multiplie, comme il l'a juré à tes pères, 18 si toutefois tu obéis à la voix de Yahvé ton Dieu en gardant tous ses commandements, que je te prescris aujourd'hui, et en faisant ce qui est droit et bon aux yeux de Yahvé ton Dieu.

Rites funéraires prohibés; viandes permises et défendues.

R **14** 1 Vous êtes les enfants de Yahvé votre Dieu : vous ne vous ferez point d'incisions, ni de tonsure sur le devant de la tête[a] pour un mort[b]; 2 car tu es un peuple consacré à Yahvé ton Dieu : Yahvé ton Dieu t'a choisi pour être un peuple qui lui appartînt en propre, parmi tous ceux qui sont sur la terre[c].

D 3 Tu ne mangeras point de ce qui fait horreur [à Yahvé].

R 4 Voici les quadrupèdes dont vous pourrez manger[d] : le bœuf, le mouton et la chèvre; 5 le cerf, la gazelle et le daim; le bouquetin, l'antilope, le chevreuil et la chèvre sauvage[e]. 6 Et, en général, vous mangerez de tout quadrupède qui a le pied corné et divisé en deux ongles, et qui rumine. 7 Par contre, vous ne mangerez pas des quadrupèdes suivants, parmi ceux qui ruminent et parmi ceux qui ont le pied corné et divisé : le chameau, le lièvre et l'hyrax[f] — car ils ruminent, mais n'ont pas le pied corné : vous les tiendrez pour impurs; — 8 le porc — car il a le pied corné et l'ongle divisé, mais il ne rumine pas : vous le tiendrez pour impur. Vous n'en mangerez pas la chair, et vous ne toucherez pas à leurs cadavres.

9 Voici, parmi tout ce qui vit dans les eaux, ce dont vous pourrez manger : tout ce qui est pourvu de nageoires et d'écailles, vous en mangerez. 10 Mais tout ce qui est dépourvu de nageoires et d'écailles, vous n'en mangerez pas : vous le tiendrez pour impur.

11 Vous pourrez manger de tous les oiseaux purs. 12 Mais voici ceux dont vous ne mangerez pas : le vautour, l'orfraie, l'autour, 13 le milan et les diverses variétés de faucons; 14 toutes les variétés de corbeaux; 15 l'autruche, l'hirondelle, la mouette et les différentes variétés d'éperviers; 16 le hibou, la chouette, le chat-huant; 17 la hulotte, le cormoran, le plongeon; 18 la cigogne et les différentes variétés de pluviers, la huppe et la chauve-souris. 19 Tous les petits animaux ailés, vous les tiendrez pour impurs : vous n'en mangerez pas. 20 Vous pourrez manger de tout animal ailé pur[g].

21 Vous ne mangerez pas une bête crevée[h]. D Tu la donneras à l'étranger en résidence dans tes villes et il pourra la manger[i], ou bien tu la vendras à un étranger du dehors[j]. Mais toi, tu es un peuple consacré à Yahvé ton Dieu.

Tu ne feras pas cuire un chevreau dans le lait de sa mère[k].

Règles sur l'emploi de la dîme.

22 Tu auras soin de prélever la dîme[l] de tout le produit de tes semailles, [de tout] ce

15. *G.* H aj. à la fin : et son bétail au fil de l'épée. 18. « et bon » *Sam G* cf. *6, 18* (aj. *wehaṭṭôb*). Manque en H. **14**, 2. « Yahvé ton Dieu t'a choisi » *Sam G S T^J* cf. *7, 6.* H : Yahvé t'a choisi. 6. « et qui rumine » *G S L.* H : qui rumine. 8. « et l'ongle divisé » *Sam G* cf. *Lév. 11, 7* (aj. *wešosèa' šèsa' parsâ*). Manque en H. « mais ne rumine pas » *Sam G* cf. *Lév. 11, 7* (lis. *wehou' gêrâ lô' yiggôr*). Le verbe manque en H. 13. *Sam G Lév. 11, 14* (lis. *we'èt haddâ'â we'èt hâ'ayyâ leminâh*). H : la *râ'â* (?) et le faucon et les diverses variétés de *dayyâ* (?). 19. « vous n'en mangerez pas » *Sam G* (lis. *lô' tô'kelou mèhèm*). H : ils ne pourront être mangés.

a. Litt. : *entre vos yeux.* Il s'agit des cheveux qui retombent sur le milieu du front. *b.* Sur le sens originel de ces rites de deuil, voy. notes *j* et *k*, sur Lév. 19, 27-28. Ils sont prohibés ici parce qu'ils avaient le caractère d'un culte rendu aux morts. *c.* Reproduit textuellement Deut. 7, 6. *d.* Cet alinéa se retrouve à peu près textuellement Lév. 11, 2-23. Voy. les notes sur ce passage. *e.* Le sens précis des cinq derniers noms est incertain. *f.* Voy. notes sur Lév. 11, 5, 6 et Ps. 104, 18. *g.* Il s'agit peut-être des sauterelles, qu'il était permis de manger d'après Lév. 11, 20-22. *h.* Même interdiction Ex. 22, 31 à propos des bêtes déchirées par un fauve. Lév. 17, 15 réunit les deux prescriptions et y ajoute les règles à observer en cas de violation. Cette défense avait pour motif non le danger que pouvait présenter un pareil aliment, mais le fait que le sang de l'animal n'avait pas été répandu. *i.* C'est un acte de charité qui est recommandé ici.

j. Selon Ex. 22, 31, qui reflète un état social plus simple, cette viande doit être jetée aux chiens. D'après Lév. 17, 15, elle est interdite aussi à l'étranger admis en résidence, parce que, d'après la théorie générale de P, celui-ci a mêmes droits et mêmes devoirs religieux que l'indigène. *k.* Voy. Ex. 23, 19 et la note; 34, 26. *l.* Le Deutéronome ne connaît que la dîme des produits du sol et veut qu'elle soit employée selon les années à deux usages différents : deux années de suite, elle

que ton champ rapportera année après année, 23 et, en présence de Yahvé ton Dieu, dans le lieu qu'il aura choisi pour y faire habiter son nom[a], tu mangeras la dîme de ton blé, de ton moût et de ton huile, ainsi que les premiers-nés de ton gros et de ton menu bétail, afin que tu apprennes à craindre toujours Yahvé ton Dieu. 24 Mais si le voyage est trop long pour toi, si tu ne peux pas transporter ta dîme, parce que le lieu que Yahvé ton Dieu aura choisi pour y faire habiter son nom sera trop éloigné de toi, et si Yahvé ton Dieu t'a béni[b], 25 tu la convertiras en argent, tu serreras la somme dans ta main et tu te rendras au lieu choisi par Yahvé ton Dieu; 26 tu achèteras avec cet argent tout ce dont tu auras envie : gros et menu bétail, vin, boisson enivrante et tout ce que tu désireras; tu célébreras ton repas, là, en présence de Yahvé ton Dieu, et tu te réjouiras avec les tiens. 27 Tu n'abandonneras pas non plus le Lévite en résidence dans ta ville[c], car il n'a pas reçu comme toi de part ni de patrimoine.

28 La troisième année[d], tu mettras à part toute la dîme de tes récoltes de cette année-là et tu la déposeras dans ta ville, 29 afin que le Lévite — qui n'a pas reçu comme toi de part ni de patrimoine, — l'étranger admis à résidence, l'orphelin et la veuve qui sont établis dans tes villes viennent manger et se rassasier, et que Yahvé ton Dieu te bénisse dans tous les travaux que ta main pourra entreprendre.

L'année du moratoire. Libération des esclaves israélites.

15 1 La septième année[e], tu feras remise[f] [de ce qui t'est dû]. 2 Voici comment se fera cette remise : tout créancier fera remise du prêt que sa main aura fait à son prochain. Il n'exercera pas de contrainte sur son prochain et sur son frère, car la remise [des dettes] est proclamée en l'honneur de Yahvé[g]. 3 Envers l'étranger[h], tu pourras user de contrainte, mais si tu as quelque dette à recouvrer sur ton frère[i], tu en feras remise[j].

4 Au reste, il n'y aura pas de pauvres chez toi[k], car Yahvé ton Dieu te bénira abondamment dans le pays qu'il va te donner comme possession héréditaire, 5 à condition toutefois que tu obéisses fidèlement à la voix de Yahvé ton Dieu, en mettant avec soin en pratique tous ces commandements que je te donne aujourd'hui. 6 En effet, Yahvé ton Dieu te bénira comme il te l'a promis : tu prêteras sur gages à de nombreuses nations, mais toi, tu n'auras pas à en donner; tu domineras sur de nombreuses nations, mais elles ne domineront pas sur toi. R

7 S'il se trouve chez toi un pauvre, d'entre tes frères, dans l'une de tes villes, au pays que Yahvé ton Dieu va te donner, tu n'endurciras pas ton cœur, et tu ne fermeras pas ta main à ton frère pauvre : 8 tu lui ouvriras au contraire ta main et tu n'hésiteras pas à lui prêter sur gages, selon ses besoins, ce qui pourra lui manquer. 9 Garde-toi d'avoir dans ton cœur cette mauvaise pensée : « La septième année, l'année de la remise, approche », et par avarice[l], d'opposer un refus à ton frère pauvre. Il se plaindrait de toi à Yahvé et tu te trouverais chargé d'un péché. 10 Tu dois lui donner, et le faire sans regret : à D

15, 2. « tout créancier (litt. tout propriétaire de créance) » aj. *maššè 'èt* après *ba'al*. H : tout propriétaire. 4. « ton Dieu » *Sam G S L.* Manque en H. 7. « au pays » *Sam G* (lis. *bâ'arèṣ*). H : dans ton pays. 9. « dans ton cœur cette mauvaise pensée » lis. *debar beliyya'al 'im lebâbekâ.* H : une pensée dans ton cœur [qui soit] mauvaise.

devra être apportée au temple, à Jérusalem, au cours d'un pèlerinage : une partie sera offerte à Dieu, et le reste mangé en famille, dans un repas sacré. La troisième année, le paysan versera sa dîme dans un dépôt aménagé dans la ville où il habite; elle servira à la nourriture des pauvres. Le code sacerdotal a une conception toute différente de la dîme; c'est un impôt dû aux lévites et dont ceux-ci reversent la dixième partie aux prêtres; la dîme est prélevée aussi sur le bétail (Lév. 27, 30-32; Nomb. 18, 21-32). *a.* Voy. 12, 5 et la note.

b. C'est-à-dire t'a accordé des récoltes trop abondantes. *c.* Cf. 12, 12 et la note. *d.* Litt. : *au bout de trois ans.* Le sens de cette expression est clairement indiqué par 15, 1; 31, 10; Jér. 34, 14. *e.* Litt. : *au bout de sept ans.* *f.* Il ne s'agit sans doute pas d'un abandon *définitif* de la créance, comme le veut l'interprétation rabbinique, mais d'une remise à *plus tard* du remboursement, d'un moratoire d'un an. Le moyen âge a connu une institution semblable, qu'on appelait l'*annion.*

g. Il est peut-être fait allusion ici à la vieille loi (Ex. 23, 10-11) qui prescrivait l'« abandon » — c'est le même terme que nous traduisons ici « remise » — de la culture des terres tous les sept ans. Il faudrait supposer qu'au temps du Deutéronome cet abandon se faisait simultanément dans tous les champs à la fois; on s'expliquerait que, le débiteur étant de ce fait incapable de payer ses dettes cette année-là, un sursis lui fût accordé. *h.* N'étant pas tenu de laisser ses terres en friche la septième année, il peut payer cette année-là. *i.* Litt. : *si tu as quelque chose chez ton frère.* *j.* Litt. : *que ta main [l']abandonne.* *k.* C'est-à-dire parmi les Israélites; donc cette loi n'aura pas d'application, si du moins Israël est absolument fidèle (v. 5). Les v. 4-6 ont été ajoutés après coup; car le rédacteur de la loi primitive n'envisageait pas cette hypothèse idéale d'une fidélité absolue du peuple et déclarait péremptoirement qu'il y aurait toujours des pauvres dans le pays (v. 11). *l.* « Et par avarice ». Litt. : *et que ton œil soit mauvais.*

cause de cela Yahvé ton Dieu te bénira dans tous tes travaux et toutes tes entreprises. [11] Il ne manquera jamais de pauvres dans le pays; c'est pourquoi je te donne ce commandement : ouvre largement ta main à ton frère nécessiteux ou pauvre qui sera dans ton pays.

[12] Si l'un de tes frères hébreux, homme ou femme, se vend à toi, il te servira pendant six ans, mais la septième année, tu le renverras libre de chez toi[a]. [13] Lorsque tu le renverras libre de chez toi, ne le renvoie pas les mains vides : [14] fais-lui des présents[b], pris dans ton menu bétail, sur ton aire et dans ta cuve; donne-lui dans la mesure où Yahvé ton Dieu t'aura béni[c]. [15] Souviens-toi que tu as été esclave au pays d'Égypte et que Yahvé ton Dieu t'a racheté. C'est pour cela que je te donne aujourd'hui ce commandement. [16] Mais si l'esclave te dit : « Je ne veux pas m'en aller de chez toi », parce que, ayant été heureux chez toi, il s'est attaché à toi et à ta maison, [17] alors tu prendras un poinçon, tu lui en perceras l'oreille contre la porte [de ta maison][d] et il sera pour toujours ton esclave. Tu agiras de même à l'égard de ta servante. [18] Ne trouve pas dur de renvoyer ton esclave libre de chez toi, car le travail qu'il a fait en te servant six ans t'a valu le double du salaire d'un mercenaire[e]; et puis Yahvé ton Dieu te bénira dans toutes tes entreprises.

Les premiers-nés du bétail.

[19] Tous les premiers-nés mâles qui naîtront de ton gros et de ton menu bétail[f], tu les consacreras à Yahvé ton Dieu[g]. Tu ne feras pas travailler le premier-né de ton gros bétail et tu ne tondras pas le premier-né de ton menu bétail[h]. [20] Tu le mangeras[i] chaque année avec ta famille, en présence de Yahvé ton Dieu, dans le lieu qu'il aura choisi. [21] S'il a une tare, s'il est boiteux ou aveugle, bref, s'il a quelque défaut grave, tu ne le sacrifieras pas à Yahvé ton Dieu : [22] tu le mangeras dans la ville où tu demeures. L'impur et le pur [en pourront manger] l'un et l'autre, comme on mange de la gazelle ou du cerf; [23] seulement tu n'en consommeras pas le sang : tu le répandras à terre comme de l'eau[j].

Les fêtes annuelles.

La Pâque et les Pains sans levain.

16 [1] Aie soin, au mois d'abib[k], de célébrer la Pâque en l'honneur de Yahvé ton Dieu[l]. C'est, en effet, au mois d'abib que Yahvé ton Dieu t'a fait sortir d'Égypte pendant la nuit. [2] Tu immoleras, comme victimes pascales, en l'honneur de Yahvé ton Dieu, du menu et du gros bétail[m] dans le lieu que Yahvé ton Dieu aura choisi pour y faire résider son nom[n]. Rp [3] Tu ne mangeras rien de fermenté avec les [victimes pascales]. Pendant sept jours, tu mangeras avec elles des pains non fermentés — un aliment de misère; — car c'est à la hâte que tu es sorti du pays d'Égypte. Ainsi tu conserveras toute ta vie le souvenir du jour où tu es sorti du pays d'Égypte. [4] Pendant sept jours, on ne verra pas de levain chez toi, dans tout ton territoire; et rien de la chair [des victimes] que tu auras sacrifiées le soir du premier jour, ne sera gardé pendant la D nuit jusqu'au matin. [5] Tu ne pourras pas immoler la Pâque dans l'une quelconque des villes que Yahvé ton Dieu va te donner. [6] C'est dans le lieu que Yahvé ton Dieu aura choisi pour y faire résider son nom que tu immoleras la Pâque, le soir, au coucher du soleil, à l'heure où tu es sorti d'Égypte. [7] Tu la feras cuire et tu la mangeras au lieu que Yahvé ton Dieu aura choisi. Le [lendemain] matin, tu t'en retourneras et tu te rendras Rp chez toi[a]. [8] Pendant six jours tu mangeras des pains sans levain. Le septième jour aura lieu une assemblée solennelle en l'honneur de Yahvé ton Dieu; [ce jour-là] tu ne feras aucun travail[b].

La fête des Semaines.

D [9] Tu compteras sept semaines[c]; c'est à partir du jour où l'on mettra pour la première fois la faucille à la moisson[d] que tu commenceras à les compter. [10] Alors tu célébreras la fête des Semaines en l'honneur de Yahvé ton Dieu. Tu feras un don volontaire proportionné aux bénédictions que Yahvé ton Dieu t'aura accordées. [11] Tu te réjouiras en présence de Yahvé ton Dieu, à l'endroit que Yahvé ton Dieu aura choisi pour y faire résider son nom, avec ton fils et ta fille, ton esclave et ta servante, le Lévite établi dans tes villes, l'étranger en résidence, l'orphelin et la veuve qui demeureront au milieu de toi : [12] souviens-toi que tu as été esclave en Égypte[e] et observe avec soin ces lois.

La fête des Tabernacles.

[13] Tu célébreras la fête des Tabernacles[f] pendant sept jours[g], quand tu rentreras les produits de ton aire et de ta cuve. [14] Tu te réjouiras à cette fête, avec ton fils et ta fille, ton esclave et ta servante, le Lévite et l'étranger en résidence, l'orphelin et la veuve établis dans tes villes. [15] Sept jours durant tu fêteras Yahvé ton Dieu dans le lieu qu'il choisira. Car Yahvé ton Dieu te bénira dans toutes tes récoltes et dans tous tes travaux; aussi seras-tu tout à la joie.

[16][h] Trois fois par an tous tes mâles R viendront voir la face de Yahvé ton Dieu au lieu que Yahvé ton Dieu aura choisi : lors de la fête des Pains sans levain, de la fête des Semaines et de la fête des Tabernacles. On ne pourra voir la face de Yahvé les mains vides. [17] Chacun donnera ce qu'il pourra, selon les bénédictions que Yahvé ton Dieu t'aura accordées.

B. DES AUTORITÉS (16, 18-18, 22).

Organisation de la justice locale.

D [18] Tu établiras des juges et des greffiers[i] dans toutes les villes que Yahvé ton Dieu donnera à tes diverses tribus; ils devront juger le peuple avec justice. [19] Tu ne feras pas fléchir le droit; tu ne seras point partial; tu n'accepteras pas de présent, car le présent aveugle les yeux des sages et fait paraître

14. « dans la mesure où » *Sam G* (lis. *ka'ăšer*). H : ce dont.

16, 6. « pour y faire résider » *Sam* cf. 12, 11 (couper la phrase après *šām*). H : pour faire résider. 16. « voir la face » lis. *yir'ĕ*. H : paraître devant la face.

a. Cf. Ex. 21, 2-5 ; Lév. 25, 39-46. *b*. Le sens précis du verbe hébreu est incertain. Les uns interprètent : pare-le comme d'un collier; les autres : charge ses épaules. *c*. Disposition nouvelle ajoutée à la loi ancienne (Ex. 21, 1-4) pour éviter que l'esclave libéré, dénué de toute mise de fonds, ne tombe dans la misère. *d*. Cf. note *l* sur Ex. 21, 6. *e*. Son travail t'a coûté deux fois moins cher que celui d'un mercenaire, puisqu'il aurait fallu non seulement nourrir celui-ci, mais le payer.
f. A la différence des lois antérieures (Ex. 13, 11-16 ; 22, 28-29 ; 34, 19), celle-ci ne parle pas des premiers-nés de l'homme ni de ceux des animaux impurs, parce que le législateur se propose seulement de changer le lieu où les premiers-nés sacrifiables doivent être offerts (20). *g*. Encore aujourd'hui, chez les Arabes de Moab, on ne peut vendre le premier-né d'un troupeau de chèvres ou de brebis. Dès sa naissance, il est soigneusement marqué à l'oreille par son propriétaire (Jaussen, *Les Arabes du pays de Moab*, p. 366). *h*. Les défenses formulées dans le texte seraient superflues si l'animal devait être offert huit jours après sa naissance, comme le voulait le livre de l'alliance (Ex. 22, 29). Selon D (v. 20), il devait être immolé lors d'un pèlerinage annuel au sanctuaire central, probablement à la fête de la Pâque. *i*. Dans un repas sacré faisant suite au sacrifice. D'après P (Nomb. 18, 17-18), la chair des premiers-nés revenait en entier au prêtre. *j*. Cf. Deut. 12, 22-24.
k. Voy. les notes sur Ex. 12, 2; 13, 4. *l*. Cf. note *b* sur Ex. 23, 15. *m*. On remarquera la différence avec la loi, plus récemment rédigée, de P, selon laquelle chaque famille n'immolait, comme victime pascale, qu'une tête de petit bétail.
n. La suite du verset 2 vient au verset 5. Les versets intermédiaires (ou au moins 3b-4a), ainsi que le verset 8 qui parle d'une fête de sept jours, alors que D ne vise qu'un jour de fête (v. 7), doivent être des additions; on y rencontre une expression caractéristique de P (v. 8). D, d'après le texte primitif, ne prescrivait donc que la fête de Pâque, — antique cérémonie pastorale qui ne s'était conservée que dans le sud, semble-t-il, — tandis que le « livre de l'alliance » (Ex. 23, 15) ne connaissait que la fête agricole des Pains sans levain, qui avait éclipsé la Pâque dans les tribus sédentaires du centre et du nord. La législation ultérieure de P combina les deux fêtes et c'est dans le même esprit qu'ont été rédigées les additions des v. 3, 4 et 8.

a. Litt. : *à tes tentes*. Ainsi, d'après D, le séjour auprès du sanctuaire central n'était obligatoire que pendant la soirée et la nuit où la Pâque était immolée et mangée. Les textes de P ne disent pas clairement où la fête de Pâque doit être célébrée, non plus que celle des Pains sans levain. Mais à l'époque juive l'usage voulait qu'on restât à Jérusalem pendant les huit jours de la Pâque et des Azymes (2 Chron. 30, 21-23; 35, 17). *b*. Cf. Ex. 12, 16; 13, 6. *c*. Soit 49 jours, d'où le nom de Pentecôte (cinquantième) donné en grec à la fête qui les suivait. *d*. Il paraît ressortir clairement de ce texte que, au temps du Deutéronome, la fête des Pains sans levain, qui a toujours eu lieu sept semaines avant la Pentecôte, se célébrait non à date fixe, mais au début de la moisson de l'orge, la plus hâtive des récoltes palestiniennes. Les sept semaines sont celles que demandait la récolte des diverses céréales. La fête des Semaines, qui s'appelait aussi « fête de la Moisson » (Ex. 23, 16), ou « des Prémices de la moisson du froment » (Ex. 34, 22, cf. Nomb. 28, 26), était une cérémonie agraire (cf. note sur Lév. 23, 10, 11, 15-17) célébrant la fin de la récolte des céréales. C'est seulement à l'époque talmudique qu'elle a été interprétée comme l'anniversaire de la promulgation de la Loi. *e*. Ceci explique l'obligation de se soucier des pauvres et même des esclaves. *f*. Cf. Ex. 23, 16, qui se rapporte à une époque antérieure, où la fête portait le nom de « fête de la Récolte », et Éz. 45, 25 ; Lév. 23, 33-43; Nomb. 29, 12-38, qui attestent les développements pris par cette solennité après l'exil. *g*. Pour le Deut., c'est la fête la plus importante, la seule qui dure sept jours. On y ajouta plus tard une « assemblée », le 8e jour (Lév. 23, 36; Nomb. 29, 35-39).
h. D appelle les femmes aussi à participer aux pèlerinages; il aurait, d'autre part, nommé la Pâque au lieu de la fête des Pains sans levain. Les v. 16 et 17 doivent donc être des additions tirées d'Ex. 23, 15b, 17; 34, 20b, 23. *i*. Il s'agit probablement des tribunaux constitués dans chaque ville par les « anciens », c'est-à-dire par les notables, successeurs des chefs de clans de l'époque nomade. Sur la traduction « greffiers » voy. 1, 15.

mauvaise la cause des justes[a]. [20] C'est la justice, la justice [seule] que tu poursuivras, afin de conserver la vie et de te maintenir en possession du pays que Yahvé ton Dieu va te donner.

Pratiques religieuses interdites.
Punition des adorateurs de dieux étrangers[b].

[21] Tu ne planteras pas de pieu sacré, de quelque bois qu'il soit, à côté de l'autel que tu élèveras à Yahvé ton Dieu, [22] et tu n'érigeras point de stèles[c] : Yahvé ton Dieu les déteste.

17 [1] Tu ne sacrifieras pas à Yahvé ton Dieu une pièce de gros ou de menu bétail ayant une tare, un défaut grave quelconque[d] : cela ferait horreur à Yahvé ton Dieu.

[2] S'il se trouve chez toi, dans l'une des villes que Yahvé ton Dieu va te donner, un homme ou une femme qui fasse ce qui déplaît à Yahvé ton Dieu, en transgressant son alliance, [3] qui aille servir d'autres dieux et se prosterner devant eux ou devant le soleil, la lune ou toute l'armée des cieux[e] — ce que je n'ai pas commandé[f], — [4] lorsque le fait te sera rapporté, quand tu l'apprendras, tu feras une enquête approfondie. Et s'il est bien avéré et constant qu'une telle abomination ait été commise en Israël, [5] tu traîneras l'homme ou la femme qui aura commis cette mauvaise action aux portes de ta ville[g] et tu les lapideras jusqu'à ce que mort s'ensuive. [6] Un homme[h] ne sera mis à mort que sur la déposition de deux ou trois témoins : on ne le mettra pas à mort sur la déposition d'un seul témoin. [7] Les témoins lèveront les premiers la main contre lui, pour le faire mourir[i], et tout le peuple ensuite. Ainsi tu ôteras le mal du milieu de toi.

Les juges sacerdotaux.

[8] Si une affaire mise en jugement te paraît trop difficile à trancher, — qu'il s'agisse de meurtre, de contestation ou de blessure, [bref] d'un procès [quelconque] engagé dans l'une de tes villes[j], — tu te lèveras et tu monteras[k] au lieu que Yahvé ton Dieu aura choisi. [9] Tu iras trouver les prêtres Lévites[l] et le juge en fonction à ce moment[m]. Ils consulteront [Dieu][n] et te feront connaître la sentence. [10] Tu agiras suivant la réponse qu'ils te communiqueront du lieu même que Yahvé ton Dieu aura choisi, et tu auras soin de te conformer à leurs instructions. [11] Tu te conformeras aux instructions[o] qu'ils te donneront et à la sentence qu'ils te dicteront, sans t'écarter ni à droite ni à gauche de ce qu'ils t'auront communiqué. [12] Si quelqu'un, par orgueil, refuse d'écouter le prêtre qui se tient là pour servir Yahvé ton Dieu, ou [d'écouter] le juge[p], cet homme-là mourra. Ainsi tu ôteras le mal du milieu d'Israël. [13] Tout le peuple l'apprendra et sera saisi de crainte et l'on ne s'abandonnera plus à l'orgueil.

Le roi. Conditions qu'il doit remplir. Ses devoirs[q].

[14] Lorsque tu seras entré dans le pays que Yahvé ton Dieu va te donner, quand tu t'en seras emparé et que tu y auras établi ta demeure, si tu dis : « Je veux mettre un roi à ma tête, comme toutes les nations qui m'environnent », [15] ne manque pas de mettre à ta tête un roi choisi par Yahvé ton Dieu[a]. C'est un de tes frères que tu mettras comme roi à ta tête : tu ne pourras pas te donner [pour roi] un étranger qui ne serait pas ton frère. [16] Seulement, qu'il ne possède pas beaucoup de chevaux, et que, pour en accroître le nombre, il ne fasse pas revenir le peuple en Égypte[b], alors que Yahvé vous a dit : « Vous ne reviendrez jamais par ce chemin[c]. » [17] Il ne devra pas non plus avoir de nombreuses femmes, de peur que son cœur ne se détourne[d], ni de grandes quantités d'argent et d'or[e]. [18] Lorsqu'il montera sur le trône royal, il écrira sur un livre, pour son usage, une copie de cette loi[f], d'après l'exemplaire qu'ont devant eux les prêtres Lévites[g]. [19] Il l'aura [toujours] avec lui et la lira tous les jours de sa vie pour apprendre à craindre Yahvé son Dieu, à observer toutes les prescriptions de cette loi et à mettre en pratique ces statuts. [20] Ainsi il évitera de se croire supérieur à ses frères et ne s'écartera ni à droite ni à gauche de ce qui est commandé. A cette condition il aura, ainsi que ses fils, un long règne en Israël.

Les prêtres Lévites, leurs revenus et leurs droits.

18 [1] Les prêtres Lévites, — la tribu entière de Lévi[h] — n'auront ni part ni patrimoine avec les Israélites[i] ; les offrandes consumées en l'honneur de Yahvé[j], voilà quel sera leur patrimoine : c'est de cela qu'ils vivront. [2] [Lévi] n'a pas reçu de patrimoine avec ses frères : c'est Yahvé qui est son patrimoine, comme il le lui a dit. [3] Voici le droit dû aux prêtres par le peuple, par ceux qui offriront un sacrifice[k], soit de gros, soit de menu bétail : on donnera au prêtre l'épaule, les mâchoires et l'estomac[l]. [4] Tu lui donneras aussi les prémices de ton blé, de ton moût et de ton huile, ainsi que les prémices de la tonte de ton menu bétail[m]. [5] Car Yahvé l'a choisi parmi toutes tes tribus, afin qu'il se tienne devant Yahvé ton Dieu pour le servir et donner la bénédiction en son nom, lui[n] et ses fils à toujours.

[6] Lorsqu'un Lévite, quittant l'une de tes villes, où il séjourne, en un point quelconque d'Israël, viendra — et il pourra le faire à son gré, — au lieu que Yahvé aura choisi, [7] il officiera au nom de Yahvé son Dieu, comme tous les Lévites ses frères qui se tiendront là devant Yahvé, [8] il aura pour vivre une part égale à la leur[o], ...[p].

17, 5. « de ta ville » *G.* H aj. : l'homme ou la femme. 9. « Ils consulteront » *Sam G* (lis. *wedârešou*). H : Tu consulteras. 10. « Yahvé ton Dieu » *Sam G.* H : Yahvé.

18, 1. « les offrandes — vivront » *G* cf. *Jos. 13, 14* (*H*) (lis. *naḥălâtâm 'ôtâm yô'kéloun*). H : des offrandes consumées en l'honneur de Yahvé et de son patrimoine, ils vivront. — Mais jamais les offrandes ou revenus sacrés ne sont appelés « le patrimoine de Yahvé ». 5. « afin — nom » *Sam G*[AF] cf. *10, 8* (lis. *la'ămôd liphenê yahwè 'élôhèkâ lešârétô oulebârék bišemô*). H : afin qu'il se tienne pour servir au nom de Yahvé. 8. « il aura » *Sam G.* H : ils auront.

a. Citation d'Ex. 23, 8. Voy. les notes. *b.* Ces prescriptions d'ordre religieux (16, 21-17, 7) interrompent la série des lois relatives à l'exercice de la justice (16, 18-20; 17, 8-13). Dans une forme antérieure du Deutéronome, elles se trouvaient peut-être entre 12, 31 et 13, 1. *d.* Cf. 7, 5. *c.* Cf. 15, 21; Lév. 22, 17-25 et les notes. *e.* Cf. 4, 19, note *a*. *f.* Certains rites du culte solaire, char et chevaux du soleil (2 Rois 23, 11), prière vers le soleil levant (Éz. 8, 16, cf. Esséniens), furent sans doute considérés par quelques-uns comme approuvés ou prescrits par Yahvé, car ils étaient observés dans son temple. Ces mots constituent une addition ; dans le contexte, il est parlé de Dieu à la 3e personne. *g.* Hors des murs, pour ne pas souiller la ville (22, 24; cf. Lév. 24, 14; Nomb. 15, 36; Act. 7, 58; Héb. 13, 12), et non loin de la porte, où se rendait la justice. *h.* Litt. : *Le mort*, c'est-à-dire celui qui sera mis à mort. *i.* Mesure destinée à empêcher les faux témoignages : les témoins devront prendre sur eux la responsabilité redoutable d'une mise à mort. *j.* C'est-à-dire devant l'un des tribunaux locaux visés 16, 18-20. *k.* Le choix de ce terme laisse apercevoir que l'auteur a en vue Jérusalem. *l.* Voy. note *h* sur Nomb. 3, 6. *m.* Ce juge, distinct des prêtres et résidant dans la capitale, ne peut être que le roi. Or, dans ce qui suit, il n'est question que d'hommes prononçant des oracles divins, c'est-à-dire de prêtres. La phrase relative au « juge » a donc très probablement été ajoutée après coup pour faire une place à la justice royale à côté des deux autres juridictions que connaissait l'ancien Israël, celle des anciens des villes et celle des prêtres. *n.* On peut traduire aussi : ils enquêteront (cf. 19, 18). *o.* Les termes employés (*tôrâ*, *hôrâ*) indiquent qu'il s'agit d'instructions divines, primitivement d'oracles, comme ceux qu'on demandait à Moïse dans des cas semblables (Ex. 18). *p.* Voy. note *m*, sur le verset 9. *q.* Cette loi, à tout le moins les versets 18-20, paraît avoir été ajoutée après coup ; car, tandis que les autres prescriptions du Deutéronome ont la forme d'un discours adressé par Moïse au peuple, celle-ci suppose le code deutéronomique déjà mis par écrit et déposé entre les mains des prêtres, conformément à un ordre qui, d'après 31, 9-13, ne fut donné que plus tard.

a. C'est ainsi que fut désigné le premier roi, Saül, d'après la version la plus récente de sa nomination qui nous ait été conservée (1 Sam. 8; 10, 17-24; 12); toutefois, dans ce récit, le désir du peuple de mettre un roi à sa tête comme toutes les nations est représenté comme une impiété; cela suppose que la présente loi, où ce désir est admis comme légitime, n'existait pas encore. C'est la loi du Deutéronome qui fait allusion au récit du livre de Samuel, et non l'inverse. *b.* On a cru trouver ici l'interdiction soit de l'alliance avec l'Égypte, dont la nombreuse cavalerie constituait un appui très apprécié, soit de toutes relations, même commerciales, avec ce pays, soit encore du retour à la conception égyptienne, c'est-à-dire païenne, de la vie. Il est plus probable que notre loi condamne une pratique précise : les pharaons de la XXVIe dynastie (650 environ - 525) employaient dans leurs armées beaucoup de mercenaires étrangers, en particulier des soldats juifs, dont plusieurs régiments formèrent la colonie militaire d'Éléphantine; il est plausible que bon nombre de ces mercenaires avaient été cédés au souverain égyptien par les derniers rois de Juda, en échange de chevaux de guerre. *c.* Cette parole divine — défense ou promesse ? — est citée aussi 28, 68. Elle devait figurer dans une partie aujourd'hui perdue des recueils de traditions (J ou E probablement) utilisés par le Deutéronome. *d.* Cette brève indication n'est intelligible que si l'on se reporte à l'histoire de Salomon (1 Rois 11, 1-13) ; il faut, en effet, suppléer : qu'il n'ait pas de femmes *étrangères*, de peur que son cœur ne se détourne *de Yahvé, à la suite de leurs dieux*. *e.* Autant de critiques adressées à la politique de Salomon : chevaux : 1 Rois 4, 26; 10, 26, 28; 2 Chron. 1, 14, 16). Argent et or : 1 Rois 10, 14-25, 27; 2 Chron. 1, 15; 8, 18; 9, 13-21. *f.* Le traducteur grec a compris : « ce double de la loi » (*deutéronomion*); d'où le nom donné à notre livre, qui pourtant ne se présente nullement comme la répétition d'une loi déjà édictée. *g.* Litt. : *de devant les prêtres Lévites*. Cf. 31, 9. *h.* Cette glose et les deux suivantes (v. 2 et 5) forment une seule phrase imitant 10, 8-9. *i.* Cf. 10, 8-9; Nomb. 18, 20, 23-24; Jos. 13, 14. *j.* C'est-à-dire, dans ce passage, la part revenant aux prêtres sur ces sacrifices. L'expression, fréquente surtout dans P, se rencontre aussi Jos. 13, 14 (R) et 1 Sam. 2, 28 (R[D]), et avec le même sens restreint qu'ici. *k.* Il s'agit du « sacrifice de paix ». Cf. Lév. 3. *l.* D'après le rituel de l'antique sanctuaire de Silo, la part du prêtre était déterminée par le hasard ou par le libre choix des fidèles (1 Sam. 2, 13-16). Selon P, elle était fixée, mais autrement qu'ici : elle comprenait la poitrine et la cuisse droite (Ex. 29, 27; Lév. 7, 28-34; Nomb. 6, 20; 18, 18). — L'estomac était considéré comme un morceau de choix à Athènes. *m.* Cette redevance, qui ne figure qu'ici, était sans doute le reste d'un don fait au prêtre à l'occasion de l'antique fête de la tonte (1 Sam. 25, 2; 2 Sam. 13, 23). *n.* Il s'agit de Lévi. *o.* Le législateur prévoit que la centralisation du culte à Jérusalem ôtera les moyens d'existence aux Lévites des sanctuaires de province, désormais abolis; il leur permet donc de venir officier à Jérusalem. Cette disposition de la loi ne fut pas exactement observée par Josias : les Lévites des anciens hauts-lieux furent *astreints* à venir à Jérusalem et n'eurent pas le droit d'y officier *comme prêtres* : ils reçurent seulement leur part de quelques redevances (2 Rois 23, 8-9). Ce fut le point de départ de la distinction entre Lévites-prêtres et simples « lévites ». *p.* L'hébreu a ici quelques mots dont le sens est obscur. On a proposé de les interpréter : *indépendamment de ses ventes sur les pères*, c'est-à-dire de ce qu'il aura retiré de la vente de son patrimoine, ou

Interdiction de la divination et de la magie. Le prophète.

[9]Lorsque tu seras entré dans le pays que Yahvé ton Dieu va te donner, tu n'apprendras pas les pratiques abominables des nations qui l'habitent. [10]Qu'on ne trouve chez toi personne qui brûle[a] son fils ou sa fille, personne qui s'adonne à la divination, à l'interprétation des présages[b] ou des augures[c], à la sorcellerie, [11]personne qui pratique les incantations[d], qui interroge les esprits des morts et ceux qui savent [l'avenir][e], ou qui consulte les défunts; [12]car Yahvé ton Dieu a en horreur tous ceux qui s'adonnent à ces pratiques, et c'est à cause de ces abominations que Yahvé ton Dieu chasse ces [peuples] devant toi.

[13]Sois sans reproche vis-à-vis de Yahvé ton Dieu! [14]Les nations que tu vas chasser écoutent les interprètes de présages et les devins; mais à toi, Yahvé ton Dieu ne l'a pas permis. [15]Yahvé ton Dieu suscitera, au milieu de toi, parmi tes frères, un prophète comme moi[f] : c'est lui que vous écouterez. [16]Cela répondra exactement à la demande que tu adressas à Yahvé ton Dieu, au Horeb, le jour de l'assemblée, lorsque tu dis : « Puissé-je ne plus entendre la voix de Yahvé, mon Dieu, et ne plus voir ce grand feu, de peur que je ne meure! » [17]Yahvé me dit alors : « Ils ont bien parlé[g]. [18]Je leur susciterai, parmi leurs frères, un prophète comme toi. Je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui commanderai. [19]Si quelqu'un n'écoute pas les paroles qu'il prononcera en mon nom, moi-même je lui en demanderai compte. [20]Quant au prophète qui aura l'audace de prononcer en mon nom une parole que je ne lui aurai pas commandé de prononcer, ou qui parlera au nom d'autres dieux, ce prophète-là mourra. » [21]Peut-être diras-tu en toi-même : « Comment reconnaîtrons-nous la parole que Yahvé n'aura pas prononcée ? » [22]Lorsque le prophète aura parlé au nom de Yahvé, si ce qu'il dit ne se réalise pas et ne s'accomplit pas, voilà une parole que Yahvé n'a pas prononcée[h]. C'est par orgueil que le prophète l'a prononcée. N'aie pas peur de lui[i].

C. RÈGLES DIVERSES DE DROIT CIVIL ET CRIMINEL (19-25).

Les villes de refuge.

19 [1]Lorsque Yahvé ton Dieu aura fait disparaître devant toi les nations dont il va te donner le pays, lorsque tu les auras dépossédées et que tu habiteras leurs villes et leurs maisons, [2]tu mettras à part trois villes au milieu du pays dont Yahvé ton Dieu va te donner la possession; [3]tu tiendras en état les routes [qui y conduisent] et tu diviseras en trois le territoire du pays que Yahvé va te donner en partage; et cela afin que tout meurtrier puisse chercher refuge dans ces villes[j].

[4]Voici comment on procédera à l'égard du meurtrier qui s'y sera réfugié pour conserver la vie. S'il a tué son prochain par inadvertance et sans avoir eu auparavant de haine contre lui, [5]si [par exemple] il s'est rendu dans la forêt avec son compagnon pour

12. « car Yahvé ton Dieu » *Sam G S*. H : car Yahvé. 19. « les (litt. ses) paroles » *Sam G^AF L* (lis. *debârâw*). H : mes paroles.

en dehors de la vente [de ses droits] sur les [maisons des] pères, c'est-à-dire sur les familles, ou : *en dehors [des dons] de ses connaissances à cause des pères*, c'est-à-dire à cause de ses ancêtres, les anciens prêtres des hauts-lieux, etc. *a*. Litt. : *fasse passer dans le feu*. Voy. Lév. 18, 21 et note *l*. Certains supposent, d'après la suite, que ce rite, sacrifice ou lustration, était parfois pratiqué pour découvrir l'avenir ou le diriger. Mais on a pu le viser ici simplement pour compléter la liste des « abominations » cananéennes. *b*. Cf. note *i* sur Lév. 19, 26. *c*. Sur le terme employé ici, cf. note *h* sur Lév. 19, 26. *d*. Cf. Ps. 58, 6. Étymologiquement, l'expression signifiait peut-être « noueur de nœuds (magiques) ». *e*. Cf. note *p*. sur Lév. 19, 31. *f*. Comme le prouve l'antithèse avec les devins de tout genre, le législateur définit ici le mode de révélation auquel les Israélites pourront avoir recours. Ce texte n'annonce donc pas la venue d'une personnalité déterminée (Jean 6, 14; 7, 40), mais d'une série de prophètes, parlant comme Moïse par inspiration. Il est cité dans Actes 3, 22 et 7, 37, pour établir la messianité de Jésus. *g*. Cf. Ex. 20, 18-19; Deut. 5, 25. *h*. Il s'agit ici d'un critère purement négatif, car, d'après 13, 2-3, la réciproque n'est pas vraie : il y a des oracles qui se réalisent et qui ne viennent pas de Yahvé. Les grands prophètes admettaient, du reste, que Dieu peut révoquer ses menaces et ses promesses (Jér. 18, 6-10; Éz. 18, 21-32; 33, 12-20; Amos 7, 1-6, etc.). Le principal critère de la vraie prophétie était, selon eux, son accord avec les exigences morales et religieuses de Dieu (Michée 3, 5-8; Jér. 23, 22). *i*. N'aie pas peur de le condamner à mort, alors même que, pour sauver sa vie, il t'annoncerait la vengeance du ciel.

j. Avant la centralisation du culte à Jérusalem, tous les autels de Yahvé servaient d'asile aux meurtriers (Ex. 21, 13-14; 1 Rois 1, 50; 2, 28 ss.). Dorénavant il ne devait plus y avoir qu'un de ces autels, à Jérusalem : si les meurtriers n'avaient pas eu d'autre refuge, ceux des provinces lointaines auraient risqué de périr avant de pouvoir l'atteindre. D'où la nécessité de lieux d'asile dans les régions éloignées de la capitale.

couper du bois, et si, tandis que sa main brandit la hache pour abattre l'arbre, le fer s'échappe du manche et atteint son compagnon qui en meurt, cet homme-là se réfugiera dans une des villes désignées, et il aura la vie sauve. [6]Autrement le vengeur du sang, enflammé de colère, se lancerait à sa poursuite; il l'atteindrait si la route était trop longue[a] et le frapperait à mort, bien qu'il ne le méritât pas, puisque auparavant il ne haïssait pas son compagnon. [7]Voilà pourquoi je te donne cet ordre : « Mets à part trois villes. »

R [8]Si Yahvé ton Dieu agrandit ton territoire ainsi qu'il l'a juré à tes pères, s'il te donne en entier le pays qu'il a promis à tes pères[b], [9][ce qu'il ne manquera pas de faire] à condition que tu observes et mettes en pratique tous ces commandements que je te prescris aujourd'hui, aimant Yahvé ton Dieu et marchant dans ses voies en tout temps, tu ajouteras encore trois villes à ces trois-là[c].

D [10]Ainsi il ne sera pas versé de sang innocent au milieu du pays que Yahvé ton Dieu te donne en partage et il n'y aura pas de sang sur toi[d].

[11]Mais si un homme, par haine, dresse à un autre des embûches, se jette sur lui et le frappe à mort, puis qu'il aille se réfugier dans l'une de ces villes, [12]les anciens de sa ville enverront des gens qui le feront sortir de là et ils le livreront au vengeur du sang, afin qu'il meure[e]. [13]Tu ne lui accorderas pas un regard de pitié. Ainsi tu ôteras d'Israël le sang de l'innocent et tu seras heureux[f].

Les bornes.

[14]Tu ne déplaceras pas la borne de ton voisin, posée par les ancêtres[g], dans la propriété qui te sera échue au pays que Yahvé ton Dieu va te donner en partage.

Du témoignage.

[15][La déposition d'] un témoin unique ne sera pas retenue contre un accusé, de quelque crime ou délit qu'il s'agisse[h]; un fait ne pourra être établi que sur la déposition de deux ou de trois témoins. [16]Si un témoin mal intentionné se lève contre quelqu'un en l'accusant d'un forfait, [17]les deux hommes en contestation se présenteront devant Yahvé, devant les prêtres et les juges alors en fonction[i]. [18]Les juges feront une enquête avec soin, et s'il se trouve que le témoin est un faux témoin, qui a fait une déposition mensongère contre son frère, [19]vous le traiterez comme il avait l'intention de [faire] traiter son frère. Ainsi tu ôteras le mal du milieu de toi. [20]Les autres, en l'apprenant, seront saisis de crainte et on ne commettra plus une action aussi criminelle au milieu de toi[j]. [21]Tu n'accorderas pas [au coupable] un regard de pitié : vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied[k]!

Lois sur la conduite de la guerre.

20 *Exemptions du service militaire.* [1]Lorsque tu te mettras en campagne contre tes ennemis, si tu vois des chevaux, des chars[l] et

19, 15. « s'agisse » *G^Luc* (suppr. *bekol — yèḥèṭâ'*). H a de plus : quelque délit qu'il ait commis. **20**, 1. « tes ennemis » *Sam G S T L*. H : ton ennemi. « et » *Sam G* (lis. *we'am*). Manque en H.

a. A savoir, entre le lieu de l'accident et l'autel du sanctuaire unique (Jérusalem). *b*. Cf. Gen. 15, 18. *c*. Les versets 8-9, qui interrompent le développement, paraissent être une addition. L'auteur a pensé que, si le pays d'Israël venait à s'étendre jusqu'à l'Euphrate (Gen. 15, 18; Ex. 23, 31; Deut. 1, 7; 11, 24), trois villes de refuge ne suffiraient pas. Selon d'autres, c'est dans les territoires des tribus transjordaniennes — perdus de son temps pour Israël — que l'auteur espérait voir désigner un jour les trois villes de refuge supplémentaires. Selon P, les six lieux d'asile furent créés par Moïse et Josué dans le pays effectivement conquis par Israël, trois à l'E. et trois à l'O. du Jourdain (Nomb. 35, 14; Jos. 20, 8; cf. Deut. 4, 41-43). *d*. Si le vengeur tuait l'auteur d'un simple homicide par imprudence, ce serait un meurtre, dont la responsabilité rejaillirait sur le peuple tout entier. *e*. Ceci suppose que les anciens auront d'abord fait une enquête pour s'assurer de la culpabilité du meurtrier. Ainsi les droits du vengeur du sang sont reconnus; mais l'exercice en est limité et subordonné à une instruction judiciaire. *f*. Le sang de l'innocent crie à Dieu jusqu'à ce qu'il soit vengé (Gen. 4, 10). L'âme de la victime s'en prendrait au peuple tout entier et lui ferait arriver malheur, si celui-ci laissait le coupable impuni.

g. Cette loi, qui suppose le partage du pays accompli depuis plusieurs générations, s'accorde mal avec la suite, où la conquête est, ainsi que d'ordinaire dans le Deutéronome, envisagée comme à venir. Il s'agit sans doute d'un ancien axiome de droit reproduit et commenté par le rédacteur du Deutéronome. *h*. Cf. 17, 6 et Nomb. 35, 30, où ce principe est appliqué à un cas particulier. *i*. L'existence d'un tribunal mixte est douteuse (cf. 16, 18-20; 17, 8-13 et les notes). Le verset suivant laisse supposer que c'est un glossateur qui a ajouté le recours à Yahvé et aux prêtres, en prévision des cas difficiles (cf. 17, 8-13). *j*. Cf. 13, 11. *k*. La loi du talion (cf. Ex. 21, 23-25; Lév. 24, 17-20; Mt. 5, 38) était de même appliquée au faux témoin chez les Babyloniens (code Hammourabi, art. 3-4), en Égypte (Diod. Sic., 1, 77) et dans le code syro-romain du Ve siècle (Bruns et Sachau, p. 106). *l*. La cavalerie et les chars de guerre furent longtemps la terreur des Israélites, qui ne commencèrent à en posséder que depuis Salomon (Jos. 17, 16; Jug. 1, 19; 4, 3, etc.).

des troupes plus nombreuses que les tiennes, n'en aie pas peur, car Yahvé ton Dieu, qui t'a fait monter du pays d'Égypte, est avec toi. [2] Quand vous serez sur le point d'engager le combat, le prêtre[a] s'avancera et adressera la parole aux troupes. [3] Il leur dira : « Écoute, Israélites[b], vous allez aujourd'hui engager le combat contre vos ennemis : ne laissez pas mollir votre courage, n'ayez pas peur, ne vous troublez pas et ne les redoutez pas. [4] Car Yahvé votre Dieu marche avec vous afin de combattre pour vous contre vos ennemis et de vous assurer la victoire. » [5] Puis les scribes[c] adresseront la parole aux troupes en ces termes : « Qui a bâti une maison neuve et ne l'a pas encore inaugurée[d] ? Qu'il s'en aille et retourne chez lui, de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un autre n'inaugure sa maison. [6] Qui a planté une vigne et n'a pas encore rompu l'interdit qui en frappe les premiers fruits[e] ? Qu'il s'en aille et retourne chez lui, de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un autre ne rompe cet interdit. [7] Qui s'est fiancé à une femme et ne l'a pas encore épousée ? Qu'il s'en aille et retourne chez lui, de peur qu'il ne meure dans la bataille, et qu'un autre n'épouse sa fiancée[f]. » [8] Les scribes adresseront encore la parole aux troupes et diront : « Qui a peur et sent mollir son courage ? Qu'il s'en aille et retourne chez lui[g], de crainte qu'il ne fasse fondre le courage de ses frères comme le sien[h]. » [9] Quand les scribes auront fini de parler à l'armée, on placera à sa tête des chefs de troupe.

Siège des villes.

[10] Quand tu t'approcheras d'une ville pour l'attaquer, tu lui offriras la paix[i]. [11] Si elle te répond qu'elle l'accepte et t'ouvre [ses portes], toute la population qui s'y trouvera te devra la corvée et te sera assujettie[j]. [12] Si elle ne traite pas avec toi, mais entame les hostilités contre toi, tu l'assiégeras, [13] et quand Yahvé ton Dieu l'aura livrée entre tes mains, tu en passeras tous les mâles au fil de l'épée. [14] Il n'y aura que les femmes, les enfants et les bestiaux que tu pourras t'adjuger comme butin, ainsi que les biens, quels qu'ils soient, qui se trouveront dans la ville, toutes ses dépouilles : tu vivras sur le butin enlevé à tes ennemis et que Yahvé ton Dieu t'aura livré.

[15] Tu agiras ainsi à l'égard de toutes les villes situées très loin de toi et qui ne sont pas du nombre des cités de ces nations-ci. [16] Quant aux villes de ces peuples dont Yahvé ton Dieu te donne la propriété, tu n'y laisseras la vie à rien de ce qui respire[k]. [17] Tu extermineras selon les règles de l'anathème les Ḥittites, les Amoréens, les Cananéens, les Perizzites, les Ḥivvites et les Jébusiens[l], ainsi que te l'a ordonné Yahvé ton Dieu[m], [18] afin qu'ils ne vous apprennent pas les pratiques abominables qu'ils observent en l'honneur de leurs dieux et que vous ne péchiez pas contre Yahvé votre Dieu.

[19] Lorsque, en attaquant une ville, tu devras, pour la prendre, l'assiéger pendant de longs jours, tu ne détruiras pas les arbres de son territoire en y portant la hache : tu te nourriras de leurs fruits, mais eux, tu ne les

8. « qu'il ne fasse fondre » *Sam G T L* (lis. *yâmês*). H : que ne fonde.

a. Le prêtre consulte l'oracle, fait les sacrifices; sa présence à l'armée est un gage de la présence de Yahvé (cf. Nomb. 31, 6; 1 Sam. 4). *b.* Litt. : *Écoute, Israël.* *c.* Voy. note *h* sur Jos. 1, 10. *d.* Par une cérémonie religieuse, probablement un sacrifice, comme c'est encore l'usage chez les bédouins du pays de Moab. *e.* Litt. : *ne l'a pas profanée*, les premiers fruits étant interdits (tabou) ou consacrés à Yahvé (Lév. 19, 23-25). Sur le sens de ces usages, voy. note *e* sur Lév. 19, 23. *f.* Cf. 24, 5 : les nouveaux mariés sont exemptés de service pendant un an. *g.* Voy. Juges 7, 3 et la note *f.* *h.* Bien que le seul exemple sûr de l'application de ces règles soit très tardif (1 Macc. 5, 36), il se peut qu'elles soient fort anciennes : elles auraient eu originairement pour but de préserver l'armée contre l'influence des esprits ou démons qui, d'après des croyances courantes, menacent particulièrement les quatre catégories de personnes exclues. Le « génie du lieu » d'une maison neuve, en effet, et l'esprit de la vigne sont dangereux pour qui a empiété sur leur domaine, tant qu'il ne les a pas apaisés par les sacrifices et offrandes d'inauguration; les nouveaux mariés sont exposés aux attaques des mauvais esprits (cf. Tob. 3, 8; 6, 14-8, 3); les lâches peuvent être des ensorcelés. Le législateur deutéronomique aurait sanctionné ces antiques règles, en leur prêtant des intentions nouvelles inspirées d'une délicate fraternité. *i.* Tu l'inviteras d'abord à se rendre sans combat. *j.* Cf. Gen. 49, 15; Ex. 1, 11; Jos. 9, 18-27; 16, 10; Juges 1, 28, 30, 33, 35; 1 Rois 9, 21. *k.* C'est ainsi, d'après D, qu'on aurait dû procéder, lors de l'installation en Palestine, pour prévenir l'infiltration du paganisme des indigènes. En réalité, les populations cananéennes subsistèrent, dans une large mesure, côte à côte avec les Israélites (Juges 1, 19-21, 27-35; 9, 4, 26-28; 1 Rois 9, 20-21) et finirent par se mêler à eux. *l.* Deut. 7, 1 mentionne sept peuples. *m.* 7, 1-2, 16, 23-26; cf. Ex. 23, 31-33.

abattras pas[a]. L'arbre des champs est-il un homme pour que tu le traites en assiégé ? [20] Les arbres que tu sauras n'être pas des arbres fruitiers sont les seuls que tu pourras détruire et abattre, pour construire des ouvrages de siège contre la ville qui se trouve en guerre avec toi, jusqu'à ce qu'elle succombe.

Expiation d'un homicide dont l'auteur est inconnu[b].

21 [1] Si l'on trouve, sur le sol dont Yahvé ton Dieu va te donner la propriété, le corps transpercé d'un homme, gisant dans la campagne, sans qu'on sache qui l'a frappé, [2] tes anciens[c] et tes juges se rendront sur place[d] et mesureront la distance qui sépare le cadavre des villes d'alentour. [3] [Quand on aura déterminé] la ville la plus proche du cadavre, les anciens de cette ville[e] prendront une génisse avec laquelle on n'ait pas travaillé et qui n'ait pas tiré au joug[f]. [4] Puis ils la feront descendre dans un ravin arrosé par un ruisseau qui ne tarisse pas, et où l'on n'ait fait ni culture ni semailles, et là, sur le ruisseau même, ils briseront la nuque de la génisse. [5] Les prêtres, fils de Lévi, s'approcheront alors; car ce sont eux que Yahvé ton Dieu a choisis pour le servir et pour donner la bénédiction au nom de Yahvé, et ce sont eux qui prononcent sur tout litige et sur toute blessure[g]. [6] Alors les anciens de cette ville, se trouvant être ceux qui habitent le plus près du cadavre, se laveront tous les mains[h] sur la génisse dont on aura brisé la nuque dans le ravin. [7] Ils prendront ensuite la parole et diront : « Nos mains n'ont pas versé ce sang et nos yeux ne l'ont pas vu [répandre]. [8] Pardonne, Yahvé, à Israël, ton peuple, que tu as racheté : fais qu'il n'y ait [plus] de sang innocent [invengé] au milieu d'Israël, ton peuple[i]. » Alors l'expiation du sang [répandu] se trouvera accomplie en leur faveur. [9] Ainsi tu ôteras du milieu de toi le sang innocent et tu seras heureux, parce que tu auras fait ce qui est droit aux yeux de Yahvé.

Lois civiles et religieuses diverses.

Mariage avec une captive.

[10] Lorsque tu te mettras en campagne contre ton ennemi et que Yahvé ton Dieu l'aura livré entre tes mains, si tu lui fais des prisonniers [11] et que tu voies, parmi les captifs, une femme[j] bien faite et que, la trouvant à ton goût, tu la prennes[k] pour en faire ta femme, [12] tu l'amèneras dans ta maison. Elle se rasera la tête[l], se coupera les ongles [13] et quittera le vêtement qu'elle portait quand on l'a prise[m]; elle habitera chez toi et pleurera son père et sa mère pendant un mois[n]. Après cela seulement, tu t'approcheras d'elle, tu l'épouseras, et elle deviendra ta femme. [14] Si elle cesse de te plaire, tu la laisseras partir à son gré. Tu n'auras pas le droit de la céder pour de l'argent[o]. Tu ne la traiteras pas avec dureté, puisque tu l'auras déflorée.

19. « L'arbre — assiégé » G (S) (lis. *hè'adâm*). H : L'arbre des champs, c'est l'homme (?) pour t'échapper dans le siège. **21**, 3. « et qui » *Sam G S. et* manque en H. 9. « et tu seras heureux » d'après *4, 40; 5, 30; 12, 25, 28; 19, 13* (aj. *weṭôb lekā*). Manque en H. 10. « ton ennemi » d'après la suite. H : tes ennemis. 11. « tu la prennes » *Sam* (lis. *ouleqaḥtâh*). H : tu prennes.

a. Les Israélites n'en agissaient pas toujours ainsi. Cf. 2 Rois 3, 19-25. *b.* Il semble que la cérémonie prescrite ait été à l'origine un sacrifice destiné à apaiser l'âme du mort privé de vengeance et à prévenir les maléfices qu'elle aurait exercés autrement sur les habitants des lieux voisins. Mais ce rite avait été ensuite interprété comme une déclaration solennelle d'innocence devant Yahvé, le vengeur des crimes impunis; la génisse, en effet, n'est pas immolée sur le lieu du crime, mais au bord d'un ruisseau, sur un sol non profané par le travail humain, c'est-à-dire sans doute dans un des anciens lieux saints de la région; de plus l'acte est accompagné d'une prière au Dieu d'Israël. *c.* Probablement ceux des villes du voisinage. *d.* Litt. : *sortiront.* *e.* Chez les Arabes, dans un cas analogue, une rançon est imposée au campement le plus proche. Selon le code ḥittite, une compensation en terres et en argent était due à l'héritier (et vengeur) du mort par le propriétaire du lieu du crime ou, s'il n'y en avait pas, par l'une des villes (déterminée par l'oracle) situées à moins de trois milles (§§ 6 et IV, F. Hrozny, *Code hittite*, pp. 5-7 et 78-81). *f.* Cf. 15, 19; Nomb. 19, 2 et la note *d* sur ce dernier passage. *g.* C'est un rédacteur ultérieur, désireux d'accroître les prérogatives du clergé, qui a dû ajouter cette disposition. Les prêtres, en effet, ne jouent aucun rôle actif dans la cérémonie. Du reste, l'expression « prêtres, fils de Lévi » est insolite. Le Deut. dit toujours « prêtres Lévites ». *h.* Cf. Ps. 26, 6; 73, 13; Mt. 27, 24. *i.* Le sang innocent constitue un danger redoutable, tant qu'il n'a pas été vengé ou expié. Il appartient à Yahvé d'écarter ce péril, puisque le vengeur ne peut le faire; cf. note sur 19, 13. *j.* Une femme encore vierge. Cf. le verset 14. *k.* C'est-à-dire que tu te la fasses adjuger comme butin. *l.* Il s'agit probablement du rite de deuil bien connu (Jér. 7, 29; Michée 1, 16; Job 1, 20, etc.) : les parents de la jeune fille avaient été massacrés (v. 13). Aujourd'hui encore, chez les bédouins de Moab, les femmes se coupent les cheveux à la mort d'un mari, d'un père ou d'un proche parent. Les longues nattes sont placées sur la tombe. *m.* Sans doute pour se revêtir du sac. *n.* Cf. 34, 8; Nomb. 20, 29. La durée ordinaire du deuil était de sept jours seulement. *o.* C'est-à-dire comme esclave.

Le droit d'aînesse.

[15]Si un homme a deux femmes, l'une aimée, l'autre haïe[a], et que la femme aimée comme celle qui est haïe lui donnent des fils, quand l'aîné sera de la femme haïe, [16]cet homme ne pourra pas, lorsqu'il partagera ses biens entre ses fils[b], conférer le droit d'aînesse au fils de la femme aimée, au détriment du fils de la femme haïe, qui est l'aîné. [17]C'est l'aîné, le fils de la femme haïe, qu'il reconnaîtra [comme premier-né], en lui donnant une double part de tout ce qui se trouve lui appartenir, car il est les prémices de sa vigueur[c], et c'est à lui qu'appartient le droit d'aînesse.

Punition d'un fils incorrigible.

[18]Un homme a-t-il un fils indocile et rebelle[d], qui refuse d'écouter son père et sa mère, et qui ne leur obéit pas, même après qu'ils l'ont châtié, [19]son père et sa mère se saisiront de lui et l'amèneront dehors, aux anciens de sa ville, à la porte[e] de la cité qu'il habite, [20]et ils diront aux anciens de sa ville : « Notre fils que voici est indocile et rebelle, il refuse de nous écouter. C'est un dissipateur et un buveur. » [21]Alors tous les hommes de la ville le lapideront jusqu'à ce que mort s'ensuive[f]. Ainsi tu ôteras le mal du milieu de toi. Tout Israël, en l'apprenant, sera saisi de crainte.

Ensevelissements des suppliciés.

[22]Si un homme ayant commis un crime capital est mis à mort et que tu le pendes [ensuite] à un arbre[g], [23]son cadavre n'y pourra pas passer la nuit; mais tu ne manqueras pas de l'enterrer le jour même, car un pendu est l'objet de la malédiction divine, et tu ne dois pas souiller le pays que Yahvé ton Dieu va te donner en partage[h].

22 *Du devoir de sauver le bien d'autrui [i].*

[1]Si tu vois errer à l'aventure le bœuf de ton frère ou une de ses pièces de menu bétail, tu ne t'en détourneras pas, mais tu les ramèneras à ton frère. [2]Si ton frère n'habite pas dans ton voisinage, ou si tu ne le connais pas, tu recueilleras l'animal dans ta maison et il restera chez toi jusqu'à ce que ton frère le réclame : alors tu le lui rendras. [3]Tu en agiras de même pour son âne, pour son manteau, et pour tout objet que ton frère aura perdu et que tu trouveras : tu n'as pas le droit de t'en détourner. [4]Si tu vois l'âne de ton frère ou son bœuf s'abattre sur le chemin, tu ne t'en détourneras pas, mais tu te joindras à lui pour les relever.

Travestissements.

[5]Qu'une femme ne porte pas un accoutrement d'homme et qu'un homme ne mette pas une robe de femme[j] : quiconque agirait de la sorte ferait horreur à Yahvé ton Dieu.

Nids.

[6]Si tu viens à apercevoir, en chemin, sur quelque arbre ou à terre, un nid d'oiseaux, avec des oiselets ou avec des œufs, et que la mère soit posée sur les oiselets ou sur les œufs, tu ne prendras pas la mère avec les petits : [7]tu laisseras partir la mère[k] et tu ne prendras que les petits, afin que tu sois heureux et que tu prolonges ton existence.

17. « et » *H[e] Sam G S T[O] L[e]*. Manque en H.

a. C'est-à-dire ici : moins aimée. Le cas se produisait souvent dans les ménages polygames, comme le montrent les exemples de Jacob et d'Elqana. *b.* Il peut s'agir d'un partage à exécuter seulement après la mort du père. *c.* Cf. Gen. 49, 3. *d.* Cf. pour un cas particulier, Ex. 21, 17; Lév. 20, 9; Deut. 27, 16. *e.* La justice se rendait sur la place qui se trouvait à la porte de la ville. Cf. 17, 5; Am. 5, 12, 15.
f. Les châtiments étaient rudes en ce temps-là. A Rome, le père avait droit de vie et de mort sur ses enfants. Il a dû en être de même chez les anciens Hébreux (cf. Gen. 38, 24; Jug. 6, 30); ici ce droit n'appartient plus qu'au tribunal; c'est une restriction apportée à la coutume primitive. Mais il n'est pas encore question d'une enquête faite par les juges. *g.* La pendaison du cadavre était une aggravation infamante de la peine. Cf. Jos. 8, 29; 10, 26, et les notes; 1 Sam. 31, 10; 2 Sam. 4, 12. *h.* La raison première de cette règle était certainement la crainte des représailles que l'âme irritée des suppliciés pouvait exercer contre les vivants; on croyait, en effet, que l'âme des morts vagabondait tant que le corps n'avait pas été enseveli et que les esprits agissaient surtout la nuit. Le danger constitué par la présence de ce cadavre a été ensuite interprété comme une menace de souillure, venant elle-même de ce que le criminel était maudit de Dieu. *i.* Cf. Ex. 23, 4, 5.
j. Allusion probable à certaines cérémonies païennes. Ces travestissements étaient pratiqués, par exemple, dans le culte d'Aphrodite (Astarté), à Aphéqa, dans le Liban (Eusèbe, *Vita Const.*, III, 55). *k.* Le législateur sanctionne sans doute ici une vieille règle de chasseurs, inspirée non par la seule pitié envers les animaux, mais par la crainte d'anéantir l'espèce. Voy. Lév. 22, 28 et la note, et cf. Ex. 23, 19[b].

Parapets.

[8]Lorsque tu bâtiras une maison neuve, tu entoureras ton toit d'un parapet[a]; ainsi tu ne mettras pas de sang sur ta maison[b], si quelqu'un vient à en tomber.

Mélanges interdits.

[9]Ne sème pas dans ta vigne deux sortes de plantes, si tu ne veux pas que le tout soit frappé d'interdit[c] : le grain que tu as semé et le produit de la vigne. [10]Tu ne laboureras pas avec un bœuf et un âne attelés ensemble. [11]Tu ne porteras pas de vêtement tissé de deux espèces de fils, laine et lin[d].

Les glands.

[12]Tu mettras des glands aux quatre coins du manteau dont tu te couvres[e].

Lois diverses sur les relations de l'homme et de la femme.

[13]Si un homme, après avoir épousé une femme et s'être uni à elle, la prend en aversion[f] [14]et que, l'accusant de fautes imaginaires, il fasse courir sur elle des bruits calomnieux, en disant : « J'ai épousé cette femme, mais après m'être approché d'elle, je n'ai pas trouvé les marques de sa virginité », [15]le père et la mère de la jeune femme prendront les marques de sa virginité et les produiront devant les anciens de la ville à la porte[g]. [16]Le père de la jeune femme dira aux anciens : « J'ai donné ma fille pour femme à cet homme, mais il l'a prise en aversion, [17]et voilà qu'il l'accuse de fautes imaginaires, en disant : Je n'ai pas trouvé chez ta fille les marques de la virginité. — Or, voici les marques de la virginité de ma fille. » Et ils déploieront le vêtement [de leur fille] devant les anciens de la ville. [18]Alors les anciens de la ville saisiront l'homme et le châtieront[h]. [19]En outre, ils lui infligeront une amende de cent sicles d'argent[i], qu'ils donneront au père de la jeune femme, parce que cet homme a fait courir des bruits calomnieux sur une vierge d'Israël, et elle restera sa femme, sans qu'il puisse jamais la répudier. [20]Mais si l'accusation est fondée, si l'on n'a pas constaté les marques de la virginité de la jeune femme, [21]on la conduira à la porte de la maison de son père[j], et les gens de sa ville la lapideront jusqu'à ce que mort s'ensuive, parce qu'elle a commis une infamie en Israël, en se prostituant dans la maison de son père. Ainsi tu ôteras le mal du milieu de toi.

[22]Si l'on trouve un homme couché avec une femme mariée, ils mourront tous deux, l'homme qui a couché avec la femme, aussi bien que la femme. Ainsi tu ôteras le mal du milieu d'Israël.

[23]Si une jeune fille vierge est fiancée, et qu'un homme la rencontre dans la ville et couche avec elle, [24]vous les conduirez tous deux à la porte de cette ville et vous les lapiderez jusqu'à ce que mort s'ensuive : la jeune fille, parce qu'elle n'a pas crié dans la ville[k], et l'homme, parce qu'il a abusé de la femme de son prochain[l]. Ainsi tu ôteras le mal du milieu de toi. [25]Mais si c'est dans les champs que l'homme rencontre la jeune fille fiancée, lui fait violence et couche avec elle, l'homme qui a couché avec elle mourra seul. [26]Vous ne ferez rien à la jeune fille : elle n'a pas commis de crime méritant la mort, car son cas est assimilable à celui d'un homme qu'un autre attaque et tue. [27]Rencontrée dans les champs, la jeune fille fiancée a crié[m] et personne ne s'est trouvé là pour lui porter secours.

[28]Si un homme rencontre une jeune fille vierge non fiancée, la saisit et couche avec elle et qu'on les prenne sur le fait, [29]l'homme qui a

22, 17. « l'accuse » *Sam G S L* cf. v. 14 (aj. *lâh*). H : accuse. 26. « Vous ne ferez » *Sam G S* (lis. *ta'âsou*). H : Tu ne feras. 28. « on les prenne ». G : on le prenne.

a. En Orient, les toits des maisons sont plats, en terrasse. Pendant le jour, les femmes y font sécher des fruits, des farines, etc. Pendant les nuits d'été, on y dort. *b.* C'est-à-dire : tu ne seras plus responsable des accidents qui pourraient arriver.
c. Litt. : *devienne sacré*. *d.* Sur les lois des versets 9-11, voy. Lév. 19, 19 et la note. *e.* Cf. Nomb. 15, 37-41 et les notes. Aujourd'hui encore des houppes de ce genre ornent l'espèce de châle (*talét*) que les juifs, dans les synagogues, se mettent sur les épaules pour prier. *f.* Soit parce que, l'usage interdisant à l'homme de voir sa femme avant le mariage, il ne trouvait pas toujours à son goût celle que son père lui avait choisie, soit pour toute autre raison (2 Sam. 13, 15). *g.* Cf. 21, 19. *h.* Probablement en lui faisant administrer des coups (cf. 25, 2-3). *i.* Environ 300 francs or. *j.* Ce qui constitue, en même temps, un blâme public pour le père qui n'a pas su garder sa fille. *k.* Où elle aurait pu facilement se faire entendre; elle est donc supposée consentante. *l.* Une fiancée appartient déjà à son futur mari, par le fait que celui-ci a versé le prix d'achat (*môhar*) au père (cf. note sur Gen. 29, 18). *m.* On doit, du moins, le supposer, à défaut de preuve du contraire.

couché avec elle donnera au père de la jeune fille cinquante sicles d'argent[a] et elle deviendra sa femme; parce qu'il l'a déflorée, il n'aura pas le droit de la répudier sa vie durant[b].

30[c] Nul n'épousera la femme de son père; nul ne soulèvera le pan [de la couverture] de son père[d].

23 *Personnes exclues de la communauté.* 1 Celui qui a eu les testicules écrasés ou la verge coupée[e] ne sera pas admis dans l'assemblée de Yahvé.

2 Celui dont la naissance est impure[f] ne sera pas admis dans l'assemblée de Yahvé; ses descendants, même à la dixième génération, ne seront pas admis dans l'assemblée de Yahvé. 3 L'Ammonite et le Moabite ne seront pas admis dans l'assemblée de Yahvé[g]; jamais leurs descendants, même ceux de la dixième génération, ne seront admis dans l'assemblée de Yahvé, 4 parce qu'ils ne sont pas venus au-devant de vous avec du pain et de l'eau, durant votre voyage lors de votre sortie d'Égypte[h], et parce qu'il[i] a soudoyé contre toi Balaam, fils de Beor, de Petor[j], en Aram Naharaïm[k], pour te maudire; 5 mais Yahvé ton Dieu ne voulut pas écouter Balaam[l] : et il changea pour toi la malédiction en bénédiction, car Yahvé ton Dieu t'aime. 6 Jamais, tant que tu vivras, tu ne prendras souci de leur prospérité ni de leur bien-être.

7 Tu n'auras pas en horreur l'Édomite, car il est ton frère[m]. Tu n'auras pas en horreur l'Égyptien, car tu as été admis à séjourner dans son pays[n]. 8 Leurs descendants, à la troisième génération, seront admis dans l'assemblée de Yahvé[o].

Pureté des camps. 9 Lorsque, marchant contre tes ennemis, tu dresseras un camp, garde-toi de tout acte malséant. 10 Se trouve-t-il dans tes rangs un homme qui ne soit pas pur, par suite d'un accident nocturne, il sortira du camp [et] n'y rentrera pas. 11 A l'approche du soir, il se plongera dans l'eau, et, dès que le soleil sera couché, il pourra rentrer dans le camp.

12 Tu te ménageras hors du camp un lieu retiré; c'est là que tu iras, à l'écart. 13 Tu auras dans ton équipement un pic[p], et quand tu iras t'asseoir à l'écart, tu t'en serviras pour creuser le sol, puis tu recouvriras tes excréments. 14 Car Yahvé ton Dieu parcourt ton camp, afin de te protéger et de te livrer tes ennemis; aussi ton camp doit-il être saint, de peur qu'en y apercevant quelque chose de choquant, Yahvé ne se détourne de toi.

L'esclave fugitif. 15 Tu ne livreras pas à son maître l'esclave qui se sera échappé de chez lui pour se réfugier auprès de toi[q]. 16 Il s'établira chez toi, parmi les tiens, au lieu qu'il choisira, dans l'une de tes villes, où bon lui semblera, et tu ne l'opprimeras pas.

La prostitution. 17 Il n'y aura pas de courtisane sacrée parmi les jeunes filles d'Israël, et il n'y aura pas de prostitué sacré parmi les jeunes gens d'Israël[r]. 18 Tu n'apporteras pas dans la maison de Yahvé ton Dieu, quel que soit le vœu que tu aies fait, le salaire d'une prostituée, ni le prix versé à un chien[s] : l'un et l'autre font horreur à Yahvé ton Dieu.

a. Environ 150 francs or; ce devait être le taux moyen du *môhar* (cf. Ex. 21, 32). *b.* Cf. loi analogue Ex. 22, 16-17. *c.* Ce verset est le premier du chapitre 23, dans la Bible hébraïque. *d.* La première défense interdit la transmission, par héritage, du harem du père (cf. Lév. 18, 8 et la note; Éz. 22, 10; 1 Cor. 5, 1); la seconde condamne aussi des actes comme celui de Ruben (Gen. 35, 22). *e.* L'eunuque. *f.* Le sens précis du terme hébreu est incertain. Il s'agit probablement de l'homme né d'une union illicite (inceste, adultère) : l'expression paraît appliquée dans Zach. 9, 6 aux enfants nés d'un mariage entre juifs et païennes; dans Hénoch 10, 9, elle désigne les géants, nés de l'union des anges et des filles des hommes.

g. La similitude de ce verset avec le précédent suggère que ces deux peuples sont exclus à cause de la naissance impure attribuée à Ammon et à Moab, leurs ancêtres (cf. Gen. 19, 30-38). Il s'ensuit que les motifs indiqués v. 4-8 et qui sont tirés de l'attitude des Ammonites et des Moabites aux temps mosaïques doivent avoir été ajoutés ultérieurement. *h.* D'après Deut. 2, 29, les Moabites avaient, du moins, permis aux Israélites de traverser leur pays, et leur avaient *vendu* des vivres et de l'eau. *i.* Le sujet sous-entendu est « Moab » ou « le roi de Moab ». *j.* Voy. note *c* sur Nomb. 22, 5. *k.* Cf. Gen. 24, 10 et la note. *l.* Cf. note *m* sur Nomb. 22, 5. *m.* Descendant d'Ésaü, il appartient à une race sœur de la tienne. *n.* C'est le seul passage où le séjour en Égypte soit présenté comme un fait de nature à rendre sympathiques les habitants de ce pays. D'ordinaire on l'invoque pour inviter l'Israélite à se montrer pitoyable aux étrangers et aux esclaves (cf. 10, 19; 15, 15; 24, 18, 22). *o.* Dans Jér. 36, 14, il est parlé d'un homme appelé Yehoudi (juif) et qui était arrière-petit-fils d'un Kouchi (Éthiopien). Cf. Éz. 47, 22. *p.* Le mot employé désigne d'ordinaire un pieu de tente. *q.* « Auprès de toi, Israël » : il s'agit donc d'esclaves fugitifs venus de l'étranger. Les Philistins n'observaient pas la même règle (1 Rois 2, 39-40).

r. La prostitution en l'honneur de certaines divinités, observée par les Cananéens et divers autres peuples, était pour les sanctuaires une source de revenus (v. 18). Sur cette coutume, adoptée par certains Israélites, cf. note sur Gen. 38, 21. *s.* On désignait ainsi, même dans les textes officiels (comptes de Citium, en Chypre, *CIS*, I, 86 B, l. 10), les hiérodules voués à la prostitution sacrée (cf. Apoc. 22, 15).

Le prêt à intérêt. 19 Tu n'exigeras de ton frère aucun intérêt, ni pour l'argent, ni pour les vivres, ni pour toute [autre] chose qui se prête à intérêt[a]. 20 Tu pourras exiger un intérêt de l'étranger, mais tu n'en exigeras pas de ton frère, afin que Yahvé ton Dieu te bénisse dans toutes tes entreprises, au pays où tu vas entrer pour en prendre possession.

L'accomplissement des vœux. 21 Si tu fais un vœu à Yahvé ton Dieu, ne tarde pas à l'accomplir; autrement Yahvé ton Dieu ne manquerait pas de te le réclamer et tu te chargerais d'un péché. 22 Si tu t'abstiens de faire un vœu, tu ne te chargeras pas d'un péché; 23 mais une fois la promesse sortie de tes lèvres, observe-la et agis exactement selon le vœu que tu as fait librement à Yahvé ton Dieu, [selon] ce que tu as déclaré de ta propre bouche.

Le droit de cueillette. 24 Si tu passes dans la vigne de ton prochain, tu pourras manger des raisins à ton gré, jusqu'à satiété; mais tu n'en mettras pas dans un récipient. 25 Si tu passes au milieu des blés de ton prochain, tu pourras arracher des épis avec la main[b], mais tu ne mettras pas la faucille à la moisson de ton prochain.

24 *Loi sur le divorce.* 1 Lorsqu'un homme aura pris une femme et aura consommé le mariage avec elle, si elle vient à lui déplaire parce qu'il aura trouvé en elle quelque défaut[c], et qu'ayant écrit à son intention et remis entre ses mains une lettre de répudiation[d], il renvoie cette femme de chez lui, 2 si, une fois sortie de chez lui, elle s'en va et devient l'épouse d'un autre homme; 3 et que ce second mari, la prenant [également] en aversion, écrive [lui aussi] pour elle et remette entre ses mains une lettre de répudiation et renvoie la femme de chez lui; ou bien que ce second mari meure; 4 le premier mari qui l'a répudiée ne pourra pas la reprendre pour femme après qu'elle a été souillée, car cela ferait horreur à Yahvé : tu ne chargeras pas d'un péché le pays que Yahvé ton Dieu va te donner en partage.

Lois de bonté.

Privilèges des nouveaux mariés. 5 Lorsqu'un homme sera nouvellement marié, il n'aura pas à se joindre à l'armée et on ne lui imposera aucune espèce de charge; il sera libre pendant un an de se consacrer à sa maison et de rendre heureuse la femme qu'il aura prise[e].

Les gages. 6 On ne prendra pas en gage les deux meules du moulin, ni [même] sa meule courante[f] : ce serait prendre en gage la vie même[g].

Le rapt d'un Israélite. 7 Si quelqu'un est convaincu d'avoir enlevé un de ses frères, un Israélite, et de l'avoir asservi ou vendu, ce ravisseur mourra[h]. Ainsi tu ôteras le mal du milieu de toi.

La lèpre. 8 En cas de lèpre, aie soin d'observer exactement et d'exécuter toutes les instructions que vous donneront les prêtres Lévites[i], ayez soin d'agir conformément aux ordres que je leur ai donnés. 9 Rappelle-toi ce que Yahvé ton

24, 8. « toutes les instructions que... » *Sam G* (aj. *hattorâ*). *H* : tout ce que. « Lévites ». Nous coupons ici la phrase, avec *G S L*. *H* rattache Selon) tout ce que vous prescriront les prêtres Lévites » à ce qui suit. « vous » *H G S*. *L* : « te ».

a. Cf. Deut. 15, 1-11; Ex. 22, 25; Lév. 25, 36-37. Dans tous ces textes, il s'agit non de prêts commerciaux, mais de services à rendre à une personne dans la gêne. Le mot que nous traduisons par intérêt semble avoir désigné proprement une sorte d'escompte : cf. note sur Lév. 25, 36. *b.* Pour les froisser et en manger les grains sur place (Mt 12, 1; Mc 2, 23; Lc 6, 1).

c. Le terme hébreu est vague : il peut s'appliquer à un défaut moral ou à une tare physique, à une faute légère ou à un manquement grave. Les rabbins discutaient à ce sujet au temps de Jésus, cf. Mt 19, 3 et note sur Mc 10, 4. *d.* Le Deutéronome n'institue pas la répudiation; il suppose cet usage déjà établi, avec procédure écrite. Il introduit seulement une restriction nouvelle, destinée sans doute à combattre la légèreté avec laquelle certains maris renvoyaient leur femme : il leur sera désormais interdit de la reprendre après répudiation.

e. La Vulgate traduit : « de se réjouir avec la femme... ». Cette leçon (lis. *wesâmaḥ*) est peut-être à préférer; car dans les autres lois sur les exemptions du service militaire (20, 5-7) le législateur motive toujours les dispenses accordées par l'avantage que *l'homme* y trouve. *f.* Voy. note sur Jug. 9, 53. *g.* Le grain nécessaire à la fabrication du pain de la journée était d'ordinaire moulu chaque matin par les femmes de la famille (Jér. 25, 10; Prov. 31, 14-15; Mt 24, 41; Apoc 18, 22-23). Il n'y avait de boulangers que dans quelques villes (Jér. 37, 20 [21]). *h.* Même loi qu'Ex. 21, 16; mais, selon son habitude, le Deut. ne légifère que pour le cas où la victime serait israélite. *i.* Ce texte ne dit pas que les règles posées en pareil cas par les prêtres eussent encore été mises par écrit; les lois Lév. 13 et 14 paraissent de rédaction plus récente.

Dieu a fait à Miryam[a] pendant votre voyage, lors de votre sortie d'Égypte.

Règles relatives aux gages.

[10]Quand tu prêteras quelque chose à ton prochain, tu ne pénétreras pas dans sa maison pour prendre son gage. [11]Tu attendras dehors, et celui à qui tu auras consenti le prêt t'apportera le gage, au dehors. [12]Si cet homme est misérable, tu ne te coucheras pas en gardant son gage[b]. [13]Tu ne manqueras pas de le lui rendre au coucher du soleil[c], afin qu'il couche dans son manteau et qu'il te bénisse : cela te sera compté comme une bonne action[d] devant Yahvé ton Dieu.

Les journaliers.

[14]Tu ne feras point tort à l'ouvrier à gages pauvre et indigent, qu'il soit de tes frères ou qu'il soit l'un des étrangers qui demeurent dans tes villes. [15]Tu lui donneras son salaire le jour même; tu ne laisseras pas passer sur cette dette le coucher du soleil[e], car il est pauvre, et il attend avec impatience sa paye : autrement il en appellerait à Yahvé contre toi, et tu serais en faute.

Responsabilité individuelle.

[16]Les pères ne seront pas mis à mort pour [leurs] enfants, ni les enfants pour [leurs] pères : chacun doit être mis à mort pour sa propre faute[f].

L'étranger, l'orphelin, la veuve.

[17]Tu ne porteras pas atteinte au droit de l'étranger admis à résidence, de l'orphelin ou de la veuve. [18]Souviens-toi que tu as été esclave en Égypte et que Yahvé ton Dieu t'a racheté. C'est pour cela que je te donne ce commandement.

[19]Lorsque tu moissonneras ton champ, si tu oublies une gerbe dans le champ[g], tu ne retourneras pas la chercher : elle sera pour l'étranger en résidence, pour l'orphelin et pour la veuve; ainsi Yahvé ton Dieu te bénira dans tous les travaux que ta main pourra entreprendre. [20]Lorsque tu gauleras ton olivier, tu n'effruiteras pas ensuite les branches : ce qui restera sera pour l'étranger en résidence, pour l'orphelin et pour la veuve. [21]Lorsque tu vendangeras ta vigne, tu n'iras pas ensuite grappiller : ce qui restera sera pour l'étranger en résidence, pour l'orphelin et pour la veuve. [22]Souviens-toi que tu as été esclave au pays d'Égypte : c'est pour cela que je te donne ce commandement[h].

25 *Contre l'abus des châtiments corporels.*

[1]Quand des hommes en procès auront comparu en justice et auront été jugés, quand on aura fait droit à celui qui a raison et condamné celui qui a tort, [2]si le coupable a mérité d'être battu, le juge le fera étendre par terre et lui fera donner, en sa présence[i], un nombre de coups proportionné à son délit. [3]Il pourra lui en faire donner quarante, mais pas davantage[j]; si on lui en infligeait beaucoup plus, ton frère serait avili à tes yeux[k].

Le bœuf qui foule.

[4]Ne muselle pas le bœuf quand il foule les gerbes[l].

Le lévirat.

[5]Si des frères demeurent ensemble et que l'un d'eux meure sans laisser de fils, la femme du défunt ne se mariera pas au dehors, avec un étranger; c'est son beau-frère qui s'unira à elle pour en faire sa femme et remplir à son égard ses devoirs de beau-frère[a]. [6]Le premier fils qu'elle mettra au monde perpétuera le nom du frère défunt, afin que ce nom ne soit pas effacé en Israël[b]. [7]S'il ne plaît pas à cet homme d'épouser sa belle-sœur, elle montera à la porte [de la ville] trouver les anciens[c], et dira : « Mon beau-frère refuse de perpétuer en Israël le nom de son frère; il ne veut pas remplir à mon égard ses devoirs de beau-frère. » [8]Alors les anciens de la ville le feront appeler et lui parleront. S'il persiste et déclare : « Il ne me plaît pas de l'épouser », [9]sa belle-sœur s'approchera de lui en présence des anciens, lui ôtera la sandale du pied[d] et lui crachera au visage. Prenant ensuite la parole, elle dira : « Voilà ce qu'on fait à l'homme qui refuse de relever la maison de son frère ! » [10]Et la famille de cet homme sera appelée, en Israël, la famille du déchaussé[e].

Un principe de pudeur.

[11]Lorsque deux hommes se battront l'un contre l'autre, si la femme de l'un [d'eux], s'approchant pour délivrer son mari de celui qui le frappe, avance la main et saisit celui-ci par ses parties honteuses, [12]tu couperas le poing de cette femme sans avoir pour elle un regard de pitié[f].

Poids et mesures.

[13]Tu n'auras pas dans ton sac des poids de deux sortes[g], l'un gros, et l'autre petit[h]. [14]Tu n'auras pas chez toi deux éphas[i], un grand et un petit. [15]Tu auras un poids exact et juste, afin que tes jours se prolongent sur la terre que Yahvé ton Dieu va te donner; [16]car Yahvé ton Dieu a en horreur tous ceux qui s'adonnent à ces pratiques, tous ceux qui commettent la fraude.

Ordre d'exterminer Amaleq.

[17]Rappelle-toi ce que t'a fait Amaleq, pendant ton voyage, lors de votre sortie d'Égypte; [18]comment il vint à ta rencontre sur la route, et, quand tu étais las et exténué, tomba, sans aucune crainte de Dieu, sur tous les traînards que leur épuisement retenait en arrière[j]. [19]Aussi quand Yahvé ton Dieu t'aura donné du repos dans le pays dont il va te réserver la propriété [en te délivrant] de tous les ennemis qui t'entourent, tu effaceras la mémoire d'Amaleq de dessous les cieux[k]. Ne l'oublie pas !

D. APPENDICE LITURGIQUE (26, 1-15).

Déclarations à prononcer lors de l'offrande des prémices et après le versement de la dîme.

26 *Prémices.*

[1]Lorsque tu seras entré dans le pays que Yahvé ton Dieu va te donner en partage, quand tu t'en seras emparé et que tu y auras établi ta demeure, [2]tu prélèveras, sur tous les produits du sol que tu auras récoltés dans le pays que Yahvé ton Dieu t'aura donné, une partie des fruits les meilleurs[l]. Tu la mettras dans une corbeille et tu te rendras au lieu que Yahvé ton Dieu choisira pour y faire habiter son nom. [3]Tu te présenteras devant le prêtre de service à ce moment-là, et tu lui diras :

14. « dans tes villes » *G S*. H : dans ton pays, dans tes villes. 17. « ou (litt. : et) de la veuve » *G* cf. *v. 19, 20, 21* (suppr. *lô' tahăbôl bègèd*). H : et tu ne prendras pas en gage le vêtement de la veuve. (Cette phrase a été rajoutée dans G d'après H à la suite de la précédente.)

a. Quoique sœur du chef suprême, Miryam dut se soumettre aux mesures rigoureuses prescrites par l'oracle divin (Nomb. 12, 14-15). *b*. Le gage du pauvre, c'est son manteau, le dernier objet qui lui reste, et dont il ne saurait se passer. *c*. Cf. Ex. 22, 26-27 et la note. *d*. Litt. : *et ce sera une justice pour toi.* *e*. Cf. Lév. 19, 13. *f*. La coutume ancienne demandait que les membres de la famille du coupable fussent châtiés avec lui ou à sa place (Jos. 7, 24-25; 2 Sam. 21, 1-9, etc.). Amaṣia s'écarta de cette règle dès le début du VIIIe siècle (2 Rois 14, 5-6), s'abstenant d'inquiéter les fils des meurtriers de son père. Le Deutéronome interdit en principe les châtiments collectifs; il n'en édicte plus que pour le crime particulièrement grave d'apostasie (13, 13-19). *g*. Cf. Ruth 2, 15-16. *h*. Sur ces lois (v. 19-22), voy. Lév. 19, 9-10; 23, 22 et les notes. *i*. Sous le contrôle du juge, pour éviter les abus. *j*. Plus tard, les juifs fixèrent ce nombre à quarante coups moins un (2 Cor. 11, 24), pour ne pas risquer de transgresser par inadvertance la présente loi. Avec le fouet à trois lanières, treize coups faisaient le nombre ($13 \times 3 = 39$). *k*. L'idée paraît être que le châtiment corporel n'a pas, par lui-même, comme chez nous, de caractère infamant, mais que le supplicié est atteint dans sa dignité, s'il est mis dans un état trop lamentable. *l*. Dans beaucoup de pays, notamment en Orient et dans certaines parties de la France, pour dépiquer les céréales, on les fait fouler par des bœufs ou des ânes, que l'on attelle souvent à un chariot ou à un traîneau garni de pointes. Dans l'ancienne Égypte, comme le montrent divers monuments figurés, il était d'usage de ne pas museler les animaux employés à cette besogne.

a. C'est la coutume du lévirat (voy. note *h* sur Gen. 38, 8). Selon le Deutéronome, elle ne concerne que les frères habitant ensemble, c'est-à-dire exploitant en commun le domaine familial; encore l'observation de cet usage n'est-elle pas pour eux absolument obligatoire (v. 7-8, cf. Ruth 4, 1-13). Il en était autrement dans les temps anciens (Gen. 38). *b*. Il était d'usage d'adjoindre le nom du père à celui du fils : David, par exemple, s'appelait David fils d'Ichaï. *c*. Cf. 21, 19; 22, 15, 24; Ruth 4, 1. *d*. Le sens originel de ce geste apparaît plus clairement dans le livre de Ruth (4, 7-8), où le récalcitrant ôte lui-même sa sandale et la remet à un autre pour marquer qu'il renonce à son droit. Dans divers pays (Inde, ancienne Germanie), mettre le pied sur un champ était un moyen d'en prendre possession; on pouvait aussi y jeter sa sandale (Ps. 60, 10; 108, 10). La chaussure était ainsi devenue un symbole du droit de propriété. *e*. Comparez l'expression française « va-nu-pieds ». *f*. C'est le seul cas où une mutilation soit ordonnée par une loi israélite. Un code assyrien, rédigé entre 1400 et 1200, prévoit le même délit et prescrit que la femme coupable ait un doigt tranché ou les seins arrachés (V. Scheil, *Un recueil de lois assyriennes*, Paris, Geuthner, 1921, art. 8). *g*. Litt. : *pierre et pierre, l'une, etc.* *h*. L'un gros, pour peser ce qu'on achète; l'autre petit, pour peser ce qu'on vend. *i*. L'épha était une mesure valant environ 36 litres et demi. *j*. Cet épisode ne figure nulle part ailleurs dans le Pentateuque. Dans Ex. 17, 8-16 et Nomb. 14, 45, il s'agit de batailles rangées livrées par les Amalécites aux Hébreux. *k*. Cf. Ex. 17, 14; 1 Sam. 14, 48; 15, 2-9; 27, 8; 28, 18; 30; 2 Sam. 1, 1; 8, 12. *l*. Il s'agit des prémices (Ex. 23, 19; 34, 26).

« Je reconnais aujourd'hui devant Yahvé mon Dieu que je suis entré dans le pays qu'il avait juré à nos pères de nous donner. » [4] Alors le prêtre recevra de ta main la corbeille et la déposera devant l'autel de Yahvé ton Dieu[a]. [5] Tu prendras la parole devant Yahvé ton Dieu, et tu diras : « Mon père était un Araméen sur le point de périr[b]. Il descendit en Égypte et y vécut en étranger; ses gens n'étaient qu'une poignée; mais il y devint une nation grande, forte et nombreuse. [6] Les Égyptiens nous maltraitèrent, nous opprimèrent et nous imposèrent une dure servitude. [7] Alors nous implorâmes Yahvé, le Dieu de nos pères, et il entendit nos cris, il vit notre misère, nos peines et l'oppression que nous endurions. [8] Yahvé nous fit sortir d'Égypte d'une main forte et à bras tendu, en accomplissant un prodige terrible, avec des signes et des miracles[c]. [9] Il nous a conduits en ce lieu et nous a donné ce pays, un pays qui ruisselle de lait et de miel. [10] C'est pourquoi j'apporte les meilleurs produits du sol que tu m'as donné, Yahvé. » Tu les déposeras alors devant Yahvé ton Dieu et tu te prosterneras devant lui. [11] Puis tu te réjouiras, pour tous les biens que t'aura donnés Yahvé ton Dieu, avec ta famille, le Lévite et l'étranger en résidence au sein de ton peuple[d].

D

Dîme [e].

[12] Lorsque, la troisième année, l'année de la dîme[f], tu auras achevé de prélever toute la dîme de tes récoltes, et que tu l'auras distribuée au Lévite, à l'étranger en résidence, à l'orphelin et à la veuve, afin qu'ils aient, dans ta ville, de quoi manger et se rassasier, [13] tu déclareras en présence de Yahvé ton Dieu[g] : « J'ai ôté de ma maison le [prélèvement] sacré[h] et je l'ai donné au Lévite, à l'étranger en résidence, à l'orphelin et à la veuve, en plein accord avec le commandement que tu m'as donné : je n'ai ni transgressé ni oublié tes ordres. [14] Je n'ai pas mangé [de ces aliments sacrés] pendant que j'étais dans le deuil, je n'en ai rien ôté [de ma maison] pendant que j'étais en état d'impureté et je n'en ai rien donné à un mort[i]. J'ai été docile à la voix de Yahvé mon Dieu; je me suis entièrement conformé à ses ordres. [15] Jette un regard de ta demeure sainte, du haut des cieux[j], et bénis Israël ton peuple, ainsi que le sol que tu nous as donné, comme tu l'avais juré à nos pères, un pays ruisselant de lait et de miel. »

CONCLUSIONS ET EXHORTATIONS FINALES (26, 16-30, 20)

Engagements réciproques de Dieu et du peuple[k].

[16] Aujourd'hui, Yahvé ton Dieu te commande de mettre en pratique ces lois et ces ordonnances. Garde-les donc et observe-les de tout ton cœur et de toute ton âme. [17a] Tu as obtenu aujourd'hui[l] de Yahvé la promesse

26, 3. « mon Dieu » G. H : ton Dieu. 11. « avec ta famille, le Lévite » G cf. 12, 7, 12, 18; 16, 11, 14 (lis. *'attâ oubêtekâ wehallêwî*). H : ainsi qu'à ta famille, avec le Lévite.

a. D'après le v. 10, la corbeille n'est déposée devant Yahvé qu'à la fin de la cérémonie et par le fidèle lui-même. Les v. 3 et 4 doivent être une addition. Ils décrivent un rituel plus compliqué, où le prêtre intervenait comme intermédiaire obligé.

b. Il s'agit de Jacob qui, pour ne pas périr de faim, se réfugia en Égypte (Gen. 41, 57 ss). Le qualificatif d'Araméen qui lui est donné est très intéressant; les Hébreux avaient le sentiment d'être étroitement apparentés aux peuples araméens : Aram-Naharaïm (la Mésopotamie araméenne) était, selon la tradition J, la « patrie » d'Abraham (Gen. 24, 10, cf. 4, 7); Jacob y avait séjourné; Sara, Rébecca, Léa, Rachel en étaient originaires; les peuples araméens étaient tenus pour des descendants de Nahor, frère d'Abraham. Ici Jacob est présenté comme étant lui-même de souche araméenne. *c.* Cf. 4, 34.

d. Litt. : *au milieu de toi*, c'est-à-dire d'Israël. *e.* Complément à la loi 14, 22-29. Voy. les notes sur ce passage. *f.* La dîme de la charité, considérée comme « la dîme » par excellence, tandis que les deux autres années, la dîme servait à des réjouissances de famille, au sanctuaire de Yahvé. *g.* C'est-à-dire, sans doute, au temple de Jérusalem, où tu te présenteras sans apporter de dîme. *h.* C'est-à-dire : j'ai éliminé les objets, intangibles pour moi, qu'étaient les fruits constituant la dîme dont il est question au v. 12. *i.* La dîme est sacrée pour celui qui la doit : il n'a donc le droit d'en rien employer pour son usage personnel, sauf lorsqu'il la consomme rituellement dans un sanctuaire, et, tant qu'il l'a chez lui, il doit la préserver de toute souillure : il lui est interdit en particulier de s'en servir pendant un deuil, période où il est impur (cf. Os. 9, 4). Les trois infractions visées spécialement dans la déclaration demandée au fidèle devaient être particulièrement fréquentes : la dîme, prélèvement sacré destiné à assurer l'abondance des récoltes futures (v. 15), devait être regardée par beaucoup d'Israélites comme spécialement appropriée aux rites du culte rendu aux morts, habitants du monde souterrain et maîtres de la fécondité du sol (cf. 2 Sam. 21, 1-10). De là l'emploi de la dîme pour des repas funéraires (c'est le premier cas visé), pour les distributions aux pauvres qui les accompagnent souvent (c'est peut-être ce à quoi fait allusion le second), enfin pour les offrandes d'aliments et de breuvages sur les tombes (Tob. 4, 17; Sir. 7, 33; cf. Gen. 35, 8 et 14 [E]). *j.* Cf. 1 Rois 8, 27-30. *k.* Ce morceau paraît avoir pour suite 27, 9b-10; 28, 1-6, 15-19. *l.* Ceci semble supposer que, d'après une version du Deutéronome, une alliance formelle fut conclue — ou renouvelée — entre Yahvé et Israël, à la suite de la promulgation des lois qui précèdent.

qu'il serait ton Dieu [19a] et qu'il t'élèverait, en gloire, en renom et en honneur, au-dessus de toutes les nations qu'il a créées. [18] Et Yahvé t'a fait prendre aujourd'hui l'engagement d'être un peuple qui lui appartienne en propre, comme il te l'a ordonné, et d'observer tous ses commandements[a], [17b] de suivre ses voies, d'observer ses lois, ses ordonnances et ses commandements, [19b] et d'être un peuple consacré à Yahvé ton Dieu, comme il te l'a ordonné[b]. »

Les stèles de la loi. Construction d'un autel.

D' **27** [1] Moïse, ainsi que les anciens d'Israël[c], donna cet ordre au peuple : « Gardez tous les commandements que je vous donne aujourd'hui.

[2] « De plus, le jour où vous passerez le Jourdain[d], pour entrer dans le pays que Yahvé ton Dieu va te donner, tu dresseras de grandes pierres que tu enduiras de chaux [3] et sur lesquelles tu écriras, lors de ton passage, le texte complet de cette loi[e], afin que tu entres dans le pays que Yahvé ton Dieu va te donner — pays ruisselant de lait et de miel, — ainsi que te l'a promis Yahvé, Dieu de tes pères.

D³ [4] « Lorsque vous aurez passé le Jourdain, vous dresserez sur le Mont Ébal[f] ces pierres que je vous commande aujourd'hui [de dresser][g], et tu

J-E les enduiras de chaux. [5] Tu bâtiras là un autel à Yahvé ton Dieu, un autel de pierres sur lesquelles tu n'auras pas fait passer le fer[h], — [6] c'est avec des pierres brutes que tu bâtiras l'autel de Yahvé ton Dieu — et, sur cet autel, tu offriras des holocaustes à Yahvé ton Dieu, [7] et tu feras des sacrifices de paix que tu mangeras sur place, et tu te réjouiras devant Yahvé ton Dieu. [8] Tu écriras sur ces pierres[i] le texte complet de cette loi, bien distinctement. » R^D D'

Exhortation à l'obéissance[j].

D [9] Moïse, ainsi que les prêtres Lévites, parla en ces termes à tout Israël : « Fais silence[k] et écoute, Israël ! Aujourd'hui, tu es devenu le peuple de Yahvé ton Dieu. [10] Obéis donc à Yahvé ton Dieu et mets en pratique ses commandements et ses lois, que je te prescris aujourd'hui. »

Bénédictions et malédictions sur les monts Garizim et Ébal[l].

E(D) [11] Le même jour, Moïse donna cet ordre au peuple : [12] « Lorsque vous aurez passé le Jourdain, les tribus que voici se tiendront sur le mont Garizim[m] pour bénir le peuple : Siméon, Lévi, Juda, Issacar, Joseph et Benjamin[n]; [13] et les tribus que voici se tiendront sur le mont Ébal pour [prononcer] la malédiction : Ruben, Gad, Acher, Zabulon, Dan et Nephtali.

Malédictions solennelles[o].

R^P [14] Les Lévites prendront la parole et diront d'une voix forte à tous les Israélites : [15] « Maudit soit l'homme qui fabrique une image sculptée ou fondue — chose que Yahvé ton Dieu a en abomination, [simple] ouvrage des mains d'un artisan — et qui l'érige en quel-

a. Doublet avec v. 17b. *b.* Cf. 7, 6; 14, 2. — Dans les v. 17-19, l'ordre des phrases semble avoir été bouleversé. Nous avons réuni, d'une part, les promesses de Yahvé, de l'autre, celles du peuple. *c.* La mention des anciens doit avoir été ajoutée après coup, car Moïse parle seul. *d.* L'expression « le jour où » pourrait signifier d'une façon vague « lorsque » (cf. Jér. 7, 22; 11, 4; 31, 32; 34, 13). Cependant, comme les v. 2 et 3 ne sont pas de la même main que les v. 4 et 8, avec lesquels ils font doublet, il est plus probable qu'il faut prendre le mot « jour » à la lettre et qu'il s'agissait des pierres dressées lors du passage du Jourdain, à Guilgal (cf. Jos. 4, 1-9, 20-24) : selon la version deutéronomique donnée ici, ces pierres devaient porter une copie de la loi. *e.* Dans l'antiquité, le texte des inscriptions était d'ordinaire gravé en creux (ainsi le code de Hammourabi), ou sculpté en relief sur la pierre; mais on se servait parfois aussi de pierres blanchies à la chaux, sur lesquelles les caractères étaient peints ou écrits au calame. C'est le cas, par exemple, pour l'inscription phénicienne donnant les comptes du temple de Citium en Chypre (*CIS*, I, 86). *f.* Le Pentateuque Samaritain a *sur le mont Garizim*. Sur cette leçon, voy. note *i* sur Jos. 8, 30. *g.* Glose du rédacteur qui a aussi changé *des* pierres en *ces* pierres (allusion au v. 2) pour raccorder les deux textes. *h.* Cf. Ex. 20, 25 et la note. *i.* Il s'agit des pierres enduites de chaux mentionnées au v. 4, auquel le v. 8 faisait suite immédiatement. *j.* Suite de 26, 16-19. *k.* Cf. Zach. 2, 13; Hab. 2, 20; Soph. 1, 7. *l.* Cf. 11, 29; Jos. 8, 33. *m.* D'après la version Jos. 8, 33, qui paraît plus primitive, les deux chœurs sont réunis dans la plaine entre les deux montagnes et lancent, l'un la malédiction vers le mont Ébal, l'autre la bénédiction vers le mont Garizim (Cf. Deut. 11, 29).

n. Les tribus qui prononcent les bénédictions sont issues des femmes légitimes de Jacob. Il n'y manque que Ruben, qui a perdu son droit d'aînesse. Éphraïm et Manassé ont été groupés sous le nom de Joseph, pour faire une place à Lévi dans le compte des douze tribus. *o.* Ce morceau est évidemment d'une autre main que le précédent : il n'y est pas question des bénédictions annoncées; les Lévites, au lieu de bénir le peuple, prononcent des malédictions; ils ne constituent pas ici une tribu comme les autres, mais jouent le rôle de clercs engageant un dialogue liturgique avec tout le peuple, c'est-à-dire avec l'ensemble des « laïcs », comme dans la cérémonie décrite Néh. 8. Ce morceau est plus récent que le code deutéronomique; car plusieurs des crimes anathématisés sont des infractions non au Deutéronome ou au livre de l'alliance, mais au « code de sainteté » (P¹).

que lieu dissimulé[a] ! » Tout le peuple répondra et dira : « Amen[b] ».

16 « Maudit soit celui qui traite avec mépris son père ou sa mère[c] ! » Tout le peuple dira : « Amen. »

17 « Maudit soit celui qui déplace la borne de son voisin[d] ! » Tout le peuple dira : « Amen. »

18 « Maudit soit celui qui fait perdre son chemin à un aveugle[e] ! » Tout le peuple dira : « Amen. »

19 « Maudit soit celui qui porte atteinte au droit de l'étranger admis à résidence, de l'orphelin ou de la veuve[f] ! » Tout le peuple dira : « Amen. »

20 « Maudit soit celui qui couche avec la femme de son père, car il a soulevé le pan de la couverture de son père[g] ! » Tout le peuple dira : « Amen. »

21 « Maudit soit celui qui couche avec une bête[h] ! » Tout le peuple dira : « Amen. »

22 « Maudit soit celui qui couche avec sa sœur, fille de son père, ou fille de sa mère[i] ! » Tout le peuple dira : « Amen. »

23 « Maudit soit celui qui couche avec sa belle-mère[j] ! » Tout le peuple dira : « Amen. »

24 « Maudit soit celui qui tue clandestinement son prochain ! » Tout le peuple dira : « Amen. »

25 « Maudit soit celui qui accepte un présent pour faire mettre à mort un innocent[k] ! » Tout le peuple dira : « Amen. »

26 « Maudit soit celui qui ne maintient pas en vigueur toutes les dispositions de cette loi et ne les met pas en pratique ! » Tout le peuple dira : « Amen. »

Bénédictions et malédictions.

D **28** *Les bénédictions.* 1 Si tu obéis fidèlement à la voix de Yahvé ton Dieu, mettant avec soin en pratique tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui, Yahvé ton Dieu t'élèvera au-dessus de toutes les nations de la terre, 2 et toutes les bénédictions que voici viendront sur toi et se réaliseront pour toi[l], si tu obéis à la voix de Yahvé ton Dieu. 3 Tu seras béni dans la ville et tu seras béni dans les champs. 4 Béni sera le fruit de tes entrailles, ainsi que le fruit de ton sol, le fruit de tes troupeaux[m], les portées de tes vaches et celles de tes brebis. 5 Bénies seront ta corbeille et ta huche. 6 Tu seras béni quand tu rentreras et béni quand tu sortiras[n]. D[1] 7 Yahvé mettra en déroute devant toi les ennemis qui t'attaqueront : ils viendront contre toi par un seul chemin ; et par sept chemins ils fuiront devant toi[o]. 8 Yahvé commandera à la bénédiction d'être avec toi, dans ton travail et dans toutes tes entreprises, et il te bénira dans le pays que Yahvé ton Dieu va te donner. 9 Yahvé te traitera en peuple qui lui est consacré[p], comme il te l'a juré, à condition que tu gardes les commandements de Yahvé ton Dieu et que tu suives ses voies : 10 tous les peuples de la terre verront que tu portes le nom de Yahvé et ils auront peur de toi. 11 Yahvé multipliera tes biens — le fruit de tes entrailles, celui de ton bétail et celui de ton sol — dans le pays qu'il a juré à tes pères de te donner. 12 Yahvé ouvrira pour toi ses précieuses réserves[q] — les cieux — pour envoyer en sa saison la pluie nécessaire à ton pays et bénir tout le travail de tes mains ; ainsi tu pourras prêter à beaucoup de nations, mais tu n'auras pas besoin d'emprunter, 13 Yahvé te mettra en tête et non en queue ; tu seras toujours en haut, jamais en bas, si tu obéis aux commandements de Yahvé ton Dieu que je te prescris aujourd'hui, pour que tu les gardes et les mettes en pratique, 14 sans t'écarter ni à droite, ni à gauche, de tout ce que je te prescris au-

27, 26. « toutes les dispositions » *Sam G*. H : les dispositions. 28, 8. « dans ton travail » d'après *15, 10* (lis. *bema'ăsèkâ*). H : dans tes greniers (*ba'ăsâmèkâ*). — Il peut y avoir là une erreur d'audition. 12. « tes mains » *Sam G S T[J] L*. H : ta main. 14. « te » *Sam G S*. H : vous.

a. C'est-à-dire : quand même il la dresserait dans le coin le plus secret de sa demeure. *b*. Cf. Néh. 8, 6. *c*. Cf. Ex. 21, 17 ; Lév. 20, 9. *d*. Cf. 19, 14. *e*. Cf. Lév. 19, 14. *f*. Cf. 24, 17 ; Ex. 22, 21-24 ; Lév. 19, 33-34. *g*. 23, 1 ; cf. Lév. 18, 8 ; 20, 11. *h*. Cf. Ex. 22, 19 ; Lév. 18, 23 ; 20, 15. *i*. Voy. Lév. 18, 9 ; 20, 17 et les notes. *j*. La mère de sa femme ; cf. Lév. 18, 17 ; 20, 14. *k*. Litt. : *un sang innocent*. *l*. Litt. : *t'atteindront*. Les bénédictions, comme plus loin les malédictions (v. 8, 15, 45, 46), sont en quelque sorte personnifiées. *m*. Ces mots manquent dans G et au v. 18. *n*. Cf. note sur Ps. 121, 8. *o*. Image de la déroute complète. *p*. C'est-à-dire qu'Israël participera de l'intangibilité de Dieu et de ce qui lui appartient. *q*. On se représentait que la pluie, comme la grêle, la neige, les vents, était enfermée dans des réservoirs situés dans le ciel (Gen. 7, 11 ; Jér. 10, 13 ; Job 38, 22 ; etc.).

jourd'hui, pour suivre d'autres dieux et les servir.

D *Les malédictions.* 15 Mais si tu n'obéis pas à la voix de Yahvé ton Dieu, si tu ne mets pas avec soin en pratique tous ses commandements et toutes ses lois que je te prescris aujourd'hui, les malédictions que voici viendront toutes sur toi et se réaliseront pour toi. 16 Tu seras maudit dans la ville et tu seras maudit dans les champs. 17 Maudites seront ta corbeille et ta huche. 18 Maudit sera le fruit de tes entrailles, ainsi que le fruit de ton sol, les portées de tes vaches et celles de tes brebis. 19 Tu seras maudit quand tu rentreras et maudit quand tu sortiras[a].

D[2] 20 Yahvé enverra contre toi la malédiction, la panique et les imprécations, quelque travail que tu entreprennes, si bien que tu ne tarderas pas à être ruiné et à périr, à cause de la perversité de tes actions, parce que tu m'auras abandonné. 21 Yahvé fera que la peste s'attache à ton corps, jusqu'à ce qu'elle t'ait fait disparaître du pays où tu vas entrer pour en prendre possession. 22 Yahvé te frappera de consomption, de fièvre, d'inflammation, de fièvre chaude[b], de sécheresse, de rouille et de nielle[c]. Ces [fléaux] te poursuivront jusqu'à ce que tu périsses. 23 Le ciel sur ta tête sera d'airain, et la terre sous tes pieds sera de fer. 24 En guise de pluie, Yahvé enverra sur ton pays de la poussière et du sable : il en descendra du ciel sur toi, jusqu'à ce que tu sois anéanti. 25 Yahvé te mettra en déroute devant tes ennemis[d] : tu marcheras contre eux par un seul chemin, et par sept chemins tu fuiras devant eux ; ton sort sera un objet d'effroi pour tous les peuples de la terre[e]. 26 Ton cadavre servira de pâture aux oiseaux des cieux et aux bêtes de la terre, sans que personne les chasse.

D[3] 27 Yahvé te frappera de l'ulcère d'Égypte[f], de bubons, de gale et de teigne et tu ne pourras en guérir. 28 Yahvé te frappera de folie, d'aveuglement et d'égarement d'esprit ; 29 tu iras tâtonnant en plein midi comme tâtonne l'aveugle dans les ténèbres[g] ; tu ne mèneras pas à bien tes entreprises ; tu seras sans cesse opprimé et spolié, et personne ne te viendra en aide.

30 Tu auras une fiancée, mais un autre s'unira à elle ; tu construiras une maison, mais tu ne l'habiteras pas ; tu planteras une vigne, mais ce n'est pas toi qui rompras l'interdit qui en frappe les premiers fruits[h]. 31 Ton bœuf sera égorgé sous tes yeux, et tu n'en mangeras pas ; ton âne sera enlevé en ta présence, et il ne te sera pas rendu ; ton menu bétail sera livré à tes ennemis, et personne ne viendra à ton secours. 32 Tes fils et tes filles seront livrés à un peuple étranger ; tes yeux le verront et se consumeront tout le jour à désirer leur retour, mais il ne sera pas en ton pouvoir [de les délivrer]. 33 Les produits de ton sol et tous les fruits de ton labeur serviront de nourriture à un peuple que tu ne connais pas : tu seras sans cesse opprimé et écrasé, 34 et tu deviendras fou au spectacle de tout ce que verront tes yeux. 35 Yahvé te frappera aux genoux et aux cuisses d'un ulcère malin, dont tu ne pourras guérir [et qui s'étendra] de la plante de ton pied jusqu'au sommet de ta tête[i]. 36 Yahvé te mènera, toi et le roi que tu auras mis à ta tête, chez un peuple que tu n'auras point connu, toi ni tes pères ; et là tu serviras d'autres dieux, [des dieux] de bois et de pierre[j], 37 et tu deviendras l'objet de la stupeur, la fable et la risée de tous les peuples chez lesquels Yahvé te conduira.

D[1] 38 Tu porteras aux champs beaucoup de semence ; mais ta récolte sera petite, car les sauterelles la détruiront. 39 Tu planteras des vignes et tu les cultiveras ; mais tu n'auras pas de vin à boire ni à mettre en cave, car la vermine les dévorera. 40 Tu auras des oliviers sur tout ton territoire ; mais tu n'auras pas d'huile pour t'oindre, car tes olives couleront. 41 Tu engendreras des fils et des filles ; mais

15. « et toutes ses lois » manque en *G* et *28, 1*. 22. « de sécheresse » *Sam L* (lis. *oubaḥörèb*). H : par l'épée. 26. « aux oiseaux » *Sam G S* (suppr. *kol*). H : à tous les oiseaux. 30. « s'unira à elle » d'après *H[q]*, qui a évité le terme vulgaire de H[k].

a. Les versets 15-19 correspondent exactement aux versets 1-6, sauf l'interversion d'un verset. *b*. L'identification de ces diverses maladies est conjecturale. *c*. Certains traducteurs supposent, d'après le contexte, que ces trois termes désignaient aussi des maladies frappant le corps humain (dessèchement, marasme (?), jaunisse) ; mais les deux derniers désignent partout ailleurs des fléaux atteignant les céréales (cf. Am. 4, 9). *d*. Cf. v. 7. *e*. Expression empruntée au livre de Jérémie (15, 4 ; 24, 9 ; 29, 18 ; 34, 17). *f*. Cf. 7, 15. *g*. Il paraît y avoir mélange de deux variantes : « comme tâtonne l'aveugle » et « comme [on] tâtonne dans les ténèbres ». *h*. Cf. 20, 5-7 et les notes. *i*. Variante du v. 27. *j*. Voy. note sur 4, 28.

ils ne seront pas pour toi, car ils s'en iront en captivité [a]. [42] Tous les arbres et les produits de ton sol deviendront la proie du criquet [b]. [43] L'étranger en résidence chez toi s'élèvera au-dessus de toi de plus en plus haut, et toi, tu descendras de plus en plus bas ; [44] c'est lui qui te prêtera, et toi, tu ne lui prêteras plus ; c'est lui qui sera en tête, et toi qui seras en queue.

R [45] Toutes ces malédictions viendront t'assaillir ; elles te poursuivront et te rejoindront, jusqu'à ce que tu sois anéanti, parce que tu n'auras pas obéi à la voix de Yahvé ton Dieu et que tu n'auras pas gardé les commandements et les lois qu'il t'a prescrits ; [46] et elles s'attacheront comme un signe et un prodige [c] à toi et à ta postérité à jamais.

P [47] Parce que, en raison même de l'abondance où tu vivras [d], tu n'auras pas servi Yahvé ton Dieu avec plaisir et le cœur joyeux, [48] tu serviras l'ennemi que Yahvé enverra contre toi, dans la faim, dans la soif, dans la nudité et dans une totale indigence ; et celui-ci mettra un joug de fer sur ton cou, jusqu'à ce qu'il t'ait anéanti. [49] Yahvé suscitera contre toi une nation d'une contrée lointaine, des extrémités de la terre, tel un aigle fondant [sur sa proie], une nation dont tu ne comprendras pas le langage [e], [50] une nation au visage farouche, sans égards pour les vieillards et sans pitié pour les enfants. [51] Elle dévorera les petits de ton bétail et les produits de ton sol jusqu'à

R ce que tu sois anéanti. Elle ne te laissera ni blé, ni vin, ni huile, ni la portée de tes vaches, ni les petits de ton menu bétail, jusqu'à ce

P qu'elle t'ait fait périr [f]. [52] Elle t'assiégera dans toutes tes villes jusqu'à ce que tes remparts les plus hauts et les plus forts, dans lesquels tu mets ta confiance, s'écroulent dans toute l'étendue de ton pays ; elle t'assiégera dans toutes tes villes, dans toute l'étendue de ton pays [g] que Yahvé ton Dieu va te donner. [53] Tu dévoreras le fruit de tes entrailles, la chair de tes fils et de tes filles, que t'avait donnés Yahvé ton Dieu, tant seront grandes la détresse et l'angoisse où te réduira ton ennemi [h]. [54] L'homme le plus délicat de ton peuple et le plus habitué à la mollesse regardera d'un œil dur son frère, la femme [qui reposera] sur son sein, ceux de ses enfants qui lui resteront, [55] ne voulant partager avec aucun d'eux la chair de ses enfants, dont il se nourrira parce qu'il ne lui restera rien [d'autre], tant seront grandes la détresse et l'angoisse où te réduira ton ennemi dans toutes tes villes. [56] La femme la plus délicate de ton peuple et la plus habituée à la mollesse, celle qui est délicate et amollie au point de ne pas même essayer de poser à terre la plante de son pied [i], regardera d'un œil dur le mari [qui reposera] sur son sein, son fils et sa fille, [57] [refusant de partager avec eux [j]] l'arrière-faix sorti de ses flancs et l'enfant qu'elle mettra au monde, car, manquant de tout, elle s'en nourrira en secret, tant seront grandes la détresse et l'angoisse où te réduira ton ennemi dans toutes tes villes.

Rᴾ [58] Si tu n'as pas soin d'observer toutes les dispositions de cette loi, telles qu'elles sont consignées par écrit dans ce livre [k], — par révérence pour ce nom glorieux et redoutable : Yahvé, ton Dieu [l], — [59] Yahvé te frappera, ainsi que tes descendants, de plaies extraordinaires, de plaies graves et persistantes, de maladies cruelles et tenaces. [60] Il fera revenir chez toi toutes les épidémies d'Égypte [m], devant lesquelles tu tremblais, et elles s'attacheront à toi. [61] Yahvé te fera même assaillir par toutes sortes de maladies et de plaies qui ne sont pas mentionnées dans ce livre de la loi, jusqu'à ce que

48. « l'ennemi (litt. : ton ennemi) » *G S*. H : tes ennemis. 57. « l'enfant » *G S T*[J] (lis. *oubibenâh*). H : ses enfants. 60. « toutes les épidémies » *Sam S T L*. H : toute épidémie. 61. « ce livre de la loi » *S T*[J], cf. *29, 20 ; 30, 10 ; 31, 26* (lis. *hazzé*). H : le livre de cette loi.

a. Ce verset, qui reprend le v. 32 et sépare deux menaces relatives aux cultures, semble être une addition. *b.* Selon d'autres : le hanneton. Le mot hébreu « *ṣelâṣal* » est une onomatopée, imitant le bourdonnement d'un insecte. *c.* Ce châtiment étonnera les autres hommes par sa prodigieuse grandeur et leur servira d'avertissement. *d.* Même idée que 6, 10-12 ; 8, 11-14 ; 32, 13-18. *e.* L'auteur pense probablement aux Chaldéens. *f.* Cette phrase répète sous une autre forme la précédente. Cf. 7, 15 ; 28, 4. *g.* Répétition superflue. *h.* Des atrocités de ce genre sont rapportées à propos de plusieurs sièges de l'antiquité, par exemple celui de Samarie (2 Rois 6, 28 ss.), celui de Jérusalem par les Chaldéens (Lam. 2, 20 ; 4, 10, cf. Jér. 19, 9 ; Éz. 5, 10), puis celui de la même ville par les Romains. *i.* Dans sa maison, elle reste étendue ; sortelle, il lui faut une litière ou une monture. *j.* Ces mots manquent dans le texte ; mais c'est certainement l'idée. *k.* Ceci suppose, contrairement à l'idée dominante dans le livre, que le code deutéronomique était déjà rédigé lorsque Moïse le communiqua au peuple ; cf. note sur 17, 14. *l.* Le nom et la personne sont si intimement unis d'après les idées antiques, que le respect dû au nom d'un dieu se confond avec celui du dieu lui-même. Cf. Ex. 23, 21 ; Lév. 24, 11 et les notes. *m.* Cf. 7, 15 ; 28, 27.

tu sois anéanti. [62] Après avoir été aussi nombreux que les étoiles du ciel, vous serez réduits à une poignée d'hommes, parce que tu n'auras pas obéi à la voix de Yahvé ton Dieu [a]. [63] Autant Yahvé s'était plu à vous faire du bien et à vous multiplier, autant il se plaira à vous faire périr et à vous détruire. Vous serez arrachés du pays où tu vas entrer pour en prendre possession [a], [64] et Yahvé te dispersera parmi tous les peuples, d'un bout à l'autre de la terre. Là tu serviras d'autres dieux, inconnus de toi comme de tes pères [b], [des dieux] de bois et de pierre ; [65] parmi ces nations même tu ne goûteras pas de tranquillité, et la plante de ton pied n'aura pas de repos. Là Yahvé te donnera un cœur agité, des yeux éteints, une âme languissante. [66] Ta vie sera [comme] suspendue devant toi [c] : tu seras nuit et jour dans l'effroi, sans aucune sécurité pour elle. [67] Le matin tu diras : « Que ne suis-je au soir ! » et le soir tu diras : « Que ne suis-je au matin ! » à cause de l'épouvante qui remplira ton cœur et des spectacles que contempleront tes yeux. [68] Et Yahvé te fera reprendre sur des navires [d] cette route de l'Égypte dont je t'avais dit : « Tu ne la reverras plus [e]. » Là vous serez offerts en vente à vos ennemis, comme esclaves et comme servantes ; et vous ne trouverez point acquéreur [f]. »

Exhortations accompagnant la conclusion de l'alliance au pays de Moab.

D² **29** [1] Voici les conditions de l'alliance que Yahvé ordonna à Moïse de conclure avec les Israélites, au pays de Moab, outre celle qu'il avait conclue avec eux au Ḥoreb [g]. [2] Moïse convoqua tous les Israélites et leur dit : « Vous avez vu vous-mêmes tout ce que Yahvé a fait sous vos yeux, dans le pays d'Égypte, au pharaon, à tous ses serviteurs et à tout son pays, [3] ces grandes épreuves que tu as vues de tes yeux, ces signes et ces prodiges extraordinaires. [4] Mais jusqu'à ce jour, Yahvé ne vous a pas donné un cœur pour comprendre, des yeux pour voir, des oreilles pour entendre [h]... [5] Je vous ai conduits pendant quarante ans dans le désert : vos vêtements ne se sont pas usés sur vous, ni vos sandales à vos pieds ; [6] vous n'avez eu ni pain à manger, ni vin, ni liqueur à boire, afin que vous reconnaissiez que moi, Yahvé, je suis votre Dieu [i]. [7] Lorsque vous êtes arrivés dans ce lieu, Siḥôn, roi de Ḥechbôn, et Og, roi du Bachân [j], ont marché à notre rencontre pour nous attaquer, mais nous les avons battus. [8] Nous avons pris leur pays et l'avons donné en propriété aux Rubénites, aux Gadites et à la demi-tribu des Manassites. [9] Observez donc les conditions de cette alliance et mettez-les en pratique, afin de réussir dans toutes vos entreprises.

[10] Vous voici tous aujourd'hui debout devant Yahvé votre Dieu, — vos chefs, vos juges, vos anciens et vos officiers, tous les hommes d'Israël, [11] vos enfants et vos femmes, ainsi que l'étranger qui est dans ton camp, tant celui qui coupe ton bois que celui qui puise ton eau [k], — [12] pour vous engager dans l'alliance, scellée par des imprécations [l], que Yahvé votre Dieu conclut aujourd'hui avec vous, [13] afin de faire de toi son peuple et de devenir ton Dieu, comme il te l'a promis et comme il l'a juré à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob. [14] Ce n'est pas avec vous seuls que je conclus cette alliance scellée par des imprécations ; [15] c'est [à la fois] avec ceux qui sont ici parmi nous en ce jour debout devant Yahvé notre Dieu, et avec ceux qui ne sont pas ici aujourd'hui.

[16] Vous connaissez le séjour que nous avons fait au pays d'Égypte et nos pérégrinations parmi les peuples chez lesquels vous

68. « vos ennemis » *Sam G S T*. H : tes ennemis. **29**, 5. « vos sandales à vos pieds » *G S T*[J] *L*. H : ta sandale à tes pieds. 10. « vos chefs, vos juges » d'après *Jos. 23, 2 ; 24, 1* (lis. *šophetékèm*). H : vos chefs, vos tribus. S (cf. 5, 20) : les chefs de vos tribus. G : les chefs de vos tribus... et vos juges. 11. « et vos femmes » *Sam S L* (lis. *ouneśékèm*). H : vos femmes. 12. *S* (*G*). H a dans tout ce verset la 2e pers. du sing.

a. L'emploi de la 2e personne du singulier trahit l'intervention d'un annotateur. *b.* Cf. v. 36. *c.* C'est-à-dire : elle te semblera ne tenir qu'à un fil. *d.* Vraisemblablement des navires appartenant à des Phéniciens, marchands d'esclaves, qui achèteront des captifs aux vainqueurs des juifs. *e.* Cf. 17, 16 et deuxième note. *f.* A cause du nombre trop élevé des esclaves mis en vente, ou parce que les Égyptiens ne se soucieront pas d'introduire chez eux des maudits. *g.* Ce verset forme dans la Bible hébraïque le v. 69 du chap. 28. *h.* Il y a passage inopiné d'un discours de Moïse (v. 4, 7 ss.) à un discours de Yahvé (v. 5-6). *i.* C'est Yahvé qui, par des prodiges, leur avait assuré la conservation de leurs vêtements (cf. 8, 4), la nourriture (manne, cailles) et l'approvisionnement en eau. *j.* Cf. les notes Deut. 1, 4. *k.* L'emploi de la 2e pers. du sing. trahit l'intervention d'une autre main. L'allusion à Jos. 9, 21, 27 constituerait un anachronisme dans la bouche de Moïse. *l.* Litt. : *dans l'alliance et dans l'imprécation.*

avez passé : [17]vous avez vu leurs abominations et les idoles[a] de bois et de pierre, d'argent et d'or qu'on trouve chez eux. [18]Qu'il n'y ait parmi vous ni homme, ni femme, ni clan, ni tribu qui laisse son cœur se détourner de Yahvé notre Dieu, pour aller servir les dieux de ces nations ! Qu'il n'y ait point parmi vous de racine d'où lèvent le pavot[b] et l'absinthe[c] !

[19]Que nul, après avoir entendu les termes de cette imprécation, ne prononce sur lui-même une formule de bénédiction[d] et ne dise : « Je prospérerai, tout en m'obstinant à suivre les penchants de mon cœur ! » Il serait la cause que la [terre] arrosée serait emportée avec la [terre] aride[e]. [20]Yahvé ne consentirait pas à lui pardonner ; au contraire la colère et la jalousie de Yahvé s'enflammeraient contre cet homme : toutes les imprécations inscrites dans ce livre fondraient[f] sur lui et Yahvé effacerait son nom de dessous les cieux. [21]Yahvé le séparerait de toutes les tribus d'Israël, pour [le livrer au] malheur, conformément à toutes les malédictions qui accompagnaient l'alliance et qui sont inscrites dans ce livre de la loi[g].

[22]La génération future, vos enfants qui viendront après vous, et l'étranger arrivant d'un pays lointain, demanderont, à la vue des fléaux qui auront atteint ce pays et des maux dont Yahvé l'aura frappé — [23][partout] du soufre et du sel ; le sol, entièrement calciné, ne pourra être ensemencé et ne fera rien pousser ; il n'y croîtra pas une herbe : bouleversement semblable à celui par lequel Yahvé renversa Sodome et Gomorrhe[h], Adma et Ceboïm[i], que Yahvé dévasta dans sa colère et dans sa fureur — [24]toutes les nations [dis-je] demanderont : « Pour quelle raison Yahvé a-t-il ainsi traité ce pays? D'où vient l'ardeur de cette grande colère? » [25]On répondra : « C'est parce qu'ils ont abandonné l'alliance que Yahvé, le Dieu de leurs pères, avait conclue avec eux, quand il les fit sortir d'Égypte. [26]Ils sont allés servir et adorer d'autres dieux qu'ils ne connaissaient pas et qu'il ne leur avait point assignés en partage[j]. [27]Alors la colère de Yahvé s'est allumée contre ce pays et il a fait venir sur lui toutes les malédictions inscrites dans ce livre. [28]Yahvé a arraché de leur sol les [habitants de ce pays] dans sa colère, sa fureur et sa profonde indignation, et les a jetés dans un autre pays, comme [cela se voit] aujourd'hui. »

[29]Ce qui est caché appartient à Yahvé notre Dieu ; ce qui a été révélé est à nous et à nos enfants, à jamais, afin que nous mettions en pratique toutes les dispositions de cette loi[k].

Consolations.

30 [1]Mais quand toutes ces choses te seront arrivées, — la bénédiction ou la malédiction que j'ai proposées à ton choix[l] — si tu les prends à cœur au milieu de toutes les nations chez lesquelles Yahvé ton Dieu t'aura chassé ; [2]si tu reviens à Yahvé ton Dieu et que, te conformant à tout ce que je te prescris aujourd'hui, tu obéisses à sa voix, ainsi que tes enfants, de tout ton cœur et de toute ton âme, [3]Yahvé ton Dieu te rétablira[m] : il aura pitié de toi et il te rassemblera de nouveau du milieu de tous les peuples parmi lesquels il t'aura dispersé. [4]Quand tes proscrits seraient à l'extrémité des cieux, de là même Yahvé ton Dieu rassemblera les tiens, de là même il les

18. « se détourner » *G*. H : ajoute « aujourd'hui ». 21. « l'alliance et qui sont inscrites » *G S T L*, cf. 20 et 27 (lis. *hakketoubôt*). H : l'alliance écrite.

a. Litt. : *leurs ordures* ; cf. Lév. 26, 30 et la note. *b*. Selon d'autres : la ciguë. Il s'agit en tout cas d'une plante vénéneuse ; le mot pouvait même s'employer pour désigner le poison en général, y compris le venin du serpent (32, 33 ; Job 20, 16). *c*. Symboles du malheur, fruit empoisonné du péché. *d*. Pour essayer par là de neutraliser les effets de la malédiction sous le coup de laquelle il se trouve : c'était un procédé fréquemment employé (cf. Jug. 17, 2 ; 2 Sam. 21, 3 ; 1 Rois 2, 33, 44-45 ; Ex. 12, 32). *e*. Expression sans doute proverbiale : le pays tout entier serait ravagé. *f*. Litt. : *s'accroupiraient*, comme des bêtes fauves sur leur proie. *g*. Cette menace, plus faible que la précédente, paraît être d'une autre main. *h*. Cf. Gen. 19, 24-25 ; Am. 4, 11 ; És. 1, 9 ; 13, 19 ; Jér. 20, 16 ; 49, 18 ; 50, 40. *i*. Cf. Gen. 14, 2 ; Os. 11, 8. *j*. Cf. 4, 19. *k*. *Ce qui est caché* au regard de l'homme, c'est sans doute l'avenir : Yahvé seul connaît le sort final réservé aux déportés. *Ce qui a été révélé* c'est, selon les uns, le passé dont les terribles leçons doivent inciter Israël à observer fidèlement la loi. Selon d'autres, c'est la loi : si les desseins futurs de Dieu sont impénétrables, sa volonté présente est connue, étant révélée dans le livre de la Tora. *l*. L'explication donnée ici de « ces choses » ne répond pas à la pensée de l'auteur primitif, pour qui « ces choses », ce sont exclusivement les malheurs annoncés aux transgresseurs de la loi, et non les bénédictions promises au peuple au cas où il obéirait. *m*. Litt. : *rétablira ton rétablissement*. Selon d'autres, le sens originel de l'expression serait : « ramènera ta captivité ». En tout cas elle avait pris le sens général de restaurer, rétablir en son premier état. Elle est appliquée, par exemple, à Job (42, 10).

retirera[a]. [5]Puis Yahvé ton Dieu te ramènera dans le pays que tes pères ont possédé, pour que tu en reprennes possession, et il te fera prospérer et multiplier plus que tes pères. [6]Yahvé ton Dieu circoncira ton cœur[b] et celui de tes descendants, ainsi tu aimeras Yahvé ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme, et tu vivras. [7]Yahvé ton Dieu fera tomber toutes ces malédictions[c] sur tes ennemis et sur tes adversaires qui t'auront persécuté. [8]Pour toi, redevenu docile à la voix de Yahvé ton Dieu, tu mettras en pratique tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui. [9]Yahvé ton Dieu te mettra dans l'abondance en [faisant prospérer] toutes tes entreprises, en [multipliant] le fruit de tes entrailles, celui de ton bétail et celui de ton sol. Car Yahvé prendra de nouveau plaisir à ton bonheur, comme il prenait plaisir au bonheur de tes pères, [10]pourvu que tu obéisses à la voix de Yahvé ton Dieu, en observant ses commandements et ses ordres, mis par écrit dans ce livre de la loi, et que tu reviennes à Yahvé ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme.

[11]En effet, ce commandement que je te prescris aujourd'hui n'est pas au-dessus de ta portée, ni hors de ton atteinte. [12]Il n'est pas dans le ciel, pour que tu dises : « Qui montera au ciel pour aller nous le chercher et nous le faire entendre, afin que nous l'observions ? » [13]Il n'est pas non plus au delà de la mer, pour que tu dises : « Qui franchira la mer pour aller nous le chercher et nous le faire entendre, afin que nous l'observions ? » [14]Non, c'est une parole que tu as tout près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur : tu peux l'observer[d].

Exhortation finale.

[15]Vois ! je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bonheur, la mort et le malheur. [16]Si tu obéis au commandement de Yahvé ton Dieu que je te prescris aujourd'hui, en aimant Yahvé ton Dieu, en marchant dans ses voies et en gardant ses commandements, ses lois et ses ordonnances, tu vivras, tu te multiplieras, Yahvé ton Dieu te bénira dans le pays où tu vas entrer pour en prendre possession. [17]Mais si ton cœur se détourne [de lui] et que tu refuses d'obéir, si tu te laisses entraîner à te prosterner devant d'autres dieux et à les adorer, [18]je vous le déclare aujourd'hui : certainement vous périrez, vous ne prolongerez pas vos jours dans le pays où vous allez entrer, en passant le Jourdain, pour en prendre possession. [19]J'en prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre : j'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie ; ainsi tu vivras, toi et ta postérité, [20]pourvu que tu aimes Yahvé ton Dieu, que tu écoutes sa voix et que tu lui restes attaché. Car c'est à cette condition que tu vivras et que tu demeureras de longs jours sur le sol que Yahvé a juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob tes pères[e]. »

30, 8. « ton Dieu » *Sam G S L*. Manque en H. 10. « mis par écrit » *G S L* (lis. *hakketoubôt*). H : ce qui est mis par écrit. 16. « Si tu obéis au commandement de Yahvé ton Dieu » d'après *G* ; cf. 11, 27 ; 19, 9 (lis. *kî tišma' 'èl miṣwat yahwè 'èlôhèkâ*). Manque en H. 18. « vous allez » *Sam G S* (lis. *'attèm 'ôberîm*). H : tu vas.

a. Litt. : *te rassemblera et de là même il te retirera*. *b*. Cf. Deut. 10, 16 et la note. *c*. Les malédictions du chap. 28 ; cf. 7, 15. *d*. Les exigences de Dieu, révélées une fois pour toutes dans la loi, ne sont plus un mystère caché dans le ciel ; pour les connaître et les comprendre l'Israélite n'a pas besoin de s'informer au loin et d'interroger par exemple un prophète, un prêtre ou un scribe. Il les trouve clairement formulées, expliquées et justifiées dans le présent livre. Il n'a qu'à les réciter (cf. Ps. 1, 2 ; Jos. 1, 8) et son cœur — le cœur, pour les Hébreux, était le siège de l'intelligence — peut les comprendre. *e*. Litt. : *Car c'est là ta vie et la prolongation de tes jours pour demeurer sur le sol*, etc.

DEUXIÈME PARTIE

ADIEUX ET MORT DE MOÏSE (31-34).

Désignation de Josué comme successeur de Moïse. Conservation et lecture de la loi. Introduction au cantique de Moïse.

D² **31** *Josué successeur de Moïse.* [1] Lorsque Moïse eut achevé d'adresser ces discours à tous les Israélites, [2] il leur dit : « Je suis aujourd'hui âgé de cent vingt ans[a]; je ne puis plus aller et venir[b], et Yahvé m'a dit : Tu ne passeras pas le Jourdain que voici. — R [3] C'est Yahvé ton Dieu qui passera devant toi; c'est lui qui exterminera devant toi ces nations, pour que tu t'établisses à leur place[c]. D² C'est Josué qui passera devant toi, comme Yahvé l'a déclaré. R [4] Yahvé les traitera comme il a traité Sihôn et Og, rois des Amoréens, et leur pays, qu'il a réduits à néant. [5] Yahvé vous livrera ces peuples et vous les traiterez exactement selon l'ordre que je vous ai donné. [6] Montrez-vous fermes et résolus! N'ayez pas peur, ne les redoutez pas! Car Yahvé ton Dieu marchera lui-même avec toi : il ne te délaissera pas; il ne t'abandonnera pas. »

D² [7] Alors Moïse appela Josué et lui dit en présence de tout Israël : « Montre-toi ferme et résolu, car c'est toi qui feras entrer ce peuple dans le pays que Yahvé a juré à ses pères de lui donner et c'est toi qui le mettras en possession de la contrée. [8] Yahvé lui-même marchera devant toi; il sera lui-même avec toi; il ne te délaissera pas; il ne t'abandonnera pas. N'aie pas peur, ne t'effraie pas! »

D *Lecture de la loi tous les sept ans.* [9] Moïse écrivit cette loi[d] et la remit aux prêtres fils de Lévi, chargés de porter l'arche de la loi de Yahvé[e], ainsi qu'à tous les anciens d'Israël. [10] Puis Moïse leur donna cet ordre : « Tous les sept ans[f], quand viendra l'année du moratoire, lors de la fête des Tabernacles, [11] quand tout Israël se rendra, pour voir la face de Yahvé ton Dieu[g], au lieu que celui-ci aura choisi, tu donneras lecture[h] de cette loi devant tous les Israélites, [12] — assemble la population [entière], les hommes, les femmes, les enfants et l'étranger en résidence dans tes villes[i], — afin qu'en l'entendant, ils apprennent à craindre Yahvé leur Dieu et à mettre soigneusement en pratique toutes les dispositions de cette loi. [13] Et leurs enfants, qui ne la connaissent pas, l'entendront et apprendront à craindre Yahvé leur Dieu tant qu'ils vivront dans le pays dont vous allez prendre possession en traversant le Jourdain. »

Josué successeur de Moïse (deuxième récit). [14] Yahvé dit à Moïse : « Tes jours approchent de leur terme[j]. Appelle Josué et présentez-vous dans la tente du Rendez-vous. Je lui donnerai mes ordres. » Moïse et Josué allèrent donc se présenter dans la tente du Rendez-vous. [15] Et Yahvé apparut dans une colonne de nuée; et la colonne de nuée s'arrêta à l'entrée de la tente. J-E

Première introduction au Cantique. [16] Yahvé dit à Moïse : « Dès que tu seras couché avec tes pères[k], ce peuple ira se prostituer aux dieux de l'étranger (du pays où il va pénétrer). Il m'abandonnera et rompra l'alliance que j'ai conclue avec lui. [17] Ce jour-là ma colère s'enflammera R

31, 1. « Lorsque — d'adresser » *G* (lis. *wayekal môšè ledabbêr*). H : Et Moïse alla et adressa. 7. « feras entrer ce peuple » *Sam S L* (lis. *tâbî'*). H : entreras avec ce peuple. 11. « pour voir la face » *Sam* (lis. *lir'ôt*). H : pour paraître à la face. « tu donneras lecture de ». G : vous donnerez lecture de. Sam : sera lue. 12. « leur Dieu » *H*T*S* (lis. *'elôhêhèm*). H : votre Dieu. 13. « leur Dieu » *H* Sam S L*. H : votre Dieu. « ils vivront » *Sam G L* (lis. *hèm*). H : vous vivrez. 15 « apparut » *G*. H : apparut dans la tente. 16. « de l'étranger (du pays) » lis. *nêkâr* (avec G^{L}). H : de l'étranger du pays.

a. Cf. Ex. 7, 7. b. Litt. : *sortir et entrer*, c'est-à-dire vaquer aux affaires; cf. Nomb. 27, 17. Selon un autre narrateur (P), Moïse avait, au contraire, conservé toute sa vigueur (34, 7). c. Cf. 3, 28. d. Il s'agit de celle du Deutéronome. Ce sont des passages de ce livre qui, dans le judaïsme, étaient lus à la fête des Tabernacles (*Michna Soṭa*, 7, 8). e. Cf. 10, 8. f. Litt. : *au bout de sept ans*. Cf. 14, 28 et la note. g. Cf. note c sur Ex. 23, 15. h. Litt. : *tu liras à leurs oreilles*. Cette prescription paraît adressée au prêtre fils de Lévi, c'est-à-dire à l'ensemble des prêtres. i. Ce commandement, qui vient trop tard après l'ordre de lire la loi, doit être une précision ajoutée après coup. j. Cf. Gen. 47, 29 (J). k. C'est-à-dire : « dès que tu seras mort ». L'expression est née certainement de l'usage qui voulait que les membres d'une même famille fussent réunis dans une sépulture commune. Elle n'était toutefois plus appliquée à l'ensevelissement, — qui est souvent expressément distingué de la « réunion aux pères » (1 Rois 1, 10; 11, 43, etc.), — mais à la mort, à la descente au Cheôl, où les morts étaient, croyait-on, groupés par familles et par peuples (Éz. 32); cf. le latin *ire ad patres*. Moïse ne fut pas enterré dans le sépulcre de ses pères.

contre lui. Je les abandonnerai, je leur cacherai ma face[a]. Il deviendra la pâture [de ses ennemis]; une multitude de maux et de détresses l'atteindront. Ce jour-là il dira : C'est certainement parce que[b] mon Dieu n'est [plus] au milieu de moi que ces malheurs ont fondu sur moi. — [18] Mais je persisterai à [lui] cacher ma face, en ce jour-là, à cause du grave forfait qu'il a commis en se détournant vers d'autres dieux. [19] Et maintenant écris le cantique que voici, enseigne-le aux enfants d'Israël, apprends-leur à le répéter[c], afin qu'il me serve de témoin contre les enfants d'Israël. [20] Quand j'aurai fait entrer Israël dans la contrée que j'ai promise par serment à ses pères, pays ruisselant de lait et de miel, il mangera, il se rassasiera, il s'engraissera, puis se tournera vers d'autres dieux, ils les serviront, ils me mépriseront, et il rompra mon alliance. [21] Mais alors, quand une multitude de maux et de détresses l'atteindront, ce cantique, que ses descendants n'auront pas oublié et répéteront encore[d], portera témoignage contre lui. Je connais, en effet, les dispositions qu'il manifeste dès aujourd'hui, avant [même] que je l'aie fait entrer dans le pays que j'ai promis par serment à ses pères. » [22] Le jour même, Moïse écrivit le cantique suivant, qu'il fit apprendre aux enfants d'Israël.

Installation de Josué (suite). [23] [Yahvé] donna ses ordres à Josué, fils de Noun, en ces termes : « Montre-toi ferme et résolu, car c'est toi qui feras entrer les enfants d'Israël dans le pays que je leur ai promis par serment, et moi, je serai avec toi[e]. » J-E (R)

Conservation de la loi. Nouvelle introduction au cantique. [24] Lorsque Moïse eut achevé de mettre par écrit le texte complet de cette loi[f], [25] il donna cet ordre aux Lévites chargés de porter l'arche de la loi de Yahvé : [26] « Prenez ce livre de la loi et mettez-le à côté de l'arche de Yahvé votre Dieu. » . . . R « Là il servira de témoin contre toi[g]. D² [27] Car je connais ton esprit de révolte et ton indocilité[h]. Si aujourd'hui, alors que je suis encore vivant, vous êtes rebelles à Yahvé, que sera-ce après ma mort? [28] Assemblez auprès de moi vos anciens, vos juges et vos officiers. Je prononcerai devant eux ces paroles[i] : je veux prendre à témoin contre eux les cieux et la terre. [29] Je sais, en effet, qu'après ma mort vous vous corromprez sûrement; vous vous détournerez de la voie que je vous ai prescrite; mais, à la fin, le malheur fondra sur vous, parce que vous aurez fait ce qui déplaît à Yahvé et que vous l'aurez irrité par vos actions. » [30] Alors Moïse prononça, en son entier, le cantique suivant devant toute l'assemblée d'Israël[j].

Cantique de Moïse[k].

32 [1] Cieux, prêtez l'oreille : je vais parler.
Et que la terre écoute les paroles de ma bouche!
[2] Que mon enseignement s'épande comme la pluie[l],
et que ma parole tombe comme la rosée,

19. « écris (pour toi) » d'après *S* et *v. 22* (lis. *ketob lekâ*). H : écrivez pour vous. S : écris pour eux. 20. « pays » G^{B} (aj. *'èrèṣ*). Manque en H. 21. « à ses pères » *Sam* (*G S*) (aj. *la'âbôtâw*). Manque en H. 28. « vos anciens, vos juges » d'après *G* (lis. *ziknêkèm wešôpheṭêkèm*). H : les anciens de vos tribus. 32, 2. « et que » *Sam G S*. H : que.

a. L'emploi du plur. (« les », « leur ») trahit l'intervention d'une autre main. b. Litt. : *N'est-ce point parce que...* c. Litt. : *mets-le dans leur bouche*. d. Litt. : *car il ne sera pas oublié de la bouche de sa postérité*. e. Ce verset devait faire immédiatement suite au récit de l'installation de Josué (v. 14 et 15). f. On admet souvent qu'au lieu de « cette loi » il y avait primitivement « ce cantique » (de même au v. 26), parce que dans les v. 28-30 il est sûrement question du cantique. Seulement il y a une solution de continuité manifeste au milieu du v. 26 : il n'est donc pas sûr que la phrase précédant la lacune traitât du même sujet que celles qui suivent. En tout cas, Deut. 17, 18 fait allusion à un exemplaire de la loi déposé « devant les prêtres Lévites ». Il est donc probable que les v. 24-26a formaient un complément au récit des v. 9-13. g. Dans les v. 26b et 27 Moïse ne s'adresse plus aux Lévites, mais à Israël. Peut-être y était-il question, dans le contexte primitif, du cantique — comme dans les v. 28-30 — et non du livre de la loi. h. Litt. : *ton cou roide*. Cf. Ex. 32, 9. i. D'après le v. 28, on attendrait que le cantique fût prononcé seulement devant les chefs du peuple. Il y a ici trace de l'intervention de plusieurs mains : le v. 30 concorde avec le v. 22b. j. Comme le montre la suite, il s'agit du cantique. k. Rien dans le contenu de ce poème n'indique que l'auteur fût ou prétendît être Moïse. Il y est parlé du séjour au désert comme d'un événement lointain connu seulement par la tradition des pères (v. 7). La conquête de Canaan, la prospérité et la corruption qui en furent la conséquence appartiennent aussi au passé (v. 10-18). Le but du poète est de montrer que les calamités qui accablent le peuple sont l'effet de la juste colère de Dieu, et surtout d'annoncer que Yahvé ne détruira cependant pas entièrement la nation (v. 26-27), mais vengera le sang de ses serviteurs (v. 40-43). Ce poème doit avoir été composé au plus tôt vers la fin de l'exil babylonien; les idées et souvent les expressions sont celles des prophètes de cette époque. l. La pluie est, en Orient surtout, souhaitée ardemment par l'agriculteur. Ce préambule annonce déjà que dans le poème les consolations auront le pas sur les menaces, contrairement à ce que faisait attendre 31, 16-21, 26b-30.

Comme des ondées sur l'herbe verte
et comme des averses sur le gazon.
3 Car je vais proclamer le nom [a] de Yahvé ;
magnifiez notre Dieu !
4 L'œuvre du Rocher [b] est parfaite ;
tous ses actes sont l'équité même.
C'est un Dieu fidèle, jamais inique ;
il est juste, il est droit.

5 Ses fils ont trahi la fidélité qu'ils lui devaient,
race perverse et artificieuse.
6 Est-ce ainsi que vous payez de retour Yahvé,
peuple impie et dépourvu de sagesse ?
N'est-il donc pas ton père, ton créateur,
qui t'a formé et t'a fait subsister ?
7 Souviens-toi des jours d'autrefois,
considère les années [écoulées], génération après génération.
Interroge ton père, et il te l'apprendra,
tes vieillards, et ils te le diront :
8 Lorsque le Très-Haut répartit les territoires entre les nations,
lorsqu'il sépara les enfants des hommes,
Qu'il fixa les limites des peuples
selon le nombre des fils de Dieu,
9 Jacob fut la part de Yahvé, son peuple,
Israël, le lot qui lui revint [c].

10 Il le rencontra [d] dans une contrée déserte,
dans la solitude. . . , [e]
Il l'entoura, il veilla sur lui,
il le garda comme la prunelle de son œil,
11 Tel un aigle qui fait sortir du nid sa couvée [f],
plane au-dessus de ses petits,
Puis, déployant ses ailes, les prend,
les porte sur ses plumes [g].
12 Yahvé le conduisit seul :
nul dieu étranger n'était avec lui.

5a Lis. : *šiḥătou (Sam G S) lô bânâw 'èmounâm*. H : Il a mal agi envers lui, non ses fils, leur tare. — Texte très incertain. 7. « considère » (lis. *bînâ*). H : considérez. 8. « des fils de Dieu » *G VL* (lis. *benê 'ēl*). H : des fils d'Israël. 9. *G* (lis. *wayehî* au lieu de *kî* et (avec *Sam*) aj. : *yisraël* à la fin). H : Car la part de Yahvé, c'est son peuple ; Jacob est le lot qui lui revient. 11. « Puis — les porte » *G* (lis. *yiqqâḥêm yissâ'êm*). H : Il (Yahvé) déploya ses ailes, le prit (Israël), le porta.

a. C'est-à-dire ici le renom, la gloire. *b*. Cf. Ps. 18, 3. *c*. Les « fils de Dieu » sont les êtres divins, subordonnés à Yahvé (cf. Gen. 6, 2 ; Job 1, 6 ; 2, 1). Selon notre passage, comme d'après Dan. 10, 13, 20-21 ; 12, 1, chaque peuple a pour patron un de ces « fils de Dieu » qui le représente et le défend ; seul Israël a le privilège d'avoir pour protecteur divin Yahvé lui-même (cf. Deut. 4, 19-20). D'après le texte massorétique (voy. note crit.), c'est « selon le nombre des fils d'Israël » que le Très-Haut fixa la limite des peuples ; mais avec cette leçon le passage serait fort énigmatique : d'après les uns, il signifierait que les peuples du monde sont innombrables ou qu'ils sont 70 comme les descendants de Jacob (Gen. 46, 27) ; selon d'autres, qu'il y avait 12 nations *en Canaan* ; pour d'autres, il faut entendre par « peuples » les tribus d'Israël ; d'après une autre opinion, « selon le nombre » signifie ici « en tenant compte à l'avance du nombre que devaient atteindre les Israélites ». *d*. Litt. : *Il le trouva*. D'après un courant important de la tradition hébraïque, les relations entre Yahvé et Israël n'avaient commencé que pendant le séjour au désert (cf. Os. 9, 10) ou en Égypte (Os. 12, 10 ; 13, 4 ; Éz. 20, 5) ; cf. Éz. 16, 8 ; 20 ; 23 ; Ex. 3, 12-14 ; 6, 2-3. *e*. L'hébreu a ici deux mots qui paraissent signifier « des hurlements du désert », ce qui ne peut guère signifier « au milieu des hurlements des hôtes du désert ». Les versions anciennes supposent des leçons très différentes : l'une des plus intéressantes est celle du Targoum de Jonathan : « où hurlent les démons » (*yēlîlou šēdîm ?*). On a proposé de nombreuses corrections (« et dans la nuit du désert », « absolument déserte », « où hurle la rafale », « il a fait de lui son bien-aimé », etc.) : aucune ne s'impose. *f*. Pour lui apprendre à voler. *g*. Cf. Ex. 19, 4.

13 Il lui fit occuper en maître les hauteurs du pays [a]
et le nourrit des produits des champs.
Il lui fit savourer le miel du rocher [b]
et l'huile tirée de la roche dure [c],
14 La crème [d] des vaches, le lait du petit bétail,
ainsi que la graisse des agneaux et des béliers,
Les bêtes du Bachân [e] et les boucs,
avec la moelle du froment [f],
et tu t'abreuvas du sang du raisin qui pétille [g].

15 Jacob mangea et se rassasia ;
mais Yechouroun [h], devenu gras, regimba ;
tu étais devenu gras, épais et replet [i].
Il abandonna le Dieu qui l'avait fait
et méprisa le Rocher qui le sauvait.
16 Ils excitèrent sa jalousie en [recourant à] des étrangers [j] ;
ils l'irritèrent en [adorant] des êtres abominables [k] ;
17 Ils sacrifièrent à des démons [l] qui ne sont pas Dieu,
à des dieux qu'ils ne connaissaient pas,
A de nouveaux-venus, arrivés depuis peu,
que n'avaient pas redoutés leurs pères.
18 Tu oublias le Rocher qui t'a engendré,
tu ne te souvins plus du Dieu qui t'a enfanté [m].
19 Yahvé le vit et fut saisi de jalousie :
il s'irrita contre ses fils et ses filles.
20 Il dit : « Je leur cacherai ma face :
je verrai ce qu'il adviendra d'eux.
Car c'est une race perverse,
ce sont des enfants auxquels on ne peut se fier.
21 Ils ont excité ma jalousie en [recourant à] des dieux qui n'en sont pas,
ils m'ont irrité en [adorant] leurs vaines idoles [n] ;
Moi, j'exciterai leur jalousie en [faisant triompher] un peuple qui n'en est [pas un [o] ;
je les irriterai en [suscitant] une nation impie [p],
22 Car un feu s'est allumé dans mes narines ;
il brûlera jusqu'aux profondeurs du Cheôl,
Il consumera la terre et ses produits,
il embrasera les fondements des montagnes [q].

13. « et le nourrit » *Sam G TO (S)* (lis. *wayya'ăkilêhou*). H : et il se nourrit. 14. « et des béliers, les bêtes » *GA* (rattacher *we'êlîm* à ce qui précède). H : et les béliers, bêtes. « qui pétille » lis. *ḥômèr*. H : le vin. — Texte incertain. 15. « Jacob — rassasia » *Sam G* (aj. *yô'kal ya'ăkôb wayyisba'*). Manque en H. 17. « leurs pères » *G* (lis. *'ăbôtêhèm*). H : vos pères. 19. « et fut saisi — filles » d'après *G* et v. 21 (lis. *wayeqannê' wayyik'as bebânâw oubibenôtâw*). H : et rejeta par colère ses fils et ses filles (?). 22. « il brûlera » *G* (lis. *tiqad*). H : il brûla. « il consumera » *Sam G S* (lis. *tô'kal*). H : et il consuma. « il embrasera » *Sam G* (lis. *telahêṭ*). H : et il embrasa.

a. Image courante pour dire : être ou devenir le maître d'une contrée (Ps. 18, 34 ; Am. 4, 13 ; Mich. 1, 3). Elle s'explique par le fait qu'en Palestine, quand on occupe la ligne de faîte que suit la route d'Hébron à Sichem, on commande tout le pays. *b*. Le miel des abeilles sauvages établies dans le creux des rochers. *c*. L'olivier prospère sur les pentes rocheuses. *d*. Ou, plus exactement, le lait caillé qui, sous le nom de *lében*, tient une place importante dans l'alimentation en Orient. *e*. Litt. : *les fils du Bachân*. Il s'agit des bœufs engraissés, qui étaient une spécialité de ce pays situé à l'est du lac de Tibériade (cf. Éz. 39, 18 ; Am. 4, 1 ; Ps. 22, 13). *f*. Litt. : *la graisse des rognons du froment*. En Orient la graisse est considérée comme le meilleur morceau. Les rognons sont la partie la plus grasse. *g*. Le changement de personne indique que cette ligne, en surnombre dans la strophe, doit être une addition. *h*. Ce mot, qui dérive d'une racine signifiant « droit », est un surnom honorifique donné au peuple d'Israël (Cf. 33, 5, 26 ; És. 44, 2). Il est employé ici par ironie. *i*. Voy. note *g* sur la fin du v. 14. *j*. C'est-à-dire à des dieux étrangers (cf. v. 17). *k*. De faux dieux. *l*. Cf. Ps. 106, 37 et la note. *m*. Yahvé est à la fois le père et la mère de son peuple. Le v. 18, où Israël est interpellé à la 2e personne, est peut-être une addition tirée d'un autre poème. *n*. Litt. : *leurs vanités*. *o*. L'une des nations païennes qui, en raison de leur barbarie ou par le simple fait qu'elles sont païennes, ne méritent pas le nom de peuple. *p*. Le mot signifie à la fois « folle » et « infâme ». *q*. Cf. Ps. 18, 8-9.

[23] J'accumulerai sur eux les maux,
j'épuiserai contre eux mes flèches,
[24] [Ils seront] exténués par la famine,
dévorés par la fièvre
et la peste meurtrière[a].
J'enverrai contre eux les crocs des bêtes féroces
et le venin de celles qui rampent dans la poussière.
[25] Au dehors, l'épée fera périr leurs enfants,
au dedans, la terreur :
[Elles emporteront] le jeune homme et la vierge,
l'enfant à la mamelle et le vieillard aux cheveux blancs.
[26] Je dirais : Je soufflerai sur eux,
j'abolirai leur souvenir du milieu des hommes, —
[27] Si je ne redoutais les propos irritants de l'ennemi;
leurs adversaires[b] [en effet] pourraient se méprendre;
Ils pourraient dire : C'est notre force qui a triomphé;
ce n'est pas Yahvé qui a fait tout cela. —
[28] Car c'est une nation qui a perdu le sens;
ils sont dépourvus d'intelligence.
[29] S'ils étaient sages, ils comprendraient ceci
(et ils réfléchiraient à ce qui les attend) :
[30] Comment un seul homme pourrait-il en poursuivre mille,
en mettre une myriade en fuite[c],
Si leur Rocher ne les avait vendus,
si Yahvé ne les avait livrés?
[31] Car leur Rocher[d] n'est pas comme nos dieux :
nos dieux sont des idoles. —
[32] Mais leurs ceps proviennent du plant de Sodome
et du terroir de Gomorrhe;
Leurs raisins sont des raisins vénéneux;
leurs grappes sont amères;
[33] Leur vin est du venin de serpent,
du poison mortel de vipère.

[34] [Tout] cela n'est-il pas recueilli par moi,
scellé dans mes réserves[e]
[35] Pour le jour de la vengeance et de la rétribution,
pour le moment où leur pied vacillera?
Car le jour de leur ruine est proche
et leur destin se précipite[f]. »

[36] Yahvé fera droit à son peuple
et il aura pitié de ses serviteurs,
En voyant que leur force est épuisée,
et que c'en est fait de l'impur et du pur[g].

23. « J'accumulerai » *G S L* (lis. *'ôsiphâ*). H : J'emporterai (?). 26. « Je soufflerai sur eux » lis. *'aphîaḥ bâhèm* (cf. Ps. 10, 5). H : Je les soufflerai (?). G : Je les disperserai (*'âphîṣêm*). — Texte incertain. 31. « comme nos dieux — des idoles » lis. *kê'lôhênou ṣourâm wê'lôhênou 'èlîlîm*. H : comme notre Rocher, et nos ennemis sont arbitres. — Texte très incertain. 34. « recueilli » *Sam* (lis. *kânous*). H a un mot de sens incertain. 35. « Pour le jour de » *Sam G* (lis. *leyôm*). H : A moi.

a. Litt. : *amère*. b. Les adversaires des Israélites. c. C'est le sort réservé aux Israélites infidèles : És. 30, 17; cf., au contraire, Lév. 26, 8; Jos. 23, 10. d. Le « Rocher » des Israélites, Yahvé. e. Yahvé recueille, à mesure qu'ils sont commis, les péchés des ennemis de son peuple; il les met en réserve pour les punir au moment voulu; cf. Os. 13, 12; Job 14, 17. f. Dans les v. 29-35 la suite des idées n'apparaît pas toujours clairement; quelques critiques croient en conséquence devoir admettre des transpositions (v. 29 et 30) ou des interpolations (par exemple v. 30-33). g. Locution proverbiale signifiant « tout le monde » (cf. 1 Rois 14, 10; 21, 21; 2 Rois 9, 8; 14, 26). Le sens précis est probablement « celui qui est exclu [du culte; cf. Jér. 36, 5] et celui qui est laissé [libre d'y participer] ». Selon d'autres : « l'esclave (celui qui est enfermé) et l'homme libre », ou : « le mineur (celui qui est retenu à la maison), et le majeur (celui qui est laissé libre d'aller et de venir) ».

[37] Alors il dira : « Où sont leurs dieux,
ces Rochers dans lesquels ils mettaient leur confiance,
[38] Qui mangeaient la graisse de leurs sacrifices
et buvaient le vin de leurs libations?
Qu'ils se lèvent et vous secourent,
qu'ils soient pour vous un abri tutélaire!
[39] Reconnaissez-le donc : c'est moi, c'est moi qui suis Dieu[a]
et il n'y en a pas d'autre à côté de moi;
C'est moi qui fais mourir et qui fais vivre,
c'est moi qui blesse et qui guéris,
et personne ne délivre de ma main[b].
[40] Je lève ma main vers le ciel[c]
et je déclare : Aussi vrai que je vis éternellement,
[41] Quand j'aiguiserai mon glaive étincelant[d]
et que ma main prendra le carquois,
Je tirerai vengeance de mes adversaires
et je paierai de retour ceux qui me haïssent;
[42] J'enivrerai mes flèches de sang,
et mon glaive se repaîtra de chair,
Du sang du blessé et du captif[e],
du crâne chevelu de l'ennemi[f]. »

[43] Nations, acclamez son peuple[g],
car il vengera le sang de ses serviteurs;
Il tirera vengeance de ses adversaires;
et purifiera le sol[h] de son peuple!

D³ [44] Moïse, ainsi que Josué fils de Noun, vint et prononça en son entier ce cantique devant le peuple[i].

Moïse recommande l'observation de la loi.

D² [45] Lorsque Moïse eut achevé d'adresser toutes ces paroles à tous les enfants d'Israël, [46] il leur dit : « Prenez à cœur toutes les déclarations solennelles que je vous fais aujourd'hui; prescrivez à vos enfants d'en tenir compte, afin qu'ils mettent soigneusement en pratique toutes les dispositions de cette loi. [47] Elle n'est pas pour vous chose sans portée; elle est votre vie même. C'est grâce à elle que vous prolongerez vos jours dans le pays dont vous allez prendre possession en passant le Jourdain.

Moïse reçoit l'ordre de monter sur le mont Nebo[j].

P [48] Ce même jour, Yahvé parla à Moïse en ces termes : [49] « Monte sur le sommet que voici [dans la chaîne] des Abarim[k], sur le mont Nebo[l], qui est au pays de Moab, en face de Jéricho[m], et contemple le pays de Canaan, dont je vais donner la propriété aux enfants d'Israël; [50] puis tu mourras sur la montagne où tu vas monter et tu seras réuni aux tiens, comme Aaron, ton frère, est mort sur le mont Hor[n] et a

37. « ces Rochers dans lesquels » *S* (lis. *ṣourîm ḥâsâyou bâm*). H : le Rocher dans lequel. 38. « qu'ils soient » *Sam G S L T* (lis. *yiheyou*). H : qu'il soit. 41. « le carquois », cf. v. 42 (lis. *be'aśpâ*). H : le jugement. — Texte incertain. 43. « le sol de » *Sam G L* (lis. *'admat*). H : son sol. 44. « Josué » *H* Sam G S L*. H : Hosée.

a. Litt. : *qui le suis*; cf. És. 41, 4; 43, 10-13; 48, 12. b. Cette phrase, en excès dans le vers, est sans doute une glose tirée d'És. 43, 13. c. Geste de serment (Gen. 14, 22; Ex. 6, 8; Nomb. 14, 30; Éz. 20, 5, 6; Dan. 12, 7, etc.). d. Litt. : *l'éclair de mon glaive*. e. On immolait parfois les prisonniers après la victoire (1 Sam. 27, 11; 2 Sam. 8, 2; 2 Rois 6, 22 (G), etc.). f. Cf. Jug. 5, 2; Ps. 68, 22 et les notes. g. Les psalmistes hébreux invitent souvent les nations à célébrer la délivrance d'Israël, bien que cette délivrance eût, selon eux, pour condition l'extermination d'un grand nombre de païens (Ps. 47, 2-10; 66, 1-12; 96, 7-13, etc.). h. Litt. : *fera l'expiation pour le sol*. Yahvé l'opérera en faisant périr les ennemis qui ont souillé la Terre Sainte en l'arrosant de sang innocent (cf. 19, 13; 21, 8 et les notes). i. Ce v. est une variante de 31, 30. j. Ce récit se retrouve, avec quelques variantes, Nomb. 27, 12-14. Sur la relation des deux passages, voy. 1re note sur Nomb. 27, 12. k. Voy. note sur Nomb. 21, 11. l. Sommité voisine de la ville du même nom; cf. Nomb. 33, 47. m. Précision géographique ajoutée pour le lecteur. n. Voy. Nomb. 20, 22-29 et les notes.

été réuni aux siens, [51] parce que vous avez péché contre moi au milieu des enfants d'Israël, aux eaux de Meriba de Qadech, dans le désert de Cin, parce que vous n'avez pas fait éclater ma sainteté au milieu des enfants d'Israël [a]. [52] C'est, en effet, à distance [seulement] que tu contempleras le pays; tu n'y entreras pas. »

Bénédiction de Moïse [b].

33 [1] Voici la bénédiction que Moïse, l'homme de Dieu, prononça sur les enfants d'Israël avant de mourir. [2] Il dit : E

D[s]

Yahvé est venu du Sinaï;
de Séir [c] sa lumière est apparue à son peuple.
Il a resplendi de la montagne de Parân [d];
il arrive de Meriba de Qadech [e]
. . . . [f]

[3] Certainement il aime son peuple;
tous ses saints [g] sont dans sa main,
. . . . [h]

[4] (Moïse nous a prescrit une loi [i])
L'assemblée de Jacob forme son héritage;
[5] il [j] devint roi de Yechouroun [k]
Quand s'assemblèrent les chefs du peuple,
quand se réunirent les tribus d'Israël.

E

[6] Que Ruben vive! qu'il ne meure pas
et que ses guerriers ne soient pas en petit nombre [l]!

[7] Voici ce qu'il dit de Juda :

Écoute, Yahvé, le souhait de Juda
et ramène-le vers son peuple [m]!
Que tes mains combattent pour lui!
Viens-lui en aide contre ses adversaires.

52. *G* (*S*). H aj. : au pays que je vais donner aux enfants d'Israël. **33, 2.** « à son peuple » lis. *le'ammô*. H : pour eux. G S L T : pour nous. « de Meriba de Qadech » lis. *mimmerîbat qâdêš*. H : des saintes myriades (cf. Hén. 1, 9; Jude 9). G : avec les myriades de Qadech. — Texte incertain. 3. « il aime » *G S L T* (lis. *ḥâbab*). H : aimant. « son peuple » *G* (lis. *'ammô*). H : les peuples. « dans sa main » *L* (lis. *beyâdô*). H : dans ta main. G[L] : dans ses mains. 4. « L'assemblée — héritage » lis. *môrâšô*. H : Héritage l'assemblée de Jacob (ce qui ne peut pas signifier « héritage pour l'assemblée »). 5. « quand se réunirent » lis. *biḥôd*. H : ensemble. 6 [b]. G[B] : et qu'il soit nombreux. G[A] : et que Siméon soit nombreux. 7. « Voici ce qu'il dit de Juda » *S* (*L*) (lis. *'âmar*). H : Voici sur Juda; et il dit. « Que tes mains combattent pour lui (litt. : [De] tes mains combats pour lui) » lis. *yâdèkâ rîb lô*. H : [De] ses mains il combat pour lui (c'est-à-dire pour son peuple).

a. Cf. Nomb. 20, 1-13. *b*. La bénédiction proprement dite (v. 6-25) est encadrée entre deux fragments lyriques avec lesquels elle n'offre pas de lien étroit (v. 2-5 et 26-29) et qui formaient sans doute les deux moitiés d'un psaume. Ce psaume, qui est un *te deum* de victoire, pourrait, à n'en juger que par son contenu, être très ancien; cependant, en raison de son style, très voisin de celui du « Cantique » (ch. 32), on le rapporte généralement à la fin de l'exil. La bénédiction, au contraire, est à coup sûr antique : elle a dû être composée en un temps où les tribus existaient encore, c'est-à-dire avant la destruction du royaume d'Israël (722). Elle a une évidente parenté (voir en particulier la strophe sur Joseph) avec la « bénédiction de Jacob » (Gen. 49), mais reflète une époque plus récente : Ruben est près de s'éteindre; Siméon a disparu; Lévi est devenu une caste sacerdotale; Juda est déchu; Joseph a une prépondérance marquée et paraît se trouver dans une situation brillante, comme ce fut le cas sous Jéroboam II (env. 783-743). Ce « portrait des tribus » semble donc avoir été composé au VIII[e] siècle et, à en juger par ce qui est dit de Juda et de Joseph, dans le royaume du nord. — L'ordre dans lequel sont énumérées les tribus s'écarte de celui qui prédomine dans les traditions hébraïques. c. Cf. Gen. 36, 8 et la note. *d*. Cf. Gen. 21, 21 et la note. *e*. Cf. 32, 51; Éz. 47, 19; 48, 28. L'idée selon laquelle Yahvé vient des déserts du sud en Palestine quand son peuple a besoin de secours est une conception très archaïque (cf. Jug. 5, 4 et la note), mais elle se perpétua fort longtemps par tradition dans la poésie hébraïque (Hab. 3, 3-6; Ps. 68, 8-9). *f*. Texte inintelligible : « A sa droite le feu de la loi (?) pour eux ». *g*. Les membres de la nation consacrée à Yahvé. *h*. Le texte est altéré. On traduit : « ils se prosternent (ou s'attachent) à ton pied; il (Moïse ?) reçoit de tes paroles (?) ». *i*. Cette phrase, la seule où figure la première personne du pluriel, paraît être une glose expliquant les derniers mots du verset précédent.

j. Il s'agit de Yahvé, qui vient prendre la direction des troupes israélites, quand elles s'assemblent pour combattre l'ennemi national (cf. Jug. 5, 4-5). *k*. Israël; cf. 32, 15. *l*. La tribu de Ruben, usée sans doute par ses luttes avec les Moabites, avait perdu toute importance dès le IX[e] siècle : Mécha roi de Moab, dans son inscription (842), parle de Gad, mais ne mentionne plus Ruben. *m*. Le poète considère que, lors de la séparation des deux royaumes, c'est Juda qui a fait sécession. C'était le point de vue des Israélites du nord; il pouvait, comme notre texte le suppose, être partagé par certains Judéens.

[8] De Lévi il dit :

Donne à Lévi tes toummim
et tes ourim [a] à l'homme, objet de tes faveurs,
Que tu mis à l'épreuve à Massa,
que tu défendis aux eaux de Meriba [b],
[9] Qui dit de son père et de sa mère : « Je n'ai pas pour lui un regard »,
qui ne reconnaît pas ses frères
et ignore ses enfants [c];
Car ils [d] sont les gardiens de ta parole
et les dépositaires de ton alliance [e].
[10] Ils enseignent tes ordonnances à Jacob
et ta loi à Israël;
Ils mettent la fumée des offrandes sous tes narines
et l'holocauste sur ton autel.
[11] Bénis, Yahvé, ses efforts
et agrée l'œuvre de ses mains.
Brise les reins de ses adversaires
et de ses ennemis pour qu'ils ne puissent se relever [f].

[12] De Benjamin il dit :

Benjamin, le bien-aimé de Yahvé,
habitera toujours en sécurité.
Le Très-Haut le protège :
il habite au milieu de ses coteaux [g].

[13] De Joseph il dit :

— — — — — — — — — — — [h]
Son pays reçoit les bénédictions de Yahvé,
Les dons excellents du ciel en haut [i]
et ceux de l'abîme qui s'étend au-dessous [de la terre] [j],
[14] Les fruits excellents que fait venir le soleil,
les fruits excellents qui mûrissent à chaque lune,
[15] Les productions les meilleures des antiques montagnes,
les productions excellentes des collines éternelles,

8. « Donne à Lévi » aj. *tên lelêwî* d'après *G* (Donnez à Lévi). Manque en H. « objet de tes faveurs » lis. *ḥăsâdèkâ*. H : ton fidèle (ou : de ton fidèle). — Texte incertain. 12. Le 2[e] « Benjamin » manque en H; mais le vers est trop court et on s'attend, d'après les autres strophes, à trouver dans celle-ci le nom de la tribu visée. « toujours — habite » : intervertir *kol hayyôm* et le 1[er] *'âlâw*, qu'on lira *'élyôn*. H : en sécurité auprès de lui. Il le protège toujours. — Texte incertain. 13. « en haut » d'après *Gen. 49, 25* (lis. *mè'âl*). H : (de) la rosée. 15. « Les productions les meilleures » (lis. *mérê'šît*). H : Du sommet (?).

a. Voy. note *m* sur Ex. 28, 30. *b*. Allusion aux épisodes racontés Ex. 17, 1-7 (J, E) et Nomb. 20, 1-13 (J, E, P). Notre passage suppose toutefois une version des faits un peu différente de celles qui ont été combinées dans les récits de l'Exode et des Nombres : c'est Lévi — dans la personne de Moïse ou d'Aaron — qui doit avoir été mis à l'épreuve à Massa (mot qui signifie « épreuve »), et non Yahvé. Le nom de Meriba, « querelle », est expliqué par le fait que Yahvé a épousé la querelle (*rîb*) de Lévi, non par la querelle que le peuple chercha à Moïse (Ex. 17, 7; Nomb. 20, 3, J-E) ou par la révolte (*merî*) de Moïse et d'Aaron (P). La version suivie ici se rapprocherait toutefois de cette dernière interprétation s'il fallait traduire, comme le permet la grammaire : « avec qui tu contestas aux eaux de Meriba »; mais le trait conviendrait alors moins bien dans un panégyrique de Lévi. *c*. Ce membre, en excès dans le vers, est peut-être une addition.

d. Les Lévites. *e*. Entièrement consacrés au service de Yahvé, les Lévites doivent subordonner leurs obligations de famille à leurs devoirs sacerdotaux, en particulier dans l'exercice de la justice, qui est une de leurs principales attributions. Cf. Ex. 32, 25-29 et les notes. *f*. Ces adversaires sont sans doute ceux qui contestaient aux Lévites le droit exclusif à la prêtrise. Ce monopole ne leur était pas reconnu dans l'ancien Israël — témoin les sacrifices offerts par Gédéon, Manoah, Samuel, Saül, Éli, le titre de prêtre porté par le fils d'Abinadab (1 Sam. 7, 1), par des fils de David (2 Sam. 8, 18; 20, 26), par les prêtres de Jéroboam I[er] (1 Rois 12, 31), etc... Le privilège des Lévites ne parvint à s'imposer que peu de temps avant l'exil (Deut., Jér., Éz., etc.). *g*. Allusion à l'un des sanctuaires benjaminites, probablement Béthel ou Gabaon, plutôt que Sion, qui, dans les temps anciens, était considérée comme appartenant à Juda : Jérusalem n'est attribuée à Benjamin que dans P (Jos. 18, 28).

h. Le premier hémistiche du vers manque. La tribu visée devait y être nommée, comme c'est le cas au début des autres strophes. *i*. La pluie et la rosée. *j*. Les sources; cf. note sur Gen. 49, 25.

16 Les dons excellents de la terre et de ce qui la remplit
et la faveur de celui qui habite le buisson [a].
Que ces bénédictions viennent sur la tête de Joseph,
sur le front du prince de ses frères [b],
17 Taureau premier-né plein de majesté,
dont les cornes sont des cornes d'aurochs [c] !
Il s'en sert pour frapper les peuples,
pour chasser les [habitants des] extrémités de la terre.
Telles sont les myriades d'Éphraïm ;
tels sont les milliers de Manassé [d].

18 De Zabulon il dit :

Sois heureux, Zabulon, dans tes expéditions
et toi, Issacar, dans tes tentes [e] !
19 Ils convoquent les peuples sur la montagne [f] ;
Ils y offrent de justes sacrifices [g],
Car ils s'approprient [h] les richesses des mers
et les trésors cachés dans le sable [i].

20 De Gad il dit :

Béni soit celui qui met Gad au large [j] !
Gad se tient à l'affût comme une lionne
et déchire bras et tête.
21 Il a jeté son dévolu sur les prémices [du pays conquis],
car c'est là que sa part lui fut assignée
et les chefs du peuple s'assemblèrent [k].
Il obéit aux exigences de Yahvé [l]
et à ses ordres, en accompagnant Israël [m].

22 De Dan il dit :

Dan est un jeune lion
qui s'élance du Bachân.

23 De Nephtali il dit :

Nephtali, rassasié de grâces
et comblé des bénédictions de Yahvé,
a pris possession de la mer [n] et du midi.

16. « Que ces bénédictions (litt. : qu'elles) viennent » cf. *Gen. 49, 26* (lis. *tâbô'nâ*). H a une forme incorrecte du même verbe. 17. « Taureau... plein » *Sam G S L* (lis. *šôr*). H : Son taureau... [est] plein (il s'agirait d'Éphraïm ou d'un roi d'Israël comme Jéroboam II). « pour chasser » lis. *weyiddaḥ*. H : ensemble. « Telles » *Sam G S L* (lis. *hêm*). H : Et telles. 20. « Gad se tient » répéter *Gad*, comme le demande le rythme. H : Il se tient. 21. « car — s'assemblèrent » d'après *G* (lis. *kî šâm ḥèlqô meḥouqqâq wayyit'assephoun râ'šê 'âm*). H : Car là la part d'un chef a été réservée (?) ; puis il marcha têtes (c'est-à-dire « à la tête »?) du peuple. — Texte très incertain. 23. « a pris possession » lis. *yâraš* (cf. *G S L T* : prendra possession). H : prends possession.

a. Allusion à Ex. 3, 1-6. *b*. Voy. Gen. 49, 25-26 et les notes. *c*. Cf. note sur Job 39, 9. *d*. Éphraïm avait pris, depuis Jéroboam Ier, une prépondérance marquée sur Manassé ; cf. Gen. 48, 13-20 et les notes. *e*. La première de ces tribus se livrait au commerce maritime, tandis que la seconde était terrienne (cf. Gen. 49, 13-15). *f*. Le Tabor, le Carmel ou tel autre haut-lieu de la région. Les fêtes religieuses qu'on y célébrait étaient en même temps l'occasion d'un grand marché, auquel étaient convoqués « les peuples », c'est-à-dire sans doute les marchands phéniciens, ainsi que les tribus israélites du voisinage. Foires et pèlerinages étaient de même associés dans l'ancienne Arabie, comme ils le sont dans nos provinces (pardons, kermesses). *g*. C'est-à-dire des sacrifices proportionnés à l'abondance des profits qu'ils ont faits. *h*. Litt. : *ils sucent*. *i*. Allusion probable à la fabrication du verre, pour laquelle on utilisait notamment les sables du fleuve Bélus, au voisinage d'Akko (Jos., *B. J.*, II, 10, 2, § 189-191 ; Tacite, *Hist.*, V, 7). *j*. Yahvé, qui a donné à Gad la victoire sur les bandes bédouines (cf. Gen. 49, 19) ou sur les Moabites (cf. stèle de Mécha, l. 10) : ceux-ci furent soumis par Jéroboam II (2 Rois 14, 25). *k*. Phrase du v. 5 répétée ici par erreur. *l*. Litt. : *Il fit la justice de Yahvé*. *m*. Pour la conquête de la rive droite du Jourdain. *n*. Le lac de Tibériade.

24 D'Acher il dit :

Qu'Acher soit le fils béni entre tous !
Qu'il soit le plus favorisé de ses frères
et qu'il baigne son pied dans l'huile [a] !
25 Que tes verrous soient de fer et de bronze [b]
et que ta sécurité [c] dure autant que tes jours !

D⁵ 26 — — — — — — — — — — — — — —
Il n'y a point de dieu comme le Dieu de Yechouroun [d],
Qui chevauche les cieux pour venir à ton secours
et les nuées dans sa majesté.
27 Le Dieu des anciens âges est pour toi un refuge
. . . . [e]
Devant toi il a chassé l'ennemi
et il a dit : « Extermine ! »
28 Ainsi Israël demeure en sécurité ;
la source de Jacob coule, isolée [f],
Dans un pays de blé et de vin,
et le ciel lui distille la rosée [g].
29 Que tu es heureux, Israël ! Qui est semblable à toi,
peuple que rend vainqueur Yahvé,
Le bouclier qui te protège
et l'épée qui t'assure le triomphe ?
Tes ennemis en seront réduits à te flatter [h]
et tu fouleras aux pieds les hauteurs de leurs pays [i].

Mort de Moïse.

P **34** 1 Moïse alors monta des plaines de Moab sur le mont Nebo [j], sur le sommet du Pisga [k], qui est en face de Jéricho, J-E et Yahvé lui fit contempler tout le pays [l] : R [la contrée de] Galaad [m] jusqu'à Dan [n], 2 tout Nephtali, le territoire entier d'Éphraïm et de Manassé, ainsi que tout celui de Juda jusqu'à la mer Occidentale [o], 3 le Nègueb [p] et la plaine [q], la vallée de Jéricho, la ville des Palmiers [r], jusqu'à Çoar [s]. J-E 4 Puis Yahvé lui dit : « Voilà le pays que j'ai promis par serment à Abraham, à Isaac et à Jacob, en disant : Je le donnerai à ta postérité. — Je te l'ai fait voir de tes yeux ; mais tu n'en franchiras pas les frontières. »

5 Moïse, le serviteur de Yahvé, mourut là, dans le pays de Moab, conformément à l'ordre de Yahvé [t]. 6 Il l'ensevelit [u] dans la vallée, au pays de Moab, en face de Bét-Peor [v], et per-

24. « le plus favorisé de ses frères » (lis. *râṣouy mè'èḥâw*). H : le favori de ses frères. 26. « le Dieu de Yechouroun » *G S L T* (lis. *kè'él*). H : Dieu, ô Yechouroun. 27. « pour toi un refuge » d'après *G*, cf. Ps. 90, 1 ; 91, 9 ; 71, 3 (lis. *mâ'ouzzekâ*). H : une demeure. 29. « et l'épée » *G* (suppr. *'ăšèr*). H : et qui [est] l'épée. 34, 2. « entier » *G* (aj. : *kol*). Manque en H.

a. C'est-à-dire : qu'il soit dans l'abondance (cf. Gen. 49, 11) ! Le territoire d'Acher, limitrophe de la Phénicie, était très fertile (Gen. 49, 20). Les oliviers y abondaient (Jos., *B. J.*, II, 21, 2). *b*. Les serrures étaient ordinairement en bois. *c*. Mot de signification incertaine, qui ne se lit pas ailleurs dans l'Ancien Testament. D'autres traduisent « ta force » (GST) ou « ta prospérité ». *d*. Avant cet hémistiche, il devait y en avoir un autre qui lui faisait pendant. *e*. Litt. : *et en bas* (ici-bas ?) *[il y a] des bras éternels*, ou : *et sous des bras éternels*. On a proposé de corriger : *wattèḥat zerô'ôt 'awwâlîm* « et furent brisés les bras des méchants ». *f*. La source, c'est-à-dire la race de Jacob occupe seule, en paix, un pays débarrassé d'ennemis. Cf. Nomb. 23, 9. *g*. Litt. : *et son ciel* (le ciel de Jacob, c'est-à-dire le ciel de son pays) *distille la rosée*. *h*. Cf. Ps. 18, 45 ; 66, 3 ; 81, 16. *i*. Cf. 32, 13 et la note. *j*. Cf. 32, 49.
k. Cf. Nomb. 21, 20. *l*. L'énumération qui suit, des régions qu'on aperçoit du haut du mont Nebo doit avoir été ajoutée tardivement ; car le Pentateuque Samaritain la donne sous une forme toute différente : « depuis le fleuve d'Égypte, l'Euphrate, et jusqu'à la mer Occidentale » (cf. Gen. 15, 18 ; Deut. 11, 24). *m*. Voy. note *e* sur Gen. 31, 21. *n*. Cf. Jos. 19, 47 et note *d* ; Jug. 18, 7-10, 27-29. *o*. La Méditerranée. *p*. Voy. note sur Gen. 12, 9. *q*. Litt. : *le cercle*. Ce qu'on appelait « le cercle du Jourdain » ou en abrégé « le cercle », c'était la basse vallée de ce fleuve depuis les parages de Jéricho.
r. Cf. Jug. 1, 16 et la note. *s*. Cf. note *g* sur Gen. 13, 10.
t. Litt. : *sur la bouche de Yahvé*. De là la légende rabbinique selon laquelle Moïse aurait rendu l'âme dans un baiser de Dieu. *u*. D'autres traduisent : on l'ensevelit. Mais on ne s'expliquerait pas alors que le lieu de la sépulture de Moïse soit resté inconnu de tous, à moins de supposer que la seconde moitié du verset est d'une autre main que la première et rapporte une tradition totalement différente. *v*. Cf. Nomb. 23, 28 ; 25, 3 et la seconde note.

sonne, jusqu'à ce jour, n'a connu son tombeau.

P [7] Moïse était âgé de cent vingt ans, lorsqu'il mourut : sa vue n'était point affaiblie et sa verdeur ne l'avait pas quitté. [8] Les enfants d'Israël pleurèrent Moïse dans les plaines de Moab pendant trente jours[a] ; alors [seulement] prirent fin les jours de pleurs qui marquèrent le deuil de Moïse. [9] Josué, fils de Noun, était plein de l'esprit de sagesse, car Moïse lui avait imposé les mains[b] ; et les enfants d'Israël lui obéirent, se conformant aux ordres que Yahvé avait donnés à Moïse.

D¹ [10] Il n'a plus paru, en Israël, de prophète comme Moïse[c], avec qui Yahvé conversait face à face[d]. D² [11] [Il est hors de pair] par tous les signes et les miracles que Yahvé l'envoya opérer au pays d'Égypte contre le pharaon, tous ses serviteurs et tout son pays, [12] ainsi que par tous les gestes de puissance[e] et tous les prodiges terribles qu'il accomplit sous les yeux de tout Israël.

a. Cf. note *k* sur Gen. 50, 3. b. Cf. Nomb. 27, 18-23 et les notes. c. *Comme* signifie naturellement ici « égal à » et non « semblable à » comme 18, 15. d. Litt. : *que Yahvé connaissait face à face.* « Connaître » a ici le sens de « être en relation avec, converser ». Cf. Ex. 33, 11 ; Nomb. 12, 6-8. e. Litt. : *toute la main forte.*

L'ANCIEN TESTAMENT

TRADUCTION NOUVELLE

D'APRÈS LES MEILLEURS TEXTES

AVEC

INTRODUCTIONS ET NOTES

TOME II

LES PROPHÈTES

SOCIÉTÉ BIBLIQUE DE PARIS

54, RUE DES SAINTS-PÈRES, 54

1947

LES PROPHÈTES

INTRODUCTION

“ LES PREMIERS PROPHÈTES ”

Les Juifs, on le sait, ont réuni dans la deuxième section de la Bible, celle qu'ils appellent « les prophètes » : 1° quatre livres d'histoire : Jos., Juges, Sam., Rois; 2° quatre recueils d'oracles prophétiques et de récits relatifs à des prophètes : És., Jér., Éz., les Douze. Nous avons dit ailleurs pourquoi des ouvrages narratifs ont été ainsi rangés dans la catégorie générale des *nebi'im* (1) et d'où vient le terme de « premiers prophètes » par lequel on les désigne souvent (2).

Ces quatre ouvrages d'historiographie contiennent un récit suivi et qui se rattache sans solution de continuité au Pentateuque. Ils forment, avec les cinq livres de la Loi, une grande histoire d'Israël depuis les plus lointaines origines de ce peuple jusqu'à l'exil babylonien (586) et même jusqu'en 561.

Le mode de composition des parties de cette grande histoire qui traitent des temps postérieurs à la mort de Moïse est, d'une façon générale, le même que celui du Pentateuque : les éléments les plus anciens sont des fragments des premiers ouvrages israélites où l'on ait consigné la tradition orale ou les souvenirs des contemporains. Les morceaux extraits de ces sources, qui souvent racontaient sous des formes plus ou moins diverses les mêmes événements, furent combinés et retouchés par des rédacteurs successifs, dont les principaux sont : celui qui a fondu ensemble (avant 622) les récits yahvistes et élohistes (R^{JE}) dans Jos., Juges et Sam.; ceux qui (après 622) ont récrit l'histoire nationale du point de vue de la réforme de Josias, R^{D} (dans les quatre livres); enfin, celui qui a ajouté (depuis 538) des éléments inspirés des principes sacerdotaux des temps postérieurs à l'exil (R^{P}) dans Josué.

Le sectionnement en quatre livres du vaste ensemble relatif aux temps postérieurs à Moïse se justifie par certaines particularités de rédaction propres à chacun d'eux : la partie traitant de la conquête de la Palestine (livre de Josué) contient, comme le Pentateuque, un fort appoint d'éléments sacerdotaux. Celles qui sont intitulées « Juges » et « Samuel » ont certainement été de bonne heure écrites sur des rouleaux distincts, car chacune d'elles a reçu des appendices (Jug. 17-21 et 2 Sam. 21-24) et le premier s'ouvre par une préface spéciale. De plus, les procédés de rédaction des deutéronomistes (R^{D}) ne sont pas tout à fait les mêmes dans Josué, dans les Juges, dans Samuel et dans les Rois.

JOSUÉ

I. — CONTENU DU LIVRE

PREMIÈRE PARTIE (1-12). — CONQUÊTE DU PAYS DE CANAAN

Préparatifs du passage du Jourdain. Raḥab. Passage du Jourdain. La circoncision. La Pâque. Rencontre avec le chef de l'armée de Yahvé. Prise de Jéricho. Crime d'Acan et prise d'Aï. Solennités dans la région de Sichem. Ruse des Gabaonites. Conquête du sud, puis du nord de la Palestine. Liste des rois vaincus.

DEUXIÈME PARTIE (13-21). — PARTAGE DU PAYS DE CANAAN

Part des tribus établies à l'est du Jourdain : Ruben, Gad, la demi tribu de Manassé. Parts des tribus établies à l'ouest du Jourdain : *a*) Caleb, Juda, Joseph; *b*) les tribus restantes. Institution de villes de refuge. Villes attribuées aux lévites et aux prêtres.

(1) Introduction, tome I, p. IX.
(2) *Ibid.*, p. VII.

TROISIÈME PARTIE (22-24). — FIN DE LA VIE DE JOSUÉ

Menaces de conflit avec les tribus transjordaniennes. Exhortations suprêmes de Josué. Alliance à Sichem. Mort de Josué et d'Éléazar.

II. — COMPOSITION DU LIVRE DE JOSUÉ

Du livre actuel semble au premier abord se dégager une conception générale qui fait une grande impression d'unité et de clarté. Mais quand on examine les textes de plus près, on remarque des disparates, des inégalités de style, voire des désaccords de détail qui montrent que la narration qu'on lit aujourd'hui est la résultante d'un long travail de juxtaposition et de retouche. On y discerne cinq strates qui ont dû se déposer successivement les uns sur les autres et qu'on désigne d'ordinaire par les lettres J[1], J[2], E, R[D], P (1).

1. *La couche la plus ancienne* (J[1]) est représentée seulement par quelques fragments épars. Mais, grâce à une circonstance heureuse, nous pouvons, dans une large mesure, reconstituer l'ensemble auquel appartenaient originairement ces blocs erratiques. Plusieurs des phrases en question se retrouvent, en effet, textuellement dans un récit suivi de l'installation des Israélites en Canaan, qu'on lit aujourd'hui en tête du livre des Juges (chap. 1, 1-2, 5). Les événements y sont représentés comme s'étant passés « après la mort de Josué » (Jug. 1, 1a); mais ce qui est raconté, c'est la prise des mêmes territoires et des mêmes villes dont la conquête a déjà été relatée, sous une forme différente, dans le livre précédent, où elle est attribuée à Josué. On peut supposer que Josué, selon cette antique version, mourut peu après la conquête de Jéricho ou, plus probablement, que les mots « après la mort de Josué » constituent une transition ajoutée tardivement. Selon le récit de J[1], les tribus, après s'être emparées en commun de la « ville des Palmiers », c'est-à-dire de Jéricho (Jug. 1, 16), et avoir réparti entre elles par le sort les pays à conquérir (Jug. 1, 3), se dispersèrent; isolément ou par petits groupes elles guerroyèrent pour occuper leurs lots respectifs. Le succès de ces luttes fut très inégal ; en général, les tribus même les plus heureuses ne purent pas d'abord se rendre maîtresses des villes, en particulier de celles des plaines; les Cananéens subsistèrent en masse dans le pays; l'extermination sacrée (*ḥérem*) ne fut pratiquée contre eux qu'exceptionnellement et pour des raisons spéciales (Jug. 1, 17). Dans certaines régions, ce sont les nouveaux venus qui constituèrent une minorité, infiltrée au milieu des Cananéens (Jug. 1, 32, 33, 34). L'occupation du pays par les Israélites fut très lente : elle demanda plusieurs générations; certaines villes comme Meguiddo, Taanak, Guézer, Jérusalem, ne furent annexées qu'à l'époque royale, sous David et Salomon. Et le narrateur considère cette lenteur comme providentielle : Yahvé voulait que les générations successives d'Israël apprissent l'art de la guerre (Jug. 2, 23a; 3, 2a) [2].

2. *La deuxième couche* est une relation de la conquête émanant aussi de *l'école yahviste* (les habitants du pays y sont appelés « Cananéens »), mais *plus récente* (J[2]). L'auteur racontait l'occupation de la Transjordanie; mais cette partie de son récit est presque entièrement perdue. Nous avons, au contraire, de lui, une forme de l'épisode de Raḥab, une version du passage du Jourdain, le récit de la rencontre avec le chef de l'armée de Yahvé, une relation de la prise de Jéricho, du crime d'Acan, de la prise d'Aï, de la ruse des habitants de Gabaon et de la bataille livrée auprès de cette ville ; le récit du combat des eaux de Mérom est de lui. Ce narrateur présentait donc la conquête du pays tout entier comme opérée par les forces unies d'Israël sous le commandement de Josué, mais en deux campagnes au moins, probablement plus ; car c'est au second yahviste sans doute qu'un rédacteur a emprunté ce trait : « La guerre que Josué soutint contre tous ces rois dura fort longtemps » (11, 18). Cette relation J[2] renfermait apparemment une description du territoire assigné à chaque tribu. C'est d'elle que provient la conception selon laquelle la répartition du pays à l'ouest du Jourdain se fit en deux temps.

3. Une *troisième relation* provient de *l'école élohiste* (E), qui appelle « Amoréens » les anciens habitants de la Palestine. C'est à elle qu'a été empruntée la majeure partie du récit de la conquête de la Transjordanie (Nombres 21). Elle contenait une version de l'histoire de Raḥab et une du passage du Jourdain, l'épisode de l'institution de la circoncision par Josué, une forme des traditions sur la chute de Jéricho, la faute d'Acan et l'enlèvement d'Aï, la description des cérémonies célébrées près de Sichem, morceau qui se trouvait, du reste, probablement ailleurs et faisait corps peut-être avec la scène de l'alliance conclue par Josué au même endroit (ch. 24). — L'élohiste racontait encore la ruse des Gabaonites et le combat par lequel les Israélites les sauvèrent de la ruine. Mais il disait sans doute que cette victoire termina la conquête totale du pays, qui se fit donc, selon lui, en une seule campagne. Il insiste, en effet, sur le fait que Gabaon fut attaqué par *tous les rois Amoréens* coalisés (9, 1-2; 10, 6b) — et non pas seulement par cinq souverains du sud, comme le disait J. Il semble avoir admis que la conquête fut achevée en cinq ou, tout au plus, en sept années (14, 6-14). Car c'est lui, apparemment, qui rapporte que

(1) Pour le détail de notre analyse, voyez les lettres en marge de notre traduction et les notes explicatives.

(2) Voici comment on peut, à titre d'hypothèse, reconstituer le récit primitif et J[1] : Jug. 1, 1-3 (sauf les quatre premiers mots du v. 1), 5-7, 19, 21 (corrigé d'après Jos. 15, 63); Jos. 14, 12 (fin); 15, 13; Jg. 1, 20, 11-15 (parallèle à Jos. 15, 14-19); Jg. 1, 16-17, 36 (?), 23-26; 2, 1a, 5b; Jos. 9, 6a, 7, 14, 15aβ, 16a; Jg. 1, 29 (parallèle à Jos. 16, 10); Jg. 1, 27-28 (parallèle à Jos. 17, 11-12); Jos. 17, 14, 16-18a, 15b; Nomb. 32, 39, 41-42; Jos. 13, 13; 11, 13a (?); Jg. 1, 30-34; Jos. 19, 47; Jg. 1, 35; 2, 23a; 3, 2a, 5a, 6.

Caleb avait 40 ans lorsqu'il fut envoyé en reconnaissance par Moïse et qu'il en avait 85 quand la ville d'Hébron lui fut attribuée, après l'achèvement des quarante (ou trente-huit) années de séjour au désert et la conquête de Canaan. Le grand récit de l'alliance conclue à Sichem est de l'élohiste, ainsi que la relation de la mort de Josué (ch. 24).

4. La *quatrième couche* est formée par l'apport des *rédacteurs deutéronomistes* (R[D]). Il paraît y en avoir eu au moins deux, l'un se bornant, selon l'habitude de l'école, à amplifier les récits J et E, l'autre composant parfois de nouveaux morceaux pour *remplacer* telle ou telle page des recueils antérieurs. En effet, l'histoire de Raḥab, la prostituée (ch. 2), avait été supprimée dans une version deutéronomiste, puisque 3, 1 (R[D]) forme la suite immédiate du chapitre 1 (R[D]). Et cependant, d'autre part, l'histoire de Raḥab a reçu des amplifications deutéronomistes (2, 9-11).

Une des thèses chères aux rédacteurs deutéronomistes, c'est que la conquête et l'organisation définitive de la Transjordanie remontait à Moïse lui-même : c'est, selon eux, ce dernier qui a installé au delà du Jourdain la demi-tribu de Manassé, tandis que, d'après toutes les autres sources, elle n'y est venue que plus tard.

Ce sont les rédacteurs deutéronomistes qui ont attribué à Moïse l'ordre de détruire, selon les règles du *ḥérem*, tous les habitants du pays, et affirmé que cette prescription fut exécutée ponctuellement d'abord en Transjordanie par les soins de Moïse, puis à l'ouest du fleuve par ceux de Josué. Cette effroyable boucherie n'est donc pas un fait attesté par les plus anciennes traditions d'Israël; c'est surtout l'expression d'un regret émanant des narrateurs de basse époque : voilà, pensent-ils, comment auraient dû agir nos pères pour éviter la contagion des idées et des coutumes abominables du paganisme cananéen.

Le récit des adieux solennels de Josué (ch. 23) et de ses suprêmes recommandations de fidélité à la loi de Moïse est tout entier deutéronomiste. Il était destiné probablement à compléter ou à remplacer la scène de l'alliance à Sichem rapportée par l'élohiste (ch. 24).

5. Enfin, une *cinquième catégorie* d'éléments a été ajoutée au mélange. Ce sont des fragments d'une relation de la conquête indépendante des précédentes et émanant de *l'école sacerdotale* (P). D'après elle, Moïse ne fixait en Transjordanie que les tribus de Ruben et de Gad. Elle racontait le passage du Jourdain ; car il nous a été conservé un menu fragment de sa version (4, 19). C'est elle qui relatait la célébration de la Pâque à Guilgal et la cessation de la manne. Quelques débris montrent qu'elle rapportait la chute de Jéricho, le crime d'Acan et la ruse des Gabaonites. La liste des 31 rois vaincus doit provenir d'elle (ch. 12). Mais elle insistait principalement sur le partage du pays. La répartition entre les tribus cisjordaniennes se fit, d'après elle, en une seule fois, par le sort, à Silo, devant Éléazar le prêtre, Josué et les chefs de famille. Elle donnait ensuite une description précise et méthodique du territoire de chaque tribu, avec ses limites et la liste de ses villes. Cette description a été reproduite en grande partie dans les chapitres 13-19. Ces pages semblent bien arides au commun des lecteurs ; mais c'est un document d'une valeur incomparable sur la topographie de la Palestine ancienne. Le récit de l'institution des cités de refuge (ch. 20) est aussi de l'école sacerdotale, ainsi que la liste des 48 villes assignées aux prêtres et aux lévites (ch. 21). Le point de vue sacerdotal apparaît aussi clairement dans le récit du chapitre 22, v. 9-34, où les tribus transjordaniennes protestent auprès du prêtre Phinées de leur parfaite orthodoxie en matière de culte : elles n'offriront jamais de sacrifices que sur l'autel qui se dresse devant la tente contenant l'arche (prototype du Temple d'après la théorie de P).

L'analyse du livre actuel de Josué nous met ainsi en mesure de suivre pendant plusieurs siècles l'évolution des idées qui régnèrent en Israël sur l'installation de ce peuple en Palestine ; on voit comment la pensée israélite a progressivement idéalisé et simplifié la tradition, cristallisant tout autour de la figure de Josué, transportant dans un lointain passé l'unification nationale, qui ne fut l'œuvre que des premiers rois, et atténuant la barbare et tumultueuse anarchie qui régnait aux temps héroïques de l'entrée en Palestine.

Nous pouvons même, dans une certaine mesure, remonter dans l'histoire de la tradition au temps où celle-ci se transmettait encore oralement, en dégageant, en interprétant et en groupant certains éléments très anciens que renferment non seulement la couche J[1], mais aussi les strates J[2] et même P, au chapitre 22 par exemple (voy. note *f* sur 22, 10).

LES JUGES

I. — CONTENU DU LIVRE

PREMIÈRE INTRODUCTION (1, 1-2, 5). Récit de l'entrée des Israélites en Canaan.

DEUXIÈME INTRODUCTION (2, 6-3, 6). Aperçu général sur la période des Juges.

HISTOIRES DES JUGES (3, 7-16, 31).

1. Otniel (3, 7-11).
2. Éhoud (3, 12-30).
3. Chamgar (3, 31).
4. Debora et Baraq (4 et 5).

Récit en prose de leur exploit (4). Poème sur le même sujet (5).

5. Gédéon et Abimèlek (6-9).
Vocation de Gédéon. Ses victoires sur les Madianites à l'ouest et à l'est du Jourdain. Histoire de son fils Abimèlek.
6. Tola (10, 1-2).
7. Yaïr (10, 3-5).
8. Jephté (10, 6-12, 7).
9. Ibçân (12, 8-10).
10. Élôn (12, 11-12).
11. Abdôn (12, 13-15).
12. Samson (13-16).
Sa naissance. Son mariage et ce qui s'ensuivit. Samson et Dalila. Vengeance et mort de Samson.

PREMIER APPENDICE (17-18). Fondation du sanctuaire de Dan.

DEUXIÈME APPENDICE (19-21). Histoire du Lévite d'Èphraïm et de l'extermination presque totale de la tribu de Benjamin.

II. — COMPOSITION DU LIVRE DES JUGES

Une vue d'ensemble de la période dont il est traité dans ce livre (de Josué au premier roi national) est exposée dans la deuxième préface de l'ouvrage actuel : Josué étant mort ainsi que la génération fidèle qui avait conquis le pays, les Israélites abandonnèrent Yahvé et se mirent à adorer les divinités des peuples d'alentour. Yahvé alors les livra entre les mains de l'une de ces populations étrangères. Dans la détresse, le peuple implora son Dieu. Et celui-ci leur suscita un juge, c'est-à-dire un chef [1], qui les délivra. Tant que le juge vécut, les Israélites restèrent fidèles à Yahvé. Mais, à sa mort, ils retombèrent dans le paganisme. Et le cycle recommença : oppression, repentance, délivrance, suivie d'une chute nouvelle.

Après cet aperçu d'ensemble, viennent six histoires développées de « juges ». Chacune d'elles est précédée d'un petit préambule et suivie d'une conclusion qui la font rentrer dans le schéma tracé dans l'introduction générale. En tête de l'histoire, il est dit que les enfants d'Israël devinrent infidèles à Yahvé, que celui-ci les livra à tel ennemi pendant tant d'années, qu'ils revinrent alors à leur Dieu et que celui-ci leur suscita un libérateur en la personne de tel héros. A la fin, on nous apprend que le pays fut en repos pendant tant d'années, après quoi le juge mourut.

Mais quand on examine les histoires ainsi encadrées, on s'aperçoit vite qu'elles s'harmonisent mal avec le programme.

D'après celui-ci c'est tout Israël qui tombait dans le paganisme, qui se repentait et était délivré. Or, les héros dont il est question dans le corps des récits n'agissent que sur leur entourage immédiat : Éhoud défend Benjamin. Debora et Baraq réunissent à grand'peine six tribus *(ch. 5)*, ou même deux seulement d'après une autre version (ch. 4). Gédéon n'a avec lui que son clan d'Abièzer; il étend plus tard son pouvoir sur Manassé et peut-être sur quelques autres éléments, mais entre en conflit avec Èphraïm ; Jephté ne commande qu'en Galaad et les Èphraïmites lui font la guerre. Quant à Samson, il n'est pas un chef, mais un isolé; il ne délivre personne et ne parvient même pas à se sauver lui-même.

Dans le corps des histoires, il n'est pas question, comme dans la préface, de chute préalable dans le paganisme suivie d'un retour d'Israël à son Dieu. Tout au plus l'épisode où Gédéon détruit un autel de Baal (6, 25-32) pourrait-il être interprété en ce sens ; encore s'agit-il d'un événement local et d'un acte tout individuel contre lequel proteste la population de l'endroit.

Aucun des héros n'apparaît comme un réformateur religieux : Gédéon est même blâmé par le rédacteur du livre actuel pour l'incorrection de ses pratiques religieuses (8, 27). Quant à Samson, il est difficile de croire qu'Israël, même aux époques les plus barbares, ait considéré ce personnage aux mœurs si libres comme un champion de la religion de Yahvé.

Il est clair que la philosophie religieuse formulée dans la seconde introduction du livre actuel, ainsi que dans les préfaces et conclusions des six principales histoires de « juges » a été surajoutée après coup à des récits déjà existants.

Si maintenant, faisant abstraction de ce cadre plus moderne, on examine de plus près les récits en eux-mêmes, on y constate des doublets et des inégalités suggérant que la plupart d'entre eux ont été formés selon le procédé familier aux historiographes hébreux, par la fusion de versions parallèles.

D'autre part, on relève çà et là dans le livre actuel les traces de l'intervention de rédacteurs divers qui ne partagent pas tout à fait les idées et n'ont pas exactement le style de celui qui a écrit la deuxième préface

Tous les critiques qui se sont occupés récemment du livre des Juges sont d'accord sur ces constatations générales ; ils ne sont toutefois pas parvenus, quant à la délimitation de la part à faire à chacun des auteurs ou des reviseurs, à un accord aussi étendu que pour les six livres précédents.

Les étapes de la formation du livre actuel. Voici comment nous nous représenterions la formation graduelle du livre tel que nous l'avons.

1. Des traditions orales circulent dans les diverses tribus sur les exploits accomplis par certains de leurs héros dans les temps qui ont précédé la royauté nationale. Quelques éléments, comme le chant sur la victoire de Debora et de Baraq (ch. 5) et la fable de Yotam (9, 7b-15) ont pu être mis par écrit de bonne heure et circuler à l'état de pièces isolées.

2. Un écrivain qui paraît avoir appartenu à l'école J a recueilli un certain nombre de ces traditions et de ces documents. De son recueil nous ont été conservées, outre le précieux tableau de l'installation des tribus en Canaan (1, 1-2, 5), une forme de l'histoire d'Éhoud, le poëme sur Debora et Baraq (5), une version de l'histoire de Gédéon, peut-être une partie de celle d'Abimèlek, une forme de la tradition sur Jephté, l'histoire de Samson, probablement tout entière, mais remaniée, semble-t-il, à diverses époques (voy. note *a* sur 13, 1), enfin une version du récit de la fondation du sanctuaire

[1] Tel était très probablement le sens du mot. Voy. note *e* sur 2, 10.

de Dan (ch. 17 et 18). Cette collection doit être, comme la majeure partie de l'œuvre du groupe J, du IXe ou du début du VIIIe siècle.

3. Parallèlement à elle, mais un peu plus tard à ce qu'il semble, l'école élohiste (E) fit aussi un recueil de traditions sur l'époque antérieure aux rois. Cette collection se distingue de la précédente en ce que le rédacteur a placé en tête du recueil et au début de certaines histoires des sortes de préfaces où sont esquissées, sous des formes, du reste, moins arrêtées et moins schématiques, quelques-unes des idées que reprendra l'auteur de la seconde introduction du livre actuel. Du recueil E nous sont parvenus quelques éléments de la préface générale (2, 6, 8-9, 13, 20-22, 23*; 3, 1, 3-4*), une version de l'histoire d'Éhoud, le récit en prose des exploits de Debora et de Baraq (4), une forme de l'histoire de Gédéon, celle d'Abimèlek en totalité ou en partie, une version des aventures de Jephté et une de la fondation du sanctuaire de Dan.

4. Il est probable que les deux recueils J et E avaient déjà été fondus en un seul lorsque les historiographes de *l'école deutéronomiste* (R^D) entreprirent de récrire l'histoire nationale pour en dégager les grandes leçons religieuses.

Pour notre période, le rédacteur deutéronomiste prit pour base la compilation J-E. Mais il y ajouta l'aperçu d'ensemble qui forme aujourd'hui la deuxième introduction du livre, ainsi que les préfaces et conclusions qui encadrent cinq des histoires développées. Pour ce faire, il n'eut qu'à amplifier les considérations dogmatiques esquissées déjà par E.

Il rédigea de plus, de sa main, la biographie d'un sixième « juge », Otniel, en utilisant peut-être certains éléments traditionnels (voy. 3, 8 note *c*). Son but est, en tout cas, de faire une place à la tribu de Juda parmi les antiques héros nationaux.

Dans le livre d'histoire ainsi constitué par le deutéronomiste, manquait une partie des éléments anciens qui figuraient dans les recueils J et E, soit qu'ils eussent été déjà omis par le compilateur qui avait fondu les deux collections, soit plutôt qu'ils aient été éliminés par le R^D parce qu'ils ne cadraient pas avec sa conception de l'histoire des Juges. Cela est certain pour le tableau de l'installation des tribus (1, 1-2, 5) ; — car la préface deutéronomiste, qui reprend textuellement les derniers mots du livre de Josué, ignore évidemment le morceau qui les sépare actuellement, — certain aussi pour l'histoire du sanctuaire de Dan (17-18) ; car ce morceau ancien rejeté en appendice a été inséré là par un autre rédacteur qui, pour excuser la barbarie et les incorrections rituelles de l'époque des Juges, affectionne la formule : « en ce temps-là, il n'y avait pas de roi en Israël ; chacun agissait comme bon lui semblait ». Les temps antérieurs à la royauté lui apparaissaient donc comme voués nécessairement au désordre, tandis que, pour les rédacteurs deutéronomistes, l'époque des « juges » était, du moins dans les périodes de fidélité, l'âge idéal de la théocratie (I Sam. 7 ; 8 ; 10, 17-25 ; 12). Selon plusieurs critiques, R^D aurait éliminé aussi l'histoire d'Abimèlek et la fin de celle de Samson (ch. 16), trop peu édifiante.

5. Après la rédaction deutéronomiste, diverses additions furent encore faites au volume :

a) On y ajouta cinq brèves biographies de « juges » qui doivent avoir gouverné Israël, deux avant Jephté et trois après lui (10, 1-5 ; 12, 8-15). Ces notices, qu'on appelle, en raison de leur peu d'étendue, *histoires des « petits juges »*, ne sont pas de la main du rédacteur deutéronomiste ; car les formules employées sont un peu différentes et la conception même est autre : ici les juges se succèdent sans être séparés les uns des autres par une rechute dans le paganisme. Plusieurs de ces personnages sont des éponymes de clans et l'on peut conjecturer que les éléments de ces notices ont été puisés dans des généalogies. Le but de l'auteur, en ajoutant ces cinq noms, était sans doute d'obtenir un total de douze « juges », autant que de tribus ; il comptait apparemment Abimèlek dans le nombre.

b) Un reviseur — le même ou un autre — entreprit de compléter le livre des juges deutéronomiste au moyen des vieux recueils J et E, qui existaient sans doute encore à l'état d'ouvrages indépendants. Trouvant, avec raison, regrettable la perte des morceaux éliminés, il les rétablit, mais en tête et en queue du volume : de là la première introduction (1, 1-2, 5) et le premier appendice (ch. 17 et 18). Le même reviseur, reconnaissable à son admiration pour la royauté, ajouta, comme second appendice, une histoire, de rédaction beaucoup plus récente, celle du Lévite d'Èphraïm (ch. 19-21), parce qu'elle avait aussi pour cadre l'époque des Juges. Elle paraît formée de la fusion de trois versions du même récit, la dernière très tardive, apparentée au code sacerdotal et à l'histoire de l'autel des tribus transjordaniennes (Jos. 22).

6. L'élément le moins ancien du livre est sans doute la *notice sur Chamgar*, qui doit avoir « délivré Israël » après Éhoud et avant Débora (3, 31). Cette biographie, d'un style particulier, manquait sûrement dans le livre des juges deutéronomiste, qui enchaîne expressément l'histoire de Débora à la mort d'Éhoud (4, 1). Elle était intercalée à une autre place (après 16, 31) dans certains manuscrits des Septante. On voit, du reste, fort bien pourquoi on l'a ajoutée : pour obtenir le total de douze Juges sans avoir à compter dans le nombre l'indigne Abimèlek. Le nom de Chamgar a pu être pris dans le poëme sur la victoire de Débora, où il désignait, d'ailleurs, en réalité, un oppresseur cananéen, non un héros israélite (5, 6).

Le livre des Juges nous a conservé fidèlement quelques-uns des récits les plus archaïques et les plus colorés de la tradition hébraïque, ainsi que le plus ancien sans doute des poëmes composés sous l'impression directe des événements, le chant sur Debora.

SAMUEL

I. — CONTENU DU LIVRE

PREMIÈRE PARTIE (1 Samuel 1-12). — SAMUEL

1. *Éli et Samuel* (1-7).

Naissance de Samuel. Les méfaits des fils d'Éli. Révélation au jeune Samuel. Prise et délivrance de l'arche. Samuel triomphe des Philistins.

2. *Samuel et Saül* (8-12).

Les Israélites demandent un roi. Les ânesses perdues et l'onction secrète de Saül. Le tirage au sort. Saül délivre Jabès. Samuel se démet.

DEUXIÈME PARTIE (1 Sam. 13-2 Sam. 1). — SAÜL

1. *Saül, roi d'Israël* (13-15).

Bataille de Mikmas. Disgrâce de Saül.

2. *Saül et David* (1 Sam. 16-2 Sam. 1).

Onction de David. David et Goliath. David à la cour de Saül : il devient l'objet de la haine du roi; il s'enfuit. David traqué au pays de Juda : il épargne deux fois Saül; il épouse Abigaïl. David vassal des Philistins. Saül consulte l'ombre de Samuel. Sa mort à la bataille de Guilboa. David le pleure.

TROISIÈME PARTIE (2 Sam. 2-24). — DAVID

1. *David, roi de Juda* (2-4).

David devient roi de Juda. Guerre avec Ichbaal. Meurtre d'Abner et d'Ichbaal.

2. *David, roi d'Israël* (5-8).

David conquiert Jérusalem et y transporte l'arche. Ses guerres.

3. *David et les aspirants à sa succession* (9-20).

Meribbaal. Union de David avec Batchéba et naissance de Salomon. Amnon. Absalom : il tue Amnon, puis se révolte contre son père et périt. Révolte de Chéba.

4. *Appendice* (21-24).

a) Famine arrêtée par l'exécution de sept descendants de Saül.
b) Défaite de quatre géants philistins.
c) Psaume de David.
d) Dernier poème de David.
e) Les preux de David : les Trois et les Trente.
f) Peste provoquée par un dénombrement.

II. — NOM ET DIVISION DE L'OUVRAGE — SON TEXTE

Dans les manuscrits et les éditions de la Bible hébraïque, l'ouvrage est intitulé *Samuel* et compte pour un seul livre. La division, aujourd'hui usuelle, en deux livres vient de la version grecque des Septante, d'où elle a passé dans la Vulgate et, de là, dans les éditions imprimées de la Bible hébraïque depuis celle de Bomberg (Venise 1547).

Dans les manuscrits grecs, ces deux tomes portent les noms de premier et deuxième livres des Règnes (dans la Vulgate : des Règnes ou des Rois), tandis que ceux que nous appelons premier et deuxième livre des Rois sont intitulés troisième et quatrième livre des Règnes (dans la Vulgate : des Règnes ou des Rois). Cette nomenclature, souvent employée dans les ouvrages catholiques, serait plus normale, puisqu'il n'est question de Samuel que dans la première partie de l'ouvrage qui porte son nom : la retraite de cet homme de Dieu est racontée dès les chapitres 12 et 15, sa mort et son ensevelissement au chapitre 25 (v. 1, cf. 28, 3) du premier livre. Pour la même raison, il est évident que Samuel n'est pas l'auteur de l'ouvrage, comme l'admettaient certains rabbins (t. B. Baba Bathra 14b), qui trouvaient naturel qu'un prophète racontât à l'avance sa mort, son enterrement et l'histoire de ses successeurs : ils ont de même attribué à Josué la rédaction du livre qui porte son nom et à Moïse celle du Pentateuque.

Le livre de Samuel est un de ceux dont le texte est le plus mal conservé dans les livres de la Bible hébraïque. Heureusement, on peut souvent en restituer la teneur originelle grâce au livre des Chroniques qui en a reproduit de nombreux passages et aux traductions anciennes, en particulier celle des Septante qui a été faite sur des manuscrits hébreux plus anciens et, en général, meilleurs que ceux qu'ont suivis les Massorètes.

III. — COMPOSITION DU LIVRE

Le livre de Samuel présente, surtout dans sa première partie, des disparates évidents : les mêmes faits sont racontés deux, voire trois fois, avec des circonstances souvent différentes, parfois inconciliables. Un même événement est apprécié de plusieurs manières tout à fait divergentes. On remarque des conclusions prématurées, des transitions abruptes, bref des indices tout semblables à ceux qui avaient amené Jean Astruc en 1753, et, à sa suite, un nombre toujours croissant de critiques, à reconnaître dans la Genèse d'abord, puis (à partir de Vater) dans le Pentateuque tout entier la juxtaposition d'éléments provenant de mains différentes. Le défaut d'harmonie est même plus manifeste dans certaines sections du livre de Samuel que dans aucune autre partie de la littérature historiographique israélite. Au chapitre 7 du premier livre il est dit que Samuel écrasa les Philistins au point qu' « ils ne pénétrèrent plus sur le territoire d'Israël tant que vécut Samuel » (v. 13). Dans les chapitres suivants on trouve les Philistins installés en maîtres au cœur du pays israélite, à Guibea, à Mikmas, et opprimant durement les habitants du vivant de Samuel (ch. 9-14). Celui-ci apparaît tantôt comme « le juge », c'est-à-dire le souverain de droit divin d'Israël (ch. 7 et 8), tantôt comme un voyant obscur (ch. 9). La royauté est présentée tour à tour comme une institution bienfaisante introduite en Israël sur l'initiative de Yahvé, qui a vu la misère de son peuple (9, 16), et comme la création impie d'un peuple ingrat, équivalant au rejet de Dieu lui-même (ch. 8; 10, 17-25; 12). Au chapitre 16, v. 14-23, on voit David entrer à la cour de Saül comme musicien et comme homme de guerre éprouvé. Au chapitre suivant, il apparaît comme un enfant incapable de supporter le poids d'une armure et qui n'a jamais essayé de manier une épée; il est, de plus, encore inconnu du roi et d'Abner au moment où il revient vainqueur de son duel avec Goliath, etc.

Force est donc d'admettre dans le livre de Samuel comme dans le Pentateuque, l'assemblage d'éléments provenant de plusieurs narrateurs relatant les mêmes faits, mais ayant des conceptions historiques et des opinions politiques et religieuses différentes. Chacun de ces éléments antérieurs ne contenait-il le récit que d'un événement ou d'une brève période? On l'a pensé au temps où régnait dans la critique du Pentateuque l'hypothèse dite « des fragments ». Ou bien y a-t-il à la base de nos livres de Samuel un écrit fondamental unique auquel un amplificateur aurait ajouté çà et là des additions plus récentes? C'est l'hypothèse dite « des compléments » : elle a été appliquée vers le milieu du XIXe siècle au livre de Samuel comme à ceux de l'Hexateuque, mais a dû être abandonnée dans les deux cas et pour les mêmes raisons : les éléments que l'on supposait ajoutés n'ont nullement le caractère d'additions; ils se suffisent pleinement à eux-mêmes. Aussi est-il généralement admis que le livre de Samuel a été constitué, comme les sept ouvrages qui le précèdent dans la Bible hébraïque, par la juxtaposition de fragments empruntés à des ouvrages antérieurs qui racontaient de façon suivie, mais chacun à sa manière, soit l'ensemble de la période, soit au moins une partie considérable de cette période.

D'après certains critiques, chacun de ces récits antérieurs aurait contenu seulement la biographie de l'un des protagonistes de l'histoire du temps, Samuel, Saül ou David. Mais ces biographies sont étroitement soudées : le récit de la victoire de Samuel (ch. 7) est la préparation de celui de l'ingratitude du peuple et de la nomination de Saül (ch. 8; 10, 17-25; 12). D'autre part, la notice qui termine l'histoire de la victoire de Saül à Mikmas (14, 52) appelle celle de l'entrée de David à la cour. Aussi beaucoup d'exégètes jusqu'à ces derniers temps ont-ils estimé qu'il suffit de supposer deux écrits antérieurs qui auraient été la suite l'un du yahviste (J), l'autre de l'élohiste (E) de l'Hexateuque. Nous croyons plutôt, avec les derniers commentateurs du livre, que les recueils de traditions sur les débuts de la royauté nationale utilisés dans le livre de Samuel étaient au nombre de trois.

Sur plusieurs points importants, en effet, on démêle assez clairement, semble-t-il, la présence de trois fils entrecroisés. Il est visible, par exemple, que le long récit du combat de David avec Goliath (1 Sam. 17) est composite et très probable qu'il est né de la fusion de deux récits parallèles, dont l'un nous a été conservé à l'état séparé dans un manuscrit grec, le *Vaticanus*. Nous possédons par conséquent trois versions de la mort de Goliath, puisque, dans 2 Sam. 21, 19 il est rapporté que le géant philistin fut tué par Elhanan, l'un des paladins de David, et non par le roi lui-même. Il résulte aussi de là que nous avons trois conceptions de l'entrée de David en rapports avec Saül : d'après 1 Sam. 16, il est appelé à la cour comme musicien et homme de guerre expérimenté; d'après l'une des versions de l'histoire de Goliath, c'est un petit pâtre qui se présenta au roi pour combattre le champion ennemi; selon l'autre, Saül ne fait la connaissance de l'enfant qu'après sa victoire sur Goliath.

Il y a de même trois traditions sur le mariage de David avec Mikal, deuxième fille de Saül. D'après l'une, c'est en qualité de vainqueur de Goliath qu'il la reçoit, donc sans avoir à payer de *mohar* — après, du reste, qu'on lui a refusé Mérab, fille aînée du roi — (1 Sam. 18, 17-20, 21b, 26, 27). Selon une autre, il obtient Mikal en versant à Saül en guise de dot cent prépuces de Philistins (2 Sam. 3, 14). Suivant la troisième, il en donne le double (1 Sam. 18, 20, 27*).

Il y avait trois variantes de la tradition selon laquelle David laissa généreusement la vie à Saül tombé à sa merci : l'une est reproduite au chapitre 24 du premier livre, les deux autres sont fusionnées dans le chapitre 26 (voy. note *h* sur 26, 1); trois versions aussi de la mort de Saül, l'une donnée au chapitre 31 du premier livre, les deux autres entremêlées dans le chapitre premier du deuxième livre (voy. note *m* sur 1 Sam. 31, 1 et 2 Sam. 4, 10).

Nous proposons de désigner ces trois recueils de traditions sur Saül et David par les lettres J, E¹ et E² et de les considérer comme destinées à faire suite aux sources de l'Hexateuque et des Juges qu'on appelle yahviste, premier élohiste, second élohiste; ils ne sont pas nécessairement des mêmes écrivains, mais d'auteurs ayant appartenu au même groupe, milieu ou école. Il y a, notamment, une parenté étroite d'esprit et de style entre la version antiroyaliste de l'institution de la monarchie et les couches les plus récentes du cycle élohiste de l'Hexateuque. Cette version a dû être rédigée avant la réforme de Josias; car il y est déjà fait allusion dans la loi royale du Deutéronome (17, 14, 15).

A partir du récit de la mort de Saül (2 Sam. 1), le rédacteur des livres actuels de Samuel ne semble plus avoir fait d'emprunts massifs et suivis aux sources que nous avons appelées E¹ et E². Il s'en tient, en général, pour le règne de David, à un document unique, excellent du reste, celui que nous rapportons à l'école J. Il a cependant admis aussi, çà et là, quelques traditions

plus ou moins divergentes, qui rappellent par leur style ou leurs idées les sources E¹ (2 Sam. 2, 14-16; 3, 38-39; 5, 3; 10, 15-19*; 16, 21-23) ou E² (12, 1-8, 13-14, 24*-25; 14, 25-27; 24, 10-15*, 18, 19, 21b-23*, 25b), ce qui suggère peut-être que les historiens de l'école élohiste avaient eux aussi écrit une (ou plusieurs) relations du règne de David.

Les étapes de la formation du livre actuel. — Voici comment on peut se représenter la formation graduelle des livres actuels de Samuel :

1. Les souvenirs sur les origines de la royauté ont été transmis d'abord par voie orale.

En effet, le plus ancien des écrits relatifs à David, la très exacte et très vivante histoire de son règne qui fait le fond du document J, n'a elle-même été rédigée, on le verra, que deux générations au moins après la mort de ce prince.

2. Quelques listes officielles ont pu être dressées de bonne heure par le scribe ou le chancelier de la cour : celle des preux de David (2 Sam. 23, 9-39), celle des géants philistins tués par eux (2 Sam. 21, 15-22), celle des grands officiers de la cour de David (8, 15-18; 20, 23-25), peut-être des résumés des guerres de Saül et de celles de David, utilisés dans 1 Sam. 14, 47-52 et dans 2 Sam. 5, 17-25; 8, 1-14; 21, 15-22. Mais le premier ouvrage racontant d'ensemble l'histoire des premiers rois n'est pas d'origine officielle : ce sont des mémoires émanant évidemment d'un particulier, car l'auteur juge très librement le souverain et les personnages haut placés. Admirablement informé des intrigues de la cour, il fait œuvre de véritable historien, soucieux des causes profondes des événements; il trace un portrait pénétrant de David, de ses fils, de Joab, mettant en plein relief les fautes comme les qualités de chacun. On a cru pouvoir désigner par son nom l'auteur de ce chef-d'œuvre : ce serait Abiatar, le prêtre qui accompagna David à travers toute sa carrière. Mais il est peu croyable que cet homme, qui se prononça contre Salomon et fut finalement banni par lui, ait jugé le nouveau souverain avec tant d'impartialité. Peut-être Abiatar a-t-il été seulement l'un de ceux à qui remontent les informations de l'auteur. Celui-ci a dû écrire au plus tôt sous le roi Asa (vers 900), car il parle quelque part d'une ville qui « appartient encore aujourd'hui aux rois de Juda » (1 Sam. 27, 6) : Juda formait donc déjà de son temps un royaume à part et qui avait eu au moins deux souverains. Ces mémoires embrassaient probablement, non seulement l'histoire de la fin du règne de David (depuis 2 Sam. 9), mais aussi celle de ses démêlés avec Saül et déjà auparavant celle des fils d'Éli (l'ancêtre d'Abiatar) et celle des débuts de Saül : ils semblent avoir formé l'élément principal de la source que nous avons appelée yahviste (J).

3. Peu de temps après a dû être rédigée une autre histoire des débuts de la royauté par un auteur appartenant à l'école élohiste (E¹). Elle est caractérisée par le jour particulièrement sympathique sous lequel est présenté Saül, consacré peut-être à Yahvé dès sa naissance (voy. note *h* sur 1 Sam. 1, 20), libérateur de Jabès de Galaad (1 Sam. 11, 1-15) et défenseur des rites authentiquement yahvistes (1 Sam. 14, 31-35).

4. L'antiquité israélite avait, en général, jugé très favorablement l'institution de la royauté nationale : cette création avait seule rendu possible l'unification des tribus hébraïques, leur libération du joug étranger, leur constitution en un État respecté et même conquérant. Mais plus tard, et surtout depuis le VIIIe siècle, l'attitude des milieux prophétiques à l'égard de la royauté se modifia profondément. Osée y voyait la manifestation la plus éclatante de l'orgueil d'Israël et de sa rébellion contre Yahvé, la preuve que ce peuple comptait sur les moyens humains, comme les armements et la diplomatie, et non pas sur la seule aide de son Dieu. C'est dans sa colère, déclarait Osée, que Yahvé a donné un roi à Israël et, ajoutait-il, il le reprendra dans sa fureur (13, 11). Un adepte des idées prophétiques, très probablement un disciple d'Osée, sentit la nécessité de récrire l'histoire des origines de la royauté nationale dans l'esprit de ses maîtres ; de là la version antiroyaliste (E²) ; la monarchie est une institution impie en son principe : elle ne serait tolérable que si le souverain était désigné par Yahvé et restait toujours docile aux directions des prophètes. De là l'exaltation du rôle de Samuel aux dépens de celui de Saül, le récit de la demande coupable du peuple (1 Sam. 8; 10, 17-25; 12), celui du rejet de Saül par Samuel (1 Sam. 15 ; cf. dans J l'addition 10, 8; 13, 7b-15*), les épisodes où les prophètes Natan et Gad interviennent pour diriger David.

5. Ces relations, si diverses, des débuts de la royauté ont été fondues en un récit unique par un ou plusieurs rédacteurs (R^{JE}), qui se sont bornés à juxtaposer des extraits de leurs sources, sans en altérer ni le fond, ni la forme, en ajoutant seulement çà et là quelques raccords.

6. Les rédacteurs deutéronomistes sont intervenus à leur tour pour développer, selon leur habitude, les leçons à tirer de l'histoire, mais ils ont procédé avec beaucoup plus de discrétion que dans les livres de Josué, des Juges ou des Rois. On ne reconnaît guère leur main que dans le discours d'un homme de Dieu anonyme à Éli (1 Sam. 2, 27-36) et dans le récit des promesses divines apportées à David par le prophète Natan (2 Sam. 7, 1, 13, 22-24, 26*).

7. Ce sont des rédacteurs plus récents encore qui ont ajouté quelques morceaux comme le cantique d'Anne (1 Sam. 2, 1b-10), inséré à une place un peu différente dans l'édition massorétique et dans la traduction des Septante, l'épisode, d'inspiration très tardive, du séjour de David, puis de Saül chez Samuel (1 Sam. 19, 18-24), et les six pièces données en appendice à la fin du deuxième livre (2 Sam. 21-24). De ces six morceaux, l'un (ch. 22) est un extrait du livre des Psaumes (Ps. 18), un autre, « les dernières paroles de David » (23, 1-7), paraît être une composition récente; les quatre autres sont des éléments très archaïques, qui avaient probablement figuré à leur place chronologique dans le document J, mais avaient été soit omis par le compilateur, soit supprimés par quelque reviseur : deux d'entre eux présentaient le règne de David sous un jour qui aura paru trop sombre (21, 1-14; 24).

LES ROIS

I. — CONTENU DE L'OUVRAGE

PREMIÈRE PARTIE (1 Rois 1-11). — LE RÈGNE DE SALOMON.

1. *Accession de Salomon au trône. Il écarte son frère aîné* (1-2).

Avènement de Salomon. Dernières recommandations de David; sa mort. Salomon frappe ses ennemis et ceux de son père.

2. *Piété de Salomon, sa sagesse, sa gloire* (3-4).

Son mariage avec la fille du pharaon. Sa piété. Le songe de Gabaon. Le jugement de Salomon. Ses principaux fonctionnaires. Sa sagesse.

3. *Les constructions de Salomon* (5-9, 25).

Préparatifs pour l'érection du Temple. Alliance avec Ḥiram. Construction du Temple et des palais royaux. Fabrication des objets de métal garnissant le Temple. Dédicace du sanctuaire. Réponse de Yahvé.

4. *Opulence de Salomon. Sa sagesse* (9, 26-10, 29).

Expédition à Ophir. La reine de Saba. Sources de la richesse de Salomon. Son luxe.

5. *Fautes de Salomon. Ses revers* (11).

Les femmes de Salomon. Culte rendu à leurs dieux. Les adversaires de Salomon.

DEUXIÈME PARTIE (1 Rois 12-2 Rois 17). — HISTOIRE DES ROIS D'ISRAËL ET DE JUDA JUSQU'À LA RUINE DU ROYAUME DU NORD.

1. *De Jéroboam Ier à Omri* (12-16, 21).

Jéroboam Ier : l'autel de Béthel maudit ; maladie de l'enfant du roi. Roboam. Abiyyam. Asa. Nadab. Baecha. Éla. Zimri.

2. *Dynasties d'Omri et de Jéhu. Histoire des prophètes Élie et Élisée* (1 Rois 16, 23-2 Rois 15, 12).

Omri. Achab. Histoire d'Élie : la sécheresse; la veuve de Sarepta ; le défi aux prophètes de Baal ; la vision du Ḥoreb; vocation d'Élisée ; meurtre de Nabot. Guerres avec les Araméens. Josaphat. Aḥazyahou d'Israël : sa mort prédite par Élie. Récits sur Élisée : enlèvement d'Élie; la source de Jéricho. Joram d'Israël. Campagne contre Mécha. Miracles divers d'Élisée. Second siège de Samarie. La Sunamite. Élisée et Ḥazaël. Joram de Juda. Aḥazyahou de Juda. Jéhu : il extermine la maison d'Achab et abolit le culte de Baal en Israël. Athalie; abolition du culte de Baal en Juda. Joas de Juda; les réparations du Temple. Yoaḥaz. Joas d'Israël; mort d'Élisée. Amacya. Jéroboam II. Azarya. Zacharie.

3. *Décadence et fin du royaume d'Israël* (15, 13-17, 41).

Challoum. Menaḥem, Peqaḥya. Pèqaḥ. Yotam. Aḥaz; transformations dans le Temple. Osée. Les causes de la ruine d'Israël.

TROISIÈME PARTIE (2 Rois 18-25). — HISTOIRE DES ROIS DE JUDA JUSQU'À L'EXIL EN BABYLONIE.

1. *Ézéchias et le prophète Ésaïe* (18-20).

Ézéchias. Invasion de Sennachérib. Maladie d'Ézéchias. Ambassade de Merodak-Baladan.

2. *Progrès du paganisme sous les successeurs d'Ézéchias. Réforme de Josias* (21, 1-23, 30).

Manassé. Amon. Josias : découverte du livre de la loi dans le Temple; réforme du culte; mort du roi à Meguiddo.

3. *Fin du royaume de Juda* (23, 31-25, 30).

Joachaz. Yehoyaqîm. Jéconias; première déportation. Sédécias; seconde déportation. Guedalya, gouverneur de Juda. Libération de Jéconias.

II. — COMPOSITION DU LIVRE DES ROIS

Nom et division de l'ouvrage.

Il convient de parler du livre plutôt que des livres des Rois, car dans le canon juif palestinien et dans les manuscrits hébreux l'ouvrage ne compte que pour un seul livre. La division de cet ensemble en deux sections nous vient de la version des Septante, — qui les appelle troisième et quatrième livres des Règnes, — par l'intermédiaire de la Vulgate, qui les nomme aussi troisième et quatrième livres des Rois; d'où les noms de premier et deuxième livres des Rois qu'elles portent dans les versions modernes et dans les Bibles hébraïques imprimées. Cette division est artificielle : la coupure a été faite au milieu de l'histoire d'Élie et de celle de la dynastie d'Omri. Le plan, fort clair, de l'ouvrage comprend, en réalité, trois parties : le règne de Salomon (ch. 1-11), l'histoire des royaumes d'Israël et de Juda jusqu'à la ruine du premier (1 Rois 12-2 Rois 17), l'histoire du royaume de Juda jusqu'à ce qu'il disparût à son tour (2 Rois 18-25).

Rôle des derniers rédacteurs.

Les derniers rédacteurs du livre sont intervenus d'une façon beaucoup plus active et plus constante dans la composition de cet ouvrage que dans celle des sections précédentes de l'histoire nationale. Ils lui ont donné la forme d'une série de biographies royales. Chaque règne est raconté à part; puis ces monographies ont été rangées par ordre

chronologique selon la date d'avènement de chaque souverain, qu'il appartienne à Israël ou à Juda. Les biographies des rois d'Israël commencent toutes par l'indication de la durée de leur règne et de l'année du règne du souverain qui gouvernait l'autre royaume au moment de leur avènement; elles se terminent par la mention de la mort du roi et par un renvoi aux sources à consulter si l'on désire de plus amples renseignements. Dans les notices sur les rois de Juda on nous apprend de plus l'âge qu'avait chacun d'eux à son avènement, le nom de sa mère et le lieu de sa sépulture.

Chaque biographie est accompagnée d'une appréciation où le souverain est jugé selon sa fidélité plus ou moins grande à la loi de Moïse telle qu'elle était formulée dans le code découvert dans le Temple sous Josias, c'est-à-dire dans le Deutéronome. Les infidélités qui leur sont reprochées le plus fréquemment sont, en effet, les trois suivantes : 1° avoir toléré l'existence des hauts lieux après l'érection du Temple, alors que, selon la loi deutéronomique, l'unité absolue du lieu du culte aurait dû être observée depuis la construction du sanctuaire choisi par Dieu (Deut. 12, 8-11); 2° avoir rompu avec le Temple et le clergé lévitique de Jérusalem et avoir adoré des images de Yahvé, — c'est ce que l'auteur appelle le « péché de Jéroboam, fils de Nebat »; 3° avoir rendu un culte à des dieux étrangers : c'est ce qu'il nomme le péché d'Achab ou le péché des rois d'Israël.

Or, de ces trois griefs, les deux premiers n'ont pu être formulés de la sorte qu'après la réforme ordonnée par Josias en 622 : la loi deutéronomique promulguée par ce roi est, en effet, la première qui ait exigé l'abolition de tous les sanctuaires provinciaux de Yahvé; aussi le rédacteur des Rois est-il amené à accuser tous les souverains d'Israël et de Juda d'avoir violé sur ce point la loi, à la seule exception de Josias, le roi réformateur, et d'Ézéchias, auquel il attribue déjà des mesures semblables. Le monopole du Temple et du clergé lévitique et l'interdiction rigoureuse des images étaient aussi des innovations, qui ont été sanctionnées pour la première fois par le code de 622 et que le rédacteur des Rois a, par un anachronisme semblable, reportées déjà au temps de Jéroboam (voy. note *d* sur 1 Rois 12, 32).

Le point de vue deutéronomiste du rédacteur se trahit encore dans les considérations qu'il formule en son propre nom sur les causes de la ruine d'Israël (2 Rois 17, 7-23). Il cite une fois « la loi de Moïse » et il s'agit d'un texte du Deutéronome (2 Rois 14, 6).

Son intention n'est pas de donner une histoire complète, politique, militaire, sociale de l'époque royale. A part quelques exceptions, ce qui concerne les guerres des différents rois, leurs constructions, leur administration est ou très résumé ou bien systématiquement omis : l'auteur renvoie expressément à d'autres ouvrages le lecteur désireux de connaître l'histoire profane des souverains. Il n'y a guère que huit points qu'il ait traités avec détail, ce sont : 1° le règne de Salomon et spécialement la construction du Temple (1 Rois 1-11); 2° la scission entre Israël et Juda, présentée comme ayant été en même temps un schisme religieux (1 Rois 12-14); 3° l'histoire des prophètes Élie et Élisée et la lutte contre le culte de Baal en Israël (1 Rois 17-2 Rois 10); 4° la chute d'Athalie entraînant l'abolition du culte de Baal en Juda (2 Rois 11); 5° les modifications apportées par Joas à l'entretien des bâtiments du Temple (2 Rois 12); 6° changements introduits par Aḥaz dans le Temple (2 Rois 16); 7° Ézéchias et ses rapports avec le prophète Ésaïe (2 Rois 18-20); 8° enfin la réforme de Josias (2 Rois 22-23).

L'auteur, on le voit, s'intéresse à peu près exclusivement à l'histoire religieuse, spécialement à ce qui concerne d'une part le Temple, de l'autre les prophètes. Son but est de convaincre ses lecteurs que la période royale a été marquée par des infidélités à peu près constantes à la loi et qu'ainsi a été provoquée la juste colère de Yahvé contre Israël, puis contre Juda.

Date de la rédaction du livre des Rois.

Le livre des Rois suit l'histoire de Juda jusqu'à la libération du roi Jéconias, après trente-sept ans d'exil, en 561. C'est donc seulement après cette date que le livre a reçu sa forme actuelle. Mais il y a tout lieu de penser que le gros de l'ouvrage existait déjà avant la ruine de Jérusalem et la déportation de l'élite de Juda en 586 et que le récit a été seulement retouché et prolongé après que fut survenue la catastrophe. Il y a, en effet, çà et là, la trace de l'intervention de deux rédacteurs deutéronomistes (par exemple 2 Rois 17, 17-27 et 18, 21-23); les passages faisant allusion à la déportation de Juda ou la supposant déjà accomplie ont nettement le caractère d'additions (ainsi 1 Rois 4, 24 [H : 5, 4-5]; 9, 1-9; 2 Rois 17, 19-20); la réponse de la prophétesse Ḥoulda à Josias a certainement été retouchée après l'exil; car, telle qu'elle est formulée dans le texte actuel, elle aurait à coup sûr paralysé la bonne volonté du roi réformateur (2 Rois 22, 15-20). Peut-être le livre deutéronomiste des Rois a-t-il été rédigé peu après la réforme de Josias et se terminait-il sur le récit de ce grand événement, qui permettait d'espérer que le peuple de Juda allait répudier ses fautes et échapper à la condamnation de Yahvé.

Ouvrages antérieurs mentionnés dans le livre des Rois.

Pour écrire cette histoire, qui embrasse quatre siècles, les rédacteurs deutéronomistes ont, cela va de soi, utilisé des sources écrites. Ils nous ont eux-mêmes conservé les titres de quatre ouvrages antérieurs au leur. L'un est le « livre du Chant » auquel ils ont emprunté le petit poème, évidemment authentique, que Salomon prononça lors de la consécration du Temple (1 Rois 8, 12). Ce « livre du Chant » est très probablement identique au « livre du Juste » (les deux titres sont presque identiques en hébreu), qui contenait le poème sur la bataille de Gabaon (Jos. 10, 12-13) et l'élégie de David sur la mort de Saül et de Jonathan (2 Sam. 1, 19-27); c'était apparemment une collection de très anciennes poésies hébraïques recueillies peut-être sur l'ordre de Salomon (voy. note *i* sur Jos. 10, 13 et *j* sur 1 Rois 8, 13).

Les trois autres titres d'ouvrages antérieurs que nous ont conservés les auteurs des Rois sont : le *livre des Actes de Salomon* (1 Rois 11, 41), le *livre des Chroniques des rois d'Israël* et le *livre des Chroniques des rois de Juda*. Il ne s'agit certainement pas d'annales royales officielles, rédigées par et pour les souverains, mais d'ouvrages populaires largement accessibles à tous. Ce sont, en effet, les écrits auxquels les rédacteurs renvoient le lecteur désireux de connaître en détail l'histoire — en particu-

lier l'histoire profane — des divers souverains; ces ouvrages contenaient donc la partie de l'histoire que le rédacteur des Rois entend *ne pas raconter*. Cependant il est très probable qu'il y a lui-même largement puisé, en particulier pour tout ce qui concerne les destinées extérieures des souverains (dates, âge, guerres, constructions, etc.). On a souvent supposé qu'il s'agissait, non de trois ouvrages distincts, mais de trois sections entre lesquelles se répartissait assez naturellement une histoire générale de la période royale. Ce qui en fait douter, c'est que notre livre des Rois donne systématiquement sur les rois de Juda certains renseignements qu'il ne fournit pas sur ceux d'Israël : il devait avoir sur eux un document différent et plus précis.

Autres sources du livre des Rois.

Le rédacteur du livre des Rois a certainement utilisé beaucoup d'autres écrits, qu'il a connus soit de première main, soit par l'intermédiaire d'ouvrages d'ensemble antérieurs, tels que les Actes de Salomon, les Chroniques des rois d'Israël et celles des rois de Juda. Les extraits qu'il nous a conservés de ces différentes sources paraissent avoir été reproduits avec une grande fidélité, car chacun d'eux a conservé son caractère, ce qui permet de les dégager assez sûrement; de plus, le rédacteur des Rois a souvent reproduit même des passages qui ne cadraient pas avec la date où il écrivait (ainsi 1 Rois 8, 8) ou avec ses vues personnelles (ainsi lorsqu'il montre Élie rebâtissant un autel extra-jérusalémite (1 Rois 18, 30). Beaucoup de ces extraits ont une valeur historique de premier ordre. Nous nous bornerons ici à les énumérer, en renvoyant, pour ce qui concerne leur étendue, le caractère et l'âge des documents d'où ils proviennent, aux notes et aux lettres marginales accompagnant notre traduction.

Ce sont : 1° le récit de l'avènement de Salomon (1 Rois 1-2), suite des excellents mémoires sur David utilisés dans les livres de Samuel (J); 2° des extraits d'archives (A), telle que la liste des préfets de Salomon (1 Rois 4, 1-28), la description du Temple et des palais royaux (5, 2-7, 51), les renseignements sur le mariage du fils de David avec une princesse égyptienne (3, 1; 9, 16-17) et sur les entreprises maritimes de Josaphat (1 Rois 22, 45, 47-50); 3° une ou plusieurs chroniques du règne de Salomon (Sa), de caractère anecdotique et populaire (voy. notamment 1 Rois 9, 10-12), célébrant la gloire du grand roi, mais sans dissimuler les revers qu'il subit dès le début de son règne (voy. note *f* sur 1 Rois 11, 1); 4° des histoires relatives à des prophètes, telles que l'anecdote sur la mort du fils de Jéroboam (1 Rois 14, 1-6, 12-13, 17-18); 5° une biographie d'Élie (Él), où l'histoire est déjà très stylisée, mais qui met en plein relief la grandeur épique du puissant champion de Yahvé contre Baal (1 Rois 17-19; 21; 2 Rois 1, 2-8, 17a); 6° un ou plusieurs recueils de traditions sur Élisée (Els), d'inspiration moins élevée, mais renfermant quelques pages d'une haute valeur historique (2 Rois 2, 1-25; 3, 4-27; 4, 1-8, 15; 13, 14-22, 24-25); 7° des mémoires sur Achab (Ac; 1 Rois 20 et 22 en partie); 8° des mémoires sur Jéhu (Jé; 2 Rois 9-10 en partie), les uns et les autres donnant des informations très sûres et très vivantes sur les destinées tragiques de la brillante dynastie d'Omri, mais les premiers sympathiques, les autres farouchement hostiles à Achab et à ses fils; 9° des fragments très précis sur diverses transformations opérées dans le Temple (T; 2 Rois 12, 4-18; 16, 10-18) et qui émanent peut-être des corporations artisanes chargées des réparations; 10° deux recueils de traditions sur Ésaïe (TÉ[1] et TÉ[2]; voy. note c sur 2 Rois 18, 13). L'un au moins de ces recueils n'a dû recevoir sa forme actuelle qu'après l'exil babylonien (2 Rois 20, 12-19).

LES " DERNIERS PROPHÈTES "

C'EST-A-DIRE LES QUATRE LIVRES D'ÉSAÏE, DE JÉRÉMIE, D'ÉZÉCHIEL ET DES DOUZE

Les origines du prophétisme israélite.

Les peuples antiques ont tous eu des hommes auxquels on demandait des directions venues d'en haut, faute desquelles on se sentait désemparé quand on avait une décision grave à prendre. Anciennement, ces directions divines s'obtenaient surtout par l'observation et l'interprétation de certains signes : les Hébreux consultaient les flèches, les coupes, les serpents, le sort, tiraient des présages des songes, de l'examen du foie des victimes, des phénomènes accompagnant les naissances, de la première parole prononcée, etc. Mais ils avaient aussi, et sans doute de temps immémorial, des inspirés analogues au *kahin* des Arabes et qu'on appelait des voyants. C'est sous les traits d'un voyant que Samuel est représenté, selon la tradition la plus ancienne (1 Sam. 9, 9). Depuis l'entrée en Palestine, semble-t-il, en tout cas depuis le temps de Saül se propagea parmi les Israélites une forme un peu différente de l'inspiration, très répandue chez les Cananéens et probablement avant eux en Asie Mineure : inspiration collective, orgiastique, développée par la musique, la danse, une gesticulation violente, l'exaltation mutuelle, les cérémonies du culte (1 Sam. 10, 5-6); le *nâbî* ou prophète (c'est ainsi qu'on appelait cette sorte d'inspiré), en proie à l'extase, prononce des paroles entrecoupées qu'un tiers ou le prophète lui-même après la fin de la transe extatique traduit en langage intelligible et où l'on reconnaît des indications divines. Ces oracles ont souvent la forme d'éjaculations brèves et énigmatiques, tels *mahér chalal ḥach baz* (És. 8, 1, 3) ou *chear yachoub* (Es. 7, 3), ou bien ils présentent l'allure rythmée que prennent volontiers les discours exaltés des « prophètes » dans les réveils modernes.

Nous ne possédons pas d'écrit émanant des nabis israélites antérieurs au VIIIe siècle. Mais, à en juger par ce qui est raconté d'eux dans les livres historiques, ils paraissent avoir mis l'autorité immense dont ils jouissaient auprès des masses au service de la religion nationale traditionnelle d'Israël, jaloux seulement de la maintenir dans sa pureté et son intransigeance : ils blâmaient ou condamnaient même parfois certains souverains qui, par tels de leurs actes, avaient empiété sur les droits de Yahvé, mais ils affirmaient qu'en tout cas le Dieu d'Israël veut la grandeur de son peuple et sa victoire sur ses ennemis; ils en accompagnaient les armées, donnaient des conseils aux chefs sur les opérations militaires et ils protestaient quand les rois se montraient trop cléments envers l'ennemi vaincu.

Les nouveaux prophètes.

Mais à partir du milieu du VIIIe siècle apparaissent parmi ces nabis qui, à certaines époques, se comptaient par centaines, quelques isolés qui apportent de la part de leur Dieu un message tout différent : ils annoncent que Yahvé a décidé d'anéantir son peuple, et cela parce que la vie nationale est irrémédiablement viciée dans toutes les classes de la société, aussi bien chez les prophètes, les prêtres, les riches et les puissants, que chez les rois et leurs officiers. On leur objecte qu'il est inconcevable qu'un Dieu détruise son propre peuple : Amos répond : « Si j'ai fait sortir Israël du pays d'Égypte, n'ai-je pas fait sortir les Philistins de Caphtor et les Araméens de Qir? » (Am. 9, 7). Yahvé est le Dieu de toutes les nations. Israël n'a point de privilège à ses yeux. Que l'on invoque pas non plus le lien mystique que le culte établit, selon la pensée antique, entre le fidèle et l'élohim qui accepte son sacrifice; Yahvé n'a aucun égard pour les gestes rituels : il ne veut que la justice, la bonté et la foi. Il a en horreur les sacrifices et les fêtes quand ces cérémonies ne sont pas accompagnées de la pratique de l'équité et de l'amour.

C'est au fond, on le voit, une religion nouvelle que prêchent ces inspirés, qui méritent bien le titre de « grands prophètes » par lequel on les désigne souvent : une religion qui comporte (ils s'en rendent de plus en plus nettement compte) le monothéisme, l'universalisme et le culte en esprit.

Les calamités politiques d'une époque particulièrement sombre, la menace de l'invasion assyrienne, puis l'asservissement à Assur, à l'Égypte, à Babylone, aux Perses, sont pour quelque chose dans la formation de ces convictions si étrangères à la mentalité antique, mais ne suffisent pas à l'expliquer entièrement. Le facteur essentiel est la « connaissance de Dieu » plus intime, plus spirituelle, qui s'est formée dans les profondeurs de l'âme de ces personnalités d'élite.

Évolution du nouveau prophétisme.

Le grand prophétisme, au cours des trois siècles que l'on peut assigner à sa durée (du milieu du VIIIe siècle au milieu du Ve), s'est sensiblement modifié : il s'est diversifié selon le tempérament religieux spécial de ses représentants successifs et s'est ainsi prodigieusement enrichi. On voit, en particulier, se développer dans son sein l'espérance d'un certain relèvement par delà la catastrophe annoncée. On a récemment soutenu que cette espérance a toujours fait partie intégrante de la prédication prophétique et que, même dans leurs menaces les plus sinistres, des perspectives de bonheur étaient tacitement supposées comme devant s'ouvrir après les cataclysmes annoncés par les premiers prophètes : on a fait valoir que ces deux faces antithétiques de l'eschatologie classique du judaïsme, telle qu'on la trouve dans les apocalypses, figuraient déjà dans certaines antiques prophéties conservées dans la littérature de l'Égypte. Mais, outre que les textes égyptiens sont d'interprétation très discutée (la plupart paraissent être des descriptions flatteuses du présent sous la figure d'une prédiction fictive), on acquiert très clairement, à la lecture des pages d'un Amos ou d'un Michée, la conviction que ces prophètes prennent au sérieux, pour ne pas dire au tragique, le message de mort qu'ils apportent à leur peuple; et, d'autre part, on voit comment, par le fait des circonstances historiques, se forme peu à peu, chez certains d'entre eux, l'espérance d'un relèvement partiel très modeste et, par son caractère spirituel, très différent des espérances de gloire politique qui seront celles du judaïsme postérieur. Osée peut-être, après 734 ou 722, Ésaïe en tout cas, annonce la préservation d'un reste infime, mais d'un reste converti; Jérémie et Ézéchiel espèrent la formation d'un peuple à qui Yahvé aura donné un nouveau cœur; le second Ésaïe prévoit qu'Israël, serviteur de Yahvé, prendra enfin conscience de sa mission de « lumière des nations », de prédicateur du Dieu unique et saint.

Le genre prophétique.

Si les nouveaux prophètes apportaient un message très différent de celui des autres nabis, leurs prédécesseurs et leurs contemporains, ils ne se distinguaient guère d'eux par les manifestations extérieures de leur activité. Ils avaient même nom, même genre de vie, même conception générale de l'inspiration; ils pratiquaient l'extase et conservaient dans leur langage beaucoup de l'exaltation violente qui caractérisait les anciens prophètes; ils accomplissaient des actes étranges qui les faisaient facilement passer pour des déments. Toutefois la réflexion, le souci de convaincre prenaient chez eux une place de plus en plus considérable. Ils employaient, non seulement les formes originelles de l'oracle, — brève sentence, description de visions, — mais d'autres encore empruntées à divers genres littéraires parfois fort différents : à la *tôrâ* des prêtres, à la *qînâ* ou élégie funèbre des pleureuses, aux psaumes des poètes religieux, à l'argumentation des orateurs politiques. Ainsi se trouva constitué le genre prophétique, tel qu'il a été cultivé en Israël avec une maîtrise inégalée.

La littérature prophétique.

Les nouveaux prophètes, à l'origine, entendaient, comme leurs devanciers, agir principalement par la parole, leur intention étant d'obtenir des décisions immédiates de leurs contemporains. Ils ne recouraient à l'écriture qu'en raison de circonstances exceptionnelles : pour prendre date (És. 8, 1) ou parce qu'ils étaient empêchés de paraître en public (Jér. 36). Mais l'importance de leurs révélations ne tarda pas à faire sentir l'utilité qu'il y aurait à en conserver le texte. Elles furent mises par écrit tantôt par des auditeurs (ainsi pour Aggée), tantôt par les soins des

prophètes eux-mêmes qui s'expriment alors à la première personne (ainsi Jérémie dicta une partie des siens). Beaucoup de ces révélations devaient circuler sur des feuilles volantes sans nom d'auteur, ce qui explique que le même oracle ait pu être attribué à Ésaïe (2, 2-4) et à Michée (4, 1-4). Puis on forma de petites collections, souvent encore reconnaissables dans les livres actuels. Les copistes y ajoutaient volontiers des oracles anonymes, car on n'était pas alors très soucieux de propriété littéraire : l'essentiel paraissait être que la révélation émanât de Yahvé.

Ce qu'on ajouta ainsi, ce furent surtout des promesses. Les oracles des grands prophètes des VIIIe et VIIe siècles contenaient presque exclusivement des menaces terribles à l'adresse d'Israël et de Juda; or, à partir de l'exil, le peuple juif fut amené à se persuader que l'ère de la colère de Yahvé contre les siens était close et que désormais ceux-ci pouvaient compter sur un relèvement merveilleux. En conséquence, les rédacteurs des recueils prophétiques corrigèrent très fréquemment par l'insertion de quelque page consolante l'impression sinistre que pouvait laisser la lecture des textes des prophètes préexiliques.

D'autres additions ont pour but de suggérer au lecteur que, conformément aux idées de l'époque juive, les révélations des prophètes se rapportent, non pas à certains événements concrets de leur temps, mais à la période finale de l'histoire du monde.

Aussi faut-il, avant d'utiliser un texte figurant dans un livre prophétique, s'assurer par un examen attentif qu'il provient bien de l'inspiré dont le nom est inscrit en tête de l'ouvrage. Nous avons signalé dans les notes accompagnant notre traduction les morceaux qui paraissent avoir été ainsi ajoutés aux divers livres, en indiquant pourquoi il faut les attribuer à des auteurs distincts et à quelle date chacun d'eux semble avoir été composé.

ÉSAÏE

CONTENU DE L'OUVRAGE

PREMIÈRE PARTIE. — LE LIVRE D'ÉSAÏE PROPREMENT DIT (1-39).

1. — *Premières prophéties sur Juda et Israël* (1-12).

Introduction : réquisitoire contre Juda. Le peuple de Yahvé est ingrat et rebelle. Le jugement contre la ville corrompue. Une nouvelle Jérusalem. Contre le culte des arbres sacrés. Jérusalem centre du monde; abolition de la guerre. Au jour de Yahvé tout ce qui s'élève sera abaissé. Jérusalem livrée à l'anarchie en punition de l'indignité de ses chefs. Yahvé châtiera l'orgueil des grandes dames de Sion. Jérusalem sera peuplée de veuves. Le bonheur de Sion, protégée et glorifiée par Yahvé. La parabole de la vigne. Sept malédictions contre l'aristocratie de Juda. La manifestation suprême de la colère de Yahvé contre son peuple (1-5).

Vocation d'Ésaïe (6).

Appel à la foi adressé par Ésaïe à Aḥaz au temps de la guerre syro-éphraïmite. Ésaïe donne un signe à Aḥaz et lui annonce de terribles calamités. Damas et Samarie vont être saccagées. Une invasion assyrienne débordera sur Juda. « Dieu est avec nous. » Qui faut-il craindre ? Le prophète garde la foi et l'espérance. Une immense détresse. L'aurore du règne du Messie. Les manifestations successives de la colère de Yahvé contre Israël (7-10, 4).

Oracles contre l'Assyrie : malheur à Assur ! Un reste sera délivré du joug d'Assur. Une invasion assyrienne sera arrêtée devant Jérusalem. Le nouveau David et la paix messianique. Gloire du règne du Messie. Cantiques de délivrance (10, 5-12).

2. — *Prophéties contre diverses nations* (13-23).

Contre Babylone. Annonce de la destruction de Babylone par les Mèdes. Annonce du retour dans leur pays des Israélites exilés. Chant funèbre sur le roi de Babylone. Oracle contre Babylone (13, 1-14, 23).

Assur sera écrasé sur les montagnes de Juda (14, 24-27).

Sort opposé des Philistins et des habitants de Jérusalem (14, 28-32).

Sur la ruine de Moab (15-16). Élégie sur les malheurs de Moab. Prophétie de malheur contre Moab.

Annonce de la ruine de Damas et d'Éphraïm (17, 1-11) Déroute des peuples qui pillent Israël (17, 12-14).

Réponse à une ambassade venue de Kouch (18).

Les destinées futures de l'Égypte. Conquête du pays par un souverain cruel. Assèchement du Nil. L'Égypte tremblera devant Israël. Elle se convertira et sera restaurée (19).

Annonce de la défaite de l'Égypte et de Kouch par le roi d'Assyrie (20).

La chute de Babylone. Réponse à une question des Édomites. Conseils aux habitants de Dedân et de Témân. Oracle contre Qédar (21).

Contre Jérusalem qui se livre à la joie alors que Yahvé a décidé sa perte (22, 1-14). Chebna et Élyaqîm (22, 15-25).

Sur la ruine de Sidon et de Tyr (23).

3. — *Prophéties sur la fin du monde* (24-27).

Calamités et délivrances du temps présent. La catastrophe à venir et l'établissement du règne de Yahvé. Action de grâces pour la chute d'une place forte ennemie. Un festin pour tous les peuples. Chant de joie à l'occasion de la chute d'une nation ennemie. Un chant de victoire. Demande instante à Yahvé d'exercer ses jugements. La réponse de Yahvé. La vigne de Yahvé. Yahvé ne punit pas les Israélites comme il punit ses ennemis. Retour à Jérusalem des Juifs dispersés.

4. — *Recueil de prophéties sur Juda et Israël* (28-33).

Annonce de la chute de Samarie. Ésaïe révèle aux gens de Juda le dessein de Yahvé à l'égard de leur peuple; contre les prêtres et les prophètes; contre ceux qui se moquaient des oracles d'Ésaïe; contre ceux qui dirigent la politique de Juda; une parabole (28).

Malheur à Ariel ! La cause de l'aveuglement du peuple de Juda. La piété de ce peuple est tout extérieure. Contre les politiques qui essaient de dissimuler leurs desseins à Dieu. Contre l'alliance avec l'Égypte : vanité de cette alliance; à

l'occasion du départ d'une ambassade pour l'Égypte ; l'indocilité de Juda et son manque de foi seront la cause de sa ruine. Épilogue : rentrée en grâce de Jérusalem. Yahvé va consumer les Assyriens sous les yeux de son peuple en fête (29-30). L'Égyptien est homme, et non dieu. Yahvé défendra Jérusalem contre l'Assyrie (31).

Dispositions des gouvernants et du peuple dans les temps à venir. Aux femmes insouciantes. Effusion de l'esprit. Retour de la prospérité (32). Jérusalem va être délivrée et jouira de la paix : prière ; espoir en Dieu ; tableau des misères du présent ; Yahvé intervient : les pécheurs tremblent. Le bonheur réservé à Sion (33).

5. — *Extermination des nations païennes, en particulier d'Édom. Bonheur promis au peuple de Yahvé* (34-35).

Le jugement. La félicité future.

6. — *Appendice historique : le roi Ézéchias et le prophète Ésaïe* (36-39).

DEUXIÈME PARTIE. — LES PROPHÉTIES DU SECOND ÉSAÏE. LA CONSOLATION D'ISRAËL (40-55).

1. — *La bonne nouvelle* (40-41).

Voici votre Dieu ! Majesté souveraine de Yahvé. C'est Yahvé, et non quelqu'une des nations païennes, qui a suscité Cyrus. Qu'Israël se rassure : il est le serviteur de Yahvé ; ses ennemis seront anéantis et il reviendra dans son pays. Néant des dieux païens prouvé par leur impuissance à prédire l'avenir.

2. — *Vocation d'Israël. Son rétablissement assuré* (42, 1-44, 23).

Le Serviteur de Yahvé appelé à être la lumière des nations. L'univers invité à chanter la délivrance d'Israël. Surdité et aveuglement spirituels d'Israël. Israël, en dépit de son aveuglement, est le témoin du vrai Dieu devant les païens. La libération des Juifs exilés et leur retour glorieux éclipseront le souvenir des prodiges de la sortie d'Égypte. Israël sera rétabli par la pure grâce de son Dieu. Yahvé est le seul Dieu, car seul il sait prédire. Folie des adorateurs d'images. Yahvé efface les péchés d'Israël. Que l'univers éclate en cris de joie !

3. — *Cyrus, l'Oint de Yahvé, et la chute de la puissance babylonienne* (44, 24-48, 22).

Promesses à Cyrus. Leurs motifs. Yahvé était libre de choisir Cyrus comme instrument de la délivrance d'Israël. Conséquence des victoires de Cyrus : les païens reconnaîtront que Yahvé seul est Dieu. Effondrement des faux dieux de Babylone ; enseignements à tirer de cet événement. Chant de triomphe anticipé sur la chute de Babylone : malgré ses sortilèges, elle n'échappera pas à son sort. Yahvé est seul à annoncer aujourd'hui la ruine de Babylone, comme autrefois les premiers succès de Cyrus. Les déportés appelés à célébrer leur libération.

4. — *Le Serviteur de Yahvé. Motifs de ses humiliations présentes. Certitude de son relèvement* (49-54).

Le Serviteur de Yahvé, lumière des nations. Retour glorieux des exilés. Reconstruction de Jérusalem. Retour de ses enfants. Les païens ramèneront et soigneront les enfants de Sion. Yahvé arrachera les siens au pouvoir de leurs adversaires les plus redoutables. Yahvé a le droit et le pouvoir de rappeler son peuple. Le Serviteur de Yahvé, conscient de sa mission, accepte ses humiliations présentes, certain de son triomphe final. Appel à écouter le Serviteur de Yahvé. Menaces aux fauteurs de violences. La délivrance est certaine et imminente. Les exploits de Yahvé dans le passé, gages de la délivrance prochaine. On n'a pas à craindre les hommes quand on a pour soi le Créateur. La coupe de la colère de Yahvé passera à d'autres. Souffrances imméritées et libération du peuple de Yahvé. La bonne nouvelle parvient à Jérusalem. Le signal du départ donné aux exilés. Exaltation prochaine du Serviteur de Yahvé ; raison profonde des humiliations subies par lui : il expie le péché d'autrui. Jérusalem va rentrer en grâce : repeuplée, rebâtie magnifiquement, elle sera imprenable.

5. — *Exhortation à accepter le salut offert gratuitement par Dieu* (55).

TROISIÈME PARTIE. — PROPHÉTIES DIVERSES DE L'ÉPOQUE DE L'EXIL ET DE LA RESTAURATION (56-66).

Pratiquez la justice, car le salut est proche. L'étranger même et l'eunuque y participeront, pourvu qu'ils satisfassent aux exigences de Yahvé et observent spécialement le sabbat (56, 1-8).

Menaces et promesses. Inertie et indignité des dirigeants. Idolâtrie des masses. Consolations promises aux fidèles affligés (56, 9-57, 21).

Le jeûne (58).

Si le salut tarde à venir, c'est à cause des péchés du peuple (59).

La gloire future de Sion (60-62). Dieu lui-même sera son soleil. La mission du prophète ; promesses glorieuses aux affligés de Sion. Intercession en faveur de Sion ; sa délivrance est certaine ; elle est imminente.

La journée de la vengeance de Yahvé (63, 1-6).

Supplication adressée à Yahvé pour qu'il ait de nouveau pitié de son peuple, coupable, mais repentant et accablé de maux (63, 7-64, 12).

Châtiment imminent des rebelles. Félicité promise aux élus (65).

Réponse à diverses questions qui se posaient aux Juifs revenus d'exil (66). Yahvé s'oppose à ce qu'on lui construise un temple (66, 1-2^{a}). Les adorateurs que Yahvé agrée et ceux qu'il réprouve (66, 2^{b}-4). Yahvé va manifester sa gloire par le châtiment de ses ennemis et la renaissance du peuple élu (66, 5-16). Châtiment des Juifs infidèles et des nations ; retour des dispersés (66, 17-24).

L'ŒUVRE DU PROPHÈTE ÉSAÏE

Le livre qui porte le nom d'Ésaïe est de tous les ouvrages prophétiques de la Bible actuelle celui qui paraît avoir reçu le plus grand nombre d'additions étrangères au recueil primitif. Nous commencerons par étudier les éléments qui émanent le plus sûrement d'Ésaïe lui-même, en les remettant à leur place chronologique dans le cadre général de la carrière du prophète. Nous nous bornerons ensuite à donner la liste des passages qui nous paraissent avoir été ajoutés — pour des raisons, du reste, fort diverses — à la collection originelle.

Ésaïe raconte lui-même comment il devint prophète (6, 1-13^{a}). C'était l'année de la mort du roi de Juda Ouzziyyahou, donc vers 740. Ésaïe se trouvait dans le Temple. Là il eut une vision : il vit le Seigneur lui-même assis sur un trône prodigieusement élevé, qui

dépassait de haut les proportions du sanctuaire jérusalémite ; car les pans du vêtement divin suffisaient à remplir le lieu saint. Les séraphins célébraient la gloire de Yahvé. Ésaïe se sentit perdu, car il avait conscience de sa souillure. Mais un séraphin purifia ses lèvres, c'est-à-dire ses paroles et ses pensées. Aussi quand Yahvé, en son conseil, demanda : « Qui sera notre messager ? » Ésaïe répondit-il hardiment : « Me voici, envoie-moi. » Yahvé lui assigne alors sa mission : rendre impossible la conversion du peuple de Juda. Ésaïe espère que c'est là seulement un mot d'ordre temporaire et demande : « Jusques à quand ? » Mais Yahvé lui révèle qu'il veut la destruction totale de ce peuple.

Ainsi la mission d'Ésaïe est de prononcer contre Juda le même arrêt de mort qu'Amos et Osée avaient été chargés par Yahvé de communiquer à Israël, l'un quelque vingt ans auparavant, l'autre à peu près dans le même temps qu'Ésaïe (743-722). Mais le message commun est présenté par lui avec une note très personnelle : pour Ésaïe, la destruction du peuple par son propre Dieu sera la manifestation, non seulement de la justice rigoureuse et égalitaire de Yahvé, comme pour Amos, ou la revanche de l'amour outragé de Dieu pour un peuple ingrat, comme le pensait Osée, mais avant tout de la majesté du souverain maître du monde, de sa puissance redoutable, ou, comme il dit de préférence, de sa sainteté ; car le terme de sainteté, pour Ésaïe comme pour toute l'antiquité sémitique, désigne non pas la perfection morale, mais l'abîme qui, dans tous les domaines, sépare le divin de ce qui n'est qu'humain et terrestre. « Saint, saint, saint est Yahvé [le Dieu] des armées : toute la terre est pleine de sa gloire » (6, 3). Et Ésaïe se complaît à décrire l'abaissement qui sera infligé, au jour de Yahvé, à tout ce qui sur terre se dresse et s'élève, constituant par ce simple fait un défi orgueilleux à la puissance divine : aux cèdres du Liban comme aux hautes tours et aux remparts escarpés (2, 6-22).

C'est aussi des débuts du ministère d'Ésaïe que doivent dater la parabole de la vigne (5, 1-7^{b}) et l'apostrophe aux femmes insouciantes (32, 9-14) ; car dans ces oracles le prophète envisage une dévastation totale et sans lendemain de Juda et de Jérusalem.

Mais bientôt il acquiert l'assurance que par delà la catastrophe il subsistera quelque chose de Juda. Tandis que pour Amos le désastre annoncé sera la fin d'Israël (Am. 8, 1-3) et qu'Osée avait, à certains moments de sa carrière, espéré un retour global de la nation au bien sous le coup d'une calamité qui ne serait qu'une épreuve (Os. 3), Ésaïe, dès avant 734, donnait à l'un de ses fils le nom de Chear Yachoub, « un reste reviendra » (7, 3) ; ce nom constituait une révélation. De Juda il subsistera un reste infime, mais qui sera revenu à son Dieu, un reste converti. Et Ésaïe travaille activement à créer le noyau de cette nation rénovée : il groupe autour de lui des « disciples » dans le cœur desquels il dépose ses instructions (8, 16).

De plus, — autre différence avec Amos et Osée — Ésaïe ne juge pas son peuple indigne désormais de recevoir des directions divines sur le détail des décisions pratiques à prendre. Comme les anciens prophètes, il intervient auprès des rois pour leur indiquer la politique à suivre et les mesures à éviter.

Ce fut d'abord lors de la guerre syro-éphraïmite (735-732). Dès avant l'ouverture du conflit, la mésentente régnait entre Israël et Juda (9, 20). D'autre part, la menace d'une invasion de la Palestine par l'Assyrie se précisait toujours davantage et Ésaïe présentait la venue d'Assur comme le châtiment suprême réservé à Israël, qui ne voulait pas comprendre les avertissements que son Dieu lui donnait par une série de calamités préalables (9, 7-10, 4 ; 5, 25-29). En 735, la crise éclata (ch. 7). Pèqaḥ, roi d'Israël, forma avec Recin, roi des Araméens de Damas, une coalition contre Tiglat Pilèser III, le nouveau roi d'Assyrie ; la première démarche des alliés fut de s'attaquer à Aḥaz, roi de Juda, sans doute parce que celui-ci refusait de se joindre à la ligue. Jérusalem se trouvait menacée d'un siège et le cœur du roi et de son peuple était agité comme les arbres de la forêt secouée par le vent. Aḥaz ne voyait d'autre moyen de salut que d'appeler à son secours le roi d'Assyrie et, pour cela, de se faire son vassal. Ésaïe se présenta à lui et lui déclara : « Reste calme, n'aie pas peur et que ton courage ne mollisse pas à cause des deux bouts de tisons fumants que voilà (Pèqaḥ et Recin). » Et il précisa : Avant qu'un enfant né en ce moment « sache rejeter ce qui est mauvais et choisir ce qui est bon — donc d'ici deux ou trois ans au plus, — les pays dont tu redoutes les deux rois deviendront une solitude (7, 13-16). » Un peu plus tard le prophète a un autre fils auquel il donne le nom de Mahér-chalal-ḥach-baz, « Qu'on se hâte de piller, qu'on se précipite sur le butin ! » car « avant que cet enfant sache dire « mon père » et « ma mère » on emportera les richesses de Damas et le butin de Samarie devant le roi d'Assur » (8, 1-4). Même note dans 17, 1-11, qui est du même temps. Il n'y a donc, selon Ésaïe, qu'une politique à suivre : se confier entièrement et exclusivement en Yahvé. « Si vous ne croyez pas, vous ne subsisterez pas » (7, 9). Si Juda préfère le secours du roi d'Assyrie à celui de son Dieu ou, comme s'exprime Ésaïe, les grosses eaux de l'Euphrate à celles de Siloé qui coulent doucement (8, 6), Yahvé fera déborder sur le pays les flots d'une invasion assyrienne qui, en se heurtant en Palestine aux forces de l'Égypte, transformera les riches cultures du pays en une région de landes et de pâturages. Aḥaz n'écouta pas Ésaïe. Il obtint de Tiglat Pilèser une intervention qui fit reculer Damas et démembra Israël ; mais Juda était désormais, ainsi qu'Israël, sous le joug du roi d'Assyrie.

La fin du VIIIe siècle fut marquée par une série de révoltes que les petits États de Syrie tentèrent contre leur nouveau suzerain. Celle de 724-722 aboutit à la prise de Samarie et à l'annexion définitive du royaume d'Israël par l'Assyrie. Ésaïe avait annoncé d'avance l'échec de l'insurrection (28, 1-4).

Plus tard, vers 713 probablement, une ambassade arrivée d'Éthiopie venait inciter les Philistins, Édom, Moab et Juda à une nouvelle révolte contre Assur : une dynastie originaire de Kouch (l'Éthiopie des anciens, la Nubie d'aujourd'hui), venait, en effet, de se rendre maîtresse de l'Égypte et reprenait les visées des anciens pharaons sur l'Asie. Ésaïe répond aux émissaires de Kouch que Yahvé considère avec un calme parfait les progrès de l'Assyrie, certain de les arrêter à son heure (ch. 18) : Juda n'a donc que faire d'une aide étrangère. Et, à partir de ce moment, le prophète cir-

cula par les rues de Jérusalem, nu et déchaussé, pour préfigurer le sort réservé aux Égyptiens et aux Kouchites : ils vont être réduits en captivité ou déportés par les Assyriens. Trois ans après, en effet, en 711, Sargon envoyait en Palestine son *tartân*, c'est-à-dire son général en chef, qui assiégeait Asdod, foyer principal de la révolte, et détruisait entièrement la ville; les autres rebelles, dont Juda, se soumirent et le roi d'Éthiopie fit la paix avec le vainqueur (ch. 20).

En 705 Sargon mourut et, comme c'était le cas d'habitude lors d'un changement de règne, les populations vassales s'agitèrent de nouveau. Ce fut, cette fois, le roi de Juda, Ézéchias, qui se mit lui-même à la tête des mécontents; il envoya secrètement en Égypte des ambassades chargées de présents pour négocier avec le pharaon de Tanis et celui de Ḥanès un traité d'alliance et obtenir d'eux la promesse de chars et de cavalerie. Ésaïe proteste de toute son énergie contre cette politique où il ne saurait reconnaître qu'un manque de foi en Yahvé : l'aide du pharaon ne servira de rien (30, 1-7); « l'Égyptien est homme et non dieu; ses chevaux sont chair et non esprit » (31, 1-3); l'alliance avec l'Égypte n'est pas un contrat conclu avec le Cheól et qui préserverait Juda de la mort (28, 7-29); la politique tortueuse du roi de Juda est, au contraire, comme une lézarde qui amènera l'écroulement définitif de l'État (30, 8-17). Et Ésaïe va jusqu'à demander la destitution du préfet du palais Chebna, un étranger, qui était sans doute un des promoteurs de la révolte contre l'Assyrie (22, 15-25).

Les désastres prévus par Ésaïe ne tardèrent pas à commencer à se réaliser : les Égyptiens furent vaincus par Sennachérib à Eltéqé; les alliés de Juda durent se soumettre. Ézéchias lui-même fut contraint de livrer ses trésors, ses femmes, ses enfants, de céder des villes aux alliés de l'envahisseur (2 Rois 18, 13-14 et documents assyriens).

Le livre d'Ésaïe et celui des Rois contiennent cependant de nombreux passages selon lesquels le prophète annonça que les Assyriens seraient finalement défaits devant Jérusalem et obligés à la retraite. C'est ce qui se produisit, en effet, par suite d'une menace de diversion du roi éthiopien d'Égypte et d'une épidémie qui se déclara dans l'armée assyrienne (2 Rois 19, 9a, 35-36). Mais comment expliquer alors qu'Ésaïe ait ainsi changé entièrement d'attitude au cours de la révolte et ait tout à coup promis la délivrance aux rebelles qu'il avait jusque-là menacés des pires désastres? On a supposé que ce revirement du prophète était légendaire; mais plusieurs des textes annonçant à Assur un échec portent la marque des idées et du style d'Ésaïe. Le plus probable est sans doute que Sennachérib, après qu'Ézéchias se fut soumis à toutes ses exigences, essaya d'obtenir en outre, par intimidation, la reddition de Jérusalem et du roi et qu'Ésaïe, devant cet acte de mauvaise foi et ce défi à Yahvé, annonça que la tentative déloyale des Assyriens aboutirait à un échec humiliant (30, 27-33) : Assur oubliait qu'il était simplement la verge chargée par Yahvé de punir Juda (10, 5-19), mais ne pouvait rien par lui-même.

Juda sortait du conflit la vie sauve, mais épuisé, privé d'une partie de son territoire et toujours vassal de l'étranger. Aussi Ésaïe, bien loin de partager la joie des Jérusalémites lorsqu'ils virent les troupes assyriennes se retirer, demanda-t-il qu'on le laissât pleurer la ruine de la fille de son peuple et condamna-t-il l'allégresse générale comme un crime inexpiable (22, 1-14). C'est probablement de cette époque, plutôt que de celle d'Aḥaz, que date le sombre tableau de l'état matériel et moral de Juda qu'on lit actuellement en tête du livre (1, 1-20) : « La fille de Sion est seule restée comme une cabane dans une vigne, comme une hutte dans un champ de concombres. Si Yahvé [Dieu] des armées ne nous avait laissé un reste, nous serions comme Sodome, nous ressemblerions à Gomorrhe... Chefs de Sodome..., peuple de Gomorrhe!... Si vous voulez, si vous obéissez, vous mangerez les produits excellents du pays. Si vous refusez, si vous vous révoltez, vous serez dévorés par l'épée » (1, 8-10, 19-20). L'attitude du prophète reste essentiellement la même à travers toutes les étapes de sa longue carrière.

ADDITIONS A L'ŒUVRE D'ÉSAÏE

Nous donnerons, à la suite de chaque référence, l'indication de la note justifiant l'attribution du passage à un auteur distinct et la date que nous lui attribuons.

1, 27-28 (voy. note *g*); 2, 2-5 (note *l*); 2, 20-21 (note *f*); 3, 10-11 (note *i*); peut-être 4, 2-6 (note *h*); peut-être 5, 30 (note *f*); 7, 15 (note *l*); 8, 8b-10 (note *f*), 23b (note *a*); peut-être 9, 1-6 (note *b*); 10, 20-27a en partie (note *c*), 33-34 (note *a*); peut-être 11, 1-9 (note *n*), 10-16 (note *g*); 12 (note *i*); 13, 1-14, 23 (notes *e* sur 13, 1, *a* sur 14, 1, *i* sur 14, 4, *i* sur 14, 22); peut-être 14, 24-27 (note *a*); 15-16 (note *b*); 17, 12-14 (note *g*); 18, 7 (note *b*); 19 (note *c*); 21 (note *g*); 22, 24-25 (note *h*); 23 (note *a*); 24-27 (note *c*); 28, 5-6 (note *g*); peut-être 29, 5a, 7, 8 (note *a*); 29, 17-24 (note *a*); 30, 18-26 (note *d*); 31, 4-9 en partie (note *a*); peut-être 32, 1-5 (note *h*), 6-8 (note *h*); peut-être 32, 15-20 (note *e*); 34-35 (note *c*).

36-39, appendice historique extrait de 2 Rois 18-20 (voy. ce passage).

40-55, le « Second Ésaïe » (voy. note *a* sur 40, 1). Ce recueil devait, au IIIe siècle avant J.-C., circuler encore à l'état d'ouvrage indépendant, sans nom d'auteur, car le rédacteur des Chroniques (250-190) en cite un passage comme étant de Jérémie (2 Chron. 36, 22). Du temps du Siracide (190-170), au contraire, les chapitres 40-55 étaient joints au livre d'Ésaïe et attribués au prophète du VIIIe siècle; car l'auteur de l'Ecclésiastique dit d'Ésaïe : « Il consola les affligés de Sion ».

56-66, prophéties diverses de l'époque de l'exil et de la restauration (voy. note *a* sur 56, 1). Sur 56, 1-8, voy. note *b*; sur 56, 9-57, 21, note *a*; sur 58, note *h*; sur 59, note *h*; sur 60-62, note *d* sur 60, 1; sur 63, 1-6, note *i*; sur 63, 7-64, 12, note *g*; sur 65, note *h*; sur 66, note *b*; sur 66, 1-2a, note *c*; sur 66, 2b-4, note *f*; sur 66, 17-24, note *j*.

JÉRÉMIE

CONTENU DE L'OUVRAGE

Introduction générale : inauguration du ministère prophétique de Jérémie (1).

Vocation du prophète. Deux révélations complémentaires.

PREMIÈRE PARTIE : PROPHÉTIES CONTRE JUDA (2-24). ORACLES ET RÉCITS AUTOBIOGRAPHIQUES

1. — *Prophéties du début de la carrière du prophète* (2-6).

Ingratitude d'Israël. Les calamités subies par Juda ont pour cause son infidélité à l'égard de Yahvé. La nation est loin d'être innocente comme elle le prétend. Le retour à Yahvé : contre la prétention de Juda de revenir à Yahvé sans s'humilier ni changer de conduite. Une réforme superficielle ne suffit pas. Le jugement de Yahvé : invasion d'un ennemi du nord. Les crimes de Juda sont impardonnables; annonce du châtiment : une invasion ennemie, l'exil. Une vision de l'assaut qui va être donné à Jérusalem. Le prophète constate une dépravation universelle. Dieu veut qu'on suive les sentiers d'autrefois, non qu'on lui apporte encens et sacrifices. L'envahisseur du nord. Le prophète reçoit l'ordre de mettre la nation dans le creuset.

2. — *Censures et menaces prononcées au début du règne de Yehoyaqîm* (7-10).

Jérémie annonce la destruction du Temple. Inutile d'intercéder. Le culte de la Reine du ciel. Yahvé n'a jamais demandé les sacrifices, mais l'obéissance. Contre les sacrifices d'enfants et le culte de l'armée des cieux. Il est absurde de refuser de se convertir. Tableau de la fuite éperdue des habitants devant l'ennemi du nord. Plainte du prophète sur la ruine de son peuple. Oh! si je pouvais fuir au désert! Juda mis dans le creuset par Yahvé. Vision du désert qui prendra la place de la ville de Jérusalem et des pâturages de Juda. Appelez les pleureuses! La vraie gloire. Néant des divinités des païens : Yahvé est le seul vrai Dieu. Sentence d'exil. Plainte et prière de la population déportée.

3. — *Oracles prononcés après la réforme de Josias et jusqu'à la fin du règne de Yehoyaqîm* (11-13).

Jérémie et la réforme de Josias. Inutile d'offrir des sacrifices. Jérémie en danger d'être mis à mort par les gens d'Anatôt. Jérémie se plaint de la prospérité des méchants. Réponse de Yahvé. Juda assailli par les peuples voisins. La ceinture gâtée : acte prophétique préfigurant le rejet de Juda. Les cruches cassées. Les montagnes dans la nuit; le troupeau captif. Contre le roi et la reine-mère. Traitement infamant réservé à Jérusalem; le châtiment est inévitable, car la cité ne peut plus s'amender.

4. — *Fléaux divers envoyés par Yahvé. Remontrances adressées par Dieu au prophète* (14-17).

A l'occasion d'une sécheresse et de diverses autres calamités. Plainte de Jérémie. Yahvé appelle son prophète à se ressaisir et lui renouvelle ses promesses. Le prophète appelé à vivre dans l'isolement. Promesses et menaces diverses. Menace aux Judéens. Le péché de Juda et le châtiment de Yahvé. Confiance dans les hommes et confiance en Dieu. Le cœur de l'homme est retors; Yahvé seul le connaît. La richesse mal acquise. Le prophète supplie Yahvé de lui donner raison contre ceux qui le raillent. Exhortation à observer le sabbat.

5. — *Actes prophétiques et confessions personnelles* (18-20).

Visite de Jérémie à l'atelier d'un potier. Gravité insolite de l'infidélité d'Israël. Complot contre Jérémie; le prophète demande le châtiment de ses ennemis. La cruche brisée, présage de la ruine de Jérusalem. Les accès de découragement alternent avec les moments de joyeuse confiance.

6. — *Oracles sur divers rois de Juda* (21-24).

Sédécias fait consulter Jérémie au début du siège de Jérusalem. Oracles contre la maison royale : rendez la justice; le palais royal menacé d'être incendié; le roi appelé à rendre la justice; le palais royal menacé de destruction; cause de la ruine de Jérusalem. Oracle sur Challoum (Joachaz). Invectives contre Yehoyaqîm. La nation appelée à pleurer ses amants emmenés en captivité. Oracles contre Jéconias : prédiction de l'exil de ce prince; l'exil sera sans retour. Contre les mauvais bergers : le roi juste de l'avenir; le retour de l'exil. Contre les prophètes adversaires de Jérémie : accusation d'immoralité portée contre eux; les prophètes de Jérusalem et ceux de Samarie; contre les prophètes qui promettent le bonheur; le fardeau de Yahvé. La vision des deux paniers de figues.

DEUXIÈME PARTIE : PRÉFACE D'UN RECUEIL D'ORACLES CONTRE LES NATIONS (25).

La vision de la coupe de la colère de Yahvé.

TROISIÈME PARTIE : RÉCITS BIOGRAPHIQUES (PREMIÈRE SÉRIE) [26-29].

Jérémie, ayant annoncé la destruction du Temple, risque d'être mis à mort. Martyre du prophète Urie. Sous le joug de Nabucodonosor : par le geste et par la parole, Jérémie presse les rois des États voisins de porter le joug du roi de Babylone. Jérémie adresse le même appel à Sédécias. Jérémie combat les illusions des prêtres et du peuple. Conflit entre Jérémie et le prophète Ḥananya. Lettres échangées entre Jérémie et les Juifs déportés en Babylonie : première lettre de Jérémie aux exilés; réponse du prophète Chemaya et réplique de Jérémie.

QUATRIÈME PARTIE : ORACLES ET RÉCITS RELATIFS A LA RESTAURATION DE JUDA ET D'ISRAËL (30-33).

Promesses diverses. Annonce du retour de l'Israël du nord : appels et promesses de Yahvé; Rachel pleure ses enfants; Israël confessera ses fautes et Yahvé sera ému par son repentir. Repérez la route en vue du retour; un beau rêve; Yahvé va de nouveau ensemencer et bâtir; le proverbe sur les raisins verts; la nouvelle alliance; Israël ne sera jamais rejeté; extension du périmètre de Jérusalem restaurée.

Révélations reçues par Jérémie dans la cour de la Prison : il achète un champ à Anatôt; prière de Jérémie; réponse de Yahvé. Seconde révélation reçue par Jérémie dans la cour de la Prison.

CINQUIÈME PARTIE : RÉCITS BIOGRAPHIQUES (DEUXIÈME SÉRIE) [34-45].

Jérémie avertit Sédécias du sort qui l'attend.

Des esclaves, d'abord affranchis, sont repris par leurs maîtres : menaces de Jérémie à cette occasion.

La fidélité des Rékabites opposée à l'infidélité des hommes de Juda.

Le rouleau contenant les oracles de Jérémie est brûlé par le roi, puis reconstitué.

Les destinées de Jérémie sous Sédécias et après la chute de Jérusalem : Sédécias fait consulter Jérémie lors de la levée du siège de Jérusalem; arrestation et emprisonnement de Jérémie; Sédécias le consulte de nouveau. Jérémie, jeté dans une citerne par les ministres, en est tiré grâce à un eunuque kouchite. Entretien secret de Sédécias avec Jérémie. Ce qui advint à Jérémie après la prise de Jérusalem. Oracle sur Ébed-Mélek. Jérémie se fixe auprès de Guedalya. Guedalya gouverneur de Juda. Assassinat de Guedalya. La fuite en Égypte est décidée malgré Jérémie; le prophète et Baruch sont emmenés par les émigrants.

Révélations reçues par Jérémie en Égypte : le roi de Babylone érigera son trône à Taḥpanḥès devant le palais du pharaon; Jérémie et les Juives d'Égypte, adoratrices de la Reine du ciel.

Reproches et promesse adressés à Baruch.

SIXIÈME PARTIE : ORACLES SUR LES NATIONS ÉTRANGÈRES *(suite)* [46-51].

1. — *Sur l'Égypte* (46). Premier oracle. Deuxième oracle.

Annonce d'une invasion de l'Égypte par Nabucodonosor; promesses à Israël.

2. — *Sur les Philistins* (47).
3. — *Sur Moab* (48).
4. — *Sur Ammon* (49, 1-6).
5. — *Sur Édom* (49, 7-22).
6. — *Sur quelques cités araméennes* (49, 23-27).
7. — *Sur Qédar et Ḥaçor* (49, 28-33).
8. — *Sur Élam* (49, 34-39).
9. — *Sur Babylone* (50-51).

Prophétie de la ruine de la ville. Mission confiée à Seraya : l'oracle jeté dans l'Euphrate.

SEPTIÈME PARTIE : APPENDICE HISTORIQUE (52).

Règne de Sédécias et déportation de Juda. Libération du roi Jéconias.

FORMATION DU LIVRE DE JÉRÉMIE

Le livre qui porte le nom de Jérémie renferme quatre sortes d'éléments assez aisément reconnaissables (voy. note *a* sur 1, 1) : 1° des révélations formulées pour la plupart en vers et où Jérémie parle à la première personne; 2° des récits, en prose, d'actes prophétiques accomplis par lui et qu'il raconte aussi en son propre nom. Ces deux sortes d'éléments doivent émaner directement de Jérémie; 3° des morceaux relatant divers épisodes de la carrière du prophète, mais où il est parlé de lui à la troisième personne. Ces pages sont d'un style assez incolore, mais proviennent évidemment d'un témoin remarquablement bien informé, qu'il y a tout lieu d'identifier, comme on le fait généralement, avec le scribe Baruch, fils de Nériyya; les destinées de ce disciple de Jérémie furent, en effet, étroitement associées à celles de son maître, depuis le premier épisode raconté avec quelque détail (ch. 36) jusqu'au temps du séjour de Jérémie en Égypte (43, 8). La part de Baruch dans la rédaction du livre de Jérémie ne consista sans doute pas simplement dans la rédaction de quelques pages biographiques. C'est lui apparemment qui a inséré un oracle le concernant personnellement (45), ainsi que le récit d'une mission secrète confiée à son frère (51, 59-64). Il a peut-être aussi rédigé librement certains oracles de Jérémie où les phrases stéréotypées abondent comme dans les parties biographiques (voy. 7, 1, note *e*). Baruch paraît donc avoir été mêlé étroitement à la rédaction du livre dans son ensemble; 4° il y a enfin, dans l'ouvrage actuel, des éléments qui ne doivent provenir ni de Jérémie ni de Baruch, soit qu'ils reflètent la situation politique ou les préoccupations d'époques ultérieures, soit qu'on y relève des réminiscences d'ouvrages plus récents, soit que certains passages aient été amplifiés par des copistes et des commentateurs, notamment au moyen de l'insertion de passages du livre des Rois. La version grecque du livre de Jérémie présente cette particularité d'être sensiblement plus courte que le texte hébreu massorétique; les passages manquants forment environ un huitième de l'ouvrage; et beaucoup d'entre eux peuvent être et doivent sans doute être regardés comme des amplifications ajoutées tardivement au texte primitif.

L'ouvrage actuel n'a été formé que progressivement. Le livre lui-même nous donne quelques renseignements sur les étapes de sa constitution. En 605, donc vingt-trois ans après le début de son ministère, Jérémie dicta à Baruch un premier recueil où il nota, pour être lus en public, les oracles qu'il avait prononcés jusque-là. Ce premier manuscrit fut brûlé par le roi Yehoyaqîm; mais, l'année suivante, Jérémie en dicta à son secrétaire un autre, où il reproduisit le premier, en y ajoutant, toutefois, « beaucoup d'autres paroles semblables » (36). Cette édition, ou plus probablement une autre plus récente, contenait les oracles prononcés jusqu'à la chute de Jérusalem en août 586 (1, 3bβ). On y ajouta enfin les révélations reçues par Jérémie avant la fin de la onzième année de Sédécias (1, 3bα) et lors du séjour du prophète en Égypte.

Le livre actuel est loin de présenter un ordre chronologique rigoureux. On peut en répartir la matière en sept groupes (voy. ci-dessus p. XIX-XX et note *a* sur 1, 1). Mais la disposition des divers éléments devait varier encore selon les manuscrits au temps où fut faite la version des Septante; car dans celle-ci les oracles contre les nations faisaient encore bloc avec leur introduction (ch. 25), au lieu d'être, comme dans l'édition

massorétique, rejetés à la fin du livre (ch. 46-51); d'autre part, ces prophéties contre les nations ont été, dans la version grecque, rangées dans un ordre nouveau, plus conforme aux préoccupations politiques d'une époque bien postérieure à Jérémie : l'Égypte, Élam (c'est-à-dire la Perse) et Babylone ont été placées en tête de la petite collection : c'étaient les trois puissances qui intéressaient plus spécialement les Juifs égyptiens du IVe ou du IIIe siècle, lecteurs de la version des Septante.

L'ŒUVRE DU PROPHÈTE JÉRÉMIE

Les données des chapitres biographiques combinées avec celles du livre des Rois permettent de reconstituer le déroulement général de la carrière de Jérémie. Nous essaierons d'abord de situer dans ce cadre les principaux oracles qui nous ont été conservés du prophète, ainsi que les divers actes prophétiques accomplis par lui.

Jérémie était l'un des prêtres qui résidaient à Anatôt (1, 1); il appartenait donc très probablement à la famille sacerdotale d'Abiatar, le compagnon de luttes de David, qui fut exilé par Salomon à Anatôt (1 Rois 2, 26). Jérémie se sentit appelé à devenir prophète en 627/626, alors qu'il était encore tout jeune (1, 4-10). C'était l'époque où mourait Assourbanipal, le dernier grand souverain d'Assur. La puissance assyrienne déclinait rapidement. Les barbares du nord en profitèrent pour envahir l'empire et le ravager : des hordes scythes, rapporte Hérodote, le traversèrent de part en part, s'avançant jusqu'aux frontières de l'Égypte et à la Palestine, où elles saccagèrent le temple d'Ascalon. C'est sans doute à l'image de ces expéditions terrifiantes que Jérémie et son contemporain Sophonie se représentèrent le châtiment dont ils menaçaient leur peuple dépravé : un ennemi viendra du nord, annonçaient-ils; ses troupes seront formées de cavaliers dont l'arc sera l'arme principale (Jér. 1, 13-16; 4, 5-30; 5, 15-17; 6, 20-23). Les chapitres 2-6 du livre de Jérémie nous donnent une idée de ce qu'était la prédication du jeune prophète au début du règne de Josias : ce qu'il reprochait avant tout à son peuple, c'était l'adoration des dieux étrangers; il s'agissait principalement du culte que Manassé et Amon avaient officiellement rendu aux divinités astrales des Assyriens pour faire leur cour au suzerain et qui persistait au temps de la minorité de Josias. Cependant, les chapitres 2-6, rédigés seulement vingt-trois ans plus tard (voy. ch. 36), renferment aussi des allusions à des événements plus récents, comme la réforme de Josias et ses suites (voy. note *a* sur 2, 1).

Cette réforme se produisit dans la dix-huitième année du règne de Josias, en 622. En application d'un livre de loi découvert dans le Temple, le roi décréta l'abolition dans tous ses États des cultes païens, ainsi que des rites, objets sacrés et institutions du culte de Yahvé que les grands prophètes et leurs disciples considéraient comme des survivances du paganisme cananéen adoptées par les Israélites : prostitution sacrée, immolations d'enfants, adoration des images, stèles et pieux sacrés, culte sur les hauts lieux, c'est-à-dire dans les sanctuaires provinciaux de Yahvé. Jérémie se rallia d'abord à la réforme royale et se mit à prêcher dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem l'obéissance aux stipulations de la loi (11, 1-8). Il s'attira ainsi l'hostilité de ses compatriotes, les gens d'Anatôt, gravement lésés dans leurs intérêts comme dans leur amour-propre par l'abolition de leur haut lieu local; un complot se trama contre Jérémie et il faillit être mis à mort (12, 6; 11, 18-23).

Le prophète, cependant, ne tarda pas à s'apercevoir de ce que la réforme royale avait d'insuffisant : elle s'attachait à modifier quelques institutions; elle n'avait pas transformé les cœurs. On s'était contenté de jeter quelques semences de bon grain, mais parmi les épines et sans arracher les mauvaises herbes et les souches (4, 3-4); l'hypocrite Juda n'était pas revenu à son Dieu de tout son cœur (3, 10 cf. 1-13; 6, 16-19; 8, 4-9, 13; 11, 9-14, 15-17). Jérémie ne trouve pas plus de véritable « connaissance de droits de Yahvé » parmi les grands, habitants de la capitale — et soi-disant champions de la réforme royale, — que parmi les petites gens, tels que les villageois d'Anatôt (5, 1-6). Aussi le prophète reprend-il les menaces qu'il proférait depuis le début de son activité (ainsi 5, 15-17) : « Je vais faire marcher contre vous une nation venue d'un pays lointain, oracle de Yahvé ».

Ce ne furent cependant pas des conquérants arrivant du nord qui soumirent d'abord la Palestine, mais les Égyptiens tout proches : après s'être libéré du joug d'Assur, le fondateur de la vingt-sixième dynastie, Psammétique Ier, envoya des troupes vers l'Euphrate pour soutenir les derniers princes assyriens contre les Mèdes unis aux Babyloniens, dont les progrès vers l'ouest l'inquiétaient. De cette invasion de l'Asie par l'Égypte on recueille plusieurs échos dans le livre de Jérémie. C'est d'abord un oracle prononcé par le prophète contre les Philistins (47, 1-7), « avant que le pharaon s'emparât de Gaza » : il s'agit sans doute de Psammétique Ier (645-611), qui, d'après Hérodote, se rendit maître d'une autre place philistine, Ascalon, après un siège de vingt-neuf ans (voy. 47, notes *a* et *d*). Au chapitre 20, v. 10, Jérémie fait une brève allusion à la fin tragique de Josias, le roi réformateur mis à mort par Néco II, fils de Psammétique (609). Puis, dans deux courts oracles, le prophète annonce que Joachaz, fils de Josias, élevé au trône par un mouvement populaire, va être exilé par le pharaon en Égypte et n'en reviendra jamais (22, 11-12). Bien qu'asservi ainsi à un nouveau maître étranger, le peuple de Juda reste convaincu que, du moment qu'il possède toujours intact le temple de Yahvé, il est assuré du salut (7, 4-10 cf. note *i*). Jérémie proteste de toutes ses forces contre ces espérances illusoires et déclare, dans le parvis même du sanctuaire, que, en punition des crimes du peuple, Yahvé va anéantir le Temple de Jérusalem comme il a autrefois détruit celui de Silo (7, 1-15). Un récit de Baruch (ch. 26) nous apprend comment fut accueilli l'audacieux langage de Jérémie : on cria au sacrilège et le blasphémateur aurait été mis à mort par les prêtres et les prophètes ameutés si quelques anciens n'avaient rappelé le précédent de Michée, qui, un siècle auparavant, avait prononcé des

menaces toutes semblables; les ministres acquittèrent le prophète. Il est probable que l'épisode se place tout au début du règne de Yehoyaqîm, fils aîné de Josias, au moment où celui-ci venait d'être nommé roi de Juda par Néco à la place de Joachaz et n'était pas encore revenu de Ribla à Jérusalem (voy. note *a* sur 26, 1).

Le conflit entre Jérémie et la majorité de son peuple devint plus violent et plus âpre sous le nouveau prince. Celui-ci, insoucieux de la misère de ses sujets qu'il avait déjà accablés d'impôts pour acquitter le tribut promis par lui au pharaon, se faisait construire un somptueux palais par des corvéables auxquels il ne payait point de salaire. Jérémie proteste et annonce que le tyran aura la sépulture d'un âne, c'est-à-dire que son cadavre sera jeté à la voirie (22, 13-19).

Aux griefs d'ordre social vint bientôt s'en ajouter un autre, relevant de la politique internationale. En 605, le pharaon Néco fut complètement défait à Karkémich, sur les bords de l'Euphrate, par les Chaldéens que commandait Nabucodonosor, fils du roi de Babylone, Nabopolassar, fondateur de l'empire dit « néobabylonien ». Ce triomphe des Chaldéens ou Babyloniens sur les Égyptiens et leur allié Achchourouballit, dernier prince assyrien, fut un trait de lumière pour Jérémie : il reconnut dans l'empire vainqueur de l'Égypte et de l'Assyrie cet ennemi du nord dont il annonçait depuis vingt-trois années la venue. Il eut une vision où il se voyait lui-même distribuant à la ronde une coupe pleine d'un breuvage stupéfiant, la coupe de la colère de Yahvé, à toutes les nations que Nabucodonosor, annonçait-il, allait subjuguer, et en première ligne à Juda (ch. 25). Au récit de cette vision il ajouta des oracles particuliers contre plusieurs des nations menacées : l'Égypte (46, 2-5, 7-12), Édom (49, 7-22), diverses cités araméennes (49, 23-25), Qédar et Haçor (49, 28-33), peut-être Ammon (49, 1-6) et Élam (49, 34-39). Il menace tout spécialement Jérusalem (13, 20-27). Un jour, après avoir acheté une cruche d'argile, il se rend à l'une des portes de la ville, la porte des Tessons, et là, en présence de plusieurs anciens, il brise solennellement la cruche en déclarant : « Je briserai de même ce peuple et cette ville, comme on brise un vase de potier, sans qu'il puisse être réparé » (19). C'était un rite de malédiction, d'une efficacité redoutée, usité, par exemple, en Égypte, pour vouer à la mort les ennemis du roi (voy. 19, 11 note *j*). Pour l'avoir accompli et avoir répété ses menaces dans la cour du Temple, Jérémie fut mis aux ceps pendant une journée par Pachhour, le prêtre chargé de la police du sanctuaire (20).

Jérémie n'en persista pas moins à annoncer que le roi de Babylone allait venir soumettre Juda. Mais, comme il ne pouvait plus se montrer et parler dans le Temple, dont l'entrée lui était sans doute interdite depuis l'affaire de la cruche brisée, il prit le parti de recourir à l'écriture : il dicta à Baruch le texte des oracles qu'il avait prononcés depuis le début de son activité : peut-être la nation écoutera-t-elle ce suprême appel à la conversion et la colère de Yahvé s'apaisera-t-elle? En 605, Baruch lit le manuscrit au peuple assemblé dans le Temple pour un jeûne, puis devant les ministres. Mais le roi, auquel le rouleau est apporté ensuite, le lacère et en jette au feu les morceaux. Jérémie et Baruch sont obligés de se cacher (ch. 36).

Le roi de Babylone vint, en effet, en 600 au plus tard, et Yehoyaqîm dut lui faire sa soumission. Au bout de trois ans, le roi de Judée se révolta. Nabucodonosor, avant de revenir en personne, autorisa les voisins de Juda à envahir ce pays et à le piller. Jérémie déplore les malheurs de sa patrie, mais y reconnaît l'intervention directe et méritée de Yahvé (12, 7-17). C'est alors que se place sa rencontre avec les Rékabites, ce groupe de bédouins auxquels un de leurs ancêtres avait fait un devoir de ne cultiver ni champ, ni vigne et de ne jamais boire de vin. Ces nomades s'étant réfugiés dans Jérusalem pour échapper aux pillards araméens, Jérémie les donne en exemple aux hommes de Juda pour leur fidélité aux ordres du fondateur de leur confrérie (35). Les Édomites étaient encore en train d'assiéger les villes du midi du pays lorsque Yehoyaqîm mourut et fut remplacé sur le trône par son fils Jéconias (13, 18-19). Nabucodonosor arriva sur ces entrefaites; le jeune prince de Juda se rendit; il fut déporté à Babylone, ainsi que sa mère et toute l'élite de la nation (597). Jérémie annonça que jamais ni Jéconias, ni sa mère ne reviendraient d'exil (22, 24-26, 27). Il déclara même qu'aucun descendant du prince exilé ne s'assiérait sur le trône de David (22, 28-30). Peut-être, en effet, le prophète a-t-il espéré pendant un temps que le nouveau roi nommé par Nabucodonosor, Sédécias, abandonnerait la politique anti-chaldéenne de son frère Yehoyaqîm et que la population restée en Judée pourrait être préservée (23, 5-6). Jérémie, en effet, commence alors à laisser entrevoir, par delà la catastrophe qu'il prédit, un avenir meilleur : aux mauvais bergers du temps présent, c'est-à-dire aux rois de Juda ses contemporains, il oppose un « rejeton juste » qui surgira de la souche de David et pratiquera le droit et l'équité dans le pays (23, 1-6); et peut-être a-t-il espéré un moment que le prince attendu serait Sédécias, dont le nom signifiait « Yahvé est mon salut » (v. 6). Mais s'il s'est fait pendant un temps de pareilles illusions sur le nouveau souverain, il ne tarda pas à le juger tout autrement, lui et le gros des Judéens restés avec lui en Palestine; au cours d'une vision, il aperçoit dans le Temple deux paniers de figues, l'un contenant des fruits excellents, tandis que dans l'autre il n'y en a que d'immangeables. Il lui est révélé que c'est le second qui représente la Jérusalem de Sédécias, et que ce sont les déportés de 597, figurés par la première corbeille, qui sont destinés à devenir le noyau du futur peuple de Yahvé (ch. 24).

Dès la quatrième année de Sédécias, la politique de révolte contre Babylone triomphait à la cour du roi de Juda. Des envoyés des rois d'Édom, d'Ammon, de Tyr et de Sidon se réunissaient à Jérusalem pour préparer le soulèvement. Jérémie se présenta devant eux avec un joug sur le cou et les chargea d'aller dire à leurs maîtres : « La nation ou le royaume... qui ne pliera pas son cou au joug du roi de Babylone, cette nation-là je la châtierai par l'épée, la famine et la peste — oracle de Yahvé, — jusqu'à ce qu'elle périsse sous sa main. » C'est, en effet, Yahvé qui, selon Jérémie, a donné à Nabucodonosor, instrument de sa justice, la domination sur l'univers à peu près entier : se révolter contre le roi de Babylone, c'est s'insurger contre Dieu lui-même (ch. 27). Jérémie se trouvait ainsi en opposition radicale avec presque tous les prophètes de Juda. L'un de

ceux-ci, Hananya, rencontrant Jérémie toujours chargé d'un joug pesant, déclara que Yahvé allait, avant deux ans, briser le joug de Babylone et ramener à Jérusalem les déportés et les vases sacrés enlevés du Temple par les Chaldéens. Jérémie répondit d'abord « Amen! », espérant que Yahvé avait peut-être révoqué son arrêt. Et Hananya brisa la lourde pièce de bois que Jérémie portait sur ses épaules. Mais, peu après, à la suite d'une nouvelle révélation, Jérémie déclarait à Hananya : « Yahvé ne t'a point envoyé. Tu mourras cette année » (ch. 28 et 27, 16-22).

Les folles espérances propagées par les prophètes du type de Hananya avaient gagné les Juifs déportés en Babylonie. Jérémie leur écrivit pour les détromper : l'exil sera long; installez-vous à demeure à Babylone et priez pour cette ville, car de sa prospérité dépend la vôtre, du moins pour un temps, que le prophète évalue à soixante-dix ans, c'est-à-dire à la durée d'une vie humaine (29). En même temps, cependant, ou peu après, il rédigea une sorte de sommation à Yahvé de ne pas oublier sa promesse de détruire à son tour la puissance de Babylone. Il confia ce document à Seraya, frère de Baruch, chargé alors par Sédécias d'une mission auprès de Nabucodonosor, et lui ordonna de lire sans témoin ce manuscrit à Babylone même, puis de le jeter dans l'Euphrate, pour que la cité maudite soit, elle aussi, engloutie à son heure (51, 59-64ᵃ et note *d*).

La révolte projetée n'éclata pas cette fois, mais l'état des esprits en Juda restait le même. Jérémie déclara que Yahvé détachait de lui cette nation dépravée comme un homme se défait d'une ceinture gâtée (13, 1-11). Il annonça la destruction prochaine du palais royal, théâtre de tant d'iniquités (21, 11-22, 7; cf. note *a*).

En 588, à la suite, sans doute, de l'avènement d'un nouveau pharaon, Hophra, toute l'Asie occidentale se souleva contre les Chaldéens. Comme ceux-ci marchaient sur Jérusalem, Sédécias fit demander à Jérémie si Yahvé ne renouvellerait pas, en faveur de la ville sainte, le miracle qui avait autrefois obligé Sennachérib à la retraite. Le prophète répondit que les Jérusalémites n'avaient le choix qu'entre deux possibilités : ou bien rester dans la ville et alors celle-ci serait prise et brûlée et ses habitants périraient; ou bien se rendre et alors ils auraient, du moins, la vie sauve (21, 1-10). C'est le message que Jérémie ne cessera de répéter tout au long du siège que les troupes de Nabucodonosor mirent bientôt devant la ville.

Il le redit à Sédécias au temps où, seules, deux autres places fortes résistaient encore aux envahisseurs (34, 5-61), puis lorsque les Chaldéens, menacés par une armée égyptienne, levèrent pour un temps le siège de Jérusalem (37, 3-10). Le prophète tenta de profiter du départ des assiégeants pour se rendre dans son village, à Anatôt, mais, accusé de vouloir passer à l'ennemi, il fut arrêté et jeté par les ministres dans un cachot souterrain (37, 11-16). Toutefois Sédécias, l'ayant consulté à nouveau, autorisa son internement dans la cour de la Prison (37, 17-21). Avant la levée du siège, les créanciers qui avaient réduit en esclavage leurs débiteurs insolvables avaient, pour essayer d'apaiser Yahvé, libéré ceux-ci conformément à la loi. Mais, sitôt l'ennemi disparu, ils avaient remis la main sur leurs esclaves. Jérémie, indigné, leur déclare que Dieu va donner à l'épée, à la peste et à la famine toute liberté de les exterminer (34, 8-21).

Le siège ne tarda pas à reprendre. Jérémie, qui répétait ses propos défaitistes, fut descendu, sur l'ordre des ministres, dans une citerne pleine de vase. Il y aurait péri si un eunuque éthiopien, attaché à la cour de Sédécias, ne l'en avait retiré (38, 1-13; 39, 15-18). Le roi consulta une fois de plus le prophète et reçut de nouveau une invitation pressante à se rendre (38, 14-28).

La situation de la ville était à peu près désespérée. C'est à ce moment que Jérémie, toujours enfermé dans la cour de la Prison, eut la visite d'un de ses cousins, qui venait lui demander de lui acheter un champ situé à Anatôt. Sur l'ordre de l'esprit de Yahvé, le prophète accepta le marché, en apparence si aléatoire, et conclut l'affaire dans toutes les formes : Yahvé garantissait par là que la nation serait un jour restaurée et que le cours normal de la vie y reprendrait (32).

C'est vers le même temps sans doute que Jérémie prononça les oracles formant les parties authentiques des chapitres 30, 31 et 33. Il y décrit les bénédictions, pour la plupart d'ordre spirituel, que les temps nouveaux apporteront au peuple restauré : retour des Israélites du nord repentants, rétribution immédiate des mérites et des démérites individuels, alliance nouvelle, dont la loi sera inscrite dans les cœurs (30, 1-7, 12-24; 31, 1-34; 33, 1-13).

La brèche fut ouverte dans les murs de la ville en juin-juillet 586. Sédécias s'enfuit avec la garnison, mais fut pris par les Chaldéens et Nabucodonosor, après lui avoir crevé les yeux, l'envoya prisonnier à Babylone. Il semble que Jérémie fut tiré aussitôt de prison par les généraux du roi de Babylone et autorisé à rentrer chez lui, mais fut cependant désigné ensuite pour être déporté avec toute l'élite de la population, et que c'est seulement lorsqu'il était déjà à Rama, sur la route de l'exil, que, en vertu d'un ordre spécial de Nabucodonosor, Nebouzaradân lui fit ôter ses menottes et le laissa libre de se fixer où il voudrait. Dans l'intervalle, le Temple ainsi que les palais de la capitale avaient été incendiés (août 586) et les remparts démolis (39). C'est cependant un Juif, Guedalya, fils d'Ahiqam, que les vainqueurs nommèrent comme gouverneur du pays. Il appartenait à une famille qui avait toujours protégé Jérémie. Aussi le prophète se fixa-t-il auprès de lui, à Miçpa. Guedalya entreprit de rétablir l'ordre et la confiance au sein de la malheureuse population juive restée ou rentrée dans le pays. Mais il fut peu après assassiné par un prince de la famille royale, nommé Ichmaël, qui le tenait sans doute pour un traître et un usurpateur. Jérémie et son secrétaire Baruch furent emmenés d'abord par Ichmaël vers le pays des Ammonites. Des chefs de bande juifs, adversaires du meurtrier, délivrèrent le prophète, mais se préparèrent à passer en Égypte par crainte des représailles des Chaldéens (40-41). Jérémie, consulté, protesta de toute son énergie contre ce projet : le devoir était, selon lui, de rester soumis au roi de Babylone, organe de la justice de Yahvé. Peine perdue. Les Juifs se réfugièrent en masse en Égypte, entraînant avec eux Jérémie et Baruch (42). Le prophète leur annonça que Nabucodonosor viendrait les y poursuivre et les y frapper ainsi que les Égyptiens (43; 46, 13-28) : menace qui devait se réaliser

lorsque le roi de Babylone envahit l'Égypte en 568. La dernière scène que nous connaissions de la carrière de Jérémie nous le montre discutant avec les Juives de Taḥpanḥès qui célébraient de nouveau, sur la terre d'exil, le culte de la Reine du ciel, à laquelle elles faisaient déjà offrandes et libations dans les rues de Jérusalem au temps de Yehoyaqim, à la grande indignation du prophète (44, cf. 7, 17-20).

Une tradition tardive, mais vraisemblable, veut que Jérémie, en butte toute sa vie à l'hostilité de la majorité de son peuple, soit mort martyr, tué par les Juifs réfugiés en Égypte.

Parmi les pages émanant de lui, nous n'avons pas encore mentionné celles qui constituent la partie la plus originale et la plus neuve de son œuvre : ce sont les dialogues intimes qu'il a eus, à travers toute sa carrière, avec son Dieu. Avec une émouvante sincérité et une franchise qui, parfois, va presque jusqu'au blasphème, il répand devant Yahvé les plaintes que lui inspirent l'isolement où il est obligé de vivre, les railleries provoquées par celles de ses menaces qui tardent à s'accomplir, les persécutions; il en vient à se demander parfois si Yahvé ne l'a pas trompé et à maudire le jour de sa naissance. Il songe à renoncer à parler au nom de Yahvé. Mais il ressent alors dans son sein un feu ardent qu'il s'efforce en vain de maîtriser (20, 9) et il entend au fond de son âme la réponse de Dieu, qui lui fait honte de ses accès de découragement et le ramène au combat (11, 18-23; 12, 1-6; 15, 10-21; 17, 12-18; 18, 18-23; 20, 7-18). Il est hautement significatif que Jérémie ait noté dans son livre ces expériences toutes personnelles : il a le premier compris l'importance de la vie religieuse intérieure, de ses luttes, de ses peines et de ses joies. Il a appris notamment, par ses douloureuses expériences, cette vérité, nouvelle alors, que toute souffrance n'est pas nécessairement une marque de la réprobation divine; il y a des maux qu'il faut accepter pour rester capable d'accomplir une mission divine (15, 19-21).

ÉLÉMENTS DU LIVRE QUI NE PARAISSENT ÊTRE NI DE JÉRÉMIE NI DE SON BIOGRAPHE

Les notes auxquelles nous renvoyons indiquent les motifs qui amènent à attribuer ces passages à des auteurs distincts.

Nous ne signalerons pas les menues gloses comme l'addition du mot « le Seigneur » devant « Yahvé », l'adjonction du titre de prophète au nom de Jérémie ou l'insertion de formules comme « ainsi parle Yahvé ».

1, 3 (voy. note *g*); peut-être 3, 14b-18 (cf. note *j*); 5, 18 (cf. note *j*); 8, 10-12 (cf. note *f*); 9, 19 (cf. note *d*) : 10, 1-16 (note *d* et *f*); 15, 12-14 (note *d*); 16, 14-15 (note *e*), 18 (note *g*), 21 (note *b*); 17, 19-27 (note *d*); 19, 2, 5-6, 7b-9, 12b-13, 14 (note *e* sur 19, 1); peut-être 21, 7 (note *i*); 22, 8-9 (note *a* sur 21, 11); 25, 4, 17-26 (note *l*); 27, 7 (note *k*), 21-22 (note *o*); peut-être 29, 16-20 (note *b*), 32b (note *f*); 30, 8-9 (note *g*), 10-11 (note *a*); 31, 7-14 (note *d*), 35-37 (note *f*), 38-40 (note *h*); 32, 1b-6a, 17-23, 26-35 (notes *e* sur 32, 1 et *f* sur 32, 15); 33, 14-26 (note *b*); 37, 1-2 (note *a*); 38, 23 (note *d*); 39, 1-2, 4-10, 11-13 (note *h* sur 38, 28); 42, 11b (note *c*); 44, 14b (note *f*), 28a (note *e*); 45, 1b (note *a*); 46, 2, 6b, 10b (note *c* sur 46, 2); 48 en partie (note *b*); probablement 49, 1-6 (note *a*), 7-22 en partie (note *a*); 49, 26-27 (notes *g* et *h*), 36, 37b, 39 (notes *i* et *k*); 50, 1-51, 58 (note *c*); 51, 60b, 62, 64a-b (note *d* sur v. 59); 52 (note *f*).

ÉZÉCHIEL

CONTENU DE L'OUVRAGE

INTRODUCTION : INAUGURATION DU MINISTÈRE PROPHÉTIQUE D'ÉZÉCHIEL (1-3).

La vision du char divin. Vocation et inspiration d'Ézéchiel : la vision du rouleau. Fin du récit de la vision du char divin. Le prophète appelé à veiller comme une sentinelle sur chaque membre de son peuple. Périodes d'immobilité et de silence imposées au prophète.

PREMIÈRE PARTIE : ORACLES CONTRE JUDA ET JÉRUSALEM (4-24).

1. — *Cinq actes prophétiques* (4-5).

Prédictions relatives à l'exil : immobilité imposée au prophète; nourriture impure assignée à Ézéchiel.

Prédictions relatives au siège de Jérusalem : le siège figuré sur une brique; le rationnement des assiégés; les cheveux coupés du prophète figurent le sort réservé aux habitants de Jérusalem; explication de ces actes prophétiques.

2. — *Censures et menaces* (6-7).

Contre les hauts lieux du pays d'Israël. La fin du royaume de Juda; elle est imminente et méritée.

3. — *Le prophète assiste en vision à diverses cérémonies idolâtres célébrées dans le Temple ou aux alentours, puis à la destruction de Jérusalem et au départ de Yahvé* (8-11).

Rites idolâtres observés dans le Temple et aux alentours. Yahvé fait massacrer les Jérusalémites coupables et détruire la ville, puis quitte le Temple. Ézéchiel prophétise contre les mauvais conseillers de Jérusalem. Promesse aux déportés.

4. — *Censures et menaces diverses* (12-19).

Par deux actes prophétiques, Ézéchiel annonce la ruine de Juda : Ézéchiel préfigure la déportation des Jérusalémites et

du roi Sédécias. Par un autre acte prophétique, il annonce la dévastation du pays. Deux oracles contre ceux qui doutent de l'accomplissement imminent des menaces prophétiques. Deux oracles contre les faux inspirés : contre les faux prophètes; contre les fausses prophétesses. Yahvé ne se laisse pas consulter par des idolâtres. Les rétributions divines sont strictement individuelles; exception faite à cette règle pour les Jérusalémites. Les habitants de Jérusalem ressemblent au bois de la vigne, qui n'est bon qu'à être brûlé. Jérusalem sous l'image d'une épouse infidèle. Allégorie des deux aigles, du cèdre et de la vigne; le parjure de Sédécias. Instruction sur les rétributions divines. Chant de deuil sur Sédécias.

5. — *Derniers oracles sur Juda avant la ruine de Jérusalem* (20-24).

Yahvé ne se laisse pas consulter par des idolâtres; la désobéissance d'Israël à travers les âges; perspectives de relèvement. L'épée vengeresse de Yahvé va frapper Jérusalem et le pays des Ammonites. Les crimes de Jérusalem. Samarie et Jérusalem sous la figure de deux épouses infidèles, Ohola et Oholiba. Deux paraboles sur le siège de Jérusalem. Mort subite de la femme d'Ézéchiel; Yahvé rattache à cet évènement l'annonce de ce qui se passera lors de la chute de Jérusalem : les Juifs, atterrés, ne donneront pas de signes de deuil.

DEUXIÈME PARTIE : ORACLES CONTRE LES NATIONS ÉTRANGÈRES (25-32).

1. — *Contre Ammon* (25, 1-7).

2. — *Contre Moab* (25, 8-11).

3. — *Contre Édom* (25, 12-14).

4. — *Contre les Philistins* (25, 15-17).

5. — *Contre Tyr* (26, 1-28, 19).

Annonce de la destruction de Tyr. Chant de deuil anticipé sur la ruine de Tyr; tableau du marché de cette ville. Le roi de Tyr va être puni de son orgueil. Chant de deuil anticipé sur la mort du roi de Tyr.

6. — *Contre Sidon* (28, 20-26).

7. — *Contre l'Égypte* (29-32).

Quatre oracles contre le pharaon et l'Egypte. Nabucodonosor, ayant échoué devant Tyr, va recevoir en compensation les dépouilles de l'Égypte. Le roi de Babylone va frapper les auxiliaires de l'Égypte et les diverses villes de ce pays. Les bras du pharaon brisés par le roi de Babylone. La parabole du cèdre magnifique. Chant de deuil anticipé sur la mort du pharaon et menaces à l'adresse de ce prince et de son peuple. Le sort réservé au pharaon et à son peuple dans le Cheôl.

TROISIÈME PARTIE : LA RESTAURATION D'ISRAËL (33-48).

1. — *Israël sera relevé et les nations païennes anéanties* (33-39).

Attitude prise par les Juifs après la chute de Jérusalem. La mission assignée au prophète. Promesses à Israël, le troupeau de Yahvé. Abaissement d'Édom et restauration du pays d'Israël. La vision des ossements desséchés : rappel du peuple d'Israël à la vie. Réunion de Juda et d'Israël en un seul royaume. Prophétie contre Gog.

2. — *Vision de l'Israël restauré. Instruction sur l'organisation du peuple revenu dans son pays* (40-48).

Introduction (40, 1-4).

A. Plan et mesures du Temple restauré (40, 5-43, 12) :

Le parvis extérieur; le parvis intérieur; les bâtiments du Temple; les dépendances du Temple; le prophète voit Yahvé rentrer dans le Temple.

B. Lois diverses concernant le culte à célébrer dans le Temple (43, 13-46, 24) :

L'autel; la porte orientale; privilège du prince. Le personnel du Temple. Territoires assignés aux prêtres, aux lévites, au Temple, à la ville de Jérusalem et au prince. Devoirs et droits des princes; contribution du peuple aux frais du culte. Les temps sacrés; sacrifices afférant à chacun d'eux. Appendice à la loi sur le domaine du prince : ses terres ne sortiront pas de sa famille et doivent lui suffire. Appendice à la description du Temple : les cuisines.

C. Le pays. Transformations qu'il subira. Sa répartition (47-48) :

Une source merveilleuse jaillira du Temple. Les frontières du pays. La répartition du pays.

LA CARRIÈRE DU PROPHÈTE ÉZÉCHIEL

Le livre d'Ézéchiel contient des données nombreuses et précises sur la carrière du prophète. Beaucoup des révélations rapportées dans le recueil sont datées par année, par mois et par jour; elles paraissent rangées, sauf exceptions motivées (14, 21-23; 29, 17), dans l'ordre même où Ézéchiel les reçut. De cet ensemble ressort un tableau de l'activité du prophète dont voici les grandes lignes :

Ézéchiel, fils de Bouzi, était prêtre; il fut déporté en Babylonie en 597 avec le roi Jéconias et l'élite de la population de Juda. Il était en exil depuis cinq ans lorsque, en 593, il eut une vision au bord du « fleuve Kebar », c'est-à-dire du « Grand Canal », qui traversait et irriguait la contrée. Il fut admis à contempler « la gloire de Yahvé », c'est-à-dire Yahvé lui-même, monté sur un char d'une merveilleuse mobilité, fait d'un assemblage de roues et d'êtres fantastiques, à la fois hommes, taureaux, aigles et lions. Cette vision lui révéla que Yahvé n'était nullement lié à son Temple de Jérusalem et pouvait venir se susciter des prophètes jusque sur la terre étrangère : Ézéchiel reçut, en effet, l'ordre de transmettre à ses frères exilés les oracles que Dieu lui communiquait sous la forme d'un rouleau, tout couvert de plaintes et de lamentations, qu'il dut absorber (ch. 1-3).

Dans une première période de son ministère, qui s'étend jusqu'à l'année 586, Ézéchiel annonce sans se lasser la ruine imminente et méritée de Jérusalem, l'exil de la population restée au pays de Juda et la déportation de son roi Sédécias, c'est-à-dire l'anéantissement de ce qui subsistait encore de l'État juif, alors que les déportés de 597 comptaient sur leurs compatriotes de Judée pour les délivrer à bref délai et les ramener triomphalement dans la patrie. Le prophète répète ce message sous les formes les plus diverses : censures et menaces prophétiques, chants lyriques, allégories et paraboles; souvent il mime les divers épisodes qui marqueront la fin de la ville et de son roi, comme pour faire entrer déjà dans la réalité ces tragiques

d

événements. Ézéchiel était, semble-t-il, sujet à des accès d'aphasie et de catalepsie (voy. note *c* sur 3, 16a) : il interprète ces accidents pathologiques comme des présages divins de sinistre augure : les périodes de mutisme et d'immobilité imposées au prophète figurent le temps pendant lequel Israël et Juda devront expier leurs crimes (4, 4-8).

Au bout de six ans, la catastrophe annoncée par Ézéchiel se produit : Jérusalem est prise en août 586, le Temple incendié, l'élite de la population déportée; Sédécias, les yeux crevés, est jeté en prison à Babylone. Les événements imposent à Ézéchiel des tâches toutes nouvelles. Ses compagnons d'exil, qui se croient voués à succomber sous le poids des péchés accumulés des générations antérieures, risquent de tomber dans le désespoir. Ézéchiel leur déclare que, même au sein d'une nation pécheresse et condamnée, l'individu coupable peut être épargné par Dieu s'il se repent vraiment et change de conduite : « Je ne veux pas la mort du pécheur, déclare Yahvé, mais sa conversion et sa vie ». De plus, le prophète annonce que pour la nation elle-même il y aura d'ici une génération (quarante ans) un relèvement. Yahvé ramènera Juda et Israël dans leur pays; il les ramènera sûrement, car il n'attendra pas pour cela que la nation se repente : il la sauvera par seul souci de l'honneur de son propre nom, afin que les païens ne s'imaginent plus qu'il est impuissant. Et le prophète, dans une vision, voit déjà le Temple rebâti; il en fait la description minutieuse; il reçoit aussi de Dieu des instructions détaillées sur les institutions qui devront être modifiées pour que les abus qui ont amené l'hôte divin à abandonner son sanctuaire souillé ne se renouvellent plus (ch. 40-48). C'est sur le récit de cette vision, datée de 572, que se clôt le livre.

Une chose a depuis longtemps surpris les lecteurs dans le tableau, ainsi tracé par le livre lui-même, de l'activité d'Ézéchiel : c'est la place exorbitante, presque exclusive, que le souci de Jérusalem et de ses destinées tient dans la première partie de la carrière du prophète (ch. 1-24). Beaucoup de critiques en ont conclu qu'Ézéchiel, en réalité, ne s'adressait pas à ses compagnons d'exil, mais aux Jérusalémites, sur lesquels il comptait agir par l'écriture : les prophètes avant lui cherchaient à diriger leurs auditeurs par la parole; Ézéchiel n'a été prophète qu'en imagination; c'était un homme de lettres, un prophète de cabinet. Cette hypothèse est généralement abandonnée aujourd'hui; mais on en a récemment proposé d'autres pour expliquer la même particularité, la place que Jérusalem tient dans les premiers discours d'Ézéchiel. Selon l'une, on aurait inséré dans le livre les oracles d'un prophète qui aurait vécu en Palestine, dans l'Israël du nord avant la chute de Samarie. D'après d'autres critiques, ce serait Ézéchiel lui-même qui aurait exercé une partie de son activité en Terre Sainte, à Jérusalem, soit sous le règne de Yehoyaqim, soit — c'est une troisième variante de la même conjecture — sous Sédécias; il n'aurait, dans ce cas, été déporté qu'en 586. Ce serait un correcteur qui aurait retouché le récit de cette activité jérusalémite d'Ézéchiel en lui donnant pour théâtre la Babylonie, et cela dans l'intention de prêter un rôle plus important à la colonie des déportés de 597. Ces hypothèses expliqueraient de façon naturelle que le prophète interpelle les montagnes d'Israël, les Jérusalémites, le roi Sédécias, qu'il accuse ceux qui le consultent d'adorer des idoles et d'immoler leurs enfants en sacrifice, alors que nous n'avons pas de preuve formelle que ces abominations aient eu cours aussi parmi les déportés de Babylonie; le récit de la vision des rites idolâtres célébrés dans le Temple (ch. 8-11) aurait été originairement celui d'une visite faite par le prophète au sanctuaire de la capitale. Cependant — nous avons indiqué ailleurs pourquoi (voy. note *a* sur 8, 1 et *d* sur 20, 30-31) — ces hypothèses ne nous paraissent pas s'imposer. Il est normal qu'Ézéchiel annonce avec une pareille insistance à ses compagnons d'exil la chute de la Jérusalem de Sédécias, puisque c'était de celle-ci que les déportés de 597 attendaient avec une impatience fébrile la délivrance (cf. Jér. 29) et qu'ils risquaient d'être désemparés si la catastrophe les surprenait sans aucune préparation.

COMPOSITION DU LIVRE D'ÉZÉCHIEL

L'ouvrage se divise de lui-même en trois parties, répondant à trois périodes dans la carrière du prophète. La première (ch. 1-24) contient presque exclusivement des révélations reçues avant la chute de Jérusalem; la seconde (25-32), des prophéties contre diverses nations étrangères prononcées après 586 et qui préparent la troisième section; car l'écrasement des puissances païennes est pour Ézéchiel la condition du relèvement d'Israël. C'est à ce relèvement que sont consacrés les oracles de la troisième partie, tous prononcés après 586.

Dans bon nombre des morceaux formant le livre d'Ézéchiel, le même développement revient deux, voire trois fois en termes presque identiques. L'explication la plus probable de cette particularité est que dans le recueil actuel ont été fondues plusieurs recensions publiées successivement, plusieurs éditions de l'ouvrage : voy. 1, 3 et note *a*; 6 et note *e*; 7, 2-9 et note *g*; 8, 7-8 et note *c*; 9, 6b-7 et note *j*; peut-être ch. 10 (voy. note *d*) et 11, 11-12 (note *e*); 12 (note *h*); 13, 1-16 et note *e*; 13, 17-23 (note *c*); 14, 12-23 (note *c*); 16 (note *b*); 17 (note *g*); 20, 1-44 (note *a*); 22 (notes *h* et *k* sur v. 22); 23 (note *g*); 25 (note *a*); 30, 20-26 (note *a*); 34 (note *i*); 35 (note *b*); 38-39 (note *a*). Il est probable que le texte de l'édition la plus récente émane d'Ézéchiel lui-même comme celui de la plus ancienne. Il est certain, en tout cas, que le prophète a, notamment après 586, retouché son œuvre, en y ajoutant çà et là des correctifs : ainsi, il avait annoncé d'abord que, lorsque Jérusalem tomberait, les justes seuls seraient épargnés (9, 3-11); après la chute de la ville, en voyant arriver les réchappés, qui étaient loin d'être tous irréprochables, le prophète ajouta une note expliquant l'exception faite ainsi à la règle de la rétribution individuelle immédiate : Yahvé voulait que les déportés pussent se convaincre par eux-

mêmes de la dépravation des Jérusalémites (14, 21-23). De même, après l'échec de Nabucodonosor devant Tyr, Ézéchiel, qui avait prédit formellement que la ville serait prise et pillée par le roi de Babylone (26-27), ajouta, en mars 570, un correctif promettant à celui-ci les dépouilles de l'Égypte en compensation du butin que la riche cité phénicienne ne lui avait pas livré (29, 17-21).

ÉLÉMENTS DU LIVRE DONT L'ATTRIBUTION A ÉZÉCHIEL EST CONTESTÉE

Tandis qu'autrefois on posait en fait l'authenticité intégrale du recueil, certains critiques récents rejettent celle de plusieurs parties du livre, notamment de la description de l'Israël restauré qui forme les chapitres 40-48. Ces pages ont, en effet, un caractère littéraire tout à fait à part : c'est un ensemble de lois, entre autres « la tôrâ du Temple » (43, 12), plutôt qu'un oracle du type habituel. On y relève des répétitions (ainsi 45, 1-8 et 48) et parfois un certain désordre (46, 16-18 et 19-24). En conséquence, ces critiques attribuent tout ou partie de ce projet de constitution à un disciple d'Ézéchiel. Les objections présentées ne nous paraissent pas dirimantes : si Ézéchiel était prophète, il était aussi prêtre et, par conséquent, légiste; il avait déjà donné à plusieurs autres de ses oracles la forme d'une *tôrâ*, d'une de ces instructions qu'on venait demander aux prêtres : sa révélation sur les rétributions divines (18; 33, 10-20) et celle qui précise les devoirs du prophète (3, 16b-21; 33, 1-9) ont tous les caractères d'une loi, visant les divers cas qui peuvent se produire. En tout cas, les idées directrices du plan proposé dans les chapitres 40-48 pour la restauration d'Israël sont celles mêmes qui dominent et expliquent toute la pensée d'Ézéchiel : la prospérité de la nation dépend entièrement de la présence de Yahvé dans son Temple (9, 18-19, cf. 43, 1-12); et celle-ci a pour condition le respect absolu de la sainteté de Dieu et de tout ce qui le touche; d'où l'importance primordiale de la pureté rituelle (cf. 4, 9-15; 18, 6, 11, 15; 36, 17 et note *b*; 36, 25 et note *h*) et la nécessité d'éviter toute souillure.

De toutes façons, la tôrâ du livre d'Ézéchiel (ch. 40-48) a été rédigée avant la rentrée en Palestine, en vue de laquelle elle est composée. Ce document, sûrement daté, est d'une importance décisive pour la détermination de l'époque où ont été rédigées les lois du Pentateuque. Il serait, en effet, inconcevable, si ces lois avaient été en vigueur dès avant le VIe siècle, qu'un Juif de cette époque ait eu l'idée de proposer une législation portant sur les mêmes points que les lois lévitiques du Pentateuque et réglant ces points autrement en se montrant en général moins exigeante que le Code sacerdotal : de quel droit aurait-on modifié une réglementation revêtue de l'autorité de Moïse? Force est bien d'admettre que les recueils de lois réunis dans le Code sacerdotal du Pentateuque sont de rédaction plus récente que la tôrâ du livre d'Ézéchiel et procèdent du même mouvement ritualiste qui a déterminé les prêtres de l'époque de l'exil à noter les rites du culte, suspendus depuis 586, et, le cas échéant, à en corriger les défectuosités.

On a contesté encore l'attribution à Ézéchiel du long et, du reste, très instructif développement sur le marché de Tyr (27, 9b-25a), ainsi que de tout ou partie de l'oracle, de caractère apocalyptique, annonçant une invasion de Gog, roi de Magog (38-39).

Les passages dont l'authenticité nous paraît la plus improbable sont les suivants : 3, 16b-21, résumé des chapitres 18 et 33 (voy. note *b*); 5, 3-4 (note *b*); 7, 19 (note *f*); 10, 1, 4-5, 8-17, 20-22 (note *d*); 11, 11-12 (note *e*); 16, 45b (notes *a* et *b* sur 16, 1); peut-être 26, 19-21 (note *a*); 30, 3 (note *k*), peut-être 46, 26-27 (note *d*).

OSÉE

CONTENU DU LIVRE

PREMIÈRE PARTIE : ISRAËL, ÉPOUSE INFIDÈLE DE YAHVÉ. SA FAUTE, SON CHATIMENT, SA RENTRÉE EN GRACE (1-3).

Les malheurs domestiques d'Osée. Ils sont la figure des offenses faites par la nation à son Dieu. Promesse d'une ère de bonheur. Application à Israël de l'image de l'épouse infidèle. L'épouse infidèle sera soumise à une épreuve, puis reprise par Yahvé. Amour d'Osée pour une femme infidèle, image de l'amour de Yahvé pour Israël.

DEUXIÈME PARTIE : REPROCHES ET MENACES (4-14).

Les péchés du peuple, conséquences de ceux des prêtres. Les prêtres et la cour mènent le peuple à la ruine. Oracles prononcés au temps de la guerre syro-éphraïmite. Les Israélites, sous le coup du châtiment, reviendront à Yahvé. La piété d'Israël est éphémère et superficielle. La corruption d'Israël, manifestée par ce qui se passe dans ses sanctuaires et par ses continuelles révolutions de palais. Aveuglement d'Israël, qui ne s'aperçoit pas de l'imminence de sa ruine. Les Israélites ne cherchent pas réellement Yahvé. Griefs politiques et religieux de Yahvé contre Israël. A la joie effrénée du culte des hauts lieux succédera l'abolition des sacrifices pendant l'exil. Persécution dirigée contre Osée à l'occasion de cette prédiction. En

punition des rites impurs qu'il observe, Israël va être privé d'enfants et chassé de son pays. Destruction des sanctuaires d'Israël. Le roi ne pourra l'empêcher. La nation récoltera ce qu'elle a semé : elle périra au cours d'une guerre. Yahvé ne se laissera pas entraîner par la colère à anéantir Israël. Israël est trompeur comme Jacob son ancêtre. Contre les sanctuaires d'Israël. Crimes et châtiment d'Éphraïm. La nation, ayant versé dans l'idolâtrie, va être anéantie par Yahvé. Son roi ne la sauvera pas. La ruine de Samarie est irrévocablement décidée. Qu'Israël se repente ! Et Yahvé lui rendra sa faveur.

L'ŒUVRE DU PROPHÈTE OSÉE

De la vie d'Osée nous savons très peu de choses. Il devait être originaire du royaume du nord, car ses oracles concernent à peu près tous le peuple de ce pays. Il reçut ses premières révélations alors que la dynastie de Jéhu était encore sur le trône (1, 4), sous le brillant règne de Jéroboam II (environ 783-743). Les trois premiers chapitres du livre racontent les circonstances étranges dans lesquelles les premières communications divines furent faites au prophète. Il reçut l'ordre d'épouser une femme portée à la prostitution, de façon à figurer les rapports de la nation avec Yahvé, son divin époux, qu'elle trahit indignement (1, 1-3). Le chapitre 3 ajoute : Puis Yahvé dit à Osée : « Encore va, aime une femme qui aime un amant. » Plusieurs interprétations ont été données de ces textes énigmatiques. Nous avons justifié ailleurs (3, 1 note *a*) celle à laquelle nous donnons la préférence; en dépit des apparences, il ne s'agit, selon nous, au chapitre 3, ni d'une union contractée par le prophète avec une autre femme aux penchants également dépravés, ni d'un remariage avec la première, qu'il aurait répudiée dans l'intervalle. Le chapitre 3 nous paraît être une autre version, rédigée par Osée lui-même, des faits rapportés au chapitre premier par un biographe (voy. 3, 1, note *d*). Et voici comment nous nous représenterions la succession des faits : Osée, entraîné par une passion violente vers une femme aux mœurs légères, Gomer, fille de Diblaïm, reconnut après coup dans cette impulsion irrésistible une direction d'En Haut destinée à faire comprendre au prophète la douleur qu'éprouve son Dieu, trahi par une nation qu'il aime. Mais au chapitre 3 il est raconté qu'après les fiançailles le prophète imposa à la nouvelle épouse une période de continence pour préfigurer un exil temporaire que Yahvé imposera à la nation pour tenter de la ramener à lui. L'épreuve imposée à Gomer n'aboutit évidemment pas à un retour durable de celle-ci au bien; car à la naissance des trois enfants qu'elle donna successivement au prophète, celui-ci reçut de Yahvé l'ordre de leur donner des noms de sinistre augure : Jizréel, « car je punirai la maison de Jéhu pour le sang (celui des Omrides) versé à Jizréel et j'abolirai la royauté dans la maison d'Israël » ; Lo Rouḥama (« non prise en pitié ») « car je n'aurai plus compassion de la maison d'Israël » ; Lo Ammi (« non mon peuple »), « car vous n'êtes pas mon peuple et je ne suis pas votre Dieu. »

Ces trois noms révélateurs indiquent clairement quel est le message qu'Osée est chargé, à cette période de sa carrière, de porter à son peuple : ce message, qui devait paraître inouï, à la fois absurde et sacrilège, à un esprit antique, est le même que celui qu'Amos avait proclamé quelques années plus tôt dans ce même royaume du nord et qu'Ésaïe, un peu plus tard, allait répéter à propos de Juda : Yahvé, le Dieu d'Israël, est décidé à rompre ses relations avec son propre peuple et à l'anéantir. Ces propos blasphématoires paraissent avoir attiré au prophète des injures, des menaces et la haine générale (9, 3^b-8).

Les chapitres 4-14 rapportent les oracles prononcés par Osée dans les années qui suivirent l'assassinat de Zacharie, fils de Jéroboam II, et la chute de la maison de Jéhu (vers 743); car dans ces pages il est fait allusion aux continuelles révolutions de palais et aux guerres intestines qui marquèrent dans le royaume du nord les années 743-722, ainsi qu'aux efforts que les prétendants tentaient pour acheter à grands frais l'appui soit de l'Assyrie, soit de l'Égypte. Dans les morceaux provenant de cette époque se rencontrent de nouveau de nombreux oracles annonçant de façon catégorique l'anéantissement d'Israël par son Dieu (ainsi 9, 11-14; 13, 14-14, 1).

Mais Osée a une manière originale et toute personnelle de justifier cet arrêt de mort qu'Amos avait déjà proclamé avant lui. Concevant les rapports de la nation ou de la terre d'Israël avec Yahvé de préférence sous l'image d'un mariage — idée qui était courante déjà dans l'ancienne religion sémitique, où la terre a besoin d'être fécondée par un dieu, mais qui était imposée à Osée surtout par ses douloureuses expériences domestiques, — le prophète représente presque toujours les fautes de son peuple comme des actes de « prostitution », c'est-à-dire d'infidélité à l'époux divin de la nation. Par là il entend d'abord, naturellement, le culte rendu consciemment à d'autres divinités, mais aussi l'adoration des images — les statues, y compris celles qui prétendaient représenter Yahvé, tels les taureaux d'or de Béthel et de Dan, sont pour lui comme autant d'êtres divins ; — c'est encore la célébration, en l'honneur du Dieu d'Israël, de rites cananéens, adoptés par les Israélites en même temps que les hauts lieux, c'est-à-dire les sanctuaires du pays : Osée considère ce culte canaanisé de Yahvé comme une adoration apportée toujours en fait aux « baals », c'est-à-dire aux divinités locales des anciens habitants du pays, auxquelles les Israélites, eux aussi, pensaient devoir les biens de la terre. Prostitution encore le recours aux puissances étrangères, la confiance mise dans les armements et non dans la seule aide de Yahvé ; Osée condamne le principe même de l'institution monarchique, parce que la nation compte sur le roi pour la sauver et non sur Yahvé seul, son véritable souverain (8, 9; 10, 3, 9; 13, 10). Il va plus loin encore : il considère le culte même qu'Israël rend à son Dieu national comme un péché (7, 13-8, 3; 8, 11-14), parce que le peuple, en multipliant les autels et les sacrifices en l'honneur de Yahvé, en embellissant ses stèles et ses hauts lieux (10, 1-2), pense s'assurer la faveur de ce Dieu, qui demande tout autre chose. Les offrandes des Israélites sont inspirées par le désir égoïste d'obtenir du blé et du moût (7, 14), alors que Yahvé ne réclame qu'une chose, ce sentiment intime du cœur que le prophète désigne par le terme extrêmement riche de *ḥèsèd*

et qui est tout à la fois piété, bonté, humanité, amour. « Je veux la *ḥèsèd*, et non le sacrifice, la connaissance de Dieu plutôt que les holocaustes » (6, 6). Connaître Yahvé, c'est se rendre compte de ses vraies exigences, parce qu'on sera entré en relation intime et personnelle avec lui. Le culte sacrificiel présente, aux yeux du prophète, ce danger très grave qu'il entretient les illusions sur Dieu et ses véritables volontés.

La prédication d'Osée paraît avoir eu un autre trait original : il est probablement le premier, parmi les grands prophètes, à avoir laissé entrevoir, par delà l'écroulement prévu et mérité de l'État, une période où la nation, revenue au bien, serait relevée. Beaucoup de critiques considèrent ces promesses comme des additions faites tardivement, à l'époque juive, par une main étrangère pour atténuer ce que le message d'Osée semblait avoir de trop sombre : le prophète, fait-on remarquer, a annoncé formellement la fin d'Israël; il aurait ruiné l'effet de ses menaces s'il avait en même temps donné à entendre qu'elles n'étaient pas à prendre à la lettre. Cette explication est sans doute exacte pour certaines des promesses que contient le livre : 1, $6^{b\beta}$ (voy. note *i*); 2, 1-3 (note *a*); 4, 16^b (note *b*); 10, 10-11 (note *b*). Mais dans d'autres on reconnait les idées et le style d'Osée. La solution de la difficulté est peut-être celle-ci : le prophète, à certains moments de sa carrière, a espéré la conversion et le relèvement de son peuple, notamment après que le châtiment eut commencé de s'exécuter. Osée a assisté à la guerre syro-éphraïmite (5, 8-14). Il est fort plausible qu'il ait vécu assez longtemps pour voir le désastre par lequel cette guerre se termina en 734, le démembrement d'Israël et l'annexion de la Transjordanie et de la Galilée par les Assyriens, voire même qu'il ait assisté à la prise de Samarie par Sargon II en 722, à l'anéantissement du royaume du nord et à la déportation d'une partie de ses habitants. A cette époque, il n'y avait plus d'inconvénient, il n'y avait, au contraire, que des avantages au point de vue de l'action morale à exercer sur les survivants, à leur annoncer une résurrection possible de la nation pourvu qu'ils revinssent enfin du fond du cœur à leur Dieu (2, 16-25; 3, 5; 5, 15-6, 3; 11, 8-9; 14, 2-9). Lorsque l'exil qu'Osée n'avait cessé d'annoncer fut devenu pour beaucoup d'Israélites une douloureuse réalité, le prophète a pu espérer que ce serait simplement un temps d'épreuve (3, 3-5) auquel Yahvé pourrait mettre fin sans offenser la justice.

ÉLÉMENTS AJOUTÉS APRÈS COUP AU LIVRE D'OSÉE

Nous considérons comme autant d'additions : 1° certaines promesses intercalées sans transition au milieu des censures ou des menaces du prophète (voy. la liste ci-dessus); 2° presque tous les passages où il est parlé de Juda [1, 7 (voy. note *b*); 4, 15 (note *k*); 5, 5 (note *m*), 12-14 (note *i*); 6, 11 (note *d*) ; 8, 14 (note *m*); 10, 11 (note *c*); 12, 1 (note *e*)], car dans ces textes ou bien le royaume du sud est présenté comme meilleur et plus aimé de Dieu que celui du nord, ce qui n'était certainement pas la pensée d'Osée (6, 10), non plus que des autres grands prophètes, Amos, Ésaïe, Michée, Ézéchiel, ou bien la mention de Juda n'a que faire dans le contexte ; 3° divers mots, membres de phrases ou versets entiers ayant le caractère de gloses destinées à expliquer ou à compléter le texte : 1, 1^b et peut-être 2^a (voy. notes *a* et *b*); 2, 4 (note *i*), 5 (note *l*), 10 (note *f*) ; 4, 3 (note *e*); peut-être 5, 3 (note *l*) ; 7, 10 (note *e*); 8, 5 (note *q*) ; 9, 9 (note *d*), 17 (note *f*); 10, 3 (note *c*), 8 (note *i*), 12 (note *f*); 11, 10-11 (note *b*) ; 12, 5-7 (note *a*); 13, 15 (note *a*) ; 14, 4 (note *g*), 5 (note *h*), 10 (note *e*).

JOËL

De la vie du prophète Joël nous ne savons rien. Le livre qui porte son nom a longtemps été regardé comme l'un des plus anciens de la littérature prophétique; il en est, au contraire, l'un des plus récents. On alléguait volontiers, comme indices de l'ancienneté de l'ouvrage, la pureté de la langue, l'aisance et la fluidité du style. Mais on y relève quelques termes récents (voy. 2, 23 note *p*); d'autre part, ce n'est pas par l'ampleur et le naturel des développements que se font remarquer les oracles hébreux vraiment anciens, mais par une concision nerveuse amenant parfois une certaine obscurité.

Le livre est composé de deux parties émanant peut-être d'auteurs différents : 1° deux morceaux décrivant les ravages causés par une invasion de sauterelles et donnant la liturgie des cérémonies célébrées dans le Temple pour obtenir la cessation du fléau (1, 2-2, 27); 2° l'annonce de la venue prochaine du « jour de Yahvé », sorte d'apocalypse se rapportant à la fin des temps (2, 28-3, 21). Ces deux éléments sont raccordés au moyen de quelques phrases insérées dans la première partie, peut-être par l'éditeur de l'ensemble, et présentant l'invasion de sauterelles comme le signe avant-coureur de la venue du « jour de Yahvé ».

Dans les deux parties du livre on relève de nombreuses allusions montrant qu'elles ont été, l'une et l'autre, composées après l'exil, au plus tôt à l'époque de la domination perse. L'ouvrage, d'autre part, existait au temps du Siracide (vers 190). Il a donc dû être rédigé entre 400 et 200 environ. Sur ces divers points voy. note *a* sur Joël 1, 1.

AMOS

ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

L'ouvrage se divise en trois parties :

1° Chapitres 1-2. Arrêt irrévocable prononcé par Yahvé contre diverses nations ; la dernière, celle que le prophète vise principalement, est Israël.

2° Chapitres 3-6. Reproches et menaces à l'adresse d'Israël : noblesse oblige. La cause des malheurs d'Israël et la vocation d'Amos. Les païens appelés à juger Samarie. Contre les fausses espérances et la mollesse des habitants de Samarie. Le châtiment atteindra d'abord les sanctuaires et les palais. Contre les grandes dames de Samarie. Israël refuse de se repentir. Chant de deuil sur Israël. Ce qu'Israël devrait faire pour être sauvé. Contre ceux qui foulent aux pieds la justice. Le jour de Yahvé. Contre les sacrifices. Israël en exil. Malheur aux insouciants et aux orgueilleux !

3° Chapitres 7-9. Récit de cinq visions relatives au châtiment d'Israël. Première vision : une invasion de sautetelles (7, 1-3). Deuxième : le feu (7, 4-6). Troisième : le plomb (7, 7-9). Les deux premières fois Yahvé se repent, mais la troisième il annonce qu'il ne pardonnera plus. Le récit fait par Amos de cette troisième vision amène le prêtre Amacia à chasser le prophète du royaume d'Israël (7, 10-17). Quatrième vision : une corbeille de fruits (8, 1-3). Cinquième : écroulement du sanctuaire (9, 1-4). Appendice : après le châtiment, Israël se relèvera (9, 8-15).

LA VIE DU PROPHÈTE AMOS

Amos est, à notre connaissance, le premier en date de ces inspirés d'un type nouveau que nous appelons les grands prophètes ou les prophètes écrivains, l'initiateur de ce puissant mouvement spirituel qui allait rénover toute la religion d'Israël. Il vivait au temps de Jéroboam II, roi d'Israël (environ 783-743), arrière-petit-fils de Jéhu, et d'Azarya-Ouzziyya, roi de Juda (env. 779-749). Le royaume d'Israël venait de sortir victorieux d'une lutte avec les Araméens de Damas, qui avait rempli tout le siècle et menacé plus d'une fois l'existence même de la nation. Maintenant la domination de Jéroboam s'étendait des abords de Hamat au torrent de la Plaine (6, 14). Les temps de David semblaient revenus. On regardait avec fierté aux succès récemment remportés, en particulier à la reprise de Lodebar et de Qarnaïm en Transjordanie (6, 13) et l'on appelait de ses vœux « le jour de Yahvé », c'est-à-dire une journée où le Dieu national accorderait à Israël un triomphe plus éclatant encore sur ses ennemis (5, 18-20). Assuré de l'appui de son Dieu, le peuple multipliait en son honneur les sacrifices et les fêtes.

Et voici que tout à coup, au milieu de l'allégresse générale, apparaît un homme, Amos, qui, d'abord à Samarie, la capitale du royaume (3, 9 ; 4, 1-3 ; 6, 1), puis dans tout le pays (7, 10), à Guilgal (4, 5 ; 5, 5), et spécialement à Béthel, le principal sanctuaire (4, 4-5 ; 7, 10-17 ; 8, 1-8), prononce, au nom de Yahvé, les plus terribles menaces contre Israël. Par avance, il entonne sur la nation le chant de deuil (5, 1-3) ; et cette mélopée lugubre, qui ne retentissait que dans les funérailles, dut glacer d'effroi les auditeurs. Un jour, à Béthel, au milieu du peuple assemblé dans le sanctuaire, probablement pour la fête de la vendange, il annonça, avec une extraordinaire assurance, que la dynastie régnante, la maison de Jéroboam, allait tomber sous le glaive et qu'Israël serait déporté loin de son pays.

Amacia, le principal prêtre du lieu, informa le roi de ces propos séditieux. Puis, se ravisant (fut-ce à la suite d'une réponse de la cour ou de son propre mouvement, nous ne savons), il préféra traiter Amos par le mépris et lui intima dédaigneusement l'ordre de quitter le pays : « Va-t-en, visionnaire, fuis au pays de Juda ; là tu mangeras ton pain et là tu prophétiseras. » — « Je ne suis ni prophète, ni fils de prophète, répondit Amos, je suis berger et je fais la cueillette des fruits du sycomore. Mais Yahvé m'a pris derrière les brebis et les chèvres et Yahvé m'a dit : Va, prophétise contre mon peuple d'Israël ! » Puis Amos confirma ses menaces en ajoutant que la calamité annoncée atteindrait Amacia lui-même et sa famille (7, 10-17).

Cette scène saisissante, où l'on voit s'affronter le représentant de la religion officielle et le champion de la religion tout court, est le seul épisode de la vie du prophète qui nous soit connu. Mais ce texte lui-même et quelques autres passages du livre nous donnent incidemment certains autres renseignements sur le passé d'Amos.

Le pays de Juda, où Amacia lui ordonna de fuir, était, selon toute apparence, sa patrie et il n'y a pas lieu de douter que Teqoa, village situé au sud de Bethléhem, ne fût son lieu d'origine (1, 1). Il est vrai que le sycomore ne prospère guère sur les hauts plateaux de Juda. Mais Amos pouvait, à la saison où mûrissent les fruits de cet arbre, descendre dans la Chephéla où il foisonne (1 Rois 10, 27 ; 1 Chr. 27, 28 ; 2 Chr. 1, 15 ; 9, 27), pour leur faire les incisions nécessaires à leur maturation (cf. 7, 14 note *g*). On s'est étonné encore qu'un homme de Juda se soit si fort intéressé aux destinées du royaume du nord et quelques-uns en ont conclu qu'Amos était israélite, Teqoa étant le nom d'une localité du nord ou le lieu d'exil, non la patrie du prophète. C'est oublier que l'unité spirituelle et religieuse du peuple de Yahvé survécut à sa scission en deux États et que c'était le royaume d'Israël qui, comme

son nom même l'indique, formait le véritable centre de ce peuple.

Amos n'était pas un prophète de profession : il vivait d'élevage et de culture. Mais depuis longtemps il suivait avec une douloureuse attention les dénis de justice, les abus révoltants qui se multipliaient dans le royaume d'Israël, et cela en dépit des malheurs publics, famine, sécheresse, invasion de sauterelles, épidémie, qui, de temps à autre, frappaient le pays et où Amos voyait autant d'avertissements de Yahvé (4, 6-11). A chaque nouveau coup, tremblant pour l'existence du peuple coupable et obstiné dans ses crimes, il suppliait Yahvé d'épargner encore Jacob ; et plusieurs fois la calamité passa. Mais un jour, au cours d'une vision, il entendit retentir l'arrêt définitif de son Dieu : « Je ne pardonnerai plus » (7, 1-9). Et une impulsion intérieure irrésistible l'obligea à tout quitter pour aller porter au peuple condamné le terrible message de Yahvé :

> Le lion rugit : qui ne serait saisi d'effroi ?
> Yahvé parle : qui ne prophétiserait ? (3, 8).

La durée de sa mission fut probablement très courte, une année au plus, car, d'après le titre du livre, il reçut ses révélations à une date précise, « deux ans avant le tremblement de terre. » Lorsqu'il eut transmis le message dont il était chargé, l'envoyé extraordinaire de Yahvé vint sans doute reprendre à Teqoa sa vie de berger.

Cette apparition d'Amos dans le royaume de Jéroboam II doit se placer après les grandes victoires de ce prince, donc apparemment vers le milieu du règne, aux environs de 760.

LE MESSAGE D'AMOS

La prédication du prophète comporte deux thèmes principaux, étroitement unis, du reste, dans la plupart de ses déclarations : l'annonce de la ruine d'Israël et d'âpres censures contre les péchés qui ont rendu ce châtiment nécessaire.

Un châtiment sans précédent va s'abattre sur la nation : les maisons grandes et petites seront renversées, les palais incendiés, les sanctuaires détruits ; partout des cris de deuil ! La dynastie royale sera exterminée, le peuple déporté et, en exil même, les survivants tomberont sous le glaive. Parfois il semble que la catastrophe doive prendre la forme — ou être accompagnée — d'une peste, d'un tremblement de terre ou d'une éclipse de soleil. Mais, en général, le prophète donne à entendre que c'est sous les coups d'un conquérant qu'Israël succombera et que ce conquérant sera l'Assyrien (5, 26-27 ; 6, 14 ; cf. 1-2 ; 5, 5 ; 6, 7 ; 7, 17 ; 9, 4). Pressentiment d'autant plus remarquable que l'Assyrie, après avoir progressivement porté ses armes jusqu'aux confins de la Palestine, était à ce moment réduite à l'impuissance par des divisions intestines ; mais elle allait reprendre sa marche en avant avec Tiglat Piléser III (745-727), et, une vingtaine d'années plus tard, ruiner à jamais l'indépendance du royaume d'Israël (722).

En annonçant ainsi que Yahvé allait anéantir son propre peuple, Amos se mettait en contradiction ouverte avec la croyance fondamentale de l'ancien Israël, comme de l'antiquité tout entière. On admettait, certes, qu'un dieu châtiât parfois sévèrement sa nation ; mais l'anéantir, comment le pourrait-il ? Ce serait compromettre sa propre gloire, son pouvoir, son culte, presque son existence. — Pour Amos, Yahvé est infiniment plus que le Dieu d'une nation : il est le Dieu de la justice. Israël n'a, devant ce Dieu, aucun privilège ; il ne doit attendre de sa part aucun traitement de faveur. Le prophète montre Yahvé frappant les nations voisines pour leurs crimes contre l'humanité, puis écrasant, de même, Israël pour les violences qui se commettent dans son sein (1-2). Il détrompe ceux qui souhaitent la venue du « jour de Yahvé » : pour Israël ce jour sera « ténèbres et non lumière » (5, 18-20). Les Israélites ne sont pas pour Yahvé plus que les nègres d'Éthiopie. Sans doute il les a fait monter d'Égypte ; mais il a, de même, fait sortir les Philistins de Caphtor et les Araméens de Qir (9, 7) ; et, du reste, s'il leur a plus accordé, il est en droit de leur redemander davantage (3, 1-2).

Et quels sont ces crimes irrémissibles qui motivent la sentence de mort portée contre la nation ? Nous touchons ici au second des grands thèmes de la prédication d'Amos.

Le principal grief du prophète contre Israël, c'est l'oppression que les grands font peser sur les petits. Tandis que, chez les anciens Hébreux, comme aujourd'hui chez les nomades et les paysans de l'Orient, il régnait une égalité à peu près complète, les plus aisés se vêtant, se nourrissant et se logeant presque aussi simplement que les moins fortunés, il se constitua dans la société israélite, à mesure qu'elle devenait plus raffinée, deux classes violemment tranchées, les riches et les pauvres.

Les riches, qui ne tenaient leurs ressources ni de l'industrie ni du grand commerce, alors entièrement aux mains des étrangers, les tiraient, pour une large part, de l'exploitation des pauvres. C'étaient les riches qui, en qualité de notables, d'« anciens », comme on disait, rendaient la justice, et ils donnaient sans vergogne raison au plus offrant. Une autre grande arme des riches, c'était le prêt : quand le débiteur ne pouvait pas payer, le créancier avait le droit, non seulement de lui enlever son champ et sa maison, mais de le prendre ou de le vendre comme esclave, ainsi que sa femme et ses enfants. De plus en plus il se constituait, en face d'une minorité de puissants, possesseurs de toutes les terres, un vaste prolétariat d'esclaves ou de salariés à peu près aussi misérables que des serfs.

Et voilà ce qui révolte le rude berger de Teqoa. Ces iniquités sanctionnées par la coutume, voire par la loi, heurtent son attachement à la vie simple d'autrefois, en même temps que sa passion de justice. Il y a en lui du réformateur social.

Il fait à Israël un autre reproche, plus surprenant dans la bouche d'un homme de ce temps : un des grands péchés du peuple, c'est le culte qu'il rend à Yahvé.

Pour l'ancien Israël comme pour toute l'antiquité, la divinité, outre l'observation du droit, demandait des

sacrifices; à côté des devoirs moraux, il y avait des devoirs religieux : la pratique zélée des sacrifices et la fréquentation des pèlerinages assuraient au fidèle les faveurs de son Dieu.

Aux yeux d'Amos, c'est là une illusion funeste, qu'il attaque avec une extraordinaire véhémence. Yahvé hait, il méprise les fêtes (5, 21-23). Les sacrifices sont inutiles, car on s'en est passé à l'époque du séjour au désert (5, 25). Ils sont même coupables : apporter des offrandes et des dîmes aux sanctuaires, c'est pécher (4, 4-5). On ne peut pas à la fois rechercher Béthel et rechercher Yahvé (5, 4-5) : rechercher Yahvé, c'est rechercher le bien (5, 4, 14, 15). Yahvé ne demande pas autre chose que la justice (5, 21-24). Jamais on n'avait proclamé avec cette élévation et cette clarté souveraine la nature exclusivement morale de Dieu et de ses exigences.

LE LIVRE D'AMOS
ÉLÉMENTS QUI PARAISSENT Y AVOIR ÉTÉ AJOUTÉS PAR DES MAINS ÉTRANGÈRES

Le livre est formé d'une série de petits développements qui portent en général la marque de la puissante personnalité du prophète : vigueur de la pensée, concision, originalité du style, netteté du dessin. Il y a pourtant quelques éléments qui, pour des raisons de forme ou de fond indiquées dans les notes accompagnant notre traduction, paraissent avoir été ajoutés après coup : une partie du titre (voy. 1, 1 et note *a*, 2°); une introduction reproduisant des passages de Joël et de Jérémie (1, 2, voy. note *a*, 6°); un oracle singulièrement vague contre Juda (2, 4-5, voy. *ibid.* 3°); des menaces adressées à trois autres nations et qui semblent faire allusion à des événements très postérieurs au temps d'Amos (1, 6-12, voy. 1, 1 note *a*, 4°); trois fragments de psaumes sans lien étroit avec le contexte (4, 13; 5, 8-9; 9, 5-6, *ibid.* 5°); des passages comme 3, 7 (voy. note *a*); 5, 13 (note *g*); 8, 8 (note *g*); enfin, une conclusion consolante (9, 8-15) en contradiction criante avec les menaces de mort prononcées par le prophète contre Israël (voy. 1, 1, note *a*, 7°).

ABDIAS

Le livre qui porte en hébreu le nom d'Obadya, en grec celui d'Abdias, est tout entier dirigé contre Édom. Dans une première partie (v. 1^b-7, 10-14, 15^b) il vise très clairement l'attitude odieuse que ce peuple prit à l'égard d'Israël son frère, lors de la campagne dirigée par les Chaldéens contre Jérusalem en 588-586 et qui aboutit à la destruction de la capitale juive. Non seulement les Édomites se réjouirent des malheurs de Juda, mais ils prirent part au pillage des vaincus, pénétrèrent dans leurs villes dont ils annexèrent plusieurs, vendirent comme esclaves ou massacrèrent les réchappés (v. 12-14); ce sont les mêmes griefs indignés que formulent à la même époque Ézéchiel (25, 1-14; 35, 5-6, 15) et les auteurs d'És. 34, de Lam. 4, 21-22 et du Ps. 137, v. 7. Comme Malachie (1, 2-5) il se réjouit de constater que les Édomites viennent d'être punis de leur conduite inhumaine : leurs anciens alliés se sont dressés contre eux, les ont chassés de leur territoire qu'ils ont fouillé et dévasté (v. 7) : il s'agit apparemment des Arabes Nabatéens, qui, vers le ve siècle, s'emparèrent du pays d'Édom et finirent par occuper Pétra, sa capitale.

Le petit livre comporte une deuxième partie (v. 8, 9, 15^a, 16-21), où le tableau du châtiment d'Édom prend les proportions d'un jugement de toutes les nations, ce jugement dernier étant présenté comme à venir et comme devant être exécuté par Juda et Israël. C'est évidemment un commentaire ajouté après coup : le judaïsme de basse époque aimait à interpréter ainsi les oracles occasionnels des anciens prophètes.

La première partie du livre présente cette particularité que cinq des versets qui la composent se lisent aussi presque mot pour mot dans la prophétie contre Édom attribuée à Jérémie (Jér. 49, 9, 14-16, cf. Abd. 1-5). Nous avons discuté, dans la note *a* sur verset 1, diverses hypothèses qui ont été proposées pour expliquer ces rencontres à peu près textuelles.

JONAS

CONTENU DU LIVRE

Tandis que tous les autres ouvrages portant le nom d'un prophète sont des recueils d'oracles, celui-ci a un contenu purement narratif : c'est le récit d'un épisode merveilleux dont un prophète est le héros. Yahvé lui intime l'ordre d'aller à Ninive annoncer à cette ville qu'elle va être détruite. Mais Jonas, prévoyant que son Dieu, compatissant comme il l'est, va pardonner à la cité coupable, ne veut pas contribuer à la préservation

de l'ennemie de son peuple. Il s'embarque à Yapho et part pour Tarsis en Espagne. Yahvé suscite une violente tempête qui menace de faire sombrer le navire. Les matelots tirent au sort et découvrent ainsi que c'est à cause de leur passager que l'ouragan les assaille. Sur le conseil de Jonas lui-même ils décident de le jeter à la mer et la mer s'apaise. Yahvé fait venir un grand poisson qui recueille le prophète. Celui-ci prie son Dieu et est déposé à terre. Jonas se décide cette fois à obéir à Yahvé. A sa parole, la ville de Ninive, son roi et tous ses habitants donnent les signes de la plus profonde repentance. Yahvé pardonne comme Jonas l'avait prévu et le prophète, irrité, se retire hors de la ville pour voir ce qui arrivera à celle-ci; il se construit une cabane, puis Yahvé fait pousser un ricin qui préserve Jonas des rayons du soleil; mais la plante, piquée par un ver, meurt et le prophète demande la mort. Yahvé lui dit alors : « Toi, tu as pitié d'un ricin pour lequel tu n'as pris aucune peine et que tu n'as pas fait grandir... Et moi, je n'aurais pas pitié de Ninive, la grande ville, dans laquelle il y a plus de cent vingt mille êtres humains qui ne savent pas distinguer leur droite de leur gauche — de petits enfants — et des animaux en grand nombre ! »

CARACTÈRE DU LIVRE

Le héros est un personnage historique, un inspiré originaire de Gat Ḥépher en Galilée, qui avait prédit les victoires de Jéroboam II (2 Rois 14, 25). Mais l'intention du narrateur n'est évidemment pas de donner sur lui des renseignements biographiques : il n'indique ni l'époque où il vécut, ni son lieu d'origine, ni l'endroit où il atterrit et d'où il partit pour Ninive, ni la langue dans laquelle il prêcha aux Assyriens, ni le nom du roi qui fit pénitence à sa voix, ni ce qu'il advint, par la suite, d'une conversion, jamais mentionnée ailleurs, des Ninivites au culte de Yahvé. Le récit tourne court après l'énoncé de la leçon *ad hominem* que Yahvé tira de l'événement à l'adresse du prophète mécontent. Le but exclusif du narrateur est évidemment de donner cette leçon. Son récit est ce que les Juifs appelaient une *haggada*, c'est-à-dire une narration édifiante ou morale, présentant sous forme volontiers humoristique et plaisante un enseignement.

Cet enseignement est, du reste, un des plus élevés que l'on rencontre dans tout l'Ancien Testament, un des plus conformes à l'esprit des plus spiritualistes parmi les prophètes (Am. 9, 7; Jér. 12, 14-16; És. 19, 19-25), un des plus voisins déjà de l'évangile : Yahvé est prêt à pardonner aux païens les plus invétérés et les plus chargés de crimes, avant même qu'ils ne prennent le chemin de la repentance; il veut, non que le méchant meure, mais qu'il se convertisse et qu'il vive (Éz. 18, 23, 32).

L'époque où cet étrange petit récit a été conçu est donc assez facile à déterminer : c'est le temps où beaucoup de Juifs croyants se scandalisaient de la patience que le Dieu d'Israël montrait envers les nations qui avaient opprimé son peuple, en particulier envers Babylone, dont les prophètes du temps de l'exil avaient si formellement promis la destruction totale, le temps, par exemple, où Aggée et Zacharie attendaient avec une impatience fébrile le moment où Yahvé assurerait enfin l'ébranlement des empires païens, avant-coureur et condition du salut d'Israël (Agg. 2, 6-7, 21-22; Zach. 1, 14-15; 6, 8).

LA LANGUE ET LE TEXTE

La langue est de très basse époque et parfois assez gauche. Cependant il est possible que certaines obscurités tiennent à la mauvaise conservation du texte (voy. 4, 5 note *h* et note critique; 4, 8^b, note *i*).

MICHÉE

CONTENU DU LIVRE

PREMIÈRE PARTIE : CENSURES ET MENACES A L'ADRESSE DE SAMARIE ET DE JÉRUSALEM (1-3).

Yahvé vient en justicier. Le péché d'Israël et celui de Juda. Le prophète donne l'alarme aux villes de Juda. Menace aux grands. Yahvé rassemblera son peuple. Corruption des diverses autorités : leur châtiment.

DEUXIÈME PARTIE : PROMESSES DE RESTAURATION (4-5).

Jérusalem centre du monde. Abolition de la guerre. Retour des dispersés. Exil et délivrance de la population de Jérusalem. Un nouveau David. L'Assyrie vaincue et conquise. Le rôle d'Israël dans l'avenir. Abolition des armements, de la magie et de l'idolâtrie.

TROISIÈME PARTIE : REPROCHES ET PROMESSES (6-7).

1. Débat de Yahvé avec son peuple. Ce que Dieu requiert de l'homme (6, 1-8). — 2. Contre les citadins qui s'enrichissent par la fraude. Leur châtiment (6, 9-16). — 3. Plainte sur la disparition de toute droiture (7, 1-6). — 4. Espérance de relèvement (7, 7-20).

CARACTÉRISTIQUE DU PROPHÈTE MICHÉE

La figure de Michée se dégage en plein relief des chapitres 1-3, les seuls qui émanent incontestablement de lui. C'est un prophète du VIIIe siècle, qui, d'après l'en-tête du livre (1, 1), a exercé son activité sous les mêmes rois de Juda qu'Ésaïe. Un autre témoignage montre qu'une centaine d'années plus tard on se souvenait encore de l'influence qu'il avait eue au temps d'Ézéchias : le biographe de Jérémie raconte, en effet, que ce dernier prophète, lors d'une émeute où il faillit être mis à mort par ses auditeurs scandalisés, fut sauvé grâce à quelques anciens qui rappelèrent une menace tout aussi sinistre énoncée par Michée et dont Ézéchias avait tenu compte (Jér. 26, 6-9, 18; cf. Mi. 3, 12). Il intervint notamment pour annoncer le succès d'une invasion assyrienne qui déferlerait sur toutes les villes de Juda après avoir frappé Samarie (1, 15-16), probablement l'expédition de 713-711; car Samarie se joignit alors à Jérusalem révoltée.

Michée était un esprit de la famille d'Amos : ce qui le révoltait dans la conduite de son peuple, ce n'était pas tant le culte des images qui florissait à Samarie (1, 7) que la vénalité des juges, des prêtres et des prophètes (3, 5-11) et surtout les injustices sociales dont les grands se rendaient coupables impunément, exigeant de leurs débiteurs des gages ruineux (2, 10), accaparant les terres des paysans pauvres (2, 1-2), expulsant les veuves de leurs demeures (2, 9), « dévorant la chair du peuple, le dépouillant de sa peau et lui brisant les os » (3, 3). Il en veut avant tout aux capitales, Samarie et Jérusalem (1, 5), principales résidences des riches et des puissants et auxquelles il reproche sans doute aussi leur politique néfaste de révolte contre l'Assyrie, qui avait pour conséquence le ravage périodique de la province, notamment du sud-ouest de Juda, patrie du prophète. De là le terrible oracle contre Jérusalem (3, 12) cité dans le livre de Jérémie (26, 6-9, 18) :

> C'est pourquoi, à cause de vous,
> Sion sera réduite à l'état de champ labouré,
> Jérusalem deviendra un monceau de ruines
> et la montagne du Temple une hauteur boisée.

ÉLÉMENTS DU LIVRE DONT L'ATTRIBUTION A MICHÉE EST PLUS OU MOINS CONTESTÉE

1. Jérusalem centre du monde. Abolition de la guerre (4, 1-5). Presque identique à És. 2, 2-4. Voy. 4, 1 note *f*.
2. Retour des dispersés d'Israël. Jérusalem redeviendra cité royale (4, 6-8). Voy. 4, 7 note *e*.
3. Exil et délivrance de la population de Jérusalem (4, 9-10). Voy. 4, 9 note *h*.
4. Les nations païennes assiégeront Jérusalem, mais seront écrasées (4, 11-13). Voy. 4, 11 note *a*.
5. Un nouveau David (5, 1-4). Voy. 5, 4 note *b*.
6. L'Assyrie vaincue et conquise (5, 5-6). Voyez 5, 5 note *c*.
7. Le rôle qu'Israël aura, dans l'avenir, à tenir au milieu des nations (5, 7-9). Voy. 5, 7 note *g*.
8. Abolition des armements, de la magie et de l'idolâtrie (5, 10-14). Voy. 5, 10 note *a*.
9. Débat de Yahvé avec son peuple. Celui-ci s'offre à apporter des sacrifices, voire des sacrifices humains. Mais Dieu ne requiert rien de l'homme, si ce n'est la justice, la bonté et une humble obéissance (6, 1-8). Les idées conviendraient parfaitement dans la bouche de Michée. Mais le ton de tendre remontrance qu'ont les reproches de Yahvé est plutôt celui des écrivains du VIIe siècle, comme Jérémie ou les auteurs du Deutéronome. Le morceau doit dater de l'époque de la grande floraison des sacrifices d'enfants, c'est-à-dire du temps de Manassé ou d'Amon.
10. Contre les citadins qui s'enrichissent par la fraude. Leur châtiment (6, 9-16). Peut provenir de Michée. Voy. 6, 9 note *f*.
11. Plainte sur la disparition de toute droiture (7, 1-6). Peut-être de Michée. Voy. 7, 1 note *f*.
12. Espérance de relèvement (7, 7-20). Voy. 7, 7 note *b*.

Signalons encore quelques gloses ou additions d'importance secondaire : 2, 12-13 (cf. note *c*); 4, 5 (cf. note *c*); peut-être 5, 2-4 (note *b*); 6, 12e (note *j*), 10b (voy. note crit.), 16e (note *e*).

NAḤOUM

CONTENU DU LIVRE

Chant de louange ayant la forme d'un psaume en acrostiche sur les onze premières lettres de l'alphabet (1, 2-8). Question sur le motif de ces louanges et réponse (1, 9-11). Oracle contre le roi d'Assur (1, 12-14). Chant de victoire (1, 25 ; 2, 2). Vision de la prise de Ninive (2, 1, 3-10). Chant de deuil sur la ville (2, 11-13). Imprécation contre elle et nouvelle description de sa chute (3, 1-4). Oracle (3, 5-7) et satire (3, 8-17) à son adresse. Chant funèbre ironique sur Assur (3, 18-19)

CARACTÈRE DE L'OUVRAGE — ÉPOQUE DE SA COMPOSITION

Le livre est intitulé « *oracle* sur Ninive » et plusieurs des développements qu'on y lit ont, en effet, la forme de prédictions. Aussi la plupart des critiques y voient-ils un recueil de prophéties dirigées contre la capitale assyrienne lors d'une des attaques dont elle fut l'objet de la part des Mèdes ou des Babyloniens. D'autre part, beaucoup de pages du livre s'expliqueraient très naturellement si c'était la liturgie de la cérémonie de *Te Deum* à célébrer en Juda à l'annonce de la chute définitive de la cité oppressive, liturgie composée naturellement *après* cet événement : de là le psaume alphabétique du début (1, 2-8), le dialogue liturgique (1, 9-11), l'exhortation à célébrer les fêtes de Juda et à accomplir les vœux prononcés (1, 15). Les prédictions intercalées çà et là pourraient être des citations d'oracles prononcés par Naḥoum avant la victoire (Horst); ce sont sans doute plutôt de simples formes rhétoriques employées pour donner plus de mouvement à la description extraordinairement vivante que le prophète fait de l'écroulement de l'empire assyrien (Paul Humbert, Lods, Sellin). En tout cas, les détails donnés dans le livre sur la chute de Ninive coïncident de façon frappante avec les circonstances qui marquèrent l'assaut suprême auquel succomba la capitale assyrienne. Nous savons, depuis la découverte en 1923, par M. Gadd, de la chronique de Nabopolassar, que cette attaque suprême se produisit en 612 et fut menée par Cyaxare, roi des Mèdes, et Nabopolassar, roi de Babylone : elle fut précédée, deux ans auparavant, de la chute des forteresses qui défendaient les frontières de l'Assyrie, Tarbis et Achchour, celles que Naḥoum appelle les portes et les verrous du pays (3, 12-13).

Le livre a donc été composé à l'occasion des événements de 612 et sous l'impression toute vive (ou, à la rigueur, dans le pressentiment immédiat) de la délivrance mondiale que fut l'effondrement de l'empire de proie.

LE PROPHÈTE. — SA THÉOLOGIE

De la personne de Naḥoum nous ne savons rien, sinon qu'il était d'Elqoch, mais nous ignorons le site de cette localité (cf. 1, 1 note *b*). Il a une idée très élevée de la souveraineté et de la justice vengeresse de Yahvé, mais il n'indique pas par un seul mot que, de même qu'Amos, Osée, Ésaïe, Michée ou Jérémie, il considérait les Assyriens comme ayant été en leur temps les instruments d'un châtiment divin mérité par les crimes d'Israël.

HABACUC

L'AUTEUR — PLAN ET BUT DU LIVRE. — ÉPOQUE DE SA COMPOSITION

Nous avons dit ailleurs le peu qu'il est permis de conjecturer sur le nom de l'auteur (1, 1 note *b*). Nous avons indiqué aussi que le plan de ce petit livre fait, au premier abord, une grande impression de clarté, mais, qu'à y regarder de plus près, il est très difficile de dire comment s'agençaient, dans la pensée de l'auteur, les diverses parties de l'ouvrage, de reconnaître quel était l'adversaire ou quels étaient les adversaires dont le prophète dénonçait l'oppression et par suite de préciser l'époque où doivent avoir été prononcées ces plaintes ardentes (voy. 1, 1 note *a*).

Nous avons adopté, dans les notes qui accompagnent la traduction, l'une des solutions proposées à ces problèmes : celle qui identifie l'oppresseur avec un tyran juif, le roi Yehoyaqîm (608-597), et fait de l'ouvrage une composition liturgique ou une imitation de composition liturgique écrite vers 602-601. Mais il faut reconnaître que d'autres hypothèses peuvent aussi être défendues par des arguments fort plausibles. Si, dans des passages assez nombreux, l'oppresseur est dépeint comme un tyran national qui se construit un palais somptueux, exige des impôts excessifs, des corvées, des gages pesants et se couvre de dettes (2, 6, 7, 9, 11, 12), ailleurs le prophète paraît s'en prendre à une puissance étrangère qu'il dépeint sous des traits qui ne pourraient être appliqués à Yehoyaqîm sans une forte hyperbole : pouvait-on, sans une exagération extrême, dire de ce petit prince juif qu'il rassemblait auprès de lui toutes les nations (2, 5), que toutes le maudiront (2, 6), qu'il avait dépouillé de nombreuses nations (2, 8, cf. 10, 12) et infligé des violences au Liban (2, 17), qu'il traitait les hommes comme les poissons de la mer (1, 14) et offrait ensuite des sacrifices à son filet (1, 16)? On comprend dès lors que bon nombre de critiques estiment que l'oppresseur dont Habacuc se plaint n'est autre que l'Assyrien, que c'est contre Assur que Yahvé promet de susciter les Chaldéens (1, 5-11), comme il le fit, en effet, en 616-605, et que, par suite, l'annonce de la venue de ces justiciers doit être transposée à la suite de la deuxième réponse de Yahvé (2, 4) ou même à la fin du livre. Cette solution, cependant, nous l'avons signalé (1, 1 note *a*), se heurte à des difficultés chronologiques qu'on n'a pas réussi à lever jusqu'ici.

Rappelons encore que plusieurs exégètes maintiennent

l'interprétation traditionnelle en ce sens, du moins, que l'oppresseur dont le prophète demande à être délivré serait l'empire chaldéen.

Cette hypothèse paraissait soulever une objection insurmontable : comment le prophète pourrait-il, au moment même où il vient de recevoir de Yahvé la promesse de la venue vengeresse des Chaldéens (1, 5-10), prévoir que ces justiciers deviendront des oppresseurs et protester avec une énergie désespérée contre leur tyrannie encore à venir (1, 11-2, 1)? Mais on pourrait concevoir que les divers éléments du livre sont de date différente. L'annonce de la venue des Chaldéens (1, 5-10) serait de la même époque que les prédictions similaires de Jérémie : elle aurait été reçue entre la bataille de Carkémich (605) et l'arrivée de Nabucodonosor en Palestine (602-601). Beaucoup plus tard, lorsque la domination étrangère eut sorti tous ses effets néfastes, — deux guerres désastreuses, deux déportations massives, destruction de la capitale et du Temple, abolition de la royauté nationale et du culte, — un prophète aurait repris l'oracle prometteur d'autrefois pour le rappeler à Yahvé et lui demander implicitement compte des méfaits accomplis par l'instrument de sa vengeance. Une transition, actuellement perdue ou altérée (le texte de 1, 11^{a} est aujourd'hui inintelligible), indiquait peut-être clairement que la prédiction sur les Chaldéens était la citation d'un oracle antérieur. La seconde plainte du prophète (1, 11^{b}-2, 1) et la deuxième réponse de Yahvé (2, 2-5^{a}), ainsi que les imprécations qui la suivent (2, 5^{b}-20), dateraient d'un temps où l'on pouvait déjà entrevoir la fin de la domination chaldéenne : le prophète attendrait celle-ci non pas de l'intervention victorieuse d'un prince étranger, mais d'une révolte générale des peuples opprimés par Babylone (2, 7-11), ce qui s'expliquerait vers 550, lors du soulèvement de la Syrie contre Nabonid, et avant le début des attaques de Cyrus, roi des Perses et des Mèdes, contre Babylone.

ÉTAT DU TEXTE — ADDITIONS

Le texte est mal conservé. Certains passages paraissent irrémédiablement corrompus (voy. notes critiques).

Le chapitre 3 est regardé par beaucoup de critiques comme un élément étranger à l'ouvrage primitif. C'est un psaume, pourvu, comme beaucoup de pièces du Psautier, d'annotations musicales, en tête et dans le corps même du morceau. Il se termine de plus par une note du même genre qui formait évidemment la suscription d'un autre psaume qui lui faisait suite ; il a donc été extrait d'un recueil de chants. Il ne serait cependant pas absolument impossible que cette pièce ait, dès l'origine, fait partie du livre du prophète, puis en ait été extraite pour être utilisée comme cantique dans le culte du Temple et qu'un manuscrit du recueil de chants où elle figurait ait été consulté pour établir le texte du livre du prophète Habacuc : une prière de ce genre, appelant et décrivant à l'avance l'apparition vengeresse du « jour de Yahvé », constituerait, en tout cas, la conclusion très normale du dialogue émouvant engagé par le prophète avec son Dieu.

SOPHONIE

ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

PREMIÈRE PARTIE : ANNONCE D'UN JUGEMENT GÉNÉRAL CONTRE LA TERRE ENTIÈRE (1, 2-3, 7).

I. Contre Juda et Jérusalem (1, 4-2, 3).
II. Contre diverses nations étrangères :
Les Philistins (2, 4-7). Moab et Ammon (2, 8-11). L'Éthiopie (2, 12). L'Assyrie (2, 13-15).
III. Contre Jérusalem (3, 1-7).

DEUXIÈME PARTIE : PROMESSES DE RELÈVEMENT (3, 8-20).

LA PERSONNE DU PROPHÈTE — L'ÉPOQUE DE SON ACTIVITE LE CONTENU DE SA PRÉDICATION

De la personne du prophète nous ne savons rien, sinon qu'il s'appelait Cephanya (« Yahvé met à l'abri »), nom assez commun à l'époque, et qu'il avait pour bisaïeul un Ézéchias, probablement le roi de ce nom (voy. 1, 1 note *a*).

D'après l'en-tête du livre il a exercé son activité au temps de Josias fils d'Amon, roi de Juda (637-609). Les indications fournies par le contenu de l'ouvrage concordent avec cette donnée et nous permettent de préciser que Sophonie a dû prophétiser avant la grande réforme

religieuse, morale et politique opérée par le prince dans sa dix-huitième année de règne (622); le syncrétisme, approuvé officiellement par Manassé et Amon, règne encore; Baal a ses desservants (1, 5); les Judéens se prosternent sur les toits devant « l'armée des cieux », c'est-à-dire devant les divinités astrales qu'adore le suzerain assyrien; « les ministres et les princes royaux » (1, 8), c'est-à-dire les régents qui ont administré le royaume pendant et après la minorité du jeune souverain, n'ont donc pas encore osé rompre avec les cultes imposés par les Assyriens à leurs vassaux. On observe des pratiques superstitieuses ; les modes étrangères sont toujours en vogue (1, 8-9). La concussion et la rapine sont encore à l'ordre du jour dans l'entourage du roi (1, 9^{b}), bien que le prophète ne dise rien contre le souverain lui-même. L'indifférence religieuse (1, 6, 12) et l'amour du gain (1, 11, 13) règnent dans de larges couches de la société. Ce tableau concorde, mais en y ajoutant nombre de touches nouvelles, avec celui que Jérémie trace de l'état du peuple de Juda à la même époque. Et Sophonie, comme son illustre contemporain, déclare que la situation ne peut pas se prolonger et qu'un châtiment divin exemplaire va intervenir incessamment : le jour de Yahvé est proche (1, 7, 14-18).

LA NATURE DU CHATIMENT DIVIN. — LE PROBLÈME SCYTHE

Sous quelle forme s'exécutera la sentence de Yahvé? Tantôt Sophonie dépeint le châtiment sous l'aspect grandiose d'une scène de sacrifice rituel dont les coupables seront les victimes (1, 7-9), ce qui est évidemment une image, tantôt il lui prête les couleurs d'un cataclysme cosmique, apocalyptique, qui fera disparaître tous les êtres vivants de la terre, du ciel et de la mer (1, 2-3), tantôt celles d'un triage qui éliminera les impies et conservera les humbles (1, 3^{b}-6 ; 2, 3^{b} ; 3, 12-13). Mais certains passages montrent clairement que ce sont là des hyperboles poétiques, dont certaines sont dues peut-être à des retouches de basse époque : Sophonie attend le châtiment de Juda d'une invasion étrangère qui pénétrera dans Jérusalem par la Porte des Poissons, ravagera le quartier des marchands et fouillera toutes les maisons de la ville (1, 10-13). C'est elle aussi, apparemment, qui, dans la pensée de Sophonie, frappera toutes les nations que le prophète menace en même temps que Juda (2, 4-15).

On a pensé depuis longtemps que les envahisseurs visés ainsi par Sophonie et à la même époque par Jérémie ne devaient être autres que les Scythes, qui, à ce que rapporte Hérodote, pénétrèrent en Assyrie lors du déclin de cet empire, le traversèrent du nord au sud, jusqu'aux frontières de l'Égypte, où le pharaon Psammétique acheta leur retraite, pillèrent le temple d'Ascalon et dominèrent l'Asie pendant vingt-huit ans.

Quelques historiens ont récemment rejeté l'historicité du récit d'Hérodote et il se peut qu'il renferme certains traits légendaires et des erreurs de chronologie. Mais l'exactitude générale nous paraît devoir en être maintenue : la peinture que Jérémie fait de l'ennemi du nord, ce peuple d'archers cavaliers, convient parfaitement aux Scythes. Les peuples que Sophonie croit menacés par les nouveaux venus sont précisément de ceux qui paraissaient se trouver sur la route de ces barbares du nord, notamment les Assyriens en même temps que les Couchites et les Égyptiens. Sophonie semble faire allusion à une première expédition où les pillards se seraient laissés acheter (1, 18).

Nous ne pensons pas, en effet, comme on le fait parfois, que Sophonie et Jérémie aient *prédit* la première apparition des barbares lorsque leur expédition était seulement en préparation : ç'a a dû être un rezzou inopiné, sans préparation. Les deux prophètes se sont plutôt représenté la catastrophe finale *à l'image* de cette incursion de hordes sauvages qui appartenait déjà au passé, mais qui avait laissé des souvenirs particulièrement affreux, et que Sophonie interprétait comme un avertissement de Yahvé (3, 6-7).

ÉLÉMENTS SUSPECTS D'AVOIR ÉTÉ INTRODUITS APRÈS COUP

Peut-être 1, 3^{b} (voy. note c) ; 2, 4-11 (note *a*); 3, 8^{b}-10, 14-19 (et note *a*), 20 (et note *b*).

AGGÉE

CONTENU DU LIVRE

Premier oracle (août 520). Aggée révèle au peuple la cause de ses déboires. Il le détermine à reconstruire le Temple (ch. 1).

Deuxième oracle (octobre 520). La gloire future du second Temple. Nouvel ébranlement du monde (2, 1-9).

Troisième oracle (décembre 520). Du jour de l'ouverture des travaux dans le Temple datera une ère de prospérité (2, 10-19).

Quatrième oracle (même date). Effondrement des royaumes païens et élévation de Zorobabel (2, 20-23).

L'ACTIVITÉ DU PROPHÈTE AGGÉE

Cyrus, roi de Perse, après s'être emparé de Babylone sans coup férir, fit son entrée solennelle dans la ville le 29 octobre 539 et mit ainsi fin à l'empire chaldéen. Il inaugura à l'égard des populations assujetties une politique toute nouvelle, respectant leur autonomie, spécialement leurs coutumes religieuses, leur rendant les statues de leurs dieux et accordant des privilèges au clergé de leurs temples. Conformément à ces principes, il autorisa les Juifs déportés à rentrer dans leur patrie, leur fit restituer leurs vases sacrés et autorisa la reconstruction du Temple de Yahvé à Jérusalem. Un petit nombre seulement des exilés profita de la permission; la plupart d'entre eux s'étaient fait en Babylonie des conditions d'existence avantageuses. Ceux qui reprirent le chemin de la patrie essuyèrent d'abord bien des déboires : les terres étaient occupées, beaucoup de villes en ruines; les récoltes des premières années furent gâtées par la sécheresse et par la grêle. Les rapatriés, absorbés par les soucis de leur réinstallation, négligèrent pendant dix-huit ans de mettre à profit l'édit royal autorisant la réédification du Temple : tout au plus construisirent-ils un modeste autel sur l'emplacement où s'était dressé autrefois celui du sanctuaire de Salomon (Esdr. 3, 1-6), de façon à y célébrer les sacrifices d'une façon un peu moins indigne de Yahvé que sur la pierre brute qui formait le sommet de la montagne sainte. Dans cette négligence le prophète Aggée et bientôt après lui Zacharie voient un péché grave, cause de toutes les déceptions éprouvées par les Juifs rapatriés (1, 4-7; 2, 15-19). Parmi ces déceptions il y en avait une qui devait être particulièrement amère aux croyants revenus au pays par enthousiasme religieux : c'était la situation politique humiliée qui continuait d'être ... à leur peuple : quel contraste avec les glorieuses pr... messes que leur avaient faites les prophètes de l'... toutes les nations vaincues ou converties et soumises...

Mais vers la fin du règne de Cambyse, fils de Cyrus (529-522), des troubles violents commencèrent d'ag... l'empire perse. Des prétendants se levaient de tou... parts : un certain Gautama qui se faisait passer pour ... diya (Smerdis), frère de Cambyse, Darius, fils d'Hystaspe, parent de Cyrus, Atrina en Susiane, à Babylone Niddintubel, qui prétendait être un fils de Nabonid, Na... bucodonosor III, d'autres encore en Susiane, en Médie, en Arménie, en Sagartie, en Parthiène, en Hyrcanie, ... Perse, en Babylonie. Dans ces désordres, Aggée salue ... signes avant-coureurs de l'ébranlement du ciel et de ... terre, c'est-à-dire de ce bouleversement universel qu... les Juifs attendaient et qui allait, espéraient-ils, détru... l'empire perse et inaugurer le règne du peuple ... Dieu.

Il est vrai que tous ces prétendants furent successive... ment vaincus par Darius Ier, fils d'Hystaspe, et qu... celui-ci semble avoir été maître de la situation dès ... 520. Cependant les indications chronologiques de l'in... scription de Bisoutoun ou Béhistoun sont d'interpréta... tion un peu douteuse. De plus, il est possible que ... nouvelle du rétablissement définitif de la paix ait m... quelque temps à parvenir à Jérusalem. On s'explique donc qu'Aggée annonce encore des troubles en août, ... en octobre et en décembre 520 (1, 1 : 2, 1) et qu'à cette dernière date il se déclare prêt à saluer en Zorobabel, descendant de David nommé satrape par les Perses, l'Élu de Yahvé, c'est-à-dire le Messie (2, 20-23).

LE LIVRE D'AGGÉE — ÉTAT DU TEXTE

Les oracles d'Aggée ne doivent pas avoir été recueillis par le prophète lui-même, car il est toujours parlé de lui à la troisième personne et le texte d'une de ses exhortations est suivi du récit de l'effet qu'elle eut sur les auditeurs : Zorobabel, Josué et tout le peuple se mirent à la reconstruction du Temple (1, 12-15). L'ordre dans lequel sont reproduits les oracles d'Aggée n'est sans doute pas partout celui qui aurait convenu : le livre actuel donne deux dates différentes pour le jour où l'on se mit au travail : le 24 du *sixième* mois selon 1, 15, le 24 du *neuvième* mois d'après 2, 18. L'explication la plus probable de cette anomalie est que le discours contenant la seconde de ces deux dates (2, 15-19) se trouvait d'abord immédiatement à la suite du récit de l'ouverture des travaux (1, 15). C'est sa place normale : le prophète doit promettre la reprise de la prospérité pour le jour même où l'on a posé la première pierre. 2, 18 devait donc porter « sixième mois » au lieu de « neuvième ». Le compilateur aura corrigé la date du discours et changé sa place dans le recueil afin de rapprocher tous les éléments du livre portant pour quantième un « vingt-quatre ».

ZACHARIE

ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

PREMIÈRE PARTIE : LES ORACLES DE ZACHARIE, FILS D'IDDO, PROPHÈTE DU VIe SIÈCLE (1-8).

I. — *Appel à la conversion et promesse éventuelle de pardon* (1, 1-6).

II. — *Huit visions* (1, 7-6, 8).

1. Les cavaliers montés sur des chevaux de diverses couleurs (1, 8b-17).
2. Les quatre cornes et les quatre forgerons (1, 18-21).
3. L'homme au cordeau. Exhortations aux exilés et aux Jérusalémites (2).
4. Acquittement du grand-prêtre Josué, accusé devant le tribunal divin (3).
5. Le candélabre et les deux oliviers. Révélations relatives à l'achèvement du Temple par Zorobabel (4).
6. Le rouleau volant (5, 1-4).
7. La femme dans l'épha (5, 5-11).
8. Les quatre chars (6, 1-8).

III. *Deux oracles occasionnels* (6, 9-8).

1. A propos d'une offrande apportée par des Juifs de Babylonie. Couronne fabriquée pour Zorobabel (6, 9-15).
2. A propos d'une question relative au jeûne (7-8).

DEUXIÈME PARTIE : ORACLES ANONYMES DE PROPHÈTES DIVERS (9-14).

I. — *Première série. Effondrement de la puissance païenne. Bons et mauvais bergers* (9-11 ; 13, 7-9).

1. Les grâces qui marqueront l'ère messianique (9, 1-11, 3).
2. Deux actes prophétiques.

Le bon berger traité avec mépris (11, 4-14). Un mauvais berger (11, 15-17; 13, 7-9).

II. — *Deuxième série. La délivrance de Jérusalem et ses conséquences* (12, 1-13, 6 ; 14).

1. Annonce de la levée du siège de Jérusalem et de l'abolition de toute impureté dans le pays (12, 1-13, 6).
2. Les temps futurs (14) : transformation de la nature. Les nations païennes obligées à venir adorer Yahvé.

L'ÉPOQUE ET LES CIRCONSTANCES DE L'ACTIVITÉ DU PROPHÈTE ZACHARIE

Le prophète Zacharie était probablement prêtre comme Jérémie et Ézéchiel; car le titre de « fils d'Iddo », qui lui est donné à peu près partout, signifie sans doute qu'il était membre de l'importante famille sacerdotale de ce nom. Dans 1, 1 et 7 il est de plus qualifié de fils de Bérèkya, mais peut-être par suite d'une confusion avec un autre Zacharie, contemporain d'Ésaïe (voy. 1, 1 note *d*). En tout cas, le prophète dont nous avons ici les œuvres (du moins dans les ch. 1-8), vivait au VIe siècle; il était contemporain d'Aggée et reçut sa première révélation deux mois après le début de l'activité de ce dernier, au huitième mois de la deuxième année de Darius Ier, en octobre 520. La situation politique et religieuse qui explique l'intervention d'Aggée est aussi celle par laquelle se justifie celle de Zacharie, avec cette différence toutefois que la paix est maintenant entièrement rétablie; Darius a triomphé de tous ses rivaux; les désordres qui avaient fait espérer aux Juifs l'écroulement imminent de l'empire perse ont cessé; les Juifs sont profondément déçus et découragés; ils se sentent toujours l'objet de la colère de leur Dieu.

Zacharie leur déclare d'abord que Yahvé a renoncé à son courroux : il est prêt à revenir aux siens, pourvu que ceux-ci reviennent à lui (1, 3-5). Puis, comme la paix se confirme dans le monde, le prophète raconte à ses auditeurs huit visions qu'il a reçues au cours d'une même nuit, le vingt-quatrième jour du onzième mois (février 519) et d'où il résulte que l'ère messianique va s'ouvrir incessamment. Zacharie voit d'abord quatre cavaliers revenir auprès de l'ange de Yahvé après avoir parcouru le monde : ils rapportent que la terre est en repos et tranquille. L'ange se récrie : « Yahvé, jusques à quand te montreras-tu sans pitié pour Jérusalem contre laquelle tu es courroucé depuis soixante-dix ans? » Yahvé répond qu'en dépit du calme actuel il est profondément irrité contre les nations et plein de compassion pour Jérusalem. Puis le prophète voit s'exécuter quelques-uns des principaux articles du programme messianique : les cornes des nations sont abattues par quatre mystérieux forgerons, c'est-à-dire que leur puissance est anéantie. Des mesures sont prises pour que Jérusalem soit reconstruite, mais sans murailles; car Yahvé lui-même sera pour elle un rempart de feu. Josué, le grand prêtre, accusé devant le tribunal divin par l'Adversaire (le Satan), est absous : il assistera à l'avènement du Messie. Les deux Oints, le grand-prêtre et le roi-messie, apparaissent au voyant sous la figure de deux oliviers. Les deux visions suivantes annoncent la disparition de toute injustice au sein du peuple : un rouleau planant dans les airs répand la malédiction sur les voleurs et les parjures du pays et les anéantit; la méchanceté, sous la forme d'une femme,

est enfermée dans un boisseau et chassée à travers les airs en pays ennemi. Enfin, — huitième et dernière vision — des chars sont envoyés vers les quatre points cardinaux : l'un d'eux, attelé de chevaux noirs, part pour le pays du nord, c'est-à-dire pour la Babylonie, centre de la puissance païenne, où il déversera la colère de Dieu. Ainsi le signal est donné par Dieu lui-même de mettre fin à ce calme qui avait si profondément découragé les croyants et les avait peut-être fait hésiter à achever le Temple.

Zacharie apporte encore deux révélations de sens analogue : avec de l'or envoyé par des Juifs de Babylonie il fait fabriquer une couronne qui, selon le texte actuel, doit être mise sur la tête du grand-prêtre, mais qui, d'après la teneur primitive de l'oracle, était destinée à Zorobabel, le satrape fils de David, en qui Zacharie, comme Aggée, était prêt à saluer le Messie. Enfin, consulté sur le point de savoir s'il faut continuer à observer les jeûnes publics institués à l'anniversaire des désastres de 588-586, il répond que Yahvé va changer ces jours de deuil en fêtes joyeuses.

Zacharie est profondément pénétré de l'esprit ritualiste qui est celui d'Ézéchiel, d'Esdras, de Néhémie, des légistes de l'école sacerdotale, des prophètes auteurs d'És. 56-65 ; 66, 3-24 : il est convaincu que la présence quasi matérielle de Yahvé dans le Temple et la célébration régulière du culte dans le sanctuaire sont la condition première de la prospérité de la nation ; d'où l'importance qu'il attache à la reconstruction des bâtiments sacrés; il ne partage pas le spiritualisme d'És. 66, 1-2. Cependant sur certains points il professe encore des principes qui rappellent ceux des prophètes du VIIIe siècle ou de Jérémie : la célébration du jeûne n'a point d'action sur Dieu; il ne profite ou ne nuit qu'à l'homme qui l'observe (7, 5-10).

ÉLÉMENTS DU LIVRE QUI NE PEUVENT ÊTRE ATTRIBUÉS A ZACHARIE, LE PROPHÈTE DU VIe SIÈCLE

Les chapitres 9-14 du livre biblique présentent avec les chapitres 1-8 des différences telles que tous les critiques aujourd'hui jugent impossible de les attribuer au même auteur : dans les chapitres 9-14 il n'est plus parlé de la reconstruction du Temple, de Zorobabel et de Josué, de Darius et de l'empire perse; quand les maîtres païens de Palestine sont nommés, ce ne sont plus les Perses, mais les Grecs (9, 13). Les oracles ne portent point de dates et sont souvent rédigés en vers.

Ils forment, du reste, deux recueils bien distincts, 9-11 et 12-14, pourvus chacun d'un titre analogue à l'en-tête du livre suivant, celui de Malachie (voy. Zach. 9, 1 note *c*; 12, 1; Mal. 1, 1). Zach. 9-11, Zach. 12-14 et le livre de Malachie constituaient trois petites collections primitivement indépendantes et toutes trois anonymes (voy. Mal. 1, 1 note *a*) qui ont été insérées par l'éditeur en appendice au volume des Douze Prophètes.

Les deux recueils, 9-11 (auquel il faut évidemment joindre 13, 7-9) et 12, 1-13, 6; 14, renferment, eux-mêmes, des éléments de provenance diverse : ainsi, ils annoncent l'un et l'autre la délivrance miraculeuse de Jérusalem, mais, d'après le chapitre 14, cette libération doit être précédée d'un désastre où la ville sera prise et saccagée (voy. 14, 1 note *i*). De plus, les chapitres 12-14 contiennent des passages qui paraissent être d'époques diverses.

Ces chapitres sont extrêmement difficiles à dater. Ils renferment, certes, de nombreuses allusions à des événements précis, mais que nous ne pouvons plus identifier sûrement. On a longtemps rapporté les chapitres 9-11 et 13, 7-9 au VIIIe siècle à cause de la polémique contre les teraphim qui ne s'expliquerait qu'avant l'exil (voy. 10, 2), de la mention d'Éphraïm à côté de Juda (10, 7) et de celle des petites nations de Syrie et de Palestine comme États indépendants ou encore de l'allusion aux trois bergers écartés en un mois (9, 8) qu'on appliquait à trois des successeurs de Jéroboam II ; on datait le reste du temps de Yehoyaqîm (fin du VIIe siècle), à cause de l'allusion à la mort de Josias qu'on croyait trouver dans le deuil de Hadad Rimmôn (12, 11). Mais d'autres traits, notamment la mention des Grecs comme oppresseurs de Juda (9, 13) ou le discrédit où était déjà tombé le prophétisme (13, 2b-6), obligent à faire descendre beaucoup plus bas la rédaction de l'ensemble de ces prédictions. Il y a, nous l'indiquons dans les notes, des raisons de placer la composition des chapitres 9-11; 13, 7-9 après 175 (cf. 9, 13 note *a*) et après 168 (11, 8 *a*) vers 160 (11, 16 *h*) et celle des chapitres 12, 1-13, 6 vers 135 (12, 1 *d*). D'autre part, il n'est pas impossible que dans la compilation aient été utilisés certains passages provenant d'un écrit antérieur à l'exil, notamment le blâme porté contre la consultation des teraphim (10, 2).

MALACHIE

ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

Discussion avec ceux qui doutent de l'amour de Yahvé pour Israël (1, 2-5).

Discussion avec les prêtres qui prennent leurs devoirs à la légère (1, 6-2, 9).

Contre la déloyauté en matière matrimoniale :

a) Les mariages avec des païennes. — *b*) La répudiation (2, 10-16).

Discussion avec ceux qui doutent que Yahvé récompense et punisse :

I. Le jour de Yahvé va manifester la justice redoutable de Dieu (2, 17-3, 5). — II. Revenez à Yahvé ; versez-lui vos dîmes ; vous verrez s'il ne vous comble pas de bénédictions (3, 6-12). — III. Au jour de Yahvé la différence sera faite, éclatante, entre le juste et l'impie (3, 13-4, 3).

Épilogue. Exhortation à observer la Loi et annonce de la venue d'Élie (4, 4-6).

L'AUTEUR. — ÉPOQUE DE LA COMPOSITION DU LIVRE

L'ouvrage était anonyme. Le nom de Malachie placé en tête du livre est un nom conventionnel choisi par l'éditeur parce que, selon lui, le messager dont Yahvé parlait 3, 1 n'était autre que le prophète auteur du livre; en réalité, il s'agit dans ce passage d'un précurseur céleste (voy. note *a* sur le titre).

L'époque où ces discours ont été prononcés est facile à reconnaître : les abus que combat l'auteur sont les mêmes que ceux auxquels Néhémie (445 et 432) et Esdras (vers 400) ont essayé de remédier : négligence dans l'observance des rites, notamment dans la célébration des sacrifices et le versement des dîmes, mariages avec des femmes étrangères. Il y a, comme du temps d'Aggée, de Zacharie et des prophètes auteurs d'És. 56-66, une tendance générale au découragement, au doute et à l'indifférence religieuse parce que les brillantes promesses faites au peuple de Yahvé et, en général, au juste, persistent à ne point s'accomplir. On peut préciser que « Malachie » a dû intervenir *avant* qu'Esdras n'eût promulgué et fait adopter comme loi de la communauté le *Code sacerdotal* (P), c'est-à-dire le gros des éléments sacerdotaux du Pentateuque (Néh. 8-9); pour notre prophète, en effet, « Lévi » est encore un synonyme de « prêtre » (2, 4) comme pour les légistes deutéronomistes, et non la désignation d'une caste subalterne de clercs comme pour les écrivains sacerdotaux. D'autre part, il menace ceux qui épousent des païennes de châtiments à venir et divins, alors que la loi d'Esdras ordonnait la rupture pure et simple de ces unions. Malachie a dû être l'un des *précurseurs* de la réforme d'Esdras et non un adepte de cette réforme déjà opérée.

CARACTÉRISTIQUE DE LA PRÉDICATION DE MALACHIE

La forme en est très particulière. Ce n'est pas un recueil d'oracles divins ou de discours prophétiques; c'est une série de discussions comprenant d'abord l'énoncé par Dieu ou par le prophète d'une thèse ou d'un reproche, puis une ou plusieurs objections présentées d'ordinaire sous forme de questions, enfin un développement justifiant ou confirmant la thèse initiale. L'auteur se présente encore parfois — tels les anciens prophètes — comme le messager d'un Dieu dont la parole s'impose avec une autorité absolue ; mais ailleurs il parle comme un maître qui discute avec des disciples, raisonne, examine les objections. C'est la suite d'une évolution qui s'annonçait déjà chez certains prophètes antérieurs, en particulier chez Ézéchiel.

Pour ce qui est du contenu de la prédication de Malachie, trois points paraissent lui tenir particulièrement à cœur : 1° convaincre — comme le Second Ésaïe ou Aggée — ses auditeurs que Yahvé aime Jacob, que l'ère de la colère est terminée, que cet amour est même exclusif, puisque le prophète en donne pour preuve la ruine d'Édom (1, 1-5) ; 2° remettre en vigueur les droits de Yahvé, en particulier son droit au respect scrupuleux de sa personne et des rites sacrés qui rendent possible sa présence au milieu de son peuple : de là le devoir des prêtres de desservir l'autel en toute conscience, celui des fidèles de verser les dîmes et de se garder d'offenser Yahvé en épousant « la fille d'un dieu étranger » ; 3° maintenir la doctrine proclamée par Ézéchiel, de la rémunération exacte par Dieu des mérites et des démérites de chacun (2, 17-4, 3). La prospérité reviendra dès que la dîme sera versée au Temple et, en tout cas, la justice de Dieu se manifestera dans toute sa rigueur, funeste au pécheur, salutaire au juste, lors de la venue du jour de Yahvé qui est imminente. Au tableau traditionnel de cette journée Malachie ajoute un trait nouveau : la venue d'un précurseur, qui fraiera la voie du Seigneur, c'est-à-dire qui fera disparaître les scandales les plus grossiers (3, 1).

ÉLÉMENTS DU LIVRE DONT L'ORIGINALITÉ EST CONTESTÉE

Nous considérons comme ajoutés par une autre main : 1° le titre (1, 1 voy. note *c*) ; 2° l'épilogue (4, 4-6) formé d'une exhortation générale à observer la loi de Moïse (4, 4 note *k*) et d'une note identifiant le précurseur dont il avait été parlé 3, 1 avec le prophète Élie (4, 5-6 note *l*).

Certains critiques écartent aussi 1, 11 ; car la large compréhension que l'auteur de ce passage montre à l'égard du culte des païens ou, à tout le moins, des schismatiques, leur paraît incompatible avec l'étroitesse particulariste de Malachie, dont le Dieu hait Ésaü. Il y a désaccord logique, en effet ; mais certaines inconséquences sont-elles inconcevables dans une boutade indignée échappée à un prophète ?

On a aussi voulu écarter la condamnation des mariages avec les païennes (2, 11-12) parce que le préambule qui introduit ce passage ne lui convient qu'en partie. Mais l'auteur n'en jugeait sans doute pas tout à fait ainsi (voy. 2, 10 note *h*) et l'expression « fille d'un dieu étranger » pour désigner une païenne serait une formule bien originale pour appartenir à une addition.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA LITTÉRATURE PROPHÉTIQUE ISRAÉLITE

C'est dans cet ordre qu'il convient de lire et d'étudier ces écrits pour se rendre compte du développement du prophétisme en Israël.

Date	Texte
Vers 760.	Livre d'Amos (parties émanant du prophète lui-même); — voy. p. xxx-xxxii.
Env. 750-722.	Livre d'Osée (parties émanant du prophète lui-même); — voy. p. xxvii-xxix.
Env. 740-701.	Livre d'Ésaïe (parties émanant du prophète lui-même); — voy. p. xvi-xviii, où l'on a essayé d'en dresser la liste et d'en préciser la date.
Env. 740-701.	Livre de Michée, 1-3; 6, 9-16 (?); 7, 1-6 (?); — voy. p. xxxiii-xxxiv.
698-638.	Michée, 6, 1-8; — voy. p. xxxiv.
637-622.	Livre de Sophonie (parties émanant du prophète); — voy. p. xxxvi-xxxvii.
627-586.	Livre de Jérémie (parties émanant du prophète); — liste et dates, p. xxi-xxiv.
Peu av. ou après 612.	Livre de Naḥoum; — voy. p. xxxiv-xxxv.
602-601 (?).	Livre de Habacuc (ou 605-600, 1, 5-10 et, vers 550, 1, 2-4; 1, 11-3); — voy. p. xxxv-xxxvi.
588-586.	Michée, 4, 9-10; — voy. 4, 9 note *h*.
593-570.	Livre d'Ézéchiel (parties émanant du prophète); — liste et dates, p. xxiv-xxvii.
Pendant ou peu après l'exil.	Additions diverses, telles qu'Amos 9, 8-15, p. xxxii.
	És. 11, 10-16 (note *g*); 29, 17-24 (note *a*); 30, 18-26.
	Mi. 4, 11-13; 5, 1-4, 7-9 (voy. les notes).
	Soph. 3, 8b-10, 14-19, 20 (voy. 3, 1 note *a*).
	És. 36-39 (voy. 2 Rois 18-20).
585-539.	És. 13, 1-14, 23; — voy. 13, 1 note *c*.
586-538.	És. 63, 7-64, 12; — voy. 63, 7 note *g*.
546-539.	És. 40-55; — voy. 40, 1 note *a*.
Avant 539.	Jér. 50-51; — voy. 50, 1 note *c*.
Vers 539.	És. 21; — voy. note *g*.
538-520.	És. 66, 1-2a; — voy. note *c*.
538-445.	És. 58; 59; 63; 65; — voy. 56, 1 note *a*.
538-445.	Mi. 7, 7-20; — voy. note *b*.
525.	És. 19; — voy. note *c*.
Août 520.	Aggée 1; — voy. note *c*.
Août (?) 520.	Aggée 2, 20-23; — voy. p. xxxvii-xxxviii.
Sept.-Oct. 520.	Aggée 2, 1-19; — voy. note *e*.
Oct. 520.	Zacharie 1, 1-6; — voy. p. xxxix.
Déc. 520.	Agg. 2, 10-19; — voy. note *c*.
Févr. 519.	Zach. 1, 7-6, 8; — voy. p. xxxix-xl.
Nov. 518.	Zach. 7-8; — voy. p. xl.
Avant 445.	Malachie; — voy. p. xl-xli.
Fin ve siècle.	És. 15-16; — voy. 15, 2 note *b*.
Fin ve siècle.	És. 34-35; — voy. 34, 1 note *c*.
Même époque.	Abdias; — voy. p. xxxii.
Même époque.	Jonas; — voy. p. xxxii-xxxiii.
400-200.	Joël; — voy. p. xxix.
348 (?).	Ésaïe 23, 1-14; — voy. 23, 1 note *a*.
274 (?).	És. 23, 15-18; — voy. 23, 1 note *a*.
Après 175.	Zach. 9-11; 13, 7-9; — voy. p. xl.
Vers 135.	Zach. 12, 1-13, 6 et peut-être 14; — voy. p. xl.
Vers 107 (?).	És. 24-27; — voy. 24, 1 note *c*.
Même époque.	És. 12; — voy. note *i*.

NANCY, BERGER-LEVRAULT — 11-1947.

LES PROPHÈTES

JOSUÉ, JUGES, SAMUEL, ROIS

ÉSAÏE, JÉRÉMIE, ÉZÉCHIEL

OSÉE, JOËL, AMOS, ABDIAS, JONAS, MICHÉE, NAHUM

HABACUC, SOPHONIE, AGGÉE, ZACHARIE, MALACHIE

JOSUÉ[a]

PREMIÈRE PARTIE

CONQUÊTE DU PAYS DE CANAAN (1-12)

Préparatifs du passage du Jourdain.

R[D]

1 *Ordres et promesses de Yahvé à Josué.* [1] Après la mort de Moïse, serviteur de Yahvé, Yahvé dit à Josué, fils de Noun, qui était au service de Moïse[b] : [2] « Moïse, mon serviteur, est mort. Maintenant lève-toi et passe le Jourdain que voici, toi et tout ce peuple, pour entrer au pays que je lui donne. [3] Tout lieu que foulera la plante de votre pied, je vous le donnerai, comme je l'ai dit à Moïse. [4] Votre territoire s'étendra depuis le désert et le Liban jusqu'au grand fleuve (le fleuve de l'Euphrate) et jusqu'à la grande mer, au soleil couchant[c].

« [5] Personne ne pourra tenir devant toi, tant que tu vivras. Je serai avec toi comme j'ai été avec Moïse; je ne t'abandonnerai pas; je ne te délaisserai pas[d]. [6] Montre-toi ferme et résolu, car c'est toi qui mettras ce peuple en possession du pays que j'ai juré à ses pères de lui donner. [7] Seulement montre-toi ferme et bien résolu à observer soigneusement tout ce que Moïse, mon serviteur, t'a ordonné. Tu ne t'en écarteras ni à droite ni à gauche, afin de réussir dans tout ce que tu entreprendras. [8] Aie toujours à la bouche ce livre de la Loi[e], répète-le jour et nuit[f], afin de te conformer exactement à tout ce qui s'y trouve écrit; alors tu verras réussir tes desseins, alors tu prospéreras. [9] Ne t'ai-je pas donné cet ordre : Montre-toi ferme et résolu? — Sois sans crainte, ne t'effraie pas : Yahvé, ton Dieu, est avec toi[g], quoi que tu entreprennes. »

Ordre de départ transmis au peuple. [10] Josué donna cet ordre aux officiers[h] de l'armée : [11] « Parcourez le camp et transmettez au peuple ce commandement : Préparez-vous des vivres, car dans trois jours vous passerez le Jourdain que voici, pour aller prendre possession du pays que Yahvé, votre Dieu, vous donne. »

Les tribus de l'est. [12] Puis s'adressant aux Rubénites, aux Gadites et à la demi-tribu de Manassé[i], Josué leur dit : [13] « Souvenez-vous de l'ordre que Moïse, serviteur de Yahvé, vous a donné : Yahvé, votre Dieu, disait-il, vous accorde du repos et vous

1, 2. *G*. H aj. à la fin : aux enfants d'Israël (glose). 4. « le Liban » *L* (*G*) et *Deut. 11, 24*. H : *ce* Liban. « l'Euphrate » *G* et *Deut. 11, 24*. H aj. : tout le pays des Hittites. — C'est une glose tardive : le terme de *Hittites*, qui désignait anciennement un peuple conquérant venu d'Asie Mineure (cf. Gen. 10, 15 et la note), n'est appliqué à l'ensemble des habitants de la Palestine que dans des textes récents (Éz. 16, 3, 45; Gen. 23, 20; 26, 34, 35; 27, 46). « la grande mer ». G (cf. Deut. 11, 24) : la mer postérieure (c'est-à-dire occidentale). 7. « ce que Moïse » *G*. H : *la loi* que Moïse. — *La loi* est une glose évidente, car le pronom qui suit (tu ne t'*en*) est au masculin en hébreu et ne peut se rapporter au mot « loi », qui est féminin. 11. *G*. H aj. à la fin : pour que vous le possédiez.

a. Ce livre a reçu le nom du principal personnage dont il raconte les exploits. Rien n'indique que Josué lui-même l'ait écrit, comme l'ont cru certains rabbins. De nombreux passages montrent, au contraire, que l'ouvrage fut rédigé longtemps après la mort du héros (cf. p. ex. 4, 14 et 24, 29-31; 4, 9; 7, 26; 8, 28; 9, 27; 10, 14; 13, 13; 15, 63; 16, 10; 17, 13). *b*. Cf. Ex. 24, 13; 33, 11; Nomb. 11, 28 (E). *c*. Certains auteurs israélites donnaient pour frontière septentrionale à leur pays le Liban (Deut. 3, 8; 4, 48; Jos. 12, 1; 1 Chron. 5, 23); d'autres, l'Euphrate, c'est-à-dire le coude formé par ce fleuve dans la région d'Alep (Gen. 15, 18; Ex. 23, 31; Deut. 1, 7; etc.). Jamais ces points ne sont indiqués comme frontière orientale. Il est donc probable que le texte primitif de Deut. 11, 24, imité ici, ne nommait que les frontières du sud (*le désert*), du nord (*le Liban*) et de l'ouest (*la grande mer*, la Méditerranée); il ne parlait pas de l'est, déjà conquis. Un correcteur, plus ambitieux pour sa patrie, aura mis en marge « jusqu'au grand fleuve », indication qui, dans sa pensée, devait *se substituer* au Liban, mais qui y fut *ajoutée* par un copiste. L'auteur (ou un copiste) de ce passage de Josué a reproduit le texte du Deutéronome avec sa glose. *d*. Cf. Deut. 31, 8; Hébr. 13, 5. *e*. Cf. Deut. 31, 26. *f*. Voy. Ps. 1, 2 et la note. *g*. Cf. Deut. 3, 21-22; 31, 6-8, 23. *h*. Le mot employé signifie étymologiquement *scribes*. Il y en avait, chez les Israélites, dans tous les services publics. Dans l'organisation militaire, ils étaient chargés sans doute, à l'origine, de tenir les rôles. *i*. Cf. 12-15 avec Deut. 3, 18-20. Selon J, la demi-tribu de Manassé n'émigra à l'est du Jourdain qu'après l'époque mosaïque (Nomb. 32, 39, 41-42).

donne ce pays. [14] Que vos femmes, vos enfants et votre bétail restent dans le pays que vous a donné Moïse au delà du Jourdain[a]. Mais vous, les hommes valides, vous prendrez tous vos armes et vous marcherez en tête de vos frères. Vous leur prêterez secours, [15] jusqu'à ce que Yahvé ait assuré le repos de vos frères comme le vôtre, et qu'ils aient pris possession, à leur tour, du pays que Yahvé, votre Dieu, veut leur donner. Alors vous retournerez au pays qui vous appartient, [au pays] que Moïse, serviteur de Yahvé, vous a donné au delà du Jourdain, du côté du soleil levant. » [16] Ils répondirent à Josué : « Nous ferons tout ce que tu nous as commandé, et nous irons partout où tu nous enverras. [17] Nous t'obéirons tout comme nous avons obéi à Moïse. Puisse seulement Yahvé, ton Dieu, être avec toi comme il a été avec Moïse! [18] Quiconque se montrera rebelle à ta voix et n'obéira pas à tes ordres, quels qu'ils soient, sera mis à mort. Puisses-tu seulement être ferme et résolu! »

Envoi de deux espions à Jéricho. Raḥab[b].

2 [1] Josué, fils de Noun, envoya secrètement, de hach-Chittim[c], deux espions en leur disant : « Allez reconnaître le pays et Jéricho[d]. » Les deux jeunes hommes partirent. Arrivés à Jéricho, ils entrèrent dans la maison d'une prostituée nommée Raḥab[e] et y couchèrent. [2] On le rapporta au roi de Jéricho : « Des hommes appartenant aux enfants d'Israël, lui dit-on, sont arrivés ici cette nuit pour explorer le pays. » [3] Le roi de Jéricho envoya dire à Raḥab : « Livre les hommes qui sont entrés chez toi, car c'est pour explorer le pays qu'ils sont venus. » [4] La femme prit les deux hommes et les cacha. Elle répondit : « En effet, ces hommes sont entrés chez moi, mais je ne savais d'où ils étaient; [5] et au moment où la porte [de la ville][f] allait se fermer, à la tombée de la nuit, ils sont partis; j'ignore où ils sont allés. Mettez-vous promptement à leur poursuite, vous les rattraperez. » [6] Or elle les avait fait monter sur le toit et les avait dissimulés sous des tiges de lin qu'elle y avait rangées[g]. [7] Les gens [de Jéricho] les poursuivirent sur le chemin du Jourdain, jusqu'aux gués, et on ferma la porte [de la ville] après que ceux qui les poursuivaient furent sortis[h] derrière eux.

[8] Avant que les espions se fussent couchés, Raḥab monta auprès d'eux, sur le toit, [9] et elle dit à ces hommes : « Je sais que Yahvé vous a livré le pays, car à votre approche la terreur a fondu sur nous, et tous les habitants du pays ont été éperdus de frayeur[i]. [10] Nous avons appris, en effet, que Yahvé a desséché la mer des Roseaux devant vous, quand vous êtes sortis d'Égypte. Nous savons également ce que vous avez fait aux deux rois des Amoréens, au delà du Jourdain, Siḥôn et Og[j], que vous avez dévoués

15. « au pays qui vous appartient » *G*. H aj. : et vous l'occuperez. **2,** 1. « Les deux jeunes hommes » *G* (aj. *šenê hanne'ârim*). Manque en H. « Arrivés à Jéricho » (aj. *wayyâbô'ou yeriḥô*) *G*. Manque en H. 3. « chez toi » *S*. H aj. : qui sont entrés dans ta maison. « le pays » *H** *G S*. H : *tout* le pays. 4. « les cacha » *G S* (lis. *wattiṣpenêm*). H : *le* cacha. 7. « jusqu'aux » *H** (lis. *'ad*). H : sur les. 9. « car » *G*. H : et que.

a. Sur la rive gauche. Le rédacteur oublie que Josué se trouve sur cette même rive. Les mots *au delà du Jourdain* manquent en G, mais tous les témoins les donnent au v. 15.

b. Dans ce chapitre deux versions de la tradition ont été fondues : il est dit deux fois que Raḥab cacha les espions (4 et 6), qu'elle habitait contre le rempart (15), qu'elle fit échapper ses hôtes (15 et 21), que ceux-ci s'en allèrent (21 et 22), etc... Le début du v. 8 ne s'accorde pas avec la fin du v. 1. Les v. 15 et 18 présentent des invraisemblances qui ne s'expliquent que par la fusion de deux sources : il n'est pas croyable, en effet, que, d'après le récit primitif, Raḥab ait crié aux espions du haut du mur les indications secrètes qui devaient leur permettre d'échapper. Dans le détail, notre reconstitution des sources est parfois hypothétique. — Originairement Raḥab devait rendre aux Israélites un service plus signalé et leur livrer la ville. *c*. Dernière station des Israélites sur la rive E. du Jourdain (Nomb. 25, 1; 33, 49). Le site exact en est inconnu. Abel-hach-Chittim se trouvait, d'après Josèphe, à 60 stades (11 kil.) du fleuve (*Ant. Jud.* V, 1, 1). *d*. La ville se trouvait alors plus au N. O. que de nos jours (près de la fontaine du Sultan). *e*. D'après une interprétation qui figure déjà dans Josèphe (*ibid.* V, 1, 2), Raḥab aurait été simplement tenancière d'une auberge. C'est une atténuation du terme original, rendue possible par le double sens de son équivalent araméen. Les anciens Israélites ignoraient ces scrupules : ils étaient fiers de compter parmi eux des descendants de cette femme (6, 25), sans s'achopper à sa condition, ni à la déloyauté de sa conduite à l'égard de ses compatriotes. Cf. Mt 1, 5; Hébr. 11, 31; Jacq. 2, 25. *f*. Les fouilles faites sur l'emplacement de l'ancienne Jéricho ont confirmé que la ville, comme beaucoup de cités cananéennes, n'avait qu'une seule porte, ce qui facilitait la défense. *g*. Pour les faire sécher au soleil.

h. La forme hébraïque incorrecte de la locution *après que* (litt. *après lorsque*) donne à penser que le texte primitif portait simplement « après (derrière) eux ». *i*. Cf. Ex. 15, 14-16; Deut. 2, 25; 11, 25. *j*. L'école deutéronomiste est seule à mentionner Og et à raconter que les deux rois transjordaniens furent dévoués par anathème.

par anathème[a]. [11] En l'apprenant, nous avons senti fondre notre cœur, et chacun a perdu courage à votre approche, car Yahvé, votre Dieu, est Dieu là-haut dans le ciel et ici-bas sur la terre[b]. [12] Et maintenant, puisque je me suis montrée bonne envers vous, jurez-moi donc par Yahvé que, vous aussi, vous vous montrerez bons pour ma famille, et donnez-m'en un gage certain. [13] Vous laisserez la vie sauve à mon père, à ma mère, à mes frères, à mes sœurs et à tous ceux qui leur appartiennent : vous nous préserverez de la mort. » [14] Ces hommes lui répondirent : « Notre vie répondra de la vôtre[c]. Si tu ne divulgues pas notre entreprise, nous te traiterons avec bonté et loyauté quand Yahvé nous aura livré le pays. » [15] Alors elle les fit descendre au moyen d'une corde par la fenêtre[d], car sa maison était attenante au mur du rempart et elle demeurait contre le rempart.

[16] Puis elle leur dit : « Dirigez-vous vers la montagne[e], de peur que vous ne rencontriez ceux qui vous poursuivent. Demeurez-y cachés pendant trois jours, jusqu'à ce que ceux qui vous poursuivent soient de retour. Ensuite vous reprendrez votre route[f]. »

[17] Les hommes lui répondirent : « Nous serons quittes du serment que tu nous as fait prêter...[g] [18] Quand nous entrerons dans le pays, tu attacheras le cordon écarlate que voici[h] à la fenêtre par laquelle tu nous as fait descendre[i] et tu réuniras auprès de toi dans ta maison ton père, ta mère, tes frères et[j] toute ta famille : [19] si quelqu'un franchit les portes de ta maison pour sortir dans la rue, son sang retombera sur sa tête; nous, nous serons quittes; mais pour tous ceux qui seront avec toi dans la maison, leur sang retombera sur notre tête, au cas où l'on porterait la main sur eux. [20] Si tu divulgues notre entreprise, nous serons également quittes du serment que tu nous as fait prêter. » [21] Elle répondit : « Qu'il en soit comme vous l'avez dit. » Puis elle les fit partir, et ils s'en allèrent. Et elle attacha le cordon écarlate à la fenêtre.

[22] Ils s'en allèrent et gagnèrent la montagne. Ils y restèrent trois jours, jusqu'à ce que ceux qui les poursuivaient fussent de retour. Ceux qui les poursuivaient les cherchèrent tout le long du chemin, mais sans les trouver. [23] Alors les deux hommes redescendirent de la montagne, passèrent [le Jourdain] et, s'étant rendus auprès de Josué, fils de Noun, ils lui racontèrent tout ce qui leur était arrivé. [24] Ils dirent à Josué : « Yahvé a livré tout le pays entre nos mains, et même tous les habitants du pays sont éperdus de terreur à notre approche. »

Passage du Jourdain.

3 *Instructions pour le passage du fleuve*[k] [1] Josué se leva de bon matin. Ils partirent de hach-Chittim et ils arrivèrent au bord du Jourdain, lui et tous les enfants d'Israël[k]; ils s'y installèrent pour la nuit avant d'effectuer la traversée. [2] Au bout de trois jours[l], les officiers[m] parcoururent le camp [3] et trans-

14. « tu ne divulgues pas » *H** *L* cf. v. 20 : H : vous ne divulguez pas. 18. « le cordon » *G S L*. H : le cordon *de fil* (ce dernier mot est une glose expliquant le terme rare employé pour cordon).

a. Le *ḥérem* était, à l'origine, une sorte de malédiction à laquelle on prêtait une efficacité toute particulière; la divinité n'intervenait que pour en assurer l'exécution. Ce même terme désignait aussi les choses et les êtres qu'on livrait ainsi à Dieu pour qu'il les anéantît. Une pratique toute semblable se rencontre chez les Latins (la *devotio*), les Gaulois, les Germains. Plus tard l'idée que les objets ainsi « dévoués » deviennent propriété divine prédomina, et l'on en vint à appeler *ḥérem* un don fait à Yahvé et qui ne pouvait être racheté (Lév. 27, 28). *b*. Deut. 4, 39. *c*. Devant Yahvé. C'est ici une des rares formules de serment où l'imprécation faite contre lui-même par celui qui jure, ait été explicitement reproduite.

d. Cf. 1 Sam. 19, 12; Actes 9, 25. *e*. C'est-à-dire dans la direction opposée à celle d'où vous êtes venus et où l'on vous cherche. La montagne à l'ouest de Jéricho, appelée actuellement mont de la Quarantaine, est percée de nombreuses cavernes. *f*. Dans le récit de E, cette recommandation devait venir avant l'évasion des espions. Dans l'autre source (J) cette évasion n'est racontée qu'un peu plus loin (v. 21). *g*. Quelques mots ont dû tomber ici, p. ex. « si tu n'observes pas nos conditions », à moins que la phrase ne soit une glose destinée à expliquer les mots « nous serons quittes » du v. 19. *h*. Il s'agit soit d'un cordon quelconque qui se trouvait chez Raḥab, soit de la corde au moyen de laquelle elle les fait évader, soit plutôt du cordon que portait un des Israélites en guise d'amulette (cf. Gen. 38, 18, de J). C'est en tout cas « le gage certain » que Raḥab avait demandé (v. 12). *i*. Addition du rédacteur qui a combiné les deux sources. Il a ingénieusement identifié la fenêtre à laquelle doit être attaché le signe sauveur (J) à celle par laquelle Raḥab fait sauver les espions (E, v. 15). *j*. Addition du rédacteur d'après v. 13 (E).

k. Raccord du rédacteur. *l*. Les *trois jours* sont à compter à partir de la première tournée des officiers (1, 10-11) et non pas à partir de l'arrivée au bord du Jourdain (3, 1, de J). Les v. 2-4 sont la suite de la relation de Rᴰ. *m*. Voy. note sur 1, 10.

mirent au peuple ce commandement : « Quand vous verrez l'arche de la loi de Yahvé, votre Dieu, emportée par les prêtres lévites[a], vous quitterez, vous aussi, l'endroit (R^{P}) où vous êtes, et vous la suivrez [4] (seulement il devra se trouver entre vous et elle une distance d'environ deux mille coudées[b]; gardez-vous de l'approcher de plus (R^{D}) près!) afin que vous sachiez la route que vous devrez prendre, car vous n'avez encore jamais passé par ce chemin. »

(J) [5] Josué dit au peuple : « Sanctifiez-vous[c], car, demain, Yahvé fera des miracles au milieu de vous. »

(R^{D}) [6] Josué dit aux prêtres : « Emportez l'arche de la loi et passez en tête du peuple. » Les prêtres emportèrent l'arche de la loi et s'avancèrent à la tête du peuple.

[7] Yahvé dit à Josué : « Aujourd'hui je commencerai à te magnifier sous les yeux de tout Israël, afin qu'on sache que je suis avec toi comme j'ai été avec Moïse[d]. [8] Et maintenant donne cet ordre aux prêtres qui portent l'arche de la loi : Quand vous arriverez à l'extrême limite des eaux du Jourdain, vous vous arrêterez dans le Jourdain. »

(E) [9] Josué dit aux enfants d'Israël : « Approchez, et écoutez la parole de Yahvé, (R^{D}) votre Dieu. » [10] Et Josué dit : « A ceci vous reconnaîtrez qu'il y a au milieu de vous un Dieu vivant[e] et qu'il dépossédera, pour vous faire place, les Cananéens, les Ḥittites, les Ḥivvites, les Perizzites, les Guirgachiens, les Amoréens et les Jébusiens[f]. [11] l'arche (E) de la loi [du] Seigneur de toute la terre[g] va passer devant vous dans le Jourdain. [12] Et maintenant, (R) choisissez douze hommes parmi les tribus d'Israël, un par tribu[h]. [13] Dès que les (E) prêtres qui portent l'arche de Yahvé, Seigneur de toute la terre, poseront la plante de leurs pieds dans les eaux du Jourdain, (J) les eaux du Jourdain tariront, (E) les eaux qui descendent d'amont s'arrêteront, [formant] comme un mur. »

Le passage du fleuve.

[14] Le peuple quitta ses tentes pour (J) passer le Jourdain; les prêtres[i], ceux qui portaient l'arche [de] la loi[j] marchaient en tête du peuple. [15] Dès que ceux qui portaient l'arche furent arrivés au Jourdain, (E) [dès que] les prêtres qui portaient l'arche eurent plongé les pieds dans l'eau du bord (J) (le Jourdain, dans tout son cours, déborde pendant la durée entière de la moisson[k]), (E) [16] les eaux qui descendaient d'amont s'arrêtèrent; elles se dressèrent comme un mur à une très grande distance, à Adâm, ville voisine de Çartân[l], tandis que les eaux qui descendaient vers la mer de la Plaine (la mer Salée)[m] s'écoulaient, tarissaient. Alors le peuple traversa en face de Jéricho. [17] Les prêtres qui portaient l'arche [de] la loi de Yahvé[n]

3, 3. G S : prêtres *et* les lévites. 8. « Et maintenant » *G* (lis. *we'attâ*). H : Et *toi*. 9. « la parole » *G*. H : les paroles. 13. « les eaux (litt. : *et* les eaux) qui — s'arrêteront » *G*. H : les eaux qui descendent d'amont ; *et* elles s'arrêteront. 14. « Le peuple quitta » *G* (lis. *wayyissa'*). H : Quand le peuple eut quitté. 16. « à Adâm » *H*[k]. Hq L T (G S) : d'Adâm.

a. Litt. : « Quand vous verrez l'arche... *et* les prêtres lévites l'emporter ». Peut-être le texte primitif portait-il simplement : « quand vous verrez l'arche *quitter sa place* » (cf. Nomb. 10, 33). — *Les prêtres lévites*, locution spéciale à l'école deutéronomiste pour désigner les prêtres légitimes (cf. Deut. 17, 9). *b*. Un peu moins d'un kilomètre. Cf. le territoire des villes lévitiques dans P (Nombr. 35, 5) et le chemin d'un sabbat (Act. 1, 12). *c*. Cf. Gen. 35, 2 et la note; Ex. 19, 10, 14-15; Lév. 16, 26; Nombr. 8, 7; 11, 18; Jos. 7, 13; 1 Sam. 16, 5; 21, 4-5. *d*. Cf. Deut. 2, 25; Jos. 1, 5. *e*. Cette expression, qui oppose Yahvé comme un Dieu vivant à des dieux « morts » (cf. Ps. 106, 28), ne se rencontre que dans des textes deutéronomistes ou dans des passages plus récents encore (Deut. 5, 26; 1 Sam. 17, 26, 36; 2 Rois 19, 4, 16; És. 37, 4; Os. 2, 1 [1, 10]; Ps. 42, 3; 84, 3). *f*. Cf. Deut. 7, 1. *g*. Ces mots, dont la construction est fautive, renferment une addition (*Seigneur de toute la terre*) et une correction (*de la loi* pour « de Yahvé »; cf. v. 13). *h*. Ce verset, isolé ici, est répété 4, 2, où il semble mieux à sa place. S'il a été inséré ici, c'est peut-être parce que, d'après la version E, les hommes chargés de porter les pierres étaient choisis avant le passage du Jourdain — mais par Josué (4, 4-5). *i*. Mots probablement ajoutés; cf. v. 15a. *j*. Addition grammaticalement incorrecte. *k*. Le Jourdain grossit et déborde souvent pendant la saison des pluies et de la fonte des neiges, notamment en avril, époque où la moisson commence (moisson des orges) dans la plaine du Jourdain. G porte « la moisson du blé », ce qui ne s'accorderait pas avec 4, 19, l'orge étant seule mûre à la date indiquée. « Couler comme le Jourdain au temps de la moisson » était une expression proverbiale pour désigner une extrême abondance (Sir. 24, 26; cf. 1 Chron. 12, 15). *l*. *Adâm* se trouvait peut-être près du gué de Damié, à une trentaine de kil. au nord du lieu du passage. *Çartân* est inconnue. Le sens de ces indications topographiques est assez obscur. Elles ne peuvent guère signifier que les eaux se dressèrent bien loin *au sud* d'Adâm (Hq), ni que la crue produite par le barrage miraculeux se fit sentir dès Adâm (même leçon). Le sens naturel du texte est que les eaux se dressèrent à une grande distance au nord du lieu du passage. Or cela ne paraît être la conception d'aucune des sources anciennes, puisque, d'après elles, le fleuve reprit son niveau dès que les prêtres eurent remis le pied sur la rive (4, 18). Ces précisions sont donc sans doute un commentaire ultérieur. *m*. *Mer de la Plaine* [*du Jourdain*], ancien nom de la mer Morte. *Mer Salée* en était une désignation plus moderne, due à sa teneur exceptionnelle en sel (Nombr. 34, 12; Jos. 15, 2, 5; 18, 19 (P); — Gen. 14, 3; Deut. 3, 17 (glose); et souvent dans le Talmud). *n*. Voy. v. 14.

s'arrêtèrent en lieu sec au milieu du Jourdain (P) [et restèrent] immobiles, (E) tandis que tout Israël traversait à pied sec, jusqu'à ce que toute la nation eût fini de traverser le Jourdain.

4 *Les pierres commémoratives a.*

[1] Lorsque toute la nation eut fini de traverser le Jour- (R^{JE}) dain[b], Yahvé dit à Josué : [2] « Choisissez dans le peuple douze hommes, un par tribu, (J) [3] et donnez-leur cet ordre : Enlevez d'ici, du milieu du Jourdain . . . .[c], douze pierres; vous les emporterez sur l'autre rive et les déposerez à l'endroit où vous devez camper cette nuit[d]. »

(E) [4] Josué appela les douze hommes qu'il avait désignés parmi les enfants d'Israël, un par tribu, [5] et il leur dit : « Passez devant Yahvé jusqu'au milieu du Jourdain[e] et chargez chacun une pierre sur votre épaule, — autant de pierres qu'il y a de tribus parmi les enfants (R^{D}) d'Israël, — [6] afin qu'elles restent comme souvenir au milieu de vous. Plus tard, quand vos fils vous demanderont : Quelle signification attachez-vous à ces pierres[f]? — [7] vous leur répondrez : [Elles signifient] que les eaux du Jourdain ont tari devant l'arche de la loi de Yahvé, quand elle a passé le Jour- (E) dain. Ces pierres doivent maintenir à perpétuité le souvenir de cet événement chez les enfants d'Israël. »

(J) [8] Les enfants d'Israël firent comme Josué l'avait commandé : ils enlevèrent douze (R^{JE}) pierres du milieu du Jourdain, comme Yahvé l'avait dit à Josué, — autant de pierres qu'il y a de tribus parmi les enfants d'Israël, — (J) ils les emportèrent sur l'autre rive jusqu'à l'endroit où ils devaient camper et les y déposèrent. (E) [9] Josué dressa douze pierres au milieu du Jourdain, à l'endroit où s'étaient posés les pieds des prêtres qui portaient l'arche de la loi, et elles y sont encore aujourd'hui.

Reprise du récit du passage du Jourdain.

(P) [10] Les prêtres qui portaient l'arche restèrent debout au milieu du Jourdain, jusqu'à ce que fût accompli tout ce que Yahvé avait chargé Josué de dire au peuple, et le peuple se hâta de passer[g]. (J) [11] Lorsque tout le peuple eut fini de passer, l'arche de Yahvé passa aussi, ainsi que les prêtres, en tête du peuple[h]. (R^{D}) [12] Les fils de Ruben, les fils de Gad et la demi-tribu de Manassé passèrent en armes en tête des enfants d'Israël, comme Moïse le leur avait ordonné[i]. [13] Quarante mille hommes environ[j], ceux qui étaient équipés pour la guerre, passèrent devant Yahvé pour aller combattre, dans la direction des plaines de Jéricho[k]. [14] Ce jour-là, Yahvé magnifia Josué sous les yeux de tout Israël, et on le respecta tant qu'il vécut, comme on avait respecté Moïse[l].

Fin du prodige.

[15] Yahvé dit à Josué : (E) [16] « Commande aux prêtres qui portent l'arche de la loi[m], de sortir du Jourdain. » [17] Et Josué donna cet ordre aux prêtres : « Sortez du Jourdain. » [18] Or comme les prêtres qui portaient l'arche de la loi de Yahvé

4, 3. « du Jourdain » *G*. H aj. : de l'endroit où se sont posés les pieds des prêtres (addition tirée du v. 9). 5. « devant Yahvé » d'après *G* (devant moi, devant le Seigneur). H : devant l'arche de Yahvé votre Dieu. 7. « passé le Jourdain » *G*. H aj. : les eaux du Jourdain ont tari. 10. « au peuple » *G*. H aj. : selon tout ce que Moïse avait commandé à Josué. — Le Pentateuque ne renferme aucune trace d'ordres donnés par Moïse à Josué concernant le passage du Jourdain. Mais la tradition juive supposait sans doute que Josué agissait en tous points d'après des instructions de Moïse. 11. « Les prêtres ». G : les pierres.

a. D'après J, elles furent prises au milieu du Jourdain et dressées sur la rive droite (v. 3, 8); d'après E, elles furent apportées de la rive gauche et dressées au milieu du fleuve (v. 5, 9). Le morceau a, de plus, reçu des additions d'époques diverses. *b*. Dans le texte primitif de E, cette transition amenait sans doute le récit de l'érection des pierres (v. 9) ou celui de la sortie de l'arche du lit du Jourdain (v. 15); les incidents qui suivent dans le texte actuel se passent *pendant* la traversée (v. 3), ou même *avant* (v. 4-7). *c*. L'hébreu a ici un mot sans lien avec le contexte et qui paraît être une répétition erronée du verbe « désigner » (du v. 4) ou du mot « immobiles » (3, 17). *d*. Cet ordre s'adressait primitivement à tout le peuple (cf. v. 8). Les mots précédents, qui en font une instruction donnée à douze hommes choisis, sont donc d'une autre main, peut-être du rédacteur qui a fondu ensemble J et E. *e*. On voit que, d'après E, l'ordre d'enlever les douze pierres était donné avant le passage du fleuve. *f*. Cf. Ex. 12, 26, 27; 13, 14; Deut. 6, 20. *g*. Peut-être, dans la pensée de P, pour avoir encore le temps de procéder au choix de l'agneau pascal, qui, d'après la loi sacerdotale, devait avoir lieu ce jour-là (cf. 4, 19; 5, 10-11 et Ex. 12, 3). *h*. La maladresse du style porte à croire que ces mots sont une addition. L'auteur primitif se serait exprimé différemment, s'il avait voulu dire que les prêtres portant l'arche passèrent aussi le fleuve et reprirent ensuite la tête du peuple. *i*. Cf. 1, 14-18; 22. *j*. D'après P (Nomb. 26, 7, 18, 34), Ruben avait 43.730 hommes d'armes, Gad 40.500 et Manassé 52.700. Le chiffre donné ici doit donc être d'une autre provenance. *k*. Cf. Nomb. 32, 20-21, 27, 29, 32. *l*. Cf. 3, 7. *m*. Le mot employé ici pour « loi » (*'édout*, proprement « attestation ») est de la langue de P.

sortaient du lit du Jourdain, au moment où les plantes de leurs pieds le quittaient pour se poser sur la terre sèche, les eaux du Jourdain revinrent à leur place et se remirent à déborder dans tout leur cours comme auparavant.

[19] Le peuple sortit du Jourdain le dixième jour du premier mois[a], et il campa à Guilgal[b], à l'extrémité orientale [du territoire] de Jéricho.

Érection des pierres à Guilgal. Conséquences du passage du Jourdain[c].

[20] Josué dressa à Guilgal les douze pierres qu'on avait prises dans le Jourdain. [21] Puis il dit aux enfants d'Israël : « Plus tard, quand vos fils vous demanderont : Qu'est-ce que ces pierres ? — [22] vous instruirez vos fils en ces termes : Israël a passé à pied sec le Jourdain que voici. — [23] En effet, Yahvé votre Dieu a desséché le Jourdain devant vous jusqu'à ce que vous ayez passé, comme Yahvé votre Dieu le fit pour la mer des Roseaux, qu'il dessécha devant nous jusqu'à ce que nous eussions passé. [24] Tous les peuples de la terre sauront ainsi que la main de Yahvé est puissante, et ils craindront Yahvé votre Dieu, à jamais. »

5 [1] Lorsque tous les rois des Amoréens établis au delà du Jourdain et tous les rois des Cananéens qui habitaient au bord de la mer[d] apprirent que Yahvé avait desséché le Jourdain devant les enfants d'Israël jusqu'à ce qu'ils eussent passé, ils sentirent fondre leur cœur, et ils furent sans courage[e] pour résister aux enfants d'Israël.

Josué circoncit le peuple.

[2] En ce temps-là, Yahvé dit à Josué : « Fais-toi des couteaux de pierre[f] et circoncis de nouveau les enfants d'Israël pour la seconde fois[g]. » [3] Josué se fit des couteaux de pierre et circoncit les enfants d'Israël près du tertre des Aralôt[h]. [4] Voici pour quel motif Josué procéda à la circoncision : tout le peuple sorti d'Égypte (les mâles, tous les hommes propres à la guerre[i]) était mort au désert pendant la route, lors de la sortie d'Égypte. [5] En effet les hommes qui étaient sortis [d'Égypte] étaient tous circoncis, mais aucun de ceux qui étaient nés au désert, pendant la route, lors de la sortie d'Égypte, n'avait été circoncis. [6] Pendant quarante ans, en effet, les enfants d'Israël avaient cheminé dans le désert jusqu'à l'extinction de toute la nation (des hommes propres à la guerre[i]) qui était sortie d'Égypte et qui n'avait pas obéi à la voix de Yahvé : Yahvé leur avait déclaré par serment qu'il ne leur laisserait pas voir le pays qu'il avait juré à leurs pères de nous donner, pays ruisselant de lait et de miel[j]. [7] Il leur avait substitué leurs fils, et ce sont eux que Josué circoncit : ils étaient incirconcis parce qu'on n'avait pas pu les circoncire pendant la route. [8] Quand on eut fini de circoncire la nation, tous restèrent à leur place, dans le camp, jusqu'à leur guérison[k]. [9] Et Yahvé dit à Josué : « Aujourd'hui, j'ai écarté de vous[a] le mépris de l'Égypte. » Aussi a-t-on donné à cet endroit le nom de Guilgal[b], qu'il porte encore aujourd'hui.

21. « vous demanderont » *G S* (lis. *'ètkèm*). H : demanderont *à leurs pères*. 24. « ils craindront » lis. *yir'âtâm*. H : vous craindrez (mais le verbe devrait être alors à un autre temps). **5**, 1. « des Cananéens ». G : de Phénicie. « au delà du Jourdain » *G* (suppr. *yâmmâ*). H aj. : vers la mer. « qu'ils eussent passé » *H*[a] *H*[q] *G S L T*. H[k] : que nous eussions passé.

a. Le premier mois (mars-avril), qui commençait à l'équinoxe du printemps, s'appelait, dans l'ancienne nomenclature, *abib*, et, dans la nouvelle, *nisân* (Ex. 12, 2). *b. Guilgal*, ou plus exactement « le Guilgal », signifie le cercle. Ce nom a désigné diverses localités où se trouvait sans doute un cromlech (enceinte circulaire de pierres dressées). L'endroit dont il s'agit ici (actuellement Tell-Djeldjoul, entre le Jourdain et Jéricho) est mentionné Jug. 3, 19; Os. 4, 15; 9, 15; Am. 4, 4; 5, 5; etc. *c.* Les v. 20-24, de rédaction deutéronomiste, sont sans doute une amplification de la conclusion du récit de J. Celui-ci devait dire que Josué dressa les pierres prises dans le Jourdain, et qu'en conséquence le lieu fut appelé Guilgal. *d.* Dans les textes de D et de E, le terme d'*Amoréens* désigne d'ordinaire l'ensemble des habitants de la Palestine; dans J et P, c'est le mot de *Cananéens* qui est employé dans ce sens général. C'est seulement dans des gloses archéologiques (Nomb. 13, 29; 14, 25; Deut. 1, 7; 11, 30; Jos. 11, 3) que les *Amoréens* apparaissent comme les habitants de la montagne et les *Cananéens* comme ceux d'un district de la plaine. *e.* Litt. : *et il n'y eut plus en eux d'esprit.* On croyait que l'âme sortait du corps sous le coup d'une grande frayeur ou d'un violent saisissement, comme pendant le sommeil, l'extase, l'évanouissement et à la mort (Cant. 5, 6; 1 Rois 10, 5; etc.). *f.* Voy. note sur Ex. 4, 26. *g.* Sous sa forme primitive, la tradition rapportée ici racontait l'introduction de la circoncision en Israël : le v. 9 suppose, en effet, que les Hébreux l'ignoraient encore au temps de leur séjour en Égypte. Des réviseurs ont essayé, par l'addition de quelques mots (*de nouveau, pour la seconde fois*) et des v. 4-7, de concilier ce passage avec les récits divergents qui attribuaient l'introduction de la circoncision à Séphora (Ex. 4, 24-26, de J) ou la faisaient remonter au temps des patriarches (Gen. 17, de P; 34, de J et E). *h.* C'est-à-dire : *des prépuces*. Voy. note sur v. 9. *i.* Rectification surajoutée d'après Nomb. 14, 29-30. *j.* Cf. Ex. 3, 8 et la note. *k.* La circoncision du peuple par Josué est placée à un moment bien invraisemblable. Un chef d'armée, à l'heure même où il abordait le pays ennemi, aurait-il soumis ses hommes à une opération qui devait les mettre hors de combat pendant plusieurs jours (cf. Gen. 34, 25)?

Célébration de la Pâque.

P [10] Les enfants d'Israël campèrent à Guilgal et célébrèrent la Pâque le quatorzième jour du mois[c] au soir, dans les plaines de Jéricho. [11] Ils mangèrent des produits du pays, des pains sans levain et du grain rôti. [12] Le jour même la manne cessa, quand ils mangèrent des produits du pays, et les enfants d'Israël n'eurent plus de manne[d]. Ils mangèrent, cette année-là, des productions du pays de Canaan.

Josué rencontre le chef de l'armée de Yahvé.

J [13] Comme Josué était à Jéricho[e], il leva les yeux et aperçut un homme qui se tenait debout devant lui, une épée nue à la main. Josué l'aborda et lui dit : « Es-tu des nôtres ou de nos ennemis? » [14] Il lui répondit : « Je suis le chef de l'armée de Yahvé. Maintenant je viens...[f] » Josué tomba le visage contre terre, se prosterna et lui dit : « Que dit mon seigneur à son serviteur? » [15] Alors le chef de l'armée de Yahvé dit à Josué : « Ote ta sandale de ton pied, car le lieu où tu te tiens est sacré[g]. » Et Josué obéit.

Prise de Jéricho[h].

6 [1] Jéricho tenait sa porte fermée par crainte des enfants d'Israël : personne ne sortait, personne n'entrait. [2] Yahvé dit à Josué : « Vois, je livre entre tes mains Jéricho et son roi, les vaillants guerriers[i]. [3] Vous tournerez autour de la ville, vous tous, les hommes de guerre, en faisant le tour de la ville une seule fois; vous ferez ainsi pendant six jours. [4] Sept prêtres précéderont l'arche, portant sept cors faits de cornes de bélier. Le septième jour vous tournerez sept fois autour de la ville, et les prêtres sonneront du cor. [5] Quand la corne de bélier lancera un appel prolongé[j], quand vous entendrez le son du cor, tout le peuple poussera une grande clameur, la muraille de la ville s'écroulera, et le peuple montera [à l'assaut], chacun droit devant soi. »

[6] Josué, fils de Noun, appela les prêtres et leur dit : « Prenez l'arche de la loi, et que

11. « du pays » *G*. H aj. : le lendemain de la Pâque. 12. « Le jour même » *G*. H rattache ces mots à la phrase précédente. « cessa » *G*. H aj. : le lendemain. « de Canaan ». G : des Phéniciens. 14. « Il lui répondit » *H*[a] *G S* (lis. *lô*). H : Il répondit : « Non... » **6**, 1. « tenait sa porte fermée (litt. : était fermée) » *S* (suppr. *sôgèrèt ou*). H : *fermait* [sa porte] *et* était fermée. 3. « Vous tournerez — tous ». G : Place (ou Fais tourner) autour de la ville tous... « vous ferez » *G*[KL] *S L* (lis. *ta'âsou*). H : tu feras. 5. « quand vous — cor » *H*[k]. H[q] : dès que vous... G : quand vous sonnerez du cor (cf. v. 20).

a. Litt. : *j'ai roulé de dessus vous.* Les Égyptiens, qui étaient circoncis, méprisaient les Hébreux, qui, d'après la tradition conservée ici, ne l'étaient pas encore. *b. Guilgal* dérive du verbe *gâlal* « rouler »; le sens originel n'était pas toutefois celui de « lieu où l'on roule », mais celui de « cercle » (cf. note *b* sur 4, 19). — Si l'institution de la circoncision a été localisée à Guilgal, c'est peut-être que les jeunes hommes de la région venaient au sanctuaire de cet endroit se soumettre à cette cérémonie. Le « tertre des prépuces » pourrait être un lieu où l'on enfouissait les morceaux de chair enlevés : certains peuples pratiquant la circoncision les enterrent; c'est ce que prescrit aussi un rituel juif préconisé par le *Zohar*. *c.* Du premier mois : 5, 10 était la suite immédiate de 4, 19. *d.* Cf. Ex. 16, 35. *e.* On peut entendre « dans le territoire de Jéricho » (cf. 4, 19) ou « près de Jéricho ». C'est ce que demande le contexte actuel; mais, le récit étant mutilé (voir v. 14), il est difficile de dire si telle était l'intention du narrateur primitif. En tout cas, il ne devait pas situer la scène à Guilgal, trop éloigné de Jéricho. *f.* Le texte primitif devait indiquer ici le but de la venue du chef de l'armée de Yahvé. On admet généralement qu'il venait donner des instructions à Josué pour l'attaque de Jéricho : il aurait déjà l'épée à la main pour se mettre à la tête des Israélites (cf. 2 Sam. 5, 24). D'autres pensent qu'il voulait seulement révéler à Josué que le lieu où il se trouvait était une terre sainte, où l'on était sûr de « voir Dieu » (cf. Gen. 28, 10-22); mais que signifierait alors son épée nue? *g.* Cf. Ex. 3, 5. *h.* On distingue encore, çà et là, dans ce chapitre, les deux récits J et E, qui ont été mélangés. D'après l'un, le signal des clameurs poussées par le peuple fut un ordre donné par Josué (v. 10, 16b, début de 20), d'après l'autre, ce fut une sonnerie de cor (v. 4, 5, 16a, fin de 20). D'après l'un, Rahab fut sauvée parce que tout le peuple reçut de Josué l'ordre de l'épargner (v. 17, 25); d'après l'autre, parce que les deux espions furent envoyés pour la faire sortir de la maison (v. 22, 23). D'après l'un, les Israélites tournèrent autour de la ville pendant sept jours, mais une fois seulement chaque jour (10); d'après l'autre, ils faisaient, semble-t-il, aussi sept fois le tour de la ville, mais en un seul jour; et c'est sans doute le compilateur (R[JE]) qui, pour concilier les deux narrations, a admis que la procession fut répétée pendant sept jours et sept fois le septième jour. — Le récit a été surchargé d'additions : on a introduit dans le cortège les sept prêtres porteurs de cors (R); puis on les a fait sonner pendant tout le défilé (R²), ce qui est contraire aux intentions des premiers narrateurs (v. 4-5, 10, 20). — Cette page nous donne une idée des rites au moyen desquels on lançait l'anathème contre une ville et de l'efficacité quasi magique qu'on leur reconnaissait. *i.* Probablement variante mal placée des mots « les hommes de guerre » au v. 3. *j.* Cette indication, qui fait double emploi avec la suivante et qui manque en G, doit être une addition tardive pour concilier les deux emplois du cor admis dans le texte actuel : pendant le défilé les prêtres sonneront du cor, — et quand l'heure sera venue de pousser le cri de guerre, ils émettront une note prolongée. La distinction de ces deux sonneries doit avoir été introduite après coup, car il n'en est tenu aucun compte dans la suite du récit (cf. v. 16 et 20).

sept prêtres portant sept cors faits de cornes de bélier marchent devant l'arche de Yahvé. » [7]Puis il dit au peuple : « Défilez et tournez autour de la ville. Que les hommes armés défilent devant l'arche de Yahvé. [8]Sept prêtres portant sept cors faits de cornes de bélier défileront devant Yahvé et sonneront du cor; l'arche de la loi de Yahvé les suivra. [9]Les hommes armés marcheront devant les prêtres, et l'arrière-garde suivra l'arche tout en sonnant du cor. » [10]Josué donna cet ordre au peuple : « Ne poussez point de clameur, ne faites pas entendre votre voix, qu'il ne sorte pas un mot de votre bouche, jusqu'au jour[a] où je vous dirai : Criez! — Alors vous crierez. »

[11]Ils firent tourner l'arche de Yahvé autour de la ville en en faisant le tour une seule fois, puis ils rentrèrent au camp, où ils passèrent la nuit. [12]Le lendemain, Josué se leva de bon matin; et les prêtres prirent l'arche de Yahvé. [13]Les sept prêtres, qui portaient les sept cors faits de cornes de bélier, marchaient devant l'arche de Yahvé, tout en sonnant du cor. Les hommes armés marchaient devant eux, et l'arrière-garde suivait l'arche de Yahvé tout en sonnant du cor. [14]Le second jour, ils tournèrent autour de la ville une seule fois, puis ils revinrent au camp. Ils agirent de la sorte six jours de suite.

[15]Le septième jour, ils se levèrent dès l'aube et tournèrent autour de la ville, suivant le même cérémonial, sept fois. Ce jour-là fut le seul où ils tournèrent sept fois autour de la ville[b]. [16]La septième fois, les prêtres sonnèrent du cor et Josué dit au peuple : « Criez, car Yahvé vous livre la ville. [17]La ville, avec tout ce qu'elle renferme, sera dévouée par anathème[c] à Yahvé; seule, Raḥab la prostituée aura la vie sauve, avec tous ceux qui seront auprès d'elle dans sa maison, parce qu'elle a caché nos émissaires. [18]Seulement gardez-vous de ce qui est dévoué par anathème; n'allez pas convoiter et prendre de ce qui est dévoué par anathème, car vous feriez tomber le camp d'Israël sous le coup de l'anathème, et vous le plongeriez dans le malheur. [19]Tout l'argent et tout l'or, tous les objets de bronze et de fer seront consacrés à Yahvé; ils entreront dans le trésor de Yahvé[d]. » [20]Alors le peuple poussa le cri de guerre[e]. On sonna du cor[f], et dès que le peuple entendit le son du cor, il poussa une grande clameur : alors la muraille s'écroula, le peuple monta à l'assaut de la ville, chacun droit devant soi, et ils s'en emparèrent.

[21]Pour exécuter l'anathème, ils passèrent au fil de l'épée tout ce qui se trouvait dans la ville, hommes et femmes, jeunes gens et vieillards, jusqu'aux bœufs, au petit bétail et aux ânes. [22]Josué avait dit aux deux hommes qui avaient exploré le pays : « Allez à la maison de la prostituée et faites-en sortir cette femme avec tous ceux qui lui appartiennent, comme vous le lui avez juré. » [23]Les jeunes hommes (les espions) y allèrent : ils firent sortir Raḥab, son père, sa mère, ses frères et tous ceux qui lui appartenaient : ils firent sortir aussi tout son clan[g]; et ils les mirent en sûreté en dehors du camp d'Israël[h]. [24]Quant à la ville, ils la brûlèrent avec tout ce qui s'y trouvait; toutefois l'argent et l'or, ainsi que les objets de bronze et de fer, furent

7. « Puis il dit » H[a] H[q] S L T. H[k] : Puis ils dirent (ou : diront). G : Dites. 8. *G* (suppr. les 5 premiers mots et lis. *kôhănîm... ya'âberou liphnê yahwè*). H : *Et conformément à l'ordre donné au peuple par Josué, les* sept prêtres portant *les*... défilèrent. — Avec cette leçon les verbes suivants, v. 8 et 9, doivent être interprétés comme des imparfaits. 9. « les prêtres » d'après G. H aj. : sonnant du cor (H[q] S T) ou : [qui] sonnaient du cor (H[k]). « devant — suivra ». G : devant; et les prêtres [formant] l'arrière-garde [marcheront] derrière... (mais voy. v. 13). 11. « Ils firent tourner l'arche » lis. *wayyassêbbou*. H : Il (Josué) fit tourner l'arche. G : L'arche tourna. 13. « marchaient devant l'arche de Yahvé » d'après G. H : devant l'arche de Yahvé, marchaient... 15. « suivant le même cérémonial » manque en G[A]. G[B] : ce jour-là. 18. « convoiter » G cf. 7, 21 (lis. *taḥmedou*). H : dévouer par anathème. 20. « Alors — guerre » manque en G : la phrase aura été supprimée par un réviseur qui ne s'expliquait pas pourquoi le peuple criait avant d'avoir entendu le son du cor. 23. « tout son clan » *G S L* (lis. *mišpaḥtâh*). H : tous ses clans.

a. Cela pourrait signifier : jusqu'au *moment* (cf. Gen. 2, 4, 17; etc.). Cependant il est peu probable qu'on eût employé le mot « jour » pour distinguer plusieurs moments d'une même journée. Donc d'après la version suivie ici, les Israélites ne devaient défiler autour de la ville qu'une fois par jour.
b. Cette remarque, qui manque en G*L, doit être une addition récente. *c*. Voy. note *a* sur 2, 10. *d*. Ces recommandations de Josué (v. 17-19) auraient été mieux à leur place dans les instructions préalables (v. 6-10); elles surprennent, après qu'il a donné le signal du cri de guerre.
e. Ceci est l'exécution de l'ordre donné v. 16[b] (de J).
f. Ceci reprend le récit de E (16[a]) : le signal du cri de guerre est donné par une sonnerie de cor et non plus par un ordre de Josué. *g*. Glose pour expliquer les mots *tous ceux qui lui appartenaient*. *h*. *En dehors du camp*, à cause de leur qualité d'étrangers et de païens.

mis dans le trésor de Yahvé. [25]Mais Josué laissa la vie sauve à Raḥab, la prostituée, ainsi qu'à sa famille, et elle habite encore aujourd'hui au milieu d'Israël[a], — parce qu'elle avait caché les émissaires que Josué avait envoyés en reconnaissance à Jéricho. [26]En ce temps-là, Josué fit prononcer [au peuple] ce serment devant Yahvé :

Maudit soit l'homme qui se lèvera
pour rebâtir cette ville!
Qu'il la fonde sur son aîné
et qu'il en pose les portes sur son cadet[b]!

[27]Yahvé fut avec Josué, dont la renommée se répandit dans tout le pays.

Le crime d'Acan et l'échec devant Aï[c].

7 [1]Les enfants d'Israël commirent une violation de l'anathème. Acan[d], fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zèraḥ, de la tribu de Juda, prit de ce qui avait été dévoué par anathème, et la colère de Yahvé s'enflamma contre les enfants d'Israël.

[2]Josué envoya, de Jéricho[e], des hommes à Aï[f], qui est près de Bét-Aven, à l'est de[g] Béthel; il leur dit : « Allez reconnaître le pays. » Et ces hommes allèrent en reconnaissance à Aï. [3]De retour auprès de Josué, ils lui dirent : « Il n'est pas nécessaire que tout le peuple y aille : il suffira de deux ou trois mille hommes; ils réduiront Aï. N'impose pas au peuple entier la fatigue de cette expédition, car ces gens-là sont peu nombreux. »

[4]Trois mille hommes environ furent donc détachés de l'armée pour y aller, mais ils durent fuir devant les gens d'Aï. [5]Les gens d'Aï leur tuèrent environ trente-six hommes, puis ils les poursuivirent devant la porte [de la ville] jusqu'aux carrières[h] et les taillèrent en pièces à la Descente. Le cœur du peuple se fondit et devint [comme] de l'eau[i].

[6]Josué déchira ses vêtements et resta prosterné, la face contre terre devant Yahvé, jusqu'au soir, ainsi que les anciens d'Israël, et ils mirent de la terre sur leur tête[j]. [7]Josué dit : « Ah! Seigneur Yahvé! pourquoi as-tu fait passer le Jourdain à ce peuple pour nous livrer aux mains des Amoréens et nous faire périr! Si seulement nous avions pris le parti de rester de l'autre côté du Jourdain! [8]Oh! Seigneur! que dirai-je, maintenant qu'Israël a tourné le dos devant ses ennemis? [9]Quand les Cananéens et tous les habitants du pays[k] l'apprendront, ils nous envelopperont et feront

24. « le trésor de Yahvé » *G S L*. H : le trésor *de la maison* de Yahvé. 25. « sa famille » G. H aj. : et à tous ceux qui lui appartenaient (v. 22.) 26. « fit prononcer [au peuple] ». S : prononça. « devant Yahvé : Maudit soit » G[B]. H : Maudit soit devant Yahvé (le rythme est moins bon). « cette ville » *G*. H aj. : Jéricho. 7, 5. « jusqu'aux carrières » S : jusqu'à ce qu'ils fussent écrasés (*'ad hiššâberâm*). 6. « devant Yahvé » *G*. H : devant *l'arche de* Yahvé.

a. Dans la personne de ses descendants, naturellement.
b. L'usage existait autrefois en Palestine — des fouilles récentes l'ont démontré — d'enterrer des hommes, spécialement des enfants, sans doute préalablement immolés en sacrifice, sous les fondations des villes et en particulier sous les seuils de leurs portes. Ḥiel se conforma donc à une antique coutume lorsque, au temps d'Achab (876-854 environ), il reconstruisit Jéricho sur son fils aîné et en posa les portes sur son cadet (1 Rois 16, 34). Mais, cette pratique étant apparemment tombée en désuétude en Israël, l'acte de Ḥiel fut interprété comme l'effet d'une malédiction dictée autrefois par Josué : relever ou habiter une ville maudite passait, dans l'antiquité, pour un sacrilège (Deut. 13, 16; Job 15, 28). En réalité Jéricho était habitée du temps d'Éhoud (Jug. 3, 13) et de David (2 Sam. 10, 5). Pour concilier ces deux textes avec notre récit et avec 1 Rois 16, 34, on suppose que la ville fut rebâtie peu de temps après la conquête, mais comme ville ouverte ou bien sur un autre emplacement. *c*. Ce chapitre porte des traces visibles d'une fusion de sources. D'après l'une, Acan était lapidé (v. 25); d'après l'autre, il était brûlé, et un monceau de pierres était ensuite élevé sur son corps (15, 25, 26). L'une racontait d'abord le crime (v. 1) et se bornait ensuite à une allusion sommaire (v. 20); l'autre n'en faisait connaître les détails au lecteur que par les aveux du coupable (21). Tout le morceau renferme de nombreux doublets et présente deux conceptions assez différentes de l'anathème : 1° la notion archaïque d'une malédiction agissant par elle-même; 2° l'idée que les objets « dévoués » sont la propriété de Yahvé. Toutefois, les deux récits, très voisins l'un de l'autre, ont été mêlés si intimement qu'il est difficile de les séparer; notre essai de distinction des sources est souvent conjectural.
d. S et quelques manuscrits de G ont *Acar* (cf. 1 Chron. 2, 7). Peut-être est-ce une correction suggérée par le jeu de mots sur « Acor » (v. 25). *e*. Cette indication, peu en harmonie avec le maintien du camp israélite à Guilgal (cf. 5, 10 avec 9, 6; 10, 6, 7, 15, 43), et qui manque en G, semble être une addition. *f*. *Aï*, ou plus exactement *ha-Aï* (avec l'article), « la ruine », est peut-être à identifier avec Khirbet-Khayyân, sur la route de Jéricho à Béthel, à une quinzaine de kil. N. N. E. de Jérusalem. *g*. Probablement glose; manque en G[B]. Le nom de *Bét-Aven* « maison de néant » est parfois donné par dérision à Béthel « maison de Dieu »; mais d'autres passages où il est employé sans intention malveillante (18, 12; 1 Sam. 13, 5; 14, 23) ont fait supposer que c'était une localité particulière inconnue.
h. Suivant d'autres : « jusqu'aux précipices »; il n'en manque pas, non plus que de carrières, dans la région. *i*. Cf. 2, 11; 5, 1; Deut. 1, 28. *j*. En signe de deuil; cf. 1 Sam. 4, 12; Éz. 27, 30; Am. 2, 7; Job 2, 12; Apoc. 18, 19. *k*. Cf. note sur 5, 1.

disparaître notre nom de la terre. Que feras-tu alors pour ton grand nom[a]? »

10 Yahvé dit à Josué : « Lève-toi! pourquoi restes-tu prosterné? 11 Israël a péché, ils ont transgressé la loi que je leur avais prescrite, ils ont pris de ce qui avait été dévoué par anathème; ils ont volé; ils ont dissimulé [les objets dérobés]; ils [les] ont mis dans leurs bagages. 12 Aussi les enfants d'Israël ne pourront-ils plus tenir devant leurs ennemis, ils tourneront le dos devant leurs ennemis, car ils sont eux-mêmes sous le coup de l'anathème. Je ne serai plus avec vous, si vous ne faites disparaître du milieu de vous ce qui est voué à l'anathème. 13 Lève-toi, sanctifie le peuple[b], et dis : Sanctifiez-vous pour demain. Car ainsi a parlé Yahvé, Dieu d'Israël : Il y a de l'anathème au milieu de toi, Israël; tu ne pourras pas tenir devant tes ennemis tant que vous n'aurez pas ôté du milieu de vous ce qui est voué à l'anathème. — 14 Demain matin, vous vous présenterez par tribus; puis la tribu que Yahvé aura désignée[c] se présentera par clans; ensuite le clan que Yahvé aura désigné se présentera par familles; enfin la famille que Yahvé aura désignée se présentera homme par homme. 15 Celui qui sera surpris en flagrant délit de violation de l'anathème[d] sera brûlé avec tout ce qui lui appartient, parce qu'il a transgressé la loi de Yahvé et parce qu'il a commis une infamie en Israël[e]. »

16 Josué se leva donc de bon matin et fit comparaître Israël par tribus : la tribu de Juda fut désignée. 17 Ensuite il fit comparaître les clans de Juda : le clan des Zarḥites fut désigné. Il fit comparaître le clan des Zarḥites par familles : Zabdi fut désigné. 18 Enfin il fit comparaître la famille de ce dernier, homme par homme : Acan, fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zèraḥ, fut désigné. 19 Josué dit à Acan : « Mon fils, rends hommage à Yahvé[f], Dieu d'Israël, et fais ta confession; avoue-moi ce que tu as fait, ne me cache rien. » 20 Acan répondit à Josué; il dit : « Oui, c'est moi qui ai péché contre Yahvé, Dieu d'Israël; j'ai fait ceci et cela[g]. 21 J'ai remarqué dans le butin un beau manteau de Chinear[h], deux cents sicles d'argent et un lingot[i] d'or du poids de cinquante sicles[j]. Saisi de convoitise, je les ai pris. Ils sont cachés dans la terre, à l'intérieur de ma tente; l'argent est sous le manteau[k]. » 22 Josué dépêcha des envoyés qui coururent à la tente [d'Acan] : le manteau était bien caché dans sa tente et l'argent était dessous. 23 Ils les enlevèrent de la tente et les apportèrent à Josué et aux anciens d'Israël; puis ils les déposèrent devant Yahvé.

24 Alors Josué prit Acan, fils de Zèraḥ, et le fit monter à la vallée d'Acor[l], ainsi que ses fils, ses filles, son bœuf, son âne, son menu bétail, sa tente et tout ce qui lui appartenait[m]. Tout Israël l'accompagnait. 25 Et Josué dit : « Pourquoi nous as-tu plongés dans le malheur? Que Yahvé, aujourd'hui, te plonge [à ton tour] dans

17. « les clans » *H** cf. *G S L*. H : le clan. « le clan des Zarḥites fut désigné » *G S L* (lis. *wayyillâkêd*). H : il désigna le clan des Z. « par familles » *S L*. H : par hommes. 18. « fils de Zèraḥ » *G*. H ajoute : de la tribu de Juda (avec un terme spécial à P). 19. « fais ta confession » *G L*. H : fais-*lui* ta confession. 23. « aux anciens » *G*. H : à tous les enfants. « ils les déposèrent » *G S** (lis *wayyaṣṣigoum*). H : ils les versèrent. 24. « et le fit — Acor » *G*. H, qui lit « ils les firent... », a cette phrase à la fin du verset, où elle est répétée en G. « ainsi que ses fils » *G*. H aj. avant ses fils : l'argent, le manteau et le lingot d'or (mal placés entre Acan et ses fils).

a. La renommée de Yahvé était conçue, dans l'ancien Israël, comme solidaire de celle de son peuple (voy. au contraire Am. 9, 7). *b*. C'est-à-dire : ordonne-lui de se sanctifier (cf. Ex. 19, 10, 14). Voy. 3, 5 et la note. *c*. Cf. 1 Sam. 10, 20-22; 14, 41-42; Jon. 1, 7; Prov. 16, 33; 18, 18; Actes 1, 23-26. La consultation du sort, dans l'ancien Israël, se faisait d'ordinaire par *ourim* et *toummim* (voy. Ex. 28, 30). *d*. Litt. : *qui sera surpris en anathème*. Cette source paraît admettre que le coupable est découvert par une perquisition. *e*. Cf. Gen. 34, 7; Deut. 22, 21; Jug. 19, 23-24; 20, 6, 10; 2 Sam. 13, 12; Jér. 29, 23. Tous ces textes visent des désordres sexuels, auxquels l'acte d'Acan est ainsi assimilé, comme le sont ailleurs d'autres actes blâmables : 1 Sam. 25, 25 (refus d'hospitalité); És. 9, 16; 32, 6 (paroles coupables). *f*. En reconnaissant que le sort, dirigé par lui, a bien désigné le vrai coupable. *g*. Les narrateurs employaient cette formule, quand ils ne voulaient pas répéter un récit ou qu'ils ne jugeaient pas à propos d'entrer dans les détails. *h*. La Babylonie ou un pays voisin, cf. Gen. 10, 10. *i*. Litt. : *une langue*. Selon d'autres, un objet en forme de langue (cuiller ou poignard). *j*. S'il s'agit du sicle poids, le sicle israélite étant probablement de 16 gr. 37, 200 sicles d'argent représenteraient 3 kil. 274, soit environ 655 fr. de notre monnaie, et 50 sicles d'or (818 gr. 50), 2.800 fr. *k*. Litt. : *sous lui*; de même au v. 22. L'une des sources ne devait parler que du manteau, l'autre que de l'argent; le lingot d'or, dont il n'est plus question aux v. 22 et 23, doit être une addition. *l*. Cette vallée, qui formait une partie de la frontière nord du territoire de Juda (cf. 15, 7; És. 65, 10), devait être un des ravins sauvages qui débouchent dans la plaine du Jourdain au S. O. de Jéricho. Son aridité était proverbiale (Os. 2, 17 [15]). *m*. Cette énumération est suspecte, car d'après une partie au moins des indications qui suivent, il semble qu'Acan ait été exécuté seul.

le malheur! » Et tout Israël le lapida; et ils le brûlèrent[a] et ils l'assommèrent à coups de pierres. 26 Puis ils élevèrent sur lui un grand monceau de pierres qui existe encore aujourd'hui. Yahvé revint alors de son ardente colère. C'est pourquoi, encore aujourd'hui, on appelle ce lieu vallée d'Acor[b].

Prise d'Aï.

8 1 Yahvé dit à Josué : « Sois sans crainte, ne t'effraie pas[c]! Prends avec toi tous les gens de guerre, lève-toi et monte à Aï. Vois, je livre entre tes mains le roi d'Aï, son peuple, sa ville et son pays[d]. 2 Tu traiteras Aï et son roi comme tu as traité Jéricho et son roi[e]; toutefois, vous pourrez vous approprier le butin et le bétail[f]. Dispose une embuscade contre la ville, du côté de l'ouest[g]. » 3 Josué se leva avec tous les gens de guerre pour monter à Aï. Josué choisit trente mille[h] hommes, les plus vaillants, et les fit partir de nuit. 4 Il leur donna cet ordre : « Écoutez, vous allez vous mettre en embuscade à l'ouest de la ville; ne vous en éloignez pas trop, et tenez-vous prêts. 5 Pour moi, je m'approcherai de la ville avec toutes les troupes que j'ai auprès de moi, et si les habitants font une sortie contre nous, comme la première fois nous fuirons devant eux. 6 Ils se lanceront à notre poursuite jusqu'à ce que nous les ayons attirés loin de la ville. Ils se diront, en effet : Ils fuient devant nous comme la première fois. — 7 Vous, alors, vous surgirez de l'embuscade et vous vous emparerez de la ville, et Yahvé, votre Dieu, la livrera entre vos mains[i]. 8 Dès que vous aurez occupé la ville, vous y mettrez le feu. Exécutez ce commandement : voyez, je vous l'ordonne. » 9 Josué les fit partir, et ils allèrent se mettre en embuscade. Ils se postèrent entre Béthel et Aï, à l'occident d'Aï. Josué passa cette nuit-là dans la vallée[j].

10 Le lendemain, de bon matin, Josué passa l'armée en revue, et avec les anciens d'Israël, il monta, à la tête de l'armée, à Aï[k]. 11 Tous les gens de guerre[l] qu'il avait auprès de lui montèrent et s'approchèrent [d'Aï]. Arrivés devant la ville, ils campèrent au nord d'Aï; la vallée les en séparait. 12 Josué prit environ cinq mille hommes et les mit en embuscade entre Béthel et Aï, à l'occident de la ville[m]. 13 . . . .[n]

14 Dès que le roi d'Aï l'aperçut, il fit diligence, les gens de la ville se levèrent de bon matin et sortirent contre Israël, pour livrer bataille, avec toutes ses troupes, dans la direction de la Descente qui est à l'entrée de la plaine, sans se douter qu'une embuscade avait été dressée contre lui à l'ouest de la ville. 15 Josué et tout Israël se laissèrent battre par eux; ils s'enfuirent dans la direction du désert[o]. 16 On appela pour les poursuivre tout le monde qui se trouvait dans la ville. Ils poursuivirent Josué et se laissèrent attirer loin de la ville. 17 Il ne resta pas un homme dans Aï qui ne sortît pour courir sus à Israël. Ils laissèrent la ville ouverte et ils poursuivirent Israël.

18 Yahvé dit à Josué : « Étends le javelot

25. « ils le brûlèrent et ils l'assommèrent » lis. *'ôtô* (les deux fois). H : ils *les* brûlèrent et ils *les*... 8, 4. « en embuscade » *G*. H aj. : contre la ville. 5. « comme la première fois » *L* cf. *v. 6*. H rattache ces mots à ce qui précède. 6. *G*. H aj. à la fin : et nous fuirons devant eux (répétition des deux derniers mots du v. 5). 8. « ce commandement » *G* cf. *L* (lis. *kaddâbâr hazzè*). H : le commandement *de Yahvé*. 9. « dans la vallée » d'après *v. 13* (lis. *hâ'émèq*). H : au milieu du peuple. 11. « les en séparait » *S* (lis. *bénêhèm*). H : l'en séparait. 12. « Béthel » *H*. H^k* G^L : Bét-Aven. « la ville » *H^k*. H^q : Aï. 14. « il fit diligence » *S* cf. *G L* (lis. *wayemahêr*). H : ils firent diligence. « dans la direction de la Descente » cf. *7, 5* (lis. *lammôrâd*). H : au temps (ou : à l'endroit) convenu. — Texte très incertain. 17. « dans Aï » *G*. H : dans Aï *et Béthel* (ce dernier mot est une glose erronée : les gens de Béthel seraient tombés dans l'embuscade israélite).

a. Cette peine, connue déjà de l'antiquité israélite (Gen. 38, 24), était infligée au cadavre du supplicié (Lév. 20, 14); c'était un moyen de faire souffrir son âme, même après la mort. *b*. *Acor* est dérivé du verbe *'âkar*, que nous avons traduit au v. 25 par « plonger dans le malheur ». *c*. Cf. 1, 9; Deut. 1, 21; 31, 8. *d*. Cf. 6, 2; Deut. 2, 24; 3, 2. *e*. Il n'a pas été question plus haut du sort du roi de Jéricho. *f*. Cf. Deut. 2, 34-35; 3, 6-7; Jos. 11, 14. Il en avait été autrement pour Jéricho (6, 21; cf. 1 Sam. 15, 9-23). *g*. Litt. : *derrière elle* (les Israélites s'orientaient en se tournant du côté de l'est). *h*. Peut-être le texte portait-il originairement trois mille; cf. v. 12. *i*. La 2e partie du v. 7, qui reproduit sous une autre forme la 1re partie, manque dans la version grecque. Celle-ci, dont le texte a dû être révisé, supprime dans tout le chapitre les phrases qui font double emploi ou qui soulèvent des difficultés. *j*. Dans la vallée qui s'ouvrait au pied des murs d'Aï (cf. v. 11b). *k*. Dans le contexte primitif de E, c'était le début de l'expédition : Josué partait de la plaine du Jourdain (cf. v. 3 dans J). *l*. Ce mot, incorrectement construit en hébreu, doit avoir été ajouté d'après v. 1 et 3. *m*. Parallèle manifeste avec v. 3-9 (J) : dans la suite il n'est question que d'une seule embuscade. *n*. L'hébreu a ici une phrase obscure et incorrecte, qui paraît signifier : *et on disposa le peuple* [de la façon suivante : d'une part] *tout le camp, qui était au nord de la ville et* [d'autre part] *son arrière-garde* (ou : *son embuscade?*) *à l'occident de la ville, et Josué se rendit* (var. : *passa*) *cette nuit-là au milieu de la vallée*. Cette phrase, qui manque en grande partie en G, doit être d'un rédacteur qui a essayé de coordonner les indications topographiques des v. 9, 11, 12. *o*. *Le désert* désigne probablement, ici, les pentes arides qui s'abaissent vers la plaine du Jourdain.

que tu as à la main dans la direction d'Aï[a], car je la livrerai entre tes mains. » Et Josué étendit le javelot qu'il avait à la main dans J la direction de la ville; [19] la troupe placée en embuscade se leva promptement de l'endroit où elle était postée; elle partit en courant, R[JE] dès que [Josué] étendit la main, J entra dans la ville, s'en empara et se hâta d'y mettre le feu. [20] Les gens d'Aï, s'étant retournés, aperçurent la fumée de la ville qui montait vers le ciel; or ils n'avaient E d'espace[b] pour fuir d'aucun côté. Alors l'armée qui fuyait vers le désert[c] fit tête J à ceux qui la poursuivaient. [21] Quand Josué et tout Israël virent que la troupe placée en embuscade s'était emparée de la ville et que la fumée montait de la ville[d], ils firent volte-face et battirent les gens d'Aï. [22] Les autres [Israélites], sortant de la ville, se portèrent à leur rencontre, et les gens d'Aï se trouvèrent au milieu des Israélites, [qui s'avançaient] les uns R[D] d'un côté, les autres de l'autre; ceux-ci les battirent au point de ne laisser ni un survi- J vant ni un fuyard. [23] Ils prirent le roi d'Aï vivant et l'amenèrent à Josué.

[24] Quand Israël eut achevé de tuer, dans la Descente où il avait été poursuivi, tous les habitants d'Aï qui se trouvaient en rase cam- E pagne, quand tous furent tombés jusqu'au J dernier sous le tranchant de l'épée, tout Israël revint sur Aï et en passa la population au fil de l'épée. [25] Le total de ceux qui tombèrent ce jour-là fut de douze mille, hommes et femmes, — tous les gens d'Aï. [26] Josué E ne cessa pas de tenir son javelot étendu, jusqu'à ce qu'il eût exécuté l'anathème sur tous les habitants d'Aï. [27] Toutefois les en- R[D] fants d'Israël s'approprièrent le bétail et le butin de la ville, conformément à l'ordre que Yahvé avait donné à Josué. [28] Josué brûla E Aï et en fit pour toujours un monceau de R[D] ruines[e], une solitude, comme on le voit E encore aujourd'hui[f]. [29] Il pendit le roi d'Aï J à un arbre[g] [et l'y laissa] jusqu'au soir. R[D] Mais au coucher du soleil, Josué ordonna de descendre son cadavre de l'arbre[h]; puis J on le jeta à l'entrée de la porte de la ville, et on éleva sur lui un grand monceau de pierres, qui existe encore aujourd'hui.

Célébration de grandes solennités religieuses dans la région de Sichem.

[30] Alors Josué bâtit, sur le mont Ébal[i], E un autel à Yahvé, Dieu d'Israël, [31] comme R[D] Moïse, serviteur de Yahvé, l'avait ordonné aux enfants d'Israël, ainsi qu'il est écrit dans le livre de la Loi de Moïse[j], un autel E de pierres brutes sur lesquelles on n'avait pas fait passer le fer[k]. On y offrit à Yahvé des holocaustes, et on y fit des sacrifices de paix.

[32] [Josué] écrivit là, sur les pierres[l], une R[D] copie de la Loi de Moïse, en présence des enfants d'Israël.

20. « ils n'avaient (litt. : il n'y avait à eux) » lis. *lâhèm*. H : il n'y avait en eux. — Texte et sens douteux. 24. « la Descente » G (lis. *bammôrâd*). H : le désert. 27. « les enfants d'Israël » H* G S L T. H : Israël. 29. « à l'entrée de la porte de la ville ». G : dans une fosse. 32. « une copie de la Loi de Moïse ». G L : le Deutéronome, loi (L : de la loi) de Moïse. « Loi de Moïse » G[B]. H aj. : qu'il avait écrite.

a. Le geste de Josué est interprété par le rédacteur du texte actuel comme un signal donné au détachement placé en embuscade (bien que rien de semblable n'eût été convenu; cf. v. 6 et 7). Dans la pensée du narrateur (E), c'était une sorte de rite magique destiné à assurer la défaite de l'ennemi (voy. v. 26), comme le geste de Moïse étendant le bâton divin contre Amaleq (Ex. 17, 8-13) ou celui du roi d'Israël tirant des flèches dans la direction du pays araméen (2 Rois 13,15-17). *b.* Litt. : *deux mains*. Cette expression doit désigner ici les deux directions de l'espace, la droite et la gauche (cf. Gen. 34, 21). — D'autres entendent : ils n'avaient pas de force (litt. : de mains) pour s'enfuir. Mais ce ne sont pas les mains qui servent pour la fuite. *c.* Le gros de l'armée israélite (cf. v. 15). *d.* Précision introduite après coup. Les Septante ajoutent : *vers le ciel*. *e.* Conformément à la loi du Deut. (13, 16). *f.* Aï signifie « la ruine » (7, 2). La ville fut de nouveau habitée après l'exil (Esdr. 2, 28; cf. Néh. 11, 31) et peut-être déjà, sous le nom d'Ayyât, du temps d'Ésaïe (És. 10, 28). *g.* Ou à une potence (litt. : *à un bois*). Le verbe hébreu peut s'entendre de la pendaison ou de la crucifixion ou du pal. D'après Deut. 21, 22 et 2 Sam. 21, 9-10, c'était le cadavre du supplicié qu'on exposait ainsi, sans doute pour le livrer en pâture aux bêtes de proie. *h.* Cf. Deut. 21, 22-23. *i.* Le texte primitif portait peut-être « sur le mont Garizim », leçon donnée par le Pentateuque samaritain, Deut. 27, 4, et qui a pu être modifiée par les scribes juifs pour ne pas favoriser l'« hérésie » samaritaine : c'était le Garizim qui était la montagne de la bénédiction (Deut. 11, 29-30; 27, 11-13). L'Ébal et le Garizim, situés l'un au nord, l'autre au sud de Sichem, se trouvaient à une quarantaine de kil. au nord d'Aï. Il faut admettre que l'une des sources (E) racontait, entre 8, 29 et 8, 30, la conquête de cette région, ou bien que les traditions rapportées ici (v. 30-35) étaient insérées primitivement après l'achèvement de l'occupation de la Palestine. Dans la version grecque, elles sont placées entre 9, 2 et 9, 3. *j.* Cf. Deut. 27, 5-7. *k.* Cf. Ex. 20, 25. *l.* Dans le contexte actuel, il s'agit, semble-t-il, des pierres de l'autel. Mais la phrase, considérée isolément, pourrait signifier « sur les pierres qu'il prit pour cela » et se traduire « sur des pierres ». Telle était sans doute la pensée de l'auteur : il s'agissait de stèles destinées à recevoir des inscriptions (cf. Deut. 27, 2-4, 8, où les stèles ont été aussi identifiées après coup avec les pierres de l'autel par l'insertion des v. 5-7[a]).

ER[D] [33] Tout Israël, avec ses anciens, ses E officiers et ses juges, se tenait de part R[D] et d'autre de l'arche vis-à-vis des prêtres lévites qui portaient l'arche de la loi de E Yahvé, les étrangers comme les indigènes[a]. La moitié du peuple [était rangée] du côté[b] du mont Garizim, et l'autre moitié du côté[b] du R[D] mont Ébal, comme Moïse, serviteur de E Yahvé, l'avait ordonné[c], pour bénir le R[D] peuple. Ce fut la première cérémonie. [34] Ensuite [Josué] lut toutes les paroles de la Loi, la bénédiction et la malédiction[d], exactement comme il est écrit dans le livre de la Loi. [35] Il lut, sans en omettre un seul mot, tout ce que Moïse avait ordonné, en présence de toute l'assemblée d'Israël ainsi que des femmes, des enfants et des étrangers qui faisaient route avec eux[e].

Coalition contre Israël. Stratagème des Gabaonites.

E **9** [1] Quand ils apprirent [ces événe- R[D] ments[f]], tous les rois établis au delà du Jourdain, dans la montagne, dans le bas pays[g], sur tout le littoral de la grande mer et du côté du Liban — Hittites, Amoréens, Cananéens, Perizzites, Ḥivvites, Jébusiens[h], E [2] se coalisèrent pour lutter de concert contre Josué et Israël[i].

[3] Les habitants de Gabaon[j], en apprenant ce que Yahvé avait fait à Jéricho et à Aï, [4] recoururent, pour leur part, à une ruse. Ils allèrent chercher des provisions; ils prirent de vieux sacs, pour les charger sur leurs ânes, et de vieilles outres de vin percées et raccommodées[k]. [5] Ils avaient aux pieds des sandales usées et rapiécées; ils portaient de vieux vêtements, et tout le pain de leurs provisions était sec et réduit en miettes[l]. [6] Ils se rendirent auprès de Josué, au camp de Guilgal[m] et ils lui dirent, à lui et[n] aux J[1] Israélites : « Nous venons d'un pays éloigné. Faites donc alliance avec nous. » [7] Les Israélites répondirent aux Ḥivvites[o] : « Peut-être habitez-vous au milieu de nous[p]; comment ferions-nous alliance avec vous? » [8] Ils E dirent à Josué : « Nous sommes tes serviteurs. » Et Josué leur dit : « Qui êtes-vous et d'où venez-vous ? » [9] Ils lui répondirent : « Tes serviteurs arrivent d'un pays très éloigné, sur la renommée de Yahvé, ton Dieu; R[D] car nous avons entendu parler de lui, de tout ce qu'il a fait en Égypte [10] et de tout ce qu'il a fait aux deux rois des Amoréens établis au delà du Jourdain, Siḥôn, roi de Ḥechbôn, et Og, roi du Bachân, qui résidait à Achtarot[q]. [11] Nos anciens et tous les habitants de E notre pays nous ont dit : Emportez des provisions pour la route, allez à leur rencontre et dites-leur : Nous sommes vos serviteurs; faites donc alliance avec nous. — [12] Voici notre pain; nous l'avons emporté tout chaud de nos maisons, le jour où nous sommes partis pour venir auprès de vous; et maintenant, voyez! il est sec et réduit en miettes. [13] Voici des outres de vin, qui étaient neuves quand nous les avons remplies, et voyez! elles sont toutes percées. Voyez aussi nos vêtements et nos sandales, usés par l'extrême longueur

33. « ses officiers » H* S T (G) (lis. *šoṭerâw*). H : les officiers. « le peuple » G[B]. H : le peuple, Israël. 9, 1. « et » G L cf. Deut. 1, 7 (lis. *we'èl*). Manque en H. Après « Amoréens » G aj. « Guirgachiens », peut-être avec raison (cf. 3, 10; 24, 11). 3. « Yahvé » G[B]. H : Josué. 4. « chercher des provisions » H* G S L T cf. v. 12 (lis. *wayyiṣṭayyâdou*). H a un mot inconnu qu'on traduit : et ils se mirent en route — ou : et ils se firent passer pour des messagers, — ou : et ils se déguisèrent. — Texte incertain. 7. « Ḥivvites ». G : Ḥorites.

a. C'est-à-dire les Israélites; le terme est assez impropre pour désigner des nomades envahissant un pays étranger. Ces mots, de la langue de P, sont une addition assez tardive. *b.* Ou : en face. *c.* Cf. Deut. 11, 29; 27, 11-13. *d.* Comme le montre la suite, il ne s'agit plus, dans cette seconde cérémonie, de bénédiction et de malédiction, mais du texte complet de la Loi. *e.* Josué se conforme à la loi du Deut. (31, 11-13). *f.* Évidemment la prise de Jéricho et d'Aï (6, 1 - 8, 29), et non la lecture de la Loi près de Sichem (8, 30-35). Dans les Septante, ce dernier épisode est inséré après 9, 2, où il n'est, du reste, pas mieux à sa place. *g.* La pente ouest des monts de Juda et d'Éphraïm. *h.* Cette liste de peuples paraît être une addition postérieure. *i.* D'après 10, 1-5, 15-27; 11, 1-9 (de J), les rois du nord ne se liguèrent pas avec ceux du sud, mais ce fut seulement après la défaite des princes du midi qu'ils se concertèrent entre eux. L'idée d'une coalition unique embrassant « tous les rois des Amoréens » paraît être celle du narrateur E (10, 6[b]; 24, 12). C'est une simplification de l'histoire : d'après les témoignages les plus anciens (Jug. 1), il y eut surtout des combats isolés entre les villes cananéennes et les diverses tribus hébraïques. *j.* Aujourd'hui ed-Djib, à 8 kil. N. N. O. de Jérusalem et à 11 kil. environ d'Aï. *k.* Litt. : *liées*. En Orient, on raccommode sommairement les outres qui viennent à se percer dans le voyage, en serrant l'ouverture avec une ficelle. *l.* D'après une autre interprétation, moins vraisemblable, « en moisissures ». *m.* Cf. 5, 10; 10, 6; etc. *n.* Raccord avec une autre source (J[1]), d'après laquelle les négociations ne furent pas conduites par Josué, mais par les Israélites causant avec les Ḥivvites — ainsi sont appelés les gens de Gabaon (v. 7). *o.* Population du centre de la Palestine (Gen. 34, 2). D'après Jos. 11, 3 (hébr.); Jug. 3, 3, il y en avait aussi au nord; mais voy. notes critiques sur ces passages. *p.* Le narrateur fait parler les Israélites comme s'ils étaient déjà établis dans le pays; cf. v. 16, 22. *q.* Voy. Nomb. 21, 21-35; Deut. 2, 26-3, 11.

du voyage. » [14] Les hommes prirent de leurs provisions...[a]; et ils ne consultèrent pas l'oracle de Yahvé. [15] Josué leur accorda la paix. Il fit avec eux un traité pour leur garantir la vie sauve[b]. Les chefs de la communauté s'engagèrent envers eux par un serment.

[16] Au bout de trois jours, après qu'on eut conclu le traité avec eux, [le peuple] apprit que ces gens étaient ses voisins et qu'ils habitaient au milieu de lui. [17] Les enfants d'Israël se mirent en route et arrivèrent dans leurs villes le troisième jour[c]. Ces villes étaient Gabaon, hak-Kephira, Beérot et Qiryat-Yearim[d]. [18] Les enfants d'Israël ne leur firent pas de mal[e], parce que les chefs de la communauté s'étaient engagés envers eux par serment au nom de Yahvé, Dieu d'Israël; mais toute la communauté murmura contre les chefs. [19] Alors les chefs dirent à toute la communauté : « Nous nous sommes engagés envers eux par un serment au nom de Yahvé, Dieu d'Israël; nous ne pouvons donc pas les toucher. [20] Voici ce que nous leur ferons : nous leur laisserons la vie, pour ne pas attirer sur nous la colère [divine], à cause du serment que nous leur avons fait; [21] ils vivront [donc], mais ils auront à fendre le bois et à puiser l'eau pour toute la communauté. » Et encore aujourd'hui ils ont à fendre le bois et à puiser l'eau pour la communauté de Yahvé, selon la décision prise à leur égard par les chefs. [22] Josué les appela et leur dit : « Pourquoi nous avez-vous trompés en disant : Nous demeurons très loin de vous, — alors que vous habitez au milieu de nous? [23] Désormais vous serez maudits : il y aura à perpétuité parmi vous des esclaves et des fendeurs de bois et des puiseurs d'eau[f] attachés à la maison de mon Dieu. » [24] Ils répondirent à Josué : « Tes serviteurs avaient appris que Yahvé, ton Dieu, avait ordonné à Moïse, son serviteur, de vous livrer tout le pays et d'exterminer devant vous[g] tous les habitants du pays. Aussi avons-nous conçu, à votre approche, de grandes craintes pour notre vie. Voilà pourquoi nous avons agi de la sorte. [25] Maintenant nous voici en ton pouvoir : traite-nous comme il te semblera bon et juste. » [26] Il les traita ainsi [qu'il l'avait déclaré] et les délivra des mains des enfants d'Israël, qui ne les mirent point à mort. [27] Josué les astreignit, en ce jour, à fendre le bois et à puiser l'eau pour la communauté et[h] pour l'autel de Yahvé — ce qu'ils font encore aujourd'hui — pour le lieu que Yahvé devait choisir[i].

Conquête du sud de la Palestine.

10 *Bataille de Gabaon.* [1] Quand Adonicèdeq[j], roi de Jérusalem[k], apprit que Josué s'était emparé d'Aï et l'avait dévouée par anathème (il avait traité Aï et son roi comme il avait traité Jéricho et son roi[l]) et que les habitants de Gabaon avaient fait la paix avec Israël, [2] il fut très effrayé, parce que Gabaon était une grande ville, aussi considérable qu'une ville royale[a], qu'elle était plus grande qu'Aï[b], et que tous les hommes en étaient braves. [3] Alors Adonicèdeq, roi de Jérusalem, envoya dire à Hoham, roi d'Hébron, à Piram, roi de Yarmout, à Yaphia, roi de Lakich, et à Debir, roi d'Églôn[c] : [4] « Montez auprès de moi, aidez-moi, et nous châtierons Gabaon parce qu'elle a fait la paix avec Josué et avec les enfants d'Israël. » [5] Les cinq rois des Amoréens[d], le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Yarmout, le roi de Lakich, le roi d'Églôn se réunirent donc et se mirent en marche avec toutes leurs troupes. Ils assiégèrent Gabaon et l'attaquèrent. [6] Les gens de Gabaon envoyèrent dire à Josué, au camp de Guilgal : « N'abandonne pas tes serviteurs. Hâte-toi de monter à notre secours et sauve-nous! Viens à notre aide, car tous les rois des Amoréens qui habitent la montagne se sont coalisés contre nous. » [7] Josué monta de Guilgal; tous les gens de guerre l'accompagnaient, ainsi que tous les hommes d'élite. [8] Yahvé dit à Josué : « Ne les crains pas, car je les livre entre tes mains; aucun d'entre eux ne pourra tenir devant toi. » [9] Josué fondit sur eux à l'improviste; il avait marché toute la nuit depuis Guilgal[e]. [10] Et Yahvé les fit plier, pris de panique, devant Israël, qui en fit un grand carnage à Gabaon et les poursuivit dans la direction de la montée de Bêt-Ḥorôn[f]; il les massacra jusqu'à Azéqa et jusqu'à Maqqéda[g]. [11] Tandis qu'ils fuyaient devant Israël, comme ils se trouvaient sur la descente de Bêt-Ḥorôn, Yahvé lança sur eux, du haut du ciel, de grosses pierres jusqu'à Azéqa, si bien qu'ils périrent : les grêlons en firent mourir plus que n'en avait tué l'épée des enfants d'Israël.

[12] Alors Josué s'adressa à Yahvé — le jour où Yahvé livra les Amoréens à la merci des enfants d'Israël —. Il dit :

« Soleil, arrête-toi sur Gabaon,
et toi, lune, sur la vallée d'Ayyalôn[h]! »
[13] Et le soleil s'arrêta, et la lune resta immobile,
jusqu'à ce que la nation eût tiré vengeance
[de ses ennemis.

— Cela n'est-il pas écrit dans le livre du Juste[i]? — Et le soleil resta immobile au milieu du ciel et retarda son coucher de près d'un jour entier. [14] Il n'y a jamais eu, ni auparavant ni dans la suite, de jour comme celui-là, où Yahvé ait obéi à la voix d'un homme[j]. Car Yahvé combattait pour Israël. [15] Ensuite Josué, avec tout Israël, retourna au camp de Guilgal.

Poursuite et exécution des cinq rois. [16] Les cinq rois s'enfuirent et se cachèrent dans la caverne de Maqqéda[k]. [17] On vint dire à Josué : « On a

19. « les chefs » G^B *S*. H : *tous* les chefs. 20. « nous leur laisserons (litt. : leur laisser) » d'après *G*. H : *et* leur laisser (c'est-à-dire : tout en leur laissant). 21. *G L*. H aj. en tête : et les chefs leur dirent (répétition oiseuse; variante du début du v. 19, que L a lu à peu près sous cette forme). « mais ils auront à » *G S L* (lis. *wehâyou*). H : Et ils eurent à. « Et encore — Yahvé » *S* (aj. *wayyiheyou ḥôṭebê 'êṣîm weśô'abê mayim la'ădat yahwè 'ad hayyôm hazzè*). G^F : Et toute la communauté fit. Manque en H. **10**, 1. « Adonicèdeq ». G : Adonibèzeq.

a. Il y a sans doute ici une lacune; la suite était probablement : et ils les montrèrent aux Israélites. Mais dans l'état actuel du texte, *les hommes* paraissent être les Israélites, car c'est évidemment à ceux-ci que le récit reproche de n'avoir pas consulté l'oracle (litt. : *la bouche*) de Yahvé. *b*. Ces mots, qui manquent dans certains mss grecs, ont sans doute été ajoutés pour écarter de Josué tout soupçon de déloyauté : d'après 10, 6, le traité obligeait les Israélites non seulement à accorder la vie sauve aux Gabaonites, mais encore à leur prêter aide et assistance. *c*. Ces mots, qui manquent dans les Septante, sont probablement une glose. La distance de Guilgal à Gabaon était d'une trentaine de kil. *d*. *Hak-Kephira*, actuellement Kefîré, à 13 kil. N. O. de Jérusalem; *Beérot* (les puits), peut-être el-Bîré, à 14 kil. N. de Jérusalem, sur la route de Béthel; *Qiryat-Yearim* (bourg des forêts), probablement Qaryet-el-Énab (bourg des raisins), appelé aussi Abou-Ghôch, à 12 kil. O. de Jérusalem. *e*. Cf. 2 Sam. 21, 2. *f*. Addition inspirée des v. 21 et 27. *g*. Le texte parlait d'un ordre donné par Yahvé à Moïse; un amplificateur a essayé de transformer cet ordre en une promesse divine.
h. Glose dans l'esprit de P. Les bas offices du Temple ayant été, depuis l'exil, réservés aux lévites, le récit le plus récent (P, v. 17-21) ne pouvait admettre que des étrangers eussent été attachés au service de l'autel; c'est pourquoi il transforme les Gabaonites en serviteurs de la communauté, c'est-à-dire du peuple. C'est, semble-t-il, Salomon qui imposa le premier ces corvées aux Gabaonites, comme aux autres Cananéens (cf. 1 Rois 9, 20-21); au temps de David, ils étaient encore des alliés, traités sur un pied d'égalité par les Israélites (2 Sam. 21, 1-14), et c'est peut-être le point de vue des parties les plus anciennes de notre chapitre (J¹). *i*. Cette périphrase, de style deutéronomique, désigne Jérusalem. *j*. Le même qui est appelé Adonibèzeq Jug. 1, 5-7 (cf. 1re note sur Jug. 1, 5). Son nom signifie : [le dieu] Cèdeq est mon seigneur; cf. Melchisédec (*Malkicèdeq* = Cèdeq est mon roi). *k*. Si l'on fait abstraction de l'épisode de Melchisédec, roi de *Salem* (voy. Gen. 14, 18 et la note), c'est ici la première mention de Jérusalem dans la Bible. D'après les tablettes de Tell-el-Amarna, Jérusalem existait déjà vers 1400 av. J.-C.; elle y apparaît avec son nom (Ourousalim), et non sous celui de Yebous (cf. Jug. 19, 10 et la note). *l*. Cf. 8, 2.

1. « Israël » *G*. H aj. : et se trouvaient au milieu d'eux (glose). 2. « il fut » S^a *L* (lis. *wayyîrâ'*). H : ils furent. 5. « Amoréens ». G : Jébusiens. 12. « Il dit » *G*. H aj. : sous les yeux des enfants d'Israël (probablement glose). 13. « la nation ». G : Dieu. 15. Ce v. manque en G.

a. D'après 9, 11, Gabaon, contrairement à la plupart des cités cananéennes, n'avait pas de roi. *b*. Cette glose manque dans les Septante. Bien qu'elle eût un roi, Aï était une petite ville (7, 3; 8, 25). *c*. Tandis qu'*Hébron* (voy. note sur Gen. 13, 18) se trouvait dans la montagne de Juda, au sud de Jérusalem, *Yarmout* (aujourd'hui Yarmouk), *Lakich* (Tell-el-Ḥasi) et *Églôn* (Adjlân) se trouvaient dans le bas pays (cf. 9, 1), au sud-ouest de Jérusalem. *d*. Raccord avec la source E, d'après laquelle Gabaon fut menacée par une coalition générale de « tous les rois des Amoréens habitant la montagne », et non pas seulement par cinq rois, presque tous du bas pays (cf. note sur 9, 2). *e*. La distance est d'une trentaine de kil. à vol d'oiseau. *f*. Il y a deux *Bêt-Ḥorôn* (16, 3, 5), respectivement à 8 et 10 kil. O. N. O. de Gabaon : celui d'en haut (Beit-Our-el-Foqa), à 600 m. d'altit., et celui d'en bas (Beit-Our-et-Taḥta), à 450 m. Entre les deux se trouve une descente rapide, qui fut aussi le théâtre des défaites de Séron et de Nicanor, vaincus par Judas Maccabée (1 Macc. 3, 13-24; 7, 39-49), et du général romain Cestius, battu par les Juifs en 66 ap. J.-C. (Josèphe, *Guerre juive*, II, 19, 8). *g*. *Azéqa*, d'après 1 Sam. 17, 1, se trouvait près de Soko (ech-Choueikê, à une trentaine de kil. S. O. de Gabaon); le site exact n'en a pas été identifié, pas plus que celui de *Maqqéda*. Ces deux villes étaient, en tout cas, dans une tout autre direction que Bêt-Ḥorôn; cette divergence doit tenir à la dualité des sources utilisées. *h*. *Ayyalôn* (auj. Yâlo) domine une petite plaine (Merdj-Ibn-Omeir) à une quinzaine de kil. à l'ouest de Gabaon et au S. O. de Bêt-Ḥorôn. *i*. Recueil d'antiques poésies israélites cité aussi 2 Sam. 1, 19-27 et probablement encore 1 Rois 8, 53 (G). Le titre en est tout à fait énigmatique : le mot que nous avons rendu par « juste » (*yâchâr*) signifie proprement « droit ». D'après les uns, ce juste, c'est « le brave » — le courage était, d'après la morale primitive, la principale qualité de l'homme de bien; — selon d'autres, ce serait Israël — ce peuple est quelquefois appelé *Yechouroun* (Deut. 32, 15; 33, 5, 26; Es. 44, 2) et ses membres « les droits » (Nomb. 23, 10). — Il se pourrait encore que *yâchâr* fût une altération de *chîr* (chant), mot qui n'en diffère en hébreu que par l'ordre des deux premières lettres; le titre primitif serait alors « le livre du chant » (c'est celui que donne G, 1 Rois 8, 53).
j. Les v. 12-14ᵃ ont été insérés au milieu du récit de E par un rédacteur, qui cite et commente deux vers antiques sur la bataille de Gabaon. Il a pris à la lettre les images du poète et il a, de plus, transformé l'invocation aux astres en une prière de Josué à Yahvé. *k*. Ou : dans une caverne, à Maqqéda.

trouvé les cinq rois cachés dans la caverne de Maqqéda[a]. » [18] Et Josué dit : « Roulez de grosses pierres à l'entrée de la caverne et mettez-y des hommes en surveillance ; [19] mais vous, ne vous arrêtez pas, poursuivez vos ennemis et écrasez leur arrière-garde ; ne les R^D laissez pas entrer dans leurs villes. Car Yahvé, votre Dieu, les a livrés entre vos mains. »

J [20] Quand Josué et les enfants d'Israël eurent achevé la défaite de leurs ennemis, [dont ils firent] un immense carnage, [les massacrant] jusqu'au dernier[b], et que les survivants se furent réfugiés dans les villes fortes, [21] tout le peuple revint tranquillement auprès de Josué[c] à Maqqéda, et personne n'osa remuer la langue contre les enfants d'Israël. [22] Alors Josué dit : « Dégagez l'entrée de la caverne, faites-en sortir les cinq rois et amenez-les-moi. » [23] Ainsi fut fait : on tira de la caverne et on amena à Josué les cinq rois : le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Yarmout, le roi de Lakich, le roi d'Églôn. [24] Quand on lui eut amené les cinq rois, Josué appela tous les Israélites et dit aux chefs des hommes de guerre qui l'avaient accompagné[d] : « Approchez et mettez le pied sur le cou de ces rois[e]. » Ils approchèrent et mirent le pied sur le cou des R^D rois. [25] Josué leur dit : « Soyez sans crainte, ne vous effrayez pas ; montrez-vous fermes et résolus, car c'est ainsi que Yahvé traitera tous les ennemis que vous avez à J combattre. » [26] Josué les frappa et les R^D fit mettre à mort. Puis il les fit pendre à cinq arbres[f] ; ils y restèrent pendus jusqu'au soir. [27] Vers le coucher du soleil, Josué ordonna qu'on les descendît des arbres. Puis on les jeta dans la caverne J où ils s'étaient cachés, et on plaça à l'entrée de grosses pierres, qui s'y trouvent encore aujourd'hui.

Conquêtes dans le sud du pays g.

[28] Le même jour, Josué prit J-E Maqqéda et la fit passer au fil de l'épée, ainsi que son roi, en exécution de l'anathème prononcé contre elle et contre tous ses habitants ; il ne laissa pas un survivant. Il traita le roi de Maqqéda comme il avait traité celui de Jéricho[h].

[29] De Maqqéda, Josué, avec tout Israël, marcha sur Libna[i], qu'il attaqua. [30] Yahvé livra aussi cette ville, avec son roi, entre les mains d'Israël, qui la passa au fil de l'épée avec tous ses habitants ; il n'y laissa pas un survivant. Il traita son roi comme il avait traité celui de Jéricho.

[31] De Libna, Josué, avec tout Israël, marcha sur Lakich. Il mit le siège devant la ville et l'attaqua. [32] Yahvé la livra entre les mains d'Israël, qui la prit le second jour et la passa au fil de l'épée avec tous ses habitants, exactement comme il avait fait pour Libna.

[33] Alors Horam, roi de Guèzer[j], monta au secours de Lakich. Josué le battit, ainsi que son armée, si bien qu'il n'en laissa pas un survivant.

[34] De Lakich, Josué, avec tout Israël, marcha sur Églôn. Ils mirent le siège devant la ville et l'attaquèrent. [35] Ils la prirent le jour même et la passèrent au fil de l'épée. Il exécuta l'anathème contre tous ses habitants, exactement comme il avait fait pour Lakich.

[36] D'Églôn, Josué, avec tout Israël, monta contre Hébron, et ils l'attaquèrent. [37] Ils la

20. « réfugiés » G^{AB}. H aj. : d'entre eux et furent entrés. 21. « revint » G^{AB}. H aj. : au camp. « personne — Israël » d'après *G L* (lis. 'îš). H : et on n'osa pas remuer la langue contre les enfants d'Israël, contre personne. 26. « les frappa » *G L*. H aj. : après cela (le mot est mal placé, entre les deux verbes). 27. « aujourd'hui » *G S L*. H aj. : même. 28. « contre elle » H^* (suivi par éd. Baer) G^* *T* cf. v. 37 (lis. 'ôtâh). H (suivi par éd. courantes) : contre eux. 35. « ses habitants » *G L*. H aj. encore une fois : le jour même.

a. Ou : dans une caverne, à Maqqéda. *b*. Addition, contredite par les mots qui suivent. *c*. Ces mots doivent être une addition, car, d'après le v. 20, Josué dirigeait lui-même la fin du combat. On pourrait aussi admettre que c'est au v. 20 que le nom de Josué a été ajouté. *d*. Cette phrase, dont la langue est d'époque tardive, doit être une addition. L'auteur a pensé qu'il eût été trop long de faire accomplir le geste symbolique par tous les hommes d'Israël. *e*. Voy. notes sur Ps. 44, 26 ; 66, 12 et 110, 1. *f*. Cf. 8, 29.

g. Ce récit, où le roi d'Hébron est supposé encore vivant (v. 37) et où il n'est plus question de Jérusalem ni de Yarmout, ne doit pas être de la même main que le précédent (16-27). Il est sans doute d'un rédacteur deutéronomiste, qui a utilisé en les amplifiant des données de J ou de E. Des versions sensiblement différentes et plus anciennes de la prise d'Hébron et de Debir ont été conservées Jos. 15, 13-19 et Jug. 1, 10-15. *h*. Voy. notes sur 8, 2 et 10, 1. *i*. Place forte du bas pays (cf. 15, 42) voisine de Lakich (És. 37, 8). Le site n'en a pas été identifié. *j*. Aujourd'hui Tell Djézer, près d'Abou-Chouché, entre Bét-Ḥorôn et Éqrôn. Elle ne fut pas conquise par les Israélites (cf. Jos. 16, 10 et Jug. 1, 29) ; ce fut beaucoup plus tard que le roi d'Égypte, s'en étant emparé, la donna en dot à sa fille, épouse de Salomon (1 Rois 9, 15-17).

prirent et la passèrent au fil de l'épée avec son roi[a], toutes les villes qui en dépendaient et tous ses habitants. Il n'y laissa pas un survivant, la traitant exactement comme Églôn ; il exécuta l'anathème prononcé contre elle et contre tous ses habitants.

[38] Rebroussant chemin, Josué, avec tout Israël, marcha sur Debir et l'attaqua. [39] Il la prit, ainsi que son roi et toutes les villes qui en dépendaient. Ils les passèrent au fil de l'épée et exécutèrent l'anathème prononcé contre tous ceux qui y habitaient. Il ne laissa pas un survivant. Comme il avait traité Hébron et son roi, ainsi il traita Debir et son roi.

R^D [40] Josué soumit tout le pays : la montagne, le Nègueb, le bas pays et la région des collines[b], — ainsi que tous leurs rois. Il ne laissa pas un survivant ; il exécuta l'anathème prononcé contre tous les habitants, suivant l'ordre de Yahvé, Dieu d'Israël. [41] Josué les vainquit, de Qadech-Barnéa[c] jusqu'à Gaza[d], ainsi que tout le pays de Gochen[e], J-E (R^D) et jusqu'à Gabaon. [42] Tous ces rois et leur pays, Josué les prit en une seule campagne, car Yahvé, Dieu d'Israël, combattait pour Israël. [43] Ensuite Josué, avec tout Israël, retourna au camp de Guilgal.

Conquête du nord de la Palestine.

11 *Bataille des eaux de Mérom.* [1] Quand il apprit [ces événements], Yabin[f], roi de Ḥaçor, J envoya un message à Yobab, roi de Madôn, au roi de Chimrôn, au roi d'Akchaph[g] [2] et R^D aux rois établis au nord dans la montagne, dans la plaine [du Jourdain] au sud de Kinarot[h], dans le bas pays[i] et sur les hauteurs de Dor[j], à l'occident — [3] Cananéens[k] de l'est et de l'ouest, Amoréens, Ḥivvites, Perizzites, Jébusiens de la montagne, Ḥittites du pied de l'Hermon dans le pays de Miçpa[l]. [4] Ils se mirent en campagne avec toutes leurs troupes : c'était une armée aussi nombreuse que les grains de sable au bord de la mer ; elle avait une très grande quantité de chevaux et de chars. [5] Tous ces rois se réunirent J et vinrent camper ensemble près des eaux de Mérom[m], pour livrer bataille à Israël.

[6] Yahvé dit à Josué : « Ne les crains pas, R^D car demain, à pareille heure, je les ferai tous tomber sous les coups d'Israël ; tu trancheras les jarrets de leurs chevaux[n] et tu brûleras leurs chars. » [7] Josué, accompagné de tous J les gens de guerre, les surprit auprès des eaux de Mérom. Ils fondirent sur eux, [8] et R^D Yahvé les livra entre les mains d'Israël, et J

39. « Hébron et son roi » G^B. H : Hébron. « Debir et son roi » G^B. H aj. : et comme il avait traité Libna et son roi (glose maladroitement ajoutée à la suite de la suppression de *et son roi* après *Hébron*, parce que le cas d'Hébron n'était plus tout à fait parallèle à celui de Debir). 43. Ce v., qui reproduit exactement le v. 15, manque en G^* S. **11**, 2. « au sud ». G : vis-à-vis (*nègèd*). 3. « Ḥivvites... Ḥittites » G^B. H a l'ordre inverse ; — mais c'étaient les Ḥittites qui habitaient le nord, tandis que les Ḥivvites occupaient la région de Gabaon (9, 7 ; 11, 19) et de Sichem (Gen. 34, 2).

a. Nous avons ici une version de la mort du roi d'Hébron tout autre que celle qui est rapportée dans le morceau précédent (v. 16-27). Le compilateur, qui avait eu soin, pour harmoniser les deux récits, d'effacer la mention des rois de Lakich et d'Églôn (v. 32 et 35), a négligé de supprimer de même celle du roi d'Hébron. Il en résulte que les Israélites paraissent avoir tué deux fois le même prince ou avoir fait périr deux rois d'Hébron (contrairement à 12, 10). La version grecque a supprimé ici la mention du roi, mais l'a laissée subsister au v. 39 ; les massorètes ont fait l'inverse.
b. Litt. : *les versants*. Ce terme désigne probablement les pentes de *la montagne* (de Juda) s'inclinant vers le « bas pays » ou vers la mer Morte (cf. 12, 8). *c*. Aïn Qoudeis, à une centaine de kil. S. de Gaza et S. S. O. de Debir, qui était la plus méridionale des villes conquises par Josué d'après 28-39. *d*. *Gaza* et les autres villes des Philistins ne figurent pas parmi les villes conquises par Josué ; cf. Jug. 1, 18-19. *e*. La maladresse de la rédaction donne à penser que ces mots sont une glose ; elle était sans doute destinée primitivement à compléter l'énumération du v. 40 : cf. 11, 16 et la note. *f*. Cf. Jug. 4, 2, 23, où il est question d'un roi de Ḥaçor du même nom. C'était peut-être un successeur de celui dont il est parlé ici. Il est plus probable cependant que nous avons là deux traditions divergentes relatives au même personnage. *g*. *Ḥaçor*, dans la montagne de Nephtali (19, 36), non identifié ; probablement en haute Galilée, où deux noms de lieu actuels (Merdj-el-Ḥadiré et Djebel-el-Ḥadiré), à 15 kil. O. du lac de Ḥoulé, pourraient en avoir conservé le souvenir. *Madôn*, peut-être Madîn, à l'ouest du lac de Tibériade. G^B a « Marrôn », peut-être Mérôn, à 5 kil. ouest de Safed. *Chimrôn*, dans le territoire de Zabulon (19, 15) ; site incertain. G^B a « Sumoôn », c'est-à-dire Chim'ôn (aujourd'hui Semouniyé, 8 kil. O. de Nazareth). *Akchaph*, attribué à Acher (19, 25), peut-être Iksaf, dans la vallée du Léontès (auj. *Litani*). *h*. La mer de Kinnèrèt (au sing.) était le nom du lac de Génésareth ; le pluriel Kinarôt désignait peut-être le bassin des deux lacs de Génésareth et de Ḥoulé. Au lieu de *au sud*, G a lu « vis-à-vis » ; la plaine pourrait être alors celle de Gennésar, au nord-ouest du lac. *i*. Il s'agit du bas pays de Galilée, c'est-à-dire de la région au nord de Saint-Jean-d'Acre. *j*. Tantoura, au sud du Carmel (cf. Jug. 1, 27). *k*. Cf. note sur 5, 1. *l*. Localité inconnue.
m. Identifiées traditionnellement avec le petit lac formé par le Jourdain en amont du lac de Tibériade et qui se nomme aujourd'hui lac de Ḥoulé. Mais rien n'appuie cette hypothèse, et l'on doit penser plutôt à quelque source ou cours d'eau, comme la source de Mérôn (G^B : Marôn ; G^A : Merrôn) 5 kil. O. de Safed, ou le ruisseau voisin de Marounê, près de Dotân (cf. l'*Onomasticon* d'Eusèbe). *n*. N'ayant ni cavalerie ni chars (ils n'en possédèrent que depuis Salomon), les Israélites se bornaient à rendre inutilisables les chevaux qu'ils prenaient ; cf. 2 Sam. 8, 4. Cette pratique fondée sur leur inexpérience est ici rapportée à un ordre de Yahvé.

ils les battirent, les poursuivant jusqu'à Sidon la grande, jusqu'à Misrephot-Maïm et jusqu'à

R^D la vallée de Miçpè[a], du côté de l'orient. Ils les battirent au point de ne pas laisser un survivant. [9] Josué les traita comme Yahvé le lui avait dit : il trancha les jarrets de leurs chevaux et brûla leurs chars.

J [10] En ce même temps, Josué, rebroussant chemin, prit Ḥaçor, dont il fit périr le roi par l'épée. Ḥaçor, en effet, était autrefois la ville la plus

(R^D) importante de tous ces royaumes. [11] En exécution de l'anathème, ils en passèrent tous les habitants au fil de l'épée; il n'y resta pas une âme. Puis il brûla Ḥaçor. [12] Josué prit toutes les villes de ces rois, ainsi que les rois eux-mêmes, et il les passa au fil de l'épée en exécution de l'anathème, comme l'avait ordonné Moïse,

J[1] serviteur de Yahvé. [13] Toutefois Israël ne brûla aucune des villes qui se dressaient sur des

R^D tertres[b]; seule, Ḥaçor fut brûlée par Josué. [14] Les enfants d'Israël s'approprièrent tout le butin de ces villes, ainsi que le bétail; mais ils passèrent au fil de l'épée tous les êtres humains jusqu'à complète extermination : ils n'y laissèrent pas une âme. [15] Ce que Yahvé avait ordonné à Moïse, son serviteur, Moïse l'ordonna à Josué, et Josué l'exécuta : il ne négligea rien de tout ce que Yahvé avait ordonné à Moïse.

Conclusion du récit de la conquête.

R^JE *Étendue, durée et méthode de la conquête.* [16] Josué conquit tout le pays (la montagne, tout le Nègueb et tout le pays de Gochen[c], le bas pays[d] et la Plaine, ainsi que la montagne et le bas pays d'Israël) [17] depuis la montagne Pelée qui s'élève vers Séir[e] jusqu'à Baal-Gad[f], dans la vallée du Liban, au pied du mont Hermon. Il en prit tous les rois, qu'il fit frapper et mettre à mort. [18] La guerre que Josué soutint contre tous ces rois dura fort longtemps. [19] Pas une ville ne traita avec les enfants d'Israël, sauf les Ḥivvites qui habitaient Gabaon[g]. Ils durent les conquérir toutes de vive force. [20] Yahvé, en effet, avait décidé de mettre au cœur des habitants la ferme résolution d'affronter la lutte avec Israël, pour R^D qu'on les exterminât selon les règles de l'anathème, afin qu'on fût pour eux sans pitié R^D et qu'on les anéantît, comme Yahvé l'avait R^D ordonné à Moïse[h].

Extermination des géants. [21] En ce temps-là, Josué se mit en R campagne et fit disparaître les géants[i] de la montagne : d'Hébron, de Debir, d'Anab[j], [bref] de toute la montagne de Juda et de toute la montagne d'Israël. Josué les dévoua par anathème, ainsi que leurs villes. [22] Il ne resta pas de géants dans le pays des enfants d'Israël; il n'en demeura qu'à Gaza, à Gat et à Asdod[k].

[23] Josué conquit tout le pays, exactement comme Yahvé l'avait dit à Moïse, et il en attribua la propriété aux Israélites en le répartissant entre leurs tribus. Puis le pays fut en repos, la guerre ayant cessé.

12

Liste des rois vaincus. [1] Voici les rois du pays que les R^D enfants d'Israël avaient battus et dont ils avaient conquis le territoire, sur la rive orientale du Jourdain[a], — [la région qui s'étend] du torrent de l'Arnon au mont Hermon et toute la plaine orientale [du Jourdain] — : [2] Siḥôn, roi des Amoréens, qui résidait à Ḥechbôn, et qui régnait à partir d'Aroër, — au bord du ravin de l'Arnon —, et [du] milieu du ravin[b], sur la moitié de Galaad jusqu'au torrent du Yabboq, limite des Ammonites, [3] et sur la partie orientale de la plaine [du Jourdain] jusqu'à la mer de Kinerot[c] et jusqu'à la mer de la Plaine (la mer Salée[d]), [jusqu'] au chemin de Bét-ha-Yechimot[e] et [plus] au sud [jusqu']au pied des pentes du Pisga. [4] Puis le territoire d'Og, roi du Bachân, survivant des Rephaïm[f], qui résidait à Achtarot et à Èdreï [5] et qui régnait sur le mont Hermon, sur Salka et tout le Bachân jusqu'à la frontière des Guechourites et des Maakatites[g], et sur la moitié de Galaad jusqu'à la frontière de Siḥôn, roi de Ḥechbôn. [6] Moïse, serviteur de Yahvé, et les enfants d'Israël les avaient vaincus, et Moïse, serviteur de Yahvé, avait donné la possession de ce [territoire] aux Rubénites, aux Gadites et à la moitié de la tribu de Manassé.

[7] Et voici les rois du pays que Josué et les enfants d'Israël battirent sur la rive occidentale du Jourdain[h], à partir de Baal-Gad, dans la vallée du Liban, jusqu'à la montagne Pelée qui s'élève vers Séir[i] (et Josué donna la possession de ce [territoire] aux tribus d'Israël, attribuant à chacune son lot), [8] dans la montagne, le bas pays, la plaine, la région des collines, le désert et le Nègueb : Ḥittites, Amoréens, Cananéens, Perizzites, Ḥivvites et Jébusiens[j] :

P
[9] le roi de Jéricho 1
le roi d'Aï près de Béthel 1
[10] le roi de Jérusalem 1
le roi d'Hébron 1
[11] le roi de Yarmout 1
le roi de Lakich 1
[12] le roi d'Èglôn 1
le roi de Guèzer 1
[13] le roi de Debir. 1
le roi de Guèder[k] 1
[14] le roi de Ḥorma[l] 1
le roi d'Arad[m] 1
[15] le roi de Libna. 1
le roi d'Adoullam[n] 1
[16] le roi de Maqqèda 1
le roi de Béthel[o]. 1
[17] le roi de Tappouaḥ[k] 1
le roi de Ḥépher[k] 1
[18] le roi d'Aphéq[p] 1
le roi de Charôn[q]. 1
[19] le roi de Madôn 1
le roi de Ḥaçor 1
[20] le roi de Chimrôn. 1
le roi d'Akchaph 1
[21] le roi de Taanak[r]. 1
le roi de Meguiddo[s] 1
[22] le roi de Qèdech[t] 1
le roi de Yoqneam[u] du Carmel . . 1
[23] le roi de Dor, près de la hauteur de Dor[v] 1
le roi de Goyim près de Guilgal[x]. 1
[24] le roi de Tirça[y] 1

En tout. . . . . 31 rois.

13. « des tertres » *S* (lis. *tillim*). H : leur tertre. 16. « conquit tout *le* pays » *G L* cf. v. 23. H : conquit tout *ce* pays.

a. Une inscription de Sennachérib mentionne *Sidon la grande* et « Sidon la petite ». Sidon est si loin au nord qu'on peut se demander s'il ne s'est pas glissé une erreur dans le texte. *Misrephot-Maïm* est peut-être Sarepta (Sarafend) entre Tyr et Sidon, ou plus probablement Mécherfa, au sud du cap Ras-en-Naqoura (Échelles de Tyr) à plus de 50 kil. S. de Sidon. *Miçpè* est peut-être la même que Miçpa (v. 3). *b*. En hébreu des *tell*. Dans les pays arabes, on donne ce nom, aujourd'hui encore, au monticule, ordinairement artificiel et constitué par les ruines d'une cité plus ancienne (cf. Jér. 30, 18), sur lequel s'élèvent beaucoup de villes. Ces villes, ainsi érigées sur des terrasses, étaient des places fortes. Israël ne les brûla pas, probablement parce qu'il ne put les prendre (cf. Jug. 1, 19, 21, 27, 29, 31, 33); le contexte actuel ferait croire qu'il les conserva pour s'y établir. *c*. Cf. 10, 42. On ne sait trop ce que désigne ici le *pays de Gochen*. Il est difficile de croire qu'on ait attribué à Josué la conquête du district égyptien de ce nom. Il existait bien, d'après Jos. 15, 51, une ville de Gochen dans la montagne de Juda; mais aurait-on mentionné à part « tout le territoire » de cette bourgade inconnue? Gochen manque dans l'énumération analogue 12, 7-8. *d*. « La montagne » et « le bas pays » désignent ici deux des régions du Sud (Juda) conquises après la bataille de Gabaon (ch. 10); on voit que le rédacteur est un Judéen. *e*. *Séir*, plateau au sud de Juda, occupé par les Édomites. Le site de la *montagne Pelée* (ou *Glissante*) est inconnu. *f*. Il ne faut l'identifier ni avec Baalbek, qui n'est pas au pied de l'Hermon, ni avec Banyas trop éloigné du Liban. Peut-être el-Djoudeïdé, 12 kil. S. O. de Ḥasbeya. *g*. Cette remarque, d'un style assez impropre (les Ḥivvites ne sont pas une ville), manque en G. *h*. D'après le texte primitif (R^JE) l'extermination des habitants ne fut pas la conséquence d'un ordre préalable de Yahvé, mais de leur obstination à combattre Israël. *i*. En hébreu les *'ănâqîm* ou fils d'*'ănâq*, c'est-à-dire « fils du [long] cou ». Anaqim est aussi employé comme un nom propre pour désigner la population de haute taille qui habitait, disait-on, la région d'Hébron, et Anaq est présenté comme l'ancêtre de cette race de géants, cf. 14, 12; 15, 13-14 (Jug. 1, 10) et Nomb. 13, 22; sur les géants de Canaan, cf. Nomb. 13, 28, 32-33; Deut. 1, 28. *j*. Cf. 15, 50. Il y a une ruine qui porte ce nom, à 14 kil. au sud d'Hébron. La prise d'*Hébron* et de *Debir* a été déjà mentionnée 10, 36-39. *k*. Trois villes philistines dont Israël semble ne s'être jamais emparé. Le site de *Gat* est inconnu; *Gaza* et *Asdod* existent encore, avec leur ancien nom. Sur les géants de Gat, cf. 1 Sam. 17, 4; 2 Sam. 21, 19, 20.

12, 5. « Galaad jusqu'à la » *G^L* (lis. *haggil'ad 'ad*). H : Galaad,... 6. G (S) om. le 2e « serviteur de Yahvé ». 18. « de Charôn ». H: de Lachcharôn (ou : au Charôn). G^B donne ainsi le v. 18 : le roi d'Ophéq de l'Arôk (altération de : le roi d'Aphéq du Charôn). 19. « Madôn ». S^h (G^L) : Marôn (cf. 11., 1). Manque ici en G^AB, mais voy. v. 20. 20. « Chimrôn » *L*. H aj. Merôn (répétition partielle de Chimrôn ou var. de Madôn v. 19). G^B : Sumoôn (cf. 11, 1), le roi de Mambrôt (G^A: Marôn). 23. « Goyim ». S : la vallée (*gay*). « près de Guilgal ». G^B : de Galilée. 24. « 31 ». G : 29 (bien que G^B ait trente noms et G^A trente et un).

a. Litt. : *au delà du Jourdain, vers le levant*. — Cf. 13, 9-12; Deut. 3, 8-17. *b*. C'est-à-dire sans doute « de la ville qui est au milieu du ravin » (cf. 13, 9). Mais le rédacteur suit le texte déjà mutilé de Deut. 3, 15. *c*. La mer de Galilée (cf. note *h* sur 11, 2). *d*. La mer Morte. *e*. Soueimé, à 4 kil. à l'est de l'embouchure du Jourdain dans la mer Morte. *f*. Cf. note sur Gen. 14, 5-6. *g*. Guechour et Maaka, deux petits territoires araméens non conquis par les Israélites, au sud de l'Hermon. *h*. Litt. : *au delà du Jourdain vers la mer* (c'est-à-dire « vers l'ouest »). *i*. Cf. 11, 17 et les notes. *j*. Cf. 9, 1; 11, 3. Les v. 1-8 sont l'œuvre d'un compilateur qui combine gauchement des renseignements tirés de Deut. 3, 8-17; Jos. 10, 40; 11, 16-17; etc. *k*. Localité inconnue. *l*. Cf. Nomb. 14, 45; 21, 3; Jug. 1, 17. *m*. Tell-Arad, Nomb. 21, 1. *n*. Voy. Gen. 38, 1. *o*. La prise de Béthel n'est pas mentionnée dans Josué; mais voy. Jug. 1, 22-26. *p*. On corrige souvent le v. 18 d'après G^B : « le roi d'Aphéq du Charôn, un » (voy. n. crit.). Il paraît avoir existé, en effet, un Aphéq près de la plaine de Saron (hébr. Charôn), auj. Medjdel-Yâbâ (?). Mais il y avait au moins quatre autres Aphéq en Palestine, *q*. Il peut s'agir soit d'une ville dans la plaine de Saron, soit de Sarona, entre le Tabor et le lac de Tibériade. *r*. Taannouk, dans la plaine de Jizréel. *s*. Tell-el-Moutèsellim, un peu au nord de Ledjoun (Legio), près de Taannouk. *t*. Probablement Qèdech de Nephtali, aujourd'hui Qèdès, au nord-ouest du lac de Ḥoulé. *u*. Probablement Tell Qaïmoun, au nord-est de la plaine de Jizréel. *v*. D'après le vieux récit Jug. 1, 27, Dor, Meguiddo et Taanak ne purent être prises lors de l'établissement des Israélites en Palestine; elles ne furent ensuite soumises qu'à des corvées. *x*. Le sens et le texte sont très incertains. D'autres entendent : le roi des nations en Galilée. La Galilée, ou une de ses parties, s'appelait anciennement « le cercle (*galîl*) des nations » (Ès. 8, 23; 1 Macc. 5, 15). Il est vrai que ce district contenait Qèdech (20, 7), qui a ici un roi particulier. *y*. Ville non identifiée, qui fut pendant un temps la capitale du royaume d'Israël (1 Rois 14, 17; 15, 21, 33; etc.).

DEUXIÈME PARTIE

PARTAGE DU PAYS DE CANAAN (13-21)

Josué reçoit l'ordre de faire le partage.

J-E

13 *Les régions non occupées.* 1 Josué était devenu vieux, il était avancé en âge. Yahvé lui dit : « Te voilà vieux, avancé en âge, et il reste encore une très grande étendue de pays à occuper[a]. 2 — Voici le pays qui reste [à occuper] : tous les districts des Philistins et tout le territoire des Guechourites[b], 3 à partir de la rivière[c] qui est à l'est de l'Egypte jusqu'au territoire d'Èqrôn, au nord, région qui doit être considérée comme cananéenne : les cinq princes[d] des Philistins (celui de Gaza, celui d'Asdod, celui d'Ascalon, celui de Gat et celui d'Èqrôn), les Avvites[e] 4 au sud; tout le pays des Cananéens, depuis Meara[f], qui appartient aux Sidoniens, jusqu'à Aphéq[g], jusqu'à la frontière des Amoréens 5 et le pays des Guibliens[h], et tout le Liban oriental, de Baal-Gad au pied du mont Hermon, jusque vers Ḥamat[i] : 6 tous les habitants de la montagne depuis le Liban jusqu'à Misrephot-Maïm[j], tous les Sidoniens. Je les chasserai moi-même devant les enfants d'Israël. — Répartis cependant la contrée par le sort entre les Israélites, comme je te l'ai prescrit.

Rᴰ

Part des tribus établies à l'est du Jourdain.

7 « Partage donc ce pays entre les neuf tribus et la demi-tribu de Manassé. » — 8 Car l'[autre] demi-tribu de Manassé, et avec elle les Rubénites et les Gadites, avaient déjà reçu leur patrimoine, que Moïse leur avait donné, au delà du Jourdain, du côté de l'orient, quand Moïse, serviteur de Yahvé, leur avait donné[k] 9 [le pays qui s'étend] depuis Aroër, au bord du ravin de l'Arnon, et la ville qui est au milieu du ravin[l], tout le plateau, de Médeba à Dibôn 10 (toutes les villes de Siḥôn, le roi des Amoréens qui régnait à Ḥechbôn, jusqu'à la frontière des Ammonites), 11 Galaad et le territoire des Guechourites et des Maakatites, tout le mont Hermon et tout le Bachân jusqu'à Salka 12 (tout le royaume d'Og dans le Bachân, qui régnait à Achtarot et à Èdréi; c'était un des derniers survivants des Rephaïm; Moïse avait battu ces rois et les avait dépossédés). 13 Mais les enfants d'Israël ne chassèrent pas les Guechourites et les Maakatites : Guechour et Maaka restèrent au milieu d'Israël; ils y sont encore aujourd'hui. 14 La tribu des Lévites fut la seule à laquelle on ne donna point de part; c'est Yahvé, Dieu d'Israël, qui fut son partage, comme il le lui avait dit[m].

J

R

P

1. La part de Ruben. 32 Voici le partage que Moïse avait fait entre les enfants d'Israël, dans les plaines de Moab, au delà du Jourdain, en face de Jéricho[n]. 15 Moïse donna à la tribu des enfants de Ruben une part proportionnée au nombre de leurs clans. 16 Ils reçurent le territoire qui s'étend depuis Aroër, au bord du ravin de l'Arnon, et la ville qui est au milieu du ravin, ainsi que tout le plateau jusqu'à 17 Ḥechbôn avec les villes situées sur le plateau, Dibôn, Bamot-Baal, Bét-Baal-Meôn, 18 Yahaça, Qedémot, Méphaat, 19 Qiryataïm, Sibma, Cèrethach-Chaḥar sur la montagne de la Vallée, 20 Bét-Peor et les pentes du Pisga, Bét-ha-Yechimot[a] 21 et toutes les [autres] villes du plateau

R

et tout le royaume de Siḥôn, le roi des Amoréens qui régnait à Ḥechbôn. Moïse le battit, ainsi que les chefs madianites Èvi, Rèqem, Çour, Ḥour et Rèba, vassaux de Siḥôn, qui habitaient le pays[b]. 22 Outre ces victimes, les enfants d'Israël firent périr par l'épée le devin Balaam, fils de Beor[c].

P

23 Les enfants de Ruben eurent pour frontière le Jourdain formant frontière. Telle fut la part attribuée aux divers clans des enfants de Ruben : les villes indiquées, avec les villages qui en dépendent.

2. La part de Gad. 24 Moïse donna aux enfants de Gad une part proportionnée à leurs clans. 25 Voici le territoire qu'ils reçurent : Yazér, toutes les villes de Galaad, la moitié du pays des Ammonites jusqu'à Aroër, qui est en face de Rabba[d], 26 la contrée qui s'étend de Ḥechbôn à Ramat-ham-Miçpè et à Betonim, et de Maḥanaïm aux confins de Lodebar[e]; 27 dans la vallée, Bét-Haram,

R

Bét-Nimra, Soukkot, Çaphôn[f], le reste du

P

royaume de Siḥôn, roi de Ḥechbôn. Ce territoire avait le Jourdain pour frontière et s'étendait jusqu'à l'extrémité du lac de Kinnèret, sur la rive orientale du Jourdain. 28 Telle fut la part attribuée aux divers clans des enfants de Gad : les villes indiquées, avec les villages qui en dépendent.

3. La part de la demi-tribu orientale de Manassé. 29 Moïse donna à la demi-tribu de Manassé une part proportionnée à ses clans. 30 Son territoire comprenait [le pays] à partir de Maḥanaïm et tout le Bachân — tout le royaume d'Og, roi du Bachân. — Tous les douars de Yaïr[g] en Bachân (soixante villes), 31 la moitié de Galaad[h], Achtarot et Edrèi (les villes royales d'Og dans le Bachân) furent attribués aux divers clans des enfants de Makir, fils de Manassé, [ou plutôt] de la moitié des enfants de Makir[i].

P

R

33 A la tribu des Lévites Moïse ne donna point de part; c'est Yahvé, Dieu d'Israël, qui fut leur partage, comme il le leur avait dit[j].

Parts des tribus établies à l'ouest du Jourdain.

1. Caleb, Juda, Joseph.

P

14 1 Voici les parts que les enfants d'Israël reçurent dans le pays de Canaan et que leur attribuèrent le prêtre Éléazar, Josué, fils de Noun, et les chefs de famille des tribus israélites[k]. 2 Ce fut par le sort, conformément à l'ordre de Yahvé transmis par Moïse, que ces parts furent attribuées

R

aux neuf tribus et demie[l]. 3 Moïse, en effet, avait donné leur part aux deux [autres]

13, 4. « au sud » *S L*. H rattache ce mot à ce qui suit. « depuis Meara » lis. *mimme'ârâ*. H : et Meara. — Le texte du v. 4 est très incertain. 8. « Car — Manassé, et » d'après *G S*. Manque en H (il en résulte que « avec elle » a l'air de se rapporter à la demi-tribu non encore pourvue; la lacune est peut-être encore plus considérable; G et S donnent le texte sous des formes sensiblement différentes). 9. « de Médeba » *G* (lis. *mimmédebâ*). H : Médeba. 10. « toutes » *G S*. H : *et* toutes. 14. « c'est Yahvé — fut » *G* cf. v. 33. H : c'est *les feux* (les sacrifices) de Yahvé... qui fut (*sic*). 32. « entre les enfants d'Israël » *G*. Manque en H. « Jéricho » *G*. H. aj. : à l'orient.

a. Dans le contexte primitif de J-E, ces paroles servaient sans doute d'introduction au partage du restant du pays entre les sept tribus qui, après la conquête, négligèrent longtemps de participer à l'occupation (18, 2 ss). Le rédacteur deutéronomiste applique les paroles de Yahvé aux parties de la Palestine qui ne furent jamais conquises par les Israélites. *b*. Il ne s'agit probablement pas des habitants de Guechour, au nord-est de la Palestine (12, 5), mais d'une population voisine des Philistins (1 Sam. 27, 8 hébr.) : ce nom est peut-être une altération de *Achchourim* (cf. Gen. 25, 3). *c*. Hébreu *chiḥôr*, ordinairement le Nil; ici peut-être le bras oriental de ce fleuve ou plutôt le Ouadi-el-Arich (ancien « torrent d'Égypte ») à mi-chemin entre la Palestine et l'Égypte. *d*. Le mot hébreu, *serânîm*, n'est employé que pour les souverains des Philistins. *e*. Population du littoral, antérieure à l'invasion des Philistins, qui les exterminèrent (Deut. 2, 23). D'après notre texte, ils en auraient laissé subsister quelques restes. *f*. Ville inconnue. Selon d'autres, il s'agit d'une caverne ou d'une région percée de cavernes. *g*. Cf. 12, 18. Il s'agit peut-être ici d'Afka, près de Byblos, localité célèbre par son temple d'Aphrodite. *h*. Les habitants de Guebal, la Byblos des Grecs, actuellement Djébeïl, 35 kil. nord de Beyrout. *i*. Grande ville de Célésyrie. *j*. Cf. 11, 8. *k*. Probablement variante des mots qui précèdent. *l*. Peut-être une ville basse, au pied des escarpements que couronnait Aroër. *m*. Dt. 18, 2. — Cette phrase, qui doit expliquer pourquoi Josué n'a à pourvoir que neuf tribus et demie, est répétée presque textuellement au v. 33; elle est également mal placée aux deux endroits. *n*. Cette phrase, qui forme, en H, le v. 32, est, avec raison, donnée ici par G, qui la répète au v. 32.

16. « jusqu'à » *Hᵐ G S* (lis. *'ad*). H : sur. 17. « Ḥechbôn » *G^{AB}*. H : ...Médeba, 17 Ḥechbôn. « les villes » *G S* (lis. *he'ârîm*). H : ses villes. 24. « aux enfants de Gad » *G*. H : *à la tribu de Gad*, aux enfants de Gad (la 1re expression est une variante de la 2e). 26. « Lodebar ». H : Lidebir (inconnu). G^{A}L : Debir. G^{B} : Dibôn (ces localités se trouvent dans d'autres parages). 29. *G*. Après « Manassé » H aj. : et il fut [attribué] à la demi-tribu des enfants de Manassé (variante). 30. « et » *Hᵐ G S*. Manque en H. 14, 2. « Ce fut par le sort... que ces parts furent attribuées » d'après *G* (lis. *begôrâl niḥâlou 'ôtâm*). H : ... par le sort de leur partage.

a. Parmi ces localités, les seules qui aient été identifiées sont : *Ḥechbôn* (Ḥesbân), *Dibôn* (Dibân), *Bét-Baal-Meôn* (Maïn, au sud-ouest de Médeba), *Qiryataïm* (Qoreyat? sud-ouest de Maïn). Pour *Pisga* et *Bét-ha-Yechimot*, voy. 12, 3. *b*. Dans le récit de Nombres 31, auquel il est fait ici allusion, rien n'indique que les Madianites et leurs « rois » fussent subordonnés à un souverain amoréen. *c*. Voy. Nomb. 23-24 (J-E) et 31, 8 (P). *d*. Sans doute Rabbat-Ammon, capitale des Ammonites (2 Sam. 11, 1; 12, 26-31). Mais l'Aroër ici nommé ne serait alors pas le même que celui des bords de l'Arnon. Ce dernier est voisin d'une autre Rabba, Rabbat-Moab. Les deux Rabba ont peut-être été confondues. *e*. Il y a plusieurs *Miçpa* en Palestine; *Betonim* est inconnu; *Maḥanaïm*, dont on ignore le site exact, était une des principales villes de Galaad (Gen. 32, 1-2; 2 Sam. 17, 24 ss), et *Lodebar* se trouvait dans son voisinage (2 Sam. 17, 27; etc.). *f*. Quatre localités de la plaine du Jourdain; seule *Bét-Nimra* (Tell-Nimrin) a été identifiée. Pour *Soukkot* cf. Gen. 33, 17. *g*. Cf. Nomb. 32, 41; Deut. 3, 14; Jug. 10, 4-5; etc. *h*. D'après v. 25, tout Galaad avait été attribué à Gad. Selon P, en effet, les tribus de Ruben et de Gad seules avaient été installées par Moïse à l'orient du Jourdain. Les v. 29-31 ont été ajoutés par un autre rédacteur pour tenir compte de la conception de D : voy. note sur 1, 12. *i*. Restriction ajoutée pour faire droit à certaines généalogies d'après lesquelles *Makir* était le seul fils de Manassé (Nomb. 26, 29-34; Jos. 17, 3; — cf. au contraire Jos. 17, 1b-2; Nomb. 32, 39-41). *j*. Le v. 32 a été transposé, d'après G, avant le v. 15. Pour le v. 33, voy. note *m* sur 14. *k*. Cf. Nomb. 34, 16-29 (P). *l*. Le texte primitif de P devait dire : aux dix tribus. Un rédacteur a introduit après coup la conception du Deut. (cf. note sur 1, 12).

tribus et demie, au delà du Jourdain, et il n'avait pas assigné de part aux Lévites au milieu des tribus. [4]Les enfants de Joseph formaient, en effet, deux tribus, Manassé et Èphraïm, et d'autre part, on ne donna pas de territoire aux Lévites, mais seulement des villes pour y habiter, avec les pâturages qui en dépendent pour leurs bestiaux et [autres animaux en] leur possession[a]. [5]Les enfants d'Israël se conformèrent à l'ordre donné par Yahvé à Moïse : ils partagèrent le pays.

P

R
J-E(R^D)

Hébron attribué à Caleb [b].

[6]Les enfants de Juda abordèrent Josué à Guilgal, et Caleb, fils de Yephounnè, le Qenizzite[c], lui dit : « Tu sais ce que Yahvé a dit à Moïse, homme de Dieu, sur moi et sur toi[d], à Qadech-Barnéa. [7]J'avais quarante ans quand Moïse, serviteur de Yahvé, m'envoya de Qadech-Barnéa pour reconnaître le pays, et je lui fis un rapport consciencieux[e] : [8]tandis que mes frères qui m'avaient accompagné faisaient fondre le courage du peuple, moi, j'obéis pleinement à Yahvé mon Dieu. [9]Ce jour-là Moïse fit un serment[f] : [Je le jure], dit-il, la terre que ton pied a foulée deviendra ta propriété et celle de tes enfants à perpétuité, puisque tu as pleinement obéi à Yahvé mon Dieu. — [10]Et depuis lors, en effet, Yahvé m'a conservé la vie, suivant sa promesse. Quarante-cinq ans se sont écoulés depuis que Yahvé a fait cette déclaration à Moïse[g], pendant lesquels Israël a marché dans le désert[h]. Me voici donc aujourd'hui âgé de quatre-vingt-cinq ans. [11]Je suis encore aussi vigoureux qu'au jour où Moïse m'a envoyé; j'ai toujours autant de force soit pour combattre soit pour aller et venir[i]. [12]Donne-moi donc cette montagne[j] dont Yahvé parlait alors, car tu l'as entendu toi-même, ce jour-là[k]. Il y a là des géants[l] et de grandes villes fortifiées; peut-être Yahvé sera-t-il avec moi et les chasserai-je, selon la promesse de Yahvé[m]. »

J

[13]Josué le bénit, et il donna Hébron en partage à Caleb, fils de Yephounnè. [14]C'est pourquoi Hébron devint le patrimoine de Caleb, fils de Yephounnè, le Qenizzite, et cette ville lui appartient encore aujourd'hui parce qu'il avait pleinement obéi à Yahvé, Dieu d'Israël. [15]Hébron s'appelait auparavant Qiryat-Arba[n] : c'était la métropole des Anaqim[o].

R

Puis le pays fut en repos, la guerre ayant cessé.

P

15 *La part de Juda [p].*

[1]Le lot qui échut aux clans de la tribu des enfants de Juda s'étendait, au midi, jusqu'à la frontière d'Édom, au désert de Cin, dans l'extrême-sud [de Canaan]. [2]Leur limite méridionale commençait à l'extrémité de la mer Salée, au golfe[q] qui s'enfonce vers le midi; [3]elle se dirigeait vers le sud de la montée d'Aqrabbim[a], courait vers Cin, montait au sud de Qadech-Barnéa, passait à Ḥeçrôn, montait à Addar et tournait vers Qarqa; [4]elle se dirigeait ensuite vers Açmôn, atteignait le torrent d'Égypte[b] et aboutissait à la mer. Telle sera votre limite méridionale[c].

X

P

[5]La limite orientale était formée par la mer Salée, jusqu'à l'embouchure du Jourdain.

La limite, du côté du nord, commençait au golfe [septentrional] de la mer [Salée], à l'embouchure du Jourdain. [6]Elle montait à Bét-Ḥogla, passait au nord de Bét-ha-Araba et montait à la pierre de Bohan, fils de Ruben. [7]Elle montait ensuite à l'ouest de la vallée[d] d'Acor, et se dirigeait au nord, vers le cercle [de pierres][e] qui est en face de la montée d'Adoummim, au sud du ravin; puis elle passait aux eaux d'Én-Chèmech et aboutissait à Én-Roguél[f]. [8]Elle remontait ensuite la vallée du fils de Hinnom, longeant par le sud le coteau des Jébusiens (c'est-à-dire Jérusalem[g]), elle escaladait le sommet de la montagne qui domine la vallée de Hinnom, du côté de l'ouest, à l'extrémité septentrionale de la plaine des Rephaïm[h]. [9]Du sommet de la montagne, elle s'infléchissait vers la source des eaux de Nephtoaḥ[i]; elle se dirigeait vers la montagne d'Éphrôn et atteignait Baala, c'est-à-dire Qiryat-Yearim. [10]De Baala, elle tournait à l'occident, dans la direction de la montagne de Séir, longeait le versant nord de la montagne de Yearim (c'est-à-dire Kesalôn[j]), descendait à Bét-Chèmech et arrivait à Timna[k]. [11]Puis elle se dirigeait au nord, vers le coteau d'Éqrôn, s'infléchissait vers Chikkerôn, passait à la montagne de hab-Baala et gagnait Yabneél[l], pour aboutir à la mer.

[12]La limite occidentale était formée par la grande mer. Ainsi était délimité, dans son contour, le territoire attribué aux clans des enfants de Juda.

J¹(R)

[13]A Caleb, fils de Yephounnè, il donna[m] une part au milieu des enfants de Juda[n], selon l'ordre de Yahvé à Josué[o] : [il lui attribua] Qiryat-Arba ([Arba était le] père d'Anaq), c'est-à-dire Hébron. [14]Caleb en chassa les trois géants, Chéchaï, Aḥimân et Talmaï. [15]De là, il marcha contre les habitants de Debir (l'ancien nom de Debir était Qiryat-Sépher)[p]. [16]Caleb dit : « A celui qui réduira Qiryat-Sépher et la prendra, je donnerai pour femme ma fille Aksa. » [17]Otniel, fils de Qenaz [et] frère de Caleb, prit la ville, et Caleb lui donna pour femme sa fille Aksa. [18]Quand elle fut arrivée [près de son mari], celui-ci l'incita à demander à son père un champ. Elle se laissa glisser à bas de son âne, et Caleb lui dit : « Qu'as-tu ? » [19]Elle répondit : « Ac-

J¹

15. « c'était *la métropole* des Anaqim » *G* (lis. *'ém hâ'ânâqim hî'*). H : il (*Arba*, pris pour un nom de personne) était *l'homme le plus grand des* Anaqim. L : Adam, le plus grand [des hommes], se trouve là parmi les Enacim.

a. Ces explications (v. 3-4) ont pour but de justifier le chiffre de neuf tribus et demie (primitivement dix) : deux et demie (primitivement deux) sont déjà pourvues; Joseph, il est vrai, compte pour deux tribus, mais les Lévites sont exclus du partage. *b*. Cf. Nomb. 13-14; Deut. 1, 20-36. *c*. Le texte ancien (J-E) devait porter simplement : « Caleb... aborda Josué ». Mais plus tard Caleb fut considéré comme un membre et même comme le chef de la tribu de Juda (Nomb. 13, 6; 34, 19, de P), et on rattacha sa généalogie au patriarche Juda (1 Chron. 2, 9, 18). Les v. 6-14 avaient primitivement pour but de justifier la présence du clan édomite de Qenaz (cf. Gen. 36, 11) en plein territoire de Juda. *d*. La suite du récit ne parlant que de Caleb (comme la version J-E dans Nomb. 13, 30; 14, 24), ces mots doivent être une addition inspirée par la version de P, selon laquelle Josué avait été envoyé avec Caleb parmi les douze émissaires, avait eu la même attitude et avait aussi conservé la vie (Nomb. 13, 8; 14, 6-7, 38). *e*. Litt. : *comme avec mon cœur*. Le texte primitif portait peut-être : *comme avec le cœur* (conforme aux intentions) *de Yahvé* (en lisant *lebab y[ahwè]*). G a : comme avec *son* cœur. *f*. Nomb. 14, 24, 30; 32, 10-12; Deut. 1, 35-36 parlent d'une promesse de Yahvé, non d'un serment de Moïse. *g*. Le séjour au désert ayant duré quarante ans, ou trente-huit d'après Deut. 2, 14, il en résulte que, d'après l'auteur suivi ici (E ?), la conquête de Canaan (y compris la Transjordanie) ne prit que cinq ou sept ans; cf. au contraire 11, 18 (de J ?). *h*. Cette remarque, incorrectement placée et d'ailleurs peu exacte, doit être une glose. *i*. Litt. : *pour sortir et pour entrer*; cf. note sur Ps. 121, 8. *j*. Hébron et son territoire (cf. v. 13). *k*. D'autres entendent : « car tu as entendu, ce jour-là, qu'il y a là des géants. » Mais c'est naturellement pour attester la promesse de Moïse que Caleb invoque le témoignage de Josué. *l*. Cf. 11, 21. *m*. Alors que l'ensemble du récit suppose que tout Canaan (notamment Hébron) est déjà conquis (10, 36-37; 11, 21), nous avons ici la conception plus ancienne d'après laquelle les divers clans ou tribus luttèrent isolément et sans toujours y réussir, pour se tailler chacun son domaine (cf. 15, 13-14; Jug. 1, 10, 20, etc.).

n. « Ville des quatre », peut-être des quatre quartiers, à moins qu'*Arba* ne soit le nom d'une divinité (le dieu *Quatre*), comme peut-être le dieu *Sept* dans Beér-Chéba. *o*. Cf. note *i* sur 11, 21. — Dans l'interprétation adoptée par la version latine (voy. note critique), l'hébreu *'âdâm* (homme) a été pris pour un nom propre; de là provient la tradition d'après laquelle Adam est enterré, avec trois des patriarches, à Hébron.

p. Cf. Néh. 11, 25-30; 1 Chron. 4, 1-23, 28-33. *q*. Hébreu : *à la langue* (cf. v. 5).

15, 9. « vers la montagne » *G*. H : vers *les villes* de la montagne. S : vers *la corne* de la montagne. 12ᵃ. D'après *G* (lis. *yammâ hayyâm*). H : La limite de la mer était vers la grande mer. 13. « père d'Anaq ». G : mère (métropole) d'Anaq. 14. *G* cf. *Jug*. 1, 10. H aj. : descendants d'Anaq (répétition oiseuse). 18. « celui-ci l'incita » *G*ᵃ *L Jug*. 1, 14 (*G L*). Lis. *wayesîtèhâ*. H : elle l'incita.

a. « Montée des scorpions »; peut-être Naqb-eṣ-Ṣafa, au sud-ouest de la mer Morte (mer Salée). *b*. Voy. 13, 3; pour *Qadech-Barnéa* (Aïn Qoudeis), 10, 41. *Ḥeçrôn*, actuellement Ḥadiré, près de Beér-Chéba. *c*. Cette indication serait à sa place dans un discours adressé au peuple (cf. Nomb. 34, 3-5, où la même frontière est décrite); ici, elle ne convient pas au contexte; peut-être provient-elle d'un manuscrit des Nombres ou d'un récit parallèle du partage (J-E). *d*. Litt. : *derrière la vallée*. D'autres entendent : vers Debir en partant de la vallée. *e*. En hébreu *vers le guilgal*, mais il ne peut s'agir de la ville de Guilgal mentionnée aux ch. 4 et 5. *f*. « Source du foulon », probablement le puits de Job, au sud-est de Jérusalem; selon d'autres, la fontaine de la Vierge. *Bét-Ḥogla*, Qaçr-Ḥadjlé, sud-est de Jéricho. *Adoummim*, Tal'at-ed-Dam (montée du Sang), entre Jéricho et Jérusalem. Le *ravin*, probablement le Ouadi-el-Kelt. *Én-Chèmech* « source du soleil », probablement Aïn-el-Ḥod, nord-est de Béthanie. *g*. Ces mots, qui manquent 18, 16, sont probablement une glose. — La vallée de Hinnom contourne, à l'ouest et au sud, les collines où est bâtie Jérusalem; la ville restait donc en dehors des limites de Juda. *h*. Au S. O. de Jérusalem; cf. 2 Sam. 5, 18, 22. *i*. Cette désignation (hébr. *mê nephtôaḥ*) est peut-être une altération de Ménephta (nom d'un pharaon); elle serait une trace de la domination égyptienne en Palestine. Aujourd'hui Lifta, nord-ouest de Jérusalem. *j*. Glose : le texte nommait la montagne et non la ville voisine, *Kesalôn*, Kesla, 15 kil. ouest de Jérusalem. *k*. *Bét-Chèmech* « maison du soleil », est ailleurs (19, 41) appelée *Ir-Chèmech* « ville du soleil » et attribuée à Dan; aujourd'hui Aïn-ech-Chems. *Timna*, Tibné, à 4 kil. au sud. *l*. Yebna, non loin de la mer, au sud de Jaffa; c'est la Iamnia des livres des Maccabées. *m*. Dans le contexte actuel, probablement Josué; le texte primitif portait vraisemblablement « ils donnèrent » (cf. Jug. 1, 20); les v. 13-19 se retrouvent presque textuellement Jug. 1, 10-15, 20; ils doivent provenir d'une source très ancienne.

n. D'après la source suivie ici, Caleb était donc étranger à la tribu de Juda (cf. 14, 6 et les notes). *o*. Plutôt *à Moïse* (Jug. 1, 20). *p*. Voy. pour *Debir* 10, 38-39. Le nom de *Qiryat-Sépher* peut signifier « ville du livre », mais il serait téméraire d'en conclure qu'il y avait là une bibliothèque ou que c'est là que fut inventé l'alphabet. Une transcription égyptienne (*baiti tupaira*) ferait penser que le nom doit être lu *Qiryat-Sophèr* (G^B Jug. 1, 11), « la ville du scribe » : c'était peut-être la résidence d'une sorte de préfet (cf. note *h* sur 1, 10).

corde-moi un présent : tu m'as mariée dans une contrée aride[a]; donne-moi un étang[b]. » Et il lui donna l'étang supérieur et l'étang inférieur[c].

P [20] Telle fut la part[d] accordée aux clans de la tribu des enfants de Juda.

[21] Les villes situées à l'extrémité [du territoire] de cette tribu, près de la frontière d'Édom, dans le Nègueb, étaient : Qabceél, Éder, Yagour, [22] Qina, Dimona, Aroër, [23] Qèdech, Ḥaçor, Yitnân, [24] Ziph, Tèlem, Bealot, [25] Ḥaçor la neuve[e] et les villes de Ḥeçrôn (c'est-à-dire Ḥaçor), [26] Amam, Chema, Molada, [27] Ḥaçar-Gadda, Ḥechmôn, Bét-Pèlet, [28] Ḥaçar-Choual, Beér-Chèba et les villes qui en dépendent, [29] Baala, Iyyim, Ècem, [30] Eltolad, Betouél, Ḥorma, [31] Ciqlag, Madmanna, Sansanna, [32] Lebaot, Chilḥim, Èn-Rimmôn. Au total vingt-neuf villes[f] avec les villages qui en dépendent.

[33] Dans le bas pays, Echtaol, Çorea, Achna, [34] Zanoaḥ, Èn-Gannim, Tappouaḥ, ha-Ènam, [35] Yarmout, Adoullam, Soko, Azéqa, [36] Chaaraïm, Aditaïm, hag-Guedéra et les fermes qui en dépendent, quatorze villes, avec les villages qui en dépendent[g]; — [37] Cenân, Ḥadacha, Migdal-Gad, [38] Dilân, Miçpè, Yoqteél, [39] Lakich, Boçqat, Èglôn, [40] Kabbôn, Laḥmas, Kitlich, [41] Guedérot, Bét-Dagôn, Naama, Maqqéda, seize villes, avec les villages qui en dépendent[h]; — [42] Libna, Èter, Achân, [43] Yiphtaḥ, Achna, Necib, [44] Qeïla, Akzib, Marécha, neuf villes, avec les villages qui en dépendent[i]; — [45] Èqrôn[j], avec les villes et les villages qui en dépendent; [46] d'Èqrôn jusqu'à la mer, tout ce qui se trouve du côté d'Asdod, avec les villages qui en dépendent, [47] Asdod, avec les villes et les villages qui en dépendent, Gaza, avec les villes et les villages qui en dépendent, jusqu'au torrent d'Égypte, la grande mer formant la frontière.

[48] Dans la montagne, Chamir, Yattir, P Soko, [49] Danna, Qiryat-Sanna (aujourd'hui Debir), [50] Anab, Echtemo, Anim, [51] Gochen, Ḥolôn, Guilo, onze villes, avec les villages qui en dépendent[k]; — [52] Arab, Douma, Èchân, [53] Yanoum, Bét-Tappouaḥ, Aphéqa, [54] Ḥoumta, Qiryat-Arba (aujourd'hui Hébron) et Cior, neuf villes, avec les villages qui en dépendent[l]; — [55] Maôn, Carmel, Ziph, Youtta[m], [56] Yizreel, Yoqdeam, Zanoaḥ, [57] Qayin, Guibea, Timna, dix villes, avec les villages

19. « un étang... l'étang... l'étang... » *G S L T* (lis. *goullat... goullat 'illit... goullat taḥtit*). H a le pluriel. 22. « Aroër » d'après G^B cf. *Néh.* 11, 27 (lis. ...). 25. « les villes de Ḥeçrôn » *G* cf. *S*. H : Qeriyyot, Ḥeçrôn. 28. « les villes qui en dépendent » *G* cf. *Néh.* 11, 27 (lis. *benôtèhâ*). H : *bizyôtyâ* (mot inconnu). 30. « Betouél » *1 Chron.* 4, 30 cf. *Jos.* 19, 4 (Betoul). H : Kesil. G^B : Béthel (cf. 1 Sam. 30, cf. *1 Sam.* 30, 28. H : Adada. 32. « Èn-Rimmôn » d'après *G* cf. *Néh.* 11, 29. H : Aïn et Rimmôn. 36. « et les fermes qui en dépendent » *G* (lis. *ougedêrôtèhâ*). H : et Guedérotaïm (ce nom peut aussi provenir d'une répétition de Guedéra). 40. « Laḥmas ». H* : Laḥmam. 42. « Èter ». G* cf. 1 Sam. 30, 30 : Aul. 47. « la grande — frontière » *Hq H* G S L T* (lis. *haggâdôl*). H : la mer formait la frontière et frontière. 49. « Q. Sanna ». G S : Q. Sépher.

a. Litt. : *dans le Nègueb* (ce mot signifie : [pays de] sécheresse); cf. Gen. 12, 9. *b.* Le mot hébreu ne désigne probablement pas une source, mais un de ces réservoirs (en arabe *birkè*), comme il y en a beaucoup en Palestine (cf. 2 Sam. 2, 13; 4, 12; 1 Rois 22, 38; etc.), telles les « vasques de Salomon » près de Bethléhem. *c.* Cet épisode a pour but d'expliquer pourquoi ces points d'eau, — sans doute ceux de la vallée de Seïl-ed-Dilbè — quoique voisins d'Hébron, appartenaient au clan d'Otniel. *d.* Et non : *Voici la part* (le v. 20 est la suite du v. 12); cf. 16, 8; 18, 20; 19, 8; etc. *e.* L'adjectif est de forme araméenne. *f.* La liste qui précède comprend en fait 34 noms (36 dans le texte massorétique); elle a donc été interpolée. On admet généralement que 5 des noms cités v. 26-28 ont été empruntés à Néh. 11, 26-27. Les seules de ces villes qui aient été identifiées sont *Aroër*, 22 kil. S. E. de Beér-Chèba (cf. 1 Sam. 30, 28); *Chema* (cf. Chèba, 19, 2 [H]), peut-être Saoui, 18 kil. N. E. de Beér-Chèba; *Beér-Chèba* (cf. Gen. 21, 31; etc.); *Ciqlag* (cf. 1 Sam. 27, 6; 30, 1), peut-être Zouḥeiliqa, 15 kil. S. E. de Gaza. Sur *Telem*, cf. 1 Sam. 15, 4; 27, 8 [G*] (Télaïm, Tèlam, dans l'est du Nègueb). Sur *Ḥorma*, voy. 12, 14; sur *Chilḥim*, voy. 19, 6 (note sur Charouḥen).

g. *Çorea*, auj. Çar'a, à une vingtaine de kil. O. de Jérusalem; *Echtaol*, peut-être Echou, 4 kil. à l'E. de Çar'a. Ces deux localités étaient danites d'après 19, 41; Jug. 13, 25; 18, 2, 8, 11. On peut encore identifier : *Zanoah*, auj. Khirbet-Zanou, 3 kil. S. d'Aïn-ech-Chems; *Èn-Gannim*, Oumm-Djina, 1 kil. S. d'Aïn-ech-Chems; *Yarmout* (voy. 10, 3); *Soko* (10, 11); *Guedéra*, peut-être Djediré, 9 kil. N. O. d'Aïn-ech-Chems. Sur *Adoullam*, voy. Gen. 38, 10; sur *Azéqa*, 10, 11. *h.* *Migdal-Gad*, peut-être Khirbet Medjadil, 20 kil. S. de Beit-Djibrin. Sur *Laḥmas*, peut-être el-Laḥm, 4 kil. S. de Beit-Djibrin. Sur *Lakich* et *Èglôn*, voy. 10, 3. Le site des autres villes est inconnu. Sur *Maqqéda*, cf. 10, 10. *i.* Sur *Libna*, voy. 10, 29; sur *Qeïla*, 1 Sam. 23, 1-13. *Marécha*, sans doute Mérach, à 1 kil. S. de Beit-Djibrin. *j.* Les v. 45-47, qui présentent avec le reste du chapitre de notables différences de rédaction, doivent être d'une autre main. P, tout en attribuant théoriquement à Juda le pays philistin (v. 4, 11, 12), a pris soin de ne pas en nommer les villes, qui n'ont jamais été occupées effectivement par Israël : un amplificateur a cru devoir réparer cette omission, qu'il croyait involontaire. *k.* De ces villes on peut identifier *Chamir* (Sômera), *Yattir* (Attir), *Soko*, *Debir* (probablement Dahariyè; cf. 15, 15) — ces localités se trouvent à une vingtaine de kil. S. O. d'Hébron, — *Anab* (cf. 11, 21) *Echtemo*, auj. es-Semoua, 13 kil. S. S. O. de la même ville, est mentionnée dans le papyrus Anastasi I et les tablettes de Tell-el-Amarna. *l.* Outre *Hébron*, on peut identifier *Arab*, peut-être er-Rabiyé; *Douma*, peut-être ed-Dômé, toutes deux à 11 kil. S. O. d'Hébron, et *Bét-Tappouah*, Taffouḥ, 5 à 6 kil. O. de cette ville. *m.* Ces quatre localités se trouvaient au S. d'Hébron : *Maôn*, auj. Maïn, à 12 kil.; *Carmel*, Karmel, à 11 kil.; *Ziph*, Tell-Zif, à 6 kil.; *Youtta*, Yatta, à 8 kil.

qui en dépendent; — [58] Ḥalḥoul, Bét-Çour, Guedor[a], [59] Maarat, Bét-Anot, Elteqôn, six villes, avec les villages qui en dépendent; — Teqoa, Èphrat (aujourd'hui Bethléhem), Peor, Ètam, Qolôn, Tatam, Sorès, Kèrem, Gallim, Béter, Manaḥat, onze villes, avec les villages qui en dépendent[b]; — [60] Qiryat-Baal (aujourd'hui Qiryat-Yearim[c]) et ha-Rabba, deux villes, avec les villages qui en dépendent.

[61] Dans le désert[d], Bét-ha-Araba, Middin, Sekaka, [62] han-Nibchân, Ir-ham-Mèlaḥ, Èn-Guedi, six villes, avec les villages qui en dépendent[e].

J¹ [63] Mais les enfants de Juda ne purent chasser les Jébusiens qui habitaient Jérusalem. Et les Jébusiens habitent aujourd'hui encore[f] Jérusalem, à côté des enfants de Juda[g].

P J-E(R) **16** *La part de Joseph.* [1] Puis le sort désigna le lot des enfants de Joseph... [Sa limite partait] du Jourdain, près de Jéricho, à l'est des eaux de Jéricho[h]. De Jéricho, elle s'élevait dans la montagne, au désert de Béthel[i], vers Louz[j]. [2] Partant de Béthel, elle gagnait le territoire des Arkiens[k], Atarot. [3] Puis elle descendait à l'ouest, vers le territoire des Yaphlétiens, jusqu'à la lisière de Bét-Ḥorôn le bas et jusqu'à Guèzer, pour aboutir à la mer.

P [4] Les fils de Joseph, Manassé et Èphraïm, reçurent [chacun] leur part.

1. Èphraïm. [5] Le territoire qui échut aux clans des enfants d'Èphraïm fut le suivant. La limite de leur part était...[l] à l'est, Atarot-Addar; [elle s'étendait] jusqu'à Bét-Ḥorôn le haut [6] et aboutissait à la mer...[m] ham-Mikmetat, au nord; la limite tournait à l'est vers Taanat-Silo[n] et passait . . . .[o], à l'est de Yanoḥa[p]. [7] Puis elle descendait de Yanoḥa à Atarot et à Naara, touchait Jéricho et aboutissait au Jourdain. [8] A l'ouest, la limite allait de Tappouaḥ au ravin de Qana[q] et aboutissait à la mer. Telle fut la part accordée aux clans de la tribu des enfants d'Èphraïm, J-E [9] sans compter les villes enclavées au milieu de la part des enfants de Manassé et qui appartenaient aux enfants d'Èphraïm, toutes ces villes avec les villages qui en dépendent[r]. J¹ [10] Ils ne chassèrent pas les Cananéens qui habitaient Guèzer[s]. Et les Cananéens habitent, aujourd'hui encore, au milieu d'Èphraïm, mais ils ont été astreints à la corvée[t].

P **17** *2. Manassé.* [1] Le sort désigna le lot de la tribu de Manassé, car il était le premier-né de Joseph[u]. J-E(R) Makir, fils aîné de Manassé et père de Galaad, obtint Galaad et le Bachân, car c'était un homme de guerre. [2] Une part fut également attribuée aux autres clans des enfants de Manassé, aux enfants d'Abièzer[v], aux enfants de Ḥèleq, aux enfants

59. « Teqoa — dépendent » *G*. Omis en H. « Manaḥat » cf. *1 Chron.* 8, 6 (2, 52, 54). G : Manoḥo (var. Manaḥ, Mannaḥ). **16**, 1. « De Jéricho — Béthel » d'après *G* (lis. *we'âlâ* et transp. *midbar* après *bâhâr*). H : Le désert montait de Jéricho dans la montagne [à] Béthel. « vers Louz » G^B. H a ces mots au v. 2 après « Béthel ». Mais d'après 15, 13; Jug. 1, 23, Louz n'était pas une localité distincte; c'était l'ancien nom de Béthel. — Le texte du v. est très incertain. 5. « Addar ». G^B : et Erok (pays des Arkiens ? cf. v. 2).

a. *Ḥalḥoul* existe encore à 6 kil. N. d'Hébron; *Bét-Çour* à 1 kil. de là; *Guedor*, auj. Djedour, 4 kil. plus au N. *b.* Parmi ces villes, on peut identifier, outre *Bethléhem* : *Teqoa*, à 9 kil. au S. (cf. Am. 1, 1; 2 Sam. 14, 2; Jér. 6, 1); *Peor*, Fadjdjour, à 5 kil. O. de Teqoa; *Ètam*, Atân, près de Bethléhem, au sud; *Qolôn*, peut-être Ḳaloniyè, 6 kil. O. de Jérusalem; *Sorès*, peut-être Saris, 14 kil. sur la route de Jaffa; *Kèrem*, peut-être Aïn-Karim, 6 kil. O. de Jérusalem (St Jean du Désert); *Béter*, peut-être Bittir, 7 kil. O. S. O. de Jérusalem. *c.* Voy. 9, 17. *d.* Le « désert de Juda », c'est-à-dire les pentes dénudées qui descendent vers la mer Morte et le Jourdain. *e.* La seule de ces localités qui ait été identifiée est *Èn-Guedi*, au bord de la mer Morte. Sur *Bét-ha-Araba*, cf. 15, 6. *f.* C'est-à-dire même après la prise de la ville par David (cf. 2 Sam. 24, 18). *g.* D'après la source suivie ici, Jérusalem faisait partie du territoire de Juda (cf. Jug. 1, 8), et non du domaine de Benjamin comme le veut P (v. 8 et 18, 28). Notre verset se retrouve Jug. 1, 21, mais dans ce dernier texte, « Benjamin » a été substitué à « Juda », conformément à la conception de P. *h.* Sans doute la source appelée fontaine d'Élisée ou du Sultan, au nord-ouest de la Jéricho actuelle. *i.* Cf. 8, 15. *j.* Voy. not. crit. *k.* Le nom de ce clan (cf. 2 Sam. 15, 32; 16, 16) se retrouve peut-être dans Aïn Arik, 6 kil. ouest de Ramalla, au nord de Jérusalem. *Atarot*, probablement identique à Atarot-Addar (16, 5; 18, 13), est peut-être Atara, 3 kil. sud-est de Ramalla. *l.* Il manque le début de la description de la limite méridionale; cf. v. 1-2. *m.* Il y a ici une nouvelle lacune. *Mikmetat*, à l'E. de Sichem (17, 7,) se trouvait au milieu de la limite septentrionale; les v. 6-7 décrivent la moitié orientale et le v. 8 la moitié occidentale de cette limite. *n.* Tana, S.-E. de Naplouse. *o.* Le texte massorétique porte *'ôtô* (lui). Ce mot, qui manque en H* G S L, est peut-être le reste défiguré d'un nom de lieu. *p.* Yanoun, 11 kil. S. E. de Naplouse. *q.* Le Ouadi-Qana est un affluent du Nahr-el-Aoudjé, qui se jette dans la Méditerranée, à 10 kil. N. de Jaffa. *r.* Addition dans le style de P. *s.* Cf. Jug. 1, 29; 1 Rois 9, 16. D'après 10, 33 et 12, 12, le roi de Guèzer avait été vaincu par Josué. *t.* La description du territoire d'Èphraïm, comme plus loin celle du territoire de Manassé, est très incomplète : le tracé des limites présente des lacunes et des obscurités, et l'énumération des villes fait défaut, quoique cette région en comptât de nombreuses et d'importantes. *u.* Dans le texte de P, la part de Manassé devait être décrite avant celle d'Èphraïm; cf. 14, 4; 16, 4; Nomb. 26, 28-37; 34, 23-24. *v.* *Ièzer* dans Nomb. 26, 30; mais cf. Jug. 6, 11, 24; 8, 2.

d'Asriel, aux enfants de Chèkem, aux enfants de Ḥépher et aux enfants de Chemida[a] : c'étaient les clans [issus] des enfants mâles P de Manassé, fils de Joseph. [3]Celophḥad, fils de Ḥépher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé[b], n'avait pas de fils, mais seulement des filles. Voici leurs noms : Maḥla, Noa, Ḥogla, Milka et Tirça. [4]Elles se présentèrent devant le prêtre Éléazar, devant Josué, fils de Noun, et devant les chefs : « Yahvé, dirent-elles, a ordonné à Moïse de nous attribuer un domaine comme à nos frères. » Et conformément à l'ordre de Yahvé, on leur donna un domaine comme aux frères R de leur père. [5]Il échut donc à Manassé dix parts[c], sans compter le pays de Galaad et le Bachân, au delà du Jourdain. [6]En effet, les filles de Manassé obtinrent un domaine, comme ses fils. Quant au pays de Galaad, il appartenait aux autres enfants de Manassé.

J-E [7]La limite de Manassé allait d'Acher à ham-Mikmetat, qui est en face de Sichem; puis elle se dirigeait au sud vers le [territoire des] habitants d'Én-Tappouaḥ. [8]Le pays de Tappouaḥ était à Manassé; mais [la ville de] Tappouaḥ, près de la limite de Manassé, appartenait aux enfants d'Èphraïm. [9]La limite descendait ensuite au ravin de Qa- R na : le sud du ravin (ces villes) appartenait à Èphraïm (au milieu des villes de Manassé[d]), et le territoire de Manassé se trouvait au nord du ravin. La limite aboutissait à la mer. [10]Le sud appartenait à Èphraïm, et le nord à Manassé. Celui-ci avait pour limite la mer[e]. Ils[f] confinaient à Acher du côté du nord, et à Issacar vers l'orient.

[11]Manassé reçut encore, dans les territoires d'Issacar et d'Acher, Bét-Cheân et les villes qui en dépendent, Yibleam et les villes qui en dépendent, Taanak et les villes qui en dépendent, Meguiddo et les villes qui en dépendent, Dor et les villes qui en dépendent, les trois hauteurs[g]. [12]Mais les enfants de Manassé ne purent prendre possession de ces villes, et les Cananéens se maintinrent dans ce pays. [13]Quand les enfants d'Israël furent devenus plus forts, ils soumirent les Cananéens à la corvée, mais ne les chassèrent pas.

[14]La maison de Joseph[h] dit à Josué : « Pourquoi ne m'as-tu assigné pour domaine qu'un seul lot, une seule part, alors que je forme un peuple nombreux, tant que Yahvé m'a béni? » [15]Josué lui répondit : « Si tu formes un peuple si nombreux, monte à la forêt et défriche-la, puisque la montagne d'Èphraïm est trop étroite pour toi. » [16]Les enfants de Joseph répondirent : « La montagne ne nous suffit pas; et d'autre part les Cananéens qui habitent la plaine ont tous des chars de fer[a], ceux de Bét-Cheân et des villes qui en dépendent, comme ceux de la plaine de Jizréel. » [17]Josué dit à la maison de Joseph : « Tu formes un peuple nombreux et ta force est grande! Tu n'auras pas un lot seulement : [18]tu auras une montagne[b]; elle est couverte de forêts, mais tu la défricheras et tu en occuperas les abords, car tu chasseras les Cananéens, malgré leurs chars de fer. Tu seras plus fort qu'eux. »

17, 4. « on leur donna (litt. : il leur fut donné) » G (lis. *wayyouttan*). H : il leur donna. 11. *S.* Devant « Taanak », « Meguiddo » et « Dor », H aj. : les habitants de (d'après Jug. 1, 27 où ces mots se justifient). « Dor » placé à la fin de la liste d'après S* 1 *Chron.* 7, 29. H a Dor après Yibleam, mais la suite est moins bonne, l'énumération allant de l'est à l'ouest. « Dor — dépendent » *G Jug.* 1, 27. H aj. : et les habitants d'Èn-Dor et des villes qui en dépendent (doublet de la phrase sur Dor; celle-ci manque en S). — Outre En-Dor, G omet Yibleam (G^{AB}) et Taanak (G^{B}), villes lévitiques (21, 25). « les trois hauteurs » d'après *S* (lis. *hannâphôt*). H : les trois hauteur (*sic*). G : et le tiers de Naphetha et les villes qui en dépendent. — Le texte de tout le v. est incertain. 14. « La maison de Joseph dit » d'après la suite (v. 14, 15, 17, 18); lis. *wayedabbêr bêt yôseph*. H : Les enfants de Joseph dirent. « tant — béni (litt. : parce que Yahvé m'a béni jusqu'à ce point) » lis. *'al 'ăšer*. H jusqu'à ce [point] que Yahvé m'a béni jusqu'à ce point. 15. « défriche-la » *G*. H aj. : là, au pays des Perizzites et des Rephaïm.

a. D'après Nomb. 26, 29-32 (de P), Makir était l'unique fils de Manassé et le grand-père des six ancêtres de clan présentés ici comme ses frères. Cf. 13, 31 et note *i*. *b*. Nous avons ici la conception de P : Ḥépher est le petit-fils de Makir et non plus son frère comme ci-dessus. Cf. Nomb. 26, 33; 27, 1-11; 36, 1-12. *c*. Cinq aux cinq filles de Celophḥad et cinq aux autres clans énumérés v. 2. D'après P, il n'aurait dû être attribué à Manassé que six parts, celle de Ḥépher étant partagée entre ses cinq petites-filles (Nomb. 27, 1-11). *d*. Le texte est très obscur. Nous supposons qu'un glossateur, comprenant que Manassé s'étendait au sud du ravin, a identifié les villes situées sur la rive méridionale avec les cités éphraïmites enclavées en pays manassite (16, 9). *e*. Du côté de l'ouest.

f. Les enfants de Manassé ou les enfants de Joseph.

g. Probablement les hauteurs de Dor (11, 2; 12, 23). Avec le texte de G (voy. n. crit.), ce seraient les trois villes de Bét-Cheân, de Meguiddo et de Dor. Mais le terme que nous traduisons par « hauteurs » ne se rencontre que pour désigner le district de Dor. — *Yibleam* (Belamé), au sud de la plaine de Jizréel, à 3 kil. de Djenin. *Bét-Cheân*, à l'est de la même plaine, à 5 kil. du Jourdain; mentionnée, sous le nom de Bit-Sani, dans les tablettes de Tell-el-Amarna; plus tard Scythopolis, aujourd'hui Bésân. *h*. D'après la tradition très ancienne reproduite v. 14-18, *la maison de Joseph* ne formait encore qu'une tribu (cf. 16, 1-2; Jug. 1, 22-23). N'ayant reçu qu'un lot et s'y trouvant à l'étroit, elle en obtint un autre (v. 17), distinct de la « montagne d'Èphraïm » (v. 15) et constitué par une région forestière (15, 18). Il s'agissait certainement, dans la forme primitive de la tradition, de la partie de Galaad (est du Jourdain) où s'installa un groupe important de Josèphites (la demi-tribu de Manassé) et où se trouvait la « forêt d'Èphraïm » (2 Sam. 18, 6). Ainsi les Manassites de Transjordanie seraient venus de l'ouest du fleuve. Dans le texte actuel, le nom de Galaad a été effacé et le récit a été fortement retouché par égard pour la version ultérieure (deutéronomiste) qui fait installer la demi-tribu de Manassé en Galaad par Moïse lui-même. Il en résulte que Josué a l'air de recommander simplement aux Josèphites de procéder à l'occupation totale de leur unique lot, y compris les forêts et les plaines. Le texte primitif racontait sans doute ce que fit la maison de Joseph pour exécuter l'ordre de Josué (Nomb. 32, 39, 41-42).

2. La part des sept tribus restantes.

P **18** [1]Toute la communauté des enfants d'Israël se réunit à Silo[c], et ils y installèrent la tente du rendez-vous [divin][d]; le pays était J-E (R^D) en leur pouvoir[e]. [2]Or il restait, parmi les enfants d'Israël, sept tribus auxquelles on n'avait point assigné leur part. [3]Josué dit aux enfants d'Israël : « Jusques à quand négligerez-vous d'aller occuper le pays que vous a donné Yahvé, le Dieu de vos pères? [4]Désignez trois hommes par tribu. Qu'ils se lèvent pour parcourir le pays; qu'ils en dressent le plan[f] en vue du partage, et qu'ils reviennent auprès de moi. [5]Ils partageront le pays en sept parts. Juda restera dans son territoire, au sud, et la maison de Joseph dans le sien, au nord. [6]Pour vous, vous dresserez un plan du pays comportant sept parts, vous me l'apporterez ici, et je jetterai pour vous le sort, R ici, devant Yahvé notre Dieu. [7]En effet, il n'y aura point de part, au milieu de vous, pour les Lévites : c'est le sacerdoce de Yahvé qui est leur partage[g]. Et Gad, Ruben, avec la demi-tribu de Manassé, ont déjà reçu leur part sur la rive orientale du Jourdain : Moïse, serviteur de Yahvé, la leur a donnée. »

[8]Les hommes désignés se levèrent et se J-E (R^D) mirent en route. Et Josué donna cet ordre R à ceux qui partaient pour dresser le plan du pays : « Allez, parcourez le pays pour en dresser le plan et venez me retrouver ici : je jetterai pour vous le sort devant Yahvé, à Silo[h]. » [9]Ces hommes partirent donc, rayon- J-E (R^D) nèrent dans le pays, et ils en inscrivirent sur un livre toutes les villes réparties en sept lots, puis ils revinrent auprès de Josué, au camp, à Silo. [10]Josué jeta pour eux le sort à Silo, devant Yahvé. R Là Josué partagea le pays entre les enfants d'Israël, en attribuant à chacun son lot.

La part de Benjamin.

[11]Le sort désigna le lot des clans P qui formaient la tribu des enfants de Benjamin. Le territoire qui leur échut J-E était situé entre [celui des] enfants de Juda et [celui des] enfants de Joseph[i]. [12]Leur P limite du côté septentrional partait du Jourdain, s'élevait sur le versant nord du coteau de Jéricho, gravissait la montagne dans la direction de l'ouest et aboutissait au désert de Bét-Aven[j]. [13]De là, elle gagnait Louz (longeant le coteau de Louz par le sud), aujourd'hui Béthel; ensuite elle descendait à Atarot-Addar, vers la montagne qui se trouve au sud de Bét-Ḥorôn le bas.

[14]Puis elle s'infléchissait et tournait au midi, formant le côté occidental [du territoire] : partant de la montagne qui est en face de Bét-Ḥorôn, au sud, elle aboutissait à Qiryat-Baal, aujourd'hui Qiryat-Yearim, ville des enfants de Juda. Tel était le côté occidental.

[15]Le côté méridional partait de l'extrémité de Qiryat-Baal : la limite se dirigeait . . . .[k] vers la source des eaux de Nephtoaḥ; [16]en-

16. « Les Cananéens... ont tous » *G* (lis. *lekol*). H : *parmi* tous les Cananéens, il y a... 17. « Joseph » *G*. H aj. : à Èphraïm et à Manassé disant (glose). 18. « tu en occuperas les abords ». G : et tu *l'occuperas*. « Tu seras plus fort qu'eux » *G* (lis. *kî teḥzâqêhou*). H : bien qu'ils soient forts. **18, 4.** « par tribu » G^{AB}. H aj. : et je les enverrai. 8. « ici : je » G^{A} *S* (lis. *pô we...*). H : et ici je. 15. « Qiryat-Baal » *G* (cf. v. 14). H : Qiryat-Yearim.

a. Des chars de guerre plaqués de fer, comme ceux des Égyptiens, des Assyriens, des Ḥittites (Jug. 1, 19; 4, 3, 13).

b. Il s'agissait primitivement de la montagne de Galaad.

c. Aujourd'hui Séloun, à peu près à mi-chemin entre Jérusalem et Naplouse. A l'époque des Juges, il s'y trouvait un sanctuaire de Yahvé où l'arche séjourna quelque temps (1 Sam. 1-4; Jér. 7, 12-14; 26, 6-9). *d*. Cf. Ex. 25, 22. *e*. Le verset 1 devait venir, dans P, avant 13, 15 et 14, 1. D'après ce narrateur, le partage était fait en une seule fois entre toutes les tribus d'en deçà du Jourdain (19, 51). *f*. Litt. : *qu'ils l'écrivent*. Les monuments babyloniens et égyptiens prouvent que l'art de dresser des plans était bien connu dans l'antique Orient. Selon d'autres, il s'agit plutôt ici d'établir des listes de villes (cf. v. 9). *g*. Litt. : *son partage*. Cf. 13, 14, 33. *h*. Précision ajoutée d'après P (18, 1). *i*. Aussi les limites sud et nord de Benjamin avaient-elles le même tracé que la limite nord de Juda et la limite sud de Joseph (Èphraïm), décrites plus haut (cf. 15, 5b-9; 16, 1-3). *j*. Voy. 7, 2. *k*. L'hébreu donne : *vers l'ouest et se dirigeait*, — ce qui est contraire au contexte, la limite étant décrite d'ouest en est. G lisait un nom propre incompréhensible : « vers Gasin (ou Gaïn) ». Le passage parallèle 15, 9 suggère : « vers la montagne d'Èphrôn ».

suite elle descendait à la base de la montagne qui domine la vallée du fils de Hinnom, au nord de la plaine des Rephaïm; elle descendait la vallée de Hinnom, longeant par le sud le coteau des Jébusiens, et atteignait Én-Roguél. 17 S'infléchissant vers le nord, elle se dirigeait sur Én-Chèmech, puis sur Guelilot[a], qui est en face de la montée d'Adoummim, descendait à la pierre de Bohan, fils de Ruben, 18 longeait par le nord le coteau de Bét-ha-Araba et descendait dans la plaine [du Jourdain]. 19 La limite longeait au nord le coteau de Bét-Ḥogla et aboutissait au golfe septentrional de la mer Salée, à l'extrémité sud du Jourdain. Telle était la limite méridionale. 20 Le Jourdain formait la limite du côté de l'est.

Telle est la part qui fut attribuée aux clans des enfants de Benjamin, avec les limites qui la circonscrivent.

21 Voici les villes appartenant aux clans qui constituaient la tribu des enfants de Benjamin : Jéricho, Bét-Ḥogla, Émeq-Qeciç, 22 Bét-ha-Araba[b], Cemaraïm, Béthel, 23 ha-Avvim, hap-Para, Ophra, 24 Kephar-ha-Amoni, Ophni, Guèba, douze villes, avec les villages qui en dépendent; — 25 Gabaon, ha-Rama, Beérot, 26 ham-Miçpè, hak-Kephira, ham-Moça, 27 Rèqem, Yirpeél, Tarala, 28 Céla-ha-Éleph, et la [cité] Jébusienne, aujourd'hui Jérusalem, Guibeat et Qiryat-Yearim, treize villes, avec les villages qui en dépendent[c].

Telle fut la part attribuée aux clans des enfants de Benjamin.

19 *La part de Siméon.* 1 Le second lot échut à Siméon[d], aux clans formant la tribu des enfants de Siméon. La part qui leur fut assignée était enclavée dans celle des enfants de Juda. 2 Ils reçurent en partage Beér-Chèba, Molada, 3 Ḥaçar-Choual, Bala, Écem, 4 Eltolad, Betoul, Ḥorma, 5 Ciqlag, Bét-ham-Markabot, Ḥaçar-Sousa, 6 Bét-Lebaot et Charouḥen[e], treize villes[f] avec les villages qui en dépendent; — 7 Én-Rimmôn, Token, Éter, Achân, quatre villes avec les villages qui en dépendent 8 et tous les villages qui se trouvent autour de ces villes jusqu'à Baalat-Beér et Rama du Nègueb[g].

Telle fut la part attribuée aux clans formant la tribu des enfants de Siméon. 9 La part des enfants de Siméon fut prise sur le lot des enfants de Juda, parce que la portion attribuée à ceux-ci était trop grande pour eux; ce fut donc au milieu de la part des enfants de Juda que ceux de Siméon reçurent la leur[h].

La part de Zabulon. 10 Le troisième lot revint aux clans des enfants de Zabulon. Le territoire qui leur fut attribué s'étendait jusqu'à Chadoud[i]. 11 Leur limite montait, du côté de l'ouest[j], vers Marala et atteignait Dabbèchet, près du torrent qui est à l'est de Yoqneam. 12 Du côté de l'est, vers le soleil levant, la limite prenait, à partir de Chadoud, la direction du territoire de Kislot-Tabor, gagnait had-Dobrat et montait à Yaphia[k]. 13 De là, elle se dirigeait à l'est[l], du côté du soleil levant, vers Gat-Ḥépher et Ét-Qacîn, gagnait

18. « Bét-ha-Araba » *G* cf. *15, 6*. H : *vis-à-vis de* la Plaine. 28. « et Qiryat-*Yearim*,... villes » *G^{AL}* (lis. *weqiryat ye'ârim 'ârîm*). H : Qiryat... villes. « treize » *G*. H : quatorze. **19**, 2. « Beér-Chèba » *H*ᵐ cf. *1 Chron. 4, 28* et *v. 6* (13 villes). H aj. Chèba, répétition de la 2ᵉ partie du mot précédent. Gᴮ : Chema (cf. 15, 26). Cela donnerait 14 villes. 7. « En-Rimmôn » d'après *Gᴮ* cf. *Néh. 11, 29*. H : Aïn, Rimmôn. « Token » aj. d'après *1 Chron. 4, 32* cf. *Gᴮ*. 8. « et Rama ». *et* manque en H. 10 et 12. « Chadoud » d'après *S* (Achdoud). H : Sarid. 11. « vers Marala » (suppr. *ou*). H : *et* vers Marala. « près du » *G* (suppr. *ouphâga'*). H : *et atteignait* au (mais le verbe ne se rencontre jamais avec cette préposition). 13. « et Ét-Qacîn » d'après *S L*. *et* manque en H.

a. 15, 7 donne « le guilgal », c'est-à-dire le cercle de pierres. *b*. Attribuée à Juda 15, 61, de même que *Qiryat-Yearim* 15, 60 et 18, 14. *Béthel* est attribuée à Joseph par Jug. 1, 22-23, à Éphraïm par 1 Chron. 7, 28 et ci-dessus v. 13. *c*. Plusieurs de ces villes ont déjà été mentionnées. D'autres sont inconnues. *ham-Guèba*, *ha-Rama* (ordinairement sans l'article : Rama), *ham-Miçpè* (ou Miçpa) sont trois localités voisines de Jérusalem, au nord : actuellement Djéba, er-Ram, Nebi-Samouil (?). *Hap-Para*, probablement Aïn-Farq, 8 kil. E. de Jérusalem, figure peut-être aussi Jér. 13, 4-6 (on interprète d'ordinaire Euphrate). Sur *Guibeat*, cf. Jug. 19, 12. *d*. Cf. 1-9 avec 15, 26-32, 42 et 1 Chron. 4, 24-33. *e*. Cette ville, appelée ailleurs *Chilḥim* (Jos. 15, 32) et *Chaaraïm* (1 Chron. 4, 31), est mentionnée dans une inscription égyptienne comme une importante place forte : un pharaon l'assiégea trois ans. *f*. A part *Bét-ham-Markabot* et *Ḥaçar-Sousa*, ces 13 noms se retrouvent tous (avec quelques variantes) dans la liste des localités appartenant à Juda (15, 26-32). De même *Én-Rimmôn*. *g*. *Rama* (ou Ramot) *du Nègueb* (1 Sam. 30, 27) serait, d'après la leçon traditionnelle (voy. note crit.), un autre nom de *Baalat-Beér*. *h*. Juges 1, 1-3 donne une version toute différente et plus ancienne de l'établissement de Siméon et de ses rapports avec Juda. Cette tribu, d'abord indépendante, fut plus tard dispersée, et ses derniers restes se fondirent dans Juda; cf. Gen. 49, 5-7. *i*. Aujourd'hui Tell Chadoud, 7 kil. S. O. de Nazareth, à l'extrémité méridionale du territoire de Zabulon. *j*. A l'ouest de Chadoud. *k*. *Yoqneam*, voy. 12, 22. *Kislot-Tabor*, à Issacar d'après v. 18, aujourd'hui Iksal, 3 kil. S. E. de Nazareth. *Dobrat*, Debouriyé, N. O. du mont Tabor. *Yaphia*, peut-être Yafa, 2 kil. 1/2 S. O. de Nazareth. *l*. Plus exactement au N. E., si *Gat-Ḥépher*, patrie de Jonas (2 Rois 14, 25), doit être identifié avec el-Mechhed, 4 kil. N. E. de Nazareth, où l'on montre le tombeau de ce prophète.

Rimmona[a] et s'infléchissait vers han-Néa. 14 Elle tournait ensuite au nord de Ḥannatôn et aboutissait à la vallée de Yiphtaḥél...[b] 15 Qaṭṭat, Nahalal, Chimrôn, Yidala et Bethléhem, douze villes, avec les villages qui en dépendent[c].

16 Telle fut la part attribuée aux clans des enfants de Zabulon : les villes indiquées, avec les villages qui en dépendent.

La part d'Issacar. 17 Le quatrième lot échut à Issacar, aux clans des enfants d'Issacar. 18 Leur territoire comprenait Jizréel, hak-Kesoullot, Sunem, 19 Ḥapharaïm, Chiôn, Anaḥarat, 20 ha-Rabbit, Qichyôn, Ébeç, 21 Rèmet, Én-Gannim, Én-Ḥadda et Bét-Paççéç. 22 La limite touchait Tabor, Chaḥacim, Bét-Chèmech et aboutissait au Jourdain : seize villes, avec les villages qui en dépendent[d].

23 Telle fut la part attribuée aux clans formant la tribu des enfants d'Issacar : les villes indiquées, avec les villages qui en dépendent.

La part d'Acher. 24 Le cinquième lot échut aux clans formant la tribu des enfants d'Acher. 25 Leur territoire comprenait Ḥelqat, Ḥali, Bèten, Akchaph, 26 Alammèlek, Amad et Michal. [Leur limite] atteignait le Carmel, à l'occident, et la rivière de Libnat[e]. 27 Puis elle tournait vers le levant, à Bét-Dagôn, et touchait à Zabulon et à la vallée de Yiphtaḥél, au nord. Elle gagnait ensuite Bét-ha-Émeq et Neïél et aboutissait au nord de Kaboul... 28 Abdôn, Reḥob, Ḥammôn, Qana, jusqu'à Sidon la grande[f]. 29 La limite tournait vers ha-Rama, jusqu'à Tyr, la ville forte; elle tournait encore vers Ḥosa et aboutissait à la mer... Meḥalleb, Akzib, 30 Akko, Aphéq et Reḥob, vingt-deux villes, avec les villages qui en dépendent[g].

31 Telle fut la part attribuée aux clans formant la tribu des enfants d'Acher : les villes indiquées, avec les villages qui en dépendent.

La part de Nephtali. 32 Le sixième lot échut à Nephtali, aux clans des enfants de Nephtali. 33 Leur limite partait de Ḥéleph, du chêne de Beçaanannim[h], [allait par] le col d'Adami et Yabneél, jusqu'à Laqqoum et aboutissait au Jourdain. 34 Puis elle tournait à l'occident, dans la direction d'Aznot-Tabor[i]; de là, elle gagnait Ḥouqoq. Elle touchait à Zabulon au sud, à Acher à l'occident, et au Jourdain du côté du soleil levant. 35 Les villes fortes étaient : haç-Ciddim, Cér, Ḥammat, Raqqat, Kinnèret, 36 Adama, ha-Rama, Ḥaçor, 37 Qèdech, Édrèi, Én-Ḥaçor, 38 Yirôn, Migdal-Él, Ḥorém, Bét-Anat, Bét-Chèmech, dix-neuf villes[j], avec les villages qui en dépendent.

39 Telle fut la part attribuée aux clans formant la tribu des enfants de Nephtali : les

13. « Rimmona et s'infléchissait » lis. *rimmônâ* (*G* cf. *21, 35*) *wetâ'ar*. H : Rimmôn, qui est infléchi (?). 14. « au nord de » *H*ᵐ *S* (lis. *missephôn*). Hᵐ G : au nord, vers. 15. G om. 15ᵇ. 22. G om. 22ᵇ. 27. « Elle gagnait ensuite » *G* (lis. *wehâlak haggeboul*). Manque en H. 28. « Abdôn » *H*ᵐ cf. *21, 30*; *1 Chron. 6, 74*. H : Ebrôn. G : Elbôn, Achran. 29. « jusqu'à — forte ». Ou peut-être : jusqu'à *la source* (Gᴮ, lis. *'én*) *de* la forteresse de Tyr. — Il s'agirait alors de Râs-el-Aïn, source abondante à 5 kil. au sud de Tyr, et qui alimentait la ville. « Meḥalleb » (Maḥalliba, ville phénicienne mentionnée par une inscription de Sennachérib) cf. *Gᴮ* (d'Oleb) *Jug. 1, 31* (Aḥalab, Ḥelba). H : du district de. « Akzib » *Gᴮ* (lis. *we'akzib*). H : vers Akzib. 30. « Akko » *G*ᵃ cf. *Jug. 1, 31*. H : Oumma. 32. « à Nephtali » *G*. H : aux enfants de Nephtali. 34. « et au Jourdain » d'après *G* (lis. *oubayyardén*). H : et à Juda, le Jourdain (faute évidente). — Texte incertain.

a. Cf. 21, 35; 1 Chron. 6, 77; aujourd'hui Roummânê, à 9 kil. au nord de Nazareth. *b*. Les v. 11 et 12 décrivent la limite méridionale, le v. 13, la limite orientale, et le v. 14, la limite septentrionale. Manquent la description de la limite occidentale et le début de la liste des douze villes. *c*. Celles de ces villes qui peuvent être identifiées, se trouvent dans le voisinage de Nazareth : *Nahalal* (Nahalol, Jug. 1, 30), peut-être Maloul, à 4 kil. vers l'O. S. O.; *Bethléhem*, Bét-Laḥm, à 10 kil. O. N. O. Sur *Chimrôn* voy. 11, 1. *d*. Le nombre *seize* est obtenu en additionnant les trois villes touchées par la frontière avec celles qui sont énumérées 18-21. *Jizréel* est aujourd'hui Zerin; *hak-Kesoullot*, Iksal (voy. note sur v. 12); *Sunem*, Soulem, 5 kil. N. de Zerin; *Én-Gannim*, Djenîn; *Tabor* était une ville qui se trouvait encore, au temps des croisades, sur le mont Tabor. *e*. Le mot rendu par « rivière » est *chiḥor*, qui désigne d'ordinaire le Nil (cf. 13, 3; És. 23, 3; Jér. 2, 18). Il s'agit peut-être du Nahr Zerka, qui se jette dans la Méditerranée, entre Césarée et le Carmel. Dès l'antiquité, il a porté le nom de rivière des Crocodiles (Pline), et on affirme qu'il s'y trouve encore aujourd'hui de ces animaux, inconnus dans le reste de la Palestine. *f*. Cf. 11, 8. Ici, ces mots sont probablement une glose, car les villes citées paraissent toutes situées dans la région au sud de Tyr. *g*. Dans le passage sur Acher règne une grande confusion : la description des limites paraît mélangée avec la liste des villes. Le texte actuel offre des solutions de continuité fin v. 27 et v. 29. Parmi les villes citées, on a identifié *Akchaph* (voy. 11, 1); *Kaboul*, village à 12 kil. E. S. E. d'Acre (cf. 1 Rois 9, 13); *Abdôn*, Abdé, 14 kil. N. N. E. d'Acre; *Qana*, localité à 12 kil. S. E. de Tyr; *Akzib*, ez-Zib, 14 kil. N. d'Acre; *Akko*, Acre. *h*. Ou *térébinthe de Beçaanim* (Jug. 4, 11). *i*. Cette ville devait être dans le voisinage du mont Tabor. C'est donc la limite sud de Nephtali qui est décrite ici. *j*. Le texte actuel n'en mentionne que seize. — On peut identifier *Hammat* avec el-Ḥammâm, source d'eaux chaudes, 2 kil. S. de Tabariyé (Tibériade); *Raqqat* avec le village sur l'emplacement duquel, d'après la tradition rabbinique, fut bâtie Tibériade; *Adama* avec Damiyé, 8 kil. S. O. de Tibériade; *Rama* avec Ramé, 12 kil. O. S. O de Safed; *Yirôn* avec Yaroun, 16 kil. O. du lac de Ḥoulé; *Bét-Anat* avec Aïnita, 6 kil. N. de Yaroun. — *Kinnèret*, voy. 11, 2; *Ḥaçor*, 11, 1; *Qèdech*, 12, 22; *Bét-Chèmech*, peut-être la même qu'au v. 22.

villes indiquées, avec les villages qui en dépendent.

La part de Dan.

40 Le septième lot échut aux clans formant la tribu des enfants de Dan. 41 Le territoire qu'ils reçurent en partage comprenait Çorea, Echtaol[a], Ir-Chèmech, 42 Chaalabbîn, Ayyalôn, Yitla, 43 Élôn, Timnat, Èqrôn, 44 Elteqé, Guibbetôn, Baalat, 45 Yehoud, Bené-Beraq, Gat-Rimmôn 46 et Mé-hay-Yarqôn, avec le territoire qui fait face à Yapho[b].

J¹ 47 Le territoire des enfants de Dan devint trop étroit pour eux[c]. Alors les enfants de Dan allèrent attaquer Lécham. Ils s'emparèrent de la ville et la passèrent au fil de l'épée; puis ils en prirent possession et s'y établirent. Ils appelèrent Lécham Dan[d], du nom de Dan, leur père.

P 48 Telle fut la part attribuée aux clans formant la tribu des enfants de Dan : les villes indiquées, avec les villages qui en dépendent.

Dotation de Josué. Conclusion.

J-E(R) 49 Quand ils eurent achevé de répartir les divers territoires du pays, les enfants d'Israël donnèrent à Josué, fils de Noun, un domaine au milieu d'eux, 50 selon l'ordre de Yahvé[e] : ils lui attribuèrent la ville qu'il demanda, Timnat-Sèraḥ[f], dans la montagne d'Éphraïm. Il restaura la ville et s'y établit.

P 51 Telles sont les parts qu'Éléazar, le prêtre, Josué, fils de Noun, et les chefs de famille des tribus israélites, distribuèrent par le sort, à Silo, en présence de Yahvé, à l'entrée de la tente du rendez-vous [divin]. Ils achevèrent le partage du pays.

Les villes de refuge.

20 1 Yahvé dit à Josué : 2 « Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Choisissez les villes de refuge dont je vous ai parlé par l'organe de Moïse[g], 3 afin que le meurtrier coupable d'homicide par imprudence puisse s'y réfugier et qu'elles vous servent d'asile contre le vengeur du sang[h]. 4 Le meurtrier R s'enfuira donc vers une de ces villes[i]; il s'arrêtera à l'entrée de la porte de la ville et exposera son cas aux anciens de cette ville. Ceux-ci l'admettront dans leur ville, ils lui assigneront une demeure, et il habitera au milieu d'eux. 5 Si le vengeur du sang le poursuit, ils ne livreront pas le meurtrier entre ses mains, car c'est involontairement qu'il a frappé son prochain; il n'avait pas auparavant de haine contre lui. 6 Il restera dans cette ville jusqu'à ce qu'il comparaisse devant la communauté pour être jugé, jusqu'à la mort du grand-prêtre en fonctions à ce moment-là[j]. Alors le meurtrier retournera dans sa ville et dans sa maison, dans la ville d'où il se sera enfui. »

7 Les enfants d'Israël consacrèrent [comme P villes de refuge] Qèdech en Galilée[k], dans la montagne de Nephtali, Sichem, dans la montagne d'Éphraïm, et Qiryat-Arba, aujourd'hui Hébron, dans la montagne de Juda. 8 Au delà du Jourdain, ils choisirent, dans la

41. « Ir-Chèmech ». H* : Ên-Chèmech. 46. « Yarqôn » *G*. H aj. : « et ha-Raqqôn », répétition partielle du mot précédent. 47. « devint — pour eux » lis. *wayyéṣèr*. H : leur échappa (?). — Texte incertain. « Lécham » (forme allongée de Laïch). H : Lèchem. 49. « Quand — territoires ». G : Puis ils allèrent prendre possession des divers territoires. 50. « selon l'ordre de Yahvé » *G S L*. H rattache ces mots à la phrase suivante. **20**, 3. « par imprudence » *G^AB L*. H aj. : involontairement (Deut. 4, 42; 19, 4). 8. « du Jourdain » *G^B* (lis. *layyardên*). H : du Jourdain de Jéricho vers l'orient.

a. Ces deux villes sont attribuées à Juda 15, 33, sans doute parce que, d'abord danites, elles furent plus tard occupées par les Judéens. De même *Èqrôn* (15, 45); mais cette cité n'a jamais été enlevée aux Philistins, ni par Dan, ni par Juda. *b*. *Ir-Chèmech* (ville du soleil) ou Ên-Chèmech (source du soleil), probablement la même que Bêt-Chèmech (temple du soleil) 15, 10. *Chaalabbîn* ou Chaalbim est aujourd'hui Silbit, 4 kil. N. O. de Yalo; *Ayyalôn*, Yalo (10, 12); *Timnat*, voy. 15, 10; *Èqrôn*, 13, 3; *Yehoud*, el-Yehoudiyé, 12 kil. E. S. E. de Jaffa; *Bené-Beraq*, Ibn-Abraq, 6 kil. E. S. E. de Jaffa; *Yapho*, Jaffa. *c*. La transition entre v. 46 et 47 est si brusque qu'on peut supposer une lacune. Au lieu de 47a, G a quelques lignes à peu près identiques à Jug. 1, 34-35 et racontant la résistance des Amoréens et le refoulement des Danites. Dans G, le v. 48 se trouve avant le v. 47. *d*. *Dan*, Tell-el-Qadi, 4 kil. O. de Baniyas (Césarée de Philippe), près d'une des sources du Jourdain. *e*. Un ordre donné au moment même ou un ordre antérieur dont il n'a pas été parlé. *f*. Altération du nom ancien Timnat-Ḥèrès (Jug. 2, 9), qui signifie « la portion (l'enceinte sacrée) du soleil » : on a tenté d'effacer, en intervertissant deux lettres, le sens païen de ce nom. Actuellement Tibné, 15 kil. N. O. de Bêtin (Béthel); on y trouve un remarquable caveau funéraire appelé tombeau de Josué, mais qui ne remonte pas à une époque aussi ancienne. *g*. Nomb. 35, 6, 9-34 (P); cf. Deut. 19, 1-13; 4, 41-43. *h*. Le plus proche parent de la victime. Il était tenu de poursuivre le meurtrier jusqu'à ce que celui-ci eût perdu la vie ou tout au moins payé une rançon. *i*. Les v. 4-6 manquent dans G, qui donne, à leur place, un texte très voisin de Nomb. 35, 12. Ces versets sont une addition très récente conçue dans l'esprit de P, mais qui utilise les passages parallèles du Deutéronome (4, 42; 19, 4-5). *j*. Ces deux délais si différents se trouvent aussi indiqués côte à côte Nomb. 35, 24-25 : d'après ce dernier passage, le meurtrier reconnu innocent par la communauté retournait dans la ville de refuge pour y rester jusqu'à la mort du grand-prêtre. *k*. Cf. 12, 22 et la note.

tribu de Ruben, Bècer dans le désert, sur le plateau; dans la tribu de Gad, Ramot en Galaad, et dans la tribu de Manassé, Golân en Bachân[a]. 9 Telles furent les villes désignées à tous les enfants d'Israël, ainsi qu'aux étrangers en séjour parmi eux, pour servir de lieux de refuge à quiconque aurait commis un homicide par imprudence : ainsi il ne mourrait pas de la main du vengeur du sang avant d'avoir comparu devant la communauté.

Les villes lévitiques.

21 1 Les chefs de famille des Lévites abordèrent Éléazar le prêtre, Josué, fils de Noun, et les chefs de famille des tribus israélites; 2 ils leur adressèrent les paroles suivantes — c'était à Silo, dans le pays de Canaan — : « Yahvé a prescrit, par l'organe de Moïse, qu'on nous donnât des villes pour demeure, avec les pâturages qui en dépendent pour nos bestiaux[b]. » 3 En conséquence, les enfants d'Israël prélevèrent sur leur domaine les villes en question[c] avec les pâturages qui en dépendent, pour les donner aux Lévites conformément à l'ordre de Yahvé.

4 On tira [d'abord] au sort pour les clans des Qehatites[d] : aux Lévites fils d'Aaron le prêtre[e], échurent treize villes dans les tribus de Juda, des Siméonites et de Benjamin[f]; 5 aux autres clans des enfants de Qehat, il échut par le sort dix villes dans les tribus d'Éphraïm et de Dan et dans la demi-tribu de Manassé[g]. 6 Aux clans des enfants de Guerchôn, il échut par le sort treize villes dans les tribus d'Issacar, d'Acher et de Nephtali et dans la demi-tribu de Manassé [établie] dans le Bachân. 7 Aux clans des enfants de Merari, douze villes dans les tribus de Ruben, de Gad et de Zabulon. 8 Les enfants d'Israël attribuèrent aux Lévites, par la voie du sort, ces villes avec les pâturages qui en dépendent, comme Yahvé l'avait prescrit par l'organe de Moïse.

La part des enfants d'Aaron.

9 Dans la tribu des enfants de Juda et dans celle des enfants de Siméon, on donna les villes suivantes . . . .[h] R 10 et elles furent attribuées aux enfants d'Aaron, qui comptaient parmi les clans des Qehatites, fraction des enfants de Lévi, — car ce fut à eux qu'échut le premier lot. 11 On leur donna Qiryat-Arba — [Arba était le] père d'Anaq, — c'est-à-dire Hébron, dans la montagne de Juda, avec les pâturages qui l'entourent. 12 Quant aux champs et aux villages qui dépendent de la ville, on en donna la propriété à Caleb, fils de Yephounné[i]. 13 Mais on P³ attribua aux enfants d'Aaron le prêtre la ville destinée à servir de refuge au meurtrier, Hébron, avec les pâturages qui en dépendent, Libna avec ses pâturages, 14 Yattir avec ses pâturages, Echtemoa avec ses pâturages, 15 Ḥolôn avec ses pâturages, Debir avec ses pâturages, 16 Achân avec ses pâturages, Youtta avec ses pâturages, et Bêt-Chèmech avec ses pâturages, neuf villes détachées de ces deux tribus[j]; — 17 dans la tribu de Benjamin, Gabaon avec ses pâturages, Guèba avec ses pâturages, 18 Anatot avec ses pâturages,

8. « Golân » *Hq G^A S Deut.* 4, 43. H^k G^B L : Golôn. **21**, 4. « aux Lévites — prêtre ». G : aux fils d'Aaron, les prêtres lévites. 5 et 6. « Aux — tribus » d'après v. 7 (lis. *lemišpeḥôtâm mimmattê*). H : Aux autres (v. 6 : Aux) enfants de... *dans les clans des* tribus. 11. « père ». G : mère (métropole). « Anaq » *G*. H : ha-Anoq. 16. « Achân » d'après G^* et *15, 42; 19, 7; 1 Chron., 6, 59*. H : Ayin.

a. Il est probable que ces six villes furent choisies parce qu'elles possédaient, avant que le temple de Jérusalem n'eût acquis la prédominance, des sanctuaires célèbres (tout sanctuaire jouissait du droit d'asile) : *Sichem* et *Hébron* avaient, on le sait, des lieux saints très vénérés; *Qèdech* (cf. 12, 22) aussi sans doute, si l'on en juge par son nom (la Sainte). Nous sommes plus mal renseignés sur les villes transjordanes, dont le site exact est inconnu. *Ramot en Galaad* était une forteresse illustre; le nom de *Golân* (ou *Golôn*) se retrouve dans celui d'une province, la Gaulanitide ou Gaulonitide, aujourd'hui le Djolân. *b*. Nomb. 35, 1-8. Pour la suite, cf. 1 Chron. 6, 54-81 (H 39-66). *c*. Litt. : *ces villes*; celles auxquelles fait allusion le v. 2, c'est-à-dire qu'ils désignèrent les quarante-huit villes (y compris les six villes de refuge) que Yahvé avait prescrit de donner aux Lévites (Nomb. 35, 6-7). *d*. Les villes étant désignées, on en forme quatre lots, qui sont répartis par le sort entre les quatre groupes des enfants de Lévi : les enfants de Qehat (2 groupes : 1° les Aaronides; 2° les autres clans), les enfants de Guerchôn et les enfants de Merari. *e*. D'après les généalogies de P (Ex. 6, 16-25), Aaron et ses fils étaient des Qehatites. *f*. Au temps de Josué, les descendants d'Aaron auraient été trop peu nombreux pour occuper treize villes. L'auteur transporte à l'époque de la conquête la situation qui existait de son temps : ainsi s'explique que les Aaronides soient groupés dans ce qui sera le royaume de Juda, à proximité du futur temple de Jérusalem. *g*. Celle qui était établie sur la rive droite du Jourdain. *h*. L'hébreu a ici quelques mots inintelligibles : *lesquelles il appela de nom*. *i*. Les v. 9b-12, dont le style est très embarrassé et qui font double emploi avec le v. 13 (*on attribua aux enfants d'Aaron... Hébron*), ont pour but d'expliquer comment Hébron pouvait être ville sacerdotale bien qu'elle fût ailleurs attribuée à Caleb (14, 13-15; 15, 13-14). *j*. Juda et Siméon (cf. v. 9).

Almat avec ses pâturages[a], quatre villes. [19] Total des villes attribuées aux enfants d'Aaron, aux prêtres, treize avec leurs pâturages.

La part des autres Qehatites.

[20] Quant aux clans des enfants de Qehat qui étaient [simples] lévites et qui formaient le surplus des enfants de Qehat, les villes qui leur échurent furent prises dans la tribu d'Éphraïm : [21] on leur donna la ville destinée à servir de refuge au meurtrier, Sichem avec ses pâturages, dans la montagne d'Éphraïm, Guèzer avec ses pâturages, [22] Qibçaïm avec ses pâturages, et Bét-Ḥorôn avec ses pâturages, quatre villes; — [23] dans la tribu de Dan, Elteqé avec ses pâturages, Guibbetôn avec ses pâturages, [24] Ayyalôn avec ses pâturages, et Gat-Rimmôn avec ses pâturages, quatre villes; — [25] dans la demi-tribu de Manassé, Taanak avec ses pâturages, et Yibleam avec ses pâturages, deux villes; — [26] en tout dix villes avec leurs pâturages, pour le surplus des clans des enfants de Qehat.

La part des Guerchonites.

[27] Pour les enfants de Guerchôn, [autre] fraction des clans lévitiques, [on prit] dans la demi-tribu de Manassé la ville destinée à servir de refuge au meurtrier, Golân en Bachân, avec ses pâturages, et Bét-Achtarot[b] avec ses pâturages, deux villes; — [28] dans la tribu d'Issacar, Qichyôn avec ses pâturages, Dobrat avec ses pâturages, [29] Yarmout avec ses pâturages, et Èn-Gannim avec ses pâturages, quatre villes; — [30] dans la tribu d'Acher, Michal avec ses pâturages, Abdôn avec ses pâturages, [31] Ḥelqat avec ses pâturages, et Reḥob avec ses pâturages, quatre villes; — [32] dans la tribu de Nephtali, la ville destinée à servir de refuge au meurtrier, Qèdech en Galilée, avec ses pâturages, Ḥammot-Dor avec ses pâturages, et Qartân avec ses pâturages, trois villes. [33] Total des villes attribuées aux clans guerchonites : treize, avec leurs pâturages.

La part des Merarites.

[34] Pour les clans des enfants de Merari, qui formaient le reste des Lévites, [on prit] dans la tribu de Zabulon, Yoqneam avec ses pâturages, Qarta avec ses pâturages, [35] Rimmona avec ses pâturages, et Nahalal avec ses pâturages, quatre villes. [36] Au delà du Jourdain, en face de Jéricho, [on prit], dans la tribu de Ruben, la ville destinée à servir de refuge au meurtrier, Bècer, dans le désert, avec ses pâturages, Yahça avec ses pâturages, [37] Qedémot avec ses pâturages, Méphaat avec ses pâturages, quatre villes[c]; — [38] dans la tribu de Gad, la ville destinée à servir de refuge au meurtrier, Ramot en Galaad, avec ses pâturages, Maḥanaïm avec ses pâturages, [39] Ḥechbôn avec ses pâturages, Yazér avec ses pâturages, quatre villes. [40] Total des villes attribuées aux clans des enfants de Merari, qui formaient le reste des clans des Lévites : leur lot se composait de douze villes.

[41] Total des villes assignées aux Lévites au milieu du territoire des enfants d'Israël : quarante-huit villes avec leurs pâturages[d]. [42] Chacune d'elles comportait, outre la ville même, les pâturages d'alentour; il en était ainsi pour toutes ces villes.

18. « Almat » d'après G* et 1 *Chron.* 6, 45 (Alèmet, L : Almath). H : Almôn. 27. « Golân » *H*q *G*A. Hk GB L : Golôn. — Cf. 20, 8. 35. « Rimmona » d'après G* *S* 1 *Chron.* 6, 77 (cf. *Jos.* 19, 13). H : Dimna. 25. « Yibleam » d'après *G** et 1 *Chron.* 6, 70. H : Gat-Rimmôn (répétition du v. 24). « Bét-Achtarot » d'après *S* et 1 *Chron.* 6, 71 (Achtarot). H : Beechtera. 36-37. D'après *H** *G* *L* 1 *Chron.* 6, 78-79 cf. v. 7, 6-8. « Au delà — Jéricho » et « dans le désert » suppléés d'après *G* *L* 1 Chron., [illegible] Manquent en H. — Nous suivons le texte de H*, sauf pour les mots « Au delà — Jéricho » et « dans le désert » suppléés d'après G L 1 Chron., et « la ville — meurtrier » d'après *G* (*L*). 39. « quatre » *S* *L*. H : en tout quatre. 42. G aj. une répétition de 19, 49-50, puis : « Et Josué prit les couteaux de pierre avec lesquels il avait circoncis les enfants d'Israël nés en chemin dans le désert et les déposa à Timnat-Séraḥ » (cf. 5, 2-8; 24, 30).

a. *Anatot*, aujourd'hui Anata, 5 kil. N. E. de Jérusalem et *Almat*, Almit, 1 kil. 1/2 N. E. d'Anata, sont les seules cités sacerdotales qui ne soient pas déjà mentionnées dans les listes des villes de Juda, de Siméon ou de Benjamin (ch. 15, 18, 19). *b.* Cf. Deut. 1, 4 et la note. *c.* Les v. 36-37 manquent dans le texte massorétique. Mais ils ont été conservés dans plusieurs versions et sont donnés en marge (sous une forme un peu abrégée) par plusieurs manuscrits et éditions anciennes de la Bible hébraïque; ils sont de plus supposés par 21, 7 (la tribu de Ruben fournit des villes aux enfants de Merari) et par les v. 40 et 41, qui attribuent aux Merarites 12 villes et aux Lévites 48 en tout (ces chiffres ne seraient pas atteints sans les 4 villes énumérées 36 et 37). *d.* A part *Anatot*, *Gabaon*, *Bét-Chèmech* et les villes de refuge, cette énumération ne comprend aucune des localités qui ont joué, aux époques anciennes, un rôle important dans l'histoire du culte et du sacerdoce (Silo, Béthel, Rama, Nob, Qiryat-Yearim, Bethléhem, patrie d'un lévite d'après Jug. 17). On y trouve d'autre part des cités qui sont restées longtemps au pouvoir des Cananéens (*Guèzer*, *Taanak*, *Yibleam*...). En somme, les données de ce chapitre ne cadrent pas avec les faits connus de l'histoire de l'ancien Israël; elles ont un caractère théorique ou reflètent la situation des Juifs aux temps qui suivirent l'exil.

R^D [43] Yahvé donna donc aux Israélites[a] tout le pays qu'il avait juré à leurs pères de leur donner; ils en prirent possession et s'y établirent. [44] Yahvé leur donna la sécurité sur toutes leurs frontières, comme il l'avait juré à leurs pères. Aucun de leurs ennemis ne put tenir devant eux. Yahvé livra tous leurs ennemis entre leurs mains. [45] Il ne tomba pas un mot de toutes les promesses que Yahvé avait faites à la maison d'Israël : elles s'accomplirent toutes.

TROISIEME PARTIE

FIN DE LA VIE DE JOSUÉ (22-24)

Retour des tribus établies à l'est du Jourdain.

R(R^D) **22** *Josué congédie leurs hommes de guerre b.* [1] Alors Josué appela les Rubénites, les Gadites et la demi-tribu de Manassé, [2] et leur dit : « Vous avez observé tout ce que Moïse, serviteur de Yahvé, vous avait commandé, et vous avez obéi à tous les ordres que je vous ai donnés. [3] Vous n'avez pas abandonné vos frères malgré la longueur de la campagne[c]; vous avez observé fidèlement, jusqu'à ce jour, l'ordre de Yahvé votre Dieu. [4] Maintenant Yahvé votre Dieu a accordé du repos à vos frères, comme il le leur avait promis. Retournez donc à vos tentes, dans le territoire qui vous appartient et que Moïse, serviteur de Yahvé, vous a donné au delà du Jourdain. [5] Seulement prenez bien soin de mettre en pratique le commandement et la loi que Moïse, serviteur de Yahvé, vous a donnés : d'aimer Yahvé votre Dieu, de suivre toujours la voie qu'il agrée, d'observer ses commandements, de vous attacher à lui et de le servir de tout votre cœur et de toute votre âme. » [6] Puis Josué les bénit et les congédia; et ils s'en allèrent à leurs tentes.

R [7] Une moitié de la tribu de Manassé avait reçu de Moïse sa part dans le Bachân; l'autre moitié avait été établie par Josué au milieu de ses frères, sur la rive occidentale du Jourdain[d].

R (J-E) Lorsque Josué les renvoya à leurs tentes et qu'il les bénit, [8] ils retournèrent à leurs tentes avec de grandes richesses, des bestiaux en très grand nombre, de l'argent, de l'or, du bronze, du fer et des vêtements en très grande quantité : ils partagèrent avec leurs frères le butin enlevé aux ennemis.

Autel érigé par les tribus de l'est e.

P^3 [9] Les enfants de Ruben, les enfants de Gad et la demi-tribu de Manassé s'en retournèrent. Se séparant des [autres] enfants d'Israël, ils quittèrent Silo, dans le pays de Canaan, pour aller au pays de Galaad, dans le territoire qui leur appartenait, et où ils s'étaient établis suivant l'ordre de Yahvé transmis par Moïse. [10] Arrivés aux districts du Jourdain qui sont dans le pays de Canaan[f], les enfants de Ru-

22, 3. « la campagne — jour » *G*. H : la campagne jusqu'à ce jour *et* vous avez observé fidèlement. 7. « Lorsque » *G* (*S*) *L* (suppr. *gam*). H : *De plus* lorsque. 8. *G*B (suppr. les 3 premiers mots et lis. *šâbou*... *'ohôlêhèm*... *ḥâleqou*... *'ôyebîm*... *'âḥêhèm*). H : il leur dit : « Retournez à vos... partagez avec vos... à vos ennemis. »

a. Litt. : *à Israël*. *b.* Cf. Deut. 3, 18-20; Jos. 1, 12-18; 4, 12-13. *c.* Cf. 11, 18. *d.* Cette notice, qui interrompt le récit, est évidemment d'une autre main. *e.* Dans ce récit abondent les locutions et les idées caractéristiques de l'école sacerdotale (P) : rôle de Phinées, des chefs de la communauté; unité de sanctuaire dès le temps de Moïse, etc. Il paraît cependant avoir pour base des traditions plus anciennes (J E ?) sur un autel ou un autre monument sacré érigé par les tribus orientales soit à l'ouest (v. 10), soit à l'est (v. 11) du Jourdain; mais le narrateur sacerdotal a transformé ces vieux récits en une apologie de l'unité de sanctuaire. *f.* Par « districts (litt. : *cercles*) du Jourdain », il faut probablement entendre la plaine traversée par ce fleuve. Il serait naturel qu'on y distinguât les districts qui se trouvaient dans le pays de Canaan (c'est-à-dire à l'ouest du fleuve) de ceux qui étaient à l'est. D'autres entendent : « Arrivés à Guelilot du Jourdain... » *Guelilot* (les cercles de pierre) serait un autre nom de Guilgal (cf. 12, 23; 15, 7; 18, 17). De toute façon l'autel se trouvait, d'après ce verset, sur la rive occidentale. Il ne manquait pas, sur cette rive, de localités et de monuments auxquels la tradition rattachait le nom de Ruben et de ses descendants (Gen. 35, 21-22; Jos. 15, 6; 18, 17). Il ne serait donc pas étonnant qu'un récit populaire relatif à l'un de ces monuments fût une des sources de notre morceau.

ben, ceux de Gad et la demi-tribu de Manassé, bâtirent là un autel au bord du Jourdain, un autel grand et imposant.

[11] Les enfants d'Israël l'apprirent. « Voici, [leur] dit-on, que les enfants de Ruben, ceux de Gad et la demi-tribu de Manassé, ont bâti un autel à la frontière du pays de Canaan, du côté des districts du Jourdain, sur la rive opposée [au pays] des enfants d'Israël[a]. » [12] Alors la communauté des enfants d'Israël se réunit tout entière à Silo pour marcher contre eux et leur faire la guerre[b].

[13] Les enfants d'Israël envoyèrent aux enfants de Ruben et de Gad et à la demi-tribu de Manassé, dans le pays de Galaad, le prêtre Phinées, fils d'Éléazar, [14] et avec lui dix chefs, un chef pour chaque famille[c], pour chacune des tribus d'Israël, (R) — chacun d'eux était à la tête d'une famille parmi les clans[d] d'Israël. — (P³) [15] Arrivés auprès des enfants de Ruben, des enfants de Gad et de la demi-tribu de Manassé, au pays de Galaad, ils leur dirent : [16] « Voici ce que [vous] fait dire toute la communauté de Yahvé : Que signifie cette infidélité dont vous vous êtes rendus coupables envers le Dieu d'Israël? Pourquoi vous détournez-vous aujourd'hui de Yahvé en vous bâtissant un autel, ce qui est un acte de révolte contre Yahvé? [17] Ne nous suffisait-il pas du crime de Peor[e], dont nous n'avons pas réussi, aujourd'hui encore, à nous purifier, et qui a déchaîné un fléau sur la communauté de Yahvé[f]? [18] Et vous, aujourd'hui, vous vous détournez de Yahvé! Qu'arrivera-t-il? Vous vous révoltez aujourd'hui contre Yahvé : demain il s'irritera contre toute la communauté d'Israël! [19] Que si le territoire qui vous appartient est impur, passez dans le domaine de Yahvé, là où réside la Demeure[g] de Yahvé et établissez-vous parmi nous[h]. Mais ne vous révoltez pas contre Yahvé et ne nous mettez pas nous-mêmes en état de rébellion, en vous bâtissant un autel rival de celui de Yahvé notre Dieu. [20] N'était-ce pas Acan, fils de Zèraḥ, qui avait violé l'anathème? Et pourtant, ce fut toute la communauté d'Israël qui encourut la colère [divine]; il ne périt pas seul pour son crime[i]. »

[21] Les enfants de Ruben, ceux de Gad et la demi-tribu de Manassé, répondirent aux chefs des milliers d'Israël : [22] « Yahvé, le Dieu des dieux[j], oui, Yahvé, le Dieu des dieux, le sait, et il faut qu'Israël [aussi] le sache : si c'est dans un esprit de rébellion et d'infidélité à l'égard de Yahvé que nous avons agi aujourd'hui [23] en nous bâtissant un autel pour nous détourner de Yahvé, si nous avons eu l'intention d'y offrir des holocaustes et des oblations ou d'y faire des sacrifices de paix, que Yahvé en demande compte! [24] Nous le jurons; si nous avons agi de la sorte, c'est parce que nous avions une crainte : nous nous disions qu'un jour vos fils diraient aux nôtres : Qu'y a-t-il de commun entre vous et Yahvé, le Dieu d'Israël, [25] puisque Yahvé a mis entre nous et vous une frontière, le Jourdain? Vous n'avez pas

11. « un autel » *G*. H : l'autel. « à la frontière » *G* (lis. *'èl geboul*). H : en face. 12. *G S L*. H : aj. en tête : Et les enfants d'Israël l'apprirent (répétition de 11a). 14b. Manque en *L*. 16. « ce qui — révolte (litt. : en vous révoltant) » *G*. H aj. : aujourd'hui. 19. « ne nous — rébellion » lis. *tamridou*. H : ne vous révoltez pas contre nous (avec une construction insolite). G^B : ne vous révoltez pas contre le Seigneur (répétition). — Texte incertain. 22. « *que nous avons agi* aujourd'hui » lis. *'âsînou*. H : *ne nous délivre pas* aujourd'hui ! G (L) : *qu'il ne nous délivre pas* aujourd'hui ! S : que nous avons agi ainsi, *qu'il ne nous délivre pas* aujourd'hui ! — Texte très incertain. 25. « entre nous et vous » *G*. H aj. : enfants de Ruben et enfants de Gad. S a ces mots fin v. 24.

a. L'autel se trouvait donc à l'est du fleuve, contrairement au verset précédent. On peut supposer que les derniers mots, depuis *du côté des districts*, ont été ajoutés par un annotateur qui connaissait une tradition divergente (cf. v. 19 et 34) ou à qui il a paru aller de soi que le monument élevé par les tribus transjordanes se trouvait sur leur propre territoire. *b*. D'après l'école P, il n'y avait jamais eu, même au temps de Moïse, qu'un seul autel légitime de Yahvé. Cet autel, selon notre récit, se trouvait, à l'époque de Josué, à Silo. Or quiconque viole la loi divine risque d'attirer les pires châtiments non seulement sur lui, mais encore sur tout le peuple (v. 17-20), à moins que celui-ci ne punisse le coupable. *c*. Le mot *famille* est employé ici comme synonyme de *tribu* (cf. Nomb. 17, 2). L'auteur de l'explication qui suit (v. 14b) l'a pris dans son sens ordinaire de subdivision de la tribu. *d*. Litt. : *milliers*. Les deux termes étaient synonymes (1 Sam. 10, 19 et 21). Pour *milliers*, cf. not sur Gen. 36, 15 *e*. Localité appelée ordinairement Baal-Peor. *Peor* se trouve aussi Nomb. 31, 16. *f*. Nomb. 25, 3-6; Deut. 4, 3. *g*. Il s'agit de la Tente, qui est ici personnifiée. *h*. Aux yeux de l'ancien Israélite, toute terre étrangère, propriété d'un autre dieu, est impure (Am. 7, 17; Os. 9, 3-4), c'est-à-dire impropre au culte du Dieu d'Israël (2 Rois 5, 17). Phinées paraît supposer que les tribus orientales ont voulu, en se construisant un autel particulier, annexer leurs terres au domaine de Yahvé et par là les rendre pures. Mais, selon le prêtre, il eût mieux valu alors abandonner la Transjordanie que de renoncer au principe de l'unité de lieu de culte. Du reste, le narrateur n'admet évidemment pas que le pays de Galaad soit impur, puisque finalement les tribus y restent, à la satisfaction générale. *i*. C'est le sens que réclame le contexte; mais la construction est peu satisfaisante. D'autres entendent : « ... bien qu'il fût un simple particulier; ne périt-il pas pour son crime? » *j*. Cf. Ps. 50, 1-2. D'autres entendent : Dieu, Dieu, Yahvé.

de droit sur Yahvé[a]. — Ainsi vos fils seraient cause que les nôtres cesseraient de craindre Yahvé. [26] Alors nous avons projeté de bâtir cet autel, non pour y offrir des holocaustes et des sacrifices, [27] mais pour qu'il serve de témoin entre nous et vous, et entre nos descendants après nous. [Il attestera] que nous célébrons le culte de Yahvé en sa présence[b] par nos holocaustes et nos sacrifices de paix. Ainsi vos fils ne pourront pas un jour dire aux nôtres : Vous n'avez pas de droit sur Yahvé! — [28] Si un jour pourtant on nous tenait ce propos, à nous ou à nos descendants, nous nous sommes dit que nous répondrions : Considérez la copie de l'autel de Yahvé que nos pères ont faite[c], non pour y offrir des holocaustes et des sacrifices, mais pour qu'elle serve de témoin entre nous et vous. — [29] Loin de nous la pensée de nous révolter contre Yahvé et de nous détourner de lui aujourd'hui, en bâtissant un autel où l'on offrirait des holocaustes, des oblations et des sacrifices, et qui serait le rival de l'autel de Yahvé, notre Dieu, placé devant sa Demeure! »

[30] Quand le prêtre Phinées et les chefs de la communauté qui l'accompagnaient, eurent entendu les paroles prononcées par les enfants de Ruben, de Gad et de Manassé, ils les approuvèrent. [31] Et le prêtre Phinées dit aux enfants de Ruben, de Gad et de Manassé : « Nous savons maintenant que Yahvé est au milieu de nous, puisque vous ne vous êtes pas rendus coupables de cette infidélité envers lui[d] : ainsi vous avez sauvé les enfants d'Israël de la main de Yahvé. » [32] Le prêtre Phinées et les chefs, quittant les enfants de Ruben et de Gad[e], revinrent du pays de Galaad au pays de Canaan, auprès des enfants d'Israël, auxquels ils rapportèrent cette réponse. [33] Les enfants d'Israël l'approuvèrent. Ils bénirent Dieu et ne parlèrent plus de marcher contre les enfants de Ruben et de Gad pour leur faire la guerre et ravager le pays qu'ils habitaient. [34] Les enfants de Ruben et de Gad appelèrent l'autel...[f] « Car, dirent-ils, il servira de témoin entre nous [pour attester] que Yahvé est notre Dieu. »

Exhortations de Josué au peuple.

23 [1] Depuis longtemps Yahvé avait donné le repos à Israël, en le délivrant de tous les ennemis qui l'entouraient. Josué était devenu vieux, il était avancé en âge. (R^D) [2] Alors il convoqua tout Israël avec ses anciens, ses chefs, ses juges et ses officiers, et il leur dit : « Je suis vieux, avancé en âge. [3] Mais vous avez vu tout ce que Yahvé votre Dieu a fait à toutes ces nations [qui ont dû disparaître] devant vous, car Yahvé votre Dieu a lui-même combattu pour vous. [4] Voyez : j'ai réparti par le sort, entre vos diverses tribus, [le domaine de] toutes les nations que j'ai exterminées, depuis le Jourdain jusqu'à la grande mer, au soleil couchant. Quant à ces nations qui [y] subsistent encore, [5] Yahvé votre Dieu les repoussera lui-même et les chassera devant vous; et vous prendrez possession de leur territoire, comme Yahvé votre Dieu vous l'a promis[g].

« [6] Appliquez-vous donc fermement à observer et à accomplir tout ce qui est écrit dans le livre de la loi de Moïse, sans vous en

26. « nous avons projeté (litt. nous avons dit, cf. v. 33 et 1 Sam 30, 6) de bâtir » suppr. *na'asè-nnâ' lânou*. H : nous avons dit : *Faisons-nous* de bâtir (juxtaposition de deux variantes). — Texte incertain. 27. « et nos sacrifices de paix » G^A et v. 23 (lis. *oubezibhê belâménou*). H : et nos sacrifices et nos [sacrifices de] paix. 30. « communauté » *G L*. H aj. : et les chefs des milliers d'Israël. S : chefs des troupes (milliers) d'Israël. 31 et 32. « Phinées » G^{AB}. H aj. : fils d'Éléazar. 34. « notre Dieu » lis. *'élôhénou* (d'après *G* : leur Dieu). H : le [vrai] Dieu. 23, 4. Transp. *kol haggôyim 'ásèr hikratti* à la place de *haggôyim hannis'ârim hâ'éllè* et (d'après *L*) ces derniers mots après le *we*... du v. 5. H : ... [le domaine de] ces nations qui subsistent encore depuis le Jourdain et toutes les nations que j'ai exterminées et la grande mer. — Texte incertain. « jusqu'à la... mer » *L* (lis. *we'ad hayyâm*). H : et la... mer. 5. « les repoussera — devant vous ». G : les chassera lui-même devant vous jusqu'à ce qu'elles périssent; et il leur enverra les bêtes sauvages jusqu'à ce qu'il les ait chassées, ainsi que leurs rois, devant vous (cf. Ex. 23, 28; Deut. 7, 20).

a. Litt : *pas de part dans Yahve*, c'est-à-dire vous n'avez pas le droit de participer au culte ni aux faveurs de Yahvé (cf. 2 Sam. 20, 1; 1 Rois 12, 16; Néh. 2, 20). *b*. C'est-à-dire devant sa Tente (à Silo). *c*. Plutôt que « *la structure* de l'autel de Yahvé que nos pères ont *fait*. » — « L'autel de Yahvé » désigne ici, comme dans tout le morceau, l'autel qui est devant la Tente. *d*. Yahvé empêche ses protégés de pécher contre lui; cf. Gen. 20, 6. *e*. Dans la dernière partie du récit (v. 32-34), il n'est plus question de la demi-tribu de Manassé. Il est probable que le narrateur partageait le point de vue de J, E, P, d'après lesquels l'établissement de cette demi-tribu en Galaad ne remontait pas jusqu'au temps de Moïse (voy. notes sur 1, 12; 13, 31; 17, 14). C'est un rédacteur postérieur qui aura ajouté, dans une partie du morceau, la demi-tribu de Manassé et inséré la notice 7a. *f*. Le nom de l'autel a disparu. C'était peut-être *Éd* (témoin) ou encore *Galaad*, nom que l'étymologie populaire dérivait de *gal* (monceau) et de *'éd* (témoin); dans ce cas, l'autel dont notre récit veut expliquer l'origine se serait trouvé sur la rive orientale du Jourdain (cf. v. 11) et non sur sa rive occidentale (v. 10). Cf. Gen. 31, 47-49. *g*. 13, 2-6.

écarter ni à droite ni à gauche : 7 ne vous mêlez pas à ces nations qui subsistent encore à côté de vous; n'invoquez pas le nom de leurs dieux, ne l'employez pas dans vos serments; ne les servez pas et ne vous prosternez pas devant eux. 8 Attachez-vous, au contraire, à Yahvé, votre Dieu. Vous l'avez fait jusqu'à ce jour; 9 aussi Yahvé a-t-il chassé devant vous des nations grandes et puissantes, et personne, jusqu'à ce jour, n'a pu tenir devant vous. 10 Un seul d'entre vous poursuivait mille hommes, car Yahvé votre Dieu combattait lui-même pour vous, comme il vous l'avait promis[a]. 11 Ayez donc bien soin — il y va de votre vie — d'aimer Yahvé votre Dieu.

« 12 En effet, si, vous laissant dévoyer, vous vous attachez au reste de ces nations qui subsistent encore à vos côtés et vous unissez à elles par des mariages, si vous vous mêlez à elles et qu'elles se mêlent à vous, 13 sachez-le bien, Yahvé votre Dieu ne continuera pas à chasser devant vous ces nations, et elles deviendront pour vous un filet et un piège, un fouet pour vos flancs et des épines dans vos yeux[b], jusqu'à ce que vous disparaissiez de ce sol fertile, que Yahvé votre Dieu vous a donné. 14 Pour moi, je m'en vais aujourd'hui par le chemin que suit toute la terre. Vous devez reconnaître, du fond de votre cœur et de toute votre âme, que de toutes les promesses que Yahvé votre Dieu vous a faites, pas une n'est devenue caduque : vous les avez vues s'accomplir toutes; il n'en est pas tombé un seul mot. 15 Eh bien! de même que vous avez vu s'accomplir toutes les promesses que Yahvé votre Dieu vous avait faites, de même il exécutera contre vous toutes ses menaces, il ira jusqu'à vous faire disparaître de ce sol fertile qu'il vous a donné, 16 si vous transgressez la loi que Yahvé votre Dieu vous a prescrite, si vous allez servir d'autres dieux et vous prosterner devant eux. »

Alliance conclue à Sichem.

24 1 Josué réunit à Sichem toutes les tribus d'Israël. Il convoqua les anciens d'Israël, ainsi que ses chefs, ses juges et ses officiers, qui se présentèrent devant Dieu[c]. 2 Et Josué dit à tout le peuple : « Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël[d] : Vos pères autrefois (Têraḥ, père d'Abraham et de Naḥor[e]) habitaient de l'autre côté du Fleuve[f], et ils servaient d'autres dieux[g]. 3 J'ai pris votre père Abraham, de l'autre côté du Fleuve[h], et lui ai fait parcourir tout le pays de Canaan; j'ai multiplié sa race[i], je lui ai donné Isaac. 4 A Isaac, j'ai donné Jacob et Ésaü. J'ai accordé à Ésaü la montagne de Séir, pour qu'elle devînt sa propriété. Quant à Jacob, il est descendu avec ses fils en Égypte. Là, ils ont formé un peuple puissant, nombreux et fort, et les Égyptiens les ont maltraités.

« 5 Alors j'ai envoyé Moïse et Aaron et j'ai frappé l'Égypte par les [prodiges] que j'ai accomplis au milieu de ce pays. Ensuite je vous ai fait sortir 6 d'Égypte, et vous êtes arrivés à la mer; mais les Égyptiens vous ont poursuivis avec des chars et des chevaux [vers] la mer des Roseaux[j]. 7 Alors vous m'avez imploré et j'ai mis des ténèbres entre vous et les Égyptiens; puis j'ai fait revenir la mer sur eux, et elle les a recouverts. Vous avez vu de vos yeux ce que j'ai fait aux Égyptiens. Ensuite vous avez habité longtemps dans le désert.

7. S. H répète *ces* après « qui subsistent encore ». « ne l'employez pas dans vos serments (litt. : ne jurez pas par lui) » *S L T* (lis. [illegible]) H : ne faites pas jurer par lui (ceux qui auront à vous prêter serment). 9. « et personne » G^B *S L*. H : et *vous*, personne. 12. *S*. H répète a[illegible] après « subsistent encore ». 15. « qu'il vous a donné » *S L*. H : que vous a donné Yahvé votre Dieu. 16. G^{AB}. H aj. : Et la colère de Yahvé s'enflammera contre vous, et vous ne tarderez pas à disparaître du beau pays qu'il vous a donné (Deut. 11, 17). **24**, 1. « Sichem » G : Silo (cf. v. 25; — pour harmoniser avec 18, 1, 8, 10; 19, 51; 22, 9, 12). 4. « Là — maltraités » *G* (cf. Deut. 26, 5-6). Manque en H. 5. « Alors j'a[i] envoyé Moïse et Aaron » manque en G. « par les [prodiges] que » G^{BL} (lis. *ba'ăšer*). H : comme. « je vous ai fait sortir » G^A. H aj. (c'est [au] début du v. 6) : et j'ai fait sortir vos pères (variante rectificative des mots précédents). 6. « vous ont poursuivis » lis. *'aḥărêkèm*. H : ont pou[r]suivi vos pères. 7. « vous m'avez imploré » lis. *wattiṣ'ăqou 'êlay*. H : ils ont imploré Yahvé. « j'ai mis... j'ai fait revenir ». H : il a mis... il a fait revenir. « sur eux... elle les a » *G (S) L*. H : sur lui.., elle l'a... « aux Égyptiens » *S* (lis. *lammiṣrim*). H : en Égypte.

a. Cf. Lév. 26, 7-8; Deut. 28, 7; 32, 30. *b*. Cf. Ex. 23, 33; 34, 12; Deut. 7, 16; Nomb. 33, 55. *c*. C'est-à-dire dans le sanctuaire de Sichem (cf. v. 26), qui joue un rôle important, surtout dans la tradition E (Gen. 33, 19-20; 35, 4; cf. Deut. 27, 5-6; Jos. 8, 30-35). *d*. L'aperçu rétrospectif qui va suivre est d'un haut intérêt : il nous apprend comment l'histoire des origines d'Israël était présentée dans la tradition E. *e*. Cette mention, qui ne s'accorde pas avec le pluriel *vos pères*, doit être une glose. *f*. L'Euphrate. *g*. Conception particulière à E. Cf. Gen. 31, 19, 34-35; 35, 2, 4. *h*. E contenait donc un récit de la vocation d'Abraham [qui] ne nous a pas été conservé. *i*. Addition : cette phrase anticipe sur ce qui va suivre. *j*. Glose destinée à expliquer les mots *à la mer*, qui précèdent.

« 8 Puis je vous ai fait entrer dans le pays des Amoréens qui habitaient de l'autre côté du Jourdain; ils ont combattu contre vous; mais je les ai livrés entre vos mains et vous avez pris possession de leur pays et je les ai exterminés devant vous[a]. 9 Alors s'est levé Balaq, fils de Çippor, roi de Moab, et il a fait la guerre à Israël[b] : il a fait appeler Balaam, fils de Beor, pour vous maudire. R^D 10 Mais je n'ai pas voulu écouter Balaam[c] : E il a dû vous bénir, et je vous ai délivrés de sa main[d]. 11 Passant ensuite le Jourdain, vous êtes arrivés à Jéricho, et les citoyens de Jéricho ont combattu contre vous[e], les Amoréens, les Perizzites, les Cananéens, les Ḥittites, les Guirgachiens, les Ḥivvites et les Jébusiens[f], mais je les ai livrés entre vos mains. 12 J'ai envoyé pour vous précéder les frelons[g], qui ont chassé devant vous les douze rois des Amoréens[h]. Tu ne le dois ni à ton épée ni à ton arc[i]. R^D 13 Je vous ai donné une terre que vous n'avez pas eu la peine de mettre en culture et des villes que vous habitez sans les avoir bâties; vous mangez les fruits de vignes et d'oliviers que vous n'avez pas plantés[j].

E « 14 Craignez donc Yahvé et servez-le loyalement et fidèlement. Otez [du milieu de vous] les dieux que vos pères ont servis de l'autre côté du Fleuve et en Égypte[k], et servez Yahvé. 15 S'il vous déplaît de servir Yahvé, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, soit les dieux que servaient vos pères de l'autre côté du Fleuve, soit ceux des Amoréens dont vous habitez le pays. Pour moi et ma maison, nous servirons Yahvé. »

16 Le peuple répondit : « Loin de nous la pensée d'abandonner Yahvé pour servir d'autres dieux! 17 C'est Yahvé qui est notre Dieu, lui qui nous a fait monter du pays d'Égypte et qui nous a gardés tout le long du chemin que nous avons parcouru, parmi tous les peuples au milieu desquels nous avons passé. 18 C'est Yahvé qui a chassé devant nous tous les peuples et[l] les Amoréens qui habitaient ce pays. Nous aussi nous servirons Yahvé, car c'est lui qui est notre Dieu. »

19 Josué dit au peuple : « Vous ne pourrez pas servir Yahvé, car c'est un Dieu saint, un Dieu jaloux, qui ne pardonnera pas vos rébellions et vos péchés. 20 Si vous abandonnez Yahvé pour servir les dieux de l'étranger, il se retournera [contre vous] : il vous fera du mal et vous anéantira, après vous avoir fait du bien. »

21 Le peuple répondit à Josué : « Non, c'est Yahvé que nous voulons servir. »

22 Alors Josué dit au peuple : « Je vous prends à témoin que vous avez vous-mêmes choisi Yahvé pour le servir. 23 Otez donc les dieux de l'étranger qui sont au milieu de vous et tournez vos cœurs vers Yahvé, le Dieu d'Israël. »

24 Et le peuple dit à Josué : « C'est Yahvé que nous voulons servir; c'est à sa voix que nous obéirons. »

25 Ce jour-là, Josué conclut une alliance pour le peuple[m]; il lui donna un statut et un droit[n],

12. « qui ont chassé » *S* (suppr. *'ôtâm*). H G : qui *les* ont chassés (les sept peuples nommés dans la glose v. 11). « douze » G^{AB} (lis. *šenê 'ăsâr*). H : deux (confusion avec Siḥôn et Og). 13. « vous n'avez pas eu la peine » *G S L* (lis. *yega'tèm*). H : tu n'as... 17. « monter » *S*. H G aj. : ainsi que nos pères (cf. v. 6). « d'Egypte » G^{AB}. H. aj. : d'une maison de servitude, et qui a accompli sous nos yeux ces grands signes. 19. « vos rébellions » *G S L* (lis. *bephiš'êkèm*). H : votre rébellion. 22. G. H aj. : Et ils dirent : [Nous en sommes] témoins. — Ces mots interrompent les paroles de Josué. 24. « Yahvé » G. H aj. : notre Dieu.

a. Ces mots, qui viennent trop tard après la mention de l'occupation du pays, doivent être une glose. *b*. Mots suspects à cause de la forme *à Israël* : le contexte demanderait : « vous a fait la guerre ». L'assertion est en contradiction avec Jug. 11, 25 et Deut. 2, 9. *c*. Cf. Deut. 23, 5. *d*. De la puissance magique de la malédiction qu'il s'apprêtait à lancer contre vous. *e*. Ces combats ne sont pas mentionnés aux ch. 5 et 6; mais ils pouvaient être relatés dans la source E.

f. Ces mots, qui, dans le contexte, paraissent énumérer les gens de Jéricho, donnent la liste de tous les peuples de Canaan (cf. Deut. 7, 1). Ils sont ici d'autant plus suspects que, dans le langage de E, le terme d'*Amoréens* ne désigne pas une peuplade particulière, mais l'ensemble des habitants de la Palestine. *g*. Cf. Ex. 23, 28; Deut. 7, 20. La réalisation littérale de cette promesse n'étant racontée nulle part, on admet souvent que c'est une image poétique désignant les moyens surnaturels employés par Dieu pour aider les Israélites. *h*. Cf. 9, 1-2; 10, 6 et les notes.

i. Allusion à Gen. 48, 22. *j*. Cf. Deut. 6, 10-11. *k*. Ainsi, selon E, les Israélites, pendant leur séjour en Égypte, avaient adoré les dieux du pays, suivant l'usage antique (cf. Éz. 20, 7-8; 23, 3, 8, 19, 21), et ils continuaient, du temps de Josué, à servir des divinités étrangères (cf. au contraire Jos. 23, 8). *l*. Glose visant les peuples du v. 11.

m. Et non : *avec* le peuple. Josué célébra une cérémonie analogue à celle dont le rituel est décrit Gen. 15, 9-11, 17-18; Jér. 34, 18, et au cours de laquelle le peuple jura fidélité à Yahvé (cf. 2 Rois 11, 4). *n*. Cf. Ex. 15, 25. Il est probable que, dans le texte primitif de E, ces lois attribuées à Josué étaient reproduites ici. Il y a des raisons de penser que c'était une partie de celles qu'on lit dans le « livre de l'Alliance » (Ex. 20, 23-23, 19).

à Sichem. [26] Et Josué écrivit ces paroles[a] dans un livre contenant la loi de Dieu[b].

Puis il prit une grande pierre qu'il dressa là, sous le chêne[c] qui est dans le sanctuaire de Yahvé. [27] Et Josué dit à tout le peuple : « Voyez, cette pierre servira de témoin contre nous, car elle a entendu toutes les paroles que Yahvé nous a adressées. Elle servira de témoin contre vous pour vous empêcher de renier votre Dieu. »

[28] Puis Josué congédia le peuple : chacun se rendit dans son domaine.

Mort de Josue et d'Éleazar.

[29] Après ces événements, Josué, fils de Noun, serviteur de Yahvé[d], mourut, âgé de cent dix ans. [30] On l'ensevelit dans le territoire qu'il avait reçu en partage, à Timnat-Sèraḥ, dans la montagne d'Éphraïm, au nord du mont Gaach[e]. [31] Israël servit Yahvé tant que vécut Josué et tant qu'il resta après lui des anciens ayant assisté à tout ce que Yahvé avait fait pour Israël[f].

[32] Les ossements de Joseph, que les enfants d'Israël avaient apportés d'Égypte[g], furent enterrés à Sichem, dans la pièce de terre que Jacob avait achetée pour cent qesitas[h] aux fils de Ḥamor, père de Sichem, et qu'il avait donnée en partage à Joseph[i].

[33] Quand Éléazar, fils d'Aaron, mourut, on l'ensevelit à Guibeat-Pinḥas[j], [la ville] qui avait été donnée à Phinées, son fils, dans la montagne d'Éphraïm.

25. « Sichem ». G : Silo, devant la tente du Dieu d'Israël (cf. v. 1). 30. G aj. : Ils mirent avec lui, dans le sépulcre où ils l'ensevelirent, les couteaux de pierre avec lesquels il avait circoncis les enfants d'Israël, à Guilgal, quand il les eut fait sortir du pays d'Egypte, comme Yahvé le leur avait prescrit; et ils y sont encore aujourd'hui. — Voir une addition semblable après 21, 42. 32. « aux fils — Sichem ». S : à Ḥamor, père de Sichem. G : aux Amoréens habitant Sichem. « et qu'il — Joseph » G^{AL} (lis. *wayyittenāh leyôsēph*). H : et ils (les ossements ?) devinrent la propriété des enfants de Joseph. S L : et elle devint la propriété... — La phrase manque en G^B. 33. G aj. : « Ce jour-là les enfants d'Israël prirent l'arche de Dieu ; et ils la faisaient circuler parmi eux. » Suivent quelques renseignements, les uns déduits du v. 32, les autres tirés de Jug. 3, 12-16.

a. C'est-à-dire sans doute le *statut* et le *droit* dont il vient d'être question. D'autres entendent : « ces choses ». Il s'agit alors des engagements pris par le peuple. *b*. Probablement allusion à un recueil de lois (cf. Os. 8, 12) attribué à Josué et qu'avait utilisé le narrateur (E). On peut aussi traduire : « dans *le* livre de la loi de Dieu », ce qui signifierait sans doute : en appendice au Deutéronome, « le livre de la Loi ». En tout cas, ce texte montre qu'anciennement on ne rapportait pas à Moïse seul la révélation de toute la loi divine (cf. 1 Sam. 30, 24-25 avec Nomb. 31, 27). *c*. Cf. Gen. 12, 6; 35, 4. *d*. Addition du rédacteur deutéronomiste (R^D). *e*. Inconnu. Pour Timnat-Sèraḥ, cf. 19, 50 et Jug. 2, 9. *f*. Les v. 28-31 se retrouvent Jug. 2, 6-9; mais le v. 31 y est intercalé avant 29. G a adopté cet ordre ici également; mais c'est une correction, car il a laissé au v. 29 les mots « après ces événements », qui n'ont pas de raison d'être avec l'ordre des Juges (où ils manquent). *g*. Cf. Gen. 50, 25; Ex. 13, 19. *h*. Voy. Gen. 33, 19 et les notes. *i*. Cf. Gen. 48, 22. *j*. Cette ville, dont le nom signifie « colline de Phinées », n'a pas été identifiée : beaucoup de villes, en Israël, portaient le nom de *Guibea* (colline). En tout cas, cette cité ne figure pas dans la liste des villes données aux Aaronides d'après le document sacerdotal (21, 11-18).

LES JUGES

PREMIÈRE INTRODUCTION

RÉCIT SOMMAIRE DE L'ENTRÉE DES TRIBUS ISRAÉLITES EN CANAAN[a] (1, 1-2, 5)

R J[1] **1** *Installation de Juda, de Siméon, de Caleb et des Qéniens.*

[1] Après la mort de Josué[b], les enfants d'Israël consultèrent Yahvé[c] : « Qui de nous, demandèrent-ils, doit monter le premier pour attaquer les Cananéens? » [2] Yahvé répondit : « Juda montera [le premier] : je livre le pays en son pouvoir. » [3] Juda dit à Siméon, son frère[d] : « Monte avec moi dans le territoire qui m'a été assigné par le sort. Nous attaquerons [ensemble] les Cananéens; et à mon tour, j'irai avec toi dans le pays qui t'a été assigné. » Siméon marcha donc avec lui.

R [4] [Les guerriers de] Juda se mirent en campagne, et Yahvé livra entre leurs mains les Cananéens et les Perizzites; ils battirent à Bèzeq dix mille d'entre eux[e]. J[1] [5] Ils rencontrèrent Adonibèzeq[f] à Bèzeq, lui livrèrent bataille et défirent les Cananéens et les Perizzites[g]. [6] Adonibèzeq s'enfuit, mais ils le poursuivirent. Ils le prirent et lui coupèrent les pouces des mains et des pieds[h]. [7] Adonibèzeq dit : « Soixante-dix rois, auxquels les pouces des mains et des pieds avaient été coupés, ramassaient [les miettes] sous ma table. Ce que j'ai fait, Dieu me le rend. » On[i] l'amena à Jérusalem, où il mourut. R [8] Les enfants de Juda attaquèrent Jérusalem et la prirent[j]. Ils passèrent les habitants au fil de l'épée et incendièrent la ville.

[9] Puis les enfants de Juda descendirent

1, 5. « à Bèzeq » manque en G^*.

a. Cet exposé succinct de l'histoire de la conquête a pour but d'expliquer pourquoi les Israélites sont tombés si souvent dans le paganisme : c'est qu'ils avaient conservé des Cananéens au milieu d'eux (2, 1b-5a). Le rédacteur de ce sommaire a tiré ses renseignements d'une source ancienne (J^1), qui racontait l'histoire de la même période que le livre de Josué, mais la présentait sous un jour très différent et plus voisin de la réalité : les tribus guerroient isolément ou par petits groupes; dans les premiers temps, elles ne réussissent pas à prendre les villes; elles n'exterminent pas les habitants, mais les rendent tributaires; dans le Nord, les Israélites ne forment même parmi ceux-ci qu'une minorité. Ce tableau concorde avec les données les plus sûres des Juges, de Samuel et des Rois (p. ex. Jug. 5; 2 Sam. 5, 6-8; 1 Rois 9, 16, 20-21). On voit du reste fort bien comment la conception simplifiée qui domine dans Josué est née de celle de notre source ancienne. Elle lui doit bien des traits : point de départ commun, Jéricho (1, 16) et Guilgal (2, 1); partage préalable par le sort (1, 3); conquête du Sud (1, 1-21) antérieure à celle du Centre et du Nord (1, 22-35) et inaugurée par une victoire sur Jérusalem (1, 5-8); Juda et Joseph installés avant les autres tribus occidentales. Quelques fragments de la source ancienne ont, d'ailleurs, été conservés dans Josué, et parfois plus exactement que dans les Juges (Jos. 15, 13-19 = Jug. 1, 20, 10-15; Jos. 15, 63 = Jug. 1, 21; Jos. 17, 11-13 = Jug. 1, 27-28; Jos. 16, 10 = Jug. 1, 29). On lit aussi, dans les Nombres et Josué, quelques passages qui en proviennent probablement (Nomb. 32, 39, 41-42; Jos. 11, 13a; 13, 13; 14, 12; 17, 14-18; 19, 47) et qui manquent dans le sommaire des Juges. Le rédacteur de ce sommaire, en effet, a fait subir à la source des retouches et des coupures, comme cela ressort de l'examen du texte. *b*. Cette indication, qui ne concorde pas avec le contenu du ch. 1, a été ajoutée probablement lorsque le grand recueil d'histoire nationale qui va de la Genèse à la fin des Rois, fut coupé en livres. C'est une sorte de titre indiquant que les événements racontés dans les Juges se placent après ceux que relate le livre de Josué. *c*. Avant cette consultation de l'oracle, la source devait raconter le passage du Jourdain, la prise de Jéricho (cf. 1, 16), l'installation d'un camp près de Guilgal (2, 1) et le partage par le sort des pays à conquérir (1, 3). *d*. Les Sémites personnifiaient volontiers les tribus, les peuples et les villes : cf. note *j* sur Gen. 10. *e*. Ce résumé, qui anticipe sur la suite, remplace le début primitif du récit de la campagne de Juda.

f. La forme originelle du nom du roi était probablement Adonicèdeq (Jos. 10), c'est-à-dire « [le dieu] Cèdeq est mon seigneur »; car il n'y a pas d'exemple de nom d'homme composé de Adoni et d'un nom de ville (*Adonibèzeq* voudrait dire : seigneur de Bèzeq); de plus, la parole prononcée par le personnage (v. 7) paraît faire allusion au sens qu'on pouvait prêter au nom d'Adonicèdeq : mon Seigneur est justice. Enfin on s'explique mieux, s'il était « roi de Jérusalem » (Jos. 10, 1), pourquoi on l'amène dans cette ville (v. 7). *g*. Voy. note sur Gen. 13, 7. *h*. D'après Élien (*Var. hist.* II, 9), les Athéniens coupèrent de même les pouces des Éginètes captifs « afin qu'ils fussent hors d'état de porter la lance ». *i*. Probablement les gens d'Adonibèzeq. Il faut supposer que les Israélites l'avaient relâché après l'avoir mutilé, afin de frapper de terreur leurs ennemis. *j*. D'après de nombreux témoignages (v. 21; 19, 11-12; Jos. 10; 15, 63; 2 Sam. 5, 6-8), Jérusalem ne fut prise que sous David. Il est donc probable que le renseignement donné ici est une simple induction tirée du v. 7.

J¹ pour attaquer les Cananéens qui habitaient la montagne, le Nègueb et le bas pays[a]. [10] Juda marcha contre les Cananéens qui habitaient Hébron (l'ancien nom d'Hébron était Qiryat-Arba), et il battit Chéchaï, Aḥiman et Talmaï. [11] De là, il marcha contre les habitants de Debir (l'ancien nom de Debir était Qiryat-Sépher)[b]. [12] Caleb dit : « A celui qui réduira Qiryat-Sépher et la prendra, je donnerai pour femme ma fille Aksa. » [13] Otniel, fils de Qenaz [et] frère cadet[c] de Caleb, prit la ville, et Caleb lui donna pour femme sa fille Aksa. [14] Quand elle fut arrivée [près de son mari], celui-ci l'incita à demander à son père un champ. Elle se laissa glisser à bas de son âne, et Caleb lui dit : « Qu'as-tu? » [15] Elle lui répondit : « Fais-moi un présent : tu m'as mariée dans une contrée aride; donne-moi un étang. » Et Caleb lui donna l'étang supérieur et l'étang inférieur[d].

[16] Ḥobab le Qénien[e], beau-père de Moïse, était monté avec les enfants de Juda, de la ville des Palmiers[f] au désert d'Arad[g], dans le Nègueb; il alla s'établir auprès des Amalécites[h]. [17] Puis Juda accompagna Siméon, son frère. Ils battirent les Cananéens qui occupaient Cephat et dévouèrent cette ville par anathème; c'est pourquoi on lui donna le nom de Ḥorma[i]. [18] Juda s'empara de Gaza et de son territoire, d'Ascalon et de son territoire, d'Èqrôn et de son territoire[j]. [19] Yahvé fut avec Juda, qui se rendit maître de la montagne; mais il ne put chasser les habitants de la plaine, parce qu'ils avaient des chars de fer[k]. [20] Comme Moïse l'avait commandé, on donna Hébron à Caleb, qui en chassa les trois géants[l]. [21] Les enfants de Benjamin[m] ne chassèrent pas non plus les Jébusiens, qui habitaient Jérusalem. Et les Jébusiens habitent aujourd'hui encore Jérusalem, à côté des enfants de Benjamin[m].

Installation de la maison de Joseph.

[22] La maison de Joseph[n], à son tour, monta à Béthel, et Yahvé fut avec elle[o]. [23] La maison de Joseph envoya une reconnaissance à Béthel (l'ancien nom de la ville était Louz[p]). [24] Les observateurs aperçurent un homme qui sortait de la ville. Ils lui dirent : « Montre-nous par où l'on peut pénétrer dans la ville, et nous te traiterons avec bonté. » [25] Il leur montra par où l'on pouvait pénétrer dans la ville. Ils la passèrent au fil de l'épée, mais laissèrent aller l'homme, avec tout son clan. [26] Cet

14. « celui-ci l'incita » *G L* (lis. *waẏesîtèhâ*). H : elle l'incita. « un champ » *G^B Jos. 15, 18* (lis. *śâdè*). H : le champ. 15. « un étang... l'étang » d'après *G Aq S L* (lis. *goullat*). H : des étangs... les étangs (avec les adjectifs au singulier). 16. « Ḥobab le Qénien... était monté » d'après *G^{ALM}* (lis. *weḥôbâb haqqênî... 'âlâ*). H : Les enfants d'un Qénien... étaient montés (mais les verbes suivants sont au singulier). G : Les enfants de Iobab (var. Ioab, Jétro) le Qénien... étaient montés. « au désert d'Arad, dans le Nègueb » (lis. *midbar 'ărâd 'ăšer bannègeb*) d'après G (ou désert [G^A aj. : de Juda] qui est dans le Nègueb [G^B aj. : de Juda] à la descente [*môrad*, var. de *midbar*, « désert »] d'Arad). H : au désert de Juda, qui est dans le Nègueb d'Arad. « auprès des Amalécites (lis. *hâ'ămâlêqî*) d'après *G^N copt* (auprès du peuple d'Amaloq). H : auprès du peuple. — Le texte de ce verset est donc très incertain. 18. « s'empara ». G : ne se rendit pas maître. 19. « il ne put » *G L T* cf. *Jos. 15, 63* (aj. *ẏâkôl* après *lô'*). H : il n'y eut pas à (?).

a. Cf. Jos. 9, 1; 10, 40. *b.* Ce récit de la conquête d'Hébron et de Debir se retrouve Jos. 15, 13-15, mais sous une forme en général plus primitive. Le rédacteur des Juges attribue la prise d'Hébron et la marche sur Debir non pas au seul clan de Caleb, mais à la tribu de Juda (la tradition ultérieure rapporte la conquête de ces villes à tout Israël conduit par Josué : Jos. 10, 36-39; 11, 21-22); en conséquence, il a transposé l'attribution d'Hébron à Caleb (v. 20) après la prise de la ville (v. 10). *c.* Cette épithète de *cadet*, qui manque Jos. 15, 17, doit montrer qu'Otniel n'était pas trop âgé pour épouser sa nièce. *d.* Pour les v. 12-15, voy. Jos. 15, 16-19. *e.* Cf. 4, 11; Nomb. 10, 29. Il s'agit ici d'un clan désigné par le nom de son ancêtre; cf. plus haut Juda et Siméon. *f.* Surnom de Jéricho (Deut. 34, 3; 2 Chron. 28, 15); cf. 3, 13. *g.* Aujourd'hui Tell-Arad, 30 kil. sud d'Hébron. *h.* D'après 1 Sam. 15, 6, les Qéniens vivaient mélangés aux Amalécites. Ils leur étaient étroitement apparentés (cf. Gen. 36, 10, 12; Nomb. 24, 20-22). Mais tandis qu'Amaleq était l'ennemi déclaré des Israélites (Ex. 17, 8-16), les Qéniens étaient leurs alliés (1 Sam. 27, 10; 30, 29). Deux villes de Juda, Qina et Qayin (Jos. 15, 22, 57), doivent sans doute leur nom aux Qéniens. *i.* *Ḥorma* peut signifier « consécration par anathème », « lieu consacré par anathème ». Le sens primitif était sans doute : lieu consacré, ville sainte; cf. le nom du mont Hermon et l'arabe *ḥaram* « enceinte sacrée ». Selon une autre tradition, qui semble plus historique, les Hébreux attaquèrent Ḥorma par le sud, alors qu'ils séjournaient encore dans le désert (Nomb. 21, 1-3). Le site n'a pas été identifié.

j. Cette assertion, contredite par v. 19; 3, 3; Jos. 13, 2 et toute la suite de l'histoire d'Israël, doit être une addition analogue à Jos. 15, 45-47. Peut-être a-t-elle eu pour point de départ une note marginale qui énumérait les territoires de la plaine que Juda *ne put pas* conquérir (v. 19). *k.* Cf. Jos. 17, 16. *La montagne* désigne la montagne de Juda, et *la plaine*, la plaine côtière. *l.* Voy. note sur v. 11. *m.* Le texte primitif portait « de Juda » et « ne purent pas chasser »; cf. Jos. 15, 63 et note *g*. *n.* C'est-à-dire les tribus d'Éphraïm et de Manassé et sans doute aussi de Benjamin, qui faisait partie, anciennement, de la maison de Joseph (2 Sam. 19, 21); d'après la tradition, Benjamin naquit seulement après l'arrivée d'Israël en Palestine (Gen. 35, 16-20). *o.* Le v. 22, résumé anticipé de ce qui va suivre, est sans doute l'œuvre du rédacteur, comme les v. 4, 9, 19. La source ancienne devait donner plus de détails sur cette campagne de Joseph, dont Jos. 7-10 constitue une autre version. Cf. Jos. 12, 16. *p.* Voy. Gen. 28, 19 et la note.

homme se rendit au pays des Ḥittites[a]; il construisit une ville et lui donna le nom de Louz, qu'elle porte encore aujourd'hui[b].

[27] Manassé ne conquit ni Bét-Cheân avec les villes qui en dépendent, ni Taanak avec les villes qui en dépendent; [il ne chassa pas] les habitants de Dor et des villes qui en dépendent, ni ceux de Yibleam et des villes qui en dépendent, ni ceux de Meguiddo et des villes qui en dépendent. Les Cananéens se maintinrent dans ce pays. [28] Quand Israël fut devenu plus fort, il soumit les Cananéens à la corvée, mais ne les chassa point[c].

[29] Éphraïm ne chassa pas les Cananéens qui habitaient Guèzer. Les Cananéens restèrent au milieu d'Éphraïm, à Guèzer[d].

Installation des tribus septentrionales.

[30] Zabulon ne chassa pas les habitants de Qitrôn ni ceux de Nahalol[e]. Les Cananéens restèrent au milieu de Zabulon, mais furent astreints à la corvée.

[31] Acher ne chassa pas les habitants d'Akko, ni ceux de Sidon. [Il ne conquit pas] Aḥalab, Akzib, Ḥelba, Aphiq ni Reḥob[f]. [32] Les Achérites s'établirent donc au milieu des Cananéens qui habitaient le pays[g], car ils ne purent les chasser.

[33] Nephtali ne chassa pas les habitants de Bét-Chèmech ni ceux de Bét-Anat[h] : il s'établit au milieu des Cananéens qui habitaient le pays; mais il astreignit à la corvée les habitants de Bét-Chèmech et de Bét-Anat[i].

[34] Les Amoréens refoulèrent dans la montagne les enfants de Dan et ne les laissèrent pas descendre dans la plaine[j]. [35] Les Amoréens se maintinrent à Har-Ḥèrès, à Ayyalôn et à Chaalbim[k]; mais la maison de Joseph leur fit sentir le poids de sa force, et ils furent astreints à la corvée.

[36] Le territoire des Édomites commençait à la montée d'Aqrabbim, à has-Sèla, et allait ensuite en s'élevant[l].

L'ange de Yahvé quitte Guilgal. Il annonce des malheurs à Israël.

2 [1] L'ange de Yahvé[m] monta de Guilgal à Béthel[n] et dit : « ...[o] et je vous ai fait monter R¹ d'Égypte, je vous ai amenés dans le pays que j'avais promis par serment à vos pères, et j'ai déclaré : Je ne romprai jamais l'alliance que j'ai conclue avec vous. [2] De votre côté, vous ne ferez point de pacte avec les habitants de ce pays, mais vous détruirez leurs autels. — Or, vous n'avez pas obéi à mes ordres. Qu'avez-vous fait là? [3] Aussi ai-je résolu de ne pas chasser ces peuples devant

32. « car — chasser » *G* (lis. *kî lô ẏâkôl lehôrîšô*). H : car ils ne les chassèrent pas. 34. « ne les laissèrent pas » *S* (lis. *netânoum*). H : ne le laissa pas. 35. « leur » *Jos. 19, 47* (*G*) (aj. *'ălêhèm*). Manque en H. 36. « des Édomites » d'après *G^{ALM}* (lis. *ha'ădômî*). H : des Amoréens.
2, 1. « à Béthel » d'après *G* (à hab-Bokim et à Béthel et à la maison d'Israël). H : à hab-Bokim. « et je vous ai fait monter » lis. *wâ'a'ălè*. H : Je vous *ferai* monter. 2. « mais » (*G*) *L Ex. 34, 13* (aj. *kî*). Manque en H.

a. Le pays des *Ḥittites* ou *Héthéens* se trouvait au nord de la Palestine (cf. 1 Rois 10, 29; 2 Rois 7, 6). Voy. note sur Gen. 10, 15. *b.* Le site de cette ville est inconnu. *c.* Les v. 27-28 se retrouvent Jos. 17, 11-13. Voy. ce passage, ainsi que Jos. 12, 21, 23. Ces cinq places formaient une barrière qui interdisait aux tribus centrales l'accès de la riche plaine de Jizréel et empêchait leur liaison avec les tribus du nord. C'est à l'époque des premiers rois, semble-t-il, qu'elles furent soumises par Israël : Salomon imposa des corvées aux Cananéens et les employa notamment à fortifier Meguiddo et Guèzer (1 Rois 9, 15, 20, 21).
d. Cf. Jos. 16, 10, où le texte a été conservé plus complet. Pour le site, voy. Jos. 10, 33. *e.* Cf. Jos. 19, 15; 21, 35. Le site de Qitrôn est inconnu. *f.* Cf. Jos. 19, 28-30. *Aḥalab* et *Ḥelba* sont probablement des variantes ou des altérations de Meḥalleb.
g. Les Israélites ne formaient, dans cette région, qu'une minorité. *h.* Cf. Jos. 19, 38. *i.* Plus tard, à l'époque royale sans doute. Ḥaçor, autre ville importante de la région, était indépendante à l'époque des Juges (4, 2) et israélite du temps de Salomon, qui la fortifia (1 Rois 9, 15). *j.* A la suite de ces mots, la source devait raconter la migration des Danites aux sources du Jourdain (Jos. 19, 47; cf. G). On ne s'expliquerait pas autrement pourquoi Dan est nommé parmi les tribus du nord, ni pourquoi c'est la maison de Joseph qui intervient dans la région danite. *k.* *Har-Ḥèrès* « montagne du soleil » peut-être identique à Bét-Chèmech « maison du soleil » (Jos. 15, 10). Pour *Ayyalôn*, voy. Jos. 10, 12, et pour *Chaalbim*, note sur Jos. 19, 46. Ces villes formaient, avec Guèzer (v. 29), Qiryat-Yearim, Kephira, Gabaon, Beèrot (Jos. 9, 17) et Jérusalem, toute une ligne de territoires restés cananéens, qui entravèrent les communications de Juda et des tribus centrales jusqu'au temps de David et de Salomon. *l.* Cette phrase énigmatique, dont le texte même est peu sûr, est peut-être un débris d'une description des frontières israélites; selon d'autres, elle avait originairement sa place après v. 16 ou 17. Sur *Aqrabbim* voy. Jos. 15, 3. *Has-Sèla* « le Rocher » est souvent identifié avec Pétra, la future capitale des Nabatéens, mais à tort sans doute : Sèla devait être tout près de la frontière entre Édom et Juda (2 Rois 14, 7; Es. 16, 1; 42, 11).
m. Celui que Yahvé, ne voulant pas accompagner lui-même Israël en Palestine, avait promis de donner pour guide à son peuple (Ex. 23, 20, 23; 33, 2, 3). L'*ange de Yahvé* parle et agit souvent comme Yahvé lui-même; c'est une sorte de double de Yahvé. Beaucoup de peuples croyaient que l'homme peut enfermer son âme dans un objet extérieur ou dans un autre être vivant : l'antiquité a admis que la divinité elle-même pouvait avoir son double (tel est le *genius* des dieux latins). Sur l'utilisation de cette croyance par les écrivains israélites, voy. note *k* sur Gen. 16, 7. *n.* La conquête achevée, Yahvé choisit, par l'organe de son représentant, une nouvelle résidence au cœur même du pays. Il doit s'agir de l'un des sanctuaires qu'Israël a vénérés entre tous (*Béthel*) plutôt que d'une localité obscure comme Bokim (voy. note critique). Sur *Guilgal*, voy. Jos. 4, 19-5, 12. *o.* Il manque ici quelques mots comme : je vous ai visités (cf. Gen. 50, 24; Ex. 3, 16, 17).

vous : ils deviendront vos oppresseurs, et leurs dieux seront pour vous un piège[a]. » [4] Comme l'ange de Yahvé adressait ces paroles à tous les enfants d'Israël, le peuple poussa des gémissements et se mit à pleurer. [5] Aussi donna-t-on à ce lieu le nom de Bokim[b]. On y offrit des sacrifices à Yahvé.

DEUXIÈME INTRODUCTION

APERÇU GÉNÉRAL SUR LA PÉRIODE DES JUGES[c] (2, 6-3, 6)

Fin de la vie de Josué et de ses contemporains [d].

E [6] Josué congédia le peuple, et les enfants d'Israël se rendirent chacun dans son domaine, pour prendre possession du pays. [7] Le peuple servit R^D Yahvé tant que vécut Josué et tant qu'il resta après lui des anciens ayant assisté à toutes les grandes choses que Yahvé avait faites pour Israël[e]. [8] Josué fils de Noun, serviteur de E Yahvé, mourut âgé de cent dix ans. [9] On l'ensevelit dans le territoire qu'il avait reçu en partage, à Timnat-Ḥérès, dans la montagne d'Éphraïm, au nord du mont Gaach. R^D [10] Lorsque toute cette génération eut, de même, été réunie à ses pères[f], une autre génération lui succéda, qui n'avait pas connu Yahvé ni ce qu'il avait fait pour Israël.

Les Juges.

[11] Alors les enfants d'Israël firent ce qui déplaît à Yahvé. Ils servirent les Baals[g]. [12] Ils abandonnèrent Yahvé, le Dieu de leurs pères, qui les avait fait sortir du pays d'Égypte, et ils suivirent d'autres dieux pris parmi ceux des peuples d'alentour. Ils se prosternèrent devant eux et provoquèrent le

3. « vos oppresseurs » (*G*) *L T* (lis. *leṣârîm*). H : pour vous des flancs (?).

a. Le discours de l'ange n'est pas de la même main que le reste du morceau (1, 1-2, 5). D'après celui-ci, les Israélites n'ont *pu* chasser les Cananéens faute de moyens militaires, et les traités qu'ils leur ont imposés sont présentés comme des succès (v. 25, 30, 33, 35). D'après le discours de l'ange, les accords passés avec les Cananéens résultent d'une défaillance religieuse, et les insuccès éprouvés lors de la conquête, comme les fautes et les revers de l'époque des Juges, en sont le châtiment (cf. Ex. 23, 20-33; 34, 10-16; Nomb. 33, 55; Jos. 23, 12-13; etc.) *b*. « Pleureurs ». Localité inconnue. Peut-être avait-elle quelque rapport avec le chêne de Bakout, proche de Béthel (Gen. 35, 8). *c*. Dans ce morceau ont été amalgamées diverses considérations générales sur l'inachèvement de la conquête et sur les malheurs de la période dite des Juges; elles semblent provenir de différentes sources. Il y a, en effet, plusieurs questions posées, et les réponses faites à chacune sont sensiblement divergentes. 1°. L'auteur des parties qui paraissent les plus anciennes se demande pourquoi la conquête a été si lente. Il répond que c'est un effet de la sollicitude de Yahvé, qui voulait donner aux Israélites le moyen d'apprendre la guerre. Les ennemis sont, pour lui, principalement *les Cananéens au milieu desquels* habitait Israël (2, 23a; 3, 2a, 5a, 6) : c'est exactement le point de vue du ch. 1 (J¹). — 2°. Un autre narrateur se pose une double question : *a*) Pourquoi Yahvé n'avait-il pas livré à Josué certaines nations englobées dans les limites idéales de la Palestine, comme les Philistins, les Phéniciens et les Ḥittites? Il répond : parce que Yahvé voulait mettre à l'épreuve, par ce voisinage, la fidélité religieuse d'Israël (2, 22, 23b; 3, 1a, 3). *b*) Pourquoi Israël n'a-t-il pu, à l'époque des Juges, venir à bout de ces peuples? C'est que, la génération qui a suivi Josué ayant succombé dans l'épreuve, Yahvé a voulu la punir (2, 13, 20, 21). Ces réflexions, qui cadrent avec le point de vue dominant dans le livre actuel de Josué (cf. 13, 2-6; 23, 4-13), paraissent être d'un rédacteur de l'école E (E²). — 3°. Un troisième enfin ne considère que l'époque des Juges et se propose d'expliquer pourquoi les Israélites ont alors été si souvent pillés et vaincus. C'est pour lui aussi un châtiment divin, mais temporaire : Yahvé l'inflige aux Israélites quand ils tombent dans le paganisme. Lorsqu'ils reviennent à lui, il leur suscite des libérateurs. Les instruments de sa colère ne sont pas seulement les Cananéens proprement dits, ou les autres peuples de la Palestine, mais les « ennemis d'alentour » (2, 7, 10, 11a, 12, 14-16a, 18-19). Cette théorie, à la fois la plus savante et la plus récente, est due à un rédacteur de l'école deutéronomiste (R^D). Il l'a insérée aussi, sous forme de préfaces et de conclusions, dans l'histoire de chacun des héros du livre des Juges (3, 12, 14, 15, 30; etc.). — Deux auteurs encore ont essayé d'expliquer pourquoi des nations païennes sont restées en Canaan. Pour le premier, Yahvé n'a chassé que peu à peu les habitants de Canaan de peur que le pays ne fût réduit en désert et envahi par les fauves (Ex. 23, 29-30, probablement de E¹; cf. Deut. 7, 22-23). Le second, dont le point de vue est exprimé par le discours de l'ange (2, 1b-5), se rapproche de E² : si les « habitants du pays » n'ont pas été chassés, et si Israël (à l'époque des Juges) a trouvé en eux des oppresseurs et dans leurs dieux un piège, c'est par suite d'un châtiment divin; mais ici la génération coupable, c'est celle qui a inauguré la conquête, et les instruments de Yahvé, ce sont les « habitants du pays ». Ce petit développement est l'œuvre d'un rédacteur qui a pris pour base le récit de J (R^J).
d. Les v. 6-9 se retrouvent Jos. 24, 28-31, où l'ordre paraît plus primitif; voy. notes sur ce passage. *e*. Non seulement en Canaan, mais déjà en Égypte et au désert. D'après Deut. 5, 2-4; 7, 18-19; 11, 2-7, etc., tout cela s'était passé en une génération. *f*. Cf. 2 Rois 22, 20; 2 Chron. 34, 28 et note sur Gen. 25, 8. *g*. C'est-à-dire « les seigneurs ». *Baal* était le nom commun par lequel les Cananéens désignaient leurs multiples dieux locaux. Chacun d'eux était le « seigneur », le maître d'un objet sacré ou d'un district, d'une montagne, d'une source, d'un arbre. L'un se nommait Baal-Lebanon (seigneur du Liban), un autre Baal-Tamar (seigneur du palmier), etc.; d'autres étaient dénommés d'après un rite de leur culte : Baal-Marqod (le seigneur de la danse), Baal-Berît (le seigneur de l'alliance). Les déesses portaient le titre de Baalat « dame », ainsi Baalat-Beër « la dame du puits ».

E courroux de Yahvé. [13] Ils abandonnèrent Yahvé pour servir Baal et Astarté[a].

R^D [14] Alors la colère de Yahvé s'alluma contre Israël : il les livra à des pillards qui les dépouillèrent, et les vendit[b] aux ennemis qui les entouraient. Aussi ne pouvaient-ils plus tenir tête à leurs adversaires. [15] Dans toutes leurs campagnes, la main de Yahvé intervenait pour leur faire du mal, comme il l'avait annoncé et comme il le leur avait juré[c]. Leur détresse devint extrême...[d]

[16] Et Yahvé suscita des juges[e], qui les délivrèrent de ceux qui les pillaient. R [17] Mais ils n'écoutèrent pas non plus leurs juges; ils se prostituèrent à d'autres dieux et se prosternèrent devant eux; ils s'écartèrent promptement de la voie que leurs pères, dociles aux commandements de Yahvé, avaient suivie; ils ne les imitèrent pas. R^D [18] Quand Yahvé leur suscitait des juges, il était avec le juge et les délivrait de leurs ennemis pour la durée de la vie du juge, car Yahvé se laissait émouvoir quand ils gémissaient sous le joug de leurs oppresseurs. [19] Mais, à la mort du juge, ils retombaient, et leur corruption surpassait celle de leurs pères : ils suivaient d'autres dieux, les servaient et se prosternaient devant eux, ne renonçant ni aux errements ni à l'obstination de leurs pères.

[20] Alors la colère de Yahvé s'alluma contre E(R^D) Israël. Il dit : « Puisque cette nation a transgressé la loi que j'avais prescrite à ses pères et n'a pas obéi à mes ordres, [21] de mon côté, je ne chasserai plus devant elle aucune des nations que Josué [lui] a laissées [à vaincre] quand il est mort. »

Pourquoi la conquête était restée incomplète.

[22] Il voulait se servir d'elles pour mettre les Israélites à l'épreuve [afin de voir] s'ils observeraient ou non les volontés de Yahvé, comme leurs pères : voilà pourquoi J [23] Yahvé laissa subsister ces nations et ne se hâta pas de les chasser; E [voilà pourquoi] il ne les avait pas livrées entre les mains de Josué.

3 [1] Voici les nations que Yahvé laissa subsister afin de s'en servir pour mettre à l'épreuve Israël (tous ceux qui n'avaient assisté à aucune des guerres de Canaan[f]) J [2] uniquement dans l'intérêt des générations [successives] des enfants d'Israël, pour leur apprendre l'art de la guerre (à ceux du moins qui n'avaient pas assisté aux guerres d'autrefois) : E [3] les cinq princes des Philistins, tous les Cananéens, les Sidoniens et les Ḥittites qui habitaient la chaîne du Liban, depuis la montagne de Baal-Hermon jusque vers Ḥamat[g]. E(R^D) [4] Ces peuples servirent à mettre les Israélites à l'épreuve, à voir s'ils

13. « Astarté » lis. *oule'aštôrèt*. H : les Astartés. 15. « Leur détresse — extrême ». G : Il les réduisit à une extrême détresse (*wayyâṣar*). 18. « leurs oppresseurs » *G^A*. H aj. : et ceux qui les pressuraient (synonyme araméen du mot précédent). 22. « les volontés de Yahvé (litt. : les voies de Yahvé pour les suivre) » lis. *darkê*. H : *la* voie... pour *les* suivre. 3, 2. « dans l'intérêt des générations » *G* (suppr. *da'at*). H : afin de *connaître* les générations — ou : afin que les générations connussent (sous-entendu : l'art de la guerre). 3. « Ḥittites » d'après *Jos. 11, 3* (*G^B*) (lis. *wehaḥitti*). H: Ḥivvites.

a. Forme phénicienne du nom d'une divinité adorée par tous les Sémites (les Babyloniens l'appelaient Ichtar, les Araméens, Atar, les Arabes, qui en faisaient une divinité masculine, Athtar). On ignore la vraie prononciation hébraïque; celle que donnent les Bibles actuelles, *Achtôrèt*, est une déformation voulue pour rappeler le mot *bôchèt* (honte); c'est ce dernier qu'on lisait à la place du nom abhorré des faux dieux. On rencontre souvent le pluriel « les Astartés » (p. ex. 10, 6) : les Hébreux, qui n'avaient pas de mot pour déesse, employaient Astarté pour désigner les divinités féminines. Le singulier, du reste, est à prendre ici au sens collectif : *Baal et Astarté* indiquent l'ensemble des dieux et déesses des indigènes. Il est certainement exact qu'aux premiers temps de leur établissement en Palestine, les Israélites ont rendu un culte aux divinités du pays, censées maîtresses de la fécondité du sol, en même temps qu'à Yahvé (comp. 2 Rois 17, 24-33). Plus tard ils ont transporté à leur dieu national les attributions des Baals, les rites de leur culte et leur nom même. C'est pour cela qu'Osée et, à sa suite, les narrateurs E² et R^D accusent les Israélites d'adorer Baal et non Yahvé (Os. 1-2). *b*. Même image que dans l'expression « racheter » pour « délivrer ». *c*. Deut. 28, 15-68; cf. 2, 14. *d*. Il manque certainement ici une phrase comme « alors ils implorèrent Yahvé » (3, 9, 15; 6, 6; 10, 10); cf. v. 18. *e*. Selon certains interprètes, ce nom signifie libérateurs (cf. 3, 9). Le verbe juger pouvait, en effet, s'employer au sens de délivrer (faire justice des ennemis), cf. 1 Sam. 24, 16; 2 Sam. 18, 19. Mais les écrivains récents, qui emploient seuls le nom de *juges* pour désigner les héros antérieurs à la royauté, l'ont certainement considéré comme l'équivalent de chefs, gouvernants : ils parlent du « temps où les juges jugeaient », c'est-à-dire gouvernaient (Ruth 1, 1); à propos de plusieurs d'entre eux qui n'ont pas délivré leur peuple, ils disent qu'ils ont « jugé Israël » pendant tant et tant d'années (10, 3; 12, 8, 11, 13; 15, 20; 16, 31). Le pouvoir judiciaire étant un attribut du chef, le terme de « juge » (*chôphèt*) pouvait désigner une autorité quelconque (Am. 2, 3), notamment le roi (Deut. 17, 9, 12; Ps. 2, 10); c'était le titre des magistrats suprêmes à Carthage (suffètes); le chef de guerre en Israël, s'appelait *qâcîn*, c'est-à-dire « juge » (en arabe, *cadi*).
f. Cette restriction portait sans doute originairement sur le v. 2, comme celle qui le termine. *g*. Une énumération très semblable se lit Jos. 13, 3-6. Comme dans ce dernier texte, *Cananéens* doit désigner ici une population spéciale de la Palestine, peut-être les Phéniciens de l'intérieur, par opposition aux *Sidoniens* habitant la côte. Le peuple phénicien se désignait lui-même par le nom de Canaan. *Baal-Hermon* est peut-être un des noms du mont Hermon (cf. 1 Chron. 5, 23), à moins que le texte n'ait été altéré et qu'on ne doive lire, d'après Jos. 13, 5 : depuis Baal-Gad, au pied du mont Hermon.

écouteraient les commandements que Yahvé avait donnés à leurs pères par l'organe J de Moïse. 5 Les enfants d'Israël habitèrent donc au milieu des Cananéens (Hittites, Amoréens, Perizzittes, Hivvites et Jébusiens). 6 Ils épousèrent leurs filles, ils donnèrent leurs propres filles à leurs fils, et servirent leurs dieux.

HISTOIRES DES JUGES (3, 7-16, 31)

I. Otniel[a].

R[D] 7 Les enfants d'Israël firent ce qui déplaît à Yahvé : ils oublièrent Yahvé leur Dieu pour servir les Baals et les Achéras[b]. 8 Alors la colère de Yahvé s'alluma contre Israël; il le vendit à Kouchan-Richataïm, roi d'Aram-Naharaïm[c]. Les enfants d'Israël furent asservis pendant huit ans à Kouchan-Richataïm. 9 Alors ils implorèrent Yahvé, et Yahvé leur suscita un libérateur, qui les délivra : Otniel, fils de Qenaz [et] frère cadet de Caleb[d]. 10 L'esprit de Yahvé fut sur lui; il prit le gouvernement d'Israël[e] et se mit en campagne. Yahvé livra entre ses mains Kouchan-Richataïm, roi d'Aram, et il remporta la victoire sur Kouchan-Richataïm. 11 Le pays fut en repos pendant quarante ans; puis Otniel, fils de Qenaz, mourut.

II. Éhoud[f].

12 Les enfants d'Israël firent encore ce qui déplaît à Yahvé. Et Yahvé rendit Églon, roi de Moab, plus fort que les Israélites, parce qu'ils faisaient ce qui déplaît à Yahvé. 13 S'étant adjoint les Ammonites et Amaleq[g], Églon marcha contre Israël, le battit et s'empara de la ville des Palmiers[h]. 14 Les enfants d'Israël furent asservis à Églon, roi de Moab, pendant dix-huit ans.

15 Puis les enfants d'Israël implorèrent Yahvé, et Yahvé leur suscita un libérateur, J-E le benjaminite Éhoud, fils de Guéra[a], E qui était gaucher. Les enfants d'Israël le chargèrent de porter un tribut à Églon, roi de J-E Moab. 16 Éhoud se fit une épée à deux tranchants, longue d'un gomed[b], et la ceignit sous E ses vêtements, sur sa hanche droite[c]. 17 Il offrit donc le tribut à Églon, roi de Moab. Or Églon était très gros. 18 Lorsque Éhoud eut achevé d'offrir le tribut, il renvoya les R[JE] gens qui l'avaient apporté[d]. 19 Lui-même J rebroussa chemin depuis les statues qui E sont près de Guilgal[e]. Et il dit : « O roi, j'ai pour toi un message secret. — Silence ! » [lui] dit le roi. Et tous les assis-J tants sortirent. 20 Lorsque Éhoud entra chez le roi, celui-ci était assis dans la chambre haute où il prenait le frais[f]; il était seul. Éhoud lui dit : « J'ai pour toi une parole de Dieu. » Églon se leva aussitôt de J-E son siège[g]. 21 Alors Éhoud, avançant la main gauche, prit l'épée qu'il portait sur la hanche droite et la plongea dans le J ventre du roi. 22 La garde même pénétra E à la suite de la lame; et la graisse se referma sur la lame, car Éhoud ne retira pas l'épée du ventre du roi. 23 Puis il sortit J dans le péristyle[h]. Il ferma sur [Églon] la porte de la chambre haute et tira le verrou[i]. 24 Quand il fut sorti, les serviteurs du roi revinrent, et voyant que la porte de la chambre haute était verrouillée, ils se dirent : « Sans doute il se couvre les pieds[j] dans la chambre fraîche. » 25 Ils attendirent jusqu'à ne savoir plus que penser[k]. Enfin, comme il n'ouvrait toujours pas la porte de la chambre haute, ils prirent la clef[l] et ouvrirent : leur maître gisait à terre, mort.

26 Pendant qu'ils tardaient [ainsi], Éhoud s'était sauvé. Il avait passé [le Jourdain] auprès des statues. Il se sauva à has-Seïra[m]. E 27 Aussitôt arrivé sur la montagne J d'Éphraïm[n], il sonna du cor, et les enfants d'Israël descendirent avec lui de la montagne; il marchait à leur tête. 28 Il leur dit : « Des- E cendez à ma suite, car Yahvé livre entre vos mains vos ennemis, les Moabites. » Ils descendirent à sa suite, coupèrent les gués du Jourdain aux Moabites et n'en laissèrent passer aucun. 29 Ils tuèrent alors les Moa- J-E bites, au nombre d'environ dix mille hommes, tous robustes et vaillants. Pas un n'échappa.

30 Ce jour-là, Moab fut abaissé sous la R[D] puissance d'Israël, et le pays fut en repos pendant quatre-vingts ans.

III. Chamgar.

R 31 Après lui il y eut Chamgar, fils d'Anat, qui défit les Philistins, au nombre de six cents hommes, avec un aiguillon à bœufs. Lui aussi délivra Israël[o].

---

13. « et s'empara » *G L*. H : et ils s'emparèrent.

a. L'histoire d'Otniel est tout entière de la main du rédacteur deutéronomiste (cf. 2, 11-19); il n'a introduit dans le cadre général de la période des Juges que quelques noms propres et quelques chiffres. Il est impossible de dire en quelle mesure il s'appuyait sur une tradition antérieure (voy. note sur v. 8). *b*. *Achéra* désigne d'ordinaire une sorte de pieu sacré dressé dans les sanctuaires, même ceux de Yahvé (Deut. 16, 21), sans doute pour servir de demeure à la divinité. Mais ce mot était employé aussi comme nom propre d'une déesse (1 Rois 15, 13; 18, 19; 2 Rois 21, 7; 23, 4, 7). Dans les lettres de Tell-el-Amarna, *Abdachratu* (serviteur d'Achéra) alterne avec *Abdachtarti* (serviteur d'Astarté). *c*. Voy. note sur Gen. 24, 10. Le nom du roi n'est pas historique sous la forme donnée ici, car il signifie en hébreu : le Kouchite à la double méchanceté (cf. Jér. 50, 21). C'est peut-être la déformation dérisoire d'un nom ancien. D'après les uns, il s'agirait d'un roi babylonien — mais Aram-Naharaïm ne désignait pas la Babylonie; — selon d'autres, on aurait ici une réminiscence des guerres de Ramsès III contre divers peuples asiatiques; d'autres enfin supposent que la tradition primitive parlait d'une attaque de Houcham, chef des Témanites (*rô'š hattémânî*), roi d'Édom (cf. Gen. 36, 34), contre le clan qenizzite d'Otniel. *d*. Cf. 1, 13-15; Jos. 15, 17-19. *e*. Selon d'autres : il vengea ou libéra Israël. Litt. : *jugea*. Voy. note sur 2, 16. *f*. Ce récit, qui présente plusieurs doublets (v. 22, 26, 27-28), paraît formé de la combinaison de deux versions, du reste très voisines. D'après l'une (J), Éhoud s'introduit, sous prétexte de communiquer *un oracle*, dans la *chambre haute* où Églon *se trouve seul*; le roi réside à l'est de Guilgal, donc au delà du Jourdain, en pays moabite. Selon l'autre (E), Éhoud, reçu en *audience publique* à l'occasion d'un *tribut*, obtient de *rester seul avec le* roi; ici la scène se passe à l'ouest du Jourdain (v. 28), sans doute à Jéricho. *g*. Ces peuples ne seront plus nommés dans la suite de l'histoire d'Éhoud. *h*. Jéricho (cf. 1, 16), la première cité qu'on rencontrât en venant des « plaines de Moab ». La ville aurait donc existé à ce moment (cf. 2 Sam. 10, 5). D'après une autre tradition, elle avait été détruite par Josué (Jos. 6, 21-26) et ne fut rebâtie que sous Achab (1 Rois 16, 34). Cf. note sur Jos. 6, 26.

22. G[A]. H aj. : puis il sortit dans le *parièdôn* (mot de signification inconnue, peut-être forme hébraïsée du grec *prostbon*, vestibule). — C'est sans doute une glose expliquant la phrase suivante. 27. « sur la montagne — cor ». H : il sonna du cor sur la montagne d'Éphraïm. 28. « Descendez » *G* (lis. *redou*). H : Poursuivez.

a. C'est-à-dire du clan de Guéra, l'un des principaux de la tribu de Benjamin (Gen. 46, 21; 2 Sam. 16, 5; 1 Chron. 8, 3-4). *b*. Mesure inconnue; un empan (0m25 environ) d'après G L, une aune courte (0m40 environ) d'après les rabbins. *c*. Parce qu'il était gaucher. *d*. Le tribut, se payant en nature, exigeait de nombreux porteurs. *e*. Pour *Guilgal*, voy. note *b* sur Jos. 4, 19. *f*. La *chambre haute* était un pavillon construit sur le toit plat des maisons de l'Orient. On pouvait y jouir, en été, du moindre souffle d'air frais. *g*. En signe de respect. Les Moabites ajoutaient foi aux oracles de Yahvé, comme les anciens Israélites à ceux des dieux étrangers (2 Rois 1, 2). *h*. Traduction très incertaine d'un mot de signification inconnue, étymologiquement « rangée ». D'autres traduisent : corniche, ou : escalier. *i*. La combinaison des sources a rendu la scène très confuse. Aux v. 24 et 25, la porte est fermée en dedans; c'est ce que paraît impliquer aussi la mention du verrou. Le récit primitif de J devait indiquer comment Éhoud sortit, sans doute par une fenêtre. *j*. Euphémisme pour : il satisfait un besoin. *k*. Litt. : *jusqu'à être confus*. *l*. Sorte de planchette de bois garnie de clous, à l'aide de laquelle on pouvait, du dehors, soulever les chevilles qui fixaient le verrou et le faire glisser. *m*. Localité inconnue. *n*. Les montagnes du centre de la Palestine. Elles étaient occupées par les tribus de Benjamin, d'Éphraïm et de Manassé. *o*. Cette notice, où manquent les indications chronologiques habituelles et que certains manuscrits grecs insèrent à une autre place (après 16, 31), a dû être ajoutée très tardivement. Dans une rédaction antérieure, l'histoire d'Éhoud était suivie immédiatement de celle de Débora, comme l'atteste 4, 1. Chamgar n'était probablement pas un Israélite (cf. 5, 6); on l'aura transformé en héros national pour obtenir un total de douze juges sans compter Abimélek.

IV. Débora et Baraq.

Victoire de Débora et de Baraq sur le Cananéen Sisera[a].

R^D **4** 1 Les enfants d'Israël firent encore ce qui déplaît à Yahvé, après la mort d'Éhoud. 2 Et Yahvé les livra entre les mains de Yabîn, roi de Canaan, qui régnait à Ḥaçor[b]. Le chef de son armée était Sisera, qui habitait Ḥarochet-hag-Goïm[c]. 3 Les enfants d'Israël implorèrent Yahvé, car [Yabîn] avait neuf cents chars de fer : il opprima durement les enfants d'Israël pendant vingt ans.

E 4 [Il y avait] une prophétesse [appelée] R^D Débora, femme de Lappidot. C'était elle E qui jugeait Israël en ce temps-là[d]. 5 Elle siégeait sous le palmier de Débora, entre Rama et Béthel, dans la montagne d'Éphraïm[e]; et les enfants d'Israël montaient auprès d'elle pour qu'elle leur rendît la justice.

6 Elle envoya appeler Baraq, fils d'Abinoam, de Qèdech en Nephtali[f], et lui dit : « Voici l'ordre de Yahvé, Dieu d'Israël : Va, marche vers le mont Tabor, en prenant avec toi dix mille hommes des fils de Nephtali et des fils de Zabulon : 7 j'amènerai vers toi, au torrent du Qichôn[g], Sisera, chef de l'armée de Yabîn, avec ses chars et la multitude de ses soldats, et je le livrerai entre tes mains. » 8 Baraq lui répondit : « Si tu viens avec moi, j'irai; mais si tu ne viens pas avec moi, je n'irai pas. » 9 Elle reprit : « Oui, j'irai avec toi. Seulement, dans l'expédition où tu t'engages, l'honneur ne sera pas pour toi : c'est entre les mains d'une femme[h] que Yahvé livrera Sisera. » Débora se leva donc et se rendit à Qèdech avec Baraq.

10 Baraq convoqua Zabulon et Nephtali à Qèdech. Dix mille hommes se mirent en marche à sa suite, et Débora partit avec lui. — 11 Ḥèber le Qénien s'était séparé de Caïn[i], des enfants de Ḥobab, beau-père de Moïse[j], et avait transporté sa tente jusqu'au térébinthe de Beçaanim, près de Qèdech[k]. — 12 Apprenant que Baraq, fils d'Abinoam, était monté au mont Tabor, 13 Sisera rassembla tous ses chars, neuf cents chars de fer, et toutes les troupes dont il disposait; [il les fit venir] de Ḥarochet-hag-Goïm au torrent du Qichôn.

4, 8. G aj. une phrase dont l'original hébreu devait signifier : car je ne sais pas quel jour l'ange de Yahvé me donnera le succès (cf. v. 14). 9. « l'honneur ne sera pas pour toi » lis. *hattiph'èrèt lekâ*. H : ton honneur ne sera pas. 11. « Beçaanim » H^k. Hq : Beçaanannim (comme Jos. 19, 33).

a. Cet événement capital, — c'est la suprême tentative des princes cananéens pour se coaliser contre les envahisseurs, et le premier effort des tribus israélites pour réaliser leur unité, — est d'abord raconté en prose (ch. 4), puis célébré en vers (ch. 5). L'antiquité du poème, dont le texte a par endroits beaucoup souffert, a été contestée par quelques auteurs. La majorité des critiques, au contraire, l'estiment contemporain des événements. Et avec raison. Un auteur récent n'aurait pas évalué le total des guerriers d'Israël à 40.000 seulement (5, 8); il n'aurait pas passé sous silence Juda et Siméon dans une liste des tribus. La haine avec laquelle le poète parle des oppresseurs vaincus paraît indiquer qu'il avait souffert personnellement sous leur joug. Dès lors il faut donner en principe la préférence au poème, lorsqu'il est en désaccord avec le récit en prose. Celui-ci présente une forme de la tradition à la fois simplifiée et altérée. Des six tribus que Débora avait ralliées à la cause nationale, il n'en sait plus nommer que deux, Zabulon et Nephtali (elles s'étaient particulièrement distinguées dans la lutte; cf. 5, 18). La prophétesse, au lieu de chercher à accroître l'armée israélite, la limite à 10.000 hommes, ce qui doit mettre mieux en lumière l'aide divine. Enfin une tradition relative à Yabîn, roi de Ḥaçor, a été mélangée à celle qui concernait Sisera. De là le rôle subalterne attribué à ce dernier, qui n'est plus qu'un simple général, au lieu d'être le chef des rois de Canaan (5, 19), dont la mère a autour d'elle des princesses (5, 29). De là aussi le mélange inextricable de localités situées dans l'extrême nord de la Palestine (Ḥaçor, Qèdech en Nephtali) avec d'autres qui se trouvent dans la vallée du Qichôn, théâtre de la lutte (Tabor, Ḥarochet-hag-Goïm). — Il est difficile de préciser quand, comment et pourquoi les deux traditions ont été mélangées. Il est vraisemblable que la confusion a commencé dès le temps de la transmission orale : tandis que les uns faisaient de Yabîn un des adversaires malheureux de Josué (Jos. 11, 1-15), auquel on tendait à attribuer toutes les victoires sur les Cananéens, d'autres enrichissaient sans doute son histoire de traits empruntés à celle de Sisera, et c'est la similitude des deux récits qui a pu déterminer le rédacteur à les fondre en un seul. Quoi qu'il en soit, la relation en prose n'a pas été tirée du poème; elle représente une forme plus récente, mais indépendante, de la même tradition; et sur un point au moins, elle a peut-être conservé une version plus exacte des faits : c'est lorsqu'elle rapporte que Jaël tua Sisera endormi; d'après le poème, elle l'aurait assommé pendant qu'il buvait debout auprès d'elle. *b*. Cf. Jos. 11, 1. *c*. C'est-à-dire : le labour (ou : la forêt) des nations. Généralement identifiée avec el-Ḥarithiyé, environ 15 kil. S. E. de Ḥaïfa. *d*. Débora rendait des oracles et on la prenait pour arbitre (v. 5). L'auteur de cette parenthèse en a conclu qu'elle faisait partie d'une succession de magistrats jugeant, c'est-à-dire gouvernant Israël. *e*. Le rédacteur de cette notice paraît avoir identifié ce palmier avec le chêne de Bakout, sous lequel fut ensevelie une autre Débora, la nourrice de Rébecca (d'après Gen. 35, 8). *f*. Aujourd'hui Qédès, N. O. du lac de Houlé. *g*. Voy. 5, 21. *h*. Jaël. *i*. C'est-à-dire du groupe de la peuplade des Qéniens, dont Caïn était l'ancêtre (cf. note *a* sur Gen. 4, 1). *j*. Glose d'après 1, 16. *k*. Apparemment l'endroit où se trouvait, d'après le narrateur, la tente de Jaël (v. 17-22). Le site est inconnu (cf. Jos. 19, 33). La notice a pour but d'expliquer la présence de Qéniens si loin de la résidence habituelle de cette peuplade. Aujourd'hui encore des nomades viennent souvent camper dans la plaine de Jizréel.

14 Alors Débora dit à Baraq : « Lève-toi! C'est aujourd'hui que Yahvé va livrer entre tes mains Sisera. Yahvé lui-même ne marche-t-il pas devant toi[a]? » Et Baraq descendit du mont Tabor, suivi de dix mille hommes. 15 Yahvé frappa de panique Sisera, tous ses chars et toute son armée, [qui plièrent] devant Baraq, sous le tranchant de l'épée[b]. Sisera descendit de son char et s'enfuit à pied. 16 Baraq poursuivit les chars et l'armée jusqu'à Ḥarochet-hag-Goïm. Toute l'armée de Sisera tomba sous le tranchant de l'épée : pas un homme n'échappa.

17 Sisera, cependant, fuyait à pied dans la direction de la tente de Jaël[c], femme de R Ḥèber le Qénien, car la paix régnait entre Yabîn, roi de Ḥaçor, et la famille de Ḥèber E le Qénien[d]. 18 Jaël sortit au-devant de Sisera et lui dit : « Quitte ton chemin, mon seigneur, quitte ton chemin et entre chez moi. Ne crains rien. » Il quitta son chemin et entra chez elle, dans la tente. Elle le cacha sous un tapis[e]. 19 Il lui dit : « Donne-moi, je te prie, un peu d'eau à boire : j'ai soif. » Elle ouvrit l'outre où était le lait, fit boire Sisera et le cacha [de nouveau]. 20 Il lui dit alors : « Tiens-toi à l'entrée de la tente, et si quelqu'un vient te demander : Y a-t-il un homme ici? — tu répondras : Non. » 21 Mais Jaël, femme de Ḥèber, prit un piquet de la tente, saisit de l'[autre] main le maillet et, s'approchant de Sisera sans bruit, elle lui enfonça le piquet dans la tempe; il pénétra dans le sol, et Sisera, qui dormait profondément, épuisé de fatigue, mourut. 22 Baraq survint, poursuivant Sisera. Jaël sortit au-devant de lui et lui dit : « Viens, je te ferai voir l'homme que tu cherches. » Il entra chez elle et vit Sisera qui gisait, mort, le piquet dans la tempe.

23 Ce jour-là, Dieu abaissa Yabîn, roi de R^D Canaan, devant les enfants d'Israël. 24 La puissance des enfants d'Israël se fit sentir de plus en plus durement à Yabîn, roi de Canaan : ils finirent par consommer sa perte.

Chant sur la victoire de Débora et de Baraq.

5 1 Ce jour-là, Débora et Baraq, fils d'A- J binoam, chantèrent ainsi[f] :

2 Puisque en Israël [des guerriers] ont laissé flotter leur chevelure[g],
puisqu'une armée de volontaires s'est offerte, bénissez Yahvé!
3 Rois, écoutez! princes, prêtez l'oreille!
je veux chanter, je veux chanter Yahvé;
je célébrerai par mes accords Yahvé, le Dieu d'Israël.

4 Yahvé, quand tu es sorti de Séir,
quand tu t'es avancé des campagnes d'Édom[h],
La terre a tremblé, les cieux ont été ébranlés,
les nuées ont déversé leurs eaux;
5 Les montagnes (c'est-à-dire le Sinaï) ont ruisselé[i] devant Yahvé,
devant Yahvé, le Dieu d'Israël.

21. « et Sisera — fatigue » lis. *nirdâm weyâ'éph*. H : et lui s'était endormi profondément; il fut épuisé et... — Texte incertain. 23. « Dieu ». G^* S T : Yahvé. 5, 4. « ont été ébranlés » G^* (lis. *nâmôgou*). H : ont déversé.

a. En disant ces mots, Débora montrait peut-être à Baraq un orage qui se préparait (cf. 5, 5, 20-21 et notes) : la tempête était considérée comme le signe de la présence de Yahvé. *b*. Répétition erronée de mots qui appartiennent au v. suivant : Sisera ne fut pas tué à ce moment. *c*. Chez les Hébreux, au temps où ils étaient nomades, chaque épouse avait sa tente (Gen. 24, 67; 31, 33). Chez les Arabes, la femme était même propriétaire de la tente conjugale. *d*. D'après cette notice, Sisera se serait dirigé intentionnellement vers la tente de Jaël; mais le v. 18 donne à supposer qu'il y passe par hasard. Ce détail paraît être le commentaire d'un rédacteur, à moins qu'il ne soit tiré d'une autre source. *e*. Mot de sens incertain. Selon d'autres : toile de tente, couverture, filet à mouches, etc. *f*. Cette poésie, l'une des plus anciennes de la littérature hébraïque, était sans doute connue sous le nom de « Chant de Débora et Baraq ». Ce titre aura fait croire à l'écrivain qui l'a insérée dans le livre des Juges, qu'elle avait été composée par Débora et Baraq, le jour de la bataille, bien qu'au v. 12, le poète interpelle les deux héros. *g*. Les Arabes qui entreprennent une razzia dénouent leurs tresses; on dit d'un homme qui se prépare à partir pour une expédition : « il a dénoué sa tête » (Jaussen et Savignac, *Coutumes des Fuqarâ*, p. 73). Ce geste indiquait sans doute primitivement qu'on laissait croître sa chevelure pour se consacrer au dieu de la guerre (cf. 13, 5; Ps. 68, 22 et notes). D'autres entendent : puisque des chefs ont pris le commandement en Israël. Le sens est très incertain. *h*. A cette époque, les Israélites, qui venaient à peine de s'installer en Canaan, croyaient encore que leur Dieu résidait dans les déserts du Sud (au Sinaï ou à Qadech) et ne venait en Palestine qu'aux heures de danger, pour se mettre à la tête des guerriers de son peuple. *i*. Ou : ont vacillé. Un violent orage qui éclata le jour de la bataille (v. 20-21) fut considéré comme le signe de la présence de Yahvé. Cf. note sur 4, 14; voy. Ex. 19, 16-18; 2 Sam. 22, 8-16; 1 Rois 19, 11; Mi. 1, 3-4; Hab. 3, 10; Ps. 68, 8-10; 77, 18-19; 97, 2-5.

6 Au temps de Chamgar[a], fils d'Anat, au temps de Jaël[b],
les routes étaient désertes;
Ceux qui voyageaient suivaient des chemins détournés;
7 les villages étaient déserts en Israël, ils étaient déserts,
Jusqu'à ce que tu te sois levée[c], Débora,
que tu te sois levée, mère en Israël[d].
8 . . . .[e]
On ne voyait pas un bouclier, pas une lance
chez les quarante mille hommes d'Israël[f].

9 Mon cœur va aux chefs d'Israël,
aux volontaires qui se sont levés parmi le peuple. Bénissez Yahvé!
10 Vous qui montez des ânesses alezanes,
assis sur des tapis,
et vous qui cheminez sur la route, chantez!
11 Écoutez les rires joyeux auprès des abreuvoirs!
Là on célèbre les bienfaits de Yahvé. . . . .[g]
. . . .

12 Réveille-toi, réveille-toi, Débora!
réveille-toi, réveille-toi, entonne un chant[h]!
Courage! lève-toi, Baraq,
prends ceux qui t'ont pris, fils d'Abinoam[i]!
13 Alors Israël est descendu aux portes[j],
le peuple de Yahvé est descendu à son aide, troupe de héros.
14 D'Éphraïm des princes [sont venus] dans la vallée;
ton frère Benjamin s'est joint à tes troupes[k].
De Makir[l] sont descendus des chefs
et de Zabulon, des [capitaines] portant le bâton de commandement du scribe[m].
15 Les princes d'Issacar avec Débora
. . . .[n]

Auprès des ruisseaux de Ruben,
il y eut de grandes délibérations[o].
16 Pourquoi es-tu resté au milieu des bercails
à écouter la flûte appelant les troupeaux[p]?

7. « les villages » H* (lis. *perâzôt*). H : la campagne (ou : les chefs ?). 9. « aux volontaires » lis. *lammitnaddebim*. H : volontaires. 10. « chantez » lis. *šîrou*. H : méditez. 11. « Écoutez — joyeux » lis. *qôl meṣaḥăqim*. H : par (?) la voix des archers (ou : de ceux qui partagent [le butin]). — Texte très incertain. 12. « Courage ! » G^{AL} (aj. *ḥăzaq*). Manque en H. « ceux — pris » *S* (lis. *šôbêkâ*). H : tes captifs. 13. Lis. *yârad yisrâ'êl laššeʿârim* (d'après v. 11) *ʿam yahwè* (H* G^B et v. 11) *yârad lô* (G^B). H : Alors que des réchappés foulent pour les nobles le peuple! que Yahvé foule pour moi parmi les héros! 14. « des princes » lis. *sârim*. H : leur racine [est ?]. « dans la vallée » G^{ALM} *Theod* (lis. *bâʿêmeq*). H : en Amaleq. « ton frère » G^A (lis. *'âḥîkâ*). H : derrière toi. 15. « Les princes » H* G^B *S* (lis. *wesârê*). H : Mes princes. — Le texte de tout ce passage (13-15a) est fort incertain. « délibérations » *G S* et v. 16 (lis. *ḥiqrê*). H : résolutions.

a. Ce personnage, dont le père porte le nom d'une déesse palestinienne, doit être un tyran cananéen et non un héros israélite (voy. 3, 31). *b*. Glose (Jaël n'est devenue célèbre qu'après la bataille), à moins que ce ne soit le nom (altéré ?) de quelque oppresseur cananéen. *c*. On peut entendre aussi « que je me sois levée », mais voy. v. 12. Les traductions grecque et latines ont lu : jusqu'à ce que se soit levée Débora. *d*. Ce titre, appliqué ailleurs à une ville (2 Sam. 20, 19), convient aussi à Débora, qui a donné beaucoup de fils, c'est-à-dire de guerriers, à Israël. *e*. Texte altéré : *On choisissait des dieux nouveaux ; alors [il y eut] combat [aux] portes*. Il faut peut-être corriger : « Les sacrifices de Dieu avaient cessé, le pain manquait aux portes (ou, d'après G^{AL} S, le pain d'orge [lui-même] manquait). » *f*. D'après cette évaluation, la population israélite, à l'époque de l'établissement en Canaan, ne paraît avoir compté que deux cent mille âmes environ (non comprises les tribus du sud, Juda, Siméon et Lévi). *g*. Texte altéré : *les bienfaits de ses campagnes* (c'est-à-dire : envers ses paysans ? — ou envers ses chefs ?) *en Israël. Alors est descendu aux portes le peuple de Yahvé*. — Cette dernière phrase appartient au v. 13. *h*. Il s'agit d'un appel aux armes et non pas de notre poème, qui est un hymne de victoire. *i*. Comme Gédéon (8, 18-21), Baraq avait donc une injure personnelle à venger sur les ennemis d'Israël. *j*. On se rassemblait à la porte de la ville pour se mettre en campagne.
k. Le poète apostrophe Éphraïm. La tribu de Benjamin avait des attaches particulières avec celles d'Éphraïm et de Manassé et formait avec elles la maison de Joseph (2 Sam. 19, 20). *l*. Autre nom de la tribu de Manassé (cf. Nomb. 26, 29); ailleurs Makir est présenté comme l'un des fils de Manassé, c'est-à-dire comme l'un des clans de cette tribu (Jos. 17, 1-2). *m*. Ce mot, en excès dans le vers, doit être une glose. Le *scribe* (ou recruteur) était un des principaux officiers de l'armée israélite (2 Rois 25, 19; Jér. 52, 25). *n*. Texte altéré : *et Issacar ainsi Baraq dans la vallée a été envoyé sur ses pas*. *o*. C'est-à-dire de longues discussions. Ruben resta finalement inactif comme Galaad (cf. Dan et Acher (v. 17). *p*. Litt. : *les sifflements des troupeaux*.

Auprès des ruisseaux de Ruben,
il y eut de grandes délibérations.
17 Galaad est demeuré au delà du Jourdain;
et Dan, pourquoi va-t-il sur les vaisseaux de l'étranger[a]?
Acher est resté au bord de la mer;
il demeure tranquille dans ses ports.

18 Zabulon est un peuple qui s'est exposé à la mort,
ainsi que Nephtali, sur les hauteurs du pays.
19 Les rois sont venus et se sont rangés en bataille;
alors les rois de Canaan ont engagé le combat
A Taanak, aux eaux de Meguiddo[b];
ils n'ont pas conquis de butin d'argent!
20 Des cieux, les étoiles ont combattu;
de leurs sentiers, elles ont combattu contre Sisera.
21 Le torrent du Qichôn les a entraînés[c],
le torrent. . . .[d], le torrent du Qichôn!
. . . .[e]
22 Alors les sabots des chevaux ont martelé [le sol];
ils galopent, ils galopent, les coursiers de Sisera!

23 Maudissez Méroz[f], dit l'ange de Yahvé,
maudissez, maudissez ceux qui l'habitent,
Car ils ne sont pas venus à l'aide de Yahvé,
à l'aide de Yahvé avec les braves!
24 Bénie soit entre les femmes Jaël,
femme de Ḥeber le Qênien[g];
entre les femmes [qui habitent] sous la tente, qu'elle soit bénie!
25 Il demandait de l'eau; elle a donné du lait;
dans la coupe d'honneur, elle a offert de la crème.
26 Elle a étendu la main vers le pieu
et la droite vers le marteau du travailleur.
Elle a frappé Sisera, elle lui a brisé la tête;
elle lui a fracassé et transpercé la tempe.
27 A ses pieds il s'est affaissé, il est tombé;
là où il s'est affaissé, il est tombé raide mort.

28 Par la fenêtre la mère de Sisera regardait;
elle guettait à travers le grillage :
« Pourquoi son char tarde-t-il à venir?
pourquoi le pas de ses attelages est-il si lent? »
29 La plus sage de ses princesses lui répondait
— et elle aussi se donnait cette explication :

19. « Se sont rangés en bataille » *G* (lis. *'ârekou* ?). H : ont engagé le combat. 20. G^B (*S*). H : Des cieux on a combattu ; — les étoiles, de leurs sentiers, ont... 22. « des chevaux — coursiers » lis. *sousim dahărôt*. H : du cheval ont martelé au galop, au galop des coursiers. 26. « Elle a étendu » *G S* (lis. *tišlaḥènnâ*). H : Elles ont étendu. 27. H* (*S*). H : aj. en tête : A ses pieds il s'est affaissé, il est tombé, il s'est couché. 28. « guettait » G^{AL} *T* (lis. *wattitbônên*). H : poussait des clameurs. 29 « La plus sage » *S L* (lis. *ḥakmat*). H : les plus sages (avec le verbe suiv. au sing.).

a. Les Danites, fixés déjà au nord de la Palestine (cf. ch. 17-18), prenaient sans doute du service sur les navires phéniciens. *b*. Villes alors cananéennes, au S. O. de la plaine de Jizrèel. Le récit en prose, au contraire, place la bataille, ou du moins son début, au mont Tabor, c'est-à-dire au N. E. de la même plaine (4, 14). *c*. A savoir les soldats de Sisera. Le torrent du Qichôn, ordinairement à sec ou à peu près, avait dû être gonflé par un orage, que les Israélites attribuèrent aux étoiles amies (v. 20). Les astres étaient conçus comme des êtres animés (Deut. 4, 19; És. 24, 21-23; Jos. 10, 12); et les Arabes leur prêtent une influence sur la pluie. *d*. L'hébreu a ici un mot qu'on a interprété « des temps antiques » ou « des batailles » ou « des crues (des avances) ». Peut-être doit-on lire « le torrent sacré » (*qôdâšim*, d'après G^A). *e*. Texte altéré : *foule mon âme [avec] force* (?). *f*. Ville israélite inconnue, sans doute voisine du champ de bataille, et dont les habitants auraient pu tomber sur les fuyards. S'agirait-il de Mérôn ou Mérom (cf. Jos. 11, 5, 7 et la note)? *g*. Glose d'après 4, 11, 17, 21.

30 « Sans doute ils trouvent, ils partagent du butin :
une jeune fille, deux jeunes filles par guerrier;
Une étoffe teinte, deux étoffes teintes pour la part de Sisera;
un vêtement brodé, deux vêtements brodés pour son cou. »

31 Qu'ainsi périssent tous tes ennemis, Yahvé!
Mais ceux qui t'aiment sont comme le soleil quand il se lève dans sa force[a].

R[D] Ensuite le pays fut en repos pendant quarante ans.

V. Gédéon et Abimélek[b] (6-9).

Vocation de Gédéon.

Israël opprimé par les Madianites.

6 1 Puis les enfants d'Israël firent ce qui déplaît à Yahvé. Alors Yahvé les livra entre les mains des Madianites[c] pendant sept ans; 2 et Madian eut la suprématie sur Israël. (R) Pour échapper aux Madianites, les enfants d'Israël aménagèrent les puits[d] qu'on voit dans les montagnes, les cavernes et les rocs fortifiés[e]. (J-E) 3 Quand Israël avait fait les semailles, Madian se mettait en campagne (R) ainsi qu'Amaleq et les fils de l'Orient[f]; ils se mettaient en campagne contre Israël. (J-E (R)) 4 Campés sur les terres des Israélites, ils détruisaient tous les produits du sol jusqu'aux approches de Gaza, ne laissant en Israël aucun moyen de subsistance, pas une tête de petit bétail, ni un bœuf, ni un âne. 5 Ils arrivaient en effet avec leurs bestiaux et leurs tentes, aussi nombreux que les sauterelles; on ne pouvait les compter, ni eux ni leurs chameaux; et ils envahissaient le pays pour le ravager. 6 Israël fut ainsi réduit par Madian à une grande misère. Alors les enfants d'Israël implorèrent Yahvé.

Un prophète reproche aux Israélites leur infidélité.

7 Comme les enfants d'Israël imploraient Yahvé à cause de Madian, 8 Yahvé envoya aux enfants d'Israël un prophète, qui leur dit : « Ainsi parle Yahvé, le Dieu d'Israël : Je vous ai fait monter d'Égypte, je vous ai fait sortir d'une maison de servitude; 9 je vous ai délivrés de la main des Égyptiens et de tous vos oppresseurs; je les ai chassés devant vous et vous ai donné leur pays. 10 Et je vous ai dit : C'est moi, Yahvé, qui suis votre Dieu. Ne révérez pas les dieux des Amoréens dont vous habitez le pays. — Mais vous ne m'avez pas écouté...[g] »

Appel adressé à Gédéon. Érection de l'autel d'Ophra[h].

11 L'ange de Yahvé[i] vint s'asseoir sous le térébinthe

30. « une étoffe — teintes » lis. *ṣèba' ṣebâ'aṣim*. H : des étoffes teintes. « un vêtement brodé » d'après *L*. H : un butin d'étoffes teintes, un vêtement brodé, une étoffe teinte. « pour son cou » *G* (lis. *leṣawwâ'râw*). H : pour le cou du butin. 31. « t'aiment » *S L*. H : l'aiment.
6, 5. « Ils arrivaient — tentes » *S* (suppr. *ya'âlou* et lis. avec H^k *yâbô'ou*). H^q : Ils montaient en effet avec leurs bestiaux et leurs tentes, et ils arrivaient.

a. Cette conclusion générale (31a) a peut-être été ajoutée après coup. *b*. La plupart des épisodes de l'histoire de Gédéon sont racontés deux fois : ainsi l'érection de l'autel d'Ophra (6, 11-24 et 25-32), le signe accordé au héros (6, 21 et 36-40), la campagne contre les Madianites (7, 1-8, 3 où la victoire est remportée à l'ouest du Jourdain, et 8, 4-21 où la lutte se déroule à l'est du fleuve). Il est donc probable que le texte actuel résulte, pour l'essentiel, de la combinaison de deux relations différentes.
c. Ils avaient leur centre à l'est du golfe élanitique (Ex. 2, 15-16; 3, 1; 18, 1); mais leurs tribus nomades couraient le désert syro-arabe à l'est de la Palestine (cf. Gen. 25, 1-6; 37, 28, 36; És. 60, 6). *d*. Traduction hypothétique. Il s'agit sans doute de silos plutôt que de points d'eau. Selon d'autres : souterrains éclairés par un soupirail, parcs (GAL), phares pour donner l'alarme.
e. Ces fortifications, d'origine préhistorique sans doute, ont joué un grand rôle dans les guerres palestiniennes, p. ex. au temps de David (1 Sam. 22, 4-5; 23, 14, 19; etc.) et lors de la révolte juive contre Hadrien. *f*. Cf. notes sur Gen. 29, 1; Ex. 17, 8. Les Madianites étant seuls nommés comme oppresseurs d'Israël dans le corps de l'histoire de Gédéon, les autres peuplades nomades paraissent avoir été ajoutées après coup (de même 6, 33; 7, 12). *g*. Il manque la fin de l'épisode. On devait indiquer l'effet des censures du prophète; cf. 2, 1-5; 10, 11-16; Jos. 24; 1 Sam. 7, 2-4). *h*. Ce morceau, qui présente les souffrances d'Israël comme imméritées (v. 13), ne doit pas être de la même main que le précédent. Le récit paraît avoir subi des retouches : d'après v. 22, Gédéon ne reconnaît son divin visiteur qu'à la suite du prodige du feu jaillissant du rocher; or divers passages, dans le texte actuel, impliquent que le mystérieux voyageur s'est déjà fait reconnaître avant ce moment-là (14b, 17b, et le mot *offrande*, v. 18). Ces indications ont dû être ajoutées, peut-être d'après une autre version aujourd'hui perdue (E, cf. v. 36). *i*. Le texte primitif parlait certainement d'une apparition de Yahvé en personne (cf. v. 14, 22-24). Voy. notes sur 2, 1 et Gen. 16, 7. La substitution de l'ange à Yahvé a été faite plus complètement dans la version grecque.

d'Ophra[a], qui appartenait à Joas l'Abiezrite[b]. Le fils de Joas, Gédéon, battait du froment dans la cuve[c] pour le soustraire aux Madianites. 12 L'ange de Yahvé se montra à lui et lui dit : « Yahvé soit avec toi, vaillant guerrier! » 13 Gédéon lui répondit : « Pardon, mon seigneur. Si Yahvé est avec nous[d], pourquoi tout ce qui nous arrive? Où sont tous ses miracles que nous racontent nos pères, lorsqu'ils disent : Yahvé nous a fait monter d'Égypte? — Maintenant Yahvé nous a abandonnés; il nous a livrés au pouvoir de Madian. » 14 Yahvé se tourna vers lui et lui dit : « Va avec la force que tu as et délivre Israël (R) du pouvoir de Madian. C'est moi qui t'envoie. » (J) 15 Gédéon lui dit : « Pardon, mon seigneur. Par quel moyen délivrerai-je Israël? Mon clan[e] est le plus faible de Manassé et je suis le dernier-né de ma famille. » 16 Il lui répondit : « Yahvé sera avec toi, et tu battras Madian comme si c'était un seul homme[f]. »
17 Gédéon lui dit : « Si tu as pour moi (R) quelque bienveillance, accorde-moi un signe [pour attester] que c'est bien toi qui me (J) parles : 18 ne t'éloigne pas d'ici avant que je ne sois revenu pour t'apporter mon offrande[g] et que je ne te l'aie présentée. » Il répondit : « Je resterai jusqu'à ton retour. » 19 Gédéon rentra [chez lui], apprêta un chevreau et, avec un épha de farine[h], il fit des pains sans levain. Il mit la viande dans une corbeille et le jus dans un pot. Puis il apporta le tout à [son hôte] sous le térébinthe. Comme il approchait, 20 l'ange de Yahvé lui dit : « Prends la viande et les pains sans levain : mets-les sur cette pierre et verse le jus[i]. » Gédéon le fit. 21 Alors l'ange de Yahvé, avançant le bâton qu'il tenait à la main, toucha de son extrémité la viande et les pains sans levain : le feu jaillit du rocher et consuma la viande et les pains sans levain[j]. L'ange de Yahvé disparut aux (R) yeux de Gédéon[k].
22 Gédéon reconnut que c'était l'ange de (J) Yahvé. « Malheur à moi, Seigneur Yahvé, s'écria-t-il, car j'ai vu l'ange de Yahvé face à face[l]! » 23 Mais Yahvé lui dit : « Sois en paix, ne crains rien; tu ne mourras pas. » 24 Gédéon construisit en cet endroit un autel à Yahvé; il l'appela Yahvé-Chalôm[m]. Cet autel existe encore aujourd'hui à Ophra, [la ville] des Abiezrites.

Second récit de l'érection de l'autel de Yahvé à Ophra.

(E) 25 La nuit venue, Yahvé dit à Gédéon : « Prends le taureau gras de ton père . . . .[n] Démolis l'autel de Baal qui appartient à ton père[o] et coupe

15. « mon seigneur » H^eG^B (lis. *'ădônî*). H : mon Seigneur (*'ădônây*, comme si Gédéon savait déjà qu'il parle à Yahvé). 16. « Il lui — toi » G^* (lis. *wayyô'mèr 'élâw kî yahwè yiheyè 'immâk*). H : Yahvé lui répondit : Je serai avec toi (Ex. 3, 12). 17. « c'est bien toi qui » lis. *hamedabbèr*. H : tu. 19. « approchait » G^B (lis. *wayyiggaš*). H : offrait. 20. « Yahvé » G^{AL} S^h *L*. H : Dieu. 25. « le taureau gras » G^{AL} S^{hex} VL^* (lis. *haššâmên*). H : le taureau de bœuf. — Texte très incertain.

a. Il s'agit donc d'un arbre (sacré) bien connu (*le* térébinthe). Le site d'Ophra est incertain; peut-être Bourdj Faria, N. E. de Naplouse (Sichem). *b*. C'est-à-dire du clan d'Abiézer, de la tribu de Manassé (Jos. 17, 2). *c*. La cuve, creusée dans le roc, où l'on foulait le raisin. *d*. Gédéon interprète la salutation de l'étranger comme une affirmation : « Yahvé [est] avec toi », et non pas comme un souhait, ainsi que le voulait l'usage courant. En hébreu, le verbe n'est pas exprimé. *e*. Litt. : *mon millier*; cf. notes sur Gen. 36, 15; Jos. 22, 14. *f*. Cf. Nomb. 14, 15. *g*. Le terme hébreu, usité dans le langage liturgique, pouvait aussi s'appliquer à un cadeau, mais il n'aurait guère convenu pour désigner un repas. Il devait y avoir, dans le texte primitif, quelque chose comme « un morceau de pain » (Gen. 18, 5). Le texte aura été modifié par le correcteur qui pensait que Gédéon avait déjà reconnu Yahvé (cf. note *h*, p. 52). *h*. Cf. note sur Gen. 18, 6. *i*. C'est ici le début de la révélation : Yahvé commence à transformer le repas offert par Gédéon en sacrifice. D'après un antique rituel palestinien, les chairs offertes à la divinité étaient simplement déposées sur une roche plate, et on versait les libations dans des cavités creusées dans cette pierre sainte. Des fouilles ont mis au jour, en Palestine, plusieurs de ces roches à offrande (cf. Gen. 28, 18; 1 Sam. 14, 33-35). *j*. L'inauguration du culte par un feu divin est un trait classique dans les récits de fondation de sanctuaires : Lév. 9, 24 (le tabernacle); 1 Rois 18, 38 (le Carmel); 1 Chron. 21, 26 (Jérusalem); 2 Chron. 7, 1 (le Temple). Selon quelques interprètes modernes, notre récit aurait pour but de justifier la substitution d'un rite nouveau, la crémation des victimes, à l'ancienne pratique de la présentation des offrandes. Gédéon aurait d'abord voulu sacrifier selon l'ancien cérémonial; Yahvé lui aurait alors révélé le nouveau. Mais d'après le texte primitif Gédéon n'avait pas l'intention de sacrifier, puisqu'il ignore, jusqu'au v. 22, qu'il est en présence d'un être divin. De plus, c'est Yahvé qui ordonne de déposer les offrandes sur le rocher, sanctionnant ainsi l'ancien rituel. Il est probable qu'au sanctuaire d'Ophra, cette coutume archaïque s'était maintenue à côté de la pratique plus récente de la crémation sur un autel. En tout cas, ce cérémonial était bien différent de celui qui fut codifié par le Lévitique : il comportait une libation de jus; la chair était offerte cuite et non crue; le sacrifice pouvait être accompli par un laïc et n'était pas célébré à l'entrée de la Tente. *k*. Ces mots sont ou déplacés ou ajoutés d'après 13, 20, puisque Yahvé continue de parler à Gédéon (v. 23). Selon d'autres, ce sont les v. 22-24 qui ont été introduits après coup. *l*. Cf. 13, 22; Gen. 16, 13; 32, 30; Ex. 20, 19; 33, 20; És. 6, 5. *m*. « Yahvé [Dieu] de paix » ou « Yahvé est paix ». Voy. note sur Gen. 33, 20; Ex. 17, 15; cf. Gen. 22, 14; 35, 7 (H); Jér. 33, 16; Éz. 48, 35. *n*. L'hébreu aj. : *et le taureau du second sept ans*. Même si l'on corrige, d'après v. 26 et 28, « le second taureau », cette phrase est incorrecte et inintelligible, car, d'après la suite, Gédéon n'emploie qu'un taureau. On peut supposer que « taureau du second » et « taureau de (sept) ans » étaient, comme « taureau de bœuf » (voy. n. crit.), des essais tentés pour reconstituer le texte primitif devenu illisible. *o*. Dans l'antiquité israélite, comme chez les Arabes, les sanctuaires étaient souvent la propriété de particuliers, qui en étaient les gardiens (cf. 6, 11; 8, 27; 17, 5-18, 26).

le poteau sacré qui se dresse à côté[a]. [26] Puis tu construiras un autel à Yahvé ton Dieu, au sommet de ce roc fortifié[b], dans l'alignement [des pierres sacrées][c]. Tu prendras alors le taureau, et tu le brûleras en holocauste sur le bois du poteau sacré que tu auras coupé. » [27] Gédéon prit dix de ses esclaves et fit ce que Yahvé lui avait ordonné. N'osant agir en plein jour, par crainte de sa famille et des gens de la ville, il le fit de nuit. [28] Quand les gens de la ville se levèrent, le lendemain matin, ils virent que l'autel de Baal avait été détruit; le poteau sacré qui se dressait à côté avait été coupé, et le taureau gras, brûlé en holocauste sur l'autel [nouvellement] construit. [29] Ils se dirent les uns aux autres : « Qui a fait cela? » Ils s'informèrent, firent une enquête et conclurent : « C'est Gédéon, fils de Joas, qui a fait cela. » [30] Les gens de la ville dirent alors à Joas : « Fais sortir ton fils, et qu'il meure, car il a détruit l'autel de Baal et coupé le poteau sacré qui se dressait à côté. » [31] Joas répondit à la foule ameutée contre lui : « Est-ce à vous de défendre Baal? Est-ce à vous de lui porter secours? Quiconque s'attaque à lui périt avant l'aube[d]! S'il est dieu, qu'il se défende lui-même, puisqu'on a détruit son autel. » [32] On donna ce jour-là à Gédéon le nom de Yeroubbaal : « Que Baal s'en prenne à lui[e], disait-on, car il a détruit son autel. »

L'appel aux armes.

[33] Tous les Madianites, les Amalécites et les fils de l'Orient s'étant réunis, passèrent [le Jourdain] et vinrent camper dans la vallée de Jizréel. [34] L'esprit de Yahvé entra dans Gédéon[f], qui sonna du cor; et Abièzer, répondant à son appel, le suivit. [35] Il envoya des messagers dans tout Manassé, qui répondit aussi à son appel et le suivit. Il envoya [également] des messagers dans [les tribus d'] Acher, [de] Zabulon et [de] Nephtali, qui se mirent en marche pour venir à sa rencontre[g].

Double signe accordé à Gédéon[h].

[36] Gédéon dit à Dieu : « [Pour savoir] si vraiment tu veux délivrer Israël par ma main, comme tu l'as dit[i], [37] je vais placer cette toison sur l'aire : si la rosée se dépose seulement sur la toison et que tout le sol reste sec, je saurai que tu veux délivrer Israël par ma main, comme tu l'as dit. » [38] C'est ce qui arriva. Quand Gédéon se leva, le lendemain, de bon matin, il pressa la toison et en exprima la rosée, qui donna une pleine coupe d'eau.

[39] Gédéon dit à Dieu : « Ne t'irrite pas contre moi si je parle une dernière fois[j]. Permets que je tente une dernière épreuve avec cette toison : que la toison seule reste sèche, tandis que tout le sol se couvrira de rosée. » [40] La nuit suivante, Dieu réalisa ce souhait : la toison seule resta sèche, tandis que tout le sol était couvert de rosée.

26. « le taureau » G^{hex} VL^* (suppr. *haššênî*). H : le second taureau. 28. « le taureau gras » G^{AL} S^h VL^* (lis. *haššâmên*). H : le second taureau. 31. « s'attaque à lui » *GL* (lis. *yârîb bô*). H : prendra sa défense. « périt » *L* (lis. *yâmout*). H : sera mis à mort. — Texte incertain.

a. Voy. note sur Deut. 7, 5. Cf. Deut. 16, 21. *b.* Voy. note *e* sur 6, 2. *c.* Le sens de l'expression est très discuté. Nous l'interprétons d'après une découverte faite dans les ruines de l'ancien haut-lieu de Guézer : on y a trouvé une rangée de huit pierres dressées, et, presque dans leur alignement, un bloc cubique qui pouvait être un autel. Il pourrait s'agir aussi de l'alignement des pierres qui formaient l'enceinte fortifiée.
d. Sincèrement ou plutôt avec ironie, Joas, gardien de l'autel de Baal, exalte la puissance de son dieu. Si le texte massorétique contenait la vraie leçon (voy. notes critiques), il faudrait voir dans cette phrase une addition tardive, car une menace à l'égard des défenseurs de Baal s'accorderait mal avec l'attitude de Joas : il affecte le respect pour le dieu ou tout au moins la neutralité. *e.* Le narrateur dérive *Yeroubbaal* de *yârîb* (exceptionnellement *yârôb*) « prend parti » et de *Baal*. Selon l'habitude des conteurs hébreux, il joue avec plusieurs des sens possibles du nom : prendre parti pour Baal (le défendre), — prendre parti contre Baal (s'attaquer à lui), — Baal prend parti pour soi-même (se défend), — que Baal prenne parti contre lui (s'en prenne à lui). Mais ce sont là des étymologies populaires. En réalité, la divinité dont le nom était inséré dans celui d'une personne en était toujours la protectrice. Yeroubbaal signifiait donc quelque chose comme : « que Baal prenne parti pour lui » ou « Baal est grand ». Le mot *baal*, qui signifiait simplement « seigneur », pouvait s'appliquer à Yahvé : pendant longtemps les Israélites n'éprouvèrent aucun scrupule à lui donner ce titre; voy. Os. 2, 16-17 (18-19) et les noms d'Echbaal, fils de Saül, de Meribaal, fils de Jonathan, de Baalyada, fils de David. Il est possible que Yeroubbaal ait été le nom primitif du héros et Gédéon (l'Abatteur) un surnom dû à sa victoire sur Madian. En tout cas, cette seconde tradition sur l'origine de l'autel d'Ophra (v. 25-32) paraît moins ancienne que la première (v. 11-24). Elle a cependant conservé le souvenir que le sanctuaire de Yahvé avait succédé à un lieu sacré des Cananéens. *f.* Litt. : *se revêtit de Gédéon* (cf. 1 Chron. 12, 18; 2 Chron. 24, 20). Dans cette image, l'idée de possession est exprimée avec une rigueur assez rare dans l'antiquité israélite (cf. Lév. 20, 27). *g.* Le v. 35 a pour but d'expliquer comment Gédéon a pu réunir une armée de 32.000 hommes (7, 3). D'après 7, 23, les tribus nommées ici ne furent convoquées qu'après la bataille. *h.* Dans la source E, cet épisode devait se placer avant l'entrée en campagne, car Gédéon passe deux nuits de suite dans son village, auprès de l'aire, et il est encore hésitant. *i.* Allusion à un récit de la vocation de Gédéon différent de celui qui se lit v. 11-24 : Dieu y parlait au héros, en songe sans doute, mais sans lui donner un signe visible comme celui du feu jaillissant du rocher (cf note *h* sur 6, 11). *j.* Cf. Gen. 18, 32.

Campagne de Gédéon à l'ouest du Jourdain.

7 *Yahvé réduit deux fois l'armée de Gédéon[a].*

[1] Yeroubbaal (c'est-à-dire Gédéon) se leva de grand matin avec toutes les troupes qu'il avait auprès de lui ... Il campa au bord de la source de Ḥarod. Le camp de Madian se trouvait au nord du sien, au pied de la colline du Moré[b], dans la vallée.

[2] Yahvé dit alors à Gédéon : « L'armée qui t'accompagne est trop nombreuse pour que je lui livre Madian; Israël, au lieu de m'en rapporter l'honneur, pourrait se l'attribuer en disant : C'est ma force qui m'a valu la victoire[c]. — [3] Fais donc à l'armée la proclamation suivante : Que celui qui a peur et qui tremble[d] s'en retourne! . . . .[e] » Vingt-deux mille hommes quittèrent l'armée; dix mille restèrent[f].

[4] Yahvé dit à Gédéon : « L'armée est encore trop nombreuse. Fais-la descendre au bord de l'eau : là, j'en ferai le triage. Celui dont je te dirai : Qu'il aille avec toi! — ira avec toi. Et tout homme dont je te dirai : Qu'il n'aille pas avec toi! — n'ira pas. » [5] Gédéon fit descendre l'armée au bord de l'eau. Et Yahvé lui dit : « Tous ceux qui laperont l'eau avec la langue, comme fait le chien, tu les mettras à part. Et tous ceux qui s'agenouilleront pour boire, tu les mettras à part[g]. » [6] Le nombre des hommes qui lapèrent [l'eau] fut de trois cents. Tout le reste de l'armée s'était agenouillé pour boire. [7] Yahvé dit à Gédéon : « C'est par ces trois cents hommes qui ont lapé [l'eau] que je vous ferai remporter la victoire et que je livrerai Madian entre tes mains. Que tout [le reste de] l'armée s'en aille, chacun chez soi! » [8] Gédéon se fit remettre par ces gens leurs cruches et leurs cors, puis il renvoya tous les Israélites chacun à ses tentes, ne gardant que les trois cents hommes.

Le camp de Madian se trouvait au-dessous du sien, dans la vallée.

Présage de victoire.

[9] La nuit venue, Yahvé lui dit : « Lève-toi, descends attaquer le camp : je le livre entre tes mains. [10] Ou si tu n'oses l'attaquer, descends-y [d'abord] avec Poura, ton serviteur : [11] tu écouteras ce qu'on dira, et après cela, tu auras le courage de descendre attaquer le camp. » Gédéon, en compagnie de Poura, son serviteur, descendit jusqu'aux avant-postes du camp, occupés par les hommes d'armes[h]. [12] Les Madianites, les Amalécites et tous les fils de l'Orient étaient déployés dans la vallée, aussi nombreux que des sauterelles. Leurs chameaux

7, 1. « Il campa » d'après *L* (lis. *wayyiḥan*). H : Ils campèrent (mais voy. la suite). « au pied de la colline » lis. *mittaḥat legib'at* (cf. v. 8). H : à partir de la colline. — Texte incertain. 5. « tu les mettras à part » G^{ALM} S^{hex} *S*. Manque la seconde fois en H. 6. « lapèrent [l'eau] » d'après G^{ALM} *VL* (qui aj. : « avec leur langue », glose). H aj. : « dans leur main [portée] à leur bouche », glose mal placée, qui devait se rapporter à ceux qui s'agenouillèrent (fin v. 6), non à ceux qui lapèrent : les chiens ne lapent pas « dans leur main portée à leur bouche ». 8. « Gédéon — cruches » lis. *wayyiqqaḥ 'et kaddê hâ'âm miyyâdâm*. H : Les gens (litt. : le peuple) prirent les provisions dans leur main (leçon incorrecte).

a. Cet épisode (v. 2-8a), avec les traits qui le préparent (6, 35 et quelques mots dans 7, 1), paraît avoir été inséré après coup dans la trame du récit. Les mots : *Le camp de Madian se trouvait...* (v. 8b) sont visiblement une reprise de la fin du v. 1. D'après les formes anciennes de la tradition, Gédéon, au moment de la bataille, n'avait avec lui que 300 hommes, le contingent du seul clan d'Abièzer : 6, 34 (J-E); 7, 16 (J), 19 (E); 8, 2 (E), 4 (J). Il ne convoquait des effectifs plus nombreux qu'après la victoire (7, 23-8, 3). Plus tard, comme on ne concevait pas qu'un « juge d'Israël » eût disposé de si peu de monde, on admit que sa troupe était le résidu d'une double sélection. Le récit exprime, sous une forme un peu singulière, une belle idée religieuse : Dieu peut se servir des choses faibles pour confondre les fortes (1 Cor. 1, 25-29; 1 Sam. 14, 6). Ce n'est qu'à l'époque des grands prophètes que l'on en vint à affirmer que Dieu écarte les moyens humains. L'ancien Israël pensait que Dieu agit par l'épée de ses héros et les appelle « à son aide » en aussi grand nombre que possible (5, 2, 12-18, 23 — et au contraire 4, 6). *b.* On identifie généralement *la source de Ḥarod* avec Aïn Djaloud, près de Zérin (Jizréel) et *la colline du Moré* (du donneur d'oracles) avec le petit Hermon, mais ce ne sont là que des conjectures.
c. Cf. Deut. 8, 11-18; 9, 4-5; Es. 10, 13-15; Am. 6, 13.
d. La scène se passait près de la source de Ḥarod, c'est-à-dire du tremblement. *e.* L'hébreu a ici quelques mots paraissant signifier « et s'échappe de la montagne de Galaad ». Mais Galaad est à l'est du Jourdain, tandis que Gédéon se trouvait à l'ouest du fleuve (7, 23-25), près de Jizréel (6, 33). *f.* Cette expulsion des lâches, si contraire à nos idées sur la discipline militaire, a été codifiée par le Deutéronome (20, 8) et pratiquée dans les armées juives (1 Macc. 3, 56). Elle reposait peut-être sur l'idée que, la peur étant un effet des sortilèges de l'ennemi ou de l'action de ses dieux, ceux qui en étaient atteints étaient à la fois irresponsables et dangereux.
g. Yahvé a-t-il voulu que Gédéon gardât les plus endurants (ceux qui ne recherchaient pas leurs aises) ou les plus prudents (ceux qui buvaient debout en se lançant l'eau dans la bouche, à la façon de certains peuples chasseurs), ou au contraire les plus imprudents (ceux qui se mettaient à plat ventre dans le voisinage de l'ennemi) afin de mieux empêcher Israël de s'enorgueillir? Les avis sont partagés. Peut-être Yahvé fait-il écarter ceux qui se mettent à genoux, simplement parce que c'est la position que prennent la plupart de ceux qui boivent dans un ruisseau : ainsi l'armée devait-elle se trouver plus réduite. *h.* Litt. : *vers le bout des hommes armés qui étaient dans le camp.* L'idée est sans doute que la lisière du camp était gardée par les guerriers, tandis que le centre était occupé par les bagages et les bestiaux.

étaient innombrables comme les grains de sable au bord de la mer[a]. [13] Arrivé là, Gédéon entendit un homme qui racontait un songe à son camarade. « J'ai fait un rêve, disait-il; une galette[b] de pain d'orge roulait dans le camp madianite; arrivée jusqu'à la tente, elle la heurta et la renversa sens dessus dessous. » [14] Son camarade lui répondit : « Cela ne peut représenter que l'épée de Gédéon, fils de Joas, l'Israélite[c] : Dieu livre entre ses mains Madian et tout ce camp. » [15] Lorsqu'il eut entendu le récit du songe et son explication, Gédéon se prosterna. Puis il retourna au camp d'Israël et dit : « Debout! Yahvé livre entre vos mains le camp de Madian. »

Surprise du camp madianite[d].

[16] Gédéon divisa ses trois cents hommes en trois bandes. A tous, il remit des cors et des cruches vides, à l'intérieur desquelles il y avait des torches. [17] Il leur dit : « Regardez-moi faire, et imitez-moi. Quand je serai arrivé à l'extrémité du camp[e], ce que je ferai, vous le ferez aussi : [18] je sonnerai du cor, ainsi que tous les hommes qui m'accompagneront; alors, vous aussi, vous sonnerez du cor, tout autour du camp et vous direz : Pour Yahvé et pour Gédéon! » [19] Lorsque Gédéon et les cent hommes qui l'accompagnaient, furent arrivés à l'extrémité du camp, au début de la veille du milieu[f], comme on venait de poster les sentinelles, ils sonnèrent du cor et ils brisèrent les cruches qu'ils tenaient à la main. [20] Alors les trois bandes sonnèrent du cor et cassèrent les cruches; puis [tous] saisirent de la main gauche les torches et de la droite les cors pour en sonner et crièrent : « Épée pour Yahvé et pour Gédéon[g] ! »

[21] Ensuite ils se tinrent immobiles autour du camp. Tout le camp s'éveilla et, poussant des cris, prit la fuite. [22] Les trois cents cors retentirent. Alors les Madianites, poussés par Yahvé, tournèrent l'épée les uns contre les autres, dans tout le camp. Et l'armée s'enfuit jusqu'à Bét-hach-Chitta vers Ceréda, jusqu'à la rive d'Abél-Meḥola vers Tabbat[h].

La poursuite. Jalousie des Éphraïmites.

[23] On appela aux armes les Israélites de Nephtali, d'Acher[i] et de tout Manassé, qui se lancèrent à la poursuite de Madian. [24] Gédéon envoya dans toute la montagne d'Éphraïm des messagers pour dire : « Descendez à la rencontre des Madianites et occupez avant eux les gués[j] jusqu'à Bét-bara et le Jourdain. » Tous les Éphraïmites, répondant à l'appel, occupèrent les gués jusqu'à Bét-bara et le Jourdain. [25] Ils firent prisonniers les deux chefs de Madian, Oréb et Zeéb, tuèrent Oréb au rocher

13. « la heurta » G*. H aj. : et elle tomba. « dessous » G*. H : aj. : et la tente était tombée. 19. « et les cent hommes » G[B] (lis. ...). H : et cent hommes. 21. « s'éveilla » lis. *waṣṣiqaṣ*. H : courut. 22. « Les — retentirent » lis. *wayyittâqe'ou*. H : Ils sonnèrent les trois cents cors. — Texte incertain. « dans tout le camp » G[B] V L S. H : *et* dans tout le camp. « Ceréda » H* (cf. 1 Rois 11, 26; 2 Chron. 4, 17). H : Cer...

a. Cf. 6, 3, 5. *b.* Le sens du mot hébreu est incertain. *c.* Litt. : *l'homme d'Israël*. Cette expression, dans les textes anciens, désigne toujours l'ensemble des Israélites et non pas *un* Israélite déterminé. Les Madianites, à ce moment, devaient ignorer jusqu'à l'existence de Gédéon. Les mots *l'épée de Gédéon, fils de Joas*, sont donc une addition. Le *pain d'orge* était une excellente image pour figurer le paysan israélite par opposition à la *tente* symbolisant le nomade envahisseur.
d. On a relevé dans ce récit des traces de surcharge. Il est impossible de sonner du cor tout en tenant une cruche d'une main et en la brisant, et cela sans laisser tomber la torche qu'elle renferme. On ne peut tout à la fois sonner du cor et pousser un cri de guerre. Comment sonnerait-on du cor avant de l'avoir pris en main (v. 20)? Les Madianites ne pouvaient s'entretuer « dans le camp » (v. 22) après que le camp avait pris la fuite (v. 21). D'autre part, presque tous les éléments du récit sont en double (instructions de Gédéon, fuite des Madianites, direction prise par les fuyards). Il est donc probable que le texte actuel résulte de la fusion de deux versions différentes sur le stratagème de Gédéon : d'après l'une, Gédéon s'était servi de cruches et de torches, d'après l'autre, de sonneries de cor, pour faire croire aux Madianites qu'ils étaient entourés par une armée nombreuse. La première se trouvait peut-être originairement dans le récit de la campagne de Gédéon à l'est du Jourdain (8, 4-21) : la surprise du camp madianite y est racontée très brièvement (8, 11). *e.* C'est-à-dire sans doute à l'extrémité opposée, du côté de la plaine.
f. On voit que les Israélites divisaient la nuit en un nombre impair de veilles, probablement trois (cf. Ex. 14, 24; 1 Sam. 11, 11). Il était donc environ 10 ou 11 heures. — Les Juifs adoptèrent plus tard la division romaine en quatre veilles (Mc 6, 48; 13, 35). *g.* Dans la version J, les Israélites devaient prendre de la main droite *l'épée* et crier : « Pour Yahvé et pour Gédéon! » (cf. v. 18). Le rédacteur, préférant la version E, d'après laquelle les Israélites demeurent inactifs, ne pouvait garder ce texte où ils mettent l'épée à la main; il leur fait donc prendre les cors, sans remarquer qu'ils en ont déjà sonné. *h.* Aucune de ces localités n'a été sûrement identifiée. *Ceréda* (2 Chron. 4, 17, cf. 1 Rois 4, 12; 7, 46) et probablement *Abél-Meḥola* (1 Rois 4, 12) étaient dans les parages de Bét-Chean.
i. Les noms de ces deux tribus, bien éloignées pour intervenir en temps utile, ont dû être ajoutés après coup. *j.* Litt. : *les eaux*. Il s'agit sans doute des gués du Jourdain (cf. 3, 28; 12, 5) et non des affluents de la rive droite, dont aucun n'offre un obstacle sérieux. Le mot « le Jourdain », qui suit, est donc une glose expliquant fort exactement *les eaux*.

d'Oréb, et Zeéb au pressoir de Zeéb[a]. Puis ils poursuivirent Madian. Ils apportèrent les têtes d'Oréb et de Zeéb à Gédéon, au delà du Jourdain[b].

8 [1] Et les Éphraïmites lui dirent : « Que signifie cette façon d'agir? Pourquoi ne pas nous avoir appelés quand tu es allé combattre Madian? » Et ils le prirent violemment à partie. [2] Il leur répondit : « Qu'ai-je donc fait de comparable à vos exploits? Le grappillage d'Éphraïm ne l'emporte-t-il pas sur la vendange d'Abièzer? [3] C'est entre vos mains que Dieu a livré les chefs de Madian, Oréb et Zeéb. Ce que j'ai pu faire est-il comparable à ce que vous avez accompli? » A ces paroles, leur colère se calma[c].

Campagne de Gédéon à l'est du Jourdain[d].

[4] Gédéon parvint au Jourdain et le traversa. Les trois cents hommes qu'il avait avec lui étaient harassés et affamés. [5] Il dit donc aux gens de Soukkot[e] : « Donnez, je vous prie, quelques pains aux troupes qui me suivent, car elles sont harassées, et je poursuis Zèbaḥ et Çalmounna[f], les rois de Madian. » [6] Les chefs de Soukkot répondirent : « Tiens-tu déjà dans ta main le poignet de Zèbaḥ et de Çalmounna, que nous devions donner du pain à ton armée? — [7] Puisque c'est ainsi, répliqua Gédéon, quand Yahvé aura livré entre mes mains Zèbaḥ et Çalmounna, je vous déchirerai les chairs. . . .[g] » [8] De là, il monta à Penouél et adressa la même requête aux gens de cette ville, qui répondirent comme ceux de Soukkot. [9] Et Gédéon fit aussi des menaces aux gens de Penouél : « Quand je reviendrai victorieux, dit-il, je démolirai cette tour. »

[10] Zèbaḥ et Çalmounna se trouvaient à Qarqor avec leur armée, qui comptait environ quinze mille hommes, seuls survivants de toute l'armée des Orientaux : cent vingt mille combattants étaient tombés[h]. [11] Gédéon se dirigea vers la route des nomades[i], à l'est de Nobaḥ et de Yogbeha[j], et défit l'armée, qui se croyait en sûreté. [12] Zèbaḥ et Çalmounna s'enfuirent; il les poursuivit et fit prisonniers les deux rois de Madian, Zèbaḥ et Çalmounna. Quant à l'armée, il la détruisit tout entière.

[13] Après la bataille, Gédéon, fils de Joas, s'en retourna. . . . .[k] [14] Il arrêta un jeune homme de Soukkot et le questionna. Celui-ci lui donna par écrit[l] les noms des chefs et des anciens de Soukkot; il y en avait soixante-dix-sept. [15] Gédéon se rendit alors auprès des

25. « poursuivirent Madian » G S L (lis. *'èt*). H : poursuivirent vers Madian. **8,** 3. « Dieu ». G L T : Yahvé. 4. « et le traversa. Les trois cents » d'après G S L (lis. *wayya'âbrèhou*). H : traversant, lui et les trois cents. « affamés » G[AL] (lis. *oure'èbim*) H : poursuivaient. 6. « répondirent » H* G S L (lis. *wayyô'merou*). H : répondit. 11. « vers la route des nomades (litt. : des habitants des tentes) » lis. *darkè šôkenè*. H : [par] la route de ceux qui sont logés (?) dans des tentes. — Texte incertain. 12. « détruisit » G[A] *Josèphe* (lis. *hikḥid*). H : fit trembler. — Texte incertain.

a. En hébreu, *Oréb* signifie corbeau et *Zeéb*, loup. Il est étrange que des chefs madianites aient porté des noms hébreux. Les cheiks vaincus par Gédéon s'appelaient autrement d'après la version J (8, 5). *b.* C'est-à-dire sans doute quand il revint en triomphateur (8, 13-21). Cette indication, qui vient trop tôt, paraît être un raccord entre les deux versions.
c. Cet épisode rappelle beaucoup celui de 12, 1-6. On en a parfois conclu que l'un est un décalque de l'autre. Mais tous deux renferment des traits originaux, évidemment anciens (p. ex. l'humble et spirituelle réponse de Gédéon). La prétention d'Éphraïm à l'hégémonie est un fait historique sur lequel a dû courir plus d'une tradition. *d.* Ce récit (4-21) était primitivement indépendant de celui qui précède (7, 1-8, 3). Si Gédéon venait de remporter une éclatante victoire avec le concours des plus puissantes tribus, on ne comprendrait pas que les gens de Soukkot et de Penouél aient osé le braver (5-9), ni qu'il ait eu avec lui 300 hommes seulement (où sont les Éphraïmites qui se plaignaient d'avoir été appelés trop tard?), ni que cette troupe, qui avait fait un immense butin, n'ait plus même de pain, ni que les fuyards madianites, montés sur des chameaux, se soient laissé rejoindre par des fantassins. Il est clair, d'autre part, que l'auteur du récit précédent ne pensait pas que l'expédition eût continué sur la rive orientale du Jourdain : la vendange et le grappillage sont achevés (8, 2). Les deux traditions mises ici bout à bout, se rapportaient sans doute à deux expéditions distinctes contre Madian. *e.* Sur le site, un peu incertain, de *Soukkot* et de *Penouél*, voy. notes sur Gen. 32, 30 et 33, 17. *f.* Ces noms, qui signifient en hébreu « victime » et « ombre retranchée » (c'est-à-dire : privé de protecteur divin), sont sans doute des déformations dérisoires des noms madianites des deux rois (cf. 3, 8). Dans celui du second entrait peut-être le nom du dieu Çalm (arabe, assyro-babylonien, phénicien). Les paroles de Gédéon ne prouvent pas que les deux rois aient déjà été battus : on ne poursuit pas seulement des vaincus, mais aussi des pillards qui rentrent chez eux avec leur butin (Gen. 14, 14; 1 Sam. 30, 8, 10).
g. L'hébreu aj. : *les épines* (ou : *en même temps que les épines*) *du désert et les chardons*. Ces mots, qu'on ne peut relier au reste de la phrase, proviennent sans doute du v. 16. *h.* Selon d'autres : avaient fait invasion. *i.* Probablement une piste qui longeait, dans le désert, toute la Transjordanie, du nord au sud, comme, plus tard, la « route du pèlerinage » de Damas à La Mecque. *j.* Aujourd'hui Djoubeihât, entre es-Salt et Ammân. *k.* L'hébreu a ici deux mots pour lesquels on a proposé diverses traductions, dont aucune n'est autorisée par la grammaire : « de la montée de Ḥérès », « avant le lever du soleil », « avant le coucher du soleil », etc. Le texte est évidemment altéré. Il portait peut-être *mimma'âlè hârâm* « par la montée de Haram » (Bét-Haram, aujourd'hui Tell-Râmé, près de la mer Morte). Gédéon revient par un tout autre chemin; cela expliquerait pourquoi il surprend Soukkot et l'atteint avant Penouél. *l.* C'est ici un des rares textes attestant la connaissance de l'écriture dans l'antiquité israélite; il ne nous apprend pas de quels caractères on se servait alors.

gens de Soukkot et dit : « Voici Zèbaḥ et Çalmounna que vous m'avez défié de prendre, en disant : Tiens-tu déjà dans ta main le poignet de Zèbaḥ et de Çalmounna, que nous devions donner du pain à tes hommes harassés? » [16] Il prit alors les anciens de la ville et des épines du désert et des chardons, avec lesquels il déchira les gens de Soukkot[a]. [17] Il démolit aussi la tour de Penouël et massacra les habitants de la ville[b].

[18] Puis il dit à Zèbaḥ et à Çalmounna : « Qui donc étaient les hommes que vous avez tués à Tabor? — Ils te ressemblaient, répondirent-ils; chacun d'eux avait l'air d'un fils de roi. — [19] C'étaient mes frères, fils de ma mère[c], reprit Gédéon. Aussi vrai que Yahvé est vivant, si vous leur aviez laissé la vie, je ne vous tuerais pas. » [20] Puis il dit à Yèter, son fils aîné : « Allons, tue-les[d]. » Mais l'enfant ne tira pas l'épée; il n'osait pas, car il était encore fort jeune. [21] Zèbaḥ et Çalmounna dirent : « Lève-toi toi-même et frappe-nous! Tel est l'homme, telle est sa force[e]. » Gédéon se leva et tua Zèbaḥ et Çalmounna. Puis il prit les croissants[f] suspendus au cou de leurs chameaux.

Fin de la carrière de Gédéon.

On offre le pouvoir à Gédéon. Il fabrique un éphod.

[22] Les Israélites dirent à Gédéon : « Sois notre souverain, et [après toi] ton fils, puis ton petit-fils, puisque tu nous as délivrés de la domination de Madian. » [23] Gédéon leur répondit : « Je ne serai pas votre souverain, et mon fils non plus; c'est Yahvé qui doit être votre souverain[g]. » [24] Puis Gédéon leur dit : « J'ai une requête à vous adresser : que chacun de vous me donne un anneau prélevé sur sa part de butin. » — [Les vaincus] avaient en effet des anneaux d'or, car ils étaient Ismaélites[h]. — [25] « Nous les donnerons volontiers, » répondirent-ils. Il étendit donc son manteau, et ils y jetèrent chacun un anneau prélevé sur son butin. [26] Le poids des anneaux d'or qu'il avait demandés s'éleva à mille sept cents sicles d'or[i], sans compter les croissants[j], les bijoux en forme de larmes[k] et les vêtements de pourpre que portaient les rois de Madian, sans compter non plus les colliers suspendus au cou de leurs chameaux. [27] De cet or, Gédéon fit un éphod[l], qu'il plaça dans sa ville, à Ophra. Là, tout Israël rendit un culte coupable[m] à cet éphod, qui devint un piège pour Gédéon et sa famille[n].

16. « déchira » *G L* cf. v. 7 (lis. *wayyâdoš*). H : fit connaître (donna une leçon aux... ?). 18. « Qui donc étaient » G^M cf. *L* (lis. *mi 'éphô*). H : Où sont. « chacun d'eux avait » lis. *lâ'èḥâd*. H : chacun [était] comme. 24. « un anneau — butin » G^B *S L* (lis. *miššelâlô*). H : l'anneau de son butin. 25. « Il étendit son » *G* (lis. *wayyiphrôs*). H : Ils étendirent le. « un anneau — butin » *S L* (cf. v. 24). H : l'anneau de son butin.

a. C'est-à-dire les soixante-dix-sept anciens, comme l'expliquait une glose marginale introduite à une mauvaise place dans le texte. Ce supplice était bien connu des Grecs (Hérodote 1, 92; etc.), qui appelaient cela *carder*. *b*. On peut supposer que, ceux-ci ayant résisté, Gédéon dut prendre la tour de vive force. *c*. Cf. Gen. 43, 29; Deut. 13, 6; Cant. 8, 1. — On apprend ici incidemment ce qui, d'après J, avait mis à Gédéon les armes à la main. Le massacre de ses frères devait être raconté dans une partie du récit aujourd'hui perdue. *d*. Les Arabes confiaient de même l'exécution de leurs captifs à de jeunes garçons, sans doute pour les aguerrir. *e*. Les deux fiers bédouins tiennent à éviter le déshonneur qui s'attacherait à leur nom s'ils tombaient sous les coups d'un jeune garçon (cf. 9, 54). *f*. Litt. : *les petites lunes*. Il s'agit sans doute d'ornements en forme de croissant (on en a retrouvé dans les fouilles de Guèzer). *g*. D'après 9, 2 (texte très ancien), Gédéon a été souverain héréditaire tout au moins de Sichem et des régions voisines. Il est donc probable que, d'après la tradition primitive, Gédéon acceptait le pouvoir, et que le récit a été corrigé, lorsqu'il fut admis que la souveraineté de Yahvé excluait celle des hommes (Os. 3, 4; 9, 9; 10, 9; 13, 10-11; cf. 1 Sam. 8, 7; 10, 19; 12, 12, 17, 19), ce qui n'était nullement l'idée ancienne (cf. 1 Sam. 9, 16). — Le pouvoir de Gédéon ne s'étendait pas sur tout Israël (cf. 9, 21); les Éphraïmites ne l'ont certainement pas reconnu (cf. 8, 1-3). *h*. Les Madianites et les Ismaélites étaient deux peuples distincts (Gen. 25, 1-6 et 12-16). Mais le terme d'*Ismaélites* est pris ici au sens générique de nomades, bédouins : les conducteurs de caravanes étaient de grands trafiquants d'or (cf. Gen. 2, 11-12; Éz. 27, 22). *i*. Près de 28 kilog. (le sicle valait 16 gr 37). *j*. Part personnelle de Gédéon (v. 21). Les objets mentionnés ensuite, notamment les vêtements, ont dû être ajoutés après coup : le récit primitif ne parlait que de l'or (v. 27). *k*. Peut-être des pendants d'oreille comme en portaient souvent les rois et les grands en Assyrie. *l*. Ce mot désigne tantôt le pagne qui formait anciennement le vêtement des prêtres (l'éphod de lin), tantôt (dans P) une pièce du costume du grand-prêtre (voy. note sur Ex. 28, 6), tantôt un symbole divin, peut-être une sorte de statue plaquée de métal précieux (cf. És. 30, 22). A ce dernier genre devaient appartenir l'éphod que Mica mit dans sa « maison de Dieu » en compagnie d'un teraphim (Jug. 17-18), et celui du sanctuaire de Nob, derrière lequel se trouvait l'épée de Goliath (1 Sam. 21, 9) et que l'on « apportait » pour le consulter. C'est d'un éphod semblable qu'il s'agit ici. On n'aurait pas dit d'un vêtement que Gédéon « le plaça dans sa ville », ni que tout Israël « lui rendit un culte ». On ne voit pas non plus comment 28 kilog. d'or auraient pu être utilisés à sa confection. *m*. Litt. : *se prostitua*. *n*. L'érection de l'éphod était sans doute rapportée originairement comme une preuve de la piété de Gédéon. Plus tard, quand les statues et tous les symboles matériels de la divinité furent proscrits, on y vit au contraire une infidélité et on y trouva l'explication des malheurs de la dynastie de Gédéon (immérités d'après 8, 35; 9, 16-19)

R^D [28] Madian, abaissé devant les enfants d'Israël, ne releva plus la tête, et le pays fut en repos pendant quarante années, tant que vécut Gédéon.

J-E (R) *Fin de la vie de Gédéon a.*

[29] Yeroubbaal, fils de Joas, s'en alla donc et demeura chez lui. [30] Gédéon eut soixante-dix fils issus de lui; il avait, en effet, beaucoup de femmes[b]. [31] Sa concubine qui résidait à Sichem[c] lui donna aussi un fils, qu'il nomma Abimèlek.

[32] Gédéon, fils de Joas, mourut après une heureuse vieillesse et fut enseveli dans le tombeau de Joas, son père, à Ophra, [la ville] des Abiezrites.

Histoire d'Abimèlek.

R^D *Rechute d'Israël.*

[33] Après la mort de Gédéon, les enfants d'Israël recommencèrent à trahir Yahvé pour suivre les Baals[d] : ils prirent pour dieu Baal-Berit[e]. [34] Les enfants d'Israël ne se souvinrent plus de Yahvé leur Dieu, qui les avait arrachés aux mains de tous les ennemis qui les entouraient, [35] et ils ne témoignèrent pas à la famille de Yeroubbaal (Gédéon) la gratitude méritée par tout le bien qu'il avait fait à Israël.

9 *Abimèlek devient roi f.* J-E

[1] Abimèlek, fils de Yeroubbaal, se rendit à Sichem, auprès des frères de sa mère, et leur adressa, ainsi qu'à tout le clan de la famille de sa mère, la requête suivante : [2] « Répétez ceci, je vous prie, à tous les citoyens de Sichem : Qu'est-ce qui vaut le mieux pour vous? d'avoir soixante-dix souverains (tous les fils de Yeroubbaal) ou de n'en avoir qu'un seul[g]? Souvenez-vous aussi que je suis, moi, de vos os et de votre chair. » [3] Les frères de sa mère parlèrent pour lui à tous les citoyens de Sichem, leur répétant tous ces propos. Et leur cœur pencha pour Abimèlek, car ils se disaient : « C'est notre frère. » [4] Ils lui donnèrent soixante-dix sicles d'argent[h], tirés du temple de Baal-Berit[i]. Avec cette somme, Abimèlek soudoya des gens sans aveu et pleins d'audace, qui s'attachèrent à lui. [5] Il se rendit à la maison de son père, à Ophra, et égorgea ses frères, les soixante-dix fils de Yeroubbaal, sur une même pierre. Yotam, le plus jeune fils de Yeroubbaal, échappa cependant, parce qu'il s'était caché. [6] Tous les citoyens de Sichem et toute la maison de Millo[j] s'assemblèrent et, s'étant rendus au-

28. « tant que vécut Gédéon » lis. *kîmé* (cf. 2, 18). H : du temps de Gédéon. 32. « Ophra des Abiezrites » d'après 6, 24 (lis. *be'ophrat*). H : Ophra l'abiezrite.

a. Ce morceau constitue l'introduction à l'histoire d'Abimèlek (ch. 9). Le style en est d'époque récente : c'est sans doute un résumé tardif des sources anciennes. Celles-ci devaient expliquer comment Gédéon, tout en résidant à Ophra, avait une concubine à Sichem. *b*. Moyen classique qu'employaient les chefs, en Orient, pour s'assurer l'appui d'un grand nombre de familles influentes. Ce détail confirme que Gédéon était un souverain. *c*. Il y avait anciennement, chez les Sémites, un type de mariage où l'épouse restait dans sa famille. Son mari venait l'y visiter, et les enfants appartenaient au clan de leur mère (la femme, dans ce cas, était appelée, chez les Arabes, *sadiqa* « amie ») : c'est un reste du régime de la descendance par les femmes. Il existe aujourd'hui encore, chez les Arabes de Syrie, divers genres d'union où l'épouse reste dans la maison de son père (par exemple une citadine mariée à un nomade et qui répugne à vivre sous la tente), mais les enfants sont comptés dans le clan de leur père (Jaussen, *Revue biblique*, 1910, p. 237-249). C'est à un de ces types intermédiaires que devait appartenir le mariage de Gédéon avec la Sichémite : leur fils Abimèlek, tout en se déclarant « chair et os » des parents de sa mère, se considère bien comme de la famille de son père, puisqu'il réclame son héritage (9, 2-3). *d*. Litt. : *à se prostituer après les Baals*. *e*. *Baal-Berit* (ou Él-Berit) était, d'après ce qui suit, le dieu des Cananéens de Sichem et non celui des Israélites (9, 4, 46); ce sont aussi les Sichémites seuls qui sont accusés d'ingratitude envers Gédéon et sa famille (9, 16-19). Le rédacteur deutéronomiste a généralisé, conformément à sa théorie d'ensemble (2, 12-19). *f*. Ici commence un des récits les plus anciens et les plus précieux, au point de vue historique, du livre des Juges. Il nous apprend, par exemple, que les Cananéens formaient encore l'aristocratie et probablement la majeure partie de la population de Sichem, au temps de Gédéon (v. 28); qu'ils avaient conservé leur religion, que la cité vivait cependant en bons termes avec les Israélites du voisinage et avait accepté la suzeraineté de Gédéon, sans doute après sa victoire sur les pillards madianites. Il montre encore que les Cananéens de Sichem ne furent pas exterminés pour un motif religieux, mais à la suite d'un conflit avec un prince à demi cananéen lui-même, Abimèlek. Malheureusement ce morceau, qui n'est évidemment qu'un extrait, est souvent très obscur. Le but du narrateur n'est pas tant de raconter les événements politiques du passé que de montrer, par un exemple tragique, la justice divine perdant les coupables les uns par les autres. Il semble, d'après certains indices, que l'auteur ait combiné deux versions des faits; mais elles étaient alors si voisines qu'on ne peut guère les dissocier. *g*. Il résulte de là que Gédéon avait été le maître de Sichem, puisqu'il allait de soi que sa souveraineté passât à ses descendants. *h*. Environ 207 francs de notre monnaie. *i*. *Le seigneur* (ou *le dieu*, v. 46) *de l'alliance*. On ignore pourquoi le dieu de Sichem avait reçu ce titre; peut-être avait-il la spécialité de veiller à l'observation des serments, comme le Zeus Horkios des Grecs. Il est, en effet, à remarquer qu'un grand nombre de scènes d'alliance sont situées à Sichem (Gen. 34; Jos. 8, 30-35; 24; 1 Rois 12). — Les temples avaient un trésor alimenté par les offrandes des fidèles, les amendes, etc.; et de plus, comme ils étaient censés inviolables, ils recevaient des dépôts. *j*. Comme Millo était aussi un nom commun désignant une sorte d'ouvrage fortifié (sans doute un terre-plein), on suppose d'ordinaire qu'il s'agit ici de la ville appelée plus bas (v. 46-49) Migdal-Sichem (la tour de Sichem). Toutefois le mot « maison » n'est jamais employé ailleurs pour désigner la population d'une ville; on l'appliquait plutôt à une famille, à une tribu ou à un groupe de tribus.

près de l'Arbre de la Stèle[a], qui se trouve à Sichem, proclamèrent Abimèlek roi.

La fable de Yotam.

[7] Yotam, en ayant été informé, vint se poster sur le haut du mont Garizim[b] et leur cria à haute voix :

Écoutez-moi, citoyens de Sichem,
et que Dieu vous écoute!

[8] Un jour les arbres se mirent en chemin
pour oindre un roi qui régnerait sur eux.
Ils dirent à l'olivier : « Sois notre roi. »

[9] L'olivier leur répondit :
« Renoncerai-je à produire mon huile,
qu'apprécient les dieux et les hommes[c],
pour aller me balancer au-dessus des [arbres? »

[10] Alors les arbres dirent au figuier :
« Viens, toi, sois notre roi! »

[11] Mais le figuier leur répondit :
« Renoncerai-je à donner mon fruit si doux,
ma récolte exquise,
pour aller me balancer au-dessus des [arbres? »

[12] Les arbres dirent à la vigne :
« Viens, toi, sois notre reine! »

[13] Mais la vigne leur répondit :
« Renoncerai-je à donner mon vin,
qui met en joie les dieux et les hommes[d],
pour aller me balancer au-dessus des [arbres? »

[14] Tous les arbres dirent alors au buisson d'é-[pines :
« Viens, toi, sois notre roi! »

[15] Le buisson d'épines répondit aux arbres :
« Si c'est de bonne foi que vous voulez m'oindre
pour être votre roi,
venez vous abriter sous mon ombre. »
Sinon, le feu sortira du buisson d'épines
et consumera les cèdres du Liban[e].

« [16] Ainsi donc, si c'est de bonne foi et loyalement que vous avez proclamé Abimèlek roi, si vous avez bien agi envers Yeroubbaal et sa famille, si vous l'avez traité selon les services qu'il vous a rendus... — [17] car mon père a combattu pour vous, il a exposé sa vie, il vous a arrachés aux mains des Madianites; [18] et vous, aujourd'hui, vous vous êtes jetés sur la famille de mon père, vous avez égorgé ses soixante-dix fils sur une même pierre, et vous avez proclamé roi des citoyens de Sichem, Abimèlek, le fils de son esclave[f], parce qu'il est votre frère... — [19] si, [dis-je,] vous avez fait preuve aujourd'hui de fidélité et de loyauté envers Yeroubbaal et sa famille, qu'Abimèlek fasse votre joie et vous la sienne! [20] Sinon, que le feu sorte d'Abimèlek pour consumer les citoyens de Sichem et la maison de Millo; que le feu sorte aussi des citoyens de Sichem et de la maison de Millo pour consumer Abimèlek! » [21] Puis Yotam prit la fuite. Il se sauva et se rendit à Beér[g], où il s'établit pour échapper à son frère Abimèlek.

R

J-E

Brouille d'Abimèlek et des Sichémites.

J-E (R) [22] Abimèlek exerça pendant trois ans la domination sur Israël[h].

9, 6. « l'Arbre de la Stèle » d'après G* (lis. *hammaṣṣébâ*). H : un arbre dressé. 9. « qu'apprécient (litt. : en moi) ». T : avec laquelle on honore (*'äšèr bô;* leçon supposée aussi par G B L).

a. Il y avait près de Sichem un arbre sacré célèbre (Gen. 12, 6; 35, 4; Deut. 11, 30; Jos. 24, 26), sous lequel se trouvait une grande pierre dressée, c'est-à-dire une *stèle* (Jos. 24, 26). C'est certainement de cet arbre qu'il s'agit. *b.* Il n'est pas nécessaire de supposer qu'il était sur la cime même, qui domine la ville de 300 mètres. *c.* Expression naïve, qui atteste l'antiquité de la fable. L'huile, largement utilisée dans la cuisine orientale, servait notamment à faire des gâteaux (Ex. 29, 2; Nomb. 11, 8), qu'on pensait être également appréciés de la divinité (Lév. 2, 1, 15; Nomb. 15, 4). Les hommes employaient aussi l'huile pour se parfumer le corps, et l'onction pratiquée sur les pierres et autres objets sacrés a pu être interprétée comme un moyen de procurer aux dieux la même jouissance.

d. Encore une conception très archaïque : le vin offert en libation produit sur les dieux le même effet que sur les hommes.

e. Il ressort de cet apologue que le roi est inutile quand on l'accepte et dangereux quand on lui résiste. La fable n'a pas dû être imaginée par Yotam, un fils de prince, d'autant plus qu'elle ne s'adapte pas exactement au cas d'Abimèlek et des Sichémites. Cette critique de la royauté exprime l'attachement traditionnel des tribus israélites au régime aristocratique de l'autorité des anciens. C'était sans doute une fable populaire palestinienne, qui fut appliquée au cas d'Abimèlek soit par Yotam, soit par le rédacteur. — Dans le commentaire qu'il en donne (v. 16-20), Yotam ajoute une idée tout à fait étrangère à l'apologue, celle de l'infidélité des Sichémites à Gédéon et à sa famille. Mais si on écarte les v. 16b-19a, l'enchaînement logique de la pensée est rétabli. Ces versets, au style lourd et embarrassé, et qui ne renferment rien d'original, semblent avoir été ajoutés après coup.

f. D'après 8, 31; 9, 1-3, Abimèlek devait être fils d'une femme libre, appartenant même à un clan influent. Est-ce la passion qui amène Yotam à dénaturer les faits, ou avons-nous ici un nouvel indice de l'intervention d'un rédacteur différent? *g.* Ce nom, qui signifie « puits », était porté par de nombreuses localités de Palestine; on ne sait de laquelle il s'agit. *h.* En réalité, le pouvoir d'Abimèlek ne s'étendait que sur la ville de Sichem et quelques territoires israélites (cf. note sur 8, 23). L'expression impropre *sur Israël* doit provenir d'un rédacteur (peut-être R^D; cf. 2, 14-19).

J-E [23] Puis Dieu envoya un esprit mauvais[a] [mettre la discorde] entre Abimèlek et les citoyens de Sichem; et les citoyens de Sichem devinrent infidèles à Abimèlek.

R [24] [C'était] afin que le crime commis contre les soixante-dix fils de Yeroubbaal retombât (afin de mettre leur sang) sur Abimèlek leur frère, qui les avait tués, et sur les citoyens de Sichem, qui l'avaient aidé à tuer ses frères.

J-E [25] Les citoyens de Sichem, pour lui faire pièce, mirent en embuscade, au haut des montagnes, des gens qui dévalisaient tous les voyageurs qui passaient à leur portée[b]. Abimèlek en fut informé.

[26] Gaal, fils d'Obéd[c], accompagné de ses frères, vint à passer par Sichem et gagna la confiance des citoyens de Sichem. [27] Ceux-ci, étant allés dans les champs vendanger leurs vignes, foulèrent le raisin et organisèrent des réjouissances. Ils entrèrent dans le temple de leur dieu, mangèrent et burent, et ils maudirent Abimèlek. [28] « Qu'est-ce qu'Abimèlek, s'écria Gaal, fils d'Obéd, et qu'est-ce que Sichem, que nous soyons asservis à cet homme? Ne serait-ce pas au fils de Yeroubbaal et à son lieutenant Zeboul de servir les gens de Ḥamor, père de Sichem[d]? Mais nous, pourquoi le servirions-nous? [29] Ah! si l'on plaçait ce peuple sous mon autorité! Je chasserais Abimèlek.» Et il lança cette apostrophe à [l'adresse d'] Abimèlek : « Renforce ton armée et avance! »

[30] Zeboul, gouverneur de la ville[e], informé des propos de Gaal, fils d'Obéd, en fut irrité [31] et envoya des émissaires à Abimèlek, à Arouma[f], avec ordre de lui dire : « Gaal, fils d'Obéd, est arrivé avec ses frères à Sichem; ils soulèvent la ville contre toi. [32] Pars donc cette nuit, avec les troupes que tu as auprès de toi, et embusque-toi dans la campagne. [33] Demain matin, de bonne heure, dès le lever du soleil, tu te déploieras contre la ville et, lorsque Gaal sortira avec ses troupes pour t'attaquer[g], tu agiras contre lui suivant les circonstances. »

[34] Abimèlek partit donc de nuit avec toutes les troupes dont il disposait. Elles s'embusquèrent près de Sichem, divisées en quatre bandes. [35] Comme Gaal, fils d'Obéd, sortait et faisait halte à l'entrée de la porte de la ville, Abimèlek et la troupe qu'il avait avec lui surgirent de leur embuscade. [36] Gaal, apercevant cette troupe, dit à Zeboul : « Voici une troupe qui descend du haut des montagnes. » Zeboul lui répondit : « C'est l'ombre des montagnes que tu prends pour des hommes. » [37] Mais Gaal reprit : « Voici des gens qui descendent du côté du Nombril de la Terre, et une [autre] bande arrive par le chemin de l'Arbre des Devins[h]. » [38] Zeboul lui dit alors : « Que sont devenues tes hâbleries[i]? Tu disais : Qu'est-ce qu'Abimèlek, que nous lui soyons asservis? — La voilà, cette armée que tu méprisais. Marche maintenant et livre-lui bataille. » [39] Gaal marcha à la tête

26. « d'Obéd » G^N L. H : d'un esclave (ou d'Èbed). — Corriger de même aux v. 28, 30, 31, 35. 28. « Ne serait-ce pas — servir » lis. *ya'abdou.* H : N'est[-il] pas le fils de Yeroubbaal et Zeboul [n'est-il pas] son lieutenant? *Servez...* — Texte incertain. 29. « Et il lança — Abimèlek (litt. : et il dit à Abimèlek) ». G : Et je dirais à Abimèlek. 31. « à Arouma » d'après v. 41 et G^ALM (lis. *ba'ăroumâ*). H : par ruse (?). « soulèvent » lis. *me'irîm.* H : assiègent.

a. Cf. 1 Sam. 16, 14; 18, 10; 1 Rois 22, 19-23. *b.* Ainsi les caravanes effrayées se détourneraient du territoire d'Abimèlek et ne lui paieraient plus les droits de péage, qui constituent une des principales ressources des chefs orientaux. *c.* La source devait dire qui était ce personnage et pourquoi il en voulait à Abimèlek. Plusieurs mss grecs donnant le nom de son père sous la forme Iobel, qui peut s'interpréter « Yahvé est le seigneur (le baal) », certains critiques ont pensé que Gaal était israélite et qu'il tenta de soulever les éléments israélites de la population de Sichem contre un roi à demi cananéen comme Abimèlek. Mais Iobel est très probablement une faute de copiste grec pour Iobed ou Obed, qui se lit dans d'autres mss grecs. Il est plus vraisemblable que Gaal, quelle que fût son origine, faisait appel à la fierté nationale des Cananéens de Sichem contre le demi-Israélite qu'était Abimèlek.

d. Selon la tradition, *Ḥamor* était un prince ḥivvite (cananéen), qui avait autrefois régné sur le pays (Gen. 34). *Les gens de Ḥamor* sont donc soit les membres de l'aristocratie cananéenne de Sichem, descendants de l'ancienne famille princière, soit l'ensemble des citoyens de la ville, si Ḥamor était considéré comme « le père de [tout] Sichem ». *e.* Son rôle est très énigmatique. Comment ne chercha-t-il pas à étouffer la révolte dès le début? Et pourquoi Gaal n'essaya-t-il pas de s'assurer de sa personne? Peut-être feignit-il d'abord de se joindre aux rebelles. D'après le v. 28, il n'était pas des « gens de Ḥamor »; il était donc peut-être israélite. *f.* Sa résidence (v. 41). Peut-être el-Orma, 8 kil. S. E. de Naplouse (Sichem). *g.* Il faut donc supposer que Gaal avait résolu d'aller, dès le lendemain, attaquer Abimèlek à Arouma.

h. Le *Nombril de la Terre* devait être le nom d'un mamelon ou d'une stèle qui passait pour le centre du monde. Pour les hommes de Juda, le nombril de la terre était la Judée (Éz. 38, 12; cf. 5, 5), spécialement Sion (Jubil. 8, 19); une tradition chrétienne place le nombril de la terre à Golgotha (on le montre dans l'Église du Saint-Sépulcre); les Grecs le situaient à Delphes, les musulmans à Bagdad, etc. *L'Arbre des Devins* est peut-être identique au « chêne donneur d'oracles »; voy. note *d* sur Gen. 12, 6. *i.* Litt. : *Où est ta bouche?*

des citoyens de Sichem et livra bataille à Abimèlek. 40 Mais Abimèlek le poursuivit : Gaal prit la fuite[a] et beaucoup de ses hommes tombèrent, mortellement frappés, avant d'atteindre la porte [de la ville]. 41 Abimèlek reprit le chemin d'Arouma. Zeboul chassa Gaal et ses frères, en leur interdisant le séjour de Sichem.

Destruction de Sichem et prise de Migdal-Sichem.

42 Le lendemain, le peuple sortit dans les champs[b]. Abimèlek, en ayant été informé, 43 prit ses troupes, les divisa en trois bandes et s'embusqua dans la campagne. Lorsqu'il vit les gens sortir de la ville, il se jeta sur eux et les massacra : 44 tandis qu'Abimèlek et la bande qu'il avait avec lui se déployaient et prenaient position à l'entrée de la porte de la ville, les deux autres bandes s'égaillaient à la poursuite de tous ceux qui étaient dans les champs et les massacraient. 45 Abimèlek donna l'assaut à la ville pendant toute la journée. L'ayant prise, il en égorgea la population, rasa la ville et y sema du sel[c].

46 A cette nouvelle, les citoyens de Migdal-Sichem[d] se rendirent tous dans la tour[e] du temple d'Él-Berit[f]. 47 Dès qu'Abimèlek eut appris que les citoyens de Migdal-Sichem étaient tous réunis, 48 il monta sur le mont Çalmôn[g], avec toutes les troupes dont il disposait. Prenant sa hache, il coupa des branches d'arbres, qu'il ramassa et chargea sur son épaule en disant aux soldats qui l'accompagnaient : « Vous avez vu ce que j'ai fait; vite, faites comme moi. » 49 Tous les soldats coupèrent donc aussi chacun quelques branches. Puis ils suivirent Abimèlek et, plaçant les branches contre la tour, ils la brûlèrent avec ceux qui s'y trouvaient. Tous les habitants de Migdal-Sichem, hommes et femmes, périrent donc, eux aussi; ils étaient au nombre de mille environ.

Siège de Tébèç. Mort d'Abimèlek.

50 Ensuite Abimèlek marcha sur Tébèç[h], l'assiégea et la prit. 51 Il y avait au milieu de la ville une forte tour : tous, hommes et femmes (tous les citoyens de la ville), s'y réfugièrent. Après avoir fermé la porte derrière eux, ils montèrent sur la terrasse. 52 Abimèlek parvint jusqu'à la tour et l'attaqua. Il s'approchait de la porte pour y mettre le feu, 53 lorsqu'une femme lui lança une meule[i] sur la tête et lui brisa le crâne. 54 Aussitôt Abimèlek appela le valet qui portait ses armes et lui dit : « Tire ton épée et achève-moi, pour qu'on ne dise pas de moi : C'est une femme qui l'a tué[j]. » Son valet le transperça donc, et il mourut[k]. 55 Les Israélites, voyant qu'Abimèlek était mort, s'en retournèrent chacun chez soi.

56 Ainsi Dieu rendit à Abimèlek le mal qu'il avait fait à son père en égorgeant ses soixante-dix frères, 57 de même qu'il avait fait retomber sur la tête des habitants de Sichem tout le mal qu'ils avaient commis. Ainsi s'accomplit sur eux la malédiction de Yotam, fils de Yeroubbaal.

41. « reprit le chemin de » G^{M} (lis. *wayyâšob*). H : s'établit à. 44. « la bande » G^{M} *L* (lis. *hârô'š*). H : les bandes. 48. « sa hache » G^{AL} *L* (lis. *haqqardôm*). H : les haches. 49. « quelques branches » H^{k} *G L* cf. v. 48 (lis. *sôkâ*). H^{q} : ses branches (litt. : sa branche). 51. « tous les citoyens » lis. *kol*. H : *et* tous les citoyens.

a. La fuite aurait dû être mentionnée avant la poursuite. *b*. Pour une nouvelle attaque contre Abimèlek ou plutôt pour vaquer à ses travaux (cf. v. 44). *c*. Geste magique par lequel on pensait frapper le sol de stérilité (cf. Deut. 29, 23; Jér. 17, 6; Soph. 2, 9; Job 39, 9). Ainsi fit, par exemple, Tiglat Piléser Ier à Ḥunusa. Les Cypriotes, pour maudire, semaient de l'orge avec du sel; cela s'appelait « semer des malédictions » (Hésychius). — La ville de Sichem fut néanmoins reconstruite peu après (1 Rois 12) et devint même la capitale du royaume d'Israël. *d*. « Tour de Sichem ». Il ne s'agit pas d'une citadelle attenant à la ville (les habitants de Sichem s'y seraient réfugiés). Ce devait être un bourg groupé autour du temple du dieu; il ne semble pas qu'il fût fortifié. *e*. Mot de sens très incertain; nous l'interprétons d'après un terme arabe de même racine, qui désignait un édifice élevé et isolé. Selon d'autres, « caverne » (cf. 1 Sam. 13, 6) ou « crypte ». *f*. « Du dieu de l'alliance », apparemment le même que Baal-Berit (v. 4). On pourrait traduire aussi : dans la tour de Béthel-Berit (G^{B}). Béthel, qui désignait d'abord la pierre sainte (la demeure de Dieu), était devenu un nom divin très répandu, qui fut même appliqué à Yahvé (papyrus d'Éléphantine). *g*. « La montagne ombreuse », ainsi nommée sans doute parce qu'elle était boisée. *h*. Peut-être Toubâs, à 4 heures N. N. E. de Naplouse. Cette ville, probablement cananéenne (car au v. 55 les assiégeants sont appelés « les Israélites »), s'était sans doute associée à la révolte de Sichem (cf. v. 20). *i*. Le texte spécifie que c'était une meule courante (ou tournante), c'est-à-dire la meule de dessus, qui est mobile. La meule inférieure (ou gîtante) est fixe. Il s'agit du petit moulin à bras avec lequel les femmes d'Orient écrasent le grain. *j*. Cf. 8, 21. *k*. Cf. 1 Sam. 31, 4; 2 Sam. 1, 9-10.

VI. Tola[a].

R^{P} **10** 1 Celui qui se leva après Abimèlek pour délivrer Israël fut Tola, fils de Poua[b], fils de Dodo. Il était d'Issacar et habitait Chamir, dans la montagne d'Éphraïm. 2 Il gouverna Israël pendant vingt-trois ans; puis il mourut et fut enseveli à Chamir.

VII. Yaïr.

3 Après lui se leva Yaïr, le Galaadite[c]. Il gouverna Israël pendant vingt-deux ans. 4 Il avait trente fils, qui montaient trente jeunes ânes et possédaient trente villes, qu'on appelle aujourd'hui encore douars de Yaïr[d], au pays de Galaad. 5 Puis Yaïr mourut et fut enseveli à Qamôn[e].

VIII. Jephté[f] (10, 6-12, 7).

Rechute dans le paganisme et repentance d'Israël.

R^{D} 6 Les enfants d'Israël firent encore ce qui déplaît à Yahvé : R ils servirent les Baals et les Astartés, ainsi que les dieux d'Aram, de Sidon et de Moab, R^{D} ceux des Ammonites et des Philistins; ils abandonnèrent Yahvé et cessèrent de le servir. 7 Alors la colère de Yahvé s'alluma contre Israël, et il le vendit aux Philistins[g] R et aux Ammonites. R^{D}

8 Ils écrasèrent et ils opprimèrent les JEJ enfants d'Israël cette année-là[h] pendant E dix-huit ans tous les enfants d'Israël qui habitaient au delà du Jourdain, au pays des Amoréens de Galaad[i]. 9 Les Ammonites passè- J

10, 1. « Poua — d'Issacar ». G^{M} : ... Poua, fils de Karié, son oncle (oncle d'Abimèlek). 4. « trente ». G (les trois fois) : trente-deux. « villes » *G S* L (lis. *'ârîm*). H : jeunes ânes (?). « au pays » G^{B} *L* (suppr. *'ăšer*). H : qui [sont] au pays.

a. Avant et après l'histoire de Jephté (10, 6-12, 7) se trouvent cinq notices très brèves sur autant de personnages qu'on appelle « les petits juges » (10, 1-5; 12, 8-15). Ces notices ne doivent pas être du rédacteur (R^{D}) qui a écrit les préfaces et les conclusions des histoires des « grands juges »; car ici il n'est pas question de chute dans le paganisme, ni d'oppression étrangère, ni de repentance, et les « juges » se succèdent sans intervalle. L'auteur qui a inséré ces notices voulait sans doute obtenir un total de douze « juges » (il comptait dans le nombre Abimèlek, mais non Chamgar, qui n'a été ajouté que plus tard, cf. note sur 3, 31). Il paraît avoir tiré les noms de certains au moins de ces personnages et les détails biographiques qui les accompagnent, de vieilles généalogies des tribus, semblables à celles qu'on lit dans les Chroniques : en effet trois des « petits juges » au moins portent des noms donnés dans les généalogies comme ceux de l'ancêtre patronymique d'un clan (cf. note générale sur Gen. 10). Il semble avoir choisi des personnages dont la tombe était vénérée dans la localité habitée par leur clan. *b*. *Tola* et *Poua* étaient les noms de deux clans importants de la tribu d'Issacar (Nomb. 26, 23; 1 Chron. 7, 1-5); leurs ancêtres sont présentés d'ordinaire comme les deux fils aînés d'Issacar (*ibid.* et Gen. 46, 13). *c*. *Yaïr* était un fils, c'est-à-dire sans doute un clan de Manassé, qui s'établit au pays de Galaad (Nomb. 32, 41; Deut. 3, 14; cf. 1 Rois 4, 13; 1 Chron. 2, 21-23) soit pendant, soit plutôt après la période mosaïque (cf. notes sur Jos. 1, 12; 17, 14). *d*. Il y a jeu de mots entre « jeune âne » (*'aïr*), « ville » (*'îr*) et le nom de *Yaïr*. Le nombre des fils du héros indique la puissance du clan, leurs montures, sa richesse (cf. p. ex. 5, 10). Les douars ou groupes de tentes des premiers immigrants manassites étaient devenus des villes : les textes varient sur leur nombre (32 d'après G; 23 d'après 1 Chron. 2, 22; peut-être 60 selon Jos. 13, 30). *e*. Peut-être Qamm à l'O. d'Irbid. C'est donc dans cette région qu'il faudrait situer aussi les autres *douars de Yaïr*. *f*. L'histoire de Jephté paraît formée de la combinaison de deux versions un peu différentes de la tradition sur ce héros (J et E). D'après l'une, il avait combattu les Ammonites; d'après l'autre, les Moabites : la négociation (11, 12-28) n'a de sens que si elle est engagée avec un roi de Moab (voy. v. 13, 15, 17, 18, 22, 24-26 et les notes); de plus, d'après l'une des indications de 11, 33, Jephté poursuit l'ennemi au delà de la frontière moabite, et d'après l'autre, jusqu'au voisinage de la capitale ammonite. Suivant l'une des versions, Jephté était un aventurier qui, au moment où la guerre éclata, vivait de banditisme à l'étranger; suivant l'autre, c'était un riche bourgeois de Miçpa (il y avait sa maison; sa fille y demeurait et y avait ses amies). D'après l'une des versions enfin, c'est Jephté qui exige des anciens de Galaad qu'on lui laisse le pouvoir en cas de victoire (11, 9); d'après l'autre, c'est le peuple qui décide dès le début d'offrir la dictature à celui qui se mettra à la tête de l'armée (10, 18; 11, 8b). Le rédacteur qui a fondu les deux sources a donné la préférence à celle qui met en scène les Ammonites, sans doute parce que les Moabites avaient déjà été écrasés du temps d'Éhoud. En conséquence, il a mis « Ammonites » à peu près partout où l'autre source portait « Moab » (dans ce cas nous avons imprimé Ammonites en petits caractères). Enfin un rédacteur plus récent (R^{D}) a développé l'introduction (10, 6-16) que E avait déjà placée en tête de l'histoire de Jephté. *g*. La mention des Philistins paraît avoir été ajoutée par un rédacteur qui voulait faire coïncider, sans doute pour des raisons de chronologie, les débuts de l'oppression des Philistins avec celle des Ammonites. D'après R^{D} au contraire (cf. 13, 1) et apparemment aussi d'après E (1 Sam. 7, 2-6), ce furent deux événements successifs. *h*. Dans la source, ceci venait peut-être après 11, 4; *cette année-là* serait alors celle qui suivit l'expulsion de Jephté. *i*. D'après E et D, c'est à Siḥôn, roi amoréen, que les Israélites du temps de Moïse avaient enlevé Galaad, c'est-à-dire la Transjordanie; ils ne l'avaient pas prise aux Moabites ou aux Ammonites (cf. Nomb. 21, 21-35).

rent même le Jourdain pour attaquer Juda, Benjamin et la maison d'Éphraïm. La détresse d'Israël devint extrême.

10 Alors les enfants d'Israël implorèrent Yahvé, disant : « Nous avons péché contre toi, car nous avons abandonné notre Dieu pour servir les Baals. » 11 Yahvé dit aux enfants d'Israël : « Quand les Égyptiens et les Amoréens, les Ammonites et les Philistins, 12 les Sidoniens, Amaleq et Madian[a] vous opprimaient et que vous m'avez imploré, ne vous ai-je pas délivrés de leurs mains? 13 Mais vous, vous m'avez abandonné et vous avez servi d'autres dieux. C'est pourquoi je ne vous délivrerai plus. 14 Allez implorer les dieux que vous [m']avez préférés : à eux de vous délivrer maintenant que vous êtes dans la détresse! » 15 Les enfants d'Israël répondirent à Yahvé : « Nous sommes coupables; inflige-nous tous les châtiments qu'il te plaira; mais sauve-nous aujourd'hui! » 16 Ils ôtèrent les dieux étrangers qu'ils avaient au milieu d'eux et servirent Yahvé. Et Yahvé fut excédé des souffrances d'Israël.

Jephté devient chef des Galaadites.

17 Les Ammonites, ayant été appelés sous les armes, vinrent camper en Galaad[b]. Les enfants d'Israël se rassemblèrent et établirent leur camp à Miçpa. 18 Les soldats[c], les chefs de Galaad se dirent l'un à l'autre : « Quel est l'homme qui commencera l'attaque contre les Ammonites? Il deviendra prince de tous les habitants de Galaad. »

11 1 Jephté le Galaadite était un vaillant guerrier[d]. Il était fils d'une courtisane. Galaad fut le père de Jephté[e]. 2 Mais la femme de Galaad lui donna [aussi] des fils. Ceux-ci, quand ils eurent grandi, chassèrent Jephté en lui disant : « Tu n'auras point de part à l'héritage de notre père, car tu es fils d'une étrangère[f]. » 3 Jephté s'enfuit loin de ses frères et s'établit au pays de Tob[g]. Il se forma autour de lui un groupe de gens sans aveu, qui faisaient des expéditions avec lui[h].

4 Or, à quelque temps de là[i], les Ammonites attaquèrent Israël. 5 Lorsque les Ammonites attaquèrent Israël, les anciens de Galaad allèrent chercher Jephté au pays de Tob. 6 « Viens, lui dirent-ils, sois notre capitaine afin que nous puissions lutter contre les Ammonites. » 7 Jephté répondit aux anciens de Galaad : « N'est-ce pas vous qui m'avez pris en haine et m'avez chassé de la maison de mon père? Pourquoi venez-vous me trouver, maintenant que vous êtes dans la détresse? » 8 Les anciens de Galaad répliquèrent à Jephté : « C'est justement pour cela[j] que nous revenons à toi maintenant. Viens avec nous : tu combattras les Ammonites et tu seras notre [capitaine], prince de tous les habitants de Galaad. » 9 Jephté dit aux anciens de Galaad : « Si vous me faites revenir pour combattre les Ammonites et que Yahvé les livre à ma merci, je deviendrai votre prince. — 10 Yahvé nous entendra[k] les uns et les autres, répondirent à Jephté les

10. « car » H* G S L. H : *et* car. 11. « Quand — Philistins » G^{AL} *S L* (suppr. 4 fois *min*). H : N'est-ce pas que des Égyptiens... et des Philistins (sous-entendu peut-être : je vous ai sauvés)? 12. « Madian » G^{AB} (lis. *oumidyân*). H : Maôn. G* L : Canaan. S : Ammon. — Texte incertain.
11, 8. « C'est justement pour cela que ». G^{AL} : Ce n'est pas cela.

a. Cette liste des oppresseurs déjà vaincus cadre assez mal avec la série des histoires rapportées dans les textes actuels de l'Exode, des Nombres et des Juges. Répondait-elle à une forme antérieure de la tradition? Il est plus probable que cette liste de sept noms a été retouchée : les Ammonites et les Philistins n'avaient pas encore été abattus. *b.* Ou « à Galaad », c'est-à-dire à la ville de ce nom (Os. 6, 8). Le site en est inconnu, ainsi que celui de Miçpa. *c.* Litt. : *le peuple* (cf. 11, 11), c'est-à-dire l'armée. *d.* On pourrait traduire aussi « un notable ». Le mot hébreu pouvait, en effet, désigner le citoyen en état de s'équiper lui-même (2 Rois 15, 20; cf. 1 Sam. 9, 1). Dans ce cas, la phrase proviendrait de la source E. *e.* Phrase ajoutée après coup : Galaad, dans tout le reste de l'histoire de Jephté, désigne le pays (ou la ville) de ce nom. Jephté « le Galaadite » n'a pu être présenté, dans la tradition ancienne, comme le propre fils de Galaad, qui doit avoir été l'ancêtre d'une grande partie des Israélites établis en Transjordanie (Nomb. 26, 29-34; Jos. 17, 1; 1 Chron. 5, 14). De plus le verbe « fut le père » appartient à une langue très récente et n'est pas au temps qu'il faudrait. La tradition n'avait sans doute pas conservé le nom du père de Jephté, et parlait simplement, dans la phrase qui suit, de « la femme [légitime] de son père » (cf. Lév. 18, 8; Deut. 22, 30). *f.* Litt. : *d'une femme autre* (cf. Gen. 29, 19). Beaucoup de critiques considèrent aussi le verset 2 comme une addition, un « fils de courtisane » étant par définition un enfant sans père, qui ne peut prétendre à hériter dans une famille. Cependant Jephté se plaint (v. 7) d'avoir été chassé de *la maison de son père*. Il faut se souvenir que, dans les sociétés primitives, où le grand nombre des fils est un précieux avantage, ceux qui naissent hors mariage sont facilement reconnus et ont droit alors à une part d'héritage (il en est ainsi à Madagascar). Il n'y a donc pas lieu non plus d'attribuer le v. 2 et le v. 7 à une autre source que le v. 1a. *g.* Pays non israélite (2 Sam. 10, 6, 8; cf. 1 Macc. 5, 13; 2 Macc. 12, 17) probablement au nord de Galaad. *h.* Cf. 9, 4; 1 Sam. 22, 1-2; etc.
i. Ou : au bout d'un an; cf. 10, 8. *j.* C'est-à-dire sans doute : parce que nous avons eu des torts envers toi et que nous voulons les réparer. *k.* Probablement dans son sanctuaire de Miçpa (v. 11).

anciens de Galaad. [Malheur à nous] si nous ne faisons pas comme tu l'as dit! » 11 Jephté partit donc avec les anciens de Galaad. Le peuple l'établit comme prince et capitaine; et Jephté énonça toutes ses conditions[a] en présence de Yahvé, à Miçpa.

Négociations avec le roi ennemi.

12 Jephté envoya des émissaires au roi des Ammonites avec ce message : « Quel différend y a-t-il entre nous, que tu marches contre moi pour attaquer mon pays? » 13 Le roi des Ammonites répondit aux messagers de Jephté : « C'est qu'Israël, au temps où il montait d'Égypte, s'est emparé de mon territoire, depuis l'Arnon jusqu'au Yabboq et jusqu'au Jourdain[b]. Rends-le maintenant de bon gré. » 14 Jephté envoya de nouveau des messagers au roi des Ammonites 15 et lui fit dire : « Voici ce que déclare Jephté : Israël ne s'est pas emparé du territoire de Moab ni de celui des Ammonites. 16 Quand il monta d'Égypte, Israël marcha dans le désert jusqu'à la mer des Roseaux[c] et parvint à Qadech[d]. 17 Alors il envoya des émissaires au roi d'Édom, avec ce message : Laisse-moi, je te prie, traverser ton pays. — Mais le roi d'Édom ne voulut rien entendre. La même requête fut adressée au roi de Moab, qui refusa[e]. Et Israël resta à Qadech. 18 Puis, s'avançant par le désert, il contourna le territoire d'Edom et celui de Moab et parvint à l'orient du pays de Moab. Le peuple campa au delà de l'Arnon, sans pénétrer dans le domaine de Moab, car c'est l'Arnon qui en formait la limite[f]. 19 Israël envoya alors des messagers à Siḥôn, roi des Amoréens, roi de Ḥechbôn[g], et lui fit dire : Laisse-moi, je te prie, traverser ton territoire pour parvenir à ma destination. — 20 Mais Siḥôn refusa à Israël le passage sur son domaine; il rassembla toute son armée, qui campa à Yahça, et il engagea le combat avec Israël. 21 Yahvé, le Dieu d'Israël, livra Siḥôn et toute son armée à la merci d'Israël, qui les battit et conquit tout le pays des Amoréens établis dans cette contrée. 22 Il conquit tout le domaine des Amoréens, de l'Arnon au Yabboq et du désert au Jourdain.

« 23 Et maintenant que Yahvé, le Dieu d'Israël, a chassé les Amoréens devant Israël, son peuple, c'est toi qui prendrais possession de leur pays! 24 Les territoires dont Kemoch, ton dieu, chasse les habitants, ne sont-ils pas ta propriété? De même tous ceux dont Yahvé, notre Dieu, chasse devant nous les habitants, sont notre propriété[h]. 25 Vaudrais-tu donc mieux que Balaq, fils de Çippor, roi de Moab? Est-il entré en contestation avec Israël ou lui a-t-il fait la guerre[i], 26 lorsque Israël s'est établi à Ḥechbôn et dans les villes qui en dépendent, à Aroër[j] et dans les villes qui en dépendent, ainsi que dans toutes les villes qui sont sur les rives de l'Arnon trois cents ans[k]? Pourquoi ne les avez-vous pas reprises en ce temps-là? 27 Je ne t'ai fait aucun tort;

13. « Rends-le » G^{M} *L* (lis. *'ôtâh*). H : Rends-*les*. 20. « refusa — le passage » d'après G^{AL} et *Nomb.* 20, 21 (lis. *wayemâ'ên siḥôn tét*). H : n'eut pas confiance qu'Israël passerait (?). 24. « chasse les habitants » d'après 24b (lis. *yôris*). H : te met en possession. 26. « Aroër » G^{B} (*S*) *L*. H : Aror. G^{A} : Iazer. « ne les — reprises » lis. *hiṣṣaltoum*. H : n'avez-vous pas repris.

a. Litt. : *toutes ses paroles*. Selon d'autres, il s'agirait du vœu de Jephté, et cette phrase obscure aurait eu primitivement sa place après le v. 31. Mais il n'est pas probable que Jephté ait prononcé son vœu à Miçpa; sa fille, alors, en aurait eu connaissance. *b.* Cette région fut l'objet de conflits perpétuels entre Israël et *Moab*, à l'époque des Juges et pendant toute la période royale. Les Moabites, qui la possédaient avant l'arrivée des Hébreux (Nomb. 21, 26; cf. le nom de « plaines de Moab » en face de Jéricho), en occupèrent presque constamment la partie méridionale (3, 12-30; stèle de Mécha; És. 15-16; Jér. 48). Elle fut conquise temporairement par David, Omri, Jéroboam II. Les *Ammonites* ne l'envahirent, à notre connaissance, qu'au VIIe ou VIe siècle (Jér. 49, 1; Éz. 25, 1-11). *c.* Cette marche jusqu'à la mer des Roseaux est très énigmatique. Est-ce une allusion à Nomb. 14, 25 ou 33, 10 ou à une ancienne tradition d'après laquelle les Israélites allèrent directement de la mer Rouge à Qadech? *d.* Le récit de Jephté (17-22) suit pas à pas celui de Nombres 20, 14-21, 24 (de E). Cependant Jephté ajoute un fait favorable à sa thèse, l'ambassade au roi de Moab (17), et il omet deux traits gênants pour son argumentation : d'après les Nombres, le pays avait appartenu aux Moabites avant d'être conquis par les Amoréens (21, 26), et Balaq s'était montré hostile aux Israélites, sans aller toutefois jusqu'à leur faire la guerre (22-24). Ce sont là des procédés qui se comprennent dans un plaidoyer; il n'est pas nécessaire de supposer que le rédacteur du discours de Jephté ait eu sous les yeux une version de l'histoire mosaïque différente de celle des Nombres.
e. Il est douteux que ce trait ait figuré primitivement dans la source E des Nombres. De Qadech, on ne pouvait aller en Moab sans traverser Édom; dès l'instant qu'Édom avait refusé, il était inutile de s'adresser à Moab. *f.* Nomb. 21, 11-13; au contraire Deut. 2, 28-29. *g.* Addition de R^{D} (cf. Deut. 2, 24, 26, 30; 3, 6; etc.). *h.* *Kemoch* n'était pas le dieu des Ammonites, mais des Moabites (Nomb. 21, 29; Jér. 48, 46; stèle de Mécha; etc.). Ce verset est d'un haut intérêt historique; il montre que les anciens Israélites admettaient l'existence des dieux étrangers et leur reconnaissaient les mêmes droits dans le domaine de leurs peuples qu'à Yahvé en Israël. Un juif monothéiste d'après l'exil n'aurait jamais parlé ainsi. *i.* Voy. cependant Jos. 24, 9-10 et les notes. *j.* Pour *Ḥechbôn* et *Aroër*, voy. notes sur Deut. 2, 24 et 36. *k.* L'auteur de cette addition veut que l'on comprenne : depuis trois cents ans qu'Israël est établi... — Mais « en ce temps-là », à la phrase suivante, ne peut signifier : pendant cet intervalle.

c'est toi qui agis mal à mon égard en m'attaquant. Que Yahvé le juge[a] juge aujourd'hui entre les enfants d'Israël et les Ammonites! » 28 Mais le roi des Ammonites ne tint aucun compte du message que Jephté lui avait adressé.

J(R) *Vœu de Jephté. Sa victoire.* 29 L'esprit de Yahvé fut sur Jephté[b], qui parcourut Galaad et Manassé[c], passa par Miçpé de Galaad et, de là, marcha contre les Ammonites. 30 Jephté fit un vœu à Yahvé : « Si tu livres, dit-il, les Ammonites entre mes mains, 31 celui qui franchira [le premier] la porte de ma maison pour venir au-devant de moi, quand je rentrerai vainqueur du combat contre les Ammonites, appartiendra à Yahvé, et je l'offrirai en holocauste[d]. » 32 Jephté marcha contre les Ammonites pour les attaquer. Et Yahvé les livra entre ses mains. 33 Il les battit depuis Aroër[e] jusque vers Minnit (vingt villes), et jusqu'à Abél-Keramim[f]; ce fut une très grande défaite. Et les Ammonites furent abaissés devant les enfants d'Israël.

E 34 Lorsque Jephté revint à Miçpa, en arrivant près de sa maison, il vit sa fille sortir au-devant de lui en dansant au son des tambourins[g]. C'était son unique enfant : en dehors d'elle il n'avait ni fils ni fille. 35 Dès qu'il l'aperçut, il déchira ses vêtements et s'écria : « Ah! ma fille, tu m'accables! [Faut-il] que ce soit toi qui me plonges dans l'infortune? J'ai pris envers Yahvé un engagement solennel, et je ne puis me dédire. — 36 Mon père, répondit-elle, tu t'es engagé envers Yahvé : traite-moi selon le vœu que tu as prononcé, maintenant que Yahvé t'a vengé de tes ennemis, les Ammonites. » 37 Puis elle dit à son père : « Qu'une faveur me soit accordée! Laisse-moi un répit de deux mois pour que j'aille errer sur les montagnes et pleurer avec mes amies ma virginité[h]. — 38 Va, » dit-il, et il la laissa partir pour deux mois. Elle alla donc avec ses amies pleurer sa virginité sur les montagnes. 39 Au bout de deux mois, elle revint auprès de son père, qui accomplit à son égard le vœu qu'il avait prononcé. Elle n'avait pas connu d'homme. Dès lors cette coutume s'établit en Israël : 40 tous les ans, les filles d'Israël vont se lamenter, pendant quatre jours, sur la fille de Jephté le Galaadite[i].

12 *Guerre entre Éphraïm et Galaad[j].* 1 Les Éphraïmites se rassemblèrent et passèrent [le Jourdain] dans la direction de Çaphôn[k]. Ils dirent à Jephté : « Pourquoi es-tu allé combattre les Ammonites sans nous inviter à marcher avec toi? Nous allons brûler ta maison et toi avec elle. » 2 Jephté leur répondit : « On m'avait cherché querelle, à moi et à mon peuple; les Ammonites me maltraitaient durement. Je vous ai appelés à mon aide,

29. « marcha contre » *L* cf. v. 32 (aj. *'él*). H : passa. 34. « en dehors d'elle » *GALM* (lis. *mimmènnâ*). H : en dehors de *lui*. 37. « errer » *S L T* (lis. *weradtî*). H : descendre. — Texte incertain. 39. « Dès lors cette coutume s'établit » *G* (lis. *leḥôq*). H : Et elle devint [l'origine d'] une coutume. 40. « se lamenter » *S L* cf. *G* (lis. *la'ănôt*). H : chanter (?). — Texte incertain. **12**, 2. « les Ammonites — durement » *GALM* (aj. *'innouni* après *'ammôn*). H : et [aux] Ammonites beaucoup.

a. Le texte présente sans doute ici la combinaison de deux leçons différentes : « que Yahvé soit le juge » et « que Yahvé juge ». — L'envahisseur, en pénétrant dans le territoire israélite, qui était le domaine propre de Yahvé, s'est placé sous sa juridiction. *b*. Cf. 3, 10. Quand la bravoure ou même la force musculaire (14, 6) étaient portées à un degré extraordinaire, elles étaient regardées comme l'effet d'une vertu divine qui était entrée dans l'homme. *c*. Pour obtenir le concours des divers clans et tribus. D'après 12, 2, il avait sollicité l'aide d'Éphraïm, qui avait refusé; cela devait être mentionné ici dans le texte de J. *d*. Le sacrifice de ce qu'on avait de plus cher était considéré, dans l'antiquité, comme le moyen le plus efficace pour obtenir le secours d'en-haut. On connaît les exemples classiques de Mécha, roi de Moab (2 Rois 3, 27), d'Agamemnon immolant Iphigénie et d'Idoménée vouant à Neptune le premier être qu'il rencontrera sur le rivage. *e*. Il ne peut s'agir de l'*Aroër* ammonite, qui se trouvait *à l'est* de la capitale ennemie (Jos. 13, 25), mais d'Aroër sur l'Arnon (v. 26). *Minnit* devait se trouver plus au sud, en plein pays moabite. *f*. D'après Eusèbe, à six milles romains de la capitale ammonite. *g*. Cf. Ex. 15, 20; 1 Sam. 18, 6; 21, 11; 29, 5. *h*. Pour la femme, dans l'antiquité, il n'y avait pas de plus grand malheur que de mourir sans laisser après elle d'enfants qui lui rendissent les honneurs suprêmes. *i*. Le deuil sur les morts, en Israël, ne durait pas quatre jours, mais trois, sept ou trente. Au surplus, des lamentations célébrées avec cette persistance, et exclusivement par des femmes, sur une simple mortelle, seraient peu vraisemblables. Les nombreux rites analogues qu'on retrouve en Grèce, en Babylonie, en Syrie et en Phénicie, suggèrent que nous avons ici le souvenir affaibli d'une cérémonie religieuse : ces plaintes s'adressaient primitivement à une divinité de la végétation printanière, telle que Tammouz, Adonis, Coré, qui, pensait-on, meurt chaque année pour renaître ensuite. On immolait anciennement des victimes humaines à cette occasion. *j*. Voy. note sur 8, 3. *k*. D'autres entendent : vers le nord. Mais Galaad n'était pas au nord d'Éphraïm, tandis que *Çaphôn*, ville de Gad au nord de Soukkôt, en Galaad (Jos. 13, 27), était bien sur le chemin d'Éphraïm à la partie septentrionale de Galaad.

mais vous n'êtes pas venus me délivrer de leurs mains. 3 Voyant que personne ne venait à mon secours, j'ai risqué ma vie, j'ai marché contre les Ammonites, et Yahvé les a livrés entre mes mains. Pourquoi venez-vous aujourd'hui me faire la guerre? » 4 Jephté rassembla tous les hommes de Galaad et livra bataille à Éphraïm. Les Galaadites défirent Éphraïm[a]. 5 Puis Galaad coupa aux Éphraïmites les gués du Jourdain. Quand un des Éphraïmites survivants disait : « Laissez-moi passer », les gens de Galaad lui demandaient : « Es-tu Éphraïmite? » S'il répondait : « Non », 6 on lui disait : « Eh bien! dis chibbôlet. » Il disait « sibbôlet », sans parvenir à prononcer correctement[b]. On le saisissait alors, et on l'égorgeait près des gués du Jourdain. Il périt, en cette circonstance, quarante-deux mille hommes d'Éphraïm. 7 Jephté gouverna Israël pendant six ans; puis Jephté le Galaadite mourut et fut enseveli dans la ville de Galaad, sa patrie[c]. RD(RP)

IX. Ibçân.

RP 8 Après lui ce fut Ibçân de Bethléhem, qui gouverna Israël. 9 Il avait trente fils et trente filles. Il maria celles-ci au dehors et fit venir du dehors trente brus pour ses fils[d]. Il gouverna Israël pendant sept ans; 10 puis il mourut et fut enseveli à Bethléhem.

X. Élôn.

11 Après lui ce fut Élôn[e] le Zabulonite qui gouverna Israël. Il le gouverna pendant dix ans. 12 Puis Élôn le Zabulonite mourut et fut enseveli à Élôn, au pays de Zabulon.

XI. Abdôn.

13 Après lui ce fut Abdôn fils de Hillél, de Piratôn[f], qui gouverna Israël. 14 Il avait quarante fils et trente petits-fils, qui montaient soixante-dix jeunes ânes[g]. Il gouverna Israël pendant huit ans. 15 Puis Abdôn fils de Hillél, de Piratôn, mourut et fut enseveli à Piratôn, au pays d'Éphraïm, sur le mont des Amalécites[h].

3. « personne ne venait » *GAL S* (lis. *'ên*). H : tu ne venais pas. 4. *GMe*. H aj. : Car ils disaient : vous êtes des survivants d'Éphraïm; Galaad au milieu d'Éphraïm, au milieu de Manassé. 6. « sans parvenir à » *S L* (lis. *yâkôl*). H : sans faire attention (ou : sans venir à bout) de. 7. « dans la ville — patrie » *G L* (lis. *be'irô*). H : dans les villes de Galaad. GM : dans sa ville, Céphé (Miçpé?) de Galaad. S : dans la ville de Galaad. — Texte incertain. 12. « à Élôn » *GB*. H : à Ayyalôn (c'est, en hébreu, le même mot avec d'autres voyelles; mais la seule ville connue de ce nom était sur le territoire de Dan). 13 et 15. « Hillél ». GA : Sellem. 15. « au pays — Amalécites ». GM : dans la montagne d'Éphraïm, au pays de Sellem [c'est-à-dire du père d'Abdôn (cf. note critique sur v. 13 et 15) ou de Chaalim (1 Sam. 9, 4)?].

a. L'hébreu a ici une phrase inintelligible (voy. note critique), qui paraît formée d'une série de gloses; le début était peut-être une explication destinée à être lue après le mot « Jourdain », au v. 6. *b*. La différence de prononciation ne devait pas porter seulement sur certains mots comme *chibbôlet* (courant ou épi), mais sur l'articulation même du son *ch*. Lors des Vêpres Siciliennes (1282), on reconnaissait les Français à la façon dont ils prononçaient les mots italiens *ceci e ciceri* et on les massacrait. *c*. D'après 11, 34, la patrie de Jephté était Miçpa. Le rédacteur semble suivre ici une tradition différente (J?). *d*. Ceci indique peut-être que, contrairement à la pratique dominante en Israël (cf. Gen. 29, 19), la coutume bethléhémite n'admettait pas le mariage entre membres d'un même clan. La ville dont il s'agit ici pouvait être Bethléhem en Juda ou Bethléhem en Zabulon (Jos. 19, 15). *e*. Nom d'un clan (Gen. 46, 14; Nomb. 26, 26) et d'une ville (v. 12) de la tribu de Zabulon. Ce nom provenait sans doute d'un arbre sacré (en hébreu *'élôn*) que possédait la ville. *f*. Probablement Ferata, environ 10 kil. S. O. de Naplouse (Sichem). *g*. Trait emprunté à la notice sur Yaïr, où il faisait jeu de mots (10, 4). *h*. Montagne non identifiée (cf. 5, 14 en H). Le texte est d'ailleurs incertain (voy. note critique).

XII. Samson [a] (13-16).

Sa naissance.

R^D **13** [1] Les enfants d'Israël firent encore ce qui déplaît à Yahvé. Et Yahvé les livra à la merci des Philistins pendant quarante ans.

J³ [2] Il y avait un homme de Çorea [b], du clan des Danites [c], nommé Manoaḥ [d]. Sa femme était stérile; elle n'avait jamais eu d'enfant. [3] L'ange de Yahvé [e] apparut à cette femme et lui dit : « Écoute, tu es stérile et tu n'as jamais eu d'enfant. Eh bien! tu concevras et tu auras un fils. [4] Prends garde désormais de ne boire ni vin ni boisson enivrante et de ne rien manger d'impur. [5] En effet, tu vas concevoir [f], et tu mettras au monde un fils. Le rasoir ne passera pas sur sa tête; car cet enfant sera consacré [g] à Dieu dès le sein de sa mère. R^D C'est lui qui commencera à délivrer Israël du joug des Philistins. »

[6] La femme alla dire à son mari : « Un J³ homme m'a abordée, qui avait l'air d'un dieu, tant il était majestueux. Je ne lui ai pas demandé d'où il était, et il ne m'a pas fait connaître son nom. [7] Il m'a dit : Tu vas concevoir, et tu mettras au monde un fils. Ne bois désormais ni vin ni boisson enivrante et ne mange rien d'impur; car l'enfant sera consacré à Dieu depuis le sein de sa mère jusqu'au jour de sa mort. »

[8] Alors Manoaḥ supplia Yahvé et dit : « Je t'en prie, Seigneur, que l'homme de Dieu que tu as envoyé vienne nous voir encore une fois et nous apprenne ce que nous aurons à faire pour l'enfant qui va naître. » [9] Yahvé exauça Manoaḥ : l'ange de Yahvé vint de nouveau trouver la femme. Elle était assise dans un champ, et Manoaḥ, son mari, n'était pas avec elle. [10] En toute hâte, elle courut

13, 6. « Un homme » cf. v. 10 (suppr. *hâ'ělôhîm*). H : L'homme de Dieu. « d'un dieu » suppr. *mal'ak hâ*. H : de l'ange de Dieu (on attendrait alors : de l'ange de Yahvé). 6. « Je ne lui ai pas demandé ». G^A L : Je lui ai demandé. 9. « Yahvé » *VL L S*. H : Dieu. « de Yahvé » *VL S*. H. : de Dieu.

a. On distingue, dans les traditions sur Samson, les traces de quatre conceptions successives de la figure du héros. D'après la plus ancienne (J¹), c'est un rude batailleur aux mœurs très libres, qui doit sa force extraordinaire à une sorte de vertu magique résidant dans sa chevelure (16, 17b, 22). D'après la deuxième (J²), cette force lui vient d'une irruption soudaine et temporaire de l'esprit divin (13, 25; 14, 6, 19; 15, 14; 16, 28). Suivant la troisième (J³), s'il porte une longue chevelure qu'il ne doit jamais couper, c'est parce qu'il est naziréen : il a été consacré à Dieu dès avant sa naissance (13; 16, 17a). Mais les abstinences imposées aux naziréens étaient si peu conciliables avec les aventures de Samson que certains correcteurs les ont rapportées à sa mère seule (cf. notes sur 13, 13-14). Enfin, d'après une quatrième conception (R^D), Samson est un « juge », qui gouverne Israël pendant vingt ans et commence à délivrer le peuple du joug des Philistins (13, 1, 5b; 15, 20). Par cette suite de retouches, la figure de Samson a été ennoblie et mise en relations de plus en plus étroites avec Yahvé et les destinées nationales d'Israël, mais en perdant toujours plus de son pittoresque et de son relief. Il semble que le texte actuel provienne d'un récit primitif (J¹), augmenté par une série de rédacteurs (J², J³, R^D), dont chacun y introduisit, par quelques additions, l'interprétation qui avait cours de son temps. L'un d'eux cependant (J²) paraît avoir rédigé un récit nouveau de la mort de Samson, mais à côté duquel la version ancienne nous a été conservée (voy. note *c* 16, 22). — On a été frappé, dès l'antiquité, des ressemblances de l'histoire de Samson avec celle d'Hercule. Beaucoup de modernes estiment que les aventures de Samson, comme celles d'Hercule, de Melqart, de Guilgamech, représentaient originairement les destinées du soleil, qui perd chaque soir et chaque hiver sa chevelure de rayons pour la retrouver ensuite. S'il peut y avoir dans les traditions sur Samson des éléments provenant d'un mythe solaire (cf. notes sur 13, 24; 15, 5), les narrateurs hébreux n'avaient pas le sentiment de cette signification astrale. Pour le plus ancien (J¹), Samson était l'incarnation du paysan de la région danite, inculte mais vigoureux, se vengeant comme il pouvait, et quoique sans armes, de la dure oppression que fit peser sur lui, aux XIIe et XIe siècles, le Philistin civilisé. Plusieurs épisodes sont évidemment des traditions locales expliquant un nom ou un détail topographique (13, 19; 15, 15-17, 18-19; 16, 1-3, 31). D'autres sont empruntés au folklore universel : l'histoire de Dalila est une variante d'un conte populaire très répandu, où l'on voit une femme trahir le secret magique auquel tient la force ou la vie de celui qui s'est confié à elle; parfois le pouvoir du héros réside dans un de ses cheveux (cf. James Frazer, *Folk-Lore in the O. T.*, II, 484-502). *b*. Aujourd'hui Çar'a, 14 kil. O. de Jérusalem. *c*. La tribu de Dan ne comptait qu'un seul clan (Gen. 46, 23; Nomb. 26, 42). On paraît même lui avoir contesté parfois le titre de tribu (Gen. 49, 16). *d*. Ce nom rappelle celui de Manaḥat, que portait un clan ḥorite (donc établi en Palestine avant Israël, Gen. 36, 23), rattaché plus tard aux Calibbites et à la tribu de Juda (1 Chron. 2, 54). Ce clan se fixa à Çorea soit après la disparition des Danites, soit avant leur arrivée; dès le XVe s., il y avait dans cette région une ville appelée Mânḥat (Tell-el-Amarna, 292, 30, 48, éd. Knudtzon). Il est difficile de croire que la ressemblance des noms soit fortuite. *e*. Cf. notes sur 2, 1; 6, 11. *f*. Selon d'autres : tu es enceinte. *g*. En hébreu *nâzîr*. Les « naziréens » paraissent avoir été primitivement des hommes qui se consacraient à Yahvé pour la vie (cf. Samuel; Amos 2, 11) ou pour la durée d'une guerre (cf. 5, 2). C'est pour cette raison qu'ils devaient s'abstenir de vin — l'ivresse étant considérée comme une possession inconciliable avec la présence en eux de l'esprit de Dieu. — Ils devaient laisser pousser leurs cheveux, parce que la chevelure, qui continue de croître même après la mort, était regardée comme l'un des sièges de l'âme — ou de l'esprit divin chez celui qui en était possédé : couper les cheveux, c'eût été écarter l'esprit. Quand la consécration n'était que temporaire, les cheveux étaient brûlés sur l'autel à la fin du vœu (Nomb. 6, 18), pour éviter toute profanation et non pas en guise d'offrande comme on le dit souvent.

avertir son mari : « Je viens, lui dit-elle, de voir apparaître l'homme qui est venu me trouver l'autre jour. » [11] Manoaḥ se leva, suivit sa femme et, abordant cet homme, il lui dit : « Es-tu l'homme qui a parlé à cette femme? — Oui », répondit-il. [12] Et Manoaḥ dit : « Quand ta promesse se sera réalisée, quelles règles l'enfant devra-t-il observer et qu'aura-t-il à faire? » [13] L'ange de Yahvé répondit à Manoaḥ : « Tout ce que j'ai interdit à cette femme, il faudra qu'il s'en abstienne [a] : [14] qu'il ne goûte d'aucun produit de la vigne [b]; qu'il ne boive ni vin, ni boisson enivrante et ne mange rien d'impur; [bref,] qu'il observe tout ce que j'ai prescrit à cette femme. »

[15] Alors Manoaḥ dit à l'ange de Yahvé : « Permets-nous de te retenir et d'apprêter un chevreau pour te le servir. » [16b] Manoaḥ, en effet, ne savait pas que c'était l'ange de Yahvé. [16a] « Quand même tu me retiendrais, répondit l'ange de Yahvé à Manoaḥ, je ne goûterais pas à ton repas; si tu tiens à l'apprêter, offre-le en holocauste à Yahvé. » [17] Manoaḥ dit alors à l'ange de Yahvé : « Quel est ton nom? Car nous voudrions t'honorer, quand ta promesse se sera réalisée. » [18] L'ange de Yahvé lui répondit : « A quoi bon t'informer de mon nom? Il dépasse toute intelligence [c]. »

[19] Manoaḥ prit le chevreau, ainsi que l'oblation [d], et l'offrit en holocauste à Yahvé sur le rocher [e] . . . . [f] [20] Comme la flamme montait de l'autel vers le ciel, l'ange de Yahvé s'éleva au milieu de cette flamme sous les yeux de Manoaḥ et de sa femme, qui tombèrent la face contre terre. — [21] L'ange de Yahvé ne se montra plus par la suite à Manoaḥ et à sa femme. — Alors Manoaḥ reconnut que c'était l'ange de Yahvé, [22] et il dit à sa femme : « Certainement nous allons mourir, car c'est un être divin que nous avons vu [g]. » [23] Mais sa femme lui dit : « Si Yahvé voulait nous faire mourir, il n'aurait pas accepté de notre main un holocauste et une oblation, et il ne nous aurait pas donné toutes ces instructions, et . . . . [h] il ne nous aurait pas fait entendre ce que nous avons entendu. »

[24] La femme mit au monde un fils, qu'elle appela Samson [i]. L'enfant grandit, et Yahvé le bénit.

Le mariage de Samson et ce qui s'ensuivit.

Samson tue un lion. Ses noces. L'énigme.

J² [25] L'esprit de Yahvé commença à l'agiter à Maḥané-Dan, R entre Çorea et Echtaol [j].

J¹ **14** [1] Samson descendit à Timnat [k] et y remarqua une femme parmi les filles des Phi-

12. « Quand (litt. : [au] temps [où]) » lis. *'ét*. H : Maintenant. ta promesse *H^s G S L* (lis. *debârekâ*). H : tes promesses. 13. « qu'il s'en abstienne » lis. *yiššâmér*. H : qu'elle s'en abstienne. 14. « qu'il ne goûte... qu'il ne boive... ne mange... qu'il observe » lis. *yô'kal, yéšte, yô'kal, yišmôr*. H : qu'elle... « la vigne » *G^s S^h*. H : la vigne à vin (Nomb. 6, 4). 16. « si tu tiens — Yahvé » lis. *ta'âséhou* et *ta'âlènnou*. H : si tu apprêtes un holocauste, offre-le à Yahvé. 17. « ta » *Hq H^s G S L*. H^k : tes (comme v. 12). 20. « de cette flamme » *G^B* (lis. *ballâhâb*). H : de la flamme de l'autel. 23. « il ne — instructions » *G^AL VL S^h* (lis. *hôrânou*). H : il ne nous aurait pas fait voir toutes ces choses.

a. On traduit d'ordinaire l'hébreu : il faudra qu'*elle* s'en abstienne, qu'*elle* ne goûte, etc. Mais l'ange ne ferait que répéter plus brièvement ce qu'il a déjà dit à la femme. On pourrait aussi traduire l'hébreu : que *tu* t'en abstiennes, que *tu* ne goûtes, etc. Nous aurions ici un exemple de la croyance très répandue d'après laquelle le régime observé par le père pendant la grossesse et même après la naissance, influe sur les destinées de l'enfant. — Mais il est plus probable que l'ange répondait à la question posée : quelles règles *l'enfant* devra-t-il observer? On aura substitué le féminin au masculin, parce que l'histoire de Samson ne donne pas l'impression qu'il ait suivi ces règles d'abstinence (cf. 14, 9, 10; 15, 15).

b. Ce trait n'est pas nécessairement une addition d'après Nomb. 6, 3-4. La méfiance étendue à tous les produits de la vigne devait être fort ancienne : elle se retrouve chez les Récabites (Jér. 35, 7-9), les Nabatéens (d'après Diodore de Sicile, 19, 94). Le Flamen Dialis, à Rome, ne devait pas même passer sous une treille. *c*. Litt. : *alors qu'il est prodigieux* (même mot que Ps. 139, 6). Voy. Gen. 32, 29; Ex. 3, 13-14 et les notes. *d*. L'offrande de céréales qui accompagnait l'holocauste. *e*. Un rocher qui servait d' « autel » (v. 20) aux gens du pays, très certainement celui qu'on voit encore près de Çar'a, avec des marches et des cuvettes sommairement taillées et au pied duquel les Arabes immolent toujours leurs victimes. *f*. Texte altéré : *et agissant d'une manière prodigieuse sous les yeux de Manoaḥ et de sa femme*. Les derniers mots sont une répétition du v. 20; les premiers proviennent peut-être d'une glose qui se rapportait à ce même verset.

g. Cf. 6, 22. *h*. Ici un mot (*kâ'ét*) qu'on traduit d'ordinaire par « maintenant », mais qui paraît être plutôt un débris de la locution *kâ'ét ḥayyâ* « l'année suivante à pareille époque » (Gen. 18, 14; 2 Rois 4, 16-17). Elle formait primitivement le début du v. 24. *i*. C'est-à-dire « solaire », d'après l'étymologie la plus probable. Ce nom n'indique pas nécessairement que Samson ait été à l'origine une personnification du soleil. Il se retrouve en Babylonie et a pu être en usage chez les Danites, dont une ville s'appelait Bét-Chèmech, « le temple du soleil ». Il serait, d'ailleurs, naturel que des éléments du mythe du dieu soleil se fussent introduits dans les traditions relatives à un héros portant ce nom. *j*. Notice énigmatique. *Maḥané-Dan* ne se trouvait pas entre *Çorea* et *Echtaol*, mais près de Qiryat-Yearim d'après 18, 12. On peut supposer que le v. 25 est une introduction aux aventures des ch. 14 et 15 et que les mots « entre Çorea et Echtaol » étaient primitivement une glose indiquant — fort exactement — le site du rocher-autel du v. 19. *Echtaol*, aujourd'hui Echoua, 4 kil. E. de Çar'a. *k*. Ou Timna, aujourd'hui Tibné, 5 kil. et demi S. O. de Çorea et environ 120 m. plus bas. Attribuée à Dan (Jos. 19, 43), elle était alors aux mains des Philistins (cf. 2 Chron. 28, 18).

listins[a]. [2]A son retour, il l'annonça à son père et à sa mère : « Il y a, dit-il, à Timnat, une femme que j'ai remarquée parmi les filles des Philistins; demande-la donc pour moi en mariage. » [3]Son père (ainsi que sa mère) lui dit : « Est-ce qu'il n'y a pas de femmes chez les membres de ton clan ou dans le reste de ton peuple, que tu ailles en chercher une chez ces Philistins incirconcis[b]? » Samson répondit à son père : « C'est celle-là que tu dois demander, puisque c'est elle qui me plaît. » [4]Son père et sa mère ne savaient pas que la chose venait de Yahvé, qui cherchait une occasion de querelle avec les Philistins. Or, en ce temps-là, les Philistins dominaient sur Israël.

[5]Samson descendit ainsi que son père et sa mère à Timnat. Comme il arrivait aux vignes de Timnat, il vit un jeune lion qui venait à sa rencontre en rugissant. [6]L'esprit de Yahvé fondit sur lui, et il déchira le lion comme on déchire un chevreau, bien qu'il n'eût aucune arme à la main[c]. Il ne raconta pas à son père et à sa mère ce qu'il avait fait. [7]Puis il descendit [à la ville]; il s'entretint avec la femme, et elle lui plut[d].

[8]Au bout de quelque temps il revint pour l'épouser. Il fit un détour pour voir le cadavre du lion et, dans le corps de l'animal, il aperçut un essaim d'abeilles et du miel[e]. [9]Détachant le miel, il le prit dans ses mains et, chemin faisant, il en mangeait[f]. Lorsqu'il fut arrivé auprès de son père et de sa mère, il leur donna de ce miel, et ils en mangèrent, mais il ne leur dit pas qu'il l'avait détaché du corps du lion[g]. [10a]Puis son père descendit chez cette femme.

[11]Quand on vit Samson, on choisit trente compagnons[h] pour lui tenir société : [10b]ils préparèrent là un festin, car telle était la coutume des jeunes gens[i]. [12]Alors Samson leur dit : « Je vais vous proposer une énigme. Si vous m'en présentez la solution au cours des sept jours du festin[j], et que vous la trouviez[k], je vous donnerai trente pièces de fine étoffe et trente vêtements de gala. [13]Mais si vous ne pouvez me présenter la solution, c'est vous qui me donnerez trente pièces de fine étoffe et trente vêtements de gala. — Propose ton énigme, lui répondirent-ils, nous écoutons. » [14]Samson leur dit :

De celui qui mange est sorti ce qui se mange,
et du fort est sorti le doux.

Ils ne parvinrent pas à expliquer l'énigme pendant six jours. [15]Enfin le septième jour arriva[a]. Alors ils dirent à la femme de Samson[b] : « Enjôle ton mari pour qu'il te donne le mot de l'énigme; autrement nous te ferons périr dans les flammes avec ta famille. Est-ce pour nous dépouiller que vous nous avez invités ici? » [16]Alors la femme de Samson l'importuna de ses larmes : « Certainement, disait-elle, tu me hais, tu ne m'aimes pas : tu as proposé une énigme à mes compatriotes, et tu ne m'en as pas dit la solution. » Il lui répondit : « Je ne l'ai dite ni à mon père ni à ma mère, et je te la révélerais! » [17]Elle l'importuna de ses larmes pendant les sept jours que dura le festin. Enfin, le septième jour, obsédé, il lui donna le mot de l'énigme, et elle le révéla à ses compatriotes. [18]Les gens de la ville dirent donc à Samson, le septième jour, avant qu'il entrât dans la chambre à coucher :

Qu'y a-t-il de plus doux que le miel
et de plus fort que le lion?

Samson leur répliqua :

Si vous n'aviez pas labouré avec ma génisse,
vous n'auriez pas deviné mon énigme.

[19]L'esprit de Yahvé fondit sur Samson, qui descendit à Ascalon et y tua trente hommes. Il prit leurs dépouilles et remit les vêtements de gala à ceux qui avaient donné la solution de l'énigme[c]. Alors sa colère s'alluma, et il remonta à la maison de son père. [20]La femme de Samson fut donnée à son compagnon, qui lui avait servi d'ami [de noces][d].

15 *Samson brûle les moissons des Philistins.*

[1]Au bout de quelque temps, à l'époque de la récolte du blé, Samson alla revoir sa femme, en lui apportant un chevreau. « Je veux, dit-il, aller auprès de ma femme, dans sa chambre. » Mais le père ne lui permit pas d'y entrer. [2]« J'étais persuadé, dit-il, que tu l'avais prise en aversion. Alors je l'ai donnée à ton ami. [Mais] sa sœur cadette n'est-elle pas plus belle? Qu'elle soit ta femme à sa place! » [3]Samson leur dit : « Cette fois je réglerai mon compte avec les Philistins[e], car je vais leur faire du mal. »

[4]Il s'en alla donc et attrapa trois cents renards[f]. Puis il prit des torches et, après avoir tourné [les bêtes] queue contre queue, il fixa une torche au milieu de chaque paire de queues. [5]Il mit alors le feu aux torches et, lâchant les renards dans les champs des Philistins, il incendia les tas de gerbes et les blés sur pied, et même les vignes et les oliviers[g]. [6]Les Philistins demandèrent : « Qui a fait cela? » On répondit : « C'est Samson, le gendre du Timnite, parce que celui-ci lui a pris sa femme et l'a donnée à son ami [de noces]. » Les Philistins montèrent [à Timnat] et firent périr dans les flammes cette femme et sa famille. [7]Samson leur dit : « Puisque vous agissez de la sorte, je jure de ne m'arrêter qu'après m'être vengé sur vous-mêmes. » [8]Il les battit à plate couture[h], faisant d'eux

14, 2. « demande » d'après v. 3 (lis. *qaḥ*). H : demandez (mais c'était le père seul qui négociait le mariage). 3. « chez les (litt. : dans la maison des) » *S* (lis. *bebêt*). H : parmi les filles des. « ton peuple » G^{LM} *S* (lis *'ammekâ*). H : mon peuple. 5. « il arrivait » G^{B} (lis. *wayyâbô*). H : ils arrivaient. 11. « Quand on vit ». G^{AM} : Comme on avait peur de. 10b. « ils préparèrent » lis. *wayya'âsou*. H : Samson prépara.

a. Le récit du mariage de Samson est très confus dans la narration actuelle. D'après la tradition primitive, cette union appartenait au vieux type de mariage sémitique où la femme restait dans la maison de son père (cf. note sur 8, 31). Les noces se célébraient dans la maison de l'épousée; la famille du jeune homme ne payait pas de prix d'achat (*mohar*); le mari faisait seulement des cadeaux à sa femme (15, 1). Il y a donc lieu de considérer comme des additions les passages peu clairs d'après lesquels les parents de Samson descendent à Timnat (R dans v. 5-10); le père n'avait pas à intervenir, puisqu'il n'y avait pas de dot à débattre. La requête de Samson à ses parents (2-4) semble aussi avoir été ajoutée après coup (peut-être dès le temps de la transmission orale) pour excuser le héros d'avoir conclu un genre de mariage tombé depuis en discrédit : il n'y aurait eu recours qu'après avoir essayé de se faire marier par son père suivant la coutume dominante. La mention de la mère paraît avoir été ajoutée très tardivement (voy. note critique sur v. 2).

b. Les Philistins, venus d'Asie-Mineure, étaient le seul des peuples voisins des Israélites qui ne pratiquât pas la circoncision. On voyait là un signe de barbarie (cf. Jos. 5, 9).

c. Des exploits analogues ont été attribués à David (1 Sam. 17, 34-36), à Benaya (2 Sam. 23, 20), à Guilgamech, au roi Assourbanipal, à Hercule, à l'athlète grec Polydamas. *d*. Ce texte paraît indiquer qu'il s'agit de la *première* rencontre entre Samson et la Philistine. Il est donc vraisemblable que, dans la forme primitive du récit, le v. 1 se plaçait ici au lieu de « il descendit ». *e*. Il est difficile de dire si le narrateur entendait raconter un prodige (cf. Hérodote, V, 114) ou rapporter un fait courant : d'après une opinion très répandue dans l'antiquité, les abeilles pouvaient même naître par génération spontanée dans le corps d'un bœuf en décomposition (Virgile, *Géorg*. IV, 299-314, 548-558; Philon, *De Sacrif*. II, 255). *f*. Cf. 13, 13-14. Ce miel était impur, puisqu'il avait été en contact avec un cadavre. *g*. D'après Josèphe (*Antiq*. V, 8, 6) c'est à la jeune femme que Samson apporta du miel. C'était peut-être là ce que rapportait primitivement la tradition. On peut aussi supposer que la phrase sur le père et la mère de Samson est tout entière une addition récente et que le texte ancien portait simplement : « Puis *Samson* descendit chez cette femme. »

h. Litt. : *amis*. Il s'agit des « amis » ou « fils » ou « jeunes gens de l'époux » (Cant. 3, 7, où ils sont soixante; Mt 9, 15; Mc 2, 19; Lc 5, 34; Jn 3, 29), qui jouent encore un rôle essentiel dans les noces syriennes. Un de leurs devoirs était de participer aux frais du festin. C'est pour se conformer à l'usage qu'on donna à Samson une escorte d'honneur, et non parce qu'on avait peur de lui comme l'insinue une addition récente (11a), dont le sens est plus clair en G (voir note critique). Elle a été insérée peut-être pour expliquer comment les trente jeunes hommes étaient des Philistins (v. 16-18) choisis par la famille de la fiancée, au lieu d'être, suivant l'usage, des camarades de l'époux. Mais cette dérogation à la coutume se justifiait d'elle-même, puisque Samson se mariait à l'étranger.

i. Cette remarque doit expliquer pourquoi le festin se fit *là*, c'est-à-dire dans la maison de la fiancée, et non pas dans la maison du marié comme c'était l'usage au temps du narrateur. Dans les mariages de l'ancien type (voy. note *a*), c'était chez la femme qu'on célébrait les noces. — Nous admettons que les v. 11 et 10b ont été intervertis : au v. 10b, il est parlé « des jeunes gens » comme de personnages connus, tandis qu'au v. 11 ils sont présentés au lecteur. *j*. Cf. note sur Gen. 29, 22.

k. Condition supplémentaire ajoutée pour bien établir que Samson ne perdit pas sa gageure; normalement elle aurait dû venir la première : il faut trouver la solution d'une énigme avant de l'énoncer.

14. « six » lis. *šêšèt*. H : trois. H* : sept. 15. « septième ». G^{AB} VL* S : quatrième. « te donne » *GL* (lis. *lâk*). H : nous donne. « ici » *H* T* (lis. *hâlôm*). H : n'est-ce pas? 18. « avant — coucher » lis. *haḥadrâ* d'après *S* (où il faut lire *touwdaâ*). H : avant que le soleil (?) se couchât (mais le mot pour « soleil » appartient exclusivement au style poétique et est à l'accusatif). **15,** 5. « champs » lis. *bisedôt*. H : blés sur pied. « les vignes et les oliviers » *G L* (lis. *wâzêyit*). H : les vignes (plantations?) d'oliviers. 6. « sa famille (litt. : la maison de son père) » *H** G^{AL} *S* (lis. *bêt 'âbîhâ*). H : son père.

a. Ces indications chronologiques, sur lesquelles les témoins du texte ne sont pas d'accord (voy. notes critiques), doivent avoir été ajoutées après coup. D'après v. 17, la femme de Samson l'assiégea de questions *pendant les sept jours du festin*, et cela, à la suite de la démarche de ses compatriotes (v. 16). *b*. Le mariage avait lieu le premier jour des noces (cf. Gen. 29, 22-28). *c*. Cette façon de payer ses dettes est bien dans la manière de Samson. Cependant le trait semble ajouté après coup, car il n'est pas question de représailles des Philistins, et la colère de Samson est mentionnée trop tard : elle a dû éclater aussitôt après la découverte de la trahison de sa femme.

d. Le chef des garçons d'honneur s'appelait par excellence « l'ami de l'époux » (Jn 3, 29). *e*. Litt. : *je serai quitte* (je m'acquitterai) *envers les Philistins* (cf. Nomb. 32, 22). D'autres interprètent : « Cette fois, je suis innocent envers les Philistins si je leur fais du mal. » Cela donnerait à entendre que, précédemment, le bon droit était moins clairement de son côté.

f. D'autres traduisent « chacals » (cf. Ps. 63, 11), parce que ces animaux sont plus faciles à capturer et vivent par bandes. *g*. Le stratagème de Samson fut maintes fois employé en Orient pour détruire les moissons des ennemis (par les Romains en Mésopotamie, par les Mamelouks). Il est donc inutile de supposer que cet épisode provient d'un mythe solaire, où les renards auraient représenté la rouille qui brûle les moissons, à la canicule. *h*. Litt. : *jambe sur cuisse*, expression proverbiale assez énigmatique.

un grand carnage. Puis il descendit à la grotte du rocher d'Étam[a] et y fit sa demeure.

La mâchoire d'âne. La source de Leḥi.

[9] Les Philistins montèrent camper en Juda et se répandirent dans la région de Leḥi[b]. [10] Les hommes de Juda [leur] dirent : « Pourquoi venez-vous nous attaquer? » Ils répondirent : « C'est pour lier Samson que nous venons, afin de le traiter comme il nous a traités. » [11] Trois mille hommes de Juda descendirent à la grotte du rocher d'Étam et dirent à Samson : « Ne sais-tu pas que les Philistins sont nos maîtres? Qu'est-ce que tu nous as fait là[c]? » Il leur répondit : « Je les ai traités comme ils m'avaient traité. » [12] Alors ils lui dirent : « Nous sommes descendus pour te lier, afin de te livrer aux Philistins. — Jurez-moi, leur dit Samson, que vous ne me tuerez pas vous-mêmes. » [13] Ils lui répondirent : « Non. Nous voulons seulement te lier et te livrer aux Philistins. Nous promettons de ne pas te mettre à mort. » Alors ils le lièrent de deux cordes neuves et le hissèrent au haut du rocher.

[14] Déjà il était arrivé à Leḥi et les Philistins accouraient au-devant de lui avec des cris de triomphe, lorsque J¹ l'esprit de Yahvé J² fondit sur lui; les cordes qu'il avait aux bras devinrent comme des fils de lin auxquels on aurait mis le feu, et les liens qui lui enserraient les mains semblèrent avoir fondu. [15] Avisant une mâchoire d'âne encore fraîche, il étendit la main, s'en saisit et tua mille hommes. [16] Et Samson dit :

> Avec une mâchoire d'âne je les ai rougis [de leur sang][d];
> avec une mâchoire d'âne j'ai tué mille hommes.

[17] Quand il eut fini de parler, il jeta loin de lui la mâchoire; aussi donna-t-on à cet endroit le nom de Ramat-Leḥi[e].

[18] Il avait une soif ardente. Alors il invoqua Yahvé en disant : « Après cette grande victoire que tu as accordée à ton serviteur, faudra-t-il que je meure de soif et que je tombe aux mains des incirconcis? » [19] Dieu fendit le Mortier de Leḥi[f], et il en jaillit de l'eau. Samson but, se ranima et revint à la vie. C'est pourquoi on a donné le nom de Ên-haq-Qoré[g] à cette source, qui existe encore aujourd'hui à Leḥi.

[20] Puis Samson gouverna Israël, du temps des Philistins, pendant vingt ans[h]. Rᴰ

Les portes de Gaza.

16 [1] De là Samson se rendit à Gaza; il y vit une prostituée et entra chez elle. [2] On rapporta aux gens de Gaza : « Samson est venu ici. » J¹ Ils firent des rondes et le guettèrent toute la nuit à la porte de la ville[i]. R Pendant toute la nuit ils se tinrent tranquilles, se disant : « [Attendons] jusqu'au point du jour, et nous le tuerons. » J¹ [3] Samson resta couché

16. « je les ai rougis » d'après *G VL* (lis. *ḥâmôr ḥimmartim*). H : un monceau, deux monceaux (?). 17. « donna-t-on » lis. *wayyiqqâré'*. H signifierait plutôt : donna-t-il. 19. « Dieu ». L T : Yahvé. **16,** 1. « De là » *G^{AL}* (aj. *miššâm*). Manque en H. 2. « On rapporta » *G* (aj. *wayyouggad*). Manque en H.

a. Cette caverne, qui n'a pas été identifiée sûrement, devait s'ouvrir dans une paroi abrupte et n'être accessible que par en haut (v. 13). *b*. Voy. v. 15-17 et note *e*. Site inconnu; cf. 2 Sam. 23, 11. *c*. La conduite des hommes de Juda montre à quel point les Israélites étaient alors asservis aux Philistins et combien peu les tribus d'Israël se sentaient solidaires : pour les gens de Juda, le danite Samson était presque un étranger. Il existait pourtant un certain lien national : Samson ne fait aucun mal aux hommes de Juda qui le livrent et prend même soin qu'ils n'encourent pas de représailles de la part des Philistins. *d*. Le verbe employé, *ḥâmôr*, fait jeu de mots avec « âne » (*ḥămôr*); mais le sens en est discuté. D'autres entendent : je les ai traités en ânes (c'est-à-dire rossés) — ou encore : je les ai rasés (fait disparaître de la terre) — ou : je les ai mis en monceaux. *e*. « Hauteur de la Mâchoire ». La sommité avait sans doute reçu ce nom parce qu'elle était surmontée d'une crête dentelée (cf. les « dents » de rocher dont il est question 1 Sam. 14, 4-5, les Dents du Midi et la Dent de Morcles au nord du Mont-Blanc, ou le promontoire d'Onougnathos, c'est-à-dire de « la mâchoire d'âne » au S. du Péloponnèse). Le narrateur interprétait peut-être le nom « le jet de la mâchoire », en dérivant *Ramat* de *râmâ*, jeter. *f*. Le nom de *Mortier* était donné assez fréquemment à des cavités de forme circulaire; un quartier de Jérusalem s'appelait ainsi (Soph. 1, 11). *g*. « La source de celui qui invoque ». Le nom signifiait plutôt sans doute : la source de la perdrix. *h*. Cette notice se retrouve presque textuellement 16, 31. On en a conclu que le rédacteur deutéronomiste terminait ici l'histoire de Samson et avait supprimé 16, 1-30 (qu'un autre rédacteur, Rᴾ, aurait plus tard rétabli). Mais les chroniqueurs israélites plaçaient volontiers leurs aperçus généraux sur l'activité d'un chef ou d'un roi aussitôt après le récit de son accession au pouvoir (1 Sam. 7, 13-17; 14, 47-52; 2 Sam. 5; 8) et non pas à la fin de sa biographie. Le v. 16, 31, qui a la forme d'une remarque rétrospective (il *avait* jugé), peut être soit de Rᴰ lui-même, soit d'un rédacteur ultérieur. — Les mots *du temps des Philistins* indiquent que les vingt ans de Samson sont comptés dans les quarante années de la domination philistine (13, 1). *i*. Ces rondes et ce guet, démentis par la phrase suivante, doivent avoir été ajoutés après coup pour rehausser l'exploit de Samson.

jusqu'à minuit. A minuit il se leva, saisit les battants de la porte de la ville, ainsi que les deux montants, les arracha avec la barre, les chargea sur ses épaules, les porta au sommet de la montagne qui est vis-à-vis d'Hébron[a] et les y déposa.

Samson et Dalila. Vengeance et mort de Samson.

Samson trahi par Dalila.

[4] Après cela, Samson s'éprit d'une femme de la vallée de Soréq[b], nommée Dalila. [5] Les princes des Philistins vinrent la trouver et lui dirent : « Arrive à découvrir, en l'enjôlant, à quoi tient sa force extraordinaire et par quel moyen nous pourrions nous rendre maîtres de lui et le lier pour le dompter; et nous te donnerons chacun onze cents sicles d'argent[c]. » [6] Dalila dit à Samson : « Apprends-moi, je te prie, à quoi tient ta force extraordinaire et avec quoi il faudrait te lier pour te dompter. » [7] Samson lui répondit : « Si on me liait avec sept cordes de boyau fraîches et qu'on n'aurait pas encore fait sécher, je perdrais ma vigueur et deviendrais comme un homme ordinaire. » [8] Les princes des Philistins firent apporter à Dalila sept cordes de boyau fraîches et qu'on n'avait pas encore fait sécher; elle s'en servit pour le lier. — [9] Or elle avait des gens embusqués dans sa chambre. — Puis elle lui dit : « Les Philistins sont là, Samson! » Il rompit les cordes de boyau comme se rompt un cordon d'étoupe dès qu'il sent la chaleur du feu. Ainsi [le secret de] sa force resta inconnu.

[10] Dalila dit à Samson : « Tu t'es joué de moi, tu m'as dit des mensonges. Apprends-moi donc maintenant avec quoi il faudrait te lier. » [11] Il lui répondit : « On n'aurait qu'à me lier avec des cordes neuves n'ayant jamais servi[d], et je perdrais ma vigueur, je deviendrais comme un homme ordinaire. » [12] Dalila prit des cordes neuves et s'en servit pour le lier. Puis elle lui dit : « Les Philistins sont là, Samson! » — Il y avait des gens embusqués dans la chambre. — Il rompit les cordes qu'il avait aux bras, comme du fil.

[13] Dalila dit à Samson : « Jusqu'à présent tu t'es joué de moi et tu m'as dit des mensonges. Apprends-moi avec quoi il faudrait te lier. » Il lui répondit : « Si tu tissais les sept boucles[e] de ma chevelure avec ta toile et frappais ensuite avec le battant[f], je perdrais ma vigueur et deviendrais comme un homme ordinaire. » [14] Elle l'endormit, puis elle tissa les sept boucles de sa chevelure avec sa toile et frappa avec le battant. Alors elle lui cria : « Les Philistins sont là, Samson! » Il se réveilla et arracha à la fois le battant[g], le métier et la toile. Ainsi [le secret de] sa force resta inconnu.

[15] Dalila lui dit : « Comment peux-tu dire : Je t'aime, — quand tu ne m'ouvres pas ton cœur? Voilà trois fois que tu te joues de moi en refusant de m'apprendre à quoi tient ta force extraordinaire. » [16] Tous les jours elle l'obsédait de ses instances; elle le harcelait. Enfin, excédé à la mort, [17] il lui ouvrit tout son cœur. J³ « Le rasoir, lui dit-il, n'a jamais passé sur ma tête, car j'ai été consacré à Dieu dès le sein de ma mère. J¹ Si l'on me rasait [les cheveux], ma force m'abandonnerait, je perdrais ma vigueur et je deviendrais comme tous les autres hommes. » [18] Alors Dalila, voyant qu'il lui avait ouvert tout son cœur, fit appeler les princes des Philistins en disant : « Cette fois vous pouvez venir : il m'a ouvert tout son cœur. » Les princes des Phi-

3. « et les y déposa » *G* (aj. *wayyanniḥêm šâm*). Manque en H. 13-14. « et frappais — sa toile » d'après *G^M* ... (aj. *wetâqa'at bayyâtêd wehâlîti wehâyîti keaḥad hâ'âdâm* [14] *watteyaššenêhou watta'ărôg 'èt šeba' maḥlephôt rô'šô 'im hammassèkèt*). Omis en H : le copiste a sauté du mot « toile » (v. 13) au même mot (v. 14). 14. « Ainsi — inconnu » *G^{ALM}* (cf. v. 9). Manque en H. 18. « m'a » *H^q H^o G S L*. *H^k* : lui a.

a. A 70 kil. à l'est de Gaza et à 885 m. d'altitude. Beaucoup d'anciens interprètes, pour rendre moins surprenant l'exploit de Samson, ont identifié cette « montagne » avec la butte d'el-Mountar, 1/4 d'heure S. E. de Gaza. Mais ce tertre n'est pas dans la direction d'Hébron. On montrait sans doute vis-à-vis (c'est-à-dire à l'est) de cette ville un accident de terrain appelé « porte de Gaza » (ou porte fortifiée) ou « porte du Soleil » (d'où : porte de Samson). *b*. Le Ouadi-es-Sarâr ou l'un de ses affluents. A 3/4 d'heure O. de Çar'a, se trouvent des ruines appelées Souriq. *c*. Environ 16.500 fr. (le sicle valait à peu près 3 fr., et les princes philistins étaient au nombre de cinq). Le chiffre un peu singulier de onze cents s'explique peut-être par un usage observé dans certains contrats (papyrus d'Éléphantine) : on ajoutait à la somme convenue un tant pour cent, probablement pour conversion en « poids du roi ». *d*. Cf. 15, 13. *e*. Selon d'autres, tresses.

f. Ne sachant pas exactement comment était fait le métier à tisser des anciens Israélites, nous ignorons le sens précis des termes techniques employés ici. Par *battant* nous entendons la tige de bois dont les tisserands se servaient, en Égypte et en Grèce par exemple, pour serrer la trame (remplacée ici par les cheveux de Samson) entre les fils de la chaîne. D'autres ont pensé qu'il s'agissait d'un clou ou d'une cheville que Dalila aurait planté soit dans le mur (G), soit dans le sol (L). *g*. Ce mot, incorrectement construit, est évidemment une addition.

listins montèrent donc chez elle, l'argent à la main. [19] Elle endormit Samson sur ses genoux, puis appela un homme qui rasa les sept boucles de sa chevelure. Samson commença à s'affaiblir, et sa force l'abandonna. [20] Alors Dalila cria : « Les Philistins sont là, Samson ! » Celui-ci se réveilla. « Je m'en tirerai comme toujours, se dit-il, et je me dégagerai. » — Il ne savait pas que Yahvé l'avait abandonné. — [21] Mais les Philistins se saisirent de lui et lui crevèrent les yeux[a]. Puis ils le firent descendre à Gaza et le mirent aux fers. Il dut tourner la meule dans la prison[b].

Vengeance et mort de Samson[c].

J² [22] Sa chevelure se mit à repousser, après qu'elle eut été rasée. [23] Or les princes des Philistins se réunirent pour offrir un grand sacrifice à Dagon, leur dieu[d], et R se livrer à des réjouissances. Ils disaient :

> Notre dieu a livré entre nos mains
> Samson, notre ennemi.

J² [24] Dès que le peuple le vit, il poussa une acclamation en l'honneur de son dieu[e] et dit :

> Notre dieu a livré entre nos mains
> Samson notre ennemi,
> Qui dévastait notre pays
> et nous a tué tant de monde[f].

J¹ [25] Comme ils étaient de joyeuse humeur, ils s'écrièrent : « Faites venir Samson, pour qu'il nous amuse[g] ! » On fit donc venir Samson de la prison, et il se livra devant eux à des jeux. J² Puis on le fit mettre debout entre J¹ les colonnes. [26] Samson dit alors au serviteur qui le menait par la main : « Place-moi de façon que je puisse toucher les colonnes sur lesquelles repose l'édifice ; je voudrais m'y appuyer. » [27] L'édifice était rempli par les hommes et les femmes J¹ — il y avait là tous les princes des Philistins et, sur le toit, environ trois mille personnes, hommes et femmes, — J¹ qui regardaient les jeux de Samson[h]. J² [28] Alors Samson invoqua Yahvé et s'écria : « Seigneur Yahvé, je t'en prie, souviens-toi de moi et donne-moi de la force, pour cette fois seulement, afin que je venge sur les Philistins [au moins] l'un de mes deux yeux ! » [29] Puis Samson embrassa les deux colonnes du milieu, sur lesquelles reposait l'édifice, J¹ — il s'arc-bouta contre elles — J² l'une avec son bras droit, l'autre avec son bras gauche J¹ [30] en s'écriant : « Que je périsse avec les Philistins ! » J² Il fit pencher [les colonnes] sous son effort, J¹ et l'édifice s'écroula sur les princes et sur toute la foule qui se trouvait là : J² il fit périr plus de gens en mourant qu'il n'en avait fait périr pendant sa vie. J³ [31] Ses frères et toute sa famille descendirent chercher son corps. Ils l'emportèrent[i] et l'ensevelirent entre Çorea et Echtaol, dans le sépulcre de Manoaḥ, son père. R Il avait gouverné Israël pendant vingt ans[j].

18. « montèrent » H* (lis. *wayya'âlou*). H : montaient. « l'argent » lis. *wehakkèsèph*. H : et apportèrent l'argent. 19. « qui rasa » d'après G^AL L (lis. *wayyegallaḥ*). H : et elle rasa. « Samson (litt. : il) commença à s'affaiblir » G^AL S^hex (lis. *wayyâḥèl le'anôt*). H : elle commença à le dompter. — Texte incertain. 24. « et dit » G^A (lis. *wayyô'merou*). H : car ils disaient. « Samson » d'après le rythme et v. 23. Manque en H. 28. « seulement » G^A. H ajoute : [ô] Dieu. « je venge — yeux ». G L : je venge sur les Philistins en une seule fois mes deux yeux.

a. Cf. 2 Rois 25, 7. *b*. Il s'agit, selon toute apparence, du petit moulin à main, le seul alors connu en Palestine. A Rome ce châtiment était fréquemment infligé, spécialement aux esclaves. *c*. Ce récit présente des désaccords et des répétitions qu'on explique d'ordinaire en admettant des transpositions (v. 24 et v. 25) et des gloses, mais qui nous paraissent plutôt provenir de la fusion de deux sources. D'après l'une, la fête est donnée à l'occasion de la capture de Samson (24) ; d'après l'autre, assez longtemps après, puisque ses cheveux ont repoussé (22). Il recouvre ses forces, selon celle-ci, parce qu'il a retrouvé sa longue chevelure ; suivant celle-là, c'est en vertu d'une grâce spéciale de Yahvé (28). On ne s'explique pas, dans le récit actuel, comment le peuple peut voir Samson (24) avant qu'on l'ait fait venir de la prison (25), ni comment Samson peut demander à être conduit entre les colonnes (26), alors qu'il s'y trouve déjà (25). Enfin les v. 27 et 29 sont manifestement surchargés. *d*. Ce dieu avait un temple célèbre à Asdod (1 Sam. 5, 2-7 ; 1 Macc. 10, 83-84 ; 11, 4) ; et c'est peut-être dans cette ville, et non à Gaza (21), que l'une des sources (J²) plaçait la mort de Samson. Cependant le culte de Dagon était très répandu en Palestine (cf. Bêt-Dagôn, Jos. 15, 41 ; 19, 27), en Phénicie, en Babylonie. Les Philistins, en se fixant dans le pays au XIIIe s., avaient adopté cette divinité sémitique. Dagon était le protecteur du blé (en hébreu *dâgân*), qu'il aurait découvert ; il aurait aussi inventé la charrue. Il a été souvent identifié, mais sans preuve (cf. 1 Sam. 5, 4) avec une des divinités à corps de poisson (en hébreu *dâg*) adorées dans la région. *e*. Voy. note générale sur les Psaumes, nº 30. *f*. Dans le texte, cet hymne est rimé, ce qui est très rare en hébreu. *g*. Peut-être par des tours de force (cf. Milton) ou des danses ; en tout cas il s'agit d'un spectacle (v. 27). *h*. Il est difficile de se représenter la structure de cet édifice, qui devait être fort vaste, et dont la toiture reposait cependant tout entière sur deux colonnes très rapprochées. En tout cas, ce n'était pas le temple même de Dagon : la demeure du dieu était toujours fort petite et n'était pas un lieu de réunion. Peut-être s'agit il d'une salle attenante, où les fidèles consommaient les restes des victimes offertes en sacrifice (cf. 1 Sam. 1, 9 ; 9, 22). *i*. Les anciens ne rendaient pas volontiers le corps de leurs ennemis. La facilité avec laquelle les frères de Samson paraissent enlever sa dépouille, donne à penser que ce détail a été ajouté après coup, peut-être pour expliquer la présence d'un sépulcre de Samson en pays danite. *j*. Voy. 15, 20 et la note.

PREMIER APPENDICE

FONDATION DU SANCTUAIRE DE DAN[a] (17-18)

Création du sanctuaire privé de Mika.

E **17** [1] Il y avait, dans la montagne d'Éphraïm, un homme appelé Mikayehou. [2-3] Il dit à sa mère : « Les onze cents sicles d'argent[b] qu'on t'a pris et au sujet desquels tu as proféré des imprécations[c] en ajoutant (je l'ai entendu de mes propres oreilles) : Je déclare consacrer cet argent à Yahvé[d] ; j'y renonce pour qu'il en soit fait une statue et une idole de métal fondu[e], — cet argent, je l'ai : c'est moi qui l'ai pris. Mais je vais te le rendre. » Sa mère s'écria : « Que mon fils soit béni par Yahvé[f] ! » Il rendit à sa mère les onze cents sicles d'argent[g]. [4b] Sa mère prit deux cents sicles d'argent[h] et les remit au fondeur. Celui-ci en fit une statue et une idole de métal fondu, qui fut placée dans la maison de Mikayehou.

J [5] Cet homme, Mika, avait un temple[i] ; il fabriqua un éphod et un teraphim[j] et installa l'un de ses fils pour lui servir de prêtre[k]. R [6] En ce temps-là il n'y avait pas de roi en Israël : chacun agissait comme bon lui semblait[l].

EJ [7] Or il y avait un jeune homme de Bethléhem en Juda, EJ du clan de Juda[m], qui était Lévite[n], E et qui séjournait comme étranger en cet endroit[o]. J [8] Cet homme quitta la ville Bethléhem en Juda, RJ pour aller s'établir en étranger où il pourrait. Au cours de son voyage, il arriva dans la montagne d'Éphraïm, à la maison de Mika. [9] Mika

17, 2-4a. Voy. note *g*.

a. Ce récit, certainement fort ancien, nous donne une image vivante de l'anarchie qui régnait parmi les tribus israélites avant la royauté ; il montre l'organisation très rudimentaire de leur culte et la grossièreté de leurs notions religieuses. L'histoire de cet exploit de brigands a dû être racontée originairement à l'honneur du sanctuaire de Dan. Seul l'épisode du vol commis par Mika (17, 2-4) semble destiné à jeter une certaine défaveur sur la statue du temple de Dan, mais il ne se trouvait que dans l'une des deux sources. Le morceau, qui présente de nombreux doublets, paraît constitué, en effet, par la fusion de deux versions ; elles ne différaient, du reste, que par des détails. D'après l'une (E), Mika reçoit *de sa mère* une *statue* qu'il met *dans sa maison*, il prend pour prêtre un *jeune lévite*, qui était son hôte et à l'insu duquel un groupe de la *tribu des Danites* enlève la statue. D'après l'autre (J), Mika a *un temple* pour lequel *il fabrique* un *éphod* ; il engage pour le desservir un homme de Bethléhem ; ce prêtre consent à suivre une partie du *clan des Danites* en emportant l'éphod. *b*. Voy. 16, 5 et note. *c*. Contre le voleur (cf. Zach. 5, 3-4). *d*. Elle recouvrera plus facilement l'argent, pense-t-elle, si Yahvé est intéressé à sa restitution. *e*. D'après la suite (v. 4 ; 18, 30), il ne fut fait qu'une statue. Le mot *idole de métal fondu* est une glose exacte — l'objet fut fait par un fondeur (v. 4) — mais inutile : le mot traduit par « statue », bien que signifiant étymologiquement « image sculptée », était appliqué aussi aux idoles de métal fondu (Es. 40, 19). *f*. Elle essaie de neutraliser, par une bénédiction, l'effet de ses malédictions : 2 Sam. 21, 3 ; 1 Rois 2, 33, 44-45 ; cf. Ex. 12, 32 ; Deut. 29, 19. *g*. Dans le texte actuel, les v. 2b-3 paraissent en désordre. Après *oreilles*, les paroles prononcées par la mère manquent, et on lit : « *...cet argent, je l'ai, c'est moi qui l'ai pris.* » *Sa mère s'écria : « Que mon fils soit béni par Yahvé !* » [3] *Et il rendit à sa mère les onze cents sicles d'argent. Et sa mere dit : « Je declare consacrer cet argent à Yahvé ; j'y renonce en faveur de mon fils pour qu'il en soit fait une statue et une idole de métal fondu ; mais je vais te le rendre.* » [4a] *Et il rendit l'argent à sa mère.* On voit que Mika restitue deux fois l'argent et que, dans l'intervalle, sa mère déclare le lui rendre. Nous supposons qu'une partie de la confession de Mika, ayant été omise par un copiste, a été rétablie en marge, puis introduite à une mauvaise place dans le texte. Pour donner un sens au texte ainsi brouillé, on ajouta quelques mots (*Et sa mère dit... en faveur de mon fils... Et il rendit l'argent à sa mere*) que nous avons supprimés dans notre traduction. — D'autres restitutions du texte sont possibles. *h*. Le texte ne dit pas ce qu'elle fit du reste. Peut-être le chiffre de *deux cents* et celui de *onze cents* provenaient-ils de deux sources différentes. *i*. Litt. : *une maison de Dieu*. Les sanctuaires privés n'étaient pas rares alors (6, 11, 25 ; 8, 27 ; 1 Sam. 7, 1 ; 2 Sam. 6, 3, 10-12). *j*. *Éphod* ; voy. note *l* sur 8, 27. *Teraphim* ; voy. note sur Gen. 31, 19. *k*. Le privilège sacerdotal des membres de la tribu de Lévi était ignoré à cette époque ; les Israélites de toutes les tribus pouvaient exercer les fonctions de prêtre (cf. 1 Sam. 1-3 ; 7, 1 ; 2 Sam. 8, 18 ; 1 Rois 12, 31 ; etc.). *l*. L'auteur de cette réflexion vivait au plus tôt dans les derniers temps de la monarchie israélite. Josias notamment prit des mesures énergiques contre la multiplicité des sanctuaires et réglementa les droits, alors incontestés, des Lévites. *m*. Dans le texte primitif de E, on lisait peut-être : du clan des Danites ; cf. 18, 3 et 13, 2. *n*. Comment un lévite pouvait-il être du clan de Juda (ou des Danites) ? D'après les uns, « lévite » est ici un nom commun signifiant : prêtre de profession (cf. Ex. 4, 14) ; les prêtres ne se seraient constitués en tribu que plus tard. Cependant comme il a existé anciennement une tribu guerrière de Lévi (Gen. 34 ; 49, 5-7) et que le personnage visé semble avoir été de la famille de Moïse (18, 30), il est plus probable que « Lévite » signifie ici : descendant de l'ancienne tribu de Levi. On peut supposer que les membres de cette tribu, après sa dispersion (voy. note sur Gen. 49, 7), s'incorporèrent aux tribus du Sud, spécialement à celle de Juda, et qu'un grand nombre furent agréés comme prêtres des divers sanctuaires, en raison de leur parenté avec Moïse. *o*. Dans la ville de Mika d'après la source ancienne (E), à Bethléhem d'après le contexte actuel. Suivant quelques critiques, cette phrase aurait été substituée à une autre, qui donnait le nom du lévite : « et son nom était Jonathan, fils de Guerchom » (cf. 18, 30).

lui demanda : « D'où viens-tu? » Il lui répondit : « Je suis Lévite, de Bethléhem en Juda; je voyage pour m'établir en étranger où je pourrai. » [10] Mika lui dit : « Fixe-toi chez moi : tu me serviras de père[a] et de prêtre; et je te donnerai dix sicles d'argent par an, l'habillement complet et la nourriture. » Il insista auprès du Lévite; [11] et celui-ci consentit à se fixer chez cet homme. Il traita le jeune homme comme l'un de ses fils. [12] Il installa le Lévite, et le jeune homme lui servit de prêtre. Il resta dans la maison de Mika. [13] « Maintenant, dit Mika, je suis sûr que Yahvé me fera du bien, puisque j'ai ce Lévite pour prêtre[b]. »

18 [1] En ce temps-là, il n'y avait pas de roi en Israël.

Envoi d'espions danites à Laïch.

Or, en ce temps-là, la tribu des Danites cherchait un domaine où elle pût s'établir. Jusque-là, en effet, il ne lui en était point échu en partage comme aux autres tribus d'Israël[c]. [2] Les enfants de Dan choisirent dans leur clan[d] cinq hommes dans leurs rangs des hommes résolus de Çorea et d'Echtaol[e], qu'ils envoyèrent pour reconnaître le pays et pour l'explorer ; et ils leur dirent : « Allez explorer le pays. » Ils arrivèrent dans la montagne d'Éphraïm, à la maison de Mika, et y passèrent la nuit.

[3] Comme ils étaient près de la maison de Mika, ils reconnurent la voix du jeune Lévite[f] et, quittant leur chemin, ils entrèrent. « Qui t'a fait venir ici, lui dirent-ils, que fais-tu en ce lieu? Qu'as-tu à faire ici? » [4] Il leur répondit : « Mika a fait pour moi telle et telle chose. Il m'a pris à gages et je suis devenu son prêtre. » [5] Ils lui dirent alors : « Consulte Dieu, afin que nous sachions si notre voyage sera heureux. » [6] Le prêtre leur répondit : « Allez en paix; le voyage que vous avez entrepris est sous le regard de Yahvé[g]. »

[7] Les cinq hommes partirent donc et arrivèrent à Laïch[h]. Ils virent que le peuple de cette ville — elle vivait en pleine sécurité, à la mode sidonienne[i] — était paisible et en pleine sécurité, que rien n'y manquait de ce que produit la terre, qu'il possédait de grandes richesses, que ces gens étaient fort éloignés des Sidoniens et sans relations avec les Araméens[j]. [8] Lorsqu'ils furent retournés auprès de leurs frères, à Çorea et à Echtaol, ceux-ci leur demandèrent : « Quelles informations rapportez-vous? » [9] Ils répondirent : « Nous sommes partis, et nous avons parcouru le pays jusqu'à Laïch. Levez-vous; marchons contre cette ville! Nous avons vu le pays : il est excellent. Pourquoi restez-vous là sans rien dire? N'hésitez pas à aller à Laïch conquérir le pays. [10] Quand vous arriverez, vous surprendrez un peuple en pleine sécurité. Le pays est vaste en tout sens. Car Dieu le livre entre vos mains. [C'est] un lieu où il ne manque rien de ce que produit la terre. »

10. « Il insista — Lévite » VL^{L} (lis. *wayyâ'oṣ ballêwî*). H : Le Lévite alla. — Texte incertain. **18,** 1. « il ne lui en était » *G* (lis. *naḥălâ*, à la fin). H : il ne lui était. 5. « si — heureux » G^{AB} (lis. *hătiṣlaḥ*). H : si notre voyage fera réussir (?). G* : s'il fera réussir notre voyage. 7. « rien n'y — richesses » lis. *we'ên maḥsôr kol dâbâr 'ăšer bâ'âreṣ* (d'après v. 10) *weyôrêš 'ôšer* (texte incertain). H : personne possédant le pouvoir n'insultait en quoi que ce soit dans le pays (?). « les Araméens » G^{AL} (lis. *'ărâm*). H : personne (*'âdâm*). 8. « Quelles — vous? » d'après *G* (aj. *mesibim*). H : Qu'est-ce que vous...? 9. « Nous sommes — Laïch » G^{AL} (aj. *bâ'nou wannithallêk bâ'âreṣ 'ad layešâ*). Manque en H. « Levez-vous » *H*s* G S L* (lis. *qoumou*). H. : lève-toi. « contre cette ville » G^{A} (lis. *'âlèhâ*). H : contre eux. « Pourquoi restez-vous » lis. *oumâ 'attèm*. H : et vous restez...! « à Laïch » lis. *layešâ*. H : à venir.

a. Titre d'honneur (Gen. 45, 8; 2 Rois 2, 12; 5, 13; 6, 21, etc.). *b.* Sans avoir le monopole de la prêtrise, le Lévite, possesseur des traditions de Moïse, était regardé comme particulièrement qualifié pour ces fonctions; cf. le prestige du chérif (descendant du Prophète) dans l'islam. *c.* D'après les autres données de la tradition (Jos. 19, 40-48; Jug. 1, 34-35), la tribu de Dan avait reçu un domaine dans la région de Çorea et d'Echtaol (ouest de Jérusalem), et, si une partie de la tribu dut en chercher un autre, c'est que les anciens habitants du pays avaient refoulé les Danites dans les montagnes. Telle est aussi la situation supposée dans la suite de cette histoire. L'explication donnée ici doit donc être une addition. Il est exact d'ailleurs que la migration danite dut se faire au début de l'installation d'Israël en Palestine : elle était déjà accomplie du temps de Débora (5, 17). Il resta cependant des Danites dans la région de Çorea et d'Echtaol (v. 11), et c'est parmi eux que doit avoir vécu Samson, à moins qu'on ne préfère placer l'apparition du héros avant la migration. *d.* Voy. note *c* sur 13, 2. *e.* Voy. notes sur 13, 2, 25. *f.* Ils le connaissaient donc. Voy. 17, 7 (note *m*). Le texte n'autorise pas à traduire : ils reconnurent *l'accent* du jeune Lévite (l'accent judéen du jeune homme leur aurait appris que c'était un méridional comme eux, presque un compatriote). *g.* Cf. Ps. 33, 18-19. *h.* *Laïch* ou *Lécham*, appelée plus tard *Dan*, aujourd'hui Tell-el-Qadi (voy. Jos. 19, 47 et les notes). *i.* Située sur la route de Tyr à Damas, la ville se livrait paisiblement au commerce, comme les autres cités sidoniennes (phéniciennes), avec lesquelles elle était sans doute fédérée. *j.* La ville ne s'était pas assuré l'alliance de ses voisins immédiats, les États araméens (syriens) comme Bét-Reḥob, Maaka, voire Damas.

Migration des Danites.

[11] Alors six cents hommes du clan des Danites partirent de là, de Çorea et d'Echtaol, armés en guerre. [12] Ils gagnèrent les hauteurs et campèrent à Qiryat-Yearim[a], en Juda; c'est pour cela qu'aujourd'hui encore, on appelle cet endroit Maḥané-Dan[b]; il se trouve à l'ouest de Qiryat-Yearim. [13] De là ils s'engagèrent dans la montagne d'Éphraïm et atteignirent la maison de Mika.

[14] Les cinq hommes qui étaient allés à Laïch pour reconnaître le pays prirent la parole et dirent à leurs frères : « Savez-vous qu'il y a dans ces maisons un éphod, un teraphim, une statue et une idole de métal fondu? Et maintenant voyez ce que vous avez à faire[c]. » [15] Quittant donc leur chemin, ils se dirigèrent de ce côté, entrèrent dans la maison du jeune Lévite, dans la maison de Mika, et le saluèrent[d].

[16] Tandis que les six cents hommes armés en guerre se tenaient devant la porte — c'étaient des enfants de Dan, — [17] les cinq hommes qui étaient allés reconnaître le pays montèrent, pénétrèrent à l'intérieur et prirent la statue, l'éphod et le teraphim et l'idole de métal fondu. Or le prêtre se tenait devant la porte. Et les six cents hommes armés en guerre [18] entrèrent dans la maison de Mika et prirent la statue, l'éphod, le teraphim et l'idole de métal fondu. Le prêtre leur dit : « Que faites-vous? — [19] Tais-toi, lui répondirent-ils; mets ta main sur ta bouche et viens avec nous : tu nous serviras de père et de prêtre. Aimerais-tu mieux rester le prêtre de la maison d'un particulier que de devenir le prêtre d'une tribu et d'un clan d'Israël? » [20] Tout joyeux, le prêtre prit l'éphod et le teraphim ainsi que la statue et entra dans les rangs de cette troupe. [21] Faisant alors volte-face, ils partirent. Ils placèrent les femmes, les enfants, les bestiaux et les objets précieux en tête [du convoi].

[22] Ils étaient déjà loin de la maison de Mika, lorsque l'alarme fut donnée aux habitants des maisons voisines. Ils rejoignirent les enfants de Dan [23] et les appelèrent. Ceux-ci se retournèrent et dirent à Mika : « Qu'as-tu donc à ameuter tes gens? » [24] Il répondit : « Vous avez enlevé mon dieu, que je m'étais fabriqué, ainsi que le prêtre, et vous vous en allez. Il ne me reste rien! Comment pouvez-vous me demander ce que j'ai? » [25] Les enfants de Dan lui répliquèrent : « Ne nous fais plus entendre le son de ta voix, sinon quelques hommes au caractère aigri pourraient se jeter sur vous; et tu risques de causer ta mort et celle des tiens. » [26] Les enfants de Dan poursuivirent leur chemin. Mika, voyant qu'ils étaient les plus forts, s'en retourna et revint chez lui.

Prise de Laïch. Fondation de Dan et de son sanctuaire.

[27] Après avoir [ainsi] enlevé le dieu qu'avait fabriqué Mika et le prêtre qui était à son service, ils surprirent Laïch — une population paisible et [vivant] en pleine sécurité; ils la passèrent au fil de l'épée et brûlèrent la ville. [28] Personne ne vint à son secours, car elle était loin de Sidon et n'avait pas de relations avec les Araméens. Elle se trouvait dans la vallée de Bét-Reḥob[e]. Ils rebâtirent la ville et s'y établirent. [29] Ils l'appelèrent Dan, du nom de Dan, leur père, l'un des fils d'Israël. Mais à l'origine, la ville s'appelait Laïch. [30] Les enfants de Dan dressèrent la statue pour leur usage. Jona-

16. « les six cents » *G* (lis. *hâ'îš*). H : six cents. 18. « entrèrent » *S* (suppr. *we'êllè*). H : et ceux-là entrèrent. — *Ceux-là*, c'est-à-dire les cinq émissaires; ces mots ont été ajoutés pour concilier les deux versions, mais il en résulte que le v. 18 répète inutilement le précédent et que le dernier membre de phrase du v. 17 n'a qu'un sujet, sans verbe ni attribut. « la statue, l'éphod » *G S* (lis. *'èt happèsèl we'èt*). H : la statue de l'éphod. 21. « les femmes » d'après *Deut. 2, 34; 3, 6; etc.* (aj. *'èt hannâšîm we*). Manque en H. 25. « et tu risques de causer ». G^{B} : et causeraient (*we'âsephou*). 27. « le dieu » d'après v. 24 (lis. *'èt hâ'èlohîm*). H : ce. 28. « les Araméens » d'après v. 7. H : personne.

a. Cf. Jos. 9, 17. *b.* C'est-à-dire le camp de Dan (cf. 13, 25). Ce nom devait être antérieur à l'événement raconté ici : il est peu probable que les émigrants se soient arrêtés, ne fût-ce que pour une nuit, à un endroit qui était à deux heures à peine d'Echtaol. *c.* Ce trait confirme que la tribu de Dan n'émigra pas tout entière : elle aurait alors emporté ses objets sacrés et n'aurait pas eu besoin de voler la statue de Mika. *d.* Dans le texte actuel, le récit du pillage est d'une extrême confusion, sans doute par suite de l'enchevêtrement de deux sources, du reste très difficiles à démêler. Nous admettons que, d'après l'une, les cinq émissaires faisaient visite au jeune Lévite, tandis que le gros des Danites enlevait la statue : d'après l'autre, c'étaient les cinq émissaires qui prenaient les objets sacrés, et ils étaient interpellés par le prêtre debout sur le seuil auprès du reste de la troupe. *e.* Centre d'un État araméen, au temps de David (2 Sam. 10, 6, 8). Site incertain.

than, fils de Guerchom, fils de Moïse[a], et ensuite ses fils, ont été prêtres de la tribu des R Danites jusqu'au jour où [la population de] la contrée fut déportée[b]. 31 Ils érigèrent la statue[c] que Mika avait faite. J [Elle resta] là aussi longtemps que subsista le temple à Silo[d]. R

DEUXIEME APPENDICE

EXTERMINATION PRESQUE TOTALE DE LA TRIBU DE BENJAMIN[e] (19-21)

Le crime de Guibea.

19 *Un Lévite d'Éphraïm va chercher sa concubine à Bethléhem.* 1 En ce temps-là[f] — il n'y avait pas alors de A roi en Israël[g] — il y avait un homme, un Lévite, qui séjournait dans la partie la plus reculée[h] de la montagne d'Éphraïm. Il prit une femme, une concubine [originaire] de Bethléhem en Juda. 2 Dans un moment de colère, elle le quitta et se rendit dans sa famille, à Bethléhem en Juda. Elle y était depuis un certain temps (quatre mois), 3 quand son BA mari partit à sa recherche : il voulait la rassurer[i] [et] la ramener [chez lui]. Il avait avec lui son serviteur et deux ânes. Comme il arrivait à la maison du père de la jeune femme, celui-ci l'aperçut et vint tout joyeux au-devant de lui. 4 Son beau-père, le père de la BR jeune femme, l'ayant retenu, il resta trois B jours chez lui : ils y mangeaient, y buvaient

30. « Moïse » G^{NL} *Éphrem Talm* (lis. *môšè*). H : Manassé (mais voy. note *a*). **19,** 2. « Dans un moment de colère (litt. : elle s'irrita contre lui) » G^{AL} (lis. *wattizʿaph*). H : Elle lui fut infidèle (il faudrait alors *meʿâlâw*). 3. « Comme il arrivait à » G^{AL} S^{h} (lis. *wayyâbôʾ*). H : Elle le fit entrer dans.

a. Guerchom était le fils aîné de Moïse (Ex. 2, 22; 18, 3). Beaucoup de familles sacerdotales, dans l'ancien Israël, revendiquaient comme ancêtre Moïse (Deut. 33, 8), qui, d'après la tradition primitive, avait été le premier prêtre de Yahvé. Plus tard, après l'établissement de l'unité de sanctuaire et du culte sans images, on trouva blessant pour la mémoire de Moïse que toute une lignée de ses descendants eût servi les idoles du sanctuaire de Dan. On remplaça le nom de *Moïse* par celui de *Manassé*, le roi impie (2 Rois 21) — voy. note critique, — mais sans chercher à dissimuler que ce n'était pas là la leçon primitive : dans le texte massorétique, le נ qui, seul, différencie les deux noms en hébreu (MŠH ET MNŠH) est écrit (et imprimé) au-dessus de la ligne; et on lit dans le Talmud, à propos du prêtre de Dan : « C'est parce qu'il a fait les œuvres de Manassé que l'Écriture le rattache à la famille de Manassé » (Baba Batra 109b). Ce Jonathan était sans doute le jeune Lévite engagé par Mika. Il est singulier que son nom ne soit donné qu'ici; mais peut-être le lisait-on, anciennement, au début de l'histoire (17, 7). *b.* Par les Assyriens, en 734 (2 Rois 15, 29). Ceci est sans doute une correction faite après coup. Le texte de la source devait porter « jusqu'à ce jour » (de même v. 31); l'intérêt que les narrateurs portent au sanctuaire de Dan suppose qu'il existait encore de leur temps. On ne s'expliquerait guère, au VIIIe siècle, des conceptions religieuses aussi archaïques que celles qu'on trouve dans ce récit. *c.* Le texte original devait porter *le dieu*, comme v. 24 et 27. *d.* Il y avait à Silo un temple (litt. : *une maison de Dieu*), qui fut détruit probablement par les Philistins, à la suite de la capture de l'arche (1 Sam. 4), car à partir de ce moment, les prêtres de Silo résidèrent à Nob. Il y a donc, entre la date indiquée ici et celle que donne le verset précédent, une distance de plus de trois siècles. On a essayé de faire disparaître ce désaccord ou de l'expliquer de bien des manières. Voici ce qui nous paraît le plus probable : le texte original avait ici « jusqu'à ce jour »; un rédacteur a corrigé, d'accord avec v. 30, « aussi longtemps que subsista le temple » (celui de Dan), et un rédacteur ultérieur a ajouté « à Silo » parce que, selon lui — c'était l'idée dominante après l'exil, — il n'avait existé de véritable « maison de Dieu » que là où se trouvait l'arche; or, à l'époque des Juges, elle était déposée à Silo. En tout cas, le sanctuaire de Dan était encore florissant au milieu du VIIIe siècle (2 Rois 10, 29; Am. 8, 14).
e. Ce récit, très prolixe et parfois assez confus, est formé de la combinaison de plusieurs sources, probablement trois (voy. notes sur titres de 20, 29 et du chapitre 21). L'une d'elles est fort moderne (P) : elle doit être contemporaine des parties les plus récentes du Pentateuque et des Chroniques, dont elle a le style et les idées caractéristiques (« communauté », « assemblée »; nombres énormes; imitation de Nomb. 31, etc.). Les deux autres ne doivent pas être non plus de rédaction très ancienne; elles prêtent aux tribus israélites une discipline et une unité d'action dont elles se montrèrent, d'après J et E, incapables au temps des Juges. De plus, le récit — à part l'épisode de l'enlèvement des filles de Silo — n'offre rien d'original : il y a, dans les deux sources que nous désignons par A et B, des réminiscences des histoires d'Abraham (Gen. 18 et 24), de Lot (Gen. 19), de Saül (1 Sam. 11), de la prise d'Aï (Jos. 8); on y relève même (20, 40, 48) des expressions appartenant à la langue du Deutéronome. — Comme toutes les villes nommées ici jouent un rôle dans l'histoire de Saül, quelques critiques ont pensé que le récit tout entier n'était qu'un travestissement satirique des destinées de la monarchie benjaminite. Cependant, comme les traits rappelant l'histoire de Saül se trouvent surtout dans les versions les plus récentes (20, 15; 21, 5-14), il est probable qu'ils sont venus s'ajouter à un fond antérieur : le récit actuel doit avoir à sa base une tradition historique sur un crime scandaleux commis à Guibea. Osée paraît y faire allusion (plutôt qu'à l'élévation de Saül à la royauté) lorsqu'il parle des « jours de Guibea » (9, 9; 10, 9). Dans la tradition primitive, il n'était sans doute pas question d'un anéantissement presque complet de la tribu de Benjamin : celle-ci possédait une réelle puissance au temps de Saül.
f. C'est-à-dire au temps des Juges. *g.* Cf. 17, 6; 18, 1.
h. Par rapport à Bethléhem, donc la plus septentrionale. Cette expression indique que le narrateur est originaire de Juda.
i. Litt. : *parler sur son cœur*, expression qui signifiait consoler, réconforter, et non faire appel aux sentiments ou à la conscience (És. 40, 1-2; 2 Sam. 19, 7; Gen. 50, 21, etc.).

et y passaient la nuit. 5 Le quatrième jour, A ils s'éveillèrent de grand matin. Comme il se levait pour partir, le père de la jeune femme dit à son gendre : « Restaure-toi [en mangeant] un morceau de pain; après cela vous partirez. » 6 Ils s'assirent donc et tous deux ensemble se mirent à manger et à boire. Puis le père de la jeune femme dit à cet homme : « Consens, je te prie, à passer B la nuit. Et livre-toi à la joie. » 7 Comme l'homme se levait pour partir, son beau-père A insista auprès de lui. Il resta donc et passa la nuit en cet endroit. 8 Il se leva de grand RA matin le cinquième jour pour partir. Mais le père de la jeune femme dit : « Restaure-B toi, je t'en prie. » Ainsi ils s'attardèrent A jusqu'au déclin du jour et ils se mirent tous deux à manger. 9 L'homme alors se leva pour partir avec sa concubine et son servi-BA teur. Mais son beau-père, le père de la B jeune femme lui dit : « Vois, le jour tombe; A le soir vient : passez donc la nuit. Vois, le B jour baisse : passe la nuit ici. Livre-toi à la joie. Demain, de grand matin, vous vous A mettrez en route. Puis tu regagneras tes tentes[a]. » 10 Mais l'homme refusa de passer la B nuit; il se leva et partit. Il arriva en vue de Yebous, aujourd'hui Jérusalem[b]; il avait avec lui deux ânes sellés, ainsi que sa concubine et son serviteur.

A *Le crime des gens de Guibea.* 11 Lorsqu'ils furent près de Yebous, le jour avait déjà beaucoup baissé. Le serviteur dit à son maître : « Allons, quittons la route[c] et entrons dans la ville des Jébusiens que voici pour y passer la nuit. » 12 Son maître lui répondit : « Nous n'entrerons pas dans une ville [peuplée] d'étrangers, de gens qui n'appartiennent pas aux enfants d'Israël; nous pousserons jusqu'à Guibea[d]. 13 Marche, dit-il à son serviteur, et B nous passerons le voisinage de quelque bourgade[e] : nous passerons la nuit à Guibea ou à Rama[f]. » 14 Ils poussèrent donc plus loin et AB ils continuèrent leur marche. Le soleil se coucha comme ils étaient près de Guibea en Benjamin. 15 Ils quittèrent la route pour s'y rendre afin d'aller passer la nuit à Guibea. A Y étant arrivé, il s'assit sur la place de la ville. Mais personne ne leur offrit dans sa maison un gîte pour la nuit. 16 Survint un vieillard qui, le soir venu, rentrait des champs après son travail. Cet homme était [originaire] de la montagne d'Éphraïm[g] et [seulement] domicilié à Guibea, tandis que les gens du lieu étaient Benjaminites. 17 Levant les yeux, il aperçut le voyageur sur la place de la ville. « Où vas-tu, dit le vieillard, et d'où viens-tu? » 18 L'autre lui répondit : « Nous venons de Bethléhem en Juda et nous nous rendons dans la partie la plus reculée de la montagne d'Éphraïm. C'est de là que je suis. J'ai été B jusqu'à Bethléhem en Juda et je retourne chez moi. Personne ne m'a offert un gîte A dans sa maison. 19 J'ai pourtant de la paille et du fourrage pour nos ânes; j'ai aussi du pain et du vin pour moi, pour ta servante et pour le domestique qui accompagne ton serviteur : nous n'avons besoin de rien. — 20 Sois le bienvenu, repartit le vieillard. Mais je tiens à pourvoir à tous tes besoins. [Fais-moi le plaisir] seulement de ne point passer la nuit sur la place. » 21 Il le fit entrer dans sa maison et donna du fourrage aux ânes. Les voyageurs se lavèrent les pieds, puis mangèrent et burent.

22 Ils étaient tout à la joie lorsque les gens B

7. « Il resta donc et passa » G^{B} (lis. *wayyêšèb*). H : Il passa de nouveau. 8. « Ainsi ils s'attardèrent » lis. *wayyitmahmehou*. H : Et attardez-vous. 10. « et son serviteur » d'après G^{M} S^{h} (lis. *wenaʿărô*). H : avec lui. 12. « [peuplée] d'étrangers — Israël » lis. *nokrîm* et (avec H^{*}) *hêmmâ*. H : de l'étranger, [de celles] qui ne sont pas d'entre les enfants d'Israël (?). 18. « je retourne chez moi (litt. : dans ma maison) » *G* cf. v. 29 (lis. *ʾèl bêti*). H : je vais avec (vers ?) la maison de Yahvé. 19. « ton serviteur » H^{*} (*S L*) *T* (lis. *ʿabdèkâ*). H : tes serviteurs.

a. Expression provenant des temps nomades (cf. 7, 8; 20, 8; Jos. 22, 4, 6-8, etc.). *b.* La ville s'appelait Jérusalem (Ourousalim) dès le XVe siècle (tablettes de Tell-el-Amarna). Le nom de Yebous, qui ne se trouve qu'ici et dans un livre très récent (1 Chron. 11, 4, 5; cf. 2 Sam. 5, 6), est sans doute une appellation conjecturale tirée du nom de la peuplade cananéenne qui habitait autrefois la ville, celle des Jébusiens (Yebousi). Il est possible que « Yebous » ait été introduit ici et au verset suivant par un correcteur. *c.* La route de Bethléhem vers la montagne d'Éphraïm passe en dehors de Jérusalem, à l'ouest. *d.* Probablement identique à Guibea de Saül et à Guibeat-Élohim, à 20 ou 30 stades (3 kil. 1/2 ou 5 kil. 1/2) au nord de Jérusalem, près du croisement des routes de Gophna (Djifna) et de Nicopolis (Josèphe, *Antiq.* V, 2, 8; *Bell. Jud.* V, 2, 1). Le site n'a pas été identifié. *e.* Litt. : *localité*. Cf. Am. 4, 6. *f.* Aujourd'hui er-Ram, environ 8 kil. au nord de Jérusalem. *g.* On attendrait plutôt « originaire d'Éphraïm », car la « montagne d'Éphraïm » comprenait aussi le territoire de Benjamin (3, 27). L'origine étrangère du vieillard hospitalier est peut-être un trait ajouté après coup par analogie avec l'histoire de Lot (Gen. 19, 9), étroitement apparentée à celle-ci.

de la ville, des scélérats[a], s'attroupèrent autour de la maison. Ils frappaient à la porte à coups redoublés, et ils dirent au maître de la maison, au vieillard : « Fais sortir la femme qui est venue chez toi, pour que nous la connaissions. » [23] Le maître de la maison sortit et vint les trouver. « Non, mes frères, leur dit-il, je vous en prie; pas de crime! Maintenant que cet homme est entré dans ma maison, ne commettez pas cette infamie! [24] Voici ma fille, qui est vierge[b]; je vais [vous] l'amener. Abusez d'elle et faites-lui ce que vous voudrez; mais ne commettez pas à l'égard de cet homme une pareille infamie! » [25] Ces gens refusèrent de l'écouter. Alors l'homme prit sa concubine et la leur amena dans la rue. Ils abusèrent d'elle et la violentèrent toute la nuit jusqu'au matin. Ils la lâchèrent au lever de l'aurore. [26] Aux approches du matin, la femme vint tomber devant la porte de la maison de cet homme, où était son mari[c]; [elle y resta] jusqu'au jour.

[27] Lorsque, au matin, son mari se leva, ouvrit la porte de la maison et sortit pour continuer sa route, il aperçut cette femme, sa concubine, gisant à la porte de la maison, les mains sur le seuil. [28] « Lève-toi, lui dit-il, et partons. » Pas de réponse... elle était morte. Il la chargea alors sur l'âne. Puis cet homme se leva et se rendit à sa demeure. [29] Arrivé chez lui, il prit un couteau, et, saisissant [le corps de] sa concubine, il le découpa membre à membre en douze morceaux; puis il l'envoya dans tout le territoire d'Israël[d]. [30] Tous ceux qui le voyaient disaient : « Jamais il ne s'est passé, jamais il ne s'est vu rien de semblable, depuis que les enfants d'Israël sont montés du pays d'Égypte jusqu'à ce jour. » Or il avait donné cet ordre à ses messagers : « Vous direz à tous les Israélites : Prenez la chose à cœur, délibérez et prononcez. »

Le châtiment.

20 *L'enquête.* [1] Tous les enfants d'Israël quittèrent leurs demeures et la communauté se réunit comme un seul homme; de Dan à Beërchéba et du pays de Galaad [on se rendit] auprès de Yahvé, à Miçpa[e]. [2] Les chefs de tout le peuple, toutes les tribus d'Israël se présentèrent dans l'assemblée du peuple de Dieu : il y avait quatre cent mille hommes de pied, sachant tirer l'épée. [3] Les enfants de Benjamin apprirent que les enfants d'Israël étaient montés à Miçpa...[f] Les enfants d'Israël dirent alors : « Racontez[-nous] comment ce crime a été commis. » [4] Le Lévite, le mari de la femme qui avait été tuée, répondit : « J'étais entré, avec ma concubine, à Guibea en Benjamin, pour y passer la nuit. [5] Les citoyens de Guibea se sont soulevés contre moi; ils se sont ameutés de nuit autour de la maison où j'étais : ils voulaient me tuer, et ils ont abusé de ma concubine au point qu'elle en est morte. [6] Alors j'ai pris [le corps de] ma concubine, je l'ai coupé en morceaux et je l'ai envoyé dans toute l'étendue du territoire d'Israël, car ils avaient commis une atrocité et une infamie en Israël. [7] Vous voilà tous [réunis], enfants d'Israël. Consultez-vous et prenez une décision, ici même. »

[8] Tout le peuple se leva comme un seul homme en disant : « Nul de nous ne regagnera sa tente; nul de nous n'entrera dans sa maison...[g] [9] Et maintenant voici comment

22. « la femme — connaissions » *cf. 20, 5* et Jos. *Antiq. V, 2, 8* (lis. *hâ'iššâ, bâ'â, wenêdé'ennâ*). H : *l'homme* qui est *venu* chez toi, pour que nous *le* connaissions. — Si c'était à l'homme qu'on en avait, comment pourrait-il sortir de la maison pour livrer sa concubine et, le lendemain, partir sans être inquiété? Ce récit a été retouché par analogie avec l'histoire de Lot (Gen. 19, 5). 24. Suppr. *ouphilagšéhou* (forme incorrecte), lis. *'ôtâh* (2 fois) *et lâh*, d'après Josèphe *Antiq. V, 2, 8*. H : ma fille, qui est vierge, *et sa concubine... les* (litt. : eux)... abusez d'*eux*... faites-*leur* (à eux). — Si le vieillard avait aussi offert la concubine, on ne s'expliquerait pas pourquoi les assaillants se seraient contentés de la moitié de l'offre qui leur était faite. Les retouches se trahissent, du reste, par leur incorrection grammaticale. 28. « elle était morte » *G* (aj. *kî mêtâ hî'*). Manque en H. 30. « Or — Israélites » d'après G^{AM} (aj. *wehou' ṣiwwâ hâ'ănâšîm 'ăšer šâlaḥ lê'mōr kō tō'merou lekol 'îš yisrâ'êl*). Manque en H.

a. Litt. : *des gens fils de beliyya'al*. Voy. note sur Ps. 18, 5.
b. Voy. note sur Gen. 19, 8. *c.* Litt. : *son seigneur*, ce qui pourrait aussi signifier « son maître ». Mais il ne semble pas, d'après v. 3-9, que cette femme ait été une esclave.
d. L'Éphraïmite veut produire une impression d'horreur. Son geste rappelle celui de Saül (1 Sam. 11, 7), mais il a un sens différent : voy. note sur le passage de Samuel.
e. Ville de Benjamin, ordinairement identifiée avec Nebi Samouil, 7 kil. N. O. de Jérusalem. *f.* Cette phrase se trouvait, sans doute, dans la source B, après le v. 10, et disait ce que firent les Benjaminites à cette nouvelle (cf. v. 14).
g. La fin de la phrase manque. Elle devait porter : « jusqu'à ce que nous ayons châtié Guibea ». Le rédacteur l'a incorporée à la fin du v. 10.

nous procéderons à l'égard de Guibea : nous tirerons au sort, [10] et nous prendrons, dans toutes les tribus d'Israël, dix hommes sur cent, cent sur mille et mille sur dix mille. Ils chercheront des vivres pour l'armée pour ceux qui iront châtier Guibea en Benjamin de la grande infamie qu'elle a commise en Israël. » [11] Puis tous les Israélites se réunirent près de la ville[a], unis comme un seul homme.

[12] Les tribus d'Israël envoyèrent des émissaires dans toute la tribu de Benjamin avec ordre de dire : « Quel crime a été commis chez vous? [13] Et maintenant livrez[-nous] ces hommes, ces scélérats qui sont à Guibea, afin que nous les mettions à mort et que nous fassions disparaître le mal du milieu d'Israël. » Mais les enfants de Benjamin refusèrent d'écouter leurs frères, les enfants d'Israël.

Premiers combats. [14] Les enfants de Benjamin, quittant leurs villes, s'assemblèrent à Guibea pour combattre les enfants d'Israël. [15] Les enfants de Benjamin, venus des diverses villes, se comptèrent ce jour-là : ils étaient vingt-cinq mille sachant tirer l'épée, non compris les habitants de Guibea ils se comptèrent : [ceux-ci avaient] sept cents hommes d'élite, [16] tous gauchers et capables d'atteindre, avec la pierre de leur fronde, un cheveu sans le manquer[b]. [17] Les Israélites se comptèrent aussi : non compris Benjamin, ils étaient quatre cent mille sachant tirer l'épée, tous hommes de guerre[c].

[18] Les enfants d'Israël se levèrent et montèrent à Béthel pour consulter Dieu. « Qui d'entre nous, dirent-ils, marchera le premier au combat contre les enfants de Benjamin? » Yahvé répondit : « Juda [marchera] le premier[d]. »

[19] Au matin, les enfants d'Israël se levèrent et campèrent devant Guibea. [20] Les Israélites marchèrent au combat contre Benjamin et se rangèrent en bataille en face de ses troupes devant Guibea. [21] Les enfants de Benjamin sortirent de Guibea et tuèrent à Israël, ce jour-là, vingt-deux mille hommes, qui restèrent sur la place.

[22] Sans perdre courage, l'armée (les Israélites) se rangea de nouveau en bataille au même endroit que le premier jour. [23] Les enfants d'Israël montèrent[e] et pleurèrent devant Yahvé jusqu'au soir. Puis ils consultèrent Yahvé en disant : « Dois-je engager de nouveau le combat avec les enfants de Benjamin, mon frère? » Yahvé répondit : « Marchez contre lui[f]. » [24] Les enfants d'Israël s'avancèrent une seconde fois vers les enfants de Benjamin. [25] Benjamin sortit de Guibea à leur rencontre, dans cette deuxième journée, et tua encore aux enfants d'Israël dix-huit mille hommes, qui restèrent sur la place : c'étaient tous des gens tirant l'épée.

[26] Alors tous les enfants d'Israël et tout le peuple montèrent et se rendirent à Béthel. Tout en pleurs ils s'assirent[g] là devant Yahvé et jeûnèrent toute la journée jusqu'au soir. Ils offrirent des holocaustes et des sacrifices de paix devant Yahvé. [27] Puis les enfants d'Israël consultèrent Yahvé — l'arche de la loi de Dieu se trouvait alors en cet endroit, [28] et Phinées, fils d'Éléazar, fils d'Aaron, la desservait en ce temps-là[h] — en disant : « Dois-je continuer la guerre contre les enfants de Benjamin mon frère ou y mettre fin? » Yahvé répondit : « Marchez; demain, je le livrerai entre vos mains. »

10. « pour ceux qui iront châtier » G^{A} (lis. *labbâ'îm la'âsôt*). H : pour châtier selon leur venue (à leur retour?). — Texte incertain. Guibea *G L* (lis. *gibe'at*). H : Guéba. « qu'elle a (litt. : qu'ils ont) » G^{A} *S* (lis. *'âsou*). H : qu'il a. 12. « toute la tribu » *G* (*S*) *L* (lis. *šébèṭ*). H : toutes les tribus. 13. « les enfants de » H^{q} *G S T* (aj. *benê*). Manque en H. 14. « leurs villes » *G S* (lis. *mê'ârêhèm*). H : les villes. 15. « vingt-cinq mille » G^{AL} S^{h} cf. v. 35, 44-47 (lis. *waḥămiššâ*). H : vingt-six mille. 16. G^{AL} *S L*. H aj. en tête : Sur tout ce peuple [il y avait] sept cents hommes d'élite... 28. « vos mains » G^{B} *S L* (lis. *bidêkèm*). H : tes mains.

a. Guibea apparemment *b.* Cf. 3, 15. D'après 1 Chron. 12, 1-8, beaucoup de Benjaminites étaient ambidextres.
c. Ces chiffres élevés concordent avec ceux que la même source (P) indique pour la population mâle d'Israël à l'époque de l'exode (600.000 dont 35.400 Benjaminites). Les documents anciens donnaient des nombres bien plus modestes : cf. 5, 8 (40.000); 7, 16; 18, 11; 2 Sam. 15, 18. *d.* Ce verset paraît une addition inspirée de Jug. 1, 2 : il n'est pas question, dans la suite, d'un rôle spécial joué par le contingent de Juda. *e.* A Béthel sans doute. *f.* Ce verset n'est pas ici à sa place, puisque les Israélites se sont déjà « rangés en bataille » pour un nouveau combat (22). Il doit être d'une autre main. *g.* S'asseoir sur la terre était un des gestes du deuil rituel sur les morts (És. 3, 26; 47, 1; etc.).
h. Glose inspirée de la théorie sacerdotale. D'après celle-ci, les sacrifices ne pouvaient être célébrés que devant l'arche, et l'arche devait être desservie par le grand-prêtre, descendant d'Aaron.

B *Défaite de Benjamin (premier récit).* [29] Israël plaça des troupes en embuscade tout autour de Guibea. P [30] Les enfants d'Israël marchèrent une troisième fois contre les enfants de Benjamin et se rangèrent en bataille devant Guibea comme les autres fois. [31] Les enfants de Benjamin sortirent à leur rencontre, B et se laissèrent attirer loin de la ville. P Ils commencèrent par tuer du monde, comme les autres fois, à l'armée [israélite], B sur les routes qui montent, l'une à Béthel et l'autre à Gabaon[b] : P [ils tuèrent] en rase campagne une trentaine d'hommes à Israël. B [32] Les enfants de Benjamin pensèrent : « Ils sont battus [et plient] devant nous comme la première fois[c]. » Mais les enfants d'Israël s'étaient dit : « Fuyons : nous les attirerons loin de la ville, sur les routes. » A (R) [33] Tous les Israélites se levèrent. . . .[d] et se rangèrent en bataille à Baal-Tamar, tandis que la troupe placée par Israël en embuscade surgissait de sa position à l'ouest de Guèba[e] : [34] dix mille hommes d'élite choisis dans tout Israël arrivèrent devant Guibea. Le combat [cependant] faisait rage, et les Benjaminites ne se doutaient pas du désastre qui les atteignait. P [35] Yahvé fit succomber Benjamin devant Israël : les enfants d'Israël tuèrent à Benjamin, ce jour-là, vingt-cinq mille cent hommes, tous capables de tirer l'épée[f]. [36] Les enfants de Benjamin se voyant battus...[g]

A *Défaite de Benjamin (second récit).* Les Israélites cédèrent du terrain à Benjamin, comptant sur la troupe qu'ils avaient mise en embuscade contre Guibea. [37] Celle-ci, se déployant rapidement, gagna Guibea et passa toute la ville au fil de l'épée. [38] Or il y avait une entente entre les Israélites et la troupe placée en embuscade : celle-ci devait, en guise de signal, faire monter de la fumée de la ville; [39] alors les Israélites engagés dans la bataille feraient volte-face. R Benjamin commença par tuer du monde aux Israélites : une trentaine d'hommes. Il se disait : « Certainement Israël est battu [et plie] devant nous comme dans la première bataille[h]. » A [40] Le signal [convenu], une colonne de fumée, commença à s'élever de la ville, et Benjamin, s'étant retourné, vit monter vers le ciel l'holocauste de la ville[i]. [41] Les Israélites firent volte-face. Les Benjaminites, éperdus à la vue du désastre qui les atteignait, [42] tournèrent le dos devant les Israélites et prirent la direction du désert[j]; mais les assaillants s'attachèrent à leurs pas, et la troupe venue de la ville les massacrait, en les prenant à revers[k]. [43] Ils taillèrent en pièces Benjamin et le poursuivirent. . . .[l] jusque vis-à-vis de Guèba, du côté du levant. [44] Il tomba ainsi dix-huit mille hommes de Benjamin, tous guerriers vaillants.

P [45] Ils tournèrent le dos et s'enfuirent au désert, vers le rocher du Rimmôn[m]. R Sur les routes on glana [encore] cinq mille hommes; puis on pourchassa Benjamin jusqu'à Guèba, et on lui tua deux mille hommes. [46] Le total des pertes de Benjamin, en cette journée, fut de vingt-cinq mille hommes

31. « à leur rencontre » cf. v. 33 (lis. *liqrâ'tâm*). H : à la rencontre du peuple. « et se laissèrent attirer » *G S* (lis. *wayyinnâteqou*). H : lis. avaient été attirés. « à Gabaon » lis. *gib'ônâ*. H : à Guibea. 33. « à l'ouest » G^{AL} *L* (lis. *mimma'ărâb legèba'*). H : du plateau (?). 38. « embuscade » G^{M} *S L* (suppr. *hèreb*). H aj. : fais beaucoup — répétition partielle du mot embuscade (*hâ'ôrêb*). 39. « Alors les Israélites... feraient » lis. *wehâphak*. H : alors les Israélites... firent. 42. « la troupe venue (litt. : ceux venus) de la ville » G^{M} (lis. *mêhâ'îr*). H : ceux venus des villes. — Texte incertain. « en les prenant à revers (litt. : au milieu) » *S* (lis. *battâwêk*). H : au milieu de lui (d'eux). 43. « Ils taillèrent en pièces » *G* (lis. *wayyakketou*). H : ils enveloppèrent. « et le poursuivirent » G^{B} *S* (lis. *wayyirdephouhou*). H : Ils le firent poursuivre (?). « Guèba » lis. *gèba'*. H : Guibea. 45. « Guèba » G^{N}. H : Guideôm. G^{A} : Galaad. S : Gabaon. — Texte très incertain.

a. Le récit actuel de cette bataille est très obscur. Tandis que le combat semble achevé par l'anéantissement de Benjamin, qui perd 25.100 hommes sur 25.700 (v. 35), la lutte reprend (36b) et les Benjaminites se croient d'abord vainqueurs. L'entrée en ligne des Israélites est rapportée deux fois (30 et 33), ainsi que leur simulacre de retraite (31-32 et 36b-39). Les Benjaminites s'aperçoivent deux fois qu'ils sont battus (36a, 41). Le récit est donc formé de la fusion de plusieurs versions : deux sont reproduites à peu près au complet (A et P), et il y a sans doute, dans les v. 29-31, des fragments d'une troisième (B). *b*. *Béthel*, aujourd'hui Bétin, environ 16 kil. N. de Jérusalem. *Gabaon*, aujourd'hui ed-Djîb, environ 8 kil. au N. N. O. — Les deux routes se séparent à 6 kil. N. de Jérusalem. *c*. D'après la version suivie ici, il n'y eut, semble-t-il, que deux batailles et non trois (cf. 39). *d*. Le texte ajoute : *de sa position* (on attendrait *leur*). C'est sans doute une répétition erronée provenant de la fin de la phrase. *e*. Aujourd'hui Djéba, au N. E. de l'emplacement présumé de Guibea. Entre ces deux localités se trouvent des ravins propices à une embuscade. *f*. En ajoutant les six cents survivants (v. 47), on retrouve les 25.700 hommes qui formaient, d'après cette source, l'armée benjaminite (v. 15). *g*. La suite de la phrase se trouve v. 45. *h*. Répétition par un rédacteur d'une partie des v. 31 et 32. *i*. Expression tirée de Deut. 13, 16. *j*. Les pentes dénudées qui descendent vers le Jourdain; cf. Jos. 8, 15, 20. *k*. Cf. Jos. 8, 22. *l*. Texte altéré : *repos ils le foulèrent*. *m*. C'est-à-dire du grenadier. On l'identifie généralement avec Rammoun, à une douzaine de kil. N. N. E. de Djéba. Mais, d'après le v. 43, ce rocher devait se trouver à l'est de cette ville, cf. peut-être 1 Sam. 14, 2.

tirant l'épée, tous guerriers vaillants[a]. [47] Ils tournèrent le dos et s'enfuirent au désert, vers B le rocher du Rimmôn, P au nombre de six cents; ils restèrent au rocher de Rimmôn quatre mois.

[48] Quant aux Israélites, ils revinrent vers les enfants de Benjamin[b] et passèrent au fil de l'épée la population mâle des villes...[c], le bétail, tout ce qu'ils rencontraient; ils mirent aussi le feu à toutes les villes qui se trouvaient [en Benjamin].

Restauration de la tribu de Benjamin[d].

21 *On lui attribue les jeunes filles de Jabès.* [1] Les Israélites avaient prononcé ce serment à Miçpa : « Aucun de nous ne donnera sa fille en mariage à un Benjaminite. » P [2] Le peuple se rendit à Béthel; il resta là, assis devant Dieu jusqu'au soir, poussant des gémissements et versant beaucoup de larmes. [3] « Yahvé, Dieu d'Israël, disaient-ils, pourquoi faut-il qu'Israël ait le malheur de se voir privé aujourd'hui d'une de ses tribus? » [4] Le lendemain, de bon matin, le peuple bâtit là un autel; il offrit des holocaustes et des sacrifices de paix.

[5] Puis les enfants d'Israël dirent : « Qui, d'entre toutes les tribus d'Israël, n'est pas venu à l'assemblée auprès de Yahvé? » On avait, en effet, juré solennellement que quiconque ne viendrait pas auprès de Yahvé à Miçpa, serait mis à mort.

B [6] Les enfants d'Israël furent pris de pitié pour Benjamin, leur frère, et dirent : « Une tribu a été retranchée aujourd'hui d'Israël! [7] Comment ferons-nous pour leur procurer des femmes (à ceux qui restent), puisque nous avons juré par Yahvé de ne leur donner en mariage aucune de nos filles? » [8] Alors ils dirent : « Y a-t-il quelqu'un, dans les tribus d'Israël, qui ne soit pas venu auprès de Yahvé, à Miçpa? » Il se trouva que personne n'était venu au camp, de Jabès en Galaad[e], à l'assemblée. P [9] Le peuple se compta, et il se trouva qu'il n'y avait là aucun des habitants de Jabès en Galaad. [10] La communauté y envoya donc douze mille guerriers[f] avec cet ordre : « Allez passer les habitants de Jabès en Galaad au fil de l'épée. [11] Voici comment vous procéderez : vous ferez périr selon les lois de l'anathème tous les mâles et toutes les femmes qui ont partagé la couche d'un homme, mais vous laisserez la vie aux vierges[g]. » C'est ce qu'ils firent. B-P [12] Parmi les habitants de Jabès en Galaad, ils trouvèrent quatre cents[h] jeunes vierges, qui n'avaient point partagé la couche d'un homme. Ils les amenèrent au camp, R à Silo, dans le pays de Canaan[i].

B-P [13] Toute la communauté envoya des émissaires parler aux enfants de Benjamin, qui se trouvaient au rocher de Rimmôn : ils leur offrirent la paix. [14] Benjamin revint alors, et on lui donna celles des femmes de Jabès en Galaad qu'on avait laissées en vie; R mais par ce moyen il n'y en eut pas assez pour tous.

A *Enlèvement des filles de Silo.* [15] Le peuple eut pitié de Benjamin, parce que Yahvé avait fait une

48. « la population mâle des villes (litt. : la ville d'hommes; cf. Deut. 2, 34; 3, 6) » H^{*} (lis. *metîm*). H : la ville intacte. 21, 10. « de l'épée » G^{B}. H aj. : et les femmes et les enfants. — Ces mots superflus et mal placés proviennent peut-être d'une note marginale destinée à compléter le texte de 20, 48. 11. « mais vous — firent » G^{B} cf. *L* (aj. *wehabbetoulôt tehayyou wayya'âsou kèn*). Manque en H.

a. Comme le début du v. 47 reprend textuellement celui du v. 45, il est probable que la partie intermédiaire est une addition faite pour concilier le chiffre de 18.000 morts (v. 44) avec celui de 25.100 donné par une autre source (v. 35). *b*. Expression assez singulière pour désigner les non-combattants de la tribu. *c*. Il devait être fait mention expresse des femmes (cf. ch. 21) et sans doute aussi des enfants (cf. Deut. 2, 34; 3, 6). *d*. Ce récit, où presque tous les faits sont rapportés deux ou même trois fois (v. 1 (7) et 13; — 3, 6 et 15; — 5 et 8; — 7 et 16-18; — 8 et 9; — 24a et 24b), doit être formé de la fusion de trois versions parallèles. D'après l'une (A), les Israélites invitaient les Benjaminites à enlever, le jour de la fête de Silo, autant de femmes qu'il leur en fallait. Suivant l'autre (B), on demandait aux gens de Jabès de donner bénévolement leurs filles aux Benjaminites, parce qu'ils pouvaient le faire sans parjure, n'ayant pas participé au serment. La troisième enfin (P) raconte qu'on organisa un massacre des habitants de Jabès pour les punir de n'être pas venus à l'assemblée, en épargnant les vierges (selon la règle posée Nomb. 31, 17-18); et on profita de l'occasion pour procurer des femmes aux Benjaminites. *e*. Dans la vallée du Ouadi-Iabis, affluent de gauche du Jourdain, au S. E. de Bètcheân. Le site précis est incertain. Cf. 1 Sam. 11; 31, 11-13; 2 Sam. 2, 4-7; 21, 12. *f*. Comme dans l'expédition contre Madian (Nomb. 31, 5-6), où ce chiffre était plus naturel puisqu'il y avait douze tribus coalisées; ici il n'y en a que onze. *g*. Cf. Nomb. 31, 17-18. *h*. L'une des sources (B) fixait-elle à 400 le nombre des réchappés de Benjamin ou est-ce le compilateur qui a réduit le nombre des vierges de Jabès? C'est lui en tout cas qui a introduit l'idée d'une différence de 200 unités pour justifier le recours à un second expédient (14b). *i*. C'est-à-dire à l'ouest du Jourdain, façon de s'exprimer fort récente (Jos. 21, 2; 22, 9, 10, 11, 32). La mention de *Silo* a dû être ajoutée tardivement (d'après v. 24 et Jos. 18, 1; 21-22); autrement c'est ici qu'on aurait inséré la notice sur le site de la ville et non au v. 19. Le camp d'Israël était, d'après l'une des sources, à Miçpa, d'après une autre à Béthel, et d'après la troisième ailleurs qu'à Silo (15-23).

R brèche parmi les tribus d'Israël. [16] Les anciens de la communauté dirent : « Comment ferons-nous pour procurer des femmes à ceux A qui restent, les femmes de Benjamin ayant été exterminées? » [17] Et ils dirent : « Comment conserver un reste à Benjamin et empêcher qu'une tribu ne soit rayée d'Israël, [18] puisque nous ne pouvons lui donner aucune de nos filles en mariage? » Les enfants d'Israël, en effet, avaient prononcé ce serment : « Maudit soit celui qui donnera une femme à Benjamin! »

[19] Ils dirent donc : « La fête de Yahvé se R célèbre chaque année[a] à Silo, [ville] qui se trouve au nord de Béthel, à l'orient de la route qui monte de Béthel à Sichem, et au sud de Lebona[b]. » [20] Ils donnèrent donc ces in- A structions aux enfants de Benjamin : « Allez vous embusquer dans les vignes; [21] vous guetterez, et quand les filles de Silo sortiront pour célébrer leurs danses[c], vous sortirez des vignes, vous enlèverez chacun une femme, parmi les filles de Silo, et vous vous en irez au pays de Benjamin. [22] Si leurs pères ou leurs frères[d] viennent vous prendre à partie, nous leur dirons : Pardonnez-leur d'avoir pris chacun sa femme [comme] à la guerre, car [ainsi] ce n'est pas vous qui les leur avez données : dans ce cas, vous seriez coupables. » [23] Les enfants de Benjamin suivirent ce conseil : ils emmenèrent, parmi les danseuses qu'ils avaient ravies, un nombre de femmes égal au leur; puis ils s'en retournèrent dans leur domaine, rebâtirent les villes et s'y établirent.

[24] Les enfants d'Israël se dispersèrent P alors pour regagner de là chacun sa tribu et son clan, puis ils partirent de là pour B regagner chacun son domaine.

[25] En ce temps-là il n'y avait pas de roi R en Israël : chacun agissait comme bon lui semblait.

17. « Comment conserver un reste » d'après G^M (lis. *'ék tiwwâšéa' pelêṭâ*). H : La propriété des réchappés [sera]... — Texte incertain. 22. « vous prendre » G S^a L (lis. *'ălêkèm*). H : nous prendre. « Pardonnez-leur » G^* S L (lis. *ḥônnou*). H : accordez-les-nous. « d'avoir pris » supp. *lô'* (G^{LM}) et lis. *lâqeḥou* (G^* S L). H : car nous n'avons pas pris. « dans ce cas (litt. : car maintenant) » lis. *kî 'attâ*. H : maintenant (?). — Le texte de tout le verset est très incertain.

a. L'histoire de la naissance de Samuel suppose aussi qu'il ne se célébrait à Silo qu'une grande fête annuelle (1 Sam. 1, 3, 7, 21; 2, 19). La fête des Récoltes (ou des Tabernacles) s'appelait par excellence « la fête de Yahvé » (Lév. 23, 39). *b*. Ce site est très exactement celui de Séloun au N. de Bétin (Béthel), au S. E. de Loubbân (Lebona). *c*. Ce récit suppose que la fête était célébrée par les seuls habitants de Silo : cette ville n'était donc pas alors l'unique centre religieux d'Israël, comme le veut une théorie plus récente (Jos. 18, 1; 21-22). — Sur les danses sacrées, voy. Ex. 32, 6, 19; 2 Sam. 6, 5-20; 1 Rois 18, 26; Ps. 26, 6-7; 118, 27 et note. *d*. Cf. Gen. 34, 5-31; 2 Sam. 13, 20-29; Cant. 8, 8-10.

LE PREMIER LIVRE DE SAMUEL

PREMIÈRE PARTIE

SAMUEL (1-12)

I. ÉLI ET SAMUEL (1-7)

Naissance de Samuel. Il est consacré à Yahvé.

E²(E¹) **1** [1] Il y avait un homme, parmi les habitants de Rama[a], un Çouphite de la montagne d'Éphraïm, dont le nom était Elqana, fils de Yeroḥam, fils d'Élihou, fils de Toḥou, fils de Çouph[b], éphraïmite[c]. [2] Il avait deux femmes. L'une s'appelait Anne, la seconde Peninna. Peninna avait des enfants, et Anne n'en avait pas.

[3] Cet homme montait chaque année[d] de sa ville pour adorer Yahvé [Dieu] des armées[e] et lui sacrifier à Silo[f], où Éli et ses deux fils Ḥophni et Phinées étaient prêtres de Yahvé. [4] Un jour [donc] Elqana sacrifia — or il avait l'habitude de donner à Peninna, sa femme, et aux fils de celle-ci autant de portions[g]; [5] à Anne il ne donnait qu'une part, [mais] comme pour deux[h]; car c'était Anne qu'il préférait, bien que Yahvé lui eût refusé la maternité. [6] Mais sa rivale ne cessait de lui faire des affronts à cause de l'opprobre où elle se trouvait[i], parce que Yahvé lui avait refusé la maternité[j]. [7] Elle en agissait ainsi chaque année, toutes les fois qu'ils montaient à la maison de Yahvé; c'est ainsi qu'elle lui faisait affront[k] — [Anne ce jour-là] se mit à pleurer et ne mangea pas. [8] Elqana son mari lui dit : « Anne, qu'as-tu à pleurer? pourquoi ne manges-tu pas? et pourquoi as-tu le cœur

1, 1. « parmi — Çouphite » (lis. *min hârâmâtîm ṣouphî*). H : de ha-Ramataïm Çophim. G : d'Armataïm Sipha. — Texte incertain. 2. « L'une » H^* (lis. *hâ'aḥat*). H : Une. 3. « où (litt. : et là) Éli et ses deux fils » G (lis. *wešâm 'êlî oušenê bânâw*). H : et là les deux fils d'Éli. — Mais Éli aussi était prêtre; il était même le principal. 4. « et aux fils de celle-ci » G^B (lis. *oulebânèhâ*). H : et à tous les fils et filles de celle-ci. 5. « [mais] comme pour deux » lis. *kephî šenâyim* (cf. Deut. 21, 17; 2 Rois 2, 9). H : [avec] colère (?). — Texte très incertain. 6. « à cause — trouvait » lis. *ḥèrpâtâh*. H : afin de la faire tonner (= éclater de colère ?). — Texte incertain. 7. « Elle en agissait » lis. *ta'dsè*. H : Il en agissait. « ils montaient » L (lis. *'ălôtâm*). H : elle montait. 8. « qu'as-tu à pleurer? » G (lis. *ma-llâk kî tibkê*). H : pourquoi pleures-tu?

a. Ce nom, qui signifie « hauteur », était celui de plusieurs localités de Palestine. La plus connue est Rama de Benjamin (Néh. 11, 33), appelée aussi Ramataïm et Arimathée, auj. er-Ram, à 8 kil. environ au nord de Jérusalem. Comme Samuel était éphraïmite, et non benjaminite, plusieurs interprètes pensent qu'il s'agit ici d'une autre Rama, qui se serait trouvée en Éphraïm, peut-être Rentis ou Beit Rima au N.-E. de Lydda. Mais notre texte suggère plutôt que le père de Samuel était un Éphraïmite du clan de Çouph *émigré dans la cité* (benjaminite) *de Rama*. D'après 9, 5, il est vrai, Samuel *résidait* au pays de Çouph. Mais ce morceau provient d'une autre source que le ch. 1, et l'indication donnée ici est peut-être un texte de conciliation destiné à harmoniser deux traditions légèrement divergentes, sur la résidence de Samuel.

b. L'ancêtre éponyme du clan ou du canton de ce nom.

c. L'auteur des Chroniques fera descendre cette famille de Lévi (1 Chr. 6, 25-28); de son temps, en effet, il paraissait inadmissible qu'un Éphraïmite eût couché auprès de l'arche et présidé des sacrifices, comme on le rapportait de Samuel. Mais l'ancien Israël ignora le droit exclusif des Lévites aux fonctions sacrées jusque vers le VIIe siècle (voy. note *f* sur Deut. 33, 11); cf. v. 11. *d*. Une fois par an (cf. v. 7 et 21; 2, 19). On peut supposer qu'Elqana célébrait les autres fêtes obligatoires (Ex. 23, 14-17; 34, 23-24) dans d'autres sanctuaires ou, plutôt, qu'anciennement l'Israélite n'était astreint qu'à un pèlerinage par an, lors de la fête des Récoltes ou des Tabernacles, qu'on appelait, en particulier à Silo (Juges 21, 19-21), « la fête de Yahvé » (cf. Lév. 23, 39). *e*. Ce vocable paraît avoir été d'abord le nom spécial par lequel on désignait le Dieu de l'arche (cf. v. 11; 4, 4; 2 Sam. 5, 10; 6, 2, 18). Comme l'arche était un palladium militaire, que les Israélites emportaient dans leurs guerres, les « armées » (en hébreu *ṣebâôt*) dont il est question dans ce titre divin devaient être originairement les armées *d'Israël*. Plus tard ce vocable fut interprété comme exprimant le pouvoir de Yahvé sur les êtres et les forces qui peuplent les divers éléments de l'univers, telle « l'armée des cieux », c'est-à-dire les astres et les anges : de là la prédilection de certains prophètes, comme Amos, pour ce nom. *f*. Auj. Séloun; cf. Jug. 21, 19 et note *b*. *g*. La plupart des sacrifices, dans l'ancien Israël, étaient des « sacrifices de paix », c'est-à-dire de communion, où une part de la victime (la graisse et le sang) revenait à la divinité, tandis que le reste était consommé par les fidèles. La distribution de la chair était faite par celui qui offrait le sacrifice (cf. 9, 23-24), en général le chef de famille. Non seulement les femmes et les enfants pouvaient y participer, bien que le repas, célébré « devant Yahvé », eût un caractère sacré, mais on invitait souvent des pauvres (veuves, orphelins, étrangers; cf. Deut. 12, 12; 14, 22, 29; 15, 19-23; 16, 9-15). *h*. Cf. Gen. 43, 34. *i*. Cf. Gen. 30, 23 et la note; Ės. 4, 1; 5, 4. *j*. Glose explicative. *k*. Glose explicative.

triste? Est-ce que je ne vaux pas pour toi mieux que dix fils? »

[9] Anne se leva, après qu'ils eurent mangé dans la salle[a], et se présenta devant Yahvé. Éli le prêtre était assis sur son siège auprès du montant de la porte du sanctuaire de Yahvé[b]. [10] L'âme pleine d'amertume, elle pria Yahvé en pleurant abondamment, [11] et fit un vœu en disant : « Yahvé [Dieu] des armées, si tu daignes regarder la misère de ta servante, si tu te souviens de moi et que tu n'oublies pas ta servante, mais que tu accordes à ta servante un descendant mâle, je le donnerai à Yahvé pour toute sa vie[c], et le rasoir ne passera pas sur sa tête[d]. »

[12] Sa prière se prolongeait devant Yahvé. Et Éli observait sa bouche. [13] Or Anne se parlait à elle-même; ses lèvres seules s'agitaient et l'on n'entendait pas sa voix. Éli crut qu'elle était ivre[e]. [14] Et il lui dit : « Jusques à quand étaleras-tu ton ivresse? Va cuver ton vin! — [15] Non, mon seigneur, répondit Anne, je ne suis qu'une femme malheureuse. Je n'ai bu ni vin, ni boisson enivrante; mais j'épanchais mon âme devant Yahvé. [16] Ne traite pas ta servante comme une fille de rien[f]; car c'est à cause de l'excès de mes soucis et de mon chagrin que j'ai prolongé [ma prière] jusqu'à maintenant. — [17] Va en paix, repartit Éli; et que le Dieu d'Israël t'accorde ce que tu lui as demandé! » [18] Elle dit : « Que ta servante trouve grâce à tes yeux! » Puis cette femme alla son chemin. Elle entra dans la salle, prit de la nourriture et n'eut plus le visage abattu.

[19] Le lendemain, de bon matin, ils se prosternèrent devant Yahvé, puis s'en retournèrent chez eux à Rama. Elqana connut Anne sa femme; et Yahvé se souvint d'elle : [20] au commencement de l'année nouvelle, elle mit au monde un fils qu'elle nomma Samuel[g], « car, dit-elle, je l'ai demandé à Yahvé[h]. » [21] Le mari, Elqana, monta avec toute sa famille pour offrir à

9. « qu'ils eurent mangé » *G* (lis. *'oklâm*). H : qu'elle eut mangé. « dans la salle » cf. 9, 22 (lis. *balliškâ* et suppr. *we'aḥărê šâtô*). H : à Silo et après boire. G : à Silo. « et se présenta devant Yahvé » *G* cf. v. 26 (aj. *wattityaṣṣêb liphnê yahwè*). Manque en H. 13. « se parlait à elle-même (litt. : parlait à son cœur) » lis. *'èl* (cf. 27, 1; Gen. 24, 45). H : parlait sur (= dans?) son cœur. 15. « malheureuse (litt. : qui a une journée dure) » d'après *G* (lis. *qešat yôm*, cf. Job 30, 25). H : dure d'esprit. 16. « prolongé [ma prière] » *G* (lis. *hè'erakti*). H : parlé. 18. « Elle entra dans la salle » d'après *G* (aj. *wattâbô' halliškâtâ*). Manque en H. « n'eut — abattu » d'après *G* (lis. *ouphânèhâ lô' hippîlê 'ôd*). H : n'eut plus son visage (c'est-à-dire le même visage?). G : son visage ne fut plus abattu. 20. « au — nouvelle (litt. : à la révolution des Jours) » *H*[e] (lis. *litequphat*, cf. Ex. 34, 22; 2 Chr. 24, 23). H : aux révolutions des jours. « elle mit » *G*[A] (suppr. *wattahar ḥannâ*). H : Anne conçut et mit. — Mais la date indiquée ne convient qu'au second événement.

a. La pièce, attenante au sanctuaire, où les fidèles consommaient leur part des victimes, cf. 1 Sam. 9, 22. *b*. Ce passage montre, avec plusieurs autres, qu'à Silo il n'y avait pas seulement une tente, comme le voulait une conception plus récente (P, Chron.), mais une véritable maison, avec des portes (cf. 3, 15). Comme certains des anciens lieux de culte palestiniens exhumés par les fouilles (Sichem, Bêt Chean, Tell Douweir, etc.), ce temple comportait plusieurs pièces : notre récit nomme le « sanctuaire de Yahvé », où se trouvait l'arche, la « salle » où on prenait les repas, le « lieu » où couchait Éli (3, 2). *c*. D'après la suite du récit, en qualité de clerc en sous-ordre, serviteur du prêtre principal et de Yahvé (cf. 2, 11). Ce trait confirme que Samuel n'était pas de la tribu de Lévi : un Lévite aurait appartenu *de droit* à Yahvé; sa mère n'aurait pas pu le promettre à Dieu *par un vœu*, c'est-à-dire à titre de don volontaire et conditionnel. — Il y avait d'autres manières de « donner » quelqu'un à Dieu : on pouvait l'immoler (Isaac, fille de Jephté, etc.) ou l'astreindre à des corvées pour le service du sanctuaire (Gabaonites, Netinim) ou le racheter (les premiers-nés) ou faire de lui un *nazir* (cf. Jug. 13, 7; 16, 17). *d*. Ce trait n'implique pas nécessairement que le fils d'Anne dût être un *nazir* (voy. Nomb. 6) : beaucoup de personnes saintes ou impures, c'est-à-dire pénétrées d'effluves surnaturels, devaient se garder de toucher leur chevelure, tenue pour le siège principal des puissances invisibles dont ces personnes étaient pénétrées : tels le lépreux (Lév. 14, 8-9; 13, 45), l'épouse soumise à une ordalie (Nomb. 5, 18), les gens en deuil (Lév. 10, 6; 21, 10), les guerriers (Jug. 5, 2). *e*. Les soupçons du prêtre s'expliquent 1° parce que les oraisons à voix basse étaient tout à fait exceptionnelles dans l'antiquité israélite (cf. Néh. 2, 4) : quand on priait, on « criait à Yahvé »; 2° parce que les repas sacrés, lors des pèlerinages, s'accompagnaient souvent d'excès (És. 22, 13; 28, 7-8; Am. 2, 8; Os. 4, 11-19.). *f*. Litt. : *de beliyya'al*. Voy. note sur Ps. 18, 5. *g*. C'est la mère qui choisit le nom de l'enfant comme dans tous les récits hébreux anciens (jusqu'au VIIIe siècle). C'était sans doute une prérogative provenant du temps où la filiation se comptait chez les Sémites en ligne féminine. *h*. Le narrateur dérivait donc le nom de l'enfant du verbe *châ'al*, « demander »; dans tout le récit, du reste, il joue sans cesse sur les diverses acceptions de ce mot : « demander », « emprunter », « prêter » (1, 17, 20, 27, 28; 2, 20). Si audacieuses que fussent souvent les étymologies populaires adoptées par les conteurs israélites, on ne voit guère comment l'auteur aurait pu rattacher à cette racine le nom de Samuel (en hébreu *Chemouél*) : s'il avait cru, comme le fera le Siracide (46, 13), y reconnaître une altération de *mechou'âl* « prêté (?) », il aurait, à coup sûr, au v. 28, employé cette forme et non le participe *châ'oul*. L'étymologie du nom donné à l'enfant convient, au contraire, parfaitement à celui de Saül, en hébreu *Châoul*, qui signifie « demandé » (v. 20) ou « emprunté [par Dieu] » (v. 28). Il y a dès lors, lieu de penser que, dans une forme antérieure de la tradition, c'était le futur roi d'Israël qui était le héros de l'histoire rapportée ici : comme Josué, Saül aurait été serviteur d'un sanctuaire (Josué « ne bougeait pas de la tente sacrée », Ex. 33, 11) avant de devenir le chef militaire de la nation. Quant au nom de Samuel, il était, en réalité, comme les appellations babyloniennes similaires, Sumu-ilu, Sumu-la-ilu, formé de « nom » (en hébreu *chém*) et de « Dieu » (*'él*), quelle que fût la relation qu'on établissait entre les deux éléments du vocable, qu'on interprétât celui-ci : « [celui sur qui] le nom de Dieu [est invoqué] » ou « le fils de Dieu », ou « Dieu est renom (c'est-à-dire gloire) », ou « le Nom (terme désignant une divinité dont le nom réel doit rester secret) est dieu » ou « le nom de Dieu est El ».

Yahvé le sacrifice annuel ainsi que ses vœux; [22] mais Anne n'était pas partie avec eux : « J'attendrai, avait-elle dit à son mari, que l'enfant soit sevré[a]! Alors je l'amènerai; il verra la face de Yahvé[b] et restera là pour toujours. » [23] Elqana son mari lui dit : « Fais comme il te plaira. Reste ici jusqu'à ce que tu l'aies sevré. Que Yahvé veuille seulement accomplir ta parole! » La femme resta donc et allaita son fils jusqu'à ce qu'elle le sevrât.

[24] Lorsqu'elle l'eut sevré, elle l'emmena, avec un taureau de trois ans[c], un épha[d] de farine et une outre de vin. Elle entra dans la maison de Yahvé à Silo, accompagnée de l'enfant; [25] et l'on immola le taureau. Puis elle se rendit avec l'enfant auprès d'Éli [26] et dit : « Pardon, mon seigneur! Aussi vrai que tu es vivant, mon seigneur, je suis cette femme qui se tenait debout[e] ici-même, auprès de toi, pour implorer Yahvé! [27] C'est pour obtenir cet enfant que je priais. Yahvé m'a accordé ma demande. [28] Aussi ai-je, de mon côté, prêté cet enfant à Yahvé : il est pour toute sa vie prêté à Yahvé[f]. »

Puis elle le laissa là devant Yahvé.

Cantique d'Anne.

Ad **2** [1] Alors Anne pria; elle dit[g] :

Mon cœur est dans la joie grâce à Yahvé;
grâce à mon Dieu ma force[h] est exaltée.
J'ouvre la bouche contre mes ennemis[i],
car par ton secours je suis dans l'allégresse.

[2] Nul n'est saint[j] comme Yahvé,
car nul [ne l'est] en dehors de toi[k]
et il n'y a pas de rocher comme notre Dieu[l].

[3] Ne multipliez pas les propos hautains;
qu'il ne sorte pas d'insolence de votre bouche.
Car Yahvé est un Dieu qui sait
et par lui les actions sont pesées.

[4] Les arcs des vaillants sont brisés
et ceux qui faiblissaient ont la force pour ceinture[m].

21. « ses vœux » *G* (lis. *nedârâw*). H : son vœu (il s'agirait du vœu *d'Anne*, qui ne fut accompli que plus tard, v. 24). 22. « verra — face » lis. *werâ'â*. H : se fera voir devant la face. 23. « ta parole » *S* (*G*) (lis. *debârèk*). H : sa parole. 24. « un taureau de trois ans » *G* (lis. *bephar mešoullâš*). H : trois taureaux. — Mais voy. v. 25. « Elle entra » *G* (lis. *wattâbô'*). H : Elle le fit entrer. « accompagnée de l'enfant (litt. : et l'enfant [était] avec elle) » d'après *G* (lis. *wehanna'ar 'immâh*). H : et l'enfant était enfant. 25. « elle se rendit avec l'enfant » d'après *G* (lis. *wattâbô'*). H : ils amenèrent l'enfant. 28. « toute sa vie (litt. : tous les jours qu'il [sera] vivant) » *G S T* (lis. *ḥay*). H. : tous les jours qu'il a été. « Puis — Yahvé » *G* (lis. *wattiṭṭešéhou šâm liphnê yahwè*). H : Puis il (Elqana?) se prosterna là devant Yahvé. **2**, 1. « mon Dieu » *G VL* (lis. *bê'lôhay*). H : Yahvé. 3. *G*. « hautains » est répété en H.

a. L'enfant n'est sevré, en Orient, qu'au bout de deux ou trois ans (2 Macc. 7, 27; *Maximes d'Ani*, 40), voire même de quatre, de cinq ou de six. *b*. Voir la face d'un roi ou d'un grand personnage était l'expression consacrée pour dire : « être admis en audience ». Appliquée à Dieu, cette locution signifiait « se rendre à un sanctuaire »; jugée trop anthropomorphique, elle a été corrigée à peu près partout dans le texte massorétique en « *se faire voir* (se présenter) devant la face de Yahvé » (voy. note crit.); cf. Ex. 23, 17. *c*. « De trois ans » peut-être pour dédommager Yahvé des trois années pendant lesquelles Anne avait gardé l'enfant auprès d'elle. Voy. cependant Gen. 15, 9. *d*. 36 litres, 4. *e*. Une des attitudes de la prière chez les Israélites; cf. Gen. 18, 22; 19, 27; Mt 6, 5; Lc 18, 11. *f*. Litt. : *emprunté* (hébr. *châ'oul*) *par Yahvé*. Terme un peu impropre, puisque Yahvé n'avait rien demandé; mais il s'agissait de faire une nouvelle allusion au nom de l'enfant; cf. 1, 20 et la note *h*. *g*. Il était d'usage, en tout cas à l'époque juive, de chanter ou de réciter un psaume d'actions de grâces, quand on venait offrir un sacrifice après un exaucement; et le témoignage rendu ainsi « devant la grande assemblée » prenait parfois, comme le cantique qui suit (v. 1-10), les allures d'un hymne célébrant d'une façon générale la bonté et la puissance de Dieu (cf. Ps. 146). Cependant il n'est pas probable que ce psaume ait figuré dès l'origine dans l'histoire d'Anne, car la version grecque le donne à une autre place que l'édition massorétique (avant 1, 28b). Il a donc dû être inséré tardivement dans le texte, par un lecteur qui interprétait à la lettre l'image du v. 5, laquelle ne convenait, du reste, que très approximativement à la situation d'Anne, mère alors d'un seul enfant. La place faite au roi dans le tableau d'avenir qui termine le psaume (v. 10) aurait été bien anachronique. *h*. Litt. : *ma corne*. Cf. Ps. 75, 11; 92, 11; 112, 9, etc. *i*. C'est-à-dire : Je les accable de sarcasmes; cf. Ps. 35, 21; És. 57, 4. *j*. C'est-à-dire majestueux, divin. *k*. Cette phrase, en excès dans le vers, est sans doute une variante de la précédente; elle se trouve en G à la fin du verset. *l*. Cf. Ps. 18, 32; És. 44, 8. *m*. Les antithèses des v. 4-8 rappellent celles de Ps. 18, 33-41 et de Job 12, 13-25.

[5] Ceux qui vivaient dans l'abondance se font mercenaires pour avoir du pain,
et les affamés cessent d'être asservis.
La femme stérile enfante sept fois,
et celle qui avait beaucoup de fils se flétrit[a].

[6] Yahvé fait mourir et il fait vivre[b],
il fait descendre au Cheôl et il en fait remonter[c].
[7] Yahvé appauvrit et il enrichit;
il abaisse, il élève aussi.
[8] Il redresse le malheureux gisant dans la poussière;
du fumier il relève le pauvre[d],
Pour les faire asseoir à côté des chefs du peuple
et leur donner en partage un siège d'honneur[e],
Car les colonnes de la terre sont à Yahvé :
sur elles il a posé le monde[f].

[9] Il veillera sur les pas de ses fidèles,
tandis que les méchants périront dans les ténèbres,
car ce n'est pas par sa force que l'homme remporte la victoire.
[10] Ceux qui s'opposent à Yahvé seront brisés :
du ciel le Très-Haut les écrasera;
Yahvé jugera les extrémités de la terre.
Il donnera le pouvoir à son roi
et accroîtra la puissance[g] de son Oint.

E² (E¹) [11] Et [Anne] s'en retourna chez elle à Rama. Le jeune garçon servait Yahvé sous les yeux du prêtre Éli.

Le jeune Samuel à Silo.
Les méfaits des fils d'Éli.

Les fils d'Éli et le jeune Samuel. [12] Les fils d'Éli étaient des scélérats[h], qui ne se souciaient pas de Yahvé [13] ni de la coutume fixant ce que le prêtre avait le droit de recevoir du peuple[i]. Lorsque quelqu'un offrait un sacrifice, le serviteur du prêtre, au moment où l'on faisait bouillir la viande, venait avec une fourchette à trois dents à la main; [14] et il piquait dans le chaudron ou la marmite, la casserole ou le pot : tout ce qu'amenait la fourchette, le prêtre le prenait pour lui. C'est ainsi qu'on en usait avec tous les Israélites qui venaient là sacrifier à Yahvé [qui réside] à Silo[j]. [15] [Ou] même avant que l'on eût fait fumer la graisse [des victimes][k] le serviteur du prêtre venait dire à l'homme qui sacrifiait : « Donne de la viande à rôtir pour le prêtre : il n'acceptera pas de toi de

5. « cessent d'être asservis. La femme stérile » lis. *ḥâdelou ʿăbôd*. H : cessent [d'avoir faim ?]. Jusqu'à la femme stérile. — Texte incertain. 7. « appauvrit » *G S L* (lis. *mériš*). H : dépossède. 8. « chefs du peuple » *G* (lis. *nedîbê ʿâm*). H : chefs. — Mais l'hémistiche serait trop court. 10. « du ciel — écrasera » lis. *ʿèlyôn miššâmayîm yerôʿém*. H : contre lui dans le ciel il tonne. — Texte incertain. 11. « Et [Anne] s'en retourna » G^B (lis. *wattélèk*). H : Et Elqana s'en retourna. « chez elle » lis. *ʾèl bétâh*. H : chez lui. 13. « de la coutume — peuple » *G* (lis. *hakkôhên mèʾét*). H : du droit des prêtres avec le peuple. « une fourchette » *G* (lis. *oumazlêg šelôšâ šinnayîm*). H : la fourchette. 14. « pour lui » *G S L* (lis. *lô*). H : avec elle (la fourchette). « qui — Silo » *G* (aj. après *šâm : lizbôaḥ leyahwè*). H : qui venaient là à Silo.

a. Cf. Ps. 113, 9. *b*. Deut. 32, 39. *c*. « Remonter du Cheôl » ou « de la fosse » se disait souvent d'un malade qui revient à la santé (Ps. 30, 4; 86, 13; 103, 4; 107, 17-20; etc.). Si l'expression doit ici être entendue au propre, cela indique que le cantique est de rédaction très tardive; car l'espérance de la résurrection n'a pris pied dans le judaïsme qu'au IIe siècle avant J.-C. *d*. Voy. Lam. 4, 5 et la note. *e*. Ps. 113, 7-8. *f*. Cf. Job 38, 4-7. *g*. Litt. : *élèvera la corne*.

h. Litt. : *des fils de beliyyaal*; voy. 1, 16. *i*. On peut traduire aussi : « [Voici] ce que les prêtres avaient le droit de recevoir du peuple ». Avec cette traduction, l'auteur opposerait la pratique coupable des fils d'Éli (v. 15-16) au cérémonial normalement observé à Silo (v. 13-14). Toutefois pareille antithèse n'est pas marquée dans le texte. Celui-ci suggère plutôt que le narrateur décrit deux manquements des mauvais prêtres, le second plus grave que le premier : tantôt ils commettaient l'inconvenance de se servir avant les autres convives (v. 13-14), tantôt même ils prélevaient leur part avant que Dieu eût reçu la sienne (v. 15-16). *j*. C'est-à-dire au « Yahvé de Silo ». Dans l'ancien Israël, la divinité de chaque sanctuaire, bien qu'identifiée à Yahvé, avait sa personnalité distincte et ses rites spéciaux; cf. 2 Sam. 15, 7; Am. 8, 14. *k*. Le rituel des sacrifices comprenait donc trois actes : 1° l'animal était présenté vivant à Yahvé, puis immolé et dépecé; — 2° la partie revenant à Dieu — la graisse — était brûlée sur l'autel; — 3° le reste était bouilli, puis consommé par les fidèles. La scène décrite v. 13-14 se passe pendant le 3e acte, celle des v. 15-16 entre le 1er et le 2e.

viande bouillie, mais seulement de la viande crue. » [16] Et si l'homme disait : « Que l'on fasse d'abord fumer la graisse! Et alors tu pourras prendre tout ce que tu désireras[a] », il répondait : « Non, donne tout de suite : sinon je prendrai de force[b]. » [17] Le péché de ces jeunes gens apparut très grave aux yeux de Yahvé, parce qu'ils traitaient avec mépris l'offrande de Yahvé[c].

[18] Samuel servait Yahvé lui-même[d]; l'enfant était ceint d'un éphod de lin[e]. [19] Sa mère lui faisait une petite robe[f], qu'elle lui apportait chaque année quand elle montait avec son mari pour offrir le sacrifice annuel. [20] Éli bénissait Elqana et sa femme : « Que Yahvé, disait-il, te donne, en retour, des enfants de cette femme, en échange de celui qu'il a emprunté[g]. »

Puis ils s'en allaient chacun chez soi. [21] Yahvé visita Anne, elle conçut et mit au monde trois fils et deux filles. Et le jeune Samuel grandit auprès de Yahvé.

[22] Lorsque Éli, qui était très âgé, entendait parler des procédés dont ses fils usaient à l'égard de tous les Israélites[h], [23] il leur disait : « Pourquoi agissez-vous ainsi que j'entends tout le monde le dire? [24] Cessez, mes enfants! Car ce n'est pas beau ce que j'entends le peuple de Yahvé colporter. [25] Si un homme pèche contre un autre homme, Dieu s'entremet comme arbitre[i]; mais si c'est contre Yahvé qu'il pèche, qui pourrait s'entremettre en sa faveur? » Mais ils n'écoutaient pas leur père; car Yahvé voulait les faire mourir[j].

[26] Et le jeune Samuel grandissait et gagnait de plus en plus la faveur de Yahvé aussi bien que celle des hommes.

Éli censuré par un homme de Dieu [k]. [27] Un homme de Dieu vint R^D trouver Éli et lui dit : « Ainsi parle Yahvé : Je me suis révélé à ta

16. « Et si l'homme disait » *G* (*L*) (lis. *weʾâmar hâʾîš*). H : Et l'homme lui dit. « tout ce que » *G L* (lis. *mikkol ʾăšèr*). H : comme. « Non » H^q *G S L*. H^k : à lui. 17. « parce qu'ils » *G* (suppr. *hâʾănâšîm*). H : parce que les gens. 20. « te donne, en retour » *G* (lis. *yešallêm*). H : te mette. « celui qu'il a emprunté (litt. : l'emprunt qu'a emprunté Yahvé) » lis. : *šâʾal yahwè*. H : la demande qu'il a demandée à Yahvé. « chacun (litt. : un homme) » d'après *G* (aj. *ʾîš*). Manque en H. G : l'homme s'en allait chez lui. 21. « Yahvé visita » *G S* (lis. *wayyiphqôd*). H : Car Yahvé avait visité, ou : Lorsque Yahvé eut visité (?). 22. « des procédés » G^B (suppr. *kol*). H : de tous les procédés. 23. G^B. H aj. après « j'entends » : « vos mauvaises actions » et à la fin du v. : « celles-ci ». — Gloses. 25. « s'entremet comme arbitre » d'après *G* (lis. *ouphilelou*). H : lui sert d'arbitre (?). « s'entremettre (à savoir comme arbitre) » lis. *yephallêl*. H G : intercéder. 27. « Je me suis » *G* (suppr. *hă* devant *niglô*). H : Me suis-je.

a. Ceci suppose qu'on ignorait à Silo les règles attribuant aux prêtres des morceaux déterminés de la victime, règles qui varièrent, du reste, selon les époques et les sanctuaires (Deut. 18, 3; Ex. 29, 26-27; Lév. 7, 29-36; tarif carthaginois de Marseille, *C I S*, 1, 165, spéc. l. 3-10 et 13). *b*. On a supposé, non sans vraisemblance, que les procédés reprochés aux fils d'Éli étaient originairement des pratiques normalement observées dans certains vieux sanctuaires et qui parurent coupables à des narrateurs ultérieurs, habitués à un autre cérémonial. Le hasard, qui dirigeait la fourchette du serviteur du prêtre (v. 13-14), a pu être regardé anciennement comme une sorte de jugement de Dieu. D'autre part, l'usage consistant à manger la viande *rôtie* (v. 15) devait être plus antique en Israël que celui qui voulait qu'on la fît *bouillir* : c'est la pratique bédouine, qui s'est perpétuée dans le rituel très archaïque de la Pâque. *c*. Ce terme n'est pas pris ici au sens technique d'oblation de céréales, mais, comme Gen. 4, 3-4 et Jug. 6, 18, englobe aussi les sacrifices sanglants : ceux-ci, en effet, étaient envisagés en général par les masses populaires, du moins avant l'exil, comme des dons faits à Yahvé. *d*. Litt. : *la face de Yahvé*, c'est-à-dire qu'il était attaché au service de l'arche; cf. Ex. 33, 11. *e*. La traduction « lin » est incertaine. L'éphod dont il est question ici était le vêtement distinctif des prêtres : une sorte de pagne attaché autour des reins (cf. 2 Sam. 6, 14). Ailleurs ce mot désigne un symbole divin, — apparemment une statue (voy. Jug. 8, 27 et note *l*), — ou encore une pièce du costume du grand prêtre (voy. Ex. 28, 6 et note *m*). *f*. Il s'agit du vêtement de dessus. *g*. Litt. : *de l'emprunt que Yahvé a emprunté*. Nouvelle allusion au sens du nom de l'enfant (cf. 1, 20 et la note *h*).

h. Cf. 2, 14. Le texte massorétique a de plus : « et qu'ils abusaient des femmes de service devant la tente du Rendez-vous ». C'est une addition inspirée d'Ex. 38, 8; car il n'est question de ce grave méfait ni dans ce qui précède (v. 12-17) ni dans ce qui suit (v. 25); de plus la phrase manque en G^B; enfin dans ce récit le sanctuaire de Silo n'est jamais appelé « tente du Rendez-vous »; aussi bien ce lieu saint n'était-il pas une tente, mais un temple (1, 9 et les notes). Encore aujourd'hui, en Orient, l'accusation d'inconduite est de celles que les diverses confessions religieuses lancent le plus volontiers contre les ministres des dénominations rivales. *i*. Dans les différends graves on recourait au jugement de Dieu, c'est-à-dire soit à une ordalie (Nomb. 5, 11-31), soit plus ordinairement à l'oracle divin (*tôrâ*) rendu par les prêtres (Ex. 22, 7-8). *j*. Cf. Ex. 10, 20; Jug. 9, 23; 2 Sam. 24, 1; 1 Rois 12, 15; 2 Rois 24, 19-20; És. 6, 9-10. *k*. Le récit de cet épisode ne peut pas être de la même main que celui de la première révélation reçue par Samuel enfant (ch. 3), car après les prédictions détaillées de l'homme de Dieu inconnu, celles que reçoit Samuel n'auraient plus rien d'inouï (3, 11), elles paraîtraient, au contraire, assez ternes. Les interventions de prophètes anonymes étaient un des moyens classiques dont se servaient les narrateurs israélites pour dégager la leçon des histoires qu'ils rapportaient. L'auteur de notre morceau veut indiquer que tous les malheurs ultérieurs de la famille d'Éli s'expliquent par les fautes du vieux prêtre et de ses deux fils : mort des deux coupables (ch. 4), massacre d'Aḥimélek et de tous les siens (22, 18-19), substitution de Çadoq à Abiatar au début du règne de Salomon (1 Rois 2, 26-27) et enfin réduction de ses descendants à une sorte de mendicité après la réforme de Josias en 622 (2 Rois 23, 9, cf. Deut. 12, 12; 18, 6-8 et les notes). Ce morceau a dû être rédigé après ladite réforme; car l'auteur admet, comme chose allant de soi, que « toutes les offrandes brûlées par les enfants d'Israël » appartiennent à une seule famille sacerdotale et à un seul sanctuaire (v. 28). Ce monopole, inconnu de l'ancien Israël, ne devint la règle qu'après la centralisation du culte dans le temple de Jérusalem en 622.

famille[a] quand elle était en Égypte, asservie à la maison du pharaon, [28] et je l'ai choisie parmi toutes les tribus d'Israël[b] pour exercer le sacerdoce devant moi, pour gravir mon autel afin de faire monter la fumée [des sacrifices] et pour porter l'éphod[c] devant moi; j'ai donné à ta famille toutes les offrandes brûlées par les enfants d'Israël. [29] Pourquoi as-tu regardé d'un œil d'envie mon sacrifice et mon oblation et honores-tu tes fils plus que moi, afin que vous vous engraissiez du meilleur de toutes les offrandes d'Israël mon peuple?

[30] « C'est pourquoi — oracle de Yahvé, Dieu d'Israël, — j'avais déclaré que ta maison et la maison de ton père[d] officierait en ma présence à perpétuité. Mais maintenant — oracle de Yahvé — loin de moi pareille pensée! Car j'honore ceux qui m'honorent; mais ceux qui me méprisent seront voués au mépris. [31] Voici que les jours viennent où j'abolirai ta vigueur[e] et celle de ta famille, de sorte qu'il n'y aura pas de vieillard dans ta maison; [32] et tu regarderas[f] . . . .[g] d'un œil d'envie tout le bonheur que [Yahvé] accordera à Israël[h]; il n'y aura jamais de vieillard dans ta maison. [33] Je ferai en sorte qu'il y ait toujours auprès de mon autel quelqu'un des tiens, afin que tes yeux se consument et que ton âme dépérisse[i]. Mais tous les rejetons de ta famille périront sous le glaive des hommes. [34] Tu en auras pour présage ce qui arrivera à tes deux fils, Ḥophni et Phinées : ils mourront tous deux le même jour. [35] Et je me susciterai un prêtre fidèle, qui agira selon mon cœur et conformément à mes désirs; je lui bâtirai une maison durable et il officiera toujours devant mon Oint[j]. [36] Quiconque subsistera de ta famille viendra se prosterner devant lui pour obtenir une pièce d'argent et une miche de pain en disant : Admets-moi, je te prie, à quelqu'une des fonctions sacerdotales, pour que j'aie un morceau de pain à manger. »

3 *Samuel reçoit sa première révélation.*

[1] Le jeune Samuel servait Yahvé sous les yeux d'Éli. Il était rare en ce temps-là que Yahvé parlât; les visions n'étaient pas fréquentes.

[2] Or, un jour, Éli, qui commençait à avoir les yeux affaiblis et ne pouvait plus voir, était couché dans une pièce à part[k]; [3] la lampe de Dieu ne s'était pas encore éteinte[l]; et Samuel était couché dans le

« asservie » *G* (aj. *'ăbâdim*). Manque en H. 28. « et je l'ai choisie » *G* (lis. *wâ'èbḥar*). H a l'infinitif. « pour exercer le sacerdoce ». *G* (lis. *lekahên*). H : comme prêtre. « et pour porter » *G* (lis. *welâsè't*). H : pour porter. 29. « as-tu — oblation » *G* (lis. *hibbaṭṭâ*, suppr *'ăšèr ṣiwwîti*, et lis. *me'ôyén*). H : avez-vous foulé mon sacrifice et mon oblation que j'avais prescrits [dans ma?] demeure. « mon peuple » lis. *'ammî*. H : pour mon peuple. G : devant moi. 32. « d'un œil d'envie » cf. v. 29 (lis. *me'ôyén*). H : demeure (c'est-à-dire : dans ma demeure?). 33. « sous le glaive des hommes » *G* (aj. *beḥèrèb*). H : hommes (= en devenant adultes?). **3**, 2. « et » *G* (lis. *welô'*). Manque en H. 3. « dans le sanctuaire » G^B (lis. *bahêkâl*). H : dans le sanctuaire de Yahvé.

a. Selon beaucoup d'interprètes, par « famille d'Éli » il faudrait entendre la tribu de Lévi. Il s'ensuivrait que le nouveau prêtre que Yahvé substituera à cette famille ne sera pas un Lévite, soit que le narrateur primitif pensât à Samuel — mais il faudrait admettre alors que son texte a été profondément remanié; car sous sa forme actuelle, tout le morceau vise l'élimination des Élides par les Çadoqides sous Josias (v. 28, 29, 35, 36), — soit qu'il ne considérât pas Çadoq comme un Lévite — mais est-il vraisemblable qu'un Israélite du VIIe siècle eût admis que Yahvé avait rejeté toute la tribu de Lévi? Il s'agit donc de la famille d'Éli au sens restreint; peut-être prétendait-elle descendre de Moïse, à qui Yahvé s'était révélé au temps du séjour en Égypte, tandis que les Çadoqides revendiquaient comme ancêtre Aaron. *b*. Cette expression n'implique pas que la « famille d'Éli » fût une tribu; on disait de même de Jérusalem qu'elle avait été « choisie parmi toutes les tribus d'Israël » (Deut. 12, 5; etc.). *c*. Il ne s'agit pas ici du pagne des prêtres (cf. v. 18 et note *e*); car le verbe « porter » ne s'employait jamais en hébreu au sens de « être revêtu de ». Il est question de l'éphod-symbole divin, que le prêtre « portait *dans sa main* » (14, 18, 19) et qui lui servait à consulter Yahvé. *d*. C'est-à-dire « ta famille », variante de « ta maison ». *e*. Litt. : *j'abattrai ton bras*.

f. En fait ce sont les descendants d'Éli qui regarderont. Mais l'ancêtre ressent ce qui arrive à sa race (cf. v. 33; Jér. 31, 15; etc.). *g*. L'hébreu a ici un mot qui ne donne pas de sens satisfaisant : *angoisse* (?), ou *un rival*. *h*. Sous-entendu « sans y avoir part ». — Les deux phrases 31b et 32a, qui manquent dans la version grecque, constituent sans doute une addition : la première se retrouve 32b; dans la seconde, il est question de Yahvé à la 3e personne alors que c'est lui qui parle. *i*. De jalousie. — Voy. note *f*. *j*. A l'époque de la monarchie nationale les prêtres des grands sanctuaires (Jérusalem, Béthel, Dan) étaient des fonctionnaires royaux nommés et destitués par le souverain (2 Sam. 8, 17-18; 20, 25-26; 1 Rois 2, 26-27; 4, 4; 2 Rois 10, 11; 16, 10-11, etc.).

k. L'état de sa vue ne lui permettait plus de s'acquitter de ses fonctions de gardien du sanctuaire. Selon la loi lévitique, l'Aaronide aveugle était exclu du sacerdoce effectif (Lév. 21, 18), et d'après 2 Sam. 5, 8, cette règle paraît ancienne. *l*. La nuit touchait donc à sa fin. Les songes que l'on avait à ce moment passaient dans l'antiquité pour les plus sûrs (Tertullien, *De anima*, 48). — A la différence du temple de Salomon, qui sera éclairé par dix candélabres, et de celui de l'époque juive, qui n'en aura qu'un, mais à sept lampes, le lieu saint, à Silo, avait seulement une lampe; de plus on la laissait s'éteindre au matin, tandis que, d'après certains des textes de la loi lévitique (ainsi Lév. 24, 4; au contraire Ex. 27, 20-21; Lév. 24, 3; cf. 2 Chron. 13, 11) et d'après la coutume juive, le candélabre devait rester constamment allumé. Voy. note *a* sur Ex. 25, 31.

sanctuaire où se trouvait l'arche de Dieu[a], [4] lorsque Yahvé appela : « Samuel, Samuel! » [Celui-ci] répondit : « Me voici », [5] et il courut vers Éli en disant : « Tu m'as appelé : me voici. — Je n'ai pas appelé, dit Éli. Recouche-toi. » Il alla se coucher. [6] Yahvé appela de nouveau : « Samuel, Samuel! » [Celui-ci] s'en fut auprès d'Éli et dit : « Tu m'as appelé : me voici. » Éli répondit : « Je n'ai pas appelé, mon enfant : recouche-toi. » [7] Samuel ne connaissait pas encore Yahvé; et la parole de Yahvé ne s'était encore jamais révélée à lui.

[8] Yahvé appela encore une troisième fois : « Samuel! » [Celui-ci] se leva, alla trouver Éli et dit : « Tu m'as appelé : me voici! » Alors Éli comprit que Yahvé appelait l'enfant; [9] il dit donc à Samuel : « Va, couche-toi, et si l'on t'appelle, tu diras : Parle, Yahvé; ton serviteur écoute. » — Samuel alla se coucher à sa place.

[10] Yahvé vint et, se tenant là[b], il appela comme les autres fois. Et Samuel dit : « Parle, ton serviteur écoute. » [11] Alors Yahvé dit à Samuel : « Je vais accomplir en Israël une chose qui fera tinter les oreilles de quiconque en entendra parler[c]. [12] Ce jour-là j'accomplirai contre Éli toutes les menaces que j'ai prononcées contre sa maison, de la première à la dernière[d]. [13] Et tu lui annonceras que je condamne à jamais sa famille à cause de sa faute : parce qu'il a su que ses fils outrageaient Dieu et qu'il ne les a pas désavoués, [14] à cause de cela — je le jure à la maison d'Éli — jamais ce crime de la maison d'Éli ne sera expié[e], ni par des sacrifices, ni par des oblations. »

[15] Samuel resta couché jusqu'au matin. De bonne heure il se leva et ouvrit les portes du temple de Yahvé[f]. Samuel n'osait pas raconter sa vision à Éli; [16] mais Éli l'appela en disant : « Samuel, mon enfant! — Me voici », répondit-il. [17] Et Éli dit : « Quelle est la révélation qu'Il t'a faite[g]? Ne me cache rien. Que Dieu t'inflige tel et tel malheur et y ajoute encore celui-ci, si tu me dissimules une seule des paroles qu'Il t'a adressées[h]! » [18] Samuel lui rapporta toutes les paroles de Yahvé sans rien lui cacher. « C'est Yahvé! dit Éli, qu'il fasse ce qui lui semble bon! »

[19] Samuel grandit, et Yahvé était avec lui et ne laissait tomber à terre aucune de ses paroles[i]; [20] aussi tout Israël, de Dan à Beér Chèba[j], reconnut-il que Samuel était accrédité comme prophète de Yahvé.

4. « appela : Samuel, Samuel! » *G* (suppr. *'èl* et lire deux fois *šemou'él*). H : appela Samuel. 6. « appela — Samuel! » G^{BL} (suppr. *wayyâqom*). H : appela de nouveau Samuel et Samuel se leva. 10. « fois » G^B. H aj. « Samuel, Samuel! » 12. « contre » (deux fois) *G* (lis. *'al*). H : à l'égard de. 13. « Et tu lui annonceras » cf. v. 15 et 18 (lis. *wehiggadtâ*). H : Et je lui annoncerai. « à cause — que » lis. *ba'âwônô*. H : à cause de la faute [consistant en ce] qu'il a su que (?). G : à cause des fautes de ses fils, parce que. — Texte très incertain. « outrageaient Dieu » *G* (lis. *meqallelîm* (ou *meqillîm*) *'èlôhîm*). H : maudissent pour eux. — Cette leçon de H est signalée comme une « correction des scribes », qui ne voulaient pas qu'on transcrivît l'expression blasphématoire « maudire (ou outrager) Dieu ». Ailleurs on l'a corrigée en « bénir Dieu » (Job 1, 5; 2, 5, 9; 1 Rois 21, 10, 13; Ps. 10, 3). « désavoués » lis. *kiḥéš*. H a un verbe qui ne se rencontre qu'au sens de « s'éteindre ». 15. « De bonne heure il se leva » *G* (lis. *wayyaškém babbôqèr*). Manque en H par homéotéleute. 17. « une seule des paroles (litt. : une parole de toutes les paroles) » *G* (lis. *haddebârîm*). H : une parole de toute la parole.

a. Dans l'antiquité israélite on admettait qu'un Éphraïmite, comme Samuel ou Josué (Ex. 33, 11), séjournât dans la salle même où se trouvait l'arche. Les lois ultérieures n'autoriseront l'accès du lieu saint qu'aux prêtres Lévites et celui du lieu très saint seulement au grand prêtre une fois par an (Lév. 16). — Le narrateur relève la proximité de l'arche parce qu'elle explique, selon lui, la révélation qu'il va raconter : dans les sanctuaires, auprès des objets sacrés pénétrés de la présence de l'hôte divin, on a des chances particulières de recevoir de lui des songes révélateurs (Jacob à Béthel, Gen. 28, 10-22; Salomon à Gabaon, 1 Rois 3, 4-15); de là la coutume de l'*incubatio*, consistant à coucher dans un temple pour obtenir un oracle (cf. Ès. 65, 4).

b. Ces expressions, soulignant la présence objective de Dieu, n'impliquent pas nécessairement que la révélation n'ait pas été reçue par Samuel pendant son sommeil : l'homme antique est convaincu que, dans les songes véridiques, les objets et êtres qu'on voit ou qu'on entend, sont réellement présents. On disait : « Dieu vint dans un songe auprès de... » (Gen. 20, 3).

c. Cf. 2 Rois 21, 12; Jér. 19, 3. *d*. Cette allusion au message transmis par l'homme de Dieu anonyme (2, 27-36) a certainement été insérée après coup : dans le récit originel, le jeune inspiré ne recevait pas simplement la confirmation d'une sentence déjà communiquée, mais la première nouvelle d'une catastrophe qui allait faire tinter toutes les oreilles; de là l'hésitation de Samuel à en parler à Éli (v. 16); de là la remarque du début, qu'il était rare en ce temps-là que Yahvé parlât. *e*. Litt. : *si jamais ce crime... est expié*. C'était une formule de serment, parce qu'on sous-entendait ensuite : « que tel et tel malheur m'arrive! » *f*. Voy. 1, 9 et note *b*. *g*. Éli n'ose pas prononcer le nom de Yahvé (cf. Amos 6, 10).

h. Celui qui prononçait l'imprécation énumérait explicitement les maux qu'il appelait sur la personne visée, au cas où elle ferait ou ne ferait pas la chose énoncée. Mais le narrateur, jugeant dangereux de reproduire des paroles d'une efficacité aussi redoutable, a, en général, remplacé ces malédictions précises par la formule vague qu'on lit ici, quand il ne les a pas entièrement sous-entendues (voy. note *e*). Selon d'autres, cette formule aurait été usitée d'abord dans le rite de l'alliance : on coupait des victimes en deux (Gen. 15, 10; Jér. 34, 18-19) et l'on souhaitait que le parjure fût « traité ainsi », c'est-à-dire comme l'un de ces animaux, par Dieu (ou par les dieux). Mais cette hypothèse expliquerait moins bien la seconde partie de la formule : « et qu'il ajoute ceci! » *i*. C'est-à-dire ne laissait aucune des prophéties de Samuel non accomplie.

j. Dan était à l'extrême nord du pays, auprès d'une des sources du Jourdain, Beér Chèba à l'extrême sud.

E[1] E[2] [21] Yahvé continua d'apparaître à Silo[a]; car Yahvé se révélait à Samuel. Éli était très vieux et ses fils avaient une conduite de plus en plus mauvaise devant Yahvé.

L'arche de Yahvé au pays philistin.

J-E[1]

4 *Perte de l'arche.* [1] En ce temps-là, les Philistins s'assemblèrent pour faire la guerre à Israël. Les Israélites marchèrent à leur rencontre pour les combattre; ils établirent leur camp près d'Èben ha-Èzer[b]. Les Philistins avaient le leur à Apheq[c]. [2] Les Philistins s'étant rangés en bataille en face des Israélites, il s'engagea un dur combat. Les Israélites furent défaits par les Philistins, qui tuèrent dans leurs rangs, en rase campagne, environ quatre mille hommes.

[3] Lorsque l'armée revint au camp, les anciens d'Israël dirent : « Pourquoi Yahvé nous a-t-il battus aujourd'hui devant les Philistins[d]? Faisons venir notre Dieu de Silo, l'arche de Yahvé, afin qu'il marche au milieu de nous et nous délivre de la main de nos ennemis. » [4] L'armée envoya à Silo et l'on en rapporta l'arche de Yahvé[e] qui trône sur les chérubins. Les deux fils d'Éli accompagnaient l'arche, Ḥophni et Phinées.

[5] Lorsque l'arche de Yahvé arriva au camp, tout Israël poussa une immense clameur qui fit trembler la terre[f]. [6] Les Philistins, entendant ces cris, dirent : « Que signifie cette grande clameur dans le camp des Hébreux? » Ils apprirent que c'était l'arche de Yahvé qui était arrivée au camp. [7] Et les Philistins eurent peur, car ils se disaient : « Un dieu est entré dans le camp », et ils s'écrièrent : « Malheur à nous maintenant, car il n'en était pas ainsi ces derniers temps. [8] Malheur à nous! Qui nous sauvera de la main de cette divinité puissante? C'est ce même dieu qui a frappé les Égyptiens de toutes sortes de plaies et dans le désert[g]. [9] Montrez-vous courageux et soyez hommes, Philistins, de peur que vous ne deveniez les esclaves des Hébreux comme ils sont devenus les vôtres[h]. Soyez hommes et luttez. » [10] Les Philistins attaquèrent; et Israël fut battu. Chacun s'enfuit dans sa tente[i]. Le carnage fut très considérable; il tomba du côté d'Israël trente mille hommes de pied. [11] L'arche de Dieu fut prise et les deux fils d'Éli moururent, Ḥophni et Phinées.

Les conséquences du désastre : mort d'Éli et de sa belle-fille.

[12] Un Benjaminite partit en courant de la ligne de bataille et parvint à Silo le jour même[j]. Il avait les vêtements déchirés et de la terre sur la tête. [13] Lorsqu'il arriva, Éli était assis sur son siège à côté de la porte[a], surveillant le chemin; car son cœur tremblait pour l'arche de Dieu. Quand l'homme fut entré pour donner la nouvelle dans la ville, ce ne fut qu'un cri par toute la cité. [14a] Éli entendit cette clameur. [15] Agé alors de quatre-vingt-dix-huit ans, il avait les yeux fixes et ne pouvait plus voir[b]. [14b] Il demanda : « Qu'est-ce que ce tumulte? » L'homme cependant s'était hâté; il arriva et informa Éli. [16] « C'est moi, lui dit-il, qui arrive du camp[c]. Je me suis enfui de la ligne de bataille aujourd'hui même. » Éli dit : « Que s'est-il passé, mon fils? » [17] Le messager répondit : « Israël a pris la fuite devant les Philistins; l'armée a, de plus, subi de grandes pertes; tes deux fils aussi sont morts, et l'arche de Dieu a été prise! » [18] A peine eut-il fait mention de l'arche de Dieu qu'Éli tomba de son siège à la renverse à côté de la porte. Il se brisa la nuque et mourut, car cet homme était vieux et pesant. R[D] (E[2]) Il avait gouverné[d] Israël pendant quarante ans[e].

J-E[1] [19] [f] Sa belle-fille, la femme de Phinées, était enceinte [et] sur le point d'accoucher. Lorsqu'elle apprit la nouvelle de la prise de l'arche de Dieu et de la mort de son beau-père et de son mari, elle s'affaissa et J accoucha, car les douleurs la saisirent, [20] et, E[1] quand son heure vint[g], elle se mourait. Les femmes qui l'assistaient [lui] dirent : « Sois sans crainte : c'est un garçon que tu as mis au monde. » Mais elle ne répondit rien et ne prêta aucune attention [à ce que ces femmes disaient]. [21] Et elle appela l'enfant Ikabod J en disant : « La gloire est bannie d'Israël »[h], par allusion à la prise de l'arche de Dieu et à la mort de son beau-père et de son mari[i]. [22] Puis elle dit : « La gloire est E[1] bannie d'Israël, puisque l'arche de Dieu a été prise[j]. »

5 *Humiliations et calamités infligées par l'arche aux Philistins.* [1] Quant aux Philistins, ils prirent l'arche de Dieu et la transportèrent d'Èben ha-Èzer à Asdod[k]. [2] Et les Philistins prirent l'arche de J Yahvé et la transportèrent dans le temple de Dagon[l]; ils la placèrent à côté de Dagon[m]. E[1] [3] Le lendemain, de grand matin, des Asdo-

21. « Samuel » *G*. H aj. : à Silo par la parole de Yahvé. « Éli — Yahvé » *G* (lis. *we'êlî zâqên me'ôd oubânâw hâlekou hâlôk wehârêa' darkâm liphnê yahwè*). Manque en H. **4,** 1. « En ce temps-là — Israël » *G* (aj. *wayehî bayyâmîm hâhêm wayyiqqâbeṣou phelištîm 'al yisrâ'êl lammilḥâmâ*). Cette phrase indispensable (voy. 1[b]) manque en H, qui aj. « et la parole de Samuel fut [adressée] à tout Israël. » « à leur rencontre » *G* (lis. *liqrâ'tâm*). H : à la rencontre des Philistins. « Èben ha-Èzer » cf. *7, 12*. H a une forme grammaticalement incorrecte. 2. « il — combat » lis. *wattiqqèš* (cf. 2 Sam. 2, 17). H : et le combat laissa (s'étendit?). G : et le combat pencha. — Texte incertain. 3. « notre Dieu — Yahvé » d'après *G* (lis. *'ělôhênou* et suppr. *berît*). H : auprès de nous (*'êlênou*, qui pourrait aussi se traduire « notre Dieu ») de Silo l'arche de la loi de Yahvé. G : l'arche de notre Dieu de Silo. « qu'il marche » *G* (lis. *weyêṣê'*). H : qu'il vienne. 4. « l'arche de Yahvé » *G* (suppr. *berît* et *ṣebâ'ôt*). H : l'arche de la loi de Yahvé des armées. « Les — accompagnaient » *G* (suppr. *šâm*). H : Et là [étaient] les deux fils d'Éli avec. « l'arche » *G*. H : l'arche de la loi de Dieu. 5. « l'arche » *G*. H aj. : de la loi. 7. « maintenant » *G* (aj. *hayyôm*). Manque en H. 8. « et dans » *G* (lis. *oubammidbâr*). H : dans. 12. « Un Benjaminite » *G* (lis. *'îš yemînî*). H : Le Benj. (litt. : L'homme de Benjamin).

13. « à côté — chemin » *G* (lis. *beyad hašša'ar meṣappè haddèrèk*). H[q] : [à] côté d'un chemin, surveillant. H[k] : [à] côté (?) du chemin de Miçpa (?). 15. « fixes » *H[q]* ([or]) *G S L* (lis. *qâmou*). H a le singulier. 16. « du camp » *G* (lis. *hammaḥânè*). H : de la ligne de bataille. 17. « morts » *G[BL]*. H aj. : Ḥophni et Phinées. 18. « à côté de » *G* (lis. *beyad*). H : à travers [à] côté de (texte incorrect, formé de deux variantes juxtaposées). « quarante ». G : vingt. 20. « et quand — mourait » *G* (lis. *oube'ittâh mêtâ*). H : et au temps où elle mourait. — Mais il ne va pas de soi qu'une femme en couches meure. 21. « par allusion à » *G* (lis. *'al*). H : vers. **5,** 2. « de Yahvé » *G*. H : de Dieu.

a. Cette remarque constituait peut-être la conclusion primitive du récit de la révélation faite au jeune Samuel (v. 1-18) : le sanctuaire de Silo fut dès lors le théâtre de phénomènes visionnaires accordés à d'autres encore. *b.* C'est-à-dire de la Pierre du Secours, pierre sainte située, d'après 7, 12, entre Miçpa (identifiée d'ordinaire à Nebi Samouil, 8 kil. N.-O. de Jérusalem, ou à Tell en-Nasbé, 12 kil. N. de la capitale) et Yechana (auj. Aïn Sinia, 22 kil. N. de Jérusalem). D'après une autre tradition, cette pierre ne fut dressée que plus tard par Samuel, pour commémorer une victoire sur les Philistins (7, 12). *c.* Probablement Apheq du Saron, auj. Medjdel-Yâbâ (?), 19 kil. E. de Jaffa; cf. Jos. 12, 18. *d.* C'est-à-dire : nous a-t-il fait battre aujourd'hui par les Philistins? D'après la pensée antique, quand un peuple est vaincu, ce n'est pas que ses ennemis soient les plus forts, c'est que son dieu a voulu et assuré sa défaite, ou bien que ce dieu était absent (cf. Nomb. 14, 9, 42; Ès. 8, 12). C'est à cette seconde explication que s'arrêteront les anciens d'Israël (v. 3[b]). *e.* L'arche fut emmenée par les Israélites dans leurs guerres au moins jusqu'à David (2 Sam. 11, 11); c'était un palladium militaire analogue aux statues et symboles divins qu'emportaient dans leurs campagnes les Assyriens, les Carthaginois, les Philistins (2 Sam. 5, 21), les anciens Arabes, certains bédouins d'aujourd'hui, sans parler des Grecs, des Romains, etc. On voit par le présent récit (ch. 4-6; cf. Nomb. 10, 35-36; 2 Sam. 6) à quel point l'ancien Israël identifiait la présence du coffre sacré avec celle même de Yahvé. *f.* Sur l'acclamation rituelle, voy. Lam. 2, 7 et la note; Ex. 32, 17; Zach. 4, 7; Esdr. 3, 12-13.

g. Addition d'un lecteur qui regrettait de ne pas trouver les prodiges du désert visés à côté des miracles d'Égypte. D'autres corrigent « et [même] de la peste » (*oubaddâber*).

h. Les Israélites étaient alors tombés sous la dépendance des Philistins, cf. 1 Sam. 9, 16; 10, 5; 13; 14; Jug. 13, 1; 15, 9-13. *i.* Cette locution, survivance des temps nomades, signifiait : « rentra dans ses foyers » (Jug. 7, 8; 19, 9; 20, 8; 2 Sam. 18, 17; 19, 9; 20, 1; 1 Rois 12, 16; etc.). *j.* Le champ de bataille était à une quinzaine de kil. de Silo (Sêloun) s'il était voisin de Yechana, à une trentaine s'il était proche de Miçpa et que cette ville fût Nebi Samouil : voy. note *b* sur v. 1.

a. Il s'agit de la porte du sanctuaire, non de celle de la cité; car le messager traversa la ville avant de parvenir auprès d'Éli. *b.* L'ordre où nous avons placé les phrases des v. 14 et 15 est celui de la version grecque. La remarque sur la cécité d'Éli doit expliquer, semble-t-il, pourquoi c'est l'ouïe des cris du peuple qui donne l'éveil au vieux prêtre. *c.* C'est-à-dire sans doute : Par les cris du peuple tu as déjà deviné qu'un messager est arrivé du camp : c'est moi qui suis ce messager.

d. Litt. : *jugé*. Voy. Jug. 2, 16-19 et note *e*. *e.* G donne « vingt ans ». Cette leçon s'accorderait mieux avec l'indication selon laquelle l'asservissement aux Philistins dura quarante ans (Jug. 13, 1); vingt années reviendraient à la « magistrature » de Samson et vingt à celle d'Éli. Toutefois les données sur la date des événements antérieurs à David paraissent provenir de plusieurs rédacteurs ayant des systèmes chronologiques différents. Ces systèmes, très approximatifs, comptaient d'ordinaire par générations (40 ans) ou demi-générations (20 ans). *f.* Ce petit épilogue (v. 19-22) a le tour anecdotique cher à la tradition populaire. Il est destiné à faire sentir quelle fut la consternation provoquée par le désastre d'Èben ha-Èzer : une jeune mère fut incapable de se réjouir de la réalisation du désir le plus cher de la femme israélite. La défaite eut des conséquences de la plus grande portée : l'installation des Philistins au cœur du pays d'Israël (9, 16; 10, 5; 13, 3-4) et sans doute la destruction du sanctuaire de Silo (Jér. 7, 12-15; 26, 6-9; Ps. 78, 60).

g. L'heure où elle devait accoucher (cf. Jean 16, 21; Os. 13, 13). Comme l'accouchement a déjà été relaté (v. 19), il est probable que le v. 20 vient d'une autre source, sans doute E; car les termes sont presque les mêmes que ceux du récit de la mort de Rachel (Gen. 35, 17). *h.* Comme les paroles de la jeune mère constitueraient bien une réponse à celles des matrones, le v. 21 doit appartenir à une autre version que le v. 20. *i.* Le nom d'Ikabod pouvait être interprété « Pas de gloire! » ou « Hélas! la gloire! » (G) ou (en assimilant *'î* à *'ê*) « Où est la gloire? ». Dans les noms propres commençant ainsi par I (Itamar, Izèbèl, Ièzèr, Ichaï) la syllabe initiale était sans doute, à l'origine, une abréviation de *Abî* (mon père) ou de *Aḥî* (mon frère); car Ièzèr et Aḥièzer (G) alternent avec Abièzer dans Nomb. 26, 30 : le sens primitif d'Ikâbôd aurait donc été « mon père » (ou « mon frère »), — c'est-à-dire mon Dieu — « est gloire ». *j.* Ce v., qui répète à peu près le précédent, pourrait provenir de l'autre source. Selon cette version, ce devaient être les assistantes qui, s'emparant des termes de la plainte de la mourante, choisissaient le nom de l'enfant, comme le feront celles qui se tenaient auprès de Ruth (Ruth 4, 17) ou les voisins d'Élisabeth (Luc 1, 59).

k. Une des cinq cités de la confédération philistine. Auj. Esdoud. *l.* Dagon ou Dagân était un antique dieu sémitique, adoré en Babylonie, en Syrie, en Phénicie (à Ougarit par exemple), en Canaan bien avant l'arrivée des Philistins en Palestine (1193 av. J.-C.). Mais ceux-ci l'adoptèrent et firent de lui leur principale divinité nationale. C'était primitivement un dieu agraire; son nom signifie « froment » et il passait pour avoir découvert le blé et la charrue (Philon de Byblos, II, 16). Comme son nom rappelle aussi le mot hébreu *dag*, « poisson », on a souvent rangé Dagon dans la catégorie des dieux marins, nombreux sur la côte syrienne, qu'on représentait avec un buste d'homme et un corps de poisson. Il n'y a pas de preuve que cette assimilation ait été faite dès l'antiquité. *m.* L'arche est déposée là comme trophée ou comme part de butin, cf. 21, 9 (l'épée de Goliath à Nob).

diens, entrant dans le temple de Dagon, virent que Dagon gisait la face contre terre devant l'arche de Dieu. Ils relevèrent Dagon et le remirent à sa place. [4] Le lendemain, de grand matin, ils trouvèrent Dagon gisant, la face contre terre devant l'arche de Yahvé; sa tête et ses deux mains coupées étaient sur le seuil[a]; seul le tronc était resté en place. [5] C'est pourquoi, aujourd'hui encore, à Asdod, les prêtres de Dagon et tous ceux qui entrent dans son temple évitent de poser le pied sur le seuil de Dagon[b].

[6] Puis la main de Yahvé s'appesantit sur les Asdodiens. Il dévasta leur contrée[c], il les frappa de pustules[d], Asdod et son territoire : les souris se multiplièrent au milieu du pays. [7] Les gens d'Asdod, voyant qu'il en était ainsi, dirent : « L'arche du Dieu d'Israël ne restera pas chez nous, car il nous a fait sentir durement sa main, ainsi qu'à Dagon notre dieu. » [8] Ils envoyèrent donc [des messagers] pour convoquer chez eux tous les princes des Philistins et [leur] dirent : « Que ferons-nous de l'arche du Dieu d'Israël ? » Les princes répondirent : « Que l'arche du Dieu d'Israël soit transportée à Gat[e]. » On transporta donc à Gat l'arche du Dieu d'Israël. [9] Mais, quand on l' [y] eut transportée, la main de Yahvé s'abattit sur la ville; [il se produisit] une très grande panique; et Yahvé frappa les hommes de la ville, du plus petit au plus grand, et il se produisit chez eux une éruption de pustules. [10] Alors ils envoyèrent l'arche de Dieu à Èqrôn[f]. Dès qu'elle y arriva, les Èqrôniens s'écrièrent : « On a transporté chez moi l'arche du Dieu d'Israël pour me faire périr, moi et mon peuple[g] ! » [11] Ils envoyèrent [des messagers] pour convoquer tous les princes des Philistins et [leur] dirent : « Renvoyez l'arche du Dieu d'Israël et qu'elle retourne à sa place, afin qu'elle ne me fasse pas périr, ainsi que mon peuple ! » En effet, il régnait une panique mortelle dans toute la ville, la main de Dieu s'y appesantissait lourdement : [12] les hommes qui ne mouraient pas étaient affligés de pustules et les cris de la ville montaient jusqu'au ciel.

6

L'arche quitte le pays des Philistins [h].

[1] L'arche de Yahvé resta sept mois dans le territoire des Philistins et les souris pullulèrent dans leur pays. [2] Alors les Philistins convoquèrent les prêtres et les devins et [leur] dirent : « Que ferons-nous de l'arche de Yahvé ? Faites-nous savoir comment nous devons procéder pour la renvoyer à sa place ». [3] Ils répondirent : « Si vous renvoyez l'arche du Dieu d'Israël, ne la renvoyez pas sans rien [lui donner] : offrez-lui un dédommagement. Alors vous serez guéris et vous saurez pourquoi sa main ne cesse de vous frapper. — [4] Quel dédommagement, demandèrent-ils, devrons-nous lui offrir ? » Ils répondirent : « Autant que les Philistins ont de princes[a], cinq pustules d'or et cinq souris d'or, car le même fléau vous atteint tous[b] et vos princes. [5] Fabriquez des images de vos pustules et des souris qui ravagent votre pays[c]. Rendez hommage au Dieu d'Israël : peut-être cessera-t-il de faire peser sa main sur vous, sur votre dieu et sur votre pays. [6] Pourquoi endurciriez-vous votre cœur comme l'ont fait les Égyptiens et le pharaon[d]? N'ont-ils pas été obligés, après que Yahvé se fut joué d'eux[e], de laisser partir [les Israélites] ? [7] Maintenant donc prenez, fabriquez un chariot neuf[f] et deux vaches qui allaitent, qui n'aient pas porté le joug[g]. Attelez ces vaches au chariot, mais retenez leurs petits à l'étable. [8] Vous prendrez alors l'arche de Yahvé et vous la placerez sur le chariot. Quant aux objets d'or que vous lui offrirez en dédommagement, vous les mettrez à côté de l'arche dans un coffret[h]. Puis laissez-le[i] partir et qu'il s'en aille. [9] Observez alors [ce qui se passera] : s'il monte dans la direction de son pays, à Bét Chèmèch[j], c'est bien lui qui nous a causé cette grande calamité; sinon, nous saurons que ce n'est pas sa main qui nous a frappés, mais que ce qui nous est survenu est l'effet du hasard. »

[10] Ainsi firent les gens : ils prirent deux vaches qui allaitaient, les attelèrent à un chariot et enfermèrent leurs petits à l'étable. [11] Puis ils placèrent l'arche de Yahvé sur le chariot, ainsi que le coffret et les souris d'or.

Retour de l'arche au pays d'Israël.

[12] Les vaches prirent le chemin direct de Bét Chèmèch[k]; tenant toujours la même route, elles s'avancèrent en mugissant, sans s'en écarter à droite ni à gauche, suivies par les princes des Philistins, jusqu'aux confins de Bét Chèmèch.

[13] [Les gens de] Bét Chèmèch faisaient la moisson du froment[l] dans la vallée. Levant les yeux, ils aperçurent l'arche et se portèrent tout joyeux à sa rencontre. [14] Le chariot était entré dans le champ de Josué de Bét Chèmèch; il s'y arrêta. Il y avait là une grande pierre. On fendit les pièces de bois dont était fait le chariot; quant aux vaches, on les offrit en holocauste à Yahvé[m]. [15] Les Lévites avaient descendu l'arche de Yahvé,

3. « entrant dans le temple de Dagon, virent que (litt. : virent et voici) » *G* (lis. *wayyâbô'ou bêt dâgôn wayyir'ou*). H : et voici. « la face (litt. : sur sa face) » *G* (lis. *'al pânâw*). H : devant lui. « de Dieu » *G*. H : de Yahvé. « relevèrent » *G* (lis. *wayyâqîmou*). H : prirent. 4. « la face » voy. v. 3. « le (litt. : son) tronc » *S* (*G L*) (lis. *gêwô*). H : Dagon. 6. « les souris — pays » *G* (aj. *wayyiphrou 'akbârîm betôk 'arṣâh*). Manque en H. 7. « dirent » lis. *wayyô'merou*. H : disaient (?). 8. « Les princes — transportée à Gat ». G : Les Guitties dirent : Que l'arche... soit transportée chez nous. « donc à Gat » *G* (aj. *gattâ*). H : donc. **6**, 1. « et les souris — pays » *G* (aj. *wattiśrôṣ 'arṣâm 'akbârîm*). Manque en H.

a. Le traitement infligé par l'arche à Dagon était de ceux qu'en Israël, comme chez les Philistins, les Égyptiens, les Assyriens, on faisait subir aux vaincus : ils devaient se prosterner devant leur vainqueur, et souvent on coupait la tête et les mains de leurs cadavres (17, 51, 54; 31, 9). — Dans les v. 3 et 4, nous avons deux variantes d'un thème qui se retrouve en divers temps et en différents pays : quand la croix fut apportée dans le temple de Gaza, « la statue de Vénus (Astarté) s'écroula et se brisa en pièces ». D'après une légende bouddhique, à peine le bouddha eut-il posé le pied dans un temple que « les images sans vie des dieux tombèrent à ses pieds. »
b. Le tabou interdisant de fouler le seuil est extrêmement répandu; il était parfois observé en Juda même (Soph. 1, 9). La raison d'être originelle de cette abstention paraît être le désir d'échapper aux mauvais esprits qui menacent particulièrement les portes, lieu de passage obligatoire, et la crainte d'offenser les bons génies que l'on a postés près des montants de la porte (cf. Ex. 21, 6; Deut. 6, 9; Ès. 57, 8; les colosses assyriens) ou sous le seuil (ainsi en Canaan et en Assyro-Babylonie) pour protéger la maison contre les démons.
c. Litt. : *Il les dévasta.* Ce trait vise la multiplication des souris. *d.* Le mot qui figure dans le texte (ketib), *'ôphèl*, signifiait étymologiquement « enflure », « renflement », d'où quelquefois « croupe (de montagne) », « séant ». C'est dans ce dernier sens que l'ont compris le traducteur grec (« il les frappa au séant »), Jérôme et déjà, sans doute, l'auteur du Ps. 78, 66, peut-être aussi les massorètes, qui indiquent en note (qeré) que, dans la lecture, on doit remplacer ce mot par un terme moins trivial (*ṭeḥôrîm*). Mais cette signification convient mal ici et plus mal encore Deut. 28, 27, où le mot figure dans une liste de maladies. Il ne doit pas s'agir d'hémorrhoïdes (sens possible de *ṭeḥôrîm*), — mal trop bénin et n'ayant pas le caractère épidémique, — mais plutôt des bubons de la peste.
e. Site incertain. *f.* Auj. Akir, 17 kil. environ N.-E. d'Asdod.
g. C'est la ville personnifiée qui est supposée parler.
h. On constate dans le ch. 6 comme dans le précédent la juxtaposition de deux conceptions légèrement différentes des faits. L'explication la plus probable est que le rédacteur a combiné deux versions de la tradition provenant de deux sources différentes. D'après l'une (E¹), le renvoi de l'arche est décidé d'avance (5, 11) et l'on consulte les experts seulement sur le meilleur moyen d'opérer le renvoi (6, 2b); ces experts, qui sont devins, sont sûrs que la calamité vient de Yahvé (6, 3b, 5b) et conseillent de lui faciliter le retour dans son pays en plaçant l'arche sur un chariot *neuf*, attelé de vaches *qui n'aient pas porté le joug*, c'est-à-dire en offrant au Dieu d'Israël un équipage pur de toute influence profane ou étrangère et qu'il puisse diriger à son gré. D'après l'autre version (J), les Philistins consultent leurs prêtres pour savoir ce qu'il faut faire de l'arche (6, 2a). Ce sont les experts qui conseillent de la renvoyer, en alléguant ce qui s'est passé en Égypte (6, 6); mais ils suggèrent d'organiser une expérience pour savoir si c'est bien Yahvé qui est l'auteur du fléau : on rendra le retour de l'arche en Israël le plus difficile possible en séparant les vaches de leurs petits (6, 9-11). D'après l'une des versions, le fléau consistait en une éruption de pustules; selon l'autre, il était marqué par le pullulement des souris.

3. « Si vous renvoyez » *G S* (aj. *'attèm*). H : Si l'on renvoie. « et vous — frapper ». G : et il sera fait expiation pour vous : sa main ne cessera-t-elle pas de vous frapper ? — Texte incertain. 4. « vous atteint tous » *L* (lis. *lekoullekèm*). H : les atteignait tous. G S : vous atteint. 11. G^B. H S L aj. : « et les images de leurs séants (?) » — Le mot employé ici n'est pas celui qui figure d'ordinaire dans le texte (Hk), mais celui que lui substituent les notes des mass. (Hq). Voy. 5, 6 note *d*. 13. « se — rencontre (litt. : se réjouirent à sa rencontre) » G (lis. *liqrâ'tô*). H : se réjouirent en voyant.

a. Glose : les devins ne parlent pas *des* Philistins, mais *aux* Philistins. *b.* L'idée est sans doute : il faut offrir cinq objets, bien que trois villes seulement aient reçu l'arche, parce que le fléau a atteint tout le territoire philistin. *c.* Les invasions de rongeurs ne sont pas rares dans la contrée : pendant la guerre de 1914-1918, les Turcs, pour défendre leurs magasins d'approvisionnement, notamment à Beer Chèba, contre des légions de rats, durent mobiliser des régiments de chats. Cependant il se pourrait que, dans la forme première de la tradition suivie ici, les images de souris fussent des symboles de la peste. Les rats sont, on le sait aujourd'hui, les premières victimes et les propagateurs ordinaires du fléau; or la relation des rongeurs avec la peste a été connue dès l'antiquité en Chine, dans l'Inde et peut-être en Égypte. Dans ce cas les versions combinées dans ce ch. se rapporteraient, l'une et l'autre, à une épidémie de peste en pays philistin. — En tout cas, nous avons ici un exemple typique de « charme homœopathique » : le semblable protège contre le semblable; on se préserve des morsures des serpents en faisant une statue de serpent (Nomb. 21, 4-9), du mauvais œil en portant des talismans de couleur bleue (l'œil bleu, en Orient, passe pour particulièrement dangereux), des souris en plaçant à sa porte une statuette de souris (Égypte); on se libère de son mal en déposant dans un sanctuaire l'image du membre malade.
d. Cf. Ex. 7, 14; 8, 11, 28; 9, 7, 34; 10, 1 (J). *e.* Cf. Ex. 10, 2. *f.* Condition souvent exigée dans les cérémonies religieuses ou magiques (cf. 2 Rois 2, 20) pour la raison indiquée note *h* sur 6, 1. *g.* De même Nomb. 19, 2; Deut. 21, 3-4; Ovide, *Métam.*, 3, 4-10; Euripide, *Phén.*, 641 ss. Voy. note *h* sur 6, 1. *h.* Mot d'étymologie et de signification incertaines. *i.* Ce pronom pourrait se rapporter à l'arche, ce mot étant masculin en hébreu. Mais la suite montre qu'il s'agit de Yahvé, à peu près identifié à l'arche comme dans tout le récit (ch. 5-6). *j.* Probablement glose tirée des v. 12-21 : l'expérience aurait été aussi probante si le Dieu étranger était rentré dans son territoire par un autre point.
k. Auj. Aïn ech-Chems (cf. Jos. 15, 10), la première localité israélite qu'on rencontrât en remontant le Ouadi es-Sarar.
l. Mai-juin, cf. Ex. 23, 16 et note *d*; Ruth 2, 23. *m.* D'après l'ancien rituel israélite, des femelles pouvaient donc être offertes en holocauste. Il n'en était pas de même selon la loi sacerdotale (Lév. 1, 3).

ainsi que le coffret qui se trouvait auprès d'elle et qui contenait les objets d'or[a]; ils avaient déposé le tout sur la grande pierre. Puis les gens de Bét Chèmèch avaient offert ce jour-là des holocaustes à Yahvé et lui avaient immolé des sacrifices [de paix]. (E¹) [16] Les cinq princes des Philistins, ayant vu cela, s'en retournèrent à Èqrôn le jour même. (R) [17] Voici [le compte des] tumeurs en or que les Philistins avaient offertes en dédommagement à Yahvé : une pour Asdod, une pour Gaza, une pour Ascalon, une pour Gat, une pour Èqrôn. [18] Quant aux souris d'or, il y en avait autant que les Philistins les cinq princes avaient de villes, [en les comptant] toutes depuis les places fortes jusqu'aux villages ouverts[b]. (J) La grande pierre sur laquelle on déposa l'arche de Yahvé se voit encore aujourd'hui dans le champ de Josué de Bét Chèmèch,

[19] Parmi les gens de Bét Chèmèch, les fils de Yekonyahou ne s'étaient pas réjouis lorsqu'ils avaient vu l'arche de Yahvé : il fit périr parmi eux soixante-dix hommes quinze mille hommes[c]. La population fut dans le deuil parce que Yahvé avait fait dans ses rangs un grand carnage; [20] et les gens de Bét Chèmèch dirent : « Qui peut subsister devant Yahvé, ce Dieu saint? Chez qui le ferons-nous monter pour échapper aux maux que nous vaut sa présence[d]? » [21] Ils envoyèrent des émissaires aux habitants de Qiryat Yearim avec ce message : « Les Philistins ont rendu l'arche de Yahvé. Descendez et faites-la monter chez vous. »

7 [1] Les gens de Qiryat Yearim vinrent et firent monter l'arche de Yahvé [chez eux]; ils la mirent dans la maison d'Abinadab, qui est sur la colline, et consacrèrent son fils Éléazar pour garder l'arche de Yahvé[f].

Samuel délivre Israël de la domination des Philistins[g].

Le peuple se repent. Samuel devient juge d'Israël.

(E²) [2] Depuis que l'arche résidait à Qiryat Yearim, il s'était écoulé bien des jours, vingt ans, (R^b E²) lorsque toute la maison d'Israël soupira après Yahvé. [3] Samuel dit à toute la maison d'Israël : « Si c'est de tout votre cœur que vous revenez à Yahvé, ôtez les dieux étrangers que vous avez au milieu de vous[h] et les Astartés[i], attachez fermement vos cœurs à Yahvé, servez-le lui seul, et il vous délivrera de la main des Philistins. » [4] Les enfants d'Israël ôtèrent les Baals et les Astartés[j] et servirent Yahvé seul. [5] Samuel dit alors : « Rassemblez tout Israël à Miçpa[k] : je prierai Yahvé pour vous. » [6] Ils s'assemblèrent donc à Miçpa et puisèrent de l'eau qu'ils répandirent devant Yahvé[l]; ils jeûnèrent ce jour-là et dirent : « Nous avons péché contre Yahvé. » Samuel devint à Miçpa le juge des enfants d'Israël.

18. « La — aujourd'hui » lis. *we'ôd* et (avec *G T*) *hâ'èbèn*. H : et jusqu'à la grande prairie sur laquelle on déposa l'arche de Yahvé jusqu'à ce jour. 19. « les fils — l'arche » *G* (au lieu du 1er *wayyak* lis. *welô' ḥâdou benê yekonyâhou*). H : il frappa parce qu'ils avaient regardé (ou : regardé dans) l'arche. « parmi eux » *G* (lis. *bâhèm*). H : dans le peuple. 7, 1. « qui est » *H* G S T* (aj. *'ăsèr*). Manque en H. 2. « soupira » lis. *wayyê'ânehou*. H : se lamenta. G^L : se tourna. G^BA : regarda. — Texte incertain.

a. La mention du déchargement du chariot vient trop tard après que celui-ci a été mis en pièces et brûlé. Le v. 15 est un correctif ajouté après coup pour mettre l'antique récit d'accord avec les théories de D et de P, selon lesquelles l'arche ne pouvait être touchée que par des prêtres membres de la tribu de Lévi. *b*. D'après les v. 4 et 5 sous leur forme actuelle, il ne fut offert que cinq souris d'or. Mais l'indication du nombre de ces objets — notre verset le confirme — a dû être ajoutée après coup par un rédacteur (R). *c*. Cette seconde évaluation, que rien ne relie au reste de la phrase, ne figurait pas dans le texte de la Bible consulté par Josèphe (*A. J.*, VI, 1, 4) et manque dans quelques manuscrits hébreux. C'est sans doute une variante provenant d'un lecteur qui estimait que la mort de 70 hommes ne constituait pas un « grand carnage ». *d*. Litt. : *Chez qui montera-t-il de dessus nous?* — Si épouvantés qu'ils soient, les gens de Bét Chèmèch ne songent pas à « faire redescendre » l'arche chez les Philistins, mais à « la faire monter », c'est-à-dire à la transporter plus avant dans la montagne, occupée par les Israélites. *e*. Probablement Qaryet el-Ènab (cf. Jos. 9, 17) à 13 kil. N.-E. d'Aïn Chems et à une altitude bien supérieure. *f*. Dans l'ancien Israël, une tribu, une ville ou même un simple particulier pouvaient attacher au service d'un sanctuaire local un prêtre, qui n'était pas nécessairement un Lévite (Jug. 17, 5, 7-13; 18, 19, 30). *g*. Ce récit (7, 2-17) provient d'un narrateur très hostile au régime monarchique et qui estimait que la fondation d'une royauté nationale n'avait nullement été nécessaire pour délivrer Israël du joug philistin (cf. 8; 10, 17-25; 12) : il raconte donc que Samuel, qu'il se représente comme ayant été un « juge », c'est-à-dire une sorte de souverain suscité par Dieu (cf. Jug. 2, 16 et la note), avait déjà vaincu les oppresseurs et libéré le territoire national, tandis que, d'après les sources anciennes, les Philistins occupaient encore le centre même du pays israélite au temps où Saül se leva (10, 5; 13-14) et ne furent expulsés que grâce aux efforts persévérants des deux premiers rois d'Israël. *h*. Cf. Gen. 35, 2; Jos. 24, 23; Jug. 10, 16; Deut. 31, 16 (E). *i*. C'est-à-dire les déesses cananéennes. Addition : partout ailleurs l'expression « les dieux étrangers » comprend l'ensemble des divinités, masculines et féminines, des autres peuples. *j*. Voy. note *a* sur Jug. 2, 13. *k*. Voy. note *b* sur 4, 1. *l*. On entend d'ordinaire qu'il s'agit ici simplement d'un geste symbolique par lequel le peuple figure sa repentance : il répand son cœur devant Dieu (cf. Ps. 22, 15; Lam. 2, 19). Mais la libation d'eau était un véritable rite, employé dans les religions orientales avec des intentions diverses (rites de pluie, rites d'expiation, rites de guerre, rite funéraire). Le geste décrit ici pourrait dériver du rite de deuil, destiné originairement à abreuver le défunt, mais qui, de même que beaucoup d'autres éléments des cérémonies funèbres (le jeûne, le sac, la cendre, etc.), aurait été ensuite employé comme une simple marque de douleur.

Samuel vainqueur des Philistins à Èben ha-Èzer.

[7] Les Philistins ayant appris que les enfants d'Israël s'étaient rassemblés à Miçpa, leurs princes marchèrent contre Israël. A cette nouvelle les enfants d'Israël eurent peur des Philistins : [8] ils dirent à Samuel : « Ne cesse pas d'implorer pour nous Yahvé notre Dieu, afin qu'il nous sauve de la main des Philistins. » [9] Samuel prit un agneau de lait et l'offrit en holocauste à Yahvé[a]. Puis Samuel implora Yahvé en faveur d'Israël et Yahvé lui répondit[b]. [10] Comme Samuel offrait l'holocauste, les Philistins s'avancèrent pour attaquer Israël. Mais Yahvé fit, ce jour-là, retentir avec fracas son tonnerre contre les Philistins; il les frappa de panique et ils furent battus devant Israël[c]. [11] Alors les guerriers d'Israël sortirent de Miçpa et poursuivirent les Philistins; il les taillèrent en pièces jusqu'au-dessous de Bét Kar[d]. [12] Samuel prit une pierre et la plaça entre Miçpa et Yechana[e]; il l'appela Èben ha-Èzer et dit : « Cette pierre est témoin que Yahvé nous a secourus. »

Conséquences de la victoire.

[13] Les Philistins, ainsi abaissés, ne pénétrèrent plus dans le territoire d'Israël et la main de Yahvé pesa sur les Philistins tant que vécut Samuel[f]. (R^b) [14] Les villes que les Philistins avaient prises à Israël firent retour à Israël depuis Gat jusqu'à Èqrôn[g], (E²) et Israël en arracha le territoire des mains des Philistins. (R^b) Il y eut paix entre Israël et les Amoréens[h]. [15] Samuel gouverna Israël sa vie durant. [16] Chaque année il allait faire une tournée par Béthel, Guilgal[i] et Miçpa et rendait la justice aux Israélites dans chacune de ces localités; (E²) [17] puis il retournait à Rama[j]; car c'est là qu'était sa maison et qu'il gouvernait Israël. Il y construisit un autel à Yahvé.

II. SAMUEL ET SAÜL (8-12)

Institution de la monarchie (version antiroyaliste).

Mauvaise administration des fils de Samuel. Les Israélites demandent un roi.

(E³) **8** [1] Quand Samuel fut devenu vieux, il établit ses fils comme juges d'Israël. [2] L'aîné s'appelait Yoél et le cadet Abiyya. Ils exerçaient les fonctions de juges à Beér Chèba. [3] Mais les fils de Samuel ne marchèrent pas sur ses traces : ils se laissèrent séduire par l'appât du lucre; ils acceptèrent des présents et firent fléchir la justice. [4] Alors tous les anciens d'Israël se rassemblèrent et vinrent trouver Samuel à Rama. [5] Ils lui dirent : « Voici que tu as vieilli, et tes fils ne marchent pas sur tes traces[k]. (E²) Établis donc sur nous un roi pour nous gouverner[l], comme en ont tous les peuples ».

6. « et dirent » *G* (suppr. *šâm*). H : et dirent là. 7. « contre » *G S* (lis. *'al*). H : vers. 9. « en holocauste » *G* (suppr. *'ôlâ* ou *kâlîl*). H : [en] holocauste, [en] don total. 12. « la » *G* (aj. *'ôtâh*). Manque en H. « Yechana » *G* (*S*) (lis. *hayešânâ*). H : la dent. — Texte incertain. « Cette — que » cf. Gen. 31, 45-52; Jos. 22, 27-28 (lis. *'êdâ hî' kî*). H : Jusqu'ici. — Texte incertain.

a. Le choix de la victime est insolite, mais n'était pas illégal, même d'après P (Lév. 22, 27). *b*. Certains incidents du sacrifice étaient regardés comme des signes par lesquels Dieu marquait qu'il agréait l'offrande. Selon d'autres, Yahvé répondit à Samuel en frappant les ennemis de panique (v. 10). *c*. Voy. note *d* sur 4, 3. *d*. Localité inconnue. On a proposé de corriger en Bét Ḥôrôn (auj. Beit Our). *e*. Sur ces localités et sur la pierre d'Èben ha-Èzer, voy. 4, 1 et note *b*. *f*. Les v. 13, 14b et 15 doivent être des additions très modernes. Le narrateur antiroyaliste lui-même (E²) admettait que Samuel n'avait pas conservé le pouvoir toute sa vie (voy. ch. 12) et que, de son vivant, les Philistins avaient encore envahi le territoire israélite (ainsi ch. 17). *g*. Voy. note sur Jug. 1, 18. *h*. Les anciens habitants de la contrée s'étendant de Gat à Èqrôn, libérés grâce à l'expulsion des conquérants philistins. *i*. Ce nom, signifiant « le cercle [de pierres saintes] » (voy. Jos. 4, 19 et note *b*), était commun à plusieurs localités de Palestine. Il doit s'agir ici de Djildjilia, 12 kil. N. de Beitin (Béthel). *j*. Cf. note *a* sur 1, 1. *k*. Dans la version antiroyaliste sous sa forme première (E²), la demande du peuple paraît avoir été motivée par un péril extérieur (cf. v. 20; 12, 12), non par des fautes des fils de Samuel : leur père en eût été responsable comme Éli; du reste, Samuel parle de ses fils (12, 2) comme de gens irréprochables. Les v. 1-5a ont donc sans doute été substitués à l'introduction primitive du récit : dans ces versets Samuel négocie avec « les anciens d'Israël » à Rama, tandis que dans le corps du récit il s'entretient avec « le peuple » tout entier, et, à ce qu'il semble, à Miçpa (voy. v. 22). *l*. Litt. : *nous juger*.

Remontrances de Yahvé. [6] Samuel fut mécontent, lorsqu'ils [lui] dirent : « Donne-nous un roi pour nous gouverner. » Et Samuel pria Yahvé. [7] Yahvé répondit à Samuel : « Écoute la voix du peuple : fais tout ce qu'ils te demandent. Car ce n'est pas toi qu'ils rejettent : c'est moi qu'ils rejettent, ne voulant plus que je règne sur eux. [8] Ils se conduisent envers toi exactement comme ils se sont conduits à mon égard depuis le jour où je les ai fait monter d'Égypte, m'abandonnant pour servir d'autres dieux. [9] Écoute donc leur voix; mais avertis-les solennellement et apprends-leur comment se comportera le roi[a] qui régnera sur eux. »

Le « droit du roi ». [10] Samuel rapporta toutes les paroles de Yahvé au peuple, qui lui demandait un roi. [11] Puis il dit : « Voici comment se comportera le roi qui régnera sur vous. Il prendra vos fils et les emploiera à [conduire] ses chars et ses chevaux, [ou bien] ils devront courir devant son char[b]. [12] Il mettra à leur tête des chefs de milliers et des chefs de cinquantaines; [il les obligera] à faire ses labours et ses moissons, à fabriquer pour lui des armes et ce qu'il faut pour équiper ses chars. [13] Quant à vos filles, il les prendra comme parfumeuses, comme cuisinières et comme boulangères. [14] Il s'emparera des meilleurs de vos champs, de vos vignobles et de vos oliviers[c] et les donnera à ses serviteurs. [15] Il prélèvera la dîme de ce que vous aurez semé et de vos vignes et la donnera à ses eunuques et à ses serviteurs. [16] Il prendra vos esclaves et vos servantes, vos meilleurs de vos bœufs et vos ânes et les emploiera à ses travaux. [17] Il prélèvera la dîme de votre petit bétail et vous-mêmes deviendrez ses esclaves. [18] Vous crierez ce jour-là à cause du roi de votre choix[d]; mais ce jour-là Yahvé ne vous répondra pas ».

La réponse du peuple. [19] Le peuple refusa d'écouter les avis de Samuel et dit : « Non, nous aurons un roi [20] et nous serons, nous aussi, comme toutes les nations. Notre roi nous gouvernera : il marchera à notre tête et combattra [pour nous] dans nos guerres. » [21] Samuel, ayant entendu toutes les paroles du peuple, les redit aux oreilles de Yahvé. [22] Et Yahvé dit à Samuel : « Écoute leur voix : établis sur eux un roi. » Samuel dit R aux hommes d'Israël : « Allez-vous-en chacun dans sa ville[e]. »

Saül oint secrètement par Samuel [f].

9 *A la recherche des ânesses égarées.* [1] Il y avait un homme de J Guibea de Benjamin, nommé Qich, fils d'Abiél, fils de Ceror, fils de Bekorat, fils d'Aphiaḥ. C'était un Benjaminite notable[g]. [2] Il avait un fils nommé Saül, jeune et beau; nul parmi les enfants d'Israël n'était plus beau que lui et il dépassait R tout le monde de la tête[h].

[3] Les ânesses de Qich, père de Saül, J s'étant égarées, Qich dit à Saül son fils :

8, 8. « à mon égard » *G* (aj. *lî*). Manque en H. 11. « ses chars » *G S L* (lis. *bemarkebôtâw*). H : son char (ou : sa charrerie). 12. « Il mettra — chefs » lis. *'ălêhèm* au lieu de *lô*. H : Il [les] mettra pour lui chefs. — Mais ce serait une faveur (cf. 22, 7; 1 Rois 9, 22), non un acte de tyrannie. 16. « vos bœufs » *G* (lis. *biqrêkèm*). H : vos jeunes gens (on ne les aurait pas nommés entre les esclaves et les ânes). 9, 1. « de Guibea de B. » cf. *10, 5*, (lis. prob. *miggib'at binyâmîn*). H : de Benjamin. « un Benjaminite » suppr. *bèn* ou *'îš*. H : le fils d'un Benjaminite.

a. Litt. : *fais-leur connaître la coutume du roi.* Le mot hébreu (*mišpâṭ*) que nous traduisons par « coutume » pouvait désigner soit « le droit », soit, d'une façon générale, « la manière d'agir » sans préjuger si celle-ci était ou non conforme au droit. De fait les prérogatives tyranniques qui seront celles du souverain d'après le tableau que Samuel trace de « la coutume du roi » (v. 11-17) sont toutes de celles que le roi aura *le droit* d'exercer (sauf au v. 14, qui est peut-être une addition d'après 22, 17). La satire du régime monarchique attribuée à Samuel vise l'attitude de Salomon et de ses successeurs : Saül n'avait ni chars, ni chevaux, ni eunuques. *b.* Cf. 2 Sam. 15, 1; 1 Rois 1, 5. *c.* Ainsi fit Achab. Mais cet empiètement sur les droits sacrés du paysan israélite révolta les consciences (1 Rois 21). *d.* Cette expression n'implique pas qu'en Israël les souverains fussent « choisis » (élus) par leur peuple, mais que celui-ci avait « choisi » d'avoir des rois, plutôt que des « juges ». *e.* Dans la version antiroyaliste originelle (E²), Samuel procédait à la désignation de Saül par le sort (10, 18-25) le jour même où les Israélites lui demandaient un roi (10, 19), puis se démettait aussitôt de ses fonctions de « juge » (ch. 12). Le compilateur qui a fondu cette relation avec d'autres a réparti les incidents de cette séance unique sur trois journées distinctes (8; 10, 17-25 et 12), de façon à pouvoir placer entre eux des scènes qu'il trouvait dans les versions parallèles.
f. Ici commence une autre version de l'institution de la monarchie en Israël, selon laquelle Samuel n'est pas le juge de tout Israël, mais un voyant de petite ville dont Saül ignorait l'existence avant de le rencontrer au hasard d'un voyage. La royauté est ici présentée comme une institution voulue de Yahvé pour le salut de son peuple (9, 15-16).
g. Litt. : *vaillant de force.* Mais voy. Ruth 2, 1 et la note.
h. Ce trait figure aussi dans un autre récit (10, 23), où il est beaucoup mieux en place : c'est de là sans doute qu'il a passé dans le ch. 9.

« Prends avec toi l'un des serviteurs et pars à la recherche des ânesses. » [4] Ils parcoururent la montagne d'Éphraïm; ils parcoururent le pays de Chalicha sans les trouver. Ils parcoururent le pays de Chaalim[a] : elles n'y étaient pas. Ils parcoururent le pays de Benjamin et ne les trouvèrent pas.

Saül entend pour la première fois parler de Samuel. [5] Comme ils arrivaient au pays de Çouph[b], Saül dit au serviteur qui l'accompagnait : « Allons! Retournons, de peur que mon père, cessant de s'inquiéter des ânesses, ne se tourmente à notre sujet. » [6] Le serviteur lui dit : « Écoute. Il y a dans cette ville[c] un homme de Dieu. C'est un homme considéré : tout ce qu'il prédit arrive sans faute. Allons-y donc. Peut-être nous indiquera-t-il la route que nous devons suivre. — [7] Mais si nous y allons, répondit Saül à son serviteur, qu'offrirons-nous à cet homme? Il n'y a plus de pain dans nos sacs, et nous n'avons aucun présent à faire à l'homme de Dieu? De quoi disposons-nous ? » [8] Le serviteur, reprenant la parole, dit à Saül : « Tiens! Il se trouve que j'ai sur moi un quart de sicle d'argent[d]. Tu le donneras à l'homme de Dieu et il nous indiquera notre route. » [10a] Saül dit à son serviteur : « Tu as raison. Viens; allons trouver R le voyant. » [9] (Jadis, en Israël, quand on allait consulter Dieu, on disait : « Venez, allons trouver le voyant. » Car celui qu'on nomme aujourd'hui prophète s'appelait autrefois voyant[e]). [10b] Ils se dirigèrent donc J vers la ville où était l'homme de Dieu.

Rencontre de Saül et de Samuel. [11] Comme ils gravissaient la montée menant à la ville, ils rencontrèrent des jeunes filles qui sortaient pour puiser de l'eau et ils leur dirent : « Le voyant est-il là? » [12] Elles leur répondirent : « Oui. Le voyant est là devant vous : il vient justement d'arriver en ville[f]. Il y a, en effet, aujourd'hui un sacrifice public sur le haut lieu[g] : [13] dès que vous entrerez dans la ville, vous le trouverez avant qu'il ne monte au haut lieu pour le repas, car les gens ne se mettront pas à manger avant qu'il n'arrive, puisque c'est lui qui bénit le sacrifice; après cela seulement les conviés mangeront. Montez donc : vous allez tout juste le rencontrer. »

[14] Ils montèrent à la ville. Comme ils s'engageaient sous la porte[h], ils rencontrèrent Samuel qui sortait pour monter au haut lieu. [15] Or un jour avant l'arrivée de Saül, Yahvé avait fait à Samuel cette révélation[i] : [16] « Demain, à pareille heure, je t'enverrai un homme du pays de Benjamin : tu l'oindras comme chef d'Israël mon peuple et il délivrera mon peuple du pouvoir des Philistins; car j'ai vu la misère de mon peuple et ses

4. « Ils parcoururent » *G L* (lis. *wayya'abrou*). H (1re, 2e et 3e fois) : Il parcourut. 6. « la route — suivre (litt. : notre route et nous la suivrons) » suppr. *'ăšèr* et lis. *wehâlaknou*. H : notre route que nous avons suivie (mélange de deux variantes). 8. « Tu [le] donneras » G^{BL} (lis. *wenâtattâ*). H : Je [le] donnerai. 10a « trouver le voyant » cf. v. 9 (aj. *'ad hârô'è*). Manque en H. 12. « Le voyant — ville » *G* (lis. *liphnêkèm hârô'è 'attâ kehayyôm*). H : Voici devant toi, car il est arrivé aujourd'hui dans la ville. 13. « vous allez — rencontrer » *G* (lis. *'attâ* au lieu du 1er *'ôtô*). H : lui-même, vous le rencontrerez tout juste. 14. « sous (litt. : à l'intérieur de) la porte » cf. v. 18 (lis. *hašša'ar*). H : à l'intérieur de la ville. 16. « la misère de » *G T* cf. Ex. 3, 7 (aj. *'ŏnî*). Manque en H.

a. Le site de *Chalicha* n'a pas été identifié sûrement. *Chaalim* est peut-être une faute pour *Chaalbim* (cf. Jos. 19, 42; Jug. 1, 45 et les notes). *b.* Canton éphraïmite (cf. 1, 1; 10, 2) non identifié, d'où était originaire la famille de Samuel d'après 1, 1. *c.* Le nom de la ville en question devait figurer dans la forme originelle du présent récit. Il aura été omis par le compilateur parce que celui-ci donnait la préférence à la tradition suivie par la version antiroyaliste, selon laquelle la résidence de Samuel était la ville benjaminite de Rama (cf. note sur 1, 1). *d.* Le sicle d'argent valant 3 francs or, le quart représentait à peu près 0 fr. 75.
e. Nous intervertissons les v. 9 et 10a : le v. 9 est une remarque inscrite d'abord en marge du passage où figurait pour la première fois le mot « voyant » (11 ou plus probablement 10a, voy. note crit.); elle a été, par erreur, introduite dans le texte *avant* ce passage. — « Voyant » et « prophète » désignaient, à proprement parler, deux catégories un peu différentes d'inspirés, le « voyant » étant un isolé, tandis que les anciens « prophètes » cultivaient l'inspiration collective (voy. 10, 5-6, 10-12; 19, 19-24); mais le second terme finit par supplanter le premier. *f.* L'idée n'est pas que Samuel soit venu ce jour-là d'une autre localité dans la ville du pays de Çouph pour prendre part à un sacrifice, comme le suggérerait le texte massorétique (voy. note crit.), car cette ville est sa résidence habituelle (v. 6 et 18), mais que le voyant est pour quelques instants descendu en ville, après avoir, sans nul doute, présidé le sacrifice sur le haut lieu et avant d'y remonter pour bénir le repas où les fidèles vont consommer leur part de la chair des victimes. *g.* « Haut lieu », dans l'ancien Israël, était synonyme de sanctuaire, les lieux de culte sémitiques se trouvant d'ordinaire au sommet d'une colline. C'est seulement depuis la réforme de Josias (622), qui concentra le culte juif dans le temple de Jérusalem, que le terme de « haut lieu » prit un sens péjoratif et servit à désigner les autres sanctuaires de Yahvé, tenus désormais pour illicites. *h.* Litt. : *à l'intérieur de la porte.* Les portes constituaient d'importants ouvrages fortifiés, qu'il fallait traverser avant de pénétrer dans la ville. *i.* Litt. : *avait découvert l'oreille de Samuel.*

cris sont parvenus jusqu'à moi[a]. » 17 Quand Samuel aperçut Saül, Yahvé lui dit[b] : « Voici l'homme dont je t'ai dit : C'est lui qui commandera à mon peuple. » 18 Saül aborda Samuel sous la porte et lui dit : « Indique moi, je te prie, où est la maison du voyant. » 19 Samuel répondit à Saül : « C'est moi qui suis le voyant. Monte devant moi au haut lieu : vous mangerez aujourd'hui avec moi. Demain matin, je te laisserai partir et je te ferai connaître tout ce que tu as à cœur [de savoir]. 20 Quant aux ânesses que tu as perdues il y a trois jours, ne t'en mets point en peine : elles sont retrouvées. A qui revient tout ce qu'il y a de précieux en Israël, si ce n'est à toi et à ta famille? » 21 Saül répondit : « Ne suis-je pas de Benjamin, de la plus petite des tribus d'Israël, et mon clan n'est-il pas le moindre de tous ceux de la tribu de Benjamin? Pourquoi donc me parles-tu de la sorte? »

Le repas sur le haut lieu.

22 Samuel prit Saül et son serviteur et les fit entrer dans la salle[c]. Il leur donna la meilleure place parmi les conviés, qui étaient au nombre d'une trentaine. 23 Samuel dit au cuisinier : « Sers la portion que je t'ai remise en te disant : Mets-la en réserve. » 24 Le cuisinier apporta le gigot et la queue[d] et les mit devant Saül[e]. Et Samuel dit à Saül : « Mange, je te prie, ce qu'on a placé devant toi. [Ce morceau] a été mis en réserve exprès pour toi, afin que tu manges avec les gens que j'avais conviés. » Saül mangea donc avec Samuel ce jour-là, 25 Puis ils descendirent du haut lieu dans la ville. On étendit des couvertures pour Saül sur la terrasse[f] 26 et il se coucha.

Samuel oint Saül et lui donne des signes de la réalité de sa vocation.

Au point du jour, Samuel, se tournant vers la terrasse, appela Saül : « Lève-toi, dit-il, je vais te reconduire. » Saül se leva et ils sortirent tous deux, lui et Samuel, dans la rue. 27 Lorsqu'ils l'eurent descendue et qu'ils eurent atteint l'extrémité de la ville, Samuel dit à Saül : « Dis au serviteur de passer devant nous . . . . Et toi, maintenant, arrête-toi : je veux te communiquer une parole de Dieu. »

10 1 Alors Samuel prit une fiole d'huile, [en] versa [le contenu] sur la tête de Saül, l'embrassa et dit : « Yahvé ne t'a-t-il pas oint comme chef d'Israël, son peuple[g]? C'est toi qui commanderas au peuple de Yahvé et qui le délivreras du pouvoir des ennemis qui l'environnent.

« Et voici le signe auquel tu reconnaîtras que Yahvé t'a oint comme chef de son héritage : 2 aujourd'hui, quand tu m'auras quitté, tu rencontreras deux hommes près du tombeau de Rachel, à la frontière de Benjamin[h] . . . . .[i]; ils te diront : On a retrouvé les ânesses que tu étais allé chercher; et maintenant ton père ne pense plus à l'affaire des ânesses, mais il se tourmente à votre sujet et dit : Que faire pour [retrouver] mon

20. « ta famille » G^B (suppr. *kôl*). H : toute la famille. 21. « de la plus petite » *S L* (lis. *miqqeṭan*). H : [de l'une ?] des plus petites. « de la tribu » *T L* (lis. *šèbèṭ*). H : des tribus. 24. « et la queue » lis. *wehâ'alyâ*. H : et ce qui est dessus (?). — Texte incertain. « Et Samuel dit à Saül » *G* (*L*). H : Et il dit. « Mange — devant toi » lis. *hinnê nâ 'âšèr sîm lephânèkâ 'èkôl*. H : Voici ce qui reste : mets[-le] devant toi, mange. — Texte incertain. « afin — conviés » lis. *lè'èkôl 'im hâ'âm qârâ'tî*. H : en disant : « J'ai convié le peuple ». — Texte très incertain. 25. « On étendit — Saül » *G VL* (lis. *wayyirbedou lešâ'oul*). H : Il s'entretint avec Saül. 26. « et il se coucha » *G VL* (lis. *wayyiškâb*). H : Et ils se levèrent de bon matin. 27. « nous » G^B *S* (suppr. *wayya'ăbôr*). H aj. : et il passa. « une parole » *G* (suppr. *'èt*). H : la parole. **10**, 1. « Yahvé ne — reconnaîtras que » *G L* (après *hălô'* aj. *mešâḥăkâ yahwe lenâgîd 'al 'ammô 'al yisrâ'él we'attâ ta'ășôr be'am yahwe we'attâ tôši'ènnou miyyad 'ôyebâw missâbîb wezè lekâ hâ'ôt*). H : N'est-ce pas parce que. — Un copiste a sauté du premier « Yahvé t'a oint » au second.

a. Cf. Ex. 3, 7. *b*. Litt. : *lui répondit* : répondit à sa question tacite. *c*. Voy. 1, 9 et la note *a*. *d*. La queue, très grasse, des moutons de Syrie est considérée comme un morceau de choix, qu'on offre à l'hôte le plus honoré. *e*. Voy. note sur Gen. 43, 34. *f*. Litt. : *sur le toit*; cf. Deut. 22, 8 et la note.

g. Le rite de l'onction royale se présente sous plusieurs formes : 1° intronisation d'un vassal par son suzerain; c'est l'emploi de cet usage le plus anciennement attesté. Dans une lettre de Tell el-Amarna, un prince de Nouḥaššé rappelle que le pharaon Thoutmès III (1501-1447) a versé de l'huile sur la tête de son grand-père en l'établissant roi; — 2° onction du chef par ses futurs sujets (Jug. 9, 8; 2 Sam. 2, 4, 7; 5, 3, 17; 19, 11). C'est peut-être à ce rite que fait allusion un passage des poëmes phéniciens du XIVe siècle trouvés à Ras Chamra; les Rephaïm y sont invités à « verser de l'huile sur le crâne » de Baal avant son intronisation; — 3° onction du roi par un représentant de Dieu. Dans ce dernier cas, l'huile était sans doute considérée comme le véhicule de forces surnaturelles conférées au souverain par la divinité (par exemple l'esprit de Yahvé, 1 Sam. 16, 13). Il en était peut-être de même quand l'onction était faite par un suzerain; car le pharaon était tenu pour un dieu, fils de Ra. *h*. On voit clairement ici qu'anciennement on montrait la sépulture de Rachel près de la frontière entre Éphraïm et Benjamin, et non au voisinage de Béthléhem (voy. Gen. 35, 16-20 et note *f*). *i*. L'hébreu a ici un terme obscur; peut-être un nom de lieu inconnu : *à Celçaḥ*. G a traduit « bondissants ».

fils? — 3 Poursuivant ta route, tu arriveras au chêne de Tabor[a]; là tu rencontreras trois hommes montant vers Dieu, à Béthel[b], et portant l'un trois chevreaux, un autre trois pains[c] et le dernier une outre de vin. 4 Ils te salueront et te donneront deux pains, que tu accepteras de leur main. 5 Ensuite tu arriveras à Guibeat-Élohim[d], à l'endroit où se trouve la stèle des Philistins[e], et lorsque, en cet endroit, tu entreras dans la ville, tu croiseras une bande de prophètes descendant du haut lieu, précédés d'une harpe, d'un tambourin, d'une flûte et d'une cithare[f], en train de prophétiser[g]. 6 Alors l'esprit de Yahvé fondra sur toi, tu te mettras à prophétiser avec eux[h] et tu deviendras un autre homme[i]. 7 Quand tu auras vu ces signes s'accomplir, fais ce que tu trouveras à faire, car Dieu est avec toi[j]. J[2] 8 Puis tu descendras avant moi à Guilgal[k]; j'irai t'y rejoindre pour offrir des holocaustes et immoler des sacrifices de paix. Tu attendras ma venue pendant sept jours; puis je te ferai savoir ce que tu auras à faire[l]. »

Accomplissement des prédictions de Samuel.

9a Quand Saül eut tourné le J[1] dos en quittant Samuel, 9c tous les signes annoncés s'accomplirent, le jour même... 10 Lorsque de là[m] il arriva à Guibea, il vit venir à sa rencontre une bande de prophètes. Alors l'esprit de Dieu fondit sur lui, il se mit à prophétiser au milieu d'eux 9b et Dieu lui changea le cœur[n]. 11 Quand tous ceux qui l'avaient connu auparavant le virent prophétiser avec les prophètes, les gens se dirent l'un à l'autre : « Qu'est-il donc arrivé au fils de Qich? Saül est-il aussi parmi les prophètes? » 12 L'un d'entre eux prit la parole et dit : « Et qui est leur père[o]? » De là l'expression devenue proverbiale : « Saül est-il aussi parmi les prophètes? »

13 Quand il eut cessé de prophétiser, il R[JE] rentra à la maison. 14 Son oncle[p] lui demanda ainsi qu'à son serviteur : « Où êtes-vous allés? — A la recherche des ânesses, répondit-il. Mais, voyant que nous ne les trouvions pas, nous nous sommes rendus auprès de Samuel. » 15 L'oncle de Saül reprit : « Fais-moi savoir, je te prie, ce que vous a

5. « la stèle » lis. (avec *G S L*) *neṣîb*. H : les stèles. 8. « et » *G S L* (lis. *welizbôaḥ*). Manque en H. 10. « de là il arriva » *G* (lis. *wayyâbô miššâm*). H : ils arrivèrent là. 12. « L'un d'entre eux » *G* (lis. *mèhèm*). H : Un homme de là. 13. « il rentra à la maison » lis. *habbâyetâ*. H : il entra au haut lieu. G : il arriva à Guibea (il s'agirait de « Guibea de Saül », qui serait distincte de Guibeat Élohim (v. 5, 10); mais, d'après v. 11, il est déjà dans la ville où tout le monde le connaît).

a. Peut-être identique au « chêne de Bakout », voisin, lui aussi, de Béthel et sous lequel on montrait la sépulture de Débora, la nourrice de Rébecca (Gen. 35, 8), ainsi qu'au « palmier de Débora », qu'on mettait en relation avec la prophétesse de ce nom (Jug. 4, 5). « Tabor » serait une variante de « Débora ».

b. On pourrait traduire « vers le dieu Béthel ». Béthel était, en effet, un vocable divin courant en Orient; il désignait proprement une pierre sainte, « maison d'un dieu », et fut appliqué à Yahvé. Mais il est plus probable, dans ce contexte, que Samuel donne, ici aussi, une précision topographique : « vers Dieu », c'est-à-dire vers le sanctuaire de Dieu qui est « à Béthel ».

c. Litt. : *trois disques de pain*. Les pains en Orient, ont la forme de galettes. *d*. « La colline de Dieu », probablement identique à « Guibea de Saül » et à « Guibea de Benjamin ». On en cherche d'ordinaire le site à Tell el-Foul, 4 kil. environ au nord de Jérusalem. *e*. On peut entendre aussi « à Guibeat Élohim, où se trouve etc. » Mais il serait peu naturel que Samuel décrivît à Saül la propre ville de celui-ci; il est plus probable qu'il précise le point de la ville où aura lieu la rencontre suivante. Par suite, entre les diverses acceptions du terme employé (stèle, poste, gouverneur), il faut sans doute adopter la première : il doit s'agir d'un objet situé à un endroit déterminé; ce serait le cas pour une stèle de victoire dressée par les Philistins en pays conquis selon la coutume des chefs de guerre orientaux. *f*. Sur la harpe (hébr. *nébel*) et la cithare (hébr. *kinnor*), voy. note *f* sur Ps. 33, 2.

g. C'est-à-dire de s'abandonner au délire sacré. Les « prophètes » de cette époque circulaient en troupe à travers le pays, s'exaltant mutuellement par la musique, la danse et une gesticulation violente, comme les adorateurs de Dionysos en Thrace ou les derviches de l'Orient moderne. Les spectateurs les traitaient souvent de déments (2 Rois 9, 11-13; Os. 9, 7; Jér. 29, 26; cf. 1 Sam. 18, 10). *h*. L'agitation des « prophètes » était éminemment contagieuse; elle se communiquait parfois à des assistants indifférents ou hostiles (cf. 19, 18-24). Le même phénomène a été souvent observé dans l'entourage des « prophètes » cévenols et encore aujourd'hui à Madagascar chez les adeptes du « tromba ». *i*. L'extatique a le sentiment de se dépasser lui-même et de posséder une vie infiniment plus riche et plus pleine que d'habitude. *j*. Samuel suggère évidemment à Saül de commencer, aussitôt après, l'œuvre de libération à laquelle il a été appelé. Dans la version J[1] sous sa forme première, Saül devait, sous l'action de l'esprit de Yahvé, abattre sur-le-champ la stèle des Philistins (13, 4).

k. Il s'agit, comme l'indique le verbe « descendre », du sanctuaire de ce nom, voisin de Jéricho, dans la plaine du Jourdain (Jos. 4, 19, note *b*). *l*. Le v. 8 a été ajouté après coup pour préparer le récit du rejet de Saül qu'on lira 13, 7b-15a. *m*. Le récit, sous sa forme première, devait rapporter expressément les rencontres faites par Saül au tombeau de Rachel et au chêne de Tabor. *n*. Il est clair, d'après v. 6, que c'est ici la place primitive de cette phrase. Peut-être, en la transposant, a-t-on voulu suggérer que le changement du cœur de Saül était l'effet de l'onction reçue par lui (cf. 16, 13).

o. La plupart des « prophètes », à cette époque, devaient être de basse extraction; et l'on s'étonnait de voir un jeune homme de bonne famille se mêler à ces exaltés (cf. 2 Sam. 6, 14, 20-22). *p*. Sans doute Ner, frère de Qich et père d'Abner.

cris sont parvenus jusqu'à moi[a]. » [17] Quand Samuel aperçut Saül, Yahvé lui dit[b] : « Voici l'homme dont je t'ai dit : C'est lui qui commandera à mon peuple. » [18] Saül aborda Samuel sous la porte et lui dit : « Indique moi, je te prie, où est la maison du voyant. » [19] Samuel répondit à Saül : « C'est moi qui suis le voyant. Monte devant moi au haut lieu : vous mangerez aujourd'hui avec moi. Demain matin, je te laisserai partir et je te ferai connaître tout ce que tu as à cœur [de savoir]. [20] Quant aux ânesses que tu as perdues il y a trois jours, ne t'en mets point en peine : elles sont retrouvées. A qui revient tout ce qu'il y a de précieux en Israël, si ce n'est à toi et à ta famille? » [21] Saül répondit : « Ne suis-je pas de Benjamin, de la plus petite des tribus d'Israël, et mon clan n'est-il pas le moindre de tous ceux de la tribu de Benjamin? Pourquoi donc me parles-tu de la sorte? »

Le repas sur le haut lieu.

[22] Samuel prit Saül et son serviteur et les fit entrer dans la salle[c]. Il leur donna la meilleure place parmi les conviés, qui étaient au nombre d'une trentaine. [23] Samuel dit au cuisinier : « Sers la portion que je t'ai remise en te disant : Mets-la en réserve. » [24] Le cuisinier apporta le gigot et la queue[d] et les mit devant Saül[e]. Et Samuel dit à Saül : « Mange, je te prie, ce qu'on a placé devant toi. [Ce morceau] a été mis en réserve exprès pour toi, afin que tu manges avec les gens que j'avais conviés. » Saül mangea donc avec Samuel ce jour-là. [25] Puis ils descendirent du haut lieu dans la ville. On étendit des couvertures pour Saül sur la terrasse[f] [26] et il se coucha.

Samuel oint Saül et lui donne des signes de la réalité de sa vocation.

Au point du jour, Samuel, se tournant vers la terrasse, appela Saül : « Lève-toi, dit-il, je vais te reconduire. » Saül se leva et ils sortirent tous deux, lui et Samuel, dans la rue. [27] Lorsqu'ils l'eurent descendue et qu'ils eurent atteint l'extrémité de la ville, Samuel dit à Saül : « Dis au serviteur de passer devant nous . . . . Et toi, maintenant, arrête-toi : je veux te communiquer une parole de Dieu. »

10 [1] Alors Samuel prit une fiole d'huile, [en] versa [le contenu] sur la tête de Saül, l'embrassa et dit : « Yahvé ne t'a-t-il pas oint comme chef d'Israël, son peuple[g]? C'est toi qui commanderas au peuple de Yahvé et qui le délivreras du pouvoir des ennemis qui l'environnent.

« Et voici le signe auquel tu reconnaîtras que Yahvé t'a oint comme chef de son héritage : [2] aujourd'hui, quand tu m'auras quitté, tu rencontreras deux hommes près du tombeau de Rachel, à la frontière de Benjamin[h] . . . . [i]; ils te diront : On a retrouvé les ânesses que tu étais allé chercher; et maintenant ton père ne pense plus à l'affaire des ânesses, mais il se tourmente à votre sujet et dit : Que faire pour [retrouver] mon

20. « ta famille » G^B (suppr. *kôl*). H : toute la famille. 21. « de la plus petite » *S L* (lis. *miqqeṭan*). H : [de l'une ?] des plus petites. « de la tribu » *T L* (lis. *šêbeṭ*). H : des tribus. 24. « et la queue » lis. *wehâ'alyâ*. H : et ce qui est dessus (?). — Texte incertain. « Et Samuel dit à Saül » *G* (*L*). H : Et il dit. « Mange — devant toi » lis. *hinnê nâ 'âšer sîm lephânèkâ 'èkôl*. H : Voici ce qui reste : mets[-le] devant toi, mange. — Texte incertain. « afin — conviés » lis. *lè'èkôl 'im hâ'âm qârâ'tî*. H : en disant : « J'ai convié le peuple ». — Texte très incertain. 25. « On étendit — Saül » *G VL* (lis. *wayyirbedou lešâ'oul*). H : Il s'entretint avec Saül. 26. « et il se coucha » *G VL* (lis. *wayyiškâb*). H : Et ils se levèrent de bon matin. 27. « nous » G^B *S* (suppr. *wayya'ăbôr*). H aj. : et il passa. « une parole » *G* (suppr. *'ét*). H : la parole. **10**, 1. « Yahvé ne — reconnaîtras que » *G L* (après *hălô'* aj. *mešâḥăkâ yahwè lenâgîd 'al 'ammô 'al yisrâ'êl we'attâ ta'âṣôr be'am yahwè we'attâ tôšî'ènnou miyyad 'ôyebâw missâbîb wezè lekâ hâ'ôt*). H : N'est-ce pas parce que. — Un copiste a sauté du premier « Yahvé t'a oint » au second.

a. Cf. Ex. 3, 7. *b*. Litt. : *lui répondit* : répondit à sa question tacite. *c*. Voy. 1, 9 et la note *a*. *d*. La queue, très grasse, des moutons de Syrie est considérée comme un morceau de choix, qu'on offre à l'hôte le plus honoré. *e*. Voy. note sur Gen. 43, 34. *f*. Litt. : *sur le toit*; cf. Deut. 22, 8 et la note.

g. Le rite de l'onction royale se présente sous plusieurs formes : 1° intronisation d'un vassal par son suzerain; c'est l'emploi de cet usage le plus anciennement attesté. Dans une lettre de Tell el-Amarna, un prince de Nouḥaššé rappelle que le pharaon Thoutmès III (1501-1447) a versé de l'huile sur la tête de son grand-père en l'établissant roi; — 2° onction du chef par ses futurs sujets (Jug. 9, 8; 2 Sam. 2, 4, 7; 5, 3, 17; 19, 11). C'est peut-être à ce rite que fait allusion un passage des poèmes phéniciens du XIVe siècle trouvés à Ras Chamra; les Rephaïm y sont invités à « verser de l'huile sur le crâne » de Baal avant son intronisation; — 3° onction du roi par un représentant de Dieu. Dans ce dernier cas, l'huile était sans doute considérée comme le véhicule de forces surnaturelles conférées au souverain par la divinité (par exemple l'esprit de Yahvé, 1 Sam. 16, 13). Il en était peut-être de même quand l'onction était faite par un suzerain; car le pharaon était tenu pour un dieu, fils de Ra. *h*. On voit clairement ici qu'anciennement on montrait la sépulture de Rachel près de la frontière entre Éphraïm et Benjamin, et non au voisinage de Bethléhem (voy. Gen. 35, 16-20 et note *f*). *i*. L'hébreu a ici un terme obscur; peut-être un nom de lieu inconnu : *à Celçaḥ*. G a traduit « bondissants ».

fils? — [3] Poursuivant ta route, tu arriveras au chêne de Tabor[a]; là tu rencontreras trois hommes montant vers Dieu, à Béthel[b], et portant l'un trois chevreaux, un autre trois pains[c] et le dernier une outre de vin. [4] Ils te salueront et te donneront deux pains, que tu accepteras de leur main. [5] Ensuite tu arriveras à Guibeat-Élohim[d], à l'endroit où se trouve la stèle des Philistins[e], et lorsque, en cet endroit, tu entreras dans la ville, tu croiseras une bande de prophètes descendant du haut lieu, précédés d'une harpe, d'un tambourin, d'une flûte et d'une cithare[f], en train de prophétiser[g]. [6] Alors l'esprit de Yahvé fondra sur toi, tu te mettras à prophétiser avec eux[h] et tu deviendras un autre homme[i]. [7] Quand tu auras vu ces signes s'accomplir, fais ce que tu trouveras à faire, car Dieu est avec toi[j]. (J²) [8] Puis tu descendras avant moi à Guilgal[k]; j'irai t'y rejoindre pour offrir des holocaustes et immoler des sacrifices de paix. Tu attendras ma venue pendant sept jours; puis je te ferai savoir ce que tu auras à faire[l]. »

Accomplissement des prédictions de Samuel.

(J¹) [9a] Quand Saül eut tourné le dos en quittant Samuel, [9c] tous les signes annoncés s'accomplirent, le jour même... [10] Lorsque de là[m] il arriva à Guibea, il vit venir à sa rencontre une bande de prophètes. Alors l'esprit de Dieu fondit sur lui, il se mit à prophétiser au milieu d'eux [9b] et Dieu lui changea le cœur[n]. [11] Quand tous ceux qui l'avaient connu auparavant le virent prophétiser avec les prophètes, les gens se dirent l'un à l'autre : « Qu'est-il donc arrivé au fils de Qich? Saül est-il aussi parmi les prophètes? » [12] L'un d'entre eux prit la parole et dit : « Et qui est leur père[o]? » De là l'expression devenue proverbiale : « Saül est-il aussi parmi les prophètes? »

[13] Quand il eut cessé de prophétiser, il rentra à la maison. (R^JE) [14] Son oncle[p] lui demanda ainsi qu'à son serviteur : « Où êtes-vous allés? — A la recherche des ânesses, répondit-il. Mais, voyant que nous ne les trouvions pas, nous nous sommes rendus auprès de Samuel. » [15] L'oncle de Saül reprit : « Fais-moi savoir, je te prie, ce que vous a

5. « la stèle » lis. (avec *G S L*) *neṣîb*. H : les stèles. 8. « et » *G S L* (lis. *welizbôaḥ*). Manque en H. 10. « de là il arriva » *G* (lis. *wayyâbô mišš̌âm*). H : ils arrivèrent là. 12. « L'un d'entre eux » *G* (lis. *mêhèm*). H : Un homme de là. 13. « il rentra à la maison » lis. *habbayetâ*. H : il entra au haut lieu. G : il arriva à Guibea (il s'agirait de « Guibea de Saül », qui serait distincte de Guibeat Élohim (v. 5, 10); mais, d'après v. 11, il est déjà dans la ville où tout le monde le connaît).

a. Peut-être identique au « chêne de Bakout », voisin, lui aussi, de Béthel et sous lequel on montrait la sépulture de Débora, la nourrice de Rébecca (Gen. 35, 8), ainsi qu'au « palmier de Débora », qu'on mettait en relation avec la prophétesse de ce nom (Jug. 4, 5). « Tabor » serait une variante de « Débora ».

b. On pourrait traduire « vers le dieu Béthel ». Béthel était, en effet, un vocable divin courant en Orient; il désignait proprement une pierre sainte, « maison d'un dieu », et fut appliqué à Yahvé. Mais il est plus probable, dans ce contexte, que Samuel donne, ici aussi, une précision topographique : « vers Dieu », c'est-à-dire vers le sanctuaire de Dieu qui est « à Béthel ».

c. Litt. : *trois disques de pain*. Les pains en Orient, ont la forme de galettes. *d*. « La colline de Dieu », probablement identique à « Guibea de Saül » et à « Guibea de Benjamin ». On en cherche d'ordinaire le site à Tell el-Foul, 4 kil. environ au nord de Jérusalem. *e*. On peut entendre aussi « à Guibeat Élohim, où se trouve etc. » Mais il serait peu naturel que Samuel décrivît à Saül la propre ville de celui-ci; il est plus probable qu'il précise le point de la ville où aura lieu la rencontre suivante. Par suite, entre les diverses acceptions du terme employé (stèle, poste, gouverneur), il faut sans doute adopter la première : il doit s'agir d'un objet situé à un endroit déterminé; ce serait le cas pour une stèle de victoire dressée par les Philistins en pays conquis selon la coutume des chefs de guerre orientaux. *f*. Sur la harpe (hébr. *nébel*) et la cithare (hébr. *kinnor*), voy. note *f* sur Ps. 33, 2.

g. C'est-à-dire de s'abandonner au délire sacré. Les « prophètes » de cette époque circulaient en troupe à travers le pays, s'exaltant mutuellement par la musique, la danse et une gesticulation violente, comme les adorateurs de Dionysos en Thrace ou les derviches de l'Orient moderne. Les spectateurs les traitaient souvent de déments (2 Rois 9, 11-13; Os. 9, 7; Jér. 29, 26; cf. 1 Sam. 18, 10). *h*. L'agitation des « prophètes » était éminemment contagieuse; elle se communiquait parfois à des assistants indifférents ou hostiles (cf. 19, 18-24). Le même phénomène a été souvent observé dans l'entourage des « prophètes » cévenols et encore aujourd'hui à Madagascar chez les adeptes du « tromba ». *i*. L'extatique a le sentiment de se dépasser lui-même et de posséder une vie infiniment plus riche et plus pleine que d'habitude. *j*. Samuel suggère évidemment à Saül de commencer, aussitôt après, l'œuvre de libération à laquelle il a été appelé. Dans la version J¹ sous sa forme première, Saül devait, sous l'action de l'esprit de Yahvé, abattre sur-le-champ la stèle des Philistins (13, 4).

k. Il s'agit, comme l'indique le verbe « descendre », du sanctuaire de ce nom, voisin de Jéricho, dans la plaine du Jourdain (Jos. 4, 19, note *b*). *l*. Le v. 8 a été ajouté après coup pour préparer le récit du rejet de Saül qu'on lira 13, 7b-15a. *m*. Le récit, sous sa forme première, devait rapporter expressément les rencontres faites par Saül au tombeau de Rachel et au chêne de Tabor. *n*. Il est clair, d'après v. 6, que c'est ici la place primitive de cette phrase. Peut-être, en la transposant, a-t-on voulu suggérer que le changement du cœur de Saül était l'effet de l'onction reçue par lui (cf. 16, 13).

o. La plupart des « prophètes », à cette époque, devaient être de basse extraction; et l'on s'étonnait de voir un jeune homme de bonne famille se mêler à ces exaltés (cf. 2 Sam. 6, 14, 20-22). *p*. Sans doute Ner, frère de Qich et père d'Abner.

dit Samuel. » 16 Saül dit à son oncle : « Il nous a déclaré que les ânesses étaient retrouvées. » Quant à ce qui concernait la royauté, il ne lui en parla pas[a].

Saül désigné comme roi par le sort[b].

R JE E² 17 Samuel convoqua le peuple devant Yahvé à Miçpa[c]. 18 Et il dit aux enfants d'Israël : « Ainsi parle Yahvé, le Dieu d'Israël : Moi, j'ai fait monter Israël d'Égypte et je vous ai délivrés du pouvoir de l'Égypte et de tous les royaumes qui vous opprimaient. — 19 Et vous, vous avez aujourd'hui rejeté votre Dieu, qui vous délivrait de tous vos maux et de toutes vos angoisses et vous avez dit : Non! Établis sur nous un roi. — Présentez-vous donc devant Yahvé par tribus et par clans[d]. » 20 Samuel fit avancer toutes les tribus d'Israël et la tribu de Benjamin fut désignée[e]. 21 Il fit alors avancer la tribu de Benjamin par clans et le clan des Matrites[f] fut désigné. Il fit avancer le clan des Matrites[g] homme par homme et Saül, fils de Qich, fut désigné[h]. On le chercha, mais on ne le trouva pas. 22 On consulta de nouveau Yahvé : « L'homme est-il venu ici ? » Yahvé répondit : « Oui; il est caché du côté des bagages[i]. » 23 On y courut et on le ramena. Il se présenta au milieu du peuple : il dépassait tout le monde de la tête. 24 Et Samuel dit à tout le peuple : « Avez-vous vu celui que Yahvé a choisi ? Il n'a pas son pareil dans le peuple tout entier[j]. » Tout le monde se mit à crier : « Vive le roi ! »

R a 25 Samuel alors exposa au peuple le droit royal[k]; il l'écrivit dans un livre, qu'il déposa devant Yahvé[l]. E² Puis Samuel renvoya tout le peuple, chacun chez soi. R a 26 Saül aussi s'en alla chez lui, à Guibea. Les honnêtes gens, dont Dieu avait touché le cœur, l'accompagnèrent. 27 Mais il y eut des hommes de rien qui dirent : « Comment celui-là pourrait-il nous sauver ? » Ils le méprisèrent et ne lui apportèrent pas de présent[m].

Saül délivre Jabès de Galaad.
Nouvelle version de son élévation à la royauté.

11 *Le siège de Jabès. Saül le fait lever.*

E¹ 1 Environ un mois après Naḥach l'Ammonite[n] se mit en campagne et dressa son camp devant Jabès de Galaad[o]. Tous les gens de Jabès dirent à Naḥach : « Traite avec nous et nous deviendrons tes sujets. » 2 Naḥach l'Ammonite leur répondit : « Voici à quelle condition je traiterai avec vous : je vous crèverai à tous l'œil droit : c'est un déshonneur que je veux infliger à tout Israël. » 3 Les anciens de Jabès lui dirent : « Accorde-nous une trêve de sept jours, pour que nous puissions envoyer des émissaires dans tout le territoire d'Israël : si personne ne vient à notre secours, nous nous rendrons à toi[a]. »

4 Les émissaires arrivèrent à Guibea de Saül[b] et firent entendre leur message au peuple : tout le monde éleva la voix et se mit à pleurer. 5 A ce moment Saül revenait des champs derrière ses bœufs. Il dit : « Qu'a donc le peuple à pleurer [ainsi] ? » On lui rapporta ce qu'avaient dit les hommes de Jabès. 6 Dès que Saül eut entendu ces paroles, l'esprit de Dieu fondit sur lui et il fut saisi d'une grande colère. 7 Il prit une paire de bœufs et les coupa en morceaux, qu'il envoya dans tout le territoire d'Israël par des messagers chargés de dire : « Quiconque ne marchera pas à la suite de Saül et de Samuel[c] aura ses bœufs traités de la sorte[d]. » La crainte de Yahvé s'abattit sur le peuple : ils se mirent en marche comme un seul homme; R 8 et Saül les passa en revue à Bèzeq[e]. Les enfants d'Israël étaient 300.000 et ceux de Juda 30.000[f]. E¹ 9 Puis il dit aux émissaires venus [de Jabès] : « Dites aux gens de Jabès de Galaad : Demain, quand le soleil donnera sa chaleur, vous aurez du secours. » Lorsque les émissaires furent arrivés, ils rapportèrent [ces paroles] aux gens de Jabès, qui furent dans la joie. 10 Et les gens de Jabès dirent [aux Ammonites] : « Demain nous sortirons [de la ville] et nous irons à vous[g] : vous nous traiterez comme bon vous semblera. »

11 Le lendemain, Saül divisa l'armée en trois bandes[h], qui envahirent le camp [ennemi] à la veille du matin[i] et massacrèrent les Ammonites jusqu'à l'heure la plus chaude de la journée. Les survivants se dispersèrent, si bien qu'il n'en resta pas deux ensemble.

Saül est proclamé roi.

R JE 12 Le peuple dit à Samuel : « Qui donc disait : Saül régnera-t-il sur nous ? — Livrez[-nous] ces gens-là, que nous les mettions à mort[j]. » 13 Mais Saül dit : « On ne fera périr personne en ce jour, car aujourd'hui Yahvé a accordé une victoire à Israël[k]. » 14 Puis Samuel dit au peuple : « Venez. Allons à Guilgal et là renouvelons la royauté[l]. » E¹ 15 Tout le peuple, alors, se rendit à Guilgal[m]; là ils proclamèrent Saül roi devant Yahvé à Guilgal et immolèrent devant Yahvé des sacrifices de paix; puis Saül et tous les hommes d'Israël se livrèrent à de grandes réjouissances.

Samuel résigne ses fonctions de juge[n].

12 *Témoignage rendu à l'intégrité de Samuel.*

E² 1 Samuel dit à tout Israël : « Vous le voyez, j'ai accédé à toutes vos demandes : j'ai établi sur vous un roi. 2 Désormais c'est le roi qui va marcher à votre tête. Pour moi, je suis parvenu à la vieillesse, j'ai blanchi; mes fils

16. G^B. H aj. à la fin : ce qu'avait dit Samuel. 18. « royaumes ». L : rois. 19. « vous avez dit : Non » H^* *G S L* (lis. *lô'*). H : vous lui avez dit. 21. « Il fit avancer — par homme » *G* cf. Jos. 7, 17 (aj. *wayyaqrêb 'èt mišpaḥat hammaṭri laggebârîm*). Manque en H. 22. « L'homme — ici » suppr. le 2e *'ôd* (G^B *VL*) et lis. *hâ'iš* (G^{BL}). H : Est-il venu encore un homme ici ? 26. « Les honnêtes gens (litt. : les fils de la force) » *G* (aj. *benê* devant *haḥayil*). H : la force (c'est-à-dire l'armée ?). **11**, 1. « Environ — après » *G VL L* (lis. *kemêḥôdèš*). H : Mais il fut comme quelqu'un qui fait le sourd (H rattache cette phrase au v. 27 du ch. précédent).

a. Cet épisode (v. 13-16) paraît avoir été ajouté par un compilateur de façon à pouvoir intercaler entre le retour de Saül à Guibea et la destruction de la stèle philistine (ch. 13), deux autres versions de l'élévation de Saül à la royauté (ch. 10, 17-25 et ch. 11). *b*. C'est la suite de la version antiroyaliste de l'institution de la monarchie en Israël (8, 1-22) : voy. v. 19. *c*. Le v. 17 doit être un raccord du compilateur : voy. note sur 8, 22. *d*. Litt. *par milliers*; cf. Gen. 36, 15 et la note. *e*. Litt. : *fut prise* (par le sort). Sur ce mode de consultation par le moyen du sort sacré, voy. le récit, exactement parallèle à celui-ci, de la découverte d'Acan (Jos. 7, 14, 16-18) et la note *m* sur Ex. 28, 30. *f*. Ce nom ne figure nulle part ailleurs. *g*. Dans le récit parallèle Jos. 7, le sort est encore jeté entre les différentes *familles* du clan. *h*. Il faut supposer, d'après la suite, que la présence matérielle de tous les membres du clan n'était pas indispensable; il suffisait que leurs noms fussent énoncés. *i*. Ce trait doit marquer combien Saül s'attendait peu à être l'élu divin : il se désintéressait de l'affaire au point de se tenir du côté des bagages, hors de la vue de l'assemblée. Pareille attitude serait inexplicable si Saül avait déjà appris par Samuel que la royauté lui était réservée par Yahvé (9, 1-10, 16), comme le suggère l'ordre actuel des récits. *j*. La royauté était, selon l'auteur, une institution mauvaise; mais le souverain désigné par Dieu était le meilleur que l'on pût choisir. *k*. Il s'agit sans nul doute du « droit du roi » déjà exposé au peuple par Samuel d'après 8, 10-18. Mais, dans la pensée du compilateur, cet exposé n'a encore été fait que devant les anciens, à Rama (voy. 8, 4-5, 22b); il convient donc qu'il soit répété devant tout le peuple assemblé à Miçpa (v. 17). *l*. Ce trait peut provenir de l'auteur antiroyaliste lui-même (E²). Samuel se proposerait d'établir par un document irrécusable que le peuple a été dûment averti de ce qui l'attend. Les textes importants (lois, accords, traités) étaient souvent déposés dans des sanctuaires sous la garde de la divinité (Deut. 17, 18-19; 31, 9; Jos. 24, 25-26; 2 Rois 22, 8; code de Hammourabi; règle de Dendérah (Égypte), etc.). *m*. Les v. 25b-27 constituent une transition que le collecteur de traditions a ajoutée pour pouvoir intercaler ici une nouvelle version de l'avènement de Saül (11, 1-11, 15) : le grand nombre des opposants obligea, selon lui, à « renouveler la royauté » (11, 14). *n*. Roi des Ammonites au temps de David (2 Sam. 10, 1-2). Comme on ne lui donne pas ici le titre de roi, on peut supposer qu'il n'était encore que chef de bande (voy. cependant 12, 12). *o*. Voy. note sur Jug. 21, 8.

7. « des messagers » G^B (lis. *mal'âkîm*). H : les messagers. « ils se mirent en marche ». G : ils crièrent (mauvaise traduction de *wayyiṣṣa'âqou* : ils se rassemblèrent). 9. « il dit » *G* (lis. *wayyô'mer*). H : ils dirent. 11. « les Ammonites » H^* *G S T* (aj. *benê*). H : Ammon. 12. « régnera-t-il » *L* (lis. *hâšâ'oul*). H : régnera. G S T : ne régnera pas.

a. Litt. : *nous sortirons vers toi*. *b*. C'est-à-dire à la ville qui fut appelée *plus tard* Guibea de Saül. On voit, par la suite du récit, que, d'après la version suivie ici, Saül était encore un simple particulier : ce n'est pas à lui, mais au peuple de la ville que s'adressent les émissaires de Jabès et c'est par des assistants que, passant par là, Saül est mis au courant. *c*. Addition conçue dans l'esprit du narrateur antiroyaliste, qui voit en Samuel un « juge », égal ou supérieur au roi. Samuel ne jouera aucun rôle dans la délivrance de Jabès. *d*. Le geste de Saül, avec une formule analogue à celle dont il l'accompagne, était couramment usité dans les imprécations, spécialement celles qui accompagnaient un traité : si l'une des parties viole ses engagements, elle aura automatiquement, par la vertu de la formule de malédiction, le sort de l'animal immolé (cf. Tite Live, I, 24). C'était peut-être en même temps un rite de communion entre les futurs combattants, surtout si les morceaux de la victime étaient mangés par eux. *e*. Auj. Khirbet Ibzik, entre Naplouse (Sichem) et Beisan (Bétcheân), sur la rive O. du Jourdain, vis-à-vis du Ouadi Yabis (Jabès). *f*. La distinction faite entre les deux futurs royaumes d'Israël et de Juda, ainsi que l'exagération des effectifs (cf. 13, 2, 15), trahissent l'origine récente de cette phrase. *g*. Litt. : *nous sortirons vers vous*. L'expression était à double entente. Les Ammonites devaient comprendre : « Nous nous rendrons à vous ». Car c'était la formule consacrée (v. 3). *h*. Manœuvre classique : Jug. 7, 16; 9, 43; 1 Sam. 13, 2, 17-18; 2 Sam. 18, 2; Job 1, 17; cf. Gen. 14, 15. *i*. Voy. note sur Jug. 7, 19. *j*. Cf. 10, 27 et note *m*. *k*. Cf. 14, 45; 2 Sam. 19, 23. *l*. L'expression étrange « renouveler la royauté » ne peut émaner que d'un rédacteur, désireux de conserver côte à côte deux récits de l'avènement de Saül, celui du ch. 10, 18-24 (E²) et celui de 11, 15 (E¹). *m*. Il s'agit, selon les uns, du sanctuaire de ce nom situé près de Sichem, auj. Djaledjil, plus probablement de celui qui avoisinait Jéricho, auj. Tell Djeldjoul; c'était le principal lieu saint de Benjamin, la tribu de Saül. *n*. Ce chapitre fait évidemment partie de la version antiroyaliste (voy. v. 1, 12-13, 17, 19-20), bien qu'il ait sans doute reçu quelques amplifications plus récentes (RD). Il faisait suite *immédiatement* à 10, 24 ou 25 : aussitôt que le roi avait été proclamé, il fallait que Samuel, qui est, dans cette version, conçu comme un « juge », se démît de ses fonctions.

sont là au milieu de vous[a] et depuis ma jeunesse jusqu'à ce jour, j'ai vécu sous vos yeux : 3 me voici. Déposez contre moi devant Yahvé et devant son oint. De qui ai-je pris le bœuf? De qui ai-je pris l'âne? Qui ai-je opprimé? Qui ai-je pressuré? De qui ai-je accepté un présent pour fermer les yeux sur sa faute? Je vous le restituerai[b]. » 4 Ils répondirent : « Tu ne nous a ni opprimés ni pressurés, et tu n'as rien accepté de personne. — 5 Yahvé est témoin contre vous, leur dit-il, et son oint est témoin aujourd'hui que vous n'avez rien trouvé entre mes mains. » Ils répondirent : « Il en est témoin ».

Samuel reproche au peuple de s'être montré ingrat envers Yahvé, son véritable roi.

6 Samuel dit alors au peuple : « Yahvé [est témoin], lui qui a créé Moïse et Aaron et a fait monter nos pères du pays d'Égypte[c]. 7 Comparaissez donc; je vais plaider contre vous devant Yahvé et vous rappeler tous les bienfaits que Yahvé vous a accordés, ainsi qu'à vos pères. 8 Quand Jacob et ses fils furent arrivés en Égypte, les Égyptiens les opprimèrent; alors vos pères implorèrent Yahvé, et Yahvé envoya Moïse et Aaron[d], qui les firent sortir d'Égypte; et il les installa dans ce lieu-ci. 9 Mais ils oublièrent Yahvé leur Dieu; et il les livra[e] à Sisera, chef de l'armée de Yabîn roi de Ḥaçor, aux Philistins et au roi de Moab, qui leur firent la guerre[f]. 10 Ils implorèrent Yahvé en disant: Nous avons péché en abandonnant Yahvé pour servir les Baals et les Astartés. Mais à présent délivre-nous des mains de nos ennemis et nous te servirons. — 11 Alors Yahvé a envoyé Yeroubbaal, Baraq, Jephté et Samuel[g]; il vous a délivrés des mains des ennemis qui vous entouraient et vous avez habité le pays en sécurité. 12 Cependant, quand vous avez vu Naḥach, roi des Ammonites, marcher contre vous[h], vous m'avez dit : Non! Il faut qu'un roi règne sur nous! — alors que c'est Yahvé votre Dieu qui est votre roi[i].

« 13 Voici donc le roi de votre choix[j] : Yahvé a établi sur vous un roi. 14 Si vous craignez Yahvé, si vous le servez, si vous écoutez sa voix et ne vous montrez pas rebelles à ses ordres, si vous suivez Yahvé votre Dieu, vous et le roi qui règne sur vous, [à la bonne heure[k]!] 15 Mais si vous n'écoutez pas la voix de Yahvé et que vous vous montriez rebelles à ses ordres, la main de Yahvé s'abattra sur vous et sur votre roi pour vous faire périr.

Yahvé montre par un prodige qu'il approuve les reproches de Samuel. Le peuple s'avoue coupable.

« 16 En ce moment même, tenez-vous ici et voyez le grand prodige que Yahvé va accomplir sous vos yeux. 17 C'est maintenant, n'est-ce pas, la moisson du froment. [Eh bien],

12, 3. « pour — faute ». G BA (L) : et des sandales (c'est-à-dire : fût-ce une paire de sandales (?)) : déposez contre moi (*wena'ălayim 'ănou bî*). 5. « Ils répondirent » H* Seb *G S L T* (lis. *wayyô'merou*). H : Il (= on ?) répondit. 6. « [est témoin] » sous entendu en H. G : [est] témoin. 7. « et vous rappeler » *G* (aj. *we'aggîdâ lâkèm*). Manque en H. 8. « Jacob — arrivés » *G* (aj. *oubânâw*). H : Jacob fut arrivé. « les Égyptiens les opprimèrent » *G* (aj. *waye'annoum miṣrayîm*). Manque en H (par homéotéleute). « et il les installa » *G BL S L* (*wayyôšibêm*). H : et les installèrent. 9. « Yabîn roi de » *G* (aj. *yâbîn mèlèk*). Manque en H. 11. « Baraq » *G S*. H : Bedân. « Samuel ». G L S : Samson. 13. « de votre choix (litt. : que vous avez choisi) » *G B* (suppr. *'ăšèr še'èltèm*). H aj. : que vous avez demandé (variante faisant allusion au sens du nom de Saül, « le demandé »). 15. « et sur — périr » lis. *oubemalkekèm* (*G*) *leha'ăbîdekèm* (*G L*). H : et sur vos pères.

a. On voit d'ordinaire dans ces mots une allusion à 8, 1-5 et on entend « mes fils sont redevenus de simples citoyens ». Mais quel narrateur aurait été assez maladroit pour raconter que Samuel, au moment où il fit son apologie, rappela de lui-même le souvenir fâcheux de ses fils prévaricateurs ainsi que sa propre vieillesse, les deux griefs qu'on avait formulés, selon 8, 1-5, pour demander la création de la royauté? L'idée du v. 2 est plutôt : vous me connaissez de longue date ainsi que les miens; vous n'avez rien à nous reprocher. Il suit de là que, d'après le récit originel, la demande d'un changement de régime devait être motivée autrement que par des fautes attribuées aux fils du « juge » (voy. v. 12 et note *k* sur 8, 5) : un père est responsable de la conduite de ses fils et un chef d'État, des prévarications des fonctionnaires qu'il a nommés et n'a pas révoqués. *b*. Comp. l'apologie de Moïse (Nomb. 16, 15). *c*. Cette phrase, qui anticipe sur le tableau des bienfaits de Yahvé, paraît être une variante marginale, accidentellement écourtée des v. 7b et 8a : elle débute en hébreu par les mêmes mots (*yahwè ăšèr 'âsâ*) et finit de même (*mimmiṣrayîm*). Ainsi s'explique le contexte insolite dans lequel se trouve le verbe « faire » : « Yahvé, qui a fait (créé) Moïse ». *d*. Cf. Jos. 24, 5 (E). *e*. Litt. : *les vendit*, image familière à RD. *f*. L'ordre dans lequel sont nommés les oppresseurs ne cadre entièrement ni avec celui que demanderait le livre des Juges actuel — Moab devrait figurer en tête (comme adversaire d'Éhoud) ou après Sisera (comme ennemi de Jephté selon E), — ni avec celui dans lequel les libérateurs sont énumérés v. 11. *g*. Le narrateur oublie qu'il fait parler Samuel. *h*. La demande d'un changement de régime est ici motivée tout autrement qu'au ch. 8, 1-5. On admet d'ordinaire que la mention de l'agression de Naḥach est une addition récente tirée du ch. 11. Mais cette addition serait singulièrement maladroite; car, d'après l'ordre actuel des récits, c'est bien avant l'attaque ammonite que les Israélites ont demandé un roi. Il est plus probable que, dans la version antiroyaliste primitive, la requête du peuple avait effectivement pour occasion une incursion ennemie (cf. 8, 20). *i*. Même idée Jug. 8, 23 (R). *j*. Cf. 8, 18. *k*. La proposition principale est sous-entendue, comme Lc 13, 9; Ex. 32, 32 (peut-être) et très souvent chez les classiques.

je vais invoquer Yahvé et il fera tonner et pleuvoir[a]. Vous saurez ainsi et vous verrez combien est grave, aux yeux de Yahvé, le tort que vous avez eu en demandant un roi. »

18 Samuel invoqua Yahvé et Yahvé fit tonner et pleuvoir ce jour-là. Tout le peuple eut une grande crainte de Yahvé et de Samuel, 19 et tous dirent à Samuel : « Intercède pour tes serviteurs auprès de Yahvé ton Dieu, afin que nous ne mourions pas pour avoir ajouté à tous nos péchés le tort de demander un roi. »

Exhortations, promesses et menaces.

20 Samuel dit au peuple : « Soyez sans crainte[b]. Vous avez, [il est vrai,] commis cette lourde faute. Ne vous détournez cependant pas de Yahvé et servez-le de tout votre cœur. 21 Ne vous égarez pas à la suite des [divinités de] néant, qui n'apportent ni aide ni délivrance; car elles ne sont que néant[c]. 22 Yahvé, en effet, pour l'honneur de son grand nom, n'abandonnera pas son peuple; et il a décidé de faire de vous son peuple. 23 Moi de même, ... loin de moi la pensée de pécher contre Yahvé en cessant d'intercéder pour vous! Je vous enseignerai le bon et droit chemin[d]. 24 Seulement, craignez Yahvé et servez-le fidèlement, de tout votre cœur. Voyez, en effet, quel grand prodige il a accompli en votre présence. 25 Si, au contraire, vous vous adonnez au mal, vous serez anéantis, vous et votre roi. »

21. « à la suite » *G S L* (suppr. *kî*). H : car [ce serait ?] à la suite. 23. « le bon — chemin » *G S L* (lis. *baddèrèk*). H : le chemin du bien et du droit (?).

a. La récolte du froment, en Palestine, se fait en mai-juin (cf. 6, 13, note *l*). Dans ce pays il ne pleut jamais en juin et très rarement en mai. *b*. La logique de la situation eût voulu que Samuel exigeât du peuple, qui se reconnaissait coupable, la renonciation à une institution impie. Mais le narrateur antiroyaliste était obligé de tenir compte du cours réel de l'histoire. *c*. Expression tirée d'És. 41, 29. Le v. 21 est, sans doute, une addition : « se détourner de Yahvé » (v. 20) signifiait, d'après le contexte, désobéir aux directions *politiques* que Yahvé donnera par ses prophètes, plutôt que tomber dans le paganisme. *d*. Le régime monarchique est tolérable, selon l'auteur, pourvu que le souverain comme le peuple se montrent dociles aux instructions (à la *tôrâ*) que les prophètes continuent de leur donner (cf. ch. 15).

DEUXIÈME PARTIE

SAÜL (1 SAMUEL 13-2 SAMUEL 1)

I. SAÜL, ROI D'ISRAËL (13-15)

Sa victoire sur les Philistins à Mikmas.

R **13** [1a] Saül était âgé de ....ans quand il devint roi et il régna .....[b] ans sur Israël.

E[1] *L'insurrection contre les Philistins.* [2] Saül choisit parmi les Israélites[c] 3.000 hommes : 2.000 se postèrent avec Saül à Mikmas et sur la montagne de Béthel, 1.000 avec Jonathan à Guibea de Benjamin[d]. Quant au reste du peuple, il le renvoya vers ses tentes[e]. [3] Alors Jonathan abattit la stèle des Philistins qui se trouvait à Guibea[f].

J[1] Les Philistins apprirent que les Hébreux s'étaient révoltés. Saül fit sonner du cor dans tout le pays[g], [4] et tout Israël apprit que Saül avait abattu la stèle des Philistins[h] et qu'Israël s'était rendu odieux aux Philistins. Alors le peuple se rassembla pour suivre J[2] J[1] Saül à Guilgal[i]. [5] Les Philistins se réunirent pour combattre Israël : [ils avaient] 3.000 chars, 6.000 cavaliers et une multitude [de gens de pied] aussi nombreuse que les grains de sable qui sont au bord de la mer. Ils montèrent et dressèrent leur camp à Mikmas[j], à l'orient de Bét Aven[k].

[6] Lorsque les Israélites se virent dans la détresse — car ils étaient serrés de près, — les gens se cachèrent dans les cavernes, les grottes, les rochers, les souterrains et les citernes; [7] beaucoup passèrent le Jourdain pour gagner le pays de Gad et de Galaad.

Saül rejeté par Samuel[l]. Saül était encore à Guilgal et J[2] toutes les troupes qui l'avaient suivi tremblaient. [8] Il attendit sept jours — le délai qu'avait fixé Samuel. Mais Samuel n'arrivait pas à Guilgal et l'armée commençait à se débander et à quitter Saül. [9] Alors Saül dit : « Amenez-moi [les victimes de] l'holocauste et des sacrifices de paix. » Et il offrit l'holocauste[m]. [10] Comme il achevait d'offrir l'holocauste, Samuel arriva. Saül sortit à sa rencontre pour lui souhaiter la bienvenue[n].

13, 2. « hommes » *G S* (aj. *'iš*). Manque en H. « Jonathan ». S aj. : son fils. 3. « Guibea » *G T* (lis. *begib'â*). H : Guèba. « que les — pays » lire, avec *G*, *pâše'ou* pour *yišme'ou* et transposer les trois derniers mots du v. après *pelištîm*. 5. « 3.000 » *G L S* (lis. *šelôšet 'ălâphim*). H : 30.000. — Texte incertain. « Bét Aven ». G : Bét Ḥôrôn. 6. « ils étaient serrés » (*G*) (suppr. *hâ'âm*). H : le peuple était serré. « les grottes » lis. *oubaḥôrîm*. H : les épines. 7. « beaucoup » lis. *we'am rab*. H : des Hébreux. 8. « avait fixé » *H** (aj. *sâm*). Manque en H. H* G T : avait dit.

a. Ce verset, qui manque dans la version des Septante (B A), est une addition très récente. Un lecteur aura voulu donner au règne de Saül le cadre chronologique qui dans le livre des Rois accompagne la biographie de chaque souverain. Mais, ne connaissant pas les chiffres, il les a laissés en blanc.

b. Le chiffre *deux*, que donne ici l'hébreu, provient sans doute d'une dittographie du mot suivant. La tradition juive ultérieure attribuait à Saül 40 ans de règne (Josèphe, A. J., VI, 14, 9; Act. 13, 21). *c*. Parmi ceux qui venaient de le proclamer roi à Guilgal : nous avons ici la suite du ch. 11. *d*. Mikmas, auj. Mukhmas, est à 12 kil. environ N. N. E. de Jérusalem; *Béthel*, auj. Beitîn, à 6 kil. de là vers le N. N. O. Sur le site de Guibea, voy. note *d* sur 10, 5. Selon la version suivie ici les positions israélites formaient une ligne orientée du nord au sud et faisant face à l'ouest. *e*. Cf. note *i* sur 4, 10. *f*. Cf. 10, 5. *g*. Comme Éhoud (Jug. 3, 27). *h*. Nous avons ici une autre relation, suivant laquelle c'est Saül qui renverse l'emblème des oppresseurs, comme on l'attendait d'après la suggestion de Samuel (10, 5, 7). Selon cette version, l'exploit de Jonathan consista, non à abattre le *neṣîb* (stèle, poste ou gouverneur) des Philistins à Guibea, mais à battre le poste (*maṣṣâb*) qu'ils avaient à Mikmas (13, 23-14, 15). *i*. Cette indication de lieu a été sans doute ajoutée après coup pour amorcer l'épisode du rejet de Saül (7b-15a). D'après le narrateur primitif le rassemblement des Israélites devait avoir lieu à Guibea ou à Guèba, où Saül se trouve avant et après cet épisode (cf. v. 15-16). *j*. Si ce v. venait de la même source que le v. 2, le narrateur aurait sans doute expliqué comment les Philistins purent installer leur camp dans une localité occupée par Saül. *k*. Autre désignation de Béthel ou nom d'une ville voisine (Jos. 7, 2 et note *g*).

l. Cet épisode (v. 7b-15a, ainsi que 10, 8 et le mot « à Guilgal » v. 4, qui les préparent), a été inséré après coup dans la version J[1], avec l'esprit de laquelle il s'accorde mal : le héros auquel Yahvé assure aussitôt après une magnifique victoire sur les Philistins, qui consulte Yahvé et auquel Yahvé répond, qui fait preuve d'une piété héroïque (14, 39-44) n'est pas un réprouvé. L'épisode surajouté est un récit explicatif, analogue à celui du ch. 15 (E[2]) et destiné également à justifier par une faute de Saül la substitution ultérieure d'une nouvelle dynastie, celle de David, à la maison du premier oint de Yahvé. *m*. Ce passage est le seul de l'Ancien Testament qui atteste expressément, chez les Israélites, l'usage, si répandu dans l'antiquité, d'ouvrir les guerres par des sacrifices destinés à gagner la faveur divine (v. 12). Il y est fait sans nul doute allusion dans l'expression « consacrer une guerre » pour « entrer en campagne ». *n*. Litt. : *pour le bénir*.

[11] Mais Samuel dit : « Qu'as-tu fait? » Saül répondit : « J'ai vu que l'armée se débandait et me quittait, que tu n'arrivais pas au jour fixé et que les Philistins se rassemblaient à Mikmas. [12] Alors je me suis dit : Les Philistins vont descendre m'attaquer à Guilgal et je n'aurai pas sollicité la faveur de Yahvé[a]. Je me suis donc fait violence et j'ai offert l'holocauste. » [13] Samuel dit à Saül : « Tu as agi en insensé. Si tu avais observé l'ordre que Yahvé, ton Dieu, t'avait donné[b], Yahvé aurait affermi pour toujours ta royauté sur Israël. [14] Mais maintenant ta royauté ne subsistera pas. Yahvé a choisi un homme selon son cœur et l'a désigné pour être le chef de son peuple, parce que tu n'as pas observé les ordres que Yahvé t'avait donnés. » [15] Samuel alors se leva; il remonta de Guilgal et alla son chemin.

Mouvements des deux armées. Les Israélites manquent d'armes. Ce qui restait de l'armée monta à la suite de Saül à la rencontre des gens de guerre[c]. Lorsqu'ils furent arrivés de Guilgal à Guibea de Benjamin, J[1] Saül passa en revue les troupes qui se trouvaient avec lui : environ 600 hommes. [16] Saül, Jonathan son fils et les troupes qui se trouvaient avec eux étaient postés à Guèba de Benjamin, tandis que les Philistins étaient campés à Mikmas[d]. [17] Du camp des Philistins sortirent trois bandes pour ravager [le pays][e] : l'une prit la route d'Ophra au pays de Choual[f]; [18] une autre, celle de Bét Ḥôrôn[g]; la dernière, le chemin de Guèba qui domine la vallée des Hyènes[h], dans la direction du désert[i].

[19] Dans tout le pays d'Israël, il ne se R[2] trouvait pas un forgeron; car les Philistins s'étaient dit : « Prenons garde que les Hébreux ne fabriquent des épées ou des lances! » [20] Tous les Israélites devaient descendre au pays des Philistins pour faire affiler chacun son soc, sa houe, sa hache ou sa faucille [21] . . . . .[j]. [22] Aussi, le jour de la bataille de Mikmas, ne se trouvait-il ni épée ni lance aux mains d'aucun des hommes que Saül et Jonathan avaient avec eux. Cependant Saül et Jonathan, son fils, en avaient[k].

[23] Un poste philistin fut détaché vers la J[1] passe de Mikmas.

14 *Jonathan attaque un poste philistin.* [1] Un jour, Jonathan, fils de Saül, dit au serviteur qui portait ses armes[l] : « Viens, poussons jusqu'au poste philistin qui est là en face. » Mais il ne dit rien [de son projet] à son père. [2] Saül se tenait à l'extrémité de Guèba, sous le grenadier qui est auprès de l'aire. Les R troupes qu'il avait avec lui comprenaient environ 600 hommes[m]. [3] Aḥiyya, fils d'Aḥi-

13. « Si tu avais » lis. *lou'*. H : Tu n'as pas. 15. *G*. Les mots entre les deux « de Guilgal » ont été omis en H par homéotéleute. Aj. après le 1er : *wayyélèk ledarkô weyètèr hâ'âm 'âlâ 'aḥărê šâ'oul liqra't 'am hammilḥâmâ wayyâbô'ou min haggilgâl*. 16. Guèba. G : Guibea. 18. « de Guèba » *G* (lis. *gèba'*). H : du territoire (ou : de la frontière). 19. « forgeron (litt. : ouvrier en fer) » *G* (aj. *barzèl*). H : ouvrier. 20. « devaient descendre » *G L* (lis. *weyâredou* ou *weyèredou*). H : durent descendre. « au pays des Philistins » *G* (lis. *'arṣâ phelištîm*). H : [chez ?] les Philistins. « sa faucille » *G S L* (lis. *weḥèrmešô*). H repète « son soc ». 22. « Mikmas » G. Manque en H. **14**, 2. « Guèba » cf. v. 5. H : Guibea. « auprès de l'aire » lis. *bammigrân*. H : à Migrôn. Mais cette localité se trouvait au nord de Mikmas.

a. Cf. note *g* sur Ex. 32, 11. *b*. Samuel ne reproche pas à Saül d'avoir violé une défense faite à tous les laïques d'offrir des sacrifices sans la présence d'un prêtre (cette interdiction était encore totalement inconnue au temps de Saül, de David, de Salomon, d'Élie; elle n'est attestée que depuis le VIIe siècle), mais d'avoir contrevenu à un ordre qui lui avait été donné personnellement (10, 8), pour mettre à l'épreuve sa docilité aux directions prophétiques. *c*. Sans doute les volontaires qui arrivent encore à l'appel de Saül (v. 4). *d*. Guèba, auj. Djèba, était séparé de Mikmas par la « passe de Mikmas » (v. 23), profond ravin appelé auj. ouadi Sououeinit, qui descend vers la plaine du Jourdain. Les Israélites, selon cette version, faisaient donc face au nord et non à l'ouest, comme dans la relation E[1] (v. 2). *e*. Le pillage jouait un rôle capital dans les guerres de l'antiquité. *f*. Cette bande se dirige vers le nord, s'il s'agit, comme il est probable, d'Ophra de Benjamin, auj. et-Tayyibé (Jos. 18, 23). *g*. La route de l'occident : Bét Ḥôrôn, auj. Beit Our, est à l'ouest de Mukhmas. *h*. Hébreu : *haç-Ceboîm*. *i*. Il s'agit d'une route allant vers le sud (Djèba), puis sans doute vers le S. E., dans la direction de Jéricho. *j*. L'hébreu a ici une phrase inintelligible : *Et il y avait l'émoussement* (?) *du* (?) *tranchant pour les socs et pour les houes et pour les tridents* (?) *et pour les haches et pour redresser l'aiguillon*. Selon G il était question dans cette phrase des prix exorbitants réclamés aux Israélites par les forgerons philistins. *k*. Les v. 19-22, qui interrompent la liste des éléments détachés du camp philistin (v. 17-18 et 23), ont manifestement été ajoutés après coup : cette addition vise à rehausser l'éclat de la victoire remportée par les Israélites : ils étaient à peu près désarmés.

l. Les guerriers de marque se faisaient accompagner d'un ou de plusieurs serviteurs chargés (tel l'écuyer du moyen âge) de porter les armes dont leur maître ne se servait pas pour l'instant; ils avaient aussi à le seconder pendant la bataille et à achever les ennemis qu'il avait blessés (v. 13; cf. 2 Sam. 18, 14-15), tâche souvent confiée aux femmes chez les Arabes. — Cf. 16, 21; 17, 7; 31, 4-6; 2 Sam. 18, 15; 23, 37; Jug. 9, 54; cf. 7, 10. *m*. Cette phrase fait double emploi avec 13, 15b, comme la suivante avec 14, 18b. Ce sont probablement des gloses.

toub, frère d'Ikabod, fils de Phinées, fils d'Éli [qui avait été] prêtre de Yahvé à Silo, J^1 portait un éphod. Personne n'eut connaissance du départ de Jonathan.

4 Or, au milieu de la passe par où Jonathan cherchait à gagner le poste philistin, il y a une dent de rocher d'un côté et une dent de rocher de l'autre; le nom de l'une est Boçéç et le nom de l'autre Sènè. 5 L'une de ces dents est au nord, du côté de Mikmas, l'autre au sud, du côté de Guèba[a]. 6 Jonathan dit au serviteur qui portait ses armes : « Viens, poussons jusqu'à ce poste d'incirconcis. Peut-être Yahvé agira-t-il en notre faveur; rien, en effet, n'empêche Yahvé de donner la victoire, que les effectifs soient forts ou faibles. » 7 Son porteur d'armes lui répondit : « Fais tout ce que tu voudras; je suis avec toi; ce que tu veux, je le veux aussi. » 8 Jonathan reprit : « Nous allons nous approcher de ces hommes et nous montrer à eux. 9 S'ils nous disent : Faites halte jusqu'à ce que nous venions vous rejoindre, — nous resterons sur place et ne monterons pas les attaquer. 10 Mais s'ils nous disent : Montez vers nous, — nous monterons; car ce sera signe que Yahvé les livre entre nos mains[b]. »

11 Ils se montrèrent tous deux au poste philistin. Les Philistins dirent : « Voilà les Hébreux qui sortent des trous où ils se cachaient. » 12 Les hommes du poste, interpellant Jonathan et son porteur d'armes, dirent : « Montez vers nous. Nous avons quelque chose à vous apprendre. » Jonathan dit alors à son porteur d'armes : « Monte derrière moi : Yahvé les livre entre les mains d'Israël. » 13 Jonathan monta, s'aidant des mains et des pieds, et son porteur d'armes le suivit. [Les Philistins] tournèrent le dos devant Jonathan. Il les frappait et son porteur d'armes les achevait derrière lui. 14 Dans ce premier carnage Jonathan et son porteur d'armes tuèrent environ vingt hommes . . . . . .[c]. 15 La terreur se répandit dans le E^1 camp et dans la campagne[d]. Toute l'armée, J^1 les avant-postes[e] et les ravageurs[f] prirent peur, eux aussi. Alors la terre trembla, et E^1 il se produisit une panique[g].

Déroute des Philistins.

16 Les sentinelles de Saül [postées] J^1 à Guèba de Benjamin s'aperçurent que dans le camp [ennemi] régnait une agitation désordonnée. 17 Saül dit alors aux hommes qu'il avait avec lui : « Faites l'appel et voyez quels sont ceux des nôtres qui s'en sont allés. » On fit l'appel et l'on constata l'absence de Jonathan et de son porteur d'armes. 18 Saül dit à Aḥiyya : « Apporte l'éphod[h]. » C'était lui, en effet, qui portait alors l'éphod devant Israël. 19 Tandis que Saül parlait encore au prêtre, la confusion qui régnait dans le camp des Philistins ne fit que croître. Alors Saül dit au prêtre : « Retire ta main[i]. »

20 Saül et toutes les troupes qu'il avait avec lui s'assemblèrent. Arrivés sur le lieu du combat, ils trouvèrent [les Philistins] tirant

5. « est au nord » *G* (suppr. *mâṣouq*, ditt. du mot suivant). H : est une colonne (?) au nord. 7. « ce que tu voudras (litt. : ce à quoi incline ton cœur) » d'après *G* (lis. *lebâbekâ nôṭè lô*). H : ce qui est dans ton cœur; incline pour toi (?). « ce que — aussi (litt. : comme ton cœur [est] mon cœur) » *G* (aj. *lebâbî*). H : comme ton cœur. 11. « les Hébreux » lis. *hâ'ibrîm*. H : des Hébreux. 13. « tournèrent le dos » d'après *G* (lis. *wayyiphnou*). H : tombèrent. « Il les frappait » *G* (aj. *wayyakkêm*). Manque en H. 15. « et dans la campagne. Toute » *G* (lis. *oubassâdè wekol*). H : dans la campagne et dans toute. 16. « Guèba » cf. v. 2 et 5 (lis. *begèba'*). H : Guibea. « dans — désordonnée (litt. : le camp s'agitait çà et là) » *G* (lis. *hammaḥânè nâmôg hâlôm wahălôm*). H : la multitude s'agitait et s'en allait et là (?). 18. « Apporte l'éphod » *G*. H : Apporte l'arche de Dieu. « C'était — l'éphod » *G* (lis. *kî hou' nôsê' hâ'êphôd*). H : en effet l'arche de Dieu était. « devant » *G Theod* (lis. *liphnê*). H : et les enfants de. 19. « Tandis — parlait » lis. *'ôd dôbêr*. H. Tant que Saül parla.

a. Cette description s'applique exactement à un point particulièrement resserré du ouadi Sououeinit qui se trouve un peu à l'est du chemin direct de Djèba (Guèba) à Mukhmas. *b*. On tirait souvent des présages de la première parole prononcée par un interlocuteur (1 Rois 20, 21-22; cf. Gen. 24, 14). *c*. Texte gravement altéré. Hébreu : *comme dans un demi-sillon, arpent de terrain* (?). Grec : *avec des projectiles et des pierres des champs*. Lire peut-être : « en dehors du camp sur un arpent de terrain » (*baḥouṣ lammaḥânè ṣèmèd sâdè*). *d*. C'est-à-dire dans les détachements qui opéraient en rase campagne. Cette première phrase du v. 15 dit, sous une autre forme, la même chose que la seconde; comme celle-ci est de J¹ (cf. 13, 18-19, 23); la première doit être de l'autre version (E¹), où elle figurait peut-être après le récit du tremblement de terre (15c). *e*. Autres que celui que Jonathan vient de tailler en pièces. *f*. Les bandes envoyées au pillage (13, 18-19). *g*. Litt. : *une terreur divine*, un de ces accès d'épouvante irraisonnée que les Grecs et les Romains croyaient provoqués par le dieu Pan et que les Israélites rapportaient à Yahvé (Jos. 10, 10; cf. Gen. 35, 5; 1 Sam. 11, 7). *h*. Ce mot désigne ici un objet sacré, probablement une représentation de la divinité (cf. Jug. 8, 27 et note *l*), dont on se servait pour la consultation de Dieu par le sort. Cette façon d'obtenir des oracles étant tombée en désuétude et devenue suspecte, un correcteur a, dans le texte massorétique, remplacé « l'éphod » par « l'arche de Dieu ». *i*. Le prêtre commençait déjà les gestes rituels de la consultation.

l'épée les uns contre les autres[a]; le désarroi était extrême.

E^1 21 Les Hébreux qui s'étaient précédemment ralliés aux Philistins et étaient montés avec eux au camp[b] firent volte face pour se joindre, eux aussi, aux Israélites qui accompagnaient Saül et Jonathan. 22 Tous les Israélites qui s'étaient cachés dans la montagne d'Éphraïm, apprenant que les Philistins étaient en fuite, se lancèrent également à leur pour- J^1 suite, prenant part à la bataille. 23 Ce jour-là, Yahvé donna la victoire à Israël. Le combat se poursuivit jusqu'au delà de Bét E^1 Aven[c]. Les troupes qui étaient avec Saül se trouvèrent être au total d'environ 10.000 hommes. La bataille se dispersa par toute la montagne d'Éphraïm.

Serment imposé par Saül et violé par Jonathan.

24 Saül avait prononcé ce jour-là un vœu solennel d'absti- J^1 nence[d]. Il avait fait prononcer par les troupes une imprécation : « Maudit soit l'homme qui prendra de la nourriture avant le E^1 soir et [avant] que je me sois vengé de mes ennemis[e]. » Et personne, dans l'armée, ne J^1 goûta d'aucun aliment[f]. 25 . . . . .[g]. Or il y avait un rayon de miel par terre. 26 L'armée arriva près de ce rayon de miel; le miel en découlait. Personne ne porta la main à sa bouche, car [tout] le monde redoutait l'[effet du] serment. 27 Mais Jonathan n'avait pas entendu son père faire prêter serment aux troupes : il avança le bâton qu'il tenait à la main et en plongea le bout dans le rayon de miel, puis il porta sa main à sa bouche et ses yeux reprirent leur éclat. 28 L'un des hommes de l'armée prit la parole et dit : « Ton père a fait prêter aux troupes ce serment : Maudit soit l'homme qui prendra de la nourriture aujourd'hui. — Et l'armée a juré. » 29 Jonathan répondit : « Mon père a porté malheur au pays. Voyez comme mes yeux ont repris leur éclat parce que j'ai pris cette petite quantité de miel. 30 Qu'en eût-il été si l'armée s'était nourrie aujourd'hui sur le butin trouvé chez l'ennemi. Alors la défaite des Philistins aurait été sérieuse. »

Faute du peuple, réparée par Saül.

31 On tailla en pièces les Philis- E^1 tins ce jour-là de Mikmas à Ayyalôn[h]; aussi les hommes étaient-ils harassés de fatigue : 32 ils se ruèrent sur le butin et, prenant des têtes de petit bétail, des bœufs et des veaux, ils les égorgèrent à même le sol et se mirent à manger [la chair] avec le sang[i]. 33 On rapporta la chose à Saül : « Voici, lui dit-on, que les hommes pèchent contre Yahvé en mangeant [la chair] avec le sang. » Il dit à ceux qui lui faisaient ce rapport : « Roulez-moi ici une grosse pierre. »

21. « qui s'étaient » *G L* (aj. *'ăšèr*). H : étaient. « précédemment » lis. *me'ètmôl*. H : comme précédemment. « firent — aussi » *G* (*S*) (lis. *sâbebou gam*). H : alentour, et eux aussi pour se joindre. 23. « Bét-Aven ». G^L : Bét Ḥôrôn. « Les — Éphraïm » d'après *G* (aj. *wayehî kôl hâ'âm 'ăšèr 'im šâ'oul ka'ăsèrèt 'ălâphîm 'îš wattehî hammilḥâmâ nâphôṣèt bekol har 'èphrâyim*. Manque en H. 24. « Saül — abstinence » d'après *G* (lis. *wešâ'oul hizzîr nézèr gâdôl bayyôm hahou'*). H : Et l'homme d'Israël était pressé en ce jour-là (cf. 13, 6). G : Saül commit une grave erreur (*êgnoêsen agnoian*, faute de copie pour *hêgnisen hagneian*). — Texte incertain. « Il avait fait prononcer... une imprécation » *G L* (lis. *wayya'al*). H a une forme insolite, qui signifie d'ordinaire : « il voulut ». 25. « Or — miel » d'après *G* (lis. *wayehî ya'ar debaš*. H : ... dans la forêt : or il y avait du miel. 26. « le miel en découlait » lis. *hôlêk*. H : une coulée (?) de miel. D'autres corrigent d'après G : les abeilles en étaient parties (*hâlak debôrô*) — Texte incertain. « porta » *G T* (lis. *mêšîb*). H : atteignit (ou : fit atteindre ?). 28. « a juré » lis. *wayya'al*. H : se fatigua (ce serait une glose tirée du v. 31). — Texte très incertain. 30. « la défaite » *G* (lis. *hammakkâ*). H : une défaite. « aurait été » *G* (suppr. *lô'*). H : n'aurait pas été (on ne peut entendre ni « n'aurait-elle pas été...? » ni « mais maintenant... n'a pas été »). 33. « à ceux — rapport » lis. *lammaggîdîm*. H : vous avez été infidèles. — Texte incertain. « ici » *G* (lis. *hălôm*). H : aujourd'hui.

a. Cf. Jug. 7, 22. *b*. Les Philistins, comme plus tard les Assyriens, les Babyloniens, les Romains, et les États modernes dans leurs guerres coloniales, recrutaient parmi les populations soumises « des forces supplétives » (cf. 1 Sam. 27-31; 2 Rois 24, 2), qui n'étaient, du reste, pas toujours très sûres (cf. 1 Sam. 29, 4). *c*. Voy. 13, 5 et la note *k*. *d*. Cf. Nomb. 6, 2-3. — En interdisant à ses troupes de prendre aucune nourriture, Saül n'entend pas seulement éviter toute perte de temps; on attribuait aux vœux d'abstinence volontaire une efficacité d'ordre surnaturel (Cf. Ps. 132, 1-5; Act. 23, 1-5). Quand les Arabes partent pour venger un des leurs, ils font souvent vœu de ne pas manger avant d'avoir accompli la vendetta. *e*. Les deux termes assignés au jeûne par Saül ne se couvrent pas nécessairement. La seconde formule, qui manque dans le passage parallèle (v. 28), provient sans doute d'une autre relation de la bataille (E¹). *f*. On peut supposer que le compilateur a utilisé ici, en la modifiant à peine, la formule du vœu solennel que Saül avait prononcé d'après E¹ : « Avant que je me sois vengé de mes ennemis, personne dans l'armée ne *goûtera* (*yiṭ'am*) d'aucun aliment. » *g*. L'hébreu a ici : « *Et tout le pays arriva* », répétition fautive du début du v. 26. *h*. De Mikmas à Ayyâlôn (auj. Yalo) il y a plus de 25 kil. La défaite des Philistins paraît donc avoir été fort sérieuse d'après la relation suivie ici. *i*. Litt. : *à manger sur le sang*. Cette expression, dans tous les autres passages où elle figure, signifie : manger de la viande sans en avoir fait écouler tout le sang, ce qui était absolument interdit (Gen. 9, 4). Ici le narrateur paraît la prendre, un peu improprement, dans un sens assez différent : manger de la viande *sans en avoir offert le sang à Yahvé* en le versant sur une pierre sainte ou sur un autel, ce qui était défendu dans l'antiquité israélite quand il s'agissait d'un animal susceptible d'être sacrifié; l'autorisation d'abattre des bestiaux hors d'un lieu saint et en répandant simplement le sang à terre ne fut accordée qu'au VIIe siècle, lors de la réforme de Josias (Deut. 12, 15-16, 20-25).

34 Puis Saül ajouta : « Répandez-vous dans l'armée et dites aux hommes [de ma part] : Amenez-moi chacun son bœuf ou sa tête de menu bétail ; vous l'égorgerez ici, puis vous mangerez ; ainsi vous ne pécherez pas contre Yahvé en mangeant [la chair] avec le sang. » Alors les hommes amenèrent chacun la bête dont il disposait à Yahvé et l'égorgèrent à l'endroit désigné. 35 Saül bâtit là un autel à Yahvé[a] : ce fut le premier de ceux qu'il construisit en l'honneur de Yahvé.

J¹ *Jonathan est soustrait au châtiment.*

36 Saül dit : « Descendons de nuit à la poursuite des Philistins et massacrons-les jusqu'à la pointe du jour : pas un d'eux n'échappera. » Ils répondirent : « Fais tout ce qui te semblera bon. » Le prêtre dit : « Approchons-nous ici de Dieu[b]. » 37 Alors Saül consulta Dieu : « Dois-je descendre à la poursuite des Philistins ? Les livreras-tu entre les mains d'Israël ? » Mais Dieu, cette fois[c], ne lui répondit pas[d]. 38 Saül dit : « Chefs de l'armée, approchez tous ici : cherchez et voyez à qui incombe la faute de ce qui arrive aujourd'hui[e]. 39 Car, par la vie de Yahvé, qui vient de donner la victoire à Israël, quand la faute en serait à Jonathan, mon fils, il mourra. » Personne, dans toute l'armée, ne lui répondit. 40 Saül dit à tout Israël : « Mettez-vous d'un côté. Moi et Jonathan, mon fils, nous serons de l'autre. » Le peuple répondit à Saül : « Fais comme il te plaira. » 41 Saül dit alors : « Yahvé, Dieu d'Israël, pourquoi, aujourd'hui, n'as-tu pas répondu à ton serviteur ? Si la faute en incombe à moi ou à Jonathan, mon fils, Yahvé, Dieu d'Israël, donne *ourim* ; et si la faute en incombe à ton peuple, à Israël, donne *toummim*[f]. » Jonathan et Saül furent désignés et le peuple, mis hors de cause. 42 Saül dit : « Jetez [le sort] entre moi et Jonathan, mon fils. Celui que Yahvé désignera mourra. » Le peuple dit à Saül : « Il n'en sera pas ainsi. » Mais Saül triompha de la résistance du peuple : on jeta le sort entre lui et Jonathan son fils, et Jonathan fut désigné.

43 Saül dit à Jonathan : « Avoue-moi ce que tu as fait. » Jonathan lui fit cet aveu : « J'ai goûté un peu de miel avec le bout du bâton que j'avais à la main. Me voici ; je suis prêt à mourir. » 44 Saül dit : « Que Dieu m'inflige tel et tel malheur et y ajoute encore celui-ci[g]... [Je te jure] que tu vas mourir, Jonathan. » 45 Mais le peuple dit à Saül : « Quoi ! Jonathan mourrait, lui qui a assuré une si grande victoire à Israël ! Par la vie de Yahvé, [nous voulons être maudits] s'il tombe à terre un cheveu de sa tête. Car il a agi avec Dieu aujourd'hui. » Le peuple racheta Jonathan[h] ; et celui-ci ne fut pas mis à mort. 46 Saül, abandonnant la poursuite des Philistins, reprit le chemin de la montagne, et les Philistins gagnèrent leur pays.

Sommaire du règne de Saül[i].

R(JE) 47 Lorsque Saül eut conquis la royauté sur Israël[j], il combattit tous les ennemis qui l'entouraient : Moab, les Ammonites, Édom[k],

34. « à Yahvé » lis. *'ël yahwè*. H : cette nuit-là. — Manque en G^B. — Texte incertain. 35. « là » G (aj. *šâm*). Manque en H. 36. « massacrons » lis. prob. *nakkè*. H : pillons (mais ce terme serait trop faible). 38. « à qui — arrive » L (lis. *bemî*). H : en quoi [consiste] cette faute. 41. « dit — Dieu » G S (L) (suppr. *'ël*). H : dit alors à Yahvé : Dieu... « pourquoi — à Israël » d'après G VL L (aj. *lâmmâ lô' 'ânîtâ 'èt 'abdekâ hayyôm 'im yèš bî 'ô beyônâtân benî hâ'âwôn yahwè 'ëlôhê yisrâ'ël hâbâ 'ourîm we'im yèšnô be'ammekâ yisrâ'ël*). Omis en H par homéotéleute. « toummîm » d'après G VL L. H : intégrité (?). 42. « Celui — son fils » G (aj. *'èt 'ăšèr yilkôd yahwè yâmout wayyô'mèr hâ'âm 'ël šâ'oul lô' yihyè haddâbâr hazzè wayyèḥězaq šâ'oul mêhâ'âm wayyappîlou bênô oubên yônâtân benô*. Omis en H par homéotéleute. 44. « me » H* G S L (aj. *lî*). Manque en H. 45. « à Israël » G^B. H aj. : Loin [de nous pareille pensée] !

a. Au temps de Saül la coutume dominante n'était plus de verser directement les offrandes liquides sur la pierre sainte, demeure du dieu (cf. Gen. 28, 18), ni même sur une des autres pierres du sanctuaire affectée à cet usage (v. 32-34, cf. 6, 15 ; Jug. 6, 20-21), mais de « construire » de véritables « autels » — d'abord en pierres brutes. C'est pourquoi Saül érigea — plus tard peut-être — un de ces « autels » à côté de la « grosse pierre » d'Ayyalôn (de même Jacob à Béthel d'après Gen. 35, 7, ou Gédéon à Ophra Jug. 6, 24). *b*. Les passages parallèles suggèrent que le récit originel portait : « Puis il dit au prêtre : Apporte ici l'éphod. » *c*. Litt. : *ce jour-là*. *d*. Cf. 1 Sam. 28, 6. *e*. Il va de soi, pour la pensée antique, quand il arrive quelque malheur — comme le silence de l'oracle, — qu'un péché a été commis (cf. Jos. 7). *f*. On voit ici clairement que, pour la consultation par *ourim* et *toummim*, on procédait à peu près comme dans notre jeu de pile ou face. Il y avait, cependant, des cas où l'oracle ne répondait pas (v. 37 et 28, 6). Sur le détail de ce moyen de consultation voy. Ex. 28, 30 et note *m* ; Jos. 7, 14 et note *c*. *g*. Voy. note *h* sur 3, 17. *h*. En faisant mourir à sa place une autre victime, soit animale (cf. Ex. 13, 13, 15 ; 34, 20 ; etc.), soit même humaine. On admettait que Dieu acceptât pareille substitution (2 Sam. 12, 13-14 ; 24, 15, 17 ; És. 43, 3 ; etc.). *i*. Comme les notices analogues relatives à Samuel (7, 13-15) et à David (2 Sam. 8), ce sommaire du règne de Saül a été inséré par le rédacteur, non à la fin de la biographie du héros, mais au point du récit où le successeur de celui-ci va entrer en scène. *j*. Cette formule, très particulière, conviendrait assez bien à la seconde version de l'institution de la royauté (ch. 11, E¹), mais vise plus probablement une troisième relation (J¹) qui devait figurer juste avant notre verset : Saül se faisait proclamer roi à la suite de la grande victoire remportée à Mikmas. *k*. Il faut peut-être lire : Aram.

Bét Reḥob, le roi de Çoba[a] et les Philistins. De quelque côté qu'il tournât ses armes, il était victorieux. 48 Il se conduisit en

R²R(JE) brave, battit Amaleq[b] et délivra Israël des mains de ceux qui le pillaient.

49 Les fils de Saül étaient Jonathan, Ichyo[c], Malkichoua ; ses deux filles s'appelaient, l'aînée Mérab et la cadette, Mikal. 50 La femme de Saül se nommait Aḥinoam, fille d'Aḥimaaç. Le chef de son armée s'appelait Abiner, fils de Ner, oncle de Saül : 51 Qich, le père de Saül, et Ner, le père d'Abner, étaient fils d'Abiel.

J-E 52 Il y eut guerre acharnée contre les Philistins tant que vécut Saül. Quand Saül voyait quelque brave, quelque homme vaillant, il se l'attachait.

Seconde version de la disgrâce de Saül[d].

E² **15** *La guerre contre Amaleq.*

1 Samuel dit à Saül : « C'est moi que Yahvé a envoyé pour t'oindre roi d'Israël son peuple[e]. Écoute donc la voix de Yahvé : 2 Ainsi parle Yahvé [Dieu] des armées : J'ai décidé de punir Amaleq de ce qu'il a fait contre Israël, en se mettant sur sa route lorsqu'il sortait d'Égypte[f]. 3 Va donc, frappe Amaleq et dévoue-le par anathème, ainsi que tout ce qui lui appartient[g]. Ne lui accorde point de quartier ; fais périr hommes et femmes, enfants et nourrissons, gros et menu bétail, chameaux et ânes ».

4 Saül convoqua l'armée et la passa en revue à Télam[h] : 200.000 fantassins, plus 10.000 (les hommes de Juda)[i]. 5 Saül s'avança jusqu'à la ville d'Amaleq[j] et se mit en embuscade dans le ravin. 6 Mais il dit aux Qéniens : « Partez, retirez-vous du milieu d'Amaleq, de peur que je vous anéantisse avec eux, vous qui avez témoigné de la bonté aux enfants d'Israël lorsqu'ils montaient d'Égypte[k]. » Les Qéniens se retirèrent donc du milieu d'Amaleq. 7 Saül défit Amaleq depuis Ḥavila jusqu'au voisinage de Chour, qui est vis-à-vis de l'Égypte[l]. 8 Il prit vivant Agag, le roi d'Amaleq ; quant à la population, il la fit passer tout entière au fil de l'épée en exécution de l'anathème. 9 Saül et l'armée épargnèrent Agag, ainsi que le meilleur du menu et du gros bétail, les bêtes les plus grasses, les agneaux, et tout ce qu'il y avait de bon ; ils ne voulurent pas détruire ces biens en exécution de l'anathème : ils détruisirent [seulement], conformément à l'anathème, tous ceux qui étaient dépréciés et sans valeur.

R E² (margin)

47. « Bét Reḥob — roi » lis. *oubebêt reḥôb* (G^L) *oubemèlèk* (G). H : et les rois. « il était victorieux » G (lis. *yiwwâšêa'*). H : il faisait le mal (ou : il condamnait). 48. « ceux — pillaient » d'après G (lis. *šôsâw*). H : celui qui pillait. 49. « Ichyo » d'après G. H : Yichwi. H : Iessiou. 51. « étaient fils » *Jos. A. J., VI, 6, 6* (lis. *benê*). H : était fils. 15 ; 1. « la voix » G^B L (suppr. *dibrê*). H : le son des paroles. 3. « dévoue — tout » G (lis. *wehaḥăramtô we'èt*). H : dévouez par anathème tout. 4. « Télam ». H : Télaïm. « 200.000 — Juda ». G^B : 400.000 bannières et 10.000 bannières de Juda. 5. « se mit en embuscade » G L (lis. *wayyè'ërab*). H : contesta. 6. « retirez-vous » G (suppr. *redou*). H : aj. : descendez. « d'Amaleq » (1re fois) cf. 6b (lis. *'ămâlêq*). H : de l'Amalécite. « vous (litt. : t') anéantisse » lis. *'ospekâ*. H : t'ajoute. « aux enfants » suppr. *kol*. H : à tous les enfants. « les Qéniens » G (lis. *haqqênî*). H : un Qénien. 9. « les bêtes — agneaux » lis. *haššemênîm* (avec S) *wehakkârîm* (suppr. *'al* avec G L). H : et des bêtes de seconde qualité (?) et les agneaux. — Texte incertain. « tous ceux (litt. : tout bien) — valeur » d'après G S L T (lis. *melâ'kâ nibzâ wenim'èsèt*). H : tout le bien déprécié (?) et fondant (?).

a. Bét Reḥob et Çoba étaient deux royaumes araméens voisins de Damas. Cf. Jug. 18, 28 ; 2 Sam. 8, 3 ; 10, 6, 8. *b*. Détail surajouté, d'après ch. 15. *c*. Son nom réel était Ichbaal « l'homme du Seigneur » (1 Chron. 8, 33 ; 9, 39). Mais les Israélites cessèrent de bonne heure de donner à Yahvé le titre de *baal*, « seigneur », pour le réserver aux dieux des Cananéens, spécialement au principal d'entre eux, Hadad : ils en vinrent à se faire scrupule de prononcer même ce vocable désormais abhorré. Les uns changèrent le nom d'Ichbaal en celui d'Ichyo « l'homme de Yahvé » ; plus ordinairement on le mua en Ichbôchet, « l'homme de la honte », le mot réputé païen de « baal » ayant été remplacé par une injure. *d*. L'auteur de ce récit ignore évidemment la version de la disgrâce de Saül qu'on lit 13, 7b-15a : ce sont deux variantes du même thème : dans les deux relations Saül est rejeté pour avoir désobéi à un ordre de Samuel et le prophète déclare que la royauté lui est enlevée le jour même et donnée à un autre. Du reste, si Saül était disgracié (cf. 13), Yahvé ne lui confierait pas ensuite une mission (15, 3, 20). Dans cette seconde version on relève des traits caractéristiques des récits E (la révélation nocturne (v. 16), la formule « j'ai péché », v. 24 et 30). Samuel y joue le rôle de révélateur des directions divines et d'intercesseur qu'il avait promis de tenir auprès du peuple et de son souverain d'après le document antiroyaliste E² (12, 23). *e*. Ceci n'est pas nécessairement une allusion au récit de J¹ (10, 1) : la version antiroyaliste racontait sans doute une onction — publique, celle-là — de Saül par Samuel après 10, 24, puisqu'elle appelle ensuite Saül « l'oint de Yahvé » (12, 3, 5). *f*. Cf. Ex. 17, 8-16 ; Nomb. 14, 43, 45 ; Deut. 25, 19. *g*. Voy. note *a* sur Jos. 2, 10. *h*. Télam ou Télem ; Jos. 15, 24. *i*. Les versions anciennes donnent des chiffres très différents (voy. note crit.). De plus la rédaction de la phrase est peu satisfaisante : après l'effectif des fantassins on attendrait celui des cavaliers, ou bien avant le nombre des hommes de Juda celui des Israélites. Le texte originel, s'il donnait un chiffre, portait peut-être simplement « 10.000 hommes ». *j*. Il n'est dit nulle part ailleurs que les Amalécites, qui étaient des nomades, aient eu une ville. *k*. Les Qéniens étaient des nomades étroitement apparentés aux Amalécites, au milieu desquels beaucoup d'entre eux vivaient (cf. Jug. 1, 16 et note *h*). Mais ils étaient de longue date les alliés des Israélites, qu'ils avaient guidés dans le désert (Ex. 18 ; Nomb. 10, 29-32 ; Jug. 4, 11, 17, 21 ; 5, 24-27). *l*. C'est l'extension attribuée Gen. 25, 18 aux terrains de parcours d'une autre confédération nomade, celle des Ismaélites. Sur Ḥavila, voy. Gen. 2, 11 et note *c*. Sur Chour, cf. Gen. 16, 7 et note *m*.

Le conflit avec Samuel.

10 Alors la parole de Yahvé fut adressée à Samuel : 11 « Je me repens d'avoir établi Saül comme roi, car il s'est détourné de moi et n'a pas exécuté mes ordres. » Samuel, irrité[a], implora Yahvé toute la nuit. 12 [Cependant] le lendemain de bon matin, il partit à la rencontre de Saül. On informa Samuel que Saül, arrivé à Carmel[b], s'était érigé une stèle[c], puis que, poursuivant son chemin dans une autre direction, il était descendu à Guilgal[d].

13 Lorsque Samuel arriva auprès de Saül[e], celui-ci lui dit : « Sois béni par Yahvé. J'ai exécuté l'ordre de Yahvé. » 14 Mais Samuel dit : « Qu'est-ce donc que ces bêlements qui frappent mes oreilles et ces beuglements que j'entends? » 15 Saül répondit : « C'est d'Amaleq qu'on a amené ces bêtes, car l'armée a épargné le meilleur du menu et du gros bétail, afin de le sacrifier à Yahvé, ton Dieu; mais le reste, nous l'avons détruit en exécution de l'anathème. — 16 Assez, dit Samuel à Saül. Je vais t'apprendre ce que Yahvé m'a dit cette nuit. » Saül lui répondit :

E³ « Parle. » 17 Samuel dit : « Bien que petit à tes propres yeux, n'est-il pas vrai?, tu es devenu le chef des tribus d'Israël[f] et Yahvé t'a oint comme roi d'Israël; 18 puis Yahvé t'a envoyé en expédition et t'a dit : Va, dévoue par anathème ce [peuple de] pécheurs, Amaleq, et guerroie contre eux jusqu'à ce que tu les aies exterminés. — 19 Pourquoi n'as-tu pas obéi à l'ordre de Yahvé? Pourquoi t'es-tu jeté sur le butin et as-tu fait ce qui déplaît à Yahvé? » 20 Saül répondit à Samuel : « J'ai obéi à l'ordre de Yahvé : j'ai suivi la route par laquelle Yahvé m'avait envoyé; j'ai amené Agag, le roi d'Amaleq et j'ai exécuté l'anathème contre Amaleq. 21 Puis le peuple a prélevé sur le butin du menu et du gros bétail, le meilleur de ce qui était dévoué par anathème, pour le sacrifier à Yahvé ton Dieu à Guilgal. » 22 Samuel dit alors :

> Yahvé prend-il plaisir aux holocaustes et aux [sacrifices
> autant qu'à l'obéissance aux ordres de Yahvé?
> L'obéissance, vois-tu, vaut mieux que le sacri-[fice,
> la docilité que la graisse des béliers.
> 23 Car la rebellion est [aussi grave que] le péché [de divination
> et la mauvaise volonté [que] la magie et le [recours aux teraphim[g].
> Puisque tu as rejeté la parole de Yahvé,
> il t'a rejeté pour que tu ne règnes plus sur [Israël.

24 Saül dit alors à Samuel : « J'ai péché : j'ai transgressé l'ordre de Yahvé et tes instructions; c'est que j'avais peur du peuple; alors j'ai écouté sa voix. 25 Mais maintenant pardonne, je te prie, mon péché; reviens avec moi, et je me prosternerai devant Yahvé, ton Dieu. » 26 Samuel répondit à Saül : « Je ne reviendrai pas avec toi[h]. Puis- E² que tu as rejeté la parole de Yahvé, Yahvé

12. « s'était érigé » *G L* (lis. *hiṣṣîb*). H : s'érigeait. 15. « d'Amaleq » *G*. H : de l'Amalécite. 17. « tu es devenu » *L* (lis. *hâyîtâ* au lieu de *'attâ*). H : tu es. 18. « et t'a dit » *G* (aj. *lekâ* avant *lêk*). H : et a dit. « jusqu'à — exterminés » *G S T* (lis. *kallôtekâ*). H : jusqu'à les exterminer, eux. 20. « J'ai » suppr. *'ăšèr*. H : C'est ce que j'ai (?). 23. « la mauvaise volonté » lis. *ḥêphèṣ ra'*. H a un mot inintelligible, qu'on traduit : résistance. — Le texte de tout le v. est très incertain. « pour — Israël » *G* (lis. *mimmelôk 'al yisrâ'êl*). H : pour [que tu ne sois plus] roi. — Mais l'hémistiche serait trop court.

a. La même attitude est attribuée à David (2 Sam. 6, 8) et à Jonas (Jon. 4, 1-4, 9). Comme ce dernier, Samuel est irrité du démenti que Yahvé semble infliger à son porte-parole. Il a, de plus, de l'affection pour Saül. *b*. Auj. el-Kourmoul, env. 22 kil. S. E. d'Hébron. *c*. Litt. : *une main*. La stèle, simple bloc de pierre dressé, avec ou sans inscription, avait vaguement l'apparence d'une main levée. Telle celle que Mécha, roi du Moab, érigea pour commémorer ses victoires sur Israël et qui est au musée du Louvre, ou celles que Samuel dressa à Èben ha-Ézer (7, 12) et les Philistins à Guibea (10, 5; 13, 3-4). *d*. Guilgal près de Jéricho, où se passe aussi la scène du rejet de Saül d'après l'autre version (13, 7b-15a); Saül et ses hommes avaient pu faire vœu de sacrifier les bêtes épargnées dans ce lieu saint, le principal de la tribu de Benjamin, et d'y célébrer les plantureux repas sacrés qui devaient s'ensuivre. *e*. La version grecque ajoute que Saül était à ce moment en train d'offrir les holocaustes. Mais ce trait doit avoir été emprunté à la relation parallèle (13, 10), car ici il cadrerait mal avec le contexte. La scène entre Samuel et Saül ne se passe pas dans le sanctuaire, où le prophète *verrait* des victimes immolées ou prêtes à l'être, tandis qu'il les *entend* seulement — de loin —; de plus les deux hommes se rencontrent évidemment en un lieu où personne ne peut entendre leurs paroles ni voir leurs gestes : Saül est venu assez loin au devant de son visiteur. *f*. Samuel rappelle à Saül que son élévation est une pure grâce de Yahvé, à laquelle lui-même ne s'attendait nullement (10, 21-22 et note *i*; cf. 9, 21). D'autres entendent : « Si tu es petit à tes propres yeux (c'est-à-dire si tu te juges impuissant à résister aux impulsions mauvaises du peuple), n'es-tu pas [cependant] le chef des tribus d'Israël (sous-entendu : qui devrait leur imposer sa volonté)? » Cela paraît moins naturel. *g*. Voy. Gen. 31, 19 et la note. *h*. Le développement des v. 17b-26a anticipe, parfois textuellement, sur la suite de l'entretien (comp. v. 23 et 26b, 24-25 et 30). C'est une amplification des reproches de Samuel et des aveux de Saül, conçue dans l'esprit d'une époque, en tout cas, très postérieure au temps des premiers rois : David avait dans sa maison un « teraphim» (19, 13).

t'a rejeté pour que tu ne sois plus roi d'Israël. » 27 Et Samuel lui tourna le dos pour s'en aller. Mais Saül le saisit par le pan de son manteau, qui se déchira. 28 Alors Samuel lui dit : « Yahvé déchire aujourd'hui la royauté d'Israël et te l'arrache pour la donner à un autre qui en est plus digne que

R toi. 29 Cependant [Celui qui est] la Victoire[a] d'Israël ne ment pas et ne se repent pas, car, n'étant pas un homme, il n'a pas à se

E² repentir[b]. » 30 Saül dit : « J'ai péché. Maintenant [toutefois] traite-moi, je te prie, avec honneur devant les anciens de mon peuple et devant Israël : reviens avec moi et que j'aille me prosterner devant Yahvé, ton Dieu. » 31 Alors Samuel revint à la suite de Saül et Saül se prosterna devant Yahvé.

32 Puis Samuel dit : « Amenez-moi Agag, le roi d'Amaleq. » Agag s'avança vers lui en chancelant[c] et Agag dit : « La mort est bien amère! » 33 Samuel dit alors :

> De même que ton épée a privé des femmes de [leurs enfants[d],
> ainsi ta mère va être privée de son fils.

Et Samuel mit en pièces Agag devant Yahvé à Guilgal.

34 Puis Samuel s'en alla à Rama, tandis que Saül remontait chez lui, à Guibea. 35 Samuel ne revit plus Saül jusqu'au jour de sa mort; il le pleurait[e], en effet, bien que Yahvé se fût repenti d'avoir fait Saül roi d'Israël.

II. SAÜL ET DAVID (1 SAM. 16-2 SAM. 1)

David est oint dans l'intimité par Samuel[f].

M **16** 1 Yahvé dit à Samuel : « Jusques à quand pleureras-tu Saül, alors que je l'ai rejeté pour qu'il ne règne plus sur Israël? Remplis d'huile ta corne et va. Je t'envoie chez Isaï, le Bethléhémite; car c'est un de ses fils que j'ai choisi comme roi. » 2 Samuel répondit : « Comment pourrais-je y aller? Saül l'apprendra et il me tuera. » Yahvé dit : « Prends avec toi une génisse et tu diras : Je viens pour offrir un sacrifice à Yahvé. — 3 Tu inviteras alors Isaï au sacrifice[g] et moi, je te ferai savoir ce que tu auras à faire : tu oindras celui que je t'indiquerai. »

27. « Saül » *G*. H : il. 30. voy. 27. 32. « en chancelant » d'après *G L* (lis. *me'ôdannît*). H : [avec] joie (?), ou : fièrement (? S T). — Texte incertain. « La mort — amère » *G S* (suppr. *sâr*, qui peut être une dittographie de *mar*). H : L'amertume de la mort s'est écartée. — Texte incertain. 34. « à Guibea » *G* (lis. *haggib'â* et suppr. *šâ'oul*). H : à Guibea de Saül. 16, 1. « Saül (litt. : sur Saül) » *H*ᵐ *G S* (lis. *'al*). H : vers Saül. 3. « au sacrifice » *G* (lis. *lazzâbaḥ*). H : dans le sacrifice.

a. Selon d'autres « l'éternité (c'est-à-dire le Dieu éternel ?) », « la splendeur », « la confiance », « la force », « la vérité (?) » ou « la gloire (?) ». On pourrait, en lisant *nôṣêr*, entendre « le gardien » (cf. Job 7, 20; Ps. 121, 4). C'est de toute façon Yahvé qui est désigné de la sorte. *b*. Le v. 29 est une addition d'un lecteur, qui, s'appuyant sur Nomb. 23, 19, qu'il cite presque textuellement, proteste contre l'idée que Dieu puisse réellement « se repentir » (v. 11 et 35). *c*. La signification et la lecture même de ce mot sont incertaines, ainsi que la teneur de la réflexion du roi (voy. note crit.). Selon le texte et l'interprétation qu'on adopte, on se représente Agag comme atterré, ou comme plein d'une sécurité illusoire, ou comme acceptant noblement son sort (cf. Jug. 8, 21). *d*. Ceci suggère que, dans une forme antérieure de la tradition, l'expédition de Saül contre Agag était motivée, non par des griefs remontant à l'époque de Moïse (v. 2), mais par des ravages accompagnés de meurtres, que les Amalécites avaient tout récemment exécutés en territoire israélite (dans le Négueb), ce qui serait conforme aux habitudes de ces nomades pillards (ch. 30; cf. Jug. 6, 1-6; 8, 18-19). *e*. Litt. : *Samuel menait deuil sur Saül*. *f*. Ce morceau se rattache expressément aux derniers mots du récit qui précède; mais il ne doit pas être du même narrateur; car la figure de Samuel y est peinte sous des couleurs fort différentes : le prophète qui censurait Saül avec une liberté souveraine (ch. 15) a ici peur de la vengeance du roi et recourt à une ruse (v. 1-2). D'autre part, l'auteur connaît évidemment aussi les autres versions de l'histoire de la fondation de la royauté : il s'inspire notamment du récit de l'onction préalable et secrète de Saül (9 et 10, 1-14 [J]). Le plus probable est que ce morceau a été ajouté tardivement, alors que les différentes versions de la tradition (J, E¹, E²) étaient déjà fondues en un récit unique. En tout cas l'épisode paraît ignoré de tous les anciens narrateurs auxquels nous devons la suite de la biographie de David (1 et 2 Sam.) : comment Éliab pourrait-il accuser si vertement son cadet de présomption (17, 28), s'il avait assisté à la désignation de celui-ci comme futur roi d'Israël ? L'humilité des propos de David (18, 18, 23) et toute son attitude à l'égard de Jonathan ne seraient que fourberie et hypocrisie s'il se savait dès l'abord destiné à supplanter Saül et les siens. Ce récit exprime sous forme concrète la conviction des Judéens que le changement de dynastie était arrêté dans le plan divin (cf. 13, 7b-15a; 15). *g*. C'est-à-dire au repas sacré qui suivait l'offrande des parties de la victime revenant à Dieu. Cf. 1, 4-9, 18; 2, 12-17; 9, 13, 22-24.

[4] Samuel fit ce que Yahvé lui avait dit. Lorsqu'il arriva à Bethléhem, les anciens de la ville se rendirent en tremblant à sa rencontre et dirent : « Ta venue nous annonce-t-elle du bien, voyant? » [5] Il répondit : « Oui. Je viens offrir un sacrifice à Yahvé. Sanctifiez-vous[a] et venez avec moi au sacrifice. » Puis il sanctifia Isaï et ses fils[b] et les invita au sacrifice.

[6] Lorsqu'ils arrivèrent et que Samuel aperçut Éliab, il se dit : « Assurément l'oint de Yahvé est là, devant lui. » [7] Mais Yahvé dit à Samuel : « Ne regarde pas à sa mine ni à la hauteur de sa taille[c]. Je l'ai écarté. Car Dieu ne regarde pas comme regardent les hommes : les hommes regardent à l'apparence; Yahvé regarde au cœur. » [8] Isaï appela Abinadab et le fit passer devant Samuel; mais Samuel dit : « Ce n'est pas lui non plus que Yahvé a choisi. » [9] Isaï fit passer Chamma; mais Samuel dit : « Ce n'est pas lui non plus que Yahvé a choisi. » [10] Isaï fit passer ses sept fils devant Samuel; mais Samuel dit à Isaï : « Yahvé n'a choisi aucun de ceux-là. » [11] Samuel dit alors à Isaï : « Sont-ce là tous tes garçons? » Il répondit : « Il y a encore le plus petit. Mais il est en train de paître le menu bétail. » Samuel dit à Isaï : « Envoie-le chercher; car nous ne nous mettrons pas à table qu'il ne soit arrivé ici. » [12] Isaï l'envoya donc chercher. Il était roux[d] et gracieux; il avait de beaux yeux et des traits agréables. Yahvé dit à Samuel : « Lève-toi, oins-le : c'est lui. » [13] Alors Samuel prit la corne d'huile et l'oignit au milieu de ses frères[e]. L'esprit de Yahvé fondit sur David [et reposa sur lui] à partir de ce jour-là[f]. Samuel se leva et partit pour Rama.

David entre au service de Saül comme musicien et devient son porteur d'armes.

J

[14] L'esprit de Yahvé avait quitté Saül et un mauvais esprit envoyé par Yahvé le tourmentait[g]. [15] Les serviteurs de Saül lui dirent : « Tu le vois, un esprit divin mauvais te tourmente. [16] Que notre seigneur donne un ordre et tes serviteurs chercheront

4. « et dirent » *Seb* H[*] G S L (lis. *wayyô'merou*). H : et il dit. « Ta — bien (litt. : Ta venue est-elle paix?) » *Seb* G (lis. *hăšâlôm*). H : Ta venue est paix. « voyant » G (aj. *hârô'è*). Manque en H. 5. « venez avec moi au sacrifice » S (L) (lis. *lazzâbaḥ*). H : venez avec moi dans le sacrifice. G : réjouissez-vous avec moi aujourd'hui (leçon peut-être préférable). 7. « à la hauteur » S L (lis. *gôbah*). H : en haut (?). « Dieu ne regarde pas comme » G (lis. *ka'ăšèr* et aj., après *hâ'âdâm*, *yir'è hâ'èlôhîm*). H : non ce que... « à l'apparence » lis. *lâ'ayin*. H : aux yeux. 11. « Il y a » G (suppr. *šâ'ar*). H : Il reste (? — le mot est insolite en ce sens). 12. « roux — agréables (litt. : beau d'yeux et agréable d'aspect) » lis. *'âdôm wenâ'îm yephé*. H : roux avec (?) beau d'yeux et agréable d'aspect. — Texte incertain. « à Samuel » G. Manque en H. 16. « et tes serviteurs — devant toi » lis. *wa'ăbâdèkâ* et transp. *lephânèkâ* après *beyâdô*. H : Tes serviteurs sont devant toi Ils chercheront..... Il en jouera.

a. Cf. Ex. 19, 10 et la note. *b*. C'est-à-dire : « il ordonna à Isaï et à ses fils de se sanctifier ». *c*. Allusion à 10, 23-24. *d*. Le mot hébreu, *'âdôm* ou *'admônî* (voy. notes crit.) désigne la couleur rouge ou le brun rouge. Comme pour le passage décrivant Ésaü (Gen. 25, 25), on peut hésiter entre deux interprétations : les uns pensent que cet adjectif s'applique au teint du héros, les autres à sa chevelure. Selon les premiers le teint de David aurait été « vermeil », « rose » ou « bronzé ». C'est en ce sens que le mot est employé dans le Cantique des cantiques (5, 10); car le bien aimé a les cheveux « noirs comme la plume du corbeau » (5, 10-11); et il en était, semble-t-il, de même de David d'après 19, 13, s'il est vrai que Mical simule la chevelure de son mari au moyen d'une toison de chèvre : les chèvres en Palestine sont presque toujours noires. D'autre part, la traduction « roux » est celle des anciennes versions grecques, ainsi que de Jérôme. On peut ajouter qu'il doit s'agir de quelque particularité physique sortant de l'ordinaire, ce qui ne serait pas le cas, en Orient, pour la teinte brune de la peau. La couleur rousse des cheveux passe chez certains Bédouins pour un élément de beauté, que les femmes obtiennent en se teignant la chevelure avec de l'urine de chameau. La traduction « blond » n'a, en tout cas, aucun appui ni dans la tradition, ni dans l'étymologie. *e*. D'après la plus ancienne représentation figurée de cette scène, une peinture murale trouvée dans la synagogue de Doura et qui date des environs de 245 après notre ère, Samuel tenait la corne par le gros bout et versait l'huile par le petit. C'est probablement l'idée du narrateur. On a retrouvé en Égypte de ces « burettes faites d'une corne ouverte à la pointe et hermétiquement fermées du côté de l'évasement » (Du Mesnil du Buisson, *Rev. Bibl.*, 1934, p. 552). *f*. Les récits beaucoup plus anciens du sacre de Saül par Samuel ne font pas de la descente de l'esprit de Yahvé une conséquence directe de l'onction. Voy. cependant 10, 9b et la note. *g*. On voit, par la suite de l'histoire de Saül, que le roi était sujet à des accès d'humeur noire et de délire de la persécution se traduisant tour à tour par des accès de folie furieuse (javelot lancé contre David et Jonathan, massacre des prêtres de Nob) et des périodes de morne abattement (22, 8; 28, 21-23). Comme les autres peuples animistes, les Hébreux expliquaient tous les phénomènes psychiques extraordinaires, spécialement les impulsions néfastes et celles auxquelles l'homme ne peut résister, par la présence dans le sujet ou auprès de lui d'un esprit étranger : folie passions déréglées (esprit de prostitution, Os. 4, 12; 5, 4), haine (Ès. 9, 14), haine (Jug. 9, 23). Pour les Arabes, de même, l'insensé est un *medjnoun*, un homme possédé d'un *djinn*. Chez les anciens Israélites, beaucoup plus frappés de la puissance redoutable et mystérieuse de Dieu que soucieux de défendre sa justice et sa bonté, ces esprits mauvais étaient tenus, non pour des adversaires de Dieu, mais pour des subordonnés et des organes de Yahvé.

un homme qui sache jouer de la cithare[a]. Il en jouera devant toi lorsque l'esprit divin mauvais t'assaillira et cela te fera du bien[b]. » [17] Saül dit à ses serviteurs : « Trouvez-moi un habile musicien et amenez-le moi. » [18] L'un des serviteurs prit la parole et dit : « J'ai vu un fils d'Isaï, le Bethléhémite, qui sait jouer [de la cithare]; c'est un brave, un homme de guerre[c]; il parle bien, il est beau et Yahvé est avec lui ».

[19] Saül envoya à Isaï des messagers chargés de [lui] dire : « Envoie-moi ton fils David, qui s'occupe du petit bétail[d]. » [20] Isaï prit cinq pains, une outre de vin et un chevreau, qu'il fit porter à Saül par son fils David[e]. [21] Lorsque David arriva chez Saül et se présenta devant lui, Saül se prit pour lui d'une vive affection; et David devint son porteur d'armes[f]. [22] Puis Saül envoya dire à Isaï : « Laisse, je te prie, David entrer à mon service, car il a gagné ma bienveillance. » [23] Quand l'esprit divin assaillait Saül, David prenait la cithare et il en jouait. Alors Saül éprouvait du soulagement; il se trouvait mieux et l'esprit mauvais s'éloignait de lui.

David, vainqueur de Goliath, entre en relations avec Saül[g].

17 *Goliath défie l'armée israélite.* E²

[1] Les Philistins rassemblèrent leurs troupes pour la guerre. Ils se réunirent à Soko[h], [localité] qui appartient à Juda, puis établirent leur camp entre Soko et Azéqa[i], à Éphès-Dammim. [2] Saül et les Israélites se réunirent également; ils dressèrent leur camp dans la vallée du Chêne[j] et se rangèrent en bataille vis-à-vis des Philistins. [3] Les Philistins se tenaient sur la montagne d'un côté et Israël sur la montagne de l'autre côté; la vallée s'étendait entre les deux armées.

[4] Alors un champion[k] sortit des lignes des Philistins; il s'appelait Goliath[l]; il était de Gat; sa taille était de six coudées et un

19. « chargés de [lui] dire » G (lis. *lè'mòr*). H : et dit. 20. « cinq pains » lis. *ḥâmêš*. H : un âne de pain. G[BA] : un ômer de pain. — Texte incertain. **17**, 3. « sur » (2 fois) G S L (lis. *'al*). H : vers. 4. « des lignes » (G) v. 23 (lis. *mimma'arkôt*). H : des camps. « six ». G : quatre.

a. L'hébreu *kinnor*, traduit d'ordinaire *kithara* par les Grecs, était le nom d'un instrument à cordes dont on « jouait avec la main » ou avec un plectre. Ce n'était en tout cas pas la harpe de grand modèle posée sur le sol; car on pouvait jouer du *kinnor* en marchant ou en dansant (10, 5; 2 Sam. 6, 5; 2 Chron. 20, 28; És. 23, 16). C'était probablement une sorte de cithare, instrument souvent représenté sur les monuments égyptiens et assyro-babyloniens (notamment entre les mains de bédouins ou de captifs de l'Asie occidentale) et qui figure aussi sur un ivoire cananéen trouvé à Meguiddo (*Syria*, 1938, p. 352 et pl. XXXVII, 1). *b*. Les Grecs et les Romains aussi préconisaient l'emploi de la musique pour la cure des maladies mentales. D'après les Israélites la musique avait pour effet d'amener l'esprit mauvais à s'éloigner (v. 23), peut-être dompté par elle comme le serpent par les sons de la flûte du charmeur. *c*. Saül, qui, lorsqu'il voyait quelque brave, s'empressait de se l'attacher (14, 52), avait donc une raison de plus d'appeler à lui le fils d'Isaï. — On voit que d'après la version des événements suivie ici David était déjà, avant d'être présenté à Saül, un homme de guerre exercé et heureux, et non un petit pâtre qui n'avait jamais vu de bataille, comme dans le récit suivant (17, 28, 33-40). *d*. Cette précision, qui n'a pas été mentionnée dans le portrait tracé par le courtisan et dont on ne voit pas l'utilité dans la circonstance, est probablement une glose destinée à souder ce récit avec le précédent et avec le suivant. *e*. On ne saurait, en Orient, aborder un supérieur sans lui apporter quelque présent (cf. Mal. 1, 8). Les cadeaux de ce genre devaient constituer la partie principale des revenus de Saül. *f*. Cf. 14, 1 et note *l*.

g. Les événements racontés dans ce morceau 17, 1-18, 5 ne peuvent pas avoir fait suite à ceux qui sont rapportés dans le récit précédent (16, 14-23) : si David était déjà le porteur d'armes de Saül, on ne concevrait pas qu'il ignorât les promesses faites par le roi au vainqueur du Philistin (26-30) et qu'il n'eût jamais essayé de revêtir une armure ou de ceindre une épée (38-39); s'il était un homme de guerre exercé et heureux, pourquoi ne raconterait-il au roi aucune de ses prouesses guerrières, mais seulement des exploits de berger (34-37)? Comment expliquer surtout, si David était entré à la cour à la suite d'une demande adressée par Saül à Isaï, que le roi et Abner ignorent encore le nom du père du jeune héros au moment où celui-ci tue le Philistin (55-58)? Nous avons évidemment ici une autre tradition qui explique le même fait — l'entrée de David au service de Saül — de façon différente : par la victoire inattendue d'un jeune pâtre inconnu sur un géant. — A l'intérieur même de l'histoire du combat avec Goliath, il y a des doublets et des désaccords qui trahissent l'intervention de deux narrateurs : ainsi Goliath est présenté deux fois au lecteur (4 et 23); après l'entretien que Saül a eu avec David (32-39), le roi ne pourrait pas ignorer l'identité du jeune homme (55-58). L'explication la plus probable de ces particularités, c'est que le récit actuel est formé de la fusion de deux versions parallèles de l'histoire de Goliath, l'une plus colorée, plus pittoresque et plus ancienne (E¹), l'autre visant davantage à l'édification (E²). Elles devaient circuler encore, à l'état de récits indépendants, au temps où fut faite la traduction des Septante, car la seconde figure seule dans l'un des manuscrits de cette version (le Vaticanus). Certains critiques, il est vrai, estiment que la recension donnée par ce manuscrit est un abrégé du récit complet (on aurait coupé les passages paraissant en contredire d'autres ou faire double emploi). Mais c'est moins vraisemblable; car les passages qui manquent dans G[B] forment, eux aussi, une relation cohérente où tout se suit à peu près sans lacune; ce ne peut être l'effet d'un hasard. — Une troisième version de la défaite de Goliath nous a été conservée 2 Sam. 21, 19; la victoire sur le Philistin est attribuée ici, 1 Chron. 20, 5. La victoire sur le Philistin est attribuée ici, non à David, mais à un de ses paladins, Elḥanân. *h*. Auj. ech-Chououeyké, à 20 kil. env. à l'O. de Bethléhem. *i*. Autre ville de la Chephéla, c'est-à-dire des pentes O. des monts de Juda. Le site en est incertain. *j*. Ou du Térébinthe. *k*. Litt. : *l'homme de l'entre-deux*. La signification et la teneur même du texte sont incertaines. *l*. Nom à rapprocher peut-être de celui d'Alyattès, père de Crésus, roi de Lydie. Les Philistins venaient d'Asie Mineure.

empan[a]. [5] [b] Il avait sur la tête un casque de bronze; il était revêtu d'une cuirasse à écailles[c]; le poids de cette cuirasse était de 8.000 sicles[d]; elle était en bronze. [6] Il avait aux jambes des jambières[e] de bronze et entre les épaules une javeline[f] de bronze. [7] Le bois de sa lance était comme une ensouple de tisserand; la pointe en était de fer[g] et pesait 600 sicles. Devant lui marchait l'homme qui portait son bouclier[h].

[8] Goliath, debout devant les lignes des Israélites, leur cria : « Pourquoi descendez-vous pour vous ranger en bataille? Ne suis-je pas, moi, le Philistin? Et vous, n'êtes-vous pas les serviteurs de Saül? Choisissez parmi vous un homme qui descende jusqu'à moi. [9] S'il est de force à lutter avec moi et qu'il me tue, nous deviendrons vos sujets. Mais si c'est moi qui triomphe de lui et que je le tue, vous deviendrez nos sujets et vous nous serez asservis[i]. » [10] Et le Philistin dit : « J'ai aujourd'hui jeté un défi aux lignes d'Israël : donnez-moi un homme et nous nous battrons. » [11] Saül et tout Israël entendirent ces paroles du Philistin; ils furent accablés de crainte et saisis d'une grande frayeur.

R (E^1) E^1 *David arrive au camp israélite.*

[12] Or, David était fils de cet Éphratien de Bethléhem dont le nom était Isaï[j]. Il avait huit fils[k]. Cet homme, au temps de Saül, était vieux, avancé en âge. [13] Les trois fils aînés d'Isaï partirent pour la guerre à la suite de Saül. Les trois fils partis pour la guerre s'appelaient l'aîné Éliab, le second Abinadab et le troisième Chamma. [14] David était le plus jeune. Tandis que les trois aînés étaient partis à la suite de Saül, [15] David allait et venait d'auprès de Saül à Bethléhem pour paître le petit bétail de son père[l].

R (E) [16] Le Philistin s'avançait matin et soir; il se présenta ainsi pendant quarante jours[m].

E^1 [17] Isaï dit à son fils David : « Prends donc pour tes frères cet épha de grain rôti[n] avec ces dix pains et cours les porter au camp à tes frères. [18] Porte aussi ces dix fromages à [leur] chef de millier. Puis tu t'informeras de la santé de tes frères et tu te feras donner par eux un gage[o]. [19] Ils sont, ainsi que Saül et tous les Israélites, dans la vallée du Chêne, combattant avec les Philistins. »

[20] Le lendemain, de bon matin, David, laissant le troupeau à un gardien, prit sa charge et partit ainsi qu'Isaï le lui avait commandé. Il arriva à l'enceinte[p] [du camp] comme l'armée débouchait sur la ligne de bataille et poussait le cri de guerre. [21] Israël et les Philistins se rangèrent ligne contre ligne. [22] David déposa son chargement entre les mains du gardien des bagages, Puis il courut à la ligne de bataille et vint saluer ses frères.

[23] Tandis qu'il s'entretenait avec eux, le champion — il s'appelait Goliath, le Philistin, de Gat — monta des lignes des Philistins. R Il tint les mêmes propos et David E^1 l'entendit[a]. [24] Tous les Israélites, en voyant cet homme, prirent la fuite devant lui, très effrayés. [25] Les Israélites disaient : « Voyez-vous cet homme qui monte? C'est pour défier Israël qu'il s'avance. Celui qui le tuera, le roi le comblera de richesses; il lui donnera sa fille[b] et exemptera sa famille [de toute prestation] en Israël[c]. »

[26] David dit aux hommes qui se tenaient près de lui : « Que fera-t-on à celui qui tuera ce Philistin et enlèvera l'opprobre jeté sur Israël? Qui est ce Philistin incirconcis pour défier les armées du Dieu vivant? » [27] On lui donna les mêmes informations : « Voilà, [lui] dit-on, ce qui sera fait à l'homme qui le tuera. » [28] Éliab, son frère aîné, l'entendant parler à ces hommes, se mit en colère contre David et dit : « Pourquoi es-tu descendu? A qui as-tu laissé ton petit troupeau au désert? Je connais ta présomption et la malice de ton cœur : c'est pour voir la bataille que tu es descendu. — [29] Qu'ai-je fait jusqu'à présent? répondit David. Ne me suis-je pas borné à parler? » [30] Il s'éloigna de son frère et, s'adressant à quelqu'un d'autre, il répéta sa question; on lui fit la même réponse que la première fois.

R [31] Lorsqu'on entendit les propos de David, on les rapporta à Saül; puis on le prit et on l'amena en présence de Saül.

Première entrevue de David avec Saül. Il refuse les armes du roi.

E^2 [32] David dit à Saül : « Que mon seigneur ne perde pas courage[d]! Ton serviteur ira se battre avec ce Philistin. » [33] Saül dit à David : « Tu ne saurais marcher contre ce Philistin pour te battre avec lui, car tu n'es qu'un enfant, tandis qu'il est, lui, un homme de guerre depuis sa jeunesse. » [34] David répondit à Saül : « Quand ton serviteur paissait le petit bétail de son père et que survenait un lion ou un ours qui ravissait une bête du troupeau, [35] je partais à sa poursuite, je le frappais et j'arrachais [sa proie] de sa gueule. S'il se dressait contre moi, je le saisissais par sa crinière[e] et je le frappais à mort. [36] Ton serviteur a tué le lion et l'ours : ce Philistin incirconcis sera traité de même, car il a défié les armées du Dieu vivant. » [37] David ajouta : « Yahvé, qui m'a délivré de la griffe du lion et de celle de l'ours, me délivrera des mains de ce Philistin. » Saül dit à David : « Va, et que Yahvé soit avec toi! »

[38] Puis Saül revêtit David de son propre costume[f] et lui mit sur la tête un casque de bronze; [39] il lui fit ceindre son épée par dessus son costume; mais David essaya en vain de faire un pas ou deux. Il dit alors à Saül : « Je ne puis marcher avec cet attirail, car je n'en ai pas l'habitude. » On l'en débarrassa donc.

Le combat singulier.

[40] David prit à la main son bâton, choisit dans le torrent cinq pierres bien lisses, les mit dans le sac de berger qui lui servit de giberne[g] et, sa fronde

6. « des jambières (litt. : plaques) » *G S L* (lis. *oumisḥôt*). H : une plaque. 8. « Choisissez » *G S L* (lis. *baḥărou* ou *bôrou*). H a un mot qui signifierait « mangez ». 12. « en âge » G^L *S L* (lis. *baššânîm*). H : parmi les hommes (?). 13. « partirent » (*G*) *S L* (suppr. *hâlekou*). H : a de plus « étaient partis » (variante). 17. « ces dix pains » *G L* (lis. *hallèḥèm*). H : dix pains que voici (incorrect). 20. « comme — débouchait » lis. *yôṣé'*. H : et à l'armée qui débouchait.

a. Environ trois mètres. *b.* L'énumération des pièces de l'armure de Goliath est la description la plus complète que nous ayons de l'équipement d'un guerrier palestinien à l'époque royale. *c.* Casaque de cuir couverte de petites plaques de métal, employée par les Égyptiens (xviiie dynastie) et les Assyriens. On a retrouvé les restes d'une de ces cuirasses à écailles à Tell Zakarya, tout près de Soko. *d.* 82 kilos. *e.* Les cnémides des Grecs. C'était peut-être une pièce d'armure spéciale aux peuples de la mer Égée. *f.* Selon d'autres un bouclier. Mais le sens « javelot » est le seul attesté (Job 41, 21). On pouvait porter cette arme sur le dos dans une sorte de carquois. *g.* En Palestine le fer commençait seulement à faire son apparition à côté du bronze au début de l'époque royale (vers 1000). *h.* Sur un bas-relief de Ninive on voit un archer tirer debout derrière un bouclier aussi haut que lui tenu par un autre soldat. *i.* Les combats singuliers entre guerriers de deux tribus en lutte étaient dès l'époque du moyen empire (roman de Sinouhé, xviiie siècle av. J.-C.) et sont encore d'un usage courant chez les bédouins (ils jouent un grand rôle dans l'Histoire d'Antar et dans celle de la tribu des Beni Helal). Il n'est pas dit que les Philistins ni les Israélites aient formellement accepté les graves conséquences politiques que Goliath propose d'attribuer au duel qu'il suggère. Les conventions de ce genre ne se rencontrent que dans des récits légendaires (combat des Horaces et des Curiaces, lutte d'Alexandre et de Poros, roi des Indiens).

j. Dans la forme originelle du récit (E^1) il devait y avoir simplement : « Or, il y avait un Éphratien etc... » Lorsqu'on eut intercalé avant ce récit deux autres épisodes où il était déjà question d'Isaï et de ses fils (16, 1-13 et 14-23), on modifia la construction de la phrase, de façon, du reste, assez gauche.

k. Cf. 16, 10. Au lieu de « huit » le texte primitif portait peut-être « quatre » (cf. v. 13-15). D'après 1 Chron. 2, 13-15, Isaï avait sept fils, *y compris David*. *l.* La teneur originelle du récit a été modifiée par le compilateur, afin d'expliquer pourquoi David, au moment du défi de Goliath, paissait encore les troupeaux de son père, alors que, d'après un récit précédent (16, 14-23), il était déjà porteur d'armes du roi. La version E devait porter quelque chose comme ceci : « Le nom du plus jeune était David; il paissait le petit bétail de son père à Béthléhem. » *m.* Cette remarque aurait sa place normale après v. 11 (E^2) ou après v. 23 (E^1). Elle aura été soit transposée, soit ajoutée par un rédacteur. *n.* Cf. Ruth 2, 14 et note c. *o.* Isaï veut avoir une preuve que la commission a été faite; il se méfie de l'étourderie de son cadet, évidemment un tout jeune garçon. *p.* Le mot *ma'gal* désigne proprement, pense-t-on d'ordinaire, une barricade faite de chariots (*'ăgâlâ*). Le sens est peut-être plutôt « cercle », cf. *'ăgôl*, « rond ».

31. « on le prit — Saül » G^L (lis. *wâyyiqqâḥouhou wayebî'ouhou 'èl šâ'oul*). H : il le prit. 32. « mon seigneur » *G* (lis. *'ădônî*). H : l'homme. 37. « David ajouta ». Manque en G^B. 38. G^B. H aj. à la fin : et il le revêtit d'une cuirasse. 39. « mais — deux » *G* (lis. *wayyēlè' lâlèkèt pa'am oupha'ămayim*). H : et il voulut marcher, car il n'avait jamais essayé. « On l'en débarrassa » *G* (lis. *wayesîroum*). H : David s'en débarrassa. 40. « dans le sac — giberne » d'après *G* (lis. *layyalqout*). H : dans le sac de berger qu'il avait et dans la gibecière.

a. Le compilateur n'a pas répété les propos de Goliath, déjà rapportés v. 8-10 d'après une autre version. La relation E^1 devait les donner ici au complet, à moins que, dans cette version, le géant défiât ses adversaires par son attitude, sans y ajouter de paroles insultantes : au v. 24 les Israélites s'enfuient « en voyant cet homme », non « en l'entendant », cf. v. 25. *b.* Cf. Jos. 15, 16; Jug. 1, 12. *c.* Il y a sans doute là un léger anachronisme. Salomon paraît être le premier roi qui ait exigé des impôts et des corvées de ses sujets israélites, et non pas seulement des peuples étrangers vaincus. *d.* Cette exhortation de David s'enchaîne au v. 11, d'après lequel Saül était, comme ses hommes, très effrayé par les propos du Philistin. Il devait, cependant, y avoir, dans le récit E^2 primitif, une phrase expliquant la présence au camp du jeune berger. Elle a pu être supprimée lorsque E^2 fut combiné avec J. *e.* Litt. : *par sa barbe*. G : par sa gorge. Josèphe : par sa queue. Ces diverses attitudes figurent souvent dans les scènes de chasse représentées sur les cachets assyro-babyloniens ou décrites dans les textes cunéiformes. *f.* Litt. : *de ses vêtements*. Il s'agit des vêtements militaires portés sous la cuirasse. *g.* Ce terme doit désigner la poche où le frondeur mettait sa provision de projectiles. Elle était sans doute suspendue à l'un des baudriers que le frondeur assyrien portait croisés sur la poitrine.

à la main, marcha vers le Philistin. 41 Le Philistin avança, s'approchant de plus en plus de David; son porteur de bouclier le précédait. 42 Le Philistin tourna ses regards [vers son adversaire] et, lorsqu'il vit David, il le méprisa, parce que c'était un tout jeune homme, roux et gracieux, aux traits agréables[a]. 43 Le Philistin dit à David : « Suis-je un chien que tu viennes contre moi avec des bâtons? » Et le Philistin maudit David par ses dieux[b]. 44 Puis le Philistin dit à David : « Approche, que je donne ta chair aux oiseaux du ciel et aux animaux des champs. » 45 David répondit au Philistin : « Tu viens contre moi avec l'épée, la lance et le javelot. Moi, je viens contre toi avec le nom de Yahvé des armées, le Dieu des armées d'Israël que tu as défiées. 46 Aujourd'hui même Yahvé te livrera entre mes mains; je te tuerai, je te couperai la tête et je donnerai ton cadavre et ceux de l'armée des Philistins, aujourd'hui même, aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre. Ainsi toute la terre saura qu'Israël a un Dieu 47 et toute cette assemblée saura que ce n'est pas au moyen de l'épée et de la lance que Yahvé assure la victoire; car Yahvé est le maître de la guerre et il vous a livrés entre nos mains. »

48 Comme le Philistin se mettait en marche et s'avançait au-devant de David, David se hâta de sortir des rangs et de courir à la rencontre du Philistin; 49 David porta la main à son sac et en tira une pierre; il la lança avec sa fronde et frappa le Philistin au front. La pierre s'enfonça dans son front et il tomba la face contre terre. 50 David vainquit le Philistin avec une fronde et une pierre; il frappa le Philistin et le fit périr, sans avoir d'épée à la main[c]. 51 Alors David courut, puis, se tenant sur le [corps du] Philistin[d], il saisit l'épée [du vaincu][e], la tira du fourreau, et acheva Goliath en lui tranchant la tête.

Les Philistins, voyant que leur héros était mort, prirent la fuite. 52 Les hommes d'Israël et de Juda s'élancèrent, poussèrent des cris de guerre et poursuivirent les Philistins jusqu'aux abords de Gat et aux portes d'Èqrôn[f]; les morts philistins jonchèrent la route depuis Chaaraïm[g] jusqu'à Gat et jusqu'à Èqrôn. 53 Lorsque les enfants d'Israël revinrent après avoir poursuivi les Philistins, ils pillèrent leur camp. 54 David prit la tête du Philistin et l'apporta à Jérusalem; quant aux armes du vaincu, il les mit dans sa tente[h].

David entre au service de Saül.

55 Lorsque Saül avait vu David s'avancer à la rencontre du Philistin, il avait dit à Abner, le chef de l'armée : « De qui ce jeune homme est-il fils, Abner? » Abner répondit : « Par ta vie, ô roi, je n'en sais rien. — 56 Informe-toi, dit le roi, de qui ce jeune homme est fils. » 57 Quand David revint après avoir tué le Philistin, Abner le prit et l'amena devant Saül, tenant à la main la tête du Philistin. 58 Saül lui dit : « De qui es-tu fils, jeune homme? » David répondit : « De ton serviteur Isaï le Bethléhémite. »

18 1 Comme il achevait de s'entretenir avec Saül, l'âme de Jonathan s'attacha à celle de David et il se prit à l'aimer autant

42. « roux — agréables » voy. *16, 12* (lis. *we'ādôm wenā'îm wiphê*. H : et roux, avec (?) beau d'aspect. 46. « ton — et ceux » *G* (lis. *pigrekâ ouphigrê*). H : le cadavre. 48. « Comme » (litt. : Et il arriva que, comme) » lis. *wayehi*. H : Et il arrivait que, comme. « de sortir des rangs » lis. *mêhamma'ărākâ*. H : [vers] les rangs [des Philistins]. 51. « sur » *G S L* (lis. *'al*). H : vers. « la tira du fourreau ». Manque en G^B. 52. « de Gat » G^BL (lis. *gat*). H : d'une vallée. « la route depuis Ch. » lis. *baddèrèk miššā'ărayim*. H : la route de Ch. (ou : des deux portes)

a. Voy. 16, 12. *b*. La malédiction préalable de l'ennemi jouait un rôle important dans les luttes des anciens Sémites comme dans les combats des héros homériques ou dans les guerres des non-civilisés : grâce à l'emploi de cette arme spirituelle, l'adversaire peut être vaincu avant même d'avoir combattu (cf. 4, 3 et note *d*; 7, 10). Lors de la création, d'après le mythe babylonien, la déesse de l'abîme et le dieu créateur ont fulminé de ces imprécations avant de s'affronter; Yahvé de même d'après Ps. 104, 7. *c*. Ce verset, qui a l'allure d'une conclusion, anticipe sur celui qui suit. *d*. Geste de victoire. Ainsi s'est fait représenter Naram-Sin sur sa stèle. Cf. Jos. 10, 24-26; Ès. 51, 23; Ps. 66, 12; 110, 1. *e*. Tuer l'adversaire avec ses propres armes (ainsi firent Sinouhé dans le conte égyptien et Benaya d'après 2 Sam. 23, 21; cf. 1 Sam. 26, 8) était à la fois une humiliation pour le vaincu et une sûreté pour le vainqueur : par cette ruse il pouvait espérer dépister les représailles de l'âme du défunt. *f*. Voy. note *f* sur 5, 10. *g*. Jos. 15, 36. *h*. Verset fort énigmatique. Jérusalem, au temps de Saül, était encore une ville cananéenne : elle ne devait être conquise par Israël que beaucoup plus tard (2 Sam. 5). D'autre part, un petit pâtre comme David avait-il une tente à lui dans le camp? D'après v. 57, David apporta la tête du Philistin devant Saül et, selon 21, 10, il déposa l'épée du géant dans le sanctuaire de Nob. Les détails donnés v. 54 proviendraient-ils peut-être d'une autre version de l'histoire de Goliath, celle dont le héros était Elḥanan (2 Sam. 21, 19), l'un des serviteurs de David, qui a pu accomplir son exploit après la prise de Jérusalem?

que lui-même[a]. 2 Saül le retint le jour même et ne lui permit pas de retourner chez son père. 3 Jonathan fit alors un pacte avec David, parce qu'il l'aimait autant que lui-même : 4 il se dépouilla du manteau qu'il avait sur lui et le donna à David, ainsi que son costume et jusqu'à son épée, son arc et son ceinturon[b].

5 David allait en expédition et remportait des succès partout où Saül l'envoyait. Aussi Saül le mit-il à la tête des hommes de guerre. Il était bien vu de tout le peuple et même des familiers de Saül.

David à la cour de Saül.
Il devient l'objet de la haine du roi.

Éveil de la jalousie de Saül.

6 Lorsqu'ils arrivèrent, quand David revint après avoir tué le Philistin[c], les femmes sortirent de toutes les villes d'Israël en chantant et en dansant à la rencontre du roi Saül[d], battant du tambourin, poussant des cris de joie[e] et jouant du triangle[f]; 7 et les femmes qui dansaient chantaient :

Saül a tué ses milliers
et David ses myriades.

8 Saül fut très irrité; il trouva la chose déplaisante et dit : « C'est à David qu'on donne les myriades et à moi les milliers. Il ne lui manque plus que la royauté. » 9 A partir de ce jour-là, Saül regarda David d'un œil jaloux.

Saül essaie de tuer David.

10 Le lendemain un esprit divin mauvais fondit sur Saül, qui se mit à délirer[g] au milieu de sa maison. David touchait de ses doigts les cordes [de la cithare] comme les autres jours. Saül tenait à la main une lance. 11 Saül brandit sa lance, en se disant : « Je vais clouer David au mur. » Mais David esquiva le coup par deux fois.

Saül, effrayé, éloigne David.

12 Saül eut peur de David, parce que Yahvé était avec lui, tandis qu'il avait quitté Saül[h]. 13 Saül l'éloigna donc de sa personne : il le nomma chef de mille hommes et David marcha à la tête des troupes. 14 David remportait des succès dans toutes ses expéditions et Yahvé était avec lui. 15 Saül, le voyant remporter tant de succès, eut peur de lui. 16 Tous en Israël et en Juda aimaient David parce qu'il marchait à leur tête.

David épouse une fille du roi.

17 Saül dit à David : « Voici ma fille aînée Mérab. C'est elle que je te donnerai pour femme[i]; sers-moi seulement avec vaillance et soutiens les combats de Yahvé. » Saül se disait : « Il ne faut pas que ce soit moi qui porte la main sur lui, mais les Philistins. » 18 David répondit à Saül : « Qui suis-je et quel rang tient ma lignée, le clan de mon père[j], en Israël pour que je devienne le gendre du roi? » 19 Mais quand vint le moment où Mérab, fille de Saül, devait être donnée à David[k], elle fut donnée pour femme à Adriel, de Meḥola[l].

20 Mikal, fille de Saül, s'éprit de David. On rapporta la chose à Saül, qui en fut fort aise : 21 il se dit : « Je vais la lui donner, et elle deviendra pour lui un piège : les Philistins mettront la main sur lui[m]. » Saül dit

18, 3. « Jonathan — David » lis. *ledāwid*. H : Jonathan et David firent alors un pacte. 5. « et remportait » lis. *weyaśkîl*. H : il remportait. 6. « en chantant — dansant » lis. peut-être *bimeḥōlōt*. H : en chantant et les danses. G^B : les [femmes] qui dansaient (G^B n'a pas « les femmes » avant « sortirent »). — Texte incertain. « du roi Saül ». G^B : de David. 8. « les myriades » *G* (lis. *hārebābôt*). H : des myriades. 11. « brandit » G^AL *T* (lis. *wayyiṭṭôl*). H : lança.

a. Litt. : *que son âme*. *b*. Les vêtements et les armes sont considérés par la « mentalité primitive » comme participant à la personne qui les a portés. Donner un de ces objets est une façon de se donner soi-même : l'âme (la vie) de Jonathan est ainsi réellement liée à celle de David (v. 1 cf. Gen. 44, 30). *c*. Cette seconde transition a été évidemment ajoutée après coup; elle ne convient pas à l'épisode qui suit : celui-ci se passe au retour, non du combat singulier de David avec le géant, mais d'une longue campagne où le jeune chef a tué quantité d'ennemis aux côtés de Saül (cf. v. 7). *d*. Cf. Ex. 15, 1, 20-21; Jug. 11, 34. *e*. Les yonyou que les femmes arabes poussent au retour des guerriers. *f*. Le sens du mot n'est pas sûr. *g*. Le verbe employé est celui qui signifie d'ordinaire « prophétiser », cf. 10, 5 et note *g*. *h*. Allusion à 16, 13-14. *i*. En exécution de la promesse faite au vainqueur de Goliath (17, 25). *j*. Le mot rare que nous avons traduit par « lignée » a été expliqué — d'abord en marge — par le terme ordinaire pour « clan ». Sur cette subdivision de la tribu, cf. 10, 21; Jos. 7, 14, etc. *k*. C'est-à-dire lorsque le jeune garçon qu'était le vainqueur de Goliath fut en âge de se marier. *l*. Voy. 2 Sam. 21, 8 et les notes. *m*. La majeure partie des v. 20-27 provient d'un autre narrateur, qui ignorait évidemment l'épisode des fiançailles de David avec la fille aînée de Saül (v. 17-19) : le roi fait les mêmes réflexions et David, les mêmes objections. Seulement ici Saül ne négocie pas lui-même avec le jeune homme; il recourt à des intermédiaires.

à David : « A deux conditions[a] tu peux E² devenir aujourd'hui mon gendre. » [22] Saül donna cet ordre à ses serviteurs : « Dites à David en secret : Le roi a de l'affection pour toi et tous ses serviteurs t'aiment : deviens donc le gendre du roi. » [23] Les serviteurs de Saül répétèrent ces paroles à David. David répondit : « Estimez-vous donc qu'il soit si facile de devenir le gendre du roi? Je ne suis qu'un homme pauvre et d'humble condition. » [24] Les serviteurs de Saül lui rapportèrent ces paroles : « Voilà, dirent-ils, ce qu'a répondu David. » [25] Saül répliqua : « Dites à David : Le roi ne désire d'autre prix d'achat[b] que cent prépuces de Philistins pour tirer vengeance des ennemis du roi[c]. » Saül comptait faire tomber [ainsi] David aux mains des Philistins. [26] Ses serviteurs transmirent cette proposition à David, qui consentit à devenir sous ces conditions E¹ gendre du roi. Le délai n'était pas encore E² écoulé[d] que [27] David se mit en campagne, partit avec ses hommes, tua deux cents Philistins et apporta leurs prépuces[e]. E¹ il les E² compta au roi, afin de devenir le gendre du roi. Saül lui donna pour femme sa fille Mikal.

La frayeur et la haine de Saül augmentent.

[28] Saül vit et reconnut que Yahvé était avec David et que toute la maison d'Israël l'aimait, [29] et il eut E¹ encore plus peur de David. Saül avait tous les jours le cœur plein de haine pour David. [30] Les chefs des Philistins faisaient des incursions; mais chaque fois qu'ils en faisaient, David remportait plus de succès que tous les serviteurs de Saül, et son nom devint très célèbre.

19

Jonathan réconcilie Saül avec David.

[1] Saül parla E²R à Jonathan son fils et[f] E² à tous ses serviteurs de faire mourir David. Or Jonathan, fils de Saül, avait une grande affection pour David. [2] Il informa David en disant : « Saül mon père cherche à te faire mourir. Tiens-toi donc sur tes gardes demain matin[g]. Cache-toi et reste à l'abri. [3] Moi, je sortirai, et me tiendrai aux côtés de mon père R dans le champ où tu seras[h]. E² Je parlerai de toi à mon père; je verrai ce qui en est et je t'en informerai. » [4] Alors Jonathan fit à Saül son père l'éloge de David; il lui dit : « Que le roi ne se rende pas coupable envers son serviteur David, car il n'a commis à ton égard aucune faute et son activité t'a été très profitable. [5] Il a exposé sa vie[i], il a tué le Philistin et Yahvé a [ainsi] procuré une grande victoire à tout Israël. Tu l'as vu et tu t'en es réjoui. Pourquoi commettrais-tu le crime de [verser le] sang innocent en faisant mourir David sans raison? » [6] Saül écouta Jonathan : il fit ce serment : « Par la vie de Yahvé, il ne mourra pas[j]. » [7] Alors Jonathan appela David; il lui rapporta toutes ces paroles, puis il l'amena à Saül et David fut à son service comme par le passé.

[8] La guerre ayant repris, David se mit en campagne et livra bataille aux Philistins;

27. « deux cents ». G^{BL} : cent (d'après 2 Sam. 3, 14). « il les compta » G^{AL} *L* (lis. *wayemalle'ém*). H : ils les comptèrent. 28. « et que — 'aimait » d'après *G* (lis. *wekî kol bêt yisrâ'êl 'ôhêb 'ôtô*). H : et Mikal, fille de Saül, l'aimait. **19,** 2. « Cache — l'abri » *G* (*naḥbê'tâ weyâšabtâ bassêtèr*). H : Reste à l'abri et cache-toi. 4. « serviteur David » *G* (suppr. *be*). H : serviteur, envers David. 5. « à tout — réjoui. » G : Et tout Israël l'a vu et s'en est réjoui (mais cette allusion à la popularité de David aurait risqué de réveiller la jalousie de Saül).

a. Tel est le sens le plus probable de cette expression; mais les conditions du roi ne sont pas indiquées ici. Cette phrase, inconciliable avec l'ensemble du récit qui l'encadre actuellement, puisqu'ici Saül propose *directement* sa fille à David, est sans doute un fragment d'une autre version (E¹) du mariage de Mikal faisant suite aux v. 17-19. Elle manque, ainsi que les v. 17-19 et quelques éléments des v. 26 et 27, dans le Vaticanus, qui, on l'a vu, a justement omis toute la recension E¹ du combat avec Goliath (17, 1-18, 5). *b.* La principale condition du mariage, chez les Israélites, était un versement — en espèces (Ex. 22, 16-17; Deut. 22, 28-29), en nature ou en travail (Gen. 29, 18 et note). — fait par le fiancé à son futur beau-père. *c.* Chez les Égyptiens, les Assyriens et les Cananéens (*La déesse Anat*, V, AB, B, l. 9-13), on tranchait souvent un membre — ordinairement la tête ou la main droite — aux cadavres des vaincus pour établir le nombre des ennemis tués. *d.* Ce délai était sans doute une des conditions formulées par le roi d'après E¹ (v. 21). *e.* D'après 2 Sam. 3, 14, David avait apporté *cent* prépuces de Philistins pour prix de ses fiançailles avec Mikal : telle était la version donnée par J. *f.* Ces mots ne devaient pas figurer dans le récit originel, sans quoi il eût été inutile de spécifier, aussitôt après, que Jonathan était fils de Saül. C'est indirectement que Jonathan dut apprendre les intentions meurtrières de son père : autrement il aurait sans doute protesté sur-le-champ. *g.* Tant qu'il fera nuit, David sera relativement en sûreté, parce que l'Oriental répugne à agir dans l'obscurité (cf. v. 11; Jug. 16, 2; Ex. 14, 20), moins par générosité, du reste, que par crainte superstitieuse. *h.* Trait emprunté probablement au récit parallèle du ch. 20; d'après v. 7, David n'était pas à l'endroit même où Jonathan s'était entretenu avec son père. *i.* Litt. : *il a mis son âme dans sa main*. Voy. note sur Job 13, 11. *j.* Litt. : *s'il meurt...*, sous-entendu ; je veux être maudit.

il leur infligea une grande défaite et ils prirent la fuite devant lui.

Saül essaie de tuer David[a].

J [9] L'esprit mauvais [envoyé] par Yahvé domina Saül un jour qu'il était assis dans sa maison, sa lance à la main, et que David touchait de la main les cordes [de la cithare]; [10] et Saül chercha à clouer David au mur avec sa lance; mais David évita le coup et Saül planta la lance dans le mur. Alors David prit la fuite et se sauva.

Mikal fait échapper David par la fenêtre.

E² Cette nuit-là[b] [11] Saül envoya des émissaires surveiller la maison de David, afin de le mettre à mort au matin[c]. Mais Mikal sa femme l'avertit : « Si tu ne te sauves pas cette nuit, dit-elle, demain tu seras mis à mort. » [12] Mikal fit descendre David par la fenêtre; il partit, s'enfuit et échappa. [13] Mikal prit alors le teraphim[d], le plaça dans le lit, mit à son chevet une natte[e] [en poils] de chèvre et le couvrit d'un vêtement[f]. [14] Lorsque Saül envoya des émissaires chargés d'arrêter David, elle dit : « Il est malade. » [15] Saül envoya [de nouveau] des émissaires avec ordre de voir David. Il ajouta : « Apportez-le moi dans son lit, afin que je le mette à mort. » [16] Les émissaires entrèrent donc et trouvèrent dans le lit le teraphim et à son chevet la natte [en poils] de chèvre. [17] Saül dit à Mikal : « Pourquoi m'as-tu trompé ainsi et as-tu fait partir mon ennemi, de sorte qu'il s'est échappé? » Mikal répondit à Saül : « C'est lui qui m'a dit : Laisse-moi partir ou je te tue. »

David se réfugie auprès de Samuel au milieu des prophètes[g].

[18] David, ayant pris la M fuite, s'échappa et se rendit auprès de Samuel à Rama. Il lui raconta tout ce que Saül lui avait fait. Puis ils allèrent, lui et Samuel, se fixer dans la demeure[h] [des prophètes]. [19] On en informa Saül : « David, [lui] dit-on, se trouve dans la demeure [des prophètes] à Rama. » [20] Saül envoya des émissaires pour arrêter David. Mais, quand ils virent l'assemblée des prophètes en train de prophétiser et Samuel debout à leur tête, l'esprit de Dieu s'empara des émissaires de Saül et ils se mirent, eux aussi, à prophétiser[i]. [21] On annonça la chose à Saül et il envoya d'autres émissaires; ils se mirent, eux aussi, à prophétiser. Une troisième fois Saül envoya des émissaires : ils se mirent, eux aussi, à prophétiser. [22] Alors il partit lui-même pour Rama. Arrivé à la citerne de l'aire qui est sur la colline dénudée, il demanda : « Où sont Samuel et David? » On répondit : « Ils sont à la demeure [des prophètes] à Rama. » [23] Il se dirigea de là vers la demeure [des pro-

9. « de la (litt. : sa) main » *L* (*G*) (lis. *beyâdô*). H : d'une main. 10. « Cette nuit-là (litt. : Et il arriva cette nuit-là que) » *G* (lis. *wayehî ballayelâ hahou'*). H rattache « cette nuit-là » à ce qui précède. — Mais David a dû prendre la fuite le jour même. 11. « afin de » *G* (suppr. *we*). H : et afin de. 20. « ils virent » *G S L* (lis. *wayyir'ou*). H : il vit. « l'assemblée » *G S* (lis. *qehillat*). H : a un mot inconnu, peut-être une altération de *lâqahat*, dittographie d'un mot qui précède. — Texte incertain. 22. G aj. en tête : « La colère de Saül s'enflamma ». « la citerne de l'aire » *G* (lis. *haggôrèn*). H : la grande citerne (?) « sur la colline dénudée » *G* (lis. *baššephî*). H : à Sékou. « On répondit » lis. *wayyô'merou* (*G S*) ou *wayyê'âmer* (*L*). H : Il répondit. 23. « de là » G^{BA} (lis. *miššâm*). H. : là.

a. Seconde version de l'épisode déjà raconté en termes un peu différents (18, 10-11) d'après E¹. *b.* Dans le contexte primitif, cette expression pouvait signifier simplement : « Puis il arriva une certaine nuit que... » (cf. Jug. 6, 25; Job 1, 6; 2, 1). *c.* Voy. v. 2 et note *g*. *d.* Sur le teraphim, voy. Gen. 31, 19 et la note. D'après la suite du récit, on voit qu'ici ce mot désignait un objet ayant la taille et l'apparence générale d'un homme, sans doute la statue du génie protecteur de la maison. L'emploi de l'article (« elle prit *le* teraphim ») suppose qu'il était normal, au temps de David, qu'il y eût un objet de ce genre dans une maison israélite. *e.* Le terme hébreu, qui ne se rencontre qu'ici, a été traduit de façons très diverses : « moustiquaire », « vêtement », « toison », « chasse-mouche », « perruque », « outre ». Il dérive d'un verbe signifiant « tresser » et est apparenté à des substantifs désignant un crible, un réseau, une couverture (?). Comme il doit s'agir d'un objet usuel, nous supposons que c'était une sorte de tapis. Mikal a pu le mettre au chevet du lit, soit — en le roulant — pour figurer un oreiller, soit plutôt pour simuler les cheveux de l'absent : un tapis en poils de chèvres, étant velu et noir (les chèvres en Orient sont à peu près toutes de cette couleur), convenait très bien à cet emploi. *f.* L'Oriental se sert en général de son manteau comme couverture pendant la nuit (Ex. 22, 26-27 et la note). *g.* Ce récit est sans doute une addition très récente. Il se rapproche de E² par le rôle éminent qu'il attribue à Samuel et par la mention de Rama, mais ne peut être de l'auteur E² lui-même, selon lequel l'ancien « juge », après la guerre contre Amaleq, ne revit plus Saül jusqu'à sa mort (15, 35). La peinture faite de l'exaltation prophétique rappelle celle qu'en donne le narrateur J (10, 5, 10-13); mais celui-ci ne présentait nullement le « voyant » Samuel comme ayant été le chef des « prophètes » et expliquait autrement (10, 12) l'origine du dicton : « Saül est-il aussi parmi les prophètes? » *h.* L'hébreu a ici un mot dont la signification et la prononciation même sont incertaines. Il semble apparenté à *nâwè*, « pâturage » ou « demeure ». Il s'agit peut-être d'un de ces groupes de cabanes que se construisaient — du moins au temps d'Élisée (2 Rois 6, 1-2) — les « prophètes » désireux de se livrer en commun aux exercices par lesquels ils appelaient l'inspiration. *i.* Cf. 10, 6 et note *h*.

phètes] à Rama. Mais l'esprit de Dieu le saisit à son tour et tout en marchant il prophétisait, jusqu'à ce qu'il arrivât à la demeure [des prophètes] à Rama. [24] Lui aussi il se dépouilla de ses vêtements[a] et prophétisa en présence de Samuel. Il resta étendu nu tout ce jour-là et toute la nuit. De là le dicton : « Saül est-il donc aussi parmi les prophètes ? »

R **20** [1] David s'enfuit de la demeure [des prophètes] à Rama.

J *Jonathan aide David à s'enfuir de la cour de Saül [b].*

Il vint trouver Jonathan et dit : « Qu'ai-je donc fait ? Quel est mon crime ? De quelle offense me suis-je rendu coupable envers ton père, qu'il en veuille à ma vie ? » [2] Il lui répondit : « Loin de toi pareille pensée ! Tu ne mourras pas. Mon père ne prend aucune mesure, importante ou non, sans m'avoir mis dans la confidence. Pourquoi m'aurait-il caché ce projet ? Il n'en est rien. » [3] David répartit : « Ton père sait fort bien que tu as pour moi de la bienveillance. Alors il s'est dit : Que Jonathan n'en sache rien. Il en serait affligé. — Mais, par la vie de Yahvé et par ta propre vie, [je te jure] qu'entre moi et la mort il n'y a qu'un pas. » [4] Jonathan dit à David : « Que désires-tu donc que je fasse pour toi ? » [5] David dit : « Écoute, c'est demain la nouvelle lune et je devrais m'asseoir à la table du roi[c]. Laisse-moi partir : je me cacherai dans la campagne jusqu'au soir. [6] Si ton père remarque mon absence, tu diras : David m'a demandé instamment la permission de courir jusqu'à Bethléhem, sa ville, parce que le clan[d] tout entier y célèbre son sacrifice annuel[e]. — [7] S'il dit : Bon ! — ton serviteur n'est pas en danger. Mais s'il se met en colère, sache qu'il a résolu ma perte. [8] Et alors use de bienveillance envers ton serviteur, puisque tu as fait avec lui un pacte au nom de Yahvé : si je suis coupable, fais-moi mourir toi-même ; pourquoi m'amènerais-tu à ton père ? » [9] Jonathan dit alors : « Loin de toi pareille pensée ! Si je viens à apprendre que mon père est résolu à faire venir sur toi le malheur et que je ne t'en informe pas... [que je sois maudit[f]] ! » [10] David dit à Jonathan : « Qui m'avertira si ton père te répond durement ? »

E1 [11] Jonathan dit à David : « Viens, sortons dans les champs. » Et ils sortirent tous deux dans les champs.

R (E1) [12] Jonathan dit à David : « Yahvé, Dieu d'Israël, est témoin que je sonderai mon père dès demain. Si la situation est favorable pour David et que je n'envoie pas quelqu'un t'en informer, [13] que Yahvé inflige à Jonathan telle et telle calamité et y ajoute encore celle-ci[g] ! S'il plaît à mon père de faire venir sur toi le malheur, je t'avertirai en confidence et te ferai partir ; tu t'en iras en sécurité

R et que Yahvé soit avec toi comme il a été avec mon père ! [14] Si alors je suis encore en vie, oh veuille user envers moi d'une bonté [semblable à celle] de

« il prophétisait » *G S* (lis. *wehitnabbe'*). H : il se mit à prophétiser. **20,** 1. « Il — dit » *G*[B] (intervertir *liphnê yehônâtân* et *wayyô'mèr*). H : Il vint et dit devant Jonathan. 2. « de toi » *G* (aj. *lâk*). Manque en H. 3. « répartit » *G* (lis. *wayyâšeb*). H : jura encore. 4. « désires » *G T* (lis. *te'awwè*). H : dis. 5. « au soir » *G*[BL] (suppr. *haššelišit*). H : au troisième soir. 6. « jusqu'à » *G* (aj *'ad*). Manque en H. 8. « envers » *Seb G S T* (lis. *'im*). H : sur. 10. « si » *G* (lis. *'im*). H : ou quoi. 12, « est témoin » *S* (aj. *'êd*). Manque en H. « dès demain » lis. *ke'ét mâḥâr* et suppr. *haššelišit*. H : à cette même heure, demain, le troisième [jour] (?). 13. « S'il plaît » lis. *yiṭab*. H : S'il fait du bien (?). « de faire venir » d'après *G* (aj. *lehâbî'*). Manque en H. 14. « Si alors » *G*[BL] (lis. *welou'*). H : N'[est-ce] pas (?). « oh veuille user » d'après *G* (*welou'*). H : n'use[ras-tu] pas (?).

a. Chez beaucoup de peuples il est obligatoire (par exemple chez les Sumériens) ou tout au moins recommandé (ainsi chez les anciens Arabes à la Mekke) de quitter ses vêtements pour accomplir un acte religieux : l'efficacité du rite pourrait être compromise par les effluves profanes dont les étoffes risquent d'être imprégnées. *b.* Ce récit raconte, de même que celui de 19, 11-17, comment David, menacé de mort, s'échappa de la cour de Saül, grâce à l'aide d'un membre de la famille du roi ; mais il donne de cet événement une version différente. Il ne doit donc pas provenir de la même relation (E²). Il paraît lui-même formé de la fusion de deux formes, très voisines l'une de l'autre, d'une même tradition. D'après certains passages, en effet, c'est David qui révèle à Jonathan les desseins homicides de son père et suggère le stratagème qui permettra d'être fixé sur les intentions du roi (v. 1-10). Selon d'autres (v. 11, 18-19, 24b-27, 34-39), c'est Jonathan qui propose le même plan. Ici l'affaire dure quatre jours, tandis que, d'après v. 5, David compte être informé du résultat de l'enquête le soir même. Le récit a, de plus, reçu ultérieurement quelques amplifications (v. 12-17, 23 et 40-42). *c.* La fête de la nouvelle lune était une des plus importantes de l'antiquité israélite (Am. 8, 5 ; Os. 2, 13 ; És. 1, 13 ; 2 Rois 4, 23). Notre récit nous apprend qu'elle durait deux jours (v. 34 cf. 27) et était marquée par des repas de caractère sacré (v. 26). *d.* Sur le clan, voy. 10, 21. *e.* Prendre part au sacrifice annuel de son clan était pour l'ancien Israélite une obligation absolue, primant toutes les autres. Il en était de même chez les Romains : Fabius, chargé de diriger les opérations contre Annibal, abandonna son commandement et courut à Rome parce que c'était le jour anniversaire du sacrifice de sa *gens* (Tite Live, V, 46 ; XXII, 18). *f.* Cf. 3, 14 et note *e*. *g.* Voy. 3, 17 et note *h*.

Yahvé, et, si je meurs, [15] ne jamais retirer ta bonté à ma maison. Mais si, lorsque Yahvé fera disparaître de la surface du sol tous les ennemis de David, [16] on fait disparaître [aussi] le nom de Jonathan de la maison de Saül, Yahvé tirera vengeance des ennemis[a] de

R (E1) David. » [17] Alors Jonathan renouvela ses serments à David, parce qu'il l'aimait de

E1 [toute] son âme[b]. [18] Jonathan lui dit : « C'est demain la nouvelle lune : on remarquera ton absence, ton siège restant vide. [19] Le troisième jour ton absence sera très remarquée. Tu viendras alors à l'endroit où tu t'étais

J caché le jour de l'affaire[c]. Tu t'assiéras à

J-E1 côté du tas de pierres que voilà. [20] Quant à moi, le troisième jour, je tirerai des flèches du côté de ces pierres, comme quelqu'un qui tire à la cible. [21] Puis j'enverrai mon page en lui disant : Va, trouve-moi la flèche. — Si je dis au page : Vois, la flèche est en deçà de l'endroit où tu te trouves ; ramasse-la ! — viens, tu n'es pas en danger ; par la vie de Yahvé, il n'y a rien [à craindre]. [22] Mais si je dis au jeune garçon : Vois, la flèche est au delà de l'endroit où tu te trouves, — va-t-en,

R car Yahvé veut ton départ. [23] Quant à la parole que nous nous sommes donnée, moi et toi, Yahvé [en] est entre nous [le garant] à

J jamais. » [24] David se cacha donc dans la campagne.

E1 La nouvelle lune étant arrivée, le roi vint se mettre à table pour manger. [25] Le roi s'assit[d], comme d'habitude, sur son siège contre le mur ; Jonathan se mit en face [de lui] ; Abner s'assit à côté de Saül et la place de David resta vide. [26] Saül ne fit aucune remarque ce jour-là : il se disait : « C'est un accident ; c'est qu'il n'est pas pur[e] ; c'est qu'il ne s'est pas purifié. »

[27] Mais le lendemain, second jour de la nouvelle lune, la place de David restant inoccupée, Saül dit à son fils Jonathan : « Pourquoi le fils d'Isaï n'est-il venu au repas ni hier ni aujourd'hui ? »

J-E1 [28] Jonathan répondit à Saül : « David m'a demandé instamment la permission d'aller jusqu'à Bethléhem ; [29] il m'a dit : Laisse-moi partir, je te prie : notre clan célèbre un sacrifice dans la ville et mes frères[f] m'ont mandé. Si donc tu as pour moi de la bienveillance, permets-moi de m'échapper pour faire visite à mes frères. — Voilà pourquoi il n'est pas venu à la table du roi. » [30] Alors Saül s'emporta contre Jonathan ; il lui dit : « Fils d'une esclave rebelle[g], je savais bien que tu es l'ami du fils d'Isaï, à ta honte et à la honte du ventre de ta mère. [31] Aussi longtemps que le fils d'Isaï vivra sur la terre, ta royauté ne sera pas solidement assise. Envoie-le donc chercher et amène-le moi, car il est digne de mort ? » [32] Jonathan répondit à Saül son père : « Pourquoi serait-il mis à mort ? Qu'a-t-il fait ? » [33] Saül brandit sa lance contre lui pour le frapper, et Jonathan reconnut que son père

« et, si je meurs » *G L* (lis. *we'im*). H : et je ne mourrai pas. 15. « Mais si » lis. *welou'* (cf. G : *weloulê'*). H : et... ne... pas (négation portant sur « on fera disparaître » v. 16 (?). 16. « on — Jonathan de » d'après *G*[AL] (lis. *yikkârèt šèm yehônâtân me'im*). H : puis Jonathan conclut [alliance] avec. « Saül » *G*[L]. H : David. 17. « renouvela — David (litt. : continua à jurer à David) » *G* (lis. *lehiššâbêa' ledâwîd* et suppr. *be'ahûbâtô 'ôtô*, variante des mots qui suivent). H : continua à faire jurer David par son amour pour lui (ou : parce qu'il l'aimait). 19. « ton — remarquée » (*G*) (lis. *tippâqêd*). H : tu descendras beaucoup (?). « du tas — voilà » (*G*) (lis. *hâ'argâb hallâ'z*). H : de la pierre Ézel. 20. « le troisième — cible » d'après *G* (lis. *'ăšalléš bahiṣṣîm ṣiddô 'ôrè kešôléah*). H : je tirerai trois flèches de côté en tirant pour moi à la cible. 21. « en [lui] disant » *G* (aj. *lê'môr*). Manque en H. « moi » *G* (aj. *lî*). Manque en H. « la flèche » (deux fois) *G* (lis. *haḥêṣî*). H : les flèches. « viens » *G* (lis. *bô'â*). H : et viens. 22. « la flèche » Voy. v. 21. 24. « vint se mettre à table » *G* (lis *wayyâbô' 'èl haššoulḥân*). H : s'assit pour le repas. 25. « contre le mur » *G*[L] (suppr. *môšâb*, dittogr.). H : vers le siège du mur. « se mit en face [de lui] » *G*[BA] (lis. *wayeqaddèm*). H : se leva. 26. « c'est — pur » lis. peut-être *mibbiltî ṭohŏrô*. H : il n'est pas pur (?). « ne s'est pas purifié » *G* (lis. *ṭôhar*). H : n'est pas pur. — Texte incertain. 27. « second — lune » d'après v. 34 cf. *G*[BL] (aj. *beyôm* devant *haḥôdèš*). H : de la nouvelle lune, le second. *G*[BL] : de la nouvelle lune, le second jour. 29. « et mes frères m'ont mandé » *G*[BL] (lis. *wayeṣawwouni 'aḥay*). H : et mon frère me l'a ordonné (?). 30. « esclave rebelle » d'après *G* (lis. *na'ărat*). H : femme perverse dans la rebellion (?). — Texte incertain. « tu es l'ami du fils » *G* (lis. *ḥâbêr*). H : tu choisis le fils. 31. « ta royauté » *G* (suppr. *'attâ ou*). H : ni toi ni ta royauté. 33. « brandit » *G* (lis. *wayyiṭṭôl*). H : lança. « son père — à (litt. : c'était résolu de la part de son père de) » d'après *G* (lis. *kâletâ hî'*). H : c'était la destruction de la part de son père pour (?).

a. Ces mots ont été ajoutés par un copiste qui se refusait à transcrire une formule de menace divine dirigée contre David (de même 25, 22 ; cf. 2 Sam. 12, 14). La phrase ainsi modifiée pouvait à la rigueur être entendue : « Mais, lorsque..., on ne fera pas disparaître... ; Yahvé tirera vengeance [seulement] des ennemis de David ». *b.* Les versets 12-17 ont sans doute été ajoutés par une autre main : ils ne cadrent pas avec l'attitude prêtée à Jonathan dans le reste du récit ; Jonathan paraît sûr ici que David sera le successeur de Saül ; il accepte que Yahvé fasse périr les ennemis de David, c'est-à-dire avant tout son propre père ; au lieu d'être sollicité par son ami, c'est lui qui est le solliciteur. *c.* Nous ne savons à quelle affaire il est fait allusion. *d.* L'usage consistant à s'étendre sur des divans pour manger ne s'introduisit en Israël que vers le VIIIe siècle (Am. 6, 4-7 et la note). Les anciens Hébreux prenaient leurs repas assis sur des sièges ou par terre (Gen. 27, 19 ; 37, 25 ; Jug. 19, 6 ; 1 Rois 13, 20). *e.* Une souillure involontaire rendait impur jusqu'au soir (Lév. 15, 16 ; Deut. 23, 11). *f.* Les membres du clan de David. *g.* Genre d'injures très usité en Orient. Un jeune homme aussi peu soucieux des intérêts de la dynastie ne peut pas être un fils authentique de Saül.

E[1] était résolu à faire périr David. [34] Jonathan se leva de table, dans une ardente colère; il ne prit aucune nourriture le second jour de J la nouvelle lune, parce qu'il était affligé au E[1] sujet de David[a], parce que son père l'avait insulté[b].

[35] Le matin venu, Jonathan sortit dans les champs comme il en était convenu avec David; il avait avec lui un petit page. [36] Il dit à son page : « Cours et retrouve, je te prie, les flèches que je vais tirer. » Le page courut donc, tandis que lui-même lançait la flèche de manière à le dépasser. [37] Comme le page parvenait à l'endroit où était la flèche tirée par Jonathan, celui-ci cria au page : « La flèche n'est-elle pas au delà de l'endroit où tu te trouves? » [38] Puis Jonathan cria au page : « Vite. Dépêche-toi. Ne t'arrête pas. » Alors le page de Jonathan ramassa la flèche et l'apporta à son maître. [39] Le page ne se doutait de rien; seuls Jonathan et David savaient de quoi il s'agissait.

R [40] Jonathan remit ses armes à son page et lui dit : « Va, porte cela à la ville. » [41] Tandis que le page rentrait, David se leva, quittant [sa cachette] à côté du tas de pierres; il tomba le visage contre terre et se prosterna trois fois. Ils s'embrassèrent et pleurèrent ensemble abondamment. [42] Et Jonathan dit à David : « Va en paix et pour ce qui est des serments que nous avons échangés au nom de Yahvé, que Yahvé soit entre moi et toi, entre ma postérité et ta postérité à jamais[c] ! »

[43][d] Alors David se leva et s'en alla, et J Jonathan rentra dans la ville.

David traqué par Saül au pays de Juda.

21 *David chez le prêtre de Nob.* [1] David arriva à Nob[e], chez E le prêtre Aḥimèlek[f]. Aḥimèlek vint, très agité, à la rencontre de David et lui dit : « Comment se fait-il que tu sois seul et que tu n'aies personne avec toi? » [2] David répondit au prêtre Aḥimèlek : « Le roi m'a donné un ordre et m'a dit : Que personne ne sache rien de l'affaire pour laquelle je t'envoie et de l'ordre que je t'ai donné. — Quant à [mes] gens, je leur ai donné rendez-vous à tel endroit. [3] Et maintenant, si tu as sous la main cinq pains, donne-les moi,... ou ce que tu trouveras. » [4] Le prêtre répondit à David : « Je n'ai pas sous la main de pain ordinaire, mais il y a du pain consacré, [que tu pourras emporter] pourvu que [tes] gens se soient abstenus du commerce des femmes[g]. » [5] David répondit au prêtre et dit : « Certes, le commerce des femmes nous a été interdit depuis que je me suis mis en campagne il y a plusieurs jours, de sorte que le corps[h] de [mes] gens est en état de sainteté, bien que cette expédition soit profane. A plus forte raison aujourd'hui leurs corps sont-ils saints[i]. » [6] Le prêtre lui donna alors du [pain] consacré, parce qu'il n'y avait pas là d'autre pain que le pain présenté[j] qu'on avait retiré de devant Yahvé pour le remplacer le jour même par du pain chaud[k].

36. « donc » *H*[*] *G L T* (lis. *wehanna'ar*). Manque en H. 38. « l'apporta » *G S L* (lis. *wayyâbê'*). H : vint. 41. « à côté — pierres » cf. v. 19 (lis. *hâ'argâb*). H : du côté du midi. « abondamment » lis. *'ad hagdêl*. H : jusqu'à ce que David l'emportât (c'est-à-dire pleurât davantage?). — Texte très incertain. 42. « et pour — de Yahvé » lis. *wa'ăšèr* (*G*) et suppr. *lê'môr*. H : puisque nous avons échangé des serments au nom de Yahvé, disant. 43. « David » *G*. Manque en H. **21**, 2. « je leur ai donné rendez-vous » d'après *G* (lis. *yâ'adtî*). H : je leur ai fait savoir. 3. « si tu as » *G*[AL] (lis. *'im*). H : qu'as-tu. 4. « sous » *G* (suppr. *'èl*). H : vers sous (?). 5. « et dit : Certes » lis. *lô'*. H : et lui dit : Mais. « depuis — jours (litt. : depuis hier, avant hier quand je suis parti) » lis. *mittemôl*. H : comme auparavant (litt. : hier, avant hier) lorsque je pars (?)... « leurs — saints » lis. *yiqdešou kelêhèm*. H : est-elle sanctifiée par le vase (?). — Le texte de tout le v. est très incertain. 6. « retiré » lis. *hammousâr*. H : retirés.

a. Cf. v. 3 (J). *b*. Cf. Nomb. 12, 14 (une fille à laquelle son père a craché au visage est un objet d'opprobre — ou doit s'enfermer — pendant sept jours). *c*. Cet épilogue (v. 40-42) est évidemment étranger au récit primitif : si David et Jonathan avaient pu, sans danger, se rencontrer et se parler, ils n'auraient pas eu besoin de recourir à l'artifice d'un signal convenu d'avance. *d*. Cette phrase est, dans la Bible hébraïque, rattachée au ch. 21, dont elle forme le premier verset.

e. Nob se trouvait au nord de Jérusalem et au sud de Guibea de Saül (És. 10, 29, 32). Le site précis n'a pas été identifié. C'est au sanctuaire de cette ville qu'était attaché le clergé de l'ancien temple de Silo, détruit sans doute après la prise de l'arche par les Philistins. La proximité de Guibea permettait au roi de consulter aisément les prêtres de Nob (cf. 14, 3, 18-19; 22, 15). *f*. Fils d'Aḥitoub (22, 9, 11-12, 20), donc frère d'Aḥiyya (14, 3) ou plus probablement identique à ce personnage : le sens des deux noms est le même : Aḥimèlek veut dire « le Roi est mon frère (mon parent) », Aḥiyya, « Yahvé est mon frère ». *g*. C'était une des règles de la « sanctification », c'est-à-dire des conditions qu'il fallait remplir pour participer à un acte sacré (cf. Ex. 19, 10 et note *j*; Gen. 35, 2 et note *f*). *h*. Litt. : *les vases*. *i*. Le sens et le texte même de ce verset sont incertains. David semble dire que la condition posée par le prêtre est certainement remplie puisque les gens de David sont en campagne depuis plusieurs jours déjà. *j*. Cf. I Rois 7, 48; Lév. 24, 5-9; Nomb. 4, 7. Un rite analogue était célébré déjà chez les Cananéens : à Bét Cheân, les pains étaient renouvelés, semble-t-il, tous les jours, car sur certains d'entre eux, figurés, du reste, par des représentations en argile, était imprimé le mot « quotidien » en hiéroglyphes. *k*. D'après la loi sacerdotale (Lév. 24, 9) les pains présentés ne pouvaient être consommés que par les prêtres. On voit ici que, dans l'ancien Israël, les laïcs avaient droit d'en manger pourvu qu'ils fussent en état de pureté.

[7] Or il y avait à Nob, ce jour-là, un des serviteurs de Saül, qui était enfermé en présence de Yahvé[a]. Il se nommait Doëg l'Édomite; il était le chef des coureurs[b] de Saül.

[8] David dit à Aḥimèlek : « N'as-tu pas ici sous la main une épée ou une lance? Car je n'ai pris ni mon épée ni mes [autres] armes, tant l'affaire du roi était urgente. » [9] Le prêtre dit : « L'épée de Goliath le Philistin, que tu as tué dans la vallée du Chêne est là[c], enveloppée dans un manteau, derrière l'éphod[d]. Si tu la veux, prends-la[e]; il n'y en a pas d'autre ici. » David dit : « Elle n'a pas sa pareille. Donne-la moi. »

E[2] *David se réfugie chez Akich, roi de Gat[f].* [10] David partit et s'enfuit le jour même pour échapper à Saül. Il arriva chez Akich, roi de Gat. [11] Les serviteurs d'Akich dirent à celui-ci : « N'est-ce pas là David, le roi du pays? N'est-ce pas lui qu'on célébrait en chantant dans les danses :

> Saül a tué ses milliers
> et David ses myriades? »

[12] Ces paroles éveillèrent l'attention de David, et il eut grand peur d'Akich, roi de Gat. [13] Il simula la démence devant les assistants et se comporta entre leurs mains comme un insensé[g]; il tambourinait sur les battants de la porte et laissait couler sa salive sur sa barbe. [14] Akich dit alors à ses serviteurs : « Vous voyez bien, c'est un dément : pourquoi me l'amenez-vous? [15] N'ai-je pas assez de fous que vous m'ameniez celui-ci pour m'imposer le spectacle de ses extravagances? Que cet homme n'entre pas dans ma maison! »

22 *David à Adoullam, à Miçpé de Moab et au pays de Juda.* [1] David partit de là J et se réfugia dans le repaire d'Adoullam[h]. Ses frères, ainsi que toute sa famille, l'ayant appris, descendirent[i] l'y rejoindre[j]. [2] Et tous ceux qui étaient dans la détresse, tous ceux qui avaient des créanciers, tous les mécontents se rassemblèrent auprès de lui[k]. Il devint leur chef : il y eut ainsi auprès de lui environ quatre cents hommes.

[3] David se rendit de là à Miçpé de Moab E[2] et dit au roi de Moab : « Permets que mon père et ma mère demeurent chez vous jusqu'à ce que je sache ce que Dieu fera de moi. » [4] Il les laissa donc chez le roi de Moab, auprès de qui ils restèrent aussi longtemps que David résida dans des repaires[l].

[5] Le prophète Gad dit à David : « Ne R reste pas dans ce repaire. Va-t-en et rends-toi au pays de Juda[m]. » David partit et se rendit à la forêt de Ḥèret[n].

7. « le chef » lis. *gebîr*. H : le plus fort. « coureurs » d'après 22, 17 (lis. *hârâṣîm*). H : bergers. 8. « N'as-tu pas » lis. *we'ên* (litt. : Et il n'y a pas ?) et suppr. *yèš* (il y a ?). H : Et est-ce qu'il y a (?). 13. « simula la démence (litt. : changea son intelligence) » *G* (lis. *wayešanné*). H : la changea, son intelligence. « tambourinait » *G L* (lis. *wayyâtoph*). H : faisait des croix. **22**, 1. « repaire » d'après v. 4-5; *2 Sam.* 23, 13-14 (lis. *meṣoudat*). H : caverne. 3. « demeurent » (*S L*) cf. v. 4 (lis. *yêšebou*). H : sortent. 4. « laissa » *Aq T S L* (lis. *wayyanniḥêm*). H : conduisit. 5. « dans ce repaire ». S : à Miçpé (mais, d'après v. 4, David ayant « laissé » ses parents chez le roi de Moab, a déjà quitté Miçpé).

a. Peut-être à la suite d'un vœu ou parce qu'il était venu consulter Yahvé en passant la nuit dans le sanctuaire. *b*. Sorte de gardes du corps. *c*. Les Israélites, comme les autres peuples de l'antiquité, offraient à la divinité des armes et des vêtements en ex-voto (2 Rois 11, 10; Éz. 16, 18). *d*. Voy. note *l* sur Jug. 8, 27. *e*. En principe, un objet sacré ne pouvait, sous peine des plus graves périls, être employé à un usage profane (cf. Dan. 5; 2 Macc. 3, 14-40, etc.). Cependant il devait exister dans l'antiquité des moyens d'obtenir d'un dieu l'autorisation pour tel de ses fidèles et spécialement pour les chefs de son peuple, de se servir, dans l'intérêt de la nation, des armes (2 Rois 11, 10) et autres offrandes (2 Rois 12, 18) déposées dans le sanctuaire. Les trésors des temples constituaient des sortes de banques d'État où la Cité puisait en cas de nécessité (cf. Jug. 9, 4). *f*. Ce récit est indépendant du précédent : David vient de quitter la cour de Saül (v. 10). Il n'aurait, du reste, pas pu sans danger aller dans la ville natale de Goliath avec l'épée de ce dernier, si facile à reconnaître. — D'après d'autres relations (ch. 27, 29, 30 et 2 Sam. 1), dont l'une très circonstanciée et certainement historique, David se réfugia bien chez Akich, mais seulement beaucoup plus tard et il resta longtemps à son service comme vassal. Nous avons ici (v. 10-15) une version plus récente des faits, tendant à réduire au minimum la durée de l'hospitalité demandée par David à un prince philistin. *g*. Les fous sont sacrés en Orient. *h*. Près de Yarmout, de Soko et d'Azéqa (Jos. 15, 35), probablement Id el-Miyé, colline abrupte percée de grottes près du sommet : c'était une forteresse naturelle.

i. Adoullam était dans le Chephéla ou Bas-pays. *j*. En vertu du principe antique de la justice collective, les proches du proscrit étaient directement menacés. *k*. Cf. Jephté (Jug. 11, 3), Rezôn (1 Rois 11, 23-24), Catilina. *l*. Litt. : *dans le repaire*. Mais ce singulier doit être pris au sens collectif pour désigner les retraites successives de David (cf. 23, 14-19; 24, 1). Il ne peut guère s'agir du repaire d'Adoullam : David, après avoir quitté cette cachette, n'a pas dû emmener avec lui ses parents dans sa vie errante et il ne les avait sûrement pas auprès de lui à Ciqlag (30, 2-6). *m*. Le repaire d'Adoullam était en territoire judéen, mais tout près de la frontière S. O. : « pays de Juda » doit désigner ici, comme « Juda » 23, 3, *le cœur de ce pays*, c'est-à-dire « la montagne de Juda » et le Nègueb. Gad veut sans doute que David ne s'éloigne pas du centre de son futur royaume. *n*. Localité inconnue. Quelques-uns l'identifient à Ḥôrecha (23, 15, 18).

J

Saül massacre les prêtres de Nob [a].

6 Saül apprit que certains des hommes de son entourage avaient des relations avec David. Saül était alors à Guibea, assis sous le tamaris, dans le haut lieu, sa lance à la main; et tous ses serviteurs se tenaient debout auprès de lui. 7 Saül dit à ses serviteurs qui se tenaient debout auprès de lui : « Écoutez donc, Benjaminites : est-ce que le fils d'Isaï aussi vous donnera à tous des champs et des vignes, ou fera de vous tous des chefs de milliers et des chefs de centaines [b], 8 que vous conspiriez tous contre moi et que personne ne m'avertisse quand mon fils pactise avec le fils d'Isaï? Nul de vous n'a pitié de moi et ne m'avertit quand mon fils m'a suscité un ennemi en la personne de mon serviteur, comme [on le voit] aujourd'hui. » 9 Alors Doëg l'Édomite, — c'était le muletier en chef de Saül, — prit la parole et dit : « J'ai vu le fils d'Isaï venir à Nob auprès d'Aḥimèlek, fils d'Aḥitoub. 10 Celui-ci a consulté Yahvé pour lui et lui a donné des vivres. Et il lui a donné l'épée de Goliath le Philistin. »

11 Alors le roi fit appeler Aḥimèlek, fils d'Aḥitoub, le prêtre, ainsi que toute sa famille, les prêtres résidant à Nob. Ils se rendirent tous auprès du roi. 12 Saül dit : « Écoute, fils d'Aḥitoub. » Il répondit : « Me voici, mon seigneur. » 13 Saül lui dit : « Pourquoi conspirez-vous contre moi, toi et le fils d'Isaï? Tu lui as donné du pain et une épée et tu as consulté Dieu pour lui, afin qu'il se dresse en ennemi contre moi, comme il le fait aujourd'hui. » 14 Aḥimèlek répondit au roi : « Parmi tous tes serviteurs, lequel est comparable à David : fidèle, gendre du roi, chef de ta garde [c], honoré dans ta maison? 15 Était-ce aujourd'hui la première fois que je consultais Dieu pour lui? Loin de moi [toute pensée de révolte]! Que le roi ne mette aucune faute à la charge de ton serviteur et de toute sa famille : car ton serviteur ne savait absolument rien [d] de toute cette affaire. » 16 Le roi répliqua : « Tu vas mourir, Aḥimèlek, ainsi que toute ta famille. »

17 Et le roi dit aux coureurs qui se tenaient auprès de lui : « Approchez et mettez à mort les prêtres de Yahvé, car eux aussi vont la main dans la main avec David : ils savaient qu'il était en fuite et ils ne m'ont pas averti. » Mais les serviteurs du roi ne voulurent pas porter la main sur les prêtres de Yahvé pour les frapper. 18 Le roi dit alors à Doëg : « Toi, approche et frappe les prêtres. » Doëg l'Édomite s'approcha et ce fut lui qui frappa les prêtres : il mit à mort ce jour-là quatre-vingt-cinq hommes portant l'éphod [e]. 19 Il fit passer au fil de l'épée Nob, la ville des prêtres : hommes et femmes, petits enfants et nourrissons, bœufs, ânes et menu bétail [f].

20 Un seul des fils d'Aḥimèlek, fils d'Aḥitoub, s'échappa; il se nommait Abiatar. Il s'enfuit et rejoignit David. 21 Il lui apprit que Saül avait tué les prêtres de Yahvé. 22 David dit à Abiatar : « Je savais bien ce jour-là que Doëg l'Édomite ne manquerait pas de faire un rapport à Saül. C'est moi qui suis responsable de la mort de toute ta famille. 23 Demeure avec moi; ne crains rien : qui en veut à ta vie en veut à la mienne. Tu seras bien gardé auprès de moi. »

6. « certains — David » (lis. *lâ'ănâšîm*). H : David était connu (= découvert?) ainsi que des hommes qui étaient avec lui. « dans le haut lieu » G^{BL} (lis. *babbâmâ*). H : à Rama. 7. « ou — tous » G (lis. *wekoullekèm*). H : à vous tous mettra[t-il]. 8. « n'a pitié de moi » cf. 23, 21 (lis. *ḥômēl*). H : n'est malade à mon sujet. « ennemi » G (lis. *le'ôyēb*). H : un homme qui dresse des embûches. 9. « le muletier en chef (litt. : préposé aux mulets) » G (lis. *pirdê*). H : le préposé aux serviteurs. 13. « ennemi » voy. v. 8. « contre moi » G S L (lis. *'âlay*). H : vers moi. 14. « chef de ta garde (lis. *wesâr 'al*). H : et s'écartant vers ton audience (?). 15. « et de » G S (lis. *oubekol*). H : de. 18. « quatre-vingt-cinq ». G^{BA} : trois cent cinq. « l'éphod » G^{B} (suppr. *bad*). H : l'éphod de lin. 19. G^{B}. H répète à la fin du v. « au fil de l'épée ». 20. « Abiatar » G. H a partout Ébiatar. 22. « que — manquerait » suppr. *šâm* (avec G) et le 2e *kî* (G^{A}). H : puisque Doëg l'Éd. était là, qu'il ne manquerait. « suis — famille (litt. : suis redevable de toutes les âmes de ta famille) » (G S) (lis. *ḥabtî*). H : me suis tourné contre (?) toutes les âmes de ta famille. 23. « ta » lis. *naphšekâ*. H : ma. « mienne » lis. *naphšî*. H : tienne.

a. L'épisode rapporté ici est la suite de celui qui était raconté 21, 1-7. Mais les deux récits ne doivent pas être de la même main : dans le premier (21, 1-7 E), il n'était pas question de la consultation demandée par le prêtre pour David, et dans le second (22, 6-23) il n'est pas dit que les vivres donnés par Aḥimèlek consistassent en pain sacré. Il paraît y avoir deux versions sur les fonctions de Doëg (21, 7; 22, 9). Il y a sans doute des restes du récit E du second épisode aux v. 10, 13 et 19 du ch. 22. *b*. Bien que chef de tout Israël, Saül favorisait les hommes de sa tribu, sûrs appuis de son trône. David et Salomon avantagèrent, de même, Juda. La royauté des premiers souverains d'Israël était encore, dans une large mesure, une royauté de tribu, comme celle de Gédéon et d'Abimèlek. *c*. Seule mention expresse de ce corps sous Saül. Cf. 2 Sam. 23, 23 (sous David). *d*. Litt. : *aucune chose, petite ou grande*. *e*. C'est-à-dire ayant le droit de porter l'objet sacré à l'aide duquel les prêtres consultaient Yahvé. Le verbe hébreu traduit par « porter » ne s'employait pas en parlant d'un vêtement. *f*. Cf. 15, 3 (E²).

J-E

23

David à Qeïla [a].

1 On vint dire à David : « Voici que les Philistins attaquent Qeïla [b] et pillent les aires. » 2 David consulta Yahvé, disant : « Dois-je y aller et vaincrai-je ces Philistins? » Yahvé dit à David : « Va : tu vaincras les Philistins et tu délivreras Qeïla. » 3 Mais les gens de David lui dirent : « Vois : ici même, en Juda, nous vivons dans la crainte, combien plus si nous allons à Qeïla attaquer les lignes des Philistins [c]? » 4 David consulta de nouveau Yahvé, et Yahvé lui répondit : « Lève-toi, descends à Qeïla, car je livre les Philistins entre tes mains. » 5 David alla donc à Qeïla avec ses gens, attaqua les Philistins, qui s'enfuirent devant lui; il emmena leur bétail et fit d'eux un grand carnage. Ainsi David délivra les habitants de Qeïla [d].

6 Abiatar, fils d'Aḥimèlek, en s'enfuyant pour rejoindre David, descendit avec David à Qeïla, ayant à la main l'éphod [e].

7 On rapporta à Saül que David était entré dans Qeïla. Saül dit : « Dieu le livre en mon pouvoir, car il s'est enfermé lui-même, en entrant dans une ville ayant des portes et des barres. » 8 Saül appela tout le peuple aux armes pour descendre à Qeïla, afin d'assiéger David et ses gens. 9 David, informé des mauvais desseins que Saül formait contre lui, dit au prêtre Abiatar : « Apporte l'éphod. » 10 David dit alors : « Yahvé, Dieu d'Israël, ton serviteur a entendu dire que Saül se propose de marcher contre Qeïla, afin de détruire la ville à cause de moi. 11 Les citoyens de Qeïla me livreront-ils entre ses mains [f]? Saül descendra-t-il, comme ton serviteur l'a entendu dire? Yahvé, Dieu d'Israël, dis-le, je te prie, à ton serviteur. » Yahvé dit : « Il descendra. » 12 David dit : « Les citoyens de Qeïla nous livreront-ils, moi et mes gens, entre les mains de Saül? » Yahvé dit : « Ils [vous] livreront ». 13 David alors partit avec ses gens, six cents hommes environ. Ils sortirent de Qeïla et errèrent à l'aventure. On rapporta à Saül que David s'était échappé et il renonça à son expédition.

David dans le désert de Juda.

E² 14 David s'établit dans le désert, dans des repaires. R (E²) Il s'établit dans la montagne, au désert de Ziph [g]. E² Saül était continuellement à sa recherche, mais Dieu ne le laissa pas tomber entre les mains du roi.

Jonathan encourage David [h].

R 15 David fut saisi de crainte, parce que Saül s'était mis en marche pour lui ôter la vie. David était dans le désert de Ziph, à Ḥôrecha [i]. 16 Jonathan, fils de Saül, partit et alla trouver David à Ḥôrecha; il l'encouragea au nom de Dieu 17 et lui dit : « Sois sans crainte : la main de Saül mon père ne t'atteindra pas. C'est toi qui régneras sur Israël et moi je serai ton second; mon père même, Saül, le sait bien. » 18 Ils conclurent tous deux un pacte devant Yahvé. Puis David resta à Ḥôrecha, tandis que Jonathan s'en allait chez lui.

23, 5. « qui s'enfuirent devant lui » G (aj. *wayyanousou mippânâw*). Manque en H. 6. « descendit — éphod » G (lis. *yârad qe'îlâ wehâ'éphôd beyâdô*). H : à Qeïla, un éphod descendit dans sa main. 7. « livre » G (lis. *mâkar*). H : renie (?). 14. « Dieu ». G : Yahvé. 15. « fut saisi de crainte parce que » lis. *wayyirâ'*. H : vit que. 16. Voy. v. 14.

a. Cet épisode devait figurer dans deux au moins des relations de l'histoire de David; leurs versions, très peu différentes, auront été utilisées dans le récit biblique actuel : car on y relève des doublets (v. 2-3 et 4), des locutions E (les « lignes des Philistins », v. 3 cf. 17, 10, 20, 22, 23, « Dieu » v. 7) et des expressions J (v. 9 cf. 14, 18). *b*. Ville de la Chephéla (Jos. 15, 44). Auj. Kila, 3 kil. environ au sud d'Id el-Miyé (Adoullam). *c*. On a souvent conclu de ce passage qu'au temps de Saül, Qeïla n'appartenait pas encore à la tribu de Juda, mais à une peuplade indépendante comme Caleb ou même aux Cananéens. C'est douteux : « Juda » peut désigner ici, comme 22, 5, la montagne de Juda : le fait que David et ses gens doivent, comme Abiatar et Saül, « descendre » pour se rendre à Qeïla (v. 4, cf. 6 et 11) suggère qu'ils n'étaient plus à Adoullam, mais sur le plateau judéen à 500 m. plus haut. *d*. La principale ressource de David, chef de bande, pour assurer la subsistance de sa troupe, consistait à défendre les paysans, les bergers et les citadins contre les pillards et à se faire payer, plus ou moins bénévolement, sa protection (cf. 25). Encore aujourd'hui, des conventions de ce genre, appelées « fraternité », sont imposées par un groupe nomade à tel village de sédentaires. *e*. Dans cette notice confuse paraissent avoir été mélangées deux phrases : « Abiatar... en s'enfuyant pour rejoindre David, avait emporté l'éphod » (elle serait à sa place après 22, 20), et : « Abiatar descendit avec David à Qeïla ». *f*. Voy. v. 12. *g*. Cette localisation précise ne cadre pas avec le reste du v. 14, qui caractérise d'ensemble toute la période où David vécut au désert (ch. 23-26). La mention de son séjour au désert de Ziph figurait peut-être en tête du récit v. 19 ss. *Ziph*, auj. Tell-Zif, se trouvait à 6 kil. au sud d'Hébron. *h*. Épisode étrange, qui nous montre David saisi d'effroi et n'explique ni comment Jonathan a pu joindre David ni ce qui advint de l'expédition de Saül. Ce récit n'est ni de J, ni de E¹, qui placent beaucoup plus tôt l'alliance de David et de Jonathan (18, 3-4 [E¹]; 20, 8 [J]), ni de E², selon lequel Saül ne partit que plus tard pour Ziph et Ḥôrecha (23, 19-25). C'est, sans doute, une addition tardive, de même inspiration que 16, 1-13; 20, 12-17, 40-42. *i*. Auj. Hureisa, au S. E. de Tell-Zif.

E² *David dans les déserts de Ziph et de Maôn.* 19 Des Ziphiens montèrent alors auprès de Saül à Guibea pour [lui] dire : « David se cache parmi R nous, dans les repaires à Ḥôrecha sur la colline de la Ḥakila, qui est au sud[a] de la E² steppe[b]. 20 Ainsi donc, quand il t'agréera de descendre, ô roi, descends : nous nous chargeons de le livrer entre les mains du roi. » 21 Saül répondit : « Soyez bénis par Yahvé, vous qui avez eu pitié de moi. 22 Allez, je vous prie, informez-vous encore, reconnaissez et observez l'endroit vers lequel il hâtera ses pas (Saül, en effet, se disait : Peut-être emploie-t-il une ruse). 23 Observez et reconnaissez toutes les cachettes qu'il utilise. Rapportez-moi, alors, des renseignements sûrs et j'irai avec vous. S'il est dans le pays, je le traquerai dans tous les clans de Juda. »

24 Ils partirent donc et se rendirent à Ziph, précédant Saül. Or David et ses gens se trouvaient dans le désert de Maôn[c], dans la plaine au sud de la steppe. 25 Saül, avec ses gens, partit à sa recherche. David en fut informé; il descendit donc au rocher[d] qui est dans le désert de Maôn. Saül, l'ayant appris, se mit à la poursuite de David dans le désert de Maôn. 26 Saül et ses gens longeaient un des versants de la montagne, tandis que David et les siens suivaient l'autre versant : David se hâtait pour échapper à Saül et celui-ci avec ses gens, cherchait à cerner David et les siens pour les capturer. 27 Mais [alors] un messager arriva auprès de Saül et lui dit : « Viens vite : les Philistins ont envahi le pays. » 28 Saül cessa donc de poursuivre David et marcha à la rencontre des Philistins. C'est pourquoi on appela ce lieu le Rocher de la Séparation.

24 *Magnanimité de David (première version) : la caverne d'Enguedi.* 1 David monta de là R et s'établit dans les repaires d'Enguedi[e]. 2 Quand Saül revint de E² la poursuite des Philistins, on lui fit ce rapport : « David est maintenant dans le désert d'Enguedi. » 3 Saül prit alors trois mille hommes choisis parmi tous les Israélites et partit à la recherche de David et de ses gens du côté des Rochers des Bouquetins. 4 Il arriva aux parcs à moutons[f] qui sont au bord du chemin. Il y a là une caverne. Saül y entra pour satisfaire un besoin naturel[g]. Or David et ses gens se trouvaient, accroupis, au fond de cette caverne. 5a Les gens de David lui dirent : « Voici le jour où Yahvé te dit : Je livre[h] ton ennemi en ton pouvoir : traite-le comme il te semblera bon. » 7 [i] Mais David dit à ses gens : « Que Yahvé me garde d'agir de la sorte envers mon seigneur, l'oint de Yahvé[j], de porter la main sur lui; car il est l'oint de Yahvé! 8a David adressa de sévères réprimandes à ses gens et ne leur permit pas de se jeter sur Saül. 5b David se leva et coupa sans bruit le pan du manteau de Saül. 6 Mais ensuite il eut des remords[k] d'avoir coupé le pan du manteau de Saül.

8b Après que Saül eut quitté la caverne et se fut remis en route, 9 David se leva, sortit de la caverne, suivit Saül et appela : « O roi, mon maître. » Saül regarda derrière lui. David s'inclina jusqu'à terre et se prosterna. 10 David dit alors à Saül : « Pourquoi écoutes-tu les propos des gens qui disent : David cherche à te faire du mal? — 11 Voici qu'aujourd'hui — tu as pu le voir de tes propres yeux — Yahvé t'avait livré en mon pouvoir dans la caverne; mais j'ai refusé de te tuer; je t'ai épargné et j'ai dit : Je ne porterai pas

22. « informez-vous ». H* (lis. *hâbînou*). H : faites attention. « vers — pas » d'après G (lis. *memahérâ*). H : où sera son pied, qui l'a vu là, — Texte incertain. « Saül — ruse » lis. *'oulay* au lieu de *'élay*. H : On me dit, en effet, qu'il est très rusé. — Texte incertain. 25. « à sa recherche » G L (lis. *lebaqqešô*). H : à la recherche. « qui est » G (lis. *'ăšèr*). H : et il demeura. 26. « et ses gens » H* G (aj. *wa'ănâšâw*). Manque en H. **24**, 6. « le pan du manteau » H* G S L (lis. *kenaph hamme'îl*). H : le pan. 8a « adressa — gens (litt. : déchira ses gens). » G : persuada ses gens. — Texte incertain. 11. « livré » suppr. le 2e *hayyôm*. H aj. un 2e « aujourd'hui ». Mais un signe (paseq) indique que le mot est douteux. « mais j'ai refusé » G (lis. *wâ'âmâ'ên*). H : et [me] disait. « je t'ai épargné » lis. *wâ'âḥous* (G S T) ou *wattâḥos 'ênî* (L). H : et [mon œil] t'a épargné (?).

a. Litt. : *à droite*. *b*. Cette seconde localisation provient du récit parallèle 26, 1. *c*. Auj. Maîn, 12 kil. S. d'Hébron. *d*. Il s'agit, d'après le v. 26, d'une crête rocheuse. *e*. A une trentaine de kil. à l'E. N. E. de Maôn. Auj. Aîn Djidi, la « source du chevreau », à 207 m. au-dessous du niveau de la Méditerranée, au flanc d'une falaise escarpée dominant la mer Morte. Les « repaires » devaient se trouver plus haut, mais bien au-dessous du désert de Maôn, qui est à plus de 800 m. au-dessus du niveau de la Méditerranée. Il est donc probable que le v. 1, avec la mention « David *monta* de là », est une transition surajoutée au récit primitif. *f*. Probablement des grottes plus ou moins fermées par des pierres sèches et des épines. *g*. Litt. : *pour se couvrir les pieds*. *h*. Yahvé parle par les événements mêmes. On peut traduire aussi : « Voici le jour dont Yahvé t'a dit : Je livrerai... » Il s'agirait d'un oracle antérieur dont la relation ne nous aurait pas été conservée. *i*. Nous transposons les v. 7-8a entre 5a et 5b pour rétablir la suite des faits. *j*. Variante de la fin du v. *k*. Litt. : *le cœur de David le frappa*. Cf. 2 Sam. 24, 10. Le vêtement d'un personnage sacré participe de sa sainteté.

la main sur mon maître; car il est l'oint de Yahvé. — 12 Mon père, vois, oui vois dans ma main le pan de ton manteau. Puisque j'ai coupé le pan de ton manteau et ne t'ai pas tué, reconnais et vois qu'il n'y a chez moi ni méchanceté ni révolte, et que je ne suis coupable de rien envers toi, bien que tu me tendes des pièges pour m'ôter la vie. 13 Yahvé sera juge entre moi et toi et il me vengera de toi; mais ma main ne se lèvera pas contre R toi. 14 Comme le dit l'antique proverbe :

> C'est des méchants que vient la méchanceté,
> et ma main ne se lèvera pas contre toi[a].

E² « 15 Contre qui le roi s'est-il mis en campagne? Qui poursuis-tu? Un chien mort, une puce! 16 Que Yahvé soit juge et décide entre moi et toi! Qu'il examine, et défende ma cause! Qu'il me fasse justice en m'arrachant de tes mains! »

17 Quand David eut achevé d'adresser R ces paroles à Saül, Saül dit : « Est-ce bien E² ta voix, mon fils David[b]? » Saül éleva la voix et pleura; 18 puis il dit à David : « Tu es plus juste que moi, car tu m'as fait du bien et moi, je t'ai fait du mal. 19 Et tu m'as donné aujourd'hui une preuve plus grande encore de ta bonté, puisque Yahvé m'avait livré entre tes mains et que tu ne m'as pas tué. 20 Lorsqu'un homme surprend son ennemi, le laisse-t-il poursuivre paisiblement son chemin? Que Yahvé te récompense pour ce que R tu m'as fait aujourd'hui! 21 Maintenant je sais que tu deviendras roi et que la royauté sur Israël restera de façon durable entre tes mains; 22 jure-moi donc par Yahvé que tu n'extermineras pas ma postérité après moi et que tu ne feras pas disparaître mon nom de ma famille. » 23 David en fit le serment à Saül[c]. Saül, alors, s'en alla chez lui, tandis E² que David et ses gens remontaient à leur repaire.

25 *Mort de Samuel*[d]. 1 Puis Samuel mourut. Tout Israël s'assembla; on poussa des cris de deuil en son honneur et on l'ensevelit dans sa maison[e] à Rama.

David et Abigaïl. David partit et descendit au désert de Maôn[f]. R

2 Il y avait à Maôn un homme dont les J biens étaient à Carmel[g]. Cet homme était très riche : il avait trois mille têtes de petit bétail et [dans le nombre] mille chèvres. Il se trouvait à Carmel, en train de tondre ses bêtes. 3 Cet homme s'appelait Nabal et sa femme, Abigaïl. La femme était intelligente et belle; l'homme était dur et mauvais; il était calibbite[h].

4 David, ayant appris dans le désert que Nabal tondait ses bêtes, 5 envoya dix jeunes gens, auxquels il dit : « Montez à Carmel, rendez-vous chez Nabal et saluez-le de ma part. 6 Dites à mon frère : Que la paix soit sur toi! Que la paix soit sur ta maison! Que la paix soit sur tout ce qui t'appartient! 7 Je viens d'apprendre que tu as les tondeurs. Or tes bergers ont été avec nous et nous ne les avons pas molestés; rien de ce qui leur appartenait n'a été perdu pendant tout le temps de leur séjour à Carmel[i]. 8 Interroge tes serviteurs, et ils te le diront. Que ces

19. « tu m'as — puisque » lis. *higdaltâ* et suppr. *'èt* devant le 2e *'ăšèr*. H : tu as annoncé que tu as usé de bonté envers moi, que... 20. « pour — aujourd'hui » G (transp. *hayyôm hazzè* à la fin du v.). H : pour, aujourd'hui, ce que tu m'as fait. **25**, 1. « Maôn » G^B. H : Parân. 2. « Il y avait » G (lis. *wayehî* devant *'îš*). Manque en H. 3. « calibbite » H^q L T. H^k : comme son cœur. G : cynique. 6. « à mon frère » (L) lis. *le'âḥî*). H : au vivant. L : à mes frères. 7. « et » G S T (lis. *welô'* ?). Manque en H.

a. La dernière phrase prononcée par David (v. 13) était une citation d'un vieux dicton. Un lecteur l'a reproduit au complet dans la marge de son exemplaire (v. 14). Ce dicton est déjà rythmé comme les sentences du livre des Proverbes. Cette note doit être récente; car la construction des mots « l'antique proverbe » appartient à l'hébreu de basse époque. *b*. Addition d'après 26, 17. *c*. Pour les v. 21-23a, cf. 20, 12-17 et note *b*; 20, 41-42; 23, 15-18 et note *h*. *d*. Cette notice, tout à fait isolée ici, se retrouve 28, 3, où elle forme une introduction naturelle au récit de l'apparition du spectre de Samuel. Dans la relation E² l'histoire de la fin de Saül (ch. 28 et suiv.) devait faire suite immédiatement à l'épisode du ch. 24. *e*. Les Israélites ensevelissaient d'ordinaire leurs morts dans des cavernes en dehors des villes, mais parfois aussi dans leurs propres maisons (cf. 1 Rois 2, 34), à l'intérieur de la cité (1 Rois 11, 43 etc.; Ez. 43, 7-8). Même coutume chez les Babyloniens et les anciens Arabes : Mohammed lui-même, bien qu'il eût condamné cette pratique, fut enterré dans sa maison. Les fouilles de Palestine ont permis de constater le même usage chez les Cananéens; à Ras Chamra on a retrouvé sous toutes les demeures importantes, jusque vers le xive siècle avant J.-C., une sépulture de famille aménagée en vue des offrandes à faire aux morts. Cette coutume dérive du culte des ancêtres. *f*. Le désert de Maôn, comme celui de Parân (voy. note crit.), était bien plus haut que les parages d'Enguedi. Cette transition ne convient donc pas à son contexte actuel. *g*. Auj. El-Kourmoul, à 2 kil. env. au N. N. E. de Maîn (Maôn), au pays de Juda. Ne pas confondre avec le célèbre mont Carmel, au S. de la baie de St Jean d'Acre. *h*. Les membres du clan de Caleb devaient avoir une réputation de grossièreté. *i*. Voy. note *d* sur 25, 5.

jeunes gens trouvent bon accueil auprès de toi; nous venons en un jour de fête : donne, je te prie, ce que tu auras sous la main à tes serviteurs et à ton fils David[a]. »

[9] Les gens de David, étant arrivés, répétèrent à Nabal toutes ces paroles de la part de David et attendirent. [10] Nabal répondit aux serviteurs de David : « Qui est David? Qui est le fils d'Isaï? Ils sont trop nombreux aujourd'hui, les serviteurs qui s'enfuient de chez leurs maîtres. [11] Et je prendrais mon pain, mon vin, et mes bêtes que j'ai tuées pour mes tondeurs et je les donnerais à des hommes venus je ne sais d'où? »

[12] Les gens de David rebroussèrent chemin et s'en retournèrent. Lorsqu'ils furent arrivés, ils lui rapportèrent toutes ces paroles. [13] Alors David dit à ses hommes : « Que chacun ceigne son épée! » Ils ceignirent chacun son épée; David aussi ceignit la sienne. Puis quatre cents hommes environ montèrent à la suite de David, tandis que deux cents hommes environ restaient auprès des bagages.

[14] Un des serviteurs avertit Abigaïl, femme de Nabal : « David, dit-il, vient d'envoyer du désert des messagers pour saluer notre maître, mais il les a insultés. [15] Et pourtant ces hommes ont été très bons pour nous; nous n'avons pas été molestés et nous n'avons subi aucune perte pendant tout le temps où nous avons circulé dans leur voisinage, quand nous étions dans les champs. [16] Ils ont été pour nous un rempart, de nuit comme de jour, tant que nous avons été auprès d'eux à faire paître le petit bétail. [17] Reconnais maintenant et vois ce que tu as à faire, car notre maître est perdu, ainsi que toute sa maison, et il est trop méchant pour qu'on ose lui parler. »

[18] Abigaïl prit, en toute hâte, deux cents pains, deux outres de vin, cinq moutons tout apprêtés, cinq seas[b] de grain rôti, cent gâteaux de raisins secs et deux cents masses de figues, qu'elle chargea sur des ânes. [19] Puis elle dit à ses serviteurs : « Passez devant; je vous suis. » Mais elle ne dit rien à Nabal, son mari.

[20] Tandis que, montée sur un âne, elle descendait abritée par la montagne, il se trouva que David et ses gens descendaient en sens opposé, et elle les rencontra. [21] David se disait : « C'est donc en vain que j'ai protégé tout ce qui appartenait à cet homme dans le désert, de sorte qu'aucun de ses biens ne s'est perdu. Il m'a rendu le mal pour le bien. [22] Que Dieu inflige à David telle et telle calamité et y ajoute encore celle-ci[c] si, d'ici à demain matin, je laisse subsister parmi les siens un seul mâle[d]! »

[23] Lorsque Abigaïl aperçut David, elle descendit en toute hâte de son âne et, tombant sur sa face devant David, elle se prosterna jusqu'à terre; [24] puis elle se jeta à ses pieds et dit : « A moi, seigneur, à moi la faute! Permets à ta servante de parler devant toi et écoute les paroles de ta servante. [25] Que mon seigneur ne fasse pas attention à ce méchant homme, à Nabal, car il est tel que son nom : il s'appelle Nabal et il y a en lui de la folie[e]. Mais moi, ta servante, je n'ai pas vu les jeunes gens que mon seigneur a envoyés. [26] Et maintenant, par la vie de Yahvé et par ta propre vie, [je te jure] que c'est Yahvé qui t'a empêché d'en venir à [verser] le sang et de te venger de ta propre main. Que tes ennemis et ceux qui veulent du mal à mon seigneur deviennent pareils à Nabal[f]! [27] Et maintenant, que le présent apporté par ta servante à mon seigneur soit remis aux jeunes gens qui marchent sur les pas de mon seigneur. [28] Pardonne la faute de ta servante; Yahvé, en effet, construira certainement à mon seigneur une maison durable[a], parce qu'il soutient les combats de Yahvé; il ne faut pas qu'aucune injustice soit trouvée en toi, ta vie durant. [29] Si quelqu'un se dresse pour te poursuivre et pour attenter à ta vie, l'âme de mon seigneur sera enfermée dans la bourse où les vivants sont gardés[b] auprès de Yahvé ton Dieu; mais l'âme de tes ennemis, il la lancera au loin, du creux de la fronde. [30] Lorsque Yahvé aura fait à mon seigneur tout le bien qu'il lui a promis et qu'il l'aura établi chef d'Israël, [31] puisse mon seigneur n'avoir pas de trouble[c] ni de remords de conscience pour avoir, sans motif, versé le sang et s'être fait justice de sa propre main. Quand Yahvé aura fait du bien à mon seigneur, souviens-toi de ta servante. »

[32] David dit à Abigaïl : « Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël, qui t'a envoyée aujourd'hui au devant de moi! [33] Béni soit ton bon sens! Bénie sois-tu, toi qui m'a empêché aujourd'hui d'en venir à [verser] le sang et de me venger de ma propre main! [34] Mais, par la vie de Yahvé, qui m'a empêché de te faire du mal, si tu ne t'étais pas hâtée de venir au-devant de moi, il ne serait pas resté à Nabal un seul mâle d'ici au point du jour. » [35] David accepta ce qu'elle lui avait apporté et lui dit : « Remonte en paix chez toi. Vois, j'ai écouté tes avis et j'ai eu des égards pour toi. »

[36] Lorsque Abigaïl arriva auprès de Nabal, il célébrait un festin dans sa maison, un vrai festin de roi. Il avait le cœur joyeux et il était complètement ivre. Elle ne lui fit part de rien jusqu'au point du jour. [37] Au matin, l'ivresse de Nabal étant dissipée, sa femme lui raconta les faits : sa raison s'éteignit[d] et il devint comme une pierre. [38] Au bout de dix jours environ, Yahvé frappa Nabal et il mourut.

[39] Quand David apprit que Nabal était mort, il dit : « Béni soit Yahvé! Il a fait justice de l'injure que m'avait faite Nabal, il a préservé son serviteur de commettre une injustice et a fait retomber la méchanceté de Nabal sur sa propre tête. »

Puis David envoya demander Abigaïl[e] en mariage. [40] Les serviteurs de David vinrent trouver Abigaïl à Carmel et lui dirent : « David nous a envoyés vers toi dans l'intention de te prendre pour femme. » [41] Alors elle se leva, se prosterna la face contre terre et dit : « Tu peux disposer de ta servante comme d'une esclave, pour laver les pieds des serviteurs de mon seigneur. » [42] Abigaïl se leva aussitôt, monta sur un âne; puis, suivie de ses cinq servantes, elle partit sous la conduite des messagers de David et devint sa femme.

[43] David épousa aussi Ahinoam de Yizreél[f], et il les eut toutes deux pour femmes. [44] Saül avait donné sa fille Mikal, épouse de David, à Palti, fils de Laïch, qui était de Gallim[g].

26

Magnanimité de David (deuxième version) : David enlève la lance de Saül[h].

J-E[1]

[1] Les Ziphiens vinrent alors trouver Saül à Guibea et dirent : « David se tient

10. « les serviteurs » *G* (lis. *hâ'ăbâdîm*). H n'a pas « les ». 11. « mon vin » *G* (lis. *yênî*). H : mon eau. 20. « Tandis » suppr. *wehâyâ* (dittogr.). H : Et il arrivait que, tandis... (?). 22. « à David » G^{BA} (suppr. *'ôyebê* et lis. *ledâwîd*). H : aux ennemis de David (voy. 20, 16 et note *a*). 23. « sur sa face — David » *G L* (lis. *liphnê dâwîd 'al 'appèhâ*). H : à la face de David sur son visage. « jusqu'à » H^{s} *Seb* (lis. *'âreṣâ*). Manque en H. 27. « apporté — servante (litt. : que ta servante a apporté) » H^{k*} et v. 35 (lis. *hêbî'â*). H supposerait un sujet masculin.

29. « Si — dresse » lis. *weyâqoum*. H : Et quelqu'un se dressa. 31. « pour » H^{s} *G S L* (lis. *lišpok*). H : et pour. « de sa propre main » *G* v. 33 (aj. *yad* devant *'ădônî*). Manque en H. 34. « de venir » lis. *wattâbô'î*. H a une forme incorrecte. 38. « de dix » *G S* (lis. *yâmîm*). H : des dix. 42. « puis — servantes » *G S L* (lis. *hôlekôt*). H : ainsi que ses cinq servantes qui la suivaient.

a. La tonte des troupeaux était l'occasion d'une des grandes fêtes de l'ancien Israël (cf. Gen. 38, 12; 2 Sam. 13, 23-36). Le propriétaire se rendait sur les lieux, pour assister à l'opération, puis donnait un festin, auquel il invitait tous ses parents et ses amis. En Orient, c'est un devoir et un honneur, pour un riche, d'exercer, les jours de fête, la plus large hospitalité. *b*. Mesure d'environ 12 litres. Voy. Gen. 18, 6 note *e*. *c*. Voy. 3, 17 note *j*. *d*. Litt. : *quelqu'un qui urine contre la muraille*. *e*. Nabal, en hébreu, veut dire « fou » et « infâme ». Comp. Brutus. *f*. C'était une façon de prédire qu'il arriverait sûrement malheur à Nabal (cf. 2 Sam. 18, 32). Abigaïl, en effet, ne souhaite pas simplement que les ennemis de David deviennent insensés comme Nabal.

a. C'est-à-dire fera de toi le fondateur d'une longue dynastie. *b*. Litt. : *la bourse des vivants*. Il paraît être fait ici allusion à une pratique observée chez beaucoup de peuples : un homme qui veut préserver sa vie, enferme son « âme », c'est-à-dire son principe de vie, dans un objet extérieur qu'il dissimule ensuite soigneusement (la force de Samson est ainsi cachée dans ses cheveux) ou qu'il confie à un dieu, à un magicien ou à un dragon. *c*. Le sens du mot est un peu incertain.

d. Litt. : *son cœur mourut au dedans de lui*. C'est-à-dire que Nabal devint inconscient (pour les Hébreux le cœur était avant tout le siège de l'intelligence) et inerte. Il s'agit d'une première attaque d'apoplexie, suivie, dix jours après, d'une seconde, qui fut mortelle. *e*. Litt. : *parler d'Abigaïl*, cf. Cant. 8, 8 et note *p*. *f*. Ou Jizréel, dans la montagne de Juda (Jos. 15, 56). Ne pas confondre avec la ville du même nom, dans la plaine de Meguiddo. *g*. En Benjamin (Ès. 10, 30).

h. Cet épisode est évidemment une autre forme de la tradition déjà rapportée 23, 19-24, 23. Les ressemblances ne portent pas seulement sur quelques détails, qui ont pu être introduits tardivement dans une des relations d'après l'autre (23, 19; 24, 17), mais sur l'agencement même du récit : dénonciation des habitants de Ziph, arrivée de Saül avec 3.000 hommes d'élite, suggestion des gens de David, respect de celui-ci pour l'oint de Yahvé, saisie d'un gage, aveu de Saül, réconciliation suivie d'une séparation. La recension du chapitre 26 est sans doute la plus ancienne. Elle semble formée de la fusion de deux relations parallèles qui différaient sur quelques détails : David apprend deux fois l'arrivée de Saül (v. 3 et 4); tantôt c'est Abichaï qui s'empare du gage (v. 11), tantôt c'est David (v. 12); ce gage consiste tantôt en une lance (v. 22), tantôt en une lance et une jarre (v. 11, 12, 16). David interpelle parfois Abner seul, ailleurs les soldats de Saül (voy. v. 14-16).

caché sur la colline de la Ḥakila[a] à la lisière de la steppe. 2 Saül se mit en route et descendit au désert de Ziph, avec trois mille hommes d'élite d'Israël, pour traquer David dans le désert de Ziph. 3 Saül dressa son camp sur la colline de la Ḥakila, qui est à lisière de la steppe, au bord du chemin. David qui se tenait dans le désert, vit que Saül était venu le poursuivre dans le désert. 4 David envoya des éclaireurs et apprit avec certitude que Saül était arrivé. 5 Alors David se mit en route et parvint au lieu où Saül avait dressé son camp. Il observa l'endroit où étaient couchés Saül et Abner, fils de Ner, le chef de son armée. Saül était couché à l'intérieur de l'enceinte[b] et l'armée campait autour de lui.

6 David, prenant la parole, dit à Aḥimèlek le Ḥittite[c] et à Abichaï, fils de Cerouya[d], frère de Joab : « Qui veut descendre avec moi [et pénétrer] dans le camp jusqu'à Saül? » Abichaï répondit : « Moi, je descendrai avec toi. » 7 David et Abichaï pénétrèrent de nuit au milieu des troupes et trouvèrent Saül étendu [et] dormant à l'intérieur de l'enceinte, sa lance fichée en terre à son chevet[e], tandis qu'Abner et l'armée étaient couchés autour de lui. 8 Abichaï dit alors à David : « Dieu livre aujourd'hui ton ennemi en ton pouvoir. Laisse-moi donc le clouer en terre avec sa lance d'un seul coup : je n'aurai pas à lui en donner un second. » 9 David dit à Abichaï : « Ne le tue pas. Qui pourrait porter la main sur l'oint de Yahvé et rester impuni? » 10 Puis David dit : « Par la vie de Yahvé, sûrement Yahvé le frappera, ou bien son jour viendra et il mourra, ou encore il descendra au combat et il périra. 11 [Mais] que Yahvé me garde de porter la main sur l'oint de Yahvé! Prends donc, je te prie, la lance qui est à son chevet et la jarre d'eau, puis allons-nous-en. » 12 David prit la lance et la jarre d'eau de son chevet, et ils s'en allèrent. Personne ne [les] vit; personne ne s'aperçut de rien et personne ne se réveilla; tous dormaient, car un profond sommeil envoyé par Yahvé s'était abattu sur eux[f].

13 David passa de l'autre côté [du ravin] et se posta à distance au sommet de la montagne. Un grand espace les séparait. 14 Alors David cria aux soldats et à Abner, fils de Ner : « Ne répondras-tu pas, Abner[g]? » Abner répondit : « Qui es-tu, toi qui appelles [ainsi]? » 15 David dit à Abner : « N'es-tu donc pas un homme? Qui est ton pareil en Israël? Pourquoi n'as-tu pas veillé sur le roi ton maître? Car quelqu'un est venu pour tuer le roi ton maître. 16 Ce que tu as fait là n'est pas bien. Par la vie de Yahvé, vous êtes dignes de mort, vous qui n'avez pas veillé sur votre maître, l'oint de Yahvé. Et maintenant regarde où est la lance du roi et où est la jarre d'eau qui était à son chevet? »

17 Saül reconnut la voix de David et dit : « Est-ce ta voix, David mon fils? » David répondit : « C'est ma voix, ô roi, mon maître. » 18 Puis il dit : « Pourquoi mon seigneur traque-t-il son serviteur? Qu'ai-je donc fait et quel mal ma main a-t-elle commis? 19 Ainsi donc, que le roi mon maître daigne écouter les paroles de son serviteur : si c'est Yahvé qui t'excite contre moi, qu'il sente l'odeur agréable d'une offrande; mais si ce sont des hommes, qu'ils soient maudits devant Yahvé, parce qu'ils me bannissent aujourd'hui, m'empêchant d'avoir ma part dans l'héritage de Yahvé et [me] disent : Va, sers d'autres dieux[h] ! — 20 Et maintenant que mon sang ne soit pas répandu à terre loin de la présence de

26, 8. « Dieu ». G : Yahvé. « en terre — lance » lis. *baḥǎnîtô bâ'âreṣ*. H : avec la lance et en terre. 12. « de son chevet » G^{BL} (lis. *mimmera'ǎšôtâw*). H : du chevet (forme insolite) de Saül. 14. G^{B} (suppr. *'èl hammèlèk*). H aj. à la fin du v. : le roi. 16. « et où est la » (*G*) (lis. *we'ê*). H : et [regarde] la.

a. Auj. El-Kolah, 10 kil. à l'est de Ziph. Elle domine les steppes arides qui s'étendent entre la « montagne de Juda » et la mer Morte. *b.* Voy. note *p* sur 17, 20. *c.* Un des compagnons de David, inconnu par ailleurs. *d.* Sœur de David (1 Chron. 2, 16). *e.* Chez les bédouins, la lance plantée en terre à l'entrée d'une tente distingue la tente du chef. *f.* Cf. Gen. 2, 21; 15, 12; Job 4, 13; 33, 15. *g.* Il devait être raconté primitivement que David avait appelé une première fois Abner. *h.* Yahvé était tenu pour le dieu national de la terre d'Israël, et les autres pays pour le domaine d'autres divinités : de même que tout habitant du pays de Yahvé devait le craindre et le servir sous peine des pires calamités (ainsi 2 Rois 17, 24-28), tout habitant d'une terre étrangère devait servir les dieux du pays.

Yahvé[a]; le roi d'Israël, en effet, s'est mis en campagne pour me traquer comme le vautour poursuit un coq de bruyère dans les montagnes. » 21 Saül dit : « J'ai péché. Reviens, mon fils David. Je ne te ferai plus de mal, puisque en ce jour ma vie a eu du prix à tes yeux. Oui, j'ai agi en insensé et j'ai commis une très grave erreur. »

22 David répondit : « Voici la lance du roi. Qu'un des jeunes gens passe [le ravin] et vienne la prendre. 23 Yahvé rend à chacun selon sa justice et sa loyauté : il t'avait livré aujourd'hui en mon pouvoir et je n'ai pas voulu porter la main sur l'oint de Yahvé. 24 Eh bien, de même que ta vie a été aujourd'hui d'un grand prix à mes yeux, de même ma vie sera d'un grand prix aux yeux de Yahvé et il me délivrera de toute angoisse. » 25 Saül dit à David : « Béni sois-tu, David, mon fils. Tu réussiras certainement et tu triompheras. » Puis David alla son chemin et Saül retourna chez lui.

David vassal des Philistins.

27 *David entre au service d'Akich, roi de Gat*[b]. 1 David se dit en lui-même : « Un de ces jours, je périrai par la main de Saül. Il n'y a pour moi aucune chance de salut, à moins que je ne me réfugie au pays des Philistins : Saül renoncera à me chercher encore dans tout le territoire d'Israël et j'échapperai à ses prises. » 2 David se mit en route et passa, ainsi que les six cents hommes qu'il avait avec lui, chez Akich, fils de Maok, roi de Gat. 3 David s'établit auprès d'Akich, à Gat, ainsi que ses gens, chacun avec sa famille; David avait ses deux femmes, Aḥinoam la Yizreélite et Abigaïl, femme de Nabal, le Carmélite. 4 On rapporta à Saül que David s'était réfugié à Gat et il cessa de le poursuivre.

5 David dit alors à Akich : « Si tu as pour moi de la bienveillance, qu'on m'accorde un lieu de résidence dans l'une des [autres] villes du territoire : pourquoi ton serviteur résiderait-il en même temps que toi dans la cité royale[c]? » 6 Le jour même, Akich lui accorda Ciqlag[d]. C'est pourquoi Ciqlag appartient encore aujourd'hui aux rois de Juda[e]. 7 La durée du séjour que David fit dans le territoire des Philistins fut d'un an et quatre mois.

8 David et ses gens montaient faire des incursions chez les Achouriens et les Amalécites, car ces peuplades habitaient le pays qui va de Télam jusqu'aux abords de Chour et au pays d'Égypte[f]. 9 David dévastait le pays et ne laissait en vie ni homme ni femme; il capturait le menu et le gros bétail, les ânes, les chameaux et les effets. Puis il s'en retournait et venait trouver Akich[g]. 10 Akich lui demandait : « Où avez-vous fait incursion aujourd'hui? » Et David répondait : « Dans le Nègueb de Juda » ou « dans le Nègueb des Yeraḥmeélites » ou « dans le Nègueb des Qéniens[h]. » 11 David ne laissait en vie ni homme ni femme pour les amener à Gat, parce qu'il se disait : « Il ne faut pas qu'ils nous dénoncent en disant : Voici comment agit David. » Telle fut sa ligne de conduite pendant tout le temps où il résida sur le territoire des Philistins. 12 Akich avait confiance en David; il se disait : « Certainement il s'est rendu odieux à Israël : il sera pour toujours mon serviteur. »

20. « me traquer (litt. chercher mon âme) » G^{BA} (lis. *naphšî*). H : chercher une seule puce (cf. 24, 15). « comme le vautour » (lis. *kannèšèr*). H : comme on. 23. « en mon pouvoir (litt. : dans ma main) » H^{a} *L T* (lis. *beyâdî*). H : en main. 27, 1. « à moins que je ne me réfugie » *G* (aj. *'im* après *kî*). H : car je me réfugierai (?). « à me » *S L* (suppr. *mimmènnî*). H : à moi, à me. 2. « les » lis. *hâ'îš*. Manque en H. « Maok ». S et 1 Rois 2, 39 : Maaka. 3. « le Carmélite » *G* (lis. *hakkarmelî*). H : la Carmélite. 7. « un an et ». Manque en G. 8. « les Achouriens » lis. *hâ'ǎšourî*. H : les Guechouriens et les Guerizziens (?) (Hq : Guézériens). G^{B} n'a que le 2e nom. — Texte incertain. « va de Télam » G^{a} cf. 15, 4, 7 (lis. *miṭṭélâm*). H : « est depuis longtemps » (?). 10. « Où » H^{a} *S T* (lis. *'ân*). H est intraduisible.

a. Yahvé, pensait-on, n'était pas tenu de venger le meurtre de ses serviteurs si leur sang avait été versé hors de son domaine. *b.* Les chapitres 27; 28, 1-2; 29 et suivants donnent du séjour de David chez le roi philistin Akich une version toute différente de celle qui est rapportée 21, 11-16. *c.* David allègue sans doute l'encombrement occasionné dans la petite capitale par l'arrivée de ses gens et de leurs familles. *d.* Aujourd'hui Zouheiliké, à une vingtaine de kilomètres E. S. E. de Gaza. Akich veut employer les nouveaux venus pour défendre la frontière sud de son royaume contre les nomades. *e.* Cette remarque montre que l'histoire de David reproduite ici (J) a été rédigée en un temps où il y avait déjà eu plusieurs rois de Juda, c'est-à-dire au plus tôt sous Asa, fils de Roboam. *f.* Voy. 15, 4, 7. *g.* Sans doute pour lui remettre une part du butin. *h.* Le *Nègueb* était la région à demi désertique qui s'étend au sud d'Hébron (Gen. 12, 9 et note *g*). On voit ici (cf. 30, 14) que cette contrée était habitée par des peuplades diverses (Yeraḥmeélites, Qéniens, etc.) dont beaucoup étaient en bons termes avec Juda, mais non encore incorporées à cette tribu : c'est David qui, plus tard, les y intégra, à la suite de quoi ces populations furent présentées, dans les généalogies, comme descendant du patriarche Juda.

J

28

Guerre des Philistins contre les Israélites. David y suit Akich.

1 En ce temps-là, les Philistins rassemblèrent leurs troupes pour partir en guerre contre Israël. Et Akich dit à David : « Sache bien que tu viendras à l'armée avec moi ainsi que tes gens. » 2 David répondit à Akich : « Tu vas donc voir comment se comporte ton serviteur[a]. » Et Akich dit à David : « Aussi te chargerai-je toujours de la garde de ma personne. »

E²

Guerre des Philistins contre les Israélites. Saül consulte la nécromancienne d'Endor.

3 Samuel était mort; tout Israël avait poussé des cris de deuil en son honneur et l'avait enseveli à Rama, dans sa ville[b]. Saül avait proscrit du pays les nécromanciens et les consulteurs d'esprits[c]. 4 Les Philistins se rassemblèrent et vinrent camper à Sunem[d]. Saül rassembla tout Israël et ils campèrent à Guilboa. 5 Lorsque Saül vit l'armée des Philistins, il eut peur et son cœur fut saisi d'une grande frayeur. 6 Saül consulta Yahvé, mais Yahvé ne lui répondit ni par des songes, ni par ourim[e], ni par les prophètes. 7 Saül dit alors à ses serviteurs : « Cherchez-moi une nécromancienne[f], pour que j'aille la consulter[g]. » Ses serviteurs lui dirent : « Il y a une nécromancienne à Endor[h]. »

8 Saül se déguisa; il mit d'autres vêtements et partit accompagné de deux hommes. Ils arrivèrent de nuit auprès de cette femme. Il lui dit : « Prédis-moi, je te prie, l'avenir en interrogeant un revenant : évoque pour moi celui que je te dirai. » 9 La femme lui dit : « Tu sais bien ce qu'a fait Saül : il a proscrit du pays les nécromanciens et les consulteurs d'esprit. Pourquoi me tends-tu un piège pour causer ma mort? » 10 Mais Saül lui fit ce serment au nom de Yahvé : « Par la vie de Yahvé, [que je sois maudit] si tu encours aucune peine pour cette affaire! » 11 La femme dit : « Qui évoquerai-je pour toi? » Il dit : « Évoque-moi Samuel ».

12 Alors la femme vit Samuel et elle poussa un grand cri. Puis la femme dit à Saül : « Pourquoi m'as-tu trompée? Tu es Saül. » 13 Le roi lui répondit : « N'aie pas peur, mais dis : que vois-tu[i]? » La femme dit à Saül : « Je vois un dieu[j] montant de la terre[k]. » 14 Il lui dit : « Quelle apparence a-t-il? — C'est, dit-elle, un vieillard qui monte; il est enveloppé d'un manteau[l]. » Saül reconnut que c'était Samuel. Il se jeta la face contre terre et se prosterna. 15 Samuel dit à Saül : « Pourquoi as-tu troublé mon repos en m'évoquant[m]? » Saül dit : « Je suis dans une grande détresse : les Philistins me font la guerre et Dieu s'est éloigné de moi : il ne me répond plus, ni par l'organe des prophètes ni par des songes. Alors je t'ai appelé pour que tu m'apprennes ce que je dois faire. » 16 Samuel dit : « Pourquoi

28, 2. « Tu vas donc voir (litt. : tu sauras maintenant) » *G L* (lis. *'attâ*). H : Toi donc, tu sauras. 3. « dans » *H* G L* (lis. *be'îrô*). H : et dans. 9. « les consulteurs » *H* G^BA S L* (lis. *hayyidde'ônîm*). H : le consulteur. 12. « Samuel ». *G** : Saül. 13. « mais dis » lis. *kî* (*H*) *'imrî* (*G*). H : mais. 15. « Alors je t'ai appelé » lis. *wâ'èqrâ'*. H a une forme hybride.

a. David, dans la situation épineuse où il se trouve, emploie des paroles à double entente. *b*. Répétition de 25, 1a. Voy. note sur le passage. *c*. Voy. note *f*; cf. note *p* sur Lév. 19, 31. Il n'est pas surprenant de voir Saül, champion zélé des droits de Yahvé (14, 32-35, 38-44), interdire déjà la consultation des esprits des morts, lesquels, étant tenus pour des « êtres divins » (v. 13), étaient des rivaux du Dieu national, le seul auquel l'Israélite eût droit de recourir. *d*. Auj. Soulem (Jos. 19, 18; 1 Rois 1, 3, 15; 2 Rois 4, 8-37; Cant. 7, 1), dans la plaine de Jizréel (Esdrelon), à une dizaine de kil. au nord du mont Guilboa, où campe Saül. Il suit de là que le présent récit (v. 3-25) aurait sa place chronologique après les chapitres 29 et 30, où l'on voit les Philistins se rassembler à Apheq, dans la plaine côtière du Saron, avant de monter à Jizréel (29, 11). C'est un des indices qui montrent que ce récit (28, 3-25) a été puisé à une autre source (E²) que les chapitres 25, 2-28,2; 29 et 30. *e*. C'est-à-dire par le sort sacré, cf. 14, 41 et la note *f*. *f*. Litt. : *une [femme] maîtresse d'ôb*. Le mot *ôb*, dont le sens primitif est controversé (« outre », « revenant », « père »), désignait tantôt celui qui consultait les morts, le nécromancien (ainsi v. 3, 9; 2 Rois 23, 24; cf. 21, 6; 2 Chron. 33, 6), tantôt l'esprit d'un trépassé (v. 8 et Lév. 19, 31; 20, 6, 27; Deut. 18, 11), ou, au sens collectif, les esprits des trépassés (c'est probablement le cas ici) : il s'agit d'une femme qui a pouvoir sur les âmes des morts. Dans toute l'antiquité, ce moyen de divination était pratiqué surtout par des femmes. *g*. Saül, esprit religieux très scrupuleux, veut à tout prix avoir des directions d'En-Haut avant d'agir (cf. 14, 18-19, 36-37). *h*. Petit village à 6 kilomètres au N. E. de Soulem. En dépit de toutes les proscriptions des rois et de la Loi, la nécromancie continua d'être pratiquée en secret jusqu'en pleine époque rabbinique.

i. La nécromancienne, dont « les yeux sont ouverts » sur l'invisible (cf. Nomb. 24, 4, 16; 2 Rois 6, 17), est seule à voir le spectre; Saül en entendra seulement la voix. *j*. Pour l'ancien Israël, les esprits des morts sont des *èlohim*, des êtres divins, surnaturels, capables d'aider les vivants ou de leur nuire; cf. Ès. 8, 19. *k*. Le Cheôl était conçu comme un séjour souterrain. *l*. Dans le Cheôl, les ombres conservent l'apparence et même les vêtements que les défunts avaient au moment de mourir (cf. Gen. 37, 35; 1 Rois 2, 6, 9; Ès. 14, 9; Éz. 32, 27). *m*. Selon les anciens Israélites, les morts, tout en continuant à s'intéresser au sort des vivants (Jér. 31, 15; Ès. 14, 10, 16-17), mènent dans le Cheôl une existence généralement calme; le séjour des ombres est conçu d'ordinaire à l'image de la tombe.

donc me consultes-tu, alors que Yahvé s'est éloigné de toi et s'est mis du côté de ton rival. 17 Yahvé t'a fait comme il l'avait dit par mon intermédiaire : il a déchiré la royauté et te l'a arrachée pour la donner à ton rival, David, 18 parce que tu n'as pas obéi à l'ordre de Yahvé et n'as pas servi l'ardeur de sa colère contre Amaleq[a]. C'est pour cela que Yahvé en agit ainsi avec toi aujourd'hui. 19 En même temps que toi, Yahvé livrera aussi Israël aux mains des Philistins. Demain toi et tes fils vous serez avec moi[b] et Yahvé livrera aussi le camp d'Israël entre les mains des Philistins ».

20 Saül, bouleversé, tomba à terre de son haut; il était terrifié par les paroles de Samuel et, de plus, épuisé, car il n'avait pris aucune nourriture de tout le jour ni de toute la nuit[c]. 21 Alors la femme s'approcha de Saül et, le voyant tout bouleversé, lui dit : « Vois, ta servante t'a écouté : j'ai exposé ma vie[d] et j'ai obéi aux ordres que tu m'adressais. 22 Maintenant, daigne, à ton tour, écouter ta servante. Permets que je t'offre un morceau de pain. Mange-le et prends des forces pour pouvoir te remettre en route. » 23 Il refusa et dit : « Je ne mangerai pas. » Mais ses serviteurs, ainsi que la femme, le pressèrent et il céda à leurs instances. Il se leva de terre et s'assit sur le divan. 24 La femme avait chez elle un veau gras; elle se hâta de le tuer, puis elle prit de la farine, la pétrit et la mit à cuire pour en faire des pains sans levain. 25 Elle servit [ce repas] à Saül et à ses serviteurs. Ils mangèrent, puis se levèrent et partirent cette même nuit.

E¹

29

David renvoyé comme suspect de l'armée des Philistins.

1 Les Philistins rassemblèrent toutes leurs troupes à Apheq[e], tandis que les Israélites étaient campés près de la source de Jizréel[f]. 2 Les princes des Philistins défilaient [avec leurs hommes groupés] par centaines et par milliers[g]. David et ses gens défilèrent les derniers avec Akich. 3 Les chefs des Philistins[h] dirent : « Qu'est-ce que ces Hébreux? » Akich répondit aux chefs des Philistins : « Mais c'est David, le serviteur de Saül, roi d'Israël, qui est auprès de moi depuis un an ou deux et en qui je n'ai rien trouvé [à reprendre] du jour où il a passé à moi jusqu'aujourd'hui. » 4 Mais les chefs des Philistins s'emportèrent contre lui et lui dirent : « Renvoie cet homme; qu'il retourne à la résidence que tu lui as assignée et ne descende pas avec nous à la bataille, de peur qu'en plein combat il ne se prononce contre nous : comment cet homme regagnerait-il les bonnes grâces de son maître sinon en lui apportant la tête de ces gens? 5 N'est-ce pas ce même David en l'honneur duquel on chantait en dansant :

J

E¹

> Saül a tué ses milliers
> et David ses myriades[i]? »

6 Alors Akich fit appeler David et lui dit : « Par la vie de Yahvé[j], tu es loyal et je suis heureux de te voir participer avec moi à cette expédition, car je n'ai rien trouvé en toi de répréhensible depuis le jour où tu es venu à moi jusqu'aujourd'hui; mais tu n'es pas bien vu des princes. 7 Retourne donc et va-t-en en paix; ne fais rien qui puisse déplaire aux princes des Philistins. » 8 David dit à Akich : « Mais qu'ai-je donc fait et qu'as-tu trouvé [à reprendre] en ton serviteur, depuis le jour où je suis entré à ton service jusqu'aujourd'hui, pour que je ne puisse aller combattre les ennemis du roi mon maître? » 9 Akich

16. « et — rival » *G S* (lis. *'im rē'èkā*). H : et est devenu ton ennemi (?). 17. « t'a » *H* G^BA L* (lis. *lekā*). H : lui a. 19. « vous — moi ». G : avec toi tomberez. 20. « bouleversé » d'après *G* (cf. v. 21) (lis. *wayyibbâhél*). H : se hâta et. 23. « le pressèrent » *G L* (lis. *wayyiphṣerou*). H : firent irruption sur lui. « sur » *H* G S L* (lis. *'al*). H : vers. 29, 3. « depuis — deux (litt. : voici un an ou voici deux ans) » d'après *G* (lis. *šenâtayim*). H : voici des jours ou voici des années. « à moi » *G S L* (aj. *'élay*). Manque en H. 4. « et lui » *G S L* (suppr. le 2e *sârê phelištîm*). H : et les chefs des Philistins lui.

a. Allusion au chapitre 15 (E²), spécialement v. 3, 18 et 28. *b*. Pour l'ancien Israël, le Cheôl est le séjour commun de tous les morts : Saül, réprouvé par Yahvé, y rejoindra Samuel, le prophète fidèle. *c*. Tant il était consterné; selon d'autres, pour se préparer par le jeûne à la consultation qu'il allait solliciter. *d*. Voy. note sur Job 13, 11. *e*. Apheq du Saron, voy. 4, 1 note *c*. *f*. Aujourd'hui Zérin, à l'E. de la plaine d'Esdrelon, au pied du mont Guilboa.

g. L'entrée en campagne était d'ordinaire précédée d'une revue des troupes. *h*. L'emploi de deux termes différents pour désigner les commandants de l'armée philistine, « princes » et « chefs », s'explique peut-être par la fusion dans notre récit de deux versions de l'épisode. *i*. Cf. 18, 7-8; 21, 11. *j*. Il est étrange qu'un Philistin jure par le Dieu d'Israël. Le texte primitif portait peut-être *èlohim*, « Dieu ».

répondit à David : « Tu sais que je t'apprécie à l'égal d'un ange de Dieu. Mais les chefs des Philistins disent : Il ne faut pas qu'il monte au combat avec nous. — [10] Lève-toi donc de grand matin, toi et les serviteurs de ton maître[a] qui sont venus avec toi, et allez à la résidence que je vous ai assignée; ne garde pas de ressentiment dans ton cœur; car tu es apprécié de moi. Levez-vous de grand matin et, le jour venu, vous partirez. » [11] David se leva de bonne heure, ainsi que ses gens, afin de partir dès le matin, pour retourner au pays des Philistins. Les Philistins, cependant, montèrent à Jizréel.

30 *David revient à Ciqlag et châtie les Amalécites.*

[1] Lorsque David et ses gens arrivèrent à Ciqlag le surlendemain, les Amalécites[b] avaient fait une incursion dans le Nègueb et à Ciqlag. Ils avaient saccagé Ciqlag et l'avaient incendiée. [2] Ils avaient capturé les femmes et tous ceux qui s'y trouvaient, petits et grands, sans en tuer aucun[c] : ils les avaient emmenés, puis avaient repris leur route. [3] Lors [donc] que David et ses gens arrivèrent à la ville, ils découvrirent qu'elle avait été incendiée et que leurs femmes, leurs fils et leurs filles avaient été emmenés captifs. [4] David et les hommes qui l'accompagnaient élevèrent la voix et pleurèrent jusqu'à ce qu'ils n'eussent plus la force de pleurer. [5] Les deux femmes de David avaient été emmenées captives, Aḥinoam la Yizreélite et Abigaïl, femme de Nabal, le Carmélite[d].

[6] David était dans une grande angoisse, car le peuple parlait de le lapider, chacun ayant l'âme pleine d'amertume à cause de ses fils et de ses filles. Mais David se ressaisit grâce à Yahvé son Dieu : [7] David dit au prêtre Abiatar, fils d'Aḥimèlek : « Apporte-moi l'éphod, je te prie ». Abiatar apporta l'éphod à David. [8] David consulta Yahvé en disant : « Dois-je poursuivre cette bande? L'atteindrai-je? » Il lui dit : « Poursuis-la : tu l'atteindras certainement et tu [lui] arracheras sûrement [son butin]. »

[9a] David partit avec les six cents hommes qu'il avait auprès de lui et ils arrivèrent au torrent du Besor[e]. [10b] Deux cents hommes, qui étaient trop fatigués[f] pour aller au delà du torrent du Besor, s'arrêtèrent [10a] et David continua la poursuite avec les quatre cents hommes [9b] qui restaient[g]. [11] Ils trouvèrent dans la campagne un Égyptien, l'amenèrent à David, lui donnèrent du pain à manger et de l'eau à boire, [12] puis ils lui donnèrent un gâteau de figues et deux masses de raisins secs. Il mangea et revint à lui[h], car il n'avait ni mangé ni bu depuis trois jours et trois nuits. [13] David lui dit : « A qui appartiens-tu et d'où es-tu? » Il répondit : « Je suis un jeune Égyptien, esclave d'un Amalécite. Mon maître m'a abandonné, il y a aujourd'hui trois jours, parce que j'étais malade. [14] Nous avons fait une incursion dans le Nègueb des Keréti[i], dans celui de Juda et dans le Nègueb de Caleb[j], et nous avons incendié Ciqlag[k]. » [15] David lui dit : « Veux-tu me guider pour que je retrouve cette bande? » Il dit : « Jure-moi par Dieu que tu ne me feras pas mourir et que tu ne me livreras pas à mon maître, et je te guiderai vers cette bande. » [16] Il les guida et David trouva les Amalécites répandus par toute la contrée, mangeant, buvant et dansant à cause de l'immense butin dont ils s'étaient emparés [et qu'ils avaient ramené] du pays des Philistins et du pays de Juda.

[17] David les tailla en pièces depuis le crépuscule jusqu'au soir, les dévouant par anathème : nul d'entre eux n'échappa, sinon quatre cents jeunes gens qui montèrent sur les chameaux et s'enfuirent. [18] David reprit tout ce dont les Amalécites s'étaient emparés et David reprit ses deux femmes[a]; [19] rien ne manquait, depuis l'objet le plus humble jusqu'au plus important, depuis le butin jusqu'aux fils et aux filles, [bref] rien de ce qu'on leur avait enlevé : David ramena tout. [20] Ils prirent tout le menu et le gros bétail, qu'ils poussèrent devant lui en disant : « C'est le butin de David ».

[21] David revint vers les deux cents hommes qui s'étaient trouvés trop fatigués pour suivre David et qu'il avait laissés au torrent du Besor. Ceux-ci s'avancèrent audevant de David et des troupes qui l'accompagnaient. S'étant approchés des troupes, ils les saluèrent. [22] Parmi les gens qui avaient accompagné David, il y avaient des hommes mauvais et mal intentionnés qui prirent tous la parole et dirent : « Puisqu'ils ne nous ont[b] pas accompagnés, nous ne leur donnerons rien du butin que nous avons repris, sinon à chacun sa femme et ses enfants : qu'ils les emmènent et qu'ils s'en aillent! » [23] Mais David dit : « N'agissez pas de la sorte après la grâce que Yahvé vous a accordée, [lui qui] nous a protégés et a livré entre nos mains la bande qui étaient venue nous assaillir. [24] Qui donc serait de votre avis en cette affaire?

Telle la part de celui qui descend à la bataille,
telle la part de celui qui reste à garder les ba-
[gages.
Ils partageront à égalité. » [25] A partir de ce jour-là on fit de cette règle une loi et une coutume pour Israël; elle subsiste encore aujourd'hui[c].

[26] Arrivé à Ciqlag, David envoya une part aux anciens des diverses villes de Juda, avec ce message : « Voici un présent pour vous sur le butin enlevé aux ennemis de Yahvé[d] » :

[27] aux anciens de Betoul[e],
à ceux de Rama[f] du Nègueb,
à ceux de Yattir[g],
[28] à ceux d'Aroër[h],
à ceux de Siphmot,
à ceux d'Echtemoa[i],
[29] à ceux de Carmel[j],
à ceux des villes des Yeraḥmeélites,
à ceux des villes des Qéniens,
[30] à ceux de Ḥorma[k],
à ceux de Bor-Achân[l],
à ceux d'Atak,
[31] à ceux d'Hébron

et à toutes les localités où David avait passé avec ses gens.

31 *Défaite et mort de Saül[m].*

[1] Les Philistins livrèrent bataille à Israël et les Israélites prirent la fuite devant les Philistins; beaucoup d'entre eux, tombèrent, frappés à mort, sur le mont Guilboa. [2] Les Philistins se lancèrent à la poursuite de Saül et de ses fils; ils tuèrent Jonathan, Abinadab et Malkichoua, fils de Saül. [3] Puis le poids de la lutte se

9. « Tu sais » lis. *yâda'tâ*. H : Je sais. « à l'égal d'un ange de Dieu ». Manque en G^B. 10. « toi et les » G^BL (aj. *'attâ*). H : et les. « et allez — de moi » G (aj. *wahălaktèm 'èl hammâqôm 'ăšèr hiphqadti 'ètkèm šâm oudebar beliyya'al 'al tâsèm bilebâbekâ kî ṭôb 'attâ lephânay*). Manque en H. 30, 2. « et tous ceux » G (aj. *we'èt kol*). Manque en H. 8. « Dois-je poursuivre » lis. *ha'èrdôph*. H : Je poursuivrai. 9a. « les » G (lis. *hâ'îš*). Manque en H. 9b. « qui restaient » suppr. *we* et *'âmâdou*. H : et ceux qui restaient s'arrêtèrent. 13. « jours » H^s G S T (aj. *yâmîm*). Manque en H. 14. « dans » (1er) G (aj. *'al*). Manque en H.

a. De Saül. b. Sur cette peuplade nomade du désert entre Palestine et Égypte, voy. Gen. 36, 12; Ex. 17, 8-16; Deut. 25, 19; 1 Sam. 15. c. Ils voulaient les garder comme esclaves ou les vendre en Égypte. d. Cette notice, superflue après le v. 2, doit être une glose : elle devrait se trouver à la suite du v. 2 ou du v. 3. e. Sans doute un des *ouadi* voisins de Gaza. f. Ils venaient de faire en trois jours une marche de plus de 150 kilomètres (d'Apheq à Ciqlag). g. Nous déplaçons les v. 9b et 10a pour rétablir la suite du récit. h. Litt. : *son esprit* (ou *son souffle*) *revint à lui*. i. Clan philistin (Soph. 2, 5-6; Éz. 25, 16; 30, 5; cf. 2 Sam. 8, 18; 15, 18; 20, 7, 23; 1 Rois 1, 38, 44). On a rapproché son nom de celui des Takkara, associés aux Poulasati (Philistins) du temps de Ramsès III, ou de celui de la Crète, dont le peuple philistin était peut-être originaire; on pourrait admettre aussi que c'était primitivement le nom d'un groupe *phénicien*, dont le roi Karét, héros d'un des poèmes trouvés à Ras Chamra, aurait été l'ancêtre éponyme. j. Voy. 27, 10 et note h. k. Par représailles, cf. 27, 8-9.

17. « les dévouant par anathème » lis. *lehaḥărîmâm*. H : à leur lendemain (?). 19. « depuis le butin — filles » G^B (transp. *miššâlâl* avant *we'ad bânîm*). H : jusqu'aux fils... depuis le butin. 20. « Ils prirent » lis. *wayyiqeḥou*. H : David prit. « qu'ils poussèrent devant lui » (L) (lis. *wayyinhăgou lephânâw*). H : ils poussaient devant ce bétail (?). 21. « qu'il avait » H^s G S L (lis *wayyôšibêm*). H : qu'ils avaient. « S'étant — saluèrent » d'après G S (lis. *wayyiggešou 'ad hâ'âm wayyiš'ălou*). H : David s'approcha des troupes et les salua. 23. « après — que » G^B (lis. *'aḥărê* au lieu de *'èḥay 'èt*). H : mes frères, ce que (?). 26. « des — Juda (litt. : de Juda selon leurs villes) » lis. *le'ârêhèm*. H : de Juda, à ses amis. G : de Juda et à ses amis. 27. « Betoul » *Jos. 19, 4*. H : Béthel. « Rama » G^A. H : Ramot. 29. « Carmel » G. H : Rakal. 31, 1. « livrèrent » *1 Chron. 10, 1* (lis. *nilḥămou*). H : livraient. « beaucoup d'entre eux » aj. *rabbîm* avant *behar*. Manque en H. — Texte incertain. 2. « se — poursuite de » *1 Chron. 10, 2* (lis. 2 fois *'aḥărê*). H : atteignirent.

a. Cette notice, qui sépare deux phrases étroitement unies, est probablement une glose de la même main que le v. 5. b. Litt. : *ne m'ont*. c. Quelques générations après David, ce prince était donc reconnu comme l'auteur d'une règle que l'on fit plus tard remonter, comme presque toutes les coutumes israélites, à Moïse (Nomb. 31, 27, texte très récent : P3). d. Par ces prévenances envers les diverses peuplades de l'extrême sud (Juda, Yeraḥmeél, Qéniens, Caleb), David prépare son élection comme roi de la contrée et la réunion de toutes ces populations en une confédération unique, la grande tribu de Juda; cf. 27, 10. e. Cf. Jos. 19, 4. f. Jos. 19, 8. g. Jos. 15, 48. h. Cf. Jos. 15, 22. i. Cf. Jos. 15, 50, etc. j. 25, 2 et note g. k. Nomb. 14, 45; Jos. 12, 14; 15, 30; Jug. 1, 17. l. Cf. Jos. 15, 42; 19, 7. m. Chacune des sources devait donner un récit de la bataille. Celui du chapitre 31, où il est insisté sur la mort des fils de Saül, paraît être d'un autre narrateur que les deux relations combinées dans 2 Sam. 1, où il est parlé de la mort de Saül *et de Jonathan*, d'une part, de la fin du seul Saül, d'autre part.

porta sur Saül; les archers le découvrirent et il fut blessé au bas ventre. 4 Saül dit à celui qui portait ses armes : « Dégaine ton épée et transperce-moi, de peur que ces incirconcis ne viennent me torturer. » Mais son porteur d'armes ne put s'y résoudre; car il était rempli de crainte[a]. Alors Saül prit son épée, sur laquelle il se jeta. 5 Son porteur d'armes, voyant que Saül était mort, se jeta aussi sur son épée et mourut avec lui. 6 Saül, ses trois fils et son porteur d'armes moururent donc ensemble ce jour-là. 7 Les Israélites qui étaient dans les villes de la vallée et dans celles [de la plaine] du Jourdain[b], voyant que les hommes d'Israël avaient lâché pied et que Saül et ses fils étaient morts, abandonnèrent ces villes et prirent la fuite; et les Philistins vinrent s'y établir.

8 Le lendemain, les Philistins vinrent dépouiller les morts et ils trouvèrent Saül et ses trois fils[c] gisant sur la montagne de Guilboa. 9 Ils lui tranchèrent la tête, le dépouillèrent de ses armes et envoyèrent [ces trophées[d]] dans le pays des Philistins à la ronde, pour annoncer la bonne nouvelle à leurs idoles et au peuple. 10 Ils déposèrent les armes de Saül dans le temple d'Astarté[e] et suspendirent son cadavre à la muraille de Bét Chân[f].

11 Les habitants de Jabès de Galaad ayant appris ce que les Philistins avaient fait à Saül, 12 tous les hommes vaillants se mirent en route et, après avoir marché toute la nuit, enlevèrent de la muraille de Bét Chân le cadavre de Saül et ceux de ses fils, les apportèrent à Jabès, et là, ils les incinérèrent[g]. 13 Puis ils prirent leurs ossements, les enterrèrent sous le tamaris de Jabès[h] et jeûnèrent pendant sept jours[i].

3. « les archers (litt. : les tireurs à l'arc) » *1 Chron. 10, 3* (suppr. *'ănâšîm*). H : les archers, des hommes à l'arc (?). « et il — ventre » G^{BA} (lis. *wayyêḥal beme'âw*). H : et il trembla beaucoup à cause des archers. — Texte très incertain. 4. « me torturer » *1 Chron. 10, 4* (suppr. *oudeqârouni*). H : me transpercer et me torturer. 6. « d'armes » G^{B} (suppr. *gam kol 'ănâšâw*). H aj. : ainsi que tous ses gens. Chr. : et toute sa maison. 9. « à leurs idoles » *G 1 Chr. 10, 9* (lis. *'et*). H : [dans] le temple de leurs idoles. 10. « d'Astarté » lis. *'astôrèt*. H : des Astartés. « suspendirent » lis. *hôqî'ou*. H : clouèrent. 11. « appris » *G S L Chr.* (suppr. *'êlâw*). H aj. : à son sujet. 12. « les apportèrent » *G S Chr.* (lis. *wayebî'oum*). H : arrivèrent. « et là — incinérèrent ». Manque en Chr. 13. « tamaris ». Chr. : chêne.

a. Il n'osait porter la main sur l'oint de Yahvé. *b.* Il y avait le long de « la vallée » (c'est-à-dire de la grande dépression de Jizréel) et dans la région avoisinante du bassin du Jourdain, une ligne d'importantes cités cananéennes, comme Meguiddo, Taanak, Bét-Cheân; des Israélites s'y étaient infiltrés et c'est sans doute quelque conflit entre ces éléments hébreux et la population indigène de ces villes qui avait provoqué la guerre : les Cananéens avaient appelé à leur aide les Philistins; les minorités hébraïques avaient eu recours à Saül, qui se tenait pour le défenseur naturel de tout ce qui se réclamait d'Israël, dans le nord de la Palestine comme en Transjordanie (ch. 11) ou dans l'extrême sud (ch. 15). *c.* Dans la suite, il est question tantôt des corps de Saül et de ses fils (v. 8, 12, 13), tantôt de celui de Saül seul (v. 9, 10, 11). Peut-être une phrase indiquant ce qui advint des cadavres de ses fils est-elle tombée après le v. 10. *d.* On peut entendre aussi : « et envoyèrent [des messagers] ». Mais, la phrase suivante (v. 10) parlant des dépouilles de Saül comme la précédente (v. 9a), il est plus probable qu'il en est question ici aussi : il s'agit de faire constater à tous *de visu* la mort du chef ennemi. Des exhibitions de ce genre ne sont pas inutiles, même à l'égard des dieux : Ézéchias déploiera devant Yahvé la lettre injurieuse de Sennachérib (2 Rois 19, 14). *e.* Astarté, une des grandes déesses des Sémites occidentaux, en hébreu Achtôrèt (sur cette prononciation, voy. note *d* sur 2 Sam. 4, 4). Rien n'indique qu'il s'agisse du temple *d'Anat*, récemment remis au jour à Bét Cheân. — Sur les ex-voto d'armes dans les sanctuaires, cf. 21, 19 et note *c*. *f.* Plus ordinairement Bét Cheân, auj. Beisân, sur un petit affluent du Jourdain, à l'E. du mont Guilboa. *g.* L'incinération du cadavre était d'ordinaire considérée en Israël comme un moyen de faire souffrir un coupable ou un ennemi jusqu'après sa mort (Am. 2, 1; Lév. 20, 14; 21, 9; Jos. 7, 25). Il n'est pas impossible cependant qu'on ait eu recours, dans certains cas exceptionnels comme celui du cadavre mutilé de Saül, à un procédé normalement employé chez tant d'autres peuples. Il ne paraît donc pas évident qu'il faille corriger « ils les incinérèrent » (*wayyisrephou 'ôtâm*) en « ils poussèrent sur eux des cris de deuil (*wayyispedou lâhèm*) : pourquoi, dans ce cas, parler des ossements (v. 12) et non des corps? *h.* Sans doute un arbre sacré, cf. Gen. 35, 8. *i.* Sur le jeûne pour les morts, voy. 2 Sam. 1, 12; 3, 35; 12, 16.

LE DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL

David vassal des Philistins (suite).

E² J *David apprend la mort de Saül*[a]. 1 Après la mort de Saül, David, de retour de son expédition victorieuse contre les Amalécites, resta deux jours à Ciqlag. 2 Le troisième jour, on vit un homme E² J arriver de l'armée, d'auprès de Saül, les vêtements déchirés et la tête couverte de poussière. En arrivant auprès de David, il se jeta à terre et se prosterna. 3 David lui dit : « D'où viens-tu? » Il lui répondit : « Je me suis sauvé de l'armée d'Israël. » 4 David lui dit : « Que s'est-il passé? Raconte-le moi. » Il dit : « Les troupes se sont enfuies du champ de bataille. Beaucoup dans l'armée sont tombés. Saül même et son fils Jonathan E² sont morts. » 5 David dit au jeune homme qui lui apportait des nouvelles : « Comment R^JE sais-tu que Saül est mort, ainsi que son E² fils Jonathan? » 6 Le jeune homme qui lui apportait des nouvelles dit : « Je me trouvais par hasard sur la montagne de Guilboa, lorsque je vis Saül s'appuyant sur sa lance, tandis que les chars et les cavaliers le serraient de près. 7 Il se retourna, m'aperçut R et m'appela. Je dis : Me voici.— 8 Il me dit : Qui es-tu? — Je lui dis : Je suis un E² Amalécite. — 9 Il me dit alors : Approche-toi et donne-moi la mort; car je suis pris de vertige[b], bien que je sois encore plein de vie[c]. — 10 Je m'approchai de lui et lui donnai la mort, car je savais qu'il ne survivrait pas à sa chute[d]. Je pris le diadème qui était sur sa tête et le bracelet qu'il avait au bras[e], et je les ai apportés ici à mon seigneur. »

11 Alors David saisit ses vêtements et les J déchira; tous les hommes qui étaient avec lui firent de même. 12 Ils poussèrent des cris de deuil, pleurèrent et jeûnèrent jusqu'au soir, à cause de Saül, de son fils Jonathan, du peuple de Yahvé[f] et de la maison d'Israël, parce qu'ils avaient succombé sous le glaive.

13 David dit au jeune homme qui lui E² avait apporté les nouvelles : « D'où es-tu? » Il répondit : « Je suis fils d'un hôte étranger[g], d'un Amalécite. » 14 David lui dit : « Comment n'as-tu pas craint d'étendre la main pour faire périr l'oint de Yahvé? » 15 David appela l'un des jeunes gens et dit : « Approche, tue-le. » Il frappa l'Amalécite et celui-ci mourut. 16 David lui dit alors : « Que ton sang retombe sur ta tête[h]! Car ta propre bouche a déposé contre toi, lorsque tu as dit : C'est moi qui ai donné la mort à l'oint de Yahvé[i]. »

1, 1. « les Amalécites » H^{*} *S* (lis. *hâ'ămâlêqî*). H : l'Amaleq. 4. « tombés » G^{AL} *S* (suppr. *wayyâmoutou*). H aj. : et sont morts. 10. « le bracelet » *G* (lis. *haṣṣe'âdâ*). H : un bracelet. 12. « Yahvé ». G : Juda.

a. Ce récit est composite. D'après celle des versions qui paraît la plus ancienne (J), le messager est « un homme » de l'armée israélite; il mentionne spécialement la mort de Jonathan (v. 1-4 et 11-12). D'après une autre tradition (E²) le messager, qui est appelé « un jeune homme », est un Amalécite, qui a tué Saül et à qui David fait subir un châtiment mérité (6-10, 13-16) : il ne parle que de la mort du roi. Au verset 5 les mots « et Jonathan son fils » ont dû être insérés après coup, ou bien le v. 5 tout entier est une transition ajoutée par le compilateur. Le début de la seconde relation ne nous a pas été conservé. Elle diffère sensiblement du récit 1 Sam. 31 (E¹). Là Saül était avec son porteur d'armes, poursuivi et blessé par les archers. Ici il est seul, pressé par des chars de guerre et des cavaliers; il n'est pas blessé, mais seulement pris de vertige. D'autre part, la mise à mort du messager est motivée ici autrement qu'au ch. 4, v. 10, où il est tué simplement pour avoir apporté une mauvaise nouvelle. La version à laquelle fait allusion 2 Sam. 4, 10 est sans doute celle de J. *b.* Le sens précis du mot est incertain. Selon d'autres : « angoisse » ou « courbature ». *c.* Litt. : *que toute mon âme* (ou *ma vie*) *soit encore en moi* (cf. Job 27, 3). Ceci indique que, d'après cette version, Saül n'était pas blessé; car, d'après les Israélites, la vie (ou l'âme) réside dans le sang. *d.* Saül était sans doute tombé d'épuisement à terre. *e.* Le bracelet était porté au haut du bras. C'était, avec le diadème, un des insignes de la royauté (cf. 2 Rois 11, 12). *f.* C'est-à-dire l'armée, qui avait été « sanctifiée » en vue de la guerre (cf. Deut. 23, 14; Ës. 13, 3; Michée 3, 5). *g.* Cf. Gen. 19, 9; 23, 4; etc. *h.* Cf. Jos. 2, 19; 1 Rois 2, 33. *i.* David interpelle *l'âme* du coupable déjà exécuté, afin de lui montrer qu'il n'a pas le droit, pour venger son sang qui vient d'être répandu, de tourmenter ses exécuteurs. On pourrait, il est vrai, songer à intervertir les v. 15 et 16, mais sans appui chez les témoins du texte; on ne s'expliquerait guère, du reste, la répétition de la formule « David lui dit » (v. 14 et 16).

J *Chant de deuil de David sur Saül et Jonathan.* [17] Alors David prononça ce chant de deuil sur Saül et sur son fils Jonathan[a]. [18c] Il se trouve écrit dans le « livre du Juste[b] », [18b] pour qu'on l'enseigne[c]. [18a] Il dit :

Pleure, Juda,
[19] sois dans l'affliction, Israël :
Les voilà tués sur tes montagnes.
Comment sont tombés les héros?

[20] Ne l'annoncez pas à Gat,
n'en portez pas la nouvelle dans les rues [d'Ascalon,
De peur que les filles des Philistins ne se [réjouissent.
que les filles des incirconcis ne sautent de joie.

[21] O monts de Guilboa, qu'il n'y ait ni rosée ni [pluie
sur vous, campagnes perfides[d].
Car là a été souillé[e]
le bouclier des héros.

Le bouclier de Saül
n'était pas oint d'huile[f],
[22] [Mais] du sang des blessés,
de la graisse des guerriers.

L'arc de Jonathan
ne reculait jamais
Et l'épée de Saül
ne revenait pas à vide.

[23] Saül et Jonathan, aimés et chéris,
n'ont été séparés ni dans la vie ni dans la mort.
Ils étaient plus rapides que les aigles,
plus forts que les lions.

[24] Filles d'Israël, pleurez sur Saül,
qui vous revêtait d'étoffes écarlates et de [toile fine,
Qui mettait des ornements d'or sur vos vête-[ments.
[25] Comment sont tombés les héros, au milieu [du combat?

Jonathan, par ta mort j'ai le cœur transpercé;
[26] je suis dans la douleur à cause de toi, mon [frère Jonathan :
Tu m'étais si cher;
ton amour m'était plus précieux que l'amour [des femmes.

[27] Comment sont tombés les héros,
Comment ont péri les armes de guerre[g]?

18b-a. « pour — Juda » transp. *wayyô'mèr* après *lelammêd*, lis. *bekî* au lieu de *benê* et (avec *G*) suppr. *qèsèt*. H : et il dit d'enseigner aux fils de Juda, arc (?). 19. « sois — affliction » cf. *G* (lis. *hè'âṣebî*). H : la parure. 21. « de Guilboa » *G^L L* (lis. *haggilbôa'*). H : en Guilboa. « perfides » (lis. *tarmout*). H : de prémices. Theod G^L : de mort. 24. « et de toile fine » lis. *sedinîm*. H : avec des délices. G : avec vos ornements. « par — transpercé » cf. *G^L Theod* (lis. *bemôtekâ ḥoulléti*). H : sur tes hauteurs percé (comme v. 19).

a. Le chant de deuil (en hébreu *qînâ*) était proprement un poème funèbre chanté aux funérailles, d'ordinaire par des pleureuses professionnelles (cf. Am. 5, 16; Jér. 9, 17, 18, 20; 2 Chron. 35, 25). Comme David n'assista pas à l'ensevelissement de Saül et de son fils, il s'agit plutôt ici d'une élégie, où David épancha ses sentiments personnels pour les deux héros, en particulier pour Jonathan, son ami. — Il n'y a aucune raison de douter de l'authenticité de ce poème. Si c'était une composition tardive, on y aurait sans nul doute introduit la note religieuse. — Le texte a beaucoup souffert (voy. notes critiques); il ne peut, par endroits, être restitué que par conjecture. *b.* Sur cet antique recueil de poésies, voy. Jos. 10, 13; 1 Rois 8, 13 et les notes. *c.* Cf. Ps. 60, 1. Les chants de deuil étaient « enseignés » (Jér. 9, 20; Éz. 19, 14; 2 Chron. 35, 25), sans doute pour être redits à l'anniversaire du décès. *d.* On lit, de même, dans un poème arabe : « Qu'Amoul ne soit pas abreuvé (c'est-à-dire ne reçoive pas de pluie) ! » *e.* Souillé par la défaite, déshonoré. *f.* D'ordinaire on oignait d'huile les boucliers, soit pour en entretenir le cuir, soit pour empêcher (magiquement) qu'ils ne fussent percés par les traits. David, dans une hyperbole poétique, prétend que Saül, en guise d'huile, se servait du sang et de la graisse des vaincus.

TROISIÈME PARTIE

DAVID ROI (2-24)

I. DAVID ROI DE JUDA (2-4)

2 *David devient roi de Juda.* [1] Après cela, David consulta Yahvé en disant : « Dois-je monter dans l'une des villes de Juda[a]? » Yahvé lui dit : « Monte. » David dit : « Où monterai-je? » Il répondit : « A Hébron[b]. » [2] David y monta, ainsi que ses deux femmes, Aḥinoam, la Yizreélite, et Abigaïl, femme de Nabal, le Carmélite. [3] David fit monter aussi les hommes qu'il avait auprès de lui, chacun avec sa famille; et ils s'établirent dans les villes d'Hébron[c]. [4] Les hommes de Juda vinrent et là, ils oignirent David roi de la maison de Juda[d].

On rapporta à David que les hommes de Jabès de Galaad avaient enseveli Saül. [5] David envoya des messagers aux gens de Jabès de Galaad et leur fit dire : « Soyez bénis par Yahvé, vous qui avez accompli cet acte de piété envers Saül, votre maître, et l'avez enseveli. [6] Que Yahvé use donc envers vous de bonté et de fidélité! Et moi aussi, je vous ferai du bien parce que vous avez agi de la sorte. [7] Et maintenant, ayez bon courage, montrez-vous gens de cœur, car votre maître, Saül, est mort. [Sachez] aussi [que] la maison de Juda m'a oint pour que je devienne son roi[e]. »

Abner place Ichbaal sur le trône d'Israël. [8] Abner, fils de Ner, chef de l'armée de Saül, avait emmené Ichbaal[f], fils de Saül, l'avait fait passer à Maḥanaïm[g] [9] et l'avait établi roi sur Galaad, sur les Achérites[h], sur Jizréel, sur Éphraïm, sur Benjamin et sur tout Israël[i]. R^D [10] Ichbaal, fils de Saül, avait quarante ans quand il devint roi d'Israël; il régna deux ans[j]. J Seule la maison de Juda se rangeait derrière David. R^D [11] Le temps pendant lequel David régna à Hébron sur la maison de Juda fut de sept ans et six mois[k].

J *Guerre entre David et la maison de Saül. Bataille de Gabaon.* [12] Abner, fils de Ner, et les serviteurs d'Ichbaal, fils de Saül, sortirent de Maḥanaïm dans la direction de Gabaon[l]. [13] Joab, fils de Cerouya, et les serviteurs de David sortirent d'Hébron et les rencontrèrent près de l'étang de Gabaon[m]. Les uns se postèrent d'un côté de l'étang, les autres de l'autre côté. E¹ [14] Puis Abner dit à Joab : Que les jeunes gens se lèvent et joûtent en notre présence[n]. » Joab dit : « Qu'ils se lèvent! » [15] Alors se levèrent et furent dénombrés douze [champions] pour Benjamin, pour Ichbaal, fils de Saül, et douze

2, 3. « les hommes » *G^B* (lis. *hâ'ănâšîm*). H : ses hommes. 4. « que — avaient » *G^B L* (transp. *'ăšèr* après *lè'mor*). H : en disant les gens de Jabès..... qu'ils avaient (?). 5. « gens » d'après *G* (lis. *ba'âlê*). H : hommes. « cet — piété ». G^A : un acte de piété divine. 6. « du bien parce que » cf. *L* (lis. *haṭṭôbâ taḥat*). H : ce bien, car. 8. « de l'armée » lis. *haṣṣâbâ'*. H : d'armée. « Ichbaal » *G^00 Aq Sym Theod VL* cf. 1 Chr. 8, 33; 9, 39 (Echbaal). H : Ichbôchèt. 9. « sur » lis. *'al*. H : vers (les 3 1res fois). « les Achérites » *T* (lis. *hâ'âšèri*). H : les Achourites. S L : les Guechouriens. 10 et 12. « Ichbaal », voy. v. 8. 13. « d'Hébron » *G* (aj. *mèḥèbrôn*), Manque en H. « Gabaon » suppr. *yaḥdâw*. H aj. : ensemble (peut-être reste d'une variante : ils se rencontrèrent ensemble). 15. « Benjamin, pour » *S* (*G L*) (suppr. *ou*). H : B. et pour. « Ichbaal » voy. v. 8.

a. « Juda » désigne ici l'ensemble de la contrée qui forma *plus tard* le domaine de la tribu de Juda : Hébron, jusque là, appartenait à Caleb, peuplade qenizzite. *b.* L'oracle ne répondait que par « oui » ou par « non »; mais en posant une série de questions, on pouvait obtenir une désignation de ce genre (cf. 1 Sam. 14, 41; 10, 19-22; Jos. 7, 16-18). *c.* Cette expression insolite désigne soit les localités dépendant d'Hébron, soit les quatre agglomérations qui forment encore aujourd'hui la ville : celle-ci s'appelait anciennement Qiryat Arba, « la cité des quatre » (voy. note *n* sur Jos. 14, 15). *d.* Cette nomination avait été préparée de longue main par David (1 Sam. 27, 10-12; 30, 26-31). Sur le rite de l'onction du futur roi par ses sujets, cf. note *g* sur 1 Sam. 10, 1. *e.* Les gens de Jabès étaient particulièrement dévoués à Saül (cf. 1 Sam. 11). David essaie de les gagner en se présentant comme fidèle à la mémoire de son maître et comme désigné pour lui succéder. La relation suivie ici racontait sans doute que les gens de Jabès repoussèrent les avances de David, se ralliant à la cause du fils de Saül déjà intronisé par Abner (v. 8-9). *f.* Voy. note *f* sur 1 Sam. 14, 49. *g.* Ville principale de la Transjordanie au temps de Salomon (1 Rois 4, 4). Site incertain, cf. Gen. 32, 1 et la note. *h.* Les membres de la tribu d'Acher, au nord de la vallée de Jizréel. *i.* Il est probable que le domaine soumis à Ichbaal fut limité d'abord à la Transjordanie (Galaad) et ne s'étendit que progressivement à « tout Israël », avec la connivence des Philistins, inquiets de l'élévation de David. *j.* Glose du rédacteur. Les chiffres sont suspects. Ichbaal doit avoir régné sept années (5, 5). *k.* Glose tirée de 5, 5. *l.* Anj. ed-Djib, cf. Jos. 9, 3 et la note. *m.* Un grand étang voisin de Gabaon est mentionné Jér. 41, 12. *n.* Il ne doit pas s'agir de combats singuliers destinés à remplacer — comme dans le cas de Goliath — ou à inaugurer une bataille entre les deux armées, mais d'un jeu, qui, par suite de la ruse des champions, finit en tragédie.

parmi les serviteurs de David. 16 Chacun empoigna la tête de son partenaire et lui plongea son épée dans le flanc, si bien qu'ils tombèrent ensemble. On appela cet endroit le champ des Çôdim[a]; il est à Gabaon.

J 17 La bataille fut très rude ce jour-là[b]. Abner et les gens d'Israël furent battus devant les serviteurs de David. 18 Les trois fils de Cerouya, Joab, Abichaï et Assaël, se trouvaient là. Assaël était agile à la course comme une gazelle de la brousse. 19 Assaël se lança à la poursuite d'Abner, sans s'écarter de sa trace ni à droite ni à gauche. 20 Abner se retourna et dit : « Est-ce toi, Assaël? » Il répondit : « C'est moi. » 21 Abner lui dit : « Oblique à droite ou à gauche, attaque un de ces jeunes gens et empare-toi de ses dépouilles. » Mais Assaël ne consentit pas à abandonner sa poursuite. 22 Abner répéta à Assaël : « Écarte-toi de ma trace. Pourquoi devrais-je te frapper et t'étendre à terre? Comment alors pourrais-je regarder en face ton frère Joab[c]? » 23 Mais Assaël refusa de s'écarter et Abner, sans se retourner, le frappa au ventre; la lance lui sortit par le dos. Il tomba à l'endroit même et mourut sur

R place. Tous ceux qui arrivaient à l'endroit où Assaël était tombé et était mort s'y arrêtaient[d].

J 24 Joab et Abichaï poursuivirent Abner. Au coucher du soleil, ils étaient parvenus à la colline d'Amma, qui est à l'est du chemin, au désert de Guèba[e]. 25 Les Benjaminites se rallièrent alors derrière Abner et se formèrent en un seul corps de troupe : ils firent halte au sommet de la colline d'Amma. 26 Abner appela Joab et dit : « Le glaive dévorera-t-il toujours? Ne sais-tu pas que cela finira par un désastre? Qu'attends-tu donc pour dire à ces gens d'arrêter la poursuite de leurs frères? » 27 Joab dit : « Aussi vrai que Dieu est vivant, si tu n'avais pas parlé, ces gens auraient cessé dès ce matin de s'en prendre chacun à son frère[f]. » 28 Alors Joab sonna du cor; toute l'armée fit halte et cessa de poursuivre Israël, et l'on ne continua pas le combat.

29 Abner et ses gens, après avoir marché toute la nuit dans la plaine[g], passèrent le Jourdain, suivirent tout le ravin[h] et arrivèrent à Maḥanaïm. 30 Joab, ayant cessé de poursuivre Abner, rassembla toute l'armée : il manquait parmi les serviteurs de David dix-neuf hommes, plus Assaël. 31 Les serviteurs de David avaient tué à Benjamin, aux gens d'Abner, trois cent soixante hommes. 32 Ils emportèrent Assaël et l'ensevelirent dans le tombeau de son père à Bethléhem, puis marchèrent toute la nuit Joab et ses hommes; le jour se levait lorsqu'ils arrivèrent à Hébron.

3 1 La guerre se prolongea entre la maison de Saül et celle de David. David allait se fortifiant, tandis que la maison de Saül allait s'affaiblissant.

Naissance des premiers fils de David[i].

2 Des fils naquirent à David à Hébron. Son aîné fut Amnon, [qu'il eut] d'Aḥinoam la Yizreélite; 3 son deuxième fils fut Kileab [qu'il eut]

16. « empoigna (litt. : affermit sa main sur) » G (aj. ṣâdô après 'îš). H n'a pas « sa main ». « des Çôdim » d'après G (lis. haṣṣôdîm). H : des rochers (des pierres coupantes?) — Texte incertain. 23. « sans se retourner (litt. : par derrière) » lis. 'ăḥôrannît. H : avec l'arrière de la lance (?). 24. « du chemin, au désert » suppr. giaḥ et lis. haddèrèk bemidbar. H : de Guiaḥ, [sur le] chemin du désert. — Texte incertain. « Guèba » lis. gèba'. H : Gabaon (mais les fuyards en sont à une journée de marche). — Texte incertain. 25. « de la — Amma » lis. gib'at 'ammâ. H : d'une colline. 27. « Dieu ». G L : Yahvé. 31. « aux gens » G^BA cf. v. 15 (suppr. ou). H : et aux gens. « hommes » G^L S (suppr. mêtou). H aj. : étaient morts. 3, 3. « Kileab ». Chr. : Daniel. G : Dalouya (pour Dodiyya?)

a. C'est-à-dire de ceux qui tendent des embûches, qui recourent à la ruse. — Le texte est ici très mal assuré; voy. note critique. b. On peut supposer que c'est la joute sanglante des v. 14-16 qui dégénéra en mêlée générale; mais ce n'est pas dit et il se pourrait que l'épisode de la joute provînt d'une autre source : le v. 17 ferait une excellente suite au v. 13. c. Abner voudrait éviter de faire naître entre sa famille et celle d'Assaël un de ces conflits inexpiables que suscite en Orient la vengeance du sang. Encore de nos jours « si, au cours d'un combat, un Arabe découvre un de ses amis dans les rangs de l'adversaire, il fait faire demi-tour à sa jument en criant : Arrière, que ce sang ne retombe pas sur moi. » (Burckhardt, cité par R. H. Kiernan, *L'exploration de l'Arabie*, trad. fr., 1938, p. 154). d. Détail imité peut-être du récit 20, 11-14, où l'épisode est plus intimement lié à la trame de la narration. e. Guèba, auj. Djèba, 8 kil. env. à l'E. de Gabaon. Le site de la colline d'Amma est inconnu. f. Joab paraît vouloir dire qu'Abner a lui-même provoqué cette lutte désastreuse en proposant une joute. Mais on attendrait alors : « ces gens n'auraient pas engagé la bataille », et non « ces gens auraient rompu le combat dès le matin. » Le texte primitif devait porter plutôt : « Si tu n'avais pas parlé (c'est-à-dire demandé la cessation de la poursuite), ces gens *ne* cesseraient *pas avant* le matin etc. ».

g. L'*Araba* ou vallée du Jourdain. h. Sens douteux.

i. On a supposé, non sans vraisemblance, que cette notice sur les fils de David nés à Hébron précédait immédiatement la liste de ses fils nés à Jérusalem (5, 13-16). Les deux morceaux sont reproduits à la suite l'un de l'autre 1 Chron. 3, 1-8. Il se peut qu'elle ait figuré primitivement dans l'aperçu d'ensemble sur le règne de David (ch. 8), peut-être après le v. 14 ou le v. 15.

d'Abigaïl, femme de Nabal le Carmélite; le troisième, Absalom, fils de Maaka, fille de Talmaï, roi de Guechour; 4 le quatrième, Adoniyya, fils de Ḥagguit; le cinquième, Chephatya, fils d'Abital, 5 et le sixième, Yitream, fils d'Ègla, femme de David[a]. Ces fils de David naquirent à Hébron.

Abner négocie avec David.

6 Pendant la guerre entre la maison de Saül et celle de David, c'était Abner qui avait la haute main dans la maison de Saül. 7 Or Saül avait eu une concubine du nom de Riçpa, fille d'Ayya[b], et Abner la prit. Ichbaal, fils de Saül, dit à Abner : « Pourquoi est-ce que tu t'es uni à la concubine de mon père[c]? » 8 Les paroles d'Ichbaal mirent Abner dans une grande colère; il dit : « Suis-je une tête de chien[d]? J'use aujourd'hui de bonté envers la maison de Saül ton père, envers ses frères et ses amis, j'empêche que tu ne tombes aux mains de David, et tu me fais aujourd'hui des reproches pour une affaire de femme! 9 Que Dieu inflige à Abner telle et telle calamité et y ajoute encore celle-ci, si je n'accomplis dès aujourd'hui envers David la promesse que Yahvé lui a faite avec serment, 10 d'enlever la royauté à la maison de Saül et d'affermir le trône de David sur Israël et sur Juda, de Dan à Beér Chèba[e]. » 11 Ichbaal ne put répondre un mot à Abner parce qu'il avait peur de lui.

12 Abner envoya des émissaires à David à Hébron, avec ce message : « . . . . [f] Fais alliance avec moi et je te prêterai la main pour rallier autour de toi tout Israël. » 13 David dit : « Bien, je ferai alliance avec toi; mais je te pose une condition : tu ne seras pas admis en ma présence, à moins que tu n'amènes Mikal, fille de Saül, quand tu viendras me voir. » 14 Puis David envoya des émissaires à Ichbaal, fils de Saül, avec ce message : « Donne-moi ma femme, Mikal, que j'ai obtenue pour épouse contre cent prépuces de Philistins[g]. » 15 Ichbaal l'envoya prendre chez son mari, Paltiel[h], fils de Laïch. 16 Son mari partit avec elle et la suivit en pleurant jusqu'à Baḥourim[i]. Abner lui dit alors : « Va, retourne [chez toi]. » Et il s'en retourna.

17 Abner s'était abouché avec les anciens d'Israël et [leur] avait dit : « Depuis longtemps vous désirez avoir David pour roi. 18 Agissez donc maintenant, car Yahvé a dit de David : C'est par la main de David, mon serviteur, que je délivrerai Israël, mon peuple, du pouvoir des Philistins et du pouvoir de tous ses ennemis. » 19 Abner avait parlé aussi à Benjamin[j]. Puis il était parti pour entretenir également David de tout ce qui avait été agréé par Israël et par toute la maison de Benjamin. 20 Abner, accompagné de vingt hommes, arriva auprès de David à Hébron. David donna un festin à Abner et aux hommes qui l'accompagnaient. 21 Et Abner dit à David : « Je vais me mettre en route et j'irai convoquer tous les Israélites auprès du roi, mon seigneur : ils feront un pacte avec toi et tu régneras sur tous les territoires

7. « et Abner la prit » G^L (aj. wayyiqqâḥèhâ 'abnèr). Manque en H. « Ichbaal, fils de Saül » Aj. 'îšba'al (d'après H^mss G S L) ben šâ'oul (G) après wayyô'mèr. Manque en H. 8. « Ichbaal » voy. 2, 8. « chien » G (suppr. 'ăšèr lîhoudâ). H aj. : qui est à Juda. « de femme » G (lis. 'iššâ). H : de la (cette) femme. 9. « dès aujourd'hui » G^B (aj. hayyôm à la fin du v.). Manque en H. 11. « Ichbaal » G. Manque en H. 12. « à Hébron » G^L (lis. ḥèbrônâ). H : sous lui (sur place, sur-le-champ). 13. « à moins — amènes » G S (suppr. liphnê et lis. hèbè'tâ). H : à moins que avant d'amener (fusion de deux variantes). 14, 15. « Ichbaal » voy. 2, 8. 15. « son mari » G S L (lis. 'îšâh). H : un homme. 18. « dit de » G S (lis. 'al). H : dit à. « je délivrerai » H^mss G S L (lis. 'ôšîa'). H : délivrer. 20. « et aux » G (lis. lā'ănâšîm). H : et à des.

a. Peut-être le texte originel portait-il « sœur de David ». Les mariages consanguins étaient admis dans l'antiquité hébraïque (13, 13; Gen. 20, 12). Comme ils furent condamnés plus tard très sévèrement (Éz. 22, 11; Lév. 18, 9; 20, 17), le texte aura été corrigé par un scribe. b. Cf. 21, 1-14. c. Le harem du souverain défunt revenait de droit à son successeur (voy. 16, 20-22 et la note). Abner, en prenant une des concubines de Saül, pouvait être soupçonné de faire par là acte de prétendant au trône, comme plus tard Adoniyya (1 Rois 2, 19-25). d. C'est-à-dire un être vil et méprisable (cf. 1 Sam. 17, 43; 24, 15; 2 Sam. 9, 8; 16, 9; 2 Rois 8, 13), avec qui on peut tout se permettre. Comme le mot pour chien (*kèlèb*) ressemble au nom de Caleb (la peuplade qui habitait Hébron et qui était le principal soutien de David), certains pensent qu'il y avait là un jeu de mots : « tête de chien » pourrait se traduire par à peu près « chef de Caleb ». C'est l'interprétation que voulait sans doute suggérer la glose qu'on lit dans le texte massorétique : « qui est à Juda. » e. Cet oracle, auquel il est aussi fait allusion v. 18; 5, 2 et 1 Sam. 25, 30, était peut-être celui qu'Aḥimèlèk avait obtenu pour David (1 Sam. 22, 10, 15). f. L'hébreu a ici quelques mots inintelligibles : « A qui [la] terre? », puis de nouveau : « avec ce message ». C'est peut-être le reste mutilé d'une phrase comme celle-ci : « A qui [est] la terre d'Israël? N'est-ce pas à moi, pour la donner à qui je veux? » Les derniers mots (*lemî 'èrṣè*) ressemblant beaucoup aux premiers (*lemî 'èrèṣ*), un copiste aurait sauté ce qui les séparait. g. Voy. note e sur 1 Sam. 18, 27. h. Nom abrégé en Palti 1 Sam. 25, 44. i. Entre le mont des Oliviers et le Jourdain (16, 5; 17, 18; 23, 31). j. Benjamin, la tribu de Saül, était la plus difficile à gagner.

que tu voudras. » David laissa partir Abner; et celui-ci s'en alla en paix.

Meurtre d'Abner.

[22] A ce moment, les serviteurs de David et Joab revenaient d'une expédition, rapportant un butin considérable. Abner n'était plus auprès de David à Hébron, car David l'avait laissé partir et il s'en était allé en paix. [23] Comme Joab arrivait avec toutes les troupes qui l'accompagnaient, on informa Joab qu'Abner, fils de Ner, était venu trouver le roi, que celui-ci l'avait laissé partir et qu'il s'en était allé en paix. [24] Joab se rendit chez le roi et dit : « Qu'as-tu fait? Voilà qu'Abner est venu te trouver, et tu l'as laissé partir de sorte qu'il s'en est allé en paix. [25] Ne connais-tu donc pas Abner, fils de Ner? [Ne sais-tu pas] qu'il est venu pour te tromper, pour connaître tes allées et venues et pour savoir tout ce que tu fais? » [26] Joab, étant sorti de chez David, envoya après Abner des messagers, qui lui firent rebrousser chemin depuis la citerne de la Sira [a], à l'insu de David. [27] Abner revint donc à Hébron. Joab le prit à l'écart sous la porte [b], afin [disait-il] de causer avec lui tranquillement. Là, il le frappa au ventre mortellement, à cause du sang d'Assaël, son frère.

[28] Lorsque David apprit ensuite l'événement, il dit : « Moi et mon royaume — Yahvé le sait — nous sommes [et nous serons] à jamais nets du sang d'Abner, fils de Ner : [29] qu'il retombe sur la tête de Joab et sur toute sa famille! Qu'il ne cesse jamais d'y avoir dans la maison de Joab des gens affligés d'écoulement ou de lèpre, des hommes bons à tenir la quenouille [c], succombant sous le glaive ou manquant de pain! » [30] Joab et son frère Abichaï avaient tué Abner, parce qu'il avait mis à mort Assaël leur frère à Gabaon pendant le combat [d]. [31] David dit à Joab et à toutes les troupes qui l'accompagnaient : « Déchirez vos vêtements, ceignez-vous de sacs et poussez des cris de deuil devant Abner. » Et le roi David marcha derrière la civière. [32] On ensevelit Abner à Hébron. Le roi, élevant la voix, pleura sur la tombe d'Abner et tout le peuple pleura.

[33] Le roi composa un chant de deuil sur Abner; il dit :

> Abner devait-il mourir comme meurt l'insensé?
> [34] Tes mains n'avaient pas été liées,
> Tes pieds n'avaient pas été engagés dans des [fers;
> et tu es tombé comme tombent les criminels [e]!

Et les larmes de tout le peuple redoublèrent [f].

[35] Comme tout le monde venait inviter David à prendre de la nourriture [g] alors qu'il faisait encore jour [h], David fit ce serment : « Que Dieu m'inflige telle et telle calamité et y ajoute encore celle-ci, si je prends une bouchée de pain ou de quoi que ce soit avant le coucher du soleil! » [36] Tout le peuple le sut et en fut satisfait; il fut content de tout ce que fit le roi. [37] L'armée tout entière et tout Israël comprirent ce jour-là que ce n'était pas à l'instigation du roi qu'on avait assassiné Abner, fils de Ner. [38] Le roi dit à ses serviteurs : « Ne savez-vous pas qu'aujourd'hui un grand chef est tombé en Israël? [39] Mais moi, je suis présentement faible, bien que j'aie été oint roi, et ces hommes, les fils de Cerouya, sont trop

E¹ (?)

22. « revenaient » *G S L* (lis. *bâ'îm*). H : revenait. 24-25. « en paix. [25] Ne connais-tu donc pas » *G* (lis. *besâlôm* [25] *hălô'*). H : en s'en allant. [25] Tu connais. 27. « sous ». G : à côté de. « au ventre » *H* G S L* (aj. *'èl*). H : le ventre. 29. « et sur » *Seb H* G S L* (lis. *we'al*). H : et vers. 32. « sur » *H* G S L* (lis. *'al*). H : vers. 34. « comme — les » cf. v. 33 (suppr. *liphnê*). H : comme on tombe devant les. 35. « si » *S L* (suppr. *kî*). H : que si. 36. « il — tout » *G S L* (suppr. *ke*). H : comme il fut content de tout (?) 38. « un grand chef » *G^BA S* (lis. *gâdôl*). H : un chef et un grand.

a. Non identifiée. *b*. Litt. : *à l'intérieur de la porte*, voy. I Sam. 9, 14 note *h*. *c*. Selon d'autres : tenant un bâton (G). *d*. Cette explication, qui devrait se trouver après le v. 27, est sans doute une glose. Le style en est de basse époque. *e*. David ne raille nullement Abner; il le plaint d'avoir eu une fin indigne d'un guerrier éprouvé comme lui : d'ordinaire, en effet, il n'y a que les insensés — ou les criminels frappés d'aveuglement par Dieu — qui se laissent tuer sans se défendre, à moins d'avoir été faits prisonniers. *f*. Cette remarque montre que le poème composé par David sur Abner était un véritable chant funèbre prononcé par le roi au cours des obsèques. *g*. Cf. 12, 17. La coutume israélite voulait que les personnes en deuil ne préparassent pas elles-mêmes leur nourriture, mais la reçussent du dehors (primitivement parce que les aliments de la maison mortuaire étaient tenus pour contaminés par la présence du mort, cf. Nomb. 19, 15).
h. Le jeûne rituel était d'ordinaire suspendu au coucher du soleil; voy. note *c* sur Esth. 4, 16.

violents pour moi [a]. Que Yahvé traite celui qui a fait le mal selon sa méchanceté! »

Assassinat d'Ichbaal.

J

4

[1] Quand Ichbaal, fils de Saül, apprit qu'Abner était mort à Hébron, il perdit courage [b] et tout Israël fut bouleversé. [2] Or il y avait deux hommes, chefs de bandes au service d'Ichbaal, fils de Saül, dont l'un s'appelait Baana et le second Rékab. Fils de Rimmôn, de Beérot, ils étaient Benjaminites; car Beérot aussi est comptée comme faisant partie de Benjamin [3] et les gens de Beérot se sont réfugiés à Guittaïm, où ils séjournent encore aujourd'hui [c].

R

J

[4] Jonathan, fils de Saül, avait un fils perclus des deux pieds. Celui-ci avait cinq ans lorsque arriva de Jizréel la nouvelle de [la mort de] Saül et de Jonathan. La femme qui le gardait l'emporta et prit la fuite; mais, dans sa précipitation à fuir, elle laissa tomber l'enfant, qui fut estropié. Il s'appelait Meribbaal [d].

[5] Les fils de Rimmôn de Beérot, Rékab et Baana, vinrent et entrèrent à l'heure la plus chaude du jour dans la maison d'Ichbaal, tandis que celui-ci faisait sa méridienne. [6] La portière de la maison, qui mondait du blé, s'était assoupie et dormait. Rékab et son frère Baana se glissèrent furtivement [7] dans la maison. Ichbaal était étendu sur son lit dans sa chambre à coucher. Ils le frappèrent à mort et le décapitèrent; puis ils emportèrent sa tête et, marchant toute la nuit par le chemin de la plaine [e], [8] ils apportèrent la tête d'Ichbaal à David à Hébron et dirent au roi : « Voici la tête d'Ichbaal, fils de Saül, ton ennemi, qui en voulait à ta vie. Yahvé a vengé aujourd'hui mon seigneur le roi de Saül et de sa race. » [9] David répondit à Rékab et à son frère Baana, fils de Rimmôn, de Beérot : « Par la vie de Yahvé, qui m'a toujours délivré dans la détresse, [10] l'homme qui m'a annoncé la mort de Saül et s'imaginait m'apporter une bonne nouvelle, je l'ai saisi et je l'ai mis à mort à Ciqlag, en guise de gratification pour son message [f]. [11] A plus forte raison, quand des scélérats ont tué un innocent chez lui, dans son lit. [Comment] alors ne vous demanderais-je pas compte de son sang et ne vous ferais-je pas disparaître de la terre? » [12] David donna ordre aux jeunes gens et ils les tuèrent, leur coupèrent les mains et les pieds [g], puis les pendirent [h] au bord de l'étang d'Hébron. Quant à la tête d'Ichbaal, on la prit et on l'ensevelit dans le tombeau d'Abner à Hébron.

4, 1. « Ichbaal » d'après *G S L*. Manque en H. 2. « au service d'Ichbaal » d'après G (aj. *le'îšba'al*). Manque en H. 4. « Meribbaal » d'après *1 Chr. 8, 34; 9, 40* (1re fois). H : Mephibôchèt. 1 Chr. 9, 40 : Meribaal (2°). G^L : Memphibaal. 5, 7, 8. « Ichbaal », voy. 2, 8. 6. « La — dormait » *G* (lis. *wehinnê šô'èrèt habbayit bôrèrèt ḥiṭṭîm wattânom wattîšân*). H : et là ils entrèrent jusqu'au milieu de la maison, prenant du blé, et ils le frappèrent au ventre. 10. « en — gratification » suppr. *'ăšèr*. H : auquel il m'appartenait de donner une gratification (?).

a. Cette phrase a été interprétée de façons assez diverses. Nous entendons que David s'excuse de ne pas punir le meurtrier du grand chef qui vient de périr. Il allègue que son pouvoir est encore faible et qu'il ne peut s'attaquer à des hommes aussi violents que ses neveux : il faut donc qu'il s'en remette à Yahvé du soin de châtier le coupable. — Les v. 38-39, qui expriment sous une forme moins énergique la même idée que les v. 28-29 ont peut-être été tirés d'une autre source.
b. Litt. : *ses mains se relâchèrent*. *c*. Beérôt (les puits), auj. probablement el-Biré, à 4 kil. env. au S. O. de Beitin (Béthel), était, avec Gabaon, Kephira et Qiryat Yearim, une des cités cananéennes qui conservèrent longtemps leur autonomie parce qu'elles avaient fait un pacte avec Israël (Jos. 9, 17). Les notes données ici (v. 2^b et 3) ont pour objet d'expliquer comment des gens de cette ville cananéenne peuvent être qualifiés de Benjaminites : c'est, semble-t-il, qu'elle avait été annexée par Benjamin (cf. Jos. 18, 25) et que les habitants indigènes, persécutés peut-être par Saül comme les Gabaonites (21, 1-14), l'avaient quittée pour aller demander hospitalité et protection aux gens d'une autre localité, Guittaïm (Néh. 11, 33). Il est difficile de dire si Rékab et Baana appartenaient à la population primitive indigène, ou aux immigrants benjaminites. *d*. Meribbaal, c'est-à-dire « le Seigneur prend parti [pour lui] » ou Meribaal, c'est-à-dire peut-être « l'ami (terme emprunté à l'égyptien) du Seigneur ». Telle était la forme primitive du nom du fils de Jonathan; elle nous a été conservée par le livre des Chroniques. Le titre de *baal* « seigneur » ayant par la suite cessé d'être appliqué à Yahvé pour être réservé aux dieux cananéens, les Juifs remplacèrent dans la lecture ce mot abhorré par le terme péjoratif de *bôchèt* « honte » : de là la substitution, dans le texte hébreu des livres de Samuel, d'Ichbôchèt à Ichbaal (voy. note sur 2, 8), de Yeroubbèchet (11, 21) à Yeroubbaal et de Mephibôchet (celui qui distribue (?) la honte) à Meribbaal. Par un scrupule analogue on prononçait le nom d'Astarté avec les voyelles de *bôchet* : *Achtôrèt* (cf. 1 Sam. 31, 10). — La présente notice sur le fils de Jonathan (v. 4) n'a rien à faire dans son contexte actuel. Elle devait figurer primitivement au ch. 9 (après le v. 3). *e*. Celui qu'Abner avait suivi en sens inverse (2, 29). *f*. Allusion à une version des faits différente de celle qui est rapportée 1, 6-10, 13-16 (E²). Ici David fait exécuter le messager, non pour avoir tué l'oint de Yahvé, mais simplement pour avoir apporté une mauvaise nouvelle en croyant en annoncer une bonne. D'après la « mentalité primitive » la parole a presque l'efficacité d'un acte : énoncer un fait désastreux c'est, en quelque mesure, le renouveler; aussi le messager est-il responsable des événements qu'il rapporte : un homme de bien ne peut annoncer que de bonnes nouvelles (18, 27, cf. v. 22; 1 Rois 1, 42). *g*. L'intention première de ces mutilations infligées aux cadavres était sans doute de mettre l'ombre du défunt dans l'impossibilité de se venger sur les vivants. *h*. Sur la pendaison du corps des suppliciés, voy. Gen. 40, 19, 22; 41, 13; Deut. 21, 22-23; Jos. 8, 29; 10, 26; 1 Sam. 31, 10; 2 Sam. 21, 12.

II. DAVID ROI D'ISRAËL (5-8)

5 *David est oint roi d'Israël [a].* [1] Toutes les tribus d'Israël[b] vinrent trouver David à Hébron et lui dirent : « Vois, nous sommes tes os et ta chair. [2] Naguère déjà, du temps que Saül était notre roi, c'était toi qui menais Israël [à la guerre] et qui l'en ramenais. De plus, Yahvé t'a dit : C'est toi qui paîtras Israël mon peuple et c'est toi qui deviendras le chef d'Israël[c]. » [3] Tous les anciens d'Israël vinrent alors trouver le roi à Hébron[d]. Le roi David conclut un pacte avec eux à Hébron devant Yahvé et ils oignirent David comme roi d'Israël.

[4] David était âgé de trente ans lorsqu'il devint roi et il régna quarante ans. [5] A Hébron, il régna sur Juda sept ans et six mois. A Jérusalem, il régna trente-trois ans sur tout Israël et sur Juda.

Prise de Jérusalem [e]. [6] Le roi et ses gens marchèrent sur Jérusalem, pour attaquer les Jébusiens[f] qui habitaient le pays. Ceux-ci dirent à David : « Tu n'entreras pas ici, mais les aveugles et les boiteux te forceront à t'éloigner (c'est-à-dire David n'entrera pas ici[g]). » [7] Mais David s'empara de la forteresse de Sion[h] (c'est-à-dire de la Cité de David[i]). [8] Et David dit ce jour-là : . . . .[j] C'est pourquoi on dit : « Il n'entrera dans la maison ni aveugle ni boiteux[k]. » [9] Puis David s'installa dans la forteresse et l'appela Cité de David. Il fortifia la ville sur tout son pourtour depuis le Millo[l] et vers l'intérieur[m]. [10] David devint de plus en plus grand et Yahvé, Dieu des armées, était avec lui.

[11] Ḥiram, roi de Tyr, envoya des messagers à David[n], avec du bois de cèdre, des charpentiers et des tailleurs de pierre, et ils bâtirent un palais pour David. [12] David reconnut que Yahvé l'avait confirmé comme roi d'Israël et qu'il exaltait [la gloire de] son règne à cause d'Israël son peuple.

Liste des fils de David nés à Jérusalem [o]. [13] David prit encore des concubines et des femmes à Jérusalem après qu'il y fut arrivé d'Hébron, et il lui naquit encore des fils et des filles. [14] Voici les noms des fils qu'il eut à Jérusalem : Chammoua, Chobab, Natan, Salomon ; [15] Yibḥar, Èlichoua, Népheg, Yaphia, [16] Èlichama, Baalyada[a] et Èliphèlet.

Deux victoires sur les Philistins [b]. [17] Lorsque les Philistins apprirent qu'on avait oint David roi d'Israël, ils montèrent tous pour se saisir de David[c]. David, l'ayant appris, descendit au lieu fort[d]. [18] Aussitôt arrivés, les Philistins se répandirent dans la vallée des Rephaïm[e]. [19] David consulta Yahvé en disant : « Dois-je monter contre les Philistins? Les livreras-tu entre mes mains? » Yahvé répondit à David : « Monte : je livrerai certainement les Philistins entre tes mains. » [20] David se rendit à Baal Peracim[f] et là il les battit. Il dit alors : « Yahvé a fait devant moi, parmi mes ennemis, une brèche semblable à une brèche faite par les eaux. » C'est pourquoi on appelle cet endroit Baal Peracim. [21] [Les Philistins] abandonnèrent là leurs dieux. David et ses gens les emportèrent[g].

[22] Les Philistins montèrent de nouveau et se répandirent dans la vallée des Rephaïm. [23] David consulta Yahvé, qui dit : « Ne monte pas à leur rencontre; tourne-les par derrière et arrive sur eux vis-à-vis des mûriers[h]. [24] Quand tu entendras un bruit de pas sur la cime des mûriers, attaque résolument, car alors Yahvé marchera devant toi pour battre l'armée des Philistins[i]. » [25] David fit ce que Yahvé lui avait ordonné et il battit les Philistins depuis Gabaon jusqu'aux parages de Guèzer[j].

6 *David transporte l'arche à Jérusalem [k].* [1] David rassembla encore toute l'élite d'Israël, trente mille hommes[l] . . . . [2] Puis David se mit en route et partit pour Baala de Juda[m], ainsi que tout le peuple qui l'accompagnait, afin d'emporter de là l'arche de Dieu qui porte le nom de Yahvé [Dieu] des armées, trônant sur les chérubins[n]. [3] On chargea l'arche de Dieu sur un chariot neuf[o] et on l'emporta de la maison d'Abinadab, qui est sur la colline[p].

5, 1. « lui » H* G^BA S (aj. *lô*). Manque en H. « Vois » G *1 Chr. 11, 1* (lis. *hinnê*). H : Nous voici. 4. « et » H* G S L. Manque en H. 5. « trente-trois ans ». G^L : 32 ans et 6 mois. 6. « Le roi et ses gens ». 1 Chr. 11, 4 : David et tout Israël. « dirent à David » (G) *1 Chr. 11, 5* (suppr. *lê'môr*). H aj. : en disant. « te forceront » (G) lis. *yesiroukâ*. H : te forcera. 11. « tailleurs de pierre » G^B (suppr. *qîr*). 1 Chr. 14, 1 : ouvriers en murs (c'est-à-dire maçons, cf. l'all. *Maurer*). H : tailleurs de pierre de mur (combinaison des deux leçons). 13. « à Jérusalem » *1 Chr. 14, 3 cf. v. 14* (lis. *bîroušâlêm*). H : de Jérusalem.

a. Récit reproduit 1 Chron. 11, 1-3. *b.* Représentées apparemment par leurs cheikhs ou anciens. *c.* Sur cet oracle, voy. 3, 9-10, 18 et note *e*. *d.* Ils s'y trouvaient déjà d'après le v. 1. Le v. 3ª provient donc sans doute d'une autre relation. *e.* Récit reproduit avec des variantes 1 Chron. 11, 4-9 ; 14, 1-2. Il n'est évidemment pas à sa place chronologique ici. La prise de Jérusalem devait faire suite aux incursions philistines racontées à la fin du chapitre (voy. v. 17).

f. Sur cette peuplade cananéenne restée jusque-là indépendante, cf. Juges 19, 10-11. *g.* Glose qui indique bien le sens des propos fanfarons des Jébusiens : la situation de la citadelle de Sion est si forte que, pour repousser l'assaillant, il suffirait d'une garnison d'aveugles et d'infirmes. *h.* Les cartes de Jérusalem qui situent la colline de Sion au S. O. de la ville actuelle sont surannées. Il est établi maintenant que Sion se trouvait sur la colline orientale ou Ophel, au sud de l'emplacement du Temple (voy. Néh. 3, 16 et note *q*). *i.* Glose qui anticipe sur le v. 9. *j.* Le texte que donne ici la Bible hébraïque est gravement altéré. Litt. : *Quiconque frappera un Jébusien atteindra par la conduite d'eau ainsi que les aveugles et les boiteux haïs par l'âme de David.* Le passage parallèle des Chroniques porte : « Celui qui battra le premier les Jébusiens, deviendra chef et prince. — Et Joab, fils de Cerouya, monta le premier et devint chef. » Tel était peut-être le sens général de la première partie du texte primitif, qui précisait apparemment que Joab « atteignit » la forteresse « par la conduite d'eau », c'est-à-dire par la galerie souterraine qui permettait, en cas de siège, aux habitants de Sion de descendre, sans être vus, à la source du Guiḥôn (auj. Fontaine de la Vierge) dans la vallée du Cédron, galerie qu'on a retrouvée. Cependant cette hypothèse ne rendrait pas compte de la phrase relative aux aveugles et aux boiteux. Beaucoup d'autres restitutions du texte ont été proposées, par exemple : « Quiconque tuera un Jébusien touchera à son propre cou (lis. *beṣawwâ'rô*); quant aux aveugles et aux boiteux, l'âme de David ne les hait pas (lis. *lô' sâne'â*). » Il s'agirait de la mansuétude que David témoigna, en effet, aux Jébusiens vaincus (24, 16-23, cf. 21, 1-14). *k.* Un commentateur explique par cet épisode la règle excluant du service du Temple les personnes atteintes de l'une ou l'autre de ces infirmités (Lév. 21, 18). *l.* Probablement une sorte de bastion (étymologiquement : un espace rempli [de terre]) commandant la dépression qui se creusait entre la forteresse de Sion et la colline du Temple. *m.* C'est-à-dire peut-être dans la direction de ce qui fut plus tard le centre de Jérusalem (vers l'ouest). *n.* Ḥiram Iᵉʳ, roi de Tyr, qui régna, d'après Ménandre et Josèphe, de 968 à 935, était contemporain de Salomon. Son nom a peut-être été substitué, ici, à celui de son père, Abibaal. En tout cas il est très naturel qu'un prince phénicien ait fait alliance avec David dès que celui-ci eut remporté ses premiers succès contre l'ennemi commun, la confédération philistine. *o.* Suite de 3, 2-5; voy. *ibid.* note *i*. Elle figure deux fois dans 1 Chroniques (3, 5-8 et 14, 4-7).

16. « Baalyada » d'après *1 Chr. 4, 7* et G^BL. H : Èlyada. 17. « descendit — fort ». 1 Chr. 14, 8 : sortit au-devant d'eux. 21. « leurs dieux » G *1 Chr. 14, 12* (lis. *'èlôhéhèm*). H : leurs idoles. 23. « à leur rencontre » G (*L*) (aj. *liqrâ'tâm*). Manque en H. 25. « Gabaon » G *1 Chr. 14, 16* (lis. *miggib'ôn*). H : Guèba. 6, 2. « pour Baala » *1 Chr. 13, 6* (lis. *ba'alat*). H : de Baalé. « qui porte le nom » G *Chr.* (suppr. un des deux *šêm*). H : qui porte un nom, le nom.

a. C'est-à-dire « le Seigneur connaît ». On changea plus tard ce nom en Èlyada « Dieu connaît » (voy. note crit.) pour n'avoir pas à prononcer le mot « baal » (cf. 2, 8; 4, 4). *b.* Cf. 1 Chron. 14, 8-16. *c.* Il est probable que David, tant qu'il fut seulement roi de Juda, resta vassal des Philistins. Lorsqu'il fut reconnu par tout Israël, il secoua le joug étranger ou bien les Philistins, se rendant compte qu'il le ferait sans tarder, l'attaquèrent les premiers. *d.* Ce « lieu fort » ne peut être la citadelle de Jérusalem ; car on ne « descendait » pas à Sion; on y « montait ». Il s'agit sans doute du « repaire » d'Adoullam (cf. 23, 13-14), qui était dans la Chephéla ou Bas-Pays. Ce trait suggère que les incursions des Philistins (17-25) se produisirent avant que David eût conquis la forteresse des Jébusiens ; sans quoi il se fût retiré dans cet asile, bien autrement sûr. *e.* C'est-à-dire « vallée des Ombres » ou « des Géants » ou de l'ancienne peuplade appelée « les Rephaïm », plaine fertile généralement identifiée à celle qu'on appelle aujourd'hui « la Bak'a » (la plaine) au S. O. de Jérusalem. *f.* C'est-à-dire « le Seigneur des brèches ». Ésaïe fait allusion à une victoire, — sans doute celle qui est racontée ici, — remportée à « la montagne des Brèches » (28, 21). Ce sommet devait se trouver dans le voisinage de Baal Peracim, ainsi que la source appelée aujourd'hui Aïn Faris, au N. E. d'Adoullam. Il se pourrait que la localité s'appelât Baal Peracim dès avant la victoire de David et que ce nom ait été d'abord celui d'un sanctuaire consacré au « baal » de la montagne et de la source (brèche faite par les eaux). *g.* L'aventure des « dieux » emmenés à la guerre par les Philistins comme palladium, puis emportés comme trophée par le vainqueur, est exactement parallèle à celle de l'arche (1 Sam. 4). Le Chroniqueur, ne pouvant admettre que David eût conservé des idoles, ajoute que le roi les fit brûler.

h. Ou : des baumiers. Il s'agit d'un groupe de ces arbres qui avait donné son nom à la localité. *i.* David devra interpréter ainsi le bruit de la brise dans le feuillage de ces arbres : Yahvé circule sur les ailes du vent (22, 11; cf. 1 Rois 19, 11). Dans l'Iliade, de même, les pas d'Héra et d'Hypnos ébranlent les cimes des arbres de la forêt (XIV, 285). *j.* Gabaon se trouvait un peu au N. O. de Jérusalem, Guézer (auj. Tell Djézer) à 35 kil. env. à l'ouest. Ésaïe parle (28, 21) d'une victoire remportée dans la plaine de Gabaon.

k. David, pour assurer à sa nouvelle capitale un prestige religieux qui lui manquait encore aux yeux des adorateurs de Yahvé, y transporta le plus authentiquement hébraïque des objets sacrés du culte du Dieu d'Israël, l'arche dont on rapportait l'origine à Moïse lui-même. — Ce morceau est reproduit, avec des amplifications et quelques suppressions dans 1 Chron. 13, 15 et 16. *l.* La mention de l'élite suggère que ce v. se rapportait à la préparation d'une expédition *guerrière* — peut-être pour la conquête de Jérusalem (5, 6-8) ou pour celle de Baala (Qiryat Yearim) — plutôt qu'à l'organisation d'un cortège religieux (v. 2). — L'ensemble des guerriers israélites était évalué à 40.000 au temps de Debora (Jug. 5, 8). Des chiffres beaucoup plus élevés apparaissent dans les textes relatifs aux temps qui suivirent les débuts de David, ainsi que dans les documents récents concernant l'époque de l'exode. *m.* Baala, Baal de Juda, Qiryat Baal (cité de Baal) étaient les noms anciens de Qiryat Yearim, antique ville cananéenne, longtemps autonome et possédant un sanctuaire de Baal. On ajoutait « de Juda », pour la distinguer d'homonymes comme Baal Gad (Jos. 11, 17) ou Baal de Siméon (1 Chron. 4, 33; cf. Jos. 19, 8). *n.* Voy. 1 Sam. 1, 3 et note *e*. *o.* Cf. 1 Sam. 6, 1 (note *h*) et 7 (note *f*).

p. Voy. 1 Sam. 7, 1.

Ouzza et Aḥyo, fils d'Abinadad, conduisaient le chariot[a]. 4 Ouzza marchait à côté de l'arche de Dieu et Aḥyo marchait devant l'arche. 5 David et toute la maison d'Israël dansaient devant Yahvé de toutes leurs forces[b], en chantant, avec [accompagnement de] cithares, de harpes, de tambourins, de sistres et de cymbales. 6 Comme ils arrivaient à l'aire de Nakôn, Ouzza étendit la main vers l'arche de Dieu pour la retenir, car les bœufs l'avaient fait vaciller. 7 La colère de Yahvé s'enflamma contre Ouzza : il le frappa parce qu'il avait étendu la main vers l'arche[c] et Ouzza mourut sur place devant Dieu. 8 David s'irrita de ce que Yahvé eût assailli Ouzza[d]. Aussi donna-t-on à ce lieu le nom de Pèrèç Ouzza[e], [qu'il porte] encore aujourd'hui.

9 Ce jour-là David eut peur de Yahvé et dit : « Comment l'arche de Yahvé entrerait-elle chez moi? » 10 Et David ne voulut pas accueillir l'arche de Yahvé chez lui, dans la Cité de David. Il la fit conduire dans la maison d'Obéd Èdom de Gat[f]. 11 L'arche de Yahvé resta trois mois dans la maison d'Obéd Èdom, et Yahvé bénit Obéd Èdom et toute sa maison.

12 On rapporta au roi David que Yahvé avait béni la maison d'Obéd Èdom et tout ce qui lui appartenait à cause de l'arche de Dieu. Alors David s'y rendit et fit monter l'arche de Dieu de la maison d'Obéd Èdom à la Cité de David au milieu des réjouissances. 13 Quand les porteurs[g] de l'arche de Yahvé eurent fait six pas, il sacrifia un bœuf et un [mouton] gras[h]. 14 David tournait sur lui-même[i] de toutes ses forces devant Yahvé, ceint d'un éphod de lin[j]. 15 David et toute la maison d'Israël, en faisant monter l'arche de Yahvé, poussaient des cris de joie et sonnaient du cor. 16 Or, comme l'arche de Yahvé entrait dans la Cité de David, Mikal, fille de Saül, regardant par la fenêtre, vit le roi David sautant et tournant sur lui-même devant Yahvé et elle le méprisa dans son cœur. 17 Lorsqu'on eut fait entrer l'arche de Yahvé, on la déposa à sa place, à l'intérieur de la tente que David avait dressée pour elle et David offrit des holocaustes devant Yahvé, ainsi que des sacrifices de paix. 18 Quand David eut achevé d'offrir les holocaustes[k] et les sacrifices de paix, il bénit le peuple au nom de Yahvé [Dieu] des armées[l]. 19 Puis il distribua [des vivres] à tout le peuple, à toute la multitude des Israélites, hommes et femmes : à chacun une galette de pain, ...[m] et un gâteau de raisins secs. Ensuite tout le peuple s'en alla, chacun chez soi.

20 Comme David s'en retournait pour bénir sa maison, Mikal, fille de Saül, sortit à la rencontre de David et dit : « Comme le roi d'Israël s'est fait honneur aujourd'hui, lui qui, en ce jour, s'est découvert sous les yeux des servantes de ses serviteurs, comme se découvre sans pudeur un homme de

3. « le chariot » *G S* (suppr. *ḥădâšâ*). H : le chariot neuf (la construction est incorrecte). 4. « Ouzza marchait » lis. *weʿouzzâ hôlêk*. H : et ils l'emportèrent de la maison d'Abinadab qui est sur la colline (dittogr.). Manque en G et 1 Chr. 13, 7. 5. « de toutes — chantant » (*G*) *1 Chr. 13, 8* (lis. *bekol ʿôz bešîrîm*). H : avec tous les bois de cyprès. 6. « Nakôn ». G^{B} : Nodab. Chr. : Kidôn. « la main » *G S L T 1 Chr. 13, 9* (aj. *'èt yâdô*). Manque en H. « pour la retenir » *1 Chr. 13, 9* (lis. *lè'ěḥôz*). H : et il la retint. « l'avaient — vaciller » *G T* (lis. *šemâṭô*). H : avaient fait vaciller. 7. « il le — l'arche » *1 Chr. 13, 10* (lis. *wayyakkêhou ʿal 'ăšèr šâlaḥ yâdô ʿal hâ'ârôn*). H : et Dieu le frappa là sur (ici un mot inintelligible). « devant » *1 Chr. 13, 10* (lis. *liphnê*). H : auprès de l'arche de. G a les deux variantes. 10. « dans la Cité » *H* G S L Chr.* (lis. *'èl*). H : sur la Cité. 16. « Or (litt. : Et il arriva que) » *G 1 Chr. 15, 29* (lis. *wayehî*). H : Et il arrivait que.

a. D'après 1 Sam. 7, 1 le gardien de l'arche était Éléazar, fils d'Abinadab. Selon les uns, Ouzza était un diminutif du nom d'Éléazar; selon d'autres, Ouzza et son frère étaient des *petits-fils* d'Abinabab. *b*. Les danses sacrées étaient un des éléments essentiels du culte dans l'antiquité; le mot hébreu pour « fête » signifiait proprement « danse ». Cf. Jug. 21, 19-21, et note *c*. *c*. Ce qui est sacré est intangible sous peine des pires dangers. *d*. Litt. : *eût fait brèche en (contre) Ouzza*. *e*. Brèche d'Ouzza. *f*. C'était donc un Philistin, probablement un mercenaire au service de David (cf. 15, 18-20; 8, 18). On peut supposer qu'il demeurait non loin de la cité royale. Comme il séjournait en Israël, il était devenu un adorateur de Yahvé, le Dieu du pays. Son nom toutefois, « Serviteur d'Èdom », montre qu'il avait été consacré par ses parents au dieu Èdom. *g*. L'arche fut confiée à des porteurs soit pour éviter un accident semblable à celui qui avait amené la mort d'Ouzza, soit parce que le chemin montant de la maison d'Obéd Èdom à la citadelle était escarpé et impraticable à un chariot. *h*. Pour demander à Yahvé de bénir le transport de son arche. Le sacrifice ne fut pas répété. David l'offrit lui-même. *i*. A la façon des derviches tourneurs de l'Orient actuel. *j*. On voit par la suite du récit (v. 20-22) que l'éphod de lin était un vêtement extrêmement court, une sorte de pagne couvrant à peine les reins (cf. Ex. 20, 26 et la note). Porté anciennement par tous les Sémites, il s'était conservé comme vêtement rituel des prêtres, ainsi que du roi quand il exerçait ses fonctions sacerdotales. Sur les autres sens du mot *éphod*, voy. note *l* sur Jug. 8, 27. *k*. Litt. : *l'holocauste*, mais c'est sans doute un collectif. *l*. Ici encore le roi exerce une fonction sacerdotale. *m*. L'hébreu a ici un mot de signification inconnue.

rien! » 21 David dit à Mikal : « C'est devant Yahvé que je dansais. Par la vie de Yahvé, qui m'a choisi de préférence à ton père et à toute sa maison, pour m'ordonner chef d'Israël, son peuple, je danserai devant Yahvé, 22 je m'abaisserai même davantage encore, et je m'avilirai à tes yeux, mais pour ce qui est des servantes dont tu parles, elles me tiendront en honneur. » 23 Mikal, fille de Saül, n'eut pas d'enfant jusqu'au jour de sa mort[a].

R[E2] R[D] **7** *Promesses de Yahvé à David et à sa postérité[b].* 1 Lorsque David fut installé dans son palais et que Yahvé lui eut donné du repos en le délivrant de tous les ennemis qui l'entouraient[c], R[E2] 2 le roi dit au prophète Natan : « Vois donc, j'habite, moi, dans un palais de cèdre, et l'arche de Dieu est logée dans une tente! » 3 Natan dit au roi : « Va, fais tout ce que tu as au cœur [de faire], car Yahvé est avec toi. »

4 Mais, dans la nuit même, la parole de Yahvé fut adressée à Natan en ces termes : « 5 Va dire à mon serviteur, à David : Ainsi parle Yahvé : Est-ce toi qui me bâtiras une maison pour que j'y fasse ma résidence? 6 Jamais je n'ai résidé dans une maison[d], depuis le jour où j'ai fait monter d'Égypte les enfants d'Israël jusqu'aujourd'hui, mais j'ai voyagé de tente en tente et de logis en logis[e]. 7 Pendant tout le temps où j'ai voyagé à travers tout Israël, ai-je jamais posé cette question à l'un des juges d'Israël que j'avais chargés de paître Israël, mon peuple : Pourquoi ne me bâtissez-vous pas un palais de cèdre? — 8 Tu parleras donc de la sorte à mon serviteur, à David : Ainsi dit Yahvé [Dieu] des armées :

C'est moi qui t'ai tiré du pâturage,
de derrière les brebis et les chèvres[f],
Pour que tu deviennes chef
d'Israël, mon peuple.
9 J'ai été avec toi partout où tu es allé
et j'ai détruit tous tes ennemis devant toi.
Je te ferai un nom
égal à celui des plus grands sur la terre.
10 J'assignerai une place à Israël, mon peuple;
je l'[y] planterai et il restera au lieu qu'il aura [occupé.
Il ne sera plus inquiété
et les méchants ne l'opprimeront plus

comme autrefois, 11 depuis le jour où j'avais établi des juges sur Israël, mon peuple. Je le ferai vivre en paix, débarrassé de tous ses ennemis[g].

Yahvé te rendra grand.
car Yahvé te fera une maison.

21. « que je dansais. Par la vie de Yahvé » aj. *'ărâqqêd* (avec G^{BL}) *ḥay yahwè* (avec G^{L}). Manque en H par homéotéleute. « son peuple » *G* (lis. *ʿammô*). H : le peuple de Yahvé. 22. « à tes yeux » *G* (lis. *beʿênayik*). H : à mes yeux. 7, 6. « de tente — logis » d'après *1 Chr. 17, 5* (lis. *mê'ôhèl 'èl 'ôhèl oumimmiškân 'èl miškân*). H : sous une tente et dans un logis. 7. « à travers — Israël » *G 1 Chr. 17, 6* (suppr. *benê*). H : parmi tous les enfants d'Israël. « ai-je — question » *G* (lis. *hădabbêr*). H : ai-je dit un mot. « l'un des juges » cf. *v. 11*; *1 Chr. 17, 6* (lis. *šôpheṭê*). H : l'une des tribus. 9. « un nom » (G^{BA}) *1 Chr. 17, 8* (suppr. *gâdôl*). H : un grand nom. 11. « depuis » G^{BA} *S L* (lis. *lemin*). H : Et depuis. « Je le... ses » lis. *lô* et *'ôyebâw*. H : Je te... tes. « te rendra grand, car » *1 Chr. 17, 10 G* (lis. *higdîlekâ*). H : t'annonce que.

a. David la traita comme, plus tard, certaines de ses concubines (20, 3). *b*. Cf. 1 Chron. 17. — Ce morceau se différencie nettement de ceux qui précèdent (2-6) par l'ampleur de son style et la spiritualité de la piété qui s'y reflète, traits qui rappellent la langue et l'esprit du Deutéronome. Il ne doit, cependant, pas être attribué — à part quelques retouches (v. 1[b], 22-24), — à un rédacteur deutéronomiste; car, sous sa forme primitive, il ne visait pas la construction du Temple par Salomon; le v. 13, en effet, est évidemment une addition (voy. note sur ce v.) : l'idée développée dans le morceau originel était celle-ci : « ce n'est pas toi qui me bâtiras une maison, c'est moi qui te bâtirai une maison » (v. 5 et 11), c'est-à-dire une dynastie; les v. 12 et 14-16 concernent cette dynastie et non un certain membre de la postérité de David, comme l'entend l'auteur du v. 13. Par d'autres traits (notamment v. 8), le ch. 7 se rapproche de la version antiroyaliste (1 Sam. 7; 8; 10, 17-25; 12 [E2]); mais il ne devait pas en faire partie, car l'auteur est un monarchiste enthousiaste. Ce morceau est donc sans doute un récit indépendant, ajouté peu avant l'époque deutéronomique à l'histoire de David déjà constituée (ch. 2-6; 8). *c*. Expression deutéronomique : Deut. 12, 10; 25, 19; Jos. 22, 4, 23; 1 Rois 5, 4. *d*. D'après 1 Sam. 1-3, l'arche, à Silo, avait été abritée dans un édifice ayant des chambres et des portes (note *b* sur 1 Sam. 1, 9). Mais l'auteur du ch. 7 a pu négliger cet épisode passager ou, plutôt, entendre par « maison » un véritable temple, un « palais de cèdre » (v. 7), construit exprès pour Yahvé, ce qui n'excluait pas le séjour de l'arche dans un « logis » de fortune. *e*. Cette leçon fort originale, conservée par le livre des Chroniques, doit être celle du texte primitif; elle n'a certainement pas été imaginée par le Chroniqueur, qui partageait la conception tardive du code sacerdotal, selon laquelle l'arche avait toujours, jusqu'au temps de Salomon, été abritée sous une seule et même tente, la somptueuse « tente du Rendez-vous ». D'après 6, 17, au contraire, elle fut, à Sion, logée sous une tente dressée *ad hoc* par David. — Le mot signifiant « logis » était, en araméen, réservé d'ordinaire à la tente; on pourrait l'entendre ici en ce sens restreint. Voy. cependant la note précédente. *f*. Litt. : *de derrière le petit bétail*. — 1 Sam. 17, 12-20, 28, 34-40; cf. 16, 1-13, 19. *g*. Les v. 10 et 11[a] sont peut-être une addition : ils ne se rapportent pas à David, comme ce qui précède et ce qui suit, mais à tout Israël. Il en serait alors de même pour les v. 22-24 et 26[a].

[12] Et quand tes jours seront accomplis
et que tu seras couché avec tes pères,
J'élèverai ta postérité après toi,
celui qui sera issu de tes entrailles,
et j'affermirai son règne.

R^D [13] C'est lui qui me bâtira une maison et je rendrai son trône royal à jamais inébranlable[a].

R^E' [14] Je serai pour lui un père
et il sera pour moi un fils.
S'il commet une faute,
je le corrigerai avec la verge dont se servent [les hommes,
je le frapperai comme [les pères] humains[b].
[15] Je ne lui retirerai pas ma faveur
comme je l'ai retirée
à celui qui t'a précédé.
[16] Ta maison et ta royauté subsisteront
à jamais en ma présence;
ton trône sera affermi pour toujours[c]. »

[17] Natan redit à David toutes ces paroles et toute cette révélation.

[18] Alors David entra[d] et il s'assit devant Yahvé[e], puis il dit : « Qui suis-je, Seigneur Yahvé, et qu'est-ce que ma famille pour que tu m'aies fait parvenir où je suis? [19] Et c'était encore trop peu à tes yeux : tu as aussi fait des promesses concernant la maison de ton serviteur dans un lointain avenir . . .[f], Seigneur Yahvé. [20] Qu'est-ce que David pourrait te dire de plus, puisque tu te soucies toi-même de ton serviteur[g], Seigneur Yahvé? [21] De ton propre mouvement, tu as agi en faveur de ton serviteur, en faisant connaître à ton serviteur toutes les grandeurs que tu lui réserves. [22] C'est pourquoi [je dis :] tu es grand, Seigneur Yahvé : nul n'est semblable à toi, et en dehors de toi il n'y a point de Dieu; il en est comme nous l'avions entendu dire. [23] Et qui peut se comparer à ton peuple, à Israël? [Y a-t-il] sur terre une autre nation qu'un dieu soit allé racheter pour en faire son peuple et s'assurer à lui-même un nom, opérant en faveur de cette nation de grands et redoutables [prodiges], chassant devant son peuple que tu as racheté du pays d'Égypte des nations et des dieux[h] ? [24] Tu as établi Israël, ton peuple, pour qu'il soit à jamais ton peuple et toi, Yahvé, tu es devenu son Dieu. [25] Et maintenant, Seigneur Yahvé, tiens toujours la promesse que tu as prononcée au sujet de ton serviteur et de sa maison; agis comme tu l'as dit. [26] Que ton nom soit magnifié à jamais et que l'on dise : Yahvé [Dieu] des armées est [le] Dieu [qui règne] sur Israël. — Et que la maison de ton serviteur David soit affermie devant toi. [27] Car c'est toi-même, Yahvé [Dieu] des armées, Dieu d'Israël, qui as fait une révélation à ton serviteur, en disant : Je te bâtirai une maison. — Voilà pourquoi ton serviteur a trouvé le courage de t'adresser cette prière. [28] Ainsi, Seigneur Yahvé, tu es Dieu; tes paroles sont la vérité [même]; et tu as promis cette grâce à ton serviteur : [29] daigne donc bénir la maison de ton serviteur, afin qu'elle subsiste à

(marges : R^D [v. 22]; R^E' [v. 25]; R^D [v. 26]; R^E' [v. 26])

12. « Et quand » *G 1 Chr. 17, 11* (aj. *wehâyâ*). H : Quand. 13. « me bâtira » *1 Chr. 17, 12* (lis. *lî*). H : bâtira à mon nom. 15. « Je — faveur » *G S L 1 Chr. 17, 13* (lis. *'âsîr*). H : Ma faveur ne se retirera pas de lui. « à celui — précédé » *1 Chr. 17, 13* (lis. *mê'ăšèr hâyâ lephânèkâ*). H : à Saül que j'ai écarté devant toi. 19. « concernant » *G 1 Chr. 17, 17* (lis. *'al*). H : à. 21. « en faveur de ton serviteur » *G 1 Chr. 17, 19* (lis. *'abdekâ*). H : à cause de ta parole. « en faisant — réserves (litt : toute cette grandeur) » intervertir *lehôdîa' 'èt 'abdekâ 'èt kol haggedoullâ hazzô't*. H : toute cette grandeur en faisant connaître à ton serviteur. 22. « Seigneur Yahvé » d'après *G^L*. H : Yahvé Dieu. 23. « autre » *G* (lis. *'aḥèr*). H : seule. « un dieu soit allé » *S L 1 Chr. 17, 21*. H : des dieux soient allés (mais H a ensuite le singulier). « en faveur — grands » *L T* (lis. *lâhèm gedôlôt*). H : en votre faveur cette grandeur. « chassant » *G 1 Chr. 17, 21* (lis. *legârêš*). H : pour ton pays. « son peuple » lis. *'ammô*. H : ton peuple. « et des dieux » d'après *G* (lis. *wê'lôhîm*). H : et ses dieux. 24. « Tu as établi » *1 Chr. 17, 22* (suppr. le premier *lekâ*). H aj. : pour toi. 25. « Seigneur Yahvé » cf. *v. 18, 19, 28, 29*. H : Yahvé Dieu. G : mon Seigneur. Chr. : Yahvé.

a. Les promesses du v. 12, ainsi que celles des v. 14-16, concernent toute « la postérité », toute « la maison », c'est-à-dire toute la dynastie de David, « à jamais », et non pas seulement son successeur immédiat, Salomon, comme l'a pensé l'auteur du v. 13. Ce v., qui est en prose et dont la 2e partie reprend la fin du v. 12, doit avoir été ajoutée après coup par un rédacteur deutéronomiste. *b*. Litt. : *avec une verge d'hommes et avec des coups de fils d'homme.* L'idée paraît être : « comme les hommes châtient d'ordinaire leurs enfants », plutôt que « avec humanité » (cf. Os. 11, 4) ou « en n'infligeant que des plaies humaines ». — Les v. 14 et 15 sont paraphrasés Ps. 89, 31-34. L'auteur des Chroniques, qui appliquait ce passage au Messie, a omis la fin du v. 14 depuis « s'il commet une faute » : elle ne convenait évidemment pas à l'illustre descendant de David. *c*. Ici s'exprime la foi à la pérennité de la dynastie davidique (cf. 1 Sam. 25, 28), qui a été l'une des racines de l'espérance messianique. *d*. Dans la tente où était l'arche. *e*. Il s'agit d'une attitude rituelle, bien attestée par les monuments mésopotamiens et qui semble réservée aux souverains et aux grands fonctionnaires. Alors que les simples fidèles se tiennent généralement debout, les rois et les ministres peuvent être assis, mains jointes : ainsi Goudéa à Lagach, Ediḫ-il à Mari. Même attitude est prêtée à Hénoch (Hén. 13, 7); mais il s'agit plutôt d'un signe de deuil, comme Jug. 20, 26 (voy. la note). *f*. Litt. : *et ceci est la loi des hommes*. Le texte est gravement altéré. On a proposé de le rétablir ainsi : « et tu me feras voir les générations des hommes à jamais » (à savoir : dans la personne de mes descendants). *g*. Litt. : *et toi, tu connais ton serviteur*. *h*. Cf. Deut. 4, 7, 34.

jamais en ta présence, car c'est toi, Seigneur Yahvé, qui as parlé et, par ta bénédiction, la maison de ton serviteur sera bénie à jamais. »

Aperçu général de la fin du règne de David[a].

R(JE) **8** *Les guerres de cette période.* [1] Après cela, David battit les Philistins et les abaissa et David enleva des mains des Philistins. . . .[b]

[2] Puis il battit les Moabites et les mesura au cordeau : il les faisait coucher à terre et mesurait deux cordeaux [de gens] qu'on mettait à mort et un plein cordeau à qui on laissait la vie. Les Moabites devinrent sujets de David et lui payèrent tribut[c].

[3] David battit ensuite Hadadèzer[d], fils de Reḥob, roi de Çoba[e], lorsqu'il alla rétablir son pouvoir sur le fleuve[f]. [4] David lui prit mille chars, sept cents cavaliers et vingt mille hommes de pied[g]. David coupa les jarrets de tous les attelages[h], dont il ne conserva que cent. [5] Les Araméens de Damas étant venus au secours de Hadadèzer, roi de Çoba, David tua aux Araméens vingt-deux mille hommes; [6] puis David installa des gouverneurs[i] chez les Araméens de Damas et les Araméens devinrent sujets de David et lui payèrent tribut. Yahvé rendit David victorieux partout R² où il allait[j].

Le butin de David. Objets consacrés à Yahvé. [7] David prit les boucliers[k] R(JE) d'or dont se protégeaient les serviteurs de Hadadèzer et les apporta à Jérusalem. [8] De Tèbaḥ et de Bérotaï, villes de Hadadèzer, le roi David emporta du bronze en très grande quantité.

[9] Lorsque Tôou, roi de Ḥamat[l], apprit que David avait défait toute l'armée de Hadadèzer, [10] il envoya son fils Hadoram[m] au roi David pour le saluer et pour le bénir d'avoir fait la guerre à Hadadèzer et de l'avoir vaincu; car Hadadèzer était l'ennemi de Tôou. Hadoram apporta des objets d'argent, des objets d'or et des objets de bronze, [11] et le roi David les consacra aussi R³ à Yahvé, les joignant à l'argent et à l'or qu'il avait déjà consacrés après les avoir enlevés à toutes les nations soumises par lui, [12] Édom, Moab, les Ammonites[n], les Philistins et Amaleq, ou prélevés sur le butin pris à Hadadèzer, fils de Reḥob, roi de Çoba.

Suite des guerres de David. [13] David fit la paix avec eux[o]; R(JE) puis, lorsqu'il revint après avoir vaincu les Araméens, il battit les Édomites

8, 3. « rétablir son pouvoir ». G 1 Chr. 18, 3 : ériger (*lehaṣṣîb*) sa stèle. « fleuve » *H^k*. Hq G S L 1 Chr. 18, 3 : le fleuve [de l'] Euphrate. 4. « chars » *G 1 Chr. 18, 4* (aj. *rèkèb*). Manque en H. 7. « dont se protégeaient (litt. : qui [étaient] sur) » *G S L 1 Chr. 18, 7* (lis. *'al*). H : qui [étaient] à. 8. « Tèbaḥ » (*1 Chr. 18, 8*) cf. *Gen. 22, 24*. H : Bètaḥ. 9. « Tôou » *G^B S L 1 Chr. 18, 9*. H : Tôï. « Hadoram » *1 Chr. 18, 10* (*G*). H : Yôram. 10. « Tôou » v. 9. 12. « Édom » *H^* G S 1 Chr. 18, 11* (lis. *mê'èdôm*). H : Aram (visé à la fin du v.). 13. « fit — eux » cf. *10, 19* (lis. *šâlôm lâhèm*). H : [se] fit un nom. — Texte incertain. « puis » lis. *oubešoubô*. Manque en H. « il battit les Édomites » *G 1 Chr. 18, 12* cf. *Ps. 60, 2* (aj. *hikkâ 'èt 'èdôm*). Manque en H.

a. Cf. 1 Chron. 18. — Ce résumé des événements qui marquèrent la suite du règne de David est l'œuvre d'un rédacteur, qui a utilisé, pour le composer, des éléments puisés à des sources anciennes (ainsi v. 3-10 sur les guerres avec les Araméens, cf. ch. 10). Si cet aperçu d'ensemble se trouve actuellement au milieu et non à la fin de la biographie de David, c'est, selon certains critiques, parce qu'il était destiné à remplacer les récits des ch. 9-20, que ce rédacteur — de même que plus tard celui des Chroniques — n'avait pas admis dans sa compilation, selon d'autres parce que cet aperçu formait la conclusion de l'une des versions de l'histoire de David où ne figuraient pas les épisodes racontés ch. 9-20. Mais il se pourrait aussi qu'un compilateur qui reproduisait ensuite les ch. 9-20 ait jugé que c'était ici la place la plus convenable pour donner un aperçu des événements extérieurs du règne : après le récit de l'élévation de David au trône (ch. 2-7) et avant celui de ses démêlés avec les aspirants à sa succession (9-20 et 1 Rois 1-2). C'est à une place analogue que sont insérés dans la biographie de Samuel et dans celle de Saül les renseignements généraux sur leur gouvernement (1 Sam. 7, 15-17; 14, 47-52), entre le récit de leur accession au pouvoir et la relation de leurs conflits avec leur futur successeur, relation dont le héros central n'était déjà plus le chef déclinant. *b*. L'hébreu a ici deux mots qui peuvent signifier « la bride de la coudée » ou « la bride de la métropole », expressions absolument énigmatiques. Les Chroniques donnent : « Gat et ses filles (c'est-à-dire les localités qui en dépendent). » *c*. Cette campagne de David contre Moab n'est mentionnée nulle part ailleurs. D'après 1 Sam. 22, 3, David proscrit avait eu de grandes obligations au roi de ce pays. *d*. La forme Hadarèzer, donnée par G S L et les Chroniques, est fautive. Hadadèzer signifie : « Hadad est une aide ». Hadad ou Adad était le nom du principal dieu des Araméens. *e*. Voy. 1 Sam. 14, 47 note *a*. *f*. C'est-à-dire sans doute sur la région du haut Jourdain. D'après la leçon donnée en note par les massorètes (qeré), « le fleuve » serait l'Euphrate, mais il est peu vraisemblable que David ait étendu si loin ses conquêtes. *g*. Ce sont à peu près les mêmes chiffres que le roi d'Assyrie Salmanasar donnera pour ses prises sur Ḥazaël, roi de Damas. *h*. Les Israélites, au temps de David, ne savaient pas encore se servir des chars de guerre. *i*. On peut traduire aussi « des garnisons » ou « des stèles [de victoire] ». *j*. Cette conclusion anticipe sur le v. 14. *k*. Tel est le sens le plus probable de ce mot (comp. 2 Rois 11, 10 et 2 Chron. 23, 9). *l*. Auj. Ḥama, grande ville sur le moyen Oronte. *m*. Forme dérivée de Hadadram, « Hadad est élevé. » Le nom du dieu païen a été, dans le texte massorétique, remplacé par celui de Yahvé (abrégé en Yo) : Yoram. *n*. Le récit de la campagne contre les Ammonites manque au ch. 8, sans doute parce qu'il est fait en détail ch. 10-12. *o*. C'est la suite de 6a, cf. 10, 19a.

dans la vallée du Sel[a]; ils étaient dix-huit mille. 14 Il établit des gouverneurs[b] en Édom et tous les Édomites devinrent sujets de David.

Yahvé rendit David victorieux partout où il allait.

Organisation intérieure du royaume[c].

15 David régna sur tout Israël, faisant justice et droit à tout son peuple. 16 Joab, fils de Cerouya, commandait le ban[d]; Yehochaphat, fils d'Aḥiloud, était chancelier[e]; 17 Çadoq[f] et Abiatar, fils d'Aḥimèlek, fils d'Aḥitoub, étaient prêtres; Chaoucha[g] était scribe; 18 Benayahou, fils de Yehoyada, était à la tête des Keréti[h] et des Peléti; les fils de David étaient prêtres[i].

III. DAVID ET LES ASPIRANTS A SA SUCCESSION[j] (9-20).

David et Meribbaal.

J **9** 1 David dit : « Reste-t-il quelqu'un de la famille de Saül[k]? Je le traiterais avec bienveillance à cause de Jonathan. » 2 Or la famille de Saül avait un serviteur nommé Ciba. On le manda auprès de David et le roi lui dit : « Tu es bien Ciba? » Il répondit : « Ton serviteur. » 3 Le roi dit : « Ne reste-t-il pas quelqu'un de la famille de Saül? Je le traiterais avec une bienveillance [semblable à celle] de Dieu[l]. » Ciba dit au roi : « Il y a encore un fils de Jonathan, qui est perclus des deux pieds[m]. » 4 Le roi dit : « Où est-il? » Ciba dit au roi : « Il est dans la maison de Makir, fils d'Ammiel, à Lodebar[n]. » 5 Le roi David l'envoya chercher dans la maison de Makir, fils d'Ammiel, à Lodebar.

6 En arrivant auprès de David, Meribbaal, fils de Jonathan, fils de Saül, tomba sur sa face et se prosterna. David dit : « Meribbaal! » Il répondit : « Voici ton serviteur. » 7 David lui dit : « Sois sans crainte[o] : je te traiterai, sois en sûr, avec bienveillance à cause de Jonathan, ton père : je te rendrai toutes les terres de Saül, ton aïeul[p]; et toi, tu mangeras toujours à ma table. » 8 Meribbaal se prosterna et dit : « Qui est ton serviteur pour que tu aies égard à un chien mort[q] tel que moi? » 9 Alors le roi appela Ciba, serviteur de Saül, et lui dit : « Tout ce qui appartenait à Saül et à toute sa famille, je le donne au fils de ton maître. 10 Tu cultiveras les terres pour lui et tu en apporteras le produit, afin qu'il serve de nourriture à la famille de ton maître et qu'elle ait de quoi manger. Quant à Meribbaal, fils de ton maître, il mangera toujours à ma table. » Or Ciba avait quinze fils et vingt esclaves. 11 Ciba dit au roi : « Ton serviteur se conformera à tous les ordres que lui donne le roi, mon maître. »

Meribbaal mangeait donc à la table de David comme l'un des fils du roi. 12 Meribbaal avait un fils en bas âge nommé Mika[r].

14. « Édom » *S 1 Chr. 18, 13* (suppr. *bekol — neṣibîm*). H répète : dans tout Édom il installa des gouverneurs. 17. « Çadoq — Aḥitoub ». H : Çadoq fils d'Aḥitoub et Aḥimèlek fils d'Abiatar. S : ...et Abiatar fils d'Aḥimèlek. « Chaoucha » *1 Chr. 18, 16* G^{*}. H : Seraya. 18. « était à la tête des » *S L T 1 Chr. 18, 17; 2 Sam. 20, 23* (lis. *ʿal*). H : et les. **9**, 6, 10-13. « Meribbaal ». Voy. **4**, 4. 8. « Meribbaal » G^{BA}. Manque en H. « Qui est » *G* (lis. *mî*). H : Qu'est. 10. « à la famille » G^{L} (lis. *lebêt*). H : au fils. « qu'elle — manger (litt. : et ils mangeront) » G^{L} (lis. *we'âkelou*). H : et il mangera. 11. « donne » *G* (lis. *ṣiwwâ*). H : donnera. « la table de David » G^{BA} (lis. *ʿal šoulḥan dâwîd*). H : ma table.

a. Localité édomite non identifiée, cf. 2 Rois 14, 7. *b*. Voy. note sur 8, 6. *c*. Voy. aussi 20, 23-26; 1 Chron. 18, 14-17. *d*. Il s'agit, non des troupes permanentes, formées de mercenaires et que commandait Benayahou (v. 18), mais des contingents que le roi, lorsqu'il voulait faire une guerre, demandait aux diverses tribus (voy. 20, 4, 8). *e*. Litt. : *celui qui fait souvenir*. Il s'agit sans doute du ministre qui, dans le conseil royal, rappelait au souverain l'état des diverses affaires. *f*. Le prêtre qui finit, sous Salomon, par supplanter Abiatar et sa famille et dont les descendants revendiquèrent le monopole de la prêtrise dans le Temple. Le texte a été remanié (voy. note crit.) de façon à faire apparaître Çadoq comme étant, lui aussi, un descendant d'Éli. *g*. A en juger par son nom, ce devait être un Araméen. Les Israélites n'étaient sans doute pas encore très versés dans la connaissance de l'écriture et des langues étrangères qui était nécessaire aux « scribes » ou secrétaires royaux.

h. Voy. note *i* sur 1 Sam. 30, 14. Les Peléti étaient sans doute un autre clan philistin. *i*. Leur père, en sa qualité de roi, exerçait aussi des fonctions sacerdotales (6, 14, 18).

j. Les ch. 9-20 forment un tout suivi, provenant à coup sûr, sauf quelques retouches, d'une seule et même main. Ils constituent une source inappréciable sur l'histoire intérieure de la cour de David. *k*. Le ch. 9 devait être, dans le document primitif, précédé du récit qu'on lit actuellement 21, 1-14 et qui raconte la mort de sept des descendants de Saül, exécutés sur l'ordre de David. *l*. Cf. 1 Sam. 20, 14.

m. C'est sans doute ici que figurait la notice, tout à fait isolée dans son contexte actuel, qui indique l'origine de l'infirmité du fils de Jonathan et donne son nom (4, 4b).

n. Ville de Transjordanie, voisine de Maḥanaïm la ci-devant capitale d'Ichbaal, oncle de Meribbaal. *o*. Meribbaal avait des raisons d'avoir peur, après ce qui était arrivé à Abner, à Ichbaal et à sept autres membres de la famille de Saül (cf. 19, 28). *p*. Litt. : *ton père*. *q*. Cf. 1 Sam. 24, 15; 2 Sam. 16, 9; 2 Rois 8, 13. L'image était d'un usage courant dans le style épistolaire : « Qu'est-ce que ton serviteur, un chien, que tu ..., etc.? » (lettres trouvées à Tell-Douweir). *r*. Mika eut une nombreuse lignée (1 Chron. 8, 35-40).

Tous ceux qui demeuraient dans la maison de Ciba étaient serviteurs de Meribbaal; 13 mais Meribbaal habitait à Jérusalem, car il mangeait toujours à la table du roi et il était perclus des deux pieds[a].

La guerre contre les Ammonites et leurs alliés. Naissance de Salomon[b].

Occasion de la guerre entre Israël et Ammon.

10 1 Après cela, Naḥach, roi des Ammonites[c], mourut et Ḥanoun son fils devint roi à sa place. 2 David se dit : « Je veux établir de bons rapports avec Ḥanoun, fils de Naḥach, comme son père en a eus avec moi[d]. » Et David envoya de ses serviteurs pour lui exprimer ses condoléances au sujet de [la mort de] son père[e]. Mais, les serviteurs de David étant arrivés au pays des Ammonites, 3 les chefs des Ammonites dirent à Ḥanoun, leur maître : « Crois-tu que ce soit pour honorer ton père que David t'a envoyé des porteurs de condoléances? N'est-ce pas [plutôt] pour examiner la ville[f] et pour la reconnaître, afin de la détruire, que David t'a envoyé ses serviteurs[g]? » 4 Ḥanoun, alors, se saisit des serviteurs de David, leur fit raser la moitié de la barbe[h] et fit couper leurs vêtements à mi-hauteur jusqu'au séant, puis il les renvoya. 5 David, en ayant été informé, envoya des gens à leur rencontre, car ces hommes étaient accablés de honte, et le roi leur fit dire : « Restez à Jéricho, jusqu'à ce que votre barbe ait repoussé; puis vous reviendrez. »

Première campagne. Victoire d'Israël sur les Ammonites et les Araméens.

6 Les Ammonites, voyant qu'ils s'étaient rendus odieux à David, envoyèrent [des émissaires] soudoyer les Araméens de Bét Reḥob et les Araméens de Çoba, 20.000 hommes de pied, et les gens de Tob, 12.000 hommes[i]. 7 David l'apprit et envoya Joab avec tout le ban[j] et les Vaillants[k].

8 Les Ammonites firent une sortie et se rangèrent en bataille à l'entrée de la porte. Les Araméens de Çoba et de Reḥob, ainsi que les gens de Tob et de Maaka opéraient de leur côté, en rase campagne. 9 Joab, voyant qu'il avait un front de bataille devant lui et [un autre] derrière, choisit toute l'élite d'Israël et la mit en ligne vis-à-vis des Araméens. 10 Quant au reste de l'armée, il le plaça sous le commandement de son frère Abichaï et le mit en ligne en face des Ammonites. 11 Puis il dit [à Abichaï] : « Si les Araméens l'emportent sur moi, tu viendras à mon secours. Si les Ammonites l'emportent sur toi, j'irai te secourir. 12 Aie bon courage et luttons courageusement pour notre peuple et pour les villes de notre Dieu[l], et que Yahvé fasse ce qui lui semblera bon. » 13 Joab, avec les troupes qui l'accompagnaient, s'avança pour engager le combat avec les Araméens, et ceux-ci s'enfuirent devant lui. 14 Quand les Ammonites virent que les Araméens avaient pris la fuite, ils lâchèrent pied devant Abichaï et rentrèrent dans la ville. Joab revint de [son expédition] contre les Ammonites et rentra à Jérusalem.

10, 1. « Naḥach » *1 Chr. 19, 1*. Manque en H. 2. « au sujet de » *1 Chr. 19, 2* (lis. *ʿal*). H : vers. 7. « et les » lis. *wehaggibbôrîm*. H : les. 10. « Abichaï » G^{A} *S L* cf. v. 14. H : Abchaï.

a. En raison de son infirmité, Meribbaal n'aurait guère pu, habitant à la campagne, se transporter tous les jours à la capitale. Si David tenait à ce que le descendant de Saül se fixât à Jérusalem, c'était sans doute aussi pour pouvoir mieux surveiller un prétendant éventuel au trône (cf. 16, 3).

b. Les ch. 10-12 racontent les circonstances de la naissance de Salomon, le futur successeur de David. Les événements qui s'y rapportent (adultère de David, meurtre d'Urie) sont intimement liés aux péripéties d'une guerre contre les Ammonites; aussi cette lutte est-elle relatée en détail (10; 11, 1; 12, 26-31). Le Chroniqueur, qui a omis systématiquement à peu près tout ce qui pourrait porter une ombre sur la figure de David, n'a reproduit, de ces trois chapitres, que les parties relatives aux victoires d'Israël sur Ammon et ses alliés (1 Chr. 19; 20, 1-3). *c*. Celui que Saül avait vaincu devant Jabès (1 Sam. 11). *d*. Naḥach avait probablement aidé David dans sa lutte contre Ichbaal, en attaquant le domaine transjordanien du fils de Saül. *e*. Litt. : *pour le consoler au sujet de son père* (cf. Jér. 16, 7). Parmi les tablettes trouvées à Tell el-Amarna figure une lettre de sympathie du roi de Babylone à Aménophis IV (XIVe siècle) à propos de la mort du père de ce pharaon. A Ras Chamra on a découvert un message où Mahaza annonce la mort de son père au roi d'Ougarit et exprime l'espoir que les bons rapports continueront. *f*. La capitale des Ammonites, Rabba ou Rabba des Ammonites, auj. Ammân, résidence de l'émir de Transjordanie, sur le haut Nahr ez-Zerka (l'ancien Yabboq). *g*. Mêmes soupçons 3, 25; Gen. 42, 9-16. *h*. La barbe, indice de virilité, joue un grand rôle chez les Orientaux comme marque de dignité. *i*. Bét Reḥob, Çoba, Maaka et Tob, petites principautés araméennes voisines de l'Hermon : sur Bét Reḥob, cf. Jug. 18, 28; sur Çoba, voy. 8, 3; 1 Sam. 14, 47; sur Maaka, Deut. 3, 14; Jos. 13, 11; sur Tob, Jug. 11, 3.

j. Voy. note *d* sur 8, 16. *k*. On appelait ainsi les soldats formant la garde royale, composée, au moins en grande partie, de mercenaires étrangers. *l*. Le texte primitif portait peut-être : « pour l'arche de notre Dieu » (cf. 11, 11).

E¹(?) *Nouvelle victoire sur les Araméens.*

[15] Les Araméens, se voyant battus devant Israël, se rallièrent; [16] Hadadèzer envoya [des émissaires] et obtint l'entrée en campagne des Araméens[a] qui étaient de l'autre côté du fleuve; ils arrivèrent à Ḥélam[b]. Chobak, chef de l'armée de Hadadèzer, était à leur tête. [17] David, en ayant été informé, rassembla tout Israël, passa le Jourdain et arriva à Ḥélam. Les Araméens se rangèrent en face de David et lui livrèrent bataille. [18] Les Araméens prirent la fuite devant Israël et David leur tua [les attelages de] 700 chars et 40.000 hommes de pied; il frappa aussi Chobak, le chef de leur armée, qui mourut sur place. [19] Tous les rois vassaux de Hadadèzer[c], se voyant battus devant Israël, firent la paix avec Israël et lui furent assujettis. J Les Araméens n'osèrent plus porter secours aux Ammonites.

11 *Seconde campagne contre les Ammonites. Adultère de David et meurtre d'Urie.*

[1] L'année suivante[d], à la saison où les rois se mettent en campagne[e], David envoya Joab et avec lui ses officiers et tout Israël ravager le pays des Ammonites[f] et assiéger Rabba[g]; David resta à Jérusalem.

[2] Un soir David se leva de sa couche[h] et, se promenant sur la terrasse du palais royal, aperçut de la terrasse[i] une femme qui se baignait; cette femme était très belle. [3] David fit prendre des renseignements sur cette femme. On [lui] répondit : « Mais c'est Bat-Chèba[j], fille d'Éliam[k], femme d'Urie le Hittite[l]. » [4] David, ayant envoyé des émissaires, la fit chercher. Elle vint chez lui et il coucha avec elle, comme elle venait de se purifier de son impureté[m]. Puis elle retourna dans sa maison. [5] Cette femme devint enceinte et envoya dire à David : « Je suis enceinte. »

[6] Alors David fit dire à Joab : « Envoie-moi Urie le Ḥittite[n]. » Et Joab envoya Urie à David. [7] Lorsque Urie fut arrivé auprès de lui, David s'informa de la santé de Joab, de l'état des troupes et du succès des opérations. [8] Puis David dit à Urie : « Descends à ta maison et lave-toi les pieds. » Urie sortit du palais royal, suivi d'[hommes portant] un présent du roi. [9] Mais Urie coucha à la porte du palais royal avec les serviteurs de son maître : il ne descendit pas dans sa maison.

[10] On en informa David : « Urie, [lui] dit-on, n'est pas descendu dans sa maison. » David dit à Urie : « Ne reviens-tu pas de voyage? Pourquoi n'es-tu pas descendu dans ta maison? » [11] Urie répondit à David : « L'arche, Israël et Juda logent sous la tente[o]; Joab mon maître et les officiers de mon seigneur campent en rase campagne, et moi j'entrerais dans ma maison pour manger, boire et coucher avec ma femme[p]! Par la vie de Yahvé et par ta propre vie, [je veux être maudit] si je fais chose pareille. » [12] David dit à Urie : « Reste ici encore aujourd'hui et demain je te renverrai. » Urie resta donc à Jérusalem ce jour-là. Le lendemain, [13] David l'invita, le fit manger et boire en sa présence et l'enivra[a]. Le soir Urie sortit et s'étendit sur sa couche avec les serviteurs de son maître, mais ne descendit pas dans sa maison.

[14] Le matin suivant David écrivit à Joab une lettre, qu'il fit porter par Urie. [15] Il écrivait dans cette lettre : « Place Urie à l'endroit où le combat est le plus vif, puis retirez-vous en l'abandonnant, de façon qu'il soit frappé et qu'il meure. » [16] Joab, [qui était] en train de faire le siège de la ville[b], plaça Urie à un endroit où il savait que se trouvaient des guerriers valeureux. [17] Les gens de la ville firent une sortie et attaquèrent Joab. Il tomba du monde parmi les serviteurs de David; Urie le Ḥittite périt aussi.

[18] Joab fit informer David de tous les détails du combat [19] et donna au messager l'ordre suivant : « Quand tu auras fini de raconter au roi tous les détails du combat, [20] si la colère du roi se soulève et qu'il te dise : Pourquoi vous êtes-vous approchés de la ville pour livrer bataille? Ne saviez-vous donc pas qu'on lance [des projectiles] du haut du rempart? — [21b] tu diras : « Ton serviteur Urie le Ḥittite est mort aussi. »

[22] Le messager de Joab partit et, étant arrivé auprès du roi à Jérusalem, il lui rapporta tout ce dont Joab l'avait chargé. Alors David s'emporta contre Joab et dit au messager : « Pourquoi vous êtes-vous approchés de la ville pour livrer bataille? Ne saviez-vous donc pas qu'on lance [des projectiles] du haut du rempart? [21a] Qui a frappé Abimèlek, fils de Yeroubbaal? N'est-ce pas une femme, qui lui lança du haut du rempart une meule courante, de sorte qu'il mourut, à Tébèç[c]? Pourquoi vous êtes-vous approchés du rempart? » [23] Le messager répondit à David : « C'est que ces gens avaient eu l'avantage sur nous et étaient sortis nous attaquer en rase campagne; mais nous les avons refoulés jusqu'à l'entrée de la porte. [24] Alors les archers ont tiré du haut du rempart sur tes serviteurs et dix-huit des serviteurs du roi ont péri; ton serviteur Urie le Ḥittite est mort aussi. » [25] David dit alors au messager : « Voici ce que tu diras à Joab : Que cette affaire ne t'attriste pas! Car l'épée dévore tantôt celui-ci, tantôt celui-là. Poursuis avec vigueur tes opérations contre la ville et détruis-la. — [Ainsi] tu l'encourageras. »

[26] Lorsque la femme d'Urie apprit qu'Urie son mari était mort, elle pleura son époux[d]. [27] Quand le temps du deuil[e] fut passé, David la fit amener dans son palais. Elle devint sa femme et elle lui donna un fils. Mais la conduite de David déplut à Yahvé.

12 *Reproches de Natan à David. Repentance du roi[f].*

E² [1] Et Yahvé envoya Natan auprès de David. Lorsqu'il fut entré chez lui, il lui dit[g] : « Il y avait dans une même ville deux hommes; l'un était riche et l'autre pauvre. [2] Le riche avait du menu et du gros bétail en très grande quantité. [3] Le pauvre n'avait rien, si ce n'est une petite brebis, qu'il avait achetée et nourrie; elle grandissait auprès de lui, avec ses enfants; elle mangeait de son pain,

16. « Hadadèzer — obtint ». 1 Chr. 19, 10 : ils envoyèrent des émissaires et obtinrent. 18. « hommes [de pied] » d'après *1 Chr. 19, 18* (lis. *'iš*). H : cavaliers. **11**, 1. « le pays », sous-entendu en H, est exprimé *1 Chr. 20, 1*. 6. « fit dire » *G L* (aj. *lē'mōr*). H : envoya. 9. « les » *G^{BA}* (suppr. *kol*). H : tous les. 11. « Par la vie de Yahvé » lis. *ḥay yahwè*. H : Par ta vie. 12. « Le lendemain » *G^L S*. H : le lendemain (rattaché à la phrase qui précède).

a. Litt. : *et fit sortir Aram.* Cela ne signifie pas nécessairement que Hadadèzer, qui était, d'après 8, 3-12, roi de Çoba, c'est-à-dire d'une petite principauté libanaise, étendît son empire jusque sur la rive gauche de l'Euphrate, ce qui ne serait guère croyable; il a pu obtenir le concours de ses congénères de cette région à titre d'alliés. b. Site incertain. Peut-être à identifier avec Alama (1 Macc. 5, 26) dans la contrée des sources du Yarmouk, en Transjordanie.
c. La suzeraineté de Hadadèzer sur les autres rois araméens n'est pas mentionnée dans le récit parallèle du ch. 8 (v. 3-12), dont le rédacteur a peut-être utilisé une autre source.
d. Litt. : *au retour de l'année* (cf. 2 Rois 20, 22, 26; 2 Chr. 36, 10). e. Au printemps. f. Détruire les récoltes ou s'en emparer était un des principaux objectifs des guerres antiques (cf. Jug. 6, 3-6, 11; 15, 4-5; 1 Sam. 23, 1). g. Voy. note *f* sur 10, 3. h. Il venait de faire la sieste. i. Urie, comme officier de la garde royale, habitait sans doute tout près du palais. Sa maison était en contre-bas. j. Le sens originel de ce nom était probablement « fille du dieu Sept »; plusieurs divinités, chez les Babyloniens par exemple, étaient désignées par le nom du nombre qui leur était consacré.
k. Fils d'Aḥitophel (23, 34). l. La garde de David était formée principalement de mercenaires étrangers (cf. 8, 18; 15, 18-22). Le sens du nom d'Urie (« Yahvé est ma lumière ») indique qu'il rendait, d'ailleurs, selon l'usage, un culte au dieu du pays où il était venu se fixer. m. Par le bain qu'elle venait de prendre (v. 2, cf. Lév. 15, 19-24). Cette remarque doit expliquer pourquoi la conception suivit immédiatement. — La grammaire ne permet pas de traduire : « Quand elle se fut purifiée... elle retourna ». n. Afin de cacher son crime, David fait venir le mari pour une courte visite.
o. Litt. : *dans des cabanes.* p. Il n'est pas nécessaire de supposer qu'Urie ait eu vent de la faute de sa femme. Il suffisait qu'il se refusât à rompre la continence que l'ancien Israélite était tenu d'observer quand il était en campagne, comme l'Arabe quand il participe à une expédition de vendetta.

15. « Place » *G S* (lis. *hābā*). H : Placez. 22. « Alors — rempart » d'après *G* (aj. *wayyiḥar ledāwid wayyō'mèr 'èl hammale'āk* (puis répéter v. 20). Manque en H. 21a. « Yeroubbaal » *G^L S* cf. Jug. 7 ss. H : Yeroubbèchèt (pour Yeroubbôchèt, voy. notes sur 2, 8 et 4, 4). 24. « dix-huit » d'après *G^L* (aj. *šemōnê 'āsār 'iš* après *hammèlèk*). Manque en H. **12**, 2. « Le riche » *G S* (lis. *lè'āšir*). H : Un riche.

a. David espérait ainsi faire oublier à Urie ses scrupules.
b. Litt. : *de surveiller la ville.* Les Israélites, encore incapables de faire un siège en règle, se contentaient de bloquer étroitement la place attaquée, comptant principalement sur la famine pour la réduire. c. Jug. 9, 50-54. Dans le texte massorétique le rappel de ce précédent fait partie des propos que Joab *suppose* devoir être tenus par David en apprenant l'échec subi (v. 20 et 21a). Ce n'est guère naturel : il avait sa place normale dans les reproches adressés *effectivement* au messager par le roi; c'est là que le donne la version grecque, d'après laquelle il faut rétablir l'ordre et la teneur du texte aux v. 21 et 22 (voy. notes critiques). d. Litt. : *elle poussa des cris de deuil sur son époux.* e. Sept jours (Gen. 50, 10; 1 Sam. 31, 13; 1 Chron. 10, 12; Sir. 22, 12; etc.).
f. L'épisode de l'intervention de Natan (v. 1-15a) ne paraît pas avoir fait partie du récit primitif de J : 12, 15b forme une suite excellente à 11, 27; David, du reste, aurait-il pu demander avec tant d'instance la guérison de l'enfant (v. 16-18) s'il avait su que la mort du petit malade était le châtiment substitué par Dieu à sa propre mort (v. 13-14)? L'épisode de la visite du prophète semble avoir lui-même été amplifié par deux mains différentes : dans les v. 10 et 9b d'une part, 11-12 de l'autre, sont annoncés à David deux châtiments autres que sa mort et qui se réalisèrent en effet. Ces prédictions ne seraient guère conciliables avec la déclaration de Natan au v. 13 : « Yahvé te pardonne cette faute » (sous la seule réserve de la mort de l'enfant). g. L'une des versions grecques ajoute ici : « Résouds-moi, je te prie, le cas que voici ». C'est, en tout cas, l'idée : Natan feint de recourir au roi, juge suprême de la nation, pour châtier un délit resté impuni. Même procédé 14, 4-11, 15-17.

buvait dans sa coupe et couchait sur son sein : elle était pour lui comme une fille. [4] Or, un voyageur arriva chez l'homme riche. Celui-ci, alors, s'abstint de prendre dans son menu et dans son gros bétail de quoi préparer [un repas] pour le visiteur qui lui était survenu. Il prit la brebis du pauvre et l'accommoda pour l'homme qui était arrivé chez lui. » [5] David, indigné de [la conduite de] cet homme, dit à Natan : « Par la vie de Yahvé, l'homme qui a fait cela mérite la mort. [6] Il rendra sept fois[a] [la valeur de] la brebis, pour avoir fait ce qu'il a fait et avoir été sans pitié. »

[7] Alors Natan dit à David : « Cet homme, c'est toi. Ainsi parle Yahvé le Dieu d'Israël : Je t'ai oint roi d'Israël et je t'ai sauvé des mains de Saül; [8] je t'ai donné la maison de ton maître et [j'ai mis] les femmes de ton maître dans tes bras[b]; je t'ai donné aussi les filles d'Israël et de Juda, et si c'était trop peu, j'y ajouterais encore plusieurs fois autant

R (E¹) pour te le donner. [9a] Pourquoi as-tu méprisé Yahvé, en faisant ce qui est mal à ses yeux? Tu as fait périr par l'épée Urie le Ḥittite et tu as pris sa femme pour en faire

R ta femme[c]. [10] Désormais l'épée ne cessera jamais de [frapper] ta maison, parce que tu m'as méprisé, que tu as pris la femme d'Urie le Ḥittite pour qu'elle devienne ta femme [9b] et que lui, tu l'as tué par l'épée des Ammo-

R (E¹) nites. [11] Ainsi parle Yahvé : Je vais t'accabler de maux surgis de ta propre maison. Je prendrai tes femmes sous tes yeux, je les livrerai à un autre et il couchera avec tes femmes à la vue du soleil que voici[d]. [12] Tu as agi en secret; moi je ferai tout cela devant tout Israël et devant le soleil. »

E² [13] David dit à Natan : « J'ai péché contre Yahvé. » Natan dit alors à David : « Yahvé, de son côté, te pardonne cette faute : tu ne mourras point. [14] Toutefois, comme tu as gravement offensé Yahvé dans cette affaire, l'enfant qui t'est né mourra. » [15] Puis Natan s'en alla dans sa maison.

Maladie et mort du premier enfant de Batchèba. Naissance de Salomon.

J Et Yahvé frappa l'enfant que la femme d'Urie avait donné à David : il tomba gravement malade. [16] David pria Yahvé pour l'enfant : il jeûnait et, quand il rentrait [dans sa maison], il passait la nuit par terre revêtu d'un sac. [17] Les anciens de sa maison[e], debout auprès de lui, essayèrent de le faire lever de terre; mais il refusa et ne prit avec eux aucune nourriture. [18] Le septième jour l'enfant mourut. Les serviteurs de David n'osaient lui annoncer que l'enfant était mort, car ils se disaient : « Quand l'enfant vivait encore, nous lui avons parlé et il ne nous a pas écoutés. Comment lui dirions-nous que l'enfant est mort? Il ferait un malheur. » [19] David s'aperçut que ses serviteurs chuchotaient entre eux et comprit que l'enfant était mort. David dit à ses serviteurs : « L'enfant est-il mort? » Ils répondirent : « Il est mort. » [20] Alors David se releva de terre, se baigna, s'oignit et changea de vêtements; puis il entra dans la maison de Yahvé et se prosterna. De retour chez lui, il demanda qu'on lui servît un repas et mangea.

[21] Ses serviteurs lui dirent : « Que fais-tu là? Quand l'enfant vivait encore, tu jeûnais et tu pleurais, et une fois l'enfant mort tu t'es relevé et tu as pris de la nourriture! » [22] Il répondit : « Quand l'enfant vivait encore, je jeûnais et je pleurais parce que je me disais : Qui sait? [Peut-être] Yahvé aura-t-il pitié de moi et l'enfant guérira-t-il. [23] Mais maintenant qu'il est mort, pourquoi jeûnerais-je[a]? Puis-je le faire revenir? C'est moi qui irai le rejoindre[b], mais lui ne reviendra pas auprès de moi. »

[24] David consola Batchèba sa femme. Il entra chez elle et coucha avec elle : elle conçut et mit au monde un fils qu'elle nomma[c]

E² Salomon[d]. Yahvé l'aima[e] [25] et le fit savoir par le prophète Natan, qui lui donna le nom de Yedidya[f], selon l'ordre de Yahvé[g].

Prise de Rabba et soumission des Ammonites.

J [26] Joab donna l'assaut à Rabba des Ammonites et se rendit maître de la ville des Eaux[h]. [27] Il envoya, alors, des messagers à David et lui fit dire : « J'ai donné l'assaut à Rabba; je me suis rendu maître de la ville des Eaux. [28] Rassemble donc le reste de l'armée; [viens] camper contre la ville[i] et t'en emparer, de peur que ce ne soit moi qui m'en rende maître et y attache mon nom[j]. » [29] David rassembla toute l'armée, marcha contre Rabba, lui donna l'assaut et s'en empara. [30] Il enleva la couronne posée sur la tête de Milkom[k] et qui pesait un talent[l] d'or; cette couronne était ornée d'une pierre précieuse qui passa sur la tête de David. Il emporta de la ville un très grand butin. [31] Quant à la population qui s'y trouvait, il la fit sortir et l'employa à [fabriquer] des scies, des pics de fer et des haches de fer[m] ou la fit travailler avec le moule à briques[n]. Il en usa de même avec toutes les villes des Ammonites. Puis David revint, avec toute l'armée, à Jérusalem.

Amnon et Absalom.

Crime et châtiment d'Amnon.

Amnon outrage Tamar.

13 [1] Absalom, fils de David, avait une sœur qui était [fort] belle et se nommait Tamar. Or il arriva, après ces événements, qu'Amnon, fils de David, s'éprit d'elle[o]. [2] Amnon souffrait, au point d'en être malade, à cause de Tamar sa sœur; car elle était vierge et il paraissait impossible à Amnon de lui rien faire[p]. [3] Or, Amnon avait un ami nommé Yonadab; il était fils de Chimea[q], frère de David. Yonadab était un homme fort avisé. [4] Il lui dit : « D'où vient, prince, que tu sois si défait chaque matin? Ne me le diras-tu pas? » Amnon lui répondit : « J'aime Tamar, la sœur de mon frère Absalom. » [5] Yonadab lui dit : « Mets-toi au lit et feins d'être malade. Ton père viendra te voir. Alors tu lui diras : Permets, je te prie, que ma sœur Tamar vienne me donner à manger et qu'elle prépare les aliments sous mes yeux, de sorte que je la voie faire et que je mange de sa main. »

4. « chez l'homme » *G S* (lis. *la'îš*). H : chez un homme (incorrect). 6. « sept » G^{BA} (lis. *šib'âtâyim*). H : quatre. 8. « les filles » *S* (lis. *benôt*). H : la maison. 9. « Yahvé » G^L *Theod* (suppr. *debar*). H : la parole de Yahvé. « à ses yeux » lis. *be'ênâw*. H^q : à mes yeux. H^k : à mon œil. 14. « tu — Yahvé » suppr. *'ôyebê*. H : tu as gravement fait offenser (?) les ennemis de Yahvé (voy. note *a* sur I Sam. 20, 16 et 25, 22). 16. « Yahvé » G^L *L T*. H : Dieu. « par — sac » G^L (lis. *besaq 'âreṣâ*). H : et se couchait par terre. 21. « Quand — encore » G^L *T* (lis. *be'ôd*). H : pour l'enfant? Vivant...

a. Ce chiffre, conservé par plusieurs versions anciennes, a été corrigé, dans le texte massorétique (voy. note crit.) pour que la décision de David fût exactement conforme à la Loi (Ex. 22, 1). *b*. Le harem d'un roi passait à son successeur (16, 21-22; 1 Rois 2, 17-22; cf. note *c* sur 3, 7). *c*. 9a est sans doute une simple variante de 10b auquel il faut joindre 9b. La seconde forme est préférable, puisqu'elle est mise, comme le demande le contexte, dans la bouche de Yahvé lui-même. *d*. 16, 22. *e*. Les plus hauts dignitaires de sa cour.

24. « elle conçut » *G* (aj. *wattahar*). Manque en H. « qu'elle » H^q H^{mss} *S T*. H^k : qu'il. 25. « selon l'ordre » G^L *Theod* (lis. *bidebar*). H : à cause. 26. « des Eaux » d'après v. 27 (lis. *hammâyim*). H : de la royauté. 30. « Milkom » d'après *G*. H : leur roi. « cette — pierre » (*S L T* 1 *Chr*. 20, 2) (lis. *oubâh 'èbèn*). H : et de pierre. 31. « fit travailler avec » lis. *hè'ĕbid*. H : fit passer dans. « moule à briques » H^q. H^k est intraduisible. **13**, 2. « d'en être malade » lis. *laḥălôt*. H : de feindre une maladie.

a. David prend le contre-pied des coutumes millénaires du deuil, qui imposaient aux parents du défunt un jeûne de sept jours (1 Sam. 31, 13). C'est que David, se plaçant à un point de vue purement rationnel et utilitaire, considérait le jeûne uniquement comme un moyen d'apitoyer Dieu. *b*. Dans le sépulcre de famille ou au Cheôl. *c*. C'était la mère qui, dans l'ancien Israël, choisissait le nom de l'enfant (voy. note *g* sur 1 Sam. 1, 20). La leçon « elle nomma » est donc plus probable que la variante « il [David] nomma », conforme à l'usage ultérieur. *d*. En hébreu *Chelômô*. Peut-être voulait-elle marquer que la paix (*châlôm*) était désormais rétablie entre Yahvé et le roi. *e*. A la différence de son frère aîné. *f*. C'est-à-dire « aimé de Yahvé ». *g*. Cette notice est énigmatique; car nulle part ailleurs il n'est fait usage, pour désigner Salomon, de ce nom, choisi pourtant par Dieu lui-même. Certains interprètes supposent que ce renseignement se rapportait originairement au premier enfant de Batchèba. *h*. C'est-à-dire les quartiers de Rabba situés le long de la rivière et qui constituent la ville actuelle d'Ammân, donc la ville basse par opposition à l'acropole. *i*. La partie de la cité qui résiste encore, la ville haute. *j*. De même que le roi, après avoir pris la citadelle de Sion, lui avait donné le nom de « Cité de David ». *k*. Dieu national des Ammonites (1 Rois 11, 5; etc.). *l*. Environ 59 kilos. Il ne paraît pas possible qu'une couronne aussi pesante ait été celle de « leur roi » (c'est-à-dire du roi des Ammonites), comme le veut le texte massorétique, ni que ce soit elle que David mit sur sa tête. *m*. Ou peut-être « à [manier] la scie, les pics de fer, etc. »; mais alors pourquoi aurait-on spécifié que certains de ces outils étaient en fer?

n. Comme autrefois les Hébreux en Égypte. Selon une autre interprétation, il s'agirait au v. 31a, non de corvées, mais de supplices infligés aux Ammonites vaincus, que David aurait traités plus cruellement encore que les Moabites (8, 2); on traduit alors : « il la mit dans la scie, les pics de fer, etc., et la fit passer par le four à briques. » Seulement l'expression « mettre dans » n'est pas attestée au sens de « placer sous », tandis qu'elle se rencontre au sens de « employer à » (1 Sam. 8, 11); il n'est pas établi non plus que le mot signifiant « moule à briques » (Nah. 3, 14) ait eu aussi l'acception de « four à briques ».

o. Absalom et Tamar étaient les enfants de Maaka, fille de Talmaï, roi de Guechour. Amnon était leur demi-frère : il était fils d'Aḥinoam de Yizreël et premier-né de David. *p*. Amnon n'avait guère d'occasions de la rencontrer; car les filles du roi qui n'étaient pas mariées demeuraient au palais (v. 7), dans le harem, tandis que les fils adultes de David avaient chacun leur maison (v. 7-8, 20, 23-29). *q*. Appelé ailleurs Chamma (1 Sam. 16, 9) ou Chimei (2 Sam 21, 21 H^k).

[6] Amnon se mit au lit et feignit d'être malade. Le roi vint le voir. Alors Amnon dit au roi : « Permets, je te prie, que ma sœur Tamar vienne préparer sous mes yeux deux gâteaux[a]; et je les mangerai de sa main[b]. » [7] David envoya dire à Tamar au palais : « Va, je te prie, dans la demeure de ton frère Amnon et prépare-lui à manger. »

[8] Tamar se rendit dans la demeure d'Amnon, son frère. Celui-ci était couché. Elle prit de la pâte, la pétrit, en confectionna sous ses yeux des gâteaux qu'elle fit cuire. [9] Puis elle prit la poêle et en versa le contenu devant lui[c], mais il refusa de manger et dit : « Faites sortir d'ici tout le monde. » Tous ceux qui étaient auprès de lui sortirent. [10] Amnon dit alors à Tamar : « Apporte le plat dans la chambre à coucher[d] et je mangerai de ta main. » Tamar prit les gâteaux qu'elle avait faits et les porta à son frère Amnon dans la chambre à coucher. [11] Comme elle les lui présentait pour qu'il les mangeât, il la saisit et lui dit : « Viens te coucher auprès de moi, ma sœur. » [12] Elle lui répondit : « Non, mon frère, ne me fais pas violence; car ce n'est pas ainsi qu'on agit en Israël[e]. Ne commets pas pareille vilenie. [13] Où porterais-je ma honte? Et toi, tu compterais parmi les plus vils en Israël. Parle donc au roi, je t'en prie : il ne refusera pas de me donner à toi[f]. » [14] Mais il ne voulut pas l'écouter. Plus fort qu'elle, il la violenta et coucha avec elle.

[15] Alors Amnon conçut pour elle une profonde aversion, et l'aversion qu'il lui voua surpassait de beaucoup l'amour qu'il avait éprouvé pour elle. « Lève-toi, lui dit Amnon, et va-t'en. » [16] Elle lui dit : « Non, mon frère, car le tort que tu me ferais en me chassant serait plus grave encore que celui que tu m'as déjà fait. » Mais il ne voulut pas l'écouter; [17] il appela le valet qui le servait et dit : « Chasse cette fille qui m'importune, [mets-la] dehors et verrouille la porte derrière elle. » [18] Elle portait une longue tunique[g], R car c'est ainsi qu'étaient vêtues autrefois les filles [encore] vierges du roi[h]. Le valet J d'Amnon la mit dehors et verrouilla la porte derrière elle. [19] Tamar prit de la cendre qu'elle jeta sur sa tête, déchira la longue tunique qu'elle portait, mit sa main sur sa tête et s'en alla en poussant des cris[i].

[20] Absalom, son frère, lui dit : « Est-ce que ton frère Amnon a été avec toi? Maintenant, ma sœur, tais-toi; c'est ton frère : ne prends pas la chose à cœur. » Tamar demeura accablée dans la maison d'Absalom, son frère[j]. [21] Le roi David apprit tout ce qui s'était passé. Il en fut très irrité, mais ne voulut pas causer de chagrin à son fils Amnon, qu'il aimait parce que c'était son aîné. [22] Absalom n'adressa pas une parole, mauvaise ou bonne, à Amnon, car Absalom haïssait Amnon[k] au sujet de la violence qu'il avait fait subir à sa sœur Tamar.

Absalom venge sa sœur et s'enfuit.

[23] Deux ans plus tard, Absalom avait les tondeurs à Baal Ḥaçor[l], près d'Èphraïm[m], et Absalom invita toute la maison du roi[n]. [24] Absalom vint trouver le roi et dit : « Écoute, je te prie : ton serviteur a [chez lui] les tondeurs; que le roi daigne venir, ainsi que ses officiers, avec ton serviteur! » [25] Le roi dit à Absalom : « Non, mon fils, consens à ce que nous n'y allions pas tous : nous te serions à charge. » Il insista auprès du roi, mais David refusa d'y aller et lui donna sa bénédiction. [26] Absalom dit alors : « Si [tu ne viens] pas, permets que mon frère Amnon parte avec nous[a]. » Le roi lui répondit : « Pourquoi irait-il avec toi? » [27] Mais Absalom insista auprès de son père, qui laissa partir avec lui Amnon et tous les fils du roi.

Absalom prépara un vrai festin de roi[b]. [28] Puis Absalom donna cet ordre à ses serviteurs : « Faites attention, je vous prie. Quand le cœur d'Amnon sera égayé par le vin et que je vous dirai : Frappez Amnon! — vous le mettrez à mort. Soyez sans crainte : n'est-ce pas moi qui vous l'aurai ordonné? Ayez bon courage et montrez-vous gens de cœur. » [29] Les serviteurs d'Absalom traitèrent Amnon comme Absalom l'avait ordonné. Tous les fils du roi se levèrent, montèrent chacun sur son mulet[c] et s'enfuirent.

[30] Tandis qu'ils étaient en chemin, une rumeur parvint à David : « Absalom, disait-on, a tué tous les fils du roi; il n'en reste pas un seul. » [31] Le roi se leva, déchira ses vêtements et se coucha par terre; tous les serviteurs qui se tenaient debout auprès de lui, déchirèrent aussi leurs vêtements. [32] Mais Yonadab, fils de Chimea frère de David, prit la parole et dit : « Que mon seigneur ne se dise pas : On a fait périr tous les jeunes hommes. — Amnon seul est mort. Le visage[d] d'Absalom avait, en effet, une expression de mauvais augure[e] depuis qu'Amnon avait violenté sa sœur Tamar. [33] Que le roi mon seigneur ne prenne donc pas à cœur un rapport selon lequel tous les fils du roi seraient morts; car Amnon seul a péri [34] et le reste des frères d'Absalom est sain et sauf. »

Le jeune homme placé en sentinelle leva alors les yeux et aperçut une troupe nombreuse qui s'avançait sur la route de Ḥoronaïm[f], à la descente. La sentinelle vint en informer le roi et dit : « J'ai vu sur la route de Ḥoronaïm des gens s'avancer au flanc de la montagne. » [35] Yonadab dit au roi : « Voilà les fils du roi qui arrivent : il en est comme ton serviteur l'avait dit. » [36] Comme il achevait de parler, les fils du roi arrivèrent; ils élevèrent la voix et pleurèrent. Le roi aussi et ses serviteurs pleurèrent abondamment. [37a] Absalom avait pris la fuite et s'était rendu chez Talmaï, fils d'Ammiḥoud, roi de Guechour[g]; [38] il y resta trois ans. [37b] Et le roi fut en deuil de son fils tout ce temps[h].

Joab obtient le rappel d'Absalom.

[39] Puis l'âme du roi fut consumée d'un ardent désir de pardonner[i] à Absalom; car il s'était consolé de la mort d'Amnon.

14 [1] Joab, fils de Cerouya, s'étant aperçu que le cœur de David [se tournait] vers Absalom, [2] envoya chercher à Teqoa[j] une femme à l'intelligence subtile[k] et lui dit : « Feins, je te prie, d'être dans le deuil; revêts-toi de vêtements de deuil, ne t'oins pas d'huile et donne-toi l'apparence d'une femme qui pleure un mort depuis de longs jours[l].

14. « avec elle » *G S L T* (lis. *'ittâh*). H : elle. 16. « Non — ferais », « serait — que celui (litt. : que l'autre) » G^L (lis. *'al 'âḥî kî gedolâ hârâ'â hazzô't mêhâ'aḥèrèt*). H : Non, à cause de ce grand tort plus qu'un autre (?). 17. « Chasse » lis. *šelaḥ*. H : Chassez. 18. « autrefois » lis. *mê'ôlâm*. H : comme manteaux. « verrouilla » lis. *wayyin'ôl*. H : il a verrouillé. 19. « qu'elle jeta » *G S* (lis. *wattâsèm*). Manque en H. « en poussant » lis. *wezâ'ôq*. H : et elle a poussé. 20. « Amnon » *G S L T*. H : Aminon. « accablée » suppr. *we* devant *šômêmâ*. H : et [cela] accablée (?). 21. « mais — aîné » G^L cf. *1 Rois 1, 6* (aj. *welô' 'âṣab 'èt rouaḥ 'amnôn benô kî 'âhêbô kî bekôrô hou'*). Manque en H. 23. « Èphraïm ». 2 Chr. 13, 19 (H^k G S L) : Èphrôn. « toute la maison » lis. *bêt*. H : tous les fils.

a. Le mot est apparenté à celui qui signifie « cœur ». Il s'agit sans doute de gâteaux en forme de cœur. *b*. Le roi se plie sans objection à ce qu'il croit être un caprice de malade : David, comme beaucoup de parents dans l'ancien Israël, était d'une grande faiblesse envers ses enfants. *c*. On a proposé de lire, en modifiant légèrement le texte : « Puis elle appela le serviteur et il versa [les gâteaux] devant lui ». Dans ce cas, Tamar serait restée dans la pièce principale, tandis que le serviteur allait porter les gâteaux dans la « chambre à coucher »; il aurait ensuite rapporté à Tamar le plat auquel Amnon avait refusé de toucher. *d*. Sans doute une sorte d'alcôve d'où Amnon pouvait voir ce qui se faisait dans la chambre principale. *e*. La coutume était la règle suprême dans l'ancien Israël, cf. Gen. 34, 7; 2 Sam. 20, 18. *f*. Les mariages entre enfants du même père, mais nés de mères différentes, étaient donc encore tenus pour parfaitement licites (cf. Gen. 20, 12 et note *a* sur 2 Sam. 3, 5). C'est plus tard seulement que ces unions furent blâmées et prohibées (Éz. 22, 11; Deut. 27, 22; Lév. 18, 9; 20, 17). *g*. Voy. Gen. 37, 3 et la note *k*. *h*. Cette remarque archéologique, exacte à n'en pas douter, doit avoir été inscrite d'abord en note dans la marge, puis insérée tardivement dans le texte : elle se rapporte, en effet, au v. 19. *i*. Gestes de deuil, devenus de simples marques de douleur. *j*. Elle ne peut plus habiter au palais avec ses sœurs vierges. *k*. Glose qui s'accorde mal avec la suite du récit. Si Absalom garde le silence, c'est afin de ne pas trahir ses vrais sentiments et de pouvoir ainsi venger au moment propice l'outrage fait à sa sœur. *l*. Auj. peut-être Tell 'Açour, un peu au N. de Bèthel. *m*. Èphraïm ou Èphrôn, S.-E. de Tell 'Açour. *n*. Sur la fête de la tonte des troupeaux et les réjouissances qui l'accompagnaient, voy. 1 Sam 25, 8 et note *a*.

25 et 27. « insista » G^L (lis. *wayyiphṣar*). H : fit irruption. 27. « Absalom prépara — roi » *G L* (aj. *wayya'as 'abšâlôm mištè kemištê hammèlèk*). Manque en H. 31. « les — vêtements » *G L* (lis. *hanniṣṣâbîm 'âlâw qâr'ou bigdêhèm*). H : ses serviteurs se tenaient debout les vêtements déchirés. 34. « et le reste — sauf » lis. *weyètèr 'èḥâw šâlôm*. H : et Absalom s'enfuit. — Texte incertain. « sur — Ḥoronaïm » (1re fois) d'après G^L (B) (lis. *bedèrèk ḥôrônayîm*). H : du chemin derrière lui. « à la — s'avancer » G^LB (aj. *bammôrâd wayyâbô' haṣṣôphè wayyaggêd lammèlèk wayyô'mar 'ănâšîm râ'îtî middèrèk ḥôrônayim*. Manque en H (par homéot.). 38. H répète en tête : « Absalom s'était enfui et s'était rendu en Guechour ». 37b « le roi » G^BL (aj. *hammèlèk*). Manque en H. 39. « Puis l'âme (litt. : l'esprit) — désir » d'après G^L (lis. *wattèkèl rouaḥ hammèlèk*). H : Puis David le roi cessa (féminin). « de pardonner à » (lis. *lâsè't le'abšâlôm*). H : de sortir vers (c'est-à-dire : de s'emporter contre?). — Le texte de 39a est très incertain.
14, 1. « [se tournait] vers » lis. *'èl*. H : [se consumait] au sujet de (?).

a. Cette demande devait paraître très naturelle : étant le fils aîné, Amnon était le plus qualifié pour suppléer son père. *b*. Cf. 1 Sam. 25, 36. *c*. C'est plus tard seulement que l'élevage du mulet fut interdit (Lév. 19, 19). *d*. Litt. : *la bouche*. *e*. Tel est le sens le plus probable du texte. *f*. Ce nom désigne ici « les deux Ḥôrôn », c'est-à-dire Bét Ḥôrôn d'en bas et Bét Ḥôrôn d'en haut, auj. Beit Our el Taḥta et Beit Our el-Foka, env. 15 kil. N.-O. de Jérusalem. *g*. C'est-à-dire chez son grand-père maternel (3, 3). *h*. Nous transposons le v. 37b pour rétablir la suite probable des idées. *i*. Litt. : *Puis l'esprit du roi se consuma* [de désir] *pour pardonner* (voy. note crit.). *j*. Ville de Juda, à 8 kil. env. au S. de Bethléhem. *k*. Réputée pour son habileté, elle était évidemment connue de Joab. *l*. Une personne en deuil devait non seulement avoir une tenue spéciale (porter un sac ou des vêtements déchirés, ne pas mettre de sandales), mais s'abstenir, pendant la durée du deuil, de tout soin de propreté (cesser de se coiffer, de s'oindre d'huile, de se couper les ongles); souvent elle se mettait la figure en sang.

[3] Tu viendras alors trouver le roi et tu lui tiendras ce discours. » Et Joab lui mit dans la bouche les paroles [qu'elle devait prononcer][a].

[4] La femme de Teqoa vint donc trouver le roi : elle se jeta la face contre terre, se prosterna et dit : « Viens à [mon] aide, ô roi, viens à [mon] aide. » [5] Le roi lui dit : « Qu'as-tu? » Elle répondit : « Hélas! Je suis veuve, mon mari est mort. [6] Ta servante avait deux fils. Ils se sont pris de querelle dans les champs; il n'y avait personne pour les séparer; alors l'un d'eux a frappé l'autre et l'a tué. [7] Et voilà que tout le clan s'est dressé contre ta servante[b] et a dit : Livre le fratricide; nous le ferons mourir pour prix du sang[c] de son frère qu'il a tué et, du même coup, nous exterminerons l'héritier[d]. — Ainsi ils éteindraient la [dernière] braise qui me reste, en sorte que mon mari n'aurait plus ni nom ni survivant[e] sur la surface de la terre[f]. [15][g] Et maintenant, si je suis venue parler au roi de cette affaire, c'est que le peuple me fait peur. Alors ta servante s'est dit : Il faut que je parle au roi. Peut-être le roi accédera-t-il à la demande de sa servante, [16] en écoutant sa servante [et] en l'arrachant aux mains de l'homme qui cherche à faire disparaître à la fois et moi et mon fils de l'héritage de Yahvé. [17] Ainsi ta servante a dit : Que le roi mon seigneur daigne prononcer, de façon à [me] rendre le repos. — Car mon seigneur le roi est semblable à l'ange de Dieu pour discerner le bien et le mal[h]. Que Yahvé, ton Dieu, soit avec toi! »

[8] Le roi dit à la femme : « Va-t-en à ta maison : je donnerai des ordres à ton sujet. » [9] La femme de Teqoa dit au roi : « Que la responsabilité [de ta décision] retombe sur moi et sur ma famille, tandis que le roi et son trône resteront indemnes[i]! » [10] Le roi dit : « Quel que soit celui qui t'a menacé, amène-le moi, et il ne te touchera plus. » [11] Elle dit alors : « Que le roi veuille bien faire mention de Yahvé son Dieu[j], afin que le vengeur du sang n'augmente pas le dommage et ne fasse pas périr mon fils. — Par la vie de Yahvé, dit-il, [je veux être maudit] s'il tombe à terre un cheveu [de la tête] de ton fils. »

[12] La femme dit alors : « Qu'il soit permis à ta servante de dire un mot à mon seigneur le roi! » Il répondit : « Parle. » [13] La femme dit : « Pourquoi donc médites-tu le malheur du peuple de Yahvé? Car le roi, en prononçant ce jugement, s'est déclaré lui-même coupable, du fait qu'il ne rappelle pas celui qu'il a banni. [14] Amnon, en effet, est mort, et, de même que les eaux une fois répandues à terre ne peuvent plus être recueillies, Dieu ne fera pas revenir son âme[k]. Que le roi fasse donc des plans pour que celui qui a été banni ne reste pas banni loin de lui. » [18] Le roi répondit et dit à la femme : « Réponds, je te prie, sans rien me dissimuler, à une question que je vais te poser. » La femme

4. « vint — le » *H* G S L* (lis. *wattâbô'*). H : dit donc au. « ô — aide » *G* (répéter *hôšî'â*). H : ô roi. 6. « alors — autre » lis. *wayyak* (avec *G L S*) *hâ'èḥâd 'èt 'âḥîw* (avec G^{L} (^{B})). H : alors l'un l'a frappé, l'un. 15. « au roi » G^{L} (suppr. *'ădônî*). H aj. : mon seigneur. 16. « qui cherche » *G (L)* (aj. *hamebaqqêš*). Manque en H. « Yahvé » G^{L} *T*. H : Dieu. 10. « Quel que soit » G^{BA} *S* (aj. *mî*). Manque en H. 11. « faire mention » *G* (lis. *yazkêr*). H : se souvenir. 13. « Yahvé » G^{L}. H : Dieu. 14. « Amnon, en effet, est mort », d'après G^{L} (lis. *kî mêt 'amnôn*). H : Nous mourrons, en effet, certainement. G^{L} : Ton fils, en effet, est mort. « ne fera pas revenir son âme » (lis. *yâšîb 'èlôhîm naphšô*. H : n'enlèvera (ou : ne pardonnera) pas une âme. « Que le roi fasse » G^{L} (lis. *yaḥšôb hammèlèk*). H : et il a fait. — Le texte du v. 14 est très incertain.

a. Joab a recours au même artifice que Natan (12, 1-12) : il soumet au roi un litige fictif. *b*. D'ordinaire, c'était le plus proche parent de la victime, le « vengeur du sang », qui était seul tenu de faire périr le meurtrier. Ici le clan tout entier intervient aussi, sans doute parce qu'il craint que la vengeance ne soit pas exercée rigoureusement, le « vengeur » étant aussi proche parent du meurtrier que de la victime; or le clan a un intérêt majeur à « n'avoir pas sur lui de sang innocent » (cf. Deut. 19, 13 et la note). *c*. Litt. : *de l'âme.* Pour les Israélites, « le sang c'est l'âme » (Deut. 12, 23). *d*. Ainsi l'héritage nous reviendra. Dans son excitation, la femme prête aux membres du clan des intentions qu'ils n'auraient évidemment pas exprimées aussi crûment, à supposer qu'ils les aient eues. *e*. Litt. : *ni reste.* *f*. Aux yeux des anciens Israélites, la vie sur la terre est la seule vraiment digne de ce nom; aussi la perpétuation sur terre du nom du défunt (dans la personne de ses descendants mâles) avait-elle, selon eux, plus de prix que la survie de l'ombre dans le Cheól.
g. Les v. 15-17 doivent être lus ici. A leur place traditionnelle, ils interrompent le cours du récit; car ils se rapportent, comme les v. 1-7 et 8-11 au cas fictif de la plaignante et non, comme les v. 12-14 et 18-20 au rappel d'Absalom. *h*. Litt. : *pour entendre le bien et le mal.* — La personnalité de « l'ange de Dieu » — ou « ange de Yahvé » — se distinguait à peine, dans la pensée des anciens Israélites, de celle de Yahvé lui-même (cf. Gen. 16, 7 et note *k*; Ex. 23, 20-21 et note *k*; Jug. 2, 1 et note *m*). La femme de Teqoa reconnaît à David une sagacité toute divine (de même v. 20; cf. 19, 27). *i*. Sous-entendu : au cas où Dieu désapprouverait cet acquittement et exigerait la vengeance du sang versé. Par cette formule, la femme détourne sur elle et son fils le châtiment divin qui, sans cela, risquerait d'atteindre le roi et sa dynastie (cf. Mt 27, 24-25). *j*. La femme demande que le roi confirme ses promesses par un serment. *k*. Ne lui rendra pas la vie.

dit : « Que mon seigneur le roi parle! » [19] Le roi dit : « La main de Joab est-elle avec toi en tout ceci? » La femme répondit : « Par ta vie, ô roi, mon seigneur, il n'y a pas à s'écarter, à droite ni à gauche, de tout ce qu'a dit mon seigneur le roi[a]. Oui, c'est ton serviteur Joab qui m'a donné des instructions et c'est lui qui a mis toutes ces paroles dans la bouche de ta servante. [20] C'est pour faire prendre à l'affaire un tour nouveau que Joab en a agi ainsi. Mais mon seigneur est doué d'une sagesse égale à celle de l'ange de Dieu, de sorte qu'il sait tout ce qui se passe sur terre. »

[21] Le roi dit à Joab : « Je veux bien faire ce [que tu me demandes] là. Va, ramène le jeune homme, Absalom. » [22] Joab se jeta la face contre terre et se prosterna; puis il bénit le roi et dit : « Ton serviteur sait aujourd'hui que tu as pour lui de la bienveillance[b], ô roi, mon seigneur, puisque le roi a fait ce que demandait son serviteur. » [23] Joab se mit en route; il se rendit à Guechour et amena Absalom à Jérusalem. [24] Mais le roi dit : « Qu'il se retire dans sa maison! Il ne sera pas admis en ma présence[c]. » Absalom se retira donc dans sa maison et ne fut pas admis en la présence du roi.

E² (?) *Détails divers sur Absalom [d].*

[25] Il n'y avait pas dans tout Israël d'homme aussi beau qu'Absalom; il méritait [à cet égard] tous les éloges : de la plante des pieds au sommet de la tête il était sans défaut. [26] Lorsqu'il se rasait la tête — et il se la rasait chaque année parce que [sa chevelure] devenait trop lourde et il devait la raser, — il pesait sa chevelure [qui atteignait], en poids du roi[e], deux cents sicles[f]. [27] Il naquit à Absalom trois fils et une fille; celle-ci se nommait Tamar et était d'une grande beauté.

Absalom obtient sa rentrée complète en grâce.

[28] Absalom demeura à Jérusalem J deux ans sans être admis en la présence du roi. [29] Alors Absalom manda Joab, afin de l'envoyer au roi; mais Joab ne consentit pas à se rendre auprès d'Absalom[g]. Celui-ci l'envoya chercher encore une seconde fois; mais il ne consentit pas à venir. [30] Absalom dit alors à ses serviteurs : « Voyez la pièce de terre de Joab attenante à la mienne et où il a de l'orge. Allez y mettre le feu. » Les serviteurs d'Absalom mirent le feu à la pièce de terre. [31] Joab se leva, vint trouver Absalom dans sa maison et lui dit : « Pourquoi tes serviteurs ont-ils mis le feu à ma pièce de terre? » [32] Absalom répondit à Joab : « Vois, je t'avais fait dire : Viens ici, je voudrais t'envoyer auprès du roi avec ce message : Pourquoi suis-je venu de Guechour? Mieux vaudrait pour moi y être encore. Je veux maintenant être admis en la présence du roi, et si je suis coupable, qu'il me mette à mort. »

[33] Joab se rendit chez le roi et lui rapporta [ces paroles]. Puis il appela Absalom, qui se rendit auprès du roi, se prosterna devant lui et se jeta la face contre terre devant le roi. Et le roi embrassa Absalom[h].

Absalom se révolte contre David.

15 *Menées démagogiques d'Absalom.*

[1] Il arriva après cela qu'Absalom se procura un char et des chevaux; et cinquante hommes couraient devant lui[i]. [2] Absalom allait dès le matin se poster au bord du chemin [qui

26. « deux cents ». G^{L} VL : cent. 30. G L aj. : Et les serviteurs de Joab vinrent le trouver, avec leurs vêtements déchirés, et dirent : « Les serviteurs d'Absalom ont mis le feu à la pièce de terre ». 33. « et se jeta » *G* (aj. *wayyippôl*). Manque en H.

a. Le roi a dit l'exacte vérité. *b*. Litt : *que j'ai trouvé grâce à tes yeux.* *c*. Litt. : *il ne verra pas mon visage.* *d*. Les v. 25-27, qui interrompent le fil de la narration, ne peuvent guère être de la même main que les récits environnants : d'après 18, 18, Absalom n'avait pas de fils, et, dans 1 Rois 15, 2, 10, 13, il est question d'une fille d'Absalom (est-ce la même?) nommée Maaka, et non Tamar. Les détails donnés ici doivent provenir d'une autre source. *e*. Expression en usage seulement après l'exil : le roi dont il s'agissait était le grand roi ou roi de Perse. *f*. Plus de trois kilos. *g*. Joab n'avait pas une affection spéciale pour Absalom. S'il était intervenu en sa faveur, c'était par égard pour les secrets désirs de David (v. 1) et sans doute aussi parce que l'intérêt de la dynastie lui paraissait exiger que la succession du roi revînt à l'aîné de ses fils : il soutiendra plus tard Adoniyya contre Salomon. *h*. En signe de pardon.
i. L'ordre de succession au trône n'était pas encore établi. En s'entourant d'un luxe royal (cf. 1 Sam. 8, 11), comme le fit plus tard Adoniyya (1 Rois 1, 5), Absalom se pose en prétendant.

conduisait] à la porte[a]; chaque fois qu'un homme ayant un procès se rendait auprès du roi pour obtenir justice, Absalom l'appelait et [lui] disait : « De quelle ville es-tu? » Il répondait : « Ton serviteur est de telle tribu d'Israël[b]. » 3 Alors Absalom lui disait[c] : « Vois, ta cause est bonne et juste, mais tu n'auras personne pour t'écouter de la part du roi. » 4 Et Absalom ajoutait : « Qui m'établira juge dans le pays? Tout homme qui a un procès à faire juger[d] viendrait à moi et je lui ferais justice. » 5 Quand un homme s'approchait pour se prosterner devant lui, il étendait la main, le retenait et l'embrassait. 6 Absalom agissait de la sorte envers tous les Israélites qui venaient demander justice au roi. Et Absalom séduisait[e] le cœur des hommes d'Israël.

Révolte d'Absalom. 7 Au bout de quatre ans, Absalom dit au roi : « Permets-moi, je te prie, d'aller accomplir le vœu que j'ai fait à Yahvé [qui réside] à Hébron[f]. 8 Ton serviteur, en effet, lorsqu'il habitait[g] à Guechour en Aram, a fait un vœu en disant : Si Yahvé me ramène à Jérusalem, je servirai Yahvé à Hébron. » 9 Le roi lui dit : « Va en paix. » Il se mit donc en route et partit pour Hébron.

10 Absalom envoya des agents secrets[h] dans toutes les tribus d'Israël avec ce message : « Quand vous entendrez le son du cor[i], dites-vous : Absalom est devenu roi à Hébron. » 11 Avec Absalom étaient partis de Jérusalem deux cents hommes, invités [par lui], qui s'étaient mis en chemin en toute simplicité et n'étaient au courant de rien. 12 Pendant qu'Absalom offrait les sacrifices, il envoya appeler Aḥitophel[j] le Guilonite, conseiller de David, dans la ville de Guilo[k]. La conjuration devint puissante et une foule de plus en plus nombreuse [de partisans] se joignait à Absalom.

Fuite de David.

David quitte Jérusalem. 13 Un informateur vint alors dire à David : « Absalom entraîne à sa suite le cœur des Israélites. » 14 David dit à tous ses serviteurs présents auprès de lui à Jérusalem : « Levez-vous. Fuyons; car [sans cela] nous n'aurions aucune chance d'échapper à Absalom. Hâtez-vous de partir, de peur que, se portant rapidement en avant, il ne nous atteigne, qu'il ne précipite sur nous le désastre et ne passe la ville au fil de l'épée[l]. » 15 Les serviteurs du roi dirent au roi : « A quelque parti que s'arrête mon seigneur le roi, nous sommes à ton service. » 16 Le roi sortit, suivi de toute sa famille; mais le roi laissa dix concubines pour garder le palais[m]. R (E) 17 Le roi sortit, suivi de tous ses serviteurs; ils s'arrêtèrent à la dernière maison[n] J 18 et toute l'armée passait auprès de lui.

15, 2. « chaque — ayant (litt. : tout homme qui avait) » G^L (lis. *kol 'îš*). H : tout l'homme. 5. « le retenait » H^* (lis. *bô*). H a une préposition insolite. 7. « quatre » G^L *S Josèphe* (lis. *'arba' šânîm*). H : quarante. 8. « me ramène » *G S T* (lis. *hâšêb*). H : me fait de nouveau habiter. « à Hébron » G^L (aj. *beḥèbrôn*). Manque en H. 12. « appeler » G^L (*S*) (aj. *wayyiqrâ'*). Manque en H. 17. « tous ses serviteurs » H^* G^{BA} (lis. *'ăbâdâw*). H : tout le peuple. « la dernière maison ». G* VL : l'olivier du désert (d'après v. 23). 18. « toute l'armée (litt. : le peuple) » G^{BL} (lis. *hâ'âm*). H : tous ses serviteurs.

a. Sans doute la porte du palais, où David rendait la justice. *b.* Litt. : *de l'une des tribus d'Israël*. On peut traduire aussi : « Et s'il répondait : « Ton serviteur est de l'une des tribus d'Israël », 3 Absalom lui disait, etc... ». « Israël » désignerait alors les tribus du Nord par opposition à Juda; Absalom, exploitant les vieilles animosités entre Nord et Sud, aurait insinué aux plaideurs venus d' « Israël » qu'ils n'obtiendraient pas justice à la cour d'un souverain judéen comme David. Il est constant, d'autre part, que le parti d'Absalom comptait au moins autant de Judéens que d'Israélites (voy., par exemple, 19, 10-15, 41-44) et que le foyer de la conspiration était même à Hébron, la vieille capitale du Sud. Mais il ne serait pas impossible que l'agitateur, jouant double jeu, ait attisé à la fois les méfiances d'Israël à l'égard de Juda et la jalousie des gens du Midi à l'endroit de Jérusalem, la nouvelle capitale du royaume unifié. *c.* Après s'être informé de son cas. *d.* Litt. : *qui a procès et jugement*. *e.* Litt. : *dérobait*. *f.* Le prétexte était spécieux; car, d'après la croyance courante, un vœu fait au Yahvé d'Hébron n'aurait pu être accompli devant le Dieu de l'arche à Sion : c'étaient presque deux personnes divines distinctes. *g.* Litt. : *lorsque j'habitais*. *h.* Litt. : *des espions*. *i.* Il s'agit, sans doute, d'un signal répété de village en village. *j.* Grand-père de Bat-Chéba. Peut-être n'avait-il pas pardonné à David sa conduite envers Urie. *k.* Auj. Khirbet Djala, 10 kil. N. O. d'Hébron; cf. Jos. 15, 51. *l.* Ne connaissant pas encore l'extension exacte de la révolte, David craint d'être surpris dans Jérusalem. Il veut, d'autre part, épargner à la population de la capitale une prise d'assaut avec ses conséquences. *m.* 16b est une glose destinée à préparer 16, 21 et 20, 3 et tirée de ces passages : cette glose est suivie d'une phrase (17a) qui reprend la dernière du récit principal (16a). *n.* Tel est le sens probable de l'expression hébraïque *la maison de l'éloignement*.

David et Ittaï. Tous les Keréti, tous les Peléti[a] et tous les hommes d'Ittaï le Guittite[b] qui étaient venus de Gat à sa suite, au nombre de six cents, défilèrent devant le roi. 19 Le roi dit à Ittaï le Guittite : « Pourquoi partirais-tu, toi aussi, avec nous? Retourne et reste avec le roi[c], car tu es étranger et tu es même exilé de ton pays. 20 C'est hier que tu es arrivé; et aujourd'hui je t'emmènerais avec nous à l'aventure, quand moi, je m'en vais je ne sais où[d]? Retourne, remmène tes frères avec toi et que Yahvé use envers toi de bonté et de fidélité! » 21 Ittaï le Guittite répondit au roi : « Par la vie de Yahvé et par la vie de mon seigneur le roi, où sera mon seigneur le roi — pour y mourir et pour y vivre, — là sera ton serviteur. » 22 David dit à Ittaï : « Va, passe. » Et Ittaï le Guittite passa avec tous ses hommes, ainsi qu'avec toutes les femmes et tous les enfants qui l'accompagnaient[e].

David et les prêtres. 23 Tout le monde[f] pleurait à grand bruit. Le roi se tenait debout près du torrent du Cédron et toute la foule défilait devant lui par la route de l'olivier du désert[g].

24 [h] Et voici qu'arrivèrent aussi Çadoq et tous les lévites avec lui et Abiatar portant l'arche de la loi de Dieu[i]. Ils déposèrent l'arche de Dieu [et attendirent] jusqu'à ce que la foule eût achevé de défiler hors la ville. 25 Le roi dit alors à Çadoq : « Rapporte l'arche de Dieu dans la ville. Si je trouve grâce aux yeux de Yahvé, il me ramènera et me permettra de la revoir[j] ainsi que sa demeure[k]. 26 Mais s'il dit : Je ne veux plus de toi, — me voici, qu'il fasse de moi ce qui lui plaira[l]. » 27 Et le roi dit au prêtre Çadoq : « Voyez : toi et Abiatar, vous allez retourner en paix à la ville et vos deux fils, Aḥimaaç ton fils et Jonathan fils d'Abiatar, vous accompagneront. 28 Voyez : je m'attarderai aux gués du désert[m] jusqu'à ce qu'il m'arrive un message de votre part pour m'informer. » 29 Çadoq et Abiatar rapportèrent l'arche de Dieu à Jérusalem et ils y restèrent.

David et Houchaï. 30 David gravissait la pente des Oliviers; il montait en pleurant, la tête voilée[n] et nu-pieds[o], et toute la foule qui l'accompagnait avait la tête voilée et montait en pleurant. 31 On avait informé David qu'Aḥitophel aussi était au nombre des conjurés, partisans d'Absalom. Et David avait dit : « Yahvé, mon Dieu, rends insensés, je t'en prie, les conseils d'Aḥitophel. » 32 Or, comme David arrivait au sommet, à l'endroit où l'on adore Dieu[p], il vit venir à sa rencontre

« et tous — Guittite » d'après « sa suite » et v. 22 (lis. *wekol 'anšê 'ittay haggittî*). H : et tous les Guittites. 19. « de ton pays (litt. : lieu) » H^* *G S L* (lis. *mimmeqômekâ*). H : par rapport à ton lieu. 20. « et que — toi » *G* (aj. *weyahwè ya'śè 'immekâ*). Manque en H (par homéotél.). 23. « bruit » suppr. le 1er *wekol hâ'âm 'ôberîm*. H : aj. et toute la foule défilait (répétition). « se tenait debout près du » lis. *'ômêd*. H : passait dans le. « devant lui par » G^L (lis. *pânâw*). H : devant. « de l'olivier du désert » G^L (*VL*) (lis. *zêt hammidbâr*). H : le désert (?). 24. « et Abiatar » d'après v. 27-29, 35-36 (aj. *we'èbyâtâr*). Manque en H. « déposèrent » lis. *wayyaṣṣigou*. H : versèrent. « [et attendirent] » G^L (suppr. *wayya'al èbyâtâr*). H : et Abiatar monta. 27. « Voyez : toi » G^{BAL} (lis. *re'ou*). H : Vois-tu. « et Abiatar — retourner » voy. v. 24 (lis. *we'èbyâtâr šoubou*). H : retourne. 28. « aux gués » H^k cf. 17, 16. H^q G (S) L T : dans les plaines. 29. « et ils y restèrent ». G^{BA} : et elle y resta. 31. « On — David » G^{BA} (G^L) *S L T* (lis. *ouledâwid houggad*). H : David avait informé.

a. Voy. note *i* sur 1 Sam. 30, 14 et note *h* sur 2 Sam. 8, 18. *b.* Officier de fortune philistin banni de sa ville à la suite, sans doute, de quelque trouble politique et entré depuis peu au service de David (v. 19-20). *c.* Le nouveau roi. C'est avec amertume plutôt qu'avec ironie que David emploie cette expression pour désigner Absalom. *d.* Litt. : *je m'en vais où je m'en vais*. Cf. Ex. 3, 14 et la note. *e.* Les mercenaires, surtout ceux qui étaient bannis de leur patrie, circulaient avec leur smala. *f.* Litt. : *toute la terre*. *g.* Sur cette route, voy. v. 30 et 32. *h.* Dans le récit, sous sa forme primitive, Abiatar devait être nommé partout, dans les v. 24-29, sur le même pied que Çadoq, comme le prouvent les v. 27b-29 et 35-36 : c'étaient les deux porteurs de l'arche. Çadoq ayant été plus tard considéré comme la souche de la seule dynastie sacerdotale légitime (ainsi Éz. 40, 46; 43, 19; 44, 15; 48, 11), le nom d'Abiatar fut rayé ou son rôle réduit — du moins dans les v. 24-27a (voy. notes critiques). — Un glossateur pénétré des principes de P ajouta, d'autre part, la mention de « tous les lévites » pour assurer à ces clercs, qui ne formèrent un ordre distinct qu'après 622, la place qui leur revenait dans la cérémonie d'après la théorie sacerdotale. *i.* Partout ailleurs dans ce récit le coffre sacré est appelé « l'arche de Dieu ». L'expression « l'arche de la loi (litt. : de l'alliance) » est deutéronomiste. — Il était naturel que les prêtres se préparassent à suivre David; car, sous ce roi, l'arche, palladium d'Israël, accompagnait d'ordinaire les armées (cf. 11, 11). *j.* Ou : de le revoir. *k.* Sion, résidence de l'arche (ou de Yahvé). *l.* Si David refuse, cette fois, de se faire accompagner par l'arche, c'est qu'il craint de n'être plus en faveur auprès de Yahvé; en ce cas, la présence de Dieu dans son camp pourrait lui être fatale. *m.* Cf. 17, 16. Probablement deux gués situés à 5 et 7 kil. au nord de l'embouchure du Jourdain. *n.* Marque de deuil (19, 5), par extension signe de douleur (Jér. 14, 3; Esth. 6, 12; Hén. 13, 9). *o.* Autre coutume funéraire (Éz. 24, 17, 23) devenue signe de douleur (Mi. 1, 8 cf. Ès. 20, 2-4). *p.* Il y avait donc un haut lieu au sommet du mont des Oliviers, et c'est par là que passait alors la route de Jérusalem aux gués du Jourdain, et non, comme aujourd'hui, par la dépression au sud de cette montagne.

Ḥouchaï l'Arkien[a], ami de David[b], la tunique déchirée et de la terre sur la tête[c]. 33 David lui dit : « Si tu partais avec moi, tu me serais à charge. 34 Si, au contraire, tu retournes à la ville et que tu dises à Absalom : « Je suis ton serviteur, ô roi. Permets que je vive. J'ai été longtemps le serviteur de ton père; je serai maintenant ton serviteur, » — tu déjoueras à mon profit les conseils d'Aḥitophel. 35 Là tu auras auprès de toi les prêtres Çadoq et Abiatar. Tout ce que tu apprendras de la maison du roi, tu le rapporteras aux prêtres Çadoq et Abiatar. 36 Ceux-ci auront là auprès d'eux leurs deux fils, Aḥimaaç [fils] de Çadoq, et Jonathan [fils] d'Abiatar : vous m'informerez par eux de tout ce que vous aurez appris. » 37 Ḥouchaï, ami de David, arriva dans la ville comme Absalom allait entrer à Jérusalem.

David et Ciba.

16 1 Lorsque David eut un peu dépassé le sommet, il vit venir à sa rencontre Ciba, serviteur de Meribbaal, avec une paire d'ânes bâtés portant deux cents pains, cent masses de raisins secs, cent fruits frais[d] et une outre de vin. 2 Le roi dit à Ciba : « Qu'est-ce que tu as là? » Ciba dit : « Les ânes doivent servir de montures à la famille du roi, le pain et les fruits d'aliments pour les soldats et le vin de breuvage pour ceux qui seront fatigués dans le désert. » 3 Le roi dit : « Et où donc est le fils de ton maître? » Ciba dit au roi : « Il reste à Jérusalem, car il se dit : Aujourd'hui la maison d'Israël va me rendre le royaume de mon père[e]. » 4 Le roi dit à Ciba : « Désormais, tout ce qui était à Meribbaal t'appartient. » Ciba dit : « Je me prosterne devant toi. Use envers moi[f] de bienveillance, ô roi mon seigneur. »

David et Chimeï.

5 Le roi David était parvenu à Baḥourim[g] lorsqu'il en vit sortir un homme issu du clan auquel appartenait la famille de Saül et qui s'appelait Chimeï fils de Guéra[h]. En sortant, il ne cessait de proférer des malédictions. 6 Il jetait des pierres à David et à tous les serviteurs du roi David, bien que toute l'armée et tous les Vaillants fussent à la droite et à la gauche du roi. 7 Chimeï disait dans ses imprécations : « Va-t-en, va-t-en, homme de sang, scélérat! 8 Yahvé fait retomber sur toi tout le sang de la maison de Saül[i], à la place de laquelle tu es devenu roi; aussi Yahvé a-t-il livré le royaume aux mains d'Absalom, ton fils. Te voilà [victime] de ta méchanceté, car tu es un homme de sang. » 9 Abichaï, fils de Cerouya, dit alors au roi : « Pourquoi ce chien mort se permettrait-il de maudire mon seigneur le roi? Laisse-moi passer [de son côté] et lui couper la tête. » 10 Le roi dit : « Qu'ai-je à faire avec vous, fils de Cerouya? Laissez-le maudire. Si c'est Yahvé qui lui a dit : Maudis David[j], qui pourrait lui dire : Pourquoi agis-tu ainsi? 11 Puis David dit à Abichaï et à tous ses serviteurs : « Voyez : mon fils qui est sorti de mes entrailles en veut à ma vie; à plus forte raison ce Benjaminite[k] [agit-il de même] maintenant. Laissez-le maudire, si Yahvé le lui a ordonné. 12 Peut-être Yahvé regardera-t-il mon affliction et m'accordera-t-il le bonheur au lieu de [réaliser] la malédiction prononcée aujourd'hui contre moi. »

32. « ami de David » *G* cf. v. 37 (aj. *rē'ē dâwid*). Manque en H. 34. « Permets — vive » *G* (lis. *'èḥyè*). H : je serai. « J'ai — père » lis *'ânî*. H : serviteur de ton père et moi depuis longtemps (?). « je — serviteur » lis. *'ânî*. H : et maintenant et moi [je serai] ton serviteur (?). **16,** 1. « Meribbaal » voy. 4, 4. 2. « le pain » *Hq G S L T*. Hk : et pour combattre. 5. « était parvenu » lis. *wehammèlèk dâwid bâ'* ou *wayyâbô' hammèlèk dâwid*. H est incorrect. 10. « Laissez-le maudire » (*G* [*L*] *S*) cf. v. 11 (lis. *hanniḥou lô wîqallēl*). Hk : s'il maudit. Hq : il maudit ainsi. « Si » *Hq G L* (lis. *kî*). Hk : et si. 12. « mon affliction » *G S L* (lis. *be'onyî*). Hk : la faute envers moi (?), Hq : mon œil (mes larmes?).

a. Cf. Jos. 16, 2 et la note. *b.* « Ami du roi » était sans doute un titre officiel en Israël comme à la cour de divers souverains étrangers (cf. Gen. 26, 26, note *j*). *c.* Signe de deuil (Jos. 7, 6). *d.* Litt. : *fruits d'été*, ainsi nommés par opposition aux raisins secs et aux figues sèches qu'on pouvait manger en toute saison. *e.* On suppose généralement que Ciba calomnie et trahit son maître, comme celui-ci l'en accusera (19, 26-28). Mais David lui-même ne put tirer cette affaire au clair (voy. 19, 29). Il est possible que Ciba ait dit la vérité : il n'avait pas intérêt à s'attacher au roi fugitif, dont la cause semblait désespérée; et il serait très naturel que Meribbaal ait espéré voir les dissensions dans la famille de David aboutir à la restauration de la dynastie de Saül. *f.* C'est-à-dire, sans doute : Continue à user à l'avenir envers moi... *g.* Voy. 3, 16 et la note. *h.* C'est-à-dire sans doute appartenant au clan benjaminite de ce nom (Gen. 46, 21; Jug. 3, 15). *i.* Chimeï fait allusion probablement à l'exécution de sept des fils de Saül (21, 1-14) et rend sans doute le roi responsable aussi du meurtre d'Abner et d'Ichbaal. *j.* La conduite étrange de Chimeï a pu contribuer à le faire considérer comme le jouet d'une puissance supérieure; car un aliéné seul pouvait montrer pareille témérité; or, en Orient, les déments sont sacrés, étant « possédés par un *djinn* ». *k.* Plus excusable, puisqu'il est de la même tribu que Saül.

13 David et ses gens reprirent leur route, tandis que Chimeï s'avançait au flanc de la montagne parallèlement à lui, et, tout en marchant, proférait des malédictions, jetait des pierres et lançait de la terre. 14 David et les troupes qui l'accompagnaient arrivèrent épuisés[a]..... et l'on s'y reposa.

Absalom à Jérusalem.

Rencontre d'Absalom et de Ḥouchaï.

15 Absalom entra dans Jérusalem, ainsi que tous les hommes d'Israël. Aḥitophel se trouvait auprès de lui. 16 Comme Ḥouchaï l'Arkien, ami de David[b], abordait Absalom, Ḥouchaï dit à Absalom : « Vive le roi! Vive le roi! » 17 Absalom dit à Ḥouchaï : « C'est là ton affection pour ton ami? Pourquoi n'es-tu pas parti avec ton ami? » 18 Ḥouchaï répondit à Absalom : « Non, celui qui a été élu par Yahvé ainsi que par ce peuple et par tous les Israélites, c'est à lui que j'appartiens et c'est avec lui que je resterai. 19 En second lieu, au service de qui serai-je? N'est-ce pas au service de son fils? Comme j'ai servi ton père, ainsi je te servirai. »

Sur le conseil d'Aḥitophel, Absalom prend possession du harem de son père.

20 Absalom dit à Aḥitophel : « Tenez conseil entre vous [pour voir] ce que nous avons à E¹ faire. » 21 Aḥitophel dit à Absalom : « Unis-toi aux concubines que ton père a laissées pour garder le palais[c]. Tout Israël apprendra que tu t'es rendu odieux à ton père et la résolution de tous tes partisans en sera affermie[d]. » 22 On dressa donc pour Absalom une tente[e] sur la terrasse et Absalom vint [y] trouver les concubines de son père sous les yeux de tout Israël. 23 Les conseils que donnait Aḥitophel étaient en ce temps-là [écoutés] comme des oracles qu'on aurait demandés à Dieu; c'est ainsi que tout conseil d'Aḥitophel était considéré tant par David que par Absalom.

Ḥouchaï assure à David le temps de se retirer sans être inquiété.

17 1 Aḥitophel dit à Absalom : « Permets que je J choisisse douze mille hommes et je me lancerai à la poursuite de David cette nuit même[f]. 2 Je fondrai sur lui tandis qu'il sera fatigué et découragé; je le frapperai d'épouvante et toutes les troupes qui l'accompagnent prendront la fuite. Alors je frapperai le roi seul 3 et je ramènerai à toi tout le peuple comme une jeune épouse revient à son mari : tu n'en veux à la vie que d'un seul homme. Ainsi tout le peuple restera sain et sauf. » 4 Cette proposition agréa à Absalom et à tous les anciens d'Israël.

5 Cependant Absalom dit : « Appelez aussi Ḥouchaï l'Arkien et écoutons ce qu'il a à dire lui aussi. » 6 Ḥouchaï se rendit auprès d'Absalom et Absalom lui dit : « Aḥitophel a parlé de telle et telle manière : devons-nous faire ce qu'il a dit? Sinon, parle à ton tour. » 7 Ḥouchaï répondit à Absalom : « Cette fois-ci le conseil qu'a donné Aḥitophel n'est pas bon. 8 Tu sais, ajouta Ḥouchaï, que ton père et ses gens sont braves, et qu'ils sont exaspérés comme, dans la brousse, une ourse privée de ses petits. Ton père est un homme de guerre : il ne se reposera pas pour la nuit, non plus que l'armée[g]. 9 Il doit être maintenant caché dans quelque caverne ou dans quelque village. Qu'il vienne à tomber dès l'abord [quelques hommes] dans [notre] armée, on l'apprendra et on dira : Le parti

13. « des pierres » suppr. le 2a *le'oummâtô*. H répète : parallèlement à lui. 15. « tous — Israël » *GB* (suppr. *hâ'âm*). H : tout le peuple, les hommes d'Israël. **17,** 1. « douze ». GL : dix. 3. « comme — homme » *G* (lis. *keśoub hakkallâ 'ēl 'îśâh 'ak nèphèš 'îš 'èḥâd 'attâ mebaqqēš*). H : comme retourne tout, l'homme à qui tu en veux. « Ainsi » *G* (lis. *wekol*). Manque en H. 5. « Appelez » *G S L* (lis. *qir'ou*). H : Appelle. 9. « dans [notre] armée » *GL* (lis. *bâ'âm*). H : parmi eux.

a. Il y avait évidemment ici un nom de lieu, peut-être Ophni (Jos. 18, 24), qui a pu être omis à cause de sa ressemblance avec le mot signifiant « épuisés ». *b.* Voy. 15, 32 et la note. *c.* Cf. 15, 16; 20, 3. *d.* Par cette démarche, Absalom s'arrogera l'une des prérogatives reconnues à l'héritier d'un roi défunt : le harem de celui-ci revenait à son successeur (cf. 3, 7 note *c*). Tous les conjurés sauront donc que nul rapprochement n'est plus possible entre le père gravement outragé et son fils. D'après Gen. 35, 22; 49, 3-4 Ruben fut maudit par Jacob pour avoir anticipé, de même, sur ses droits futurs d'héritier privilégié. *e.* Un antique usage voulait que le mariage s'accomplît sous une tente (*ḥouppa*), cf. Joël 2, 16; Ps. 19, 6. *f.* On voit que la proposition faite ici par Aḥitophel fut présentée à Absalom dans la journée même de son entrée à Jérusalem et de la fuite de David. L'autre conseil donné par Aḥitophel (16, 21) a pu n'être mis à exécution qu'ultérieurement. *g.* C'est-à-dire : David continuera sa marche pendant la nuit : il est donc maintenant hors d'atteinte. On peut traduire aussi : « il ne passera pas la nuit avec l'armée », c'est-à-dire sans doute qu'il aura devancé le gros de ses troupes, ne prenant avec lui que quelques hommes d'élite.

d'Absalom a subi une défaite. 10 Alors, même l'homme vaillant dont le cœur est semblable à celui du lion sentira fondre son courage, car tout Israël sait que ton père est brave et que ceux qui l'accompagnent sont gens de cœur. 11 Mais voici le conseil que je donne avec insistance : que tous les Israélites, de Dan à Beér Chèba, soient convoqués auprès de toi, aussi nombreux que les grains de sable qui sont au bord de la mer, et que tu marches en personne[a] au milieu d'eux. 12 Nous l'atteindrons en quelque lieu qu'il se trouve, nous nous abattrons sur lui comme la rosée tombe sur le sol et nous ne laisserons subsister ni lui ni aucun des hommes qui l'accompagnent. 13 Que s'il se réfugie dans une ville, tout Israël apportera des cordes vers cette ville et nous la traînerons au torrent, jusqu'à ce que sur son emplacement on ne trouve plus même un caillou[b]. »

14 Absalom et tous les hommes d'Israël dirent : « Le conseil de Ḥouchaï l'Arkien est meilleur que celui d'Aḥitophel. » Yahvé avait décidé de rendre inutile le sage conseil[c] d'Aḥitophel, afin d'amener le malheur sur Absalom.

15 Ḥouchaï dit aux prêtres Çadoq et Abiatar : « Aḥitophel a donné tel et tel conseil à Absalom et aux anciens d'Israël et moi, j'ai conseillé telle et telle chose. 16 Envoyez donc bien vite donner à David l'avertissement que voici : Ne fais pas étape cette nuit aux gués du désert[d], passe-[les] d'urgence ; il ne faudrait pas que le roi fût écrasé ainsi que toutes les troupes qui l'accompagnent. »

17 Jonathan et Aḥimaaç étaient postés à Én Roguél[e]. Une servante alla[f] les avertir ; ils devaient à leur tour aller avertir le roi David. Ils ne pouvaient, en effet, se laisser voir en entrant dans la ville. 18 Mais un jeune homme les aperçut et [les] dénonça à Absalom. Tous deux pressèrent le pas. Arrivés à la maison d'un habitant de Baḥourim[g] qui avait un puits dans sa cour, ils y descendirent. 19 La femme [de leur hôte] prit une couverture[h], l'étendit sur l'orifice du puits et répandit dessus du gruau[i], de sorte qu'on ne se doutait de rien. 20 Les serviteurs d'Absalom entrèrent chez cette femme dans la maison et dirent : « Où sont Aḥimaaç et Jonathan ? » La femme leur dit : « Ils ont passé . . . . .[j] » [Les envoyés d'Absalom les] cherchèrent, mais, ne les trouvant pas, retournèrent à Jérusalem. 21 Quand ils furent repartis, [les jeunes gens] remontèrent du puits et allèrent avertir le roi David. Ils dirent à David : « Levez-vous et hâtez-vous de passer l'eau, car Aḥitophel a donné tel et tel conseil pour vous perdre[k]. » 22 David et tous les hommes qui l'accompagnaient se levèrent et passèrent le Jourdain. Au point du jour il n'en restait pas un qui n'eût passé le Jourdain.

23 Aḥitophel, voyant que son conseil n'avait pas été suivi, sella son âne, se mit en route et s'en alla chez lui, dans sa ville ; il mit ordre à ses affaires et s'étrangla[l] ; il mourut et fut enseveli dans le sépulcre de son père.

Guerre entre David et Absalom. Mort d'Absalom.

David en Transjordanie. Absalom l'y poursuit.

24 David était arrivé à Maḥanaïm[m] lorsque Absalom franchit le Jourdain, accompagné de tout Israël. 25 C'est Amassa qu'Absalom avait mis à la tête du ban[a] à la place de Joab. Amassa était fils d'un homme appelé Yitra l'Ismaélite, qui s'était uni à Abigal[b], fille d'Isaï [et] sœur de Cerouya, la mère de Joab[c]. 26 Tout Israël campa, ainsi qu'Absalom, au pays de Galaad.

27 Lorsque David arriva à Maḥanaïm, Chobi fils de Naḥach, de Rabba des Ammonites[d], Makir fils d'Ammiel, de Lodebar[e], et Barzillaï le Galaadite, de Roguelim, 28 apportèrent des lits, des tapis, des coupes et de la poterie ; ils offrirent aussi du froment, de l'orge, de la farine, du grain rôti, des fèves, des lentilles, 29 du miel, de la crème, du fromage[f], du petit et du gros bétail, à David et aux troupes qui l'accompagnaient, afin qu'ils s'en nourrissent[g] ; car ils se disaient : « L'armée a souffert de la faim, de la fatigue et de la soif dans le désert. »

18 *Défaite d'Absalom.*

1 David passa en revue les troupes qu'il avait avec lui et plaça à leur tête des chefs de millier et des chefs de centaine[h]. 2 Puis David divisa l'armée en trois corps[i] : un tiers fut confié à Joab, un tiers à Abichaï fils de Cerouya [et] frère de Joab, un tiers à Ittaï le Guittite. Et le roi dit aux troupes : « Moi aussi, je marcherai avec vous. » 3 Mais l'armée dit : « Il ne faut pas que tu marches [au combat] ; car si nous venions à être mis en fuite, on n'attacherait pas d'importance à notre défaite ; même si la moitié d'entre nous périssait, on n'attacherait pas d'importance à notre mort, tandis que toi, tu vaux dix mille d'entre nous. Il est donc préférable que tu te tiennes dans la ville[j], prêt à nous porter secours. » 4 Le roi leur dit : « Je ferai comme il vous plaira. » Et le roi se tint à côté de la porte, pendant que toute l'armée sortait par groupes de cent et par groupes de mille. 5 Le roi donna cet ordre à Joab, à Aḥichaï et à Ittaï : « Ménagez, pour l'amour de moi, ce jeune homme, Absalom. » Et l'armée entière entendit le roi donner à tous les chefs cet ordre au sujet d'Absalom.

6 L'armée sortit en rase campagne à la rencontre d'Israël. La bataille eut lieu dans la forêt d'Éphraïm[k]. 7 L'armée d'Israël y fut battue devant[l] les serviteurs de David. Le carnage, ce jour-là, fut considérable : vingt mille hommes [périrent]. 8 Le combat se dispersa par toute la contrée et la forêt dévora, ce jour-là, plus de victimes que l'épée[m].

Mort d'Absalom.

9 Par hasard Absalom se trouva face à face avec des serviteurs de David. Absalom était monté sur un mulet ; celui-ci s'engagea sous les branches entrelacées d'un grand chêne. La tête d'Absalom se prit dans [la ramure de] l'arbre[n] et il resta suspendu entre ciel et terre, tandis que le mulet qu'il montait passait outre. 10 Quelqu'un le vit et en informa Joab : « Je viens de voir Absalom suspendu à un chêne. » 11 Joab dit à l'homme qui lui faisait ce rapport : « Tu l'as vu ! Pourquoi donc ne l'as-tu pas abattu

10. « Alors (litt. : Et il arrivera que) » G^L (lis. *wehâyâ*). H : Et lui. 11. « Mais — insistance » G^B (lis. *kî kô yâ'ôṣ yâ'aṣtî*). H : Mais je conseille. « au milieu d'eux » G (*S*) *L* (lis. *beqirbâm*). H : au combat. 13. « apportera » G^L (lis. *wehébî'ou*). H : lèvera (?). « la » G *S L* (lis. *'ôtâh*). H : le. 16. « aux gués ». Voy. 15, 28. 19. « l'orifice » H* *Seb L* (lis. *pî*). H : la surface.

a. Litt. : *que ta face marche* (cf. Ex. 33, 14 ; Deut. 4, 37 ; És. 63, 9 ; Éz. 6, 9, etc.). Ḥouchaï flatte adroitement Absalom en suggérant que la présence du prince au milieu de son armée sera un gage de victoire. *b*. Cette fanfaronnade devait plaire à des auditeurs orientaux. *c*. Litt. : *le bon conseil ;* cela ne signifie pas qu'il fût louable moralement, mais qu'il était avisé. *d*. Cf. 15, 28. *e*. Auj. le « puits de Job », au confluent des vallées du Cédron et de Ben Hinnom, au sud de Jérusalem. Voy. note sur Jos. 15, 7, cf. 18, 16 ; 1 Rois 1, 9. *f*. Litt. : *est allée*. Cette confusion des deux temps passés, insolite en hébreu classique, devint fréquente à basse époque. D'autres entendent « allait », comme si les deux jeunes gens avaient fait plusieurs fois le voyage de Jérusalem au camp de David ; ce qui est impossible. Peut-être ce passage a-t-il été remanié : Jonathan est ici nommé avant Aḥimaaç (cf. 15, 36 ; 17, 20). *g*. 3, 16 ; 16, 5. *h*. Peut-être une natte rigide. *i*. Cf. Prov. 27, 22. Selon d'autres, il s'agirait de fruits à sécher. *j*. L'hébreu a ici un mot inintelligible (*mîkâl*), puis « l'eau ». On a proposé de corriger, d'après G^L et L : « ils ont passé *en hâte* (*mehêrâ*) l'eau », leçon fort éloignée de l'hébreu et peu satisfaisante pour le sens. Lire peut-être plutôt *mesillat :* « Ils ont passé [outre] par la route de l'eau », c'est-à-dire *en suivant* la route qui mène au Jourdain (cf. v. 21). *k*. Sous-entendu : et son plan pourrait, après réflexion, être repris par Absalom. *l*. Les cas de suicides paraissent avoir été très rares en Israël (cf. Jug. 9, 54 ; 1 Sam. 31, 4-6 ; 1 Rois 16, 18 ; Mt 27, 3-10 ; Act. 1, 18-19). *m*. Cf. 2, 8.

25. « l'Ismaélite » G^A *1 Chr. 2, 17* (lis. *haççîme'élî*). H : l'Israélite. G^{BL} L : le Yizreélite « d'Isaï » G^L *1 Chr. 2, 13-17* (lis. *'Isay*). H : Naḥach (ditt. du v. 27). 26. « Tout » G^B (aj. *kol*). Manque en H. 28. « apportèrent — lits (litt. : lits de couchage) » d'après G *S L* (aj. en tête *hébî'ou 'arsôt*). Manque en H. G : apportèrent dix (*'ăsèrèt*) couchages. « des tapis » G (aj. *oumarbidîm*). Manque en H. « lentilles » G *S* (suppr. *weqâlî*). H aj. : du grain rôti (répétition). 29. « du fromage — bétail » lis. *oušephôt weṣô'n oubâqâr*. H : du petit bétail et du fromage de gros bétail. **18,** 2. « divisa — corps » G^L (lis. *wayešallèš*). H : envoya l'armée. 3. « toi » H* G^{BA} *Sym L* (lis. *'attâ*). H : maintenant. « dans la ville » G^{BA} (lis. *bâ'îr*). H : d'une ville (?). 7. « considérable » G *L* (suppr. le 2d *šâm*). H aj. : là. « hommes » *G* (aj. *'îš*). Manque en H. 8. « se dispersa » *S* (suppr. *šâm*). H aj. : là. 9. « il resta suspendu » G^B *S T* (*L*) (lis. *wayyittâl*). H : il fut mis.

a. C'est-à-dire des contingents fournis par les diverses tribus (cf. 8, 16 et note *d*). Absalom avait eu le temps de les lever, tandis que David, ayant dû fuir précipitamment la rive droite du Jourdain, avait tout au plus recruté ceux de la Transjordanie. *b*. La formule employée paraît indiquer qu'il ne s'agit pas d'un mariage du type ordinaire, mais d'une union d'un genre plus ancien (union de *ṣadiqa*) où l'épouse restait dans la maison de ses parents et y recevait de temps à autre son mari. *c*. Absalom, comme Ichbaal et David, confia donc le commandement suprême de ses troupes à un parent rapproché : Amassa était son cousin. *d*. Frère du roi des Ammonites détrôné par David (ch. 10-12), Chobi avait probablement été nommé par le vainqueur gouverneur du pays. *e*. Cf. 9, 4. *f*. Tel est le sens du mot d'après le targoum et la version syriaque. *g*. L'empressement des Transjordaniens à ravitailler David s'explique sans doute par les victoires qu'il avait remportées sur Ammon et Aram : les Israélites d'outre-Jourdain, naguère inféodés à Ichbaal, savaient gré à David d'avoir maté leurs dangereux voisins ; quant aux Ammonites, ils pouvaient être encore sous le coup de leur défaite. *h*. La désignation des officiers se faisait seulement après que les contingents des tribus étaient réunis et qu'on savait de quels effectifs on disposait. *i*. C'était la tactique ordinaire : voy. note *h* sur 1 Sam. 11, 11. *j*. Maḥanaïm. *k*. Localité inconnue. *l*. Voy. note *d* sur 1 Sam. 4, 3. *m*. Il y a encore dans la région, au nord du Yabboq, des pentes boisées et parsemées de gros blocs de rochers, dont la traversée pouvait être fort dangereuse pour une armée en déroute. *n*. On se représente d'ordinaire que ce fut l'abondante chevelure du fuyard qui s'enchevêtra dans les branches ; et telle est peut-être l'idée de l'annotateur auteur de 14, 25-27. Ici, en tout cas, il n'est pas question des cheveux d'Absalom : c'est sa tête qui se coinça violemment entre deux branches.

à terre et tué sur place? Je me serais fait un devoir de te donner dix [sicles d'] argent et une ceinture[a]. » [12] Mais l'homme dit à Joab : « Quand on pèserait dans mes mains mille [sicles] d'argent, je ne porterais pas la main sur le fils du roi; car nous avons entendu l'ordre que le roi t'a donné, ainsi qu'à Abichaï et à Ittaï, lorsqu'il a dit : Épargnez, pour l'amour de moi, ce jeune homme, Absalom. — [13] Si j'avais, au contraire, commis cette félonie au péril de ma vie, rien ne reste caché au roi... et toi, tu te serais tenu à distance[b]. » [14] Joab dit : « C'est donc moi qui agirai le premier, avant toi. » Il prit en mains trois javelots et les enfonça dans le cœur d'Absalom, qui était encore vivant dans [la ramure de] l'arbre. [15] Puis dix jeunes hommes, porteurs d'armes[c] de Joab, entourèrent [Absalom], le frappèrent et l'achevèrent[d].

[16] Alors Joab sonna du cor et l'armée cessa de poursuivre Israël; car Joab voulait épargner l'armée [vaincue]. [17a] On prit Absalom, on le jeta dans une grande fosse, au milieu de la forêt, et on éleva sur lui un énorme tas de pierres[e]. [18b] David érigea à son intention la stèle qui est dans la vallée du Roi[f], car il disait : « Il n'a pas de fils pour commémorer son nom[g]. » Et il appela cette stèle de son nom : on l'appelle aujourd'hui encore monument[h] d'Absalom[i]. [17b] Tous les Israélites s'enfuirent chacun vers sa tente[j].

Comment David accueillit la nouvelle de la victoire.

[18a] Après qu'Absalom eut été pris, [19] Aḥimaaç, fils de Çadoq[k], dit à Joab : « Permets que je coure annoncer au roi que Yahvé lui a fait justice [en le délivrant] des mains de ses ennemis. » [20] Mais Joab lui dit : « Ce n'est pas toi qui porteras les nouvelles aujourd'hui; tu les porteras un autre jour, mais tu ne le feras pas aujourd'hui, parce que le fils du roi est mort. » [21] Et Joab dit au Kouchite[l] : « Va rapporter au roi ce que tu as vu. » Le Kouchite se prosterna devant Joab et partit en courant. [22] Aḥimaaç insista encore et dit à Joab : « Quoi qu'il arrive, laisse-moi courir, moi aussi, à la suite du Kouchite. » Joab dit : « Pourquoi courrais-tu, mon fils? Il ne t'en reviendra aucune récompense[m]. » [23] Il répondit : « Quoi qu'il arrive, je courrai. » Joab lui dit : « Cours. » Aḥimaaç courut par le chemin de la plaine [du Jourdain][n] et dépassa le Kouchite.

12. « on pèserait (litt. : il serait pesé) » lis. *šâqoul*. H : je pèserais. S L : tu pèserais. « Épargnez—moi » *H* G S L T* (lis. *lî*). H : Épargnez, qui que ce soit. 14. « C'est—toi » *G^L (BA) T* (lis. *lâkên 'âḥèllâ*). H : Je n'attendrai pas ainsi devant toi. « javelots » *G^BA (T)* (lis. *šelâḥîm*). H : bâtons. 15. « l'achevèrent » lis. *wayemôtetouhou*. H : le firent mourir. 18b. « David — intention », d'après G (lis. *wayyaṣṣêb lô dâwid*). H : il (Absalom) érigea pour lui de son vivant. — Texte incertain. « la stèle » lis. *hammaṣṣèbèt*. H : une stèle (incorrect). « Il n'a pas..... son nom » *G^B* (lis. *lô* et *šemô*). H : Je n'ai pas..... mon nom. 18a. « Après — pris » *G^A* (lis. *nilqaḥ*). H : et Absalom avait pris. 19. « à Joab » *G^L* (aj. *leyô'ab*). Manque en H. 21. « Le Kouchite » lis., comme la première fois : *hakkouší*. H : Kouchi. 22. « Il — récompense (litt. : une récompense ne sera pas versée) » lis. *mouṣêt*. H : Il n'y aura pas de récompense suffisante (?). — Texte incertain. 23. Il répondit » *G (S) L* (aj. *wayyô'mèr*). Manque en H.

a. Il s'agit soit d'un ceinturon (cf. 1 Sam. 18, 4; Éz. 23, 15) d'honneur, soit d'une de ces ceintures dont on se servait comme de bourses. *b.* Tu n'aurais pas bougé le petit doigt pour me soustraire au châtiment. *c.* Voy. note *l* sur 1 Sam. 14, 1. *d.* C'était une des attributions du porteur d'armes, 1 Sam. 14, 13. *e.* Ainsi en agit-on dans beaucoup de pays à l'égard de ceux qui ont péri de mort violente, spécialement des criminels (cf. Jos. 7, 26; 8, 29). Le but primitif de cette pratique était de fixer au sol l'âme irritée du défunt, de façon qu'elle ne vînt pas tourmenter les vivants.

f. Vallée voisine sans doute de Jérusalem (Gen. 14, 17), mais qui n'a pas été identifiée. Le monument qu'on montre aujourd'hui comme étant le tombeau d'Absalom, dans la vallée du Cédron, est bien postérieur au temps de David.

g. D'après le texte massorétique (voy. notes critiques), c'est Absalom qui s'était lui-même érigé de son vivant cette stèle après l'avoir prise dans la vallée du Roi. Mais pourquoi aurait-il utilisé une stèle déjà existante? Pourquoi indiquer le lieu où il l'avait prise, et non celui où il la dressa ? Comment, du reste, un prince encore jeune et possesseur d'un nombreux harem aurait-il pu prévoir qu'il mourrait sans laisser de fils? Il est donc très probable que, comme le suggère le texte primitif des Septante, c'est David qui éleva à Absalom un cénotaphe au voisinage de la capitale pour que ce fils toujours aimé, quoique rebelle, pût recevoir du public les honneurs et les offrandes qu'une lignée de descendants mâles ne lui rendrait pas. Un fils, en effet, « commémore le nom » de son père, non seulement par le fait qu'on l'appelle « fils d'un tel », mais par les rites qu'il célèbre sur la tombe de famille : le verbe traduit par « commémorer » signifiart aussi « invoquer ». — Selon 14, 27 Absalom avait trois fils. *h.* Litt. : *main*, ainsi nommé, selon certains interprètes, parce qu'on y avait sculpté une main ouverte. On faisait figurer ce symbole notamment sur la sépulture des personnes mortes prématurément ou de mort violente; mais on représentait alors deux mains levées (souvent avec une invocation au Soleil vengeur). Mais il paraît plutôt que « main » a ici le sens général de « monument », qu'il avait souvent en hébreu (voy. note *c* sur 1 Sam. 15, 12). *i.* Nous transposons après 17a la fin du v. 18, qui traite d'un sujet analogue. Cette phrase avait peut-être été omise par un copiste, puis rétablie en marge par un correcteur et enfin insérée de nouveau dans le texte, mais à une mauvaise place. *j.* Voy. 1 Sam. 4, 10 et note *i*. *k.* Cf. 15, 36; 17, 17-21.

l. En hébreu *Kouchi*, mais toujours (sauf une fois v. 21) avec l'article : « le Kouchite ». Ce n'était donc pas le nom propre du personnage, mais un surnom qu'on lui avait donné, parce que, dans l'entourage de David, il était seul originaire de Kouch, c'est-à-dire de l'Éthiopie (la Nubie d'aujourd'hui), ou du sud de l'Arabie. Les Kouchites étaient en général des noirs (Jér. 13, 23). *m.* Le porteur de bonnes nouvelles était récompensé; celui qui en transmettait de mauvaises pouvait être châtié et même mis à mort (4, 10). *n.* Tandis que le Kouchite coupe sans doute au plus court, Aḥimaaç prend un chemin plus long, mais plus commode.

[24] David était assis entre les deux portes[a]. Le guetteur, étant monté à la terrasse de la porte, sur le rempart, leva les yeux et aperçut un homme qui courait seul. [25] Le guetteur cria et annonça la chose au roi. Le roi dit : « S'il est seul, c'est qu'il a une bonne nouvelle à annoncer[b]. » L'homme approchait de plus en plus. [26] Le guetteur aperçut alors un autre homme qui courait; et le guetteur posté au-dessus de la porte cria : « Voici un autre homme qui court seul. » Le roi dit : « Lui aussi apporte des nouvelles. » [27] Le guetteur dit : « Je reconnais la manière de courir du premier : c'est la façon de courir d'Aḥimaaç, fils de Çadoq. » Le roi dit : « C'est un homme de bien : c'est pour [annoncer] de bonnes nouvelles qu'il vient[c]. » [28] Lorsqu'il fut arrivé tout près, Aḥimaaç dit au roi : « Tout va bien. » Puis il se prosterna devant le roi la face contre terre et dit : « Béni soit Yahvé ton Dieu, qui a livré en ton pouvoir les hommes qui avaient levé la main contre mon seigneur le roi! » [29] Le roi dit : « Le jeune homme, Absalom, est-il sain et sauf? » Aḥimaaç répondit : « J'ai vu un grand tumulte se produire au moment où Joab envoyait ton serviteur; mais je ne sais ce que c'était[d]. » [30] Le roi dit : « Retire-toi et tiens-toi là. » Il se retira et resta là.

[31] A ce moment arriva le Kouchite; il dit : « Que mon seigneur le roi apprenne la bonne nouvelle : aujourd'hui Yahvé t'a fait justice, [il t'a délivré] des mains de tous ceux qui s'étaient dressés contre toi. » [32] Le roi dit au Kouchite : « Le jeune homme, Absalom, est-il sain et sauf? » Le Kouchite répondit : « Puissent les ennemis de mon seigneur le roi et ceux qui se sont dressés contre toi pour te faire du mal être tous comme ce jeune homme![e] » [33f] Alors le roi frémit. Il monta dans la chambre qui était au-dessus de la porte et fondit en larmes; tout en pleurant, il disait : « Mon fils Absalom, mon fils, mon fils Absalom! Que ne suis-je mort à ta place! Absalom mon fils, mon fils! »

19 [1] On vint dire à Joab : « Voici que le roi pleure et qu'il est dans le deuil à cause d'Absalom. » [2] La victoire fut, ce jour-là, changée en deuil pour toute l'armée, car l'armée avait entendu dire en ce jour que le roi était dans l'affliction à cause de son fils. [3] Et l'armée, ce jour-là, se glissa furtivement dans la ville, comme le font des troupes honteuses d'avoir lâché pied dans la bataille. [4] Le roi s'était voilé le visage[g] et criait à haute voix : « Mon fils Absalom! Absalom, mon fils, mon fils! »

[5] Joab entra auprès du roi, dans la maison, et dit : « Tu couvres aujourd'hui de honte le visage de tous tes serviteurs qui, en ce jour, t'ont sauvé la vie, ainsi qu'à tes fils et à tes filles, à tes femmes et à tes concubines, [6] puisque tu aimes ceux qui te haïssent et que tu hais ceux qui t'aiment. Tu montres bien, en effet, aujourd'hui, que chefs et serviteurs ne sont rien pour toi, car je me rends compte à présent que si Absalom vivait et que nous fussions tous morts, tu serais content. [7] Et maintenant, lève-toi, sors et adresse à tes serviteurs des paroles de réconfort[h], car, je le jure par Yahvé, si tu ne sors pas, il n'y aura pas un homme qui passe cette nuit auprès de toi[i] et tu te trouveras dans une détresse pire que toutes celles par lesquelles tu as passé depuis ta jeunesse jusqu'à présent. » [8] Alors le roi se leva et alla s'asseoir

25. « L'homme » aj. *hâ'îš* après *wayyêlèk*. Manque en H. 26. « posté — cria » *G^L (L)* (lis. *'al haššá'ar*). H : cria au portier. « un autre homme » *G S L* (lis. *'îš 'aḥêr*). H : un homme. 28. « Lorsqu'il — dit » *G^L* (lis. *wayyiqrab*). H : Et Aḥimaaç cria et dit. « en ton pouvoir » aj. *beyâdekâ* après *siggar*. Manque en H. 29. « est-il » *H* Seb* (lis. *hăšâlôm*). H : est. « au — serviteur » lis. *kišlôaḥ yô'âb 'èt 'abdekâ*. H : pour envoyer le serviteur du roi, Joab, et ton serviteur. 31. « il » *G^B S L* (suppr. le 2d *hakkouší*). H : le Kouchite. 33. « en pleurant » *G^L G* S* (lis. *bibkôtô*). H : en marchant. **19**, 1. « il est dans le deuil » *S T* (lis. *oumit'abbêl*). H : il a mené deuil. 4. « et criait » *G^L S L* (suppr. le 2e *hammèlèk*). H : et le roi criait. 7. « si » *G S L T* (lis. *kî 'im*). Manque en H.

a. Dans le passage couvert, entre la porte extérieure et la porte intérieure. On disait aussi « à l'intérieur de la porte » (1 Sam. 9, 14; 2 Sam. 3, 27). *b.* Plusieurs hommes courant ensemble eussent été des fuyards, survivants d'une défaite. *c.* Voy. note *f* sur 4, 10. *d.* On a supposé que le narrateur a voulu nuire à la renommée du fils de Çadoq en rapportant ce mensonge et on a trouvé dans ce trait la confirmation du fait — du reste constant — que cet auteur devait être membre ou, en tout cas, partisan de la famille sacerdotale rivale, celle d'Abiatar. Ce n'est pas sûr; car, aux yeux des anciens Israélites, un adroit mensonge ne constituait pas une tare, mais plutôt une preuve d'ingéniosité (cf. Gen. 12, 13; 20, 2, 5, 12-13; 26, 7; 31, 35; 33, 13-14; Jug. 3, 20; Jér. 38, 24-27, etc.). *e.* Pour annoncer un événement funeste, notamment un décès, on employait volontiers des circonlocutions de ce genre (cf. 1 Sam. 25, 26; Dan. 4, 16). *f.* Ce verset forme, dans les Bibles hébraïques imprimées, le premier du ch. 19. *g.* Cf. 15, 30. *h.* Litt. : *parle au cœur de tes serviteurs*. Cette expression signifiait « consoler », « encourager », cf. Gen. 34, 3; 50, 21; Es. 40, 2; Os. 2, 16. *i.* Toute l'armée désertera. Le ban, notamment, était formé de volontaires, qui, après une défaite, rentraient volontiers « chacun à sa tente » (1 Sam. 4, 10; 2 Sam. 18, 17; 1 Rois 22, 36; 2 Rois 14, 12).

à la porte. On prévint toute l'armée : « Voici, disait-on, que le roi est assis à la porte. » Et toute l'armée vint [se présenter] devant le roi.

Le retour de David.

Israël et Juda regagnés à la cause de David.

Israël s'était enfui, chacun [retournant] à sa tente. [9] Dans toutes les tribus d'Israël, tout le monde se mit à murmurer et à dire : « C'est le roi David qui nous a délivrés de tous nos ennemis et nous a arrachés au pouvoir des Philistins. Et maintenant il a dû fuir du pays et de son royaume devant Absalom. [10] Absalom, que nous avions oint[a] pour qu'il régnât sur nous, est mort à la guerre. Alors pourquoi tardez-vous à rappeler le roi? » Les propos de tout Israël parvinrent au roi.

[11] Alors le roi David envoya dire aux prêtres Çadoq et Abiatar : « Parlez aux anciens de Juda en ces termes : Pourquoi seriez-vous les derniers à ramener le roi dans son palais? [12] Vous êtes mes frères, vous êtes mes os et ma chair[b]. Pourquoi seriez-vous les derniers à rappeler le roi[c]? — [13] Et à Amassa vous direz : N'es-tu pas mes os et ma chair[d]? Que Dieu m'inflige telle et telle calamité et y ajoute encore celle-ci, si tu ne deviens pas à perpétuité chef du ban à mon service, à la place de Joab[e]. » [14] Tous les Judéens, comme un seul homme, eurent le cœur gagné et envoyèrent dire au roi : « Reviens, toi et tous tes serviteurs. »

[15] Le roi revint donc. Lorsqu'il atteignit le Jourdain, [les gens de] Juda étaient arrivés à Guilgal, s'avançant au-devant du roi pour l'aider à passer le Jourdain[f].

David et Chimeï[g].

[16] Chimeï, fils de Guéra, le Benjaminite, de Bahourim, descendit en toute hâte avec les hommes de Juda à la rencontre du roi David; [17] il avait avec lui mille hommes de Benjamin. Ciba, serviteur de la famille de Saül, ses quinze fils et ses vingt esclaves se précipitèrent pour gagner le Jourdain avant le roi; [18] ils se mirent à l'œuvre pour faire passer la maison du roi et rendre tous les services qu'il souhaiterait. Chimeï, fils de Guéra, se jeta aux pieds du roi comme il passait le Jourdain, [19] et dit au roi : « Que mon seigneur ne me traite pas en coupable. Ne te souviens plus de la perversité dont ton serviteur a fait preuve le jour où mon seigneur le roi est sorti de Jérusalem; que le roi ne la prenne pas à cœur! [20] Car ton serviteur reconnaît qu'il a péché[h] et voici que je viens aujourd'hui, le premier de toute la maison de Joseph[i] qui sois descendu au devant de mon seigneur le roi. » [21] Abichaï, fils de Cerouya, prit la parole et dit : « Chimeï ne sera-t-il pas mis à mort pour ce crime? car il a maudit l'oint de Yahvé. » [22] Mais David dit : « Qu'ai-je à faire avec vous, fils de Cerouya? Vous vous conduisez aujourd'hui en ennemis à mon égard. Est-ce qu'en ce jour quelqu'un pourrait être mis à mort en Israël[j]? Pourrais-je ignorer qu'aujourd'hui je suis [réellement] roi d'Israël? » [23] Puis le roi dit à Chimeï : « Tu ne périras pas. » Et le roi le lui jura.

David et Meribbaal[k].

[24] Meribbaal, fils de Saül, descendit aussi à la rencontre du roi. Il ne s'était pas soigné les pieds ni les mains[l], ne s'était pas fait la barbe et n'avait pas lavé

9. « murmurer » G^L (lis. *nâlôn*). H : se disputer. « de tous — ennemis » G (S) (lis. *mikkol*). H : de la main de nos ennemis. « et — devant » d'après G (lis. *oumé'al mamlaktô mippenê*). H : de dessus Absalom (?). 10. « pour qu'il régnât (litt. : roi) » G^L (aj. *lemèlèk*). Manque en H. « tardez-vous à » lis. *maḥšîm*. H : vous taisez-vous pour. « Les propos — au roi » G* S L* (transp. ici 11b sauf les deux derniers mots.) H place cette phrase à la fin du v. 11, puis répète « dans son palais ». 11. Voy. v. 10. 14a. Litt. : « Et le cœur de tous les hommes de Juda s'inclina... » H* T (suppr. *'èt*). H : Et il inclina le cœur de tous... « dire » G S L (aj. *lè'môr* avant *šoub*). Manque en H. 17. « se précipitèrent » (suppr. *we*). H : Et ils se précipitèrent. 18. « ils — œuvre » G (S) (lis. *wayya'abdou hâ'âbôdâ*). H : et elle passa le gué (?). 24, 25, 30. « Meribbaal ». Voy. 4, 4. 24. « ni les mains » d'après G^L (aj. *weyâdâw*). Manque en H.

a. Sur l'onction par le peuple, voy. note *g* sur 1 Sam. 10, 1. *b.* Cf. 5, 1. *c.* David tient à être rappelé d'abord par Juda, parce qu'il sait que, en raison des liens du sang, si forts dans l'antiquité hébraïque, cette tribu sera, en dépit de dissentiments passagers, le plus sûr appui de sa dynastie. Il fait donc appel, en sous-main, à la jalousie séculaire dont les gens du sud étaient animés contre ceux du nord, comme Absalom avait, semble-t-il, attisé la méfiance des tribus septentrionales à l'égard de Juda (15, 2-4). *d.* C'était son neveu (17, 25). *e.* David conserva donc à Amassa la fonction que lui avait confiée Absalom. Il voulait par là montrer qu'il avait pardonné aux rebelles, disgrâcier Joab, le meurtrier de son fils, et mettre à la tête de l'armée un de ses proches (cf. note *c* sur 17, 25). *f.* Le passage des gués du Jourdain, fleuve dont le courant est, en général, très rapide, était une opération délicate, parfois dangereuse, surtout pour une armée accompagnée de femmes et d'enfants (15, 22). *g.* 16, 5-13. *h.* Litt. : *que j'ai péché.* *i.* Ce texte montre que Benjamin avait anciennement fait partie de la grande tribu appelée « maison de Joseph »; celle-ci s'était donc scindée en trois groupements nouveaux (Éphraïm, Manassé et Benjamin), sans doute lors de l'installation en Canaan : Benjamin, en tout cas, passait pour être né en Palestine (Gen. 35, 16-20). *j.* Cf. 1 Sam. 11, 13; 14, 45. *k.* Cf. 16, 1-4. *l.* C'est-à-dire, comme l'explique la version grecque, ne s'était pas taillé les ongles.

ses vêtements[a] depuis le jour où le roi était parti jusqu'à celui où il revint en paix. [25] Lorsqu'il arriva de Jérusalem au-devant du roi, le roi lui dit : « Pourquoi n'es-tu pas parti avec moi, Meribbaal? » [26] Il répondit : « O roi mon seigneur, mon serviteur m'a trompé : ton serviteur lui avait dit : Selle-moi l'ânesse pour que je la monte et que je parte avec le roi, — car ton serviteur est perclus. — [27] Et il a calomnié ton serviteur auprès de mon seigneur le roi. Mais mon seigneur le roi est comme l'ange de Dieu : fais ce qui te semblera bon. [28] Car tous les membres de ma famille n'avaient à attendre de mon seigneur le roi que la mort et pourtant tu as admis ton serviteur parmi ceux qui mangent à ta table; quel titre, dès lors, me reste-t-il encore à implorer le roi? » [29] Le roi lui dit : « A quoi bon multiplier encore tes paroles? Je décide que toi et Ciba, vous vous partagerez les terres[b]. » [30] Meribbaal dit au roi : « Il peut même prendre le tout, du moment que mon seigneur le roi est rentré en paix chez lui. »

David et Barzillaï[e].

[31] Barzillaï le Galaadite était descendu de Roguelim et avait voyagé avec le roi pour l'escorter [jusqu'] au Jourdain. [32] Barzillaï était très âgé; il avait quatre-vingts ans. Il avait pourvu à l'entretien du roi pendant son séjour à Mahanaïm, car il était très riche. [33] Le roi dit à Barzillaï : « Continue à m'accompagner : je pourvoirai à l'entretien de tes vieux jours auprès de moi à Jérusalem. » [34] Mais Barzillaï dit au roi : « Combien de jours ai-je encore à vivre pour monter avec le roi à Jérusalem? [35] J'ai aujourd'hui quatre-vingts ans : puis-je [encore] distinguer ce qui est bon de ce qui est mauvais[d]? Ton serviteur pourrait-il apprécier le goût de ce qu'il mangerait et de ce qu'il boirait? Pourrais-je encore entendre la voix des chanteurs et des chanteuses[e]? Pourquoi ton serviteur serait-il à charge au roi mon seigneur? [36] Ton serviteur, en effet, n'a rendu au roi qu'un léger service : pourquoi le roi m'accorderait-il pareille récompense? [37] Permets à ton serviteur de s'en retourner, afin que je meure dans ma ville, près du tombeau de mon père et de ma mère[f]. Mais voici ton serviteur Kimham[g]; qu'il continue à accompagner le roi mon seigneur et traite-le comme il te semblera bon. » [38] Le roi dit : « Kimham continuera à m'accompagner; je ferai pour lui ce qui te plaira, et tout ce que tu désireras de moi, je le ferai pour toi. » [39] Tout le monde passa le Jourdain, tandis que le roi s'était arrêté. Puis il embrassa et bénit Barzillaï, qui s'en retourna chez lui. [40] David continua son voyage vers Guilgal, accompagné de Kimham. Tout le peuple de Juda faisait escorte au roi, ainsi que la moitié du peuple d'Israël.

Dissentiments entre Israël et Juda. Révolte de Chéba.

Les Israélites abandonnent David. Retour du roi à Jérusalem.

[41] Tous les hommes d'Israël vinrent alors trouver le roi et dirent au roi : « Pourquoi nos frères les hommes de Juda t'ont-ils accaparé et ont-ils aidé le roi et sa maison à passer le Jourdain, alors que tous les hommes de David constituent son peuple? » [42] Tous les hommes de Juda répondirent aux hommes d'Israël : « C'est que le roi m'est plus proche parent[h]. Pourquoi t'en irriter? En avons-nous mangé un morceau ou l'avons-nous enlevé[i]? »

25. « de Jérusalem » G* (lis. *miroušâlèm*). H : à Jérusalem. 26. « lui » G S L (aj. *lô*). « Selle-moi » G S (L) (lis. *ḥobšâ lî*). H : Je veux seller pour moi. 28. « à implorer » lis. *liz'ôq*. H : et [quel droit] à implorer. 29. « multiplier » G^L (lis. *tarbè*). H : parler. 31. « le roi » suppr. *hayyardên*. H aj. : [vers] le Jourdain (?). « [jusqu']au Jourdain » H* (Hs) (suppr. *'èt*). Hk est intraduisible. 32. « pendant son séjour » H* G S L T (lis. *bešibtô*). H : lors de son retour (?). 33. « l'entretien de tes vieux jours » G^{BL} (lis. *'èt śêbâtekâ*). H : ton entretien. 35. « serait-il » suppr. le 2e *'ôd*. H aj. : encore. 36. « Ton — service » lis. *kî me'aṭ* (avec G_L) *'abad* et suppr. *'èt hayyardên*. H : Ton serviteur passera quelque peu le Jourdain avec le roi (?). 39. « s'était arrêté » G* (lis. *'âmad*). H : avait passé. 40. « Kimham » H* cf. v. 37-38. H : Kimhân. « faisait escorte au roi (litt. : passait avec le roi) » G^{BA} (lis. *'ôberîm*). Hq : avait fait passer le roi. 41. « alors que — peuple » lis. *'ammô*. H : et tous les hommes de David avec lui. — Texte incertain.

a. Règles observées pendant le deuil. *b.* Le roi ajoute donc une certaine foi aux dires de Meribbaal, mais sans condamner formellement Ciba, qui vient de le combler de prévenances. *c.* Cf. 18, 27-29. *d.* Expression toute semblable à celle qu'on traduit d'ordinaire « connaître le bien et le mal » (Gen. 2, 9; 3, 5). On voit ici qu'elle pouvait signifier « discerner ce qui est bon (agréable) de ce qui ne l'est pas ». *e.* On voit que la vie, à la cour israélite, comportait déjà un certain luxe au temps de David. *f.* S'il mourait à Jérusalem, Barzillaï risquerait de n'être pas enseveli dans le tombeau de famille : grave disgrâce. *g.* Fils de Barzillaï. *h.* Les anciens Sémites avaient une propension particulière à considérer les collectivités (peuple, tribu, etc.) comme des personnes : un peuple peut parler à la première personne du singulier aussi bien qu'à la première du pluriel (cf. Nomb. 20, 14-21). *i.* D'autres entendent : « Avons-nous mangé quelque chose qui vienne du roi? Avons-nous prélevé des présents (en corrigeant *mas'ôt*) pour nous? »

[43] Les hommes d'Israël répondirent aux hommes de Juda : « J'ai dix fois plus de droits sur le roi; de plus, je suis ton aîné [a]. Pourquoi m'as-tu traité avec mépris? N'ai-je pas été le premier à parler de rappeler mon roi? » Les hommes de Juda tinrent alors des propos plus violents [encore] que ceux des hommes d'Israël.

20 [1] Or il se trouvait là un homme mal intentionné nommé Chèba, fils de Bikri [b]; c'était un Benjaminite. Il sonna du cor et dit :

> Nous n'avons aucun droit sur David;
> le fils d'Isaï ne nous appartient en rien :
> chacun à sa tente, Israël [c]!

[2] Alors tous les hommes d'Israël abandonnèrent David et remontèrent [chez eux] à la suite de Chèba. Les hommes de Juda, au contraire, escortèrent leur roi depuis le Jourdain jusqu'à Jérusalem. E[1] [3] David entra dans son palais à Jérusalem. Et le roi prit les dix concubines qu'il avait laissées pour garder le palais [d] et les séquestra; il pourvut à leur entretien, mais ne s'unit [plus] à elles; elles restèrent enfermées jusqu'au jour de leur mort, veuves du vivant de leur mari.

J *Amassa est assassiné par Joab.* [4] Le roi dit à Amassa : « Convoque auprès de moi les hommes de Juda [e] et dans trois jours [f] trouve-toi ici. » [5] Amassa partit pour convoquer Juda; mais il tarda au delà du terme fixé par David. [6] Alors David dit à Abichaï [g] : « Chèba, fils de Bikri, va devenir à présent plus dangereux pour nous qu'Absalom. Toi donc, prends avec toi les serviteurs de ton maître et mets-toi à la poursuite de Chèba, de peur qu'il ne trouve des villes fortes où se réfugier et qu'il ne nous échappe. » [7] A la suite d'Abichaï partirent Joab, les Keréti [h], les Peléti [i] et tous les Vaillants [j]. Ils sortirent de Jérusalem pour se mettre à la poursuite de Chèba, fils de Bikri. [8] Ils se trouvaient auprès de la grande pierre [k] qui est à Gabaon, lorsque Amassa arriva à la tête de l'armée [l]. Joab avait une épée à la main sous son vêtement et par dessus [celui-ci] il était ceint d'une [autre] épée attachée à ses reins et qui était dans son fourreau. Cette épée sortit [de son fourreau] et tomba [m]. [9] Et Joab dit à Amassa : « Tu vas bien, mon frère? » et, de la main droite, il saisit la barbe d'Amassa pour l'embrasser [n]. [10] Amassa ne se méfiait pas de l'épée que Joab avait à la main. Celui-ci l'en frappa au ventre et répandit à terre les entrailles d'Amassa; il n'eut pas à lui porter un second coup : Amassa mourut, tandis que Joab et son frère Abichaï poursuivaient Chèba, fils de Bikri. [11] Un des serviteurs de Joab se posta auprès d'Amassa, et il disait : « Que tous ceux qui aiment Joab et sont pour David suivent Joab ! » [12] Cependant Amassa se roulait dans son sang au milieu de la route. Cet homme, voyant que

43. « de plus — aîné » *G* (lis. *bekôr* au lieu de *bedâwid*). H : et même en David je [suis] plus que toi (?). « parler » G^L (suppr. *lî*). H aj. : pour moi. **20,** 3. « les dix concubines » suppr. *nâšîm* (avec G^L) et lis. *pilagšâw* (*G*). H : dix femmes concubines. « veuves — mari (litt. : veuves vivantes) » *G* (lis. *'almânôt ḥayyôt*). H : [en] veuvage à vie (?). 5. « David » G^L (aj. *dâwid*). H : lui. 6. « Abichaï ». S : Joab. « donc » *G* (aj. *we'attâ* avant *'attâ*). Manque en H. « avec toi » G^B (aj. *'ittekâ* après *qaḥ*). Manque en H. « trouve » lis. *yimṣâ'*. H est incorrect. « ne nous échappe » G^L (lis. *weniṣṣal mimmènnou*). H : et a sauvé notre œil (?). G^{BA} : ne couvre d'ombre nos yeux. 7. « A la — Joab » d'après *G* (lis. *'aḥărê 'ăbîšay*). H : A sa suite partirent les hommes de Joab. 8. « à la tête de l'armée » lis. *liphnê hâ'âm*. H : devant eux. « avait — vêtement » lis. *ḥèrèb beyâdô mittaḥat leboušô*. H : était ceint de son costume, son vêtement. « il était ceint d'une épée » *G* (lis. *ḥâgour*). H : était un ceinturon d'épée. « Cette épée (litt. : Elle) » G^B (lis. *wehî' yâṣe'â*). H : Il.

a. Les tribus du nord constituaient le vrai Israël; il s'y était déjà formé une conscience nationale, alors que dans le sud il n'y avait encore, au temps de Saül, qu'une poussière de peuplades assez vaguement rattachées à Israël. L'emploi du terme d'« aîné » ne suppose pas nécessairement qu'il existât une tradition selon laquelle Israël était le frère de Juda. Par suite la phrase précédente ne doit pas non plus forcément être entendue comme une allusion à la généalogie classique des douze tribus : Israël a dix fois plus de droits sur le roi national parce qu'il s'estime dix fois plus nombreux.

b. Bikri signifie membre du clan de Bèker, un de ceux dont se composait la tribu de Benjamin (Gen. 46, 21). On attendrait donc plutôt qu'il fût qualifié de « fils de Bèker ». Mais cette leçon ne figure que dans quelques manuscrits grecs au v. 21.

c. Cf. 18, 17; 19, 8 et surtout 1 Rois 12, 6. — L'idée est : « Puisque nous n'avons aucun droit, etc..., que chacun retourne chez lui ! » *d*. 15, 16; 16, 20-22. *e*. Il s'agit du « ban » (voy. note *d* sur 8, 16), distinct de l'armée permanente, que David fera partir sous les ordres d'Abichaï (v. 6-7). *f*. Après-demain. *g*. David évite d'avoir recours à Joab, tout en comptant peut-être que le général disgracié accompagnerait volontairement son frère et l'aiderait de ses conseils autorisés. C'est, en tout cas, ce qui eut lieu (v. 7). *h*. Voy. 1 Sam. 30, 14 note *i*. *i*. Voy. 8, 18, note *h*. *j*. Ce terme paraît désigner tantôt l'ensemble de la garde royale, composée principalement des Keréti et des Peléti, tantôt une petite élite au sein de cette garde (23, 8, 9, 16, 17, 22). Les deux acceptions conviendraient ici. *k*. Certainement une pierre sacrée, rocher brut plutôt que stèle. *l*. En pressant sa marche, il a réussi à rattraper les troupes d'Abichaï. *m*. Le texte a beaucoup souffert (voy. notes critiques). L'idée paraît être que Joab laissa tomber son épée de combat qui était bien en vue, afin d'endormir les défiances possibles d'Amassa, cependant qu'il gardait dans sa main gauche une autre épée cachée sous son manteau. *n*. Gestes d'amitié usités encore chez les Arabes.

tout le monde s'arrêtait, retira Amassa de la route, [le déposa] dans un champ et jeta sur lui un vêtement, parce qu'il voyait tous ceux qui arrivaient près de lui s'arrêter. [13] Lorsque [le corps d'Amassa] eut été retiré de la route, tous les hommes d'Israël passèrent outre, continuant, sous la conduite de Joab [a], la poursuite de Chèba, fils de Bikri.

Fin de la révolte de Chèba. [14] Celui-ci parcourut toutes les tribus d'Israël jusqu'à Abél-bét-Maaka [b]. Mais on l'accueillit avec mépris. [Toutefois] les Bikriens se rassemblèrent tous et le suivirent [c]. [15] [Les troupes de Joab] vinrent l'assiéger dans Abél-bét-Maaka et dressèrent contre la ville une levée de terre [d], qui atteignit l'avant-mur [e]. Comme toute l'armée qui accompagnait Joab travaillait à faire tomber le rempart [f], [16] une femme avisée cria [du haut des murs] de la ville : « Écoutez, écoutez. Dites, je vous prie, à Joab : Approche ici, que je te parle. » [17] Il s'approcha d'elle et la femme dit : « Tu es bien Joab ? » Il répondit : « Oui. » Elle dit : « Écoute les paroles de ta servante. » Il répondit : « J'écoute. » [18] Elle dit : « Jadis on répétait un dicton : Que l'on consulte [les gens] à Abél et à Dan pour savoir si c'en est fait [19] de ce qu'ont établi les fidèles d'Israël [g]. — Et toi, tu cherches à détruire une ville et une métropole [h] en Israël. Pourquoi ruinerais-tu l'héritage de Yahvé? » [20] Joab répondit : « Loin de moi, [oui], loin de moi pareille pensée! [Je veux être maudit] si je ruine ou si je détruis. [21] Il ne s'agit pas de cela; mais un homme de la montagne d'Éphraïm, nommé Chèba, fils de Bikri, a levé la main contre le roi, contre David. Livrez-le, lui seul, et je lèverai le siège de la ville. » La femme dit à Joab : « On va te jeter sa tête par dessus le rempart. » [22] La femme rentra en ville et parla à tout le peuple avec son habileté coutumière [i] : on coupa la tête de Chèba fils de Bikri, puis on la jeta à Joab. Celui-ci sonna du cor et [ses gens], levant le siège de la ville, se dispersèrent, chacun [revenant] à sa tente. Joab retourna à Jérusalem auprès du roi.

Officiers de la cour de David. [23] Joab commandait tout le ban; R[JE] Benaya, fils de Yehoyada, était à la tête des Keréti et des Peléti; [24] Adoniram était préposé aux corvées [k]; Yehochaphat, fils d'Aḥiloud, était le chancelier; [25] Chaoucha était scribe; Çadoq et Abiatar étaient prêtres; [26] et Ira le Yattirite était aussi prêtre de Yahvé [l].

13. « retiré » lis. *housar*. H est intraduisible. — Texte incertain. 14. « Abél-bét-Maaka » cf. 15; 1 Rois 15, 20; 2 Rois 15, 29 (suppr. *ou* devant *bét*). H : Abél et bét Maaka. « on — tous » lis. *wayeqillouhou* (avec H^k) *wayyiqqâhălou kol habbikrim* (d'après G^{BA}). H : et à tous les Bérim (?) et ils se rassemblèrent. — Texte très incertain. « et le suivirent » *G* (suppr. *'aph*), H aj. : aussi (?). 15. « travaillait à » d'après *G* (lis. *meḥaššebîm*). H : détruisait pour. 18. « Elle dit » G^L (suppr. *lè'mōr*). H aj. : en disant. « on — dicton » *G* (lis. *dâbâr*). H : on disait certainement. 18-19. « et à Dan — d'Israël » d'après *G* (lis. *oubedân hâtammou 'ăšer sâmou 'èmoûnê yisrâ'êl*). H : et ainsi on en finissait; [19] et moi, les plus paisibles (?) des fidèles d'Israël. — Texte incertain. 19. « à détruire » cf. v. 20 (lis. *lehašḥît*). H : à faire mourir. 22. « en ville et parla » d'après *G* (après *hâ'iššâ* aj. : *'èl hâ'îr wattedabbèr*). Manque en H. G : vers tout le peuple et parla à toute la ville. 23. « commandait (litt. : [était] sur) » *8, 16* (lis. *'al*). H : [était] vers. « ban » *8, 16*. H aj. : Israël. « Keréti » H^q *8, 18*. H^k : Cariens. 24. « Adoniram » *G* cf. *1 Rois 4, 6; 5, 28*. H : Adoram. 25. « Chaoucha » *1 Chr. 18, 16*. H^q : Chewa. H^k : Cheya (?). 1 Rois 4, 3 : Chicha. 26. « Yattirite » *S* (G^L) cf. *23, 38* (*1 Chr. 11, 40*) (lis. *hayyatiri*). H : Yaïrite.

a. Du droit de son prestige personnel, Joab est redevenu le chef, bien que son frère soit le général en titre. *b*. Auj. Abil, entre le Litani et le haut Jourdain, à l'extrême limite septentrionale du territoire israélite, au voisinage de l'État araméen de Maaka. *c*. Le clan de Bèker, qui était celui de Chèba, prit seul parti pour lui. Tel paraît être le sens du verset, dont le texte est gravement altéré (voy. notes critiques). *d*. Les Israélites avaient, on le voit, appris à pratiquer les opérations de siège en usage dans les grandes armées de l'antiquité et dont la principale consistait à faire des terrassements s'élevant jusqu'à la crête des murs de la place ennemie, de façon qu'on pût y entrer de plain-pied. *e*. Muraille plus basse placée en avant du rempart principal. — D'autres entendent : « et elle se tint sur l'avant-mur ». Le sujet serait la « femme avisée » dont il va être question. Ces mots seraient à transposer au v. 16 ou inversement une partie du v. 16 à insérer au v. 15. *f*. Sans doute en essayant d'en saper les fondations.

g. Abél-Bét-Maaka et la ville voisine de Dan (sur le haut Jourdain) avaient la réputation d'être des gardiennes de l'antique coutume authentiquement israélite. Les prêtres du sanctuaire de Dan étaient des descendants de Moïse (Jug. 18, 30).

h. Litt. : *une mère*. Laodicée du Liban est, de même, qualifiée, sur une monnaie de cette ville, de « mère en Canaan ».

i. Litt. : *dans sa sagesse*. *j*. Cette liste coïncide à peu près textuellement avec celle qui a déjà été donnée 8, 16-18. Selon certains critiques, la répétition en cet endroit de la fin du chapitre 8 indique que, dans une rédaction antérieure, le résumé du règne de David qu'est le chapitre 8 se trouvait ici, à la fin de l'histoire de ce roi. Cette hypothèse, toutefois, ne s'impose pas (voy. note *a* sur ch. 8) : et la répétition peut s'expliquer autrement : il y a tout lieu de penser que le récit qui suit (21, 11-14) se trouvait anciennement juste avant le chapitre 9 (cf. note *k* sur 9, 1). Lorsqu'on a transporté ce récit à sa place actuelle, en manière d'appendice à la biographie de David, on a pu, par mégarde, emporter en même temps les dernières phrases du morceau qui le précédait antérieurement, c'est-à-dire du chapitre 8. *k*. Ce dignitaire ne figure pas dans la liste du chapitre 8. Il était en fonctions sous Salomon et Roboam (1 Rois 4, 6; 5, 28; 12, 18). *l*. Au lieu d'Ira, la liste du chapitre 8 (v. 18b) nomme ici « les fils de David ». Le texte primitif portait peut-être les deux mentions. — Si on adopte la leçon « le Yattirite » (voy. note critique), on identifiera cet Ira avec l'un des « trente », c'est-à-dire des preux de David (23, 38) : il aurait été à la fois prêtre et guerrier comme l'archevêque Turpin dans la chanson de Roland.

IV. APPENDICE

RÉCITS ET DOCUMENTS DIVERS RELATIFS AU RÈGNE DE DAVID (21-24)[a]

I. — *Famine de trois ans. David en obtient la cessation par l'exécution de sept descendants de Saül*[b].

Réparation accordée aux Gabaonites.

JR J **21** 1 Il y eut une famine au temps de David[c], pendant trois années consécutives. David chercha la face de Yahvé[d], et Yahvé dit : « Il y a du sang sur Saül et sur sa famille, parce qu'il a mis à mort les Gabaonites. » 2 Le roi appela les R (J) Gabaonites et leur dit — or les Gabaonites n'étaient pas des enfants d'Israël : c'étaient un reste des Amoréens auquel les enfants d'Israël s'étaient liés par serment[e]; cependant Saül avait cherché à les frapper, dans son zèle pour les enfants d'Israël[f] et de Juda[g] — J 3 David donc dit aux Gabaonites : « Que dois-je faire pour vous [donner satisfaction] et comment ferai-je l'expiation pour que vous bénissiez l'héritage de Yahvé[h] ? » 4 Les Gabaonites lui répondirent : « Nous n'entendons réclamer ni argent ni or de Saül ou de sa maison[i]; d'autre part, il ne nous est pas permis de faire mourir personne en Israël[j]. » [David] dit : « Ce que vous direz, je le ferai. » 5 Ils dirent alors au roi : « L'homme qui nous a frappés et qui avait formé le projet de nous anéantir, de façon à nous faire disparaître entièrement du territoire d'Israël..., 6 qu'on nous livre sept de ses fils[k]; nous les empalerons[l] devant Yahvé à Gabaon sur la montagne de Yahvé. » Le roi dit : « Je [les] livrerai. » 7 Le roi épargna Meribbaal, fils R de Jonathan, fils de Saül, à cause des serments échangés par eux, par David et par Jonathan, fils de Saül[m]. 8 Le roi prit les deux fils que J

21, 1. « Il y a — famille » d'après *G* (lis. *ʿal šâʾoul weʿal bétô dâmîm*). H : A Saül et à la maison de sang... 4. « il ne — personne *G*^L (*L*) (lis. *lehâmît ʾîš*). H : nous n'avons personne à faire mourir. 5. « frappés » d'après *v. 2* (lis. *hikkânou*). H : achevés. « et qui — disparaître » d'après *G S* (lis. *lehašmîdénou*). H : et qui avait formé des projets contre nous (nous aurions été anéantis de façon à disparaître... [?], 6. « à Gabaon — Yahvé » cf. *v. 9* (lis. *begibʿôn* [*G*^BA *Aq Sym*] *behar*). H : à Guibea de Saül l'élu de Yahvé. 7, 8. « Meribbaal », voy. 4, 4.

a. Les chapitres 21-24 interrompent le cours du récit, qui ne sera repris qu'avec le début du livre des Rois (dernières volontés et mort de David). Ils forment un appendice comprenant les éléments suivants : 1° deux histoires relatives, l'une à une famine de trois ans (21, 1-14) l'autre à une peste de trois jours (24) et qui, anciennement, ont dû se faire suite; la seconde s'enchaîne directement à la première (24, 1) et se termine par la même formule. Mais on a, par la suite, intercalé, entre ces deux histoires, 2° des listes où sont catalogués, d'une part, des exploits accomplis du temps de David (21, 15-22), de l'autre, des héros de cette époque (23, 8-39) ; ces énumérations devaient primitivement faire suite au chapitre 5 ; car la première continue l'histoire des guerres de David avec les Philistins (5, 17-25). Cet ensemble de listes a été à son tour coupé en deux groupes, entre lesquels on a inséré, 3° deux poëmes attribués à David (22 et 23, 1-7). *b.* L'évènement raconté ici avait sa place chronologique au début du règne de David sur tout Israël, en tout cas avant l'admission de Meribbaal à la cour (car le fils de Jonathan, lorsqu'il fut accueilli par David, était le seul survivant de la famille de Saül, 9, 1) et avant la révolte d'Absalom, puisque Chimeï accuse David d'avoir versé le sang de la famille de son prédécesseur (16, 7-8). Le caractère hautement archaïque de ce sombre épisode et diverses particularités de style donnent à penser que cette page faisait partie de l'antique et excellent document d'où proviennent les chapitres 9-20, qu'elle devait précéder immédiatement. Elle aura été écartée par un premier compilateur, en raison du jour sinistre dont elle éclairait le règne de David, puis rétablie, — mais en appendice, — par un reviseur. *c.* Cette formule vague n'est naturellement pas du narrateur primitif, mais du reviseur. *d.* C'est-à-dire pria Yahvé (cf. 12, 16). Le texte primitif devait dire que David demanda à Dieu de lui révéler la cause de la calamité. *e.* Allusion au traité conclu entre les Israélites et la confédération de cités cananéennes à la tête de laquelle était la ville de Gabaon (Jos. 9, 15). *f.* Cette parenthèse, dont la gaucherie trahit la main d'un rédacteur, fait allusion à un épisode qui devait figurer anciennement dans l'histoire de Saül. Ce prince avait essayé de mettre fin à l'autonomie de la cité cananéenne de Gabaon, de même qu'il paraît avoir incorporé à Benjamin la ville de Beérôt, alliée de Gabaon, et en avoir chassé la population indigène (voy. 4, 2-3 et note *c*). Au cours de cette tentative contre Gabaon il avait fait périr plusieurs habitants de la ville.

g. La mention spéciale de Juda ne se justifie guère dans la circonstance. *h.* La famine était considérée comme l'effet, d'une part, de la colère des âmes des Gabaonites tués par Saül et qui réclamaient vengeance (chez beaucoup de peuples on admet que les morts ont pouvoir d'empêcher la terre, — où ils résident — de mettre ses forces au service des vivants; c'est ce que fit l'âme d'Abel à l'égard de Caïn [Gen. 4, 12]); d'autre part, des malédictions que les Israélites, lors de leur alliance avec Gabaon, avaient prononcées contre eux-mêmes au cas où ils violeraient leur serment. Pour apaiser les âmes irritées, il faudra accomplir les rites d'expiation que leurs vengeurs exigeront. Pour empêcher la malédiction de produire tous ses effets, il faudra obtenir que ceux-ci soient contrecarrés par une formule de bénédiction prononcée par les représentants des personnes lésées : le même procédé est employé par la mère de Mika (Jug. 17, 2) et par Salomon (1 Rois 2, 33, 44-45, cf. Ex. 12, 32; Deut. 29, 19; Ps. 109, 28). *i.* En cas de meurtre, la famille de la victime se contentait parfois d'une rançon (Ex. 21, 30). *j.* Par un procédé familier à la diplomatie orientale (cf. Gen. 23, 15), les Gabaonites indiquent leurs exigences, tout en ayant l'air d'y renoncer. *k.* Les fils étaient tenus pour solidaires des fautes de leur père. *l.* Sur le sens du mot hébreu, voy. note *h* sur Nomb. 25, 4. *m.* Le v. 7 doit être une glose; car David ignorait encore, après l'exécution racontée ici, l'existence du fils de Jonathan (9, 1-3).

Riçpa[a], fille d'Ayya, avait donnés à Saül, Armoni et Meribbaal, et les cinq fils que Mérab, fille de Saül, avait donnés à Adriel, fils de Barzillaï, de Meḥola[b]. 9 Il les livra aux Gabaonites, qui les empalèrent sur la montagne, devant Yahvé. Ils succombèrent tous sept en même temps. Ils moururent aux premiers jours de la moisson, au début de la moisson de l'orge[c].

Dévouement maternel de Riçpa.

10 Riçpa, fille d'Ayya, prit un sac et l'étendit pour elle[d] sur le rocher depuis le début de la moisson de l'orge jusqu'à ce qu'il tombât sur eux de l'eau du ciel[e] et ne laissa ni les oiseaux du ciel se poser sur eux pendant le jour, ni les bêtes des champs [s'en prendre] à eux pendant la nuit[f].

11 On rapporta à David ce qu'avait fait Riçpa, fille d'Ayya, concubine de Saül. 12 David, alors, alla prendre les ossements de Saül et ceux de Jonathan, son fils, chez les habitants de Jabès de Galaad, qui les avaient enlevés de la place publique de Betchân[g], où les Philistins les avaient suspendus le jour où les Philistins avaient vaincu Saül à Guilboa. 13 David emporta de là les ossements de Saül et ceux de Jonathan, son fils; on recueillit aussi les os de ceux qui avaient été empalés 14 et on ensevelit les os de Saül, ainsi que ceux de Jonathan, son fils, et des suppliciés, au pays de Benjamin, à Céla, dans le sépulcre de Qich, son père[h]. On fit tout ce que le roi avait ordonné et Dieu fut apaisé envers le pays après cela[i].

II. — *Défaite de quatre géants philistins.*

15 Les Philistins firent encore la guerre à Israël. David descendit[j] avec ses serviteurs; ils se postèrent à Gob[k] et guerroyèrent contre les Philistins. Alors se leva Dodo, 16 fils de Yoach, l'un des enfants de Rapha[l]; le poids de sa lance[m] était de trois cents sicles[n]; [elle était] en bronze. Il était ceint d'une épée neuve et il annonça qu'il allait tuer David. 17 Mais Abichaï, fils de Cerouya, vint à l'aide de celui-ci, frappa le Philistin et le mit à mort. Alors les gens de David firent ce serment : « Tu n'iras plus au combat avec nous[o], de peur que tu n'éteignes la lampe d'Israël[p]. »

18 Après cela, le combat reprit encore à Gob avec les Philistins. C'est alors que Sibkaï, de Ḥoucha[q], tua Saph, l'un des enfants de Rapha.

19 Le combat reprit encore à Gob avec

8. « Mérab » *H*^* *G*^L *S* (*T*) cf. *1 Sam. 18, 19*. H : Mikal. 9. « tous sept » *H*^q *G S L T* (lis. *šibʿâtâm*). H^k : sept fois. « aux premiers jours » lis. *hârîʾšônîm*. H : aux jours..... aux premiers. 10. « de la moisson de l'orge » *G* (aj. *seʿôrîm*). H : d'une moisson. 14. « ainsi — suppliciés » *G* (lis. *weʾèt ʿaṣmôt ṣehônâtân* et aj. *weʾèt ʿaṣmôt hammouqâʿîm*). H : et de Jonathan son fils. 15. « ils — Gob » lis. *wayyéšebou begôb*. Transposer ici les deux premiers mots de 16 (H : et Yôchebi à Nob). 15-16. « Alors — Yoach » lis. *wayyâqom*, puis (avec *G*^L) *dôdô* 16 *bèn yoʾâš*. H : et David fut fatigué ; 16 et Yôchebi à Nob. — Texte incertain. 16. « sicles » *G*^L (*G*^B) (lis. *šèqèl*). H : poids. « épée » *Sym L* (aj. *ḥèrèb* avant *ḥădâšâ*). Manque en H. 17. « firent » *G L* (suppr. *lô*). H : lui firent.

a. Cf. 3, 7. *b.* Cf. 1 Sam. 18, 19. *c.* La récolte de l'orge la plus hâtive des céréales, se fait en avril dans la région de Jérusalem. *d.* C'était d'ordinaire le manteau qu'on employait comme couverture pour la nuit (Ex. 22, 26; Deut. 24, 12-13). Riçpa le remplace par son grossier vêtement de deuil (cf. 12, 16; Esther 4, 3 et note *e*). *e.* La reprise de la pluie, qui avait évidemment manqué pendant les trois années précédentes (de là la famine), est le signe que Yahvé est apaisé — ainsi que les morts dont il défend les droits; — c'est seulement à ce moment que David a pu permettre l'ensevelissement des suppliciés (v. 13-14). En Palestine, les premières pluies tombent d'ordinaire en octobre. *f.* Riçpa veut préserver ses enfants du sort affreux réservé, selon la croyance du temps, aux morts qui n'ont pas été régulièrement ensevelis : leurs ombres sont traitées en parias dans le Cheôl (cf. Es. 14, 18-20 ; Éz. 32, 27-28). De plus, l'âme souffre, pensait-on, des mauvais traitements infligés au cadavre : c'est pour cela qu'on mutilait parfois les corps des ennemis et des criminels (1 Sam. 31, 10; 2 Sam. 4, 12) ou qu'on les abandonnait aux bêtes (1 Sam. 17, 44, 46; 2 Rois 9, 10; Jér. 16, 4; Éz. 29, 5, etc.). — On ignorait, au temps de David, la règle interdisant de laisser le corps d'un supplicié exposé après le coucher du soleil (Deut. 21, 22-23; Jos. 10, 26-27). *g.* La place qui s'étendait devant la porte de la ville, en dehors du rempart auquel les corps étaient suspendus. *h.* David accorde à Saül et aux siens une faveur très appréciée en permettant que leurs restes soient recueillis dans le sépulcre de famille; ils pourront ainsi avoir leur part des offrandes qu'y apporteront leurs descendants (cf. 18, 18 (note *g*); 19, 37, etc.). *i.* Ces deux mots appartenaient peut-être au récit suivant (24, 1). *j.* Le texte ne dit pas où David résidait alors. De Juda il fallait toujours descendre pour aller au-devant des Philistins. *k.* Localité inconnue.

l. Cette expression, dans les v. 16-22, désigne évidemment, comme ailleurs le mot *rephaïm*, des géants appartenant à une antique population de la Palestine. Le terme de *rephaïm* pouvait aussi être appliqué aux ombres (et alors soit aux ombres en général, soit à l'aristocratie du séjour des morts). Dans les poèmes phéniciens de Ras Chamra, les *Rpʾm* sont des héros semi-divins. Sur la filiation de ces diverses acceptions, on ne peut encore faire que des conjectures.

m. Tel est, du moins, le sens du mot en arabe. Si cette traduction est exacte, il s'agirait seulement de la pointe de la lance. *n.* Environ 6 kilogrammes. *o.* Trait analogue 18, 2-3. *p.* Ta mort entraînerait l'anéantissement de la nation : quand, dans une maison orientale, la lampe cesse de brûler la nuit, c'est qu'il ne s'y trouve plus d'habitant (cf. 1 Rois 11, 36 ; 15, 4; 2 Rois 8, 19). *q.* Clan de la région de Bethléhem, d'après 1 Chr. 4, 4.

les Philistins; et Elḥanân, fils de Yaari[a], le Bethléhémite, tua Goliath, le Guittite, qui avait une lance dont le bois était comme une ensouple de tisserands[b].

[20] Il y eut encore un combat à Gat. Il y avait là un homme de [grande] taille, qui avait six doigts à chaque main et six doigts à chaque pied, en tout vingt-quatre doigts. Lui aussi était issu de Rapha. [21] Il défia Israël, et Jonathan fils de Chimea[c], frère de David, le tua.

[22] Ces quatre étaient nés de Rapha à Gat et ils succombèrent sous les coups de David et de ses serviteurs.

III. — *Psaume de David*[d].

22 [1] David adressa à Yahvé les paroles de ce cantique lorsque Yahvé l'eut délivré de la main de tous ses ennemis et de la main de Saül. [2] Il dit :

Yahvé est mon rocher, ma forteresse et mon libérateur,
[3] mon Dieu, le roc où je trouve un abri,
Mon bouclier, la corne qui me sauve,
ma haute retraite et mon refuge.
O mon Sauveur, tu me délivres de la violence[e].
[4] Je m'écrie : « Loué soit Yahvé ! »
et je suis délivré de mes ennemis.
[5] Les flots de la Mort m'enveloppaient,
les torrents de la Destruction m'épouvantaient;
[6] Les liens du Cheôl m'entouraient,
les filets de la Mort m'avaient surpris.

[7] Dans ma détresse, j'ai invoqué Yahvé
et j'ai crié vers mon Dieu.
Et de son palais il entendit ma voix,
et mon cri parvint à ses oreilles.
[8] La terre fut ébranlée et trembla,
les fondations du ciel frémirent;
elles furent ébranlées parce que sa colère s'enflammait.
[9] La fumée montait de ses narines,
et un feu dévorant sortait de sa bouche;
il en jaillissait des charbons embrasés.
[10] Il inclina les cieux, et il descendit;
il y avait sous ses pieds de sombres nuées.
[11] Il monta sur un chérubin, et il vola;
il plana sur les ailes du vent.
[12] Il mit autour de lui l'obscurité comme une tente,
des eaux ténébreuses, des nuages noirs.
[13] Devant lui passaient des nuées,
de la grêle et des charbons ardents.

19. « de Yaari » d'après Hq dans *1 Chr. 20, 5* (lis. *yaʿârî* et (avec GL) suppr. *'ôregim*, dittogr. de la fin du v.). H : des forêts de tisserands (?). Hq dans 1 Chr. 20, 5 : Yaïr. — Texte incertain. 20. « là » (aj. *šâm* après *wayehî*). Manque en H. « de [grande] taille » *1 Chr. 20, 6* (lis. *middâ*). Hq : querelleur (litt. : de querelle). 22, 2. « Il dit ». Ps. 18 aj. « Je t'aime, Yahvé, ma force ! » « libérateur » *Ps 18* (suppr. *lî*). H aj. : pour moi. 3. « et mon refuge — violence ». Manque Ps. 18. 5. « Les » *Ps 18* (suppr. *kî*). H : Car les. 7. « crié » *G S Ps 18* (lis. *'ăšawwêaʿ*). H répète « invoqué » « parvint » *Ps* (aj. *tâbô'*). Manque en H. 8. « les fondations du ciel ». Ps : les fondements des montagnes. 11. « plana » *H* Ps* (lis. *wayyêdè'*). H : apparut. 12. « Il » *Ps* (lis. *yâšèt*). H : Et il. « une (litt. : sa) tente » *Ps* (lis. *soukkâtô*). H : des tentes. « des eaux ténébreuses » *Ps* (lis. *ḥèškat*). H : un amas d'eaux. « des nuages noirs (litt. : sans éclat) » suppr. *'âbê* et rattacher *minnôgah* au v. 13. H : des nuées de nuages. [13] Par l'éclat... (?). — Texte très incertain. 13. « passaient — et » *Ps* (lis. *ʿabîm* [*G L*] *ʿâberou bârâd we*). H : brûlaient.

a. Variantes : Yaddin, Arori (pour Adodi). La forme primitive du nom était peut-être Dodaï, très voisine de Dodo, donnée 23, 24. *b*. Cf. 1 Sam. 17, 7. — Il circulait en Israël plusieurs traditions sur la mort de Goliath (voy. 1 Sam. 17, note *g*). Celle-ci est, sans nul doute, la plus ancienne : on s'explique aisément que la victoire sur le géant, rapportée d'abord à l'un des preux de David, ait été ensuite attribuée au roi lui-même; l'hypothèse inverse n'est guère soutenable. *c*. Ou Chamma ; cf. 13, 3 (et note *q*), 32; 1 Sam. 16, 9; 1 Chr. 20, 7. *d*. Ce chant d'actions de grâces figure aussi dans le livre des Psaumes, où il forme le Ps. 18. Les variantes sont fort nombreuses; le texte paraît, en général, moins bien conservé dans le livre de Samuel (voy. notes critiques). Pour les notes explicatives, on voudra bien se reporter au Ps. 18. *e*. Ce membre, en excès dans le vers et qui ne figure pas au Ps. 18, est probablement une addition, comme celui que le texte du livre des Psaumes est seul à donner en tête de la pièce (v. 2).

[14] Yahvé tonna des cieux,
le Très-Haut fit entendre sa voix.
[15] Il lança des flèches et dispersa les ennemis[a],
il fit briller l'éclair et les chassa.
[16] Le lit de la mer apparut;
les fondements du monde furent mis à découvert
A la menace de Yahvé,
au souffle du vent de sa colère.

[17] D'en haut, il étendit [sa main] et me saisit,
il me retira des grandes eaux;
[18] Il me délivra de mon puissant ennemi
et de mes adversaires trop forts pour moi.
[19] Ils m'avaient assailli dans un jour de malheur,
mais Yahvé a été mon appui;
[20] Il m'a mis au large
il m'a sauvé parce qu'il m'aime.

[21] Yahvé m'a rendu selon ma justice,
il m'a traité selon mon innocence,
[22] Car j'ai gardé les voies de Yahvé
et je ne me suis pas détourné de mon Dieu pour faire le mal.
[23] Toutes ses ordonnances sont devant moi,
et je n'ai pas rejeté ses lois.
[24] J'ai été irréprochable à son égard
et je me suis tenu en garde contre mon iniquité.

[25] Yahvé m'a traité selon ma justice,
selon mon innocence manifeste à ses yeux.
[26] Avec celui qui est fidèle, tu te montres fidèle,
intègre avec qui est intègre,
[27] Pur avec qui est pur,
mais artificieux avec le pervers.
[28] Tu sauves les humbles,
mais tu abaisses les yeux hautains.

[29] Oui, tu es ma lumière, Yahvé;
mon Dieu illumine mes ténèbres.
[30] Avec ton aide, j'attaque une troupe armée;
avec mon Dieu, je franchis une muraille.
[31] La voie de Dieu est parfaite,
la parole de Yahvé est éprouvée.
Il est un bouclier.....[b]
pour tous ceux qui se confient en lui.
[32] Qui est Dieu, en effet, sinon Yahvé,
et qui est un rocher, si ce n'est notre Dieu,

14. « Yahvé ». Ps : et Yahvé. 15. « des flèches ». Ps : ses flèches. « il fit — l'éclair » GL (lis. *wayyibrèq bârâq*). H : l'éclair. Ps : et il lança des éclairs. 16. « de la mer ». Ps : des eaux. « les ». Ps : et les. « A la menace de Y. ». Ps : A ta menace, Y. « sa ». Ps : ta. 23. « je — lois » *Ps* (lis. *'âsîr mènnî*). H : ses lois, je ne m'écarte pas d'elle (*sic*). 25. « mon innocence (litt. : la pureté de mes mains) » *G Ps* cf. v. 21 (lis. *kebôr yâday*). H : ma pureté. 26. « celui qui est intègre » suppr. *gibbôr* ou lis. *gèbèr*. H : un vaillant intègre. Ps : un homme d'intégrité. 27. « Pur » (lis. *titbârar*), « artificieux » (lis. *titpattâl*) » *Ps*. H a des formes incorrectes. 28. Ps. aj. en tête : Car toi. « les yeux hautains » *Ps* (lis. *ʿênayîm râmôt*). H : tes yeux sur les hautains (?). 29. « tu — lumière ». Ps : tu fais briller ma lumière (lampe). « mon Dieu » *Ps* (lis. *'èlôhay*). H : et Yahvé. 30. « avec ». Ps : et avec.

a. Litt. : *et les dispersa*. *b*. Il est sans doute tombé un ou deux mots.

33 Ce Dieu qui me ceint de force
   et aplanit ma route,
34 Qui rend mes pieds agiles comme ceux des biches
   et m'établit sur les sommets,
35 Qui exerce mes mains au combat
   et mes bras à ployer l'arc d'airain?

36 Tu m'as accordé ton secours pour bouclier
   . . . . [a]
37 Tu as donné plus d'ampleur à mon pas,
   et mes chevilles n'ont pas fléchi.
38 J'ai poursuivi mes ennemis; je les ai exterminés
   et je ne suis pas revenu avant de les avoir anéantis.
39 Je les ai anéantis, je les ai écrasés et ils ne se sont pas relevés;
   ils sont tombés sous mes pieds.
40 Tu m'as ceint de force pour le combat,
   tu as fait plier sous moi mes rivaux.
41 Mes ennemis, tu les as mis en fuite devant moi;
   mes adversaires, tu les as anéantis,
42 Ils ont crié — sans que personne les sauvât —
   à Yahvé, — sans qu'il leur répondît.
43 Je les ai pulvérisés comme la poussière sur une place,
   je les ai écrasés comme la boue des rues.
44 Tu m'as délivré des discordes [qui déchiraient] mon peuple — [b]
   Tu m'as mis à la tête des nations :
   un peuple que je ne connaissais pas m'est asservi.
45 Les étrangers m'adressent des flatteries;
   au premier ordre, ils m'obéissent.
46 Les étrangers sont à bout de forces,
   ils sortent en tremblant de leurs forteresses.

47 Vive Yahvé et béni soit mon rocher!
   qu'il soit exalté, le Dieu, le rocher[c] qui me sauve,
48 Le Dieu qui me procure la vengeance
   et me permet de fouler les peuples sous mes pieds,
49 Qui me soustrait à mes ennemis :
   tu m'élèves au-dessus de mes rivaux,
   tu me fais échapper à l'homme violent.
50 C'est pourquoi je te louerai, Yahvé,
   et parmi les nations je chanterai à la gloire de ton nom.
51 Il accorde de grandes victoires à son roi
   et témoigne sa faveur à son oint,
   à David et à ses descendants à perpétuité.

33. « qui me ceint de force » *Ps* (lis. *hame'azzerênî*). H : [est] mon fort refuge. « et aplanit ma route » lis. (avec G^L et *Ps*) *wayyittên* et (avec H^q *G S L T*) *darkî*. H^k : et fait bondir l'[homme] intègre [sur] sa route. 34. « les » *G* cf. *Ps* (*G S L*) (lis. *bâmôt*). H : mes. 38. « exterminés ». Ps : atteints. 39. « Je les ai anéantis ». Manque en L^a S et Ps. « ils — relevés ». Ps : ils n'ont pu se relever. 41[b]. « tu les as » *L* (au Ps 18) cf. G^{BA} (lis. *taṣmitêm*). H : et je les ai. 42. « crié » *G S L T Ps* (lis. *yešawwe'ou*). H : regardé. 43. « sur une place (litt. : d'une place) » d'après G^L *Ps* (lis. *reḥôb*). H : de la terre. Ps : en face du vent. « écrasés ». H aj. : « je les ai foulés », variante du mot précédent. 44. « qui — mon peuple (litt. : de mon peuple) ». Ps : de peuple (populaires). G^{BA} T : des peuples. « mis » G^L *S Ps* (lis. *tesîménî*). H : conservé. 45. G^L et Ps donnent les deux hémistiches dans l'ordre inverse. 46. « ils — tremblant » lis. *weyèḥèrdou*. H : ils ceignent. — Texte très incertain. 48. « et — pieds (litt. : et foulant des peuples sous moi) » cf. *Ps. 144, 2* (lis. *werôdêd*). H : et fait descendre des peuples sous moi. Ps : et assujettit... 49. « me soustrait à ». Ps : me délivre de. « tu m'élèves » d'après *Ps.* (suppr. *ou*). H : et tu m'élèves. Ps : aussi (ou : en colère) tu m'élèves. 50. « et parmi les nations » lis. *oubaggôyim lešimkâ* (pour le rythme). H : parmi les nations; et.

a. La fin du v. 36 est altérée. Litt. : *et ton exaucement* (Ps. 18 : *ton humilité*) *m'a rendu grand* ou *nombreux*. On a proposé de corriger : « ton exaucement » en « ton aide » (*'ězrâtekâ*). *b.* Le vers étant incomplet, il faut peut-être transposer ici l'un des deux derniers membres du v. 49. *c.* On pourrait traduire : « le Dieu du rocher ». Mais « rocher » est plutôt une variante tirée par erreur de l'hémistiche précédent.

IV. — *Dernier poème de David[a].*

R **23** [1] Voici les dernières paroles de David :

   Oracle de David, fils d'Isaï,
   oracle de l'homme haut placé[b],
   De l'oint du Dieu de Jacob,
   du chantre[c] des psaumes d'Israël.

2 L'esprit de Yahvé parle par moi
   et sa parole est sur ma langue.
3 Le Dieu de Jacob a parlé;
   le Rocher d'Israël m'a dit :

« Celui qui gouverne les hommes avec justice,
   celui qui gouverne dans la crainte de Dieu
4 Est comme la lumière du matin quand le soleil se lève
   un matin sans nuage[d]
   et fait, mieux que la pluie, scintiller l'herbe de la terre[e].

5b Au contraire, point de prospérité pour [6] les méchants :
   [ils sont] comme les épines qu'on évite;
   Car on ne les prend pas avec la main,
7 et personne ne les touche.
   Le fer ni le bois de la lance ne sauraient [les] sauver :
   ils seront brûlés par le feu. »

5a Il n'en est pas ainsi de ma maison[f], grâce à Dieu :
   car il a fait avec moi une alliance éternelle
   Réglée de tous points et [fidèlement] observée.
   C'est en lui seul que je trouve mon salut et que je prends mon plaisir.

V. — *Les preux de David[g].*

L *Les Trois.* [8] Voici les noms des preux de David : Ichbaal le Ḥakmonite, chef des Trois. C'est lui qui brandit sa hache contre huit cents [ennemis], qui furent abattus en une seule fois. [9] Après lui Éléazar, fils de Dodo, l'Aḥoḥite, l'un des trois preux. Il était avec David à Pas-Dammim[h] lorsque les Philistins s'y ras-

23, 1. « haut placé ». G^L : [que] Dieu a élevé. 3. « Jacob » G^L *VL*. H : Israël. « dans » H^e (lis. *beṣir'at*). Manque en H. 4. « fait scintiller » lis. *menaggêaḥ*. H : sans éclat (?). — Texte incertain. 5b-6. « Au — méchants » lis. *ṣašliḥou*. H : [5b] Car il ne fera pas germer. [6] Et les méchants. — Texte très incertain. 7. « ne sauraient [les] sauver » lis. *lô' yemalleṭ*. H : ne sont remplis (?). — Texte très incertain. A la fin du v. H a de plus : « en habitant » (?), répétition d'un mot du v. 8. 5a. « C'est — plaisir (litt. : tout mon salut et tout mon plaisir [sont] en lui) » lis. *ḥèpḥṣî bô*. H : Car tout mon salut et tout plaisir. 8. « Ichbaal le Ḥakmonite » d'après G^L (*1 Chr. 11, 11*) (lis. *'išba'al haḥakmônî*). H : habitant dans la résidence, Taḥkemonite (?). « des Trois » G^L (*L*) (lis. *haššelôšâ*). H : du troisième. « brandit sa hache » lis. *'ôrêr* (avec *1 Chr. 11, 11*) *ma'ăṣâdô* (d'après G^L). H est inintelligible. « huit ». Chr. : trois. 9. « l'Aḥoḥite » *1 Chr. 11, 12* (lis. *hâ'âḥôḥî*). H : fils d'un Aḥ. « à Pas — Philistins » d'après *1 Chr. 11, 13* (lis. *bephas dammîm wehappelištîm*). H : quand ils défiaient les Philistins (?).

a. Cette pièce rappelle beaucoup Prov. 30; 31, 1-9 et Ps. 1 par son sujet (antithèse de la prospérité réservée au juste et du malheur qui attend le méchant), par son tour didactique et par certaines expressions. C'est une composition de basse époque, où l'on s'est proposé de tirer la leçon religieuse de l'histoire de David. Le texte a beaucoup souffert. *b.* Introduction imitée de Nomb. 24, 3, 15 et de Prov. 30, 1. *c.* Sens conjecturé d'après l'arabe; le mot, en hébreu, signifie d'ordinaire « gracieux, aimable ». Mais on ne peut pas traduire : « l'aimable chantre d'Israël », tout au plus : « le [sujet] favori des chants d'Israël ». *d.* Ces mots qui troublent le rythme et sont mal rattachés au contexte, paraissent avoir été surajoutés. *e.* Dans cet hémistiche, comme dans la strophe sur les méchants (v. 5b-7) la signification et la teneur même du texte sont mal établies. *f.* Si le texte de cette phrase est bien conservé, elle devait être précédée d'un développement sur le sort qui attend les méchants. C'est pourquoi nous transposons la strophe où ce sujet est traité (5b-7) avant celle où il est parlé de l'avenir réservé à la maison de David (5a). *g.* Les guerriers les plus braves de l'entourage de David formaient deux groupes analogues à celui des paladins de Charlemagne ou à celui des chevaliers de la Table ronde du roi Arthur. Chacun de ces ordres comprenait un nombre limité de titulaires : le groupe le plus élevé en dignité avait trois membres, l'autre trente, mais on remplaçait ceux qui venaient à mourir (tel Assaël, v. 24), ce qui explique que la liste des « Trente » comprît 37 noms (v. 39). — La présente liste a été reproduite deux fois par le Chroniqueur : 1 Chr. 11, 11-46 et, en partie, 1 Chr. 27; le texte des Chroniques a été moins gravement altéré que celui de Samuel, de sorte qu'il est fort utile pour le rétablissement de l'original. *h.* Ou Éphès Dammim (1 Sam. 17, 17).

semblèrent pour la bataille et que les Israélites se retirèrent[a] devant eux. [10] Mais lui se dressa et abattit des Philistins jusqu'à ce que sa main fût engourdie et fît corps avec son épée. Yahvé accorda, ce jour-là, une grande victoire [à Israël]. Les troupes revinrent et suivirent Éléazar, mais seulement pour piller.

[11] Après lui Chamma, fils d'Éla, le Ḥarodite. Les Philistins se rassemblèrent à Lèḥi[b]. Il y avait là une pièce de terre entièrement plantée de lentilles et l'armée fuyait devant les Philistins. [12] Il se posta au milieu du champ, le défendit et battit les Philistins. Yahvé accorda ce jour-là une grande victoire [à Israël].

Les Trente. Exploit de trois d'entre eux[c].

[13] Trois des Trente descendirent et vinrent, au début de la moisson, auprès de David au repaire d'Adoullam[d], alors qu'un parti de Philistins campait dans la vallée des Rephaïm[e]. [14] David était alors dans le repaire et il y avait un poste de Philistins à Bethléhem. [15] David exprima un désir : « Qui me donnera à boire, dit-il, de l'eau du puits qui est à la porte de Bethléhem ? » [16] Les trois preux se frayèrent un passage à travers le camp des Philistins, tirèrent du puits qui est à la porte de Bethléhem de l'eau qu'ils emportèrent et présentèrent à David. Mais il ne voulut pas en boire et la répandit en libation à Yahvé. [17] « Que Yahvé, dit-il, me préserve de faire chose pareille, de boire le sang des hommes qui sont allés [là-bas] au péril de leur vie ! » Et il refusa d'en boire[f]. Voilà ce que firent ces trois preux.

Abichaï, chef des Trente, et Benayahou.

[18] [Venait] ensuite Abichaï, frère de Joab, fils de Cerouya. C'est lui qui était le chef des Trente. Il brandit sa lance contre trois cents [ennemis], qu'il tua, et se fit un nom parmi les Trente. [19] Il était plus considéré que les Trente et devint leur chef, mais n'arriva pas à [égaler] les Trois.

[20] Puis Benayahou, fils de Yehoyada, homme valeureux et riche en hauts faits, [originaire] de Qabçeél[g]. C'est lui qui vainquit les deux fils d'Ariel, de Moab. C'est lui qui descendit et tua le lion dans la citerne, un jour de neige. [21] C'est lui aussi qui vainquit un Égyptien de haute taille; l'Égyptien avait une lance à la main. Benayahou descendit contre lui avec un bâton, arracha la lance des mains de l'Égyptien et le tua avec sa propre lance[h]. [22] Voilà ce que fit Benayahou, fils de Yehoyada; et il se fit un nom parmi les trente preux. [23] Il était plus considéré que les Trente, mais n'arriva pas à [égaler] les Trois. David le mit à la tête de sa garde[i].

Suite de la liste des Trente.

[24] Assaël[j], frère de Joab, était des Trente;
Elḥânan, fils de Dodo[k], de Bethléhem,
[25] Chamma, le Ḥarodite,
Èliqa, le Ḥarodite,
[26] Ḥèlèç, le Paltite[l],
Ira, fils d'Iqqéch, le Teqoïte[m],
[27] Abièzer, l'Anatotien[n],
Sibbekaï, le Ḥouchatite[o],

« devant eux » G^L (aj. *mippenéhèm*). Manque en H. 10. « Mais » G^L *S* (aj. *we*). Manque en H. 11. « Éla » G^L cf. *1 R. 4, 18* (lis. *'élâ*). H : Agué. « le Ḥarodite » *v. 25* (lis. *haḥărôdî*) H : hararite. « à Lèḥî » G^L (lis. *lèḥyâ*). H : par groupe (?). « lentilles ». 1 Chr. 11, 13 : orge. 12. « ce jour-là » G^L cf. *v. 10* (aj. *bayyôm hahou'*). Manque en H. 13. « Trois » H^q H^* *G S L T Chr.* H^k : Trente. « vinrent — moisson » lis. *wayyâbô'ou rô'š haqqâṣîr*. H : au début, et vinrent vers la moisson (?). « au repaire » cf. *v. 14* (lis. *meṣoudat*). H : à la caverne. 15. « du puits » H^k (lis. *mibbe'er*). H^q : de la citerne. 16. « du puits » H^k (lis. *mibbe'èr*). H^q : de la citerne. 17. « Que Yahvé — préserve » H^* G^L *S T* (*1 Chr. 1, 19*) (lis. *miyyahwè*). H : Loin de moi, Yahvé,... « de boire le sang » lis. *šetôt dam*. H : Est-ce le sang. G L : Boirais-je le sang. 18. « des Trente » *S* cf. H^k (lis. *haššelôšîm*). H^q : des Trois. « les Trente » *S* (lis. *baššelôšîm*). H : les Trois. 19. « Il était — Trente » lis. *min haššelôšîm*, puis (avec *1 Chr. 11, 25*) *hinnô nikbâd*. H : plus que les Trois était-il considéré ? 20. « homme » d'après G^{BA} *S L* (suppr. *bèn* ou *'îš*). H^q : fils d'un homme valeureux. « fils d' » G^{BL} (aj. *bené*). Manque en H. « d'Ariel, de Moab » lis. *mimmô'âb*. H : d'Ariel de Moab. 21. « de haute taille (litt. : homme de dimension) » *1 Chr. 11, 23* (lis. *'îš middâ*). H^q : homme de [belle] apparence. 23. « à — Trois » *v. 19* (lis. *'ad*). H : vers les Trois « à la tête de » *1 Chr. 11, 25* (lis. *'al*). H : vers. 24. « de Bethléhem » H^* G_L *L 1 Chr. 11, 26* (lis. *mibbêt*). H : Bethléhem. 27. « Sibbekaï » G^* *1 Chr. 11, 29 ; 27, 11 ; cf. 21, 18*. H : Mebounnaï.

a. Litt. : *montèrent*, c'est-à-dire regagnèrent la montagne. *b*. Localité judéenne célèbre par le combat que Samson y livra aux Philistins, armé seulement d'une mâchoire d'âne (Jug. 15, 9-19). *c*. D'après le v. 13 cet épisode eut pour héros trois guerriers anonymes, appartenant au groupe des Trente. S'il a été inséré ici, c'est peut-être que le rédacteur de la présente liste les identifiait avec les « Trois », précédemment nommés. Et telle était peut-être, en effet, la pensée du narrateur primitif, s'il est permis de supposer qu'au v. 13, au lieu de « trois des Trente », il y avait « les trois ». *d*. Cf. I Sam. 22, 1 et note *h*. *e*. Cf. 5, 18 et note *e*; 21, 16 note *l*. *f*. Arrien (VI, 26, 2) rapporte un trait analogue sur Alexandre : souffrant de la soif dans le désert de Gédrosie, il refusa de boire l'eau qu'on lui apporta, mais pour un autre motif : il ne voulait avoir aucun avantage sur ses hommes. *g*. Ville de Juda à la frontière d'Édom (Jos. 15, 21 ; Néh. 11, 25). *h*. Les détails donnés sur le combat de Benaya avec le géant égyptien se retrouvent dans l'histoire de la lutte de David avec Goliath (I Sam. 17, 40, 51 et note *e*). *i*. David avait occupé le même poste à la cour de Saül (I Sam. 22, 14). *j*. Cf 2, 18-23. *k*. Cf. 21, 19 et notes. *l*. De Bêt Pèlet, dans le midi de Juda (Jos. 15, 27 ; Néh. 11, 26). *m*. De Teqoa, 8 kil. S. de Bethléhem. *n*. D'Anatot, N. E. de Jérusalem. *o*. Cf. 21, 18.

[28] Çalmon, l'Aḥoḥite,
Maharaï, le Netophatite[a],
[29] Ḥéled, fils de Baana, le Netophatite,
Ittaï, fils de Ribaï, de Guibea des Benjamites,
[30] Benayahou, le Piratonite[b],
Ḥiddaï, des vallées de Gaach[c],
[31] Abibaal, l'Arbatite[d],
Azmavet, le Baḥourimite[e],
[32] Èlyaḥba, le Chaalbonite[f],
Yachén, le Gounite[g],
Jonathan, [33] fils de Chamma, le Hararite,
Aḥiam, fils de Charar, le Hararite,
[34] Èliphèlet, fils d'Aḥasbaï, le Maakatite[h],
Èliam, fils d'Aḥitophel, le Guilonite[i],
[35] Ḥeçraï, le Carmélite[j],
Paaraï, l'Arbite[k],
[36] Yigueal, fils de Natan,
Maççaba, fils de Gad[l],
[37] Cèleq, l'Ammonite,
Naḥaraï, le Beérotien[m], porteur d'armes de Joab, fils de Cerouya,
[38] Ira[n], le Yattirite[o],
Garéb, le Yattirite,
[39] Urie, le Ḥittite[p].
En tout trente-sept[q].

VI. — *Peste provoquée par un dénombrement. Érection d'un autel[r].*

24

Dénombrement du peuple.

[1] La colère de Yahvé s'enflamma de nouveau[s] contre Israël et il excita David contre le peuple[t]. « Va, dit-il, fais le dénombrement d'Israël et de Juda[u]. » [2] Le roi dit à Joab et aux chefs de l'armée[v] qui étaient à ses côtés : « Parcourez toutes les tribus d'Israël, depuis Dan jusqu'à Beér Chèba, et recensez le peuple, afin que je connaisse le chiffre de la population. » [3] Joab dit au roi : « Que Yahvé ton Dieu rende le peuple deux fois, trois fois, cent fois plus nombreux et que le roi, mon seigneur, le voie de ses yeux ! Mais pourquoi le roi, mon seigneur, tient-il à ce projet ?[w] » [4] L'ordre du roi prévalut sur [l'opposition de]

29. « Ḥéled » *L 1 Chr. 11, 30*. H : Ḥéleb. 30. « le » *1 Chr. 11, 31 ; 27, 14*. Manque en H. 31. « Abibaal » d'après *1 Chr. 11, 32*. H : Abialbôn. Chr. : Abiél. « Baḥourimite » d'après *1 Chr. 11, 33*. H : Barḥoumite. 32. « Yachén » suppr. *bené* (ditt. de la fin du mot précédent). H : les fils de Yachén. « le Gounite » d'après *1 Chr. 11, 34* [G^A] (lis. *haggounî*). Manque en H. 33. « fils de Chamma » d'après *1 Chr. 11, 34* (aj. *bèn*). H : Chamma. 34. « le Maakatite » suppr. *bèn*. H : le fils d'un Maakatite. 36. « Maççaba » G^L. H : de Çoba. « fils de Gad » lis. *bèn* (avec *1 Chr. 11, 38*) *gad*. H : Bani le Gadite. 38. « Yattirite » (2 fois). H : Yitrite. **24**, 2. « et aux chefs » G^L *1 Chr. 21, 2* (lis. *we'èl sâré*). H : chef. « Parcourez » lis. *šoutou*. H : Parcours. 4. « sur » *1 Chr. 21, 4* (lis. *'al*). H : vers.

a. De Netopha, aujourd'hui Bét Nettif, 20 kil. O. de Bethléhem. *b*. De Piratôn, en Éphraïm (Jug. 12, 15). *c*. Montagne en Éphraïm (Jos. 24, 30 ; Jug. 2, 19). *d*. De Bét ha-Araba dans le désert de Juda (Jos. 15, 6, 61 ; 18, 18). *e*. De Baḥourim (cf. 3, 16). *f*. De Chaalbim, ville danite (Jos. 19, 42), prise ensuite par Joseph (Jug. 1, 35). *g*. Clan de Nephtali (Gen. 46, 24 ; Nomb. 26, 48). *h*. De Maaka, royaume araméen voisin de l'Hermon. *i*. Cf. 11, 3 ; 15, 12. *j*. Voy. 1 Sam 25, 2. *k*. D'Arab dans le midi de Juda (Jos. 15, 52). *l*. Les deux principaux prophètes du temps avaient donc chacun un fils parmi les preux. *m*. Voy. 4, 2-3. *n*. Voy. 20, 26 note *l*. *o*. De Yattir dans la montagne de Juda (Jos, 15, 48 ; 21, 14). *p*. Cf. 11, 3-26. *q*. La liste ne contient que 33 noms, 36 si l'on y comprend les Trois. Le livre des Chroniques donne à la fin un nom supplémentaire. Ces preux sont presque tous natifs de Juda. Il y a cependant aussi parmi eux quelques guerriers originaires d'Israël (v. 29b, 30, 32, 37b), y compris Guibea de Benjamin, la ville de Saül (29b) ; il y a même plusieurs étrangers, un Araméen (34a), un Ammonite (37a) ; un Ḥittite (39). Le Beérotien (37b) était peut-être cananéen (voy. 4, 3 note *c*).

r. Ce récit présentait pour les Judéens un intérêt spécial parce qu'il indiquait pourquoi avait été pour la première fois érigé un autel israélite sur l'emplacement du futur temple de Jérusalem : il en ressort que ce sanctuaire se trouve, comme c'était le cas en général pour les lieux saints de l'antiquité, à un endroit où la divinité a manifesté sa présence (ici par l'apparition de l'ange de Yahvé et par la cessation d'une épidémie) ; l'autel est bâti *après* que Yahvé a arrêté le fléau, donc en témoignage de gratitude (v. 16b, 25a). Telle est, du moins, la conception que suggère le fil principal du récit. D'après certains passages, l'idée est un peu différente : le lieu où l'autel doit être bâti est désigné par un prophète et il faut l'ériger *afin que* le fléau cesse de frapper le peuple : c'est un autel expiatoire [v. 18-19 (en partie), 21b, 25b]. Ces passages, ainsi que tous ceux où intervient encore le prophète Gad (v. 10-15a), proviennent sans doute d'une main différente, qui a amplifié le récit principal, peut-être d'après une autre source.

s. Allusion à 21, 1-14. *t*. Le Chroniqueur, ne pouvant plus admettre qu'une suggestion funeste puisse provenir de Yahvé, dit que ce fut Satan qui excita le roi (1 Chr. 21, 1). L'antiquité israélite ignorait encore ces scrupules (cf. Ex. 10, 1, 20 ; 1 Sam. 2, 25 ; 26, 19 ; Jug. 9, 23 ; 1 Rois 12, 15 ; 2 Rois 24, 19-20 ; Ès. 6, 9-10). *u*. Les dénombrements sont abhorrés par quantité de peuples, non seulement parce qu'ils sont les préliminaires ordinaires des levées d'impôts et de troupes, mais surtout parce qu'ils témoignent d'une curiosité impie, l'homme essayant de percer le mystère dont Dieu s'enveloppe pour multiplier les gens, les bêtes et les biens. De plus on risque de provoquer la jalousie des puissances invisibles quand on se félicite de l'accroissement de sa famille, de son peuple ou de ses richesses : on est à peu près sûr alors d'en perdre bientôt une partie (voy. Prov. 27, 14 et la note). C'est pour prévenir pareilles calamités que la loi sacerdotale ordonnera que chaque homme recensé paie à Yahvé une rançon « pour le rachat de sa vie » (Ex. 30, 12-13). *v*. Le recensement doit être fait par les autorités militaires parce qu'il a pour but principal de dénombrer les hommes en état de porter les armes (v. 9). *w*. Joab essaie de prévenir la diminution de la population qu'entraînera fatalement le désir sacrilège du roi (voy. note *u*) en demandant à Dieu de multiplier, au contraire, le peuple (de même Moïse Deut. 1, 11 et 12).

Joab et des chefs de l'armée. Joab et les chefs de l'armée quittèrent le roi et partirent pour recenser le peuple d'Israël.

5 Ils passèrent le Jourdain et commencèrent par Aroër et la ville qui est au milieu du ravin[a]; [puis ils gagnèrent le pays des] Gadites et Yazer[b]. 6 Ils se rendirent ensuite en Galaad et au pays des Ḥittites, dans la direction de Qadech[c] et arrivèrent à Dan. De Dan, ils tournèrent vers Sidon la grande. 7 Ils gagnèrent ensuite la ville forte de Tyr, ainsi que toutes les villes des Ḥivvites et des Cananéens[d] et finirent par le Nègueb de Juda et Beér Chèba. 8 Ayant parcouru tout le pays, ils arrivèrent à Jérusalem au bout de neuf mois et vingt jours. 9 Joab communiqua au roi les chiffres fournis par le recensement du peuple : Israël comptait 800.000 hommes de guerre tirant l'épée, et Juda 500.000.

E^2 *La peste. Arrêt du fléau.*

10 David eut ensuite des remords[e] d'avoir dénombré le peuple. Et David dit à Yahvé : « J'ai gravement péché en agissant ainsi. Et maintenant, Yahvé, pardonne, je te prie, cette faute à ton serviteur, car j'ai agi bien follement. » 11 Lorsque David se leva le lendemain matin, la parole de Yahvé avait été adressée à Gad, le prophète, voyant de David[f], en ces termes : 12 « Va dire à David : Ainsi a parlé Yahvé : Je tiens, suspendus sur toi, trois [châtiments]. Choisis l'un d'entre eux et je te l'infligerai. 13b Faut-il que la famine sévisse pendant trois années dans ton pays, ou que pendant trois mois tu fuies devant ton adversaire qui te poursuivra, ou qu'il y ait trois jours durant la peste dans ton pays[g]? » 13a Gad vint trouver David et lui rapporta [ces paroles]; puis il lui dit : 13c « Maintenant réfléchis et vois quelle réponse je dois faire à celui qui m'envoie. » 14 David dit à Gad : « Je suis dans une grande angoisse... Ah! tombons entre les mains de Yahvé, car sa miséricorde est grande et que je ne tombe pas entre les mains des hommes! » 15 David choisit donc la peste.

Yahvé envoya la peste en Israël depuis le matin jusqu'au terme fixé[h]. J C'étaient alors les jours de la moisson du froment[i] et le fléau commença [à faire des victimes] dans le peuple : de Dan à Beér Chèba 70.000 personnes périrent au sein de la population. 16a Alors Yahvé envoya l'ange[j] vers Jérusalem pour la ravager. 17 David leva les yeux et vit l'ange de Yahvé, tenant à la main son épée nue dirigée contre Jérusalem. David tomba sur sa face[k] et David dit à Yahvé, lorsqu'il aperçut l'ange qui frappait le peuple : « Vois, c'est moi qui ai péché; c'est moi, le berger, qui ai mal agi; mais ceux-ci, membres du troupeau, qu'ont-ils fait? Que ta main s'appesantisse donc sur moi et sur ma famille! » 16b Yahvé alors se repentit du mal [infligé au peuple] et il dit à l'ange qui faisait des ravages au sein du peuple : « Assez!

« quittèrent — partirent (litt. : sortirent de devant le roi) » *S* (*G*[L] *L*) (lis. *milliphnê*). H : sortit devant le roi. 5. « commencèrent — ville » *G*[L] (lis. *wayyâḥellou mê'ărô'êr oumin*). H : campèrent à Aroër, au sud de la ville. « [le pays des] Gadites » *G*[L] (lis. *haggâdî*). H : le Gad. 6. « des Ḥittites — Qadech » *G*[L] (lis. *haḥittîm qâdêšâ*). H est inintelligible. « De Dan ils tournèrent » lis. *oumiddân*. (cf. *G*[B]) *sâbebou* (*G L*). H : Yaan (?) et alentour. « la grande » *G*[AL] cf. *Jos. 11, 8; 19, 28* (aj. *rabbâ*). Manque en H. 7. « et Beér » *G*[L] (lis. *oubeʼêr*). H : Beér. 9. « 800.000 ». 1 Chr. 21, 5 : 1.100.000 (tout Israël). G[L] : 900.000. « 500.000 ». 1 Chr. 21, 5 : 470.000. G[L] : 400.000. 10. « d'avoir (litt. : parce qu'il avait) » *G*[L] (aj. *kî*). H : il avait. 11. « voyant de » *1 Chr. 21, 9* (lis. *ḥôzê*). H : voyant. 13. « trois années » *G 1 Chr. 21, 12* (lis. *šâlôš*). H : sept ans. « ton adversaire » lis. *sârekâ*. H : tes adversaires. 15. « David — peste » *G* (aj. *wayyibḥar lô dâwîd 'èt haddèbèr*). Manque en H. « C'étaient — peuple » *G* (aj. *wehayyâmîm yemê qeṣîr ḥiṭṭîm wattâḥèl hammaggéphâ bâ'âm*). Manque en H. 16a. « Yahvé — l'ange » d'après *1 Chr. 21, 15* (lis. *yahwè* au lieu de *yâdô*). H : l'ange étendit la main (construction insolite). 17. « David leva — face » d'après *1 Chr. 21, 16* (aj. *wayyissâ' dâwîd 'èt 'ênâw wayyare' 'èt mal'ak yahwè weḥarbô šelouphâ beyâdô neṭouyâ 'al yeroušâlèm wayyippôl dâwîd 'al pânâw*). Manque en H. « le berger » *G*[*L] (aj. *hârô'è* devant *hè'èwêtî*). Manque en H.

a. Frontière méridionale d'Israël en Transjordanie (cf. Deut. 2, 36; Jos. 12, 2; 13, 9, 16). *b*. Ville frontière du côté d'Ammon (Nomb. 21, 24; Jos. 13, 25). *c*. Ni le pays des Ḥittites ni Qadech (de l'Oronte) n'appartenaient au royaume de David, non plus que Sidon ou Tyr. *d*. Les villes autrefois occupées par ces peuples au centre de la Palestine. *e*. Litt. : *le cœur de David le frappa*. Voy. 1 Sam. 24, 6. *f* Addition dans le style des Chroniques (1 Chr. 25, 5; 2 Chr. 29, 25; 35, 15). *g*. Il est à remarquer que les deux premiers de ces châtiments ont aussi atteint David (21, 1-14 et 15-19). — Nous intervertissons 13a et 13b : il semble que le narrateur primitif a dû donner d'un seul coup le message divin confié à Gad. *h*. Raccord avec la version qui fixait d'avance à trois jours la durée du fléau. Il n'est, du reste, pas entièrement en harmonie avec cette version; car, d'après celle-ci aussi, le châtiment fut, semble-t-il, arrêté avant d'arriver à son terme (21, 25). *i*. Ceci explique pourquoi Ornân se trouve sur son aire avec ses bœufs et son traîneau (v. 20-25). *j*. L'ange qui, comme chacun sait, est l'auteur de la peste, cf. 2 Rois 19, 35; Ex. 12, 23. Dans ce dernier passage il est appelé « l'exterminateur ». *k*. Ce début du v. 17 ne figure que dans les Chroniques (1 Chr. 21, 16); mais la phrase suivante montre que le texte primitif devait raconter expressément que David « aperçut l'ange qui frappait le peuple ».

Retire maintenant ta main[a]. » Or, l'ange de Yahvé se trouvait [à ce moment], auprès de l'aire d'Ornân le Jébusien[b].

E^2 *Construction d'un autel.*

18 Gad vint trouver David ce jour-là et lui dit : « Monte. Élève un autel à Yahvé sur l'aire d'Ornân le Jébusien. 19 David [y] monta suivant la parole de Gad comme Yahvé l'avait commandé[c]. 20 Ornân abaissa les regards et aperçut le roi et ses serviteurs qui venaient de son côté. Ornân était en train de fouler le froment[d]. Il sortit et se prosterna devant le roi la face contre terre. 21 Ornân dit : « Pourquoi le roi, mon seigneur, vient-il trouver son serviteur? » David dit : « Pour t'acheter cette aire, afin d'[y] bâtir un autel à Yahvé, en sorte que le fléau cesse de frapper le peuple. » 22 Ornân dit à David : « Prends[-la] et que le roi, mon seigneur, fasse ce qui lui semblera bon. Vois : les bœufs pour l'holocauste, le traineau et les pièces de l'attelage des bœufs pour fournir le bois [du sacrifice], 23 le serviteur de mon seigneur le roi donne tout au roi. » Et Ornân dit au roi : « Puisse Yahvé ton Dieu agréer ton offrande[e]! » 24 Mais le roi dit à Ornân : « Non, je tiens à te l'acheter à prix d'argent; je n'offrirai pas à Yahvé des holocaustes qui ne me coûteraient rien. » David acheta l'aire et les bœufs pour une somme d'argent de cinquante sicles[f]. 25 David construisit en cet endroit un autel à Yahvé et y offrit des holocaustes et des sacrifices de paix. Alors Yahvé fut apaisé envers le pays. Et le fléau cessa de ravager Israël. E^2

16b. « Ornân » *1 Chr. 21, 15*. H[k] : l'Ôrna. H[q] : l'Arawna. 18. « Ornân » *Chr*. H[k] : Aranya (?). H[q] : Arawna. 20. « Ornân était — froment » *1 Chr. 21, 20*, cf. *v. 23* (aj. *we'ornân dâš ḥiṭṭîm*). Manque en H. 20-24. « Ornân » *1 Chr. 21, 28*. H : Arawna. 22. « Prends[-la] » (*G*[L] *1 Chr. 21, 23* lis. *qaḥ lâk*). H : Qu'il prenne. « fasse » *G*[L] *1 Chr. 21, 23* (lis. *weya'as*). H : offre. 23. « le serviteur — le roi » lis. *'èbèd 'ădônî*. H : Arawna, ô roi (?). 24. « une — sicles ». 1 Chr. 21, 25 : des sicles d'or du poids de six cents [sicles].

a. Nous intervertissons les v. 17 et 16b, parce que la prière de David (v. 17) vient trop tard après que le fléau est arrêté (v. 16b) et qu'elle explique, au contraire, fort naturellement pourquoi Yahvé « se repentit ». *b*. David avait laissé subsister les anciens habitants de Jérusalem (cf. 5, 6-8). On voit par ce qui suit qu'il comptait parmi eux des sujets dévoués. — Le nom de ce Jébusien, orthographié de plusieurs façons différentes (voy. notes crit.), est considéré par les uns comme sémitique (il dériverait de *'ôrèn*, « cèdre, pin », par d'autres comme ḥittite (on en rapproche les noms des rois Arandas et Arnuanta) ou comme ḥourrite. *c*. Allusion sans doute à un ordre divin qui était rapporté dans la version principale (J), mais ne nous a pas été conservé. *d*. Pour dépiquer les céréales, on les faisait fouler par des bœufs, en attelant ceux-ci à une sorte de traineau garni en dessous de pointes métalliques ou de pierres coupantes. *e*. Litt. : *t'agréer*. *f*. Environ 150 francs or; le sicle d'argent valait à peu près 3 francs. Le Chroniqueur, trouvant apparemment cette somme bien faible, l'a portée à 600 sicles d'or (33.750 francs). — L'insistance avec laquelle le narrateur souligne que David a acheté l'aire où s'élèvera le Temple, indique peut-être que les Cananéens émettaient des prétentions sur cet emplacement, que, par conséquent, cet endroit, point culminant de la colline, devait être un ancien haut lieu jébusien.

LE PREMIER LIVRE DES ROIS

PREMIÈRE PARTIE

LE RÈGNE DE SALOMON (1-11)

I. ACCESSION DE SALOMON AU TRÔNE. IL ÉCARTE SON FRÈRE AÎNÉ (1-2)

Avènement de Salomon[a].

Vieillesse de David. La Sunamite.

I 1 Le roi David était vieux, chargé de jours, et bien qu'on l'enveloppât de couvertures, il ne pouvait se réchauffer. 2 Ses serviteurs lui dirent : « Il faut chercher pour mon seigneur le roi une jeune fille vierge : elle servira le roi et prendra soin de lui; elle couchera dans ton sein, et mon seigneur le roi se réchauffera. » 3 On chercha donc par tout le pays d'Israël une belle jeune fille; on trouva Abichag la Sunamite[b], et on l'amena au roi. 4 Cette jeune fille était fort belle. Elle soignait le roi et le servait, mais le roi ne la connut pas.

Adoniyya aspire au trône.

5 Or Adoniyya, fils de Ḥagguit, disait, dans son orgueil : « C'est moi qui serai roi. » Il se procura un char et des chevaux, ainsi que cinquante hommes qui couraient devant lui[c]. 6 Jamais son père ne lui en avait fait de reproches et ne lui avait dit : « Pourquoi agis-tu ainsi? » De plus il était très beau, et par ordre de naissance, il venait le premier après Absalom[d]. 7 Il eut des entretiens avec Joab, fils de Cerouya, et avec le prêtre Abiatar, qui devinrent ses partisans. 8 Mais le prêtre Çadoq, Benayahou, fils de Yehoyada, le prophète Natan, Chimeï, Réi[e] et la garde[f] de David n'étaient pas pour Adoniyyahou[g].

9 Adoniyyahou offrit en sacrifice des brebis, des bœufs et des veaux gras auprès de la pierre de Zoḥèlet[h], qui est à côté d'Ên Roguél[i], et il invita tous ses frères et tous les gens de Juda qui étaient au service du roi[j]. 10 Mais il n'invita ni le prophète Natan, ni Benayahou, ni la garde, ni son frère Salomon.

David désigne Salomon pour son successeur.

11 Alors le prophète Natan dit à Bat-Chèba, mère de Salomon : « N'as-tu pas appris qu'Adoniyyahou, fils de Ḥagguit, s'est fait roi, à l'insu de notre seigneur David? 12 Et maintenant écoute, que je te donne un conseil pour sauver ta vie et celle de Salomon, ton fils. 13 Va, entre chez le roi David et dis-lui : O roi, mon seigneur, n'as-tu pas toi-même juré à ta servante : C'est Salomon, ton fils, qui sera roi après moi, c'est lui qui s'assiéra sur mon trône? — Pourquoi donc Adoniyyahou s'est-il fait roi? — 14 Et pendant que tu seras encore là à parler avec le roi, j'entrerai après toi, et je confirmerai tes paroles. »

15 Bat-Chèba se rendit chez le roi, dans sa

9. « tous ses frères » *G*. H aj. : les fils du roi.

a. Les deux premiers chapitres (à part 2, 2-4) appartiennent à la même source que 2 Sam. 9-20. C'est l'*Histoire de David* qui continue. L'auteur raconte avec objectivité et sérénité les intrigues de Natan et de Bat-Chèba et les premiers actes du gouvernement de Salomon. Il semble reconnaître qu'Adoniyya avait plus de droits au trône que Salomon; mais Yahvé est pour Salomon; les cruautés du nouveau roi sont des manifestations de la justice divine, conçue, il est vrai, d'une façon fort archaïque. *b*. C'est-à-dire de Sunem, aujourd'hui Soulem, dans la plaine de Jizréel (cf. Cant. 7, 1). *c*. Cf. la conduite d'Absalom 2 Sam. 15, 1. *d*. Il était le quatrième des fils de David (2 Sam. 3, 2-4); mais les trois premiers étaient morts. *e*. Ces deux personnages sont inconnus. G^L a lu *rē'âw* et traduit « Chimeï et ses compagnons qui étaient forts ». *f*. Litt. : *les Vaillants*. Voy. note sur 2 Sam. 10, 7. *g*. Autre forme du nom d'Adoniyya. *h*. C'est-à-dire « la pierre du serpent », probablement ainsi nommée parce qu'elle était considérée, à l'époque cananéenne, comme la demeure du dieu de la source voisine (*Ên Roguél*) : on pensait que les esprits souterrains apparaissaient volontiers sous la forme de serpents. Cf. le serpent de bronze de Jérusalem, 2 Rois 18, 4. *i*. *Ên Roguél*, « la source du Foulon », au sud est de Jérusalem (Jos. 15, 7; 18, 16), aujourd'hui *Bîr Eiyoub*, « le Puits de Job ». *j*. Il s'agit des « chefs du ban » (v. 25), c'est-à-dire de ceux qui commandaient les contingents des tribus, par opposition à la garde, composée, en majeure partie, de mercenaires étrangers (2 Sam. 8, 16 note *d*).

chambre (le roi était très vieux, et Abichag, la Sunamite, le servait). 16 Bat-Chèba s'inclina et se prosterna devant le roi. Le roi dit : « Que veux-tu? » 17 Elle lui répondit : « Mon seigneur, tu as juré toi-même à ta servante, par Yahvé, ton Dieu : C'est Salomon, ton fils, qui régnera après moi, c'est lui qui s'assiéra sur mon trône. — 18 Or, voici qu'Adoniyya s'est fait roi, sans que toi tu le saches, ô roi, mon seigneur! 19 Il a sacrifié des bœufs, des veaux gras et des brebis en grand nombre, et il a invité tous les fils du roi, le prêtre Abiatar et Joab, le chef de l'armée; mais il n'a pas invité Salomon, ton serviteur. 20 C'est vers toi, ô roi, mon seigneur, que tout Israël tourne les yeux, pour que tu lui fasses connaître qui doit s'asseoir sur le trône du roi mon seigneur, après lui. 21 Quand le roi, mon seigneur, se sera couché avec ses pères, moi et mon fils Salomon, nous serons traités comme des criminels[a]. »

22 Elle s'entretenait encore avec le roi, quand le prophète Natan arriva. 23 On annonça au roi : « Voici Natan, le prophète. » Il entra auprès du roi et se prosterna, la face contre terre. 24 Puis il dit : « O roi, mon seigneur, c'est toi[, sans doute,] qui as déclaré : Adoniyyahou régnera après moi, et c'est lui qui s'assiéra sur mon trône. — 25 Car il est descendu aujourd'hui, il a sacrifié des bœufs, des veaux gras et des brebis en grand nombre, il a invité tous les fils du roi, les chefs du ban[b] et le prêtre Abiatar; et les voilà qui mangent et boivent devant lui, en criant : Vive le roi Adoniyyahou! — 26 Mais moi, ton serviteur, et Çadoq, le prêtre, et Benayahou, fils de Yehoyada, et Salomon, ton serviteur, il ne nous a pas invités. 27 Est-ce bien par ordre du roi, mon seigneur, que la chose a lieu? Tu n'as pourtant pas fait connaître à tes serviteurs qui doit s'asseoir sur le trône du roi, mon seigneur, après lui. »

28 Le roi David prit la parole et dit : « Appelez-moi Bat-Chèba[c]. » Elle entra auprès du roi et se tint debout devant lui. 29 Alors le roi fit ce serment : « Par la vie de Yahvé, qui m'a délivré de tous les dangers, 30 ce que je t'ai juré par Yahvé, Dieu d'Israël, en disant : C'est Salomon, ton fils, qui régnera après moi, c'est lui qui s'assiéra sur mon trône à ma place, — je vais l'accomplir aujourd'hui même. » 31 Bat-Chèba s'inclina, la face contre terre, et se prosterna devant le roi en disant : « Vive à jamais mon seigneur le roi David! »

32 Le roi David dit encore : « Appelez-moi Çadoq, le prêtre, et Natan, le prophète, et Benayahou, fils de Yehoyada. » Et ils se présentèrent devant le roi. 33 Le roi leur dit : « Prenez avec vous les gens de votre maître : faites monter mon fils Salomon sur ma propre mule, et vous le ferez descendre au Guiḥôn[d]. 34 Là Çadoq, le prêtre, et Natan, le prophète, l'oindront roi d'Israël. Vous sonnerez du cor et vous crierez : Vive le roi Salomon! — 35 Puis vous remonterez à sa suite, il viendra s'asseoir sur mon trône, et c'est lui qui régnera à ma place. C'est lui que j'institue chef d'Israël et de Juda. » 36 Benayahou, fils de Yehoyada, répondit au roi : « Amen! Ainsi fasse Yahvé, le Dieu de mon seigneur le roi! 37 Puisse-t-il être avec Salomon comme il a été avec mon seigneur le roi! Puisse-t-il élever son trône plus haut [encore] que le trône de mon seigneur le roi David! »

Onction de Salomon. Dispersion du parti d'Adoniyya.

38 Le prêtre Çadoq, le prophète Natan et Benayahou, fils de Yehoyada, descendirent avec les Keréti et les Peléti[e]; ils firent monter Salomon sur la mule du roi David et le conduisirent au Guiḥôn. 39 Le prêtre Çadoq, ayant pris dans la tente[f] la corne d'huile, en oignit Salomon.

18. « toi » *H*^mss *G S L* (lis. *'attâ*). H : maintenant. 25. « devant lui » *G L* (lis. *lephânâw*). H : devant le roi. 36. « Ainsi fasse » *H*^mss *S* (lis. *ya'âsè*). H : Ainsi dise.

a. C'était l'usage oriental qu'à son avènement, le roi se débarrassât de tous ses concurrents éventuels au trône. *b*. Cf. v. 9. *c*. Elle s'était retirée au moment où le roi donnait audience à Natan. Ici de même, Natan n'assiste pas à son entretien avec David (32). *d*. Source située à l'est de Jérusalem (2 Chron. 32, 30; 33, 14). On l'identifie avec « la Fontaine de la Vierge ». Ce devait être une source sainte, comme *Ên Roguél* : l'onction d'un roi était une cérémonie religieuse. *e*. Voy. note *h* sur 2 Sam. 8, 18. *f*. La tente que le roi avait fait dresser pour l'arche dans la « cité de David » (2 Sam. 6, 16-17).

On sonna du cor, et tout le peuple cria : « Vive le roi Salomon ! » [40] Puis tout le monde remonta à sa suite ; la foule jouait de la flûte et manifestait une grande allégresse, et ses cris ébranlaient la terre[a].

[41] Adoniyyahou et tous ses convives entendirent ce tumulte comme ils achevaient de manger. En entendant le son du cor, Joab demanda : « Pourquoi toute la ville est-elle en émoi ? » [42] Il parlait encore lorsque survint Jonatan, fils du prêtre Abiatar. Adoniyyahou lui dit : « Approche, car tu es un homme de bien, et tu nous apportes certainement une bonne nouvelle[b]. » [43] Mais Jonatan répondit à Adoniyyahou : « Oui vraiment ! Notre seigneur le roi David a fait roi Salomon : [44] il a envoyé avec lui le prêtre Çadoq, le prophète Natan et Benayahou, fils de Yehoyada, avec les Keréti et les Peléti ; on l'a fait monter sur la mule du roi ; [45] puis le prêtre Çadoq et le prophète Natan lui ont donné l'onction royale au Guiḥôn. [Tous] alors sont remontés pleins de joie, et la ville a été mise en émoi. De là le bruit que vous avez entendu. [46] Salomon s'est même assis sur le trône royal, [47] et les serviteurs du roi sont déjà venus féliciter notre seigneur, le roi David, en disant : Puisse ton Dieu rendre le nom de Salomon plus glorieux [encore] que ton nom et élever son trône plus haut [encore] que ton trône ! — Le roi, sur sa couche, s'est prosterné, [48] puis il a parlé en ces termes : Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël, qui a permis aujourd'hui qu'un homme de ma race soit assis sur mon trône et que mes yeux le voient. »

[49] Frappés de terreur, tous les convives d'Adoniyyahou se levèrent et s'en allèrent chacun de son côté. [50] Adoniyyahou, redoutant [la vengeance de] Salomon, se leva et alla saisir les cornes de l'autel[c]. [51] On l'annonça à Salomon : « Voici, lui dit-on, qu'Adoniyyahou, redoutant [la vengeance] du roi Salomon, a saisi les cornes de l'autel et il dit : Que le roi Salomon me jure d'abord qu'il ne fera pas mourir son serviteur par l'épée ! » [52] Salomon dit : « S'il se conduit en homme de bien, il ne tombera pas à terre un seul de ses cheveux, mais s'il vient à être pris en faute, il mourra. » [53] Le roi Salomon l'envoya chercher ; on le fit descendre de l'autel ; il vint et se prosterna devant le roi Salomon. Salomon lui dit : « Va dans ta maison. »

Suprêmes recommandations de David. Sa mort.

2 [1] Comme le temps de sa mort approchait, David donna ses ordres à son fils Salomon ; il lui dit : « [2] Je m'en vais par le chemin que suit toute la terre. Montre-toi fort, sois un (R^D) homme. Garde les observances de Yahvé, ton Dieu, en marchant dans ses voies, [3] en obéissant à ses lois, à ses prescriptions, à ses ordonnances et à ses instructions, telles qu'elles sont écrites dans la loi de Moïse ; ainsi tu réussiras dans toutes tes œuvres et dans toutes tes entreprises, [4] et Yahvé accomplira la promesse qu'il m'a faite en disant : Si tes fils prennent garde à leur voie, et qu'ils marchent fidèlement devant moi, de tout leur cœur et de toute leur âme, tu auras toujours un de tes descendants sur le trône d'Israël[d].

« [5] Tu sais comme moi ce que m'a fait (J) Joab, fils de Cerouya, ce qu'il a fait aux deux chefs de l'armée d'Israël, Abner, fils de Ner, et Amassa, fils de Yèter : il les a assassinés, vengeant en pleine paix le sang versé pendant la guerre[e] et faisant rejaillir du sang innocent sur la ceinture de mes reins et la chaussure de mes pieds[f]. [6] Tu agiras

41. « toute la ville est-elle » (lis. *kôl*). H : le bruit de la ville. 48. « de ma race » *G* (aj. *mizzar'î*). Manque en H. **2,** 4. « de toute leur âme » *G^L L*. H : aj. : en disant. 5. « vengeant » *G^L* (lis. *wayyiqqôm*). H : mettant. « du sang innocent » *G^{AL}* (lis. *dâm nâqî*). H : le sang de la guerre. « mes... mes » *G^L* (lis. *baḥăgôrâtî* et *bena'ălî*). H : ses... ses.

a. Litt. : *la terre se fendait à leur voix*. *b*. Voy. 2 Sam. 4, 10 et la note ; 18, 27. *c*. Les sanctuaires possédaient le droit d'asile : celui qui s'y réfugiait devenait sacré, il participait à l'inviolabilité du dieu. Les *cornes*, proéminences qui se dressaient aux quatre angles de l'autel, en étaient la partie la plus sainte. *d*. La parole visée est l'oracle de Natan, 2 Sam. 7, 12-16. Les v. 2b-4 sont d'un rédacteur de l'époque de l'exil : les termes dans lesquels il est parlé de la fidélité à la loi de Yahvé se retrouvent constamment dans les exhortations du Deutéronome. *e*. Voy. 2 Sam. 2, 18-23. *f*. Les crimes de Joab (voy. 2 Sam. 3, 27-29 et 20, 4-10) avaient été profitables à David. Mais le sang appelle le sang et le roi sentait que la colère de Yahvé pèserait sur sa race, si le sang versé n'était pas vengé et si le coupable n'était pas frappé.

selon ta sagesse : tu ne laisseras pas ses cheveux blancs descendre en paix au Cheól.

« [7] Quant aux fils de Barzillaï, le Galaadite, traite-les avec bienveillance, et qu'ils soient de ceux qui mangent à ta table, car ils sont venus au-devant de moi pour me rendre le même service, quand je fuyais devant Absalom, ton frère[a].

« [8] Tu as encore près de toi Chimeï, fils de Guéra, le Benjaminite, de Baḥourim : c'est lui qui proférait contre moi de funestes malédictions, le jour où je me rendais à Maḥanaïm. Cependant, comme il descendit ensuite à ma rencontre jusqu'au Jourdain, je lui jurai par Yahvé que je ne le ferais pas mourir par l'épée. [9] Mais toi, tu ne le laisseras pas impuni, car tu es un homme sage. Tu sais ce que tu dois lui faire : tu feras descendre ses cheveux blancs ensanglantés au Cheól[b]. »

[10] David se coucha avec ses pères et fut (R^D) enseveli dans la cité de David. [11] La durée du règne de David sur Israël avait été de quarante ans. A Hébron il avait régné sept (J) années et à Jérusalem trente-trois. [12] Salomon s'assit sur le trône de David, son père, et sa royauté s'affermit de plus en plus.

Salomon frappe ses ennemis et ceux de son père.

[13] Adoniyyahou, fils de Ḥagguit, vint trouver Bat-Chèba, mère de Salomon. Elle lui dit : « Est-ce en ami que tu viens ? — Oui », répondit-il. [14] Il ajouta : « J'ai quelque chose à te dire. — Parle », répondit-elle. [15] Il reprit : « C'est à moi, tu le sais, que revenait la royauté, et c'est vers moi que tout Israël tournait ses regards, s'attendant à me voir régner. Mais la royauté m'a échappé, et elle a passé à mon frère, car ainsi l'a voulu Yahvé. [16] Et maintenant, je t'adresse une requête, une seule ; ne me la refuse pas. — Parle », dit-elle. [17] Il poursuivit : « Demande, je te prie, au roi Salomon — il ne te refusera pas — qu'il me donne pour femme Abichag la Sunamite[c]. » [18] Bat-Chèba répondit : « Bien ! je parlerai pour toi au roi. »

[19] Bat-Chèba se rendit auprès du roi Salomon, pour lui parler d'Adoniyyahou. Le roi se leva et, s'avançant à sa rencontre, il se prosterna devant elle, puis il s'assit sur son trône. On disposa un trône pour la mère du roi, qui s'assit à sa droite[d]. [20] Elle lui dit : « Je n'ai qu'une petite requête à te présenter ; ne me refuse pas ! » Le roi répondit : « Demande, ma mère, je ne te refuserai pas. » [21] Elle dit : « Qu'Abichag, la Sunamite, soit donnée pour femme à ton frère Adoniyyahou. » [22] Alors le roi Salomon répondit à sa mère : « Pourquoi demandes-tu [seulement] Abichag, la Sunamite, pour Adoniyyahou ? Demande donc aussi pour lui la royauté[e], car il est mon frère aîné . . . . . [f] » [23] Et le roi Salomon jura par Yahvé : « Que Dieu m'inflige tel et tel malheur et y ajoute encore celui-ci[g], si Adoniyyahou ne paie pas de sa vie cette parole ! [24] Par la vie de Yahvé, qui m'a affermi et m'a fait asseoir sur le trône de David, mon père, et qui a fondé pour moi une maison, selon sa promesse, Adoniyyahou sera mis à mort aujourd'hui même. » [25] Et le roi Salomon envoya Benayahou, fils de Yehoyada, qui le frappa. Et Adoniyyahou mourut.

[26] Au prêtre Abiatar, le roi dit : « Retire-toi dans ta terre, à Anatôt ! Tu mérites la mort ; cependant je consens à ne pas te faire mourir aujourd'hui, parce que tu as porté l'arche de Yahvé devant David mon père et partagé toutes ses souffrances. » [27] Salomon déposa Abiatar de sa charge de prêtre de

9. « Mais toi » *G^L* (lis. *we'attâ*). H : Mais maintenant. 19. « On disposa » *G* (lis. *wayyousam*). H : Il disposa. 26. « de Yahvé » *S* (*G*) (suppr. *'âdônây*). H : du Seigneur Yahvé.

a. Cf. 2 Sam. 17, 27-29 et 19, 31-40. *b*. Cf. 2 Sam. 16, 5-14 et 19, 16-23. Chimeï, parent de Saül, pouvait être un rival pour Salomon. David ne lui avait pardonné que par prudence ; son serment n'engage pas son fils. *c*. Salomon, comme héritier de David, avait seul le droit de disposer du harem de son père. *d*. A la différence des femmes du souverain (1, 16), sa mère jouissait des honneurs royaux. *e*. Seul l'héritier du trône avait droit de toucher au harem royal (cf. 2 Sam. 16, 20-22 ; 20, 3). Salomon accuse Adoniyyahou de se poser en successeur légitime de David. *f*. Ici une phrase obscure. Litt. : *et pour lui et pour Abiatar, le prêtre, et pour Joab, fils de Cerouya*. Les anciennes versions lisaient : « et il a [pour lui] Abiatar... et Joab... ». Le texte primitif était peut-être : « Il y a *complot* entre lui, Abiatar, le prêtre et Joab, fils de Cerouya ! » *g*. Voy. 1 Sam. 3, 17 et la note *h*.

RD Yahvé[a], afin que s'accomplît la parole prononcée par Yahvé sur la maison d'Éli, à Silo[b].

J [28]La nouvelle en parvint à Joab — car Joab avait suivi le parti d'Adoniyyahou, tandis qu'il n'avait pas suivi celui d'Absalom. — Et Joab se réfugia à la tente de Yahvé et saisit les cornes de l'autel. [29]On rapporta à Salomon que Joab s'était réfugié à la tente de Yahvé et se tenait près de l'autel. Salomon envoya dire à Joab : « Pourquoi t'es-tu réfugié auprès de l'autel ? » Joab répondit : « C'est parce que je te craignais que j'ai cherché refuge auprès de Yahvé. » Alors Salomon envoya Benayahou, fils de Yehoyada, en lui disant : « Va, frappe-le. » [30]Benayahou se rendit à la tente et dit à Joab : « Sors, le roi l'ordonne. » Mais Joab répondit : « Non, c'est ici que je veux mourir. » Benayahou fit son rapport au roi : « C'est ainsi qu'a parlé Joab, c'est ainsi qu'il m'a répondu. » [31]Alors le roi reprit : « Fais comme il a dit, frappe-le et enterre-le. Tu me déchargeras ainsi, moi et ma famille, du sang injustement répandu par Joab. [32]Yahvé fera retomber ce sang sur sa tête, car il a frappé, il a fait périr par l'épée, à l'insu de David, mon père, deux hommes plus justes et meilleurs que lui : Abner, fils de Ner, le chef de l'armée d'Israël, et Amassa, fils de Yèter, le chef de l'armée de Juda. [33]Leur sang retombera sur la tête de Joab et sur celle de ses descendants à jamais, tandis que David et ses descendants, sa maison et son trône, jouiront toujours du bonheur, grâce à Yahvé. »

[34]Benayahou monta [à la tente de Yahvé], frappa Joab et le tua. On l'enterra dans sa maison, au désert[c]. [35]Le roi mit Benayahou, fils de Yehoyada, à la tête de l'armée, à la place de Joab, et il mit le prêtre Çadoq à la place d'Abiatar[d].

[36]Ensuite le roi manda Chimeï et lui dit : « Fais-toi bâtir une maison à Jérusalem. Tu demeureras dans cette ville, et tu n'en sortiras point pour aller où que ce soit. [37]Si jamais tu en sors, si tu franchis le torrent du Cédron[e], ce jour-là, sache-le bien, tu mourras : ton sang sera sur ta tête[f]. » [38]Chimeï répondit au roi : « C'est bien : ce qu'a dit mon seigneur le roi, ton serviteur le fera. » Et Chimeï, pendant longtemps, resta à Jérusalem.

[39]Mais au bout de trois ans, deux esclaves de Chimeï s'enfuirent chez Akich, fils de Maaka, roi de Gat[g]. On l'annonça à Chimeï : « Tes esclaves sont à Gat ! » [40]Chimeï se leva, sella son âne et se rendit à Gat, chez Akich, pour chercher ses esclaves. Puis Chimeï repartit [de Gat] et ramena ses esclaves. [41]On rapporta à Salomon que Chimeï était allé de Jérusalem à Gat et qu'il était de retour. [42]Le roi envoya quérir Chimeï et lui dit : « Ne t'avais-je pas fait prêter serment par Yahvé, et ne t'avais-je pas déclaré formellement : Si jamais tu sors [de Jérusalem] pour aller où que ce soit, ce jour-là, sache-le bien, tu mourras ? — Et tu m'as répondu : C'est bien ; j'ai entendu. — [43]Pourquoi donc n'as-tu pas observé le serment fait au nom de Yahvé et l'ordre que je t'avais donné ? » [44]Le roi dit encore à Chimeï : « Tu sais tout le mal, dont tu as conscience, que tu as fait à David, mon père : Yahvé fait retomber ta méchanceté sur ta tête. [45]Mais que le roi Salomon soit béni et que le trône de David soit affermi devant Yahvé à jamais ! » [46]Le roi donna ses ordres à Benayahou, fils de Yehoyada, qui sortit et frappa Chimeï. Et Chimeï mourut.

Ainsi la royauté fut affermie entre les mains de Salomon.

29. « dire — Alors Salomon envoya » *G*. H a omis par homéotéleute la phrase entre les deux « Salomon envoya ».

a. Le prêtre n'est encore qu'un serviteur du roi ; mais l'arche sainte rendait inviolable celui qui l'avait portée. Au lieu de l'arche, le texte primitif mentionnait peut-être plutôt l'*éphod*, qui avait accompagné David dans ses pérégrinations. *b*. Cf. 1 Sam. 2, 27-36. *c*. Probablement le désert de Juda, à l'est et au sud de Bethléhem, car la famille d'Isaï, grand-père de Joab, était originaire de cette ville. Les tombes étaient creusées quelquefois dans la maison même (1 Sam. 25, 1 et note *e* ; cf. És. 14, 18). *d*. Ainsi commença la fortune des « fils de Çadoq », qui furent désormais les prêtres du temple de Jérusalem et, depuis l'exil, constituèrent presque à eux seuls le sacerdoce légitime du peuple juif. *e*. Il fallait franchir ce torrent pour se rendre dans la patrie de Chimeï (2 Sam. 15, 23 ; 16, 5). *f*. C'est-à-dire : Tu seras toi-même responsable de ta mort, tu n'auras pas droit à être vengé. *g*. Le même, sans doute, que David avait servi comme chef de bande (1 Sam. 27, 2, où le père d'Akich est appelé Maok).

II. PIÉTÉ DE SALOMON. SA SAGESSE. SA GLOIRE (3-4).

Son mariage avec une princesse égyptienne.

A **3** [1]Salomon s'allia par mariage avec le pharaon, le roi d'Égypte ; il épousa la fille du pharaon[a] et l'installa dans la Cité de David[b], jusqu'à ce qu'il eût achevé de bâtir sa maison et la maison de Yahvé[c], ainsi que le mur d'enceinte de Jérusalem[d].

Piété de Salomon.

R² [2]Cependant le peuple sacrifiait [encore] sur les hauts lieux, car on n'avait pas jusqu'alors édifié de maison pour le nom de RD Yahvé. [3]Salomon aimait Yahvé et suivait les préceptes de David son père. Cependant il sacrifiait et faisait fumer [ses offrandes] sur les hauts lieux[e].

Songe de Salomon à Gabaon.

Sa [4]Le roi se rendit à Gabaon[f] pour y sacrifier, car c'était le haut lieu principal ; et Salomon offrit mille holocaustes sur cet autel[g].

[5]A Gabaon Yahvé apparut à Salomon dans un songe, la nuit[h]. Et Yahvé dit : « Demande ce que tu veux que je te donne. » [6]Salomon répondit : « Tu as témoigné une grande bienveillance à ton serviteur David, mon père, parce qu'il s'est conduit devant toi avec loyauté, justice et droiture de cœur ; et tu lui as conservé cette grande bienveillance : tu lui as accordé qu'un de ses fils siégeât sur son trône, comme on le voit aujourd'hui. [7]Maintenant donc, Yahvé mon Dieu, tu as établi roi ton serviteur à la place de David, mon père ; mais je ne suis qu'un tout jeune homme[i] : je ne sais comment me diriger[j]. [8]Ton serviteur est au milieu de ton peuple, [de ce peuple] que tu as élu et qu'on ne saurait compter ni recenser, tant il est nombreux. [9]Donne à ton serviteur un cœur intelligent, pour qu'il puisse juger[k] ton peuple, distinguant entre le bien et le mal ; car qui pourrait [sans cela] juger un peuple aussi considérable que le tien ? »

[10]Le Seigneur trouva bon que Salomon lui eût adressé pareille demande ; [11]et Yahvé lui dit : « Parce que tu m'as adressé cette

3, 5. « Yahvé dit » *G L T*. H : Dieu dit. 10. « Le Seigneur ». H[a] : Yahvé. « bon » *G* (suppr. *haddâbâr*). H : bonne cette parole. 11. « Yahvé » *G L*. H : Dieu.

a. Il s'agit vraisemblablement de l'avant-dernier souverain de la XXI[e] dynastie (tanite), Psabhennit II. Bien que le prestige de l'Égypte en Asie fût en ce temps-là fort diminué, il semble que les princes tanites aient de nouveau regardé vers la Palestine méridionale. D'autre part, Salomon, dans ses grandes entreprises culturelles et commerciales, avait besoin de l'appui de l'Égypte. Il a probablement fait appel aux armées égyptiennes contre les Cananéens de Guézer (9, 16-17). C'est à ce moment qu'il a dû faire une alliance avec le pharaon et, pour consacrer cette alliance et sa vassalité, épouser une princesse de sang divin. C'était là un grand privilège, que les rois de la XVIII[e] dynastie ne concédaient que très rarement à leurs voisins les plus puissants : par la correspondance de Tell el-Amarna, nous voyons combien cet honneur avait été brigué, parfois en vain, par les rois de Kardouniach et de Mitanni. C'est pourquoi Salomon honora la fille du pharaon par dessus toutes ses autres femmes : on bâtit pour elle, ses suivantes et ses dieux domestiques, un pavillon spécial dans le palais (7, 8). Les tombeaux de plusieurs rois tanites ont été récemment découverts par M. P. Montet. *b*. La citadelle de Sion, où se trouvait le vieux palais royal, construit par David (2 Sam. 5, 7, 11). *c*. Voy. ch. 6-7. Ces constructions, commencées dans la 4[e] année du règne (6, 1), ne furent achevées qu'au bout de 20 ans (9, 10). C'est donc dans la première moitié de son règne que Salomon épousa la princesse d'Égypte. *d*. Cf. 9, 15. La capitale comprenait déjà, outre la citadelle de Sion, fortifiée par David, d'autres quartiers, que Salomon engloba dans une nouvelle enceinte. *e*. Le rédacteur du livre des Rois ouvre la biographie de chaque souverain d'Israël ou de Juda par une appréciation morale et religieuse. Écrivant après la réforme de Josias (622) et dans l'esprit du code deutéronomique, il juge chaque prince selon que la conduite de celui-ci a été plus ou moins conforme à cette loi, en particulier au principe de l'unité de lieu de culte. Nous avons ici (v. 3) l'appréciation sur Salomon ; elle est favorable sauf sur un point : Salomon, au début de son règne, avant la construction du Temple, n'avait pas observé la règle de la centralisation du culte : il avait sacrifié sur les hauts lieux. Depuis la réforme de Josias on appelait ainsi, non plus, comme autrefois, un sanctuaire quelconque — parce que les lieux saints des Sémites étaient, en général, aménagés sur les montagnes et les collines (cf. 1 Sam. 9, 12) —, mais exclusivement les sanctuaires autres que le Temple de Jérusalem, tenus désormais pour illégitimes quand même ils étaient consacrés à Yahvé. La réserve apportée de ce chef à l'éloge de la piété de Salomon est présentée sous deux formes (v. 2 et 3[b]). La première, qui *excuse* le roi en rejetant la faute sur le peuple tout entier, est sans doute une addition récente, inscrite d'abord en marge, puis insérée dans le texte *avant* la phrase sur laquelle elle porte. L'auteur des Chroniques tentera une justification plus complète encore de la conduite de Salomon : la tente du Rendez-vous aménagée par Moïse était, selon lui, restée, ainsi que l'autel des holocaustes, à Gabaon, tandis que l'arche avait été transportée à Sion (1 Chron. 16, 37-42 ; 2 Chr. 1, 3-4). *f*. Auj. probablement ed-Djib, environ 8 kil. N. N. O. de Jérusalem. *g*. On attendrait plutôt : « dans ce sanctuaire ». Peut-être a-t-on substitué à cette leçon la mention de l'autel de Gabaon pour faire allusion à la théorie du Chroniqueur visée note *e*.

h. Voy. note *a* sur 1 Sam. 3, 3. *i*. L'expression est hyperbolique : Salomon devait avoir une vingtaine d'années lors de son avènement (2, 2, 6). *j*. Litt. : *je ne sais sortir et entrer*, cf. Deut. 28, 6 ; 31, 2 ; Ps. 121, 8 et la note. *k*. C'est-à-dire « gouverner », l'administration de la justice étant en Orient une des fonctions principales que cumulaient les chefs, anciens, suffètes et rois (voy. note *e* sur Jug. 2, 16).

requête et que tu n'as demandé ni de longs jours, ni la richesse, ni la mort de tes ennemis, mais que tu as demandé l'intelligence pour t'entendre à rendre la justice, [12]je vais réaliser le souhait que tu as énoncé : je te donne un cœur sage et intelligent et il n'y aura eu personne avant toi et il ne se lèvera personne après toi qui te soit comparable. [13]Je t'accorde de plus ce que tu n'as pas demandé, la richesse et la gloire, de sorte qu'il n'y aura eu personne, parmi les rois, qui te soit
R^D comparable. [14]Et, si tu marches dans les voies que j'agrée, en observant mes lois et mes commandements, comme a
Sa fait David ton père, je prolongerai tes jours. »

[15]Salomon se réveilla et comprit que
R c'était un songe[a]. A son arrivée à Jérusalem, il se présenta devant l'arche de la loi de Yahvé; il offrit des holocaustes ainsi que des sacrifices de paix et fit un festin pour tous ses serviteurs[b].

Le jugement de Salomon.

Sa [16]En ce temps-là, deux prostituées vinrent trouver le roi et se présentèrent devant lui. [17]L'une de ces femmes dit : « Pardon, mon seigneur! Moi et cette femme, nous habitons la même maison, et j'accouchai en sa présence dans cette maison. [18]Trois jours après, cette femme accoucha aussi. Or nous vivons ensemble; aucun étranger ne se trouvait [donc] avec nous dans la maison; nous y étions seules toutes les deux. [19]Pendant la nuit, le fils de cette femme mourut parce qu'elle s'était couchée sur lui. [20]Alors elle se leva au milieu de la nuit et, pendant que ta servante dormait, elle enleva mon fils d'auprès de moi, elle le coucha dans ses bras et, son fils mort, elle le coucha dans mes bras. [21]Le matin je me levai pour allaiter mon fils et je vis qu'il était mort. Je le considérai attentivement quand il fit jour et je vis que ce n'était pas là le fils que j'avais mis au monde. »

[22]L'autre femme répliqua : « Non, c'est mon fils qui est vivant, et c'est le tien qui est mort ». Mais la première riposta : « Non, c'est ton fils qui est mort et celui qui vit, c'est le mien ». Et elles se disputèrent devant le roi.

[23]Alors le roi dit : « Toi, tu déclares : Cet enfant qui vit est mon fils et c'est le tien qui est mort. — Et toi, tu dis : Non, c'est ton fils qui est mort et celui qui vit est le mien ». [24]Puis le roi ordonna : « Apportez-moi une épée. » On apporta l'épée devant le roi [25] et le roi dit : « Coupez en deux l'enfant vivant et donnez-en la moitié à l'une et la moitié à l'autre ». [26]Alors la femme dont l'enfant vivait s'adressa au roi; car ses entrailles étaient émues de pitié pour son fils et elle dit : « De grâce, mon seigneur, donnez-lui l'enfant vivant, mais ne le faites pas mourir! » L'autre disait : « Il ne sera ni à moi ni à toi : partagez[-le]. » [27]Le roi prit alors la parole : « Celle qui dit : Donnez-lui l'enfant vivant, mais ne le faites pas mourir, — c'est elle qui est la mère[c]. »

[28]Tout Israël apprit le jugement que le roi avait prononcé et l'on craignit le roi, car on voyait qu'il avait en lui une sagesse divine pour rendre la justice.

13. G^{BL} (suppr. *kol yâmèkâ*). H aj. à la fin : [pendant] tous tes jours. 15. « de Yahvé » H*. H : du Seigneur. 22. « Mais — mien » manque en G. 23. « Toi, tu déclares » G (lis. *'atte*). H : Celle-ci déclare. « Et toi, tu dis » G (lis. *we'atte*). H : Et celle-ci dit. 27. « Celle qui dit » lis. *hâ'ômèrèt*. H : et dit — Mais le texte serait ambigu : il ne dirait pas à qui Salomon fit donner l'enfant vivant.

a. Ceci ne doit nullement atténuer la sûreté des promesses reçues par le roi : le songe passait pour un des moyens normaux par lesquels Dieu révélait ses intentions (1 Sam. 28, 6, 15). — Ce récit nous apporte un écho de la tradition populaire. La paix et la gloire dont Israël jouit pendant le long règne de Salomon laissèrent une profonde impression dans les âmes. On aimait à se rappeler la richesse et la sagesse du prince civilisateur; on célébrait sa piété (mille holocaustes!) et sa sagacité dans le jugement. *b*. Addition dans l'esprit du rédacteur deutéronomiste, et même peut-être du Chroniqueur : Salomon respecte les droits de l'arche, qui, selon ces auteurs, priment ceux de tout autre objet sacré. *c*. Le récit d'un jugement rendu avec une étonnante sagacité se retrouve fréquemment dans les traditions populaires. On relève des parallèles célèbres dans la légende de Bocchoris en Égypte et dans celle de Haroun al-Rachid chez les Arabes. Les folkloristes ont signalé dans l'ancienne littérature de l'Inde, du Thibet et de la Chine des récits extrêmement voisins du nôtre et, à ce qu'il semble, plus primitifs : les deux femmes sont les épouses rivales d'un même mari. C'est peut-être dans l'Inde qu'il faut chercher l'origine de cette tradition.

Principaux fonctionnaires au service de Salomon.

A **4** *Les ministres.* [1]Le roi Salomon régna sur tout Israël. [2]Et voici les ministres qu'il avait à son service[a] : Azaryahou, fils de Çadoq, le prêtre[b]; [3]Élihoreph et Aḥiyya, fils de Chicha[c], scribes; Yehochaphat, fils d'Aḥiloud, le chancelier[d]; [4]Benayahou, fils de Yehoyada, qui commandait l'armée; Çadoq et Abiatar prêtres[e]; [5]Azaryahou, fils de Natan, chef des intendants[f]; Zaboud, fils de Natan, ami du roi[g]; [6]Aḥichar, préfet du palais; Adoniram, fils d'Abda, préposé aux corvées.

Les intendants. [7]Salomon avait douze intendants établis sur tout Israël. Ils pourvoyaient aux besoins du roi et de sa maison, chacun pendant un mois de l'année[h]. [8]Voici leurs noms[i] :

....fils de Ḥour, dans la montagne d'Éphraïm;

[9]....fils de Dèqer, à Maqaç; c'est de lui que relevaient Chaalbim, Bêt Chèmech et Élôn, jusqu'à Bêt Ḥanân[j];

[10]....fils de Ḥésed, à Aroubbôt; de lui relevaient Soko[k] et tout le pays de Ḥépher;

[11]....fils d'Abinadab [avait] les hauteurs de Dor[l] — Taphat, fille de Salomon, était sa femme;

[12]Baana, fils d'Aḥiloud, [avait] Taanak, Meguiddo et tout Bêt Cheân, qui est près de Çaretân, au-dessous de Jizréel, depuis Bêt Cheân jusqu'à Abêl Meḥola [et] jusqu'au delà de Yoqmeam[m];

[13]....fils de Guèber, à Ramôt de Galaad[n]; de lui relevaient les douars de Yaïr[o], fils de Manassé, qui sont en Galaad, tout le district d'Argob[p], qui est dans le Bachân, soixante R grandes villes munies de remparts et de barres de bronze[q];

[14]Aḥinadab, fils d'Iddo, à Maḥanaïm[r]; A

[15]Aḥimaaç, en Nephtali — il avait, lui aussi, épousé une fille de Salomon, Basmat;

[16]Baana, fils de Ḥouchaï, en Acher et à Bealot;

[17]Yehochaphat, fils de Parouaḥ, en Issacar;

[18]Chimeï, fils d'Éla, en Benjamin;

[19]Guèber, fils d'Ouri, au pays de Gad le R pays de Siḥôn, roi des Amoréens, et d'Og, roi du Bachân[s] . . . .[t].

4, 5. « ami » G^{B} (suppr. *kôhèn*). H : prêtre, ami. 9. « c'est — relevaient » cf. v. 10 (lis. *lô ša'albîm*). H : et à. « jusqu'à » G (aj. *'ad*). Manque en H. 19. « Gad » G^{BL}. H : Galaad.

a. Cf. 2 Sam. 8, 15-18; 20, 23-26 et les notes. Comme dans ces passages, nous avons ici sans doute une liste officielle tirée des annales des rois. Le nombre des officiers de la cour avait augmenté depuis David. *b*. C'est-à-dire le prêtre principal du sanctuaire royal. C'était alors un des serviteurs du prince, nommé ou destitué par lui (cf. 2, 26-27, 35). *c*. Ils avaient succédé à leur père, Chicha ou Chaoucha, le scribe de David (2 Sam. 8, 17; 20, 25). *d*. Voy. 2 Sam. 8, 16 note *e*. *e*. Addition d'après 2 Sam.; Abiatar avait été déposé dès le début du règne de Salomon (2, 35). *f*. Voy. v. 7-19. *g*. Sur ce titre, voy. 2 Sam. 15, 32 note *b*. *h*. Cette organisation ne fut pas imaginée par Salomon : Doungi, roi d'Our (vers 2456), avait déjà douze gouverneurs chargés d'assurer pendant un mois certaines redevances (L. Delaporte, *Mésopotamie*, p. 36). Le but de l'institution était avant tout d'ordre financier : l'intendant avait à faire rentrer les redevances et à procurer la main-d'œuvre nécessaire aux corvées. Cependant, comme les limites des douze districts ne coïncidaient souvent pas avec celles des tribus, elle a eu pour effet, sinon pour objet principal, de dissocier l'ancienne organisation patriarcale en tribus et en clans : c'est un commencement d'organisation étatiste superposé à la constitution traditionnelle de la nation.

i. Cinq des noms sur douze manquent, sans doute par suite d'un accident de copie. *j*. Plusieurs de ces localités ne peuvent être identifiées sûrement. *Chaalbim* appartenait à l'ancien territoire danite. *Bêt Chèmech* aussi, auj. Aïn Chems (voy. 1 Sam. 6, 12). *Bêt Ḥanân*, probablement Beit Anan près d'el-Qoubeibé, à 13 kil. env. N. O. de Jérusalem. *k*. Auj. Chououeiké, nom de trois localités, dont l'une se trouvait en Juda à 20 kil. O. de Bethléhem (cf. 1 Sam. 17, 1), une autre dans le sud de la montagne de Juda (Jos. 15, 48), une troisième à 2 kil. 5 au N. de Toulkarem en Samarie. Il y a des partisans des trois identifications. *l*. Port situé un peu au sud du Carmel, près d'et-Tantoura.

m. *Taanak*, auj. Taannouk, et *Meguiddo*, auj. Tell el-Moutesellim, importantes places fortes cananéennes, au sud de la plaine de Jizréel, devaient être déjà annexées à Israël, ainsi que *Bêt Cheân*, auj. Beisân, sur un affluent du Jourdain, un peu au S. E. et au-dessous du col de *Jizréel* (auj. Zérin), qui fait communiquer la plaine du même nom avec la vallée du Jourdain. *Çaretân* et *Abêl Meḥola* se trouvaient au S. de Beisân, mais n'ont pas été sûrement localisées. *Yoqmeam*, peut-être la ville de ce nom (auj. prob. Tell Qaïmoun) qui se trouvait au N. O. de Meguiddo. *n*. Peut-être Ḥoṣn Adjloun, près er-Remté, en Transjordanie (cf. Deut. 4, 43). *o*. Cf. Nomb. 32, 41. *p*. Cf. Deut. 3, 4, 13-14. Peut-être identique à Ragaba, auj. Radjib, en Transjordanie, à 25 kil. env. O. de Djérach (Gerasa). *q*. Glose tirée de Deut. 3, 5. *r*. Cf. Gen. 32, 2; 2 Sam. 2, 8 et les notes. Peut-être el-Maḥné, 4 kil. N. d'Adjloun, au N. du Yabboq. *s*. Glose d'après Nomb. 21, 21-35 : le Bachân relevait d'un autre intendant (v. 13). *t*. Le texte donne ici une phrase obscure, litt. : *et un seul préfet qui [était] dans le pays*, ou, en y joignant, avec G, le premier mot du v. suivant : *et [de plus] un préfet qui [était] dans le pays de Juda*. Mais l'introduction (v. 7) n'annonçait que douze intendants, et c'est intentionnellement sans doute que Salomon avait exempté Juda, la tribu royale (à l'exception peut-être de quelques districts, v. 9 et 10). Le texte primitif portait peut-être : « un préfet [était] *à la tête des intendants* (aj. *'al hanniṣṣâbîm*) qui [étaient] dans le pays », cf. 4, 5.

20 [a] Juda et Israël avaient une population nombreuse comme les grains de sable qui sont au bord de la mer; on mangeait, on buvait et on était heureux.

21 [b] Salomon dominait sur tous les royaumes depuis le fleuve[c] jusqu'au pays des Philistins et jusqu'à la frontière d'Égypte. Ces royaumes payaient tribut et restèrent assujettis à Salomon tout le temps de sa vie[d].

Sa 22 Voici les vivres fournis à Salomon chaque jour : trente kors[e] de fleur de farine et soixante kors de farine, 23 dix bœufs gras, vingt bœufs [venant] des pâturages et cent têtes de menu bétail, sans compter les cerfs, les gazelles, les daims[f] ni la volaille[f] engraissée[g].

R 24 Car Salomon dominait sur toute la Transeuphratène[h] depuis Tiphsaḥ[i] jusqu'à Gaza, sur tous les rois de Transeuphratène et il avait la paix avec tous les pays d'alentour. 25 Les gens de Juda et d'Israël habitèrent en sécurité, chacun sous sa vigne et sous son figuier, de Dan à Beér Chèba[j] durant toute la vie de Salomon[d].

Sa 26 Salomon avait 4.000 stalles[f] pour les chevaux destinés à ses chars et 12.000 cavaliers[k].

27 Ces intendants pourvoyaient, chacun A pendant un mois, aux besoins du roi Salomon et de tous ceux qui avaient accès à la table du roi Salomon; ils ne les laissaient manquer de rien. 28 Ils faisaient aussi parvenir, chacun selon sa consigne, à l'endroit où il le fallait[l], l'orge et la paille destinés aux chevaux et aux attelages des chars.

Sagesse de Salomon : son œuvre littéraire.

29 Yahvé donna à Salomon de la sagesse, Sa une très grande intelligence et une étendue d'esprit[m] aussi vaste que le sable qui est au bord de la mer. 30 La sagesse de Salomon surpassait celle de tous les fils de l'Orient et toute celle de l'Égypte[n]. 31 Il était le plus sage de tous les hommes, plus sage qu'Étân l'Ezraḥite[o] et que Hémân, Kalkol et Darda, les fils de Maḥol. 32 Il prononça trois mille sentences et ses poëmes furent au nombre de mille cinq[p] : 33 il a parlé des arbres, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille; il a parlé aussi des quadrupèdes,

21. « jusqu'au pays » *G VL T* 2 *Chr.* 9, 26 (aj. *we'ad*). H : pays. 23. « [venant] des » lis. *beqar*. Manque en H. 26. « 4.000 » 2 *Chr.* 9, 25 (lis. *'arba'at*). H : 40.000. 10, 26 : 1.400. 29. « Yahvé » *G T*. H : Dieu. 31. G^B. H aj. : et sa renommée se répandit parmi toutes les nations d'alentour. 32. « mille cinq ». G L* : cinq mille.

a. Les v. 27-28 devaient faire suite immédiatement aux v. 7-19a : les v. 20-26 ont été évidemment insérés après coup. Les v. 20 et 25, d'une part, 21 et 24, de l'autre, n'ont qu'un rapport lointain avec le contexte et sont de rédaction moderne : Juda y est distingué d'Israël et l'expression « Transeuphratène » trahit l'époque babylonienne ou perse. Les v. 22, 23 et 26 peuvent être, au contraire, des additions anciennes. *b*. Ce v. est, dans la Bible hébraïque le 1er du ch. 5. *c*. L'Euphrate. *d*. Le ch. 11 apportera des restrictions sérieuses à cette assertion idéalisée. *e*. Le kor valait 364 litres. *f*. Le sens de ce mot n'est pas tout à fait sûr. *g*. C'était le train de vie d'une cour orientale. Les vivres fournis à Salomon pouvaient nourrir 3 à 4.000 personnes. *h*. Litt. : *l'au-delà du fleuve*. Ce sont les Assyro-Babyloniens et les Perses qui désignèrent ainsi la Syrie et la Palestine; cette dénomination n'apparaît chez les Juifs qu'après l'exil (Esdr. 4, 10 et note *e*). *i*. Thapsacus des Grecs et des Romains, ville importante sur le moyen Euphrate. *j*. Voy. note *j*. sur 1 Sam. 3, 20. *k*. L'ancien Israël jusqu'à la fin du règne de David ignora l'usage des chevaux de guerre : on coupait les jarrets de ceux qu'on prenait à l'ennemi (Jos. 11, 6-9; 2 Sam. 8, 4). Cependant vers la fin du règne de David, les fils du roi commencèrent à se servir du cheval pour leurs équipages. La création par Salomon d'une charrerie et d'une cavalerie nombreuses marque l'avènement d'une nouvelle organisation militaire d'Israël aussi bien qu'une manifestation du luxe et de la puissance du grand roi. Les chiffres donnés ici paraissent un peu hyperboliques : d'après 10, 26 Salomon avait seulement 1.400 chars. Voy. 10, 28-29 et les notes. *l*. C'est-à-dire dans les diverses villes où il y avait des dépôts de cavalerie et de chars. D'autres entendent : « à l'endroit où il (le roi) était ». Mais Salomon dans ses déplacements, ne devait pas toujours se faire accompagner de toute sa cavalerie. *m*. Litt. : *une largeur de cœur*. *n*. Par « fils de l'Orient » on désignait les tribus habitant les régions désertiques à l'est et au sud-est de la Palestine; la sagesse des Édomites était célèbre (Jér. 49, 7; Job 2, 11-12). Celle de l'Égypte n'était pas moins fameuse. Ce pays avait, en particulier, dès le IIIe millénaire, des moralistes dont les œuvres nous ont été conservées : l'une d'entre elles, celle d'Amen-em-opé, a été imitée par l'auteur d'une des collections du livre biblique des Proverbes (22, 17 ss.). *o*. C'est-à-dire appartenant au clan d'Ezraḥ ou de Zéraḥ, qui était rattaché tantôt à Édom (Gen. 36, 13, 17; 1 Chr. 1, 37), tantôt à Juda (Gen. 38, 30; etc.). A ce même clan appartenaient aussi Hémân (d'après Ps. 88, 1 et 1 Chron. 2, 6), Kalkol et Darda selon 1 Chron. 2, 6. Ces quatre sages illustres des temps anciens étaient donc peut-être des Édomites, qu'on a présentés plus tard comme des Judéens; puis les deux premiers ont été mués en Lévites, chantres chanteurs de psaumes (Ps. 88 et 89; 1 Chron. 15, 17, 19; etc.). *p*. Les « sentences » (hébr. *machal*) étaient des maximes du genre de celles du livre des Proverbes; les « poëmes » (hébr. *chîr*) étaient des pièces lyriques (chants religieux comme les ps. 72 et 127 attribués à Salomon dans l'édition massorétique, chants d'amour comme le Cantique des cantiques, chants de guerre, etc.). Cependant le contenu et la langue des psaumes en question, des Proverbes et surtout du Cantique rendent bien douteux que ces ouvrages aient été composés par Salomon ou de son temps (voy. Introd. au tome III).

des oiseaux, des reptiles et des poissons[a]. 34 Il venait des gens de tous les peuples pour entendre les sages propos de Salomon et celui-ci recevait des présents de tous les rois de la terre qui avaient entendu parler de sa sagesse[b].

III. LES CONSTRUCTIONS DE SALOMON (5-9, 25).

Préparatifs pour la construction du Temple. Alliance avec Ḥiram, roi de Tyr.

5 1 Ḥiram, roi de Tyr[c], apprenant qu'on avait oint Salomon comme roi à la place de son père, envoya auprès de lui ses serviteurs[d], car il avait été de tout temps ami de David. 2 Salomon adressa ce message à RD Ḥiram : 3 « Tu sais que David, mon père, n'a pu bâtir une maison pour le nom de Yahvé[e], son Dieu, à cause des guerres qu'il eut à soutenir de toutes parts, jusqu'à ce que Yahvé eût mis ses ennemis sous ses pieds[f]. 4 Mais à présent Yahvé mon Dieu m'a donné la sécurité sur toutes mes frontières[g] : plus d'ennemis, plus de calamités[h]. 5 Je projette donc de bâtir une maison pour le nom de Yahvé, conformément à l'annonce faite par Yahvé à David mon père : Ton fils que je mettrai sur le trône à ta place, c'est lui qui bâ- Sa tira la maison pour mon nom[i]. — 6 Donne donc des ordres et que l'on coupe pour moi des arbres sur le Liban[j]. Mes serviteurs travailleront avec les tiens et je te donnerai pour le salaire de tes serviteurs tout ce que tu me demanderas, car, tu le sais, il n'y a parmi nous personne qui s'entende comme les Sidoniens[k] à abattre les arbres. »

7 Lorsque Ḥiram entendit le message de RD Salomon, il s'en réjouit fort et dit : « Béni soit aujourd'hui Yahvé le Dieu d'Israël, qui a donné à David un fils plein de sagesse pour gouverner ce grand peuple. » 8 Et Ḥiram Sa envoya cette réponse à Salomon : « J'ai entendu ton message[l]. Je ferai tout ce que tu désires en ce qui concerne les cèdres et les cyprès. 9 Mes serviteurs les descendront du Liban à la mer, puis j'en formerai des radeaux, [qu'on amènera] par mer jusqu'à l'endroit que tu me feras connaître[m]; là je les disjoindrai et tu les feras prendre. De ton côté, tu satisferas mes désirs en pourvoyant de vivres ma maison[n]. »

10 Ḥiram livra à Salomon des cèdres et des cyprès, autant qu'il en voulut. 11 Et Salomon fournit à Ḥiram, pour l'approvisionnement de sa maison, 20.000 kors de froment

34. « et celui-ci — présents » G^L *S* (aj. *wayyiqqaḥ menâḥôt*). Manque en H. 5, 3. « des guerres — parts (litt. : qui l'entourèrent) » *G S L* (lis. *hammilḥâmôt*). H : de la guerre dont ils l'entourèrent. « eût — ennemis » lis. *'ôyebâw* au lieu de *'ôtâm*. H : les eût mis. 6. « des arbres » *G* (lis. *'êṣîm*). H : des cèdres. — Mais Salomon demanda aussi des cyprès (v. 8). 7. « le Dieu d'Israël » G^L. Manque en H. 9. « les descendront » *G* (lis. *yôrîdoum*). H : feront descendre.

a. Il ne s'agit pas d'une description des animaux et des plantes comme en feront Aristote et Pline, mais vraisemblablement de paraboles, de conseils tirés des mœurs de certaines bêtes (comme Prov. 6, 6-11; 26, 2, 11; 27, 8; 28, 15; 30, 15, 19, 24-28, 29-30), de paraboles et d'énigmes : la fable ayant pour héros des plantes ou des animaux était un genre cultivé de longue date en Israël (Jug. 9, 7-15); l'énigme y était populaire (Jug. 14, 10-14) comme chez les Égyptiens et les Arabes. La vie de cour, telle que David et Salomon l'ont inaugurée, a dû contribuer au développement de ces divers genres de poésie : des chanteurs et des chanteuses égayaient la table royale (2 Sam. 19, 35). Des poëtes de cour composaient sans doute déjà, à l'occasion des mariages princiers, des épithalames comme le Ps. 45. Les scribes commençaient apparemment, à l'exemple de leurs confrères d'Égypte, à composer des recueils de conseils à l'adresse des jeunes gens — ordinairement leurs fils — qui devaient leur succéder dans leurs charges. *b*. Ceci amorce le récit de la visite de la reine de Saba (10, 1-10). *c*. Ḥiram (*alias* Ḥirôm, Ḥouram, dans les inscriptions assyriennes Ḥiroummou; cf. Aḥiram), régna sur Tyr de 968 à 935 selon Ménandre (*A. J.*, VIII, 5, 3, § 144; *C. Ap.*, I, 18, § 117). Il avait restauré les anciens temples et en avait bâti de nouveaux; il avait aménagé deux ports pour les navires tyriens au nord et au sud de l'île sur laquelle la ville était construite. D'après 2 Sam. 5, 11 il était entré en relations avec David dès le début du règne de celui-ci; il est possible cependant qu'il s'agît du père de Ḥiram, Abibaal (voy. note *n* sur 2 Sam. 5, 11). *d*. Pour lui exprimer, selon l'usage, ses condoléances, cf. 2 Sam. 10, 1-2. *e*. Le nom étant pour la pensée antique un élément essentiel de la personne, la présence dans le Temple du nom de Yahvé sera à peu près équivalente à celle de Yahvé lui-même (voy. Ex. 23, 21 et la note). — Bâtir un temple était un geste royal par excellence : un monarque oriental affirmait ainsi non seulement sa piété, mais sa magnificence et sa puissance. *f*. D'après ce passage, David n'a pas eu le temps de construire ce temple, parce que les circonstances politiques n'étaient pas favorables; l'auteur des Chroniques modifiera sensiblement l'idée : David n'est pas autorisé par Dieu à accomplir cette œuvre parce qu'il a versé beaucoup de sang (1 Chron. 22, 8; 28, 3). *g*. C'est ainsi que, d'après le Deutéronome (12, 10; cf. 25, 19), Moïse avait défini le temps où Yahvé choisirait un lieu unique pour y faire résider son nom et y agréer les sacrifices. *h*. C'est sous ces traits assez idéalisés que le rédacteur deutéronomiste se représente toute la première partie du règne de Salomon (voy. cependant 11, 14-25). *i*. Citation de 2 Sam. 7, 13 (RD). *j*. Le bois de construction manque en Palestine. *k*. Ce terme désigne ici l'ensemble des Phéniciens, sur lesquels le roi de Tyr exerçait alors l'hégémonie. *l*. Soit que Ḥiram se fût *fait* lire la lettre de Salomon, soit que le message fût oral, Salomon s'étant borné dans sa lettre à accréditer ses envoyés. *m*. Jaffa d'après 2 Chron. 2, 16. *n*. L'étroite bande de terre que constituait la Phénicie ne suffisait pas à en alimenter la population, très dense (cf. Act. 12, 20).

et 20.000 bats[a] d'huile vierge[b]. Voilà ce que Salomon fournissait à Ḥiram chaque année. [12] Yahvé avait doué Salomon de sagesse comme il le lui avait promis : la paix régna entre Ḥiram et Salomon et ils firent alliance l'un avec l'autre[c].

[13] Le roi Salomon leva dans tout Israël des hommes de corvée[d]; leur nombre était de 30.000. [14] Il les envoya dans le Liban, 10.000 hommes chaque mois à tour de rôle : ils passaient un mois dans le Liban et deux mois chez eux; et Adoniram dirigeait la corvée. [15] Le roi Salomon avait aussi 70.000 hommes pour porter des fardeaux[e] et 80.000 hommes pour tailler les pierres dans la montagne[f], [16] sans compter les surveillants en chef chargés par Salomon de diriger les travaux; au nombre de 3.300, ils commandaient le peuple des travailleurs. [17] Le roi ordonna d'extraire de grandes et belles pierres pour faire les fondements du Temple en blocs équarris[g]. [18] Les maçons de Salomon et ceux de Ḥiram les taillèrent donc, et les Guiblites[h] préparèrent le bois et les pierres pour la construction du Temple.

Construction du Temple[i].

6 *La date.* [1] L'an 480 après que les enfants d'Israël furent sortis du pays d'Égypte, dans la quatrième année de son règne, au mois de ziv[j] — c'est-à-dire au deuxième mois — Salomon bâtit le temple pour Yahvé[a].

Dimensions de l'ensemble. [2] Le temple que le roi Salomon bâtit pour Yahvé avait 60 coudées de long, 20 coudées de large et 30 coudées de haut[b].

Le portique. [3] Le portique, à l'entrée de la grande salle, avait 20 coudées de long, répondant à la largeur du temple, et 10 coudées de large, prolongeant la longueur du temple.

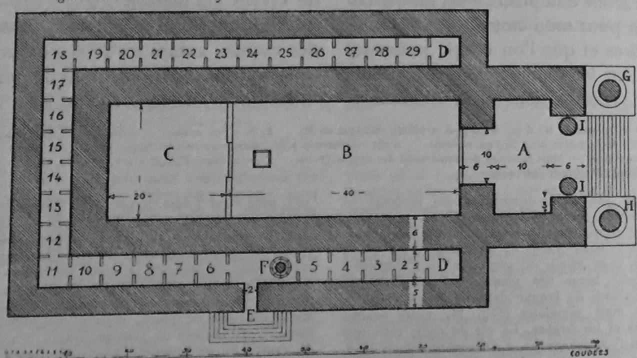
Les fenêtres. [4] Le roi fit au temple des fenêtres fermées d'un treillis de bois[c].

Les chambres latérales. [5] Il bâtit un corps d'étages adossé au mur du temple, tout autour de l'édifice — de la grande salle et de la chambre intérieure —; tout autour il [y] aménagea des chambres latérales. [6] Les chambres [de l'étage] inférieur avaient cinq coudées de large; [celles de] l'étage du milieu, six coudées de large et [celles du] troisième, sept coudées de large; car on avait bâti en retrait le pourtour extérieur du temple, afin que la charpente ne pénétrât pas dans les murs de l'édifice. [7] On n'employa pour la construction du temple que des pierres préparées dans la carrière, de manière que ni marteau ni hache ni instrument de fer d'aucune sorte ne se fissent entendre dans le temple pendant qu'on le bâtissait[d]. [8] La porte de l'étage inférieur se trouvait dans l'aile droite[e] du temple. Par un escalier tournant[f] on montait [de là] à l'étage du milieu et de l'étage du milieu au troisième. [9] Lorsqu'il eut achevé de construire le temple, il le recouvrit d'un plafond à poutres apparentes[g] de cèdre. [10] Il donna au corps d'étages qu'il bâtit tout autour du temple une hauteur de quinze coudées et le relia au temple par des poutres de cèdre.

11. « 20.000 bats » *G 2 Chr.* 2, 9 (lis. *we'èsrîm 'èlèph bat*). H : 20 kors. 14. « et deux » *G S* (lis. *oušenayim*). H : deux. « chez eux » *G L* (lis. *bebêtâm*). H : chez lui. 15. « hommes — fardeaux » *G L* (suppr. *nôsê* [cf. 2 Chr. 2, 1, 17] ou lis. *sèbèl*). H : porteurs, portefaix. 16. « 3.300 ». G[BA] : 3.600. 18. « les taillèrent » *L* (lis. *wayyiphseloum*). H : taillèrent. « et les — préparèrent » *L* (lis. *hèkînou*). H : ainsi que les Guiblites ; et ils préparèrent. — Texte incertain. 6, 1. « 480 ». G[BA] : 440.

2. « coudées de large » *H[m] G S L* (aj. *'ammâ*). H n'a pas « coudées ». 3. « salle » *G[B(L)]* (lis. *hahêkâl*). H : salle du temple. « et 10 » *H[m] G[L] S* (lis. *we'èsèr*). H : 10. « la longueur de ». Aj. *'ôrèk*. Manque en H. 6. « Les — étage » *G* (lis. *haṣṣèla'*). H : le corps d'étages. 7. « ni instrument » *H[m] G S L* (lis. *wekol*). H : instrument. 8. « inférieur » *G T* (lis. *hattaḥtônâ*). H : du milieu. « au troisième » *H[m] S* (lis. *haššelišit*). H : aux troisièmes. 9. « d'un — poutres ». Manque en G[B]. 10. « quinze » aj. *'esré* après *ḥâmêš*. H : cinq (avec cette leçon il faudrait corriger « au corps d'étages » en « à la [chaque] chambre »).

a. Le kor valait 364 litres ; le bat, 36 litres. 4. *b.* Litt. : *d'huile concassée*, la plus fine, celle qui coule d'elle-même des olives simplement broyées, mais non mises sous le pressoir (cf. Ex. 27, 20). *c.* La sagesse divinement octroyée à Salomon se manifestait non seulement dans les domaines judiciaire et littéraire, mais aussi en politique. Il est curieux que l'alliance avec Tyr, si sévèrement blâmée chez Omri et Achab, soit approuvée sans réserve chez Salomon. *d.* D'après 9, 20-22 et 2 Chr. 8, 7-9 il ne leva que des étrangers. *e.* Ces effectifs peuvent nous paraître exagérés ; mais les moyens de transport étaient très défectueux. *f.* La montagne de Juda, très riche en excellentes pierres à bâtir. *g.* Les splendides blocs qui forment le soubassement du Ḥaram ech-Chérif, par exemple au mur des Lamentations, n'ont été mis en place que du temps d'Hérode, mais doivent être semblables à ceux qu'employa Salomon. *h.* Les habitants de Guebal (auj. Djebeil, 35 kil. env. au nord de Beyrouth), la Byblos des Grecs, étaient depuis des siècles les grands pourvoyeurs de l'Orient en bois du Liban (voyage de Ouen Amon, vers 1100) ; c'est pourquoi nous donnons la préférence au texte supposé par la Vulgate (voy. notes crit.) ; cf. aussi René Dussaud, *Syria*, 1923, p. 310-315. *i.* Le récit de la construction du Temple doit avoir été écrit d'après des documents anciens faisant sans doute partie du livre des Annales des rois d'Israël et d'une Chronique du Temple. Mais il a été interpolé par le rédacteur deutéronomiste (R[D]), désireux d'en souligner la portée religieuse, et par divers commentateurs (R, R²) qui ont voulu compléter la description. Celle-ci est parfois assez obscure pour nous; car elle abonde en termes techniques dont nous ignorons le sens précis. *j.* Le mois des « fleurs », nom du mois d'avril-mai dans le calendrier cananéen, conservé par les Israélites jusque vers le temps de l'exil. Nous ne connaissons que trois autres de ces noms de mois préexiliques : *abib*, le mois des « épis », mars-avril (Ex. 13, 4; 23, 15 ; 34, 18 ; Deut. 16, 1), *étanim* (les eaux courantes), septembre-octobre (1 Rois 8, 2), et *boul* (fruits et pluies d'automne), octobre-novembre (1 Rois 6, 38). Peu avant la déportation, les Juifs prirent l'habitude de désigner les mois par le numéro d'ordre qu'ils avaient dans le calendrier babylonien, qui commençait l'année au printemps. Après le retour les Juifs adoptèrent aussi les noms des mois babyloniens.

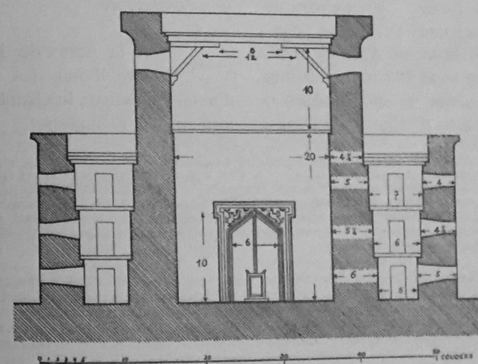


1. LE TEMPLE DE SALOMON. PLAN.

Dessin de J. Odier, d'après I. Benzinger, *Hebräische Archäologie*, 3e éd., Leipzig, Pfeiffer, 1927, p. 215.

A. Le portique.
B. La « grande salle », appelée aussi « le sanctuaire » ou « le lieu saint ».
C. La « chambre intérieure » ou « lieu très saint ».
D. Le corps d'étages. 1, 2, 3, 4, 5 etc. les chambres latérales.
E. La porte donnant accès au corps d'étages.
F. L'escalier tournant.
G H. Les deux colonnes, Yakin et Boaz.

a. Ce verset est une addition très récente, postérieure à la traduction du livre en grec ; car dans la version des Septante, il a été inséré à une autre place, avant 5, 17. Dans l'édition massorétique, il a été substitué à une introduction antérieure, qui se lit à cette place en G et qui, en H, a été transférée aux v. 37-38. L'intervalle entre l'exode et la construction du Temple a été évalué à 480 ans parce que, selon l'école deutéronomiste, il y avait eu entre ces deux événements 12 générations, estimées à 40 ans chacune. *b.* La coudée valait environ 0 m. 50. Les mesures données ici sont les dimensions intérieures des deux éléments principaux du temple : 1/ le *hêkâl* (terme dérivé du sumérien E-kallu signifiant « grande maison »), en hébreu « palais » ou « temple », et que nous traduirons par « la grande salle » — on l'appellera plus tard « le lieu saint » ; — 2/ le *debir*, qui correspond à la *cella* des temples romains, à l'*adyton* des sanctuaires grecs, et que nous rendrons par « la chambre intérieure », plus tard « le lieu très saint ». Il y avait en outre 3/ un portique en avant de la grande salle (v. 3) et 4/ un corps d'étages adossé à l'édifice sur les trois autres côtés (v. 5-10). *c.* Il paraît s'agir de traverses de bois ne laissant passer par les fenêtres de la « grande salle » qu'un peu d'air et de lumière. *d.* Le v. 7, qui interrompt la description des chambres latérales, est une glose : une tradition accréditée parmi les prêtres du Temple voulait que le sanctuaire salomonien eût été érigé dans un silence religieux et sans le secours d'aucun outil de fer (le métal, spécialement le fer, chasse les esprits : Ex. 20, 25 ; Jos. 8, 31 ; cf. Ex. 4, 25 et les notes). La légende ultérieure développera ce thème : Salomon aurait trouvé des pierres toutes taillées à la dimension voulue (Théodoret) et aurait fait raccourcir les poutres par un ver (talmud). *e.* C'est-à-dire celle du sud. *f.* Traduction conjecturale. *g.* L'hébreu a ici deux mots dont le sens n'est pas sûr : peut-être « creux et rangées ». Ils manquent, du reste, en G[B].



2. LE TEMPLE DE SALOMON.

Coupe par le travers des chambres 5 et 26.

Dessin de J. Odier, d'après I. Benzinger, *Hebr. Archäol.*, 3e éd., Leipzig, Pfeiffer, p. 215.

11 La parole de Yahvé fut adressée à Salomon en ces termes : 12 « Cette maison que tu bâtis,... si tu te conduis selon mes lois, si tu pratiques mes ordonnances, si tu prends garde de suivre tous mes commandements, j'accomplirai à ton égard la promesse que j'ai faite à David ton père : 13 je ferai ma demeure au milieu des enfants d'Israël et je n'abandonnerai pas Israël mon peuple. » 14 Salomon bâtit le Temple et l'acheva[a].

Aménagement intérieur du Temple. 15 Puis il revêtit les murs intérieurs du Temple de planches de cèdre depuis le sol jusqu'aux poutres du plafond; il revêtit [ainsi] de bois l'intérieur et recouvrit le sol du Temple de lattes de cyprès.

La chambre intérieure. 16 Il ménagea un espace de vingt coudées à partir du fond du Temple[b], en le couvrant de planches de cèdre depuis le sol jusqu'aux poutres [du plafond]; il l'aménagea pour en faire une chambre intérieure[c], le lieu très saint. 17 La grande salle s'étendait sur 40 coudées devant la chambre intérieure. 18 A l'intérieur du Temple il y avait des sculptures en bois de cèdre ayant la forme de coloquintes et de guirlandes de fleurs. Tout était en cèdre; on ne voyait pas la pierre. 19 Il prépara une chambre intérieure dans le Temple pour y placer l'arche de la loi de Yahvé[d]. 20 La chambre intérieure avait 20 coudées de long, 20 coudées de large et 20 coudées de haut. Il la recouvrit d'or fin[e]. Il fit aussi un autel [en bois] de cèdre[f] 21 devant la chambre intérieure et le recouvrit d'or. 22 Il recouvrit d'or le Temple tout entier jusqu'à ce qu'il en fût complètement recouvert.

Les chérubins. 23a Il fit, [pour les mettre] dans la chambre intérieure, deux chérubins[g] en bois d'olivier sauvage. 26 L'un des chérubins avait dix coudées de haut; le second chérubin de même[h]; 23b sa hauteur était de dix coudées. 24 L'une des ailes du [premier] chérubin mesurait cinq coudées; la seconde aile du chérubin avait aussi cinq coudées, soit dix coudées de l'extrémité d'une de ses ailes à l'extrémité de l'autre. 25 Le second chérubin avait aussi dix coudées. Les deux chérubins étaient de même dimension et de même forme. 27 Il plaça les chérubins au milieu de la chambre intérieure de façon qu'ils déployassent leurs ailes : une aile du premier touchait au mur et une aile du second chérubin touchait au mur opposé; leurs [autres] ailes se touchaient l'une l'autre au milieu de la salle. 28 Il recouvrit d'or les chérubins. 29 Sur tous les murs qui entouraient [les salles du] Temple, il fit sculpter des chérubins, des palmes et des guirlandes de fleurs, à l'intérieur et à l'extérieur[i]. 30 Il recouvrit d'or le sol du Temple, à l'intérieur et à l'extérieur.

Les portes. 31 A la porte de la chambre intérieure il mit des vantaux en bois d'olivier sauvage; le chambranle [les] montants formait un pentagone[j]. 32 Sur les deux vantaux en bois d'olivier sauvage, il fit sculpter des chérubins, des palmes et des guirlandes de fleurs[a], puis il les recouvrit d'or qu'il fit étendre sur les chérubins et les palmes. 33 De même, il fit pour la porte de la grande salle des montants en bois d'olivier sauvage, des montants carrés[b], 34 et deux vantaux en bois de cyprès. Deux volets mobiles formaient l'un des vantaux et deux volets mobiles formaient le second vantail. 35 Il [y] fit sculpter des chérubins, des palmes et des guirlandes de fleurs et les recouvrit d'or ajusté sur les sculptures.

15 et 16 « poutres » G (lis. *qôrôt*). H : murs. 17. « La — salle » G^{BL} L (suppr. *habbayit hou'*). H : Le temple, c'est-à-dire la grande salle. 19. « pour y placer » G S L (lis. *lâtêt*). H a une forme incorrecte. 20. « La — avait » L (lis. *wehaddebîr*). H : Devant la chambre intérieure [il y avait]. « Il fit » G (lis. *wayya'as*). H : Il recouvrit. 21. G^{BL}. H aj. en tête du v. : « Salomon recouvrit d'or fin l'intérieur du Temple et fit passer par (?) des chaînettes d'or » 22. G^{B}. H aj. à la fin : « et il recouvrit d'or tout l'autel de la chambre intérieure. » 29. « qui — Temple (litt. du Temple tout autour) » (G) (lis. *missâbîb*). H : du Temple pourtour (?). « à l'intérieur » v. 33 (lis. *liphnîmâ*). H a une forme insolite. 31. « A — vantaux » G cf. v. 33 (lis. *lephètaḥ*). H : Il fit la porte.... en vantaux. « formait — pentagone » L (lis. *ḥâmouš* ?). H : [était] un cinquième G : étaient au quadruple. — Texte très incertain.

a. Les v. 11-14, qui manquent en G, constituent une addition très récente. *b.* C'est-à-dire à partir de son extrémité ouest. *c.* C'était le sanctuaire proprement dit, la demeure terrestre de la divinité. Moins élevée que la grande salle, elle n'était probablement pas éclairée par des fenêtres : Yahvé voulait habiter dans l'obscurité (8, 12). *d.* L'expression désignant l'arche est deutéronomique. Le v. 19 a donc été tout au moins retouché après la réforme de Josias. *e.* Les phrases relatives à un placage d'or mis sur la chambre intérieure (20), l'autel (21), les chérubins (28), les portes (32, 35), bref sur tout le Temple (21 (H), 22a, 30), paraissent être des additions récentes. Jamais il n'est raconté que les ennemis qui pillèrent le Temple ou Aḥaz et Ézéchias, qui le dépouillèrent de tous ses ornements précieux, en aient enlevé un placage d'or. Ézéchiel n'en prévoit pas dans le sanctuaire restauré. Plusieurs de ces phrases manquent dans la version grecque. Ce sont donc apparemment des rédacteurs récents qui ont attribué à l'opulent souverain cette profusion de dorures. *f.* Il s'agit sans doute de la table sur laquelle on rangeait les « pains présentés ». *g.* Sur le *keroub*, gardien des choses saintes et monture de Yahvé, voy. note *i* sur Gen. 3, 24. *h.* Nous transposons le v. 26 entre 23a et 23b pour réunir tout ce qui est dit de la taille des chérubins. *i.* Cette expression ne signifie certainement pas sur les deux faces des murs (voy. v. 30), mais peut-être dans la chambre intérieure et dans la grande salle ou dans la grande salle et sous le portique. *j.* Le linteau, au lieu d'être rectiligne, aurait eu la forme d'un V renversé. Mais la signification et la teneur même du texte ne sont pas sûres (voy. note crit.).

La cour intérieure. 36 Il bâtit [un mur] tout autour du parvis intérieur[c] : deux assises de pierres de taille et une de poutres de cèdre[d].

Indications chronologiques[e]. 37 Ce fut dans la quatrième année [du règne], au mois de ziv, que furent posés les fondements du temple, 38 et dans la onzième année, au mois de boul, c'est-à-dire au huitième mois, que l'édifice fut achevé dans toutes ses parties et avec tous ses éléments : [Salomon] travailla sept ans à la construction du Temple.

Construction des palais royaux.

7 1 A la construction de sa maison[f] il travailla treize ans jusqu'à ce qu'il l'eût complètement achevée[g].

La maison de la Forêt du Liban. 2 Il bâtit la maison de la Forêt du Liban[h]. Elle avait 100 coudées de long, 50 de large et 30 de haut. [Elle reposait] sur trois rangées de colonnes de cèdre et il y avait sur les colonnes des poutres de cèdre. 3 Il y avait aussi un plafond de cèdre au-dessus des chambres que supportaient les colonnes au nombre de quarante-cinq, quinze par rangée[i]. 4 Il y avait trois rangées de fenêtres, dont les baies se faisaient vis-à-vis trois fois. 5 Toutes les portes, comme les baies [des fenêtres], avaient des embrasures quadrangulaires, et les portes se faisaient vis-à-vis trois fois[j].

La salle des colonnes. 6 Il construisit aussi la salle des colonnes. Elle avait 50 coudées de long et 30 de large. Il y avait sur le devant un portique et des colonnes . . . .[k]

La salle du trône. 7 Il construisit encore la salle du trône, où il devait rendre la justice, le portique du jugement. Il la recouvrit de cèdre depuis le sol jusqu'aux poutres [du plafond].

La demeure royale et le harem. 8 Le palais où il devait habiter, dans l'autre cour, en arrière du portique, était d'une construction analogue[l]. Il fit aussi une maison pour la fille du pharaon, que Salomon avait épousée, dans le même style que ce portique.

33. « des montants carrés » G L (lis. *mezouzôt rebou'ôt*). H : du quart (?). — Texte très incertain. 34. « volets » (2e) G S L (lis. *gelâ'îm*). H : tentures. 7, 2. « trois » G (lis. *šelôšâ*). H : quatre — mais voy. v. 3 « poutres ». G : chapiteaux. 5. « baies [des fenêtres] » G (lis. *wehammèḥèzôt*). H : montants. « et les portes » G (lis. *pètaḥ 'èl pètaḥ*). H : et les baies. 7. « aux poutres » S G* cf. 6, 15 (lis. *haqqôrôt*). H : au sol (c'est-à-dire au plafond ?). 8. « dans l'autre » S L (lis. *bèḥâṣèr*). H : autre. « Il fit » cf. 6, 7 (lis. *'âśâ*). H : Il faisait.

a. Motifs d'ornementation courants dans l'art assyro-babylonien : voy., par exemple, Morris Jastrow, *Bildermappe zur Rel. Bab. und Ass.*, fig. 63 et 64. *b.* C'est-à-dire peut-être un encadrement rectangulaire. *c.* Appelé aussi parvis supérieur (Jér. 36, 10), par opposition à « la grande cour » (7, 9, 12), d'un niveau moins élevé, qui entourait non seulement le Temple, mais aussi les palais royaux. Il y avait une « autre cour » (7, 8) qui s'étendait seulement autour de la maison d'habitation du roi et de ses femmes. *d.* Le procédé de construction consistant à mettre dans des murs de pierre un chaînage en bois était couramment usité dans une région exposée aux tremblements de terre comme le bassin oriental de la Méditerranée (voy. Esdr. 6, 4 et note *m*. *e.* Voy. notes *j* et *a* sur 6, 1.

f. C'est-à-dire de l'ensemble des palais qui vont être décrits (v. 2-12) et qui constituaient une cité royale, située au sud du Temple, dont la séparait seulement un mur percé d'une porte (Éz. 43, 8). *g.* Selon 9, 10, la construction des palais ne commença qu'après l'achèvement du Temple. Ce n'est sans doute pas l'idée première. *h.* Ainsi nommée parce que l'étage inférieur était occupé par une salle hypostyle où se dressait une forêt de colonnes de cèdre. *i.* Ce nombre paraît être celui des colonnes, plutôt que celui des chambres. Celles-ci semblent avoir été réparties, non en trois étages, mais en trois files parallèles, celles de l'intérieur prenant jour par des fenêtres sur celles de l'extérieur. Ces chambres, assez obscures, servirent d'arsenal (10, 16-17; És. 22, 8). *j.* La maison de la Forêt du Liban appartenait à un type de palais, caractéristique pour la Syrie, que les Assyriens appelèrent *bit ḥillani*, « la maison aux fenêtres » (de *ḥallôn*, « fenêtre » en hébreu), et qu'ils imitèrent à la suite de leurs campagnes en occident. Au cours des fouilles d'Aï, on a retrouvé les restes d'un palais du IIIe millénaire dont le rez-de-chaussée présentait les débris de quatre fortes colonnes de bois ayant soutenu un étage muni de vérandas (R. Dussaud, *Syria*, 1935, p. 347-351). *k.* L'hébreu a ici quelques mots obscurs : « et un *âb* (auvent ?) sur le devant. » *l.* La demeure du souverain et celle de ses femmes, situées dans la partie la plus retirée de la cité royale, étaient entourées d'une cour spéciale et celle-ci d'un mur (v. 12) : l'accès devait en être interdit au public.

Les matériaux de construction des palais et des murs d'enceinte.

[9] Tous ces édifices étaient en belles pierres [préparées] sur mesure à la façon des pierres de taille, équarries à la scie sur leurs faces intérieures comme à l'extérieur, et cela depuis le fondement jusqu'aux corniches et. . . .[a] jusqu'à la grande cour[b]. [10] Le fondement était en belles pierres de grandes dimensions, des pierres de dix coudées et d'autres de huit coudées ; [11] au-dessus, il y avait de belles pierres [préparées] sur mesure comme les pierres de taille et du [bois de] cèdre. [12] La grande cour était entourée de trois assises de pierres de taille et d'une assise de poutres de cèdre[c] ; il en était de même pour la cour intérieure du temple de Yahvé et pour la cour du portique du palais.

Fabrication des objets de métal garnissant le Temple.

Le maître d'œuvre.

[13] Le roi Salomon fit venir de Tyr Ḥiram. [14] C'était le fils d'une veuve de la tribu de Nephtali[d] ; son père était tyrien, ouvrier en bronze. [Lui-même] était plein de talent, d'intelligence et de savoir-faire pour exécuter toute sorte de travaux en bronze. Il se rendit auprès du roi Salomon et exécuta tous les travaux que celui-ci avait [en vue].

Les deux colonnes

[15] Il coula les deux colonnes de bronze pour le portique du Temple. La première colonne avait dix-huit coudées de haut et un fil de douze coudées en aurait mesuré la circonférence. Son épaisseur était de quatre doigts ; elle était creuse. Il en était de même de la seconde colonne. [16] Il fit deux chapiteaux pour les placer au sommet des colonnes ; ils étaient coulés en bronze. La hauteur de l'un des chapiteaux était de cinq coudées et la hauteur du second était aussi de cinq coudées. [17] Il fit deux réseaux en forme de réseaux et des festons en forme de chaînes[e] pour [en] couvrir les chapiteaux, un réseau pour le premier chapiteau et un réseau pour le second. [18a] Il fit aussi les grenades, [qu'il disposa] en cercle en deux rangées sur l'un des réseaux ; [20b] ces grenades étaient au nombre de 200, rangées en cercle sur le chapiteau. [18b] Il fit de même pour le second chapiteau. [19] Les chapiteaux qui étaient au sommet des colonnes avaient dans l'ensemble la forme de lis ; [ils mesuraient] quatre coudées. [20a] . . . .[f] [21] Ḥiram dressa les colonnes au portique de la grande salle : il dressa la colonne de droite et l'appela Yakîn ; puis il dressa la colonne de gauche et la nomma Boaz[g]. [22] Au sommet des colonnes [il y avait des chapiteaux en] forme de lis. Ainsi fut achevée l'exécution des colonnes[h].

La mer de bronze.

[23] Ḥiram fit la mer [de bronze][i] en métal fondu. Elle avait dix coudées d'un bord à l'autre ; elle était entièrement ronde. La hauteur en était de cinq

12. « pour la cour du portique » cf. *G* (*6, 36*) (lis. *welaḥăṣar 'oulâm*). H : pour le portique. 15. « coula » *G* (lis. *wayyiṣṣôq*). H : modela. « pour — Temple » *G* (aj. *le'oulâm habbayit*). Manque en H. « Son — même » d'après *G S Jér. 52, 21* (lis. *'ôtô* pour *'èt* et aj. *we'obyô 'arba' 'èṣbâ'ôt nâboub wekên*). Manque en H. 17. « Il — deux » *G* (aj. *wayya'as šetê*). Manque en H. « pour — chapiteaux » *G* (aj. *lekassôt 'èt hakketârôt*). Manque ici en H ; mais voy. 18a. « un réseau » *G* (lis. *sebâkâ*). H : sept. « et un réseau » *G* (lis. *ousebâkâ*). H : et sept. 18a « grenades » *H** (lis. *hârimmônîm*). H : colonnes. *G*. H aj. à la fin : pour couvrir les chapiteaux qui étaient au sommet des grenades (à corr. en « colonnes »). 20b « le chapiteau » suppr. *haššénit*. H : le second chapiteau. 19. « Les » lis. *wehakkôtârôt*. H : Des. « dans l'ensemble (litt. : leur totalité) » lis. *koullâm*. H : dans le portique. — Texte très incertain.

a. Litt. : *du dehors*. Le texte primitif portait sans doute : « depuis la cour du temple de Yahvé » (cf. v. 12 et 6, 36). *b*. Voy. note *c* sur 6, 36. *c*. Voy. note *d* sur 6, 36. *d*. D'après 2 Chron. 2, 13, il s'appelait Ḥouram-Abi et sa mère était de la tribu de Dan. *e*. Les mots en petit caractère ne figurent pas dans le grec. Ce sont des gloses, visant d'une part le réseau qui enserrait les chapiteaux, de l'autre les guirlandes de grenades qui y étaient suspendues. *f*. L'hébreu a ici une phrase inintelligible, litt. : *Et des chapiteaux [étaient] sur les deux colonnes, aussi en haut, parallèlement au renflement qui était au-delà d'un réseau.* *g*. Le premier de ces noms peut signifier : « Il affermit », et le second : « En lui est la force » (il s'agirait de Yahvé). En tous cas le fait qu'on donna des noms propres à ces colonnes suggère que ce n'étaient pas de simples éléments architectoniques, mais des pierres saintes, analogues aux obélisques des temples égyptiens et aux hautes colonnes qui se dressaient par paire à l'entrée de beaucoup de sanctuaires araméens (ainsi à Hiérapolis), nabatéens (à Pétra) et surtout phéniciens (à Byblos, à Tyr, à Paphos, à Idalion, à l'île de Gozzo). C'étaient primitivement sans doute des objets de culte, comme les stèles de Béthel (Gen. 28) ou de Guézer. Il est probable que les colonnes du Temple ne soutenaient pas d'architrave, mais se dressaient, détachées, en avant du portique. *h*. Ici devait être racontée la fabrication de l'autel de bronze à en juger par l'analogie de 2 Chron. 4, 1, cf. 1 Rois 8, 64 ; 9, 25. *i*. D'après 2 Chron. 4, 6, c'était un réservoir d'eau lustrale destiné aux ablutions des prêtres ; mais l'accès en eût été bien peu pratique. Selon d'autres, c'était un substitut du lac sacré ou de la source sainte des anciens sanctuaires sémitiques. Le terme de « mer » par lequel on la désignait, comme ceux d'« océan » (*apsu*), d'« abîme » (*tamtu*) que portaient les bassins similaires des temples babyloniens, suggère plutôt qu'on y voyait une figuration des « eaux d'en haut » ou des « eaux d'en bas », sources de toute fertilité. Les statues de bœufs qui la portaient pouvaient représenter le taureau, animal sacré du dieu de l'orage. Un bassin semblable, creusé dans un monolithe et trouvé à Amathonte (Chypre) — auj. au musée du Louvre, — porte sculptée sur chacune de ses anses, une image de taureau.

coudées et un fil de trente coudées en aurait mesuré la circonférence[a]. [24] Des coloquintes [figurées] au-dessous du rebord l'entouraient sur les trente coudées ; elles faisaient le tour de la mer, disposées sur deux rangées, et avaient été coulées avec elle d'une seule pièce. [26] [La cuve] avait un palme[b] d'épaisseur et le rebord en était fait comme celui d'une coupe en forme de fleur de lis. La contenance en était de 2.000 bats[c]. [25] Elle reposait sur douze bœufs, [dont] trois étaient tournés vers le nord, trois vers l'ouest, trois vers le midi et trois vers l'orient. La mer se trouvait au-dessus d'eux et ils avaient tous la croupe tournée vers l'intérieur.

Les dix cuves roulantes 4.

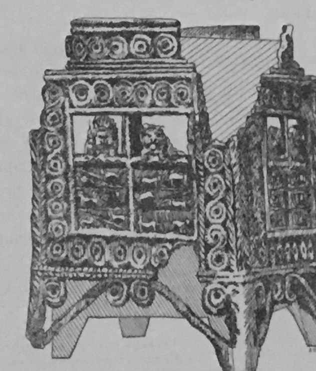
[27] Il fit encore les dix supports de bronze, dont chacun avait quatre coudées de long, quatre coudées de large et trois coudées de haut. [28] Voici comment étaient faits ces supports : ils étaient garnis de traverses et entre ces traverses il y avait des panneaux. [29] Sur les panneaux qui étaient entre les traverses étaient [figurés] des lions, des taureaux et des chérubins. Sur les traverses de même ; et, au-dessus et au-dessous des lions et des taureaux, étaient [représentées] des guirlandes en festons[e]. [30] Chaque support avait quatre roues de bronze avec des essieux de bronze. A ses quatre coins il y avait des consoles au-dessous de la cuve ; ces consoles étaient coulées en bronze . . . .[f] [31] L'ouverture du support était à l'intérieur des consoles et les dépassait d'une coudée en hauteur ; elle était ronde, en forme de socle et avait une coudée et demie [de diamètre]. Elle aussi était ornée de sculptures. Les panneaux étaient quadrangulaires et non arrondis.

24. « trente » d'après v. 23 (lis. *šelôšîm*). H : dix. — Mais il s'agit ici de la circonférence de la cuve, non de son diamètre. 26. *G* (transposer ce v. avant 25). La suite des idées est meilleure. 28. « étaient — supports » *G* (lis. *hammekônôt*). H a le singulier. « de traverses » lis. *šallâbîm*. H : de panneaux. 29. « de même ; et, au-dessus » *G* (couper à *kên* et lis. *oumimma'al*). H : de même au-dessus. 30. « coins » d'après *G* (lis. *we'arba' pe'ôtêhâ*). H : pieds (?). — Texte incertain. 31. « L'ouverture du support » lis. *ouphîhâ*. H : L'ouverture de la cuve (?). « des consoles » lis. *lakketéphôt*. H : du chapiteau. « Les (litt. : Ses) » lis. *oumisgerôtâw*. H : Leurs.

a. Le rapport du diamètre à la circonférence est évalué approximativement du simple au triple. Il en était de même en Chine. *b*. Env. 8 centimètres. *c*. Le bat valant 36 litres, 4, la mer de bronze pouvait contenir 728 hectolitres, 80. Cette estimation est certainement exagérée (à plus forte raison celle de 2 Chron. 4, 5 (3.000 bats). Car, même si Enkomi) de deux modèles votifs d'ustensiles tout semblables. Il s'agit de bâtis en bronze à panneaux décorés extérieurement, montés sur des roues et portant une cuve. Des chaudrons de bronze montés sur roues ont été également trouvés à Pescatel (Mecklembourg) et à Milavec (Bohême) (cf. Déchelette, *Manuel d'archéol.*, II, p. 285-286). D'après 2 Chron.



3. MODÈLE DE CUVE ROULANTE TROUVÉ A LARNAKA (CHYPRE).



4. MODÈLE DE CUVE ROULANTE TROUVÉ A ENKOMI (CHYPRE)

Dessins de J. Odier, d'après I. Benzinger, *Hebr. Archäol.*, 3e éd., Leipzig, Pfeiffer, p. 219.

elle eût été de forme cylindrique, la « mer », étant données les dimensions indiquées v. 2, n'aurait pu contenir que 490 hectolitres, 62. *d*. Bien que fort détaillée, la description qui suit (v. 27-37) est souvent obscure pour nous, le sens précis des termes techniques employés n'étant pas toujours sûr. Nous pouvons cependant nous faire une idée assez exacte des objets en question grâce à la découverte en Chypre (à Larnaka et à 4, 6, les cuves mobiles du Temple servaient aux purifications ; on y lavait ce qui devait servir aux holocaustes. Peut-être ces lourds véhicules décorés de sujets mythologiques étaient-ils plutôt des symboles cultuels, analogues aux chars du soleil (2 Rois 23, 11) : ils pouvaient figurer les nuées pluvieuses. *e*. Interprétation conjecturale. *f*. Ici quelques mots inintelligibles. Litt. : *au delà chacun des guirlandes* (?).

[32] Les quatre roues étaient au-dessous des panneaux. Les griffes retenant les roues faisaient corps avec le support. La hauteur de chaque roue était d'une coudée et demie. [33] Ces roues étaient faites comme les roues d'un char. Griffes, jantes, rais, moyeux, tout avait été coulé [en bronze]. [34] Il y avait quatre consoles aux quatre angles de chaque support; elles faisaient corps avec le support. [35] A la partie supérieure du support il y avait un socle dont la hauteur était d'une demi-coudée, entièrement rond . . . .[a] Les griffes et les panneaux faisaient corps avec le support. [36] Sur les plaques des griffes et sur les panneaux, Ḥiram grava des chérubins, des lions et des palmes, selon l'espace libre offert par chaque pièce, ainsi que des guirlandes tout autour. [37] C'est ainsi qu'il fit les dix supports, tous coulés de même, ayant mêmes dimensions et même forme.

[38] Il fit aussi dix cuves de bronze; chacune tenait quarante bats[b] et avait quatre coudées de diamètre. Il y en avait sur chacun des dix supports. [39] Il disposa les supports, cinq sur le côté droit du Temple et cinq sur le côté gauche[c]. Quant à la mer, il la plaça du côté droit du Temple, vers le sud-est.

Autres ustensiles de bronze fabriqués par Ḥiram. Conclusion du récit de ses travaux.

[40] Ḥiram fit aussi les vases, les pelles et les bassins à aspersion. Il acheva [ainsi] tout le travail qu'il avait entrepris pour le roi Salomon dans la maison de Yahvé : R [41] deux colonnes, les deux chapiteaux sphériques qui étaient au haut des colonnes, les deux réseaux destinés à recouvrir les chapiteaux sphériques placés au haut des colonnes, [42] les 400 grenades destinées aux deux réseaux, deux rangées de grenades pour chaque réseau, afin de recouvrir les deux chapiteaux sphériques qui étaient au haut des colonnes, [43] les dix supports et les dix cuves placées sur ces supports, [44] la mer, seule [de son espèce], et les douze bœufs placés sous la mer, [45] les vases, les pelles et les bassins à aspersion[d]. Tous les objets destinés à la maison de Yahvé que Ḥiram avait fabriqués pour le roi Salomon étaient en bronze poli. A [46] Il les avait coulés dans la plaine du Jourdain, près du gué d'Adama, entre Soukkôt et Çaretân[e]. [47] Le nombre de ces objets était si grand que Salomon les laissa sans contrôler le poids du bronze [utilisé].

Ustensiles d'or [f].

[48] Salomon fabriqua tous les ustensiles qui sont dans la maison de Yahvé : l'autel d'or, la table d'or sur laquelle on met les pains présentés, [49] les candélabres d'or fin [placés] cinq à droite et cinq à gauche, devant la chambre intérieure, ainsi que les fleurons, les lampes et les mouchettes d'or, [50] les coupes, les couteaux, les bassins à aspersion, les bols et les brasiers d'or fin et les gonds d'or pour les vantaux [de la porte] de la salle intérieure, — le lieu très saint — et pour ceux [de la porte] du Temple — pour la grande salle. R²

Fin des travaux.

A [51] Ainsi furent terminés tous les travaux entrepris par le roi Salomon pour la maison de Yahvé. Puis Salomon fit apporter ce que David, son père, avait consacré[g] : il mit l'argent, l'or et les objets [fabriqués] dans les réserves du temple de Yahvé[h].

35. « il — socle » aj. *kēn*. Manque en H. « dont » G^BL (lis. *qômâtô*). Manque en H. 40. « les vases » H* G L cf. v. 45, 2 *Chron.* 4, 11, 16; *Jér.* 52, 18 (lis. *hassîrôt*). H : les cuves. 42. « au haut des » G (lis. *'al rô'š*). H : devant. 45. « Tous... étaient en » G L (lis. *wekol*). H : ainsi que tous.... en. 46. « Il » G^BL (suppr. *hammèlèk*). H : Le roi. « près — Adama » lis. *bema'bar 'ădâmâ*. H : dans l'argile compacte(?) du sol. — Mais la précision qui suit demande qu'il y ait ici un nom de lieu. 50. « et pour » G S (lis. *ouledaltê*). H : pour.

a. L'hébreu répète ici *et sur la partie supérieure du support*. *b.* 14 hectolitres, 56. *c.* La droite et la gauche désignaient, on le sait, le sud et le nord. *d.* Les v. 41-45a sont la récapitulation du récit détaillé des v. 15-40 ; ils ajoutent cependant que les chapiteaux des deux colonnes avaient la forme de boules. *e.* *Soukkôt* était sur la rive gauche du Jourdain près du confluent du Nahr ez-Zerka (Gen. 33, 17 ; Jos. 13, 27 : Jug. 8, 6, 14), *Çaretân*, sur la rive droite (cf. 4, 12). C'est entre ces deux points que se trouve le gué d'Adam ou Adama (cf. Jos. 3, 16), auj. ed-Damié. Cette région offrait la quantité d'eau nécessaire pour les opérations de la coulée du bronze. *f.* Les v. 48-50 se présentent comme un appendice à la description des travaux du Temple. Ils sont d'une autre main, car ils appellent « table » (v. 48), comme P, ce que 6, 21 nomme un « autel ». Les renseignements sur l'éclairage du sanctuaire doivent être exacts en ce qui concerne le premier Temple : car cet éclairage est ici assuré par dix candélabres et non par un seul, à sept branches, comme le veut la loi sacerdotale (Ex. 25, 31-40 P), d'accord avec ce qui existera dans le second Temple. Mais il n'est pas sûr que les autres données se rapportent aussi à l'époque préexilique, tout au moins au temps de Salomon : sur « l'autel d'or », c'est-à-dire sans doute l'autel des parfums, voy. note *n* sur Ex. 30, 1. L'emploi de l'or même pour des objets peu visibles comme les gonds des portes paraît tenir de la légende, cf. note *e* sur 6, 20. *g.* Cf. 2 Sam. 8, 11-12. *h.* Telles que les chambres latérales (6, 5-10).

Dédicace du Temple[a].

L'arche et les autres objets sacrés y sont transportés.

Sa **8** [1] Alors Salomon rassembla tous les anciens d'Israël à Jérusalem pour faire monter R^D Sa l'arche de la loi de Yahvé de la Cité de David, c'est-à-dire de Sion, [au Temple], [2] au mois d'étanim, lors de la fête[b]. [3] Les prêtres R emportèrent l'arche [4] et ils firent monter [au Temple] l'arche de Yahvé, ainsi que la tente du Rendez-vous[c] et tous les ustensiles Sa sacrés qui étaient dans la tente. [5] Le roi et tout Israël sacrifiaient devant l'arche d'innombrables têtes de menu et de gros bétail. [6] Les prêtres apportèrent l'arche à la place qui lui était réservée, dans la chambre R intérieure du Temple dans le lieu très Sa saint, sous les ailes des chérubins; [7] car les chérubins déployaient leurs ailes au-dessus de l'emplacement de l'arche; les chérubins formaient un dais protecteur au-dessus de l'arche et de ses barres. [8] Les barres étaient assez longues pour qu'on en aperçût le bout depuis le sanctuaire[d], en avant de la chambre intérieure; on ne les voyait toutefois pas du dehors. Elles y sont encore au- R^D jourd'hui[e]. [9] Il n'y avait rien dans l'arche, si ce n'est les deux tables de pierre que Moïse y avait déposées au Ḥoreb, les tables de l'alliance que Yahvé conclut avec les enfants d'Israël lorsqu'ils sortirent du pays d'Égypte[f].

[10] Quand les prêtres sortirent du sanctuaire[g], la nuée remplit la maison de Yahvé[h]. Sa [11] Les prêtres ne purent s'y tenir pour faire leur service à cause de la nuée, car la gloire de Yahvé remplissait la maison de Yahvé.

[12] Alors Salomon dit :

> Yahvé a placé le soleil dans le ciel;
> [mais] il a déclaré vouloir habiter dans l'obs-[curité.
> [13] J'ai [donc] bâti une maison pour te servir de [résidence,
> une demeure pour que tu y habites à jamais[i].

Cela n'est-il pas écrit dans les Livre des Chants[j]?

Discours d'inauguration de Salomon[k].

[14] Le roi tourna son visage [vers le peuple] et bénit toute l'assemblée d'Israël; toute l'assemblée d'Israël se tenait debout. R^D [15] Et il dit : « Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël, qui, de sa bouche, a parlé à David, mon père, et, de sa main, a

8, 1. « tous » H* G S L (aj. *kol*). Manque en H. « d'Israël » G^BL. H aj. : et tous les chefs des tribus et les chefs des familles des enfants d'Israël auprès du roi Salomon. 2. G^BL. H aj. en tête : « Tous les hommes d'Israël se rassemblèrent auprès du roi Salomon » et à la fin du v. : « c'est-à-dire le septième mois. » 3. G^BL. H aj. en tête : « Tous les anciens d'Israël vinrent. » 4. G^BL. H aj. à la fin : « et les prêtres et les lévites les firent monter. » 5. « Le roi » G^BL. H aj. : Salomon. « tout Israël » G^B(L) (suppr. *'ădat* et *hannô'ădim 'âlâw 'ittô*). H : toute l'assemblée d'Israël, réunie auprès de lui, avec lui. « innombrables (litt. : qu'on ne pouvait compter) » G^B. H aj. : ni dénombrer, tant elles étaient nombreuses. 6. « l'arche » G^B. H aj. : de la loi de Yahvé. 7. « au-dessus de » (1re fois) 2 *Chron.* 5, 8 (lis. *'al*). H : vers. 8. « Elles — aujourd'hui ». Manque en G. 9. « les tables de l'alliance » d'après G (aj. *louḥôt habberît*). Manque en H. 12. « a placé — ciel » G^L(BA) où les v. 12 et 13 figurent au v. 53 (aj. avant *yahwè* : *šèmèš hêkîn* [altéré en *hébîn* dans G^BA] *baššâmayim*). Manque en H. 13. « J'ai — maison ». G : Bâtis ma maison. « Cela —Chants » G (aj. *hălô hî' ketoubâ besèphèr haššîr*). Manque en H.

a. Le récit de l'inauguration du Temple est formé 1°/ d'une relation ancienne (Sa), 2°/ de très larges amplifications ajoutées par des rédacteurs deutéronomistes (R^D) — il y en a au moins deux : l'auteur du livre des Rois et un autre, contemporain de la déportation, — 3°/ de gloses insérées par des commentateurs écrivant dans l'esprit du code sacerdotal (R); plusieurs de ces gloses sont si récentes qu'elles manquaient encore quand fut faite la version grecque (voy. notes crit.). *b.* On appelait ainsi (voy. Lév. 23, 39 ; Jug. 21, 19) la fête des Tabernacles ou de la Récolte, qui, d'après de nombreux textes, se célébrait au 7e mois (sept.-oct., l'ancien étanim). Comme le Temple fut achevé seulement au 8e mois (boul, voy. 6, 38), il faudrait supposer que Salomon attendit ensuite onze mois avant d'inaugurer le nouveau sanctuaire. Ce n'est guère vraisemblable. Il est beaucoup plus probable qu'anciennement « la fête » se célébrait, à Jérusalem comme en Israël (12, 32), au 8e mois (boul) : le Temple fut inauguré aussitôt après son achèvement, lors de cette fête (cf. v. 65) ; mais « boul » fut, dans le texte, corrigé en « étanim » lorsque l'usage se fut établi à Jérusalem d'avancer d'un mois la fête de l'automne en raison de la maturité des récoltes, plus hâtives en Juda qu'en Israël. *c.* Cette expression trahit une interpolation conçue dans l'esprit de P (cf. 2 Sam. 7, 6 et note). D'après l'auteur des Chroniques, la tente construite par Moïse existait encore au temps de Salomon, à Gabaon (2 Chr. 1, 3-4 etc.). *d.* Ce terme doit désigner ici la « grande salle » (le « lieu saint »). *e.* On voit ici que le R^D, auteur du livre des Rois, copiait une relation antérieure, car de son temps l'arche avait disparu (Jér. 3, 16). *f.* Telle était la conception que les rédacteurs deutéronomistes se faisaient de la destination de l'arche : de là le nom qu'ils donnent au coffre sacré : « l'arche de la loi (litt. : de l'alliance) ». Anciennement sa présence était considérée comme à peu près équivalente à celle de Yahvé lui-même (Nomb. 10, 35-36 ; 1 Sam. 5, 1-5 ; 6 ; 2 Sam. 6). *g.* Ici, probablement, la chambre intérieure (le lieu très saint). *h.* Yahvé, Dieu de l'orage, se manifestait dans la nuée. L'apparition de la nuée marquait la prise de possession du sanctuaire par Yahvé. *i.* Ce petit poème d'inauguration, authentique à n'en pas douter, nous a été conservé plus au complet par la version grecque, qui l'insère *après* la grande prière de dédicace (v. 53) et donne à la phrase finale la forme, peut-être préférable, d'un ordre divin (voy. notes crit.). Yahvé, bien que n'étant pas originairement une divinité astrale, est déjà conçu comme le maître du soleil. Il veut cependant habiter dans la *cella* obscure d'un temple. *j.* Ce livre, qui n'est mentionné nulle part ailleurs, est probablement identique au « livre du Juste » : *haššîr*, « du chant », ne diffère de *hayyâšâr*, « du Juste », que par l'ordre des consonnes. Le « livre du Juste » contenait le poème sur la bataille de Gabaon (Jos. 10, 13) et l'élégie de David sur Saül et Jonathan (2 Sam. 1, 18). *k.* Cette allocution, conçue dans l'esprit et le style du Deutéronome, reprend, en les développant, les idées de 2 Sam. 7, spécialement du v. 13 (R^D).

accompli ce qu'il avait promis : [16] Depuis le jour où j'ai fait sortir d'Égypte Israël, mon peuple, je n'ai pas choisi de ville, dans aucune des tribus d'Israël, pour qu'on y bâtît une maison où résidât mon nom. Mais maintenant j'ai choisi Jérusalem pour y faire résider mon nom et j'ai choisi David pour qu'il fût à la tête d'Israël, mon peuple. — [17] David, mon père, eut la pensée de bâtir une maison pour le nom de Yahvé, Dieu d'Israël. [18] Mais Yahvé dit à David, mon père : Tu as eu la pensée de bâtir une maison pour mon nom ; tu as bien fait d'avoir cette pensée. [19] Cependant ce n'est pas toi qui bâtiras cette maison, mais c'est ton fils issu de tes entrailles, c'est lui qui bâtira la maison pour mon nom. — [20] Yahvé a accompli la parole qu'il avait prononcée : j'ai succédé à David, mon père, et je me suis assis sur le trône d'Israël comme Yahvé l'avait promis ; j'ai bâti cette maison pour le nom de Yahvé, Dieu d'Israël, [21] et j'y ai assigné une place à l'arche où se trouve [la charte de] l'alliance que Yahvé a conclue avec nos pères lorsqu'il les fit sortir du pays d'Égypte. »

La prière de dédicace.

[22] Puis Salomon se tint debout devant l'autel de Yahvé en présence de toute l'assemblée d'Israël. Il étendit les paumes de ses mains vers le ciel[a] [23] et dit : « Yahvé, Dieu d'Israël, il n'y a ni là-haut dans les cieux ni ici-bas sur la terre, de Dieu semblable à toi : tu observes l'alliance envers tes serviteurs et leur gardes la fidélité quand ils marchent de tout leur cœur devant toi, [24] toi qui as tenu à ton serviteur David, mon père, la promesse que tu lui avais faite : ce que ta bouche avait déclaré, ta main l'a accompli, comme on le voit aujourd'hui. [25] Et maintenant, Yahvé, Dieu d'Israël, tiens aussi à ton serviteur David, mon père, la promesse que tu lui as faite lorsque tu as dit : Tu auras toujours un [de tes descendants] assis devant moi sur le trône d'Israël[b], pourvu que tes fils prennent garde à leur conduite, marchant en ma présence comme tu y as marché [toi-même]. [26] Qu'elle s'accomplisse donc, Yahvé Dieu d'Israël, la promesse que tu as faite à ton serviteur David, mon père !

« [27] Dieu habiterait-il donc réellement sur la terre ? Les cieux, même les cieux des cieux[c], ne peuvent te contenir ; combien moins cette maison que j'ai bâtie ! [28] Mais tourne-toi pour accueillir la prière de ton serviteur et sa supplication, Yahvé mon Dieu. Écoute les cris de ton serviteur et la prière qu'il prononce aujourd'hui devant toi. [29] Que tes yeux soient ouverts jour et nuit sur cette maison, sur le lieu dont tu as dit : Là sera mon nom[d] ! — Écoute la prière de ton serviteur quand il priera en ce lieu. [30] Exauce la supplication de ton serviteur et d'Israël, ton peuple, lorsqu'ils prieront en ce lieu. Écoute-les dans le lieu de ta demeure, dans les cieux ; écoute et pardonne !

« [31] Quand quelqu'un péchera envers un autre homme et qu'on lui déférera le serment en l'appelant à prononcer une malédiction[e], s'il consent à la prononcer[f] devant ton autel dans cette maison, [32] écoute du haut des cieux et agis ; prononce entre tes serviteurs : condamne le coupable, en faisant retomber sur sa tête les conséquences de son acte et absous l'innocent en le traitant selon son innocence[g].

« [33] Quand Israël, ton peuple, sera battu devant un ennemi pour avoir péché contre toi, s'il revient à toi, s'il glorifie ton nom

16. « Jérusalem — choisi » G^B *2 Chr. 6, 6* (aj. *birouŝâlayim lihyôt ŝemî ŝâm wâ'èbḥar*). Manque en H par homéoteleute. 26. « Yahvé » H^e *G S L 2 Chron. 6, 16*. Manque en H. « la promesse » H^q *G S 2 Chron. 6, 17*. H^k : les promesses. 31. « consent — prononcer (litt. : entre dans la malédiction) » cf. *Néh. 10, 29 ; Éz. 17, 13* (lis. *oubâ' bâ'âlâ*). H : et vient [et ?] maudit.

a. Sur ce geste de prière cf. Ps. 44, 21 note *b*. *b*. 2, 4 ; cf. 2 Sam. 7, 16. *c*. Les Israélites, au moins depuis le VIIe siècle, croyaient, comme les Babyloniens, à l'existence, au-dessus du firmament, de plusieurs autres voûtes semblables (Deut. 10, 14 ; Ps. 68, 34 ; 148, 4 ; 2 Chron. 2, 6). Diverses apocalypses, à partir du Ier siècle avant J.-C., décriront ce que contenait chacun de ces étages supraterrestres (cf. 2 Cor. 12, 2-4). *d*. Deut. 12, 5, etc. *e*. Le serment consistait essentiellement en une malédiction par laquelle le jureur appelait sur lui le malheur au cas où une éventualité déterminée se produirait. *f*. Litt. : *s'il entre dans la malédiction*. Sur l'origine de cette expression, voy. Néh. 10, 29 et la note.
g. Cette procédure, qui a dû être employée fréquemment en Israël, est décrite en détail dans le cas de la femme soupçonnée d'infidélité (Nomb. 5, 11-31) : on comptait, on le voit, que Yahvé se prononcerait par le moyen d'une épreuve judiciaire à laquelle se soumettait l'accusé. Cf. Ex. 22, 9. De nombreux psaumes ont été composés pour être récités par des plaideurs qui appelaient ainsi sur eux le « jugement de Dieu » (Ps. 7, 7-10 ; 27, 11-12 ; 54 ; 64 ; 109, 26-29 ; 142, 7-8). Cf. le serment prêté au nom de Ḥaram-Béthel et d'Anat Yahou (Pap. d'Éléphantine 27 et 32 [Sachau]).

et qu'il t'adresse des prières et des supplications dans cette maison, [34] toi, du haut des cieux, écoute-le, pardonne le péché d'Israël, ton peuple, et ramène-le dans le pays que tu as donné à ses pères[a].

« [35] Quand le ciel se fermera et que la pluie manquera parce qu'ils auront péché contre toi, s'ils prient en ce lieu, s'ils glorifient ton nom et se détournent de leur péché parce que tu les auras humiliés, [36] toi, du haut des cieux, écoute et pardonne le péché de ton serviteur et d'Israël, ton peuple, en leur enseignant la bonne voie dans laquelle ils doivent marcher ; envoie la pluie sur ton pays, dont tu as donné la possession à ton peuple.

« [37] Quand surviendront dans le pays la famine, la peste, la rouille ou la nielle, quand il s'y produira une invasion de sauterelles ou de ḥasils[b], quand un ennemi de ce peuple l'assiégera dans l'une de ses villes, quand il y aura quelque fléau ou quelque épidémie, [38] si quelqu'un, reconnaissant [la cause du] mal qui l'atteint au cœur, prononce quelque prière ou quelque supplication en étendant les mains vers cette maison[c], [39] toi, du haut des cieux, le lieu de ta demeure, écoute, pardonne et agis : rends à chacun selon toutes ses œuvres ; tu connais, en effet, le cœur de chaque homme ; car toi seul connais le cœur de tous les humains. [40] Ainsi ils te craindront aussi longtemps qu'ils vivront dans le pays que tu as donné à nos pères.

« [41] Et même quand l'étranger, celui qui n'appartient pas à ton peuple d'Israël, viendra d'un pays lointain à cause de ton nom [42] — car les étrangers entendront parler de ton grand nom, de ta main forte et de ton bras étendu, — quand il viendra prier dans cette maison, [43] toi, du haut des cieux, le lieu de ta demeure, écoute et accorde à cet étranger tout ce qu'il te demandera, afin que tous les peuples de la terre apprennent à connaître ton nom, qu'ils te craignent comme le fait Israël, ton peuple, et qu'ils sachent que ton nom est invoqué sur cette maison que j'ai bâtie[d].

« [44] [e] Quand [les enfants de] ton peuple partiront en guerre contre leurs ennemis dans une expédition en vue de laquelle tu les auras envoyés et qu'ils t'adresseront une prière [en se tournant] dans la direction de la ville que tu as choisie et de la maison que j'ai bâtie pour ton nom, [45] écoute dans les cieux leur prière et leur supplication et fais-leur justice.

« [46] Quand ils pécheront contre toi — car il n'y a pas d'homme qui ne pèche — et qu'irrité contre eux tu les livreras à la merci de l'ennemi, quand leurs vainqueurs les emmèneront captifs dans un pays ennemi, lointain ou proche, [47] s'ils rentrent en eux-mêmes dans le pays où on les aura emmenés captifs, s'ils reviennent à toi et t'adressent leurs supplications dans le pays de leurs vainqueurs, en disant : Nous avons péché, nous avons fait le mal, nous sommes coupables ! — [48] s'ils reviennent à toi de tout leur cœur et de toute leur âme, dans le pays des ennemis qui les auront emmenés captifs, s'ils t'adressent leurs prières [en se tournant] dans la direction du pays que tu as donné à leurs pères, de la ville que tu as choisie et de la maison que j'ai bâtie pour ton nom, [49] écoute

35. « humiliés » *G L* (lis. *te'annêm*). H : exaucés. 36. « ton serviteur » G^{BL} cf. *30, 52, 59* (lis. *'abdekâ*). H : tes serviteurs. 37. « l'une » *G S* (lis. *be'aḥad*). H : le pays. 38. « si quelqu'un » G^{BL}. H aj. : [si] tout ton peuple d'Israël. 44. « leurs (litt. : ses) ennemis » H^e *G S L* (lis. *'oyebâw*). H : son ennemi. « t'adresseront » *Chr.* (lis. *'élèkâ*). H : adresseront à Yahvé. 48. « de la (litt. : et de la) ville » H^e *G L 2 Chr. 6, 38* (lis. *wehâ'îr*). H : la ville.

a. Cette requête suppose déjà accomplie la déportation de très nombreux Israélites. *b*. Les Hébreux n'avaient pas moins de quatre termes différents pour désigner la sauterelle (Joël 1, 4). Le sens précis de chacun d'eux n'est pas sûr.
c. En cas de calamités publiques, la foule montait au Temple et y présentait à Dieu des supplications avec des sacrifices expiatoires (cf. Joël ; Jér. 14 ; 36 etc. *d*. Les dieux antiques acceptaient les offrandes que leur apportaient à l'occasion des adorateurs étrangers à leur peuple. Ici cependant le cas est un peu différent : il ne s'agit pas simplement d'un hommage adressé à Yahvé en même temps qu'à d'autres dieux (comme dans le cas de Naaman l'Araméen, 2 Rois 5) : l'auteur pense à une adoration exclusive, semblable à celle que lui doivent les Israélites, d'une conversion des nations au culte du seul vrai Dieu, du temps où tous les peuples viendront à la montagne sainte (És. 2, 2-3 ; 56, 7 ; Jér. 16, 19-21). *e*. Les v. 44-51 traitent de nouveau d'un cas déjà visé v. 33-34, celui d'une guerre. Ils sont apparemment d'une autre main : l'auteur distingue deux éventualités, celle d'une campagne entreprise avec l'approbation de Yahvé (v. 44-45) et celle où le peuple coupable sera livré par Dieu à l'ennemi et déporté (v. 46-51) : c'est sur la seconde que l'auteur insiste de beaucoup le plus, évidemment parce que c'est la situation de son temps. C'est à partir de l'époque de l'exil qu'on voit apparaître la coutume juive visée v. 44 et 48 et consistant à se tourner, pour prier, dans la direction de Jérusalem et du Temple (cf. Dan. 6, 10 et note *f*).

dans le ciel, lieu de ta demeure, leur prière et leur supplication et fais-leur justice : [50] pardonne [aux enfants de] ton peuple les péchés qu'ils auront commis contre toi et les rébellions dont ils se seront rendus coupables envers toi. Fais-leur trouver de la compassion auprès de ceux qui les ont emmenés captifs et que [leurs vainqueurs] aient pitié d'eux[a]; [51] car ils sont ton peuple et ton héritage, que tu as fait sortir d'Égypte, du creuset du fer[b].

R[D] « [52]... Que tes yeux soient ouverts sur ton serviteur et sur Israël, ton peuple, quand ils t'adresseront leurs supplications. Écoute-les toutes les fois qu'ils crieront vers toi. [53] Car tu les as mis à part entre tous les peuples de la terre pour en faire ton héritage, ainsi que tu l'as déclaré par Moïse ton serviteur, quand tu fis sortir nos pères d'Égypte, Seigneur Yahvé. »

Salomon bénit l'assemblée.

[54] Quand Salomon eut achevé d'adresser à Yahvé toute R cette prière et cette supplication, il se releva de devant l'autel de Yahvé auprès duquel il était agenouillé, les mains étendues R[D] vers le ciel, [55] et, se tenant debout[c], il bénit à voix haute toute l'assemblée d'Israël en disant : [56] « Béni soit Yahvé, qui a donné du repos à Israël, son peuple, conformément à toutes ses promesses[d]! De toutes les magnifiques promesses qu'il avait prononcées par Moïse, son serviteur, pas une n'est restée sans effet. [57] Que Yahvé, notre Dieu, soit avec nous comme il a été avec nos pères; qu'il ne nous abandonne pas, qu'il ne nous rejette pas, [58] mais qu'il incline vers lui nos cœurs, afin que nous suivions toujours les voies qu'il agrée et que nous observions les commandements, les lois et les ordonnances qu'il a prescrits à nos pères. [59] Puissent ces paroles de supplication que j'ai prononcées devant Yahvé rester jour et nuit présentes à [la pensée de] Yahvé, notre Dieu, afin qu'il fasse droit à son serviteur et à Israël, son peuple, jour après jour, selon leurs besoins. [60] Ainsi tous les peuples de la terre sauront que c'est Yahvé qui est Dieu et qu'il n'y en a point d'autre[e]; [61] et votre cœur se rangera sans partage auprès de Yahvé notre Dieu pour suivre ses lois et observer ses commandements, comme vous le faites aujourd'hui. »

Les sacrifices d'inauguration. Célébration de la fête.

[62] Le roi et tout Israël avec lui offrirent des sacrifices devant Yahvé. [63] Salomon sacrifia 22.000 têtes de gros bétail et 120.000 têtes de menu bétail. Ainsi le roi et tous les enfants d'Israël firent la dédicace de la maison de Yahvé. [64] Le roi consacra le milieu de la cour qui est devant la maison de Yahvé; c'est là, en effet, qu'il offrit les holocaustes et la graisse des sacrifices de paix[f], parce que l'autel de bronze [érigé] devant Yahvé était trop petit pour contenir les holocaustes et la graisse des sacrifices de paix[g].

[65] En ce temps-là, Salomon célébra la fête[h], et tout Israël avec lui — une grande assemblée [réunissant tous ceux qui habitaient] depuis l'entrée de Ḥamat jusqu'au torrent d'Égypte[i], — devant Yahvé notre Dieu pendant sept jours. [66] Le huitième jour

50. « les (litt. : leurs) péchés qu'ils » *G* (lis. *leḥaṭṭô'tâm*). H : ce qu'ils. 63. « sacrifia » suppr. *'èt zèbaḥ* et (avec 2 *Chron.* 7, 5) de *haššelâmîm*, à *leyahwè*). H aj. : le sacrifice des sacrifices de paix qu'il sacrifia à Yahvé. « et 120.000 têtes de menu bétail ». Manque en G[B]. 64. « holocaustes » *G*[h] (suppr. les deux fois *we'èt hamminḥâ*). H aj. : et l'oblation. 65. « jours » *G*[B]. H aj. (d'après 2 Chron. 7, 8-9 [H]) : « et sept jours : quatorze jours ». — Mais voy. v. 66.

a. Au temps où ceci fut écrit, les Juifs exilés fondaient sans doute encore leur espoir de délivrance sur la générosité des Chaldéens (cf. 2 Rois 25, 27-30). *b*. Deut. 4, 20; etc. *c*. D'après v. 22, Salomon s'était tenu debout devant l'autel pour prier : c'était l'attitude normale selon les anciens Israélites. D'après les Chroniques le roi s'était agenouillé (2 Chron. 6, 13). C'est sans doute pour tenir compte de cette variante tardive que le texte des Rois a été retouché. *d*. Deut. 12, 10; etc. *e*. C'est l'affirmation monothéiste et universaliste des derniers des grands prophètes; cf. Deut. 4, 35, 39; És. 44, 6, 8; 45, 5, 6, 18, 21; 46, 9. *f*. Les sacrifices de paix se distinguaient des holocaustes en ce que, dans les premiers, certaines parties grasses de la victime étaient seules, avec le sang, portées sur l'autel, les chairs étant consommées par les fidèles dans un repas sacré (cf. Lév. 3). *g*. On voit par ce détail que le temple construit par Salomon n'était pas destiné, dans sa pensée, à servir de sanctuaire unique à toute la nation, comme le prescrira Josias (622) : c'était, avant tout, la chapelle du palais; l'autel, en effet, n'était pas aménagé pour recevoir les offrandes de tout un peuple. Le « milieu de la cour » auquel on dut étendre le caractère sacré de l'autel, était peut-être l'ensemble du rocher vénéré sur lequel furent érigés les autels des temples juifs successifs et au-dessus duquel les Musulmans ont construit la merveilleuse « coupole du Rocher », faussement appelée « mosquée d'Omar ». *h*. La fête des Tabernacles (v. 2). *i*. C'est-à-dire depuis les parages de l'Hermon (voy. Nomb. 34, 8 et note *p*) jusqu'au ouadi el-Arich, à une cinquantaine de kil. au S. O. de Gaza (cf. Jos. 13, 3 [et note *c*]; 15, 4). Telles étaient les frontières idéales que certains rédacteurs deutéronomistes revendiquaient pour le pays d'Israël.

il congédia le peuple[a] : [les assistants] bénirent le roi et s'en allèrent à leurs tentes joyeux et le cœur content à cause de tout le bien que Yahvé avait fait à David, son serviteur, et à Israël, son peuple.

Réponse de Yahvé à la prière de Salomon.

R[D'] **9** [1] Quand Salomon eut achevé de bâtir la maison de Yahvé, le palais royal et tout ce qu'il avait désiré construire[b], [2] Yahvé apparut à Salomon une seconde fois, comme il lui était apparu à Gabaon[c]. [3] Et Yahvé lui dit : « J'ai entendu la prière et la supplication que tu as prononcées devant moi : je fais de cette maison que tu as bâtie une demeure sainte en y mettant mon nom à jamais; mes yeux et [les pensées de] mon cœur seront sur elle tous les jours. [4] Quant à toi, si tu marches en ma présence comme y a marché David, ton père, avec sincérité et droiture, faisant tout ce que je te commande et observant mes lois et mes ordonnances, [5] je ferai subsister à jamais le trône de ta royauté sur Israël, comme je l'ai promis à David ton père en disant : Tu ne manqueras jamais d'un [descendant assis] sur le trône d'Israël. — [6] Mais si vous cessez, vous et vos fils, de me suivre, si vous n'observez pas les commandements et les lois que je vous ai imposés, si vous allez servir d'autres dieux et vous prosternez devant eux, [7] j'extirperai Israël du sol que je lui ai donné; et la maison que j'ai consacrée à mon nom, je la rejetterai de ma présence et Israël deviendra la fable et la risée de tous les peuples[d]. [8] Cette maison deviendra [un monceau de] ruines; tous ceux qui passeront près d'elle seront stupéfaits; ils siffleront et diront[e] : Pour quelle raison Yahvé a-t-il ainsi traité ce pays et ce temple? — [9] Et l'on répondra : C'est parce qu'ils ont abandonné Yahvé, leur Dieu, qui avait fait sortir leurs pères de la terre d'Égypte : ils se sont attachés à d'autres dieux, se sont prosternés devant eux et les ont servis. Voilà pourquoi Yahvé a fait fondre sur eux tous ces malheurs[f]. »

Notices diverses relatives aux constructions de Salomon[g].

Acquittement des dettes envers Hiram[h].

[10] Au bout des vingt années R[D] qu'il fallut à Salomon pour bâtir les deux édifices, la maison de Yahvé et le palais royal — [11] Ḥiram, roi de Tyr, avait fourni à Salomon du bois de cèdre, du bois de cyprès et de l'or autant qu'il en avait désiré, — alors le roi Salomon donna à Sa Ḥiram vingt villes dans le pays de la Galilée[i]. [12] Ḥiram sortit de Tyr pour voir les villes que Salomon lui avait données; mais elles ne lui plurent pas, [13] et il dit : « Qu'est-ce que ces villes que tu m'as données, mon frère? » Et on les appela pays de Kaboul, [nom qu'elles ont conservé] jusqu'à ce jour[j].

9, 4. « et mes » *G S L* 2 *Chr.* 7, 17 (lis. *weḥouqqay*) H : mes. 5. « à David » *H*[a] cf. *G S L* (lis. *'èl*). H : sur D. 6. « Mais si » *G S L Chr.* lis. *we'im*). H : Si. 7. « rejetterai » *G L Chr.* (lis. *'ašlîk*). H : renverrai. 8. « un — ruines » (*VL S*) (lis. *le'iyyîn*). H : suprême. 10. « des vingt » lis. *miqqês ha'èsrîm*. H : de vingt.

a. L'auteur du livre des Rois, avec l'ancien Israël (y compris Éz. [45, 25]), attribue à la fête des Tabernacles une durée de sept jours seulement. La législation sacerdotale y ajouta une assemblée solennelle avec des sacrifices, à tenir le 8[e] jour (Lév. 23, 36 (note *c*); Nomb. 29, 35-38). Aussi le livre des Chroniques reporta-t-il au 9[e] jour de la fête (le 23 du mois) le congédiement du peuple par Salomon (2 Chr. 7, 9-10). *b*. De la combinaison des dates données 6, 1, 37; 7, 1; 9, 10 il résulterait que les constructions de Salomon lui prirent 20 années, 7 pour le Temple, puis 13 pour le palais. Il s'ensuivrait que la seconde apparition de Yahvé n'eût lieu que 13 ans après l'achèvement du Temple. Ce n'est sans doute pas la pensée de l'auteur du présent récit : la réponse divine a dû suivre immédiatement la prière du roi. Des oracles de ce genre apportant l'agrément (ou le non-agrément) divin aux requêtes des fidèles paraissent avoir fait partie de rites réguliers des fêtes israélites. Le narrateur pensait peut-être que les diverses constructions furent faites simultanément. *c*. 3, 4-15. *d*. Deut. 28, 37. *e*. Les v. 8 et 9 sont inspirés de Deut. 29, 24-26. *f*. Ce morceau (v. 1-9), manifestement de l'école deutéronomiste, provient du second rédacteur de ce groupe, celui qui retoucha le livre des Rois après 586 : il importait, de son temps, d'expliquer aux croyants comment le fait de la destruction du Temple, de l'abolition de la royauté et de l'exil se conciliait avec la promesse faite par Yahvé de résider à perpétuité dans le sanctuaire de Jérusalem. *g*. Dans cet appendice, les rédacteurs du livre des Rois ont réuni divers renseignements, dont quelques-uns anciens et dignes de foi, et qui leur semblaient avoir un lien plus ou moins lointain avec les constructions du grand roi. *h*. Cette notice est formée d'une partie ancienne (v. 11[b]-14) et d'un raccord plus récent avec le récit des constructions de Salomon (v. 10-11[a]). Selon la partie ancienne, vingt villes furent cédées au roi de Tyr, non pour payer des dettes anciennes — acquittées en vivres d'après 5, 11, — mais pour rembourser une nouvelle avance d'or sollicitée par Salomon. Ce renseignement repose, à n'en pas douter, sur des souvenirs exacts : une légende tardive n'aurait pas présenté un roi aussi glorieux et aussi fabuleusement riche que Salomon obligé de consentir une diminution du territoire national et d'emprunter de l'or. *i*. On appelait « le galil », c'est-à-dire proprement « le cercle », « le district », ou plus complètement « le district des nations » (És. 8, 23), une partie du territoire de Nephtali où la population israélite était fortement mélangée d'éléments étrangers (cf. Jos. 20, 7; 21, 32). *j*. Nous avons ici une étymologie populaire, du reste assez énigmatique pour nous; peut-être le narrateur dérivait-il Kaboul de *kabal* « comme rien ». Selon Josèphe, les Phéniciens auraient eu un mot *kabalôn* signifiant « qui ne plaît pas ».

14 Ḥiram envoya au roi cent vingt talents d'or[a].

RD(Sa)

Construction de places fortes.

15 Voici ce qui en est des hommes de corvée que Salomon leva pour bâtir la maison de Yahvé, sa propre maison, le Millo[b] et les remparts de Jérusalem, ainsi que Ḥaçor[c], Meguiddo[d]

A

et Guèzer. 16 Le pharaon, roi d'Égypte, en effet, était monté [de son pays], s'était emparé de Guèzer et l'avait incendiée; il avait tué les Cananéens qui habitaient la ville, puis avait donné celle-ci en dot à sa fille, épouse de Salomon. 17 Salomon reconstruisit Guè-

RD(Sa)

zer[e]. [Il bâtit aussi] Bêt Ḥorôn d'en bas[f], 18 Baalat[g], Tamar[h] au désert dans le pays de Juda, 19 toutes celles de ses villes où il avait des dépôts de provisions, celles où il avait des chars, celles [où résidaient] des cavaliers, [et] tout ce qu'il plut encore à Salomon de bâtir à Jérusalem, au Liban et dans toute l'étendue de son empire.

R

Organisation de la corvée.

20 Toute la population qui restait des Amoréens, des Ḥittites, des Perizzites, des Ḥivvites et des Jébusiens, ceux [donc] qui ne faisaient pas partie des enfants d'Israël, 21 — leurs descendants qui étaient restés après eux dans le pays [et] que les enfants d'Israël n'avaient pas pu exterminer selon les lois de l'anathème, — Salomon en fit des serfs soumis à la corvée; [ils le sont] encore aujourd'hui. 22 Quant aux enfants d'Israël, Salomon ne permit pas qu'ils fussent traités en serfs soumis à la corvée[i] : ils étaient, eux, les hommes de guerre, les serviteurs du roi[j], ses généraux, ses officiers[k], les commandants de ses chars et de sa cavalerie. 23 Voici les chefs des surveillants préposés aux travaux de Salomon : ils étaient cinq cent cinquante; ils avaient à diriger le peuple des travailleurs.

Sa

Construction du Millo.

24 C'est seulement quand la fille du pharaon fut montée de la Cité de David dans le palais construit pour elle par Salomon que celui-ci bâtit le Millo[l].

Les sacrifices annuels de Salomon.

25 Salomon, ayant achevé le Temple, offrait, trois fois par an, des holocaustes et des sacrifices de paix sur l'autel qu'il avait bâti à Yahvé[m]. . . .[n].

18. « Tamar » *H*k. Hq G S L Chr. : Tadmor. « de Juda » lis. *be'èreṣ yehoudâ*. Manque en H G S L. 22. « ne — corvée » au lieu de *'èbèd* lis. *lemas 'ôbèd*. H : ne [les] livra pas serf (?). — Texte un peu incertain.

a. Si l'on compte le talent d'or à 49 kilog. 11, cela représenterait environ 20 millions 1/4 de francs or. *b*. Sur cette forteresse, voy. 2 Sam. 5, 9 note *l*. *c*. Les villes qui vont être énumérées avaient toutes une importance stratégique majeure : Salomon fortifia les places commandant les principales routes qui traversaient son royaume. Sur Ḥaçor, en Nephtali, voy. Jos. 11, 1 note *g*. *d*. Auj. Tell el-Moutesellim, dans la plaine de Jizréel, à l'endroit où les routes d'Égypte en Syrie débouchent des montagnes de la chaîne du Carmel : devant cette place se sont livrées plusieurs batailles qui ont décidé du sort de la Palestine : sous Touthmès III (1479), au temps de Sisera (Jug. 5, 19), sous Josias (609). Les fouilles qui se poursuivent sur ce site ont confirmé l'importance de la ville à l'époque cananéenne et au temps des premiers rois israélites : on y a retrouvé de vastes écuries qu'on peut faire remonter au règne de Salomon. Cf. Jos. 12, 21; 1 Rois 4, 12. *e*. Auj. Tell Djézer. Le site a été fouillé entre 1902 et 1909 par les Anglais, puis de nouveau à partir de 1932. Il y avait là une antique place forte cananéenne. Détruite une première fois au temps de la domination égyptienne, elle avait été rebâtie sur un plan plus vaste. Le roi d'Égypte, beau-père de Salomon, reprenant les visées des pharaons des XVIIIe et XIXe dynasties, s'en empara de nouveau, mais la donna à sa fille. Cette ville avait une importance capitale pour les Israélites; car elle couvrait leur frontière du côté des Philistins, n'étant qu'à une dizaine de kilomètres à l'E. d'Èqrôn. De l'époque de la domination israélite proviennent, notamment, un calendrier agricole et quelques inscriptions marquant aux environs de la ville la distance que les Juifs pouvaient franchir le jour du sabbat. Cf. Jos. 10, 33. *f*. Auj. Beit Our, nom de deux bourgs, « le haut » et « le bas », qui commandent la grande descente de l'une des routes de Jérusalem à Jaffa (cf. 2 Sam. 13, 34, note *f*). Des rois cananéens y furent défaits par Josué (d'après Jos. 10, 11, cf. note *f*), Séron et Nicanor par Judas Maccabée et Cestius par les Juifs insurgés en 66 après J.-C. *g*. Il y avait une ville de ce nom dans le territoire de Dan, non loin de Guèzer et de Bêt Ḥôrôn (Jos. 19, 44). *h*. Sur la frontière méridionale de Juda (Éz. 47, 19; 48, 28), prob. Aïn el-Arous, dans la plaine déserte de l'Araba, au S. O. de la mer Morte. Cf. Gen. 14, 7. Les Massorètes (voy. le qeré), ainsi que le Chroniqueur et tous les anciens traducteurs, ont lu, au lieu de ce nom de lieu peu connu, celui beaucoup plus illustre de Tadmor, attribuant ainsi à Salomon la construction de Palmyre. C'était accroître à l'excès l'étendue du royaume de Salomon : toutes les autres villes nommées ici sont des places-frontières palestiniennes. Pour la même raison il faut sans doute écarter l'hypothèse selon laquelle les deux derniers noms devraient être réunis : Baalat-Tamar serait une variante de Baal-Tamar, bourg benjaminite (Jug. 20, 33).
i. Cette assertion ne s'accorde pas avec 5, 13-14; 11, 28; 12, 4, passages selon lesquels Salomon leva des hommes de corvée parmi les Israélites; ce qui fut même l'une des causes principales de la révolte de Jéroboam. Elle utilise, d'autre part, un fait historique, attesté par tous les documents anciens : le fait que les indigènes de Canaan furent loin d'être tous exterminés, comme le voulait RD, par les Israélites lors de l'entrée de ceux-ci en Palestine (cf. Juges 1; 2, 23; 3, 2; etc...). Pour ces deux raisons, les v. 20-22 ne peuvent être de l'auteur principal du livre des Rois. *j*. On appelait ainsi les chefs de l'armée (par exemple 2 Sam. 11, 11). *k*. Cf. Ex. 14, 7 et note *b*.
l. Cf. 3, 1; 7, 8. *m*. Avant l'inauguration du Temple, le roi offrait ses sacrifices sur les hauts lieux (cf. 3, 4).
n. Ici quelques mots inintelligibles; litt. : *et faire* (c'est-à-dire : *il faisait*) *fumer avec lui qui* [*est*] *devant Yahve*. On a proposé de corriger *'ittô 'ăšer* en *'èt 'iššô* : « et il faisait fumer devant Yahvé ses sacrifices consumés par le feu ».

IV. OPULENCE DE SALOMON. SA SAGESSE (9, 26-10, 29).

Expéditions à Ophir. La reine de Saba.

Vaisseaux envoyés à Ophir.

26 Le roi Salomon fit aussi construire des vaisseaux à Ecyôn Guèber, qui est près d'Élat, sur les bords de la mer des Roseaux, au pays d'Édom[a]. 27 Sur ces vaisseaux Ḥiram envoya ses serviteurs, des matelots ayant l'expérience de la mer, pour seconder les serviteurs de Salomon. 28 Ils parvinrent à Ophir[b] et en rapportèrent 420 talents d'or[c], qu'ils remirent au roi Salomon.

10 *Visite de la reine de Saba.*

1 La reine de Saba[d], ayant entendu parler de la gloire de Salomon, vint le mettre à l'épreuve en lui posant des énigmes[e]. 2 Elle arriva à Jérusalem avec une suite très nombreuse, des chameaux portant des aromates, de l'or en très grande quantité et des pierres précieuses. Elle se rendit auprès de Salomon et lui dit tout ce qu'elle avait dans l'esprit[f]. 3 Salomon lui donna la solution de toutes ses questions. Il n'y en eut aucune qui fût obscure pour le roi et dont il ne lui donnât la solution.

4 Quand la reine de Saba vit toute la sagesse de Salomon, la maison qu'il avait bâtie, 5 l'approvisionnement de sa table, le logement de ses serviteurs, l'organisation du service et l'habillement de sa domesticité, ses échansons et les holocaustes qu'il offrait dans la maison de Yahvé, elle fut transportée [d'admiration][g] 6 et elle dit au roi : « Ce que j'avais entendu dire dans mon pays sur toi et sur ta sagesse était donc vrai! 7 Je ne croyais pas ces propos jusqu'à ce que je sois venue et que j'aie vu [ce qui en est] de mes propres yeux. Or, on ne m'en avait pas dit la moitié. Ta sagesse et ton opulence surpassent ce que m'avait appris la renommée. 8 Heureuses tes femmes! Heureux tes serviteurs ici présents, qui se tiennent constamment devant toi et entendent tes sages propos! 9 Béni soit Yahvé, ton Dieu, qui t'a choisi pour te mettre sur le trône d'Israël! C'est parce qu'il aime Israël d'un amour éternel qu'il t'a fait roi pour que tu dises le droit et exerces la justice. »

10 Puis elle donna au roi 120 talents d'or[h], des aromates en très grande quantité et des pierres précieuses. Il n'est plus jamais arrivé [dans le pays] une masse d'aromates semblable à celle que la reine de Saba donna au roi Salomon.

Autres richesses importées d'Ophir[i].

11 La flotte de Ḥiram, outre son chargement d'or d'Ophir, en rapportait aussi du bois

26. « Élat » *G*. H : Élôt. 28. « 420 ». GB : 120. 2 Chr. 8, 18 : 450. **10**, 1. « Salomon » 2 *Chr*. 9, 1 (suppr. *lešem yahwé*). H aj. : « pour le nom de Yahvé » (peut-être débris d'une phrase comme « et de la maison qu'il avait bâtie pour le nom de Yahvé »). 8. « Heureuses tes femmes » G S (lis. *nâšèka*). H : Heureux tes gens. — Mais ceux-ci sont visés dans la phrase suivante.

a. *Elat*, appelée aussi *Élot*, *Ailan*, *Ailana*, auj. Akaba, au fond du plus oriental des deux bras projetés vers le nord par la mer Rouge (mer des Roseaux) et qui est appelé du nom de ce port — golfe élanitique (auj. golfe d'Akaba). Écyon Guèber est probablement à identifier avec Tell el-Kheleifeh, site fouillé par une mission américaine, sur la rive O. du même golfe, vis à vis d'Élat. *b*. Sur la situation d'Ophir, l'Eldorado des Hébreux, les opinions sont très divergentes : on a pensé surtout à l'Inde, à diverses régions de l'Arabie du sud, à Madagascar, au pays de Sofala sur la côte d'Afrique en face de cette île, à la côte des Somalis (le Pount des anciens Égyptiens); on a rapproché le nom d'Ophir de celui de l'Afrique. *c*. Env. 65 millions de francs or.
d. Saba, transcription grecque de l'hébreu Cheba (voy. Gen. 10, 7; 25, 3; Job 1, 15; És. 60, 6; Jér. 6, 20; Éz. 27, 22; 38, 13; etc.) Les Sabéens étaient, comme les Minéens, un peuple du S. O. de l'Arabie, célèbre par son commerce caravanier et par sa brillante civilisation. Il nous a laissé de nombreuses inscriptions. Il n'est pas impossible, bien qu'aucun texte sabéen ne l'atteste, qu'il ait été parfois gouverné par des reines, comme d'autres peuples de l'Arabie. Les visites entre princes n'étaient pas des raretés dans l'antiquité orientale (visite de Ḥattusil, roi des Ḥittites, à Ramsès II en 1259). Salomon a dû avoir des relations politiques et commerciales avec les Sabéens. Cependant le récit donné ici de l'entrevue princière a, comme l'histoire du « jugement de Salomon », le caractère d'une anecdote populaire. La légende arabe et celle de l'Éthiopie ont bien d'autres merveilles à raconter de cette reine de Saba, qu'elles appellent l'une Bilqis ou Balqis, l'autre Makada. *e*. Il s'agit sans doute d'énigmes analogues à celles que proposa Samson (Jug. 14, 14, 18) ou à celles qu'on lit Prov. 30, 11-16, 18-19, 21-33. La solution de ces devinettes passe en Orient pour une preuve typique de sagacité. L'échange de questions de ce genre entre souverains est un thème fort populaire du folklore de ces pays (conte égyptien du papyrus Sallier I, Maspero, *Contes populaires* IV, 288 ss., roman d'Aḥiqar, vie d'Ésope). *f*. C'est-à-dire : tout ce qu'elle projetait de lui demander. Litt. : *tout ce qui était avec son cœur*. Cf. 4, 29 note *m*. *g*. Litt. : *il n'y eut plus en elle d'esprit*, c'est-à-dire « elle fut hors d'elle », elle fut comme en extase. Nous disons dans le même sens : être ravi ou transporté. *h*. Env. 20 millions 1/4 de francs or. *i*. Digression amenée par la mention des produits exotiques apportés par la reine de Saba.

d'almougguim[a], en très grande quantité et des pierres précieuses. 12 Avec ce bois d'almougguim, le roi fit des balustrades[b] pour la maison de Yahvé et pour le palais royal, des cithares et des harpes[c] pour les chanteurs. Jamais jusqu'à ce jour il n'est arrivé [dans le pays], jamais n'y a été vu tant de bois d'almougguim.

Visite de la reine de Saba (suite).

13 Le roi donna à la reine de Saba tout ce qu'elle désirait, tout ce qu'elle demanda, outre les cadeaux qu'il lui fit avec une libéralité royale. Puis elle prit le chemin du retour et partit, avec ses serviteurs, pour son pays.

Sources de la richesse de Salomon. Son luxe.

R *Montant et origines des revenus de Salomon.*

14 Le poids de l'or qui parvenait chaque année à Salomon était de 666 talents d'or[d], 15 sans tenir compte des redevances des villes ni du droit de passage payé par les marchands, les rois d'Arabie et les gouverneurs du pays[e].

Sa *Les boucliers d'or.*

16 Le roi Salomon fit 200 boucliers d'or battu, pour chacun desquels furent employés 600 sicles d'or, 17 et 300 petits boucliers d'or battu, pour chacun desquels furent employées trois mines d'or[f]. Le roi les plaça dans la maison de la forêt du Liban.

Le trône royal[g].

18 Le roi fit faire aussi un grand trône d'ivoire, qu'il recouvrit d'or affiné[h]. 19 Ce trône avait six marches. Derrière le trône il y avait des têtes de taureau et, de part et d'autre du siège, des accoudoirs. Deux lions debout étaient figurés à côté des accoudoirs 20 et douze lions debout sur les six marches, de part et d'autre. On n'a jamais rien fait de pareil pour aucun royaume. R

Diffusion de l'or sous Salomon. Autres sources de sa richesse.

21 Tous les vases à boire du roi Salomon étaient en or et tous les ustensiles de la maison de la forêt du Liban, en or fin. On ne faisait aucun cas de l'argent au temps de Salomon, 22 car le roi avait sur mer des vaisseaux de Tarsis[i] [qui naviguaient] avec ceux de Hiram, et une année sur trois la flotte de Tarsis arrivait, chargée d'or, d'argent, d'ivoire, de singes et de paons[j]. Sa

23 Le roi Salomon surpassa tous les rois de la terre par ses richesses et sa sagesse. R 24 Tout le monde cherchait à voir Salomon[k], pour entendre [ce que lui inspirait] la sagesse que Dieu avait mise dans son cœur. 25 Et chacun lui apportait son présent : des objets d'argent et des objets d'or, des vêtements, des armes, des aromates, des chevaux et des mulets. Il en était ainsi chaque année.

11 et 12. « almougguim ». Chr. : algoummim. 13. « royale » *S L* (suppr. *šelômô*). H : [digne] du roi Salomon. 15. « redevances des villes » lis. *mè'onšè* (*G T S* [*dans Chr.*]) *hè'ārîm* (*S dans Chr.*). H : hommes des espions. — Texte incertain. « du droit de passage » lis. *oumissaḥar*. H : le commerce. « d'Arabie » *Aq Sym S L Chr.* (lis. *hâ'ărab*). H : de l'Occident (?). 18 « affiné ». S : d'Ophir. 19. « des têtes de taureau » *G* (lis. *rà'šè 'ègèl*). H : une tête ronde. 20. « sur » (*G*) (suppr. *šām*). H : là sur. « aucun royaume » *2 Chr. 9, 19* (lis. *mamlâkâ*) H : aucuns royaumes. 21. « On — argent » *2 Chr. 9, 20* (suppr. *lô'*). H : Point d'[objet en ?] argent : il n'était estimé pour rien.

a. Un texte en cunéiformes alphabétiques trouvé à Ras Chamra mentionne « trente *almg* » faisant partie d'un don ou d'un tribut (ligne 8 ; voy. Virolleaud, *Syria*, XXI, 1940, p. 274). Il ressort de ce document 1° qu' *'almôg* désignait un bois plutôt rare en Syrie (30 arbres de ce genre contre 100 *tšrm* [*te'aššourîm*, pins]) ; 2° que la forme *algoummim*, donnée par les Chroniques, est une altération de la prononciation ancienne attestée par le livre des Rois. On identifie volontiers l'arbre en question — mais c'est une conjecture, — avec le bois de santal rouge parce que les rabbins emploient le même mot pour désigner le corail. *b*. Traduction hypothétique. D'après son étymologie le mot signifierait « appui ». *c*. En hébreu *kinnôr* et *nébel*. Voy. Ps. 33, 2 note *f*. *d*. Plus de 103 millions de francs or. *e*. Il s'agit soit de droits de transit perçus pour Salomon par ces rois et ces gouverneurs, soit en général des versements qu'ils faisaient au roi d'Israël. *f*. Le sicle pesait 16 gr. 37, la mine 60 ou, plus tard, 50 fois plus. *g*. Ce trône, qui élevait si haut la majesté royale au-dessus des autres hommes, était quelque chose de nouveau en Israël : Salomon reçoit les honneurs d'un despote oriental. La décoration du trône avec ses six degrés, ses lions et ses taureaux, était empruntée aux motifs mythologiques de l'art babylonien, égyptien et phénicien. *h*. On a retrouvé à Samarie et à Megguido, comme à Arslan Tach (en haute Mésopotamie), des plaquettes d'ivoire sculptées en bas relief, souvent d'inspiration égyptienne ou égénne, mais, en général, de fabrication asiatique, qui avaient orné divers meubles ; dans quelques unes de ces pièces certaines parties des figures étaient revêtues d'or. *i*. Tarsis était une colonie phénicienne située sans doute en Espagne sur l'Océan, près de Cadix. S'il s'agit de vaisseaux se rendant effectivement jusque là (comme le veut 2 Chron. 9, 21), Salomon aurait eu deux flottes, l'une sur la Méditerranée, l'autre sur la Mer Rouge (9, 26-27). Mais on appelait « vaisseaux de Tarsis » tous les bâtiments de haut bord (cf. « transatlantiques »), même ceux qui se rendaient à Ophir (22, 49 ; cf. Es. 2, 16). Les objets et les animaux rapportés par ces « navires de Tarsis » ne pouvaient venir que d'une contrée asiatique ou africaine comme Ophir, non d'un pays méditerranéen. *j*. Le sens de ce mot n'est pas tout à fait sûr. *k*. Il s'agit de visites de souverains, comme la reine de Saba, et d'ambassades royales.

Sa 26 Salomon rassembla des chars et des cavaliers. Il avait 1.400 chars et 12.000 cavaliers et il les cantonna dans les villes où étaient les [dépôts de] chars[a] ou auprès de lui, à Jérusalem.

R 27 Le roi rendit l'argent aussi commun, à Jérusalem, que les pierres, et les cèdres[b] aussi nombreux que les sycomores dans le bas pays[c].

28 Salomon tirait des chevaux de Mouçri et de Qoué[d]. Sa Les marchands du roi allaient les acheter à Qoué. 29 Un char quittant Mouçri revenait à 600 sicles d'argent et un cheval à 150. Il en était exporté par cet intermédiaire pour tous les rois des Ḥittites et pour les rois d'Aram[e].

V. FAUTES DE SALOMON. SES REVERS[f] (11).

Les femmes de Salomon. Culte rendu à leurs dieux.

R^D **11** 1 Le roi Salomon aima de nombreuses femmes étrangères[g] — outre la fille du pharaon — : des Moabites, des Ammonites, des Édomites, des Sidoniennes, des Ḥittites, 2 [femmes] appartenant à ces nations dont Yahvé avait dit aux enfants d'Israël : « N'ayez pas de relations avec elles et qu'elles n'en aient pas avec vous : elles entraîneraient certainement votre cœur à suivre leurs dieux[h]. » Salomon, par ses amours, s'attacha à ces nations. Sa 3 Il eut 700 épouses de rang princier et 300 concubines. R^D 4 Au temps de la vieillesse de Salomon, ses femmes entraînèrent son cœur à suivre d'autres dieux et son cœur ne fut plus fidèle sans partage à Yahvé, comme l'avait été le cœur de David, son père : 5 Salomon s'attacha à Astarté[i], la divinité des Sidoniens, et à Milkom[j], l'abominable idole[k] des Ammonites. 6 Il fit ce qui déplaît à Yahvé et n'obéit pas pleinement à Yahvé comme l'avait fait David, son père. 7 C'est alors Sa que Salomon bâtit un haut lieu à Kemoch[l], dieu de Moab, sur la montagne qui est en face[m] de Jérusalem, et [un] à Milkom, le dieu des Ammonites. 8 Il en fit autant R^D pour toutes ses femmes étrangères : elles faisaient fumer [des parfums] et sacrifiaient à leurs dieux.

26. « cantonna » *G S T 2 Chr. 9, 25* (lis. *wayyanniḥèm*). H : conduisit. 28. « de Mouçri » lis. *mimmouṣri*. H : d'Égypte. « et de Qoué — à Qoué » *G^{hex} L* (lis. *oumiqqôwè*, puis *yiqqâḥoum miqqôwè*). H : Et l'assemblée des marchands du roi prenait une assemblée [de chevaux ?]. 29. « Mouçri ». H : l'Égypte. « Il — exporte » G (lis. *yèṣè'ou*). H : On en exportait. **11**, 2. « elles entraîneraient certainement ». G : de peur (*pèn*) qu'elles n'entraînent. 3. *G^{BL}*. H, aj. : et ses femmes entraînèrent son cœur. — Doublet avec 4ª. 5. Ce v. manque en G^{BL}. 7. « dieu » (2 fois) d'après G (lis. *'èlôhè*). H : abomination. « Milkom » G* (lis. *oulemilkôm*). H : Mòlek.

a. Cf. 9, 19. *b*. Il s'agit *du bois* de cèdre et du bois de sycomore. Car le cèdre ne prospère pas en Palestine. *c*. Cf. Es. 9, 9 ; on appelait « bas pays » les pentes occidentales des montagnes de Juda et d'Éphraïm. *d*. Qoué était le nom de la Cilicie, et Mouçri celui d'un district de la Syrie du nord. C'était un pays de ces mêmes régions, Togarma, qui, d'après Éz. 27, 14, fournissait le marché de Tyr en chevaux et en mulets. Le texte massorétique a été gravement altéré (voy. notes crit.) parce qu'au nom de Mouçri on a substitué celui, beaucoup plus courant, de Miçraïm, l'Égypte. Mais l'Égypte n'était pas un grand pays d'élevage de chevaux.
e. Peut-être, en réalité, étaient-ce les rois ḥittites et araméens, c'est-à-dire les princes de l'Asie Mineure et de la Syrie qui servaient d'intermédiaires entre le pays producteur et Israël. Le commerce extérieur était souvent un monopole royal.
f. Ce chapitre, sous sa forme actuelle, est l'œuvre de l'écrivain deutéronomiste, rédacteur du livre des Rois ; les expressions caractéristiques du Deut. y abondent. Ce rédacteur trouvait dans ses sources (Sa) que Salomon avait eu beaucoup de femmes, dont de nombreuses étrangères. La chose était relatée à la gloire du grand roi : les alliances matrimoniales étaient une source très efficace d'influence politique, voire de gains territoriaux (voy. 3, 1 ; 9, 16). Ces anciens documents racontaient aussi que Salomon avait construit des sanctuaires pour les divinités respectives de ses femmes ; ainsi le voulait la coutume de l'antique Orient, admise sans objection par les anciens Israélites ; chez eux aussi, l'épouse pouvait continuer à pratiquer les dévotions de son pays natal (Gen. 31, 19) ; Yahvé, pensait-on, tolérait les sanctuaires des dieux étrangers sur son territoire comme les divinités de Damas acceptaient qu'il y eût dans leur ville un autel consacré à Yahvé (2 Rois 5, 17-19). Aussi les hauts lieux créés par Salomon pour ses femmes subsistèrent-ils jusqu'à la réforme de Josias, qui les fit profaner (2 Rois 23, 13). Le rédacteur du livre des Rois, partisan convaincu de cette réforme, ne pouvait que condamner l'attitude de Salomon comme une chute dans le paganisme. Il la concilia avec l'éclat incomparable du règne en la présentant comme une aberration sénile, qui se serait produite seulement dans les dernières années du grand roi et que Yahvé châtia par la division du royaume sous Roboam et par les revers essuyés par Salomon, revers que la rédaction actuelle groupe tous (11, 14-40) *après* le récit de sa chute ; en réalité quelques uns de ces insuccès remontaient au début même du règne. *g*. La version des Septante nous a conservé le début de ce récit, sous la forme qu'il avait sans doute dans la « Chronique de Salomon » (Sa) : « Le roi Salomon aimait les femmes », après quoi venait aussitôt le v. 3ª : « il eut 700 épouses etc. » *h*. Voy. Ex. 34, 16 ; Deut. 7, 3-4 : cf. Jug. 3, 6. *i*. Voy. note *a* sur Jug. 2, 13. *j*. Ce nom est dérivé de *mèlèk*, roi, titre donné à beaucoup de dieux sémitiques. *k*. Litt. : *l'abomination*, un des termes injurieux par lesquels les Juifs, à basse époque, aimaient à remplacer le mot « dieu » lorsqu'il était appliqué à une divinité étrangère. *l*. Cf. Nomb. 21, 29 ; Jug. 11, 24 et les notes. *m*. C'est-à-dire à l'est. Il s'agit du mont des Oliviers (2 Rois 23, 13).

9 Yahvé fut irrité contre Salomon parce que son cœur s'était détourné de Yahvé, le Dieu d'Israël, qui lui était apparu deux fois[a] 10 et lui avait donné des ordres sur ce point [même], lui défendant de suivre d'autres dieux[b]. Mais Salomon n'avait pas observé l'ordre de Yahvé. 11 Alors Yahvé dit à Salomon : « Puisque telle a été ton attitude[c] et que tu n'as pas observé mon alliance ni les lois que je t'avais prescrites, je vais t'arracher la royauté et la donner à ton serviteur. 12 Toutefois, à cause de David, ton père, je n'accomplirai pas cette menace de ton vivant : c'est de la main de ton fils que je l'arracherai. 13 Encore ne lui arracherai-je pas le royaume tout entier : je laisserai à ton fils une tribu[d], à cause de David, mon serviteur, et de Jérusalem, que j'ai élue. »

Les adversaires de Salomon[e].

Édom recouvre son indépendance[f].

14 Et Yahvé suscita un adversaire à Salomon : Hadad[g] l'Édomite, [qui était] de la race royale d'Édom. 15 Lorsque David vainquit Édom[h], quand Joab, le chef de l'armée, monta pour ensevelir les morts[i], il tua tous les Édomites mâles, 16 (Joab, en effet, resta là six mois avec tout Israël, jusqu'à ce qu'il eût exterminé tous les Édomites mâles). 17 Hadad s'enfuit ainsi que quelques Édomites, serviteurs de son père pour se rendre en Égypte. Hadad était un tout jeune garçon. 18 Ils partirent de Madian[j] et se rendirent à Parân[k]; puis, ayant pris avec eux des hommes de Parân, ils arrivèrent en Égypte, auprès du pharaon, du roi d'Égypte. Celui-ci lui donna une maison, lui assigna de quoi subvenir à son entretien et lui donna une terre. 19 Hadad fut en grande faveur auprès du pharaon, qui lui fit épouser Aḥno, sœur de sa femme, sœur aînée de Taḥpenés[l]; 20 et la sœur de Taḥpenés lui donna un fils, Guenoubat. Taḥpenés l'éleva au milieu de la famille du pharaon et Guenoubat demeura dans le palais du pharaon au milieu des fils du pharaon. 21 Hadad, ayant appris que David s'était couché avec ses pères et que Joab, le chef de l'armée, était mort, dit au pharaon : « Laisse-moi partir et me rendre dans mon pays. » 22 Le pharaon lui dit : « Que te manque-t-il donc auprès de moi, que tu cherches à te rendre dans ton pays? — Rien, répondit-il; mais il faut que tu me laisses partir. » Hadad retourna donc dans son pays. 25b [m] Et voici le mal que Hadad fit [à Salomon] : il traita Israël en ennemi et devint roi d'Édom[n].

Rezôn devient roi de Damas.

23 Dieu lui suscita [encore] un adversaire : Rezôn, fils d'Èlyada, qui s'était enfui de chez son maître Hadadèzer, roi de Çoba[o]. 24 Il ras-

14. « qui — royale » *G* (lis. *hammeloukâ*). H : il [était] de la race du roi. 15 « vainquit » d'après *G* (lis. *behakkôt*). H : était avec. G : extermina. 17. « Hadad » (1re fois). H : Adad. 19. « Aḥno » aj. d'après *G^B* (12, 24). Manque en H. « aînée » *G* (lis. *haggedôlâ*). H : la reine-mère. 20. « l'éleva » *G* (lis. *wattagdilêhou*). H : le sevra. 22. « Hadad — pays » *G^{BA}* (aj. *wayyâšob hădad le'arṣô*). Manque en H. 25b « voici » *G* (lis. *wezô't* au lieu de *we'ét*). Manque en H. « traita — ennemi » (*G*) *S Ar* (lis. *wâyyâṣèq*). H : prit en dégoût. « Édom » *G S* (lis. *'édôm*). H : Aram.

a. 3, 5-14; 9, 1-9. *b*. 9, 6. *c*. Litt. : *Puisque cela a été avec toi*. D'autres entendent : puisque tu as reçu ces avertissements. *d*. Celle de Juda. C'est dans des textes postérieurs à l'exil qu'on trouve l'idée que deux tribus, Juda et Benjamin, restèrent fidèles à la dynastie de David.

e. Les revers de Salomon rapportés ici étaient graves : il perdit la suzeraineté sur deux des pays qui faisaient partie de l'empire de David comme tributaires : Édom et Aram (v. 14-25) et eut à écraser une grande révolte de ses propres sujets provoquée par les corvées qu'il leur imposait (26-40). Les deux premiers de ces échecs datent des débuts même de son règne : Édom revendiqua son indépendance aussitôt après la mort de David et de Joab (v. 21); les Araméens de Damas firent la guerre à Salomon « pendant toute sa vie » (25a). *f*. Dans ce morceau paraissent avoir été fondues deux versions de l'événement : selon l'une (Sa¹), Hadad, le prince édomite, était un enfant lorsqu'il fut emmené en Égypte; il fut élevé dans le palais du pharaon par la reine. Selon l'autre (Sa²), Hadad, au moment de sa fuite, était un homme fait, qui devint le favori du roi d'Égypte et épousa la sœur de la reine; si la naissance de son fils, Guenoubat, est ensuite racontée en détail, c'est sans doute que celui-ci fut le principal restaurateur de l'indépendance édomite. *g*. Abréviation d'un nom composé avec celui du dieu ainsi appelé (cf. Benhadad, Hadadèzer). Il y avait de même des hommes nommés Baal (un roi de Tyr). *h*. Cf. 2 Sam. 8, 13-14. *i*. Ceci indique que les Israélites avaient subi une défaite et que ce fut pour venger leurs morts, laissés sans sépulture, qu'ils revinrent et, ayant remporté la victoire, massacrèrent toute la partie masculine de la population.

j. Peuplade des bords du golfe élanitique (Voy. Ex. 2, 15 et note *c*), alliée peut-être aux Édomites. Selon d'autres il devait y avoir ici le nom d'une ville d'Édom comme Maôn.

k. Nom d'un désert entre Madian et l'Égypte (cf. Gen. 21, 21; Nomb. 10, 12; Deut. 1, 1 etc.) *l*. Tent-s-peḥ, mère de Chéchonq Ier. Taḥpenés est dans l'hébreu qualifiée de reine-mère et c'est peut-être l'idée de l'une des deux sources (Sa¹).

m. Dans l'hébreu, la fin de l'histoire de Hadad (25b) ne vient qu'après celle de Rezôn (23-25a); le grec a conservé l'ordre primitif : nous le rétablissons. *n*. Il ne paraît avoir recouvré qu'une partie de son pays; car Salomon semble être resté maître de la route menant de Juda à Ècyôn Guèber sur la mer Rouge par l'Araba (9, 26-28; 10, 11-12, 22). *o*. Cf. 2 Sam. 8, 3-6 et les notes.

sembla des gens autour de lui et devint chef de bande. Puis il s'empara de Damas, s'y établit et devint roi de Damas[a]. 25a Il fut l'adversaire d'Israël pendant toute la durée de la vie de Salomon.

Révolte de Jéroboam.

26 Jéroboam, fils de Nebat, un Èphraïmite[b] de Ceréda[c], fils d'une veuve[d], et qui était au service de Salomon, se révolta aussi contre le roi. 27 Voici dans quelles circonstances il se révolta contre le roi. Salomon bâtissait le Millo[e]; il fermait la brèche que présentait la Cité de David, son père[f]. 28 Or Jéroboam était un homme énergique. Voyant l'activité de ce jeune homme, Salomon lui confia la surveillance de tous les gens de corvée de la maison de Joseph[g].

29 En ce temps-là Jéroboam, sortant de Jérusalem, rencontra sur sa route le prophète Aḥiyya, le Silonite[h]. Celui-ci était vêtu d'un manteau neuf[i]. Ils étaient tous deux seuls dans la campagne. 30 Alors Aḥiyya, saisissant le manteau neuf qu'il avait sur lui, le déchira en douze morceaux et dit à Jéroboam : 31 « Prends dix morceaux[j], car ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Je vais arracher le royaume des mains de Salomon et je te donnerai dix tribus. 32 Il ne lui restera qu'une tribu[k] à cause de David, mon serviteur, et de Jérusalem, la ville que j'ai élue parmi toutes les tribus d'Israël[l]. 33 Car il m'a abandonné; il s'est prosterné devant Astarté, la divinité des Sidoniens, devant Kemoch, le dieu de Moab, et devant Milkom, le dieu des Ammonites; il n'a pas suivi la voie que j'agrée en faisant ce qui est droit à mes yeux et [en pratiquant] mes lois et mes ordonnances, comme l'a fait David, son père. 34 Toutefois, ce n'est pas de sa main que j'enlèverai le royaume : je lui maintiendrai sa vie durant le rang de prince à cause de David, mon serviteur, que j'ai élu et qui a observé mes commandements et mes lois. 35 Mais j'enlèverai le royaume à son fils et je te donnerai dix tribus. 36 Je laisserai une tribu à son fils, afin que mon serviteur David ait toujours une lampe[m] devant moi à Jérusalem, la ville que j'ai élue pour y mettre mon nom.

« 37 Quant à toi, je te prendrai et tu régneras sur tous les territoires que tu voudras[n]; tu seras roi d'Israël. 38 Si tu obéis à tous les ordres que je te donnerai, si tu suis les voies que j'agrée, si tu fais ce qui est droit à mes yeux en observant mes lois et mes commandements comme l'a fait David, mon serviteur, je serai avec toi, je te construirai une maison stable, comme j'en ai construit une pour David et je te donnerai Israël. 39 J'humilierai la descendance de David, mais non pas pour toujours[o]. »

40 Salomon chercha à faire mourir Jéroboam; mais celui-ci partit et s'enfuit en

24. « bande » *G^{BL}* (suppr. *bahărôg — 'ôtâm*). H. aj. : lorsque David les tua (glose du v. 15 ou du v. 23). 26. « fils d'une veuve » *G^{hex}* (lis. *bên* au lieu de *wešêm 'immô ṣerou'â*): H : et le nom de sa mère était Cerouа [lépreuse], femme veuve. 32. « une tribu ». G VL : deux tribus. 33. « il m'a.... il s'est.... il n'a pas... » *G S L* (lis. *'ăzâbani... wayyištaḥou... hâlak*). H : ils m'ont... ils se sont... ils n'ont pas... 34. « le royaume » suppr. *kol*. H : tout le royaume. 38. « et je — Israël » manque, ainsi que v. 39, en G^{hex}.

a. Son histoire est semblable à celles de Jephté et de David.
b. Litt. : *Èphratien*. Cf. 1 Sam. 1, 1 et note *d* sur Ruth 1, 2.
c. Site incertain. *d*. Selon G (12, 25), d'une prostituée; trait imaginé sans doute par quelque scribe juif pour salir le roi schismatique. Dans la même intention d'autres ont raconté que sa mère s'appelait « Lépreuse » (voy. note crit.). *e*. Voy. 9, 15, 24; 2 Sam. 5, 9 et note *l*. *f*. « Cité de David » était une sorte de nom propre (cf. Charleville ou Port-Louis); il n'est pas probable qu'on y pût ajouter une épithète relative à David.

g. « Maison de Joseph » paraît désigner ici, non seulement les tribus d'Èphraïm, de Manassé et éventuellement de Benjamin (2 Sam. 19, 20), mais l'ensemble des tribus du nord (Am. 6, 6). *h*. De Silo, auj. Seiloun. *i*. Cf note *h* sur 1 Sam. 6, 1. *j*. Cette prédiction en acte d'Aḥiyya rappelle le présage que, d'après 1 Sam. 15, 27-28, Samuel tira d'un fait accidentel analogue. Mais ici il s'agit d'un de ces gestes intentionnels que les prophètes affectionnaient, non seulement parce qu'ils étaient de nature à imposer plus vivement leurs prédictions ou leurs enseignements à l'esprit des spectateurs, mais parce que, comme les gestes des anciens « hommes de Dieu » (Ex. 17, 10-13; Jos. 8, 18; 2 Rois 13, 15-17), ils agissaient, pensait-on, efficacement sur l'avenir : un acte fait mieux encore qu'une parole entrer le fait annoncé dans la réalité. Aussi les accomplissait-on parfois sans témoin (Jér. 51, 59-64a).

k. La tribu de Juda (cf. 12, 20). Des parties importantes du territoire benjaminite ne furent adjointes à l'État du sud que vers l'époque de l'exil et surtout après (cf. v. 13). S'il n'est question que de onze tribus, dans ce partage, c'est peut-être qu'on en excluait Lévi, tribu sans territoire, ou Siméon, déjà incorporé à Juda. *l*. Voy. 12-13. *m*. Voy. 2 Sam. 21, 17 et note *p*. *n*. Même promesse à David, 2 Sam. 3, 21.
o. Cette allusion à la restauration de la dynastie de David aux temps messianiques paraît avoir été ajoutée tardivement (voy. note crit.). — L'épisode de la rencontre entre Jéroboam et Aḥiyya, qu'il en figurât, ou non, quelque chose dans la source ancienne (Sa), a été utilisé par le R^D pour développer la leçon religieuse qui lui paraissait ressortir des événements (cf. note *k* sur 1 Sam. 2, 27).

Égypte, auprès de Chochaq[a], roi d'Égypte; il resta en Égypte jusqu'à la mort de Salomon[b].

R[D] *Notes bibliographiques et chronologiques sur le règne de Salomon. Sa mort.*

[41]Le reste de l'histoire de Salomon, tout ce qu'il accomplit et les preuves de sagesse qu'il donna, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Actes de Salomon[c]? [42]Salomon régna à Jérusalem sur tout Israël pendant quarante ans[d]; [43]puis Salomon se coucha avec ses pères et fut enseveli dans la Cité de David, son père, et Roboam, son fils, devint roi à sa place.

40. « Chochaq » *14, 25*(*H*[k]). H : Chichaq.

a. Chocheng I[er], fondateur de la XXII[e] dynastie de Manéthon (vers 945) et qui, plus tard, envahit la Palestine (14, 25). *b*. Dans G[BL] on lit (après 12, 24) un long morceau d'allure apocryphe, mais qui renferme plus d'un renseignement vraisemblable et précieux sur la révolte de Jéroboam, non racontée dans le texte massorétique : Jéroboam, une fois mis par Salomon à la tête des hommes de corvée de la maison de Joseph, abusa de son pouvoir et se fortifia dans Ceréda. Bien qu'il eût 300 chars, il n'arriva pas à s'y maintenir; il dut fuir en Égypte. Après la mort de Salomon, il voulut regagner son pays; mais le pharaon Chochaq l'en empêcha et lui donna pour épouse Aḥno, la sœur aînée de la reine Taḥpenès (contamination de l'histoire de Hadad). C'est de ce mariage que naquit Abiyya. Après la naissance de cet enfant, Jéroboam revint en Ephraïm, s'empara de Ceréda et souleva Israël. *c*. Sur cet ouvrage, auquel l'auteur du livre des Rois renvoie le lecteur pour plus amples informations, voy. l'introduction au tome II. *d*. L'espace d'une génération, cf. 2, 11; 6, 1 (note *a*).

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DES ROIS D'ISRAËL ET DE JUDA JUSQU'À LA RUINE DU ROYAUME DU NORD (1 Rois 12-2 Rois 17)

I. DE JÉROBOAM I[er] A OMRI (12-16, 21).

Scission entre Israël et Juda[a].

Is **12** [2]Dès que Jéroboam, fils de Nebat, l'apprit — il était encore en Égypte, où il s'était réfugié pour échapper au roi Salomon, — il revint d'Égypte dans sa ville, au pays de Ceréda qui est dans la montagne d'Ephraïm. [1]Roboam se rendit à Sichem, car tout Israël était venu à Sichem pour le faire roi[b]. [3]Et le peuple[c] parla à Roboam en ces termes : « [4]Ton père a fait peser sur nous un joug très dur. Mais toi, maintenant, allège la dure servitude et le joug pesant que ton père nous a imposés et nous serons tes serviteurs. » [5]Il leur répondit : « Allez et dans trois jours revenez auprès de moi. » Et le peuple s'en alla.

[6]Le roi Roboam tint conseil avec les vieillards qui avaient été au service de Salomon, son père, pendant sa vie : « Que conseillez-vous, dit-il, de répondre à ces gens? » [7]Ils lui dirent : « Si aujourd'hui tu te fais le serviteur de ce peuple, si, cédant à ces gens et exauçant leur requête, tu leur adresses des paroles bienveillantes, ils seront tes serviteurs pour toujours. »

[8]Mais Roboam, laissant de côté le conseil que lui donnaient les vieillards, consulta les jeunes gens[d] qui avaient grandi avec lui et formaient sa cour. [9]Il leur dit : « Et vous, que conseillez-vous que nous répondions à ces gens, qui m'ont dit : Allège le joug que ton père nous a imposé? » [10]Les jeunes gens qui avaient grandi avec Roboam lui dirent : « Voici comment tu parleras à ces gens qui t'ont tenu ce langage :

Ton père nous a imposé un joug pesant;
mais toi, allège notre joug.

Réponds-leur : Mon petit doigt est plus gros que les reins de mon père[e]. [11]Ainsi donc, si mon père vous a chargés d'un joug pesant, moi, je le rendrai plus lourd encore. Mon père vous a châtiés avec des fouets; moi, je vous châtierai avec des scorpions[f]. »

[12]Tout Israël se rendit le troisième jour auprès de Roboam, conformément à l'ordre donné par le roi : « Revenez auprès de moi le troisième jour. » [13]Le roi répondit au peuple avec dureté; laissant de côté le conseil que lui avaient donné les vieillards,

12, 2. Verset transposé avant 1 d'après G[B]. « revint d'Égypte » G[A] S[hex] L *2 Chr. 10, 2* (lis. *wayyâšob... mimmiṣrâyim*). H : resta en Égypte. « dans sa — Ephraïm » d'après G[B] (*11, 43*) (aj. *be'îrô 'èl 'èrèṣ ṣerédâ 'ăšèr behar 'èphrâïm*). Manque en H. 3. « Et — parla (litt. : Et ils parlèrent) » G[BL] (suppr. 3[a]). H aj. en tête : Et ils envoyèrent et l'appelèrent et Jéroboam et toute l'assemblée d'Israël vinrent. — Mais voy. v. 20. 7. « et — requête ». Manque en G[BL]. 8. « et formaient » *2 Chr. 10, 8* (suppr. *'ăšèr*). H : qui étaient ceux qui formaient. 12. « tout Israël » G (lis. *kol yisrâ'êl*). H : Jéroboam et tout le peuple. — Mais voy. v. 20.

a. Le récit de la division des États de Salomon en deux royaumes reproduit ici (12, 1-20) avec quelques légères retouches (15[b], 16[b], 17), a dû être composé par un Israélite du nord; car il met tous les torts à la charge du petit-fils de David. En fait, la présomption et la faiblesse de Roboam, les charges excessives imposées à la population pour assurer l'entretien d'une cour luxueuse, l'inégalité avec laquelle ces charges avaient été réparties entre Juda, la tribu royale, et le reste du peuple ne furent sans doute pas les seules causes de la révolte des tribus du nord. Il faut tenir compte aussi de l'antique rivalité entre Ephraïm et Juda, de l'agitation révolutionnaire des prophètes, de l'activité de Jéroboam, qui s'était fortifié dans la place de Ceréda, ainsi que des tendances anarchiques des tribus qui supportaient mal la transformation, opérée par David et Salomon, de la confédération israélite en un État centralisé. *b*. Bien que désigné sans doute par son père, Roboam devait encore, pour être accepté comme souverain, se faire tout au moins acclamer par ses futurs sujets. *c*. D'après le texte massorétique (voy. notes critiques v. 3 et 12), Jéroboam était dès ce moment à la tête des Israélites du nord, appelé par le peuple assemblé à Sichem. Mais le v. 20 montre qu'il ne fut invité à venir dans cette ville qu'après la rupture entre Israël et Roboam. Jusque là il s'était borné sans doute à appuyer en sous main les tendances séparatistes. Il faut donc préférer le texte suivi par les Septante. *d*. Jeunesse relative, s'il est vrai que Roboam fût déjà âgé de 41 ans quand il devint roi (14, 21). *e*. Les reins étaient considérés comme le siège de la force. *f*. C'était peut-être, comme chez les Romains, le nom d'un instrument de supplice, sans doute un fouet armé de pointes.

[14] il tint à l'assemblée le langage conseillé par les jeunes gens. Il dit :

> Mon père vous a imposé un joug pesant;
> moi, je le rendrai plus lourd encore.
> Mon père vous a châtiés avec des fouets;
> moi, je vous châtierai avec des scorpions.

[15] Le roi n'écouta pas le peuple parce que tel était le tour que Yahvé voulait donner aux événements[a], pour accomplir l'oracle qu'il avait adressé par l'organe d'Aḥiyya, le Silonite, à Jéroboam, fils de Nebat[b]. (R^D)

(Is) [16] Quand tous les Israélites virent que le roi ne les écoutait pas, le peuple fit au roi cette réponse :

> Quelle part avons-nous à David?
> Le fils d'Isaï ne vous appartient en rien.
> A tes tentes, Israël[c]!
> Pourvois désormais [toi-même] à ta maison,
> [David[d]!

(R) Et Israël rentra dans ses tentes[e]. [17] [Toutefois] les Israélites qui habitaient dans les villes de Juda, Roboam régna sur eux[f].

(Is) [18] Le roi Roboam envoya Adoniram, qui était préposé aux corvées; mais tous les Israélites le lapidèrent et il mourut. Le roi Roboam monta en toute hâte sur son char pour s'enfuir à Jérusalem. [19] Ainsi Israël se révolta contre la maison de David; [il en est resté séparé] jusqu'à ce jour[g].

[20] Puis tous les Israélites, apprenant que Jéroboam était de retour, l'envoyèrent prier de venir à l'assemblée et le proclamèrent roi de tout Israël. Il n'y eut pour se ranger derrière la maison de David que la seule tribu de Juda[h].

(R) [21] Roboam, étant arrivé à Jérusalem, rassembla toute la maison de Juda, ainsi que la tribu de Benjamin, — 180.000 guerriers d'élite, — pour faire la guerre à la maison d'Israël [et] rendre le royaume à Roboam, fils de Salomon. [22] Mais la parole de Yahvé fut adressée à Chemaya, l'homme de Dieu, en ces termes : [23] « Dis à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, à toute la maison de Juda et de Benjamin et au reste du peuple[i] : [24] Ainsi parle Yahvé : Ne marchez pas contre vos frères, les enfants d'Israël, et ne leur faites pas la guerre. Que chacun de vous retourne dans sa maison, car tout ceci est arrivé par ma volonté. » Ils obéirent à la parole de Yahvé et renoncèrent à leur expédition, comme Yahvé l'avait commandé[j].

Jéroboam Ier, roi d'Israël.

Gouvernement de Jéroboam. Ses innovations religieuses.

(Is) [25] Jéroboam fortifia Sichem dans la montagne d'Ephraïm et il y résida. Puis il partit de là et fortifia Penouêl[k].

(R^D) [26] Jéroboam se dit en lui-même : « La royauté pourrait bien faire retour à la maison de David. [27] Si ce peuple monte à la maison de Yahvé à Jérusalem, pour y offrir des sacrifices, le cœur de ces gens se tournera de nouveau vers leur maître, Roboam, roi de Juda, et ils me tueront. » [28] Après en avoir délibéré, le roi fit faire deux veaux[l]

17. Ce v., qui manque en G^hex, est une glose tardive tirée de 2 Chr. 10, 17. Selon d'autres, elle se rapporterait au v. 20^b. 18. « Adoniram » G^AL S. H : Adoram. 22. « Yahvé » H* G S L *2 Chr. 11, 2.* H : Dieu. 24. « renoncèrent — expédition (litt. : cessèrent de partir) » G (lis. *wayyišbetou*). H : repartirent (litt. : recommencèrent à partir). 27. G^B (suppr. *wešâbou — yehoudâ*). H aj. à la fin : « et ils reviendront vers Roboam, roi de Juda » (répétition).

a. Cf. 2 Sam. 24, 1 et note *t*. *b*. 11, 29-39 (R^D). *c*. C'était l'appel à l'insurrection lancé par Chéba, lors de sa révolte contre David (2 Sam. 20, 1). Il n'était plus tout à fait de circonstance au temps de Roboam, car ce qui était en question ce n'étaient plus *les droits* des tribus du nord sur David, mais *leurs devoirs* envers sa dynastie. Cependant le peuple a pu répéter alors un refrain devenu traditionnel. *d*. Que l'ancêtre de la dynastie veille seul sur les intérêts de sa postérité! Les Israélites ne s'en soucieront plus. On croyait que les aïeux, quoique morts, s'intéressaient encore à leurs descendants et les protégeaient (Jér. 31, 15-17; 1 Sam. 2, 32, 33 etc.). *e*. Indication prématurée : l'assemblée de Sichem ne se dissoudra qu'après le meurtre d'Adoniram et l'élection de Jéroboam (v. 18 et 20).

f. Voy. note critique. *g*. Ceci a dû être écrit alors que le royaume d'Israël existait encore : le rédacteur du livre des Rois reproduit exactement un document antérieur. *h*. Voy. 11, 32 et note *k*. *i*. Ces mots, qui manquent en 1 Chron. 11, 3, font allusion aux Israélites domiciliés en Juda (v. 17).

j. En fait, les deux royaumes furent en guerre, non seulement pendant toute la durée du règne de Roboam (14, 30), mais jusqu'au temps des Omrides (15, 7, 16-22). La mention de Benjamin à côté de Juda (v. 21) comme élément du royaume du sud indique que les v. 21-24 n'ont dû être rédigés que longtemps après les événements (cf. note sur 11, 32).

k. Sichem, la ville la plus importante d'Éphraïm, auj. Balata, un peu à l'E. de Naplouse, était qualifiée pour devenir la capitale du royaume du nord. Si Jéroboam transporta ensuite sa résidence à Penouêl, sur les bords du Yabboq, en Transjordanie (voy. Gen. 32, 30, 31; Jug. 8, 8, 17), c'est peut-être en raison de la guerre qu'il eut à soutenir contre Juda.

l. Il s'agit de statues représentant Yahvé sous l'image d'un jeune taureau (voy. Ex. 32, 1 note *f*). Le taureau était pour les Sémites le type de la force et de la fécondité; c'était l'animal sacré de Hadad, le dieu de l'orage et des pluies fertilisantes, en qui les Cananéens saluaient le Baal par excellence. En Israël, de même, Yahvé fut souvent appelé « le Taureau de Jacob » (Gen. 49, 24; És. 49, 26; 60, 16; Ps. 132, 2, 5; cf. És. 1, 24).

d'or; puis il dit au peuple : « Assez longtemps vous êtes montés à Jérusalem. Israël, voici ton Dieu, qui t'a fait monter du pays d'Égypte[a]. » [29] Il plaça l'un [des veaux] à Béthel et mit l'autre à Dan[b]. [30] Cela devint pour Israël une occasion de péché : le peuple allait jusqu'à Dan [pour se prosterner] devant l'une de ces statues et à Béthel [pour se prosterner] devant l'autre.

[31] Jéroboam fit aussi élever des temples sur les hauts lieux et nomma prêtres des gens pris au sein du peuple et qui n'étaient pas des descendants de Lévi. [32] Jéroboam célébra au huitième mois, le quinzième jour du mois, une fête pareille à celle qui se célébrait en Juda et il monta à l'autel qu'il avait érigé à Béthel pour sacrifier[c] aux veaux qu'il avait fait fabriquer. Il installa aussi à Béthel les prêtres des hauts lieux qu'il avait nommés[d].

Un homme de Dieu maudit l'autel de Béthel[e].

(R) [33] Il monta à l'autel qu'il avait érigé à Béthel, le quinzième jour du huitième mois, date qu'il avait fixée à son gré, et célébra une fête pour les Israélites. Il gravit [les degrés de] l'autel pour faire monter en fumée [ses offrandes]. **13** [1] Or, tandis que Jéroboam se tenait debout auprès de l'autel pour faire monter en fumée [ses offrandes], un homme de Dieu arriva de Juda à Béthel sur l'ordre de Yahvé [2] et invectiva l'autel sur l'ordre de Yahvé; il cria : « Autel! Autel! Ainsi parle Yahvé. Un fils naîtra à la maison de David; son nom sera Josias; il immolera sur toi les prêtres des hauts lieux qui font monter en fumée sur toi [les offrandes] et brûlera sur toi des ossements humains[f]. » [3] En même temps l'homme de Dieu annonça un prodige : « Voici, dit-il, le prodige qui prouvera que c'est Yahvé qui a parlé : l'autel va se fendre et la cendre qui est dessus se répandra. » [4] Lorsque le roi entendit la menace que l'homme de Dieu proférait contre l'autel de Béthel, Jéroboam retira sa main de l'autel et l'étendit en disant : « Arrêtez-le. » Mais la main qu'il avait étendue contre l'homme de Dieu devint sèche et il ne put la ramener à lui. [5] L'autel se fendit et la cendre qui était sur l'autel se répandit, conformément à la prédiction de l'homme de Dieu, qui avait annoncé ce prodige sur l'ordre de Yahvé.

[6] Alors le roi prit la parole et dit à l'homme de Dieu : « Essaie, je te prie, d'apaiser Yahvé[g], ton Dieu, et intercède

28. « dit au peuple » G (lis. *'el hâ'âm*). H : leur dit. 30. « pour Israël » G^L (aj. *leyisrâ'el*). Manque en H. « et à — l'autre » G^L (aj. *weliphnê hâ'eḥad 'el bêt 'êl*). Manque en H. 31. « des temples » G L (suppr. *'et* et lis. *bâttê*). H : le temple (incorrect). 32. « qu'il — érigé » G (lis. *'ašer* au lieu de *kên*). H : Ainsi il faisait. 13, 2. « brûlera » G S L (lis. *yisrôph*). H : ils brûleront.

a. On peut traduire aussi : « Voici tes dieux, qui t'ont fait monter... » Le mot signifiant « Dieu », *élohim*, est un pluriel, qui peut se construire avec un verbe au pluriel même lorsqu'il désigne une seule divinité; c'est, semble-t-il, le cas ici (cf. Ex. 32, 5^b). Ce que le rédacteur du livre des Rois appelle le « péché de Jéroboam », c'est avant tout l'adoration des images et autres pratiques illégales *du culte de Yahvé*. L'adoration d'images multiples du Dieu d'Israël était, du reste, selon lui, une sorte de polythéisme (14, 9).

b. *Béthel* (auj. Beitin, à 16 kil. au nord de Jérusalem) et *Dan* (auj. Tell el-Kadi, près d'une des sources du Jourdain) possédaient de longue date des lieux saints vénérés, inaugurés, selon la tradition israélite, l'un par Jacob (Gen. 28, 10-22; 35, 6-7), l'autre par un petit-fils de Moïse (Jug. 18, 30). Jéroboam fit du sanctuaire de Béthel le « temple royal » par excellence de ses États (Am. 7, 13). *c*. Dans l'ancien Israël, les laïques avaient le droit d'offrir eux-mêmes leurs sacrifices; du reste, le roi était le prêtre suprême. *d*. Le rédacteur du livre des Rois, qui écrit après la réforme de Josias et considère les formes de culte observées en Juda depuis cet événement comme les seules légitimes, présente les coutumes différentes observées dans l'Israël du nord comme des innovations imaginées et introduites par Jéroboam Ier dans l'intérêt de sa dynastie : la rupture politique fut, selon lui, suivie d'un schisme religieux. En réalité les usages du culte observés dans les tribus du nord étaient la simple continuation de ceux qu'on suivait dans l'antiquité hébraïque avant l'époque de Salomon. C'est Juda qui, depuis lors, avait innové ou réformé. L'emploi d'images dans le culte était depuis longtemps toléré dans certains milieux yahvistes (Jug. 8, 27; 17-18; 1 Sam. 19, 13; 21, 9). Les « hauts lieux » furent, même en Juda, tenus pour pleinement légitimes jusqu'à la réforme de Josias (voy. 3, 4). C'est seulement au VIIe siècle aussi que les Lévites réussirent à faire admettre leur droit exclusif à la prêtrise (voy. Deut. 33, 8-11 et note *f*). Quant à la fête dont il est parlé v. 32, il doit s'agir de « la fête de Yahvé », c'est-à-dire de la fête des Tabernacles, et l'auteur fait sans doute grief aux Israélites du nord de l'avoir célébrée au 8e mois, alors que de son temps en Juda la pratique et la loi lui assignaient le 7e mois. Mais il est très probable qu'à Jérusalem même la fête se célébrait au 8e mois au temps de Salomon et que le changement de date fut *la conséquence* de la séparation des deux royaumes (voy. note *b* sur 8, 2). La seule initiative prise par Jéroboam en matière de culte paraît avoir été de constituer à Béthel un sanctuaire dont la richesse pût rivaliser, en quelque mesure, avec celle du temple de Jérusalem.

e. Nous avons ici une histoire de prophète dans le genre des traditions sur Élisée. Dans ce récit la philosophie de l'histoire familière aux prophètes du VIIIe siècle et la polémique contre l'idolâtrie sont associées à des traditions populaires, à des thèmes de folklore. *f*. Ce récit doit avoir été rédigé après la réforme de Josias (622) et la destruction par ce roi de l'autel de Béthel (2 Rois 23, 15-18). *g*. Litt. : *caresse le visage de Yahvé*. Voy. note *g* sur Ex. 32, 11.

pour moi, afin que je puisse ramener à moi ma main. » L'homme de Dieu demanda à Yahvé de s'apaiser et le roi put ramener vers lui sa main, qui redevint telle qu'elle était auparavant.

7 Le roi dit à l'homme de Dieu : « Viens avec moi dans le palais; tu te restaureras et je te donnerai un présent. » 8 Mais l'homme de Dieu répondit au roi : « Quand même tu me donnerais la moitié de tes biens[a], je n'entrerai pas chez toi, je ne mangerai pas de pain et ne boirai pas d'eau en ce lieu. 9 Car voici l'ordre qui m'a été donné par la parole de Yahvé : Tu ne mangeras pas de pain et ne boiras pas d'eau; tu ne retourneras pas par le chemin que tu auras pris à l'aller[b]. » 10 Il partit donc par un autre chemin et ne reprit pas celui par lequel il était venu à Béthel[c].

11 Or, il y avait un vieux prophète qui habitait à Béthel. Ses fils vinrent lui rapporter tout ce que l'homme de Dieu avait fait ce jour-là, à Béthel; ils rapportèrent aussi à leur père les paroles qu'il avait adressées au roi. 12 Leur père leur dit : « Par quel chemin est-il parti? » Ses fils lui montrèrent le chemin par lequel était parti l'homme de Dieu qui était venu de Juda. 13 Il dit à ses fils : « Sellez-moi l'âne. » Ils lui sellèrent l'âne et il monta dessus. 14 Il partit sur les pas de l'homme de Dieu et le trouva assis sous le térébinthe[d]. Il lui dit : « Es-tu l'homme de Dieu venu de Juda? » Il répondit : « Oui. » 15 Le vieux prophète reprit : « Viens avec moi à la maison et tu prendras quelque nourriture. » 16 Il répondit : « Je ne puis retourner avec toi : je ne mangerai pas de pain et ne boirai pas d'eau en ce lieu, 17 car cet ordre m'a été donné par la parole de Yahvé : Tu ne mangeras pas de pain et ne boiras pas d'eau et tu ne reprendras pas le chemin par où tu as passé. » 18 L'autre lui dit : « Moi aussi, je suis prophète, comme toi. Or un ange m'a parlé sur l'ordre de Yahvé : Ramène-le, a-t-il dit, dans ta maison, pour qu'il mange du pain et boive de l'eau. » Il mentait[e]. 19 L'homme de Dieu retourna avec lui; il mangea du pain dans sa maison et but de l'eau.

20 Ils étaient encore à table quand la parole de Yahvé fut adressée au prophète qui lui avait fait rebrousser chemin, 21 et il cria à l'homme de Dieu venu de Juda : « Ainsi parle Yahvé : Puisque tu as désobéi à l'ordre de Yahvé et que tu n'as pas observé la défense que Yahvé ton Dieu t'avait faite, 22 puisque tu as rebroussé chemin et que tu as mangé du pain et bu de l'eau dans le lieu au sujet duquel Yahvé t'avait dit : Tu n'[y] mangeras pas de pain et tu n'[y] boiras pas d'eau, — ton cadavre n'entrera pas dans le tombeau de tes pères[f]. »

23 Quand l'homme de Dieu eut achevé de manger et de boire, [le vieux prophète] fit seller un âne pour son hôte et celui-ci repartit. 24 Mais il rencontra sur sa route un lion[g], qui le tua. Son cadavre resta étendu sur le chemin, tandis que l'âne se tenait à ses côtés et que le lion aussi se tenait à côté du cadavre[h]. 25 Des gens vinrent à passer et virent le cadavre étendu sur le chemin et le lion qui se tenait auprès du cadavre. Ils allèrent raconter la chose dans la ville où habitait le vieux prophète. 26 En l'apprenant, le prophète qui avait fait rebrousser chemin à l'homme de Dieu dit : « C'est l'homme de

9. « voici — donné (litt. : ainsi j'ai reçu ordre) » lis. *ṣouwwêtî*. H : ainsi il m'a ordonné. 11. « Ses — rapporter » *G S L* (lis. *wayyabô'ou bânâw wayesapperou*). H : Son fils vint lui rapporter « aussi » (*G*) *S L* (lis. *we'êt*). Manque en H. 12. « lui montrèrent » *G* (lis. *wayyar'ouhou*). H : virent. 16. « toi » *G*[B-A] *VL* (suppr. *welâbô' 'ittekâ*). H aj. : ni entrer avec toi. « d'eau » *G VL* (suppr. *'ittekâ*). H aj. : avec toi. 17. « cet — donné » d'après *G* (lis. *doubbar*). H : une parole [a été ?] à moi. « et tu » *H*[a] *G S L* (lis. *welô'*). H : tu. 23. « et — repartit litt. : et il retourna [24] et partit) » *G S* (lis. *wayyâšob* [24] *wayyêlak*). H : pour le prophète qu'il avait fait revenir. [24] Et il partit.

a. Litt. : *de ta maison*. *b*. Le motif de la première de ces deux défenses se conçoit aisément; en partageant les aliments ou le breuvage d'un habitant de Béthel, l'homme de Dieu deviendrait le « frère » d'un schismatique. La raison de la seconde interdiction est plus énigmatique. On a supposé que le voyageur doit s'abstenir de faire des connaissances dans le pays d'Israël ou que le messager de la malédiction divine doit apparaître et disparaître aussitôt (cf. 18, 12, 15; 2 Rois 2, 16-18). *c*. Il y a deux routes entre Béthel et Jérusalem : l'une par Beérôt (auj. el-Biré), l'autre par Mikmas et Guéba. *d*. Il s'agit probablement d'un arbre sacré célèbre dans les traditions du pays (cf. Gen. 35, 8; Jug. 4, 5; 1 Sam. 10, 3). *e*. L'ancien Israël ne jugeait pas très sévèrement le mensonge (cf. note *d* sur 2 Sam. 18, 29). Celui du prophète de Béthel lui est inspiré par son zèle hospitalier. *f*. C'était, aux yeux de l'homme antique, un grand malheur (cf. 2 Sam. 21, 14 note *h*). *g*. Litt. : *un lion le rencontra*. Pour cet hébraïsme, cf. Gen. 37, 15; Am. 5, 19; etc. *h*. Pour que le châtiment divin soit évident, le lion tue le prophète coupable et épargne l'animal innocent.

Dieu qui a désobéi à l'ordre de Yahvé : Yahvé l'a livré au lion, qui lui a brisé [les reins] et l'a tué, comme Yahvé le lui avait annoncé. 27 Puis il dit à ses fils : « Sellez-moi un âne. » Et ils le sellèrent. 28 Il partit et trouva le cadavre de l'homme de Dieu étendu sur le chemin; l'âne et le lion se tenaient auprès du corps; le lion n'avait pas dévoré le cadavre et n'avait pas brisé [les reins de] l'âne. 29 Le prophète souleva le cadavre de l'homme de Dieu, le plaça sur l'âne et le ramena dans la ville pour l'ensevelir. 30 Il mit le corps de l'homme de Dieu dans son propre tombeau et l'on poussa sur lui le cri de deuil : « Hélas, mon frère[a]! » 31 Après l'avoir enseveli, le prophète dit à ses fils : « Quand je mourrai, vous m'ensevelirez dans le tombeau où est enseveli l'homme de Dieu et vous me placerez à côté de ses os, afin que mes os soient préservés avec les siens[b]; 32 car elle s'accomplira certainement, la menace qu'il a proférée sur l'ordre de Yahvé contre l'autel de Béthel et contre les temples des hauts lieux qui sont dans les villes de Samarie[c]. »

33 Après cet événement, Jéroboam ne renonça pas à sa conduite mauvaise : il continua à nommer prêtres des hauts lieux des gens pris au sein du peuple : qui le voulait était installé par lui[d] et devenait prêtre de haut lieu. 34 Cette pratique fut pour la maison de Jéroboam une occasion de péché; c'est à cause d'elle que celle-ci fut détruite et exterminée de la face de la terre.

Le prophète Aḥiyya et l'enfant malade de Jéroboam[e].

14 1 En ce temps-là, Aḥiyya, fils de Jéroboam, tomba malade. 2 Jéroboam dit à sa femme : « Lève-toi, je te prie, déguise-toi, de façon qu'on ne sache pas que tu es la femme de Jéroboam[f] et va-t-en à Silo. C'est là qu'habite Aḥiyya, le prophète, celui qui a prédit que je deviendrais roi de ce peuple[g]. 3 Prends avec toi dix pains, des gâteaux et un pot de miel, rends-toi chez lui : il te dira ce qui adviendra de l'enfant[h]. » 4 Ainsi fit la femme de Jéroboam : elle se leva, partit pour Silo et se rendit à la maison d'Aḥiyya.

Or Aḥiyyahou ne pouvait plus voir, car il avait les yeux fixes[i] en raison de son grand âge. 5 Mais Yahvé avait dit à Aḥiyyahou : « La femme de Jéroboam va venir te demander un oracle au sujet de son fils malade. Tu lui parleras de telle et telle manière. »

Lors donc qu'elle arriva et bien qu'elle essayât de passer pour une autre, 6 Aḥiyyahou, dès qu'il entendit le bruit de ses pas franchissant [le seuil de] la porte, dit : « Entre, femme de Jéroboam, pourquoi essayer de passer pour une autre? Je suis chargé pour toi d'un dur message[j]. 7 Va dire à Jéroboam : Ainsi parle Yahvé le Dieu d'Israël : Je t'ai élevé du milieu du peuple; j'ai fait de toi le chef d'Israël, mon peuple; 8 j'ai

29. « ville — ensevelir » d'après *G* (lis. *hâ'îr leqobrô*). H : ville du vieux prophète pour pousser des cris de deuil et l'ensevelir. 31. « me — siens » *G VL* (lis. *'ôtî lema'an timmâlêṭenâ 'aṣmôtay 'èt 'aṣmôtâw*). H : placerez mes os à côté de ses os. 34. « Cette — péché » *G S* (lis. *haddâbâr* et *lebêt*). H : Cela devint à cause de cette chose le péché de la maison de Jéroboam (?). **14**, 2. « que je — roi » *G*[A] *S L* (lis. *limelôk*). H : sur moi comme roi. 5. « au sujet de » *S L* (lis. *'al*). H : à. « Lors — autre » *G*[A] *L* (lis. *wayehî*). H : et il arrivera, lorsqu'elle entrera, qu'elle cachera qui elle est (?).

a. Telles étaient, avec « Hélas ma sœur! » (cf. Jér. 22, 18), les paroles traditionnelles de la plainte par laquelle les assistants scandaient les strophes du chant funèbre (*qînâ*) qu'un parent ou plus ordinairement une poétesse professionnelle prononçait sur le défunt. *b*. Le vieux prophète prévoit ce qui se passa trois siècles plus tard d'après les v. 16-18 de 2 Rois 23, qui forment l'épilogue du présent récit : quand Josias fit souiller avec des ossements humains l'autel de Béthel et violer, à cet effet, les tombeaux voisins, il épargna celui qui contenait les restes de l'homme de Dieu et ceux du vieux prophète. *c*. Expression anachronique : Samarie ne fut fondée, nommée et érigée en capitale que par Omri (16, 24). Et c'est plus tard encore que le nom de Samarie fut employé, comme ici, pour désigner, non la ville, mais le pays d'Israël tout entier. *d*. Litt. : *il lui remplissait la main*. Sur cette expression, voy. Ex. 29, 24 et note *b*. *e*. Ceci est encore une histoire de prophète. A l'origine, elle était destinée principalement à célébrer la miraculeuse clairvoyance d'Aḥiyya; mais le rédacteur deutéronomiste du livre des Rois y ajouta des développements où il expose sa philosophie de l'histoire de l'Israël du nord. *f*. Peut-être parce qu'il semblait peu convenable pour un roi de consulter un prophète, — les prophètes étant à la fois très redoutés et peu considérés (cf. 1 Sam. 10, 11-12; 2 Rois 9, 11; Os. 9, 7); — plus probablement parce que, déjà d'après la tradition ancienne, il y avait eu rupture entre Aḥiyya et Jéroboam. *g*. Cf. 11, 29-39. — D'après la version de l'histoire de Jéroboam donnée dans certains manuscrits des Septante (G[BL], après 12, 24; voy. note *b* sur 11, 40), la scène du manteau déchiré ne se produisit qu'après la prédiction de la mort de l'enfant de Jéroboam. Mais cette conception des événements soulève de graves difficultés. *h*. Les anciens prophètes, comme avant eux les voyants (1 Sam. 9, 8), donnaient moyennant rétribution des consultations sur les menues difficultés de la vie (2 Rois 5, 15. 23; 8, 8). *i*. Cf. 1 Sam. 4, 15. *j*. Dans le récit primitif, ce dur message devait être simplement l'annonce de la mort de l'enfant (v. 12). Le rédacteur du livre des Rois a inséré ici une prédiction de la ruine de la dynastie et de la déportation d'Israël (v. 7-11 et 14-16).

arraché le royaume à la maison de David, et je te l'ai donné. Mais tu n'as pas été comme mon serviteur David, qui a observé mes commandements et qui m'a suivi de tout son cœur, faisant uniquement ce qui me plaît. [9]Tu as fait pis que tous ceux qui t'ont précédé[a] : tu es allé te faire d'autres dieux et des idoles de métal fondu pour m'irriter, et moi, tu m'as jeté derrière ton dos! [10]C'est pourquoi je vais faire fondre le malheur sur la maison de Jéroboam; je ne laisserai pas à Jéroboam un seul mâle[b], soit impur soit pur[c], en Israël et je balaierai les derniers restes de la maison de Jéroboam comme on balaye des ordures jusqu'à ce que rien n'en subsiste. [11]Tout membre de la famille de Jéroboam qui mourra dans la ville sera dévoré par les chiens[d] et celui qui mourra dans les champs deviendra la pâture des oiseaux du ciel[e], car Yahvé a parlé. [12]Pour toi, lève-toi, retourne chez toi : aussitôt que tu mettras les pieds dans la ville, l'enfant mourra. [13]Et tout Israël poussera sur lui des cris de deuil[f] et on l'ensevelira; seul de la maison de Jéroboam, il sera mis dans un sépulcre, parce qu'il est le seul de la maison de Jéroboam en qui Yahvé, Dieu d'Israël, ait trouvé quelque chose de bon. [14]Yahvé établira sur Israël un roi qui exterminera la maison de Jéroboam . . .[g] [15]Et Yahvé frappera Israël, [qui sera agité[h]] comme est agité le roseau dans les eaux; puis il arrachera les enfants d'Israël de ce bon pays qu'il a donné à leurs pères et les dispersera au delà du fleuve[i], parce qu'ils se sont fait des pieux sacrés[j], provoquant ainsi la colère de Yahvé. [16]Il livrera Israël à cause des péchés que Jéroboam a commis et fait commettre à Israël. »

Rᴰ(Pr)

[17]La femme de Jéroboam se leva; elle se remit en chemin et arriva à Tirça[k]. Au moment où elle franchissait le seuil de la maison, l'enfant mourut. [18]On l'ensevelit et tout Israël poussa en son honneur des cris de deuil, conformément à l'oracle que Yahvé avait prononcé par son serviteur Aḥiyyahou le prophète.

Rᴰ Pr

Notice sur le règne de Jeroboam. Sa mort.

[19]Le reste de l'histoire de Jéroboam, les guerres qu'il soutint et ses actes de gouvernement, tout cela est relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël[l]. [20]La durée du règne de Jéroboam fut de vingt-deux ans, puis il se coucha avec ses pères et Nadab, son fils, devint roi à sa place.

Rᴰ

Roboam, roi de Juda.

[21]Roboam, fils de Salomon, devint roi de Juda. Roboam avait quarante et un ans à son avènement[m] et il régna dix-sept ans à Jérusalem, la ville que Yahvé avait choisie parmi toutes les tribus d'Israël pour y mettre son nom. Sa mère s'appelait Naama l'Ammonite. [22]Il fit ce qui déplaît à Yahvé et, par les péchés qu'ils commirent, [les gens de Juda] irritèrent Yahvé plus que n'avaient jamais fait leurs pères. [23]Ils se bâtirent, eux aussi, des hauts lieux[n] et [dressèrent] des stèles[o] et des pieux sacrés[p] sur toute colline

10. « sur » *S L* (lis. *'al*). H : vers. 21. « quarante et un ». Gᴮ (12, 25) : seize. « 17 ». Gᴮ : 12. 22. « Il » *2 Chr. 12, 14*; cf. 15, 26 et passages parallèles (suppr. *yehouda*). H : Juda. G : Roboam.

a. Expression toute faite, qui convenait assez mal à Jéroboam. *b*. Litt. : *personne qui urine contre le mur*. Voy. 1 Sam. 25, 22 et note *d*. *c*. Cf. Deut. 32, 36 et la note. *d*. Dans les villes d'Orient le service de la voirie était — et est souvent encore — fait par les chiens errants. *e*. La privation de sépulture passait pour un des plus affreux malheurs qui pût arriver à un homme (Cf. 2 Sam. 21, 10 et note *f*). *f*. Cf. 13, 30 et note *a*.

g. L'hébreu a ici quelques mots qui doivent être gravement altérés : *c'est le jour, et quoi même maintenant?* *h*. Il faut suppléer ces mots ou lire « Et Israël sera agité » au lieu de : « Et Yahvé frappera Israël. » Allusion aux changements perpétuels de dynastie qui marquèrent l'histoire du royaume du nord après la chute de la maison de Jéroboam. *i*. L'Euphrate. Voy. 2 Rois 15, 29; 17, 6. *j*. Voy. Deut. 7, 5 et note *e*; 16, 21. *k*. Ville de site incertain qui servit de résidence aux rois d'Israël après que Jéroboam eut quitté Sichem et avant qu'Omri se fût fixé à Samarie. *l*. Il ne s'agit pas du livre *biblique* de ce nom, écrit longtemps après le livre canonique des Rois, mais d'un ouvrage antérieur à celui-ci et qui faisait une place plus large à l'histoire profane Voy. Introd. au tome II. *m*. Indication d'âge difficile à concilier avec 12, 8 (voy. note *d*). *n*. Voy. 3, 3 et note *e*.

o. La stèle (hébreu *maççéba*, c'est-à-dire chose dressée) était un bloc monolithe érigé dans la plupart des sanctuaires sémitiques. Les plus sacrées de ces pierres saintes passaient pour la « demeure du dieu » (*Bét-él*, cf. Gen. 28, 10-22). La tradition israélite rapportait l'érection de beaucoup de ces stèles aux patriarches, à Moïse, à Josué, à Samuel. Elle ne furent condamnées que lors de la réforme de Josias en 622 (Deut. 16, 22, cf. 12, 3 etc.). *p*. Le « pieu sacré » (en hébreu *achéra*) était un tronc sommairement ébranché qu'on dressait à côté de l'autel, sans doute pour remplacer l'arbre sacré dans les sanctuaires qui n'en possédaient pas. Il n'incarnait pas nécessairement une déesse, Achéra, car certains adorateurs « disaient au bois : Tu es mon père » (Jér. 2, 27). La première loi israélite qui condamne l'emploi du pieu sacré est aussi le Deutéronome (16, 21).

élevée et sous tout arbre vert. [24]Il y avait même des prostitués sacrés[a] dans le pays. On pratiquait tous les rites abominables des nations que Yahvé avait chassées devant les enfants d'Israël.

Ju

[25]La cinquième année du règne de Roboam, Chochaq[b], roi d'Égypte, monta [de son pays] pour attaquer Jérusalem. [26]Il s'empara des trésors de la maison de Yahvé et de ceux du palais royal; il enleva tout; il s'empara aussi de tous les boucliers d'or qu'avait fait fabriquer Salomon[c]. [27]Le roi Roboam fit faire à leur place des boucliers de bronze et il les confia aux soins des chefs des coureurs[d] qui montaient la garde à la porte du palais royal. [28]Et [depuis lors], chaque fois que le roi se rendait à la maison de Yahvé, les coureurs prenaient ces boucliers, pour les rapporter ensuite dans la salle de garde des coureurs.

Rᴰ

[29]Le reste de l'histoire de Roboam, avec tous ses faits et gestes, n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda[e]? [30]Il y eut guerre perpétuelle entre Roboam et Jéroboam[f].

Ju Rᴰ

[31]Roboam se coucha avec ses pères et fut enseveli dans la Cité de David. Son fils, Abiyyam, devint roi à sa place.

Abiyyam, roi de Juda.

15 [1]La dix-huitième année du règne de Jéroboam, fils de Nebat, Abiyyam[g] devint roi de Juda. [2]Il régna trois ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Maaka; [elle était] fille d'Abichalom[h]. [3]Il persista dans tous les péchés que son père avait commis avant lui. Son cœur ne fut pas fidèle sans partage à Yahvé, son Dieu, comme l'avait été le cœur de David, son père. [4]Mais, par amour pour David, Yahvé, son Dieu, conserva à celui-ci une lampe à Jérusalem[i] : il mit après lui ses fils [sur le trône] et laissa subsister Jérusalem, [5]parce que David avait fait ce qui plaît à Yahvé et, sa vie durant, ne s'était jamais écarté d'aucun de ses commandements.

[7]Le reste de l'histoire d'Abiyyam, avec tous ses faits et gestes, n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? Il y eut guerre entre Abiyyam et Jéroboam.

Ju Rᴰ

[8]Puis Abiyyam se coucha avec ses pères et on l'ensevelit dans la Cité de David. Son frère[j] Asa devint roi à sa place.

Asa, roi de Juda.

[9]La vingtième année de Jéroboam, roi d'Israël, Asa devint roi de Juda. [10]Il régna quarante et un ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Maaka; [elle était] fille d'Abichalom[k]. [11]Asa fit ce qui plaît à Yahvé comme David, son père. [12]Il chassa du pays les prostitués sacrés[l] et fit disparaître toutes les idoles que ses pères avaient faites.

Rᴰ(Ju)

[13]Il enleva même à sa mère Maaka son titre de

24. « rites abominables » lis. *tô'ăbôt* sans article pour la correction grammaticale. 25. « Chochaq » *Hᵏ* cf. G. Hq : Chichaq. G : Sousakim. 26. « il enleva » (*G*) (lis. *'èt*). H : et il enleva. 31. « enseveli » *2 Chr. 12, 16* (suppr. *'im 'ăbôtâw*). H aj. : avec ses pères (répétition). « David » *Gᴮᴸ Chr.* H aj. : et le nom de sa mère était Naama l'Ammonite (répétition, cf. v. 21). « Abiyyam » cf. *15, 1-8*. Hᵉ : Abiyya. **15**, 5. *Gᴮ*. H aj. : sauf dans l'affaire d'Urie le Hittite. 6. Ce v., répétition de 14, 30, manque en *Gᴮᴸ*. H : Il y eut guerre entre Roboam et Jéroboam, leur vie durant. 8. « Son frère » d'après v. 10ᵇ. H : Son fils. — Texte incertain. 10 et 13. « Maaka ». G : Ana.

a. Appelés aussi « chiens » (Deut. 23, 18). La prostitution sacrée était très répandue dans les pays sémitiques. En s'unissant aux hiérodules des deux sexes, les adorateurs pensaient seconder l'action de la divinité, considérée comme la puissance mystérieuse de la vie et de la génération. *b*. Cette prononciation, qui est celle du texte hébreu — ketib, — est à préférer à celle de la note massorétique — qeré — (Chichaq); car elle est plus voisine de la forme Chochenq qu'avait probablement ce nom en égyptien; on appelle d'ordinaire ce pharaon Chéchonq d'après la transcription grecque donnée par Manéthon (Σεσωγχις). Il s'agit de Chochenq Iᵉʳ (env. 945—924), fondateur de la XXIIᵉ dynastie (bubastite), celui qui avait donné asile à Jéroboam. Sur un bas-relief gravé sur le mur sud du temple de Karnak il a représenté et nommé plus de 150 villes de Palestine soumises par lui. Comme il y a dans le nombre non seulement des cités judéennes, mais aussi des places fortes israélites, il semble que le pharaon soit intervenu en Canaan moins pour soutenir contre Roboam la cause de Jéroboam, son ancien hôte, que pour rétablir la suzeraineté que les rois des XVIIIᵉ et XIXᵉ dynasties avaient exercée jadis sur toute la Palestine. On a récemment retrouvé à Meguiddo un fragment de stèle au nom de Chochenq attestant son passage dans cette ville du royaume du nord (*Rev. des Ét. Sém.*, 1934, 2. p. XX).

c. 10, 16-17. *d*. Gardes du corps qui couraient auprès du char du roi et qu'il employait comme exécuteurs (1 Sam. 22, 17; 2 Rois 10, 25). *e*. Sur cet ouvrage voy. Introd. au tome II; cf. 14, 19 note *l*. *f*. Cette donnée, certainement ancienne, est à préférer au récit peu vraisemblable qu'on lit 12, 22-24.

g. Ce nom, orthographié Abiyya ou Abiyyahou dans les Chroniques (cf. Abiou dans les Septante), signifiait, en tout cas, « Yahvé est mon père ». La forme Abiyyam, donnée par le texte massorétique des Rois, est le même nom augmenté de l'ancienne désinence *m*. *h*. S'il s'agit d'Absalom, Maaka était peut-être seulement sa petite-fille. D'après 2 Sam. 14, 27, la fille d'Absalom se nommait Tamar. *i*. Cf. 11, 36.

j. Le texte porte « son fils »; mais, d'après v. 10, ils avaient la même mère. *k*. Cf. v. 2 et 8. *l*. Voy. 14, 24 et la note.

reine-mère[a], parce qu'elle avait fait fabriquer un abominable objet de culte en l'honneur d'Achéra. Asa abattit cet objet et le brûla dans le ravin du Cédron[b]. [14] Les hauts lieux ne disparurent pas; mais le cœur d'Asa fut fidèle, sans partage, à Yahvé pendant toute sa vie. [15] Il fit porter dans la maison de Yahvé ce que son père et lui-même avaient consacré[c] : de l'argent, de l'or et des objets [fabriqués].

Ju [16] Il y eut guerre entre Asa et Baecha, roi d'Israël[d], pendant toute la vie de ces deux princes. [17] Baecha marcha contre Juda et fortifia ha-Rama[e] pour empêcher les gens d'Asa, roi de Juda, de sortir et d'entrer. [18] Alors Asa prit tout ce qui restait[f] d'argent et d'or dans les réserves de la maison de Yahvé et dans celles du palais royal et le remit à ses serviteurs; puis le roi Asa les envoya auprès de Ben-Hadad[g], fils de Tabrimmôn, fils de Ḥèzyôn, roi d'Aram, qui résidait à Damas[h], avec ce message : [19] « [Il y a] alliance entre moi et toi, entre mon père et ton père[i]. Je t'envoie en présent de l'argent et de l'or. Va, romps ton alliance avec Baecha, roi d'Israël, afin qu'il cesse de m'accabler. » [20] Ben-Hadad écouta la requête du roi Asa et envoya les chefs de ses troupes attaquer les villes d'Israël. Il ravagea Iyyôn, Dan, Abél-Bét-Maaka[j] et toute la région des Kinnerôt[k], ainsi que tout le territoire de Nephtali. [21] Aussitôt que Baecha en fut informé, il cessa de travailler aux fortifications de ha-Rama et retourna à Tirça. [22] Alors le roi Asa convoqua tous [les gens de] Juda sans exempter personne, et ils enlevèrent les pierres et le bois dont Baecha se servait pour fortifier ha-Rama. Le roi Asa les utilisa pour fortifier Guèba de Benjamin et ham-Miçpa[l].

R[D] [23] Le reste de l'histoire d'Asa, tous ses exploits, tout ce qu'il a fait et les villes qu'il a bâties, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? Dans sa vieillesse, il souffrit d'une maladie des pieds. [24] Puis Asa se coucha avec ses pères et fut enseveli dans la Cité de David. Josaphat, son fils, devint roi à sa place.

Nadab, roi d'Israël.

[25] Nadab, fils de Jéroboam, devint roi d'Israël la deuxième année d'Asa, roi de Juda, et il régna deux ans sur Israël. [26] Il fit ce qui déplaît à Yahvé, marchant sur les traces de son père et [persistant] dans le péché que celui-ci avait commis [et] fait commettre à Israël[m].

Is [27] Baecha, fils d'Aḥiyya, de la maison d'Issacar, conspira contre lui et l'assassina devant Guibbetôn, ville des Philistins,

15. « dans — consacré » *H*[k] *G S L* 2 *Chr.* 15, 18 (lis. *weqodâšâw*). H[q] : les objets consacrés de son père et les objets consacrés de la maison de Yahvé. 18. « et dans celles » *H*[*] *G S L* (lis. *oube'ôṣerôt*). H : et les trésors (= réserves). 21. « retourna » *G L* (lis. *wayyâšob tirṣâtâ*). H : resta. 23. « l'histoire » *G* (suppr. *kol*). H : toute l'histoire. 24. « enseveli » (suppr. *'im 'ăbôtâw*). H aj. : avec ses pères. « David » G[hex] (suppr. *'abîw*). H aj. : son père. 27. « et l'assassina » G[B]. H : et Baecha l'assassina.

a. Litt. : *de souveraine*. Sur les honneurs auxquels avait droit la mère du roi, voy. 2, 19 et la note. *b*. Achéra, quelle que soit l'étymologie de ce mot, était le nom d'une des grandes déesses cananéennes. Mentionnée souvent dans les lettres de Tell el-Amarna, dans divers textes mésopotamiens (comme divinité occidentale) et dans l'Ancien Testament, elle était, à ce que nous ont appris les poèmes de Ras Chamra, tenue, sous le nom d'Achéra de la Mer, pour l'épouse d'Él, le dieu suprême, et pour la mère des soixante-dix dieux. La nature de l'objet de culte abominable (litt. : de l'horreur) fabriqué en son honneur par la reine-mère n'est pas précisée; ce pouvait être soit une idole, soit un pieu sacré, en tout cas un objet en bois puisque Asa le fit brûler. — Le Cédron était le ravin qui longe à l'est la colline où s'élève Jérusalem (cf. 2, 37). *c*. Abiyyam et Asa avaient essayé de reconstituer le trésor sacré enlevé par le pharaon Chochenq. *d*. Voy. 15, 27-16, 7. *e*. Probablement Rama de Benjamin, auj. er-Ram, à 8 kil. seulement au nord de Jérusalem. Par l'érection de cette forteresse, les Israélites menaceraient toute circulation aux abords immédiats de la capitale de Juda. *f*. Après le pillage de Chochenq. *g*. Ben-Hadad signifierait « fils du dieu Hadad ». Mais ce nom est orthographié (Ben) Ader dans les Septante, Bir Idri dans les documents assyriens. Il paraît avoir été porté par trois rois de Damas. *h*. Le royaume araméen de Damas, fondé par Rezôn au temps de Salomon (11, 23-25[a]), était devenu la plus grande puissance de l'Asie occidentale; il devait conserver cette prééminence jusqu'aux conquêtes assyriennes. *i*. Ainsi Juda avait, déjà du temps d'Abiyyam, essayé de s'assurer l'appui de Damas (contre Israël), sans doute moyennant versement d'un tribut. Le roi d'Aram avait conclu en même temps un accord semblable avec le roi d'Israël (v. 19[b]), se réservant de donner son aide effective au plus offrant des deux États rivaux. *j*. *Iyyôn*, auj. Tell Dibbin dans le Merdj Ayoun (entre le Litani et le haut Jourdain), *Dan* (Tell el-Kadi) et *Abél-bét-Maaka* (auj. Tell Abil, cf. 2 Sam. 20, 14) étaient des places de l'extrême nord du pays d'Israël. *k*. Cf. Jos. 11, 2 et note *h*. *l*. Deux localités benjaminites qui appartenaient dès ce temps au royaume du sud. Asa en fit des places fortes pour défendre sa frontière nord : *Guèba*, auj. Djèba, à 2 kil. env. à l'E. d'er-Ram; *Miçpa*, peut-être Nebi Samouil, 6 kil. env. au S. O. d'er-Ram (cf. note *b* sur 1 Sam. 4, 1). *m*. Ce sera désormais le jugement que le rédacteur deutéronomiste du livre des Rois portera sur tous les rois d'Israël sans exception. La rupture avec le Temple, son clergé lévitique et son culte sans image est le crime irrémissible du royaume du nord et la cause de tous ses malheurs.

alors que Nadab et tout Israël assiégeaient Guibbetôn[a]. [28] Baecha le mit à mort dans la troisième année d'Asa, roi de Juda, et devint roi à sa place. [29] Quand il fut devenu roi, il massacra toute la maison de Jéroboam.

R[D] [De ce qui tenait] à Jéroboam, il ne laissa pas subsister une âme : il l'extermina, selon la parole que Yahvé avait prononcée par son serviteur Aḥiyya, le Silonite[b], [30] à cause des péchés que Jéroboam avait commis et fait commettre à Israël, provoquant ainsi la colère de Yahvé, le Dieu d'Israël.

[31] Le reste de l'histoire de Nadab et tous ses faits et gestes, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël?

Baecha, roi d'Israël.

[33] La troisième année d'Asa, roi de Juda, Baecha, fils d'Aḥiyya, devint roi de tout Israël. [Il résidait] à Tirça[c] [et régna] vingt-quatre ans. [34] Il fit ce qui déplaît à Yahvé, marchant sur les traces de Jéroboam et [persistant] dans le péché que celui-ci avait commis [et] fait commettre à Israël. **16** [1] Alors un oracle de Yahvé contre Baecha fut adressé à Yéhou, fils de Ḥanani, en ces termes : [2] « Je t'ai élevé du sein de la poussière et j'ai fait de toi le chef d'Israël, mon peuple. Mais tu as marché sur les traces de Jéroboam et tu as amené [les enfants d']Israël, mon peuple, à pécher en provoquant ma colère par leurs vaines idoles. [3] C'est pourquoi je vais balayer Baecha et sa maison jusqu'aux derniers restes; je traiterai ta maison comme la maison de Jéroboam, fils de Nebat : [4] tout membre de la famille de Baecha qui mourra dans la ville sera dévoré par les chiens et celui qui mourra dans les champs deviendra la pâture des oiseaux du ciel[d]. »

[5] Le reste de l'histoire de Baecha, ses actes et ses exploits, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël? [6] Baecha se coucha avec ses pères et fut enseveli à Tirça. Éla, son fils, devint roi à sa place[e].

R [7] L'oracle de Yahvé transmis par Yéhou, fils de Ḥanani, le prophète, avait été prononcé contre Baecha et sa maison, non seulement à cause de tout le mal qu'il avait fait aux yeux de Yahvé, provoquant sa colère par l'œuvre de ses mains en agissant comme la maison de Jéroboam, mais aussi parce que Baecha avait frappé celle-ci[f].

Éla, roi d'Israël.

R[D] [8] La vingt-sixième année d'Asa, roi de Juda, Éla, fils de Baecha, devint roi d'Israël. [Il résidait] à Tirça [et régna] deux ans.

Is [9] Son serviteur Zimri, qui commandait la moitié des chars, conspira contre lui. Pendant qu'il était à Tirça en train de boire et de s'enivrer dans la maison d'Arça, le préfet du palais de Tirça, [10] Zimri survint, le frappa et le mit à mort. Puis il devint roi à sa place. [11] Dès que, devenu roi, il se fut assis sur le trône, il massacra toute la famille de Baecha,

R[D] sans lui laisser un seul [descendant] mâle,

Is ainsi que ses parents et ses amis.

R[D] [12] Zimri extermina toute la maison de Baecha, selon la parole que Yahvé avait prononcée contre Baecha par Yéhou, le prophète, [13] à cause de tous les péchés que Baecha et son fils Éla avaient commis et amené [les enfants d']Israël à commettre, en provoquant par leurs vaines idoles la colère de Yahvé.

[14] Le reste de l'histoire d'Éla et tous ses faits et gestes ne sont-ils pas relatés par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël?

32. H a de plus un v. 32, qui manque en G[B]; c'est une répétition textuelle du v. 16, qui n'a que faire dans la biographie de Nadab. **16**, 2. « vaines idoles » *G* cf. v. *13 et 26* (lis. *behabléhèm*). H : péchés. 7. « prononcé contre » (*G*) *S L* (lis. *'al... we'al*). H : adressé à. 10. H aj. : « dans la 27e année d'Asa, roi de Juda ». Ces mots manquent en G[hex]. 12. « prononcée contre » *H*[p] (*G*) *S* (lis. *'al*). H : adressée à. 13. « à cause de » *G S L* (lis. *'al*). H : vers.

a. Ville danite (d'après Jos. 19, 44; 21, 23), non identifiée. Elle était alors aux mains des Philistins (cf. 16, 15, 17), qui, bien qu'abaissés par David, étaient encore des voisins redoutables. *b*. 14, 7-11. *c*. Voy. 14, 17 et la note. *d*. Cf. 14, 10-11. *e*. La notice sur Baecha est formée à peu près exclusivement de formules familières au rédacteur deutéronomiste. Le seul élément ancien de sa biographie est celui qui se lit dans le paragraphe sur son prédécesseur (v. 27-29). *f*. Le v. 7 a le caractère d'un appendice rectificatif : le châtiment infligé à Baecha a eu une autre cause que celle qui a été indiquée v. 1-3; bien que, en exterminant la maison de Jéroboam, il ait été l'instrument de la vengeance divine, Yahvé n'a pas pu laisser sa cruauté impunie et il a frappé le meurtrier dans la personne de son fils. Comp. le jugement porté par Osée (1, 4) sur Jéhu, le cynique exécuteur de la sentence de Dieu sur la maison d'Omri.

Zimri, roi d'Israël.

15 La vingt-septième année d'Asa, roi de Juda, Zimri devint roi. [Il régna] sept jours à Tirça.

Is L'armée assiégeait alors Guibbetôn, ville des Philistins. 16 Lorsque les troupes campées [devant cette place] apprirent que Zimri avait conspiré et avait tué le roi, le jour même, dans le camp, tout Israël proclama roi Omri, chef de l'armée d'Israël. 17 Alors Omri, accompagné de tout Israël, quitta Guibbetôn et monta assiéger Tirça. 18 Zimri, voyant que la ville était prise, se rendit dans le donjon du palais royal, mit le feu au palais royal, où il

R^D était enfermé, et mourut. 19 [C'était] à cause des péchés qu'il avait commis, faisant ce qui déplaît à Yahvé, marchant sur les traces de Jéroboam et [persistant] dans le péché que celui-ci avait commis [et] fait commettre à Israël.

20 Le reste de l'histoire de Zimri et la conspiration qu'il avait ourdie, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël?

Is 21 Alors le peuple d'Israël se divisa. Une moitié du peuple suivit Tibni, fils de Guinat, voulant le faire roi; l'autre moitié suivit Omri. 22 Le parti d'Omri l'emporta sur celui de Tibni, fils de Guinat. Tibni périt, en même temps que son frère Yoram. Ainsi Omri devint roi.

II. DYNASTIES D'OMRI ET DE JÉHU. HISTOIRE DES PROPHÈTES ÉLIE ET ÉLISÉE (1 ROIS 16, 23-2 ROIS 15, 12).

Omri, roi d'Israël.

23 La trente et unième année d'Asa, roi de Juda, Omri devint roi d'Israël[a]. [Il régna]

Is douze ans. Il régna six ans à Tirça; 24 puis il acheta la montagne de Samarie à Chèmer pour deux talents d'argent[b]; il éleva des constructions sur cette montagne et appela la ville qu'il bâtit [ainsi] Samarie, du nom de Chèmer, propriétaire de la montagne[c].

R^D 25 Omri fit ce qui déplaît à Yahvé. Il fit pis encore que tous ceux qui l'avaient précédé. 26 Il marcha constamment sur les traces de Jéroboam, fils de Nebat, et [persista] dans le péché que celui-ci avait commis et amené [les enfants d'] Israël à commettre en provoquant la colère de Yahvé, Dieu d'Israël, par leurs vaines idoles.

27 Le reste de l'histoire d'Omri, ses faits et gestes et ses exploits[d], tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël? 28 Omri se coucha avec ses pères et fut enseveli à Samarie. Achab, son fils, devint roi à sa place.

Achab, roi d'Israël.

Notices diverses sur son règne.

29 Achab[e], fils d'Omri, devint roi d'Israël dans la trente-huitième année d'Asa, roi de Juda. Il régna sur Israël vingt-deux ans. [Il résidait] à Samarie. 30 Achab fit ce qui déplaît à Yahvé; il se montra pire que tous ceux qui l'avaient précédé : 31 ce fut trop peu pour lui de persister dans les péchés de Jéroboam, fils de Nebat : il prit pour femme

R^D(Is) Jézabel[a], fille d'Etbaal, roi des Sidoniens[b], puis il se mit à adorer Baal et à se prosterner devant lui. 32 Il érigea un autel[c] à Baal dans le temple de Baal qu'il construisit à Samarie[d]. 33 Achab fit aussi un pieu

R^D sacré[e] et prit encore d'autres mesures provoquantes de nature à exciter la colère de Yahvé, Dieu d'Israël; il alla plus loin dans cette voie que tous les rois d'Israël qui l'avaient précédé.

Is 34 De son temps, Ḥiél de Béthel rebâtit Jéricho[f].

C'est sur Abiram, son premier né, qu'il en posa [les fondements
et sur Segoub, son cadet, qu'il en dressa les [portes,
selon la parole que Yahvé avait prononcée par Josué, fils de Noun[g].

Histoire du prophète Élie[h].

17 *Élie annonce une sécheresse. Il se retire au torrent de Kerit.* 1 Élie[i] le Tichbite, El de Tichbé de Galaad[j], dit à Achab : « Par la vie de Yahvé, le Dieu d'Israël, que je sers, [je veux être maudit] s'il y a, ces années-ci, de la pluie ou de la rosée autrement qu'à ma parole[k]. »

2 Puis la parole de Yahvé lui fut adressée en ces termes : « 3 Pars d'ici[l], dirige-toi vers l'orient et cache-toi au [bord du] torrent de Kerit, qui est à l'est[m] du Jourdain. 4 Tu boiras au torrent et j'ai donné ordre aux corbeaux de pourvoir en ce lieu à ta nourriture. » 5 Élie partit et fit comme Yahvé le lui avait dit : il s'établit au bord du torrent de Kerit, qui est à l'est du Jourdain. 6 Les corbeaux lui apportaient du pain le matin et de la viande le soir[n] et il buvait au torrent.

19. « [et] fait — à » G^{BL} S (lis. *'ăšèr hèḥèṭî'*). H : en faisant pécher. 21. « se divisa » G (suppr. *laḥèṣî*). H aj. : par moitié. 22. « l'emporta sur » G^L (lis. prob. *mèḥâ'âm*). H : violenta (?). « en — Yoram » G (aj. *weyôrâm 'âḥîw bâ'ēt hahî'*). Manque en H. 27. « exploits » G^{hex} (suppr. *'ăšèr 'âśâ*). H aj. : qu'il fit. 29. « Il régna » G^B. H : Achab, fils d'Omri, régna. 30. « Achab » G^B. H aj. : fils d'Omri. « il — que » G^{BL} (aj. *wayyâra'*). H : plus que. 31. « ce — peu » G S L (lis. *hannâqēl*). H : Et il arriva que... fut-ce trop peu... ?

33. « prit — exciter » G^{BL} (aj. *ke'âśîm* après *la'ăśôt*). H : agit encore pour exciter. 17, 1. « de Tichbé » G (lis. *mittišbé*). H : d'entre les étrangers admis à domicile. 5. « il s'établit » G^{hex} (suppr. *wayyélèk*). H : il partit et s'établit. 6. « du pain » G^{BL} (S^{hex}) (suppr. *oubâśâr*). H aj. : et de la viande. « de la viande » G^{BL} (S^{hex}) (suppr. *welèḥèm*). H : du pain et de la viande.

a. Donc quatre ans après la mort de Zimri (v. 15); ces quatre années furent remplies par la guerre civile racontée v. 21-22. Cependant les douze années de règne d'Omri doivent être comptées non, comme il pourrait sembler, depuis le moment où il devint roi *incontesté* d'Israël, mais depuis sa proclamation à Guibbetôn (v. 16); car son fils Achab lui succéda dans la 38e année d'Asa (v. 29), c'est-à-dire dans la 12e après cet événement. *b.* Le talent d'argent valait env. 9.375 francs or. *c.* Samarie, en hébreu Chômerôn, auj. Sebastiyé (d'après le nom qu'Hérode lui donna en l'honneur d'Auguste), à une dizaine de kil. N. O. de Naplouse (Sichem), était bâtie au sommet d'une montagne fertile, dans une position stratégique de premier ordre. Les fouilles ont établi que le site était habité dès avant le xe siècle; mais ce sont les Omrides qui ont érigé en ce point une véritable capitale avec de solides fortifications, un palais imposant et des temples. Peut-être le nom de Chômerôn, qui peut signifier « poste de garde », était-il antérieur au temps d'Omri. *d.* Le rédacteur du livre des Rois, indifférent à la valeur politique des divers souverains, n'a pas signalé qu'Omri fut un des guerriers les plus énergiques et des hommes d'État les plus illustres du royaume d'Israël. Le stèle de Mécha, roi de Moab, nous a appris qu'Omri conquit sur les Moabites la région de Médeba. Et une inscription de Salmanasar III datée de 842 montre que les Assyriens continuèrent à appeler le royaume d'Israël « maison d'Omri » et les rois de ce pays « fils d'Omri » après même que ce souverain fut mort et sa dynastie renversée. *e.* En hébreu Aḥ'âb.

a. En hébreu, Izèbel, nom formé sans doute de « I » abréviation de Aḥi ou Abi (cf. 1 Sam. 4, 21 note *i*) et de « Zèbel » ou « Zeboul », « la résidence » divine personnifiée, mais qui était l'un des noms du dieu phénicien Aleïn Baal, comme nous l'ont appris les poëmes de Ras Chamra. Izèbèl (d'où notre Isabelle) signifiait donc : « Zèbel est mon frère » ou « mon père ». *b.* Etbaal (« avec Baal ») ou plus probablement Ittobaal (« Baal est avec lui », forme donnée par Josèphe) était un roi de Tyr qui régna de 887 à 856 environ; Tyr exerçait alors l'hégémonie sur les « Sidoniens », c'est-à-dire sur l'ensemble des Phéniciens. Achab — ou peut-être déjà Omri, — conclut fort habilement avec les Tyriens, une « alliance fraternelle » (Am. 1, 9) : c'était un moyen efficace pour lutter contre le rival commun, le royaume araméen de Damas. Le mariage d'Achab avec Jézabel servit à sceller cet accord. *c.* Le texte primitif portait peut-être « une stèle » (cf. 2 Rois 3, 2). *d.* Il s'agit probablement du grand dieu tyrien qu'on désignait par les titres de Melqart, (« le roi de la cité ») et de « Baal (seigneur) de Tyr » (ainsi *CIS*, I, 122 A et B). Les complaisances d'Achab pour le culte de ce dieu étranger, jugées si sévèrement par le rédacteur deutéronomiste, n'empêchaient pas le roi de rester attaché à la religion nationale : il donna à ses enfants des noms théophores qui les plaçaient sous le patronage de Yahvé : Aḥaz*yahou*, *Yo*ram, Atal*yahou*. Il s'entourait de prophètes du Dieu d'Israël et les consultait dans les cas difficiles (22, 6-28). Mais l'élargissement de l'horizon politique favorisait le syncrétisme religieux : il convenait de se montrer hospitalier pour les divinités des nations alliées. En outre la reine avait le droit de continuer à adorer les dieux de ses pères et il était naturel qu'elle eût pour cela un sanctuaire dans la résidence royale (cf. 11, 1-8 et note *f*). *e.* Voy. note *p* sur 14, 23. *f.* « Bâtit » peut avoir, ici comme 15, 17, 22, le sens restreint de « fortifier »; Jéricho, en tout cas, était habitée dès le temps d'Éhoud et de David. *g.* Voy. Jos. 6, 26 et la note. Il s'agit très probablement de sacrifices humains de fondation. Destinés primitivement à apaiser les esprits sur le domaine desquels on empiétait, ils étaient particulièrement de mise, lorsqu'on osait rebâtir une ville détruite : les ruines passaient pour des lieux maudits, hantés par les démons (És. 13, 21; 34, 14; Jér. 50, 39; cf. Deut. 13, 16; Job 15, 28). *h.* L'histoire d'Élie (ch. 17-19, 21 et 2 Rois 1) doit avoir été écrite en Israël (voy. 19, 3), par un disciple des prophètes, dans les derniers temps de l'existence du royaume du nord. Il a tous les caractères d'une tradition populaire : l'histoire y est fortement stylisée, simplifiée, mélangée de merveilleux. La figure d'Élie avait vivement frappé les imaginations. Mais l'auteur qui a fixé cette tradition est un admirable historien religieux : il a senti l'importance décisive des grandes luttes qu'il raconte pour l'avenir d'Israël et de sa religion. Son récit sobre et naïf, mais d'un relief extraordinaire, fait contraste avec les notices précises, mais sèches, tirées des Annales des rois. *i.* Le nom du prophète se trouve avoir la valeur d'un symbole. Éliyyahou signifie « Yahvé est mon Dieu ». Élie est l'homme de Yahvé, le grand héros de la lutte contre le culte de Baal. *j.* Probablement el-Istib ou Lisdib, ruine située à 5 kil. N. d'Adjloun en Transjordanie et à 1 kil. d'une hauteur appelée Mâr Elyâs (Saint Élie). *k.* Le récit commence d'une manière abrupte. Tout indique que le rédacteur du livre des Rois a coupé le début de l'histoire, où la menace prononcée par Élie était motivée par une persécution organisée par Achab et Jézabel, qui avaient détruit tous les autels de Yahvé et massacré tous ses prophètes sauf le seul Élie (18, 22; 19, 10). L'auteur des Rois a fait d'autres coupures encore (voy. v. 2 et 19, 15-21). *l.* Le récit, quand il était complet, indiquait évidemment où eut lieu la rencontre entre le prophète et le roi, probablement à Samarie. *m.* Litt. : vis à vis (cf. 11, 7). Le torrent de Kerit n'était donc pas, comme on le dit souvent, le ouadi el-Kelt, affluent de droite du Jourdain, voisin de Jéricho, mais un des cours d'eau venus de Transjordanie, peut-être le ouadi Adjloun. *n.* L'entretien miraculeux du protégé de la divinité est un motif légendaire très répandu. Sémiramis, d'après Diodore de Sicile (II, 4), fut nourrie par des colombes. Les Israélites au désert reçoivent du ciel du pain le matin et de la viande le soir (Ex. 16, 8).

Élie chez la veuve de Sarepta.

7 Mais, au bout de quelque temps, le torrent vint à tarir, car il ne tombait plus de pluie dans le pays[a]. 8 Alors la parole de Yahvé fut adressée à Élie en ces termes : 9 « Lève-toi, va à Sarepta[b], ville qui appartient à Sidon, et tu t'y établiras, car j'ai donné ordre à une veuve d'y pourvoir à ta nourriture[c]. » 10 Il se leva donc et partit pour Sarepta. Il arriva à la porte de la ville et là il vit une veuve[d] qui ramassait du bois. Il l'appela[e] et [lui] dit : « Va je te prie, me chercher un peu d'eau dans un vase, pour que je boive. » 11 Elle partit pour en chercher; il la rappela et [lui] dit : « Apporte-moi [aussi], je te prie, un morceau de pain. » 12 Elle répondit : « Par la vie de Yahvé ton Dieu, [je veux être maudite] si j'ai de la pâte cuite : il ne me reste qu'une poignée de farine dans le pot et un peu d'huile dans la cruche. Je suis en train de ramasser deux morceaux de bois; puis je rentrerai, j'apprêterai pour moi et pour mon fils ce qui me reste; nous le mangerons, puis nous mourrons. » 13 Élie reprit : « Sois sans crainte. Rentre; fais comme tu l'as dit. Seulement fais-moi d'abord avec ce [qui te reste] une petite galette et apporte-la moi; ensuite tu en feras une pour toi et pour ton fils. 14 Car ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël :

Le pot de farine ne se videra pas,
la cruche d'huile ne sera pas épuisée,
Jusqu'au jour où Yahvé répandra
la pluie sur la face de la terre.

15 La femme s'en alla et fit comme Élie le lui avait dit. Elle eut à manger, elle et son fils, ainsi qu'Élie, jour après jour. 16 Le pot de farine ne se vida pas, la cruche d'huile ne s'épuisa pas[f], selon la parole que Yahvé avait prononcée par Élie.

Élie ressuscite l'enfant de la veuve.

17 Quelque temps après, le fils de cette femme, maîtresse de la maison [où logeait Élie], tomba malade et sa maladie s'aggrava tellement qu'il ne resta plus en lui de souffle[g]. 18 Et la femme dit à Élie : « Qu'ai-je à démêler avec toi[h], homme de Dieu? Tu es venu chez moi pour rappeler [à Dieu] le souvenir de mes fautes et faire mourir mon fils[i]! » 19 Élie lui dit : « Donne-moi ton fils. » Il le prit des bras de cette femme, le porta dans la chambre haute où il logeait[j] et le coucha sur son lit. 20 Puis il invoqua Yahvé et dit : « Yahvé, mon Dieu, vas-tu faire du mal même à cette veuve dont je suis l'hôte, en faisant mourir son fils? » 21 Il s'étendit alors sur l'enfant par trois fois[k] et invoqua Yahvé en disant : « Yahvé, mon Dieu, je t'en prie, que l'âme de cet enfant rentre en lui! » 22 Yahvé écouta Élie : l'âme de l'enfant rentra en lui et il revint à la vie.

23 Élie prit l'enfant, le descendit de la chambre haute dans l'intérieur de la maison et le remit à sa mère. Et Élie dit : « Vois, ton fils est vivant. » 24 Alors la femme dit à Élie : « Je sais maintenant que tu es un homme de Dieu et que la parole de Yahvé que ta bouche énonce est la vérité même. »

11. « la rappela (litt. : appela derrière elle) » *G* (lis. *'aḥărêhâ*). H : l'appela. 15. « et son fils » d'après *G* cf. v. 12, 13, 17 (lis. *oubenâh*). H : et sa maison. « jour après jour » lis. *yôm yôm*. H : pendant un certain temps (cf. v. 7). — Texte incertain. 21 et 22. « en lui (litt. : dans ses entrailles) » *G S L* (lis. *'êl*). H : sur ses entrailles.

a. Cette sécheresse peut être un événement historique. Ménandre, cité par Josèphe (*A. J.*, VIII, 13, 2), parle d'une grande sécheresse qui sévit sous le règne d'Itobal (le beau-père d'Achab); elle ne dura, il est vrai, d'après lui, qu'un an. *b.* En hébreu Çârephat, auj. Sarafand, à 15 kil. au S. de Sidon. *c.* Tout, dans cet ordre, était paradoxal et de nature à mettre à l'épreuve la foi du prophète : Sarepta était une ville du pays de Baal et la veuve était, en général, le type même du dénuement. *d.* La veuve portait un costume particulier qui la faisait reconnaître comme telle (cf. Gen. 38, 14, 19; cf. 2 Sam. 14, 2; Judith 8, 4-6; 9, 1; 10, 2-3). *e.* Élie, comme tous les anciens Israélites (cf. Gen. 43, 32), fraye librement avec les étrangers : il mangera avec une païenne et logera chez elle. *f.* Le thème de la nourriture intarissable se retrouve dans le folklore de bien des peuples : par exemple la cruche de Philémon et de Baucis, la bourse du Juif errant. *g.* Il s'agit de son âme, comme on le voit par les v. 21 et 22. *h.* Litt. : *Qu'y a-t-il à moi et à toi?* C'est-à-dire : Quel grief as-tu donc contre moi, que tu sois venu, etc. *i.* La femme se figure que Dieu, ayant les yeux fixés avec une attention spéciale sur son serviteur, ne peut manquer de remarquer les fautes de ceux qui approchent celui-ci, fautes que Dieu aurait pu sans cela oublier ou même ignorer. En Israël aussi, quand on voulait appeler Yahvé à punir un coupable, on lui apportait une « offrande [lui] remettant en mémoire le péché » de la personne soupçonnée (Nomb. 5, 15). *j.* Voy. 2 Rois 4, 10 et les notes. *k.* Sur le sens de ce geste, voy. le récit du miracle tout semblable attribué à Élisée et où la même pratique est décrite avec plus de détails (2 Rois 4, 34-35).

Élie rencontre Obadyahou.

18 1 Bien des jours s'écoulèrent; puis, dans la troisième année[a], la parole de Yahvé fut adressée à Élie en ces termes : « Va, présente-toi devant Achab et je répandrai la pluie sur la face de la terre. » 2 Élie partit pour se présenter devant Achab.

La famine sévissait à Samarie. 3 Achab appela Obadyahou[b], préfet du palais. — Obadyahou était [un] très [fidèle] adorateur de Yahvé 4 et, quand Jézabel avait proscrit les prophètes de Yahvé, il avait pris cent prophètes, les avait cachés cinquante dans une caverne, cinquante dans une autre et les avait pourvus de pain et d'eau[c]. — 5 Achab dit à Obadyahou : « Allons, parcourons le pays en visitant toutes les sources et tous les torrents. Peut-être trouverons-nous de l'herbe; nous sauverions [ainsi] la vie des chevaux et des mulets et n'aurions pas à abattre une partie de nos bêtes. » 6 Ils se partagèrent le pays à parcourir. Achab partit seul par une route et Obadyahou seul par une autre route.

7 Comme Obadyahou était en chemin, il aperçut Élie venant à sa rencontre. Il le reconnut, se prosterna la face contre terre et dit : « Est-ce bien toi, mon seigneur Élie? » 8 Il répondit : « C'est moi. Va dire à ton maître : Voilà Élie! » 9 Obadyahou reprit : « Quel péché ai-je commis, que tu livres ton serviteur entre les mains d'Achab pour qu'il me fasse mourir? 10 Par la vie de Yahvé ton Dieu, [je veux être maudit] s'il y a une seule nation ou un seul royaume où mon maître n'ait envoyé des gens pour te chercher et si l'on répondait : Il n'est pas ici, — il demandait à ce royaume ou à cette nation de jurer qu'on ne te trouvait pas. 11 Et maintenant tu [me] dis : Va dire à ton maître : Voilà Élie! — 12 Mais, quand je t'aurai quitté, l'esprit de Yahvé t'emportera je ne sais où[d]. J'irai informer Achab et lui, ne te trouvant pas, me tuera. Pourtant ton serviteur craint Yahvé depuis sa jeunesse. 13 N'a-t-on pas rapporté à mon seigneur ce que j'ai fait quand Jézabel mettait à mort les prophètes de Yahvé, comment j'ai caché cent des prophètes de Yahvé, cinquante dans une caverne, cinquante dans une autre, et les ai pourvus de pain et d'eau? 14 Et maintenant tu me dis : « Va dire à ton maître : Voilà Élie! — Mais il me tuera! » 15 Élie répondit : « Par la vie de Yahvé, [Dieu] des armées[e], que je sers, aujourd'hui même je me présenterai devant le roi. »

Élie devant Achab.

16 Obadyahou partit à la rencontre d'Achab. Il lui annonça la nouvelle et Achab se rendit au devant d'Élie. 17 Quand Achab aperçut Élie, il lui dit : « Est-ce bien toi, auteur des malheurs d'Israël? » 18 Élie répondit : « L'auteur des malheurs d'Israël, ce n'est pas moi, c'est toi et ta famille, parce que vous avez abandonné Yahvé[f] et que tu as suivi les Baals[g]. 19 Maintenant envoie des ordres et rassemble tout Israël auprès de moi sur le mont Carmel[h], ainsi que

18, 4. « cinquante dans une autre » *H* G S* cf. v. 13 (répéter *ḥămiššîm*). Manque en H. 5. « parcourons » G (aj. *wena'ăbôr* après *lêk*) Manque en H. 18. « Yahvé » G. H : les commandements de Yahvé.

a. De la sécheresse. D'après Luc 4, 25 et Jacques 5, 17 le ciel fut fermé pendant trois ans et six mois; le N. T. suit ici une tradition rabbinique (*Yalqout Chimeoni*), qui tenait, d'après Daniel, le nombre 3 1/2 (la moitié de 7) pour un nombre sacré.

b. Ce nom peut, comme celui d'Élie, être symbolique. Obadyahou (en grec Abdias) signifie « serviteur de Yahvé. »

c. Cet épisode ne s'harmonise pas avec le corps du récit, selon lequel Élie survivait seul à la persécution dirigée contre les prophètes de Yahvé (v. 22 et 19, 10, 14). Il faut supposer ou bien que le narrateur n'a pas remarqué le désaccord ou plutôt que cet exemple de la fidélité d'Obadyahou (v. 3b, 4, 12b, 13) a été ajouté après coup. — Sur le nombre des prophètes de Yahvé au temps d'Achab, voy. 22, 6 et la note. *d.* D'après la croyance populaire, le prophète pouvait tout à coup être emporté d'un lieu dans un autre et devenir invisible (cf. 2 Rois 2, 16-18) : l'extatique lui-même avait le sentiment d'être « ravi » en quelque point du ciel ou de la terre, sans toujours savoir si c'était avec ou sans son corps (Éz. 3, 12; 8, 3; 11, 1, 24; 43, 5; 2 Cor. 12, 2-4; etc.). *e.* Sur ce titre, voy. note *e* sur 1 Sam. 1, 3. *f.* En fait Achab n'avait pas renié Yahvé (voy. 16, 32, note *d*); mais le narrateur — et peut-être déjà Élie lui-même, — ont considéré l'association d'un autre culte à celui du Dieu d'Israël comme un abandon de Yahvé.

g. Élie n'a, d'après les récits du livre des Rois, combattu que le culte du Baal phénicien de Tyr et celui du Baal philistin d'Éqrôn (2 Rois 1). L'auteur lui attribue, de plus, ici la condamnation de tout hommage rendu à des baals, c'est-à-dire à l'une quelconque des divinités des anciens Cananéens, culte dont les rites se perpétuaient dans beaucoup de « hauts lieux » consacrés à Yahvé. *h.* Chaîne de montagnes du nord de la Palestine, qui court entre la vallée du Qichôn et la plaine côtière du Saron et se termine au bord de la Méditerranée par un promontoire majestueux. Ce sommet constituait un excellent terrain de rencontre : il était sacré pour les païens (Vespasien encore y sacrifia et y demanda un oracle au dieu Carmel [Tacite, *Hist.*, II, 78; Suétone, *Vesp.*, 5]), comme pour les Israélites, qui y avaient élevé un autel à Yahvé et tenaient ce massif pour un asile inviolable (Am. 9, 3), de même qu'aujourd'hui il est vénéré à la fois par les Juifs, les chrétiens et les musulmans.

les 450 prophètes de Baal[a] et les 400 prophètes d'Achéra[b] qui mangent à la table de Jézabel. »

Élie et les prophètes de Baal[c].

[20]Achab envoya [des messagers] dans tout Israël et rassembla tous les prophètes sur le mont Carmel. [21]Élie s'avança devant tout le peuple et dit : « Jusques à quand clocherez-vous des deux jambes[d]? » Si c'est Yahvé qui est Dieu, suivez-le et si c'est Baal, suivez-le ». Le peuple ne lui répondit pas un mot. [22]Alors Élie dit au peuple : « Je suis le seul prophète de Yahvé qui subsiste, tandis que les prophètes de Baal sont quatre cent cinquante. [23]Qu'on nous donne deux taureaux; ils en choisiront un, le dépèceront, le disposeront sur le bois, mais sans y mettre le feu. Et moi, je préparerai l'autre taureau et je le placerai sur le bois sans y mettre le feu. [24]Vous invoquerez alors le nom de votre dieu et moi, j'invoquerai le nom de Yahvé : le dieu qui répondra en envoyant le feu, sera [reconnu comme étant] Dieu[e]. » Tout le peuple répondit : « C'est bien parlé. »

[25]Alors Élie dit aux prophètes de Baal : « Choisissez l'un des taureaux et apprêtez[-le] les premiers, car vous êtes les plus nombreux : invoquez le nom de votre dieu, mais ne mettez pas le feu. » [26]Ils prirent le taureau, [l']apprêtèrent et invoquèrent le nom de Baal depuis le matin jusqu'à midi en disant : « Baal, réponds-nous! » Mais aucun son [ne se fit entendre], aucune réponse. Alors ils dansèrent[f] autour de l'autel qu'ils avaient dressé. [27]A midi, Élie se mit à les railler en disant : « Criez bien fort, car il est dieu [assurément], mais il est plongé dans ses pensées, ou occupé ou en voyage; peut-être dort-il et il s'éveillera. » [28]Ils poussèrent de grandes clameurs et se firent, selon leur coutume, des entailles avec des épées et des lances jusqu'à ce que le sang se répandit sur eux[g]. [29]Quand midi fut passé, ils entrèrent en extase prophétique[h] jusqu'à l'heure où l'on offre l'oblation[i]. Mais aucun son [ne se fit entendre]; point de réponse, pas un signe d'attention.

[30]Alors Élie dit à tout le peuple : « Approchez-vous de moi ». Et tout le peuple s'approcha de lui. Élie répara l'autel démoli de Yahvé[j]. [31]Élie prit douze pierres, autant qu'il y a de tribus [issues] des fils de Jacob, auquel Yahvé a dit : « Israël sera ton nom. » [32]Avec ces pierres, il bâtit un autel au nom de Yahvé. Puis il fit autour de l'autel un fossé de la taille d'[un champ où l'on sème]

20. « tout Israël » *G* (suppr. *bené*). H : tous les enfants d'Israël. « tous » *H** *G* (aj. *kol*). Manque en H. 26. « taureau » *G*[hex] *VL* (suppr. *'ăšer nâtan lâhèm*). H aj. : qu'il leur avait donné. — Mais voy. v. 25. « ils avaient » *H** *Seb G S L* (lis. *'âsou*). H : il avait.

a. Le délire sacré, tel qu'il se manifestait dans les bandes de « prophètes » israélites du temps de Saül (1 Sam. 10, 5-13), se retrouvait chez beaucoup des peuples de l'Asie occidentale. Chez les Phéniciens le fait est attesté dès 1117, par le cas de ce jeune page du roi de Byblos qui, une nuit, pendant un sacrifice, tomba en convulsions et prononça un oracle (récit du voyageur égyptien Ouen Amón). *b.* Litt. : *de l'achéra*. Mais il s'agit évidemment ici de la déesse de ce nom, non du pieu sacré. Comme il n'est plus question de ces 400 inspirés d'Achéra dans la suite du récit (v. 22 et 40), il est probable qu'ils n'étaient pas mentionnés dans le texte primitif.

c. Le thème de la rivalité entre deux dieux ou entre divers thaumaturges, tranchée au moyen d'une épreuve publique est souvent traité dans le folklore international : conte égyptien de Khufui et des magiciens (Maspero, *Contes*, p. 24-44), mythe d'Apollon et de Marsyas, rivalité de Moïse et des magiciens égyptiens (Ex. 7, 8-12), de Joseph et des devins du pharaon (Gen. 41), de Daniel et des sages et prêtres de Babylone (Dan. 2, 5 et conte de Bel), etc. Ce trait rappelle aussi le « jugement de Dieu » (duel judiciaire, épreuve du feu ou du poison) si souvent employé comme moyen de découvrir la vérité non seulement chez les non civilisés, mais dans nos pays jusque dans les temps modernes. *d.* La traduction « jambe » n'est pas tout à fait sûre. Mais le sens de l'image est clair : elle paraît tirée des danses sacrées : « clocher » ou « boîter » signifiait « danser » parce qu'en Orient le danseur, à chaque mesure, retombe de tout son poids sur une seule jambe. Vous ne pouvez danser à la fois la danse sacrée de Baal (v. 26) et celle de Yahvé (cf. Ex. 32, 6; Jug. 21, 19-21; 2 Sam. 6, 14-16, 20-23). *e.* Le choix de cette épreuve n'était pas arbitraire : il s'agissait de savoir quel est le dieu qui dispose de la foudre, c'est-à-dire de l'orage et de la pluie, et peut par conséquent faire cesser la sécheresse. *f.* Litt. : *clochèrent*. Cf. note *d*. *g.* Les incisions rituelles constituaient un usage très répandu dans les religions de l'Asie occidentale, spécialement dans le culte des morts (Lév. 19, 28; Deut. 14, 1). Elles se pratiquent encore chez les Musulmans chiites dans le deuil sur Ali. Elles avaient pour but soit d'établir la communion par le sang avec les invisibles, soit d'exciter leur pitié : de là leur emploi pour appuyer une prière instante (Os. 7, 14 [G]) *h.* Litt. : *prophétisèrent*. Cf. note *a*. *i.* Dans les grands sanctuaires israélites — du moins entre le VIII[e] et le V[e] siècle — on offrait chaque jour un holocauste le matin, et une oblation de céréales le soir (2 Rois 16, 15; Éz. 46, 15; Esdr. 9, 4-5). L'heure de l'offrande du soir a varié au cours des âges : le Code sacerdotal prescrit de l'apporter « entre les deux soirs » (Ex. 29, 39, 41; 30, 8; Nomb. 28, 4, 8), c'est-à-dire au coucher du soleil (voy. Ex. 12, 6 et la note). Plus tard l'usage prévalut de l'offrir à partir de trois heures de l'après midi. Cette dernière pratique conviendrait mieux au présent récit, étant donné tout ce qu'Élie fait encore ce jour-là (v. 30-46). *j.* L'autel avait sans doute été démoli, selon le narrateur, par Achab (cf. 19, 10, 14). Les v. 31 et 32[a], qui présentent l'autel comme « bâti » par Élie doivent être d'une autre main.

deux seas de semence[a]. [33]Il disposa le bois, dépeça le taureau et le mit sur le bois. [34]Il dit alors : « Remplissez d'eau quatre cruches et versez-les sur l'holocauste et sur le bois. » C'est ce que l'on fit. Il ajouta : « Faites-le une seconde fois. » On le fit une seconde fois. Il reprit : « Faites-le une troisième fois. » On le fit une troisième fois, [35]de sorte que l'eau ruisselait tout autour de l'autel; et l'on remplit aussi d'eau le fossé[b].

[36]A l'heure où l'on offre l'oblation, le prophète Élie s'avança et dit : « Yahvé, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, qu'aujourd'hui on sache que c'est toi qui es Dieu en Israël[c], que je suis ton serviteur et que c'est sur ton ordre que j'ai fait tout ceci. [37]Réponds-moi, Yahvé, réponds-moi, et que ce peuple sache que c'est toi, Yahvé, qui es Dieu et que c'est toi qui ramènes leur cœur. » [38]Alors le feu de Yahvé[d] tomba et consuma l'holocauste et le bois, ainsi que les pierres et la terre, et absorba l'eau qui était dans le fossé. [39]A cette vue, tout le monde tomba le visage contre terre et cria : « C'est Yahvé qui est Dieu! C'est Yahvé qui est Dieu! » [40]Élie leur dit : « Saisissez les prophètes de Baal! Que pas un d'eux n'échappe! » On les saisit. Élie les fit descendre au torrent du Qichôn[e] et là il les égorgea[f].

La pluie.

[41]Alors Élie dit à Achab : « Remonte [sur la montagne], mange et bois, car j'entends [déjà] le bruit de la pluie[g]. » [42]Achab remonta pour manger et pour boire. Quant à Élie, il gravit le sommet du Carmel[h] et se tint accroupi par terre en mettant son visage entre ses genoux[i]. [43]Puis il dit à son serviteur : « Monte, je te prie[j], et regarde du côté de la mer. » Celui-ci monta et regarda : « [Je ne vois] rien, » répondit-il. Par sept fois Élie dit : « Retourne [sur tes pas]. » Sept fois le serviteur retourna [sur ses pas]. [44]La septième fois, il dit : « Je vois s'élever de la mer un petit nuage, qui n'est pas plus grand que la paume de la main d'un homme. » Élie dit : « Monte dire à Achab : Attelle et redescends, de peur que la pluie ne t'arrête. » [45]En quelques instants, le ciel, [obscurci] par les nuages et par la tempête, devint noir et une forte pluie se mit à tomber. Achab monta sur son char et partit pour Jizréel[k]. [46]La main de Yahvé fut sur Élie[l]; il se ceignit les reins et courut devant Achab jusqu'à l'entrée de Jizréel[m].

Élie au Ḥoreb. Vocation d'Élisée.

19 *Élie s'enfuit au désert.*

[1]Achab rapporta à Jézabel tout ce qu'avait fait Élie et comment il avait passé tous les prophètes au fil de l'épée. [2]Jézabel envoya à Élie un messager chargé de lui dire : « Si tu es Élie, moi je suis Jézabel! Que les dieux m'infligent tel et tel malheur et y ajoutent encore celui-ci[n], si demain, à pareille heure, je ne fais pas de ta vie ce que tu as fait de

34. « C'est — fit » *G*[B] (aj. *wayya'ăsou kèn*). Manque en H. 43. « Sept — retourna » *G*[BL] (aj. *wayyâšob hanna'ar šèba' pe'âmîm*). Manque en H. **19**, 1. « et comment (litt. : et que) » *G S L* (lis. *wa'ăšèr* et suppr. *kol*). H : et tout ce que (?). 2. « Si — Jézabel » *G VL* (aj. *'im 'attâ 'ēliyyâhou wa'ănî 'îzèbèl*). Manque en H. « m'infligent » *G S L* (aj. *lî*). H : infligent.

a. L'expression employée désignait dans la michna une surface de 784 mètres carrés. Le sens ne doit donc pas être : un fossé pouvant contenir deux seas [d'eau] : le sea (1/3 d'épha, soit env. 12 litres) était, comme l'épha, une mesure de capacité réservée aux matières sèches. *b.* Ce triple arrosage est, d'après le récit actuel, destiné à rendre plus difficile et par suite plus éclatant le miracle demandé à Yahvé (cf. 1 Sam. 6, 7-10 et note *h* sur 6, 1). D'après la forme primitive de la tradition, il s'agissait peut-être d'un rite de pluie : chez quantité de peuples on arrose en petit pour provoquer magiquement un arrosage en grand, le semblable appelant le semblable. *c.* Ceci suggère que le point en litige entre Élie et les prophètes de Baal n'est pas de savoir qui est le vrai Dieu, le seul qui existe, comme pourraient le faire croire les v. 21, 24, 27, 37, 39, mais qui est le maître souverain *du peuple d'Israël et de son pays*. Les prophètes ne formuleront la doctrine monothéiste que plusieurs siècles après Élie. *d.* La foudre (Job 1, 16; Nomb. 11, 1). *e.* Le Qichôn, auj. *Nahr el-Mukatta*, coule au pied du Carmel, à une heure environ de marche au N. E. du sommet. *f.* D'après le récit, généralement très sûr, qu'on lit 2 Rois 9-10, les adorateurs du Baal de Tyr ne furent exterminés que plus tard, par Jéhu (10, 18-27). *g.* Le roi, qui a sans doute jeûné pendant les événements dramatiques qui ont marqué la journée, peut maintenant se livrer librement à la joie : la calamité est finie; Élie, dont les sens sont miraculeusement affinés, entend déjà la pluie, si loin qu'elle soit encore. *h.* Le point culminant du massif (552 mètres) est assez loin dans l'intérieur des terres.

i. Attitude favorisant la concentration de la pensée nécessaire à une prière particulièrement intense ou peut-être à l'action magique sur la pluie. *j.* Élie se tient un peu en contrebas du sommet et ne voit pas lui-même la mer. *k.* Jizréel, auj. Zérîn, à l'extrémité S. E. de la plaine du même nom, était, avec Samarie, la résidence préférée d'Achab. *l.* C'est-à-dire : il entra en transe. *m.* Il y a une vingtaine de kil. du Carmel à Jizréel. L'homme en état de transe extatique se montre parfois capable d'efforts physiques qui lui seraient impossibles en temps normal : Ḥanania, saisi par l'esprit, brise un lourd joug de bois (Jér. 28, 10-11). Les adeptes du culte de Dionysos, corybantes et ménades, se livraient à des courses désordonnées par monts et par vaux. *n.* Sur cette formule d'imprécation, voy. 1 Sam. 3, 17.

la vie de chacun d'entre eux[a]. » [3] Élie eut peur; il se leva et partit pour sauver sa vie. Il arriva à Beér Chèba qui appartient à Juda[b] et y laissa son serviteur. [4] Quant à lui, il s'avança dans le désert[c] et, après une journée de marche, il s'assit sous un genêt[d] et demanda la mort en disant : « C'en est assez maintenant : Yahvé, prends ma vie, car je ne vaux pas mieux que mes pères[e]. » [5] Puis il se coucha et s'endormit. Mais voici qu'un ange le toucha et lui dit : « Lève-toi, mange. » [6] Il regarda et vit à son chevet un gâteau cuit sous la cendre et une cruche d'eau. Il mangea et but, puis il se recoucha.

[7] L'ange de Yahvé[f] le toucha encore une seconde fois et dit : « Lève-toi, mange; car le chemin est trop long pour toi. » [8] Il se leva, mangea et but, puis, avec la force que lui donna la nourriture qu'il avait prise, il marcha quarante jours et quarante nuits, jusqu'à la montagne de Dieu, au Ḥoreb[g].

La vision du Ḥoreb.

[9] Là il entra dans la caverne[h] et s'y installa pour la nuit. Et voici que la parole de Yahvé lui fut adressée. Il lui dit : « Que fais-tu ici, Élie? » [10] Élie répondit : « J'ai ressenti une ardente jalousie pour Yahvé, le Dieu des armées, parce que les enfants d'Israël t'ont abandonné; ils ont détruit tes autels, ils ont passé tes prophètes au fil de l'épée; il ne reste que moi et ils cherchent à m'ôter la vie. » [11] Yahvé dit : « Sors et tiens-toi debout sur la montagne, devant Yahvé[i]. » Or, voici que Yahvé vint à passer. Un vent violent et impétueux fendait les montagnes et brisait les rochers devant Yahvé; mais Yahvé n'était pas dans le vent. Après le vent, il y eut un tremblement de terre; Yahvé n'était pas dans le tremblement de terre. [12] Après le tremblement de terre [apparut] un feu; Yahvé n'était pas dans le feu. Après le feu [il y eut] un bruissement doux et léger[j].

[13] Dès qu'Élie l'entendit, il se couvrit le visage de son manteau[k]; il sortit et se tint debout à l'entrée de la caverne. Et voici qu'une voix lui parla et lui dit : « Que fais-tu ici, Élie? » [14] Il répondit : « J'ai ressenti une ardente jalousie pour Yahvé, le Dieu des armées, parce que les enfants d'Israël t'ont abandonné; ils ont détruit tes autels, ils ont passé tes prophètes au fil de l'épée; il ne reste que moi et ils cherchent à m'ôter la vie. » [15] Yahvé lui dit : « Retourne sur tes pas; [va] par le désert à Damas et, quand tu y seras arrivé, tu oindras Ḥazaël comme roi

3. « eut peur » H* G S L (lis. *wayyîrâ'*). H : vit. 5. « se coucha » (suppr. *taḥat rôtèm 'aḥat* (Hk) ou *'èḥâd* (Hq)). H aj. : sous un genêt. G aj. : là. — Ce sont des gloses. 10. « t'ont abandonné » GAL(B) (lis. *'ăzâboukâ*). H : ont abandonné ton alliance. 11. « violent » (lis. *gâdôl*). H a cet adjectif seul au féminin et les compléments suivants au masc. ; le mot « vent » en hébreu peut être des deux genres. 14. D'après G. Voy. v. 10. 15. « va — Damas » d'après G L (lis. peut-être *ledèrèk hammidbâr*). H : par ton chemin au désert de Damas. G donne côte à côte les deux traductions. — Texte incertain.

a. Si la reine avertit Élie à l'avance, c'est sans doute qu'elle aimerait mieux le voir quitter volontairement le pays que d'avoir à mettre à mort un homme de Dieu. — L'épisode du séjour d'Élie au désert s'enchaîne, on le voit, expressément à celui de la grande scène du Carmel. Il peut paraître singulier qu'à une victoire aussi éclatante sur la religion de Baal succède dès le lendemain une fuite du prophète devant le mécontentement de la reine. Peut-être ces deux épisodes étaient-ils, au fond, deux variations de la tradition sur le même thème, le triomphe d'Élie sur Baal. D'après l'une il a lui-même détruit le culte du dieu étranger (ch. 18). Selon l'autre, il a choisi ceux qui l'aboliront à la génération suivante (ch. 19). *b*. Auj. Bir es-Séba, à l'extrémité sud du royaume de Juda, aux confins du désert. La formule employée pour désigner cette oasis indique que le narrateur est un Israélite du nord. *c*. Se proposait-il d'aller jusqu'au Ḥoreb porter sa plainte devant Yahvé dans son sanctuaire originel, exempt de toute contamination idolâtrique? C'est douteux, car Élie, à ce qu'il semble, part sans provision de route ni guide. Peut-être comptait-il se laisser mourir de faim et de soif dans le désert. *d*. Un des arbustes rabougris qui poussent dans la steppe (cf. Ps. 120, 4; Job 30, 4). *e*. Il en est déjà de moi comme si j'étais « couché avec mes pères », c'est-à-dire si j'étais mort. *f*. Voy. note *m* sur Jug. 2, 1. *g*. De Beér Chèba au site traditionnel du Sinaï-Ḥoreb, il n'y a guère plus d'une douzaine de journées de marche. La distance ne serait pas beaucoup plus grande si le Sinaï se trouvait au pays de Madian sur la rive est du golfe d'Akaba. Les 40 jours et 40 nuits de marche paraissent être une hyperbole, qui indique, du reste, que le pèlerinage à la montagne de Dieu n'était plus guère fréquenté au temps où ceci a été écrit. *h*. Le célèbre « creux de rocher » d'où Moïse avait vu Yahvé « par derrière » (Ex. 33, 18-23). On pourrait traduire aussi : dans une caverne. *i*. Les v. 9b-11a anticipent fâcheusement sur les v. 13b-14, où l'on retrouve à peu près mot pour mot le même développement. Il résulte de cette répétition qu'Élie sort deux fois de la caverne (11a et 13) sans qu'on nous dise qu'il y soit rentré. *j*. Nous avons ici la description classique des théophanies hébraïques : Yahvé apparaît au milieu des convulsions de la nature, de l'orage, du feu, du tremblement de terre (Gen. 15, 17; Ex. 3, 2; 19, 16-18; 20, 18; Jug. 5, 4-5; Ps. 18, 8-16; És. 24, 19; Mi. 1, 4; Nah. 1, 5; Hab. 3, 3-11). Tout au plus le narrateur souligne-t-il que Yahvé est nettement distinct de ces phémonèmes naturels, qui ne constituent que les avant-coureurs de sa venue, son cortège, les exécuteurs de ses volontés; lui-même conserve un calme souverain; il se manifeste sous la forme d'un « bruissement doux et léger », signe de la présence d'un esprit (Job 4, 12-16). En tout cas, l'apparition accordée à Élie ne vise nullement à opposer la notion d'un Dieu plein de douceur et de mansuétude à celle du justicier jaloux et redoutable que prêchait le prophète : Yahvé ne réconfortera son serviteur que par l'annonce d'impitoyables châtiments qui anéantiront la nation presque entière (v. 17-18). *k*. Cf. Ex. 3, 6; És. 6, 2. « Nul ne peut voir Dieu et vivre ».

d'Aram[a]. [16] Puis tu oindras Jéhu, fils de Nimchi, comme roi d'Israël[b]. Enfin tu oindras[c] Élisée, fils de Chaphat, d'Abél Meḥola[d], comme prophète à ta place. [17] Celui qui échappera à l'épée de Ḥazaël, Jéhu le fera mourir; celui qui échappera à l'épée de Jéhu, Élisée le fera mourir[e]. [18] Mais je laisserai subsister sept mille hommes en Israël[f], tous ceux dont les genoux n'ont pas fléchi devant Baal[g] et dont la bouche ne l'a point baisé[h]. »

Vocation d'Élisée[i].

....[19] Il partit de là[j] et rencontra Élisée, fils de Chaphat. Celui-ci était en train de labourer; il avait douze couples de bœufs devant lui et lui-même était avec la douzième. Élie, en passant auprès d'Élisée, jeta sur lui son manteau[k]. [20] Élisée quitta ses bœufs et courut après Élie : « Laisse-moi, dit-il, embrasser mon père et ma mère, puis je te suivrai. » Élie lui dit : « Va, [mais] reviens, car tu sais ce que je t'ai fait. » [21] Élisée, laissant Élie poursuivre sa route, revint prendre la couple de bœufs [qu'il conduisait]. Il les sacrifia, en fit cuire la chair sur [le bois de] l'attelage et la donna à manger à ses gens. Puis il se leva, suivit Élie et devint son serviteur.

Meurtre judiciaire de Nabot[l].

21 [1] Nabot le Jizreélite possédait une vigne à côté du palais d'Achab, roi de Samarie[m]. [2] Achab parla ainsi à Nabot : « Cède-moi ta vigne, afin que je m'en fasse un jardin potager, car elle est tout près de ma demeure; je te donnerai à la place une vigne meilleure ou, si tu le préfères, je t'en donnerai le prix en argent. » [3] Nabot répondit à Achab : « Yahvé me garde de te céder l'héritage de mes pères[n]! » [4] Achab rentra chez lui chagriné et irrité de la réponse que Nabot lui avait faite : « Je ne te céderai pas l'héritage de mes pères. » Il se coucha sur son lit, se voila le visage et ne mangea rien.

[5] Jézabel, sa femme, vint auprès de lui et lui dit : « Pourquoi as-tu l'esprit chagrin et ne manges-tu pas? » [6] Il lui répondit : « C'est que j'ai parlé à Nabot le Jizreélite : Cède-moi, lui ai-je dit, ta vigne à prix d'argent ou, si tu le préfères, je te donnerai une [autre] vigne à la place. — Et il a répondu : Je ne te céderai pas ma vigne. » [7] Jézabel, sa femme, lui dit : « Est-ce toi qui exerces à présent le pouvoir royal en Israël? Lève-toi, mange, bois et retrouve ta bonne humeur : je te la procurerai, moi, la vigne de Nabot le Jizreélite[o]. »

19. « en passant auprès » G S (lis. *'âlâw*). H : passant vers lui. **21**, 1. Gluc. H aj. en tête : Et il arriva, après ces choses, que... « Nabot — vigne (litt. : une vigne était à N. le Jizreélite) » G. H aj. : qui [était] à Jizréel. (Ceci peut se rapporter à Nabot ou à sa vigne). 2. « ou » G S cf. v. 6 (aj. *'ô*). Omis en H par haplographie. « se voila le visage » G VL (lis. *wayekes*). H : tourna son visage. 7. « Est-ce toi » G (lis. *hă'attâ*). H : C'est toi.

a. Cf. 2 Rois 8, 7-15. *b*. Cf. 2 Rois 9-10. *c*. Il n'est pas raconté, dans la suite, qu'Élie ait oint, au sens propre, Élisée; peut-être ce mot est-il pris ici dans l'acception plus large de « consacrer » (cf. És. 61, 1). *d*. Cf. 4, 12 note *m*. *e*. Tous ceux des coupables qui survivront aux guerres avec les Araméens tomberont sous les coups de Jéhu, le chef révolutionnaire. Peut-être racontait-on aussi une extermination des adorateurs de Baal par Élisée. Il pourrait cependant s'agir de cas individuels comme celui de 2 Rois 7, 2, 17. *f*. Ici apparaît la doctrine du « reste », de la minorité fidèle qui sera préservée et deviendra la semence de l'Israël de l'avenir (És. 4, 3; 10, 20-22; 28, 5; etc.). *g*. Pour s'agenouiller ou pour se prosterner. *h*. Cf. Os. 13, 2; Job 31, 27 et note *e*. *i*. La « vie d'Élie » devait raconter le sacre de Ḥazaël et celui de Jéhu par ce prophète. Ces passages auront été omis par le rédacteur du livre des Rois parce qu'il reproduisait la version donnée dans la biographie d'Élisée et qui attribuait au successeur d'Élie l'initiative de cette double désignation (2 Rois 8, 7-15; 9, 1-13). *j*. De l'endroit où il avait oint Jéhu. *k*. Ce manteau, tout pénétré de l'influence et des pouvoirs surnaturels d'Élie (2 Rois 2, 13-14), n'a pas plus tôt touché Élisée que celui-ci devient un homme nouveau, placé sous l'action mystérieuse de l'esprit. Désormais il est lié à son maître pour la vie. *l*. Le récit du meurtre de Nabot est un extrait de l'histoire d'Élie comme les morceaux précédents (17-18 et 19). Il en est séparé, dans l'édition massorétique, par un chapitre d'un tout autre caractère (ch. 20), puisé, de même que le ch. 22, à une autre source. Avec Gn et GL, nous replaçons l'histoire de Nabot à la suite du ch. 19 : on l'a sans doute transposé dans l'édition massorétique pour rapprocher les menaces formulées par Élie à la suite du meurtre de Nabot, de leur accomplissement (ch. 22). — L'événement raconté est certainement historique; car il y est fait allusion dans l'excellente histoire de Jéhu (2 Rois 9, 25-26); la version des faits supposée dans ce passage ne diffère de celle du ch. 21 que par quelques détails : la propriété de Nabot n'est pas une vigne, toute proche du palais, mais un champ, situé hors des portes; les fils de Nabot sont exécutés avec lui; le crime d'Achab apparaît donc plus odieux encore que dans le ch. 21, où la responsabilité principale est, du reste, rejetée sur Jézabel. *m*. Il s'agit, selon toute apparence, non du fameux « palais d'ivoire » où Achab habitait à Samarie, comme l'a pensé l'auteur de l'addition 1 Rois 22, 38, mais du palais que ce souverain possédait à Jizréel (cf. 2 Rois 9-10); c'est à Jizréel que 2 Rois 9, 25-26 aussi place le champ de Nabot. *n*. En cédant le champ de ses pères, qui contenait peut-être le tombeau familial, Nabot aurait violé une coutume vénérable et sacrée. Le patrimoine hérité des pères sera déclaré inaliénable par la loi du Lév. (25, 23-28). Le conflit entre Achab et Nabot nous révèle un des aspects de la lutte entre la tradition nationale et les tendances « civilisatrices » de la royauté. *o*. L'auteur de la biographie d'Élie présente Jézabel comme le mauvais génie d'Achab (cf. 18, 19; 19, 1-2). Cette reine phénicienne se fait du pouvoir royal l'idée qu'on en avait dans les grandes monarchies orientales : les sujets appartiennent au souverain, qui peut disposer comme il l'entend de leurs biens et de leurs vies.

[8] Elle écrivit des lettres au nom d'Achab, les scella du sceau du roi et envoya ces lettres aux anciens et aux notables qui habitaient avec Nabot. [9] Dans ces lettres, elle écrivait : « Ordonnez un jeûne public et, dans le peuple [assemblé], faites asseoir Nabot à la première place[a]. [10] Puis vous ferez asseoir en face de lui deux scélérats[b], qui déposeront contre lui en disant : Tu as maudit[c] Dieu et le roi[d]. — Faites-le alors sortir [de la ville], lapidez-le et qu'il meure[e]! »

[11] Les gens de la ville de Nabot, les anciens et les notables, qui étaient les habitants de sa ville, se conformèrent aux ordres que Jézabel leur avait envoyés, à ce qui était écrit dans les lettres qu'elle leur avait adressées. [12] Ils ordonnèrent un jeûne public et, dans le peuple [assemblé], firent asseoir Nabot à la première place. [13] Puis les deux scélérats vinrent s'asseoir en face de lui et déposèrent contre lui en disant : « Il a maudit Dieu et le roi. » Alors on le fit sortir de la ville, on le lapida et il mourut. [14] Puis on envoya dire à Jézabel : « Nabot a été lapidé, et il est mort. »

[15] Quand Jézabel apprit que Nabot avait été lapidé et qu'il était mort, elle dit à Achab : « Lève-toi, prends possession de la vigne que Nabot, le Jizreélite, refusait de te céder à prix d'argent, car Nabot n'est plus en vie, il est mort. » [16] En apprenant la mort de Nabot, Achab se leva pour descendre à la vigne de Nabot, afin d'en prendre possession[f].

[17] Alors la parole de Yahvé fut adressée à Élie, le Tichbite, en ces termes : « [18] Lève-toi, descends à la rencontre d'Achab, le roi d'Israël qui réside à Samarie. Le voilà dans la vigne de Nabot, où il est descendu pour en prendre possession. [19] Tu lui diras : Ainsi parle Yahvé : Après avoir assassiné, prétends-tu aussi hériter[g]? — C'est pourquoi ainsi parle Yahvé : Au lieu même où les chiens ont léché le sang de Nabot, ils lècheront aussi ton propre sang[h]. » [20] Achab dit à Élie : « Tu me retrouves[i] donc, toi, mon ennemi? » Il répondit : « Je [te] retrouve

R[D] parce que tu t'es adonné à faire[j] ce qui déplaît à Yahvé. [21] Eh bien, je vais faire fondre sur toi le malheur, je balaierai les derniers restes de ta race, je ne laisserai pas à Achab un seul mâle, soit impur, soit pur, en Israël. [22] Je rendrai ta maison semblable à la maison de Jéroboam, fils de Nebat, et à celle de Baecha, fils d'Aḥiyya, à cause du péché révoltant par lequel tu as provoqué ma colère et que tu as fait commettre à Israël.

R [23] Sur Jézabel aussi, Yahvé a prononcé une parole; il a dit : Les chiens dévoreront Jézabel sur le sol de Jizréel.

R[D] [24] Tout membre de la famille d'Achab qui mourra dans la ville sera dévoré par les chiens et celui qui mourra dans les

8. « notables » G^{hex} *VL* (suppr. *'ăšer be'îrô*). H aj. : qui [étaient] dans sa ville. 13. « contre lui » G^{hex}. H aj. : les scélérats, contre Nabot, devant le peuple. 19. « C'est pourquoi » *G* (lis. *lâkén* au lieu du 2e *wedibbartâ 'éláw lé'môr*). H : et tu lui parleras en disant. 22. « à cause du » *G* (lis. *'al*). H : vers le. 23. « sur le sol » H^{*} *S L T* cf. *2 Rois 9, 36* (lis. *beḥêlèq*). H : dans l'avant-mur.

a. Les autorités ordonnaient un jeûne général, avec assemblée au sanctuaire, sacrifices expiatoires, supplications, confession des péchés, lorsque quelque calamité atteignait ou menaçait la communauté : sécheresse (Jér. 14, 1, 12), invasion de sauterelles (Joël 1, 13-15; 2, 15-17), oracle funeste (Jon. 3), désastre militaire (Jug. 20, 20-21, 23-25, 26-27; cf. Jos. 7, 6-15) ou attaque ennemie (Jér. 36, 6). On tâchait alors de découvrir le péché qui avait dû provoquer la colère divine dont ce malheur était la marque, afin d'éliminer le péril social que constituait la présence du coupable (cf. Jos. 7; 1 Sam. 14, 38-45). C'est ce qu'escompte Jézabel. Le malheur qui servira de prétexte au jeûne n'est pas précisé; mais il était facile d'en trouver un; ce ne devait être ni la sécheresse provoquée par Élie, car d'après la biographie du prophète, celui-ci ne parut pas devant Achab pendant toute la durée du fléau, ni la prétendue faute de Nabot, car celui-ci, d'après les ordres de la reine, doit être mis « à la tête du peuple », expression qui ne peut guère signifier « à la place réservée aux accusés », mais « à la place la plus honorable »; Jézabel veut dérouter les soupçons de l'opinion publique qui pourraient se porter sur la cour. *b*. Il faut deux témoins pour faire condamner un homme à mort (Deut. 17, 6).

c. Litt. : *Tu as béni*. Sur cet euphémisme, cf. Job 1, 5 (et note *g*), 11; 2, 9. *d*. Crime capital (Ex. 22, 28; cf. Job 2, 9); le coupable devait être lapidé (Lév. 24, 16). *e*. On s'est étonné que la reine ait communiqué aussi cyniquement et par écrit aux anciens de Jizréel les détails de son plan criminel et on a pensé que dans le récit originel, les deux faux témoins subornés par Jézabel surgissaient à l'insu et à la grande surprise des autorités de la ville : le v. 10 serait une addition ultérieure. Mais l'exemple des notables de Samarie au temps de Jéhu (2 Rois 10, 1-9) montre que les despotes israélites avaient des raisons d'escompter largement la servilité des grands du royaume. *f*. Ceci paraît supposer qu'en Israël, comme chez beaucoup d'autres peuples, les biens des suppliciés étaient confisqués. *g*. C'est le même verbe, en hébreu, qui signifie « hériter » et « prendre possession ». *h*. Cf. 22, 38; 2 Rois 9, 26. — Le meurtre de Nabot n'était pas un crime inouï en Israël. David même et Salomon, en vrais despotes orientaux, avaient commis d'aussi grands forfaits. Mais Élie juge le fait avec une rigueur toute nouvelle : Yahvé venge le sang versé, fût-ce celui du plus humble membre du peuple et le meurtrier fût-il, comme Achab, un roi glorieux ayant bien servi par sa vaillance et ses succès diplomatiques les intérêts d'Israël. Avec Élie le divorce commence entre les fins politiques des chefs de la nation et l'idéal religieux des purs fidèles de Yahvé. *i*. L'hébreu emploie les verbes « trouver », « rencontrer » au sens de « être rencontré par », « se trouver sur le chemin de » (cf. 13, 24 et note *g*). Le sens semble donc être : « Ainsi tu te retrouves sur ma route? » « Tu reparais devant moi? » *j*. Litt. : *vendu pour faire*.

champs deviendra la pâture des oiseaux du ciel[a]. »

R [25] En vérité, il n'y a eu personne qui se soit, comme Achab, adonné à faire[b] ce qui déplaît à Yahvé, entraîné qu'il était par sa femme Jézabel. [26] Il commit force abominations en recherchant les idoles comme avaient fait les Amoréens que Yahvé chassa devant les enfants d'Israël.

R(El) [27] En entendant ces paroles[c], Achab déchira ses vêtements[d], il mit un sac à même sur sa chair[e] et il jeûna. Il couchait avec ce sac[f] et marchait à pas lents[g]. [28] Alors la parole de Yahvé fut adressée à Élie le Tichbite en ces mots : « [29] As-tu vu comment Achab s'est humilié devant moi? Puisqu'il s'est humilié devant moi, je ne ferai pas arriver le malheur pendant sa vie : c'est pendant la vie de son fils que je ferai arriver le malheur sur sa maison[h]. »

Les guerres d'Achab contre les Araméens[i].

Ac **20**[j] *Première campagne. Achab fait lever le siège de Samarie.*

[1] Ben-Hadad[k], roi d'Aram, rassembla toute son armée; trente-deux rois l'accompagnaient avec des chevaux et des chars[l]. Il monta contre Samarie, cerna la ville et commença l'attaque[m]. [2] Puis il envoya dans la ville des messagers à Achab, roi d'Israël. [3] Il lui fit dire : « Voici ce que dit Ben-Hadad : Ton argent et ton or sont à moi; tes femmes et tes enfants sont à toi. » [4] Le roi d'Israël répondit : « Comme tu le dis, ô roi, mon seigneur, je suis à toi, ainsi que tout ce que je possède. »

[5] Mais les messagers revinrent et dirent : « Ainsi a parlé Ben-Hadad : Je t'ai fait dire : Tu me livreras ton argent et ton or, tes femmes et tes enfants. [6] En effet, lorsque, demain à pareille heure, j'enverrai mes serviteurs, ils fouilleront ta maison et les maisons de tes serviteurs; ils mettront la main sur tout ce qui leur paraîtra précieux et ils l'emporteront. » [7] Alors le roi d'Israël convoqua tous les anciens et [leur] dit : « Constatez et voyez que cet homme a de mauvais desseins. Il m'envoie demander mes femmes et mes enfants, alors que je ne lui avais pas refusé mon argent et mon or ». [8] Tous les anciens et tout le peuple lui dirent : « N'écoute pas! N'accepte pas! » [9] Achab répondit donc aux envoyés de Ben-

20, 3. « enfants » G^{B} (suppr. *haṭṭôbîm*). H aj. : les meilleurs. « à toi » d'après v. 7 (*G*) (lis. *lekâ*). H : à moi. 5. « Je » *G* (lis. *ânôkî* au lieu de *kî*). H : que je... 6. « leur paraîtra (litt. : sera à leurs yeux) » *G S L* (lis. *'énéhèm*). H : est à tes yeux. 7. « anciens » G^{B} cf. v. 8 (lis. *hazzeqênîm*). H : anciens du pays. « alors — or » G^{BL} (lis. *wekaspî ouzehâbî lô'*). H : et mon argent et mon or; et je ne lui ai pas refusé.

a. Ce sont presque mot pour mot les malédictions que les prophètes Aḥiyya et Yéhou avaient, selon R[D], proférées contre la maison de Jéroboam (14, 10-11) et contre celle de Baecha (15, 30; 16, 2-4). Dans le récit primitif, Élie prononçait sans doute au lieu des formules stéréotypées qu'on lit v. 20b-22 et 24, une menace analogue à celle du v. 19. — La sentence sur Jézabel (v. 23), qui interrompt la série des prédictions relatives à la maison d'Achab, doit avoir été ajoutée après coup. *b*. Voy. note *j* sur 21, 20. *c*. Le v. 27 devait faire suite immédiatement aux « paroles » d'Élie (v. 19-24). Les réflexions du rédacteur (v. 25-26) ont donc été ajoutées après coup. *d*. Achab, selon l'usage, exprime sa douleur par des gestes qui étaient primitivement des rites de deuil.

e. Le sac était une sorte de pagne fait d'une étoffe noire et rugueuse fabriquée avec des poils de chèvres. L'usage s'était établi de le revêtir seulement *par dessus* la tunique : mais, en signe de très grande douleur, on en revenait à la coutume primitive et on portait ce cilice à même sur son corps (cf. 2 Rois 6, 30). *f*. Cf. 2 Sam. 12, 16; 21, 10; Ės. 58, 5; Joël 1, 13; Esth. 4, 3. *g*. Cf. Ps. 35, 14. *h*. L'épilogue racontant les marques de repentance données par Achab (v. 27-29) a été surajouté, peut-être déjà dans la tradition populaire et dans la biographie d'Élie, pour expliquer que les menaces terribles fulminées par le prophète contre le coupable et sa maison ne se soient accomplies intégralement qu'à la génération suivante (de même 2 Sam. 12, 13-14; cf. 1 Rois 11, 34-36). Il était, du reste, conforme à la justice de Yahvé, selon les idées du temps, que les enfants fussent frappés non seulement *à cause* des crimes des pères, mais *à la place* des coupables (cf. 2 Sam. 12, 13-18; etc.). *i*. Les ch. 20 et 22, 1-38 sont extraits d'un document très différent de la « Vie du prophète Élie », par son esprit comme par ses tendances. L'intérêt du narrateur ici se concentre sur le roi, non sur les prophètes qui interviennent dans le récit. L'auteur est un historien, très sympathique à la dynastie omride. Achab est représenté comme un prince énergique et généreux, guerrier vaillant et diplomate avisé, qui défend efficacement contre les Araméens l'indépendance d'Israël. Il se montre, sinon adorateur fervent de Yahvé, du moins déférent envers le Dieu national et ses prophètes. *j*. Sur la transposition du ch. 21 avant le ch. 20, voy. note *l* sur 21, 1. *k*. On l'appelle d'ordinaire Ben-Hadad II, parce que ce n'était probablement pas le même qu'Asa avait appelé à son secours contre Baecha (15, 18), mais son fils. Le royaume araméen de Damas était, de son temps, le plus puissant État de la région syro-palestinienne; il tenait toute la contrée sous sa suzeraineté. Ben-Hadad eut cependant déjà à se mesurer avec les Assyriens, qui reprenaient alors leur marche conquérante vers l'ouest : Salmanasar III, qui l'appelle Adadidri (Hadadézer), dit l'avoir vaincu à la bataille de Qarqar (854) : mais le combat fut probablement indécis. *l*. A la bataille de Qarqar, Ben-Hadad avait avec lui douze peuples et douze rois — dont Achab d'Israël, — plus de 4.000 chars, 1.000 chameaux, 2.000 cavaliers, en tout près de 70.000 soldats. *m*. La partie conservée du document ne nous renseigne pas sur les événements qui avaient précédé. Depuis le temps de Baecha, la situation d'Israël vis-à-vis de son puissant voisin avait empiré. Non seulement Baecha avait perdu la Haute Galilée et la Transjordanie, mais Omri, le père d'Achab, avait dû céder des villes et consentir à l'établissement de marchands araméens à Samarie (v. 34). Achab venait de subir une nouvelle défaite et avait dû s'enfermer dans sa capitale avec une faible garnison (v. 15).

Hadad : « Dites au roi, mon seigneur : Tout ce que tu as fait demander à ton serviteur dans ton premier message, je l'exécuterai ; mais ceci, je ne puis le faire. » Les messagers s'en allèrent et rapportèrent cette réponse à leur maître.

[10] Ben-Hadad envoya dire à Achab : « Que les dieux m'infligent tel et tel malheur et y ajoutent encore celui-ci s'il reste de Samarie assez de poussière pour remplir le creux de la main de chacun des hommes de l'armée qui me suit. » [11] Le roi d'Israël répondit : « C'en est assez ! Que celui qui ceint [son épée] ne se glorifie pas comme celui qui la dépose[a]. » [12] En entendant cette réponse, Ben-Hadad, qui était en train de boire avec les rois sous les tentes, dit à ses serviteurs : « Mettez en place [les troupes[b]]. » Et ils mirent [les troupes] en place contre la ville.

R [13] A ce moment, un prophète s'approcha d'Achab, roi d'Israël, et [lui] dit : « Ainsi parle Yahvé : Tu vois cette grande multitude ? Je vais la livrer aujourd'hui entre tes mains et tu sauras que je suis Yahvé[c]. » [14] Achab demanda : « Par qui [me la livrera-t-il] ? » Il répondit : « Ainsi parle Yahvé : Par les gens des chefs des provinces[d]. » Achab reprit : « Qui engagera le combat ? » Le prophète répondit : « Toi-même[e]. »

Ac [15] Alors Achab passa en revue les gens des chefs des provinces[f] : ils étaient 232. Après eux, il passa en revue toute l'armée, tous les enfants d'Israël : [ils étaient] 7.000. [16] Vers midi[g], ils firent une sortie, tandis que Ben-Hadad buvait et s'enivrait sous les tentes avec les trente-deux rois, ses alliés. [17] Les gens des chefs de province sortirent les premiers. On envoya avertir Ben-Hadad : « Des hommes, [lui] dit-on, sortent de Samarie. » [18] Il répondit : « S'ils sortent avec des intentions pacifiques, prenez-les vivants, et s'ils sortent pour combattre, prenez-les [aussi] vivants. » [19] Les Israélites, cependant, étaient sortis de la ville, d'abord les gens des chefs de province, puis l'armée à leur suite. [20] Chacun frappa son homme et les Araméens prirent la fuite. Israël les poursuivit. Ben-Hadad, roi d'Aram, se sauva sur un cheval avec quelques cavaliers. [21] Le roi d'Israël fit une sortie, s'empara des chevaux et des chars et fit des Araméens un grand carnage[h].

Deuxième campagne. Bataille d'Apheq.

R [22] Le prophète aborda le roi d'Israël et lui dit : « Va, augmente tes forces ; réfléchis et avise à ce qu'il te faut faire, car, au retour de l'année[i], le roi d'Aram marchera contre toi. »

Ac [23] Les serviteurs du roi d'Aram lui dirent : « Leur dieu est un dieu de montagne[j] ; voilà pourquoi ils ont été plus forts que nous. Mais attaquons-les en plaine et [nous voulons

11. « C'en est assez » *G* (lis. *rab*). H : Parlez [ainsi]. 13. « cette » G^B (suppr. *kol*). H : toute cette. 15. « Achab » G^{BL}. Manque en H. 17. « On — Ben-Hadad » d'après G^B (lis. *wayyišlehou 'èl bèn hădad*). H: Ben-Hadad envoya et on l'informa. 20. « les — prirent (litt. : Aram prit) » *G* (lis. *wayyānos*). H : Aram prirent. « avec quelques » d'après G^A (aj. *'ittô*). H : et des. 21. « s'empara des » *G* (lis. *wayyiqqaḥ*). H : frappa les.

a. Proverbe analogue à notre locution : Ne pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. *b*. Ou peut-être les machines de siège. Le sens général est, en tout cas : Préparez l'attaque ; cf. Es. 22, 7b. *c*. Les passages du ch. 20 où interviennent des prophètes anonymes (v. 13-14, 28 et 35-43) ne constituent pas, à ce qu'il semble, des éléments indispensables du récit ; ils ont été sans doute ajoutés après coup à la narration originelle pour souligner plus expressément que les succès d'Achab venaient, en dernière analyse, de Yahvé. D'autre part, il ne doivent pas provenir du rédacteur deutéronomiste, mais d'un écrivain plus ancien : ils ne trahissent aucune hostilité de principe contre Achab, qui est représenté comme écoutant volontiers les prophètes de Yahvé ; de plus ils ne se tiennent pas dans les généralités, mais présentent quelques traits concrets et archaïques. *d*. Voy. v. 15. *e*. Les anciens Israélites paraissent avoir observé une pratique consistant à demander à Dieu de désigner, par un oracle, le corps de troupe, voire la personne qui devait porter le premier coup dans une guerre ou dans une bataille (cf. Jug. 1, 1-2 ; 20, 18). C'est que l'acte inaugurant le combat avait, à leurs yeux, une importance majeure : il annonçait et, en quelque mesure, déterminait toute la suite des événements : on tirait de même des présages des circonstances marquant la naissance d'un enfant (Gen. 25, 22-23, 25-26 ; 38, 27-30), de la première parole prononcée (1 Sam. 14, 8-10 ; 1 Rois 20, 32-33) ; le rite de l'hydrophorie célébré dans la première journée de l'année influait sur les pluies qui tomberaient dans les douze mois suivants (cf. Zach. 14, 16-17 et les notes). *f*. Les Omrides avaient donc, comme Salomon, divisé leur royaume en districts. Les chefs de ces provinces (litt. : de ces ressorts judiciaires) avaient à former des corps de troupe équipés sans doute par eux. *g*. Heure où les Araméens ne devaient pas s'attendre à être attaqués : c'est, en Orient, le moment de la sieste (2 Sam. 4, 5 ; 11, 2). Cf. Jér. 6, 4 ; 15, 8 ; 20, 16 ; Soph. 2, 4 ; Ps. 91, 6. *h*. Le v. 21 paraît faire doublet avec les v. 19 et 20 : il provient peut-être d'un récit parallèle. *i*. C'est-à-dire « l'année prochaine » et non « au moment du changement d'année », lequel tombait anciennement en automne. *j*. Yahvé était, en effet, un Dieu qui résidait sur les montagnes et qu'on adorait sur les hauteurs (Deut. 33, 2 ; Es. 8, 18 ; etc.). Chaque dieu était si étroitement uni à la terre de son peuple qu'il participait, pensait-on, du sol. Les dieux araméens étaient des dieux de plaine. De fait, le combat en terrain plat était plus favorable au déploiement d'une armée nombreuse et aux évolutions des chars et de la cavalerie.

être maudits] si nous ne sommes pas plus

R forts qu'eux. [24] Voici, de plus, ce qu'il faut que tu fasses : dépose tous ces rois et remplace-les par des gouverneurs[a].

Ac [25] Recrute une armée aussi nombreuse que celle que tu as perdue, avec autant de chevaux et autant de chars ; nous les attaquerons en plaine et certainement nous serons plus forts qu'eux. » Le roi écouta leurs conseils et fit comme ils disaient.

[26] Au retour de l'année, Ben-Hadad passa en revue les Araméens et monta à Apheq[b] pour livrer bataille à Israël. [27] Les enfants d'Israël, après avoir été passés en revue et pourvus de vivres, marchèrent à leur rencontre. Campés vis-à-vis d'eux, les enfants d'Israël ressemblaient à deux troupeaux[c] de chèvres, tandis que les Araméens remplissaient

R la contrée. [28] L'homme de Dieu aborda le roi d'Israël et dit : « Ainsi parle Yahvé : Puisque Aram a dit : Yahvé est un dieu de montagnes et non un dieu de vallées, — je livrerai entre tes mains toute cette grande multitude et tu sauras que je suis Yahvé. »

Ac [29] Ils restèrent campés les uns en face des autres pendant sept jours. Le septième jour, le combat s'engagea et les enfants d'Israël tuèrent aux Araméens 100.000 hommes de pied en une seule journée. [30] Les survivants se réfugièrent à Apheq, dans l'intérieur de la ville. Mais la muraille tomba sur les 27.000 survivants.

Ben-Hadad, qui s'était réfugié dans la ville, fuyait de chambre en chambre. [31] Ses serviteurs lui dirent : « Écoute ; nous avons entendu dire que les rois d'Israël sont des rois accessibles à la pitié. Nous allons mettre un sac sur nos reins et des cordes à nos têtes[d] et nous nous rendrons au roi d'Israël ; peut-être te laissera-t-il la vie. » [32] Ils ceignirent donc des sacs autour de leurs reins et mirent des cordes autour de leurs têtes, puis allèrent trouver le roi d'Israël et dirent : « Ton esclave Ben-Hadad [te] fait dire : Faismoi grâce de la vie ! » Il répondit : « Est-il encore vivant ? Il est mon frère[e]. » [33] Ces gens tirèrent de cette parole un [heureux] présage[f] : ils s'empressèrent de le prendre au mot et s'écrièrent : « Ben-Hadad est ton frère ! — Allez, dit le roi, amenez-le. » Ben-Hadad se rendit au roi d'Israël, qui le fit monter sur son char. [34] Ben-Hadad lui dit : « Je restituerai les villes que mon père a prises à ton père et tu auras des souks[g] à Damas comme mon père en avait à Samarie. Moyennant ces engagements, tu me rendras la liberté. » Achab conclut un traité avec Ben-Hadad et lui rendit la liberté.

[35] Un des fils de prophètes[h] dit à son R compagnon sur l'ordre de Yahvé : « Frappemoi, je te prie. » Mais l'autre refusa de le frapper. [36] Alors il lui dit : « Puisque tu n'as pas obéi à l'ordre de Yahvé, tu ne m'auras pas plus tôt quitté qu'un lion te tuera. » Et en effet, en s'en allant, il rencontra un lion qui le tua[i].

28. « aborda le » *S* (suppr. le 1er *wayyô'mèr*). H : s'approcha et dit au. « tu sauras » *G* cf. v. 13 (lis. *weyâda'tâ*). H : vous saurez. 31. « rois d'Israël » G^{Aex} (suppr. *bêt*). H : rois de la maison d'Israël. « nos têtes » *H* G S L* cf. v. 32 (lis. *berâ'šênou*). H : notre tête. 33. « de le — mot » *H* G S L T* (lis. *wayyaḥleṭouhâ mimmènnou*). H : de saisir si cela venait de lui (?) 34. « tu me rendras » lis. *tešalleḥènî*. H : je te rendrai.

a. Les conseillers de Ben-Hadad estiment que le roi aura mieux en main les États des 32 rois vassaux s'il les transforme en provinces annexées à son empire, comme David l'avait fait pour Aram et Édom (2 Sam. 8, 6, 14). Ce renseignement peut être historique. Cependant ce v. paraît être de rédaction tardive : le mot pour « gouverneur » est un terme assyrien, employé par les Juifs surtout depuis l'époque perse pour désigner les satrapes. Et il se peut que l'auteur ait voulu expliquer pourquoi il n'est plus question des 32 rois vassaux dans le récit de la 2e et de la 3e campagne, mais seulement des officiers de Ben-Hadad (cf. 22, 31 [H]). *b*. A identifier soit avec Apheq en Acher (Jos. 19, 30 ; Jug. 1, 31), soit plutôt avec Afiq ou Fiq en Transjordanie, à l'extrémité S. du plateau du Djôlân, à l'E. de Tibériade (cf. 2 Rois 13, 17), région frontière entre Israélites et Araméens. *c*. Sens un peu incertain. *d*. C'est-à-dire peut-être autour de notre cou, comme des condamnés à mort. Cependant il se pourrait que la corde autour de la tête fût une sorte de coiffure très anciennement usitée chez les bédouins (ils sont ainsi représentés sur certains monuments égyptiens) et qui s'était, comme le sac, perpétuée dans le deuil. Aujourd'hui encore les nomades portent ainsi une corde appelée *agal*, mais nouée par-dessus un voile (*keffiyé*). *e*. Et non mon esclave. Comme David, Achab se montre généreux ; il épargne son ennemi. Au reste, il ne pouvait espérer briser la puissance de Damas et une alliance avec Ben-Hadad était le plus heureux résultat auquel pût aboutir cette victoire inattendue. *f*. Sur la foi aux présages chez les Israélites cf. note *e* sur v. 14. *g*. Litt. : *des rues*. On sait qu'en Orient les marchands et artisans appartenant à la même spécialité ou de même nationalité, étaient — et sont encore — réunis dans une même rue (*souk*) du bazar : tel le « souk des Grecs » à Damas. Le père de Ben-Hadad avait obtenu le droit pour ses sujets de commercer ainsi dans une des « rues » de Samarie. *h*. Beaucoup des prophètes israélites au IXe siècle vivaient groupés en confréries analogues à celles des derviches de l'Orient moderne ; ce sont les membres de ces communautés qu'on appelait « fils des prophètes », de même que « fils des parfumeurs » (Néh. 3, 8) ou « fils des orfèvres » (Néh. 3, 8, 31) voulait dire affilié à la corporation des parfumeurs ou des orfèvres. Un « fils des prophètes » était un « prophète » (v. 35, 41) comme un « fils des hommes » était « un homme » ou un « fils d'*élohim* » « un être divin ». *i*. Cf. 13, 21-28.

[37] Le prophète rencontra un autre homme et [lui] dit : « Frappe-moi, je te prie. » Et cet homme le frappa et le blessa. [38] Alors, le prophète alla se poster sur le chemin du roi ; mais il se rendit méconnaissable en se mettant un bandeau sur les yeux. [39] Quand le roi passa, il lui cria : « Ton serviteur était parti pour la bataille, lorsque quelqu'un sortit des rangs et m'amena un homme en disant : Garde cet homme. S'il vient à s'évader, ta vie répondra de la sienne ou bien tu paieras un talent d'argent. — [40] Or, pendant que ton serviteur était occupé de côté et d'autre, le prisonnier a disparu. » Le roi d'Israël lui répondit : « Telle sera ta sentence : tu l'as prononcée toi-même[a]. » [41] L'autre, aussitôt, enleva le bandeau qui lui couvrait les yeux et le roi d'Israël reconnut que c'était l'un des prophètes[b]. [42] Il dit alors au roi : « Ainsi parle Yahvé : Puisque tu as laissé échapper de ta main l'homme qui m'était dévoué par anathème, ta vie répondra pour sa vie et ton peuple pour son peuple[c]. » [43] Le roi d'Israël s'en retourna chez lui tout chagrin et irrité et arriva à Samarie.

Ac

22 *Troisième campagne. Devant Ramot de Galaad. Mort d'Achab.*

[1] On demeura trois ans sans qu'il y eût de guerre entre Aram et Israël[d]. [2] La troisième année Josaphat, roi de Juda, descendit [de Jérusalem] pour rendre visite au roi d'Israël. [3] Le roi d'Israël dit à ses serviteurs : « Savez-vous que Ramot de Galaad est à nous[e] ? Et nous restons inactifs, au lieu de l'arracher aux mains du roi d'Aram ! » [4] Puis il dit à Josaphat : « Viendras-tu combattre à mes côtés à Ramot de Galaad ? » Josaphat répondit au roi d'Israël : « Je ferai ce que tu feras ; il en sera de mon peuple comme de ton peuple, de ma cavalerie comme de la tienne[f]. » [5] Cependant Josaphat dit au roi d'Israël : « Consulte d'abord, je te prie, l'oracle de Yahvé. » [6] Le roi d'Israël rassembla les prophètes ; ils étaient au nombre d'environ quatre cents. Il leur demanda : « Dois-je aller attaquer Ramot de Galaad, ou faut-il m'en abstenir ? » Ils répondirent : « Marche. Certainement Yahvé livrera [la ville] entre les mains du roi[g]. » [7] Mais Josaphat reprit : « N'y a-t-il pas ici d'autre prophète de Yahvé, par qui nous puissions le consulter ? » [8] Le roi d'Israël répondit à Josaphat : « Il y a [bien] encore un homme par qui on pourrait consulter Yahvé ; mais je le déteste, car il ne me prophétise [jamais] rien d'heureux ; il ne me prédit que du mal. C'est Michée, fils de Yimla[h]. » Josaphat s'écria : « Que le roi ne

38. « sur le » H* G (S) (lis. *'al*). H : vers le. 40. « était occupé ». G : regardait. S T : se tournait. 42. « de ta main » G^BL L (lis. *miyyâdekâ*). H : de main. 43. « chez lui (litt. : vers sa maison) » H*. H : sur sa maison. 22, 5. « l'oracle de ». Manque en G. 6. « Certainement » G (lis. *wenâtôn yittên*). Manque en H. « Yahvé » H* Aq Sym Theod T. H : le Seigneur.

a. Comme Natan (2 Sam. 12) et la femme de Teqoa (2 Sam. 14), le « fils de prophètes » soumet un cas fictif au roi, qui est ainsi amené à prononcer une sentence par laquelle il se condamne lui-même. *b.* On reconnaissait anciennement les prophètes à ce qu'ils portaient « le signe de Yahvé ». C'était probablement un tatouage ou la cicatrice d'une blessure qu'on se faisait sur la main et au front, entre les deux yeux (Zach. 13, 6 ; cf. Éz. 9, 4, 6 ; Apoc. 7, 3 ; — Ès. 44, 5 ; Ex. 13, 9, 16 ; Apoc. 14, 9). C'est pour dissimuler cette marque que le prophète avait jusque-là porté un bandeau sur les yeux. *c.* Quand une formule d'anathème (*ḥérem*) avait été prononcée contre un pays ou une ville ennemie, il était interdit d'épargner aucun des êtres vivants qui s'y trouvaient (cf. Nomb. 21, 3 ; Deut. 13, 12-18 ; Jos. 6-7 ; Jug. 1, 17 ; 1 Sam. 15, 9-33), sinon la malédiction s'étendait, comme par contagion, à la personne qui détenait un des prisonniers, des bestiaux ou des objets voués à la destruction : elle devenait elle-même *ḥérem* (dévouée par anathème), ainsi que tout son peuple (Jos. 7, spécialement v. 12). Il n'est pas probable que Ben-Hadad eût été formellement voué au *ḥérem* ; cette pratique, qui avait toujours été exceptionnelle (Jug. 1, 17), était plus ou moins tombée en désuétude au IXe siècle. Mais les prophètes de ce temps, champions ardents des droits de Yahvé et d'Israël, ne trouvaient jamais que les rois traitassent assez rigoureusement les ennemis nationaux (cf. 2 Rois 13, 19). *d.* C'est sans doute pendant cette trêve qu'eut lieu le conflit entre Salmanasar III et Ben-Hadad, marqué par la bataille de Qarqar (854) à laquelle « Achab d'Israël » prit part, comme allié des Araméens, avec 2.000 chars et 10.000 fantassins. *e.* Peut-être le nom s'est-il conservé dans celui d'er-Remtê, 10 kil. S. O. de Deraat. A 16 kil. plus au S. O. il y a un tell imposant, Ḥoṣn Adjloun (676 m. d'alt.), qui paraît avoir été le site d'une place forte importante. Peut-être Ramot ou Ramat de Galaad était-elle l'une des villes que Ben-Hadad devait rendre à Israël en vertu des engagements pris à Apheq (20, 34), mais n'avait-il pas tenu parole. *f.* L'habile politique des Omrides avait mis fin, au grand avantage des deux royaumes, à la guerre qui, depuis Roboam, sévissait entre Israël et Juda. L'alliance avait été cimentée par le mariage de Josaphat avec Athalie, fille d'Achab. Ce n'était toutefois pas une entente sur un pied d'égalité : le roi de Juda, plus faible, était plus ou moins vassal du roi d'Israël (cf. 2 Rois 3, 7). *g.* Les prophètes de Yahvé étaient, en grande majorité, favorables à Achab, qui « soutenait les luttes de Yahvé » contre l'ennemi national (cf. note *d* sur 16, 32 et note *i* sur 20, 1). *h.* Michée, en hébreu Mikayehou « qui est comme Yahvé ? », n'a de commun que le nom avec le prophète écrivain qui vivait une centaine d'années plus tard (fin VIIIe siècle). — Michée, fils de Yimla, faisait comme Élie, une opposition systématique à Achab. Il est significatif que la source suivie ici ne fasse aucune allusion à Élie. Quels griefs Michée avait-il contre le souverain ? Étaient-ce les mêmes que ceux d'Élie — griefs d'ordre religieux, comme la tolérance accordée au culte de Baal ; griefs d'ordre moral et social comme le meurtre de Nabot ? Le document devait l'indiquer dans une partie qui ne nous a pas été conservée. En tout cas Michée, comme le feront les grands prophètes depuis Amos, n'hésite pas à annoncer le châtiment par Yahvé d'un roi champion glorieux des intérêts d'Israël et la défaite de la nation.

parle pas ainsi ! » [9] Le roi d'Israël appela un eunuque et [lui] dit : « Fais venir au plus vite Michée, fils de Yimla. »

[10] Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, étaient assis chacun sur un trône, revêtus de leur costume de guerre, à l'entrée de la porte de Samarie[a], et tous les prophètes prophétisaient devant eux. [11] Cidqiyya, fils de Kenaana, s'était fait des cornes de fer et disait : « Ainsi parle Yahvé : Avec ces cornes[b] tu frapperas Aram jusqu'à l'anéantir. » [12] Et tous les prophètes prophétisaient de même, en disant : « Monte à Ramot de Galaad : tu seras vainqueur et Yahvé livrera [la ville] entre les mains du roi. »

[13] Cependant l'émissaire qui était allé appeler Michée l'exhortait en disant : « Vois, les prophètes n'ont qu'une voix pour prédire le succès au roi. Que ton oracle, je t'en prie, soit conforme au leur. Prédis[-lui] le succès. » [14] Michée répondit : « Par la vie de Yahvé, je n'annoncerai que ce que Yahvé m'aura dit. » [15] Il arriva auprès du roi et le roi lui demanda : « Michée, devons-nous aller attaquer Ramot de Galaad ou nous en abstenir ? » Il lui répondit : « Monte [à Ramot] et tu seras vainqueur. Yahvé livrera [la ville] entre les mains du roi[c]. » [16] Le roi lui dit : « Combien de fois faudra-t-il te faire jurer de ne me dire que la vérité au nom de Yahvé ? »

[17] Alors Michée dit :

J'ai vu tout Israël
dispersé sur les montagnes
comme un troupeau sans berger.

Et Yahvé a dit :

Ces gens n'ont pas de maître :
qu'ils s'en retournent en paix, chacun dans sa [maison[d] !

[18] Le roi d'Israël dit à Josaphat : « Ne t'avais-je pas averti qu'il ne me prophétise [jamais] rien d'heureux et ne me prédit que du mal ? » [19] Mais Michée reprit : « Ce n'est pas cela[e] ! Écoute la parole de Yahvé. J'ai vu Yahvé assis sur son trône, et toute l'armée des cieux[f] se tenait debout auprès de lui, à sa droite et à sa gauche. [20] Et Yahvé dit : Qui séduira Achab pour qu'il monte à Ramot de Galaad et qu'il y succombe ? — [Les assistants] répondirent, celui-ci d'une manière, celui-là d'une autre. [21] Alors l'esprit[g] s'avança et se tint debout devant Yahvé : Moi, dit-il, je le séduirai. — Yahvé lui demanda : Par quel moyen ? — [22] Il répondit : J'irai et je me transformerai en un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes. — Yahvé dit : Tu [le] séduiras ! Tu réussiras ! Va et fais ainsi [que tu l'as dit]. — [23] Yahvé a donc mis un esprit de mensonge dans la bouche de tous tes prophètes que voici ; mais [en réalité] Yahvé a annoncé ta perte[h]. »

[24] Alors Cidqiyyahou, fils de Kenaana, s'approcha et frappa Michée à la joue en disant : « Par quel chemin l'esprit de Yahvé a-t-il passé pour me quitter et te parler ? » [25] Michée répondit : « Tu le verras le jour où tu iras de chambre en chambre cherchant à te cacher. » [26] Le roi d'Israël donna cet ordre : « Arrête Michée, ramène-le [dans Samarie],

10. « de leur — guerre » d'après G (lis. peut-être *bigdê milḥamtâm*). H : de leurs vêtements sur une aire (mais *begôrèn* paraît être une dittographie de *begâdîm*). G : en armes. — Texte incertain. 13. « les — prédire (litt. : les prophètes prédisent d'une seule bouche) » G (lis. *dibberou*). H : les paroles des prophètes [sont] d'une seule bouche... 17. « sur » S T 2 Chr 18, 16 (lis. *'al*). H : vers. 19. « Ce — cela » G (lis. *lô' kên*). H : C'est pourquoi. 24. « Par quel chemin » 2 Chr 18, 23 (aj. *haddèrèk*). H : Où.

a. Cette porte, flanquée de deux fortes tours, a été remise au jour par les fouilles ; elle s'ouvrait à l'O. de la ville, c'est-à-dire à l'opposé du point par où la place était le plus accessible à l'assaillant. *b.* Les cornes de fer que porte le prophète ne sont pas une simple image des forces grâce auxquelles Achab triomphera des Araméens, mais constituent elles-mêmes un moyen efficace d'agir magiquement sur les événements. *c.* Michée commence par répéter les paroles mêmes des autres prophètes. Mais le ton sur lequel il parle indiquait sans doute que ce n'était qu'un persiflage, car le roi voit aussitôt ce qui en est. *d.* Michée a la vision de la dispersion générale dont la mort du roi sera le signal (v. 36-37). *e.* Ma prédiction n'est pas l'effet d'un parti pris, mais d'une révélation de Dieu. *f.* Il ne s'agit pas spécialement des milices célestes, mais, d'une façon plus générale, de ce qui peuple le ciel : les anges, les keroubim, les esprits, notamment ceux qui animent les astres. L'« armée des cieux » constitue la cour et le conseil de Yahvé. *g.* On pourrait traduire aussi : un esprit. Mais il s'agit sans doute plus spécialement de la puissance divine qui inspire les prophètes. *h.* Michée n'accuse pas, comme le feront Jérémie et Ézéchiel, ceux dont il contredit les oracles, d'être de faux prophètes, tirant leurs paroles de leur propre cœur. Il les tient pour réellement inspirés ; mais l'oracle que Yahvé leur a envoyé est trompeur (cf. Jér. 20, 7 ; Éz. 14, 9). C'est le point de vue archaïque : *quem Deus vult perdere, cum mentat prius*. L'ancien Israël était beaucoup plus soucieux d'affirmer la souveraine et redoutable puissance de Yahvé que la parfaite conformité de ses décisions avec les vues humaines sur la justice. Cf. 2 Sam. 15, 31 ; 2 Rois 3, 10, 13.

auprès d'Amôn, gouverneur de la ville, et de Yoach, fils du roi[a], 27 et dis[-leur] : Ainsi a ordonné le roi : Mettez cet homme en prison et nourrissez-le misérablement de pain et d'eau jusqu'au jour où je rentrerai sain et sauf. » 28 Michée dit : « Si tu reviens sain et sauf, Yahvé n'aura point parlé par moi[b]. »

29 Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, montèrent à Ramot de Galaad. 30 Le roi d'Israël dit Josaphat : « Je vais me déguiser pour aller au combat[c]. Mais toi, revêts ton propre costume [de guerre]. » Le roi d'Israël se déguisa donc, puis marcha au combat. 31 Or, le roi d'Aram avait donné cet ordre aux chefs de ses chars[d] : « N'attaquez personne, ni petit ni grand, mais seulement le roi d'Israël. » 32 Quand les chefs des chars aperçurent Josaphat, ils se dirent : « C'est sûrement le roi d'Israël. » Et ils se dirigèrent vers lui pour l'attaquer. Josaphat poussa [son] cri [de guerre]. 33 Et les chefs des chars, voyant que ce n'était pas le roi d'Israël, cessèrent de s'en prendre à lui.

34 Mais un homme banda son arc sans savoir [qui il avait devant lui] et atteignit le roi d'Israël entre sa cuirasse et les autres pièces de son armure[e]. Le roi dit à celui qui conduisait son char : « Tourne bride et mène-moi en dehors [du champ] de bataille, car je suis blessé[f]. » 35 Mais le combat fut si violent ce jour-là que le roi dut rester debout dans son char en face des Araméens jusqu'au R soir. Le sang de sa blessure coula au fond Ac du char. Il mourut dans la soirée. 36 Au coucher du soleil, la nouvelle se répandit dans l'armée ; on criait : « Chacun à sa ville ! Chacun à son pays ! 37 Car le roi est mort[g]. » On se rendit à Samarie et on ensevelit le roi à Samarie. 38 Quand on lava le char à l'étang R de Samarie, les chiens léchèrent son sang[h] et les prostituées s'y baignèrent, selon la parole que Yahvé avait prononcée.

Notice finale sur le règne d'Achab.

39 Le reste de l'histoire d'Achab, tout ce R^D qu'il a fait, le palais d'ivoire qu'il a construit[i], toutes les villes qu'il a bâties, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël ? 40 Achab se coucha avec ses pères et Aḥazyahou, son fils, devint roi à sa place.

Josaphat, roi de Juda.

41 Josaphat[j], fils d'Asa, devint roi de Juda dans la quatrième année d'Achab, roi d'Israël. 42 Josaphat était âgé de trente-cinq ans à son avènement, et il régna vingt-cinq ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Azouba ; [elle était] fille de Chilḥi. 43 Il marcha constamment sur les traces d'Asa, son père, sans jamais s'en écarter ; il fit ce qui plaît à Yahvé. 44 Toutefois les hauts lieux ne disparurent pas : le peuple sacrifiait encore et faisait fumer [ses offrandes] sur les hauts lieux 45 Josaphat A vécut en paix avec le roi d'Israël[k].

46 Le reste de l'histoire de Josaphat, ses R^D exploits et ses guerres, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda ? 47 Il balaya du pays A le reste des prostitués sacrés, ceux qui n'avaient pas été chassés au temps d'Asa, son père[l]. 48 Il n'y avait pas de roi en Édom[m] ;

28. *G^BL*. H aj. : Puis il dit : « Peuples, écoutez tous. » 30. « Je — aller » *G^BL S T* (lis. *'èthappés we'âbô'*). H : Déguise-toi et va (ou : Se déguiser et aller). 31. « aux chefs » *Chr* (suppr. *šelôšîm oušenayim*). H : aux 32 chefs. 34. « du — bataille » *G* (lis. *hammilḥâmâ*). H : du camp. 35. « jusqu'au soir » *Chr* cf. *G* (aj. *'ad hâ'èrèb*). Manque en H. 37. « Car — rendit » *G* (lis. *kî mêt hammèlèk wayyâbô'ou*). H : Et le roi mourut et parvint.

a. C'est-à-dire prince de la famille royale. *b*. D'après le texte massorétique, Michée ajouta : « Peuples, écoutez tous. » Ce sont les premiers mots des révélations du livre de Michée (1, 2). L'annotateur qui a fait cette citation a donc confondu Michée de Morèchet avec son homonyme du IXe siècle. *c*. Achab essaie de donner le change à l'oracle menaçant de Michée. *d*. Le texte massorétique précise qu'ils étaient au nombre de 32. L'auteur de cette addition les identifiait apparemment avec les gouverneurs par lesquels Ben-Hadad avait remplacé les 32 rois vassaux d'après 20, 24-25. *e*. Traduction conjecturale. Litt. : *entre les adjonctions* (?) *et sa cuirasse*. *f*. Litt. : *j'ai été rendu malade*. On pouvait en hébreu employer ce terme en parlant d'une blessure (cf. 2 Rois 8, 29). *g*. Cf. note *i* sur 2 Sam. 19, 7. *h*. Allusion à un oracle analogue à celui d'Élie visé 21, 19, mais qui plaçait la propriété de Nabot à Samarie, non à Jizréel : cf. note *m* sur 21, 1. *i*. Dans les ruines du palais royal de Samarie, on a retrouvé des plaques d'ivoire sculptées ayant servi sans doute à orner un divan. Le nom de « palais d'ivoire » donné à l'aile de ce bâtiment construite par Achab lui venait du large emploi de cette matière précieuse pour la décoration des pièces et de leur mobilier. Cf. 10, 18 et note *h* ; Am. 3, 15 ; Ps. 45, 9. *j*. Transcription latine de l'hébreu Yehochaphat. *k*. Cf. v. 4, note *f*. *l*. Cf. 14, 24 et la note ; 15, 12 et la note. *m*. A la faveur de son alliance avec Israël, Juda retrouva en partie son ancienne prospérité. Édom, qui s'était affranchi au temps de Salomon, fut de nouveau assujetti. La voie se trouva rouverte pour le commerce de la mer Rouge.

le gouverneur nommé par le roi 49 Josaphat fit construire un vaisseau de Tarsis[a] pour aller à Ophir chercher de l'or[b] ; mais il ne put y aller, car son vaisseau fit naufrage à Ècyôn Guèber[c]. 50 Aḥazyahou, fils d'Achab, dit alors à Josaphat : « Que mes serviteurs aillent avec les tiens sur les vaisseaux. » Mais Josa- R^D phat n'y consentit pas. 51 Josaphat se coucha avec ses pères et fut enseveli dans la Cité de David, son père. Joram, son fils, devint roi à sa place.

Aḥazyahou, roi d'Israël.

52 Aḥazyahou[d], fils d'Achab, devint roi d'Israël à Samarie, la dix-septième année de Josaphat, roi de Juda. Il régna deux ans sur Israël. 53 Il fit ce qui déplaît à Yahvé. Il suivit les traces de son père et de sa mère et celles de Jéroboam, fils de Nebat, qui avait fait pécher Israël. 54 Il servit Baal et se prosterna devant lui ; il provoqua la colère de Yahvé, Dieu d'Israël, tout comme l'avait fait son père.

48. « le — roi (litt. : le gouverneur du roi) » *G^B(L)* (lis. *neṣîb hammèlèk*). H : un gouverneur [était] roi. 49. « fit — un vaisseau » lis. *'âsâ* (avec *Hq G*) *'ŏniyyat* (avec *G^BL*). Hk : [eut ?] dix vaisseaux. « son — fit » lis. *nišberâ* (*Hk G^B*) *'ŏniyyâtô*. Hq : des vaisseaux firent. 51. « enseveli » d'après *G^B*. H aj. : avec ses pères (dittographie).

a. Cf. 10, 22 note *i*. *b*. Cf. 9, 26-28 ; 10, 11-12, 22. *c*. 9, 26 note *a*. *d*. Appelé aussi Aḥazya : en grec Ochozias.

LE DEUXIÈME LIVRE DES ROIS

Aḥazyahou, roi d'Israël (suite).

Maladie et mort d'Aḥazyahou.

Is **1** [1]Après la mort d'Achab, Moab se révolta contre Israël[a].

El [2]Aḥazya, se trouvant dans la chambre haute de son palais de Samarie, tomba par le treillis de la fenêtre et se blessa grièvement. Alors il envoya des messagers auxquels il dit : « Allez consulter Baal-Zeboub[b], le dieu d'Ėqrôn[c], pour savoir si je guérirai de mon mal. » [3]Mais l'ange de Yahvé[d] dit à Élie le Tichbite : « Lève-toi, monte à la rencontre des messagers du roi de Samarie et dis-leur : N'y a-t-il donc pas de Dieu en Israël[e] que vous alliez consulter Baal-Zeboub, le Dieu d'Ėqrôn ? [4]C'est pourquoi Yahvé dit : Tu ne descendras plus du lit sur lequel tu es monté, car tu vas mourir. » Puis Élie s'en alla.

[5]Les messagers retournèrent auprès du roi, qui leur demanda : « Pourquoi revenez-vous ? » [6]Ils lui répondirent : « Un homme est monté à notre rencontre et nous a dit : Allez, retournez auprès du roi qui vous a envoyés et dites-lui : Ainsi parle Yahvé : N'y a-t-il donc pas de Dieu en Israël, que tu envoies consulter Baal-Zeboub, le Dieu d'Ėqrôn[e] ? C'est pourquoi tu ne descendras plus du lit sur lequel tu es monté, car tu vas mourir. » [7]Le roi leur demanda : « Comment était l'homme qui est monté à votre rencontre et vous a tenu ce langage ? » [8]Ils répondirent : « C'était un homme revêtu d'une peau de bête[f] avec une ceinture de cuir autour des reins. » Le roi dit : « C'est Élie, le Tichbite. »

R [9][g]Alors il envoya, pour le chercher, un capitaine[h] avec ses cinquante hommes. Celui-ci monta vers Élie, qui était assis au sommet de la montagne, et lui dit : « Homme de Dieu, descends ; le roi l'ordonne. » [10]Élie répondit au capitaine : « Si je suis un homme de Dieu, que le feu tombe du ciel et te consume, toi et tes cinquante hommes ! » Et

1, 2. « mon mal (litt. : cette mienne maladie) » *G* (lis. *mêḥolyî*). H : cette maladie.

a. Cette notice, tout à fait isolée ici, énonce le même fait que celle par laquelle s'ouvrira le récit de la campagne des rois d'Israël et de Juda contre Moab (3, 5). Comme elle est conçue en termes différents, on se demande si elle ne provient pas d'une relation parallèle non reproduite dans le livre des Rois. *b.* Le nom de Baal-Zeboub peut signifier « le maître des mouches » ou « le seigneur mouche ». On attribuait sans doute au dieu ainsi nommé le pouvoir de faire venir et d'écarter ces insectes, qui étaient considérés dans l'antiquité comme la cause de certaines maladies. A Élis, en Grèce, on adorait, en lui donnant le titre de Myiagrios, « chasseur de mouches », un dieu qui, en faisant disparaître ces insectes, prévenait les épidémies (Pline, *H. N.*, X, 28, 75). A Olympie, Héraclès délivra le pays des mouches en conseillant d'ériger un temple à Zeus Apomuïos (Pausanias, VIII 14, 2). On s'expliquerait, dès lors, que le dieu d'Ėqrôn ait été, par extension, tenu pour capable de guérir toutes sortes de maux. Selon d'autres, Zeboub serait le nom d'une ville, non identifiée, dont le dieu en question était primitivement le patron. Au temps de Jésus, le nom de ce dieu, sous la forme Béelzebul (Baal Zeboul), servait à désigner le prince des démons (Mt 10, 25 ; 12, 24, 27 ; Mc 3, 22 ; Lc 11, 15, 18, 19). Bien que cette variante ne soit attestée, dans l'Ancien Testament, que par le traducteur grec Symmaque, on peut se demander si cette prononciation n'était pas ancienne : les poèmes de Ras Chamra ont révélé que Zeboul (« résidence [divine] » ou « Hautesse ») était l'un des vocables par lesquels les anciens Cananéens désignaient Aleïn-Baal, double ou fils du dieu Baal. De toutes façons, Aḥazyahou pensait avoir le droit, sans offenser Yahvé, de consulter une divinité étrangère, de même que les Araméens recouraient, à l'occasion, à l'oracle du Dieu d'Israël (8, 7-10). *c.* Une des cinq villes principales des Philistins, auj. Akir. *d.* Voy. 1 Rois 19, 7 et note *f.* *e.* D'après le narrateur, le crime d'Aḥazyahou n'est pas d'avoir consulté un faux dieu, sans existence réelle, mais d'avoir recouru, lui Israélite, à une divinité étrangère. Élie paraît avoir été le champion non du monothéisme, mais du droit exclusif de Yahvé à l'adoration des membres de son peuple (cf. 1 Rois 18, 36 et note c). *f.* Litt. : *maître de poils.* On peut entendre « chevelu », « velu ». Mais l'idée est plutôt qu'Élie, l'homme du désert, était vêtu à la manière primitive des nomades. *g.* L'épisode qui suit (v. 9-16) rappelle par certains traits la scène de l'épreuve sur le mont Carmel et le massacre des prophètes de Baal ; mais il n'en a pas l'allure puissante et grandiose. Ici le prophète ne défend pas les droits de son Dieu, mais agit seulement en thaumaturge redoutable, démontrant sa qualité d' « homme de Dieu » en frappant impitoyablement ceux qui méconnaissent sa dignité (cf. 2, 23-24), fussent-ils de simples subalternes exécutant leur consigne. Il faut sans doute voir dans les v. 9-16 une amplification ultérieure, car l'épisode ne fait nullement progresser le récit : l'oracle apporté par Élie au roi (v. 16) est, mot pour mot, celui qu'il lui a déjà fait transmettre par les premiers messagers (v. 6). *h.* Litt. : *un chef de cinquantaine.*

le feu tomba du ciel et consuma le chef et ses cinquante hommes.

[11]Le roi envoya un autre capitaine avec ses cinquante hommes. Celui-ci monta et dit à Élie : « Homme de Dieu, le roi l'ordonne : descends tout de suite. » [12]Mais Élie lui répondit : « Si je suis un homme de Dieu, que le feu tombe du ciel et te consume, toi et tes cinquante hommes. » Et le feu tomba du ciel et consuma le chef et ses cinquante hommes.

[13]Le roi envoya encore un troisième capitaine avec ses cinquante hommes. Ce troisième capitaine, étant arrivé, se mit à genoux devant Élie et le supplia en disant : « Homme de Dieu, je t'en prie, que ma vie et celle de ces cinquante hommes, tes serviteurs, ait quelque prix à tes yeux ! [14]Voilà que le feu est tombé du ciel et a consumé les deux capitaines qui m'ont précédé. Que ma vie, maintenant, ait quelque prix à tes yeux ! »

[15]L'ange de Yahvé dit à Élie : « Descends avec cet homme ; n'aie nulle peur de lui. » Élie se leva et descendit avec lui pour se rendre auprès du roi. [16]Il dit à celui-ci : « Ainsi parle Yahvé : Parce que tu as envoyé des messagers consulter Baal-Zeboub, le dieu d'Ėqrôn, tu ne descendras plus du lit sur lequel tu es monté, car tu vas mourir. »

El [17]Aḥazya mourut, conformément à l'oracle de Yahvé prononcé par Élie, R et Joram, son frère, devint roi à sa place, la deuxième année de Joram, fils de Josaphat, roi de Juda ; Aḥazya, en effet, n'avait pas de fils[a].

[18]Le reste de l'histoire d'Aḥazyahou, ainsi que ses faits et gestes, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël ? R[D]

Récits sur le prophète Élisée[b].

Élisée héritier de l'esprit et de la puissance d'Élie[c].

2 *Élie enlevé au ciel.* [1]Le jour où Yahvé fit monter Élie au ciel dans la tempête, Élie et Élisée partirent de Guilgal[d]. Els [2]Élie dit à Élisée : « Reste ici, je te prie, car Yahvé m'envoie jusqu'à Béthel. » Élisée répondit : « Par la vie de Yahvé et par ta propre vie, [je veux être maudit] si je te quitte. » Ils descendirent donc à Béthel.

[3]Les fils de prophètes[e] qui étaient à Béthel [en] sortirent et vinrent trouver Élisée : « Sais-tu, lui dirent-ils, qu'aujourd'hui Yahvé va enlever ton maître au-dessus de toi, dans les airs[f] ? » Il répondit : « Moi aussi, je le sais. Silence ! » [4]Élie lui dit : « Élisée, reste ici, je te prie, car Yahvé m'envoie à Jéricho. » Il répondit : « Par la vie de Yahvé et par ta propre vie, [je veux être maudit] si je te quitte. » Ainsi ils arrivèrent à Jéricho.

[5]Les fils de prophètes qui étaient à Jéri-

11. « monta » G^L cf. v. 9, 13 (*H*) (lis. *wayyaʿal*). H : prit la parole. 12. « lui » H^* *G S* (lis. *'êlâw*). H : leur. « le feu tomba » H^* G L T (suppr. *'ělôhim*). H : le feu de Dieu tomba. 13. « Un troisième capitaine » G^L *L* (lis. *šelîšî*). H : le chef d'une troisième cinquantaine. « hommes » G^{BL} (suppr. *wayyaʿal*). H aj. : Et il monta. 14. « précédé » G^B. H aj. : et leurs cinquante [hommes]. — Mais voy. 14[b]. 16. « d'Ėqrôn » G^{BL}. H aj. : est-ce parce qu'il n'y a pas de Dieu en Israël dont on puisse consulter l'oracle ? (parenthèse ajoutée d'après v. 3 et 6). 17. « son frère » G^L *Theod S* (aj. *'âḥîw*). Manque en H.

a. Cette notice, qui ne cadre pas avec la chronologie de l'édition massorétique (1 Rois 22, 42, 52 ; 2 Rois 3, 1), mais avec celle des Septante (G^L) et ne reproduit pas exactement les formules ordinaires du rédacteur du livre des Rois, doit être d'une autre main. *b.* Bien que ces récits se présentent comme la suite de l'histoire d'Élie et qu'Élisée y apparaisse comme le disciple et le successeur du prophète de Tichbé, ils ne doivent pas être de la même main. Les différences entre les deux biographies tiennent, pour une part, à la diversité de caractère des deux hommes de Dieu : le disciple n'a pas la grandeur du maître ; ce n'est pas un solitaire, un homme du désert et un persécuté, mais le chef des confréries de « fils de prophètes », au milieu desquelles il vit, notamment dans celle de Guilgal (4, 38) ; il se soucie de la grandeur militaire d'Israël, et non pas uniquement, comme Élie, des droits de son Dieu. Mais la manière de raconter est différente aussi : le biographe d'Élie, sans harmoniser entièrement les épisodes qu'il rapporte, établit entre eux un lien intime, une progression ; la plupart des récits sur Élisée sont des anecdotes détachées, entre lesquelles les désaccords évidents abondent. Ces récits sont, du reste, de natures très diverses : les uns ont une haute valeur historique (tels ch. 3 ; 6, 24-7, 20) ; le plus grand nombre reproduisent les traditions hagiographiques, naïves et merveilleuses, qui couraient parmi les « fils de prophètes » sur leur chef vénéré. Plusieurs d'entre elles étaient de simples variantes de celles qu'on racontait sur Élie. *c.* Ce groupe de récits, bien qu'il contienne la relation de la fin d'Élie, appartient au cycle des traditions sur Élisée : témoin le rôle joué par les « fils de prophètes » ; Élie paraît demeurer à Guilgal (v. 1) comme Élisée. Il s'agissait de montrer comment Élisée fut accrédité comme successeur d'Élie. Les miracles accomplis par lui à Jéricho et à Béthel (v. 19-24) font pendant aux haltes qu'il a faites dans ces deux villes avec son maître (v. 2-6). *d.* Nom de plusieurs lieux saints possédant un cercle de pierres sacrées (voy. note *b* sur Jos. 4, 19 ; 1 Sam. 11, 15, etc.). Il s'agit évidemment ici d'une localité située au N. ou à l'O. de Béthel, probablement l'actuelle Djildjilia, à 12 kil. au nord de Beitin (Béthel). *e.* Voy. note *h* sur 1 Rois 20, 35. *f.* Litt. : *de dessus ta tête.*

cho abordèrent Élisée et lui dirent : « Sais-tu qu'aujourd'hui Yahvé va enlever ton maître au-dessus de toi, dans les airs »? Il répondit : « Moi aussi, je le sais. Silence! » [6] Élie lui dit : « Reste ici, je te prie, car Yahvé m'envoie vers le Jourdain. » Élisée répondit : « Par la vie de Yahvé et par ta propre vie, [je veux être maudit] si je te quitte. » Et ils continuèrent ensemble leur chemin.

[7] Cinquante fils de prophètes les avaient suivis; ils firent halte à distance, [mais] sans les perdre de vue, tandis qu'ils étaient tous deux arrêtés au bord du Jourdain. [8] Élie prit son manteau, le roula et en frappa les eaux, qui se séparèrent, et ils passèrent à pied sec [a]. [9] Tandis qu'ils passaient, Élie dit à Élisée : « Formule une demande : que puis-je faire pour toi, avant d'être enlevé loin de toi? » Élisée répondit : « Puissé-je recevoir une double part de ton esprit [b]! — [10] Tu demandes quelque chose de difficile, reprit Élie. Si tu me vois être enlevé loin de toi, cela te sera accordé [c]; sinon, ton souhait ne se réalisera pas. »

[11] Ils cheminaient [ainsi] en conversant, lorsque tout à coup un char de feu avec des chevaux de feu les sépara l'un de l'autre. Et Élie monta au ciel dans la tempête [d]. [12] Élisée, à cette vue, s'écria : « Mon père! Mon père! Char et cavalerie d'Israël [e]! » Puis il ne le vit plus. Il saisit alors ses vêtements et les déchira en deux [f].

[13] Il ramassa le manteau d'Élie, qui était tombé de ses épaules [g], et, revenant sur ses pas, il s'arrêta au bord du Jourdain. [14] Il prit le manteau qu'Élie avait laissé tomber de ses épaules et en frappa les eaux en disant : « Où donc est Yahvé, le Dieu d'Élie? » Quand il eut frappé les eaux, elles se séparèrent et Élisée passa. [15] Les fils de prophètes qui étaient à Jéricho [h], ayant vu de loin ce qui s'était passé, dirent : « L'esprit d'Élie repose sur Élisée. » Ils vinrent à sa rencontre et se prosternèrent devant lui jusqu'à terre.

[16] Ils lui dirent : « Il y a ici, parmi tes serviteurs, cinquante hommes robustes. Permets qu'ils aillent à la recherche de ton maître. Peut-être l'esprit de Yahvé l'a-t-il emporté et jeté sur quelque montagne ou dans quelque vallée [i]. » Élisée répondit : « Ne les envoyez pas. » [17] Mais ils insistèrent tellement qu'il n'osa plus refuser [j]; il dit : « Envoyez-les. » Ils envoyèrent donc cinquante hommes, qui cherchèrent Élie pendant trois jours, mais sans le trouver [k]. [18] Quand ils revinrent auprès d'Élisée, qui était resté à Jéricho, il leur dit : « Ne vous avais-je pas dit : N'y allez pas. — ? »

Élisée assainit la source de Jéricho.

[19] Les gens de la ville [l] dirent à Élisée : « Le site de la ville est agréable, comme mon seigneur peut le voir, mais l'eau est mauvaise et il n'y a qu'avortements dans ce pays [m]. » [20] Élisée dit : « Apportez-moi un plat neuf [n] et mettez-y du sel. » Ils lui apportèrent [ce qu'il demandait].

2, 14 : « Où — frappé » G^BA (*Sym L*) (lis. *'èphô* pour *'aph hou'*). H : Où est Yahvé..... Lui aussi, il frappa (?)

a. Cf. les traditions parallèles Ex. 14, 15-31 et Jos. 3, 1-17. *b.* Le fils aîné recevait double part dans l'héritage paternel (Deut. 21, 17). C'est le même privilège qu'Élisée sollicite dans la répartition de « l'esprit » d'Élie entre les divers prophètes. L'esprit prophétique était conçu, tel le *mana* des Polynésiens, comme une sorte de substance divisible et transmissible par contact (cf. Nomb. 11, 25). *c.* Pour voir les êtres et choses célestes, tels que les chevaux et les chars de feu, il faut avoir eu les yeux ouverts sur le monde invisible par faveur spéciale de Dieu (6, 17). *d.* Des chars et des chevaux de feu font partie de l'armée céleste (6, 17). Cf. le char et les chevaux du soleil dans le temple de Jérusalem (23, 11), le char du soleil et ceux des étoiles dans le livre astronomique d'Hénoch (72, 5; 75, 3, 8). D'autre part, dans les théophanies hébraïques, Yahvé apparaît au milieu de la tempête (Ex. 20, 18; Jug. 5, 4, 5; Job 38, 1; 40, 1 etc.). *e.* Le même titre est donné ailleurs (13, 14), à Élisée, auquel il convient mieux qu'à Élie : Élisée, qui révélait au roi d'Israël les plans de l'ennemi, pourvoyait l'armée d'eau et faisait même des prisonniers, valait réellement à son peuple tout un corps d'armée.

f. Signe de douleur extraordinaire : on se contentait en général d'y faire une entaille. *g.* Le vêtement participe des pouvoirs surnaturels de celui qui le porte : cf. 1 Rois 19, 19. *h.* Cette indication, qui ne figure pas au v. 7, est probablement une addition. En tout cas, de Jéricho, on ne peut apercevoir les rives du Jourdain. *i.* Cf. 1 Rois 18, 12 (note *d*), 46. *j.* Litt. : *ils le pressèrent jusqu'à confusion*; cf. Jug. 3, 25. *k.* Ainsi Élie avait été enlevé de terre tout vivant comme Hénoch (Gen. 5, 24). Plus tard, la légende juive parlera de divers autres saints personnages transportés au ciel, au moins temporairement; tels Abraham, Lévi, Moïse, Ésaïe, Sophonie, Baruch. Les parallèles sont nombreux dans les mythologies étrangères : selon les Babyloniens, Étana a été enlevé sur les ailes d'un aigle, le héros du déluge transporté avec sa femme et son pilote dans un séjour divin; d'après les Grecs, Hèraklès, Ménélas, etc. sont enlevés et mis au rang des dieux. *l.* Il s'agit sans doute de Jéricho (cf. v. 18). *m.* Litt : *et le pays avorte.* *n.* Sur la nécessité d'employer un objet n'ayant encore jamais servi, voy. Nomb. 19, 2 (et note *d*); Deut. 15, 19; 21, 3-4; 1 Sam. 6, 1 (et note *h*).

[21] Alors il sortit de la ville pour se rendre à la source [a]; il y jeta du sel et dit : « Ainsi parle Yahvé : j'assainis cette eau : elle ne causera plus ni mort ni avortement. » [22] L'eau devint saine et [l'est restée] jusqu'à ce jour, conformément à la parole prononcée par Elisée [b].

Élisée maudit des enfants irrespectueux.

[23] De là, il monta à Béthel. Comme il en gravissait le chemin, des petits garçons qui sortaient de la ville se moquèrent de lui en disant : « Monte, chauve! Monte, chauve [c]! » [24] Il se retourna, les regarda et les maudit au nom de Yahvé. Alors deux ourses sortirent de la forêt et mirent en pièces quarante-deux de ces enfants [d].

[25] De là, Elisée se rendit au mont Carmel, d'où il retourna à Samarie [e].

Joram, roi d'Israël.

Indications chronologiques. Appréciation.

R^D **3** [1] Joram [f], fils d'Achab, devint roi d'Israël, à Samarie, la dix-huitième année de Josaphat, roi de Juda, et il régna douze ans. [2] Il fit ce qui déplaît à Yahvé, non pas cependant comme son père et sa mère; car il fit enlever la stèle de Baal, que son père avait érigée [g]. [3] Mais il persévéra dans le péché que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] fait commettre à Israël : il ne s'en détourna point.

Campagne de Joram contre Mécha, roi de Moab [h].

[4] Mécha, roi de Moab, était [grand] éleveur de bétail [i]; il payait comme tribut au roi d'Israël cent mille agneaux et la laine de cent mille béliers. [5] A la mort d'Achab, le roi de Moab se révolta contre le roi d'Israël [j]. [6] Aussitôt [k] le roi Joram sortit de Samarie et passa Israël en revue. [7] Il envoya ce message à Josaphat, roi de Juda : « Le roi de Moab s'est révolté contre moi. Viendras-tu combattre à mes côtés contre Moab? » Josaphat répondit : « Oui, je ferai ce que tu feras; il en sera de mon peuple comme de ton peuple, de ma cavalerie comme de ta cavalerie [l]. » [8] Il ajouta : « Par quel chemin monterons-

21. « avortement » *L* (lis. peut-être *maškôlèt*). H : [femme] avortant. **3,** 2. « la stèle ». G [ici et 1, 18] : les stèles. 3. « le péché » G^B (lis. *beḥaṭṭa't*). H : les péchés (mais H, à la fin du v., a *mimmènnâ* = de lui). 6. « Israël » G (suppr. *kol*). H : tout Israël.

a. Il s'agit apparemment de l'abondante « source du Sultan », appelée aussi « fontaine d'Élisée », qui jaillit au pied des murs de l'ancienne Jéricho. Au temps de Josèphe, non seulement l'eau de cette source avait la réputation d'être très saine, mais on lui prêtait, comme aujourd'hui à beaucoup d'autres sources de Syrie et de Palestine, la vertu de rendre mères les femmes sans enfants (*B. J.*, IV, 8, 3). *b.* Moïse, de même, assainit l'eau amère de Mara, en y jetant un certain bois (Ex. 15, 23-25).

c. Peut-être les prophètes, à cette époque, se rasaient-ils une partie de la tête comme les membres de certaines tribus nomades (cf. Jér. 9, 26; 25, 23; 49, 32). *d.* Les prophètes étaient parfois traités avec un certain mépris (cf. 9, 11; 1 Sam. 10, 11-12). Mais ils passaient en même temps pour des êtres redoutables, en relations avec l'invisible. Ils jetaient des sorts au nom de Yahvé et malheur à qui osait manquer de respect à leur personne sainte (cf. 1, 9-14). — L'histoire des 42 enfants mis en pièces par des ourses était, du reste, peut-être l'adaptation d'un conte populaire. *e.* On attendrait plutôt, d'après v. 1 : il retourna à Guilgal. *f.* « Joram » est la forme latine du nom de ce prince. En hébreu : Yehoram ou Yoram. *g.* Cf. note c sur 1 Rois 16, 32. *h.* Ce récit doit être un extrait du recueil des traditions sur Élisée (Els); il y figurait à cause du rôle joué par le prophète dans cette campagne. Mais les événements politiques et militaires qui servent de cadre à l'intervention d'Élisée sont dépeints avec une exactitude évidente : la relation en est confirmée sur certains points, complétée sur d'autres par un document contemporain des faits, la stèle que Mécha, le roi de Moab, fit ériger pour célébrer ses victoires sur Israël, et qui, découverte à Dibôn en 1868, est entrée au musée du Louvre, grâce à Clermont-Ganneau. Cette stèle fut sans doute dressée après la chute de la dynastie d'Omri (842), car Mécha dit avoir eu la joie d'assister à la ruine d'Achab et de sa maison et de voir Israël périr pour toujours (l. 4 et 7). Il énumère avec fierté et reconnaissance envers son dieu Kemoch les villes qu'il a conquises et restaurées, tandis que le document israélite insiste avant tout sur la situation presque désespérée où le roi de Moab se trouva à un certain moment; mais il y a peut-être une allusion discrète à cette péripétie de la lutte dans ce passage de la stèle : « j'ai fait à Kemoch ce haut lieu de salut; car il m'a sauvé de tous les agresseurs (?) » (l. 3-4). *i.* Le même qualificatif est donné au prophète Amos (1, 1 et 7, 14 [G]) et déjà au principal prêtre d'Ougarit-Ras Chamra. *j.* La date indiquée est, en soi, très vraisemblable; les vassaux profitaient, d'ordinaire, des changements de règne qui survenaient dans l'État suzerain pour essayer de secouer le joug en refusant le tribut. Il y a, il est vrai, dans l'inscription de Mécha, un passage d'où l'on a déduit que la révolte eut lieu dès le milieu du règne d'Achab. « Omri, y lit-on (l. 7 et 8), s'était emparé de Médeba (ville à la frontière moabite) et [Israël] y demeura pendant son règne et la moitié du règne de son fils. » Mais le texte ajoute : « [soit] pendant 40 ans » (et non pas « pendant 23 ans », comme le demanderait la chronologie du livre des Rois). Il est donc probable qu'il faut lire en mettant d'autres voyelles, « et la moitié du règne de *ses fils* » (à savoir Achab, Aḥazyahou et Joram), ce qui ferait tomber la reconquête de Médeba par Moab 30 ans [12 (Omri) + 36 (ses fils) : 2] ou 34 ans [12 (Omri) + 22 (Achab)] après l'avènement d'Omri. D'ailleurs Médeba a pu rester 40 ans aux mains d'Israël si c'est une des dernières places reprises par Mécha, plusieurs années après sa révolte. *k.* Litt. : *En ce jour-là*, le jour même. Si ces mots, ainsi que l'expression « à la mort d'Achab », doivent être pris à la lettre, le roi d'Israël qui tenta de réprimer la révolte serait non pas Joram, qui ne monta sur le trône que deux ans après la mort d'Achab, mais le successeur immédiat de ce prince, Aḥazyahou; cela expliquerait la mention de la défection de Moab sous Aḥazyahou (1, 1). Peut-être le récit primitif du ch. 3 portait-il partout « le roi d'Israël » et l'identification de ce souverain anonyme avec Joram est-elle le fait du compilateur. *l.* Le roi de Juda était plus ou moins vassal du roi d'Israël; cf. 1 Rois 22, 4, passage reproduit ici textuellement.

nous? — Par le chemin du désert d'Édom, » répondit [le roi d'Israël[a]].

[9] Le roi d'Israël, le roi de Juda et le roi d'Édom[b] se mirent en marche; mais quand ils eurent contourné [la mer Morte] pendant sept jours, ils manquèrent d'eau, tant pour l'armée que pour les bêtes qui la suivaient. [10] Alors le roi d'Israël s'écria : « Hélas! Yahvé a appelé [ici] ces trois rois pour les livrer aux mains de Moab! » [11] Josaphat dit : « N'y a-t-il pas ici de prophète de Yahvé, par qui nous puissions consulter Yahvé? » L'un des serviteurs du roi d'Israël répondit : « Il y a ici Élisée, fils de Chaphat[c], qui versait l'eau sur les mains d'Élie[d]. » [12] Josaphat dit : « La parole de Yahvé est avec lui. »

Le roi d'Israël, Josaphat et le roi d'Édom descendirent auprès d'Élisée. [13] Élisée dit au roi d'Israël : « Qu'y a-t-il de commun entre moi et toi? Adresse-toi aux prophètes de ton père et aux prophètes de ta mère[e]! » Le roi d'Israël lui répondit : « Ne refuse pas [de répondre], car c'est Yahvé qui a appelé [ici] ces trois rois pour les livrer aux mains de Moab! » [14] Élisée reprit : « Par la vie de Yahvé, [Dieu] des armées, que je sers, [je te jure] que, si je n'avais égard à Josaphat, roi de Juda, je n'aurais pas pour toi un regard, je ne te verrais même pas. [15] Et maintenant, amenez-moi un musicien! » Dès que le musicien toucha les cordes, la main de Yahvé se posa sur Élisée[f] [16] et il dit : « Ainsi parle Yahvé : Creusez cette vallée de fosses, de fosses [en masse][g]! — [17] Car ainsi parle Yahvé : Vous ne sentirez pas de vent, vous ne verrez pas de pluie et [cependant] cette vallée se remplira d'eau et vous boirez, vous, votre armée et vos bêtes. [18] Mais ce n'est pas encore assez aux yeux de Yahvé : il livrera Moab entre vos mains. [19] Vous réduirez toutes les places fortes, vous abattrez tous les arbres fruitiers[h], vous comblerez toutes les sources et vous ferez de tous les champs fertiles des terres désolées en les couvrant de pierres. » [20] Le [lendemain] matin, à l'heure où l'on offre l'oblation[i], on vit de l'eau arriver du côté d'Édom et cette eau couvrit le pays.

[21] Quand les Moabites apprirent que les rois montaient pour les attaquer, tous les hommes à partir de l'âge où l'on peut ceindre un baudrier se rassemblèrent et se postèrent à la frontière. [22] Le lendemain de bon matin, comme le soleil se levait sur les eaux, les Moabites aperçurent en face d'eux les eaux rouges comme du sang[j]. [23] Ils s'écrièrent : « C'est du sang! Sûrement les rois s'entretuent, ils échangent des coups. Et maintenant, Moab, au butin! » [24] Ils vinrent donc attaquer le camp d'Israël. Mais les Israélites se dressèrent et battirent les Moabites, qui lâchèrent pied devant eux; ils

15. « toucha... se posa » *G L* (lis. *wayehi*). H : touchait... se posait (?). — Texte incertain. 17. « votre armée » G^{L} (lis. *oumaḥănêkèm*). H : et vos bestiaux. 19. « fortes » G^{BL}. H aj. : et toute ville d'élite (dittogr. des mots précédents). 24. « ils pénétrèrent — pays » *G* (lis. *wayyâbô'ou bô'*). H^{k} : il pénétra en elle (?). H^{q} : ils la battirent (?).

a. Il semble, bien que ce ne soit pas dit formellement, que ce soit le suzerain, non le vassal, qui ait choisi la voie par laquelle se ferait l'attaque. Plusieurs raisons ont pu le déterminer à adopter la route beaucoup plus longue, qui consistait à tourner la mer Morte par le sud, notamment la crainte, si l'on passait par le nord et l'est de la mer Morte, d'être attaqué à revers par le roi d'Aram, au cas où Mécha appellerait celui-ci à son secours (cf. v. 26). — Peut-être, dans le récit originel, la question sur le chemin à suivre était-elle posée *à Yahvé* et est-ce lui qui, par un oracle, « appelait » les rois coalisés dans le désert édomite; cela expliquerait mieux la plainte du roi d'Israël (v. 10 et 13). *b.* D'après 1 Rois 22, 48), Édom, au temps de Josaphat, n'avait plus de roi, mais était administré par un gouverneur judéen. Y a-t-il ici un léger anachronisme ou bien Josaphat, au temps de la campagne contre Moab, n'avait-il pas encore déposé le souverain édomite, ou encore les Édomites avaient-ils de nouveau un roi national, vassal de Juda? *c.* A la différence d'Élie le solitaire farouche, Élisée accompagnait les armées, évidemment pour pouvoir donner aux chefs les directions de Yahvé sur les opérations militaires. *d.* C'est-à-dire qui était attaché comme serviteur à la personne d'Élie. Josué avait, de même, été au service de Moïse avant de devenir son successeur (Jos. 1, 1). *e.* Le biographe d'Élisée a, on le voit, sur l'attitude religieuse des Omrides, la même opinion que l'auteur de l'histoire d'Élie : ces princes sont des adorateurs de Baal et d'Astarté. *f.* C'est-à-dire : il entra en extase (cf. 1 Rois 18, 46). Chez les « fils de prophètes » comme chez les *nebiîm* du temps de Saül (1 Sam. 10, 5), l'inspiration pouvait être provoquée par la musique, la danse, une gesticulation violente. Mêmes pratiques chez les prophètes de Baal (1 Rois 18, 26-29) et chez les derviches de l'Orient moderne. *g.* Cette vallée est sans doute celle du Ouadi el-Ḥesa, l'ancien « torrent des Saules » (És. 15, 7), frontière entre Moab et Édom, au S. de la mer Morte. C'est encore la coutume dans cette région de creuser des fosses pour atteindre la couche d'eaux souterraines retenue par le sous-sol imperméable. *h.* L'interdiction de ces pratiques de guerre barbares ne figure dans les lois israélites qu'à partir du VIIe siècle (Deut. 20, 19-20). *i.* Il s'agit du sacrifice du matin, soit qu'au IXe siècle il ne consistât peut-être pas encore en un holocauste, soit qu'« oblation » soit, ici, un terme général applicable aux sacrifices sanglants comme aux offrandes de céréales. Voy. 1 Rois 18, 29 et note *i*. *j.* L'eau qui couvrait la vallée était colorée par les reflets du soleil levant.

pénétrèrent de plus en plus [dans le pays] en battant les Moabites. [25] Ils détruisirent les villes; ils couvrirent de pierres tous les champs fertiles, chacun d'eux en lançant une; ils bouchèrent toutes les sources et abattirent tous les arbres fruitiers, tant qu'enfin il ne resta plus que la seule [ville de] Qir Ḥarèset[a]; les frondeurs la cernèrent et commencèrent l'attaque.

[26] Le roi de Moab, voyant que les assaillants étaient les plus forts[b], prit avec lui sept cents hommes armés d'épées, pour se frayer un passage vers le roi d'Aram[c]; mais il ne put y parvenir. [27] Alors il prit son fils premier-né, qui devait régner après lui, et l'offrit en holocauste sur le rempart[d]. Et une grande colère éclata contre Israël[e], qui dut se retirer, cessant de presser le roi de Moab, et retourner dans son pays.

Miracles divers d'Élisée.

4 *L'huile de la veuve f.*

[1] La femme de l'un des fils de prophètes implora Élisée en disant : « Mon mari, ton serviteur, est mort et tu sais que ton serviteur craignait Yahvé. Or, le créancier est venu prendre mes deux enfants pour en faire ses esclaves[g]. » [2] Élisée lui dit : « Que puis-je faire pour toi?... Dis-moi ce que tu as [encore] à la maison. » Elle répondit : « Ta servante n'a plus rien à la maison, si ce n'est un flacon[h] d'huile. » [3] Élisée reprit : « Va emprunter au dehors des vases à tous tes voisins, des vases vides et non en petit nombre. » [4] Puis tu rentreras, tu fermeras la porte sur toi et sur tes fils; tu verseras [ton huile] dans tous ces vases et, à mesure qu'ils seront pleins, tu les mettras de côté. »

[5] Elle le quitta; elle fit comme il l'avait ordonné; puis elle ferma la porte sur elle et sur ses fils; ils lui apportaient [les vases] et elle versait. [6] Lorsque les vases furent remplis, elle dit à son fils : « Apporte-moi encore un vase. » Il lui répondit : « Il n'y a plus de vases. » Alors l'huile cessa de couler. [7] La femme vint raconter [la chose] à l'homme de Dieu, qui lui dit : « Va vendre cette huile et paie ta dette; puis tu vivras, ainsi que tes fils, avec ce qui restera. »

Élisée ressuscite le fils de la Sunamite i.

[8] Un jour qu'Élisée passait à Sunem[j], une femme riche de l'endroit le retint pour un repas. Et depuis, chaque fois qu'il passait par là, il entrait chez elle pour prendre un repas. [9] Elle dit à son mari : « Écoute, je te prie. Je sais que cet homme qui s'arrête toujours chez nous est un saint homme de Dieu. [10] Construisons

25. « tant — Qir » lis. *'ad hiššâ'ir lebaddâh qîr*. H : jusqu'à ce qu'il laissât ses pierres à Qir (?). — Texte incertain. « Ḥarèset » cf. És. 16, 7. H : Ḥarèchet. 26. « d'Aram ». H : d'Édom. — Ces deux noms sont très souvent confondus dans les manuscrits. 27. « son (litt. : leur) pays » G^{L} *S L* S^{hex} (lis. *le'arṣâm*). H : le pays. 4, 4. « dans » *G L* (lis. *'èl*). H : sur. 5. « elle — ordonné » G^{L} (aj. *watta'as kèn*). Manque en H. 7. « ta dette ». T (L) : tes créanciers (*nôšayeki*). « ainsi que » *G S L* (lis. *oubânayeki*). Manque en H. On pourrait aussi corriger *we'èt* et *teḥayyi* : puis tu feras vivre tes fils..

a. Qir Ḥarèsèt (cf. És. 16, 7), appelée aussi Qir Ḥèrès, « le mur des tessons » (És. 16, 11; Jér. 48, 31, 36) ou Qir Moab, « le mur de Moab » (És. 15, 1), était la capitale du royaume. Elle est probablement à identifier, comme le veut le Targoum, avec el-Kerak, une des places les plus fortes de la Palestine. Voy. 3e note sur És. 15, 1. *b.* Litt. : *que le combat était trop fort pour lui.* *c.* Le texte porte « vers le roi d'Édom ». Il faudrait supposer que Mécha espérait trouver certaines connivences parmi les Édomites, qui ne prenaient part à cette expédition que contraints par leurs obligations de vassaux de Juda. Cependant il paraît plus probable que le vaincu cherchait à gagner le pays du roi d'Aram, l'ennemi héréditaire d'Israël : les mots Aram (*'rm*) et Édom (*'dm*) se confondaient absolument dans l'ancienne écriture hébraïque; aussi sont-ils souvent employés l'un pour l'autre (16, 6; 24, 2; 1 Rois 11, 25 b). *d.* L'immolation d'une victime humaine, spécialement celle d'un enfant unique ou d'un fils aîné, était considérée comme l'offrande la plus précieuse qu'on pût faire à la divinité (Gen. 22; Jug. 11, 31-40; 2 Rois 16, 3; 21, 6), donc comme le moyen le plus efficace dont on disposât pour essayer de regagner sa faveur (Mi. 6, 7). Or, les revers essuyés par Moab venaient, selon Mécha, de ce que « Kemoch était irrité contre son pays » (l. 5). — Le sacrifice est accompli sur le rempart, afin que les assiégeants, qui croient aussi à l'efficacité souveraine de cette pratique, en soient témoins. Il n'était pas nécessaire qu'un holocauste fût offert dans un sanctuaire déjà existant; il pouvait l'être sur un autel construit *ad hoc* ou sur une simple pierre choisie à cette intention (1 Sam. 6, 14; 14, 33-35; 2 Sam. 6, 13; 24, 25; cf. Gen. 8, 20; 22, 9; etc.). *e.* Le douloureux sacrifice produisit l'effet désiré : Kemoch tourna sa colère contre les ennemis de Mécha, qui furent vaincus et durent se retirer. Le narrateur israélite s'expliquait sans doute que le dieu de Moab eût été cette fois plus fort que le Dieu d'Israël, parce que le combat avait lieu dans le pays de Kemoch; selon les anciens Israélites, le pouvoir de Yahvé n'était absolu que dans les limites du territoire de son peuple (cf. Jug. 11, 24). *f.* Miracle fort semblable à celui qu'Élie accomplit, d'après 1 Rois 17, 8-16, en faveur d'une veuve phénicienne, à Sarepta. *g.* Le créancier pouvait saisir non seulement les biens, mais les enfants et la personne même du débiteur insolvable : il les employait comme esclaves ou les vendait (Am. 2, 6; 8, 6; És. 50, 1; Néh. 5, 5, 8; Mt 18, 25; cf. Ex. 21, 2, 7). *h.* La traduction de ce mot n'est pas sûre. On pourrait aussi entendre, avec G L : « si ce n'est de quoi m'oindre d'huile ». *i.* Récit parallèle dans l'histoire d'Élie 1 Rois 17, 17-24. *j.* Auj. Soulem, cf. 1 Rois 1, 3.

donc une petite chambre haute pourvue de murs[a] et mettons-y, à son intention, un lit, une table, un siège et de quoi s'éclairer[b] : quand il viendra chez nous, il pourra s'y retirer. »

11 Or, un jour, Élisée, étant venu à Sunem, se retira dans la chambre haute et y coucha. 12 Il dit à Guéḥazi, son serviteur : « Appelle cette Sunamite ». Il l'appela et elle se présenta devant lui[c]. 13 Élisée dit à Guéḥazi : « Dis-lui : Pour tout cet empressement que tu nous a témoigné, que peut-on faire en ta faveur ? Faut-il parler pour toi au roi ou au chef de l'armée ? » Elle répondit : « J'habite [en sûreté] au milieu de mon clan[d]. » 14 Élisée dit alors : « Que pourrait-on donc faire pour elle ? » Guéḥazi répondit : « Eh bien ! elle n'a pas de fils, et son mari est âgé. » 15 Élisée dit : « Appelle-la. » Guéḥazi l'appela et elle se présenta à la porte. 16 Élisée dit : « Dans un an, à pareille époque, tu presseras dans tes bras un fils[e]. » Elle répondit : « Oh non, mon seigneur, toi qui es un homme de Dieu, ne trompe pas ta servante ! »

17 Cette femme conçut et elle mit au monde un fils l'année suivante, à la même époque, comme Élisée le lui avait annoncé. 18 L'enfant grandit. Mais, un jour qu'il était allé trouver son père auprès des moissonneurs, 19 il se plaignit à son père : « Ma tête ! ma tête ! » Le père dit au serviteur : « Porte-le à sa mère. » 20 Il l'emporta et le remit à sa mère. L'enfant resta couché sur les genoux de sa mère jusqu'à midi, puis il mourut. 21 Alors elle monta, l'étendit sur le lit de l'homme de Dieu, puis elle ferma la porte sur lui et elle sortit. 22 Elle fit appeler son mari et lui dit : « Envoie-moi, je te prie, un serviteur avec une ânesse : je cours chez l'homme de Dieu et je reviens. » 23 Il dit : « Pourquoi vas-tu chez lui aujourd'hui ? Ce n'est ni nouvelle lune ni sabbat[f]. » Elle répondit : « Sois tranquille. » 24 Elle fit seller l'ânesse et dit au serviteur : « Conduis toujours et ne t'arrête pas, à moins que je ne te le dise. »

25 Elle partit donc et arriva auprès de l'homme de Dieu sur le mont Carmel. L'homme de Dieu, l'ayant aperçue de loin, dit à Guéḥazi son serviteur : « Voici cette Sunamite. 26 Cours donc au-devant d'elle et demande-lui : Te portes-tu bien ? Ton mari et l'enfant vont-ils bien ? » Elle répondit : « Oui[g]. » 27 Mais, arrivée auprès de l'homme de Dieu sur la montagne, elle lui embrassa les pieds. Guéḥazi s'approcha pour la repousser ; mais l'homme de Dieu lui dit : « Laisse-la, car son âme est pleine d'une amère douleur et Yahvé m'[en] a caché [la cause] ; il ne m'[en] a rien révélé. » 28 Elle dit : « Est-ce que j'avais demandé un fils à mon seigneur ? Ne t'avais-je pas dit : Ne me trompe pas ? »

29 Élisée dit à Guéḥazi : « Ceins tes reins, prends à la main mon bâton et pars. Si tu rencontres quelqu'un, ne le salue pas[h] et, si quelqu'un te salue, ne lui réponds pas. Puis tu poseras mon bâton sur le visage de l'enfant. » 30 Mais la mère de l'enfant dit : « Par la vie de Yahvé et par ta propre vie, [que je sois maudite] si je te quitte ! » Alors Élisée se leva et la suivit. 31 Guéḥazi, cependant, les avait devancés ; il posa le bâton sur le visage de l'enfant ; mais il ne se produisit

13. « mon clan (litt. : mes gens) » lis. *'ammay*. H : mon peuple. 17. « comme—annoncé » *G S* (lis. *ka'ăšèr*). H. que lui avait dite Élisée. 20. « resta couché » d'après *G^{BA}* (lis. *wayyiškab*). H : resta.

a. Pour les hôtes de passage on dressait d'ordinaire une simple tente sur la terrasse de la maison (1 Sam. 9, 25 ; cf. 2 Sam. 16, 22 ; Néh. 8, 16). L'hospitalière Sunamite veut que pour Élisée l'on bâtisse une chambre en maçonnerie. *b*. Tel était, dans l'ancien Israël, le mobilier très simple d'une chambre, même chez des gens riches. *c*. Devant Guéḥazi ; car Élisée parle d'abord à la Sunamite par l'intermédiaire de son serviteur. A la fin seulement (v. 15-16) elle se présente devant l'homme de Dieu et celui-ci lui parle directement. Peut-être le texte a-t-il été plus ou moins altéré. *d*. La Sunamite appartient à un clan puissant et n'a pas besoin d'implorer les faveurs du roi ou du chef de l'armée (c'était lui, par exemple, qui présidait aux dénombrements [2 Sam. 24, 2-9], bases de l'assiette de l'impôt). Même sous les Omrides, les nobles d'Éphraïm gardaient leur fière indépendance et ne comptaient guère avec le pouvoir royal. *e*. Cf. Gen. 18, 10, 14. *f*. Lors de la moisson, on n'interrompait le travail que les jours de sabbat ou de nouvelle lune (Ex. 34, 21). Il ressort de ce texte qu'anciennement on n'avait pas encore limité à 2.000 coudées (1.000 mètres) la distance qu'on pouvait parcourir le jour du sabbat (Act. 1, 12) : le Carmel, où Élisée résidait, est à 25 kil. environ de Sunem. *g*. A propos de cette contre-vérité, cf. note *d* sur 2 Sam. 18, 29. *h*. Litt. : *ne le bénis pas*. Élisée défend à Guéḥazi de saluer personne et même de répondre à qui le saluera, non seulement parce que cela lui ferait perdre un temps précieux, mais parce que, en disant à quelqu'un : « Que la paix soit sur toi », il lui communiquerait quelque chose de « sa paix » (Luc 10, 5-6), il dépenserait donc une partie de la force spirituelle dont il dispose ; or, il la lui faut tout entière pour accomplir sa mission (cf. Luc 10, 4).

pas un son, pas un signe d'attention[a]. Il revint donc à la rencontre d'Élisée et lui rapporta la chose en disant : « L'enfant ne s'est pas réveillé[b]. »

32 Élisée arriva à la maison et trouva l'enfant mort, étendu sur son lit. 33 Il entra [dans la chambre], ferma la porte sur lui et sur l'enfant et se mit à prier Yahvé. 34 Puis il monta [sur le lit] et se coucha sur l'enfant, ses yeux sur ses yeux, ses mains sur ses mains[c] ; il resta [ainsi] courbé sur lui et le corps de l'enfant se réchauffa. 35 Alors Élisée se releva, marcha de long en large dans la pièce, puis il monta [de nouveau sur le lit] et se courba sur l'enfant. Et l'enfant éternua par sept fois[d] et ouvrit les yeux. 36 Élisée appela Guéḥazi et dit : « Appelle cette Sunamite. » Il l'appela. Elle se rendit auprès de lui. Il lui dit : « Emporte ton fils. » 37 Alors elle entra, se jeta aux pieds d'Élisée et se prosterna devant lui jusqu'à terre ; puis elle prit son fils et sortit.

Miracles accomplis pendant une famine[e].
1. Le potage immangeable.

38 Élisée était revenu à Guilgal[f]. Comme la famine[g] sévissait dans le pays et que les fils des prophètes étaient assis devant lui[h], il dit à son serviteur : « Mets la grande marmite et fais cuire un potage pour les fils des prophètes. » 39 Quelqu'un alla aux champs pour cueillir des légumes. Il trouva dans les champs une plante grimpante[i], sur laquelle il cueillit des coloquintes sauvages[j] ; il en remplit son manteau, puis, étant rentré, il les coupa en morceaux et les mit dans la marmite destinée au potage, sans savoir [ce qu'était ce fruit]. 40 On servit à manger à ces hommes. Mais, lorsqu'ils eurent goûté de ce potage, ils se récrièrent et dirent : « Homme de Dieu, la mort est dans cette marmite ! » et ils ne purent manger [ce qu'on leur servait]. 41 Élisée dit : « Apportez de la farine. » Il la jeta dans la marmite, puis il dit : « Sers ces gens et qu'ils mangent ! » Et il n'y avait plus rien de mauvais dans la marmite.

2. Multiplication des pains.

42 Un homme venu de Baal-Chalicha[k] apporta à l'homme de Dieu comme prémices[l] vingt pains d'orge et des grains de blé frais dans sa besace[m]. Élisée dit : « Donne [ces vivres] à ces gens et qu'ils mangent. » 43 Son serviteur répondit : « Comment servirais-je cela à cent personnes ? » Élisée dit : « Donne [ces vivres] à ces gens et qu'ils mangent. Car ainsi parle Yahvé : On mangera et on laissera des restes. » 44 Il les servit donc. Ils mangèrent et laissèrent des restes, conformément à l'oracle de Yahvé[n].

Guérison de Naaman l'Araméen.

5 *Naaman est guéri de la lèpre.*

1 Naaman[o], chef de l'armée du roi d'Aram, jouissait d'un grand crédit auprès de son maître et était

39. « dans — grimpante » *S* T* (lis. *baśśâdè*). H : une plante grimpante des champs. « sans savoir (litt. : et il ne savait pas) » *G^L S L* (lis. *yâdaᶜ*). H : et ils ne savaient pas. 40. « à ces hommes » *G S* (lis. *lâ'ănâšîm*). H : à des hommes. 42. « comme prémices » *G^B* (suppr. le 1er *lèḥèm*). H : comme pain de prémices.

a. Cf. 1 Rois 18, 29. *b*. Le bâton d'Elisée, comme le manteau d'Élie (2, 13-14 ; cf. 1 Rois 19, 19), renferme une partie de la puissance surnaturelle de l'homme de Dieu. Mais, il la faut tout entière pour accomplir un miracle aussi difficile que la résurrection d'un mort ; la présence du prophète lui-même est nécessaire. L'épisode de la vaine tentative de Guéḥazi constituait une péripétie de nature à entretenir l'intérêt ému des auditeurs en retardant le dénouement. *c*. Élisée joint à la prière des gestes qui doivent par eux-mêmes amener le retour du souffle et de la chaleur dans le corps de l'enfant, cf. 1 Rois 17, 20-22. *d*. L'éternuement passait dans l'antiquité pour le signe du passage d'un esprit par les narines ; il pouvait s'agir d'un esprit inspirateur (ainsi chez les classiques) ; ou bien c'était l'âme qui menaçait de sortir du corps de la personne qui éternuait (de là les bénédictions qu'il faut prononcer pour empêcher ce malheur), ou encore c'était l'âme qui y rentrait (c'est le cas ici) ; cf. Gen. 2, 7 ; 7, 22. *e*. Ces récits, destinés à célébrer les pouvoirs miraculeux d'Élisée, nous permettent d'entrevoir ce qu'était l'existence dans les communautés de « fils de prophètes », étroitement groupées autour de leur chef et vivant dans un monde de surnaturel, au milieu des multiples prodiges dus à l'action de l'esprit. *f*. Élisée est représenté, selon les récits, comme ayant sa résidence à Guilgal (cf. 2, 1), au Carmel ou à Samarie. *g*. Probablement la famine de sept ans dont il est question dans l'épilogue de l'histoire de la Sunamite (8, 1-3). *h*. L'idée n'est pas que la communauté habitât avec Élisée et qu'il eût constamment la charge de pourvoir à son entretien : il s'agit d'une certaine occasion où l'homme de Dieu reçut une centaine de « fils de prophètes » et où il fallut mettre la plus grande des marmites dont il disposait. *i*. Le mot employé désigne d'ordinaire un cep. *j*. Il s'agit, pense-t-on, du *citrullus colocynthis* ou de la *momordia claterium*, fruits qui ont, l'un et l'autre, une action émétique et purgative. *k*. Cf. 1 Sam. 9, 4. Peut-être auj. Kefr Tilt, à 26 kil. N. de Lydda et à 12 kil. environ à l'O. de Djildjilia (Guilgal).
l. C'est le seul exemple de prémices apportées à un homme de Dieu, non au prêtre d'un sanctuaire. *m*. Traduction conjecturale. *n*. Cf. Mc 6, 37-44 ; 8, 1-9. *o*. Ce mot, qui signifie « gracieux », était un titre appliqué à divers dieux (un des poèmes trouvés à Ras Chamra célèbre « la naissance des dieux gracieux et beaux »), mais était devenu une sorte de nom propre désignant Adonis (cf. Es. 17, 10). Le général dont il est ici question était sans doute placé sous le patronage de ce dieu ; mais le verbe ou l'attribut qui marquait sa relation avec « le [dieu] gracieux » était tombé (cf. Hadad [1 Rois 11, 14], Baal, Zeboul, etc.).

très considéré, parce que c'était par lui que Yahvé avait donné la victoire aux Araméens[a]. Mais cet homme était lépreux. 2 Or, des Araméens, sortis en bandes de leurs territoires pour piller[b], avaient capturé une petite fille et l'avaient ramenée du pays d'Israël. Elle passa au service de la femme de Naaman. 3 Elle dit à sa maîtresse : « Oh si mon maître pouvait se trouver en présence du prophète qui est à Samarie[c]! Il le guérirait de sa lèpre. » 4 Naaman alla rapporter ce propos à son maître; il dit : « La jeune fille du pays d'Israël a dit telle et telle chose. » 5 Le roi d'Aram répondit : « Va, pars. J'enverrai une lettre au roi d'Israël. » Naaman se mit donc en route, emportant avec lui dix talents d'argent[d], six mille sicles d'or[e] et dix vêtements de gala. 6 Il transmit au roi d'Israël la lettre, qui était ainsi conçue : « Quand cette lettre te parviendra, [sache que] je t'envoie mon serviteur Naaman pour que tu le délivres de sa lèpre[f]. » 7 A la lecture de cette lettre, le roi d'Israël déchira ses vêtements en s'écriant : « Suis-je un dieu, ayant le pouvoir de faire mourir et de faire vivre, que ce [roi] m'envoie l'ordre de délivrer un homme de sa lèpre[g]? Reconnaissez et constatez qu'il me cherche querelle, tout simplement. »

8 Lorsque Élisée, l'homme de Dieu, apprit que le roi d'Israël avait déchiré ses vêtements, il envoya dire au roi : « Pourquoi as-tu déchiré tes vêtements? Laisse Naaman venir à moi et il saura qu'il y a un prophète en Israël. » 9 Naaman vint avec ses chevaux et son char et s'arrêta à la porte de la maison d'Élisée. 10 Élisée lui fit dire par un messager[h] : « Va te baigner sept fois dans le Jourdain et ta chair redeviendra nette. » 11 Naaman se mit en colère et s'en alla en disant : « Voilà, je m'étais dit : Il sortira lui-même et se tiendra là debout; il invoquera le nom de Yahvé son Dieu en étendant la main vers le lieu saint[i] et guérira le lépreux. — 12 Est-ce que l'Amana et le Parpar, les fleuves de Damas, ne valent pas mieux que toutes les eaux d'Israël[j]? Ne pourrais-je pas m'y baigner et redevenir net? » Il prit donc la direction du retour et partit en colère.

13 Mais ses serviteurs s'approchèrent et intervinrent auprès de lui en disant : « Si le prophète t'avait ordonné quelque chose de difficile, ne le ferais-tu pas? A plus forte raison, quand il te dit : Baigne-toi et tu deviendras net. » 14 Alors Naaman descendit vers le Jourdain, s'y plongea sept fois selon l'ordre de l'homme de Dieu et sa chair redevint nette comme celle d'un petit enfant.

15 Il retourna avec toute sa suite auprès de l'homme de Dieu. Étant entré, il se présenta devant lui et dit : « Je sais maintenant qu'il n'y a point de dieu sur toute la terre si ce n'est en Israël. Veuille donc accepter un présent de [la main de] ton serviteur. » 16 Élisée répondit : « Par la vie de Yahvé, que je sers, [je veux être maudit] si j'accepte [quoi que ce soit]. » Naaman le pressa d'accepter; mais il refusa. 17 Naaman dit alors : « Si tu n'acceptes pas, permets du moins qu'on donne à ton serviteur de la terre, autant qu'en peuvent porter deux mulets, car ton serviteur n'offrira plus d'holocauste

5, 1. « était lépreux » G^L (suppr. *gibbôr ḥayil*). H : était un vaillant, lépreux. 9. « ses — char » H^q. H^k : son cheval et son char. G^{lex} : cheval et char. 10. « redeviendra nette (litt. : pure) » *S* (lis. *weṭâhar*). H : te reviendra et tu seras pur. 12. « Amana » H^q (*S*) *T*. H^k G : Abana. 13. « Si » lis. *'im* (avec G^L *S L*) et suppr. *'âbî* [dittogr. de *'im*] (avec G^{BA}). H : mon père.

a. Cette explication des succès de Naaman n'était, naturellement, pas celle du roi d'Aram, mais celle du narrateur israélite. Elle n'implique, du reste, pas nécessairement que celui-ci conçût déjà clairement Yahvé, ainsi que le feront les prophètes depuis le VIIIe siècle, comme le Dieu unique, dirigeant les destinées de toutes les nations. L'idée paraît être plutôt que le Dieu d'Israël, irrité contre son peuple, a voulu qu'il fût défait par ses ennemis, les Araméens; Mécha explique, de même, les victoires d'Israël sur Moab par la colère de Kemoch contre les siens. Cf. v. 17. *b*. Même en temps de paix, Araméens et Israélites exécutaient des razzias les uns chez les autres. *c*. Dans ce récit, Élisée est représenté comme habitant la capitale, Samarie, où il a sa maison (v. 9 et 25). *d*. Env. 93.750 fr. or. *e*. Env. 337.500 fr. or. *f*. A l'époque où se passe cet épisode, le roi d'Israël était le très humble vassal du roi d'Aram. Celui-ci donne des ordres, sans circonlocutions diplomatiques et le roi de Samarie doit obéir, inquiet et résigné. *g*. La lèpre, sous certaines de ses formes, est incurable encore aujourd'hui. *h*. Le prophète de Yahvé, après avoir parlé d'égal à égal au roi d'Israël, traite le haut dignitaire araméen en inférieur : il le laisse attendre à sa porte et ne communique avec lui que par un serviteur. *i*. Litt. : *vers le lieu*. D'autres entendent : vers la place [malade]. Mais il n'allait pas de soi que la lèpre fût, chez Naaman, localisée en un point unique.
j. L'*Amana*, est le Nahr Barada, dont les sept bras arrosent la ville et les jardins de Damas. Le *Parpar* est le Nahr el-Aouadj, un peu plus au sud; un ruisseau, appelé encore aujourd'hui Barbar, s'y déversait autrefois. L'oasis de Damas, en raison notamment de l'abondance et de la fraîcheur de ses eaux, passe chez les Arabes pour un reflet du paradis.

ni de sacrifice à d'autres dieux qu'à Yahvé[a]. 18 Toutefois, que Yahvé veuille pardonner une chose à ton serviteur : quand mon maître entrera dans le temple de Rimmôn[b] pour s'y prosterner et qu'il s'appuiera sur mon bras, je pourrai, quand il se prosternera dans le temple de Rimmôn, me prosterner, moi aussi, dans le temple de Rimmôn. Que Yahvé veuille bien pardonner ce geste à ton serviteur. » 19 Élisée lui répondit : « Va en paix[c]. »

Guéḥazi est frappé de la lèpre.

Naaman, après l'avoir quitté, était déjà parvenu à une kibra de pays[d] 20 lorsque Guéḥazi, serviteur d'Élisée, se dit : « Voilà que mon maître a ménagé ce Naaman, cet Araméen, en refusant d'accepter de sa main ce qu'il avait apporté. Par la vie de Yahvé, [je veux être maudit] si je ne cours pas après lui et n'obtiens pas quelque chose de lui. » 21 Guéḥazi s'élança donc sur les pas de Naaman. Naaman, le voyant courir après lui, sauta à bas de son char, vint à sa rencontre et dit : « Tout va-t-il bien? » 22 Guéḥazi répondit : « Oui, mon maître m'envoie pour te dire : Il m'arrive à l'instant de la montagne d'Éphraïm deux jeunes fils de prophètes. Donne[-moi], je te prie, pour eux un talent d'argent et deux vêtements de gala. » 23 Naaman répondit : « Consens à accepter deux talents. » Il insista auprès de lui et serra deux talents d'argent dans deux bourses et deux vêtements de gala[e], qu'il remit à deux de ses serviteurs pour les porter devant Guéḥazi. 24 Arrivé à l'Ophel[f], Guéḥazi prit de leurs mains [les bourses] et [les] déposa dans la maison, puis il renvoya ces hommes, qui se retirèrent.

25 Mais lorsqu'il rentra et se présenta devant son maître, Élisée lui dit : « D'où viens-tu, Guéḥazi? » Il répondit : « Ton serviteur n'est allé nulle part. » 26 Mais Élisée lui dit : « N'étais-je pas présent auprès de toi en esprit[g] lorsqu'un homme quitta son char pour venir à ta rencontre? Et maintenant, tu as reçu l'argent et tu vas pouvoir acheter des vêtements, des oliviers et des servantes; 27 mais la lèpre de Naaman va s'attacher à toi et à tes descendants, à perpétuité. » Guéḥazi quitta Élisée : il était lépreux [et blanc] comme la neige[h].

Le fer de hache qui surnage.

6 1 Les fils des prophètes dirent à Élisée : « Tu le vois, le lieu où nous nous asseyons devant toi[i] est devenu trop étroit pour nous. 2 Allons jusqu'au Jourdain[j]. Chacun de nous y prendra une poutre et nous nous ferons là un lieu où nous pourrons nous asseoir [devant toi]. Élisée répondit : « Allez. » 3 Mais un [des fils de prophètes] dit : « Veuille, je te prie, venir avec tes serviteurs. » Il répondit : « J'irai. » 4 Et il partit avec eux.

Arrivés au Jourdain, ils se mirent à couper les arbres. 5 Mais, comme l'un d'eux abattait sa hache, le fer tomba dans l'eau.

18. « Toutefois (litt. : Et) » G^L *S* (lis. *weladdâbâr*). Manque en H. — Texte incertain. « il se prosternera » G (lis. *behištaḥâwôtô*). H : je me prosternerai (?). 20. « d'Élisée » *G*. H aj. : l'homme de Dieu. 23. « insista » (G) *L* (lis. *wayyiphṣar*). H : fit irruption. — Cf. 1 Sam. 28, 23. 26. « N'étais-je — esprit (litt. : Mon cœur n'était-il pas allé avec toi) » *G* (aj. *'immekâ*). H : Mon cœur n'était-il pas allé. « Et — acheter » d'après *G L* (lis. *we'attâ lâqaḥtâ ' èt hakkèsèph welâqaḥtâ*). H : Est-ce le moment de recevoir de l'argent et de recevoir. 6, 5. « sa hache » lis. *haqqardôm*. H : la poutre.

a. Naaman demande à emporter de la terre de Palestine, afin de bâtir dessus un autel où il sacrifiera à Yahvé; car le Dieu d'Israël ne peut recevoir de culte que sur terre israélite. On voit que nous sommes loin encore du monothéisme universaliste. La déclaration de Naaman au v. 15 doit donc probablement être entendue : « Je reconnais qu'il n'y a de dieu *digne de ce nom* qu'en Israël; le Dieu de ce peuple est infiniment supérieur à tous les autres dieux » *b*. Rimmôn, en assyrien Rammân, était un des noms de Hadad, le dieu de l'orage, principale divinité des Araméens (cf. Hadad Rimmôn, Zach. 12, 11) : Hadad était le dieu que les Phéniciens appelaient Baal, « le Seigneur » par excellence. *c*. L'attitude du prophète, dont la tolérance contraste avec l'intransigeance des Juifs monothéistes de l'époque postexilique (cf. par exemple, Dan. 1, 3, 6), s'explique : on pensait, de son temps, que la jalousie de Yahvé ne s'étendait pas aux pays étrangers, domaines d'autres dieux. *d*. Mesure itinéraire inconnue (cf. Gen. 35, 16 [note *e*]; 48, 7); selon d'autres, expression vague : « à une certaine distance ». *e*. La place où ces mots se trouvent dans la phrase indique qu'ils ont été insérés après coup. Du reste, au v. 26 il n'est plus question de ces vêtements. *f*. C'était sans doute, à Samarie, comme à Jérusalem (És. 32, 14; Mi. 4, 8; Néh. 3, 26, 27; 2 Chr. 27, 3; 33, 14) et à Dibôn (stèle de Mécha, l. 22), le nom d'un quartier de la ville. Le mot signifiait « croupe [de montagne] ». *g*. Litt. : *Mon cœur n'était-il pas parti avec toi?* » Le cœur passait pour le siège de la pensée. Ce terme désigne ici le second « moi » que l'inspiré peut projeter hors de lui pour aller voir et entendre ce qui se passe bien loin de lui, dans l'espace ou dans le temps (cf. És. 21, 6-10; Éz. 8-11). *h*. Cf. Nomb. 12, 10, et note *h*.
i. Même expression 4, 38. D'après ce passage et étant donné que, pour construire le nouveau « lieu », il suffira d'une poutre par fils de prophète, le lieu en question ne doit pas désigner le groupe de cabanes où habitaient les divers membres de la communauté, mais une salle où ils se réunissaient sous la présidence d'Élisée (cf. 1 Sam. 19, 18-24). *j*. Le Jourdain est bordé de fourrés épais où l'on peut trouver, chose très rare en Palestine, des arbres propres à fournir du bois de construction.

« Malheur à moi, mon seigneur, s'écria-t-il. D'autant plus que [l'outil] était emprunté. » [6] L'homme de Dieu demanda : « Où est-il tombé? » L'autre lui montra l'endroit. Alors Élisée coupa un morceau de bois, l'y jeta et le fer surnagea[a]. [7] « Tire-le [de l'eau], » dit Élisée. Le fils de prophète étendit la main et le reprit.

Les Araméens frappés d'aveuglement[b].

[8] Le roi d'Aram était en guerre avec Israël. Il tint conseil avec ses serviteurs et dit : « Mettez-vous en embuscade en tel et tel endroit[c]. » [9] Mais l'homme de Dieu fit dire au roi d'Israël : « Garde-toi de passer par cet endroit, car les Araméens y sont embusqués. » [10] Le roi d'Israël envoya des gens au lieu que l'homme de Dieu lui avait désigné[d]. Ainsi Élisée l'avertissait et il se tenait sur ses gardes. Cela n'arriva pas seulement une fois ou deux.

[11] La chose troubla profondément le cœur du roi d'Aram. Il appela ses serviteurs et leur dit : « Ne me ferez-vous pas connaître quel est celui qui me trahit auprès du roi d'Israël? » [12] L'un de ses serviteurs répondit : « Personne, ô roi, mon seigneur. C'est Élisée, le prophète d'Israël, qui fait connaître au roi d'Israël [même] les paroles que tu prononces dans ta chambre à coucher. — [13] Allez, dit le roi; voyez où il se trouve et je le ferai prendre. » On vint faire au roi ce rapport : « Il se trouve présentement à Dotân[e]. » [14] Le roi y envoya des chevaux, des chars et un corps de troupe important, qui arrivèrent de nuit et cernèrent la ville.

[15] Le lendemain, de bon matin, l'homme de Dieu, étant sorti, vit qu'une armée entourait la ville avec des chevaux et des chars. Son serviteur lui dit : « Ah mon seigneur! Comment ferons-nous? » [16] Élisée répondit : « N'aie pas peur! Ceux qui sont avec nous sont plus nombreux que ceux qui sont avec eux. » [17] Puis Élisée pria et dit : « Yahvé, ouvre-lui les yeux et qu'il voie[f]. » Yahvé ouvrit les yeux du serviteur, et il vit la montagne couverte de chevaux et de chars de feu autour d'Élisée[g].

[18] Les Araméens, cependant, descendirent[h], se dirigeant vers Élisée. Mais celui-ci pria Yahvé et dit : « Frappe, je t'en prie, ces gens d'aveuglement[i]! » Et Yahvé les frappa d'aveuglement, conformément à la demande d'Élisée. [19] Élisée leur dit : « Ce n'est pas là votre chemin et ce n'est pas la ville [où vous voulez aller]. Suivez-moi et je vous conduirai vers l'homme que vous cherchez. » Et il les conduisit à Samarie.

[20] Dès qu'ils furent entrés dans Samarie, Élisée dit : « Yahvé, ouvre les yeux de ces hommes et qu'ils voient. » Yahvé ouvrit leurs yeux et ils s'aperçurent qu'ils étaient dans [les murs de] Samarie. [21] Le roi d'Israël, en les voyant, dit à Élisée : « Faut-il que je frappe,

6. « le fer surnagea » *G* (lis. *wayyâṣoph*). H : il fit surnager le fer. 8. « Mettez — embuscade » d'après *G^L S L* et v. 9 (*G*) (lis. *tèḥabe'ou*). H : mon camp (?) sera. 9. « sont embusqués » *G^B* (lis. *nèḥbâ'im*). H : sont descendus. 11. « celui — auprès du » *G L* (lis. *megallènî*). H : celui des nôtres qui est pour le. — Texte incertain. 15. « Le — sorti » lis. *wayyaškèm 'îš hâ'èlôhîm* et (avec *G^L*)*babbôqèr*. H : de bonne heure le domestique de l'homme de Dieu se leva et, étant sorti. — Mais dans la suite du récit il est parlé du « serviteur » de l'homme de Dieu, non de son « domestique »; du reste, 15[b] (« son serviteur lui dit ») suppose que dans 15[a] était raconté quelque chose que fit Élisée. 21. « Faut — frappe » *G^{BA} S* (lis. *hahakkè*). H : Frapperai-je, frapperai-je.

a. Le même prodige est attribué à Hermès dans une fable d'Ésope (n[os] 308 et 308[b]). *b.* Cette page est de la même veine que l'histoire de la guérison de Naaman (ch. 5). C'est un récit hagiographique écrit à la gloire du prophète et de ses pouvoirs surnaturels. Les événements politiques qui lui servent de cadre ne sont pas faciles à situer chronologiquement. D'après la place où ce récit est inséré dans le livre des Rois, l'épisode doit s'être passé sous le règne de Joram, roi d'Israël. Mais il n'y est pas question, comme dans le ch. 3, d'hostilité d'Élisée à l'égard de la race abominable d'Achab. Les relations de l'homme de Dieu avec le roi d'Israël anonyme sont non seulement normales, mais cordiales : le roi l'appelle « mon père » et sollicite ses conseils et Élisée met sans réserve ses dons de seconde vue au service de l'armée nationale, comme au temps de Joas, descendant de Jéhu (13, 14-19). Il n'y a sans doute pas lieu de tirer de ce récit des renseignements historiques précis : le narrateur lui-même ne paraît s'intéresser aux événements politiques et militaires que comme à un fond de tableau, sur lequel se détache la figure du prophète. *c.* Bien que les deux pays soient en état de guerre ouverte, les opérations paraissent consister en incursions de bandes araméennes (v. 8-10, 14-18, 23), comme celles que les voisins d'Israël faisaient en temps de paix d'après 5, 2.

d. On attendrait que fût précisé l'objet de la mission des envoyés du roi d'Israël : sans doute la vérification des dires du prophète. Le texte du v. 10 n'est pas très sûr : les mots « [Élisée] l'avertissait » manquent dans G[BL]. *e.* Auj. Tell Dotân, à 22 kil. N. de Samarie; cf. Gen. 37, 17. La petite place s'élevait sur une colline au milieu d'une plaine. *f.* Seuls quelques privilégiés ont — ou reçoivent temporairement de Dieu — la capacité de voir les réalités invisibles au commun des humains (Nomb. 22, 23-31; 24, 4, 16; 1 Sam. 28, 13-14). *g.* Cf. 2, 11-12. *h.* Les Araméens descendent des hauteurs entourant la plaine au milieu de laquelle s'élève la « montagne » de Dotân. *i.* Dieu empêche certains hommes de voir ce que tout le monde voit (cf. Gen. 19, 11; Lc 24, 16). — Le prophète aurait pu demander que l'armée céleste anéantît ses ennemis. Il se contente de se jouer d'eux et de les amener au roi d'Israël.

mon père? » [22] Il répondit : « Non. Frapperais-tu ceux que tu n'as pas faits prisonniers avec ton épée et ton arc[a]? Fais-leur servir du pain et de l'eau; qu'ils mangent, qu'ils boivent et qu'ils retournent ensuite auprès de leur maître! » [23] Le roi leur fit préparer un grand repas; ils mangèrent et ils burent; puis il les laissa partir et ils retournèrent auprès de leur maître. Les bandes araméennes ne firent plus d'incursions dans le pays d'Israël.

Second siège de Samarie[b].

La famine dans la ville assiégée.

[24] Quelque temps après, Ben-Hadad[c], roi d'Aram, rassembla toute son armée et monta contre Samarie, qu'il assiégea. [25] Il se produisit une grande famine dans Samarie, et le siège dura si longtemps qu'une tête d'âne valait quatre-vingts sicles d'argent[d] et un quart de qab de fiente de pigeon[e], cinq sicles d'argent. [26] Un jour que le roi passait sur le rempart, une femme lui cria : « Viens à mon secours, ô roi, mon seigneur! » [27] Il répondit : « Si Yahvé ne peut te secourir, avec quoi veux-tu que je te secoure? Avec les produits de l'aire ou avec ceux du pressoir[f]? » [28] Puis il lui dit : « Que t'est-il arrivé[g]? » Elle répondit : « La femme que voilà m'a dit : Donne ton fils; nous le mangerons aujourd'hui. Et demain, nous mangerons le mien. — [29] Nous avons fait cuire mon fils et nous l'avons mangé. Je lui ai dit le jour suivant : Donne ton fils, que nous le mangions. — Mais elle a caché son fils[h]. » [30] Quand le roi entendit le récit de cette femme, il déchira ses vêtements; et, comme il se tenait sur le rempart, les gens virent qu'il portait un sac sous ses vêtements, à même sur sa chair[i]. [31] Et le roi dit : « Que Dieu m'inflige tel et tel malheur et y ajoute encore celui-ci si la tête d'Élisée, fils de Chaphat, reste aujourd'hui sur ses épaules[j]! »

[32] Or, Élisée était assis dans sa maison et les anciens étaient assis auprès de lui[k]. [Le roi] se fit précéder auprès de lui par un messager[l]. Avant que le roi arrivât chez Élisée, celui-ci dit aux anciens : « Voyez-vous? Ce fils de meurtrier[m] veut me faire couper la tête. Attention! Quand le messager arrivera, fermez la porte et tenez-la pour le repousser. N'entend-on pas le bruit des pas de son maître qui le suit? » [33] Il s'entretenait encore avec eux que déjà le roi descen-

R R Els Els

22. « tu n'as pas » *G^L* (*G^{BA}*) (lis. *lô šâbîtâ*). H : tu as. 30. « se tenait » *G^L* (lis. *'ômèd*). H : passait. 32 et 33. « le roi » d'après 7, 17 (lis. *hammèlèk*). H : le messager (*hammal'âk*).

a. Ceci suppose qu'en Israël les prisonniers étaient souvent massacrés après la bataille; c'était le cas, en effet, non seulement quand une formule d'anathème (*ḥérem*) avait été prononcée contre l'ennemi (1 Sam. 15, 3, 8, 15-23, 32-33; 1 Rois 20, 42; etc. cf. stèle de Mécha, l. 14-18), mais aussi dans les guerres ordinaires (Jug. 8, 18-21; 1 Sam. 27, 11; 2 Sam. 8, 2). — Les Araméens amenés par Élisée n'ayant pas été pris dans un combat, le prophète entend qu'ils soient traités en hôtes. *b.* Ce récit rappelle celui d'un premier siège de la ville par les Araméens qu'on lit 1 Rois 20. Il ne peut guère, du reste, s'agir du même événement, comme quelques-uns l'ont supposé : les circonstances sont trop différentes; la ville est délivrée dans un cas par une sortie des assiégés, dans l'autre grâce à une panique qui s'empare des assiégeants. Les deux récits doivent être historiques pour l'essentiel : au cours des guerres acharnées entre Araméens et Israélites, la capitale du royaume d'Israël a pu être plusieurs fois sur le point de succomber. Toutefois, dans le second récit, la personne de l'homme de Dieu joue un rôle central qui indique que ce morceau faisait partie du recueil des traditions sur Élisée (Els), non des mémoires sur la dynastie d'Achab (Ac). Il présente le même mélange d'informations historiques excellentes et de traits hagiographiques que la relation de la campagne contre Mécha, roi de Moab (ch. 3). *c.* Voy. note *k* sur 1 Rois 20, 1.

d. Le sicle d'argent valait environ 3 francs or. *e.* Utilisée, selon les uns, comme combustible ou même comme aliment; selon d'autres, nom populaire de quelque herbe comestible. Le qab était 1/6 de sea, soit environ deux litres.

f. Le prince lui-même ne possède plus ni pain ni vin. — Peut-être le roi fait-il allusion à une croyance qui attribuait au souverain le pouvoir d'agir sur la réussite ou l'échec des récoltes (cf. És. 8, 21; Ps, 72, 16). *g.* Ce début du v. 28 est peut-être une variante du v. 27. *h.* C'est le trait traditionnel dans la description des horreurs d'un siège antique; mais il est présenté ici avec des couleurs originales. *i.* Voy. 1 Rois 21, 27 et note *e*. Le roi est, dans ce récit, présenté comme un prince bon et pieux, qui mène deuil sur la misère de son peuple et s'humilie devant Yahvé. *j.* Le contexte où se trouvait anciennement ce récit devait indiquer pourquoi le roi rendait Élisée responsable des souffrances présentes du peuple. Selon les uns parce que le prophète avait, tel Élie, annoncé une sécheresse, châtiment des fautes de la nation (cf. 8, 1). Mais ni ce v. ni 7, 2 n'impliquent nécessairement que, selon le narrateur, la famine qui sévissait à Samarie eût d'autre cause que le blocus araméen (6, 25; 7, 1, 8, 12, 16). Il est plus probable qu'Élisée était tenu pour responsable parce qu'il était l'âme du parti de la résistance à outrance, promettant, pour le dernier moment, un miracle de Yahvé (6, 33-7, 1). *k.* Ils étaient venus sans doute demander un oracle; cf. Éz. 14, 1-3; 20, 1-2. *l.* L'envoi préalable d'un messager paraît être un trait ajouté après coup. On aura cru qu'il était supposé par le récit primitif parce que celui-ci portait : « Ce fils de meurtrier envoie couper ma tête » (c'est-à-dire : ordonne de couper...). L'introduction d'un « messager » a pu être facilitée par la ressemblance des mots hébreux signifiant « roi » (*mèlèk*) et « messager » (*mal'âk*) : voy. v. 32 et 33 (note critique). *m.* Si cette expression est à prendre à la lettre, le roi dont il s'agit serait probablement Joram, dont le père, Achab, fit périr les prophètes de Yahvé et Nabot. Mais « fils de meurtrier » est une injure courante en Orient pour signifier « assassin » : le roi veut faire couper la tête à Élisée.

dait dans la maison du prophète. Il dit : « Quand les maux envoyés par Yahvé sont si grands, comment pourrais-je encore espérer en Yahvé[a] ? »

7 [1] Élisée dit : « Écoutez la parole de Yahvé : Demain, à pareille heure, on aura un sea[b] de fleur de farine pour un sicle, et, pour un sicle [aussi], deux seas d'orge, à la porte de Samarie[c]. » [2] Mais l'officier[d] sur le bras duquel le roi s'appuyait[e] répondit à l'homme de Dieu : « Même si Yahvé perçait des fenêtres au ciel[f], pareille chose serait-elle possible ? » Élisée répondit : « Tu le verras de tes propres yeux ; mais tu ne goûteras pas à cette [profusion de vivres]. »

Levée du siège.

[3] Il y avait quatre hommes qui, étant lépreux, habitaient à l'entrée de la porte [de la ville][g]. Ils se dirent l'un à l'autre : « Pourquoi rester ici à attendre la mort ? [4] Si nous prenons le parti de rentrer dans la ville, la famine règne dans la ville ; nous y mourrons. Si nous restons ici, nous mourrons également. Venez donc, passons au camp des Araméens ; s'ils nous laissent la vie, nous vivrons ; et s'ils nous tuent, nous mourrons. » [5] Ils partirent au crépuscule pour le camp des Araméens. Lorsqu'ils arrivèrent à l'extrémité du camp, ils n'y aperçurent personne. [6] Le Seigneur avait fait entendre dans le camp des Araméens un bruit de chars et un bruit de chevaux, le bruit d'une grande armée, et ils s'étaient dit l'un à l'autre : « Voilà que le roi d'Israël a acheté le concours des rois des Ḥittites et des rois d'Égypte, pour qu'ils viennent nous attaquer[h]. » [7] Et ils s'étaient levés et avaient pris la fuite au crépuscule, laissant là leurs tentes, leurs chevaux, leurs ânes, [bref] le camp dans l'état où il se trouvait, ne songeant qu'à fuir pour sauver leur vie. [8] Ces lépreux, étant donc arrivés à l'extrémité du camp, entrèrent dans une tente ; après avoir mangé et bu, ils en emportèrent de l'argent, de l'or et des vêtements, qu'ils allèrent cacher. Puis ils revinrent, entrèrent dans une autre tente et en emportèrent [aussi du butin], qu'ils allèrent cacher.

[9] Cependant ils se dirent l'un à l'autre : « Ce que nous faisons là n'est pas bien. Cette journée est une journée de bonnes nouvelles. Si nous gardons le silence et attendons jusqu'au lever du jour, nous encourrons un châtiment. Venez donc et allons avertir la maison du roi. » [10] Ils partirent et, ayant appelé les gardes [en faction] à la porte de la ville, ils leur firent ce rapport : « Nous sommes entrés dans le camp des Araméens et nous n'y avons aperçu personne ni entendu aucune voix humaine : [nous n'avons vu] que les chevaux attachés, les ânes attachés et les tentes [abandonnées] telles quelles. » [11] Les gardiens de la porte crièrent [la nouvelle] et on la transmit à l'intérieur du palais du roi.

[12] Le roi se leva en pleine nuit et dit à ses serviteurs : « Je vais vous expliquer ce que les Araméens machinent contre nous. Ils savent que nous sommes affamés ; alors ils ont quitté le camp pour se cacher dans la campagne en se disant : S'ils sortent de la ville, nous les prendrons vivants et nous entrerons dans la place. » [13] Mais l'un des serviteurs du roi prit la parole et dit : « Que l'on prenne donc cinq des chevaux qui [nous] restent ici (il leur arrivera ce qui est arrivé à la multitude [de ceux] qui ont péri[i]). En-

7, 2. « sur — s'appuyait » *H*[a] *G S L* (lis. *hammèlèk*). H : qui était au roi, qui s'appuyait sur son bras. 10. « les — porte » lis. *šôʿărê*. H : le gardien de la porte (mais ensuite H a « leur »). « les tentes » cf. *8* (lis. *hâʾôhâlîm*). H : des tentes. G : leurs tentes. 11. « Les — nouvelle » *H*[a] *G S*[a] (lis. *waçyiqreʾou*). H : Il appela les [autres ?] gardiens. 13. « ici » *G* (lis. *pô*). H : en elle. « à la multitude » lis. *hèhâmôn* (avec *H*[k]) et suppr. *yisrâʾêl*. Hq : à la multitude d'Israël. « [de ceux] qui ont péri » d'après *G* (suppr. du 1[er] *yisrâʾêl* au 2[e]). H : d'Israël qui sont restés en elle ; il leur arrivera ce qui est arrivé à toute la multitude d'Israël.

a. C'est-à-dire persister à attendre la délivrance miraculeuse que tu promets (cf. v. 31 et note *j*). *b*. Le sea était le tiers d'un épha ; il valait donc environ 12 litres. *c*. C'était là que se tenait le marché. *d*. Litt. : *le troisième*. Voy. note *b* sur Ex. 14, 7. *e*. Cf. 5, 18. *f*. Pour déverser sur la ville des vivres provenant des réservoirs célestes (cf. la manne). Si c'était la pluie que Yahvé devait accorder (voy. 6, 31, note *j*), il n'aurait qu'à en *ouvrir* les fenêtres, par où s'écoulent les « eaux d'en haut » (Gen. 7, 11 ; 8, 2). *g*. Les lépreux, en Orient, vivent en dehors des villes et des villages. Ils se tiennent notamment sur la place qui s'étend en dehors des portes, mendiant leur subsistance auprès des passants. *h*. Peut-être au lieu de Miçraïm, l'Égypte, faut-il lire Mouçri, qui désignerait une contrée de la Syrie du nord. Les Ḥittites, fort déchus de la puissance qu'ils avaient possédée au XIV[e] siècle, pouvaient être encore, au IX[e], des adversaires redoutables pour Aram. Ils avaient cependant, d'après les inscriptions de Salmanasar III, participé à la bataille de Qarqar (854) comme vassaux de Damas. *i*. Ils sont perdus de toute façon, comme le reste de notre cavalerie, soit qu'ils demeurent dans la ville, soit qu'ils soient enlevés par les Araméens ou périssent d'épuisement sur la route.

voyons-les et nous verrons. » [14] On choisit donc deux cavaliers et le roi les envoya sur les traces de l'armée araméenne en [leur] disant : « Allez et voyez. » [15] Ils allèrent sur les traces de l'ennemi jusqu'au Jourdain et trouvèrent la route toute jonchée de vêtements et d'armes, que les Araméens avaient jetés dans leur fuite éperdue. Les envoyés revinrent sur leurs pas et rapportèrent au roi [ce qu'ils avaient vu].

[16] Alors le peuple sortit [de Samarie] et pilla le camp des Araméens. Et l'on eut un sea de fleur de farine pour un sicle et, pour un sicle également, deux seas d'orge, selon la parole de Yahvé. [17] Le roi avait confié la surveillance de la porte à l'officier sur le bras duquel il avait l'habitude de s'appuyer ; mais la foule [qui se ruait] à la porte le piétina et il mourut, comme l'avait annoncé l'homme de Dieu lorsque le roi était descendu chez lui. [18] L'homme de Dieu avait dit au roi : « On aura deux seas d'orge pour un sicle et, pour un sicle [également], un sea de fleur de farine, demain à pareille heure, à la porte de Samarie. » [19] Et l'officier avait répondu à l'homme de Dieu : « Même si Yahvé perçait des fenêtres au ciel, pareille chose serait-elle possible ? » Et Élisée avait répliqué : « Tu le verras de tes propres yeux ; mais tu ne goûteras pas à cette [profusion de vivres]. » [20] Et c'est ce qui lui arriva : la foule le piétina [en se ruant] à la porte, et il mourut[a].

La Sunamite obtient du roi la restitution de ses biens[b].

8 [1] Élisée, s'adressant à la femme dont il avait ressuscité le fils, dit : « Lève-toi, pars avec ta famille et séjourne à l'étranger, où tu pourras, car Yahvé fait venir la famine : elle régnera dans le pays pendant sept années. » [2] Cette femme, s'étant levée, fit ce que lui disait l'homme de Dieu : elle émigra avec sa famille et séjourna au pays des Philistins pendant sept années.

[3] Au bout de sept ans, cette femme revint du pays des Philistins et se mit en chemin pour implorer le roi au sujet de sa maison et de son champ[c]. [4] Or, le roi s'entretenait avec Guéḥazi, le serviteur de l'homme de Dieu[d], et lui disait : « Raconte-moi, je te prie, toutes les grandes actions accomplies par Élisée. » [5] Guéḥazi était justement en train de raconter comment Élisée avait ressuscité l'enfant mort, quand la femme dont il avait ressuscité le fils vint implorer le roi au sujet de sa maison et de son champ. Guéḥazi s'écria : « O roi, mon seigneur, voici cette femme, et voilà son fils qu'Élisée a ressuscité. » [6] Le roi interrogea la femme et elle lui raconta [son histoire]. Puis le roi désigna pour l'accompagner un eunuque, auquel il donna cet ordre : « Faislui restituer tout ce qui lui appartenait ; [fais-lui rendre] aussi tout ce que son champ a rapporté depuis le jour où elle a quitté le pays jusqu'à maintenant. »

Élisée et Ḥazaël[e].

[7] Élisée se rendit à Damas[f]. Ben-Hadad, roi d'Aram, était malade. On lui apprit la nouvelle : « L'homme de Dieu, lui dit-on, vient jusque chez nous. » [8] Le roi dit alors à Ḥazaël[g] : « Prends avec toi des présents et va au-devant de l'homme de Dieu. Tu consulteras Yahvé par son entremise : tu lui demanderas si je guérirai de la maladie dont je suis atteint maintenant[h]. »

14. « cavaliers » *G* (lis. *rôkebê*). H : attelages (litt. : chars). 17. « Dieu » *S L* (suppr. *ʾăšèr dibbèr*). H aj. : qui avait parlé. **8**, 1. « elle régnera » (*G*[L]) *L* (lis. *wetâbôʾ*). H : et aussi elle est venue. 3. « au sujet de » *G S L* cf. *v. 5* (lis. *ʿal*). H : vers. 8. « de la — maintenant (litt. : de cette mienne maladie) » *G S L* (lis. *ḥolyî*). H : de cette maladie (construction incorrecte).

a. Les v. 18-20 sont la simple répétition de choses déjà dites (v. 1-2 et 17). *b*. Ce récit constitue l'épilogue de l'histoire de la Sunamite (4, 8-37). *c*. Pendant l'absence de la femme, des voisins ou des membres de son clan s'étaient emparés de ses biens. *d*. Il ne faut pas chercher de lien logique et chronologique rigoureux entre les diverses traditions sur Élisée : comment Guéḥazi, frappé de la lèpre à perpétuité d'après 5, 27, pourrait-il être admis auprès du roi ? Il semble, d'autre part, que la scène décrite ici se passe après la mort d'Élisée, laquelle ne sera racontée que ch. 13, v. 14-21. *e*. D'après 1 Rois 19, 15, c'est Élie qui fut chargé par Yahvé d'aller à Damas oindre Ḥazaël comme roi d'Aram, afin que ce prince châtiât les Israélites coupables. Encore un trait que la tradition avait fait passer de la biographie d'Élie dans celle d'Élisée ou inversement. *f*. Le récit primitif devait dire pourquoi Élisée entreprit ce voyage, apparemment, comme Élie, sur un ordre divin, mais peut-être sans que Yahvé lui en révélât d'avance le motif. *g*. Le récit original devait dire qui était ce personnage. Étant données la surprise et l'humilité avec lesquelles il accueille les glorieuses perspectives que lui ouvre Élisée (v. 13), Ḥazaël ne devait pas être l'héritier présomptif de la couronne, mais un officier de la cour de Ben-Hadad. *h*. La renommée du prophète était grande en pays araméen depuis la guérison de Naaman. Il paraissait, du reste, normal, dans l'antiquité, de consulter, à l'occasion, l'oracle d'un dieu étranger (cf. 1, 2 et note *b*) ; les Perses recouraient ainsi à ceux d'Apollon à Delphes et à Claros ou à celui d'Amon. Et l'on admettait, même en Israël — du moins dans l'antiquité, — que ces consultations fussent rémunérées (cf. 1 Sam. 9, 7-8 ; 1 Rois 13, 7 ; 14, 1-3 ; 18, 19 ; 2 Rois 4, 42 ; 5, 5, 15, 20-27).

[9] Ḥazaël alla donc au-devant d'Élisée; il emportait des présents, tout ce qu'il y avait de meilleur à Damas[a], la charge de quarante chameaux. Quand il eut rejoint l'homme de Dieu, il se tint debout devant lui[b] et dit : « Ton fils[c] Ben-Hadad, roi d'Aram, m'a envoyé vers toi pour te demander : Guérirai-je de la maladie dont je suis atteint maintenant? » [10] Élisée lui répondit : « Va lui dire : Certainement tu guériras[d]. — Mais Yahvé m'a fait voir que certainement il va mourir[e]. » [11] Puis Élisée resta debout devant Ḥazaël, le considérant avec une attention qui finit par être gênante[f]. Enfin l'homme de Dieu se mit à pleurer. [12] Ḥazaël dit : « Pourquoi mon seigneur pleure-t-il? » Il répondit : « C'est que je sais le mal que tu vas faire aux enfants d'Israël. Tu mettras le feu à leurs places fortes, tu passeras leurs jeunes hommes au fil de l'épée, tu écraseras leurs petits enfants et tu éventreras leurs femmes enceintes[g]. » [13] Ḥazaël dit : « Mais qu'est donc ton serviteur, ce chien[h], pour accomplir de si grandes choses? » Élisée répondit : « Dans une vision que m'a accordée Yahvé, je t'ai vu roi d'Aram. »

[14] Ḥazaël quitta Élisée. Il se rendit auprès de son maître. Celui-ci lui demanda : « Que t'a dit Élisée? » Il répondit : « Il m'a dit que tu guériras certainement ». [15] Le lendemain il prit une couverture[i], la trempa dans l'eau et l'étendit sur le visage de Ben-Hadad[j], de sorte qu'il mourut. Et Ḥazaël devint roi à sa place.

Joram, roi de Juda.

[16] La cinquième année de Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, Joram[k], fils de Josaphat, devint roi de Juda. [17] Il était âgé de trente-deux ans à son avènement et régna huit ans à Jérusalem. [18] Il marcha sur les traces des rois d'Israël, comme le faisait la maison d'Achab, car il avait pour femme la fille d'Achab[l], et il fit ce qui déplaît à Yahvé. [19] Cependant Yahvé ne se résolut pas à détruire Juda, à cause de David, son serviteur, afin de tenir la promesse qu'il lui avait faite de lui conserver toujours une lampe en sa présence[m].

[20] De son temps les Édomites s'affranchirent de la domination de Juda et se donnèrent un roi[n]. [21] Joram se rendit à Çaïr, avec tous ses chars..... Quand il fit nuit, il se leva et battit les Édomites qui le cernaient; il était accompagné des chefs des chars. Les troupes s'enfuirent vers leurs tentes[o]. — [22] Ainsi Édom s'affranchit de la domination de Juda. Il est resté indépendant jusqu'à ce jour[a]. C'est alors [aussi] que Libna[b] se révolta. A la même époque.....[c]

[23] Le reste de l'histoire de Joram, avec tous ses faits et gestes, n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? [24] Joram se coucha avec ses pères et fut enseveli auprès de ses pères[d], dans la Cité de David. Aḥazyahou, son fils, devint roi à sa place.

Aḥazyahou, roi de Juda.

[25] La douzième année de Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, Aḥazyahou[e], fils de Joram, devint roi de Juda. [26] Aḥazyahou était âgé de vingt-deux ans à son avènement, et il régna une année à Jérusalem. Sa mère s'appelait Athalie; [elle était] fille[f] d'Omri, roi d'Israël. [27] Il marcha sur les traces de la maison d'Achab et fit, comme la maison d'Achab, ce qui déplaît à Yahvé, car il était allié à la maison d'Achab.

[28] Il alla avec Joram, fils d'Achab, faire la guerre à Ḥazaël, roi d'Aram, à Ramot de Galaad. Joram fut blessé par les Araméens. [29] Alors le roi Joram retourna à Jizréel pour se faire guérir des blessures que les Araméens lui avaient faites alors qu'il combattait contre Ḥazaël, roi d'Aram. Et Aḥazyahou, fils de Joram, roi de Juda, descendit à Jizréel pour rendre visite à Joram, fils d'Achab, parce qu'il était malade[g].

Jéhu, roi d'Israël.

Il extermine la maison d'Achab et abolit en Israël le culte de Baal[h].

9 *Jéhu est oint roi d'Israël.* [1] Élisée, le prophète, appela l'un des fils de prophètes[i] et lui dit : « Ceins tes reins, emporte cette fiole d'huile et rends-toi à Ramot de Galaad[j]. [2] Quand tu y seras arrivé, tu chercheras à voir Jéhu[k], fils de Yehochaphat, fils de Nimchi; une fois parvenu [auprès de lui], tu le prieras de se lever du milieu de ses compagnons et tu l'emmèneras dans la chambre la plus retirée[l]. [3] Tu prendras alors la fiole d'huile et tu la lui verseras sur la tête en disant : Ainsi parle Yahvé : Je t'oins roi d'Israël[m]. — Puis tu ouvriras la porte et tu t'enfuiras sans délai. »

[4] Le jeune homme, le serviteur du prophète[n], partit pour Ramot de Galaad. [5] Lorsqu'il arriva, il trouva les généraux de l'armée assis [ensemble]. Il dit : « J'ai quelque chose à te dire, général. » Jéhu demanda : « Auquel de

9. « tout » G^L S (lis. *mikkol*). H : et tout. « de la — maintenant. » Voy. v. 8. 10. « Va — guériras » H^* H^q G S L (lis. *lô*). H^t : Va dire : Tu *ne* guériras certainement pas. 11. « Élisée — Ḥazaël » G L (lis. *wayya'ămôd*). H : il figea [les traits de] son visage (?). « le — gênante ». L : il fut troublé jusqu'à en être confus. — Le texte de 11ª est incertain. 16. « d'Israël » H^* G^* S. H aj. : et Josaphat [était?] roi de Juda. 19. « en sa présence » cf. *1 Rois 11, 36* (lis. *lephânâw*). H : à ses fils (leçon évidemment fautive, corrigée, dans H^* G^{LA} S L, en « et à ses fils », supprimée dans G^B). 21. « il était accompagné des (litt. : et avec lui [étaient] les) » lis. *we'ittô*. H : et les.

9, 3. « d'Israël (litt. : sur I.) » H^* G S L (lis. *'al*). H : à Israël. 4. « le serviteur du prophète » lis. *na'ar*. H : le serviteur, le prophète.

a. Damas était la plus riche cité commerçante de la Syrie, le point de rencontre des caravanes venues de l'Égypte et de l'Orient. *b*. En humble solliciteur. *c*. Ḥazaël adopte le langage usité en Israël à l'égard des prophètes : on les appelait « mon père » (2, 12; 6, 21; 13, 14), peut-être à l'imitation de ce qui se faisait dans les confréries de « fils de prophètes ».

d. Litt. : *Vivre tu vivras*. *e*. Élisée fait transmettre à Ben-Hadad un oracle mensonger; cf. l'attitude de Michée 1 Rois 22, 15. Sur le devoir de la véracité d'après les Israélites, cf. 2 Sam. 18, 29 note *d*. *f*. C'est en regardant fixement une personne ou un peuple que l'inspiré voit leur avenir se dérouler devant les yeux de son esprit (cf. Nomb. 22, 41). *g*. C'étaient les mœurs de guerre du temps (Os. 13, 16; Ps. 137, 9). Mais Ḥazaël devait procéder contre Israël avec une cruauté particulière, dont on se souvenait encore un siècle plus tard (cf. 10, 32-33; 13, 1-3,; Am. 1, 3). *h*. La même formule d'humilité se retrouve à plusieurs reprises dans les lettres trouvées à Tell Douweir (cf. 2 Sam. 9, 8 et note *q*). Le chien est, en Orient, le type de l'animal impur et méprisé. Voy. aussi 1 Sam. 17, 43; 24, 15; 2 Sam. 3, 8; 16, 9. *i*. Le sens précis du mot est incertain. *j*. Litt. : *sur son visage*. Le texte hébreu permettrait donc de supposer que le sujet de tous les verbes de 15ª est Ben-Hadad : le roi malade se serait lui-même donné la mort. Il faudrait admettre alors que l'oracle d'Élisée portait : « Tu *ne* guériras certainement *pas* » (v. 10 [H^k] et 14). C'est moins probable (voy. 10ᵇ). *k*. Sur le nom de Joram, voy. note *f* sur 3, 1. *l*. Athalie. *m*. Cf. 1 Rois 11, 36 et note *p* sur 2 Sam. 21, 17. *n*. D'après 1 Rois 22, 48, Édom était administré, au temps de Josaphat, par un gouverneur nommé par le roi de Juda. Selon 2 Rois 3, 9, ce pays avait pour chef un roi, vassal du même Josaphat. Si cette seconde indication n'est pas un simple anachronisme, elle ne se rapportait qu'à une période déterminée du règne de Josaphat, probablement le début. En tout cas à la mort de ce prince, les Édomites reconquirent leur indépendance et se donnèrent un roi national. *o*. Joram, en essayant de remettre Édom sous le joug, fut défait à Çaïr, localité inconnue, qu'on a proposé d'identifier à Séïr (mais Séïr est un nom de pays) ou à Çoar au S. de la mer Morte (Gen. 19, 23; És. 15, 5). Il ne réussit à s'échapper avec une partie de ses chars, qu'en faisant une trouée à travers les rangs des Édomites. Son armée, comme c'était l'habitude après une défaite, se débanda. L'aveu de cet échec devait être plus explicite dans le livre des Chroniques des rois de Juda. Le récit tel qu'on le lit dans notre livre des Rois doit être mutilé; on pourrait même croire, à lire le texte massorétique (voy. notes crit.), que le roi de Juda battit les chefs des chars des Édomites et mit leurs troupes en fuite.

a. Ceci paraît avoir été écrit avant le règne d'Amacyà, qui réussit à reconquérir pour un temps et peut-être en partie seulement, le territoire édomite (14, 7, 10, 22). *b*. Ancienne cité royale cananéenne, voisine de la frontière philistine. Le site en est controversé. Cf. 2 Rois 19, 8. *c*. C'était sans doute le début d'une notice relatant un nouvel échec du roi de Juda. Le règne de Joram semble avoir été pour ce pays une période de décadence : d'après 2 Chron. 21, 16-17, Juda fut envahi par les Philistins et les Arabes, qui pillèrent Jérusalem. *d*. Selon 2 Chron. 21, 20, il fut enseveli dans la Cité de David, mais non dans la nécropole royale, en punition de ses fautes. *e*. Sur le nom de ce prince, voy. note *d* sur 1 Rois 22, 52. *f*. « Fille » a ici le sens de « petite-fille » (cf. v. 18). *g*. Ce terme pouvait s'employer en cas de blessure (voy. 1 Rois 22, 34, note *f*). — Les renseignements donnés ici (v. 28 et 29) sont tirés du récit qui suit (9, 14, 15ª, 16ᵇ); l'auteur de la présente notice ajoute seulement qu'Aḥazyahou participait à la campagne du roi d'Israël contre Ḥazaël. Ce n'est pas très vraisemblable; car alors, pendant l'absence forcée de Joram, le commandement des troupes serait revenu, non à Jéhu, mais au roi de Juda, qui n'aurait guère pu abandonner l'armée, même momentanément. C'est de Jérusalem, plutôt que de Ramot, qu'Aḥazyahou « descendait » lorsqu'il vint rendre visite au blessé (cf. 10, 13; 1 Rois 22, 2).

h. Le coup d'État de Jéhu a été raconté (ch. 9 et 10, 1-27) par un historien disciple des prophètes Élie et Élisée, qui a senti très fortement l'énergie de son héros et a décrit sans horreur ses cruautés et son cynisme : Jéhu est, pour lui, l'envoyé de Yahvé, qui exerce sur la maison d'Achab et sur les adorateurs de Baal les vengeances divines. Par leur objectivité, leur relief et la vie intense qui les anime, ces récits rappellent la relation des guerres d'Achab contre les Araméens (1 Rois 20 et 22), mais ils ne doivent pas être du même auteur; car l'historien d'Achab paraît sympathique à la maison d'Omri (cf. 1 Rois 20, 1 note *i*). Certains critiques attribuent nos chapitres à l'écrivain qui a rédigé les meilleures des traditions sur Élisée (2 Rois 3; 6, 8-7, 20); toutefois le prophète ne joue pas ici un rôle de premier plan : il n'est que l'initiateur invisible de la révolution. — Ce récit a été rédigé assez longtemps après les événements (10, 27); cela explique que quelques épisodes soient déjà transformés par la légende (10, 18-25) et que l'ordre dans lequel certains d'entre eux sont présentés soulève de graves difficultés (10, 12-14). *i*. Voy. 1 Rois 20, 35, note *h*.

j. Après la mort d'Achab (1 Rois 22), la ville de Ramot de Galaad (voy. 1 Rois 22, 3 note *e*), avait été reprise par les Israélites profitant sans doute de ce que les Araméens étaient aux prises avec les Assyriens. Joram défendait la place ainsi reconquise contre une tentative de Ḥazaël pour la récupérer (v. 14). *k*. Transcription latine de l'hébreu Yéhou. *l*. Litt. : *de chambre en chambre*; même expression 1 Rois 20, 30; 22, 25). *m*. D'après 1 Rois 19, 16, le sacre de Jéhu faisait partie du programme fixé à Élie. Il est ici, comme déjà celui de Ḥazaël, rapporté à Élisée. La maison d'Achab, par sa politique civilisatrice et ses ambitions mondaines, s'était aliéné les éléments les plus vivants de la nation. Élisée n'hésita pas, pour la renverser, à se servir d'un instrument aussi impur que le violent Jéhu; et tous les fervents yahvistes, prophètes et Rékabites, se rallièrent au général rebelle. *n*. Glose ou variante.

nous tous ? » Il répondit : « A toi, général. » [6] Jéhu, s'étant levé, entra dans la maison.

Le jeune homme lui versa l'huile sur la tête et lui dit : « Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Je t'oins roi d'Israël, le peuple de R^D Yahvé. [7] Tu frapperas la maison d'Achab, ton maître, et je vengerai sur Jézabel le sang de mes serviteurs, les prophètes, et le sang de tous les serviteurs de Yahvé [a]. [8] Toute la maison d'Achab périra. Je ne laisserai pas à Achab un seul mâle, soit impur soit pur, en Israël. [9] Je traiterai la maison d'Achab comme la maison de Jéroboam, fils de Nebat, et comme celle de Baecha, fils d'Aḥiyya. [10] Quant à Jézabel, les chiens la dévoreront sur le sol de Jizréel et personne ne lui don- Jé nera la sépulture [b]. » Là-dessus le jeune homme ouvrit la porte et s'enfuit.

[11] Jéhu sortit pour rejoindre les serviteurs de son maître. Ceux-ci lui demandèrent : « Est-ce que tout va bien ? Pourquoi ce fou [c] est-il venu te trouver ? » Il leur répondit : « Vous connaissez l'homme et les propos qu'il tient. » [12] Ils dirent : « Mensonge ! Voyons, dis-nous la vérité. » Alors il dit : « Il m'a parlé de telle et telle manière ; il a dit : Ainsi parle Yahvé : Je t'oins roi d'Israël. » [13] Aussitôt chacun d'eux prit son manteau et l'étendit sous ses pieds sur les degrés mêmes [d] ; ils sonnèrent du cor et crièrent : « Jéhu est roi ! »

Jéhu tue les rois d'Israël et de Juda.

[14] Jéhu, fils de Yehochaphat, fils de Nimchi, organisa une conspiration contre Joram. — Or Joram, et tout Israël avec lui, défendaient Ramot de Galaad contre Ḥazaël, roi d'Aram. [15] Mais le roi Joram était retourné à Jizréel pour se faire guérir des blessures que les Araméens lui avaient faites alors qu'il combattait contre Ḥazaël, roi d'Aram.

Jéhu dit : « Si c'est votre sentiment, qu'aucun transfuge ne sorte de la ville pour aller porter l'alarme à Jizréel. » [16] Jéhu monta sur son char et partit pour Jizréel, où Joram était alité et où Aḥazyahou, roi de Juda, était descendu pour rendre visite à Joram.

[17] A Jizréel, le guetteur était posté sur la tour. Il aperçut la troupe de Jéhu qui s'avançait. Il annonça : « J'aperçois une troupe. » Joram dit : « Désigne un cavalier, envoie-le à la rencontre de ces gens [e] et qu'il [leur] demande : Tout va-t-il bien ? » [18] Le cavalier se porta à la rencontre de Jéhu et dit : « Le roi demande : Tout va-t-il bien ? — Que t'importe si cela va bien ? répondit Jéhu. Passe derrière moi. » Le guetteur annonça : « Le messager est arrivé jusqu'à eux, mais il ne revient pas. » [19] Il envoya alors un second cavalier. Celui-ci aborda les arrivants et dit : « Le roi demande : Tout va-t-il bien ? » Jéhu répondit : « Que t'importe si cela va bien ? Passe derrière moi. » [20] Le guetteur annonça : « Il est arrivé jusqu'à eux, mais il ne revient pas. La façon de conduire [du chef] ressemble à celle de Jéhu, fils de Nimchi : il conduit à une allure folle. »

[21] Joram dit : « Attelez ! » On attela son char. Joram, roi d'Israël, et Aḥazyahou, roi de Juda, montés chacun sur son char, sortirent au-devant de Jéhu. Ils le rencontrèrent dans le champ de Nabot le Jizréélite. [22] Dès que Joram aperçut Jéhu, il dit : « Tout va-t-il bien, Jéhu ? » Celui-ci répondit : « Comment cela pourrait-il bien aller, tant que durent les prostitutions de ta mère Jézabel et ses nombreux sortilèges [f] ? » [23] Alors Joram tourna

6. « sur » lis. *'al*. H : à. « roi d'Israël » voy. *v. s.* 11. « Ceux — demandèrent » H^k G S L (lis. *wayyô'merou*). H : Il lui dit. 12. « d'Israël » voy. *v. s.* 14. « contre Joram » lis. *'al*. H : vers Joram. 17. « une troupe » lis. *šiph'â*. H : la troupe de... 19. « va-t-il bien ? » H^e Seb (lis. *hăšâlôm*). H : va bien ?. 21. « Attelez ! On attela » G^L S (lis. *'isrou wayyê'serou*). H : Attelle ! Il attela. 22. « Comment — aller (litt. : Qu'[y a-t-il comme] paix) » G^B (lis. *šâlôm*). H : Qu'est-ce que la paix.

a. Tels que Nabot. *b.* Ce discours a été inséré ici après coup d'après 1 Rois 21, 22-23. Selon les instructions d'Élisée, le jeune messager devait s'enfuir aussitôt après avoir oint Jéhu. *c.* Certains Israélites affectaient de mépriser les prophètes, à cause de l'exaltation de leurs paroles et de leurs gestes, qui rappelait celle des déments (cf. 1 Sam. 10, 11-12 ; 2 Sam. 6, 14-16 ; 2 Rois 2, 24 (note *d*) ; Jér. 29, 26 ; Os. 9, 7). L'aliéné est, du reste, considéré en Orient comme un possédé, donc un être sacré. *d.* Traduction assez incertaine. *e.* Si le roi envoie un messager, ce n'est pas qu'il soupçonne une trahison : mais il craint que son armée n'ait essuyé un revers et il a hâte d'être fixé. *f.* Allusion sans doute au culte de Baal, que Jézabel continuait à célébrer ; la prostitution sacrée (cf. 1 Rois 14, 24 et note *a*) et le recours à la magie constituaient, aux yeux des purs yahvistes, deux tares caractéristiques de la religion phénicienne ; appréciation justifiée dans une large mesure : la prostitution rituelle se perpétua dans le sanctuaire d'Aphaka jusqu'au temps de Constantin ; et les fouilles en Phénicie ont fourni d'innombrables amulettes. — Cf. Apoc. 2, 20.

bride et prit la fuite en criant à Aḥazyahou : « Trahison, Aḥazya ! » [24] Jéhu avait pris à la main son arc ; il atteignit Joram entre les épaules ; la flèche lui traversa le cœur, de sorte qu'il s'affaissa dans son char. [25] Jéhu dit alors à Bidqar, l'officier qui l'accompagnait [a] : « Enlève-le et jette-le dans le champ de Nabot, le Jizréélite. Rappelle-toi, en effet : quand nous chevauchions ensemble à la suite d'Achab, son père, Yahvé a prononcé contre lui cet oracle : [26] En vérité, j'ai vu couler hier le sang de Nabot et le sang de ses fils, oracle de Yahvé. Je te rendrai la pareille dans ce champ même, oracle de Yahvé [b]. Ainsi donc, enlève-le et jette-le dans ce champ, conformément à la parole de Yahvé. »

[27] Voyant cela, Aḥazya, roi de Juda, s'enfuit par le chemin de Bét hag-Gan [c]. Jéhu le poursuivit en criant : « Lui aussi, frappe-le. » Aḥazya fut blessé sur son char à la montée de Gour, près de Yibleam [d]. Il se réfugia à Meguiddo [e] et y mourut. [28] Ses serviteurs le transportèrent sur un char à Jérusalem et l'ensevelirent dans son sépulcre, auprès de R ses pères, dans la Cité de David. [29] C'est dans la onzième année de Joram, fils d'Achab, qu'Aḥazya était devenu roi de Juda [j].

Jé *Jéhu fait périr Jézabel.*

[30] Jéhu entra dans Jizréel. Jézabel l'ayant appris, se passa les yeux à l'antimoine [g], orna sa tête et se pencha pour regarder par la fenêtre. [31] Quand Jéhu franchit la porte, elle dit : « Cela va-t-il bien, Zimri, assassin de son maître [h] ? » [32] Jéhu leva les yeux vers la fenêtre et dit : « Qui est pour moi ? Qui ? » Deux ou trois eunuques se penchèrent pour le regarder. [33] « Jetez-la en bas, » leur dit-il. Ils la jetèrent en bas et une partie de son sang rejaillit sur la muraille et sur les chevaux, qui la piétinèrent. [34] Jéhu entra. Il mangea et but, puis il dit : « Allez voir cette maudite et enterrez-la, car elle est fille de roi. » [35] On alla donc pour l'enterrer ; mais on ne trouva d'elle que le crâne, les pieds et les paumes des mains. [36] On revint en informer Jéhu ; il dit : « C'est [l'accomplissement de] l'oracle que Yahvé a prononcé par la bouche de son serviteur Élie le Tichbite : Les chiens dévoreront la chair de Jézabel sur le sol de Jizréel [37] et le cadavre de Jézabel deviendra semblable à du fumier répandu sur la terre, de sorte qu'on ne pourra pas dire : Voici Jézabel [i]. »

10 *Massacre des princes royaux et de la cour de Joram.*

[1] Il y avait à Samarie soixante-dix fils d'Achab. Jéhu écrivit des lettres, qu'il envoya à Samarie, aux magistrats de la ville, aux anciens et aux gouverneurs des fils d'Achab [j]. Il y était dit : [2] « Et maintenant, quand cette lettre vous parviendra, — puisque vous avez avec vous les fils de votre maître, que vous détenez les chars, les chevaux, les places fortes et l'arsenal, — [3] choisissez parmi les fils de votre maître le meilleur et le plus qualifié, mettez-le sur le trône de son père et combattez pour la maison de votre maître. » [4] Ces gens furent extrêmement effrayés et ils

25. « quand — ensemble » suppr. *'èt* (ditt.) et lis. (avec T) *sèmèd*. H : ceux qui chevauchaient par couples (?). — Texte incertain. 27. « Aḥazya fut blessé (litt. : Ils le frappèrent) » S (aj. *wayyakkouhou*). Manque en H. 33. « qui la piétinèrent » G S L (lis. *wayyirmesouhâ*). H : et il la piétina. 37. « terre » G^L (A). H aj. : sur le territoire de Jizréel (répét.). **10**, 1. « de la ville — anciens » G^L L (lis. *hâ'îr we'è*). H : de Jizréel les [plus] anciens. « des fils » G^L (aj. *'èt benê*). Manque en H. 2. « les places fortes » H^e G S L (lis. *we'ârê*). H : une place forte. 4. « extrêmement » G^B S (suppr. un *me'ôd*). H : de plus en plus.

a. Litt. : *son troisième*, c'est-à-dire celui qui montait en troisième sur son char (voy. Ex. 14, 7 et la note). *b.* Allusion à une tradition sur le meurtre de Nabot indépendante de celle qui est rapportée 1 Rois 21 : selon notre passage la propriété de Nabot n'était pas une vigne attenante au palais, mais un champ situé assez loin en dehors de la ville ; de plus, les fils de Nabot, furent exécutés avec lui, ce qui était conforme à l'ancien droit israélite (cf. Nomb. 16, 27, 32-33 ; Jos. 7, 24 ; 2 Sam. 21, 6). *c.* « La maison du jardin », probablement identique à Ên Gannim, « la source des jardins », auj. Djenîn, dans l'angle S.-E. de la plaine de Jizréel. *d.* Auj. Belamé, 2 kil. au S. de Djenîn, sur la route de Jérusalem. *e.* A une vingtaine de kil. au N. N. O. Il est étrange que le blessé, au lieu de continuer à fuir vers le sud, reparte dans la direction opposée. Faut-il peut-être lire, au lieu de Meguiddo, un nom comme Migrôn (orthographié Mageddo par les Septante), localité voisine des Mikmas et de Guéba (1 Sam. 14, 2 ; Is. 10, 28), 10 kil. env. N. de Jérusalem ? *f.* Fragment d'une notice d'ensemble sur le roi Aḥazyahou, parallèle à 8, 25 ; « onzième » au lieu de « douzième » parce que l'année de l'avènement du roi est ici comptée à son prédécesseur. *g.* Poudre noire encore employée pour donner aux yeux plus d'éclat. *h.* Jézabel veut mourir en reine et être traitée en souveraine au Cheôl (cf. 1 Sam. 28, 14 et la note). Elle défie l'aventurier qui va la massacrer et lui souhaite le sort de Zimri, qui assassina le roi Éla et fut tué sept jours après (1 Rois 16, 10, 15-18). *i.* C'est l'oracle rapporté 1 Rois 21, 23, mais plus développé. Les allusions de Jéhu aux prophéties d'Élie ne sont probablement pas des additions d'un rédacteur. Le féroce usurpateur était sans doute un yahviste pieux et voulait s'affirmer l'héritier spirituel du grand prophète. *j.* Les princes royaux, fils et petit-fils d'Achab. Après s'être emparé du palais de Jizréel, Jéhu devait, conformément à la pratique des révolutions orientales, exterminer la famille de son prédécesseur.

dirent : « Vous le voyez, ces deux rois n'ont pu lui tenir tête; et nous, comment [lui] résisterions-nous? » 5 Le préfet du palais, le commandant de la ville, les anciens et les gouverneurs [des fils d'Achab] envoyèrent dire à Jéhu : « Nous sommes tes serviteurs. Tout ce que tu nous diras [de faire], nous le ferons; nous ne nommerons pas de roi. Agis comme bon te semblera. »

6 Jéhu leur écrivit une seconde lettre, où il disait : « Si vous êtes pour moi et si vous voulez obéir à mes ordres, prenez les têtes[a] des fils de votre maître et faites-les moi parvenir demain, à pareille heure, à Jizréel. » Or, les princes royaux étaient au nombre de soixante-dix; ils demeuraient chez les grands de la ville, qui les élevaient. 7 Au reçu de cette lettre, ceux-ci prirent les princes royaux et les égorgèrent tous les soixante-dix, puis ils mirent leurs têtes dans des corbeilles et les envoyèrent à Jéhu à Jizréel. 8 Un messager vint lui annoncer : « On a apporté les têtes des princes royaux. » Il répondit : « Mettez-les en deux tas à l'entrée de la porte jusqu'à demain matin. » 9 Le lendemain matin, il sortit et, se tenant debout devant tout le peuple, il lui dit : « Vous êtes sans reproche! Moi, j'ai conspiré contre mon maître et je l'ai tué. Mais tous ceux-ci, qui les a frappés? 10 Sachez donc qu'il ne tombera à terre aucune des paroles que Yahvé a prononcées contre la maison d'Achab. Yahvé a accompli ce qu'il avait annoncé par son serviteur Élie[b]. »

11 Jéhu frappa tous ceux qui restaient de la maison d'Achab à Jizréel, tous ses grands, ses familiers et ses prêtres[c]; il n'en laissa survivre aucun.

Massacre des frères du roi de Juda.

12 Jéhu se mit en route et partit pour Samarie. Comme il était en chemin et se trouvait à Bêt Éqed ha-Roïm[d], 13 il rencontra les frères d'Aḥazyahou, roi de Juda[e]. Il leur demanda : « Qui êtes-vous? » Ils répondirent : « Nous sommes les frères d'Aḥazyahou et nous sommes descendus pour saluer les fils du roi et les fils de la reine-mère. » 14 Jéhu dit : « Saisissez-les vivants. » On les saisit vivants et on les égorgea près de la citerne de Bêt-Éqed. Ils étaient quarante-deux; Jéhu n'en laissa pas échapper un seul[f].

Jéhu et Jonadab, fils de Rékab.

15 Parti de là, il rencontra Jonadab, fils de Rékab, qui venait au devant de lui. Il le salua et lui dit : « Ton cœur est-il sincèrement avec le mien comme mon cœur l'est avec le tien? — Il l'est, » répondit Jonadab. « S'il l'est, reprit Jéhu, donne-moi la main. » Il la lui donna et Jéhu le fit monter auprès de lui, sur son char, 16 en disant : « Viens avec moi. Tu auras plaisir à voir mon zèle pour Yahvé[g]. » Il l'emmena donc sur son char.

17 Arrivé à Samarie, il mit à mort tout ce qui restait de la maison d'Achab à Samarie : il l'extermina complètement selon la parole que Yahvé avait adressée à Élie.

6. « une seconde lettre » H* G (lis. *šênî*). H : une lettre pour la seconde fois. « des fils » H* S^hex (suppr. *'anšé*). H : des gens des fils. « faites — parvenir » G S (lis. *wehâbî'ou*). H : venez. 7. « les égorgèrent » G S (lis. *wayyišḥâṭoum*). H : égorgèrent. 12. « Jéhu — route » lis. *yêhou'* au lieu de *wayyâbô'*. H : Il se mit en route et vint. 13. « il rencontra » (G^L L) (lis. *wayyimṣâ'*). H : Jéhu a rencontré. 15. « Ton cœur — mien » d'après G^BL (lis. *lebâbekâ 'et lebâbî*). H : Y a-t-il avec ton cœur sincère (?).

a. L'expression était à double entente; elle pouvait signifier : « Donnez-moi le nombre, tête par tête » (cf. Ex. 30, 12; Nomb. 1, 2; etc.). Les grands de Samarie n'ont pas le courage de lui donner l'interprétation la moins défavorable à la dynastie déchue. b. Avec une ironie cynique et une habileté perverse, Jéhu rejette sur les chefs de Samarie la responsabilité du meurtre des princes et montre dans leur fin tragique la preuve de sa mission divine. c. Les prêtres des grands sanctuaires étaient des fonctionnaires royaux (cf. 1 Rois 2, 27). d. Le « rendez-vous des bergers », probablement un caravansérail, inconnu par ailleurs, entre Jizréel et Samarie (cf. v. 11-12). e. On ne s'explique guère comment les princes judéens peuvent, deux jours après les massacres de Jizréel et au lendemain de celui de Samarie, continuer tranquillement leur voyage vers Jizréel, comme s'ils ignoraient la fin dramatique de ceux qu'ils viennent visiter. Le plus probable paraît être que leur rencontre avec Jéhu n'est pas à sa place chronologique et que c'était un épisode de la première journée de la révolte (cf. 2 Chron. 22, 8 et note a). f. Les princes royaux de Juda étaient apparentés à la famille d'Achab (8, 18, 26-27). Or Jéhu tenait à exterminer jusqu'au dernier les membres de la race maudite. g. Jonadab, fils de Rékab, de la peuplade des Qéniens (1 Chron. 2, 55), avait fait à ses descendants un devoir de ne pas boire de vin, de ne planter ni posséder de vignes, de ne jamais faire de semailles, de ne pas bâtir de maisons, mais d'habiter toujours des tentes (Jér. 35, 6-7), bref de mener à perpétuité la vie nomade. A cette prédilection pour le genre de vie des pères il joignait un zèle ardent pour Yahvé, apparemment parce qu'il considérait le passage d'Israël à la vie agricole et sédentaire comme la source, non seulement de tous ses maux sociaux, mais aussi de ses infidélités au Dieu des ancêtres. Jéhu tient à s'assurer le concours de ce champion du yahvisme authentique et se pose en restaurateur de la religion des pères.

Jéhu extermine les adorateurs de Baal et détruit le temple de ce dieu.

18 Puis Jéhu rassembla tout le peuple et lui dit : « Achab a adoré modérément Baal. Jéhu l'adorera avec ferveur. 19 Convoquez donc auprès de moi tous les prophètes de Baal et tous ses prêtres; qu'il n'en manque pas un seul, car je veux offrir un grand sacrifice à Baal. Quiconque manquera [au rendez-vous] perdra la vie. » Jéhu agissait par ruse, afin de faire périr les adorateurs de Baal.

20 Puis Jéhu dit : « Ordonnez qu'on se sanctifie en vue d'une fête solennelle[a] en l'honneur de Baal. » On publia cet ordre. 21 Jéhu envoya [des émissaires] dans tout Israël et les adorateurs de Baal arrivèrent tous; pas un ne manqua. Ils entrèrent dans le temple de Baal; et le temple de Baal fut complètement rempli. 22 Jéhu dit à celui qui était préposé au vestiaire : « Sors des vêtements pour tous les adorateurs de Baal. » Il sortit pour eux les vêtements [nécessaires][b]. 23 Alors Jéhu entra, ainsi que Jonadab, fils de Rékab, dans le temple de Baal et dit aux adorateurs de Baal : « Assurez-vous qu'il ne se trouve ici avec vous aucun adorateur de Yahvé, mais uniquement des adorateurs de Baal. » 24 Puis il vint offrir sacrifices et holocaustes.

Or, Jéhu avait posté au dehors quatre-vingts hommes, en [leur] disant : « Si quelqu'un [de vous] laisse échapper un des hommes que je vais livrer entre vos mains, sa vie répondra de celle du réchappé. » 25 Quand il eut achevé d'offrir l'holocauste, Jéhu dit aux coureurs[c] et aux officiers : « Entrez, frappez-les; que pas un ne puisse sortir! » Ils les passèrent au fil de l'épée. Lorsque les coureurs et les officiers eurent terminé le massacre, ils pénétrèrent jusque dans la chambre intérieure du temple de Baal; 26 ils enlevèrent le pieu sacré du temple de Baal et le brûlèrent. Ils renversèrent la stèle de Baal[d]; 27 ils démolirent le temple de Baal et en transformèrent l'emplacement en latrines, qui existent encore aujourd'hui[e].

Le règne de Jéhu.

Appréciation du rôle de Jéhu.

28 Jéhu extermina donc Baal du milieu d'Israël. R^D 29 Mais il ne se détourna pas des péchés que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] qu'il avait fait commettre à Israël : [il ne cessa pas] d'adorer les veaux d'or qui étaient à Béthel et à Dan. 30 Et Yahvé dit à Jéhu : « Parce que tu as accompli fidèlement ce qui m'est agréable, en exécutant tous mes desseins contre la maison d'Achab, tes descendants jusqu'à la quatrième génération s'assiéront sur le trône d'Israël. » 31 Cependant Jéhu ne s'appliqua pas à suivre de tout son cœur la loi de Yahvé, Dieu d'Israël : il ne se détourna pas des péchés que Jéroboam avait commis [et] qu'il avait fait commettre à Israël.

Conquêtes de Ḥazaël.

32 En ce temps-là, Yahvé commença à tailler dans [le domaine d']Israël : Ḥazaël triompha des Israélites dans toute [la partie de] leur territoire 33 [qui s'étend] depuis le Jourdain vers le Is

19. « prophètes de Baal » d'après G^L (suppr. *kol 'ôbedâw*). H aj. : tous ses adorateurs. — Mais les laïques ne seront rassemblés que plus tard (v. 20-21). 24. « il vint » G^BA (lis. *wâyyâbô'*). H : ils vinrent. « laisse échapper » lis. *yemallêṭ*. H : s'échappe. 25. « Lorsque — massacre » lis. *wayyašlîmou*. H : Et les coureurs et les officiers jetèrent (?). — Texte très incertain. « la chambre intérieure » (lis. *debir*). H : la ville. — Texte incertain. 26. « le pieu sacré » lis. *'ăšérat* (puisque l'objet fut brûlé). H : les stèles (mais voy. v. 26b). 29. « à Béthel » H^mss Seb G S L (lis. *bebêt*). « à » manque en H.

a. Litt. : *sanctifiez une fête solennelle*. Sur les usages à observer pour « se sanctifier », voy. Ex. 19, 10 et note *j*. b. Pour s'approcher de la divinité, il faut être pur. Les vêtements ordinaires sont souillés. L'adorateur, quand il vient au sanctuaire, doit s'en dépouiller ou les laver ou mettre des « vêtements de rechange » réservés à cet usage (Gen. 35, 2; et chez les Phéniciens Silius, III, 23 ss.; Hérodien, V, 5, 10), ou encore (c'est le cas ici) emprunter des vêtements aux gardiens du sanctuaire : c'était ce qui se faisait, par exemple, à la Mekke et au sanctuaire d'Al Djalsad, chez les Arabes païens. c. Voy. note *b* sur 1 Sam. 21, 7; 22, 17; cf. 1 Rois 14, 28. d. Cf. 1 Rois 16, 32 note c; 2 Rois 3, 2. e. La destruction du temple de Baal par Jéhu ne saurait faire de doute. Mais le récit de la ruse grâce à laquelle il réunit et extermina d'un coup tous les adorateurs du dieu étranger paraît être une simplification de l'histoire réelle par la tradition populaire : Jéhu, qui avait fait son coup d'État au nom des droits exclusifs de Yahvé, qui se proclamait exécuteur des oracles d'Élie et d'Élisée et qui s'affichait avec Jonadab, aurait ruiné tout son crédit ou n'aurait trouvé que bien peu de créance s'il avait annoncé qu'il adorerait Baal avec plus de ferveur qu'Achab. De plus, la distinction tranchée entre serviteurs de Baal et fidèles de Yahvé ne répondait pas à la réalité : beaucoup d'Israélites (1 Rois 18, 21) et Achab lui-même servaient les deux dieux.

levant[a] : [il annexa] tout le pays de Galaad, les Gadites, les Rubénites et les Manassites, depuis Aroér sur le torrent de l'Arnon, Galaad et le Bachân[b].

R[D] *Notice finale sur Jéhu.* [34] Le reste de l'histoire de Jéhu, tous ses actes et tous ses exploits, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël? [35] Jéhu se coucha avec ses pères; on l'ensevelit à Samarie et Joachaz, son fils, devint roi à sa place. [36] Jéhu avait régné sur Israël vingt-huit ans à Samarie.

Athalie, reine de Juda [c].

Ju **11** *Athalie s'empare du pouvoir.* [1] Athalie, mère d'Aḥazyahou, voyant que son fils était mort, entreprit d'exterminer toute la race royale[d]. [2] Mais Yehochèba[e], fille du roi Joram et sœur d'Aḥazyahou[f], prit Joas, fils d'Aḥazya, l'enleva furtivement du milieu des princes royaux que l'on massacrait, le mit avec sa nourrice dans la chambre des lits[g] et réussit à le dérober aux regards d'Athalie, de sorte qu'il ne fut pas mis à mort. [3] L'enfant resta caché auprès de Yehochèba, dans la maison de Yahvé, pendant six ans, tandis qu'Athalie régnait sur le pays.

Conspiration contre Athalie. Elle est mise à mort[h]. [4] La septième année, Yehoyada[i] Ju[1] envoya chercher les chefs de centaine qui commandaient aux Cariens[j] et aux coureurs[k] et les fit venir auprès de lui dans la maison de Yahvé. Il conclut un pacte avec eux et, après leur avoir fait prêter serment, il leur montra le fils du roi. [5] Puis il leur donna ces instructions : « Voici, dit-il, ce que vous ferez[l] : le tiers d'entre vous, ceux qui reviennent [du Temple] le [jour du] sabbat pour monter la garde au palais du roi [6] . . . .[m] [7] et vos deux autres sections, composées de tous ceux qui vont, le [jour du] sabbat, monter la garde dans la maison de Yahvé auprès du roi[n], [8] vous ferez cercle autour du roi, les armes à la main, et quiconque tentera de pénétrer dans vos rangs sera mis à mort. Vous accompagnerez le roi partout où il ira[o]. »

[9] Les chefs de centaine se conformèrent de tout point aux instructions données par Yehoyada, le prêtre : chacun d'eux amena à la fois ceux de ses hommes qui revenaient [du Temple] au sabbat et ceux qui allaient [y prendre la garde] le [jour du] sabbat, et [tous] se rendirent auprès de Yehoyada, le R prêtre. [10] Le prêtre donna aux chefs de centaine les lances et les boucliers du roi David qui se trouvaient dans la maison de Ju[1] Yahvé[a]. [11] Les coureurs se postèrent, les armes à la main, depuis le côté sud du Temple jusqu'au côté nord autour de l'autel et de la maison [de Yahvé][b]. [12] Alors Yehoyada fit sortir le jeune prince, lui mit la couronne et les bracelets[c]. On le proclama roi, on l'oignit, et l'on battit des mains en criant : « Vive le roi! »

Ju[2] [13] Lorsque Athalie entendit les cris des coureurs[d], du peuple, elle s'avança vers la foule, dans la maison de Yahvé. [14] Et elle aperçut le roi debout auprès de la colonne[e], selon l'usage, les chefs et les trompettes à côté du roi, et toute la population du pays pleine d'allégresse et sonnant de la trompette. Alors Athalie déchira ses vêtements en criant : « Trahison! Trahison! » [15] Yehoyada, le prêtre, donna cet ordre aux chefs de centaine[d], commandants des troupes : « Faites-la sortir des parvis et, si quelqu'un tente de la suivre, qu'on le passe au fil de l'épée. » Le prêtre, en effet, se disait : « Il ne faut pas qu'elle soit mise à mort dans la maison de Yahvé. » [16] On mit la main sur elle; et elle arriva [ainsi] au palais royal par l'entrée des Chevaux[f]; c'est là qu'elle fut mise à mort.

[17] Puis Yehoyada conclut entre Yahvé, le roi et le peuple une alliance par laquelle celui-ci s'engageait à être le peuple de Yahvé; il fit aussi une alliance entre le roi et le peuple[g]. [18] Et toute la population du pays entra dans le temple de Baal et le démolit. On brisa consciencieusement ses autels et ses images et l'on tua Mattân, le prêtre de Baal, devant les autels.

Le prêtre installa des postes de garde Ju[1] pour veiller sur la maison de Yahvé. [19] Puis il prit [avec lui] les chefs de centaine, les Cariens et les coureurs, ainsi que toute la population du pays. Ils firent descendre le roi de la maison de Yahvé et entrèrent dans le palais royal par la porte des Coureurs. Joas s'assit sur le trône des rois. [20] Toute la population du pays était dans la joie et la ville resta calme. Quant à Athalie, on la passa au fil de l'épée dans le palais royal.

Joas, roi de Juda.

Indications chronologiques. Appréciation. [21] Joas[h] était âgé de sept ans R[D] à son avènement[i].

12 [1] La septième année de Jéhu, Joas devint roi. Il régna quarante ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Cibya; [elle était] de Beér Chèba. [2] Joas fit ce qui plaît à Yahvé pendant toute sa vie, car Yehoyada, le prêtre, l'avait instruit[j]. [3] Toutefois les hauts lieux ne disparurent pas : le peuple sacrifiait toujours et faisait monter en fumée [ses offrandes] sur les hauts lieux.

11, 2. « le mit » *2 Chr. 22, 11* (aj. *wattittên*). Manque en H. « réussit » *Chr. G S L* (lis. *wattastîrêhou*). H : « on réussit ». 4. « serment » G[B] S (suppr. le 2[d] *bebêt yahwé*). H aj. : dans la maison de Yahvé. 7. « monter » cf. v. 5 (lis. *weśômerê*). H : et ils monteront.

a. Lorsque Salmanasar III, roi d'Assyrie, vint assiéger Damas en 842, Jéhu se rangea du côté des Assyriens et envoya un important tribut à Salmanasar, qui fit représenter la scène sur le célèbre obélisque noir qui est au British Museum (Voy. *Bible de la jeunesse et de la famille*, pl. 10, p. 137). Mais les Assyriens durent se retirer, appelés sur d'autres frontières, et Ḥazaël se vengea de l'attitude prise par Jéhu en ravageant cruellement, puis en annexant ce que les Israélites possédaient encore au delà du Jourdain. *b*. Il y a dans ce v. trois définitions du territoire conquis par les Araméens; deux d'entre elles doivent être des gloses. Le Bachân était perdu depuis longtemps. — Sur Aroér, cf. Deut. 2, 36 note *j*.

c. Les événements qui marquèrent le règne d'Athalie sont le contrecoup de ceux qui portèrent Jéhu au trône d'Israël. Toutefois l'extirpation du culte de Baal fut organisée en Juda par les prêtres, non par des prophètes. L'histoire d'Athalie est racontée d'après des sources judéennes. *d*. Le mobile des crimes d'Athalie est assez énigmatique. Si elle tente de massacrer tous ses fils et petits-fils, c'est sans doute que, dans son ambition exaspérée, elle veut exercer le pouvoir non pas temporairement, comme régente, pendant la minorité d'un de ses petits-fils, mais à titre permanent, comme reine. Seulement on ne voit pas comment elle comptait assurer sa succession. *e*. Celle que Racine a appelée Josabeth d'après la transcription latine du nom hébreu, Yehochab'at, qui est donné à cette princesse dans 2 Chron. 22, 11. *f*. Le livre des Chroniques (2 Chr. 22, 11) ajoute qu'elle était femme de Yehoyada, le prêtre. C'est vraisemblable; car elle cache l'enfant dans le Temple; de plus, au v. 4, il sera question de Yehoyada comme d'un personnage déjà présenté au lecteur. *g*. Selon les uns la chambre à coucher des jeunes princes; selon d'autres une sorte de garde-meuble dépendant du Temple. *h*. Dans la suite du récit ont été entremêlés deux documents donnant deux versions de la chute d'Athalie : d'après l'un, qui paraît complet (v. 4-9, 11-12, 18b-20), cet événement fut la conséquence d'un complot militaire et eut un caractère surtout politique; Athalie fut tuée dans le palais. Selon l'autre, dont nous avons seulement un extrait (v. 13-18a), c'est le peuple qui se souleva à l'appel du prêtre; la révolte fut en même temps une réaction de la religion nationale contre le culte de Baal; la reine fut tuée à mi-chemin entre le Temple et le palais. Le livre des Chroniques donnera des événements une troisième version, selon laquelle la reine fut renversée par les prêtres et les lévites, armés pour la circontance. *i*. Appelé Joad par Racine.

j. La Carie, région du S. O. de l'Asie-Mineure, fournissait des mercenaires à divers États de l'antiquité; les rois de Juda ont pu y recruter une partie de leur garde du corps. Il se pourrait aussi que « Cariens » soit une faute de copie pour « Kerêti », leçon que H[q] et G[BA] donnent au lieu de « Cariens » (H[k]) dans 2 Sam. 20, 23. Sur les Kerêti, voy. 1 Sam. 30, 14 note *i*. *k*. Voy. 10, 25, et note *c*. *l*. Le jour du sabbat, en raison de l'affluence des fidèles, les postes chargés de faire la police dans le Temple étaient doublés : les deux tiers de la garde royale venaient donc y prendre position au début du sabbat. A ce moment, le troisième tiers, qui avait été de service au Temple les jours précédents, quittait d'ordinaire le sanctuaire pour aller prendre la faction dans le palais royal. Yehoyada veut que ce jour-là ce troisième détachement reste dans le Temple, de sorte que le palais soit entièrement démuni de troupes. *m*. L'hébreu a ici une phrase obscure, composée, semble-t-il, d'une série de gloses : *un tiers à la porte de Sour* (*de Yesod*, c'est-à-dire du Fondement, d'après 2 Chron. 23, 5), *et un tiers à la porte derrière les coureurs et vous monterez la garde de la maison*... puis un mot inconnu (*massaḥ*), qui manque en G. *n*. Glose qui anticipe fâcheusement sur le v. 8. *o*. Litt. : *quand il sortira et quand il entrera*.

10. « les lances » *2 Chr. 23, 9 G S L* (lis. *wehaḥănîtîm*). H : la lance. 11. « autour — Yahvé » d'après *S* (suppr. *'al hammèlèk*). H : par rapport à l'autel et à la maison, autour du roi. S : et ils entourèrent l'autel et la maison du roi. — Texte incertain. 12. « les bracelets » *haṣṣe'ādôt*. H : la loi. 14. « à côté du (litt. : sur le) » *2 Chr. 23, 13* (lis. *'al*). H : vers le. 15. « commandants » *G* (lis. *peqîdê*). H : recensés. « des parvis » *L* (lis. *'êl mîḥouṣ laḥăṣērôt*). H : vers l'intérieur des rangs. 17. « il fit — peuple. » Manque en G[L] 2 Chr. 23, 16.

a. Ce v. est sans doute une addition tirée de 2 Chr. 23, 9 : d'après les Chroniques la défense du jeune prince fut confiée aux lévites, qui d'ordinaire n'avaient pas d'armes, non à la garde royale, qui, naturellement, en était pourvue. *b*. C'est-à-dire, apparemment, que les troupes, entrées dans le Temple par le sud (côté où était le palais), se déploient à travers la cour jusqu'au nord, les unes par l'O., les autres par l'E., en formant cercle (cf. v. 8) autour de l'autel et du sanctuaire, auprès desquels se tiendra le jeune roi. *c*. Deux des insignes de la royauté dans l'ancien Israël (2 Sam. 1, 10). *d*. Raccord avec l'autre version, qui attribue le rôle principal aux soldats de la garde. *e*. Probablement l'une des deux colonnes, Yakîn et Boaz, qui se dressaient devant le sanctuaire. C'est dans ces parages que se tenait Salomon d'après 1 Rois 8, 22. Selon d'autres, *sur* une estrade (cf. 2 Chron. 6, 13). *f*. Entrée secondaire du palais, distincte de la voie principale conduisant directement de la maison de Yahvé à celle du roi par la « porte des Coureurs » (v. 19). *g*. La phrase mentionnant ce second pacte ne figure pas dans 2 Chron. 23, 16. C'est peut-être une simple variante de la précédente. *h*. Transcription latine de l'hébreu Yô'âch ou Yehô'âch. *i*. Dans les Bibles hébraïques, ce verset forme le v. 1 du ch. 12.

j. Les versions anciennes (G, S, L) et la plupart des traductions modernes ont entendu : « pendant tous [*ceux de*] ses jours où Yehoyada, le prêtre, lui donna des directions », pour concilier ce texte avec le récit des Chroniques, selon lequel Joas tomba dans l'idolâtrie après la mort de Yehoyada (2 Chr. 24, 17-19).

T

Joas fixe le régime des réparations à effectuer dans le Temple[a].

[4] Joas dit aux prêtres : « Tout l'argent des redevances sacrées qui sera apporté dans la maison de Yahvé — l'argent dû par un homme après estimation [par le prêtre], l'argent dû après estimation [pour le rachat] des personnes, — ainsi que tout l'argent apporté en offrande volontaire à la maison de Yahvé, [5] les prêtres l'accepteront pour eux-mêmes des gens de leur connaissance[b]; mais ils feront les réparations à l'édifice partout où il y aura quelque dégradation [à réparer].

[6] Or, la vingt-troisième année du règne de Joas, [il apparut que] les prêtres n'avaient pas fait réparer le Temple. [7] Le roi Joas appela le prêtre Yehoyada ainsi que les [autres] prêtres[c] et leur dit : « Pourquoi ne faites-vous pas réparer les parties dégradées du Temple? Désormais vous n'accepterez plus d'argent des gens de votre connaissance, mais vous le verserez pour les réparations de l'édifice. » [8] Les prêtres consentirent à ne plus recevoir d'argent du peuple et à ne plus s'occuper des réparations du Temple.

[9] Yehoyada, le prêtre, prit un coffre, perça un trou dans le couvercle, puis le plaça à côté de la stèle, à droite de l'entrée de la maison de Yahvé et les prêtres gardiens du seuil y versaient tout l'argent qui était apporté dans la maison de Yahvé[d]. [10] Quand ils voyaient qu'il y avait beaucoup d'argent dans la caisse, le scribe du roi montait [du palais], ainsi que le grand prêtre[e]; on mettait dans une bourse l'argent trouvé dans la maison de Yahvé et on en faisait le compte. [11] Une fois l'argent pesé[f], on le remettait entre les mains des maîtres d'œuvre chargés de [surveiller le travail dans] la maison de Yahvé. Et ceux-ci s'en servaient pour payer les charpentiers et les [autres] ouvriers à l'œuvre dans la maison de Yahvé, [12] maçons et tailleurs de pierre, pour acheter le bois et les pierres taillées nécessaires aux réparations de la maison de Yahvé et pour solder toutes les dépenses occasionnées par ces réparations. [13] Mais, avec l'argent apporté dans la maison de Yahvé, on ne fit, dans la maison de Yahvé[g], ni coupes d'argent, ni couteaux, ni bassins à aspersions, ni trompettes, ni aucun ustensile d'or ou d'argent. [14] On le remettait aux maîtres d'œuvre, qui l'employaient pour réparer la maison de Yahvé. [15] On ne faisait pas rendre de comptes à ceux entre les mains desquels on remettait l'argent pour qu'ils le donnassent aux ouvriers, car ils agissaient de bonne foi. [16] Quant à l'argent donné en réparation d'une faute et à l'argent versé pour l'expiation d'un péché[h], il ne revenait pas au Temple de Yahvé : il était pour les prêtres.

12, 4. « dû — prêtre » *G^L* (*G*) (lis. *'èrèk 'îš*). H : courant d'un homme (?). « dû — personnes » *G^L* (lis. *'èrèk nephâšôt*). H : des personnes selon (?) son estimation. « ainsi que » *L* (lis. *wekol*). Manque en H. 9. « la stèle » d'après *G* S^hex* (lis. *hammaṣṣêbâ*). H : l'autel. 11. « pesé ». G : préparé. S : embourssé. L : réparti. Lis. peut-être *mouttâk* (d'après 22, 4, 9) « versé ». 16. « d'un péché » *G* (lis. *ḥaṭṭâ't*). H : des péchés. « il était » *H* G S L* (lis. *yihyè*). H : ils étaient.

a. Le récit très précis et très détaillé qui suit (v. 4-16), peut-être également celui du tribut payé à Ḥazaël (v. 17-18), paraît extrait d'une histoire du Temple d'où proviendrait aussi le fragment sur l'autel d'Aḥaz (16, 10-18). Toutefois, il ne semble pas que l'auteur de ce morceau soit un prêtre : il rapporte impartialement des faits qui ne sont pas à la gloire du clergé. On a supposé, non sans vraisemblance, que ce devait être quelque membre de la corporation des ouvriers chargés des réparations du sanctuaire. *b*. Dès cette époque, le clergé du Temple paraît avoir perçu des sommes assez considérables : 1° l'argent des redevances obligatoires — le texte, puisqu'il parle d'estimation, ne vise expressément que celles qu'on versait quand on voulait racheter une propriété (objet, animal ou être humain) promise par vœu (voy. Lév. 27 et les notes); les sommes versées pour l'expiation d'une faute (v. 16) rentraient probablement aussi dans les redevances obligatoires; — 2° l'argent apporté en don volontaire. En revanche, les prêtres furent d'abord tenus de faire, à leurs frais, les réparations nécessaires aux bâtiments du Temple. *c*. Yehoyada apparaît ici comme le prêtre principal, mais non comme le souverain pontife. Il n'y avait d'autre « grand prêtre » que le roi : Joas parle en maître absolu dans le Temple comme dans le palais. *d*. Il ressort de ces instructions que le tronc, dont nous avons ici la première mention dans la Bible, était placé à la porte du Temple, tout près du seuil; il ne se trouvait donc pas, comme le veut le texte massorétique (voy. note crit.), « à côté de l'autel » — lequel se dressait au centre du parvis intérieur, — mais auprès, soit d'une stèle (*maṣṣéba*) qui s'élevait à l'entrée du Temple, comme dans beaucoup de sanctuaires sémitiques (cf. 18, 4), soit du montant (*mezouza*) de la porte. *e*. L'emploi du terme de « grand prêtre » pour désigner Yehoyada (cf. note *c*) suffit à indiquer que ces mots constituent une addition tardive. Du reste, Yehoyada, habitant le Temple (11, 3, 4, 12), n'avait pas à y « monter ». *f*. On ignorait encore l'usage de la monnaie. Le métal était employé en lingots, anneaux ou barres qu'on mettait dans une bourse et qu'on pesait. *g*. Glose. *h*. Les mots traduits par « en réparation d'une faute » et par « pour l'expiation d'un péché » sont ceux qui, dans la *tôrâ* d'Ézéchiel (40, 39) et dans la législation lévitique, désignent les deux catégories d'immolations expiatoires, « le sacrifice de réparation » et « le sacrifice pour le péché ». Les amendes en argent dont il est ici question ont-elles précédé et préparé l'institution de ces sacrifices? Ou bien remplaçaient-elles d'anciennes immolations tombées en désuétude et rétablies vers l'époque de l'exil? Ou encore accompagnaient-elles, comme c'était, semble-t-il, le cas à Carthage (tarif de Marseille, *CIS*, I, 165, l. 3-9), l'offrande de victimes animales? C'est ce qu'il est difficile de dire. En tout cas il n'est fait aucune mention de versements en argent dans la loi lévitique (Lév. 4, 1-6, 7).

Joas paie tribut à Ḥazaël.

[17] En ce temps-là, Ḥazaël, roi d'Aram, vint assiéger Gat, et s'en empara. Puis il se disposa à marcher sur Jérusalem[a]. [18] Alors Joas, roi de Juda, prit les objets qu'avaient consacrés ses pères, les rois de Juda Josaphat, Joram et Aḥazyahou, ceux qu'il avait consacrés lui-même, ainsi que tout l'or qu'on put trouver dans le trésor de la maison de Yahvé[b] et dans celui du palais royal; il envoya [le tout] à Ḥazaël, roi d'Aram, et celui-ci renonça à marcher sur Jérusalem.

R^D

Mort de Joas.

[19] Le reste de l'histoire de Joas, avec tous ses faits et gestes, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda?

Ju

[20] Ses serviteurs se soulevèrent, organisèrent une conspiration et tuèrent Joas pendant qu'il descendait au Millo[c]; [21] ce sont Yozakar, fils de Chimeat, et Yehozabad, fils de Chomer, ses serviteurs, qui le frappèrent à mort.

R^D

On l'ensevelit avec ses pères dans la Cité de David et Amacya, son fils, devint roi à sa place.

Yoaḥaz, roi d'Israël.

13 [1] La vingt-troisième année de Joas, fils d'Aḥazyahou, roi de Juda, Yoaḥaz[d], fils de Jéhu, devint roi d'Israël. [Il résidait] à Samarie [et régna] dix-sept ans. [2] Il fit ce qui déplaît à Yahvé et imita le péché que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] qu'il avait fait commettre à Israël; il ne s'en détourna pas. [3] Alors la colère de Yahvé s'enflamma contre [les enfants d'] Israël : il les livra constamment aux mains de Ḥazaël, roi d'Aram, puis aux mains de Ben-Hadad[e], fils de Ḥazaël.

R

[4] Mais Yoaḥaz s'efforça d'apaiser[f] Yahvé, et Yahvé l'exauça parce qu'il voyait l'oppression qu'endurait Israël, écrasé par le roi d'Aram. [5] Yahvé lui donna un libérateur[g], qui l'affranchit de la domination d'Aram; et les enfants d'Israël purent demeurer sous leurs tentes comme auparavant. [6] Cependant ils ne se détournèrent pas du péché que la maison de Jéroboam avait commis [et] avait fait commettre à Israël; ils y persistèrent et même le pieu sacré[h] resta debout à Samarie.

Is

[7] En effet[i], [Yahvé] ne laissa à Yoaḥaz, pour toute armée, que cinquante cavaliers, dix chars et dix mille hommes de pied; car le roi d'Aram avait anéanti les Israélites et les avait rendus semblables à la poussière qu'on foule aux pieds[j].

R^D

[8] Le reste de l'histoire de Yoaḥaz, tous ses actes et tous ses exploits, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël? [9] Yoaḥaz se coucha avec ses pères. On l'ensevelit à Samarie et Joas, son fils, devint roi à sa place.

Joas, roi d'Israël.

Le règne de Joas.

Indications chronologiques. Appréciation.

[10] La trente-septième année de Joas, roi de Juda[k], Joas, fils de Yoaḥaz, devint roi d'Israël. [Il résidait] à Samarie [et régna] seize ans. [11] Il fit ce qui déplaît à Yahvé : il ne se détourna pas du péché que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] avait fait commettre à Israël; il y persista.

20. « pendant — Millo » lis. *wehou' yôrêd* (avec *S*) *millô'* et suppr. *sillâ'*, ditt. de *millô*. H : à la maison de Millô qui descend à Silla. — Texte très incertain. **13,** 2. « le péché » lis. *ḥaṭṭâ't*. H : les péchés (mais à la fin du v. H a le sing.). 5. « qui l'affranchit » *G^L* (lis. *wayyôṣî'êm*). H : et ils s'affranchirent. 6. « du péché » voy. v. 2. 11. « du péché » d'après *G* cf. v. 2 et 6 (lis. *mêḥaṭṭa't*). H : de tous les péchés (mais à la fin du v. H a le sing.). G : de tout le péché.

a. Ḥazaël, après avoir écrasé le royaume d'Israël et envahi tout son territoire, se préparait à attaquer Juda par l'ouest; Gat était une ville philistine. *b*. A trois reprises au cours d'un siècle, le Temple fut ainsi dépouillé pour payer le tribut; cf. 1 Rois 14, 26; 15, 18. Sur le droit qu'avait le chef de la nation d'utiliser les choses saintes pour le salut de l'État, voyez note *e* sur 1 Sam. 21, 9. *c*. Sur le Millo, voy. 2 Sam. 5, 9, note *l*. — Selon 2 Chron. 24, 25, Joas fut assassiné dans son lit. Le livre des Chron. donne, du reste, de toute la fin du règne de Joas une version assez différente de celle que suit le livre des Rois (2 Chron. 24, 17-26). *d*. Appelé aussi Joachaz d'après la transcription de la Vulgate. *e*. On l'appelle d'ordinaire Ben-Hadad III. Cf. 1 Rois 15, 18 et note *g*; 20, 1 et note *k*. *f*. Litt. : *caressa le visage de*. Voy. Ex. 32, 11 et la note; 1 Sam. 13, 12. *g*. Joas, fils de Yoaḥaz, (cf. 25) ou peut-être Jéroboam II (cf. 14, 23-28). *h*. Voy. note *p* sur 1 Rois 14, 23. *i*. Cette phrase faisait suite immédiatement au v. 3. Les v. intermédiaires (4-6) doivent donc avoir été ajoutés après coup. *j*. Ceci cadre avec le passage de l'histoire de Joas, roi de Juda, (12, 17) qui implique que Ḥazaël avait traversé de part en part le royaume d'Israël. *k*. Cette indication chronologique ne concorde pas exactement avec celle du v. 1, d'après laquelle Yoaḥaz avait régné jusqu'à la 39e ou la 40e année de Joas, roi de Juda.

R *Notice finale sur le règne de Joas.* [12]Le reste de l'histoire de Joas, ses actes, ses exploits et sa guerre avec Amacya, roi de Juda, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël? [13]Joas se coucha avec ses pères et Jéroboam le remplaça sur le trône. Joas fut enseveli à Samarie auprès des rois d'Israël[a].

Mort d'Élisée.

Els [14]Lorsque Élisée fut atteint de la maladie dont il devait mourir, Joas, roi d'Israël, descendit lui rendre visite; il arrosa de ses larmes le visage d'Élisée[b] en disant : « Mon père! mon père! Char et cavalerie d'Israël[c]! » [15]Élisée lui dit : « Procure-toi un arc et des flèches. » Il se procura un arc et des flèches. [16]Puis Élisée dit au roi : « Mets ta main sur l'arc. » Quand il l'y eut mise, Élisée posa ses mains sur celles du roi [17]et dit : « Ouvre la fenêtre du côté de l'orient. » Joas l'ouvrit et Élisée dit : « Tire. » Il tira; et le prophète dit : « Flèche de victoire pour Yahvé! Flèche de victoire sur Aram! Tu battras les Araméens à Apheq au point de les exterminer[d]. »

[18]Puis il dit : « Prends les flèches. » Il les prit. Alors Élisée dit au roi : « Frappe contre terre. » Le roi frappa trois coups, puis s'arrêta. [19]L'homme de Dieu se mit en colère contre lui et dit : « Il fallait frapper cinq ou six coups. Alors tu aurais battu les Araméens au point de les exterminer. Mais maintenant tu ne les battras que trois fois[e]. »

[20]Élisée mourut et on l'ensevelit. Des bandes de Moabites envahissaient le pays chaque année. [21]Des gens qui allaient ensevelir un homme aperçurent une de ces bandes; alors ils jetèrent [le corps de] cet homme dans le sépulcre d'Élisée et s'en allèrent. [Le corps de] cet homme vint à toucher les ossements d'Élisée; aussitôt le mort reprit vie et il se dressa sur ses pieds[f].

Victoires de Joas sur les Araméens.

[22]Ḥazaël, roi d'Aram, avait opprimé les Israélites pendant toute la vie de Yoaḥaz[g]. [23]Mais Yahvé eut pitié d'eux et R leur fit grâce. Il se tourna vers eux à cause de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob. Il ne voulut pas les anéantir et, pour le moment, ne les rejeta pas loin de sa face. [24]Ḥazaël, roi d'Aram, mourut et Els Ben-Hadad, son fils, devint roi à sa place[h]; [25]Joas, fils de Yoaḥaz, reprit à Ben-Hadad, fils de Ḥazaël, les villes que celui-ci avait conquises sur Yoaḥaz, son père. Joas le battit trois fois et reprit les villes d'Israël[i].

Amacya, roi de Juda.

14 *Indications chronologiques. Appréciation.* [1]La deuxième année Rᴰ de Joas, fils de Yoaḥaz, roi d'Israël, Amacya[j], fils de Joas, roi de Juda, devint roi. [2]Il était âgé de vingt-cinq

12. « et sa guerre » *S 14, 15* (lis. *wa'ăšèr*). H : qu'il combattit. 16. « au roi » Gᴮ (lis. *lammèlèk*). H : au roi d'Israël. 18. « au roi » G* (lis. *lammèlèk*). H : au roi d'Israël. 19. « Il — frapper ». G : Si tu avais frappé (*lou hikkîtâ*). 20. « chaque année » lis. *šânâ bešânâ*. H est intraduisible : litt. : venant année. — Texte très incertain. 21. « s'en — toucher » Gᴸ (lis. *wayyèlekou*). H : il alla et l'homme toucha (c'est-à-dire : [le corps de] cet homme alla toucher [?]). 22. Gᴸ aj. : et Ḥazaël lui prit la Philistie depuis la mer occidentale jusqu'à Apheq.

a. La notice finale sur Joas (v. 12-13) n'est à sa place normale ni ici, ni au ch. 14, v. 15-16, où elle se retrouve. Elle devrait, d'après les habitudes du rédacteur du livre des Rois, venir à la suite de 13, 25. Elle paraît avoir été insérée ici par une autre main, car les termes employés v. 13 (« Jéroboam le remplaça sur le trône ») ne sont pas ceux dont se sert d'habitude l'auteur des Rois. *b.* Cf. Gen. 50, 1. *c.* Voy. 2, 12 et note *e*. *d.* Le geste prescrit par Élisée à Joas et auquel il participe lui-même en mettant ses mains sur celles du roi, n'est pas une simple prédiction en action : c'est, comme beaucoup des actes prophétiques accomplis par les *nabis* israélites, un moyen d'agir efficacement sur les événements. Avant de mourir, le prophète veut assurer encore une victoire à son peuple — et à son Dieu. — Et il fait tirer une flèche vers l'est, c'est-à-dire dans la direction du royaume araméen et, en particulier, de la ville d'Apheq (cf. 1 Rois 20, 26, note *b*). Josué provoque, de même, la défaite des Cananéens en tenant pendant tout le combat un javelot pointé dans la direction de la ville d'Aï (Jos. 8, 18, 26) et Moïse assure à Israël le triomphe sur les Amalécites en tenant sa main ou sa verge tendue contre eux pendant tout le combat (Ex. 17, 8-13). Beaucoup de non-civilisés emploient encore des procédés magiques tout semblables pour vaincre l'ennemi avant même d'avoir engagé les hostilités. *e.* Le second geste prescrit par Élisée au roi a, plus clairement encore que le premier, pour objet d'agir sur l'avenir; une croyance universellement admise et utilisée en magie veut que le semblable attire le semblable. Même coutume chez divers peuples, par ex. chez les Indiens Dacotahs. La consultation des flèches était le principal moyen de divination chez les Arabes païens et se pratiquait aussi chez les Babyloniens d'après Éz. 21, 26. *f.* Élisée continue à faire des miracles après sa mort. Ce trait rappelle les guérisons et résurrections si souvent attribuées par l'hagiographie chrétienne au contact des reliques des saints et des martyrs. *g.* Cf. v. 3, 4, 7. *h.* Cf. v. 3. *i.* Joas, selon l'usage, profita du changement de règne pour secouer le joug des Araméens (cf. 1, 1; 3, 5). Ses succès répétés s'expliquent par la pression qu'Assur exerçait alors sur le royaume d'Aram. Les inscriptions assyriennes parlent de campagnes victorieuses d'Adad-Nirari III (812-783), qui s'empara de Damas et força le roi, qu'il appelle Mari (c'est-à-dire « mon seigneur ») et qu'il faut identifier soit à Ben-Hadad III, soit à son fils, à lui payer tribut. *j.* Ou Amacyahou, dans la Vulgate Amasias.

ans à son avènement et régna vingt-neuf ans[a] à Jérusalem. Sa mère s'appelait Yehoaddân; [elle était] de Jérusalem. [3]Il fit ce qui plaît à Yahvé, non pas cependant autant que David, son père : il imita dans tous ses actes la conduite de Joas, son père. [4]Mais les hauts lieux ne disparurent pas : le peuple sacrifiait toujours et faisait fumer [ses offrandes] sur les hauts lieux.

Ju *Il venge son père.* [5]Quand le pouvoir royal se fut consolidé entre ses mains, il frappa ceux de ses serviteurs qui avaient frappé le roi son père. [6]Mais il ne fit pas Rᴰ mourir les fils des meurtriers[b], conformément à ce qui est écrit dans le livre de la loi de Moïse, où Yahvé a donné ce commandement : « Les pères ne seront pas mis à mort pour[c] [leurs] enfants, ni les enfants pour [leurs] pères; chacun doit être mis à mort pour sa propre faute. »

Ju *Ses guerres avec Édom et avec Israël.* [7]Il défit les Édomites dans la vallée du Sel, leur tuant dix mille hommes, et conquit has-Sèla[d]; il appela cette ville Yoqteél, nom qu'elle porte encore aujourd'hui[e].

Is [8][f]Alors Amacya envoya à Joas, fils de Yoaḥaz, fils de Jéhu, roi d'Israël, des messagers chargés de lui dire : « Viens donc, que nous nous regardions en face[g]. » [9]Joas, roi d'Israël, fit répondre à Amacya, roi de Juda : « Le chardon du Liban envoya dire au cèdre du Liban : Donne ta fille pour femme à mon fils. — Mais les bêtes sauvages du Liban passèrent et écrasèrent le chardon[h]. [10]Tu as battu Édom et ton cœur s'est gonflé d'orgueil. Jouis de ta gloire et reste chez toi. Pourquoi t'exposer au malheur et risquer de te perdre, toi et Juda avec toi? » [11]Amacya n'écouta pas [Joas].

Alors Joas, roi d'Israël, se mit en marche. Ils se rencontrèrent face à face, lui et Amacyahou, roi de Juda, à Bét-Chèmech[i] qui appartient à Juda. [12]Les gens de Juda furent battus devant Israël et ils s'enfuirent, chacun regagnant sa tente[j]. [13]Quant à Amacyahou, roi de Juda, fils de Joas, fils d'Aḥazyahou, Joas, roi d'Israël, le fit prisonnier à Bét-Chèmech. Puis il l'emmena à Jérusalem et fit au rempart de Jérusalem une brèche de quatre cents coudées, depuis la porte d'Éphraïm jusqu'à la porte de l'Angle[k]. [14]Il prit tout l'or et l'argent, ainsi que tous les vases qui se trouvaient dans la maison de Yahvé et dans les réserves du palais royal; il prit aussi des otages et retourna à Samarie.

14, 2. « Yehoaddân » Hq *S L Chr.* Hᵏ G : *Yehoaddin.* 12. « sa tente » Hᵏ *G S* (lis. *le'ohŏlô*). Hq : ses tentes. 13. « il l'emmena » Gᴸ *L 2 Chr. 25, 23* (lis. *wayyebî'éhou*). Hq : il vint. Hᵏ : ils vinrent. « depuis » *S L 2 Chr. 25, 23* (lis. *miššaʿar*). H : à.

a. Cette indication ne concorde pas avec les données chronologiques qu'on lit 13, 10 et 15, 1. *b.* La coutume ancienne voulait que tous les membres de la famille fussent tenus pour solidaires dans le crime et dans le châtiment. Cette règle était encore appliquée du temps d'Achab (milieu du IXᵉ siècle) : les fils de Nabot furent mis à mort avec leur père (9, 26). Mais depuis lors les mœurs s'étaient adoucies : et Amacya, au début du VIIIᵉ siècle, dirigea la répression contre les seuls criminels, bien qu'il s'agît d'un cas de régicide. Ce devait être une nouveauté, puisque la chose fut expressément notée. Cet adoucissement de l'antique règle fut sanctionné par le Deutéronome (VIIᵉ siècle) et le rédacteur du livre des Rois, qui écrit après la publication de ce code, présente la procédure d'Amacya comme une application de la loi formulée dans le Deut. (24, 16). *c.* Litt. : *sur*, préposition qui peut signifier « au sujet de », « à cause de », « pour », mais qu'on peut aussi entendre « en sus de », « avec ». Cette 2ᵉ interprétation conviendrait plus exactement au cas d'Amacya. *d.* Selon les uns, la « vallée du Sel », mentionnée aussi 2 Sam. 8, 13 et Ps. 60, 2, serait celle qui porte encore ce nom (en arabe ouadi el-Milḥ) à l'E. de Beér-Chéba; has-Sèla serait alors une forteresse édomite, d'ailleurs inconnue, voisine de la frontière de Juda. Selon d'autres, has-Sèla (le Rocher) serait à identifier avec Pétra, l'une des principales villes, sinon la capitale, du royaume édomite : on a retrouvé récemment sur l'une des falaises qui dominent les ruines de la grande cité gréco-nabatéenne, à Oumm el-Biyyar, un site qui a certainement été occupé dès l'époque édomite. Par « vallée du Sel » il faudrait alors entendre probablement la plaine basse qui s'étend au S. de la mer Morte et que les eaux très salées de ce lac envahissent parfois. En tout cas Amacya ne doit pas avoir reconquis le pays d'Édom tout entier; car les inscriptions d'Adadnirari, qui sont de cette époque, mentionnent ce pays comme un royaume indépendant. Voy. aussi v. 22. *e.* Ce nom ne figure nulle part ailleurs. *f.* Le récit de la lutte entre Amacya et Joas paraît être fait d'après une source israélite; il y est parlé avec un dédain visible de Juda et de son roi, dont la présomption est soulignée. Voy. aussi la définition du site de Bét Chèmech (v. 11, cf. 1 Rois 19, 3). *g.* C'est-à-dire que nous nous mesurions l'un avec l'autre (v. 11).

h. La fable ayant pour héros des plantes ou des animaux était un genre cultivé en Israël (cf. Jug. 9, 7-15; 1 Rois 4, 33), comme en Assyro-Babylonie. *i.* Auj. Aïn Chems, env. 35 kil. O. de Jérusalem. *j.* Cf. 2 Sam. 19, 7 note *i*. *k.* Joas se conduit avec humanité à l'égard du roi vaincu, mais il lui impose tribut et démantèle sa capitale. La porte d'Éphraïm s'ouvrait dans la partie nord du rempart de Jérusalem (cf. Néh. 12, 39 et note *c* sur 3, 8); la porte de l'Angle se trouvait probablement à l'angle N. O., près de l'actuelle porte de Jaffa (cf. note *c* sur Néh. 3, 11). Joas fait donc démolir la section du mur destinée à défendre Jérusalem contre Israël.

R^D *Notice finale sur le règne de Joas* [a]. 15 Le reste de l'histoire de Joas, ses actes, ses exploits et sa guerre avec Amacyahou, roi de Juda, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël? 16 Joas se coucha avec ses pères et fut enseveli à Samarie, auprès des rois d'Israël. Jéroboam son fils, devint roi à sa place.

R *Notice finale sur le règne d'Amacya.* 17 Amacyahou, fils de Joas, roi de Juda, vécut encore quinze ans après la mort de Joas, fils de Yoaḥaz, roi d'Israël[b]. R^D 18 Le reste de l'histoire d'Amacyahou n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? Ju 19 On forma contre lui un complot à Jérusalem et il s'enfuit à Lakich[c]. Mais on le fit poursuivre jusqu'à Lakich et il y fut mis à mort. 20 Puis on chargea son corps sur des chevaux[d] et il fut enseveli à Jérusalem avec ses pères, dans la Cité de David. 21 Tout le peuple de Juda prit Azarya, [alors] âgé de seize ans, et le proclama roi à la place de son père Amacya[e]. 22 Il rebâtit Élat et fit revenir cette ville sous l'autorité de Juda, après que le roi se fut couché avec ses pères[f].

Jéroboam II, roi d'Israël.

R^D 23 La quinzième année d'Amacyahou, fils de Joas, roi de Juda, Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël, devint roi à Samarie. [Il régna] quarante et un ans. 24 Il fit ce qui déplaît à Yahvé; il ne se détourna d'aucun des péchés que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] fait commettre à Israël.

Is 25 Il rétablit les frontières d'Israël depuis l'entrée de Ḥamat jusqu'à la mer de la Plaine[g], conformément à l'oracle que Yahvé, Dieu d'Israël, avait prononcé par l'organe de son serviteur, le prophète Jonas, fils d'Amittaï, de Gat ha-Ḥépher[h]. R 26 Yahvé, en effet, avait vu la très amère détresse d'Israël : c'en était fait de tous, impurs et purs[i], sans qu'il y eût personne pour secourir Israël. 27 Or Yahvé n'avait pas résolu d'effacer encore le nom d'Israël de dessous le ciel; il délivra donc ce peuple par la main de Jéroboam, fils de Joas.

R^D 28 Le reste de l'histoire de Jéroboam, tous ses actes et ses exploits, la guerre qu'il soutint contre Damas et comment il détourna d'Israël le courroux de Yahvé[j], tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël? 29 Jéroboam se coucha avec ses pères et fut enseveli à Samarie auprès des rois d'Israël. Zacharie, son fils, devint roi à sa place.

26. « amère » *G S L* (lis. *hammar*). H : rebelle. 28. « contre — Yahvé » lis. *'èt dammèśèq wa'ăšèr hésîb 'èt ḥâmat yahwè miyyisrâ'él*. H : et comment il rendit Damas et Ḥamat à Juda en Israël. — Texte très incertain.

a. C'est peut-être le rédacteur du livre des Rois (R^D) qui, dérogeant à ses habitudes, a lui-même inséré ici la notice finale sur Joas, au milieu de la biographie d'Amacya (v. 1-14, 17-22), parce que le récit de la guerre entre les deux souverains (v. 8-14) avait été extrait par lui d'un ouvrage israélite écrit à la gloire du royaume du nord et de son chef. *b*. Raccord insolite avec la biographie d'Amacya. *c*. Place forte du S. O. de Juda, qu'on identifie volontiers aujourd'hui avec Tell ed-Douweir, un peu au S. de Beit Djibrin (Éleuthéropolis). *d*. « Des chevaux » au pluriel, peut-être parce que la traite (plus de 50 kil. en tout cas) parut trop longue pour une seule monture. *e*. Quel était le but des conjurés? Étaient-ils soutenus par l'opinion publique ou est-ce, au contraire, par réaction contre eux que « tout le peuple » mit Azarya sur le trône? Nous ne pouvons sur ces points émettre que des conjectures. *f*. Cette notice aurait sa place normale dans la biographie d'Azarya (15, 1-7). Si elle a été insérée ici, c'est que le fait rapporté a dû se passer aussitôt après la mort d'Amacya. A la suite de la défaite que lui infligea le roi d'Israël, les Édomites avaient sans doute récupéré les territoires perdus. Azarya réussit à leur reprendre, du moins, Élat, le port sur la mer Rouge (voy. 1 Rois 9, 26 et la note). Juda avait sans doute renoncé, à cette époque, aux entreprises maritimes; mais la route de Jérusalem à Élat restait une piste de caravanes de première importance. Élat sera reperdue sous Aḥaz (16, 6). *g*. « L'entrée de Ḥamat » était probablement le point où l'on pénétrait sur le territoire de Ḥamat, la grande cité du moyen Oronte (voy. Nomb. 13, 21, note *l*), c'est-à-dire la région des sources du Jourdain. « La mer de la Plaine » ou « de la Steppe » était un des noms de la mer Morte. Amos précise qu'Israël s'étendait au sud jusqu'au torrent de la Plaine, c'est-à-dire au midi de la mer Morte (voy. Am. 6, 14 et la note). Jéroboam II avait donc apparemment soumis Moab. Israël, d'autre part, avait reconquis les territoires de Transjordanie perdus par Jéhu, avec les villes de Lodebar et de Qarnaïm (Am. 6, 13). Ce sont les circonstances politiques, exceptionnellement favorables, du moment qui permirent à Jéroboam II de rétablir ainsi Israël dans son ancienne puissance : Damas était décidément en décadence et l'Assyrie absorbée par ses luttes avec l'Arménie. Ce fut l'époque la plus brillante de l'histoire du royaume du nord. Les invectives des prophètes contemporains, Amos et Osée (ch. 1-3), nous permettent de nous en faire une idée. Les riches se bâtissaient des palais de pierre de taille, avec appartements d'hiver et appartements d'été (Am. 3, 15; 5, 11; 6, 4-6). *h*. Ce prophète, présenté par un narrateur juif très postérieur comme ayant prêché la repentance aux Ninivites, était d'une bourgade du pays de Zabulon (Jos. 19, 13), ordinairement identifiée avec el-Mechhed (4 kil. env. N. de Nazareth), où l'on montre son tombeau; mais le village antique était un peu plus au sud. Jonas paraît avoir été l'un des agents les plus enthousiastes de la restauration nationale opérée par Jéroboam II. On lui a attribué, par une conjecture plausible, sinon très fondée, la prophétie contre Moab És. 15-16. *i*. Voy. Deut. 32, 36 et la note; 1 Rois 14, 10. *j*. Le texte massorétique porte que Jéroboam « rendit Damas et Ḥamat à Juda en Israël ». Mais ni Israël ni surtout Juda n'ont jamais possédé ces deux grandes villes. Le texte, dans ce passage, est évidemment altéré (voy. notes crit.)

Azarya, roi de Juda.

15 1 La vingt-septième année de Jéroboam, roi d'Israël, Azarya[a], fils d'Amacya, roi de Juda, devint roi. 2 Il était âgé de seize ans à son avènement et régna cinquante-deux ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Yekolyahou; [elle était] de Jérusalem. 3 Il fit ce qui plaît à Yahvé, suivant dans toute sa conduite l'exemple d'Amacyahou son père. 4 Mais les hauts lieux ne disparurent pas : le peuple sacrifiait toujours et faisait fumer [ses offrandes] sur les hauts lieux.

Ju 5 Yahvé frappa le roi de la lèpre et il resta lépreux jusqu'au jour de sa mort. Il résidait dans la maison assignée aux malades[b] et c'était Yotam, le fils du roi, qui administrait le palais[c] et qui gouvernait le pays.

R^D 6 Le reste de l'histoire d'Azaryahou et ses faits et gestes[d], tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? 7 Azarya se coucha avec ses pères et on l'ensevelit dans la Cité de David. Yotam, son fils, devint roi après lui.

Zacharie, roi d'Israël.

8 La trente-huitième année d'Azaryahou, roi de Juda, Zacharie, fils de Jéroboam, devint roi d'Israël. Il régna à Samarie six mois. 9 Il fit ce qui déplaît à Yahvé, comme l'avaient fait ses pères. Il ne se détourna pas des péchés que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] qu'il avait fait commettre à Israël.

Is 10 Challoum, fils de Yabéch, forma contre lui une conspiration et le frappa mortellement à Yibleam[e], puis devint roi à sa place.

R^D 11 Le reste de l'histoire de Zacharie a été relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.

12 C'était [l'accomplissement de] la promesse faite par Yahvé à Jéhu : « Tes descendants jusqu'à la quatrième génération s'assiéront sur le trône d'Israël[f]. » C'est ce qui arriva, en effet.

III. DÉCADENCE ET FIN DU ROYAUME D'ISRAËL (15, 13-17, 41).

Challoum, roi d'Israël.

13 Challoum, fils de Yabéch, devint roi la trente-neuvième année d'Azarya, roi de Juda. Is Il régna un mois à Samarie. 14 Menaḥem, fils de Gadi, monta de Tirça[g] et se rendit à Samarie. A Samarie il frappa mortellement Challoum, fils de Yabéch, et devint roi à sa place. R^D 15 Le reste de l'histoire de Challoum et la conspiration qu'il forma sont relatés par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël. Is 16 Alors Menaḥem dévasta Tappouaḥ[h], faisant périr tous ceux qui s'y trouvaient; [il en dévasta] aussi le territoire depuis Tirça, parce qu'on ne lui avait pas ouvert les portes. Il dévasta la ville et en éventra toutes les femmes enceintes.

29. « et fut — Samarie » G^L cf. v. 16 (aj. *wayyiqqâbêr beśômerôn*). Manque en H. **15**, 7. « l'ensevelit » G^* G^{hex} (suppr. le 2d *'im 'ăbôtâw*). H aj. avec ses pères. 10. « à Yibleam » G^L (lis. *beyibl'am*). H : en présence (?) du peuple. 13. « Azarya » *G L*. H : Ouzziyya. 16. « Tappouaḥ » d'après G^L. H : Tiphsaḥ. G^L : Taphôs. — Texte incertain. « on — ouvert » *G S L* (lis. *phâteḥou lô*). H : il n'avait pas ouvert. « dévasta — et » *G S* (lis. *wayyak 'ôtâh wekol*). H : [en] frappa.

a. Ce prince, déjà mentionné 14, 21, ne figure sous le nom d'Azarya (« Yahvé secourt ») que dans le livre des Rois (et 1 Chr. 3, 12). Partout ailleurs (dans les livres d'És., d'Os., d'Am., dans les Chron. et dans l'édition massor. de 2 Rois 15, 13, 32, 34), il est appelé Ouzziyya (« Yahvé est ma force ») — Ozias dans les traductions grecque et latine —, sans qu'on puisse préciser pourquoi il portait ainsi deux noms. Il est à remarquer que ces deux noms s'écrivent en hébreu avec les mêmes consonnes, sauf qu' « Azarya » a un r de plus. Les inscriptions assyriennes contemporaines parlent d'un Azriyahou, de Yaoudi; mais, à en juger par les noms des villes mentionnées, il paraît s'agir du chef d'un petit État de la Syrie du nord. *b*. Litt. : *la maison de faiblesse* ou *de maladie*. Les lépreux étaient bannis des agglomérations. Selon d'autres : *la maison d'affranchissement*, ainsi nommée peut-être parce que ceux qui y étaient internés étaient désormais libérés de toute charge ou obligation sociale. Il ne paraît pas loisible de supposer une altération du texte; car l'expression se rencontre déjà, deux fois, dans les poèmes phéniciens de Ras Chamra (II AB, 8, 7, 8 [*Syria*, XIII, 159] et I* AB, 5, 14-15 [*Syria*, XV, 325]), où elle désigne la demeure souterraine des morts, tombe ou équivalent du Cheôl. *c*. Litt. : *qui était sur la maison*, expression qui désigne d'ordinaire les fonctions d'un des dignitaires de la cour, le « préfet du palais », mais qui marque ici celles d'une sorte de régent; car Yotam avait aussi à « gouverner le pays », litt. : *jugeait le peuple du pays* (cf. Jug. 2, 16 et la note). *d*. D'après le livre *biblique* des Chroniques (2 Chr. 26), Ouzziyya paraît avoir relevé le royaume de Juda désorganisé par Amacya : il fortifia Jérusalem, démantelée par le roi d'Israël, et diverses autres villes, fournit d'armes ses troupes et remporta des victoires sur les Philistins et les Arabes. *e*. Auj. Belamé, entre Jizréel et Samarie (cf. 9, 27 et note *d*). *f*. 10, 30. *g*. Voy. note sur 1 Rois 14, 17. *h*. L'édition massorétique porte Tiphsaḥ; mais nous ne connaissons de ville de ce nom que sur l'Euphrate. Or, il s'agit d'une place voisine de Tirça, probablement Tappouaḥ (cf. Jos. 12, 17; 16, 8; 17, 7-8), à identifier peut-être avec Cheikh Abou Zarad, à la frontière entre Éphraïm et Manassé.

Menaḥem, roi d'Israël.

R^D [17] La trente-neuvième année d'Azarya, roi de Juda, Menaḥem, fils de Gadi, devint roi d'Israël. [Il régna] dix ans à Samarie. [18] Il fit ce qui déplaît à Yahvé; il ne se détourna d'aucun des péchés que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] qu'il avait fait commettre à Israël. Is De son temps, [19] Poul, roi d'Assyrie, envahit le pays[a]. Menaḥem lui donna mille talents d'argent, afin que le roi d'Assyrie lui prêtât main forte et l'affermît sur le trône[b]. [20] Menaḥem se déchargea sur Israël du paiement de cette somme : il imposa tous les notables[c] pour payer le roi d'Assyrie, à raison de cinquante sicles d'argent par tête. Alors le roi d'Assyrie se retira et cessa d'occuper le pays.

R^D [21] Le reste de l'histoire de Menaḥem et tous ses faits et gestes, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël? [22] Menaḥem se coucha avec ses pères et Peqaḥya, son fils, devint roi à sa place.

Peqaḥya, roi d'Israël.

[23] La cinquantième année d'Azarya, roi de Juda, Peqaḥya, fils de Menaḥem, devint roi d'Israël. [Il régna] deux ans à Samarie. [24] Il fit ce qui déplaît à Yahvé; il ne se détourna pas des péchés que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] qu'il avait fait commettre à Israël.

Is [25] Son aide de camp Pèqaḥ, fils de Remalyahou, forma une conspiration contre lui et le frappa à Samarie, dans le donjon du palais royal . . . . . [d]. Il avait avec lui cinquante Galaadites. Après avoir mis à mort Peqaḥya, il devint roi à sa place.

R^D [26] Le reste de l'histoire de Peqaḥya et tous ses faits et gestes sont relatés par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.

Pèqaḥ, roi d'Israël.

[27] La cinquante-deuxième année d'Azarya, roi de Juda, Pèqaḥ, fils de Remalyahou, devint roi d'Israël. [Il régna] vingt ans[e] à Samarie. [28] Il fit ce qui déplaît à Yahvé; il ne se détourna pas des péchés que Jéroboam, fils de Nebat, avait commis [et] qu'il avait fait commettre à Israël.

Is [29] Du temps de Pèqaḥ, roi d'Israël, Tiglat Pilèser, roi d'Assyrie, envahit [le pays][f]; il conquit Iyyôn, Abél bét-Maaka, Yanoaḥ, Qèdèch, Ḥaçor[g] — Galaad et la Galilée[h], — tout le pays de Nephtali et en déporta les habitants en Assyrie[i].

18. « d'aucun des » G^{BA} (lis. *mikkol*). H : de dessus les (?). « De son temps » *G* (lis. *beyâmâw*). H : pendant toute sa vie (rattaché à ce qui précède).

a. Poul (Pulu en babylonien, Poros dans le canon de Ptolémée) était le nom que Tiglat Pilèser III (745-727), roi d'Assyrie, portait comme souverain de Babylone. D'après ses inscriptions, c'est à la suite de sa campagne victorieuse contre Arpad (auj. Tell Erfâd, près d'Alep) que ce monarque reçut le tribut de Menaḥem (738), en même temps que celui de divers princes de Syrie, de Palestine, d'Asie Mineure et même d'Arabie. Les textes cunéiformes ne disent pas que Tiglat Pilèser soit alors venu lui-même en Israël; peut-être y envoya-t-il seulement un de ses généraux (cf. És. 20, 1 et note *a*). *b*. Menaḥem se fait le vassal du roi d'Assur, comme Jéhu en 842 (10, 33, note *a*). *c*. L'expression que nous traduisons ainsi signifiait proprement « vaillants de force », mais servait aussi à désigner les citoyens aisés, ayant les moyens de s'équiper en guerre, eux et leurs gens (cf. Jug. 11, 1; 1 Sam. 9, 1; Ruth 2, 1; 2 Chron. 26, 12 et les notes). Ils devaient être au nombre de 62.500 dans le royaume d'Israël puisque, pour réunir une somme de 1.000 talents d'argent, soit 9.375.000 francs or, le roi leur impose un versement de 50 sicles d'argent, soit environ 150 francs or, par tête. *d*. L'hébreu a ici quelques mots de signification incertaine : *Argob* (ou : *avec Argob*) *et le lion* (ou : *et ha-Aryé*). Il faut peut-être corriger *we'ét ḥawwôt yâ'îr* « Argob et les douars de Yaïr » (cf. Nomb. 32, 41; Deut. 3, 14-15; Jug. 10, 4 et les notes). Ce serait une glose destinée primitivement à expliquer « Galaad » au v. 29. *e*. Quatre ou cinq ans seulement d'après les inscriptions assyriennes, vingt-neuf selon v. 33 et 17, 1. *f*. Sur les circonstances qui amenèrent Tiglat Pilèser à envahir le royaume du nord, nous avons de plus amples renseignements dans la biographie d'Aḥaz (16, 5, 7-9) et dans És. 7-8 : c'est le roi de Juda, Aḥaz, qui, menacé par Pèqaḥ et par Recîn, roi d'Aram, appela à son aide le conquérant assyrien et obtint que celui-ci prît à revers les deux agresseurs. *g*. Celles de ces villes qui peuvent être identifiées étaient des places fortes du territoire de Nephtali, couvrant la frontière nord du royaume d'Israël : *Iyyôn*, auj. tell Dibbin (1 Rois 15, 20), *Abél-bét-Maaka*, auj. tell Abil (*ibid.*), *Qèdech*, auj. Qèdès, au N. O. du lac de Ḥoulé (Jos. 12, 22), *Ḥaçor*, à l'O. du même lac (Jos. 11, 1; 1 Rois 9, 15). *h*. Les mots « tout le pays de Nephtali » devaient venir immédiatement après la liste des cinq villes de ce pays. L'expression « Galaad (la Transjordanie) et la Galilée » était donc, semble-t-il, une autre définition du territoire conquis par le roi d'Assyrie et doit être d'une autre main. Tiglat Pilèser, dans une de ses inscriptions, se vante même d'avoir pris toutes les villes du pays de la « maison d'Omri » (excepté Samarie). *i*. C'est Tiglat Pilèser III qui paraît avoir le premier soumis systématiquement les vaincus au régime des déportations en masse. Avant lui, quand on ne massacrait pas les prisonniers de guerre, on les vendait comme esclaves. Les Assyriens, et après eux les Babyloniens, transplantent désormais toute l'élite de la population vaincue; ils y trouvent double avantage : ils brisent le ressort de la vie nationale et de la résistance dans la nation ainsi décapitée; et, d'autre part, ils disposent d'éléments de choix pour remettre en valeur quelque région dévastée ou mater une population dont la fidélité est peu sûre.

[30] Osée, fils d'Ela, forma une conspiration contre Pèqaḥ, fils de Remalyahou, et le frappa mortellement, puis devint roi à sa place[a].

R^D [31] Le reste de l'histoire de Pèqaḥ et tous ses faits et gestes sont relatés par écrit dans le livre des Chroniques des rois d'Israël.

Yotam, roi de Juda.

[32] La deuxième année de Pèqaḥ, fils de Remalyahou, roi d'Israël, Yotam[b], fils d'Azarya, roi de Juda, devint roi. [33] Il était âgé de vingt-cinq ans à son avènement. Il régna seize ans à Jérusalem[c]. Sa mère s'appelait Yeroucha; [elle était] fille de Çadoq. [34] Yotam fit ce qui plaît à Yahvé, suivant, dans toute sa conduite, l'exemple d'Azarya, son père. [35] Mais les hauts lieux ne disparurent pas : le peuple sacrifiait toujours et faisait fumer [ses offrandes] sur les hauts lieux.

Ju Il bâtit la porte supérieure de la maison de Yahvé[d].

R^D [36] Le reste de l'histoire de Yotam et tous ses faits et gestes, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda?

Ju [37] En ce temps-là, Yahvé commença à lancer contre Juda Recîn[e], roi d'Aram, et Pèqaḥ, fils de Remalyahou[f].

R^D Puis Yotam se coucha avec ses pères. Il fut enseveli auprès de ses pères dans la Cité de David, son père. Aḥaz, son fils, devint roi à sa place.

Aḥaz, roi de Juda.

16 *Indications chronologiques. Appréciation.* [1] La dix-septième année de Pèqaḥ, fils de Remalhayou, Aḥaz[g], fils de Yotam, roi de Juda, devint roi. [2] Aḥaz était âgé de vingt ans à son avènement. Il régna seize ans à Jérusalem[h]. Il ne fit pas ce qui plaît à Yahvé son Dieu, comme l'avait fait David son père. [3] Il marcha sur les traces des rois d'Israël et même il fit passer son fils par le feu[i], selon les rites abominables des nations que Yahvé avait chassées devant les enfants d'Israël. [4] Il sacrifiait et faisait fumer [des offrandes] sur les hauts lieux, sur les collines et sous tous les arbres verts.

L'invasion syro-éphraïmite. Appel à l'Assyrie. [5] En ce temps-là, Recîn, roi Ju d'Aram, et Pèqaḥ, fils de Remalyahou, roi d'Israël, montèrent contre Jérusalem pour l'attaquer[j]. Ils l'assiégèrent, mais ne purent pas [la] réduire. [6] En ce même temps, le roi d'Édom, remit Édom en possession d'Élat : il chassa les Judéens d'Élat et les Édomites vinrent s'y installer; ils y sont encore aujourd'hui[k]. [7] Aḥaz envoya des émissaires à Tiglat Pilèser, roi d'Assyrie, avec

30. « place » G^L (suppr. les 4 derniers mots du v.). H aj. : dans la vingtième année de Yotam, fils d'Ouzziyya. 32. « Azarya » G. H : Ouzziyyahou. 34. « suivant » *G S* (suppr. le 2e *'âsâ*). H : il suivit (litt. : il fit comme...). « Azarya » G. H : Ouzziyyahou. 37. « Recîn ». G S : Raçôn. **16**, 5. « Recîn » Voy. 15, 37. « l'assiégèrent » d'après *És.* 7, 1 (lis. *'âléhâ*). H : assiégèrent Aḥaz. 6. « le roi d'Édom » d'après *c* [b] (suppr. *reṣîn* [glose inexacte] et lis. *'édôm*). H : Recîn, roi d'Aram. « remit Édom » d'après *c* [b] (lis. *le'édôm*). H : remit Aram. « Édomites » *H G L* (lis. *wa'ădômîm*). H (certaines éditions) S : les Araméens.

a. Tiglat Pilèser accepta le tribut de l'usurpateur et le confirma dans son pouvoir. Voici comment il raconte l'événement dans une de ses inscriptions : « J'emmenai en Assyrie les gens de la maison d'Omri. Ils renversèrent Pekaḥa, leur roi, et j'élevai Aouzi (Osée) à la royauté sur eux. Je reçus de lui dix talents d'or et ... talents d'argent. » *b*. Appelé quelquefois en français Jotham ou (d'après les Septante et la Vulgate) Joatham. *c*. Cette indication chronologique ne concorde pas avec celles qu'on lit v. 27 et 17, 1. *d*. Cette porte est sans doute celle qui est appelée dans Jér. 20, 2 « porte supérieure de Benjamin ». Elle donnait donc au nord. Le livre des Chroniques attribue aussi à Yotam des travaux de fortification à Jérusalem et dans diverses autres villes de Juda. *e*. La forme Raçôn supposée par le grec est peut-être à préférer, car les Assyriens appellent ce prince Raṣunnu. *f*. L'alliance syro-éphraïmite date donc déjà du règne de Yotam. Sur cette coalition et la guerre qui en fut la conséquence, voy. v. 29; 16, 5-9; És. 7-8; 17, 1-11. Il est probable que cette ligue était organisée par Recîn, roi de Damas, contre l'Assyrie et que les alliés s'en prirent à Yotam parce qu'il refusait de se joindre à eux. *g*. En latin Achaz. *h*. Ces données chronologiques cadrent mal avec celles de 18, 2. Si Ézéchias avait 25 ans à son avènement, Aḥaz, mort à 36 ans, l'aurait engendré à l'âge de 10 ou 11 ans. *i*. C'est-à-dire qu'il le brûla. Il s'agit d'un véritable holocauste, non d'une simple lustration par passage à travers un brasier (voy. note *l* sur Lév. 18, 21). Ces sacrifices humains sont, dans plusieurs passages, présentés comme offerts à Baal ou peut-être à un dieu appelé Mèlèk (roi), Mòlek ou, selon les Septante, Moloch (voy. cependant 23, 10 et note *e*); mais c'était, en général, à Yahvé que les Israélites les adressaient, pour reconnaître ses bienfaits ou essayer de fléchir sa colère (Gen. 22; Jug. 11, 31-40; Michée 6, 7; Jér. 7, 31; Éz. 20, 25-26). C'était sans doute le cas d'Aḥaz : comme Mécha roi de Moab (3, 27), il avait dû offrir son fils à son Dieu à une heure d'extrême détresse, peut-être lors de la guerre syro-éphraïmite. *j*. Les alliés projetaient de détrôner Aḥaz et de le remplacer par le fils de Tabeél (És. 7, 6), peut-être un gouverneur araméen. *k*. Les Édomites profitent de la situation critique où Recîn et Pèqaḥ mettent le roi de Juda pour lui reprendre l'enclave constituée par le port d'Élat sur la mer Rouge, qu'Azarya leur avait enlevée (14, 22). Le texte hébreu porte que ce fut Recîn qui conquit cette ville pour la « rendre à Aram » — qui ne l'avait jamais possédée — et pour y installer soit les Édomites (H G L), soit les Araméens (H* S); mais il est peu vraisemblable que Recîn ait eu alors le loisir de porter ses armes jusque-là.

ce message : « Je suis ton serviteur; je suis ton fils. Viens m'arracher des mains du roi d'Aram et du roi d'Israël, qui se sont dressés contre moi. » 8 Aḥaz prit l'argent et l'or qu'on put trouver dans la maison de Yahvé et dans les réserves du palais royal. Il envoya [le tout] en présent au roi d'Assyrie[a]; 9 et le roi d'Assyrie accueillit sa requête. Le roi d'Assyrie marcha contre Damas et s'en empara[b]; il en déporta les habitants[c] et mit Recîn à mort.

T *Transformations dans le Temple.*

10 Le roi Aḥaz se rendit à Damas pour rencontrer Tiglat Pilèser, roi d'Assyrie[d]. Ayant vu l'autel qui se trouvait à Damas[e], le roi Aḥaz envoya à Ouriyya[f], le prêtre, les mesures et un modèle de cet autel avec tous les détails de sa structure. 11 Et Ouriyya, le prêtre, construisit un autel en se conformant exactement aux instructions envoyées de Damas par le roi Aḥaz[g]. Il l'avait achevé avant que le roi Aḥaz revînt de Damas. 12 Quand le roi arriva de Damas, il vit l'autel et, s'en étant approché, il y monta. 13 Et il fit fumer sur cet autel son holocauste et son oblation; il y répandit sa libation et l'aspergea du sang de ses sacrifices de paix[h]. 14 Quant à l'autel de bronze[i] qui était devant Yahvé, il l'ôta de [la place qu'il occupait,] devant le Temple, entre le [nouvel] autel et la maison de Yahvé, et le mit du côté nord du [nouvel] autel[j]. 15 Puis le roi Aḥaz donna cet ordre à Ouriyya, le prêtre : « C'est sur le grand autel[k] que tu feras monter en fumée l'holocauste du matin et l'oblation du soir, l'holocauste et l'oblation du roi, l'holocauste, l'oblation et les libations de tout le monde; c'est lui que tu aspergeras de tout le sang des holocaustes et de tout le sang des sacrifices [de paix][l]. Pour ce qui est de l'autel de bronze, j'ai [encore] besoin de réfléchir [à son emploi]. » 16 Ouriyya, le prêtre, fit tout ce que lui ordonnait le roi Aḥaz.

17 En outre, le roi fit briser les supports [des bassins roulants] et en fit ôter les panneaux et les cuves[m]. Il fit enlever la mer de bronze de dessus les bœufs sur lesquels elle reposait[n] et la plaça sur un pavé de pierres[o]. 18 Il fit aussi disparaître de la maison de

9. « habitants » $G^{B\,(L)}$ (suppr. *qîrâ*). H aj. : à Qir (d'après Am. 1, 5, cf. 9, 7). 10. « les mesures » d'après *G* (lis. *middôt*). H : la forme. — Incertain. 17. « le roi » G^B. H aj. : Aḥaz. « les supports — panneaux » transposer *'èt hammisgerôt* après *mᵉ'ălêhèm*. H : les panneaux des supports et en fit ôter. 18. « de la maison » lis. *mibbêt*. H : [dans (?)] la maison.

a. Cf. 1 Rois 15, 18-19; 2 Rois 12, 18. *b*. Tiglat Pilèser s'en prit d'abord à Pèqaḥ, dont il démembra les États (15, 29) en 734 et dont il approuva le meurtre (15, 30). Puis, en 733, il marcha contre Recîn, qu'il vainquit en bataille rangée. Celui-ci « s'enfuit seul et se réfugia comme un rat dans les portes de sa ville. » Le siège de Damas dura deux ans. Tiglat Pilèser ravagea le pays, ne laissant ni jardins, ni arbres. Il dévasta Aram comme un ouragan. *c*. Le texte massorétique précise le lieu où ils furent exilés : Qir, pays probablement voisin d'Élam, sur la rive gauche du Tigre. Mais cette indication, qui manque en G, paraît tirée d'une prophétie d'Amos (1, 5), qui avait peut-être voulu dire simplement que les Araméens retourneraient dans leur contrée d'origine (cf. 9, 7). *d*. Aḥaz fait acte de vassal empressé.

e. Il s'agit probablement d'un autel assyrien, non d'un autel araméen : Aḥaz, pour faire sa cour, copie l'un des éléments essentiels du sanctuaire de son suzerain; mais il ne semble pas être allé plus loin dans la voie du syncrétisme : c'est à Yahvé qu'il sacrifiera sur cet autel. Aḥaz n'est pas accusé, dans le livre des Rois, d'avoir rendu un culte aux dieux assyriens. *f*. Contemporain d'Ésaïe (És. 8, 2). Rien n'indique, du reste, qu'il partageât les convictions du prophète, comme on le dit souvent. *g*. C'est le roi qui règle souverainement même les questions rituelles dans le Temple. Le Chroniqueur lui-même ne fait aucun grief au prêtre Ouriyya de son entière obéissance aux caprices du souverain.

h. Le droit exclusif des prêtres Lévites à offrir les sacrifices n'était pas encore reconnu au VIIIe siècle (cf. Deut. 33, 8-11 et note *f*; 1 Rois 12, 31-33 et les notes; etc.). Le roi, en tout cas, qui était, du reste, prêtre (mais non Lévite), conservait le droit de monter, quand il le voulait, à l'autel et d'y accomplir lui-même les rites. *i*. Glose, d'ailleurs exacte. Il s'agit de l'autel qu'avait fait construire Salomon (1 Rois 8, 64; 9, 25). *j*. Si le roi fait déplacer l'autel de bronze, c'est sans doute pour dresser le nouvel autel sur l'emplacement exact de l'ancien, sur la roche sainte qui formait le sommet de la colline (cf. note *g* sur 1 Rois 8, 64). *k*. Le nouvel autel était de plus grandes dimensions que l'ancien, qui était déjà, du temps de Salomon, trop petit dans certaines occasions (1 Rois 8, 64). *l*. Ce passage est important parce qu'il vise à donner une énumération complète des diverses sortes d'offrandes portées sur l'autel du temple de Jérusalem au milieu du VIIIe siècle : des holocaustes (cf. Lév. 1), des « sacrifices de paix » (Lév. 3), des « oblations » de céréales (Lév. 2) et des libations. Il n'est question ni du « sacrifice pour le péché » ni du « sacrifice de réparation » (Lév. 4, 1-6, 7; cf. 2 Rois 12, 16 et la note), soit que ces immolations n'aient été introduites que plus tard, soit plutôt qu'elles fussent, au VIIIe siècle, englobées dans la catégorie générale de l'holocauste (cf. Esdr. 8, 35; 2 Chron. 29, 28); à Carthage, elles paraissent avoir été désignées par le terme de *kâlîl* (don total, holocauste), alors que l'holocauste était appelé *šèlèm kâlîl* (tarif de Marseille). — D'autre part, le culte du Temple comportait déjà, comme celui des grands sanctuaires d'Israël dès le temps d'Élie (1 Rois 18, 29, 36), des sacrifices quotidiens, mais où figuraient un seul holocauste, le matin, et, le soir, une simple oblation de céréales (voy. notes *i* sur 1 Rois 18, 29 et *g* sur Esdr. 3, 3). — Enfin un ensemble d'offrandes (holocaustes, oblations, sacrifices de paix et libations) était apporté par le roi ou en son nom, sans doute avec un rituel spécial (cf. Éz. 46, 1-12 1 Rois 3, 4; 8, 62). *m*. Cf. 1 Rois 7, 27-39. *n*. 1 Rois 7, 23-26. *o*. Le but de ces mutilations du mobilier sacré était sans doute de fournir le bronze exigé, à titre de tribut, par Tiglat Pilèser. La protection du roi d'Assyrie coûtait fort cher.

Yahvé, à cause du roi d'Assyrie, le dais du trône[a] qu'on avait construit dans le Temple et la porte extérieure du roi[b].

Rᴰ *Notice finale.*

19 Le reste de l'histoire d'Aḥaz et tous ses faits et gestes, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? 20 Aḥaz se coucha avec ses pères et fut enseveli dans la Cité de David. Ézéchias, son fils, devint roi à sa place.

Osée, roi d'Israël.

Règne d'Osée. Prise de Samarie.

17 1 La douzième année d'Aḥaz roi de Juda, Osée[c], fils d'Éla, devint roi d'Israël. [Il régna] neuf ans à Samarie. 2 Il fit ce qui déplaît à Yahvé, moins cependant que les rois d'Israël qui l'avaient précédé[d].

3 Salmanasar, roi d'Assyrie, marcha contre Israël; Osée lui fit sa soumission et lui paya tribut[e]. 4 Mais le roi d'Assyrie découvrit une conspiration à laquelle trempait Osée; celui-ci avait, en effet, envoyé des émissaires à Sévé[f], roi d'Égypte, et avait cessé de payer, comme chaque année, le tribut au roi d'Assyrie. Le roi d'Assyrie l'enferma, chargé de chaînes, dans une prison.

5 Le roi d'Assyrie envahit tout le pays. Il marcha sur Samarie et en fit le siège pendant trois ans. 6 La neuvième année d'Osée, le roi d'Assyrie s'empara de Samarie[g] et déporta les Israélites en Assyrie[h]. Il les installa en Ḥalaḥ, au bord du Ḥabor, la rivière de Gozân[i], et dans les villes de Médie.

Considérations sur les causes de la ruine d'Israël[j].

7 Il en fut ainsi parce que les enfants Rᴰ d'Israël avaient péché contre Yahvé leur

« du trône » *G* (lis. *hakkissèʼ*). H : du sabbat. — Incertain. 19. « tous » H^{*} G^L *S* (lis. *wekol*). Manque en H. 20. « enseveli » G^{BL} (suppr. le 2e *'im 'ăbôtâw*). H aj. : avec ses pères. **17**, 2. « moins cependant ». G : plus. 4. « conspiration — Osée ». G : déloyauté (*šèqèr*) d'Osée. « Sévé » cf. ass. *Sabi*, *Sab'e*. H : Sô. 6. « les villes ». G : les montagnes (*hârê*).

a. Si telles sont bien la teneur et la signification du texte, le suzerain exigea l'enlèvement des insignes marquant la souveraineté à laquelle prétendait son vassal. *b*. Peut-être celle de l'est, appelée « porte du Roi » (1 Chron. 9, 18). C'était la porte d'honneur, par où le roi passait dans les occasions solennelles (Éz. 46, 1-3). Elle a pu être appelée « extérieure » parce que, pour l'atteindre, le prince devait sortir dans la cour extérieure, tandis que, par la porte du sud, on accédait directement du palais au Temple.

c. En hébreu Hochéa. *d*. Nous ignorons les faits qui ont motivé ce jugement moins défavorable du rédacteur du livre des Rois. *e*. Salmanasar IV (V selon d'autres) succéda à son père Tiglat Pilèser III en 727. Il régna cinq ans. Les sources assyriennes ne mentionnent qu'une expédition de Salmanasar contre Israël, celle qui aboutit à la prise de Samarie (724-722) et qui est visée v. 4-6. Mais il serait fort naturel que dès 727, Osée ait essayé — c'était l'usage — de mettre à profit le changement de règne pour rompre le lien de vassalité que lui avait imposé Tiglat Pilèser (15, 30, note *a*) et que les troupes du nouveau roi d'Assyrie soient intervenues une première fois pour le ramener dans le devoir. Selon d'autres, « Salmanasar » serait un lapsus pour « Tiglat Pilèser » et il s'agirait au v. 3 des événements de 734-733 racontés 15, 29-30. Mais Osée était une créature de Tiglat Pilèser, qui n'a pas eu, à notre connaissance, à « marcher contre lui » avant 724.

f. Ou Sô (voy. notes crit.). Il s'agit, selon les uns, de Sabako, pharaon éthiopien, fondateur de la XXVe dynastie, selon d'autres — et c'est plus probable — du personnage que les inscriptions assyriennes nomment Sabe ou Sabi, « général en chef du pharaon », et qui était peut-être l'un des roitelets du Delta. *g*. Il semblerait, d'après le récit hébreu actuel (v. 4-6), qu'Osée ait été arrêté et jeté en prison avant le commencement du siège de Samarie, c'est-à-dire dès sa 6e ou sa 7e année de règne. Mais le rédacteur a, semble-t-il, juxtaposé dans les v. 4-6, des extraits de deux versions parallèles des mêmes événements : à l'une (v. 4) il aurait emprunté le récit de l'emprisonnement du roi, à l'autre (v. 5-6), la relation du châtiment infligé à la population de Samarie. Mais les deux faits ont pu être contemporains. La seconde version, qui se retrouve dans la biographie d'Ézéchias, roi de Juda, (18, 9-11), était probablement judéenne et la première, israélite.

h. Salmanasar mourut en 722, et c'est son successeur, Sargon II, qui s'empara de Samarie. Voici comment il raconte l'événement dans une de ses inscriptions : « Au commencement de mon règne et dans ma première année de règne, ... je conquis Samarie... Je pris 27.290 habitants de cette ville et les déportai. Je choisis cinquante chars..... »

i. *Ḥalaḥ* (ass. *ḥalaḥḥu*) et *Gozân* (ass. *guzanu*) étaient apparemment les deux contrées de Haute Mésopotamie, voisines de Ḥarran, que Ptolémée appelle la Chalkitis et la Gauzanitis, la seconde arrosée par le *Ḥabor*, le Chaboras des Grecs, le Ḥabour actuel, affluent de gauche de l'Euphrate. Un siècle plus tard, il subsistait encore dans les pays de Ḥalaḥ et de Kannou des descendants de ces Israélites déportés; car dans les contrats de cette région on relève, en assez grand nombre, des noms hébreux, comme Sauli (Saül), Pèqaḥ, Amram, Nabot, voire des noms théophores renfermant le nom de Yahvé, comme Nedabyahou, Éliyyahou, Nériyyahou. Ces exilés conservèrent sans doute quelque temps le souvenir de leurs origines; car les prophètes judéens du VIe siècle, Jérémie, Ézéchiel, espèrent encore leur retour en Palestine. Plus tard leur trace se perd : ils ont dû finir par se fondre dans la masse païenne. On a vainement cru pouvoir signaler des preuves de leur passage dans les régions les plus variées du globe, y compris l'Amérique. *j*. Dans ces réflexions religieuses sur l'histoire du royaume du nord (v. 7-23) on reconnaît l'intervention de deux mains : 1° dans les v. 7a, 18, 21-23, celle du rédacteur deutéronomiste (R^{D1}), principal auteur de nos livres des Rois, qui vivait avant l'exil babylonien, alors que Juda subsistait encore (v. 18), et qui attribue, comme il fallait s'y attendre d'après les notices sur les divers rois d'Israël, la ruine du royaume du nord au « péché de Jéroboam » (v. 21-23) c'est-à-dire au schisme avec le Temple; — 2° dans les v. 7b-17, 19-20, la main d'un écrivain deutéronomiste ultérieur (R^{D2}), qui sait déjà que Juda aussi a été déporté (v. 19-20) et qui charge Israël non seulement du « péché de Jéroboam », mais aussi de tous ceux que les prophètes de son temps, Jérémie, Sophonie et Ézéchiel, reprochaient aux Judéens de leur époque, y compris l'adoration de « l'armée des cieux » (v. 16), c'est-à-dire l'adoption des cultes astraux des Assyro-Babyloniens, qui se développa surtout depuis le règne de Manassé.

Dieu, qui les avait fait monter du pays d'Égypte, les soustrayant à l'oppression du pharaon, roi d'Égypte. R^{D2} Ils avaient adoré d'autres dieux, [8]suivi les lois des nations que Yahvé avait chassées devant les enfants d'Israël et celles que les rois d'Israël avaient établies[a]. [9]Les enfants d'Israël avaient imaginé[b] des actes coupables [à commettre] contre Yahvé, leur Dieu : ils s'étaient bâti des hauts lieux[c] dans toutes les localités qu'ils habitaient, depuis la tour de garde jusqu'à la ville fortifiée. [10]Ils s'étaient érigé des stèles[d] et des pieux sacrés[e] sur toute colline élevée et sous tout arbre vert[f]. [11]Et c'est là, sur tous les hauts lieux, qu'ils faisaient fumer [leurs offrandes], comme les nations que Yahvé avait chassées devant eux; ils s'y livraient à des pratiques coupables pour irriter Yahvé : [12]ils adoraient des idoles, bien que Yahvé leur eût dit : « Ne faites pas cela. »

[13]Yahvé avait solennellement averti Israël et Juda par l'organe de tous les prophètes et de tous les voyants en [leur] disant : « Renoncez à votre conduite mauvaise et observez mes commandements et mes lois, en suivant exactement les instructions que j'ai données à vos pères et que je vous ai fait transmettre par mes serviteurs les prophètes. » [14]Mais ils n'avaient pas écouté et avaient raidi leur cou plus encore que n'avaient fait leurs pères, qui n'avaient pas cru en Yahvé, leur Dieu. [15]Ils avaient méprisé ses lois, ainsi que l'alliance qu'il avait conclue avec leurs pères, et les avertissements solennels qu'il leur avait adressés. Ils avaient couru après ce qui n'est que vanité et étaient eux-mêmes devenus vanité[g], imitant les nations qui les entouraient, bien que Yahvé le leur eût défendu. [16]Ils avaient cessé de suivre les commandements de Yahvé, leur Dieu : ils s'étaient fabriqué des idoles de métal fondu — deux veaux[h]; — ils avaient fait des pieux sacrés; ils avaient adoré toute l'armée des cieux[i] et rendu un culte à Baal[j]. [17]Ils avaient fait passer leurs fils et leurs filles par le feu[k]; ils avaient pratiqué la divination et l'interprétation des augures[l]; ils s'étaient adonnés à faire ce qui déplaît à Yahvé, pour l'irriter.

R^{D1} [18]Alors Yahvé fut profondément irrité contre Israël et le repoussa loin de lui; il ne resta que la seule tribu de Juda. R^{D} [19]Juda même n'observa pas les commandements de Yahvé, son Dieu, mais suivit les règles qu'Israël avait établies. [20]Aussi Yahvé rejeta-t-il la race d'Israël toute entière; il l'humilia et la livra aux mains des pillards, jusqu'à ce qu'enfin il la chassât loin de sa face. R^{D1} [21]Israël, en effet[m], avait rompu avec la maison de David et avait proclamé roi Jéroboam, fils de Nebat; et Jéroboam avait détourné Israël de suivre Yahvé; il lui avait fait commettre un grand péché; [22]et les enfants d'Israël avaient persisté dans le péché commis par Jéroboam, ils ne s'en étaient pas détournés, [23]tant qu'enfin Yahvé avait repoussé Israël loin de lui, comme il l'avait annoncé par tous ses serviteurs les prophètes : Israël avait été banni de son pays et déporté en Assyrie, où il est encore aujourd'hui.

9. « imaginé » lis. *wayerappe'ou*. H a un verbe qui signifie « couvrir », « cacher. » — Texte très incertain. 13. « tous les — voyants » *T* (*S L*) (lis. *nâbî' wekol*). H^k : tous ses prophètes, tout voyant. H^q : tous les prophètes de tout voyant (?). « et mes lois » *G S* (*L*) (lis. *wehouqqôtay*). H n'a pas « et ». 14. « plus — que » *G S* (lis. *mé'ôrèph*). H : comme. 15. « imitant » suppr. *we* (dittogr.) devant *'aharé*. H : et cela en imitant (?). 16. « les commandements » *G* (suppr. *kol*). H : tous les commandements. 21. « Israël... avait rompu avec (litt. : s'était déchiré de dessus) » lis. *niqra'*. H : il (Yahvé ?) avait déchiré Israël de dessus. — Texte incertain. 22. « le péché » (*G*) (lis. *behatta't*). H : tous les péchés. — Mais H a le sing. à la fin du v.

a. Ceci vise sans doute les « innovations » attribuées à Jéroboam Ier. On peut traduire aussi : « et celles des rois d'Israël qu'ils avaient créés ». *b*. Texte incertain. *c*. Cf. 1 Rois 3, 2-3. *d*. Cf. Gen. 28, 18. *e*. Cf. Deut. 7, 5; 16, 21; Jug. 6, 25; 1 Rois 14, 23; etc. *f*. Deut. 12, 2. *g*. Expression empruntée à Jérémie (2, 5). *h*. Glose, exacte du reste (cf. 1 Rois 12, 28). *i*. Voy. note *j* sur 17, 7 et cf. 1 Rois 22, 19 et note *f*. *j*. Allusion à Achab et à son fils Ahazya. *k*. Voy. 16, 3 et la note. *l*. Cf. Deut. 18, 10. *m*. C'est la suite du v. 18; les v. 19-20 constituent un correctif ajouté à ce v.

Le pays d'Israël est repeuplé. Origine des Samaritains[a].

R^{1} [24]Le roi d'Assyrie fit venir des colons de Babylone, de Kouta[b], d'Avva[c], de Hamat[d] et de Sepharvaïm[e] et il les établit dans les villes de Samarie à la place des enfants d'Israël. Ils prirent possession de la Samarie et en habitèrent les villes. [25]Comme, au début de leur installation dans la contrée, ils ne révéraient pas Yahvé, Yahvé envoya contre eux des lions qui dévorèrent plusieurs d'entre eux. [26]On rapporta la chose au roi d'Assyrie : « Les populations, [lui] dit-on, que tu as déportées et établies dans les villes de Samarie ne connaissent pas le culte auquel a droit le dieu du pays. Alors ce dieu a envoyé contre eux des lions; et ces lions les font périr, parce qu'ils ne connaissent pas le culte auquel a droit le dieu du pays[f]. » [27]Le roi d'Assyrie donna cet ordre : « Renvoyez dans ce pays l'un des prêtres que j'en ai déportés; qu'il aille s'y établir et qu'il leur enseigne le culte auquel a droit le dieu du pays. » [28]L'un des prêtres qui avaient été déportés de Samarie vint donc s'établir à Béthel et il enseigna aux habitants comment ils devaient révérer Yahvé.

[29]Chaque nation se fit [des images de] ses divinités et les plaça dans les temples[g] que les Samaritains avaient bâtis sur les hauts lieux; chaque nation mit les siennes dans les villes qu'elle habitait. [30]Les gens de Babylone firent un Soukkôt-Benôt[h], ceux de Kout firent un Nergal[i]; les gens de Hamat firent un Achima[j]; [31]les Ivvites firent un Nibhaz et un Tartaq[k]; les Sepharvaïtes brûlaient leurs enfants en l'honneur d'Adrammèlek[l] et d'Anammèlek[m], divinités de Sepharvaïm. [32]Ils révéraient aussi Yahvé et ils nommèrent prêtres des hauts lieux des gens pris parmi eux et qui officièrent pour eux dans les temples des hauts lieux. [33]Ils révéraient Yahvé et, en même temps, ils rendaient un culte à leurs propres divinités selon les rites des nations du milieu desquelles on les avait déportés. [34]Aujourd'hui encore ils suivent leurs anciens rites.

Les péchés des Israélites du nord[n].

R^{2} .....Ils ne révéraient pas Yahvé et n'observaient pas les statuts ni les ordonnances, non plus que la loi et les commandements que Yahvé avait donnés aux enfants de Jacob, dont il avait changé le nom en celui

27. « j'en ai » (G^L) *T* cf. v. 26 (lis. *higlitim*). H : vous en avez. « qu'il aille » G^L *S L* (lis. *weyélèk weyéšéb*). H: qu' ils aillent. 28. « qui avaient été » *T* (lis. *hoglou*). H : qu'on avait. 34. « leurs — rites » G^L cf. v. 40 (lis. *kemišpâṭâm hâri'šôn*). H : les anciens rites. « les statuts ni les ordonnances » (*S L*) cf. v. 37 (lis. *kahouqqôt wekammišpâṭîm*). H : leurs statuts et leur coutume (raccord avec v. 29-34a). S : le statut ni l'ordonnance. L : ses statuts ni les ordonnances.

a. Ce morceau (v. 24-34a et 41) renferme des renseignements précis, puisés certainement à bonne source, sur les colonies étrangères que les Assyriens installèrent dans l'ancien royaume d'Israël : c'étaient des groupes de déportés pris dans d'autres populations rebelles. Mais cette page n'a été rédigée que longtemps après les événements (v. 34 et 41); « Samarie » y est déjà employé comme nom de pays, et « Samaritains » désigne les habitants de ce pays. On s'explique donc que, dans ce récit, les faits soient déjà très simplifiés : 1° Le narrateur paraît attribuer ces échanges de populations à un seul roi d'Assur, le vainqueur de Samarie, tandis que certains d'entre eux n'ont dû être accomplis que sous Asarhaddon et Assourbanipal (Esdr. 4, 2, 10); Sargon n'a pas eu, que nous sachions, à réprimer de rébellion à Babylone, tandis qu'il y eut dans cette ville de grandes révoltes sous Sennachérib (689) et sous Assourbanipal (648); — 2° L'auteur des v. 24-28 semble admettre que la population israélite, après la prise de Samarie, avait entièrement disparu du pays : la contrée est devenue un désert envahi par les fauves; il ne s'y trouve plus un Israélite (en tout cas plus un prêtre) capable de dire comment on adorait Yahvé. Or, en réalité, le vainqueur, selon son habitude, n'avait exilé qu'une élite (27.290 hommes, voy. 17, 6 note *h*). La masse du peuple d'Israël était restée dans le pays et se révolta plusieurs fois après 722, notamment en 720. Ceux qu'on appela plus tard « les Samaritains » n'étaient donc pas tous des descendants de païens ayant plus ou moins adopté le culte de Yahvé (comme le voulaient les Juifs). La plupart d'entre eux étaient d'authentiques fidèles du Dieu d'Israël, comptant seulement dans leur sein quelques colonies étrangères plus ou moins assimilées. *b*. Auj. Tell Ibrahim, à une trentaine de kil. N. O. de l'emplacement de Babylone. *c*. Le site de cette ville, visée aussi v. 31; 18, 34; 19, 13 (Ivva), est incertain. *d*. Ville syrienne sur l'Oronte. *e*. Peut-être identique à Sibraïm (Éz. 47, 16), entre Hamat et Damas. *f*. Ce récit explique bien pourquoi, d'après la pensée antique, il faut rendre aux dieux du pays où l'on réside le culte qu'ils réclament (cf. 1 Sam. 26, 19). *g*. Cf. 1 Rois 12, 31. *h*. Nom d'une divinité non identifiée sûrement. Le premier élément de ce nom rappelle celui de Sikkout qu'on lit dans Am. 5, 26 et où l'on reconnaît généralement Sakkout, un des noms du dieu Ninurta (anciennement lu Ninib). *i*. Nergal, dieu du feu, du soleil brûlant et des enfers, était, en effet, la principale divinité de Kouta. *j*. A rapprocher sans doute de la déesse Sime, attestée près de Beyrout, à Émèse et à Hiérapolis, de l'Achimat de Samarie dont paraît parler Amos (8, 14), d'un dieu Simi de Kefr Nebo, et d'Achim-béthel, adoré par les Juifs d'Éléphantine à côté de Yahou (Yahvé). *k*. Divinités inconnues. *l*. Nom composé de Hadar (dieu phénicien) ou de Hadad (le grand dieu de l'orage en Syrie et en Phénicie) et de Mélek (roi). *m*. Nom composé d'Anou (dieu suprême des Babyloniens) ou d'Anat (grande déesse cananéenne) et de Mélek. Comp. Anat-Yahou, parèdre féminine de Yahvé adorée par les Juifs d'Éléphantine. *n*. Le développement qui suit (v. 34b-40) traite, de nouveau, des causes du rejet des Israélites du nord, comme le v. 7-23. Il a été inséré ici soit par suite d'une erreur de copie, soit parce que le grief formulé v. 34b ss. (association du culte d'autres dieux à celui de Yahvé) paraissait applicable aux colons installés en Samarie.

d'Israël. [35] Yahvé avait conclu avec eux une alliance et leur avait donné cet ordre : « Vous ne révérerez pas d'autres dieux; vous ne vous prosternerez pas devant eux, vous ne leur rendrez pas de culte et ne leur sacrifierez pas. [36] Yahvé vous a fait monter du pays d'Égypte en déployant une grande puissance et en étendant le bras : c'est lui que vous devez révérer; c'est devant lui que vous devez vous prosterner et c'est à lui que vous devez sacrifier. [37] Les statuts et les ordonnances, la loi et les commandements qu'il a écrits pour vous, voilà ce que vous devez avoir soin d'observer toujours. Ne révérez pas d'autre dieu. [38] N'oubliez pas l'alliance que j'ai conclue avec vous et ne révérez pas d'autres dieux. [39] C'est Yahvé, votre Dieu, que vous devez révérer et, lui, il vous arrachera des mains de tous vos ennemis. » [40] Ils n'ont pas obéi, mais suivent leurs anciens rites[a].

Origine des Samaritains (suite).

[41] Ces populations se mirent à révérer Yahvé et [en même temps] rendaient un culte à leurs statues. Leurs enfants et les enfants de leurs enfants font encore aujourd'hui comme avaient fait leurs pères. R[I]

a. Raccord avec v. 34[a].

TROISIÈME PARTIE

HISTOIRE DES ROIS DE JUDA JUSQU'A L'EXIL EN BABYLONIE (18-25)

I. ÉZÉCHIAS ET LE PROPHÈTE ÉSAÏE (18-20)

Ézéchias, roi de Juda.

Notice générale sur son règne.

R[D] **18** [1] La troisième année d'Osée, fils d'Éla, roi d'Israël, Ézéchias, fils d'Aḥaz, roi de Juda, devint roi[a]. [2] Il était âgé de vingt-cinq ans à son avènement et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Abiyya[b]; [elle était] fille de Zekarya. [3] Il fit ce qui plaît à Yahvé, suivant dans toute sa conduite l'exemple de David son père. [4] Il abolit les hauts lieux, brisa les stèles, coupa les pieux sacrés et Ju mit en pièces le serpent de bronze que Moïse avait fabriqué; les enfants d'Israël, en effet, avaient, jusqu'à ce temps-là, fait fumer [des offrandes] en son honneur et on l'appelait Neḥouchtân[c]. [5] Ezéchias R[D] mettait sa confiance en Yahvé, Dieu d'Israël. Après lui, il n'y a pas eu [de souverain] qui lui fût comparable parmi les rois de Juda; [il n'y en a pas eu] non plus [parmi] ceux qui ont été avant lui. [6] Il resta attaché à Yahvé sans jamais se détourner de lui, observant les commandements que Yahvé avait donnés à Moïse. [7] Aussi Yahvé fut-il avec lui; il réussit dans toutes ses entreprises. Il se révolta contre le roi d'Assyrie et ne fut plus son vassal. [8] Il battit les Philistins jusqu'à Gaza et [ravagea] leur territoire depuis les [simples] tours de garde jusqu'aux villes fortifiées[d].

[9] Dans la quatrième année du règne d'Ézéchias, qui était la septième d'Osée, fils d'Éla,

18, 2. « Abiyya » *2 Chr.* 29, 1. H : Abi. 4. « les pieux sacrés » *G S L* (lis. *hâ'ăšérîm*). H : le pieu sacré. 5. « les rois » *G[BL] VL* (suppr. *kol*). H : tous les rois. 8. « leur territoire » lis. *geboulchèm*. H : son territoire (celui de Gaza). — Le copiste aura omis un *m* devant les deux qui suivent.

a. Les données sur les dates de l'avènement et de la mort d'Ézéchias sont fort divergentes. D'après 18, 1, 9-10, il devint roi 5 ou 6 ans avant la prise de Samarie par les Assyriens (722), soit en 727 ou 728 av. J.-C., et, si son règne a duré 29 ans (18, 2), il est mort en 699/698. Selon 18, 13, l'invasion de Sennachérib, qui eut lieu, suivant la chronologie très sûre des Assyriens, en 701, daterait de la 14[e] année d'Ézéchias : son avènement serait donc à placer en 715 ou 714 et sa mort 29 ans plus tard, soit en 686/685. Il est probable cependant que l'indication donnée 18, 13 a été calculée après coup par un historien qui, croyant que la maladie du roi eut lieu à l'époque de l'invasion de Sennachérib — ce qui ne ressort pas nécessairement de 20, 6[b] (voy. notes *b* sur ce passage et *f* sur 20, 12) —, en conclut que la mort d'Ézéchias se produisit 15 ans plus tard (d'après 20, 6) et, par conséquent, son avènement 14 ans auparavant. On obtient une date encore différente pour l'accession au trône d'Ézéchias — 720 av. J.-C. — si l'on additionne les durées de règne de ce prince et de ses successeurs jusqu'à la ruine de Jérusalem en 586. *b.* La forme « Abi », « père » ou « mon père », donnée par l'édition massorétique et qui est singulière pour un nom de femme, était peut-être une abréviation d' « Abiyya », « Yahvé est mon père ».
c. Nom dérivé de *neḥôchèt* « bronze » et rappelant aussi *naḥach*, « serpent ». Nous ne savons si cette statue se trouvait dans le Temple (cf. 2 Chron. 29, 16) ou dans un sanctuaire à part (à Jérusalem ou aux environs); nous ne pouvons donc pas préciser si on voyait en elle une image de Yahvé ou de quelque autre être surnaturel. Les adorateurs de Yahvé, en tout cas, en rapportaient l'érection à un ordre formel du Dieu d'Israël (cf. Nomb. 21, 4-9). Mais c'était probablement, à l'origine, une des nombreuses divinités en forme de serpent qu'adoraient les Cananéens : on a trouvé des images de serpent en bronze au haut lieu de Guézer, une plaquette de terre cuite représentant un serpent avec des seins de femme à Beisân. A en juger par ce que les Israélites racontaient du serpent de bronze que détruisit Ézéchias (Nomb. 21, 4-9 et les notes), on devait lui demander des guérisons, comme à celui qui s'enroulait sur le caducée d'Echmoun-Asclépios et à celui de la source sulfureuse d'Ephca à Palmyre. Les sacrifices apportés à cette statue ont pu choquer de bonne heure certains yahvistes fidèles aux traditions des pères; mais c'est sans doute l'hostilité systématique des grands prophètes contemporains, Osée, Ésaïe et Michée, au culte des images qui donna au roi l'audace de détruire un objet dont la fabrication était attribuée à Moïse. — Ézéchias a-t-il, de plus, ordonné, comme le fera Josias un siècle plus tard, la destruction des hauts lieux (cf. 1 Rois 3, 2), des stèles (cf. Deut. 7, 5 note *d*) et des pieux sacrés (cf. Deut. 7, 5, note *e*), comme le veut le rédacteur du livre des Rois? Beaucoup d'historiens en doutent : les prophètes du temps d'Ézéchias ne réclamaient pas semblables réformes (sauf peut-être Mi. 1, 7; 5, 13-14; mais voy. les notes). Dans le récit détaillé et concret des mesures prises par Josias en 622 (ch. 22 et 23), il n'est pas dit que le roi réformateur ait eu sur ces points un devancier, au contraire (22, 13; 23, 5). Peut-être l'auteur, dans son admiration pour Ézéchias, a-t-il exagéré la conformité de la politique de ce souverain avec les principes de la réforme que devait accomplir son arrière-petit-fils. Sur l'allusion à l'abolition des hauts lieux qu'on lit 18, 22, voy. la note sur ce verset.
d. Le narrateur ne précise pas l'époque à laquelle il place cet affranchissement d'Ézéchias, non plus que les victoires de ce prince sur les Philistins. Si, comme il semble, il fait allusion ici à la révolte du roi de Juda contre Sennachérib, les succès d'Ézéchias ont peu duré : de la mort de Sargon (705) au moment où Sennachérib força de nouveau son vassal rebelle à lui payer tribut (701), l'obligea à libérer Padi, le prince d'Eqrôn qu'il avait fait prisonnier, et diminua même le territoire de Juda au profit des cités philistines restées fidèles à l'Assyrie.

roi d'Israël, Salmanasar, roi d'Assyrie, marcha contre Samarie et l'assiégea. [10][Les assaillants] s'en emparèrent au bout de trois ans. Dans la sixième année d'Ézéchias, qui était la neuvième d'Osée, roi d'Israël, Samarie fut prise. [11] Le roi d'Assyrie déporta les Israélites en Assyrie; il les établit en Ḥalaḥ, au bord du Ḥabor, la rivière de Gozân[a], et dans les villes de Médie, [12] parce qu'ils n'avaient pas écouté la voix de Yahvé, leur Dieu, et qu'ils avaient transgressé son alliance, tous les commandements donnés par Moïse, serviteur de Yahvé : ils n'avaient rien écouté, rien mis en pratique[b].

Invasion de Sennachérib[c].

Premier récit. Ézéchias se soumet.

[13] La quatorzième année du règne d'Ézéchias[d], Sennachérib, roi d'Assyrie, attaqua toutes les villes fortes de Juda et s'en empara[e]. [14] Alors Ézéchias, roi de Juda, envoya au roi d'Assyrie, à Lakich[f], des messagers chargés de lui dire : « J'ai commis une faute; cesse de me combattre. Tout ce que tu m'imposeras, je m'y soumettrai. » Le roi d'Assyrie imposa à Ézéchias, roi de Juda, [le versement de] trois cents talents d'argent et [de] trente talents d'or[g]. [15] Ézéchias livra tout l'argent qu'on put trouver dans la maison de Yahvé et dans les réserves du palais royal. [16] C'est alors qu'Ézéchias dépouilla [de leur revêtement[h]] les portes du sanctuaire de Yahvé, ainsi que les piliers que . . . . .[i] le roi de Juda avait couverts [de métal]; et il livra le tout au roi d'Assyrie.

Deuxième récit. Mission du rabchaqé. Diversion du roi d'Éthiopie.

[17] De Lakich, le roi d'Assyrie envoya le tartân, le rabsaris et le rabchaqé[j] avec un corps de

10. « Les — emparèrent ». H* G Sym S L : Et il s'en empara. 11. « établit » *G S L* (lis. *wayyanniḥêm*). H : conduisit.

a. Voyez note *i* sur 17, 6. *b.* Sur la prise de Samarie, voy. 17, 1-23 et les notes, en particulier notes *g* et *h* sur 17, 6. *c.* Sur le conflit entre Ézéchias et Sennachérib, nous possédons, d'une part, les inscriptions qu'a fait graver le roi d'Assyrie (notamment le cylindre Taylor) et où les événements sont présentés, naturellement, à la gloire de l'illustre conquérant, d'autre part, la section du livre des Rois qui commence ici (18, 13) et s'étend jusqu'à la fin du ch. 19. Elle se retrouve à peu près mot pour mot dans le livre d'Ésaïe (36-37); mais, bien que le texte soit souvent plus correct dans les manuscrits du livre d'Ésaïe que dans ceux des Rois, il est probable que ces chapitres 36-37 d'És. sont un extrait du livre des Rois, inséré après coup à la suite des oracles du prophète. Cette section du livre des Rois est elle-même formée de trois récits ou fragments de récits racontant les événements du point de vue judéen : l'un (18, 13b-16), omis presque en entier (v. 14-16) dans le livre d'Ésaïe, est en accord complet avec les inscriptions assyriennes; il doit provenir des annales officielles d'Ézéchias, peut-être par l'intermédiaire de la « Chronique des rois de Juda » : il raconte qu'Ézéchias dut se soumettre et payer un lourd tribut. Le second (18, 17-37; 19, 1-9a, 36-37) paraît extrait d'un recueil de traditions sur Ésaïe; car il est conçu à la gloire de ce prophète. Il raconte comment Sennachérib, après avoir envoyé un de ses officiers sommer Jérusalem de se rendre, dut, conformément à une prédiction d'Ésaïe, se retirer dans son pays, à la suite d'une mauvaise nouvelle — celle de l'arrivée de Tirhaqa, roi d'Égypte — et périt assassiné. Le troisième extrait (19, 9b-35) doit provenir d'un autre recueil de récits sur Ésaïe; car il met encore plus en relief le rôle du prophète. Ici Sennachérib, après avoir insulté par lettre Ézéchias et son Dieu, voit son camp ravagé par l'ange de Yahvé, qui fait périr en une nuit 185.000 hommes. L'utilisation de ces diverses sources pour la reconstitution des faits présente des problèmes fort délicats. Les trois récits hébreux reproduisent-ils trois versions des mêmes événements, ceux de 701? ou bien le troisième se rapporte-t-il à une autre campagne que Sennachérib fit, suppose-t-on, vingt ans plus tard contre Tirhaqa (19, 9a), prince éthiopien qui n'était pas encore roi d'Égypte en 701, mais ne le devint qu'en 693? Il est, semble-t-il, plus probable, que les deux derniers récits hébreux se rapportent à un épisode de la campagne de 701 qui se produisit après la soumission d'Ézéchias racontée en plein accord par le premier récit hébreu et par les inscriptions de Sennachérib : si le cruel roi d'Assyrie, contrairement à ses habitudes, ne poursuivit pas ses avantages, n'entra pas dans la ville rebelle et ne fit pas périr son vassal félon, c'est qu'il en fut empêché par une diversion égyptienne que dirigeait peut-être Tirhaqa, encore simple général de son oncle, le pharaon Sabako, et par une épidémie de peste qui décima l'armée assyrienne. *d.* Sur cette date, voy. note *a* (v. 1). *e.* A la mort de Sargon II (705), les vassaux d'Assur s'agitent. A Babylone, révolte de Merodak Baladan; en Phénicie le roi de Tyr, en Palestine les villes philistines forment une ligue dirigée par Ézéchias. Le pharaon Sabako promet son aide. Au bout de trois ans, Sennachérib, après avoir vaincu Merodak Baladan, marche contre les rebelles d'occident. Il soumet les villes de Phénicie, bat une armée égyptienne à Altakou (Eltéqé, entre Èqrôn et Jérusalem), châtie cruellement les gens d'Èqrôn. Quant au pays de Juda, il le ravage systématiquement. « Ḥazaqyaou de Juda ne s'était pas soumis à mon joug. et j'assiégeai 46 villes fortifiées entourées de murs et des villages sans nombre . . . . . et je les ravageai. Et je pris comme butin 200.150 hommes, grands et petits, hommes et femmes, les chevaux, les mulets, les ânes, les chameaux, les bœufs, les moutons en nombre incalculable. Lui-même, je l'enfermai dans sa capitale comme un oiseau en cage. » *f.* Place forte du S. O. de Juda, de site assez incertain (cf. 14, 19 note *c*), dont Sennachérib a célébré la prise sur un de ses bas-reliefs. *g.* Sennachérib dit avoir imposé à Ézéchias un tribut de 30 talents d'or et de 800 talents d'argent; mais la valeur babylonienne du talent d'argent était des 3/8 du talent hébreu; la somme est donc la même : 7.875.000 francs or. Le roi de Juda dut aussi livrer des pierres précieuses, des meubles de luxe, ses filles et les dames du palais, des musiciens et des musiciennes. Il envoya le tout à Ninive après le départ de Sennachérib. *h.* Il s'agit d'un revêtement de métal précieux, or, argent ou bronze; cf. 1 Rois 6, 20, 22. *i.* Le texte hébreu porte ici le nom d'Ézéchias. Il devait y avoir primitivement celui de quelqu'un de ses prédécesseurs. *j.* Les anciens traducteurs ont pris ces mots pour des noms propres : c'étaient des titres désignant de hauts fonctionnaires assyriens : le « tartân » était le chef de l'armée (cf. És. 20, 1); « rabsaris » et « rabchaqé » pouvaient être interprétés, du moins en hébreu, « chef des eunuques » et « grand échanson ». Le passage parallèle És. 36, 2 ne nomme que le rabchaqé, peut-être avec raison; il joue seul un rôle dans la suite du récit.

troupes important contre le roi Ézéchias, à Jérusalem. Ils [y] montèrent; et, étant arrivés [devant] Jérusalem, ils se postèrent auprès du canal de l'étang supérieur, sur la route du champ du Foulon[a]. [18] Ils mandèrent le roi. Èlyaqim, fils de Ḥilqiyyahou, préfet du palais, Chebna, le scribe[b], et Yoaḥ, fils d'Asaph, le chancelier, sortirent [de la ville pour se rendre] auprès d'eux. [19] Le rabchaqé leur dit : « Dites, je vous prie, à Ézéchias : Ainsi parle le grand roi, le roi d'Assyrie : D'où te vient tant d'assurance? [20] Tu te figures que de simples paroles peuvent tenir lieu du conseil et de la bravoure nécessaires à la guerre. Sur qui t'appuies-tu donc pour t'être révolté contre moi? [21] Ah, tu comptais sur l'Égypte, ce roseau cassé qui, lorsqu'on s'appuie dessus, blesse et perce la main[c]. Voilà ce qu'est le pharaon, le roi d'Égypte, pour tous ceux qui comptent sur lui[d]. [22] Vous me direz peut-être : C'est sur Yahvé, notre Dieu, que nous comptons. — Mais n'est-ce pas ce dieu dont Ézéchias a supprimé les hauts lieux et les autels en disant [aux gens de] Juda et [de] Jérusalem : Vous vous prosternerez devant le [seul] autel que voici, à Jérusalem[e]. [23] Eh bien, fais une gageure avec mon maître, le roi d'Assyrie : je te donnerai deux mille chevaux si tu peux te procurer des cavaliers pour les monter[f]. [24] Comment feras-tu reculer . . .[g] un seul des moindres officiers de mon maître? C'est sur l'Égypte que tu as compté pour te procurer des chars et des cavaliers. [25] D'ailleurs, est-ce sans l'assentiment de Yahvé que je suis monté contre cette ville pour la détruire? C'est Yahvé qui m'a dit : Monte contre ce pays et ravage-le[h]. »

[26] Èlyaqim, fils de Ḥilqiyyahou, Chebna et Yoaḥ dirent au rabchaqé : « Veuille parler à tes serviteurs en araméen : nous comprenons cette langue, et ne nous parle pas en judéen, quand les gens qui sont sur le rempart peuvent t'entendre[i]. » [27] Mais le rabchaqé leur répondit : « Est-ce à ton maître et à toi que mon seigneur m'a envoyé porter ce message? N'est-ce pas [plutôt] aux gens qui sont assis sur le rempart et qui auront, comme vous, à se nourrir de leurs excréments et à boire leur urine[j]? »

[28] Puis le rabchaqé se dressa et cria d'une voix forte, en langue judéenne, les paroles que voici : « Écoutez ce que dit le grand roi, le roi d'Assyrie : [29] Ainsi parle le roi : Qu'Ézéchias ne vous abuse pas! Il ne peut pas vous sauver. [30] Qu'Ézéchias ne vous amène pas non plus à compter sur Yahvé en [vous] disant : Certainement Yahvé nous délivrera et cette ville ne tombera pas aux mains du roi d'Assyrie. — [31] N'écoutez pas Ézéchias, car ainsi parle le roi d'Assyrie : Faites la paix avec moi; rendez-vous à moi et chacun de vous mangera les fruits de sa vigne et de son figuier et boira l'eau de sa citerne, [32] jusqu'à ce que je vienne et que je vous emmène dans un pays semblable au vôtre, un pays de blé et de moût, un pays de pain et de vignes, un pays d'oliviers, d'huile et de miel. Ainsi vous vivrez, vous ne mourrez

17. « devant Jérus. » *G^BA S L* (suppr. le 2d *wayyâ'âlou wayyâbô'ou*). H aj. : et ils montèrent et ils arrivèrent. 27. « à ton maître » *G^A S L És. 36, 12* (lis. *ha'êl*). H : contre ton maître. « aux gens » *G S* (lis. *'êl*). H : contre les gens. 29. « sauver » *És. 36, 14* (suppr. *miyyadô*). H aj. : de sa main. H* G^AL (S) L : de ma main.

a. Ce canal est probablement celui qui, creusé, en partie, à ciel ouvert, amenait à l'intérieur de Jérusalem l'eau de la source du Guiḥôn, auj. Fontaine de la Vierge (cf. 20, 20 et note *c*; És. 7, 3 et note *d*). *b.* Sur ces deux hauts dignitaires cf. És. 22, 15-25. *c.* Même image qu'Éz. 29, 6, 7. *d.* Le pharaon, défait à la bataille d'Altakou, n'avait plus rien tenté pour sauver ses alliés syriens. *e.* Ce v., qui interrompt la suite des idées et où l'Assyrien ne s'adresse plus à Ézéchias, mais parle d'Ézéchias au peuple de Juda, est, selon toute apparence, une addition; on ne saurait donc y trouver une preuve sûre qu'Ézéchias ait réellement opéré la centralisation du culte avant Josias (cf. v. 4 et la note). *f.* Les chevaux étaient restés longtemps inconnus en Israël (2 Sam. 8, 4). A l'époque de David ils étaient un coûteux objet de luxe réservé aux princes royaux (2 Sam. 15, 1; 1 Rois 1, 5). Des corps de cavaliers et de charriers furent plus tard constitués dans les armées israélites (cf. 1 Rois 16, 9; 22, 4, etc.), mais restèrent sans importance en comparaison des troupes similaires dont disposait le roi d'Assyrie. *g.* L'hébreu a ici un mot qui ne donne pas de sens acceptable; litt. : « *le satrape* d'un seul... ». Glose ou dittographie. *h.* Cette idée que le dieu national appelle des envahisseurs quand il est irrité contre son peuple, était conforme aux conceptions religieuses du temps. Mécha, roi de Moab, explique ainsi que Kemoch, son dieu, ait livré son pays à Israël (l. 5); Cyrus, roi de Perse, se présentera plus tard comme l'élu de Mardouk, le dieu de Babylone, envoyé par celui-ci pour châtier l'impiété de Nabonid, le dernier souverain chaldéen. *i.* L'araméen tendait, à la faveur de la mêlée des peuples brassée par les invasions assyriennes, à devenir la langue commune aux Sémites de Syrie, de Mésopotamie et d'Égypte. Cet idiome international n'avait pas encore, au VIIIe siècle, pénétré dans les masses populaires à Jérusalem : le commun peuple ne comprenait que le dialecte judéen, c'est-à-dire l'hébreu (cf. Néh. 13, 24 et note *l*). *j.* La disette qui régnera dans Jérusalem à la suite du siège que les Assyriens vont mettre devant la ville est décrite en termes d'un âpre réalisme que les massorètes ont atténué : ils disent « leurs ordures » et « l'eau de leurs pieds. »

pas[a]. N'écoutez donc pas Ézéchias, car il vous abuse lorsqu'il dit : Yahvé nous délivrera. — [33] Les dieux des diverses nations ont-ils délivré leur pays des mains du roi d'Assyrie[b]? [34] Où sont les dieux de Ḥamat et d'Arpad? Où sont les dieux de Sepharvaïm, de Héna et d'Ivva[c]? Où sont les dieux du pays de Samarie? Ont-ils délivré Samarie de mes mains? [35] De tous les dieux de ces contrées, quels sont ceux qui ont délivré leur pays de mes mains? Pourquoi Yahvé soustrairait-il Jérusalem à mon pouvoir? » [36] Mais le peuple garda le silence et ne lui répondit pas un mot, car le roi avait donné cet ordre : « Vous ne lui répondrez pas. »

[37] Èlyaqim, fils de Ḥilqiyya, préfet du palais, Chebna, le scribe, et Yoaḥ, fils d'Asaph, le chancelier, retournèrent auprès d'Ézéchias, les vêtements déchirés, et lui rapportèrent les paroles du rabchaqé. **19** [1] Le roi Ézéchias, en [les] entendant, déchira ses vêtements; il se couvrit d'un sac et se rendit à la maison de Yahvé. [2] Puis il envoya Èlyaqim, préfet du palais, Chebna, le scribe, et les anciens des prêtres[d], couverts de sacs, auprès du prophète Ésaïe, fils d'Amoç. [3] Ils lui dirent : « Ainsi parle Ézéchias : Ce jour est un jour d'angoisse, de châtiment et d'opprobre. Les enfants sont à terme, mais la force manque pour les mettre au monde[e]. [4] Peut-être Yahvé, ton Dieu, a-t-il entendu toutes les paroles du rabchaqé, que le roi d'Assyrie, son maître, a envoyé pour insulter le Dieu vivant et va-t-il le châtier pour les paroles que Yahvé, ton Dieu, a entendues. Intercède en faveur du reste qui subsiste encore[f]. »

[5] Les serviteurs du roi Ézéchias étant arrivés auprès d'Ésaïe, [6] Ésaïe leur dit : « Dites à votre maître : Ainsi parle Yahvé : Ne t'alarme pas des paroles que tu as entendues, des blasphèmes que les valets du roi d'Assyrie ont proférés contre moi. [7] Je vais mettre en lui un esprit[g] qui, sur une nouvelle qu'il recevra, le déterminera à retourner dans son pays; et, dans son pays, je le ferai tomber sous le glaive. »

[8] Le rabchaqé s'en retourna et trouva le roi d'Assyrie occupé au siège de Libna[h]; il avait appris, en effet, que le roi était parti de Lakich[i]. [9] Le roi d'Assyrie reçut l'avis suivant au sujet de Tirhaqa, roi d'Éthiopie : « Il vient d'entrer en campagne pour t'attaquer[j]. »

Troisième récit. Lettre insultante de Sennachérib. Son armée est anéantie par l'ange de Yahvé.

TÉ²

Alors il envoya de nouveau des émissaires à Ézéchias, avec ce message : [10] « Voici ce que vous direz à Ézéchias, roi de Juda : Ne te laisse pas abuser par ton Dieu, en qui tu mets ta confiance, en te disant : Jérusalem ne sera pas livrée aux mains du roi d'Assyrie. — [11] Tu as bien entendu raconter comment les rois d'Assyrie ont traité tous les pays : ils les ont ravagés selon les lois de l'anathème; et toi, tu échapperais? [12] Ont-elles été sauvées par leurs dieux, les nations que mes pères

34. « Où sont les dieux du — Samarie » G^L *VL* (aj. *'ayyê 'èlôhê 'èrèṣ šômerôn*). Manque en H. **19**, 9. « au sujet de » *H? or És. 37, 9* (lis. *'al*). H : vers. « Alors — nouveau (litt. : Et il revint et envoya) ». És. 37, 9 : Et il entendit et il envoya. 10. « Voici — Juda ». Manque en G^B.

a. Le rabchaqé promet aux Jérusalémites, s'ils se rendent, la vie sauve et la paix, en attendant la déportation, qu'il présente, non sans quelque ironie, comme une perspective séduisante, mais qui était moins dure, en effet, que l'antique réduction en esclavage (cf. note *i* sur 15, 29). *b*. Le roi d'Assyrie, dans son orgueil, prétend être plus fort que les divinités des peuples qu'il a vaincus ou avoir avec lui des dieux plus puissants. *c*. Ḥamat avait été conquise par Sargon II en 720, Arpad (auj. Tell Erfâd, près Alep) par Tiglat Piléser III en 740. Le site de Héna est incertain. Sur les autres villes, voy. 17, 24. *d*. C'est la première fois qu'il est question des anciens des prêtres. Le clergé, au moins celui du temple de Jérusalem, est donc, dès cette époque, organisé sur le modèle du clan et de la tribu. *e*. Locution sans doute proverbiale pour dépeindre une situation critique : la force nécessaire fait défaut au moment décisif. *f*. Ézéchias, qui a déjà prié dans le Temple (v. 1, cf. v. 20), fait demander au prophète d'appuyer sa requête d'une intercession qu'il croit plus efficace. *g*. Cf. 1 Rois 22, 21-23. *h*. « La [ville] blanche », généralement identifiée avec Tell eç-Çafi, « la butte blanche », la Blanchegarde des croisés, env. 12 kil. N. N. O. de Beit Djibrin. *i*. Après l'avoir prise. *j*. Taharqou, prince éthiopien de la xxv[e] dynastie, détrôna Sabako vers 693 et rétablit l'unité de l'Égypte sous le sceptre de l'Éthiopie. Ce fut un souverain entreprenant, qui reprit la politique traditionnelle des pharaons en Syrie. Cependant les documents cunéiformes ne parlent pas d'une lutte de Taharqou contre Sennachérib, mais seulement contre Asarhaddon. Peut-être commandait-il l'armée de Sabako et est-ce par anticipation que le rédacteur l'appelle « roi d'Éthiopie ». Selon d'autres, le v. 9[a] appartiendrait déjà au troisième récit hébreu et se rapporterait à une campagne conjecturale de Taharqou contre Sennachérib après 693. *k*. Raccord de rédacteur. *l*. Les lettres, dans l'antiquité, avaient souvent la forme d'instructions aux messagers, chargés, non seulement de les porter, mais aussi de les lire et de les commenter oralement. Cependant, comme Ézéchias lit lui-même celle de Sennachérib (v. 14) et que ce préambule manque dans la version grecque, il est probable que c'est une addition.

ont anéanties, Gozân, Ḥarân, Rèceph et les enfants d'Éden qui résident à Telassar[a]? [13] Où sont le roi de Ḥamat, le roi d'Arpad, le roi . . . . .[b] de Sepharvaïm, de Héna et d'Ivva[c]? »

[14] Ézéchias prit la lettre des mains des messagers, il la lut et, étant monté au temple de Yahvé, il la déploya devant Yahvé[d]. [15] Puis, en présence de Yahvé, il prononça cette prière : « Yahvé, Dieu d'Israël, qui trônes sur les chérubins[e], tu es, toi seul, le Dieu de tous les royaumes de la terre; c'est toi qui as fait les cieux et la terre. [16] Prête l'oreille, Yahvé, et écoute. Ouvre les yeux, Yahvé, et vois. Écoute le message que Sennachérib a envoyé pour outrager le Dieu vivant. [17] Il est vrai, Yahvé, que les rois d'Assyrie ont exterminé les nations [18] et qu'ils en ont livré les dieux aux flammes; c'est que ce n'étaient pas des dieux; c'étaient des objets faits de main d'homme, du bois ou de la pierre, et ils les ont anéantis. [19] Mais toi, Yahvé, notre Dieu, délivre-nous, je t'en prie, de la main de Sennachérib, et que tous les royaumes de la terre apprennent que toi seul, ô Yahvé, tu es Dieu[f]. »

[20] Alors Ésaïe, fils d'Amoç, envoya dire à Ézéchias[g] : « Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : J'ai entendu la prière que tu m'as adressée au sujet de Sennachérib, roi d'Assyrie. — [21] Voici l'oracle que Yahvé a prononcé sur lui[h] :

És (?)

Elle te méprise, elle se moque de toi,
la vierge, fille de Sion[i].
Elle hoche la tête derrière toi[j],
la fille de Jérusalem.
[22] Qui as-tu outragé et blasphémé?
Contre qui as-tu élevé la voix?
Et sur qui as-tu jeté un regard hautain?
Sur le Saint d'Israël[k]!
[23] Par tes messagers tu as outragé le Seigneur[l];
et tu as dit : « Avec la multitude de mes chars,
J'ai gravi le sommet des montagnes,
les cimes les plus lointaines du Liban.
J'en ai coupé les cèdres les plus majestueux,
les cyprès les plus beaux;
J'en ai atteint la dernière étape,
les futaies les plus épaisses[m].

14. « la lettre » G^L (lis. *hassêphèr*). H : les lettres. — Mais dans 14[b] H a le sing. « la lut » G^L *És. 37, 14* (lis. *wayyiqrâ'êhou*). H : les lut. 16. « a envoyé » *És. 37, 17* (lis. *šâlaḥ*). H : l'a envoyé [apporter]. 17. « exterminé » lis. *hèḥèrîmou*. H : dévasté. « nations » G^B (suppr. les 2 derniers mots du v.). H aj. : et leur pays. 19. « Mais toi » lis. *we'attâ*. H : Et maintenant. 20. « au sujet de » *H[o] G S L* (lis. *'al*). H : vers. 23. « J'en ai coupé... J'en ai atteint » G^B *L* (lis. *wâ'èkrôt, wâ'âbô'*). H : J'en couperai... J'en atteindrai.

a. Contrées et villes de la Haute Mésopotamie. Sur la province de Gozân, cf. 17, 6; sur la ville de Ḥaran, cf. Gen. 11, 31. Rèceph, en ass. Raṣappa, auj. Ruṣafé, au N. E. de Palmyre sur le chemin de l'Euphrate. Éden, en ass. Bit Adini, était un État qui occupait les deux rives du moyen Euphrate. Telassar est peut-être à corriger en Tell Bachir, forteresse du pays d'Éden. *b*. L'hébreu a ici un mot qui peut signifier « à la ville »; mais, même si on le corrige en « de la ville » (*hâ'îr* G S L), il convient mal au contexte. C'est peut-être le reste altéré d'un nom propre; on a proposé Laouch. *c*. Cf. 18, 34. *d*. Ceci suppose que la lettre de Sennachérib n'était pas écrite en cunéiformes assyriens sur une tablette d'argile, mais sur papyrus, donc probablement en hébreu ou en araméen. *e*. Cf. 1 Rois 6, 23-28. *f*. C'est la doctrine du monothéisme absolu que formule ici Ézéchias : Yahvé seul est Dieu; les autres divinités n'ont d'autre réalité que les blocs de pierre ou de bois dont sont faites leurs statues. Sous cette forme pleinement consciente, le monothéisme n'apparaît que chez les prophètes et écrivains prophétiques du vii[e] et surtout du vi[e] siècle (Deut. 4, 28, 35, 39; És. 41, 22-24, 26, 28-29; 42, 17; 43, 9-10; 44, 6, 8, 9, 12-20; 48, 14 etc...). *g*. Dans cette version, c'est le prophète qui prend l'initiative d'encourager le roi. *h*. Les trois prophéties qui suivent (21-28, 29-31 et 32-33) ont peut-être été empruntées par le rédacteur du livre des Rois à une collection d'oracles d'Ésaïe : les deux premières surtout portent dans les idées et dans le style la marque de ce prophète. Cependant le v. 24 paraît attribuer à Sennachérib la conquête de l'Égypte (cf. És. 19, 4 et les notes), qui n'a été réalisée que par ses successeurs Asarhaddon et Assourbanipal. Le v. 26 renferme des expressions empruntées peut-être au second Ésaïe ou à des écrivains plus récents (És. 40, 6; 50, 2; 59, 1). Il se peut donc que le texte de ces oracles ait été tout au moins retouché par un rédacteur; le troisième oracle seul (v. 32-33) paraît avoir un lien étroit avec le récit. *i*. C'est-à-dire Sion, personnifiée sous la figure d'une jeune fille, d'une vierge. *j*. Geste de mépris, cf. Ps. 22, 8 et la note. En disant « derrière toi », le prophète donne à entendre implicitement que le roi d'Assyrie va être obligé de battre en retraite. *k*. C'est-à-dire le Dieu majestueux et redoutable de ce peuple, un Dieu souverainement élevé au-dessus du monde. L'expression et l'idée sont familières à Ésaïe (cf. És. 1, 4; 5, 19; 6, 3, etc.). *l*. Par le simple fait qu'il se vante de sa force, l'homme outrage Dieu, le seul être vraiment puissant. *m*. C'est bien ainsi que les rois assyriens, dans leurs inscriptions, célébraient leurs gestes de guerre et la toute puissance de leur domination. Sennachérib fut le plus superbe et le plus cruel de tous.

24 J'ai creusé et j'ai bu
des eaux étrangères[a];
J'ai mis à sec, sous la plante de mes pieds,
tous les fleuves de l'Égypte[b]. »

25 De longue date (ne l'avais-tu pas entendu dire?)
j'avais préparé ce qui arrive[c].
Dès les temps antiques j'en avais formé le dessein;
et maintenant je l'ai réalisé.
C'est ainsi que tu as pu dévaster, réduire en monceaux de ruines
des villes fortifiées,
26 Que leurs habitants, aux mains débiles[d],
ont été frappés d'épouvante et couverts de honte,
Pareils à l'herbe des champs,
au gazon verdoyant,
A l'herbe qui pousse sur les toits, à un champ de blé
[brûlé] au souffle du vent d'est.
27 Je te vois quand tu te lèves et quand tu t'assieds;
je sais quand tu sors et quand tu rentres
et quand tu te mets en fureur contre moi.
28 Parce que tu t'es mis en fureur contre moi
et que tes insolences sont montées jusqu'à mes oreilles,
Je vais mettre un anneau à tes narines
et un mors à tes lèvres[e]
Et je te ferai reprendre le chemin
par lequel tu es venu. »

29 Et ceci te servira de signe[f] :

Cette année on se nourrira de ce qui poussera spontanément dans les champs;
la seconde année, de ce qui croîtra encore sans semailles.
Mais la troisième année, vous sèmerez et vous moissonnerez;
vous planterez des vignes et vous en mangerez le fruit.
30 Et ce qui réchappera de la maison de Juda, ce qui en restera, commencera
[à étendre] ses racines sous le sol et [à produire] des fruits au dessus.
31 Car de Jérusalem il sortira un reste
et de la montagne de Sion des réchappés[g].
L'ardent amour de Yahvé accomplira ces prodiges[h].

24. « J'ai mis » G[B] L (lis. *wâ'aḥărêb*). H : Je mettrai. 25. « tu as pu » G (lis. *wattehî*). H : tu pourras. 26. « à un champ de blé » *És.* 37, 27 (lis. *ouśedêmâ*). H : et brûlée. — Texte incertain. « au — est » lis. *qâdîm*. H : avant [de devenir] moisson sur pied. — Texte très incertain. 27. « Je — lèves » aj. *lephânay qoumekâ*. Manque en H (omis à cause de la similitude avec *liphnê qâdîm* du v. 26. 27 et 28. « contre moi » G (S L) (lis. *'âlay*). H : vers moi. 30. « et [à produire] des fruits » lis. *oupherî*. H : et produira des fruits. — Mais l'hémistiche serait trop long. 31. « Yahvé » *H*[k]. Hq H* G S L : Yahvé des armées.

a. Le conquérant trouvait, en général, les puits comblés dans les pays étrangers qu'il envahissait et était obligé de les creuser à nouveau. *b*. Sur l'invasion de l'Égypte attribuée à Sennachérib, voy. note *h* sur 19, 21. *c*. Le roi d'Assyrie s'imagine ne devoir ses succès qu'à sa propre force. En réalité, il est simplement un instrument dont Dieu s'est servi pour réaliser un plan arrêté depuis longtemps et annoncé par les prophètes antérieurs d'Israël, tels qu'Amos ou Osée, dont Sennachérib est supposé, semble-t-il, avoir entendu parler. C'est surtout le Second Ésaïe qui a développé cette idée que le conquérant païen connaissait les anciennes prophéties de Yahvé. *d*. Litt. : *à la main courte*. Cf. Nomb. 11, 23; És. 50, 2; 59, 1. *e*. Comme on le fait pour dompter un ours ou un taureau, ou pour se faire obéir d'un cheval. Sur des bas-reliefs trouvés à Zindjīrli et à Tell Aḥmar, Asarhaddon s'est fait représenter tenant en laisse des rois vaincus au moyen d'anneaux passés dans leurs lèvres. *f*. Ésaïe s'adresse de nouveau à Ézéchias. Le « signe » donné par le prophète n'est pas un fait miraculeux qui se produirait sur-le-champ, mais un ensemble de circonstances auquel le roi reconnaîtra après coup qu'Ésaïe avait bien prévu l'avenir (cf. És. 7, 10-16) : l'invasion assyrienne empêchera deux fois le paysan judéen de faire les semailles; elle durera donc au moins deux automnes; après quoi les travaux des champs reprendront normalement.
g. L'espérance qu'un reste sera sauvé et deviendra la semence de l'Israël de l'avenir est une des idées essentielles d'Ésaïe; il est vrai qu'il ajoute d'ordinaire que ce reste sera formé de convertis (cf. És. 7, 3; 10, 20-22; etc.). *h*. És. 9, 6.

32 C'est pourquoi voici ce que Yahvé dit au sujet du roi d'Assyrie :
Il n'entrera pas dans cette ville,
il n'y lancera point de flèche,
Il ne s'armera pas du bouclier pour lui donner l'assaut,
il n'élèvera pas contre elle de terrassements[a].
33 Il reprendra le chemin par lequel il est venu;
mais dans cette ville il n'entrera point, oracle de Yahvé.
34 Je protégerai cette ville, je la sauverai,
pour l'amour de moi-même et de David, mon serviteur.

TÉ[2] [35]Cette même nuit, l'ange de Yahvé partit pour le camp d'Assur[b] et y frappa 185.000 hommes. Le lendemain matin, au réveil, on ne voyait partout que des cadavres[c].

TÉ[1] *Deuxième récit (suite). Mort de Sennachérib.*

[36]Alors Sennachérib, roi d'Assyrie, leva le camp et partit. Il rebroussa chemin et demeura [depuis lors] à Ninive[d]. [37]Un jour qu'il était prosterné dans le temple de Nisrok[e], son dieu, Adrammèlek et Sarècer, ses fils, le frappèrent de leur épée[f]. Ils s'enfuirent au pays d'Ararat. Et ce fut Asarhaddon, fils de Sennachérib, qui devint roi à sa place.

Maladie d'Ézéchias[g].

20 [1]En ce temps-là[h], Ézéchias fut atteint TÉ d'une maladie mortelle. Le prophète Ésaïe, fils d'Amoç, vint le trouver et lui dit : « Ainsi parle Yahvé : Donne tes ordres à ta maison, car tu vas mourir : tu ne guériras pas. » [2]Alors [Ézéchias] tourna son visage du côté du mur et adressa à Yahvé la prière suivante : [3]« Ah Yahvé, souviens-toi, je t'en prie, que je me suis conduit devant toi avec loyauté et d'un cœur sans partage, faisant ce qui te plaît[i]. » Et Ézéchias pleurait, versant d'abondantes larmes.

[4]Ésaïe n'était pas encore sorti de la cour intérieure[j] quand la parole de Yahvé lui fut

32. « au sujet du » *S L* (lis. *'al*). H G : au. 33. « il est venu » *H*[*] *G S L És.* 37, 34 (lis. *bâ'*). H : il viendra. 20, 4. « Ésaïe — adressée. » És. 38, 4 : Et la parole de Yahvé fut adressée à Ésaïe. « cour » *H*[q] *H*[**]*G S L* (lis. *hèḥâṣêr*). H[k] : ville.

a. Cf. note *d* sur 2 Sam. 20, 15. *b*. Si, comme il est probable, le v. 35 forme la conclusion du 3[e] récit hébreu (19, 9b-20), il faut supposer ou bien qu'une armée assyrienne vint camper devant Jérusalem, à la suite sans doute d'un refus d'Ézéchias, mais n'avait pas encore commencé le siège (v. 32-33) quand elle fut décimée, ou bien qu'il s'agit du camp d'Assur que Sennachérib avait dressé dans la région de Lakich et de Libna. *c*. La peste était, chez les Israélites, considérée comme l'œuvre d'un ange qui passait au milieu du peuple, frappant ses victimes avec son épée (2 Sam. 24, 13-17, 25; cf. Ex. 12, 23). D'après une tradition égyptienne recueillie par Hérodote (II, 141), l'armée de Sanacharibos, roi des Arabes et des Assyriens, aurait été chassée par un miracle du dieu Héphaistos (Ptah), au moment où elle arrivait à Péluse : pendant la nuit, une légion de rats se serait répandue dans le camp des envahisseurs et aurait rongé les carquois, les cordes des arcs, les poignées des boucliers, de sorte que les soldats, se voyant désarmés, auraient dû s'enfuir. On sait que les anciens avaient déjà remarqué la relation étroite des rats avec la propagation de la peste (cf. 1 Sam. 6, 5 et la note). On peut déduire de cette tradition égyptienne, comme du 3[e] récit hébreu, que quelque épidémie, ravageant l'armée assyrienne, a contribué à décider Sennachérib à la retraite. *d*. Du moins ne reparut-il plus, que nous sachions, en Occident, après sa campagne de 701 contre Ézéchias : il semble avoir été absorbé, pendant les vingt dernières années de son règne, par des guerres contre Babylone et Élam. Juda sortait de la lutte appauvri par une lourde rançon, épuisé par les razzias, dépeuplé, diminué dans son territoire au profit d'Asdod, d'Éqrôn et de Gaza; mais, contrairement à toute attente, ni le royaume ni son roi n'avaient perdu l'existence. *e*. Nous ne connaissons pas de divinité assyrienne ou babylonienne de ce nom. Peut-être Nisrok est-il une altération de Nouskou, nom d'un dieu du feu, ou de Mardouk, le grand dieu de Babylone.
f. L'aîné des fils de Sennachérib, Asarhaddon, avait été désigné pour lui succéder et nommé roi de Babylone. Deux de ses frères (la chronique babylonienne et Bérose ne parlent toutefois que d'un seul meurtrier) organisèrent une conspiration et tuèrent leur père (681). Asarhaddon, appuyé sur Babylone et sur Ninive, vainquit les conjurés et les poursuivit jusqu'au delà du Taurus. Sarècer, vaincu, se réfugia au pays d'Ararat, c'est-à-dire en Arménie (en ass. Ourartou; cf. Gen. 8, 4 note c).
g. Les deux récits de la maladie d'Ézéchias et de l'ambassade de Merodak-Baladan doivent être tirés d'un recueil de traditions sur Ésaïe. Ils sont reproduits, avec quelques variantes, dans le livre d'Ésaïe (ch. 38 et 39). La forme, un peu plus courte, sous laquelle ils figurent dans És. paraît, en général, plus ancienne; une partie des additions faites tardivement à la recension du livre des Rois, a été, après coup, insérée aussi dans celle du livre d'Ésaïe, mais en manière d'appendice (v. 21 et 22). Le livre d'Ésaïe a, en plus, une longue prière d'Ézéchias (38, 9-20). *h*. Cette indication chronologique vague ne doit pas être pressée : selon le v. 6 la maladie d'Ézéchias tomberait avant l'échec subi par Sennachérib devant Jérusalem. *i*. Le juste ne doit pas descendre au Cheol avant le temps. La longévité est une des récompenses que Yahvé réserve à ceux qui le servent avec fidélité.
j. La cour où s'élevaient les palais royaux (cf. 1 Rois 7, 8 et la note) et qui était séparée par un mur de la cour extérieure entourant à la fois le Temple et la cité royale (1 Rois 7, 12). — Ce trait, qui ne figure pas dans le récit du livre d'Ésaïe, est destiné à montrer à quel point le prophète est bien informé des résolutions de son Dieu : il les connaît à l'instant même où elles viennent d'être prises.

adressée en ces termes : [5]« Retourne sur tes pas et dis à Ézéchias, le chef de mon peuple : Ainsi parle Yahvé, le Dieu de David ton père : J'ai entendu ta prière, j'ai vu tes larmes; je vais te guérir et dans trois jours tu monteras à la maison de Yahvé[a]. [6]J'ajouterai quinze années à la durée de ta vie. Je te délivrerai, ainsi que cette ville, des mains du roi d'Assyrie[b]; je protégerai cette ville pour l'amour de moi-même et de David mon serviteur[c]. » [7]Alors Ésaïe dit : « Prenez un gâteau de figues. » On en prit un, on l'appliqua sur l'ulcère et le roi guérit[d].

[8]Ézéchias dit à Ésaïe : « A quel signe reconnaîtrai-je que Yahvé va me guérir et que dans trois jours je monterai à la maison de Yahvé? » [9]Ésaïe répondit : « Voici le signe que Yahvé offre de t'accorder [pour te convaincre] qu'il accomplira la promesse qu'il a prononcée : veux-tu que l'ombre avance de dix degrés ou qu'elle recule de dix degrés? » [10]Ézéchias répliqua : « Il est facile à l'ombre de s'allonger de dix degrés. Non! Qu'elle revienne plutôt en arrière de dix degrés! » [11]Le prophète Ésaïe invoqua Yahvé, qui fit reculer l'ombre de dix degrés qu'elle avait déjà franchis en descendant sur les degrés d'Aḥaz[e].

Ambassade de Merodak-Baladan.

[12]Vers la même époque, Merodak-Baladan, fils de Baladan, roi de Babylone, envoya à Ézéchias des eunuques [chargés de] présents; car il avait appris la maladie et le rétablissement du roi[f]. [13]Ézéchias se réjouit de leur arrivée et il leur fit visiter toute la maison contenant ses trésors[g], — l'argent, l'or, les aromates, l'huile précieuse, — ainsi que son arsenal et toutes ses réserves. Il n'y eut rien dans tout son palais et dans tous ses domaines qu'Ézéchias ne leur montrât[h].

[14]Le prophète Ésaïe se rendit auprès du roi Ézéchias et lui demanda : « Qu'ont dit ces gens et d'où viennent-ils pour te visiter? » Ézéchias répondit : « Ils viennent d'un pays lointain, de Babylone. » [15]Ésaïe reprit :

5. « Retourne — pas ». És. 38, 5 : Va. « le chef — peuple ». Manque en És. 38, 5. « je vais — Yahvé ». Manque en És. 6. « pour — serviteur ». Manque en És. 7. Ce v. est, dans És., transposé à la fin du récit (38, 21). « Prenez ». És. 38, 21 : Qu'on apporte. « On — appliqua sur ». És. 38, 21 : Qu'on en enduise. « guérit ». És. 38, 21 : guérira. 8. Ce v. est, dans És. 38, transposé en appendice au récit (v. 22) et abrégé. 9. « veux — avance » (*S*) *L* (lis. *hâyêlêk*). H : l'ombre avancera. 9b-11. És. 38, 8 : Je vais faire reculer l'ombre [du nombre] de degrés qu'elle a descendus au soleil (?), dix degrés. » Et le soleil recula de dix degrés sur les degrés qu'il avait [déjà] descendus. 12. « Merodak » *H** *G S*. H : Berodak. « des eunuques » d'après v. 18 (leur) (lis. *sârisîm*). H : des lettres. « la maladie — roi (litt. : qu'il avait été malade et s'était rétabli) » *És. 39, 1* (lis. *wayyèḥèzâq*). H : qu'Ézéchias avait été malade. 13. « se réjouit » *És. 39, 2* (lis. *wayyismaḥ*). H : fut informé. « son arsenal ». És. 39, 2 : tout son arsenal. 14. « Ils viennent ». És. 39, 3 aj. « vers moi ».

a. Le récit du livre d'Ésaïe ne mentionne pas ce délai si court, qui accentue le caractère miraculeux de la guérison d'Ézéchias. *b*. On s'explique que Yahvé ait fait à ce moment cette promesse à Ézéchias si le roi, au temps où il tomba malade, était en révolte ou se préparait à la révolte contre son suzerain le roi d'Assyrie, c'est-à-dire avant 720, ou entre 713 et 711, ou encore entre 705 et 701. *c*. Cf. 19, 34. *d*. Le cataplasme de figues est une médication qui a été pratiquée dans l'antiquité (Pline, *H. N.*, XXIII, 7), comme elle l'est encore aujourd'hui chez les Arabes, pour la guérison des inflammations. *e*. La demande ou l'offre d'un signe (v. 8-11) vient trop tard après que le roi a été guéri de son mal (v. 7). Il faut supposer ou bien que le v. 7 se trouvait, dans le récit primitif, après les v. 8-11, comme dans És. 38, 7-8 et 21, ou que, dans ce v. 7, il faut adopter le texte d'És. 38, 21, selon lequel le prophète prescrit simplement un remède grâce auquel le roi guérira, ou encore que l'épisode du signe est une addition, tirée peut-être d'une autre version. — Dans És. 38, ce n'est pas le roi qui demande un signe et choisit le recul de l'ombre ; c'est Ésaïe qui annonce purement et simplement le prodige. La version donnée dans le livre des Rois accentue toujours le caractère merveilleux de l'événement. — Le récit présente, du reste, des obscurités. On admet généralement qu'il est question des degrés d'un cadran solaire, tel qu'en construisaient les Babyloniens et les Égyptiens. Mais le traducteur grec a lu : « les degrés de la maison de ton père » (dans És. 38, 8). Il pourrait s'agir alors d'un recul de l'ombre sur l'escalier du palais. *f*. Ces démarches de courtoisie entre souverains étaient d'usage dans la diplomatie orientale (cf. 2 Sam. 10, 2 et note *e*). Dans une des lettres trouvées à Tell el-Amarna (XIVe siècle), Aménophis IV écrit au roi de Babylone : « Ton frère aurait-il pu apprendre que tu étais malade et ne pas envoyer son ambassadeur? » Cependant Merodak-Baladan, de son nom babylonien Mardouk-abal-iddina, avait certainement un motif plus impérieux pour entrer en conversation diplomatique avec Ézéchias. Il était l'ennemi acharné de l'Assyrie. C'était un Chaldéen, prince de Bît Yakin en Basse Mésopotamie. A la mort de Salmanasar V (722), il se fit proclamer roi de Babylone et se maintint dans cette ville contre Sargon II jusqu'en 710. A cette date celui-ci réussit à le chasser, mais non à s'emparer de lui. Après la mort de Sargon (705), le prince chaldéen reparut sur la scène ; il fut de nouveau intronisé roi de Babylone (701), mais ne resta que pendant sept mois maître de l'antique capitale. Il serait naturel que cet adversaire obstiné et redoutable des rois assyriens ait cherché à fomenter la révolte parmi les vassaux occidentaux de ses ennemis. La démarche du « roi de Babylone » auprès d'Ézéchias s'expliquerait notamment au moment où se nouait l'une des grandes coalitions de princes syriens, palestiniens et égyptiens auxquelles Juda prit une part plus ou moins active, celle de 720, celle de 713-711, ou celle de 705-701 : les historiens se partagent entre ces trois hypothèses. Si l'on adopte pour l'ambassade de Merodak-Baladan la date de 714 ou 713, l'indication donnée v. 6 concorderait avec la chronologie du règne d'Ézéchias, telle qu'elle ressort des passages 18, 2, 9 et 10 : la maladie du roi de Juda et, par conséquent, la démarche du roi de Babylone auraient eu lieu quinze ans avant la mort d'Ézéchias. *g*. C'est ainsi que nous traduisons l'hébreu *bet nekôtô*, qui est probablement dérivé de l'assyrien *bît nakamâti*, « la maison du trésor ». *h*. Ce n'était sans doute pas seulement par vanité qu'Ézéchias avait ainsi montré aux envoyés du roi de Babylone tous ses trésors : c'était aussi, bien que le texte ne le dise pas, pour le mettre au courant des ressources que le roi de Juda pourrait mettre à la disposition de la coalition projetée.

« Qu'ont-ils vu dans ton palais? » Ézéchias répondit : « Ils ont vu tout ce qui se trouve dans mon palais. Il n'y a rien dans mes trésors que je ne leur aie montré. » [16]Ésaïe dit alors à Ézéchias : « Écoute la parole de Yahvé : [17]Le temps viendra où tout ce qui est dans ton palais et tout ce que tes pères ont amassé jusqu'à ce jour sera emporté à Babylone; rien n'en restera [ici], déclare Yahvé. [18]On prendra aussi plusieurs des fils qui seront issus de toi, que tu auras engendrés, et on en fera des eunuques dans le palais du roi de Babylone[a]. » [19]Ézéchias répondit à Ésaïe : « La parole de Yahvé que tu viens de [m']annoncer est bonne[b]! » Il se disait : « Ne l'est-elle pas, [en effet,] s'il y a paix et sûreté tant que je vivrai? »

Notice finale sur le règne d'Ézéchias.

RD [20]Le reste de l'histoire d'Ézéchias, tous ses exploits, l'aménagement de l'étang et du canal par lesquels il amena l'eau dans la ville[c], tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? [21]Ézéchias se coucha avec ses pères et son fils Manassé devint roi à sa place.

II. PROGRÈS DU PAGANISME SOUS MANASSÉ, SOUS AMON ET PENDANT LA MINORITÉ DE JOSIAS. RÉFORME DE JOSIAS (21, 1-23, 30).

Manassé, roi de Juda.

RD1 **21** [1]Manassé était âgé de douze ans à son avènement. Il régna cinquante-cinq ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Ḥephcibah.

[2]Il fit ce qui déplaît à Yahvé, imitant les pratiques abominables des nations que Yahvé avait chassées devant les enfants d'Israël. [3]Il rebâtit les hauts lieux qu'Ézéchias, son père, avait abolis[d]. Il érigea des autels à Baal[e] et fabriqua un pieu sacré semblable à celui qu'avait fait Achab, roi d'Israël[f]. Il se prosterna devant toute l'armée des cieux et lui rendit un culte[g]. [4]Il bâtit des autels dans la

16. És. 39, 5 aj. : « des armées ». 19. « Ne — paix ». És. 39, 8 : Il y aura, en effet, paix.

a. Il s'agit, selon toute probabilité, de ce qui se passera lors de la déportation en Babylonie de la famille royale et de toute l'élite de Juda (en 597 et 586), bien que le trait spécial visé par le prophète — emploi de jeunes princes juifs comme eunuques, ce mot étant à prendre sans doute au sens propre, — ne soit pas attesté par ailleurs. Mais Ésaïe a pu avoir d'autres raisons encore que ces prévisions lointaines pour blâmer Ézéchias. Il a toute sa vie combattu la politique d'intrigues et d'alliance avec les ennemis d'Assur, à laquelle Ézéchias se laissa plusieurs fois entraîner. Ésaïe conseillait une vassalité loyale, non certes par sympathie pour la puissance assyrienne, mais parce qu'il voyait clairement que c'était la seule attitude alors possible, si Juda ne devait pas périr, et surtout parce qu'il tenait le joug assyrien pour un châtiment justement infligé par Yahvé à son peuple.

b. Ézéchias reconnaît la sagesse et l'équité de la sentence prononcée contre lui par Yahvé, comme c'était, en pareil cas, le devoir de tout Israélite croyant (cf. 1 Sam. 3, 18; 2 Sam. 15, 26; 16, 10-11). La résignation lui est d'autant plus facile qu'il se dit (v. 19b), non sans quelque légèreté et sans un réel égoïsme, que le déluge ne viendra qu'après lui (cf. 1 Rois 21, 29; 2 Rois 22, 18-20). *c*. Il n'existe pas de source à l'intérieur de l'enceinte de Jérusalem et il n'y en a qu'une qui soit à proximité immédiate de la ville; c'est celle du Guiḥôn, appelée auj. Fontaine de la Vierge, dans la vallée du Cédron. Déjà à l'époque cananéenne, les défenseurs de Sion s'étaient assuré l'accès de cette source en creusant une galerie souterraine permettant de descendre y puiser sans être vu de l'ennemi (cf. 2 Sam. 5, 8 note *j*). Depuis lors, deux canaux furent creusés successivement pour amener l'eau du Guiḥôn à l'intérieur des murs : l'un, courant en partie à ciel ouvert et en dehors du rempart (cf. 18, 17 note *a*; És. 7, 3 et 2e note), donc exposé à être coupé par un assiégeant, aboutissait au Birket el-Ḥamra, l'autre, plus récent, entièrement souterrain, alimentait la « piscine de Siloé ». C'est, de l'aveu général, le percement de ce second canal qui est rapporté ici à Ézéchias ; en tout cas, les termes employés dans le passage parallèle des Chroniques ne conviennent qu'à lui : « Le même Ézéchias boucha l'issue supérieure des eaux du Guiḥôn et les amena en contrebas *à l'ouest de la Cité de David* » (2 Chr. 32, 30). Seule la piscine de Siloé se trouve à l'occident de l'acropole de Sion. L'entreprise était hardie, étant donnés les moyens dont on disposait à l'époque. Une inscription découverte en 1880 près de l'issue inférieure de ce tunnel relate les péripéties du percement et le joyeux étonnement que les deux équipes qui entreprirent ce travail par les deux extrémités éprouvèrent à se rencontrer à cent coudées sous la surface du rocher. Le tracé de ce canal est loin d'être rectiligne; mais la pente du radier, bien que très faible, est régulière. *d*. Cf. 18, 4, 22 et les notes. *e*. Dans la profonde détresse où se trouvait Juda, humilié et écrasé sous le joug assyrien, certains, raisonnant comme les contemporains de Jérémie (Jér. 44, 17), attribuaient les maux du pays à l'oubli où l'on avait laissé les antiques divinités de la contrée telles que Baal et Achéra (v. 7). *f*. 1 Rois 16, 33; cf. note *p* sur 14, 23. *g*. L'adoration de la lumière et de « l'armée des cieux », c'est-à-dire des astres, était une pratique commune à tous les Sémites. Mais ce sont les Babyloniens qui ont les premiers constitué un panthéon astral et une mythologie astrale. C'est le culte de ces divinités assyro-babyloniennes, associées chacune à un corps céleste, qui se répandit en Juda au VIIe siècle avec l'approbation officielle de Manassé : on adora Ichtar (Jér. 7, 18; 44, 17-25); on pleura Tammouz (Éz. 8, 14); on brûla des parfums sur les terrasses des maisons (Soph. 1, 5; Jér. 19, 13; 32, 29). Cela se conçoit : les victoires surprenantes des Assyriens paraissaient démontrer la puissance supérieure de leurs dieux. Le roi, en particulier, était tenu, en sa qualité de vassal, de rendre hommage aux dieux de son suzerain. Un roi d'Assur dit, en parlant des vaincus : « Je leur imposai le sacrifice aux grands dieux de l'Assyrie. »

maison de Yahvé, [cette maison] dont Yahvé avait dit : « C'est à Jérusalem que je ferai demeurer mon nom[a]. » [5]Il bâtit des autels à toute l'armée des cieux dans les deux cours[b] de la maison de Yahvé. [6]Il fit passer son fils par le feu[c]. Il s'adonna à l'interprétation des présages et des augures[d]; il établit des hommes pour consulter les morts et les esprits qui connaissent [les choses cachées][e]. Il multiplia les occasions de faire ce qui déplaît à Yahvé pour provoquer sa colère. [7]Il mit la statue d'Achéra[f] qu'il fabriqua, dans la maison dont Yahvé avait dit à David et à Salomon son fils : « Dans cette maison et à Jérusalem, [la ville] que j'ai élue entre toutes les tribus d'Israël, je ferai demeurer mon nom à jamais [8]et je ne ferai plus errer les pas des enfants d'Israël loin du sol que j'ai donné à leurs pères, pourvu qu'ils aient soin de mettre en pratique tous les commandements que je leur ai donnés, se conformant entièrement à la loi que mon serviteur Moïse leur a prescrite. » [9]Mais ils n'obéirent pas et, se laissant égarer par Manassé, agirent plus mal que les nations anéanties par Yahvé devant les enfants d'Israël.

(R[D2], R[D1], R[D2] en marge)

[10]Alors Yahvé parla en ces termes par ses serviteurs les prophètes[g] : [11]« Puisque Manassé, roi de Juda, a commis toutes ces fautes abominables, faisant pis que tout ce qu'avaient fait avant lui les Amoréens et qu'avec ses idoles il a entraîné Juda à pécher, lui aussi, [12]à cause de cela, Yahvé, le Dieu d'Israël, dit : Je vais faire fondre sur Juda et sur Jérusalem des malheurs qui feront tinter les oreilles de quiconque en entendra parler[h]. [13]Je passerai sur Jérusalem le cordeau que j'ai passé sur Samarie et le niveau que j'ai employé pour la maison d'Achab[i], et je nettoierai Jérusalem comme un plat qu'on récure et qu'on retourne ensuite sens dessus dessous. [14]J'abandonnerai les restes de mon héritage, je les livrerai entre les mains de leurs ennemis et tous leurs ennemis pourront les piller et les dépouiller, [15]parce qu'ils ont fait ce qui me déplaît et qu'ils ont provoqué ma colère, depuis le jour où leurs pères sont sortis d'Égypte jusqu'à ce jour[j]. »

(R[D1] en marge) [16]Manassé répandit aussi beaucoup de sang innocent[k], à tel point que Jérusalem en fut inondée d'une extrémité [de la ville] à l'autre; péché qui s'ajouta à celui qu'il avait commis en induisant Juda à faire ce qui déplaît à Yahvé.

[17]Le reste de l'histoire de Manassé, tous ses faits et gestes[l], ainsi que le péché dont

21, 6. « sa colère » *H* G S T 2 Chr. 33, 6* (lis. *lehak'isô*). H : la colère. 8. « se — loi (litt. : selon toute la loi) » *G 2 Chr. 33, 8* (lis. *lekol*). H : et selon toute la loi. 11. « faisant pis » lis. *hârêa'*. H : [qu'] il a fait pis. G[BA] : pires. 13. « et qu'on retourne (litt. : récurer et retourner) » lis. *mâḥô wehâphôk* : [on] a récuré et retourner.

a. Le fait que Manassé donna accueil aux autels et aux emblèmes de « l'armée des cieux » dans la maison de Yahvé apparaît aux rédacteurs deutéronomistes du livre des Rois (v. 4, 5) comme une circonstance aggravante, une insulte directe au maître de cette maison (cf. Éz. 8, 5-18). Dans la pensée du roi, c'était peut-être l'indice qu'il subordonnait les divinités assyriennes au Dieu d'Israël, celui-ci étant identifié par lui avec Anou, le « dieu des cieux » par excellence des Babyloniens.
b. Il pourrait, à la rigueur, s'agir de l'unique cour du Temple salomonien et de la « grande cour » commune au Temple et au palais (1 Rois 7, 12). Il semble plutôt que le rédacteur de cette phrase, écrivant après le retour de l'exil, se figurait l'ancien Temple à l'image de celui de son temps, qui avait deux parvis concentriques. *c*. Sur ces sacrifices d'enfants, cf. 16, 3 note *i*. Les Israélites, comme avant eux les Cananéens, y recouraient surtout aux époques de crise comme à un moyen particulièrement efficace d'agir sur leur Dieu. Aussi les immolations se multiplièrent-elles lors des calamités du VII[e] et du VI[e] siècle (Michée 6, 7; Jér.; Éz.). Manassé a pu sacrifier son fils au cours d'une révolte contre l'Assyrie (cf. 2 Chron. 33, 11-13). *d*. Voy. Deut. 18, 10. *e*. Cf. Deut. 18, 11. La nécromancie relevait du culte des morts, un des éléments les plus antiques de la religion sémitique (cf. 1 Sam. 28, 3, 7-19; Lév. 19, 31; 20, 6), qui refleurit alors sous le coup des malheurs du temps (cf. És. 8, 19), favorisé officiellement par le roi. La croyance aux esprits des morts et à l'action sur eux de la magie était très développée aussi chez les Assyriens.
f. Sur cette déesse, voy. Jug. 3, 7; 1 Rois 14, 23 note *p*.
g. Il ne nous a pas été conservé de texte émanant de prophètes contemporains de Manassé, sauf probablement Michée 6, 1-8. Le rédacteur peut faire allusion à des passages comme Jér. 15, 4-9, qui présente la ruine annoncée de Juda comme le châtiment des impiétés de Manassé. *h*. Cf. 1 Sam. 3, 11.
i. Le cordeau et le niveau servaient non seulement pour construire, mais aussi pour niveler les ruines et partager le terrain entre de nouveaux occupants (cf. Am. 7, 17; És. 34, 11). *j*. Les considérations énoncées par l'historien (v. 7-9) et celles qu'il a mises dans la bouche de prophètes anonymes (v. 10-15) ont pour objet d'expliquer comment les promesses divines faites au Temple se concilient avec la ruine de Jérusalem et la déportation des habitants de Juda. Ce morceau doit provenir, ainsi que le v. 5, du rédacteur deutéronomiste (R[D2]) qui a retouché le livre des Rois après l'exil. *k*. Il peut s'agir, d'une façon générale, d'une mauvaise administration de la justice. Cependant la tradition veut qu'il soit fait allusion ici à une persécution sanglante dirigée par le roi contre les prophètes et leurs disciples. Un écrit tardif raconte qu'Ésaïe mourut alors martyr, scié tout vivant avec l'arbre creux dans lequel il s'était réfugié (*Martyre d'Ésaïe*). Il est fait allusion à cette tradition dans Hébr. 11, 37. *l*. Manassé est mentionné dans une inscription assyrienne comme ayant versé à Asarhaddon (681-668) une contribution pour la construction d'un arsenal à Ninive. D'après un autre texte, il paraît avoir été l'un des vingt-deux vassaux qui accompagnèrent Assourbanipal dans la grande expédition contre Thèbes (667). Selon 2 Chron. 33, 11-13, 15-17, 19, Manassé fut emmené captif à Babylone, puis s'étant repenti, il fut délivré; voy. ce passage.

il se rendit coupable, tout cela n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? [18]Manassé se coucha avec ses pères et fut enseveli dans le jardin de son palais, dans le jardin d'Ouzza[a]. Amon, son fils, devint roi à sa place.

Amon, roi de Juda.

[19]Amon était âgé de vingt-deux ans à son avènement. Il régna deux ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Mechoullèmet, fille de Ḥarouç. [Elle était] de Yotba[b]. [20]Il fit ce qui déplaît à Yahvé, comme l'avait fait Manassé, son père. [21]Il suivit en tout les traces de son père; il rendit un culte aux idoles que son père avait adorées et se prosterna devant elles. [22]Il abandonna Yahvé, le Dieu de ses pères, et ne suivit pas la voie qu'agrée Yahvé.

[23]Les serviteurs d'Amon conspirèrent contre lui et mirent à mort le roi dans son palais. [24]Mais la population massacra tous ceux qui avaient conspiré contre le roi Amon et proclama roi à sa place son fils Josias[c].

[25]Le reste de l'histoire d'Amon, avec ses faits et gestes, n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? [26]On l'ensevelit dans le sépulcre de son père, dans le jardin d'Ouzza, et Josias, son fils, devint roi à sa place.

Josias roi de Juda.

Notice générale sur son règne.

22 [1]Josias était âgé de huit ans à son avènement, et il régna trente et un ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Yedida, fille d'Adaya. [Elle était] de Boçqat[d]. [2]Il fit ce qui plaît à Yahvé. Il suivit les traces de David, son père, sans jamais s'en écarter à droite ni à gauche.

Découverte du livre de la loi dans le Temple.

(La découverte.) [3]La dix-huitième année du règne de Josias[e], le roi envoya Chaphân, le scribe, fils d'Açalya, fils de Mechoullam, à la maison de Yahvé, en [lui] disant : « [4]Monte au Temple; va trouver Ḥilqiyya, le grand prêtre[f], pour qu'il verse l'argent qui a été apporté à la maison de Yahvé[g] et que les gardiens du seuil ont recueilli des mains du peuple. [5]Qu'il remette cet argent aux maîtres d'œuvre, chargés de [surveiller les travaux dans] la maison de Yahvé et que ceux-ci le donnent aux ouvriers à l'œuvre dans la maison de Yahvé pour réparer les parties dégradées du Temple, [6]charpentiers, constructeurs et maçons; [qu'ils s'en servent] aussi pour acheter le bois et les pierres de taille nécessaires aux réparations du Temple. [7]Mais on ne leur fera pas rendre de compte pour l'argent remis entre leurs mains, car ils agissent de bonne foi. » (R en marge)

[8]Alors Ḥilqiyyahou, le grand prêtre, dit à Chaphân, le scribe : « J'ai trouvé dans la maison de Yahvé le livre de la loi[h]. » Et Ḥilqiyya remit le livre à Chaphân, qui le lut. [9]Chaphân, le scribe, revint auprès du roi et lui fit son rapport; il dit : « Tes serviteurs ont versé l'argent trouvé dans le Temple et l'ont remis entre les mains des maîtres d'œuvre chargés de [surveiller le travail dans] la maison de Yahvé. » [10]Chaphân, le scribe, (R[D] en marge)

26. « On l'ensevelit *G S L* (lis. *wayyiqberou*). H : Il (on ?) l'ensevelit. « le — père » *G[L]* (lis. *biqebourat 'âbîw*). H : dans son sépulcre. **22**, 4. « verse » *G[L] L* cf. v. 9 (lis. *weyattêk*). H : donne au complet. 5. « Qu'il remette » *H[k]* (lis. *weyittenô*). H q : Qu'ils remettent. 8. « dit à » *H[a] Chr.* (lis. *'él*). H : dit sur (*sic*). 9. « lui fit » *G[L]* (lis. *wayesîbêhou*). H : fit au roi.

a. La nécropole royale de la Cité de David était pleine probablement; Ézéchias déjà fut enseveli à proximité (d'après 2 Chron. 32, 33). Manassé inaugura un nouveau lieu d'inhumation dans un jardin, organisé sans doute par le roi Azarya-Ouzziyya, où s'élevait le palais de Manassé et qui devait être séparé seulement par un mur de la maison de Yahvé (Éz. 43, 7-8). *b*. Localité inconnue. *c*. Le peuple de Juda était loyaliste. Après chaque révolution de palais il a rétabli la dynastie davidique (11, 4-20; 14, 21). *d*. Localité non identifiée du bas-pays de Juda (Jos. 15, 39). *e*. 622 ou 621 avant J.-C. *f*. Dans le cours de ce récit, Ḥilqiyya est d'ordinaire appelé « le prêtre ». C'est probablement une main plus récente qui a remplacé ce titre par celui de « grand prêtre », usuel après le retour de l'exil. *g*. En application des règles édictées par le roi Joas (12, 9-11[a]). Ce n'est sans doute pas le narrateur primitif qui a mis ensuite dans la bouche de Josias (v. 5[b]-7) une reproduction à peu près textuelle des instructions de Joas sur l'emploi à faire de cet argent (cf. 12, 11[b]-12, 14-15). *h*. On a supposé parfois que ce code avait été trouvé au cours de réparations faites au Temple, peut-être dans les fondations de l'édifice. C'est une pure conjecture; si les réparations sont mentionnées dans le récit, c'est uniquement pour expliquer la visite au Temple du scribe royal.

poursuivant son récit, dit : « Ḥilqiyya, le prêtre, m'a remis un livre. » Et il le lut devant le roi[a].

Le roi fait consulter la prophétesse Ḥoulda.

[11] En entendant les paroles que contenait le livre de la loi, le roi déchira ses vêtements [12] et il donna cet ordre à Ḥilqiyya, le prêtre, à Aḥiqam, fils de Chaphân, à Akbor, fils de Mikaya, à Chaphân, le scribe, et à Assaya, serviteur du roi[b] : [13] « Allez consulter Yahvé pour moi et pour le peuple et pour tout Juda au sujet de ce livre qu'on vient de trouver. Grande, en effet, [doit être] la colère de Yahvé qui s'est allumée contre nous puisque nos pères n'ont pas obéi aux paroles de ce livre et n'ont pas mis en pratique tout ce qui y est prescrit[c]. »

[14] Ḥilqiyyahou, le prêtre, Aḥiqam, Akbor, Chaphân et Assaya se rendirent auprès de la prophétesse Ḥoulda, femme de Challoum, gardien des vêtements[d], fils de Tiqva, fils de Ḥarḥas[e]. Elle habitait à Jérusalem, dans le second quartier. Lorsqu'ils lui eurent parlé, [15] elle leur répondit : « Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui R[D2] vous a envoyés vers moi : [16] Ainsi parle Yahvé : Je vais faire fondre le malheur sur ce lieu et sur ceux qui l'habitent; [je vais accomplir] toutes les menaces du livre que le roi de Juda vient de lire. [17] Parce qu'ils m'ont abandonné et qu'ils ont fait fumer [leurs offrandes] en l'honneur d'autres dieux, afin de m'irriter par toutes leurs actions, ma colère s'est allumée contre ce lieu et elle ne s'éteindra plus[f]. [18] Quant au roi de Juda qui vous envoie pour consulter Yahvé, dites-lui : Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Les paroles que tu as entendues . . . . .[g]. [19] Parce que ton cœur s'est laissé toucher et que tu t'es humilié devant moi en apprenant que j'ai condamné ce lieu et ceux qui l'habitent à devenir un sujet d'épouvante et un exemple qu'on citera dans les malédictions[h], parce que tu as déchiré tes vêtements et que tu as pleuré devant moi, j'ai, moi aussi, écouté [tes paroles], oracle de Yahvé. [20] C'est pourquoi, quand je te recueillerai auprès R[D1] de tes pères, tu seras recueilli en paix dans ton sépulcre et tes yeux ne verront pas tous R[D2] les malheurs que je vais faire fondre sur ce lieu ». Ils rapportèrent au roi [cette] réponse. R[D1]

Réforme du culte.

23 *Le roi et le peuple s'engagent à observer la loi.*

[1] Alors le roi ordonna de convoquer auprès de lui tous les anciens de Juda et de Jérusalem. [2] Puis le roi monta à la maison de Yahvé, avec tous les gens de Juda et tous les habitants de Jérusalem, les prêtres, les prophètes et tout le peuple, petits et grands,

13. « y — prescrit » *H* G*[L] *23, 8 (Chr.)* (lis. *'âlâw*). H : est écrit sur (ou contre) nous. 16. « sur ce lieu » *2 Chr. 34, 24* (lis. *'al*). H : vers ce lieu. 19. devant moi » *G*[L] *VL* (lis. *mippânay*). H : devant Yahvé. 20. « auprès de » *H* 2 Chr. 34, 28* (lis. *'èl*). H : sur (*sic*). « ton sépulcre » *G S L T* (lis. *biqebourâtekâ*). H : tes sépulcres.

a. Ce devait donc être un écrit assez court, non le Pentateuque entier, tel que nous le possédons aujourd'hui ; l'auteur des Chroniques, qui pense qu'il s'agit de ce qu'on appelait de son temps « le livre de la Loi », c'est-à-dire du Pentateuque, a corrigé : « Et il y lut ». Tout indique que le livre de tôrâ trouvé par Ḥilqiyya doit être identifié avec le Deutéronome ou plus exactement avec une partie de ce livre : les mesures édictées par Josias en application du code découvert dans le Temple sont précisément celles sur lesquelles le Deutéronome insiste le plus vivement ou qu'il est seul à édicter : abolition de tous les sanctuaires de Yahvé hormis un seul, destruction de tous les objets de culte païens ou réputés tels, en particulier la stèle et le pieu sacré, condamnation du culte de « l'armée des cieux », célébration de la Pâque au sanctuaire central, etc. Sur les rapports de la réforme de Josias avec le Deutéronome, sur l'époque et les motifs de la rédaction de ce livre, voy. l'*Introduction au tome I*[er], p. XXV-XXVII. *b.* « Serviteur du roi » devait être le titre d'un des hauts dignitaires de la cour (cf. 25, 8). On a retrouvé à Meguiddo un sceau portant gravé, au-dessus et au-dessous d'une figure de lion : « Chema, serviteur de Jéroboam » (il s'agit du roi Jéroboam II). A Tell en-Nesbé on a exhumé un cachet où sont gravés la figure d'un coq et les mots « Yaazanyahou, serviteur du roi. » *c.* La consternation et l'anxiété de Josias se conçoivent si le livre de loi qu'on lui avait apporté contenait des malédictions terribles, comme celles qu'on lit Deut. 28, contre le peuple au cas où il n'en observerait pas les prescriptions. *d.* Sur l'office de ce fonctionnaire, voy. 10, 22 et la note. *e.* Si l'on ne s'adressa pas à Jérémie, c'est peut-être parce qu'il était alors au début de sa carrière, commencée en 627. *f.* Le texte de la réponse de Ḥoulda aux envoyés de Josias a sans doute été profondément retouché par le rédacteur qui, après l'exil, a remanié le livre des Rois (R[D2]). Si la prophétesse avait prévenu Josias que toute tentative de réforme était inutile et l'avait assuré, de plus, que la vue de la catastrophe lui serait personnellement épargnée, le souverain se serait apparemment résigné, sans réagir, à l'inévitable. Ḥoulda a dû faire espérer à Josias le pardon divin s'il procédait à une réforme radicale. Il y a peut-être un reste de la réponse primitive dans les v. 19 et 20[a], où la prophétesse promet à Josias une mort paisible, alors qu'il devait trouver une fin tragique à Meguiddo. *g.* La fin de la phrase manque. Il suffirait de suppléer : « sont la vérité. Mais... » *h.* Litt. : *et [à devenir] malédiction*, c'est-à-dire que, quand on voudra maudire quelqu'un, on dira : « Puisses-tu devenir comme Juda ! » Cf. Jér. 29, 22; 42, 18; 44, 22; etc. Voy. aussi Gen. 12, 2-3 et les notes; 48, 20.

et on lut[a] devant eux le texte complet du livre de l'alliance[b] qui avait été trouvé dans la maison de Yahvé. [3] Le roi, debout auprès de la colonne[c], conclut une alliance devant Yahvé, s'engageant à suivre Yahvé et à observer ses commandements, ses instructions et ses lois de tout son cœur et de toute son âme, afin de réaliser les conditions de l'alliance écrites dans ce livre. Et tout le peuple adhéra à l'alliance[d].

Destruction des objets de culte illicites, 1° dans le Temple.

[4] Puis le roi ordonna à Ḥilqiyyahou, au prêtre en second[e] et aux gardiens du seuil d'enlever du sanctuaire de Yahvé tous les objets [de culte] qu'on avait fabriqués pour Baal, pour Achéra[f] R et pour toute l'armée des cieux; il les fit brûler en dehors de Jérusalem, dans les champs du Cédron, et il en fit porter les cendres à Béthel. [5] Il mit fin au [sacerdoce des] prêtres que les rois de Juda avaient établis et qui avaient fait fumer [des offrandes] sur les hauts lieux dans les villes de Juda et dans les environs de Jérusalem, et [au sacerdoce de] ceux qui faisaient fumer [des offrandes] en l'honneur de Baal, du soleil, de la lune, des signes du zodiaque et de toute l'armée des cieux[g]. [6] Il fit enlever R[D1] le pieu sacré de la maison de Yahvé [et le fit porter] en dehors de Jérusalem, dans la vallée du Cédron. Il le fit brûler dans la vallée du Cédron et, après l'avoir réduit en cendres, il en fit répandre la cendre sur la fosse commune[h]. [7] Il démolit les habitations des prostitués sacrés[i] qui se trouvaient dans la maison de Yahvé [et] où les femmes tissaient . . .[j] pour Achéra.

2° dans les villes de Juda et à Jérusalem.

[8] Il fit venir des villes de Juda tous les prêtres; il souilla les hauts lieux où ces prêtres avaient fait fumer [des offrandes] depuis Guèba jusqu'à Beér Chèba[k]. Il démolit le haut lieu des satyres[l] qui est à l'entrée de la porte de Yehochoua, gouverneur de la ville, à gauche quand on entre en ville par cette porte[m]. [9] Toutefois les prêtres des hauts lieux ne montaient pas à l'autel de Yahvé à Jérusalem[n]; ils mangeaient seulement des pains sans levain au

23, 4. « Ḥilqiyyahou » *S*[hex]. H aj. le grand prêtre. « au prêtre » *T* cf. 25, 18 (lis. *kôhên*). H : aux prêtres. 5. « et qui avaient » *G* (lis. *wayeqatterou*.) H : et il avait. 8. « le haut lieu » d'après *G* (lis. *bâmat*). H : les hauts lieux. G : la maison. « satyres » lis. *hasse'îrîm*. H : portes. « à gauche — ville (litt. : à la gauche d'un homme entrant par la porte de la ville) » *G*[L] *T* (lis. *'îš bâ' ša'ar*). H : à la gauche d'un homme dans la porte de la ville.

a. Ou : et il lut. *b.* Ainsi nommé parce que les prescriptions de ce code constitueront les conditions de l'alliance que Josias va conclure v. 3. Pour une raison analogue, on avait antérieurement désigné par le même terme (Ex. 24, 7), le recueil des lois que le peuple, au temps de Moïse, s'était engagé à observer d'après Ex. 24, 7-8 (cf. note *a* sur Ex. 20, 22-23, 19). « Alliance », dans la langue du Deut., est synonyme de « loi ». *c.* Cf. 11, 14. *d.* Litt. : *se tint debout dans l'alliance*, cf. note *k* sur Néh. 10, 29. *e.* Cf. 25, 18. *f.* Sur cette déesse, cf. Jug. 3, 7; 1 Rois 14, 23, note *p*. Manassé l'avait adorée (21, 7). *g.* Les v. 4[b] et 5 paraissent avoir été ajoutés après coup; ils anticipent sur ce qui sera dit des prêtres des hauts lieux (v. 8[a] et 9) et du culte des astres (v. 11 et 12); l'auteur de ces versets suppose Béthel déjà transformé en un lieu impur (v. 4[b], cf. v. 15-18) et semble considérer les « hauts lieux » comme des sanctuaires purement païens, car le terme employé v. 5 pour en désigner les desservants (*kemârîm*) était réservé aux prêtres des autres dieux, tandis qu'en réalité les prêtres des hauts lieux étaient des prêtres de Yahvé (v. 8[a] et 9). *h.* Litt. : *la sépulture des fils du peuple.* Tout Israélite possédant des terres avait son tombeau familial sur l'héritage de ses pères. Seuls les gens sans famille et sans terres étaient portés à la fosse commune. — Les tombeaux étant tenus pour impurs, les débris des objets sacrés qui y étaient jetés ne pourraient pas être ramassés comme reliques ou comme amulettes (cf. Ės. 30, 22). *i.* Ce terme paraît désigner ici les hiérodules des deux sexes. Sur la prostitution sacrée, cf. Gen. 38, 21; 1 Rois 14, 24 et note *a*; 15, 12. Le syncrétisme de Manassé a pu provoquer une recrudescence de ces pratiques, qui jouaient un grand rôle dans le culte de l'Ichtar babylonienne. *j.* L'hébreu a ici le mot qui signifie « des maisons ». On a proposé de le corriger en *kouttônôt* « des tuniques », d'après la leçon grecque *chettieim* (G[BA]). *k.* *Guèba*, auj. Djéba, 10 kil. N. de Jérusalem, était à la frontière nord du royaume de Juda, *Beér Chèba*, Bir es-Seba, à sa limite sud. *l.* Démons qu'on se représentait sous la forme de boucs, cf. Lév. 17, 7 et 16, 8 note *j*; Ės. 13, 21; 34, 14; 2 Chr. 11, 15. *m.* Comp. le sanctuaire d'un *ouéli*, c'est-à-dire d'un saint musulman, qui se trouve sous l'une des anciennes portes du Caire, Bab el-Zoueileh. *n.* Cette restriction (v. 9) était destinée à faire suite à la phrase du début du v. 8. Il ne s'ensuit pas nécessairement que ce fût une glose due à une autre main. Il se pourrait qu'un copiste eût omis par inadvertance soit le v. 9 soit 8[b] et que la phrase sautée ait été ensuite rétablie à une mauvaise place. — Le renseignement, en tout cas, doit être exact; car ce v. comme 8[a], attribue à Josias une légère infraction aux dispositions de la loi deutéronomique. Celle-ci voulait que le prêtre d'un haut lieu aboli fût libre de venir ou de ne pas venir au sanctuaire central et, dans le premier cas, qu'il eût accès à l'autel comme ses frères (Deut. 18, 6-8 et note *o*). Josias fut amené, peut-être à la suite du rétablissement clandestin de certains hauts lieux, à contraindre tous ces anciens prêtres de résider à Jérusalem; le clergé du Temple s'opposa sans doute, d'autre part, à ce qu'ils y exerçassent les fonctions sacerdotales.

milieu de leurs frères[a]. [10] Il souilla aussi le lieu d'incinération[b] qui est dans la vallée du fils de Hinnom[c], afin que personne ne fît plus passer son fils ou sa fille par le feu[d] en sacrifice votif[e]. [11] Il fit enlever les chevaux que les rois de Juda avaient consacrés au soleil[f] à l'entrée du temple de Yahvé voisine de la chambre de l'eunuque Natan-Mèlek, dans les Parvarim[g]. Il fit aussi brûler le char du soleil. [12] Le roi démolit encore les autels R qui se trouvaient sur la terrasse[h] R[D1] [dans] la chambre haute d'Aḥaz[i] et qu'avaient bâtis R[D2] les rois de Juda, ainsi que les autels que Manassé avait bâtis dans les deux parvis de R[D1] la maison de Yahvé[j] ; le roi, après les avoir brisés, les enleva de là et en fit jeter la poussière dans le torrent du Cédron. [13] Le roi souilla également les hauts lieux qui se trouvaient vis à vis[k] de Jérusalem, à droite[l] de la montagne de l'Huile[m], et que Salomon, roi d'Israël, avait bâtis en l'honneur d'Astarté, l'idole détestable des Sidoniens, de Kemoch, l'idole détestable de Moab, et de Milkom, l'idole abominable des Ammonites[n]. [14] Il brisa les stèles, abattit les pieux sacrés[o] et en remplit l'emplacement d'ossements humains[p].

3° dans l'ancien royaume d'Israël.

[15] [Il s'en prit,] en outre, à l'autel de Béthel, au haut lieu créé par Jéroboam, fils de Nebat, qui avait entraîné Israël au péché[q] : cet autel aussi et ce haut lieu, le roi les détruisit; il en brisa les pierres, qu'il réduisit en poussière, et brûla le pieu sacré. [16] Puis Josias, en se R retournant, aperçut les tombeaux qui étaient là, sur la montagne. Il donna ordre d'enlever les ossements de ces tombeaux et de les brûler sur l'autel. Il souilla ainsi cet autel, conformément à l'oracle de Yahvé proclamé par l'homme de Dieu qui avait annoncé ces événements. [17] Puis le roi demanda : « Qu'est-ce que ce monument que j'aperçois? » Les gens de la ville lui répondirent : « C'est le tombeau de l'homme de Dieu qui est venu de Juda et qui a prédit les mesures que tu as prises contre cet autel Béthel. — [18] Laissez-le en paix, ordonna le roi; que personne ne dérange ses ossements, non plus que les ossements du prophète venu de Samarie[r]. »

[19] Josias fit aussi disparaître tous les temples des hauts lieux[s] qui se trouvaient dans les villes de Samarie et que les rois d'Israël avaient bâtis pour irriter Yahvé. Il les traita comme il avait traité [celui de]

10. « du fils » *H*[q]. H[k] : des fils. « afin — passer » *H*[k] (suppr. *le* devant *ha'ăbîr*). G[BA] S : afin qu'on fit passer (suppr. *lebiltî*). H a un mélange des deux variantes. « en sacrifice votif » lis. *lemôlèk*. H : pour le Môlèk. G : pour Moloch. 11. « à l'entrée du temple » *G S L T* (lis. *mebô'*). H : pour qu'ils n'entrassent plus (ou : qu'on n'entrât plus) dans le temple. « le char » *G* (lis. *markèbèt*). H : les chars. 13. « de l'Huile » d'après *G*[B] *VL T* (lis. *hammišḥâ*). H : de la Perdition. VL : Amissa. T : des Oliviers. 15. « il en brisa les pierres » (*G*) (lis. *wayešabbèr 'èt 'ăbânâw*). H : il brûla le haut lieu. 17. « C'est — l'homme » (*S*) *L* (lis. *zè qèbèr*). H : Le tombeau, [c'est] l'homme (?). 19. « Yahvé » *G S L* (aj. *'èt yahwè*). Manque en H.

a. Pourquoi des pains sans levain? Peut-être parce que la réforme commença d'être appliquée au temps de la Pâque (v. 21-23). Mais peut-être, au lieu de « des pains sans levain », y avait-il primitivement quelque chose comme « des parts » (*menâyôt*). *b*. Le mot hébreu *tèphèt*, transcrit *taphet* en G et orthographié par les massorètes *tôphèt* (avec les voyelles de *bôšèt* « honte »), paraît avoir signifié « bûcher », « lieu où l'on brûle » (cf. Jér. 7, 31). *c*. Au sud de Jérusalem (Jos. 15, 8; 18, 16).

d. Sur ces sacrifices d'enfants, voy. 16, 3 note *i*. *e*. On a, dès l'antiquité, cru reconnaître dans le mot employé ici un nom divin et on a interprété « pour Moloch » (G), « pour le Môlèk » (H) c'est-à-dire « pour le Roi » (*môlèk* étant regardé comme une déformation du mot *mèlèk* « roi »). Mais la célébration de sacrifices humains en l'honneur d'un dieu ainsi appelé n'est attestée par aucun texte ancien, en dehors de la locution de l'Ancien Testament employée ici et dans divers passages similaires. Or cinq inscriptions latines découvertes en 1930 à Ngaous en Algérie, ainsi que divers monuments puniques antérieurement connus, nous ont révélé qu'en phénicien il y avait un mot *molk*, désignant une sorte de sacrifice substitué à une immolation humaine et où M. l'abbé Chabot a reconnu, d'après l'araméen, un terme signifiant « promesse », « accomplissement d'une promesse ». On disait *molchomor* « sacrifice promis d'un agneau », *molk adam*, « sacrifice promis d'un être humain », etc. Il paraît très probable que le même mot existait en hébreu avec le même sens de « sacrifice votif » et que c'est lui que nous avons ici, et non pas le nom d'un hypothétique dieu Moloch (cf. Gsell, *C. R. Acad. des Inscr.*, 1931, p. 21-26; Carcopino, *R H R*, cvi (1932), p. 592-599; O. Eissfeldt, *Molk als Opferbegriff*, Halle, 1935). *f*. Divers peuples, les Rhodiens, les Spartiates, les Perses, les Massagètes, sacrifiaient chaque année des chevaux au dieu Soleil, pour renouveler l'attelage fatigué de son char. Bien que cette pratique ne soit pas attestée chez les Assyro-Babyloniens, c'est peut-être à eux que les rois de Juda l'avaient empruntée : les Assyriens représentaient le dieu solaire Chamach debout sur un cheval. *g*. Le parbar ou les parvarim, bâtiment qui s'élevait à l'ouest du Temple (1 Chr. 26, 18; cf. Éz. 41, 12, 15). Le terme, emprunté au persan, désignait un appartement d'été, ouvert de tous côtés à l'air et à la lumière. *h*. Le toit du Temple ou celui du palais. C'était sur les terrasses des maisons et des palais qu'on se prosternait devant les dieux astraux (Soph. 1, 5) et qu'on leur offrait parfums et libations (Jér. 19, 13 cf. 32, 29). *i*. Glose très certainement exacte.

j. Cf. 21, 5 et la note. *k*. C'est-à-dire à l'est. *l*. Au sud. *m*. Le mont des Oliviers. *n*. Voy. 1 Rois 11, 5, 7, 8.

o. En exécution de Deut. 7, 5; 16, 21-22. *p*. Pour les souiller (voy. v. 16). *q*. Cf. 1 Rois 12, 26-32. On voit qu'à la faveur de la décadence de la puissance assyrienne, qui s'accentua rapidement après la mort d'Assourbanipal (626), Josias put étendre son pouvoir sur une partie au moins de l'ancien royaume d'Israël et y accomplir sa réforme. A la fin de sa vie il occupait et défendait Meguiddo (v. 29), bien plus au nord que Béthel. *r*. Les v. 16-18 formaient la conclusion de l'histoire de l'homme de Dieu de Juda (1 Rois 12, 33-13, 32). *s*. Cf. 1 Rois 12, 31; 2 Rois 17, 29, 32.

Béthel. [20] Il immola tous les prêtres des hauts lieux de ces villes sur les autels et y fit brûler des ossements humains. Puis il retourna à Jérusalem[a].

Célébration de la Pâque.

R[D1] [21] Le roi donna cet ordre à tout le peuple : « Célébrez en l'honneur de Yahvé votre Dieu, une Pâque conforme aux prescriptions consignées dans ce Livre de l'alliance. [22] Jamais, en effet, depuis l'époque des juges qui avaient jugé Israël, il n'avait été célébré de Pâque semblable à celle-là, pendant tout le temps des rois d'Israël et des rois de Juda : [23] ce fut seulement dans la dix-huitième année du règne de Josias qu'une telle Pâque fut célébrée en l'honneur de Yahvé à Jérusalem[b].

Autres mesures prises en accomplissement du livre de la loi.

[24] Josias fit aussi disparaître les nécromanciens, ceux qui consultent les esprits qui connaissent [les choses cachées][c], les teraphim[d], les idoles et toutes les abominations qu'on pouvait voir au pays de Juda et à Jérusalem : il se proposait d'accomplir toutes les prescriptions de la loi inscrites dans le livre que Ḥilqiyyahou, le prêtre, avait trouvé dans la maison de Yahvé. [25] Il n'y avait jamais eu avant lui de roi qui, comme lui, se fût converti à Yahvé de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force, se conformant, en toutes choses, à la loi de Moïse, et il n'en a point paru après lui qui lui fût comparable[e].

[26] Pourtant Yahvé ne laissa pas s'apaiser R[D2] l'ardeur de sa grande colère; car sa colère s'était allumée contre Juda à cause de toutes les mesures provocantes par lesquelles Manassé l'avait irrité; [27] et Yahvé avait décidé : « Juda aussi, je le repousserai loin de moi comme j'ai repoussé Israël et je rejetterai cette ville de Jérusalem que j'ai élue et la maison dont j'ai dit : Là sera mon nom. »

Notice finale sur le règne de Josias. Sa mort.

[28] Le reste de l'histoire de Josias, avec tous ses faits et gestes, n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda?

[29] De son temps, le pharaon Néco, roi d'Égypte, monta [de son pays], se dirigeant vers le fleuve de l'Euphrate[f]. Le roi Josias se porta à sa rencontre. Mais le pharaon le mit à mort, à Meguiddo, dès qu'il l'aperçut[g]. [30] Ses serviteurs emportèrent son cadavre sur son char, de Meguiddo à Jérusalem, et l'ensevelirent dans son sépulcre. La population choisit Joachaz[h], fils de Josias, l'oignit[i] et le proclama roi à la place de son père.

26. « car — allumée ». S : qui s'était allumée (suppr. le 2[d] *'appô*). 29. « monta » *S 2 Chr. 35, 20* (suppr. *'al mèlèk 'aššour*). H aj. : contre le roi d'Assyrie. — Texte incertain.

a. Les v. 19-20 doivent être de rédaction récente : « Samarie » y est employé comme nom de pays (v. 19, cf. note *a* sur 17, 24). Il est douteux que Josias ait pu, dès 622, étendre sa réforme à toute cette région et qu'il ait traité les prêtres des hauts lieux d'Israël autrement que ceux des sanctuaires de Juda (v. 8[a] et 9).
b. Le cérémonial de la Pâque « conforme aux prescriptions du Livre de l'alliance » (Deut. 16, 1-8) différait de l'usage antérieur principalement en ce que la victime devait être immolée et mangée au sanctuaire unique choisi par Yahvé, c'est-à-dire à Jérusalem, et non plus dans une localité quelconque du pays (16, 5-7). Primitivement fête pastorale et familiale, où l'on sacrifiait les premiers-nés du troupeau, la Pâque devenait ainsi une grande cérémonie nationale célébrée en commun par les multitudes venues de toutes les villes d'Israël.

c. Cf. 21, 6; Deut. 18, 11. *d*. Cf. Gen. 31, 19 et la note. *e*. C'est sans doute ici que s'arrêtait la rédaction première du livre des Rois (celle de R[D1]) : elle se terminait par le récit d'une réforme qui semblait autoriser tous les espoirs. C'est un autre historien (R[D2]) qui écrivit la relation des catastrophes qui marquèrent les 60 années suivantes; il lui fallut apporter souvent des correctifs aux vues de son prédécesseur, notamment dans les v. 26 et 27; les considérations qu'ils renferment sont de même inspiration et, sans doute, de même provenance que celles qu'on lit 21, 7-15 cf. 17, 19-20. *f*. Non pas « contre le roi d'Assyrie », comme le veut le texte massorétique (voy. note crit.), mais « pour combattre les Mèdes et les Babyloniens qui détruisirent la puissance des Assyriens », comme le dit fort justement Josèphe (*A. J.*, X, 5, 1, § 74). En effet, un fragment de la Chronique de Nabopolassar, roi de Babylone, publiée en 1923 par M. Gadd, nous a révélé que le pharaon — il s'agit de Psammétique I[er] (645-610), fondateur de la XXVI[e] dynastie, qui avait chassé les Assyriens d'Égypte — était devenu, dès 616 au moins, l'allié de sa ci-devant ennemie, l'Assyrie, très affaiblie, contre les Mèdes et les Babyloniens, qui déjà menaçaient Ninive. Cette capitale succomba en 612 et fut rasée. Mais un roi assyrien, Achchourouballit, réussit à se maintenir quelque temps à Ḥarran, puis à Carkémich. Et c'est pour le secourir que Néco II, fils de Psammétique I[er], s'avança vers l'Euphrate avec une nombreuse armée en 609. *g*. Non pas, sans doute, ainsi qu'on l'a supposé récemment, au cours d'un procès que le pharaon, doutant de la fidélité du roi de Juda, lui aurait intenté, mais, comme le rapporte le livre des Chroniques (2 Chr. 35, 20-25), dans une bataille que Josias osa livrer au puissant roi d'Égypte, apparemment pour défendre l'indépendance de fait dont il jouissait depuis le déclin de l'Assyrie. La place forte de Meguiddo barrait la route d'Égypte en Syrie à l'endroit où elle débouche des montagnes dans la plaine de Jizréel : c'est là que Touthmès III, en 1479, avait défait les rois de Canaan. Hérodote parle aussi d'une bataille livrée par Néco aux Syriens; il la situe, il est vrai, à Magdolos, à la frontière de l'Égypte : mais il y a là sans doute une confusion de noms. « Dès qu'il l'aperçut » peut signifier « à la première rencontre » (2 Rois 14, 8, 11). *h*. Joachaz, en hébreu Yehoaḥaz, n'était pas le fils aîné de Josias; il avait deux ans de moins que Yehoyaqim (cf. v. 31 et 36). S'il était plus populaire, c'est peut-être qu'il était partisan de la résistance aux Égyptiens. Il s'appelait aussi Challoum (Jér. 22, 11 : cf. 1 Ch. 3, 15); c'était peut-être le nom qu'il portait avant son avènement. *i*. Sur l'onction par le peuple, voy. note *g* sur 1 Sam. 10, 1.

III. FIN DU ROYAUME DE JUDA (23, 31-25, 30)

Joachaz, roi de Juda.

RDtr 31 Joachaz était âgé de vingt-trois ans à son avènement. Il régna trois mois à Jérusalem. Sa mère s'appelait Ḥamoutal, fille de Yirmyahou; [elle était] de Libna[a]. 32 Il fit ce qui déplaît à Yahvé, tout comme avaient fait ses pères.

Ju 33 Le pharaon Néco le fit enchaîner à Ribla[b], au pays de Ḥamat, de sorte qu'il ne régnât plus à Jérusalem[c], et imposa au pays un tribut de cent talents d'argent[d] et de dix talents d'or[e]. 34 Puis le pharaon Néco nomma Élyaqîm, fils de Josias, roi à la place de Josias son père et changea son nom en celui de Yehoyaqîm[f]. Quant à Joachaz, il le prit [avec lui] et l'emmena en Égypte, où il mourut[g]. 35 Yehoyaqîm versa au pharaon l'argent et l'or; mais il dut taxer le pays pour livrer l'argent exigé par le pharaon; il contraignit les habitants du pays à verser, chacun selon le montant auquel fut estimée sa fortune[h], l'argent et l'or destinés au pharaon Néco.

Yehoyaqîm, roi de Juda.

RDtr 36 Yehoyaqîm était âgé de vingt-cinq ans à son avènement. Il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Zebouda, fille de Pedaya; [elle était] de Rouma[i]. 37 Il fit ce qui déplaît à Yahvé, tout comme avaient fait ses pères[j].

Ju **24** 1 De son temps, Nabucodonosor[k], roi de Babylone, se mit en campagne et Yehoyaqîm devint son vassal; [il le resta] trois ans, puis, changeant d'attitude, il se révolta contre Nabucodonosor[l]. 2 Celui-ci envoya contre lui les bandes des Chaldéens, celles d'Aram, celles de Moab et celles des Ammonites[m]. R (Ju) Il les envoya contre Juda pour l'anéantir, conformément à l'oracle que Yahvé avait prononcé par ses serviteurs les prophètes. RDtr 3 Cela arriva uniquement parce que Yahvé était irrité contre Juda, au point de le chasser loin de sa face à cause des péchés de Manassé, à cause de tout ce que ce roi avait fait 4 et aussi à cause du sang innocent qu'il avait répandu et dont il avait inondé

33. « de sorte — plus » Hq G (lis. *mimmelôk*). Hk : lorsqu'il régnait (?). « dix talents » GL S (lis. *we'èsèr kikkerê*). H : un talent. 34. « l'emmena » GBA (GL Chr) (lis. *wayyâbê'*). H : il vint. 35b. Transposer *'èt hakkèsèph we'èt hazzâhâb* à la fin du v. H : il contraignit [à verser] l'argent et l'or, les habitants du pays, chacun..., pour donner au pharaon N. **24,** 2. « Il » *G*. H : Yahvé. 3. « parce — irrité » *G S T Chr* (G) voy. v. 20 (lis. *'al 'aph*). H : sur l'ordre de Yahvé. « au point — chasser » *G* (lis. *lahăsîrô*). H : de chasser.

a. Voy. 19, 8 note *h*. *b.* Auj. Riblé ou Rablé, à 34 kil. au sud de Ḥoms, sur la rive droite de l'Oronte. C'était le point où se trouvait à ce moment le pharaon, dans sa marche vers l'Euphrate. *c.* Addition tirée apparemment de 2 Chron. 36, 2 (G). *d.* 937.500 francs or. *e.* 1.687.500 francs or. *f.* Le sens des deux noms est à peu près le même : « Dieu élève » et « Yahvé élève ». Mais en imposant un nom nouveau à son vassal, le pharaon voulait sans doute marquer que celui-ci était sa créature, cf. 24, 17. *g.* Jérémie (22, 10-12) et Ézéchiel (19, 4) font aussi allusion à la captivité de Joachaz. *h.* La répartition de la contribution de guerre entre les sujets de Yehoyaqîm fut donc faite d'une façon moins sommaire et plus équitable que celle à laquelle avait procédé Menaḥem, roi d'Israël, en 738 : celui-ci avait imposé chaque citoyen de 50 sicles (15, 20). *i.* Site controversé. *j.* Yehoyaqîm paraît avoir été un prince léger et imprévoyant. Au lieu de refaire le pays ravagé par les armées égyptiennes et chaldéennes, il ne pensait qu'à se construire des palais par le moyen de la corvée (Jér. 22, 13-19). *k.* Ce prince, fils de Nabopolassar, roi de Babylone, s'appelait en réalité Nabou-koudourri-ouçour, « Nebo, protège ma borne ». La transcription grecque et latine de ce nom, Nabucodonosor, est donc plus voisine de la prononciation originelle que la notation hébraïque ordinaire, Neboucadneççar, et même que l'orthographe donnée par certains passages anciens, Neboucadreççar. *l.* La chronologie des débuts du règne de Nabucodonosor n'a pas pu, jusqu'à présent, être établie d'une façon sûre. En 605, alors qu'il était simplement prince royal, il commandait l'armée chaldéenne qui combattait sur l'Euphrate les troupes égyptiennes venues au secours de ce qui subsistait de l'empire assyrien. A cette date il écrasa complètement les Égyptiens près de Karkémich (cf. Jér. 46, 2); mais, rappelé à Babylone par la nouvelle de la mort de son père (Bérose, dans Josèphe, *C. Ap.*, I, 19, § 136-137), il ne put recueillir aussitôt tous les fruits de sa victoire. Vint-il en Palestine dès 605, et les trois années pendant lesquelles le roi de Juda fut son vassal doivent-elles être placées entre 604 et 602? Ou bien Nabucodonosor ne reçut-il qu'ultérieurement la soumission de Yehoyaqîm (au plus tard en 600)? Peut-être plutôt; car il est difficile de croire que le roi de Juda ait pu rester pendant cinq ans (de 602 à 597) en rébellion contre le roi de Babylone. *m.* Tout d'abord Nabucodonosor, occupé sans doute sur d'autres frontières, paraît s'être contenté de dépêcher contre le vassal rebelle quelques troupes en garnison en Syrie et à autoriser les voisins et ennemis de Juda à se ruer au pillage. Au lieu d' « Aram » il faut peut-être lire « Édom » (cf. 3, 26 et note *e*; 16, 6), l'adversaire le plus acharné de Juda et l'allié des Chaldéens (Cf. Ps. 137, 7; Éz. 35, 5, 10-12, 15; Abd. 10-16). Voy. cependant Jér. 35, 11.

Jérusalem : cela, Yahvé ne consentit pas à le pardonner[a].

5 Le reste de l'histoire de Yehoyaqîm, avec tous ses faits et gestes, n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des Chroniques des rois de Juda? 6 Yehoyaqîm se coucha avec ses pères[b] et Yehoyakîn[c], son fils, devint roi à sa place.

Ju 7 Le roi d'Égypte ne fit plus d'expédition hors de son pays; car le roi de Babylone avait conquis tout ce qui avait appartenu au roi d'Égypte depuis le torrent d'Égypte[d] jusqu'au fleuve de l'Euphrate.

Jéconias, roi de Juda.

Première déportation de Juda.

RDtr 8 Yehoyakîn était âgé de dix-huit ans à son avènement. Il régna trois mois à Jérusalem. Sa mère s'appelait Neḥouchta, fille d'Élnatân; [elle était] de Jérusalem. 9 Il fit ce qui déplaît à Yahvé, tout comme avait fait son père[e].

10 En ce temps-là, les serviteurs de Nabucodonosor, roi de Babylone, marchèrent contre Jérusalem et le siège fut mis devant la ville. 11 Puis Nabucodonosor, roi de Babylone, vint lui-même attaquer la ville, tandis que ses serviteurs l'assiégeaient[f]. 12 Alors Yehoyakîn, roi de Juda, se rendit au roi de Babylone, ainsi que sa mère, ses serviteurs, ses ministres et ses eunuques, et le roi de Babylone le fit prisonnier; cela se passait dans la huitième année du règne de Nabucodonosor[g]. 13 Comme Yahvé l'avait annoncé, R le roi de Babylone enleva de là tous les trésors de la maison de Yahvé et les trésors du palais royal et brisa tous les objets d'or que Salomon, roi d'Israël, avait fait fabriquer pour le sanctuaire de Yahvé. 14 Il emmena en exil tout Jérusalem, tous les ministres, tous les notables, soit dix mille déportés, ainsi que tous les forgerons et les serruriers[h]. Il ne resta que la partie la plus pauvre de la population[i]. RDtr 15 Il déporta Yehoyakîn à Babylone; il emmena aussi en exil, de Jérusalem à Babylone, la mère du roi, les femmes du roi, ses eunuques, les grands du pays, 16 ainsi que tous les notables [au nombre de] sept mille, les forgerons et les serruriers [au nombre de] mille, tous hommes d'armes en état de faire la guerre; le roi de Babylone les déporta à Babylone[j]. 17 Et le roi de Babylone nomma roi, à la place de Yehoyakîn, Mattanya, son oncle, dont il changea le nom en celui de Sédécias[k].

Sédécias, roi de Juda.

Seconde déportation de Juda[l].

Indications chronologiques. Appréciation.

18 Sédécias était âgé de vingt et un ans à son avènement. Il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Ḥamoutal, fille de Yirmyahou; [elle était] de Libna[m]. 19 Il fit ce qui déplaît à Yahvé comme avait fait Yehoyaqîm. 20 Jérusalem et Juda étaient, en effet, l'objet de la colère de Yahvé[n], tant qu'enfin il les rejeta loin de sa face.

a. Cf. 21, 10-16. *b.* Sur la sépulture de Yehoyaqîm, il y a deux versions : d'après une prédiction de Jérémie (22, 19), son cadavre fut traîné et jeté hors des portes de Jérusalem; selon 2 Chr. 36, 8 (G), il fut enseveli dans le jardin d'Ouzza avec ses pères. Voy. ces passages. *c.* Appelé aussi Yoyakîn, Yekonya (d'où le grec et le latin Jéconias) ou Konyahou. Le sens des deux premières formes est « Yahvé affermit », celui des deux dernières, « Yahvé est ferme ». *d.* Auj. le ouadi el-Arich, à peu près à mi-chemin entre Gaza et Péluse. *e.* Voy. aussi le jugement défavorable de Jérémie (22, 24-30). *f.* Lorsqu'une armée chaldéenne arriva enfin devant Jérusalem pour châtier la rébellion de Yehoyaqîm, c'est le fils de celui-ci, Jéconias, qu'elle trouva sur le trône. Il se rendit presque aussitôt et réussit ainsi à empêcher la destruction immédiate de l'État juif par le vainqueur. *g.* Soit en 597; d'après Jér. 52, 28 dans la septième (598). *h.* Les ouvriers en métaux étaient capables de fabriquer des armes (cf. 1 Sam. 13, 19-22). *i.* Les v. 13 et 14 font double emploi avec la notice qui suit (v. 15 et 16); ils sont sans doute l'œuvre d'un rédacteur plus récent; car ils généralisent à l'excès les données des v. 15 et 16. Nabucodonosor, cette fois, enleva seulement *une partie* des ustensiles du Temple (cf. Jér. 27, 18-22); car il en restait encore beaucoup lors de la seconde déportation (25, 13-17). Pour une raison analogue il est clair qu'il n'a pas, en 597, exilé « tout Jérusalem ». Le nombre rond de 10.000 déportés est sans doute moins exact que celui de 8.000 indiqué au v. 16. D'après Jér. 52, 28 il n'y eut même, à cette date, que 3.023 exilés. *j.* C'est ce qu'on appelle la première déportation, celle dont faisait partie le prêtre et prophète Ézéchiel. — Le roi Jéconias et sa famille furent internés dans la capitale même, probablement dans l'un des palais royaux, et traités avec humanité. On a retrouvé dans les caves du palais du sud quatre fragments de tablettes indiquant les quantités d'huile qui furent allouées au roi exilé, à cinq de ses fils et à divers notables de Juda; Jéconias recevait, pour sa part, plus de 15 litres d'huile de sésame par mois. L'une de ces tablettes est datée; elle est de la 13e année de Nabucodonosor, soit de 593 av. J.-C. (Ernst F. Weidner, *Jojachin, König von Juda in babylonischen Keilschrifttexten*, *Mélanges Dussaud*, II, p. 923-935). *k.* En hébreu Cidqiyyahou, « Yahvé est ma justice (mon salut) ». Son nom primitif signifiait « Don de Yahvé ». Sur ce changement de nom cf. 23, 34. *l.* La fin du livre des Rois, à partir d'ici, est reproduite intégralement (sauf v. 22-26) à la suite du livre de Jérémie (ch. 52) et en partie Jér. 39, 1-10. *m.* Sédécias, fils de Josias, était de la même mère que Joachaz (23, 31). *n.* Si Juda a un mauvais roi, c'est, déclare le narrateur, par un effet de la colère de Yahvé, qui veut la ruine de ce peuple.

Siège de Jérusalem.

Sédécias se révolta contre le roi de Babylone[a].

25 [1]La neuvième année de son règne, au dixième mois[b], le dix du mois, Nabucodonosor, roi de Babylone, marcha avec toute son armée contre Jérusalem; il dressa son camp devant la ville et construisit des retranchements tout autour. [2]Le siège de la ville dura jusqu'à la onzième année du règne de Sédécias[c]. [3]Au quatrième mois, le neuf du mois, comme la famine sévissait dans la ville et que la population n'avait plus rien à manger, [4]une brèche fut faite au rempart de la ville. Voyant cela, le roi et tous les gens de guerre s'enfuirent de nuit par le chemin de la porte entre les deux murs[d], qui est auprès du jardin du Roi[e], bien que les Chaldéens cernassent la ville, et prirent la direction de la plaine [du Jourdain]. [5]Les troupes des Chaldéens se lancèrent à la poursuite du roi et l'atteignirent dans les plaines de Jéricho. Toutes les troupes de Sédécias l'abandonnèrent et se dispersèrent. [6]Le roi fut fait prisonnier et amené à Ribla[f] devant le roi de Babylone, qui lui fit son procès. [7]Il fit égorger les fils de Sédécias sous les yeux de leur père, puis il creva les yeux de Sédécias. On le mit aux fers et on l'emmena à Babylone[g].

Destruction du Temple et d'une partie de la ville.

[8]Au cinquième mois, le sept du mois, — c'était dans la dix-neuvième année du règne de Nabucodonosor, roi de Babylone, — Nebouzaradân, chef des gardes, serviteur du roi de Babylone[h], entra dans Jérusalem. [9]Il incendia la maison de Yahvé[i], le palais royal et toutes les maisons de Jérusalem; il mit le feu à toutes les maisons des grands. R [10]Puis les troupes chaldéennes qui accompagnaient le chef des gardes démolirent les remparts qui entouraient Jérusalem. Rᵈᵗ

Déportations.

[11]Nebouzaradân, chef des gardes, déporta ce qui restait de la population de la ville, ainsi que les transfuges qui avaient passé au roi de Babylone et ceux des artisans qui survivaient[j]. [12]Le chef des gardes ne laissa [dans la contrée] qu'une partie des pauvres du pays, comme vignerons et comme laboureurs.

Pillage du Temple.

[13]Les Chaldéens brisèrent les colonnes de bronze de la maison de Yahvé[k], ainsi que les supports [des bassins roulants][l] et la mer de bronze[m] qui se trouvaient dans la maison de Yahvé, et ils en emportèrent le bronze à Babylone. [14]Ils prirent aussi les vases, les pelles, les couteaux, les bols et tous les ustensiles de bronze dont on se servait pour les offices. [15]Le chef des gardes prit encore les brasiers et les bassins à aspersion[a], ceux qui étaient en or et ceux qui étaient en argent. R [16]Quant aux colonnes — au nombre de deux, — à la mer — il n'y en avait qu'une — et aux supports que Salomon avait fait fabriquer pour la maison de Yahvé, il est impossible d'évaluer le poids du bronze dont tous ces objets étaient constitués. [17]La hauteur de l'une des colonnes était de dix-huit coudées. Elle était surmontée d'un chapiteau de bronze haut de trois coudées. Le chapiteau était entouré d'un réseau et de grenades, le tout en bronze. Il en était de même de la seconde colonne . . .[b].

Rᵈᵗ *Les exécutions.*

[18]Le chef des gardes prit le prêtre en chef, Seraya, Cephanyahou, prêtre en second[c], et les trois gardiens du seuil[d]. [19]Parmi les habitants de la ville, il prit un eunuque qui commandait aux gens de guerre, cinq hommes de l'entourage du roi[e] qui furent trouvés dans la ville, le scribe, chef du ban, qui avait à enrôler les gens du pays[f], ainsi que soixante habitants de la contrée qui se trouvaient en ville. [20]Nebouzaradân, chef des gardes, les prit et les fit mener auprès du roi de Babylone à Ribla. [21]Le roi de Babylone les fit exécuter à Ribla, au pays de Ḥamat. C'est ainsi que Juda fut exilé de son pays.

Guedalya, gouverneur du pays de Juda[g].

[22]Pour ce qui est de la population qui était restée au pays de Juda et qu'y avait laissée Nabucodonosor, roi de Babylone, celui-ci mit à sa tête Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, fils de Chaphân[h]. [23]Lorsque tous les chefs de bandes[i] et leurs hommes apprirent que le roi de Babylone avait nommé Guedalyahou gouverneur, ils se rendirent auprès de lui à Miçpa[j] : Ichmaël, fils de Netanya, Yoḥanân, fils de Qaréaḥ, Seraya, fils de Tanḥoumet le Netophatien, et Yaazanyahou, fils du Maakatite, avec leurs hommes. [24]Guedalyahou leur déclara avec serment, à eux et à leurs hommes : « Vous n'avez rien à craindre des Chaldéens. Demeurez dans le pays, soumettez-vous au roi de Babylone et vous vous en trouverez bien[k]. »

[25]Mais au septième mois, Ichmaël, fils de Netanya, fils d'Élichama, qui était de race royale, vint avec dix hommes et ils frappèrent mortellement Guedalyahou, ainsi que les Juifs et les Chaldéens qui se trouvaient auprès de lui à Miçpa[l]. [26]Alors toute la population, du plus petit au plus grand, ainsi que les chefs de bandes, partirent et se rendirent en Égypte par crainte des Chaldéens.

Libération du roi Jéconias.

[27]La trente-septième année de la déportation de Yehoyakîn, roi de Juda, au douzième

25, 1. « construisit » *S* (lis. *wayyibèn*). H : ils construisirent. 3. « Au quatrième mois » *Jér. 39, 2; 52, 6* (aj. *baḥôdèš hârebî'î*). Manque en H. 4. « Voyant — roi » d'après *Jér. 39, 4* (aj. *wayehî ka'ăšèr râ'â hammèlèk*). Manque en H. « s'enfuirent » *Jér. 39, 4* cf. *Jér. 52, 7* (aj. *wayyibreḥou*). Manque en H. « prirent » *H* G^L Jér. 52, 7* (lis. *wayyélekou*). H : prit. 6. « qui lui fit » *G S L Jér. 39, 5; 52, 9* (lis. *wayedabbèr*). H : Ils lui firent. 7. « Il fit » *G S L Jér. 39, 6; 52, 10* (lis. *šâḥaṭ*). H : Ils firent. 8. « sept ». Jér. 52, 12 : dix. 10. « les troupes » *G^L Jér. 52, 14* (G) (suppr. *kol*). H : toutes les troupes. « accompagnaient » *H* S Jér. 52, 14* (aj. *'èt*). Manque en H. 11. « au roi de » *Jér. 52, 15* (lis. *mèlèk*). H : au roi, à (*sic*). « des artisans » *Jér. 52, 15* (lis. *hâ'âmôn*). H : de la foule. Jér. 39, 9 : du peuple.

17. « trois ». Jér. 52, 22 : 1 Rois 7, 16 : cinq. 18. « prêtre en second ». Jér. 52, 24 : le prêtre en second. 20. « auprès du » *H* G S L Jér. 52, 26* (lis. *'èl*). H : sur. 23. « leurs hommes » *G S* (lis. *we'anšéhèm*). H : les hommes. 24. « des Chaldéens » *G^L S* (lis. *min*). H : des serviteurs des Chaldéens.

a. Sur les événements de politique intérieure et extérieure qui amenèrent Sédécias à prendre cette décision fatale, nous sommes renseignés avec quelque détail, par les livres des prophètes contemporains, Jérémie et Ézéchiel. Sédécias était un prince faible, écoutant volontiers les conseils de prudence de Jérémie, mais tyrannisé par ses ministres, partisans de la révolte contre Babylone, et se laissant circonvenir par les intrigues des autres princes de Syrie et par les pharaons Psammétique II (594-588) et Ḥophra (Apriès). En 594, par exemple, Sédécias, en même temps qu'il négociait avec les rois d'Édom, de Moab, d'Ammon, de Tyr et de Sidon, envoyait à la cour de Babylone, s'il ne les y portait pas lui-même, des protestations de fidélité. Ce qui paraît l'avoir décidé à la révolte ouverte en 588, ce sont les promesses de secours de Ḥophra.
b. Selon le calendrier babylonien qui faisait commencer l'année au printemps (cf. 1 Rois 6, 1 et note *j*). *c.* Il se prolongea pendant un an et demi, de janvier 587 à juillet 586, interrompu seulement par une diversion égyptienne, qui obligea les Chaldéens à une retraite momentanée. *d.* Ainsi nommée sans doute parce qu'elle traversait le double mur qui barrait la vallée du Tyropœon à l'endroit où elle débouche dans les ravins du Cédron et de Hinnom, cf. Jér. 39, 4; 52, 7; Es. 22, 11. *e.* Ce jardin se trouvait dans la même région, au S. E. de la ville (cf. Néh. 3, 15). *f.* Quartier général de Nabucodonosor; cf. 23, 33 et note *b*. *g.* Le roi de Babylone, qui avait montré quelque clémence à Jéconias, fut impitoyable pour Sédécias, le vassal félon (Ézéchiel aussi condamne son parjure, 17, 15-20). Le supplice qui lui fut infligé était dès longtemps pratiqué par les Assyriens : Sargon II s'était fait représenter, sur un bas-relief de Ninive, crevant avec une pique les yeux d'un vaincu agenouillé devant lui et qu'il tient, de l'autre main, par une corde passée dans les lèvres du captif.
h. Voy. 22, 12 et note *b*. *i.* La destruction du premier Temple eut donc lieu le 7 ou, d'après Jér. 52, 12, le 10 ab (juillet-août 586). C'est cependant le 9 de ce mois que les Juifs célèbrent leur deuil public sur la ruine du sanctuaire. *j.* Le nombre des déportés, dans la 18e année de Nabucodonosor, est évalué dans Jér. 52, 29 à 832 personnes seulement. *k.* 1 Rois 7, 15-22.
l. 1 Rois 7, 27-39; 2 Rois 16, 17. *m.* 1 Rois 7, 23-26; 2 Rois 16, 17.

a. Pour les v. 14 et 15, voy. 1 Rois 7, 48-50. *b.* Il y a encore ici les mots « sur le réseau ». C'est la fin d'une phrase conservée au complet dans Jér. 52, 23 et indiquant, d'après 1 Rois 7, 17-18, le nombre des grenades et leur disposition « sur le réseau » qui ornait le chapiteau.
c. Terminologie analogue chez les Phéniciens : à Carthage une inscription funéraire nomme un « prêtre en second », fils d'un autre « second » et petit-fils d'un « chef des prêtres ». Dans un texte trouvé à Deir el-Qal'a, près de Beyrout, il est question d'un « deutérostatès » du dieu Baal-Marqod; dans diverses inscriptions africaines on relève les expressions *sacerdos primus, sacerdos in primo loco, sacerdotum Apollinis primus secundusque*. Le titre de « prêtre en second » ne paraît pas avoir été conservé dans la hiérarchie juive après l'exil.
d. L'enceinte du Temple avait trois portes, au nord, à l'est et au sud. *e.* Litt. : *de ceux qui voyaient la face du roi.*
f. Cf. Jug. 5, 14 et note *m*; 2 Sam. 24, 2 (note *v*) et 9.
g. Sur Guedalya, son gouvernement, sa fin tragique et l'émigration qui s'ensuivit, voy. de nombreux détails dans Jér. 39, 13-14; 40-43 et les notes. *h.* Aḥiqam, père de Guedalya, avait été l'un des protecteurs de Jérémie (Jér. 26, 24), et était, comme le prophète, partisan de la soumission au roi de Babylone. Guedalya partageait certainement les idées de son père; de là la confiance que lui témoignèrent les Chaldéens. *i.* Une partie des troupes judéennes tenait encore la campagne après la chute de Jérusalem et continuait la lutte contre les Chaldéens. *j.* Cette petite ville, dont le site est très controversé (voy. note *b* sur 1 Sam. 4, 1), se trouvait, en tout cas, à peu de distance au nord des ruines de Jérusalem. C'est là que Guedalya établit le siège de son gouvernement. *k.* Cf. Jér. 40, 9. *l.* Ichmaël, prince royal, en assassinant celui qui avait pactisé avec les oppresseurs, pensait agir en patriote et en défenseur de la légitimité; d'après certains, il obéissait aux suggestions d'un des ennemis de Juda, Baalis, roi des Ammonites, son hôte (Jér. 40, 14). Guedalya, avec beaucoup de sagesse, avait réussi à recréer au sein de la population de Juda un embryon d'organisation. Aussi l'anniversaire de sa mort est-il, encore aujourd'hui, marqué, chez les Juifs, par un deuil national (cf. Zach. 7, 5).

mois, le vingt-sept du mois, Évil-Merodak, roi de Babylone, l'année de son avènement, fit grâce à Yehoyakîn, roi de Juda, et le tira de prison[a]. [28] Il lui parla avec bienveillance et lui assigna un trône plus élevé que celui des [autres] rois qui étaient avec lui à Babylone[b]. [29] Yehoyakîn quitta ses vêtements de prisonnier et mangea toujours à la table du roi de Babylone, aussi longtemps qu'il vécut; [30] son entretien journalier fut assuré constamment, aussi longtemps qu'il vécut, par le roi[c].

27. « et le tira » *G S Jér.* 52, 31 (aj. *wayyôṣê'*). Manque en H. « de prison (litt. : de sa [ou : de la] prison) » (lis. *kil'ô* (G^{BA}) ou, d'après *Jér.* 52, 31, *hakkèlè'*). H : d'une prison.

a. Amél-Mardouk, « l'homme de Mardouk » (nom travesti par les Juifs en Évil-Merodak, « Mardouk est insensé ») était le fils de Nabucodonosor. Il succéda à son père en mars 561; et c'est sans doute pour célébrer son avènement (cf. 1 Sam. 11, 13; 2 Sam. 19, 22-23), qu'il gràcia Jéconias, l'un des prisonniers de son père. *b.* Les monarques orientaux avaient parfois toute une cour de rois en disponibilité, captifs, otages, protégés à replacer un jour sur un trône d'où ils avaient été chassés par quelque adversaire (cf. Jug. 1, 7; 1 Rois 11, 14-22). Parmi tous ces rois en exil, Jéconias occupera à la table du souverain de Babylone, la place la plus honorable. *c.* Si le dernier rédacteur du livre des Rois (R^{D2}) termine son récit sur l'épisode de la libération de Jéconias, c'est sans doute parce que cet incident éveilla chez les Juifs l'espoir que les Chaldéens eux-mêmes leur témoigneraient de la compassion (cette espérance est exprimée dans la prière de Salomon, rédigée vers cette époque, 1 Rois 8, 50; cf. 2 Chron. 30, 9) et que leurs vainqueurs accorderaient à Juda la restauration de sa dynastie nationale avec une autonomie relative, grâce qui fut accordée un peu plus tard, en 556 et 552, à deux princes tyriens. — Amél-Mardouk fut assassiné, au bout de deux ans de règne seulement. Mais les privilèges accordés à Jéconias lui furent sans doute maintenus par le successeur d'Amél-Mardouk; car le prince juif en jouit sa vie durant.

ÉSAÏE

PREMIÈRE PARTIE

LE LIVRE D'ÉSAÏE PROPREMENT DIT[a] (1-39)

I — PREMIÈRES PROPHÉTIES SUR JUDA ET ISRAËL[b] (1-12)

Ad 1 [1] Les visions qu'Ésaïe, fils d'Amoç, eut au sujet de Juda et de Jérusalem au temps d'Ouzziyyahou, de Yotam, d'Aḥaz et d'Ézéchias, rois de Juda[c].

Introduction : réquisitoire contre Juda[d].

Le peuple de Yahvé est ingrat et rebelle[e].

2 Cieux, écoutez; terre, prête l'oreille,
car Yahvé parle :
« J'ai élevé des fils[f], je les ai fait grandir;
mais ils se sont révoltés contre moi.
3 Le bœuf connaît son possesseur,
et l'âne, la crèche de son maître;
Israël ne connaît rien;
mon peuple ne fait attention à rien. »
4 Ah! nation pécheresse, peuple chargé de crimes,
race de malfaiteurs, fils dénaturés!
Ils ont abandonné Yahvé,
ils ont méprisé le Saint d'Israël[g],
ils se sont détournés de lui.

1, 4. « ils se — lui ». Manque en G, peut-être avec raison.

a. Cette première partie est composée de plusieurs recueils, qui formaient d'abord des collections indépendantes : ch. 1-12, 13-23, 24-27, 28-35, et d'un appendice historique 36-39. *b.* Les prophéties de ce premier recueil sont, en majeure partie, adressées aux habitants de Jérusalem et aux gens de Juda. Elles ont presque toutes été prononcées sous Ouzziyyahou, Yotam et Aḥaz. Les événements historiques auxquels il est le plus souvent fait allusion sont la guerre syro-éphraïmite, 734 av. J.-C. (cf. 2 Rois 16, 5-9) et l'invasion de la Palestine par Tiglat Piléser, 734-732 (cf. 2 Rois 15, 29). *c.* Ouzziyyahou mourut vers 740, Ézéchias après 701. — Ce titre est apparemment de la même main que les notices toutes semblables qu'on lit en tête des livres d'Osée, d'Amos et de Michée. Ces renseignements émanent sans doute du scribe qui a constitué la collection des « prophètes » au IIIe siècle av. J.-C. *d.* Ce chapitre est une sorte d'introduction générale au recueil des oracles d'Ésaïe (1-39) : les prophéties qu'il contient sont comme un résumé de la prédication du prophète. C'est l'acte d'accusation par lequel Yahvé commence le procès de son peuple. *e.* Cette censure paraît avoir été prononcée sous le règne d'Aḥaz pendant la guerre syro-éphraïmite. La description donnée v. 5-9 de la catastrophe conviendrait, il est vrai, plus exactement encore à l'invasion de Sennachérib en 701. Mais les jugements sur l'état moral du peuple et de l'aristocratie s'appliquent peut-être mieux au temps d'Aḥaz. *f.* Dans les religions sémitiques, comme dans la plupart des religions anciennes, le dieu est considéré comme le père de ses fidèles, parce qu'il est tenu pour l'ancêtre de la tribu ou du peuple. Les Moabites sont les fils et les filles de Kemoch (Nomb. 21, 29); cf. Jér. 2, 27; Mal. 2, 11. *g.* Ce titre est celui par lequel Ésaïe désigne de préférence Yahvé; il exprime la majesté souveraine, la gloire, la puissance redoutable du Dieu du prophète et aussi l'horreur avec laquelle il écarte de lui tout ce qui est moralement impur (cf. 6, 3 et la note). Cette expression ne se retrouve que chez le Second Ésaïe et dans quelques psaumes de date récente.

5 Où voulez-vous que l'on vous frappe encore
que vous persistiez dans la révolte?
Toute la tête est malade,
et tout le cœur languissant;
6 Depuis la plante des pieds jusqu'à la tête
il n'y a plus rien de sain.
Ce ne sont que blessures, contusions,
plaies fraîches,
Qui n'ont été ni pressées, ni bandées
et n'ont pas été soumises à l'action émolliente de l'huile.
7 Votre pays est un désert;
vos villes sont consumées par le feu;
Vos terres. . ., sous vos yeux
des étrangers [en] dévorent [les fruits],
un désert comme le bouleversement de Sodome[a].
8 Et la fille de Sion[b] est seule restée[c]
comme une cabane dans une vigne,
comme une hutte dans un champ de concombres[d]
comme une ville assiégée[e].
9 Si Yahvé, [Dieu] des armées[f],
ne nous avait laissé un reste,
Nous serions comme Sodome,
nous ressemblerions à Gomorrhe.

10 Écoutez la parole de Yahvé,
chefs de Sodome!
Prêtez l'oreille à l'oracle de notre Dieu,
peuple de Gomorrhe[g]!
11 « Que m'importe le grand nombre de vos sacrifices?
dit Yahvé.
Je suis rassasié des holocaustes de béliers
et de la graisse des veaux gras.
Le sang des taureaux et des boucs,
je n'en veux plus.
12 Quand vous venez voir ma face[h],
qui donc vous l'a demandé?
Cessez de fouler mes parvis.

6. « il — sain ». Manque en G^BAS. 7. « le — Sodome » lis. *sedôm*. H : un bouleversement d'étrangers. — Mais le terme hébreu pour « bouleversement » est toujours employé avec le mot « Sodome. » 8. « assiégée » *G S* (lis. *neṣôrâ*). H : gardée (c'est-à-dire surveillée, cernée?) 9. « reste » *G S L* (suppr. *kim'aṭ*). H aj. « comme peu » (ou plutôt : « il s'en faudrait de peu que... »). 11. « des taureaux » *G* (suppr. *oukebâsîm*). H aj. : et des agneaux. 12. « voir — face » *H* S* (lis. *lir'ôt*). H : paraître [devant] ma face. 12-13. « Cessez — oblations » *G^AB* (rattachez *lô' tôsîphou* au v. 12 et lis. *menâḥôt*). H : de fouler mes parvis? 13 Ne continuez pas à apporter de vaines oblations.

a. Ce membre de phrase, en excès dans le vers et qui anticipe fâcheusement sur le v. 9, est sans doute une glose se rapportant à la première incise du v. 7. *b*. C'est-à-dire « la [jeune] fille qu'est Sion ». On désignait ainsi soit la population de Jérusalem, soit, comme ici, la cité elle-même personnifiée.
c. Cf. 2 Rois 16, 5 (sous Aḥaz) et 18, 13, 17 (sous Ézéchias). Le roi s'étant réfugié dans sa capitale, le pays était abandonné à l'envahisseur, qui le pillait, brûlait villes et villages, dévastait les champs et emmenait la population en esclavage.
d. En Palestine, on élève au milieu des vignobles, des vergers et des jardins potagers, des constructions où s'abritent les gardiens, au temps où les fruits arrivent à maturité. Ces édifices sont quelquefois de véritables tours (cf. 5, 2). *e*. Glose expliquant les deux images qui précèdent. *f*. Voy. note *e* sur 1 Sam. 1, 3. *g*. L'état moral de Jérusalem est semblable à celui des deux villes maudites à la veille de leur anéantissement : l'impiété et la perversité débordent; le peuple est mûr pour la destruction. *h*. Voy. note *b* sur 1 Sam. 1, 22.

13 C'est en vain que vous apportez des oblations[a] :
la fumée [des sacrifices[b]], je l'ai en horreur.
Néoménies, sabbats, assemblées de culte[c],. . .
je ne puis [supporter] le crime associé à la solennité religieuse.
14 Vos néoménies et vos fêtes,
je les hais de toute mon âme;
Elles me sont à charge;
je suis las de les supporter.
15 Quand vous étendez vos mains[d],
je me voile les yeux pour ne pas vous voir.
Vous avez beau multiplier vos prières :
je n'écoute pas.
Vos mains sont pleines de sang :
16 lavez-vous, purifiez-vous.
Ôtez vos mauvaises actions
de devant mes yeux.
Cessez de faire le mal,
17 apprenez à faire le bien.
Recherchez l'équité;
soutenez l'opprimé.
Rendez justice à l'orphelin,
défendez la veuve[e].
18 Venez donc et plaidons,
dit Yahvé :
Si vos péchés sont comme l'écarlate,
qu'ils deviennent blancs[f] comme neige!
S'ils sont rouges comme la pourpre,
qu'ils soient [blanchis] comme la laine!
19 Si vous voulez, si vous obéissez,
vous mangerez les produits excellents du pays.
20 Si vous refusez, si vous vous révoltez,
vous serez dévorés par l'épée. »
La bouche de Yahvé a parlé.

17. « soutenez l'opprimé » *G S L T* (lis. *ḥâmouṣ*). H : faites marcher droit (?) le violent.

a. Ce mot est pris ici soit dans son sens technique d'offrande ***de céréales***, soit peut-être plutôt avec l'acception générale d'offrande, tribut : tous les sacrifices étaient volontiers conçus en Israël comme un tribut dû à Yahvé en tant que seigneur du pays. *b*. Ou plus spécialement (mais surtout dans les textes postexiliques) des parfums. *c*. La noéménie ou fête de la nouvelle lune était probablement observée chez les Hébreux dès les temps nomades. Le sabbat célébrait sans doute à l'origine, en Israël comme en Babylonie, la pleine lune (le moment où l'astre « cesse » de croître); par extension ce terme fut appliqué à un temps sacré marquant les diverses phases de la lune (de sept en sept jours à peu près), puis à un jour de chômage observé tous les sept jours indépendamment du cours de l'astre. Par « assemblée de culte » (litt. : convocation) il faut peut-être entendre la réunion qui inaugurait et terminait les grandes fêtes. *d*. Litt. : ***vos paumes***. Geste de prière usité dans toute l'antiquité : l'orant étendait ses mains ouvertes vers le sanctuaire ou vers l'objet sacré, résidence de son dieu. *e*. La veuve et l'orphelin étaient, dans la société israélite, les faibles par excellence. La veuve n'héritait pas de son mari; elle ne possédait que ce qu'elle avait apporté en dot. Qu'elle restât dans la maison de l'héritier ou qu'elle retournât chez son père, elle était toujours sans existence légale et ne pouvait faire valoir ses droits. L'orphelin était également sans défense aussi longtemps que son âge ne lui permettait pas de faire partie de « l'assemblée ». Il était soumis au plus proche parent de son père, le *goël*, qui devait lui servir de tuteur, mais qui souvent manquait à ses devoirs. *f*. On traduit souvent : « ils deviendront blancs » et, au vers suivant, « ils seront [blanchis] »; on trouve alors dans ce passage une promesse de pardon total. Mais une pareille promesse serait en désaccord avec ce qui précède : Yahvé, après avoir dressé un acte d'accusation contre son peuple (2-17), invite les coupables à « plaider » à leur tour, à se disculper, s'ils le peuvent, à démontrer que, en dépit des apparences, ils sont blancs comme neige.

Le jugement contre la ville corrompue.

Une nouvelle Jérusalem[a].

21 Comment est-elle devenue une prostituée,
la cité fidèle,
Sion pleine de droiture?
La justice y habitait[b];
et maintenant des assassins!
22 Ton argent s'est mué en scories;
ton vin a été mêlé d'eau.
23 Tes magistrats sont des rebelles,
complices des voleurs :
Tous ils aiment les présents
et courent après la rémunération [de leurs services][c].
Ils ne font pas droit à l'orphelin
et la cause de la veuve n'est jamais [appelée] devant eux[d].
24 C'est pourquoi voici l'oracle du Seigneur,
Yahvé, [Dieu] des armées,
le puissant[e] d'Israël :
« Ah! j'aurai satisfaction de mes adversaires;
je vais me venger de mes ennemis.
25 J'étendrai ma main contre toi;
je te purifierai de tes scories dans le creuset;
j'enlèverai toutes tes parcelles de plomb.
26 Je rendrai tes juges pareils à ceux d'autrefois,
tes conseillers semblables à ceux des premiers temps[f].
Après cela on t'appellera
ville de la justice,
cité fidèle. »
27 Sion sera rachetée par le jugement
et ses convertis, par la justice.
28 Rebelles et pécheurs seront brisés [tous] ensemble
et ceux qui abandonnent Yahvé périront[g].

21. « Sion » *G*. Manque en H (rythme défectueux). 25. « dans le creuset » lis. *bakkour* » H : comme [avec] la potasse.

a. Ce nouveau réquisitoire a, du moins à son début (v. 21-23a), le rythme ordinaire des chants de deuil; comme beaucoup de poëmes funèbres (Lam. 1, 1; 2, 1; 4, 1; cf. 2 Sam. 1, 19, 25, 27), il s'ouvre par l'exclamation désolée : « Comment...? » — Qui donc est mort, ont dû se demander les auditeurs du prophète? C'est Sion qui est morte à la droiture et à la fidélité. — Ce morceau pourrait être du temps de Yotam ou d'Aḥaz. *b*. Glose, en excès dans le vers. *c*. Les juges donnent raison à qui leur verse le plus. *d*. Cf. Lc 18, 2-4. *e*. Ce terme était appliqué spécialement au taureau, le type de la force : ce qualificatif a dû être donné à Yahvé au temps où on le représentait volontiers sous l'image d'un jeune taureau (le « veau » d'or; ceux de Dan et de Béthel). *f*. A la différence d'Osée, qui fait débuter la corruption d'Israël avec l'entrée du peuple en Canaan, et d'Ézéchiel, qui la fait dater déjà du séjour au désert, Ésaïe admet que Jérusalem a été autrefois une cité fidèle, c'est-à-dire qu'au temps de David au moins, elle avait des juges intègres et des conseillers honnêtes. *g*. Les v. 27 et 28, où il est parlé *de* Yahvé à la 3e personne, paraissent être d'une autre main. Si, comme il semble, le v. 27 signifie que la population de Sion est esclave et que ses éléments revenus au bien *ont droit* à être libérés, ces deux vers (27 et 28) exprimeraient une idée courante à l'époque qui suivit l'exil.

Contre le culte des arbres sacrés[a].

. . . .
29 Car vous aurez honte des térébinthes[b] que vous aimez
et vous rougirez des jardins qui vous charment[c].
30 Vous serez, en effet, comme un térébinthe au feuillage flétri
et comme un jardin sans eau.
31 L'homme fort sera l'étoupe
et son œuvre l'étincelle :
Ils brûleront tous deux ensemble,
et personne n'éteindra.

Jérusalem centre du monde.

Abolition de la guerre.

2 1 La vision qu'Ésaïe, fils d'Amoç, eut[d] sur Juda et sur Jérusalem[e].
2 Il arrivera à la fin des temps[f]
que la montagne de Yahvé et la maison de notre Dieu
Seront affermies au dessus des montagnes
et se dresseront plus haut que les collines[g].
Toutes les nations y affluront,
3 des peuples nombreux s'[y] rendront et diront :
« Allons, montons à la montagne de Yahvé,
à la maison du Dieu de Jacob :
Il nous enseignera ses voies
et nous marcherons dans ses sentiers. »

29. « vous — honte » *H* T* (lis. *tébôšou*). H : ils auront honte. **2**, 2. « la montagne — Dieu » d'après *G* (lis. *har yahwè oubét 'élôhénou*). H : la montagne de la maison de Yahvé. « Seront affermies » *Mi. 4, 1* (transp. *nâkôn* devant *berô'š*).

a. Ce petit développement ne fait suite ni au v. 28 ni au v. 26; c'est la fin d'une censure dirigée par Ésaïe contre le culte que beaucoup d'Israélites rendaient à certains objets naturels comme les arbres et les sources. *b*. Le mot hébreu (*'él*), ainsi que les termes apparentés (*'élâ*, *'élôn*, *'allôn*), qu'on traduit aussi par « chêne » (il s'agit du chêne-vert), désignait d'une façon générale un grand arbre, — ordinairement un arbre à feuilles persistantes — qu'on entourait d'une vénération religieuse, auquel on demandait, par exemple, des oracles (Gen. 12, 6; Jug. 9, 37; 2 Sam. 5, 24 et les notes) et qu'on invoquait en lui disant : « tu es mon père » (Jér. 2, 27). L'arbre sacré était, avec la source, un des éléments essentiels des sanctuaires sémitiques : on voyait dans l'arbre puissant une manifestation de l'énergie divine et la résidence d'un dieu. Les Israélites, en entrant en Palestine, adoptèrent les arbres sacrés, les sources et les montagnes saintes des Cananéens, mais en identifiant d'ordinaire les divinités que ceux-ci y localisaient avec Yahvé, le Dieu d'Israël : les contemporains des prophètes des VIIIe et VIIe siècles adoraient « sur toute colline élevée et sous tout arbre vert ». *c*. Encore après l'exil certains Juifs « sacrifiaient dans les jardins » (65, 3) et y célébraient un culte mystérieux (66, 17). Par « jardins » il faut entendre, selon les uns, les bois sacrés qui entouraient certains sanctuaires et où se pratiquait la prostitution sacrée, selon d'autres, les bouquets d'arbres qui ombrageaient d'ordinaire les sources saintes (il s'agirait du culte des eaux, cf. v. 30b), d'après d'autres hypothèses les « jardins d'Adonis » ou encore les vergers et vignobles, où l'on se livrait, lors des fêtes accompagnant la vendange, à des danses (Jug. 21, 19-21) et autres rites plus ou moins orgiastiques. Il est difficile de préciser. *d*. Litt. : *La parole qu'Ésaïe... vit*. *e*. Ce titre, presque identique à celui de 1, 1, et où le prophète est de nouveau présenté au lecteur, avec le nom de son père, ne devait pas être une simple tête de chapitre, se rapportant au seul oracle qui suit (v. 2-5), mais le début d'un recueil d'oracles d'Ésaïe, comprenant soit les ch. 2-4, soit peut-être l'ensemble des ch. 2-39 avant qu'on n'eût constitué le ch. 1 pour servir d'introduction à ce livre. — La prophétie qui suit (du moins les v. 2-4) se retrouve, avec quelques menues variantes, dans Michée 4, 1-3. Il n'est pas probable qu'Ésaïe et Michée l'aient empruntée à un devancier inconnu, ni que l'un ait copié l'autre : ce sont les faux prophètes qui se « dérobaient » des oracles (Jér. 23, 30). Le plus vraisemblable est que cette prédiction circulait sans nom d'auteur et a été attribuée par les uns à Ésaïe, par d'autres à Michée. Les espérances qui y sont formulées et certaines expressions qui y sont employées ne sont sûrement attestées que chez les écrivains de l'époque de l'exil et de la restauration (ainsi És. 60 et 66). *f*. Au début de l'ère messianique. Dans les textes anciens, l'expression signifiait simplement « dans la suite des temps », dans l'avenir (Gen. 49, 1). *g*. Ces expressions ne sont sans doute pas à prendre au figuré, comme une simple image de la suprématie religieuse et politique promise à Jérusalem. Les prophètes, depuis l'exil, annoncent une transformation glorieuse de la topographie même de la Palestine (Éz. 40, 2; 47, 1-12; Joël 4, 18; Zach. 14, 8-10). Jérusalem, « nombril de la terre » (Éz. 38, 12; Hén. 26, 1) et identifiée (ainsi Ps. 48, 3) à la « montagne de Dieu », site du Paradis (Éz. 28, 14) et lieu d'assemblée des élohim (És. 14, 13-14), deviendra un centre de ralliement visible de toute la terre (cf. Gen. 11, 4).

Car de Sion viendra l'oracle[a]
et de Jérusalem la parole de Yahvé.
4 Il sera l'arbitre entre les nations,
le juge de peuples nombreux[b].
Et de leurs épées ils forgeront des socs de charrue,
de leurs lances des serpes.
Une nation ne lèvera plus l'épée contre une autre nation
et l'on ne s'exercera plus à la guerre[c].
5 Maison de Jacob, allons,
marchons à la lumière de Yahvé[d].

Au jour de Yahvé tout ce qui s'élève sera abaissé.

. . . .[e]

6 Tu as, en effet, rejeté ton peuple,
la maison de Jacob;
Car elle est pleine de devins et d'interprètes de présages[f] comme les Philistins[g]
et l'on frappe dans la main[h] des étrangers.
7 Son pays est rempli d'argent et d'or
et elle a des trésors à l'infini[i].
Son pays est plein de chevaux
et elle a des chars sans nombre[j].
8 Son pays est rempli d'idoles
et elle a des statues innombrables;
Elle se prosterne devant l'œuvre de ses mains,
devant ce que ses doigts ont fabriqué[k].

9 Les mortels seront abaissés,
et l'homme sera humilié.
Ne leur pardonne pas[l]!
10 Réfugiez-vous dans les rochers,
cachez-vous sous terre,

6. « de devins » lis. *qôsemim*. H : d'Orient. — Texte incertain. « dans la main » lis. *bidê*. H : dans les enfants. — Texte incertain. 8. « et elle a — innombrables ». D'après v. 7 (aj. *we'ên qêṣè le'aṣṣebôtâw*). Manque en H. « Elle se prosterne » lis. *yištaḥăwè*. H : Ils se prosternent. 9. « seront... sera » cf. 11 et 17 (lis. *weśaḥ* et *weśâphêl*). H : furent... fut. 10. « Réfugiez-vous... cachez-vous » G et v. 19 (lis. *bô'ou* et *wehiṭṭâmenou*). H : Réfugie-toi... cache-toi.

a. En hébreu « la *tôra* ». Mais, comme le montre la suite (v. 4), le prophète ne pense pas ici — en tout cas ne pense pas avant tout — à une loi rituelle réglant le culte dû à Yahvé, mais à des directions morales que les peuples viendront demander au Dieu d'Israël et qu'ils devront suivre dans leurs relations internationales. *b*. Les peuples de l'antiquité ne se faisaient pas scrupule de consulter l'oracle réputé d'un dieu étranger (2 Rois 1, 2; 8, 7-10 etc.). Mais l'espérance formulée ici va beaucoup plus loin : l'autorité spirituelle dont jouira le Dieu d'Israël sera telle que toutes les nations de la terre viendront soumettre leurs conflits à l'arbitrage des organes de Yahvé (prêtres et prophètes). *c*. La destruction des armes de guerre était, avec le rétablissement de la paix paradisiaque, un des éléments essentiels de l'eschatologie juive (Os. 2, 18; És. 9, 4; Zach. 9, 10; Ps. 46, 10; Hén. 52, 8). *d*. Même idée Michée 4, 5, mais exprimée en termes tout différents. *e*. Le début du morceau manque. *f*. Tel semble être le sens le plus probable du mot *'ônên*; cf. Deut. 18, 10, 14 et note *i* sur Lév. 19, 26. *g*. Cf. 1 Sam. 6, 2. Les pratiques, plus ou moins entachées de magie, de la divination, sans être inconnues des anciens Hébreux, étaient moins développées en Israël que chez les autres peuples de l'Orient, et les fidèles de Yahvé les considéraient souvent comme empruntées à l'étranger (cf. Deut. 18, 14; etc.) *h*. Le texte, assez incertain (voy. note crit.), paraît faire allusion soit au geste d'accord usité pour conclure un marché, soit à quelque rite magique. *i*. Les règnes d'Ouzziyya et de Yotam, d'après 2 Chron. 26 et 27, furent pour Juda des temps de grande prospérité matérielle et de succès politiques. *j*. Allusion au luxe des nobles et surtout aux préparatifs militaires des rois (cf. 2 Chron. 26, 11-15). *k*. Il ne s'agit pas nécessairement d'images de divinités étrangères, mais aussi de celles qui prétendaient représenter Yahvé. Ésaïe voit dans l'adoration de statues faites de mains d'hommes, comme dans la prétention de deviner l'avenir, dans l'accumulation des richesses et dans les armements, autant de témoignages d'un orgueil impie qui met sa confiance dans des moyens humains et non en Dieu seul. *l*. Le texte de cette partie du refrain, qui revient v. 11 et 17, paraît le mieux conservé au v. 17. Elle ne figurait sans doute pas, primitivement, au v. 11.

Sous le coup de la terreur qu'inspirera Yahvé
et pour vous soustraire à l'éclat de sa majesté,
quand il se lèvera pour épouvanter la terre[a].
11 La superbe des mortels devra baisser les yeux
et l'orgueil des hommes sera humilié.
Yahvé seul sera exalté
en ce jour-là.

12 Car Yahvé, [Dieu] des armées, aura un jour [où il sévira]
contre tout ce qui est orgueilleux et hautain,
contre tout ce qui s'élève, pour l'abaisser :
13 Contre tous les cèdres du Liban hauts et élevés
et contre tous les chênes du Bachân,
14 Contre toutes les hautes montagnes
et contre toutes les collines élevées,
15 Contre toutes les hautes tours
et contre tous les remparts escarpés[b],
16 Contre tous les vaisseaux de Tarsis[c]
et contre tous les objets[d] précieux.

17 La superbe des mortels sera humiliée
et l'orgueil des hommes sera abaissé.
Yahvé seul sera exalté
en ce jour-là
18 et toutes les idoles disparaîtront.
19 Réfugiez-vous dans les anfractuosités des rochers
et dans les antres de la terre,
Sous le coup de la terreur qu'inspirera Yahvé
et pour vous soustraire à l'éclat de sa majesté,
quand il se lèvera pour épouvanter la terre.

Ad 20 En ce jour là, l'homme jettera aux rats[e] et aux chauves-souris les idoles d'argent et les idoles d'or qu'il s'était faites pour les adorer, 21 lorsqu'il se réfugiera dans les fentes des rochers et dans les fissures de la roche,

Sous le coup de la terreur qu'inspirera Yahvé
et pour se soustraire à l'éclat de sa majesté,
quand il se lèvera pour épouvanter la terre[f].
22 Cessez de vous confier en l'homme,
qui n'a qu'un souffle dans les narines :
de quelle valeur peut-il être[g]?

« quand — terre » G cf. v. 19 et 21. Manque en H. 12. « s'élève ». G aj. : et [ce qui est] haut (à substituer peut-être à « pour l'abaisser. ») 18-19. « disparaîtront. 19 Réfugiez-vous » cf. v. 10 (lis. *yaḥălôphou bô'ou*). H : disparaîtra (*sic*). 19 Et ils se réfugieront. 20. « qu'il s'était faites » G[4] (lis. *'âśû*). H : qu'on lui avait faites. « aux rats » cf. *L* (lis. *laḥăpharpârôt*). H : pour creuser des trous (?).

a. Les contemporains d'Ésaïe attendaient le « jour de Yahvé », c'est-à-dire un jour où le Dieu d'Israël apparaîtrait au milieu des épouvantes, — tempêtes, ténèbres, sang et feu — et exterminerait ses adversaires, par où ils entendaient les ennemis de son peuple. Ésaïe, comme Amos (5, 18-20), annonce que Yahvé, en ce jour-là, sévira contre sa propre nation; car il abaissera tous les humains orgueilleux. *b*. Les remparts escarpés et les hautes tours étaient particulièrement nombreux en Juda depuis les grands travaux d'Ouzziyya et de Yotam (2 Chron. 26, 9-10; 27, 4). *c*. On appelait ainsi, non seulement les vaisseaux qui allaient effectivement jusqu'à Tarsis (Tartessus) en Espagne, mais tous les bâtiments long-courriers. Les entreprises maritimes sur la mer Rouge et le commerce d'Élat, port du golfe élanitique, tenaient une grande place dans la politique judaïte au début du VIII[e] siècle (2 Rois 14, 22; 16, 6). *d*. Mot de signification incertaine. *e*. Litt. : *aux creuseurs de trous*. Selon d'autres, les taupes. *f*. Les v. 20 et 21, dont le premier est en prose, paraissent être une glose commentant les v. 18 et 19. *g*. Le v. 22 manque en G. On y voit souvent une note marginale. Cependant il est bien dans la manière d'Ésaïe et exprime une des idées fondamentales du prophète.

Jérusalem livrée à l'anarchie
en punition de l'indignité de ses chefs.

3 1 Car voici que le Seigneur,
Yahvé, [Dieu] des armées,
Va ôter de Jérusalem et de Juda
[Tout ce qui pourrait servir d']appui et [de] soutien[a] :
Toute ressource[b] en pain
et toute ressource[b] en eau[c],
2 Le vaillant guerrier et l'homme d'armes[d],
le juge, le prophète,
le devin et l'ancien,
3 Le chef de cinquante,
le notable, le conseiller,
Celui qui est versé dans la magie
et celui qui s'entend aux incantations.
4 Pour chefs je leur donnerai des enfants
et des jouvenceaux[e] domineront sur eux.
5 Les gens se maltraiteront l'un l'autre;
le voisin [maltraitera] le voisin.
L'enfant insultera le vieillard
et l'homme de rien, celui qui est considéré.
6 Quand un homme saisira son frère [en disant] :
« Dans la maison de ton père tu as un manteau[f] :
Il faut que tu deviennes notre chef
et que tu prennes ces ruines sous ton pouvoir, »
7 L'autre, en ce jour-là, protestera :
« Je ne saurais bander [vos plaies];
Dans ma maison il n'y a ni pain ni manteau :
ne me faites pas chef du peuple. »
8 En effet, Jérusalem chancelle [déjà]
et Juda s'écroule[g],
Car leurs paroles et leurs actes sont dirigés contre Yahvé
et bravent les regards de sa majesté.
9 Leur partialité[h] témoigne contre eux;
ils font étalage de leurs péchés comme [les gens de] Sodome, au lieu de les cacher.
Malheur à eux!
Car ils préparent leur propre ruine.
10 Dites : « Heureux le juste,
car il se nourrira du fruit de ses œuvres.
11 Malheur au méchant! Le mal l'atteindra,
car il sera traité selon ce que ses mains ont fait[i]. »

3, 6. « ton père » (lis. *'âbîkâ*). H : son père. 11. « Le mal l'atteindra » lis. *kî raʿ lô*. H : Mal! — Texte incertain.

a. Les mots qui signifient « appui » et « soutien » désignant spécialement le bâton, on peut traduire aussi « va ôter... sceptre et bâton [de commandement] » c'est-à-dire celui qui tient un sceptre ou un bâton. Il s'agit en tout cas des hommes (chefs militaires, civils et religieux) qui formaient l'armature de l'État (v. 2-3). *b.* Litt. : *tout appui.* *c.* Ce vers (1b) est sans doute une glose : dans le contexte il n'est pas question de famine, mais d'anarchie. *d.* Les « vaillants » étaient les mercenaires formant l'armée permanente; par « hommes d'armes » il faut sans doute entendre le ban (voy. 2 Sam. 8, 16 (et note *d*); 10, 7 (et notes *j* et *k*); 16, 6; 20, 7; Néh. 3, 16). *e.* Litt. : *la jeunesse.* Selon d'autres : « l'arbitraire » ou « les mauvais traitements. » *f.* Posséder un manteau... dernier reste de richesse et signe de distinction sociale. *g.* L'anarchie que le prophète annonce pour l'avenir (v. 1-7) est, à ses yeux, l'effet et la continuation de la désagrégation morale et spirituelle de la nation qu'il constate dans le présent (v. 8-15). *h.* Selon d'autres : leur effronterie. Mais ce n'est pas le sens ordinaire de l'expression. *i.* Cet énoncé sentencieux du principe de la rémunération individuelle (v. 10, 11 et peut-être déjà 9b) est sans doute une interpolation : il interrompt le réquisitoire indigné du prophète.

12 Mon peuple..., des tyrans capricieux l'oppriment[a],
des exacteurs dominent sur lui.
O mon peuple, tes guides t'égarent,
ils minent la route où tu t'avances.
13 Yahvé se lève pour accuser,
il est debout pour faire le procès de son peuple[b].
14 Yahvé entre en jugement
avec les anciens et les magistrats de son peuple[c].
« C'est vous qui broutez la vigne[d];
vous avez dans vos maisons la dépouille du misérable.
15 De quel droit foulez-vous mon peuple
et écrasez-vous la face des misérables[e]? »

Yahvé châtiera l'orgueil des grandes dames de Sion[f].

16 Yahvé a dit :
A cause de l'orgueil
des filles de Sion[g],
Parce qu'elles vont le cou tendu
en lançant des œillades
Et qu'elles marchent à petits pas
en faisant sonner les anneaux de leurs chevilles[h],
17 Le Seigneur couvrira de dartres
le crâne des filles de Sion;
Yahvé découvrira leur honte[i].
18 En ce jour-là, le Seigneur enlèvera
les anneaux luxueux,
les diadèmes[j] et les croissants,
19 Les pendants d'oreille, les bracelets et les voiles,
20 les tiares, les chaînettes d'entraves[k] et les ceintures,
Les boîtes à parfum et les amulettes,
21 les bagues et les anneaux du nez[l],
22 Les habits de fête, les châles,
les manteaux et les escarcelles[m],
23 Les étoffes diaphanes et le linge fin,
les turbans et les mantilles.

12. « des exacteurs (litt. : créanciers) » *G Aq Theod* (lis. *wenôšim*). H : des femmes. « minent ». G : embrouillent (*ballou*). 13. « de son peuple » *G S* (lis. *ʿammô*). H : des peuples. 15. *Ghex*. H aj. : oracle du Seigneur, Yahvé des armées. 17. « leur honte » lis. *pèrpathèn*. H a un mot de signification incertaine. 23. « étoffes diaphanes » G (lis. *haggelinim* d'après le bab. *gulinu*). H : miroirs (?). — Texte incertain.

a. On peut traduire aussi : « un enfant le gouverne ». Mais Ésaïe décrit ici les *crimes* des gouvernants actuels, non les *infortunes* du peuple de l'avenir, comme au v. 4. *b.* Cf. note *a* sur 2, 10. *c.* Les cadres de l'organisation patriarcale, où l'autorité appartenait aux « anciens » (cheikhs) des familles et des clans, subsistaient encore à côté de ceux du régime monarchique représenté par les « magistrats », c'est-à-dire par les fonctionnaires royaux. *d.* La vigne, c'est-à-dire le peuple, cf. 5, 1-7. *e.* Cette peinture de la corruption des hautes classes conviendrait bien au début du règne d'Aḥaz. On s'expliquerait qu'à cette époque le prophète paraisse attendre la ruine de Juda d'une décomposition intérieure plutôt que d'une invasion étrangère. *f.* Cf. Am. 4, 1-3. Cet oracle date probablement aussi du règne d'Aḥaz. Mais ici le prophète compte que la population de Jérusalem sera réduite en esclavage (v. 24). *g.* Sion était le quartier du palais. Par « filles de Sion » il faut entendre les femmes de la noblesse et de la cour. Zélées pour la vie mondaine et les modes étrangères, elles étaient en général opposées au parti des prophètes. *h.* Parure usitée en Orient chez les femmes riches. *i.* Allusion aux injures que les femmes auront à subir au moment de l'invasion de l'ennemi. *j.* Selon d'autres « les soleils »; il s'agirait de petits disques de métal suspendus au cou comme les croissants. *k.* Petites chaînes qui reliaient les anneaux de chevilles et empêchaient de faire de grands pas. *l.* Cf. Gen. 24, 22, 47. *m.* Selon d'autres « pantalons ».

24 Et alors,
Au lieu de parfums il y aura la pourriture,
au lieu de ceinture une corde,
Au lieu de cheveux frisés, une tête rasée,
au lieu d'un riche manteau, un sac ceint [autour des reins],
une marque au fer rouge au lieu de beauté[a].

Jérusalem sera peuplée de veuves[b].

25 Tes hommes[c] tomberont sous le glaive;
tes braves [succomberont] dans les combats.
26 Et les portes de la ville gémiront et seront dans le deuil[d];
vidée [de ses habitants, Jérusalem] restera assise par terre[e].

4

1 Sept femmes saisiront
un même homme en ce jour-là
En [lui] disant : « Nous mangerons notre propre pain;
nous nous couvrirons de nos propres vêtements[f];
Laisse-nous seulement porter ton nom,
fais cesser notre opprobre[g] ! »

Le bonheur de Sion, protégée et glorifiée par Yahvé[h].

2 En ce jour-là
ce que Yahvé fera germer
sera l'ornement et la gloire,
Et le fruit de la terre
sera l'orgueil et la parure
des réchappés d'Israël[i].
3 Ceux qui resteront de Sion
et ceux qui survivront à Jérusalem
Seront appelés saints[j],
tous ceux qui seront inscrits pour la vie[k] à Jérusalem.
4 Quand le Seigneur aura lavé
la souillure de la fille de Sion[l]
Et nettoyé Jérusalem du sang qui y a été répandu,
au vent du jugement et au vent de la destruction,

4, 4. « de la fille » lis. *bat*. H : des filles. G : des fils et des filles.

a. Les dames de Sion seront emmenées en captivité. La corde, la tête rasée, le sac et la marque au fer rouge sont des allusions aux traitements qu'on faisait subir aux prisonniers de guerre et aux esclaves. *b*. Ce morceau est sans doute indépendant du précédent. Les femmes dont le prophète parle ici ne seront pas emmenées captives, mais resteront à Jérusalem et disposeront de certaines ressources (4, 1); mais elles seront veuves, la population masculine ayant péri presque tout entière dans les combats. *c*. Le prophète s'adresse à Jérusalem personnifiée. *d*. C'est devant les portes de la ville qu'étaient les places publiques, où les hommes avaient l'habitude de s'assembler. Maintenant elles sont désertes. *e*. Sur ce geste de deuil, cf. Jug. 20, 26 et la note; Job 2, 13; Esdr. 9, 3.

f. Renonçant aux droits qui étaient ceux de la femme mariée, nous assurerons nous-mêmes notre nourriture et notre habillement. *g*. Sur la condition humiliée faite à la veuve dans la société israélite, voy. note *e* sur 1, 17. *h*. Il n'est pas sûr que ce morceau soit d'Ésaïe; les espérances qui y sont formulées sont, en tout cas, celles qui avaient cours parmi les Juifs après le retour de l'exil. *i*. L'Israël de l'avenir mettra sa gloire, non dans la force des armes et dans les œuvres d'une civilisation profane, mais dans les produits que Yahvé fera germer du sol. Le salut messianique sera une restauration de la nature. La Palestine deviendra fertile comme une oasis; cf. 30, 23-25; 32, 15-20; 55, 13; Éz. 34, 26-30; 47, 1-12; Joël 3 [H : 4], 18 etc.

j. Le peuple ne disparaîtra pas complètement dans la tourmente : les coupables seuls seront anéantis par « le vent du jugement » (v. 4). Un reste subsistera et deviendra la nation sainte, c'est-à-dire sans doute l'élite sacrée servant de prêtres à l'humanité (cf. Ex. 19, 6; És. 61, 6; 62, 12; Zach. 14, 20-21). *k*. C'est-à-dire ceux dont les noms seront maintenus sur la liste des vivants que tient Yahvé (Ps. 69, 29; 87, 6; Ex. 32, 32), donc ceux que Dieu a décidé de faire survivre à la catastrophe (cf. Éz. 9, 4); si l'auteur pensait à ceux à qui Dieu destine une vie *éternelle*, nous aurions ici un indice de date très récente (cf. Dan. 12, 1; Hén. 47, 3; Lc 10, 20; Phil. 4, 3; Hébr. 12, 23; etc.). — Sur les livres tenus dans les cieux, cf. note sur Ps. 139, 16 et note *f* sur Dan. 12, 1.

l. Le texte massorétique donne : « des filles de Sion »; ce serait une allusion à 3, 16-24. Mais le parallélisme avec « Jérusalem » dans le vers suivant demande plutôt qu'il soit ici question de la population tout entière de la capitale (cf. la leçon G); et c'est ce qu'on entendait par « la fille de Sion ».

5 Yahvé viendra et reposera
sur toute l'étendue de la montagne de Sion et sur ceux qui s'y assembleront,
[Comme] une nuée pendant le jour et [comme] une fumée,
[comme] l'éclat d'un feu flamboyant pendant la nuit[a].
Car au-dessus de tout[e la montagne] la gloire de Yahvé
6 sera [comme] un dais et une tente,
Pour donner de l'ombre, pendant le jour contre la chaleur,
pour servir de refuge et d'abri contre l'orage et la pluie.

La parabole de la vigne[b].

5

1 Je veux chanter pour mon ami
un chant d'amour sur sa vigne[c].
Mon ami avait une vigne
sur un coteau fertile[d].
2 Il en défonça le sol et en ôta les pierres;
il y planta un cépage de choix[e].
Au milieu il bâtit une tour;
il y creusa aussi une cuve[f].
Il comptait qu'elle produirait des raisins,
et elle produisit des verjus[g].
3 « Maintenant donc, habitants de Jérusalem
et vous, hommes de Juda,
Jugez, je vous prie, entre moi
et ma vigne.
4 Qu'y avait-il d'autre à faire pour ma vigne
et que je n'aie pas fait?
Pourquoi, quand je comptais lui voir produire des raisins,
n'a-t-elle produit que des verjus?
5 Eh bien, je vous apprendrai
ce que je vais faire à ma vigne :
Je vais en enlever la haie
et elle sera broutée,
En abattre le mur
et elle sera piétinée.
6 Je la ferai ravager;
elle ne sera plus ni taillée ni bêchée;
il n'y croîtra que des ronces et des épines,
Et je défendrai aux nuages
de laisser tomber sur elle de la pluie[h]. »

5. « viendra et reposera » G (lis. *oubâ' wehâyâ*). H : créera. 5-6. « Car — tente » lis. *kôl kebôd yahwè* et rattacher *houppâ* au v. 6. H : Car sur toute gloire [il y a] un dais. [6] Et il y aura une tente... — Texte très incertain. 5, 1. « un chant d'amour » lis. *dôdîm*. H : le chant de mon bien aimé.

a. Yahvé sera présent au-dessus de Jérusalem; mais, comme au temps de l'exode, sa « gloire », c'est-à-dire la lumière qui émane de lui sera, pendant le jour, enveloppée dans un nuage ou dans une fumée; elle ne transparaîtra que la nuit dans une colonne de feu (Ex. 13, 21-22; etc.). Cf. Ps. 97, 2-3. *b*. Cette prophétie paraît dater du début de la carrière d'Ésaïe : le prophète annonce, de même que dans sa vision inaugurale (ch. 6) et comme Amos, la ruine totale de la nation. *c*. Dans les chants d'amour israélites la vigne était une image classique dont les poëtes se servaient pour dépeindre la bien aimée (cf. Cant. 1, 5-6, 14; 8, 11-12 et les notes). Pour se faire mieux écouter de la foule auprès de laquelle ces sortes de poëmes avaient tant de succès (Éz. 33, 32), Ésaïe, accoutré peut-être en chanteur populaire, annonce d'abord qu'il va lui aussi traiter le thème traditionnel. Ce n'est qu'ensuite qu'il en tire une parabole d'une cinglante sévérité. *d*. Litt. : *dans une corne, un fils de la graisse*. *e*. En hébreu : « du *sôréq* », mot que le traducteur grec a simplement transcrit et qui désignait un cépage renommé, ainsi appelé à cause de la couleur rouge pourpre des grains.

f. La tour sur laquelle se postent les gardiens chargés d'écarter maraudeurs et oiseaux pillards (cf. Mt 21, 33) et la cuve du pressoir sont les accessoires nécessaires à tout vignoble palestinien. *g*. Des grains qui ne parviennent pas à maturité.

h. Cette dernière menace donnait déjà à entendre que le propriétaire de la vigne dont parlait le chanteur n'était pas un homme, mais un dieu. C'est ce que le prophète va préciser en révélant à ses auditeurs qu'il s'agit d'une parabole figurant les relations de Yahvé avec son peuple (v. 7).

7 La vigne de Yahvé, [Dieu] des armées,
c'est la maison d'Israël,
Et les gens de Juda
sont la plantation qu'il chérissait.
Il en attendait de la droiture,
et ce n'est que sang versé,
De la justice,
et ce ne sont que cris de détresse[a].

Sept malédictions contre l'aristocratie de Juda[b].

8 Malheur à vous qui ajoutez[c] maison à maison
et qui joignez champ à champ[d],
Jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'espace
et que vous soyez les seuls habitants du pays[e]!
9 Ce serment, en effet, a été prononcé à mes oreilles
par Yahvé, [Dieu] des armées :
« Quantité de maisons, je le jure,
seront dévastées[f];
De grandes et belles [demeures]
resteront inhabitées.
10 Car dix arpents de vigne
ne produiront qu'un bat;
Un ḥômer de semence
ne donnera qu'un épha[g]. »

11 Malheur à ceux qui dès le matin
courent après les boissons enivrantes[h],
Qui s'attardent le soir
échauffés par le vin!
12 La cithare et la harpe[i],
le tambourin, la flûte
et le vin, voilà à quoi ils pensent.
Et pour l'œuvre de Yahvé ils n'ont pas un regard;
ils ne voient pas ce que ses mains accomplissent[j].
13 C'est pourquoi mon peuple sera emmené en exil
sans s'être douté de rien[k].

9. « Ce — par (litt. : Car a juré à mes oreilles) » d'après *G* (aj. en tête *kî nisba'*). H : A mes oreilles. G : Car a été entendu (= hébr. *nišma'*) à mes oreilles. 12. « à quoi ils pensent » d'après 12b (lis. *maḥšebôtêhèm*). H : leurs festins. — Texte incertain.

a. En hébreu les mots pour « droiture » (*michpâṭ*) et pour « sang versé » (*mispâḥ*), pour « justice » (*cedâqâ*) et pour « cris de détresse » (*ce'âqâ*) sont opposés en une sorte de jeu de mots impossible à rendre en français. *b.* Il est difficile de préciser l'époque où Ésaïe prononça ces malédictions; car les accusations formulées ici sont celles que le prophète a lancées, à travers toute sa carrière, sous Ézéchias comme sous Aḥaz, contre la classe dirigeante de Juda. Les diverses invectives réunies ici sont, du reste, peut-être de dates différentes; car le châtiment annoncé n'est pas partout le même : c'est tantôt l'échec des récoltes (v. 9-10), tantôt l'exil (13a) et la destruction de la capitale (17). *c.* Litt. : *à ceux qui ajoutent*... *d.* Les progrès de la civilisation entraînaient l'accaparement foncier. L'ancienne société patriarcale, composée de petits propriétaires, disparaissait; il y avait des riches très riches et des pauvres sans terre (cf. Mi. 2, 1-2). — On remarque que la richesse était à peu près exclusivement immobilière. Israël, en ce temps, n'était pas une nation commerçante. *e.* Du moins les seuls qui comptent : dans les sociétés antiques, le droit de cité était lié à la possession de la terre. Celui qui a été obligé par la misère de vendre son champ n'a plus de part en Israël. C'est un déraciné. Il ne lui reste plus qu'à vivre dans la clientèle d'un voisin riche. *f.* Litt. : *Si quantité de maisons ne deviennent pas dévastation*, sous-entendu : Que tel malheur m'arrive! *g.* Un arpent est ce qu'un bœuf peut labourer en un jour. Le *bat*, mesure employée pour les liquides, valait 36 litres, 4, comme l'*épha*, réservé aux matières sèches. L'épha était la dixième partie du *ḥômer*. *h.* Cf. Eccl. 10, 16-17; Act. 2, 15.
i. Tel est le sens probable des mots *kinnôr* et *nébel*; voy. note *f* sur Ps. 33, 2. *j.* Il s'agit des bouleversements politiques entraînés en Asie par les conquêtes des Assyriens, en qui Ésaïe, comme Amos, reconnaît les exécuteurs des châtiments divins. *k.* Tout ce morceau (v. 11-13a) rappelle de très près Am. 6, 4-7.

Les grands seront rongés par la faim;
la foule sera desséchée par la soif.

. . . .

14 C'est pourquoi le Cheôl ouvrira sa gueule toute grande;
il élargira sa bouche sans mesure[a]
Et seront engloutis la splendeur [de Sion][b] et sa foule bruyante,
son tumulte et quiconque s'y livre à la joie.
15 Les mortels seront abaissés
et l'homme sera humilié;
les yeux hautains devront se baisser.
16 Yahvé, [Dieu] des armées, se montrera grand dans le jugement;
le Dieu saint manifestera sa sainteté en faisant justice[c].
17 Des agneaux [y] paîtront comme dans leur pâturage
et des bêtes à l'engrais, des chevreaux, [en] brouteront les ruines[d].

18 Malheur à ceux qui tirent le châtiment
avec les cordes de l'impiété
et la peine du péché comme avec les traits d'un chariot[e],
19 A ceux qui disent : « Qu'il se hâte,
qu'il fasse vite son œuvre, afin que nous en ayons le spectacle!
Qu'il mette enfin à exécution
le plan du Saint d'Israël, afin que nous le connaissions[f]! »

20 Malheur à ceux qui appellent le mal bien,
et le bien mal,
Qui changent les ténèbres en lumière
et la lumière en ténèbres,
Qui rendent doux ce qui est amer
et amer ce qui est doux[g]!

21 Malheur à ceux qui sont sages à leurs propres yeux
et intelligents à leur propre sens!

22 Malheur à ceux qui sont pleins de vaillance pour boire le vin
et de courage pour mêler les boissons enivrantes,
23 Qui, pour un présent, absolvent le coupable
et privent de son droit celui qui a le droit pour lui[h]!

24 C'est pourquoi, de même que le chaume est dévoré par la langue du feu
et que l'herbe sèche s'abîme dans la flamme,
Leur racine deviendra semblable au bois pourri
et leur fleur sera emportée comme de la poussière.
Car ils ont rejeté les instructions de Yahvé, [Dieu] des armées,
ils ont méprisé la parole du Saint d'Israël.

13. « rongés — faim » lis. *mezê* (cf. Deut. 32, 24). H : des hommes de faim. 15. Voy. 2, 9. 16. « se montrera » cf. 2, 11b (lis. *wegâbah*). H : se montra. 17b. lis. *woḥŏrâbôt* et d'après *G gedâyim* (ou peut-être *kârîm*, des agneaux). H : et des nomades se nourriront des ruines des gras. 23. « celui — lui » *H* G S L* (lis. *ṣaddiq*). H a le plur.

a. Le séjour souterrain où descendent tous les morts était souvent représenté comme un monstre à l'appétit insatiable. *b.* Le texte porte « sa splendeur » (la splendeur d'elle). Il s'agit évidemment d'une ville qui devait être nommée dans le début, qui ne nous a pas été conservé, de cette invective : à coup sûr Jérusalem. *c.* Les v. 15 et 16 interrompent la prophétie sur la ruine de Sion. Il faut y voir soit une interpolation, soit, au moins, un fragment transposé. Ils donnent une nouvelle variante du refrain qui scandait l'oracle du ch. 2, v. 6-22 (voy. 2, 9, 11 et 17). *d.* Comme à l'époque patriarcale, cf. 7, 21-25. *e.* C'est-à-dire qui hâtent la venue du châtiment par leur persistance dans l'impiété. *f.* Ésaïe eut toute sa vie à lutter contre des mondains sceptiques, qui se moquaient de ses prophéties de malheur (cf. 28, 9-13). *g.* Allusion soit aux erreurs de jugement des dirigeants de la politique de Juda, conseillers d'Aḥaz et d'Ézéchias (cf. v. 21), soit aux sentences iniques des juges (cf. 23). *h.* La justice était exercée, au temps d'Ésaïe, partie par les « anciens », chefs des familles et des clans, partie par les « magistrats » royaux. Le prophète les estimait aussi rapaces et vénaux les uns que les autres (3, 2, 14-15).

La manifestation suprême de la colère de Yahvé contre son peuple[a].

. . . .

25 A cause de cela la colère de Yahvé s'est enflammée contre son peuple;
il a levé la main sur lui et l'a frappé :
Les montagnes ont été ébranlées
et leurs cadavres [gisent]
comme des ordures dans les rues[b].
Malgré tout, sa colère n'est pas assouvie
et sa main est toujours levée.

26 Il dresse une bannière pour [appeler] une nation lointaine,
il la siffle[c] [pour qu'elle vienne] du bout de la terre;
Et la voilà qui arrive prompte, agile.
27 Dans ce peuple personne ne traîne ni ne trébuche,
personne ne sommeille ni ne dort.
Nul n'a la ceinture de ses reins dénouée
ou la courroie de ses sandales rompue.
28 Ses flèches sont aiguisées
et tous ses arcs tendus.
Les sabots de ses chevaux sont [durs] comme le silex
et les roues de ses chars ressemblent à l'ouragan.
29 Il a un rugissement semblable à celui de la lionne;
il rugit comme les jeunes lions[d].
Il gronde et saisit sa proie;
il l'emporte et personne ne la lui arrache[e].

30 Un grondement retentira contre ce peuple[f]
en ce jour-là,
semblable au grondement de la mer.
On regardera la terre
et ce ne seront que ténèbres et angoisse;
la lumière deviendra ténèbres sous les sombres nuées[g].

26. « une nation lointaine » lis. *legôy mimmèrḥâq* (cf. Jér. 5, 15). H : les nations de loin (ou : qui sont au loin). — Mais la suite demande un singulier. 28. « sont [durs] comme » suppr. *nèḥšâbou* (en excès dans les vers). H : sont considérés comme. 30. « et angoisse — ténèbres » lis. *we'ôr* et rattacher ce mot à ce qui suit. H : angoisse et lumière! Ténèbres... — Texte incertain. « sous—nuées » lis. *ba'ărîphîm*. H : sous ses sombres nuées (d'elle). — Texte très incertain.

a. Ce morceau faisait partie d'un ample développement (9, 7-10, 4) formé de strophes se terminant chacune par un même refrain : « Malgré tout, sa colère n'est pas assouvie, etc... (9, 11, 16, 20; 10, 4) : ce refrain se retrouve ici (5, 25). Dans ce développement, comme Amos dans 4, 6-12, Ésaïe énumérait d'abord les châtiments exercés par Yahvé (9, 7-10, 4 et 5, 25) et qui s'étaient montrés inopérants et terminait en annonçant l'écrasement final (5, 26-29). *b.* Cette peinture rappelle la description classique du « jour de Yahvé » : Yahvé apparaît dans le tremblement de terre (cf. 13, 13; 24, 19-20). Aussi a-t-on souvent entendu ce v. 25 comme se rapportant déjà à l'avenir. Certains le considèrent comme une transition ajoutée par un rédacteur entre les censures qui le précèdent actuellement (5, 1-24) et les menaces qui suivent (26 ss.), mais le fait que le v. 25 est accompagné du refrain suggère plutôt qu'il y est question d'une manifestation de la colère de Yahvé appartenant encore au passé : il pourrait s'agir du grand tremblement de terre du temps du roi Ouzziyya (Am. 1, 1; Zach. 14, 5).
c. Comme on siffle pour faire venir les abeilles (7, 18).
d. Il ne s'agit pas de lionceaux, mais de bêtes déjà adultes, capables de chasser. *e.* Certains traits de la peinture faite ici de l'envahisseur ont une couleur apocalyptique : il ne sommeille ni ne dort; c'est un peuple venu du bout de la terre (cf. l'ennemi qui vient du nord, dans Jér. 1, 15; 4, 5-31; 5, 15-18; 6, 22-26, Gog et Magog dans Éz. 38-39). Mais, étant donné que cet oracle a sûrement été prononcé après 740, c'est-à-dire après le commencement des conquêtes de Tiglat Pilèser III (745-727), il est certain qu'Ésaïe identifie le peuple instrument de la vengeance divine avec les Assyriens.
f. Litt. : *contre lui*. Si ce peuple est celui d'Israël, ce v. s'accorde avec l'ensemble du développement, qui est une menace terrible contre le peuple de Yahvé (cf. Am. 5, 18-20). S'il s'agit du peuple envahisseur (v. 26-29), le v. 30 contient une menace contre l'oppresseur d'Israël et constitue une interpolation ou a été, à tout le moins, transposé. *g.* Il était admis que le jour de Yahvé serait — pour les ennemis de Dieu — un jour de détresse, de sombres nuages et d'épaisses ténèbres (Am. 5, 18-20; Soph. 1, 14-15; Éz. 32, 7-8; Joël 3, 15).

Vocation d'Ésaïe[a].

6 1 L'année de la mort du roi Ouzziyyahou[b], je vis le Seigneur assis sur un trône très élevé et les pans de son vêtement remplissaient le sanctuaire[c]. 2 Des séraphins se tenaient debout auprès de lui[d]. Ils avaient chacun six ailes, deux dont ils se couvraient la face[e], deux dont ils se couvraient les pieds et deux dont ils se servaient pour voler. 3 Et, se répondant l'un à l'autre, ils criaient :

Saint, saint, saint, est Yahvé, [Dieu] des armées[f] :
toute la terre est pleine de sa gloire.

4 A la voix de ceux qui criaient [ainsi], les seuils tremblèrent jusqu'en leurs fondements[g], et le temple se remplit de fumée. 5 Je dis :

Malheur à moi! je suis perdu!
car je suis un homme aux lèvres impures,
Habitant au milieu d'un peuple aux lèvres impures,
et mes yeux ont vu le Roi, Yahvé, [Dieu] des armées[h]!

6 Alors un des séraphins vola vers moi, tenant à la main une pierre brûlante qu'il avait prise avec des pinces sur l'autel. 7 Il en toucha ma bouche et dit :

Vois, cette pierre a touché tes lèvres :
ton iniquité est enlevée,
ton péché est expié[i].

8 Puis j'entendis la voix du Seigneur qui disait :

« Qui enverrai-je?
Qui sera notre messager[j]? »

Je répondis : « Me voici, envoie-moi[k]. » 9 Il dit : « Va! et dis à ce peuple :

Écoutez et ne comprenez pas;
regardez et n'apercevez pas! —
10 Ferme[l] le cœur de ce peuple,
rends ses oreilles pesantes,
bouche ses yeux,

6, 4. « les — fondements (litt. : les fondements des seuils tremblèrent) ». G : le linteau fut soulevé.

a. La vision racontée ici est la première communication divine reçue par Ésaïe, celle qui lui a révélé sa mission de prophète. Le récit de cet événement aurait sa place normale en tête du livre (cf. Jér. 1, 2-10; Éz. 1-3). Il devait, du moins, ouvrir primitivement l'une des petites collections d'oracles (ch. 6-12) réunies ensuite dans le livre actuel. *b.* Vers 740 av. J.-C.
c. Ésaïe était sans doute dans le temple de Jérusalem sur le seuil (v. 4) du « lieu saint » lorsqu'il entra en extase et aperçut la gloire de Yahvé dans le lieu très saint. Il s'agit bien, dans la vision, du temple matériel de Jérusalem, non d'un sanctuaire céleste, car celui que voit le prophète est trop petit pour contenir autre chose que les pans du vêtement de Yahvé. La figure de Yahvé le dépasse infiniment. Cependant, pour Ésaïe, le sanctuaire de Sion est le lieu où Yahvé a établi sa demeure.
d. Le mot *saraph* (plur. *seraphim*) désignait primitivement des serpents ou dragons ailés qui, d'après une croyance commune aux Israélites, aux Égyptiens et aux Arabes, hantaient le désert entre Palestine et Égypte (cf. Nomb. 21, 4-9 et les notes; És. 14, 29; 30, 6). Mais la conception de ces êtres merveilleux avait évolué : les *seraphim* que contemple Ésaïe ont pris des traits humains : ils ont des mains, des pieds; ils parlent et font partie de la cour de Yahvé. Ils ont cependant conservé quelque chose de leurs origines animales : ils sont nus (puisque, selon l'euphémisme hébraïque, ils « se couvrent les pieds ») et ils ont des ailes (tandis que les anges n'en ont pas). — Des figures de divinités ayant trois paires d'ailes sont représentées sur divers monuments de l'Asie occidentale : ainsi à Tell Ḥalaf (Haute Mésopotamie) une déesse tenant dans ses mains des serpents, et, sur une monnaie de Byblos (Phénicie), le dieu Él-Kronos (cf. Philon de Byblos, dans Eus., II, 26).
e. Les êtres célestes eux-mêmes ne peuvent supporter l'éclat de la gloire de Yahvé. *f.* Yahvé est le Saint d'Israël : c'est là l'affirmation capitale de la théologie d'Ésaïe. Tout ce qui touche au culte est saint, c'est-à-dire intangible au profane; mais, appliqué à Dieu, le terme de « Saint » a un sens infiniment plus étendu. Yahvé est saint; cela signifie qu'il est glorieux (v. 3b), qu'il est majestueux, redoutable, qu'il est le Dieu par excellence, souverainement élevé au-dessus du monde, et aussi qu'il est juste, ne se laissant approcher par aucun de ceux dont les lèvres (c'est-à-dire les paroles et les pensées) sont impures.
g. Si Ésaïe mentionne spécialement le seuil du Temple, c'est peut-être parce que c'est là qu'il se tenait. *h.* Nul mortel ne peut voir Dieu et vivre (Ex. 33, 20). *i.* Le rite extrêmement répandu de la purification par le feu n'était pas inconnu dans le cérémonial juif (Nomb. 31, 21-23 et note *h*). *j.* Litt. : *Qui marchera pour nous?* Cf. Gen. 11, 7 et note *a*. *k.* La décision d'Ésaïe contraste avec la résistance que d'ordinaire les hommes appelés par Dieu opposent d'abord, conscients de leur faiblesse, à la vocation divine (Moïse, Gédéon, Saül, Jérémie), comme avec la passivité d'Ézéchiel. *l.* Litt. : *Engraisse*.

De peur qu'il ne voie de ses yeux,
qu'il n'entende de ses oreilles,
Que son cœur ne comprenne,
qu'il ne se convertisse et ne soit guéri[a]. »

[11] Et je dis : « Jusques à quand, Seigneur? » Il me répondit :

Jusqu'à ce que les villes soient dévastées
et sans habitants,
Que dans les maisons il n'y ait plus personne
et que la campagne ne soit plus qu'un désert.
[12] Yahvé en éloignera les hommes
et les terres abandonnées se multiplieront dans le pays.
[13] S'il y subsiste un dixième [des habitants],
[ce reste] sera à son tour voué à la destruction,
Comme [il en est pour] le térébinthe et le chêne
dont il subsiste une souche après qu'ils ont été abattus[b].
Sa souche est une semence sainte[c].

Appel à la foi adressé par Ésaïe à Aḥaz au temps de la guerre syro-éphraïmite[d].

7 [1] Au temps d'Aḥaz, fils de Yotam, fils d'Ouzziyyahou, roi de Juda, Recîn, roi d'Aram, monta, ainsi que Pèqaḥ, fils de Remalyahou, roi d'Israël, contre Jérusalem, pour l'assiéger; mais il ne put s'en emparer[e]. [2] On apporta cette nouvelle à la maison de David : « [Les troupes d']Aram ont pénétré en Èphraïm. » Alors le cœur de la famille royale et le cœur du peuple furent agités comme les arbres de la forêt sont agités par le vent. [3] Yahvé dit à Ésaïe : « Sors à la rencontre d'Aḥaz, toi et Chear-Yachoub, ton fils[f]; [va] au bout du canal de l'étang supérieur[g], sur la route du champ du Foulon[h]; [4] et tu lui diras :

Prends garde, reste calme, n'aie pas peur
et que ton courage ne mollisse pas

11. « ne soit plus qu'un désert (litt. : reste un désert) » *G* (lis. *tiššā'ēr*). H : soit dévastée [en] désert. **7**, 1. « il ne put ». G et 2 Rois 16, 5 : ils ne purent.

a. Yahvé endurcit les hommes dans le péché pour mieux faire éclater la justice du châtiment qui les frappera (cf. Ex. 10, 1, 20; 1 Sam. 2, 25; 2 Sam. 24, 1 et les notes). *b*. La souche à son tour est extirpée et brûlée. Ésaïe, au début de son ministère, annonçait, comme Amos, la destruction radicale de la nation. *c*. Cette phrase, que ne lisait pas encore le traducteur grec, est une glose tardive, destinée à atténuer la rigueur des menaces d'Ésaïe et à rappeler une espérance à laquelle le prophète fera bientôt une large place : « un reste sera sauvé ». *d*. Cet oracle, comme tous ceux qui forment les ch. 7-8, a été prononcé au temps de la guerre que Juda eut à soutenir contre les Araméens ou Syriens et les Israélites ou Èphraïmites (735-734). *e*. Ce v., tiré à peu près textuellement du livre des Rois (2 Rois 16, 5), a été inséré ici par un rédacteur pour rappeler les circonstances qui provoquèrent l'intervention d'Ésaïe. Recîn, roi de Damas, obligé depuis 738 de payer tribut à Tiglat Pilèser III, roi d'Assyrie, organisa une ligue des peuples de Syrie contre le conquérant. Le nouveau roi d'Israël, Pèqaḥ, se joignit à la coalition. Juda refusa sans doute; et c'est probablement pour le contraindre à y entrer que Recîn, allié à Pèqaḥ, tenta de s'emparer de Jérusalem. La scène qui suit (v. 2 ss.) se passe, du reste, avant l'invasion, alors que les Araméens massaient seulement leurs troupes en Èphraïm (v. 2). *f*. Le nom de cet enfant signifiait : « un reste reviendra [à Yahvé] ». En le choisissant, Ésaïe avait voulu faire au peuple une révélation (cf. 8, 3, 18; Os. 1, 4-9). Il avait acquis la certitude que la destruction de la nation ne serait pas totale (cf. ch. 6) : un reste infime subsistera, mais un reste converti. *g*. Le roi se trouvait là, sans nul doute, afin de surveiller les travaux exécutés hâtivement pour assurer l'approvisionnement en eau de la capitale en vue du siège qui menaçait. On a émis des hypothèses très variées sur l'emplacement de « l'étang supérieur », mentionné aussi És. 36, 2; 2 Rois 18, 17. Il est probable qu'il était alimenté par l'unique source dont disposât Jérusalem au VIIIe siècle, Èn Guiḥôn (auj. Fontaine de la Vierge), qui jaillit un peu en dehors des remparts, dans la vallée du Cédron. Cette source se déversait anciennement dans deux étangs situés à l'intérieur de la ville, celui qui se trouve à l'extrémité S. O. du Tyropéon, auj. Birket el-Ḥamra (l'étang rouge), et la piscine dite auj. « de Siloé » un peu au N. N. O. du précédent. Le premier de ces réservoirs était relié à la source par un canal creusé à flanc de coteau le long de la vallée du Cédron, le second par un aqueduc souterrain. Comme ce deuxième émissaire, ainsi que la « piscine de Siloé », n'a été creusé que sous Ézéchias, fils d'Aḥaz (2 Rois 20, 20; 2 Chron. 32, 30; Sir. 48, 17), le « canal de l'étang supérieur » auprès duquel Ésaïe rencontra Aḥaz doit être celui qui alimentait le Birket el-Ḥamra. Cet étang a pu fort bien être qualifié (depuis Ézéchias) de « supérieur », car il est à un niveau plus élevé d'environ 4 mètres que la piscine de Siloé. Le canal conduisant à « l'étang rouge » avait grand besoin d'être protégé en cas de siège; car il courait en majeure partie en dehors de la ville et, par endroits, à ciel ouvert. Voy. Ad. Lods, « *L'étang supérieur » et l'approvisionnement en eau de la Jérusalem antique*, Actes du 5e congrès intern. d'Archéologie, Alger, 1933. *h*. Ce champ pouvait se trouver au voisinage d'Èn Roguèl, la « source du Foulon », auj. « Puits de Job ».

A cause des deux bouts de tisons
fumants que voilà,
à cause de l'ardente colère de Recîn et d'Aram et du fils de Remalyahou[a],
[5] Parce qu'Aram a résolu ta perte,
Èphraïm[b], ainsi que le fils de Remalyahou, en disant :
[6] « Marchons contre Juda; nous l'accablerons,
nous nous en emparerons
Et nous y établirons un roi,
le fils de Tabeél[c]. »
[7] Voici ce que dit le Seigneur Yahvé :
« Cela ne se réalisera pas; cela ne sera pas.
[8] Car la tête d'Aram, c'est Damas
Et la tête de Damas, c'est Recîn.
Encore soixante-cinq ans et Èphraïm, écrasé, cessera d'être un peuple[d];
[9] Et la tête d'Èphraïm, c'est Samarie
et la tête de Samarie, c'est le fils de Remalyahou[e].
Si vous ne croyez pas,
vous ne subsisterez pas[f]. »

Ésaïe donne un signe à Aḥaz et lui annonce de terribles calamités.

[10] Yahvé dit encore à Ésaïe : « Dis à Aḥaz : Demande que Yahvé ton Dieu t'accorde un signe[g] venant soit des profondeurs du Cheól, soit des hauteurs du ciel. » [12] Aḥaz répondit : « Je n'en demanderai pas : je ne veux pas mettre Yahvé à l'épreuve[h]. » [13] Alors Ésaïe dit : « Écoutez, maison de David! N'est-ce pas assez pour vous de lasser la patience des hommes[i] que vous lassiez aussi celle de mon Dieu? [14] Eh bien, le Seigneur va vous donner lui-même un signe[j] : voici que la jeune femme[k] est enceinte : elle mettra au monde un fils et elle lui donnera le nom d'Emmanuel. [15] Il sera nourri de crème et de miel au temps où il saura rejeter ce qui est mauvais et choisir ce qui est bon. [16] Car avant que cet enfant sache rejeter ce qui est mauvais et choisir ce qui est bon, le pays dont tu redoutes les deux rois deviendra une solitude[l]. [17] [Mais]

6. « l'accablerons » lis. *neṣîqènnâ*. H : l'épouvanterons. 9. « Tabeél » G. H : Tabeal. 10. « à Ésaïe : Dis » aj. : *'èl yeša'yâhou dabbèr*. Manque en H par homéotéleute. 11. « venant — Cheól (litt. : va profond [jusqu'] au Cheól) » *Aq Sym Theod L* (lis. *še'ôlâ*). H : approfondis la demande.

a. Note explicative, exacte du reste, étrangère au texte primitif. *b*. Glose. *c*. Les coalisés voulaient établir à Jérusalem un prince araméen dévoué à leur ligue; peut-être le fils de Tabeél n'était-il autre que Recîn lui-même. *d*. Cette phrase, qui sépare indûment 8a de 9a, est évidemment une interpolation. L'événement visé est peut-être la répression d'une révolte de Samarie contre les Assyriens qui aurait éclaté vers 669 sous Asarhaddon (mort cette année-là) ou sous Assourbanipal et qui aurait amené ces souverains à installer dans le pays de nouveaux colons étrangers (Esdr. 4, 2, 10). *e*. L'idée est peut-être : la force du roi d'Aram et celle du roi d'Èphraïm ne sont pas des puissances tellement mystérieuses qu'il convienne de s'en laisser effrayer. *f*. Aḥaz, dans son affolement, ne voyait d'autre moyen de salut que d'appeler à son aide le roi d'Assyrie, en se faisant son vassal (2 Rois 16, 7-8). Ésaïe essaie de le dissuader de cette politique, qu'il considère comme un manque de foi en Yahvé : la protection du Dieu d'Israël suffit à son peuple; recourir à un prince étranger est une offense à Dieu, qui la vengera en abandonnant son peuple à la mort. Il y a en hébreu un jeu de mots intraduisible : « Si vous ne vous affermissez pas (sur Yahvé), vous ne serez pas affermis. » *g*. Cf. 38, 7-8; 2 Rois 20, 8-11. *h*. Le roi, décidé à recourir à l'alliance assyrienne, prétexte un scrupule religieux (cf. Ex. 17, 2, 7; Nomb. 14, 22; Deut. 6, 16; etc.) pour ne pas demander le signe offert. *i*. Sans doute avant tout celle du prophète lui-même. *j*. La réponse d'Ésaïe à l'incrédulité du roi comporte, comme il fallait s'y attendre, des promesses (l'échec de Recîn et de Pèqaḥ, v. 14-16), mais surtout des menaces terribles (« vous ne subsisterez pas »; — v. 17 ss.). *k*. La version grecque a traduit « la vierge » (d'où Mt 1, 22-23). Mais si le signe avait consisté en une naissance virginale, le prophète aurait employé le mot hébreu signifiant « vierge », *betoulâ*, et non *'almâ*, qui veut dire « une [femme] jeune ». *l*. Ainsi Ésaïe annonce que d'ici neuf mois la situation de Juda, sera déjà retournée à ce point qu'une jeune mère donnera à l'enfant qu'elle mettra au monde le nom d'*Immanou-él* « Dieu [est] avec nous! » (cf. 1 Sam. 4, 21-22); et deux ou trois ans plus tard, les deux royaumes d'Aram et d'Israël seront anéantis. De fait, le royaume d'Israël fut démembré en 734, Aram annexé à l'Assyrie en 732; le même sort atteindra Samarie en 722. — Il y a sans doute, en même temps, dans la promesse d'Ésaïe une allusion à une tradition sur un héros sauveur que la femme doit enfanter un jour (cf. Michée 5, 1-3). — Le v. 15, qui sépare les deux phrases étroitement unies v. 14 et 16, paraît être une addition ou avoir été transposé. La crème et le miel sont, d'après certains mythes grecs comme d'après le rituel babylonien, les aliments divins par excellence; ce sont aussi les seuls produits que donnera une terre ravagée par les armées étrangères et redevenue un désert (v. 22).

Yahvé fera venir sur toi, sur ton peuple et sur la maison de ton père des jours tels qu'il n'y en a pas eu de pareils depuis le temps où Éphraïm s'est séparé de Juda (le roi d'Assur[a]).

18 En ce jour-là
Yahvé sifflera pour appeler les mouches
Qui sont à l'embouchure des fleuves d'Égypte[b]
et les abeilles du pays d'Assur.
19 Elles viendront et se poseront toutes ensemble
dans les ravins escarpés
et dans les fentes des rochers,
Sur tous les buissons
et sur tous les pâturages.

20 En ce jour-là, le Seigneur rasera,
avec un rasoir loué au delà du fleuve,
(avec le roi d'Assur[a]),
La tête et les poils des jambes;
ce rasoir enlèvera aussi la barbe[c].

21 En ce jour-là, chacun entretiendra
une vache et deux têtes de petit bétail
22 Et l'on aura une telle abondance de lait
qu'on se nourrira de crème;
Car c'est de crème et de miel que se nourriront
tous ceux qui survivront dans le pays[d].

23 En ce jour-là, tout terrain où il y avait mille ceps de vigne valant mille sicles d'argent, sera abandonné aux ronces et aux épines[e]. 24 C'est armé de flèches et d'un arc qu'on y pénétrera; car le pays tout entier ne sera que ronces et épines. 25 On ne se rendra plus sur aucune des montagnes dont on retournait le sol à la bêche, par crainte des ronces et des épines[f]. On y lâchera les bœufs et elles seront foulées par le menu bétail.

Damas et Samarie vont être saccagées[g].

8 1 Yahvé me dit : « Prends une tablette de grande dimension, inscris dessus en caractères lisibles pour tous[h] : A Mahér-chalal-ḥach-baz[i]. — 2 Et procure-moi des témoins dignes de foi, Ouriyya le prêtre et Zacharie fils de Yebèrèkyahou[j]. »

3 Je m'approchai de la prophétesse[k]; elle conçut et mit au monde un fils. Et Yahvé me dit : « Appelle-le Mahér-chalal-ḥach-

8, 2. « procure-moi » G S T (lis. *weha'ida*). H : je me procurerai. L : je me procurai.

a. Glose, exacte du reste. *b.* C'est-à-dire des bras du Nil. Les mouches sont un symbole approprié des troupes de l'Égypte : les moucherons et les moustiques sont une des plaies de ce pays, surtout après l'inondation. *c.* Yahvé prendra à son service, pour exécuter ses châtiments, les armées de l'Égypte et celles de l'Assyrie : elles viendront se heurter dans le pays de Canaan et le dévasteront. La terre de Juda sera rasée — comme on rase la tête et la barbe d'un prisonnier de guerre : — rien n'y subsistera des villes ni des champs cultivés. *d.* Dans les campagnes revenues à l'état de brousse inculte, les rares survivants reprendront la vie pastorale des anciens âges et se nourriront du lait de leurs modestes troupeaux et du miel sauvage qu'on trouve dans le maquis. *e.* La culture de la vigne était la caractéristique et faisait l'orgueil de la civilisation cananéenne. *f.* Jusque sur des pentes fort escarpées, aujourd'hui désertes, on retrouve des restes de terrasses, de citernes et de tours qui prouvent qu'autrefois la zone cultivée était beaucoup plus étendue. *g.* Les deux révélations rapportées ici (v. 1-2 et 3-4) ont été reçues par Ésaïe dans les mêmes circonstances que celles du ch. 7; mais elles étaient destinées au peuple, non au roi seul. *h.* Litt. : *avec un burin d'homme*, c'est-à-dire peut-être avec les caractères, alors ordinairement usités en Israël, de l' « hébreu ancien », et non avec les signes cunéiformes — ceux des Babyloniens ou ceux des Phéniciens d'Ougarit (voy. tome I, p. XIII) — qu'on employait souvent pour écrire sur argile; cela indiquerait que la « tablette » (proprement : la surface « polie ») prise par le prophète était en cette matière. *i.* C'est-à-dire : « Prompt butin, proche pillage ». Cette formule énigmatique, dont l'explication sera donnée v. 4, piquera forcément la curiosité de tous ceux qui la liront. *j.* Ces témoins pourront attester que l'oracle a bien été inscrit avant sa réalisation. Seul le prêtre Ouriyya est connu par ailleurs; à en juger par son attitude ultérieure (2 Rois 16, 10-18), ce ne devait pas être un partisan d'Ésaïe : son témoignage sera d'autant moins contestable. *k.* Il s'agit de la femme du prophète.

baz[a]; 4 car avant que l'enfant sache dire : Mon père — et Ma mère, — on portera les richesses de Damas et le butin de Samarie devant le roi d'Assur[b]. »

Une invasion assyrienne débordera sur Juda.

5 Yahvé me parla et me dit :

6 Parce que ce peuple méprise
les eaux de Siloé qui coulent doucement[c]
Et [que son courage] a fondu devant Recin
et le fils de Remalyahou,
7 A cause de cela, le Seigneur,
va faire venir les eaux du fleuve[d],
ses grandes et fortes eaux
(le roi d'Assur et toute sa puissance).
Il montera partout hors de son lit,
il se répandra par dessus toutes ses berges.
8 Il se déversera sur Juda, il débordera, il inondera,
il arrivera jusqu'au cou.

Dieu est avec nous.

. . . .

De ses ailes déployées
il couvrira toute l'étendue du pays[e],
car Dieu est avec nous!
9 Apprenez-le, peuples, et soyez consternés!
prêtez toutes l'oreille, terres lointaines!
Vous pouvez ceindre vos armes : vous serez brisés;
vous pouvez ceindre vos armes : vous serez brisés.
10 Arrêtez un projet : il échouera;
parlez : vos paroles ne se réaliseront pas;
car Dieu est avec nous[f]!

Qui faut-il craindre?

11 ...Car Yahvé m'a dit, lorsque sa main m'a saisi[g] et qu'il m'a averti de ne pas suivre la voie où marche ce peuple : 12 « Ne dites pas : Conspiration! — toutes les fois que ce peuple dit : Conspiration[h]! — et ce qu'il craint, ne le craignez pas et n'en soyez point effrayés.

6. « Et — devant » lis. *oumâsôs liphné*. H : et se réjouir (c. à d. et qu'on se réjouit ?) de. — Texte très incertain. 7. « A cause » G S L (suppr. *we* [dittogr.]). H : Et à cause. 8. « du pays — nous » cf. v. *10* (lis. *'èrèṣ ki* au lieu de *'arṣekâ*). H : de ton pays, Emmanuel, 9. « Apprenez-le » G (lis. *de'ou*). H : Soyez mauvais (irrités ?).

a. Sur ces noms-oracles, cf. 7, 3 et note *f*. — Le prophète est tellement environné de la présence divine que tout dans son existence et dans celle des siens devient signe et présage (8, 18) : ses gestes, les événements de sa vie de famille (Os. 1-3), les noms de ses enfants. *b.* Voy. 7, 16 note *l*. *c.* Il s'agit du mince filet d'eau qui sort de la montagne du Temple, auj. Fontaine de la Vierge. Ésaïe prend cette source pour symbole de la puissance de Yahvé, qui a établi sa demeure en Sion. « Siloé », c'est-à-dire « envoyé, émissaire », était proprement le nom du canal servant de déversoir à la Fontaine de la Vierge; on désigna ainsi d'abord le canal à flanc de coteau menant à « l'étang rouge » (Néh. 3, 15), plus tard l'aqueduc souterrain aboutissant au réservoir appelé aujourd'hui « piscine de Siloé » (Jean 9, 7, 11). *d.* L'Euphrate, qui déborde chaque année par dessus ses rives. Ainsi que l'explique la glose qui suit, ce fleuve puissant symbolise ici le roi d'Assur. Juda a dédaigné Yahvé pour appeler à son aide un prince étranger : ce prétendu allié envahira et soumettra le pays. *e.* On rattache d'ordinaire cette phrase à ce qui précède : ce serait le roi d'Assur qui serait maintenant dépeint sous l'image d'un gigantesque oiseau [de proie] (cf. Jér. 49, 22; Os. 8, 1; Éz. 17, 1—12). Il vaut mieux sans doute joindre ce v. à ce qui suit et supposer une lacune entre 8a et 8b : c'est Yahvé qui protège Juda de ses ailes étendues (cf. Ruth 2, 12; Ps. 17, 8; 36, 8; 57, 2; 61, 5; 91, 4). *f.* Si les peuples auxquels est adressé ce défi sont les Araméens et les Israélites, cette apostrophe s'expliquerait bien dans la bouche d'Ésaïe en 734. Mais aurait-il qualifié ces voisins immédiats de Juda de « terres lointaines »? Il est plus probable qu'il s'agit des peuples formant l'armée assyrienne ou même des païens des extrémités de la terre, qui doivent un jour donner l'assaut à Jérusalem d'après Éz. 38-39; dans ce dernier cas, le morceau ne serait sans doute pas d'Ésaïe. *g.* Image de l'extase. *h.* La conspiration que redoute le peuple de Juda est soit la coalition des rois de Damas et de Samarie (cf. Néh. 4, 8 [H : 2]), soit une conjuration intérieure : la foule soupçonnait sans doute ceux qui s'opposaient à la politique assyrophile du roi d'être des traîtres, soudoyés par l'étranger; Ésaïe a pu ainsi, comme Amos (Am. 7, 10), être accusé d'être un conspirateur.

13 C'est Yahvé que vous devez tenir pour un conspirateur[a];
c'est lui que vous devez craindre; c'est lui qui doit vous inspirer l'effroi :
14 Il sera un obstacle,
une pierre où l'on achoppe,
Une roche sur laquelle on trébuche,
pour les deux maisons d'Israël,
Un piège et un filet
pour les habitants de Jérusalem.
15 Beaucoup trébucheront sur ces obstacles;
ils tomberont et seront brisés;
ils seront enlacés et pris au piège.

Le prophète garde la foi et l'espérance.

16 [Je vais] enfermer cette déclaration, sceller cette révélation dans [le cœur de] mes disciples[b]. 17 Et je mettrai ma confiance en Yahvé, qui cache sa face à la maison de Jacob et j'espérerai en lui.

18 Moi et les enfants que Yahvé m'a donnés, nous sommes en Israël des signes et des présages[c] de la part de Yahvé, [Dieu] des armées, qui habite sur la montagne de Sion.

19 Et si l'on vous dit :

« Consultez les esprits des morts et ceux qui connaissent [les choses cachées][d],
[les esprits] qui chuchotent et murmurent[e] :
Un peuple ne doit-il pas consulter ses dieux,
les morts en faveur des vivants[f] ? » . . .
20 . . . .[g]

Une immense détresse[h].

. . . Car il n'y a pas d'aurore pour lui.
21 Il errera dans le pays accablé et affamé.
Pressé par la faim, il s'irritera
et maudira son roi[i] et son Dieu.
Il tournera [ses regards] en haut,
22 puis il regardera vers la terre,
Et il ne verra que détresse, obscurité,
ténèbres angoissantes,
et il sera repoussé dans la nuit.
23 N'y a-t-il pas, en effet, ténèbres là où il y a angoisses[j] ?

13. « tenir pour un conspirateur » d'après v. 12 (lis. *taqšîrou*). H : tenir pour saint. — Avec cette leçon, il faudrait, au v. 12, les deux fois substituer *qôdêš* « chose sainte » à *qèšèr* « conspiration »; mais cette dernière leçon convient mieux aux circonstances où l'oracle a été prononcé. 14. « un obstacle » lis. *miqqâš*. H : un sanctuaire. « les habitants » *G Sym S T* (lis. *leyôšebé*). H : l'habitant. 16. « sceller » lis. *ḥatôm*. H : scelle. 23. « N'y a-t-il pas » lis. *hălô'*. H : Il n'y a pas. — Texte très incertain.

a. Car il veut la ruine de Juda (v. 14-15). *b*. Les disciples d'Ésaïe ne sont pas des « fils de prophètes », mais tous ceux qui ont ajouté *foi* à son message. Ils sont les dépositaires de la parole de Yahvé et les prémices du peuple « converti » de l'avenir. *c*. Voy. note *a* sur v. 3. *d*. Les croyances et les pratiques séculaires du culte des morts, surtout la nécromancie, reprenaient leur antique ascendant tout particulièrement dans les périodes de grande détresse, où la religion officielle semblait se montrer impuissante (cf. 1 Sam. 28, 6-20; 2 Rois 21, 6; Deut. 18, 11; Lév. 19, 31 et la note; 20, 6; És. 65, 4). *e*. Selon quantité de peuples (Babyloniens, Arabes, Grecs, Indiens d'Amérique, Néo-Zélandais, Zoulous, Esquimaux, etc.) les revenants n'ont qu'une ombre de voix, semblable au gazouillement des oiseaux ou au sifflement des chauves-souris (cf. És. 29, 4). *f*. Les esprits des morts étaient tenus pour des êtres surnaturels, des *èlohim* (1 Sam. 28, 13); ceux des ancêtres devaient dès lors passer pour « les dieux » par excellence de leur descendance. *g*. Ce v., fort obscur, a été traduit de manières très différentes, par exemple : « ..... pour [obtenir] une déclaration et une révélation ? N'est-ce pas ainsi qu'ils parlent ? » ou bien : « A la révélation et à la déclaration [de Dieu]! (c'est-à-dire : [Qu'on s'en tienne] à la Loi et à la charte ! — S'ils ne parlent pas ainsi, certainement il n'y aura pas pour lui (il faudrait : pour eux) d'aurore; » ou encore : « A la révélation et à la déclaration [de Dieu]! S'ils ne parlent pas ainsi [sous-entendu : malheur à eux]! » *h*. Fragment d'une description des calamités qui atteindront le peuple, peut-être au « jour de Yahvé » (cf. Am. 5, 18-20; 8, 9-14). *i*. Le roi était tenu pour responsable de la prospérité ou de l'échec des récoltes (cf. 2 Rois 6, 26-27; Ps. 72, 16); c'était une conséquence des pouvoirs surnaturels qu'on reconnaissait généralement aux chefs dans l'ancien Orient. *j*. Probablement glose sur 22[c].

Restauration glorieuse de la Galilée et de la Transjordanie[a].

Ad Au temps jadis il a humilié la contrée de Zabulon et la contrée de Nephtali; mais dans les temps à venir il glorifiera la route de la mer[b], [qui traverse le pays] au delà du Jourdain [et] le district des nations[c].

L'aurore du règne du Messie.

9

1 Le peuple qui marchait dans l'obscurité
a vu une grande lumière.
Sur ceux qui habitaient un pays [couvert] de ténèbres[d]
une lumière a resplendi.
2 Tu suscites une immense allégresse,
tu fais naître une grande joie.
Ils se réjouissent devant toi
comme on se réjouit lors de la moisson,
Comme on est dans l'allégresse au partage du butin.

3 Car le joug dont le peuple était chargé,
le bâton qui frappait ses épaules,
La verge de son oppresseur,
tu les brises, comme [tu le fis] dans la journée de Madian[e].
4 Toute chaussure qu'on porte dans la mêlée,
tout manteau souillé de sang
Seront brûlés;
le feu les dévorera[f].

5 Car un enfant nous est né;
un fils nous a été donné.
La souveraineté a été posée sur son épaule
et on l'a appelé
Conseiller merveilleux, Guerrier divin[g],
Père à jamais, Prince de la paix[h].
6 Une souveraineté étendue
et une paix sans fin
Seront le partage du trône de David
et de sa royauté.

9, 2. « Tu — joie » d'après v. 2[b] (lis. *haggîlâ* au lieu de *haggôy lô'*). H[k] : Tu as augmenté la nation, tu n'as pas accrû la joie. H[q] : Tu... tu lui as accrû la joie. 4. « souillé de sang » lis. *megô'èlèt*. H : roulé dans le sang. 6. « Une — étendue » (*G*) (suppr. *lm* [dittogr.] et lis. *rabbâ*). H[q] : pour l'accroissement de la souveraineté (?).

a. Ces deux provinces furent, en 734, à la suite de la guerre syro-éphraïmite, enlevées à Israël et annexées à l'empire assyrien par Tiglat Pilèser III (2 Rois 15, 29). C'est sans doute là l'humiliation infligée à Zabulon et à Nephtali dont il est parlé au début de l'oracle. Dans ce cas la présente prédiction ne peut guère être d'Ésaïe; car pour lui cette humiliation appartenait non « au temps jadis », mais à son propre temps. *b*. On appelait ainsi, encore au moyen âge, la grande voie commerciale menant de Damas à la Méditerranée à travers une partie de la Transjordanie et la Galilée. Selon d'autres « la mer » serait le lac de Génézareth. *c*. Le territoire de Nephtali, ayant une population très mélangée, était appelé « le *gâlîl* (district) des nations (ou des païens) », ou par abréviation « le *gâlîl* » (Jos. 20, 7; 21, 32; 1 Rois 9, 11; 2 Rois 15, 29), d'où le nom grec de Galilée (1 Macc. 5, 15) donné à toute la région au N. de la plaine de Jizréel. *d*. On traduit d'ordinaire « le pays de l'ombre de la mort », mais voy. note sur Ps. 23, 4. — Les ténèbres sont ici le symbole de l'oppression qu'endure le peuple comme le montre le v. 3. *e*. Allusion à la victoire remportée par Gédéon sur les Madianites (Jug. 7-8). Cf. 10, 26; 28, 21. *f*. Les derniers oppresseurs du peuple ayant été vaincus, on pourra détruire toutes les armes et toutes les pièces d'équipement. Les soldats assyriens portaient de hautes chaussures lacées. *g*. Litt. : *merveille de conseiller, dieu de héros* (c'est-à-dire héros qui est un dieu. Cf. Gen. 16, 12 « un âne sauvage d'homme » pour « un homme qui sera un âne sauvage »). On pourrait traduire : « Merveille, Conseiller, Dieu, Vaillant ». Mais la suite montre que les mots doivent être groupés deux à deux. *h*. Le prophète salue à l'avance la naissance de l'enfant divin qui inaugurera un nouvel âge d'or. Il le dépeint comme un héros mythique, un être divin qui rétablira dans la gloire et la paix l'antique trône de David.

Il l'établira et l'affermira
par le droit et par la justice
dès maintenant et à jamais.
Le zèle[a] de Yahvé, [Dieu] des armées,
accomplira cette œuvre[b].

Les manifestations successives
de la colère de Yahvé contre Israël[c].

7 Le Seigneur lance une parole contre Jacob
et elle s'abat sur Israël.
8 Tout le peuple en connaîtra les effets,
Éphraïm et les habitants de Samarie[d].

. . . . . .[e] dans leur orgueil
et, dans l'arrogance de leur cœur, ils ont dit :
9 « Des briques sont tombées : nous bâtirons en pierre de taille;
des sycomores ont été abattus : nous planterons des cèdres à leur place[f]. »
10 Alors Yahvé a dressé contre Éphraïm son ennemi,
il a excité ses adversaires,
11 Aram à l'orient et les Philistins à l'occident[g] :
ils ont dévoré Israël à pleine bouche.
Malgré tout, sa colère n'est pas assouvie
et sa main est toujours levée.

12 Or, le peuple n'est pas revenu vers celui qui le frappait,
il n'a pas cherché Yahvé, [Dieu] des armées.
13 Alors il a retranché à Israël la tête et la queue,
la palme et le jonc[h] en un seul jour.
14 La tête, c'est l'ancien et le notable; la queue, c'est le prophète qui donne des oracles mensongers[i].
15 Ceux qui conduisaient ce peuple l'ont égaré
et ceux qui étaient conduits sont allés à la ruine.
16 Voilà pourquoi le Seigneur n'a pas épargné les jeunes hommes de ce peuple
et n'a pas eu pitié de ses orphelins et de ses veuves[j].

10. « son ennemi » lis. *ṣârô* et suppr. *reṣîn*, ancienne glose explicative. H : les ennemis de Reçîn. G : les ennemis de la montagne de Sion. 12. « celui — frappait » lis. *makkêhou* ou *hammakkè*. H a mélangé les deux leçons. 16. « n'a pas épargné les » lis. *yiphsaḥ* H : ne s'est pas réjoui des.

a. Ou la jalousie. Yahvé est un Dieu jaloux, jaloux de son honneur qui est confondu ici avec celui de son peuple. *b*. Cette peinture de l'avènement du Messie (v. 1-6) est-elle d'Ésaïe lui-même? Les avis sont très partagés. Il est indubitable que le prophète, à certains moments au moins de sa carrière, a espéré, après une destruction presque complète de Juda, une restauration de l'État et de sa capitale (ainsi 1, 26). Mais on peut se demander s'il a nourri, pour le royaume rétabli et pour son chef, les espérances de domination politique universelle qu'exprime notre morceau, adoptant ainsi une croyance qui devait être répandue dans les masses populaires en Juda comme en Israël (cf. Am. 5, 18-20). *c*. Ce morceau est la première partie d'un développement dont quelques éléments, notamment la strophe finale, ont déjà été donnés 5, 25 et 26-29. La disjonction s'expliquerait assez bien si ce développement figurait dans les deux collections d'oracles 2-5 et 6-12 : lors de leur fusion, on aurait, de part et d'autre, laissé tomber des sections entières du poème, pour ne pas faire double emploi. Sur l'idée générale de ce morceau voy. note *a* sur 5, 25. Sur sa date, voy. note *b* sur 9, 20. *d*. La parole, surtout celle d'un dieu, a, selon la pensée antique, l'efficacité d'un acte; aussi est-elle ici assimilée à un projectile lancé par Yahvé. Les v. 7 et 8 forment une introduction générale, annonçant la menace finale (5, 26-29), qui seule concerne l'avenir. Mais avant d'énoncer celle-ci, le prophète rappelle, dans une série de strophes, autant de calamités par lesquelles Yahvé a, dans un passé récent, manifesté sa colère, mais dont le peuple n'a tenu aucun compte. *e*. Le rythme indique qu'il y a ici une lacune. Il faut suppléer au moins quelque chose comme « Ils se sont vantés. » *f*. Le sycomore était en Palestine le plus commun des arbres fournissant du bois de construction; le cèdre en était le plus précieux (2 Chr. 9, 27). — Les chefs d'Éphraïm avouent la décadence qui a marqué le règne des débiles successeurs de Jéroboam II († vers 743), mais ils ne perdent pas pour autant leur jactance. *g*. Ces incursions ne sont pas attestées ailleurs; elles ont dû se produire avant qu'Aram fût devenu, en 735, l'allié d'Éphraïm. Sur l'hostilité des Philistins, cf. Am. 1, 6-8. *h*. Locutions proverbiales désignant les grands et les petits (19, 15; cf. Deut. 28, 13, 44). *i*. Glose explicative. *j*. La calamité visée dans cette strophe n'est pas précisée. S'agirait-il du tremblement de terre dont il est parlé dans le fragment 5, 25 et ce fragment avait-il sa place primitive à la fin de cette strophe?

Car le peuple tout entier est impie et méchant;
toutes les bouches tiennent des propos infâmes.
Malgré tout, sa colère n'est pas assouvie
et sa main est toujours levée.

17 Car l'iniquité brûle comme un feu
qui dévore ronces et épines,
Puis embrase la ramure de la forêt,
d'où s'élèvent en tourbillon des colonnes de fumée.
18 Par le courroux de Yahvé le pays a été frappé d'égarement
et les gens y sont devenus pareils à ceux qui se nourrissent de chair humaine
19 On taille à droite et l'on reste affamé :
on dévore à gauche et l'on n'est pas rassasié.
18c Le frère n'épargne pas son frère;
19c chacun dévore la chair de son voisin ;
20 Manassé dévore Éphraïm; Éphraïm dévore Manassé[a],
et tous deux s'unissent contre Juda[b].
Malgré tout, sa colère n'est pas assouvie
et sa main est toujours levée.

10

1 Malheur à ceux qui font des lois iniques,
aux scribes qui multiplient par écrit les [règles] oppressives,
2 Pour écarter les humbles du tribunal
et priver de leur droit les pauvres de mon peuple,
Pour faire des veuves leur proie
et dépouiller les orphelins[c]!
3 Que ferez-vous au jour du châtiment,
lors de la catastrophe qui fondra [sur vous] de loin?
Vers qui fuirez-vous pour trouver du secours
et où déposerez-vous vos richesses?
4 . . . .[d]
Ils tomberont parmi ceux qui sont mis à mort[e].
Malgré tout sa colère n'est pas assouvie
et sa main est encore levée.

18. « Yahvé » G. H : Yahvé des armées. « frappé d'égarement » lis. *nit'â*. H : consumé (?). « ceux — humaine » d'après v. 19 (lis. *kemô 'ôkelê 'îš*). H : pâture de feu. — Texte très incertain. 19c. « voisin » G A I (lis. *rê'ô*). H : bras.

a. Des guerres civiles accompagnées d'atrocités (2 Rois 15, 16) ensanglantèrent Israël depuis 743; les rivalités de tribus paraissent y avoir joué un rôle; Pèqaḥ s'appuyait sur Galaad (2 Rois 15, 25), dont Manassé faisait partie. *b*. La guerre syro-éphraïmite se préparait (cf. Os. 5, 10). Cependant il n'est pas fait allusion à l'alliance entre Israël et Aram; il est donc probable que celle-ci n'était pas encore conclue et que l'oracle d'Ésaïe a été prononcé peu avant 735. Dès cette date il a pu s'attendre à l'intervention vengeresse des Assyriens (5, 26-29).

c. Ce témoignage montre que vers le milieu du VIIIe siècle des légistes travaillaient à remplacer le droit coutumier oral par des lois écrites (cf. Os. 8, 12), peut-être pour mettre fin à des conflits entre les deux juridictions qui coexistaient alors en Israël, celle des « anciens » et celle des juges royaux. Ésaïe est hostile à cette innovation : il y voit un moyen d'opprimer les pauvres en obligeant les juges à décider selon la lettre de la loi plutôt que selon l'équité. *d*. Texte altéré. Litt. : *à moins qu'on ne se courbe parmi les captifs* (?). D'autres corrigent : « Belti s'écroule, Osiris est brisé ». Il s'agirait des divinités de l'Égypte, auprès desquelles les Israélites pourraient songer à chercher asile. *e*. Cette invective (v. 1-4a) diffère des strophes qui précèdent par le fond (il n'y est pas parlé d'une calamité passée) comme par la forme (c'est une malédiction analogue à celles du ch. 5, v. 8-24). Peut-être était-ce primitivement un morceau indépendant, qu'on aura adjoint, en le faisant suivre du refrain, au poème du ch. 9, v. 7-20 pour remplacer la strophe finale (5, 26-29) qui manquait ici.

Oracles contre l'Assyrie.

Malheur à Assur[a] *!*

5 Malheur à Assur, verge de ma colère
et bâton que manie mon courroux!
6 Je l'ai envoyé contre une nation impie[b],
je l'ai dépêché contre le peuple objet de ma fureur,
Pour qu'il [le] pille et [le] dépouille,
pour qu'il le foule aux pieds comme la boue des rues.
7 Mais lui, il ne l'entend pas de la sorte
et il n'en juge pas ainsi dans son cœur :
Il n'a à cœur que de détruire
et d'exterminer les peuples en grand nombre[c].

[8] Car il dit :

« Mes officiers ne sont-ils pas autant de rois?
9 Kalno n'a-t-elle pas eu le sort de Karkémich,
Ḥamat, le sort d'Arpad,
Samarie, le sort de Damas[d]?
10 Comme ma main a atteint les royaumes des idoles,
dont les statues étaient plus [nombreuses] que celles de Jérusalem et de Samarie[e],
11 Comme j'ai traité Samarie et ses idoles,
ne traiterai-je pas [aussi] Jérusalem et ses images? »

[12] Quand le Seigneur achèvera toute son œuvre sur la montagne de Sion et à Jérusalem[f], il punira les propos orgueilleux[g] du roi d'Assur et l'arrogance de ses regards hautains. [13] Car il a dit :

« C'est par la force de ma main que je l'ai fait
et par ma sagesse, car je suis habile.
J'ai déplacé les frontières des peuples,
pillé leurs réserves
et renversé dans la poussière ceux qui siégeaient [sur des trônes].
14 Ma main a saisi, comme on s'empare d'un nid,
les richesses des peuples.
Comme on ramasse des œufs abandonnés,
j'ai ramassé toute la terre
Et nul n'a remué l'aile,
ouvert le bec ni pipé[h]. »

10, 12. « il punira » *G* (lis. *yiphqôd*). H : je punirai. 13. « J'ai déplacé... renversé » *S L* (lis. *wâ'âsir* et *wâ'ôrid*). H : Je déplacerai... renverserai. « dans la poussière » lis. *bè'âphâr*. H[k] : comme un puissant. H[q] : puissant. — Texte incertain.

a. Cette malédiction contre l'orgueil des Assyriens a dû être prononcée après 717, date où Sargon s'empara de Karkémich (v. 9) et, d'autre part, avant l'échec subi par Sennachérib devant Jérusalem en 701, peut-être au cours de la tentative faite par ce prince pour se faire livrer cette place. *b.* Israël, 9, 16. *c.* Tiglat Piléser dit dans une de ses inscriptions : « Sur les ruines mon visage s'épanouit; dans l'assouvissement de mon courroux je trouve mon contentement. » *d.* Kalno peut être identifiée avec Kullani des inscriptions assyriennes; cette ville du nord de la Syrie, voisine d'Arpad, fut prise par Tiglat Piléser III en 738; Karkémich, sur l'Euphrate, capitale d'une principauté ḥittite, par Sargon, en 717; Ḥamat sur l'Oronte, par le même roi en 720; Arpad en Syrie septentrionale, auj. Erfad, près Alep, par Tiglat Piléser en 738; Damas par le même en 732 et Samarie par Sargon en 722. *e.* Ce v., où le roi d'Assur, en parlant des « royaumes des idoles », s'exprime comme un Juif monothéiste et où Samarie, contrairement aux v. 9 et 11, est supposée encore indépendante, doit être une glose paraphrasant 11a. *f.* C'est-à-dire que le châtiment du roi d'Assur, qui aura lieu devant Jérusalem, sera le couronnement de l'œuvre de Yahvé. *g.* Litt. : *le fruit de la grandeur de cœur.* *h.* Sennachérib, reprenant une image fréquemment employée déjà dans les lettres de Tell el-Amarna, dit d'Ézéchias dans une inscription : « Je l'enfermai dans Jérusalem, sa capitale, comme un oiseau dans une cage. »

15 La cognée se vante-t-elle aux dépens de celui qui s'en sert pour abattre [un arbre]?
La scie prétend-elle être supérieure à celui qui la fait mouvoir?
Comme si la verge mettait en mouvement la [main] qui la lève,
comme si le bâton soulevait [le bras] qui n'est pas de bois[a]?
16 C'est pourquoi Yahvé, [Dieu] des armées, frappera
de langueur ses hommes les plus robustes
Et sous sa gloire s'allumera un feu
comme le feu d'un incendie.
17 La lumière d'Israël deviendra un feu
et son Saint une flamme,
Qui consumera et dévorera ses ronces
et ses épines en un seul jour[b].
18 La splendeur de sa forêt et de son verger,
il l'anéantira corps et âme
et il en sera comme d'un malade qui s'en va.
19 Ce qui restera des arbres de sa forêt sera facile à compter :
un enfant en écrirait le nombre.

Un reste sera délivré du joug d'Assur[c].

[20] En ce jour-là, le reste d'Israël et les réchappés de la maison de Jacob ne s'appuieront plus sur celui qui les frappe[d]. Ils s'appuieront avec confiance sur Yahvé, le Saint d'Israël. [21] Un reste, au sein du peuple, reviendra, le reste de Jacob [reviendra] vers le Dieu fort[e]. [22] Ton peuple, ô Israël, serait-il [nombreux] comme [les grains de] sable [au bord] de la mer, un reste [seulement] de ce peuple reviendra. La destruction est résolue; elle déversera la justice comme un torrent. [23] Car l'arrêt de ruine qu'il a prononcé[f], le Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées, l'exécutera au centre de toute la terre[g].

[24] C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur, Yahvé, [Dieu] des armées : « O mon peuple qui habites Sion, n'aie pas peur d'Assur, qui te frappe de la verge et lève son bâton contre toi comme [autrefois] l'Égypte. [25] Car encore un peu, très peu de temps, et le courroux[h] prendra fin, et ma colère détruira Assur. [26] Yahvé, [Dieu] des armées, brandira le fouet contre lui, comme lorsqu'il frappa Madian au rocher d'Oreb[i]; la verge [qu'il étendit] sur la mer, il la lèvera comme [autrefois] contre l'Égypte[j]. [27] En ce jour-là

Le fardeau que t'impose Assur tombera de ton épaule
et son joug cessera de peser sur ton cou.

15. « la [main] — lève » *H*[s] *S L* (lis. *merîmô*). H : ceux qui le lèvent. 27. « cessera — Rimmôn » lis. *ṣawwâ'rekâ yèḥdâl 'âlâ mippenê rimmôn*. H : de dessus ton cou. Et sera gâté le joug à cause de la graisse (?). — Texte très incertain.

a. Cf. 29, 16; 45, 9. *b.* Cf. Zach. 12, 6. *c.* Ce morceau (v. 20-27a), où l'on n'aperçoit pas de rythme régulier, ne peut guère, tel qu'on le lit, être du prophète lui-même. On y trouve des expressions d'Ésaïe, mais employées dans un autre sens (voy. v. 20, 21 et 23, notes *d*, *e* et *f*). Le v. 20, qui suppose qu'en Israël on s'appuyait sur l'Assyrie, pourrait viser la politique de Juda sous Aḥaz (depuis 734); les v. 24-27a, au contraire, qui présentent Sion comme durement asservie par Assur, ne se comprendraient pas avant la répression des révoltes judéennes de 711 et de 705-701, sous Ézéchias. Peut-être les v. 20-27a renferment-ils des prophéties d'Ésaïe, de dates diverses, mais amplifiées par un rédacteur qui les appliquait à l'écrasement final des nations païennes devant Sion qu'espéraient les Juifs revenus d'exil (cf. Ez. 38-39; Joël 3, 2, 12; etc.). *d.* Même expression 9, 12, mais appliquée à Yahvé et non, comme ici, à Assur. *e.* Les mots employés sont les mêmes que 9, 5; mais dans ce passage ils qualifiaient le Messie et signifiaient « guerrier divin ». *f.* Cf. 28, 22; mais il s'agit ici (comme Dan. 9, 26-27; 11, 36) d'un arrêt prononcé contre les ennemis d'Israël, et non, comme dans 28, 22, d'une sentence portée par Yahvé contre son propre peuple. *g.* La Palestine est « le nombril de la terre » et Jérusalem, le centre de tous les pays d'après Ez. 38, 12; 5, 5; Hén. 26, 1; 90, 26; Jub. 8, 19. *h.* Le courroux de Yahvé contre son peuple (cf. Zach. 1, 2, 12). *i.* Jug. 7, 25; Ps. 83, 10-12. *j.* Ex. 14, 15-31.

Une invasion assyrienne sera arrêtée devant Jérusalem[a].

Il s'avance du côté de Rimmôn[b];
28 il marche sur Ayyat[c];
Il a passé à Migrôn[d];
à Mikmas[e] il dépose ses bagages...
29 Ils ont franchi le défilé[f] :
« Nous bivouaquons à Guèba[g]! »
Rama[h] tremble;
Guibea de Saül[i] prend la fuite.
30 Pousse des clameurs, Bat Gallim!
Écoute[-la], Laïcha;
réponds-lui Anatôt[j]!
31 Madména s'enfuit;
les habitants de hag-Guébim se sauvent.
32 Il sera encore aujourd'hui à Nob[k], où il fera halte,
[puis] il lèvera la main sur la montagne de la fille de Sion,
sur la colline de Jérusalem...
33 Voici que le Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées,
abat les branches d'un coup terrible[l];
Les [arbres] de haute taille sont coupés;
les plus élevés sont jetés à terre.
34 Il fait tomber sous le fer la ramure de la forêt,
et le Liban[m] majestueux s'écroule.

Le nouveau David et la paix messianique[n].

11 1 Il sortira un rejeton de la souche d'Isaï[o];
un surgeon poussera de ses racines.
2 Et sur lui reposera l'esprit de Yahvé[p],
esprit de sagesse et d'intelligence,
Esprit de prudence et de bravoure,
esprit de connaissance et de crainte de Yahvé;

30. « réponds-lui » *S* (lis. *'ănîhâ*). H : malheureuse. 34. « majestueux » lis. *hâ'addir*. H : par un majestueux (c. à d. sous les coups d'un puissant ?). — Texte incertain. **11**, 1. « poussera » *G S L* (lis. *yiphraḥ*). H : portera du fruit.

a. La description anticipée d'une attaque assyrienne contre Jérusalem (v. 27b-32) a pu être tracée par Ésaïe en 720, en 711 ou entre 705 et 701, lorsqu'il essayait de dissuader Ézéchias de se joindre aux révoltes organisées contre son suzerain le roi d'Assyrie. Une peinture analogue a été faite dans le même temps par Michée (1, 10-15). Et là aussi on rencontre des jeux de mots sur les noms des villages que traversera l'envahisseur; il ne s'agit pas d'un amusement de lettré, qui serait assez déplacé dans des circonstances aussi tragiques : les deux prophètes regardent sans doute ces noms comme renfermant des présages. L'annonce de la destruction subite de l'ennemi qui suit sans transition aucune et qui est d'un autre rythme (v. 33-34) devait être primitivement un morceau indépendant et provenait peut-être d'une autre main. *b*. Auj. Rammôn, à l'E. de Béthel et à 18 kil. env., à vol d'oiseau, au N. de Jérusalem. *c*. Prob. identique à Ha-Aï (Gen. 12, 8; Jos. 7-8) et à Ayya (Néh. 11, 31; cf. 1 Chr. 7, 28), auj. et-Tell, un peu au S.-E. de Béthel. *d*. Auj. Makroun, un peu plus au S.-E. *e*. Auj. Moukmas, env. 13 kil. au N. de Jérusalem. *f*. Le ouadi Sououeinit, entre Moukmas et Djèba (cf. 1 Sam. 13, 23; 14, 4-14). *g*. Auj. Djèba, un peu au S. O. *h*. Auj. er-Ram, à l'O. de Djèba. *i*. Prob. Tell el-Foul, 5 kil. plus au sud. *j*. Il y a assonance entre les noms de ces trois localités et les verbes employés. Anatôt seule est à peu près identifiée; elle devait se trouver près d'Anata, 5 kil. au N. de Jérusalem. *k*. Cf. I Sam. 21, 1 et note *e*. Le site des trois derniers villages n'a pas été précisé. *l*. L'armée ennemie est dépeinte sous l'image d'une forêt comme v. 16-19 (cf. Zach. 11, 1-2). *m*. C'est-à-dire les forêts qui couvraient les pentes, auj. dénudées, de ce massif. *n*. Ce morceau est-il d'Ésaïe lui-même? La question se pose à peu près comme pour le poëme analogue 9, 1-6 (voy. 9, 6 note *b*). L'importance centrale donnée à l'équité parmi les qualités du souverain de l'avenir est bien dans l'esprit du prophète qui s'élevait avec tant de véhémence contre la partialité et la vénalité des juges (1, 23; 3, 14-15; 5, 20). D'autre part, le v. 1 paraît supposer que la dynastie davidique a déjà été renversée dans la tourmente : de la famille d'Isaï il ne reste qu'une souche. La transformation radicale de la nature qui marquera le règne du nouveau souverain (v. 6-8) rappelle les espérances du judaïsme postexilique plutôt que celles, beaucoup plus modestes, d'Ésaïe (1, 26 par exemple). Le v. 9 se retrouve partie 65, 25b, partie dans Hab. 2, 14 (passage où la phrase paraît mieux reliée au contexte). *o*. Isaï est nommé ici de préférence à David, parce que « fils d'Isaï » était une sorte de nom propre désignant David : le prophète annonce la naissance et l'avènement d'un nouveau David (cf. Os. 3, 5; Jér. 30, 9, 21-22; Éz. 34, 23-24; 37, 24). *p*. Le roi de l'avenir sera un inspiré, comme les héros de l'ancien Israël ou les prophètes; mais la présence en lui de l'esprit divin se manifestera surtout par une justice, une perspicacité et une puissance spirituelle tenant, du reste, du miracle (v. 3 et 4).

3 et il prendra son plaisir à craindre Yahvé[a].
Il ne jugera pas sur ce qui se montrera à ses yeux;
il ne prononcera pas d'après ce que ses oreilles entendront[b] :
4 Il jugera les faibles selon la justice;
il rendra selon l'équité sa sentence sur les malheureux du pays.
Il frappera l'homme violent avec la verge de sa parole
et, du souffle de ses lèvres, fera mourir le méchant[c].
5 La justice sera la ceinture de ses reins,
la loyauté enserrera ses flancs.

6 Alors le loup habitera avec l'agneau[d]
et la panthère se couchera près du chevreau.
Le veau et le jeune lion brouteront côte à côte
et un petit enfant les mènera.
7 La génisse et l'ourse seront amies :
leurs petits gîteront ensemble.
Le lion se nourrira de paille comme le bœuf.
8 Le nourrisson s'ébattra près du trou de la vipère;
et sur le repaire de l'aspic[e]
l'enfant sevré étendra la main.
9 On ne fera aucun mal, on ne causera aucun dommage
sur toute l'étendue de ma montagne sainte[f].
Car la connaissance de Yahvé remplira le pays
comme les eaux couvrent le fond de la mer.

Gloire du règne du Messie.
Retour des Israélites dispersés. Éphraïm et Juda, réconciliés, feront des conquêtes[g].

10 En ce jour-là, [le rejeton] de la racine d'Isaï,
dressé comme une bannière au milieu des peuples,
Sera recherché[h] par les nations
et glorieuse sera sa demeure[i].
11 En ce jour-là,
le Seigneur lèvera de nouveau la main
Pour racheter le reste de son peuple
[et en ramener] les survivants d'Assyrie et d'Égypte,

3. « Il » *H* G Sym L T* (suppr. *we*). H : Et il. 4. « les malheureux » lis. *la'ăniyyê*. H : les humbles. « l'homme violent » lis. *'âriṣ*. H : la terre. 5. « enserrera (litt. : ce qui enserre) » *G S L* (lis. *ḥăgôr*). H répète : la ceinture de. 6. « brouteront » *G* (lis. *rô'îm*). H : et le [veau] gras. 7. « seront amies » lis. *titrâ'ênâ*. H : paîtront. 8. « repaire » d'après *G* (lis. *me'ônat*). H a un mot qui paraît dérivé de lumière (œil ?). — Texte incertain. 11. « lèvera de nouveau (litt. : continuera de lever) » lis. *se'êt*. H : continuera une seconde fois.

a. Litt. : *il respirera l'odeur de la crainte de Yahvé* (?). Cette phrase obscure et qui trouble le rythme est née sans doute d'une dittographie. *b*. Au delà des faits extérieurs qu'il constatera et des témoignages qu'on lui apportera, il démêlera le fond réel des choses avec la même sûreté que « l'ange de Dieu » lui-même (cf. 2 Sam. 14, 17, 20). *c*. Il lui suffira d'ordonner ou de prédire la mort du coupable pour que celle-ci se produise : la même puissance est attribuée à la parole de Jérémie (Jér. 28, 15-17), d'Élie (2 Rois 1, 9-14; 2, 24), de Pierre dans l'affaire d'Ananias et de Saphira (Act. 5, 1-11); cf. Éz. 11, 13. *d*. La paix régnera non seulement parmi les hommes (2, 4; 9, 5-6), mais dans la nature même. Yahvé fera alliance avec les bêtes sauvages et les reptiles (Os. 2, 18; Éz. 34, 23-25). Le mythe de l'âge d'or est ici projeté à la fin des temps. Le Messie sera le roi du Paradis. Virgile, dans la peinture du siècle nouveau qu'il donne dans la IVe Églogue, 21-25, s'est inspiré de ce passage du livre d'Ésaïe; il invoque, en effet, (v. 4) l'autorité du chant de la Sibylle, c'est-à-dire les v. 788-795 du IIIe livre des oracles sibyllins, qui sont l'œuvre d'un Juif paraphrasant notre texte. *e*. Le sens précis de ce mot et celui du substantif qui précède dans l'hébreu (voy. note crit.) sont incertains. *f*. Ce terme désigne ici la Terre Sainte tout entière. *g*. Il est très douteux que ce tableau des temps messianiques soit d'Ésaïe. Sans doute dès le VIIIe siècle, au cours des guerres avec l'Assyrie, beaucoup d'Israélites ont été déportés; d'autres ont été vendus comme esclaves; d'autres ont dû émigrer. Cependant les v. 11 et 12, supposant la dispersion aux quatre coins du monde de presque tout ce qui reste d'Israël *et de Juda*, conviennent beaucoup mieux aux temps qui ont suivi l'exil babylonien. Le rassemblement des dispersés, la réconciliation d'Éphraïm et de Juda, leur domination sur les autres peuples de Palestine sont des éléments caractéristiques de l'eschatologie juive après la déportation. *h*. Ou plus précisément : consulté; les nations païennes lui demanderont des sentences arbitrales et des directions religieuses (cf. 2, 3-4). *i*. Cf. 4, 6.

De Patros, de Kouch et d'Élam,
de Chinear, de Hamat et des îles de la mer[a].
12 Il dressera une bannière pour les nations
et il recueillera les bannis d'Israël;
Il rassemblera les Judéennes dispersées,
des quatre coins de la terre.
13 Alors la jalousie d'Éphraïm cessera
et les ennemis de Juda disparaîtront[b].
Éphraïm ne sera plus jaloux de Juda
et Juda ne sera plus l'ennemi d'Éphraïm[c].
14 Ils fondront sur les collines des Philistins du côté de la mer;
ensemble ils pilleront les fils de l'Orient[d].
Sur Édom et Moab ils étendront la main
et les Ammonites leur seront soumis[e].

15 Yahvé mettra à sec, par la puissance de son souffle,
le golfe de la mer d'Égypte[f].
Il étendra la main sur le fleuve[g]
et le divisera en sept bras :
on pourra le traverser avec les sandales [aux pieds].
16 Il y aura une route pour le reste de mon peuple,
les survivants revenant d'Assyrie,
Comme il y en eut pour Israël,
le jour où il monta du pays d'Égypte[h].

Cantiques de délivrance[i].

12 1 Tu diras en ce jour-là :

Je te loue, Yahvé;
car tu étais irrité contre moi;
Mais ta colère s'est apaisée
et tu m'as consolé.
2 Voici le Dieu de mon salut :
j'ai confiance et je suis sans crainte.
Car Yahvé est ma force et le sujet de mes chants :
il m'a délivré[j].

14. « les collines des Philistins » (*G*) *S L* (lis. *kètèph*). H : les collines, les Phil. (?). 15. « mettra à sec » (*G*) *S L* (lis. *wehèḥèrib*). H : dévouera par anathème. « par — souffle » lis. (d'après *G S L*) *be'ôṣèm rouḥô* et transp. ces mots après *yahwè*. H : par l'ardeur (?) de sa colère (après « fleuve »). **12**, 1. « ta — apaisée » *L* (lis. *šâb*). H : que ta colère s'apaise. « tu m'as consolé » (*G S*) *L* (lis. *wattenaḥâmênî*). H : tu me consoleras. 2. « le sujet de mes chants » *G S L* cf. *Ex.* 15, 2 (lis. *zimrâtî* et suppr. *yah* ou *yahwè*). H : louange de Yah.

a. Depuis l'époque de l'exil babylonien, il y avait des Juifs dans la contrée de Patros, c'est-à-dire de la Haute Égypte — ainsi depuis la fin du VIe siècle au moins à Éléphantine, aux frontières de l'Éthiopie (Kouch); — il y en avait en Élam, c'est-à-dire en Susiane (voy. le livre d'Esther), comme en Chinear (Babylonie). Hamat est en Syrie; « les îles de la mer » sont non seulement les îles, mais aussi les côtes de la Méditerranée. *b*. Cf. Os. 1, 11; 3, 5 (passages tardifs); Éz. 37, 15-22. *c*. Glose sur le vers précédent; l'auteur de ce commentaire a entendu par « les ennemis de Juda » ceux des Judéens qui seront ennemis [d'Éphraïm]. *d*. Cf. Gen. 29, 1 et la note. *e*. Mêmes espérances dans Éz. 25; 35; Am. 9, 12 (passage tardif); Abd. 19-21; Ps. 60, 8-10. Elles furent réalisées temporairement par les Hasmonéens. *f*. Comme autrefois il avait refoulé les eaux de la mer Rouge (golfe de Suez) au souffle du vent d'Orient (Ex. 14, 21; 15, 8). *g*. L'Euphrate. *h*. Cf. 35, 8; 40, 3. *i*. Deux psaumes d'actions de grâces (v. 1b-2 et 4b-6), qui rappellent, par leur forme et leur langue, les pièces les plus récentes du Psautier. Des cantiques analogues ont été insérés au moyen de formules toutes semblables dans la composition tardive Es. 24-27 (25, 9; 26, 1; 27, 2). Ces psaumes ont été ajoutés pour servir de conclusion à l'ensemble du premier recueil (ch. 1-12). *j*. Ex. 15, 2; Ps. 118, 14.

3 Vous puiserez de l'eau avec allégresse aux sources du salut[a] 4 et vous direz en ce jour-là :

Louez Yahvé, invoquez son nom;
faites connaître parmi les peuples ses exploits[b];
proclamez que son nom est sublime[c].
5 Chantez en l'honneur de Yahvé, car il accomplit de grandes œuvres;
qu'on les publie par toute la terre!
6 Poussez des cris de joie et des clameurs d'allégresse, habitants de Sion;
car il est grand au milieu de nous, le Saint d'Israël.

II — Prophéties contre diverses nations (13-23)[d]

Contre Babylone[e].

13 1 Oracle sur Babylone, révélé à Ésaïe[f], fils d'Amoç.

Annonce de la destruction de Babylone par les Mèdes.

2 Sur une montagne dénudée, dressez une bannière,
élevez la voix pour les[g] appeler.
Faites-leur signe de la main et qu'ils franchissent
les portes des nobles[h].
3 Je mande ceux qui doivent se sanctifier [pour combattre] à mon service[i],
j'invite mes braves,
. . . pour [servir] ma colère,
mes fiers triomphateurs.

5. « qu'on les publie (litt. : [que] ceci [soit] publié) » H k (lis. *mouda'at*). H q : [que] ceci [soit] connu.

a. Allusion à un rite de la fête des Tabernacles : un prêtre allait puiser à Siloé de l'eau qu'il apportait au milieu des cris de joie au Temple, où il la répandait au pied de l'autel pour obtenir des pluies abondantes pendant l'année nouvelle (*Michna, Soukka*, IV, 9). La fête des Tabernacles était la fête du nouvel an de l'ancien Israël (Ex. 23, 16; 34, 22) et l'on y associa de bonne heure l'attente de l'ouverture d'une ère de prospérité où Yahvé règnerait réellement; le rite du puisage a pu être interprété comme exprimant, lui aussi, ces glorieuses espérances. Tel paraît être, en tout cas, le sens qui y est attaché ici : vous vous réjouirez des délivrances obtenues de Yahvé, « auprès de qui est la source de vie » (Ps. 36, 10) et qui est lui-même « une source d'eau vive » (Jér. 2, 13). Cf. Jn 7, 37, où Jésus fait sans doute allusion à ce rite. *b*. Ps. 105, 1. *c*. Ps. 148, 13.

d. Les morceaux réunis dans cette section concernent tous, sauf le ch. 22, des peuples étrangers. C'était l'habitude, dans les recueils de prophéties, de grouper les révélations relatives aux « nations »; cf. Jér. 46-51; Éz. 25-32; Soph. 2. Cette collection a dû former, à une certaine époque, un ouvrage à part; car dans l'en-tête du premier morceau, Ésaïe est présenté au lecteur comme un inconnu, avec le nom de son père. De plus, tous les morceaux de cette section (sauf quatre, 14, 24-27; 17, 12-14; 18 et 20) portent des en-tête commençant par le terme, fort rare, de *massâ'* : « élévation [de la voix] », d'où « déclaration », « oracle ». Ces suscriptions ont été évidemment ajoutées par une même main, celle de l'éditeur du recueil. L'emploi de ce mot est d'autant plus significatif que Jérémie en avait blâmé l'usage parce qu'on prêtait à ce terme le sens de « charge », « [parole] qui est à charge » (23, 33-40).

e. L'éditeur de la collection a réuni ici quatre morceaux (13 et 14, 1a; 14, 1b-2; 14, 4b-21 et 14, 22-23). Il les a attribués à Ésaïe. Mais rien, dans le corps de ces oracles, n'indique qu'ils soient de ce prophète. La situation supposée est partout celle du VIe siècle, non celle du VIIIe. Les maîtres du monde ne sont plus les Assyriens, mais les Chaldéens; la ville qui est le joyau des royaumes est Babylone, non Ninive. Elle est menacée par les Mèdes, ce peuple indo-européen qui fonda un puissant empire vers la fin du VIIe siècle et qui, en effet, uni aux Perses, détruisit l'empire chaldéen (539). C'est à Babylone que sont les déportés de nombreuses nations vaincues, en particulier ceux d'Israël (14, 1b-4a). Le premier oracle (ch. 13) doit dater du temps où les Mèdes, après avoir été les alliés des Babyloniens contre l'Assyrie et avoir, avec eux, pris et détruit Ninive (612), commençaient à se tourner contre les Chaldéens (après leurs victoires sur la Lydie, 585). Il a peut-être été écrit avant que Cyrus, prince perse, eût détrôné le roi des Mèdes Astyage et fût devenu roi à la fois des Mèdes et des Perses en 550, en tout cas avant la prise de Babylone par les Mèdes et les Perses en 539; car la chose ne se passa pas tout à fait comme l'annonce notre prophète. Cyrus ne réduisit pas la ville en désert : il en fit l'une des capitales de son empire; elle était encore prospère au temps d'Alexandre le Grand. C'est seulement depuis les environs du début de l'ère chrétienne que la description des v. 20-22 fut applicable à l'emplacement de Babylone : d'après Strabon elle était « en majeure partie déserte » (XVI, 738). *f*. Litt. : *que vit Ésaïe*, cf. 2, 1.

g. Il s'agit des Mèdes; mais on ne l'apprendra qu'au v. 17; jusque là le morceau conserve l'allure mystérieuse qui convient à un oracle. C'est Yahvé qui parle; il se dépeint lui-même (v. 1-3), puis est dépeint par le voyant (v. 4) sous la figure d'un prince qui mobilise ses troupes. *h*. Les nobles, ce sont les Babyloniens, qui s'imaginent, dans leur orgueil, constituer une aristocratie au sein de l'humanité. Mais Babylone ne sera nommée qu'au v. 19. *i*. Litt. : *mes sanctifiés*. La même métaphore est appliquée à la Médie et aux autres adversaires de Babylone Jér. 51, 27-28. — La guerre, chez les anciens Sémites, était un temps sacré. Pour y prendre part, il fallait observer les rites de la sanctification (cf. 1 Sam. 21, 4-5; 2 Sam. 11, 11 et les notes). Ces abstinences étaient, semble-t-il, originairement des tabous destinés à préserver les guerriers; mais on les expliquait sans doute, en Israël, par le fait que Yahvé était personnellement présent dans le camp (Deut. 23, 9-14; cf. Ex. 17, 16 etc.).

4 Écoutez ce grondement sur les montagnes[a],
le grondement d'une foule immense.
Écoutez la rumeur que font des royaumes,
des nations assemblées :
C'est Yahvé qui passe en revue
les troupes pour le combat.

5 Ils arrivent d'une terre lointaine,
du bout des cieux[b],
Yahvé et les instruments de son courroux,
pour ravager toute la terre.

6 Poussez des hurlements, car il est proche, le jour de Yahvé;
[il arrive] comme une dévastation déchaînée par le Tout Puissant[c].

7 C'est pourquoi tous les bras tombent [découragés];
tout cœur d'homme fond.
8 Ils sont frappés d'épouvante[d]...
Ils sont pris de transes et de douleurs [aiguës] :
ils se tordent comme une femme en travail,
Ils se regardent l'un l'autre avec stupeur,
ils ont le visage en feu[e].

9 Il arrive, le jour de Yahvé[f],
[jour] implacable, [jour de] fureur et [d']ardente colère,
Pour réduire la terre en désert
et en exterminer les pécheurs,
10 Car ni les étoiles du ciel ni ses astres les plus étincelants[g]
ne feront briller leur lumière;
Le soleil s'obscurcira dès son lever
et la lune ne donnera pas sa clarté.
11 Je vais punir le monde de sa méchanceté,
et les impies de leurs forfaits.
Je mettrai fin à l'orgueil des hautains
et j'humilierai l'arrogance des tyrans.
12 Je rendrai les hommes plus rares que l'or fin,
les mortels plus rares que l'or d'Ophir.

13 C'est pourquoi j'ébranlerai les cieux,
et la terre bougera de sa place, secouée
Par la fureur de Yahvé, [Dieu] des armées,
au jour où s'enflammera sa colère.

13, 4. « le grondement » cf. 17, 12 (lis. *hămôt*). H : la ressemblance. « des royaumes, des » cf. *G L T* (lis. *mamlâkôt*). H : les royaumes de. G L : des rois et des.

a. Les montagnes de Médie. *b*. Les extrémités de la terre sont en même temps, d'après la conception antique, celles du ciel; car ce sont les régions où la voûte céleste repose sur les bords du disque terrestre. La Médie était, pour les Hébreux, une contrée de l'extrême Orient. *c*. Ce vers a peut-être été inséré ici après coup d'après le livre de Joël où il figure également (1, 15; voy. les notes); car le v. 7 fait une suite excellente au v. 5, tandis qu'il se rattache mal à un appel à se lamenter comme celui du v. 6. *d*. Ces mots, qui troublent le rythme, paraissent être soit une addition, soit le débris d'un vers mutilé. *e*. Comme s'ils avaient la fièvre, cf. Joël 2, 6; Nah. 2, 10. *f*. Le « jour de Yahvé », c'était proprement le jour de la victoire définitive du Dieu d'Israël sur ses ennemis (voy. Am. 5, 18 et la note). Avait-il, dès l'origine, le caractère d'un bouleversement de la nature? La question est discutée. En tout cas il était ainsi conçu au temps de l'auteur de ce morceau. C'est par une hyperbole poétique qu'il dépeint l'événement historique que sera la ruine de Babylone sous les couleurs de cette catastrophe cosmique. *g*. Litt. : *ni ses Fous*. « Le Fou » était le nom de la constellation que nous appelons Orion; elle est nommée, avec d'autres, Job 9, 9; 38, 31-32.

14 Alors, comme une gazelle effarouchée,
comme des moutons que personne ne rassemble,
Chacun retournera vers son peuple,
chacun fuira vers son pays[a].
15 Tous ceux qu'on découvrira seront transpercés,
tous ceux qu'on saisira tomberont sous le glaive;
16 Leurs petits enfants seront écrasés[b] sous leurs yeux;
leurs maisons seront pillées et leurs femmes seront violées.

17 Je vais susciter contre eux
les Mèdes...[c],
Qui n'estiment pas l'argent
et ne font aucun cas de l'or[d].
18 . . . .[e].
Ils n'ont pas compassion du fruit des entrailles;
et leur œil est sans pitié pour les enfants.
19 Babylone, le joyau des royaumes,
la parure dont les Chaldéens sont si fiers,
Deviendra comme [les villes que] Dieu [lui-même] bouleversa,
Sodome et Gomorrhe[f].
20[g] Elle ne sera plus jamais habitée;
elle restera dépeuplée jusqu'à la fin des âges[h].
L'Arabe[i] n'y dressera pas sa tente
et les bergers n'y parqueront pas [leurs troupeaux][j].
21 Les bêtes du désert y feront leurs gîtes;
les hiboux en rempliront les maisons.
Les autruches y demeureront
et les satyres y danseront[k].
22 Les chiens sauvages s'entrerépondront dans ses palais
et les chacals, dans ses maisons de plaisance.

14 1 Son heure est proche
et ses jours ne seront pas prolongés[l].

18. « et » *G S L* (lis. *we'al*). Manque en H. 22. « s'entrerépondront » *S L* (*G*) (lis. *we'ânou*). H a le sing. « dans ses palais » *L* (lis. *be'armenôtêhâ*). H : parmi ses veuves (?).

a. Il s'agit de la population cosmopolite, formée surtout de marchands et de caravaniers, qu'attirait à Babylone la richesse de la ville (47, 15; Jér. 51, 44); à Babel on entendait toutes les langues (de là le récit de Gen. 11, 1-9). Tous ces oiseaux de passage se disperseront quand la cité sera menacée par l'ennemi. *b*. Trait classique du sac d'une ville : 2 Rois 8, 12; Os. 14, 1; Nah. 3, 10; Ps. 137, 9. *c*. Le vers est incomplet. Peut-être y avait-il ici le nom du peuple étroitement associé aux Mèdes depuis que Cyrus les avait réunis sous son sceptre, celui des Perses, par exemple sous la forme « et les enfants d'Élam ». *d*. Il sera impossible d'acheter à prix d'or leur retraite, comme le pharaon acheta celle des Scythes lors de leur raid jusqu'aux frontières de l'Égypte (vers 626). *e*. Litt. : *Des arcs écraseront les jeunes gens*. Texte fautif. Il manque la moitié du vers; du reste on ne peut pas « écraser » avec un arc. D'après Jér. 50, 42 et 51, 22, on peut supposer que ce vers disait quelque chose comme ceci : « Des arcs et des masses d'armes sont dans leur main; — jeunes hommes et jeunes filles sont écrasés. » *f*. Cf. 1, 7, 9; Am. 4, 11; Jér. 49, 18; 50, 40; Deut. 29, 23. *g*. Cette description saisissante d'une ville en ruines (v. 20-22), faite évidemment d'après nature, se retrouve à peu près identique dans 34, 11-15 (appliquée à la capitale d'Édom); Soph. 2, 14-15 (à Ninive); Jér. 50, 39, 40; 51, 37 (à Babylone). *h*. 20a est reproduit Jér. 50, 39a. *i*. Le nom des Arabes (habitants de l'*araba*, c'est-à-dire de la steppe, bédouins) apparaît pour la première fois chez Jérémie (3, 2; 25, 24). *j*. Cf. Jér. 50, 40b.

k. Par *se'irîm* (litt. « velus », d'où « boucs ») on désignait des démons ayant sans doute la forme de boucs, qui, croyait-on, hantent les lieux déserts (cf. Lév. 16, 8 et note *j*) et spécialement les ruines, où gîte aussi la terrible Lilit (Ès. 34, 14). Ils dansent (cf. Virgile, *Egl.* V, 73 *saltantes Satyri*). Certains Israélites leur offraient des sacrifices (Lév. 17, 7; cf. 16, 8, 20-22). *l*. Ce vers forme, dans la Bible hébraïque et dans la plupart des versions modernes, la 2e partie du v. 22 du ch. 13; ce qui est plus logique.

Annonce du retour dans leur pays des Israélites exilés[a].

Yahvé, en effet[b], aura pitié de Jacob
et traitera de nouveau Israël en élu[c];
il [en] réinstallera [les enfants] dans leur pays.
L'étranger se joindra à eux
et se rattachera à la maison de Jacob[d].
2 Des peuples viendront les prendre
pour les ramener aux lieux qu'ils habitaient[e],
Et la maison d'Israël les possédera sur la terre de Yahvé
comme esclaves et comme servantes[f].
Ils feront captifs ceux qui les auront tenus en captivité[g]
et domineront sur leurs oppresseurs.

[3]Et quand Yahvé t'aura donné du repos, après tes peines, tes tourments et la dure servitude[h] à laquelle on t'avait assujetti, [4]tu entonneras ce chant railleur sur le roi de Babylone; tu diras :

Chant funèbre sur le roi de Babylone[i].

Comment a fini l'oppresseur,
[comment] ont pris fin les sévices?
5 Yahvé a brisé la verge des impies
le sceptre des tyrans,
6 Celui qui frappait les peuples avec fureur,
frappant sans trêve,
Celui qui subjuguait, dans sa colère, les nations,
les subjuguant sans merci.
7 La terre entière connaît le repos et le calme;
elle éclate en cris de joie.
8 Les cyprès même se réjouissent de ta chute,
[ainsi que] les cèdres du Liban;
« Depuis que tu es tombé, personne ne monte plus
contre nous pour nous abattre[j]. »

14, 4. « les sévices » *G S* (*T*) (lis. *marhêbâ*). H : le lieu de tourments (?). 6. « les subjuguant » *T* (lis. *mirdat*). H : persécuté. « sans trêve » lis. *hâsôk*. H : sans qu'il fît trêve (incorrect).

a. Morceau ajouté sans doute par un rédacteur pour faire transition entre l'oracle sur les Mèdes (ch. 13) et le chant funèbre sur le roi (14, 4b-21). Le tableau tracé ici de la restauration de Juda est conforme à l'image idéale que s'en faisaient les écrivains contemporains de l'événement. *b.* Le relèvement du peuple juif a pour condition la ruine de l'empire oppresseur (cf. Zach. 1, 11-12; 6, 1-8). *c.* Litt. : *élira encore Israël.* Expression empruntée à Zach. 1, 17; 3, 2. *d.* Cf. 56, 2-8. *e.* Cf. 49, 22. *f.* Cf. 49, 23. *g.* Citation de Jug. 5, 12. *h.* D'après Ex. 1, 14. *i.* Le poème railleur sur un ennemi vaincu était un genre très cultivé dans l'ancien Israël (Jug. 5, 28-30; Jér. 38, 22); on l'appelait *mâchâl*, mot qui signifie aussi « proverbe ». Passer en *mâchâl* était un sort très redouté. On donnait souvent à ces satires la forme d'une *qînâ*, c'est-à-dire d'un de ces chants de deuil que les poétesses professionnelles disaient aux funérailles. Les prophètes ont, ainsi, souvent prononcé par avance la plainte funèbre sur la fin d'une ville, d'un pays ou d'un roi, dont ils prédisaient la ruine (Éz. 27, 2-10, 26-36; 28, 12-19; 32, 2-16). C'est le cas ici : le *mâchâl* annoncé v. 4 présente le rythme ordinaire de la *qînâ* (le 2d membre du vers plus court que le 1er) et l'on y rencontre, comme dans beaucoup de chants de deuil, la question douloureuse : « Comment..... ? » (v. 4, 12; Cf. 2 Sam. 1, 19, 25, 29; Lam. 1, 1; Jér. 48, 17; etc.). Certains critiques ont pensé que cette complainte ironique visait originairement un roi d'Assyrie contemporain d'Ésaïe — Sennachérib ou Sargon, — ce qui permettrait d'en attribuer la composition à ce prophète, ou qu'elle concernait le dernier roi d'Assur, Achchourouballit II, qui eut un règne éphémère après la ruine de Ninive en 612. Cette dernière hypothèse nous paraît exclue : le roitelet qui défend péniblement son existence pendant quelques années contre Mèdes et Babyloniens, n'a ni « subjugué les nations » (v. 6) ni abattu cèdres et cyprès pour se construire des palais (v. 7-8), ni prétendu s'égaler au Très Haut (v. 14), ni « fait trembler la terre » (v. 16). Sans doute plusieurs de ces accusations sont assez générales et peuvent viser l'orgueil et l'esprit de domination de la cité ou de la dynastie à laquelle appartenait le souverain visé. Mais il y a aussi dans cette satire des traits plus précis; or ils conviennent tous au dernier roi chaldéen de Babylone, Nabonid (559-539); il était grand bâtisseur (v. 8); et on pouvait l'accuser d'avoir ruiné son pays et tué son peuple (v. 20); car il eut à réprimer des révoltes en Syrie (554-553) et en Arabie (552) et se mit à dos les habitants de sa capitale, où il s'abstint de paraître pendant des années. Il n'y a donc pas lieu de douter que le poème visât bien, comme le dit le préambule (v. 4a), « le roi de Babylone » contemporain du retour des Juifs déportés, Nabonid. *j.* Les rois assyriens et babyloniens exploitèrent sans merci les forêts de cèdres de l'Amanus, puis du Liban, pour leurs constructions.

9 Le Cheôl[a], sous terre, s'émeut
pour t'accueillir à ton arrivée;
Il réveille à cause de toi les Rephaïm[b],
tous les conducteurs de peuples[c] de la terre.
Il fait lever de leurs trônes
tous les rois des nations[d].
10 Tous ensemble, ils prennent la parole
et te disent :
« Te voilà, toi aussi, sans force, comme nous[e],
te voilà semblable à nous!
11 Précipitée dans le Cheôl, ta magnificence,
ainsi que le son de tes harpes!
La pourriture te sert de couche
et la vermine, de couverture.

12 Comment es-tu tombé du ciel[f],
astre brillant[g], fils de l'aurore?
Comment as-tu été abattu sur le sol,
toi qui renversais toutes les nations?
13 Tu disais en ton cœur :
Je monterai au ciel;
Au-dessus des étoiles de Dieu
j'érigerai mon trône;
Je m'assiérai sur la montagne de l'assemblée [des dieux],
à l'extrême septentrion[h];
14 Je m'élèverai au-dessus des nues les plus hautes,
je deviendrai l'égal du Très Haut. —
15 En réalité, c'est dans le Cheôl que tu es précipité,
dans les profondeurs de la fosse[i]. »
16 Ceux qui te voient s'arrêtent pour te regarder;
ils te considèrent avec attention :
« Est-ce là l'homme qui faisait trembler la terre,
qui ébranlait les royaumes,

9. « Il fait lever » lis. *hâqêm* (infinitif). Car la forme masculine (*hêqîm*) que donne H ne conviendrait pas au sujet (Cheôl), qui est fém. en hébreu. « toutes » G (lis. *kol*). H : sur. 12. « astre brillant » *G L* (lis. *hêlâl*). H : Hurle ! « Comment — abattu » aj. *'êk*. « Comment » manque en H.

a. Le séjour des morts personnifié ou, plus probablement, la divinité — (roi ou reine : le mot Cheôl est féminin) — des enfers. *b.* Ce mot, qui peut désigner les ombres en général, est réservé ici à l'élite sociale du monde des trépassés, aux princes, comme le montre la suite. Echmounazar, roi de Sidon, dans son inscription funéraire (l. 8), dit, de même, de ceux qui violeraient sa sépulture : « Qu'ils n'aient pas de lit de repos avec les Rephaïm. » Chez les anciens Cananéens, les *Rp'm* étaient des héros divins (cf. note *l* sur 2 Sam. 21, 16). *c.* Litt. : *les boucs.* *d.* D'après l'ancienne croyance hébraïque, les morts conservent dans le Cheôl les insignes du rang social qu'ils avaient dans le monde des vivants (1 Sam. 28, 14; 2 Rois 9, 30 et note *h*; Éz. 32, 27). *e.* Les morts n'ont plus que l'ombre de leurs forces physiques; leur existence, très calme (1 Sam. 28, 15), est une sorte de sommeil (v. 9). Cela ne les empêche pas, du reste, de suivre les événements du monde (v. 16-17), d'avoir même une connaissance des choses (1 Sam. 28, 16-19; És. 8, 19) supérieure à celle des vivants. *f.* Le poète paraît faire allusion, dans les v. 12-15, à un mythe, sans doute babylonien, selon lequel un être céleste, ayant tenté de se faire l'égal du dieu suprême et pour cela d'escalader le point le plus élevé du ciel, en fut précipité. On a rapproché de notre passage le mythe d'Étana, cet homme qui, monté sur un aigle, essaya de s'élever jusqu'au ciel pour obtenir d'Ichtar l'herbe d'enfantement, mais lâcha prise et tomba sur le sol. Mais Étana est un homme et n'aspire pas à se faire l'égal de Dieu. Il y a, au contraire, parenté entre le mythe supposé ici et certaines formes des spéculations juives et chrétiennes sur la chute des anges. *g.* Tel est le sens étymologique du mot hébreu, Hélâl, qui paraît s'être trouvé ici. Mais ce devait être le nom propre d'un certain astre, peut-être le croissant de la nouvelle lune (en arabe Hilâl), ou l'étoile du matin — c'est ainsi qu'ont compris le traducteur grec (*hêôsphoros*) et Jérôme (*Lucifer*, d'où le nom de Lucifer donné à Satan, parce qu'on identifiait le « fils de l'Aurore » dont il est ici question, avec le prince des démons que Jésus voyait tomber du ciel comme un éclair, d'après Luc 10, 18). *h.* L'extrême septentrion, c'est-à-dire le pôle nord du ciel, autour duquel semble tourner toute la voûte étoilée, était, d'après les Babyloniens, le point le plus élevé du monde et le séjour d'Anou, le dieu suprême. C'était le sommet de « la sainte montagne des dieux » (Éz. 28, 14), où ceux-ci s'assemblent pour fixer les destins. De là le nom d'« extrême nord » donné à la montagne de Sion (Ps. 48, 3). *i.* Le « fond du trou » désigne peut-être une partie du Cheôl réservée aux morts les plus méprisés, les incirconcis, par exemple, ou ceux qui n'ont pas reçu de sépulture (cf. Éz. 32, 23).

17 Qui réduisait le monde en désert
et détruisait les villes,
Qui ne laissait jamais ses captifs rentrer libres chez eux[a]? » — —

18 Tous les rois des nations[b] — —
Tous reposent avec honneur,
chacun dans sa maison[c];
19 Et toi, tu es jeté loin de ton sépulcre,
comme un avorton qui fait horreur[d],
Recouvert[e] d'hommes tués, transpercés par l'épée,
comme un cadavre qu'on foule aux pieds.
[Il y en a] qui descendent [se coucher] sur les pierres d'une fosse[f];
20 tu ne seras pas uni à eux dans un sépulcre[g],
Car tu as ruiné ton pays,
tu as fait périr ton peuple.
Plus jamais ne sera nommée
la race du méchant.
21 Préparez le massacre des fils
à cause de l'iniquité de leur père.
Qu'ils ne se lèvent plus pour conquérir le monde
et remplir [toute] la surface de la terre de villes[h].

Oracle contre Babylone[i].

22 Je me dresserai contre eux, oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, et je ferai disparaître le nom [même] de Babylone et son dernier survivant; [je ne lui laisserai] ni descendance ni postérité, oracle de Yahvé. 23 J'en ferai le domaine du héron[j]; [j'en ferai] un marécage. Je la balaierai avec le balai de la destruction, oracle de Yahvé, [Dieu] des armées.

17. « les villes » *S* (lis. *we'ârîm*). H : ses villes (à lui). « laissait ...rentrer libres » lis. *pittaḥ*. H : ouvrait. 19. « avorton » lis. *kenéphèl*. H : rejeton. — Texte incertain. 20. « du méchant » *G* (*S*) (lis. *mèra'*). H : des méchants. 21. « leur père » *G*[B] *S* (lis. *'âbîhèm*). H : leurs pères.

a. Le fils de Nabucodonosor avait fait sortir de prison et traité avec honneur Jéconias, le roi de Juda exilé (2 Rois 25, 27-30). Les Juifs avaient, semble-t-il, salué dans ce geste le signe avant-coureur de la libération générale des déportés de Juda. Mais les successeurs d'Évil Merodak avaient trompé cet espoir; d'où une déception dont nous avons peut-être ici l'écho. *b.* Il n'est guère possible de voir dans ces mots, étroitement unis, pour l'idée, à ce qui suit, une apposition à « ses captifs » du v. précédent, formant le second membre du dernier vers de ce verset. On a proposé de corriger de diverses manières ce texte peu satisfaisant. Il nous paraît plus simple d'admettre qu'un copiste a omis la fin du v. 17 et, après « tous les rois des nations », quelques mots comme « ont été ensevelis selon les rites ». *c.* Le mot « maison » pourrait être entendu à la lettre; car les Babyloniens connaissaient, comme les Israélites, les Cananéens et les Arabes (cf. 1 Sam. 25, 1 note *e*; 1 Rois 2, 34), l'usage consistant à ensevelir le mort dans sa demeure. Mais, dans un morceau poétique comme celui-ci, « maison » est plutôt une métaphore désignant le sépulcre (cf. Job 3, 15), la « maison éternelle » du défunt (Eccl. 12, 5). *d.* L'avorton et même l'enfant mort en bas âge (cf. Éz. 28, 10 et la note) n'étaient pas portés dans le sépulcre de famille, mais enfouis, d'ordinaire sous le pas de la porte de la maison. Les fouilles de Palestine offrent de nombreux exemples de cet usage. Ce n'était, du reste, pas originairement, semble-t-il, une marque de mépris : on voulait plutôt faciliter la rentrée de l'âme de l'enfant dans le corps de l'une des femmes qui passaient par là. *e.* Litt. : *Revêtu.* *f.* Nous intervertissons cet hémistiche avec le précédent, de façon à obtenir un rythme régulier et une suite acceptable des idées. Le style, dans tout ce verset, présente des anomalies. *g.* Ces mots, en excès dans le vers, paraissent être une glose explicative, du reste exacte. Le roi de Babylone partagera le sort misérable qui attend, dans le Cheôl, les morts restés sans sépulture (cf. 2 Sam. 21, 10 et note *f*; Jér. 16, 4; etc.). *h.* Ce complément, qui est superflu et qui gâte le rythme, est sans doute une addition. Peut-être le glossateur, au lieu de *'ârîm* « villes », qui n'est guère satisfaisant, avait-il écrit *ṣârîm* « angoisses » ou *'iyyîm* « monceaux de ruines ». *i.* Cette confirmation de la menace prononcée au ch. 13 a sans doute été ajoutée après que Cyrus, ayant pris Babylone (539), l'eut épargnée. Le prophète Zacharie, en 519, reçoit, de même, des révélations l'assurant que Yahvé est toujours irrité contre les nations qui ont ruiné Juda (1, 15), spécialement contre Chinear (la Babylonie) (5, 11) et qu'il va assouvir sa colère contre le « pays du nord » (6, 8). *j.* On traduit d'ordinaire « hérisson » (de même 34, 11; Soph. 2, 14); mais il s'agit, comme le montre la suite, d'un animal habitant les marais.

Assur sera écrasé sur les montagnes de Juda[a].

24 Yahvé, [Dieu] des armées, l'a juré : « Certainement[b],
Ce que j'ai résolu arrivera;
ce que j'ai décidé s'accomplira :
25 [Je vais] briser Assur dans mon pays,
je vais le fouler aux pieds sur mes montagnes.
[Les gens de ce pays] seront déchargés de son joug;
son fardeau ne pèsera plus sur leur épaule.
26 Telle est la décision arrêtée contre toute la terre;
c'est ainsi que ma main est étendue sur toutes les nations. »
27 Car Yahvé, [Dieu] des armées, a décidé; qui cassera [son arrêt]?
sa main est étendue; qui la lui fera retirer?

Sort opposé des Philistins et des habitants de Jérusalem[c].

28 L'année de la mort du roi Aḥaz, cet oracle fut prononcé[d] :
29 Ne te réjouis pas, terre entière des Philistins,
de ce que la verge qui te frappait est brisée,
Car de la souche du serpent naîtra un aspic
et son fruit sera un dragon[e] volant.

30 Les pauvres paîtront sur mes montagnes
et les misérables reposeront en sûreté.
Mais je ferai mourir de faim ta postérité[f],
et ce qui en restera, je le tuerai[g].

31 Porte[h], pousse des hurlements! Cité, jette des cris!
Tremble de peur, terre toute entière des Philistins!
Car du nord vient une fumée[i],
et nul ne s'écarte [des rangs] dans les bataillons[j] [de l'ennemi].

30. « Les — montagnes » lis. *bahărâray*. H : Les premiers-nés des pauvres paîtront. « postérité » *G VL* (lis. *zar'ĕk*). H : racine. « je — tuerai » *L* (lis. *'èhĕrôg*). H : il tuera. S : sera tué.

a. Si cet oracle émane bien d'Ésaïe, il doit avoir été prononcé en 701, lorsque le prophète proféra des menaces contre les Assyriens parce que ce peuple, dans son orgueil, avait méconnu qu'il était un simple instrument dont Yahvé se servait pour punir son peuple. On concevrait qu'Ésaïe ait alors annoncé qu'Assur serait châtié dans le pays même de Yahvé, c'est-à-dire en Palestine, parce que, sans cela, étant données les idées du temps (cf. 2 Rois 17, 24-28), on aurait sans doute attribué le désastre aux dieux de la contrée où les conquérants auraient été vaincus. Beaucoup de critiques, cependant, doutent que cet oracle soit d'Ésaïe lui-même; car il est dirigé non seulement contre l'Assyrie, mais en même temps contre « toutes les nations », contre « la terre entière » (v. 26). L'attente d'un assaut général livré par toutes les nations païennes à Jérusalem et brisé par Yahvé sur les montagnes de Judée était un des éléments essentiels des espérances juives, mais seulement depuis Ézéchiel (Éz. 38-39). Pour Ésaïe aussi, Yahvé a un plan dont il poursuit la réalisation dans l'histoire, mais qui aboutit au châtiment d'Israël, puis au salut d'un « reste » infime, non à l'écrasement des nations. Il se pourrait cependant que nous ayons ici un oracle d'Ésaïe retouché dans le sens des espérances du judaïsme postérieur à l'exil. *b.* Ce préambule en prose manque dans les Septante. *c.* Dans ce morceau aussi, il y a des traits qui étonnent dans la bouche d'Ésaïe, notamment l'emploi de termes comme « les pauvres », « les misérables », « les malheureux » pour désigner les membres du peuple de Yahvé; façon de s'exprimer courante dans le judaïsme. Aussi plusieurs interprètes croient-ils cet oracle contemporain de la bataille de l'Issus où Alexandre le Grand vainquit les Perses. L'auteur annoncerait aux Philistins, débarrassés du joug perse qui avait été très dur pour eux sous Artaxercès III Ochus (359-338), qu'ils auront un maître plus dur encore en Alexandre, qui allait s'attaquer à Tyr et à Gaza. Toutefois Alexandre n'était pas « de la souche » des Achéménides. Il y a, au contraire, une date, au temps d'Ésaïe, où l'oracle s'expliquerait très naturellement : en 705, Sargon mourut; les cités philistines s'agitèrent pour se soustraire définitivement au joug assyrien et envoyèrent des ambassadeurs solliciter l'aide de Juda. Ésaïe, conformément à sa politique constante, conseille à Ézéchias de refuser toute alliance avec les rebelles et de rester calmes, confiants uniquement en Yahvé et il annonce, d'autre part, aux Philistins que le nouveau roi d'Assur, Sennachérib, va venir du nord les châtier. *d.* Ce préambule est d'un rédacteur tardif, comme l'indique l'emploi du mot *massâ'* pour « oracle » (cf. note *d* sur 13, 1). Nous ne savons pourquoi il a placé cette prédiction l'année de la mort d'Aḥaz; peut-être regardait-il ce roi de Juda comme le premier oppresseur des Philistins figuré par le serpent, et Ézéchias (d'après 2 Rois 18, 8) comme le second, représenté par l'aspic. Cependant, selon 2 Chron. 28, 18, Aḥaz fut, au contraire, vaincu par les Philistins.

e. Litt. : *un saraph*. Voy. Nomb. 21, 4-9 et note *l*; Es. 6, 2 et note *d*. *f.* Dans les villes assiégées. *g.* Dans le massacre qui suivra la prise des villes. *h.* Terme employé en style poétique ou oratoire comme synonyme de « ville » (cf. Gen. 22, 17; 24, 60; Deut. 5, 14; 12, 15; 15, 7; 17, 2, etc.) : la porte était le lieu où se réunissaient les membres de la cité. *i.* La fumée des villes et villages que l'envahisseur incendie au fur et à mesure de sa marche. *j.* Sens probable du mot dans ce passage.

32 Alors, que répondre[a]...
aux messagers de [cette] nation.... ?
Que Yahvé a fondé Sion
et que les malheureux de son peuple y trouveront un refuge.

Sur la ruine de Moab[b].

15 [1] Oracle sur Moab.

Élégie sur les malheurs de Moab.

[Hélas!] car dans la nuit a été ravagée,
a succombé Ar-Moab[c].
[Hélas!] car dans la nuit a été ravagée,
a succombé Qir-Moab[d].

2 La fille de Dibôn[e] monte
aux hauts lieux pour pleurer.
Sur le Nebo[f] et sur [la colline de] Médeba[g]
Moab se lamente.
Toutes les têtes portent une tonsure,
toutes les barbes sont coupées[h].

3 Dans les rues on ceint le sac[i];
sur les toits [on pousse] des cris de deuil.
Sur les places tous se lamentent,
[tous] fondent en larmes.

4 Ḥechbôn[j] et Èlalé[k] jettent des cris;
on entend leur voix jusqu'à Yahaç[l].

Aussi Moab sent-il ses reins frémir;
son âme frémit en lui.

15, 1. « la nuit a » (2 fois) *G S L T* (lis. *belayil*). H : la nuit où elle a. 2. « La — monte » lis. *'âletâ* et, d'après *Jér. 48, 18*, *bat dibôn* cf S, qui a lu *bèt dibôn*. H : On monte à la maison (des dieux ?) et [à] Dibôn. « Toutes — têtes (litt. : Toute tête) » *H* Jér. 48, 37* (lis. *rô'š*). H : Toutes ses têtes. 3. « les (litt. : ses) toits... les (litt. ses) places » lis. *gaggôtâw*, *oubireḥôbôtâw*. H : les toits d'elle... les places d'elle. « on — deuil » d'après *Jér. 48, 38* (aj. *mispéd*). Manque en H. 4. « Moab — frémir » lis. *ḥalṣê* (avec *G S*) *yâr'ou* (comme au membre suivant). H : Les hommes armés de Moab crient.

a. Litt. : *Et que répondra*. Le sens et le rythme suggèrent qu'il est tombé ici un mot comme « mon peuple ». Il manque aussi quelque chose dans le membre qui suit.

b. Le fond de ce morceau est constitué par une élégie sur un désastre que vient de subir le peuple moabite (15, 1-9a; 16, 7-11). Cette plainte, composée sur le mètre ordinaire du chant de deuil (vers asymétriques), est formée de strophes ayant d'ordinaire six vers, et commençant chacune par le mot « aussi » (c'est pourquoi), peut-être parce que les deux premiers vers étaient répétés comme un refrain en tête de chaque couplet. Le désastre qui a frappé Moab est une invasion à laquelle ont succombé en une nuit les deux principales villes du pays, Ar Moab et Qir Moab, situées au cœur même de la contrée. La nouvelle s'en répand ensuite dans les cités du nord, qui éclatent en cris de deuil (v. 2-4). D'autre part, la population s'enfuit en masse vers le sud (v. 5-7). Les envahisseurs ne viennent donc ni du nord ni du midi, mais très probablement de l'est ou du sud-est : ce sont des habitants du désert, donc sans doute les Arabes, qui ont, à partir du VIe siècle surtout, commencé l'invasion du sud de la Palestine : vers 450 (Mal. 1, 2-5) ils avaient dépossédé les Édomites et fondé le puissant royaume des Nabatéens. Cette élégie, animée de la plus profonde commisération pour le peuple moabite (16, 9, 11), a été après coup transformée en une prophétie *contre* Moab par l'insertion d'un développement d'un tout autre caractère (15, 9b-16, 6, 12) : ici c'est Yahvé qui parle (15, 9b); il annonce qu'il *va* envoyer un ennemi, qui frappera peut-être Édom en même temps que Moab (16, 1). Juda, sollicité d'accueillir les fugitifs, les repoussera sans pitié à cause de l'orgueil invétéré des Moabites (16, 6). — Une petite prédiction supplémentaire en prose (16, 13-14) annonce que la menace ainsi prononcée contre Moab s'accomplira dans trois ans. — On a supposé que les ch. 15 et 16, abstraction faite de cet appendice, nous avaient conservé l'oracle de Jonas prédisant la conquête de Moab par Jéroboam II (2 Rois 14, 25) et qu'Ésaïe l'avait repris en y ajoutant quelques lignes (16, 13-14) de façon à l'appliquer à une nouvelle défaite, du reste inconnue, que ce peuple devait essuyer trois ans plus tard. Ce n'est pas possible : Jéroboam II a dû envahir le pays par le nord ou par le sud-ouest, non par l'est. Le plus probable est que les divers morceaux réunis dans les ch. 15 et 16 sont contemporains de la progression des Arabes au VIe siècle. Ils ont été utilisés aussi dans la prophétie contre Moab qu'on lit dans Jér. 48.

c. Probablement identique à Rabbat-Moab, auj. Khirbet er-Rabba, à 22 kil. au sud de l'Arnon.

d. Appelée aussi Qir Ḥarèsèt ou Qir Ḥèrès, « le mur de tessons » — probablement parodie du nom moabite Q. Ḥadèchèt « la ville neuve » (c'est la leçon des Septante), — capitale du pays au temps de Mécha (2 Rois 3, 25), auj. el-Kerak, « l'acropole », à 12 kil. environ au S. S. O., la place la plus forte de la contrée.

e. Auj. Dibân, un peu au nord de l'Arnon.

f. Montagne et ville à l'est de l'extrémité nord de la mer Morte, auj. en-Nebâ.

g. Auj. Madaba, sur une hauteur, à 5 kil. env. au S. E.

h. Dans le deuil on se coupait la barbe ou une mèche de cheveux pour l'offrir au mort (cf. Lév. 19, 27 et note *j*; 21, 5; Deut. 14, 1; etc.). Ce geste funéraire devint ensuite un simple signe de douleur.

i. Cf. Gen. 37, 34 et la note.

j. Auj. Ḥesbân, à 12 kil. au N. de Madaba.

k. Auj. el 'Al, 3 kil. de là vers le N. N. E.

l. Site controversé.

5 Le cœur de Moab gémit.
Ses fugitifs [remplissent les routes] jusqu'à Çoar[a], à Èglat Chelichiyya[b].
Ah! la montée de Louḥit[c]!
Ils la gravissent en pleurant.
Ah! sur le chemin de Ḥoronaïm[d],
ils poussent des clameurs de détresse.

6 Ah! les eaux de Nimrim[e]!
Elles deviennent un lieu désolé,
Car l'herbe est desséchée, le gazon a disparu,
la verdure n'est plus.

7 C'est pourquoi ce qu'ils ont pu conserver
et leurs provisions,.....
Ils les transportent au delà du torrent des Saules[f] — —

8 Ah! la clameur fait le tour
du territoire de Moab.
Ses lamentations [retentissent] jusqu'à Eglaïm[g];
ses lamentations [retentissent] à Beér-Èlim[h].

9 Car les eaux de Dimôn[i] sont pleines de sang.

Prophétie de malheur contre Moab.

J'enverrai, en effet, un surcroît [de malheurs] sur Dimôn,
Un lion aux réchappés de Moab,
aux survivants d'Adma[j].

16 2 Comme des oiseaux volant de côté et d'autre,
comme une nichée jetée hors du nid,
Telles seront les filles de Moab[k]
aux gués de l'Arnon.

1 Elles enverront un tribut
au souverain du pays[l],
De Sèla[m], par le désert,
à la montagne de la fille de Sion[n] :

3 « Donne[-nous un] conseil,
interviens en arbitre.
Étends ton ombre, [épaisse] comme la nuit,
en plein midi.
Cache ceux qui sont dispersés;
ne trahis pas le fugitif.

5. « Le — Moab » (G) lis. *libbô*. H : Mon cœur sur Moab. « Ses fugitifs » lis. *bârîḥô*. H : ses verrous (d'elle) (?). « ils poussent » lis. *ye'ar'erou*. H a une forme incorrecte. 7. « ils ont » lis. *'âsou*. H : il a. 9. « d'Adma » G (lis. *'admâ*). H : du pays. — Texte incertain. **16**, 1. « Elles enverront » lis. *weśâleḥou*. H : Envoyez. « un tribut » lis. *'èśkâr*. H : un agneau. — Texte incertain. 3. Donne... interviens » *H* H? G S L* (lis. *hâbî'î* et *'âśî*). Hk : Donnez... intervenez.

a. A l'extrémité S. O. du territoire moabite, près de la frontière édomite. Cf. Gen. 13, 10 et note *g*; 19, 17-23.

b. Litt. : *la troisième Èglat*, localité non identifiée, nommée aussi Jér. 48, 34. Le rythme suggère que ce nom a été ajouté après coup.

c. Entre Aréopolis (Rabbat Moab) et Zoora (Çoar) d'après l'Onomasticon 122, 29.

d. Localité située en contre-bas du plateau, près de Çoar (Jos., *A. J.*, XIV, 1, 4).

e. Prob. Roudjm en-Nemeira, oasis voisine de la mer Morte, au N. de Çoar. Ses habitants ayant fui, elle n'est plus irriguée.

f. Probablement le ouadi el-Aḥsa, au S. E. de la mer Morte, frontière entre Moab et Édom. Cf. Am. 6, 14.

g. Site controversé.

h. Peut-être la même que Beér (Nomb. 21, 16-18).

i. Prob. autre forme du nom de Madmèn (Jér. 48, 2), peut-être Khirbet Dimné, 4 kil. N. O. de Rabba.

j. L'une des villes détruites par Dieu en même temps que Sodome (Gen. 10, 19; 14, 2; Deut. 29, 23; Os. 11, 8). Allusion à la tradition sur l'origine de Moab rapportée Gen. 19, 30-37. Au lieu de cette leçon, qui est celle de la version grecque, l'édition massorétique en a une autre beaucoup plus terne : « du pays ». On a proposé de corriger ce mot en « d'Édom », d'après 16, 1, où l'on voit le tribut envoyé à Jérusalem partir de Sèla.

k. C'est-à-dire les populations des diverses cités moabites : la « fille de Sion », c'est la population personnifiée de Sion.

l. C'est-à-dire, d'après la suite (v. 1b, 3), au roi de Juda, sur le territoire duquel elles demandent à trouver asile.

m. Localité édomite (voy. 2 Rois 14, 7 note *d*). Les fugitifs de Moab ne s'y sentent pas en sécurité, peut-être parce que l'ennemi s'attaque à Édom en même temps qu'à Moab.

n. Nous intervertissons les v. 1 et 2, parce que le v. 3 parle, comme le v. 1, de la démarche faite auprès de la « fille de Sion ».

4 Laisse séjourner chez toi
les dispersés de Moab.
Sois pour eux un asile
devant le dévastateur,
Jusqu'à ce que l'oppresseur ait disparu,
que la dévastation ait pris fin,
que celui qui foule le pays l'ait quitté.
5 Le trône sera affermi par la clémence
et l'on y verra siéger constamment,
dans la tente de David,
Un juge zélé pour le droit
et prompt à faire justice[a]. —
6 Nous avons entendu parler de l'orgueil de Moab,
un orgueil extrême,
De son arrogance, de son orgueil et de sa démesure,
de la fausseté de son langage[b]. »

Élégie sur les malheurs de Moab (suite).

7 Aussi les Moabites se lamentent-ils entre eux[c];
tous se lamentent.
Sur les gâteaux de raisins de Qir Ḥarèsèt[d]
ils gémissent, tout consternés;
8 Car elles sont flétries, les campagnes de Ḥechbôn,
les vignes de Sibma[e],
Dont les grappes domptaient
les chefs des nations,
[Dont les pampres] atteignaient jusqu'à Yazér[f],
s'égarant [même] dans le désert,
Dont les rejetons s'étendaient
jusqu'au delà de la mer[g].

9 Aussi pleurerai-je, avec Yazér,
les vignes de Sibma.
Je t'arrose de mes larmes,
Ḥechbôn et [toi,] Èlalé,
Car sur tes fruits et sur ta vendange
a retenti le cri du fouleur[h].
10 La joie et l'allégresse ont disparu
des vergers.
Dans les vignes, pas de cris d'allégresse,
ni de clameurs joyeuses.
On ne foule plus la vendange dans les cuves;
le cri des fouleurs a cessé.

4. « les dispersés de Moab » *G S T* (lis. *niddeḥé*). H : mes dispersés, ô Moab. « Jusqu'à — ait » aj. *'ad* devant *ki*. H : Quand l'oppresseur aura (ou : car l'oppresseur a). « l'ait quitté » (*G*) *S L* (lis. *tam*). H a le verbe au plur., mais le sujet au sing. 7. « ils gémissent » lis. *hâgou*. H : vous gémissez. 9. « Je t'arrose » lis. *'ărawwâyèk*. H a une forme incorrecte. « ta vendange » *Jér. 48, 32* (lis. *beṣîrék*). H : ta moisson. 10. « ni » *H** (*G S*) *L* (lis. *welô'*). H : pas. « le — cessé » *G* (lis. *hošbât*). H : j'ai fait cesser le cri des fouleurs.

a. Les envoyés moabites souhaitent que le roi actuel de Juda inaugure le règne de la justice et de la clémence qui marquera l'ère messianique. *b*. Le v. 6 est la réponse que les gens de Juda feront aux suppliants moabites. *c*. Litt. : *Moab se plaint à Moab*. *d*. Voy. 15, 1 note *d*. *e*. Site controversé, cf. Nomb. 32, 3, 38. *f*. Localité, non identifiée sûrement, entre Ḥechbôn et Rabbat Ammon, capitale des Ammonites. *g*. La mer Morte. *h*. La mélopée par laquelle ceux qui foulent au pressoir scandent leur travail. C'est, ici, une image figurant les vociférations de l'ennemi, qui fait couler à flots le sang des habitants comme le vendangeur fait couler le jus des grappes (cf. 63, 1-6).

11 Aussi mes entrailles frémissent-elles sur Moab
comme une cithare,
et mon cœur [gémit-il] sur Qir-Ḥérès.

Prophétie contre Moab (suite).

12 Moab a beau se présenter[a], a beau se fatiguer[b]
sur les hauts lieux,
Il a beau entrer dans son sanctuaire pour prier;
il n'obtiendra rien.

L'oracle contre Moab s'accomplira dans trois ans.

13 Telle est la parole que Yahvé a autrefois prononcée sur Moab. 14 Et maintenant Yahvé déclare : « Dans trois ans [comptés] comme les années d'un mercenaire[c], la glorieuse puissance de Moab, en dépit du grand nombre de sa population, deviendra un objet de mépris; il n'en subsistera qu'un reste infime, faible, impuissant.

Annonce de la ruine de Damas et d'Ephraïm[d].

17 1 Oracle sur Damas[e].

Damas va être retranchée du nombre des villes;
elle deviendra [un champ de] ruines 2 abandonnées pour toujours.
Les villes qui en dépendent[f] seront le domaine des troupeaux;
ils y reposeront, sans que personne ne les chasse.
3 Èphraïm va perdre son rempart[g]
et Damas, sa puissance royale.
Les [derniers] restes d'Aram périront;
il en sera d'eux comme des enfants d'Israël[h],
oracle de Yahvé, [Dieu] des armées.

4 En ce jour-là, la gloire de Jacob sera amoindrie
et son embonpoint se changera en maigreur.
5 Il en sera comme lorsque le moissonneur rassemble les tiges de blé
et que son bras coupe les épis.
Il en sera comme lorsqu'on glane des épis
dans la vallée des Rephaïm[i].

13. « prononcée sur » *G* (lis. *'al*). H : adressée à. **17**, 1. « un — ruines (litt. : une ruine) » *G* (suppr. *me'î*). H : un monceau (?) de ruines. 2. « abandonnées — dépendent (litt. : Et ses villes) » lis. *'ăzoubat 'ădé 'ad* (avec *G*) et *we'ârèhâ*. H : [Seront] abandonnées les villes d'Aroër. 3. « Les — comme » lis. *yô'béd* (avec *G* [A]) *kibené* au lieu de *kikebôd*. H : ainsi que le reste d'Aram. Il en sera d'eux comme de la gloire. 5. « le — blé » lis. *qôṣér*. H : l'on rassemble la moisson sur pied.

a. Ces mots, en excès dans le vers, sont sans doute une simple dittographie de ceux qui suivent : « se présenter » (*nir'â*) ne diffère de « se fatiguer » (*nil'â*) que par une consonne. *b*. S'épuiser en rites de supplications semblables à ceux des prêtres de Baal sur le Carmel (1 Rois 18, 28). *c*. C'est-à-dire comptés rigoureusement, donc dans un délai qui ne sera pas dépassé d'un jour. Selon d'autres : pendant les trois ans qui étaient, suppose-t-on, la durée ordinaire du contrat de louage d'un soldat à gages. *d*. Ce morceau (17, 1-11) nous reporte au temps où Èphraïm avait fait alliance avec Damas contre l'Assyrie (735-734) et où Ésaïe exhortait le roi de Juda à ne point redouter cette coalition, annonçant qu'elle aboutirait rapidement à l'anéantissement par le roi d'Assyrie des deux peuples alliés (ch. 7 et 8). Ce morceau est formé de quatre petits développements (1-3, 4-6, 7-8, 9-11), qui ont pu former autant d'oracles distincts; c'est le cas, notamment, pour le troisième (v. 7-8), qui est d'un rythme différent des autres et n'a pas de lien étroit avec eux : il prédit la conversion d'Israël, tandis que ce qui suit annonce à ce peuple des maux sans remède. *e*. Ce titre ne convient qu'au premier développement (v. 1b-3). *f*. Litt. : *ses villes* (de Damas). Par cette expression il faut, semble-t-il, entendre les autres cités du royaume araméen de Damas plutôt que les quartiers de la capitale (cf. 2 Sam. 2, 3 et la note). *g*. Les Israélites considéraient Damas comme leur boulevard contre les Assyriens. *h*. Cette phrase ne cadre pas très bien avec le développement qui suit (v. 4-6), où Ésaïe annonce qu'il subsistera d'Israël un faible reste. C'est peut-être l'indice que les deux oracles étaient primitivement indépendants. Cependant le texte de 3b n'est pas tout à fait sûr (voy. note crit.)
i. Petite plaine fertile au S. O. de Jérusalem (cf. 2 Sam. 5, 18 et la note). Le prophète évoque une scène familière à ses auditeurs judéens.

6 Il n'en restera que des glanures,
comme lorsqu'on gaule un olivier,
Deux ou trois baies à la plus haute cime,
quatre ou cinq aux branches de l'arbre fruitier,
— oracle de Yahvé, Dieu d'Israël.

7 En ce jour-là, l'homme portera ses regards sur son Créateur
et ses yeux se tourneront vers le Saint d'Israël.
8 Il ne portera plus ses regards sur les autels[a], l'œuvre de ses mains,
il ne regardera plus à ce que ses doigts ont fabriqué, les pieux sacrés et les obélisques[b].

9 En ce jour-là, tes villes[c] seront abandonnées,
comme les [cités] à l'abandon des Amoréens et des Ḥivvites[d],
Qu'ils ont abandonnées par suite [de l'invasion] des enfants d'Israël.
Elles deviendront un désert[e].
10 Parce que tu as oublié le Dieu qui te sauve
et que tu ne t'es pas souvenue du Rocher qui est ta forteresse,
C'est pourquoi, tu peux bien planter des jardins d'Adonis[f],
tu peux y semer des [graines de] plantes étrangères :
11 Le jour même où tu les plantes, tu les vois grandir;
dès le matin, tu vois tes semences donner des fleurs.
[Mais] la récolte aura disparu le jour [où tu seras atteinte] par la maladie,
et le mal sera sans remède.

Déroute des peuples qui pillent Israël[g].

12 Oh! la rumeur que font les peuples [assemblés] en grand nombre!
C'est un mugissement semblable au mugissement de la mer,
Et le grondement [que font entendre] de puissantes nations.
est comme le grondement des grandes eaux.

6. « aux — fruitier » lis. *bise'iphê happôriyyâ.* H : à ses branches fertile (*sic*). 9. « tes — abandonnées » *G* (lis. *'ârayik 'ăzoubôt*). H : tes villes fortes. « comme — Ḥivvites » d'après *G* (lis. *ka'ăzoubôt hâ'èmôrî wehaḥiwwi*). H : comme l'abandon de la forêt et de la cime. 10. « tu peux y semer » lis. *tizrâ'îm.* H : tu (masc.) peux l'ensemencer. 11. « aura disparu » *L T* (lis. *nâd*). H a un mot signifiant « monceau ». 12. « puissantes » (*G*) (transp. *kabbîrîm* après *le'oummîm*). Manque en H. « grandes » lis. *rabbîm* d'après la variante donnée en H v. 13a.

a. Glose explicative, qui gâte le rythme et ne répond pas à la pensée de l'auteur primitif; par « les autels » l'annotateur entend ceux des hauts lieux; mais l'autel du Temple, que l'auteur originel ne condamnait certainement pas, était, lui aussi, l'œuvre de la main de l'homme. Ce que l'auteur primitif entendait par l'œuvre de la main ou des doigts de l'homme, c'étaient les images divines. *b.* Autre glose, qui trouble le rythme et qui est aussi inspirée par les lois de D et de P. Sur les pieux sacrés, cf. Deut. 7, 5; 16, 21, etc. Sur les obélisques, Lév. 26, 30 et note *c*; 2 Chron. 14, 4; 34, 4, 7. — Si, abstraction faite de ces additions, les v. 7 et 8 proviennent d'Ésaïe, ils devaient se trouver dans un autre contexte (voy. note *d* sur v. 1). *c.* Les formes employées en hébreu indiquent que, dans les v. 9-11, le prophète s'adresse à une interlocutrice : la nation israélite personnifiée sous la figure d'une femme. *d.* Par exemple ha-Aï (Jos. 8, 28), Jéricho ou Ḥorma (Jug. 1, 17). *e.* Glose explicative.
f. Litt. : *des plantations des gracieux.* Certaines divinités cananéennes étaient appelées « les dieux gracieux et beaux ». L'un des poèmes phéniciens trouvés à Ras Chamra chante leur naissance. « Gracieux » était spécialement le titre du dieu de la végétation printanière qui meurt chaque année aux approches de l'été et que les Grecs appelaient Adonis (le Seigneur) : il réunissait des traits des anciennes divinités phéniciennes Aleïn-Baal et Mot. L'un des rites du culte d'Adonis consistait à semer dans des vases, des fonds de tasses ou des paniers « toutes sortes de plantes qui germent et croissent rapidement, telles que le fenouil, l'orge, le blé et surtout la laitue... Ces plantes levaient en quelques jours, sous l'influence du soleil de juin, puis se flétrissaient aussitôt, parce qu'elles n'avaient pas de racines. » On les jetait ensuite dans la mer ou dans les fontaines (Saglio, *Dictionn. des Antiq.*, art. *Adonis*). Cette coutume avait peut-être à l'origine la valeur d'un rite de magie sympathique : on voulait stimuler la croissance des céréales dans les champs. Plus tard ces petits jardins éphémères furent interprétés comme des symboles de la courte vie d'Adonis. Il paraît ressortir du v. 11 qu'en Palestine, au VIIIe siècle, on attribuait aux plantes ainsi semées la vertu de protéger contre les maladies. Il n'est pas douteux, en tout cas, que le rite visé par Ésaïe fût observé par certains Israélites; au VIe siècle les femmes célébraient à Jérusalem un autre usage du même culte, le deuil sur le dieu, sous son nom babylonien de Tammouz (Éz. 8, 14-15). Ésaïe voit dans ces pratiques une image de la conduite des Israélites et du sort qui les attend : ils ont recours à l'appui de l'étranger (des Araméens) et croient d'abord avoir lieu de se féliciter de cette politique, mais à l'heure de la détresse le remède qu'ils pensent avoir trouvé ainsi à leurs maux leur fera défaut; il n'y aura pas pour eux de récolte. *g.* On pourrait voir dans les expressions « peuples nombreux », « nations puissantes » des hyperboles désignant l'armée assyrienne, parce que celle-ci comprenait des contingents d'auxiliaires tirés d'Élam, d'Aram, de Qir (22, 6) et sans doute d'autres contrées encore. Il se pourrait alors qu'Ésaïe ait prononcé cet oracle vers 701. Cependant il paraît plus naturel d'entendre au propre les termes indiqués : nous aurions alors ici l'idée d'un assaut donné à la fin des temps par toutes les nations païennes au peuple de Dieu et qui échouera devant Jérusalem, idée courante dans le judaïsme depuis Ézéchiel (ch. 38 et 39) : cf. 14, 24-27 et note *a*.

13 ... Il les menace :
elles fuient bien loin[a] et sont chassées
Comme, sur les montagnes[b], la paille [emportée] par le vent,
comme un tourbillon [de poussière] devant la tempête,
14 A l'heure du soir, c'était l'épouvante :
avant le matin, ils ne sont plus;
Tel sera le partage de ceux qui nous pillent,
tel sera le sort de ceux qui nous dépouillent.

Réponse à une ambassade venue de Kouch[c].

18

1 Ô terre remplie de bruissements d'ailes[d],
située au delà des fleuves de Kouch[e],
2 Toi qui as envoyé des messagers par mer[f],
dans des canots de papyrus[g] sur la face des eaux!...
Allez, messagers rapides,
vers la nation à la taille élevée[h] et à la peau brillante[i],
vers le peuple redouté bien au delà [de ses frontières],
La nation puissante et dominatrice
dont le pays est sillonné de fleuves...
3 Vous tous qui habitez l'univers
et qui peuplez la terre[j],
Quand la bannière sera dressée sur les montagnes, regardez;
quand on sonnera du cor, écoutez!
4 Car voici ce que m'a dit Yahvé :
« Calme, je contemple du lieu où je me tiens,
[Calme] comme la chaleur lumineuse du soleil[k],
comme le nuage qui répand la rosée pendant les chaleurs de la moisson[l]. »

13. *H* S* (suppr. les 5 premiers mots). H : Des nations grondent comme le grondement des grandes eaux (variante de la fin de 12b).

a. Il y a, sans doute, ici une allusion discrète à l'antique tradition selon laquelle le Créateur eut, à l'origine des temps, à lutter contre la Mer primitive révoltée et la mit en déroute par ses menaces (Ps. 104, 6-9; 74, 13; etc.). *b.* Les aires à blé étaient d'ordinaire ménagées sur une hauteur exposée au souffle du vent. *c.* Le pays de Kouch (en égyptien Kôch) est celui que les Grecs appelaient l'Éthiopie et que nous désignons aujourd'hui par le terme de Nubie; il s'étendait au sud de l'Égypte à partir de Syène (Éz. 29, 10), c'est-à-dire de la première cataracte. Les rois de cette contrée, à une date mal définie (728 selon les uns, 712 d'après d'autres), conquirent toute l'Égypte et y fondèrent une dynastie, la XXVe de Manéthon, dont les premiers souverains furent Sabako, Sabathaka, puis Taharkou (le Tirhaqa de 2 Rois 19, 9). Ces pharaons éthiopiens entrèrent en relations diplomatiques avec les petits États de Palestine et de Syrie, offrant de les soutenir dans leurs révoltes contre l'Assyrie. En 713-711 l'aide de l'Égypte et de Kouch était le grand espoir des princes révoltés de Philistie, d'Édom, de Moab et de Juda (20). Lors de la grande insurrection qui éclata à la mort de Sargon (705-701), une armée égyptienne vint combattre en Palestine; elle fut, du reste, vaincue par Sennachérib à Eltéqê (701); mais d'après 2 Rois 19, 9, c'est le bruit d'une prochaine arrivée de Tirhaqa qui décida finalement le roi d'Assyrie à la retraite. L'oracle d'Ésaïe que nous avons ici a dû être prononcé lorsque l'une de ces ambassades égypto-éthiopiennes vint à Jérusalem presser le roi de Juda d'entrer dans une coalition contre Assur, en 728, en 720, en 713 ou en 705. Le fait que le prophète croit devoir décrire le pays de Kouch, sa puissance et l'aspect physique de ses habitants, suggère que l'ambassade visée ici fut une des premières occasions que les Jérusalémites eurent de voir des Kouchites; cela conviendrait mieux aux événements de 713 qu'à ceux de 705. — Le morceau est formé d'une suite de tableaux rapides, colorés, mais qui se succèdent sans transition, apparemment des scènes que le prophète contemple au cours d'une extase. L'idée directrice paraît être celle-ci : Ésaïe dit aux ambassadeurs kouchites : Allez porter à ceux qui vous ont envoyés cette réponse : le Dieu d'Israël regarde avec une parfaite sérénité les progrès des Assyriens; car il sait que, à son heure et avant que les entreprises des conquérants aient porté leur fruit, il les anéantira. Aux Éthiopiens de conclure de là que Juda n'a besoin de l'aide d'aucun peuple étranger. *d.* Il s'agit sans doute du crissement des insectes qui infestent la vallée du Nil; la Nubie est le pays de la mouche tsé-tsé. Cependant le sens du mot rendu par « bruissement » est un peu incertain. G a traduit : l'ombre double (portée tantôt vers le nord tantôt vers le sud ?). *e.* Le Nil et ses affluents, tels que le Nil bleu. *f.* Ce mot pouvait désigner le Nil (19, 5; Nah. 3, 8; Job 41, 22). *g.* Sorte d'embarcation depuis longtemps employée sur le Nil (Hérodote, II, 96). *h.* Les Éthiopiens, dit Hérodote, étaient « les plus grands et les plus beaux des hommes ». *i.* Si la dynastie des rois de Kouch était d'origine libyenne (on a retrouvé les momies de plusieurs d'entre eux), la majeure partie de la population était de race nègre ou de teint fortement bronzé : de là le nom d'Éthiopiens (*Aithiôpes*, visages brûlés) que les Grecs donnaient à ce peuple et la question de Jérémie (13, 23) : « un Kouchite peut-il changer [la couleur de] sa peau? » *j.* Le prophète ne s'adresse pas aux seuls Kouchites, comme on s'y attendrait d'après v. 2, mais en même temps à tous les habitants de la terre, parce que la guerre qui va commencer aboutira pour les ennemis de Yahvé à un désastre inouï, démontrant à tous qu'il est le maître souverain de l'histoire. *k.* Ou selon d'autres : « la chaleur lumineuse [qui règne] au dessus du soleil »; il s'agirait de l'éther embrasé qui, pensaient les Grecs, remplit les hautes sphères. *l.* Il s'agit des cyrrhus très élevés et, en apparence, immobiles qui raient parfois le ciel en été et auxquels on attribuait la rosée.

5 Avant la vendange, en effet, quand la floraison sera finie
et que la fleur deviendra une grappe mûrissante,
Il coupera les pampres à coups de serpe,
il enlèvera, il abattra les sarments…
6 Ils seront abandonnés, tous ensemble,
aux oiseaux de proie des montagnes
et aux bêtes de la terre.
Les oiseaux de proie en feront leur pâture pendant l'été
et toutes les bêtes de la terre
s'en repaîtront pendant l'hiver[a].

Ad [7] En ce temps-là, des offrandes seront apportées à Yahvé, [Dieu] des armées, de la part du peuple à la taille élevée et à la peau brillante, de la part du peuple redouté bien au delà [de ses frontières], de la part de la nation puissante et dominatrice, dont le pays est sillonné de fleuves; [on les apportera] au lieu où réside le nom de Yahvé, [Dieu] des armées, sur la montagne de Sion[b].

Les destinées futures de l'Égypte[c].

19 [1] Oracle sur l'Égypte.

Conquête du pays par un souverain cruel.

Voici que Yahvé,
monté sur une nuée rapide[d],
vient en Égypte[e];

18, 5. « vendange » lis. peut-être *bâṣir* (cf. 16, 9). H : moisson. — C'est, en tout cas, de la récolte des raisins qu'il s'agit, non de celle des céréales. 7. « de la part du » (*G*) *L* (lis. les deux fois *mê'am*). Manque en H la 1re fois. La 2e fois H G lisent : et de la part du.

a. Il y aura une telle multitude de cadavres non ensevelis que les bêtes de proie pourront s'en repaître pendant toute une année au moins (cf. Éz. 39, 17-20; Ézéchiel fixera à sept mois le temps qu'il faudra pour faire disparaître les corps des guerriers de Gog, 39, 12, 14). Ésaïe, tout à la peinture de la scène d'horreur qu'il contemple en esprit, néglige de préciser à quelle nation appartiendront les vaincus : ce seront probablement des Assyriens, selon d'autres des Éthiopiens (cf. 20; 31, 1-3), ou même des Israélites (si l'on suppose que les v. 5-6 faisaient suite à 17, 1-11). *b*. Le v. 7 est un appendice en prose ajouté probablement à basse époque : les Juifs espéraient qu'après l'échec de l'assaut final des païens contre Jérusalem (on interprétait sans doute en ce sens le v. 6), les survivants des nations, et en particulier de Kouch (45, 14; Soph. 3, 10; Ps. 68, 32), se convertiraient au culte de Yahvé et lui « apporteraient des offrandes » (Ps. 68, 30).

c. Le ch. 19 se compose de deux parties que nous croyons devoir délimiter v. 1-15 et v. 16-25. La première, qui est en vers et qui ne renferme que des menaces, pourrait être d'Ésaïe si le « maître dur » annoncé v. 4 était Sargon ou Sennachérib, qui ont, en effet, vaincu les Égyptiens, le premier en 720 et 711, le second en 701; ni l'un ni l'autre, il est vrai, n'a conquis l'Égypte; mais Ésaïe a pu escompter qu'ils pousseraient leurs succès jusque là. Ce qui parle contre cette attribution, c'est 1°) que la menace prononcée contre l'Égypte n'est pas motivée, 2°) qu'elle n'est pas mise en rapports avec le plan divin *à l'égard de Juda*, 3°) que le style a tout le contraire de la concision nerveuse qui caractérise celui d'Ésaïe, notamment dans les deux développements sur l'assèchement du Nil et le désarroi des sages égyptiens (v. 5-9 et 11-15), qui pourraient, il est vrai, être des additions. S'ils ne sont pas d'Ésaïe, les v. 1-15 pourraient dater du temps de la conquête de l'Égypte par Cambyse (525) ou de la campagne de Xercès (485) contre ce pays ou encore de la lutte d'Artaxercès III Ochus (359-338) contre le dernier pharaon indigène, Nectanébo. — La seconde partie (v. 16-25), qui est en prose, n'est pas dans la manière d'Ésaïe : ce prophète n'a jamais fait de prédictions circonstanciées comme celle qu'on lit v. 18 et qui indique le nombre des villes d'Égypte où on parlera hébreu et jusqu'au nom de l'une d'elles. A cause de la mention d'un autel élevé à Yahvé au cœur du pays (v. 19) on a longtemps admis que ces oracles avaient été écrits après 160 av. J.-C., époque où le prêtre jérusalémite Onias IV fonda un temple juif à Léontopolis, d'autant plus que le nom indiqué pour l'une des villes parlant hébreu peut être interprété « la ville du lion » (voy. v. 18). Mais les papyrus juifs trouvés à Éléphantine nous ont révélé la présence d'un autel de Yahou dans cette forteresse égyptienne sous Darius II (410), autel qui, nous est-il dit, existait déjà du temps des pharaons et fut respecté par Cambyse en 525. La seconde partie du ch. 19 pourrait donc remonter au ve, voire au vie siècle. Elle doit être l'œuvre d'un Juif fixé en Égypte; car l'auteur espère, non le retour de la diaspora en Palestine, mais la conversion de tous les Égyptiens par les adorateurs de Yahvé habitant au milieu d'eux. Ce généreux universalisme, inauguré par le Second Ésaïe, était courant dans les colonies juives d'Égypte; il est ici étendu même à Assur, c'est-à-dire à la puissance occupant la Syrie (empire perse ou royaume séleucide); ce qui suggère que ce morceau est antérieur à la grande persécution d'Antiochus IV Épiphane (170 av. J.-C.). *d*. On a cru trouver dans cette conception un indice de modernité, parce qu'elle se rencontre aussi dans certaines théophanies récentes (Ps. 18, 11; 104, 3); mais c'était chez les poètes hébreux auteurs de ces pièces un archaïsme. Cette notion très anthropomorphique était fort ancienne : le dieu cananéen de l'orage, au xive siècle, était surnommé « le chevaucheur de nuées ». On se représentait de même Yahvé, monté sur le *keroub*, qui était la personnification du nuage de tempête; d'où l'antique titre par lequel on désignait le Dieu de l'arche : « celui qui est assis sur les keroubs ». Cela n'empêchait pas qu'anciennement on le conçût aussi comme marchant dans le désert ou sur la cime des arbres (Jug. 5, 4; 2 Sam. 5, 24). *e*. Autre conception archaïque : Yahvé peut venir en personne dans un pays étranger, tel un conquérant humain, jeter le désarroi parmi ses ennemis (cf. Ex. 3, 7-8).

Et les vaines divinités de l'Égypte tremblent devant lui[a],
et les Égyptiens sentent leur cœur fondre au dedans d'eux.
2 « Je vais exciter Égyptiens contre Égyptiens
et ils combattront frère contre frère,
Ami contre ami,
ville contre ville,
royaume contre royaume[b].
3 L'Égypte perdra l'esprit,
et j'abolirai sa sagesse [habituelle][c] :
Ils iront consulter les vaines divinités[d] et les enchanteurs[e],
les esprits des morts et les esprits qui connaissent [les choses cachées].
4 Et je livrerai les Égyptiens
aux mains d'un maître dur;
Un roi cruel dominera sur eux[f], »
oracle du Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées.

Assèchement du Nil.

5 Les eaux disparaîtront [du lit] de la mer[g];
le fleuve tarira et sera mis à sec.
6 Les canaux deviendront infects;
on verra baisser, puis se dessécher
les Nils de l'Égypte[h].
Joncs et roseaux dépériront;
7 l'herbe des marécages sur les bords du Nil
Et toutes les plantes semées auprès du Nil
se dessècheront, disparaîtront et ne seront plus.
8 Les pêcheurs gémiront. Ils seront dans le deuil,
tous ceux qui jettent l'hameçon dans le Nil;
Et ceux qui tendent le filet
à la surface des eaux se désoleront.
9 Ils seront déçus, ceux qui travaillent le lin,
celles qui [le] peignent et ceux qui tissent le byssus.
10 Les tisserands seront consternés,
tous ceux qui vivent de leur salaire auront l'âme pleine de tristesse[i].

19, 7. « l'herbe des marécages » d'après *G* (lis. *we'âḥou* et suppr. *'al ye'ôr* dittographie de *'al pi ye'ôr*). H : les places dénudées sur le Nil (?). — Texte incertain. 9. « celles qui [le] peignent » lis. *sôreqôt*. H : le [lin] peigné (?). 10. « Les tisserands » d'après *G*B (lis. *šôtêhâ*). H : Les fondements (?). « qui — salaire ». G S : qui fabriquent la bière (*śekâr*).

a. Tel Dagon, s'écroulant devant l'arche (1 Sam. 5, 2-5). *b*. Les guerres civiles étaient fréquentes en Égypte. Ainsi, peu avant la conquête du pays par Artaxercès III, Nectanébo avait usurpé le trône avec l'aide des Spartiates, puis avait eu à lutter contre un prétendant rival. *c*. La sagesse des Égyptiens était célèbre en Israël (1 Rois 4, 30). Les « sages » juifs s'inspiraient parfois des œuvres de leurs confrères des bords du Nil (cf. Prov. 22, 18 note *a*). *d*. Ésaïe trouvait naturel qu'un peuple consultât ses dieux (8, 19). C'est plus tard, lorsque le monothéisme se fut implanté dans l'esprit des masses juives, que celles-ci virent dans le recours des païens à leurs divinités une preuve de dérangement d'esprit. *e*. L'emploi des incantations magiques était très développé en Égypte. *f*. Voy. note *c*. sur v. 1 *g*. C'est-à-dire du Nil, cf. 18, 2. *h*. Les bras du fleuve qui en forment le delta. *i*. On pourrait aussi, en adoptant la leçon de G et de S (voy. note crit.) et en intervertissant 10a et 10b, traduire : « Tous ceux qui fabriquent la bière auront l'âme pleine de tristesse et ceux qui la boivent seront consternés. » La fabrication de la bière était une des principales industries du pays (cf. Fernande Hartmann, *L'agriculture dans l'ancienne Égypte*, 1923, p. 51-53).

Désarroi des sages de l'Égypte.

11 Les ministres, à Çoân[a], sont de purs insensés;
les plus sages conseillers du pharaon
forment un conseil stupide.
Comment pouvez-vous dire au pharaon :
« Je suis fils des sages,
[je suis] fils des rois d'autrefois? »
12 Où sont donc tes sages?
Qu'ils te révèlent,
Qu'ils [te] fassent connaître ce qu'a résolu
Yahvé, [Dieu] des armées, contre l'Égypte!
13 Les ministres, à Çoân, déraisonnent;
les ministres, à Noph[b], se laissent abuser.
Et ils font marcher l'Égypte à l'aventure,
les chefs de ses nomes[c].
14 Yahvé a répandu en eux
un esprit de vertige[d],
Et ils font marcher l'Égypte à l'aventure dans toutes ses entreprises,
comme un homme ivre, en titubant, marche dans ce qu'il a vomi.
15 Et l'Égypte ne peut rien mener à bien
de ce que doivent faire la tête et la queue,
la palme et le jonc[e].

L'Égypte tremblera devant Israël.
Elle se convertira et sera restaurée.

16 En ce jour-là, les Égyptiens deviendront comme des femmes[f] : ils seront saisis d'effroi et d'épouvante quand ils verront se lever la main que Yahvé, [Dieu] des armées, lèvera contre eux. 17 Alors le pays de Juda deviendra la terreur de l'Égypte[g]; toutes les fois qu'on en fera mention devant elle, elle sera saisie d'épouvante à cause du dessein que Yahvé, [Dieu] des armées, a formé contre elle.

18 En ce jour-là, il y aura, sur la terre d'Égypte, cinq villes qui parleront la langue de Canaan[h] et qui jureront par Yahvé, [Dieu] des armées[i]. L'une d'elles s'appellera Ir ha-Hérès[j].

12. « qu'ils — connaître » *G L* (lis. *weyôdi'ou*). H : qu'ils sachent. 13. « Et » *G S* (lis. *wehit'ou*). Manque en H. « les chefs (litt. : le pierres angulaires ». H : la pierre angulaire. 14. « en eux » *G* (lis. *beqirbâm*), H : en elle. 18. « par » *S L* (lis. *beyahwè*). H : [fidélité] à. « Ir ha-Hérès (c'est-à-dire ville de la Ruine). H* Sym L : ville du Soleil (*haḥérès*). G : ville de la Justice. — Texte incertain.

a. La Tanis des Grecs, auj. Çan, à l'est du delta du Nil (cf. Nomb. 13, 22 et note *n*), avait été la capitale de l'Égypte au temps de la XXIe et de la XXIIIe dynastie. *b*. En égyptien Mennufer, Men-nofi, la Memphis des Grecs, sur la rive gauche du Nil, un peu au sud du Caire. *c*. C'est-à-dire de ses districts. Litt. : *de ses tribus*. *d*. Cf. 1 Rois 22, 19-23. *e*. Pour qu'une nation réussisse dans une entreprise quelconque, il faut qu'il y ait collaboration intime entre les dirigeants et les masses populaires, entre les grands et les petits. Les métaphores employées sont empruntées à 9, 13. *f*. Cf. Nah. 3, 13. *g*. Il n'est pas probable que l'auteur attribue la terreur qu'inspirera, selon lui, Juda à des succès militaires remportés par les chefs de ce peuple — ce qui ne se produisit pas même au temps des Maccabées. Le « pays de Juda » sera redouté en tant que pays de Yahvé, l'auteur des calamités qui frapperont l'Égypte (v. 1-15). *h*. Il y avait en Égypte, dès l'époque où Jérémie arriva dans ce pays (586), de nombreux groupes de Juifs émigrés, notamment à Migdol, à Taḥpanḥès (Daphné), à Noph (Memphis) et en Patros (c'est-à-dire en Haute Égypte) (44, 1). L'un d'eux, celui d'Éléphantine, à l'extrême sud de la Haute Égypte, était une colonie militaire installée dès avant la conquête perse (525). On y parlait sans doute à l'origine l'hébreu, la « langue de Canaan »; car tous les noms de personnes sont hébraïques. Mais à l'époque d'où proviennent les papyrus qu'on a retrouvés à Éléphantine (fin du Ve siècle), l'hébreu avait été supplanté par l'araméen, idiome plus international, mais qui pouvait également être qualifié de « langue de Canaan », car il avait alors envahi aussi la Palestine. *i*. On pourrait aussi entendre : « qui jureront [fidélité] *à* Yahvé... ». Mais l'autre traduction, qui est celle de L et de S, nous paraît plus probable : on prêtait serment *par* la divinité que l'on vénérait le plus, par le dieu ou la déesse dont on redoutait par dessus tout la vengeance (Jér. 12, 16; 44, 26; Soph. 1, 5; Ès. 45, 23). Les Juifs d'Éléphantine, quand le serment leur était déféré en justice, juraient d'ordinaire par Yahou, rarement par une divinité égyptienne ou babylonienne.

j. Ce nom, ainsi orthographié, signifierait en hébreu « ville de la Destruction ». Il n'est pas probable qu'une cité égyptienne se soit jamais appelée ainsi. Quelques traducteurs anciens ont lu : Ir ha-Ḥérès, « la ville du Soleil »; il s'agirait d'Héliopolis (en égyptien Ôn) au nord du Caire (cf Jér. 43, 13); mais à partir de quand y a-t-il eu une colonie juive dans ce foyer du culte solaire? La version des Septante a lu « la ville de la Justice »; les traducteurs, qui vivaient en Égypte, entendaient probablement par là « la ville du culte légitime » et pensaient à Léontopolis, « la cité du lion » ou « des lions », où le prêtre juif Onias IV, à la suite de la profanation du temple de Jérusalem par Antiochus IV (170), fonda un sanctuaire de Yahvé, avec l'approbation de Ptolémée Philométor. Plusieurs modernes croient même retrouver dans Hérès, un mot désignant le lion (l'arabe *hars* ou *haris*, qui s'applique au félin, lion ou chat). D'autres encore pensent qu'il s'agit d'un nom de ville égyptien; on a proposé de l'interpréter : « ville du champ au sud » et d'y voir une désignation d'Éléphantine. Si le texte fait allusion au temple de Léontopolis, il est du IIe siècle au plus tôt; mais alors il pourrait être une addition : Onias IV, lorsqu'il fonda son sanctuaire, invoqua le v. 19, non le v. 18[b].

19 En ce jour-là, il y aura un autel [consacré] à Yahvé au milieu du pays d'Égypte et, auprès de sa frontière, une stèle [dédiée] à Yahvé[a]. 20 [Ces monuments] serviront à Yahvé de signes et de témoins dans le pays d'Égypte. Quand, écrasés par des oppresseurs[b], ils[c] imploreront Yahvé, il leur enverra un libérateur, qui [les] défendra et les sauvera. 21 [Ainsi] Yahvé se fera connaître aux Égyptiens; et les Égyptiens, ayant appris ce jour-là à connaître Yahvé, [lui] rendront un culte avec des sacrifices et des oblations; ils feront des vœux à Yahvé et les accompliront. 22 Alors, quand Yahvé frappera les Égyptiens, il les guérira, après les avoir frappés; ils reviendront à Yahvé, qui se laissera fléchir par leurs prières et les guérira[d].

23 En ce jour-là, il y aura une route menant d'Égypte en Assyrie; Assur se rendra en Égypte et l'Égypte [au pays d']Assur[e]. Et l'Égypte ainsi que l'Assyrie rendront un culte [à Yahvé].

24 En ce jour-là, Israël sera, en tiers, associé à l'Égypte et à l'Assyrie, objet [comme elles] de la bénédiction [divine] au milieu de la terre, 25 car Yahvé, [Dieu] des armées, bénira la terre en disant : « Bénis soient l'Égypte, mon peuple, l'Assyrie, œuvre de mes mains, et Israël, mon héritage[f]! »

Annonce de la défaite de l'Égypte et de Kouch par le roi d'Assyrie[g].

20 1 L'année où le tartân[h] vint à Asdod[i], envoyé par Sargon, roi d'Assyrie, où il assiégea Asdod et s'en empara[j]. . . . . — 2 Or, en ce temps-là, Yahvé avait parlé par l'organe d'Ésaïe, fils d'Amoç, en ces termes : « Va, dénoue le sac que tu portes sur tes

20. « qui (litt. : et il) [les] défendra » (*G*) (lis. *werâb*). H : et un défenseur. 25. « bénira la terre » *G* (lis. *bérakâh*). H : le bénira (Israël).

a. Il y avait à Eléphantine un temple de Yahou avec un autel, qui subsista depuis le VIe siècle jusqu'en 410. Il a pu exister aussi une stèle, — une sorte d'obélisque —, consacrée à Yahvé dans cette place, qui était à la frontière méridionale de l'Égypte. Il y avait, du reste, plusieurs autres « sanctuaires » juifs en Égypte au temps où Onias IV fonda celui de Léontopolis (Jos., *A. J.*, XIII, 3, 1, § 65-66). La diaspora juive de ce pays se souciait peu des droits exclusifs réservés au temple de Jérusalem par les lois de D et de P. *b*. Il peut s'agir de mouvements antisémites comme celui qui saccagea le temple juif d'Éléphantine en 410, ou comme la persécution racontée dans le 3e livre des Maccabées. *c*. Les Juifs d'Égypte.

d. Les Égyptiens, convertis par le spectacle des délivrances accordées aux fidèles de Yahvé, seront traités désormais par Dieu comme les Israélites eux-mêmes : les châtiments qu'il leur infligera parfois ne tendront pas à les anéantir, mais à les éduquer. *e*. « Assur » peut désigner, non le peuple assyrien, mais la puissance qui occupera les territoires ci-devant assyriens, notamment la Syrie des Séleucides : « Syrie » est, du reste, une autre forme du mot « Assyrie ». *f*. Les titres les plus glorieux réservés d'ordinaire à Israël et marquant ses privilèges de peuple élu seront conférés aux nations païennes quand elles se seront converties. Ce passage est un de ceux où s'exprime le plus clairement la foi au caractère universel de la religion de Yahvé (cf. Am. 9, 7). *g*. Ce morceau, qui a le caractère d'un récit, où il est parlé d'Ésaïe à la 3e personne, n'est sans doute pas de la main même du prophète; il a probablement, comme les ch. 36-39, été extrait d'une sorte de biographie d'Ésaïe écrite par quelqu'un de ses disciples. Cela expliquerait certaines maladresses que présente la rédaction actuelle du morceau (v. 2 et 5). Mais les faits rapportés ici sont certainement historiques : ils s'harmonisent parfaitement avec ceux que relate Sargon II, roi d'Assyrie (722-705), dans les deux inscriptions où il raconte sa campagne contre Asdod. Azuri, roi de cette ville, ayant appelé les États voisins à la révolte contre l'Assyrie, Sargon, en 713, le déposa et le remplaça par son frère Aḥimeti. Mais celui-ci fut renversé par le peuple à l'instigation d'un certain Yamani, peut-être un Grec (Yamani = Yawani = Ionien). En 711, Sargon intervint, non pas en personne comme on pourrait le croire d'après ses inscriptions, mais, à ce que nous apprend Ès. 20, 1, en envoyant son général en chef. Yamani s'enfuit jusqu'en Haute Égypte. « Le pharaon roi d'Égypte », c'est-à-dire Sabako, est, en effet, nommé par Sargon, ainsi qu'Édom, Moab et Juda, parmi les alliés des Philistins révoltés. L'armée assyrienne s'empara d'Asdod, de Gat et d'Asdodimmu (le port d'Asdod), dont la population fut déportée et remplacée par des colons étrangers. Le pharaon, pris de peur, fit sa paix avec Sargon en lui livrant Yamani; Juda, Édom et Moab se soumirent au vainqueur à temps pour n'être pas anéantis. Les avertissements d'Ésaïe n'ont pas dû être étrangers à la décision d'Ézéchias : très hostile à tout recours à une aide autre que celle de Yahvé, le prophète avait dès 713 pris position contre l'alliance de son pays avec la dynastie éthiopienne, maîtresse de l'Égypte (cf. ch. 18) : c'est alors qu'il avait reçu l'ordre de préfigurer par sa tenue le sort qui attendait les Égypto-Kouchites (v. 2). Puis, en 711, il annonça que le présage qu'il donnait ainsi tacitement depuis trois ans, allait s'exécuter : bientôt on verrait défiler les misérables cortèges d'Égyptiens captifs et de Kouchites déportés par Sargon, tous nus et déchaussés, comme c'était le cas d'ordinaire. Ce 2e oracle a dû être prononcé avant la fin de la guerre (car en fait, les sujets du pharaon échappèrent au sort dont ils étaient menacés, leur roi ayant fait la paix), peut-être même avant la prise d'Asdod, puisque les Philistins espèrent encore être sauvés des mains du roi d'Assyrie (v. 6). *h*. Ce n'est pas un nom propre, mais un terme assyrien, *turtanu*, désignant un vice-roi ou un grand chef militaire et appliqué à des étrangers aussi bien qu'à des sujets du roi d'Assur.

i. Auj. Esdoud, cf. 1 Sam. 5, 1. *j*. La phrase commencée au v. 1; se continue v. 3. Le v. 2 forme une parenthèse racontant assez gauchement ce qui s'était passé avant le siège d'Asdod; cette phrase est probablement tirée d'une introduction qui se trouvait, dans la biographie d'Ésaïe, avant le v. 1; le rédacteur qui l'a insérée ici emploie parfois des termes un peu impropres : la chose ne s'est pas passée « en ce temps-là », mais trois ans auparavant; Yahvé, alors, n'avait pas parlé « par l'organe d'Ésaïe », mais au prophète.

reins[a], ôte les sandales que tu as aux pieds. » Et Ésaïe avait fait comme [il lui avait été dit] : il allait [depuis lors] nu[b] et déchaussé. — [3] . . . Yahvé déclara : « De même que mon serviteur Ésaïe est allé nu et déchaussé pendant trois ans, devenant [ainsi] un signe et un présage[c] du sort qui attend l'Égypte et Kouch, [4] de même le roi d'Assyrie emmènera les captifs de l'Égypte et les déportés de Kouch, jeunes et vieux, nus et déchaussés, le séant (la nudité des Égyptiens[d]) découvert. [5] Alors on sera[e] frappé de crainte et couvert de confusion à cause de Kouch, [pays] vers lequel on regardait, et de l'Égypte dont on était si fier. [6] Et les habitants de ces côtes[f] diront : « Voilà ce qui est arrivé au peuple vers lequel nous tournions nos regards et auprès duquel nous cherchions refuge, afin d'obtenir du secours et d'échapper au roi d'Assyrie ! Et nous, comment pourrons-nous nous sauver? »

La chute de Babylone[g].

21 [1] Oracle du désert[h].

Un grondement comme celui des trombes[i]
qui parcourent le Nègueb[j]
Vient du désert,
de la contrée redoutable.
[2] Une vision sinistre
m'est révélée :
Le violent agit avec violence;
le dévastateur dévaste.

20, 2. « les sandales... aux pieds » H* G S L (lis. *oune'âlèkâ* et *raglèykâ*). H : la sandale... au pied. 4. « découvert » lis. *waḥâsouphè*. H a une forme insolite. 6. « diront » G hex (suppr. *bayyôm hahou'*). H aj. : en ce jour-là. 21, 1. « Un grondement » lis. *hâmôn*. H : de la mer (rattaché à « du désert »). Manque en G. — Texte très incertain.

a. Le « sac » était une sorte de pagne d'étoffe grossière qu'on attachait autour de ses reins pendant le deuil (Gen. 37, 34 et note *m* ; 2 Sam. 3, 31 ; 1 Rois 20, 31-32 ; 21, 27 ; 2 Rois 19, 2). Mais ce n'est sans doute pas à ce titre qu'Ésaïe le portait avant d'avoir reçu l'ordre rapporté ici. Le sac devait être le costume des anciens Hébreux nomades (à côté de la peau de bête, 2 Rois 1, 8 et note *f*) et c'est sans doute comme champion des coutumes antiques et adversaire du luxe cananéen que le prophète s'en revêtait. *b*. Ce terme pouvait signifier « incomplètement vêtu », par exemple sans manteau par dessus la tunique (le sac se portait souvent par dessus la tunique, 1 Rois 21, 27 et note *q*). Mais le commentaire donné v. 4 montre qu'il s'agit ici d'une nudité totale ou à peu près totale. Les prophètes, sous l'action de l'esprit qui les possédait, ne craignaient pas d'accomplir des actes ou de prendre des attitudes qui les faisaient prendre pour des déments (cf. 1 Sam. 10, 5-6, 10-12 ; 19, 24 ; 2 Rois 8, 11 ; Éz. 4, 12-15). *c*. Cf. 8, 18. *d*. Glose indiquant qu'il faut, à la lecture, substituer une expression jugée moins triviale au terme cru employé dans le texte ; le traducteur grec a effectivement opéré cette substitution. *e*. Litt. : *ils seront*. Il s'agit apparemment des égyptophiles de Juda. La chose était peut-être indiquée plus explicitement dans le récit plus complet que donnait la biographie d'Ésaïe. *f*. Le mot employé pouvait désigner une île ou une côte. Il s'agit soit des Philistins seuls, soit, plus probablement, de l'ensemble des États palestiniens, qui, pour les Assyriens, étaient des riverains de la Méditerranée : Sargon, dans son inscription relative à Asdod, dit : « les habitants de la Philistie, Juda, Édom et Moab, qui demeurent au bord de la mer. » *g*. Quelques critiques, pour pouvoir attribuer à Ésaïe ce saisissant oracle (21, 1-10), ont supposé que le siège de Babylone dont il est ici question, est un de ceux que cette ville a subis au temps même du prophète, lorsque Merodac Baladan, roi de Babylone, luttait contre Sargon (721-710). puis contre Sennachérib (705). Babylone était alors l'alliée de Juda contre l'Assyrie et sa défaite fut un coup fatal pour la coalition dont faisait partie Ézéchias ; on comprendrait donc l'émotion que cause au prophète la révélation de la chute de Babylone et sa pitié pour Juda (v. 10) : n'allait-il pas être, plus que jamais, foulé par les Assyriens? Cette hypothèse, cependant, ne rend pas justice au sens naturel des textes : les ennemis qui attaquent Babylone sont la Médie et Élam (v. 2), c'est-à-dire les deux peuples qui ont effectivement conquis Babylone en 539, sous la conduite de Cyrus, roi des Perses. Il n'y a pas de preuve que les Assyriens aient recruté, au VIIIe siècle, des auxiliaires parmi les Mèdes ; quant à Élam, il était l'allié de Merodac Baladan contre Assur. Cet oracle, qui présente des particularités de style, de rythme et de pensée étrangères à Ésaïe, émane donc très probablement d'un visionnaire palestinien, contemporain de Cyrus et qui attendait avec une émotion fébrile le résultat de la grande lutte engagée par les Médo-Perses contre la cité qui, en ce temps-là, écrasait Juda comme le grain sur l'aire. *h*. Ce titre, comme ceux qu'on lit v. 13 et 22, 1, est tiré non du sujet traité, mais d'un mot caractéristique du premier vers, comp. les titres donnés par les Juifs aux livres du Pentateuque (« Au commencement » (Genèse) « Dans le désert » (Nombres), etc.) ou celui du poëme babylonien de la Création (« Lorsque en haut »). Dans le texte hébreu, le titre est « oracle du désert de la mer ». Mais ce dernier mot manque en G ; du reste, il n'est pas question de la mer dans le morceau. Il est donc probable que *yam* (« mer ») est le reste déformé d'un mot qui, à en juger par le rythme, devait se trouver en tête du premier vers (voy. note crit.). *i*. Des tourbillons de poussière et de sable se forment souvent dans le désert, sous l'action du vent de tempête. *j*. Région semi-désertique au sud d'Hébron (cf. Gen. 12, 9).

Monte à l'assaut, Élam[a] !
Mets le siège, Médie[b] !
Fais cesser tous les gémissements[c] ! — —

[3] C'est pourquoi mes reins
sont secoués de frissons.
Je suis pris de douleurs
pareilles aux douleurs d'une femme en travail.
La souffrance sous laquelle je ploie m'empêche d'entendre;
la terreur m'empêche de voir.
[4] Ma raison s'égare;
l'épouvante me torture.
Le soir, après lequel je soupirais,
est changé pour moi en une heure de terreur...[d].
[5] On dresse la table,
on la couvre de tapis;
On mange et on boit. — —
Levez-vous, capitaines[e],
oignez le bouclier[f] !

[6] Car ainsi m'a dit le Seigneur :

Va, poste le guetteur[g];
ce qu'il verra, qu'il l'annonce!
[7] Et s'il voit des files de montures,
des couples de cavaliers,
Des files d'ânes,
des files de chameaux,
Qu'il fasse attention;
qu'il redouble d'attention[h].

[8] Alors le voyant cria :
« Au poste de guet, Seigneur,
Je me tenais
tout le long du jour;
Et à mon poste d'observation
je restais debout
toutes les nuits,

2. « Fais cesser » lis. *hašbîti*. H : J'ai fait cesser (on ne peut pas entendre : Je ferai cesser). 8. « le voyant cria » lis. *hârô'è*. H : il a crié [tel ?] un lion. D'autres corrigent *'ér'è* « je vois » ou *re'é* « vois ». — Texte très incertain.

a. Les Élamites, dont la capitale était Suse, avaient depuis longtemps constitué, au S. E. de la Mésopotamie, un État rival de ceux de ce pays. Mais l'une des provinces d'Élam, Anzan, était le fief originel du prince perse Cyrus ; aussi « Élam » est-il pris souvent comme synonyme de « Perse ». C'est le cas ici. *b*. Sur le peuple des Mèdes, cf. note *e* sur 13, 1. *c*. Sans doute les gémissements provoqués par la tyrannie de la cité que les Mèdes unis aux Perses doivent assiéger, c'est-à-dire de Babylone (v. 9). C'est donc cette ville qui était alors la maîtresse du monde. *d*. Ce n'est pas que le voyant ait une sympathie particulière pour Babylone ; mais il est humain et le pressentiment des scènes d'horreur qui doivent se dérouler sur les bords de l'Euphrate le bouleverse. *e*. Les chefs de l'armée babylonienne, confiants dans les fortifications de la ville, festoient en pleine sécurité, lorsqu'ils sont surpris par l'entrée de l'ennemi dans la place. Une tradition, rapportée non seulement par l'auteur de Daniel (ch. 5), mais par Hérodote et Xénophon, voulait que Babylone eût été prise d'assaut de nuit par les Perses au cours d'une fête célébrée par les chefs de la ville. *f*. Sur cet usage et sa raison d'être, voy. 2 Sam. 1, 21 et note *f*. *g*. Le prophète a l'impression d'avoir en lui deux personnes, l'une qui aperçoit l'invisible et qu'il appelle le guetteur ou le voyant : c'est, en quelque sorte, son don de seconde vue personnifié ; l'autre qui communique (v. 10) et commente ce qu'elle a appris de la première. Il y a chez les visionnaires de nombreux exemples de ce dédoublement de la personnalité ; d'ordinaire ils disent que, tandis que leur corps reste sur place, inerte et immobile, quelque chose d'eux (leur âme, leur esprit, leur cœur ou leur propre personne) le quitte et va observer ce qui se passe au loin dans l'espace ou dans le temps (Éz. 8-11 ; 2 Rois 5, 26 ; 2 Cor. 12, 2-4). *h*. Ce sera l'armée victorieuse qu'il verra ainsi défiler dans sa vision : d'abord la cavalerie, puis le train des équipages, formé d'ânes et de chameaux destinés à transporter les approvisionnements et le butin.

9 Quand tout à coup je vis venir
des files d'hommes montés,
des couples de cavaliers;
Et l'on prit la parole et l'on [me] dit[a] :
« Elle est tombée, elle est tombée, Babylone.
Et toutes les images de ses dieux,
on les a brisées sur le sol[b]. »

10 Ô mon peuple, toi que l'on foule,
qu'on écrase [comme le blé] sur l'aire,
Ce que j'ai appris
de Yahvé, [Dieu] des armées,
Du Dieu d'Israël,
je te l'ai annoncé.

Réponse à une question des Édomites.

11 Oracle sur Édom[c].

On me crie de Séir[d] :
« Veilleur, où en est-on de la nuit[e] ?
Veilleur, où en est-on de la nuit? »
12 Le veilleur répond :
« Le matin vient,
mais aussi la nuit.
Si vous voulez interroger, interrogez,
[mais] revenez[f]. »

Conseils aux habitants de Dedân et de Téma.
Oracle contre Qédar.

13 Oracle « dans la steppe ».

Passez la nuit dans la brousse, dans la steppe,
caravanes des Dedanites.
14 A la rencontre de celui qui a soif,
allez porter de l'eau,
Habitants du pays de Téma;
allez au-devant du fugitif pour lui donner le pain dont il a besoin.

10. « O mon peuple » aj. en tête *'am*. Manque en H. — Mais le rythme demande un mot de plus. 11. « sur Édom » *G* (lis. *'édôm*). H : sur Douma (ou : du silence). — Texte incertain. 13. « dans la steppe ». S L (la 1re fois) : en Arabie. G L (la 2e fois) : le soir. 14. « allez au-devant » *G L* (lis. *qaddemou*). H : vont au-devant.

a. Qui prononce ces paroles? Probablement les cavaliers de 9a. Mais les récits de vision affectionnent volontiers un certain clair-obscur. *b*. Les Juifs comptaient bien que la ville maudite serait saccagée sans pitié par les vainqueurs (13; Hab. 2). De fait, Cyrus, en 539, empêcha ses troupes d'enlever aucun objet dans le temple de Mardouk (Chronique de Nabonid, III, 16-18) et rendit aux diverses cités de Babylonie les statues de leurs dieux (Cylindre de Cyrus, 30-32). Cette divergence entre l'oracle et la réalité s'explique fort naturellement si cette vision de la prise de Babylone a été racontée avant l'événement ou tout au moins avant que les détails en fussent connus en Occident. *c*. L'hébreu porte : « oracle de Douma ». Douma était le nom de la grande oasis d'el-Djôf (cf. Gen. 25,14), au centre du désert d'Arabie, entre Palestine et Mésopotamie. Mais alors le titre ne conviendrait nullement au contenu de l'oracle, qui est une réponse à une question des habitants de Séir, c'est-à-dire d'Édom. La leçon attestée par la version grecque, « oracle de l'Idumée » (c'était la transcription grecque d'Édom), est beaucoup plus satisfaisante.
d. Ce nom désignait primitivement le plateau semi désertique à l'Ouest de l'Araba, mais fut étendu à tout le pays édomite ou iduméen. *e*. C'est-à-dire : l'heure de la délivrance approche-t-elle? *f*. Le sens de la réponse du prophète paraît être celui-ci : le monde va être délivré de la tyrannie qui pèse actuellement sur lui, mais les vainqueurs lui feront subir une nouvelle oppression. Toutefois le voyant ne veut pas être trop affirmatif : il attendra d'avoir reçu de nouvelles révélations pour donner une réponse définitive. Il y a des raisons de penser que cet oracle est de la même époque et du même auteur que le précédent : les Édomites désirent savoir ce qui résultera pour eux de la prise de Babylone par les Perses; ils s'adressent pour cela à un prophète de Yahvé dont le titre de « veilleur » rappelle ceux de « guetteur » et de « voyant » employés dans le morceau précédent et qui leur répond sur le même rythme. La langue est mélangée d'aramaïsmes; ce qui ne s'expliquerait guère si ces lignes étaient d'un prophète du VIIIe siècle comme Ésaïe.

15 Car ils fuient devant des épées,
devant l'épée aiguisée
Et devant l'arc tendu,
devant l'acharnement des combats[a].

16 Car ainsi m'a parlé le Seigneur : « Encore [une] année[b] [comptée] comme les années d'un mercenaire, et toute la glorieuse puissance de Qédar sera anéantie. 17 Il ne subsistera des vaillants enfants de Qédar qu'un petit nombre d'arcs, car Yahvé, le roi d'Israël, a parlé[c].

Contre Jérusalem, qui se livre à la joie alors que Yahvé a décidé sa perte[d].

22

1 Oracle sur la vallée de la Vision[e].

Qu'as-tu donc à monter
tout entière sur les terrasses[f],
2 [Ville] pleine de tumulte, ville bruyante,
cité joyeuse?
Ceux des tiens qui ont été transpercés ne l'ont pas été par l'épée;
ils ne sont pas morts en combattant.
3 Tes capitaines ont tous lâché pied,
ils se sont enfuis bien loin.
Tes braves ont tous été faits prisonniers;
ils ont été faits prisonniers sans qu'on ait tiré de l'arc[g].

15. « aiguisée » *S* (lis. *leṭousâ* ou supposer que *neṭousâ* pouvait avoir le même sens). H : jetée (hors du fourreau?). **22**, 1. « de la Vision ». G : de Sion. 3. Nous intervertissons le 2e et le 4e membres de ce v., pour rapprocher les deux hémistiches où il est question des fuyards et, d'autre part, les deux où il est parlé des prisonniers. « Tes braves » d'après G cf. Am. 2, 16 (lis. *'ammiṣayik*). H : Ceux des tiens qui ont été trouvés (rattrapés?).

a. Les Dedanites, originaires de l'Arabie méridionale, s'étaient installés dans l'oasis d'El-Ela, à mi-chemin entre Médine et le pays d'Édom. C'étaient de paisibles marchands, dont les caravanes fréquentaient, en temps normal, les grands marchés de la basse Mésopotamie, spécialement celui de Babylone. On peut supposer, pour expliquer l'oracle donné ici, que le voyant leur conseille d'éviter les pistes qu'ils suivaient d'ordinaire et de se cacher parmi les buissons du désert, de crainte d'être dévalisés et peut-être massacrés par les bandes armées qui viennent de s'emparer de la Babylonie. Le prophète demande, d'autre part, aux habitants de Téma (auj. Teima, oasis située un peu au N. E. d'El Ela) de se porter au secours des voyageurs qui, ayant quitté les routes normales, fréquentées et jalonnées de points d'eau, risquent de périr de soif et de faim. *b*. Le mot « une » n'est pas exprimé en hébreu, de sorte qu'il est assez probable qu'un nom de nombre est tombé avant le mot « année » (qui peut s'employer en hébreu au sens d'un pluriel) : dans le passage parallèle (16, 14) il est parlé d'un délai de trois ans. *c*. Ce petit appendice en prose rappelle de très près le correctif ajouté à l'oracle contre Moab (16, 13-14). Il paraît donc être d'une autre main que les v. 13-15. Qédar était le nom d'une peuplade de l'Arabie du nord, souvent nommée à partir du VIIe siècle (c'est-à-dire après le temps d'Ésaïe), à côté de Nebayôt (les Nabatéens), et qui fournissait d'agneaux, de béliers et de boucs le marché de Tyr (Éz. 27, 21). Assourbanipal la mentionne parmi les ennemis de ses vassaux palestiniens. On ne voit pas clairement quelle relation l'auteur de cet appendice établissait entre Qédar et Dedân, nommé dans l'oracle : selon les uns il les identifiait, selon d'autres il tenait les gens de Qédar pour des ennemis des Dedanites.
d. Il est difficile de voir pourquoi le ch. 22, qui renferme des menaces contre Jérusalem (v. 1-14), puis contre un ministre du roi de Juda (v. 15-25), nous a été conservé dans la collection d'oracles contre « les nations » qui va de 13 à 23; serait-ce parce que, au v. 6, il est parlé de plusieurs peuples étrangers? La première partie (v. 1-14) est considérée par certains interprètes comme formée de deux oracles (v. 1b-8a et 8b-14). Elle est subdivisée par d'autres en trois (v. 1b-5, v. 6-11 et v. 12-14). En tout cas elle est dominée par une même pensée générale et reflète l'attitude d'Ésaïe à un seul et même moment de sa carrière; alors que la population de Jérusalem, à la suite de quelque succès dans sa lutte contre l'Assyrie, s'abandonne à une joie délirante, le prophète est plongé dans la plus sombre tristesse, obsédé qu'il est par la vision d'une catastrophe que Yahvé va faire abattre sur Juda (v. 5a et 14) : ses auditeurs ne comprennent rien au plan de Yahvé ni dans les événements récents ni dans l'avenir. L'interprétation varie, cependant, selon qu'on voit dans les v. 2b-3 et 5-8a des peintures de la catastrophe à venir ou le rappel de malheurs qu'on vient d'essuyer. Il ne nous paraît pas impossible — et il est peut-être plus naturel — de reconnaître dans ces versets, comme dans les v. 8b-12, des allusions à des faits passés. Dans ce cas, la situation supposée est celle de l'année 701, aussitôt après la retraite des troupes assyriennes que le rabchaqé avait amenées devant Jérusalem. Si, au contraire, on voit dans les v. 2b-3 et 5-8a la description de désastres futurs, on peut penser, avec certains critiques, que l'événement qui provoqua l'allégresse des Jérusalémites était soit la conclusion, vers 713, de l'alliance nouée par Juda avec Asdod, Édom, Moab et l'Éthiopie (cf. ch. 20), soit l'un des succès qu'Ézéchias remporta au début de sa révolte contre Sennachérib en 705, par exemple l'arrivée dans la capitale du convoi qui amenait Padi, le roi d'Eqrôn prisonnier.
e. Titre tiré d'une expression qu'on lit v. 5b. *f*. Les toits plats des maisons d'une ville orientale forment comme une immense place publique propice aux manifestations collectives (cf. Mt 10, 27). *g*. Sennachérib, dans le récit de sa campagne contre Juda (701), écrit : « Quant à Hazaqyaou lui-même, la crainte de l'éclat de ma majesté le terrassa et les Urbi (?) et ses beaux soldats, qu'il avait fait venir pour défendre sa capitale, prirent la fuite ». Ézéchias avait donc recruté un corps de mercenaires étrangers, peut-être arabes, qui lâchèrent pied. Il est assez probable que ceux des fuyards qui furent faits prisonniers furent empalés (transpercés, mais non par l'épée) sous les murs de la ville assiégée, comme auparavant les captifs d'Asdod. Si Ésaïe rappelle aux Jérusalémites ce souvenir humiliant, c'est peut-être que, dans leur joie d'être délivrés, ils mettaient ce succès sur le compte de leur bravoure.

4 C'est pourquoi je dis : « Détournez de moi vos regards!
Laissez-moi pleurer amèrement!
Ne cherchez pas à me consoler
de la ruine de la fille de mon peuple,
5 Car une journée de panique, d'écrasement et de déroute
[a été voulue] par le Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées.

Dans la vallée de la Vision[a] on ébranle la muraille,
on s'élance en poussant des clameurs vers la montagne[b].
6 Élam[c] prend le carquois;
Aram monte à cheval;
Qir[d] sort le bouclier du fourreau[e]. — —
7 Tes plus belles vallées
sont pleines de chars
Et les cavaliers...
prennent position[f] contre la porte[g].
8 Ainsi [Yahvé] a enlevé le voile [qui obscurcissait la vue] de Juda[h]...

Et vous avez tourné les yeux, ce jour-là,
vers l'arsenal de la maison de la Forêt[i].
9 C'est sur les fissures de la Cité de David
que vous avez porté vos regards; et elles étaient nombreuses.
Vous avez fait monter le niveau des eaux
de l'Étang Inférieur[j].
10 Vous avez compté les maisons de Jérusalem
et vous avez démoli des maisons pour consolider le rempart[k].
11 Vous avez aménagé un réservoir entre les deux murs[l]
pour l'eau du Vieil Étang[m].
Et vous n'avez pas tourné les yeux vers Celui qui est l'auteur de ces événements;
vous n'avez pas regardé à Celui qui les a préparés de longue date.

5. « de la Vision » voy. v. 1. 6. « Aram — cheval » (*G*) (lis. *ràkab 'ărâm ʿal pârâšim*). H : avec des chars d'hommes (= chargés d'hommes?) des cavaliers (?). — Texte incertain. 8. « vous — yeux » d'après v. 9-12 (lis. *wattabbiṭou*). H : tu as tourné les yeux.

a. Ce nom paraît désigner une des vallées voisines de Jérusalem, peut-être celle de Hinnom ou celle du Cédron — qui se creusaient respectivement au S. et à l'E. de la ville, —, puisque l'ennemi, pour attaquer le rempart, « s'élance *vers la montagne* ». C'est au croisement de ces deux vallées que le rabchaqé, venant de Lakich, c'est-à-dire du S. O., paraît s'être présenté devant les murs de Jérusalem d'après 2 Rois 18, 17 (voy. note *a*). Nous ignorons pourquoi le prophète emploie ce terme, inconnu par ailleurs, de « vallée de la Vision ». *b*. Quelques critiques proposent de corriger : « Qôa pousse des clameurs, Chôa vers la montagne ». Qôa et Chôa sont deux noms de peuples, qui auraient fourni des auxiliaires à l'armée assyrienne, comme ceux qui sont énumérés au v. suivant. *c*. Sur Élam, voy. 21, 2 note *a*. Les Élamites, au temps de Sennachérib, étaient les ennemis de l'Assyrie. Le roi d'Assur a pu, cependant, recruter parmi eux quelques mercenaires. *d*. Habitants du pays d'origine des Araméens (cf. Am. 1, 5; 9, 7; 2 Rois 16, 9 [H]). On cherche d'habitude cette contrée sur la rive gauche du Tigre. *e*. Cf. César, *de Bello Gallico*, II, 21 : *scutis tegimenta detrahere*. *f*. Pour l'expression, cf. 1 Rois 20, 12 et la note. *g*. L'emploi de la cavalerie s'explique : le corps envoyé par Sennachérib n'était pas destiné à entreprendre le siège régulier de Jérusalem, mais à barrer les routes qui y conduisaient et, si possible, à enlever la place par intimidation. *h*. En voyant sa capitale directement menacée par l'ennemi, Juda aurait dû ouvrir les yeux sur les véritables intentions de Yahvé (cf. v. 11). D'autres entendent : Yahvé a enlevé aux gens de Juda ce qu'ils considéraient comme la « couverture » qui les protégeait. *i*. La « maison de la Forêt du Liban » (1 Rois 7, 2-5) servait, dès le temps de Salomon, de dépôt d'armes (1 Rois 10, 17). *j*. Litt. : *vous avez amassé les eaux de l'Étang Inférieur*. On ne peut augmenter, à volonté, le volume d'eau d'un étang que si celui-ci est alimenté par une source. Il ne peut donc s'agir que de la piscine de Siloé ou du Birket el-Ḥamra (voy. 2 Rois 20, 20 et note *c*), très probablement du premier de ces réservoirs, qui se creuse à 4 mètres environ en contrebas du second (cf. 7, 3 note *g*). *k*. Moyen expéditif de se procurer des pierres toutes taillées pour réparer d'urgence les murs d'une ville menacée d'un siège. *l*. Ce qu'on appelait ainsi (cf. 2 Rois 25, 4 note *c*), c'était très probablement la double muraille dont on a retrouvé les fondations au bas du vallon du Tyropéon et qui barrait ce ravin, retenant les eaux du Birket el-Ḥamra; c'est sans doute ce dernier étang, qui alimentait le nouveau réservoir et qui est appelé ici « le Vieil Étang ». *m*. On a parfois considéré les détails circonstanciés donnés v. 9b-11a sur les travaux de défense entrepris sous Ézéchias comme une addition savante due à un commentateur érudit. Mais le prophète peut fort bien avoir lui-même énuméré en détail toutes ces mesures pour montrer à quel point les Jérusalémites se fiaient aux moyens de protection humains et se souciaient peu du sens religieux des événements (v. 11b-12).

12 Le Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées, [vous] appelait,
ce jour-là,
A pleurer et à pousser des cris de deuil,
à vous faire une tonsure et à ceindre le sac[a].
13 Et voici que tout est à la joie et à l'allégresse :
on tue des bœufs et on égorge du menu bétail;
On mange de la viande et on boit du vin :
« Mangeons et buvons, car demain nous mourrons[b]! »
14 Or, voici la révélation de Yahvé, [Dieu] des armées, que j'ai entendue de mes oreilles :
« Jamais, [je le jure,] le péché que vous commettez-là ne sera expié, que vous ne
soyez morts[c]. »

Chebna et Élyaqim[d].

15c Contre Chebna, préfet du palais[e].

15a Ainsi a parlé le Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées :
15b Va, entre chez cet administrateur[f],
16c Qui se creuse un sépulcre sur la hauteur,
16d qui se taille une demeure dans le roc :
16a Quelle propriété possèdes-tu ici, quels parents y as-tu,
16b que tu oses te creuser ici un sépulcre[g]?

14. *G*hex. H aj. : dit le Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées (formule superflue après 14a et qui peut être une dittographie de 15a). 15. « le Seigneur ». Manque en H* G S. Le rythme suggère que c'est une addition.

a. L'ablation d'une mèche de cheveux (3, 24; 15, 2; Lév. 21, 5; Deut. 14, 1) était proprement, comme le port du sac (Gen. 37, 34), un des rites du deuil sur un mort, mais avait pris le sens général de marque de douleur. Yahvé, par les malheurs qu'il avait envoyés, donnait à son peuple des signes avant-coureurs d'une catastrophe plus effroyable; par là il invitait les gens de Juda à prendre à l'avance le deuil de leur patrie. *b*. Les auditeurs d'Ésaïe tirent des menaces divines une conclusion pratique toute différente de celle que le prophète vient d'énoncer (v. 12) : s'il est vrai que nous devions mourir demain, raison de plus pour manger, boire et jouir des derniers moments qui nous restent. Cette manière frivole d'envisager la vie et la mort ne manquait pas plus d'adeptes dans l'antiquité orientale qu'en d'autres temps et en d'autres lieux; elle avait même été érigée en règle de sagesse par de nombreux poètes et moralistes égyptiens : le « chant du harpiste », « entonné au banquet funéraire, décrit la vanité de l'existence et conclut par un pressant appel à goûter les voluptés que la vie met à notre disposition : Suis tes désirs aussi longtemps que tu vivras... » (Paul Humbert, *Recherches sur les sources égyptiennes de la littérature sapientiale d'Israël*, Neuchâtel, 1929, p. 110-111). *c*. Un cynisme aussi obstiné ne peut être expié que par la mort des coupables. *d*. Cet oracle est le seul du livre d'Ésaïe qui soit dirigé contre une personne déterminée. Mais il y en a de semblables chez Amos (7, 16-17), Jérémie (20, 4-6; 22, 10-30; 28, 15-17; 29, 31-32), Ézéchiel (11, 1-13). Les grands prophètes s'en prenaient parfois, comme les anciens *nâbis*, à des individualités quand celles-ci contrecarraient directement la mission divine dont ils étaient chargés. Ésaïe ne reproche à Chebna que son orgueil de parvenu (v. 16 et 18), mais devait avoir contre lui d'autres griefs encore pour l'appeler « la honte de la maison de son maître » : peut-être Chebna était-il l'un des partisans les plus influents de l'alliance avec l'Égypte et de la guerre contre Assur, puisque le prophète paraît le menacer d'exil en Assyrie. *e*. Ces mots, dans le texte hébreu, se trouvent dans le corps de l'oracle, à la fin du v. 15; mais il faudrait alors « *chez* Chebna » et non « *contre* Chebna ». Nous avons ici, selon toute apparence, le titre du morceau, inscrit d'abord en marge, puis entré à une mauvaise place dans le texte. Ésaïe ne nommait donc pas expressément le personnage qu'il visait; mais les contemporains comprenaient de qui il était question. Et il n'y a pas lieu de douter de l'exactitude du nom donné dans le titre, en dépit de certaines difficultés : Chebna, d'après 36, 3, 11, 22; 37, 2, était, en 701, l'un des hauts dignitaires de la cour d'Ézéchias; il portait alors le titre de « scribe » et ne venait en dignité qu'après Élyaqim, qui était le « préfet du palais ». Peut-être faut-il supposer que, du moins à cette date, une partie seulement des prédictions formulées ici s'était réalisée : Chebna avait bien dû céder sa place à Élyaqim (v. 19-23), mais n'avait été ni exilé (v. 17-18) ni même disgrâcié. — Le « préfet du palais » était sans doute une sorte de grand vizir, le plus haut dignitaire de la cour; c'est le titre que portait Yotam lorsqu'il était régent du royaume à la place de son père atteint de la lèpre (2 Rois 15, 5). *f*. Le titre de *sôkên*, rare en hébreu, était courant en phénicien, où il désignait le gouverneur d'une ville (Tell el-Amarna, inscr. d'Aḥiram). — Le prophète doit « entrer chez » le personnage, c'est-à-dire, sans doute, aller le trouver dans la chambre funéraire qu'il se faisait creuser. *g*. Les propriétaires fonciers, qui constituaient l'aristocratie en Israël, avaient d'ordinaire leur sépulcre de famille sur leurs terres (cf. 1 Rois 21, 3 note *n*). Le courtisan visé par Ésaïe n'en a pas : c'est un parvenu. Il empiète sur les privilèges de la noblesse de Jérusalem, dont les tombes ancestrales étaient creusées dans le roc au flanc des collines, notamment dans la Cité de David et sur le mont des Oliviers. Chebna, à en juger par la désinence araméenne de son nom, était même peut-être un étranger.

17 Voici que Yahvé va te jeter
tout de ton long [à terre], ô homme!
puis il va te saisir,
18 T'enrouler en peloton,
[te lancer] comme une balle vers un pays vaste en tout sens[a].
C'est là que tu mourras[b],
c'est là qu'iront tes chars somptueux[c],
ô toi, la honte de la maison de ton maître!

19[d] Je te chasserai de ton poste,
je t'arracherai de ta place.
20 Ce jour-là,
j'appellerai mon serviteur,
Élyaqîm, fils de Ḥilqiyyahou :
21 Je le revêtirai de ta tunique,
je lui attacherai ta ceinture,
je mettrai dans ses mains tes pouvoirs.
Il sera un père[e]
pour les habitants de Jérusalem
et pour la maison de Juda.
22 Je mettrai la clé de la maison de David sur son épaule[f] :
il ouvrira et nul ne fermera; il fermera et personne n'ouvrira.
23 Je l'enfoncerai comme un clou[g] dans une matière solide;
et il deviendra un trône d'honneur pour sa famille.

[24] Toute la masse de ses parents s'y suspendront, — branches principales et rameaux secondaires, — toute la menue vaisselle, depuis les coupes jusqu'aux jarres. [25] Le jour viendra, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées. — où le clou enfoncé dans une matière solide cédera, s'arrachera et tombera; et tout ce qui le charge sera fracassé. Car Yahvé a parlé[h]. »

17. « te jeter — homme » couper *ṭalṭêl haggèbèr*. H : te brandir comme brandit un homme (?). 19. « je t'arracherai » *S L* (lis. *'èhèrsèka*). H : il (ou : on) t'arrachera.

a. Litt. : *vaste des deux mains*, c'est-à-dire à main droite et à main gauche (cf. Gen. 34, 21; Jug. 18, 10; Néh. 7, 4; etc.) — Il s'agit sans doute de l'Assyrie. *b.* Inutile donc de te préoccuper de ta sépulture en Judée. *c.* Au début de l'ère royale, la possession d'un char constituait un luxe réservé au souverain et blâmable même chez le prince héritier (2 Sam. 15, 1; 1 Rois 1, 5). Au temps d'Ésaïe, ce luxe faisait encore scandale, lorsqu'il était imité par un ministre, qui s'inspirait peut-être de l'exemple de ses collègues étrangers (Gen. 41, 43). Il s'étendit plus tard à tous les riches (Jér. 17, 25; Eccl. 10, 6-7). *d.* Les v. 19-23 formaient sans doute un morceau indépendant : c'est un oracle concernant le même ministre, mais relatif à sa succession et non plus à sa destinée personnelle; d'ailleurs, il est prononcé par Yahvé et non plus de sa part. Plusieurs critiques doutent qu'il soit d'Ésaïe parce qu'il est difficile de croire que le prophète eût empiété sur les droits du roi au point non seulement de lui imposer la destitution de son préfet du palais, mais de désigner le nouveau titulaire du poste. On pourrait, cependant, concevoir que la situation politique du moment fût telle qu'il n'y eût pratiquement le choix qu'entre deux personnages, Chebna ou Élyaqîm. *e.* Titre d'honneur : cf. Gen. 45, 8; 1 Macc. 11, 32. *f.* La clé était l'insigne tout indiqué des fonctions du préfet du palais. Il la portait sur l'épaule, car les clés des serrures en Orient (cf. Jug. 3, 25 note *l*), étaient de grandes dimensions; c'est le cas pour celles qui sont figurées sur divers bas-reliefs funéraires palmyréniens; celle qu'on a reconstituée au Louvre pour une antique serrure palestinienne mesure env. 25 centimètres de long (*Syria* VI, 1925, p. 193). *g.* Ou : « comme un pieu »; il s'agirait du piquet central qui soutient toute la tente. Telle était peut-être l'idée de l'auteur du v. 23. Mais celui qui a ajouté les v. 24 et 25 a pensé qu'il était question d'un clou, auquel on peut suspendre de la vaisselle. *h.* Les v. 24 et 25, qui sont en prose, constituent évidemment un appendice, ajouté après coup, en manière de correctif, au morceau précédent (v. 19-23). Un même auteur n'a pas pu, au même moment, célébrer la solidité de la situation du serviteur de Dieu qu'était Élyaqîm et prédire sa chute, conséquence d'un népotisme sans vergogne. Ces deux prédictions doivent être d'auteurs distincts ou, à tout le moins, de dates différentes.

Sur la ruine de Sidon et de Tyr[a].

23

[1] Oracle sur Tyr.
Lamentez-vous, vaisseaux de Tarsis[b],
car votre forteresse est détruite.
C'est en arrivant du pays de Kittim[c]
qu'ils en ont appris la nouvelle.
2 C'en est fait des habitants de la côte,
des marchands de Sidon,
Dont les envoyés[d] parcouraient
3 les grandes eaux,
Qui avaient pour moisson ce qu'on sème au bord du Nil[e]
pour revenus [ce que rapporte] le commerce des nations.
4 Sois couverte de honte, Sidon, car ainsi parle la mer, la forteresse de la mer[f] :
« Je n'ai point été en travail et je n'ai pas enfanté;
Je n'ai pas élevé de jeunes hommes
ni fait grandir de jeunes filles[g]. »
5 Quand les Égyptiens l'apprendront,
ils trembleront à la nouvelle du [sort subi par] Tyr[h].
6 Passez à Tarsis, lamentez-vous,
habitants de la côte!
7 Est-ce là votre joyeuse cité,
dont l'origine remontait aux anciens jours

23, 1. « votre — détruite », d'après v. 14 (lis. *mâ'ouzzekèm*). H : elle (?) est détruite; plus de maison (?)! 2. « C'en est fait des (litt. : ils sont anéantis, les) » lis. *nidmou*. H : Taisez-vous. 2-3. « des marchands — eaux » lis. *'ôberîm mal'âkâw* [3] *bemayîm*. H : le marchand de Sidon parcourant la mer te remplissaient (*sic*). [3] Et sur les grandes eaux. — Texte incertain. « Qui — revenus » lis. *qeṣîrô* et *tebou'âtô* suppr. *ye'ôr* (avec *G*) et *wattehî* (glose). H : les semailles du Chiḥôr, la moisson du Nil [sont] son revenu (de Sidon) et ce fut. — Texte très incertain. 5. « les — apprendront » lis. *yiššâma'*. H : la nouvelle [en parviendra] aux Égyptiens.

a. Tyr et Sidon, les deux grandes cités commerçantes rivales, exercèrent tour à tour l'hégémonie sur les autres villes et colonies phéniciennes. Dans le corps du morceau (v. 1b-14), il est parlé surtout de la ruine de Sidon; Tyr n'y est nommée qu'aux v. 5 et 8. L'appendice en prose (v. 15-18), au contraire, est consacré tout entier à l'annonce de la restauration de Tyr. Le plus probable est que l'élément primitif de ce ch. était une élégie sur la chute de Sidon (plutôt qu'une prédiction de cette chute) et que cette pièce a été transformée après coup en une plainte sur la ruine de Tyr, soit par l'addition d'une strophe relative à cette ville (v. 5-11), soit par la substitution du nom de Tyr à celui de Sidon aux v. 5 et 8; ceci est plus vraisemblable, car les mêmes expressions caractéristiques reviennent v. 6, 7 et 10 comme v. 1, 2, 12 et 14. — Sidon, au temps d'Ésaïe, est entrée en conflit avec les Assyriens, sous Salmanasar IV, du moins d'après Ménandre (cité par Josèphe, *A. J.*, IX, 14, 2, § 285), en tout cas sous Sennachérib (705-701). Mais ni l'un ni l'autre de ces deux souverains ne détruisit la ville; sous Sennachérib, le prince qui y régnait, Élulaeus (en assyrien Louli), roi de Tyr, s'enfuit en Chypre et les Sidoniens acceptèrent le roi, Ithobaal, que leur donna le vainqueur. Ces événements ne semblent donc pas être ceux que vise l'élégie des v. 1-14. Les termes employés conviendraient bien, au contraire, soit à la destruction de la ville par Asarhaddon (en 678), soit au châtiment, plus terrible encore, que lui fit subir Artaxercès III Ochus, roi de Perse, en 348 : 40.000 des habitants de la ville furent, dit-on, massacrés (cf. v. 4) et la répression s'étendit aussi à l'île de Chypre (Kittim), colonie et refuge ordinaire des Sidoniens (cf. v. 13 et 14). — Quant à l'appendice, où est annoncée une reprise de la prospérité de Tyr après 70 ans d'oubli (v. 15-18), il ne paraît s'expliquer par aucun des sièges que subit cette forteresse insulaire avant Alexandre : Tyr fut assiégée sous Sargon (pendant 5 ans), sous Asarhaddon (entre 672 et 668), sous Nabucodonosor (durant 13 ans, 585-573); mais aucun de ces rois ne réussit à la prendre. Alexandre le Grand, au contraire, s'en empara en la reliant à la terre, en 332; elle fut ensuite totalement éclipsée par Carthage et Alexandrie, jusqu'au temps où « un autre roi », Ptolémée II, Philadelphe, lui accorda l'autonomie, événement commémoré par la nouvelle ère de Tyr (274). C'est vers ce moment qu'a dû être ajouté à l'élégie sur Sidon le petit développement annonçant la reprise du commerce dans l'autre grand port phénicien, et exprimant l'espoir d'en voir les profits revenir aux Juifs. *b.* Tarsis, le Tartessus des classiques, colonie phénicienne aux bouches du Guadalquivir en Espagne. Voy. 2, 16 note c. *c.* Kittim désignait proprement la ville de Citium, colonie phénicienne en Chypre, par extension l'île entière. Kittim était la dernière escale des vaisseaux revenant de Tarsis, avant d'aborder en Phénicie; c'est au cours de leur dernière traversée, entre Chypre et la côte, que les marins sidoniens apprennent l'anéantissement de leur patrie. *d.* Les capitaines des navires sidoniens, qui faisaient le cabotage dans toute la Méditerranée. *e.* Litt. : *du Chiḥôr*, c'est-à-dire « de la mer de Horus ». On appelait ainsi le Nil (cf. Jér. 2, 18), plus précisément sans doute le bras le plus oriental de ce fleuve, la branche pélusiaque (cf. Jos. 13, 3). Le blé a été, dans toute l'antiquité, un des grands articles d'exportation de l'Égypte. *f.* Ces mots, qui troublent le rythme, sont probablement une glose rapportant à Sidon ce qui était dit de la mer. *g.* Il n'y a plus d' « enfants de la mer », c'est-à-dire de marins : on pourrait croire que la mer n'en a jamais mis au monde. Allusion sans doute à quelque mythe phénicien sur l'origine des Sidoniens. D'après les poèmes de Ras Chamra, la mère des dieux était Achéra de la mer. *h.* Ou bien le nom de Tyr a été ici substitué à celui de Sidon (voy. note *a*), ou bien le v. 5, qui est sans lien étroit avec son contexte et qui ne présente pas le rythme asymétrique dit « élégiaque », est tout entier une addition.

Et que ses pas portaient
dans des régions lointaines pour s'y établir[a]?

10 Cultive ta terre, fille de Tarsis :
il n'existe plus de port[b].

8 Qui donc a pris cette décision
contre Tyr[c], la distributrice de couronnes,
Dont les marchands étaient des princes,
les trafiquants[d], des grands de la terre?

9 C'est Yahvé, [le Dieu] des armées, qui a pris cette décision,
afin d'humilier[e] l'orgueil,
D'abaisser tout ce dont on est fier,
tous les grands de la terre[f].

11 Il a étendu sa main sur la mer,
il a ébranlé des royaumes[g].
Yahvé a donné, contre Canaan[h], l'ordre
de détruire ses forteresses,

12 Il a dit : « Tu ne te livreras plus à la joie,
toi qui as été violée, vierge fille de Sion.
Lève-toi, passe en Kittim[i]!
là non plus, tu n'auras pas de repos. »

13 Voici le pays des Kittiens[i], . . .[j]
il l'a réduit en ruines.

14 Lamentez-vous, vaisseaux de Tarsis,
car votre forteresse est détruite.

[15] En ce jour-là, Tyr sera vouée à l'oubli pour soixante-dix ans. Quand viendra le règne d'un autre roi[k], au bout de soixante-dix ans, il en sera de Tyr comme de la courtisane dont parle la chanson :

16 Prends la cithare,
parcours la ville,
courtisane oubliée!
Joue de ton mieux,
multiplie tes chants,
afin qu'on se souvienne de toi!

9. « l'orgueil — fier » lis. *gâ'ôn*. H : l'orgueil de tout ce dont on est fier, d'abaisser. — Mais le rythme serait défectueux. 10. « Cultive » *G* (lis. *'ibdî*). H : Parcours. « terre » *G* (suppr. *kaye'ôr*). H aj. : comme le Nil. « port » cf. *G* (lis. *mâḥôz*). H : ceinture. G : vaisseaux. 11. « forteresses » lis. *mâ'ouzzèhâ*. H a une forme insolite du même mot. 13. « des Kittiens » lis. *kittiyyîm*. H : des Chaldéens. — Texte très incertain. 15. « Quand — roi » lis. *'aḥèr*. H : comme les jours d'un seul roi. — Texte incertain.

a. Litt. : *pour y être admise à titre d'hôte étranger*. Allusion aux comptoirs et aux colonies commerçantes fondées par les Phéniciens dans les divers pays bordant la Méditerranée. *b*. Les marins et trafiquants de Tarsis, ne pouvant plus retourner à Sidon, doivent se mettre à la culture de la terre. Si telle est bien la teneur de ce vers (voy. note crit.), il ne semble pas à sa place à l'endroit où le donne le texte traditionnel, au milieu de la description de l'intervention de Yahvé. Nous le transposons à la fin de la peinture de la ruine du port de Sidon. *c*. Primitivement, sans doute, Sidon (voy. 23, 1 note *a*). *d*. Litt. : *les Cananéens* cf. Prov. 31, 24 et note *d*. *e*. Litt. : *de profaner*. *f*. Cf. 2, 6-19. *g*. Par exemple l'Égypte (v. 5), qui avait partie liée avec Tennès, roi de Sidon, au temps de sa révolte contre Artaxercès III et fut cruellement châtiée, elle aussi. *h*. Tel était le nom par lequel les Phéniciens désignaient eux-mêmes leur peuple : la ville de Laodicée du Liban s'intitule sur une de ses monnaies « une mère en Canaan ». *i*. Chypre, voy. 23, 1 note *c*. *j*. Au lieu de « pays des Kittiens », les manuscrits et les versions anciennes donnent : « pays des Chaldéens ». On y lit ensuite : *c'est le peuple qui n'existait pas; Assur l'a fondé pour les habitants du désert* (?)*; ils en ont dressé les tours de garde* (?)*; ils en ont érigé* (ou *mis à nu*) *les bastions*. Ce texte est évidemment altéré. Aucune des corrections envisagées ne s'impose. *k*. Le texte traditionnel porte « comme les jours d'un seul roi »; mais la durée ordinaire d'un règne est fort loin d'atteindre 70 ans; et, s'il s'agit de la durée *d'une vie*, on ne voit pas pourquoi l'auteur aurait spécifié qu'il entend parler de la vie *d'un roi*. Nous corrigeons « un seul » (*'èḥâd*) en « un autre » (*'aḥèr*) : les deux mots, dont on ne notait que les consonnes, s'écrivaient exactement de même. Il serait fait allusion au passage de l'Exode (1, 8) : « il s'éleva en Égypte un nouveau roi qui n'avait pas connu Joseph ». Le nouveau roi pourrait être Ptolémée II, successeur lointain d'Alexandre, le destructeur de Tyr, mais qui était animé de tout autres sentiments à l'égard de la cité phénicienne (voy. 23, 1 note *a*). Il n'y a, il est vrai, que 58 ans de 332 à 274; mais 70 pouvait être un nombre rond (cf. Jér. 25, 11; 29, 10).

[17] Au bout de soixante-dix ans, Yahvé visitera Tyr; elle recommencera à s'enrichir par ses prostitutions; elle se prostituera avec tous les royaumes du monde, sur toute la surface de la terre[a]. [18] Mais les gains que lui rapporteront son trafic et ses prostitutions seront consacrés à Yahvé; ils ne seront ni thésaurisés ni accumulés : les profits de son commerce reviendront à ceux qui habitent en la présence de Yahvé, pour qu'ils aient de quoi se nourrir abondamment et se couvrir de vêtements magnifiques[b].

III — PROPHÉTIES SUR LA FIN DU MONDE (24-27)[c]

Calamités et délivrances du temps présent.
La catastrophe à venir et l'établissement du règne de Yahvé.

24

1 Yahvé va dépeupler la terre et la rendre déserte,
il en bouleversera la face et en dispersera les habitants.

2 Il en sera du prêtre comme du laïque,
du maître comme de son esclave, de la maîtresse comme de sa servante,

a. C'est le grand trafic international, — alors aux mains des Phéniciens, — que l'auteur représente sous l'image, peu flatteuse, d'une prostitution. Les Juifs, jusqu'à l'anéantissement de leur patrie par les Romains, se défiaient en général du commerce; la plupart d'entre eux étaient agriculteurs; ceux qui vivaient hors de Palestine étaient d'ordinaire artisans ou soldats mercenaires. *b*. Ici s'exprime une espérance très répandue parmi les Juifs depuis l'exil (elle apparaît chez le Second Ésaïe) : celle de voir les richesses du monde entier affluer à Jérusalem, à titre soit d'offrandes bénévoles des païens convertis, soit de tribut des nations subjuguées. *c*. Ces chapitres présentent des caractères très différents de ceux des oracles émanant sûrement d'Ésaïe. Ils relèvent de l'apocalypse et non plus de la prophétie proprement dite. On sait que les prophètes antérieurs à l'exil se bornaient, dans leurs prédictions, à prolonger un peu les lignes du présent, préoccupés avant tout de l'action pratique à exercer sur les sentiments et la conduite de leurs contemporains, tandis que les auteurs d'apocalypses visent principalement à donner un tableau d'ensemble des événements qui se produiront jusqu'à la fin des temps et à dégager une sorte de philosophie générale de l'histoire universelle. Parmi les événements des derniers temps, nos chapitres font une place à des bouleversements cosmiques (24, 18-23), au retour en Palestine des Juifs dispersés dans le monde (27, 12-13) et à la résurrection des morts (26, 19), voire à l'abolition de la mort (25, 8). Ces perspectives sont étrangères aux prophètes du VIIIe siècle; elles étaient courantes, au contraire, dans les apocalypses de l'époque juive : l'attente de la résurrection apparaît, pour la première fois, d'une façon sûre, dans Daniel 12, 2-3 (vers 165 av. J.-C.). Le style des ch. 24-27 est également très particulier : on y relève notamment une prédilection marquée pour les accumulations d'expressions synonymes et les rapprochements de mots rimant entre eux ou sonnant de même (assonance, allitération). Aussi les commentateurs sont-ils à peu près unanimes aujourd'hui à admettre que ces chapitres ne sont pas d'Ésaïe. Mais sur l'époque où ils doivent avoir été composés, les opinions sont très divergentes : Delitzsch (4e éd.) les a attribués à un disciple d'Ésaïe; d'autres les ont datés de l'exil, des premiers temps après le retour, du début de l'époque perse, du Ve siècle, du siècle qui suivit Esdras, du milieu du IVe siècle, du temps d'Alexandre, du IIIe siècle, de l'époque des Maccabées, spécialement au règne de Jean Hyrcan (135-104). Ces divergences s'expliquent par le clair-obscur, sans doute voulu, qui règne dans les tableaux tracés dans ces chapitres, où manquent presque entièrement les noms propres (cf. Dan. 10-12) et où abondent les termes vagues ou symboliques (« la cité », « la ville forte », « un peuple puissant », « Léviathan »); de plus, il est parfois difficile de distinguer les passages concernant le passé ou le présent et ceux où il est question de l'avenir, les diverses formes du verbe sémitique ne servant pas à désigner le passé, le présent ou le futur, mais l'achevé et l'inachevé. On peut se demander, d'ailleurs, si l'ensemble de ces chapitres est d'une seule et même main. On a proposé d'y distinguer, d'une part, une apocalypse et, de l'autre, des éléments lyriques ajoutés, çà et là, ou bien, d'une part, une apocalypse et, de l'autre, un groupe de développements relatifs à la ruine d'une grande ville et formés de vers d'un mètre différent. Il nous paraît clair que ces chapitres ne forment, en tout cas, pas un tableau suivi des choses dernières, mais renferment une série de développements primitivement indépendants, car plusieurs d'entre eux traitent le même sujet. Seulement la forme littéraire ou rythmique ne nous semble pas un indice sûr pour les distinguer, car la coupe métrique est souvent irrégulière ou incertaine et il y a au moins un élément « apocalyptique » qui a un lien organique évident avec un élément « lyrique » : 26, 20-27, 1 paraît bien être la réponse à la prière 26, 7-19. La situation historique supposée semble être partout la même — avec de légères nuances suggérant de petites différences de dates, mais dont aucune n'oblige à douter de l'unité d'auteur. Nulle part il n'est question de roi; les personnages principaux de la nation sont les prêtres (24, 2) et les anciens (24, 23) — nous sommes donc après l'exil —. Le peuple, qui met tout son espoir en Yahvé (25, 9; 26, 7-18), subit le joug de maîtres étrangers (26, 13), mais essaie vainement de s'en libérer (26, 17-18). Il y a bien un événement tout récent que certains croyants saluent comme un triomphe de Yahvé et une glorification des justes (24, 14-16a); c'est la ruine qui vient d'atteindre une cité forte aux murailles élevées, la « citadelle des orgueilleux » ou « des étrangers » (25, 1-5, 12; 26, 5-6; 27, 7-8, 10-11). Mais l'auteur ne partage pas cette allégresse; car il prévoit l'arrivée des calamités épouvantables et des bouleversements de la nature qui précéderont l'établissement du règne de Yahvé (24, 16b-23) et auxquels son peuple n'échappera qu'avec peine en se cachant. Il serait important, pour fixer l'époque de la composition de cette apocalypse, de reconnaître l'identité de la cité détruite. Il faut exclure Ninive (détruite en 612), mais on pourrait penser — et on a pensé — à Babylone (prise par Darius en 519), à Sidon (348), à Tyr (332), à Carthage (146), à Samarie (vers 107). La place faite dans les ch. 24-27 à l'attente de la résurrection suggère d'en placer la rédaction au voisinage de celle des livres de Daniel (165), d'Hénoch (2e moitié du IIe siècle) et des oracles sibyllins (vers 140), ouvrages avec lesquels notre apocalypse a beaucoup d'affinités. La cité dont la chute fut célébrée par beaucoup de Juifs croyants pourrait donc être soit Carthage (146), bien que cette ville n'ait pas opprimé Israël et n'ait pas été « foulée au pied par les humbles » (26, 6), soit plutôt Samarie, la capitale détestée des frères schismatiques, qui fut impitoyablement rasée par Jean Hyrcan. Le peuple de Samarie revendiquait Yahvé comme son créateur (27, 11) et était qualifié par les Juifs du IIe siècle de « peuple insensé » (27, 11 cf. Sir. 50, 26).

Du vendeur comme de l'acheteur, du prêteur comme de l'emprunteur,
du débiteur comme du créancier.

3 La terre va être entièrement dépeuplée, totalement pillée,
car Yahvé a prononcé cet arrêt.

4 La terre est dans le deuil, elle dépérit;
l'univers languit, il dépérit ;
le ciel languit aussi bien que la terre.

5 La terre a été profanée par ceux qui l'habitent;
car ils ont transgressé les lois, violé la règle,
rompu l'alliance éternelle[a].

6 C'est pourquoi la malédiction dévore la terre,
et ses habitants subissent la peine [de leurs forfaits];
C'est pourquoi les habitants de la terre sont brûlés [par la fièvre]
et il ne survit qu'un petit nombre d'hommes.

7 Le vin nouveau est en deuil, la vigne languit;
tous ceux qui avaient la gaieté au cœur gémissent.

8 Le son joyeux des tambourins a pris fin;
le bruit des réjouissances a cessé;
le son joyeux de la cithare a pris fin.

9 On ne chante plus en buvant le vin;
la liqueur enivrante est amère aux buveurs.

10 La cité déserte est en ruines;
toutes les maisons sont fermées; on ne peut plus y entrer;

11 On pousse des cris dans les rues, parce qu'on n'a plus de vin;
toute joie a disparu;
l'allégresse a été bannie du pays.

12 Il ne reste que décombres dans la ville;
la porte a été brisée en morceaux.

13 Car il en est sur la terre,
parmi les peuples, comme des olives que l'on gaule,
comme des raisins que l'on grappille quand la vendange est finie[b].

14 Il y en a qui élèvent la voix,
qui saluent par des cris de joie la majesté de Yahvé :
« De la mer poussez des cris,

15 réjouissez-vous dans les îles,
Glorifiez Yahvé dans les îles de la mer;
[glorifiez] le nom de Yahvé, Dieu d'Israël. »

16 De l'extrémité de la terre,
nous entendons des chants de louange :
« Honneur au juste[c]! »
Mais je m'écrie : « Je dépéris! »
Je dépéris! Malheur à moi!

24, 4. « le ciel — terre » lis. *mârôm 'im*. H : l'élite (?) du peuple de la terre languit. 11. « a disparu » cf. *G S T* (lis. *'âberâ*). H : en est à son crépuscule (?). 14. « poussez » lis. *ṣahâlou*. H : ils poussent. 15. « réjouissez — îles » lis. *'ilzou bâ'iyyîm*. H : C'est pourquoi dans les lumières (ce qui ne peut guère signifier : en Orient). — Texte très incertain.

a. Les païens eux-mêmes, d'après les idées juives, ont une certaine connaissance de la volonté de Yahvé, qui, après le déluge, a conclu une « alliance éternelle » avec tous les habitants de la terre (Gen. 9, 16 P), et leur a donné par Noé certaines lois, en particulier la défense de verser le sang (Gen. 9, 4-6 P), défense que les hommes violent sans cesse (26, 21). *b*. Image inspirée de 17, 6. — Le sujet développé dans les v. 1-13 doit être, d'après v. 1, 3-6 et 13, un dépeuplement *à venir* qui atteindra *toute la terre*. Toutefois les v. 7-12 paraissent décrire une calamité *actuelle*, moins tragique et qui n'atteint qu'une cité, apparemment Jérusalem. D'après Duhm, il s'agirait de la prise et du sac de cette ville par Antiochus VII Sidétès au début du règne de Jean Hyrcan (135). L'auteur voit-il dans les malheurs présents de son peuple une anticipation de la catastrophe finale, ou, par « la cité », faudrait-il, avec les Septante, entendre « toute cité » ? *c*. Sur l'événement qui suscite cette joie parmi les Juifs de la diaspora voy. v. 1 note *c*. Selon Duhm, ce serait la nouvelle de la mort d'Antiochus Sidétès vaincu par les Parthes.

Les violents agissent avec violence;
les violents agissent avec une grande violence[a]. »

17 La terreur, la fosse et le filet[b]
vont te surprendre, habitant de la terre.

18 Celui qui s'enfuira pour échapper à la terreur
tombera dans la fosse;
Celui qui remontera de la fosse
sera pris dans le filet.
Car les fenêtres [des cieux][c] s'ouvriront là-haut,
et les fondements de la terre seront ébranlés.

19 La terre se brisera en éclats;
la terre craquera et se fendra;
la terre tremblera et vacillera.

20 La terre chancellera comme un homme ivre;
elle sera secouée comme la tente où l'on s'abrite pour la nuit.
Son péché pèsera sur elle;
elle tombera pour ne plus se relever[d].

21 Il arrivera en ce jour-là
que Yahvé châtiera
L'armée d'en haut, là-haut [dans le ciel],
et, sur la terre, les rois de la terre :

22 Ils seront emmenés, comme sont emmenés les captifs dans un cachot,
ils seront emprisonnés dans une prison
et, au bout de longs jours, ils seront châtiés[e].

23 La lune rougira [de honte] et le soleil sera couvert de confusion[f];
car Yahvé deviendra roi
Sur la montagne de Sion et à Jérusalem;
et devant ses anciens [sa] gloire [resplendira].

Actions de grâce pour la chute d'une place forte ennemie.

25 1 Yahvé, tu es mon Dieu;
je t'exalterai, je célébrerai ton nom.
Car tu as exécuté des desseins admirables,
[arrêtés] de longue date; [tu les as exécutés] avec constance, avec fidélité :

2 Tu as réduit la ville[g] en un monceau de pierres,
la place forte en [un champ de] ruines.
La citadelle des orgueilleux est rayée du nombre des villes;
elle ne sera jamais rebâtie.

18. « seront » lis. *werâ'âsou*. H : furent. 19. « se brisera » lis. *rôa'*. H a une orthographe anormale (dittogr.). 22. « comme — captifs » cf. 33, 4 (lis. *'ôsèph hâ'assîr*). H : emmenés captif (*sic*). **25**, 1. « des — admirables » (joindre *'éṣôt* à ce qui précède). H : des miracles, des desseins... 2. « la ville » (G) *S L* (lis. *'ir*). H : ce qui n'est plus une ville (?). « orgueilleux » *G* (lis. *zédim*). H : étrangers.

a. Cf. 21, 2. *b*. Ces trois mots, *paḥad*, *paḥat* et *paḥ*, font assonance. Tout le passage (v. 17 et 18a) se lit aussi Jér. 48, 43-44.
c. Par où vinrent, d'après P (Gen. 7, 11; 8, 2), une partie des eaux du déluge; cf. 2 Rois 7, 2. *d*. D'après Am. 5, 2.
e. Allusion à des spéculations développées dans Daniel et surtout dans le livre d'Hénoch; elles devaient être déjà bien connues des lecteurs; car l'auteur se borne à les viser en quelques mots. L'« armée d'en haut » ou « armée des cieux » comprenait les anges qui président aux destinées des diverses nations et qui seront finalement vaincus par l'ange protecteur du peuple de Dieu (Dan. 10, 13, 20-21; 12, 1). Elle comprenait aussi les anges déchus, devenus des démons ou pères des démons, et qui sont les auteurs responsables de toutes les impiétés qui se commettent sur terre (Hén. 6-16, sp. 9, 6; 10, 15-16); elle comprenait, enfin, les esprits de la nature, spécialement ceux qui dirigent les astres et dont certains, les « astres errants », ont désobéi aux règles fixées par Dieu (Hén. 60, 12; 18, 15; Jude 13). D'après le livre d'Hénoch, anges rebelles et astres errants sont emprisonnés sous terre ou en dehors du monde en attendant le jugement final, qui les atteindra en même temps que les rois et les puissants (Hén. 10, 4-5, 12-14; 18, 9-16; 19, 1-2; 21, 1-10). *f*. Parce que leur lumière sera désormais inutile, éclipsée par l'éclat de la gloire divine qui resplendira sur la montagne sainte (cf. Apoc. 21, 11). *g*. Sur l'identité de cette ville, voy. note c sur 24, 1.

3 C'est pourquoi un peuple puissant[a] célèbre ta gloire,
des nations farouches te craignent.
4 Car tu as été un refuge pour le chétif,
un refuge pour le pauvre dans sa détresse,
Un abri contre la pluie, un ombrage contre la chaleur.

La fureur des violents est, en effet, comme la pluie de la saison froide, [5]comme la chaleur dans une contrée desséchée[b].

Tu as mis fin au tumulte des violents.

[Comme] la chaleur [est abattue] par l'ombre d'un nuage, il rabat le chant de triomphe des violents[b].

Un festin pour tous les peuples[c].

6 Yahvé, [Dieu] des armées, préparera
pour tous les peuples, sur cette montagne,
Un festin de viandes grasses, un festin de vins vieux[d],
de viandes grasses garnies de moëlle, de vins vieux clarifiés.
7 Il enlèvera, sur cette montagne,
le voile qui voile tous les peuples[e],
La couverture qui recouvre toutes les nations :
8 il engloutira la mort pour toujours.
Le Seigneur Yahvé essuiera
les larmes de tous les visages.
L'opprobre qui pèse sur son peuple, il l'ôtera
de toute la surface de la terre. Yahvé l'a promis.

Chant de joie à l'occasion de la chute d'une nation ennemie.

9 On dira en ce jour-là : « Voici notre Dieu,
de qui nous attendions notre délivrance :
Nous sommes dans l'allégresse et nous nous réjouissons de ce qu'il nous a délivrés;
10 car la main de Yahvé repose sur cette montagne,
Mais Moab[f] est foulé sur place,
comme la paille est foulée dans une fosse à fumier.

3. « des nations » suppr. *qiryat*. H : la cité de nations (mais le verbe est au pluriel et le rythme serait mauvais). 4. « de la saison froide » lis. *qôr*. H : une muraille. 7. « qui voile » lis. *hallouṭ*. H a une forme insolite. 9. « délivrance » *G* [AS] (suppr. le 2[e] *zè — lô*). H aj. : c'est Yahvé en qui nous espérions (répétition). 10. « dans une » *H* [q] *G S L* (lis. *bemô*). H [k] : dans l'eau d'une.

a. Si la ville détruite est Samarie, le peuple puissant serait sans doute celui des Romains, avec qui les Juifs avaient fait alliance et qui avaient, semble-t-il, soutenu Jean Hyrcan contre Antiochus VII. *b.* Cette phrase, qui explique les métaphores de l'hémistiche précédent, est sans doute une glose de commentateur. *c.* Les joies de l'ère messianique sont ici, comme si souvent dans le N. T. (Mt 8, 11; Lc 14, 15-24), représentées sous l'image d'un festin. Il est remarquable qu'il ne soit pas réservé à la nation élue, mais ouvert à tous les peuples, — naturellement après qu'ils se seront convertis au culte du vrai Dieu. — Nous avons ici le généreux universalisme inauguré par le Second Ésaïe. *d.* Litt. : *de lies*, c'est-à-dire de vins qu'on a laissé reposer sur leur lie, sans les transvaser, et qu'on « clarifiera » seulement au moment de les servir. « Lies », *chemârîm*, fait assonance avec « viandes grasses », *chemânîm*. *e.* Le voile ne paraît pas figurer ici un obstacle à la connaissance : se couvrir la tête d'un voile était un rite de deuil devenu marque de douleur (cf. v. 8). La cause de la tristesse universelle était, d'après les premiers mots du v. 8, la pensée obsédante de la mort inévitable, puisque Yahvé y mettra fin en abolissant la mort pour toujours. D'après la suite du même v., il semble que le motif de la tristesse générale soit, plus simplement, l'opprobre subi dans le monde entier par le peuple juif (ce qui suppose déjà développé l'antisémitisme de l'époque hellénistique). Les mots « il engloutira la mort pour toujours » sont donc peut-être une explication ajoutée après coup. En tout cas ils expriment, sous une forme aussi concise que profonde, une des espérances de l'auteur, celle qu'il exprime en termes moins absolus 26, 19. *f.* Cette mention de Moab est assez surprenante. L'auteur évite d'ordinaire les noms propres; pourquoi aurait-il fait une exception pour un ennemi aussi peu redoutable que l'était le peuple moabite après l'exil? Peut-être y avait-il primitivement un terme vague comme « l'ennemi », qui aurait été remplacé par le nom de Moab à l'époque où les princes hasmonéens combattirent les Arabes qui avaient supplanté les Moabites.

11 Dans cette fosse, il étend les mains
comme le nageur les étend pour nager.
[Yahvé] abaisse son orgueil . . .[a]
12 Tes remparts, [si] forts et [si] hauts qu'ils soient,
il les renverse, il les fait tomber,
il les rase au niveau du sol. »

Un chant de victoire.

26 [1]En ce jour-là, on chantera ce cantique au pays de Juda[b] :
Nous avons une ville forte :
il a mis en place pour nous protéger
mur et avant-mur[c].
2 Ouvrez les portes,
pour que la nation juste y fasse son entrée,
elle qui observe la fidélité,
3 Elle dont le caractère est ferme
et qui conserve la paix,
parce qu'elle se confie en toi.
4 Mettez toujours votre confiance en Yahvé,
car Yahvé est le Rocher des siècles :
5 Il a abaissé ceux qui demeuraient sur les sommets,
la cité élevée sur une hauteur.
Il l'a renversée, renversée jusqu'à terre,
il l'a rasée au niveau du sol.
6 Elle est foulée au pied par les humbles,
[écrasée] sous les pas des petits.

Demande instante à Yahvé d'exercer ses jugements.

7 Le chemin du juste est uni;
tu aplanis la route du juste.
8 [Aplanis] aussi la voie à tes jugements : nous espérons en toi;
[la gloire de] ton nom et [de] ta mémoire est le désir de [notre] âme.
9 Mon âme te désire pendant la nuit,
et mon esprit te recherche dès le matin.
Quand tes jugements s'exercent sur la terre,
les habitants du monde apprennent la justice.
10 Si[, au contraire,] il est fait grâce au méchant,
il n'apprend pas la justice
au pays de la droiture[d].
Il fait le mal et ne voit pas
la majesté de Yahvé.

26, 3. « dont » *Origène* [hex] (lis. *ṣiṣrô*). Manque en H. « qui conserve » *G* (lis. *nôṣèr* et suppr. un *šalôm*). H : tu conserves la paix. 4. « Yahvé est » *G* (suppr. *beyah*, variante). H : en Yah, Yahvé est. 6. « Elle — humbles (litt. : Le pied des humbles la foule) » cf. *G* (suppr. *raglé*). H : Le pied la foule, les pieds des humbles. G n'a pas « le pied » (variante). 7. « tu — juste » *G* (suppr. *yâšâr*, var. de *mêšârim*). H : unie est la route du juste [que] tu aplanis (?). 9. « dès le matin » lis. *babbôqèr*. H : au dedans de moi. « Quand » suppr. *ka'ăšer* (variante de *kî*). H : Car, quand.

a. L'hébreu a ici quelques mots qui pourraient signifier *avec les embûches (?) de ses mains*. Le texte doit être altéré. *b.* Transition du rédacteur du recueil (ch. 24-27); elle ne répond pas nécessairement à la pensée de l'auteur du cantique (v. 1b-6), lequel paraît viser un événement déjà passé, le même qui avait inspiré les chants de victoire 25, 1-5 et 25, 9-12. *c.* L'avant-mur était une muraille plus basse placée en avant du rempart principal (cf. 2 Sam. 20, 15). — D'après d'autres passages des ch. 24-27 (24, 12; 27, 4), il semble que Jérusalem n'ait plus de fortifications. Ces passages sont sans doute d'une date un peu plus ancienne : il se pourrait fort bien que le poète célébrât ici la reconstruction par Jean Hyrcan des remparts de la ville sainte détruits par Antiochus Sidètès. *d.* L'idée paraît être : « même s'il habite au pays de la droiture » c'est-à-dire sur la terre d'Israël. Par « le méchant », les suppliants entendent avant tout les oppresseurs du peuple juif.

11 Yahvé, ta droite est levée :
ils ne la voient pas.
Qu'ils voient — et qu'ils en soient couverts de honte —
[ton] amour ardent pour [ce] peuple;
Qu'un feu dévore tes adversaires!
12 Yahvé, procure-nous la paix!
Tu nous as traités comme nos œuvres le méritaient :
13 Yahvé, notre Dieu, [divers] maîtres ont dominé sur nous;
[Mais] nous n'en connaissons pas d'autre que toi;
c'est toi seul dont nous invoquons le nom.
14 Leurs morts ne revivront pas;
[leurs] ombres ne se relèveront pas;
C'est pourquoi tu [les] châties et les anéantis;
tu abolis jusqu'à leur souvenir[a].
15 Tu accrois la nation, Yahvé;
tu accrois la nation; tu fais éclater ta gloire;
tu recules toutes les frontières du pays.

16 Yahvé, dans la détresse, nous te cherchons;
nous crions à cause de l'oppression
que ton châtiment fait peser sur nous.
17 Comme une femme enceinte, près d'accoucher,
se tord [et] crie dans ses douleurs,
Ainsi nous sommes devant toi, Yahvé :
18 nous avons conçu, nous sommes en travail : nous n'enfantons que du vent[b].
Nous n'assurons pas le salut du pays;
il ne naît pas de [nouveaux] habitants du monde.
19 Que tes morts revivent! Que leurs cadavres se relèvent[c]!
Que les habitants de la poussière se réveillent[d] et poussent des cris de joie!
Car ta rosée est une rosée de lumière[e],
et la terre enfantera des ombres[f].

La réponse de Yahvé.

20 Va, mon peuple, entre dans tes chambres
et ferme sur toi tes portes.

12. « Tu — méritaient » lis. *kigemoul* au lieu de *kî gam kol*. H : car même toutes nos œuvres, tu [les] fais pour nous. 13. « divers — que toi » *G* (lis. *zoulâtekâ 'aḥêr bal nédaʿ*). H : des maîtres ont dominé sur nous en dehors de toi. « c'est — nom » *S* (lis. *lebaddekâ*). H : c'est grâce à toi seul que nous invoquons ton nom. 14. « Leurs » lis. *mêtêhèm*. H : Les. — Texte incertain. 16. « nous te cherchons » *G** (lis. *peqadnoukâ*). H : ils t'avaient cherché. « nous crions — sur nous » lis. *ṣâʿaqnou millaḥaṣ kî mousârekâ lânou*. H : une détresse d'incantation était ton châtiment pour eux (?). — Texte très incertain. 18. « nous n'enfantons — vent » suppr. *kemô*. H : comme si nous avions enfanté du vent (?). — Texte très incertain. 19. « leurs cadavres » d'après *S* (lis. *nebêlâtâm*). H : mon cadavre. « se réveillent et poussent » *G Aq Sym Theod* (lis. *yâqîṣou werinnenou*). H : réveillez-vous et poussez.

a. On traduit d'ordinaire : tu les *as* châtiés et les *as* anéantis, etc. Mais si les méchants étaient déjà anéantis et leur nom même aboli, on ne comprendrait pas que le suppliant demande qu'un feu dévore les adversaires de Yahvé (v. 11-12). Il semble plutôt qu'il énonce ici un principe général : puisque les méchants n'auront point de part à la résurrection, il faut qu'ils soient punis de leur vivant. L'accroissement de la population juive et du territoire national v. 15 paraît aussi appartenir à l'avenir. *b*. Image analogue 2 Rois 19, 3. Israël est en proie à ce qu'on appellera plus tard les « douleurs de l'enfantement » des temps messianiques (Mt 24, 8; Mc 13, 8).

c. Au terme de sa prière le suppliant ose, dans un élan de foi, espérer que, tandis que les ombres des méchants ne se relèveront jamais (v. 14), les « morts de Yahvé », c'est-à-dire ceux des trépassés qui ont été membres fidèles de son peuple, reviendront à la vie. *d*. Ce sont presque les termes employés dans Dan. 12, 2 pour exprimer une espérance analogue.

e. De même que la rosée ordinaire, qui, pensait-on, vient des nuages (18, 4), vivifie les plantes, c'est une rosée venue des régions supracélestes où règne la lumière divine, qui rendra la vie aux morts déposés en terre (cf. 1 Cor. 15, 35-38, où les corps morts sont de même assimilés à des semences). *f*. D'après une antique croyance, c'est dans le sein de la terre-mère que se forme le corps de chaque homme avant sa naissance (Ps. 139, 15) et c'est là qu'il retourne à sa mort (Job 1, 21; Sir. 40, 1). Le suppliant espère que le sein maternel de la terre donnera de nouveau le jour à certaines de ces ombres.

Cache-toi un moment,
jusqu'à ce que la colère ait passé[a].
21 Car Yahvé va sortir de sa demeure,
pour punir de leur iniquité les habitants de la terre.
La terre remettra au jour le sang répandu à sa surface[b];
elle ne couvrira plus les tués [qui gisent] dans son sein.

27 1 En ce jour-là, Yahvé châtiera
de sa dure, grande et forte épée,
Léviathan, le dragon à la fuite rapide,
Léviathan, le dragon aux replis tortueux,
et il tuera le monstre qui est dans la mer[c].

La vigne de Yahvé[d].

2 En ce jour-là on dira :
... Vigne aimée[e]! Chantez en son honneur[f]!
3 Moi-même, Yahvé, j'en suis le gardien.
A tout instant je l'arrose,
de peur que ses pampres ne périssent.
De jour et de nuit je la garde :
4 elle n'a pas de mur[g].
Celui qui la laisserait devenir [un champ de] ronces et d'épines,
je partirais en guerre contre lui,
je le consumerais;
5 Ou bien que l'on recoure à ma protection!
Qu'on fasse la paix avec moi!
Qu'on fasse avec moi la paix!

27, 1. « Léviathan » (2e) *G* (suppr. *we*). H : et Lév. 2. « on dira » cf. 25, 9; 26, 1 (aj. en tête *we'âmar*). Manque en H. « aimée » *H* G* (lis *ḥèmèd*). H : de vin. 3. « ses — périssent » lis. *yippâqêd*. H : il (on) ne la châtie. 4. « elle — mur » lis. *ḥômâ 'ên lâh*. H : je n'ai pas de colère. « Celui — devenir » lis. *yittenènnâ*. H : Qui me donnera...? — Texte très incertain. « et d'épines » *H* Aq S L* (lis. *wâšayit*). H : d'épines. « contre lui... le » lis. *bô 'aṣṣîtènnou*. H : contre elle... la.

a. Les calamités déchaînées sur l'humanité aux derniers jours seront si meurtrières que les élus eux-mêmes risqueraient d'y succomber s'ils ne se mettaient à l'abri (cf. Mt 24, 15-22a), tels les Hébreux en Égypte pendant que le Destructeur parcourait le pays. Cette manifestation de la colère divine sera, du reste, très courte (cf. Mt 24, 22). *b*. Le sang répandu crie vengeance (Gen. 4, 10; Job 24, 12; Hénoch 9, 10; Apoc. 6, 9-11); aussi avait-on soin d'ordinaire de le couvrir de terre pour empêcher sa voix d'être entendue (Gen. 37, 26; Job 16, 18; Éz. 24, 7). Mais au dernier jour la terre dont on l'avait couvert sera enlevée et la clameur vengeresse retentira avec une force irrésistible. *c*. Léviathan était un monstre fabuleux déjà connu des Phéniciens au XIVe siècle av. J.-C.; car il figure dans les poèmes découverts à Ras Chamra, sous la forme *Ltn* (à lire Lotân ou Litân) et avec des qualificatifs identiques à ceux que nous avons ici. Dans un de ces poèmes il est raconté que le dieu Môt, ayant été relégué dans le séjour des morts, envoya à Baal un serviteur chargé de lui porter une requête et que ce serviteur, pour accomplir sa mission, dut frapper Lotân, *serpent à la fuite rapide*, achever le *serpent tortueux*, le puissant aux sept têtes (I* A B, I, l. 1-3 et 126-30 *Syria*, 1934, p. 305-307, 313) ou selon un autre passage (V AB D, l. 37-39, cf. R. Dussaud, *Les découvertes de Ras Shamra* (*Ugarit*) *et l'Ancien Testament*, 2e éd. 1941, p. 119), « museler *le monstre marin* (*Tannîn*) », « frapper le *serpent tortueux*, le puissant aux sept têtes. » Il est probable que dans ce mythe il ne s'agit pas de trois monstres ni même de deux, mais d'un seul, qui s'appelait Lotân, qui était un dragon agile, tortueux, qui avait sept têtes et vivait dans la mer : au ps. 74, v. 13-14, il est parlé, dans deux vers parallèles, des têtes des monstres marins et des têtes de Léviathan qui seront fracassées. Il n'est donc nullement certain que les trois expressions employées dans notre apocalypse représentent symboliquement trois nations que Yahvé écrasera, comme l'admettent la plupart des commentateurs, qui identifient, du reste, ces nations de façons fort diverses. Il se pourrait que Léviathan figurât un seul empire, la puissance qui opprimait les Juifs (et alors probablement la Syrie des Séleucides) ou qu'il fît partie de cette « armée d'en haut » que Yahvé châtiera « en ce jour-là » (24, 21-22) — d'après Job 26, 13 « le dragon à la fuite rapide » était un être céleste, — ou encore que Léviathan fût, comme cela semble être le cas dans le poème phénicien, une sorte de Cerbère barrant la route à qui essaie de sortir du séjour des morts : la mise à mort de ce gardien serait ainsi la condition de la libération des Rephaïm demandée 26, 19. *d*. Dans les v. 2-11, le lien entre les divers thèmes abordés est souvent difficile à apercevoir. Il nous paraît qu'on obtient une suite des idées acceptable en supposant que le v. 9, qui interrompt la description du châtiment de la puissance ennemie, se trouvait primitivement entre les v. 5 et 6 : dans les v. 2-5, Yahvé déclare qu'il protège sa vigne et punira ceux qui la cultivent mal, à moins que ceux-ci ne fassent la paix avec lui; au v. 9 il indique à quelles conditions cette réconciliation pourra se faire et il conclut au v. 6 en promettant qu'alors (c'est-à-dire si ces conditions sont remplies) la vigne israélite couvrira le monde de ses fruits. *e*. Cf. 5, 1-7.

f. Citation de Nomb. 21, 17. *g*. Cf. 26, 1 note *b*.

9 Or, voici comment sera expiée l'iniquité de Jacob,
voici la rançon par laquelle sera ôté son péché :
Qu'il traite toutes les pierres des autels [a]
comme les pierres à chaux qu'on réduit en poudre;
que les pieux sacrés [b] et les obélisques [c] ne restent pas debout.
6 En ces jours-là, Jacob poussera des racines,
Israël fleurira et donnera des rejetons;
ils couvriront de fruits la face du monde.

Yahvé ne punit pas les Israélites comme il punit leurs ennemis.

7 [Dieu] les a-t-il frappés [d] comme il a frappé ceux qui les frappaient?
Ont-ils été massacrés [e], comme il a massacré ceux qui les massacraient?
8 Il en a fait justice [f] en la chassant, en l'expulsant,
en l'emportant comme le vent emporte la paille un jour de sirocco [g].
10 Car la ville forte est [devenue] une solitude,
une demeure dépeuplée, abandonnée comme un désert.
Le veau vient y paître
et s'y coucher.
On en détruit les branches :
11 quand les pousses en sont desséchées, on les brise
des femmes viennent les brûler.
Car c'est un peuple sans intelligence [h];
aussi son créateur n'a-t-il pas pitié de lui;
et celui qui l'a formé ne lui fait-il pas grâce.

Retour à Jérusalem des Juifs dispersés.

12 Il arrivera en ce jour-là
que Yahvé battra [les blés] [i]
Depuis le cours du Fleuve
jusqu'au torrent d'Égypte [j].
Et vous serez recueillis un à un,
enfants d'Israël.
13 Il arrivera en ce jour-là
qu'on sonnera de la grande trompette [k],
Et l'on verra venir ceux qui sont perdus au pays d'Assur
et ceux qui sont dispersés dans le pays d'Égypte [l];
Et ils adoreront Yahvé
sur la montagne sainte à Jérusalem.

6. « En ces jours-là » lis. *bayyâmîm hahêm*. H : ceux qui viennent (?). 7. « il a massacré ceux qui le massacraient » (*G S*) lis. *hôregâw*. H : le massacre de ses tués. 8. « comme — paille » lis. *kârouaḥ haqqâš*. H : par sa dure colère (ou : par son souffle impétueux). — Texte incertain. 9. « la rançon — ôté » lis. *kôphèr lehâsîr*. H : tout le fruit de l'enlèvement de (?). — Texte incertain.

a. En dehors, naturellement, de celui du Temple à Jérusalem. Il s'agit des autels des païens et des schismatiques (Samaritains). *b*. Objets de culte réputés païens depuis la réforme de Josias; cf. Deut. 7, 5; 2 Rois 23, 6 etc.) *c*. Cf. 17, 8; Lév. 26, 30 note *c*; etc. *d*. Litt. : *L'a-t-il frappé*. Nous entendons : Dieu a-t-il frappé Israël...? *e*. Litt. : *A-t-il été massacré*. *f*. Litt. : *Il a fait justice d'elle*. Par « elle » l'auteur désigne en termes voilés la puissance ennemie, sans doute celle dont il a déjà célébré la défaite 25, 1-5; 26, 5-6 et peut-être 24, 14-16a; 26, 10-12. *g*. Litt. : *de [vent] d'est*; c'est aussi le sens du terme arabe d'où dérive le mot sirocco. Il s'agit du terrible vent brûlant du désert qu'on appelle aussi *simoun* ou *ḥamsin*. *h*. Sans doute les Samaritains. Cf. Sir. 50, 25-26 : « Deux nations me sont odieuses, et la troisième n'est pas un peuple : les habitants de Séir et de la Philistie et *le peuple insensé qui demeure à Sichem*. » *i*. Le bon grain qu'il s'agit de séparer de la paille et de recueillir représente les Israélites. *j*. De l'Euphrate au ouadi el-Arich, qui fait la limite entre la Palestine et l'Égypte. Ces limites, qui englobent toute la Syrie, étaient depuis l'époque deutéronomiste (Gen. 15, 18) les frontières idéales revendiquées par Israël. Notre auteur reconnaît implicitement que les Juifs n'y formaient que des minorités, — particulièrement nombreuses, il est vrai. *k*. Litt. : *du grand cor* (en hébreu *chôphâr*). Il s'agit de la trompe dont on se servait anciennement pour convoquer le ban (Jug. 6, 34). Dans les apocalypses ultérieures, la grande trompette sert à rassembler tous les élus, vivants ou morts (Mt 24, 31; 1 Cor. 15, 52; 1 Thess. 4, 16). *l*. Il y avait des colonies juives en Assyrie depuis la déportation de 734, en Égypte dès avant 586.

IV — RECUEIL DE PROPHÉTIES SUR JUDA ET SUR ISRAËL (28-33) [a]

Annonce de la chute de Samarie [b].

28

1 Malheur à la couronne orgueilleuse des ivrognes d'Éphraïm [c]
et à la fleur vite fanée qui fait la glorieuse parure de ce peuple [d],
Au-dessus de la fertile vallée
de ces gens pris de vin!
2 Voici venir, de la part du Seigneur, un homme fort et puissant,
tels une tourmente de grêle, un ouragan destructeur,
Une tourmente dont les grosses eaux emportent tout.
De sa main il les jettera à terre; 3 elles seront foulées aux pieds,
La couronne orgueilleuse des ivrognes d'Éphraïm
4 et la fleur vite fanée qui fait la glorieuse parure de ce peuple
au-dessus de la vallée fertile.
Il en sera d'elle comme d'une figue hâtive, mûrie avant l'été [e] :
dès qu'on l'aperçoit, on la cueille
et on ne l'a pas plus tôt dans la main qu'on l'avale [f].

5 En ce jour-là
Yahvé, [Dieu] des armées, sera
une couronne de gloire
Et un diadème d'honneur
pour le reste de son peuple.
6 Il deviendra un esprit de justice
pour celui qui siège au tribunal,
Et [un esprit de] vaillance pour ceux qui font reculer
[l'assaillant] vers la porte [de la ville] [g].

Esaïe révèle aux gens de Juda le dessein de Yahvé à l'égard de leur peuple [h].

Contre les prêtres et les prophètes.

7 Ceux-ci aussi titubent pris de vin,
égarés par les boissons fortes.
Les boissons fortes font tituber prêtres et prophètes;
le vin leur fait perdre le sens.

8, 4. « et la fleur... Il en sera d'elle » transp. *wehâyetâ* après *šemânîm* et lis. *weṣîṣat*. H : et la fleur... sera. — Mais alors « seront foulées » (v. 3) n'a qu'un sujet (au sing.) et le 1er membre du v. 4 est trop long. « d'une figue » *G S L* (lis. *kebikkourâ*). H : de sa figue (?). « cueille » lis. *yè'èrè*. H : aperçoit. 6. « pour ceux » lis. *limešibé*. H : ceux.

a. Dans ce recueil ont été réunis une série d'oracles commençant par la même interjection (*hôy*) qu'il faut traduire tantôt par « malheur à » tantôt simplement par « Oh ». La plupart d'entre eux ont été prononcés par Ésaïe au temps où Ézéchias recherchait l'alliance de l'Égypte contre Sennachérib, roi d'Assyrie (705-701). *b*. Cette malédiction (v. 1-4) doit avoir été prononcée avant 722; car il semble, d'après les termes employés, que Samarie n'ait encore jamais été prise par le roi d'Assyrie, « l'homme fort et puissant » dont Ésaïe ne parle qu'en termes voilés (v. 2); d'autant plus que cette conquête ne fut pas en réalité aussi facile que le prophète semble l'avoir prévu (v. 4). D'autre part, il n'est plus question de Damas, l'alliée de Samarie en 734 (cf. 17, 1-11). Cet oracle pourrait donc dater des environs de 724, alors qu'Osée, roi d'Israël, préparait sa révolte contre Salmanasar. *c*. Samarie, auj. Sébastiyé, s'élevait au sommet d'une hauteur isolée qui domine d'une centaine de mètres le fond de la vallée fertile qui l'encercle, entourée elle-même d'un hémicycle de collines verdoyantes. Les pentes de cette hauteur sont couvertes de vignes en terrasse. La ville avec ses murs, ses tours et ses palais formait une sorte de couronne au sommet de la montagne. La vie y était beaucoup plus douce et plus facile qu'à Jérusalem, dans la pierreuse et austère Judée. *d*. On voit par les peintures égyptiennes que les fleurs jouaient un grand rôle dans les festins; on s'en piquait dans les cheveux ou on en tenait à la main (ainsi tombe de Nakht à Thèbes [Benzinger, *Hebr. Arch*., fig. 107, p. 94]). *e*. La principale récolte des figues se fait en août; mais il y en a, surtout dans certains endroits comme Bethléhem, qui mûrissent dès juin : ces figues hâtives, particulièrement douces, paraît-il, constituent une friandise très appréciée. *f*. De fait, les Assyriens ne vinrent à bout des fortifications de Samarie et du courage de ses défenseurs qu'au bout de trois années de siège. *g*. Les v. 5 et 6 ont été ajoutés après coup; car la censure qui suit, adressée aux buveurs de Jérusalem (v. 7-8) devait venir aussitôt après l'oracle contre les ivrognes d'Éphraïm (v. 1-4). Les v. intermédiaires (v. 5-6), qui envisagent pour le « reste du peuple » de Yahvé, c'est-à-dire pour Juda, un avenir de justice, de défense victorieuse et de faveur de son Dieu, ne peuvent guère être d'Ésaïe, qui prévoyait alors pour Juda un sort analogue à celui d'Israël (v. 7-22). *h*. La fin du ch. 28 (v. 7-29) est formée d'une série de petits oracles qui n'ont pas été nécessairement prononcés dans les mêmes circonstances, mais doivent provenir du même temps. Le 3e (v. 14-22) paraît faire allusion à l'alliance de la cour de Juda avec l'Égypte (entre 705 et 701).

Ils sont égarés par les boissons fortes[a].
Ils titubent en prophétisant[b];
ils chancellent en rendant la justice[c].
8 Toutes les tables sont pleines
d'immondes vomissements;
pas une place nette!

Contre ceux qui se moquaient des oracles d'Ésaïe.

9 « A qui celui-ci prétend-il donner des instructions?
A qui veut-il expliquer des révélations?
A des enfants qu'on vient de sevrer,
d'arracher à la mamelle?
10 Car ce ne sont qu'ordre sur ordre, ordre sur ordre,
règle sur règle, règle sur règle,
tantôt par ci, tantôt par là[d]! »
11 En effet! C'est par des gens dont les lèvres bégaient[e],
c'est en une langue étrangère
que [Yahvé] va parler à ce peuple,
12 Lui qui leur avait dit : « C'est ici le [temps du] repos!
laissez reposer celui qui est épuisé. C'est ici le [moment du] calme[f]! »
Mais ils n'ont pas voulu écouter :
13 aussi la parole de Yahvé va-t-elle leur être adressée [en ces termes] :
« Ordre sur ordre, ordre sur ordre,
règle sur règle, règle sur règle,
tantôt par ci, tantôt par là! »
Afin qu'en marchant ils tombent à la renverse,
qu'ils soient brisés, qu'ils soient saisis par le filet, qu'ils soient pris.

Contre ceux qui dirigent la politique de Juda.

14 C'est pourquoi écoutez la parole de Yahvé,
vous, les railleurs,
Qui gouvernez ce peuple
qui est à Jérusalem!

7. « en rendant la justice (litt. : dans l'arbitrage) » lis. *bappelîliyyâ*. « dans » manque en H.

a. La présence de nombreux prêtres et prophètes donne à penser que le festin dont Ésaïe trace le tableau réaliste était un de ces repas sacrés où les fidèles consommaient leur part des victimes immolées en sacrifices de paix et du vin provenant des libations, soit dans des salles attenantes au sanctuaire (cf. 1 Sam. 1, 9, 18; 9, 22), soit (comme à Pètra) sur des degrés creusés dans l'esplanade du haut lieu. Ces repas étaient souvent accompagnés d'excès (1 Sam. 1, 13-15; És. 22, 13; Am. 2, 8; Os. 4, 11-19). *b*. Certains « prophètes », en Israël comme chez beaucoup d'autres peuples, croyaient trouver dans l'absorption d'un breuvage enivrant un moyen de provoquer l'extase (cf. Mi. 2, 11; 4 Esdr. 14, 40). *c*. Rendre la justice était l'un des offices des prêtres. *d*. Tel est le sens qu'on peut, à la rigueur, trouver aux mots employés par les moqueurs pour caractériser la prédication d'Ésaïe : ils lui reprocheraient la minutie puérile et l'importunité de ses remontrances perpétuelles. Mais la cinglante répartie d'Ésaïe (v. 11-13) montre qu'on pouvait aussi les interpréter comme des onomatopées imitant le jargon, incompréhensible pour les Judéens, que vont parler à ce peuple les soldats assyriens. Il est donc très vraisemblable que, dans l'esprit des contradicteurs d'Ésaïe aussi, c'étaient des syllabes dépourvues de sens, mais destinées, selon eux, à persifler le ron-ron des vers du prophète : *qav laqav, qav laqav, çav laçav, çav laçav, un peu par ci, un peu par là*. Cela rappellerait le refrain ridicule par lequel Aristophane imitait le rythme des iambes d'Euripide : *to phlatt to tratt, to phlatt to tratt, la petite coupe est perdue*. Bien d'autres interprétations ont été proposées; on a supposé, par exemple, que les moqueurs attribuaient à Ésaïe les propos d'un maître d'école apprenant à ses jeunes élèves à prononcer les lettres *q* et *ç* en leur faisant répéter une sorte de mélopée analogue à notre *b, a, ba*, et en ponctuant son enseignement de rappels à l'attention : « Petit! » par ci, « Petit! » par là. *e*. Les étrangers sont un peu partout considérés comme des gens qui balbutient : de là le nom de « barbares » que leur donnaient les Grecs. *f*. Cette formule, un peu obscure pour nous à force de brièveté, est un résumé de la politique que préconisait Ésaïe à l'époque d'Ézéchias et de Sennachérib, comme autrefois au temps d'Aḥaz et de Recîn : revenir à Yahvé, rester calmes et se confier en lui seul, au lieu de recourir à de coûteux préparatifs de guerre qui épuisent le peuple (30, 15 cf. 7, 4, 9; 8, 6).

15 Vous dites :
« Nous avons conclu une alliance avec la Mort
et fait un pacte avec le Cheól[a] :
Quand le flot destructeur passera,
il ne nous atteindra pas,
Car nous avons fait du mensonge notre refuge
et de l'illusion notre abri[b]. »
16 C'est pourquoi ainsi parle
le Seigneur Yahvé :
« Voici que je pose en Sion comme fondement
une pierre éprouvée,
Une pierre angulaire précieuse [pour servir] de fondation :
celui qui croit ne chancellera pas.
17 Et je prendrai le droit pour cordeau
et la justice pour niveau[c]. »
La grêle balaiera le refuge mensonger
et les eaux emporteront l'abri illusoire.
18 Votre alliance avec la Mort se rompra;
votre pacte avec le Cheól ne tiendra pas.
Quand le flot dévastateur passera,
il vous écrasera sous sa masse[d].
19 Chaque fois qu'il passera, il vous saisira,
car il passera chaque matin,
de jour et de nuit[e].
Et il sera tout à l'épouvante,
celui qui saura interpréter les révélations[f].
20 Le lit sera trop court pour qu'on s'y étende
et la couverture trop étroite pour qu'on s'en couvre.
21 Comme à la montagne des Peracim, Yahvé se lèvera;
comme dans la vallée de Gabaon, il frémira [d'ardeur]
Pour accomplir son œuvre, son œuvre singulière,
pour mener à bien sa tâche, sa tâche étrange[g].

15. « flot » *G Theod* (lis. *šèṭèph*). H : fléau. 16. « Voici — pose *G S T* (lis. *yôsèd*). H : Me voici! Il pose. « une pierre » *1 Pierre 2, 6* (suppr. *'âbèn*). H : une pierre, une pierre. « pour — fondation » G^{hex} (suppr. *mousâd*). H : fondée, comme fondation. « ne chancellera pas » lis. *yamouš*. H : ne se hâtera pas. G : ne sera pas honteux. 17. « illusoire » aj. prob. *šèqèr* d'après v. 15. Manque en H. 18. « se rompra » lis. *wetouphar*. H : sera recouvert (ou effacé) [au masculin]. « flot » voy. v. 15. 20. « couvre » lis. *mèhistakkèk* (mot de même racine (*sâkak*) que « couverture »). H : quand on s'y enveloppe (?) — Mais la racine *kânas* signifie partout ailleurs « rassembler ».

a. Selon certains interprètes, la Mort et le Cheól représentent l'Assyrie : cette puissance va envahir Juda; mais les dirigeants de Jérusalem, jouant double jeu, ont noué secrètement des intelligences avec l'ennemi et espèrent ainsi sauver leur vie. Selon d'autres, l'alliance dont il est ici question est celle que les chefs politiques de Juda viennent de conclure avec l'Égypte : Ésaïe l'appelle une alliance avec la Mort parce que le dieu qui était le principal garant du pacte devait être Osiris, le dieu mort qui règne sur le séjour des trépassés. Il nous paraît plus probable qu'il est fait ici allusion à une pratique effectivement observée en Juda : certains concluaient, par le moyen de sacrifices ou d'incantations magiques, un pacte avec le Cheól et avec son roi (il y avait un ancien dieu cananéen qui s'appelait Môt, « la Mort ») et pensaient par cet accord être garantis contre un décès prématuré. Peut-être, du reste, est-ce l'alliance égyptienne que les chefs de Juda présentent comme aussi efficace qu'un de ces pactes avec le Cheól. *b*. C'est Ésaïe, naturellement, non les chefs de Juda, qui considère comme mensonge et illusion l'abri où ils cherchent refuge, c'est-à-dire les pratiques magiques ou les manœuvres politiques auxquelles ils ont recours. *c*. Aux abris illusoires, qui vont être emportés, Ésaïe oppose un édifice solide dont Yahvé commence la construction en Sion : il s'agit apparemment du peuple nouveau dont le « reste converti » recruté par le prophète constitue les prémices. Sur la pierre d'angle sont inscrits ces mots : « Celui qui croit ne chancellera pas » ou « ne sera pas déçu » (voy. note critique). C'est-à-dire sans doute que le fondement du nouvel édifice, c'est la foi, de même que le cordeau et le niveau qui serviront à en poursuivre la construction sont le droit et la justice. *d*. Litt. : *vous foulera aux pieds*. L'image d'un monstre destructeur se substitue ici à celle d'une inondation. *e*. Cette formule, qui s'accorde mal avec la précédente (chaque matin), en est sans doute une variante; elle est en excès dans le vers. *f*. Tel est le sens probable de ce vers : les prophètes, aujourd'hui si incrédules aux menaces d'Ésaïe, seront forcés par l'évidence de donner la même interprétation que lui aux révélations que Yahvé (Ésaïe l'accorde) leur envoie comme à lui-même. *g*. Litt. : « son œuvre *barbare* », « sa tâche *étrangère* ». La bataille de Baal-Peracim et celle de Gabaon étaient deux grandes victoires remportées par David sur les Philistins et où Yahvé était intervenu en personne pour le conseiller ou marcher à la tête de ses troupes (cf. 2 Sam. 5, 17-25 et les notes). Ésaïe annonce que son Dieu va combattre avec la même ardeur; mais cette fois il sera à la tête de l'armée étrangère pour lutter contre Juda.

22 Ainsi donc, cessez de vous moquer,
de peur que vos liens ne se resserrent.
Car j'ai entendu un arrêt de ruine,
[prononcé] par Yahvé, [Dieu] des armées, contre toute la terre[a].

Une parabole.

23 Prêtez l'oreille et écoutez ma voix;
soyez attentifs et écoutez ma parole.
24 Est-ce sans trêve que le laboureur laboure pour semer[b],
qu'il fend et herse sa terre?
25 Après en avoir aplani la surface, n'est-il pas vrai?
il y répand la nielle, il y sème le cumin,
Il y met le froment et l'orge
et l'épeautre sur les bords.
26 C'est Yahvé qui lui a enseigné la règle à suivre;
c'est son Dieu qui l'a instruit[c].

27 On ne foule pas la nielle avec le traîneau
et l'on ne fait pas passer la roue du chariot sur le cumin;
Mais on bat la nielle avec le bâton
et le cumin avec la gaule[d].
28 Écrase-t-on le blé? Non,
ce n'est pas indéfiniment
qu'on le foule.
Après y avoir fait passer la roue du chariot,
on le vanne, on ne l'écrase pas.
29 Cela aussi vient de Yahvé :
admirable est son conseil et grande sa sagesse[e].

22. « Yahvé » H^{a} G^{hex} *S* (suppr. *'ădônāy*). H : le Seigneur Yahvé. 25. « froment » *G S* (suppr. *sôrâ*, ditt. de *se'ôrâ*). H aj. : par rangées (?). « l'orge » G^{AS} (suppr. *nisman*, ditt. de *wekoussèmèt*). H : aj. désigné (?). Aq Theod aj. : et le millet. 26. « C'est Yahvé qui » lis. *yahwè yisserô*. H : Et il. 28. « on le foule » lis. *dôš*. H a une forme anormale. « on le vanne » lis. *oupherâsô*. H : et ses chevaux. — Texte incertain. 29. « Yahvé » *VL* (suppr. *ṣebâ'ôt*). H aj. : des armées.

a. Ces derniers mots, qui allongent à l'excès le vers, paraissent avoir été ajoutés après coup pour donner à la prophétie d'Ésaïe un tour eschatologique : il ne s'agissait pas, dans ce qui précède, d'un arrêt *contre toute la terre*, mais contre Juda seul. *b*. Addition qui trouble le rythme et qui rendrait oiseuse la question posée par le prophète : à quoi bon demander « le laboureur laboure-t-il sans trêve? » si l'on sait déjà qu'il laboure pour semer ensuite? *c*. Les procédés de la culture du sol paraissaient si merveilleux et d'une si prodigieuse antiquité que la plupart des peuples agricoles en ont rapporté l'origine à une révélation divine. Les Phéniciens attribuaient à Dagon la découverte du blé et l'invention de la charrue. Il est très remarquable que les Israélites, qui ne s'étaient mis à l'agriculture qu'après leur installation en Palestine et à l'école des Cananéens, aient cependant fini par revendiquer pour leur Dieu national, Yahvé, la révélation de la science agricole : c'était, au temps d'Ésaïe, une conquête assez récente de la foi yahviste, car beaucoup de contemporains d'Osée (milieu du VIIIe siècle) regardaient encore le blé, le vin et l'huile comme des dons des Baals, c'est-à-dire des divinités locales du pays de Canaan (Os. 2, 5, 12-13). *d*. Ces différentes manières de séparer le grain de la paille sont encore usitées en Palestine. Le traîneau est une lourde pièce de bois garnie, sur sa face inférieure, de cailloux tranchants ou de pointes de fer et qu'on fait traîner par des bœufs sur les épis (cf. 41, 15; Am. 1, 3; Job 41, 21; 2 Sam. 24, 22; etc.). Le chariot est un bâti de bois pourvu d'un siège pour le conducteur et reposant sur des rouleaux garnis de lames coupantes qu'on fait, de même, passer sur le froment ou l'orge. Pour les céréales secondaires ou les petites quantités de blé on se contentait de les frapper avec des bâtons (Jug. 6, 11; Ruth 2, 17; etc.). *e*. Ésaïe entend sans doute faire un rapprochement entre les procédés de l'agriculture et la manière dont Dieu dirige l'histoire. Mais le prophète n'indique expressément ni la leçon qu'il tire de cette comparaison ni les circonstances qui l'ont amené à prononcer cette parabole. Sur ces deux points on ne peut émettre que des conjectures; on en a proposé d'assez variées. Peut-être Ésaïe a-t-il voulu répondre à ceux qui s'étonnaient de la façon si différente dont étaient traitées Samarie et Jérusalem, toutes deux condamnées par le prophète, mais l'une anéantie, l'autre épargnée : Ésaïe répondrait que le dessein de Yahvé est comme celui du cultivateur, toujours le même : obtenir le plus qu'il se peut de bon grain, mais que les moyens employés par Dieu pour atteindre ce but sont variés comme les procédés suivis pour les semailles et pour la récolte.

Malheur à Ariel[a]!

29

1 Malheur à Ariel[b], à Ariel,
la cité où campa David!
Ajoutez une année à une autre;
que les fêtes accomplissent leur cycle[c];
2 Et je serrerai de près Ariel;
ce ne seront alors que plaintes et gémissements,
Et tu deviendras pour moi un ariel.
3 Je camperai contre toi comme David[d],
Je t'environnerai de machines de siège[e];
j'élèverai contre toi des retranchements.
4 Et [ta voix], quand tu parleras, viendra d'en bas, de la terre;
ta parole montera, grêle, de la poudre[f];
Ta voix sera comme celle d'un spectre;
ta parole s'élèvera de la poudre comme le pépiement d'un oiseau.
5 Telle une fine poussière,
telle sera la multitude des étrangers, tes adversaires[g];
Telle la paille qui s'envole,
telle sera la multitude des tyrans.
Tout à coup, à l'improviste,
6 tu seras visitée par Yahvé, [Dieu] des armées,
Au milieu de coups de tonnerre, de tremblements de terre et d'un grand fracas,
[au milieu] de la tempête, de l'ouragan et de la flamme d'un feu dévorant.
7 Comme il en est d'un songe, d'une vision nocturne,
ainsi en sera-t-il de toute la multitude des nations qui luttent contre Ariel,
Des machines de siège et des retranchements dressés contre elle
et de ceux qui l'enserrent.

29, 2. « tu deviendras » d'après v. 3 et 4 (lis. *wehâyît*). H : elle deviendra. « comme David » *G* (lis. *kedâwid*). H : « [en] cercle » ou « comme un cercle ». 7. « Des — siège... dressés contre elle » d'après v. 3 (lis. *we'al mouṣṣâbah*). H : De tous ceux qui luttent contre elle.

a. Ce morceau commence par l'annonce d'un malheur affreux qui va atteindre Jérusalem : un siège dirigé contre cette ville par Yahvé lui-même (v. 1-4); puis brusquement, sans aucune transition, il est annoncé, à partir du v. 5, que les assiégeants disparaîtront et qu'il ne restera de leur tentative qu'un souvenir semblable à celui d'un songe. Il est douteux que ces deux éléments aient été ainsi juxtaposés par Ésaïe lui-même. Sans doute le prophète a présenté bien souvent l'attaque que Sennachérib allait diriger contre Jérusalem en 701 comme un châtiment voulu par Yahvé et, d'autre part, il a, à plusieurs reprises, annoncé qu'Assur serait puni de son orgueil. Mais alors le motif moral de l'échec infligé à l'envahisseur est fortement marqué. Ce n'est pas le cas ici : les promesses de délivrance sont purement et simplement juxtaposées aux menaces. Il est donc probable que l'annonce d'un triomphe sans réserve a été ajoutée par un commentateur désireux de tenir compte de l'échec final de Sennachérib, échec relatif qu'Ésaïe paraît avoir apprécié tout autrement (1, 5-9). L'addition comprendrait les v. 5a, 7 et 8, mais pas nécessairement les v. 5b et 6, où il est dit que Yahvé va « visiter » Jérusalem; car Yahvé peut visiter son peuple aussi bien pour le châtier que pour le délivrer. *b*. Nom énigmatique qui désigne évidemment ici, ainsi que v. 2a et 7, Jérusalem ou plus précisément Sion, où David établit sa résidence. D'autre part, au v. 2b, « ariel » est un nom commun désignant le foyer d'un autel, comme dans Éz. 43, 15-16 et dans la stèle de Mécha, l. 12 où le roi de Moab dit : « je rapportai de là [d'Atarôt] l'*arel* de Dodo, (c'est-à-dire le foyer de l'autel de Yahvé). » En arabe, un foyer s'appelle *irya*, de la racine *ara*, brûler; le *l* final est une désinence servant à former des dérivés comme dans Carmel (de *kèrèm*, vignoble). Jérusalem deviendra « comme un ariel » en ce sens que la ville ruissellera, elle aussi, de sang, mais de sang humain. Pourquoi Ariel était-il également un nom de Jérusalem? On ne peut faire sur ce point que des hypothèses. Selon les uns, parce que ce mot pouvait être interprété « le lion de Dieu »; selon d'autres, parce que la ville où s'élevait le Temple était le lieu des sacrifices et, en quelque sorte, l'autel de Yahvé. D'après une autre conjecture, parce que la forme ancienne du nom de la ville était *Ourouchalèm* (*urusalimmu* dans les lettres de Tell el-Amarna, *ursalimu* dans une inscription de Sennachérib), « l'enceinte du dieu Chalèm »; on aurait tiré de là la variante *Ouriel*, « l'enceinte de Dieu » et c'est ainsi qu'il faudrait lire le nom aux v. 1, 2a et 7. *c*. Le prophète prévoit qu'il y aura peut-être encore plusieurs années de paix et d'insouciance avant le siège qu'il va annoncer. Cet oracle a dû être prononcé avant la révolte de 705-701. *d*. Cf. 2 Sam. 5, 6-10. *e*. Selon d'autres : « de postes », c'est-à-dire de troupes mises en position. *f*. Cela ne signifie pas simplement que Jérusalem sera précipitée par terre, qu'elle devra mordre la poussière; la mention spéciale de la voix, devenue très basse, de la cité vaincue ne s'explique bien que par la raison, fort originale, donnée dans la fin du v. (qui ne doit donc pas être une glose) : Jérusalem sera réduite à l'état de spectre; une croyance, commune aux Hébreux et à une quantité d'autres peuples, voulait que les esprits des morts, que l'on consultait par la nécromancie, n'eussent plus qu'un fantôme de voix, analogue au sifflement d'un oiseau ou au crissement d'un insecte (cf. 8, 19 et note *e*). *g*. Litt. : *de tes étrangers*.

8 Comme un homme qui a faim rêve qu'il mange et, à son réveil, se trouve l'estomac vide et comme un homme qui a soif rêve qu'il boit et, à son réveil, se sent épuisé et altéré,

Ainsi en sera-t-il de toute la multitude des nations
qui luttent contre la montagne de Sion[a].

La cause de l'aveuglement du peuple de Juda[b].

9 Soyez hébétés et frappés de stupeur,
devenez aveugles, atteints de cécité,
Ivres, mais non de vin,
chancelants, mais non pour avoir pris des liqueurs fortes!
10 Car Yahvé a versé en vous
un esprit d'assoupissement[c].
Il a fermé vos yeux (les prophètes[d])
et voilé vos têtes (les voyants[d]).

11 Aussi la révélation de tous ces événements est-elle pour vous comme le texte d'un écrit scellé qu'on donnerait à un homme sachant lire, en [lui] disant : « Lis donc ceci » et qui répondrait : « Je ne le peux pas; la pièce est scellée », 12 ou comme un écrit qu'on donnerait à un homme qui ne sait pas lire, en [lui] disant : « Lis donc ceci » et qui répondrait : « Je ne sais pas lire[e]. »

La piété de ce peuple est tout extérieure.

13 Le Seigneur a dit :
Parce que ce peuple s'approche de moi
en parole[f]
Et m'honore des lèvres,
tandis qu'il tient son cœur loin de moi,
Parce que la crainte qu'il me témoigne
n'est qu'un commandement d'homme, une leçon apprise[g],
14 A cause de cela, je vais continuer
à agir envers ce peuple d'une étrange manière[h],
d'une manière si prodigieusement étrange
Que la sagesse de ses sages se trouvera annihilée
et que l'intelligence de ses intelligents en sera réduite à se cacher.

9. « Soyez hébétés » lis. *hittammehou*. H : Hésitez. « [devenez] ivres... chancelants » lis. *šikrou* (*G*) et *nou'ou*. H : Ils sont ivres... ils chancellent... 13. « en parole (litt. : avec la bouche) » *G^B S L*. H rattache ces mots à ce qui suit. Manque en G^AS Mt 15, 8-9. 14. « continuer » lis. *yôséph*. H : [être celui qui continue (?).

a. Le v. 8, où il est difficile de retrouver le rythme de la poésie, paraît être un commentaire du v. précédent. Il aura été ajouté par une main plus tardive; car l'image du songe y est prise dans un sens différent : tandis qu'au v. 7 les ennemis disparaissent comme un mauvais rêve, au v. 8 ce sont eux qui ont un rêve, un beau rêve qui se révèle fallacieux. *b*. Ce morceau a dû être prononcé par Ésaïe au cours d'une discussion avec des contradicteurs : le prophète vient d'avoir de nouveau la preuve que ses auditeurs sont incapables de comprendre les signes des temps dont il leur révèle le sens divin. Cette incompréhension, leur déclare-t-il, ne peut avoir pour cause qu'une intervention de Yahvé qui les rend aveugles et qui endort leur intelligence, sous-entendu : afin de les perdre plus sûrement : ceux que Dieu veut faire périr, il les frappe d'abord de folie. Idée analogue à celle de la vision inaugurale d'Ésaïe (6, 9-13). *c*. Le mot employé désigne spécialement un sommeil d'origine surnaturelle, une sorte de sommeil enchanté (Gen. 2, 21; 15, 12; 1 Sam. 26, 12; cf. Job 4, 13; 33, 15). *d*. Glose, qui restreint la pensée de l'auteur : selon lui, c'est tout le peuple qui est frappé d'aveuglement. *e*. Les v. 11 et 12, rédigés en prose, sont peut-être le développement d'une image beaucoup plus brève figurant dans le texte originel. Le terme de livre scellé devint classique dans les apocalypses pour désigner ces sortes d'ouvrages, qui devaient, pensait-on, rester secrets ou, à tout le moins, incompréhensibles jusqu'au temps où leurs prédictions s'accompliraient (Dan. 12, 9; Hén. 93, 10; 1 Pierre 1, 12; 1 Cor. 3, 14-15).
f. Litt. : *avec la bouche*. Il n'est pas probable qu'il y ait là une allusion au rite consistant à baiser les objets sacrés (1 Rois 19, 18 note *h*). *g*. Une religion qui se réduit à la célébration des sacrifices et des fêtes, à la récitation des prières et au chant des cantiques, à l'observance de rites suivis par simple respect pour l'autorité de la tradition, est sans valeur devant Yahvé : il faut que le cœur des fidèles s'approche réellement de Dieu et soit instruit directement par lui. Cf. 1, 10-17; Am. 5, 21-25; Os. 6, 6; Mi. 6, 6-8; Ps. 50, 8-15; Mc 7, 6-7; etc. *h*. Il s'agit, comme dans 28, 21, de l'attitude paradoxale que Yahvé, à ce que déclare Ésaïe, a décidé de prendre : lui, le Dieu d'Israël, il entend marcher à la tête des Assyriens contre son peuple. Et il a déjà commencé à exécuter cette menace étrange : ceci a dû être prononcé à la suite de quelque revers subi par Juda.

Contre les politiques qui essaient de dissimuler leurs desseins à Dieu[a].

15 Malheur à ceux qui dissimulent profondément
leurs desseins pour les cacher à Yahvé,
A ceux dont l'œuvre s'accomplit dans les ténèbres
et qui disent : « Qui nous voit et qui nous connaît? »
16 Quelle perversité est la vôtre!...[b]
Le potier peut-il donc être traité comme de l'argile,
Que l'œuvre dise de celui qui l'a faite : « Je ne suis pas son ouvrage »
et que le pot dise du potier : « Il est sans intelligence »?
17 Est-ce que d'ici peu, très peu de temps[c],
le Liban ne sera pas changé en verger
et le verger considéré comme une forêt[d]?
18 En ce jour-là, les sourds entendront les paroles d'un livre[e];
et, soustraits aux ténèbres et à l'obscurité,
les yeux des aveugles verront.
19 Les humbles trouveront en Yahvé de nouveaux motifs de joie;
et les plus misérables des hommes seront, grâce au Saint d'Israël, dans l'allégresse;
20 Car le tyran ne sera plus; le moqueur aura disparu;
tous ceux qui ne veillent qu'à faire le mal seront exterminés,
21 Ceux qui, par leurs propos, font paraître les autres coupables,
ceux qui, à la porte[f], tendent des pièges à l'arbitre
et contre toute raison font perdre sa cause à l'innocent.
22 C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé,
le Dieu de la maison de Jacob,
qui a racheté Abraham[g] :
« Désormais Jacob ne sera plus déçu;
désormais son visage ne blêmira plus,
23 Car, lorsqu'il verra — [lorsque] ses enfants [verront][h] — l'œuvre que mes mains accompliront [dans son sein,
il sanctifiera mon nom. »
On sanctifiera le Saint de Jacob
et on redoutera[i] le Dieu d'Israël.
24 Ceux dont l'esprit est égaré apprendront la sagesse
et ceux qui murmurent recevront instruction.

22. « le Dieu de » lis. *'ĕl*. H : à. 23. « il sanctifiera » lis. *yaqdiš*. H : ils sanctifieront.

a. Le v. 15 est sûrement d'Ésaïe : cette invective a été prononcée à la même époque que celle du début du ch. 30 (v. 1-7) et dans les mêmes circonstances : au moment où Ézéchias et ses conseillers cherchaient à conclure une alliance avec l'Égypte pour que celle-ci soutînt Juda dans sa révolte contre Sennachérib (entre 705 et 702). Les diplomates judéens cherchaient à cacher leurs négociations à Yahvé en ce sens qu'il les menaient sans avoir au préalable consulté Dieu par l'intermédiaire d'Ésaïe. Il se peut que le v. 16 soit la riposte originelle du prophète : l'auteur reproche, il est vrai, à ses adversaires d'avoir dit : « nous ne sommes pas son ouvrage », ce qu'ils n'ont pas fait d'après v. 15; mais ils l'ont déclaré implicitement par le fait qu'ils ont dit : « Qui nous connaît? » Car il va de soi que l'ouvrier connaît son œuvre mieux que personne : le même raisonnement est sous-entendu au Ps. 139, 13 (voy. note *e*). Le v. 16 se retrouve, il est vrai, presque textuellement dans l'œuvre du Second Ésaïe (45, 9); mais une idée fort semblable est exprimée aussi par Ésaïe (10, 15). Le morceau qui suit (v. 17-24) est, au contraire, selon toute apparence, une addition ultérieure. L'idée qui y est développée est tout à fait étrangère à celle du v. 15 : au lieu des menaces que l'on attend, il contient l'annonce d'un temps heureux où le peuple de Yahvé sera tout à la joie et ne connaîtra plus d'humiliation. On y relève des expressions typiques de l'époque juive (par ex. « les humbles » pour désigner les membres du peuple élu, v. 19) et de nombreuses réminiscences de passages du Second Ésaïe ou d'Ésaïe lui-même. *b*. Le rythme suggère qu'il manque ici quelques mots. *c*. Même expression 10, 25; 16, 14. *d*. Presque textuellement 32, 15. Mais ici il y a antithèse entre le verger d'une part, et le Liban ou la forêt de l'autre, tandis que dans 32, 15 il y a gradation (désert—verger—forêt). *e*. Il s'agit sans doute de la « révélation de tous ces événements », que les sourds (les Juifs atteints de surdité spirituelle) ne comprennent pas plus que s'ils ne savaient pas lire (29, 11-12). Il y a en même temps réminiscence de 42, 18. *f*. C'est à la porte des villes qu'on rendait la justice. *g*. Les allusions aux traditions sur les patriarches ne se rencontrent guère, chez les prophètes, que depuis Ézéchiel. Bien que le mot « racheter » puisse signifier « délivrer » en général, l'auteur, en parlant du « rachat » d'Abraham, ne paraît pas viser des récits, tels que Gen. 12, 10-20 et 20; 14; 22, où le patriarche apparaît simplement comme protégé par Yahvé; il fait peut-être allusion à la tradition juive (*Gen. Rabba* 38) selon laquelle Abraham, persécuté par les païens, fut sauvé par Dieu « du feu des Chaldéens » (sens possible du nom d'Our Kasdim, Gen. 11, 31). *h*. Glose rectificative. *i*. Même association des termes « sanctifier » et « redouter » que 8, 13 (d'après le texte, probablement déjà altéré, des massorètes).

Contre l'alliance avec l'Égypte[a].

Vanité de cette alliance.

30

1 Malheur à ces fils rebelles ! —
oracle de Yahvé, —
Car ils exécutent des desseins qui ne viennent pas de moi,
ils concluent des accords que je n'ai pas inspirés,
de sorte qu'ils accumulent péché sur péché[b].
2 Ils se sont mis en route pour descendre en Égypte
sans avoir consulté mon oracle[c],
Pour se réfugier sous la protection du pharaon
et s'abriter à l'ombre de l'Égypte.
3 La protection du pharaon tournera à votre honte
et le refuge à l'ombre de l'Égypte, à votre confusion.
4 Des ministres[d], en effet, ont été à Çoân,
et des ambassadeurs ont atteint Ḥanès;
5 Tous, ils apportaient des présents
à un peuple qui ne leur servira de rien,
Qui ne leur donnera ni aide, ni secours,
mais leur causera des déceptions et même des opprobres.

A l'occasion du départ d'une ambassade pour l'Égypte[e].

6 Oracle sur les animaux du Nègueb[f].

Au pays de la détresse et de l'angoisse,
[au pays] de la lionne et du lion rugissant,
de la vipère et du dragon volant[g],
Ils transportent leurs richesses sur l'échine des ânes
et leurs trésors sur la bosse des chameaux
pour un peuple qui ne leur servira de rien.

30, 4. « Des ministres... des ambassadeurs » d'après *G* (lis. *sârîm* et *oumal'âkîm*). H : Ses ministres... ses ambassadeurs. 5. « Tous — présents » lis. *koullâm hèbî'ou šay*. Hq : Tout est déçu. Hk : Tout se rend odieux. — Texte incertain. 6. « de la lionne — rugissant » lis. *nôhèm*. H : desquels [?] viennent lionne et lion.

a. Les trois protestations qui suivent contre la recherche d'une alliance avec l'Égypte (v. 1-5, 6-7 et 8-17) ont sans doute été prononcées par Ésaïe dans les mêmes circonstances et à peu près au même moment que l'oracle 29, 15-16, c'est-à-dire entre 705 et 702. Certains critiques préfèrent placer au moins la deuxième de ces censures lors d'une campagne dirigée par Sennachérib vers 690 contre Tirhaqa, roi éthiopien d'Égypte. Mais cette expédition n'a pas, jusqu'à présent, été attestée par les documents (cf. 2 Rois 18, 13 note *c*; 19, 9 note *j*). *b*. Aux armements dispendieux ils ajoutent le recours à une puissance étrangère : nouvelle preuve de leur manque de foi en Yahvé. *c*. En interrogeant Ésaïe. *d*. Le texte hébreu porte « ses ministres », puis « ses envoyés (ou ambassadeurs) »; grammaticalement il devrait s'agir de ceux du pharaon : le v. 4 décrirait alors l'extension des domaines de ce prince; mais pourquoi parler de ses « envoyés »? Il doit donc être plutôt question de ministres d'Ézéchias et d'ambassadeurs judéens. On s'explique bien qu'ils se présentent à Çoan (Tanis, auj. San, cf. 19, 11 et note *a*), la première grande ville qu'on rencontrât en Égypte en venant de Palestine. Il est plus difficile de dire pourquoi ils atteignent aussi Ḥanès (auj. Achnâs el-Medîne, Anusis (Hérodote II, 137), plus tard Héracléopolis magna, entre le Nil et le Fayoum) : peut-être parce qu'ils doivent essayer de gagner à leur cause, non seulement Sabako, le pharaon éthiopien qui régnait sur la moyenne Égypte, mais aussi son frère Pianki, qui s'était emparé (en 721) de la haute vallée du Nil au sud de Ḥanès. *e*. Telle paraît être, d'après le contenu du morceau, la circonstance qui a amené le prophète à prononcer cet oracle. On l'a contesté parce que la description de la terre d'angoisse qu'il s'agit de traverser ne convient pas, dit-on, à la route très fréquentée qui conduisait, le long de la côte, de Palestine en Égypte, mais seulement aux grands déserts d'Arabie : on suppose donc qu'il est parlé ici, soit d'une ambassade arabe implorant le secours de l'Égypte, soit d'un convoi de Judéens gagnant l'Arabie pour y mettre leurs biens en lieu sûr; les noms de l'Égypte et de Rahab (v. 7) seraient des additions. Ces hypothèses ne s'imposent pas. La piste caravanière, de Gaza à Peluse, traverse bien une contrée désertique; du reste, les ambassadeurs d'Ézéchias ont pu être obligés, peut-être par les désordres qui régnaient alors en Philistie, de se lancer en plein désert d'Hébron à Çoân. *f*. Titre analogue à ceux de la collection des ch. 13-23 avec le même mot pour « oracle ». Ce titre a pu être tiré du v. 6 où sont mentionnés divers animaux du « Nègueb ». On appelait ainsi la région désertique qui s'étend au sud d'Hébron jusqu'à Qadèch et, par extension, le midi en général. Il ne semble donc pas indiqué de corriger ce titre en « oracle sur Behémôt du midi », c'est-à-dire sur l'hippopotame, cet animal symbolisant l'Égypte. *g*. Litt. : « du *saraph* volant ». Cet animal fabuleux, prototype du séraphin (voy. 6, 2 note *d*), hantait, d'après une croyance commune aux Israélites, aux Arabes et aux Égyptiens, les déserts limitrophes de l'Égypte à l'est (voy. Nomb. 21, 6 et note *l*).

7 Le secours de l'Égypte ne sera que vanité et néant;
c'est pourquoi je l'appelle
Rahab l'immobile[a].

L'indocilité de Juda et son manque de foi seront la cause de sa ruine.

8 Va maintenant, inscrire cela[b] sur une tablette en leur présence[c],
consigne-le par écrit,
Et que cela serve, pour les jours à venir,
de témoin perpétuel.
9 Car c'est un peuple de rebelles;
ce sont des fils qui renient [leur père],
Des fils qui ne veulent pas écouter
les directions[d] de Yahvé,
10 Qui disent aux voyants :
« N'ayez pas pour nous de visions[e] ! »
Et aux visionnaires : « Ne prophétisez pas
devant nous la vérité!
Dites-nous des choses agréables;
ayez des visions illusoires;
11 Écartez-vous du [droit] chemin,
détournez-vous de la [bonne] route.
Cessez [de nommer] devant nous
le Saint d'Israël[f]. »
12 C'est pourquoi ainsi parle
le Saint d'Israël :
« Puisque vous rejetez
cet avertissement,
Que vous vous fiez aux moyens détournés et tortueux[g]
et y cherchez votre appui,
13 A cause de cela il en sera pour vous
de ce crime
Comme d'une lézarde qui menace ruine et qui fait saillie
sur une haute muraille :
Tout à coup, à l'improviste,
vient le moment où elle s'écroule.
14 Et elle s'écroule comme se brise un vase de potier,
mis en pièces sans pitié,
Et dans les débris duquel on ne trouve pas un tesson
pour prendre du feu[h] au foyer
ou puiser de l'eau à la citerne. »

7. « Rahab l'immobile » lis. *hammoušâbèt*. H : ils sont Rahab, une immobilité (?). — Texte très incertain. 8. « de témoin perpétuel » *S L T* (lis. *le'ad*). H : à toujours, à perpétuité. 10. « pour nous » G (aj. *lânou*). Manque en H. — Mais l'hémistiche serait trop court. 12. « aux — tortueux » lis. *be'iqqêš*. H : à l'oppression et aux [moyens] tortueux. 14. « Et elle s'écroule (litt. : et sa rupture [est]) » lis. *wešibrâh*. H : Et il (?) la brise.

a. Rahab était proprement le nom d'un monstre mythique, personnifiant la Mer primitive et qui avait lutté contre le Créateur (Job 9, 13; 26, 12; Ps. 89, 11; És. 51, 9). On s'en servait pour désigner symboliquement l'Égypte (Ps. 87, 4; cf. Éz. 29, 3). Le mot signifiait étymologiquement « agitation violente, tumulte » : le qualificatif que le prophète lui adjoint (si notre restitution du texte est exacte; voy. note critique) ferait ironiquement allusion à ce sens. *b*. Sans doute l'ensemble des oracles qui précèdent sur l'alliance avec l'Égypte. *c*. Ces mots, qui n'ont pas d'antécédent et sont en excès dans le vers sont sans doute une glose inspirée de 8, 2. *d*. Litt. : la *tôrâ*. Il ne s'agit pas de la loi, mais d'oracles, d'instructions comme celles que donne Ésaïe. *e*. Par exemple 1 Rois 22, 13-14; Am. 2, 11-12; 7, 10-17. *f*. Ésaïe, cela va de soi, ne reproduit pas ici les termes mêmes dont se servent ses adversaires; il leur prête sa propre façon de juger leurs souhaits (cf. 28, 15 et note *b*). *g*. L'alliance avec l'Égypte qu'on essaie de conclure à l'insu de Yahvé (29, 15; 30, 1). *h*. Pour transporter quelques braises.

15 Car ainsi parle le Seigneur Yahvé,
le Saint d'Israël :
« C'est dans le retour [à Yahvé] et le calme qu'est votre salut;
c'est dans la tranquillité et la confiance
que réside votre force[a]. »
Mais vous ne l'avez pas voulu
16 et vous avez dit : « Non,
Nous aurons des chevaux pour assurer notre fuite,
— Eh bien, vous fuirez donc —
Nous aurons des montures rapides »
— Eh bien, ceux qui vous poursuivront seront rapides [aussi]. —
17 Un millier [des vôtres s'enfuira] à la menace d'un seul [ennemi][b].
A la menace de cinq [ennemis] vous prendrez la fuite,
jusqu'à ce qu'il ne subsiste de vous qu'un reste [infime],
Comme un mât au sommet d'une montagne,
comme une bannière sur une colline[c].

Épilogue : rentrée en grâce de Jérusalem[d].

Ad

18 C'est pourquoi Yahvé attend [avec impatience] le moment de vous faire grâce;
c'est pourquoi il se lèvera pour vous témoigner sa compassion;
Car Yahvé est un Dieu juste :
heureux tous ceux qui espèrent en lui!

19 En effet, peuple de Sion, qui habites à Jérusalem, tu ne pleureras plus. Il te fera grâce dès que retentiront tes cris; aussitôt qu'il t'entendra, il t'exaucera. 20 Et le Seigneur vous accordera du pain, aliment de misère, et de l'eau, breuvage de détresse[e]. Celui qui te donne des directions ne se dissimulera plus : tu verras, de tes yeux, Celui qui te donne des directions. 21 Tu entendras, de tes oreilles, ces mots retentir derrière toi : « C'est ici le chemin; suivez-le! » soit que vous vous en écartiez vers la droite ou que vous vous en éloigniez vers la gauche[f]. 22 Tu tiendras pour souillé le revêtement d'argent de tes images sculptées et l'or plaqué sur ta statue de métal fondu : tu les jetteras çà et là comme des matières impures : « Hors d'ici », leur diras-tu[g]. 23 [Yahvé] accordera la pluie nécessaire

19. « qui habites (litt. : habitant) » lis. *yôšêb*. H : il habite. 21 « vous — droite » *G S L* (lis. *têminou*). H : vous croyiez. 22. « Tu tiendras » *G^{BS} L* (lis. *weṭimmê'tâ*). H : Vous tiendrez.

a. C'est ici qu'Ésaïe formule de la façon la plus explicite la politique qu'il avait toujours recommandée : celle de la foi (cf. 28, 12 et note *f*). Ses adversaires, au contraire, n'ont confiance qu'en leurs armements (v. 16) et leurs manœuvres diplomatiques (v. 12). *b*. Cette phrase incomplète, qui gâte le rythme et qui devrait, au moins, venir après la suivante sur laquelle elle renchérit, est sans doute une glose tirée de Deut. 32, 30; Jos. 23, 10; Lév. 26, 8. *c*. De toute l'armée il ne restera que l'étendard autour duquel les hommes devaient se rallier : les troupes se seront débandées ou auront péri. *d*. Ce tableau du bonheur réservé aux habitants de Sion succède aux menaces de ruine à peu près totale du morceau précédent, sans autre transition qu'un « C'est pourquoi » assez énigmatique. L'idée sous-entendue est sans doute ce principe, admis comme un axiome dans les apocalypses de l'époque juive, que le salut n'apparaîtra, tout à coup, miraculeusement, qu'au moment où le peuple de Dieu sera parvenu au dernier degré de l'abaissement : le Dieu juste attend ce moment pour faire enfin droit à son peuple fidèle (v. 18). Telle n'était pas tout à fait la pensée d'Ésaïe, qui considère la catastrophe qu'il annonce comme un châtiment pleinement mérité et n'espère, au delà de cet écroulement, qu'un relèvement modeste pour un reste réellement converti. Les éléments du bonheur promis ici à Sion étaient classiques dans les tableaux eschatologiques de l'époque postexilique : développement de la fertilité du pays, présence visible de Yahvé, massacre des ennemis de Juda, rénovation cosmique. Cet épilogue (v. 18-26) doit être un correctif consolant ajouté, comme 29, 17-24 et peut-être par la même main, aux perspectives, jugées trop sombres, auxquelles s'était borné le prophète Ésaïe. *e*. L'idée paraît être que, même lors du siège que Sennachérib mettra devant la ville, les Jérusalémites auront à manger et à boire. Mais ce trait détonne dans le contexte; et il faut sans doute considérer comme ajoutés après coup soit les mots « aliment de misère » et « breuvage de détresse », soit plutôt tout le v. 20, qui est adressé aux habitants de Jérusalem (au pluriel), et non au peuple de Sion (au singulier). *f*. Ou : quand vous aurez à vous diriger vers la droite ou vers la gauche. *g*. La destruction totale des images, comme celle des autels d'après l'apocalypse des ch. 24-27 (27, 9), sera l'un des devoirs du peuple rentré en grâce. Il faudra se garder, comme on pourrait en être tenté, de conserver et d'utiliser l'or et l'argent dont beaucoup de statues divines étaient recouvertes; car les idoles sont pénétrées dans toutes leurs parties du fluide néfaste qui émane des faux dieux, de même que tout ce qui touche au culte de Yahvé est pénétré de sainteté (cf. Deut. 7, 25); de là le devoir d'en disperser les débris réduits en poudre (cf. Ex. 32, 20; 2 Rois 23, 6 et note *h*; etc.).

aux semences que tu auras déposées dans le sol, et le pain que produira la terre sera substantiel et savoureux[a]. Ton bétail, en ce jour-là, paîtra des pâturages plus étendus. 24 Les bœufs et les ânes, qui travaillent la terre, auront pour nourriture un fourrage salé[b] qui aura été vanné avec la pelle et la fourche. 25 Sur toutes les hautes montagnes et sur toutes les collines élevées, il y aura des ruisseaux, des canaux d'eau courante[c], au jour du grand carnage[d], au jour où tomberont les forteresses. 26 Alors la lumière de la lune sera aussi vive que celle du soleil et la lumière du soleil deviendra sept fois [plus éclatante][e], le jour où Yahvé bandera la plaie de son peuple et guérira les blessures dont celui-ci a été frappé.

Yahvé va consumer les Assyriens sous les yeux de son peuple en fête[f].

27 Regardez! C'est le nom de Yahvé[g] qui arrive de loin[h].
Sa colère est ardente. De lourds nuages s'élèvent[i].
Ses lèvres sont pleines de fureur
et sa langue est comme un feu dévorant.
28 Son souffle est semblable à un torrent débordé,
dont les flots montent jusqu'au cou.
[Il vient] pour vanner les nations dans un van destructeur;
[il a mis] aux mâchoires des peuples un mors qui les égare[j].

29 [Vous, cependant,] vous entonnerez des chants[k],
comme dans la nuit où se célèbre la fête[l].
Vous aurez la joie au cœur, comme celui qui se met en route au son de la flûte,
pour se rendre, sur la montagne de Yahvé, auprès du Rocher d'Israël[m].

24. « qui aura été vanné » *G L* (lis. *zôrâ*). H : qu' [on] vanne. 26. « éclatante » *G^{hex}* (suppr. *ke'ôr šib'at hayyâmîm*). H aj. : comme la lumière de sept jours.

a. Les deux adjectifs signifient proprement « gras ». *b*. Le mot traduit par « fourrage » désigne proprement « un mélange » fait de plantes diverses. Un proverbe arabe dit que le fourrage doux est le pain des chameaux, mais que le fourrage salé est leur confiture. *c*. Des rigoles pour l'irrigation des pentes de la montagne comme celles qu'on appelle « bisses » dans le Valais. *d*. A l'époque où cette page a été écrite, il n'était pas nécessaire de spécifier que le carnage des derniers jours aurait pour victimes « les nations »; Ésaïe, au contraire, parlait surtout d'un massacre réservé au peuple coupable de Yahvé.

e. De même Hén. 91, 16. — L'auteur pensait sans doute que la lumière de la lune (quand elle est pleine) est sept fois moindre que celle du soleil; c'est ce qu'enseignait, au IIe siècle av. J.-C., le « livre des luminaires » (Hén. 72, 37; 73, 3; 78, 4).

f. Bon nombre de commentateurs, tout en reconnaissant la beauté littéraire de ce morceau saisissant, ne croient pas pouvoir l'attribuer à Ésaïe parce que la destruction miraculeuse « des nations » lors d'un assaut suprême qu'elles doivent diriger contre Jérusalem était depuis Ézéchiel (38-39) un des éléments essentiels du drame final d'après l'eschatologie juive et que la scène où les fidèles de Yahvé assistent en chantant au massacre de leurs ennemis leur paraît d'une étrangeté indigne d'Ésaïe, tandis qu'elle rappelle la peinture faite de la géhenne dans des textes récents comme 66, 24. Ces arguments ne sont pas décisifs : il est certain qu'Ésaïe a annoncé le châtiment des Assyriens; or c'est Assur qui est nommé (v. 31) comme l'objet de la colère de Yahvé; et rien n'indique que ce nom désigne ici la Syrie des Séleucides; il est plus naturel de penser que par « les nations », « les peuples » (v. 28), l'auteur entend l'armée assyrienne avec ses nombreux auxiliaires étrangers. Le style a l'éclat et la sobriété nerveuse de celui d'Ésaïe; l'image du torrent déchaîné (v. 28) lui est familière. Il se peut donc que cet oracle soit du prophète et date du moment de sa carrière où il s'éleva contre l'orgueil du conquérant, oublieux de son rôle d'instrument des jugements de Yahvé. On aura inséré ce morceau ici parce qu'on y trouvait la peinture du « grand carnage » annoncé au v. 25. *g*. Le nom d'un être est, d'après la pensée antique comme d'après beaucoup de non-civilisés, un élément important de sa personne; car il exprime son essence même : quand on sait le nom d'un dieu, on a pouvoir sur lui (cf. Gen. 32, 29; Ex. 3, 14; Jug. 13, 17-18). Le « nom de Yahvé » est donc, comme « la Face de Yahvé » ou « l'ange de Yahvé » une sorte d'être, identique, au fond, à Yahvé et, cependant, distinct de lui, qu'il peut envoyer pour agir comme il le ferait lui-même (cf. Ex. 23, 20-21; 32, 34; 33, 2, 12-15), notamment pour recevoir le culte qui lui est apporté dans ses sanctuaires (2 Rois 23, 27 etc.; c'est un des rôles du *genius* des dieux latins). *h*. D'après les antiques théophanies israélites, Yahvé vient des lointains déserts du sud où se trouve le Sinaï, quand les intérêts de son peuple demandent sa présence en Canaan (Jug. 5, 4; cf. Deut. 33, 2; Hab. 3, 3; Ps. 68, 8-9). Les grands prophètes ont conservé cette expression parce que pour eux Yahvé n'est pas simplement « un dieu de près » — qui ne peut agir que dans un domaine étroit, — il est aussi « un dieu de loin » — dont le pouvoir s'étend partout — (Jér. 23, 23-24). *i*. L'orage qui monte, puis se déchaîne avec fureur, était, pour l'ancien Israël, la manifestation de la présence de Yahvé (cf. Jug. 4, 14 note *a*; 5, 5 note *i*); le tonnerre était sa voix (v. 30, 31). *j*. C'est Yahvé qui les a forcés à venir devant Jérusalem, où ils vont être massacrés. *k*. Il ne s'agit pas nécessairement de cantiques, mais peut-être de chants guerriers, de chants de victoire comme Jug. 5 ou Ex. 15 : c'étaient, du reste, en même temps des *Te Deum* en l'honneur de Yahvé. *l*. On admet généralement qu'il est fait allusion ici à la Pâque, la seule fête qui fût accompagnée d'une cérémonie nocturne mentionnée dans l'Ancien Testament. Il en résulterait que cette cérémonie comportait dès l'époque biblique le chant de certains cantiques. Mais partout ailleurs les expressions « la fête » ou « la fête de Yahvé » désignent la fête des Tabernacles, célébrée au moment de la vendange; il n'y a pas de raison de douter que cette solennité comportât, dès le VIIIe siècle, une fête de nuit. *m*. Ce texte intéressant atteste aussi l'usage des pèlerinages à Jérusalem : on s'y rendait « au son de la flûte », donc apparemment par groupes et avec des « chants de pèlerinage » (cf. Ps. 120-134).

30 Yahvé fera entendre sa voix majestueuse
et laissera voir son bras qui s'abattra
Dans l'ardeur de sa colère, au milieu des flammes d'un feu dévorant,
de l'ouragan, de la pluie et de la grêle.
31 A la voix de Yahvé,
Assur sera brisé d'épouvante.
Il sera frappé par la verge,
32 Et chaque fois que la verge passera, [s'abattra sur lui] le châtiment
que Yahvé lui infligera.
Ce sera au son des tambourins et des cithares
et en le balançant [comme une victime] que [Yahvé] luttera contre lui[a].
33 Un bûcher, en effet, a été dressé[b] à l'avance,
préparé, lui aussi[c], pour un sacrifice votif[d],
Avec une fosse[e] profonde et large,
du feu[f] et du bois en abondance.
Le souffle de Yahvé,
tel un torrent de soufre,
l'allumera.

L'Égyptien est homme, et non dieu[g].

31

1 Malheur à ceux qui descendent en Égypte pour chercher du secours
et qui tournent leurs regards vers les chevaux [de guerre],
Qui mettent leur confiance dans les chars, pourvu qu'ils en aient beaucoup,
et dans les cavaliers, pourvu qu'ils soient très nombreux[h],
Mais qui ne tournent pas leurs regards vers le Saint d'Israël
et ne consultent pas Yahvé!
2 Et cependant il est sage, lui aussi[i], et il fait venir le malheur;
or, il n'a pas retiré ses menaces :
Il se lèvera contre la maison des méchants
et contre l'aide demandée à ceux qui font le mal.
3 L'Égyptien est homme, et non dieu :
ses chevaux sont chair, et non esprit[j].
Yahvé étendra la main,
et le protecteur trébuchera, le protégé tombera
et ils périront tous ensemble.

31. « Il sera frappé » *L* (lis. *youkkè*). H : Il [le] frappera.. 32. « passera — châtiment » *H*[*] *S* (lis. *mousârâ*). H : de la fondation passera. « et en — victime ». Manque en *G*[hex] *VL*. — Texte très incertain. « lui (litt. : eux) *H*[q] *H*[*] *L* (lis. *bâm*). H[k] : elle. 33. « à l'avance » *G S L* (lis. *mè'ètmôl*). H : vis-à-vis (?). « pour un sacrifice votif » lis. *lemôlèk* (voy. 2 Rois 23, 10). H : pour le roi. « Avec — large » lis. *ha'ămèq harḥèb medourâtô*. H : il a approfondi, élargi ; sa fosse (d'elle). **31**, 1. « tournent leurs regards vers » d'après *G S* et 1[e] (lis. *yiš'ou*). H : s'appuient sur. 2. « il fait » lis. *weyâbè'*. H : il a fait.

a. Le texte, peu satisfaisant et probablement altéré, des v. 31[b] et 32 paraît dire que Yahvé brandira les corps des Assyriens et fera le geste de les jeter dans le feu comme on « balançait » rituellement au-dessus des flammes de l'autel les chairs des victimes, les objets précieux, voire même les personnes (Nomb. 8, 11, 21) que l'on offrait à Dieu (cf. Ex 29, 26 note *e*). Ce rite s'accomplissait, sans doute, dans le Temple au son de la musique sacrée. *b*. Ou plus exactement : « un lieu d'incinération a été disposé ». Le substantif employé, *tophtè*, est de même racine que le mot *tôphèt*, qui désignait spécialement le lieu sacré où l'on brûlait les corps des victimes humaines dans la vallée de Ben Hinnôm (le prototype de la Géhenne) au sud de Jérusalem. *c*. Comme celui de la vallée de Hinnôm. *d*. Le texte porte « pour le roi », ce qu'on interprète soit « pour le roi d'Assyrie », bien qu'il n'ait pas été question de lui, soit « pour le dieu — hypothétique — appelé Mèlèk (roi) ou Moloch ». Nous proposons de reconnaître dans ce mot le nom commun *môlèk*, « sacrifice votif », attesté en phénicien (cf. 2 Rois 23, 10 note *e*). *e*. Le mot signifie étymologiquement « cercle ». Il doit s'agir d'une fosse circulaire creusée pour recevoir l'amoncellement du bois nécessaire à l'incinération. On a retrouvé dans un sanctuaire cananéen, à Bét Cheân, une fosse de ce genre, pleine encore de cendres, de cornes et d'ossements calcinés. *f*. Il faut peut-être lire « de la paille » (*qaš*), puisque c'est le souffle de Yahvé qui doit mettre le feu au bûcher. *g*. Même occasion et même date que 29, 15-16; 30, 1-17. *h*. C'était sur l'Égypte que les Judéens comptaient pour fournir aux petits États coalisés contre Sennachérib la cavalerie et les chars de guerre (2 Rois 18, 24). *i*. Ironie. Pour Ésaïe, naturellement, Yahvé en sait beaucoup plus que les diplomates de Jérusalem, si confiants dans leur habileté. Yahvé a, de plus, ce que n'ont pas les hommes, le pouvoir de transformer ses paroles en actes. *j*. L'esprit est, d'après les Israélites, la substance dont sont faits les êtres divins, comme la chair est la principale matière qui constitue les êtres terrestres.

Yahvé défendra Jérusalem contre l'Assyrie[a].

4 Car ainsi m'a parlé Yahvé :
Tel un lion qui gronde,
un jeune lion [qui gronde] sur sa proie, —
Quand même se rassemble contre lui
la foule des bergers,
Il ne se laisse pas effaroucher par leurs cris
et ne plie pas devant leur nombre, —
Ainsi Yahvé, [Dieu] des armées, descendra
pour combattre sur la montagne de Sion et sur sa colline[b].

5 Comme des oiseaux qui volent, ainsi Yahvé, [Dieu] des armées, protégera Jérusalem; il la protégera et la délivrera, l'épargnera et la sauvera. 6 Revenez à Celui qu'on a si profondément trahi, enfants d'Israël. 7 En ce jour-là, en effet, chacun [de vous] rejettera ses idoles d'argent et ses idoles d'or, œuvres coupables de vos mains[c].

8 Et Assur tombera sous les coups d'une épée qui ne sera pas celle d'un homme;
une épée qui ne sera pas celle d'un être humain en fera sa proie[d].
Assur prendra la fuite devant l'épée
et ses jeunes guerriers seront astreints à la corvée.
9 Dans sa terreur, il dépassera le rocher où il aurait pu se réfugier[e]
et ses chefs, pris de peur, déserteront l'étendard[f], —
Oracle de Yahvé, qui a un feu à Sion
et une fournaise à Jérusalem[g].

Dispositions des gouvernants et du peuple dans les temps à venir[h].

32

1 Le roi régnera selon la justice
et les ministres gouverneront avec équité.
2 Chacun d'eux sera comme un abri contre le vent
et un refuge contre la pluie d'orage,
Comme des ruisseaux dans une contrée desséchée,
comme l'ombre d'un gros rocher[i] dans une terre altérée.

5. « il la — sauvera » d'après *G S L* (lis. *wehaṣṣêl* et *wehamlét*). En H deux seulement des quatre verbes sont à l'infinitif. **32**, 1. « les ministres » *G S* (lis. *wesârîm*). H : quant aux ministres, ils (?). 2. « d'orage » aj. *šô'â* ou *mešô'â* (d'après la version *G*, qui lisait un mot qu'elle a traduit « portée » et qu'elle dérivait peut-être de *nâśâ*, porter). Manque en H (mais le vers est trop court).

a. La fin du ch. 31 paraît formée de fragments d'oracles authentiques d'Ésaïe, mais amplifiés et parfois détournés de leur sens primitif par un commentateur désireux de trouver partout des promesses de délivrance pour son peuple. *b*. Pour défendre la ville sainte, à en juger par le v. suivant. On pourrait traduire aussi : « *contre* la montagne de Sion et *contre* sa colline ». Mais, de toutes façons, l'explication donnée de l'image si vigoureusement tracée au début du v. conviendrait assez mal à celle-ci : le lion n'attaque ni ne défend personne; c'est lui qui est attaqué. Dans son contexte primitif la parabole du prophète devait se rapporter à l'alliance avec les Égyptiens : ceux-ci, représentés par les bergers, ont beau être nombreux : ils ne réussiront pas à arracher à Yahvé sa proie, qui est son propre peuple (cf. Jér. 49, 19). *c*. Cf. 17, 7-8; 30, 22. *d*. Même idée 10, 15; 31, 3. *e*. Litt. : *son rocher*. D'autres traduisent : « Par suite de l'épouvante son rocher disparaîtra. » « Son rocher » désignerait soit l'élite de l'armée assyrienne, soit le roi d'Assyrie, soit son dieu Assur. *f*. Après le massacre, qu'il faut supposer ne pas devoir être total, la déroute (cf. 17, 13-14).
g. Par ce feu et cette fournaise on entend d'ordinaire la flamme qui brûle sur l'autel du Temple; mais le terme de fournaise conviendrait assez mal. Il s'agit peut-être plutôt de la fournaise ardente qui consumera les ennemis dans la vallée de Hinnom (30, 33), prototype du feu de la Géhenne (cf. 66, 24; Mt 13, 42, 50). *h*. Ce tableau des temps messianiques est-il d'Ésaïe lui-même ? Beaucoup de critiques en doutent. La question se pose à peu près dans les mêmes termes que pour les morceaux similaires 9, 1-6 et 11, 1-9. Les couleurs ici sont beaucoup moins vives et les espérances plus modestes : il est à peine question du roi, éclipsé par ses ministres; les fidèles des temps futurs sont dépeints comme des sages plutôt que comme des croyants en communion avec Dieu. Mais la modération même des transformations attendues pourrait être un argument en faveur de l'antiquité du morceau : elle se retrouve dans le passage non contesté 1, 26 : « Je rendrai tes juges pareils à ceux d'autrefois, — tes conseillers semblables à ceux des premiers temps. — Après cela on t'appellera — ville de la justice, — cité fidèle. » Toutefois les v. 6-8, qui donnent une définition toute didactique de « l'insensé » et du « fourbe » dont il est parlé au v. 5 et qui présentent un rythme un peu différent de celui des v. 1-5, doivent avoir été ajoutés après coup. *i*. Plus opaque que celle des arbres. Cf. Hésiode, *Erga*, 589 (*skiè petraiè*); Virg., *Georg*., III, 145 (*saxea umbra*).

3 Les yeux de ceux qui voient ne seront plus aveuglés
et les oreilles de ceux qui entendent seront attentives[a].
4 L'esprit des gens irréfléchis s'appliquera à comprendre
et la langue des bègues parlera couramment avec clarté[b].
5 L'insensé[c] ne sera plus appelé noble
et l'on ne traitera plus le fourbe[d] en grand personnage.

Ad

6 Car l'insensé tient des discours dépourvus de sens
et son cœur médite le mal,
Afin de commettre des impiétés[e]
et de tenir sur Yahvé des propos erronés,
Pour laisser inassouvi l'appétit de celui qui a faim
et priver de breuvage celui qui a soif.

7 Le fourbe se sert d'armes déloyales;
il invente des machinations
Pour perdre le malheureux par des propos mensongers,
alors même que le pauvre défend une cause juste.
8 Mais l'homme noble a de nobles desseins
et se lève pour accomplir de nobles actions.

Aux femmes insouciantes[f].

9 Femmes insouciantes, levez-vous,
écoutez ma voix.
Filles pleines d'assurance,
prêtez l'oreille à ma parole.
10 D'ici à un an et quelques jours,
vous tremblerez, vous [si] pleines d'assurance;
Car la vendange sera perdue
et il n'y aura pas de récolte[g].
11 Frémissez, insouciantes,
tremblez, [filles] pleines d'assurance.
Otez vos vêtements, mettez-vous à nu,
ceignez vos reins[h].
12 Poussez des cris de deuil sur [le sort] des campagnes[i], — —
Des campagnes riantes,
des vignes fertiles,

3. « ne — aveuglés » (*Sym L*) (lis. *tešô'ènâ* [de *šâ'a'*]). H : ne regarderont pas. 6. « médite » *G T* (lis. *yaḥăšob*). H : fait. 11. « Frémissez » lis. *ḥărâdâ*, forme aramaïsante d'imp. 2e f. p. H a la forme masculine. 12. « Poussez — sort des campagnes » lis. *'al sâday sephôdâ*. H : sur les seins ils frappent (?). — Texte très incertain.

a. L'aveuglement actuel, que la prédication d'Ésaïe ne fait que favoriser (6, 10; 29, 9-12), prendra fin. *b*. Cette précision, qui n'est pas indispensable, est probablement une glose : le vers serait trop long. *c*. Le mot est pris ici dans le sens, qu'il avait dans la littérature sapientiale, mais aussi dans la langue courante (1 Sam. 25, 25; 2 Sam. 13, 12), d'impie et de méchant. *d*. Sens incertain. *e*. Le rythme indique qu'il doit manquer ici un mot. *f*. Cette diatribe contre la sécurité illusoire des grandes dames de Jérusalem rappelle les invectives de 3, 16-24 et celles d'Amos (4, 1-3). Nous ne voyons pas de raison décisive de la refuser à Ésaïe : un écrivain récent n'aurait pas annoncé que Jérusalem deviendrait un désert à perpétuité (v. 14). Il y a eu, au contraire, une période de la vie d'Ésaïe, sans doute au début de sa carrière (6, 11-13; 7, 21-25), où il n'avait pour la capitale de son peuple aucun espoir de relèvement (il en était autrement au temps où fut prononcé 1, 26). *g*. Par le fait d'une invasion ennemie apparemment, d'après v. 13-14. *h*. Dans le deuil, comme dans certains actes religieux (cf. 1 Sam. 19, 24), on se dépouillait parfois de tout vêtement (cf. Michée 1, 8, 11). Pourtant, comme le prophète ajoute aussitôt : « ceignez vos reins », il est plus probable qu'il est fait ici allusion à un geste de deuil un peu différent attesté chez les Arabes païens (Wellh., *Reste arab. Heid.*, II, p. 181) et chez les Cananéens du XIIIe siècle : sur l'un des bas-reliefs du sarcophage d'Aḥiram, trouvé à Byblos, on voit quatre pleureuses, le torse nu jusqu'à la taille; à une corde nouée autour de leurs reins pendent des étoffes qui sont soit le sac, qui était une sorte de pagne (porté ici par-dessus la longue tunique), soit plutôt la robe dont ces femmes ont ôté la partie supérieure, sans doute en la déchirant. *i*. Le texte de cette phrase, trop courte pour avoir formé les deux hémistiches d'un vers, est évidemment altéré. On corrige d'ordinaire : « frappez sur les seins, » c'est-à-dire frappez-vous la poitrine (c'est le geste de deux des pleureuses sur le sarcophage d'Aḥiram). Mais le verbe employé, *sâphad*, qui a peut-être signifié primitivement « frapper », comme le latin *plangere*, n'est attesté en hébreu qu'au sens de « pousser des cris de deuil » (il s'agit des hululements stridents que font entendre les femmes en Orient); il est, d'ailleurs, peu croyable qu'un auteur soucieux de clarté ait écrit : « frappez sur les seins, sur les campagnes..., » d'autant plus qu'en hébreu, les mots « seins » (*šâdaïm*) et « campagnes » (*sâdaï*) ne se distinguaient, pour ainsi dire, pas dans l'écriture.

13 Des terres de mon peuple,
où ne croissent [plus] que des épines, des ronces[a],
Sur [le sort de] toutes les demeures heureuses,
de la cité joyeuse,
14 Car le palais est abandonné;
la ville bruyante est déserte.
L'Ophel[b] et la Tour de guet[c]
sont devenus pour toujours des hauteurs dénudées,
Où les ânes sauvages prennent leurs ébats,
où paissent les troupeaux[d].

Effusion de l'esprit. Retour de la prospérité[e].

15 ...Jusqu'à ce que soit répandu sur nous
l'esprit d'en haut[f].
Alors le désert sera changé en verger
et le verger sera considéré comme une forêt[g].
16 Dans le désert régnera le droit[h]
et la justice fera sa demeure dans le verger.
17 La justice produira la paix
et le droit assurera une sécurité perpétuelle.
18 Mon peuple habitera un séjour de paix,
des demeures sûres, une résidence tranquille.
19 La forêt sera abattue
et la ville sera abaissée[i].
20 Heureux serez-vous [alors] : vous sèmerez au bord de tous les cours d'eau[j];
vous laisserez le bœuf et l'âne sans entrave[k].

Jérusalem va être délivrée et jouira de la paix[l].

Prière. Espoir en Dieu.

Ad **33**

1 Malheur à toi, dévastateur[m] qui n'as jamais été dévasté,
pillard[m] qui n'as pas subi de pillage!

13. « Sur » *G S* (suppr. *kî*). H : Car sur (?). 14. « sont devenus... des hauteurs dénudées » suppr. *be'ad* et lis. *ma'ărôt*. H : sont... au lieu de (= servent de) cavernes. 17. « le — sécurité » d'après *v. 18* (lis. *wa'ăbôdat hammišpâṭ bèṭaḥ*). H : la justice assurera repos et sécurité (mais le vers serait trop long). 19. « La — abattue » lis. *weyârad*. H : Il grêlera quand la forêt sera abattue.

a. Cf. 5, 6; 7, 24-25. *b*. Quartier de Jérusalem situé au sud du Temple (cf. Néh. 3, 26, 27 et note *n*). *c*. Peut-être la tour du palais royal dont parle Néhémie (3, 25-27). *d*. Cf. 7, 25. *e*. Ce morceau (v. 15-20) ne doit pas avoir fait suite originairement au précédent : un même auteur ne peut pas avoir écrit : « l'Ophel et la Tour de guet deviendront *pour toujours* des hauteurs dénudées,... jusqu'à ce que le désert soit changé en verger... » La transition (« jusqu'à ce que ») est l'œuvre du compilateur, qui a tenu à corriger, comme il l'a fait si souvent, l'impression trop sombre laissée par les menaces de l'antique prophète, en y juxtaposant un tableau de la félicité à venir. Ce tableau, aux couleurs un peu ternes, doit être relativement ancien et pourrait avoir été tracé par Ésaïe, mais à une autre occasion que l'invective contre les femmes. *f*. Ce v. semble supposer connue la promesse d'une effusion de l'esprit (prophétique) qu'on lit dans Joël 2, 28-29. Mais le v. 15 est peut-être tout entier d'un rédacteur. *g*. Les arbres fruitiers seront si rapprochés qu'on dirait une forêt. L'idée est donc assez différente de celle de 29, 17. *h*. Le régime ordinaire du désert est la guerre de tous contre tous (cf. Gen. 4, 14; 16, 12). Mais un jour viendra où les gouvernants des pays de culture (le verger), grâce à l'effusion de l'esprit d'en haut (cf. 11, 2-5), sauront y faire régner le droit et, par suite, la paix. *i*. « La forêt » désigne peut-être la puissance ennemie, comme dans 10, 16-19, 33-34 ou Zach. 11, 1-2, et « la ville » sa capitale (cf. 25, 2; 26, 5-6; 27, 10-11). Mais alors cette promesse aurait sa place *avant* le retour du peuple de Dieu à la paix (v. 15-18). Ce v. énigmatique doit avoir été soit déplacé, soit — plus probablement — ajouté après coup. *j*. Sans crainte que ces cours d'eau débordent ou tarissent. *k*. L'abondance des produits de la terre sera telle qu'on pourra laisser les bestiaux en brouter librement une partie. *l*. Ce tableau de la délivrance définitive de Jérusalem rappelle l'apocalypse des ch. 24-27 : l'oppresseur n'y est pas nommé; d'après les v. 3 et 12 il semble que la victoire espérée soit le triomphe de Yahvé sur « les peuples » coalisés qu'a annoncé Ézéchiel (38-39). Ce morceau ne paraît donc pas pouvoir être attribué à Ésaïe, qui visait toujours nommément les Assyriens. Le style, du reste, n'a ni la vigueur ni la netteté de celui du prophète. Il paraît être fait allusion à divers passages d'Ézéchiel (v. 21) et des Psaumes (v. 10, 14-16). On a supposé, non sans vraisemblance, que ce chapitre était primitivement une liturgie prophétique, destinée à être récitée au Temple en un temps de détresse : il y a çà et là trace du partage du texte entre plusieurs voix (v. 1 et v. 2; — v. 10-13, v. 14 et v. 15-16). Quelle est l'époque de détresse en vue de laquelle le morceau a été originairement composé? On a pensé au siège de Jérusalem par Sennachérib, à la conquête de la Palestine par Alexandre, au temps d'Antiochus V Eupator (163 av. J.-C.). Les allusions que contient le texte sont trop vagues pour qu'on puisse arriver à une certitude (voyez v. 8). *m*. Termes empruntés à 21, 2, où ils sont appliqués à Babylone.

Quand tu auras fini de dévaster, tu seras dévasté;
quand tu auras achevé de piller, on te pillera.
2 Yahvé, aie pitié de nous! C'est en toi que nous espérons. — —
Sois le bras qui nous défend chaque matin,
notre délivrance au temps de la détresse.
3 Au fracas de ta voix[a], les peuples prennent la fuite;
quand tu te lèves, les nations se dispersent.
4 On rassemble du butin comme en rassemble la sauterelle;
on se précipite au pillage comme les sauterelles s'y précipitent.
5 Yahvé est souverainement élevé, car il habite en haut[b];
il remplit Sion d'équité et de justice.
6 Il lui assurera un temps [de bonheur] continu[c]. — —
La sagesse et la connaissance sont les richesses qui assurent le salut;
la crainte de Yahvé constitue pour elle[d] un trésor.

Tableau des misères du présent.

7 Ariel[e] se lamente dans les rues;
les messagers de paix pleurent amèrement :
8 Les routes sont désertes,
il n'y a plus de voyageurs sur les chemins.
[L'ennemi] a rompu le pacte, méprisé les témoins[f];
il n'a d'égard pour personne.
9 La terre est dans le deuil; elle languit.
le Liban est couvert de honte; il se dessèche.
Le Saron[g] ressemble à une steppe;
le Bachân[h] et le Carmel sont dénudés.

Yahvé intervient. Les pécheurs tremblent.

Ad

10 « Maintenant, dit Yahvé, je me lève[i];
maintenant je me dresse; maintenant je manifeste ma grandeur.
11 Vous avez conçu du foin, vous enfanterez de la paille[j];
ma colère vous dévorera comme un feu.
12 Les peuples seront consumés, réduits en chaux[k];
[ils seront comme] des épines coupées qu'on brûle au feu.
13 Écoutez, vous qui êtes loin, ce que j'ai fait;
et apprenez, vous qui êtes près, à connaître ma force. »

33, 1. « achevé » lis. *kekallôtekâ*. H : atteint (?). 2. « le — défend (litt. : notre bras) » *H* S L T* (lis. *zerô'ênou*). H : leur bras. 3. « ta » *S* (lis. *hâmônekâ*). Manque en H. 4. « du butin comme » lis. *šâlâl kemô*. H : votre butin [comme]. 6. « Il — continu (litt. : il sera continuité de ses temps) » lis. *'ittêhâ*. H : Il sera continuité de tes temps. — Texte très incertain. « pour elle » lis. *'ôṣârâh*. H : pour lui. 7. « Ariel se lamente » lis. *'ărîêl meṣâ'êq*. H : je me ferai voir par eux (?), ou (en vocalisant *'ar'êlîm*), « les héros (?) » ou « les Ariél ». — Texte très incertain. 8. « les témoins » lis. *'êdîm*. H : les villes. 9. « La — elle » *G S L* (lis. *'âbelâ*). H : Il (on ?) est dans le deuil; la terre. « sont dénudés » *G* (lis. *ne'ôr*, de *'our*). H : secouent [leur feuillage]. 11. « ma — feu » lis. *rouḥî kemô*. H : votre colère est un feu qui vous dévorera.

a. Litt. : *à la voix de ton fracas*. La voix retentissante de Yahvé, c'est le tonnerre. *b*. Si ce texte était ancien, cela pourrait signifier que Yahvé réside sur la montagne du Temple (cf. v. 16). Mais il s'agit plutôt du ciel, où les Israélites ont de bonne heure situé la demeure ou au moins l'une des demeures de leur Dieu (Gen. 11, 1-9; 21, 17; 22, 11; 28, 17; Ex. 19, 11, 20; Deut. 33, 28; Jug. 13, 20). *c*. La signification et la teneur même du texte sont incertaines. *d*. Pour Sion. *e*. Nom de Jérusalem; voy. 29, 1 et note *b*. *f*. Les « témoins » et les « messagers de paix » sont les négociateurs de l'accord conclu entre l'ennemi et les Jérusalémites. Les violations de la foi jurée ont été trop fréquentes dans l'histoire du peuple juif pour que cette allusion permette de préciser l'événement visé. Sennachérib, après avoir reçu et agréé la soumission d'Ézéchias, paraît avoir essayé d'obtenir par intimidation la reddition de sa capitale (701). Antiochus V Eupator, en 163, massacra les soldats de Judas Maccabée défenseurs du Temple, après leur avoir promis la vie sauve. *g*. La fertile plaine côtière. *h*. Région de Transjordanie célèbre par ses forêts et ses riches pâturages. *i*. Ce passage se retrouve textuellement Ps. 12, 6. *j*. Yahvé s'adresse aux peuples païens : tout ce que vous pourrez réaliser est destiné à être consumé. L'image de la conception et de l'enfantement était courante (cf. 59, 4; Job 15, 35; Ps. 7, 15). *k*. Réminiscence d'Am. 2, 1.

14 A Sion les pécheurs seront dans l'épouvante;
un tremblement saisira les impies.
« Qui d'entre nous pourra demeurer auprès de ce feu dévorant[a]?
Qui d'entre nous pourra demeurer à côté de ces flammes éternelles? —
15 Celui qui se conduit avec justice et parle avec droiture,
qui refuse un gain acquis par extorsion,
qui secoue les mains pour ne pas toucher à un présent corrupteur,
Qui se bouche les oreilles pour ne pas entendre de propos sanguinaires,
qui ferme les yeux pour ne pas regarder le mal[b],
16 Celui-là habitera les hauteurs;
il aura pour retraite des forteresses bâties sur le roc.
Son pain lui sera donné, l'eau qu'il lui faut lui sera constamment assurée[c]. »

Le bonheur réservé à Sion.

17 Tes yeux contempleront le roi[d] dans sa beauté;
ils contempleront un pays aux vastes horizons.
18 Ton cœur méditera sur ses terreurs [passées] :
« Où est celui qui comptait [le tribut que nous devions verser]? Où est celui qui [le] [pesait?
Où est celui qui comptait les tours[e]? »
19 Tu ne verras plus le peuple arrogant,
Le peuple au langage obscur, qu'on ne pouvait entendre,
à la langue barbare et dépourvue de sens[f].
20 Considère Sion, la cité de nos fêtes :
tes yeux verront Jérusalem
[Devenue] une résidence sûre, une tente qu'on ne déplace plus,
dont les pieux ne sont jamais arrachés,
dont aucune corde n'est rompue.
21 Là, en effet, nous avons le ruisseau de Yahvé[g],
[qui nous tient] lieu de fleuves[h], de Nils larges en tous sens.
Il n'y circule pas de vaisseaux à rames;
nul fier navire ne le traverse[i].
23a Tes cordages sont détendus;
ils ne servent ni à faire tenir leur mât sur sa base,
ni à déployer l'étendard[j].

21. « Là, en effet » *G S* (suppr. *'im*). H : Mais là. « nous — Yahvé » lis. *'âphiq*. H : Yahvé est magnifique pour nous. G : le nom de Yahvé est magnifique pour vous. — Texte incertain.

a. Yahvé réside au milieu du feu (Ex. 3, 2-3; Deut. 4, 12, 15, 33, 36; 5, 22-26, etc.); il est lui-même un feu dévorant (Deut. 4, 24; 9, 3), en tant que Dieu saint et jaloux. *b*. Un des rites du culte du Temple voulait que, lorsqu'un cortège se présentait à l'entrée du sanctuaire, une voix s'élevât pour demander qui sera admis à y pénétrer (Ps. 15, 1; 24, 3; cf. 118, 19) et qu'un prêtre répondît en énumérant les conditions — toutes morales — exigées de qui veut s'approcher de Dieu (Ps. 15, 2-5; 24, 4-6; 118, 20). C'est ce dialogue liturgique qui est imité ici, bien qu'à vrai dire les « pécheurs » et les « impies » de Sion (v. 14) n'aient pas demandé à entrer auprès de Yahvé, mais sachent d'avance qu'ils ne pourront subsister au voisinage de ce Dieu saint. *c*. Il n'aura pas à redouter la famine et la disette d'eau qui obligent souvent la garnison des forteresses les plus sûres à se rendre. *d*. Le Messie ou, plus probablement, Yahvé « notre roi » (v. 22). *e*. Réminiscence du Ps. 48, 13, où il était question du pèlerin qui grave dans son souvenir toutes les particularités de la ville sainte pour les décrire à son retour chez lui. Ce trait, qui n'a rien à faire avec le contexte, doit être une glose, à moins que le texte ne soit gravement altéré. *f*. Cf. 28, 11 note *e*. *g*. Il s'agit, si la correction du texte que nous adoptons est exacte (voy. note critique), du cours d'eau merveilleux qui doit, selon une prédiction d'Ézéchiel, jaillir du Temple, sous la forme d'un mince ruisseau, mais devenir ensuite un torrent infranchissable (47, 1-12). Ce ruisseau est, pour l'auteur, le symbole de l'aide de Yahvé comme « les eaux de Siloé » pour Ésaïe (8, 6). Jérusalem est ainsi plus forte que No Amon (Thèbes en Égypte), qui a pour remparts le Nil et ses canaux (Nah. 3, 8). *h*. Ce mot est probablement une glose expliquant le suivant : le vers est trop long. *i*. Jérusalem n'a pas besoin, comme Tyr ou Sidon, de vaisseaux de guerre pour la défendre et ne peut être, comme elles, atteinte par une flotte ennemie. *j*. Ce v. paraît inspiré du chant funèbre sur Tyr où le prophète Ézéchiel représentait cette ville sous la figure d'un vaisseau qui fait naufrage (27, 5, 7). Dans le texte hébreu il se trouve après le v. 22; mais il rompt le lien étroit de ce v. avec 23b. Nous le rapprochons du v. 21 où il est question de navires, mais sans que sa présence en cet endroit apparaisse bien justifiée, même si on corrige « Tes cordages » en « Ses cordages » (du « fier navire »). 23a est probablement le commentaire d'un annotateur suggérant un rapprochement problématique entre le fier navire du v. 21 et la flotte phénicienne (Éz. 27).

22 Mais Yahvé est celui qui nous fait justice; il est notre législateur;
il est notre roi; c'est lui qui nous donnera la victoire.
23b Alors l'aveugle [même] prendra sa part d'un butin abondant;
les boiteux se livreront au pillage[a].
24 Aucun habitant [de Jérusalem] ne dira plus : « Je suis malade » :
le peuple qui demeure dans cette ville aura reçu le pardon de ses fautes[b].

V — EXTERMINATION DES NATIONS PAÏENNES, EN PARTICULIER D'ÉDOM. BONHEUR PROMIS AU PEUPLE DE YAHVÉ[c].

Le jugement.

34

1 Approchez, nations, pour écouter
et vous, peuples, soyez attentifs!
Que la terre écoute, elle et tout ce qu'elle contient,
le monde et tous ses enfants[d]!

2 Car Yahvé est irrité contre toutes les nations;
il est courroucé contre toute leur armée.
Il les a vouées à la destruction;
il les a destinées au carnage.

3 Ceux qui auront été transpercés seront jetés [sans sépulture][e];
l'infection de leurs cadavres se répandra.
Les montagnes ruisselleront de leur sang;
4 il en découlera de toutes les collines.

23. « l'aveugle — butin » lis. *yeḥallêq 'iwwêr*. H : seront partagées les dépouilles d'un butin. **34**, 2. « Il — destruction » aj. en tête *haḥărêm*, qui renforce le sens du verbe. Sans quoi le vers serait incomplet. 4. « il — collines » d'après le parallélisme (lis. *haggebâ'ôt*). H : et se liquéfiera toute l'armée des cieux.

a. L'aveugle et le boiteux sont les hommes les moins capables de prendre part à un combat (de même 2 Sam. 5, 6) et par suite au partage du butin. *b.* Pour le judaïsme, tous les maux physiques sont, en principe, le châtiment d'un péché (Ps. 32, 1-5; Mt 9, 2-6; Jn 5, 14; 9, 2; etc.). Dans l'ère nouvelle, le péché du peuple élu ayant été pardonné, il ne s'y rencontrera plus de malades. *c.* Cette section est formée de deux morceaux, qui forment un contraste violent. Dans le premier (ch. 34) sont dépeints en vives couleurs le massacre imminent de toutes les nations (v. 1-3) et la disparition du ciel et de ses astres (v. 4), puis l'extermination du peuple édomite (v. 5-8), la transformation de son pays en une fournaise qui ne s'éteindra jamais (v. 9-10) et servira cependant de gîte aux bêtes et aux démons du désert (v. 11-17). Après le tableau de cet « enfer », celui d'une sorte de « paradis » (ch. 35) : le désert fleurira (v. 1-2), les découragés reprendront espoir (v. 3-4); plus d'infirmités (v. 5-6a). A travers la steppe métamorphosée une route sainte ramènera les rachetés de Yahvé à Sion (v. 6b-10). Bien que ces deux développements ne soient pas expressément reliés l'un à l'autre, ils sont évidemment du même auteur; ils ont même style et même rythme (ils sont coupés en strophes de deux vers chacune); 35, 4 fait allusion à 34, 8. Tout dans ces pages indique qu'elles ont été composées après l'exil. Les Édomites avaient, en 586, aidé les Chaldéens à détruire Jérusalem et profité des malheurs de Juda pour s'emparer de tout le sud du pays. Aussi les écrits juifs des temps qui suivirent sont-ils pleins de cris de haine exaspérés et de menaces atroces contre ce peuple déloyal (Mal. 1, 2-5; Ės. 63, 1-6 [H]; Ps. 137, 7 : Lam. 4, 21; Abdias; Éz. 25, 12-14; 35) et, quand les Édomites furent à leur tour dépossédés d'une grande partie de leur territoire par les Arabes Nabatéens vers la fin du Ve siècle, les Juifs saluèrent-ils dans ces événements des signes de la juste colère de Yahvé (Ės. 63, 1-6 [H]; Mal. 1, 2-5; Abd. 7; Jér. 49, 10 [G]). Cette conquête ne devait pas être achevée au temps où le ch. 34 a été écrit; car Édom paraît être encore maître de Boçra (v. 6). Sont aussi caractéristiques de l'époque postérieure à l'exil, la croyance à l'abolition du ciel actuel (34, 4 cf. note *a*), l'idée d'un châtiment de l'armée céleste (cf. 24, 21-22), l'attente d'un massacre de toutes les nations païennes, sans qu'il paraisse nécessaire de le motiver par aucun crime spécial (34, 1-4 cf. Éz. 38-39), l'espérance du retour des Juifs dispersés par un chemin merveilleux tracé à travers le désert (idée du Second Ésaïe), la conception des écrits des prophètes comme un « livre de Yahvé » où tout est prédictions qui doivent s'accomplir mot pour mot (34, 16). Ces ch. 34 et 35 ont été insérés à la fin de l'ancien recueil des oracles d'Ésaïe (ch. 1-33), pour indiquer aux lecteurs dans quel esprit ils doivent les lire : à l'époque juive on interprétait les anciennes prophéties comme destinées, non à agir sur les contemporains des prophètes, mais avant tout à décrire à l'avance les choses dernières. Le peuple juif y puisera une ferme foi en la défaite finale du monde païen et une espérance indéfectible de bonheur pour les fidèles de Yahvé. *d.* Cette introduction solennelle est imitée de passages comme Deut. 32, 1; Mi. 1, 2; Ės. 41, 1; 48, 16. Mais ici les peuples sont convoqués pour apprendre qu'ils vont être exterminés. *e.* Sur cette aggravation de la peine de mort, cf. note *f* sur 2 Sam. 21, 10.

Les cieux seront roulés comme un livre[a]
et toute leur armée tombera, flétrie,
Comme les pampres flétris [tombent] de la vigne,
comme le feuillage flétri du figuier[b].

5 Car elle plane dans le ciel,
l'épée de Yahvé[c]. — —[d].
Voici qu'elle s'abat sur Édom,
sur le peuple qu'il a dévoué par anathème, pour en faire justice[e].

6 L'épée de Yahvé est pleine de sang,
elle est baignée de graisse[f],
Du sang des agneaux et des boucs,
de la graisse des reins des béliers[g].

Car Yahvé a un sacrifice à Boçra[h],
une grande hécatombe au pays d'Édom.
7 En guise de buffles, des peuples y tomberont,
un peuple de guerriers vigoureux au lieu de taureaux.

Leur terre s'enivrera de sang;
sa poussière sera imprégnée de graisse.
8 Car ce sera le jour de la vengeance de Yahvé,
l'année de la revanche du défenseur de Sion[i].

9 Les torrents de ce pays seront changés en poix
et sa poussière en soufre.
Le sol y deviendra de la poix,
qui brûlera 10 jour et nuit.

Il ne s'éteindra jamais;
la fumée s'en élèvera d'âge en âge[j].
Il restera désolé d'éternité en éternité;
personne n'y passera.

11 Il deviendra le domaine de la hulotte[k] et du héron;
la chouette et le corbeau y habiteront.
Yahvé étendra sur lui le cordeau de la désolation[l]
et y passera le niveau[m] de la dévastation.

5. « plane » lis. *da'ătâ*. H : enivre (pour *râwetâ*, s'enivre). « l'épée de Yahvé » lis. *hèrèb yahwè*. H : mon épée. « qu'il a » lis. *hèrmô*. H : que j'ai. 7. « En — tomberont » lis. *'ammîm* au lieu de *'immâm*. H : Il tombera des buffles avec eux. « un — taureaux » lis. *'am* au lieu de *'im*. H : et des taureaux avec des bœufs. — Texte incertain. « s'enivrera » *G S L* (lis. *werâwetâ*). H : enivrera. « sa » lis. *'ăphârâh*. H : leur. 8. « du défenseur » lis. *lerâb*. H : de la cause. 10. « jour et nuit... jamais... d'âge en âge... d'éternité en éternité » d'après G. H. rattache ces quatre expressions (G seulement les deux dernières) à ce qui les suit. — Mais le rythme serait défectueux. 11. « Yahvé étendra » aj. *yahwè* après *'âlèhâ*. H : il étendra. G S L : sera étendu.

a. Cf. Apoc. 6, 14. Le ciel est ici conçu, non comme une voûte solide percée de fenêtres (Gen. 1, 6-8; 7, 11 etc.), mais comme une immense tente dont les draperies peuvent être roulées (cf. Ps. 102, 27). — Les livres étaient constitués par de longues bandes de papyrus qu'on roulait pour les conserver et qu'on déroulait en partie pour les lire; l'usage consistant à coudre les feuillets de papyrus en cahiers n'apparaît qu'aux environs de l'ère chrétienne. C'est le Second Ésaïe qui semble avoir le premier annoncé un renouvellement du ciel (51, 6); cette espérance reparaît 65, 17; 66, 22; Ps. 102, 27. Ce devait déjà être, au temps de l'auteur, un des éléments fixes, obligés du tableau des derniers temps; car on ne voit guère, sans cela, pourquoi il en parlerait dans ce contexte. *b.* Cf. Mt 24, 29; Apoc. 6, 13; 12, 4. *c.* Cf. 27, 1; Éz. 21, 33. *d.* Vers incomplet. *e.* L'auteur en arrive à son thème principal : l'anéantissement imminent du peuple édomite. Quel était exactement le rapport qu'il établissait entre le bouleversement mondial, voire cosmique, qu'il vient de décrire (v. 1-4) et l'événement historique, limité, dont il va parler (v. 5-17)? C'est assez difficile à dire. En tout cas cette façon de placer les faits contingents de l'histoire contemporaine dans le cadre des bouleversements eschatologiques — jugement dernier, jour de Yahvé — était courante dans le judaïsme (cf. ch. 13 [ruine de Babylone]; Joël [invasion de sauterelles]) et s'annonçait même déjà chez les prophètes des VIIIe et VIIe siècles (Am. 5, 18-20, Soph. 1). *f.* Cf. 2 Sam. 1, 22. *g.* Le massacre des ennemis de Yahvé est assimilé à un sacrifice comme dans Soph. 1, 7; Éz. 39, 17-20; Jér. 46, 10; 51, 40). *h.* Probablement el-Bouṣeira, à 40 km. environ au sud de la mer Morte, une des principales places fortes, peut-être la capitale, d'Édom (Gen. 36, 33; cf. Am. 1, 12; Ės. 63, 1 [H]; Jér. 49, 13, 22; 1 Chr. 1, 44). Selon d'autres, il s'agirait de Pétra, 45 kil. plus au sud. *i.* Sur les griefs de Sion contre Édom, voy. note *c* sur 34, 1. *j.* Le sort infligé au pays d'Édom tout entier sera celui qu'ont subi autrefois Sodome et Gomorrhe (Gen. 19, 24, 26, 28). *k.* Cf. Lév. 11, 18; Ps. 102, 7 et la note. *l.* Cf. 44, 13. *m.* Litt. : *les pierres*, c'est-à-dire les poids du fil à plomb. Le cordeau et le niveau peuvent servir à niveler une ville détruite (2 Rois 21, 13) et à en partager l'emplacement entre de nouveaux hôtes (cf. v. 17).

12 Les satyres[a] y feront leur demeure.
Ses nobles ne seront plus.
On n'y proclamera plus de roi[b];
tous ses grands seront anéantis.

13 Les épines pousseront dans ses palais;
il y aura des chardons et des ronces dans ses forteresses.
Ce sera le repaire des chacals,
un gîte pour les autruches.

14 Les hyènes y croiseront les chiens sauvages;
les satyres s'y rencontreront[c].
Là seulement la Lilit[d] goûtera le calme;
elle y trouvera un lieu de repos.

15 Là, la vipère[e] fera son nid et déposera [sa ponte],
couvera et fera éclore ses œufs.
Là aussi se rassembleront les vautours;
pas un ne manquera au rendez-vous.

16 Cherchez dans le livre de Yahvé[f] et lisez :
aucun [des hôtes de ces lieux] ne fera défaut,
Car c'est la bouche de Yahvé qui a commandé,
et c'est son esprit qui les rassemblera.

17 C'est lui qui a tiré au sort la part de chacun d'eux;
c'est sa main qui a réparti entre eux le pays au cordeau.
Ils en seront les maîtres à jamais;
ils l'habiteront d'âge en âge.

La félicité future.

35 1 Que le désert et la contrée aride se réjouissent,
que la steppe soit dans l'allégresse et fleurisse[g]!
Comme un narcisse[h] 2 qu'elle porte des fleurs!
Qu'elle soit remplie d'allégresse et pousse des cris de joie!

La gloire du Liban lui sera accordée,
la splendeur du Carmel et du Saron[i].
On verra[j] la gloire de Yahvé,
la splendeur de notre Dieu.

12. « Les — demeure » *G* (aj. *ouse'irîm yèšebou bâh*). Manque en H S L. « ne seront plus » *G* (aj. en tête *welô yihyou*). 13. « un gîte » *G* (lis. *ḥâṣêr*). H : de l'herbe. 15. « couvera — œufs » lis. *wedâgerâ oubâqe'â bèṣèhâ*. H : fera éclore et couvera dans son ombre. « aussi » *S* (lis. *'aph*). H : seulement. Manque en G L. « ne — rendez-vous (litt. : ne regrettera l'absence de l'autre) » aj. *lô' phâqâdou* d'après 16e, variante marginale de 15d entrée par erreur au v. suivant. 16. « Cherchez — lisez ». G : En nombre elles seront présentes (*bemispâr niqrâ'ou*). 16e. Voy. v. 15. « la bouche de Yahvé » H* (lis. *phî yahwè* au lieu de *phî hou'*). H : ma bouche. **35**, 1. « se réjouissent » lis. *yâsîsou*. H a une forme incorrecte : *m* est une dittogr. du mot suivant.

a. Voy. 13, 21 note *k*. *b*. Certains indices feraient croire que la royauté, en Édom, était élective (Gen. 36, 31-39 et note *i*). *c*. Cf. 13, 21-22. *d*. Démon féminin, très redouté des Assyro-Babyloniens. Bien que son nom paraisse dériver du sumérien *lil* « tempête », les Juifs l'ont sans doute mis en relation avec l'hébreu *laîl*, « nuit ». Ils voyaient dans la *lilit* un démon nocturne qui vole les enfants et séduit les hommes pendant leur sommeil (succubes). On se la figurait, de même que les démons en général (cf. Hén. 15, 11-12; Mt. 12, 43-45; Tob. 8, 3), comme perpétuellement agitée et cherchant en vain un lieu de repos. — Les démons hantent spécialement les déserts et les ruines. *e*. Il s'agit du *serpens jaculus* ou vipère fer-de-lance, qui se contracte (tel est le sens de la racine d'où dérive son nom, *qippôz*) avant de bondir. *f*. Si le texte est bien conservé (voy. not. crit.), il doit s'agir d'un recueil de prophéties, probablement celui d'Ésaïe (1-33), où on peut lire une liste d'animaux et de démons qui ont hanté les ruines d'une autre puissance maudite, Babylone (13, 21-22). Sur cette conception de la prophétie, voy. 34, 1 note *c*. *g*. Il ne s'agit pas du désert en général, ni — cela va de soi — du pays d'Édom transformé en désert, mais des parties arides du pays de Juda, comme le désert de Juda ou la vallée du Jourdain (la Steppe par excellence). *h*. L'identité de la plante désignée est très discutée, voy. Cant. 2, 1 et note *b*. *i*. Voy. 33, 9 et note *g*. *j*. Litt. : *Ils verront, eux*. Il s'agit des Juifs, par opposition aux Édomites.

3 Fortifiez les mains lassées;
affermissez les genoux chancelants.
4 Dites à ceux qui ont le cœur agité :
« Prenez courage, n'ayez plus de crainte!

Voici votre Dieu...;
il vient en vengeur.
Elle arrive, la rétribution de Dieu;
il vient lui-même et vous sauvera[a]. »

5 Alors les yeux des aveugles se dessilleront
et les oreilles des sourds s'ouvriront.
6 Alors le boiteux bondira comme un cerf
et la langue du muet prononcera de joyeuses exclamations[b].

Car des eaux jailliront dans le désert
et des torrents dans la steppe.
7 Le sol torride[c] se changera en étang
et le pays de la soif en sources.

Dans le repaire des chacals...[d]
reposera...
Le gîte [des autruches]
[deviendra le domaine] du roseau et du papyrus.

8 Il y aura là une route[e] pure;
on l'appellera la voie sainte;
Nul impur n'y passera :
elle sera [réservée] à son peuple quand il aura à faire ce chemin;
les insensés ne s'y fourvoieront pas.

9 Sur cette route, il n'y aura pas de lion;
aucune bête féroce ne la prendra;
[aucune] ne s'y rencontrera.
Mais les rachetés[f] y marcheront;
10 ceux que Yahvé aura libérés reviendront.

Et ils arriveront à Sion avec des cris de triomphe;
une joie éternelle auréolera leur tête.
L'allégresse et la joie les accompagneront;
la douleur et le gémissement s'enfuiront.

4. « il — arrive » aj. *nôqêm* avant *nâqâm* et répéter *yâbô'*. H : la vengeance arrive. — Mais les vers seraient incomplets. — Texte incertain. 7. « reposera » lis. *râbeṣâ*. H : [sera] son lieu de repos (?). « le gîte » *G* 34, 13 (lis. *ḥâṣar*). H : l'herbe. « des autruches » d'après 34, 13 (aj. *benôt ya'ănâ*). « deviendra le domaine du... (litt. : sera au) » aj. à la fin *tihyè*. 8. « pure » *G* (lis. *ṭâhôr*). Manque en H, qui aj. « et une voie », dittogr. du mot suivant. « à son peuple » lis. *le'ammô*. H : à eux. « y » (2e) *L* (*S*) (aj. *bô*). Manque en H. 9. « y marcheront » *G* (lis. *wehâlekou bô*). Manque en H. 10. « les accompagneront (litt. : les atteindront); la » *G* (lis. *yassîgoum nâsou*). H : atteindront et la...

a. Passage imité du Second Ésaïe (40, 9-10). L'auteur, lui aussi, s'adresse à des consolateurs anonymes de Sion. *b*. Réminiscences de 29, 18; 32, 3-4; 33, 23. Jésus a cité ce passage pour décrire son œuvre (Mt 11, 5). *c*. On traduit souvent « le mirage » d'après le sens du mot (*chârâb*) en arabe; ce sens conviendrait très bien ici : les nappes d'eau illusoires que le mirage fait apparaître aux yeux du voyageur feront place à des étangs réels. Mais cette interprétation n'est pas applicable au passage 49, 10, où il est dit : « ni le *chârâb* ni le soleil ne les frapperont ». Il vaut donc mieux admettre que ce mot désignait, en hébreu comme en araméen, la chaleur torride. Ainsi ont compris G, S et L. *d*. Dans la seconde partie du v. 7, le texte hébreu ne contient que la matière de deux membres au lieu des quatre qu'il faudrait pour former une strophe. De plus le sens qu'on peut en tirer est très peu satisfaisant. Le plus probable est que la fin des quatre lignes s'était perdue ou était devenue illisible. On peut rétablir assez sûrement les parties manquantes des deux derniers membres d'après le passage parallèle 34, 13. A la fin du premier membre il devait y avoir quelque chose comme « et des hyènes », au second un sujet féminin, tel que « la génisse et la brebis ». *e*. Le Second Ésaïe avait annoncé que Dieu lui-même fraierait une route unie, ombragée et abondamment pourvue d'eau à travers le désert syro-arabe pour ramener les exilés de Babylone (40, 3; 43, 19; 49, 11). L'auteur développe cette peinture en l'appliquant à une voie de communication permanente (cf. 19, 23) par où les dispersés du monde entier reviendront à Sion (cf. 11, 16; 62, 10-12). Si elle est réservée aux « purs », c'est-à-dire aux Juifs pieux, c'est que le Second Ésaïe avait prédit qu'il n'entrerait à Jérusalem ni incirconcis ni impur (52, 1). *f*. Cf. 62, 12.

VI — APPENDICE HISTORIQUE.

LE ROI ÉZÉCHIAS ET LE PROPHÈTE ÉSAÏE (36-39)[a].

Invasion de Sennachérib.

R **36** *Fragment du premier récit.* [1]Il arriva, dans la quatorzième année du règne d'Ézéchias, que Sennachérib, roi d'Assyrie, attaqua toutes les villes fortes de Juda et s'en empara[b]. Ju

TÉ[1] *Deuxième récit. Mission du rabchaqé. Diversion du roi d'Éthiopie.* [2]De Lakich, le roi d'Assyrie envoya à Jérusalem le rabchaqé avec un corps de troupes important contre le roi Ézéchias. Le rabchaqé se posta auprès du canal de l'étang supérieur, sur la route du champ du Foulon. [3]Élyaqîm, fils de Ḥilqiyyahou, préfet du palais, Chebna, le scribe, et Yoaḥ, fils d'Asaph, le chancelier, sortirent [de la ville] pour se rendre auprès de lui. [4]Le rabchaqé leur dit : « Dites, je vous prie, à Ézéchias : Ainsi parle le grand roi, le roi d'Assyrie : D'où te vient tant d'assurance? [5]Tu te figures que de simples paroles peuvent tenir lieu du conseil et de la bravoure nécessaires à la guerre. Sur qui t'appuies-tu donc pour t'être révolté contre moi? [6]Ah, tu mettais ta confiance dans l'Égypte, ce roseau cassé qui, lorsqu'on s'appuie dessus, blesse et perce R la main. [7]Vous me direz peut-être : C'est sur Yahvé, notre Dieu, que nous comptons. — Mais n'est-ce pas ce Dieu dont Ézéchias a supprimé les hauts lieux et les autels en disant [aux gens de] Juda et [de] Jérusalem : Vous vous prosternerez devant le [seul] autel que voici. [8]Eh bien, fais une gageure avec TÉ[1] mon maître, le roi d'Assyrie : je te donnerai deux mille chevaux si tu peux te procurer des cavaliers pour les monter. [9]Comment feras-tu reculer . . . un seul des moindres officiers de mon maître? C'est sur l'Égypte que tu as compté pour te procurer des chars et des cavaliers. [10]D'ailleurs est-ce sans l'assentiment de Yahvé que je suis monté contre ce pays pour le ravager? C'est Yahvé qui m'a dit : « Monte dans ce pays et ravage-le. »

[11]Élyaqîm, Chebna et Yoaḥ dirent au rabchaqé : « Veuille parler à tes serviteurs en araméen : nous comprenons cette langue, et ne nous parle pas en judéen, quand les gens qui sont sur le rempart peuvent t'entendre. » [12]Mais le rabchaqé répondit : « Est-ce à ton maître et à toi que mon seigneur m'a envoyé porter ce message? N'est-ce pas [plutôt] aux gens qui sont assis sur le rempart et qui auront, comme vous, à se nourrir de leurs excréments et à boire leur urine? »

[13]Puis le rabchaqé se dressa et cria d'une voix forte, en langue judéenne, ces paroles : « Écoutez ce que dit le grand roi, le roi d'Assyrie : [14]Ainsi parle le roi : Qu'Ézéchias ne vous abuse pas! Il ne peut pas vous sauver. [15]Qu'Ézéchias ne vous amène pas non plus à compter sur Yahvé en [vous] disant : Certainement Yahvé nous délivrera; cette ville ne tombera pas aux mains du roi d'Assyrie. — [16]N'écoutez pas Ézéchias, car ainsi parle le roi d'Assyrie : Faites la paix avec moi; rendez-vous à moi et chacun de vous mangera les fruits de sa vigne et de son figuier et boira l'eau de sa citerne, [17]jusqu'à ce que je vienne et que je vous emmène dans un pays semblable au vôtre, un pays de blé et de moût, un pays de pain et de vignes. [18]Qu'Ézéchias ne vous abuse pas en disant : Yahvé nous délivrera. — Les dieux des diverses nations ont-ils délivré leur pays des mains du roi d'Assyrie? [19]Où sont les dieux de Ḥamat et d'Arpad?Où sont les dieux de Sepharvaïm? Où sont les dieux du pays de Samarie? Ont-ils délivré Samarie de mes mains? [20]De tous les dieux de ces contrées, quels sont ceux qui ont délivré leur pays de mes mains? Pourquoi Yahvé soustrairait-il Jérusalem à mon pouvoir? » [21]Ils gardèrent le silence et ne lui répondirent pas un mot, car le roi avait donné cet ordre : « Vous ne lui répondrez pas. »

[22]Élyaqîm, fils de Ḥilqiyyahou, préfet du palais, Chebna, le scribe, et Yoaḥ, fils d'Asaph, le chancelier, retournèrent auprès d'Ézéchias, les vêtements déchirés, et lui rapportèrent les paroles du rabchaqé. **37** [1]Le roi Ézéchias, en [les] entendant, déchira ses vêtements; il se couvrit d'un sac et se rendit à la maison de Yahvé. [2]Puis il envoya Élyaqîm, préfet du palais, Chebna, le scribe, et les anciens des prêtres, couverts de sacs, auprès du prophète Ésaïe, fils d'Amoç. [3]Ils lui dirent : « Ainsi parle Ézéchias : Ce jour est un jour d'angoisse, de châtiment et d'opprobre. Les enfants sont à terme, mais la force manque pour les mettre au monde. [4]Peut-être Yahvé, ton Dieu, a-t-il entendu les paroles du rabchaqé, que le roi d'Assyrie, son maître, a envoyé pour insulter le Dieu vivant et va-t-il le châtier pour les paroles que Yahvé, ton Dieu, a entendues. Intercède en faveur du reste qui subsiste encore. »

[5]Les serviteurs du roi Ézéchias étant arrivés auprès d'Ésaïe, [6]Ésaïe leur dit : « Dites à votre maître : Ainsi parle Yahvé : Ne t'alarme pas des paroles que tu as entendues, des blasphèmes que les valets du roi d'Assyrie ont proférés contre moi. [7]Je vais mettre en lui un esprit qui, sur une nouvelle qu'il recevra, le déterminera à retourner vers son pays; et, dans son pays, je le ferai tomber sous le glaive. »

[8]Le rabchaqé s'en retourna et trouva le roi d'Assyrie occupé au siège de Libna; il avait appris, en effet, que le roi était parti de Lakich. [9]Le roi d'Assyrie reçut l'avis suivant au sujet de Tirhaqa, roi d'Éthiopie : « Il est entré en campagne pour t'attaquer. »

Troisième récit. Lettre insultante de Sennachérib. Son armée est anéantie par l'ange de Yahvé. Lorsqu'il apprit cette nouvelle[a], il envoya des émissaires à Ézéchias, avec ce message : TÉ[2] [10]« Voici ce que vous direz à Ézéchias, roi de Juda : Ne te laisse pas abuser par ton Dieu, en qui tu mets ta confiance, en te disant : Jérusalem ne sera pas livrée aux mains du roi d'Assyrie. — [11]Tu as bien entendu raconter comment les rois d'Assyrie ont traité tous les pays : ils les ont ravagés selon les lois de l'anathème et toi, tu échapperais? [12]Ont-elles été sauvées par leurs dieux, les nations que mes pères ont anéanties, Gozân, Ḥarân, Rèceph et les enfants d'Éden qui résident à Telassar? [13]Où sont le roi de Ḥamat, le roi d'Arpad, le roi . . . de Sepharvaïm, de Héna et d'Ivva? »

[14]Ézéchias prit la lettre des mains des messagers, il la lut et, étant monté au temple de Yahvé, il la déploya devant Yahvé. [15]Puis il adressa à Yahvé la prière suivante : [16]« Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël, qui trônes sur les chérubins, tu es, toi seul,

36, 1. « Il arriva... que ». Manque en 2 Rois 18, 13. Après le v. 1, És. 36 n'a pas reproduit 2 Rois 18, 14-16. 2. « le rabchaqé ». 2 Rois 18, 17 : le tartân, le rabsaris et le rabchaqé. « Le — posta ». 2 Rois : Ils montèrent et arrivèrent à Jérusalem; ils montèrent et arrivèrent et se postèrent. 3. 2 Rois 18, 18 aj. en tête : Ils mandèrent le roi. « de lui ». 2 Rois : d'eux. 5. « Tu — que (litt. : Tu dis) » *H^m 2 Rois 18, 20* (lis. *'âmartâ*). H : J'ai dit. 6. « Ah (litt. : voici) ». 2 Rois 18, 21 : Maintenant, voici « tu mettais ta confiance dans ». 2 Rois : tu comptais sur. 7. « Vous me direz » *2 Rois 18, 22* (lis. *tô'meroun*). H : Tu me diras. — Mais le rabchaqé, dans ce v., parle d'Ézéchias, non à Éz. A la fin 2 Rois 18 aj. : à Jérusalem. 8. « le roi d'Assyrie » *2 Rois 18, 23* (lis. *'èt mèlèk*). H signifierait : le roi Assur. 10. « contre ce pays ». 2 Rois 18, 25 : contre ce lieu. « dans ce pays ». 2 Rois : contre ce pays. 11. « Élyaqîm ». 2 Rois 18, 26 aj. : fils de Ḥilqiyyahou. « ne nous parle pas ». 2 Rois : ne t'entretiens pas avec nous. 12. « répondit ». 2 Rois 18, 27 : leur répondit. 13. « ces paroles (litt. : et il dit) ». 2 Rois 18, 28 : et il parla et dit. « ce que dit le (litt. : les paroles du) ». 2 Rois : la parole du.

a. Ces chapitres, sauf 38, 9-20 (prière d'Ézéchias), se retrouvent à peu près textuellement dans le 2e livre des Rois (18, 13, 17-37; 19 et 20). C'est probablement un extrait du livre des Rois que l'on a ajouté en appendice au livre des oracles d'Ésaïe (ch. 1-35), pour avoir dans un seul ouvrage l'ensemble des traditions sur ce prophète; on a, de même, reproduit un chapitre du livre des Rois (2 Rois 25) à la fin de celui de Jérémie (ch. 52). On voudra bien, sauf pour le morceau spécial à la recension du livre d'Ésaïe (la prière d'Ézéchias), se reporter aux notes explicatives données dans 2 Rois 18-20. Dans les notes critiques, nous indiquerons ici toutes les différences entre le texte de ces chapitres tel que le donne l'édition massorétique du livre d'Ésaïe et le texte rectifié des Rois. *b*. Le rédacteur qui a inséré ces chapitres dans le livre d'Ésaïe a laissé tomber la suite de la première version de l'invasion de Sennachérib, où il était raconté qu'Ézéchias dut se soumettre à toutes les exigences du roi d'Assyrie (2 Rois 18, 14-16).

15. « cette ». 2 Rois 18, 30 : et cette. 17. « vignes ». 2 Rois 18, 32 aj. : un pays d'oliviers, d'huile et de miel. Ainsi vous vivrez, vous ne mourrez pas. 18. « Qu'Ézéchias — pas ». 2 Rois 18, 32 : N'écoutez donc pas Éz., car il vous abuse. « délivré ». 2 Rois 18, 33 : réussi à délivrer. 19. « de Sepharvaïm ». 2 Rois 18, 34 aj. : de Héna et d'Ivva. « Où sont les dieux du pays de Samarie? Ont-ils (litt. : qu'ils aient) » G^L dans *2 Rois 18, 34*. H : et qu'ils aient. 21. « Ils gardèrent ». 2 Rois 18, 36 : Mais le peuple garda. **37**, 4. « les paroles du ». 2 Rois 19, 4 : toutes les paroles du. 7. « vers son pays ». 2 Rois 19, 7 : à son pays. 9. « Il est entré ». 2 Rois 19, 9 : Voici qu'il est entré. 13. « Où sont ». 2 Rois 19, 13 : Où est-il. 14. la lettre » *G 2 Rois 19, 14* (d'après G^L) (lis. *hassèphèr*). H : les lettres. — Mais ensuite H a partout le sing. 15. « suivante (litt. : en disant) ». 2 Rois 19, 15 : et dit. 16. « [Dieu] des armées ». Manque en 2 Rois 19, 15.

a. Raccord de rédacteur, différent de celui qui a été inséré dans la recension du livre des Rois (2 Rois 19, 9).

le Dieu de tous les royaumes de la terre; c'est toi qui as fait les cieux et la terre. [17]Prête l'oreille, Yahvé, et écoute. Ouvre les yeux, Yahvé, et vois. Écoute le message que Sennachérib a envoyé pour outrager le Dieu vivant. [18]Il est vrai, Yahvé, que les rois d'Assyrie ont exterminé toutes les nations [19]et qu'ils en ont livré les dieux aux flammes; c'est que ce n'étaient pas des dieux; c'étaient des objets faits de main d'homme, du bois ou de la pierre, et ils les ont anéantis. [20]Mais toi, Yahvé notre Dieu, délivre-nous de la main de Sennachérib, et que tous les royaumes de la terre apprennent que toi seul, ô Yahvé, tu es Dieu. »

[21]Alors Ésaïe, fils d'Amoç, envoya dire à Ézéchias : « Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël. J'ai entendu la prière que tu m'as adressée au sujet de Sennachérib, roi d'Assyrie. — [22]Voici l'oracle que Yahvé a prononcé sur lui :

És (?)

Elle te méprise, elle se moque de toi,
la vierge, fille de Sion.
Elle hoche la tête derrière toi,
la fille de Jérusalem.
[23] Qui as-tu outragé et blasphémé?
Contre qui as-tu élevé la voix?
Et sur qui as-tu jeté un regard hautain?
Sur le Saint d'Israël!
[24] Par tes serviteurs tu as outragé le Seigneur;
et tu as dit : « Avec la multitude de mes chars,
J'ai gravi le sommet des montagnes,
les dernières cimes du Liban.
J'en ai coupé les cèdres majestueux,
les cyprès les plus beaux;
J'en ai atteint la cime suprême,
les futaies les plus épaisses.
[25] J'ai creusé et j'ai bu
des eaux étrangères;
J'ai mis à sec, sous la plante de mes pieds,
tous les fleuves de l'Égypte. »

[26] De longue date (ne l'avais-tu pas entendu dire?)
j'avais préparé ce qui arrive.
Dès les temps anciens j'en avais formé le dessein;
et maintenant je l'ai réalisé.
C'est ainsi que tu as pu dévaster, réduire en monceaux de ruines
des villes fortifiées,
[27] Que leurs habitants, aux mains débiles,
ont été frappés d'épouvante et couverts de honte,
Pareils à l'herbe des champs,
au gazon verdoyant,
A l'herbe qui pousse sur les toits, à un champ de blé
[brûlé] au souffle du vent d'est.
[28] Je te vois quand tu te lèves et quand tu t'assieds;
je sais quand tu sors et quand tu rentres
et quand tu te mets en fureur contre moi.

18. « exterminé » d'après *v. 11* (lis. *hèḥèrîmou*). H : dévasté. « toutes ». Manque en 2 Rois 19, 17. « les nations » lis. *haggôyim* (H* *2 Rois 19, 17*) et (avec G^B) suppr. *we'èt 'arṣâm*. H : les pays et leur pays. 20. « Mais toi » lis. *we'attâ*. H : Et maintenant. « nous ». 2 Rois 19, 19 aj.: je t'en prie. « ô — tu es Dieu » *2 Rois* (aj. *'èlôhim* après *yahwè*). H : tu es Yahvé. 21. « J'ai entendu » *2 Rois 19, 20* (aj. *šâma'tî* à la fin du v.). Manque en H. « au sujet de » *G S L* cf. 2 Rois (lis. *'al*). H : vers. 23. « Sur » *S 2 Rois 19, 22* (lis. *'al*). H G : Vers. 24. « tes serviteurs ». 2 Rois 19, 23 : tes messagers. « J'en ai coupé... J'en ai atteint » *G* (lis. *wâ'èkrôt, wâ'âbô'*). H : J'en couperai... J'en atteindrai. « la cime ». 2 Rois 19, 23 : l'étape. 25. « étrangères » *2 Rois 19, 24* (aj. *zârîm*). Manque en H. « J'ai mis » *G L* (lis. *wâ'aḥârêb*). H : Je mettrai. 26. « tu as pu » (*L*) *2 Rois 19, 25* selon *G* (lis. *wattehî*). H : tu pourras. 27. « au souffle — est » lis. *qâdîm*. H : avant [de devenir] moisson sur pied. — Texte très incertain. 28. « Je — lèves » aj. en tête *lephânay qoumekâ*. Manque en H. — Voy. note sur 2 Rois 19, 27. 28 et 29. « contre moi » *L* (lis. *'âlay*). H : vers moi.

[29] Parce que tu t'es mis en fureur contre moi
et que tes insolences sont montées jusqu'à mes oreilles,
Je vais mettre un anneau à tes narines
et un mors à tes lèvres
Et je te ferai reprendre le chemin
par lequel tu es venu.

[30]Et ceci te servira de signe :

Cette année on se nourrira de ce qui poussera spontanément dans les champs;
la seconde année, de ce qui croîtra encore sans semailles.
Mais la troisième année, vous sèmerez et vous moissonnerez;
vous planterez des vignes et vous en mangerez le fruit.
[31] Et ce qui réchappera de la maison de Juda, ce qui en restera, commencera
[à étendre] ses racines sous le sol et [à produire] des fruits au dessus.
[32] Car de Jérusalem il sortira un reste
et de la montagne de Sion des réchappés.
L'ardent amour de Yahvé, [Dieu] des armées,
accomplira ces prodiges.

[33]C'est pourquoi voici ce que Yahvé dit au sujet du roi d'Assyrie :

Il n'entrera pas dans cette ville,
il n'y lancera point de flèche,
Il ne s'armera pas du bouclier pour lui donner l'assaut,
il n'élèvera pas contre elle de terrassements.
[34] Il reprendra le chemin par lequel il est venu;
mais dans cette ville il n'entrera point, oracle de Yahvé.
[35] Je protégerai cette ville, je la sauverai
pour l'amour de moi-même et de David, mon serviteur.

TÉ²

[36]L'ange de Yahvé partit pour le camp d'Assur et y frappa 185.000 hommes. Le lendemain matin, au réveil, on ne voyait partout que des cadavres.

TÉ¹

Deuxième récit (suite). Mort de Sennachérib.

[37]Alors Sennachérib leva le camp et partit. Il rebroussa chemin et demeura [depuis lors] à Ninive. [38]Un jour qu'il était prosterné dans le temple de Nisrok, son dieu, Adrammèlek et Sarècer, ses fils, le frappèrent de leur épée. Ils s'enfuirent au pays d'Ararat. Et ce fut Asarhaddon, fils de Sennachérib, qui devint roi à sa place.

Maladie d'Ézéchias.

TÉ

38

Ézéchias malade à la mort.

[1]En ce temps-là, Ézéchias fut atteint d'une maladie mortelle. Le prophète Ésaïe, fils d'Amoç, vint le trouver et lui dit : « Ainsi parle Yahvé : Donne tes ordres à ta maison, car tu vas mourir : tu ne guériras pas. » [2]Alors Ézéchias tourna son visage du côté du mur et adressa une prière à Yahvé; [3]il dit : « Ah Yahvé, souviens-toi, je t'en prie, que je me suis conduit devant toi avec loyauté et d'un cœur sans partage, faisant ce qui te plaît. » Et Ézéchias pleurait, versant d'abondantes larmes.

Promesse de guérison.

[4]Alors la parole de Yahvé fut adressée à Ésaïe en ces termes : [5]« Va dire à Ézéchias : Ainsi parle Yahvé, le Dieu de David, ton père : J'ai entendu ta prière, j'ai vu tes larmes; je vais ajouter quinze années à la durée de ta vie. [6]Je te délivrerai, ainsi que cette ville, des mains du roi d'As-

31. « et — fruits » lis. *oupheri*. H : et produira des fruits. 32. « [Dieu] des armées ». Manque en 2 Rois 19, 31 d'après H^k. 33. « au sujet du » *G S L* (lis. *'al*). H : au. 38, 2. « Ézéchias ». Manque en 2 Rois 20, 2 (H L). 3. « il dit ». 2 Rois 20, 2 : en disant. 4. « Alors ». 2 Rois 20, 4 : Ésaïe n'était pas [encore] sorti de la cour intérieure quand... 5. « Va ». 2 Rois 20, 5 : Retourne. « Ézéchias ». 2 Rois aj. : le chef de mon peuple. « je vais ajouter ». 2 Rois 20, 5 : je vais te guérir et dans trois jours tu monteras à la maison de Yahvé. 6. J'ajouterai.

syrie; je protégerai cette ville. — [7]Et voici le signe que Yahvé t'accorde [pour te convaincre] qu'il accomplira la promesse qu'il a prononcée : [8]je vais faire reculer l'ombre de dix des degrés que le soleil a déjà franchis en descendant sur les degrés d'Aḥaz. » Et le soleil revint [en arrière] de dix des degrés qu'il avait déjà descendus[a].

Prière d'Ézéchias[b].

[9]Miktam[c] [composé] par Ézéchias, roi de Juda, lorsqu'il tomba malade et se remit de son mal. Ps

10 Je me disais : « Il faut donc que je m'en aille
à l'apogée de ma vie[d].
C'est derrière les portes du Cheôl[e] que ma place m'est assignée
pour le reste des années que j'avais à vivre[f]. »
11 Je me disais : « Je ne verrai plus Yahvé[g]
sur la terre des vivants;
Je ne contemplerai plus la lumière
avec les habitants du monde.
12a-d De ma demeure[h] les pieux sont arrachés; elle est emportée loin de moi
comme une tente de bergers.
Comme un tisserand, tu enroules ma vie,
[puis] tu me retranches de la trame[i].
13b-d Comme un lion, tu brises
tous mes os.
Jour et nuit tu me livres [à la souffrance].

6. 2 Rois 20, 6 aj. : pour l'amour de moi-même et de David, mon serviteur (cf. 37, 35). 7-8. L'épisode du signe est ici raconté beaucoup plus brièvement que dans 2 Rois 19, 8-11. 8. « l'ombre — Aḥaz » d'après 8 b (lis. *haṣṣêl bamma'ălôt* et transposer *baššèmèš*, corrigé en *haššèmèš*, après *yâredâ*). H : l'ombre des degrés qu'elle a descendus [« elle » ne peut pas se rapporter à « ombre » qui est masc. en hébreu, mais à « soleil » qui peut être féminin] sur les degrés d'Aḥaz, de dix degrés en arrière. — Texte incertain, probablement glosé. 9. « Miktam » cf. Ps. 16 et 56-60. H : Écrit. G : Prière. 10. « Il — aille » transp. *'èlekâ* après *'âmartî* pour le rythme. « à l'apogée » *G* (lis. *beroum*). H : dans le silence. — Texte incertain. 11. « Yahvé » *S*. H : Yah, Yah (forme brève du nom de Yahvé). « la lumière » lis. *'ôr*. H : d'hommes. « du monde » *H** (lis. *ḥâlèd*). H : de la cessation [de la vie] (?). 12. « de bergers » lis. *rô'im*. H : de mon berger. « tu enroules » lis. *qippadtâ*. H : j'enroule. « tu me » lis. *tebaṣṣe'ènî*. H : il me. 13 b. « tu brises » lis. *tešabbêr*. H : il brise.

a. Dans le livre des Rois, le récit est sensiblement plus développé. Sur les différences entre les deux recensions, voyez note *j*, *a* et *e* sur 2 Rois 20, 4, 5 et 11. *b*. C'est un psaume, qui ne figure pas dans le récit parallèle du livre des Rois. Il a dû être inséré tardivement dans l'histoire de la maladie d'Ézéchias; car, dans la recension que nous avons ici, cette histoire a été bouleversée pour lui faire place, sans qu'on soit parvenu à un ordre entièrement satisfaisant. Ce psaume est de composition récente; car il présente plusieurs aramaïsmes (v. 12, 14, 18). Il ne doit donc pas avoir été écrit au VIIIe siècle; l'attribution à Ézéchias doit être, comme celles qui figurent dans beaucoup des en-tête du livre des Psaumes, la conjecture d'un scribe qui estimait que les termes de telle ou telle pièce convenaient à la situation d'un personnage de la tradition biblique : on a de même inséré après coup des psaumes dans les histoires d'Anne (1 Sam. 2, 1-10), de David (2 Sam. 22 et 23, 1-7), de Jonas (Jon. 2, 3-10), des compagnons de Daniel. Le texte en est mal conservé (voy. notes crit.), ce qui explique qu'on ait pu hésiter même sur le sens général de la pièce. D'après certains critiques ce serait la supplication d'un malade implorant la guérison. Mais la formule du début (« je me disais ») appelle nécessairement une contrepartie corrigeant ce que le fidèle pensait au temps où il était malade. De plus au v. 17, les verbes ne paraissent pas pouvoir être traduits par des futurs ou des impératifs : le suppliant a été préservé de la fosse. Le psaume que nous avons ici est donc, comme le veut la formule d'introduction (v. 9), une prière d'actions de grâce composée, de même que beaucoup de pièces similaires, de deux parties : dans la première (v. 10 ss.) le fidèle reproduit les réflexions et les prières qu'il faisait à l'heure de la détresse; dans la seconde, qui commence, selon nous, au v. 17 (d'après d'autres, dès le v. 15), il rend grâces à Dieu de lui avoir accordé pardon et guérison.

c. Terme désignant sans doute une certaine sorte de psaume et qui figure en tête de plusieurs pièces du Psautier (16, 56-60). Le sens en est, du reste, obscur pour nous (voy. note générale sur les Psaumes, 18). *d*. Litt. : *quand mes jours s'élèvent*, quand ma vie est à son point le plus haut. C'est la leçon de G. L'hébreu porte : « dans le silence » ou « le repos (?) de mes jours », par où l'on entend l'heure du repos, midi, ou bien : le temps le plus heureux. *e*. Appelées ailleurs « les portes de la mort » (Ps. 9, 14; 107, 18; Job 38, 17). D'après le poëme babylonien de la descente d'Ichtar aux Enfers, le séjour des morts est une ville entourée de sept enceintes percées d'autant de portes. Les Égyptiens aussi parlaient de portes séparant les diverses parties du monde des morts (voy. note sur Job 38, 17). *f*. Litt. : *le reste de mes années*.

g. Quand l'ancien Israélite se rendait en pèlerinage à un sanctuaire, il pensait « voir la face de Yahvé » (Ex. 23, 15 et note c), 17; 34, 20, 24; Deut. 31, 11; És. 1, 12; 1 Sam. 1, 22).

h. L'hébreu *dôr* peut signifier « demeure » comme l'arabe *dar*. Il s'agit, dans la circonstance, d'une tente dont les pieux sont « arrachés du sol ». *i*. Le poëte compare sa vie à une pièce d'étoffe que le tisserand a sur son métier; au fur et à mesure qu'il en a achevé une certaine longueur il l'enroule sur une pièce de bois placée à l'une des extrémités du métier; quand il l'a entièrement terminée, il coupe les fils qui la rattachaient à la trame.

12e Jour et nuit[a] tu me livres[b] [à la souffrance] :
13a j'exhale des plaintes jusqu'au matin[c].
14 Comme l'hirondelle[d], je pousse des cris aigus;
je gémis comme la colombe[e].
Mes yeux languissent après [le secours d'] en haut.
Yahvé, prends souci de moi[f]! Fais-toi mon garant[g]!
15 Quel langage tenir? Que lui dirai-je,
puisque c'est lui qui agit?
Je traîne toutes mes années dans l'amertume de mon âme.
16 . . . .[h]
Fais-moi revenir à la santé! Rends-moi la vie! »
17 Et voici qu'en bonheur ma souffrance amère
s'est changée...
Car tu as préservé mon âme
de la fosse de perdition
Et tu as rejeté derrière toi[i]
tous mes péchés[j].
18 En effet[k], ce n'est pas le Cheôl qui dira tes louanges,
la Mort qui te célébrera.
Ceux qui sont descendus dans la fosse n'espèrent[l] plus
en ta bonté.
19 C'est le vivant, le vivant qui te loue,
comme je le fais aujourd'hui.
Le père à ses enfants
fait connaître ta fidélité.
20 Yahvé, daigne nous sauver,
et nous ferons résonner les cordes de nos instruments
Tous les jours de notre vie
devant la maison de Yahvé[m].

13 a. « j'exhale des plaintes » *T* (lis. *šiwwa'tî*). H : je rends semblable (ou : j'aplanis, je calme [mon âme?]). 14. « languissent — haut » cf. *Ps. 84, 3; 119, 81* (lis. *kâlou*). H : dépérissent [à regarder] en haut. — Texte incertain. « prends — moi » *S T* (lis. *'èsqâ*). H : il y a oppression pour moi. 15. « Que lui dirai-je puisque » lis. *we'ômar lô*. H : or il m'a dit et. 17. « en — changée » lis. *nâmar* au lieu du 2e *mar*. H : pour le salut mon amertume a été amer (?). « Car » *G* (lis. *kî*). H : Et. « préservé » *G L* (lis. *ḥâsaktâ*). H : aimé. « perdition ». lis. *beliyya'al*. H a une forme insolite de la même racine. « Et » *G* (lis. *we*). H : Car. 18. « bonté » *G VL* (lis. *ḥasdèkâ*). H : fidélité (comme v. 19). 19. « ta » lis. *'èt*. H : en ta (comme v. 18). 20. « daigne » aj. *hô'èl*. Manque en H. « nous sauver » *S* (lis. *lehôšî'ènou*). H : me sauver. nous ferons ». G : je ferai. « de nos (litt. : des) » lis. *ouneginôt*. H : de mes. « notre ». G : ma.

a. Litt. : *du jour jusqu'à la nuit*, c'est-à-dire non seulement le jour, mais même la nuit (cf. 13a). D'autres entendent : « du jour à la nuit », c'est-à-dire en un instant. *b*. Acception araméenne. *c*. Nous proposons d'intervertir 12e-13a et 13b-d, de façon à réunir, d'une part, les vers où le fidèle décrit le traitement que Yahvé lui inflige, de l'autre ceux où il parle de ses plaintes (13a, 14a-b). Cette transposition aurait l'avantage d'expliquer fort simplement pourquoi la même phrase est répétée à la fin du v. 12 et à la fin du v. 13 : le vers sur le lion (13b-c) aura été sauté par un copiste, puis rétabli en marge avec reproduction de l'hémistiche avant lequel il devait être inséré; la note marginale aura ensuite été réintroduite dans le texte, mais à une mauvaise place et avec l'amorce du passage qui devait lui faire suite. *d*. L'hébreu a ici deux mots que les uns interprètent : « le *sous* qui pépie » (ainsi a compris le traducteur syriaque) : ce serait le nom de l'hirondelle. D'autres entendent : « l'hirondelle, la grue », et voient dans le second mot une glose. Le témoignage de la version grecque, qui a traduit simplement « l'hirondelle », peut être allégué dans les deux sens. Le seul autre passage où figure le mot qu'on traduit par « grue » (Jér. 8, 7) ne prouve pas que telle en soit bien la signification. *e*. Cf. 59, 11.

f. Cette acception du verbe employé paraît être un emprunt à l'araméen, où elle est bien attestée. *g*. Cf. Job 17, 3.
h. Litt. : *Seigneur, ils vivront sur eux et pour tous en elles la vie de mon esprit*. Texte inintelligible, évidemment altéré. *i*. Litt. : *derrière ton dos*. *j*. La maladie était le châtiment des fautes commises par le suppliant; le pardon de ces péchés est la condition première de la guérison (cf. 33, 24 et note). *k*. Le poëte indique ici l'une des raisons qui ont dû déterminer Yahvé à prolonger la vie de son serviteur : c'est qu'une fois descendu au Cheôl, celui-ci ne pourrait plus célébrer les louanges de son Dieu. Cf. Ps. 6, 6 (et note *h*); 30, 10; 88, 11-13; 115, 17-18. *l*. Terme araméen. *m*. Avec ce texte, qui est à peu près celui de S, le v. 20 serait un répons par lequel la communauté s'associait au psaume d'action de grâces individuel qui précède quand il était chanté dans le Temple. La version grecque suit un autre texte, où il y a partout la 1re personne du *singulier* : « Yahvé a daigné *me* sauver, aussi *ferai-je* résonner etc. » Le v. 20 ferait alors corps avec la prière d'action de grâces individuelle des v. 10-19, dont il formerait la conclusion. L'édition massorétique offre un mélange des deux recensions, qui ne peut guère être primitif : « *nous* ferons résonner les cordes de *mes* instruments tous les jours de *notre* vie. »

TÉ

Promesse de guérison (suite).

[21] Alors Ésaïe dit : « Qu'on apporte un gâteau de figues; qu'on en enduise l'ulcère et le roi guérira. » [22] Ézéchias dit : « A quel signe reconnaîtrai-je que je monterai à la maison de Yahvé[a]? »

Ambassade de Merodak-Baladan.

39 [1] Vers la même époque, Merodak-Baladan, fils de Baladan, roi de Babylone, envoya à Ézéchias des eunuques [chargés de] présents; car il avait appris la maladie et le rétablissement du roi. [2] Ézéchias se réjouit de leur arrivée et il leur fit visiter toute la maison contenant ses trésors, — l'argent, l'or, les aromates, l'huile précieuse, — ainsi que tout son arsenal et toutes ses réserves. Il n'y eut rien dans tout son palais et dans tous ses domaines qu'Ézéchias ne leur montrât.

[3] Le prophète Ésaïe se rendit auprès du roi Ézéchias et lui demanda : « Qu'ont dit ces gens et d'où viennent-ils pour te visiter? » Ézéchias répondit : « Ils viennent d'un pays lointain, de Babylone. » [4] Ézéchias reprit : « Ils ont vu tout ce qui se trouve dans mon palais. Il n'y a rien dans mes trésors que je ne leur aie montré. » [5] Ésaïe dit alors à Ézéchias : « Écoute la parole de Yahvé, [Dieu] des armées : [6] Le temps viendra où tout ce qui est dans ton palais et tout ce que tes pères ont amassé jusqu'à ce jour sera emporté à Babylone; rien n'en restera [ici], déclare Yahvé. [7] On prendra aussi plusieurs des fils qui seront issus de toi, que tu auras engendrés, et on en fera des eunuques dans le palais du roi de Babylone. » [8] Ézéchias répondit à Ésaïe : « La parole de Yahvé que tu viens de [m']annoncer est bonne! » Il se disait : « Il y aura, en effet, paix et sûreté tant que je vivrai. »

21. « Qu'on apporte ». 2 Rois 20, 7 : Prenez. « qu'on en enduise ». 2 Rois : On en prit un, et on le mit sur. 22. « dit ». 2 Rois 20, 8 aj. : à Ésaïe. « reconnaîtrai-je ». 2 Rois aj. : que Yahvé va me guérir et. « que je ». 2 Rois : que dans trois jours je. **39,** 1. « des eunuques — de (litt. : des eunuques et des) » d'après v. 7 (leur) lis. *sârîsîm*. H : des lettres et des. 2. « tout son arsenal ». 2 Rois 20, 13 : son arsenal. 5. « [Dieu] des armées ». Manque en 2 Rois 20, 16. 8. « Il y — paix ». 2 Rois 20, 19 : Ne l'est-elle pas s'il y a paix.

a. Les v. 21 et 22 viennent trop tard après qu'Ésaïe a déjà indiqué le « signe » accordé par Yahvé, que le prodige s'est accompli (v. 7 et 8) et que le roi a rendu grâces pour sa guérison v. 17). Ces versets étaient probablement destinés à être insérés entre les v. 6 et 7, mais ont sans doute été ajoutés tardivement d'après le livre des Rois; car il y est fait allusion à une promesse qui ne figure pas dans la recension du livre d'Ésaïe : l'annonce qu'Ézéchias monterait bientôt au Temple (2 Rois 20, 5, 8).

DEUXIÈME PARTIE

LES PROPHÉTIES DU SECOND ÉSAÏE

LA CONSOLATION D'ISRAËL (40-55)[a]

I — LA BONNE NOUVELLE (40-41)

Voici votre Dieu!

40 [1] Consolez, consolez mon peuple,
dit votre Dieu;
[2] Adressez à Jérusalem des paroles de réconfort[b]
et criez-lui
Que son temps de service est achevé,
que sa faute est payée,
Qu'elle a reçu de la main de Yahvé
double peine pour tous ses péchés[c]. »

[3] Une voix clame : « Dans le désert frayez
un chemin pour Yahvé.
Tracez, toute droite, dans la steppe,
une route pour notre Dieu[d].
[4] Que toute vallée soit comblée;
que montagnes et collines soient toutes abaissées;
Que les crêtes se changent en plaines
et les pentes escarpées en vallons!
[5] Et la gloire de Yahvé[e] se révélera;
toutes les créatures ensemble le verront;
car la bouche de Yahvé l'a promis.

[9][f] Monte sur une haute montagne,
Sion, messagère de bonnes nouvelles[g]!

a. Ici commence une nouvelle section du livre (ch. 40-55), qui n'est évidemment pas d'Ésaïe : elle est séparée des chapitres contenant les oracles du grand prophète du VIII[e] siècle par une partie biographique extraite du livre des Rois, qui était insérée (on le voit par le livre de Jérémie, ch. 52), tout à la fin des livres prophétiques. Le style des ch. 40-55 est fort différent de celui d'Ésaïe; la langue n'est pas la même : l'auteur donne, par exemple, à Yahvé, de nombreux titres qui ne figurent pas dans les ch. 1-39; le Créateur, le Rédempteur, le Sauveur etc...; il emploie couramment le mot qui veut dire d'ordinaire « justice » au sens de « salut » (justification) et le terme qui signifie habituellement « jugement » ou « droit » pour désigner « la vraie religion » (42, 3-4). Les idées sur lesquelles il revient sans cesse ne sont pas les mêmes que celles sur lesquelles insiste Ésaïe ou sont beaucoup plus développées que chez celui-ci : monothéisme rigoureux et formulé en doctrine, universalisme, vocation missionnaire adressée à Israël. Et surtout la situation historique supposée dans les ch. 40-55 est toute différente de celle que connaissaient les contemporains d'Ésaïe : Juda est exilé en Babylonie, le Temple détruit; la puissance oppressive n'est plus l'Assyrie; c'est Babylone. Mais celle-ci est menacée par Cyrus, roi de Perse (550-529), qui a déjà accompli ses premières conquêtes (celle, notamment, des États de Crésus, roi de Lydie, en 546). Le prophète, d'autre part, *annonce* que Cyrus prendra Babylone, libérera les Juifs exilés et ordonnera la reconstruction du temple de Jérusalem. C'est donc entre 546 et 539 que ces prédictions consolantes ont été adressées aux déportés de Juda par un prophète dont nous ignorons le nom et qu'on appelle conventionnellement « le Second Ésaïe ». *b*. Litt. : *Parlez sur le cœur de Jérusalem*. Cf. Gen. 34, 3; 50, 21; Ruth 2, 13; etc.

c. La perspective historique dans laquelle se placent les ch. 40-55 apparaît clairement dès l'abord : la ruine de Jérusalem (586) appartient au passé; la rétribution divine s'est exercée; c'est maintenant l'heure du pardon; la restauration est imminente. On est donc au temps de l'exil babylonien (586-538). *d*. La chaussée royale, par laquelle le monarque divin va se rendre de Babylonie en Palestine, à travers le désert, à la tête de son peuple. *e*. L'éclat physique et spirituel qui environne la personne de Yahvé. Cf. 6, 3; Ex. 33, 18; Éz. 1, 28. *f*. Nous intervertissons les deux strophes v. 6-8 et 9-11, parce que la seconde développe, comme les v. précédents (1-5), le thème du retour de Yahvé en Palestine, tandis que la première passe déjà à la description de la majesté divine, qui fera le sujet des v. 12-31. *g*. La population de la capitale doit monter sur la cime la plus élevée pour apercevoir plus tôt le cortège des exilés libérés conduit par Yahvé et annoncer aux autres villes de Juda la merveilleuse nouvelle. On pourrait aussi traduire : « messagère de Sion »; l'appel serait alors adressé à la collectivité des guetteurs postés par les Jérusalémites sur les sommets pour épier le retour des déportés et l'annoncer à Sion et aux autres villes de Juda (cf. 52, 7-8).

Élève avec force ta voix,
Jérusalem, messagère de bonnes nouvelles,
élève-la sans crainte.
Dis aux villes de Juda :
« Voici votre Dieu !
10 Voici le Seigneur Yahvé,
qui s'avance en [faisant éclater sa] puissance ;
son bras[a] lui assure la souveraineté.
Il a avec lui ses récompenses
et ses rétributions le précèdent.
11 Tel un berger, qui mène paître son troupeau,
qui en rassemble les bêtes dispersées,
Porte les agneaux dans ses bras
et conduit les brebis qui allaitent. »

Majesté souveraine de Yahvé.

6 Une voix dit : « Crie »
et je répondis : « Que crierai-je ? » —
Toute créature est semblable à l'herbe
et toute sa grâce à la fleur des champs :
7 L'herbe sèche, la fleur se fane,
quand le vent de Yahvé[b] souffle sur elle
(en vérité le peuple est semblable à l'herbe[c]).
8 L'herbe sèche ; la fleur se fane ;
mais la parole de notre Dieu demeure à perpétuité[d].

12 Qui a jaugé la mer dans le creux de ses mains
et pris à l'empan les dimensions du ciel ?
Qui a enfermé la poudre de la terre dans un tiers de boisseau,
pesé les montagnes au peson
et les collines dans la balance ?
13 Qui donne des directions à l'esprit de Yahvé ?
Qui est son conseiller pour l'instruire ?
14 Avec qui se concerte-t-il pour recevoir de lui des avis,
pour qu'on lui enseigne le chemin de la justice
et qu'on lui fasse connaître la voie la plus sage ?

15 Les nations sont semblables à la goutte [qui déborde] d'un seau ;
elles ne comptent pas plus qu'un grain de poussière sur une balance.
Les îles[e] pèsent aussi peu qu'une poudre fine. — —
16 Le Liban[f] ne suffirait pas pour alimenter les bûchers [de Yahvé]
ni les bêtes qui y vivent pour lui fournir des holocaustes.

40, 10. « en — puissance » *G S L* (lis. *beḥôzèq*). H : en puissant. 11. « en rassemble — bras » lis. *mezôrâw* (poual de *zârâ*) ou *mebouzzârâw* au lieu de *bizerô'ô*, rattacher *ṭelâ'îm* à ce qui précède et suppr. *ou* devant *beḥêqô*. H : rassemble par son bras les agneaux et [les ?] porte dans ses bras. 6. « je répondis » *GL* (lis. *wâ'ômar*). H : il (on ?) a répondu. 12. « la mer — mains » lis. *biš'âlîm yâm*. H : les eaux dans le creux de sa main. 14. « justice » *G* (suppr. *wayelammedèhou da'at*). H aj. : et qu'on lui enseigne la science. 15. « Les îles — une » lis. *yiṭṭelou*. H : Il soulève les îles comme une.

a. Cf. 51, 5, 9 ; 52, 10 ; 53, 1 ; Ps. 71, 18. *b*. Ou : « le souffle de Yahvé ». Il s'agit du terrible vent d'orient (sirocco, simoun). *c*. Cette phrase, en excès dans le vers, doit être une glose. Dans la pensée de l'auteur l'être de chair qui est semblable à l'herbe n'était pas « le peuple », c'est-à-dire le peuple de Juda, mais, avant tout, les empires païens, en apparence si formidables, qui opprimaient « le peuple » : l'Assyrie autrefois, Babylone aujourd'hui. *d*. Dans les v. 6-8, nous avons un bref récit de la vocation du prophète. La toute-puissance de Yahvé et de son verbe, et l'immutabilité de ses promesses à Israël comptent, en effet, parmi les thèmes essentiels de sa prédication. *e*. Ce terme, dans le Second Ésaïe, désigne non seulement les îles et les côtes de la Méditerranée, mais aussi l'ensemble des contrées lointaines (41, 1, 5 ; 42, 4, 10, 12 ; etc.). *f*. Montagne dont les forêts étaient célèbres (29, 17 ; 33, 9 ; Éz. 31, 15, 16 etc.).

17 Les nations toutes ensemble sont devant lui comme rien ;
elles comptent à ses yeux moins que le néant et le vide.

18 A qui pourriez-vous comparer Dieu
et quelle image pourriez-vous donner de lui[a] ?
19ab Un artisan coule une statue ;
un orfèvre la couvre d'un placage d'or.
41 6b Ils se prêtent aide mutuelle
et se disent l'un à l'autre : « Courage ! »
7 L'artisan stimule l'orfèvre ;
celui qui polit au marteau encourage le forgeron ;
Il dit de la soudure : « Elle est bonne ! »
Et il consolide [l'idole] au moyen de clous, de façon qu'elle ne branle pas.
40 19c Il fait fondre [pour elle] des chaînes d'argent...
20 Il choisit un bois qui ne pourrisse pas ;
Il se met en quête d'un artisan habile,
afin d'ériger une statue qui ne branle pas.

21 Ne le savez-vous pas ? Ne l'entendez-vous pas ?
Ne vous l'a-t-on pas appris dès l'origine ?
N'avez-vous rien compris
à la création du monde ?
22 Celui qui trône au-dessus du disque terrestre,
dont les habitants sont [à ses yeux comme] des sauterelles,
Celui qui a étendu les cieux comme une fine gaze
et les a déployés comme une tente où l'on habite[c],
23 C'est lui [aussi] qui réduit à rien les princes,
qui anéantit les juges de la terre[d] :
24 A peine ont-ils été plantés, à peine ont-ils été semés,
à peine leur tige a-t-elle pris racine dans le sol
Qu'il souffle sur eux et ils sèchent ;
et l'ouragan les emporte comme un fétu de paille[e].

25 « A qui pourriez-vous me comparer
et à qui pourrais-je être assimilé, dit le Saint ? »
26 Levez les yeux au ciel
et regardez : qui a créé tous ces [astres] ?
Celui qui fait sortir au complet leur armée,
qui les appelle tous par leur nom.
Sa puissance et sa force sont telles
que nul ne manque au rendez-vous[f].

19c. « Il fait fondre » lis. *yiṣrôph*. H : Faisant fondre. 20. *S L* (suppr. *hamesoukkân terouma*). H aj. en tête : Celui qui est appauvri en offrande (?) (glose ou texte très altéré). 21. « à la création » lis. *mîsoudat*. H : aux fondements. 26. « Sa — telles que (litt. : A cause de la grandeur de la puissance et de la vigueur de la force) » *G S L* (lis. *we'ômeṣ*). H : A — puissance et vigoureux de force.

a. Faire une image de Yahvé serait méconnaître sa majesté souveraine ; car ce serait l'assimiler à une créature, homme ou animal. Ce serait, de plus, l'identifier à un objet fabriqué par l'industrie humaine. L'auteur décrit successivement la fabrication d'une idole de métal (v. 19 et 41, 6-7), puis d'une statue de bois (v. 20). *b*. Les v. 6 et 7 du ch. 41, sans lien avec leur contexte actuel, font, au contraire, une excellente suite à 40, 19ab. *c*. Les anciens se représentaient la terre sous la forme d'un cercle (cf. Prov. 8, 27) sur les bords duquel reposait le ciel, qu'on se figurait soit comme une voûte solide (Gen. 1, 6-7), soit comme une draperie déployée au-dessus de la terre (cf. 34, 4 ; Ps. 102, 17). *d*. C'est-à-dire ceux qui gouvernent les diverses nations du monde (cf. Ps. 2, 10 ; Jug. 2, 16 et note *e*). *e*. La puissance de Yahvé, manifestée dans la création, doit rassurer Israël, même quand ce peuple est opprimé par les tyrans les plus redoutables. *f*. Les astres étaient considérés par les Israélites, de même que par les anciens en général, comme des êtres animés (Jug. 5, 20 ; Gen. 1, 16) ; mais le prophète affirme qu'ils ne sont que des créatures et d'obéissants satellites de Yahvé. S'il souligne ainsi la supériorité de son Dieu sur les astres, c'est que les Babyloniens saluaient en ces derniers les divinités suprêmes.

27 [Alors] pourquoi dis-tu, ô Jacob,
pourquoi répètes-tu, ô Israël :
« Ma destinée est cachée à Yahvé;
mon droit passe inaperçu de mon Dieu? »

28 Ne le sais-tu pas,
ne l'as-tu pas appris?
Yahvé est un Dieu éternel,
qui a créé les extrémités de la terre?
Il ne se fatigue pas; il n'est jamais las;
nul ne peut sonder sa sagesse.

29 A qui est fatigué, il rend la vigueur;
au faible, il donne la force en abondance.

30 Les jeunes gens [même] se fatiguent et se lassent;
les jeunes hommes peuvent chanceler;

31 Mais ceux qui espèrent en Yahvé renouvellent leurs forces;
il leur croît des ailes comme [celles des] aigles[a].
Ils courent et ne sont jamais las;
ils marchent et ne se fatiguent pas.

C'est Yahvé, et non quelqu'une des nations païennes, qui a suscité Cyrus[b].

41

1 « Iles, faites silence pour m'écouter
et que les peuples . . . .[c]
Qu'ils s'avancent et qu'alors ils prennent la parole;
comparaissons, eux et moi, en justice.

2 Qui a suscité de l'orient
celui que la victoire accompagne pas à pas[d]?
Qui livre à sa merci les nations
et abaisse [devant lui] les rois,
Pulvérisant leur glaive
et rendant leur arc semblable au chaume qu'emporte le vent?

3 Il les poursuit et s'avance invulnérable[e]
par une route que ses pieds ne touchent même pas[f].

4 Qui a provoqué ces événements? Qui en est l'auteur?
C'est celui qui, depuis l'origine, appelle [à l'existence] les générations;
C'est moi, Yahvé, moi qui suis le premier
et qui serai encore avec les derniers. »

5 A sa vue les îles sont dans l'effroi,
les extrémités de la terre tremblent[g];
elles approchent, elles viennent[h].

41, 2. « abaisse » lis. *yôrid*. H : foule. « leur glaive..., leur arc » (*G*) (lis. *ḥarbâm* et *qaštâm*). H : son glaive..., son arc. G : leurs glaives..., leurs arcs.

a. Le vol de l'aigle, célèbre pour sa rapidité (2 Sam. 1, 23; Jér. 4, 13; Job 9, 26; Lam. 4, 19), est ici l'image de la puissance et de la constance infatigable avec lesquelles le croyant s'élève au-dessus de tout ce qui pourrait le décourager. On peut penser aussi à la croyance selon laquelle l'aigle, devenu vieux, retrouve la jeunesse (Ps. 103, 5). *b*. Le Second Ésaïe présente cette affirmation sous la forme d'une discussion avec « les peuples » (v. 1-5). Le genre de la controverse est fréquemment employé par le prophète (40, 12-17, 18-20, 21-26; 41, 21-24; 42, 18-25; 43, 8-13; 48, 14-16; 49, 14-21). *c*. Le texte traditionnel porte : « renouvellent leurs forces ». Mais c'est évidemment une répétition erronée de 40, 31[a]. On a proposé de corriger : « tremblent en ma présence », ou : « attendent mon plaidoyer ». Mais ce ne sont que des conjectures. *d*. Le héros dont le prophète célèbre les exploits, sans le nommer encore (cf. v. 25; 45, 13; 48, 14-16), sera bientôt désigné par son nom (44, 28; 45, 1) : c'est Cyrus, le fondateur de l'empire achéménide, souverain des Perses, devenu roi des Mèdes en 549. Au temps où ceci a été écrit, le conquérant avait déjà remporté ses premières victoires; il avait donc sans doute déjà soumis la Lydie (546). *e*. Litt. : *sain et sauf*. *f*. Il progresse si rapidement qu'il semble voler au-dessus de la terre (cf. Dan. 8, 5). *g*. Le v. 4, qui décrit l'impression faite sur « les îles » par les prodigieux succès du conquérant, serait mieux à sa place avant le v. 4. Peut-être un correcteur l'a-t-il transposé ici pour servir de transition entre les v. 1-4 et les v. 6 et 7 après que ces derniers versets eurent été, par erreur, intercalés dans le ch. 41, au lieu de figurer après 40, 19[ab]. *h*. En réponse à la citation à comparaître de Yahvé (v. 1). Cette phrase, en excès dans le vers et sans lien réel avec le début du v., est sans doute une addition.

Qu'Israël se rassure : il est le Serviteur de Yahvé.
Ses ennemis seront anéantis et il reviendra dans son pays.

8 Et toi, Israël, mon serviteur[a],
Jacob que j'ai élu,
Race d'Abraham, mon ami[b], — —

9 Toi que j'ai pris des extrémités de la terre
et que j'ai appelé du bout du monde[c],
Toi à qui j'ai dit : « Tu es mon serviteur;
je t'ai élu et ne t'ai point rejeté[d]. »

10 Sois sans crainte, car je suis avec toi;
ne jette pas à la ronde des regards angoissés, car je suis ton Dieu.
Je t'affermis et je viens à ton aide;
je te soutiens de ma droite victorieuse.

11 Ils vont être couverts de honte et de confusion,
tous ceux qui sont irrités contre toi.
Ils seront anéantis et périront,
ceux qui te prennent à partie.

12 Tu les chercheras et ne les trouveras plus,
ceux qui contestent avec toi;
Ils seront anéantis et réduits à rien,
ceux qui te font la guerre.

13 Car moi, Yahvé, je suis ton Dieu,
qui te tiens par la main droite
Et qui te dis : « Sois sans crainte :
je viens moi-même à ton secours. »

14 Sois [donc] sans crainte, Jacob, [pauvre] vermisseau,
Israël, larve [chétive].
Je viens moi-même à ton secours, — oracle de Yahvé; —
ton Rédempteur[e], c'est le Saint d'Israël[f].

15 Je vais faire de toi un traîneau à dépiquer[g] tranchant[h],
tout neuf, hérissé de pointes :
Tu broieras les montagnes et les réduiras en menue poussière;
tu rendras les collines semblables à la paille [hachée].

16 Tu les vanneras et le vent les emportera[i];
l'ouragan les dispersera.
Mais tu seras dans l'allégresse, grâce à Yahvé;
tu te glorifieras du Saint d'Israël.

14. « Israël — chétive (litt. : vermine d'Israël) » cf. *G* (lis. *rimmat*). H : hommes d'Israël.

a. Pour le Second Ésaïe, « le Serviteur de Yahvé », c'est la nation israélite (cf. 42, 19; 43, 10; 44, 1, 21; 48, 20). *b*. Le même qualificatif est donné à Abraham 2 Chron. 20, 7; Jacques 2, 23 et dans le Coran (4, 124). Les musulmans l'appellent aussi, par abréviation, « l'Ami », el-Ḫalîl; de là le nom arabe d'Hébron. *c*. Allusion à la vocation d'Abraham (Gen. 12, 1-4[a]). L'élection des patriarches est une tradition yahviste (cf. Gen. 18, 19), reprise par le Second Ésaïe, tandis que les prophètes antérieurs faisaient dater l'élection nationale de la sortie d'Égypte. *d*. En dépit de l'exil, qui pourrait faire croire le contraire, Yahvé n'a pas annulé son décret d'élection (cf. 50, 1). *e*. Titre caractéristique donné à Yahvé par le Second Ésaïe et ses imitateurs. Le « rédempteur » (*goël*) était proprement le plus proche parent, qui avait le devoir de racheter les terres vendues par un Israélite tombé dans la misère et, aussi, de le venger s'il était tué. Le « rédempteur » est donc le défenseur, le protecteur. *f*. Autre désignation de Yahvé employée avec prédilection par Ésaïe (1, 4; 5, 19, 24; 10, 20; 17, 7; 30, 11, 12, 15; 31, 1; 37, 23) et, à son exemple, par le Second Ésaïe (41, 16, 20; 43, 3, 14; 45, 11; 47, 4; 48, 17; 49, 7; 54, 5; 55, 5) et d'autres (60, 9, 14; Jér. 50, 29; 51, 5). *g*. Il s'agit d'une sorte de traîneau en bois, garni en dessous de pointes de métal ou de pierres aiguës, qu'on faisait traîner sur les céréales pour en détacher les grains, avant de les vanner (Am. 1, 3; És. 28, 27). *h*. Ce mot, qui surcharge le vers, est sans doute une glose destinée à expliquer le mot « traîneau à dépiquer » par un synonyme : le terme hébreu traduit par l'adjectif « tranchant » pouvait, en effet, être un substantif désignant le même instrument aratoire (Am. 1, 3; És. 28, 27; Job 41, 22). *i*. En Judée on choisit, pour vanner, l'heure où souffle la brise d'ouest venue de la Méditerranée.

17 Les malheureux et les pauvres[a] qui cherchent de l'eau sans en trouver
et dont la langue est desséchée par la soif,
Je les exaucerai, moi Yahvé;
moi, le Dieu d'Israël, je ne les abandonnerai pas.
18 Sur les hauteurs dénudées, je ferai jaillir des fleuves
et des sources dans les vallées[b].
Je changerai le désert en étang
et la terre aride en fontaines.
19 Je mettrai dans le désert cèdres,
acacias, myrtes et oliviers;
Je ferai croître dans la steppe le cyprès
côte à côte avec l'orme et le buis[c],
20 Afin qu'ils voient et qu'ils reconnaissent,
qu'ils observent et comprennent tous
Que c'est la main de Yahvé qui a fait cela
et le Saint d'Israël qui a réalisé ce prodige.

Néant des dieux païens prouvé par leur impuissance à prédire l'avenir.

21 « Plaidez votre cause,
déclare Yahvé[d].
Produisez vos preuves,
dit le roi de Jacob.
22 Qu'ils s'avancent et nous fassent connaître
le cours des événements.
Ceux du passé[e], les avaient-ils prédits,
de façon que nous y fussions attentifs ?
Ou bien apprenez-nous ce que sera l'avenir,
afin que nous en connaissions l'issue.
23 Révélez les choses futures
et nous reconnaîtrons que vous êtes des dieux.
Faites quelque chose — de bon ou de mauvais[f], —
que nous puissions voir, dont nous soyons tous témoins.
24 Mais vous n'êtes rien; votre œuvre, c'est le néant même.
C'est une abomination que de vous prendre pour dieux. »

25 Je l'ai suscité du septentrion[g] et il vient;
de l'orient je l'ai appelé par son nom[h],
Et il a foulé aux pieds les princes comme de la boue,
tel le potier quand il pétrit l'argile.

17. « qui cherchent... dont la langue » lis. *mebaqqešê*. H : cherchent...; leur langue. 22. « s'avancent » *G S L* (lis. *yiggešou*). H : fassent approcher (exposent ?). « les avaient-ils prédits » lis. *hăhiggîdou*. H : annoncez [-les]. « Ou — l'issue » transposer *wenêdʿâ 'aḥărîtên* à la fin du v. H : ...et que nous en connaissions l'issue. Ou bien apprenez — l'avenir. 24. « n'êtes rien » cf. v. 29 (lis. *'ayin*). H : êtes moins que rien (?). « le néant même » lis. *mê'èphès* (cf. 40, 17) ou *'èphès* (cf. v. 29). H : moins qu'un souffle (?). 25. « je l'ai appelé — nom » cf. 45, 3 (lis. *èqrâ' bišmô*). H : [celui qui] invoque mon nom. « Et il a foulé » lis. *wayyâbos*. H : Et il viendra.

a. Ce terme, assez impropre ici, a sans doute été surajouté : l'hémistiche est trop long. *b*. Sur cette transformation merveilleuse du désert cf. 43, 19-20; 48, 21; 49, 10; 55, 12-13. *c*. Vers reproduit 60, 13. *d*. Apostrophe adressée, non plus aux peuples étrangers comme v. 1-4, mais à leurs dieux (v. 23). Bien que, pour Yahvé et pour son prophète, ces divinités soient sans existence réelle (v. 24, 29), Yahvé les interpelle, parce que leurs adorateurs croient à leur réalité. *e*. L'auteur pense spécialement aux premiers succès de Cyrus (cf. v. 25-29). *f*. « Ne dire ni bien ni mal » c'est ne rien dire (Gen. 24, 50; 31, 24, 29; 2 Sam. 13, 22). « Ne faire ni bien ni mal » c'est ne rien faire (Nomb. 24, 18). Cf. Jér. 10, 5. *g*. Il s'agit de Cyrus. *h*. Le texte traditionnel porte : « il invoque mon nom ». Mais le parallélisme avec « je l'ai suscité » suggère plutôt qu'il est parlé comme dans l'hémistiche précédent d'une initiative divine. Il semble, du reste, d'après 45, 4, 5, que, selon le Second Ésaïe, Cyrus, lors de ses premiers succès, ne connaissait pas encore Yahvé.

26 Qui avait annoncé l'événement à l'avance, en sorte que nous le reconnaissions ?
Qui l'avait prédit, en sorte que nous disions : « C'est exact » ?
Personne n'a rien prédit, personne n'a rien fait entendre;
nul n'a entendu vos oracles.
27 Mais moi, je l'ai d'avance annoncé à Sion;
j'ai envoyé à Jérusalem un messager porteur de bonnes nouvelles.
28 Je regardai et [ne vis] personne,
pas un d'entre ces [dieux-]là qui donnât des avis,
que je pusse interroger et qui [me] répondît !
29 Tous tant qu'ils sont, ils ne sont rien;
leurs œuvres sont le néant même;
leurs statues ne sont que vent et vanité[a].

II — VOCATION D'ISRAËL. SON RÉTABLISSEMENT ASSURÉ (42, 1-44, 23).

Le serviteur de Yahvé appelé à être la lumière des nations.

42 1[b] Voici mon serviteur, que je soutiendrai,
mon élu, que j'aime du fond de l'âme.
Je fais reposer sur lui mon esprit[c],
pour qu'il apporte aux nations la vraie religion[d].
2 Il ne crie pas, jamais il n'élève le ton
il ne fait pas retentir sa voix dans les rues.
3 Il ne brise pas le roseau froissé;
il ne souffle pas la mèche qui s'éteint[e].
Fidèlement il annonce la vraie religion;
4 il ne laissera pas son ardeur s'éteindre ni son courage se briser
Jusqu'à ce qu'il ait fait régner la vraie religion sur la terre
et que les îles attendent ses instructions[f].

5 Ainsi parle Dieu, Yahvé,
qui a créé les cieux et les a déployés[g],
Qui a affermi la terre
et a fait germer ce qui y croît,

42, 3. « il ne souffle » lis. *yišberô* (parallèle à *yekabbènnâ*) *pištâ*. H : et il ne souffle. 4. « ni — briser » T (lis. *yèrôṣ*). H : il ne courra pas. 5. « a fait germer » aj. à la fin *ṣôṣî'*. Manque en H.

a. Affirmation de monothéisme absolu, comme au v. 24.
b. Les v. 1-4 forment le premier des quatre « chants du Serviteur de Yahvé », que certains critiques attribuent à un auteur distinct du Second Ésaïe et qui serait antérieur à ce prophète selon les uns, plus récent que lui selon d'autres. Tandis que pour le Second Ésaïe « le Serviteur de Yahvé » est indubitablement un titre d'honneur désignant le peuple d'Israël (41, 8-10 et note *a*), plusieurs interprètes pensent que, dans les quatre « chants du Serviteur », ce terme désigne une personnalité individuelle, que les uns cherchent dans le passé, (on y a vu un martyr, un docteur de la Loi, Moïse, un prince comme Jéconias ou Zorobabel, etc.), tandis que d'autres le situent au temps du Second Ésaïe (le Serviteur serait le prophète lui-même), et que d'après une troisième opinion il appartiendrait à l'avenir : ce serait une figure eschatologique ou même le Messie. Il ne nous paraît pas qu'il soit nécessaire ni d'attribuer ces quatre « chants » à un auteur à part ni de prêter au terme de « Serviteur de Yahvé », dans ces quatre fragments, une signification différente de celle que lui donnait le Second Ésaïe, pour qui elle représentait le peuple d'Israël, prophète de Yahvé. *c*. L'esprit de Yahvé est le principe de l'activité prophétique (Nomb. 24, 2; 1 Sam. 10, 6, 10; 19, 20, 23; Os. 9, 7; És. 59, 21; etc.). *d*. Le mot que nous traduisons ainsi signifie d'ordinaire « le droit », mais, chez le Second Ésaïe, il désigne souvent « la religion normale », comme l'arabe *dîn*, qui proprement veut dire, lui aussi, « droit ». *e*. A la différence des anciens *nabîs*, qui clamaient dans les rues ou dans la cour du Temple le message, d'ordinaire menaçant, qu'ils étaient chargés de transmettre au peuple, le prophète, depuis Ézéchiel, se sent appelé à s'adresser aussi aux individus, pour les gagner personnellement et les convaincre par des raisonnements plutôt que les subjuguer par des reproches véhéments et des menaces. Tel un berger, il prend soin des plus faibles de ses ouailles (Éz. 34, 11-16), essayant d'obtenir que le méchant même se convertisse et qu'il vive (Éz. 18, 23, 25-32). *f*. Litt. : *sa tôrâ*. Ce mot ne désigne pas ici la loi écrite, mais les directions et enseignements que donneront les prédicateurs de la vraie religion (cf. És. 2, 3 et note *a*). *g*. Cf. 40, 22 et note c.

Qui donne la respiration au peuple qui l'habite
et le souffle aux êtres qui s'y meuvent

6 Moi, Yahvé, je t'ai réellement appelé;
je t'ai pris par la main,
Je t'ai formé, je t'ai désigné pour être le peuple de l'alliance[a],
la lumière des nations,

7 Pour ouvrir les yeux des aveugles[b],
faire sortir du cachot les captifs,
Et de la prison ceux qui sont confinés dans les ténèbres[c].

8 Je suis Yahvé; tel est mon nom :
Je ne céderai pas ma gloire à d'autres
ni mon honneur aux idoles.

9 Les premiers événements [annoncés][d] se sont réalisés;
j'en prédis de nouveaux[e] :
Avant qu'ils n'apparaissent[f],
je vous les fais connaître.

L'univers invité à chanter la délivrance d'Israël.

10 Chantez en l'honneur de Yahvé un cantique nouveau[g];
du bout de la terre [entonnez] sa louange.
Que la mer le célèbre, avec tout ce qu'elle contient[h],
les îles avec leurs habitants!

11 Que le désert et ceux qui le parcourent élèvent la voix,
les douars où habite Qédar[i] !
Que les habitants de Séla[j] éclatent en cris de joie :
du haut des montagnes qu'ils poussent des acclamations!

12 Qu'ils rendent gloire à Yahvé
et que dans les îles on publie sa louange!

13 Yahvé s'avance comme un héros;
son ardeur s'éveille comme celle d'un guerrier.
Il pousse son cri de guerre, il clame [son défi];
il marche en héros contre ses ennemis.

14 « Longtemps je me suis tu;
j'ai gardé le silence; je me suis contenu.
[Mais maintenant] je pousse des cris comme une femme en travail;
je suis haletant; je suffoque[k].

15 Je vais réduire en désert montagnes et collines,
dessécher toute l'herbe qui les couvre,
Changer les fleuves en lieux arides
et mettre à sec les étangs.

6. « je t'ai pris... je t'ai formé, je t'ai désigné » *G S L* (lis. *wâ'aḥzêq, wâ'èṣṣorkâ wâ'èttènkâ*). H : je te prendrai..., je te formerai, je te désignerai. 10. « Que la mer le célèbre » lis. *yôdouhou*. H : Ceux qui descendent (s'embarquent) [sur] la mer. « et ceux — parcourent » lis. *we'ôberâw*. H : et ses villes. 14. « je suffoque (litt. : et j'aspire le vent) » lis. *rouaḥ* au lieu de *yaḥad*. H : et j'aspire ensemble. 15. « lieux arides » lis. *leṣiyyôt*. H : îles.

a. Litt. : *pour [être] alliance de peuple* (de même 49, 8), ce qui peut signifier : pour être un peuple-alliance, un peuple qui constitue, qui assure une alliance, qui soit le trait d'union entre Yahvé et les nations. La construction serait la même que dans Gen. 16, 12 (Ismaël deviendra « un âne sauvage d'homme », c'est-à-dire un homme qui soit [semblable à] un âne sauvage) ou dans És. 9, 5 (« une merveille de conseiller », c'est-à-dire un conseiller qui soit une merveille). D'autres entendent : pour être (pour assurer) une alliance avec le peuple qui habite la terre (v. 5); d'autres encore corrigent, d'après les Septante, ici et 49, 8 : pour être une alliance avec *les peuples*. *b.* Litt. : *les yeux aveugles*. *c.* D'après le contexte, il s'agit avant tout des païens, frappés de cécité spirituelle et captifs de l'erreur. *d.* Cf. 41, 22. Il s'agit des premiers succès de Cyrus (41, 25-29). *e.* La délivrance d'Israël. *f.* Litt. : *qu'ils ne germent*. *g.* Pour célébrer un bienfait aussi exceptionnel que la libération des exilés, on ne peut se contenter des psaumes d'action de grâce traditionnels, cf. Ps. 33, 3; 40, 4; 96, 1; 98, 1; 144, 9; 149, 1; Apoc. 14, 3. *h.* Cf. Ps. 96, 11; 98, 7. *i.* Peuplade du désert de Syrie (cf. 21, 16-17; 60, 7; Gen. 25, 13; Jér. 2, 10; 49, 28-33; Ps. 120, 5; etc.). *j.* Ville édomite, probablement Pétra (cf. 16, 1; 2 Rois 14, 7). *k.* Opposition entre l'apparente inaction de Yahvé dans le passé et l'ardeur qu'il va maintenant déployer pour sauver les siens.

16 Mais, aux aveugles, je ferai suivre la route qu'ils ne connaissaient pas[a],
et les acheminerai par des sentiers qu'ils ne connaissaient pas.
Je transformerai devant eux les ténèbres en lumière
et les pistes rocailleuses en routes planes[b].
Telles sont les merveilles que je réaliserai;
je ne renoncerai pas à les accomplir.

17 Ils reculeront, couverts de confusion,
ceux qui se confient dans les idoles,
Qui disent à des statues :
« Vous êtes nos dieux. »

Surdité et aveuglement spirituels d'Israël. Ce peuple devrait comprendre que ses malheurs actuels sont l'œuvre de Yahvé, comme le sera bientôt sa délivrance.

18 Sourds, entendez!
Aveugles, regardez et voyez!

19 Qui est aveugle, si ce n'est mon serviteur,
et sourd comme le messager que j'envoie?
Qui est aveugle comme mon envoyé
et sourd comme le serviteur de Yahvé[c]?

20 Vous avez vu bien des choses, mais n'avez pas prêté attention;
vous avez les oreilles ouvertes, mais vous n'entendez pas.

21 Yahvé veut, en raison de sa justice,
magnifier et glorifier sa révélation.

22 Et pourtant son serviteur[d] est un peuple qu'on pille et qu'on dépouille;
tous sont liés dans des cachots,
soustraits aux regards dans des prisons[e].
On les pille, sans que nul ne les délivre;
on les dépouille, sans que personne ne dise : « Restitue ».

23 Qui d'entre vous prête l'oreille[f]?
Qui est attentif et écoute, en vue de l'avenir?

24 Qui donc a livré Jacob à celui qui le dépouille
et Israël aux pillards?
N'est-ce pas Yahvé? Nous avions péché contre lui;
on n'avait pas voulu suivre les voies qu'il agrée
ni écouter ses instructions.

25 Alors il répandit sur ce peuple l'ardeur de sa colère
et les violences de la guerre;
Celle-ci l'enveloppa de toutes parts de ses flammes, sans qu'il s'en aperçût;
elle le consuma sans qu'il y fît attention.

16. « la route » lis. *baddèrèk*. H : une route. 19. « mon envoyé » lis. *mešoullâḥî*. H : le salarié (ou l'ami ?). — Texte incertain. « et sourd » *H*[e] *Sym* (lis. *weḥêrêš*). H : et aveugle. 20. « Vous avez vu » *G T* (lis. *re'îtèm*). H[k] : Tu as vu. H[q] : Voir. « n'avez pas » *G* (lis. *tišmôrou*). H : tu n'as pas. « vous avez... vous n'entendez pas » *G S* (lis. *tišmâ'ou*). H : il a..., il n'entend pas. 22. « tous — cachots » lis. *houphaḥou beḥôrîm*. H : lier tous les jeunes hommes. « on les dépouille » (*S*) *L* (lis. *limešissâ*). H a omis *li* par haplographie. 24. « à celui — dépouille » *H*[k] (lis. *limešôsê*). H : au pillage. 25. « l'ardeur de sa colère » *G S L T* (lis. *ḥâmat*). H : l'ardeur (ou : la fureur), sa colère.

a. Répétition qui anticipe sur l'hémistiche suivant. *b.* La route aménagée à travers le désert pour le retour des exilés sera si bien tracée et si unie que les aveugles même ne pourront ni la manquer ni y trébucher. *c.* Variante du vers précédent. *d.* Litt. : *Et lui*. *e.* Expressions hyperboliques figurant l'exil. La plupart des Juifs déportés en Babylonie étaient libres de se bâtir des maisons, de cultiver des terres et des jardins (Jér. 29, 5-6). Seuls quelques chefs, comme le roi et ses grands, étaient internés (Jér. 52, 11; 2 Rois 25, 7, 27, 29; cf. note *j* sur 24, 16). *f.* Le texte ajoute : « à ceci », c'est-à-dire à la leçon des événements, qui va être énoncée v. 24 et 25.

43

1 Et maintenant voici ce que dit Yahvé,
celui qui t'a créé, ô Jacob, qui t'a formé, ô Israël :
Sois sans crainte : je t'ai racheté;
je t'ai appelé par ton nom[a]; tu es à moi.
2 Si tu traverses les eaux, je serai avec toi;
si tu franchis les fleuves, ils ne t'entraîneront pas.
Si tu passes au milieu du feu, tu ne t'y brûleras point
et la flamme ne te consumera pas[b].
3 Car moi, Yahvé, je suis ton Dieu,
le Saint d'Israël, ton Sauveur.
Je livre l'Égypte pour ta rançon,
Kouch et Seba en ton lieu et place[c].
4 Parce que tu as du prix à mes yeux,
que tu as [pour moi] de la valeur et que je t'aime,
Je donne des pays à ta place,
des peuples en échange de toi.
5 Sois sans crainte, car je suis avec toi. — —
De l'orient, je ferai venir ta postérité
et du couchant, je te rassemblerai.
6 Je dirai au septentrion : « Rends[-les]!
et au midi : « Ne [les] retiens pas ! »
Ramène mes fils des parages [les plus] lointains
et mes filles[d] du bout de la terre,
7 Tous ceux qui portent mon nom,
que j'ai créés pour ma gloire,
que j'ai formés et appelés à l'existence[e]. »

Israël, en dépit de son aveuglement, est le témoin du vrai Dieu devant les païens.

8 Qu'on fasse avancer[f] le peuple aveugle qui a cependant des yeux,
les sourds qui ont des oreilles!
9 Toutes les nations se sont rassemblées;
les peuples se sont réunis.
Qui d'entre eux a prédit ce qui se passe
et nous l'a fait entendre le premier?
Qu'ils produisent leurs témoins et qu'on leur donne raison :
qu'on les entende et qu'on dise : « C'est exact. »
10 Vous êtes mes témoins[g], — oracle de Yahvé, —
et mes serviteurs que j'ai élus,

43, 1. « je t'ai appelé par » *G L T* (lis. *qerâ'tikâ*). H : j'ai appelé. 4. « des pays » lis. *'ădâmôt*. H : des hommes. 8. « Qu'on fasse avancer » lis. *hôṣî'*. H : Il a fait avancer. 9. « se sont réunis » lis. *wayyê'âsephou*. H : se réuniront. « et nous — premier » lis. *werî'šôn* (cf. *41, 27*) et, d'après *G*, *yašmî'énou*. H : et qu'ils nous fassent entendre les premières choses (cf. *41, 22; 42, 9*). 10. « mes serviteurs » lis. *wa'ăbâday*. H : mon serviteur.

a. Je suis en relations intimes et personnelles avec toi. Ailleurs cette expression marque plutôt une désignation nominative par la Providence en vue d'une tâche déterminée (41, 25; 45, 3; Ex. 31, 2; 35, 30). *b.* Passer au travers du feu et de l'eau, locution signifiant que l'on court les pires dangers (Ps. 66, 12). *c.* Kouch, c'était l'Éthiopie des anciens (la Nubie d'auj.); Seba (cf. 45, 14; Gen, 10, 7), identifié par Josèphe avec Méroé et localisé par les uns entre l'Égypte et Kouch, par d'autres dans l'actuel Sennaar (entre Nil blanc et Nil bleu) ou dans la région de Massaoua. Le Second Ésaïe comptait sans doute que Yahvé, en compensation d'Israël rendu à la liberté, livrerait à Cyrus les peuples de la vallée du Nil. Le fils de Cyrus, Cambyse, conquit, en effet, l'Égypte. Ézéchiel avait, de même, annoncé que Nabucodonosor, n'ayant pu prendre Tyr, recevrait de Yahvé, comme dédommagement, les États du pharaon (29, 17-21). Les peines substitutives jouaient un grand rôle dans la pensée du Second Ésaïe (53, 4-6, 8). *d.* Les membres de chaque peuple sont les fils et les filles de leur dieu national (50, 1; Os. 1-2 cf. Nomb. 21, 29; Mal. 2, 11). *e.* Le prophète annonce le retour en Palestine, non seulement des Juifs déportés en Babylonie, mais de tous ceux qui étaient, dès son temps, dispersés dans le monde. *f.* Pour qu'il vienne déposer comme témoin dans le débat que Yahvé engage de nouveau (cf. 41, 21-29) avec les païens pour savoir quel dieu a prédit les événements qui bouleversaient alors le monde et en est, par conséquent, l'auteur. *g.* Israël est le témoin de Yahvé; car il atteste, par les écrits de ses prophètes, que Yahvé avait prédit ce qui se passe, qu'il est donc le seul vrai Dieu.

Afin que l'on reconnaisse, que l'on croie sur ma parole
et que l'on comprenne que c'est moi [qui suis Dieu] :
Il n'y a pas eu de divinité formée avant moi
et il n'y en aura point après moi.
11 C'est moi, c'est moi qui suis Yahvé[a];
et il n'y a point d'autre sauveur que moi.
12 C'est moi qui ai prédit et sauvé[b] et annoncé;
il n'y avait pas chez vous de [dieu] étranger.
Vous êtes mes témoins, — oracle de Yahvé, —
et moi je suis Dieu; 13 je le suis dès l'éternité.
Nul ne saurait délivrer de ma main.
J'agis, et qui pourrait annuler ce que j'ai fait?

La libération des Juifs exilés et leur retour glorieux éclipseront le souvenir des prodiges de la sortie d'Égypte.

14 Ainsi parle Yahvé,
votre Rédempteur, le Saint d'Israël :
A cause de vous j'envoie [quelqu'un[c]] à Babylone
et je ferai tomber les verrous des cachots[d];
et les Chaldéens se lamenteront à grands cris.
15 Je suis, moi Yahvé, votre [Dieu] saint,
le créateur d'Israël, votre roi.
16 Ainsi parle Yahvé,
qui fraya une route à travers la mer,
un sentier au milieu des flots impétueux,
17 Qui fit partir en campagne chars et chevaux,
armées et vaillants guerriers tous ensemble;
Et ils se couchèrent pour ne plus se relever;
ils s'éteignirent comme la mèche [d'une lampe] :
18 Ne vous souvenez plus des événements d'autrefois;
ne songez plus à ceux des âges révolus :
19 Je vais faire quelque chose de nouveau;
déjà en pointe le germe : ne l'apercevez-vous pas?
Je vais tracer une route dans le désert;
je ferai couler des fleuves dans la steppe.
20 Les bêtes sauvages me rendront gloire,
les chacals et les autruches,
Parce que j'aurai fait jaillir de l'eau dans le désert,
des fleuves dans la steppe,
pour abreuver mon peuple, mon élu.
21 Le peuple que je me suis formé
publiera mes louanges.

13. « dès l'éternité » *G L T* (lis. *mê'ôlâm*). H : dès aujourd'hui. 14. « les verrous des cachots » lis. *beriḥê kelâ'îm*. H : tous les verrous. « à grands cris » lis. *ba'ăniyyôt*. H : sur les vaisseaux. 17. « tous — couchèrent », rattacher *yaḥdâw* à ce qui précède et lis. *wayyiškebou*. H : Tous ensemble, ils se coucheront.

a. Ceci rappelle les formules si fréquentes chez Ézéchiel et dans le « code de sainteté » (Lév. 17-26) : « Je suis Yahvé », « ils sauront que je suis Yahvé », c'est-à-dire : on me connaîtra pour ce que je suis, moi Yahvé. Il ne semble pas qu'il y ait là une allusion au sens que les écrivains qui se servaient de ces formules pouvaient prêter au nom de Yahvé (voy. note sur Ex. 3, 14). *b.* Ce verbe, qui sépare deux termes à peu près synonymes, est sans doute une dittographie ou une variante de celui qui le suit. *c.* Cyrus. *d.* Voy. note *e* sur 42, 22.

Israël, qui n'a rien fait pour obtenir le secours de Yahvé et qui a mérité par ses péchés ses humiliations présentes, sera rétabli par la grâce de son Dieu[a].

22 Ce n'est pas toi qui m'as appelé[b], Jacob;
et tu ne t'es pas fatigué pour moi, Israël.
23 Tu ne m'as pas apporté ton menu bétail en holocauste;
tu ne m'as point honoré par des sacrifices [de paix].
Je ne t'ai pas imposé un lourd service d'oblations
et ne t'ai pas lassé en exigeant de l'encens[c].
24 Tu n'as pas acheté pour moi à grand prix du roseau odoriférant[d]
et ne m'as pas rassasié de la graisse de tes sacrifices[e];
Mais tu m'as imposé un dur service par tes péchés;
tu m'as lassé par tes iniquités.
25 C'est moi, [toujours] moi
qui devais effacer[f] tes fautes pour l'amour de moi-même
et ne plus garder le souvenir de tes péchés!
26 Rafraîchis ma mémoire, discutons ensemble.
Fais toi-même le compte [de tes mérites], afin qu'on te donne raison.
27 Déjà ton premier père[g] a péché;
tes interprètes[h] se sont révoltés contre moi;
28 et tes chefs ont profané mon sanctuaire.
Alors j'ai livré Jacob à l'anathème[i],
et Israël aux outrages.

44

1 Mais maintenant écoute, Jacob mon serviteur,
Israël mon élu.
2 Ainsi parle Yahvé, qui t'a créé,
qui t'a formé dès le sein maternel et t'assiste :
« Sois sans crainte, Jacob mon serviteur,
Yechouroun[j] mon élu!
3 Car je répandrai de l'eau sur le sol altéré
et [ferai couler] des ruisseaux sur la terre aride :
Je répandrai mon esprit sur ta postérité
et ma bénédiction sur ceux qui seront issus de toi.
4 Ils croîtront comme l'herbe environnée d'eau[k],
comme les peupliers[l] au bord des ruisseaux :

22. « Ce — appelé » d'après *G* (aj. *'attâ* avant *'ôtî*). H : Ce n'est pas moi que tu as invoqué. G : Ce n'est pas maintenant (*'attâ*) que je t'ai appelé. « et tu — moi » *G* (lis. *welô'* au lieu de *kî*). H : car tu t'es fatigué de moi. 28. « et tes chefs — sanctuaire » d'après *G* (lis. *wayeḥallelou sârèkâ qodšî*). H : alors j'ai profané les chefs du sanctuaire. **44, 4.** « comme — d'eau » *G T* (lis. *kebên mayim ḥâṣîr*). H : entre l'herbe (?).

a. L'idée générale de ce développement (43, 22-44, 5) paraît être, à en juger par l'antithèse voulue entre 43, 23b et 24b : l'initiative de ton relèvement vient exclusivement de moi, Yahvé; tu n'as rien fait de ce qu'il aurait fallu pour l'obtenir; tu ne m'as point appelé [à l'aide] (22a) et n'as pas appuyé tes prières par des sacrifices (22b-24a). Au contraire, au lieu de te fatiguer pour me satisfaire (22b, 23b), c'est moi que tu as fatigué par tes péchés incessants (24b). C'est en ce sens que le texte massorétique semble devoir être interprété (voy. v. 25 note *f*) ou même amendé (v. 22a). *b.* C'est Yahvé qui a appelé Jacob (42, 6; 43, 1). Le texte hébreu porte : « Ce n'est pas moi que tu as appelé », comme si Yahvé reprochait à Israël d'avoir invoqué d'autres dieux. Mais cette idée paraît étrangère au présent développement. Nous corrigeons le texte en supposant qu'il contenait deux mots, très voisins l'un de l'autre, dont l'un a été conservé par l'édition massorétique, l'autre (un peu altéré) par les Septante. *c.* Cf. Jér. 6, 20; 41, 5. *d.* Voy. Ex. 30, 23 et note *b*; Jér. 6, 20; Éz. 27, 19; Cant. 4, 14. *e.* Le Second Ésaïe, à l'inverse des grands prophètes du VIIIe et du VIIe siècle, qui dépréciaient le culte sacrificiel (Am. 5, 21-25; Os. 6, 6; És. 1, 10-17; Jér. 7, 21-28; etc.), fait grief à Israël de n'avoir pas offert de nombreux sacrifices à son Dieu; mais ce n'est pas que, selon lui, Yahvé attache de l'importance au grand nombre ou à la valeur des offrandes (v. 23b) : c'est qu'il voit dans ces dons l'expression du désir que ce peuple devrait avoir d'honorer son Dieu. *f.* On entend d'ordinaire : « C'est moi, c'est moi qui *vais effacer...* ». Cette déclaration serait bien dans l'esprit du Second Ésaïe, mais viendrait prématurément; car les reproches continuent aux v. 26-28. Il faudrait alors considérer le v. 25 comme interpolé ou, au moins, transposé. Nous l'entendons comme une nouvelle plainte de Yahvé se rapportant au passé. *g.* Jacob. *h.* Les chefs religieux du peuple. *i.* Voy. Jos. 2, 10 note *a*. *j.* Surnom honorifique donné à Israël. Il ne se rencontre qu'ici et Deut. 32, 15 (voy. la note); 33, 5, 26. *k.* Litt. : *entre les eaux*. *l.* Selon d'autres « saules ». Cf. 15, 7; Ps. 137, 2; Lév. 23, 40; Job 40, 17 [H : 22].

5 L'un alors dira : « J'appartiens à Yahvé. »
Un autre s'appellera du nom de Jacob.
Un troisième inscrira sur sa main : « [Je suis] à Yahvé »[a];
il recevra comme surnom « Israël »[b].

Yahvé est le seul Dieu; car seul il sait prédire[c].

6 Ainsi a dit Yahvé, le roi d'Israël,
son Rédempteur, Yahvé, [Dieu] des armées :
« Je suis le premier et je suis le dernier;
il n'existe point d'autre Dieu que moi.
7 Qui est semblable à moi? Qu'il se lève et qu'il parle!
Qu'il développe [ses preuves] et me les expose!
Qui a, dès les temps anciens, annoncé ce qui devait arriver?
Et les choses qui sont [encore] à venir, qu'on nous les prédise!
8 Ne vous laissez [donc] pas épouvanter; soyez sans crainte!
Ne vous ai-je pas fait entendre [ces prédictions] depuis longtemps?
Je les ai révélées et vous êtes mes témoins.
Existe-t-il un autre Dieu que moi?
Il n'y a pas d'[autre] Rocher[d]; je n'en connais pas. »

Folie des adorateurs d'images[e].

Ad 9 Ceux qui modèlent une idole ne sont tous que néant et les images qui leur sont chères ne servent de rien; ceux qui adorent les statues ne savent ni voir ni comprendre : ils seront couverts de honte. 10 Qui pense modeler un dieu[f] ne fait que couler une statue, laquelle ne lui servira de rien. 11 Les magiciens qui enchantent l'image[g] seront tous couverts de honte et les artisans qui l'ont fabriquée rougiront. Qu'ils se rassemblent tous; qu'ils comparaissent! Ils seront tous saisis de crainte et couverts de confusion.

12 Le forgeron découpe [l'idole], il la travaille sur des charbons; il lui donne forme à coups de marteau; il la façonne d'un bras vigoureux, se privant de manger à en perdre ses forces, s'abstenant de boisson jusqu'à s'exténuer[h].

13 Le charpentier[i] étend le cordeau, trace

5. « s'appellera » *Sym* (lis. *yiqqârê'*). H : appellera. « recevra » *S T* (lis. *yekounnè*). H : donnera. 7. « Qu'il se lève et » *G* (aj. *ya'amôd we*). Manque en H. « Qui a — arriver » lis. *mî hišmîa' mê'ôlâm 'ôtiyyôt*). H : Depuis que j'ai fondé un peuple éternel et les choses qui vont arriver. « nous les » *T* (lis. *lânou*). H : les leur. 8. « vous ai-je » lis. *hišma'tîkèm*. H : t'ai-je. « Je les ai » lis. *higgadtîw*. H : J'ai. 9. « ceux — statues (litt. : leurs serviteurs) » lis. *'abdêhèm*. H : leurs témoins. 11. « Les magiciens — l'image » *T* (lis. *ḥôberâw*). H : Ses compagnons. « les artisans — fabriquée (litt. : ses artisans) » lis. *ḥârâšâw*. H : les artisans. « rougiront » lis. *me'oddâmim*. H : [sont] d'entre les hommes (?). 12. « découpe » lis. *me'aṣṣêd*. H : une hache. « il la travaille » lis. *ouphe'âlô*. H : il travaille.

a. Les esclaves — en Assyro-Babylonie par exemple, — portaient tatoué sur leur main le nom de leur maître; les soldats, celui de leur chef. A Bambuké, en Syrie, c'est le signe de la déesse que les fidèles incisaient sur leur poignet et leur cou (*De dea syria*, 59). Un tatouage semblable rendait intangibles les esclaves réfugiés au temple d'Hercule à la bouche canopique du Nil. La même pratique était observée anciennement dans la religion de Yahvé : Caïn portait « le signe de Yahvé » (Gen. 4, 15); les prophètes conservèrent longtemps le même usage (1 Rois 20, 38, 41; Zach. 13, 6). Plus tard en Israël on essaya de le spiritualiser (Ex. 13, 9; Deut. 6, 8); puis il fut interdit à l'époque de l'exil (Lév. 19, 28). On voit ici que le Second Ésaïe le regarde encore comme inoffensif. Cf. Éz. 9, 4-6; Gal. 6, 17; Apoc. 7, 3; 13, 16. *b.* Il ne s'agit plus ici des Juifs de naissance, chez lesquels l'emploi de surnoms comme « Jacob » ou « Israël » serait tout naturel, mais de païens gagnés au culte du vrai Dieu. *c.* Même argument que 41, 21-29; 43, 8-13. *d.* Lieu de refuge inébranlable, sûr asile; cf. 17, 10; 26, 4; 30, 29; Hab. 1, 12; Ps, 18, 3, 32 et beaucoup d'autres passages de la lyrique sacrée. *e.* Ce morceau développe jusque dans le détail le plus minutieux une idée familière au Second Ésaïe (cf. 40, 18-20; 41, 6-7) : que les idoles, étant fabriquées par la main humaine, ne sauraient être des dieux. Mais le style de cette satire du culte des images est très différent de celui du prophète. De plus ce fragment n'est pas comme le reste de l'œuvre de cet auteur, en vers réguliers, mais en prose, à peine rythmée. Aussi beaucoup de critiques le considèrent-ils, avec raison sans doute, comme ajouté par une autre main. L'argumentation qui y est développée était un des thèmes préférés de la propagande juive; cf. Deut. 4, 28; Ps. 115, 4-8; 135, 15-18; Baruch 6; Bel (addition grecque à Daniel); Jub. 12, 1-14; etc. A vrai dire cette argumentation ne devait pas paraître convaincante à la plupart des adorateurs d'images, pour qui la statue, en théorie, n'était pas la divinité elle-même, mais un corps matériel, une demeure faite de main d'ouvrier et que l'adorateur offrait à son dieu, en le priant d'y résider ou en l'amenant à y résider par des incantations. Mais en pratique, pour les masses populaires, les idoles devaient bien être des « dieux de pierre ou de bois, d'argent ou d'or ». *f.* Litt. : *Qui modèle un dieu*. *g.* Litt. : *Ses enchanteurs* (cf. Deut. 18, 11; Ps. 58, 6), c'est-à-dire les prêtres qui, par leurs incantations, pensent déterminer la divinité à entrer dans la statue ou « ouvrir la bouche » à celle-ci. *h.* Allusion peut-être à une croyance faisant un devoir à l'ouvrier de jeûner pendant qu'il fabrique l'idole. *i.* Comme le Second Ésaïe (40, 20 après 40, 19 et 41, 6-7), l'auteur parle successivement de la fabrication d'une idole de métal (v. 12), puis du façonnage d'une statue de bois (v. 13-20).

l'esquisse au crayon, travaille le bois au ciseau, le façonne en s'aidant du compas; il lui donne l'apparence d'une figure d'homme, d'une belle effigie humaine, destinée à résider dans une maison. 14 Il avait été couper du bois pour son usage et avait pris une yeuse ou un chêne, qu'on avait laissé croître au milieu des arbres de la forêt, que le Seigneur avait plantés[a] et que la pluie avait fait grandir. 15 Et l'homme l'emploie comme combustible; il en prend une partie pour se chauffer; il l'allume aussi pour faire cuire du pain. Il s'en sert également pour fabriquer un dieu qu'il adore, pour en faire une idole devant laquelle il se prosterne. 16 Il en brûle au feu une moitié; sur les braises, il rôtit de la viande, puis il mange le rôti et se rassasie. Il se chauffe aussi et dit : « Ah! ah! je me réchauffe; et je regarde la flamme! » 17 Et avec le reste, il fabrique un dieu, une idole devant laquelle il se prosterne, qu'il adore et qu'il prie en disant : « Sauve-moi, car tu es mon dieu! » 18 Ces gens n'ont ni bon sens ni intelligence; ils ont les yeux bouchés au point de ne pas voir, le cœur incapable de raisonner[b]. 19 Nul ne réfléchit, nul n'a le bon sens et l'intelligence de se dire : « J'en ai brûlé la moitié au feu; sur les braises j'ai fait cuire du pain, j'ai rôti de la viande que j'ai mangée et avec le reste je fabriquerais une abominable idole[c] ! J'adorerais un bout de bois! » 20 Celui qui aime ce qui n'est que cendre[d] est égaré par son cœur abusé; il ne sauvera pas sa vie et ne dira jamais : « Ce que je tiens dans ma main n'est-il pas un leurre? »

Yahvé efface les péchés d'Israël. Que l'univers éclate en cris de joie!

21 Souviens-t'en[e], Jacob!
  Israël, [rappelle-toi] que tu es mon serviteur.
Je t'ai formé : tu es mon serviteur.
  Israël, je ne t'oublie pas!
22 J'ai dissipé[f] [le souvenir de] tes révoltes comme une nuée
  et [celui de] tes péchés comme une vapeur[g].
  Reviens à moi, car je t'ai racheté.
23 Cieux, poussez des cris de joie, car Yahvé a agi.
  Faites entendre des clameurs d'allégresse, profondeurs de la terre[h]!
Éclatez en cris de joie, montagnes
  [et toi,] forêt avec tous les arbres que tu contiens!
Car Yahvé a racheté Jacob
  et manifeste sa gloire en Israël.

14. « Il avait été couper » d'après *G* (lis. *kârat*). H : pour couper. « du bois » *G* (lis. *'éṣîm*). H : des cèdres. « que le Seigneur avait plantés » *G* (lis. *'ădônây*). H : il avait planté un cèdre. — Texte incertain. 15. « laquelle » *T* (lis. *lô*). H : lesquelles. 16. « les braises » *S(G)* et *v. 19* (lis. *gèḥâlâw*). H : sa moitié (ce qui signifierait : l'autre moitié). « il rôtit — mange » (*G*) et *v. 19* (lis. *yiṣlè weyô'kêl*). H : il mange de la viande, il rôtit. 17. « une idole — prosterne » (*G S*) (lis. *lephèsèl weyisgôd*). H : son idole ; il se prosterne devant elle. 18. « ils — bouchés (litt. : leurs yeux sont bouchés) » (*G*) *L* (lis. *ṭaḥou*). H : il a bouché leurs yeux. 19. « nul n'a » (*G S L*) (aj. *lô* après *da'at*). H : il n'y a pas. 21. « je ne t'oublie pas » lis. *tinnâśè lî*. H a une forme hybride, mélange de « ne m'oublie pas » et de : « tu ne seras pas oublié ».

a. On disait des très vieux arbres que c'était Yahvé qui les avait plantés (cf. Ps. 104, 16). *b*. C'est le cœur qui, chez les Hébreux, passait pour le siège de l'intelligence (cf. 6, 10). *c*. Litt. : *une abomination*. *d*. L'auteur appelle ainsi l'idole, soit parce que la cendre, substance presque impalpable, est une bonne image de ce qui est inconsistant, soit peut-être, plus précisément, parce que la statue visée est faite d'une matière facilement réduite en cendres (cf. v. 15-16, 19). *e*. Litt. : *de ces choses*. Cela ne peut pas se rapporter au néant des idoles (v. 9-20), mais peut-être au fait que Yahvé est le seul Dieu et Israël son témoin (v. 6-8), ou, plus simplement, à ce qui va être dit : qu'Israël est le serviteur de Yahvé. De toutes façons, les v. 21-23 peuvent former la conclusion des v. 6-8, non du développement en prose des v. 9-20. *f*. Litt. : *J'ai effacé*. *g*. Image classique de ce qui disparaît rapidement et totalement (Os. 6, 4; 13, 3; Job 7, 9; 30, 15). *h*. L'abîme ou océan souterrain.

III — CYRUS, L'OINT DE YAHVÉ, ET LA CHUTE DE LA PUISSANCE BABYLONIENNE (44, 24-48, 22).

Promesses à Cyrus. Leurs motifs.

24 Ainsi parle Yahvé, ton Rédempteur,
  celui qui t'a formé dès le sein de ta mère :
C'est moi, Yahvé, qui ai fait toutes choses,
  qui ai, à moi seul, déployé les cieux[a]
Et affermi la terre[b] :
  qui [d'autre] était à mes côtés?
25 [C'est moi] qui brouille les signes des augures[c],
  qui frappe de folie les devins,
Qui mets en déroute les sages
  et transforme leur savoir en démence,
26 Qui confirme l'oracle de mes serviteurs
  et réalise le dessein[d] proclamé par mes messagers,
Qui dis de Jérusalem : « Qu'elle soit habitée! » — —
Et des villes de Juda : « Qu'elles soient rebâties!
  Je relèverai les ruines de ce pays, » —
27 Qui dis à l'abîme : « Sois mis à sec!
  Je vais tarir tes fleuves[e], » —
28 Qui dis de Cyrus ; « C'est mon berger :
  il accomplira toutes mes volontés
En disant de Jérusalem : Qu'elle soit rebâtie!
  et du Temple : Tu vas être fondé. »

45

1 Voici ce que Yahvé dit à son Oint[f], à Cyrus,
  qu'il a pris par la main droite,
Pour fouler aux pieds les nations devant lui
  et dénouer la ceinture des rois[g],
Pour ouvrir devant lui les portes
  de sorte qu'aucune ne lui reste fermée :
2 « Je marcherai moi-même devant toi,
  nivelant les montagnes,
Fracassant les portes de bronze
  et rompant les verrous de fer[h].
3 Je te donnerai les trésors cachés dans les ténèbres
  et les richesses qu'on avait mises à l'abri[i],

24. « qui [d'autre] — côtés? ». H^k H^* *G L* (lis. *mî 'ittî*). H^q : par moi-même. 25. « augures » lis. *bârîm* (de l'accadien *bârû*). H : bavards. 26. « mes (litt. : ses) serviteurs » G^A *T* (lis. *'ăbâdâw*). H : son serviteur. 28. « En disant » suppr. *we* devant *lè'mōr*. H : Et [cela] en disant G^L : Qui dis (*hâ'ômèr*, mot qui pourrait aussi être rapporté à « Cyrus » : lui qui dira...). **45**, 1. « Pour fouler » lis. *lârôd*. H : même sens (?). 2. « les montagnes » *G* (lis. *wahărârîm*). H : les [lieux] gonflés (c'est-à-dire montueux) [?].

a. Cf. 40, 22 et note *c*. *b*. Cf. 42, 5. C'est le Second Ésaïe qui a donné à l'idée de création sa place classique dans la pensée religieuse d'Israël (cf. 40, 21, 22, 26; 42, 5; 43, 1, 7, 15; etc.). *c*. Le mot que nous traduisons ainsi est un terme emprunté à l'accadien (*bârû*) et désignant, en Assyrie et en Babylonie, les membres d'une corporation de prêtres chargés de prédire l'avenir; ils interprétaient pour cela des signes tirés de la consultation des flèches, de l'examen du foie des victimes, de l'observation des astres, des phénomènes accompagnant la naissance, etc. *d*. Le plan divin. *e*. Les Israélites, comme bien d'autres peuples, croyaient à l'existence de fleuves souterrains, qu'il faut traverser pour atteindre le Cheôl (Ps. 18, 5; Jon. 2, 4). L'abîme et ses fleuves sont ici le symbole des obstacles, en apparence insurmontables, qui s'opposent à la restauration du peuple exilé. *f*. L'épithète « d'oint », *mâšîaḥ*, n'était pas, dans l'Ancien Testament, réservé, comme le mot français « Messie », qui en est dérivé, au roi des temps futurs. Il est appliqué au grand prêtre (Lév. 4, 3; Dan. 9, 25-26; etc.), à divers souverains israélites (1 Sam. 2, 10, 35; etc.) ou étrangers (ici), aux patriarches (Ps. 105, 15; 1 Chron. 16, 22), au peuple d'Israël (Ps. 28, 8; 89, 39; 132, 10; Hab. 3, 13), à tous ceux que Yahvé appelle à une tâche spéciale. Les prophètes aussi sont présentés parfois comme oints par Dieu (61, 1; 1 Rois 19, 16). *g*. On se ceint les reins quand on entreprend un voyage ou qu'on se prépare au combat (cf. v. 5). Les rois, à l'approche de Cyrus, dénoueront leur ceinture parce qu'ils renonceront à lui résister. *h*. Cf. Ps. 107, 16. *i*. Yahvé a déjà livré à Cyrus les dépouilles de Crésus, dont la richesse était fabuleuse; il va y ajouter celles de Babylone, où ont afflué les trésors enlevés à toutes les nations (Jér. 50, 37; 51, 13).

Afin que tu saches que c'est moi, Yahvé,
qui t'appelle par ton nom[a], moi le Dieu d'Israël.

4 C'est pour l'amour de Jacob, mon serviteur,
et d'Israël, mon élu,
Que je t'ai appelé par ton nom,
que je t'ai donné un surnom honorifique[b], bien que tu ne me connaisses pas.

5 Je suis Yahvé et je n'ai point de rival;
il n'y a pas d'autre Dieu que moi.
Je te fais ceindre ta ceinture, bien que tu ne me connaisses pas,

6 afin que l'on sache,
Au soleil levant comme au soleil couchant,
qu'il n'en existe pas d'autre que moi.
Je suis Yahvé et n'ai point de rival.

7 J'ai formé la lumière et créé les ténèbres[c].
Je procure le bonheur et je crée l'adversité.
C'est moi, Yahvé, qui suis l'auteur de tout cela.

8 Cieux, distillez d'en haut la victoire
et que les nuées la versent à flots;
Que la terre s'entr'ouvre,
afin qu'y mûrisse le salut!
Qu'elle fasse, en même temps, germer la délivrance!
C'est moi, Yahvé, qui vais la créer. »

Yahvé était libre de choisir Cyrus comme instrument de la délivrance de son peuple[d].

9 Malheur à qui conteste avec celui qui l'a formé,
vase parmi les vases de terre!
L'argile dit-elle au potier qui la façonne : « Que fais-tu? »
Son œuvre [lui dit-elle] : « Tu n'as pas de mains[e]? »

10 Malheur à qui ose dire à un père : « Qu'as-tu engendré[f]? »
et à une femme : « Qu'as-tu enfanté? »

11 Ainsi a dit Yahvé,
le Saint d'Israël et son créateur :
« Est-ce à vous de me soumettre à un interrogatoire au sujet de mes enfants,
de me donner des ordres concernant mon œuvre?

12 C'est moi qui ai fait la terre
et créé les hommes qui l'habitent.
C'est moi qui ai, de mes mains, déployé les cieux
et qui commande à toute leur armée.

6. « au soleil couchant (litt. : à son couchant) » *S T* (lis. *oumimma'ărâbâh*). H : au couchant. 8. « s'entr'ouvre » *S L* (lis. *tippâtaḥ*). H : ouvre [son sein?]. « mûrisse » *G S* (*L*) (lis. *weyéphèr*). H : mûrissent. « la créer » lis. *berâ'tîhâ*. H : le créer. 9. « Son — n'as pas » lis. *po'ŏlô* et (avec *G*) *lâk*. H : Ton œuvre [dit-elle] : Il n'a pas. 11. « Est-ce — interrogatoire » lis. *hă'attèm tiš'âlounî*. H : Interrogez-moi sur l'avenir.

a. Cyrus, qui s'est présenté aux Babyloniens comme envoyé par leur dieu Mardouk, décrit, dans son cylindre, en termes tout semblables l'appel qu'il a reçu de lui : « Il chercha un prince juste, selon son cœur, afin qu'il saisît ses mains : Cyrus, le roi de la ville d'Anchan. Il prononça son nom et l'appela à la domination du monde ». Les termes employés par le Second Ésaïe étaient donc conformes au style de cour. *b*. Par exemple 44, 28; 45, 1. *c*. Selon Gen. 1, 2, les ténèbres préexistaient à la lumière et il n'est pas dit dans ce récit qu'elles aient été créées par Dieu. Peut-être le prophète, en soulignant ici que Yahvé a fait aussi bien l'obscurité que la lumière, l'adversité que le bonheur, vise-t-il à combattre le dualisme zoroastrien, si le mazdéisme était déjà la religion officielle des Perses. *d*. Dans ce développement (v. 9-13) le prophète réfute une objection qui a dû lui être faite; plus d'un Juif trouvait inadmissible que le Dieu d'Israël se servît, pour délivrer son peuple, d'un souverain étranger et païen. Et beaucoup doutaient que Cyrus, s'il était vainqueur, rendît la liberté aux Juifs exilés. *e*. Même image de la liberté souveraine de Dieu 29, 16; Jér. 18, 1-10; Rom. 9, 21-24. *f*. C'est-à-dire : Qu'as-tu fait lorsque tu as engendré?

13 C'est moi [aussi] qui ai suscité Cyrus
et qui partout aplanis la voie devant lui.
Il rebâtira ma cité
et renverra libres mes déportés,
Sans recevoir ni rançon ni présent[a],
déclare Yahvé, [Dieu] des armées. »

Conséquence des victoires de Cyrus : les païens reconnaîtront que Yahvé seul est Dieu.

14 Ainsi parle Yahvé :
Les fellahs de l'Égypte,
les trafiquants de Kouch
Et les Sebaïtes à la haute stature
défileront près de toi[b],
Ils t'appartiendront; ils te suivront[c];
ils défileront chargés de chaînes[d].
Et ils se prosterneront devant toi;
ils t'imploreront :
« Dieu ne se trouve que chez toi, et il n'en existe point d'autre;
[il n'y a] pas d'autre divinité.

15 En vérité un Dieu se cache chez toi,
le Dieu d'Israël, un Dieu sauveur! »

16 Ils seront couverts de honte, ils seront dans l'opprobre,
tous ceux qui s'étaient irrités contre lui;
Ils s'en iront couverts d'opprobre,
les fabricants d'images.

17 Israël sera délivré par Yahvé,
délivré à jamais.
Vous ne subirez [plus] ni honte ni opprobre
aux siècles des siècles.

18 Car ainsi parle Yahvé,
lui qui a créé les cieux,
lui qui seul est Dieu,
Qui a modelé et façonné la terre
et l'a solidement fondée,
Qui ne l'a pas créée à l'état de chaos[e],
mais l'a formée pour qu'on y habite :
« Je suis Yahvé et je n'ai pas de rival. — —

14. « Les fellahs » lis. *yôgebê*. H : Le produit du travail. « les trafiquants » lis. *sôḥărê*. H : le trafic. 15. « un Dieu — toi » *VL* (lis. *'ittâk*). H : tu es un Dieu qui se cache. 16. « tous — lui » *G* cf. v. 24 (lis. *kol neḥĕrâw*). H : tous ensemble.

a. Du moins sans que *les Juifs* aient à lui payer de quelque manière leur libération : d'après 43, 3-4, Cyrus recevra cependant *de Yahvé* un dédommagement : l'Égypte, Kouch et Seba. *b*. *Toi* féminin : ceci s'adresse donc à Sion. *c*. Ces deux verbes conviennent assez mal au contexte. Ils semblent avoir été ajoutés par un interpolateur, qui aura voulu dire soit que les captifs appartiennent *à Cyrus* et le suivront, soit que *les produits du travail* de l'Égypte et *les profits du trafic* de Kouch (voy. la leçon H dans les notes critiques) appartiendront à Sion. *d*. Les nombreux prisonniers que fera Cyrus lorsqu'il conquerra l'Égypte, Kouch (c'est-à-dire la Nubie) et Seba (sur l'identité de ce pays cf. 43, 3 note c), passeront chargés de chaînes, en longs convois, à travers la Palestine pour gagner la Perse. Ayant appris que les triomphes de leur vainqueur avaient été prédits, donc voulus, par Yahvé, ils salueront de leurs acclamations le Dieu d'Israël et sa cité sainte. *e*. L'hébreu a ici le mot *bôhou*, un des deux termes (d'où nous avons tiré notre « tohu bohu ») par lequel le récit de Gen. 1 caractérise l'état où était le monde avant l'intervention du Créateur.

19 Je n'ai point parlé en secret,
en quelque lieu d'un pays ténébreux[a].
Je n'ai pas dit à la race de Jacob :
Cherchez-moi dans le chaos[b]. —
Moi, Yahvé, je dis la vérité,
je m'exprime en toute droiture.

20 Rassemblez-vous et venez, approchez tous,
réchappés des nations!
Ils sont sans intelligence, ceux qui portent
leur idole de bois
Et ceux qui prient un dieu
impuissant à sauver.

21 Produisez, avancez [vos raisons];
consultez-vous les uns les autres :
Qui avait annoncé d'avance ce qui se passe?
Qui l'avait prédit dès les temps anciens?
N'est-ce pas moi, Yahvé, et nul autre,
aucun dieu en dehors de moi[c]?
Un Dieu juste et sauveur!
il n'y en a pas d'autre que moi.

22 Tournez-vous vers moi et soyez sauvés,
vous toutes les extrémités de la terre[d],
Car je suis Dieu et il n'y en a point d'autre.

23 J'en fais le serment par ma propre personne,
— La vérité sort de ma bouche,
une décision qui ne sera jamais révoquée — :
Tout genou doit fléchir devant moi[e],
toute langue jurer par moi[f]

24 En disant : C'est en Yahvé seul
qu'on trouve la victoire et la force.
A lui viendront, couverts de honte,
tous ceux qui s'étaient irrités contre lui.

25 [Mais] par Yahvé triomphera et se glorifiera
toute la race de Jacob. »

19. « dans le chaos » lis. *battôhou*. H : vainement (?). 21. « consultez-vous » *T* (lis. *tiwwâʿǎṣou*). H : qu'ils se consultent. 24. « En disant » *G* (aj. *lêʾmôr* en tête et suppr. *lî ʾâmar*). H : « a-t-on dit de moi » (?) après « seul ».

a. Selon les uns le désert, que l'on croit, d'après Jér. 2, 6-7, 31, avoir été conçu comme un pays où l'on tâtonne comme dans la nuit (mais voy. les notes sur ces passages); plutôt le Cheôl, à supposer que l'auteur pense à une région déterminée. *b*. Certains exégètes entendent « dans le désert » et voient dans cette affirmation de Yahvé une allusion au célèbre oracle de Jupiter Ammon situé dans une oasis à l'ouest de l'Égypte. Il est plus probable, d'après ce qui suit, que « le chaos » est ici l'image du langage volontairement obscur et ambigu qu'employaient les oracles païens par crainte d'être démentis par les événements : Yahvé, au contraire, prédit ce qui se réalisera en effet, et le prédit « honnêtement », au grand jour. *c*. Même thème que 41, 1-4, 21-29; 43, 9-13; 44, 6-8. *d*. Le Second Ésaïe a, le premier, tiré les conséquences de la doctrine monothéiste, qu'il a été aussi l'un des premiers à formuler clairement et consciemment : Yahvé, le seul Dieu qui existe, veut être un jour le seul qu'adorent tous les hommes; il veut leur salut à tous. *e*. Cf. 1 Rois 19, 18; Ps. 22, 30; 72, 9; Dan. 6, 10; 2 Chron. 6, 13; etc. *f*. Cf. 19, 18; 48, 1; Jér. 12, 16 et note *p*; Deut. 6, 13; 10, 20; etc.

Effondrement des faux dieux de Babylone. Enseignements à tirer de cet événement.

46

1 Bel[a] plie les genoux; Nebo[b] s'effondre;
leurs idoles sont emportées sur des bêtes, sur des bêtes de somme[c],
chargées sur des [animaux] recrus de fatigue.

2 Tous[d] ils s'effondrent; ils plient les genoux.
Impuissants à sauver qui les porte,
ils s'en vont eux-mêmes en captivité[e].

3 Écoutez-moi, maison de Jacob,
et vous tous, survivants de la maison d'Israël[f],
Qui avez été portés dès la sortie du ventre [de votre mère],
vous dont on s'est chargé dès le sein maternel :

4 Je resterai le même jusqu'à votre vieillesse,
je vous porterai jusqu'à ce que vos cheveux aient blanchi[g].
C'est moi qui l'ai fait [dans le passé] et c'est moi qui [vous] porterai,
qui me chargerai [de vous] et [vous] sauverai[h].

5 A qui pourriez-vous me comparer et m'assimiler?
Qui rapprocheriez-vous de moi pour nous déclarer égaux[i]?

6 ...[Voilà] des gens qui tirent de l'or de leur bourse,
qui pèsent de l'argent sur une balance.
Ils prennent à gage un orfèvre pour qu'il en fasse un dieu;
[puis] ils adorent [ce dieu] et se prosternent.

7 Ils le chargent sur leur épaule; ils le transportent.
Puis ils le posent à sa place;
il s'y tient et n'en bouge plus.
[Son adorateur] a beau l'invoquer; il ne lui répond pas;
il ne le sauve pas de sa détresse.

8 Souvenez-vous de cela et soyez couverts de honte;
rebelles, réfléchissez!

46, 1. « s'effondre » lis. *qâras* (même temps que le verbe précédent). « emportées — chargées » lis. *nesou'ôt*. H : sur des bêtes...; vos objets emportés sont chargés. 2. « qui les porte » lis. *nôsé'*. H : la charge. 8. « soyez — honte » lis. *wehitbôšâšou*. H : soyez hommes (?)

a. Bel, forme accadienne du mot *baʿal*, « Seigneur », était, à l'époque néo-babylonienne, un titre réservé d'ordinaire à Mardouk, le dieu principal de la capitale. *b*. Nebo, en babylonien *Nabu*, représenté comme le scribe des dieux, était probablement le patron spécial de la dynastie régnante; car les noms de plusieurs rois de l'époque (Nabopolassar, Nabucodonosor, Nabonide) indiquent qu'ils étaient placés sous la protection de ce dieu. Nebo passait pour le fils de Mardouk et était, avec lui, la plus vénérée des divinités du panthéon babylonien; son principal temple était à Borsippa, vis-à-vis de Babylone, sur la rive O. de l'Euphrate. *c*. Probablement glose expliquant le mot précédent, réservé souvent aux animaux sauvages. *d*. Tous les dieux des Babyloniens, dont Bel et Nebo sont seulement les principaux. *e*. Le prophète pense que les habitants de la capitale, en fuyant devant Cyrus, essaieront d'emporter avec eux leurs biens les plus précieux, les idoles de leurs dieux — de même que précédemment Mardouk Paliddin (Merodac Baladan), roi chaldéen de Babylone, fuyant devant Sennachérib, avait emporté ses dieux sur un vaisseau. — Mais les bêtes de somme sur lesquelles ils les chargeront, accablées sous le poids de ces lourds fardeaux, ne pourront échapper aux poursuivants. Les vainqueurs cherchaient à capturer les divinités des vaincus; car c'était priver ceux-ci de la protection d'en haut; ainsi firent les Philistins lorsqu'ils s'emparèrent de l'arche de Yahvé (1 Sam. 5, 1-2), David quand il ramassa les idoles des Philistins (2 Sam. 5, 21), Mécha, roi de Moab, lorsqu'il enleva aux Israélites l'ariel de Dodo (stèle, ligne 12).

f. Les Israélites du nord déportés en 734 et 722. Les Judéens exilés au VI[e] siècle espéraient encore le retour en Palestine de leurs frères (cf. Jér. 3, 6-18; 31, 15-20; Éz. 37, 15-25). *g*. Cf. Ps. 71, 18. *h*. Le prophète oppose la puissance secourable de Yahvé, qui a porté son peuple comme un père porte son enfant dans ses bras (cf. Ex. 19, 4; Deut. 1, 31; Os. 11, 3; És. 40, 11), à l'inertie et à l'impuissance des dieux païens obligés de se faire porter par leurs fidèles. *i*. Les termes sont à peu près les mêmes que 40, 18, 25. Comme dans ces passages, cette question introduit un développement sur le néant des divinités païennes, identifiées à leurs statues, deuxième leçon à tirer du sort qui attend les dieux de Babylone. Cependant cette satire est ici assez mal reliée au contexte (v. 6); de plus elle paraît dirigée contre des Juifs idolâtres, qualifiés de « rebelles » (v. 8), tandis que le Second Ésaïe identifie d'ordinaire les adorateurs d'images avec les païens. Aussi beaucoup de critiques considèrent-ils les v. 6-8 comme ayant été, de même que le morceau similaire 44, 9-20, ajoutés par une autre main.

9 Souvenez-vous du passé, des choses d'autrefois[a] :
je suis Dieu et il n'y en a pas d'autre;
je suis Dieu et nul ne m'est semblable.
10 Je prédis dès le commencement l'avenir,
d'avance ce qui n'est pas encore arrivé.
Je dis : Mon plan s'exécutera
et j'accomplirai tout ce que je veux.
11 J'appelle de l'orient un oiseau de proie[b],
d'un pays éloigné, l'homme de mes desseins.
Ce que j'ai dit, je le réaliserai;
ce que j'ai conçu, je l'exécuterai.
12 Écoutez-moi, vous qui avez perdu courage
et qui êtes [, pensez-vous,] loin du salut :
Le salut promis par moi[c], j'en hâte la venue. Il n'est pas loin
et la délivrance que j'ai annoncée[d] ne tardera pas.
J'opérerai cette délivrance en Sion;
j'accorderai à Israël ma gloire.

Chant de triomphe anticipé sur la chute de Babylone. Malgré ses sortilèges, elle n'échappera pas à son sort[e].

47

1 Descends [de ton trône] et assieds-toi dans la poussière,
vierge, fille de Babylone[f].
Assieds-toi par terre; plus de trône [pour toi],
fille des Chaldéens!
Car on ne t'appellera plus
la délicate, la voluptueuse.
2 Prends le moulin et mouds la farine[g] !
Ote ton voile[h].
Relève les pans de ta robe, mets à nu tes jambes,
passe les fleuves.
3 Découvre ta nudité
et que l'on voie ta honte[i]!
Je vais exercer la vengeance, irrévocablement,
4 dit notre Rédempteur,
Dont le nom est Yahvé, [Dieu] des armées,
le Saint d'Israël.

12. « vous — courage » G (lis. *ʿôbedê*). H : forts de cœur. **47,** 3-4 « irrévocablement (litt. : sans laisser-aller ; cf. Éz. 24, 14) — est » lis. *ʾèphraʿ* et (avec G[A]) *ʾâmar* et rattacher *gôʾălênou* à ce qui précède. H : je ne rencontrerai (favorablement ?) personne. [4] Notre Rédempteur ! son nom est...

a. Ces « choses premières d'autrefois », à en juger par l'expression analogue 41, 22 et par les v. qui vont venir (v. 10-11), doivent être principalement les prédictions faites jadis par Yahvé. Le Second Ésaïe reprend encore une fois un thème qui lui est cher : la supériorité de Yahvé sur les dieux païens prouvée par la réalisation de ses précédentes prophéties. Cette réalisation est en même temps le gage de l'accomplissement des promesses qu'il fait maintenant. *b*. Cyrus est représenté sous cette image (cf. Éz. 17, 3 et la note, 7; Jér. 49, 22; Os. 8, 1; etc.) à cause de la rapidité avec laquelle il fond sur ses adversaires (cf. 41, 3). *c*. Litt. : *Ma justice.* *d*. Litt. : *ma délivrance.*
e. Ce morceau débute comme les poèmes railleurs qu'on aimait composer à l'adresse des vaincus (v. 1-5). Mais il est prononcé à l'avance; aussi le morceau prend-il bientôt l'allure d'une prédiction motivée (v. 6-10a). Enfin le poète défie Babylone, en dépit de sa science magique, d'échapper au châtiment (v. 10b-15). Le rythme est celui qu'on affectionnait pour le chant de deuil (*qînâ*) : le 2d membre plus court que le premier. Le poème paraît divisé en cinq strophes de sept vers chacune. *f*. C'est-à-dire Babylone, représentée sous la figure d'une jeune fille, « vierge » parce que, selon l'auteur, la ville n'a pas encore été conquise. *g*. Babylone ne sera plus semblable à ces grandes dames qui ne posaient jamais un pied par terre (Deut. 28, 56); elle va être réduite à la condition de la dernière des esclaves, celle qui tourne la meule pour faire le pain de chaque jour (Ex. 11, 5; Job 31, 10). *h*. Le port du voile n'était pas obligatoire en Israël (Gen. 12, 14; 24, 65; 38, 15; etc.) comme chez les musulmanes; mais le voile était un des éléments de la toilette des élégantes (3, 19; Cant. 4, 1). *i*. Certains critiques considèrent ce vers comme ajouté après coup, parce que sans cela la strophe aurait huit vers.

5 Assieds-toi silencieuse et enfonce-toi dans les ténèbres[a],
fille des Chaldéens,
Car on ne t'appellera plus
Souveraine des royaumes.
6 Je m'étais irrité contre mon peuple;
j'avais profané mon héritage;
Je l'avais livré entre tes mains, mais tu n'as eu
pour les miens aucune pitié.
Sur le vieillard tu as fait peser
ton joug lourdement[b].
7 Et tu t'es dit : « Je subsisterai éternellement,
souveraine à perpétuité[c]. »
Tu n'as pas réfléchi sur ces événements[d];
tu n'as pas considéré quelle en serait la fin.

8 Et maintenant écoute ceci, voluptueuse,
toi qui es assise en sécurité sur ton trône
Et qui dis en ton cœur :
« Moi et rien que moi!
Je ne resterai jamais veuve
et je ne connaîtrai pas la perte de mes enfants. »
9 Ces deux malheurs fondront sur toi
soudain, en une même journée :
La perte de tes enfants et le veuvage tout à coup
fondront sur toi,
Malgré le grand nombre de tes sortilèges
et l'efficacité de tes multiples enchantements.
10 Tu mettais ta confiance dans ta malice[e] et tu disais :
« Personne ne me voit. »

C'est ta sagesse, c'est ton savoir
qui t'ont fait dévier;
De sorte que tu as dit en ton cœur :
« Moi et rien que moi! »
11 Or, il t'arrivera un malheur
que tu ne sauras pas conjurer[f].
Un désastre fondra sur toi
que tu ne pourras écarter par des rites d'expiation[g].
Soudain s'abattra sur toi
une catastrophe que tu n'auras pas prévue[h].
12 Dresse-toi avec tes enchantements,
avec ces multiples sortilèges
que tu t'es fatiguée à pratiquer depuis ta jeunesse.

7. « Je — perpétuité » Rattacher *ʿad* à ce qui précède. H : « Pour l'éternité je serai souveraine, jusqu'à [ce point] que... (?) ». 9. « tout à coup » G[AQS] S (lis. *pitʾôm*). H : selon leur intégrité (= dans toute leur rigueur ?). 11. « que — conjurer » lis. *šaḥărâh*. H : dont tu ne connaîtras pas l'aurore (?).

a. C'est-à-dire peut-être : tu vas être enfermée dans un cachot. *b*. Les Chaldéens ont outrepassé le mandat de justiciers que Yahvé leur avait confié. *c*. L'homme qui oublie combien sa prospérité est chose fragile commet le crime de « démesure », que les Grecs nommaient *hybris* et qui appelle le châtiment divin. *d*. Babylone ne s'est pas rendu compte que, si Yahvé lui livrait Israël (v. 6), ce n'était que pour un temps. *e*. Il s'agit sans doute du recours à la magie, par lequel Babylone empiétait sur le domaine de Dieu (cf. v. 10b-15). *f*. La magie jouait un rôle considérable dans la religion assyro-babylonienne. Une classe spéciale de prêtres, celle des exorcistes (*âšipu*), était spécialisée dans la conjuration, au moyen de formules et de gestes magiques, des maux attribués aux sorciers, aux démons et à diverses forces maléfiques. *g*. On entend aussi : dont tu ne pourras payer la rançon. Toutefois ce sens du verbe n'est pas attesté par ailleurs. *h*. Les Babyloniens avaient des recueils où étaient catalogués les diverses calamités qui pouvaient survenir et les procédés à employer pour les conjurer.

Peut-être parviendras-tu à trouver une recette efficace,
peut-être feras-tu peur [aux puissances hostiles][a].

13 Tes efforts seront vains, en dépit du grand nombre de tes conseillers.
Qu'ils se lèvent donc
Et qu'ils te sauvent, ceux qui partagent le ciel,
qui observent les astres,
Qui annoncent mois par mois
ce qui doit advenir[b]!

14 Ils seront semblables à des fétus de paille :
le feu les consumera.
Ils ne sauveront pas leur propre vie
des atteintes de la flamme.
Il ne s'agira pas de braises où ils pourraient cuire leur pain
ni d'un feu devant lequel on pourrait s'asseoir[c].

15 Voilà ce que seront pour toi tes enchanteurs,
que tu t'es fatiguée [à consulter] depuis ta jeunesse.
Ils s'en iront à l'aventure, chacun droit devant soi[d];
nul ne pourra te sauver.

Yahvé est seul à annoncer aujourd'hui la ruine de Babylone, comme autrefois les premiers succès de Cyrus. S'il a décidé de relever ainsi Israël, c'est uniquement pour l'honneur de son propre nom[e].

48

1 Écoutez ceci, maison de Jacob,
vous qui portez le nom d'Israël
et qui êtes issus des entrailles de Juda,
Qui jurez par le nom de Yahvé[f]
et qui invoquez le Dieu d'Israël,
[mais] sans sincérité et sans droiture...

2 Vous tirez, en effet, votre nom [de celui] de la ville sainte[g]
et vous vous appuyez sur le Dieu d'Israël,
dont le nom est Yahvé [Dieu] des armées.

3 Les événements du passé[h], je les ai prédits longtemps à l'avance;
l'annonce en est sortie de ma bouche et je l'ai publiée.
Soudain je me suis mis à l'œuvre et ils se sont accomplis.

13. « tes conseillers » lis. *yô'âṣâyik*. H : tes desseins (forme incorrecte). « ce qui » *G S* (lis. *'ăšér*, sans *mé* [dittographie]). H : [une partie] de ce qui. 15. « tes enchanteurs — consulter » lis. *šôḥărayik* (cf. v. 11) et transposer ce mot avant *'ăšér*. H : tes marchands avec qui tu t'es fatiguée [à trafiquer]. **48**, 1. « des entrailles » lis. *mimme'ê*. H : des eaux.

a. La menace et l'intimidation comptaient parmi les armes auxquelles recourait le plus fréquemment l'exorciste. *b*. A côté de la magie (v. 10-12), la divination (v. 13) tenait une grande place dans la religion des Assyro-Babyloniens : le prêtre spécialisé dans la prévision de]l'avenir (le *baru*) recourait principalement à l'astrologie. Les astrologues avaient divisé le zodiaque et, en général, le ciel en constellations et tiraient toutes sortes de présages de la place qu'y occupaient les planètes ainsi que des phases de la lune et de son apparence aux divers mois.
c. Ce vers, d'une ironie un peu appuyée, a peut-être été ajouté après coup. Les deux strophes précédentes n'en ont que sept.
d. Ils s'enfuiront éperdus sans plus songer au salut de leur patrie.
e. A côté de thèmes familiers au Second Ésaïe (preuve tirée des prophéties, défi aux adorateurs d'idoles, chemin frayé à travers le désert, etc.), ce chapitre renferme des éléments qui semblent être tout à fait étrangers à la prédication de ce prophète et parfois la contredire. Israël est jugé avec une sévérité qui rappelle les censures véhémentes des prophètes antérieurs à l'exil : il adore Yahvé sans sincérité (v. 1); il est obstiné (4), idolâtre (5), déloyal, rebelle (8). C'est avec les Israélites, non avec les païens idolâtres, que Yahvé semble discuter sur les prophéties (12-16). Aussi beaucoup de critiques estiment-ils que l'œuvre primitive du Second Ésaïe a reçu des additions d'une main étrangère (la fin du v. 1, les v. 2, 4, 5b, 8b, 9-10, 11aβ, 16b, 17-19), d'autant plus que la suite des idées n'est pas toujours claire. D'autre part, on peut faire valoir, en faveur de l'unité du morceau, que le Second Ésaïe ne tient nullement Israël pour innocent : il l'accuse d'être aveugle et sourd (42, 18-20; 43, 8); les souffrances que ce peuple endure en exil sont pour moitié le châtiment de ses fautes (40, 2). Le prophète a pu, pour une fois, insister sur les infidélités des siens plus que sur les consolations qu'il a pour mission principale de leur apporter. On peut faire remarquer, de plus, que les censures ne sont pas ici, comme chez les anciens prophètes, présentées pour elles-mêmes, à titre de justification de l'arrêt de mort qui en forme d'ordinaire la conclusion, mais incidemment pour expliquer certains points de la démonstration encourageante du prophète : afin d'indiquer pourquoi Yahvé a prédit ses bienfaits à l'avance (v. 4-5, 7, 8) ou de mettre en relief la valeur salutaire de ses directions (v. 17-19). *f*. Cf. 45, 23 note *f*. *g*. Ce titre n'est donné à Jérusalem qu'ici, 52, 1 et dans des ouvrages plus récents (Néh. 11, 1; Dan. 9, 24; Mt 4, 5). *h*. Cf. 41, 22; 42, 9.

4 C'est que je connaissais ton obstination;
[je savais que] ton cou a des muscles de fer[a]
et que ton front est d'airain.

5 Alors je t'ai annoncé les choses longtemps à l'avance :
avant qu'elles ne se soient produites je te les ai fait connaître,
De peur que tu ne dises : « C'est mon idole qui les a faites;
c'est ma statue taillée ou fondue qui en a ordonné l'apparition[b]. »

6 Tu as entendu toutes ces prédictions :
ne dois-tu pas toi-même l'attester?
Désormais je vais te révéler des événements nouveaux,
encore mystérieux et inconnus de toi.

7 Ils viennent d'être créés et ne l'ont pas été de longue date;
jamais auparavant tu n'en avais entendu parler,
De sorte que tu ne pourras pas dire : « Je les connaissais déjà. » — —

8 Tu n'en avais jamais entendu parler et tu ne les connaissais pas;
je ne t'avais pas ouvert l'oreille longtemps à l'avance[c].
Car je savais que tu es déloyal
et qu'on t'a appelé rebelle dès le sein de ta mère[d].

9 C'est pour l'amour de mon nom que je tardais à déchaîner ma colère;
c'est par souci de mon honneur que je la domptais, m'abstenant de t'exterminer[e].

10 Je t'ai éprouvé comme on éprouve l'argent;
je t'ai mis à l'épreuve au creuset du malheur.

11 C'est par respect pour moi, pour moi seul, que j'agis;
comment, en effet, mon nom serait-il profané[f]?
Je ne céderai pas ma gloire à un autre[g].

12 Écoute-moi, Jacob,
Israël que j'ai appelé!
Je suis [toujours] le même. Je suis le premier;
je serai aussi le dernier[h].

13 C'est ma main qui a fondé la terre;
c'est ma droite qui a déployé les cieux.
Je les appelle[i]
et tous se présentent.

14 Rassemblez-vous tous et écoutez :
Qui d'entre vous a prédit ces événements?
Celui que j'aime[j] accomplira ma volonté contre Babylone
et contre la race des Chaldéens.

15 C'est moi, c'est moi qui ai parlé et qui l'ai appelé,
qui l'ai fait venir et qui ai fait réussir ses desseins.

6. « toutes — prédictions (litt. : tout cela) » lis. *zè koullô*. H : vois [-la] tout entière. « ne — attester » lis. *'attâ hălô' tâ'îd*. H : vous-mêmes ne l'annoncerez-vous pas? 7. « jamais — avais » lis. *oulephânîm* et (avec *G S*) *lô'*. H : et avant [ce?] jour; et tu n'avais pas. 8. « je — oreille » *G* (lis. *pâtaḥtî*). H : ton oreille n'avait pas ouvert. *S L* : ton oreille n'avait pas été ouverte. 10. « comme — l'argent » lis. *li kekâsèph*. H : mais non pour [en extraire] de l'argent (?). — Texte incertain. « mis à l'épreuve » lis. *beḥantîkâ*. H : élu. 11. « mon nom » *G* (aj. *šemî*). Manque en H. 14. « d'entre vous » *Hms S* (lis. *bâkèm*). H : d'entre eux. « j'aime (litt. : mon ami; cf. 41, 8) » suppr. *yahwè* (avec *G*) et lis. *'ôhăbî*. H : Yahvé aime. « ma volonté » lis. *hèphṣî*. H : sa volonté. « et contre la race des » (*G*) (lis. *oubezèra'*). H : et son bras [contre (?)] les. 15. « et qui ai fait réussir » *G S T* (lis. *wâ'aṣliaḥ*). H : et il a fait réussir.

a. Comp. la métaphore très fréquente « peuple au cou raide » (Ex. 32, 9; 33, 3; Deut. 9, 6; 31, 27; etc.). *b*. Ézéchiel aussi accuse les déportés de Juda d'être attachés de cœur à des idoles (Éz. 14, 3-7; 20, 39). *c*. « Ouvrir l'oreille » (cf. 50, 5) paraît avoir ici, comme la métaphore « découvrir l'oreille » (1 Sam. 9, 15; 20, 2; etc.), le sens de : « dire en confidence », « révéler ». *d*. Allusion au nom de Jacob (le supplanteur) donné à l'ancêtre du peuple d'Israël. C'est Ézéchiel qui a formulé l'idée que la nation a été infidèle dès ses premières origines (16, 3; etc.). Les prophètes antérieurs admettaient qu'elle avait réellement aimé Yahvé au désert (Jér. 2, 2; Os. 9, 10) ou même encore au temps de David (És. 1, 21, 26). *e*. L'auteur reprend ici une idée chère à Ézéchiel (voy. notamment Éz. 36, 16-32). *f*. Comment laisserais-je les païens railler impunément mon apparente impuissance à sauver mon peuple? *g*. 42, 8. *h*. 41, 4; 44, 6. *i*. C'est-à-dire sans doute : J'appelle à l'existence tous les êtres et tous les éléments (cf. Ps. 33, 9). *j*. Litt. : *Mon ami*. Cyrus.

16 Approchez-vous de moi! écoutez ceci :
Dès l'origine je n'ai point parlé en cachette
. . . . [a]

17 Ainsi a dit Yahvé, ton Rédempteur,
le Saint d'Israël :
Je suis Yahvé ton Dieu,
qui t'enseigne ce qui t'est salutaire,
qui te conduis sur la route où tu dois marcher.
18 Oh! si tu avais été attentif à mes ordres!
Ta prospérité eût été comparable à un fleuve
et ton salut semblable aux flots de la mer[b]!
19 Ta descendance serait pareille au sable,
les fils issus de tes entrailles [nombreux] comme les grains qui le composent[c];
Jamais ne serait aboli ni effacé
ton nom de devant moi.

Les déportés appelés à célébrer leur libération.

20 Sortez de Babylone;
fuyez la Chaldée[d]!
Avec des cris de joie publiez,
proclamez ceci;
Faites-en parvenir l'écho
jusqu'aux extrémités de la terre;
Dites : Yahvé a racheté
Jacob son serviteur.
21 Et ils n'ont pas souffert de la soif,
ceux qu'il a menés à travers les déserts.
Du roc, pour eux, il a fait jaillir de l'eau;
il a fendu le rocher et l'eau en a coulé[e].
22 Il n'y a point de paix, déclare Yahvé, pour les méchants[f].

IV — LE SERVITEUR DE YAHVÉ. MOTIFS DE SES HUMILIATIONS PRÉSENTES. CERTITUDE DE SON RELÈVEMENT (49-54)

Le Serviteur de Yahvé lumière des nations[g].

49 1 Iles, écoutez-moi!
et du plus loin, peuples, soyez attentifs[h]!
Yahvé m'a appelé dès le sein maternel;
dès les entrailles de ma mère il a prononcé mon nom.

19. « ton nom » *G* (lis. *šimkâ*). H : son nom.

a. Texte évidemment altéré. Litt. : *depuis le temps où cela eut lieu je suis là; et maintenant le Seigneur Yahvé m'a envoyé ainsi que son esprit.* *b*. Mêmes images 66, 12. *c*. Cf. Gen. 32, 12; 41, 49; Jos. 11, 4; Jug. 7, 12; Hab. 1, 9; Ps. 139, 15. *d*. On peut traduire aussi : « Fuyez [de chez] les Chaldéens ». Car le même mot, *Kasdim*, pouvait désigner le pays (ainsi Jér. 50, 10 ; 51, 24, 35; Éz. 11, 24; 23, 16) et le peuple; ici plutôt le pays à cause du parallélisme avec « Babylone ». *e*. Le Second Ésaïe compte (cf. 41, 18; 43, 19-20 ; 49, 10) que, lors du retour des exilés, Yahvé renouvellera les merveilles du temps de la sortie d'Égypte (Ex. 17, 5-6; Nomb. 20, 7-11). *f*. Cette sentence non rythmée et sans lien avec le contexte, doit avoir été ajoutée par l'éditeur des ch. 40-66, car elle se retrouve textuellement à la fin du ch. 57; on voulait sans doute couper l'ensemble en trois parties égales. *g*. Les v. 1-6 forment le deuxième des poèmes qu'on a appelés « les Chants du Serviteur de Yahvé » (cf. 42, 1-4) et où, selon un certain nombre d'interprètes, la figure du « Serviteur » représente, non pas le peuple d'Israël comme dans le Second Ésaïe, mais une personnalité. *h*. Le « Serviteur » s'adresse aux nations païennes dont il est appelé à devenir « la lumière », c'est-à-dire qu'il est chargé d'amener, par sa prédication, à l'adoration du seul vrai Dieu.

2 Il a rendu ma bouche semblable à un glaive tranchant;
il m'a abrité à l'ombre de sa main.
Il a fait de moi une flèche acérée;
il m'a serré dans son carquois[a].
3 Et il m'a dit : « Tu es mon serviteur,
Israël[b], par qui je me magnifierai. »
4 Je me disais, moi : « C'est en vain que j'ai peiné;
c'est pour le néant, c'est pour une illusion que j'ai usé mes forces[c]. »
En réalité, mon droit subsistait auprès de Yahvé;
mon salaire m'était réservé par mon Dieu;
5b J'étais en honneur aux yeux de Yahvé
et mon Dieu faisait ma force[d].
5a Et maintenant Yahvé a décidé,
lui qui, déjà dans le sein de ma mère, m'a formé pour être son serviteur,
De ramener à lui Jacob
et de rassembler[e] auprès de lui Israël.
6 Puis il a ajouté : « Il ne me suffit pas de montrer que tu es mon serviteur
en relevant les tribus de Jacob
et en ramenant les survivants d'Israël :
Je fais de toi la lumière des nations[f],
afin que mon salut parvienne
jusqu'au bout de la terre. »

Retour glorieux des exilés.

7 Ainsi parle Yahvé,
le Rédempteur et le Saint d'Israël,
A l'être profondément méprisé, à celui qui fait horreur aux nations,
à l'esclave des tyrans :
A ta vue, des rois se lèveront [de leurs trônes],
des princes se prosterneront,
A cause de Yahvé, qui se sera montré fidèle,
du Saint d'Israël, qui t'a élu[g].
8 Ainsi parle Yahvé :
A l'heure de la grâce je t'exaucerai;
au jour du salut je te secourrai
(Je t'ai formé, je t'ai désigné
pour être le peuple de l'alliance[h]),
En relevant un pays. . . . . .[i],
en restituant des héritages dévastés,

49, 3. « Israël » manque dans un manuscrit hébreu. 5b. « J'étais » lis. *wa'ekkabed*. H : Je serai. 5a. « et de — Israël » *Hq Aq T* (lis. *lô*). Hk : et Israël qui n'a pas été rassemblé. 6. « de montrer que tu es (litt. : de te montrer) » lis. *mehawwôteka*. H : que tu sois. 7. « A l'être — nations » lis. *bezouy* et *limetô'ab*. H : pour mépriser l'âme, à celui qui a horreur d'une nation.

a. Ces images conviendraient bien au peuple d'Israël, que Yahvé a longtemps protégé et éduqué, mais en le maintenant dans l'ombre (dans un coin de la Palestine) avant de le lancer, par l'exil, au milieu des grands peuples du temps, comme une flèche aiguë. *b*. Les partisans de l'interprétation individuelle considèrent ce mot comme une interpolation, mais sur la foi d'un seul manuscrit hébreu. Le rythme en demande le maintien.
c. Le peuple, découragé par les catastrophes de 586, pensait avoir perdu la récompense de ses efforts pour servir son Dieu. *d*. Nous transposons ce vers avant les deux suivants, parce qu'il paraît se rapporter au passé, où le Serviteur n'était encore honoré que dans la pensée (« aux yeux ») de Yahvé, plutôt qu'à l'avenir, où Dieu manifestera aux yeux de tous le cas qu'il fait de son serviteur en rassemblant Israël dispersé.
e. On traduit d'ordinaire « pour ramener », « pour rassembler » et, au v. 6, « pour relever » : ce serait le Serviteur qui aurait mission de restaurer Jacob; il serait, par conséquent, distinct du peuple. Mais dans les v. 8 et 9, passage parallèle où se retrouvent la même idée et la même construction, le sujet des verbes (relever, restituer) est indubitablement Yahvé. *f*. Même promesse faite à Israël 42, 6 cf. 42, 1-4. *g*. La restauration du peuple d'Israël, aujourd'hui universellement méprisé, provoquera l'étonnement du monde entier (cf. 52, 15-53, 1). *h*. Ce vers, répétition textuelle de 42, 6, paraît avoir été inséré ici après coup : il coupe la phrase. *i*. Il y avait sans doute ici un qualificatif comme « en ruines » ou « ravagé » (cf. v. 19).

9 En disant aux captifs : « Sortez! »
à ceux qui sont plongés dans les ténèbres : « Paraissez au jour! »
Ils paîtront le long de toutes les routes;
sur toutes les dunes ils trouveront leur pâture.
10 Ils ne souffriront ni de la faim ni de la soif;
ni le vent brûlant[a] ni le soleil ne leur feront de mal.
Car celui qui a pitié d'eux les gardera;
il les conduira auprès des eaux jaillissantes[b].
11 Je changerai toutes les montagnes en régions praticables[c]
et les routes seront remblayées.
12 Ceux-ci viendront de l'orient,
ceux-là du nord et de l'ouest[d],
d'autres du pays des Syénites[e].

13 Cieux, poussez des cris de joie! Terre, sois dans l'allégresse!
Montagnes, éclatez en cris de joie!
Car Yahvé console son peuple;
il a compassion de ceux des siens qui sont dans la peine.

Reconstruction de Jérusalem. Retour de ses enfants.

14 Sion a dit : « Yahvé m'a délaissée;
le Seigneur m'a oubliée. »
15 Une femme oublie-t-elle l'enfant qu'elle allaite?
Cesse-t-elle de chérir le fils de ses entrailles?
Même s'il y en avait qui vinssent à l'oublier,
moi je ne t'oublierai jamais.
16 Vois, j'ai gravé ton image[f] sur les paumes de mes mains;
tes remparts sont constamment devant mes yeux.
17 Ceux qui vont te rebâtir accourent [déjà];
ceux qui t'ont démolie et réduite en désert
s'éloignent de toi.
18 Jette les yeux à la ronde et regarde :
ils se rassemblent tous; ils viennent à toi.
Par ma vie, — oracle de Yahvé, —
ils seront tous comme une parure dont tu te revêtiras,
comme la ceinture que met la fiancée[g].
19 Tes ruines, en effet, tes quartiers dévastés,
ton pays ravagé...,
Tu y seras désormais à l'étroit, tant les habitants seront nombreux,
tandis que ceux qui te dévoraient s'en seront allés bien loin.

9. « de toutes les routes » *G* (lis. *'al kol*). H : des routes. 11. « les montagnes » *S T* (lis. *hârîm*). H : mes montagnes. « les routes » lis. *oumesillôt*. H : mes routes. 12. « de l'orient » d'après la fin du v. (lis. *miqqèdèm*). H : de loin. « des Syénites » lis. *sewénîm*. H : des Sinim. 17. « Ceux — rebâtir » *L T* (lis. *bônâyik*). H : Tes fils.

a. Tel est le sens probable du mot, qu'on traduit souvent par « mirage »; mais le mirage ne « frappe » pas le voyageur. *b*. Cf. 41, 18; 43, 19-20; 48, 21; 55, 12-13. *c*. Litt. : *en chemins*. *d*. Litt. : *de la mer*. En Palestine les expressions « vers la mer » (la Méditerranée) et « vers le couchant » sont synonymes. *e*. Le texte hébreu porte « du pays de Sinim » ou « des Sinim », région inconnue qu'on a proposé d'identifier avec Péluse (Éz. 30, 15-16), bien proche, ou avec la Chine bien lointaine. Dans le texte primitif il était probablement question de Syène (auj. Assouan), à l'extrême sud de l'Égypte (Éz. 29, 10; 30, 6), donc à la limite méridionale du monde connu des Hébreux. *f*. Litt. : *je t'ai gravée*. Il s'agit d'un tatouage (cf. 44, 5 et note *a*) rappelant l'objet aimé. Ce qui est ainsi gravé, c'est le plan de Jérusalem plutôt que son nom, puisque Yahvé en a constamment les murs devant les yeux. *g*. Mêmes images Jér. 2, 32; 4, 30.

20 Tu entendras encore
les fils dont tu te croyais privée dire :
« L'espace est trop resserré pour moi :
fais-moi place pour que je m'installe! »
21 Alors tu te diras en toi-même :
« Qui donc a mis au monde pour moi une lignée pareille[a]?
J'étais sans enfants et stérile :
Ceux-ci, qui donc les as élevés?
J'étais restée seule;
ceux-ci, où étaient-ils [alors]? »

Les païens ramèneront et soigneront les enfants de Sion.

22 Ainsi parle le Seigneur Yahvé :
Je vais faire signe de la main aux nations[b],
dresser ma bannière pour [alerter] les peuples[c].
Et ils apporteront tes fils dans le pli de leur manteau[d];
ils chargeront tes filles sur leur épaule[e].
23 Tu auras des rois pour gardiens [de tes enfants],
des princesses pour nourrices[f].
Ils se prosterneront devant toi face contre terre
et lècheront la poussière de tes pieds[g].
Alors tu sauras que je suis Yahvé
et que ceux qui espèrent en moi ne seront point déçus.

Yahvé arrachera les siens au pouvoir de leurs adversaires les plus redoutables.

25a Car ainsi parle Yahvé :
24 A l'homme fort enlève-t-on ce qu'il a pris?
le captif d'un guerrier redoutable lui échappera-t-il?
25b Oui, le captif de l'homme fort lui sera enlevé
et ce qu'a pris le guerrier redoutable lui échappera :
Je défendrai moi-même ta cause contre ton adversaire;
je délivrerai moi-même tes enfants.
26 A tes oppresseurs je ferai manger leur propre chair
et ils s'enivreront de leur sang, comme de vin nouveau[h].
Ainsi toute créature saura
que moi, Yahvé, je suis ton Sauveur
et que ton Rédempteur, c'est le Fort de Jacob[i].

21. « stérile » *G* (suppr. *gôlâ wesourâ*). H aj. : exilée et mise à l'écart. 23. « des princesses » *L* (lis. *wesârôt*). H : leurs princesses (c'est-à-dire les princesses des rois?). 24. « d'un — redoutable » *G S L* cf. v. 25 (lis. *'âriṣ*). H : d'un juste 25. « contre ton adversaire ». Manque en G S T, qui lisaient *ribèk* au lieu de *yeribèk*.

a. Allusion à la coutume qui permettait à l'épouse stérile de donner à son mari pour concubine une esclave dont la maîtresse adoptait ensuite les enfants (Gen. 16, 1-3; 30, 3-13). *b*. Cf. 13, 2. *c*. Cf. 5, 26; 11, 10, 12; 13, 2; Jér. 4, 6; 51, 27; etc. *d*. Le pli fait par le manteau au-dessus de la ceinture servait de poche ou de sac (Ps. 129, 7; Néh. 5, 13; Lc 6, 38). On l'employait notamment pour porter les petits enfants (Nomb. 11, 12). *e*. Cf. 60, 4; 66, 12. *f*. Cf. 60, 16. *g*. Cf. Mi. 7, 17; Ps. 72, 9; lettres de Tell el Amarna (éd. Winckler 144, 159). *h*. C'est-à-dire sans doute qu'ils s'entretueront (cf. Éz. 38, 21; Agg. 2, 22; Zach. 14, 13 et de nombreuses apocalypses). *i*. Sur ce titre donné à Yahvé, cf. Gen. 49, 24 et la note; És. 1, 24; 60, 16; Ps. 132, 2, 5. Il a dû être appliqué d'abord au Dieu d'Israël lorsqu'on le représentait sous l'image d'un taureau; car le mot « Fort » (*'âbîr*) n'est distingué qu'artificiellement de *'abbîr*, épithète du taureau (34, 7; Ps. 22, 13; etc.) et aussi de l'étalon (Jug. 5, 22; Jér. 8, 16; 47, 3; 50, 11; le terme égyptien *ibr*, emprunté aux Sémites, est accompagné du déterminatif « cheval »).

Yahvé a le droit et le pouvoir de rappeler son peuple.

50

1 Où est la lettre de répudiation
par laquelle j'aurais renvoyé votre mère[a]?
Ou quel est celui de mes créanciers
auquel je vous aurais vendus[b]?
C'est à cause de vos forfaits que vous avez été vendus
et à cause de vos rébellions que votre mère a été renvoyée.
2 Pourquoi [donc], quand je suis venu, n'ai-je trouvé personne
et, quand j'ai appelé, nul n'a-t-il répondu[c]?
Ma main est-elle trop courte pour délivrer[d]
ou n'ai-je pas assez de force pour sauver?
Par ma simple menace j'assèche la mer[e],
je transforme les fleuves en déserts;
Faute d'eau leurs poissons sont à sec
et périssent de soif.
3 Je fais prendre au ciel des vêtements de deuil[f]
et je le couvre du sac[g].

Le Serviteur de Yahvé, conscient de sa mission, accepte ses humiliations présentes, certain de son triomphe final[h].

4 Le Seigneur Yahvé m'a donné
la langue d'un disciple[i],
Pour que je sache apporter
une réponse à celui qui est épuisé.
Il éveille chaque matin[j], chaque matin il éveille mon oreille[k],
pour que j'écoute comme font des disciples.
5 Le Seigneur Yahvé m'a ouvert l'oreille[l].
Et moi, je n'ai pas regimbé;
je n'ai pas reculé.
6 J'ai offert mon dos à ceux qui me battaient[m]
et mes joues à ceux qui m'arrachaient la barbe.
Je n'ai pas soustrait mon visage
aux outrages et aux crachats[n].

50, 2. « sont à sec » *G* (lis. *tibaš*). H : sentent mauvais (pourrissent). 4. « apporter — épuisé » *G* (lis. *la'ănôt*). H : soutenir (?) l'épuisé ⌊par une parole.

a. Le mari qui voulait se séparer de sa femme devait lui faire tenir un acte écrit de répudiation. Mais une fois cette pièce remise, la loi lui interdisait de reprendre sa femme devenue dans l'intervalle l'épouse d'un autre homme (Deut. 24, 1-4). Yahvé, d'après le Second Ésaïe, n'a pas répudié Jérusalem, mais l'a seulement renvoyée pour un temps. Il a donc le droit de la rappeler. *b.* Le débiteur insolvable pouvait s'acquitter en cédant ses enfants à son créancier (Ex. 21, 7; 2 Rois 4, 1; Néh. 5, 5; Mt 18, 25); mais alors il ne lui était naturellement pas permis de les reprendre à son gré. *c.* Allusion à la froideur, au défaut d'enthousiasme avec lesquels les Juifs découragés accueillirent le message divin transmis par le Second Ésaïe : « Voici votre Dieu ! » (40, 9-11). *d.* Cf. 59, 1; Nomb. 11, 23. *e.* Cf. 42, 15-16; 44, 27-28; Ps. 107, 13. Allusion soit à l'assèchement de la mer Rouge et du Jourdain, soit plutôt à la tradition selon laquelle Yahvé avait, lors de la création, eu à lutter contre la Mer primitive en révolte et l'avait contrainte *par des menaces* à s'enfuir jusque dans son lit actuel (Ps. 104, 7 et 5-9; cf. 74, 13; Gen. 1, 1 et note *b*; etc.). *f.* Cf. Jér. 4, 28. *g.* L'assèchement de certains fleuves et l'assombrissement du ciel sont, sans doute, aussi des allusions à la tradition visée note *e* sur les origines du monde : le second trait figure dans le poème babylonien de la Création. *h.* Les v. 4-9 forment le troisième des « Chants du Serviteur de Yahvé » (Cf. 42, 1-4; 49, 1-6). Il marque un progrès sur le deuxième en ce sens que le Serviteur ne doute plus de l'utilité de ses efforts : il est certain d'être récompensé des peines qu'il prend pour s'acquitter de sa mission. *i.* Une partie de la tâche du Serviteur consiste à parler pour gagner le monde à la connaissance du vrai Dieu, le seul Sauveur (cf. 49, 2; 42, 3-4). Les prophètes, depuis Ésaïe au moins, formaient des disciples (8, 16) pour recueillir et sans doute répéter leur enseignement; le Serviteur a pour maître Yahvé lui-même. *j.* Ces mots, qui rendent l'hémistiche trop long, sont probablement une répétition, à peine modifiée, de ceux qui suivent. *k.* Il me communique les forces spirituelles nécessaires pour écouter et comprendre : le Serviteur est un homme sur qui repose l'esprit de Yahvé, un prophète (42, 1). *l.* Cette phrase, qui trouble le rythme, est sans doute une glose destinée à expliquer l'image du v. 4 : « il éveille mon oreille ». Cf. 48, 8 et note *c*. *m.* Une autre partie de la tâche à laquelle est appelé le Serviteur consiste à subir patiemment les pires humiliations pour expier les péchés de ceux qu'il doit sauver : c'est l'idée qui sera reprise et précisée 52, 13-53, 12. *n.* Châtiments déshonorants autorisés, dans certains cas, par la loi ou la coutume (Néh. 13, 25; Nomb. 12, 14; Deut. 25, 9).

7 Le Seigneur Yahvé viendra à mon aide;
c'est pourquoi je ne ressens point de honte.
Aussi me suis-je fait un visage dur comme la pierre,
certain que je ne serai pas déçu.
8 Celui qui me donnera raison est proche : qui plaidera contre moi?
Comparaissons ensemble!
Qui est mon adversaire?
Qu'il se présente à mes côtés?
9 Le Seigneur Yahvé viendra à mon aide :
qui me condamnera?
Ils deviendront tous semblables à un vêtement usé[a];
la teigne les dévorera.

Appel à écouter le Serviteur de Yahvé. Menaces aux fauteurs de violences.

10 Que quiconque parmi vous craint Yahvé
écoute le message de son serviteur!
Que celui qui marche dans les ténèbres
et se trouve privé de lumière
Mette sa confiance dans le nom de Yahvé
et s'appuie sur son Dieu[b] !
11 Mais vous tous qui allumez un incendie,
qui mettez le feu à des brandons[c],
Tombez dans les flammes de l'incendie que vous allumez
et dans [celles des] brandons auxquels vous mettez le feu!
C'est ma main qui vous infligera ce châtiment :
vous serez couchés à terre, en proie aux tourments[d].

La délivrance est certaine et imminente[e].

51

1 Écoutez-moi, vous qui poursuivez la justice,
vous qui cherchez Yahvé!
Tournez vos regards vers le rocher d'où vous avez été taillés
et vers la carrière d'où vous avez été tirés :
2 Tournez vos regards vers Abraham votre père
et vers Sara qui vous a mis au monde[f];
Il était seul quand je l'ai appelé;
mais je l'ai béni et multiplié.

10. « Que quiconque » *G S* (lis. *yišma'*). H : Quiconque. 11. « mettez le feu à des » (*G*) *S* (lis. *me'îré*). H : vous ceignez de. **51**, 2. « je l'ai béni — multiplié » G *S L T* (lis. *wâ'ăbârekêhou wâ'arbêhou*). H : je le bénirai et le multiplierai.

a. Litt. : *Voici, ils s'useront tous comme un vêtement.* *b.* Au v. 10, le prophète invite ceux qui « craignent Yahvé », c'est-à-dire les Juifs pieux, et ceux « qui marchent dans les ténèbres », c'est-à-dire soit les païens non encore éclairés par « la lumière des nations » (49, 6), soit les exilés plongés dans la nuit du découragement, à accepter le message du Serviteur de Yahvé. *c.* On lançait parfois sur l'ennemi des flèches embrasées ou des torches allumées. On y a vu une image des ruses déloyales auxquelles recouraient les ennemis des Juifs, les « gens du pays », ancêtres des Samaritains. *d.* Les « tourments » où les coupables seront « couchés » désignent peut-être ceux de la géhenne (cf. 66, 24). Le v. 11, qui contraste avec le ton général de la prédication du Second Ésaïe, est considéré par beaucoup de critiques comme une addition tardive. *e.* Dans une série de strophes lyriques dont chacune forme un tout, le prophète presse ses auditeurs, tant juifs (v. 1-2 et 7) que païens (v. 4), de croire à la délivrance que Yahvé va accorder à son peuple. A l'appui de ses exhortations, il avance des arguments tirés successivement de l'exemple d'Abraham (v. 1-3), du caractère éphémère des cieux et de la terre (v. 4-6), de la fragilité de l'homme (v. 7-8), des exploits passés de Yahvé (v. 9-11) et de la création (v. 12-16). *f.* Si Abraham et Sara sont représentés sous l'image, assez inattendue, d'un rocher et d'une carrière, c'est peut-être que les Juifs avaient, comme beaucoup de peuples, une tradition selon laquelle leur nation — ou l'humanité tout entière — était issue d'une caverne : celle de la Macpéla à Hébron (Gen. 23) jouait peut-être le même rôle pour les Judéens que celle de Lot pour les Moabites et les Ammonites (Gen. 19, 30-38).

3 Ainsi Yahvé a pitié de Sion,
pitié de toutes ses ruines.
Il rendra le désert qui en occupe l'emplacement[a] semblable à un Éden,
et la steppe qui s'est substituée à elle[a] pareille au jardin de Yahvé[b].
On entendra retentir les cris de joie et d'allégresse,
les actions de grâce et les accents de la musique.

4 Peuples, écoutez-moi avec attention,
et vous, nations, prêtez-moi l'oreille!
Car c'est de moi qu'émanent l'instruction
et la vraie religion[c] qui deviendra la lumière des peuples.
5 Soudain je ferai venir mon salut
et ma délivrance apparaîtra.
Mes bras vont juger les peuples[d].
Les îles espéreront en moi
et compteront sur mon bras.
6 Levez les yeux vers les cieux,
puis abaissez vos regards vers la terre;
Les cieux se dissiperont comme une fumée;
la terre tombera en lambeaux comme un vêtement;
et ses habitants périront comme des insectes.
Mais mon salut subsistera éternellement
et mon triomphe n'aura point de fin.

7 Écoutez-moi, vous qui connaissez le droit,
peuple qui prends à cœur mes instructions :
Ne redoutez pas les outrages des hommes;
sous leurs insultes ne perdez pas courage.
8 Car la teigne les dévorera, comme elle dévore un vêtement,
et les mites les mangeront comme elles mangent la laine.
Mais mon triomphe subsistera éternellement
et mon salut d'âge en âge.

Les exploits de Yahvé dans le passé, gages de la délivrance prochaine.

9 Réveille-toi, réveille-toi, revêts-toi de force,
bras de Yahvé!
Réveille-toi, [agis] comme aux jours d'autrefois,
comme dans les anciens âges.
N'est-ce pas toi qui as écrasé Rahab[e],
transpercé le Dragon[f]?

3. « Il rendra » *L* (*G*) (lis. *weyâsîm*). H : Il rendit. 4. « Peuples... nations » *H* S* (lis. *'âmmîm* et *le'oummîm*). H : mon peuple... ma nation. 5. « Soudain — venir » (*G*) (rattacher *'argîa'* au v. 5 et lis. *'aqrîb*). H : ...je la ferai venir soudain. [5] Proche est... G : Soudain s'approche. 9. « écrasé » *L* cf. Job 26, 12; Ras Chamra I* AB, 1, 1, 27-28; VAB, D, 35, 38, 40, 42 (lis. *hammôḥèṣèt*). H : pourfendu.

a. Litt. : *son désert... sa steppe*. *b*. Le « Paradis » était conçu comme « le jardin des élohim » (Éz. 28, 13; 31, 8-9) ou « le jardin de Yahvé » (Gen. 13, 10), où Yahvé venait se promener à la brise du soir (Gen. 3, 8). *c*. Litt. : *mon droit*, l'adoration due au seul vrai Dieu. Sur cette acception du mot « droit » chez le Second Ésaïe, cf. 42, 1, 3 et la note *d*. *d*. Cette phrase, qui est en excès dans le vers, semble être une addition. Si elle est primitive, ce sont seulement certains peuples, les peuples oppresseurs, que Yahvé va « juger ». Le Second Ésaïe insiste, en tout cas, beaucoup plus sur la volonté de Yahvé de sauver les nations païennes que sur les jugements qu'il exercera contre certaines d'entre elles. *e*. L'un des monstres mythologiques personnifiant le Chaos, la Mer primitive, et contre lesquels le Créateur a dû lutter à l'origine des temps (Job 9, 13; 26, 12; Ps. 89, 11; cf. Éz. 29, 3; Ps. 87, 4).
f. Un autre des êtres fabuleux qui peuplaient la mer aux origines du monde (cf. Gen. 1, 21) et dont Yahvé a brisé la tête (Ps. 74, 13; cf. És. 27, 1; Éz. 29, 3; 32, 2). La lutte du Créateur contre des monstres marins jouait aussi un rôle capital dans la cosmogonie babylonienne. Les Phéniciens avaient une tradition analogue; car les poèmes du XIVe siècle trouvés à Ras Chamra parlent aussi du Dragon (*tannîn*) muselé par une divinité et de divers autres êtres « écrasés » (le même verbe qui est appliqué ici à Rahab) par elle.

10 N'est-ce pas toi qui a mis la Mer à sec,
[tari] les eaux du grand Abîme[a],
Qui as transformé les profondeurs de la mer en un chemin
pour y faire passer les rachetés[b]?
11 Ceux que Yahvé aura libérés reviendront;
ils arriveront à Sion avec des cris de triomphe;
Une joie éternelle auréolera leur tête;
l'allégresse et la joie les accompagneront;
le chagrin et le gémissement s'enfuiront[c].

On n'a pas à craindre les hommes quand on a pour soi le Créateur.

12 C'est moi, c'est moi qui vous console :
qui es-tu pour avoir peur
De l'homme mortel et du fils de l'homme,
qui aura le sort de l'herbe?
13 Tu as oublié Yahvé, ton créateur,
qui a déployé les cieux et fondé la terre,
Et tu ne cesses, chaque jour, de trembler
devant la fureur de l'oppresseur.
[Qui], comme Assur, s'acharna à détruire?
Mais où est-elle [désormais], la fureur de l'oppresseur?
14 Bientôt celui qui est courbé [sous le poids des chaînes] va être élargi;
il ne périra pas au fond de son cachot[d]
et le pain ne lui fera pas défaut.
15 Moi, Yahvé, je suis ton Dieu,
qui agite la mer et en fais mugir les flots[e];
mon nom est Yahvé, [Dieu] des armées.
16 J'ai mis mes paroles dans ta bouche
et je t'ai caché à l'ombre de ma main,
Lorsque j'ai déployé les cieux et fondé la terre
et que j'ai dit à Sion : « Tu es mon peuple[f]. »

La coupe de la colère de Yahvé passera à d'autres[g].

17 Réveille-toi, réveille-toi,
lève-toi, Jérusalem,
Toi à qui la main de Yahvé a fait boire
la coupe de sa colère!

12. « vous ». G : te. 13. « Qui — Assur » lis. *ke'aššour*. H : lorsqu'il. — Texte incertain. 15. « mon nom » *G L* (lis. *šemî*). H : son nom. 16. « déployé » *S* (lis. *linṭôt*). H : planté.

a. Celles qui couvraient l'univers à l'origine (Gen. 1, 2). Yahvé les a fait reculer jusque dans le lit des mers actuelles (Gen. 1, 6-7; Ps. 104, 6-9). *b*. Allusion à la mise à sec de la mer Rouge, autre exploit de Yahvé, rapproché parfois du précédent comme ici. *c*. Le v. 11 est une citation textuelle de 35, 10. Elle aura été suggérée à quelque lecteur par le mot « rachetés » du v. précédent, bien que, dans 51, 10, ce qualificatif se rapportât aux Hébreux sortant d'Égypte et non aux Juifs exilés en Babylonie comme dans 35, 10. Le rythme de ce v. n'est pas celui des v. 9 et 10. *d*. Litt. : *dans la fosse*. Mais il ne s'agit ni de la tombe ni du Cheôl. Le peuple déporté est dépeint sous l'image d'un captif enfermé dans un cul de basse fosse et menacé d'y périr de faim. Ce sont, du reste, des métaphores qu'il ne faudrait pas prendre à la lettre (cf. 42, 22 et note *e*).
e. Cette partie du v. se retrouve mot pour mot Jér. 51, 35. La suivante était le refrain d'un hymne dont les strophes ont été insérées çà et là dans un autre livre prophétique (Am. 4, 13; 5, 8; 9, 6). C'est peut-être l'indice que le v. 15 est, tout entier, une citation insérée après coup. *f*. L'interprétation de ce v. et de son lien avec le contexte est controversée. Le début montre que Yahvé s'adresse maintenant à son Serviteur (cf. 49, 2 et 59, 21). Nous comprenons qu'il lui déclare que, dès la création du monde, il l'a choisi et mis en réserve pour être un jour son porte-parole. Si ce v. est du Second Ésaïe, il prouve que, pour cet auteur, le Serviteur de Yahvé n'est autre que le peuple de Sion personnifié. *g*. C'est Jérémie qui paraît avoir le premier représenté la colère divine sous la figure d'un vin capiteux qui donne le vertige aux nations condamnées par Yahvé à l'absorber (25, 15, 17, 28). Cette image fut, après lui, reprise par de nombreux prophètes (Hab. 2, 16; Éz. 23, 32-34; Jér. 49, 12; 51, 7; Lam. 4, 21; Ps. 75, 9; cf. 60, 5).

Le calice qui donne le vertige,
tu as dû en absorber jusqu'à la dernière goutte.

18 Elle n'a pour la guider
aucun des fils qu'elle a mis au monde.
Nul ne la prend par la main
parmi tous les fils qu'elle a élevés[a].

19 Ces deux calamités t'ont atteinte —
qui te plaindrait? —
Le pillage et la ruine, la famine et l'épée —
qui te témoignerait de la compassion? —

20 Tes enfants gisent sans connaissance,
au coin de toutes les rues[b], — telle une antilope prise dans les rêts, —
Saouls de la colère de Yahvé,
des menaces de ton Dieu.

21 C'est pourquoi écoute ceci, malheureuse,
toi qui es ivre, mais non de vin :

22 Ainsi parle Yahvé, ton Dieu,
qui prend la défense de son peuple :
« Je vais ôter de ta main
la coupe qui donne le vertige.
Le calice de ma colère, tu n'auras plus
à y boire.

23 Je le mettrai dans la main de tes oppresseurs, — —
De ceux qui te disaient :
Courbe-toi, pour que nous passions —
Et tu offrais ton dos [à fouler aux pieds] comme la terre,
comme une rue où circulent les passants[c]. »

Souffrances imméritées et libération du peuple de Yahvé.

52

1 Réveille-toi, réveille-toi,
mets ta parure, Sion!
Revêts tes habits les plus magnifiques[d],
Jérusalem, ville sainte[e]!
Car tu ne verras plus pénétrer chez toi
ni incirconcis ni impur[f].

2 Secoue la poussière dont tu es couverte, relève-toi[g],
ô captive, Jérusalem!
Dégage-toi des liens qui enserrent ton cou[h],
captive, fille de Sion!

17. « le calice » *VL* (suppr. le 2[d] *kôs*). H : le calice de la coupe. 19. « qui te témoignerait » *G S L* (lis. *yenaḥămêk*). H : en quelle qualité (?) te témoignerais-je. 22. « Yahvé, ton » *G* (suppr. *'ădônayik* et lis. *'ĕlôhayik*). H : ton Seigneur Yahvé et ton. « le calice » cf. v. 17 (suppr. le 2[d] *kôs*) H : le calice de la coupe. 23. « tes oppresseurs » cf. 49, 26 (lis. *mônayik*). H : ceux qui t'affligent. **52**, 1. « mets ta parure » lis. *'ědyêk*. H : revêts-toi de ta force. 2. « ô captive » (1[re] fois) cf. 2[b] (lis. *šebiyyâ*). H : assieds-toi. 2. « des liens » lis. *mimmôserê*. H : les liens.

a. Ce v., où le prophète ne s'adresse pas à Jérusalem, comme dans 17 et 19-23, mais parle d'elle à la 3[e] personne, doit être inauthentique ou avoir été déplacé. *b*. Ces mots, qui surchargent le vers, paraissent tirés de Lam. 2, 19, où on les trouve également. *c*. En Orient le vainqueur avait coutume de poser le pied sur la nuque du vaincu ou de passer sur son dos (Ps. 44, 26; 66, 12; 110, 1 et les notes; Jos. 10, 24; stèle de Naram-Sin). *d*. Jérusalem, actuellement réduite, comme les captives, à la condition de la plus misérable servante, redeviendra une princesse, en même temps que Babylone, aujourd'hui reine, sera réduite aux plus humbles besognes (47, 1-4). *e*. Voy. 48, 2 et note *g*. *f*. Ceci vise sans doute les Chaldéens, non les païens en général, qui n'étaient pas tous incirconcis. *g*. L'esclave ne s'assied pas sur un siège, mais s'accroupit par terre (47, 1). *h*. Les prisonniers étaient souvent enchaînés les uns aux autres par le cou.

3[a] Car ainsi parle Yahvé :
Vous avez été vendus pour rien;
et vous serez rachetés sans argent.

4 Car ainsi parle le Seigneur Yahvé :
Mon peuple autrefois descendit en Égypte pour être admis à y résider[b];
puis l'Assyrie l'opprima sans cause.

5 Mais maintenant, qu'ai-je [à endurer] ici[c]!
Car mon peuple a été emmené sans motif;
Ceux qui dominent sur lui sont triomphants, — oracle de Yahvé, —
et sans cesse, chaque jour, mon nom est blasphémé[d].

6 C'est pourquoi mon peuple apprendra à connaître mon nom :
il comprendra, ce jour-là,
que c'est moi qui dis : Me voici!

La bonne nouvelle parvient à Jérusalem.

7 Qu'ils sont beaux sur les montagnes,
les pieds du messager de bonnes nouvelles[e],
Qui annonce le salut, qui apporte d'heureuses nouvelles,
qui annonce la délivrance,
Qui dit à Sion :
« Ton Dieu a inauguré son règne[f]! »

8 Écoute! Tes guetteurs élèvent la voix;
tous ensemble, ils poussent des cris de joie.
Car ils voient de leurs propres yeux
Yahvé revenir à Sion.

9 Éclatez toutes en cris de joie,
ruines de Jérusalem!
Car Yahvé a eu pitié de son peuple;
il rachète Jérusalem.

10 Yahvé a découvert son bras saint[g]
sous les yeux de toutes les nations;
Et toutes les extrémités de la terre verront
la délivrance accordée par notre Dieu.

Le signal du départ donné aux exilés.

11 Partez, partez! Sortez de là!
Ne touchez à rien de souillé!

5. « sont triomphants » *T* (lis. *hithallelou*). H : hurlent. « blasphémé » (lis. *menô'aṣ*). H a une forme insolite du même verbe. 6. « il comprendra » lis. *yâbin* au lieu du 2[e] *lâkên*. H : c'est pourquoi.

a. Les v. 3-6 peuvent difficilement être attribués au Second Ésaïe lui-même : on s'expliquerait sans doute qu'il dise : « Vous avez été vendus pour rien », c'est-à-dire : si vous avez été vendus, ce n'était pas pour payer une dette (cf. 50, 1[a]), et : « vous serez rachetés sans argent » (voy. 45, 13 et la note), bien qu'ailleurs il parle de rançon donnée à Cyrus (43, 3). Mais on ne voit guère comment il aurait pu écrire : « l'Assyrie l'opprima sans cause », « mon peuple a été emmené sans motif » : le Second Ésaïe affirme, comme tous les grands prophètes, qu'Israël a été opprimé et frappé d'exil à cause de ses péchés (40, 2; 43, 22-28; 50, 1[b]; etc.), bien que l'expiation de ces fautes ne soit pas, selon lui, l'unique ni le principal motif des maux actuels d'Israël ; il souffre *aussi* en tant que serviteur de Yahvé (cf. 50, 6; 52, 13-53, 12). — Dans ce morceau le lien des idées n'apparaît pas toujours clairement. *b*. En excès dans le vers. *c*. Le sens de cette phrase est controversé. Nous l'interprétons comme une exclamation de Yahvé sur la gravité des humiliations infligées « ici », c'est-à-dire en Babylonie, au Dieu d'Israël, en même temps qu'à son peuple. D'autres entendent : Qu'ai-je reçu comme dédommagement pour les maux subis par mon peuple? ou : Qu'ai-je encore à faire ici (en Palestine?), alors que je n'ai plus de peuple? *d*. Yahvé sauvera donc les siens pour l'honneur de son nom. Cette idée, développée surtout par Ézéchiel (36, 20-23), n'était pas étrangère au Second Ésaïe (48, 9, 11; cf. 42, 8). *e*. Cf. Nah. 1, 15 [H : 2, 1]; Rom. 10, 15. *f*. Litt. : *Ton Dieu règne*, formule calquée sur celle qu'on employait pour annoncer l'avènement d'un souverain (2 Sam. 15, 10; 1 Rois 1, 11, 18; cf. Ps. 93, 1; 97, 1; 99, 1; etc.). *g*. Quand on se préparait à agir et spécialement à combattre, on rejetait en arrière le manteau qui d'ordinaire couvrait le bras droit (Ps. 74 11). Cf. 51, 5, 9.

Sortez de cette ville[a] ! Purifiez-vous,
vous qui portez les vases sacrés de Yahvé[b].
12 Car ce n'est pas à la hâte que vous partirez;
vous ne vous en irez pas comme des fugitifs[c].
Yahvé, en effet, marchera à votre tête
et vous aurez comme arrière-garde le Dieu d'Israël[d].

Exaltation prochaine du Serviteur de Yahvé.
Raison profonde des humiliations subies par lui[e].

13 Bientôt mon serviteur prospérera;
il grandira; il sera exalté; il s'élèvera bien haut[f].
14 De même qu'à sa vue beaucoup ont été stupéfaits, — —
Tant il était défiguré,
ayant perdu toute apparence humaine,
15 De même, en le voyant[g], quantité de nations seront dans l'étonnement;
des rois resteront bouche close.
Car ils verront un événement tel qu'il ne leur en avait pas été raconté [de semblable];
ils observeront un prodige inouï[h].

53 1 « Qui pourrait croire ce que nous apprenons[i] ?
Et à qui [la puissance du] bras de Yahvé avait-elle été révélée ?
2 Il a grandi sous nos yeux, pareil à un surgeon,
[au rejeton que donne] une racine dans un terrain aride[j].
Il n'avait ni beauté ni éclat pour attirer nos regards,
ni apparence propre à nous le faire aimer.
3 Dédaigné, rebut de l'humanité,
homme de douleurs, [sans cesse] visité par la maladie[k],
Pareil à ceux devant qui on se voile le visage[l],
il était méprisé et nous ne faisions de lui aucun cas.
4 Or, ce sont nos maladies qu'il avait prises sur lui;
ce sont nos souffrances qu'il portait.
Nous, nous le croyions battu,
frappé par Dieu et humilié[m].

14. « à sa vue » *S T* (lis. *'âlâw*). H : à ta vue. 15. « seront — étonnement » *G* (lis. *yištâ'ou*). H : il fera bondir (de surprise ?).
53, 2. « sous nos yeux (litt. : devant nous) » lis. *lephânênou*. H : devant lui.

a. Litt. : *du milieu d'elle*, évidemment : de Babylone. *b*. Les prêtres qui rapporteront le mobilier du Temple enlevé par les Chaldéens en 597 et 586. Le prophète annonce implicitement que ces vases seront rendus par Cyrus quand il ordonnera de rebâtir le sanctuaire (44, 28). *c*. Comme ç'avait été le cas lors de la sortie d'Égypte (« à la hâte » cf. Ex. 12, 11; Deut. 16, 3; « comme des fugitifs » cf. Ex. 12, 39). Les déportés reviendront paisiblement en procession. *d*. Yahvé renouvellera pour les exilés les prodiges de la nuée et de la colonne de feu qui précédait ou couvrait à l'arrière les Hébreux dans le désert (Ex. 13, 21-22; 14, 19). *e*. C'est le quatrième et dernier des « chants du Serviteur de Yahvé », celui où la figure de ce « serviteur » est dépeinte sous les traits les plus concrets et, en apparence au moins, les plus individuels. Cependant il est difficile de concevoir ces différents traits, si on les prend au sens littéral, comme réunis dans une même personne : le Serviteur est représenté tantôt comme un malade (53, 3, 4, 10), probablement un lépreux (v. 3 et 4), tantôt comme un persécuté, maltraité, défiguré, couvert de meurtrissures, frappé à mort (52, 14; 53, 5, 7, 8), ailleurs comme condamné en justice (53, 8, 9). Aussi les partisans de l'interprétation individuelle sont-ils en désaccord sur l'identification du personnage (voy. note *b* sur 42, 1) et y a-t-il lieu de se demander si ces traits, tout concrets qu'ils soient, ne sont pas des images, figurant les souffrances endurées en exil par la collectivité à laquelle le Second Ésaïe applique le titre de « Serviteur de Yahvé », c'est-à-dire par le peuple d'Israël. C'est ainsi, en tout cas, que le Second Ésaïe a dû entendre ce « chant » s'il en est lui-même l'auteur ou si, comme le conjecturent bon nombre de commentateurs, il l'a reproduit d'après un écrivain antérieur. *f*. Il s'agit du relèvement merveilleux qui sera décrit plus en détail 53, 10 et 11-12 et a déjà été annoncé dans les autres « chants » (42, 4; 49, 6; 50, 9). *g*. Litt. : *à son sujet*, c'est-à-dire en assistant à son exaltation et en apprenant le motif de son abaissement antérieur. Le relèvement merveilleux d'Israël fera, d'après 49, 7, une impression analogue sur « les rois ». *h*. Le renversement de la destinée du Serviteur, dépeint (53, 10-12) comme une résurrection. *i*. D'autres entendent : « Qui a cru (ou : Qui pourra croire) à notre message ? » Ce serait alors l'auteur du chant du Serviteur qui prononcerait en son propre nom les v. 1-10. Il nous paraît plus probable que ce sont les nations païennes et les rois de 52, 15 qui expriment ici tout haut l'étonnement qui leur avait d'abord fermé la bouche. *j*. A une plante chétive. *k*. Litt. : *connu de la maladie*. *l*. Pour ne pas voir les ravages d'une maladie répugnante, comme la lèpre cf. Job 19, 17, 19; 30, 10. *m*. Le malheur, et spécialement la maladie, était regardé comme le signe de la réprobation divine, en particulier la lèpre (Nomb. 12, 9-10; 2 Rois 15, 5), qu'on appelait par excellence « le coup » — le coup porté par Dieu — (Lév. 13, 22, 45-46 etc.).

5 Mais parce qu'il était percé pour nos rébellions,
foulé aux pieds pour nos iniquités,
Le châtiment qui nous vaut le salut est tombé sur lui
et c'est grâce à ses meurtrissures que nous avons la guérison.
6 Nous étions tous errants comme des brebis :
nous suivions chacun notre voie[a].
Et Yahvé a fait tomber sur lui
la peine de nos fautes à tous.
7 Maltraité, il s'est laissé humilier
et n'a pas ouvert la bouche,
Semblable à un agneau[b] qu'on mène à la boucherie[c],
à une brebis muette devant ceux qui la tondent;
et il n'a pas ouvert la bouche[d].
8 Après tant de sévices et sous le coup de la condamnation il a été repris[e];
mais parmi ceux de sa génération, qui considérait
Qu'il était retranché de la terre des vivants,
frappé à mort à cause de nos rébellions ?
9 On lui a assigné sa sépulture auprès des scélérats
et, à sa mort, on l'a mis avec les malfaiteurs[f],
Bien qu'il n'eût point exercé de violence
et que dans sa bouche il n'y eût pas de fraude.
10 Mais il a plu à Yahvé de le broyer par la maladie :
s'il donnait sa vie en sacrifice expiatoire[g],
Il se verrait une postérité, il prolongerait ses jours[h]
et la volonté de Yahvé se réaliserait par lui[i]. »
11 Après les peines endurées par son âme,
il contemplera la lumière et jouira à satiété [de cette vue].
Par ses souffrances, mon serviteur justifiera un grand nombre d'hommes :
et c'est lui qui se chargera de leurs fautes.
12 C'est pourquoi je lui donnerai sa part parmi les grands
et il partagera le butin avec les puissants,
Parce qu'il s'est livré lui-même à la mort
et s'est laissé mettre au nombre des criminels,

8. « frappé à mort » *G* (lis. *nougga' lammâwèt*). H : qu'un coup leur était porté. « de nos rébellions » lis. *mippešâ'ênou*. H : de la rébellion de mon peuple. — Mais, dans les v. 1-9, il y a partout la 1re pers. *du pluriel*. 9. « On lui a assigné (litt. : et fut donnée) » lis. *wayyouttan*. H : Il (on ?) donna. « et à — malfaiteurs » lis. *we'èt 'ôsé ra'* et (avec *G*) *bembôtô*. H : et avec le riche dans ses morts. 10. « par la maladie » (*G*) *L* (lis. *bâḥôlî*). H : il a rendu malade (?). — Texte très incertain. « s'il donnait » *L* (lis. *yâsîm*). H : si tu donnais. 11. « la lumière » *G* (aj. *'ôr*). Manque en H. « Par ses souffrances » *H** (*1 ms*) (lis. *berâ'atô*). H : « Par son savoir » ou : « [il se rassasiera] de le connaître » (de connaître Yahvé ?). — Texte très incertain. « mon serviteur » *H** (suppr. *ṣaddîq*, dittogr.). H : le juste, mon serviteur.

a. Si ce sont bien les peuples étrangers et les rois qui parlent, ces voies où ils s'égaraient représentent les religions païennes. *b*. Litt. : *une tête de petit bétail* (mouton ou chèvre). *c*. Même image Jér. 11, 19. *d*. Répétition qui trouble le rythme. *e*. Selon quelques interprètes il s'agirait d'un enlèvement au ciel (comme Gen. 5, 24; 2 Rois 2, 9-12). Mais le Serviteur doit mourir (v. 8, 9, 10) et être enseveli (v. 9). « Être pris » pouvait signifier « mourir » (Prov. 24, 11; Jér. 15, 15). *f*. La réprobation qui accablait le Serviteur était telle qu'après sa mort on lui réserva une sépulture ignominieuse (cf. Jér. 22, 19). *g*. Le mot employé désignait soit la faute, soit l'amende ou le sacrifice offert pour l'expier. Dans la langue technique du culte lévitique, il était réservé à l'une des deux classes de sacrifices expiatoires, le « sacrifice de réparation », employé quand il y avait lieu de réparer un préjudice causé à autrui (Lév. 5, 14-6, 7). Le terme ne paraît pas pris ici dans cette acception restreinte, mais au sens général de don expiatoire. *h*. Puisque le Serviteur est mort, ceci suppose que Yahvé a l'intention de lui accorder le retour à la vie, de le ressusciter. Mais il serait étrange que, en un temps où les Juifs ne croyaient pas encore à la résurrection de la personne individuelle, une perspective aussi nouvelle ait été exprimée d'une façon aussi peu explicite. Faut-il admettre qu'il ne s'agit pas d'une véritable survie personnelle, mais d'une action spirituelle exercée après sa mort par le Serviteur comme par certains grands hommes ? Ne serait-ce pas plutôt l'indice que le Serviteur, ici aussi, est une collectivité personnifiée et qu'il s'agit de la renaissance d'Israël en tant que nation, de même que sa mort figurait son anéantissement en tant qu'État. L'image d'une résurrection pour représenter le relèvement d'une nation était familière aux Juifs (Os. 6, 2; Éz. 37, 1-14). *i*. Cette volonté divine, c'est le salut de tous les hommes, éclairés par le Serviteur, « lumière des nations » (42, 3-4, 6; 49, 6; cf. 51, 5).

Se chargeant des péchés de beaucoup d'hommes[a]
et intercédant pour les rebelles.

Jérusalem va rentrer en grâce; repeuplée, rebâtie magnifiquement, elle sera imprenable.

54

1 Poussc des cris de joie, stérile, toi qui n'enfantes pas[b]!
Éclate en clameurs d'allégresse, toi qui ignores les douleurs de l'enfantement!
Car les fils de la délaissée seront plus nombreux
que ceux de la femme mariée[c], déclare Yahvé.
2 Élargis l'espace occupé par ta tente;
déploie tes courtines[d] sans ménager l'étoffe.
Allonge tes cordages; consolide tes pieux;
3 car tu vas t'étendre à droite et à gauche.
Tes descendants posséderont les terres des nations
et peupleront des villes dévastées[e].

4 Sois sans crainte : tu ne seras pas déçue.
Ne sois plus honteuse; car tu n'auras pas [dorénavant] à rougir.
Tu oublieras la honte de ta jeunesse[f]
et tu ne te souviendras plus de l'opprobre de ton veuvage[g].
5 Tu auras pour époux ton créateur;
son nom est Yahvé, [Dieu] des armées.
Tu auras pour rédempteur le Saint d'Israël;
il s'appelle le Dieu de toute la terre.
6 Car de même qu'[on fait revenir] une femme délaissée
et plongée dans la douleur, je te rappellerai :
L'épouse des jeunes années[h], est-il possible qu'on la méprise[i],
dit Yahvé ton Dieu?

7 Un court instant je t'avais délaissée[j],
mais avec une compassion profonde je te rassemblerai.
8 Dans le déchaînement de ma colère, je t'avais caché
ma face un moment;
Mais, dans mon amour éternel, j'ai compassion de toi;
dit Yahvé ton Rédempteur.
9 Je vais faire aujourd'hui comme aux jours de Noé :
De même que j'ai juré qu'on ne verrait plus
le déluge de Noé submerger la terre[k],
Ainsi je jure de ne plus m'irriter contre toi
et de ne plus t'adresser de menaces.

54, 1. « Éclate » *G* (suppr. *rinnâ*). H aj. : en cris de joie. 2. « déploie » *G S L* (lis. *haṭṭî*). H : qu'on déploie. « tes courtines » *G* (lis. *wîrî'ôtayik* et suppr. *miškenôtayik*). H : les courtines de tes demeures. 5. « époux » lis. *be'âlayik*. H : ton possesseur. 6. « je te rappellerai » lis. *qerâ'tik* et transposer *yahwè* après *'âmar*. H : Yahvé te rappellera. « Yahvé ». Manque en H. 8. « déchaînement » lis. prob. *bešèṭèph*. H a un mot presque identique, mais de signification incertaine. 9. « Je — jours » *H* Sym Theod S L* (lis. *kimê*). H* : Car ceci est pour moi les eaux. « De même que » *G* (lis. *ka'ăšèr*). H : Car (ou Lorsque [?], ou : A qui [?]).

a. Les Israélites, jusque vers le VIII[e] siècle, admettaient les châtiments substitutifs : le fils pouvait être mis à mort à la place de son père, une ville ou un peuple à la place de son roi, un chef fautif pouvait être racheté par la mort d'un de ses soldats (1 Sam. 14, 45). Mais ici il s'agit d'autre chose, d'une peine volontairement acceptée par un innocent pour sauver des coupables et réaliser ainsi le plan de Dieu. Nous avons ici l'une des cimes de la pensée religieuse en Israël. On conçoit que Jésus se soit inspiré de cette page dans l'interprétation de ses souffrances et de sa mort (Mc 10, 45; Lc 22, 19; cf. Jn 1, 29, 36; Lc 22, 37; Rom 4, 25; 1 Pierre 2, 22-25). *b*. Une ville dépeuplée est assimilée à une épouse sans enfants, cf. 49, 20-21. *c*. Le prophète ne compare pas Jérusalem à d'autres villes, mais oppose deux époques de l'histoire de la capitale de Juda : la période actuelle où elle est abandonnée par son Dieu et dépeuplée et les temps anciens où elle avait son divin époux avec elle. *d*. Les toiles ou tapis couvrant la tente. *e*. Les déportés revenus d'exil non seulement réoccuperont les villes judéennes désertes, mais déborderont sur les pays étrangers du voisinage. *f*. Le temps où tu étais opprimée par les Égyptiens, puis par les Assyriens (cf. 52, 4). *g*. La période de l'exil, présentée aussi 50, 1 comme une époque où l'époux divin de la nation a chassé celle-ci loin de lui, du moins pour un temps. *h*. Cf Mal. 2, 14-15; Prov. 5, 18. *i*. Réflexion supposant la polygamie. Tel paraît être le sens le plus probable du passage. *j*. Nouvelle allusion à l'exil. *k*. Cf. Gen. 8, 21-22 (J).

10 Les montagnes, en effet, peuvent changer de place
et les collines s'ébranler :
Jamais mon amour pour toi ne changera;
jamais mon alliance de paix ne sera ébranlée,
a déclaré Yahvé, qui a pitié de toi.

11 Infortunée, battue par la tempête, toi que nul ne console, — —
Je vais poser tes pierres sur des escarboucles,
tes fondations sur des saphirs.
12 Je ferai tes créneaux de rubis,
tes portes de cristal,
toute ton enceinte de pierres précieuses.
13 Ceux qui te rebâtiront seront tous instruits par Yahvé[a].
Tes enfants jouiront d'une grande prospérité
et le salut te servira de fondement.
14 Tu seras à l'abri de toute oppression : tu n'auras plus rien à craindre;
à l'abri aussi de la terreur : elle ne t'approchera pas.
15 Si une nation s'attaque à toi, cela ne viendra pas de moi;
quiconque t'attaquera succombera devant toi[b].
16 Vois : c'est moi qui ai créé le forgeron,
lequel souffle sur les charbons ardents
Et fait sortir [du feu] des armes façonnées avec art.
C'est moi aussi qui ai créé le destructeur chargé d'anéantir :
17 Toute arme forgée contre toi sera vouée à l'insuccès
et de toute langue qui t'accusera, tu obtiendras la condamnation en justice[c].
Tel sera le lot des serviteurs de Yahvé;
tel sera le triomphe que je leur réserve, — oracle de Yahvé.

V — EXHORTATION A ACCEPTER LE SALUT OFFERT GRATUITEMENT PAR DIEU DANS SON INSONDABLE BONTÉ

55

1 O vous tous qui êtes altérés, venez à la source des eaux!
et vous qui n'avez pas de pain, venez et mangez!
Achetez sans argent du blé
et sans rien payer du vin et du lait[d]!
2 Pourquoi dépensez-vous votre argent pour ce qui n'est pas du pain
et le produit de votre travail pour ce qui ne rassasie pas[e]?
Écoutez-moi et vous aurez à manger des aliments excellents;
une grasse nourriture fera vos délices.
3 Prêtez-moi l'oreille et venez à moi!
Écoutez et votre âme vivra.

11. « des escarboucles » cf. *G* (lis. *bannôphèk*). H : de l'antimoine. 12. « cristal » *G* (lis. *qèraḥ*). H : escarboucle (?). 13. « Ceux — rebâtiront » lis. *bônayik*. H : Tes enfants. 14. « Tu seras » lis. *tirḥăqî*. H : Sois. 15. « une nation s'attaque » lis. *gôy*. H : l'on vient à s'attaquer.
55, 1. « de pain » lis. *lèḥèm*. H : d'argent. « venez et mangez. Achetez » cf. *G* (suppr. le 1[er] *šibrou* et le 3[e] *lekou*). H : venez et achetez du blé et mangez. Venez et achetez. G n'a pas le 3[e] *lekou* ni le 2[e] *šibrou*.

a. La religion, dans la Jérusalem nouvelle, sera toute spirituelle : cf. 50, 4; Jér. 31, 33-34; Joël 2, 28-29 [H : 3, 1-2]; Jn 6, 45. *b*. L'assaillant ne pourrait triompher que s'il était envoyé par Yahvé pour châtier un peuple coupable, comme ce fut le cas pour les conquérants assyriens ou babyloniens. *c*. La communauté juive, après le retour de l'exil, eut beaucoup plus à souffrir des accusations portées contre elle à la cour de Perse que d'attaques à main armée. Il en était déjà de même apparemment sous les rois chaldéens pour les groupements juifs de Palestine et de Babylonie. *d*. Ces aliments et ces breuvages offerts gratuitement représentent naturellement les grâces que Yahvé promet d'accorder à son peuple; mais il faut que chacun des membres de ce peuple y croie et qu'il les accepte personnellement. — L'eau elle-même, en Orient, doit souvent être achetée : des marchands ambulants en vendent dans les rues. *e*. Les seuls biens qui ne trompent pas sont ceux qu'on attend et qu'on reçoit de Dieu.

Je veux conclure avec vous une alliance éternelle,
[vous assurant] les grâces irrévocablement promises à David[a].
4 Je ferai de toi un témoin pour les peuples,
un chef commandant aux nations.
5 Tu appelleras une nation que tu ne connais pas
et des gens qui ne te connaissent pas accourront vers toi,
A cause de Yahvé, ton Dieu,
et du Saint d'Israël, parce qu'il t'aura glorifié.

6 Cherchez Yahvé, puisqu'il se laisse trouver!
Invoquez-le, maintenant qu'il est près [de vous][b]!
7 Que le méchant abandonne sa voie
et l'homme inique ses pensées!
Qu'il revienne à Yahvé, qui aura compassion de lui,
et à notre Dieu, car il accorde largement le pardon.
8 Mes pensées, en effet, ne sont pas vos pensées
et vos voies ne sont pas mes voies, —
oracle de Yahvé.
9 Mais, autant le ciel est élevé au-dessus de la terre,
autant mes voies sont élevées au-dessus de vos voies
et mes pensées au-dessus de vos pensées.

10 De même, en effet, que la pluie
et la neige descendent des cieux
Et n'y retournent pas
sans avoir arrosé la terre[c],
Sans l'avoir fait enfanter et en avoir fécondé les germes,
en sorte qu'elle donne de la semence au semeur
et du pain à qui veut se nourrir,
11 Ainsi en est-il de la parole qui sort de ma bouche :
elle ne revient pas à moi sans avoir produit son effet,
Sans avoir accompli ce que je voulais
et mené à bien sa mission[d].

12 Vous partirez, en effet, pleins d'allégresse
et vous serez ramenés en paix.
Montagnes et collines éclateront devant vous en cris de joie;
tous les arbres des champs battront des mains[e].
13 Au lieu du buisson d'épines croîtra le cyprès;
au lieu de l'ortie croîtra le myrte[f].
Ce sera pour Yahvé un titre de gloire,
un signe [de sa souveraineté] qui subsistera pour l'éternité.

4. « Je ferai de toi » *S* (lis. *netattîkâ*). H : J'ai fait de lui. « pour les peuples » (*G*) *S L* (lis. *le'ammîm*). H : des nations (même mot que dans 4b). 5. « des gens » suppr. le 2e *gôy*. H : une nation. 9. « Mais, autant » *G S L* (lis. *kî kigbôah*). H : Car.

a. Cf. 2 Sam. 7, 8-16. Le prophète ne pense pas avant tout à la promesse de la persistance de la dynastie davidique ou à la venue d'un fils de David particulièrement glorieux, le Messie, mais, comme l'indiquent les v. 4 et 5, à la domination sur les nations, étendue de David à tout le peuple. Encore le Second Ésaïe entend-il cette domination comme une action surtout spirituelle exercée sur les païens : Israël sera, par le revirement qui va se produire dans ses destinées comme par sa prédication, un « témoin » du seul vrai Dieu (cf. 43, 10; 44, 8), de sa puissance et de sa bonté; il sera ainsi le chef spirituel et le guide des nations. *b*. C'est le thème de la prédication de Jean-Baptiste : « Repentez-vous, car le règne de Dieu est proche » (Mt 3, 2; Mc 1, 15). L'idée n'est pas simplement que le moment actuel est particulièrement propice à un retour à Dieu et au bien en raison des dispositions favorables de Yahvé, mais que ce moment est le dernier. *c*. Le prophète n'a pas expliqué comment il concevait ce retour de la pluie et de la neige au ciel : peut-être connaissait-il, comme l'auteur du livre de Job (36, 27), l'évaporation de l'eau de la mer et la formation des nuages. *d*. Sur l'efficacité attribuée à la parole, spécialement à la parole de Dieu, cf. 9, 7; Gen. 1, 3; etc. *e*. Cf. Ps. 98, 8; Éz. 25, 6. *f*. Cf. 41, 19.

TROISIÈME PARTIE

PROPHÉTIES DIVERSES DE L'ÉPOQUE DE L'EXIL ET DE LA RESTAURATION (56-66)[a]

Pratiquez la justice; car le salut est proche.
L'étranger même et l'eunuque y participeront pourvu qu'ils satisfassent aux exigences de Yahvé
et observent spécialement le sabbat[b].

56

1 Ainsi parle Yahvé :
Conformez-vous au droit et pratiquez la justice.
Car mon salut est sur le point d'arriver[c],
et ma justice[d] de se révéler.
2 Heureux l'homme qui fait cela
et le fils de l'homme qui s'y tient fermement,
Qui observe le sabbat en évitant de le profaner[e]
et garde sa main de faire aucun mal!

a. Ces chapitres ont longtemps été attribués au même auteur que les 16 ch. précédents, c'est-à-dire à Ésaïe selon l'opinion ancienne, à un prophète anonyme du temps de l'exil comme il est aujourd'hui généralement reconnu (voy. note *a* sur 40, 1). Certains des morceaux constituant les ch. 56-66 présentent, en effet, une grande analogie de style et d'idées avec l'œuvre du « Second Ésaïe ». Mais presque tous supposent une situation historique sensiblement différente : le Temple est reconstruit; le retour de l'exil, dont il n'est plus question, appartient au passé; mais les magnifiques promesses faites par les inspirés au temps de la déportation ne se sont pas toutes réalisées; la communauté juive est profondément divisée : à côté de ceux qui « tremblent à la parole de Yahvé », il y a un fort parti qui persiste dans les errements entachés de paganisme du vieil Israël. La situation supposée est celle en présence de laquelle Néhémie et Esdras se trouvèrent en arrivant en Judée (le premier en 445). Certains critiques croient devoir attribuer l'ensemble de ces ch. 56-66 à un seul et même auteur, à peu près contemporain des deux réformateurs. Il nous paraît plus probable qu'on a réuni dans cet appendice au livre du Second Ésaïe, des oracles d'inspiration sensiblement différente et de dates diverses. L'instante prière qu'on lit 63, 7-64, 12 doit avoir été composée avant la réédification du Temple (520), probablement avant la fin de l'exil (538). L'oracle hautement spiritualiste 66, 1-2a nous paraît dater des 18 premières années du retour, avant le relèvement du sanctuaire (538-520). Les autres morceaux sont tous sans doute de la fin de l'époque de la restauration (entre 515 et 445), mais les uns sont encore tout pénétrés de l'esprit du Second Ésaïe et doivent être d'un de ses disciples (56, 1-8; 60-62). D'autres ont l'âpreté et la haine vigoureuse du syncrétisme qui caractérisaient Ézéchiel et son école (56, 9-57, 21; 65). D'autres encore rappellent Zacharie par leur moralisme un peu terre à terre et leur ritualisme (58; 59, 1-15a). Il y a, de plus, deux morceaux de tour apocalyptique (59, 15b-20 et 63, 1-6). Enfin le ch. 66 semble être une mosaïque rédigée par l'éditeur qui a formé tout le recueil 56-66. On trouvera la justification de ces conclusions dans les notes sur ces divers morceaux.
b. Ce morceau est une *tôrâ*, c'est-à-dire une de ces instructions divines qu'anciennement on venait, d'ordinaire, demander au prêtre, surtout quand on se trouvait, comme c'est le cas ici, en présence d'une difficulté ayant quelque rapport avec le culte. Depuis Ézéchiel surtout, ces consultations d'ordre à la fois juridique et religieux étaient souvent données par des prophètes (Éz. 14; 18; 40-48; Agg. 2, 14-19; Zach. 7, 2-7). La principale question sur laquelle le prophète anonyme donne ici les directions de Yahvé est le problème imposé par les nécessités pratiques au judaïsme lors du retour des exilés en Palestine et qui fut ardemment débattu pendant plus d'un siècle : qui fera partie de la nation restaurée? Des étrangers y seront-ils admis? Le prophète commence par poser un principe général : tout homme qui satisfait aux exigences de Yahvé et en particulier qui observe le sabbat, est autorisé par Yahvé à participer au salut imminent (v. 1-2). Il en conclut que l'étranger qui s'attache à Yahvé peut être amené par lui sur la montagne sainte, prendre part au culte et être assimilé aux dispersés d'Israël (v. 3a, 6-8). C'est le point de vue du Second Ésaïe, le grand initiateur de la mission parmi les païens. Mais il y avait un puissant parti qui prétendait, au contraire, exclure — et qui finit par exclure — de l'assemblée de Yahvé tous ceux qui n'étaient pas de pure race israélite, à la fois de père et de mère (Esdr. 9-10). Entre ces deux attitudes extrêmes, il y avait toute une gamme d'opinions intermédiaires, attestées par les livres de Jonas, de Ruth, de Malachie, de Néhémie. Notre prophète a sans doute prononcé cette tôrâ en Babylonie au moment où se formait un convoi d'exilés retournant en Judée, et probablement à la suite de questions qui lui furent posées : les étrangers convertis hésitaient, en effet, à se joindre aux émigrants, sachant l'opposition qu'ils allaient rencontrer. Les eunuques aussi se demandaient s'ils étaient qualifiés pour participer à la fondation du peuple nouveau, eux qui n'avaient pas d'enfants pour perpétuer leur nom au sein de ce peuple (3b-5). Cette instruction, d'un tour un peu didactique, mais animée d'un généreux universalisme, a dû être composée lorsque le Temple était déjà reconstruit (v. 5, 7), donc après 515, et avant le triomphe que Néhémie (445-432) et Esdras assurèrent au parti rigoriste à Jérusalem.
c. Même après le retour de l'exil (538), les masses juives, déçues par les difficultés de toutes sortes rencontrées en Judée, restèrent persuadées que le salut promis n'était pas encore arrivé et que l'on était toujours sous le coup de la colère de Yahvé (Zach. 1, 12, 14-17 etc.). Les prophètes du temps tiraient de là des exhortations à la repentance et à la pratique de la Loi : les uns (tel notre prophète) disaient comme Jean-Baptiste : « Repentez-vous, car le royaume de Dieu est proche : » il s'agit pour vous, quand le royaume paraîtra soudain, d'être prêts à y entrer; d'autres disaient : « Renoncez à vos infidélités persistantes, car ce sont elles qui retardent la venue du salut » (ainsi 58, 8-12; 59, 1-2, 9; Zach. 1, 2-6). *d*. La « justice de Dieu », c'est son juste gouvernement, qui procurera le salut et accomplira ses promesses; ce terme était ainsi devenu, depuis le Second Ésaïe, synonyme de « salut », de « grâce ».
e. Le sabbat, originairement fête lunaire (chez les Babyloniens c'était le nom de la pleine lune) et qui ne se confondait pas avec le repos du septième jour (Ex. 23, 12), avait été combattu, comme l'ensemble des cérémonies du culte, par les grands prophètes (Os. 2, 11 [H : 13]; És. 1, 13); mais, confondu plus tard avec le jour du repos hebdomadaire (Deut. 5, 12-14; Éz. 46, 1, 4), il était devenu, pendant l'exil, par suite de la suspension du culte sacrificiel, un des traits distinctifs de la religion juive. Il est significatif que de toutes les exigences de Yahvé, cette observance, de caractère cérémoniel, soit la seule que notre prophète vise expressément : il unit le ritualisme d'Ézéchiel et du Code de Sainteté à l'universalisme du Second Ésaïe.

3 Que l'étranger ne dise pas,
s'il s'est attaché à Yahvé[a] :
« A coup sûr Yahvé va m'exclure
de son peuple[b]. »
Et que l'eunuque ne dise pas :
« Oh ! moi, je suis un arbre sec[c]. »
4 Car ainsi parle Yahvé :
Aux eunuques qui observeront mes sabbats,
Se décideront pour ce qui m'est agréable
et tiendront fermement à mon alliance,
5 Je donnerai dans ma maison et dans mes murs
un mémorial et un nom[d]
qui vaudra mieux [pour eux] que des fils et des filles :
Je leur donnerai un nom éternel
qui ne périra jamais.
6 Quant aux étrangers qui s'attachent à Yahvé
pour le servir, pour aimer son nom[e],
pour être de ses serviteurs,
Tous ceux qui observent le sabbat en évitant de le profaner
et qui tiennent fermement à mon alliance,
7 Je les amènerai à ma montagne sainte,
je leur donnerai de la joie dans ma maison de prière[f];
Leurs holocaustes et leurs sacrifices seront
agréés sur mon autel.
Car on appellera ma maison[g] Maison de prière
pour tous les peuples[h].
8 Oracle du Seigneur Yahvé,
qui rassemble les dispersés d'Israël :
« J'en rassemblerai d'autres encore auprès de lui,
avec ceux des siens qui sont déjà rassemblés[i]. »

56, 3. « à Yahvé » *G S* (suppr. *lê'môr*). H aj. : en disant. 5. « leur » *G S L* (lis. *lâmô*). H : lui. 7. « seront » *G L* (aj. *yihyou*). Manque en H.

a. Il y avait dès l'époque de l'exil des étrangers qui demandaient à être affiliés — comme protégés (*guér*) — au peuple d'Israël (cf. Nomb. 15, 14-16; És. 14, 1; Esth. 9, 27) *pour motif religieux*, parce qu'ils étaient gagnés au monothéisme. *b.* Tandis que, d'après la coutume ancienne, une famille étrangère pouvait à la troisième génération, être admise dans « l'assemblée de Yahvé » (Deut. 23, 7-8 [H : 8-9]), que le petit-fils d'un Kouchi (c'est-à-dire d'un Éthiopien) pouvait être un Yehoudi (donc un vrai Juif) (Jér. 36, 14), les rigoristes soutenaient que Yahvé refusait ce privilège aux membres de certains peuples étrangers, comme Ammon et Moab : une tôrâ en ce sens, rédigée peut-être après l'exil, a trouvé place dans le Deut. (23, 3-6 [H : 4-7]) cf. Néh. 13, 1-3. *c.* Il y avait des eunuques en Israël (1 Sam. 8, 15; Jér. 29, 2; 34, 19; 41, 16 cf. És. 39, 7). D'après Deut. 23,1 [H : 2], ils n'avaient point accès à l'assemblée de Yahvé. Mais ce n'était pas là, d'après notre texte, ce qui empêchait certains d'entre eux de retourner en Palestine; c'était la honte d'être semblable à un arbre mort et de n'avoir pas de rejeton pour perpétuer leur nom après eux. On a supposé que notre auteur pensait spécialement à Néhémie, l'échanson du roi, qui était peut-être eunuque (voy. Néh. 1, 11 note *b*). Mais celui-ci n'avait nul besoin d'être encouragé à prendre le chemin de Jérusalem. *d.* Quand un homme mourait sans laisser de fils, il y avait un moyen de remédier en quelque mesure à cette disgrâce, c'était d'ériger un monument portant son nom; c'est ce qui fut fait pour Absalom soit par lui-même (d'après le texte mass.) soit par son père (selon la leçon G) (2 Sam. 18, 18). La stèle funéraire s'appelait chez les Phéniciens « une âme parmi les vivants ». Le mot traduit par « mémorial » et qui signifie proprement « une main » désignait une stèle (cf. 1 Sam. 15, 12; 2 Sam. 18, 18). Des stèles votives de ce genre étaient érigées en foule dans les sanctuaires antiques par des fidèles désireux de perpétuer leur présence devant leur dieu. Ou bien ils glissaient un caillou ou plantaient un clou votif entre les joints des pierres formant les murs du temple. Ce n'est donc pas seulement au figuré, mais sans doute aussi au propre, que les eunuques qui reviendront en Palestine auront, selon la promesse de Yahvé, « un mémorial et un nom dans sa maison et dans ses murs ». *e.* Aimer le nom de Yahvé, c'est l'aimer lui-même; cf. 30, 27 note *g*; 48, 11; 50, 10; 52, 6; Mal. 4, 2; Ps. 61, 6. *f.* La prière est présentée comme le principal des actes religieux célébrés dans le Temple; même spiritualisme dans la prière attribuée à Salomon (1 Rois 8). Cela n'entraîne, du reste, dans la pensée de notre prophète, aucune dépréciation des sacrifices, comme le montre la phrase qui suit. *g.* C'est-à-dire « ma maison deviendra » (cf. 58, 12). *h.* Jésus s'est approprié cette formule où l'universalisme se joint à la spiritualité (Mc 11, 17). *i.* Le contexte suggère que, dans cet oracle final, Yahvé ne promet pas seulement de continuer à rapatrier les Juifs dispersés, mais de leur adjoindre de nombreux prosélytes.

Menaces et promesses[a].

Inertie et indignité des dirigeants.

9 Bêtes des champs, venez toutes vous repaître,
[venez] toutes, bêtes de la forêt[b] !
10 Mes gardiens[c] sont tous aveugles;
ils ne savent pas faire attention.
Ce sont tous des chiens muets[d],
incapables d'aboyer,
[Des chiens] qui rêvent, qui restent couchés,
qui aiment à sommeiller,
11 Des chiens voraces aussi
[et] insatiables,
Ce sont les bergers : ils ne savent pas faire attention[e].
Ils suivent tous leur propre chemin;
chacun cherche son avantage.
12 « Venez, je vais apporter du vin
et nous nous gorgerons de liqueurs fortes[f].
Il en sera de même demain :
la provision est très abondante. »

57 1 Le juste périt, et il n'est personne
qui prenne la chose à cœur.
Les hommes pieux[g] sont enlevés
sans qu'on y prête attention.

10. « Mes » lis. *çôphay*. H : Ses. « faire attention » *G A S* cf. v. 11 (aj. *hâbin*). Manque en H. 11. « les bergers » lis. *wehêm hârô'im*. H : des bergers. « avantage » *G*. H aj. : du premier au dernier.

a. Le morceau qui va de 56, 9 à la fin du ch. 57 renferme plusieurs développements d'allure assez différente : une diatribe contre les chefs du peuple (56, 9-57, 2), un tableau indigné de l'idolâtrie des « fils de la femme débauchée » (57, 3-5), puis de cette « prostituée » elle-même (57, 6-13a), enfin des promesses aux humbles (57, 14-19). A partir de 57, 13b le rythme change : le vers dit « élégiaque » (à membres inégaux) fait place au vers symétrique. Aussi l'unité de ce morceau a-t-elle souvent été contestée : on a attribué à des auteurs ou, au moins, à des moments différents, d'une part les censures et menaces du début (56, 9-57, 13a), dont l'âpreté fait penser à certaines pages d'Ézéchiel, de l'autre les promesses finales, dont les accents consolateurs rappellent, sans en égaler la puissance, ceux du Second Ésaïe. On a même proposé de partager le morceau en quatre fragments indépendants : les bergers infidèles [vers 450 ?] (56, 9-12), triomphe de l'injustice et de l'apostasie [de date incertaine] (57, 1-6), Jérusalem l'adultère [peu avant 586] (57, 7-13), promesse de retour de nouveaux exilés [500-460] (57, 14-19). Mais ces différents développements s'appellent les uns les autres par des transitions ou des rappels : la mort du juste (57, 1-2) a pour cause l'indifférence des chefs (56, 9-12); des censures contre les fils de la prostituée on passe insensiblement, au v. 6, aux reproches adressés à la femme coupable. Enfin après les promesses faites aux humbles (57, 14-19) il y a un rappel des menaces dirigées contre les méchants (57, 20-21). L'association des divers thèmes abordés dans ce morceau ne paraît, du reste, pas invraisemblable si on en place la composition aux approches de l'arrivée de Néhémie à Jérusalem (445). Les chefs de la communauté, les prêtres en particulier, pactisaient souvent avec les païens; la masse des « gens du pays » persévérait dans les anciennes manières d'adorer Yahvé (sacrifices sur les montagnes, vénération des arbres sacrés et des pierres saintes, prostitution sacrée, peut-être immolations d'enfants, culte rendu à des idoles domestiques et aux morts); on associait même au culte de Yahvé celui de certaines divinités étrangères. Ceux qui s'appelaient eux-mêmes « les justes » ou « les « pieux » ou « les humbles », c'est-à-dire ceux qui s'attachaient à observer rigoureusement la Loi écrite formaient en Palestine une minorité plus ou moins opprimée ou tournée en dérision.

b. Les bêtes des champs, c'est-à-dire les animaux sauvages, ne représentent naturellement pas les prosélytes, qui viendront un jour paître avec les Israélites, comme le veulent les massorètes qui rattachaient le v. 9 à la même section (haphtare) que le v. 8, mais les peuples païens appelés à se repaître d'Israël. Ce symbolisme est emprunté à Jér. 12, 9 (cf. Éz. 34, 5) et a été imité dans mainte apocalypse (cf. Hén. 89, 13-90, 19). Le prophète, du reste, ne réclame pas ici, au nom de la justice de Yahvé, une nouvelle invasion étrangère : c'est une façon de dire : les peuples païens — tels les Ammonites avec Tobiyya, les Moabites avec Saneballat, les Arabes de Gachmou ou les Édomites, conquérants d'Hébron — ont libre jeu pour venir dépouiller les Juifs en raison de l'incurie des chefs de la communauté, inconscients du danger. *c.* Litt. : *Mes guetteurs*. Il ne s'agit pas seulement des prophètes (comme dans 52, 8; Jér. 6, 17; Éz. 3, 17; 33, 2, 7), mais de tous ceux qui ont la charge de garder le troupeau de Yahvé. *d.* De mauvais chiens de garde, cf. Job 30, 1. *e.* Glose destinée primitivement à expliquer le 1er vers du v. 10. *f.* Litt. : de *chêkâr*. Le mot signifiait étymologiquement « boisson enivrante ». Nous ne pouvons pas préciser si ce terme désignait tous les breuvages fermentés, qu'ils fussent tirés de la distillation de l'orge (la bière était bien connue des Égyptiens), du miel, de différents fruits tels que les grenades (Cant. 8, 2) ou les dattes (vin de palme), ou seulement l'une de ces boissons.

g. Litt. : *les hommes de piété*. Depuis le retour de l'exil, le mot « piété » désignait spécialement la piété cultuelle; les actes de piété étaient les bonnes œuvres, telles que celles dont se prévaut Néhémie (13, 14). Les *hasidim* (Asidéens) ou « pieux » au temps des persécutions syriennes furent les ancêtres spirituels des pharisiens.

2 A cause [du triomphe] du mal, en effet, le juste est enlevé
[et] entre dans la paix[a];
Ils reposent sur leur couche[b],
ceux qui suivaient le droit chemin.

Idolâtrie des masses.

3 Mais vous, approchez ici,
fils de la devineresse[c],
Progéniture de la femme adultère et débauchée[d]!
4 Qui prenez-vous plaisir à railler[e]?
Contre qui ouvrez-vous la bouche toute grande[f]?
[A qui] tirez-vous la langue[g]?
N'êtes-vous pas enfants du péché,
progéniture du mensonge[h],
5 Vous qui vous échauffez[i] parmi les térébinthes,
sous tous les arbres verts[j],
Qui immolez les enfants dans les vallées,
dans les fentes des rochers[k]?
6 Les [pierres] polies du torrent[l] sont ton partage :
voilà, oui voilà ton lot[m] !
Aussi bien leur verses-tu des libations,
[leur] apportes-tu des offrandes.
Puis-je m'en consoler[n]?
7 Sur une grande, une haute montagne
tu as placé ta couche.
Là aussi tu es montée
pour offrir des sacrifices[o].
8 Derrière le vantail et le montant [de la porte]
tu as mis ton idole[p].

57, 2. « ceux — le » d'après *S* (lis. *hôlekê nekôḥôt*). H : celui qui suivait son. 3. « de la femme — débauchée » lis. *menâ'èphèt wezônâ*. H : d'un [homme] adultère et elle s'est prostituée. 5. « dans les fentes » (*G*) (lis. *betôk*). H : sous les fentes.

a. Dans la paix du sépulcre. C'est un euphémisme, — unique en son genre — pour dire : il meurt. La paix dont il s'agit était conçue alors d'une façon surtout négative : l'opprimé est délivré de son persécuteur (cf. Job 3, 17-19). *b*. Leur lit funèbre, dans le tombeau (cf. Éz. 32, 25; 2 Chron. 16, 14). *c*. Le terme employé désigne une personne pratiquant une certaine forme de divination — ou, selon d'autres, de magie, — prohibée par la Loi (Lév. 19, 26 et note *i*; Deut. 18, 10, 14; Ès. 2, 6).
d. Le moyen le plus sûr de blesser au vif un Oriental est d'injurier sa mère (cf. 1 Sam. 20, 30). Il ne faut sans doute pas chercher à identifier trop précisément cette « prostituée » dont les Juifs idolâtres sont les fils. Osée et Ézéchiel avaient représenté sous la figure d'épouses infidèles de Yahvé, tombées dans le dévergondage, le premier la terre d'Israël (Os. 1-3), le second Samarie et Jérusalem (Éz. 16, 23). Ici le prophète veut peut-être donner à entendre que les « gens du pays » dont il réprouve les pratiques — c'est-à-dire les Juifs restés en Palestine lors de la déportation — sont des fils — au moins des fils spirituels — de l'antique Samarie. *e*. Voy., par exemple, les railleries de Saneballat et de Tobiyya à l'adresse des Juifs qui relevaient les murs de Jérusalem (Néh. 4, 1-3 [H : 3, 33-35]).
f. Cf. Ps. 35, 21. *g*. Ces railleries, ces propos et ces gestes injurieux sont adressés aux Juifs fidèles, mais atteignent en réalité Yahvé. *h*. Des bâtards (cf. Os. 1, 2. 9). *i*. Allusion sans doute aux pratiques orgiastiques observées sur les hauts lieux, en particulier à la prostitution sacrée (cf. Os. 4, 13). *j*. Le culte des arbres sacrés était un des éléments les plus vivaces du vieux paganisme sémitique (cf. Os. 4, 13; Ès. 1, 29-30; Éz. 6, 13; 20, 28). *k*. L'antique coutume des sacrifices d'enfants avait refleuri dans les temps de détresse qui précédèrent la ruine d'Israël et de Juda (2 Rois 16, 3; 21, 6; Mi. 6, 7; Jér. 2, 23; 7, 31-32; Éz. 20, 25-26; etc.) Les exilés revenus à Jérusalem accusaient sans doute les « gens du pays » de perpétuer ces pratiques à l'exemple de certains des colons étrangers installés en Samarie par les rois d'Assyrie (2 Rois 17, 31).
l. Désignation méprisante des pierres saintes dressées dans les sanctuaires et qui étaient souvent polies par les onctions d'huile, les libations, les caresses et les baisers des fidèles : telle l'une des stèles retrouvées dans le haut lieu principal de Guèzer.
m. Tu aimes les pierres ! Tu n'auras rien d'autre. *n*. Cette question, qui rompt le fil du discours et est en dehors du mètre, a sans doute été ajoutée d'après Jér. 5, 9, 29; 9, 9. *o*. La plupart des montagnes, en pays sémitique, sont des lieux sacrés : l'Hermon, le mont des Oliviers, le Carmel, le Thabor, le Garizim, etc. *p*. Le mot employé signifie d'ordinaire « souvenir », « mémorial »; mais on a supposé, non sans vraisemblance, qu'il a été choisi à cause de sa ressemblance avec le terme désignant le mâle (*zâkâr*); il s'agirait d'images phalliques, symboles de fécondité, comme on en rencontre tant en pays sémitiques de même que dans le paganisme en général. En tout cas il est question d'une idole domestique, protectrice de la maison : on la plaçait d'habitude à l'entrée de la demeure (cf. 2 Rois 23, 8); de là le caractère sacré du seuil (1 Sam. 5, 4-5; Soph. 1, 9) et spécialement du montant de la porte; on l'aspergeait de sang (Ex. 12, 7, 22, 23; Éz. 45, 19) : c'est qu'il y avait là un *èlohim* (Ex. 21, 2-6). Ce caractère sacré s'est transmis à la capsule contenant des passages bibliques que les Juifs suspendent en cet endroit et appellent *mezouzâ*, « montant » (Deut. 6, 9).

Sous son impulsion[a], tu as découvert ta couche, tu y es montée
et tu l'as élargie.
Tu t'es acheté [tel et tel] de ceux
dont tu aimes la compagnie[b].
Tu as multiplié tes prostitutions avec eux,
en contemplant l'idole.
9 Puis tu as couru à Mèlek[c] avec de l'huile;
tu as prodigué tes aromates,
Tu as envoyé tes messagers au loin[d];
tu les as fait descendre jusqu'au Cheôl[e].
10 A faire ces longs voyages, tu t'es fatiguée;
[cependant] tu n'as pas dit : « J'y renonce. »
Tu as trouvé en toi de la vigueur[f].
Aussi ne t'es-tu pas arrêtée.

11 Qui craignais-tu donc, de qui avais-tu peur,
que tu aies menti,
Que tu ne te sois plus souvenue
ni souciée de moi?
Moi, n'est-ce pas, je me taisais et je fermais les yeux[g] — —
alors tu ne m'as pas redouté.
12 Eh bien, je vais faire connaître ta justice[h]
et tes œuvres...
Elles ne te serviront de rien, 13 quand tu pousseras des cris [de détresse],
elles ne te sauveront pas, tes idoles abominables[i].
Le vent les emportera toutes;
un souffle les enlèvera.
Mais celui qui se confie en moi héritera le pays
et possédera ma montagne sainte.

Consolations promises aux fidèles affligés.

14 Et il dira[j] : Frayez, frayez[k], ouvrez le chemin;
enlevez tout obstacle du chemin de mon peuple[l].

8. « Tu t'es acheté » lis. *wattikrî*. H : Tu as conclu (?). 10. « ne t'es — arrêtée » lis. *ḥâdalte*. H : n'as-tu pas été malade. 11. « et — yeux » *G Aq Sym L* (lis. *ouma'âlîm*). H : et [cela] depuis les temps antiques. 12. « Eh bien » *G* (lis. *wa'ănî*). Manque en H. 13. « tes — abominables » (lis. *šiqqouṣayik*). H : tes rassemblés (c'est-à-dire les dieux que tu as rassemblés ou que tu as acquis avec le salaire de tes prostitutions (cf. Mi. 1, 7) [?]).

a. Texte et signification peu sûrs. *b*. Après les pratiques illicites du culte de Yahvé (v. 5-7), les hommages apportés consciemment à d'autres dieux et que les prophètes, depuis Osée, appelaient couramment des « prostitutions ». *c*. Beaucoup de dieux sémitiques portaient le titre de Mèlek, « roi » : tels Melqart « le roi de la ville » (de Tyr), Adrammèlek et Anammèlek (2 Rois 17, 31), Milkom, le dieu des Ammonites, c'est-à-dire du peuple auquel appartenait Tobiyya (Néh. 2, 10, 19; etc.). Il ne doit, en tout cas, pas s'agir de l'hypothétique Moloch (cf. 2 Rois 23, 10 note *e*); car notre Mèlek n'est pas mis en rapport avec les sacrifices d'enfants (v. 5). *d*. Pour acheter les faveurs des dieux des peuples les plus lointains (cf. Éz. 16, 29; 23, 16).
e. Allusion soit au culte rendu à des dieux morts et descendus aux enfers comme Osiris en Égypte, Môt et Baal chez les Phéniciens (cf. poëmes de Ras Chamra; Ès. 28, 15 note *a*), notamment au deuil sur Tammouz-Adonis (Éz. 8, 14; cf. Ès. 17, 10), soit aux honneurs divins rendus aux morts eux-mêmes, qui passaient pour des *èlohim* (1 Sam. 28, 13; Ès. 8, 19) et qu'on allait peut-être consulter dans certains lieux qui étaient tenus pour des soupiraux du Cheôl (tels Endor ou la Vallée des Rephaïm).
f. Litt. : *la vie de ta main*. Tu as constaté que ta main est encore capable d'offrir huile et parfums. *g*. J'avais l'air d'être indifférent ou impuissant parce que je ne te punissais pas; cf. Ps 10, 1, 11; 50, 21. *h*. Ironique. *i*. Cf. Deut. 32, 37-38; Jug. 10, 14; Jér. 2, 28. *j*. Transition qui convient assez mal à ce qui suit : pourquoi l'appel à frayer le chemin au peuple serait-il prononcé par un fidèle déjà rentré en possession de la montagne sainte? Du reste, c'est Yahvé qui parle dès le v. 14.
k. Litt. : *Remblayez*. *l*. Passage imité de 40, 3. Seulement ici la route à frayer n'est pas celle de Yahvé, mais celle du peuple. On entend d'ordinaire qu'il s'agit de rendre possible le retour de ceux des déportés ou des dispersés qui sont encore en terre étrangère. Toutefois dans le développement qui suit il n'est pas question de cette promesse précise (même au v. 19 : « paix à celui qui est loin ! »); d'après les v. 15-18 il semble qu'il s'agisse, d'une façon plus générale, de la route qui conduira le peuple tout entier au salut. Les obstacles à enlever de cette route sont peut-être les péchés de ce peuple (cf. 59, 2) ou même les pécheurs qu'il compte dans son sein (cf. 56, 9-57, 13a), mais peut-être aussi, et peut-être surtout, les barrières que Yahvé, justement outré de la conduite des siens, avait mises devant eux : Yahvé veut maintenant que ces obstacles disparaissent; il annonce qu'il va lui-même guérir les coupables de leurs infidélités (18a).

15 Car ainsi parle le Très haut,
qui habite une demeure éternelle et dont le nom est saint :
« J'habite une demeure élevée et sainte :
[j'habite] aussi avec l'homme abattu et humilié[a],
Pour vivifier l'esprit des humbles,
pour vivifier le cœur de ceux qui sont abattus[b].
16 En effet, je ne disputerai pas sans fin
et ne persisterai pas éternellement dans ma colère[c];
Car devant moi succomberaient leur esprit
et les âmes que j'ai faites.
17 A cause de l'iniquité [de mon peuple] j'ai été irrité un moment[d]
et je l'ai frappé, lui cachant ma face dans ma colère.
Rebelle, il a suivi la voie où son cœur l'entraînait.
18 Ses voies, je les ai vues, — et je le guérirai.
Je lui donnerai du repos; je lui dispenserai des consolations;
sur les lèvres de ses affligés 19 je vais faire naître l'action de grâce[e].
Paix, paix à celui qui est loin et à celui qui est près[f],
déclare Yahvé. Oui, je le guérirai. »

20 Quant aux méchants, ils ressemblent à la mer agitée :
elle ne peut se calmer
Et ses flots projettent vase et limon.
21 « Il n'y a point de paix, dit mon Dieu, pour les méchants[g]. »

Le jeûne. Ce qu'il est et ce qu'il devrait être[h].

58 1 Crie avec force; ne te retiens pas;
donne à ta voix le son puissant du cor.
Fais connaître à mon peuple ses transgressions
et à la maison de Jacob ses péchés[i].

16. « devant — esprit » couper *rouḥâm lephânay*. H : de devant moi... l'esprit. 17. « de mon — moment » lis *ba'ăwônô* et (avec *G*) *règa'*. H : de son gain injuste j'ai été irrité. « je — frappé » *G S L* (lis. *wâ'akkéhou*). H : je le frapperai. « dans ma colère » lis. *weqâṣôph*. H : et je m'irriterai. 18. « Je — repos » lis. *wa'ănîḥéhou*. H : Je le conduirai. 19. « je — naître » lis. *bôré' 'ănî nîb*. H : faisant naître. 20. « projettent » lis. *weyigreśou*. H : projetèrent. **58,** 1. « avec force » *G* (lis. *bigebourâ*). H : avec le gosier.

a. Même antithèse Ps. 138, 6. *b*. « Esprit » et « cœur » sont pris ici au sens de « courage », tandis qu'au v. suivant les mots « esprit » et « âmes » sont synonymes de « vie » (comme 42, 5). *c*. Mêmes expressions Ps. 103, 9. Cf. Jér. 3, 5, 12; Mi. 7, 18; Prière de Manassé 13. *d*. Cf. 54, 7-8. *e*. Litt. : *à ses affligés je vais créer le fruit des lèvres*. Cf. Os. 14, 3. *f*. Au Juif de la diaspora comme à celui qui réside en Juda (cf. Dan. 9, 7). Passage interprété dans le sens de l'universalisme chrétien par Paul (Éph. 2, 13-18; cf. Act. 2, 39). *g*. En dépit de leur tour sentencieux, les v. 20 et 21 peuvent être du prophète qui a tour à tour adressé des menaces aux méchants et des promesses aux humbles (56, 9-57, 19) voy. note *a* sur 56, 9. La phrase finale (v. 21) se retrouve textuellement 48, 22 et, quant à l'idée, à la fin du ch. 66. L'ensemble des ch. 40-66 se trouve ainsi coupé en trois sections de longueur sensiblement égale (40-48, 49-57; 58-66). Cette symétrie, que remarqua le premier le poète Rückert (1831), est l'œuvre d'un rédacteur; car au ch. 48, la phrase a été évidemment ajoutée après coup d'après notre passage; elle n'a pas de rapport avec le contexte de ce ch.

h. Cette exhortation pressante à observer le jeûne dans l'esprit qu'il faut a certainement été prononcée assez longtemps après la fin de l'exil; car les bâtiments détruits en 586 sont qualifiés d' « antiques ruines » (v. 12) et, dans les promesses faites au peuple s'il jeûne correctement, il n'est pas question du retour des déportés. D'autre part, il y a beaucoup de ruines à relever et de brèches à réparer (v. 12) : Néhémie n'avait donc pas encore rebâti les murs et restauré la ville (445). Cette instruction est une de celles par lesquelles les prophètes du temps essayaient de répondre aux plaintes sans cesse répétées alors par la communauté juive : pourquoi le salut promis tarde-t-il à paraître? Les masses juives avaient le désir de connaître les volontés de Dieu et croyaient les exécuter fidèlement (v. 2 et 3); elles pensaient, en particulier, s'être créé des mérites devant lui en observant des jeûnes fréquents. Il ne s'agit donc pas d'un jeûne obligatoire comme celui du jour des Expiations, le seul dont il soit parlé dans la Loi — il n'avait sans doute pas encore été institué, du reste, à Jérusalem, — mais d'abstinences volontaires, probablement celles qu'on observait aux anniversaires des désastres de 586 (Zach. 7, 3, 5; 8, 19). Quelles que fussent les significations qu'avait pu avoir originairement le jeûne religieux (crainte de la contagion des morts, préparation à l'extase, etc.), il avait, comme beaucoup de rites de deuil, été interprété comme un signe de douleur, plus spécialement comme un moyen d'appuyer une prière instante en apitoyant la divinité (voy. 2 Sam. 12, 16, 20-23 et note *a*), puis fut regardé comme une mortification agréable en soi à Dieu et dont l'observation conférait au jeûneur, quels que fussent ses sentiments, une sorte de droit à une récompense (cf. Mt 6, 16-18; Lc 18, 12). Le prophète répond que les marques extérieures d'humiliation qu'on donne en jeûnant sont inutiles, non pas si elles ne répondent pas à des sentiments de repentance véritable, mais si l'on n'y adjoint pas la pratique de la justice sociale. Cela rappelle d'assez près le point de vue exposé par Zacharie dans la consultation qu'il donna vers le même temps (518) sur le même sujet (Zach. 8, 16-17). *i*. Exorde imité d'Os. 8, 1.

2 Ils me cherchent[, il est vrai,] jour après jour;
ils désirent connaître les voies que j'agrée,
Comme une nation qui pratiquerait la justice
et n'aurait pas négligé ce que son Dieu a le droit d'exiger.
Ils s'informent auprès de moi des justes lois;
ils aiment s'approcher de Dieu.
3 « Pourquoi, lorsque nous jeûnons, ne le remarques-tu pas?
Quand nous nous mortifions[a], [pourquoi] l'ignores-tu? »
Or, le jour où vous jeûnez, vous trouvez une affaire [à traiter][b]
et vous accablez [de travail] tous vos ouvriers.
4 Vous passez votre jeûne à vous quereller, à vous disputer
et à frapper à coups de poing le pauvre[c].
Présentement vous ne jeûnez pas
de façon à faire entendre votre voix là-haut.
5 Est-ce là un jeûne tel que je l'agrée,
un jour où l'homme se mortifie?
Courber la tête comme un jonc,
coucher sur le sac et la cendre[d],
Est-ce là ce que tu appelles un jeûne,
un jour agréable à Yahvé?

6 Le jeûne que j'agrée ne consiste-t-il pas, —
oracle du Seigneur Yahvé, —
A rompre les chaînes injustes,
à faire sauter les liens du joug,
A renvoyer libres les opprimés,
à briser tous les jougs,
7 A rompre ton pain pour l'affamé,
à faire entrer dans ta maison les misérables errants,
Quand tu vois un homme nu, à le vêtir
et à ne pas te dérober devant celui qui est ta propre chair[e]?
8 Alors ta lumière poindra comme l'aurore,
ta plaie se cicatrisera rapidement[f].
Ta justice marchera devant toi
et la gloire de Yahvé sera ton arrière-garde[g].
9 Alors, quand tu appelleras, Yahvé répondra :
quand tu crieras, il dira : « Me voici[h]. »
Si tu bannis de chez toi [tout] joug,
si tu te gardes de montrer du doigt[i] et de prononcer des paroles funestes[j],
10 Si tu distribues à l'affamé ton pain
et apaises la faim de l'opprimé,

4. « à coups — pauvre » *G VL* (lis. *râš*). H : avec un poing de méchanceté. 6. « oracle — Yahvé » d'après *G* (aj. *ne'oum 'ădônay yahwé*). « à briser (litt. : et que tu brises) » *G L* (lis. *tenattēq*). H : et que vous brisiez. 7. « errants » *G L* (lis. *merîdîm*). H : vagabondages (pour vagabonds?). 8. « et » *G S L* (lis. *oukebôd*). Manque en H. « sera ton arrière-garde » cf. 52, 12 (lis. *ye'assephekā*). H : te rassemblera (?). 10. « Si tu distribues » *G S L* (lis. *wetāphîq*). H : et distribue. « ton pain » *H*ms *G*ms *S* (lis. *laḥmekā*). H : ton âme (répétition du mot suivant).

a. Litt. : *Quand nous maltraitons nos âmes*. C'était une expression technique pour désigner les abstinences (Nomb. 30, 14), mais spécialement le jeûne (Lév. 16, 29, 31; Nomb. 29, 7; Ps. 35, 13; Judith 4, 8). *b*. Le jour du jeûne devrait être chômé. D'autres entendent : « vous trouvez (c'est-à-dire vous suivez) [vos] désirs. » *c*. Dans la communauté de Jérusalem, au temps de Néhémie, les riches opprimaient durement les pauvres (Néh. 5, 1-13). *d*. Autre rite de deuil (cf. Esther 4, 3 et note *e*; 2 Sam. 12, 16; 21, 10; Joël 1, 13). *e*. Ton compatriote. *f*. Il s'agit apparemment de blessures infligées à la communauté tout entière. L'expression est appliquée à la réparation d'un édifice (2 Chron. 24, 13) et plus spécialement à celle des remparts de Jérusalem (Néh. 4, 7 [H : 1]). *g*. La promesse faite 52, 12 se réalisera. *h*. Cf. 65, 24. *i*. Geste tenu pour blâmable par beaucoup de peuples (les Latins, par exemple, cf. Perse, II, 33; Juvénal, X, 53; Martial, II, 28, 2; l'index est l'*infamis digitus*; en arabe il y a un verbe, *ṣaba'a*, montrer du doigt). Ce geste passait pour porter malheur. *j*. Des paroles maléfiques, notamment des malédictions. Sur ces gestes et ces propos auxquels on prêtait des vertus magiques, cf. Prov. 6, 12-13 et note *c*.

Ta lumière se lèvera dans l'obscurité
et les ténèbres [resplendiront] pour toi comme le plein midi.
11 Yahvé te guidera constamment;
dans le désert aride il apaisera ta faim.
Il renouvellera ta vigueur;
tu seras semblable à un jardin irrigué,
A une source d'eau vive
dont les ondes ne tarissent jamais.
12 D'antiques ruines seront relevées par toi;
tu rebâtiras sur des fondations posées par d'anciennes générations.
On t'appellera le réparateur des brèches,
celui qui rend de nouveau les décombres habitables.

13 a Si tu te gardes de violer la sainteté du sabbat[b],
de te livrer à tes occupations[c] pendant le jour qui m'est consacré,
Si tu appelles le sabbat [une journée de] délices,
[si tu nommes] vénérable le [jour] consacré à Yahvé,
Si tu l'honores en t'abstenant de faire tes voyages[d],
de vaquer à tes occupations[c] et de bavarder,
14 Alors tu trouveras en Yahvé ton bonheur[e]:
je te ferai occuper en maître les hauteurs du pays[f]
Et jouir de l'héritage de Jacob, ton père.
Car la bouche de Yahvé a parlé[g].

Si le salut tarde à venir, c'est à cause des péchés du peuple.
Mais Yahvé va intervenir pour châtier ses adversaires et sauver ses fidèles[h].

59

1 Non, la main de Yahvé n'est pas trop courte pour délivrer[i]
ni son oreille trop dure pour entendre.
2 Mais ce sont vos iniquités qui mettent une séparation
entre vous et votre Dieu.

11. « Il — vigueur » cf. 40, 29, 31 (lis. *we'oṣmâtekâ yaḥălîph*). H : Il rendra vigoureux (?) tes os. « vive » aj. *ḥayyîm* pour le rythme. Manque en H. 12. « seront — toi » d'après *G L* (lis. *wenibnou*). H : [des gens issus] de toi [les] relèveront. « rend — habitables » lis. *netîṣôt*. H : restaure les sentiers pour [y] habiter. 13. « de te livrer » *G* (lis. *mê'ăsôt*). « de » manque en H.

a. Les v. 1-12 avaient mis pour condition à l'efficacité du jeûne et à la venue du salut la pratique de la justice sociale et de la charité. Les v. 13 et 14 indiquent que, pour que le bonheur attendu paraisse (il n'est plus parlé de l'utilité du jeûne), une autre condition, d'une tout autre nature, doit être remplie : que le sabbat soit strictement chômé. Ces vers, pleins de réminiscences, ont sans doute été ajoutés, comme une sorte de correctif, par un autre auteur, soucieux de faire sa place à l'observation du rite qu'on tenait, après l'exil, pour le plus caractéristique de la religion juive (cf. 56, 2 et note *e*, 6). *b*. Litt. : *si tu retires ton pied du sabbat*. Le sabbat est assimilé à un lieu sacré dont l'accès est interdit au profane. *c*. Selon d'autres : « d'accomplir tes désirs ». Voy. v. 3, auquel l'expression est empruntée. *d*. Il était déjà interdit de parcourir plus d'une certaine distance le jour du sabbat; dans l'ancien Israël, au contraire, on voyageait de préférence ce jour-là (2 Rois 4, 23). *e*. D'après Job 22, 26. *f*. Cf. Deut. 32, 13 et la note; 33, 29. *g*. Cf. 1, 20; 40, 5; Mi. 4, 4. *h*. Le ch. 59 rappelle, à certains égards, le ch. 58. Il doit être du même temps, peut-être de la même main. L'auteur se trouve en présence de la même question : « pourquoi Yahvé tarde-t-il à sauver son peuple? » sauf que les gens auxquels il s'adresse doutent du pouvoir de Yahvé plutôt que de son bon vouloir. L'explication de la carence divine est la même. Ce sont les péchés de la nation qui empêchent Yahvé d'agir (v. 1-2). Suit une longue énumération de ces fautes, d'abord sous forme de reproches à la 2e pers. du plur. et à la 3e du sing. (v. 3-4), puis de métaphores caractérisant les coupables à la 3e du plur. (v. 5-8), enfin d'une confession à la 1re du plur. (v. 9-15a). Les transgressions visées sont, comme au ch. 58, surtout d'ordre social, mais sont plus graves : ce sont moins des péchés d'omission que de véritables crimes, allant jusqu'au meurtre (v. 7). Le prophète annonce enfin que Yahvé va intervenir, non pas pour récompenser l'observateur fidèle de la Loi comme au ch. 58, mais surtout pour se venger de ses adversaires (v. 15b-20). L'unité de ce chapitre est très discutée : certains critiques considèrent les v. 5-8 comme ajoutés après coup, parce qu'ils détonnent par le vague des accusations formulées et qu'ils interrompent le dialogue entre le prophète et ceux qu'il reprend; toutefois le passage à la 3e pers. du plur. s'expliquerait assez bien à la suite du v. 4. Les v. 15b-20 sont considérés par la plupart des commentateurs récents comme un morceau primitivement étranger, analogue à la petite apocalypse 63, 1-6, à laquelle il ressemble beaucoup, et qui se rapportait à la vengeance que Yahvé va exercer contre les païens, tandis que le contexte du ch. 59 demanderait qu'il fût fait une mention expresse du châtiment des Juifs coupables; ce châtiment est toutefois visé, du moins implicitement, dans la phrase finale : Yahvé « viendra en rédempteur pour ceux [des fils] de Jacob qui auront renoncé à leur rébellion. » Ce développement (v. 15b-20) est peut-être un fragment d'oracle contre les païens adapté pour servir de conclusion au ch. 59. Le v. 21, enfin, qui est en prose, paraît être, en tout cas, une addition. *i*. Cf. 50, 2; Nomb. 11, 23.

Ce sont vos péchés qui font que la Face[a] se dérobe
à vous et que vous n'êtes pas écoutés.
3 Car vos mains sont souillées de sang
et vos doigts de crimes.
Vos lèvres profèrent le mensonge;
votre langue murmure des propos perfides.
4 Nul n'accuse[b] à bon droit;
nul ne plaide de bonne foi.
On met sa confiance en ce qui n'est que néant; on énonce des faussetés;
on conçoit le mal et on enfante le malheur[c].

5[d] Ils font éclore des œufs d'aspic
et tissent des toiles d'araignée.
Quiconque mange de leurs œufs meurt,
et, que l'on en casse un, une vipère en sort.
6 De leurs toiles, on ne peut faire un vêtement;
on ne peut se couvrir de ce qu'ils tissent.
Leurs actes sont des actes malfaisants;
et c'est à une œuvre de violence que leurs mains travaillent.
7 Leurs pieds courent au mal;
ils ont hâte de verser le sang innocent.
Leurs pensées sont des pensées malfaisantes;
sur leurs routes il n'y a que ravage et ruine;
8 Ils ne connaissent pas le chemin de la paix,
et il n'y a pas d'équité sur leurs voies;
Ils se font des sentiers tortueux;
quiconque y chemine ne connaît plus la paix.

9 Voilà pourquoi le [triomphe du] droit reste éloigné de nous,
[pourquoi] la justice ne vient pas jusqu'à nous[e].
Nous attendons la lumière — et voici les ténèbres,
la clarté du jour — et nous marchons dans l'obscurité[f].
10 Nous tâtonnons comme des aveugles le long d'un mur,
nous marchons à tâtons comme ceux qui ont perdu les yeux.
Nous trébuchons en plein midi comme au crépuscule;
nous sommes plongés dans les ténèbres comme les morts.
11 Tous nous grondons comme des ours,
et, comme les colombes, nous gémissons sans trêve.
Nous attendons le [triomphe du] droit — il ne vient pas,
le salut — il reste loin de nous.
12 C'est que tu as devant toi nos nombreuses rébellions,
et notre péché dépose contre nous.

59, 2. « la Face ». G* S L : sa face. 8. « y chemine » *S L* (lis. *bâhèn*). H : chemine sur lui (ou : sur cela). 10. « marchons à tâtons » *L* cf. *Deut.* 28, 29 (lis. *nemaššéšâ*). H : tâtonnons. « nous sommes — ténèbres » lis. *wenéšeb bemaḥăšakkîm*. H : parmi les gras. — Texte très incertain. 12. « notre péché » lis. *weḥatta'tênou*. H : nos péchés (mais le verbe est au singulier).

a. C'est-à-dire « la face divine ». C'est une des expressions voilées que les Juifs, par révérence, employaient volontiers de préférence aux noms même de Dieu ou de Yahvé : tels « le Nom », « le Ciel ». Cf. 63, 9. *b*. Litt. : *n'appelle*, à savoir en justice. *c*. Job 15, 35, cf. Ès. 33, 11; Ps. 7, 15. *d*. Sur les v. 5-8 voy. 59, 1 note *h*. Paul cite quelques traits de ce développement (7bd, 8a) dans son tableau de la corruption universelle de l'humanité (Rom. 3, 15-17). *e*. On voit clairement ici comment les mots « droit », « justice » en vinrent dans le judaïsme à être pris comme équivalents de « délivrance », « salut ». Dans le v. parallèle (11), le terme de « justice » est remplacé par celui de « salut ». *f*. Les v. 9b-11 décrivent d'une façon saisissante le désarroi spirituel, voisin du désespoir, dans lequel les croyants se trouvaient plongés à la suite des déceptions répétées éprouvées depuis l'édit de libération de Cyrus : ni le retour au pays ni la reconstruction du Temple n'avaient été le signal de la restauration merveilleuse promise par les prophètes. Les fidèles de Yahvé ne voient plus devant eux d'espoir auquel ils puissent s'attacher; ils ne savent comment expliquer les humiliations présentes : ils tâtonnent comme des aveugles.

Nous avons conscience de nos rébellions
et nous connaissons nos iniquités;

13 Nous nous sommes révoltés contre Yahvé, nous l'avons renié;
nous avons cessé de suivre notre Dieu;
Nous n'avons parlé que d'oppression et de révolte;
nous avons exhalé de notre cœur[a] des propos mensongers.

14 Le droit est mis de côté
et la justice se tient à l'écart.
En effet, la vérité trébuche sur la place[b]
et la droiture ne peut y accéder.

15 La vérité a disparu
et quiconque s'éloigne du mal est dépouillé.

Yahvé l'a vu et cela lui a déplu :
il s'est indigné parce que le droit n'est plus.

16 Il a vu qu'il n'y avait là personne;
et il s'est étonné que personne n'intervînt[c].
Alors c'est son propre bras qui lui est venu en aide;
c'est sa justice qui lui a servi d'appui.

17 Il a revêtu la justice comme une cuirasse,
il a mis sur sa tête le casque du salut;
Il a pris la vengeance pour tunique
et s'est enveloppé de jalousie comme d'un manteau[d].

18 Selon les actes [commis], il exercera des rétributions :
fureur contre ses adversaires, représailles contre ses ennemis;
contre les îles, il exercera des représailles[e].

19 On verra[f] depuis le couchant le nom de Yahvé
et depuis le levant, sa gloire;
Car il viendra[g] comme un fleuve resserré dans un lit étroit
et que chasse le souffle de Yahvé[h].

20 Mais il viendra en rédempteur pour Sion
et pour ceux [des fils] de Jacob qui auront renoncé à leur rébellion,
oracle de Yahvé.

13. « exhalé » suppr. *hôrô*, dittographie du mot suivant, et lis. *wehâgô*. H : conçu (ou : enseigné) et exhalé [forme insolite]. 15. « il s'est indigné » aj. *wayyè'ènaph*. Manque en H, mais le vers serait trop court. 17. « Il a pris — tunique (litt. : pour sa tunique) » lis. *bigdô* (G S ont aussi le sing.) et, avec *G L*, suppr. *tilbôšèt*. H : Il a revêtu des vêtements de vengeance comme vêtement (?). 18. « il — rétributions » d'après la fin du v. (lis. *gemoul* pour le 2[d] *ke'al*). H : selon (?), il rétribuera. 19. « verra » *H*[*] (lis. *weyir'ou*). H : craindra. « un fleuve » *G Aq Sym Theod* (lis. *kenâhâr*). H : le fleuve. 20. « pour Sion ». Rom. 11, 26 : de Sion. « et — rébellion ». G Rom : et il ôtera de Jacob les rébellions.

a. Selon d'autres : sans conscience. *b*. Celle qui s'étend à l'entrée de la ville et où se rendait la justice. *c*. D'après le contexte actuel : que nul n'intervînt pour mettre fin aux injustices qui se commettent à Jérusalem, ce qui nous reporterait avant les réformes de Néhémie et d'Esdras. La même expression, imitée du 2[d] Ésaïe (50, 2), se retrouve 63, 5, où Yahvé s'étonne qu'il n'y ait plus de prince ou de peuple étranger — tels Cyrus et les Perses — pour accomplir ses desseins de salut à l'égard d'Israël. C'était sans doute, ici aussi, le sens originel du passage si le morceau 15b-20 était primitivement indépendant des v. 1-15a (voy. v. 1, note *h*). *d*. Les qualités morales et les capacités physiques sont conçues, dans la « mentalité primitive », comme des sortes de forces, voire d'entités, *extérieures au sujet* : on peut, par exemple, se débarrasser de sa fatigue en se faufilant par une étroite ouverture. Il est naturel dès lors que la justice, la jalousie, le désir de vengeance de Yahvé et même son bras, c'est-à-dire sa force, soient représentés comme des alliés par lesquels il peut se faire aider, comme des vêtements dont il se couvre (cf. 61, 10; Ps. 35, 26; 104, 1; 132, 9, 16; Job 29, 14; etc.) ou des armes dont il se sert. Son bras apparaît, de même, personnifié 40, 10; 51, 5, 9. L'image de l'armure divine a été reprise et développée dans Sag. Sal. 5, 17-23 et appliquée au chrétien par Paul (Éph. 6, 14-17; 1 Thess. 5, 8). Yahvé a été, à toutes les époques, représenté comme un guerrier (Ex. 15, 1, 3, 6, 7; Deut. 32, 41-42; Jug. 5, 4; 7, 20; És. 42, 13; 49, 24-25; 52, 10; etc.). *e*. Cet hémistiche, en excès dans le vers et qui manque dans les Septante, est une glose destinée à souligner que les « ennemis » de Yahvé, objets de ses représailles, sont les habitants des îles et des côtes de la mer, c'est-à-dire les nations, même les plus lointaines, alors que, d'après le contexte du ch. 59, le lecteur devait entendre par ces adversaires de Yahvé les Juifs coupables. *f*. Ou : on craindra (H). La leçon de G est appuyée par 66, 18; celle de H par Ps. 102, 16.
g. Ce verbe peut être entendu impersonnellement. Mais il a plus probablement pour sujet « le nom de Yahvé » ou « Yahvé », bien qu'il en résulte une certaine incohérence entre les deux comparaisons : Yahvé vient comme un fleuve que chasse le souffle de Yahvé. *h*. Le vent. L'image du fleuve est tirée de 30, 28, où c'est le souffle de Yahvé qui est lui-même assimilé à un torrent débordé.

21[a] De mon côté, voici [les termes de] mon alliance avec eux[b], dit Yahvé : « Mon esprit, qui repose sur toi, et mes paroles, que j'ai mises dans ta bouche, ne quitteront pas ta bouche, ni celle de tes descendants ou des descendants de tes descendants, dit Yahvé, pour le présent ni pour l'éternité[c]. »

La gloire future de Sion[d].

Jérusalem, resplendissante de lumière, recevra toutes les richesses du monde. Dieu lui-même sera son soleil. Ses habitants, tous justes, se multiplieront.

60

1 Lève-toi, deviens resplendissante, car voici venir ta lumière,
et la gloire de Yahvé se lève sur toi[e].

2 L'obscurité, en effet, couvre la terre
et de sombres nuées [planent sur] les peuples.
Mais sur toi, Yahvé va se lever;
sur toi sa gloire apparaîtra.

3 Des nations se mettront en marche vers ta lumière
et des rois vers ta rayonnante aurore[f].

4 Jette les yeux autour de toi et regarde :
tous ils se rassemblent, ils viennent à toi[g].
Tes fils arrivent de loin
et tes filles sont portées sur la hanche[h].

5 A cette vue tu seras rayonnante [de joie],
ton cœur battra[i] et s'épanouira,
Car les richesses de la mer[j] afflueront vers toi
et tu verras venir à toi l'opulence des nations[k].

6 Une foule de chameaux couvriront [tes routes],
les dromadaires de Madian et d'Épha[l];

21. « avec eux » *G S* (lis. *'ittâm*). H : eux.

a. Ce v., où l'on ne trouve pas de trace sûre de rythme et où Yahvé parle à Israël (à la 2[e] pers. m. sing.), non aux « fils de Jacob », doit être une addition. Il est, d'ailleurs, assez obscur. *b*. On peut entendre : « voici l'engagement que je prends (ou : que je prendrai, ou : que j'ai pris) envers eux » (cf. Gen. 9, 9; 17, 4), ou bien : « voici les conditions que je mets (ou que j'ai mises) à mon alliance avec eux. » On se décidera selon l'interprétation qu'on préférera pour la suite du v.
c. On peut entendre ces paroles de Yahvé comme une promesse à Israël : il y aura toujours dans ce peuple des inspirés qui donneront à chaque génération les directions orales de son Dieu (Deut. 18, 15, 18). Il est plus probable, cependant, qu'il s'agit d'une exigence posée à Israël : ce peuple, de génération en génération, devra toujours avoir à la bouche les paroles de la Loi que Yahvé lui a accordée, la réciter et la méditer sans cesse (Deut. 6, 6-7; 30, 14; Jos. 1, 8; Ps. 1, 2). L'esprit qui repose sur Israël et (sous-entendu) ne doit jamais le quitter, serait sans doute l'esprit d'humilité et d'obéissance.
d. Les ch. 60-62 contrastent avec ceux qui les entourent par leur étroite ressemblance avec l'œuvre du Second Ésaïe : mêmes thèmes, même style, même inspiration. Le ch. 60 rappelle de très près 49, 8-23 et 54. Aussi quelques critiques récents, tout en convenant que l'ensemble des ch. 56-66 ne sont pas du grand anonyme de l'exil, lui attribuent-ils ces trois poèmes. Il faudrait admettre alors que l'âge ou la maladie avait réduit le puissant poète à se survivre à lui-même; car, si le début de ces pièces est, en général, brillant ou majestueux, l'auteur semble bientôt à bout de souffle : les redites abondent ainsi que les réminiscences, parfois textuelles, de passages des ch. 40-55. Le plus probable est que nous avons là l'œuvre d'un disciple du Second Ésaïe, répétant le joyeux message de son maître en dépit des démentis que paraissaient lui donner les événements de son temps. Il vivait avant Néhémie (445), car les murs de Jérusalem n'avaient pas encore été rebâtis (60, 10), d'autre part, à ce qu'il semble d'après 60, 7 et 13, après la reconstruction du Temple (515). Il ne paraît pas possible de préciser davantage; la mention de Qédar et des Nabatéens (60, 7) ne prouve pas nécessairement que nous soyons au temps où l'Arabe Gachmou intriguait contre Néhémie. *e*. Le poète s'adresse, sans la nommer expressément, à Jérusalem. L'image est empruntée au spectacle qu'offre chaque matin la ville sainte : illuminée par les premiers rayons du soleil, elle semble devenir elle-même un foyer étincelant de lumière. *f*. Cf. 2, 1-5; Mi. 4, 1-4. Jérusalem deviendra, comme le Serviteur de Yahvé d'après le Second Ésaïe, « la lumière des nations » (42, 6; 49, 6).
g. Reproduction textuelle de 49, 18; mais dans ce passage le Second Ésaïe parlait des fils de Sion, dont il ne sera question qu'au vers suivant. L'auteur n'a peut-être pas remarqué lui-même que, dans son nouveau contexte, la phrase paraissait se rapporter aux rois du v. 3. *h*. Passage inspiré de 49, 22. Mais il est fait allusion ici et 66, 12 à une autre manière de porter les enfants employée pour les tout petits; dans 49, 22 les filles sont portées sur l'épaule. *i*. Litt. : *sera agité*, c'est-à-dire ici battra de joie; de même Jér. 33, 9; Os. 3, 5. *j*. Cf. Deut. 33, 19. Il s'agit des profits du trafic maritime (cf. Zach. 9, 3), qui seront apportés au peuple élu (23, 18). *k*. L'auteur aborde ici un thème inauguré déjà par le Second Ésaïe, mais qu'il va développer avec une complaisance particulière (v. 6-17a) et qui tenait spécialement à cœur à son peuple : toutes les richesses du monde afflueront à Jérusalem. *l*. Madian et Epha étaient deux peuples de l'Arabie du nord; cf. Gen. 25, 1-2, 4 et note *g*; c'est une caravane de marchands madianites qui, d'après E, enleva Joseph (Gen. 37, 28, 36).

Ils viendront tous de Cheba[a],
apportant de l'or et de l'encens,
et proclameront les louanges de Yahvé[b].

7 Toutes les brebis et les chèvres de Qêdar se rassembleront chez toi;
les béliers de Nebayôt[c] seront à ton service;
On les fera monter sur mon autel, ils y seront agréés[d]
et ma glorieuse maison sera glorifiée.

8 Qu'est-ce qui vole ainsi[e] [vers moi], telle une nuée,
telles des colombes regagnant leur colombier[f]?.....
9 Des navires[g] s'assemblent [pour venir] vers moi,
et à leur tête les vaisseaux de Tarsis[h],
Amenant de loin tes fils
[et], avec eux, leur argent et leur or[i],
Pour [honorer] le nom de Yahvé ton Dieu
et le Saint d'Israël qui te glorifie[j].

10 Des étrangers rebâtiront tes remparts[k]
et leurs rois seront à ton service[l].
Car si, dans ma colère, je t'ai frappée,
dans ma grâce, j'ai pitié de toi[m].
11 Tes portes resteront toujours ouvertes;
ni le jour ni la nuit elles ne seront fermées,
Afin que l'on t'apporte les richesses des nations[n]
sous la conduite de leurs rois.

12 Car la nation ou la maison royale qui ne te seront pas asservies périront, et leurs pays seront dévastés[o].

13 La gloire du Liban[p] viendra chez toi,
le cyprès, l'orme et le buis[q] tous ensemble,
Pour parer mon lieu saint[r],
pour que j'honore la place où se posent mes pieds[s].

60, 7. « sur — agréés (litt. : pour être agréés sur mon autel) » *G S T* cf. 56, 7 (lis. *lerâṣôn ʿal*). H : sur agrément à mon autel. « sera glorifiée » *G* (lis. *yippâʾér*). H : je [la] glorifierai. 9. « s'assemblent — moi » lis. *ṣiyyîm yiqqâwou*. H : les îles espèrent en moi. 11. « Tes — ouvertes » *G S L* (lis. *weniphteḥou*). H : On laissera tes portes toujours ouvertes. « sous — rois » lis. *nôhâgîm*. H : et leurs rois amenés (captifs).
12. « leurs — dévastés » lis. *weʾarṣôtâm*. H : les nations seront exterminées (mais, d'après ce qui précède, seules celles qui ne se soumettront pas périront). — Texte incertain.

a. Le royaume de Cheba ou de Saba, dans le Yémen (Arabie du sud), était le principal producteur d'encens de l'antiquité et l'un des entrepôts du commerce de l'or (cf. 1 Rois 10, 2; Jér. 6, 20; Éz. 27, 22; Ps. 72, 15). *b*. Le vers a un membre de trop. C'est celui-ci, plutôt que le précédent, qui aura été ajouté : ce ne serait pas sans une forte hyperbole qu'on pourrait dire que des chameaux proclameront les louanges de Yahvé. *c*. Sur *Qêdar*, peuplade nomade de l'Arabie du nord, cf. 21, 16-17 et note *c*; Gen. 25, 13; Jér. 2, 10; Éz. 27, 21; Ps. 120, 5; Cant. 1, 5. *Nebayot*, autre groupe ismaélite (arabe) (Gen. 25, 13; 28, 9; 36, 3), est probablement à identifier avec le peuple nabatéen, souvent associé, lui aussi, à Qêdar (ainsi dans les inscriptions assyriennes et chez Pline [*Cedraei et Nabataei*]). La richesse de Qêdar en petit bétail était célèbre (Jér. 49, 32; Éz. 27, 21). *d*. Cf. 56, 7. *e*. Tournure interrogative fréquente chez les poètes pour introduire une scène nouvelle ou un personnage nouveau en piquant la curiosité de l'auditeur (cf. 63, 1; Cant. 3, 6; 8, 5; Ps. 24, 8, 10). Litt. : *Qui sont celles-ci qui volent ?* L'hébreu a le féminin, parce que vaisseau, dans cette langue, est de ce genre. *f*. Litt. : *vers leurs fenêtres grillagées*. Le pigeon est le seul volatile domestiqué qui soit mentionné dans l'Ancien Testament (cf. Lév. 5, 7, 11; 14, 30 etc.); un cachet du VIIe ou du VIe siècle nous a cependant appris, récemment, que le coq aussi était connu en Judée dès les environs de l'an 600. Les images choisies représentent à la fois le grand nombre des vaisseaux ramenant les dispersés et la hâte avec laquelle ils rentrent dans la patrie. Elles se retrouvent dans le livre d'Osée (11, 10; 13, 3), auquel elles ont peut-être été empruntées. *g*. Litt. : [*C'est*] *parce que des navires*... La question posée v. 8 équivalait pratiquement à celle-ci : Pourquoi celles-ci volent-elles? *h*. Voy. 2, 16 et note *c*. *i*. L'argent et l'or des païens d'Occident, qui voyagent par mer. *j*. A peu près mot pour mot 55, 5b. *k*. Les Juifs n'accompliront pas eux-mêmes ce travail (comme le suggérait 58, 12); ils le feront exécuter par les nations étrangères, qui, semble-t-il, s'y prêteront de bon gré (cf. v. 9, 14). *l*. Cf. 49, 23. *m*. D'après 54, 7-8. Cf. 57, 17-18. *n*. Les caravanes se succéderont avec une telle continuité qu'on ne pourra en arrêter le flot même la nuit. *o*. Addition en prose; du reste, même si elle était rythmée, la phrase surchargerait la strophe. L'idée d'une contrainte imposée aux « nations » est étrangère au contexte. Elle vient sans doute de Zach. 14, 17-18; cf. 14, 2. *p*. Cf. 35, 2. *q*. Énumération empruntée à 41, 19. Voy. ce passage. *r*. Le Temple, reconstruit par Zorobabel, n'était pas un édifice luxueux (cf. Agg. 2, 3, 7). Le poète annonce qu'il sera bientôt, comme celui de Salomon, lambrissé de bois précieux (cf. Agg. 2, 8, 9). *s*. Il s'agit du Temple (cf. Éz. 43, 7; Lam. 2, 1; Ps. 99, 5); l'expression est ailleurs appliquée à la terre (66, 1) ou à l'arche (Ps. 132, 7 note *b*; 1 Chron. 28, 2). Yahvé réside au ciel (66, 1).

14 A toi viendront, en se courbant,
les fils de tes oppresseurs.
A tes pieds se prosterneront
tous ceux qui te méprisaient[a].
Et on t'appellera : ville de Yahvé,
Sion du Saint d'Israël.

15 Tandis que tu étais délaissée,
haïe, sans personne pour te secourir[b],
Je ferai de toi un sujet de perpétuelle fierté,
un motif de joie d'âge en âge.
16 Tu suceras le lait des nations,
tu suceras la mamelle des rois[c]
Et tu sauras que moi, Yahvé, je suis ton sauveur
et que le Fort de Jacob est ton rédempteur[d].

17 Au lieu du bronze, je ferai venir de l'or[e];
au lieu du fer, je ferai venir de l'argent;
Au lieu du bois, du bronze,
et au lieu des pierres, du fer[f].
Pour gouvernement je te donnerai la Paix
et pour chefs la Justice[g].
18 On n'entendra plus parler de violence dans ton pays,
de ravage ni de ruine[h] à l'intérieur de tes frontières.
Tu appelleras tes remparts Salut
et tes portes Gloire[i].

19 Le soleil ne servira plus à t'éclairer pendant le jour[j]
ni la lune à te donner de la clarté :
Tu auras constamment Yahvé pour lumière[k]
et ton Dieu pour parure.
20 Ton soleil ne se couchera plus
et ta lune ne décroîtra jamais;
Car tu auras constamment Yahvé pour lumière
et les jours de ton deuil seront à leur terme.

21 Ton peuple ne comptera que des justes[l];
ils posséderont le pays pour toujours.

14. « A tes — méprisaient ». Ce vers, en excès dans la strophe, manque en G hex. 15. « sans — secourir » G (lis. *ʿôzér*). H : sans personne qui passe. 16. « la mamelle » *H* L* (lis. *wešad*). H : le butin (?).

a. Ce vers, en excès dans la strophe, manque dans la version grecque sauf le dernier mot hébreu. C'est probablement une addition, inspirée de 45, 14; 49, 23. *b*. Le poète dépeint sans doute ici l'état d'isolement où la communauté juive de Jérusalem vivait, de son temps, au milieu de populations hostiles. Il y oppose la fierté et la joie avec lesquelles dans l'avenir les païens regarderont à leur métropole spirituelle. *c*. Image assez étrange tirée, semble-t-il, de 49, 23 (« des rois seront tes nourriciers »). Il est question, de même, 66, 11 de la « mamelle des consolations. » *d*. 16b reproduit textuellement 49, 26b. *e*. Ce sera l'inverse de ce qui s'était produit sous le fils de Salomon : par suite du malheur des temps Roboam avait dû remplacer des boucliers d'or par des armes de bronze (1 Rois 14, 26-27). *f*. La strophe a, on le voit, un vers de trop. Or, celui-ci est suspect, pour d'autres raisons, d'avoir été ajouté après coup : il réintroduit le bronze qu'a remplacé l'or et le substitue au bois, dont les essences précieuses orneront le sanctuaire d'après le v. 13. *g*. Allusion discrète aux désordres et aux injustices tolérés ou provoqués par les mauvais bergers du présent (56, 9-57, 2). *h*. Nouvelle allusion, plus expresse, aux malheurs du temps de l'auteur (59, 7 cf. 51, 19). *i*. Les murs, quand ils seront rebâtis (v. 10), assureront le salut de la ville; ses portes s'ouvriront pour recevoir le glorieux tribut des nations (v. 11). *j*. Ces mots, en excès dans l'hémistiche, constituent une glose superflue. Il faut en dire autant de « pendant la nuit » que G a de plus dans le membre suivant. *k*. La lumière qui émane de Yahvé — sa « gloire » — sera telle qu'elle éclipsera complètement celle des astres (cf. Apoc. 21, 23; 22, 5); 24, 23 renchérit sur cette idée : le soleil et la lune en rougiront de honte. Les apocalypses ultérieures iront plus loin dans la même voie; il n'y aura plus de soleil ni de lune (Or. Sib. 3, 88; 4 Esdr. 7, 39). *l*. Le poète ne dit pas si les Juifs injustes seront exterminés ou convertis. En tout cas le peuple nouveau, le « reste » d'Israël, ne comprendra que des justes; c'était déjà l'idée d'Ésaïe (7, 3 note *f*); cf. Hénoch 90, 32 : toutes les brebis seront blanches.

[Ce peuple sera] un rejeton planté par Yahvé[a],
un ouvrage que ses mains auront créé[b] pour sa gloire.
22 Le plus petit donnera naissance à un millier[c]
et le moindre à une nation puissante.
C'est moi, Yahvé....[d]
qui, en son temps[e], hâterai l'accomplissement de cette promesse.

La mission du prophète. Promesses glorieuses aux affligés de Sion.

61

1 L'esprit du Seigneur Yahvé est sur moi[f],
car Yahvé m'a oint[g];
Il m'a envoyé porter une bonne nouvelle aux humbles[h],
panser ceux qui ont le cœur brisé,
Annoncer aux captifs la libération[i],
à ceux qui sont enchaînés l'élargissement,
2 Annoncer une année de grâce de la part de Yahvé,
un jour de vengeance de la part de notre Dieu[j],
Consoler tous ceux qui sont dans le deuil,
3 mettre à ceux de Sion qui sont dans le deuil[k],
leur donner une tiare[l] au lieu de cendres,
Une huile d'allégresse[m] au lieu de vêtements de deuil,
[des chants de] louange au lieu d'un esprit abattu.
Alors on les appellera les térébinthes[n] de la justice,
ceux que Yahvé a plantés pour sa gloire.
4 Ils rebâtiront d'antiques ruines[o];
ils relèveront ce que leurs aïeux avaient dévasté[p].
Ils restaureront des villes détruites,
dévastées depuis des siècles.
5 Des étrangers seront à votre service[q] et feront paître votre menu bétail;
des gens venus d'autres pays vous serviront de laboureurs et de vignerons.
6 Et vous, on vous appellera « prêtres de Yahvé »;
on vous qualifiera de « ministres de notre Dieu »[r]. —

21. « planté par Yahvé (litt. : de la plantation de Y.) » lis. *maṭṭa' yahwè* (cf. *61, 3*); ce dernier mot aura été écrit en abrégé *y*, d'où la leçon de Hq S L T (*maṭṭâ'ay*, de mes plantations). Hk : de sa plantation. — Avec les leçons Hk et Hq le vers serait trop court. « ses » *G* (lis. *yâdâw*). H : mes. **61**, 1. « enchaînés l'élargissement » lis. *peqaḥqôaḥ* en un mot. G Lc 4, 18 : aveugles l'ouverture [des yeux]. 3. « vêtements — louange » intervertir *ma'ăṭé 'èbèl*. H : deuil, des vêtements de louange.

a. Cf. 5, 7; 61, 3; Jér. 24, 6; 32, 41; 42, 10; Am. 9, 15; etc. *b*. 45, 11; 64, 8; 4 Esdr. 8, 7. *c*. Ce mot, mis en parallèle avec « nation », paraît pris ici dans son sens de « clan » (Gen. 36, 15; Jug. 6, 15; 1 Sam. 10, 19 et les notes). *d*. Le rythme indique qu'il est tombé ici un mot. *e*. A la différence du Second Ésaïe, le poète admet que le temps de l'accomplissement de la promesse divine n'est pas encore venu. *f*. Cf. 42, 1. *g*. Les prophètes n'étaient pas matériellement oints d'huile comme les rois ou les prêtres (cf. 1 Rois 19, 16 et 19-21). L'onction est ici une métaphore représentant la vocation divine. Elle se justifiait d'autant mieux qu'on paraît avoir considéré à basse époque que l'onction conférait aux rois la communication de l'esprit divin (voy. 1 Sam. 10, 9 et note *n*; 16, 13 et note *f*). *h*. A partir surtout du temps de Jérémie, le prophète-martyr, la souffrance et les humiliations ne sont plus considérées comme des signes infaillibles de la réprobation divine; car elles sont, du moins provisoirement, le lot des vrais fidèles dans le monde. « Humbles » devient synonyme de « justes ». *i*. Le mot employé est le terme technique désignant l'affranchissement des esclaves pour dette dans la septième année (Jér. 34, 8, 15, 17; Éz. 46, 17), plus tard dans la cinquantième (Lév. 25, 10). Les Juifs réduits ainsi en servitude par leurs créanciers étaient nombreux dans la communauté jérusalémite (Néh. 5). *j*. La grâce promise aux humbles et la vengeance qui doit frapper les ennemis intérieurs et extérieurs de Yahvé sont les deux faces du salut attendu. Les expressions « *année* de grâce » et « *jour* de vengeance » sont choisies, semble-t-il, par allusion à « l'année de la remise » (Deut. 15, 1, 9), d'une part, et au « jour de Yahvé » (Am. 5, 18-20), de l'autre. Jésus, on le sait, s'est appliqué à lui-même la définition que le prophète donne ici de sa mission, du moins dans les v. 1-2aa; car le passage de l'évangile (Luc 4, 18-19) ne vise pas l'annonce de la vengeance. *k*. Glose formée de variantes inscrites en marge. *l*. Le sens précis du mot est un peu incertain, peut-être « turban » (cf. Éz. 44, 18). C'était la coiffure des prêtres (Ex. 39, 28), du marié (v. 10), portée aussi par les femmes élégantes (3, 20). Ce terme, en hébreu *pe'ēr*, fait jeu de mot avec « cendre » *'ēphèr*. Dans le deuil on se couvrait la tête de cendre. *m*. Les onguents aromatisés de qualité particulièrement fine qu'on réserve pour les jours de fête. *n*. Ou : les chênes-verts. Ces essences étaient le type de l'arbre vigoureux et toujours vert. « Térébinthes *de la justice* », parce qu'ils représentent des justes : tout le v. 3b est le développement de 60, 21. *o*. Reproduction de 58, 12a. *p*. Les élus rebâtiront, non seulement les villes détruites par les Chaldéens en 586, mais des cités renversées autrefois par les Israélites lors de la conquête de Canaan, telles ha-Aï (Jos. 8, 28). *q*. Cf. 60, 10. *r*. Cela ne signifie pas que, dans les temps nouveaux, les Juifs doivent tous exercer les fonctions sacerdotales, mais qu'ils auront dans l'humanité le prestige sacré dont sont revêtus les prêtres en Israël; ils pourront, par exemple, instruire les païens et intercéder pour eux. Cf. Zach. 14, 20-21.

Vous vous nourrirez des biens des nations
et vous vous glorifierez de leur opulence[a].
7 Parce qu'ils ont reçu double part de honte[b],
qu'ils ont eu en partage opprobres et crachats[c],
Ils obtiendront dans leur pays un double héritage[d],
ils seront éternellement dans la joie[e].
8 Car moi, Yahvé, j'aime l'équité;
je déteste le butin mal acquis[f].
Aussi leur donnerai-je fidèlement leur récompense
et conclurai-je avec eux une alliance éternelle[g].
9 Leur race sera célèbre parmi les nations
et leur postérité au milieu des peuples :
Quiconque les verra reconnaîtra
qu'ils sont une race bénie par Yahvé.
10[h] « Je fais de Yahvé le sujet de ma joie;
mon âme trouve en mon Dieu des motifs d'allégresse,
Car il m'a fait revêtir les vêtements de la délivrance[i],
il m'a enveloppé du manteau de la justice[j];
Tel le jeune époux, qui prépare sa tiare[k];
telle la nouvelle épouse qui se pare de ses atours. »
11 En effet, de même que la terre fait éclore ses germes,
de même qu'un jardin fait germer ses semences,
Ainsi le Seigneur fera germer la justice[j]
et la gloire à la face de tous les peuples[l].

Intercession en faveur de Sion. Sa délivrance est certaine; elle est imminente.

62

1 Pour l'amour de Sion, je ne me tairai pas;
pour l'amour de Jérusalem, je ne m'accorderai pas de trêve[m],
Jusqu'à ce que sa justice[n] resplendisse comme la lumière
et son salut comme une torche embrasée,
2 [Jusqu'à ce] que les nations voient ta justice[n]
et les rois, ta gloire.
Alors on t'appellera d'un nom nouveau[o],
que la bouche de Yahvé déterminera[p].

6. « vous glorifierez de » d'après *G* (lis. *tithaddârou*). H : vous substituerez [à elles] dans. G : serez admirés (mais G traduit ainsi le verbe *hâdar* Lév. 19, 15). — Texte incertain. 7. « Parce — honte » lis. *kî boštâm*. H : Au lieu de votre honte double (?). « qu'ils — crachats » lis. *wâroq* (cf. 50, 6) au lieu de *ṣârônnou*. H : et [au lieu d'] d'opprobre ils pousseront des cris de joie [sur] leur part (?). 8. « le butin mal acquis » Hv *G S T* (lis. *be'awlâ*). H : la rapine sur l'holocauste (?). 10. « m'a enveloppé » lis. *'âṭânî*. H a une forme hybride. « prépare » lis. *yâkîn*. H : officie comme prêtre (d'où : met comme un prêtre [?]).

a. Cf. 60, 5, 11; Agg. 2, 7. *b*. D'après Jér. 16, 18; És. 40, 2. *c*. Cf. 50, 6. *d*. Passage imité Zach. 9, 12. *e*. Cf. 35, 10; 51, 11; Sir. 2, 9. *f*. Il y a un butin normalement acquis, celui que l'on conquiert à la guerre. *g*. Cf. 54, 10; 55, 3; 59, 21; Jér. 32, 40; Éz. 16, 60; 37, 26. *h*. Le v. 10 est un cantique d'action de grâce entonné évidemment par Sion. Il coupe d'une façon bien abrupte le développement commencé v. 7-9 et qui se continue v. 11. Il faut supposer qu'il était primitivement précédé d'une formule d'introduction analogue à celle qui amène un psaume semblable au ch. 12, ou bien que ce v. 10 se trouvait d'abord à une autre place. *i*. Voy. 59, 17 et note *d*. *j*. « Justice » au sens de « salut », cf. 56, 1 note *d*. *k*. Voy. v. 3 note *l*. Le jeune époux portait le jour de ses noces une « couronne » (Cant. 3, 11). *l*. La venue de cette ère glorieuse est aussi infaillible, puisque Yahvé la veut, que la germination des semences. *m*. On a souvent pensé que celui qui s'exprimait ainsi était Yahvé : « je ne garderai plus le silence, je ne resterai plus inactif ». Mais il parle de Dieu à la 3e pers. (v. 2 et 3). C'est donc le poète qui déclare ne pas vouloir se taire; cela suppose qu'il parle non seulement aux hommes pour leur annoncer l'an de grâce et le jour de la vengeance (61, 1-6), mais aussi à Yahvé pour le supplier, comme les veilleurs nommés v. 6 et 7, de restaurer Jérusalem sans tarder. *n*. La « justice » de Jérusalem, c'est la délivrance qui manifestera son bon droit (cf. 56, 1 note *d*). *o*. Le nom exprimant, d'après la pensée antique, la nature intime des choses et des êtres, il faut que le nom d'une personne soit changé quand sa destinée se transforme radicalement; cf. Ruth 1, 20-21; Gen. 17, 5; 32, 28; És. 1, 26; 56, 5; 58, 12-13; 60, 14, 18; 61, 3; 62, 4, 12; 65, 15; Apoc. 2, 17; 3, 12. *p*. Ce vers (2b) est souvent regardé comme une addition parce qu'il anticipe sur le v. 4 et semble le contredire puisque dans ce v. 4 le poète énoncera ce nom que Yahvé paraît ici se réserver de déterminer. Mais qui sait si l'auteur n'entend pas au v. 4 accomplir la promesse formulée au v. 2b et, en vertu d'une révélation, faire connaître la dénomination nouvelle choisie par Yahvé?

3 Et tu seras une couronne magnifique dans la main de Yahvé,
un turban royal entre les mains de ton Dieu[a].

4 Tu ne seras plus qualifiée de « Délaissée »
ni ta terre ne sera plus qualifiée[b] d' « Abandonnée[c] ».
On t'appellera[d] : « Celle en qui je prends plaisir[e] »,
et ta terre : « L'épousée ».
Yahvé, en effet, prendra plaisir en toi
et ta terre aura un époux[f].

5 Car, comme un jeune homme épouse une vierge,
ton constructeur[g] t'épousera.
Et, comme la jeune épouse fait la joie de son mari,
tu feras la joie de ton Dieu[h].

6 Sur tes remparts, Jérusalem,
j'ai posté des veilleurs.
Ni le jour ni la nuit,
jamais ils ne doivent se taire[i].
Vous qui stimulez la mémoire de Yahvé[j],
ne vous accordez point de répit

7 Et ne lui en laissez pas [non plus],
jusqu'à ce qu'il ait rétabli Sion
Et qu'il ait fait de Jérusalem
une cité glorieuse au milieu de la terre.

8 Yahvé l'a juré par sa droite
et par son bras puissant[k] :
« Je ne livrerai plus[l] ton blé
en pâture à tes ennemis.
Les étrangers ne boiront plus ton vin,
pour lequel tu as peiné.

62, 4. « Abandonnée » lis. *šômêmâ*. H : Dévastation. 5. « Car comme » (*G*) *S* (lis. *kib'ôl*). H : Car. G : Et comme. « ton — épousera » lis. *yib'âlêk bônêk* (ou *bônayik*). H : tes fils t'épouseront. 7. « Sion » aj. prob. *ṣiyyôn*. Manque en H ; mais l'hémistiche est trop court.

a. Si le poëte place cette couronne dans la main et non sur la tête de Yahvé, c'est peut-être qu'il lui a paru irrespectueux de placer Jérusalem, même par métaphore, au-dessus de Dieu. *b*. Répétition superflue qui fausse le rythme. A partir du v. 4, le poëme est en vers asymétriques, ne comportant, en hébreu, que deux mots dans le second membre. *c*. Le terme employé était appliqué spécialement à l'épouse répudiée (54, 1 ; 2 Sam. 13, 20). *d*. C'est une façon de dire : « Tu seras », en vertu de l'idée indiquée note *o* sur v. 2. *e*. Ce nom et celui de « Délaissée » sont des noms de femme portés effectivement par deux reines de Juda (1 Rois 22, 42 ; 2 Rois 21, 1). *f*. La terre ou la nation israélite, Jérusalem, Samarie, sont fréquemment, depuis Osée, représentées comme des épouses de Yahvé (Cf. Os. 1-3 ; Jér. 2, 2 ; Éz. 16 ; 23 ; et spécialement Ès. 49, 14-21 ; 54, 1-8, dont notre poëte s'inspire plus directement). Mais ici on constate la survivance à peine atténuée de la croyance naturiste qui a été l'une des racines de la conception d'Osée : la terre, pour produire ses fruits, doit être fécondée par un dieu. Une autre métaphore tirée de la même croyance se rencontre déjà dans une des lettres de Tell el-Amarna ; Rib Addi, prince de Byblos, écrit au pharaon : « Nos fils et nos filles sont prisonniers... : ma campagne est une femme sans mari, à cause du manque d'un cultivateur » (Knudtzon, n° 74, l. 15-19). *g*. Cf. Ps. 147, 2. *h*. Cf. 65, 19 ; Soph. 3, 17. *i*. On met d'ordinaire ces paroles (v. 6a) dans la bouche de Yahvé. Mais si Dieu lui-même ordonnait aux veilleurs de ne point se taire, ils n'auraient pas besoin d'y être ensuite exhortés par le poëte (v. 6b et 7). C'est donc très probablement celui-ci qui a posté ces veilleurs ou gardes. Ceux-ci ne sont sans doute pas des prophètes bien qu'Ézéchiel qualifie ceux-ci de sentinelles (3, 17 ; 33, 7 ; cf. Ès. 21, 11), mais des êtres invisibles, des sortes d'anges intercesseurs. En araméen un des termes désignant les anges signifiait « Éveillé », « Vigilant », « Veilleur » (Dan. 4, 10, 14, 20) ; de là, le nom d'*Égrègoroï*, donné couramment dans les apocalypses juives aux anges ou à certaines classes d'anges (voy. note *a* sur Dan. 4, 10). Un prophète comme notre auteur peut confier une mission à des invisibles comme le Second Ésaïe invite des puissances célestes à aplanir dans le désert le chemin par où passera Yahvé (40, 3-5) ou à porter un message à Jérusalem (40, 9-10). Ces veilleurs n'ont pas à faire le guet sur les remparts déjà relevés de la ville sainte, mais à veiller sur l'emplacement de ces murailles futures pour supplier sans trêve Yahvé de les relever bientôt glorieusement. Les v. 6 et 7 reprennent donc — de façon originale — l'idée des v. 1 et 2a (« je ne me tairai pas »), comme le développement précédent (v. 4 et 5) reprenait celle de 2b (le nom nouveau). *j*. Le rôle de ces veilleurs rappelle donc celui du *mazkîr*, c'est-à-dire celui du fonctionnaire qui avait à « remettre en mémoire » au roi l'état des différentes affaires (2 Sam. 8, 16), ou mieux encore celui de cet esclave que le roi des Perses avait chargé de lui dire chaque jour : « Souviens-toi des Athéniens ! » Yahvé, d'après la conception naïvement anthropomorphique de l'ancien Israël, a besoin, comme les hommes, qu'on lui rappelle certaines choses (cf. Nomb. 5, 15 ; 1 Rois 17, 18 ; Éz. 21, 28-29 ; 29, 16) ; il emploie, comme eux, des moyens mnémotechniques (49, 16). *k*. Cf. 45, 23 ; 54, 9. *l*. Litt. : *Si je livre encore*. Sur cette formule de serment, cf. 5, 9 etc.

9 Ceux qui auront fait la moisson s'en nourriront
et acclameront Yahvé.
Ceux qui auront vendangé boiront leur vin[a]
dans mes parvis sacrés[b]. »

10 [c] Franchissez, franchissez les portes,
ouvrez un chemin au peuple.
Frayez, frayez la route,
ôtez-en les pierres.
Dressez une bannière pour les peuples[d] — —

11 Voici que Yahvé fait entendre [sa voix]
jusqu'au bout de la terre :
Dites à la fille de Sion : Vois,
ton sauveur arrive;
Il a avec lui sa récompense;
et sa rétribution le précède[e].

12 On les appellera « peuple saint »,
« rachetés de Yahvé[f] »,
Et toi, on t'appellera « Recherchée[g],
ville qui n'est plus délaissée[h]. »

La journée de la vengeance de Yahvé[i]

63

1 Qui est celui[j] qui arrive [habillé de] rouge,
avec des vêtements plus colorés que ceux d'un vendangeur[k],
Et qui, drapé dans son costume magnifique,
s'avance dans la plénitude de sa force ? —
C'est moi, qui lutte pour la justice,
qui combats pour assurer le salut. —

2 Pourquoi tes habits sont-ils rouges
et tes vêtements ressemblent-ils à ceux de l'homme qui foule au pressoir ?

11. « ton sauveur » *G* (lis. *môšî'êk*). H : ton salut. **63,** 1 « habillé de rouge » lis. *me'oddâm*. H : d'Édom. « plus — vendangeur » (*G*) (lis. *mibbôṣêr*). H : colorés de Boçra. G : c. de Boçor. « s'avance ». *Sym L* (lis. *ṣô'êd*). H : se courbe. « qui lutte pour la » lis. *mêrîb*. H : qui parle avec. — Texte incertain. « qui combats » *Sym L* (lis. *râb*). H : grand. 2. « tes — rouges » *G S L* (lis. *lebousêkâ*). H : du rouge à tes habits.

a. Cette promesse, bien modeste, se retrouve chez plusieurs prophètes depuis l'époque de l'exil (65, 22 ; Am. 9, 14 ; cf. Deut. 28, 33, 51 ; Mi. 6, 15) : elle en dit long sur les pilleries dont les Juifs étaient en ce temps l'objet de la part des conquérants étrangers, des « gens du pays » (Samaritains), des peuples voisins comme les Édomites, voire des gouverneurs païens (Néh. 5, 15 ; Mal. 1, 8). *b*. C'était là qu'on rendait grâce à Dieu après la récolte dans des repas sacrés (Deut. 12, 17-18 ; etc.). Ce passage s'explique mieux si le Temple était déjà reconstruit. *c*. L'auteur s'inspire directement de 40, 3, 9, 10 ; 48, 20 ; 49, 22. Mais il s'adresse aux Juifs déjà revenus à Jérusalem, pour les inviter à aplanir la route à leurs compatriotes encore dispersés dans le monde. *d*. Apparemment pour les appeler à ramener les fils et les filles de Sion. La fin du vers manque. *e*. D'après 40, 10. Voy. ce passage. Cf. 61, 8. *f*. 35, 10 ; 51, 11 ; cf. 48, 20. *g*. Cf. Os. 2, 1. *h*. Cf. v. 4.
i. Ce tableau saisissant de l'écrasement final des ennemis, présenté sous la forme d'un dialogue entre un voyant et Yahvé revenant victorieux du combat, est évidemment indépendant du morceau qui précède (la vengeance devrait venir *avant* la restauration de Sion), comme de celui qui suit (une prière instante pour Jérusalem près de périr). Il a, au contraire, des affinités étroites avec le développement 59, 15b-20, qui précède le petit livre sur la gloire de Sion (ch. 60-62). Il ne semble pas, cependant, qu'il en ait formé primitivement la suite, comme on l'a supposé ; car alors l'auteur ne se serait sans doute pas répété textuellement à quelques phrases d'intervalle (59, 16 et 63, 3, 5). De plus dans 63, 1-6 il n'est question de vengeance que contre « les peuples » étrangers, tandis que, dans 59, 15b-20, les Juifs coupables paraissent visés aussi. Il est donc plus probable que notre petite apocalypse formait un poëme à part ou que c'est un fragment d'un développement parallèle à celui du ch. 59 et émanant peut-être du même auteur. *j*. Cf. 60, 8 note *e*. *k*. Le texte donné par les massorètes et à peu près de même par les versions anciennes porte : « ... qui arrive *d'Édom*, avec des vêtements colorés *de Boçra* ». Cette leçon, très peu différente en hébreu de celle que nous avons adoptée, nous paraît moins bonne ; car dans la suite il n'est plus question de l'écrasement de la petite nation édomite, mais du massacre général des peuples. Cette lecture aura été suggérée par un passage analogue (34, 6), où l'anéantissement d'Édom paraît être présenté comme un exemple particulier des calamités réservées aux nations. Ceux qui gardent la leçon traditionnelle admettent généralement que le présent oracle a été prononcé à propos d'une défaite écrasante infligée aux Édomites par les Arabes Nabatéens (vers 450 probablement) et à laquelle fait allusion Mal. 1, 2-5. Mais les termes employés ici s'appliqueraient mal à cet événement : car, pour châtier Édom, au Ve siècle, Yahvé s'est servi d'un peuple étranger, les Arabes, tandis qu'ici il agit seul, sans l'aide d'aucune puissance humaine (v. 3, 5-6). Il est donc question d'une intervention miraculeuse de Dieu analogue à celle par laquelle il anéantira Gog dans les derniers jours d'après Ézéchiel (38-39).

3 J'ai seul foulé la cuvée[a]
et, parmi les peuples, nul ne m'a secondé[b].
Alors je les ai foulés dans ma colère;
je les ai écrasés dans ma fureur;
Leur sang[c] a jailli sur mes vêtements
et j'ai taché tous mes habits.
4 Car j'avais décidé en mon cœur une journée de vengeance
et l'année de la rédemption des miens était venue[d].
5 Je regardai : personne ne m'offrait son aide.
Je m'étonnai : personne ne m'appuyait.
Alors c'est mon bras qui vint à mon aide
et c'est ma fureur qui me servit d'appui[e].
6 Je foulai les peuples dans ma colère,
je les broyai dans ma fureur
Et je fis couler à terre leur sang[c] — —[f]

Supplication adressée à Yahvé, pour qu'il ait de nouveau pitié de son peuple, coupable, mais repentant et accablé de maux[g].

7 Je veux célébrer les bienfaits de Yahvé,
les glorieux exploits de Yahvé,
[Rendre grâce] pour tout ce que Yahvé a fait en notre faveur
et pour la grande bonté envers la maison d'Israël[h]
Qu'il nous a témoignée dans sa miséricorde
et dans sa grâce insigne.
8 Il se disait : « Assurément ceux-là sont mon peuple;
ce sont des fils[i] qui ne seront pas infidèles. »
Il fut pour eux un sauveur
9 dans toutes leurs détresses.

3. « Alors je les ai..' je les ai... a jailli *G L* (lis. *wâ'èdrekêm, wâ'ermesêm, wayyêz*). D'après H ces trois verbes seraient au futur. « j'ai taché » lis. *gé'âltî*. H a une forme hybride du parfait et de l'aoriste piél ou un hiphil aramaïsant. 5. « Je regardai... Je m'étonnai » *G L* (lis. *wâ'abbîṭ, wâ'èštômêm*). Au futur d'après H. 6. « Je foulai » *G L* (lis. *wâ'âbous*). H : Et je foulerai. « broyai » d'après *H** (lis. *wâ'ăšabberêm*). H : enivrerai. « je fis » *G L* (lis. *wâ'ôrîd*). H : je ferai. 7. « et — bonté » lis. *werôb ṭoub*. H : et grand en bonté. « nous » *G* (lis. *gemâlânou*). H : leur. 9. « toutes — détresses » lis. *ṣârôtâm*. H : toute leur détresse.

a. Même image Lam. 1, 15; Joël 3 [H : 4], 13. *b*. D'après les anciens prophètes, Yahvé avait employé les Assyriens, les Chaldéens et enfin les Perses de Cyrus pour accomplir ses desseins. Maintenant il n'y a plus de peuple étranger qui se fasse l'instrument du Dieu d'Israël; ils sont tous les objets de sa colère. *c*. Litt. : *leur sève*. *d*. Voy. 61, 2 et note *j*.
e. Cf. 59, 16 et note *c*. *f*. Il manque ici au moins un hémistiche. *g*. Ce morceau (63, 7-64, 12) n'est pas un oracle, mais une plainte, une effusion lyrique, analogue à beaucoup de psaumes de détresse tels que les Ps. 74 et 79. Il commence comme un cantique d'actions de grâce, célébrant les exploits que Yahvé a autrefois accomplis en faveur de son peuple (63, 7-14), mais pour opposer à ce passé lumineux l'état misérable dans lequel la nation se trouve actuellement : silence de son Dieu (63, 15-16), accroissement du péché au sein d'un peuple trop malheureux (63, 17; 64, 6-7), profanation et incendie du Temple (63, 18; 64, 10-11). Ce sombre tableau est entremêlé d'ardentes prières, où le poète confesse les fautes de son peuple et fait appel tantôt à la pitié de Yahvé, tantôt aux liens qui l'unissent à une nation dont il est le père (63, 16; 64, 8) et où il a compté des serviteurs (63, 17). Les désastres infligés à Juda par les Chaldéens en 586 sont, à notre connaissance, les seuls événements auxquels convienne la peinture qui est faite de Jérusalem, devenue un désert, et du Temple incendié. Elle ne saurait être appliquée sans une forte hyperbole aux dégradations que subit peut-être le second temple lors de la déposition de Zorobabel (entre 519 et 515), avant l'arrivée de Néhémie (cf. Néh. 1, 3) ou sous Artaxerxès III Ochus (359-338) ni à celles qu'y fit Antiochus Épiphane en 168. Cette supplication semble donc avoir été composée, comme Deut. 32 et plusieurs des Lamentations, entre la destruction du Temple en 586 et sa réédification en 520, probablement avant l'édit de Cyrus (538). Le texte est, par endroits, gravement altéré. *h*. Ces mots constituent probablement une glose : ils troublent le rythme de la pièce, formée très régulièrement, du moins jusqu'au v. 13, de vers asymétriques dits « élégiaques ».
i. Les Israélites sont les fils de Yahvé (cf. 1, 2; 43, 6; 45, 11; Os. 1, 10 [H : 2, 1]; Ex. 4, 22; Deut. 14, 1), comme Yahvé est leur père (v. 16; 64, 8).

Ce n'était ni un messager ni un ange,
c'était sa propre Face qui les sauvait[a].
Parce qu'il [les] aimait et voulait [les] ménager,
il les rachetait lui-même.
Il se chargea d'eux et les porta[b]
sans cesse au cours du passé.
10 Mais eux se révoltèrent et offensèrent
son esprit saint[c].
Aussi devint-il leur ennemi
et leur fit-il la guerre.
11 Alors ils se souvinrent des jours d'autrefois,
de Moïse son serviteur :
« Où est celui qui tira des eaux
le berger de son troupeau[d]?
Où est celui qui mit en lui[e]
son esprit saint,
12 Qui, à la droite de Moïse, fit agir
son bras glorieux[f],
Qui fendit les eaux devant les siens,
pour s'assurer une gloire éternelle,
13 Qui les fit marcher à travers les abîmes[g] sans broncher
comme un cheval dans le désert?
14 Comme un bœuf qui descend dans la plaine,
l'esprit de Yahvé le menait[h] au repos.
Ainsi tu as conduit ton peuple
pour te faire un nom glorieux. »

15 Regarde du ciel et vois,
de ta demeure sainte et glorieuse.
Où sont ton ardent amour et ta puissance,
le frémissement de tes entrailles[i] et ta pitié?
Ne te contrains pas [à l'impassibilité],
16 car tu es notre père.

« Ce — Face » lis. *lô'* (*H^k G L*) *ṣîr oumal'âk* (*G VL*). H^q : Il a été dans l'angoisse, et c'est un ange de sa Face. 10. « et leur fit-il » *L S* (lis. *wehou'*). H : il leur fit. 11. « ils se souvinrent » lis. *wayyizkerou*. H : il (ou : on) se souvint. « son serviteur » *H** (lis. *'abdô*). H : son peuple. — Texte incertain. « tira des eaux » lis. *hamma'âlè mimmayim*. H : les fit monter de la mer. 13. « sans — désert » intervertir *lô' yikkâšêlou* et *kassous bammidbâr* pour rétablir le rythme. H : comme un cheval dans le désert, sans broncher. — Le texte des v. 13 et 14ᵃ est très incertain. 15. « ta puissance » *H* G S L* (lis. *ougebourâtèkâ*). H : tes exploits. « Ne — pas » (*G*) cf. 64, 12 (lis. *'al nâ' tithappâq*. H : se sont contraints à mon égard.

a. L'idée, comme le montre le vers suivant, est que Yahvé venait en personne à leur secours et ne se bornait pas à leur envoyer un subordonné. « L'ange de Yahvé » était bien conçu anciennement comme une sorte de double de Yahvé lui-même, à peine distinct de lui (Gen. 24, 7, 40 cf. v. 21, 26, 27, 48, 51; 48, 15-16; Jug. 2, 1-3; Ex. 23, 21; Nomb. 22, 35 et 38; Os. 12, 4-5); mais, à l'époque de l'exil, on en était venu à le considérer comme un simple serviteur nettement distinct de son maître, pouvant intercéder auprès de lui, recevoir de lui des réponses et lui servir de précurseur (Zach. 1, 11-13; Mal. 3, 1). La « Face de Yahvé », au contraire, jouait le rôle d'hypostase, à la fois distincte de Dieu et identique à lui, que tenait anciennement « l'Ange » et qui était à peu près celui du *genius* des divinités latines : voy. Ex. 33, 14-17 (cf. 23, 20-23, où il est parlé dans les mêmes termes de « l'Ange »); Deut. 4, 37; Lam. 4, 16. Chez les Phéniciens, « Face de Baal » était un des titres de la déesse Tanit. *b*. Cf. Deut. 32, 11. *c*. Ce texte est, avec le v. 11, et Ps. 51, 13 (voy. la note sur ce passage), le seul de l'A.-T. où il soit parlé de « l'esprit saint ». « Offenser l'esprit saint » (cf. Act. 7, 51; Éph. 4, 30), c'est, ici, désobéir aux oracles, décisions et instructions divines que Yahvé inspirait à Moïse et aux autres chefs de la communauté (Nomb. 11, 25-30; Deut. 34, 9).
d. Avec ce texte, il est fait allusion au récit de l'exposition de Moïse sur le Nil (Ex. 2). Avec la leçon traditionnelle (voy. note crit.) il pourrait s'agir, comme au v. 12, du passage de la mer Rouge. *e*. En Moïse, plutôt que dans le troupeau. Cf. v. 10, note *c*. *f*. Litt. : *qui fit marcher... son bras...* Personnification hardie de la puissance miraculeuse accordée par Yahvé à son serviteur. Cf. 51, 9; 59, 16; 62, 8; 63, 5. *g*. Ce sont les flots de la mer Rouge qui sont, par hyperbole, qualifiés d'abîmes, comme huit fois dans les Psaumes (77, 17; 106, 9, etc.). *h*. Probablement : « menait le peuple ». Le texte des v. 13 et 14 est très mal assuré : le rythme cesse d'être régulier; on ne sait où finissent les réflexions des Israélites (v. 11ᵇ ss.) et où le poète reprend la parole. Peut-être plusieurs hémistiches ont-ils été omis. *i*. Expression anthropomorphique assez rarement employée en parlant de Dieu : cf. Jér. 31, 20; Lc 1, 78.

Abraham, en effet, ne nous connaît pas
et Israël nous ignore.
C'est toi, Yahvé, qui es notre père[a];
depuis les temps anciens, tu t'appelles notre Rédempteur[b].

17 Pourquoi, Yahvé, nous fais-tu errer loin des voies que tu agrées,
endurcis-tu nos cœurs contre ta crainte[c]?
Reviens [à nous] pour l'amour de tes serviteurs,
pour l'amour des tribus de ton héritage!

18 Pourquoi des impies ont-ils envahi ton [lieu] saint,
[pourquoi] nos ennemis ont-ils foulé aux pieds ton sanctuaire[d]?

19 Nous sommes devenus comme un peuple sur lequel tu ne régnerais pas
[et] qui ne porterait pas ton nom.

64

1[e] Oh, si tu déchirais les cieux[f], si tu descendais[g],
[si] les montagnes s'écoulaient devant toi

2 Comme de la cire que le feu fait fondre,
comme de l'eau qu'absorbe le feu[h]!
Tu ferais ainsi connaître ton nom à tes adversaires;
les nations trembleraient devant toi,

3 En [te voyant] accomplir des prodiges sur lesquels nous ne comptions pas
[Si] tu descendais, [si] les montagnes s'écoulaient devant toi[i]!
et dont jamais on n'entendit parler.

4 Nulle oreille n'a entendu dire,
nul œil n'a vu[j]
Qu'un dieu autre que toi
ait agi [comme tu l'as fait] en faveur de celui qui espère en lui :

5 Tu viens au-devant de ceux qui pratiquent la justice
et se souviennent des voies que tu agrées.

Et voilà que tu t'es irrité — alors nous avons péché —
[tu t'es irrité] contre nos infidélités — alors nous nous sommes rebellés[k]. —

6 Nous sommes tous devenus comme des impurs;
nos actes de justice [eux-mêmes] sont comme un vêtement souillé.

17. « pour l'amour des » *G* (aj. *lema'an*). Manque en H. Mais l'hémistiche est trop court. 18. « Pourquoi — saint » lis. *lâmmâ* (avec *G*) *ṣâ'ădou reŝâ'îm qodšèkâ*. H : Pour peu [de temps] ton peuple saint a possédé (ou : ils ont possédé ton peuple saint; ou : le peuple a possédé ton [lieu] saint). 19. « comme — lequel » lis. *kemô* (*G L*) *'am* au lieu de *mé'ôlâm*. H : depuis longtemps [des gens] sur lesquels. **64**, 1. « s'écoulaient » lis. *nâzâlou*. H : étaient ébranlées. 2. « Comme — fondre » d'après *G* (lis. *kaddônâg 'éš hêmêssâ*. H : comme le feu embrase du bois sec. — Texte très incertain. « absorbe » lis. *tibla'*. H : fait bouillonner (?). 4. « Nulle — entendu » cf. *1 Cor. 2, 9* (lis. *hè'èzînâ 'ôzèn*). *H* : On n'a pas entendu. 5. « ceux — pratiquent » *G* (suppr. *sâs we* [dittogr.] et lis. [avec *S*] *'ôséy*). H : celui qui se réjouit et pratique. « des — agrées » *G* (lis. *ouderâkèkâ yizkôrou*). H : de toi dans tes voies. « contre — rebellés » lis. *bema'ălênou* et (avec *G*) *wanniphša'*. H : en eux toujours et nous serons sauvés. — Texte très incertain.

a. Il y avait évidemment, au temps de l'auteur, beaucoup de Juifs qui cherchaient auprès des ancêtres de la nation la pitié, l'amour, le secours et les directions qu'un fils semble en droit d'attendre de son père; on croyait que Rachel, dans sa tombe, pleurait et gémissait sur le sort de ses enfants emmenés en exil (Jér. 31, 15-17). On passait la nuit dans les tombeaux pour obtenir des morts un songe révélateur (65, 4 cf. 1 Sam. 28). Le poète, hostile comme tous les vrais fidèles de Yahvé, à tout culte rendu aux ancêtres, nie l'efficacité de ces pratiques; ce n'est pas, semble-t-il, que, comme l'a supposé Jérôme, les patriarches, selon lui, refusent de reconnaître des pécheurs pour leurs enfants : il pense plutôt, comme on l'admettait alors dans l'élite juive (Job, Eccl., Sir.), que les morts ne possèdent plus ni savoir, ni pouvoir. *b*. Ce terme, qui signifiait proprement « celui qui a droit de rachat », désignait aussi « le vengeur » et « le plus proche parent ». *c*. Les Israélites admettaient, on le sait, que, quand Yahvé veut perdre quelqu'un, il l'excite au péché (1 Sam. 2, 25; 26, 19; 2 Sam. 24, 1; 1 Rois 12, 15 etc.) ou, tout au moins, l'endurcit dans ses mauvais sentiments (Ex. 10, 1, 20). Pour notre auteur, la cause première des malheurs nationaux, ce sont les fautes du peuple (v. 10; 64, 9), qui ont provoqué le juste courroux de Yahvé; mais il se plaint que Dieu, en persistant sans trêve dans sa colère et en cachant indéfiniment sa face à son peuple, contribue lui-même à aigrir celui-ci et à le plonger plus avant dans ses sentiments d'impiété et de révolte (64, 5b-7). *d*. Voy. ci-dessus v. 7, note *g* et cf. Lam. 1, 10.

e. Dans la Bible hébraïque, la coupure entre les chapitres est mal faite : le v. 1 est rattaché au v. 19 du ch. 63 et c'est notre v. 2 qui forme le v. 1 du ch. 64. *f*. La voûte céleste est ici conçue comme une immense tente (cf. 34, 4; Ps. 102, 27). *g*. Même souhait passionné d'une intervention personnelle de Dieu, venant mettre fin aux souffrances ou aux doutes des croyants et confondre leurs adversaires Ps. 50, 3a; 144, 5-6; Job 23, 3; 24, 1; 31, 35, 37. *h*. L'écroulement ou la fusion des montagnes est un trait classique dans les théophanies hébraïques (Jug. 5, 5; Mi. 1, 4; Hab. 3, 6; Ex. 19, 18; Nah. 1, 5; Deut. 32, 22; etc.). *i*. Répétition d'une partie du v. 1, due sans doute à une erreur de scribe. *j*. La citation 1 Cor. 2, 9 paraît tirée de ce passage soit directement, soit par l'intermédiaire de l'apocalypse d'Élie. *k*. Voy. 63, 17 et note *c*.

Nous nous sommes tous flétris comme des feuilles
et nous sommes emportés par nos iniquités comme par le vent[a].

7 Personne n'invoque ton nom;
nul ne se ressaisit[b] pour s'attacher à toi,
Parce que tu nous as caché ta face
et que tu nous a livrés au pouvoir de notre péché[c].

8 Et cependant, Yahvé, tu es notre père.....
Nous sommes l'argile et toi le potier qui nous a modelés;
nous sommes tous l'ouvrage de tes mains[d].

9 Ne t'irrite pas à l'excès Yahvé[e];
ne garde pas à perpétuité le souvenir de la faute[f].
Jette un regard [sur nous], nous t'en prions; car nous tous, nous sommes ton peuple :

10 tes villes saintes[g] sont devenues un désert;
Sion est devenue un désert,
Jérusalem, une solitude[h].

11 Notre sainte et glorieuse maison,
où nos pères t'acclamaient,
A été consumée par le feu[i],
et tout ce que nous avions de précieux[j] est en ruines.

12 A cette vue, peux-tu te contenir, Yahvé,
garder le silence et nous humilier à l'excès?

Châtiment imminent des rebelles. Félicité promise aux élus[k].

65

1 Je me suis montré accessible à des gens qui ne se souciaient pas de moi;
je me laissais trouver par ceux qui ne me cherchaient pas.
Je disais : « Me voici, me voici! »
à une nation qui n'invoque pas mon nom[l].

2 Je tendais les mains constamment
vers un peuple indocile et rebelle,
Qui suit la mauvaise voie,
au gré de ses propres pensées,

6. Nous nous — flétris » lis. *wannibbôl*. H : Nous avons tous été mêlés (?). 7. « livrés » *G S T* (lis. *wattemaggenênou*). H : fait trembler (?). 9. « car » *G* (aj. *kî*). Manque en H. 11. « tout — précieux » *H*[ms] *S T* (suppr. le *y* de *maḥămaddênou*). H : toutes nos choses précieuses. — Mais avec le verbe au singulier. **65**, 1. « ne se — moi (litt. : ne me demandaient pas) » *H*[ms] *G S* (lis. *šě'élouni*). H : ne demandaient pas. « n'invoque pas » *G S L* (lis. *qârâ'*). H : n'est pas appelée de. 2. « et rebelle » *G* cf. *Deut. 21, 18, 20*; *Jér. 5, 23*; *Ps. 78, 8*; *Rom. 10, 21* (aj. *oumôrè*). Manque en H.

a. Cf. Job 13, 25. *b*. Litt. : *ne se réveille*. *c*. Voy. 63, 17 et note *c*. *d*. Cf. Job 10, 8. *e*. Yahvé regrette parfois d'avoir châtié trop sévèrement (Job 14, 15). *f*. D'habitude la colère de Dieu se calme au bout d'un certain temps, 57, 16; Ps. 103, 9.

g. D'ordinaire Jérusalem est seule qualifiée de ville sainte. Cette expression pouvait cependant être appliquée aux villes de Juda en général, puisque le pays tout entier est « terre sainte » (Zach. 2, 12 [H : 16]). *h*. Au lieu de « solitude », G a lu « malédiction », c'est-à-dire que dans les formules de malédiction on dit désormais : « Puisses-tu devenir comme Jérusalem ! » C'était peut-être la leçon primitive, qui aurait été atténuée en H.

i. Voy. note *g* sur 63, 7. *j*. La même expression se retrouve, employée à propos des destructions opérées à Jérusalem par les Chaldéens en 586, Éz. 24, 21, 25; Lam. 1, 10; 2 Chron. 36, 19.

k. On a parfois considéré ce ch. comme la réponse de Dieu à l'ardente prière qui précède (63, 7-64, 12) : Yahvé déclare qu'il ne gardera plus le silence (65, 6 cf. 64, 12). Mais la situation est bien différente : l'auteur de la prière parlait au nom d'une nation tout entière coupable devant Dieu, tandis qu'au ch. 65 la communauté apparaît divisée en deux groupes violemment tranchés : d'une part ceux qui se livrent à toutes sortes de pratiques religieuses illicites (v. 3-5, 11b) et oublient la montagne sainte (v. 11a), c'est-à-dire le Temple et son culte; d'autre part une minorité (v. 8) qui cherche à faire ce qui plaît à Yahvé. La situation est donc celle que suppose aussi la virulente diatribe 56, 9-57, 21 : l'état de la communauté juive entre le retour des exilés (538) et le temps de Néhémie (445) et d'Esdras; les exemples concrets et très précis qui sont donnés des pratiques illégales observées par les rebelles ne sont en général pas les mêmes dans les deux développements; mais les deux tableaux concordent dans les grandes lignes et se complètent de la façon la plus instructive : les « gens du pays » s'entêtaient à perpétuer à la fois le syncrétisme toléré depuis Manassé et les antiques manières d'adorer Yahvé qu'on observait avant la réforme de Josias. Peut-être le ch. 65 est-il un peu antérieur à 56, 9-57, 21; car au temps où nous reporte le ch. 65 v. 1, on se rappelait encore que les Juifs revenus d'exil avaient d'abord déclaré aux « gens du pays » — dans les premiers temps qui suivirent le retour — que Yahvé était tout prêt à les accueillir dans la communauté, pourvu — naturellement — qu'ils se conformassent aux règles de culte, de plus en plus rigides, qu'avaient posées le Deutéronome, Ézéchiel et les prêtres déportés. *l*. Il s'agit de ce qu'on appelait « le peuple du pays », le noyau des futurs « Samaritains », c'est-à-dire du gros de la population de Juda qui n'avait pas été déporté (voy. note *k*).

3 [Vers] des gens qui me provoquent
en face sans cesse,
Qui sacrifient dans les jardins[a]
et font monter en fumée [leurs offrandes] sur les briques[b],
4 Qui s'installent dans les sépulcres
et passent la nuit dans des cachettes mystérieuses[c],
Qui mangent de la chair de porc
et qui ont dans leurs plats un brouet immonde[d],
5 Qui disent[e] : « Tiens-toi à distance,
ne m'approche pas : je te sanctifierais[f]. »
Ces gens-là [mettent] dans mes narines une fumée,
un feu qui brûle sans cesse[g].
6 Eh bien — j'en ai consigné la décision par écrit[h] —
je ne me tairai pas que je n'aie réglé,
Réglé dans leur propre sein[i]
7 leurs iniquités en même temps que celles de leurs pères, dit Yahvé,
Qui faisaient monter en fumée [leurs offrandes] sur les montagnes
et m'outrageaient sur les collines[j].
Je mesurerai leur salaire,
et je le leur réglerai dans leur propre sein.

8 Ainsi parle Yahvé :

De même que, si l'on trouve du jus[k] dans une grappe,
on dit : « Ne la détruis pas : il y a là une bénédiction[l], »
Ainsi agirai-je pour l'amour de mes serviteurs :
je renonce à tout détruire.

4. « qui — plats » *L T* (lis. *bikelêhèm*). H : dont les plats sont. « un brouet » *H*q. H[k] : des miettes (?). 5. « je te sanctifierais » *Theod Sym* (lis. *qiddaštîkâ*). H : je suis saint pour toi (?). 7. « leurs iniquités... leurs pères » *G Aq Sym Theod S* (lis. *'ăwônôtêhèm* et *'ăbôtêhèm*). H : vos iniquités... vos pères. « et je — réglerai » suppr. *ri'šônâ* qui manque en *G* et aj. *wešillamti* d'après v. 6. H : d'abord.

a. Voy. 1, 29 et note *c*; 66, 17. *b*. On pourrait penser aux offrandes de parfums que les Judéens, surtout depuis l'époque de Manassé, apportaient à « l'armée des cieux », c'est-à-dire aux dieux astraux des Assyro-Babyloniens, sur les terrasses de leurs maisons (Soph. 1, 5; Jér. 19, 13; 2 Rois 23, 12), soit que ces autels fussent construits en briques — ce que nous ignorons, — soit que « briques » désigne ici des tuiles — mais les maisons, en Orient, ne sont d'ordinaire pas couvertes de tuiles, — soit que par « briques » il faille entendre la terre cuite dont étaient faits en général les brûle-parfums (par exemple ceux qui ont été trouvés à Taanak et à Bétcheân). On a proposé de lire, au lieu de « briques » (*lebênîm*), le pluriel de *libnè* et de traduire « auprès des peupliers blancs » (cf. Os. 4, 13).
c. La version grecque ajoute : « pour [obtenir] des songes », glose certainement exacte. C'est la pratique de l'ἐγκοίμησις ou *incubatio*, bien connue des Grecs et des Latins : on couchait dans certains sanctuaires, comme celui d'Asclépios à Épidaure, ou dans des cavernes qui passaient pour des soupiraux des enfers (comme celle de Trophonios) ou dans des sépulcres pour recevoir des dieux ou des morts des songes révélateurs. Les anciens Israélites connaissaient certainement cette pratique, observée dans le judaïsme jusqu'en plein moyen âge; car l'A. T. parle de plusieurs cas de personnes ayant passé la nuit dans un sanctuaire et y ayant reçu rêves ou visions (Gen. 28, 11-12; 26, 21-25; 46, 2-4; 1 Rois 3, 4-15; cf. 1 Sam. 21, 7 [H : 8]). *d*. Même grief 66, 17. Les animaux déclarés impurs par la Loi (Lév. 11; Deut. 14, 3-20) étaient primitivement regardés comme divins ou démoniaques ou comme possédés par un dieu ou par un démon; on ne pouvait les sacrifier et les manger que dans certaines circonstances exceptionnelles et avec des précautions rituelles spéciales, par exemple le porc dans certaines cérémonies égyptiennes : c'était un moyen d'entrer en communion avec des puissances invisibles particulièrement redoutables; et tel était sans doute le but des Juifs visés ici et 66, 17, qui consommaient la chair du porc, du rat et autres bêtes « immondes ». Cf. note *b* sur Lév. 11, 1. *e*. Aux autres.
f. Grâce au repas de communion qu'ils viennent de prendre, ils se croient pénétrés de la sainteté de certaines puissances surnaturelles et risquent de la transmettre par contact à d'autres personnes, qui se trouveraient ainsi empêchées de se livrer à toute activité profane. La « sainteté », on le sait, se transmet, d'après la conception antique, par attouchement ou même par le contact des vêtements (Éz. 44, 19; 46, 20; etc.).
g. C'est-à-dire provoquent mon courroux : quand Yahvé est en colère, un feu s'allume dans ses narines (Deut. 32, 22; Jér. 17, 4; etc.) et une fumée s'en élève (Ps. 18, 8). *h*. Litt. : [*cela est*] *écrit devant moi*, c'est-à-dire sans doute : dans le registre des décisions divines. D'autres entendent que ce sont les fautes des rebelles qui sont écrites sur le livre où sont consignés les péchés des hommes (cf. Ps. 109, 14; Dan. 7, 10; Apoc. 20, 12; Hén. 81, 4; etc.). Sur les nombreux livres célestes qu'admettait l'époque juive, cf. note sur Ps. 139, 16. *i*. Le pli que le vêtement faisait au-dessus de la ceinture et qui servait de poche; cf. Ex. 4, 6, 7; Ps. 74, 11; 79, 12; Luc 6, 38; etc. *j*. Allusion au culte sur les hauts lieux, que les pères des « gens du pays » persistèrent à célébrer en dépit de la réforme édictée par Josias. *k*. Litt. : *du moût*, c'est-à-dire s'il y a dans une grappe des grains d'où l'on peut espérer tirer du vin.
l. C'étaient, semble-t-il, les premiers mots d'une chanson de vigneron, sur l'air ou selon le mode de laquelle s'exécutaient aussi certains psaumes; car la formule « Ne détruis pas » figure dans l'en-tête de quatre des pièces du Psautier (57, 58, 59 et 75).

9 Je ferai naître de Jacob une descendance
et de Juda un héritier qui possédera mes montagnes[a].
Mes élus en hériteront
et mes serviteurs y habiteront.
10 Le Saron deviendra un pâturage pour le menu bétail
et la vallée d'Acor, un lieu où les bœufs se reposeront[b],
pour mon peuple qui m'aura cherché[c].
11 Mais vous qui avez abandonné Yahvé,
qui avez oublié ma montagne sainte[d],
Qui dressez une table pour Gad[e]
et remplissez pour Meni[f] une coupe de vin aromatisé,
12 Je vous destine[g] au glaive;
tous vous vous agenouillerez pour être égorgés,
Parce que j'ai appelé et que vous n'avez pas répondu,
parce que j'ai parlé et que vous n'avez pas écouté[h].
Vous avez fait ce qui me déplaît
et vous vous êtes complu à ce que je n'agrée pas.
13 C'est pourquoi voici ce que dit
le Seigneur Yahvé :
Mes serviteurs mangeront
et vous, vous aurez faim;
Mes serviteurs boiront
et vous, vous aurez soif;
Mes serviteurs se réjouiront
et vous, vous serez couverts de honte;
14 Mes serviteurs pousseront des cris d'allégresse,
la joie au cœur.
Et vous, vous pousserez des clameurs de détresse, l'angoisse au cœur,
et vous hurlerez de douleur, l'âme accablée.
15 Vous laisserez votre nom à mes élus pour qu'ils le citent dans leurs serments :
« Que le Seigneur Yahvé te fasse périr [comme eux][i]! »
Et à mes serviteurs sera donné un nom nouveau[j].....

15. « Que — fasse » lis. *yemitekâ*. H : et le Seigneur Yahvé te fera. « à mes — donné » *G* (lis. *wela'ăbâday yiqqârê'*). H : à ses serviteurs il donnera.

a. Cf. 14, 25; 57, 13; Éz. 38, 21; Zach. 14, 5. *b*. La vallée d'Acor était un ravin d'aspect sinistre et célèbre pour son aridité (Os. 2, 15), voisin de Jéricho (cf. Jos. 7, 24 note *l*). Elle sera transformée en prairies verdoyantes propres à l'élevage du gros bétail. Le Saron, c'est-à-dire la plaine côtière entre le Carmel et les parages de Jaffa, était, au contraire, une des régions les plus fertiles de la Palestine; ses cultures, ses fleurs (Cant. 2, 1), les bœufs qu'on y élevait (1 Chron. 27, 29) étaient renommés (cf. 33, 9; 35, 2). Il est donc assez surprenant que cette riche terre doive simplement, dans l'avenir, servir de pâturage aux moutons. Peut-être y avait-il, au lieu de Saron, un autre nom, par exemple « la Steppe » (*ha-yechîmôn*), qui désignait deux contrées stériles l'une en Juda (1 Sam. 23, 19, 24; 26, 1, 3), l'autre en Transjordanie (Nomb. 21, 20; 23, 28). Les deux mots Saron et Yechimôn se ressemblent beaucoup en hébreu.
c. Cette précision, exacte, mais superflue, est probablement une addition : elle surcharge le vers. *d*. Ce reproche ne s'adressait pas nécessairement à des Juifs vivant hors de Palestine : il convenait fort bien aux « gens du pays », qui oubliaient les droits, — exclusifs selon l'auteur, — du Temple de Jérusalem. *e*. Le dieu Fortune, très populaire chez les Araméens, connu des Arabes, adoré par les Phéniciens et les Cananéens — comme le prouvent divers noms de lieux palestiniens, Migdal-Gad, peut-être Baal-Gad, — était aussi vénéré des anciens Hébreux : de là des noms de personnes comme Gad, Gaddiél, Azgad, Gadmèlek et celui de la tribu de Gad. A l'époque talmudique encore, « bien des habitations juives renfermaient une table chargée d'aliments en l'honneur du génie de la maison et qu'on appelait lit de Gad » (cf. Ad. Lods, *Israël des origines au milieu du VIII[e] siècle*, p. 149). La table dressée pour Gad rappelle celle où l'on déposait des « pains présentés » ainsi que les *lectisternia* des divinités romaines. *f*. Ce dieu, dont le nom ne se rencontre sûrement dans aucun autre texte, paraît devoir être mis en relation avec Manât, déesse des Arabes préislamiques (cf. Wellhausen, *Reste arab. Heidentums*, 2[e] éd. p. 25-29); ce devait être comme elle, à en juger par le sens étymologique de ces noms (« part »), une divinité du Destin; la version grecque l'a traduit par Τύχη « Fortune ».
g. Jeu de mots sur le sens du nom de Meni. *h*. Allusion aux v. 1 et 2. *i*. La formule complète de la malédiction accompagnant le serment serait : « Que le Seigneur Yahvé te fasse périr comme tel et tel si tu ne tiens pas ta parole! » Cf. Jér. 29, 22. Le sort ainsi réservé aux rebelles était ce qu'on appelait « devenir malédiction » (Zach. 8, 13; 2 Rois 22, 19; Jér. 42, 18; etc.); on « jure par eux » (Ps. 102, 9). *j*. Cf. 62, 2, 4 et note *o*.

16 Car quiconque dans le pays souhaitera d'être béni
souhaitera de l'être par le Dieu fidèle
Et quiconque jurera dans le pays
jurera par le Dieu fidèle[a].
Les détresses d'autrefois, en effet, seront oubliées :
un voile les couvrira aux yeux de mes serviteurs.
17 Car je vais créer de nouveaux cieux
et une nouvelle terre[b].
On ne se souviendra plus du passé ;
il ne reviendra plus à l'esprit ;
18 Mais on sera dans l'allégresse et on se réjouira éternellement
de ce que je vais créer :
Je vais faire de Jérusalem un sujet de joie
et de son peuple un motif d'allégresse.
19 Je serai [moi-même] dans la joie à cause de Jérusalem
et dans l'allégresse grâce à mon peuple.
On n'entendra plus dans la ville
de pleurs ni de cris.
20 Parmi les natifs de ces lieux, il n'y aura plus de nourrisson qui n'atteigne que quelques [jours
ni de vieillard qui n'accomplisse son temps.
Le plus jeune mourra à l'âge de cent ans[c]
et celui qui n'atteindra pas[d] cent ans sera un maudit.
21 Ils bâtiront des maisons et les habiteront ;
ils planteront des vignes et en mangeront le fruit.
22 Ils ne bâtiront plus pour qu'un autre habite [à leur place] ;
ils ne planteront plus pour qu'un autre mange [la récolte][e].
La vie [des enfants] de mon peuple sera aussi longue que celle des arbres[f]
et mes élus useront ce que leurs mains auront fabriqué[g].
23 Ils ne se fatigueront plus en vain ;
ils ne mettront plus au monde des enfants pour les voir périr soudainement,
Car ils formeront une race bénie par Yahvé[h]
et leurs descendants avec eux.
24 Avant [même] qu'ils appellent, je répondrai ;
ils parleront encore que déjà je les aurai exaucés[i].

16. « fidèle » (*G*) (lis. prob. *'ômèn*). H : d'amen (?). « aux yeux — serviteurs » (*G*) (lis. *mê'ênêhèm*). H : à mes yeux. 18. « on sera — réjouira » (*G*) *S T* (lis. *yasîsou weyâgîlou*). H : soyez dans l'allégresse et réjouissez-vous. « de ce que » (*L*) (lis. *'al 'ăšer*). H : parce que. 20. « celui qui n'atteindra pas (litt. : qui manquera) » suppr. *bèn* (qui ne figure pas dans G). H : le pécheur âgé de. — Texte très incertain.

a. Au lieu du v. 16, on attendrait, d'après le début du v. 15, un membre de phrase lui faisant pendant et formant l'hémistiche qui manque au 2e vers de ce v. 15 : « ...un nom nouveau, par lequel souhaitera d'être béni quiconque dans le pays souhaitera d'être béni ». — Ainsi les élus « deviendront bénédiction » (Gen. 12, 2) ; on « se bénira par eux » (Gen. 12, 3 ; 48, 20 ; Ps. 72, 17). — Et tel était peut-être le texte primitif ; on s'expliquerait dans ce cas la présence, sans cela peu justifiable, du relatif (*'ăšer*) en tête du v. 16 : le texte originel aurait porté *bô* au lieu de *bê'lôhê 'ômèn*. Un correcteur, méconnaissant le sens des expressions « bénir » ou « jurer par telle ou telle personne », aurait substitué à cet hémistiche les deux premiers vers du v. 16 tels que nous les lisons, ne voulant pas qu'on bénisse ou qu'on jure par d'autres que par « le Dieu fidèle » (ou « le vrai Dieu »), ce qui n'a guère de lien avec le contexte. *b*. L'attente de bouleversements cosmiques accompagnant le jour de Yahvé ne paraît s'être développée en Israël que depuis l'exil. Cf. 34, 4 et note *a* ; 51, 6 ; 66, 22. *c*. La longévité, un des biens les plus appréciés en Israël, sera le partage de tous les élus dans les temps nouveaux ; ce thème, déjà esquissé Zach. 8, 4 et développé ici dans les v. 20-23, sera repris avec complaisance dans les apocalypses ultérieures : Hén. 5, 9 ; 10, 17 ; 25, 6 ; 96, 8 ; les justes finiront par vivre mille ans d'après Jubil. 23, 26-29. *d*. Litt. : *qui manquera*. Pour ce sens de *ḥâṭâ'*, voy. Prov. 8, 36. Le texte traditionnel porte : « et le pécheur âgé de cent ans » ; mais pour que cette leçon fût satisfaisante il faudrait : « le pécheur *qui mourra* âgé de cent ans », ainsi qu'ont traduit les Septante. *e*. Promesse analogue à celle de 62, 8-9 ; mais ici le bénéficiaire éventuel du travail du fidèle est son héritier, non un pillard, comme dans 62, 8-9 ou Am. 9, 14. *f*. Cf. Job 14, 8-9. *g*. Ils jouiront de ces objets jusqu'à ce qu'ils soient usés. *h*. Cf. 61, 9. *i*. Cf. 58, 9 ; Jér. 29, 12 ; Dan. 9, 20-21, 23.

25 Le loup et l'agneau paîtront ensemble ;
le lion se nourrira de paille comme le bœuf ;
et le serpent se repaîtra de terre.
On ne fera aucun mal, on ne causera aucun dommage
sur toute l'étendue de ma montagne sainte, dit Yahvé[a].

Réponse à diverses questions qui se posaient aux Juifs revenus d'exil[b].

Yahvé s'oppose à ce qu'on lui construise un temple[c].

66

1 Ainsi parle Yahvé : Le ciel est mon trône
et la terre, mon marchepied[d].
Quelle maison pourriez-vous me bâtir
et quel lieu pourriez-vous me donner pour résidence ?
2 Tout cela, c'est ma main qui l'a fait
et tout cela m'appartient[e], — oracle de Yahvé.

Les adorateurs que Yahvé agrée et ceux qu'il réprouve[f].

Mais voici vers qui je tourne mes regards : vers celui qui est malheureux,
qui a l'esprit contrit et qui tremble à ma parole[g].

66, 2. « m'appartient » *G S* (lis. *welî hâyou*). H : est venu à l'existence. « à » *H*[*] cf. v. 5 (lis. *'él*). H : sur.

a. La paix idyllique régnant dans le monde animal est un des traits caractéristiques de l'âge d'or (Hésiode, 5, 109 ss. ; Ovide, *Métam*. 1, 89 ss. ; Virgile, *4e Égl*. 22) ainsi que de la félicité paradisiaque à venir (Os. 2, 18 [H : 20] ; Éz. 34, 25, 28). Notre v. se retrouve presque textuellement 11, 6-9, sans qu'il soit facile de dire si c'est notre auteur qui a abrégé ce passage ou si c'est l'auteur de 11, 1-9 qui a développé le nôtre. Seul l'hémistiche relatif au serpent ne se trouve qu'ici. Il semble vouloir spécifier que cet animal restera malgré tout soumis à la malédiction divine prononcée contre lui à l'origine (Gen. 3, 14, cf. Mi. 7, 17). Dans ce cas il détonnerait avec le sens général du morceau et serait probablement à considérer comme une addition, d'autant plus qu'il ne forme qu'un demi-vers. Ou bien l'auteur voudrait-il dire : « le serpent ne se repaîtra que de terre et ne s'attaquera plus à l'homme » ? *b*. Le ch. 66 renferme des morceaux fort différents par leur inspiration comme par leur forme : les v. 1-4 sont en vers symétriques, les v. 5-16 en vers asymétriques et les v. 17-24 en prose. C'est probablement une mosaïque de fragments d'auteurs et de temps divers formée par l'éditeur des ch. 56-66, qui aura voulu, en manière de conclusion, rappeler les principaux thèmes traités dans ce petit recueil. *c*. Deux interprétations fort différentes ont été données de ces versets. D'après l'une, Yahvé déclare qu'il est impossible à l'homme de construire à Dieu une demeure digne de lui : c'est la condamnation du principe même de l'érection d'un temple quelconque. C'est en ce sens que ce passage a été compris par Étienne d'après Act. 7, 49-50. Selon l'autre, ce n'est pas la construction de tout sanctuaire matériel que Yahvé condamne ici, mais seulement celle d'un nouveau temple, rival de celui de Jérusalem, qu'auraient projeté, au temps de l'auteur, certains Juifs schismatiques ; il s'agirait soit de celui que les colons juifs d'Éléphantine entreprirent en 410 de rebâtir après sa destruction par les prêtres égyptiens, soit d'un autre que certains déportés auraient voulu édifier en Babylonie pendant l'exil (peut-être y en avait-il un Kasiphya, cf. Esdr. 8, 17 et note *d*), soit enfin (c'est à lui qu'on pense d'ordinaire) de celui que les Samaritains finirent par ériger sur le mont Garizim. On fait valoir que, dans la suite du ch., la célébration du culte dans le temple de Jérusalem est supposée pleinement légitime (cf. v. 6, 20, 21, 23), tandis que les « schismatiques », c'est-à-dire les « gens du pays », qui refusaient de reconnaître le monopole du sanctuaire de la capitale, sont violemment pris à partie (v. 3-4, 5, 17, 24). Seulement 1° On s'attendrait alors à ce que la question de Yahvé fût formulée tout autrement : « *Est-ce vous* qui pourriez me bâtir une maison ? » ou « Quelle *autre* maison,... et quel *autre* lieu ?... » ; — 2° L'argument donné (« ciel et terre sont à moi » ; vaut contre le temple de Jérusalem aussi bien que contre tout autre édifice matériel ; — 3° Il n'est nullement évident, étant donné le caractère composite du ch., que ces premiers versets doivent être expliqués par les développements qui suivent ; du reste, dans la suite du ch., il n'est pas soufflé mot du projet, prêté aux schismatiques, de bâtir un temple rival de celui de Zorobabel. Il nous paraît donc qu'il vaut mieux s'en tenir au sens naturel des v. 1-2a et admettre que, lorsqu'il fut question de relever le Temple entre 538 et 520, il y eut au moins un prophète, héritier de la haute spiritualité des inspirés du VIIIe siècle et de Jérémie (cf. 3, 16-17), qui vit dans l'anéantissement du sanctuaire un appel au « culte en esprit », comme Zacharie trouvait dans le renversement des murs de la ville une leçon de foi en Yahvé, le seul rempart de Jérusalem (2, 4-5). *d*. Cf. 60, 13 et note *s*. *e*. Cf. Ps. 50, 9-13. *f*. Ici aussi deux interprétations principales sont en présence. Selon l'une, Yahvé oppose aux dispositions intérieures du fidèle (v. 2b), qui seules lui importent, la célébration des rites du culte sacrificiel, qu'il déclare aussi coupables que les pratiques les plus abominables (v. 3ab) : « Celui qui immole un bœuf est [comme] celui qui tue un homme » etc. L'auteur serait dans la ligne d'Amos (5, 21-25), d'Osée (6, 6), d'Ésaïe (1, 10-17), de l'auteur de Michée 6, 6-8, de Jérémie (7, 1-15, 21-23 ; etc...), mais irait plus loin encore qu'eux dans son indifférence pour les pratiques du culte. D'après l'autre, Dieu met en antithèse l'homme qui observe avec une conscience scrupuleuse les ordres divins (v. 2b), c'est-à-dire le Juif observateur strict de la Loi, et le syncrétiste qui accomplit côte à côte les rites sacrificiels légitimes et certaines pratiques païennes ou illicites : « Celui qui sacrifie du petit bétail rompt [aussi] la nuque à un chien » etc. (v. 3ab). C'est cette seconde interprétation qui nous paraît s'imposer parce que le jugement porté ensuite (v. 3c et 4) sur ceux que Yahvé désapprouve est celui même qui est prononcé ailleurs sur les Juifs « oublieux de la montagne sainte », c'est-à-dire sur les « gens du pays » persistant dans le syncrétisme : ils se complaisent dans leurs propres voies (v. 3c cf. 65, 2) ; ils n'ont pas répondu quand Yahvé les appelait (v. 4 cf. 65, 1, 12). *g*. Trois dispositions caractéristiques de la piété juive depuis le retour de l'exil : humilité (cf. 57, 15 ; 61, 1), contrition (cf. *ibid*. et Ps. 109, 16 ; 51, 19 ; Prov. 15, 13 ; 18, 14), respect scrupuleux, timoré des commandements de Yahvé (cf. v. 5 ; Esdr. 9, 4 ; 10, 3).

3 Celui qui immole un bœuf tue [aussi] un homme[a];
celui qui sacrifie du petit bétail rompt [aussi] la nuque à un chien[b].
Celui qui apporte une oblation fait [aussi] une libation de sang de porc[c];
celui qui se rappelle [à moi en brûlant] de l'encens[d] bénit [aussi] des divinités de [néant[e]!
De même que ces gens-là se complaisent à suivre des voies de leur choix
et que leur âme se délecte à leurs pratiques abominables,
4 Moi aussi, je me complairai à les maltraiter
et je ferai fondre sur eux ce qu'ils redoutent,
Parce que j'ai appelé et que nul n'a répondu,
que j'ai parlé et qu'ils n'ont pas écouté,
Qu'ils ont fait ce qui me déplaît
et se sont complu à ce que je n'agrée pas.

Yahvé va manifester sa gloire par le châtiment de ses ennemis et la renaissance du peuple élu.

5 Écoutez la parole de Yahvé,
vous qui tremblez à sa parole :
Ils disent, vos frères qui vous haïssent,
Qui vous repoussent à cause de mon nom :
« Que Yahvé manifeste sa gloire,
Afin que nous soyons témoins de votre joie[f] ! »
Mais ce sont eux qui vont être confondus.
6 Écoutez ce tumulte [qui s'élève] de la ville;
écoutez [ce tumulte qui s'élève] du Temple;
Écoutez : c'est Yahvé qui rend
la pareille à ses ennemis.

7 Avant d'être en travail, celle qui devait enfanter[g]
a mis au monde un fils.
Avant de ressentir les douleurs,
elle a donné le jour à un enfant mâle.
8 Qui a jamais entendu raconter chose pareille?
Qui a jamais vu rien de semblable?
Un pays est-il mis au monde
en un jour?
Une nation prend-elle naissance
d'un seul coup,
Que Sion, à peine en travail,
ait donné le jour à ses fils[h]?

3. « fait — libation » aj. *nôsêk*. Manque en H. 5. « manifeste sa gloire » *G S L* (lis. *yikkabêd*). H : s'appesantisse (?). 7. « celle — fils » lis. *yôlêdâ* (avec *G S*), et aj. *yâledâ bên*. H : elle a mis au monde. Mais les deux hémistiches seraient trop courts.

a. Allusion soit au meurtre en général (cf. 59, 3), soit plutôt aux sacrifices humains qu'on accusait les « gens du pays » de perpétuer (57, 5). *b*. Darius interdit aux Carthaginois de sacrifier des victimes humaines et de manger de la viande de chien (Robertson Smith, *Rel. of Sem.*², 291-292). Les Romains sacrifiaient des chiens lors des solennités appelées Robigalia et Lupercalia. *c*. Sur les immolations de porc et autres animaux « impurs » voy. 65, 4 note *d*. *d*. C'est-à-dire celui qui met sur l'autel la partie de l'oblation appelée *'azkârâ* (ce qui fait souvenir); cf. Lév. 2, 2 et note *c*. *e*. C'est-à-dire adore les faux dieux. *f*. Les frères ennemis des Juifs strictement attachés à la Loi, c'est-à-dire les « gens du pays », feignent de s'associer aux glorieuses espérances qui avaient décidé les déportés à regagner la Palestine; mais c'est par ironie (cf. 57, 4), pour en souligner le non accomplissement. Le retard dans la réalisation des promesses divines était, on le sait, un des grands scandales qui troublaient la foi des Juifs revenus à Jérusalem. Le prophète, ici, n'explique pas ce retard, mais annonce que le scandale va cesser, à la honte des railleurs. *g*. Il s'agit de Sion (v. 8); la chose était sans doute indiquée dans le contexte primitif du fragment qui commence ici (v. 7-16). *h*. Cf., chez le Second Ésaïe, 54, 1-3. Les fils de Sion dont il s'agit sont soit les Juifs dispersés qui reviendront dans la patrie, soit les prosélytes venus du paganisme (cf. 56, 7-8; 60), peut-être les uns et les autres.

9 J'ouvre [le sein maternel], et je ne ferais pas enfanter,
dit Yahvé?
Moi qui fais enfanter, fermerais-je [le sein maternel],
dit ton Dieu?
10 Réjouis-toi, Jérusalem!
Faites d'elle un sujet d'allégresse, vous tous qui l'aimez!
Soyez dans la joie avec elle,
vous tous qui portiez son deuil[a],
11 Afin que vous soyez allaités à satiété
par son sein qui console,
Afin que vous savouriez avec délices
sa riche abondance[b].
12 Car ainsi parle Yahvé :
Je vais diriger vers elle
la paix comme un fleuve
Et, comme un torrent qui déborde,
l'opulence des nations[c].
Ses nourrissons seront portés sur la hanche[d]
et caressés sur les genoux.
13 Comme une mère console son fils,
ainsi je vous consolerai[e]
et c'est dans Jérusalem que vous serez consolés[f].
14 A cette vue, votre cœur se réjouira
et vos membres[g] croîtront comme l'herbe.
La main de Yahvé se fera connaître par [le sort fait à] ses serviteurs
et sa fureur par [le traitement infligé à] ses ennemis.
15 Car Yahvé va venir au milieu du feu
avec ses chars[h] pareils à l'ouragan[i],
Pour assouvir sa colère par un embrasement
et [réaliser] ses menaces par des flammes ardentes.
16 Yahvé, en effet, fera justice de toute la terre par le feu
et de tout être vivant par son épée.
Nombreuses seront les victimes de Yahvé. — —

Châtiment des Juifs infidèles et des nations. Retour des dispersés[j].

17 Ceux qui se sanctifient et se purifient[k] pour entrer dans les jardins[l] derrière quelqu'un [qui se tenait] au milieu d'eux[m], qui mangent la chair du porc[n], des reptiles et

9. « dit Y. » *G S* cf. 9b (lis. *'âmar*). H : dira Y. 10. « Réjouis-toi, Jérusalem » G (lis. *simḥî 'atte*). H : Réjouissez-vous avec Jér. 11. « sein » lis. prob. *miššad*. H a un mot qui signifie d'ordinaire pillage. Voy. 60, 16. 12. « Ses nourrissons » d'après G (lis. *weyônaqtâh*). H : Et vous sucerez. « seront » lis. *tinnâśê* et *tešo'ŏša'*. H : vous serez. 15. « au — feu ». G : comme un feu. 16. « de toute la terre » d'après *G* (aj. *'èt kol hâ'ârèṣ*). Manque en H. 17. « quelqu'un » *H*k (lis. *'èḥâd*). Hq : une [prêtresse?]. — Texte incertain. « reptiles » *S* (lis. *wehaššèrèṣ*). H : abominations.

a. Cf. 61, 3. *b*. Le sens de ce mot n'est pas sûr. Selon d'autres : sein. *c*. Cf. 60, 5; 61, 6. *d*. Voy. 60, 4, note *h*. *e*. Le poëte compare hardiment l'amour de Yahvé pour les membres de son peuple à celui d'une mère pour ses enfants; cet amour divin est plus ordinairement rapproché de celui d'un père (ainsi Ps. 103, 13). *f*. Le rythme suggère que ce membre a été ajouté après coup. *g*. Litt. : *vos os*. Les os désignent souvent le corps tout entier. A la sérénité de l'âme s'associera la vigueur physique. « Une bonne nouvelle donne de la moëlle aux os » (Prov. 15, 30). *h*. Sur les chars qui accompagnent les milices célestes, voy. 2 Rois 2, 11; 6, 17; Ps. 68, 18, 34, cf. Ès. 19, 1; Éz. 1. *i*. Même image 5, 28; Jér. 4, 13. *j*. Cet épilogue, où l'on ne relève que çà et là quelques traces de rythme, paraît être l'œuvre personnelle du compilateur, qui a voulu donner, en terminant, un tableau des principales espérances des croyants de son temps. Il mentionne en premier lieu (v. 17) l'abolition des pratiques hérétiques des « gens du pays ». *k*. Cf. 65, 5. *l*. Cf. 65, 3; 1, 29 et note *c*. *m*. Si le texte est bien conservé, il s'agirait sans doute d'un initiateur, peut-être un prêtre, qui dirigerait la cérémonie, comme ce Yaazanyahou qui « se tenait au milieu » des 70 Israélites qui offraient en grand mystère de l'encens à certaines idoles dans le temple même de Jérusalem (Éz. 8, 11). *n*. Cf. 65, 4 et la note *d*, où nous avons indiqué le motif qui a pu amener certains Juifs à sacrifier des animaux « impurs » et à en manger la chair.

de la souris[a], [verront] leurs manières d'agir et de penser prendre fin toutes ensemble, — oracle de Yahvé. [18] Et moi, je viendrai rassembler les gens de toutes nations et de toutes langues : ils arriveront et verront ma gloire. [19] J'accomplirai parmi eux un prodige[b] et j'enverrai certains de leurs réchappés aux nations — Tarsis, Pout, Loud, Mochek, Rôch, Toubal, Yavân, — aux îles[c] lointaines qui n'auront pas entendu parler de moi et n'auront pas vu ma gloire[d]; et ils feront connaître ma gloire aux nations. [20] Alors, de toutes les nations, on amènera tous vos frères en offrande à Yahvé, sur des chevaux et des chars, dans des litières, sur des mulets et des dromadaires; [on les amènera] sur ma montagne sainte, à Jérusalem, dit Yahvé, comme les enfants d'Israël apportent l'oblation à la maison de Yahvé dans des vases purs[e]. [21] Je prendrai même parmi eux[f] des prêtres et des lévites[g], dit Yahvé. [22] Car, de même que les nouveaux cieux et la nouvelle terre que je vais créer subsisteront devant moi — oracle de Yahvé, — ainsi subsisteront votre race et votre nom[h].

[23] [i] De nouvelle lune en nouvelle lune et de sabbat en sabbat, tout le monde viendra se prosterner devant moi[j], dit Yahvé. [24] Ensuite on sortira et on contemplera les cadavres des hommes qui se sont révoltés contre moi[k], car leur ver ne mourra pas et leur feu ne s'éteindra pas[l] : ils seront pour tout le monde un objet d'horreur[m].

« verront — toutes (litt. : leurs manières... prendront fin) » transposer au v. 17, avant *yaḥdâw*, les mots « leurs manières de penser », qui se trouvent, en H, au v. 18 après « Et moi ». H : périront tous. 18. « Et moi, je viendrai ». Faire la transposition indiquée v. 17 et lis., d'après *G^S VL S T*, *bā'* au lieu de *oubā'à*. H : Et moi, leurs manières d'agir et de penser, et cela viendra (?). G^S VL S T : Et moi, je connais leurs.... et je viendrai. 19. « Pout » *G^S*. H : Poul. « Mochek, Rôch » lis. *môšēk* (*G*) et *werôš* (d'après *G*). H : qui tirent de l'arc. 21. « et des » *G S L* (lis. *lekôhănîm welilewiyyim*). Manque en H.

a. L'immolation rituelle de la souris n'est pas sûrement attestée (les images de souris offertes à Yahvé (1 Sam. 6, 4, 5) ou à des dieux égyptiens (Hérodote, II, 67), comme celle qui figure sur une stèle votive à Carthage sont plutôt des préservatifs magiques). Mais le fait que certaines personnes s'appelaient Akbar chez les Phéniciens (*C I S* 178, 236, 239, 344, 395) ou Akbor chez les Édomites et les Juifs (Gen. 36, 38; 2 Rois 22, 12, 14), c'est-à-dire « Souris » ou « Rat », indique peut-être que la souris ou le rat étaient d'anciens totems. *b.* Ce prodige ne doit être autre qu'un massacre décimant les nations ainsi rassemblées, puisqu'il est question aussitôt après de « leurs réchappés » : le second acte du drame eschatologique que vise notre auteur est donc l'écrasement des nations qui, selon Ézéchiel (ch. 38-39), doivent être, à la fin des temps, amenées par Gog, roi de Magog, contre Jérusalem et être exterminées en Palestine. *c.* On désignait ainsi non seulement les îles proprement dites, mais, d'une façon générale, les pays riverains d'une mer. De même en égyptien. *d.* Ici l'auteur s'écarte légèrement de la conception d'Ézéchiel : selon ce prophète la plupart des nations énumérées v. 19 doivent former l'armée de Gog et, par conséquent, être elles-mêmes témoins de la gloire de Yahvé. Les peuples nommés sont ceux qui habitent les extrémités du monde alors connu : *Tarsis* (visée Éz. 38, 13), c'est Tartessus en Espagne; *Pout* (Éz. 38, 5), sans doute le Pount des Égyptiens, c'est-à-dire la Somalie (cf. Gen. 10, 6 et note *m*); *Loud*, généralement identifié à la Libye (Gen. 10, 13; Éz. 27, 10; 30, 5; 1 Chr. 1, 11); *Môchek* et *Toubal* étaient des peuples de l'Asie Mineure, les Μόσχοι des Grecs et les Tibaréniens (cf. Gen. 10, 2). *Rôch*, cité peut-être aussi dans la prophétie sur Gog (Éz. 38, 2; 39, 1), n'a pas été identifié sûrement. Enfin *Yavân* représente les Ioniens et en général les Grecs. Cette liste, assez gauchement articulée avec le contexte, est regardée par plusieurs critiques comme une addition. *e.* Le troisième acte du drame est le retour des Juifs dispersés, ramenés en Palestine par les nations avec mille marques d'honneur (cf. 49, 22; 60, 9; 14, 2; etc.). *f.* « Parmi eux » pourrait grammaticalement signifier : parmi les étrangers qui ramèneront les « Dispersés ». Mais, à l'époque postexilique, les Juifs les plus accueillants se bornaient à promettre aux étrangers que leurs sacrifices seraient agréés (56, 6-7) et réservaient aux enfants d'Israël la dignité sacerdotale (61, 6). C'est donc parmi les Juifs revenus de la dispersion que Yahvé promet de prendre des prêtres et des lévites; et il est déjà remarquable qu'un croyant de ce temps ait ainsi ouvert l'accès du clergé à des Juifs n'appartenant pas nécessairement à la tribu de Lévi. *g.* Selon la leçon H : « des prêtres Lévites ». C'est la façon de s'exprimer des auteurs deutéronomistes, pour qui les membres de la tribu de Lévi étaient tous prêtres. Si cette leçon est à préférer, cela indiquerait que ces lignes (v. 17-22) ont été écrites avant les réformes de Néhémie et d'Esdras, qui ont fait triompher le point de vue de l'école sacerdotale (P), selon lequel il y a toujours eu une distinction tranchée entre prêtres et simples lévites. *h.* Dernière espérance des croyants de l'époque : subsistance perpétuelle de la race juive. Il n'est pas question de vie éternelle pour les individus, membres fidèles de la nation élue. Ce silence est d'autant plus significatif que dans les v. 23 et 24 il est parlé d'une sorte de survie à perpétuité pour les rebelles. *i.* Les v. 23 et 24, qui décrivent une scène épisodique des temps futurs, constituent un appendice. Peut-être, cependant, sont-ils de l'auteur lui-même des v. 18-22 si celui-ci tenait à insister sur le châtiment des révoltés à peine esquissé v. 17 et 19. *j.* Dans le Temple apparemment. Tandis que, d'après Zach. 14, 16, les nations converties ne seront astreintes qu'une fois par an à faire le pèlerinage de Jérusalem, ici il est parlé d'une assemblée tenue chaque semaine devant Yahvé : c'est que notre auteur ne parle que des Juifs, qui seront tous, même ceux qui sont aujourd'hui dispersés, groupés en Terre Sainte. — Du reste, la Loi, qui prescrit des sacrifices spéciaux pour la nouvelle lune et le sabbat (Nomb. 28, 9-15), ne parle pas d'« assemblée sainte » à tenir ces jours-là. *k.* Le spectacle des châtiments infligés aux méchants est, selon la pensée juive courante, un des éléments du bonheur des justes; d'après beaucoup d'apocalypses on peut, du séjour des élus, contempler l'enfer avec ses supplices. *l.* Selon la croyance israélite, le défunt ressent douloureusement les mauvais traitements infligés à son cadavre; il souffre donc tant que son corps est rongé par les vers ou consumé par les flammes du bûcher. Mais, d'ordinaire, ces souffrances cessent quand le ver meurt ou que le feu s'éteint faute d'aliments. Pour les rebelles, au contraire, annonce notre auteur, elles se perpétueront sans fin parce que leurs cadavres ne seront jamais anéantis. Le livre d'Hénoch (26, 4-27, 2) localise le spectacle ici décrit dans la vallée du Fils de Hinnom (en hébreu Gué Hinnom) au S. de Jérusalem; de là le nom de Géhenne donné au séjour des damnés.

m. A la synagogue, lorsqu'on lit ce chapitre, pour ne pas terminer la lecture sur une note sinistre, on répète le v. 23 après le v. 24. La même règle est observée pour les livres de Malachie, des Lamentations et de l'Ecclésiaste. C'est sans doute pour la même raison qu'on a ajouté quelques mots à la fin du Psaume 2 (v. 12[b]) et du dernier chapitre du livre de Jérémie (52, 34[b]).

JÉRÉMIE

INTRODUCTION GÉNÉRALE[a]

INAUGURATION DU MINISTÈRE PROPHÉTIQUE DE JÉRÉMIE (1)

B **1** *Titres.* [1] Parole de Jérémie[b], fils de Ḥilqiyyahou[c], l'un des prêtres qui résidaient à Anatôt[d], dans le pays de Benjamin.

[2] [Voici] la parole de Yahvé qui lui fut adressée[e] au temps de Josias, fils d'Amon, roi de Juda, dans la treizième année de son règne[f].

[3] Elle lui fut adressée aussi au temps de Yehoyaqîm, fils de Josias, roi de Juda, [et] jusqu'à la fin de la onzième année de Sédécias, fils de Josias, roi de Juda, jusqu'à la déportation [des habitants] de Jérusalem, au cinquième mois[g]. R R² R

a. Le livre de Jérémie nous fournit lui-même quelques renseignements sur la façon dont il fut composé. Il est raconté au ch. 36 comment le prophète fut amené, dans la 4[e] année du roi Yoyaqîm (605), à dicter à son secrétaire Baruch les oracles qu'il avait prononcés depuis le début de son ministère en 627. Ce premier recueil fut aussitôt détruit par le roi. Mais le prophète le dicta de nouveau en y ajoutant « beaucoup de paroles semblables » (36, 32). C'est sans doute pour cette deuxième rédaction, commencée en 604, qu'a été composé le titre général que nous lisons 1, 1. Il ressort, d'autre part, de 1, 3, qu'un supplément y fut ajouté ensuite, qui contenait les oracles du prophète prononcés avant la chute de Jérusalem en juillet 586. C'est donc plus tard encore qu'on adjoignit au recueil les révélations reçues par Jérémie après cette date (ch. 40-44). Mais le livre actuel ne contient pas seulement 1° des oracles, généralement en vers, rédigés à la première personne et 2° des récits d'actes prophétiques, en prose, présentés sous forme autobiographique, — éléments qui doivent provenir, les uns et les autres, de Jérémie lui-même, — mais aussi 3° des chapitres narratifs racontant des épisodes de la vie du prophète et où il est parlé de lui à la 3[e] personne, relations remarquablement bien informées, mais d'un style terne et diffus, qui émanent très probablement de Baruch (voy. *Introd.* au tome II). Enfin 4° quelques éléments, ne remontant ni à Jérémie ni à son secrétaire, paraissent avoir été ajoutés çà et là (par ex. 17, 19-27; 50-51). L'ordre dans lequel se présente aujourd'hui ce mélange d'oracles et de récits est extrêmement confus : ni les rédacteurs qui les ont combinés ni déjà Jérémie lui-même ne s'en sont tenus strictement à la succession chronologique des faits. Les révélations du prophète paraissent avoir été groupées, comme celles d'Ésaïe (1-35), d'Ézéchiel et de Sophonie, en trois grands ensembles : I. oracles contre Juda (2-24), II. oracles contre les nations (ch. 25 que suivaient immédiatement, comme dans la version des Septante, les autres prophéties sur les peuples étrangers, transférées dans l'édition massorétique au ch. 46-51), III. oracles sur la restauration de Juda (30-33). Les récits biographiques ont été insérés en deux masses principales avant et après les oracles sur la restauration (ch. 26-29 et 34-44 avec un petit appendice au ch. 45). Enfin un extrait du livre des Rois a été reproduit tout à la fin du livre (ch. 52), comme à la suite du livre primitif d'Ésaïe (ch. 36-39). Nous répartirons donc la matière du livre actuel de Jérémie en sept sections, précédées d'une introduction générale (ch. 1) : I. 2-24. Contre Juda; — II. 25. Contre les nations; — III. 26-29. Récits biographiques; — IV. 30-33. Oracles et récits relatifs à la restauration; — V. 34-45. Récits biographiques; — VI. 46-51. Contre les nations (suite); — VII. 52. Appendice historique. *b.* En hébreu *Yirmeyâ* ou *Yirmeyâhou*, c'est-à-dire, suppose-t-on, « Yahvé jette [les fondements] », « Yahvé fonde ». Nom répandu à l'époque. *c.* On l'a quelquefois identifié au prêtre de ce nom qui découvrit dans le Temple le livre de *tôrâ* qui provoqua la réforme de Josias (2 Rois 22, 4-10). C'est très improbable : le prêtre qui trouva le Livre de la Loi faisait partie du clergé de Jérusalem; il était donc, à coup sûr, un « fils de Çadoq », tandis que le père de Jérémie était un des prêtres d'Anatôt, donc apparemment un descendant du rival de Çadoq, Abiatar, qui avait été exilé en cet endroit par Salomon (1 Rois 2, 26-27). *d.* Prob. Ras el-Kharroulé, près du village actuel d'Anata, 5 km environ au nord de Jérusalem. *e.* Litt. : *Ce qui lui fut [adressé] comme parole de Yahvé*... Formule fréquemment employée dans le livre de Jérémie pour introduire un oracle ou un groupe d'oracles (14, 1; 46, 1; 47, 1; 49, 34). Le v. 2, comme l'indique la date précise qu'il contient, était le titre du seul récit de la vocation, qu'on lira v. 4-10. Il en est séparé actuellement par le v. 3; mais ce v. a le caractère d'une remarque additionnelle; il a dû être ajouté lorsqu'on adjoignit au recueil primitif, commencé en 605, des oracles provenant des années qui suivirent (voy. note *a*).

f. 627/626 avant J.-C. *g.* Juillet-août 586. Cette date ne coïncide pas avec la précédente (fin de la onzième année), à moins de supposer ou bien que les mots « la fin de » (*tôm*), qui manquent dans les manuscrits grecs (sauf G[8]), sont une addition (mais pourquoi les aurait-on ajoutés?) ou bien que les années du règne de Sédécias ont ici été comptées, contrairement à l'usage, depuis le mois précis de son avènement (et non depuis le début ou la fin de l'année où il devint roi), ou enfin que les années de règne dont il est parlé ici sont censées avoir commencé en automne, conformément à l'ancien calendrier israélite (cf. Ex. 23, 16 et note *e*), de sorte que la onzième année de Sédécias finissait avec août-septembre, sixième mois du calendrier babylonien, adopté vers cette époque par les Juifs et qui faisait débuter l'année au printemps. Il est plus probable que les deux indications de date données au v. 3 ont été ajoutées successivement au titre primitif (v. 3) lorsque furent insérés dans le recueil, d'abord les oracles prononcés par Jérémie avant le 5[e] mois de 586, puis ceux qu'il reçut encore jusqu'à la fin de la onzième année de Sédécias.

Jér *Vocation du prophète.* [4] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes :

[5] « Avant de t'avoir formé dans le sein [de ta mère] je te connaissais[a];
avant que tu n'en fusses sorti, je t'avais consacré;
je t'avais établi prophète pour les nations[b]. »

[6] Je dis :

« Ah! Seigneur Yahvé, je ne sais point parler,
car je ne suis qu'un enfant[c]. »

[7] Mais Yahvé me répondit :

« Ne dis pas : Je ne suis qu'un enfant. —
Car tu n'auras qu'à aller trouver tous ceux auprès de qui je t'enverrai
et à dire tout ce que je t'ordonnerai [de dire].
[8] N'aie pas peur d'eux,
car je serai avec toi pour te délivrer, —
oracle de Yahvé[d]. »

[9] Alors Yahvé étendit la main et toucha ma bouche. Puis Yahvé me dit :

« J'ai mis mes paroles dans ta bouche[e].
[10] Vois, je te donne aujourd'hui pouvoir
sur les nations et sur les royaumes,
Pour arracher et pour abattre,
pour ruiner et pour détruire,
pour bâtir et pour planter[f]. »

Deux révélations complémentaires g. [11] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « Que vois-tu, Jérémie? » Je répondis : Je vois une branche d'amandier[h]. » [12] Et Yahvé me dit : « Tu as bien vu; car je veille sur ma parole pour l'accomplir[i]. »

1, 7. « trouver (litt. : vers) » *G L* (lis. *'él*). H : contre.

a. Il ne s'agit pas d'une simple prescience; « connaître », en hébreu, pouvait signifier « se soucier de » (Nah. 1, 7; Ps. 1, 6; Jean 10, 14, 27), « avoir égard à » (Ps. 144, 3), « entrer en relation avec » (Am. 3, 2; Os. 13, 5); ici l'idée est « avoir des vues sur quelqu'un », le « choisir », avant même qu'il existe, en vue d'une œuvre déterminée (cf. 1 Pierre 1, 20; És. 49, 1-5; Gal. 1, 15; Rom. 8, 29). *b*. En raison des grands bouleversements politiques dont Juda subira le contrecoup au temps de Jérémie (invasions scythes, ruine de l'Assyrie, conquête égyptienne, fondation de l'empire néobabylonien), le prophète aura à prévoir les gestes et les destinées de beaucoup de nations. Mais, en fait, il se préoccupera avant tout, comme ses devanciers, du sort de son peuple. *c*. Ce mot, bien entendu, ne doit pas être pris au pied de la lettre. Jérémie n'était nécessairement ni un enfant, ni un adolescent (cf. 1 Chron. 22, 5; 29, 1; 1 Rois 3, 7); mais il se sentait trop jeune pour assumer une tâche aussi écrasante que celle à laquelle Dieu l'appelle. Tout autre est l'attitude d'Ésaïe (6, 8). *d*. Le v. 8, qui sépare la déclaration divine (v. 7) du geste par lequel Yahvé va l'appuyer (v. 9), a peut-être été ajouté après coup : il anticipe sur les v. 17 et 19, où la même idée reparaît sous une forme plus développée et plus originale.

e. Le geste de Yahvé n'a pas pour but, comme celui du séraphin dans la vision d'Ésaïe (6, 6-7), de purifier les lèvres du prophète, ou, comme celui de l'être qui apparaît à Daniel (10, 16), de communiquer de la force au voyant terrifié, mais de mettre dans la bouche de l'envoyé de Dieu le message qu'il aura à transmettre. C'est l'idée exprimée de façon plus matérielle encore dans la vision inaugurale d'Ézéchiel : le prophète doit avaler un rouleau (Éz. 3, 1-4). *f*. Jérémie est représenté comme accomplissant lui-même la destruction ou la réédification des royaumes, bien qu'il doive se borner à les prédire. C'est que, pour la pensée antique, toute parole, mais spécialement celle de « l'homme de l'esprit » et plus encore celle d'un *élohim*, a le pouvoir d'agir sur les faits et d'accomplir ce qu'elle annonce (cf. 2 Sam. 4, 10; 18, 27; 1 Rois 1, 42 et les notes). *g*. Les deux communications divines que reçoit ici le prophète seront d'une importance capitale pour lui pendant toute la première partie de son ministère. La première (v. 11-12) lui apprend qu'il ne faudra pas douter, malgré les apparences, que Yahvé ne réalise ses prédictions. Pendant 23 ans, en effet, Jérémie aura à subir les sarcasmes de ses auditeurs, qui railleront l'inexécution de ses menaces. La seconde (v. 13-16) porte sur la principale de ces menaces, la venue d'un ennemi du nord. *h*. On admet généralement qu'aux v. 11 et 13 il est parlé, comme c'est le cas dans les récits tout semblables du livre d'Amos (7, 7-8; 8, 1-2), d'objets aperçus *en vision*. Mais il se pourrait que Jérémie ait eu réellement sous les yeux une branche d'amandier, puis une chaudière bouillante et que la communication divine ait révélé au prophète que ces rencontres, en apparence banales et fortuites, avaient un sens caché.
i. D'après beaucoup d'interprètes il serait fait allusion au sens étymologique du nom hébreu de l'amandier (*šâqêd*), qui paraît être de même racine que le verbe « veiller » (*šâqad*); on aurait appelé ainsi cet arbre soit parce qu'il est le premier à fleurir, donc à « s'éveiller » du sommeil de l'hiver (mais « veiller » n'est pas « s'éveiller »), soit parce qu'il est « hâtif », donc (?) vigilant, ou encore parce qu'il est comparé à une sentinelle chargée d'épier la venue du printemps. Il est douteux que Jérémie ait fait des raisonnements précis de ce genre : il suffisait à un Israélite qu'entre deux mots il y eût une ressemblance de son pour qu'il admît une relation étroite entre les choses ou les idées exprimées par ces mots (cf. Am. 8, 2 et la note; És. 10, 28-31; Michée 1, 10-15); car, pour l'esprit antique, le signe verbal exprime l'essence même du concept qu'il représente (cf. Gen. 2, 19-23).

[13] La parole de Yahvé me fut adressée une seconde fois en ces termes : « Que vois-tu? » Je répondis :

« Je vois une chaudière bouillante,
dont l'eau se déverse du nord. »

[14] Et Yahvé me dit :

« Du nord se déversera le malheur
sur tous les habitants du pays[a].
[15] Car je vais appeler
tous les royaumes du nord[b], —
oracle de Yahvé.
Ils viendront et dresseront chacun son trône
devant les portes de Jérusalem,
Tout autour de ses remparts,
et devant toutes les villes de Juda[c].
[16] Je prononcerai mes jugements sur les habitants du pays
à cause de tout le mal qu'ils ont fait,
parce qu'ils m'ont abandonné,
Qu'ils ont fait fumer [leurs offrandes] en l'honneur d'autres dieux
et se sont prosternés devant l'ouvrage de leurs mains.

[17] Toi donc, ceins tes reins,
lève-toi, et dis-leur
tout ce que je t'ordonnerai [de dire][d].
Ne tremble pas devant eux[e],
de peur que je ne te fasse trembler en leur présence[f].
[18] Et moi, je ferai de toi, aujourd'hui,
une ville forte et un mur de bronze,
[Dressé] devant les rois de Juda et devant ses magistrats,
devant ses prêtres et devant le peuple de ce pays[g].
[19] Ils te combattront, mais ils ne triompheront pas de toi;
car je serai avec toi, — oracle de Yahvé, — pour te délivrer. »

13. « dont — déverse (litt. : et son eau se déverse) du nord » lis. *ouméméw mephakkim* (du verbe *pâkâ* Éz. 47, 2) *miṣṣâphôn*. H : et sa face est de devant le nord. — Texte incertain. 14. « se déversera » lis. *tephakkê*. H : s'ouvrira (c'est-à-dire se déchaînera). G : sera attisé (*tenouppaḥ*). 15. « les royaumes » *G* (suppr. *mišpeḥôt* ajouté d'après 25, 9). H : les clans des royaumes. 16. « l'ouvrage » *H*° *S L*. H : les ouvrages.
18. « forte » *G* (suppr. *oule'ammoud barzèl*). H aj. : et une colonne de fer. — Mais une colonne n'est pas un objet contre lequel on dirige des opérations de guerre. « bronze » *G* (suppr. *'al kol hâ'âreṣ*). H aj. : contre tout le pays.

a. On a rapproché de ce texte la locution proverbiale arabe : « leur chaudière bout contre nous » pour dire : dans telle tribu on prépare la guerre contre nous. On peut rappeler aussi un moyen de divination usité chez divers peuples non civilisés. Chez les Kai de la Nouvelle Guinée, en cas de menace de guerre, « on fait cuire des fruits des champs dans un pot sur lequel on a prononcé une formule magique : le côté où l'eau commence à s'élever en bouillant est celui d'où le danger menace » (R. Neuhauser, *Deutsch Neu Guinea*, III, p. 132-133, cité par Lévy Bruhl, *La mentalité primitive*, p. 215). Les Hébreux employaient peut-être un procédé de divination analogue. *b*. Au temps où Jérémie reçut sa vocation se produisirent des invasions de barbares du nord, notamment de Scythes, qui, profitant de l'affaiblissement de l'Assyrie, ravagèrent tout l'empire jusqu'en Palestine. C'est eux sans doute que Jérémie considéra à cette époque comme devant être les exécuteurs de la vengeance de Yahvé contre son peuple. Plus tard, à la suite des victoires de Nabucodonosor (605), il identifia ces ennemis du nord avec les Babyloniens.
c. Les rois mettaient d'ordinaire leur trône à la porte des villes pour y rendre la justice. Il y a donc, dans ce verset, mélange du style figuré (les peuples du nord seront appelés par Yahvé à faire le procès de Juda, cf. v. 16) et des termes propres (ces peuples feront le siège des portes et des murs de toutes les villes de Juda). *d*. Cf. v. 7. *e*. Cf. v. 8. *f*. La phrase n'est tautologique qu'en apparence. L'idée est : ton courage imposera; si tu montres de l'hésitation, le charme sera rompu. *g*. Litt. : *le peuple du pays*, le commun peuple, par opposition aux classes dirigeantes.

PREMIÈRE PARTIE

PROPHÉTIES CONTRE JUDA (2-24)

ORACLES ET RÉCITS AUTOBIOGRAPHIQUES

I — PROPHÉTIES DU DÉBUT DE LA CARRIÈRE DE JÉRÉMIE (2-6)

Ingratitude d'Israël[a].

2 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : 2 « Va, fais aux oreilles de Jérusalem la déclaration suivante : Ainsi parle Yahvé :

Je me rappelle l'affection [que tu me témoignais] dans ta jeunesse,
l'amour [que tu avais pour moi][b] lors de tes fiançailles[c],
Le temps où tu me suivais dans le désert,
dans un pays où l'on ne fait pas de semailles.
3 Israël était alors la propriété sacrée de Yahvé[d],
les prémices de sa récolte :
Tous ceux qui tentaient de le dévorer étaient traités en coupables :
le malheur fondait sur eux, —
oracle de Yahvé.

4 Écoutez la parole de Yahvé, maison de Jacob, et vous tous, clans de la maison d'Israël :
5 Ainsi parle Yahvé :

Quelle injustice vos pères ont-ils trouvée en moi
pour qu'ils se soient éloignés de moi,
pour qu'ils aient couru après ce qui n'est que vanité et qu'ils soient eux-mêmes devenus vanité[e],
6 Pour qu'ils n'aient pas dit : Où est Yahvé,
qui nous a fait monter du pays d'Égypte,
Qui nous a conduits à travers le désert,
dans une terre aride et creusée de précipices,
Une terre desséchée et stérile[f],
une terre où personne ne passe
et où nul ne demeure ? —

2, 2. « Je me rappelle » *G* (suppr. *lak*). H : Je t'ai tenu compte de (litt. : Je me suis rappelé en ta faveur). 6. « stérile » *G* (lis. *wegalmoudâ*). H : de ténèbres. — Mais ce qualificatif conviendrait assez mal au désert.

a. Les ch. 2-6 paraissent, d'une façon générale, reproduire les idées développées par Jérémie au début de sa carrière, pendant le règne de Josias, avant la réforme de 622. Cependant, comme il n'a dicté ces pages que longtemps après (cf. ch. 36), on s'explique qu'il ait çà et là visé des événements ou un état d'esprit appartenant à des époques plus récentes (2, 16; 3, 4-5, 10, 14-18 [voy. note *j*]; 4, 3-4, 8b; 5, 1-6, 15 [et note *e*]; 6, 16-20). *b*. On pourrait entendre : « l'affection que je te témoignais », « l'amour que j'avais pour toi ». Mais si Yahvé faisait ici l'énumération de ses bienfaits, on aurait ensuite « le temps où je te conduisais », non « le temps où tu me suivais ». Le prophète oppose ici le tableau lumineux d'une époque où la nation répondait à l'amour de son Dieu par un amour semblable, à l'affreuse ingratitude dont elle le paye à l'heure présente. Jérémie admet, en effet, comme Amos (5, 25), Osée (2, 15 [H : 17]) et l'auteur de Deut. 32, 15, qu'Israël a été fidèle à Yahvé du temps de Moïse — certains historiographes étendaient même cette période de fidélité à l'époque de Josué (Jos. 23, 8-10; Jug. 2, 7, 10, 11). — Pour tout un groupe de fidèles adorateurs de Yahvé tout le mal vient de l'abandon des mœurs simples des temps nomades et du passage à la vie plus large qu'on mène dans les pays de culture (cf. 2 Rois 10, 15-16 et note *g*). Selon un autre courant d'idées, représenté ailleurs chez Jérémie lui-même (3, 24-25) et qui prédomine chez Ézéchiel et chez les narrateurs du Pentateuque, Israël s'est montré rebelle et idolâtre dès le temps de Moïse. *c*. Depuis Osée (ch. 1-3), l'entrée en relation de Yahvé avec Israël était couramment représentée sous l'image d'un mariage. Les prophètes datent d'ordinaire cette entrée en relation de l'époque du séjour au désert lors de la sortie d'Égypte, non de la période des patriarches. *d*. Litt. : *était saint à Yahvé*. L'idée n'est pas que la nation fût dans un état moral plus élevé ou même qu'elle fût alors attachée de cœur à son Dieu, mais, comme le montre la suite, qu'elle était intangible comme le sont les choses sacrées — notamment les prémices, — que nul ne pouvait s'en prendre à elle sans encourir les pires châtiments. *e*. Mettant leur espoir en des dieux sans puissance, ils sont eux aussi devenus impuissants. Cf. 2 Rois 17, 15. *f*. L'hébreu porte : « de sécheresse et de ténèbres ». Ce second qualificatif ne convient guère à une contrée de lumière aveuglante comme le désert. Il faudrait entendre le mot « ténèbres » au sens figuré de « détresse », « angoisse » (cf. Ps. 44, 20). La variante, graphiquement très voisine, attestée par les Septante (voy. note crit.) convient beaucoup mieux au contexte. Sur l'expression analogue du v. 31, voy. la note.

7 Je vous ai amenés dans un pays de vergers,
pour que vous en mangiez les fruits et que vous jouissiez des biens qu'il produit.
Vous y êtes entrés; et vous avez souillé mon pays;
vous avez transformé mon héritage en un lieu qui [me] fait horreur.
8 Les prêtres n'ont pas dit :
Où est Yahvé ? —
Ceux qui ont à donner des directions divines[a] ne m'ont pas connu.
Les bergers[b] se sont révoltés contre moi.
Les prophètes ont prophétisé au nom de Baal[c]
et suivi des [dieux] qui ne sont d'aucun secours.
9 C'est pourquoi il me faut encore plaider contre vous, — oracle de Yahvé, —
et je plaiderai contre les enfants de vos enfants.

10 Passez, en effet, aux îles des Kittéens[d] et regardez!
Envoyez des messagers à Qédar[e] et observez avec attention;
voyez s'il s'y passe rien de semblable.
11 Une nation change-t-elle ses dieux[f] ? —
et ce ne sont même pas des dieux! —
Et mon peuple a échangé [celui qui est] sa gloire
contre ce qui ne sert de rien!
12 Cieux, soyez frappés de stupeur à cette vue,
frémissez, muets d'horreur — oracle de Yahvé —.
13 Car mon peuple a commis un double forfait :
il m'a abandonné,
Moi la source d'eau vive,
pour se creuser des citernes,
Des citernes crevassées
qui ne retiennent pas l'eau[g]. »

Les calamités subies par Juda ont pour cause son infidélité à l'égard de Yahvé.

14 Israël est-il donc un esclave[h]
ou un serf de naissance[i] ?
Pourquoi a-t-il été livré au pillage
15c et pourquoi ses villes ont-elles été incendiées[j] ?

10. « s'il s'y passe » (lis. *hănihyetâ*). H a pour « si » un mot qui n'est attesté, avec ce sens, qu'en araméen.

a. Litt. : *Ceux qui manient la tôrâ*. Autre désignation des prêtres, dont la principale fonction, dans l'ancien Israël, était de consulter Dieu et de communiquer l'oracle (*tôrâ*) qu'il rendait (cf. Ex. 18, 15-16 et la note). L'expression paraît provenir du temps où le prêtre, pour obtenir la réponse divine, prenait en main l'éphod et accomplissait les gestes nécessaires pour consulter le sort sacré (1 Sam. 14, 18, 19, 40-41). *b*. Les chefs politiques. C'étaient, avec les prêtres et les prophètes, l'une des trois classes d'hommes chargés par Yahvé de diriger la nation (cf. 18, 18; Éz. 7, 26; Lam. 2, 9). *c*. Allusion peut-être aux prophètes qui, du temps d'Achab, demandaient leur inspiration à Melqart, le Baal (c'est-à-dire le Seigneur) de Tyr. Mais « Baal » est, semble-t-il, plutôt ici une désignation collective des divinités étrangères, si largement accueillies par Manassé, Amon et les régents au temps de la minorité de Josias. *d*. Chypre et, par extension, tous les pays riverains de la Méditerranée (Cf. Nomb. 24, 24 et note *m*). *e*. Qédar, peuplade du désert arabe (Gen. 25, 13; Cant. 1, 5; És. 21, 16-17, etc.), représentait pour les Israélites l'extrême Orient, comme Kittim et les autres « îles », l'Occident le plus lointain (cf. És. 42, 10-11). *f*. Il ne manque, il est vrai, pas de cas où une nation antique ait adopté des divinités étrangères : les Babyloniens adoraient des dieux amoréens; les Égyptiens, Anat, Baal (Seth) et autres divinités asiatiques; les Philistins, des dieux sémitiques comme Dagon; il paraissait normal, notamment, quand on changeait d'habitat, de rendre aux possesseurs divins de la terre où l'on s'installait, le culte qui leur était dû (par exemple les colons établis en Samarie par les rois d'Assyrie, 2 Rois 17, 25-34). Mais en général on n'abandonnait pas pour cela ses dieux nationaux.

g. Jérémie ne dénie pas formellement toute existence aux dieux étrangers, mais affirme leur totale incapacité de venir en aide à leurs adorateurs. *h*. Si Israël était un esclave, c'est-à-dire un être à peu près privé de tout droit, on s'expliquerait que nul ne se gêne pour le maltraiter. *i*. Litt. : *né dans la maison*. C'était le *verna* des Latins. La condition de celui qui était esclave dès sa naissance était pire, en un sens, que celle des nombreux Israélites qui tombaient dans la servitude, pour six ans au plus, parce qu'ils n'avaient pas pu payer leurs dettes. *j*. Nous déplaçons cet hémistiche pour rétablir le rythme et parce que l'incendie (ou la destruction — on peut traduire ainsi —) des villes conviendrait mal dans la phrase où les ennemis sont appelés, par métaphore, des lions. — Il doit s'agir des dévastations opérées peut-être par les Assyriens, notamment en 701, peut-être par les Scythes vers 626.

15ab Contre lui des lions ont rugi
et donné de la voix;
Ils ont réduit son pays en un désert
15d où personne n'habite.
16 Même les gens de Noph et de Taḥpanḥès[a]
t'ont mis à nu le sommet du crâne[b].
17 Tout cela n'est-il pas arrivé
parce que tu m'avais abandonné, —
oracle de Yahvé ton Dieu?
18 Et maintenant, qu'as-tu à prendre le chemin de l'Égypte
pour boire l'eau du Nil[c]?
Et qu'as-tu à prendre le chemin de l'Assyrie
pour boire l'eau de l'Euphrate[d]?
19 C'est ta méchanceté qui te vaut ces châtiments;
ce sont tes infidélités qui t'attirent la punition.
Reconnais donc et vois combien il a été, pour toi, funeste et amer
d'abandonner Yahvé, ton Dieu,
Et de n'avoir de moi aucune crainte —
oracle du Seigneur Yahvé, Dieu des armées.

La nation est loin d'être innocente comme elle le prétend.

20 Tu as, en effet, depuis longtemps brisé ton joug,
rompu tes liens;
et tu as dit : « Je ne veux pas être asservie[e]. »
Sur toutes les collines élevées
et sous tous les arbres verts[f]
tu t'es étendue comme une prostituée.
21 Moi, je t'avais plantée de ceps excellents,
tous d'origine authentique.
Comment t'es-tu changée en un plant dégénéré,
en un cépage étranger?
22 Tu aurais beau te laver avec la potasse
et prodiguer le savon[g] :

16. « mis à nu » lis. *ye'ârouk*. H : brouté. S : brisé. 17. « m'avais — Yahvé » G (lis. *'ôtî ne'oum yahwé*). H : avais abandonné Yahvé. « ton Dieu » G (suppr. les trois derniers mots, dittographie des quatre premiers du v. 18). H aj. : au temps de Celui qui te faisait marcher dans le chemin. 21. « en un plant — cépage » lis. *lesôriyyâ gèphèn* : H : pour moi [en] les sarments (?) du cépage. — Texte incertain.

a. Noph ou Moph, c'est-à-dire Memphis (au S. du Caire); Taḥpanḥès ou Teḥaphnès, — ville appelée Daphné par Hérodote (II, 30), auj. Tell Defenneh, entre Péluse et Tanis, un peu à l'O. du canal de Suez. — Les habitants de ces deux villes représentent les Égyptiens en général. *b*. C'est-à-dire t'ont réduite à te raser la tête en signe de deuil (És. 3, 17; 7, 20; Jér. 47, 5; 48, 37, 45). — Il paraît être question ici de la conquête de Juda par le pharaon Néco, à la suite de la bataille de Meguiddo en 609. En tout cas, nous ne connaissons pas d'autre invasion de la Palestine par les Égyptiens, depuis les temps, évidemment trop anciens, de Chéchonq Ier, le contemporain de Roboam. Jérémie, nous l'avons déjà signalé, ne s'est pas astreint à reproduire exactement les paroles mêmes qu'il avait prononcées tout au début de sa carrière. — Du reste, les v. 14-17 ont le caractère d'un développement inséré après coup dans le contexte primitif : le v. 18 ferait une bonne suite au v. 13, tandis que le v. 16, où les Égyptiens apparaissent comme des ennemis, ne reflète pas la même situation politique que le v. 18, où les Juifs cherchent l'alliance de leurs voisins des bords du Nil. *c*. En hébreu *chiḥôr*, terme égyptien signifiant « les eaux de Horus » et désignant la branche pélusiaque de Nil parce que Horus doit y avoir poursuivi les meurtriers de son père, Osiris. *d*. Litt. : *du fleuve*. — Depuis que les pharaons de la XXVIe dynastie (vers 650) avaient libéré leur pays du joug assyrien, les chefs de Juda, profitant de l'affaiblissement croissant de leurs suzerains assyriens, paraissent avoir de nouveau recherché l'appui de l'Égypte (voy. Deut. 17, 16 et note *b*), du moins quand les circonstances le permettaient, et s'être ainsi rangés tantôt du côté de l'Égypte, tantôt du côté d'Assur, jusqu'au jour où le pharaon Néco devint l'allié du prince assyrien contre Babylone et les Mèdes (depuis 616 au moins). *e*. L'image est celle d'une génisse indomptée qui ne veut pas labourer. *f*. Il s'agit des hauts lieux, c'est-à-dire des vieux sanctuaires cananéens, avec montagnes saintes et arbres sacrés, que les Israélites avaient adaptés au culte de Yahvé, mais que les prophètes, depuis Osée, considéraient comme consacrés toujours au culte des Baals, c'est-à-dire des divinités locales; aussi représentaient-ils les rites qu'on y observait comme des prostitutions, c'est-à-dire des infidélités au seul époux légitime de la nation, Yahvé (cf. Os. 4, 13-14). On y pratiquait, du reste, la prostitution sacrée au sens littéral.
g. Le mot employé désigne proprement la potasse végétale tirée des cendres, par opposition à la potasse d'origine minérale.

Ton péché n'en subsisterait pas moins [comme] une tache[a] devant moi, —
oracle du Seigneur Yahvé. —
23 Comment peux-tu dire : « Je ne me suis pas souillée;
je n'ai pas suivi les Baals[b]? »
Regarde le chemin que tu as frayé dans la vallée[c];
rends-toi compte de ce que tu as fait,
Chamelle légère, [qui court,] entrecroisant ses voies
24 [et] dispersant ses pas dans le désert!
Dans l'ardeur de ses désirs, elle hume le vent :
qui arrêtera le [déchaînement de] sa passion?
Ceux qui la recherchent n'ont pas à se fatiguer :
ils la trouvent à son mois[d].
25 Prends donc garde de perdre tes sandales [dans ta course][e]
et d'avoir le gosier desséché par la soif.
Mais tu dis : « Peine perdue! Non!
J'aime les étrangers[f]
et je courrai après eux! »

26 Comme un voleur est couvert de honte quand il est surpris,
ainsi seront confondus [les enfants de] la maison d'Israël,
Eux, leurs rois et leurs magistrats,
leurs prêtres et leurs prophètes.
27 Ils disent au bois : « Tu es mon père »
et à la pierre : « C'est toi qui m'as enfanté[g]. »
Car ils me tournent le dos,
au lieu de diriger vers moi leur visage,
Et, quand vient pour eux le jour du malheur, ils [me] disent :
« Lève-toi! Sauve-nous! »
28 Où sont-ils donc, tes dieux que tu t'étais fabriqués?
Qu'ils se lèvent, s'ils peuvent te sauver quand tu es dans le malheur!
Autant, en effet, tu possèdes de villes,
autant tu as de dieux, ô Juda[h].

24. « [et] dispersant — désert » lis. *ouphizzerâtan* (cf. 3, 13) *lammidbâr*. H : âne sauvage habitué au désert. — Mais la suite, étant au féminin, se rapporte de nouveau à la chamelle. « sa passion » lis. *ta'âwâtâh*. H a un mot qui ne se trouve qu'ici.

a. Litt. : *Ton péché [subsisterait] malpropre*. Le dernier mot ne se rencontre qu'ici en hébreu, mais devait signifier, comme en araméen, « sale, taché ». Ainsi ont traduit toutes les versions anciennes. *b*. Le « paganisme » des Israélites ne consistait pas toujours en actes de culte célébrés consciemment en l'honneur de dieux étrangers; les masses israélites observaient quantité de rites d'origine païenne qu'elles célébraient *en l'honneur de Yahvé*, sans se rendre compte qu'ils étaient contraires à l'esprit de la religion des pères : tels la prostitution sacrée (Deut. 23, 18; Am. 2, 7) et même les sacrifices d'enfants (7, 31; Michée 6, 7; Éz. 20, 25-26; 2 Rois 23, 10 et note *e*; etc.). *c*. La vallée de Ben Hinnom, située au S. de Jérusalem et où menait la « Porte de la Vallée » (Néh. 2, 13, 15; 2 Chron. 26, 19). C'est là que se trouvait le « Tophet, » où l'on brûlait des victimes humaines. *d*. Le mois du rut.
e. Litt. : *d'avoir les pieds nus*. Recommandation ironique : ne cours pas si fort; tu vas perdre tes chaussures! *f*. Ici : les dieux étrangers. *g*. Les écrivains prophétiques du VIIIe siècle parlaient d'ordinaire des « dieux d'argent et d'or », parce qu'ils ne condamnaient que les statues; ceux du VIIe et du VIe siècle (Jér., Éz., Deut.) disent de préférence « la pierre et le bois », parce qu'ils réprouvent la vénération non seulement des images, mais aussi de la stèle (*maççéba*), simple pierre levée et du pieu ou poteau sacré (*achéra*), tronc d'arbre sommairement ébranché : cf. Deut. 7, 5; 16, 21-22 et les notes. — C'était une croyance courante dans l'antiquité que les peuples et spécialement leurs rois étaient au sens propre les enfants de leurs dieux et de leurs déesses (Nomb. 21, 29; Mal. 2, 11; cf. Os. 11, 1; Ex. 4, 22; etc.). L'idée de la paternité divine comme *image des sentiments* de Dieu à l'égard des *individus* n'apparaît guère dans le judaïsme que depuis le IIe siècle avant J.-C. (Sir. 23, 1, 4; 51, 10; Hén. 62, 10; Sap. 2, 16 ss.). — Le fait que c'est au bois qu'on disait : « Tu es mon père » prouve que l'achéra n'était pas, ainsi qu'on le croit souvent, conçue, exclusivement ou principalement, comme la représentation d'une déesse, Achéra. L'arbre sacré pouvait figurer un dieu : tel Osiris ou Attis. *h*. Il s'agit de ce pullulement des lieux de sacrifices auquel la réforme de Josias essaiera de mettre fin. Chacun d'eux avait ses rites spéciaux, et souvent un vocable particulier sous lequel la divinité y était invoquée : « Dieu d'éternité » à Beér Chéba (Gen. 21, 33), « Él Roï » au puits d'Agar (Gen. 16, 13), « Él Dieu d'Israël » à Sichem (Gen. 33, 20), « Yahvé-Chalôm » à Ophra (Jug. 6, 24); cf. Gen. 22, 14; 35, 7; Ex. 17, 15; 1 Sam. 1, 3; Am. 8, 14. Bien souvent les fidèles eux-mêmes ne devaient pas savoir bien clairement si le dieu local était Yahvé, invoqué avec un titre spécial, ou un de ses subordonnés (tel probablement le serpent de bronze, 2 Rois 18, 4), ou une parèdre (telle Anat-Yahou associée au Dieu d'Israël à Éléphantine), ou encore un démon (tels les satyres, 2 Rois 23, 8), ou bien une divinité nettement conçue comme étrangère (tels les dieux astraux des Assyriens).

29 Pourquoi disputez-vous avec moi?
Tous, vous vous êtes révoltés contre moi, —
oracle de Yahvé. —
30 C'est en vain que j'ai frappé vos fils[a] :
vous ne vous êtes pas laissé instruire.
L'épée a dévoré vos prophètes[b],
tel un lion destructeur.

31 Hommes de [cette] génération[c], considérez la parole de Yahvé :

Ai-je été pour Israël un désert[d]
ou une terre enveloppée de ténèbres[e]?
Pourquoi mon peuple dit-il : « Nous nous sommes libérés :
nous ne viendrons plus à toi? »
32 Une jeune fille oublie-t-elle sa parure,
une fiancée, sa ceinture?
Et mon peuple m'a oublié
depuis des jours sans nombre.
33 Comme tu es habile à trouver ton chemin
pour rechercher l'objet de tes amours!
Aussi as-tu appris à tes pas
le chemin des mauvaises actions[f].
34 Sur les paumes même de tes mains se trouve
le sang d'innocents
Que tu n'as pas surpris en flagrant délit d'effraction[g],
. . . . [h]
35 Et cependant tu dis « Je suis innocente;
sûrement sa colère s'est apaisée envers moi. »
Je vais te faire ton procès[i]
parce que tu dis : « Je n'ai pas péché. »
36 Avec quelle légèreté
tu changes de route[j]!
Par l'Égypte aussi tu seras déçue,
comme tu as été déçue par l'Assyrie.
37 De là aussi tu sortiras
en te mettant la main sur la tête[k];
Car Yahvé a rejeté ceux en qui tu te confies
et tu ne remporteras pas, grâce à eux, de succès.

30. « vous — pas » *G VL* (lis. *leqaḥtèm*). H : ils ne se sont pas. « L'épée » *G S* (lis. *ḥèrèb*). H : Votre épée. 34. « Sur les paumes... de tes mains » *G S* (lis. *bekappayik*). H : Sur les pans de ta robe. 36. « Avec — changes (litt. : Comme tu tiens pour chose légère (sans importance) de changer) » *G S L* (lis. *tèzalli*). H : Comme tu marches beaucoup pour changer.

a. Sans doute « les fils », c'est-à-dire les membres « du peuple ». Nous ne savons à quel malheur précis il est fait allusion. *b*. Il ne s'agit apparemment pas du massacre des prophètes *de Yahvé* attribué par la tradition à Manassé (d'après 2 Rois 21, 16), mais d'un malheur inconnu, envoyé par Yahvé et qui avait atteint les prophètes populaires. *c*. D'autres entendent : « Engeance que vous êtes ! » Mais il n'y a pas de preuve que le mot « génération », employé seul, sans qualificatif, ait eu un sens péjoratif. Le texte de toute la phrase est suspect : « voyez la parole » est étrange. *d*. Impuissant à le nourrir. *e*. « Terre ténébreuse » n'est pas nécessairement une autre désignation du désert (cf. 2, 6 et note *f*). Jérémie peut avoir pensé au Cheôl, le pays par excellence des ténèbres. *f*. Tel est le sens qu'on peut tirer du texte hébreu, probablement altéré. *g*. La loi (Ex. 22, 2 [H : 1]) permettait de mettre à mort, sans encourir de châtiment, un voleur surpris en flagrant délit d'effraction. Ce n'était pas le cas pour les victimes de la mauvaise administration de la justice (cf. 2 Rois 21, 16), à laquelle il est sans doute fait allusion ici. *h*. Litt. : *car* (ou : *mais*) *sur* (ou : *à cause de*) *toutes ces* [*choses*]. Texte évidemment altéré, dont l'original ne peut être reconstitué. *i*. Litt. : *plaider contre toi*. *j*. Ceci vise de nouveau, comme le montre la suite, la substitution de l'alliance égyptienne à la fidélité à l'Assyrie (cf. v. 18).
k. Geste de désespoir; cf. 2 Sam. 13, 19.

Le retour à Yahvé[a].
Contre la prétention de Juda à revenir à Yahvé sans s'humilier ni changer de conduite.

3

1 ... en ces termes[b] :
Si un homme répudie sa femme,
si elle le quitte
Et devient la femme d'un autre,
pourrait-elle revenir à son premier mari[c]?
Ne serait-ce pas une grave profanation
de ce pays?
Or toi, tu t'es prostituée à de nombreux amants:
et tu reviendrais à moi, — oracle de Yahvé — [d]!
2 Lève les yeux vers les hauteurs[e] et regarde :
où ne t'es-tu pas livrée?
Tu t'asseyais au bord des routes à attendre tes amants[f],
tel l'Arabe dans le désert[g].
Et tu as profané le pays
par tes débauches et ton vice.
3 La pluie [t']a été refusée
et il n'y a pas eu d'ondée printanière[h].
Cependant tu t'es fait le front d'une prostituée;
tu t'es refusée à la honte.
4 Maintenant, n'est-ce pas, tu m'appelles « Mon père,
ami de ma jeunesse! »
5 [Tu dis] : « Conservera-t-il sa colère à toujours?
Gardera-t-il [rancune] à perpétuité? »
Tels sont tes propos,
mais tu as persisté à faire le mal[i].

Israël et Juda sous l'image de deux sœurs[j],
l'une rebelle, l'autre hypocrite.
La première sera reçue en grâce de préférence à la seconde.

Deux épouses infidèles.

6 Yahvé me dit au temps du roi Josias : « As-tu vu ce qu'a fait Rébellion-Israël[k]? Elle est allée sur toutes les montagnes élevées et sous tous les arbres verts et là elle s'est livrée à la prostitution. 7 Je me dis alors : Après avoir commis tous ces forfaits, elle reviendra à moi. — Mais elle ne revint pas. Perfidie-Juda, sa sœur, la vit. 8 Elle vit de plus comment,

3, 1. « en — termes ». Manque en G S. « pourrait — mari? » *G* (lis. *hăšôb tăšoub 'êlâw*). H : pourrait-il revenir à elle? 3. « prostituée » *G* (suppr. *'iššâ*). H : femme prostituée. — Mais l'hémistiche serait trop long. 4. « ami » *G* (suppr. *'âttâ*). H : tu es l'ami. — Le rythme serait moins bon. 6. « elle — livrée » lis. *wattizèn*. H : tu t'es livrée. 8. « Elle vit de plus » *G* S* (lis. *wattérè'*). H : Et je vis.

a. Le ch. 3 auquel il faut joindre 4, 1-4, paraît formé de morceaux d'époques diverses groupés autour de l'idée du retour à Yahvé : est-il possible? à quelles conditions? Israël reviendra-t-il avant Juda? *b*. Si ces mots, qui manquent dans les versions grecque et syriaque, sont primitifs, il faut supposer qu'ils sont le débris d'une introduction, aujourd'hui perdue, telle que : « La parole de Yahvé me fut adressée... »
c. Allusion à une règle qui figure dans le Deutéronome (24, 1-4), mais qui pouvait être antérieure à la rédaction de ce code : le remariage entre époux divorcés était interdit aussi par la jurisprudence babylonienne (cf. Stanley-A. Cook, *The Law of Moses and the Code of Hammurabi*, 1903, p. 124). Mikal (2 Sam. 3, 13-16) n'avait pas été répudiée. *d*. Le cas de la nation judéenne, épouse infidèle de Yahvé, n'est pas tout à fait celui de la femme visée dans la loi du Deut., puisqu'elle n'a pas été, comme celle-ci, répudiée dans les formes (cf. v. 8). Mais Jérémie raisonne *a fortiori* : si une femme qui a été à un autre homme ne peut plus revenir à son premier mari, à plus forte raison celle qui a eu de nombreux amants. La conclusion logique de cette argumentation serait que le retour à Dieu de la nation coupable est impossible. Telle n'est pas la pensée du prophète. Il admet que Yahvé, par un miracle de sa grâce, peut accueillir à nouveau l'épouse infidèle si elle a vraiment honte de ses fautes (v. 5) et renonce réellement à sa mauvaise conduite (v. 5, 11-15, 21-25; 4, 1-4).
e. Les hauts lieux, cf. 2, 20 et note *f*. *f*. Telle une fille publique assise au bord du chemin (Gen. 38, 14) ou postée au coin des rues (Prov. 7, 12). *g*. Aux aguets lui aussi, mais pour dévaliser les voyageurs. *h*. Voy. Prov. 16, 15, note *b*. Une sécheresse, signe de la colère de Yahvé, était survenue, mais n'avait pas déterminé la nation à se repentir réellement.
i. Ceci a dû être écrit après — et même assez longtemps après — la réforme de Josias, sur laquelle Jérémie fonda d'abord de grandes espérances (ch. 11), mais qu'il finit par considérer comme superficielle et insuffisante. *j*. La représentation d'Israël et de Juda sous l'image de deux sœurs, épousées l'une et l'autre par Yahvé, se retrouve, beaucoup plus développée, dans Éz. 16 et 23. Il n'y a pas de raison décisive de douter, comme on l'a fait, que le prophète de Tel Abib ait ici repris et amplifié une parabole déjà esquissée par Jérémie, son devancier, comme celui-ci avait repris et amplifié une image chère à Osée, celle du mariage de Yahvé avec la terre ou la nation israélite.
k. La nation d'Israël est en quelque sorte la Révolte personnifiée, comme Juda est la Perfidie, l'Hypocrisie incarnée.

en raison des adultères auxquels se livrait Rébellion-Israël, je la répudiai et lui donnai sa lettre de divorce[a]. Mais la perfide Juda, sa sœur, n'en conçut point de crainte et elle alla se livrer, elle aussi, à la débauche. 9 Par l'abjection[b] de ses débauches, elle profana le pays; elle commit adultère avec la pierre et avec le bois[c]... 10 Malgré tout cela[d], Perfide-Juda, sa sœur, n'est pas revenue à moi de tout son cœur, mais seulement avec hypocrisie[e], » — oracle de Yahvé.

Rappel de l'Israël du nord [f].

11 Puis Yahvé me dit : « Rébellion-Israël s'avère innocente[g] en comparaison de la perfide Juda. 12 Va et fais la proclamation que voici, en te tournant vers le nord[h] : « Reviens, Rébellion-Israël, — oracle de Yahvé : — je ne te montrerai plus un visage irrité[i], car je suis miséricordieux, — oracle de Yahvé; — je ne garde pas [ma colère] à toujours. 13 Seulement, reconnais ton péché, [reconnais] que tu t'es révoltée contre Yahvé ton Dieu, que tu as prodigué tes amours à des étrangers, sous tous les arbres verts, et que tu n'as pas écouté ma voix, — oracle de Yahvé.

Promesses aux Israélites et à la maison de Juda [j].

« 14 Revenez, enfants rebelles, — oracle de Yahvé, — car je suis votre Seigneur. Et je vous retirerai un d'une ville, deux d'un clan et vous amènerai à Sion. 15 Je vous donnerai des bergers selon mon cœur, qui vous paîtront avec sagesse et prudence[k]. 16 Quand vous vous serez multipliés et que vous aurez été féconds dans le pays, en ces jours-là, — oracle de Yahvé, — on ne parlera plus de l'arche de la loi de Yahvé[l], on n'y pensera plus, on ne s'en souviendra plus, on ne la regrettera pas et on n'en refera pas une nouvelle[m]. 17 En ce temps-là, c'est Jérusalem qu'on appellera le trône de Yahvé[n]; toutes les nations s'y rassembleront et elles ne persisteront pas dans l'obstination de leur cœur mauvais[o].

« 18 En ces jours-là, la maison de Juda se joindra à la maison d'Israël et elles [re]viendront ensemble du pays du nord dans la terre que j'ai donnée en héritage à vos pères.

9. « elle profana » lis., d'après *G*, *wayehi* pour *wehâyâ* et, avec *Aq Theod S L*, *wattaḥănéph*. H : fut profané. 13. « prodigué tes amours » lis. *dôdayik*. H : dispersé tes voies (cf. 2, 23-24). « tu n'as pas » *G L* (lis. *šâma'atte*). H : vous n'avez pas. 17. « rassembleront » *G* (suppr. *lešém yahwè lîrôušâlém*). H aj. : au nom de Yahvé à Jérusalem.

a. Voy. Deut. 24, 1, 3. Il s'agit de la déportation des Israélites du nord (722). *b*. D'autres entendent : « à cause de la voix » c'est-à-dire de la renommée, ou « à cause de la légèreté » (G S L). *c*. Cf. 2, 27 et la note. *d*. C'est-à-dire sans doute en dépit de la déportation de l'Israël du nord : il faut supposer qu'elle était rappelée dans une phrase aujourd'hui perdue ou que le v. 10 est une variante des v. 8b et 9. *e*. Nouvelle allusion à la réforme de Josias (cf. v. 5). *f*. Les prophètes ont souvent exalté un autre peuple, spécialement un peuple décrié, au-dessus de celui auquel ils s'adressaient, pour faire honte à leurs auditeurs (Éz. 3, 5-7; 16, 46-59; Am. 3, 9; Jonas; Mal. 1, 11; cf. Mt 11, 21-22; 12, 41-42). Mais Jérémie avait aussi des raisons de s'intéresser directement au sort des Israélites du nord : il était originaire du pays de Benjamin (cf. 31, 15-22); d'autre part, les déportés de Samarie avaient encore, de son temps, conservé, à ce qu'il semble, leur conscience nationale et leur attachement à Yahvé (cf. 2 Rois 17, 6 et note *i*). *g*. Litt. : *a justifié son âme*, c'est-à-dire s'est justifiée. *h*. La direction dans laquelle étaient partis les exilés. *i*. Litt. : *je ne laisserai pas tomber mon visage en vous*, c'est-à-dire en vous regardant : signe d'une sombre colère. *j*. Il y a dans les v. 14-18 des traits qui s'accordent très mal avec leur contexte actuel : pourquoi, s'il s'agit des exilés *d'Israël*, seraient-ils amenés à Sion (v. 14) et non dans leur pays et pourquoi leur parler spécialement de l'arche? Pourquoi, sous le pieux roi Josias, le prophète annoncerait-il que, *dans l'avenir*, Yahvé donnera à son peuple des bergers selon son cœur (v. 15)? Comment peut-il prédire le retour de Juda sans avoir dit que cette nation sera exilée, elle aussi (v. 18)? Après les brillantes promesses des v. 14-18 on s'expliquerait mal, du reste, la reprise des reproches aux v. 19 ss. Les v. 14-18 paraissent avoir été insérés après coup. Ils renferment, d'ailleurs, des éléments d'époques diverses, les uns postérieurs à la déportation de Juda (v. 18), d'autres antérieurs à cet événement : d'après v. 14 Sion existe toujours (ou de nouveau), mais privée d'une partie de sa population (après 597); il semble ressortir du v. 16 que le Temple n'est pas encore détruit (ou est déjà reconstruit), puisque le prophète annonce seulement qu'on ne refera pas l'arche. Les v. 14b-17 peuvent être des oracles prononcés par Jérémie, mais à une autre occasion, tandis que le v. 14a et 18 paraissent être des raccords avec le contexte actuel. *k*. Même image 23, 1-8; Éz. 34, 1-16, 23-24. *l*. Litt. : *on ne dira plus : « Arche de l'alliance de Yahvé! »* (cf. 7, 4). Sur l'arche et le nom qui lui est donné ici, voy. note *a* sur Ex. 25, 10. *m*. Nous ne savons pas à quelle époque ni pour quelles raisons l'arche disparut du Temple où Salomon l'avait déposée : tomba-t-elle de vétusté ou fut-elle enlevée lors de l'un des pillages que subit le sanctuaire, sous Chéchonq, sous Ézéchias, en 597? Fut-elle brûlée en 586? D'après une légende tardive rapportée 2 Macc. 2, 1-8, elle fut cachée en 586 par Jérémie lui-même, avec le tabernacle et l'autel des parfums dans une caverne du mont Nebo dont l'emplacement doit « rester caché jusqu'à ce que Dieu ait... fait miséricorde à son peuple ». Si le v. 16 émane bien de Jérémie, l'arche ne sera plus nécessaire dans les temps nouveaux parce qu'alors Dieu fera avec son peuple une alliance nouvelle, en vertu de laquelle il écrira lui-même sa loi dans le cœur de chaque fidèle (31, 33-34). *n*. Le nom donné à Jérusalem indique l'idée qu'on attachait à l'arche au temps où a été écrit le v. 17 : tandis que, dans l'ancien Israël, on estimait que Yahvé résidait *dans* l'arche, on en était venu à penser qu'il se tenait invisible au-dessus de l'arche, qui formait son trône ou le marchepied de son trône. C'est aussi la conception de P, selon lequel le couvercle du coffre sacré en est la partie la plus sacrée (Ex. 25, 17-22; 37, 6-9; 1 Chr. 28, 11). L'idée exprimée par Jérémie (31, 33-34) est plus spiritualiste encore : Yahvé, dans les temps futurs, aura pour résidence non Jérusalem, mais le cœur des croyants. *o*. Cette expression est employée d'ordinaire par Jérémie lorsqu'il parle de son propre peuple; mais il est peu probable qu'il faille entendre : « et *ils* (les Israélites) ne persisteront pas... »

Retour d'Israël à Yahvé [a].

19 « J'avais dit :
Quelle place je vais te faire parmi les nations[b]!
Je te donnerai une terre de choix,
un patrimoine magnifique entre les plus magnifiques patrimoines des nations[c].
J'avais ajouté : Vous m'appellerez : Mon père!
Et vous ne cesserez pas de me suivre. —
20 Mais, comme une femme trahit celui qui l'aime,
ainsi vous m'avez trahi, maison d'Israël, — oracle de Yahvé. »
21 Écoutez! On entend sur les collines
les supplications éplorées que profèrent les enfants d'Israël,
Parce qu'ils ont suivi des voies tortueuses,
parce qu'ils ont oublié Yahvé leur Dieu.
22 « Revenez, enfants rebelles;
je guérirai [les maux causés par] vos rébellions. —
Nous voici! Nous venons à toi,
car c'est toi, Yahvé, qui es notre Dieu.
23 En vérité, c'est un leurre que [le culte sur] les collines,
les bruyantes cérémonies célébrées sur les montagnes[d],
En réalité, c'est en Yahvé, notre Dieu,
qu'est le salut d'Israël.
24 L'idole infâme[e] a dévoré
les produits du travail de nos pères, depuis notre jeunesse[f],
Leur petit et leur gros bétail,
leurs fils et leurs filles.
25 Que notre ignominie nous serve de lit
et notre opprobre de couverture[g],

Car nous avons péché, nous et nos pères, contre Yahvé notre Dieu, depuis notre jeunesse jusqu'à ce jour, et nous n'avons pas écouté la voix de Yahvé notre Dieu. —

4

1 Si tu reviens, Israël, — oracle de Yahvé, —
[si] tu reviens à moi,
Si tu fais disparaître tes pratiques abominables
de devant moi et [que] tu ne t'égares plus,

19. « parmi les nations » G^B (lis. *baggôyim*). H : parmi les fils. — Texte incertain. 20. « Mais, comme une femme » *G L* (lis. *'ak kibegôd*). H : En réalité, une femme. 23. « c'est — montagnes (litt. : le bruit des montagnes) » *G S L* (lis. *gebâ'ôt hâmôn*). H : pour la duperie, des montagnes [est venu] le tumulte, les montagnes. — Texte incertain.

a. Étant donnée la place qu'il occupe dans le ch. 3, le développement qui commence au v. 19 semble, au premier abord, être la suite des reproches et des appels adressés par Yahvé à l'Israël du nord (v. 12b-13) et c'est ainsi qu'on l'entend d'ordinaire. Mais on a fait observer que rien dans ce morceau ne vise spécialement Israël au sens restreint — sauf peut-être les mots « rebelles », « rébellions » au v. 22 : — « Israël » paraît désigner ici le peuple de Yahvé tout entier (v. 19) ou celui de Juda, qu'on appelait couramment « Israël » depuis la ruine du royaume du nord. Il s'ensuivrait, non pas nécessairement que les v. 6-18, où Israël est opposé à Juda, sont l'œuvre d'un amplificateur qui aurait mal compris la pensée de Jérémie (Duhm), mais que les développements 3, 6-13, d'une part, 3, 19-4, 2 de l'autre, étaient primitivement deux morceaux indépendants, le second décrivant à l'avance la repentance du peuple de Yahvé tout entier et son retour à son Dieu. *b*. La leçon hébraïque, « parmi les fils » (voy. note crit.), ne donne pas de sens satisfaisant. Jamais Israël n'est présenté comme un enfant adoptif auquel Yahvé aurait fait une place parmi les autres peuples, ses fils légitimes, ni comme une fille à laquelle il aurait assuré une part à côté des peuples étrangers, ses héritiers naturels. *c*. Litt. : *l'héritage du joyau des joyaux des nations*. On disait de même « le cantique des cantiques » pour « le plus beau des chants », « l'esclave des esclaves » pour « le moindre des esclaves ». *d*. Litt. : *Le tumulte des montagnes*. Le culte célébré sur les hauts lieux par les Israélites comportait souvent, comme celui des Cananéens, leurs prédécesseurs, des rites orgiastiques : danses, blessures volontaires (Os. 7, 14 [H* G]; cf. 1 Rois 18, 28), excès sexuels. *e*. Litt. : *La honte*, expression injurieuse par laquelle les Juifs remplaçaient souvent le nom abhorré de Baal. C'était ce nom qui figurait sans doute ici dans le texte primitif. *f*. Depuis le temps où *le peuple* était encore jeune. *g*. C'est-à-dire acceptons avec humilité les maux et les insultes qui sont la juste punition de nos fautes.

2 [Si] tu jures par la vie de Yahvé avec sincérité,
avec justice et droiture,
Les nations se souhaiteront mutuellement d'être bénies comme toi[a]
et de partager ta gloire[b]. »

Une réforme superficielle ne suffit pas.

3 Car ainsi parle Yahvé aux hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem[c] :

Défrichez-vous un champ nouveau
et ne semez pas parmi les épines[d].
4 Circoncisez-vous pour Yahvé :
enlevez le prépuce de votre cœur[e],
hommes de Juda et habitants de Jérusalem,
De peur que ma fureur n'éclate comme un feu
et qu'elle ne consume [tout] sans que personne puisse l'éteindre,
à cause de la méchanceté de vos actions.

Le jugement de Yahvé. Invasion de l'ennemi du nord[f].

L'alarme.

5 Donnez l'alarme [aux habitants de] Juda;
avertissez Jérusalem.
Sonnez du cor dans le pays;
criez à pleine voix
Et dites : « Rassemblez-vous! Et retirons-nous
dans les villes fortifiées! »
6 Dressez un étendard [pour qu'on se dirige] vers Sion!
Mettez [vos biens] à l'abri! Ne vous arrêtez pas!
Car je vais faire venir du nord un malheur,
un désastre immense.

4, 2. « comme toi » lis. *bekâ*. H : comme lui. « ta » lis. *oubekâ*. H : sa. 3. « et aux habitants de » H* G S cf. v. 4 (lis. *ouleyôšebê yeroušâlêm*). H : et à. 4. « le prépuce » H* G S (lis. *ʿorlat*). H : les prépuces. 5. « Jérusalem » suppr. *we'imrou*. H aj. : et dites (d'après 5 b). — L'hémistiche serait trop long. « Sonnez » Hq G S (lis. *tiqʿou*). H : Et sonnez.

a. Allusion à la promesse patriarcale, Gen. 12, 3 et note *c*. *b.* Nous entendons les v. 1 et 2 comme formant une seule phrase, énonçant une promesse (v. 2b) subordonnée à quatre conditions (v. 1 et 2a). D'autres coupent ces deux versets en trois phrases formées chacune d'une condition et d'une promesse; les deux premières seraient : « si tu reviens [à moi]....., tu auras le droit de revenir *auprès* de moi. Si tu fais disparaître..., tu n'erreras plus (à savoir : à l'étranger). » Mais il semble assez peu naturel de prêter au verbe « revenir » deux sens différents dans la même phrase. *c.* En dépit du « car » par lequel elle est introduite, l'exhortation à la conversion qui suit (v. 3b et 4) ne constitue pas un motif justifiant la promesse qui précède; elle n'a avec celle-ci qu'un rapport assez général, même si cette promesse était en réalité adressée à Juda désigné sous le nom d'Israël (voy. 3, 19 note *a*). Le mot « car » doit être un raccord de rédacteur. La courte exhortation des v. 3 et 4 est sans doute un morceau indépendant, développant une idée déjà esquissée 3, 4-5 et 10 et visant aussi la réforme de Josias, jugée tout à fait insuffisante par Jérémie. *d.* Il ne suffit pas de jeter de bonnes semences, c'est-à-dire de prendre de saintes résolutions et de proclamer de justes lois; il aurait fallu d'abord débarrasser le terrain des épines et des ronces qui l'encombrent, c'est-à-dire extirper des cœurs le penchant à l'idolâtrie et à l'injustice. En termes positifs, il aurait fallu défricher un champ nouveau (image empruntée à Os. 10, 12), c'est-à-dire faire de vos cœurs un terrain absolument vierge comme un champ d'où l'on vient d'arracher toutes les souches et les mauvaises herbes. *e.* « Prépuce » se dit, par extension, de tout ce qui empêche un organe d'accomplir sa fonction; les lèvres de Moïse sont incirconcises parce qu'il ne sait pas parler (Ex. 6, 12, 30); les oreilles des Judéens sont incirconcises parce qu'ils sont incapables d'écouter (6, 10). « Enlevez le prépuce de votre cœur » signifie donc : écartez tout ce qui empêche votre cœur de s'attacher à Yahvé, ce qui serait sa fonction naturelle : cette circoncision spirituelle est ce que Jérémie appelle la circoncision pour Yahvé, par opposition à la circoncision physique, que le prophète considère donc comme ne concernant pas Yahvé : il partageait sans doute le point de vue du narrateur E, qui y voyait un simple indice de civilisation, que les Israélites adoptèrent pour échapper aux railleries des Égyptiens (Jos. 5, 2, 3, 9). C'est plus tard, pendant l'exil, que les Juifs déportés, vivant au milieu de peuples ne pratiquant pas ce rite, en vinrent à le considérer comme un des traits distinctifs des fidèles de Yahvé; P y verra le signe de l'alliance entre Yahvé et son peuple (Gen. 17). *f.* Dans un passage de ce chapitre (v. 14), Jérémie exhorte encore son peuple à une repentance sincère qui pourrait le sauver, mais il est évidemment persuadé que le châtiment est d'ores et déjà inévitable : il a la vision de la catastrophe effroyable qui va s'abattre sur la nation coupable. C'est une invasion d'ennemis venus du nord, qu'il se représentait certainement, dans les premières années de sa carrière, à l'image de ces irruptions de hordes scythes qui ravageaient alors l'empire assyrien (cf. 1, 13-16 et les notes). En proie évidemment à une agitation extrême, le voyant juxtapose sans transition les appels, les exclamations, les reproches, les paroles de Yahvé et les plaintes du peuple. Cependant il suit, d'une façon générale, les péripéties successives de l'invasion ennemie, depuis les premières nouvelles alarmantes arrivant de la frontière jusqu'à la fin misérable de la capitale. Il ne paraît donc pas indispensable de supposer que ce chapitre est formé d'une série d'oracles primitivement indépendants les uns des autres.

7 Le lion est sorti de son fourré;
le destructeur des nations s'est mis en marche;
il a quitté sa demeure,
Pour réduire ta terre en désert,
pour que tes villes deviennent des ruines
où personne n'habite plus.
8 C'est pourquoi ceignez-vous de sacs;
poussez des cris de deuil et des hurlements,

car l'ardente colère de Yahvé ne s'est pas détournée de nous[a].
9 En ce jour-là, — oracle de Yahvé, —

Le cœur manquera au roi,
ainsi qu'aux ministres[b];
Les prêtres seront atterrés;
les prophètes seront stupéfaits
10 Et diront : « Ah! Seigneur Yahvé!
tu nous a donc entièrement trompés
Quand tu as dit : Vous aurez la paix. —
Et le glaive menace notre vie[c]! »

L'ennemi approche, tel un ouragan.

11 En ce temps-là on dira de ce peuple et de Jérusalem :

Un vent embrasé venu des hauteurs dénudées du désert,
[telle est] la conduite de la fille de mon peuple,
[Vent] qu'on ne peut utiliser pour vanner ni pour nettoyer le blé :
12 un vent violent s'élève du milieu d'eux contre moi[d].
Maintenant donc, je prononce à mon tour
une sentence contre eux :
13 Déjà [l'ennemi] monte comme des nuages d'orage;
ses chars sont pareils à l'ouragan,
Ses chevaux, plus légers que des aigles.
« Malheur à nous! Nous sommes perdus! »

L'invasion. Le siège des villes.

14 Purifie ton cœur du mal, Jérusalem,
afin d'être sauvée.
Jusques à quand donneras-tu asile dans ton cœur
à des pensées qui te sont funestes?
15 Écoute, en effet! De Dan on donne l'alarme;
de la montagne d'Éphraïm on annonce des désastres[e].

10. « Et diront » G A Ar (lis. *we'âmerou*). H : Et je dis. « nous » lis. *hiššetanou* et suppr. *lâʿâm hazzè welîroušâlayim*. Manque en H, qui aj. d'après 11 : ce peuple et Jérusalem. — Le vers serait trop long. 11. « venu des hauteurs » lis. peut-être *miššephâyim*. H : les hauteurs. — Texte incertain.

a. Comme beaucoup des auditeurs de Jérémie se l'imaginaient, surtout depuis la réforme de Josias. *b.* Le cœur passait pour le siège de l'intelligence : les chefs de la nation perdront la tête. *c.* D'après le texte massorétique, c'est Jérémie qui adresse ce reproche à Yahvé. Mais, selon Jérémie, ce sont les faux prophètes qui disent « Paix, paix! » alors que Yahvé a décidé que pour Israël il n'y aura point de paix (6, 14; 8, 11; 14, 13; 23, 17). Il est difficile de croire que Jérémie se soit identifié par avance au peuple déçu au point de s'approprier les récriminations injustifiées que celui-ci prononcera un jour, ou que, adoptant pour une fois l'explication qu'on donnait anciennement des contradictions des inspirés (cf. 1 Rois 22, 19-23; Éz. 14, 9), il ait admis que les prophètes de bonheur n'étaient pas des menteurs, mais avaient reçu de Yahvé des révélations mensongères. Il est beaucoup plus probable que les reproches du v. 10 sont, comme le veut la leçon des Septante, ceux que prononceront les faux prophètes, cruellement démentis par les événements : ils n'avoueront pas avoir menti, mais accuseront Yahvé de les avoir trompés comme les prophètes du temps d'Achab. *d.* Telle est la signification la plus conforme à la grammaire de ce v. tel qu'on le lit aujourd'hui. Mais il présente de nombreuses difficultés : le mot pour « vent », féminin d'ordinaire, est accompagné d'un adjectif au masculin; cet adjectif signifie proprement « clair », ce qui ne convient guère au sirocco, qui amène de tels tourbillons de poussière que l'atmosphère en est tout obscurcie; etc. Peut-être était-ce, dans le texte primitif, l'armée des envahisseurs que le prophète comparait au vent du désert, comme il l'assimile, au v. 13, aux nuées orageuses et à l'ouragan. Mais il faut supposer alors que le texte est gravement altéré. *e.* Dan était à la frontière nord de la Palestine; Éphraïm formait le centre de l'ancien pays d'Israël. L'ennemi approche rapidement de Juda.

16 Avertissez les habitants de ce pays[a];
portez la nouvelle jusqu'à Jérusalem!
Des assiégeants arrivent d'un pays lointain;
ils poussent leurs cris [de guerre] contre les villes de Juda.
17 Tels les gardiens d'un champ, ils environnent Jérusalem[b],
parce qu'elle s'est révoltée contre moi, — oracle de Yahvé.
18 C'est ta conduite, ce sont tes œuvres
qui t'attirent ces [malheurs].
C'est ta méchanceté qui te vaut [une si] amère [affliction],
un coup qui te frappe au cœur.

Détresse universelle.

19 « Mes entrailles! Mes entrailles! Que je souffre!
Oh! les parois de mon cœur!
Mon âme est agitée;
je ne puis me taire,
Car j'entends le son du cor,
le tumulte de la bataille.
20 On annonce désastre sur désastre;
tout le pays est dévasté.
Soudain mes tentes sont détruites,
mes pavillons [abattus] en un instant.
21 Jusques à quand me faudra-t-il voir l'étendard,
entendre le son du cor[c]? —
22 C'est que mon peuple est dépourvu de sens;
il ne me connaît pas.
Ses fils sont des enfants insensés :
ils n'ont pas de discernement.
Ils sont habiles à faire le mal,
mais ne s'entendent pas à faire le bien. »

La dévastation du pays. La fin de Jérusalem.

23 Je regarde la terre : elle est déserte, —
le ciel : la lumière en a disparu.
24 Je regarde les montagnes : je les vois trembler
et toutes les collines sont ébranlées[d].
25 Je regarde et je n'aperçois plus un être humain;
tous les oiseaux du ciel ont pris la fuite.
26 Je regarde la campagne fertile : [c'est maintenant] le désert;
toutes les villes qu'elle contenait ont été détruites
Devant Yahvé,
devant son ardente colère.

16. « Avertissez — pays (litt. : ceux qui séjournent ici) » lis. *hazhîrou laggârîm hênnâ*. H : Faites souvenir les nations : voici! — Texte très incertain. « jusqu'à » lis. *ʿad*. H : contre. G L : dans. S : à. 19. « Que je souffre ! » *Hk G S L* (lis. *'âḥoulâ*). Hq : Je veux attendre. « Mon — agitée » d'après *G* (lis. *hômâ lî naphšî*). H : Mon cœur est agité. G a les deux leçons. « j'entends » lis. *šâmaʿtî* (*Hk*) et suppr. *naphšî* (var. concernant la phrase précédente). Hq : tu entends, ô mon âme. 23. « déserte » *G* (suppr. *wâbôhou*). H : désert et solitude (d'après Gen. 1, 2). — Le vers serait trop long. 26. « la campagne — maintenant » lis. *hakkarmèl wehinnê*. H : et voici la campagne fertile [est devenue].

a. Le texte traditionnel porte : *Faites souvenir les nations : voici*. Leçon évidemment fort insolite. Il est, du reste, trop tard pour convoquer les nations païennes contre Jérusalem et trop tôt pour leur annoncer le désastre de Juda, qui n'est pas encore vaincu. Il devait être parlé ici de la population juive des campagnes. *b*. Le spectacle des tentes dressées par les assiégeants rappelle celui des cabanes qu'on élevait dans les champs et les vergers pour en défendre les fruits mûrissants contre les maraudeurs et les oiseaux (És. 1, 8; Cant. 1, 6; 8, 11). *c*. On regarde généralement cette plainte comme prononcée par le prophète, dont le cœur bat à se rompre au spectacle anticipé des calamités qu'il doit annoncer à Jérusalem. Il faut alors entendre par « mes tentes, mes pavillons » « les tentes et les pavillons de mon peuple ». Il paraît plus naturel de voir dans les cris de détresse des v. 19-21 ceux que l'approche de la catastrophe arrachera à la nation vaincue. *d*. Le désastre militaire prend les proportions d'un cataclysme naturel : c'est que Yahvé vient lui-même pour juger son peuple. Une antique tradition hébraïque voulait que les apparitions du Dieu du Sinaï fussent accompagnées du déchaînement d'un orage qui obscurcit le ciel et fait trembler les montagnes (cf. Jug. 5, 4-5).

27 Car ainsi parle Yahvé :
« Tout le pays deviendra une solitude,
mais je ne le détruirai pas entièrement[a].
28 C'est pourquoi la terre sera dans le deuil
et le ciel, là-haut, se vêtira de noir,
Parce que j'ai parlé et ne me repentirai pas,
parce que j'ai décidé et ne me rétracterai pas. »
29 Au bruit que font cavaliers et archers,
tout le pays prend la fuite.
On s'enfonce dans les cavernes; on se cache dans les fourrés;
on monte sur les rochers.
Toutes les villes sont abandonnées;
nul être humain n'y habite plus.
30 Et toi[b], qu'as-tu à te vêtir d'étoffes écarlates,
à te parer de joyaux d'or,
A t'agrandir les yeux avec de l'antimoine[c]?
C'est en vain que tu te fais belle :
Tes amants[d] te méprisent;
ils en veulent à ta vie.
31 Car j'entends des plaintes comme celles d'une femme en travail,
des cris d'angoisse comme on en pousse lors d'un premier enfantement :
Ce sont les cris de la fille de Sion : elle gémit,
elle étend les mains.
« Malheur à moi! Je suis [livrée] sans forces
aux [mains des] meurtriers. »

Les crimes de Juda sont impardonnables. Annonce du châtiment : une invasion ennemie, l'exil[e].

5 *Pas un juste à Jérusalem.*

1 Parcourez les rues de Jérusalem;
regardez et informez-vous;
Cherchez sur ses places;
[voyez] si vous y trouvez un homme,

28. « et ne me — décidé » *G* (intervertir : *welô' niḥamtî zammôtî*). H : que j'ai décidé et ne me repentirai pas. 29. « tout le pays » *G* (lis. *hâ'ârèṣ*). H : toute la ville. « dans les cavernes; on se cache » *G* (aj. *bammeʿârôt waṣṣêḥâbe'ou*). Manque en H. « Toutes les villes sont (litt. : toute ville est) » *G* (lis. *kol ʿîr*). H : Toute la ville est (mais H a ensuite « en elles »). 30. « Et toi » *G* (suppr. *šâdoud*). H aj. : dévasté (masc.). 31. « en travail » *G L* (lis. *keḥâlâ*). H S : malade. « cris d'angoisse » *G* (lis. *ṣewâḥâ*). H : une angoisse.

a. Cette promesse n'est pas étrangère à la pensée de Jérémie, surtout vers la fin de sa carrière; mais elle n'a aucun lien avec les menaces qui précèdent et qui suivent; elle est de plus, en excès dans le vers; c'est une addition, comme la phrase, à peu près identique, qu'on lit 5, 18; cf. 5, 10 (H). *b*. Le prophète interpelle la « fille de Sion », c'est-à-dire la population personnifiée de Jérusalem : l'attitude de la capitale différera de celle des autres villes de Juda, dont les habitants se seront enfuis. Jérusalem tentera, comme elle l'a fait si souvent, de gagner les bonnes grâces des vainqueurs, par des concessions, des flatteries et surtout par des hommages rendus à leurs dieux, au lieu de compter sur Yahvé seul. *c*. Cf. 2 Rois 9, 30 et la note; Job 42, 14. *d*. C'est-à-dire ceux dont tu essaies de te faire des amants. Il ne s'agit donc pas nécessairement des Chaldéens, en qui Jérémie reconnut « l'ennemi du nord » à partir de 605 et avec lesquels les Judéens avaient noué des relations d'amitié au temps de Merodac Baladan (2 Rois 20, 12-15). *e*. Le ch. 5 est formé d'une série de petits développements tous dictés par une même indignation contre les crimes de Juda, mais n'ayant entre eux qu'un lien assez lâche. Il est difficile de dire si c'étaient originairement les périodes successives d'un même discours (le v. 9 est répété v. 29 comme un refrain) ou si c'étaient les thèmes d'autant d'invectives prononcées à diverses occasions. On a supposé ingénieusement que le premier de ces développements (v. 1-6) provient du temps où Jérémie, persécuté par les gens d'Anatôt dont il avait aidé à abolir le haut lieu après la réforme de Josias, se rendit à Jérusalem, la ville des réformateurs, comptant y trouver une population de justes, réellement convertis, mais qu'en parcourant les rues et les marchés, il reconnut que les habitants de la capitale ne cherchaient, comme par le passé, qu'à se tromper les uns les autres, notamment par les faux serments dont l'Oriental est si prodigue. Il se rendit alors à la cour, parmi les promoteurs de la réforme, mais découvrit que c'était pour des raisons fort basses que beaucoup s'étaient rattachés au parti alors triomphant. Ce morceau serait donc un reflet d'un moment capital dans l'évolution de la pensée de Jérémie, celui où le prophète découvrit l'insuffisance de la réforme royale. Ce n'est qu'une hypothèse, mais fort plausible : ce n'est guère que lors de cette réforme qu'on a pu s'attendre à trouver chez les grands plus de connaissance des exigences de Yahvé et de sa loi que chez les petits.

[Voyez] s'il en est un qui pratique la justice,
qui cherche à être loyal,
Et je lui pardonnerai, —
oracle de Yahvé[a].

2 Même quand ils disent : « Par la vie de Yahvé[b]! »
c'est pour prêter un faux serment. —

3 Yahvé, tes yeux se plaisent-ils à regarder le mensonge,
et non la loyauté?
Tu les frappes
et ils n'en souffrent pas.
Tu les écrases : ils refusent
de se laisser instruire[c].
Ils se font un visage plus dur que le roc;
ils refusent de se convertir.

4 Alors je me suis dit : « Ce ne sont là que de petites gens !
Ils agissent en insensés,
Parce qu'ils ne connaissent pas la voie agréable à Yahvé,
les droits de leur Dieu.

5 Je vais me rendre auprès des grands
et je leur parlerai.
Car ils connaissent, eux, la voie agréable à Yahvé,
les droits de leur Dieu. »
Mais ceux-là même ont, d'un commun accord, brisé le joug,
rompu les liens[d].

6 C'est pourquoi le lion[e], sortant de la forêt, les tuera;
le loup des steppes fera parmi eux des ravages;
La panthère se tiendra aux aguets devant leurs villes;
tous ceux qui en sortent seront mis en pièces,
Car leurs infidélités sont nombreuses
et multiples leurs rébellions.

7 Comment, dès lors, pourrais-je te pardonner? Tes fils m'ont abandonné
et jurent par des dieux qui n'en sont pas.
Je les ai comblés et ils commettent des adultères;
ils assiègent les maisons de débauche.

8 Étalons bien nourris,
ils hennissent chacun après la femme de son prochain.

9 Ne punirai-je pas de pareils méfaits —
oracle de Yahvé —?
D'une nation comme celle-là,
mon âme ne se vengera-t-elle pas?

5, 1. « oracle de Yahvé » G (aj. *ne'oum yahwé*). Manque en H. Mais alors la phrase précédente, trop courte pour faire un vers, serait à regarder comme une addition. 2-3. « c'est — loyauté » lis. *lô' kên* au lieu de *lâkên* et, au lieu des deux mots suivants, *yiššâbê'ou* ³ *hâlaššèqèr*. H : à cause de cela ils jurent pour le mensonge. ³ Yahvé, tes yeux ne se plaisent-ils pas à regarder la loyauté? — Mais le 2e membre du v. 2 serait trop long et le premier vers du v. 3 trop court. — Texte incertain. 6. « tuera » (G) S (lis. *yakkém*). H : a tués. 7. « ils assiègent ». H* G : ils séjournent dans (*yitgôrârou*). 8. « bien nourris » H^kt (lis. *mouzânim*). H^q : excités par le rut (?).

a. En vertu de la solidarité étroite qui unit les membres d'un même peuple, d'un même clan, d'une même ville, Yahvé, pensait-on dans l'ancien Israël, avait souvent puni tout le groupe pour la faute d'un seul de ses membres (Jos. 7 ; 2 Sam. 24). Mais, surtout depuis le VIIe siècle, on espérait que, par une autre application du même principe, Yahvé, ne voulant pas faire périr l'innocent avec le méchant, pardonnerait à tout le groupe à cause de la présence dans ce groupe d'une minorité de justes : le récit de l'intercession d'Abraham en faveur de Sodome paraît être de peu antérieur à Jérémie (Gen. 18, 22b-33a) : cf. Éz. 22, 30. *b*. Beaucoup de Judéens, non seulement sous Manassé, mais encore au temps de la minorité de Josias (Soph. 1, 5), juraient par des dieux étrangers (cf. v. 7 et 19). *c*. Allusion à quelque calamité qui avait récemment frappé le pays, par exemple la sécheresse visée v. 24 et 25 ou le désastre de Meguiddo (609). *d*. Cf. 2, 20. *e*. Peut-être image de l'ennemi, comme 4, 7.

Refus de croire les prophètes.

10 Escaladez les murs de ma vigne[a] et ravagez-la,
détruisez-la complètement
Arrachez-en les sarments :
ils n'appartiennent pas à Yahvé.

11 Car ils m'ont été infidèles,
[les enfants de] la maison d'Israël et [ceux de] la maison de Juda, — oracle de [Yahvé[b].

12 Ils ont renié Yahvé;
ils ont dit : « [Nous ne voulons] pas [de] lui!
Et le malheur ne nous atteindra pas;
nous ne verrons ni l'épée ni la famine.

13a-b Les prophètes s'avéreront n'être que du vent :
la parole [de Dieu] n'est pas en eux. »

14a-c C'est pourquoi ainsi parle Yahvé,
Dieu des armées :
« Parce qu'ils tiennent ce langage,

13c voici comment ils vont être traités[c] :

14d-g Je vais faire, de ma parole
dans ta bouche, une flamme
Et, de ce peuple, du bois
que cette flamme consumera[d].

15 Je vais faire marcher contre vous
une nation venue d'un pays lointain,
maison d'Israël, — oracle de Yahvé, —
Une nation indestructible,
une nation antique[e],
Une nation dont tu ne connais pas la langue
et dont tu ne pourras comprendre les propos[f].

16 Son carquois[g] est pareil à un sépulcre ouvert[h];
tous sont de vaillants guerriers.

17 Elle dévorera ta moisson et ton pain;
elle dévorera tes fils et tes filles;
Elle dévorera ton menu et ton gros bétail;
elle dévorera ta vigne et ton figuier.
Elle conquerra les places fortes
dans lesquelles tu mettais ta confiance, à la pointe de l'épée[i].

R « [18]Toutefois, même en ces jours-là, — oracle de Yahvé, — je ne vous détruirai pas entièrement[j].

« [19]Lorsqu'ils demanderont : Pour quel motif Yahvé, notre Dieu, nous inflige-t-il tous ces maux? — tu leur diras : « De même

10. « détruisez-la » suppr. *'al*. H : ne la détruisez pas (d'après 4, 27 ; 5, 18). — Sinon il faudrait regarder cet hémistiche, demandé cependant par le rythme, comme une glose. 13. « la parole [de Dieu] » G L (lis. *haddâbâr*). H : [quelqu'un] qui parle (construction insolite et tardive). 14. « ils tiennent » lis. *dabberâm*. H : vous tenez. 17. « conquerra » lis. *yôriš*. H : détruira (?). 19. « Lorsqu'ils demanderont » lis. *yô'merou*. H : Lorsque vous demanderez. — Mais voy. 19b.

a. Litt. : *ses murs*. La mention de « ses sarments » montre qu'il s'agit d'une vigne, symbole classique pour figurer le peuple de Yahvé. *b*. Cet hémistiche, trop long pour le rythme, a sans doute été surchargé : « oracle de Yahvé » manque en G^A. *c*. Nous transposons cet hémistiche pour rétablir le rythme et parce que, placé après 13a-b, il ne donne pas de sens satisfaisant. *d*. La parole de l'homme de Dieu a le pouvoir d'accomplir ce qu'elle énonce, cf. 1, 10 et note *f*. *e*. Cette caractéristique, qui convient mieux aux Babyloniens, peuple de très ancienne civilisation, qu'aux Scythes, a sans doute été ajoutée par Jérémie après 605, lorsqu'il eut identifié « l'ennemi du nord » avec les Chaldéens. *f*. Ce trait s'appliquait particulièrement bien à des barbares de l'extrême nord, mais convenait aussi aux Assyro-Babyloniens, dont les Israélites ne comprenaient pas le langage en dépit de la parenté de l'accadien et de l'araméen avec l'hébreu (És. 28, 11; 33, 19; 36, 11). *g*. Les Scythes étaient célèbres à la fois comme cavaliers et comme archers. *h*. Un sépulcre qui n'a pas le temps de se refermer, ayant sans cesse à engloutir de nouveaux cadavres. Peut-être les Israélites avaient-ils aussi l'idée que d'une tombe béante émane une force qui menace d'entraîner les vivants. Même image appliquée au gosier des méchants Ps. 5, 10. *i*. Ces derniers mots marquent peut-être que les hordes scythes, incapables de faire un siège en règle, réussiront cependant à enlever les places fortes par surprise ; cependant le mot *baḥèrèb*, en excès dans le vers, pourrait être une dittographie du mot précédent. *j*. Addition. Voy. 4, 27; 5, 10.

que vous m'avez abandonné et que vous avez servi dans votre pays des dieux étrangers, de même vous servirez des étrangers dans un pays qui ne sera pas le vôtre[a]. »

Il est déraisonnable de ne pas craindre Yahvé.

20 Faites cette proclamation dans la maison de Jacob
et faites-la entendre au pays de Juda :
21 « Écoutez donc ceci,
peuple insensé et sans intelligence,
Vous qui avez des yeux pour ne pas voir
et des oreilles pour ne point entendre :
22 Ne ressentirez-vous pas de crainte devant moi — oracle de Yahvé ?
Ne tremblerez-vous pas devant moi,
Qui ai donné le sable pour limite à la mer,
frontière éternelle qu'elle ne franchira pas ?
Elle a beau s'agiter : elle est impuissante;
ses flots peuvent mugir, ils ne dépasseront pas la limite[b].
23 Mais [les enfants de] ce peuple
ont un cœur indocile et rebelle :
ils se sont détournés et s'en sont allés[c].
24 Et ils ne se sont pas dit dans leur cœur :
Craignons donc Yahvé, notre Dieu,
Qui [nous] donnait la pluie de l'automne
et celle du printemps en sa saison[d],
Et par qui les semaines fixées pour la moisson[e]
nous étaient assurées.
25 Ce sont vos iniquités qui vous en ont frustrés;
ce sont vos péchés qui vous ont privés de ces biens[f]. »

Rapines et injustices de certains riches.

26 Il se trouve, en effet, dans mon peuple, des méchants
qui se tiennent aux aguets, tapis comme des oiseleurs[g]!
Ils dressent des pièges
pour y prendre des hommes[h].
27 Telle une cage pleine d'oiseaux,
leurs maisons regorgent [des fruits] de [leurs] rapines.
C'est ainsi qu'ils ont acquis grandeur et richesse,
28 qu'ils sont devenus gras [et] reluisants[i] [d'embonpoint].
. . . .[j].

22. « Elle — impuissante » suppr. *wa* et lis., avec *G S*, *yitga'aš* et *youkal*. H : Ils ont beau s'agiter : ils sont impuissants (il s'agirait des flots de la phrase suivante). 24. « la pluie de l'automne » *H*q *G S L* (lis. *yôrè*). H : la pluie et les ondées de l'automne. 26. « qui se tiennent » lis. *yâšourou*. H : il se tient. — Texte très incertain.

a. Cf. Deut. 29, 22-28. *b*. Le fait que la mer, en dépit de ses fureurs, ait été arrêtée par le Créateur devant une limite infranchissable (cf. Prov. 8, 29; Ps. 104, 6-9; Job 38, 10-11) et que cette limite soit une simple barrière de sable, était pour les Israélites une des preuves les plus éclatantes de la puissance de Dieu. Les arguments tirés du spectacle de la nature ont été développés avec prédilection par les auteurs juifs postérieurs au temps de Jérémie; aussi a-t-on souvent considéré le v. 22 ou les v. 20-22 ou même l'ensemble des v. 20-31 comme ajoutés par une autre main. Mais cette façon de raisonner se rencontre déjà chez Ésaïe (1, 3-4) et Jérémie lui-même (8, 7). Du reste, la leçon tirée de l'impuissance de la mer en révolte s'appliquait directement au cas d'un peuple rebelle. *c*. Ces mots, qui rendent le vers démesurément long et suggèrent une image toute différente de celle de la fureur des flots, ne sont sans doute pas primitifs. *d*. Cf. 3, 3; Prov. 16, 15 et la note. *e*. Les sept semaines pendant lesquelles on récoltait les diverses céréales. De là le nom de « fête des Semaines » donné à la solennité qui clôturait cette période (Ex. 34, 22; Deut. 16, 10, 16) et était appelée aussi « jour des Prémices » (Nomb. 28, 26) ou « fête de la Moisson » (Ex. 23, 16). Ces semaines étaient normalement une période de chaleur et de beau temps (1 Sam. 12, 17). *f*. La pluie avait manqué cette année-là ou une des précédentes, d'où sécheresse et menace de famine (cf. 14; Am. 4, 7-8; 1 Rois 17-18, etc.).
g. Texte peu sûr. *h*. Le prêteur avait le droit de réduire en esclavage le débiteur insolvable. *i*. Ce verbe pourrait signifier : « ils méditent ». *j*. L'hébreu a ici quelques mots, apparemment altérés, qu'on a traduits « ils ont dépassé [les bornes ?] en fait de choses mauvaises », ou « les paroles [ou les actions] mauvaises ont surabondé », ou « ils regorgent de paroles [ou d'actions] mauvaises », ou (en lisant *debâray*) « ils ont transgressé mes paroles méchamment ».

Ils ne font pas justice à l'orphelin; et ils prospèrent[a]!
ils ne font pas droit aux pauvres.
29 Ne punirai-je pas de pareils forfaits,
— oracle de Yahvé — ?
D'une nation comme celle-là,
mon âme ne se vengera-t-elle pas ?

Mensonges des prophètes et des prêtres.

30 Un scandale affreux et révoltant
se produit dans ce pays :
31 Les prophètes font des prophéties mensongères;
les prêtres suivent leur exemple dans les instructions qu'ils donnent[b].
Et mon peuple aime qu'il en soit ainsi[c].
Mais que ferez-vous quand viendra la fin ?

Une vision de l'assaut qui va être donné à Jérusalem[d].

6

1 Fuyez, enfants de Benjamin,
hors des murs de Jérusalem[e].
Sonnez du cor à Teqoa[f];
au-dessus de Bét hak-Kèrem[g] élevez un signal[h],
Car du côté du nord le malheur [vous] guette,
un grand désastre.
2 Est-ce à une riante prairie
que ressemble la fille de Sion ?
3 Des bergers y viendront
avec leurs troupeaux.
Ils planteront leurs tentes tout autour d'elle;
chacun fera brouter sa part [de la prairie].
4 « Engagez le combat[i] contre elle. —
Levez-vous et montons à l'assaut en plein midi[j]! —
Malheur à nous! Le jour décline;
les ombres du soir s'allongent[k].
5 Eh bien, debout! Montons de nuit à l'assaut
et renversons ses palais! »

28. « Ils — justice » suppr. le 1er *dîn* ou le rattacher, avec G, à ce qui précède. H : Ils ne font pas justice, justice..... « et ils prospèrent! » Manque en G. 31. « suivent — donnent (litt. : instruisent sur leurs mains, c'est-à-dire en accord avec eux) » lis. *yôrou*. H : dominent (ou, selon d'autres, retirent [des profits]) en accord avec eux. **6**, 2. « Est-ce — ressemble » (S) (lis. *hâlenâwâ me'anneqâ dâmetâ*). H : Gracieuse et délicate, je détruirai. — Texte incertain.

a. On peut aussi entendre : « de façon qu'ils (les orphelins) triomphent » c'est-à-dire « qu'ils aient gain de cause ». *b*. La *tôrâ*. Cf. 2, 8 et note *a*. *c*. D'après Am. 4, 5.
d. Ce morceau présente le style heurté, les brusques changements d'image et d'interlocuteurs qui trahissent le récit d'une vision, d'une hallucination. Tour à tour le prophète s'adresse aux Benjaminites (v. 1), aux chefs ennemis (4a); puis ceux-ci parlent à leurs troupes (4b-5); Yahvé les exhorte (6-7), puis s'adresse à Jérusalem (8). *e*. Il s'agit sans doute des Benjaminites, compatriotes de Jérémie (cf. 1, 1), qui, à son appel, se seront d'abord réfugiés dans les places fortes (4, 5-6), mais qu'il exhorte maintenant à fuir vers le sud; car l'abri que leur offrira la capitale elle-même se révélera illusoire (cf. 4, 23-31). *f*. Sans doute pour que les fuyards se rallient dans cette bourgade située à 8 km. environ au sud de Jérusalem, auj. Tekou'a, patrie d'Amos. Il y a un jeu de mots intraduisible entre le verbe « sonner » (*tâqa'*) et le nom de la ville. *g*. Site inconnu. On l'identifie souvent au « Mont des Francs » ou Djebel el Ferdès, 5 km N. E. de Tekou'a; on attendrait plutôt une localité plus méridionale. *h*. Peut-être un feu servant de signal pendant la nuit; c'est le sens ordinaire du mot (Jug. 20, 38, 40; ostraca de Tell Douweir). *i*. Litt. : *consacrez la guerre* (ou *la bataille*). C'était l'expression courante pour « engager la lutte » (cf. Joël 3, 9; Mi. 3, 5), parce que l'entrée en guerre était accompagnée de certains rites religieux ou interprétés comme tels : sacrifices (1 Sam. 10, 8; 13, 9-12), pratiques de la « sanctification » (1 Sam. 21, 2-7; 2 Sam. 11, 11), tabous divers (cf. Deut. 20, 2-9 et note *h*; 24, 5). *j*. L'heure de la sieste où il est d'usage, en Orient, de se reposer et où l'on peut espérer surprendre l'ennemi. *k*. Les assaillants, ayant laissé passer l'heure de midi, décident de tenter une attaque nocturne.

6 Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :

Abattez les arbres de la contrée[a] et dressez
contre Jérusalem une levée de terre[b].
Malheur à la ville vouée tout entière au mensonge
et dans les murs de laquelle règne la violence!
7 Comme un puits fait jaillir[c] ses eaux,
ainsi elle fait jaillir[c] sa méchanceté.
On n'y entend parler que de violence et de rapines;
j'ai journellement sous les yeux maux[d] et blessures.
8 Amende-toi, Jérusalem,
de peur que mon âme ne se détache de toi
[Et] que je ne fasse de toi un lieu désert,
une terre inhabitée.

Le prophète, appelé à chercher quelques bonnes grappes en Israël, constate une dépravation universelle.

9 Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :

« Grappille, grappille comme une vigne
ce qui reste d'Israël[e];
Porte de nouveau la main, tel un vendangeur,
sur les sarments. »
10 A qui m'adresserai-je?
Qui conjurerai-je d'écouter?
Ils ont l'oreille incirconcise[f] :
ils sont incapables d'attention.
La parole de Yahvé est pour eux
un objet de mépris; ils n'y prennent aucun plaisir.
11 [Aussi] suis-je rempli de la fureur de Yahvé;
je fais de vains efforts pour la contenir.
Je vais la répandre[g] sur l'enfant dans la rue
et, en même temps, sur les réunions de jeunes hommes.
Car [tous] seront enlevés, tant l'homme que la femme,
tant le vieillard que celle qui a connu de longs jours.

6. « les — contrée (litt. : ses arbres) » $H^{q\,or}$ *G S L* (lis. *ʿèṣâh*). H^{k} : du bois (?). « Malheur — laquelle » lis. (avec *G*) *hôy ʿîr haššèqèr* et rattacher *koullâh* à ce qui précède). H : C'est la ville [où] le châtiment est exercé et dans laquelle, tout entière,... 7. « un puits » d'après H^{q} (lis. *be'èr*). H^{k} : une citerne. « fait jaillir » (2e) lis. *hèqîrâ*. H : tient fraîche. 9. « grappille » (2e) cf. 9 b (lis. *ʿôlél*). H : qu'on grappille. 11. « Je — répandre » *G* (lis. *'èšpôk*). H : Répands[-la]. « celle » lis. peut-être *melé'at*. H : celui.

a. Litt. : *ses arbres* (de Jérusalem). On se servait du bois pour faire des palissades, des béliers et autres ouvrages de siège. Chez les Israélites, une loi du Deut. interdisait d'employer à cet effet les arbres fruitiers (20, 19-20). *b*. Cf. 2 Sam. 20, 15 et note *d*.

c. La forme verbale employée ici peut être dérivée d'une autre racine et signifier « rafraîchit », « tient fraîche » : c'est la traduction adoptée par les anciennes versions (G S L) et par beaucoup de modernes. On peut alors préférer la leçon « citerne » donnée par le *ketib* à la variante « puits » du *qeré*, laquelle convient seule à l'interprétation « fait jaillir »; car le puits se distingue de la citerne en ce qu'il est alimenté par une source, non par la pluie. Mais on ne voit guère ce que représenterait la métaphore « tenir fraîche sa méchanceté »; de plus le texte massorétique suppose un sujet féminin, comme « puits » en hébreu, tandis que « citerne » dans cette langue est masculin. *d*. Litt. : *maladie*. Mais on pouvait dire d'un blessé qu'il était « malade » (1 Rois 22, 34; 2 Rois 8, 29). *e*. Le royaume de Juda. — Nous interprétons le v. 9 comme une exhortation de Yahvé, invitant Jérémie à chercher, une fois de plus, dans ce peuple quelque âme de bonne volonté à laquelle il puisse s'adresser (v. 10), de même que le vendangeur, une fois la récolte finie, passe de nouveau en revue les ceps pour voir s'il ne trouvera pas sur les sarments quelque grappe oubliée. La leçon du texte traditionnel « qu'on grappille » (voy. note critique), suggérerait qu'il s'agit plutôt d'un appel aux ennemis à détruire la nation jusqu'à son dernier reste; mais l'emploi de la 2e pers. du sing. dans le verbe précédent serait alors bien peu naturel. *f*. Voy. 4, 4 et la note. *g*. Le prophète la répand sur celui-ci ou sur celui-là par le fait qu'il *annonce* qu'elle va se déverser sur eux. Sa parole a l'efficacité d'un acte.

12[a] « Leurs maisons passeront à d'autres,
leurs champs à de [nouveaux] possesseurs.
Je vais, en effet, étendre la main
sur les habitants de ce pays, — oracle de Yahvé.
13 Car, du plus petit au plus grand,
tous sont avides de gain malhonnête
Et, depuis le prophète jusqu'au prêtre,
tous pratiquent la fraude.
14 Ils pansent la blessure de la fille de mon peuple
à la légère,
En disant : Paix, paix! —
alors qu'il n'y a point de paix[b].
15 Ils seront couverts de honte...
à cause de leur conduite abominable;
Il est vrai qu'ils ne connaissent plus la honte;
ils ne savent plus rougir.
C'est pourquoi ils tomberont au milieu de ceux qui tombent;
au temps où je les châtierai, ils seront renversés, déclare Yahvé. »

Dieu veut qu'on suive les sentiers d'autrefois, non qu'on lui apporte encens et sacrifices.

16 Puis Yahvé dit :

« Arrêtez-vous sur votre chemin[c] et regardez;
informez-vous des sentiers d'autrefois[d];
[Voyez] quelle est la bonne route[e] et suivez-la,
afin de trouver le repos de vos âmes[f]. »
Mais ils ont répondu : « Nous ne la suivrons pas[g]. »
17 « J'ai posté auprès de vous des sentinelles[h];
soyez attentifs au son du cor. »
Mais ils ont répondu : « Nous n'y serons pas attentifs[i]. »
18 C'est pourquoi écoutez, nations. . . . .[j]
écoute, terre :
19 Je vais faire fondre sur ce peuple une calamité,
fruit de sa rébellion,
Parce qu'il n'a pas prêté attention à mes paroles
et qu'il a méprisé mes instructions[k].

12. « leurs champs — possesseurs » d'après *8, 10* (lis. *sedôtéhèm leyôreŝîm*). H : les champs et les femmes ensemble. 14. « la fille de » *Sym S L 8, 11* (aj. *bat*). Manque en H. 15. « rougir » *H* L 8, 11* (lis. *hikkâlém*). H : injurier. 16. « votre chemin » lis. *darkekèm*. H : les chemins. 19. « de sa rébellion » *G* (lis. *mešoubâtâm*). H : de ses pensées.

a. Les v. 12-15 se retrouvent à peu près textuellement 8, 10-12.

b. « Paix » signifiait aussi d'une façon générale : « bonheur », « santé ». On pourrait traduire librement : ils disent : « Guérison! guérison! » alors qu'il n'y a point de guérison. Cette attitude était celle de la quasi unanimité des prophètes de Juda surtout depuis la réforme de Josias. *c*. On traduit d'ordinaire : « Tenez-vous sur les chemins ». Mais ce ne serait pas un moyen de savoir où ils mènent. L'image est celle d'un voyageur que l'on avertit qu'il se trompe de route. *d*. Il va de soi, pour les prophètes et les fidèles de Yahvé en général, que la manière de vivre des pères était la meilleure. Jérémie fait peut-être ici allusion spécialement au livre de *tôrâ* trouvé dans le Temple en 622 et qui, pensait-on, remettait sous les yeux du peuple les principes et les institutions du temps de Moïse.

e. Litt. : *La route du bien* (ou *du bonheur*). *f*. C'est-à-dire non pas la paix du cœur, la sérénité intérieure (Mt 11, 29), mais l'apaisement, la satisfaction de vos désirs : l' « âme » était spécialement considérée comme le siège des désirs, même de l'appétit. *g*. Jérémie ne tarda pas à juger, après la réforme de Josias, que le peuple se refusait à accomplir la rénovation morale qui, aux yeux du prophète, constituait l'exigence centrale de la loi remise au jour. *h*. Les prophètes. Même image Am. 3, 6; Es. 21, 6-12; Éz. 3, 17; 33, 1-7. *i*. Le gros du peuple, surtout depuis la réforme de 622 qui avait, pensait-on, apaisé Yahvé, refusait de prendre à cœur les avertissements des prophètes de malheur comme Jérémie ou Urie. *j*. Texte altéré. Litt. : *et connais, assemblée, ce qui est en eux ou contre eux*. *k*. Litt. : *ma tôrâ*. Il peut s'agir des avertissements des prophètes. Si, par ce terme, Jérémie entend la Loi écrite, le « livre de tôrâ » qui avait provoqué la réforme de Josias, on voit se manifester, dans ce passage, le désaccord foncier qui se produisit entre le prophète et la masse du peuple dans l'interprétation des exigences de ce code : le peuple n'y trouvait guère qu'une invitation à apporter des sacrifices et autres offrandes matérielles (v. 20). Jérémie n'y voit, lui, qu'un appel à marcher dans la voie du bien.

20 Pourquoi faites-vous venir pour moi l'encens de Cheba[a]
et le roseau aromatique[b] d'un pays éloigné?
Vos holocaustes ne me sont pas agréables
et vos sacrifices [de paix] ne me causent aucun plaisir. »

21 C'est pourquoi ainsi parle Yahvé :
« Je vais mettre devant [les pas de] ce peuple
des obstacles sur lesquels trébucheront
Les pères et les fils, tous ensemble;
voisins et amis y trouveront la mort. »

L'envahisseur du nord[c].

22 Ainsi parle Yahvé :
Voici qu'un peuple arrive du pays du nord;
une grande nation se lève des extrémités de la terre.
23 Ce peuple est armé de l'arc et du javelot;
il est cruel et sans pitié.
Le bruit qu'il fait ressemble au mugissement de la mer;
il est monté sur des chevaux;
Il range ses hommes en bataille
contre toi, fille de Sion.
24 Nous avons appris ces nouvelles
et nos bras sont tombés, découragés.
L'angoisse nous a saisis,
une douleur semblable à celle d'une femme en travail.
25 Ne sortez pas dans les champs;
ne prenez pas les routes;
Car l'ennemi a le glaive en main
et la terreur règne de toutes parts.
26 O fille de mon peuple, ceins-toi du sac
et roule-toi dans la cendre[d].
Célèbre un deuil pareil à celui qu'on observe pour la mort d'un fils unique;
pousse des cris amers;
Car soudain
le dévastateur va s'abattre sur nous.

Le prophète reçoit l'ordre de mettre la nation dans le creuset[e].

27 Je t'ai placé au milieu de mon peuple comme un essayeur de métaux,
pour que tu en apprécies et en éprouves la valeur.
28a Tous sont des rebelles, des calomniateurs;
28c tous des dépravés.

20. « faites-vous venir » *G S L* (lis. *tâbî'ou*). H : vient-il. 23. « Il — bataille » lis. *ya'ărôk 'îš*. H : Il est rangé en bataille, comme un [seul ?] homme. 27. « métaux » suppr. *mibṣâr*. H aj. un mot qui signifierait « une place forte » (cf. 1, 18), mais que nous proposons de lire *mibbèṣèr* « du lingot » et de transférer au v. 29. « la valeur » lis. *'èrkâm*. H : la voie (la conduite). 28. « des rebelles » *G* (suppr. *sârê*, qui peut être une dittogr. du mot suivant). H : des apostats de rebelles (ou : des chefs de rebelles ?). « calomniateurs ». H aj. : du cuivre et du fer (mots que nous proposons de transférer après « plomb » v. 29).

a. *Cheba* ou *Saba*, région de l'Arabie méridionale, la principale contrée d'où les Israélites, comme les Grecs et les Romains, recevaient l'encens, sorte de gomme tirée de l'arbuste appelé *boswellia*, spécialement de l'espèce nommée *b. sacra*. Ce texte est le plus ancien de la littérature hébraïque où il soit parlé de cette substance aromatique; ce qui ne veut pas dire nécessairement que les offrandes de parfums fussent inconnues des Israélites avant le VIIe siècle. Les brûle-parfums étaient depuis longtemps en usage dans les sanctuaires assyro-babyloniens et cananéens. *b*. Cf. Ex. 30, 23. Importé par les Arabes d'après Éz. 27, 19. *c*. Cf. 4, 5-8, 11-14, 15-18; 5, 15-19; 6, 1-7. On voit clairement ici que les envahisseurs avec lesquels Jérémie identifiait primitivement cet ennemi du nord étaient les Scythes : car il s'agit d'un peuple de cavaliers dont l'arc est l'arme principale (v. 23). Les armées assyro-babyloniennes et égyptiennes avaient des corps de cavaliers et même de cavaliers archers, mais étaient formées surtout de fantassins. *d*. Sur ce geste de deuil, voy. Éz. 27, 30 et la note. Cf. 25, 34; Mi. 1, 10. *e*. L'idée rappelle celle de 5, 1 (pas un juste à Jérusalem) et surtout celle de 6, 9-10 : le prophète essaie, par ses appels réitérés, de découvrir dans son peuple quelques justes qui consentent à se détacher de la masse et puissent être sauvés ou même peut-être assurer le salut de la cité (5, 1); malgré tous ses efforts, il ne trouve qu'un mélange inutilisable. L'image du creuset se retrouve 9, 7 [H : 6]; És. 1, 22, 25; 48, 10; Éz. 22, 17-22; Mal. 3, 2-3.

29a-b Le soufflet a beau souffler[a],
pour que le feu fasse disparaître le plomb,
28b le cuivre et le fer[b];
29c-d C'est en vain qu'on fait fondre et fondre encore [le métal] :
les scories[c] ne se détachent pas du lingot[d].
30 Appelez ce peuple « argent de rebut »,
car Yahvé le met au rebut.

II — CENSURES ET MENACES PRONONCÉES AU DÉBUT DU RÈGNE DE YEHOYAQÎM (7-10)

Jérémie annonce la destruction du Temple[e].

7 1 [Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie de la part de Yahvé : 2 « Tiens-toi à la porte de la maison de Yahvé[f] et là, proclame cette parole. Dis : Écoutez la parole de Yahvé, vous tous, gens de Juda, qui entrez par ces portes pour vous prosterner devant Yahvé[g]. 3 Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Réformez votre conduite et votre manière d'agir et je vous laisserai habiter en ce lieu. 4 Ne mettez pas votre confiance dans des formules mensongères, en disant : Le sanctuaire de Yahvé! Le sanctuaire de Yahvé! C'est ici le sanctuaire de Yahvé! — 5 Si vous réformez à fond votre conduite et votre manière d'agir, si vous rendez réellement justice à chacun, 6 n'opprimant ni l'étranger en résidence chez vous, ni l'orphelin, ni la veuve, si vous ne répandez pas de sang innocent dans ce lieu, si vous ne courez pas après d'autres dieux pour votre malheur, 7 je vous laisserai habiter en ce lieu, sur cette terre que j'ai donnée à vos pères, d'âge en âge.

« 8 Or, voici que vous mettez votre confiance dans des formules mensongères qui ne peuvent vous être d'aucune utilité. 9 Eh quoi! vous dérobez, vous tuez, vous commettez des adultères, vous prononcez de faux serments, vous faites monter en fumée [des offrandes] à Baal, vous courez après d'autres dieux que vous ne connaissiez pas; 10 et puis vous venez vous présenter devant moi dans cette maison qu'on appelle de mon nom[h] et vous dites : Nous sommes saufs[i]! — et cela pour recommencer ensuite à commettre tous ces forfaits abominables! 11 Est-elle donc à vos yeux une caverne de brigands, cette maison qu'on appelle de mon nom[j]?

29. « le feu — disparaître (litt. : par le feu disparaisse [au féminin car « plomb » est fém. en hébr.]) » lis. *tittôm*. Hq : par le feu disparaisse (masc.). **7**, 1-2. « Voici — Dis ». Manque en G VL. 2. « qui entrez — Yahvé ». Manque en G VL. 3. « je vous — habiter ». Aq L : j'habiterai avec vous. 6. « si vous ne répandez pas » *G S L* (lis. *lô'* au lieu de *'al*). H : Ne répandez pas. 7. « je — habiter ». H* L : j'habiterai avec vous. 8. « Or » *G S* (lis. *wehinnê*). Manque en H.

a. D'autres entendent : est brûlé. *b*. Mots insérés ailleurs dans l'hébreu; ils ont été ajoutés peut-être d'après Éz. 22, 18, 20, où l'alliage impur comprend, outre l'argent, du cuivre, du fer, du plomb et de l'étain. *c*. Litt. : *les mauvais*, c'est-à-dire les mauvais éléments. On peut entendre aussi : les méchants. *d*. Dans le texte traditionnel, ce mot se trouve, sous une forme signifiant « forteresse », au v. 27, où l'on n'a pas réussi à lui trouver un sens satisfaisant. Nous proposons de le lire avec d'autres voyelles et d'y voir une glose destinée au v. 29 (voy. note crit.). *e*. Un bref résumé de cet oracle se lit au ch. 26 (v. 2-6), dans un récit biographique qui nous apprend dans quelles circonstances cette menace fut prononcée et relate le péril de mort que courut à cette occasion le prophète (voy. le ch. 26 et les notes). Le récit biographique du ch. 26 doit être de Baruch. On pourrait donc être tenté de penser que nous avons ici, au ch. 7, le texte complet et primitif de l'oracle dicté par Jérémie lui-même. Ce n'est pas probable : car au ch. 7 aussi il est parlé du prophète à la 3e personne; de plus dans la rédaction du discours qu'on y lit abondent les formules toutes faites et les expressions incolores qu'affectionnait Baruch. Le plus probable est que certains des discours de Jérémie ont été rédigés librement par son secrétaire d'après les indications orales du prophète. — Le discours prononcé dans le Temple au début du règne de Yehoyaqîm (ch. 26) ne comprenait sûrement que les v. 1-15 du ch. 7. Les développements qui suivent (v. 16-20, v. 21-28 et 7, 29-8, 3) traitent de sujets analogues — inutilité du Temple et de ses rites si l'obéissance fait défaut, — mais devaient être originairement des morceaux indépendants; en tout cas l'un d'eux (7, 16-20) a la forme d'une recommandation faite personnellement à Jérémie, non d'un discours adressé au peuple. *f*. L'une des trois portes conduisant de la « grande cour » qui entourait à la fois le Temple et le palais royal à la « cour du Temple » (cf. 26, 2) ou « parvis intérieur ». *g*. Avant l'exil la cour du Temple était accessible aux laïques; c'est seulement après le retour de la déportation que les prêtres seuls furent admis à y pénétrer, conformément au principe posé par Ézéchiel. *h*. Qui porte le nom de « maison de Yahvé ». Selon d'autres : « sur laquelle mon nom a été invoqué » lors de la cérémonie d'inauguration. En tout cas, par le fait qu'il est en rapport avec le nom de Yahvé, ce sanctuaire a une relation intime avec la personne même de Dieu. *i*. Allusion peut-être au sentiment de soulagement que les Judéens éprouvèrent lorsque, au lendemain du désastre de Meguiddo, ils apprirent que le pharaon Néco, au lieu d'annexer le pays et peut-être de détruire Jérusalem et le Temple, se contentait de donner à Juda un nouveau roi, pris parmi les fils de Josias, et d'imposer aux vaincus une contribution de guerre. Les gens de Juda ont pu attribuer cette délivrance relative à la volonté de Yahvé de ne pas laisser violer son Temple. *j*. Le Temple était, en effet, pour les Juifs dévôts et criminels ce qu'est pour le brigand sa caverne : une retraite où il se sent en sûreté malgré ses forfaits.

« [Mais] j'y vois, moi aussi, oracle de Yahvé[a] ! [12] Allez, en effet, au lieu saint que je possédais à Silo et où j'avais fait résider mon nom dans les premiers temps[b]; et voyez comment je l'ai traité[c] en raison de la méchanceté d'Israël, mon peuple[d]. [13] Et maintenant, puisque vous avez commis tous ces forfaits, — oracle de Yahvé, — puisque je vous ai avertis, avertis sans me lasser, et que vous n'avez pas écouté, puisque je vous ai appelés et que vous n'avez pas répondu, [14] je vais traiter la maison appelée de mon nom dans laquelle vous mettez votre confiance et le lieu [saint] que j'avais donné à vous et à vos pères, de la même manière que j'ai traité Silo [15] et je vous rejetterai loin de ma présence, comme j'ai rejeté vos frères, la race entière d'Éphraïm.

Inutile d'intercéder. Le culte de la Reine du ciel.

« [16] Et toi, n'intercède pas en faveur de ce peuple; ne prononce pour lui ni supplication ni prière et n'insiste pas auprès de moi : je ne t'écouterais pas. [17] Ne vois-tu pas ce qu'on fait dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem ? [18] Les enfants ramassent du bois; les pères allument le feu, et les femmes pétrissent de la pâte pour en faire des gâteaux destinés à la Reine du ciel[e] et l'on verse des libations[f] en l'honneur d'autres divinités, afin de m'affliger. [19] [Mais] est-ce bien à moi qu'ils causent de l'affliction ? N'est-ce pas à eux-mêmes, pour leur propre confusion ? [20] C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Ma colère, ma fureur va se déverser sur ce lieu-ci, sur les gens et sur les bêtes, sur les arbres des champs et sur les fruits du sol[g]; elle flambera et ne s'éteindra jamais. »

Yahvé n'a jamais demandé les sacrifices, mais l'obéissance.

[21] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : « Ajoutez vos holocaustes à vos sacrifices [de paix] et mangez-en la chair[h] ! [22] Car je n'ai pas parlé à vos pères et je ne leur ai pas donné d'ordre, le jour où je les ai fait sortir du pays d'Égypte, au sujet de l'holocauste ou du sacrifice[i]. [23] Mais voici l'ordre que je leur ai donné : Écoutez ma voix et je serai votre Dieu et vous serez mon peuple; suivez toujours la voie que je vous prescrirai[j], afin que vous soyez heureux. — [24] Mais ils n'ont pas écouté; ils n'ont pas prêté l'oreille; ils ont marché dans [la voie que leur suggérait] l'endurcissement de leur cœur mauvais; ils m'ont tourné le dos, au lieu de me présenter leur visage. [25] Depuis le jour où vos pères sont sortis du pays d'Égypte jusqu'aujourd'hui, je vous ai envoyé tous mes serviteurs, les prophètes, je les ai envoyés jour après jour sans me lasser. [26] Mais on ne m'a pas écouté; on n'a pas prêté l'oreille; [tous] ont raidi leur cou; ils ont agi plus mal que leurs pères. [27] Tu leur rapporteras toutes ces paroles; mais ils ne t'écouteront pas. Tu les appelleras; mais ils ne te répondront pas. [28] Alors tu leur diras : La voilà, la nation qui n'écoute pas la voix de Yahvé, son Dieu, et n'accepte pas les avertissements. La loyauté n'est plus; elle a été bannie de leur bouche. »

15. « vos frères » *G* (suppr. le 1[er] *kol*). H : tous vos frères. — Mais Yahvé n'a rejeté ni Édom, ni Moab, ni Ammon, ni les Ismaélites. 18. « à la Reine du ciel » *Aq Sym Theod L* (*G* dans 44, 17-19) (lis. *lemalkat*). H : à l'ouvrage des cieux (c'est-à-dire aux astres). G : à l'armée des cieux. 20. « sur ce lieu » *G S L* (lis. *ʿal*). H : vers ce lieu. 24. « marché » *G VL* (suppr. *bemôʿêṣôt*). H aj. : dans les desseins (d'après Ps. 81, 13 ?).

a. On entend d'ordinaire : « moi aussi, je vois [les choses ainsi] »; c'est-à-dire : je considère ma maison comme une caverne [pleine] de brigands. Mais alors on ne s'expliquerait guère que la phrase suivante soit liée à celle-ci par « en effet ».

b. Jérémie semble avoir considéré déjà le haut lieu de Silo comme ayant été avant celui de Jérusalem le seul sanctuaire légitime d'Israël parce qu'il possédait l'arche. Ce sera le point de vue de P et du Chroniqueur. *c*. On devait *voir* encore à Silo, au temps de Jérémie, les ruines du lieu saint : il comportait, en effet, non un simple sanctuaire portatif (comme la tente du Rendez-vous de P), mais un édifice avec salles, portes et montants (1 Sam. 1, 9, 18; 3, 2, 15; 4, 18). Il avait été détruit soit par les Assyriens lors de l'exil des Israélites du nord en 722 (cf. v. 15), soit peut-être plutôt par les Philistins après qu'ils se furent emparés de l'arche (1 Sam. 4); cela expliquerait que les prêtres de Silo se soient transportés à Nob. L'exemple de la destruction du temple de Silo s'imposait d'autant plus naturellement à la pensée de Jérémie que ce sanctuaire était celui qu'avaient desservi ses ancêtres, Éli et Abiatar (cf. 1, 1, et note *c*). *d*. L'abandon par Yahvé du haut lieu de Silo est de même mis en relation avec les infidélités d'Éphraïm au psaume 78 (v. 56-72). Jérémie suit peut-être une tradition différente de celle qui est rapportée 1 Sam. 1-4. *e*. Probablement Ishtar, déesse babylonienne de la planète Vénus, qui était qualifiée de « reine » ou « dame des cieux » et à qui l'on offrait des gâteaux appelés *kamânou* (le même mot que l'hébreu *kawwân*). Le culte de la Reine du ciel, célébré autrefois par « les rois et les magistrats de Juda » (44, 17) — au temps de Manassé, d'Amon et des tuteurs de Josias, — puis interrompu (44, 18) — sous Josias, le roi réformateur, — était de nouveau en pleine vogue parmi les femmes juives réfugiées en Égypte après 586 (44, 17-19). Il est probable qu'il reprit vie en Juda dès le temps des fils de Josias (cf. Éz. 8, 14) et que c'est sous Yehoyaqîm que Jérémie reçut la présente révélation (v. 16-20). Les Phéniciens, aussi, offraient des gâteaux (*ḥallat*) à « la reine » (Comptes de Citium, *C I S*, 86 A, l. 9), peut-être une déesse cananéenne.
f. On en offrait à la Reine du ciel (44, 19). *g*. Cf. 6, 11.
h. On peut entendre : « *Entassez* (de *sâphâ*) holocaustes sur sacrifices et mangez de la viande ». C'est-à-dire : ce sera, du moins, pour vous une occasion de manger de la viande; cette dernière expression était la locution consacrée pour désigner un festin profane, par opposition aux repas sacrés qui accompagnaient les « sacrifices de paix « (cf. Deut. 12, 15, 20; Os. 8, 13; Nomb. 11, 18). Toutefois les holocaustes ne comportaient pas de ces repas. Il vaut donc mieux comprendre, semble-t-il : *Ajoutez* (de *yâsaph*) les victimes que vous songeriez à m'offrir en holocauste à celles de vos sacrifices de paix et mangez-en la chair; sous-entendu : cela servira du moins à vous nourrir; car, pour moi, je n'en veux pas. *i*. On ne voit pas comment Jérémie aurait pu s'exprimer de la sorte s'il avait existé de son temps une ample législation rituelle, comme celle de P, prescrivant holocaustes et sacrifices de paix et édictant la manière de célébrer chacune de ces sortes d'offrandes (Lév. 1; 3). Il ne faudrait, du reste, pas conclure de ces paroles que la loi mosaïque telle qu'il la connaissait ne renfermât aucune allusion aux sacrifices, mais qu'elle en subordonnait expressément la célébration à l'obligation d'aimer Yahvé et de lui obéir, comme c'est le cas pour le Deutéronome.
j. A savoir par la *tôrâ* orale des prêtres et les oracles des prophètes.

Contre les sacrifices d'enfants et le culte de l'armée des cieux.

[29] Rase ta chevelure et jette-la[a];
sur les hauteurs[b] entonne un chant de deuil[c].
Car Yahvé a rejeté, il a abandonné
la génération objet de sa fureur.

[30] Les enfants de Juda, en effet, ont fait ce qui me déplaît, — oracle de Yahvé —; ils ont mis leurs idoles abominables dans la maison appelée de mon nom, pour la souiller. [31] Ils ont bâti le haut lieu du Tophet, qui est dans la vallée du Fils de Hinnom[d], pour y brûler leurs fils et leurs filles, ce que je n'ai pas prescrit et ce qui ne m'était jamais venu à l'esprit[e]. [32] C'est pourquoi les jours viennent, — oracle de Yahvé, — où l'on ne parlera plus du Tophet ni[f] de la vallée du Fils de Hinnom, mais de la vallée du Carnage. On enterrera à Tophet faute de place[g] et [33] les cadavres de ce peuple serviront de pâture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre, et personne ne les chassera. [34] Je mettrai fin, dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem, aux cris de joie et aux clameurs d'allégresse, au chant de l'époux et à celui de l'épousée[h], car le pays deviendra un désert.

8 [1] En ce temps-là, — oracle de Yahvé, — on retirera de leurs tombeaux les ossements des rois de Juda et les ossements des ministres de ce pays, ceux des prêtres, ceux des prophètes et ceux des habitants de Jérusalem; [2] on les exposera devant le soleil, devant la lune et devant toute l'armée des cieux, qu'ils ont aimés, qu'ils ont adorés, suivis et consultés, devant lesquels ils se sont prosternés[i]. Ils ne seront plus recueillis ni ensevelis; ils resteront comme du fumier

25. « vos pères ». G S L : leurs pères. « vous ». G* S : leur. 31. « le haut lieu » *G T* (lis. *bâmat*). H : les hauts lieux.

a. Les verbes en hébreu sont au féminin : l'appel est adressé à la nation personnifiée. Dans le deuil, on se faisait une tonsure (on se coupait une mèche) ou l'on se rasait même toute la tête, puis on jetait les cheveux ainsi coupés, primitivement dans la tombe (cf. Lév. 19, 27 et note *j*) : c'était une façon de se donner au défunt. *b*. Cf. Jug. 11, 37-40. *c*. Une *qînâ* ou poème funèbre (cf. 2 Sam. 1, 17 note *a*). *d*. On explique souvent ces noms, le premier par « objet de mépris » (de *touph*, cracher), le second par « vallée du gémissement » (à cause des plaintes des enfants brûlés). Mais, si telle avait été l'étymologie de ces appellations, le prophète n'aurait pas eu besoin de les changer pour leur donner un sens sinistre (v. 32); de plus un lieu sacré aurait-il été appelé « objet de mépris »? En réalité Tophet (G : Taphet) paraît avoir signifié « foyer », « lieu d'incinération » (És. 30, 33; Jér. 19, 12-13). La vallée du Fils de Hinnom se trouvait au sud de Jérusalem. *e*. Ce passage est un de ceux qui montrent que les Jérusalémites, en sacrifiant leurs enfants, entendaient les offrir à Yahvé et obéir à un de ses commandements (cf. Michée 6, 7; Gen. 22; Jug. 11, 30-40; Éz. 20, 25-26). A en juger par l'insistance de Jérémie et d'Ézéchiel, ces rites abominables doivent avoir repris vie, — non pas officiellement sans doute — sous les successeurs de Josias. *f*. Comme il n'est question d'un nouveau nom que pour la vallée de Ben Hinnom, il est probable que la mention du Tophet en cet endroit n'est pas primitive. *g*. Ce lieu saint se trouvera ainsi profané. Cette prédiction semble être une addition tirée d'un autre contexte : Jérémie annonce, aussitôt après, que les Jérusalémites ne seront pas enterrés (v. 33 cf. 8, 1-2).
h. Allusion aux réjouissances accompagnant les mariages et où certains chants sont traditionnellement exécutés, encore aujourd'hui en Syrie, les uns par le jeune marié, d'autres par l'épousée. Le Cantique des Cantiques paraît nous avoir conservé plusieurs de ces chants de noces. *i*. On était persuadé que les défunts dont le corps n'avait pas été enseveli ou avait été tiré de sa tombe étaient traités dans le Cheôl en parias, en « incirconcis » (Éz. 28, 8-10; 31, 18; 32, 17-32; És. 14, 18-20). Être exposés au grand jour était pour eux, pensait-on, un sort particulièrement affreux : les morts, comme les esprits en général, redoutent la lumière du soleil; aussi les esprits ont-ils hâte de disparaître avant l'aurore (Gen. 19, 19-23; 32, 26). « Je détruisis les tombeaux de leurs rois, dit Assourbanipal à propos d'ennemis vaincus,... je les dévastai, *je leur fis voir la lumière du soleil.* »

à la surface du sol. [3] La mort sera préférable à la vie pour tous les survivants, pour ceux qui survivront de cette race impie dans tous les lieux où je les aurai dispersés, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées.

Il est absurde de refuser de se convertir. Le peuple fait ce que ne font pas les bêtes et il s'imagine être sage.

4 Tu leur diras : Ainsi parle Yahvé :
Lorsqu'on tombe, ne se relève-t-on pas?
Lorsqu'on s'écarte [du chemin], n'y revient-on pas[a]?
5 Pourquoi ce peuple s'égare-t-il
en un égarement perpétuel?
[Pourquoi] persiste-t-il dans la mauvaise foi,
[pourquoi] refuse-t-il de se convertir?
6 J'ai écouté attentivement :
ils ne parlent pas avec droiture.
Aucun d'eux ne se repent de sa méchanceté
et ne dit : Qu'ai-je fait? —
Tous reprennent leur course
comme un cheval chargeant dans une bataille.
7 La cigogne, elle-même, dans le ciel,
sait reconnaître sa saison.
La tourterelle et l'hirondelle[b]
observent le temps de leur migration.
Mais mon peuple ne connaît pas
ce que Yahvé a le droit d'exiger[c].
8 Comment pouvez-vous dire : « Nous sommes des sages;
nous possédons la loi de Yahvé[d] »?
En réalité, cette loi a été transformée en mensonge
par le burin mensonger des scribes[e].
9 Les sages seront couverts de honte;
ils seront brisés, pris au piège.
Ils ont méprisé la parole de Yahvé ;
de quelle valeur peut être leur sagesse?
10[f] C'est pourquoi je donnerai leurs femmes à d'autres,
leurs champs à de [nouveaux] possesseurs.
Car, du plus petit au plus grand,
tous sont avides de gain malhonnête;
Depuis le prophète jusqu'au prêtre,
tous pratiquent la fraude.

8, 3. « lieux » *G S* (suppr. *hannis'ārim*). H aj. : restants. 4. « on s'écarte... revient-on » *S* (lis. 2 fois *yāšoubou*). H : il s'écarte... revient-il. 5. « ce peuple s'égare-t-il » lis. *šôbêb* et suppr., avec *G*, *yeroušālêm*. H : ce peuple, Jérusalem, s'égare-t-elle. 6. « Tous reprennent » *S* (lis. *koullām šābim*). H : Tout entier il reprend. 7. « sa saison » *G S L* (lis. *mô'ădāh*). H : ses saisons. « l'hirondelle » *G* (lis. *sous 'āgour*, cf. *Ės. 38, 14*). H : l'hirondelle et la grue (?). 8. « cette — par (litt. : il l'a transformée en mensonge) » lis. *'āsāh*. H : c'est pour le mensonge qu'a agi... 10. « grand ». Theod S 6, 13 aj. : d'entre eux. « Depuis ». 6, 13 : Et depuis.

a. C'est le même verbe hébreu que nous traduisons une fois par « s'écarte », et l'autre fois par « revient ». Il s'agit du voyageur qui s'aperçoit qu'il s'est trompé de route. *b*. Au lieu de « l'hirondelle » on traduit souvent « l'hirondelle et la grue ». Mais le mot « et » ne figure ni dans Ės. 38, 14 (voy. note *d*) ni ici dans G et L. Il est probable que le mot qu'on rend par « grue » est un qualificatif qu'on ajoutait au mot *sous* quand celui-ci désignait l'hirondelle et non le cheval. *c*. Litt. : *le droit de Yahvé*. Il est caractéristique pour la piété des prophètes qu'ils ressentent l'obligation d'obéir à Dieu avec la force élémentaire d'un instinct (cf. Ės. 1, 3). *d*. Il s'agit évidemment du livre de loi trouvé sous Josias, du Deutéronome. Dans l'introduction à ce code il est dit des lois qu'il renferme : « Gardez-les et observez-les, car c'est ainsi que vous serez sages et intelligents aux yeux des peuples » (Deut. 4, 6). *e*. Jérémie paraît accuser ici certains des commentateurs qui prétendaient recommander et expliquer la Loi (cf. 11, 1-6, 18-23 et *Introd.* au tome I, p. XXVI) d'en avoir faussé le sens véritable; il leur reprochait sans doute de mettre l'accent principal sur les exigences de Yahvé relatives au culte et de déprécier la parole vivante des prophètes (v. 9[b]) en présentant la loi écrite comme l'expression totale des volontés de Dieu. D'autres exégètes, s'en tenant à la leçon du texte massorétique (voy. note crit.), traduisent : « C'est pour le mensonge que s'est mis à l'œuvre le burin mensonger des scribes » et en concluent que Jérémie soupçonne la loi elle-même d'être un faux fabriqué par des scribes. *f*. Les v. 10-12 sont la reproduction à peu près textuelle de 6, 12-15.

11 Ils pansent la blessure de la fille de mon peuple
à la légère
En disant : « Paix, paix! »
alors qu'il n'y a point de paix.
12 Ils seront couverts de honte....
à cause de leur conduite abominable.
Il est vrai qu'ils ne connaissent plus la honte;
ils ne savent plus rougir.
C'est pourquoi ils tomberont au milieu de ceux qui tombent;
au temps du châtiment, ils seront renversés, déclare Yahvé.
13 Quand j'ai voulu rassembler leur récolte, — oracle de Yahvé. —
il n'y avait pas de raisin à la vigne,
Pas de figues sur le figuier
et le feuillage était flétri.
Je les traiterai selon les fruits qu'ils donnent[a].

Tableau de la fuite éperdue des habitants devant l'ennemi du nord.

[14] Pourquoi nous attarder? Rassemblez-vous, retirons-nous dans les places fortes[b] et là nous périrons; car Yahvé, notre Dieu, a décidé de nous faire périr : il nous a fait boire des eaux empoisonnées, parce que nous avons péché contre Yahvé.

15 Nous espérions le bonheur[c] — mais rien d'heureux [ne nous arrive],
une ère de restauration — et voici la terreur!
16 De Dan[d] on entend
s'ébrouer les chevaux de l'envahisseur;
Au bruit du hennissement de ses coursiers
toute la terre tremble.
Il vient; il dévore le pays et ce qu'il renferme,
la ville et ceux qui l'habitent. —
17 Je vais, en effet, envoyer contre vous
des serpents et des aspics
Contre lesquels il n'existe point de charme,
et ils vous mordront, — oracle de Yahvé.

Plainte du prophète sur la ruine de son peuple[e] !

18 Ma douleur est sans remède;
mon cœur souffre au-dedans de moi.
19 La voix plaintive de la fille de mon peuple
[parvient jusqu'à moi] d'un pays lointain :
« Yahvé n'est-il plus dans Sion?
Son Roi n'y réside-t-il plus? —
Pourquoi m'ont-ils irrité par leurs statues
et par les vaines divinités de l'étranger? —

11. « la fille de ». Manque en 6, 14 (H). 12. « rougir ». 6, 15 (H) : injurier. « du (litt. de leur) châtiment ». 6, 15 : où je les châtierai. 13. « Quand — récolte » lis. *'ôsêph 'âsiphâm*. H : En récoltant, je vais les exterminer (?) « Je les — donnent » lis. *we'ettên lāhèm ha'ābourâm*. H : Et je leur donnai, ils passeront (d'où l'on tire : et je leur donnai des choses qui leur échapperont [?] ou des gens qui les envahiront [?]). — Texte très incertain. 18. « Ma — remède » lis. (d'après *G*) *mibbelî gêhâ* et (avec *Aq Symm*) *'ālay*. H : O mon rassérènement après la douleur! (?). 19. « et par » *G S L* (lis. *oubehablê*). H : par. — Mais la vénération des images et l'adoration des faux dieux étaient deux péchés différents et qu'anciennement on distinguait nettement (ainsi dans le 1er et le 2e commandement du décalogue).

a. La teneur et la signification de cet hémistiche, en excès dans le vers, sont très incertaines. *b*. Cf. 4, 5. *c*. Ce fut le cas notamment à la suite de la réforme de Josias. *d*. Cf. 4, 15 et note *e*. *e*. C'est, semble-t-il, sous Sédécias (597-586) que ce cri d'angoisse de Jérémie s'expliquerait le plus naturellement : une partie au moins de la population a déjà été déportée dans un pays lointain (v. 19); il y a des tués (9, 1 [H : 8, 23]), il y a donc eu guerre; d'autre part, Yahvé possède encore sa résidence, son temple, à Sion (19); le culte des images et des dieux étrangers refleurit (19[b], cf. Ėz. 8) et cependant on attend de saison en saison la délivrance (20, cf. 28; 29).

20 Le temps de la moisson est passé; celui de la récolte des fruits[a] est révolu
et nous ne sommes pas sauvés! »
21 Par la meurtrissure de la fille de mon peuple, je suis meurtri;
je suis vêtu de deuil[b]; la désolation s'est emparée de moi.
22 N'existe-t-il donc plus de baume[c] en Galaad?
N'y a-t-il plus[d] de médecin?
Pourquoi ne voit-on pas se cicatriser
la plaie de la fille de mon peuple?

9

1 Oh! si ma tête était [un réservoir d']eau
et mon œil une fontaine de larmes[e]!
Je pleurerais jour et nuit
les morts de la fille de mon peuple[f].

Oh! si je pouvais fuir au désert[g]!

2 Oh! si j'avais dans le désert
un de ces abris où font halte les voyageurs[h]!
Je quitterais mon peuple
et je m'en irais bien loin de lui.
Car il est tout entier composé d'adultères;
c'est une bande de traîtres.
3 Ils tendent leur langue
comme un arc perfide.
C'est la perfidie, et non la loyauté,
qui prévaut dans le pays.
Car ils vont de crime en crime
et ils ne me connaissent pas —
oracle de Yahvé. —
4 Que chacun de vous se garde de son voisin
et ne vous fiez pas [même] à un frère;
Car tout frère s'applique à supplanter[i]
et tout voisin est un calomniateur.
5 Chacun se joue de son prochain;
ils ne disent pas la vérité.
Ils exercent leur langue au mensonge;
ils commettent le mal; ils ne réussissent pas à s'en détacher.
6 Violence sur violence! Tromperie sur tromperie!
Ils refusent de me connaître —
oracle de Yahvé —.

9, 1. « mon œil ». G S L : mes yeux. 2. « si — un (litt. : qui me donnera..... un) » G (lis. *yittên lî*). H : qui me placera..... dans un). 3. « Ils — prévaut » lis., avec G, *wayyidrekou èt lešônâm keqèšèt*, puis *mešaqqêr* (omis par haplographie devant *šèqèr*), enfin (avec G) *welô' 'èmounâ*. H : Ils laissent la perfidie tendre leur langue, leur arc ; et ce n'est pas par la loyauté qu'ils prévalent. 4. « un frère » d'après G (suppr. *kol*) H : tout frère. 5-6. « ils commettent — sur tromperie ! » d'après G (lis. *hè'èwou nil'ou* [6] *šoub tôk betôk mirmâ bemirmâ*). H : ils se fatiguent de (on suppose qu'ici cela signifie : ils se fatiguent à) faire le mal. [6]Ton habitation est au sein de la tromperie ; par tromperie...

a. On peut traduire aussi : « l'été ». L'été était bien distinct du temps de la moisson ; celle-ci, en Palestine, se fait entre Pâque et Pentecôte (mars-mai). L'idée est donc : les saisons se succèdent, le temps passe. La locution était peut-être proverbiale. *b.* Ce verbe, qui surcharge le vers, paraît être une glose expliquant le précédent, qui ne se rencontre qu'ici à cette voix. G et S ne lisaient qu'un seul verbe, le deuxième il est vrai ; mais le premier semble garanti par son assonance avec le substantif « meurtrissure », tandis que le second convient mal à la situation : on ne prend pas des vêtements de deuil pour un blessé, mais seulement pour un mort. *c.* Résine de l'arbre appelé lentisque, remède fort employé (46, 11 ; 51, 8), l'un des produits les plus appréciés de la Palestine (Gen. 43, 11 ; Éz. 27, 17), surtout celui de Galaad, c'est-à-dire de la Transjordanie (46, 11 ; Gen. 37, 25). *d.* Litt. : *N'est-il pas là*, c'est-à-dire au pays de mon peuple, non en Galaad seulement. *e.* Glose ; l'hémistiche serait trop long. *f.* Ce v. forme, dans les Bibles hébraïques, le v. 23 du ch. 8 ; il appartient, en effet, à la plainte qui précède (depuis 8, 18), plainte inspirée par la compassion pour Juda, non, comme celle qui suit, par l'horreur pour ce peuple corrompu. *g.* Mouvement imité au Ps. 55, v. 7-9, 10b, mais où le souhait est inspiré surtout par la crainte (cf. 1 Rois 19). *h.* Un *khân*, un de ces caravansérails qui offrent au voyageur, à défaut de confort (il n'y a que les quatre murs), une tranquillité parfaite. *i.* Allusion à Jacob, dont le nom était interprété : « il supplante » (Gen. 27, 36 [cf. note *i* sur 25, 26]; Os. 12, 4).

Juda mis dans le creuset par Yahvé[a].

7 C'est pourquoi ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :

Je vais les mettre dans le creuset et les éprouver;
comment, en effet, détournerais-je les yeux de la méchanceté de mon peuple?
8 Sa langue est une flèche meurtrière[b];
il n'a dans la bouche que des propos trompeurs :
On adresse à son prochain des paroles amicales;
mais dans son cœur on lui tend un piège.
9[c] Ne punirai-je pas de pareils forfaits —
oracle de Yahvé —?
D'une nation comme celle-là,
mon âme ne se vengera-t-elle pas?

Vision du désert qui prendra la place de la ville de Jérusalem et des pâturages de Judée.

10 Sur les montagnes, proférez une plainte éplorée[d]
et sur les pâturages du désert, un chant de deuil[e];
Car ces lieux sont ravagés : personne n'y passe plus;
on n'y entend plus les cris des bestiaux.
Des oiseaux du ciel aux bêtes [de la terre],
tout a pris la fuite, tout a disparu.
11 Je ferai de Jérusalem un monceau de pierres[f],
un repaire de chacals.
Des villes de Juda je ferai un désert;
nul n'y habitera.
12 Quel est l'homme intelligent!
Qu'il comprenne ces choses!
Et quel est celui à qui la bouche de Yahvé a parlé[g]?
Qu'il les explique!
Pourquoi ce pays est-il voué à la mort?
Pourquoi est-il ravagé — tel un désert — au point que personne n'y passe?

13 « C'est, dit Yahvé, parce qu'ils ont abandonné la loi que j'avais mise devant eux et n'ont pas écouté mes ordres. 14 Ils ont suivi les inspirations de leur cœur endurci; [ils ont couru] après les Baals comme leurs pères leur avaient appris à le faire[h]. 15 C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël :

« Je vais les nourrir d'absinthe
et les abreuver d'eau empoisonnée.

16 « Puis je les disperserai parmi des nations que ne connaissaient ni eux ni leurs pères et j'ordonnerai à l'épée de les poursuivre jusqu'à ce que je les aie exterminés. »

7. « détournerais-je les yeux de (litt. : regarderais-je loin de) la méchanceté de mon peuple » lis. *'ès'è*, puis (d'après G) *mêra'at* et suppr. *bat*. H : agirais-je à cause de la fille de mon peuple. — Mais le v. suivant suppose un sujet masc. comme « peuple », non un féminin comme « fille ». 8. « Sa langue » d'après *s*[b] (lis. *lešônô*). H : Leur langue. 9. « Ne punirai-je pas » G cf. 5, 9, 29 (suppr. *bâm*). H : Ne les punirai-je pas pour. 10. « proférez » G S (lis. *se'ou*). H : je proférerai. « éplorée » G VL (suppr. *wânèhî*). H aj. : et un chant funèbre. « ravagés » d'après G (lis. *nissou*). H : brûlés. 15. « nourrir » G (suppr. *'èt hâ'âm hazzè*). H aj. : ce peuple — Glose expliquant « les ».

a. Cf. 6, 27-30 et note *e*. *b.* Ou, selon la variante préférée par les massorètes (*qeré*) : aiguisée. *c.* Refrain qui se retrouve 5, 9, 29. *d.* Litt. : *élevez des pleurs*. *e.* Il s'agit du poème funèbre qu'on prononçait aux funérailles : voy. v. 20 cf. v. 18, 19. *f.* Cf. Mi 3, 12; Ës. 25, 2. *g.* Le prophète réellement inspiré. *h.* Litt. : *les Baals que leurs pères leur avaient appris*. Les v. 13 et 14, qui ne renferment guère que des formules courantes, ont peut-être été amplifiés.

Appelez les pleureuses !

17 Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :

Appelez les pleureuses[a] et qu'elles viennent;
envoyez chercher les plus expertes 18 et qu'elles se hâtent[b]
d'entonner à notre sujet un chant de deuil.
Que nos yeux débordent de larmes
et que l'eau ruisselle de nos paupières[c]!
19 Car un chant de deuil se fait entendre de Sion :
« Comment avons-nous subi ce désastre[d]?
Nous sommes accablés de honte; car il nous faut quitter le pays;
nous sommes jetés hors de nos demeures[e]. »
20 Écoutez, en effet, femmes, la parole de Yahvé,
et que votre oreille recueille ce que sa bouche profère[f].
Apprenez à vos filles ce chant de deuil;
enseignez-vous l'une à l'autre ce poëme funèbre[g] :
21 « La mort a escaladé nos fenêtres;
elle a pénétré dans nos palais;
Elle extermine l'enfant dans la rue,
les jeunes gens sur les places;
22 Et les cadavres des hommes tombent
comme du fumier[h] à la surface des champs,
Comme les javelles derrière le moissonneur;
mais personne ne les ramasse[i]. »

La vraie gloire[j].

23 Ainsi parle Yahvé :

Que le sage ne se glorifie pas de sa sagesse;
que le fort ne se glorifie pas de sa force;
que le riche ne se glorifie pas de sa richesse!

24 Mais que celui qui veut se glorifier se glorifie de ce qu'il a de l'intelligence et de ce qu'il me connaît, [de ce qu'il sait] que, moi Yahvé, j'exerce la bonté, l'équité et la justice sur la terre; car ce sont là les choses auxquelles je prends plaisir, — oracle de Yahvé.

17. « Appelez » *G S* (suppr. *hitbônenou we*). H : Faites attention et appelez. « expertes » *G* (suppr. *wetâbô'nâ*). H aj. : et qu'elles viennent (répétition). 19. « nous sommes jetés — demeures » lis. *hošlaknou mimmiškenôtênou*. H : on a jeté [bas?] nos demeures. G : nous avons rejeté nos d. L : nos d. ont été jetées [bas?]. 22. Suppr. *dabbêr* (avec *G S*) et *kô — yahwè* (avec *G*). H aj. en tête : Parle : Ainsi [est] l'oracle de Yahvé. — Formule insolite, qui sépare indûment 22 de 21. « Comme les » *G*[B] (suppr. *ou*). H : Et comme les.

a. Proprement *les diseuses de qînâ*. Il s'agit de poétesses professionnelles qu'on faisait venir en cas de décès pour réciter, sur une mélopée spéciale, un poëme qu'elles composaient en l'honneur du défunt et qu'on appelait *qînâ* ou *nehî*. *b.* En Palestine, encore aujourd'hui, les lamentations rituelles doivent commencer aussitôt après le décès. *c.* Comme il s'agit ici d'un deuil sur la fin de la nation, les personnes qui pleurent sont en même temps celles sur lesquelles on pleure. *d.* Les thrènes funèbres commençaient d'ordinaire par une question de ce genre, par exemple les 1re, 2e et 4e « lamentations » du livre biblique appelé pour cette raison par les Juifs *Êkâ*, c'est-à-dire « Comment ? » Cf. 2 Sam. 1, 25, 27; Es. 14, 4, 12; etc. *e.* On s'explique difficilement la mention de ce chant de deuil (v. 19) avant que le prophète ait enseigné aux pleureuses le poëme funèbre qu'elles doivent prononcer (v. 20-22). On peut supposer soit que le v. 19 a été ajouté après coup, alors que le peuple était déjà en exil, soit qu'il se trouvait primitivement dans un autre contexte, peut-être entre les v. 20 et 21 (mais en corrigeant dans 19a *nišma'* en *yiššâmêa'* : « Car un chant de deuil doit se faire entendre... ») *f.* Le texte primitif portait peut-être « ma parole » et « ma bouche » : le chant de deuil qui suit (v. 21-22) n'a nullement la forme d'un oracle de Yahvé. *g.* Si les chants funèbres devaient être appris par cœur (2 Sam. 1, 18; Éz. 19, 14; 2 Chron. 35, 25), c'est sans doute qu'ils étaient redits à l'anniversaire du deuil, privé ou public, à l'occasion duquel ils avaient été composés. *h.* Cette image banale (cf. 8, 2; 16, 4; 25, 33; 2 Rois 9, 37) devrait au moins venir *après* celle, beaucoup plus originale, qui suit (la mort conçue comme un moissonneur). Les mots « comme du fumier » qui rendent l'hémistiche trop long, sont sans doute une addition. *i.* A la différence des javelles, que l'on a soin de mettre en gerbes, puis d'engranger. *j.* On a contesté que ce petit développement soit de Jérémie, en raison de son tour sentencieux. Mais les idées exprimées sont authentiquement prophétiques : Yahvé pratique lui-même la justice et la bonté qu'il exige des hommes. Elles constituent l'essence même de son être; connaître cette essence est le seul bien dont l'homme puisse légitimement être fier.

La circoncision du cœur est la seule qui compte devant Dieu.

25 Voici que les jours viennent, — oracle de Yahvé, — où je châtierai tous les circoncis [qui sont] cependant incirconcis[a] : 26 l'Égypte, Juda, Édom, les Ammonites, Moab et tous les habitants du désert qui se rasent les tempes[b]; car toutes les nations sont incirconcises et la maison d'Israël tout entière est incirconcise de cœur[c].

Néant des divinités des païens.
Yahvé est le seul vrai Dieu[d].

10 1 Écoutez la parole que Yahvé vous adresse, maison d'Israël[e] : 2 Ainsi parle Yahvé :

N'apprenez pas [à suivre] la voie où sont engagées les nations[f]
et ne redoutez pas les signes du ciel[g]
parce que les nations les redoutent.
3 Car ce que redoutent les peuples n'est que vanité,
œuvre des mains d'un artisan[h];
Celui-ci, en effet, abat dans la forêt un arbre avec sa cognée;
4 il le décore avec de l'argent et de l'or[i];
A l'aide de clous et de marteaux il le fixe;
il le met en place de façon qu'il ne bouge pas.

25. « incirconcises ». G aj. : de chair. **10**, 1. « vous adresse » lis. *'ălêkèm*. H : prononce sur vous. 2. « N'apprenez — voie » *S* (lis. *'èt*). H : Ne vous accoutumez pas à la voie (?). — Construction insolite. 3. « ce que redoutent les » *S* (lis. *ḥêt* au lieu de *houqqôt*). H : les lois des... — Mais la suite demande un sujet singulier. « œuvre — artisan » transposer *ma'asé yedé ḥârâš* avant *ki 'ès*. H a ces mots entre « arbre » et « avec ». « Celui-ci — arbre » lis. *kârat*. H : C'est, en effet, un bois qu'on a abattu dans la forêt. 4. « décore ». T (8) : plaque (*yeṣappêhou*). « il le fixe » *T* (lis. *yeḥazzeqêhou*). H : on le fixe. « il le met en place » G (aj. *yaṣṣigêhou*). Manque en H.

a. Litt. : *tout circoncis dans le prépuce*. Cette leçon paraît préférable à celle des Septante : « tous ceux qui sont circoncis de leurs prépuces », c'est-à-dire dans leur chair. Le prophète indique tout de suite, par l'expression énigmatique, mais énergique et originale, qu'il emploie, que, à côté de la circoncision de la chair, il y en a une autre, plus importante (v. 26 et 4, 4). *b.* Les peuples énumérés paraissent avoir tous pratiqué la circoncision : les Égyptiens sûrement, dès le Moyen Empire (Kurt Sethe, *Historisch biographische Urkunden des mittleren Reiches*, 1935, p. 25 ss.); selon Hérodote (II, 37, 104) c'est d'Égypte que ce rite s'est répandu dans les pays voisins; les Israélites eux-mêmes l'avaient adopté, d'après une de leurs traditions, pour échapper aux railleries des Égyptiens (Jos. 5, 9). Les Édomites ne pratiquaient plus la circoncision au temps de Jean Hyrcan, qui les obligea à s'y soumettre; mais à l'époque de Jérémie, ils l'observaient encore (Éz. 32, 29]. Il en était probablement de même des Ammonites et des Moabites, proches parents des Israélites et des Édomites. Quant aux bédouins « qui se rasent les tempes », c'étaient les Arabes, qui, d'après le témoignage d'Hérodote (III, 8), se coupaient les coins de la chevelure et de la barbe en l'honneur de leur dieu Dionysos (cf. Lév. 19, 27). Ils pratiquaient, eux aussi, la circoncision (Josèphe, *A. J.*, I, 12, 2) comme leur ancêtre Ismaël (Gen. 17, 23) et comme leurs descendants actuels. Juda n'est, avec intention, mentionné qu'en seconde ligne, pour bien marquer que la circoncision est un rite général, humain, et non spécifiquement juif. *c.* Cette fin du v. 26 n'offre pas de sens vraiment satisfaisant : elle semble dire que les païens ignorent tous la circoncision physique; ce qui contredirait la phrase précédente. Il ne paraît pas possible, en effet, d'entendre : « les nations sont incirconcises *de cœur* » (il n'y aurait plus d'antithèse entre elles et la maison d'Israël), ni : « les nations ignorent la circoncision *telle qu'elle se pratique en Israël* », ni : « les nations sont impures » (il ressort d'És. 52, 1 que « incirconcis » et « impur » désignaient deux catégories *distinctes* de personnes exclues du culte de Yahvé). Le plus probable nous paraît être que le texte est altéré et que l'original portait seulement : « car toutes *ces* nations (corr. *'ărêlîm* en *hâ'êllè*) sont incirconcises de cœur ». On aurait plus tard corrigé ce texte lorsque la circoncision fut devenue l'un des signes distinctifs des fidèles de Yahvé (à l'époque de l'exil; Gen. 17 [P]), tandis que ce rite tombait plus ou moins en désuétude chez plusieurs des voisins d'Israël — Phéniciens (Hérodote II, 104), Édomites (sous Jean Hyrcan), Égyptiens (à l'époque romaine). — A l'époque qui suivit celle de Jérémie, les nations (païennes) étaient, en général, incirconcises, tandis que la maison d'Israël l'était seulement quant au cœur. L'expression « maison d'Israël » est, du reste, un indice de retouche; Jérémie dit d'ordinaire « Juda et les habitants de Jérusalem ». *d.* Ce morceau (v. 1-16) n'est apparemment pas de Jérémie lui-même. L'auteur de ces lignes met en garde ses lecteurs contre la tentation de se laisser entraîner au paganisme, tandis que Jérémie s'en prend à une génération qui avait déjà succombé à cet attrait. Notre auteur raisonne; Jérémie se borne à condamner et à menacer. Les raisons alléguées ici sont celles que développera avec prédilection le Second Ésaïe : néant des divinités païennes identifiées à leurs statues; création du monde par Yahvé. Le premier de ces arguments suppose que les Juifs du temps de l'auteur n'adoraient plus d'images *de Yahvé*; ce n'était pas encore le cas à l'époque de Jérémie. Le style n'est pas non plus celui de ce prophète (voy. par ex. v. 1). L'insertion de ce morceau dans le livre de Jérémie doit, du reste, être ancienne : elle était déjà faite lorsque fut rédigé l'oracle contre Babylone (51, 15-19 reproduit 10, 12-16). Ce fragment a été imité et développé dans l'« Épître de Jérémie » (apocryphe). L'argumentation donnée ici était un des thèmes favoris de la propagande juive (cf. Baruch, Bel, le Dragon de Babylone, etc.). — Le texte de ces versets est très mal conservé. Il y a de grandes différences entre l'édition massorétique et la version grecque, qui n'a pas les v. 6-8 et 10 et insère le v. 9 au milieu du v. 5. *e.* Voy. 9, 26 note *c*. *f.* Leurs rites et leurs croyances. *g.* Éclipses, apparition de comètes, aspects des astres tenus pour extraordinaires, retards apparents dans le lever de la lune ou des planètes, etc., tous phénomènes que l'astrologie babylonienne regardait comme de mauvais augure. *h.* « Ce que redoutent les peuples » ne désigne pas, au v. 3, tout à fait la même chose qu'au v. 2 : il ne s'agit plus de phénomènes célestes plus ou moins étranges, mais des statues représentant les divinités païennes; cela suggère que l'auteur vise avant tout la religion astrale des Chaldéens. *i.* C'est-à-dire qu'il recouvre « l'âme » de bois de la statue d'un placage de métal précieux. Il faut peut-être lire avec T : « il le plaque » (voy. note crit.).

5 Ces dieux ressemblent à un épouvantail[a] dans un champ de concombres[b]; ils ne parlent pas.
Il faut les porter, car ils ne marchent pas.
Ne les craignez point; car ils ne peuvent pas faire de mal;
il n'est pas non plus en leur pouvoir de faire du bien.
6 Nul n'est semblable à toi, Yahvé; tu es grand,
et grand aussi est ton nom par ta puissance.
7 Qui ne te craindrait, roi des nations?
Car la crainte t'est due.
Parmi tous les sages des nations, en effet,
et parmi tous leurs rois nul n'est semblable à toi.
8 Tous ils sont stupides et insensés ;
[le dieu] qui les instruit n'est que vanité[c] : c'est du bois,
9 De l'argent battu qu'on a fait venir de Tarsis[d],
de l'or importé d'Ophir[e],
un ouvrage fabriqué par un charpentier et par les mains d'un orfèvre.
Revêtues de pourpre violette et de pourpre rouge,
[les idoles] ne sont toutes que des œuvres d'habiles artisans.
10 Yahvé, au contraire, est véritablement Dieu;
c'est un Dieu vivant et un Roi éternel.
Devant son courroux, la terre tremble
et les nations ne peuvent soutenir sa colère.

11 Vous leur direz : Les dieux qui n'ont pas fait les cieux et la terre disparaîtront de la surface de la terre et de dessous les cieux[f].

12 Il a créé la terre par sa puissance,
il a affermi le monde par sa sagesse,
et par son intelligence il a déployé les cieux.
13 Quand il fait retentir sa voix, les eaux mugissent dans le ciel[g];
il fait monter les nuages des extrémités de la terre;
Il produit des éclairs au milieu de la pluie[h]
et fait sortir les vents des chambres où il les tient en réserve.
14 Les hommes demeurent tous stupides, ne pouvant comprendre;
l'orfèvre a honte des statues[i] qu'il a fabriquées;
Car les images qu'il a fondues ne sont que mensonge;
il n'y a point de souffle en elles;

5. « Il faut les porter (litt. : ils sont portés) » *L* (lis. *yinnâse'ou*). H : On porte. « en leur pouvoir (litt. : avec eux) » lis. *'ittâm*. H : eux. 6. « Nul » *S L* (lis. *'ên*). H : Parce que nul. Les v. 6-8 manquent en G. 7. « tous leurs rois » *Theod* (lis. *malkêhèm*). H : tout leur royaume. L : tous leurs royaumes. 8. « le dieu — vanité » lis. peut-être *meyasserâm hèbèl*. H : l'instruction des vanités (c'est-à-dire des vaines idoles ?). — Texte très incertain. 9. « d'Ophir *Theod S S*hex *T* (lis. *me'ôphîr*). H : d'Ouphaz (altération de la variante *mouphâz*, « épuré »). 13. « Quand — voix » lis. *letittô qôl*. H est intraduisible. « les eaux mugissent » lis. *hâmou*. H : mugissement d'eaux. « les vents » *G* S S*hex *T* (lis. *rouhôt*). H : le vent. 14. « des statues » *G S* (lis. *mippesilâw*). H : de la statue. « les images » (*G S*) (lis. *nesâkâw*). H : l'image. — Mais H a ensuite « en elles ».

a. C'est ainsi que le mot (*tômèr*) est interprété dans *Ép. de Jér.* 69. Selon d'autres : « palmier » (cf. Jug. 4, 5) ou « tronc », « poteau ». *b*. Même sens És. 1, 8. Selon d'autres « [travaillé] au tour ». *c*. Texte douteux; voy. note crit. *d*. Cf. Éz. 27, 12 et la note. *e*. Cf. 1 Rois 9, 28 et note *b*. *f*. Ce verset est en araméen. Comme, de plus, il est rédigé en prose et que le v. 12 ne se comprend que s'il fait suite immédiatement au v. 10, il paraît clair que le v. 11 a été ajouté après coup. On a proposé d'y voir une formule d'imprécation que les Juifs prononçaient à l'adresse des dieux astraux des païens pour se préserver de leur influence (on pourrait aussi traduire la formule d'introduction : « vous direz d'eux »). Il est plus probable, cependant, que ce v. formule un argument que les Juifs pourront faire valoir *devant les païens* : « vous leur direz », à savoir aux « nations » du v. 10. *g*. Il s'agit des « eaux d'en haut », que l'on pensait exister au-dessus de la voûte céleste (cf. Gen. 1, 7 et la note; 7, 11; Ps. 104, 3; etc.). *h*. Ou : « il résoud les éclairs en pluie ». L'apparition simultanée de la pluie et d'un feu que l'eau n'éteint pas constituait une des énigmes de l'univers (cf. Ps. 135, 7, où sont reproduits les trois derniers membres de notre v.; Sag. Sal. 16, 22; 19, 20-21). *i*. Étymologiquement le mot désigne une image « taillée », donc une statue sculptée dans la pierre ou le bois; mais notre passage montre qu'on l'appliquait aussi à celle que l'orfèvre fabriquait en métal ou couvrait de métal.

15 Ce sont de vains simulacres, un objet de risée;
à l'heure du châtiment, c'en sera fait d'elles.
16 Il n'en est pas de même de Celui que Jacob a reçu en partage :
c'est le créateur de toutes choses qui est son patrimoine;
son nom est Yahvé, [Dieu] des armées.

Sentence d'exil. Plainte et prière de la population déportée[a].

17 Réunis [et relève] de terre ton bagage[b],
toi qui habites une ville assiégée.
18 Car ainsi parle Yahvé :
Je vais lancer au loin comme avec une fronde
Les habitants du pays
cette fois.
Je les plongerai dans la détresse,
afin qu'ils apprennent à me trouver.

19 Malheur à moi à cause de ma blessure!
ma plaie est incurable,

(alors que moi, je me disais : « Ce n'est qu'une maladie passagère et je la supporterai[c] »).

20 Ma tente est détruite;
tous les cordages en ont été rompus.
Mes fils m'ont quittée; ils ne sont plus.
Je n'ai personne pour relever ma tente,
pour dresser de nouveau mes pavillons[d].
21 [Il en est ainsi] parce que les bergers se sont montrés stupides
et n'ont pas cherché Yahvé[e] :
Aussi n'ont-ils eu que des insuccès
et le troupeau qu'ils paissaient s'est-il dispersé.

22 Écoutez! Une rumeur se propage!
[l'écho d']un grand tumulte [nous arrive] de la contrée du nord[f].
On veut réduire les villes de Juda
en un désert, en un repaire de chacals.

23 Tu sais, Yahvé, que l'homme n'est pas le maître de sa conduite et qu'il n'est pas au pouvoir d'un être humain d'aller [où il veut] et de diriger ses pas[g].

24 Châtie-nous [donc], Yahvé, mais selon l'équité,
et non dans ta colère, de peur que tu ne réduises [à l'excès] notre nombre.

16. « qui est son patrimoine » *G* (suppr. *weyisrâ'êl šèbèṭ*). H : et Israël est la tribu de son patrimoine. (Mais d'après 16a c'est Yahvé qui est la propriété de Jacob, non Israël qui est la propriété de Yahvé). 18. « me » *S* (lis. *yimṣâ'ouni*). Manque en H. — Le texte du v. 18 (depuis « cette fois ») est très peu satisfaisant. 20. « m'ont quittée ». G : et mon menu bétail. 23. « Tu sais » lis. *yâda'tâ*. H : Je sais. « et qu'il » *H* G S L* (lis. *welô'*). H : qu'il. « d'aller » (*G*) *S L* (lis. (*hâlôk*). H : allant. 24. « Châtie-nous..... notre nombre » *G* (lis. *yasserênou* et *tam'iṭênou*). H : Châtie-moi..... mon nombre.

a. Les v. 17-25 sont formés d'éléments hétérogènes juxtaposés sans transition. On a contesté l'authenticité de presque tous ces versets. Cependant le désordre qu'ils offrent peut se justifier si l'on suppose que ce morceau décrit une sorte d'hallucination, au cours de laquelle le prophète a contemplé une série de scènes se succédant sans transition, mais se rapportant toutes à la ruine imminente de Jérusalem et à l'exil de sa population. Dans la 1re (v. 17-18), il se voit communiquant à Sion la sentence de condamnation; dans la 2e (v. 19-21) il entend les plaintes et les accusations de la capitale après la déportation; la 3e (v. 22) nous reporte en arrière, au début de l'invasion du pays; dans la 4e (23-25), Jérémie entend son peuple supplier Yahvé d'atténuer la rigueur du châtiment. *b*. Le paquet de hardes que tu pourras emporter en exil (cf. Éz. 12, 3-7, 12 et note sur v. 3). Tel paraît être le sens du mot qui ne se rencontre qu'ici, mais qui dérive d'un verbe signifiant en arabe « serrer ». *c*. Cette phrase, qui n'est pas rythmée et dont la traduction est conjecturale, a peut-être été ajoutée après coup. *d*. Cf. 4, 20. *e*. Le peuple, frappé par le malheur, s'en prendra à ses chefs; c'est assez naturel. Se reconnaîtra-t-il lui-même coupable? Ce n'est pas dit explicitement. *f*. Cf. 1, 13-15; 4, 6, 15; 6, 22-26; 8, 16. *g*. Soit parce que sa destinée et ses actes mêmes sont déterminés par la toute-puissance divine, soit plutôt parce que les penchants mauvais sont innés chez l'homme et qu'il ne peut leur résister. Les penseurs israélites invoquent souvent l'impuissance de l'homme à faire le bien comme une circonstance atténuante propre à inciter Dieu à la pitié (cf. Gen. 8, 21; Ps. 51, 7; 78, 39; 103, 14; 130, 3; Job 4, 17-19; 14, 3-4; 15, 14-16; 25, 4-6).

25 Déverse ta fureur sur les nations
qui ne te connaissent pas
Et sur les tribus
qui n'invoquent pas ton nom,
Car elles ont dévoré Jacob; elles ont consommé sa perte
et ravagé son pâturage[a].

III — ORACLES PRONONCÉS APRÈS LA RÉFORME DE JOSIAS ET JUSQU'À LA FIN DU RÈGNE DE YEHOYAQÎM (11 - 13)

Jérémie et la réforme de Josias[b].

11 [1][Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie de la part de Yahvé : « [2]Fais connaître les stipulations de cette loi et parle aux hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem[c]. [3]Dis-leur : Ainsi parle Yahvé, le Dieu d'Israël : Maudit soit quiconque n'obéit pas aux stipulations de cette loi[d], [4]que j'ai imposée à vos pères le jour où je les ai fait sortir du pays d'Égypte, du creuset de fer, lorsque je leur ai dit : Écoutez ma voix, agissez conformément à tous les ordres que je vous donnerai; vous serez mon peuple et moi, je serai votre Dieu. [5]Alors je pourrai tenir la promesse que j'ai faite par serment à vos pères, de leur donner un pays ruisselant de lait et de miel, comme [le vôtre] aujourd'hui. » Je répondis : « Amen, Yahvé! »

[6]Puis Yahvé me dit : « Publie ces paroles dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem. Dis : Écoutez les stipulations de cette loi et exécutez-les. [7]En effet, j'ai eu beau avertir solennellement vos pères dès le jour où je les ai fait monter du pays d'Égypte et jusqu'aujourd'hui, ne cessant de les avertir en disant : Écoutez ma voix! — [8]Ils n'ont pas écouté; ils n'ont pas prêté l'oreille; chacun d'eux a suivi avec obstination les penchants de son cœur mauvais. Aussi ai-je accompli contre eux toutes les menaces de cette loi[e], que je leur avais prescrit d'observer et qu'ils n'ont pas observée. »

[9]Yahvé me dit ensuite : « On a découvert

25. « Jacob » *G Ps. 79, 7* (suppr. *wa'ăkâlouhou*). H aj. : et elles l'ont dévoré (dittogr. du mot suivant). **11**, 1. « Fais connaître » lis. *hašma'*. H : Écoutez. 2. « parle » *G S T* (lis. *wedibbartâ*). H : dis-les. « et aux » *H* G S* (lis. *we'el*). H : et contre les. 4. « agissez » *G L* (suppr. *'ôtâm*). H : exécutez-les. 6. « ces paroles » *H* G* (suppr. *kol*). H : toutes ces paroles.

a. Cette prière n'est, cela va sans dire, nullement dans l'esprit de Jérémie, qui considère les nations qui « dévorent » Juda comme les instruments du juste châtiment de Dieu. Mais il n'est pas impossible que le prophète ait mis cette requête dans la bouche du peuple. Elle exprime, en tout cas, un sentiment courant dans le judaïsme après le retour de l'exil : elle se retrouve textuellement dans un psaume de l'époque des Maccabées (79, 6-7). *b*. Par « les stipulations de cette loi » (litt. : « les paroles de cette alliance ») que Jérémie est appelé à publier dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem, il faut sûrement entendre le livre de *tôrâ* trouvé dans le Temple sous Josias en 622, c'est-à-dire le Deutéronome, dont c'est une des désignations ordinaires (2 Rois 23, 3; Deut. 5, 23; 27, 25; 29, 1, 9), le mot « alliance » étant synonyme de « loi » dans la langue du Deut. (d'où, par exemple, le nom d' « arche de l'alliance »). Le ch. 11 nous renseigne donc sur l'attitude que le prophète prit à l'égard de la réforme royale. Ce ch. paraît formé de plusieurs développements indépendants et d'époques diverses indiquant chacun le thème d'un ou de plusieurs discours prononcés par Jérémie à propos de cette réforme : 1°) v. 2-5, sujet des premiers discours prononcés aussitôt après 622 : Écoutez la loi; maudit soit qui ne l'observera pas! — 2°) v. 6-8, de la même époque : les malheurs des pères viennent de ce qu'ils n'ont pas observé la loi; — 3°) v. 9-14, discours prononcés quelques années plus tard, après la mort du roi réformateur : le culte des hauts lieux que Jérémie considère comme rendu aux Baals, est de nouveau pratiqué sans vergogne. Le prophète annonce un châtiment auquel on n'échappera pas. Ce fut le thème de plusieurs des oracles prononcés par Jérémie à cette époque; ainsi s'explique peut-être que le v. 13 fasse allusion à 2, 28 et le v. 14 à 7, 16. — 4°) v. 15-17, de la même époque que v. 9-14 et 7, 1-28 : aucun sacrifice ne saurait détourner le châtiment; — 5°) v. 18-23. Danger de mort couru par Jérémie à l'occasion de la réforme (en 622). — Jérémie se fit donc d'abord l'apologiste enthousiaste de la réforme et de la Loi qui en était l'âme, mais reconnut bientôt l'inefficacité des mesures prises. — Le style de ce chapitre, au lieu d'être poétique et nerveux comme celui des précédents (sauf le ch. 7), est souvent prolixe et présente de nombreux clichés. Mais, d'autre part, Jérémie y parle à la première personne (sauf dans l'en-tête, v. 1); et certains passages colorés et en général rythmés (15-16, 18-21), émanent indubitablement du prophète lui-même. Le caractère mixte du style de ce chapitre s'explique, sans doute, en partie, par des retouches tardives. Mais peut-être Baruch, tout en utilisant des éléments dictés par son maître, est-il intervenu personnellement dans la rédaction même de ce morceau, ainsi que dans celle du ch. 7, autre fragment à demi-biographique. *c*. Jérémie ne fut sans doute pas le seul prédicateur bénévole à parcourir le pays pour recommander l'observation du code promulgué par Josias (cf. *Introd. au tome Ier*, p. 26). *d*. Allusion aux malédictions qui accompagnaient — sans doute dès l'origine — le code deutéronomique (Deut. 27; 28; 30, notamment 27, 26; cf. 2 Rois 22, 11-13). *e*. Litt. : *les paroles de cette alliance*. Il s'agit des malédictions terribles prononcées contre le violateur de la Loi.

une conspiration parmi les gens de Juda et les habitants de Jérusalem : [10]ils sont retombés dans les fautes de leurs ancêtres, qui se refusaient à écouter mes ordres, et ils se mettent, eux [aussi], à courir après d'autres dieux pour leur rendre un culte. R La maison d'Israël et la maison de Juda ont rompu l'alliance que j'avais conclue avec leurs pères[a]. » Jér (R) [11]C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé : « Je vais faire fondre sur eux un malheur duquel ils ne pourront pas se dégager. Ils m'imploreront[b]; mais je ne les écouterai pas. [12]Les villes de Juda et les habitants de Jérusalem iront alors implorer les divinités en l'honneur desquelles ils font monter en fumée [leurs offrandes]; mais elles seront impuissantes à les sauver au temps du malheur[c]. [13]Autant, en effet, tu possèdes de villes, autant tu as de dieux, ô Juda[d]. Et autant il y a de rues à Jérusalem, autant vous avez dressé d'autels pour faire fumer [des offrandes] en l'honneur de Baal[e]. [14]Et toi, n'intercède pas en faveur de ce peuple, ne prononce pour lui ni supplication ni prière[f]; car je n'écouterai pas lorsqu'ils m'imploreront au temps où ils seront dans la détresse. »

Inutile d'offrir des sacrifices.

15 [g] Pourquoi ma bien-aimée[h], dans ma maison,
se livre-t-elle à la joie[i]?
Les [offrandes de] graisse[j] et [de] chair sacrée peuvent-elles écarter
de toi ta méchanceté[k]?
Alors tu pourrais exulter.
16 Olivier verdoyant au port majestueux,
tel est le nom que Yahvé t'avait donné[l].
Au bruit d'un grand fracas,
il met le feu à son feuillage
et ses branches brûlent.

R [17][m]Yahvé, [Dieu] des armées, qui t'a plantée, a décidé [de faire fondre] sur toi le malheur, à cause du mal que la maison d'Israël et la maison de Juda ont commis pour m'irriter en faisant fumer [des offrandes] en l'honneur de Baal.

10. « et — courir (litt. : et voici, eux, ils courent) » *G* (lis. *wehinnê hêmmâ*). H : et eux, ils courent. 11. « sur eux » *H* (G) S L* (lis. *'ălêhèm*). H : vers eux. 13. « dressé » *G* (suppr. *mizbehôt labbôšet*). H aj. : d'autels pour la honte (variante des mots qui suivent : « la honte » était le terme que les Juifs substituaient d'ordinaire au nom de Baal). 14. « au temps — détresse » *H* G S L* (lis. *be'ēt*). H : en faveur de leur détresse.
15. « Pourquoi — méchanceté » lis. *lâmmâ* (d'après *S*) *yedîdâtî* (*G S*) *bebêtî 'asetâ* (*G S hex*) *simḥâ* (d'après la fin du v.) *haḥălâbîm* (*VL*) *oubesar qôdèš ya'ăbirou* (*G S L*) *me'âlâyekî râ'âtekî*. H : qu'a mon bien aimé dans ma maison, pour qu'il l'accomplisse, le mauvais dessein, nombreux ? Et la chair sacrée disparaîtra de devant toi; quand ta méchanceté [agit]... — Texte incertain. 16. « au port majestueux (litt. : beau de forme) » *G* (suppr. *perî*). H : beau de fruits magnifiques. « à son feuillage » lis. *be'âlêhou*. H : sur elle. « brûlent » *L* (lis. *bâ'ărou*). H : sont brisées (?).
17. « commis » cf. *44, 8* (suppr. *lâhèm*). H aj. : pour elles.

a. Ce qui suit (v. 11-14), comme ce qui précède (v. 9-10a), ne vise que les fautes de Juda. Cette allusion à celles de l'Israël du nord ne se justifierait que si la phrase était rédigée : « La maison de Juda a rompu, comme [autrefois] celle d'Israël. » Encore l'expression « la maison d'Israël » n'est-elle pas familière à Jérémie. *b*. Cf. 2, 27b. *c*. 2, 28a. *d*. Citation de 2, 28b.
e. Cf. 2 Rois 23, 8b, 12; Jér. 7, 17-18. *f*. Citation de 7, 16.
g. Le texte du v. 15, à peu près incompréhensible dans l'édition massorétique, peut être rétabli d'une façon assez sûre grâce aux anciennes versions (voy. note crit.). *h*. La fille de Sion. *i*. Le texte porte d'après tous les témoins : « à de mauvaises pensées ». Cette leçon serait bonne aussi : pourquoi la fille de Sion ose-t-elle, jusque dans le Temple, accomplir de mauvais desseins? Mais la réflexion finale (« alors tu pourrais exulter »), si elle est primitive, suppose, semble-t-il, qu'il a été dit que Jérusalem se livre « à la joie ». Il s'agit du soulagement qu'éprouvèrent les Judéens qui, après Meguiddo (609), s'écriaient « Nous sommes sauvés! » (7, 10). *j*. Ou « les vœux » (*hănedârîm*), leçon donnée par G. *k*. On peut entendre aussi : « ton malheur », le malheur qui t'attend. Mais, avec l'autre traduction, Jérémie exprimerait ici une idée plus profonde et bien conforme à la ligne générale de sa pensée : on croyait communément que les sacrifices pouvaient apaiser la colère de Dieu, voire expier les fautes cause de cette colère; il faudrait pour cela, déclare Jérémie, qu'ils fussent capables d'extirper du cœur du coupable sa méchanceté, racine de ses actes mauvais; aucun geste rituel ne peut produire pareils effets.
l. C'est-à-dire : voilà ce que tu étais (Es. 1, 26; 56, 7; 58, 12 etc.).
m. Ce v., qui est en prose, paraît destiné à relier la strophe v. 15-16 au développement précédent (v. 1-14). Ce raccord doit être l'œuvre d'un rédacteur, que ce soit Jérémie lui-même ou un autre.

Jérémie en danger d'être mis à mort par ses compatriotes, les gens d'Anatôt[a].

Jér

[18] Yahvé me l'a révélé et [grâce à lui] j'en ai été informé. C'est lui qui m'a alors[b] ouvert les yeux sur leurs agissements. [19] Pour moi, j'étais comme un agneau familier qu'on mène à la boucherie et je ne savais pas qu'ils formaient contre moi de mauvais desseins.

« Tuons l'arbre en pleine sève;
faisons-le disparaître de la terre des vivants
et qu'on ne se souvienne même plus de son nom! »
[20c] Yahvé, [Dieu] des armées, juste juge,
toi qui sondes les reins et les cœurs,
Puissé-je assister à la vengeance que tu tireras d'eux,
car c'est à toi que j'ai remis ma cause.

[21] C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé au sujet des gens d'Anatôt qui en veulent à ma vie et disent[d] : « Ne prophétise pas au nom de Yahvé, sinon nous te ferons mourir de nos propres mains »... [22] C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : « Je vais les châtier; leurs jeunes hommes périront sous le glaive, leurs fils[e] et leurs filles mourront de faim; [23] il ne subsistera pas d'eux le moindre reste, lorsque je ferai fondre le malheur sur les gens d'Anatôt, l'année où je les châtierai. »

Jérémie se plaint de la prospérité des méchants. Réponse de Yahvé[f].

12

[1] Tu seras reconnu juste, Yahvé,
si j'entre en procès avec toi.
Cependant je veux plaider contre toi[g].
Pourquoi les méchants trouvent-ils le succès tout au long de leur route?
Pourquoi les perfides ont-ils tous une vie paisible?
[2] Tu les plantes[h] et ils prennent racine;
ils sont pleins de sève et portent des fruits.
Leur bouche est toujours prête à te nommer[i];
cependant tu es loin de leur cœur.

18. « Yahvé » *G S*. H : Et Yahvé. « me l'a révélé ». G S : révèle[-le] moi. « C'est — m'a » (lis. *hir'anî*). H : C'est toi qui m'as. 19. « en — sève » lis. *beléḥô*. H : dans son pain (avec son fruit?). 20. « Yahvé » *G*. H : Et Yahvé. « c'est — remis (litt. : sur toi j'ai roulé) » cf. *Ps*. 22, 9; 37, 5 (lis. *gallôtî*). H : à toi j'ai révélé, — Mais c'est Yahvé qui a révélé à Jérémie les complots de ses adversaires; il connaît donc déjà la cause de son prophète, puisqu'il l'a prise en main. 21. « ma vie » *G* (lis. *naphšî*). H : ta vie. « sinon — mourir (litt. : tu mourras) » *G* (lis. *we'im lô'*). H : et tu ne mourras pas. 22. « leurs jeunes hommes » *G* (lis. *baḥourêhèm*). H : les jeunes hommes. **12**, 1. « contre toi » lis. *'ittâk*. H : toi. 2. « ils sont — sève » lis. *yélaḥou*. H : ils vont. G : ils ont des enfants.

a. Il est naturel que Jérémie ait rencontré dans son village natal une opposition violente, non seulement parce que « nul prophète n'est reçu dans sa patrie », mais parce que, en prêchant la réforme deutéronomique, donc l'abolition des sanctuaires de province (v. 1-14), il atteignait directement ses compatriotes dans leur fierté et leurs croyances traditionnelles les plus sacrées, et sa propre famille dans ses intérêts matériels : ses frères, peut-être son propre père, descendants de l'illustre dynastie sacerdotale d'Abiatar, devaient être prêtres du haut lieu d'Anatôt. Or, comme on l'a remarqué, aujourd'hui encore, en Orient, quand un homme ou une femme déshonore sa famille, ses frères et ses oncles ont vite fait de décider sa suppression. *b*. Au temps de la réforme de Josias (v. 1-8). La date devait ressortir plus clairement du contexte primitif. *c*. Verset reproduit 20, 12.

d. Il ne s'agit pas d'une menace ouverte, puisque Jérémie n'a appris que par une révélation divine les mauvais desseins de ses compatriotes, mais d'une intention exprimée à voix sourde, entre les dents, ou peut-être seulement en pensée.

e. Ceux qui ne seront pas en âge de porter les armes.

f. Ce n'est pas la suite immédiate de la plainte qui précède (11, 18-23); car, après la promesse formelle que Yahvé a faite de châtier les adversaires du prophète, celui-ci n'aurait pas lieu de se scandaliser si fort d'une impunité qu'il saurait temporaire. De plus, le v. 6 semble présenter l'hostilité des propres parents de Jérémie comme encore à venir. Cependant la présente plainte doit être de la même époque que la précédente, du temps de son conflit aigu avec les siens. — On a fait remarquer la ressemblance de cette prière avec le style et les idées de certains psaumes de supplication. On en a conclu souvent que les auteurs de ces pièces ont imité Jérémie. Il est plus probable que ce genre de chants religieux était déjà au temps du prophète cultivé en Israël comme en Babylonie et que Jérémie s'en est inspiré. *g*. D'autres entendent : « Tu es [trop] juste, Yahvé, [pour] que j'entre en procès avec toi. Cependant je veux t'exposer quelques points de droit ». Cette interprétation nous semble moins probable; car la dernière expression signifie partout ailleurs « faire son procès à quelqu'un » (1, 16; 4, 12; 39, 5); de plus, « trop... pour » n'est pas exprimé dans le texte. *h*. Jérémie ne distingue pas entre ce que Dieu permet et ce que Dieu veut et fait. *i*. Litt. : *Tu es proche dans leur bouche*.

[3] Mais toi, Yahvé, tu me connais;
tu sondes [les dispositions de] mon cœur à ton égard.
Mets à part les méchants comme des bestiaux destinés à la boucherie;
consacre-les en vue du jour de l'immolation[a].
[4b] Jusques à quand la terre sera-t-elle dans le deuil
et l'herbe de tous les champs sera-t-elle desséchée?
A cause de la méchanceté des habitants du pays,
les bêtes et les oiseaux ont disparu,
Car les gens disent :
[Yahvé] ne voit pas les sentiers que nous suivons[c].
[5d] «Si tu es fatigué pour avoir couru avec des piétons,
comment pourras-tu rivaliser [de vitesse] avec des chevaux?
Si tu ne te sens pas en sécurité dans une contrée paisible,
comment te comporteras-tu dans la futaie du Jourdain[e]?
[6] En effet, tes frères mêmes et ta propre famille te trahissent;
même ceux-là crient à pleine voix derrière toi.
Ne te fie pas à eux,
lorsqu'ils t'adressent de bonnes paroles. »

Juda assailli par les peuples voisins[f].

Juda livré aux pillards.

[7] J'ai abandonné ma maison[g];
j'ai délaissé mon héritage.
J'ai livré l'objet de ma tendresse
aux mains de ses ennemis.
[8] Mon héritage s'est comporté à mon égard
comme un lion au sein de la forêt :
Il a poussé contre moi des rugissements;
voilà pourquoi je l'ai pris en haine.
[9] Mon héritage est-il une pâture d'hyène[h],
que les oiseaux de proie s'abattent sur lui de toutes parts?

3. « Yahvé » *G* (suppr. *tir'ênî*). H aj. : tu me verras. 4. « Yahvé — suivons (litt. : nos sentiers) » *G* (lis. *'orḥôtênou*). H : Il (Jérémie) ne voit pas notre avenir. 5. « tu — sécurité » *G* B (S) (lis. *lô' tibṭaḥ*). H : tu [ne] te sens en sécurité [que]. 9. « Mon — hyène que » lis. *hâṣêd ṣâbôa' naḥălâtî kî*. H : Mon héritage est-il pour moi un oiseau de proie bigarré? (ou :... est pour moi un oiseau de proie, une hyène). — Texte très incertain.

a. Image tirée des coutumes sacrificielles. L'animal destiné à être offert en sacrifice était désigné à l'avance et se trouvait, à partir de ce moment, « consacré à Dieu »; on ne pouvait plus l'utiliser pour des fins profanes (Ex. 12, 3, 6; Lév. 27, 9-10, 32). Les Musulmans, encore aujourd'hui, marquent la victime destinée à être immolée lors du pèlerinage à la Mekke, en mettant à son cou une guirlande (*qilâda*), c'est-à-dire une courroie ou un lien d'écorce d'arbre auquel on suspend une sandale ou un morceau de cuir. Ce rite est hérité des Arabes païens (Gaudefroy Demombynes, *Contribution à l'étude du pèlerinage de La Mekke*, Paris, 1923, p. 282). *b*. Ce verset cadre mal avec ceux qui précèdent : le prophète se plaint, non plus de la prospérité des impies, mais d'une calamité générale, — une sécheresse comme celle du ch. 14 — qui atteint les méchants comme les bons. Ce v. est probablement un fragment provenant d'un autre contexte. *c*. Raisonnement très souvent prêté aux « méchants » (par ex. Ps. 73, 11). *d*. La réponse divine (v. 5 et 6) a un accent tout à fait original, qui la distingue de celles qu'on trouve d'ordinaire dans les psaumes analogues : Yahvé ne justifie pas ses procédés de justice distributive; il dit à son prophète : tu te plains de tes peines actuelles : elles ne sont rien auprès de celles qui t'attendent. *e*. Litt. : *l'élévation ou l'orgueil du Jourdain*. On appelait ainsi la jungle épaisse qui borde les rives de ce fleuve et servait de repaire aux bêtes féroces. Cf. 49, 19. *f*. Lorsque Yehoyaqim, après être resté trois ans fidèle aux Chaldéens, se révolta contre Nabucodonosor, celui-ci, occupé sans doute sur d'autres frontières, se contenta d'abord d'autoriser les peuples voisins et ennemis de Juda, Moabites, Ammonites et Araméens (ou Édomites), à envoyer des bandes de pillards ravager le pays du vassal rebelle (entre 602 et 597); cf. 2 Rois 24, 1-4. C'est la situation supposée dans les oracles des v. 7-17. Jérémie laisse apercevoir la pitié profonde qu'il ressent, malgré tout, pour sa patrie coupable, mais dévastée. Il représente celle-ci par une série d'images : Juda est tour à tour la bien-aimée de Yahvé (v. 7), un lion rugissant (8), un cadavre sur lequel s'acharnent les bêtes de proie (9), une vigne broutée par des troupeaux (10), la victime de l'épée de Yahvé (12b). Dans les v. 12a et 14, les ravages des « méchants voisins » sont décrits sans métaphore. *g*. Il ne s'agit pas du Temple, mais du peuple (cf. Os. 8, 1; 9, 15); c'est lui aussi qui est appelé « l'héritage » de Yahvé (cf. v. 8). *h*. C'est-à-dire un cadavre. C'est l'idée que paraît appeler l'image de la curée au vers suivant. La plupart des critiques conservent la leçon des massorètes (voy. note crit.) et supposent qu'il est fait allusion à certains procédés de chasse : on met sur une perche un oiseau de nuit empaillé (grand-duc, hibou) — ce serait « l'oiseau de proie bigarré » — et les oiseaux de jour viennent en foule se jeter sur lui, ou bien on installe de même la dépouille d'un oiseau de proie et les vrais, jaloux de cet intrus, viennent l'attaquer.

Venez, rassemblez-vous toutes, bêtes sauvages,
venez à la curée!

10 Des bergers en grand nombre ravagent ma vigne;
ils foulent aux pieds mon héritage.
Ils transforment le domaine qui faisait mes délices
en un désert, en une solitude.

11 Ils en font une solitude;
il est dans le deuil sous mes yeux; il est dévasté.
Tout le pays est dévasté,
parce que personne n'a pris les choses à cœur.

12 Sur toutes les hauteurs dénudées du désert[a]
on voit arriver les dévastateurs.

Car Yahvé tient une épée qui dévore tout d'un bout à l'autre du pays : il n'y a de salut pour personne.

13 Ils ont semé du froment; et ils moissonnent des épines;
ils se sont donné de la peine en pure perte.
Ils sont déçus par leurs récoltes,
à cause de l'ardente colère de Yahvé[b].

Châtiment et restauration éventuelle des méchants voisins de Yahvé[c].

14 Voici ce que dit Yahvé : « [Oracle] contre tous mes méchants voisins qui s'attaquent à l'héritage que j'ai donné à Israël mon peuple; je vais les arracher du sol de leur pays et j'arracherai du milieu d'eux la maison de Juda. 15 Mais, après les en avoir arrachés, je les reprendrai en affection et je les ramènerai chacun dans son héritage, chacun dans son pays. 16 Et s'ils apprennent à suivre la voie prescrite à mon peuple[d], [s'ils apprennent] à prêter serment par mon nom [en disant] : « Par la vie de Yahvé! », comme ils ont enseigné à mon peuple à jurer par Baal, ils seront affiliés à mon peuple[e]. 17 Mais, s'il y en a qui n'écoutent pas, j'arracherai cette nation-là et je la ferai périr, oracle de Yahvé. »

« rassemblez-vous « *L* (lis. *he'asephou*). H : rassemblez. « venez » *H*[s] *L* (lis. *'étâyou*). H : faites venir. 11. « Ils en font » *S L T* (lis. *sâmouhâ*). H : Il (on [?]) en fait. 13. « Ils sont déçus par leurs récoltes » lis. *mittebou'ôtèhèm*. H : Soyez déçus par vos récoltes. 16. « la voie » *G* (lis. *dèrèk*). H : les voies.

a. Le désert s'étend au voisinage immédiat non seulement d'Hébron et de Béthléhem, mais de Jérusalem. *b.* On peut entendre que les Judéens n'ont point de récolte parce que les envahisseurs ont tout ravagé après les semailles. Cependant il est peut-être plus naturel de trouver ici la description d'une sécheresse. Le v. 13 serait sans doute, alors, de même provenance que le v. 4. *c.* On a contesté l'authenticité de ces v. 14-17, notamment celle de la phrase finale du v. 14, parce que la prédiction de l'exil de Juda n'a que faire, semble-t-il, dans une menace à l'adresse de ses ennemis, et celle des v. 15-17 parce que les promesses qu'ils contiennent annuleraient l'effet des menaces qui précèdent. Il faut reconnaître que les menaces aux peuples voisins (v. 14) sont assez étranges dans la bouche de Jérémie, qui regarde les envahisseurs comme les instruments de la justice de Dieu, et que les promesses qui s'y ajoutent (v. 15-16) sont surprenantes à la date où nous reporte le ch. 12, au moment où les ennemis ravagent le pays. Mais, d'autre part, le v. 14 présente des indices certains d'antiquité : l'auteur, adoptant la façon de s'exprimer de la vieille religion nationale, appelle les voisins de Juda « les voisins de Yahvé »; d'autre part, les peuples visés n'ont pas été déportés par les Chaldéens : nous n'avons donc pas affaire à une prédiction rédigée *post eventum*. La fin du v. 14 peut se justifier dans la bouche de Jérémie : oui, Yahvé punira les envahisseurs — ce serait une concession du prophète aux espérances de ses contemporains, — mais il punira aussi Juda. Quant aux v. 15-17, on pourrait les concevoir comme une protestation de Jérémie contre la haine et la soif de vengeance qu'a dû provoquer dans l'âme des Judéens la conduite des nations-sœurs. Le prophète ne partage pas ces rancunes : les autres peuples — qui ne font, dans la circonstance, qu'exécuter la sentence divine, — seront traités par Yahvé sur le même pied qu'Israël : châtiment aux coupables, mais miséricorde à qui se convertira. C'est le large universalisme des grands prophètes (Am. 1-2; 9, 7). L'annonce de l'adhésion *des peuples limitrophes de Juda* au culte de Yahvé serait une étape préparant l'espérance de la conversion de *toutes les nations* que proclameront le Second Ésaïe et, après lui, divers croyants de l'époque postérieure à l'exil (És. 19, 24-25; Jonas; etc.). *d.* Litt. : *la voie de mon peuple*. Il s'agit avant tout des croyances religieuses du peuple d'Israël, comme l'indique la précision qui suit : on jure par la divinité — ou par la principale des divinités — dont on pense dépendre.
e. Litt. : *ils seront bâtis au milieu de mon peuple* (cf. Mal. 3, 15; Job 22, 23). Il y avait affinité étroite entre le verbe « bâtir », *bânâ*, et le substantif « fils », *bèn* : cf. Gen. 16, 2; 30, 3. « Être bâti » signifiait donc être adopté, affilié. Les Juifs n'ont, en général, pas conçu qu'on pût adhérer à la religion de Yahvé sans être admis dans le corps politique que constituait son peuple.

La ceinture gâtée.
Acte prophétique préfigurant le rejet de Juda[a].

13 1 Yahvé me dit : « Va t'acheter une ceinture de lin et mets-la sur tes reins, mais ne la plonge pas dans l'eau. » 2 J'achetai la ceinture, conformément à l'ordre de Yahvé et je la mis sur mes reins. 3 La parole de Yahvé me fut adressée une seconde fois en ces termes : 4 « Prends la ceinture que tu portes sur tes reins; puis lève-toi, va à Perat et là, cache cette ceinture dans une fente du rocher. » 5 Je partis et je cachai la ceinture à Perat, comme Yahvé me l'avait ordonné. 6 Longtemps après, Yahvé me dit : « Lève-toi, va à Perat et reprends la ceinture que je t'ai ordonné d'y cacher. » 7 J'allai donc à Perat; ayant fait des recherches[b], je retirai la ceinture de la place où je l'avais cachée; et je vis qu'elle était gâtée; elle n'était plus bonne à rien.

8 Alors la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : 9 « Ainsi parle Yahvé : J'anéantirai de même [ce qui fait] l'orgueil de Juda et l'orgueil démesuré de Jérusalem[c]. 10 Ce peuple dépravé, qui se refuse à écouter mes paroles, qui suit les penchants de son cœur endurci, qui court après d'autres dieux pour leur rendre un culte et se prosterner devant eux, deviendra semblable à cette ceinture qui n'est plus bonne à rien. 11 Car, de même qu'un homme attache sa ceinture à ses reins[d], ainsi je m'étais attaché toute la maison de Juda pour qu'elle fût mon peuple[e], ma gloire, mon honneur et ma fierté; mais elle ne s'y est pas prêtée.

Les cruches cassées.

12 « Tu leur transmettras cet oracle : Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Toute cruche sera remplie de vin[f]. Ils te répondront : Ne le savions-nous pas, que toute cruche doit être remplie de vin? — 13 Mais tu leur répliqueras : Ainsi parle Yahvé : Je vais remplir d'ivresse tous les habitants de ce pays, les rois assis sur le trône de David, les prêtres, les prophètes et tous les habitants de Jérusalem; 14 et je ferai en sorte qu'ils se brisent tous, les pères comme les fils, les uns contre les autres, — oracle de Yahvé. — Je n'épargnerai personne; aucune pitié, aucune compassion ne m'empêcheront de les anéantir[g]. »

13, 4. « la ceinture » *G* (suppr. *'ăšèr qânîtâ*). H aj. : que tu as achetée. 11. « attaché » *S*[b] (suppr. *'ét kol bêt yisrâ'él we*). H aj. : toute la maison d'Israël et. 13. « les rois » suppr. *we*. H : et les rois.

a. Certains interprètes, anciens et modernes, estiment que les gestes du prophète rapportés ici n'ont pas été réellement exécutés; Jérémie raconterait une vision ou une allégorie; ou bien, selon d'autres, c'est un narrateur beaucoup plus tardif qui lui prêterait l'aventure relatée ici. Ils allèguent, entre autres, qu'un voyage aussi long et aussi pénible que celui qui menait de Palestine à Perat, c'est-à-dire à l'Euphrate, n'aurait pas pu être fait deux fois par le prophète pour recevoir un enseignement, en somme, assez banal, que du reste, les auditeurs de Jérémie n'auraient pu en être témoins et n'y auraient pas cru ou se seraient moqués s'il s'était borné à leur en faire le récit. La plupart des exégètes estiment, au contraire, que Jérémie a réellement accompli les gestes rapportés ici : 1°) Rien, dans le texte, n'indique qu'il les ait accomplis « en esprit », dans une vision, ou qu'il raconte une allégorie; 2°) Les actes prophétiques n'étaient pas destinés principalement à frapper l'attention et l'imagination des auditeurs, mais à faire entrer déjà dans la réalité par des actes — estimés plus efficaces que des paroles — les faits annoncés; aussi étaient-ils accomplis parfois sans témoins; 3°) La principale objection à la réalité des faits racontés est la distance considérable qui sépare la Palestine de l'Euphrate. Partout ailleurs, en effet, le mot Perat, en hébreu, désigne ce fleuve; mais on a pensé depuis longtemps que ce pouvait être aussi le nom d'une localité de Palestine; Samuel Bochart déjà le rapprochait d'Éphrat, nom tant d'un village voisin de Rama que du district de Béthléhem. Il s'agit plus probablement du ouadi Fara actuel, ravin situé à une heure environ au nord d'Anatôt; il s'y trouve des étangs alimentés par un ruisseau et où l'on va encore baigner les troupeaux. Et voici comment on pourrait concevoir la formation de notre récit. Jérémie s'était acheté une ceinture de toile et n'avait pas eu encore à la laver lorsqu'un jour il se rendit au ouadi Fara, peut-être pour baigner quelques bêtes; il ôta sa ceinture qu'il cacha dans un creux de rocher. Il l'y oublia. Ce n'est qu'assez longtemps après qu'il vint la rechercher. Il la retrouva gâtée par l'humidité et inutilisable. Les prophètes israélites étaient habitués à voir dans les événements, même les plus menus, de leur vie des révélations en rapport avec leur mission (Os. 1-3; Jér. 16, 1-4; És. 8, 18; Éz. 24, 15-27; 1 Sam. 15, 27-28). Il reconnut alors dans ce qui était arrivé à sa ceinture une indication divine intéressant au plus haut point la nation et en conclut que cet incident, en apparence banal, avait été organisé et dirigé par Yahvé en vue de cette révélation : en achetant sa ceinture, en la cachant, en la recherchant, il avait obéi à des ordres divins. — Cette révélation ne portait pas, comme on le dit parfois, sur la nature et la gravité des abus qui vicient la vie nationale, mais sur le sort que Dieu réservait à son peuple coupable : Yahvé ne dit pas : « C'est ainsi que Juda s'est gâté », mais : « C'est ainsi que *je gâterai*, c'est-à-dire que j'anéantirai Juda » (v. 9). Yahvé détachera de lui la nation, c'est-à-dire l'exilera. *b.* Le verbe veut dire d'ordinaire « creuser », mais pouvait signifier en général « chercher » (Job 39, 29; Deut. 1, 22; Jos. 2, 2-3). *c.* L'État, la royauté, l'armée; tout ce dont les Judéens étaient si fiers. *d.* Litt. : *de même que la ceinture s'attache aux reins d'un homme.* *e.* Ce qualificatif, qui n'est pas applicable à la ceinture en même temps qu'à Juda, est peut-être né d'une dittographie du mot suivant. Il a ensuite amené l'addition en des mots « toute la maison d'Israël et », qui manquaient encore dans les Septante et ne conviennent pas ici, car Israël *a déjà* été « détaché » depuis longtemps. *f.* C'était sans doute une expression proverbiale, peut-être à l'origine une plaisanterie de buveur. *g.* De la locution triviale prise pour point de départ par Jérémie, le prophète tire un tableau de destruction à la fois sinistre et burlesque : les habitants du pays vont être, comme des cruches, remplis de vin, — du vin de la colère de Yahvé, qui fait perdre la raison à ceux qu'il veut perdre; — et alors ces cruches ivres se heurteront les unes contre les autres et se briseront.

Les montagnes dans la nuit. Le troupeau captif.

15 Ecoutez, prêtez l'oreille et ne vous enflez pas d'orgueil,
car Yahvé parle.
16 Rendez gloire à Yahvé, votre Dieu,
avant que ne survienne l'obscurité,
Avant que vos pieds ne se heurtent
contre les montagnes gagnées par l'ombre[a].
Vous attendrez la lumière; mais il la changera en ténèbres;
il la transformera en une nuit profonde.
17 Si vous n'écoutez pas cet appel, — —
Mon âme devra verser des larmes secrètes
sur [votre] orgueil.
Les pleurs ruisselleront de mes yeux,
parce que le troupeau de Yahvé aura été emmené captif.

Contre le roi et la reine-mère[b].

18 Dites au roi et à la reine-mère :
« Asseyez-vous bien bas[c],
Car elle est tombée de votre tête,
votre fière couronne.
19 Les villes du Nègueb[d] sont fermées
et personne ne les ouvre[e].
Tout Juda est déporté;
la population entière part pour l'exil[f]. »

Traitement infamant réservé à Jérusalem. Le châtiment est inévitable, car la cité ne peut plus s'amender.

20 Lève les yeux[g] et vois
ceux qui arrivent du nord.
Où est le troupeau qui t'a été donné,
le bétail dont tu es si fière[h]?
21 Que diras-tu quand te seront préposés
comme chefs
Ceux que tu avais accoutumés à vivre
auprès de toi comme amants[i]?
Les douleurs ne te saisiront-elles pas [alors]
comme une femme qui va enfanter?

16. « transformera » lis. *wešît* (*H q*) ou *wešât*. H : transforme. 17. « orgueil » *G* (suppr. *wedámôa' tidma'*). H aj. : elle pleurera certainement. 18. « Dites » *G* (lis. *'imrou*). H : Dis. « elle est tombée — tête » *G S L* (lis. *ȳaredâ mërâ'sëkèm*). H : il est tombé [à] votre chevet. 19. « la — exil (litt. : d'une déportation complète) » *G S L T* (lis. prob. *gâlout šelêmâ* (Am. 1, 6, 9). H : il a été déporté en pleine paix (?). 21. « te seront préposés » d'après *G* (lis. *yippâqedou*). H : il te préposera. G : ils te préposeront. « comme chefs » transp. *lerô'š* après le 1er *'âlayik*. H a ces mots après « amants ». — Le texte des deux premiers vers de 21 est très incertain. « une — enfanter » *G* (*S*) *L* (lis. *'iššâ yôlédâ*). H : une femme d'enfantement (?).

a. Litt. : *les montagnes du crépuscule.* Lorsqu'on est surpris par la nuit, qui tombe très brusquement en Orient, la marche devient extrêmement pénible si l'on se trouve dans les montagnes. *b.* La mère du souverain régnant jouissait à la cour de prérogatives particulières (1 Rois 2, 19 et la note; 15, 13). L'autorité de la reine-mère devait être grande surtout lorsque son fils était jeune. Ce fut le cas pour Jéconias, qui succéda en 597 à son père Yehoyaqîm et fut exilé par Nabucodonosor après trois mois de règne. Sa mère, Neḥouchta, est spécialement mentionnée comme ayant été déportée avec lui. C'est sans doute contre ces souverains que fut prononcée la menace de Jérémie, peut-être avant l'arrivée de l'armée chaldéenne, alors que le sud du pays de Juda était ravagé par les Édomites (cf. 2 Rois 24, 2 note *m*). *c.* Dans le deuil, les Juifs doivent s'asseoir à même le sol : ce rite est observé encore à l'anniversaire de la ruine du Temple, le 9 ab. *d.* Le sud de Juda, Gen. 12, 9. *e.* C'est-à-dire sans doute : ces villes sont assiégées et personne ne les délivre, ne force le blocus. *f.* La déportation ne fut que partielle en 597; nous avons ici affaire à une prédiction. *g.* Ceci ne s'adresse plus à la reine-mère, mais à Jérusalem (cf. v. 23, 24, 27). La situation politique supposée par le présent oracle est, du reste, différente de celle à laquelle se réfère le morceau précédent (v. 18-19) : les ennemis du nord, c'est-à-dire les Chaldéens, vainqueurs des Égyptiens en 605, menacent la Palestine, mais n'y sont pas encore arrivés (v. 20) et Juda peut espérer obtenir, par des négociations et des flatteries, d'être traitée en amie par ces Babyloniens auxquels la nation avait autrefois fait la cour, au temps d'Ézéchias et de Mérodac Baladan (v. 21, cf. 2 Rois 20, 12-19; Éz. 23, 14-17). Cet oracle se place donc entre 605 et l'arrivée du roi de Babel en Judée (entre 604 et 600). *h.* C'est-à-dire apparemment : que *va* devenir ton peuple? Car la déportation de Juda, qui ne commença qu'en 597, est encore à venir d'après v. 24-25. *i.* Le texte de ces deux vers est très douteux (voy. notes crit.).

22 Et si tu dis en ton cœur :
« Pourquoi ces malheurs m'arrivent-ils? »
C'est à cause de la gravité de ta faute que les pans de ta robe sont relevés
et tes talons[a] violemment mis à nu[b].
23 Le Kouchite peut-il changer [la couleur de] sa peau[c],
ou la panthère faire disparaître les taches de sa robe?
A vous de même, il est impossible de faire le bien,
tant vous êtes accoutumés à faire le mal[d].
24 Je vous disperserai donc comme la paille emportée
par le vent du désert[e].
25 Tel est ton destin, telle est la part qui t'est assignée
par moi — oracle de Yahvé : —
Parce que tu m'as oublié
et que tu as mis ta confiance dans ce qui n'est que mensonge[f],
26 Moi, de mon côté, je relèverai les pans de ta robe sur ton visage
et ta honte sera exposée à la vue.
27 Tes adultères, tes hennissements, l'infamie de tes prostitutions,
sur les collines, dans la campagne, je [les] ai vus, tes abominations.
Malheur à toi, Jérusalem! Pour que tu redeviennes pure,
combien de temps faudra-t-il encore[g]?

IV — FLÉAUX DIVERS ENVOYÉS PAR YAHVÉ. REMONTRANCES ADRESSÉES PAR DIEU AU PROPHÈTE (14-17).

A l'occasion d'une sécheresse et de diverses autres calamités[h].

14 1 Parole de Yahvé qui fut adressée à Jérémie à propos de la sécheresse.
2 Juda est dans le deuil,
[ceux qui habitent dans] ses portes sont languissants;

23. « il est impossible » *S* (lis. *lô' toukelou*). H : il sera possible (G L) [sous-entendu : alors, à savoir si le Kouchite peut changer la couleur de sa peau], ou : sera-t-il possible...? **14**, 1. « de la sécheresse » *G Sym S L* (lis. *habbaṣṣôrèt*). H : des sécheresses.

a. Euphémisme. *b.* Les captifs étaient souvent dépouillés de leurs vêtements (cf. És. 20, 2-4). *c.* Chez les habitants de Kouch, c'est-à-dire de la Nubie (l'Éthiopie des anciens), l'aristocratie, spécialement les dynasties royales, étaient de race blanche, probablement d'origine libyenne; mais la population était en majorité noire; les Égyptiens sur leurs bas-reliefs leur donnent les caractères très accusés de la race nègre, et Asarhaddon a représenté Tirhaqa lui-même, bien que ce prince fût de race blanche, avec les cheveux crépus et les lèvres épaisses. *d.* Le texte n'est pas absolument sûr (voy. notes crit.) mais le sens n'est pas douteux. — Ce que le prophète exprime ici, ce n'est pas une théorie générale de la corruption radicale de la nature humaine, mais l'idée que l'habitude du mal poussée à un certain degré aboutit, dans certaines générations particulièrement dépravées, à une véritable impossibilité pour les hommes de ces générations, de s'amender. Il laisse entrevoir pour Jérusalem la faculté de redevenir pure après un certain délai (v. 27). *e.* Le vent d'est ou sirocco. *f.* Les faux dieux. *g.* Litt. : *tu ne deviendras pas pure après combien de temps encore?* *h.* L'ensemble constitué par 14, 1 — 15, 9 forme, dans la pensée de celui qui a rédigé ces chapitres sous leur forme actuelle (que ce soit Jérémie lui-même ou un autre) un tout qui se suit et où se succèdent description de la calamité (14, 2-6), supplication du peuple (v. 7-9), réponse de Yahvé (v. 10-12), objections de Jérémie (v. 13), réplique de Dieu (v. 14-18), nouvelle supplication du peuple (v. 19-22) et déclaration finale de Yahvé (15, 1-9). Mais les divers éléments de cet ensemble reflètent trois situations différentes au moins : les seuls développements qui fassent allusion à une sécheresse sont 14, 1-9 et 19-22. D'autres, au contraire, supposent la nation menacée par la guerre, avec la famine et les déportations qui en étaient la suite ordinaire (14, 12-18; 15, 1-4). Le morceau final (15, 5-9) se rapporte à des calamités passées, à des châtiments déjà réalisés, entre autres une guerre meurtrière et l'exil. Avec ces éléments composés par le prophète à des moments divers et à des occasions un peu différentes, l'éditeur a constitué un tableau saisissant de ce qui se produisait en Judée lors d'une sécheresse persistante ou, *mutatis mutandis*, de diverses autres calamités publiques. On voyait, comme aujourd'hui encore, les serviteurs, spécialement les femmes, se rendre avec des outres ou des cruches sur l'épaule, à des citernes réputées pour leur capacité et parfois à des lieues de distance. Le soir les enfants « mendient la pluie » en poussant de grands cris (v. 2). Puis un jeûne public était ordonné (cf. v. 12); la foule se réunissait dans la cour du Temple (ainsi lors d'une invasion de sauterelles [Joël] ou d'une menace de guerre [Jér. 36]). Là un des prêtres ou des anciens prononçait au nom du peuple une de ces ardentes supplications dont nous avons des échantillons v. 7-9 et 19-22. En effet, ce ne sont, en tout cas, pas des prières d'intercession prononcées par Jérémie en son nom personnel : l'auteur reproduit ou imite les termes et les idées des supplications publiques. On y faisait naïvement appel à tous les motifs qui pouvaient, pensait-on, déterminer Dieu à agir, même les plus personnels, les plus humains (cf. Ex. 32, 11-13; Jos. 7, 9; Ps. 44, 24-27; 79, 8-10; etc.), le souci de l'honneur de son nom, la crainte de passer pour impuissant, les liens indissolubles qui l'unissaient à Israël; on lui adressait des reproches; on faisait appel à sa miséricorde; on lui rappelait que, s'il n'intervenait pas, certains en concluraient que ce sont d'autres divinités qui procurent la pluie ou bien que c'est le ciel lui-même qui la produit. La cérémonie se terminait sans doute souvent par l'intervention d'un prêtre ou d'un prophète, qui apportait, de la part de Yahvé, une promesse ou, au moins, des paroles d'espérance. Jérémie aussi reçoit une réponse de Dieu aux supplications du peuple; mais c'est un refus absolu d'acquiescer à aucune demande de la nation coupable (14, 10; 15, 1-4).

Vêtus de noir[a], ils sont prostrés à terre,
et les cris de Jérusalem montent [vers le ciel].

3 Les grands de la ville envoient
les petits qu'ils ont sous leurs ordres[b] chercher de l'eau.
Ceux-ci se rendent aux citernes;
ils n'y trouvent pas d'eau;
Ils reviennent avec leurs cruches vides,
honteux, confus et la tête voilée[c].

4 Ceux qui travaillent la terre sont consternés,
parce qu'il ne tombe pas de pluie.
Les laboureurs sont confus;
ils se voilent la tête.

5 La biche elle-même[d], dans les champs,
met bas et abandonne ses petits,
parce qu'il n'y a pas de gazon.

6 Les ânes sauvages se tiennent sur les hauteurs;
ils aspirent l'air;
Leurs yeux sont languissants,
parce qu'il n'y a pas d'herbe.

7 Si nos iniquités déposent contre nous,
Yahvé, agis pour [l'honneur de] ton nom!
Nos rébellions ont été nombreuses, en effet;
nous avons péché contre toi.

8 Yahvé, espoir d'Israël,
toi qui le sauves à l'heure de la détresse,
Pourquoi serais-tu dans le pays comme un étranger,
comme un voyageur qui [ne] s'y arrête [que] pour passer la nuit?

9 Pourquoi serais-tu semblable à un homme désemparé,
à un guerrier incapable de porter secours?
Tu es cependant au milieu de nous, Yahvé!
Nous sommes appelés de ton nom[e]!
Ne nous délaisse pas!

10 Voici ce que Yahvé dit au sujet de ce peuple :

Ils se plaisent à courir çà et là[f],
sans donner de repos à leurs pieds!
Aussi Yahvé ne saurait-il les agréer :
il se souvient maintenant de leur iniquité,
il les punit de leurs péchés[g].

11 Puis Yahvé me dit : « Ne prie pas pour le salut de ce peuple. 12 Quand ces gens jeûnent, je n'écoute pas leurs supplications. Quand ils présentent holocaustes et oblations, je n'agrée pas leurs offrandes; je vais les anéantir par l'épée, par la famine et par la

3. « Les — ville (litt. ses grands) » G (lis. *we'addirèhâ*). H : Leurs grands. 4. « Ceux — consternés (litt. : le travail de la terre est consterné) » d'après G (lis. *wa'abôdat*). H : A cause de la terre [qui est] brisée. — Texte incertain. « pluie » G S (suppr. *bâ'âreṣ*). H : aj. : dans le pays. 6. « l'air » G (suppr. *kattannîm*). H aj. : comme les chacals [faute pour *kattannîn*, « comme le crocodile »]. 8. « Yahvé » H^ms G (aj. *yahwé* après *yisrâ'él*). Manque en H. 9. « désemparé ». G : profondément endormi (*nirdâm*). 10. « Ils » G (suppr. *kén*). H : Ainsi ils.

a. Cf. 4, 28; 8, 21. Le « sac » était fait en poils de chèvre noirs. *b*. Litt. : *leurs petits*. *c*. Geste de deuil (2 Sam. 19, 4 [H : 5]), puis, en général, marque de douleur (v. 4; 2 Sam. 15, 30; Esth. 6, 12). *d*. Animal qui passait pour prendre particulièrement soin de ses petits. *e*. Nous sommes « le peuple de Yahvé » et Yahvé s'appelle « le Dieu d'Israël ». *f*. Après quantité d'autres dieux. *g*. C'est l'explication de la calamité (sécheresse ou autre) qui les frappe actuellement.

peste. » 13 Alors je dis : « Ah! Seigneur Yahvé, vois! Les prophètes[a] leur disent : Vous ne verrez pas l'épée et il n'y aura pas chez vous de famine; mais je vous donnerai dans ce lieu paix et sûreté. » 14 Yahvé me répondit : « Ce sont des mensonges que les prophètes prophétisent en mon nom. Je ne les ai pas envoyés; je ne leur ai pas donné d'ordre et ne leur ai point parlé. Visions mensongères, vains oracles, tromperies tirées de leur propre cœur, voilà ce qu'ils vous prophétisent! » 15 C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé contre les prophètes qui prophétisent en son nom alors qu'il ne les a pas envoyés[b] et qui disent : « On ne verra ni l'épée ni la famine dans ce pays » : « C'est par l'épée et par la famine que ces prophètes périront eux-mêmes. 16 Et les gens auxquels ils prophétisent seront jetés par les rues de Jérusalem, victimes de la famine et de l'épée; ils resteront sans sépulture, eux, leurs femmes, leurs fils et leurs filles; ainsi je ferai retomber sur eux le mal qu'ils ont fait. »

17 Tu leur adresseras ces paroles[c] :

Que mes yeux ruissellent de larmes
jour et nuit
sans arrêt!
Car elle est blessée, blessée grièvement,
la vierge, fille de mon peuple;
sa plaie est sans remède.

18 Si je sors dans la campagne,
je vois des hommes percés par le glaive :
Si j'entre dans la ville,
voici des gens en proie aux affres de la faim.
Le prophète même et le prêtre
gisent à terre vêtus de deuil et ne savent [quel conseil donner][d].

19 As-tu réellement rejeté Juda?
Ton âme a-t-elle pris Sion en dégoût?
Pourquoi nous frappes-tu d'un mal dont nous ne pouvons guérir?
Nous espérions le bonheur — mais rien d'heureux [ne nous arrive],
une ère de restauration — et voici la terreur[e].

20 Nous reconnaissons, Yahvé, notre impiété,
la culpabilité de nos pères; [nous reconnaissons] que nous avons péché contre toi.

21 Pour [l'honneur de] ton nom, ne rejette pas,
ne déshonore pas ton trône glorieux!
Rappelle-toi! Ne romps pas ton alliance avec nous.

22 Parmi les vaines divinités des nations, en est-il qui fassent pleuvoir[f]?
Ou est-ce le ciel qui dispense les averses[g]?
N'est-ce pas toi, Yahvé, notre Dieu?
Aussi est-ce en toi que nous espérons;
car c'est toi qui as créé toutes ces choses[h].

13. « et sûreté » d'après G cf. És. 33,6 (lis. *we'émèt*). H : assurée. 14. « vains oracles » suppr. wé devant *'élîl*. H : oracle (ou divination) et vanité (ou : idole). 18. « gisent — deuil (litt. : sont noirs vers la terre) » cf. v. 2 (lis. *šâḥârou*). H : circulent vers le pays (?). — Texte très incertain.

a. Presque tous les prophètes de Yahvé annonçaient au peuple paix et sûreté, surtout depuis la réforme de Josias (cf. 6, 13-14 note *b*). Si Jérémie rappelle ces prédictions de ses émules, ce n'est pas pour alléguer, en son nom personnel, une circonstance atténuante en faveur d'un peuple trompé. Il se place au point de vue des masses qui croient à l'inspiration de ces prophètes et accusent implicitement Dieu de leur avoir menti. C'est ce que suggère la réponse de Yahvé.
b. Litt. : *en mon nom alors que je ne les ai pas envoyés*.
c. Raccord de rédacteur : les paroles qui suivent ne sont pas un oracle de Yahvé, que Jérémie serait chargé de transmettre au peuple, mais un cri de douleur du prophète. *d*. Le texte est mal assuré (voy. note crit.). D'autres lisent : « sont partis pour un pays qu'ils ne connaissent pas »; mais la ville n'est encore qu'assiégée; — ou : « errent dans le pays sans direction »; mais les campagnes sont aux mains de l'ennemi.
e. Ce vers se retrouve textuellement 8, 15, où il paraît mieux relié au contexte. *f*. Les païens revendiquaient spécialement ce pouvoir pour certains de leurs dieux, tels Baal (cf. poèmes de Ras Chamra; 1 Rois 18). *g*. Cette question semble indiquer qu'il y avait dès cette époque parmi les Juifs des rationalistes qui, tels les philosophes athées de la Grèce, tenaient la pluie pour un simple phénomène naturel.
h. La pluie, le ciel.

15 [1] Puis Yahvé me dit : « Quand Moïse et Samuel se présenteraient devant moi[a], mon cœur ne reviendrait pas vers ce peuple. Chasse [ces gens] de ma présence[b] et qu'ils s'en aillent. [2] Et s'ils te demandent : Où irons-nous? — tu leur diras : Ainsi parle Yahvé :

A la mort, ceux qui sont destinés à la mort[c]!
A l'épée, ceux qui sont destinés à l'épée!
A la famine, ceux qui sont destinés à la famine!
A la captivité, ceux qui sont destinés à la captivité!

[3] Je dépêcherai contre eux quatre espèces [d'exécuteurs] — oracle de Yahvé : — l'épée pour [les] tuer, les chiens pour traîner [leurs cadavres], les oiseaux du ciel et les bêtes de la terre pour [les] dévorer et [les] anéantir. [4] Et je ferai d'eux un exemple terrifiant pour tous les royaumes de la terre, à cause de Manassé, fils d'Ézéchias, roi de Juda, en raison de tout ce qu'il a fait à Jérusalem[d].

5 Qui aura pitié de toi, Jérusalem?
qui te témoignera de la compassion[e]?
Qui s'écartera de sa route
pour s'informer de ton état?
6 Tu m'as délaissé, — oracle de Yahvé; —
tu m'as tourné le dos.
Alors j'ai étendu la main et je t'ai détruite :
j'étais las d'avoir pitié,
7 J'ai vanné [tes fils, comme] avec un van,
aux portes du pays[f].
J'ai privé mon peuple de ses enfants; je l'ai réduit à néant;
il n'a pas changé de conduite.
8 J'ai rendu ses veuves[g] plus nombreuses
que les grains de sable sur le rivage des mers.
J'ai fait venir contre eux . . . . .[h]
le dévastateur en plein midi[i].
J'ai fait tomber sur eux soudainement
l'angoisse et l'épouvante.
9 Celle qui avait mis au monde sept fils[j] dépérit;
elle rend l'âme.
Son soleil se couche avant la fin de la journée[k];
elle est couverte de honte et de confusion.
Ceux qui restent de ce peuple, je les livrerai à l'épée,
aux coups de leurs ennemis, —
oracle de Yahvé. »

15, 4. « ferai — pour » H^q (lis. *leza'âwâ*). H^k : les livrerai pour de mauvais traitements à. « tout » *G S L* (aj. *kol*). Manque en H. 5. *G S* (suppr. *ki*). H aj. en tête : Car. 6. « main » $G^{B\,S}$ (suppr. *'âlayik*). H aj. : contre toi. 7. « il — conduite ». G : à cause de leurs méchancetés. 8. « contre eux » *S T* (lis. *'ălêhèm*). H : pour eux. « sur eux » *S T* (lis. *'ălêhèm*). H : sur elle.

a. Ces deux personnages étaient célèbres, d'après la tradition israélite, par l'efficacité de leurs prières d'intercession : Ex. 17, 32, 11-13, 31-32; Nomb. 14, 13-19; Deut. 9, 18-20, 25-29; — 1 Sam. 7, 8-9; 12, 19-23; cette allusion prouve que la version antiroyaliste de l'histoire de Samuel circulait dès le temps de Jérémie. *b.* Le prophète les chassera par le fait qu'il prédira leur exil. Cf. 1, 10 note *f.* *c.* C'est-à-dire à mourir de maladie, par l'effet de la peste (cf. 14, 12). *d.* Quelques-uns considérèrent tout le v. 4 comme une addition. Il est possible que ce qui est dit de Manassé ne provienne pas directement de Jérémie, qui justifie d'ordinaire le châtiment imminent du peuple par les crimes de la génération présente. *e.* Litt. : *qui hochera la tête à ton sujet?* *f.* C'est-à-dire sans doute : Je les ai dispersés comme la balle du blé chassée par le vent quand on le vanne : il s'agit des jeunes guerriers faits prisonniers en combattant sur les frontières. *g.* Litt. : *Ses veuves sont devenues pour moi* (par mon fait). *h.* Le texte donne ici quelques mots qu'on explique : « contre la mère, un jeune homme » (mas.) ou « contre la mère du jeune homme » (G^{SQ} *L*). S a lu : « contre la mère et les jeunes hommes ». On a proposé de corriger : « contre la mère et le nourrisson » ou : « un peuple ravageur » (*le'ôm maḥărîb*), leçons séduisantes, mais hypothétiques. *i.* Cf. 6, 4 et note *j.* *j.* Jadis la plus heureuse des femmes (cf. 1 Sam. 2, 5), mais aujourd'hui la plus à plaindre; car elle a perdu tous ses fils. *k.* Litt. : *encore de jour.*

Plainte de Jérémie. Yahvé appelle son prophète à se ressaisir et lui renouvelle ses promesses[a].

10 Malheur à moi, ma mère! Tu m'as mis au monde
pour être en butte aux accusations et aux attaques de tout ce pays.
Je n'ai ni prêté ni emprunté;
et pourtant tous me maudissent!
11 Cependant, Yahvé, j'en fais le serment,
je t'ai prié de leur faire du bien[b];
J'ai intercédé auprès de toi
lorsqu'ils étaient dans le malheur et la détresse,
en faveur de l'ennemi[c].
12 Peut-on briser le fer, le fer du nord et le bronze[d]?
R 13[e] Tes biens et tes trésors,
je les livrerai en butin,
Pour prix de tous tes péchés,
dans toute l'étendue de ton territoire.
14 Je ferai de toi l'esclave de tes ennemis
dans un pays que tu ne connais pas;
Car un feu s'est allumé dans mes narines;
il flambera à perpétuité.

Jér 15 ...Tu le sais, Yahvé[f],
Souviens-toi de moi; prends souci de moi;
venge-moi de mes persécuteurs.
Ne me laisse pas périr en usant de patience [envers eux].
16 Considère que je supporte l'outrage à cause de toi!

10. « pour — attaques (litt. : homme de querelle et de dispute) » *H* G Sym* (suppr. le 2[d] *'îš* et lis. *oumâdôn*). H : homme de querelle et homme de dispute. « tous me maudissent » *L* (lis. *koullâhèm qillelounî*). H : tout entier il me maudit (?) 11. « Cependant — bien (litt. : [je veux être maudit] si je ne t'ai pas prié pour leur bonheur) » lis. *'âkên yahwè 'im lô' še'iltikâ leṭôbâm*. H : Yahvé dit : Si je ne t'affermis pas en bien (H^k) ou : Si je ne te délivre pas pour le bonheur (H^q?) ou : Si ton reste (c'est-à-dire ton avenir [?]) n'est pas pour le bonheur (T L). — Texte très incertain. « lorsqu'ils — détresse (litt. : au temps de leur malheur et au temps de leur détresse) » d'après G (lis. *râ'âtâm* et *ṣârâtâm*). H : au temps du malheur et au temps de la détresse. « en faveur de » G (lis. *'èl* ou *le*). Manque en H. — Texte incertain. 13. « Pour — tous » G (*S*) cf. 17, 3 (suppr. *lô'* et *ou* devant *bekol*). H : sans paiement et à cause de tous. « dans toute » G^L 17, 3 (lis. *bekol*). H : et dans toute. 14. « Je — ennemis » *H* G S* 17, 4 (lis. *weha'ăbadtîkâ*). H : Je ferai passer tes ennemis. « à perpétuité » *H** 17, 4 (lis. *'ad 'ôlam*). H : contre vous.

a. A cause de ses censures perpétuelles et de ses continuelles prédictions de malheur, Jérémie est inquiété, accusé, maudit. Il a des moments de découragement où il a peur de ses ennemis. Et puis il considère sa vie si sombre, si dépouillée : à cause de la main de Yahvé qui est sur lui, c'est-à-dire des visions où il contemple sans cesse des scènes d'horreur, il ne peut plus prendre part aux réjouissances des autres hommes; il est toujours solitaire. Si au moins Yahvé le faisait triompher en réalisant ses menaces! Mais non, Yahvé se montre plein de patience envers les coupables. Et Jérémie en vient à accuser son Dieu de l'avoir trompé. Mais alors il entend une voix répondre à sa prière presque blasphématoire : Yahvé lui fait comprendre que, s'il ne renonce pas à ses doutes et à ses découragements, il cessera d'être prophète, d'être la bouche de son Dieu. Qu'il reprenne, avec une sombre sérénité, sa tâche amère, mais nécessaire, de justicier; et alors il aura la récompense austère de planer bien haut au-dessus de ses adversaires et d'être invulnérable à leurs coups. Nous n'avons plus affaire ici à une prière du type courant dans l'Ancien Testament, où le fidèle demande santé, prospérité, victoire : c'est un examen de conscience d'une sincérité absolue sous le regard de Dieu, qui rétablit la clarté intérieure et ramène la paix dans l'âme troublée. *b.* D'après le texte traditionnel, qui présente de graves difficultés d'interprétation, le v. 11 contient déjà une réponse de Dieu : Yahvé promet d'affermir son serviteur ou de le délivrer ou d'assurer son avenir (voy. notes critiques) et d'obliger l'ennemi à le supplier au jour de la détresse. Mais la réponse divine serait prématurée; car Jérémie continue ensuite à se plaindre et en vient même à accuser Dieu (v. 15-18). Le sens naturel de la seconde partie du v. est : « J'ai intercédé auprès de toi... » La première phrase devait avoir un sens analogue : de là la restitution conjecturale que nous proposons. *c.* C'est-à-dire en faveur de mes ennemis. Glose explicative, en excès dans le vers. *d.* Cette phrase obscure peut être construite de plusieurs manières et entendue en divers sens. Si elle est dans la bouche de Yahvé comme les v. 13 et 14, la traduction donnée ci-dessus est la plus probable : le fer du nord « représenterait l'ennemi septentrional », instrument de la justice divine, dont Jérémie annonçait la venue. Mais on peut construire aussi : « Le fer (le simple fer) peut-il briser le fer du nord et le bronze? » On entendra alors : Ce peuple, si dur soit-il, pourra-t-il briser la puissance de l'ennemi du nord? — ou : Ce peuple pourra-t-il triompher de toi qui es comme un mur de bronze (v. 20; 1, 18)? — ou, en mettant ces paroles dans la bouche de Jérémie : Pourrai-je, avec mes faibles forces, briser la résistance d'un peuple dur comme le fer du nord? — Le fer provenant du pays des Chalybéens au bord de la mer Noire passait dans l'antiquité pour le meilleur. — Cette phrase, qui ne présente pas le rythme des vers environnants, provient vraisemblablement d'ailleurs, à moins que le texte n'en soit profondément altéré. *e.* Les v. 13 et 14 se retrouvent à peu près mot pour mot 17, 3-4, où ils sont bien mieux à leur place : ils font partie d'une menace adressée par Yahvé au peuple et détonnent au milieu des plaintes de Jérémie. *f.* C'est la suite normale des v. 10-11.

Dès que j'ai trouvé tes paroles, je les ai dévorées [a]
et ta parole a fait ma joie
et les délices de mon cœur,
Parce que je portais [désormais] ton nom [b],
Yahvé, Dieu des armées.

17 Je ne me suis [plus] assis dans la compagnie de ceux qui rient [c]
pour me réjouir...
Subjugué par ta main, je me suis assis solitaire,
car tu m'avais rempli d'indignation.
18 Pourquoi ma souffrance est-elle perpétuelle
et ma plaie incurable, refusant de se guérir [d]?
En vérité, tu es pour moi comme un ruisseau trompeur,
une eau sur laquelle on ne peut compter [e].

[19] C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé :

Si tu reviens [f], je ferai de nouveau de toi
un serviteur se tenant à mes ordres.
Et si, écartant les propos vils, tu ne profères que de nobles paroles [g],
tu seras [de nouveau] comme ma bouche [h].
C'est aux autres à revenir à toi,
non à toi à revenir à eux.
20 Alors je te dresserai devant ce peuple
comme un rempart de bronze inexpugnable.
Ils s'attaqueront à toi
mais ne te vaincront pas [i];
Car je suis avec toi pour te secourir
et te délivrer — oracle de Yahvé; —
21 Je te délivrerai du pouvoir des méchants
et t'arracherai de la main des violents.

Le prophète appelé à vivre dans l'isolement [j].

16 [1] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes :

2 Tu ne prendras point femme
et tu n'auras ni fils ni fille
en ce lieu.

16. « Dès que — dévorées ». G : De la part de ceux qui méprisent tes paroles : anéantis-les! (*minnô'ăṣê debârèkâ kallèm*). « ta parole » *H*[q] *H*[a] *G S L* (lis. *debârekâ*). H[k] : tes paroles.

a. Cf. 1, 9 et surtout Éz. 2, 8-3, 3. — Au lieu de ces mots, le traducteur grec a lu : « de la part de ceux qui méprisent tes paroles : anéantis-les. » Cette leçon est préférée par certains critiques. Mais alors on attendrait ensuite : tandis que moi.... (*wa'ănî*) ». *b*. J'avais droit au titre de « prophète de Yahvé ». *c*. Il ne s'agit pas des moqueurs, mais de ceux qui peuvent jouir sans arrière-pensée des heures agréables de la vie (cf. 16, 8). *d*. Glose, en excès dans le vers. *e*. Une source ou un cours d'eau bientôt tari, cf. És. 58, 11; Job 6, 15-20. *f*. De tes doutes et de ton égoïsme. *g*. D'autres entendent : « Si tu fais sortir ce qui est précieux de ce qui est vil », c'est-à-dire, si tu dégages le métal pur (de la foi) des scories (du découragement). *h*. Cf. Ex. 4, 16. *i*. 1, 18-19. *j*. Jérémie a déjà fait allusion (15, 17) à l'impossibilité où il se trouve, du fait de sa vocation, de participer aux joies de ses contemporains et à l'obligation qui lui est faite de vivre solitaire. Pourquoi cet isolement? D'après 15, 17, parce que Yahvé l'a rempli d'indignation, donc, sans doute, parce qu'il ne peut sympathiser avec une génération si gravement coupable. On a supposé, d'après 16, 2-4, que, s'il ne peut fonder un foyer, c'est que, lorsqu'une occasion se présente à lui de se marier, le tableau des scènes d'horreur qu'il prévoit comme châtiments de ces crimes, la vision des cadavres abandonnés des femmes et des enfants, s'impose à lui avec une telle force qu'elle lui interdit toute perspective de bonheur familial. En tout cas, Jérémie voit dans l'isolement dont la nécessité s'impose à lui une direction divine : Yahvé veut que son prophète soit « un présage » (cf. 13, 1 note *a*; És. 8, 18; etc.) et préfigure dans sa vie ce que Dieu va faire à son peuple (lui refuser toute compassion) ou ce que son peuple devrait faire (ne pas fonder de famille). — Ce morceau doit dater des débuts du ministère de Jérémie; on se marie d'ordinaire très jeune en Orient.

[3] Car voici ce que Yahvé dit des fils et des filles qui naîtront en ce lieu, de leurs mères qui les mettront au monde et de leurs pères qui les engendreront dans ce pays :

4 Ils seront emportés par des maladies mortelles,
ils succomberont sous le glaive ou périront de faim [a].
On ne poussera pas sur eux de cris de deuil et on ne les enterrera point :
ils serviront de fumier à la surface du sol;
Et leur cadavre sera la pâture
des oiseaux du ciel et des bêtes de la terre.

[5] Ainsi parle Yahvé :

N'entre pas dans la maison où se tient un banquet [b]
et ne va pas t'associer à leurs cris de deuil
ou leur témoigner de la compassion.
Car j'ai retiré ma paix
à ce peuple [c] — oracle de Yahvé — la bonté et la pitié [d].
6 Grands et petits mourront,
dans ce pays;
Ils ne seront pas ensevelis et l'on ne poussera pas sur eux de cris de deuil;
on ne se fera en leur honneur ni incisions ni tonsure [e].
7 On ne rompra pas de pain pour l'affligé
afin de le consoler d'un décès [f];
On ne lui offrira pas à boire la coupe de consolation
pour [la mort d']un père ou [d']une mère [g].

8 Tu n'entreras pas non plus dans une maison où l'on célèbre un festin [h],
pour t'y asseoir avec les convives, y manger et y boire.

[9] Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, le Dieu d'Israël :

Je vais faire cesser en ce lieu
sous vos yeux et de votre temps,

16, 4. « ils succomberont — faim ». Cette phrase se trouve en H après « sol » et en G à la fin du v. 5. « Ainsi » *G* (suppr. *kî*). H : Car ainsi. 6. « on ne se fera » lis. *yitgôdedou* (*G Aq Sym S L T*) et *yiqreḥou* (*G S*). H : il ne sera fait (?). — Mais le premier verbe n'a pas ailleurs le sens passif. 7. « de pain » *H*[a] *G L* (lis. *lèḥèm*). H : pour eux. « pour l'affligé » *L* (lis. *le'âbel*). H : pour un deuil. « lui » *G* (lis. *'ôtô*). H : leur. 8. « avec — convives (litt. : avec eux) » *H*[a] *G S L* (lis. *'ittâm*). H : eux.

a. Nous transposons ici cet hémistiche; car les menaces proférées dans le reste de la strophe se rapportent aux victimes de la guerre et de la famine aussi bien qu'à celles de l'épidémie. La phrase avait sans doute été omise, puis rétablie en marge et ensuite réintroduite dans le texte mais, à des places différentes en H et en G (voy. notes crit.). *b*. On traduit d'ordinaire : « la maison des cris », par où l'on entend la maison mortuaire. Mais le mot *marzéaḥ*, qui, suppose-t-on, désignerait les cris soit de douleur (ici), soit de joie (Am. 6, 7), est rendu, dans la version des Septante, par « thiase », terme par lequel les Grecs désignaient une sorte de club qui se réunissait pour des repas de corps. Cette interprétation convient parfaitement dans Amos 6, 7. Le mot se rencontre très fréquemment avec cette acception dans les inscriptions de Palmyre et, au sens de « corporation », dans le tarif carthaginois dit « de Marseille » (l. 16). En hébreu et en araméen rabbinique il avait le sens général de banquet, mais était appliqué spécialement au banquet funéraire; cf. par ex. Talm. Jér. Ber. III, 6[a] : « Après ma mort, ne recevez pas aujourd'hui le deuil (les condoléances) et demain les convives (*marzeḥayyâ*). » Ce doit être le sens ici, comme le veut l'exégèse rabbinique de notre passage. *c*. C'est-à-dire l'état de paix et d'alliance où je vivais avec lui. Comme toutes les réalités spirituelles, comme la bénédiction par exemple, la paix est, pour la pensée hébraïque, une sorte de force quasi matérielle qu'on peut donner (cf. Jn 14, 27) et faire revenir à soi (cf. Lc 10, 5-6). *d*. Ces mots, mal reliés au contexte et qui surchargent le vers, doivent être une glose du mot « ma paix ». Ils manquent en G et en S[hex]. *e*. Rites de deuil par lesquels on se proposait sans doute, à l'origine, de vivifier le mort, en versant sur lui du sang, et de lui donner de ses cheveux, ce qui était une façon de se donner soi-même à lui. Ces coutumes furent interdites par la loi dès le VII[e] et le VI[e] siècle (Deut. 14, 1; Lév. 19, 28), sans doute comme survivances du culte rendu aux ancêtres, mais continuèrent néanmoins à être observées (41, 5; Éz. 7, 18) comme par le passé (Am. 8, 10; Mi. 1, 16). *f*. Litt. : *sur un mort*. *g*. L'affligé jeûnait pendant toute la journée jusqu'au coucher du soleil. A ce moment les voisins venaient, apportant du dehors des aliments, et pressaient les personnes en deuil de se nourrir (2 Sam. 1, 12; 3, 35). Il y avait aussi — peut-être le soir même de l'enterrement — un grand repas funéraire. C'est à la première de ces coutumes et peut-être en même temps à la seconde qu'il est fait allusion ici. Elles étaient, du temps de Jérémie, interprétées comme une douce violence faite aux survivants pour les empêcher de se laisser mourir d'inanition. Originairement, si l'on apportait des aliments du dehors, c'était parce que ceux de la maison mortuaire passaient pour contaminés par l'influence émanée du mort ou par son âme (cf. Nomb. 19, 14-15). Quant au banquet funéraire, il visait sans doute à établir la communion entre les vivants et l'esprit du défunt, devenu un *èlohim*. *h*. Il s'agit spécialement de celui qui accompagnait les noces (voy. v. 9).

Les cris de joie et les clameurs d'allégresse,
le chant de l'époux et le chant de l'épousée[a].

[10]Lorsque tu transmettras à ce peuple toutes ces prophéties, ils te demanderont : « Pourquoi Yahvé a-t-il décrété contre nous tant de graves calamités? De quel crime, de quel péché nous sommes-nous rendus coupables envers Yahvé, notre Dieu? » [11]Tu leur diras alors : « C'est parce que vos pères m'ont abandonné, — oracle de Yahvé, — pour courir après d'autres dieux, leur rendre un culte et se prosterner devant eux. Ils m'ont abandonné et n'ont pas observé ma loi. [12]Et vous, vous avez agi plus mal encore que vos pères. Chacun de vous suit avec obstination les penchants de son cœur mauvais, sans m'écouter. [13]Aussi vous jetterai-je hors de ce pays dans un pays inconnu de vous ainsi que de vos pères; et là, vous servirez, jour et nuit, d'autres dieux; car je ne vous ferai pas grâce. »

Promesses et menaces diverses[b].

Retour des exilés[c]. R [14]C'est pourquoi, les jours viennent — oracle de Yahvé, — où l'on ne dira plus : « Par la vie de Yahvé qui a fait monter les enfants d'Israël du pays d'Égypte, » [15]mais : « Par la vie de Yahvé, qui a fait monter les enfants d'Israël du pays du nord[d] et de tous les pays où il les avait chassés[e]. » Je les ferai revenir sur leur propre sol, celui que j'avais donné à leurs pères.

Les Judéens traqués par l'ennemi. Jér [16]Je vais mander — oracle de Yahvé, — des pêcheurs en grand nombre, qui les pêcheront. Après quoi, je manderai de nombreux chasseurs, qui leur donneront la chasse sur toutes les montagnes, sur toutes les collines et jusque dans les fentes des rochers[f].

[17] Car j'ai les yeux sur toutes leurs actions;
elles ne me sont pas cachées
Et leur iniquité ne se dérobe pas
à mes regards.

R [18]Je leur paierai d'abord[g] au double le salaire de leur iniquité et de leur péché, parce qu'ils ont profané mon pays par les cadavres de leurs divinités abominables et qu'ils ont rempli mon héritage de leurs pratiques détestables.

Jér *Cantique célébrant la conversion future des nations[h].*

[19] Yahvé, [toi qui es] ma force, ma citadelle
et mon refuge au jour de la détresse,
Des nations viendront à toi[i]
des extrémités de la terre et diront :
Ce que nos pères ont reçu en partage est un pur leurre,
de vaines idoles, dont aucune ne peut être de quelque utilité[j].

13. « un pays » lis. *'èrèṣ*. H : le pays. « car je — pas ». G : qui ne vous feront pas. 16. « de nombreux chasseurs » lis. *leṣayyâdîm rabbîm*. H : des [gens] nombreux, des chasseurs. 18. « d'abord ». Manque en G. « par — détestables ». H coupe la phrase après « pays » : « Des cadavres... et de leurs pratiques... ils ont rempli... »

a. Cf. 7, 34 et la note. *b*. Les v. 14-21 font l'effet d'un assemblage de morceaux hétérogènes et sans lien entre eux; quelques-uns (v. 16-17, 19-20) ont de l'accent et doivent être de Jérémie, tandis que d'autres sont ternes, pleins de formules stéréotypées et semblent plutôt être l'œuvre de disciples ou d'imitateurs du grand prophète. *c*. Les v. 14 et 15, mal reliés à leur contexte, sont un extrait à peu près littéral de 23, 7-8, où cette promesse est, au contraire, bien en place.
d. La Mésopotamie, où l'on se rendait par la route du nord. *e*. Cf. 40, 11-12. Notamment l'Égypte (24, 8; 42-44).
f. On a pensé que ce passage visait les deux déportations de 597 et de 586 et on en a conclu que c'est une prédiction rédigée après l'événement. Mais la menace formulée ici paraît plutôt signifier que l'ennemi ne se bornera pas à quelques râfles générales de prisonniers, mais organisera la recherche individuelle de ceux qui essaieraient d'y échapper en se cachant.
g. C'est-à-dire sans doute avant le retour des exilés promis aux v. 14 et 15. Il s'ensuivrait que le v. 18 est une addition comme les v. 14 et 15, si du moins le mot « d'abord » figurait dans l'original; mais il manque en G et c'est très certainement un raccord surajouté après coup. Cependant le v. 18 est très suspect de n'être pas de Jérémie : il renferme des réminiscences du Second Ésaïe (le salaire du péché payé au double cf. És. 40, 2) et du Lév. (les cadavres des dieux abominables cf. Lév. 26, 30; profanation du pays par des rites impurs, Lév. 18, 24-30). *h*. Fragment sans lien avec ce qui précède et ce qui suit. Il peut, du reste, être de Jérémie; les idées exprimées et les termes employés se retrouvent dans des passages authentiques du prophète.
i. Jérémie a espéré la conversion finale des païens : 3, 17; 12, 16.
j. Une confession toute semblable des idolâtres se lit 3, 22-25.

[20] L'homme peut-il se faire des dieux? —
et ce ne sont pas des dieux[a]!

Menace aux Judéens[b].

R [21] C'est pourquoi je vais leur faire connaître,
oui, cette fois, je leur ferai connaître
[La force de] ma main et ma puissance;
et ils sauront que mon nom est Yahvé.

Le péché de Juda et le châtiment de Yahvé[c].

Jér **17** [1] Le péché [des hommes] de Juda est inscrit
avec un burin de fer,
Gravé avec une pointe de diamant
sur la table de leur cœur,
[2] Sur les cornes de leurs autels[d],
. . . .[e]
leurs stèles[f] et leurs pieux sacrés[g],
Auprès des arbres verts,
sur les collines élevées
[3] et les hautes montagnes.
Tes biens et tous tes trésors,
je les livrerai au pillage,
Pour prix de tes péchés,
dans toute l'étendue de ton territoire.
[4] Ta main devra se dessaisir de l'héritage
que je t'avais donné.
Je ferai de toi l'esclave de tes ennemis
dans un pays que tu ne connais pas.
Car un feu s'est allumé dans mes narines;
il flambera à perpétuité.

Confiance dans les hommes et confiance en Dieu[h].

[5] Ainsi parle Yahvé[i] :
Maudit soit l'homme qui met sa confiance en l'homme,
qui cherche sa force dans ce qui n'est que chair[j]
et dont le cœur s'éloigne de Yahvé.

17, 2. « leurs autels » *H* Theod S L* (lis. *mizbeḥôtêhèm*). H : vos autels. « stèles » lis. *maṣṣebôtâm*. H : autels (mais ils sont déjà nommés). 3. « et les hautes montagnes » lis. *wahărârîm nissâ'îm*. H : Ma montagne dans les champs! — Texte très incertain. « et tous » *H* Theod S L* (lis. *wekol*). H : tous. 15, 13 : et. « Pour prix de » 15, 13 (selon *G S*) (lis. *bimeḥîr*). H : tes hauts lieux. 4. « Ta — dessaisir (litt. : Tu relâcheras ta main) » lis. *yâdekâ*. H : Tu relâcheras et en toi (?). « un — allumé » *H* Theod* 15, 14 (lis. *qâdeḥâ*). H : vous avez allumé un feu.

a. Même parenthèse 2, 11, où elle est mieux en place, car il y est parlé de faux dieux, tandis qu'ici les dieux que l'homme ne peut pas se faire sont des dieux véritables, dignes de ce nom. *b*. Idées et expressions familières à Ézéchiel.
c. Le péché de Juda est indélébile comme le serait une inscription taillée au ciseau dans le roc ou gravée avec un diamant sur un cachet; il est indéniable comme le serait un aveu écrit, que tout le monde pourrait lire. Il est, en effet, attesté d'une part par les innombrables hauts lieux dont le pays est parsemé (v. 2), de l'autre par le cœur, c'est-à-dire par la conscience même des membres de ce peuple (v. 1). Les menaces qui suivent (v. 3 et 4) et qu'on a déjà lues 15, 13-14, sont ici à leur place originelle, en dépit du passage un peu brusque de la 3e personne à la 2e. Cet oracle, annonçant l'exil (v. 4), doit avoir été prononcé avant 597. *d*. La partie la plus sainte de l'autel; voy. Ex. 27, 2 et note *f*. *e*. L'hébreu a ici quelques mots, évidemment altérés : *comme leurs fils se rappellent*. *f*. Voy. Deut. 7, 5 note *d*. *g*. Deut. 7, 5 note *e*.
h. Le tour sentencieux de ce morceau, qui rappelle celui des Proverbes, des discours des amis de Job et de certains Psaumes (notamment le Ps. 1), étonne dans la bouche d'un prophète comme Jérémie. Ce n'est cependant pas une raison suffisante pour le lui refuser : la pensée exprimée est une des idées fondamentales des grands prophètes (cf. És. 31, 1-3). Jérémie a pu imiter le style des moralistes, depuis longtemps traditionnel, notamment chez les sages de l'Égypte. C'est probablement l'auteur du Ps. 1 qui a imité notre morceau, et non l'inverse; car le Ps. 1 vise un usage spécial au judaïsme de basse époque, celui de répéter (littéralement de marmonner) la loi jour et nuit (v. 2) et s'en tient à l'antithèse courante du méchant et de l'homme qui craint Dieu. *i*. Ces mots, qui manquent en G, ne sont sans doute pas primitifs : dans ce qui suit, ce n'est pas Yahvé qui parle (v. 5 et 7). *j*. Litt. : *qui fait de la chair son bras.*

6 Il sera semblable au genévrier[a] dans la steppe;
il ne verra rien arriver d'heureux.
Il aura pour demeure une terre brûlée dans le désert,
une région couverte de sel et inhabitable.

7 Béni soit l'homme qui met sa confiance en Yahvé
et dont Yahvé est l'espérance.
8 Il sera semblable à un arbre planté au bord de l'eau
et qui étend ses racines vers un ruisseau.
Lorsque la chaleur survient, il ne la redoute pas
et son feuillage reste vert.
Dans une année de sécheresse, il est sans inquiétude
et ne cesse de porter du fruit.

Le cœur de l'homme est retors. Yahvé seul le connaît.

9 Le cœur [de l'homme] est retors
et incurablement mauvais : qui peut le connaître?
10 Moi, Yahvé, je scrute le cœur,
je sonde les reins,
Pour rendre à chacun selon sa conduite
et [lui faire récolter] le fruit de ses actes.

La richesse mal acquise.

11 Telle la perdrix[b] couvant des œufs qu'elle n'a pas pondus[c],
tel est celui qui acquiert la richesse par des voies injustes :
Au milieu de ses jours elle l'abandonnera[d]
et cet homme, par sa fin, s'avérera un insensé.

Le prophète supplie Yahvé de lui donner raison contre ceux qui le raillent.

12 Trône glorieux, exalté dès les temps anciens,
emplacement de notre sanctuaire[e],
13 Espoir d'Israël, Yahvé,
tous ceux qui t'abandonnent seront confondus;
Ceux qui s'éloignent de toi disparaîtront de la terre,
car ils ont abandonné la source de l'eau vive[f], Yahvé[g].
14 Guéris-moi, Yahvé, et je serai guéri;
Sauve-moi, et je serai sauvé!
Car tu es mon espoir.

8. « Lorsque — pas » H^k *G S* (lis. *yirâ'*). H : Il ne verra pas venir la chaleur. 13. « Ceux qui — terre » lis. *wesourèkâ* (d'après H^q. *wesouray*) *mê'èrèṣ yikkârétou*. H^k : Mes rebelles seront écrits sur la terre. — Texte incertain. 14. « mon espoir » lis. *tôḥalti*. H : [l'objet de] ma louange.

a. Le mot se rencontre au sens de « solitaire » (Ps. 102, 18). Mais il s'agit certainement d'une plante, comme l'ont vu toutes les versions anciennes : le tamaris selon G et L, une sorte de chardon suivant T, le genévrier d'après l'arabe. *b*. Cf. Jug. 15, 19. Peut-être plutôt le coq de bruyère (1 Sam. 26, 20), ici sa femelle. *c*. Allusion à quelque croyance populaire qui prêtait à l'oiseau en question l'habitude de s'approprier les petits d'autrui. *d*. On peut traduire aussi : « il l'abandonnera ». Il s'agirait alors de la mort prématurée, — l'un des châtiments ordinaires du méchant, — qui obligera celui-ci à tout quitter. Mais, dans l'image, ce n'est pas la perdrix qui abandonne les petits qui ne sont pas à elle, ce sont eux qui la quittent. L'idée nous paraît donc être plutôt celle qui est exprimée dans Prov. 23, 4-5 et déjà dans la sentence du sage égyptien Amenemopé dont ce passage est inspiré : l'homme, avant d'arriver au terme de ses jours, voit ses richesses s'envoler, *telles un oiseau*. *e*. Il s'agit évidemment de Sion. Jérémie a bien annoncé que cette ville serait appelée « trône de Yahvé » (3, 17). Il est douteux cependant qu'il ait, comme c'est le cas ici, identifié purement et simplement Jérusalem et son temple avec Yahvé lui-même (cf. 7, 4-15). Le v. 12 se trouvait peut-être originairement dans un autre contexte. *f*. D'après 2, 13. *g*. Glose.

15 On me dit :
« Qu'en est-il des menaces de Yahvé? Qu'elles s'accomplissent donc[a]! »
16 Moi, cependant, je ne t'ai pas pressé d'envoyer le malheur,
je n'ai pas souhaité la venue du jour fatal,
Tu le sais. Les paroles sorties de mes lèvres
sont présentes à ta mémoire[b].
17 Ne sois pas pour moi un sujet d'effroi,
toi, mon refuge au jour du malheur!
18 Que mes persécuteurs soient confondus et que ce ne soit pas moi qui sois confondu!
Qu'ils soient, eux, dans l'effroi et que moi, je ne sois pas frappé d'effroi!
Fais venir pour eux le jour du malheur
et frappe-les à coups redoublés[c].

Exhortation à observer le sabbat[d].

R 19 Ainsi parle Yahvé : « Va te poster à la porte des Enfants du peuple[e], par où entrent et sortent les rois de Juda, puis à toutes les portes de Jérusalem 20 et dis-leur : Écoutez la parole de Yahvé, rois de Juda et vous tous, hommes de Juda et habitants de Jérusalem, qui entrez par ces portes. 21 Ainsi parle Yahvé : Gardez-vous, — il y va de votre vie[f] — de porter des fardeaux le jour du sabbat[g] et d'en introduire par les portes de Jérusalem. 22 Abstenez-vous aussi, le jour du sabbat, de transporter des fardeaux hors de vos maisons et d'accomplir aucun travail. Sanctifiez ainsi le jour du sabbat, comme je l'ai ordonné à vos pères. 23 Mais ils n'ont pas écouté : ils n'ont pas prêté l'oreille; ils ont raidi leur cou pour ne pas entendre et ne pas se laisser instruire[h]. 24 Si vous consentez à m'écouter, — oracle de Yahvé, — si vous n'introduisez aucun fardeau par les portes de cette ville le jour du sabbat, si vous sanctifiez le jour du sabbat en vous abstenant, ce jour-là, de tout travail, 25 alors on verra [encore] entrer par les portes de cette ville des rois et des princes[i] occupant le trône

16. « je — malheur (litt. : je ne me suis pas [em]pressé derrière toi pour le malheur) » d'après *Aq Sym S* (lis. *lerâ'â*). H : je ne me suis pas hâté de cesser d'être pasteur derrière toi (?). — Texte très incertain.

a. Beaucoup d'auditeurs de Jérémie raillaient le non accomplissement de ses menaces, cf. Ès. 5, 19. *b*. Jérémie proteste qu'il s'est borné à *annoncer* les châtiments que son Dieu l'a chargé de prédire et qu'il n'a rien fait pour en hâter la venue : ses auditeurs l'en accusaient, sans doute, ne faisant pas une distinction bien tranchée entre le prophète, simple messager d'En Haut, et le magicien qui provoque lui-même les événements : on reconnaissait à la parole et aux gestes de l'homme de Dieu le pouvoir d'agir efficacement sur l'avenir (cf. 1, 10 et note *f*; 5, 14; 6, 11; etc.). *c*. Il n'y a pas nécessairement contradiction entre cette prière et les dénégations du v. 16 : Jérémie peut avoir demandé le châtiment de *certains* de ses compatriotes, qui le persécutent, tout en se défendant d'avoir appelé de ses vœux le « jour fatal » où *toute la nation* périrait. Il n'y a donc pas lieu de refuser à Jérémie soit le v. 18, soit les v. 15-17. *d*. L'authenticité de ce morceau est très contestée. Il est difficile de croire, en effet, que Jérémie, dont la physionomie morale et religieuse a pour trait caractéristique la spiritualité la plus haute, ait jamais attaché une pareille importance à la simple observation d'un rite et ait fait du chômage rigoureux du jour du sabbat la condition — la seule qui soit mentionnée — du salut de Jérusalem. Il n'a parlé nulle part ailleurs du sabbat : il n'attachait donc pas à cette institution l'importance centrale qui lui est attribuée ici. Les grands prophètes antérieurs, ses maîtres et ses modèles, rangeaient le sabbat, avec les nouvelles lunes et les fêtes, parmi les cérémonies que Yahvé hait ou méprise si elles ne sont pas accompagnées de la pratique de la justice (Ès. 1, 13; Os. 2, 11). Si Jérémie avait préconisé le chômage du 7e jour, ç'aurait été sans doute en raison de la portée sociale de cette institution (cf. Deut. 5, 14-15); or il n'en est pas parlé ici. Les circonstances dans lesquelles le prophète doit avoir prononcé cette exhortation ne sont pas indiquées avec la précision et la vraisemblance que leur aurait données un témoin oculaire (cf. Néh. 13, 15-21) : est-il probable que Jérémie ait répété son appel à chacune des portes de Jérusalem, qu'il se soit adressé « aux rois de Juda » au pluriel, comme s'il y en avait eu plusieurs à la fois, et leur ait recommandé de ne pas porter de fardeau? — En faveur de l'authenticité on fait valoir que beaucoup des expressions employées se retrouvent ailleurs dans le livre et que la liste des districts d'où l'on apportera des offrandes (v. 26) répond à l'extension du territoire de Juda au temps de Jérémie (cf. 33, 13), tandis qu'à l'époque de Néhémie, par exemple, le domaine occupé par les Juifs était beaucoup plus restreint (Néh. 3). Cependant ces deux traits peuvent s'expliquer par une imitation voulue du style de Jérémie; l'énumération du v. 26 peut avoir été copiée sur le passage parallèle 32, 44. Le plus probable paraît donc être que ce morceau n'a été rédigé qu'à l'époque qui a suivi l'exil et où l'observation du sabbat était devenue, par l'effet de la déportation, l'un des traits principaux de la religion juive (cf. Éz.; Lév. 17-26; Ès. 56, 2, 4, 6; 58, 13; Néh. 13, 15-21). *e*. Il doit s'agir d'une des portes de la ville (cf. v. 21, 24, 25-27). Nous n'en connaissons point qui portât ce nom, assez invraisemblable. Le texte est sans doute altéré; on a proposé de lire « la porte de Benjamin » (cf. 37, 12 [H : 13]; 38, 7; Zach. 14, 10) ou « la porte de la Source » (Néh. 2, 14; 3, 15; 12, 37). *f*. Cf. Deut. 4, 15; Jos. 23, 11. *g*. Cette interdiction n'est pas visée spécialement dans la Loi; mais cf. Néh. 13, 19. Elle a donné naissance à tout un chapitre de la casuistique des rabbins. *h*. Le v. 23, qui forme une digression, a peut-être été ajouté après coup. *i*. Ce terme, surtout quand il est associé au mot « rois », désigne d'ordinaire les ministres; il figure, avec ce sens, dans la suite de l'énumération.

de David, montés sur des chars et des chevaux, ainsi que leurs ministres, les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem; et la ville restera habitée à perpétuité. [26] Des villes de Juda et des environs de Jérusalem, du pays de Benjamin et du bas pays[a], de la montagne et du Nègueb[b] il viendra des gens qui apporteront holocaustes et sacrifices [de paix], oblations et encens et offriront des sacrifices d'action de grâces dans la maison de Yahvé.

[27] « Mais si vous n'écoutez pas l'ordre que je vous donne de sanctifier le jour du sabbat, de ne porter aucun fardeau et de n'en point introduire par les portes de Jérusalem le jour du sabbat, je mettrai le feu aux portes de la ville; la flamme dévorera les palais de Jérusalem et ne s'éteindra pas. »

V — ACTES PROPHÉTIQUES ET CONFESSIONS PERSONNELLES[c] (18-20)

Visite de Jérémie à l'atelier d'un potier.

Jér (R) Jér **18** [1] [Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie de la part de Yahvé : « [2] Lève-toi, descends à la maison du potier et [quand tu seras arrivé] là-bas, je te ferai entendre mes paroles[d]. » [3] Je descendis à la maison du potier[e] et le trouvai occupé à travailler au tour[f]. [4] Quand le vase qu'il était en train de faire sortait mal venu de ses mains, il en employait la matière à fabriquer un autre vase comme il lui plaisait de le faire.

[5] Alors la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [6] Ne puis-je pas en user à votre égard comme ce potier, maison d'Israël? — oracle de Yahvé. — Ce qu'est l'argile dans la main du potier, c'est là ce que vous êtes dans ma main, maison d'Israël[g]. [7] A certains moments, j'annonce à un peuple ou à un royaume que je vais l'arracher [du sol] et le détruire. [8] Mais si cette nation renonce à sa méchanceté, je me repens du mal que je méditais de lui faire. [9] A d'autres moments, j'annonce à un peuple ou à un royaume que je vais, pour lui, bâtir et planter. [10] Mais, si cette nation fait ce qui me déplaît, refusant de m'écouter, je me repens du bien que j'avais parlé de lui faire.

« [11] Dis donc aux hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem : Ainsi parle Yahvé : Je forme le dessein de vous faire du mal et je médite des projets qui vous seraient

27. « de n'en point introduire » *L* (cf. v. 21 (lis. *wehâbî'*). H : de ne point entrer. **18**, 4. « venu » *G VL S* (suppr. *baḥômèr*). H aj. : « dans l'argile » ou (H*) : comme l'argile. « de ses mains » *G L* (lis. *beyâdâw*). H : des mains du potier. « lui plaisait » *G Aq L (S)* (lis. *be'ênâw*). H : plaisait au potier. 7. « [du sol] » *G S^hex* (suppr. *welintôṣ*). H aj. (d'après 1, 10) : et l'abattre. 8. « méchanceté » *G VL S* (suppr. *'ăšer dibbartî 'âlâw*). H aj. : que j'ai prononcée contre elle » (ou : [cette nation] « contre laquelle j'ai parlé » [?]) — variante de s^b —. 11. « et aux » *G S L* (lis. *we'èl*). H : et contre les.

a. Cf. Deut. 1, 7 et note *q*. *b*. Cf. Gen. 12, 9 et la note. — Les trois régions nommées en dernier lieu constituaient les districts principaux du territoire de la tribu de Juda (Jos. 15, 21-60).

c. Comme il est question au début du ch. 19, de même que dans la première partie du ch. 18, d'un vase de potier, beaucoup de critiques admettent que les ch. 18-20 formaient un ensemble suivi. Mais la visite chez le marchand de poteries (19, 1-15) et la descente à l'atelier du potier (18, 1-12) constituent, en tout cas, deux épisodes distincts, provoqués chacun par un ordre spécial de Yahvé et comportant des révélations fort différentes. Les morceaux intermédiaires n'ont avec ces deux récits qu'un rapport lointain, bien qu'ils leur soient reliés par un « c'est pourquoi » ou par un « et », ajoutés sans doute par l'éditeur du livre.

d. On a supposé, non sans vraisemblance, que Jérémie s'était arrêté devant l'échoppe de ce potier pour une raison quelconque, et qu'il considéra après coup cette visite comme ayant été voulue par Yahvé parce que, en regardant travailler cet ouvrier, il avait aperçu tout à coup un rapprochement entre ce que faisait l'artisan et ce que Dieu va faire à son peuple et avait eu une révélation sur les desseins de Yahvé (cf. 13, 1 note *a*). *e*. Elle devait se trouver dans la ville basse, peut-être dans le vallon du Tyropéon. Il y avait donc, dans la Jérusalem antique, comme dans celle d'aujourd'hui, quelques ateliers de modeleurs, bien que les vases fussent d'ordinaire, comme de nos jours, apportés des régions riches en terre glaise d'Hébron et de Beit Djibrin; quantité de poteries retrouvées dans les fouilles portaient sur l'anse la marque des ateliers d'Hébron, de Ziph, de Marécha et de Soko (cf. aussi 1 Chron. 4, 23). *f*. Le terme signifie étymologiquement « les deux pierres » ou, selon d'autres, « les deux roues ». Le tour était, en effet, formé de deux disques de pierre superposés et auxquelles l'artisan imprimait un mouvement de rotation soit avec la main gauche (ainsi dans l'ancienne Égypte; cf. Benzinger, *Hebr. Archäologie*, 3e éd.; p. 153, fig. 153), soit avec les pieds posés sur le plateau inférieur (ainsi Sir. 38, 29 : « le potier qui tourne la roue avec ses pieds »). *g*. Ce début semble devoir amorcer un développement sur l'omnipotence divine : la nation est entre les mains de Dieu « comme un cadavre entre les mains de celui qui lave les morts » : il peut à son gré anéantir un peuple ou le relever; c'est donc lui qu'il faut craindre. Mais les v. 7-12 tirent de l'acte du potier une leçon sensiblement différente : Yahvé n'est pas lié par les menaces ou les promesses qu'il a prononcées; il peut modifier librement ses desseins selon la voie librement choisie par les hommes. Certains concluent de là que les v. 7-12 sont une interprétation ajoutée par un commentateur. Ce n'est pas évident. L'explication du symbole donnée dans les v. 7-12 nous semble assez approximative; mais les paraboles antiques nous laissent en général la même impression d'à peu près. De plus la leçon formulée dans les v. 7-12 était beaucoup mieux en situation que celle qui paraît ressortir du v. 6. Le but de Jérémie est moins d'accabler ses auditeurs sous le sentiment de leur impuissance que de les déterminer à changer de conduite : Si vous vous réformez, Yahvé est prêt à remettre sur le tour la pâte molle de l'avenir et à en tirer un vase nouveau.

funestes. Que chacun de vous revienne de sa mauvaise voie; réformez votre conduite et vos actes ! — [12] Mais ils disent : Peine perdue[a] ! Nous suivrons nos propres desseins; nous agirons chacun selon les penchants mauvais de notre cœur obstiné. »

Gravité inouïe de l'infidélité d'Israël.

[13] C'est pourquoi ainsi parle Yahvé :

Informez-vous auprès des nations :
qui a jamais entendu parler de rien de semblable?
Un crime affreux a été commis
par la vierge d'Israël[b].

[14] Les rocs du Siryôn[c] sont-ils [donc] abandonnés
par la neige du Liban,
Ou voit-on tarir l'eau qui découle des montagnes,
fraîche et courante,

[15] Que mon peuple m'ait oublié,
pour faire monter en fumée [ses offrandes] en l'honneur de vaines divinités?
Ils trébuchent, ayant quitté les routes,
les chemins d'autrefois[d],
Pour suivre des sentiers[e] [inconnus],
une route non frayée.

[16] Ils feront ainsi de leur pays une solitude,
sur laquelle on sifflera[f] d'âge en âge.
Quiconque y passera sera frappé de stupeur
et hochera la tête.

[17] Semblable au vent d'orient[g], je les disperserai
devant l'ennemi.
Je me montrerai à eux de dos et non de face
au jour de leur ruine.

Complot contre Jérémie. — Le prophète demande le châtiment de ses ennemis[h].

[18] Et ils ont dit : « Venez, formons un complot contre Jérémie; car l'instruction sacrée ne fera pas défaut au prêtre, ni le conseil au sage, ni l'oracle au prophète[i]. Servons-nous de notre langue pour le frapper et ne prêtons aucune attention à ses paroles[j]. »

14. « Les — par (litt. : Abandonne-t-elle les rocs du Siryôn) » lis. *souré siryôn*. H : Abandonne-t-elle loin du roc de la campagne. — Texte très incertain. « tarir — montagnes » lis. *yinnâšetou mêmê hârîm*. H : être arrachée l'eau étrangère. — Texte incertain. 15. « Ils — routes » lis. *wayyikkâšelou (G S L) midderâkîm*. H : Et elles (les vaines divinités) les ont fait trébucher dans leurs voies (mais les « chemins d'autrefois » sont, selon Jérémie [cf. 6, 16], ceux qu'il faut suivre). — Texte incertain. 17. « Je — eux » *G S L* (lis. *'ar'èm*). H : Je les regarderai.

a. Cf. 2, 25. *b*. Le mouvement est le même que celui de 2, 10-11. Mais la comparaison employée ici par le prophète pour faire mesurer la monstruosité de l'ingratitude de son peuple est fort obscure, dans l'édition massorétique comme dans les versions anciennes : le texte est évidemment altéré (voy. notes crit.). Il nous paraît que Yahvé se compare lui-même aux ruisseaux jamais taris dont l'eau découle toujours fraîche des neiges éternelles dont est couronné en toute saison le Grand Hermon. c. C'était le nom phénicien de l'Hermon (Deut. 3, 9). *d*. Cf. 6, 16. *e*. Le rythme, comme le contexte, suggère que le mot « sentiers » était accompagné d'un qualificatif comme « nouveaux », « inconnus » ou « détournés ». *f*. Siffler n'était un signe ni de désapprobation ni de raillerie; le mot est presque toujours associé à celui qui désigne la stupeur : on sifflait en hochant la tête (cf. Lam. 2, 15) quand on était abasourdi à la vue d'un malheur inouï (cf. Éz. 27, 36; Soph. 2, 15 et les notes). *g*. Cf. Gen. 41, 6 et la note. *h*. Ce morceau est du même ordre que 11, 18-23; 12, 1-6; 15, 10-21; 17, 12-18 : il nous initie à la vie religieuse intime du prophète. *i*. La *tôrâ* des prêtres, c'est-à-dire les directions qu'ils donnaient de la part de Dieu, en matière de droit et de rite, le conseil des « sages » ou des « anciens » (c'est-à-dire des chefs politiques) et l'oracle des prophètes étaient les trois moyens classiques dont Yahvé se sert, pensait-on, pour diriger son peuple (cf. 2, 8, 26; Éz. 7, 26; Lam. 2, 9-10). On entend quelquefois : « la *tôrâ* ne périra pas faute d'un prêtre etc... Sous-entendu : Nous pouvons donc tuer celui-là ». Mais la locution employée est courante au sens de « manquer à » (par ex. Éz. 7, 26), tandis que la préposition qui suit le verbe ne se rencontre pas avec l'acception de « faute de ». Selon les uns, les adversaires de Jérémie voudraient dire : « les directions divines ne manqueront pas au peuple, *comme le prétend cet oiseau de malheur* » (cf. 4, 9, etc.) — mais on ne voit pas pourquoi ils viseraient spécialement cette menace-là. — Selon d'autres : » la *tôrâ* ne manquera pas *pour autant* (à savoir si nous faisons périr Jérémie) aux prêtres. » — Mais alors pourquoi mentionner le conseil des sages? Jérémie n'était pas un chef politique. Et puis ses ennemis ne le reconnaissent pas pour un vrai porte-parole de Dieu. — Il vaut peut-être mieux entendre : Nous trouverons bien toujours une *tôrâ*, une raison d'État ou un oracle pour condamner à mort Jérémie. Cela cadrerait avec la phrase suivante : Frappons-le avec la langue. La plupart des prêtres, beaucoup d'anciens et presque tous les prophètes étaient ennemis déclarés de Jérémie. *j*. Non seulement à ses remontrances et à ses appels en général, mais spécialement aux menaces personnelles qu'il pourra prononcer contre ses persécuteurs (cf. 20, 4-6; 28, 15-17; 29, 21-23, 32; Am. 7, 16-17).

19 Fais attention à moi, Yahvé,
et écoute les propos de mes adversaires.
20 Rendra-t-on le mal pour le bien?
Car ils creusent une fosse pour m'ôter la vie[a].
Souviens-toi que je me suis tenu devant toi
Pour parler en leur faveur,
pour détourner d'eux ta colère.
21 C'est pourquoi, livre leurs enfants à la famine,
fais-les eux-mêmes tomber sous le tranchant du glaive;
Que leurs femmes
perdent leurs enfants et deviennent veuves!
Que chez eux les hommes faits soient tués par la peste[b]
et les jeunes gens frappés par l'épée dans la bataille!
22 Qu'on entende des cris de détresse sortir de leurs maisons,
parce que tu auras soudain fait fondre sur eux des bandes armées!
Car ils creusent une fosse pour me prendre;
ils tendent en secret des pièges sous mes pas.
23 Mais toi, Yahvé, tu connais
tous les desseins meurtriers qu'ils forment contre moi.
Ne couvre pas leur crime
et que leur péché reste ineffaçable sous tes yeux[c]!
Qu'ils chancellent devant toi!
Au jour de ta colère agis contre eux[d]!

La cruche brisée, présage de la ruine de Jérusalem[e].

B **19** 1 Yahvé dit à Jérémie : « Va, achète une cruche[f] d'argile. Puis prends avec toi des anciens du peuple et quelques prêtres. 2 Rends-toi hors de la ville, dans la vallée du Fils de Hinnom, qui est à l'entrée de la porte des Tessons[a] et là, tu proclameras les paroles que je te dicterai. 3 Tu diras : Écoutez la parole de Yahvé, rois de Juda[b] et vous, habitants de Jérusalem. Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, le Dieu d'Israël. Je vais faire fondre sur ce lieu-ci un malheur tel que les oreilles tinteront à quiconque en entendra parler[c]. 4 Les habitants m'ont abandonné; ils ont méconnu [la sainteté de] ce lieu[d] en y faisant monter en fumée, eux et leurs pères, [des offrandes] à des dieux qu'ils ne connaissaient pas; les rois de Juda ont rempli ce lieu de sang innocent; 5 ils ont bâti le haut lieu de Baal pour y brûler leurs fils en holocauste à Baal[e], chose que je n'ai pas prescrite, dont je n'ai jamais parlé et qui ne m'était pas venue à l'esprit. 6 A cause de cela, les jours viennent, — oracle de Yahvé, — où l'on n'appellera plus ce lieu le Tophet ni vallée du Fils de Hinnom, mais vallée du Carnage[f]. 7 En ce lieu-ci je priverai Juda et Jérusalem de toute prudence[g]. J'en ferai tomber les habitants sous le glaive devant leurs ennemis; et [je les livrerai] aux mains de ceux qui en veulent à leur vie. Je donnerai leurs cadavres en pâture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre. 8 Je ferai de cette ville un objet de stupéfaction à la vue duquel on sifflera[h] : quiconque passera près d'elle sera dans la stupeur et sifflera en voyant tous les coups dont elle aura été frappée. 9 Je leur ferai manger la chair de leurs fils et la chair de leurs filles et ils mangeront la chair les uns des autres, dans la détresse et l'angoisse où les réduiront leurs ennemis et ceux qui en veulent à leur vie[i].

« 10 Puis tu briseras la cruche sous les yeux des témoins venus avec toi. 11 Et tu leur diras : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Je briserai de même ce peuple et cette ville, tout comme on brise un vase de potier, sans qu'il puisse ensuite être réparé[j]. 12 Voilà comment je traiterai ce lieu, — oracle de Yahvé — et ses habitants de façon à rendre cette ville semblable à un Tophet[k]. 13 Les maisons de Jérusalem et les maisons des rois de Juda deviendront impures comme l'emplacement du Tophet, toutes les maisons sur le toit desquelles on a brûlé [des parfums] en l'honneur de l'armée des cieux et offert des libations à d'autres dieux. »

14 Puis Jérémie revint du Tophet, où Yahvé l'avait envoyé prophétiser. Il se tint dans la cour de la maison de Yahvé et dit à tout le peuple : « 15 Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, le Dieu d'Israël : Je vais faire fondre sur cette ville et sur toutes les villes qui en dépendent tous les malheurs dont je l'ai menacée, parce que leurs habitants ont raidi leur cou pour ne pas écouter mes paroles. »

19. « les — adversaires ». G : la voix de ma cause (*ribî*). 23. « que leur — ineffaçable » *L* (lis. *timmaḥ*). H : n'efface pas (?) leur péché.
19, 1. « à Jérémie » aj. *'el yirmyâhou* (d'après v. 14). Manque en H. H* G (S T) : à moi. « cruche d'argile » *G^S S* (suppr. *yôṣêr*). H : cruche de modeleur d'argile. « et quelques prêtres » *G^{BS}* (lis. *ouméhakkôhânîm*). H : et des anciens des prêtres.

4. « les rois — rempli » *G* (lis. *mâl'ou*). H : ...ni les rois de Juda ; ils ont rempli... 5. « le haut lieu » d'après 7, 31 (lis. *bâmat*). H : les hauts lieux.
10. « avec toi » *G S L* (lis. *'ittâk*). H : toi. 11. *G* (suppr. 11 b). H aj. : Et on enterrera à Tophet faute de place pour enterrer (cf. 7, 32). — Cette phrase, qui, au ch. 7, fait suite à celle qui est reproduite ici v. 6, n'a pas de lien avec son contexte actuel. 12. « de façon à » G (lis. *lâtêt*). H : et [cela] de façon à (?). 13. « impures — Tophet » (*S*) (lis. *ṭemé'îm*). H : comme l'emplacement du T., celles [du moins] qui sont impures.
15. « sur cette » *G S L* (lis. *'al*). H : vers cette.

a. Cet hémistiche, en excès dans le vers et qui se retrouvera presque textuellement au v. 22, est sans doute une variante de ce dernier verset, notée d'abord dans la marge. *b*. Litt. : *la mort*. Cf. 15, 2 et note *c*. *c*. Nouvelle allusion aux livres tenus devant Yahvé. *d*. Certains critiques, estimant que ces malédictions passionnées sont en contradiction avec « l'esprit de Jérémie », attribuent les v. 21-23 à un amplificateur. C'est christianiser à l'excès Jérémie. Bien qu'il ait souvent intercédé pour son peuple coupable (7, 16; 15, 1; 17, 16), le prophète a aussi, à certains moments de souffrance trop intense et d'exaspération, demandé à son Dieu : « Venge-moi de mes persécuteurs » (15, 15; 17, 18). Il ne faut pas oublier que, d'après les croyances du temps, le succès, le triomphe visible sur les ennemis, était le seul signe manifeste de l'approbation divine. Jérémie ne peut pas se soustraire entièrement à cette ambiance, à quelque hauteur que s'élève par moments sa piété.

e. Ce fragment biographique (19, 1-20, 6) a une relation étroite avec le discours sur le Tophet qu'on lit 7, 30-8, 3 : les v. 19, 5-7 sont à peu près identiques à 7, 31-33. On pourrait être tenté de penser que le récit que nous avons ici relate les circonstances dans lesquelles a été prononcé l'oracle rapporté 7, 30-8, 3, comme le ch. 26 raconte l'épisode au cours duquel Jérémie prononça les menaces contre le Temple qu'on lit ch. 7, 1-15. Cependant on remarque, d'autre part, que dans le discours 7, 30-8, 3 il n'est fait aucune allusion à l'acte le plus caractéristique de notre récit, la destruction d'un vase de potier, et que, inversement, dans les ch. 19 et 20, les propos de Jérémie identiques à ceux qui sont rapportés 7, 30-8, 3 sont sans lien étroit avec l'acte du prophète et ne sont pas indispensables à la marche du récit. Il est donc probable que le morceau relatif à la cruche brisée était beaucoup plus court et plus simple et qu'il a été après coup étoffé par l'addition de censures et de menaces tirées textuellement de 7, 30-8, 3. Comme la scène de la destruction du vase se passait auprès d'une porte donnant sur la vallée du Fils de Hinnom, un rédacteur aura jugé naturel de motiver la sentence de Jérémie contre Jérusalem par les abominations dont cette vallée avait été le théâtre sous Manassé. Il semble donc qu'il faut regarder comme ajoutés l'allusion à la vallée du fils de Hinnom au v. 2, les v. 3-6, 7b-9 (probablement), 12b-13 et, dans le v. 14, la mention du Tophet. — L'événement raconté ici n'a pas dû avoir lieu sous Sédécias; car au début du règne de ce prince, le surveillant en chef du Temple était un Cephanya qui avait succédé à un Yoyada (29, 26; cf. 2 Rois 25, 18). Pachḥour, qui détenait cette charge au temps de notre récit, avait dû être exilé à Babylone, conformément à la menace de Jérémie, lors de la première déportation (597). Le prophète, d'autre part, sait déjà que l'exécuteur de la sentence divine contre Juda sera le roi de Babylone (20, 4-6), conviction qui ne paraît s'être imposée à lui qu'après la bataille de Carkémich en 605. Mais il a encore libre accès dans le Temple (19, 14-20, 1), ce qui n'était plus le cas dans la cinquième année de Yehoyaqîm 604 (36, 5, 9). Le conflit avec la police du Temple qui nous est raconté ici doit donc dater de 605 ou 604; il explique peut-être pourquoi l'entrée du sanctuaire fut interdite à Jérémie; il serait, dans ce cas, un peu postérieur à la scène dramatique rapportée au ch. 26, qui se passe dans la cour du Temple. *f*. Il s'agit d'un vase d'une forme particulière, dont on se servait, par exemple, pour conserver du miel (1 Rois 14, 3), mais que nous ne pouvons plus préciser.

a. Ou « de la Poterie ». Le nom ne figure nulle part ailleurs. Cette porte devait être une de celles qui menaient à la vallée du Fils de Hinnom, au S. de Jérusalem, peut-être celle qui, plus tard, s'appelait la porte des Ordures (Néh. 3, 14) : on y jetait les pots cassés. D'après le texte actuel, cette porte est mentionnée pour préciser le site bien connu de la vallée du Fils de Hinnom. Dans le récit primitif, évidemment, cette porte était l'endroit même où le prophète accomplissait son geste. *b*. Sur ce pluriel, cf. 17, 19 et note *d*. *c*. Cf. 1 Sam. 3, 11; 2 Rois 21, 12. *d*. D'après le contexte, il ne doit pas s'agir spécialement du Temple, mais de la ville de Jérusalem, qui est sainte, elle aussi.

e. Ces mots, qui manquent en G ainsi que dans 7, 31, sont en désaccord avec la fin de la phrase, d'où il ressort clairement que les Israélites qui brûlaient leurs fils au haut lieu du Tophet, croyaient obéir à un ordre de Yahvé (cf. 7, 31 note *e*). *f*. Sur les v. 5-6 voy. 7, 31-32 et les notes. *g*. Litt. : *Je viderai le conseil* (la prudence) *de Juda et de Jérusalem*. Allusion au sens étymologique du mot que nous traduisons par cruche. Dans le récit primitif, Jérémie recevait peut-être l'ordre de vider la cruche avant de la briser. *h*. Voy. 18, 16 note *f*. *i*. Le v. 9 se retrouve à peu près textuellement Deut. 28, 53. Sur les horreurs du siège, voy. Lam. 2, 20; 4, 10; cf. 2 Rois 6, 28-29; Lév. 26, 29. *j*. Chez les Égyptiens, au temps de la XIe dynastie (vers 2000), on inscrivait sur des vases de terre la liste des ennemis du pharaon en y ajoutant parfois la mention : « qu'il meure! » D'autre part, dans certains textes des pyramides il est question d'une formule qu'il faut prononcer « en brisant les pots rouges » et parfois le texte est accompagné d'un déterminatif représentant un homme abattant un pilon sur une coupe (Kurt Sethe, *Abh. der preuss. Akad. d. Wiss.*, 1926, *philos.-hist. Kl.*, nº I). Il faut en conclure qu'on pensait assurer la perte des ennemis du roi en détruisant un vase d'argile qu'on avait identifié avec la personne visée en inscrivant son nom dessus. Les spectateurs réunis à la porte des Tessons — et sans doute, dans une certaine mesure, Jérémie lui-même, — ont de même dû considérer le geste accompli par le prophète, non comme un simple symbole destiné à frapper les imaginations, mais comme un acte efficace provoquant la ruine de la ville dont le nom était prononcé. On s'explique mieux ainsi le châtiment infligé par Pachḥour. D'après la législation des Ḥittites, prononcer le nom d'un homme en tuant un serpent était un délit grave entraînant soit une amende soit même la mort. *k*. Allusion au sens étymologique du mot *tophet*, « lieu d'incinération » (cf. 7, 31, note *d*), ou, d'après le v. 13 (mais ce v. est peut-être une addition tirée de 32, 29), à l'impureté de l'emplacement du haut lieu que Josias avait profané (2 Rois 23, 10).

20 [1]Le prêtre Pachḥour, fils d'Immér[a], surveillant en chef[b] de la maison de Yahvé, entendit Jérémie prononcer cette prophétie. [2]Et Pachḥour fit battre le prophète Jérémie et le mit aux ceps[c], à la porte supérieure de Benjamin[d], dans la maison de Yahvé. [3]Le lendemain Pachḥour fit sortir Jérémie des ceps. Alors Jérémie lui dit : « Yahvé ne t'appelle plus Pachḥour, mais Magor-Missabib[e]; [4]car ainsi parle Yahvé : Je vais faire de toi et de tous tes amis la proie de l'épouvante[f]; ils tomberont sous le glaive de leurs ennemis et tu le verras de tes propres yeux. Je livrerai tous les hommes de Juda entre les mains du roi de Babylone, qui les emmènera en exil à Babylone et les fera périr sous le glaive. [5]Je livrerai toutes les richesses qui se trouvent dans cette ville, tout le produit de son travail, tout ce qu'elle renferme de précieux et tous les trésors des rois de Juda entre les mains de leurs ennemis, qui en feront leur butin, les enlèveront et les emporteront à Babylone. [6]Toi-même, Pachḥour, tu seras emmené captif, ainsi que tous ceux qui habitent ta maison; c'est à Babylone que tu mourras et que tu seras enterré, toi et tous tes amis, auxquels tu as fait des prophéties mensongères[g]. »

Alternative de découragement et de joyeuse confiance[h].

Jér *Jérémie, près de renoncer à son activité, recouvre la certitude du secours de Yahvé.*

7 Tu m'as séduit, Yahvé; et je me suis laissé séduire;
tu m'as fait violence et tu as été le plus fort.
Je suis devenu un objet de risée perpétuelle;
tout le monde se moque de moi.
8 Car chaque fois que je prends la parole, il faut que j'exhale des plaintes,
que je crie à l'oppression et à la violence[i].
La parole de Yahvé, en effet, me vaut
insultes et railleries tout le jour.
9 Alors je me suis dit : « Je ne ferai plus mention de lui;
je ne parlerai plus en son nom. »
Mais il y eut dans mon sein[j] comme un feu ardent,
enfermé dans mes os.
Je m'épuisai à le maîtriser,
mais sans y réussir.
10 J'entends les propos hostiles que beaucoup profèrent :
« Environnons-le de terreur[k]! »
« Dénoncez-le »! « Nous allons le dénoncer[l]. »

20, 5. « et tous — entre » *G* (suppr. *'èttén*). H : Et tous les trésors des rois de J., je [les] livrerai entre*. 6. « c'est — mourras » *G B A N* (suppr. *tâbô' wešâm*). H : à Babylone tu arriveras et là tu mourras. 9. « Je — mention » (*G*) (lis. *'azkirènnou*). H : Je ne me souviendrai plus.

a. C'est-à-dire sans doute appartenant à l'importante famille sacerdotale de ce nom, dont 1052 membres revinrent en Judée en 538 (Esdr. 2, 37). *b.* Ce haut fonctionnaire avait, en particulier, la charge de surveiller les inspirés et de réprimer les écarts de langage auxquels ils pouvaient se livrer (29, 26). *c.* Instrument de supplice destiné à « retourner » (c'est le sens du verbe d'où dérive le mot) les membres du patient, à fixer ses pieds et peut-être ses mains dans une position gênante ou douloureuse (cf. 29, 26). *d.* C'était la porte nord du Temple, appelée « supérieure » par opposition à la porte de la ville qui portait le même nom (37, 12 [H : 13]; 38, 7); la cour du Temple était plus élevée que la grande cour englobant le sanctuaire et le palais royal. *e.* C'est-à-dire « Épouvante de toutes parts ». Il n'est pas nécessaire de supposer qu'il y ait eu antithèse entre le sens de ce nouveau nom et celui de Pachḥour, dont nous ignorons la signification : il suffit que la nouvelle appellation caractérise la destinée qui sera désormais celle du prêtre (cf. 19, 6). Sur le rapport mystérieux qu'on établissait entre le nom et la personne, cf. Ruth 1, 20; Gen. 27, 36, etc. *f.* On peut entendre aussi : « je vais te rendre un objet d'épouvante pour toi-même et tous tes amis » ou : « je vais te rendre un objet d'épouvante, toi et tous tes amis ». *g.* Pachḥour était sans doute l'un des prêtres-prophètes qui paraissent avoir fait partie du personnel du Temple et qui communiquaient aux fidèles la réponse de Yahvé à leurs prières, comme cela semble ressortir de divers psaumes (par ex. 60, 8-10). *h.* Fragments de journal intime analogues à 11, 18-12, 6; 15, 10-21; 18, 18-23. Jérémie y exprime ses doutes avec une sincérité et une audace qui en garantissent l'authenticité. Les plaintes du prophète sont provoquées par une persécution, mais qui ne semble pas être celle qui vient d'être racontée (v. 1-6) : elle consiste surtout en railleries et en propos haineux. *i.* On peut entendre : il faut que je prédise oppression (proprement : pillage) et violence, ou : il faut que je me plaigne d'être opprimé et violenté. *j.* Litt. : *dans mon cœur.* *k.* Ce début du v. 10 a été reproduit Ps. 31, 14. *l.* On l'épie pour l'accuser, par exemple, de blasphème (cf. 20, 1-6) ou de haute trahison (37, 12-14).

Tous mes amis intimes
guettent mes faux pas[a].
« Peut-être se laissera-t-il entraîner au mal et nous triompherons de lui;
nous tirerons vengeance de lui. »
11 Mais Yahvé est avec moi comme un héros redoutable;
c'est pourquoi mes persécuteurs chancelleront et ne triompheront pas.
A la suite de leurs insuccès ils seront couverts d'une grande confusion,
d'une honte éternelle qui ne s'oubliera pas.
12 Yahvé, [Dieu] des armées, toi qui sondes le juste,
qui pénètres du regard les reins et le cœur,
Puissé-je assister à la vengeance que tu tireras d'eux;
car c'est à toi que j'ai remis ma cause[b].
13 Chantez en l'honneur de Yahvé!
acclamez Yahvé,
Car il arrache la vie du malheureux
des mains des méchants.

Jérémie maudit le jour de sa naissance[c].

14 Maudit soit le jour
où je suis né!
Que le jour où ma mère m'a mis au monde
ne soit pas béni[d]!
15 Maudit soit l'homme qui en a porté la nouvelle
à mon père, en disant :
« Il t'est né un fils, »
le comblant ainsi de joie[e]!
16 Que ce jour-là[f] devienne semblable aux villes
que Yahvé a renversées sans pitié[g];
Qu'il entende des cris de détresse dès le matin
et des clameurs guerrières en plein midi[h],
17 Parce qu'il ne m'a pas fait mourir dès le sein de ma mère,
de sorte que [le sein de] ma mère me servît de tombeau
ou qu'elle restât perpétuellement enceinte[i]!

11. « avec moi » *G S L* (lis. *'itti*). H : moi. 12. « le juste ». S (G) cf. 11, 20 : avec justice. « remis » *11*, 20 (lis. *gallôti*). H : révélé. 16. « Que ce jour-là devienne » lis. *yehi* (*G S L*) et *hayyôm* au lieu de *hâ'îš* (cf. *Job 3, 7-11*). « Qu'il entende » *G S L* (lis. *yišma'*). H : Et il entendra.

a. D'autres entendent : « observent mon côté », ce qui voudrait dire : font le guet à mes côtés. *b.* Le v. 12 se retrouve à peu près littéralement 11, 20. *c.* Ce morceau (v. 14-18) rappelle de très près l'imprécation par laquelle s'ouvre le débat de Job avec ses amis (Job 3, 3-26); mais dans Job le thème est développé d'une manière beaucoup plus longue, plus savante et plus artificielle; il est donc probable que c'est le poète, auteur du livre de Job, un lettré de profession, qui s'est inspiré du cri de désespoir qui avait échappé au prophète, et non l'inverse. On s'est étonné qu'un serviteur de Dieu comme Jérémie ait pu, non seulement avoir l'esprit traversé par des pensées aussi coupables, mais les consigner par écrit sans même y ajouter un mot de rétractation ou tout au moins une parole d'espérance. Calvin pense, contrairement au v. 18, que ce qui plonge Jérémie dans le désespoir c'est l'endurcissement du peuple. D'autres considèrent ce passage comme interpolé; mais jamais un commentateur n'aurait prêté à un homme de Dieu de pareilles pensées. Il vaut mieux se rappeler que les anciens Israélites n'attribuaient pas aux paroles inconsidérées l'importance morale que l'évangile nous a appris à leur reconnaître : l'auteur du poème de Job met dans la bouche de son héros des propos semblables et le montre ensuite protestant de son innocence devant Dieu. *d.* Cf. Job 3, 1 note *a*.

e. D'après la pensée antique le messager est, dans une certaine mesure, responsable de la nouvelle qu'il apporte : celui qui en annonce une mauvaise, en croyant être un messager de bonheur, mérite d'être puni (2 Sam. 4, 10) cf. 2 Sam. 1, 1-16; 18, 27). *f.* Le texte porte : « Que cet homme-là ». Mais on ne voit pas comment le messager chargé d'annoncer la naissance aurait pu faire mourir l'enfant « dès le sein de sa mère » ni même « au sortir du sein maternel » (traduction, du reste, peu vraisemblable : comment, si l'enfant était déjà né, sa mère pourrait-elle lui servir de tombeau [v. 17]?) Il est plus probable que c'est le jour de la naissance personnifié qui est tenu pour responsable de l'événement qui l'a marqué, de même que, dans Job, la nuit où le héros est né est maudite pour « n'avoir pas fermé le sein qui l'a conçu » (3, 10). *g.* Sodome et Gomorrhe : on souhaitait couramment le sort de ces villes à ceux qu'on voulait maudire (49, 18; 50, 40; Deut. 29, 23 [H : 22]; Am. 4, 11; És. 13, 19), comme on souhaitait à ceux qu'on voulait bénir le bonheur d'Abraham (Gen. 12, 2-3), de Rachel et de Léa (Ruth 4, 11) d'Éphraïm et de Manassé (Gen. 48, 20); de là les locutions « bénir » (« se bénir ») ou « maudire » par tel ou tel, « devenir bénédiction » ou « malédiction », « laisser son nom en malédiction » ou « en [formule de] serment » (És. 65, 15). *h.* Cf. 6, 4 et note *j*. *i.* Le regret exprimé ici ne devait pas paraître aussi chimérique qu'il peut nous sembler. On citait dans l'Inde antique et dans l'ancienne Grèce des cas de gestation ayant duré cinq ou sept ans. Elle peut se prolonger deux, quatre ou cinq ans selon les juristes musulmans, voire même indéfiniment d'après une croyance courante en terre d'Islam.

18 Pourquoi suis-je sorti du ventre maternel
pour ne voir que peine et douleur
et pour passer mes jours dans l'opprobre ?

VI — ORACLES SUR DIVERS ROIS DE JUDA[a] (21-24)

Sédécias fait consulter Jérémie au début du siège de Jérusalem[b].

B **21** [1][Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie de la part de Yahvé, lorsque le roi Sédécias lui envoya Pachḥour, fils de Malkiyya[c], et le prêtre Cephanya, fils de Maasséya[d], lui dire : « [2]Veuille consulter pour nous Yahvé, car Nabucodonosor, roi de Babylone, est entré en campagne contre nous. Peut-être Yahvé renouvellera-t-il en notre faveur tous ses miracles et l'ennemi s'éloignera-t-il de nous[e] ».

[3]Jérémie leur répondit : « Voici ce que vous rapporterez à Sédécias : [4]Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Je vais obliger à se retourner les armes dont vous vous servez pour combattre, en dehors des remparts, les Chaldéens qui vous assiègent et je rassemblerai ces armes dans l'intérieur de cette ville[f]. [5]Je combattrai moi-même contre vous en étendant la main et en déployant la force de mon bras[g] avec colère et avec un grand courroux. [6]Je frapperai les habitants de cette ville, hommes et bêtes, d'une peste violente[h] et ils mourront. [7]Après cela, — oracle de Yahvé, — je livrerai Sédécias, ses serviteurs et ceux des habitants de cette ville qui auront échappé à la peste, à l'épée et à la famine, entre les mains de Nabucodonosor, roi de Babylone, et entre les mains de leurs ennemis qui en veulent à leur vie. Ils les feront passer au fil de l'épée. Je ne leur ferai pas merci; je serai sans miséricorde[i].

[8]« A ce peuple tu diras[j] : Ainsi parle Yahvé : Voyez, je mets devant vous le chemin de la vie et le chemin de la mort[k]. [9]Celui qui restera dans cette ville mourra victime de l'épée, de la famine ou de la peste. Celui qui en sortira et se rendra aux Chaldéens qui vous assiègent vivra;

21, 2. « en notre faveur » *G S* (lis. *'ittânou*). H : nous. 4. « armes » *G* (suppr. *'ăšer beyèdkèm*). H aj. : qui sont dans vos mains. « les Chaldéens » *G* (suppr. *'èt mèlèk bâbèl we*). H : le roi de Babylone et les Ch. 5. « colère » *G* (suppr. *oubeḥêmâ*). H aj. : et avec fureur. 6. « hommes » *G S* (suppr. *we* devant *'èt hâ'âdâm*). H : et hommes. « d'une — mourront » *G* (lis. *wâmètou*). H : D'une peste violente ils mourront. 7. « et — habitants » H^{*} *G S* (suppr. *we'èt* devant *hanniš'ârîm*). H : et le peuple et ceux. « qui en » *G* (suppr. le 2d *oubeyad*). H : et entre les mains de ceux qui en. « Ils les feront » *G T* (lis. *wehikkoum*). H : Il les fera. « Je — ferai » *G* (lis. *'âḥous*). H : Il ne leur fera. « merci » *G* (suppr. *welô' yaḥmôl*). H aj. : et il n'épargnera pas. « je serai » (*G*) *VL* (lis. *'ărâḥêm*). H : il sera.

a. L'éditeur du livre de Jérémie a groupé au début de cette section divers oracles relatifs à des rois de Juda. Il ne les a pas rangés par ordre chronologique; il a placé en tête un récit se rapportant à Sédécias, le dernier de ces souverains, peut-être à cause du nom de Pachḥour qui y figure comme dans le ch. 20.

b. La scène se passe au début de la campagne dirigée par Nabucodonosor contre Juda et qui devait se terminer par la ruine de Jérusalem (586) : les armées de Sédécias combattent encore en dehors des murs de la capitale (v. 4); mais le cercle se resserre. Très inquiet, le roi consulte Yahvé et c'est à Jérémie qu'il s'adresse parce que les événements présents, confirmant les oracles menaçants que le prophète ne cesse de répéter, lui donnent raison contre les inspirés, comme Ḥanania (ch. 28), qui ne prédisaient que des succès. D'autres consultations données par Jérémie au même Sédécias pendant le siège sont rapportées aux ch. 34, 37 et 38. Il n'y a pas lieu de supposer que plusieurs de ces récits se rapportent au même événement et de conclure de là que l'historicité de l'une ou l'autre de ces relations doit être rejetée. Les circonstances sont chaque fois un peu différentes : au ch. 34 l'invasion du pays a progressé; il n'y a plus que trois villes qui résistent encore, Jérusalem, Azéqa et Lakich. La consultation du ch. 37 a lieu pendant le court intermède où les Chaldéens levèrent le siège de la capitale pour parer à une diversion égyptienne; celle du ch. 38, alors que Jérémie était déjà en prison. *c*. Un laïque, que nous retrouverons parmi les dénonciateurs de Jérémie (38, 1) et qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme, fils d'Immèr, le prêtre chargé, sous Yoyaqîm, de surveiller les inspirés (ch. 20). *d*. Le prêtre qui occupait sous Sédécias le même poste que Pachḥour, fils d'Immèr, au temps de Yoyaqîm (29, 25). Hostile, sans doute, comme son collègue laïque, à la politique préconisée par Jérémie, il dut, comme lui, être profondément humilié d'avoir à solliciter les services du prophète. *e*. Le souvenir de la déconvenue éprouvée par Sennachérib, obligé, en 701, de lever le siège de Jérusalem, souvenir embelli déjà sans doute par la tradition comme dans deux des versions de l'événement conservées dans 2 Rois 18-19, hantait les esprits. Sédécias espère que Jérémie accomplira une volte-face patriotique comme celle qu'on attribuait au prophète Ésaïe et annoncera de la part de Yahvé l'écrasement de l'orgueilleuse Babylone. *f*. Sous l'action d'une force surnaturelle, les traits lancés par les Judéens partiront dans la mauvaise direction. Yahvé avait, de même, autrefois — mais le miracle s'était produit alors en faveur de son peuple — enrayé les roues des chars des Égyptiens (Ex. 14, 25). *g*. Cf. Ex. 6, 6; Deut. 4, 34; etc. *h*. En 701 aussi la peste avait éclaté; mais c'est le camp ennemi qu'elle avait ravagé (2 Rois 19, 35). *i*. Le v. 7, formé tout entier de formules qui reviennent textuellement ailleurs, est peut-être une addition. Ainsi s'expliquerait très simplement le fait que, lors d'une autre consultation donnée par Jérémie très peu de temps après (34, 4-5), le prophète annonce à Sédécias qu'il recevra, à sa mort, les honneurs royaux. *j*. Jérémie déclare aux envoyés du roi qu'il a reçu l'ordre d'appeler tout le peuple à se rendre aux Chaldéens. Cette propagande défaitiste, à laquelle il se livrera, en effet, pendant tout le siège, faillit amener sa mise à mort (ch. 38); les chefs ne pouvaient tolérer qu'on ruinât ainsi le moral de leurs troupes. Mais, pour Jérémie, combattre contre les Chaldéens, c'était lutter contre Yahvé. Il aurait voulu que Sédécias ouvrît les portes de sa capitale comme son prédécesseur, Jéconias. *k*. Cf. Deut. 30, 15. 19.

il aura la vie sauve; [ce sera sa part de] butin. [10]Car je tourne mon visage vers cette ville pour [son] malheur et non pour [son] bien — oracle de Yahvé. — Elle sera livrée entre les mains du roi de Babylone qui l'incendiera. »

Oracles contre la maison royale[a].

Jér [11]Sur la maison du roi de Juda.

Rendez la justice.

Écoutez la parole de Yahvé, [12]maison de David! Ainsi parle Yahvé :

Rendez la justice dès le matin
et délivrez l'opprimé de la main de l'oppresseur,
De peur que ma colère ne jaillisse comme une flamme,
qui brûle sans que personne puisse l'éteindre,
à cause de la perversité de votre conduite[b].

Le palais royal menacé d'être incendié.

13 Je vais m'en prendre à toi qui trônes au-dessus de la vallée,
rocher qui domines la plaine[c],
A vous qui dites : « Qui descendra nous attaquer?
qui pénétrera dans nos repaires? »
14 Je vous infligerai le châtiment
que méritent vos actes, — oracle de Yahvé. —
Je mettrai le feu à sa forêt
et [la flamme] en dévorera toute la ramure.

Le roi appelé à rendre la justice.

B **22** [1]Ainsi parle Yahvé : « Descends au palais du roi de Juda[d] et là, tu prononceras cet oracle. [2]Tu diras : Écoute la parole de Yahvé, roi de Juda, assis sur le trône de David, toi et tes serviteurs et tes gens qui entrez par ces portes. [3]Ainsi parle Yahvé : Observez le droit et la justice; délivrez l'opprimé des mains de l'oppresseur; ne faites subir ni vexation ni violence à l'étranger, à l'orphelin ou à la veuve et ne versez pas en

12. « votre » H^{q} H^{*} *G S L* (lis. *ma'alelèkèm*). H^{k} : leur. 14. « toute la ramure » lis. *soubbekâh*. H : tous les alentours. **22,** 3. « ne faites — ni violence » H^{*} *G S L* (lis. *we'al*). H : ne faites pas subir de vexation, de violence.

a. Cet ensemble est formé de cinq petits morceaux (21, 11-12; 21, 13-14; 22, 1-5; 22, 6-7 et 22, 8-9), dont le premier se retrouve presque textuellement dans le troisième, tandis que le second paraît tenir étroitement au quatrième : même image, même rythme. Il est vraisemblable qu'entre le premier morceau et le troisième le rapport est le même qu'entre le ch. 7 et le ch. 26; l'un proviendrait d'une collection d'oracles de Jérémie, l'autre de la biographie composée par Baruch : il s'agirait d'un seul et même oracle. Quant au 2e et au 4e morceaux, ils devaient se faire suite : c'étaient deux strophes d'une invective contre le palais royal. L'ordre de ces deux couplets serait peut-être plus naturel si on les intervertissait. Ces deux strophes pouvaient faire suite elles-mêmes au premier morceau. Le fragment parallèle en prose (22, 1-5) aurait peut-être été inscrit d'abord en marge, puis intercalé au milieu du poème. Cet oracle, prononcé à la porte du palais royal, au milieu de l'affluence des courtisans, doit être bien antérieur au siège de 588-586 : la maison royale pourrait encore s'amender : le péril n'est pas imminent. — Le 5e morceau (22, 8-9), qui se rapporte à la ville de Jérusalem et non à la seule cité royale, est une addition reproduisant textuellement des formules familières au Deutéronome et aux livres des Rois et de Jérémie. *b*. Cf. 4, 4; Am. 5, 6. *c*. On traduit d'ordinaire : « habitante de la vallée, rocher de la plaine » et l'on suppose que ces termes désignent la population de Jérusalem. Mais elle habitait sur une montagne, non dans une vallée; et puis comment les ennemis pourraient-ils « descendre » contre cette ville? on disait « monter à Jérusalem ». Il est plus probable que cette apostrophe s'adresse, comme celle de 22, 6-7, au palais des rois de Juda, lequel trônait dans la vallée; car il dominait la vallée ou plaine du Cédron. D'autre part, il était situé plus bas que le Temple et que la colline occidentale, de sorte qu'un ennemi venant du nord avait à descendre pour envahir la cité royale. La « forêt » (v. 14) désignerait les colonnes et lambris de cèdre qui en ornaient les édifices; l'un d'entre eux s'appelait « Maison de la Forêt du Liban » (1 Rois 7, 2). Cette interprétation est d'autant plus probable que la strophe 22, 6-7, où nous retrouvons l'apostrophe à une montagne dont les cèdres sont menacés d'être brûlés, est expressément adressée à « la maison des rois de Juda ». *d*. Jérémie avait à « descendre » pour se rendre au palais, s'il venait du Temple (2 Rois 11, 19; 20, 5; etc.).

ce lieu le sang innocent. [4]En effet, si vous vous conformez exactement à ces ordres, on verra les rois que David aura [encore] sur son trône[a] entrer par les portes de ce palais, montés sur des chars et des chevaux, ainsi que leurs ministres et leurs gens. [5]Mais si vous n'obéissez pas à ces ordres, j'en fais le serment par moi-même, — oracle de Yahvé, — ce palais sera réduit en ruines. »

Le palais royal menacé de destruction.

Jér [6]Voici, en effet, la parole que Yahvé prononce contre le palais du roi de Juda :

Tu étais à mes yeux semblable au pays de Galaad,
à la cime du Liban[b].
Je fais serment de te changer en un désert,
en une ville[c] inhabitée.
7 Je recruterai[d] pour les envoyer contre toi des destructeurs,
munis chacun de leurs outils,
Qui abattront les plus beaux de tes cèdres
et les jetteront au feu.

Cause de la ruine de Jérusalem[e].

R [8]Des païens en grand nombre passeront auprès de cette ville et se demanderont l'un à l'autre : « Pourquoi Yahvé a-t-il traité de la sorte cette grande ville? » [9]Et l'on répondra : « C'est parce que ses habitants ont abandonné l'alliance de Yahvé leur Dieu, qu'ils se sont prosternés devant d'autres dieux et leur ont rendu un culte. »

Oracle sur Challoum (Joachaz)[f].

Jér 10 Ne pleurez pas celui qui est mort[g]
et ne le plaignez pas!
Pleurez, pleurez celui qui s'en va[h];
car il ne reviendra plus
et ne reverra plus sa terre natale.

B [11]Car ainsi parle Yahvé sur Challoum, fils de Josias, roi de Juda, qui régnait à la place de Josias, son père, et qui est parti de ce lieu : « Il n'y reviendra plus; [12]c'est dans la contrée où on l'a déporté qu'il mourra; il ne reverra jamais ce pays[i]. »

6. « une ville » d'après H^k (lis. *'ir*). H : des villes — mais H^k a « inhabitée » au sing. 10. « celui qui est mort » H^* *G S* (lis. *lammét*). H : un mort. 11. « sur » *G S* (lis. *'al*). H : à.

a. Litt. : *assis pour David sur son trône.* C'est l'intérêt et la gloire du fondateur de la dynastie que sa maison se perpétue. *b.* A cause du grand nombre des arbres de prix dont étaient ornés les édifices royaux (voy. v. 7 et 21, 13-14 note *c*). Les cèdres du Liban sont célèbres; Galaad, c'est-à-dire la Transjordanie, avait aussi de véritables forêts (ainsi 2 Sam. 18, 6-9). *c.* L'ensemble des palais royaux constituait une petite cité entourée d'un mur. *d.* Litt. : *Je sanctifierai.* Allusion aux rites par lesquels on préparait les guerriers à leur tâche : sacrifices, abstinences, interdictions diverses (cf. 6, 4 et note *i*). Les hommes d'armes enrôlés par Yahvé sont « ses sanctifiés » (És. 13, 3). *e.* Reproduction à peu près littérale de Deut. 29, 23-25; cf. 1 Rois 9, 8-9; Jér. 1, 16; 5, 19; 13, 22; 18, 16; 19, 4; etc.). *f.* Lorsque Josias eut péri à Meguiddo, le « peuple du pays » de Juda lui donna pour successeur l'un de ses fils, que le livre des Rois nomme Joachaz et qui, nous l'apprenons ici, s'appelait aussi Challoum; Joachaz est sans doute le nom qu'il prit après son avènement (ses frères aussi changèrent de nom lorsqu'ils montèrent sur le trône). Ce n'était pas le fils aîné de Josias (il avait deux ans de moins que son frère Yehoyaqîm d'après 2 Rois 23, 31, 36). Il fut sans doute porté au trône par un mouvement populaire parce qu'il appartenait au parti national antiégyptien. *g.* Josias. *h.* Challoum-Joachaz. L'oracle de Jérémie (v. 10) semble avoir été prononcé au moment où le jeune prince quittait Jérusalem, cité à comparaître devant le pharaon Néco, à Ribla, alors que le deuil sur Josias durait encore. Le prophète annonce que le voyage entrepris par Joachaz aura pour lui une issue fatale. *i.* Les v. 11 et 12 contiennent une autre recension, en prose, du même oracle. Elle a été insérée ici à titre d'explication de l'oracle en vers (v. 10). D'après la rédaction en prose, l'oracle aurait été prononcé par Jérémie alors que Joachaz avait déjà été déporté en Égypte.

Invectives contre Yehoyaqîm[a].

13 Malheur à celui qui se bâtit un palais[b] en violant la justice
et des chambres hautes en enfreignant le droit,
Qui oblige son prochain à travailler gratuitement
et ne lui paie pas son salaire,
14 Qui dit : « Je me bâtirai une vaste demeure
et des chambres hautes spacieuses.
J'y percerai de larges fenêtres[c], je la lambrisserai de cèdre
et la peindrai au minium. »
15 Crois-tu donc te comporter en roi
parce que tu as la passion du cèdre[d]?
Ton père[e] n'a-t-il pas mangé et bu
et vécu largement?
Mais il observait le droit et l'équité;
16 il faisait justice au misérable et à l'indigent[f].
N'est-ce pas là me connaître,
oracle de Yahvé?
17 Mais tes yeux et ton cœur ne s'attachent
qu'à satisfaire ta cupidité,
A verser le sang de l'innocent[g]
et à exercer l'oppression et la violence.

[18]C'est pourquoi voici ce que Yahvé déclare au sujet de Yehoyaqîm, fils de Josias, roi de Juda :

On ne poussera pas en son honneur le cri de deuil : « Hélas mon frère! Hélas [ma] sœur! »
on ne le pleurera pas [en disant] : « Hélas seigneur! Hélas sa majesté[h]! »

14. « spacieuses » lis. *merouwwâḥôt*. H a le masculin. « J'y percerai (litt. : En perçant) — fenêtres » lis. *qârôa'* (d'après le 3e verbe) *ḥallônîm*. H : Et il se perce mes fenêtres. « je la lambrisserai (litt. : et lambrisser) » lis. *weṣâphôn*. H : et lambrissé. 15. « et vécu largement » lis. *weṭôb lô* et transposer, avec *G*, ces mots après *weśâtâ*. H : alors il était heureux (après « l'équité »). 18. « au sujet de » *G S* (lis. *'al*). H : à. « on ne le pleurera pas » *G* (lis. *yibkou*). H répète : on ne poussera pas en son honneur le cri de deuil.

a. Yehoyaqîm, fils aîné de Josias, fut nommé roi de Juda par le pharaon après la déposition de Joachaz-Challoum (2 Rois 23, 34-35). Selon un critique récent, ce morceau est formé de deux oracles distincts, prononcé l'un (v. 13-17) tout au début du règne, à l'occasion de la construction par le roi d'un nouveau palais, l'autre (v. 18-19) dans la 5e année du règne, après que Yehoyaqîm eut brûlé le manuscrit contenant les révélations de Jérémie : les v. 18 et 19 formulent, en effet, une menace analogue à celle qu'on lit 36, 30. L'hypothèse est plausible, mais ne s'impose pas : il faudrait, en effet, admettre que les deux oracles sont tronqués : le premier se terminait à coup sûr par une menace et le second devrait justifier le châtiment annoncé par la destruction du livre de Jérémie et le meurtre d'Urie (36, 29-31). *b.* Nous apprenons ici que Yoyaqîm entreprit la construction d'un nouvel et coûteux édifice dans la cité royale de Jérusalem, en dépit des charges accablantes qui devaient peser sur son peuple du fait du tribut à payer au pharaon. Il est sans doute fait allusion à ce palais où le bois de cèdre n'avait pas été ménagé 21, 13-14; 22, 6-7. C'est peut-être là que se trouvait cette « maison d'hiver » où se tenait le roi lorsqu'il jeta au feu le manuscrit de Baruch (36, 22). Yoyaqîm est le premier roi de Juda à propos duquel il soit parlé d'un appartement spécial pour la saison froide. *c.* Les larges fenêtres étaient caractéristiques pour un certain type de palais syrien que les Assyriens appelaient *ḥillani*, « garni de fenêtres » (cf. 1 Rois 7, 2 et note *j*). *d.* On peut aussi, d'après 12, 5, traduire : « parce que tu rivalises dans l'[emploi du] cèdre ». Il faudrait alors sous-entendre « avec les autres souverains » ou « avec Salomon » (c'est lui qui serait appelé ensuite « ton père »). Mais aurait-on pu omettre ce complément? *e.* Probablement Josias, le propre père de Yoyaqîm, plutôt que Salomon, son ancêtre. Jérémie veut dire : Josias a vécu royalement sans se construire de palais luxueux. *f.* L'hébreu a ici les mots : *alors bonheur*, répétition d'une partie de la phrase « alors [il y avait] bonheur pour lui », que le texte massorétique donne au v. 15 et qui paraît, du reste, altérée (voy. note crit.). *g.* Par exemple celui du prophète Urie (26, 20-23). *h.* La version grecque n'a ni « hélas sœur! » ni « hélas sa majesté! » Ces mots ne figuraient donc probablement pas dans le texte primitif; on attendrait, du reste, « hélas *ma* sœur! ». Le cri de deuil ordinaire était « hélas mon frère! » (1 Rois 13, 30) ou simplement « hô, hô » (Am. 5, 16) et, quand il s'agissait d'un roi, « hélas, seigneur! » (Jér. 34, 5). Il se peut, d'ailleurs, que le texte massorétique nous ait conservé des variantes usitées aussi. Ce qu'on appelait « le cri de deuil » (*mispéd*), c'étaient les exclamations rituelles dont les assistants scandaient les strophes de la *qînâ* prononcée d'ordinaire par une poétesse professionnelle.

19 Sa sépulture sera celle d'un âne :
on le traînera et on le jettera[a]
en dehors des portes de Jérusalem[b].

La nation appelée à pleurer ses amants emmenés en captivité[c].

20 Monte sur le Liban et pousse des cris!
Élève ta voix sur le Bachân!
Crie du haut des [monts] Abarim;
car tous tes amants sont écrasés.
21 Je t'ai parlé au temps où tu vivais en sécurité :
tu as dit : « Je n'écouterai pas. »
Telle fut ta conduite depuis ta jeunesse :
tu n'écoutes pas ma voix.
22 Tous tes bergers..., c'est le vent qui sera leur berger[d] :
tes amants s'en iront en captivité.
Alors tu seras couverte de honte et de confusion
à cause de toute ta perversité.
23 Toi qui as ta demeure sur le Liban,
qui as placé ton nid sur les cèdres,
Comme tu vas gémir, quand te surprendront les douleurs,
les angoisses d'une femme en travail!

21. « en sécurité » d'après *G S L* (lis. *beśalwâtêk*). H : dans tes sécurités. « tu n'écoutes » *G* (suppr. *kî*, dittogr.). H : car tu n'écoutes.
22. « Alors » *S L* (suppr. *kî*, dittogr.). H : Car alors. 23. « tu vas gémir » *G S L* (lis. *nénaḥte* (pour *nè'ènaḥte*) ou *tè'ânehî*). H : tu feras pitié (?).

a. Cf. 36, 30 : « son cadavre sera jeté, [exposé] à la chaleur pendant le jour et à la gelée pendant la nuit. » Le corps des bêtes de somme crevées était abandonné en plein champ ou au bord des routes; ou bien on le jetait dans de grandes fosses où l'on précipitait aussi les cadavres des pauvres qui n'avaient pas de quoi se faire creuser un tombeau. Près de Guézer on a trouvé de grandes excavations remplies d'ossements d'hommes, de chameaux, de vaches, de chevaux et d'ânes. On sait combien l'homme antique redoutait de n'être pas enseveli rituellement dans le sépulcre familial. — Il n'y a pas de preuve que la prédiction de Jérémie ne se soit pas réalisée : lorsque le livre des Rois dit que Yoyaqîm « se coucha avec ses pères » (2 Rois 24, 6) cela signifie simplement qu'il mourut. 2 Chron. 36, 8 (G) ajoute, il est vrai, qu'il fut enseveli dans le jardin d'Ouzza avec ses pères. Mais Nabucodonosor a pu, en 597, faire tirer du sépulcre le cadavre du vassal félon et le jeter à la voirie. *b*. Ce dernier membre de phrase, étant en dehors du rythme, est regardé par certains critiques comme une addition, exacte, du reste; mais il était assez fréquent qu'on terminât une pièce par un vers à trois membres. *c*. Ce fragment poétique est assez énigmatique. La femme que le prophète interpelle est sans doute la nation personnifiée plutôt que la ville de Sion, qui ne pourrait guère être qualifiée d'habitante du Liban. Par ses amants il faut entendre, non pas, comme dans les autres textes des prophètes depuis Osée, les dieux ou les peuples étrangers, mais les « bergers » de la nation (v. 22), c'est-à-dire ses chefs, et spécialement ses rois (de là l'insertion de cet oracle au milieu de ceux qui concernent les fils de Josias). L'oracle a dû être prononcé à un moment où Juda se préparait à une guerre : Jérémie annonce que les chefs de la nation prendront la fuite ou seront faits prisonniers. Mais il paraît impossible de préciser si la scène se passe au temps de Yoyaqîm, sous Jéconias ou sous Sédécias au début du siège de Jérusalem. — Ce qui est peut-être plus énigmatique encore, c'est l'appel adressé à la femme interpellée à monter sur le Liban, à se rendre dans le Bachân, c'est-à-dire dans le nord de la Transjordanie (cf. Nomb. 21, 33), apparemment pour gravir l'Hermon, la cime la plus élevée de ce pays et à aller sur les monts Abarim, c'est-à-dire sur les hauteurs formant le rebord du plateau de Moab et dont les sommets les plus connus sont le Mont Nebo et le Pisga (Nomb. 21, 11, 20; Deut. 32, 49 etc.). Pourquoi la nation doit-elle ainsi gagner les points les plus élevés de la contrée? Pour s'y réfugier? Mais des fuyards signaleraient-ils à l'ennemi leur présence par des cris? Par allusion aux cèdres du palais royal, qui vont être abattus? Cela pourrait, à la rigueur, expliquer le v. 23, où il est question de cèdres, mais non le v. 20. Peut-être le morceau renferme-t-il une série d'allusions au mythe cananéen de la déesse Anat-Astarté (cf. Ichtar) ; lorsque son amant, Adonis-Tammouz, eut été tué, elle mena grand deuil sur les montagnes du Liban, où elle demeurait, puisqu'elle y possédait le célèbre sanctuaire d'Aphaca. Les lamentations sur la fille de Jephté, qui étaient apparemment une variante de ces rites de deuil sur une divinité morte (Jug. 11, 40 note *i*), se célébraient aussi sur les montagnes (Jug. 11, 37). La colombe, d'autre part, était l'animal sacré de la déesse ou plutôt, primitivement, la déesse elle-même. Il devait y avoir un mythe expliquant par la grande douleur d'Astarté le gémissement, le roucoulement plaintif de la tourterelle. De là l'apostrophe du prophète : « Toi... qui as placé ton nid sur les cèdres, comme tu vas gémir... » (v. 23). Les plaintes sur l'amant de la déesse seraient mentionnées par Jérémie comme le type classique du deuil, de même qu'on lit dans Zach. 12, 11 : « En ce jour-là la clameur de deuil sera grande à Jérusalem comme celle de Hadad-Rimmôn dans la vallée de Meguiddo. » *d*. Litt. : *Tous tes pasteurs, le vent les paîtra*, c'est-à-dire que l'ouragan chassera les chefs de la nation comme le berger pousse ses bêtes devant lui. D'autres entendent : « le vent s'en repaîtra ». En tout cas il y a jeu de mots entre le verbe et son complément.

Oracles sur Jéconias[a].

Prédiction de l'exil de ce prince[b].

24 Par ma vie, oracle de Yahvé, quand Konyahou[c], fils de Yehoyaqîm, roi de Juda, serait un cachet passé à ma main droite[d], je l'en arracherais. 25 Je te livrerai aux mains de ceux qui en veulent à ta vie, aux mains de ceux que tu redoutes, aux mains des Chaldéens. 26 Je te jetterai, toi et ta mère qui t'a mis au monde[e], sur une terre qui n'est pas celle où vous êtes nés; et c'est là que vous mourrez.

L'exil sera sans retour[f].

27 Au pays où ils aspirent à revenir, ils ne retourneront pas.

Aucun descendant de Jéconias ne montera jamais sur le trône de David[g].

28 Est-ce donc un vase de rebut que Konyahou,
un objet auquel personne n'attache de valeur?
Pourquoi a-t-il été jeté [dehors], lancé
dans un pays qu'il ne connaissait pas?
29 Terre, terre, terre,
écoute la parole de Yahvé!
30 Inscrivez cet homme comme n'ayant pas d'enfants[h],
car aucun homme de sa race ne réussira
A s'asseoir sur le trône de David
et à régner de nouveau sur Juda.

Contre les mauvais bergers.

Le roi juste de l'avenir. — Le retour de l'exil[i].

23 1 Malheur aux bergers[j] qui laissent s'égarer et se disperser les brebis et les chèvres[k] qu'ils avaient à paître! 2 C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël,

24. « l'en » *VL L* (lis. *'ètteqènnou*). H : t'en. 25. « redoutes » *G* (suppr. *oubeyad neboukadrè'ṣṣar — ou*). H aj. : et aux mains de Nabucodonosor, roi de Babylone, et. 26. « une terre » *G* (lis. *'al 'èrèṣ* et suppr. *'aḥèrèt*). H : la terre, une autre. 28. « de rebut » *G VL* (suppr. *nâphouṣ*). H aj. : brisé (glose). « Konyahou » *G* (suppr. *hâ'iš hazzè*). H : cet homme, Konyahou. « a-t-il — pas » *G* (lis. *houṭal wehouślak 'al 'èrèṣ 'ăšèr lô' yâda'*). H : ont-ils été jetés et lancés dans le pays qu'ils ne connaissaient pas. 30. *G*. H aj. en tête : Ainsi parle Yahvé. « d'enfants » *G* (suppr. *gèbèr — beyâmâw*). H aj. : [comme] un homme qui n'a pas réussi de son vivant. **23**, 1. « qu'ils — paître (litt. : de leur pâturage) » *G* ^{BS} (lis. *mar'îtâm*). H : de mon pâturage. *G*. H aj. à la fin du v. : oracle de Yahvé.

a. Jéconias ou Yehoyakîn, fils de Yehoyaqîm, succéda à son père en 597, mais fut, au bout de trois mois, déposé par Nabucodonosor et exilé à Babylone (2 Rois 24, 8-17). *b*. Cette déclaration a peut-être été faite par Jérémie à Jéconias au moment où ce prince, renonçant à la politique de son père, projetait de faire sa soumission au roi de Babylone, espérant obtenir par là son pardon et son maintien sur le trône, comme Ézéchias lors de la révolte de 701. Les prophètes patriotes lui annonçaient peut-être que Yahvé veillerait sur lui comme on veille sur la bague qu'on porte à sa main droite. Non, déclare Jérémie : Yahvé te rejettera : tu seras exilé. *c*. Konyahou (variantes : Yekonyahou [24, 1] et Yekonya [1 Chron. 3, 16], d'où la forme grecque Jéconias) est un nom formé des mêmes éléments que Yôyakîn ou Yehôyakîn, mais avec un sens un peu différent : « Yahvé se tient ferme » au lieu de « Yahvé affermit ». *d*. Même image Agg. 2, 23; Cant. 8, 6. Un homme tenait à son cachet parce que celui-ci était fait d'ordinaire d'une matière précieuse et parce que c'était un objet éminemment personnel (Gen. 38, 18, 25). Il s'agit ici d'un sceau monté sur une bague; il pouvait être plat ou avoir la forme d'un petit cylindre. *e*. La reine-mère se nommait Neḥouchta. Elle fut exilée avec son fils (2 Rois 24, 8, 12). *f*. Le v. 27, où Jérémie ne parle plus au roi, mais du roi et qui suppose le prince et sa mère déjà exilés, doit constituer une prédiction à part, prononcée plus tard que la précédente, pour détromper les Jérusalémites qui, tel Ḥananya (28, 4, 6), comptaient sur un prompt retour des exilés. *g*. Les malheurs de Jéconias paraissaient immérités à beaucoup de Judéens, peut-être à Jérémie lui-même. En réponse à une plainte où ce sentiment se fait jour (v. 28), Yahvé révèle au prophète et celui-ci déclare solennellement au pays que la sentence prononcée contre Jéconias est irrévocable et atteindra aussi toute la descendance qu'il pourra avoir. L'espérance d'une restauration de la monarchie au profit du roi exilé ou de la branche issue de lui fut particulièrement vive au début du règne de Sédécias (Jér. 28), puis lors de la libération de Jéconias en 561 (2 Rois 25, 27-30), et au temps où son petit-fils Zorobabel fut nommé par les Perses satrape de Juda (Zach. 4, 8-10; 6, 12-13). Notre oracle est peut-être de la première de ces dates. *h*. Dans les recensements on inscrivait en face du nom du chef de famille le nombre de ses enfants (Esdr. 2). Jéconias ne sera pas, littéralement, sans descendants (cf. 1 Chron. 3, 17-24); mais Yahvé déclare que, en tant que membre de la dynastie royale, il représente une lignée qui s'éteindra avec lui. *i*. Ce morceau (23, 1-8), inséré ici comme conclusion des prédictions relatives aux divers souverains, est formé de trois oracles sans lien nécessaire entre eux (v. 1-4, 5-6 et 7-8). Le dernier est une simple répétition de 16, 14-15; il date probablement de l'époque de l'exil (après 586). Le second est très intéressant parce qu'il paraît renfermer la première mention, dans le livre de Jérémie, d'un Messie personnel. Mais quel rapport le prophète établissait-il entre ce souverain et les bergers consciencieux que Yahvé doit susciter d'après le premier oracle (v. 4) pour remplacer les mauvais pasteurs du présent? Rien ne l'indique. Il n'est pas probable que le « rejeton juste » de David désigne toute une dynastie; en tout cas ce passage a été déjà interprété individuellement par Zacharie, qui a appliqué ce titre à Zorobabel (3, 8; 6, 12). Il s'agit peut-être, dans la pensée de Jérémie, du roi qui inaugurera la lignée nouvelle, si du moins le prophète a établi un lien entre ces deux espérances. L'invective contre les mauvais bergers (v. 1-4) suppose que ces chefs sans conscience sont encore au pouvoir; elle doit donc être antérieure à 586. D'autre part, elle implique qu'il y a déjà beaucoup de Judéens dispersés en divers pays. Cela ne nous reporte pas nécessairement après 586 : il y a eu des Juifs déportés en Babylonie dès 597; et beaucoup d'autres se sont réfugiés à l'étranger (40, 11-12), notamment chez les Ammonites (41, 10) et en Égypte (24, 8; 44, 1), déjà avant la chute de Jérusalem. Jérémie a pu accuser Sédécias et ses conseillers d'être, par leur politique belliqueuse, la cause de la dispersion du troupeau de Yahvé. *j*. Même image 22, 22; Éz. 34. *k*. Litt. : *le petit bétail*.

au sujet des bergers qui paissent mon peuple : « Vous avez dispersé mes brebis et mes chèvres, vous les avez chassées et ne vous êtes pas souciés d'elles. Je vais châtier[a] la perversité de votre conduite, oracle de Yahvé. [3]Je rassemblerai moi-même ce qui reste de mes brebis et de mes chèvres, de tous les pays où vous les avez chassées; je les ramènerai dans leur pacage; elles seront fécondes et se multiplieront[b]. [4]Et je choisirai pour veiller sur elles des bergers qui les paîtront de manière qu'elles n'aient plus ni crainte ni frayeur et qu'il ne s'en perde aucune, oracle de Yahvé. »

[5][c] Voici que les jours viennent, — oracle de Yahvé, —
où je ferai surgir de [la souche de] David un rejeton juste.
Il régnera en véritable roi; il se montrera intelligent,
il pratiquera le droit et l'équité dans le pays;
[6] Sous son règne Juda sera délivré
et Israël[d] demeurera en sécurité.
Et voici le nom dont on l'appellera :
« Yahvé est notre justice[e]. »

[7][f]C'est pourquoi, voici que les jours viennent — oracle de Yahvé, — où l'on ne dira plus : « Par la vie de Yahvé, qui a fait monter les enfants d'Israël du pays d'Égypte », [8]mais : « Par la vie de Yahvé, qui a ramené la descendance des enfants d'Israël du pays du nord et de tous les pays où il les avait chassés et les a fait revenir sur leur propre sol. »

Contre les prophètes adversaires de Jérémie[g].

Accusation d'immoralité portée contre eux[h].

[9]Sur les prophètes.

Mon cœur se brise au dedans de moi;
tous mes os sont sans force.
Je suis comme un homme ivre,
comme un homme accablé par le vin,
A cause de Yahvé
et de ses paroles saintes[i].

3. « vous — chassées » cf. v. 2 (lis. *hiddaḥtèm*). H : je les ai chassées. 6. « Israël ». G[S] et 33, 16 : Jérusalem. 8. « qui a ramené » *G* (suppr. *hè'èlâ wa'ăšèr*). H : qui a fait monter et qui a ramené. « des enfants » *S*. H : de la maison. « les a fait revenir » *G* (lis. *wayešibèm*). H : ils habiteront.

a. Il y a ici un jeu de mots intraduisible en français. C'est le même verbe (proprement : visiter) qui, en hébreu, signifie « se soucier de » et « châtier ». *b*. Cf. 3, 16; Gen. 1, 22; Éz. 36, 11. *c*. L'oracle des v. 5 et 6 se retrouve, avec quelques variantes, 33, 15 et 16. *d*. Il s'agit des Israélites du nord, dont Jérémie, comme Ézéchiel, espérait le retour au temps de la restauration (cf. 3, 11-18; 33, 7-14). D'après 33, 16, il faut lire « Jérusalem » au lieu d' « Israël » et c'est la ville, non le roi, qui sera appelée « Yahvé est notre justice ». Cette variante indique clairement le sens de cette prophétie : elle veut dire que, en ce temps-là, Yahvé sera la justice, c'est-à-dire le salut de la nation, qu'il la délivrera (cf. Immanouel dans És. 7, 14-16). Le nom, d'après la conception antique, est et doit être en parfait accord avec la destinée de la personne ou de la collectivité qui le porte (cf. 20, 3 et note *e*; Ruth 1, 20-21). *e*. Le sens de ce nom est à peu près le même que celui du dernier roi de Juda; Cidqiyyahou (en transcription grecque Sédécias) « Yahvé [est] ma justice ». Il n'est pas probable que Jérémie ait jamais salué en lui le roi idéal des temps meilleurs. Le rapport doit plutôt être inverse : le fils de Josias, Mattanya prit, à son avènement, le nom de Sédécias pour marquer qu'il souhaitait être le prince attendu, au temps duquel Yahvé serait réellement le salut du peuple. *f*. Voy. 16, 14-15 et les notes. *g*. Dans les v. 9-32 ont été réunis divers oracles de Jérémie contre ceux qu'il appelle « les prophètes », c'est-à-dire contre la quasi-unanimité des inspirés de Yahvé, qui, à la suite de la réforme de Josias, étaient persuadés que Yahvé était désormais réconcilié avec son peuple et promettaient à celui-ci la prochaine délivrance de tous ses maux, tandis que Jérémie et quelques autres déclaraient la réforme insuffisante, superficielle et hypocrite. *h*. Les deux premiers morceaux (v. 9-12 et 13-15) ont peut-être formé un tout; car dans l'un comme dans l'autre « les prophètes » sont accusés d'adultère. Ce terme ne doit pas être une métaphore désignant l'adoration de dieux étrangers; car Jérémie ne formule ce dernier grief que contre les prophètes de Samarie, non contre ceux de Jérusalem (v. 13-14). Il doit faire allusion à quelque scandale auquel avaient été mêlés des inspirés (cf. 29, 23). *i*. Jérémie se sent accablé, soit par le simple fait qu'il entre en extase, soit à cause des scènes de cauchemar auxquelles il assiste en esprit (v. 12 et 15).

[10] Car le pays est plein de gens qui commettent des adultères.
Car, sous le coup d'une malédiction, le pays est dans le deuil;
les pâturages du désert se dessèchent[a].
Ils courent au mal;
ils ne montrent de force que pour l'iniquité.
[11] Le prophète et le prêtre, eux-mêmes, se conduisent en profanes
et j'ai trouvé jusque dans ma maison [des exemples de] leur perversité, — oracle de [Yahvé.
[12] C'est pourquoi la route qu'ils suivent
se changera en sentiers glissants;
Dans les ténèbres ils s'y heurteront l'un contre l'autre
et tomberont.
Car je ferai fondre sur eux le malheur
l'année où ils seront châtiés, — oracle de Yahvé[b].

Les prophètes de Jérusalem et ceux de Samarie[c].

[13] Chez les prophètes de Samarie aussi
j'avais constaté des fautes répugnantes :
Ils prophétisaient par Baal
et égaraient Israël, mon peuple.
[14] Mais chez les prophètes de Jérusalem
je constate des crimes à donner le frisson :
L'adultère et la persistance dans le mensonge;
ils encouragent ceux qui font le mal[d],
De sorte que nul ne renonce
à son vice.
Ils sont tous, à mes yeux, pareils [aux gens de] Sodome
et aux habitants de Gomorrhe.

[15]C'est pourquoi ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, sur les prophètes[e] :

Je vais les nourrir d'absinthe
et les abreuver d'eau empoisonnée[f].
Car c'est par la faute des prophètes de Jérusalem
que l'impiété s'est répandue dans tout le pays.

10. « sous — malédiction ». G S : à cause de ceux-ci (ou : de ces choses). 12. Dans les ténèbres ». H et G rattachent ces mots à ce qui précède. 14. « ne renonce » *G* (lis. *šoub*). H : n'a renoncé (?). « et aux — Gomorrhe » lis. *weyôšebé*. H : et ses habitants (de Jérusalem [mais ce mot est bien loin]) semblables à Gomorrhe.

a. Cette phrase, qui coupe l'énumération des fautes des prophètes pour décrire l'effet de ces fautes sur la nature, doit avoir été ajoutée après coup. C'est une citation de 12, 4, rappelant aussi Am. 1, 2. *b*. Reproduction de 11, 23. *c*. Jérémie et Ézéchiel affectionnaient ces parallèles entre l'Israël du nord, — anéanti depuis 722 et que tout le monde, à Jérusalem, reconnaissait gravement coupable et justement rejeté par Yahvé — et Juda, qui se flattait de posséder et de mériter la faveur de son Dieu (cf. 3, 6-13; Éz. 16; 23). *d*. Par le fait qu'ils promettent le bonheur à la nation malgré ses fautes (v. 16-17, 22). *e*. Les mots en petits caractères manquent en G, avec raison sans doute. *f*. Même menace que 9, 15 [H : 14].

Contre les prophètes qui promettent le bonheur [a].

[16] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :

N'écoutez pas les paroles des prophètes
qui vous donnent de vaines espérances.
Ils vous apportent des révélations qui viennent de leur propre cœur,
non de la bouche de Yahvé.

[17] Ils disent à ceux qui méprisent la parole de Yahvé :
« Tout ira bien pour vous »,
Et à tous ceux qui suivent les penchants obstinés de leur cœur :
« Le malheur ne vous atteindra pas. »

[18] Qui, en effet, a assisté au conseil de Yahvé ?
Qui l'a vu et a entendu sa parole ?
Qui a prêté attention à sa parole et l'a écoutée [b] ?

[19c] L'ouragan de Yahvé ([son] courroux) va éclater ;
l'ouragan va se déchaîner.
Il se déchaînera sur la tête des méchants.

[20] La colère de Yahvé ne s'apaisera pas
Jusqu'à ce qu'il ait exécuté, jusqu'à ce qu'il ait accompli
les desseins de son cœur.
Dans les jours à venir
vous vous en rendrez pleinement compte.

[21] Je n'ai pas envoyé ces prophètes,
et ils ont couru.
Je ne leur ai point parlé,
et ils ont prophétisé.

16. « les » *H** (lis. *'él*). H : sur les. « prophètes » *G* (suppr. *hannibbe'im lâkèm*). H aj. : qui vous prophétisent. 17. « Ils disent » *G S L* (suppr. *'âmôr* [dittogr.]). H : Ils ne cessent de dire. « qui méprisent — Yahvé » *G* (*S*) (lis. *limna'âṣê debar*). H : qui me méprisent : Yahvé a dit. « Et à » *G L* (lis. *oulekol*). H : Et. « cœur » *G* (suppr. *'âmerou*). H aj. : ils disent. 18. « Qui l'a — entendu » *S* (lis. *wayyir'êhou wayyišma'*). H : Qu'il voie et qu'il écoute. 19. « l'ouragan va » cf. *30, 23* (suppr. *we*). H : et l'ouragan va.

a. Au temps de Jérémie, comme à toutes les époques où les phénomènes d'inspiration étaient fréquents et hautement appréciés (Église primitive, Réforme, Église du désert), la question se posait de façon aiguë de savoir quels étaient les prophètes dont les directions devaient être suivies ; car les inspirés rendaient souvent des oracles contradictoires. Au IXe siècle, Michée, fils de Yimla, avait donné de ces divergences une explication, souvent reproduite depuis : c'est que Yahvé inspire à certains prophètes des oracles mensongers, destinés à perdre les coupables (1 Rois 22, 19-23). Au siècle suivant, Michée de Moréchet avait suggéré que les vrais prophètes se reconnaissent à ce qu'ils ne se font pas payer par ceux qui les consultent (3, 5, 11). Jérémie, dans les v. 16-32, formule contre les prophètes que, selon lui, il ne faut pas écouter certains griefs, qui sont en même temps, dans sa pensée, des critères auxquels on les reconnaît : 1o ils inventent leurs oracles (v. 16, 31-32) ; — mais c'était une accusation que les autres inspirés retournaient contre leurs contradicteurs (cf. 1 Rois 22, 24) ; — 2o ils se pillent les uns les autres (v. 30) : ils étaient, en effet, pour la plupart sans originalité, parce que sans forte personnalité religieuse ; — 3o ils racontent des rêves (v. 25-28). Le songe, qui avait été considéré anciennement comme un des moyens normaux dont Yahvé se servait pour diriger son peuple (1 Sam. 28, 6), mais qui se prêtait à des interprétations subjectives, était tombé dans un certain discrédit ; les champions de Yahvé, sans le condamner absolument (v. 28), le tenaient pour très inférieur à la « parole », c'est-à-dire à la révélation directe de Dieu parlant à son prophète ; — 4o mais les critères décisifs selon Jérémie sont autres : certains des prophètes qu'il ne faut pas écouter présentent dans leur conduite des tares morales : il y en a qui sont adultères (v. 10, 11, 14 ; cf. 29, 23) et surtout — 5o ils montrent par leur prédication qu'ils ne se soucient pas de la conversion des pécheurs (cf. Mi. 3, 5) : ils promettent, en effet, le bonheur à la nation, quand même elle persiste dans sa conduite mauvaise (v. 17, 21-22). Ils n'ont donc certainement pas assisté au conseil de Yahvé (v. 18 et 22) et ne servent pas les vrais intérêts du peuple (v. 32). *b*. Le v. 18, du moins sous la forme où le donne l'édition massorétique, est sans lien avec le contexte. Peut-être faut-il entendre : « Qui *d'entre eux...* » c'est-à-dire d'entre ces prophètes de bonheur ? Il faudrait alors après *mî* suppléer *mêhèm*, qui ne pourrait guère être sous-entendu, mais surchargerait le vers. *c*. Pour justifier la présence des v. 19 et 20 entre 16-18 et 21-22, il faut supposer que Jérémie a l'intention de formuler ici le dessein réel de Yahvé par opposition aux promesses de bonheur que lui prêtent les autres prophètes. Mais cette intention, ne l'aurait-il pas marquée expressément par une transition comme « en réalité » ? Ces deux versets, qui reviennent 30, 23-24, constituaient probablement un morceau indépendant.

[22] S'ils avaient assisté à mon conseil
et entendu mes paroles,
Ils s'efforceraient de faire renoncer mon peuple
à la perversité de sa conduite.

[23] Ne suis-je un Dieu que de près ?
Ne suis-je pas [aussi] un Dieu de loin [a] ?

[24] Si un homme se dissimule dans quelque retraite,
ne le verrai-je point ?
Le ciel et la terre
ne sont-ils pas tout pleins de ma présence, — oracle de Yahvé ?

[25] J'entends ce que disent les prophètes qui prophétisent faussement en mon nom, en disant « J'ai eu un songe ! J'ai eu un songe ! » [26] Ma connaissance [b] se trouve-t-elle réellement dans le cœur des prophètes qui prophétisent le mensonge, qui prophétisent les fantaisies fallacieuses de leur cœur [27] et méditent de faire oublier mon nom à mon peuple par le récit qu'ils se font l'un à l'autre de leurs songes, de même que leurs pères ont oublié mon nom à cause de [l'attrait de] Baal ? [28] Que le prophète qui a eu un songe raconte ce songe ! Mais que celui à qui je fais entendre ma parole [c] rapporte fidèlement ma parole ! Qu'est-ce que la paille a à faire avec le froment [d], — oracle de Yahvé ?

[29] Ma parole n'est-elle pas semblable à un feu
et à un marteau qui brise le roc [e] ?

[30] C'est pourquoi je vais m'en prendre, — oracle de Yahvé, — aux prophètes qui se dérobent l'un à l'autre mes paroles [f]. [31] Je vais m'en prendre aux prophètes qui se bornent à mettre leur langue en mouvement pour prononcer des oracles [g]. [32] Je vais m'en prendre aux prophètes qui prophétisent des rêveries trompeuses, qui les racontent et égarent mon peuple par leurs mensonges et leur outrecuidance, alors que je ne les ai pas envoyés ni chargés de mes ordres et qu'ils ne sont d'aucune aide pour ce peuple, — oracle de Yahvé.

Le fardeau de Yahvé.

[33] Lorsque ce peuple ou un prophète ou un prêtre [h] t'interrogera en disant : « Quelle est la menace de Yahvé [i] ? » tu leur répondras :

22. « et entendu » *G S^hex* (lis. *wayyišme'ou*). H : ils feraient entendre. « Ils — peuple » *G* (lis. *we'ét 'ammî hêšibou* et suppr. *middarkâm hârâ'ou*). H : à mon peuple et les feraient renoncer à leur voie mauvaise et. 23. « près » *G^B* (suppr. *ne'oum yahwè*). H aj. : oracle de Yahvé. 24. « point » *G*. H aj. : oracle de Yahvé. 26. « Ma connaissance — elle » (lis. *da'tî* ou peut-être *'ormâtî* « ma sagesse »). H : Jusques à quand ! Y a-t-il... — Texte très incertain. « qui prophétisent les » lis. *wenibbe'é*. H : et prophètes des. 29. « pas » *G* (suppr. *kô*). H aj. : ainsi. « feu » *G^B* (suppr. *ne'oum yahwè*). H aj. : oracle de Yahvé. 31. « prophètes » *G*. H aj. : oracle de Yahvé. 32. « aux prophètes » *G S L* (aj. *hannebî'îm* devant *nibbe'é*). H : à ceux. « trompeuses » *G* (suppr. *ne'oum yahwè*). H aj. : oracle de Yahvé.

a. C'est-à-dire un Dieu dont la vue et l'ouïe ne sont pas limitées à un rayon étroit. Comme on voit et entend mieux de près que de loin, certains critiques préfèrent la leçon donnée par G, S et Théodotion et où il n'y a pas d'interrogation : « Je suis un Dieu de près et non un Dieu de loin. » L'idée, en tout cas, est que les faux prophètes ne peuvent dissimuler à Yahvé aucune de leurs paroles. Jamais jusqu'à Jérémie la notion de l'omniprésence de Dieu n'avait été exprimée avec cette netteté. *b*. Voy. Os. 4, 1 et la note. *c*. Litt. : *avec qui est ma parole*, c'est-à-dire qui est constamment en communication directe avec moi. *d*. Le charisme de l'inspiration prophétique est infiniment supérieur à la disposition au rêve et à l'habileté à interpréter les songes. *e*. La véritable parole de Dieu ressemble à un feu et à un marteau, soit en ce qu'elle annonce (et provoque) le malheur — non le bonheur, — soit plutôt en ce qu'elle s'impose avec une force irrésistible à celui que Dieu envoie (cf. 20, 9 ; Am. 3, 8).

f. Qui se copient les uns les autres, tels, par exemple, les 400 prophètes d'Achab (1 Rois 22, 6, 10-13). *g*. Litt. : *qui prennent leur langue et prononcent des oracles.* *h*. Jérémie n'a guère dû être interrogé par les autres prophètes. Il est donc probable que les mots « ou un prophète ou un prêtre » ont été surajoutés d'après le v. 34, où le prophète et le prêtre sont mentionnés avec raison, mais comme organes de Dieu que l'on consulte, non comme consultants.

i. Le mot que nous traduisons par « menace », en hébreu *massâ'*, dérive du verbe *nâsâ'*, qui a les deux sens de « élever » et de « porter » ; le substantif pouvait, par suite, signifier soit « élévation [de la voix], déclaration, oracle » (il figure en ce sens dans le titre de nombreuses prophéties : És. 13, 1 ; 14, 28 ; 19, 1 ; 22, 1 ; Éz. 12, 10 ; Zach. 9, 1 ; 12, 1 ; Mal. 1, 1 etc.), soit « charge, fardeau ». Jérémie joue sur la double signification du mot (v. 33, 36 et 39) ; de plus il prononce les menaces les plus terribles contre ceux qui emploient ce terme pour désigner une direction divine, sans doute parce que ceux qui s'en servaient en interrogeant Jérémie, tenant compte eux-mêmes du double sens du mot, lui donnaient une nuance péjorative, injurieuse pour Yahvé et son prophète : « Quelle est la nouvelle charge que ton Dieu va nous imposer ? De quelle calamité nouvelle va-t-il menacer de nous accabler ? »

« C'est vous qui êtes [pour moi] un fardeau et je m'en déchargerai, — oracle[a] de Yahvé. » [34]Si un prophète, un prêtre ou un homme de ce peuple se permet de dire : « menace de Yahvé », je châtierai cet homme-là ainsi que sa maison. [35]Voici comment vous devez vous exprimer quand vous vous parlez l'un à l'autre, entre vous : « Qu'est-ce que Yahvé a répondu? » ou : « Qu'est-ce que Yahvé a dit? » [36]Vous n'emploierez plus l'expression « menace de Yahvé »; car la parole que vous prononceriez [ainsi] deviendrait pour chacun de vous une charge [accablante][37]. . . . .[b].

[38]C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé : « Parce que vous employez cette expression : « menace de Yahvé », alors que je vous avais fait avertir de ne pas dire : « menace de Yahvé », [39]à cause de cela je vais vous prendre[c] et vous rejeter loin de ma présence, vous et la ville que j'avais donnée à vous et à vos pères. [40]Et je vous couvrirai d'une honte éternelle, d'un éternel opprobre qui ne s'oubliera jamais[d]. »

La vision des deux paniers de figues[e].

24 [1]Yahvé m'accorda une vision : je vis deux paniers de figues[f] placés devant le temple de Yahvé[g]. — C'était après que Nabucodonosor, roi de Babylone, eut emmené de Jérusalem Jéconias, fils de Yehoyaqîm, roi de Juda, ainsi que les chefs de Juda, les forgerons et les serruriers, et les eut déportés à Babylone[h]. — [2]L'un des paniers contenait des figues excellentes, comme le sont les figues hâtives[i]. Dans l'autre panier il y avait des figues très mauvaises, si mauvaises qu'elles n'étaient pas mangeables. [3]Yahvé me dit : « Que vois-tu, Jérémie? » Je répondis : « Des figues. Les bonnes figues sont excellentes et les mauvaises sont très mauvaises, si mauvaises qu'elles ne sont pas mangeables. »

[4]Alors la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : [5]« Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : De même que [tu apprécies] ces bonnes figues, je regarderai avec faveur les exilés de Juda que j'ai chassés de ce lieu dans le pays des Chaldéens. [6]J'aurai les yeux sur eux pour leur faire du bien; je les ramènerai, en effet, dans ce pays; j'[y] rebâtirai [leur maison][j] pour ne plus [la] détruire; je les [y] planterai pour ne plus [les en] arracher[k]. [7]Je leur donnerai un cœur capable de me connaître [et de savoir] que je suis Yahvé. Ils seront mon peuple et je

33. « C'est — fardeau » *G L* (lis. *'attèm hammassâ'*). H : Quelle est la menace (?)?..... 35. « à l'autre » *H* G S L* (lis. *'èl*). H : contre l'autre. 36. « n'emploierez plus » *G* (lis. *tazkîrou*). H : ne vous rappellerez plus. *G* (suppr. la fin du v. depuis *wahăphaktèm*). H aj. : et vous détourneriez de leur sens les paroles du Dieu vivant, de Yahvé [Dieu] des armées, notre Dieu. 37. Suppr. ce v., qui répète le v. 35 et manque, sauf les trois derniers mots, en G. H aj. : « Voici comment vous parlerez au prophète : Qu'est-ce que Yahvé a répondu? » puis (avec G) : « Et qu'est-ce que Yahvé a dit? » 38. *G* (suppr. les 4 premiers mots). H aj. en tête : « Et si vous dites : menace de Yahvé. » 39. « prendre » *G Aq Sym S L* (lis. *wenâsitî* et *nâsô'*). H : oublier. **24,** 1. « placés » *G S L* (lis. *mo'ŏmâdîm*). H : assignés.

a. Jérémie emploie ici, non le mot *massâ'*, mais le terme ordinaire *ne'oum*. *b.* Le texte massorétique a ici une répétition à peu près littérale du v. 35; elle manque dans la version grecque sauf la dernière phrase. *c.* Litt. : *vous soulever*, encore le verbe *nâsâ'*. *d.* Les v. 38-40, qui supposent la condamnation du terme de *massâ'* (v. 33-36) prononcée déjà depuis longtemps, ont été évidemment ajoutés après coup, peut-être par le prophète lui-même. *e.* Par cette vision Jérémie reçoit la révélation que la partie du peuple de Juda restée dans le pays après la déportation de 597 est condamnée par Dieu à être anéantie, tandis que tout l'espoir de la restauration de la nation se rattache au groupe des Judéens exilés à cette date. Cette façon de concevoir l'avenir de la nation implique, à ce qu'il semble, un changement notable dans les vues de Jérémie; car en 597 il avait annoncé que la descendance de Jéconias, le roi exilé, ne serait jamais rétablie sur le trône de Juda. Le prophète espérait sans doute, à cette époque, que la population restée à Jérusalem et spécialement Sédécias, le prince que Yahvé laissait comme une lampe à David, comprendraient l'appel à la conversion que Dieu leur adressait par sa patience. Mais Jérémie dut se convaincre rapidement que les Jérusalémites persistaient dans leurs injustices et leurs pratiques païennes (cf. Éz. 8), tout en se croyant très supérieurs moralement aux exilés par le fait que Yahvé leur avait désormais donné tout le pays (Éz. 11, 3, 15). Il dut en arriver très vite à désespérer, comme Ézéchiel en Babylonie, de la Jérusalem de Sédécias. Le revirement était opéré, en tout cas, dans la pensée de Jérémie lorsqu'il écrivit sa lettre aux exilés (29, 1-23). La vision du ch. 24 doit donc être antérieure à 593. On a contesté l'authenticité de notre récit, principalement parce que Jérémie a, jusque vers la fin du règne de Sédécias, exhorté les Jérusalémites à la conversion, montrant par là qu'il croyait à la possibilité pour eux d'échapper encore à la condamnation. En effet; mais le prophète était persuadé que Yahvé est toujours prêt à révoquer les sentences même les plus formelles si l'homme se repent (cf. ch. 18). *f.* Cf. Am. 8, 1-2. *g.* La scène devait être familière aux habitants de Jérusalem : les paysans apportaient leurs prémices dans le Temple. Il est inutile de se demander si l'on apportait parfois comme prémices de mauvais fruits. Il s'agit d'une vision. *h.* Précision chronologique exacte, mais surajoutée d'après 2 Rois 24, 14-16. *i.* Friandise très appréciée (És. 28, 4; Os. 9, 10; Mi. 7, 1; Nah. 3, 12). *j,* Litt. : *je les bâtirai*. *k.* Mêmes images que 1, 10; 12, 16-17; 18, 7.

serai leur Dieu; car ils reviendront à moi de tout leur cœur[a].

« [8]Et ce qu'on fait aux mauvaises figues, si mauvaises qu'elles ne sont pas mangeables, je le ferai, — ainsi parle Yahvé — à Sédécias, roi de Juda, à ses ministres et à ce qui restera [des habitants] de Jérusalem, ceux qui survivront dans ce pays et ceux qui se seront établis au pays d'Égypte[b]. [9]Je ferai d'eux un objet d'épouvante[c] pour tous les royaumes de la terre, l'opprobre, la fable et la risée [de tous], l'exemple qu'on cite dans les malédictions[d], dans tous les lieux où je les aurai dispersés. [10]J'enverrai contre eux l'épée, la famine et la peste jusqu'à ce qu'ils aient disparu du sol que je leur avais donné, à eux et à leurs pères. »

8. « ainsi » *G S L* (lis. *kâkâ*). H : car ainsi. 9. « d'épouvante » *G* (suppr. *lerâ'â* [dittogr. ?]). H aj. : un malheur (ou : en mal). « et » *H* S* (lis. *welišninnâ*). Manque en H.

a. Il ressort clairement de ce passage que, si les exilés sont assimilés à des figues excellentes, ce n'est pas qu'ils satisfassent *actuellement* aux exigences de Dieu (Ézéchiel leur reproche d'être une maison de rebelles, d'avoir des idoles dans leur cœur [12, 2; 14, 3], etc.), mais qu'un jour ils se convertiront réellement et pourront ainsi être l'objet de la faveur de Yahvé; et Jérémie compte, pour que cette conversion se produise, sur une intervention divine qui donnera aux déportés un cœur nouveau (cf. 31, 33). *b.* Beaucoup de Judéens, pour échapper aux calamités qui s'abattaient sur leur patrie, cherchèrent refuge dans divers pays étrangers (16, 15; 40, 11-12), notamment en Égypte (42-44), et cela dès avant 586 (24, 8). *c.* Le terme n'est guère employé que dans le livre de Jérémie. *d.* Litt. : « (je ferai d'eux) *une malédiction* ». C'est-à-dire qu'on dira d'une personne qu'on voudra maudire : « Puisse-t-elle devenir comme Sédécias! » Cf. 2 Rois 22, 19 et note *h*.

DEUXIÈME PARTIE

PRÉFACE D'UN RECUEIL D'ORACLES CONTRE LES NATIONS (25)[a]

Contre Juda et les nations voisines.

25 [1][Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie au sujet du peuple entier de Juda dans la quatrième année [du règne] de Yehoyaqim, fils de Josias, roi de Juda — c'était la première année [du règne] de Nabucodonosor, roi de Babylone[b], — [2][la parole] que Jérémie le prophète prononça à l'adresse de tout le peuple de Juda et de tous les habitants de Jérusalem[c]. Il dit : [3]« Depuis la treizième année du règne de Josias, fils d'Amon, roi de Juda, jusqu'à ce jour, voici vingt-trois ans[d] que la parole de Yahvé m'a été adressée et que je vous parle sans R me lasser[e]; mais vous n'avez pas écouté. [4]Yahvé vous a envoyé ses serviteurs les prophètes; il vous les a envoyés sans se lasser et vous n'avez pas écouté, vous n'avez pas prêté l'oreille pour écouter[f]. [5][Je] disais : « Que chacun de vous renonce donc à la voie mauvaise où il est engagé et à la perversité de sa conduite; alors vous demeurerez d'âge en âge sur le sol que Yahvé vous a donné ainsi qu'à vos pères. [6]Ne courez pas après d'autres dieux pour leur rendre un culte et vous prosterner devant eux. Ne provoquez pas mon courroux[g] par l'œuvre de vos mains, de peur que je ne vous fasse du mal. » [7]Mais vous ne m'avez pas écouté — oracle de Yahvé, — de sorte que vous avez provoqué mon courroux par l'œuvre de vos mains pour votre malheur.

[8]C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : « Parce que vous n'avez pas écouté mes paroles, [9]j'envoie chercher toutes les tribus du nord[a], — oracle de Yahvé, — et Nabucodonosor, roi de Babylone, mon serviteur, et je les amènerai contre ce pays, contre ses habitants et contre toutes ces nations qui les environnent; je les vouerai à l'anathème; je ferai d'eux un objet de stupéfaction, à la vue duquel on sifflera[b], un opprobre éternel. [10]Je ferai cesser parmi eux les cris de joie et les clameurs d'allégresse, le chant de l'époux et le chant de l'épousée[c], le bruit de la meule et la lumière de la lampe[d]. [11]Tout ce pays deviendra un désert, une solitude et ils seront asservis parmi les nations pendant soixante-dix ans[e].

R « [12][f]Mais lorsque soixante-dix ans se seront écoulés, je punirai le roi de Babylone et cette nation-là de leurs péchés, — oracle de Yahvé; — [je châtierai] le pays des Chaldéens et je le transformerai pour toujours en désert. [13]J'exécuterai toutes les menaces que j'ai prononcées contre ce pays-là, tout ce qui est écrit dans ce livre[g]. »

Ce que Jérémie a prophétisé contre toutes les nations[h].

[14]Car, eux aussi, [les Chaldéens] seront asservis par des nations puissantes et de grands rois et je leur rendrai selon leurs actes et selon l'œuvre de leurs mains[i].

La vision de la coupe de la colère de Yahvé.

[15]Voici, en effet, ce que m'a dit Yahvé, Dieu d'Israël : « Prends de ma main cette coupe [pleine] de vin (de colère[j]) et fais-la boire à toutes les nations vers lesquelles je t'enverrai[k]. [16]Quand elles auront bu, elles chancelleront et perdront la raison à la vue de l'épée que je dirigerai contre elles. »

[17]Je pris alors la coupe de la main de Yahvé et j'y fis boire toutes les nations vers lesquelles Yahvé m'envoya[l], [18]Jérusalem et les villes de Juda, les rois et les magistrats de Jérusalem, pour faire d'elle un désert, un objet de stupéfaction à la vue duquel on siffle[m], un exemple qu'on cite dans les malédictions[n], comme c'est le cas aujourd'hui[o], [19]le pharaon, roi d'Égypte, ainsi que ses serviteurs, ses ministres, tout son peuple [20]et toute la

25, 1. « à » H* G L (lis. *'èl*). H : sur. 2. « à l'adresse de » G L (lis. *'èl*). H : sur. 3. « sans me lasser » G S L (lis. *haškèm*). H : je ne me lasse pas. 6. « Ne provoquez pas » L (lis. *we'al*). H : Vous ne provoquerez pas.

9. « un opprobre » G (lis. *oulehèrpat*). H : des ruines. 11. « ils — nations » G (lis. *baggôyim* et suppr. *hā'èllè — bâbèl*). H : ces nations seront asservies au roi de Babylone. 18. « les rois et » H* G S L (lis. *we'èt*). H : les rois.

a. La quatrième année du règne de Yehoyaqim (605-604) fut marquée par un événement décisif dans l'histoire du monde antique et dans la carrière de Jérémie : la bataille de Karkémich, où Nabucodonosor, fils du roi chaldéen de Babylone, Nabopolassar, défit le pharaon Néco II, venu sur les bords de l'Euphrate au secours du dernier prince assyrien Achchour-ouballit II. Cette victoire allait avoir pour conséquence de mettre fin au dernier vestige de l'empire assyrien, d'abolir la suzeraineté éphémère que l'Égypte exerçait depuis 609 sur la Palestine et la Syrie et d'assurer la possession de toute l'Asie occidentale au nouvel empire babylonien. A la nouvelle de cette victoire, Jérémie reconnut dans la puissance chaldéenne ou babylonienne cet ennemi du nord dont il annonçait depuis 23 ans l'arrivée comme exécuteur de la sentence de Yahvé contre Juda. Il dicta alors le texte des objurgations qu'il adressait à son peuple depuis le début de sa carrière, espérant, par ce rappel solennel, obtenir enfin de la nation cette repentance véritable qui seule pouvait encore la sauver (ch. 36). Il est normal que le prophète ait, à la même époque, annoncé, comme le raconte le chap. 25, que Yahvé allait frapper, en même temps que Juda, toutes les nations voisines qui devaient tomber aussi sous le joug des Chaldéens, qu'il ait eu une vision où il se voyait lui-même faisant boire tous ces peuples à une coupe, la coupe de la colère de Yahvé (25, 15-29), et qu'il ait prononcé contre certains de ces États des oracles particuliers comme ceux qu'on lit dans les ch. 46-51, quelques-uns datés de la même année 605-604. Dans la version des Septante, l'ensemble des oracles contre les nations (46-51) fait corps avec le ch. 25 : il y est intercalé entre les v. 13 et 15 (le v. 14 ne figure pas dans le grec). Et il est tout à fait probable qu'à une certaine époque, cette disposition était aussi celle du texte hébreu. Au v. 13, en effet, du ch. 25, on trouve la formule même du titre de cette petite collection, tel qu'on le lit dans l'hébreu en tête du ch. 46; dans le v. 13 aussi on trouve l'annonce d'un livre, qui devait suivre immédiatement, contenant des menaces contre les Chaldéens : c'est le cas du recueil 46-51 (ch. 50 et 51). Toutefois il est difficile de croire que cette disposition fût tout à fait primitive : la 2e partie du ch. 25 (v. 15-38), avec la grandiose vision de la coupe circulant à la ronde parmi les nations, ne peut guère avoir formé la conclusion d'un recueil; elle devait plutôt faire partie de l'introduction par laquelle il s'ouvrait. L'ordre primitif devait être 25, 1-13a, 15-38; 46 et suiv. — L'authenticité du ch. 25 a été contestée. Mais un argument très fort en faveur de son originalité, c'est que l'image de la coupe de la colère de Yahvé, qui se retrouve très souvent après Jérémie (Hab. 2, 16; Éz. 23, 32-34; Lam. 4, 21; Ps. 74, 9) ne figure dans aucun ouvrage antérieur; car Nah. 3, 11 parle bien de l'ivresse (figure du désespoir) de Ninive, mais non d'une coupe divine qui aurait provoqué ce délire. On a supposé, non sans vraisemblance, que l'oracle du ch. 25 a été prononcé aussitôt après que la nouvelle de la bataille de Karkémich fut parvenue à Jérusalem, parce que la liste des peuples menacés par Jérémie d'asservissement aux Chaldéens (v. 18-26) est beaucoup plus longue que celle des nations effectivement subjuguées par eux et que, du reste, Nabucodonosor fut empêché par la mort de son père, qui survint alors, d'exploiter aussitôt à fond sa victoire sur l'Égypte. — Le texte du ch. 25 a été profondément remanié : dans la version grecque manque toute une série de phrases (nous les avons imprimées en petit caractère) dont plusieurs sont évidemment des additions faites après coup (ainsi v. 1, 13, 15, 18, 24). Le chapitre a été notamment développé en vue de donner un tableau, non plus seulement des conséquences d'un événement historique comme la bataille de Karkémich, mais du jugement dernier sur les nations païennes. *b.* Glose, exacte du reste; cf. 32, 1; 46, 2; 52, 12; 2 Rois 24, 12; 25, 8. *c.* Cette introduction suggère que les v. 1-11 formaient d'abord un oracle indépendant, dirigé contre Juda. Cependant il visait aussi, à titre subsidiaire, quelques États voisins (v. 9) et a pu facilement être utilisé comme introduction aux prophéties contre « les nations » en général (25, 12 ss. et 46-51). *d.* Cf. 1, 2; 36, 2. *e.* Litt. : *en me levant de bon matin.*

f. Addition tirée de 7, 25-26; 11, 7-8. Il ne s'agit pas dans le contexte de l'activité et de l'insuccès des anciens prophètes, mais de l'échec auquel ont abouti jusqu'ici les efforts de Jérémie. *g.* Le texte primitif portait sans doute : « le courroux de Yahvé » et, à la fin du v., « pour votre malheur » (comme v 7).

a. 1, 15. *b.* Cf. 18, 16, note *f.* *c.* Cf. 16, 9 et la note.
d. Chez les anciens Israélites, sauf dans les grandes villes (37, 21), le pain était fabriqué chaque jour à domicile. D'autre part, en Orient, il est d'usage de garder une lampe allumée toute la nuit. Le grincement de la meule et la lueur de la lampe étaient donc les signes auxquels on reconnaissait qu'une maison était habitée. *e.* L'authenticité de cette prédiction, qui contraste par sa précision numérique avec les autres prophéties de Jérémie, a été souvent contestée. Mais elle paraît bien être ancienne; car elle semble supposée déjà par le prophète Zacharie, qui se scandalise de ce que, après 70 ans écoulés, la colère de Yahvé contre son peuple ne soit pas encore apaisée (1, 12). D'ailleurs, si le passage remonte bien à Jérémie, il ne s'agit pas dans la pensée du prophète d'un délai précis; le même terme est assigné à l'asservissement de Juda dans un autre oracle bien que cet oracle ait été prononcé, nous est-il dit, onze ans plus tard (29, 10); et dans un autre passage parallèle (27, 7), il est annoncé que les nations seront assujetties à Babylone pendant trois règnes, ceux de Nabucodonosor, de son fils et de son petit-fils. Il s'agit d'une durée un peu vague, celle d'une vie humaine moyenne. L'asservissement à Babylone a duré en réalité 65 ans au plus (604-539) et l'exil 59 ou 48 ans (597 ou 586 à 538). *f.* Les v. 12-14 sont regardés avec raison par beaucoup de critiques comme ajoutés après coup : s'il avait insisté, comme il est fait dans ces v., sur la ruine future de Babylone, Jérémie aurait annulé l'effet moral qu'il voulait obtenir en annonçant l'arrivée, encore à venir, du Chaldéen justicier. De plus, la vision menaçante de la coupe de la colère divine (v. 15-29) se rattache étroitement par un « en effet » aux censures et aux menaces des v. 8-11, non aux perspectives consolantes des v. 12-14. *g.* Il s'agit sans doute du recueil des oracles contre les nations (ch. 46-51 de la Bible hébraïque); voy. note *a* sur 25, 1. *h.* Ce membre de phrase a été sans doute entendu par les massorètes comme une apposition à « tout ce qui est écrit etc... »; mais cette façon de parler de Jérémie à la 3e personne et en le nommant serait tout à fait insolite dans un discours de Dieu. C'était le titre du livre des oracles contre les nations (cf. 46, 1).

i. Ce v., qui manque dans G, est une addition; la première partie est tirée de 27, 7b, la seconde inspirée de l'oracle contre Babylone (50, 29; 51, 24). *j.* Glose expliquant que le vin contenu dans cette coupe est une image de la colère divine. Les Septante ont traduit : « de vin non mêlé », de vin pur; ils lisaient sans doute *ḥèmèr* au lieu de *ḥèmâ*, mais la présence de l'article devant *yâïn* (vin) serait alors incorrecte.

k. Jérémie, cela va de soi, n'a pas fait boire matériellement les nations énumérées, ni leurs souverains, ni leurs ambassadeurs. Le prophète accomplit son geste en vision. En réalité il force les rois et les peuples à boire par le fait qu'il leur prédit le châtiment : la parole prophétique réalise déjà ce qu'elle énonce. *l.* L'énumération qui suit a une ampleur et parfois un tour hyperbolique qui ne remonte peut-être pas à Jérémie lui-même : elle attribue plusieurs rois à diverses nations qui n'en avaient qu'un chacune : Juda, Ouç, Tyr, Sidon, Élam, la Médie; elle englobe tous les royaumes de la terre (v. 26). Elle a sans doute été remaniée; car les Arabes y figurent deux et même trois fois (24 et 25). La Philistie (v. 20) et probablement Élam (v. 25) y apparaissent sous deux désignations. *m.* Cf. 18, 16, note *f.* *n.* Cf. 24, 9, note *d.* *o.* Addition évidente : Jérusalem n'était pas encore un désert en 604.

population mêlée[a] [de son royaume], tous les rois du pays d'Ouç[b], tous les rois du pays des Philistins, Ascalon, Gaza, Èqrôn et ce qui subsiste d'Asdod[c], [21] Édom, Moab et les enfants d'Ammon, [22] tous les rois de Tyr, tous les rois de Sidon et ceux des contrées côtières[d] situées au delà de la mer, [23] Dedân, Téma[e], Bouz[f] et tous ceux qui se rasent les tempes[g], [24] tous les rois des Arabes[h], tous les rois des Arabes[i] qui habitent le désert [25] tous les rois de Zimri[j], tous les rois d'Élam et tous les rois de Médie, [26] tous les rois du nord, proches ou éloignés, l'un après l'autre[k], [bref], tous les royaumes de la terre qui existent à la surface du sol. Et le roi de Chéchak boira après eux[l].

[27] « Tu leur diras : Ainsi parle Yahvé [Dieu] des armées, Dieu d'Israël. Buvez, enivrez-vous, vomissez et tombez pour ne plus vous relever devant l'épée que je vais faire sévir parmi vous. [28] Et s'ils refusent de prendre de ta main la coupe pour [y] boire, tu leur diras : Ainsi parle Yahvé, Dieu des armées : A coup sûr vous y boirez! [29] En effet c'est contre la ville appelée de mon nom que je sévirai en premier lieu; et vous, vous resteriez impunis! Vous ne resterez pas impunis, car je vais faire appel au glaive contre tous les habitants de la terre, oracle de Yahvé, [Dieu] des armées.

[30][m] « Et toi, rapporte-leur toutes ces prophéties et dis-leur :

Yahvé rugit du haut [du ciel];
de sa demeure sainte, il fait retentir sa voix[n].
Il pousse des rugissements contre son pâturage,
des cris semblables à ceux des fouleurs[o]
contre tous les habitants de la terre[p],
[31] Le retentissement [en] parvient[q]
jusqu'aux extrémités de la terre,

24. « des Arabes » (2e) lis. *hâ'ărâb*. H : de la population mêlée. 26. « après (litt. : sur [en sus de]) » *L* (lis. *'al*). H : vers. 30. « contre tous » *G S L* (lis. *'al*). H : vers tous.

a. Les étrangers qui séjournaient, fort nombreux, en Égypte comme mercenaires, commerçants, colons; cf. Ex. 12, 38; Éz. 30, 5. *b*. Il est étrange que ce pays, voisin d'Édom (cf. Job 1, 1), soit nommé entre l'Égypte et la Philistie. La mention des rois d'Ouç, ne figurant pas en G, est sans doute une addition. *c*. Asdod avait été récemment prise, après un siège de 29 ans, et détruite par le pharaon Psammétique (666-610). Gat, également détruite, n'est même pas nommée ici, non plus que dans Am. 1, 6-8; Soph. 2, 4; Zach. 9, 5-6. *d*. Litt. : *l'île*. Mais c'est ici un collectif et il a, comme très souvent, le sens général de région maritime. *e*. Deux oasis de l'Arabie du nord, auj. El Ela et Teima. Elles furent occupées par les Babyloniens : Nabonid, leur dernier roi, séjourna longtemps à Teima. *f*. Peuplade ou localité associée à Ouç (Gen. 22, 21). Élihou en était originaire d'après Job 32, 2. Voy. note *i* sur ce passage. *g*. Les Arabes; voy. 9, 26 et la note. *h*. « Arabes » n'était pas un nom propre, mais désignait les bédouins ou habitants du désert. *i*. Dittographie. La répétition des mêmes consonnes se justifierait si la seconde fois le mot *arab* devait se lire avec d'autres voyelles (*èrèb*) et s'il fallait entendre : « les rois de la population mêlée » (H G). Mais les bédouins étaient tous des Sémites. *j*. Nous ne connaissions pas de peuple de ce nom. On a proposé de le rapprocher de Zimrân, un des fils d'Abraham et de Qetoura (Gen. 25, 2), donc population arabe, ou de corriger le mot en Gomer (aṣṣ. : Gimirri), les Cimmériens. Mais on s'attendrait alors que cette mention figurât avant celle des rois des Arabes (v. 23-24) ou à côté des rois du nord (v. 26). Selon une autre hypothèse, il faudrait lire Zimki et voir dans ce mot un cryptogramme désignant Élam, c'est-à-dire la Perse, et obtenu par le procédé cabalistique de l'*atbach* qui consiste à remplacer la 1re lettre de l'alphabet hébreu (aleph) par la dernière (*t*), la seconde (*b*) par l'avant-dernière (*ch*), et ainsi de suite; Babel est, au v. suivant, appelée Chèchak par application du même procédé. La substitution d'un nom mystérieux à celui d'Élam s'expliquerait bien au temps de la domination perse : il était dangereux alors de menacer trop ouvertement les maîtres du monde. « Tous les rois de Zimri » serait une variante destinée à *remplacer* « tous les rois d'Élam ». *k*. Élam, la Médie et les royaumes du Nord (Gomer, Mochek, Toubal) n'ont pas été conquis par l'empire néobabylonien. Mais Jérémie a pu penser, en 604, que Nabucodonosor s'en emparerait. Il est plus probable, cependant, que les v. 25-27 émanent de l'amplificateur qui a étendu à tous les royaumes de la terre les effets de la colère de Yahvé annoncée par le prophète. *l*. Cette prédiction, formulée autrement que les précédentes et qui manque en G, est vraisemblablement une addition comme les v. 12-14 : ce n'était pas le lieu pour Jérémie d'insister sur le sort de Babylone. C'est, en effet, cette ville qui est désignée, comme en 51, 41, sous le nom cryptographique de Chéchak, obtenu par le procédé de *l'atbach* (voy. note *j*). *m*. Dans les v. 30-38 tantôt les menaces du prophète semblent dirigées contre « le pâturage de Yahvé » seulement, c'est-à-dire contre Juda (v. 30), tantôt elles visent toutes les nations (v. 30 [fin], 31, 32). Peut-être s'agit-il d'un oracle authentique contre Juda amplifié aux proportions d'un tableau eschatologique. L'incohérence des images et le grand nombre des réminiscences que renferme ce morceau donnent à penser qu'il n'émane pas — en tout cas sous sa forme actuelle — de Jérémie lui-même.

n. Le tonnerre. Ce vers rappelle beaucoup Am, 1, 2; Joël 3, 16. *o*. Ceux qui foulaient le raisin criaient « Hêdâd ! » pour rythmer leur travail (cf. És. 16, 10; Jér. 48, 33). Le sang humain répandu à flots au cours d'un massacre est souvent comparé au jus découlant du pressoir (És. 63, 1-6; Lam. 1, 15 cf. Jér. 51, 14). *p*. Cet hémistiche, en excès dans le vers, est sans doute une addition. *q*. On peut aussi entendre : « Un fracas se fait entendre ». Il s'agirait du tumulte d'une bataille. Le châtiment est ensuite présenté sous l'image, très fréquente, d'un procès.

Car Yahvé est en procès avec les nations;
il plaide contre toute créature
Et il livrera les coupables
à l'épée — oracle de Yahvé. »

[32] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :

Voici que le malheur va passer
de nation en nation;
Une grande tempête s'élève
aux extrémités de la terre[a].

[33] Ceux que Yahvé aura transpercés[b] resteront, en ce jour-là, étendus d'un bout à l'autre de la terre. On ne poussera pas en leur honneur de cris de deuil; ils ne seront ni recueillis ni enterrés; ils serviront de fumier à la surface du sol[c].

[34] Lamentez-vous, bergers, et poussez des cris!
Roulez-vous [dans la poussière][d], chefs du troupeau[e]!
Car le temps est venu où vous allez être égorgés
et vous serez mis en pièces comme un vase d'argile[f].
[35] La fuite sera impossible aux bergers;
les chefs du troupeau n'auront pas le moyen d'échapper[g].
[36] Écoutez les cris des bergers
et les lamentations des chefs du troupeau!
[37] Car Yahvé dévaste leur pâturage
et les pacages paisibles sont ravagés
par l'ardente colère de Yahvé[h].
[38] Le lion[i] a quitté son repaire,
et le pays de ces bergers va être réduit en désert[j]
Sous les coups du glaive dévastateur
et par l'effet de l'ardente colère de Yahvé.

34. « vous serez mis en pièce » lis. *wenippaṣtèm* (cf. *S*) et suppr. *ounephaltèm* (dittogr.). H : et vos dispersions (?) et vous tomberez. G : et vous tomberez. — Texte incertain. « d'argile » lis. *ḥômèr*. H : de prix. — Incertain. 38. « Le — a » suppr. *ke* devant *kephîr*. H : Comme un lion il a. « et le pays — va être » suppr. *kî* (dittogr. du mot précédent) et lis. *wehâyetâ*. H : car leur pays a été. — (d'où résulterait cette idée bizarre que le lion, figurant Yahvé, a été chassé de son fourré par une dévastation accomplie par Yahvé lui-même). « du glaive dévastateur » *H* G T* cf. 46, 16; 50, 16 (lis. *ḥèrèb*). H : de l'ardeur de la dévastatrice (?). « l'ardente — Yahvé » (lis. *'aph yahwè*). H : son ardente colère.

a. Ce vers se trouve 6, 22, mais avec « une nation » au lieu de « une grande tempête ». *b*. Cf. És. 66, 3. *c*. Répétition textuelle de 16, 4. *d*. Geste de deuil; cf. 6, 26; Éz. 27, 30 et la note; Mi. 1, 10. *e*. On entend souvent par là les béliers et les boucs. Mais ces animaux n'ont pas l'habitude de se lamenter (v. 30) et de se saupoudrer de terre ou de cendre en signe de douleur. « Chefs du troupeau » doit être un synonyme de « bergers ». *f*. Le texte de cet hémistiche n'est pas sûr (voy. notes crit.). On a proposé de corriger « vous tomberez comme des agneaux de boucherie » (*hekârê hărêgâ*). L'image serait moins éloignée de celle des bergers que la comparaison avec un vase brisé. Mais on ne voit guère comment le 2e mot aurait donné naissance à la leçon du texte massorétique. L'auteur de ce morceau ne tient pas à la cohésion de ses métaphores. *g*. Vers inspiré d'Am. 2, 14. *h*. Cet hémistiche, en excès dans le vers, est une dittographie du dernier membre du v. 38. *i*. Yahvé (cf. v. 30). *j*. C'est-à-dire : Yahvé est déjà en marche pour ravager le pâturage des bergers.

TROISIÈME PARTIE

RÉCITS BIOGRAPHIQUES (PREMIÈRE SÉRIE) (26-29)

Jérémie, ayant annoncé la destruction du Temple, risque d'être mis à mort[a]. Martyre du prophète Urie.

B *Jérémie est chargé par Yahvé de prononcer des menaces contre le Temple.*

26 1 Au début du règne de Yehoyaqîm, fils de Josias, roi de Juda, l'ordre que voici fut adressé à Jérémie de la part de Yahvé : 2 « Ainsi parle Yahvé : Tiens-toi dans la cour de la maison de Yahvé et tu répéteras à tous [les hommes de] Juda[b] qui viennent se prosterner dans la maison de Yahvé toutes les paroles que je t'ordonne de leur dire : n'en retranche pas un mot. 3 Peut-être écouteront-ils et se détourneront-ils chacun de la voie mauvaise qu'il suit; alors je me repentirai du mal que je médite de leur faire en raison de la perversité de leur conduite. 4 Tu leur diras : Ainsi parle Yahvé : Si vous ne m'écoutez pas de manière à suivre ma loi, que j'ai mise devant vous[c], 5 [et] à obéir aux directions de mes serviteurs, les prophètes, que je ne cesse de vous envoyer mais que vous n'avez pas écoutés, 6 je traiterai cette maison comme j'ai traité Silo[d], et je ferai de cette ville un exemple que toutes les nations de la terre citeront dans leurs malédictions. »

L'émeute. 7 Les prêtres, les prophètes et tout le peuple entendirent Jérémie prononcer toutes ces paroles dans la maison de Yahvé. 8 Comme Jérémie achevait de répéter tout ce que Yahvé lui avait ordonné de dire à tout le peuple, les prêtres et les prophètes et tout le peuple[e] se saisirent de lui en disant : « Tu vas mourir. 9 Pourquoi prophétises-tu au nom de Yahvé en disant : Cette maison va être [traitée] comme Silo et cette ville deviendra déserte et inhabitée? » Tout le peuple s'attroupa autour de Jérémie dans la maison de Yahvé.

L'enquête. 10 Les chefs de Juda[f], ayant appris ce qui se passait, montèrent du palais royal à la maison de Yahvé[g] et s'assirent à l'entrée de la porte Neuve de la maison de Yahvé[h]. 11 Alors les prêtres et les prophètes, s'adressant aux ministres et à tout le peuple, dirent : « Cet homme mérite la mort, car il a prophétisé contre cette ville[a], comme vous l'avez entendu de vos propres oreilles. »

12 Mais Jérémie dit aux ministres et à tout le peuple : « C'est Yahvé qui m'a envoyé prononcer contre ce temple et contre cette ville toutes les prophéties que vous avez entendues. 13 Réformez donc votre conduite et votre manière d'agir; écoutez la voix de Yahvé votre Dieu; et Yahvé se repentira du mal qu'il menace de vous faire. 14 Quant à moi, je suis entre vos mains : traitez-moi comme il vous semblera bon et juste [de me traiter]. 15 Toutefois, sachez bien que, si vous me faites mourir, vous mettrez sur vous, sur cette ville et sur ses habitants du sang innocent; car Yahvé m'a réellement envoyé vers vous pour vous faire entendre tout ce que je vous ai dit[b]. »

Acquittement du prophète. 16 Les ministres et tout le peuple dirent aux prêtres et aux prophètes[c] : « Cet homme ne mérite pas la mort; car c'est au nom de Yahvé, notre Dieu, qu'il nous a parlé. » 17 Alors quelques-uns des anciens du pays se levèrent et, prenant la parole devant tout le peuple assemblé, dirent : 18 « Michée le Morachtite[d] prophétisait au temps d'Ézéchias, roi de Juda. Or il a dit à tout le peuple de Juda : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :

Sion sera réduite à l'état de champ labouré;
Jérusalem deviendra un monceau de ruines
et la montagne du Temple une hauteur boisée[e].

« 19 Ézéchias, roi de Juda, et tout [le peuple de] Juda l'ont-ils mis à mort? N'ont-ils pas craint Yahvé? N'ont-ils pas essayé d'apaiser Yahvé, si bien que Yahvé s'est repenti du mal dont il les avait menacés? Et nous, nous sommes en passe de nous faire à nous-mêmes le plus grand mal[f]. »

Martyre d'Urie[g]. 20 Il y avait un autre homme qui prophétisait au nom de Yahvé : Urie, fils de Chemayahou, de Qiryat Yearîm. Or il fit contre cette ville et contre ce pays des prophéties toutes semblables à celles de Jérémie. 21 Le roi Yehoyaqîm eut connaissance, ainsi que tous les ministres, des

26, 1, « à Jérémie » *S VL* (aj. *'ēl yirmyâhou*). Manque en H. 2. « à tous — Juda » lis. *'ēl* (*G S L*) et suppr. *'ârê* (avec *G*). H : contre toutes les villes de Juda. 5. « je — envoyer (litt. : je vous envoie, en me levant de bonne heure et en envoyant) » *H* G S L* (suppr. *we* devant *haškêm*). H:... et [cela] en me levant..... 8. « lui avait » *G S L* (lis. *ṣiwwâhou*). H : avait. 9. « autour de (litt. : vers) ». H* G S L : contre. 10. « de la maison » *H* S L* (aj. *bêt*). Manque en H.

a. Ce chapitre rapporte (v. 1-19, 24) les circonstances dans lesquelles Jérémie prononça le réquisitoire contre le Temple qu'on lit 7, 1-15. L'événement se place « au début du règne de Yehoyaqîm », c'est-à-dire, si cette expression est à prendre au sens technique que lui donnaient les Assyriens, dans l'année même de l'avènement réel du prince, année qui était comptée officiellement comme la dernière du règne du roi précédent. Peut-être Yehoyaqîm n'était-il pas encore revenu de Ribla, quartier général du pharaon Néco, où il avait dû être convoqué pour recevoir la couronne à la place de Joachaz son frère (609). Yehoyaqîm, en effet, devait être absent de Jérusalem, puisque l'affaire est réglée par les ministres (v. 10-16) et tout autrement, sans doute, qu'elle ne l'eût été si Yehoyaqîm avait rendu la sentence (cf. 26, 20-23; 36, 20-32). Si Jérémie s'en prend au Temple, c'est probablement que les Jérusalémites, qui s'attendaient, après le désastre de Meguiddo, à voir leur ville saccagée par les Égyptiens, attribuaient leur préservation relative à la présence dans leurs murs du sanctuaire de Yahvé (cf. 7, 4 et note *e*). Le ch. 26 doit avoir été rédigé par Baruch : Jérémie y est mentionné à la 3e personne. *b.* Le solennel avertissement de Jérémie a dû être prononcé à l'occasion d'une fête qui réunissait dans le Temple non seulement des Jérusalémites, mais des habitants de tout le royaume. *c.* La loi promulguée par Josias, c'est-à-dire le Deutéronome. Baruch en identifie les exigences avec les directions des prophètes (v. 5). Jérémie lui-même n'aurait sans doute pas parlé exactement de même (cf. 8, 8 et les notes). *d.* Voy. 7, 12-15 et les notes. *e.* Ces mots ont sans doute été ajoutés après coup; car la foule assemblée dans le Temple ne semble pas avoir pris parti contre Jérémie, mais avoir joué le rôle d'arbitre, du moins d'après v. 11, 12, 16 (au contraire v. 9 [G S L] et 24). *f.* Les ministres du roi, réunis dans le palais. *g.* La cité royale s'étendait au sud du Temple et en contrebas; cf. 22, 1; 36, 12. *h.* Cette porte se trouvait, d'après 36, 10, « dans le parvis supérieur »; c'était donc une des trois issues faisant communiquer « la cour du Temple » proprement dite avec « la grande cour », plus basse, qui englobait le sanctuaire et les palais royaux. Elle était appelée « Neuve » probablement parce que c'était celle qui avait été reconstruite par Yotam (2 Rois 15, 35); dans ce cas ce devait être la porte nord, car la « porte supérieure du Temple » réparée par ce roi semble être identique à « la porte supérieure de Benjamin » (Jér. 20, 2).

11. « contre » *G S L* (lis. *'al*). H : á. 12. « aux » *G* (suppr. *kol*). H : à tous les. « contre... et contre » (*G*) *S* (lis. *'al... we'al*). H : à... et á. 15. « sur cette... et sur ses » *G S* (*L*) (lis. *we'ēl... we'ēl*). H : vers cette... et vers ses. « vers » G *L* (lis. *'ălêkèm*). H : contre. 18. « une hauteur » (*G S*) (lis. *lebâmat*). H : des hauteurs. 19. « l'ont-ils ». G S L : l'a-t-il. « N'ont-ils » (2 fois) *G S L* (lis. *yâr'ou* et *wayeḥallou*). H : N'a-t-il (2 fois). 21. « ainsi que » *G* (suppr. *kol gibbôrâw we*). H aj. : tous ses vaillants (c'est-à-dire : les soldats de sa garde) et.

a. Il a blasphémé en parlant contre la ville sainte; il a, de plus, commis une imposture, crime passible de mort d'après Deut. 18, 20, car il a prononcé ces paroles impies « au nom de Yahvé » (v. 9), qui ne peut pas avoir inspiré un blasphème. *b.* Jérémie se borne à affirmer avec un calme souverain la réalité de sa mission divine, comme Amos accusé par Amacia (Am. 7, 14-15). Les prophètes, en effet, n'avaient pas au fond d'autre titre que l'autorité morale qui émanait de leur personne. *c.* Les prêtres, défenseurs attitrés du Temple, et les prophètes, presque tous acquis au nationalisme religieux, jouent le rôle d'accusateurs. Il est significatif que les prêtres n'aient pas prononcé eux-mêmes la sentence, bien que la loi de Josias eût revendiqué pour eux le droit de juger, surtout les crimes religieux (Deut. 17, 9-13). Ces prétentions du clergé n'avaient pas réussi à s'imposer et les fonctions judiciaires étaient restées aux mains des deux ordres d'autorités qui les détenaient concurremment depuis la fondation de la monarchie : les anciens, c'est-à-dire les chefs de famille notables, qui les avaient exercées de tout temps (v. 17-19) et les fonctionnaires royaux. *d.* Originaire de Morèchet (voy. Mi 1, 1 et la note). *e.* Citation de Michée 3, 12. C'est le seul cas où un passage d'un livre prophétique soit cité expressément dans un autre. Les anciens mettent l'oracle de Michée en relation de cause à effet avec la délivrance de Jérusalem menacée par Sennachérib. Ce témoignage a son importance pour la fixation de la date où Michée a exercé son ministère. *f.* Cette dernière phrase indique que l'intervention des anciens, invoquant un précédent, s'est produite avant l'acquittement; or, celui-ci semble avoir été prononcé dès le v. 16. Il faut conclure de là ou bien que le narrateur raconte, en manière d'appendice, un épisode qu'il avait oublié de mentionner à sa place chronologique, ou plutôt, qu'au v. 16 il entendait rapporter des objections que les juges firent aux accusateurs au cours de l'audience (cf. Lc 23, 4; Jn 18, 38; 19, 4, 6), mais non pas encore le prononcé de la sentence, qui n'est pas formellement relaté. *g.* Le cas de ce prophète est rapporté pour montrer combien était grave le danger couru par Jérémie. Ce récit nous apprend que Jérémie n'était pas absolument seul à réagir contre la fausse sécurité encouragée par le gros des inspirés du temps. Le martyre d'Urie eut lieu lorsque Yehoyaqîm était déjà revenu de Ribla, mais à une époque où ce prince était encore (ou était de nouveau) en bons termes avec l'Égypte, puisqu'il obtint l'extradition du fugitif, donc avant ou après les trois années pendant lesquelles il fut le vassal de Babylone (2 Rois 24, 1).

propos d'Urie et le roi chercha à le faire mettre à mort. Urie, en ayant été informé, prit peur et s'enfuit[a]; il se rendit en Égypte. [22] Mais le roi Yehoyaqîm envoya des gens en Égypte — Elnatân, fils d'Akbor, et des gens avec lui, en Égypte[b]. — [23] Ils firent sortir Urie d'Égypte et l'amenèrent au roi Yehoyaqîm, qui le fit passer au fil de l'épée et jeta son cadavre à la fosse commune[c].

[24] Mais la protection d'Aḥiqam, fils de Chaphân[d], s'étendit sur Jérémie[e] et empêcha qu'il ne fût livré au peuple[f] pour être mis à mort.

Sous le joug de Nabucodonosor[g].

Par le geste et par la parole, Jérémie presse les rois des États voisins de porter le joug du roi de Babylone.

27 [1] Dans la quatrième année [du règne] de Sédécias, fils de Josias, roi de Juda[h], l'ordre que voici fut donné à Jérémie de la part de Yahvé : [2] « Ainsi parle Yahvé : Procure-toi des liens et un joug[i], que tu mettras sur ton cou. [3] Puis tu enverras [un message][j] au roi d'Édom, au roi de Moab, au roi des enfants d'Ammon, au roi de Tyr et au roi de Sidon par l'entremise de leurs ambassadeurs venus à Jérusalem auprès de Sédécias, roi de Juda. [4] Tu les dépêcheras à leurs maîtres avec cet ordre : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Dites à vos maîtres : [5] C'est moi qui, par ma grande puissance et en déployant [la force de] mon bras, ai fait la terre, les hommes et les bêtes qui sont sur la face de la terre et je la donne à qui il me plaît. [6] Or, j'ai maintenant livré tous ces pays entre les mains de Nabucodonosor, roi de Babylone, mon serviteur. Je lui ai donné même les bêtes des champs pour qu'elles lui soient soumises. [7] Toutes les nations lui seront soumises, ainsi qu'à son fils et au fils de son fils, jusqu'à ce que vienne pour son pays, à lui aussi, le temps [marqué] et que de grandes nations et des rois puissants l'asservissent[k]. [8] La

22. « Elnatân — Égypte ». Manque en G. **27,** 1. « Dans — Sédécias » lis. *baššânâ hârebî'ît* (d'après 28, 1) *leṣidqiyyahou* (*S Ar* 27, 3, 12). H : Au début du règne de Yehoyaqîm (répétition de 26, 1). 2. « parle » *G* (suppr. *'élay*): H : m'a parlé. 3. « tu — message » G^L (lis. *wešâlâḥtâ*). H : tu les enverras. « leurs » *G* (lis. *mal'ăkêhèm*). Manque en H. — Mais il faudrait alors l'article devant « ambassadeurs ». 6. « tous ces pays ». G^AQ S^hex : toute la terre. G^BS : la terre. 7. « l'asservissent (à savoir son pays, litt. : sa terre) » lis. *bâh*. H : l'ass. (à savoir Nab., litt. : lui).

a. Les mots « prit peur et s'enfuit » manquent dans la version grecque, mais ils sont certainement originaux. Ils apportent l'explication donnée par Baruch du malheur survenu à Urie : ce prophète a manqué de foi. L'époque de Jérémie ignorait encore la glorification du martyre : un homme qui périt misérablement a dû commettre quelque faute grave. *b*. Cette seconde indication, plus précise que la précédente, en est une variante. Elle manque dans la version grecque, mais le renseignement qu'elle renferme peut avoir été puisé à bonne source. On est surpris, cependant, de voir la mission d'arrêter Urie confiée à un personnage qui, dans une autre circonstance, essaya de sauver de la destruction le manuscrit des oracles de Jérémie (36, 12) et dont le père joua un rôle dans la réforme de Josias (2 Rois 22, 12, 14). Faut-il supposer que Yehoyaqîm le choisit pour mettre Urie en confiance et le déterminer à quitter bénévolement l'Égypte? *c*. Litt. : *dans les tombes des enfants du peuple*. Cf. note *a* sur 22, 19. *d*. Aḥiqam, comme avant lui son père, le scribe royal Chaphân, mêlé à la réforme de Josias, était l'un des personnages hauts placés qui soutenaient le mouvement prophétique; son fils, Guedalya, devait être, après lui, l'un des protecteurs de Jérémie. *e*. Litt. : *la main d'Aḥiqam... fut avec Jérémie*. *f*. D'après ce qui précède on attendrait plutôt : « au roi » ou « aux prêtres et aux prophètes ». *g*. La langue des ch. 27 à 29 présente certaines particularités. Le nom de roi de Babylone y est orthographié (sauf 29, 21), en hébreu, Neboukadneṣṣar, tandis que, partout ailleurs, le livre de Jérémie lui donne la forme Neboukadreṣṣar, plus voisine de la prononciation babylonienne Naboukoudourriouṣour. Le nom de Jérémie est orthographié Yirmyâ — et de même les autres noms composés avec celui de Yahvé : Ṣidqiyyâ, Yekonyâ, Ḥananya — et non Yirmyâhou, Ṣidqiyyâhou etc., comme dans le reste du livre. Cela donne à penser que les ch. 27-29 ont, à une certaine époque, été distraits du recueil des oracles de Jérémie, peut-être à l'intention des exilés. Le texte de ces chapitres paraît avoir subi des remaniements : un certain nombre de passages ne figurent pas dans la version grecque (nous les avons imprimés en petit caractère) et plusieurs d'entre eux sont plus ou moins manifestement des gloses ajoutées après coup (27, 5, 7, 8, 21; 28, 16; 29, 32). *h*. Le texte traditionnel porte : « Au début du règne de Yehoyaqîm ». Mais cette indication, reproduction textuelle du commencement du ch. 26, est évidemment inexacte : il ressort des v. 3 et 12 que l'évènement raconté ici se passa sous Sédécias et du ch. 28, v. 1 qu'il eut lieu dans la 4e année de ce prince (593-592). Le règne de Sédécias n'en était donc plus à son « début » et il ne suffirait pas de substituer le nom de ce roi à celui de Yehoyaqîm, comme le fait le syriaque. En 593-592, des circonstances que nous connaissons mal, entre autres très probablement l'avènement en Égypte d'un nouveau pharaon, Psammétique II, fils du vaincu de Carkémich, amena les rois des petits États de la Syrie et de la Palestine à espérer à bref délai l'écroulement du nouvel empire babylonien et ils envoyèrent à Jérusalem des ambassadeurs pour se concerter en vue d'une révolte. *i*. Litt. : *des barres*. Le joug, en Orient, est formé de plusieurs pièces de bois : une barre transversale et des tiges plantées verticalement dans cette barre pour l'assujettir solidement sur le timon et sur le cou des bêtes de trait. *j*. D'après le texte hébreu, qui porte « tu les enverras », on devrait admettre que Jérémie remit à chacun des ambassadeurs un joug à porter à son maître; mais il faut évidemment préférer la leçon, attestée par le grec, « tu enverras [dire] ». Sans quoi il faudrait supposer que le prophète portait sur le cou cinq jougs, sans compter celui qu'il garda pour lui-même et que devait briser Ḥananya. *k*. Cette allusion à la chute future de Babylone n'est nullement indispensable dans le contexte. Elle manque en G et peut avoir été tirée de 25, 14a. Le v. 8 continue le développement commencé v. 6 sans faire aucune allusion à l'intermède consolant du v. 7. Ce qui ferait penser que cette glose est ancienne, antérieure à 561, c'est la mention, parmi les rois futurs de Babylone, du petit-fils de Nabucodonosor; car, dans l'histoire réelle, le fils du conquérant, Amél Mardouk, fut assassiné en 561 et supplanté par un usurpateur, qui n'était pas descendant de Nabucodonosor, Nergalsarouçour (Neriglissor). Cependant il se pourrait que la conception de l'histoire babylonienne visée ici soit la tentative tardive d'un scribe juif pour concilier 2 Rois 25, 27, où il est parlé d'Évil Merodak (Amél Mardouk), avec le livre de Daniel, selon lequel Belchassar, dernier roi chaldéen, était le successeur de Nabucodonosor son père (5, 2, 11, 13, 18, 22). Les deux princes auraient été l'un le fils, l'autre le petit-fils du destructeur de Jérusalem.

nation ou le royaume qui ne se soumettra pas à lui, à Nabucodonosor, roi de Babylone, et qui ne pliera pas son cou au joug du roi de Babylone, cette nation-là, je la châtierai par l'épée, la famine et la peste, — oracle de Yahvé, — jusqu'à ce qu'elle périsse sous sa main. [9] Vous donc, n'écoutez pas vos prophètes[a], vos devins, vos songeurs, vos interprètes de présages[b] et vos magiciens qui vous déclarent : Vous ne serez pas[c] assujettis[d] au roi de Babylone. — [10] Car ce sont des mensonges qu'ils vous prophétisent, en sorte que vous soyez bannis de votre pays[e], que je vous chasse et que vous périssiez. [11] La nation, au contraire, qui pliera son cou au joug du roi de Babylone et se soumettra à lui, je la laisserai dans son pays, — oracle de Yahvé, — pour le cultiver et y demeurer. »

Jérémie adresse le même appel à Sédécias.

[12] J'adressai exactement les mêmes avertissements à Sédécias, roi de Juda. Je lui dis : « Pliez votre cou au joug du roi de Babylone. Soyez-lui soumis ainsi qu'à son peuple, et vous vivrez. [13] Pourquoi mourriez-vous, toi et ton peuple, par l'épée, la famine et la peste, comme Yahvé en a fait la menace à toute nation qui ne se soumettra pas au roi de Babylone? [14] N'écoutez pas les propos des prophètes qui vous disent : Vous ne serez pas[f] assujettis au roi de Babylone. — Ce sont des mensonges qu'ils vous prophétisent; [15] car je ne les ai pas envoyés, — oracle de Yahvé; — c'est faussement qu'ils prophétisent en mon nom, en sorte que je vous chasse[g] et que vous périssiez, vous et les prophètes qui vous prophétisent ainsi. »

Jérémie combat les illusions des prêtres et du peuple[h].

[16] Je m'adressai aussi aux prêtres[i] et à tout le peuple; je leur dis : « Ainsi parle Yahvé : N'écoutez pas les propos de vos prophètes, qui vous prophétisent en disant : Les vases de la maison de Yahvé[j] vont être rapportés très prochainement de Babylone. — Ce sont des mensonges qu'ils vous prophétisent. [17] Ne les écoutez pas! Soumettez-vous au roi de Babylone[k] et vous vivrez. Pourquoi cette ville serait-elle réduite en désert? [18] S'ils sont prophètes et reçoivent des révélations de Yahvé[l], qu'ils intercèdent [plutôt] auprès de Yahvé, [Dieu] des armées, pour que les vases qui restent encore dans la maison de Yahvé, dans le palais du roi de Juda et à Jérusalem ne soient pas emportés à Babylone!

[19] « Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, au sujet des colonnes, de la mer [de bronze], des supports[m] et des autres objets restés dans cette ville, [20] que Nabucodonosor, roi de Babylone, n'a pas emportés lorsqu'il emmena en exil, de Jérusalem à Babylone, Jéconias, fils de Yehoyaqîm, roi de Juda, ainsi que tous les notables de Juda et de Jérusalem. [21] Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël, au sujet des objets restés dans la maison de Yahvé, dans le palais du roi de Juda et à Jérusalem[n] : [22] Ils seront emportés à Babylone et ils y demeureront jusqu'au jour où je regretterai leur absence, — oracle de Yahvé; — alors je les ferai remonter [de Babylone] et revenir en ce lieu[o]. »

8. « elle périsse » d'après *G* (lis. *toummô*). H : j'achève (?). 9. « songeurs » *G S L* (lis. *ḥôlemêkèm*). H : songes. 18. « de Yahvé — armées ». G S^hex : de moi. « ne — emportés (litt. : ne viennent pas) » *H** (lis. *bô'*). H a une construction insolite. 19. « au sujet des » *H* S* (lis. *ʿal*). H : aux.

a. Les nations voisines d'Israël avaient, elles aussi, non seulement des devins de diverses catégories, mais aussi des inspirés analogues aux prophètes hébreux (cf. 1 Rois 18, 19, 22, 25; 2 Rois 10, 19). *b*. Voy. Lév. 19, 26 et note *i*. *c*. C'est-à-dire : Vous ne serez plus. *d*. On pourrait entendre aussi ces mots comme une exhortation à la révolte : « Ne soyez pas [plus] assujettis.... » Mais c'est plus probablement une prédiction : ce sont des prophètes et devins qui parlent. *e*. Les malheurs qui seront la conséquence de la prédication de ces prophètes sont présentés comme ayant été leur but. *f*. Voy. notes *c* et *d*. *g*. Voy. note *e*. *h*. Cet oracle sur le sort réservé aux vases du Temple (v. 16-22) a dû être prononcé après la rencontre de Jérémie avec Ḥananya racontée au ch. 28; car lors de ce conflit, Jérémie n'avait pas encore reçu de révélation au sujet de ces ustensiles sacrés, puisqu'il dit d'abord « Amen! » aux promesses de Ḥananya, tandis qu'ici il est déjà en possession d'une parole de son Dieu rejetant formellement les prédictions des prophètes de bonheur. *i*. Jérémie, comme Ḥananya (28, 1), s'adresse spécialement aux prêtres parce que ceux-ci s'intéressaient spécialement au sort des vases sacrés. *j*. Emportés en 597 par Nabucodonosor (cf. v. 20). *k*. Cette exhortation suppose que Ḥananya et ses auditeurs comptaient sur une révolte de Juda et, sans doute, des autres peuples vassaux de Babylone, pour forcer les Chaldéens à rendre tous les vases dérobés. *l*. Litt. : *Si la parole de Yahvé est avec eux* (cf. 23, 28). *m*. Ces objets ne seront emportés par les Chaldéens qu'en 586 (2 Rois 25, 16). *n*. Les v. 19-21, qui forment l'introduction à l'oracle du v. 22a, sont évidemment surchargés de précisions qui n'étaient pas indispensables aux contemporains et doivent avoir été ajoutées après coup; une partie (v. 21) manquait encore au temps de la traduction du livre en grec. *o*. Les éléments du v. 22 qui ne figurent pas en G ont probablement été surajoutés : une promesse de ce genre ne s'imposait pas ici (cf. v. 7).

Conflit entre Jérémie et le prophète Ḥananya.

28 1 En cette même année, au début du règne de Sédécias, roi de Juda, dans la quatrième année, au cinquième mois[a], le prophète Ḥananya, fils d'Azzour, qui était originaire de Gabaon[b], déclara à Jérémie dans la maison de Yahvé, en présence des prêtres et de tout le peuple : 2 « Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : J'ai brisé le joug du roi de Babylone[c]. 3 Encore deux années exactement et je ferai revenir en ce lieu tous les vases de la maison de Yahvé que Nabucodonosor, roi de Babylone, a enlevés de ce lieu et a emportés à Babylone, 4 ainsi que Jéconias, fils de Yehoyaqîm, roi de Juda, et tous les exilés de Juda partis pour Babylone[d]; je les ferai revenir en ce lieu, oracle de Yahvé; — car je vais briser le joug du roi de Babylone. »

5 Le prophète Jérémie dit à Ḥananya le prophète en présence des prêtres et en présence de tout le peuple qui se tenaient dans la maison de Yahvé[e] : 6 Jérémie le prophète dit : « Amen! Ainsi fasse Yahvé! Puisse Yahvé réaliser la prophétie que tu as prononcée, en faisant revenir de Babylone dans ce lieu-ci les vases de la maison de Yahvé et tous les exilés[f]! 7 Seulement, écoute bien l'avertissement que je vais te faire entendre ainsi qu'à tout le peuple : 8 les prophètes qui ont paru avant moi et avant toi depuis les temps anciens ont prophétisé à de grands pays et à des royaumes puissants la guerre, la famine et la peste[g]. 9 Quant au prophète qui prédit la paix, ce n'est que par l'accomplissement de la parole de ce prophète qu'il est reconnu comme réellement envoyé par Yahvé. »

10 Sur ce, le prophète Ḥananya arracha le joug du cou de Jérémie le prophète et le brisa[h]. 11 Puis Ḥananya déclara en présence de tout le peuple : « Ainsi parle Yahvé : De la même manière je briserai le joug de Nabucodonosor, roi de Babylone, d'ici deux ans exactement et il cessera de peser sur le cou de toutes les nations ». Alors Jérémie le prophète passa son chemin[i].

28, 1. « En — quatrième année ». G : Dans la quatrième année de Sédécias, roi de Juda. — Le texte primitif portait sans doute simplement « En cette même année ». Le reste aura été supplée d'après la leçon originelle de 27, 1. « à Jérémie » lis. *'èl yirmyâ* (écrit en abrégé *'èl y.*). H : à moi (mais dans tout le chapitre il est parlé de Jérémie à la 3e personne). 6. « la — prononcée (litt. : ta parole que tu as prophétisée) » *H* G* (lis. *debârekâ*). H : tes paroles que tu as prophétisées. 8. « à (litt : contre) de grands » *G S L* (lis. *'al*). H : vers de grands. 10. « le brisa » lis. *wayyisberèhâ* (le mot pour « joug » est fém.). H a le masculin.

a. La suite du récit montre que la rencontre entre les deux prophètes a eu lieu très peu après la scène où Jérémie s'est présenté devant les ambassadeurs étrangers avec un joug sur le cou : il le porte encore (v. 10-11) et c'est parce que Ḥananya l'aperçoit dans la cour du Temple en cet accoutrement, que, saisi d'un accès de fureur sacrée, il contredit violemment l'oracle ainsi mimé par son adversaire. Si le mois où éclata le conflit est noté, c'est pour préparer le v. 17, où l'on indiquera la date de la mort de Ḥananya. *b.* Ḥananya, inconnu par ailleurs, était l'un des nombreux prophètes patriotes qui encourageaient Juda à la résistance aux maîtres étrangers. Il était sans doute un de ceux qui s'étaient ralliés à la réforme de Josias et estimaient, en conséquence, que Yahvé était désormais réconcilié avec son peuple. Cela expliquerait l'intérêt exceptionnel qu'il porte aux meubles du Temple : la célébration régulière du culte dans l'unique sanctuaire agréé par Yahvé était l'une des exigences centrales du code édicté en 622. Il n'y a pas lieu de douter de l'entière sincérité de Ḥananya. *c.* Le joug du roi de Babylone ne sera brisé effectivement que plus tard; mais dès à présent il n'existe plus pour Yahvé. « Les décrets célestes et les actes symboliques précèdent les événements terrestres » (Duhm). *d.* Il est caractéristique que le retour des exilés ne soit mentionné qu'après celui des vases sacrés (voy. note *b*). On s'est, du reste, étonné que le prophète ait prédit spécialement la rentrée prochaine en Juda du roi Jéconias : qu'a dû en penser le souverain régnant Sédécias? Cependant un passage comme 22, 27-30 suggère qu'il y avait sous ce prince des partisans de la stricte légitimité. *e.* Ces derniers mots se rapportent peut-être aux seuls prêtres « de service dans le Temple ». Car les mots « et en présence de tout le peuple » manquent dans le grec; et c'étaient les prêtres qui étaient le plus directement intéressés au retour des meubles sacrés. *f.* Ce sont les sentiments et les désirs naturels de son cœur que Jérémie laisse s'épancher ici; car, en dépit des perpétuelles prédictions de malheur qu'il était chargé par son Dieu de prononcer, il souhaitait ardemment que les souffrances fussent épargnées à son peuple et qu'il retrouvât la faveur de Yahvé (8,18-9,1; 14,17-22). D'autre part, il avait toujours professé que Dieu peut « se repentir du mal » dont il a menacé une nation, si celle-ci se repent (ch. 18). Jérémie a pu espérer un moment, en entendant Ḥananya, que Yahvé avait, en effet, retiré son arrêt de condamnation. Cependant il objecte aussitôt à son contradicteur que les précédents ne sont guère de nature à autoriser cet espoir (v. 7-9). *g.* La tradition que Jérémie invoque ici, du moins à titre de présomption, est celle des hommes que nous appelons « les grands prophètes » : Amos, Osée, Ésaïe, Michée, Sophonie. Avant eux les inspirés israélites annonçaient en général la victoire à leur peuple. *h.* Dans les moments d'extase, les forces physiques des inspirés étaient parfois décuplées : Élie court du Carmel à Jizréel (1 Rois 18, 46). Ḥananya parvient ainsi à briser la lourde pièce de bois faite pour résister à la traction de deux bœufs. Ce prodige était une manière d'« accomplissement » de sa prédiction. *i.* On s'est étonné que Jérémie accepte sans protester le démenti que lui donne Ḥananya et paraisse ainsi reconnaître qu'il n'est pas sûr d'avoir été envoyé par Yahvé lorsqu'il portait devant tous le joug symbolique. Certains critiques en ont conclu que le v. 11b et le début du v. 12 ne figuraient pas dans le récit originel. Mais ce n'est assurément pas un rédacteur tardif qui aurait pris sur lui de prêter à Jérémie pareil recul, même temporaire, devant un « faux prophète ». Si Jérémie se retire, c'est qu'il n'a pas de « parole de Yahvé », de révélation nouvelle confirmant celles qu'il avait reçues précédemment. Dans une autre circonstance, le prophète attendit dix jours une communication de son Dieu avant de donner la réponse à une question urgente qui lui avait été posée (42, 7). Le sens naturel de l'ordre de Yahvé : « Va dire à Ḥananya » (v. 13) suggère que, au moment où il a reçu cet ordre, Jérémie n'était plus en présence de son contradicteur.

12 Mais après que Ḥananya le prophète eut brisé le joug en l'arrachant du cou du prophète Jérémie, la parole de Yahvé fut adressée à Jérémie en ces termes : 13 « Va dire à Ḥananya : Ainsi parle Yahvé : Tu as brisé un joug de bois : je le remplacerai par un joug de fer[a]. 14 Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : C'est un joug de fer que je mets sur le cou de toutes les nations pour qu'elles soient assujetties à Nabucodonosor, roi de Babylone. Elles lui seront assujetties et je lui livrerai même les bêtes des champs. » 15 Et le prophète Jérémie dit à Ḥananya le prophète : « Écoute bien, Ḥananya! Yahvé ne t'a pas envoyé; et toi, tu pousses ce peuple à mettre sa confiance dans un mensonge. 16 C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé : Je vais te renvoyer[b] de la surface de la terre. Tu mourras cette année; car tu as prêché la révolte contre Yahvé[c]. » 17 Et le prophète Ḥananya mourut cette année-là, au septième mois.

Lettres échangées entre Jérémie et les Juifs déportés en Babylonie[d].

Première lettre de Jérémie aux exilés.

29 1 Voici le texte de la lettre que le prophète Jérémie envoya de Jérusalem aux anciens[e] des exilés, aux prêtres, aux prophètes et à tout le reste des gens que Nabucodonosor avait déportés de Jérusalem à Babylone, 2 après que le roi Jéconias, la reine-mère, les eunuques et les chefs de Juda et de Jérusalem, ainsi que les forgerons et les serruriers, eurent quitté Jérusalem. 3 [Expédiée] par l'entremise d'Élassa, fils de Chaphân[f], et de Guemarya, fils de Ḥilqiyya[g], que Sédécias, roi de Juda, envoya à Babylone, auprès de Nabucodonosor, roi de Babylone, [cette lettre] portait : 4 « Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël, à tous les exilés déportés de Jérusalem à Babylone : 5 Bâtissez des maisons et habitez-les; plantez des jardins et mangez-en les fruits; 6 prenez femme et ayez

13. « je le remplacerai » *G* (lis. *we'âsîtî*). H : tu le remplaceras. 14. « toutes les nations » *G* cf. v. *11* (suppr. *hâ'èllè*). H : toutes ces nations (d'après 27, 6). 15. « Écoute — Ḥananya ». Manque en G par homéotéleute. 16. « la révolte ». Manque en L. « contre » *L Deut. 13, 5* [*H : 6*] (lis. *'al*). H : à. 29, 1. « aux anciens » *G* (suppr. *yètèr*). H : au reste des anciens. « reste des » transp. ici le mot *yètèr*. Manque en H. 2. « et les chefs » *H* S L* (lis. *wesârê*). H : chefs. 4. « déportés » *S* (lis. *hogletâ*). H : que j'ai déportés.

a. C'est-à-dire : le joug du roi de Babylone ne pourra pas être brisé. Il ne faut pas, semble-t-il, presser les termes de l'oracle et en déduire que l'esprit de révolte de la population encouragé par Ḥananya amènera les Chaldéens à rendre leur joug plus pesant sur les nations de l'Asie occidentale.

b. « Renvoyer » fait jeu de mots avec « envoyé » au v. précédent. *c.* Cette justification de la sentence de mort contre Ḥananya par un article de la loi du Deutéronome (13, 5 [H : 6]) manque dans les Septante; c'est sans doute une addition; car elle convient assez mal à la faute du prophète, qui n'a pas prôné l'apostasie. *d.* Les lettres dont le texte est rapporté dans ce chapitre doivent avoir été envoyées peu après l'arrivée des déportés de 597 en Babylonie : ils ne sont pas encore résignés à s'installer dans leur nouvelle résidence (v. 5-6) et paraissent surpris que des prophètes aient surgi parmi eux sur une terre qui n'est pas la terre de Yahvé (v. 15). D'autre part, Jérémie condamne en bloc tous ces prophètes (v. 8-9); on peut en conclure qu'il écrit avant la 5e année de la déportation; car à partir de cette date Ézéchiel commença à prêcher aux exilés des idées toutes semblables à celles que Jérémie expose ici. On est tenté de supposer que les faits se sont passés dans la 4e année de Sédécias, celle à laquelle nous reportent les ch. 27 et 28 : l'agitation patriotique qui menaçait d'aboutir à une révolte des États de Palestine contre les Chaldéens (ch. 27) avait gagné le groupe des exilés, qui se prirent à espérer un retour très prochain dans la patrie. Mais Nabucodonosor fut sans doute informé de ce qui se tramait et intervint énergiquement; car dans cette même année, Sédécias envoya une ambassade à Babylone, apparemment pour protester de sa fidélité à son suzerain (51, 59-64). Les personnages par lesquels Jérémie fit porter sa lettre aux exilés faisaient peut-être partie de cette ambassade. C'étaient, en tout cas, comme celui qui est nommé au ch. 51, des amis de Jérémie; ce qui suggère que le parti de la soumission aux Chaldéens avait, à la cour de Sédécias, évincé — momentanément — le parti de la guerre. Jérémie déclare aux exilés, en accord avec le langage qu'il tenait aux Jérusalémites, 1° que l'exil sera long et qu'il faut s'installer à demeure en Babylonie (v. 4-7); — 2° que les déportés n'ont rien à espérer de Sédécias ni de son royaume, qui vont être anéantis (v. 16-19); — 3° que l'heure du retour au pays ne sonnera pour eux qu'après 70 ans (v. 10-14); — 4° que les prophètes qui leur promettent autre chose sont de faux prophètes (8-9, 15, 21-23). — Le texte de ce ch. a été très remanié : tous les mots ou passages que nous avons imprimés en petit caractère manquent en G : ils ne doivent, du reste, pas être tous des gloses (voy. note *b* sur 29,16). *e.* Le texte massorétique porte : « au reste des anciens ». Il faudrait supposer alors que certains des chefs exilés, compromis par leur attitude trop ouvertement hostile aux Chaldéens, avaient été destitués ou exécutés. Mais voy. la note critique. *f.* Si, comme il est probable, Chaphân est le scribe royal mêlé à la réforme de Josias, Élassa appartenait à une famille qui donna plusieurs protecteurs à Jérémie : Aḥiqam et Guemarya, ses frères, et Guedalya, son neveu. *g.* Peut-être le prêtre qui trouva le livre de tôrâ dans le Temple sous Josias.

des fils et des filles; choisissez des épouses pour vos fils, donnez vos filles à des maris et qu'elles mettent au monde des fils et des filles. Que votre nombre, loin de diminuer, s'accroisse. [7] Recherchez le bien du pays[a] où je vous ai envoyés en exil; priez Yahvé en sa faveur, car de sa prospérité dépend la vôtre. [8] Ainsi parle, en effet, Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Ne vous laissez pas tromper par les prophètes que vous avez parmi vous, ni par vos devins; n'écoutez pas vos conteurs de songes dont vous provoquez vous-mêmes les rêves; [9] car c'est faussement qu'ils vous font des prophéties en mon nom; je ne les ai pas envoyés, — oracle de Yahvé.

« [16][b] Voici, en effet, ce que Yahvé déclare au sujet du roi qui siège sur le trône de David et au sujet de tout le peuple qui habite cette ville, de vos frères qui ne sont pas partis en exil avec vous : [17] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Je vais envoyer contre eux le glaive, la famine et la peste; je les traiterai comme des figues détestables, trop mauvaises pour être mangées[c]. [18] Je les ferai poursuivre par le glaive, la famine et la peste, et je ferai d'eux un objet d'épouvante pour tous les royaumes de la terre, un exemple qu'on citera dans les malédictions, un sujet de stupéfaction à la vue duquel on sifflera, l'opprobre de toutes les nations chez lesquelles je les aurai chassés[d], [19] parce qu'ils n'ont pas écouté mes paroles, — oracle de Yahvé; — je leur ai, en effet, envoyé sans me lasser mes serviteurs, les prophètes; mais ils n'ont pas écouté, — oracle de Yahvé.

« [20] Mais vous, écoutez la parole de Yahvé, vous tous les exilés que j'ai envoyés de Jérusalem à Babylone. [10] Car[e] ainsi parle Yahvé : Quand soixante-dix ans se seront écoulés pour Babylone, je vous visiterai[f] et j'accomplirai la bonne promesse que j'ai faite à votre sujet, [la promesse] de vous ramener en ce lieu. [11] En effet, j'ai [toujours] présents à l'esprit[g] les desseins que j'ai formés à votre sujet, — oracle de Yahvé, — des desseins tendant à votre prospérité, non à votre malheur, [le dessein] de vous assurer un avenir et une espérance. [12] Vous m'invoquerez et j'aurai pitié de vous; vous me prierez et je vous exaucerai; [13] vous me chercherez et vous me trouverez, parce que vous me chercherez de tout votre cœur. [14] Je me laisserai trouver par vous, — oracle de Yahvé, — je vous rétablirai, je vous rassemblerai [des territoires] de toutes les nations et de tous les lieux où je vous ai chassés, — oracle de Yahvé, — et je vous ramènerai au lieu d'où je vous ai exilés.

« [15] Si vous objectez : Yahvé nous a suscité des prophètes à Babylone [même], — [21] voici ce que Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël, déclare au sujet d'Aḥab, fils de Qolaya, et de Cidqiyyahou, fils de Maasséya[h], qui vous font en mon nom de fausses prophéties : Je vais les livrer entre les mains de Nabucodonosor, roi de Babylone, qui les mettra à mort sous vos yeux. [22] Et l'on tirera de leur sort une formule de malédiction[i], qui aura cours chez tous les exilés de Juda résidant à Babylone : on dira : Que Yahvé te traite comme Cidqiyyahou et comme Aḥab, que le roi de Babylone a brûlés vifs[j]! — [23] parce qu'ils ont commis des infamies en Israël,

7. « du pays » *G* (lis. *hâ'ârèṣ*). H : de la ville. 8. « vos conteurs — rêves » lis. *ḥôlemèkèm* et *maḥlîmîm*. H : vos songes que vous faites songer. G S L : vos songes que vous songez. 16. « au sujet de » (2 fois) *S* (lis. *'al ...we'al*). H : au... à. « sur » *S L* (lis. *'al*). H : vers. 19. « mais — pas » *S* (lis. *šâm'ou*). H : mais vous n'avez pas. 12. « j'aurai pitié de vous » lis. *weḥannôtîkèm*. H : vous irez. — Texte incertain. 21. « au sujet de... et de » *G S* (lis. *'al... we'al*). H : à... et à.

a. L'hébreu porte : « de la ville ». L'expression serait moins exacte; car, à en juger par le témoignage d'Ézéchiel et d'Esdras, la plupart des Judéens déportés ne résidaient pas à Babylone même, mais dans diverses localités de la contrée, Tel Abib, Tel Mèlaḥ, Kasiphya, etc. *b*. Nous transposons les v. 10-15 après les v. 16-20; car le v. 15 constitue le début d'une phrase qui se continue au v. 21; et le v. 20 formerait une excellente transition entre les v. 16-19, consacrés au sort des Jérusalémites, et les v. 21 et 10-14, qui traitent de l'avenir réservé aux exilés. Les v. 16-20 manquent dans les Septante et sont pour cette raison considérés par beaucoup de critiques comme une addition tirée du ch. 24. On hésite à les suivre; car l'argument développé ici est parfaitement en place : Jérémie déclare que la Jérusalem de Sédécias est condamnée sans retour. Rien à espérer de ce prince; c'était précisément ce qu'il fallait dire à cette date aux exilés : ce sera le thème central des discours qu'Ézéchiel leur tiendra pendant les années 592-586. Il est fait allusion, il est vrai, à la parabole des figues (ch. 24), que les déportés ne connaissaient sans doute pas; mais rien ne prouve que le rédacteur de ces lignes se soit astreint à reproduire les termes mêmes de la lettre aux exilés : il écrit pour les lecteurs *du livre* de Jérémie. *c*. Cf. 24, 10. *d*. Cf. 24, 9. *e*. Raccord avec le v. 9. *f*. Sur ce délai cf. 25, 11 et note *e*. *g*. Litt. : *je connais*. *h*. Les noms des pères des deux prophètes manquent en G, mais sont, sans nul doute, primitifs; cf. note *j*. *i*. C'était ce qu'on appelait aussi : « laisser son nom en malédiction » ou « devenir malédiction »; cf. És. 65, 15. *j*. Litt. : *a rôtis*. Ce mot a été choisi, semble-t-il, pour faire allusion au nom de Qolaya, porté par le père d'un des deux prophètes.

qu'ils se sont livrés à l'adultère avec les femmes d'autrui et qu'ils ont parlé en mon nom sans mon ordre; je sais tout cela et j'en ai été le témoin, — oracle de Yahvé[a]. »

Riposte du prophète Chemaya et réplique de Jérémie.

[24] Chemayahou le Nèḥlamite[b] [25] envoya en son nom au prêtre Cephanya, fils de Maasséya, une lettre ainsi libellée : « [26] Yahvé t'a établi prêtre à la place du prêtre Yehoyada pour que tu surveilles, dans la maison de Yahvé, tous les déments qui se prétendent prophètes et que tu les mettes aux ceps et au carcan[c]. [27] Dès lors, pourquoi n'as-tu pas semoncé Jérémie, d'Anatôt, qui prophétise chez vous. [28] En effet, il nous a envoyé, à Babylone, le message que voici : L'exil sera long[d]. Bâtissez des maisons et habitez-les; plantez des jardins et mangez-en les fruits. »

[29] Le prêtre Cephanya lut cette lettre en présence de Jérémie le prophète. [30] Alors la parole de Yahvé fut adressée à Jérémie en ces termes : « [31] Envoie ce message aux exilés : Voici ce que Yahvé déclare au sujet de Chemaya le Nèḥlamite : Parce que Chemaya vous a fait des prophéties alors que je ne l'avais pas envoyé et vous a inspiré une confiance fondée sur le mensonge[e], [32] à cause de cela, — ainsi parle Yahvé, — je vais châtier Chemaya, le Nèḥlamite, ainsi que sa postérité : nul des siens ne subsistera au milieu de vous pour jouir de la vue du bonheur que je vous assurerai, — oracle de Yahvé, — car il a prêché la révolte contre Yahvé[f]. »

23. « nom » *G* (suppr. *šèqèr*). H aj. : mensongèrement (pléonasme). 24. D'après *S* (suppr. *we'èl* et *tô'mar lè'môr*). H : Et à Ch. le N. tu diras en disant. S : Et Ch. le N. dit. 25. « envoya — nom » suppr. *kô — 'attâ* et lis. (d'après *S*) : *šâlaḥ bišmô*. H : Ainsi parle Yahvé des armées, Dieu d'Israël, en disant : Parce que tu as envoyé en ton nom. S : Ainsi..... Israël et il envoya en son nom. « nom » *G* (suppr. *'èl kol — birouš̌âlèm we*). H aj. : à tout le peuple qui est à Jérusalem et. « Maasséya » *G* (suppr. *we'èl kol hakkôhănim*). H aj. : et à tous les prêtres (la lettre de Ch. (v. 26-28) est adressée au seul Cephanya). « une lettre » *S* (lis. *sèphèr*). H : des lettres. 26. « pour — maison de (litt. : pour être surveillant dans la maison de) » *G Sym S L* (lis. *pâqîd bebêt*). H : pour être surveillants chez. 28. « En effet ». G aj. : au cours de ce mois. 31. « aux exilés » lis. *'èl* (*G S L*) et suppr. *kol*. H : contre tous les exilés. « au sujet de » *G* (*S*) (lis. *'al*). H : à. 32. « au milieu de vous » G (lis. *betôkekèm*). H : au sein de ce peuple. « pour jouir » *G* (lis. *lir'ôt*). H : et il ne jouira pas. « je — assurerai « G (lis. *lâkèm*). H : j'assurerai à ce peuple (mais le bonheur sera départi aux seuls exilés, non au peuple de Juda tout entier).

a. Cela ne veut pas dire qu'Aḥab et Cidqiyyahou doivent être brûlés par Nabucodonosor comme adultères et faux prophètes : les adultères, en Babylonie, n'étaient pas brûlés, mais jetés au fleuve (*Code Ḥammourabi*, 129); c'est comme agitateurs qu'ils ont dû tomber sous les coups des Chaldéens. Ce que Jérémie indique ici, ce sont les motifs, non de la sentence du roi, mais de celle de Yahvé : Yahvé les condamne et les livrera à la mort pour avoir osé associer l'inconduite à une prétendue mission divine. — En Orient la crainte qu'inspirent les « saints » (marabouts, fakirs, possédés) est telle qu'aucune femme n'ose leur résister. *b*. De Nèḥlam, localité ou clan inconnu. *c*. Cephanya exerçait donc, dans la 4e année de Sédécias, les fonctions de chef de la police du Temple qui avaient été confiées à Pachḥour sous Yehoyaqîm (ch. 20), et sans doute, dans l'intervalle, à un Yehoyada (il n'est pas probable, en effet, qu'il s'agisse de Joad, le contemporain d'Athalie). Sur les instruments de torture dont disposait ce fonctionnaire pour calmer les exaltés, cf. 20, 2 note *c*. Cephanya, pendant le siège de Jérusalem, fut deux fois envoyé par Sédécias auprès de Jérémie pour le consulter (21, 1; 37, 3). Lors de la prise de la ville il était « prêtre en second » et fut, à ce titre, exécuté par les Chaldéens (52, 24). La surveillance des prophètes était-elle une des attributions du « prêtre en second » ou s'agit-il de deux dignités que Cephanya revêtit successivement? Nous ne savons. *d*. Litt. : *Ce sera long*. *e*. Cf. 28, 15. *f*. Ce considérant où il est parlé de Yahvé à la 3e personne, a été sans doute ajouté par une autre main à la sentence divine; il convient au cas de Cephanya moins exactement encore qu'à celui de Ḥananya (28, 16).

QUATRIÈME PARTIE

ORACLES ET RÉCITS RELATIFS A LA RESTAURATION DE JUDA ET D'ISRAËL (30-33)

30 *Introduction générale* 1 [Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie : 2 « Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Écris dans un livre toutes les paroles que je t'ai dites[a]. 3 Il va, en effet, venir des jours, — oracle de Yahvé, — où je restaurerai mon peuple, Israël et Juda, — c'est Yahvé qui le déclare, — et où je les ramènerai dans le pays que j'ai donné à leurs pères, pour qu'ils en reprennent possession. »

4 Voici les paroles que Yahvé a prononcées sur Israël et sur Juda.

Promesses diverses[b].

5 Ainsi a parlé Yahvé[c] :

Vision d'horreur et de salut.

J'entends des cris d'effroi.
[Partout] l'épouvante ! Point de paix !
6 Informez-vous et voyez
s'il se peut qu'un mâle enfante :
Pourquoi [donc] vois-je tous les hommes
porter les mains à leurs reins comme une femme en travail[d],
Tous les visages changer de couleur
et devenir livides ?
7 C'est que ce jour-là sera une grande journée[e],
telle qu'il n'y en aura pas eu de semblable.
Ce sera un temps de détresse pour Jacob;
mais il en réchappera[f].

Jacob ne sera plus asservi à des étrangers, mais servira Yahvé et son roi[g].

8 En ce jour-là, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, — je briserai le joug qui pèse sur son cou et je romprai ses liens[h]; des étrangers ne l'asserviront plus; 9 mais [les enfants de] Jacob serviront Yahvé, leur Dieu, et David, leur roi, que je leur susciterai[i].

30, 5. « Ainsi » *G* (suppr. *kî*). H : Car ainsi. « J'entends » lis. *šômêa' 'ânî*. H : Nous entendons. G : Vous entendrez. 6. « comme — travail ». Manque en G. « et devenir livides » *G* (lis. *hâyou* pour *hôy* (v. 7) et rattacher ce mot au v. 6). H : en pâleur. 7 Malheur ! 7. « telle — semblable » lis. *mê'ên*. H : d'où en viendrait-il une semblable ? 8. « le joug » *G* (lis. *'ôl*). H : son joug. « son cou » lis. *ṣawwâ'rô*. H : ton cou. G : leur cou. « ses liens » lis. *môserôtâw*. H : tes liens. G : leurs liens.

a. Cet ordre ne concerne pas l'ensemble des révélations reçues par Jérémie, mais, comme l'indique le v. 3, celles qui se rapportaient à une restauration future d'Israël et de Juda. Les v. 1-4 devaient former l'introduction d'un petit recueil contenant tout ou partie des ch. 30-33 du livre actuel; la mention spéciale d'Israël vise le ch. 31. On peut se demander si ce recueil a été constitué par le prophète lui-même.
b. L'authenticité de plusieurs passages du chapitre 30, voire de ce chapitre presque entier, a été souvent contestée, mais pour des raisons parfois assez subjectives. Il paraît indéniable qu'il y a dans cet ensemble des amplifications postérieures à Jérémie, par exemple les v. 10 et 11 dont le style est exactement celui du Second Ésaïe. Mais, d'autre part, il est certain que Jérémie a espéré et annoncé une restauration lointaine de la nation : il a formulé déjà cette espérance dans sa correspondance avec les exilés en l'an quatre du règne de Sédécias (29, 10, 11, 32) et l'a proclamée plus ouvertement encore à partir de l'époque du siège final de Jérusalem (ch. 32 ; cf. 51, 59-64). Plusieurs des morceaux composant le ch. 30 ont une parenté étroite de style avec le reste du livre de Jérémie et présentent une réelle originalité de pensée. Le prophète a pu formuler des prédictions de ce genre pendant le temps qu'il passa auprès de Guedalya avant d'être entraîné en Égypte.
c. Cette formule d'introduction ne doit pas être primitive; car la suite n'a pas la forme d'un oracle prononcé par Yahvé, mais d'une description faite par le prophète de scènes d'horreur qu'il contemple en esprit. *d*. Ces mots, en excès dans le vers, constituent sans doute un commentaire, exact du reste. *e*. Cf. Soph. 1, 14; Mal. 4, 5 [H : 3, 23]; Joël 2, 11; 2, 31 [H : 3, 4]. *f*. C'est la peinture du jour de Yahvé classique dans les apocalypses : ce sera un jour de calamités effroyables pour toutes les nations; mais le peuple de Dieu sera préservé (cf. Dan. 12, 1). *g*. Ce morceau en prose, où abondent les réminiscences, peut difficilement être de Jérémie. *h*. Cf. És. 10, 27; Jér. 2, 20. *i*. Même identification hardie du roi ou des rois des temps futurs avec David lui-même Os. 3, 5; Éz. 34, 23-24; 37, 24. Juda aura pour souverain un nouveau David.

Israël sera délivré[a].

10 Et toi, sois sans crainte, Jacob mon serviteur, — oracle de Yahvé ; —
ne t'effraie pas, Israël[b] !
Car je vais te délivrer et te ramener d'une contrée lointaine;
je ferai revenir ta postérité du pays où elle est captive.
Jacob retrouvera le repos ;
il vivra tranquille sans que personne ne l'inquiète[c].
11 Je suis, en effet, avec toi, — oracle de Yahvé, — pour te délivrer[d];
car j'anéantirai toutes les nations
parmi lesquelles je t'ai dispersé;
Mais toi, je ne t'anéantirai pas :
je te châtierai selon l'équité[e],
ne pouvant te laisser impuni[f].

Yahvé va guérir les blessures de Sion.

12 Car ainsi parle Yahvé :
Ta blessure est incurable
et ta plaie douloureuse.
13 Personne ne défend ta cause[g]...
Il n'y a pas de remède à la suppuration de ta plaie,
pas de pansement qui puisse te guérir.
14 Tes amants[h] t'ont tous oubliée;
ils ne se soucient pas de toi.
Car je t'ai frappée en ennemi;
[je t'ai infligé] un cruel châtiment
A cause de la gravité de ta faute,
du grand nombre de tes péchés[i].
15 Pourquoi pousses-tu des cris à cause de ta blessure,
[pourquoi] ta douleur est-elle incurable ?
C'est à cause de la gravité de ta faute [et] du grand nombre de tes péchés.
que je t'ai infligé ces maux.
17a Mais je cicatriserai moi-même tes plaies;
je te guérirai de tes blessures, — oracle de Yahvé. —
16 C'est pourquoi[j] tous ceux qui te dévorent seront dévorés;
tous ceux qui te retiennent en captivité s'en iront en captivité[k] ;
Ceux qui te dépouillent seront dépouillés;
et je livrerai au pillage tous ceux qui te pillent.
17b On t'appelle la répudiée[l],
Sion dont nul ne se soucie!
18 [Mais] ainsi parle Yahvé :
Je vais restaurer les tentes de Jacob;
j'aurai compassion de ses demeures.

11. « oracle de Yahvé ». Manque en 46, 28. 12. « Ta — incurable » (*G*) *S L* (lis. *šibrêk*). H : C'est incurable pour ta blessure. 13. Répétez *'ên* après *dînêk*, lis. (d'après *G Aq Sym S*) *lammâzôr* en y rattachant *rephou'ôt*. H : Personne ne défend ta cause pour la guérison (?) : il n'y a pas pour toi de remèdes de bandage. 14. « un cruel châtiment » *G S L* (lis. *mousâr*). H : le châtiment d'un [homme] cruel. 15. « pousses-tu » lis. *tiz'âqî*. H a le masc. 17a « Mais — même » lis. *we'ânôkî 'a'âlè*. H : Car je cicatriserai. 16. « tous ceux qui te retiennent en captivité » d'après 16acd (lis. *šôbayik*). H : tous tes adversaires. « s'en iront » *G*^L *S L* (suppr. *koullâm*). H : s'en iront tous.

a. Ces v. se retrouvent 46, 27-28. — Les expressions et les idées sont de celles qui caractérisent le Second Ésaïe et divers prophètes ultérieurs. *b*. Cf. És. 41, 8, 10, 14; 43, 1; 44, 1. *c*. Cf. Éz. 34, 28; 39, 26; Mi. 4, 4; Soph. 3, 13. *d*. Cf. 15, 20; 42, 11. *e*. Cf. 10, 24. *f*. L'idée selon laquelle Dieu punit les autres peuples — ou les méchants — en n'écoutant que les exigences de la justice, tandis que les souffrances infligées à Israël — ou aux justes — sont des corrections éducatives est courante dans le judaïsme (10, 24; Job 33, 17-30).
g. On pourrait, à la rigueur, entendre : personne ne plaide pour toi auprès de Dieu pour qu'il lève le châtiment que constitue ta souffrance. Mais ce membre de phrase, mal relié au contexte et qui rend le vers trop long, est plutôt soit une glose, soit un débris d'un vers qui se trouvait entre les v. 13 et 14. *h*. Les autres peuples que Juda a courtisés. *i*. Répétition accidentelle de 15b. *j*. On n'aperçoit aucun lien de cause à effet entre les infidélités ou les châtiments visés v. 15 et les promesses du v. 16, introduites par « c'est pourquoi ». Nous proposons, en conséquence, de transposer la 1re partie du v. 17 avant le v. 16, ce qui a l'avantage de rapprocher les passages où est développée l'image de la blessure. Sinon, il faudrait considérer le v. 16 comme étant d'une autre main. *k*. Cf. Jug. 5, 12; És. 14, 2.
l. Cf. És. 62, 4, 12.

La ville sera reconstruite sur l'amas de ses décombres[a],
et le palais, à sa place accoutumée, sera [de nouveau] habité.
19 Du milieu des enfants de Jacob s'élèveront des chants d'action de grâce
et une rumeur joyeuse.
Je multiplierai ses descendants et leur nombre ne diminuera plus[b];
je les mettrai à l'honneur et ils ne seront plus humiliés.
20 Ses fils redeviendront ce qu'ils étaient jadis
et l'assemblée[c] de ses enfants subsistera en ma présence.
Je châtierai tous ceux qui l'oppriment[d].
21 Son prince sera issu de lui;
son chef sera pris dans son sein[e].
Je le ferai approcher et il aura accès auprès de moi[f];
car qui [sans cela] se hasarderait[g]
à m'approcher et resterait en vie?
22 Ainsi vous serez mon peuple
et moi, je serai votre Dieu.

Le courroux de Yahvé va souffler en tempête[h].

23 L'ouragan de Yahvé [son] courroux va éclater;
l'ouragan va se donner carrière.
Il se déchaînera sur la tête des méchants.
24 La colère de Yahvé ne s'apaisera pas
Jusqu'à ce qu'il ait exécuté, jusqu'à ce qu'il ait accompli
les desseins de son cœur.
Dans les jours à venir
vous vous en rendrez compte.

Annonce du retour de l'Israël du nord[i].

Appels et promesses de Yahvé.

31 [1]En ce temps-là, — oracle de Yahvé, — je serai le Dieu de tous les clans d'Israël et ils seront mon peuple. [2]Ainsi parle Yahvé :

Il a trouvé grâce dans le désert,
le peuple des réchappés du glaive.
Israël marche vers son lieu de repos[j].
3 De loin[k], Yahvé lui est apparu :
« Je t'aime [toujours] de l'amour d'autrefois[l];
c'est pourquoi je t'attire [à moi] avec bonté.

21. « et resterait en vie » lis: peut-être *wehou' ḥay*. H : oracle de Yahvé. 23. « se donner carrière ». 23, 19 : se déchaîner (litt. : rouler). 24. « La colère » 23, 20 (suppr. *ḥărôn*). H : l'ardeur de la colère. « compte ». 23, 20 : pleinement compte. **31**, 2. « marche » *Aq Sym* (lis. *hôlēk*). H : marcher. 3. « lui est » *G* (lis. *lô*). H : m'est. « Je » *H* G T* (lis. *'ahăbat*). H : Et je.

a. Litt. : *sur son tell*. On appelle ainsi, encore aujourd'hui, la hauteur artificielle constituée par les ruines accumulées des constructions antérieures sur laquelle s'élèvent la plupart des vieilles cités orientales (Jos. 11, 13 et note *b*). *b*. Cf. 29, 6. *c*. Cette expression est spéciale aux Juifs écrivant après l'exil : Israël formait alors une communauté religieuse et non plus un État. *d*. Cet hémistiche, qui n'a pas de parallèle, est suspect d'avoir été ajouté ou de n'être qu'un débris. *e*. Même idée sous forme de règle, dans Deut. 17, 15. — Ceci a dû être écrit en un temps où les Juifs étaient sous la domination directe de l'étranger, comme de 586 à 538 et, de nouveau, depuis la disparition de Zorobabel (vers 519). *f*. Le prince de l'avenir sera, comme les anciens rois, une sorte de prêtre agréé par Yahvé. *g*. Litt. : *mettrait en gage son cœur* (c'est-à-dire son âme, sa vie). On disait dans le même sens : « mettre son âme dans sa main ouverte » (Job 13, 14; 1 Sam. 19, 5; 28, 21; Jug. 12, 3), « jeter son âme devant soi » (Jug. 9, 17) ou « prendre sa chair entre ses dents » (Job 13, 14). *h*. Répétition de 23, 19-20. *i*. Jérémie l'a espéré dès le début de sa carrière (3, 6-13). Cependant certains des développements réunis ici (31, 1-22) sont suspects d'avoir été amplifiés par une autre main. *j*. Il ne semble pas que Jérémie décrive ici la sortie d'Égypte : les Hébreux du temps de l'exode ne sont jamais appelés « les réchappés du glaive ». C'est plutôt le rappel des Israélites du nord que le prophète dépeint à l'avance, ici comme dans les versets suivants, sous les couleurs de l'antique délivrance du temps de Moïse. « Le désert » est celui qui s'étend entre la Mésopotamie et la Palestine ou le symbole du séjour à l'étranger. *k*. De Sion. *l*. Ceux qui pensent que les v. 2 et 3 se rapportent à l'exode traduisent : « Je t'ai aimée d'un amour éternel » et trouvent ici l'affirmation de l'élection d'Israël, décidée par Dieu bien avant qu'il la proclamât au Sinaï.

4 Je te relèverai et tu seras relevée[a],
vierge d'Israël.
Tu te pareras encore de ton tambourin
et t'avanceras au milieu des danses joyeuses.
5 Tu planteras encore des vignes
sur les montagnes de Samarie;
tu les planteras et célébreras [la vendange] par tes acclamations[b].
6 Car le jour viendra où les vendangeurs crieront
sur la montagne d'Éphraïm :
« Levez-vous et montons à Sion,
auprès de Yahvé, notre Dieu[c]! »

7[d] Car ainsi parle Yahvé :
Poussez des cris de joie au sujet de Jacob,
des clameurs d'allégresse au sujet de la première des nations[e];
faites entendre des acclamations et dites :
« Yahvé a sauvé son peuple,
le reste d'Israël. »
8 Je vais les ramener du pays du nord[f]
et je les rassemblerai des extrémités de la terre.
Parmi eux se trouveront l'aveugle et le boiteux,
la femme enceinte, aussi bien que celle qui vient d'être mère[g];
c'est une foule immense qui reviendra.
9 Ils arriveront en pleurant[h] :
je les amènerai en leur prodiguant des consolations.
Je les conduirai au bord des eaux courantes[i]
par un chemin uni où ils n'achopperont pas[j].
Car je suis un père pour Israël
et Éphraïm est mon premier-né.
10 Écoutez, nations, la parole de Yahvé
et faites-la connaître aux îles lointaines.
Dites :
« Celui qui a dispersé Israël le rassemblera
et le gardera comme un berger garde son troupeau.
11 Car Yahvé rachètera Jacob;
il le retirera des mains d'un plus fort que lui. »
12 Les enfants d'Israël viendront, en poussant des cris de joie, sur la montagne de Sion;
ils jouiront, rayonnant [de joie], des biens que dispense Yahvé[k] :
Le blé, le moût et l'huile,
le petit et le gros bétail.

4. « ton tambourin » *G* (lis. *touppēk*). H : tes tambourins. 5. « tu — acclamations « d'après *G* (lis. *nāṭôa' tiṭṭe'î wehallēl*). H : les planteurs planteront et profaneront (c'est-à-dire mangeront librement les fruits de la vigne, cf. Lév. 19, 23-24). 6. « vendangeurs » lis. *bôṣerîm*. H : gardes. 7. « a sauvé son peuple » *G T* (lis. *hôšîa' 'ét 'ammô*). H : sauve ton peuple. 9. « Ils (litt. : Voici qu'ils) » lis. *hinné* et rattacher ce mot au v. 8. H : [8]... ici. [9] Ils... « en — consolations » *G* (lis. *betanḥoumîm*). H : avec des supplications. « au bord des » *G S* (lis. *'al*). H : vers les.

a. Litt. : *je te bâtirai et tu seras bâtie*. Cette métaphore ne paraît pas prise ici dans le sens précis qu'elle a souvent : « Je te pourvoirai de fils. » *b*. Litt. : *planter et acclamer*. La fête de la vendange s'appelait *hilloulîm* (Lév. 19, 24; Jug. 9, 27), substantif dérivé du verbe *hillél*, « acclamer ». Cette solennité comportait aussi des danses de jeunes filles (v. 4, cf. Jug. 21, 19-21) et — du moins depuis la réforme de Josias, — un pèlerinage à Jérusalem. *c*. Des gens de Sichem, de Silo et de Samarie venaient encore, après la ruine de Jérusalem en 586, apporter des offrandes sur l'emplacement du Temple (41, 4-8). Jérémie était donc en droit d'espérer que ces pèlerinages d'Israélites reprendraient et se développeraient après le retour des tribus du nord dans leur pays. *d*. Les v. 7-14, où abondent les expressions familières au Second Ésaïe et aux écrivains postérieurs à l'exil, semblent avoir été amplifiés. *e*. Israël. Allusion à Am. 6, 1. *f*. Cf. Zach. 2, 6; 6, 8. Assyrie, Médie et Babylonie étaient, pour les Palestiniens, « pays du nord » parce que, pour y aller ou en revenir, on prenait la route du nord (Hamat, Alep). *g*. Réminiscences de passages comme És. 35, 5-6; 40, 11; 42, 16-18; Éz. 34, 4, 16, 21, où la mention spéciale des infirmes est justifiée parce que Yahvé rendra le voyage miraculeusement facile aux plus faibles ou parce qu'il rendra la vue aux aveugles et remettra les boiteux en état de marcher. *h*. Cf. 3, 21. *i*. Cf. És. 43, 19; 48, 21; 49, 10. *j*. Cf. És. 40, 4; 42, 16; 45, 2. *k*. Litt. : *ils rayonneront vers le bien de Yahvé*. On peut traduire le verbe « ils afflueront » et « vers la bonté de Yahvé ». Mais l'énumération qui suit montre que « bien » est ici un collectif désignant certains biens matériels.

Leur âme sera semblable à un jardin bien irrigué[a] :
ils ne seront plus languissants.
13 Alors la jeune fille se livrera à la danse avec joie;
jeunes gens et vieillards seront dans l'allégresse.
Je changerai leur deuil en réjouissances,
je les consolerai et ferai succéder la joie à leurs peines[b].
14 J'assurerai aux prêtres abondance de victimes grasses[c]
et mon peuple se rassasiera de mes biens, —
oracle de Yahvé. —

Rachel pleure ses enfants.

15 Ainsi parle Yahvé[d] :
Écoutez! On entend à Rama des plaintes,
des pleurs amers :
C'est Rachel qui pleure sur ses enfants
[et] refuse de se laisser consoler[e];
sur ses enfants, parce qu'ils ne sont plus[f].
16 Ainsi parle Yahvé :
Cesse tes cris plaintifs[g];
que tes yeux retiennent leurs larmes!
Car tes peines auront leur compensation[h] :
[tes enfants] reviendront du pays de l'ennemi.
17 Il y a de l'espoir pour ton avenir :
tes fils reviendront dans leurs territoires.

Israël confessera ses fautes et Yahvé sera ému par son repentir.

18 J'entends, oui, j'entends
Éphraïm qui se lamente[i] :
« Tu m'as corrigé et j'ai subi la correction
comme un jeune taureau indompté.
Convertis-moi et que je revienne [à toi];
car toi, Yahvé, tu es mon Dieu.
19 En effet, après m'être détourné [de toi],
je me repens;
Après avoir été instruit [par le malheur],
je me frappe la cuisse[j].

13. « seront — allégresse » *G* (lis. *yaḥdou*). H : ensemble. 15. « ils — plus » *G S L* (lis. *'énâm*). H : il n'est plus. 16. « compensation » *G* (suppr. *ne'oum yahwé*). H aj. : oracle de Yahvé. 17. « avenir » *G*. H aj. : oracle de Yahvé.

a. L'« âme » était, selon les Hébreux, le siège des appétits physiques, spécialement de la faim et de la soif. *b.* Cf. És. 61, 1-3; Zach. 8, 19. *c.* Litt. : *je ferai ruisseler de graisse l'âme des prêtres* : cf. note *a*. *d.* A vrai dire, la révélation de Yahvé ne commence qu'avec le v. 16. Ce qui précède émane du prophète lui-même. *e.* On montrait auprès de Rama (auj. er-Ram), 8 km N. de Jérusalem, non loin d'Éphrat (cf. Aïn Fara), entre Béthel et la capitale (Gen. 35, 16-20), près de la frontière entre Éphraïm et Benjamin (1 Sam. 10, 2), une tombe appelée « sépulture de Rachel ». C'était là, d'après la tradition ancienne, que Rachel était morte prématurément en donnant le jour à Benjamin, l'ancêtre éponyme de la tribu installée dans ce district. C'est une tradition plus moderne qui a transféré l'événement et la tombe de Rachel près de Bethléhem, autre localité appelée aussi Éphrat. Comme les Palestiniens d'aujourd'hui, les anciens Israélites avaient quantité de tombes d'ancêtres ou de héros entourées d'une profonde vénération et souvent siège d'un véritable culte (cf. Gen. 35, 8-14 et note *d*); et ils étaient persuadés, comme les habitants actuels de la Palestine, que le saint ou la sainte vit toujours dans sa tombe, entend les prières et s'intéresse aux vivants (cf. 1 Sam. 28, 16-19), spécialement à ses descendants. Il est naturel que l'on ait cru entendre des gémissements sortir de la tombe de l'aïeule lorsque ses enfants, les membres des tribus d'Éphraïm, de Manassé et de Benjamin furent emmenés en exil partie en 722, partie en 586. Jérémie prend pour point d'attache ces croyances populaires et montre Yahvé adressant lui-même à l'aïeule un oracle consolateur : ses enfants reviendront d'exil. *f.* Glose explicative. Les termes en sont un peu impropres : les enfants de Rachel ne sont pas morts; car ils reviendront d'exil (v. 16-20). Aussi ne faut-il pas traduire « Rachel pleure ses enfants ». *g.* Litt. : *Retiens ta voix de pleurs.* *h.* Litt. : *ton œuvre aura son salaire*, sans doute l'œuvre accomplie par Rachel de son vivant. Les patriarches étaient de plus en plus conçus comme des saints; il est naturel que leurs mérites aient été estimés réversibles sur leurs enfants. *i.* Cf. 3, 21-25. *j.* Geste d'affliction (Éz. 21, 12 [H : 17]).

Je suis couvert de honte et de confusion,
parce que je porte l'opprobre de ma jeunesse[a]. »
20 Éphraïm est-il donc pour moi un fils chéri,
un enfant de prédilection,
Pour que, à mesure qu'il me parle,
son souvenir renaisse en moi,
Que, par suite, mes entrailles s'émeuvent en sa faveur
[et] que je le prenne en pitié, —
oracle de Yahvé? —

Repère la route en vue du retour[b]!

21 Dresse des repères, pose des poteaux;
fais attention à la route,
au chemin par lequel tu passes!
Reviens, vierge d'Israël,
reviens à ces villes qui sont tiennes.
22 Jusques à quand te détourneras-tu,
fille rebelle?
Yahvé va créer sur terre quelque chose de nouveau :
c'est la femme qui recherchera l'homme[c].

Un beau rêve.

23 Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : « On prononcera de nouveau ce souhait dans le pays de Juda et dans ses villes, lorsque je les aurai restaurés :

Que Yahvé te bénisse, demeure de la justice[d],
montagne sainte[e]! —
24 Et l'on verra y habiter ensemble, [en] Juda et [dans] toutes ses villes[f], les laboureurs
et ceux qui circulent avec des troupeaux.
25 Car j'abreuverai l'âme altérée[g]
et je comblerai toute âme languissante. »
26 Là-dessus je m'éveillai et j'ouvris les yeux :
mon sommeil avait été agréable.

Yahvé va de nouveau ensemencer et bâtir.

27 Voici que les jours viennent, — oracle de Yahvé, — où j'ensemencerai Israël et Juda de semences d'où naîtront des hommes et des bêtes[h]. 28 De même que j'ai veillé sur eux pour arracher, pour abattre, pour ruiner, pour détruire et pour faire du mal, ainsi je veillerai sur eux pour bâtir et pour planter[i], — oracle de Yahvé.

Le proverbe sur les raisins verts.

29 En ces jours-là, on ne dira plus :

« Les pères ont mangé des raisins verts
et ce sont les enfants qui en ont les dents agacées. »

20. « qu'il me parle » lis. *dabberô bî*. H : que je parle de lui (ou : contre lui [?]). — Texte incertain. 21. « poteaux » lis. *timôrîm*. H a un mot qui ne se rencontre qu'au sens de « amertume ». 24. « ceux qui circulent » *Aq Sym L* (lis. *wenôs'é*). H : ils circulent (ou : [ceux qui] circulent [?]). 27. « Israël et Juda » *G* (suppr. *bét* deux fois). H : la maison d'Israël et la maison de Juda.

a. Des fautes commises dans ma jeunesse. *b.* On entend d'ordinaire que cet appel se rapporte, comme les morceaux précédents, au retour des Israélites du nord; mais Jérémie ne pourrait guère inviter ces exilés à dresser des points de repère sur une route qu'ils avaient suivie près d'un siècle et demi auparavant : l'exhortation à noter exactement le chemin par lequel on passe s'adresse plutôt à des déportés qui *partent* pour l'exil, c'est-à-dire aux Judéens emmenés en 586. C'est d'eux aussi qu'il est question dans le morceau suivant (v. 23-26). *c.* C'est-à-dire sans doute : la nation israélite se mettra en quête de son divin époux. Le lien de cette promesse avec le contexte est assez lâche. *d.* Ou : du salut. *e.* Les pèlerins adressaient de ces souhaits à la ville de Jérusalem (Ps. 122, 6-9). *f.* Glose d'après v. 23. *g.* Voy. v. 12 et note *a*. *h.* D'après une croyance très répandue dans l'antiquité les hommes naissent de la terre-mère (cf. Ps. 139, 13-15; Job 1, 21; Sir. 40, 1; És. 26, 19). *i.* En proclamant cet oracle, Jérémie inaugure la seconde partie de la tâche à laquelle il a été appelé lors de sa vocation (1, 10 et 11-12).

30 Chacun, au contraire, mourra pour son propre péché; toutes les fois qu'un homme aura mangé des raisins verts, c'est lui qui en aura les dents agacées[a].

La nouvelle alliance.

31 Voici que les jours viennent, — oracle de Yahvé, — où je traiterai avec la maison d'Israël et la maison de Juda[b] une alliance nouvelle[c]. 32 Elle ne sera pas semblable à celle que j'ai conclue avec leurs pères le jour où je les ai pris par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte; car ils ont rompu mon alliance et, de mon côté, je les ai pris en dégoût, — oracle de Yahvé. — 33 Mais voici ce que sera l'alliance que je conclurai avec la maison d'Israël après ces jours-là, — oracle de Yahvé : — je mettrai ma loi au-dedans d'eux et je l'inscrirai sur leur cœur; ainsi je serai leur Dieu et eux, ils seront mon peuple. 34 Aucun d'eux n'instruira plus son prochain ou son frère en disant : « Apprenez à connaître Yahvé. » Car ils me connaîtront tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, — oracle de Yahvé[d]. — Je pardonnerai, en effet, leur faute, et je ne me souviendrai plus de leur péché[e].

Israël ne sera jamais rejeté[f].

35 Ainsi parle Yahvé,

Lui qui a mis [au ciel] le soleil pour servir de lumière pendant le jour,
les lois de la lune et les étoiles pour illuminer la nuit,
Qui agite la mer et en fait mugir les flots
(son nom est Yahvé, [Dieu] des armées) :
36 Si ces lois cessaient de subsister inébranlables
devant moi, — oracle de Yahvé, —
[Alors seulement] la race d'Israël pourrait, elle aussi, cesser
quelque jour d'exister comme nation en ma présence.
37 Ainsi parle Yahvé :
Si l'on parvenait à mesurer les cieux là-haut
et à sonder, ici-bas, les fondements de la terre,
Alors aussi, je rejetterais, moi, la race d'Israël[g]
à cause de tout ce qu'elle a fait, — oracle de Yahvé. —

Extension du périmètre de Jérusalem restaurée[h].

38 Voici que les jours viennent, — oracle de Yahvé, — où la ville sera rebâtie pour Yahvé depuis la tour de Ḥananél[i] jusqu'à la porte de l'Angle[j]. 39 Puis le cordeau à mesurer sera encore tendu en droite ligne jusqu'à la colline de Gareb, ensuite il prendra la direction de Goa[a]. 40 Toute la vallée — [y compris] les cadavres et la cendre grasse[b] — et tous les champs jusqu'au torrent du Cédron[c], jusqu'à l'angle de la porte des Chevaux[d], à l'orient, seront propriété sacrée de Yahvé : [cet espace] ne sera plus jamais dépeuplé ni voué à la ruine.

32. « de mon côté — dégoût » G (lis. gâ'altî). H : moi j'étais leur Seigneur. 36. « pourrait » lis. yišbôt. H : pourraient. 37. « la race » G (suppr. kol). H : toute la race. 38. « viennent » H* Hq G S L (aj. bâ'îm). Manque en H[k]. « jusqu'à » H* G S L (aj. 'ad devant ša'ar). Manque en H. 39. « jusqu'à » H* G (lis. 'ad). H : sur.

a. Au temps de Jérémie, la solidarité entre les générations était admise comme un fait; mais l'obligation pour les enfants de souffrir pour les fautes des pères accablait et — chose nouvelle — révoltait les esprits : de là le proverbe frondeur qu'Ézéchiel aussi entendit répéter parmi les exilés (18, 2). Les deux prophètes reconnaissent implicitement que ces châtiments infligés pour les péchés d'autrui ne sont pas en accord avec la justice souveraine qu'ils revendiquent pour Dieu. Jérémie annonce que cette règle ne sera plus appliquée dans l'avenir, c'est-à-dire au temps de la restauration. Ézéchiel, plus hardiment, déclare que, dès le présent, la justice divine ne tient compte que des mérites et des démérites de chacun (18; 33, 1-20). *b.* Addition superflue : « Israël » dans ce morceau désigne le peuple de Yahvé tout entier (v. 33). *c.* Même espérance chez Ézéchiel (16, 60; 34, 25; 37, 26), le Second Ésaïe (55, 3) et divers prophètes de l'époque qui suivit le retour (És. 59, 21; 60, 20; 61, 8). *d.* Jérémie espère un régime nouveau où la volonté de Dieu sera inscrite dans les cœurs, évidemment parce que ceux-ci seront pleins de l'amour de Dieu; le cœur étant changé, les paroles bonnes et les actions bonnes en sortiront naturellement. Plus besoin dès lors de règle extérieure : la loi écrite sera inutile; on ne recourra même plus aux prêtres et aux prophètes pour « connaître Yahvé », c'est-à-dire pour être fixé sur ses volontés présentes. C'est la religion de l'esprit que Jérémie espère voir se substituer à la religion de la lettre. *e.* Le plus naturel paraît être de faire porter cette justification sur l'ensemble de la promesse formulée v. 31-34a : je conclurai une nouvelle alliance, car je consentirai à oublier, à pardonner la violation de l'ancienne. *f.* Il est très douteux que ce morceau émane de Jérémie lui-même : la promesse qui y est formulée n'est subordonnée — du moins expressément — à aucune condition morale; les images choisies (v. 35b et 37) n'ont qu'un rapport lointain avec la chose signifiée; enfin ce passage rappelle quantité de textes du Second Ésaïe.

g. Ces trois éventualités ont ceci de commun qu'elles ne se réaliseront ni les unes ni les autres. Cf. Prov. 25, 3. *h.* Jérémie a compté que la population de Juda croîtrait beaucoup en nombre lors de la restauration (30, 19; 31, 27); mais il est douteux qu'un prophète d'une aussi haute spiritualité ait prétendu désigner à l'avance les points précis jusqu'où s'étendront alors les murs de la capitale et garanti l'inviolabilité perpétuelle de cette ville. — Néanmoins ce morceau est précieux à cause des renseignements qu'il contient sur la topographie de Jérusalem et de ses environs immédiats. *i.* Près de l'angle N. E. de l'enceinte, non loin de la porte S. Étienne (cf. Néh. 3, 1 et note *g*; 12, 38 [H : 39]; Zach. 14, 10). *j.* Située près du saillant N. O. du rempart (cf. 2 Rois 14, 13; Zach. 14, 10).

Révélations reçues par Jérémie dans la cour de la Prison. Il achète un champ à Anatôt[e].

B **32** 1 [Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie de la part de Yahvé dans la dixième année du règne de Sédécias, roi de
R Juda[f], qui était la dix-huitième du règne de Nabucodonosor. 2 L'armée du roi de Babylone assiégeait alors Jérusalem et le prophète Jérémie était enfermé dans la cour de la Prison[g] qui faisait partie du palais royal. 3 Sédécias, roi de Juda, l'y avait fait enfermer en disant : « Pourquoi prophétises-tu en déclarant : Ainsi parle Yahvé : Je vais livrer cette ville aux mains du roi de Babylone; il s'en emparera; 4 et Sédécias, roi de Juda, n'échappera pas aux mains des Chaldéens, mais sera certainement livré entre les mains du roi de Babylone, avec qui il s'entretiendra bouche à bouche et les yeux dans les yeux; 5 ce roi emmènera Sédécias à Babylone et celui-ci y restera jusqu'à ce que je prenne souci de lui[h], — oracle de Yahvé. — Si vous faites la guerre aux Chaldéens, vous n'aurez point de succès. »

6 Jérémie dit : La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : 7 « Ḥanamél, fils de ton oncle Challoum, va venir te trouver pour te dire : Achète le champ que je possède à Anatôt; car, étant mon plus proche parent, tu as [sur cette terre] un droit de préemption[i]. » 8 Ḥanamél, fils de mon oncle, vint me trouver, comme Yahvé l'avait prédit, dans la cour de la Prison et me dit : « Achète, je te prie, le champ que je possède à Anatôt, qui se trouve au pays de Benjamin; car tu es l'héritier légal et tu as, étant mon plus proche parent, droit de préemption : achète-le. » Je reconnus qu'il y avait là un ordre de Yahvé, 9 et j'achetai ce champ à Ḥanamél, fils de mon oncle. Je lui fixai le prix : dix-sept sicles d'argent[j]. 10 Je mis par écrit l'acte d'acquisition et le scellai; je choisis des témoins et pesai l'argent dans une balance[k]. Je pris

Jér

40. « champs » H* Hq Aq (lis. haššedêmôt). H a un mot inconnu. — Texte incertain. 32, 3. « y » aj. bô ou šâm après yehoudâ. Manque en H. 9. « oncle ». H aj. : qui était à Anatôt. « fixai » lis. wâ'èqqôb. H : pesai (mais l'argent ne fut pesé que plus tard, v. 10). — Texte incertain. « dix-sept » suppr. ha devant kâsèph. H : les dix-sept (?).

a. Gareb et Goa, deux points non identifiés et situés, à ce qu'il semble d'après le texte massorétique, le 1er dans le prolongement vers l'O. du rempart nord de la ville, le 2e près de l'angle S. O. de l'enceinte nouvelle. *b.* La vallée de Ben Hinnom, au S. de Jérusalem, avec les ossements et les cendres provenant des sacrifices humains offerts au haut lieu du Tophet.

c. Cf. 2 Rois 23, 4. Il s'agit sans doute des jardins qui s'étendaient au-dessous de l'ancienne enceinte de Jérusalem et au fond du ravin du Cédron. *d.* Porte située probablement près du saillant que le mur du palais royal formait au-dessus du ravin au S. E. du Temple (cf. Néh. 3, 28 et note *o*; 2 Rois 11, 16; 2 Chron. 23, 15). *e.* Ce récit, rédigé à la première personne, doit émaner de Jérémie lui-même. Le fond en est indubitablement historique. Il a seulement reçu après coup d'assez longues amplifications (v. 1b-6a, 17-23, 26-35). *f.* Mars 587-mars 586. Les circonstances dans lesquelles le prophète reçut cette révélation nous sont bien connues par le récit des ch. 37 et 38; elles sont, d'une façon générale, correctement indiquées dans les v. qui suivent (2-6a), mais avec quelques inexactitudes qui montrent que cette introduction démesurée a été ajoutée après coup par une autre main. D'après le ch. 37, Jérémie fut arrêté par les ministres et non sur l'ordre du roi Sédécias, qui adoucit, au contraire, la captivité infligée au prophète par les grands; de plus il fut incarcéré comme transfuge, non pour avoir prophétisé la prise de la ville et l'exil du roi. Enfin il est visible que l'auteur de cette notice a eu quelque peine à la raccorder avec le récit à la première personne qui commence v. 6b. *g.* Litt. : *la cour de la garde*. D'autres entendent : la cour où se tenaient les gardiens du palais. Ce lieu de détention se trouvait dans la cité royale à l'est (Néh. 3, 25; 12, 39). Jérémie y était interné en résidence forcée, mais pouvait y recevoir des visiteurs. *h.* Litt. : *que je le visite*. Sédécias, d'après 52, 11, resta en prison jusqu'au jour de sa mort. On a conclu quelquefois de ce passage que la présente notice a été écrite alors que Sédécias n'était pas encore mort et qu'on pouvait espérer pour lui une intervention favorable de Yahvé. Mais peut-être le rédacteur de ces lignes a-t-il fait une confusion entre Sédécias et son neveu Jéconias (2 Rois 25, 27-30). *i.* Litt. : *car tu as droit de rachat pour acheter*. Mais il ne s'agit pas, dans la circonstance, de rachat d'une terre déjà vendue : il est question du droit qu'avait le plus proche parent (le *gô'ēl*, ainsi nommé parce qu'il avait aussi droit [et obligation] de racheter) d'acquérir les terres mises en vente d'un parent, pour empêcher qu'elles ne sortissent de la famille. Ḥanamél se trouvait sans doute acculé par les conséquences de la guerre et l'impossibilité d'exploiter son domaine, à la nécessité de réaliser ses biens fonds. *j.* Le sicle valant environ 3 francs or, la somme ne se montait qu'à une cinquantaine de francs. Mais il faut se souvenir que le pouvoir d'achat de l'argent était anciennement beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui : David acquiert l'emplacement du Temple, avec des bœufs et leurs harnais pour 50 sicles (2 Sam. 24, 24); « le champ du potier » n'en coûta que 30 (Mt 27, 3-10). *k.* Les v. 10-14 contiennent des détails précieux sur la procédure employée au temps de Jérémie pour l'acquisition d'une terre; car le prophète tient évidemment à ce que l'opération soit faite avec une régularité parfaite, comme si l'on était en pleine paix : on remarquera que l'emploi de pièces écrites a prévalu sur les conventions purement orales (Gen. 23), que cependant le rôle des témoins est toujours considérable, mais porte, semble-t-il, seulement sur l'apposition des sceaux et la remise à un dépositaire, non sur le contenu de l'accord, puisque celui-ci est déjà scellé lorsque les témoins sont choisis.

alors l'acte d'acquisition, — l'exemplaire scellé, [contenant] clauses et stipulations, et l'exemplaire ouvert[a], — [12]et je remis l'acte d'acquisition à Baruch, fils de Nériyya, fils de Maḥséya[b], en présence de Ḥanamél, fils de mon oncle, en présence des témoins qui avaient signé l'acte d'acquisition et en présence de tous les Juifs qui étaient assis dans la cour de la Prison. [13]En leur présence je donnai à Baruch l'ordre suivant : [14]« Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël[c] : Prends l'acte d'acquisition scellé que voici et l'exemplaire ouvert que voilà, et mets-les dans un vase de terre[d], afin qu'ils se conservent longtemps. [15]Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : On achètera encore des maisons, des champs et des vignes dans ce pays[e]. »

Prière de Jérémie[f].

R [16]Après avoir remis l'acte d'acquisition à Baruch, fils de Nériyya, j'adressai à Yahvé la prière suivante : [17]« Ah! Seigneur Yahvé! C'est toi qui as fait les cieux et la terre par ta grande puissance et en déployant [la force de] ton bras. Rien n'est trop difficile pour toi. [18]Toi qui accordes ta grâce à des milliers et fais retomber le châtiment des fautes des pères sur leurs enfants après eux[g], toi le Dieu grand et fort dont le nom est Yahvé, [Dieu] des armées, [19][toi qui te montres] grand dans tes desseins et puissant par tes œuvres, toi dont les yeux sont ouverts sur toutes les voies que suivent les enfants des hommes, pour rendre à chacun selon sa conduite et [lui faire récolter] le fruit de ses actes[h], [20]toi qui as accompli des miracles et des prodiges [jadis] dans le pays d'Égypte[i] et jusqu'à ce jour, aussi bien en Israël que dans l'humanité [entière], et as acquis une renommée comme celle dont tu jouis aujourd'hui, [21]tu as fais sortir Israël, ton peuple, du pays d'Égypte, grâce à des miracles et à des prodiges, par ta main forte et ton bras tendu et en inspirant [à tous] une grande crainte. [22]Tu leur as donné ce pays que tu avais promis par serment à leurs pères, pays qui ruisselle de lait et de miel[j]. [23]Ils y sont entrés; ils en ont pris possession; mais ils n'ont pas écouté ta voix; ils n'ont pas suivi tes instructions; ils n'ont rien fait de ce que tu leur avais commandé de faire. Aussi as-tu fait fondre sur eux tous ces malheurs.

« [24]Les levées de terre [faites par l'en- Jér (R)

12. « l'acte d'acquisition » H qᵉr S L (lis. *'èt sêphèr*). H : l'acte, l'acquisition. « fils de mon oncle » H* G S (lis. *bèn dôdî*), H : mon oncle. « et en » H* G S L (lis. *oulᵉ'ênê*). H : en. 14. « Prends » G (suppr. *'èt hassephârîm hâ'éllè*). H aj. : ces pièces. « l'acte — voici » S L (suppr. le 1er *we'ét*). H : cet acte d'acquisition et celui qui est scellé. 17. « C'est » H* G (suppr. *hinné*). H : Voici, c'est. 20. « et jusqu'à » G L (lis. *we'ad*). H : jusqu'à.

a. D'après la version des Septante, l'acte ne fut rédigé qu'en un seul exemplaire qui fut scellé; la mention d'une copie ouverte n'y figure pas au v. 11. Et certains critiques pensent que cette traduction a conservé le texte primitif. Cependant au v. 14, elle mentionne « la pièce lue » (*anegnôsmenon*), ce qui est une altération grecque de la leçon « la pièce ouverte » (*aneôgmenon*). Il faut donc donner la préférence au texte massorétique, selon lequel l'acte fut rédigé en deux exemplaires, l'un qui resta ouvert pour pouvoir être facilement consulté, l'autre qui fut fermé et scellé et auquel on pourrait recourir en cas de contestation. Cette précaution était couramment prise dans le droit babylonien : le contrat était consigné sur une tablette où les témoins apposaient leurs sceaux, puis reproduit sur une sorte d'enveloppe en argile dans laquelle on enfermait la pièce originale. S'il y avait discussion sur le libellé lisible pour tous, on brisait l'enveloppe pour se référer à l'original. Toutefois, dans le cas de Jérémie, il ne s'agit pas de tablette d'argile, car les témoins y « écrivent » leur nom, au lieu d'y apposer seulement leurs cachets; de plus dans les contrats babyloniens l'acte original n'est pas seul « scellé », mais aussi l'enveloppe. La rédaction des actes de vente en deux exemplaires, l'un fermé, l'autre ouvert, est attestée encore chez les Juifs par Jérôme (*ad loc.*) et par le talmud de Jérusalem (*Baba bathra* 10, fol. 17c). Selon certains interprètes les deux rédactions de l'acte se trouvaient sur la même feuille de papyrus ou de parchemin, l'une à l'intérieur qui était fermé et scellé, l'autre à l'extérieur : les contrats juifs araméens du ve siècle trouvés à Éléphantine se présentaient sous la forme de feuilles de papyrus roulées, pliées et scellées, mais portant à l'extérieur une brève analyse du contenu de la pièce. Sur certains contrats romains figuraient, de même, une *scriptura interior* et une *scriptura exterior*. *b.* Scribe de profession qui servait de secrétaire à Jérémie (36, 4-32; 43, 3, 6; 45). *c.* Addition : l'ordre donné par Jérémie à Baruch n'a pas la forme d'une parole de Yahvé. *d.* C'est dans un récipient de ce genre qu'ont été découverts la plupart des papyrus araméens d'Éléphantine, qui constituaient les archives de famille du prêtre Yedonya.
e. Jérémie est appelé à faire un acte de foi en la restauration de Juda analogue à celui de ce Romain qui acheta, après enchères publiques, le terrain sur lequel campait l'armée d'Annibal (Tite-Live, XXVI, 11). *f.* L'authenticité des v. 16-44 a été contestée à cause de la longueur et du manque d'originalité de certains développements, de l'emploi de la 3e personne pour désigner Jérémie (v. 26) et des passages qui supposent les habitants de la ville déjà déportés (v. 37) et le pays réduit en désert (v. 43). Cependant d'autres traits sont bien en situation au moment où Jérémie, dans la cour de la Prison, reçut l'ordre d'acheter le champ de son cousin (v. 24-25, 28-29, 36, 43-44); et il ne serait même pas impossible que Jérémie, rédigeant ce récit plus tard, ait visé une situation qui ne se produisit qu'après 586. Le plus probable est sans doute qu'un fond primitif, comprenant l'essentiel des v. 16, 24-25, 36-44 a été amplifié ultérieurement. *g.* Allusion au décalogue (Ex. 20, 5-6; Deut. 5, 9-10). *h.* D'après 17, 10. *i.* Cette allusion spéciale aux miracles opérés lors de l'exode, anticipe sur le v. 21; elle a probablement été ajoutée d'après Ex. 10, 2; Ps. 78, 43; 105, 27. *j.* Cf. Ex. 3, 8 et la note.

nemi] en vue de l'assaut atteignent déjà la ville[a]. [Réduite] par l'épée, la famine et la peste, la ville va être livrée aux mains des Chaldéens qui l'attaquent. Ce que tu as prédit s'accomplit. Tu le vois, [25]et cependant, Seigneur Yahvé, tu me dis : Achète ce champ à prix d'argent et prends des témoins, — alors que la ville va être livrée aux mains des Chaldéens! »

Réponse de Yahvé.

R [26]Alors la parole de Yahvé fut adressée à Jérémie en ces termes : [27]« Je suis, moi Yahvé, le Dieu de toute créature : y a-t-il rien de trop difficile pour moi? [28]C'est pourquoi ainsi parle Yahvé : Je vais livrer cette ville entre les mains du roi de Babylone et il s'en emparera. [29]Les Chaldéens qui attaquent cette ville [y] entreront; ils mettront le feu à cette ville et brûleront les maisons sur le toit desquelles on a fait fumer [des parfums] en l'honneur de Baal[b] et offert des libations à d'autres dieux pour provoquer ma colère[c]. [30]Car les enfants d'Israël et ceux de Juda ne font, depuis leur jeunesse, que ce qui me déplaît, car les enfants d'Israël ne font que provoquer ma colère par l'œuvre de leurs mains, — oracle de Yahvé[d]. — [31]Car cette ville a été l'objet de ma colère et de ma fureur depuis le jour où on l'a bâtie jusqu'aujourd'hui[e], de telle sorte que j'en vienne à la faire disparaître de devant moi, [32]à cause de tout le mal qu'ont fait les enfants d'Israël et les enfants de Juda, pour provoquer ma colère, eux, leurs rois, leurs ministres, leurs prêtres et leurs prophètes, les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem. [33]Ils m'ont tourné le dos, au lieu de diriger vers moi leur visage. Je les ai instruits sans me lasser, mais ils n'ont pas écouté, refusant de se laisser avertir. [34][f]Ils ont placé leurs idoles abominables dans la maison appelée de mon nom, pour la souiller. [35]Ils ont bâti les hauts lieux de Baal qui sont dans la vallée du Fils de Hinnom, afin d'[y] faire passer [par le feu] leurs fils et leurs filles en sacrifice votif[g], alors que je ne le leur avais pas prescrit et qu'il ne m'était jamais venu à l'esprit qu'ils commettraient pareille infamie pour faire pécher Juda[h].

« [36]Et maintenant voici ce que dit Yahvé, Jér (R) Dieu d'Israël, au sujet de cette ville dont tu dis : Réduite par l'épée, la famine et la peste, elle va être livrée aux mains du roi de Babylone[i]. — [37]Je vais en rassembler les habitants de tous les pays où je les ai chassés dans ma colère, dans ma fureur, dans un moment de grande indignation et je les ramènerai en ce lieu; je les [y] ferai habiter en sécurité; [38]ils seront mon peuple et je serai leur Dieu. [39]Je leur donnerai un autre cœur et [leur inspirerai] une autre conduite, de façon qu'ils me craignent toujours, pour leur bien et celui de leurs enfants après eux[j]. [40]Je conclurai avec eux une alliance éternelle, en vertu de laquelle je ne cesserai de les suivre pour leur faire du bien; je mettrai ma crainte dans leur cœur, de sorte qu'ils ne se détourneront plus de moi. [41]Je mettrai ma joie à leur faire du bien[k]. De tout mon cœur et de toute mon âme, je les enracinerai solidement dans ce pays[l]. [42]Car ainsi parle Yahvé : De même que j'ai envoyé à ce peuple tous les grands malheurs qui le

26. « fut adressée à Jérémie ». G VL : me fut adressée (d'après v. 16). 28. « du » G (suppr. *hakkasdîm oubeyad neboukadrè'ṣṣar*). H : des Chaldéens et de Nabucodonosor. — Mais le verbe qui suit est au sing.; les Chaldéens ne seront nommés qu'au v. 29. 29. « brûleront les » G (lis. *wesârephou 'èt*). H : la brûleront, ainsi que les (comme si ces maisons n'étaient pas dans la ville). 33. « Je les ai instruits » G S L (lis. *wâ'ălammêd*). H : et [cela] en les instruisant. 36. « Et maintenant » G S (suppr. *lâkên*). H : Et maintenant, c'est pourquoi. « au sujet de » G S (lis. *'el*). H : à. « tu dis » G (lis. *'attâ 'ômêr*). H : vous dites. 39. « autre » (deux fois) G (S) (lis. *'aḥêr*). H : même. 40. « pour — bien ». Manque en G.

a. C'est-à-dire sont déjà à la hauteur de la crête des murs de la ville. Cf. 2 Sam. 20, 15 note *d*. *b.* Ce nom doit désigner ici les divinités étrangères en général (cf. 2, 8); il s'agit, en fait, des dieux astraux des Assyro-Babyloniens. *c.* 19, 13; Soph. 1, 5; 2 Rois 23, 12. *d.* Cette phrase, qui manque en G, paraît être une addition tardive, destinée à rejeter le blâme principalement sur les Israélites du nord. *e.* Cette condamnation absolue de Jérusalem depuis ses premières origines est une idée chère à Ézéchiel (16, 3-5, 44-45; 23). *f.* Les v. 34 et 35 reproduisent à peu près 7, 30-31. *g.* Et non « pour Moloch ». Voy. 2 Rois 23, 10 et note *e*. *h.* Cette expression, appliquée d'ordinaire aux rois qui entraînent leur peuple au péché, convient assez mal ici où il s'agit des fautes du peuple lui-même. *i.* V. 24. *j.* Cette espérance a été développée surtout par Ézéchiel (11, 19; 36, 26); mais Jérémie en vint aussi, de son côté, à ne compter que sur une intervention miraculeuse de Yahvé, pour amener le peuple à un véritable changement de vie (cf. 31, 33-34). *k.* Cf. Deut. 28, 63; 30, 9. *l.* Cf. 24, 6; Am. 9, 15; Os. 2, 23 [H : 25]).

frappent, de même je lui enverrai tout le bonheur que je lui promets. [43] On achètera des champs dans ce pays, dont tu dis : C'est un désert, où il n'y a plus ni hommes ni bêtes; il est livré aux mains des Chaldéens. — [44] On achètera des champs à prix d'argent; on rédigera l'acte [d'acquisition], on le scellera et on prendra des témoins dans le pays de Benjamin, aux environs de Jérusalem et dans les villes de Juda, dans celles de la montagne, dans celles du bas pays et dans celles du Nègueb[a], car je les restaurerai — oracle de Yahvé. »

Seconde révélation reçue par Jérémie dans la cour de la Prison[b].

Sur les maisons de Jérusalem.

33 [1] Alors que Jérémie était encore enfermé dans la cour de la Prison, la parole de Yahvé lui fut adressée une seconde fois en ces termes : [2] « Ainsi parle Yahvé, qui a fait la terre, qui l'a formée et l'a affermie, lui dont le nom est Yahvé : [3] Invoque-moi et je te répondrai; je t'annoncerai de grandes choses, des choses cachées dont tu n'as pas connaissance. — [4] Car ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël, au sujet des maisons de cette ville et des palais des rois de Juda qu'on a démolis pour élever des terrassements et [consolider] l'avant-mur, [5] afin de combattre les Chaldéens[c] et que j'avais remplies des cadavres des hommes que j'avais frappés dans ma colère et dans ma fureur, détournant ma face de cette ville à cause de tous leurs méfaits : [6] Je vais lui prodiguer soins et remèdes et je la guérirai. Je lui révélerai les sentiers menant à un bonheur durable. [7] Je restaurerai Juda et Israël et je les reconstruirai tels qu'ils étaient autrefois[d]. [8] Je les purifierai de tous les péchés dont ils se sont rendus coupables envers moi; je pardonnerai tous les péchés qu'ils ont commis contre moi et par lesquels ils se sont révoltés contre moi. [9] Jérusalem deviendra pour moi un sujet de joie, de gloire et d'honneur au milieu de toutes les nations de la terre, qui apprendront tout le bien que je vais lui faire; elles seront saisies de crainte et trembleront à cause de tout le bonheur et de toute la prospérité que je vais lui assurer. »

On entendra de nouveau les bruits joyeux d'autrefois[e].

[10] Ainsi parle Yahvé : « Dans ce lieu dont vous dites : C'est un désert, où il n'y a plus ni hommes ni bêtes, — dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem dévastées et où il n'y a plus ni hommes, ni habitants, ni bêtes, on entendra de nouveau [11] les cris de joie et les clameurs d'allégresse, le chant de l'époux et celui de l'épousée, et la psalmodie de ceux qui diront :

> Louez Yahvé, [Dieu] des armées, car Yahvé est bon,
> car sa grâce est éternelle,

43. « des champs » *G* (*S L*) (lis. *sâdè*). H : le champ. « tu dis » *G* (lis. *'attâ 'ômèr*). H : vous dites. 44. « dans celles de » (suppr. *ou* devant le 2e *be'ârè*). H : et dans celles de. — Mais ici commence l'énumération des districts entre lesquels étaient réparties les « villes de Juda ». 33, 2. « a fait la terre » lis. *'ôsè 'èrèṣ* (avec *G*) et suppr. le 2e *yahwè* (*H* G S L*). H : l'a faite (c'est-à-dire : a fait cela [?]), Yahvé... 3. « cachées » cf. *És. 48, 6* (lis. *ouneṣourôt*). H : irréalisables. 4. « et — l'avant-mur » *G* (lis. *we'èl haḥèl*). H : et vers l'épée. 5. *G* (suppr. *bâ'îm*). H aj. en tête : venus. « et que — remplies » lis. *wâ'âmal'âm*. H : et pour les remplir. — Texte très incertain. 6. « je la guérirai » *G* (lis. *ourephâ'tihâ*). H : je les guérirai. « les sentiers — un » d'après *S* (lis. *netîbôt*). H : la richesse (?) d'un. — Texte très incertain. 9. « Jérusalem — joie » lis. *lî yeroušâlém* et avec *G* (*S L*) *lesâsôn*. H : elle deviendra pour moi un nom de joie. « au milieu de » *S* (lis. *bekol*). H : pour. 10. « ni habitants ». Manque en G.

a. Les trois principaux districts du pays de Juda (cf. 17, 26; Jos. 15, 21-60). *b.* Le ch. 33, présenté comme une seconde révélation reçue par Jérémie dans la cour de la Prison, est formé d'une série d'oracles détachés, sans autre lien entre eux que l'identité générale du sujet : ce sont des promesses de relèvement. L'authenticité en est très controversée. Il semble que dans la première moitié du ch. (v. 1-13), il y ait des éléments originaux et convenant à la situation où se trouvait alors Jérémie, notamment l'annonce de la reconstruction des maisons de Jérusalem démolies au cours du siège (v. 4 et 5a), celle du retour des survivants à la vie pastorale (v. 12 et 13). La seconde moitié, au contraire, (v. 14-26) paraît formée tout entière d'additions tardives : répétitions en partie textuelles d'oracles antérieurs, promesses d'inspiration cléricale étrangères à la pensée dominante de Jérémie; style lâche, voire incorrect. De plus toute cette seconde partie manquait dans la version grecque; c'est donc sans doute une addition palestinienne. *c.* Tel paraît être le sens le plus probable de cette phrase, dont le texte même est un peu incertain (voy. note crit.). Les assiégés démolissaient souvent eux-mêmes certains des édifices de la ville pour se procurer d'urgence les pierres de taille nécessaires à la réparation du rempart principal ou de l'avant-mur (cf. 2 Sam. 20, 15) et à la construction de terrassements destinés à obturer les brèches faites par l'ennemi (cf. És. 22, 10). *d.* Cette promesse se rapportait peut-être primitivement aux édifices démolis (v. 4). *e.* Le début de cet oracle suppose les rues de Jérusalem déjà réduites en désert, ce qui ne convient pas au temps où Jérémie était en prison (mais voy. note *b*). Le v. 11 apporte la contre-partie du tableau de désolation que le prophète a tracé plus d'une fois (7, 34; 16, 9), en y ajoutant un trait nouveau, la mention d'un répons liturgique, chanté très souvent par les chantres lévitiques de l'époque postexilique, mais qui a pu anciennement être dit ou chanté par les laïcs (Ps. 107, 1-2) ; d'après Ps. 100, 1, 5 et 107, 1 il avait place dans la liturgie accompagnant le sacrifice d'action de grâce (*tôdâ*).

et qui apporteront des sacrifices d'actions de grâce à la maison de Yahvé, car je rétablirai le pays tel qu'il était autrefois, dit Yahvé.

Juda redeviendra un pays de pâturages[a].

[12] Ainsi parle Yahvé : « Il y aura encore dans ce lieu, dans ce désert où il n'y a plus ni hommes ni bêtes, et dans toutes ses villes des pâturages où les bergers feront reposer le menu bétail. [13] Dans les villes de la montagne, dans celles du bas pays et dans celles du Nègueb, au pays de Benjamin, aux environs de Jérusalem et dans les villes de Juda[b], moutons et chèvres passeront de nouveau, Yahvé le déclare, sous la main de celui qui les compte.

La royauté appartiendra à perpétuité à la maison de David et le sacerdoce aux prêtres Lévites.

« [14] Les jours vont venir, — oracle de Yahvé, — où j'accomplirai la promesse bienveillante que j'ai faite au sujet de la maison d'Israël et au sujet de la maison de Juda :

> 15 En ces jours-là, en ce temps-là,
> je ferai surgir de [la souche de] David un rejeton juste. — —
> Il observera le droit et l'équité dans le pays.
> 16 En ces jours-là, Juda sera délivré
> et Jérusalem demeurera en sécurité;
> Et voici comment on l'appellera :
> « Yahvé est notre justice »[c].

« [17] Car ainsi parle Yahvé : David ne manquera jamais d'un descendant assis sur le trône de la maison d'Israël. [18] Et les prêtres Lévites[d] ne manqueront jamais de descendants [qui se tiennent] devant moi pour offrir l'holocauste, faire monter en fumée l'oblation et célébrer à perpétuité le sacrifice. »

[19] Puis la parole de Yahvé fut adressée à Jérémie en ces mots : [20] « Ainsi parle Yahvé : Si mon pacte avec le jour et mon pacte avec la nuit venaient à être rompus, de sorte que le jour et la nuit ne viennent plus à leur heure, [21] [alors seulement] pourraient aussi être rompus mon pacte avec David, mon serviteur, de sorte qu'il n'ait plus de fils siégeant en roi sur son trône, et mon pacte avec les Lévites, les prêtres[e], qui sont à mon service. [22] L'armée des cieux ne peut être dénombrée; le sable de la mer ne peut être mesuré; je rendrai aussi nombreuse la descendance de David, mon serviteur, et [celle des] Lévites qui sont à mon service. »

Des descendants de David régneront à perpétuité sur la descendance d'Abraham.

[23] La parole de Yahvé fut adressée à Jérémie en ces mots : [24] « N'as-tu pas remarqué les propos que tiennent ces gens : Les deux familles[f], disent-ils, que Yahvé avait élues, il les a

11 « et qui » *S* (lis. *oumebî'îm*). H : qui. 14. « au sujet de » (1°) *S* (lis. *'al*). H : à. 20. « Si — rompus » d'après v. 21 lis. *touphar* (*GL L T*) *berîtî 'èt hayyôm ouberîtî 'èt hallâyelâ*). H : Si vous brisiez mon pacte le jour et mon pacte la nuit. « de sorte » *Theod S L* (lis. *lebiltî*). H : et de sorte. « le jour » *S L* (lis. *yôm*). H : de jour. 21. « les Lévites, les prêtres ». L : les lévites et les prêtres. S : les prêtres et les lévites. 22. « L'armée... aussi nombreuse (litt. : De même que l'armée... ainsi je rendrai nombreuse) » *Theod S L* (lis. *ka'ăšer*). H : car l'armée... ainsi..:

a. Le retour à la vie pastorale était un des traits classiques de l'espérance messianique dans l'ancien Israël : beaucoup de fidèles de Yahvé — notamment les Rékabites (35) — avaient le sentiment plus ou moins vague que le nomadisme, pratiqué par les pères, était le genre d'existence qui plaît à Yahvé. Certains prophètes présentent ce retour à l'état pastoral comme une menace à l'adresse de leurs contemporains, asservis par leur amour de la terre et de la vie urbaine (És. 7 et 8). Jérémie y voit une promesse. On remarquera qu'il ne parle que de moutons et de chèvres; seuls les sédentaires élèvent du gros bétail. *b.* Même énumération 32, 44, où l'ordre suivi est plus logique (voy. la note). *c.* Les v. 15 et 16 sont la reproduction à peu près littérale de 23, 5-6. La principale différence est que « Yahvé notre justice » est ici le nouveau nom de la ville, dans 23, 6 celui du roi. Mais l'idée est au fond la même : « justice » a ici le sens de « salut » et le nouveau nom porté soit par le roi de l'avenir soit par sa capitale, signifie qu'alors on sera sauvé et que le salut sera venu de Yahvé. *d.* C'est l'expression deutéronomiste. Après l'exil on disait de préférence : « les prêtres » ou « les fils d'Aaron ». *e.* L'ordre des mots est insolite. L'original devait porter « les prêtres Lévites » comme v. 18, ou plus probablement « les Lévites », comme v. 22. *f.* Litt. : *les deux clans*. Selon les uns Éphraïm et Juda, selon d'autres la race de David et celle de Lévi (cf. v. 15-22), plus probablement la maison de David et la descendance d'Abraham (ou Jacob) (v. 26). Quant à « ces gens » (litt. : *ce peuple*) qui déclarent ces deux familles rejetées par Yahvé, ce sont, soit un peuple païen (peut-être les Égyptiens au milieu desquels vivait Jérémie), soit les Samaritains, soit plutôt certains Juifs découragés par les événements de 586.

rejetées. — Et ils méprisent mon peuple au point de ne plus reconnaître en lui une nation[a]. [25]Ainsi parle Yahvé : Si je n'ai pas créé le jour et la nuit, si je n'ai pas fixé les lois du ciel et de la terre, [26][alors seulement] je rejetterai aussi la postérité de Jacob et[b] David, mon serviteur, et m'abstiendrai de prendre dans sa postérité ceux qui domineront sur la postérité d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Car je les rétablirai et les prendrai en pitié. »

25. « je — jour » lis. *bârâ'tî yôm*. H : mon alliance ne [subsiste] pas de jour. « sur » *S* (lis. *'al*). H : vers. 26. « « ceux qui domineront ». Theod S : celui qui dominera.

a. D'autres entendent, en lisant *lephânay* (Theod, G L, S, T) au lieu de *liphnêhèm* : « Et ils traitent avec mépris mon peuple, comme s'il ne devait plus être une nation devant moi. » On a aussi proposé de corriger : « Et il (Yahvé) a méprisé *son* peuple au point que celui-ci n'existe plus comme nation devant lui. » *b.* Ces mots ont sans doute été ajoutés après coup pour indiquer dès l'abord que les deux « familles » visées v. 24 sont celle de Jacob et celle de David, ce qui paraît exact, mais l'expression « sa postérité », qui suit, montre qu'il n'a encore été parlé que d'un seul chef de famille, David.

CINQUIÈME PARTIE

RÉCITS BIOGRAPHIQUES (DEUXIÈME SÉRIE) (34-45)

Jérémie avertit Sédécias du sort qui l'attend[a].

B **34** [1][Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie de la part de Yahvé, alors que Nabucodonosor, roi de Babylone, et toute R son armée, tous les royaumes des contrées soumises à sa domination et tous les B peuples[b], faisaient campagne contre Jérusalem et contre toutes les villes qui en dépendaient : [2]« Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Va trouver Sédécias, roi de Juda, et dis-lui : Ainsi parle Yahvé : Je vais livrer cette ville entre les mains du roi de Babylone, qui la brûlera. [3]Toi-même, tu ne pourras te soustraire à son pouvoir : tu seras fait prisonnier et livré entre ses mains. Tu regarderas le roi de Babylone les yeux dans les yeux et il te parlera bouche à bouche; puis tu iras à Babylone. — [4]Mais écoute la parole de Yahvé, Sédécias, roi de Juda... : Voici ce que Yahvé déclare à ton sujet : Tu ne périras pas sous le glaive. [5]Tu mourras en paix et, comme on a brûlé [des parfums] pour tes pères, les rois de jadis qui t'ont précédé, on [en] brûlera aussi pour toi[c], on poussera en ton honneur le cri de deuil : Hélas, Seigneur[d]! — C'est moi qui le déclare, oracle de Yahvé[e]. »

[6]Le prophète Jérémie rapporta toutes ces paroles à Sédécias, roi de Juda, à Jérusalem, [7]alors que l'armée du roi de Babylone faisait le siège de Jérusalem et des dernières villes de Juda, Lakich et Azéqa; ces places fortes étaient, en effet, les seules qui tinssent encore parmi les villes de Juda[f].

34, 2. « Va trouver » *G* (suppr. le 1er *we'âmartâ*). Va et dis à. 7. « des » *G* (suppr. *kol*). H : de toutes les.

a. Le livre de Jérémie rapporte toute une série d'entrevues que le prophète eut avec Sédécias au temps du blocus de Jérusalem par les Chaldéens : 21, 1-10 pendant le premier siège, avant la diversion égyptienne qui obligea Nabucodonosor à une retraite temporaire; 37, 1-9 pendant cette retraite; 37, 17 pendant le second siège, entrevue qui fut suivie du transfert de Jérémie dans la cour de la Prison; enfin 38, 11-27 à la fin du second siège. L'entrevue racontée ici (34, 1-7) a été placée quelquefois au début de la deuxième partie du siège, parce que, d'après 32, 3-5, Jérémie fut mis en prison pour avoir annoncé au roi le même sort que dans l'oracle rapporté 34, 1-7 et dans les mêmes termes. Mais, on l'a vu, les v. 32, 3-5 constituent sans doute une addition assez confuse : Jérémie, en réalité, ne fut pas arrêté pour avoir offensé Sédécias, mais parce qu'on l'accusait de vouloir passer aux Chaldéens (37, 12-13). Il est plus probable que notre oracle a été prononcé pendant la première période du siège, puisque le prophète paraît avoir encore toute liberté d'aller trouver le roi. *b.* Cette définition hyperbolique de l'armée babylonienne surprend un peu dans une simple notice sur la date de l'oracle. *c.* Cf. 2 Chron. 16, 14b; 21, 19 et les notes. Il ne s'agit, en tout cas, pas de l'incinération du cadavre, qui passait en Israël pour une souffrance infligée au mort, mais soit d'objets brûlés pour que leur esprit parvienne au défunt et qu'ils lui servent dans sa nouvelle existence — coutume observée en Babylonie, en Grèce, en Chine, etc., — soit de parfums consumés aux funérailles, comme en Arabie (Wellhausen, *Reste arab. Heid.* 2, p. 177-178), chez les Babyloniens, parmi les Musulmans d'aujourd'hui et peut-être chez les Juifs au temps d'Hérode (Josèphe, *A. J.*, XV, 3, 4, § 61; cf. 2 Chron. 16, 14a.
d. Voy. 22, 18. *e.* Cette promesse divine à Sédécias a été interprétée de deux manières. Selon les uns, il s'agirait d'une atténuation de son sort que le roi captif finira par obtenir du vainqueur, analogue à celle qui fut accordée effectivement à Jéconias après 37 ans de détention (2 Rois 25, 27-30). C'est ainsi que l'annotateur de 32, 1-6 paraît avoir compris notre passage : il compte que Yahvé « visitera » un jour Sédécias. Mais il n'est guère vraisemblable que Jérémie se soit montré plus bienveillant envers Sédécias, le vassal félon et parjure (cf. Éz. 17, 13-21), qu'envers Jéconias, simple héritier des erreurs de son père et qui avait aussitôt cessé la résistance. Il vaut donc mieux interpréter l'oracle comme une promesse conditionnelle : Jérémie n'a promis la vie sauve, une fin paisible et des funérailles princières à Sédécias que s'il se rendait aux Chaldéens : telle est la position que le prophète a prise très nettement depuis le début jusqu'à la fin du siège (21, 8-10; 38, 14-23). Il faut alors supposer qu'il est tombé quelque chose au v. 4; il suffirait, à la rigueur, de suppléer un « si » après le « mais » : « Mais si tu écoutes (c'est-à-dire si tu obéis à) la parole de Yahvé, voici etc... » ou plutôt d'admettre qu'après le conseil : « Mais écoute etc. », il y avait une phrase conditionnelle qui a pu être omise à cause de sa ressemblance avec la précédente : « Si tu écoutes la parole de Yahvé ». *f.* Le site précis de ces deux villes est encore controversé. Azéqa se trouvait près de Soko (auj. ech-Chououeiké). Lakich est aujourd'hui volontiers identifié à Tell ed-Douweir, au S. de Beit Djibrin. C'étaient, en tout cas, deux villes fortes du S. O. de Juda situées sur la route d'Égypte à Jérusalem, donc sur celle que devait suivre l'armée du pharaon, attendue par Sédécias : de là le prix attaché par les Judéens à conserver ces places et par les Chaldéens à s'en emparer. La longue résistance de ces deux points est attestée par l'un des ostraca exhumés récemment à Tell ed-Douweir : c'est un billet adressé par le chef d'un poste militaire juif à son supérieur. On y lit : « Nous observons les signaux [de feu] de Lakich, selon tous les signes que nous donne mon seigneur; car nous ne voyons pas [ceux d'] Azéqa » (IV, l. 10-13) : peut-être cette dernière place n'émettait-elle plus de signaux parce qu'elle venait de tomber aux mains des Chaldéens.

Des esclaves, d'abord affranchis,
sont repris par leurs maîtres.
Menaces de Jérémie à cette occasion[a].

[8][Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie de la part de Yahvé après que le roi Sédécias eût conclu un accord avec tout le peuple de Jérusalem pour que fût publié un acte d'affranchissement, [9]en vertu duquel chacun renverrait libres ses esclaves hébreux, hommes ou femmes, de sorte que personne n'asservît plus son frère juif. [10]Tous les chefs et tout le peuple, qui avaient pris l'engagement[b] de renvoyer libres chacun son esclave, homme ou femme, de façon à ne plus les tenir en servitude, obéirent et les renvoyèrent. [11]Mais ils revinrent ensuite sur leur décision; ils reprirent les esclaves, hommes et femmes, qu'ils avaient renvoyés libres et les réduisirent de nouveau en servitude.

[12]Alors la parole de Yahvé fut adressée à Jérémie en ces termes : [13]« Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Le jour où j'ai fait sortir vos pères du pays d'Égypte, de la maison de servitude[c], j'ai conclu avec eux un pacte ainsi conçu : [14]Au bout de sept années, chacun de vous renverra libre son frère hébreu qui se sera vendu à lui : il te servira six ans, puis tu le renverras libre de chez toi[d]. Mais vos pères ne m'ont pas écouté; ils n'ont pas prêté l'oreille. [15]Et vous, aujourd'hui, vous étiez revenus [de ces errements]; vous aviez fait ce qui me plaît en proclamant chacun la libération de son frère et vous aviez conclu un accord en ma présence dans la maison appelée de mon nom. [16]Mais vous êtes revenus sur votre décision et vous avez profané mon saint nom : vous avez repris chacun son esclave, homme ou femme, que vous aviez renvoyés libres de leur personne[e] et vous les avez réduits à devenir de nouveau vos esclaves et vos servantes.

« [17]C'est pourquoi ainsi parle Yahvé : Vous ne m'avez pas obéi en accordant la liberté chacun à son frère ou à son prochain. Eh bien! je vais, moi, accorder la liberté contre vous à l'épée, à la peste et à la famine et je ferai de vous un exemple terrifiant pour tous les royaumes de la terre[f]. [18]Les hommes qui ont violé l'engagement garanti par moi, qui n'ont pas exécuté les stipulations de l'accord qu'ils avaient conclu en ma présence, je les rendrai tels que le jeune taureau qu'ils ont coupé en deux et entre les morceaux

8. « publié » *G S* (suppr. *lâhèm*). H aj. : pour eux (pour les maîtres ou pour les esclaves ?). 9. « personne — juif » (lis. *'obdâm 'îš bîhoudî 'âḥîhou*. H : personne ne les asservît, son frère juif. — Texte incertain. 10. « obéirent » *S^hex* (suppr. le 2e *wâyyišme'ou*). H : obéirent : ils obéirent. 10-11. « de façon — libres ». G : revinrent [sur leur décision]. 12. « adressée » *G S* (suppr. *mê'êt yahwé*). H aj. : de la part de Yahvé. 17. « ferai — pour ». Voy. 15, 4. 18. « tels que » lis. *kâ'êgèl*. Manque en H G S L. — Texte incertain. « qu'ils — passé ». G : qu'ils ont fabriqué pour le servir.

a. Une vieille règle du droit sémitique limitait la durée maxima de l'esclavage pour dette; déjà le code de Hammourabi la fixait à trois ans (§ 117); d'après les lois israélites, le débiteur insolvable qui, pour s'acquitter, devenait l'esclave de son créancier, ne devait rester au service de celui-ci que six années (Ex. 21, 2). Le livre de *tôrâ* promulgué par Josias en 622 reprit cette loi en y ajoutant quelques dispositions nouvelles (Deut. 15, 12-18); mais cet article du code réformateur cessa bientôt, comme plusieurs autres, d'être observé. Survint le conflit avec Babylone et le siège mis devant Jérusalem. Sous la menace du péril et sur l'initiative du roi, les habitants de la capitale prirent l'engagement d'observer désormais rigoureusement la règle humanitaire fixée par la loi et même, semble-t-il, de libérer tous leurs esclaves juifs, qu'ils eussent ou non achevé leurs six années de service (v. 9, 10, 15). Ce faisant, on voulait sans doute avant tout reconquérir la faveur de Yahvé, peut-être aussi augmenter le nombre des défenseurs de la ville et se débarrasser du souci d'assurer la subsistance de ses esclaves. Mais les Chaldéens, pour parer à une diversion égyptienne, levèrent le siège. Se croyant définitivement délivrés de leurs craintes, beaucoup de maîtres, revenant sur les engagements pris, remirent la main sur les esclaves qu'ils avaient libérés. De là les menaces indignées du prophète. *b*. Litt. : *qui étaient entrés dans l'alliance*. Sur l'origine de cette expression, cf. Néh. 10, 29 note *k*. *c*. Allusion au texte du Deut. (15, 15), qui justifie la libération des esclaves hébreux dans la 7e année en ces mots : « Souviens-toi que tu as été esclave au pays d'Égypte. » *d*. C'est à peu près mot pour mot le texte de la loi tel que le donne le Deut. (15, 12); la teneur en est différente dans le Livre de l'alliance (Ex. 21, 2) et surtout dans le Lévitique (25, 40), qui n'édicte la libération des esclaves juifs que tous les cinquante ans, lors du jubilé. *e*. Selon d'autres : « libres à leur gré », la loi prévoyant le cas où l'esclave préférerait rester au service de son maître. *f*. Cf. 15, 4; 24, 9; 29, 18.

duquel ils ont passé[a] : — [19]les chefs de Juda et les chefs de Jérusalem, les eunuques, les prêtres et tous les gens du peuple qui ont passé entre les morceaux du jeune taureau[b]. — [20]Je les livrerai entre les mains de leurs ennemis et entre les mains de ceux qui en veulent à leur vie[c] : leurs cadavres serviront de pâture aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre[d]. [21]Je livrerai aussi Sédécias, roi de Juda, et ses ministres entre les mains de leurs ennemis[e], entre les mains de ceux qui en veulent à leur vie[c], de l'armée du roi de Babylone qui vient de s'éloigner de vous. [22]Je vais donner des ordres, — oracle de Yahvé, — et je les ramènerai devant cette ville : ils l'assiégeront, la prendront d'assaut et la brûleront[f]. Et je ferai des villes de Juda une solitude où nul n'habitera. »

La fidélité des Rékabites
opposée à l'infidélité des hommes de Juda.

Fidélité des Rékabites aux ordres de leur père[g].

35 [1][Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie[h] de la part de Yahvé au temps de Yehoyaqîm, fils de Josias, roi de Juda[i] : [2]« Va trouver Jér

19. « tous — peuple » (litt. : tout le peuple) » d'après *G* (lis. *hâ'âm*). H : tout le peuple du pays. « qui ont — taureau ». Manque en G. 21. « de l'armée » d'après *G* (suppr. *oubeyad*). H : et entre les mains de l'armée.

a. Quand on voulait prendre ou faire prendre un engagement, on immolait un animal et on déclarait : Que celui qui violera sa promesse soit traité comme cette victime que je frappe! Ce rite est attesté, par exemple, chez les Assyriens, lors de l'accord entre Assournirari et son vassal Matiilou, chez les Grecs à propos d'une convention avec les Troyens (*Iliade* III, 298-301), chez les Romains pour leur traité avec Albe (Tite Live, I, 24). Parfois on coupait la victime en deux et le contractant passait entre les morceaux de l'animal, sans doute afin de mieux assurer son identification éventuelle avec la bête sacrifiée. C'est le rite auquel Yahvé lui-même se soumit lors de son alliance avec Abraham d'après Gen. 15, 10, 17, (cf. chez les Grecs Dictys, *De bello trojano*, I, 15). C'est, selon notre passage, celui qui avait été observé lors de la promesse d'affranchissement faite par les Jérusalémites. Le texte de ce v. n'est pas tout à fait sûr (voy. notes crit.) : le mot que nous traduisons par « tels que » (litt. : « comme le veau ») n'est donné par aucun témoin et on ne peut pas supposer, comme on le fait souvent (Luther, Crampon), qu'il était sous-entendu. D'autre part, il paraît impossible de tirer de la leçon traditionnelle un sens satisfaisant, par exemple en faisant de « le jeune taureau » une apposition à « l'accord ». Il faut donc admettre que le texte est altéré. On a proposé de corriger « en ma présence, le jeune taureau » en « en présence du jeune taureau » — mais on jurait en présence d'un dieu (cf. v. 15) ou d'un objet sacré, non en présence d'une victime — ou bien de supprimer toute la phrase sur le jeune taureau (v. 18b); mais cette phrase ne manque pas, comme on le dit, dans la version grecque : celle-ci l'a mal traduite, mais mentionne expressément « le jeune taureau » (voy. note crit.). Le mieux est d'admettre que le mot « comme » a été omis de bonne heure : le sens du passage ainsi restitué est celui que demande le contexte : Yahvé laissera la malédiction éventuelle prononcée contre eux-mêmes par les contractants sortir ses effets : les parjures périront comme la victime. *b*. Le v. 19 est une parenthèse où sont énumérés ceux qui ont violé leur engagement (v. 18). *c*. Ces mots manquent en G. *d*. Peut-être les morceaux des victimes du sacrifice imprécatoire étaient-ils, chez les Israélites, abandonnés aux bêtes de proie; en Grèce ils étaient soit jetés à la mer, soit enfouis. *e*. Si le roi et ses ministres sont mentionnés à part, c'est peut-être qu'ils n'avaient pas personnellement repris leurs esclaves, se bornant à laisser les parjures impunis. *f*. Cf. 37, 5-11. *g*. Jonadab, fils de Rékab, qui est nommé comme père de la « maison des Rékabites », nous est connu par un récit du livre des Rois (2 Rois 10, 15-16, 23) : c'était un personnage que Jéhu fut heureux d'associer à son coup de force contre la dynastie des Omrides et auquel il vanta son zèle pour Yahvé. Il le fit monter sur son char lorsqu'il entra triomphalement à Samarie et combina avec lui —, du moins d'après le livre des Rois, — l'anéantissement des adorateurs et du temple de Baal. Il ressort du récit de Jérémie que ce Jonadab avait imposé aux siens l'obligation de mener à perpétuité une existence purement nomade. D'après Hiéronyme de Kardia cité par Diodore de Sicile (19, 94), les Nabatéens observaient la même règle : « c'est pour eux une loi de ne point semer de blé, de ne planter aucun arbre fruitier, de ne pas prendre de vin et de ne pas construire de maisons », tout cela sous peine de mort. Il ne s'agit pas d'une mesure hygiénique ou simplement politique, comme Diodore le pense en ce qui concerne les Nabatéens : conserver leur indépendance en ne donnant aucune prise à l'ennemi. Le mobile de Jonadab était, à coup sûr, d'ordre religieux : rejeter tous les maux et les abus que beaucoup de fidèles de Yahvé attribuaient à la civilisation cananéenne et, pour cela, en revenir au genre d'existence des pères. Chez les Nabatéens aussi la règle avait sans doute une couleur religieuse; car une inscription nous a révélé qu'ils avaient un dieu, Choum al Qaîs, « qui ne boit pas de vin », c'est-à-dire qui n'acceptait pas de libation et interdisait naturellement aussi à ses fidèles l'usage de ce don caractéristique des Baals adorés par les fellahs. Jonadab paraît avoir été un Qénien, d'après le texte, malheureusement mutilé, de 1 Chron. 2, 55b. Cette descendance qénienne expliquerait bien des choses : les Qéniens étaient, sans doute déjà avant les Israélites, des adorateurs de Yahvé; et, d'autre part, ils avaient conservé, même après l'installation d'Israël en Canaan, les habitudes de la vie nomade (Jug. 4, 11, 17-22; 5, 24-27). On concevrait fort bien qu'un de leurs cheikhs, au moment de la grande réaction du IXe siècle en faveur du pur yahvisme, ait fait aux siens un devoir d'observer *par motif religieux* un genre de vie qu'ils avaient jusque-là pratiqué par tradition.

h. Le corps du récit est rédigé à la 1re personne et doit émaner de Jérémie lui-même. Seuls les en-tête (v. 1, 12, 18) parlent de lui à la 3e personne et doivent avoir été composés ou retouchés par son biographe. *i*. Les nomades résolus qu'étaient les Rékabites se réfugièrent derrière les murs de Jérusalem lorsque les troupes de Nabucodonosor envahirent le pays (v. 11). Il ne peut s'agir de l'époque où Yehoyaqîm se soumit une première fois au roi de Babylone (entre 604 et 600); car à cette période du règne Jérémie, menacé de mort par le roi, était obligé de se cacher et ne pouvait, par conséquent, se montrer ouvertement dans le Temple. Pour cette raison, certains critiques pensent que la scène a dû se passer *sous Sédécias*, lors de l'invasion babylonienne qui aboutit à la destruction de Jérusalem en 586. Mais les Rékabites disent qu'en venant habiter la capitale, ils voulaient échapper à l'armée d'Aram en même temps qu'à celle des Chaldéens. Or c'est lors de sa seconde campagne contre Juda (vers 598) que Nabucodonosor lança contre Yehoyaqîm des bandes araméennes avant de venir en personne avec ses Chaldéens (2 Rois 24, 2). On peut supposer que, à cette date, le prophète a pu, sous le coup des malheurs nationaux, obtenir l'autorisation, formelle ou tacite, de reparaître en public.

la confrérie des Rékabites[a]; entre en conversation avec eux; puis amène-les à la maison de Yahvé, dans l'une des salles[b], et là convie-les à boire du vin. » 3 J'allai chercher Yaazanya, fils de Yirmyahou, fils de Ḥabaççanya, ainsi que ses frères, tous ses fils et la confrérie tout entière des Rékabites. 4 Je les amenai à la maison de Yahvé, dans la salle du fils de Yoḥanân, fils d'Igdalyahou, l'homme de Dieu[c], qui est située à côté de la salle des ministres[d], au-dessus[e] de celle de Maasséyahou, fils de Challoum, gardien du seuil[f]. 5 Je mis devant eux une amphore pleine de vin et des coupes et je leur dis : « Buvez de ce vin! »

6 Mais ils répondirent : « Nous ne boirons pas de vin, car Jonadab, fils de Rékab, notre père, nous a donné cet ordre : Vous ne boirez jamais de vin, ni vous, ni vos fils. 7 Vous ne bâtirez pas de maison; vous ne ferez pas de semailles; vous ne planterez pas de vigne et n'en posséderez pas; mais vous habiterez sous des tentes toute votre vie, afin de vivre de longs jours sur le sol où vous séjournez en nomades. — 8 Nous avons obéi aux instructions de Jonadab, fils de Rékab, notre père, à tous les ordres qu'il nous a donnés, nous abstenant, notre vie durant, nous, nos femmes, nos fils et nos filles, de boire du vin, 9 de bâtir des maisons pour y habiter, de posséder des vignes, des champs ou des semences. 10 Nous avons habité sous la tente et nous nous sommes pliés à exécuter tous les ordres que nous a donnés Jonadab, notre père. 11 Puis, quand Nabucodonosor, roi de Babylone, a envahi ce pays, nous nous sommes dit : Venez; rendons-nous à Jérusalem pour échapper à l'armée des Chaldéens et à l'armée araméenne. C'est ainsi que nous sommes venus habiter Jérusalem[g]. »

Application aux Jérusalémites et aux hommes de Juda. B

12 Alors la parole de Yahvé fut adressée à Jérémie en ces termes : « 13 Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Va et dis aux hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem[h] : N'accepterez-vous pas la leçon et n'apprendrez-vous pas à obéir à mes ordres, — oracle de Yahvé —? 14 On exécute les ordres de Jonadab, fils de Rékab, qui a défendu à ses fils de boire du vin, et, jusqu'à ce jour, ils se sont abstenus d'en boire parce qu'ils obéissaient au commandement de leur père. Et moi, qui vous parle sans me lasser, vous ne m'écoutez pas! 15 Je vous ai envoyé sans me lasser tous mes serviteurs les prophètes pour [vous] dire : Revenez chacun de sa mauvaise voie; réformez votre conduite, ne courez pas après d'autres dieux pour leur rendre un culte; alors vous demeurerez dans le pays que j'ai donné à vous et à vos pères. — Mais vous n'avez pas prêté l'oreille et vous ne m'avez pas écouté. 16 Les enfants de Jonadab, fils de Rékab, exécutent l'ordre que leur a donné leur père, et ce peuple ne m'obéit pas! 17 C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Je vais faire fondre sur Juda et sur tous les

35, 2. « entre — eux ». Manque en G[BS]. 4. « du fils de Yoḥanân » d'après G[B] (lis. *bèn yoḥânân*). H : des fils de Ḥanân. 5. « eux » G (lis. *liphnêhèm*). H : les fils de la maison des Rékabites. « une — pleine » G (lis. *gâbîa' melê'*). H : des amphores pleines... 11. « araméenne (litt. : d'Aram) ». S : d'Édom (cf. 2 Rois 24, 2, note *m*). G : des Assyriens. 17. « sur » (2 fois) *G S L* (lis. *'al*). H : vers.

a. Litt. : *la maison des Rékabites*. « Maison » n'a pas ici le sens de demeure (cf. v. 3, 18), mais de « famille, clan ». Le groupement a, du reste, pu comprendre non seulement des descendants de Jonadab, mais aussi des adeptes qui s'y étaient affiliés volontairement : les corporations professionnelles, elles-mêmes, prenaient la forme de clans se réclamant d'un ancêtre commun : tels « les fils des parfumeurs », les « fils des orfèvres » (Néh. 3, 8, 31, 32) ou les « fils des prophètes ». *b*. Il s'agit des locaux dépendant du Temple appelés *lichkâ*. Certains d'entre eux servaient de magasins où l'on gardait les objets sacrés; d'autres étaient réservés à des personnages participant au service du sanctuaire; dans d'autres on prenait les repas accompagnant certains sacrifices (1 Sam. 1, 9, 18; 9, 22; Éz. 42, 13). Peut-être Jérémie avait-il convié les Rékabites à une de ces agapes sacrificielles; elles comportaient normalement la consommation du vin offert partiellement en libation (1 Sam. 1, 13-15; És. 28, 7-8). *c*. Peut-être un des prophètes attachés au Temple pour donner la réponse divine aux prières des fidèles (20, 6 note *g*). Cet « homme de Dieu » devait être un ami de Jérémie. *d*. Ils avaient la haute surveillance du Temple (cf. 26, 10-16). *e*. Peut-être à un étage supérieur (cf. Ez. 42, 5). *f*. Il y en avait trois, surveillant les trois portes de « la cour du Temple » (52, 24; 2 Rois 25, 18). Ils venaient en dignité aussitôt après le « prêtre en second ».

g. Les Rékabites s'excusent d'être trouvés habitant une ville. Mais ils ne logeaient pas pour cela dans des maisons : il ne manquait pas dans l'enceinte, comme dans celle de la Jérusalem actuelle, de terrains vagues où des bédouins pouvaient dresser leurs tentes. *h*. C'est-à-dire sans doute à la foule des curieux qui s'était assemblée dans la cour du Temple à l'entrée de la salle où Jérémie s'entretenait avec les bédouins.

habitants de Jérusalem, tous les malheurs dont je les ai menacés, parce que je leur ai parlé et qu'ils n'ont pas écouté; je les ai appelés, et ils n'ont pas répondu[a]. »

Promesse divine aux Rékabites. B

18 Puis Jérémie dit[b] à la confrérie des Rékabites : « Parce que vous avez obéi à l'ordre de Jonadab, votre père, que vous avez observé toutes ses prescriptions et avez agi conformément à tout ce qu'il vous a commandé, 19 à cause de cela, — ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël, — Jonadab, fils de Rékab, ne manquera jamais de descendants qui se tiennent en ma présence[c]. »

Le rouleau contenant les oracles de Jérémie est brûlé par le roi, puis reconstitué[d].

Rédaction du recueil. B

36 1 La quatrième année [du règne] de Yehoyaqîm, fils de Josias, roi de Juda, l'ordre que voici fut donné à Jérémie de la part de Yahvé : 2 « Prends un rouleau et écris dessus toutes les paroles que je t'ai adressées sur Israël, sur Juda et sur toutes les nations[e] depuis le jour où j'ai commencé à te parler, depuis le temps de Josias, jusqu'à ce jour. 3 Peut-être les gens de la maison de Juda, en entendant [rappeler] tout le mal que je médite de leur faire, reviendront-ils chacun de sa mauvaise voie, de sorte que je puisse pardonner leur iniquité et leurs péchés. »

4 Jérémie appela Baruch, fils de Nériyya[f], et Baruch écrivit dans un rouleau, sous la dictée de Jérémie, toutes les paroles que Yahvé lui avait adressées[g]. 5 Puis Jérémie donna ses ordres à Baruch en ces termes : « Je suis empêché[h]; je ne puis me rendre à la maison de Yahvé. 6 Mais toi, tu iras et tu liras, dans le rouleau où tu as écrit sous ma dictée, les paroles de Yahvé devant le peuple, dans la maison de Yahvé, un jour

18. « à » lis. *'èl*. H : sur. « que vous avez observé — prescriptions ». Manque en G.

a. Jérémie tire de la conduite des Rékabites un argument *a fortiori* : si ces gens observent encore des ordres donnés par un homme, mort depuis plus de deux siècles, à plus forte raison les Judéens devraient-ils obéir à leur Dieu, qui leur parle continuellement. Le prophète ne dit nullement que le contenu des prescriptions édictées par Jonadab soit valable aussi pour les Jérusalémites. Certes l'idéal des Rékabites devait être sympathique à Jérémie; pour lui aussi l'époque du séjour au désert avait été le temps heureux où la nation, fiancée à Yahvé, lui était fidèle. Mais le prophète de la vie intérieure connaissait trop bien le cœur humain pour s'imaginer qu'un changement dans le genre d'existence modifierait sérieusement les dispositions intimes et la conduite de son peuple. *b*. Le texte primitif portait peut-être simplement : « Dis » (cf. v. 1 note *h*). *c*. « Se tenir en présence de Dieu » est une expression souvent employée pour désigner le service des prêtres. Selon une hypothèse soutenue récemment, on doit conclure de la promesse énoncée ici que les Rékabites prirent place, après le retour de l'exil, dans le clergé du Temple, et l'on allègue un passage d'Hégésippe (*Hist. Eccl.*, II, 23) où il est parlé d' « un des prêtres d'entre les fils de Rékab... mentionnés par le prophète Jérémie ». On déduit de là que l'appendice formé par les v. 18 et 19 ou même toute l'histoire de la rencontre de Jérémie avec les Rékabites (ch. 35) est une addition tardive et tendancieuse destinée à justifier ce privilège. Mais l'intrusion de Qéniens dans le clergé du second Temple, monopole des Lévites, est invraisemblable; un témoignage aussi tardif que celui d'Hégésippe ne suffit pas à l'établir. D'ailleurs, en annonçant que des Rékabites se tiendront toujours devant Yahvé, l'auteur ne veut pas nécessairement dire qu'ils doivent devenir prêtres, ni même que leur genre de vie leur confère une sorte de sainteté analogue à celle des prêtres. Cela peut signifier qu'ils compteront à perpétuité de fidèles adorateurs de Yahvé — cela se disait du laïque qui venait au Temple (7, 10) et du prophète (15, 19) — ou même simplement que ce clan subsistera toujours en Palestine; quand on est sur la terre d'Israël on est « en présence de Yahvé » (Gen. 4, 14; 1 Sam. 26, 20).

d. L'événement raconté ici marque une date décisive dans la carrière de Jérémie. Après la bataille de Karkémich (605), il a la révélation que l'ennemi du nord dont il annonce la venue depuis vingt-trois ans, c'est le Chaldéen qui vient d'écraser l'Assyrie et l'Égypte (voy. ch. 25). Les moqueurs qui le raillaient depuis que les Scythes avaient disparu de l'horizon ont la bouche close. Le peuple tremble à la menace d'une invasion babylonienne; on ordonne un jeûne public avec lamentations pour essayer d'apaiser Yahvé. L'heure est propice pour un suprême effort de Jérémie; car selon lui les menaces de Yahvé peuvent encore être détournées si les coupables se repentent vraiment. Mais on a interdit au prophète l'entrée du Temple — probablement depuis l'affaire de la cruche brisée (ch. 19 et 20) : — il mettra donc ses oracles par écrit et les fera lire. Baruch, sans se vanter de son héroïsme, se charge de la périlleuse mission où il risque sa vie. Le peuple ne se montre pas hostile; plusieurs ministres sont favorables; mais le roi et ses courtisans affectent de ne voir dans la tentative de Jérémie qu'une manœuvre politique. Aux yeux du prophète, le sort de Jérusalem se trouve dès lors scellé. — Ce récit nous apporte les renseignements les plus précieux sur la rédaction des oracles prophétiques en général (Jérémie ne recourt à l'écriture que parce qu'il est, momentanément, empêché d'intervenir oralement) et sur celle du livre de Jérémie en particulier (voy. *Introduction* au tome II).

e. Jérémie a, de bonne heure, annoncé le retour des Israélites du nord (3, 6-18; cf. 31, 1-22). D'autre part, il n'y a pas lieu d'admettre, comme le font certains critiques, que tous les passages où des prophéties sur « les nations » sont attribuées à Jérémie soient inauthentiques (cf. 1, 5, 10; 12, 14-17; 25 et les notes). *f*. Voy. 32, 12. *g*. Le fait que Jérémie dicte ses oracles au scribe et ne les lui donne pas à copier suggère qu'aucun d'eux n'avait encore été mis par écrit. On s'explique, dès lors, pourquoi les chapitres du livre actuel retraçant les débuts de l'activité du prophète renferment, à côté de traits qui ne conviennent qu'à cette époque, des passages visant évidemment des événements bien postérieurs (2, 1 note *a*; 2, 16 et note *b*, etc.) *h*. Selon les uns par une impureté rituelle (cf. Deut. 32, 36; 1 Rois 14, 10; 21, 21; 2 Rois 9, 8; 14, 26); il s'agit plus probablement d'un empêchement de caractère plus durable, tel qu'une interdiction prononcée par la police du Temple (cf. 20), puisque Jérémie le prévoit, semble-t-il, neuf mois au moins à l'avance (cf. v. 9).

de jeûne; tu les liras aussi devant tous les gens de Juda qui seront venus de leurs villes. [7] Peut-être adresseront-ils d'humbles supplications à Yahvé[a] et reviendront-ils chacun de sa mauvaise voie; car grandes sont la colère et la fureur dont Yahvé a menacé ce peuple. »

Lecture publique du recueil.

[8] Baruch, fils de Nériyya, exécuta de point en point l'ordre que le prophète Jérémie lui avait donné de lire dans le livre les paroles de Yahvé, dans la maison de Yahvé[b].

[9] Or, la cinquième année [du règne] de Yehoyaqîm, fils de Josias, roi de Juda, au neuvième mois[c], toute la population de Jérusalem, ainsi que tous les hommes venus des villes de Juda[d] décida de célébrer un jeûne public[e], devant Yahvé, à Jérusalem. [10] Et Baruch lut dans le livre les paroles de Jérémie dans la maison de Yahvé, dans la salle occupée par Guemaryahou, fils du scribe Chaphân[f], et située dans le parvis supérieur[g], à l'entrée de la porte Neuve[h] de la maison de Yahvé, de manière à être entendu de tout le peuple. [11] Lorsque Mikayehou, le fils de Guemarya, fils de Chaphân, eut entendu lire dans le livre toutes les paroles de Yahvé, [12] il descendit au palais royal[i], dans le cabinet du scribe. Tous les ministres y tenaient séance : Èlichama, le scribe Delayahou, fils de Chemayahou, Elnatân, fils d'Akbor[j], Guemaryahou, fils de Chaphân, Cidqiyyahou, fils de Ḥananyahou, et tous les [autres] ministres. [13] Mikayehou leur rapporta toutes les paroles qu'il avait entendues lorsque Baruch donnait au peuple lecture du livre.

[14] Tous les ministres dépêchèrent à Baruch Yehoudi, fils de Netanyahou, fils de Chèlèmyahou, fils de Kouchi[k], pour lui dire : « Prends le rouleau dont tu as donné lecture au peuple et descends [ici]. » Baruch, fils de Nériyya, emporta le rouleau et descendit auprès des ministres. [15] Ceux-ci lui dirent : « Assieds-toi et donne-nous-en lecture. » Et Baruch leur en fit lecture. [16] Lorsqu'ils entendirent toutes les paroles [qu'il contenait], ils s'entre-regardèrent avec terreur et dirent : « Il faut absolument que nous rapportions toutes ces paroles au roi. » [17] Puis ils interrogèrent Baruch : « Apprends-nous donc, dirent-ils, comment tu as écrit toutes ces paroles. » [18] Baruch leur répondit : « Jérémie me dictait[l] toutes ces paroles et moi, je les mettais par écrit à l'encre. » [19] Les ministres dirent alors à Baruch : « Va te cacher, ainsi que Jérémie, et que personne ne sache où vous êtes. »

Devant le roi.

[20] Puis ils se rendirent auprès du roi dans sa chambre, après avoir laissé le rouleau en dépôt dans le cabinet d'Èlichama, le scribe, et donnèrent au roi connaissance de toutes les paroles [qu'il contenait].

[21] Le roi envoya Yehoudi prendre le rouleau. Celui-ci l'apporta du cabinet d'Èlichama, le scribe. Puis Yehoudi en donna lecture devant le roi et devant tous les ministres, qui se tenaient debout auprès du roi. [22] Le

36, 12. « dans » H* (*G S L*) (lis. *'èl*). H : sur. 14. « descends » d'après 14b (G) (lis. *wârêd*). H : va. « descendit » *G* (lis. *wayyérèd*). H : vint. 16. « dirent » *G* (suppr. *'èl bârouk*). H aj. : à Baruch. 17. *G*. H aj. à la fin : sous sa dictée. — Mais cela anticiperait sur le v. 18. 18. « Jérémie » *G S* (aj. *yirmyâhou* après *'élay*). Manque en H. 20. « sa chambre » lis. *haḥadrâ*. H : la cour.

a. Litt. : *leur supplication tombera-t-elle devant Yahve.* *b*. Le v. 8 doit être une sorte d'en-tête résumant à l'avance ce qui va être raconté avec plus de détail v. 9 et 10. Sinon il faudrait peut-être transposer soit le v. 9 après le v. 4, soit plutôt le v. 8 après le v. 9; la fin du v. 8, depuis « de lire », serait alors sans doute une explication ajoutée après coup. *c*. Novembre-décembre. C'était le mois de kislev dans le calendrier emprunté aux Babyloniens. *d*. Addition. Les provinciaux ne viendront de leurs villes que le jour du jeûne. *e*. Litt. : *publièrent un jeûne.* *f*. Le secrétaire bien connu du roi Josias (2 Rois 22, 3, 8-14; etc.). *g*. Ou parvis intérieur (1 Rois 6, 36; Éz. 40, 28 etc.). *h*. Cf. 26, 10 et note *h*.

i. Cf. 26, 10, note *g*. *j*. Nommé aussi 26, 22. *k*. On ne voit guère pourquoi la généalogie de Yehoudi (nommé aussi v. 21 et 23) est poursuivie, contrairement à l'usage, au delà du nom de son père. Yehoudi signifie « judéen, juif » : le personnage était ainsi dénommé probablement parce que, étant l'arrière-petit-fils d'un « Kouchi », c'est-à-dire d'un « Éthiopien » admis à domicile, il était le premier membre de sa famille qui ait eu le droit de faire partie de « l'assemblée de Yahvé » (Deut. 23, 7-8). *l*. On pourrait traduire : « me lisait ». Mais si les oracles de Jérémie avaient déjà existé par écrit, on ne voit pas pourquoi il ne les aurait pas donnés à copier à Baruch.

roi était assis dans son palais d'hiver[a] — [on était] au neuvième mois[b] — et un brasier[c] ardent brûlait devant lui. [23] Chaque fois que Yehoudi avait lu trois ou quatre colonnes, [le roi] les coupait avec le canif du scribe et les jetait dans le feu du brasier[d], tant qu'enfin tout le rouleau fut consumé dans le feu du brasier. [24] Le roi et ses serviteurs, en entendant toutes ces paroles, ne furent pas effrayés et ne déchirèrent pas leurs vêtements. [25] Et cependant Elnatân, Delayahou et Guemaryahou avaient intercédé auprès du roi pour qu'il ne brûlât pas le rouleau; mais il ne les écouta point. [26] Et le roi ordonna à Yeraḥmeél, prince royal[e], à Serayahou, fils d'Azriél, et à Chèlèmyahou, fils d'Abdeél, d'arrêter Baruch, le scribe, et Jérémie, le prophète; mais Yahvé les mit à l'abri.

Reconstitution du manuscrit détruit.

[27] La parole de Yahvé fut adressée à Jérémie en ces termes, après que le roi eut brûlé le rouleau et [le texte des] paroles que Baruch avait écrites sous la dictée de Jérémie : [28] « Prends un autre rouleau et tu y écriras toutes les paroles qui se trouvaient dans le premier rouleau brûlé par Yehoyaqîm, roi de Juda. [29] Et tu diras à Yehoyaqîm, roi de Juda : Ainsi parle Yahvé : Tu as brûlé ce rouleau en disant : Pourquoi y as-tu écrit : Le roi de Babylone va sûrement venir; il saccagera ce pays et en fera disparaître hommes et bêtes[f]? — [30] C'est pourquoi ainsi parle Yahvé au sujet de Yehoyaqîm, roi de Juda : Il n'aura pas de [descendant] assis sur le trône de David[g]. Son cadavre sera jeté [dehors et exposé] à la chaleur pendant le jour et au froid pendant la nuit[h]. [31] Je punirai le roi, sa postérité et ses serviteurs de leurs fautes et je ferai fondre sur eux, sur les habitants de Jérusalem et sur les hommes de Juda, tous les malheurs dont je les ai menacés, sans qu'ils aient voulu m'écouter. »

[32] Jérémie prit un autre rouleau, le remit à Baruch, fils de Nériyyahou, le scribe; et Baruch y écrivit, sous la dictée de Jérémie, toutes les paroles que contenait le livre brûlé par Yehoyaqîm, roi de Juda; mais beaucoup d'[autres] paroles semblables[i] y furent ajoutées.

22. « on — mois ». Manque en G. « un brasier ardent (litt. : le feu d'un brasier) » (*G S*) (lis. *we'ēš hâ'âḥ*). H : le brasier. 23. « les coupait » *G* (lis. *yiqrâ'én*). H : le lacérait (le rouleau). 24. « ses » *G* (suppr. *kol*). H : tous ses — mais voy. v. 25. 26. « Yahvé les mit ». G : ils se mirent. 28. « les paroles » *G S* (suppr. *hâri'sônim*). H : les premières paroles. 29. « à Yehoyaqim » *S L* (lis. *'él*). H : sur Yehoyaqim. 31. « et sur » *G S L* (lis. *we'al*). H : et vers. « dont — menacés (litt. : que je leur ai dits) ». S : que j'ai prononcés contre eux.

a. Dès le VIIIe siècle, les Israélites riches se faisaient deux « maisons » ou deux appartements, l'un aménagé contre le froid, l'autre contre la chaleur (Am. 3, 15). Ce luxe était apparemment une innovation, qui se répandit en Syrie à cette époque : Barrekoub, roi de Chamal, contemporain de Tiglat Pilèser III (754-727), dit dans une inscription de Zendjirli (l. 16-20) : « Or il n'y avait pas une (maison) convenable pour mes pères, les rois de Chamal; ils n'avaient qu'une maison pour tout; et c'était pour eux une maison d'hiver et c'était une maison d'été. J'ai donc bâti cette maison ». *b*. Voy. v. 9, note *c*. *c*. On se chauffe, en Palestine, au moyen d'un pot plein de charbons ardents qu'on place dans une excavation creusée au centre de la pièce. *d*. D'autres entendent : « Lorsque Yehoudi eut lu 3 ou 4 colonnes, il (le roi) le lacéra (le rouleau)... et le jeta... » On fait valoir que l'autre interprétation serait inconciliable avec la fureur du roi, que la signification ordinaire du verbe est « déchirer », « lacérer », et non « arracher », « détacher », enfin que dans le texte hébreu le complément de ce verbe est au singulier (le rouleau), non au pluriel (les 3 ou 4 colonnes). Mais le temps du verbe oblige à le traduire par un imparfait (coupait), non par un passé simple (déchira). On ne peut pas non plus entendre « lorsque Y. *eut lu* », mais « comme (à mesure que) Y. *lisait* ». Il faut se représenter le roi, non pas furieux, jetant tout le manuscrit d'un coup au feu, mais froidement sarcastique et se faisant un plaisir de prolonger la douleur scandalisée des ministres amis de Jérémie. *e*. Litt. : *fils du roi*. Il ne s'agit pas nécessairement d'un fils du souverain régnant, qui n'avait alors que trente ans (cf. 2 Rois 23, 36). *f*. Le v. 29, s'il fallait le prendre à la lettre, supposerait un entretien personnel entre le roi et le prophète, où Yehoyaqîm énoncerait ses griefs contre Jérémie et où celui-ci lui prédirait le châtiment; mais d'après les v. 30-31 et l'ensemble du récit, c'est en l'absence du roi que le prophète a fulminé contre lui un oracle. Il faut sans doute admettre que le v. 29 a été rédigé avec quelque négligence par Baruch ou par un amplificateur. — En tout cas, le grief attribué à Yehoyaqîm exprime bien la pensée du roi : il ressortait des oracles de Jérémie que l'arrivée de l'ennemi du nord était imminente; or Yehoyaqîm, en 604, espérait que Nabucodonosor, occupé ailleurs, ne viendrait pas en Palestine recueillir les fruits de sa victoire de Karkémich. *g*. En fait Yehoyaqîm eut pour successeur son fils Jéconias; mais celui-ci n'eut qu'un règne de trois mois à peine. *h*. Même prédiction 22, 18-19; voy. les notes. Yehoyaqîm a pu périr dans une escarmouche avec les bandes de pillards ou être exhumé par les Chaldéens en 597. *i*. Il peut s'agir d'autres oracles prononcés aussi entre 627 et 605 et que Jérémie n'avait pas reproduits dans sa première rédaction, ou de révélations reçues depuis 605.

Les destinées de Jérémie sous Sédécias et après la chute de Jérusalem[a].

R **37** 1 Sédécias, fils de Josias, devint roi à la place de Konyahou[b], fils de Yehoyaqîm, ayant été nommé roi dans le pays de Juda par Nabucodonosor, roi de Babylone. 2 Mais ni lui, ni ses serviteurs, ni la population du pays n'écoutèrent les paroles que Yahvé prononçait par l'organe du prophète Jérémie.

Sédécias fait consulter Jérémie lors de la levée du siège de Jérusalem[c].

B 3 Le roi Sédécias envoya Youkal[d], fils de Chèlèmya et Cephanyahou[e], fils de Maasséya, le prêtre, chez Jérémie le prophète, avec ce message : « Intercède, je te prie, pour nous auprès de Yahvé, notre Dieu[f]. » 4 Jérémie allait et venait [alors] parmi le peuple : on ne l'avait pas encore mis en prison[g]. 5 D'autre part, l'armée du pharaon[h] était sortie d'Égypte et, à cette nouvelle, les Chaldéens qui assiégeaient Jérusalem avaient reçu l'ordre de lever le siège de Jérusalem.

6 La parole de Yahvé fut adressée au prophète Jérémie en ces termes : 7 « Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Voici ce que tu diras au roi de Juda, qui t'envoie [des messagers] pour me consulter : L'armée du pharaon qui marche à votre secours va s'en retourner au pays d'Égypte[i]. 8 Les Chaldéens reviendront assiéger cette ville; ils s'en empareront et la livreront aux flammes. 9 Ainsi parle Yahvé : Ne vous abusez pas vous-mêmes en vous disant : C'est définitivement que les Chaldéens s'en vont loin de nous. — Ils ne s'en iront pas. 10 Quand même, en effet, vous auriez battu l'armée entière des Chaldéens qui vous font la guerre, au point qu'il n'en restât que des blessés [étendus] chacun sous sa tente, ceux-ci se lèveraient et incendieraient cette ville. »

Arrestation et emprisonnement de Jérémie. Sédécias le consulte de nouveau.

11 Lorsque l'armée des Chaldéens reçut l'ordre de lever le siège de Jérusalem à cause de [l'approche de] l'armée du pharaon, 12 Jérémie voulut sortir de Jérusalem pour se rendre au pays de Benjamin, afin d'y recevoir sa part [de vivres] au milieu de ses compatriotes[j]. 13 Mais lorsqu'il arriva à la porte de Benjamin[k], où se trouvait un nommé Yiriyya, fils de Chèlèmya, fils de Ḥananya, préposé à la garde de cette porte, celui-ci arrêta le prophète Jérémie en disant : « Tu passes aux Chaldéens[l] ! » 14 Jérémie répondit : « C'est faux! Je ne passe pas aux Chaldéens. » Mais Yiriyya n'écouta pas Jérémie et l'amena aux ministres. 15 Les ministres s'emportèrent contre Jérémie; ils le frappèrent et le mirent dans la maison de Yehonatân le scribe; car on en avait fait une prison; 16 et Jérémie fut [enfermé] dans les souterrains[a], dans [l'un des] cachots voûtés. Il y demeura de longs jours.

17 Puis le roi Sédécias l'envoya chercher et, en secret, le roi l'interrogea dans son palais en ces termes : « As-tu un oracle de Yahvé? » Jérémie répondit : « Oui ». Puis il ajouta : « Tu seras livré entre les mains du roi de Babylone. » 18 Alors Jérémie dit au roi Sédécias : « En quoi t'ai-je offensé, toi, tes serviteurs ou ce peuple, que vous m'ayez jeté en prison? 19 Et où sont vos prophètes qui vous disaient dans leurs prophéties : Le roi de Babylone ne marchera pas contre vous ni contre ce pays? — 20 Maintenant, ô roi, mon seigneur, écoute[-moi], je te prie; permets que je dépose à tes pieds une requête[b] : ne me fais pas ramener dans la maison de Yehonatân le scribe, de peur que je n'y trouve la mort. » 21 Le roi Sédécias ordonna de mettre Jérémie en détention dans la cour de la Prison[c] et de lui donner chaque jour un pain apporté de la rue des boulangers[d], jusqu'à ce qu'il n'y eût absolument plus de pain dans la ville. Jérémie résida [à partir de ce moment] dans la cour de la Prison.

Jérémie, jeté dans une citerne par les ministres, en est tiré grâce à l'intervention d'un eunuque kouchite.

38 1 Chephatya, fils de Mattân, Guedalyahou, fils de Pachḥour, Youkal, fils de Chèlèmyahou, et Pachḥour, fils de Malkiyya[e], furent informés des propos[f] que Jérémie adressait à tout le monde, disant : « 2 Ainsi parle Yahvé : Celui qui restera dans cette ville mourra victime du glaive, de la famine ou de la peste. Mais celui qui en sortira pour se rendre aux Chaldéens vivra; il aura la vie sauve; ce sera sa part de butin. Il vivra. 3 Car ainsi parle Yahvé : Cette ville sera livrée entre les mains de l'armée du roi de Babylone, qui s'en emparera[g]. »

4 Les ministres dirent alors au roi : « Que cet homme soit mis à mort; car il fait perdre courage aux hommes de guerre[h] qui restent dans cette ville, ainsi qu'à tout le peuple, en leur tenant de tels propos. Cet homme ne cherche pas le bien de ce peuple, mais sa perte[i]. » 5 Le roi Sédécias répondit : « Le voici! Il est entre vos mains. » Le roi, en effet, ne pouvait rien contre ses ministres[j]. 6 Ils prirent donc Jérémie et le jetèrent dans la citerne de Malkiyyahou, le prince royal, laquelle se trouvait dans la cour de la Prison; ils y descendirent Jérémie au moyen de cordes. Dans cette citerne il n'y avait pas d'eau, mais de la vase et Jérémie enfonça dans cette vase[k].

37, 1. « devint roi » *G* (suppr. *mèlèk*, dittogr.). H : régna en roi (?). « Konyahou fils de ». Manque en G^{BS}. 3. « Youkal » *Aq Sym* S^{hex} *S L* cf. *38, 1*. H : Yehoukal. 4. « le peuple ». G : la ville. 7. « tu diras... t'envoie [des messagers] » *G* (lis. *tô'mar*, suppr. *'ètkèm* et lis. *'èlèkâ*). H : vous direz... vous envoie vers moi. « au — d'Égypte » *G* (lis. *le'èrèṣ*). H : dans son pays, l'Égypte. 10. « chacun — tente ». H rattache ces mots à ce qui suit. 14. « Yiriyya — Jérémie » suppr. *'èlâw wayyitpôs* (doublet) H : il ne l'écouta pas, et Yiriyya arrêta Jérémie. — Incertain.

15. « mirent » *G* (suppr. *bèt hâ'ésour*). H aj. : en prison. 16. « et — fut » *G Sym* (lis. *wayyâbô'*). H : car Jérémie était. **38**, 3. « Car » *G* cf. *21, 10* (aj. *kî*). Manque en H. 5. « ne pouvait — ministres » *G* (lis. *yâkôl* (participe) prob. et *'ittâm*). H : ne peut rien contre vous (aveu d'impuissance peu vraisemblable dans la bouche du roi). 6. « la citerne de » *G S L* (lis. *'èl bôr*). H n'a pas « de ».

a. Avec le ch. 37 commence une série de récits biographiques (ch. 37-44) où la succession des faits est beaucoup mieux observée que dans les ch. précédents : elle suit Jérémie depuis la suspension du siège visée déjà 34, 21-22, jusqu'au séjour du prophète en Égypte. Elle s'ouvre par deux versets (37, 1-2) destinés à faire transition entre la scène précédente, qui se plaçait sous Yehoyaqîm, et la série des tribulations que Jérémie subit sous Sédécias. Cette transition, rédigée de façon assez gauche, est sans doute un raccord ajouté après coup : elle a la forme d'un résumé, qui serait fort incomplet, des débuts du règne de ce prince et présente, sans nuances, celui-ci comme rebelle aux directions du prophète. *b*. L'une des formes du nom de Jéconias, appelé aussi Yekonyahou, Yehoyakîn, Yoyakîn (cf. 22, 24 et note *c*). *c*. La retraite des assiégeants, menacés par une diversion égyptienne (cf. 34, 21-22), éveilla dans le cœur de Sédécias et de son peuple les plus brillantes espérances ; et il est naturel que le roi ait alors consulté de nouveau Jérémie : Yahvé n'aurait-il pas retiré les menaces prononcées précédemment (21, 1-10; 34, 1-6) et le départ des Chaldéens ne marquerait-il pas la fin de la guerre? — Sur la chronologie des consultations données par Jérémie à Sédécias, voy. 34, 1 note *a*. *d*. Personnage de la cour hostile à Jérémie (38, 1). *e*. Déjà envoyé une fois auprès de Jérémie (21, 2); cf. 29, 25 et les notes sur ces deux passages.

f. Peut-être afin que Yahvé nous accorde une révélation sur l'issue de la guerre. En tout cas Jérémie répond comme si c'était cela que les envoyés du roi lui demandaient (v. 6-10).

g. Ceci suppose qu'au temps où le ch. 37 a été rédigé, il était déjà précédé d'allusions à l'internement de Jérémie, comme celles qu'on lit ch. 32 et 33. *h*. Le pharaon Ḥophra (590-571).

i. D'après Ézéchiel 30, 20-26 (voy. la note), l'armée du pharaon semble avoir été défaite par les Chaldéens. *j*. Litt. : *afin de partager de là au milieu du peuple*. Qu'est-ce qu'il s'agissait de partager? On ne peut sur ce point faire que des conjectures. Selon l'une d'elles : un héritage (mais il serait alors différent de celui que lui offrira son cousin dans la cour de la Prison ch. 32), ou encore des terres communales réparties périodiquement entre les habitants. D'autres entendent : *afin de se glisser* (de s'échapper) *de là au milieu du peuple*. Mais Jérémie proteste qu'il ne cherche nullement à s'évader (v. 14). *k*. Porte de l'enceinte nord, peut-être identique à la porte d'Éphraïm (2 Rois 14, 13; Néh. 12, 39). *l*. L'accusation était plausible : Jérémie avait recommandé à tous les Jérusalémites de passer aux Chaldéens (21, 9) et les transfuges étaient nombreux (38, 19; 52, 15).

a. Litt. : *dans la maison du trou* ou *de la citerne*. Certains interprètes pensent que la geôle en question était aménagée sous les voûtes d'une citerne creusée au-dessous de la maison; d'où une humidité qui en rendait le séjour très malsain (v. 20). *b*. Litt. : *que ma supplication tombe devant toi* (cf. 36, 7; 38, 26; 42, 2). *c*. Cf. 32, 2 et note *g*.

d. Le pain, après avoir été longtemps fait à domicile par les femmes de la maison, était, dans les villes, fabriqué par des boulangers de profession. Et ceux-ci, comme tous les gens de métier, avaient en général leurs échoppes côte à côte dans une même rue ou *souk* (cf. 1 Rois 20, 34 et la note).

e. De ces quatre personnages, deux sont nommés ailleurs : Youkal et Pachḥour avaient fait partie de délégations envoyées par Sédécias auprès de Jérémie pour le consulter (37, 3 et 21, 1). *f*. Ou : « entendirent » eux-mêmes « les propos ». *g*. Ce sont à peu près textuellement les conseils que Jérémie donnait dès le début du siège d'après 21, 9-10. On conçoit que cet appel non déguisé à la désertion, prononcé dans la cour de la Prison, où tout le monde, semble-t-il, avait accès, ait paru intolérable aux chefs de la résistance, cf. note *j* sur 21, 8.

h. Litt. : *il rend faibles les mains des hommes de guerre*.

i. Dans un des ostraca trouvés à Tell Douweir (peut-être Lakich), l'auteur du billet, probablement le chef d'un poste militaire de province, fait allusion à « des lettres du roi et des ministres » où ils se plaignent d'un homme dont « les paroles ne sont pas bonnes, étant de nature à faire perdre courage au pays et à la ville » (lettre VI, l. 5-7). Il s'agit apparemment de Jérémie ou de quelqu'un de ceux qui avaient adopté son attitude. *j*. D'après le texte massorétique, c'est Sédécias qui dit lui-même : « Le roi, en effet, ne peut rien contre vous. » Selon la leçon attestée par les Septante, c'est une remarque de Baruch : ceci est plus vraisemblable (voy. note crit.). *k*. Si les ministres n'exécutent pas sur-le-champ leur adversaire, ce n'est pas, semble-t-il, que le roi leur ait refusé l'autorisation d'attenter à sa vie — son acquiescement à leur requête est absolu ; — mais c'est qu'ils hésitent à se charger du sang d'un homme de Dieu : ils comptent que dans la citerne où ils le font descendre — avec quelques précautions — il mourra rapidement de froid ou de maladie.

[7] Èbed-Mèlèk le Kouchite[a], un eunuque[b] qui se trouvait dans le palais royal[c], apprit qu'on avait mis Jérémie dans la citerne et, comme le roi siégeait à la porte de Benjamin[d], [8] Èbed-Mèlèk sortit du palais royal et [vint] dire au roi : [9] « O roi, mon seigneur, ces hommes ont mal agi en infligeant au prophète Jérémie tous les mauvais traitements qu'ils lui ont fait subir et en le jetant dans la citerne pour qu'il y meure de faim, » — il n'y avait plus, en effet, de pain dans la ville[e]. — [10] Le roi donna cet ordre à Èbed-Mèlèk le Kouchite : « Prends ici trois hommes, [emmène-les] avec toi et fais remonter le prophète Jérémie de la citerne avant qu'il ne meure. » [11] Èbed-Mèlèk prit avec lui ces hommes et se rendit au palais royal, au dépôt des vêtements, où il se procura des lambeaux d'étoffes usées et des haillons, qu'il fit passer à Jérémie dans la citerne au moyen de cordes[f]. [12] Puis Èbed-Mèlèk, le Kouchite, dit à Jérémie : « Place ces lambeaux d'étoffes usées et ces haillons sous tes aisselles, en dessous des cordes[g]. » C'est ce que fit Jérémie. [13] Alors ils soulevèrent Jérémie au moyen des cordes et le firent remonter de la citerne. Et Jérémie résida [de nouveau] dans la cour de la Prison.

Entretien secret de Sédécias avec Jérémie.
Le prophète presse le roi de se rendre aux Chaldéens.

[14] Le roi Sédécias envoya chercher le prophète Jérémie et le fit venir auprès de lui dans le passage donnant accès aux soldats de la garde[h], dans la maison de Yahvé. Le roi dit à Jérémie : « J'ai une chose à te demander : ne me dissimule rien. » [15] Jérémie répondit à Sédécias : « Si je te la fais savoir, ne me feras-tu pas mettre à mort? Et puis, si je te donne un conseil, tu ne m'écouteras pas ! » [16] Alors le roi Sédécias prêta, en secret, serment à Jérémie : il dit : « Par la vie de Yahvé, qui nous a donné l'existence[i], [je veux être maudit] si je te fais mourir ou si je te livre aux mains de ces gens qui en veulent à ta vie[j]. »

[17] Alors Jérémie dit à Sédécias : « Ainsi parle Yahvé, le Dieu des armées, le Dieu d'Israël : Si tu sors [de Jérusalem] pour te rendre aux officiers du roi de Babylone, tu auras la vie sauve et cette ville ne sera pas brûlée; tu survivras, ainsi que ta famille[k]. [18] Mais si tu ne sors pas [de Jérusalem] pour te rendre aux officiers du roi de Babylone, cette ville sera livrée aux mains des Chaldéens, qui la brûleront. Quant à toi, tu ne leur échapperas pas. » [19] Le roi Sédécias dit à Jérémie : « J'ai peur des Judéens qui ont [déjà] passé aux Chaldéens[l]; je crains qu'on ne me livre entre leurs mains et qu'ils ne me maltraitent. » [20] Jérémie répondit : « On ne te livrera pas à eux. Écoute donc les directions de Yahvé que je te communique et tu t'en trouveras bien; tu auras la vie sauve. [21] Mais si tu refuses de te rendre, voici la scène que Yahvé m'a fait

9. « pour — meure » *Theod S L (lis. weyâmôt)*. H : et il y trouva la mort (?) 10. « trois » *H**. H : trente (mais alors il faudrait *'îš*). 11. « au dépôt des vêtements (litt. : au vestiaire du Trésor) » lis. *'èl mèltaḥat* (cf. 2 Rois 10, 22). H : au-dessous du Trésor. — Texte incertain. « des lambeaux » *H^q* (lis. *sebâḥôt*) H^k : les lambeaux. 14. « passage — garde » lis. *mebô' haššâlišîm*. H : troisième passage (?) (mais la construction serait incorrecte : en hébreu classique, il faudrait l'article devant *mâbô'*).

a. Les gens originaires de Kouch, c'est-à-dire de la Nubie (l'Éthiopie des anciens), étaient généralement des noirs (cf. 13, 23). *b.* Ce mot est à prendre ici au sens propre. *c.* Ou : qui faisait partie de la maison du roi. Mais, d'après ce qui est dit ensuite des allées et venues d'Èbed-Mèlèk, l'idée est plutôt que cet eunuque était à ce moment de service dans le palais. *d.* Cf. 37, 13. *e.* Jérémie, au fond de sa citerne, était sans doute, particulièrement en danger d'être oublié dans la distribution des derniers aliments. Mais c'est apparemment un rédacteur qui a attribué ce calcul aux ennemis du prophète. S'il n'y avait réellement plus de pain dans la place, il n'était pas nécessaire de jeter Jérémie dans une fosse pour qu'il mourût d'inanition comme tout le monde. Les ministres comptaient que le prophète périrait autrement et plus vite (note *k* sur v. 6). *f.* De façon que ces chiffons ne tombassent pas dans la boue, où Jérémie aurait eu à les chercher. L'eunuque est plein d'attentions pour le prisonnier. *g.* C'est-à-dire entre tes membres et les cordes pour que celles-ci ne te coupent pas. *h.* Le texte massorétique paraît signifier « dans la troisième entrée »; mais la construction serait insolite en hébreu classique (il faudrait *hammâbô'*); de plus nous ne connaissons pas d'accès au Temple appelés « première » ou « seconde entrée ». Avec l'addition d'une seule lettre (voy. note crit.) on a, au lieu de « troisième », un mot désignant des soldats d'élite ou certains officiers (cf. Ex. 14, 7 note *b*). L'entrée en question, identique sans doute à la « porte des Coureurs » (2 Rois 11, 6, 19), serait la porte sud de la cour du Temple, par où les soldats de la garde royale passaient pour prendre leur service dans le sanctuaire ou retourner au palais.
i. L'idée est sans doute : c'est Yahvé qui t'a donné, comme à moi, le souffle de vie : je ne me sentirais pas libre de te l'ôter. *j.* Le roi ne sera ni directement ni indirectement la cause de la mort du prophète. *k.* Cet espoir ne devait pas paraître chimérique : Nabucodonosor traitera Sédécias comme il a traité son prédécesseur Jéconias. *l.* Cf. 37, 13 et note *l*; 52, 15.

contempler[a] : [22] toutes les femmes se trouvant encore dans le palais du roi de Juda étaient emmenées chez les officiers du roi de Babylone et elles disaient :

Ils t'ont séduit; ils t'ont imposé leur volonté,
tes bons amis[b] !
[Maintenant que] tes pieds sont plongés dans la boue,
ils se sont esquivés[c].

R [23] Toutes tes femmes, ainsi que tes enfants, seront emmenés chez les Chaldéens. Quant à toi, tu n'échapperas pas à leurs mains; tu seras fait prisonnier par le roi de Babylone et cette ville sera livrée aux flammes[d]. »

B [24] Puis Sédécias dit à Jérémie : « Que personne ne sache rien de ce que nous avons dit, sans quoi tu mourrais[e]. » [25] Si les ministres apprennent que j'ai eu un entretien avec toi, s'ils viennent te trouver et te disent : Fais-nous savoir ce que t'a dit le roi. Ne nous dissimule rien et nous ne te mettrons pas à mort, — [26] tu leur répondras : Je suppliais le roi de ne pas me renvoyer à la maison de Yehonatân pour y mourir[f]. »

[27] Tous les ministres vinrent, en effet, trouver Jérémie et l'interrogèrent. Il leur répondit exactement comme le roi l'avait ordonné[g] et ils s'éloignèrent sans le questionner davantage; car personne n'avait entendu les propos échangés. [28] Jérémie demeura dans la cour de la Prison jusqu'au jour où Jérusalem fut prise.

Ce qui advint à Jérémie après la prise de Jérusalem[h].

Lorsque Jérusalem eut été prise,...

39

[1] (la neuvième année [du R

23. « sera livrée » *G S L* (lis. *tissârêph*). H : tu [la] livreras. 25. « ce que t'a dit le roi » G (lis. *ma-ddibbêr 'èlèkâ hammèlèk*). H : ce que tu as dit au roi (mais ce qui intéresse les ministres, c'est avant tout ce qu'a dit Sédécias). « mort ». H G aj. : ce que t'a dit le roi (variante ou correction évidemment insérée après coup dans le texte).

a. En vision. *b.* Les partisans de la guerre à outrance. *c.* Tu seras donc, tout de même, l'objet de ces sarcasmes de tes sujets que tu redoutes tellement. *d.* Le v. 23 ne fait que répéter les menaces antérieures. *e.* Tué par les ministres. Sédécias donne à entendre qu'il ne pourrait pas sauver le prophète.
f. Cette allégation n'était vraisemblable que si Jérémie venait tout juste d'être réintégré dans la cour de la Prison : il pouvait alors redouter que les ministres n'exigeassent son retour dans son premier lieu de détention. *g.* La morale israélite n'était pas intransigeante en matière de véracité (cf. 2 Sam. 18, 29 et note *d*; Gen. 31, 35; 33, 13-14; Jug. 3, 20 etc.); on peut mentir notamment lorsqu'il semble y avoir, comme ici, péril de mort à dire la vérité (Gen. 12, 13; 20, 2, 5, 12-13; 26, 7). On attribuait à Yahvé lui-même des oracles mensongers (1 Rois 22, 20-23) ou l'ordre de tromper les oppresseurs de son peuple (Ex. 3, 21-22; 11, 2). *h.* Le sujet propre de la section qui va de 38, 28b à 44, 30 est le récit de ce qui arriva à Jérémie après la prise de la ville. Mais un rédacteur ultérieur a transformé le début de cette partie de la biographie du prophète en une histoire générale de la prise de la ville et de la fin du royaume de Juda en y insérant des extraits presque textuels du livre des Rois (2 Rois 25, morceaux reproduits aussi Jér. 52). A ces additions appartiennent, en tout cas, les v. 1-2 et 4-10 du ch. 39. Les v. 1 et 2, en effet, constituent une parenthèse d'une longueur invraisemblable; de plus ils reprennent le récit des événements depuis le début du siège, alors que 38, 28b transportait déjà le lecteur après la prise de la ville. Quant aux v. 4-10, ils ne nous apprennent pas ce qu'ont fait les officiers chaldéens réunis à la porte du Milieu (v. 3); de plus ils remontent en arrière au moment de l'ouverture de la brèche, donc bien avant l'occupation du centre de la ville par les généraux de l'armée assiégeante; enfin ils manquent dans la version grecque. — Les v. 11 à 13 sont aussi fort suspects d'avoir été ajoutés ou tout au moins de n'être pas en place : 1° ils manquent, comme 4-10, dans les Septante; 2° le raccord de ces versets avec le v. 14 est très gauche; 3° il résulte de leur présence en cet endroit une grosse difficulté chronologique. Il semble, d'après le contexte actuel, que la réunion des chefs chaldéens, y compris Nebouzaradân porteur d'ordres spéciaux de Nabucodonosor, à la porte du Milieu ait lieu aussitôt après la prise de la ville; or le chef des gardes n'arriva à Jérusalem que quatre semaines plus tard (52, 12). — Enfin les v. 15-18, relatant la promesse faite à Èbed-Mèlèk, constituent évidemment un morceau à part : le fait rapporté se passe bien avant la chute de la ville. Restent donc, pour le récit des destinées de Jérémie après la prise de Jérusalem 38, 28b; 39, 3 et 14; 40, 1-6. Mais ces versets sont loin de constituer une relation suivie et cohérente. D'après 38, 28b; 39, 3, 14, Jérémie fut tiré de prison par les officiers chaldéens aussitôt après la prise de la ville; ce sont eux qui l'ont placé sous la protection de Guedalya, dès qu'il eut quitté la cour de la Prison. Selon 40, 1-6 c'est seulement à Rama que le prophète fut délivré, lorsqu'il était déjà sur le chemin de l'exil; il le fut par faveur spéciale du chef des gardes; et c'est le prophète lui-même qui choisit de rester auprès de Guedalya. Selon certains critiques, le texte actuel est le résultat de la juxtaposition de deux relations parallèles et divergentes des mêmes faits, les uns tenant le récit du ch. 40 pour un midrach récent, qui dramatisait les faits (les déportés n'étaient pas enchaînés) et prêtait à Nebouzaradân le langage d'un adorateur de Yahvé, les autres donnant la préférence à la relation très circonstanciée de 40, 1-6. De fait, il y a des traits précis et concrets, très probablement historiques, aussi bien dans le ch. 40 (la halte à Rama; la faveur spéciale du représentant de Nabucodonosor) qu'au ch. 39 (la réunion des généraux vainqueurs à la porte du Milieu). Peut-être y a-t-il à la base de ces deux chapitres un récit unique, émanant de Baruch, et que deux rédacteurs successifs ont brouillé en essayant de le résumer. Les faits se seraient déroulés dans l'ordre suivant : peu après la prise de Jérusalem, des officiers chaldéens, réunis à la porte du Milieu, délivrent Jérémie, en même temps sans doute que d'autres prisonniers accusés de sympathies pour Babylone; ils lui permettent de retourner chez lui (38, 28b; 39, 3, 14a). Le prophète est désigné comme l'un des notables destinés à la déportation et est déjà emmené avec tout le convoi jusqu'à Rama. Mais Nebouzaradân, récemment arrivé à Jérusalem avec des ordres spéciaux de Nabucodonosor, recherche Jérémie et lui permet de se rendre auprès de Guedalya (39, 11-13a; 40, 1b-6).

règne] de Sédécias, roi de Juda, au dixième mois, Nabucodonosor, roi de Babylone, marcha avec toute son armée contre Jérusalem et l'assiégea. [2]La onzième année [du règne] de Sédécias, au quatrième mois, le neuf du mois, une brèche fut faite à la ville[a]) ...[3]tous les généraux du roi de Babylone [y] entrèrent et s'installèrent à la porte du Milieu[b] : Nebouchazbân, chef des eunuques, Nergal-sar-ècer, chef des mages[c], et tous les autres officiers du roi de Babylone. [4][d]Voyant cela, Sédécias, roi de Juda, et tous les gens de guerre s'enfuirent et sortirent de nuit de la ville dans la direction du jardin du Roi, par la porte entre les deux murs; ils prirent le chemin de la plaine [du Jourdain]. [5]Les troupes des Chaldéens se lancèrent à leur poursuite et atteignirent Sédécias dans les plaines de Jéricho. Elles le firent prisonnier et l'amenèrent à Ribla, dans le pays de Ḥamat, devant Nabucodonosor, roi de Babylone, qui lui fit son procès. [6]Le roi de Babylone fit égorger les fils de Sédécias sous les yeux de leur père. Le roi de Babylone fit égorger aussi tous les notables de Juda[e]. [7]Puis il creva les yeux de Sédécias et le mit aux fers pour l'emmener à Babylone. [8]Les Chaldéens mirent le feu au palais royal ainsi qu'aux maisons des particuliers et démolirent les remparts de Jérusalem. [9]Nebouzaradân déporta à Babylone ce qui restait de la population de la ville, les transfuges qui s'étaient rendus à lui et ceux des artisans qui survivaient. [10]Nebouzaradân, chef des gardes, laissa toutefois dans le pays de Juda une partie des gens les plus misérables, de ceux qui ne possédaient rien; il leur distribua des vignes et des champs ce jour-là[f].

[11]Nabucodonosor, roi de Babylone, donna cet ordre à Nebouzaradân, chef des gardes, au sujet de Jérémie : « [12]Prends-le, aie les yeux sur lui. Ne lui fais aucun mal, mais agis à son égard selon les désirs qu'il t'exprimera[g]. » [13]Alors Nebouzaradân, chef des gardes, envoya[h] ainsi que Nebouchazbân, chef des eunuques, Nergal-sar-ècer, chef des mages, et tous les officiers du roi de Babylone : [14]ils envoyèrent [des gens] qui retirèrent Jérémie de la cour de la Prison. Ils le remirent à Guedalya, fils d'Aḥiqam, fils de Chaphân, pour le ramener chez lui[i] et il demeura au milieu du peuple.

Oracle sur Èbed-Mèlèk[j].

[15]La parole de Yahvé avait été adressée à Jérémie en ces termes, pendant qu'il était enfermé dans la cour de la Prison : [16]« Va, dis à Èbed-Mèlèk le Kouchite : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Je vais accomplir contre cette ville les prédictions que j'ai prononcées pour son malheur et non pour son bien; elles se réaliseront sous tes yeux ce jour-là[a]. [17]Mais je te sauverai ce jour-là, — oracle de Yahvé; — et tu ne seras pas livré aux mains des hommes que tu redoutes[b]. [18]Je te ferai certainement échapper : tu ne tomberas pas sous le glaive; tu auras la vie sauve; ce sera ta part de butin[c], parce que tu as mis ta confiance en moi, — oracle de Yahvé.

Jérémie se fixe auprès de Guedalya.

40 [1]Voici la parole qui fut adressée de la part de Yahvé à Jérémie[d] après que Nebouzaradân, chef des gardes, l'eut renvoyé de Rama[e], l'ayant fait chercher et l'ayant trouvé chargé de chaînes[f] au milieu de tous les déportés de Jérusalem et de Juda qu'on emmenait en exil à Babylone.

[2]Le chef des gardes fit venir Jérémie et lui dit : « Yahvé, ton Dieu, avait prédit à ce pays cette catastrophe, [3]et il l'a amenée. Yahvé a exécuté ses menaces. C'est parce que vous avez péché contre Yahvé et n'avez pas obéi à ses ordres que ce malheur vous est arrivé[g]. [4]Et maintenant, je vais, aujourd'hui même, te délivrer des chaînes que tu as aux mains. Si tu juges bon de venir avec moi à Babylone, viens : j'aurai les yeux sur toi. S'il te déplait de venir avec moi à Babylone, n'en fais rien. Vois : tout le pays est à ta disposition; va où il te semblera bon et convenable d'aller. [5]Retourne[h] auprès de Guedalya, fils d'Aḥiqam, fils de Chaphân, que le roi de Babylone a nommé gouverneur du pays de Juda[i] et demeure avec lui au milieu du peuple, ou bien, s'il te plaît de te rendre en quelque [autre] lieu, vas-y. » Le chef des gardes lui donna des vivres et un présent; puis il le congédia. [6]Jérémie se rendit auprès de Guedalya, fils d'Aḥiqam, à Miçpa[j] et demeura avec lui au milieu des gens qui avaient été laissés dans le pays.

Guedalya gouverneur de Juda.

[7]Tous les chefs de bande qui tenaient la campagne avec leurs hommes[k] apprirent que le roi de Babylone avait nommé Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, gouverneur du pays et lui avait confié les hommes, les femmes et les enfants qui n'avaient pas été exilés à Babylone. [8]Ils se rendirent auprès de Guedalya à Miçpa : [c'étaient] Ichmaël fils de Netanyahou[l], Yoḥanân fils de Qaréaḥ, Seraya fils de Tanḥoumèt, les fils d'Èphaï le Netophatite[m], Yaazanyahou fils du Maaka-

39, 1. « contre » *G S 2 Rois 25, 1* (lis. *'al*). H : vers. 3. « Nebouchazbân » d'après *v. 13*. H : Nergal Sarécer [nommé de nouveau dans la suite de l'énumération], Samgar-Nebou, chef des eunuques (? — ce serait une variante de *rab-sâris*). 4. « Voyant cela » (lis. *râ'âh*). H : Lorsqu'il les vit. — Mais Sédécias n'a pas dû attendre de voir les généraux chaldéens occuper le centre de la ville pour prendre la fuite. « ils prirent le » *52, 7* (*2 Rois 25, 4*) (lis. *wayyélekou*). H : il sortit par le. 8. « aux maisons » *S* cf. *52, 13*; *2 Rois 25, 9* (lis. *bâttê*). H : à la maison. 9. « des artisans » *52, 15* (lis. *hâ'âmôn*). H : du peuple (répétition). 10. « il leur — champs ». 52, 16 et 2 Rois 25, 12 : comme vignerons et comme laboureurs. 11. « à » *Sym S L* (suppr. *beyad*). H : par.

16. « contre » *G S L* (lis. *'al*). H : à l'égard de. 40, 5. *G* (suppr. les trois premiers mots). H aj. : Et il ne retournait pas encore (?). « du pays » *G* (lis. *bè'erèṣ*). H : des villes. 7. « les enfants » d'après *G* (suppr. *oumiddallat hâ'âreṣ mê*). H aj. : et une partie des pauvres du pays, d'entre ceux. (Mais la population pauvre aussi était formée d'hommes, de femmes et d'enfants. — Glose tirée prob. de 52, 16). 8. « [c'étaient] Ichmaël » *G S* (suppr. *we*). H : et Ichmaël. « Yoḥanân » *H*[a] *G 2 Rois 25, 23* cf. *v. 13, 15, 16*; *41, 11, 13, 14, 16*; *42, 1, 8*; *43, 2, 4, 5* (suppr. *weyônâtân* et lis. *bèn*). H aj. : et Yonatân (dittogr. du nom précédent). « Yaazanyahou » *H*[a] *2 Rois 25, 23*. H : Yezanyahou.

a. V. 1 et 2 d'après 2 Rois 25, 1-4ª (Jér. 52, 4-7ª). *b*. Probablement une des portes d'un mur intérieur séparant deux quartiers de la ville. *c*. Les noms des officiers chaldéens, ainsi que leurs titres, sont gravement altérés dans l'édition massorétique (voy. notes crit.) et chez les autres témoins du texte. Nous les rétablissons d'après le v. 13, où le rédacteur a répété l'énumération avant de reprendre le fil du récit (v. 14). *d*. Les v. 4-10 sont la reproduction, un peu abrégée, de 2 Rois 25, 4ᵇ-7, 9-12 (Jér. 52, 7ᵇ-16). Voy. les notes sur ces passages. *e*. L'exécution des notables de Juda (v. 6ᵇ) ne figure pas dans 2 Rois 25, mais dans Jér. 52, 10. *f*. Cette précision assez inattendue manque dans le texte des Rois. On pourrait songer à la rattacher au v. suivant. Mais rapportée à l'ordre donné (de Ribla?) par le roi de Babylone, elle ne serait guère plus vraisemblable. C'est peut-être une transition maladroite. *g*. Il est naturel que le roi chaldéen ait été informé de l'opposition faite par Jérémie aux partisans de la révolte et ait voulu que compte fût tenu au prophète de cette attitude, bien qu'elle lui fût dictée, non par une sympathie quelconque pour Babylone, mais par des motifs religieux. *h*. Nous supposons que, dans le récit primitif de Baruch, Nebouzaradân intervenait, non pour faire sortir Jérémie de la cour de la Prison, mais plus tard seulement, pour lui permettre de quitter le convoi des déportés à Rama (40, 1); voy. note *h* sur 38, 28. *i*. Litt. : *à la maison*, à la maison de Guedalya, à Miçpa (40, 6), selon les uns, plus probablement dans la demeure du prophète à Jérusalem. Et, comme il ne semble pas qu'il eût besoin de l'intervention de Guedalya pour rentrer chez lui, il nous paraît probable que c'est un rédacteur qui a prêté ici un rôle à Guedalya, en essayant de résumer en une phrase tout ce qui advint au prophète jusqu'à son installation auprès du gouverneur nommé par les Chaldéens. *j*. Cet oracle a dû être prononcé par Jérémie peu après qu'Èbed-Mèlèk l'eut retiré de la citerne (38, 7-13). On a suspecté l'historicité de ce récit : Yahvé, pense-t-on, ne peut pas avoir dit à Jérémie : « Va, dis à Èbed-Mèlèk », puisque le prophète, étant en prison, ne pouvait pas aller trouver son libérateur; de plus le terme de « confiance » caractérise assez mal l'acte de courage de l'eunuque. Mais l'expression « Va » peut signifier simplement que le prophète doit prendre l'initiative de la révélation, sans attendre d'être interrogé par l'eunuque; d'autre part, l'acte de celui-ci a prouvé qu'il croyait sur parole Yahvé parlant par la bouche du prophète. L'extrême modestie de la récompense promise à Èbed-Mèlèk suggère, en tout cas, que ce récit n'est pas une légende tardive.

a. Tel est le sens qu'on peut tirer de cette phrase, de style insolite. Mais il est probable que c'est une répétition altérée des premiers mots du v. suivant. *b*. Les ministres, dont l'eunuque a contrecarré les desseins en sauvant la vie à Jérémie. *c*. Cf. 21, 9; 38, 2. *d*. Ce titre a sans doute été ajouté par un rédacteur peu attentif : aucun oracle de Yahvé à Jérémie n'est rapporté avant 42, 7-22. *e*. Auj. er-Ram, 8 km. N. de Jérusalem. *f*. Les exilés, à la différence des captifs, n'étaient d'ordinaire pas enchaînés. Mais, grâce à un bas-relief assyrien représentant une scène de déportation (Musée du Louvre nº 65, reproduit dans Ad. Lods, *Les prophètes d'Israël et les débuts du judaïsme*, pl. V), on voit que si les femmes et les enfants voyageaient librement, les hommes étaient parfois attachés deux à deux par des menottes, peut-être jusqu'à ce qu'ils eussent quitté leur pays d'origine; or, ce sont précisément des menottes que portait Jérémie (v. 4). *g*. Les conquérants orientaux aimaient à se présenter comme chargés par les divinités nationales des vaincus, de venger celles-ci des offenses que leur avait faites leur propre peuple : Cyrus se donne pour l'exécuteur des châtiments de Mardouk contre les impiétés de Nabonid; Sennachérib, au dire de son porte-parole, est envoyé par Yahvé contre Ézéchias qui a détruit presque tous les autels du Dieu d'Israël (2 Rois 18, 22, 25). *h*. L'emploi de ce verbe n'implique pas nécessairement que Jérémie eût déjà fait un séjour auprès de Guedalya avant d'être emmené à Rama, comme le veut le texte actuel de 39, 14 — si c'était le cas, ce n'est pas ici que l'auteur eût expliqué en détail qui était Guedalya. — La phrase peut signifier : Reviens sur tes pas [et va] auprès de Guedalya. *i*. Les Chaldéens vainqueurs n'annexèrent pas purement et simplement Juda à leur empire; ils y mirent un gouverneur juif, mais ne choisirent pas, pour occuper ce poste, un membre de la famille de David, ce qui se conçoit à la suite des expériences décevantes qu'ils venaient de faire avec Yehoyaqîm et Sédécias. Guedalya, au contraire, appartenait à une famille attachée apparemment à la politique de loyalisme envers Babylone préconisée par Jérémie; car Aḥiqam, le père du nouveau gouverneur, était l'un des protecteurs du prophète (26, 24). *j*. C'est dans cette petite ville, proche des ruines de Jérusalem, que Guedalya avait fixé le siège de son gouvernement. Le site exact en est controversé. On la cherche généralement soit à en-Nébi Samouil (env. 7 km. N. O. de Jérusalem), soit à en-Nesbé, près de Râmallah (15 km. N. de la capitale). *k*. C'étaient les restes des troupes de Juda, qui continuaient à résister aux Chaldéens après la chute de Jérusalem. *l*. Chef de race royale, qui devait assassiner Guedalya (Cf. 40, 14-41, 15). *m*. Originaire de Netopha, localité voisine de Bethléhem, mais non identifiée sûrement.

tite[a] et leurs hommes. [9]Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, fils de Chaphân, leur déclara avec serment : « Soumettez-vous sans crainte aux Chaldéens; restez dans le pays, soumettez-vous au roi de Babylone : vous vous en trouverez bien. [10]Je m'installe, moi, à Miçpa pour m'entremettre auprès des Chaldéens qui pourraient venir chez nous. Quant à vous, faites la récolte du vin, des fruits et de l'huile[b], mettez-la dans vos jarres et installez-vous dans vos villes, que vous réoccuperez. »

[11]Tous les Juifs qui se trouvaient au [pays de] Moab, chez les Ammonites, en Édom et ceux qui résidaient dans tous les [autres] pays apprirent, eux aussi, que le roi de Babylone avait permis à une partie de la population de rester en Juda et avait chargé Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, fils de Chaphân, de la gouverner. [12]Alors tous les Juifs revinrent des divers lieux où ils s'étaient dispersés; arrivés au pays de Juda, ils se rendirent auprès de Guedalyahou à Miçpa[c] et firent une récolte très abondante de vin et de fruits[d].

Assassinat de Guedalya.

[13]Yoḥanân, fils de Qaréaḥ, et tous les chefs de bandes qui tenaient la campagne vinrent trouver Guedalyahou à Miçpa [14]et lui dirent : « Sais-tu que Baalis, roi des Ammonites, a donné mission à Ichmaël[e], fils de Netanya, de t'ôter la vie[f]? » Mais Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, refusa de les croire. [15]Yoḥanân, fils de Qaréaḥ, eut un entretien secret avec Guedalyahou à Miçpa et lui dit : « Permets que j'aille tuer Ichmaël, fils de Netanya, sans que personne le sache. Pourquoi t'ôterait-il la vie? Tous les Juifs qui se sont rassemblés autour de toi se disperseraient et c'en serait fait de ce qui reste de Juda. » [16]Mais Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, répondit à Yoḥanân, fils de Qaréaḥ : « Ne fais pas cela! car ce que tu dis d'Ichmaël est faux. »

41 [1]Au septième mois[g], Ichmaël, fils de Netanya, fils d'Élichama, qui était de race royale et l'un des grands officiers du roi[h], vint, avec dix hommes, trouver Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, à Miçpa et là, à Miçpa, ils prirent un repas ensemble. [2]Puis Ichmaël se leva, ainsi que les dix hommes qui l'accompagnaient; et ils frappèrent de leurs épées Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, fils de Chaphân. Ichmaël mit ainsi à mort celui à qui le roi de Babylone avait confié le gouvernement du pays; [3][il fit périr] aussi tous les Juifs qui étaient avec lui (avec Guedalyahou) à Miçpa et les Chaldéens qui se trouvaient là, les hommes de guerre[i] : Ichmaël les tua.

[4]Le second jour après le meurtre de Guedalyahou, alors que personne n'en était [encore] informé, [5]il arriva des hommes de Sichem, de Silo et de Samarie; [ils étaient] quatre-vingts; ils avaient la barbe rasée, les vêtements déchirés et se faisaient des incisions[j]. Ils portaient des oblations et de l'encens qu'ils voulaient offrir dans la maison

9. « Soumettez — Chaldéens (litt. : Ne craignez pas de servir les Chald.) ». 2 Rois 25, 24 [H] : Ne craignez pas les serviteurs des Chald. 16. « d'Ichmaël » *G S L* (lis. *'al*). H : à Ichmaël. **41**, 1. « et l'un des » (lis. peut-être *oumérabbé*). H : et les ou : et des (?).

a. Maaka était une région située tout au nord de la Transjordanie, au voisinage de Dan (Deut. 3, 14; Jos. 13, 11; 2 Sam. 10, 6, 8). *b.* Guedalya ne parle que de la récolte des fruits et de la vendange, non de la moisson des céréales. Cela se comprend si cette exhortation a été prononcée l'année même de la chute de Jérusalem, peu après la prise de la ville, qui eut lieu au mois d'août : il n'y avait plus alors de céréales sur pied. *c.* Peut-être pour se faire assigner les terres laissées vacantes par les déportés. *d.* Ce détail suggère que les Chaldéens n'avaient pas ravagé sauvagement les campagnes comme le faisaient les Assyriens, qui coupaient les arbres fruitiers. *e.* Litt. : *a envoyé Ichmaël*. Mais, d'après v. 8, celui-ci était déjà dans le pays à la tête d'une des bandes non encore soumises. *f.* On voit bien quels griefs Ichmaël pouvait avoir contre Guedalya : il devait le tenir pour un traître à la cause nationale et pour un usurpateur : le gouvernement du pays aurait dû revenir à un membre de la famille royale comme l'était Ichmaël lui-même. On aperçoit moins facilement pourquoi le roi des Ammonites aurait voulu ôter la vie au gouverneur. Peut-être pour le punir d'avoir pactisé avec les Chaldéens, abandonnant ainsi la cause de la coalition contre Babylone, dont Ammon avait fait partie a côté de Juda (cf. Éz. 21, 25). Baalis résistait, semble-t-il, encore à Nabucodonosor, puisqu'il donna asile à Ichmaël après que celui-ci eut assassiné le chef nommé par le roi de Babylone (41, 15). *g.* Septembre-octobre. S'il s'agit de l'année même où Jérusalem avait succombé (au cinquième mois), le gouvernement de Guedalya ne dura que deux mois. Mais on peut se demander si un délai aussi court aurait suffi au gouverneur pour accomplir son œuvre de réorganisation. *h.* Les mots en petit caractère manquent dans la version grecque et paraissent avoir été ajoutés après coup. *i.* Il est difficile de croire, s'il y avait eu à Miçpa une garnison chaldéenne, qu'Ichmaël eût pu la massacrer tout entière avec dix hommes seulement. *j.* Gestes primitivement funéraires, mais devenus aussi de simples marques de douleur. Sur la tonsure, cf. Lév. 19, 27, note *j*. Sur les incisions, voy. Lév. 19, 28, note *k*. Si on déchirait ses vêtements aussitôt après un décès, c'était peut-être primitivement pour marquer que, contaminés par l'esprit du mort, ils étaient désormais inutilisables.

de Yahvé[a]. [6]Ichmaël, fils de Netanya, sortit de Miçpa et se porta au devant d'eux, tout en larmes[b]. Lorsqu'il les rencontra, il leur dit : « Venez chez Guedalyahou, fils d'Aḥiqam. » [7]Mais quand ils pénétrèrent à l'intérieur de la ville, Ichmaël, fils de Netanya, les fit égorger[c] et jeter dans une citerne. [8]Il se trouva cependant parmi ces gens dix hommes qui dirent à Ichmaël : « Ne nous fais pas mourir, car nous avons dans les champs des provisions cachées, du froment, de l'orge, de l'huile et du miel ». Et il arrêta [le massacre] : il ne les fit pas mourir avec leurs frères. [9]La citerne où Ichmaël fit jeter tous les cadavres des gens qu'il avait tués était une grande citerne que le roi Asa avait aménagée pour se défendre contre Baecha, roi d'Israël[d]. C'est elle qu'Ichmaël, fils de Netanya, remplit de cadavres. [10]Puis il réduisit en captivité tous les survivants du peuple qui résidaient à Miçpa, ainsi que les princesses royales et tous les survivants restés à Miçpa, que Nebouzaradân, chef des gardes, avait confiés à la surveillance de Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, et de grand matin, Ichmaël, fils de Netanya, se mit en route pour gagner le pays des Ammonites.

[11]Yoḥanân, fils de Qaréaḥ, et tous les chefs de bande qui se trouvaient auprès de lui, furent informés de tous les crimes commis par Ichmaël, fils de Netanya. [12]Ils rassemblèrent tous leurs hommes et se mirent en marche pour attaquer Ichmaël, fils de Netanya. Ils le rejoignirent au bord du grand étang de Gabaon[e]. [13]Dès que les gens qui étaient avec Ichmaël aperçurent Yoḥanân, fils de Qaréaḥ, et tous les chefs de bande qui l'accompagnaient, ils furent dans la joie. [14]Tous ceux qu'Ichmaël avait emmenés de Miçpa firent volte-face et revinrent sur leurs pas pour se joindre à Yoḥanân, fils de Qaréaḥ. [15]Ichmaël, fils de Netanya, réussit à échapper à Yoḥanân avec huit hommes et s'en alla chez les Ammonites.

[16]Yoḥanân, fils de Qaréaḥ, et tous les chefs de bandes qui l'accompagnaient prirent [avec eux] toute la population survivante qu'Ichmaël, fils de Netanya, avait emmenée captive de Miçpa, après avoir tué Guedalya, fils d'Aḥiqam, hommes (gens de guerre), femmes, enfants et eunuques ramenés par eux de Gabaon. [17]Ils se mirent en marche et s'arrêtèrent à Guidrot Kimhâm[f], près de Bethléhem, comptant partir [de là] pour se rendre en Égypte, [18]afin d'échapper aux Chaldéens; ils redoutaient, en effet, leurs représailles, parce qu'Ichmaël, fils de Netanya, avait tué Guedalya, fils d'Aḥiqam, que le roi de Babylone avait nommé gouverneur du pays[g].

7. « et jeter » *S* cf. v. 9 (aj. *wayyašlikém*). Manque en H. « dans » *G* (suppr. *tôk*, répét. du v. 6). H : à l'intérieur de. « citerne » *G* (suppr. les 4 derniers mots). H aj. : lui et les hommes qui étaient avec lui 9. « était — citerne » *G* (lis. *bôr gâdôl*). H : par la main (ou : à côté) de Guedalyahou, [était] celle... 10. « ainsi que » *H[*] G* (lis. *we'ét*). Manque en H. 12. « leurs » d'après *G* (lis. *'anšéhèm*). H : les « au bord du » *G* (lis. *'al*). H : vers le. 16. « qu'Ichmaël — captive » lis. *šâbâ 'ôtâm* au lieu de *hèšîb me'ét*. H : qu'il avait ramenée d'avec Ichmaël fils de N. — Sinon, il faudrait, avec G, supprimer toute la phrase depuis « fils de Netanya » jusqu'à « fils d'Aḥiqam ». 17. « Guidrôt » *Aq Josèphe* (lis. *begidrôt*). H : Guérout.

a. Selon les uns, un haut lieu qui se trouvait à Miçpa; plus probablement le Temple de Jérusalem (c'est le sens ordinaire de l'expression) ou plus exactement les ruines du Temple; on s'explique alors les marques de désolation des pèlerins. On s'explique aussi qu'ils n'apportent que des oblations de céréales et de l'encens : il n'y avait plus dans le sanctuaire de la capitale de prêtres pour offrir des sacrifices sanglants. Il est intéressant alors de voir que ces pèlerins venaient du ci-devant royaume d'Israël : c'est la preuve que la réforme de Josias s'était bien étendue au delà des frontières de Juda (2 Rois 23, 19-20). On a supposé, puisque la scène se passe au septième mois, que les pieux visiteurs voulaient célébrer la fête des Tabernacles (15-21 Tichri, d'après Lév. 23, 34-36). Toutefois, selon la tradition juive, c'est le 3 de ce mois que Guedalya fut assassiné. *b.* D'après le texte massorétique, c'est Ichmaël qui pleurait, apparemment pour donner le change. Selon les Septante, c'étaient les pèlerins qui « marchaient en pleurant sans cesse ». Ce serait plus naturel; il faudrait sans doute supposer alors que la phrase se trouvait primitivement au v. 5. *c.* Peut-être craignait-il que ces 80 hommes, après avoir découvert ses crimes, ne lui fissent un mauvais parti, à lui et à ses dix complices, ou, tout au moins, ne répandissent la nouvelle. *d.* 1 Rois 15, 16-22; 2 Chron. 16, 1-6. *e.* Celui au bord duquel s'était livrée une bataille entre Joab et Abner (2 Sam. 2, 13), probablement le réservoir dont les restes subsistent à l'E. d'el-Djib (l'ancienne Gabaon, à 8 km. N. N. O. de Jérusalem). *f.* Le site précis de cette localité est inconnu. Son nom signifiait « les bercails de Kimhâm », ou, si l'on préfère la leçon des Massorètes (*Guérout*), « le caravansérail (?) de K. ». Le syriaque a lu *Gornôt* « les aires de K. ». Kimhâm était le nom du fils de Barzillaï que David emmena à sa cour (2 Sam. 19, 37-40; 1 Rois 2, 7). *g.* Les fugitifs, connaissant les procédés sommaires usités dans les répressions en Orient, craignent d'être rendus responsables de l'agression dont ils ont été les victimes; ils jugent prudent de mettre la frontière entre eux et les enquêteurs chaldéens.

La fuite en Égypte est décidée malgré Jérémie.
Le prophète et Baruch sont emmenés par les émigrants.

42 [1] Tous les chefs de bande, ainsi que Yoḥanân fils de Qaréaḥ, Azarya fils de Hochaya et tout le peuple, du plus petit au plus grand, vinrent trouver le prophète Jérémie[a] [2] et lui dirent : « Permets que nous déposions à tes pieds notre supplication : intercède auprès de Yahvé, ton Dieu, en faveur des survivants que voici; très nombreux autrefois, nous ne formons plus, en effet, qu'un faible reste, comme tu le vois de tes propres yeux. [3] Que Yahvé, ton Dieu, nous fasse connaître la voie où nous devons nous engager et ce que nous devons faire. »

[4] Jérémie leur répondit : « Je vous entends; je vais prier Yahvé, notre Dieu, selon votre demande et tout ce que Yahvé répondra, je vous le communiquerai; je ne vous dissimulerai rien. » [5] Ils dirent alors à Jérémie : « Que Yahvé, témoin sûr et véridique, dépose contre nous si nous ne suivons pas de tout point les instructions que Yahvé, ton Dieu, te donnera mission de nous transmettre! [6] Qu'il nous plaise ou nous déplaise, nous obéirons à l'ordre de Yahvé, auprès de qui nous t'envoyons, afin que nous soyons heureux parce que nous aurons obéi aux ordres de Yahvé, notre Dieu. »

[7] Au bout de dix jours, la parole de Yahvé fut adressée à Jérémie[b]. [8] Celui-ci convoqua Yoḥanan, fils de Qaréaḥ, tous les chefs de bandes qui étaient auprès de lui et tout le peuple, du plus petit au plus grand, [9] et il leur dit : « Ainsi parle Yahvé, le Dieu d'Israël, à qui vous m'avez envoyé pour que je dépose à ses pieds votre requête : [10] Si vous restez tranquillement dans ce pays, je vous [y] bâtirai [une demeure] et ne [la] détruirai plus; je vous [y] planterai et ne [vous en] arracherai plus, car je me repens du mal que je vous ai fait. [11] N'ayez pas peur du roi de Babylone que vous redoutez; n'ayez pas peur de lui, car je suis avec vous pour vous sauver et vous arracher à ses mains[c]. [12] Je lui inspirerai de la compassion pour vous[d]; il aura compassion de vous et vous laissera demeurer sur le sol de votre pays.

« [13] Mais si vous dites : Nous ne resterons pas dans ce pays, — désobéissant ainsi à l'ordre de Yahvé votre Dieu, [14] si vous dites : Non, nous voulons aller au pays d'Égypte, où nous ne verrons plus de guerre, n'entendrons plus le son du cor et ne souffrirons plus du manque de pain : c'est là que nous nous établirons, — [15] alors écoutez l'oracle de Yahvé, survivants de Juda : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Si vous êtes résolus à vous rendre en Égypte et que vous alliez y demander l'hospitalité, [16] le glaive vous atteindra dans le pays d'Égypte; la famine qui vous inquiète s'attachera à vos pas jusqu'en Égypte et vous y mourrez. [17] Tous ceux qui se seront résolus à se rendre en Égypte pour y demander l'hospitalité périront par l'épée ou par la famine. Pas un d'eux ne survivra; pas un n'échappera au fléau que je déchaînerai contre eux. [18] Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : De même que ma colère et ma fureur se sont déversées sur les habitants de

42, 1. « Azarya » *G* cf. 43, 2. H : Yezanya. « Hochaya ». G : Maasséya. 1-2. « trouver — dirent » *G* (lis. *'èl yirmyâhôu hannâbî' wayyô'merou 'élâw*). H : et dirent au prophète Jérémie. 2. « intercède » *G* (suppr. *ba'ădênou*). H aj. : en notre faveur. « des survivants » *G* (suppr. *kol*). H : de tous les survivants. « le vois » *G* (suppr. *'ôtânou*). H : nous vois. 4. « Jérémie » *G* (suppr. *hannâbî'*). H : Jérémie le prophète. « notre » *G* (lis. *'élôhênou*). H : votre. « répondra » *G* (suppr. *'ètkèm*). H : vous répondra. 9. « le Dieu — requête ». Manque en G. 10. « tranquillement » *G L T* (lis. *yâšôb*). H : de nouveau. 12. « demeurer — votre » lis. *wehôšîb* (d'après *S L*) *'al*. H : revenir dans votre. 16. « le glaive (litt. : il arrivera que le glaive) » lis. *wehâyâ*. H : le glaive sera. « atteindra » *G* (suppr. *šâm*). H aj. : là. « jusqu'en Égypte » *G* (suppr. *šâm* et lis. *bemiṣrayim*). H : là, Égypte. 17. « Tous (litt. : Et il arrivera que tous) » lis. *wehâyâ*. H : Et seront tous. « ou par la famine » d'après v. 14 et 16 (lis. *oubârâ'âb* (*G S L*) et supp. *oubaddâbèr* [*G*]). H : par la famine et par la peste.

a. Nous apprenons incidemment ici et 43, 3, 6, que Jérémie et Baruch faisaient partie du groupe emmené par Ichmaël et libéré par Yoḥanân. Cela explique l'excellence des informations données dans les ch. 40 et 41. *b*. Bien qu'il y eût péril évident à laisser les partisans de la fuite en Égypte s'ancrer dans leur résolution, Jérémie ne répond qu'au bout de plusieurs jours; c'est qu'il faut qu'il attende d'avoir reçu une révélation de Yahvé. Les plus grands même parmi les prophètes n'étaient pas en possession permanente de l'esprit de Dieu : l'inspiration est une irruption soudaine et reconnaissable sans doute à certains signes extérieurs de la lumière d'en Haut. *c*. La répétition du mot « avoir peur, redouter » suggère que le v. 11 a reçu des amplifications. Du reste, Jérémie promet que Nabucodonosor aura pitié des fugitifs, non que Yahvé les arrachera de force des mains du roi de Babylone. *d*. Cf. 1 Rois 8, 50; 2 Chron. 30, 9.

Jérusalem, de même ma fureur se déversera sur vous si vous vous rendez en Égypte; vous serez cités en exemple dans les formules d'exécration[a]; vous deviendrez un sujet de stupeur et le type de la nation maudite[a]; vous serez en butte à l'opprobre; et vous ne reverrez plus jamais ces lieux.

« [19] Voici ce que Yahvé a dit à votre sujet, survivants de Juda[b] : Ne vous rendez pas en Égypte. Sachez bien [20] que vous feriez votre propre malheur. Car c'est vous-mêmes qui m'avez envoyé vers Yahvé, votre Dieu, en disant : Intercède en notre faveur auprès de Yahvé, notre Dieu; et quel que soit l'ordre que donnera Yahvé, notre Dieu, fais-le-nous connaître et nous l'exécuterons. — [21] Je vous l'ai fait connaître aujourd'hui et vous n'avez pas obéi aux instructions de Yahvé, votre Dieu, en vous conformant à toutes les directions qu'il m'a chargé de vous transmettre. [22] Sachez donc bien que vous périrez par l'épée ou par la famine au lieu où il vous plaît de vous rendre pour y demander l'hospitalité. »

43 [1] Quand Jérémie eut achevé de rapporter au peuple toutes les paroles de Yahvé leur Dieu, le message dont Yahvé leur Dieu l'avait chargé pour eux, toutes ces paroles[c], [2] Azarya fils de Hôchaya, Yoḥanan fils de Qaréaḥ et tous les hommes qui faisaient route avec eux répondirent à Jérémie : « Tu dis des mensonges. Yahvé ne t'a pas chargé de nous dire : Ne vous rendez pas en Égypte pour y demander l'hospitalité. — [3] Mais c'est Baruch, fils de Nériyya, qui t'excite contre nous[d], voulant nous livrer aux mains des Chaldéens, pour que ceux-ci nous fassent mourir ou nous déportent à Babylone. » [4] Ainsi Yoḥanân, fils de Qaréaḥ, tous les chefs de bandes et le peuple tout entier refusèrent d'obéir à l'ordre de Yahvé [leur enjoignant] de rester dans le pays de Juda.

[5] Yoḥanân, fils de Qaréaḥ, et tous les chefs de bandes emmenèrent tous les survivants de Juda revenus des [territoires des] diverses nations chez lesquelles ils s'étaient dispersés pour habiter au pays de Juda : [6] les hommes, les femmes, les enfants, les princesses royales, bref toutes les personnes que Nebouzaradân, chef des gardes, avait laissées auprès de Guedalyahou, fils d'Aḥiqam, fils de Chaphân, ainsi que Jérémie le prophète et Baruch, fils de Nériyya[e]. [7] Ils se rendirent dans le pays d'Égypte, refusant d'obéir à l'ordre de Yahvé et parvinrent à Taḥpanḥés[f].

Révélation reçue par Jérémie en Égypte :
le roi de Babylone érigera son trône à Taḥpanḥés devant le palais du pharaon.

[8] La parole de Yahvé fut adressée à Jérémie à Taḥpanḥés en ces termes : [9] « Prends de grandes pierres et enfouis-les secrètement[g] à l'entrée du palais du pharaon à Taḥpanḥés, en présence d'hommes de

19. « Voici — dit (litt. : la parole de Y.) » *Sym L T* (lis. *debar*). H : Yahvé a parlé. — Texte incertain. « Sachez bien » *G* (suppr. *kî ha'idôtî 'ètkèm hayyôm*). H aj. : que je vous ai déclaré solennellement aujourd'hui (dittogr. du début du v. 20). 20. « vous feriez — malheur » *G* (lis. *hărè'ôtèm*). Hq : vous égareriez (c'est-à-dire vous vous égareriez [?]) au prix de vos vies. 21. « en — toutes » *G*L *L* (lis. *lekôl*). H : et selon (c'est-à-dire : à [?]) toutes. 22. « ou par la famine » voy. v. 17. 43, 1. « au peuple » *G* (suppr. le 1er *kol*). H : à tout le peuple. 2. « qui faisaient — eux » lis. *haggârîm 'ittâm*. H : orgueilleux qui disaient. — Texte très incertain. « Yahvé — dire » *G* (lis. *'élênou* au lieu de *'élôhênou*). Yahvé notre Dieu ne t'a pas chargé de dire ». 9. « secrètement » lis. (d'après *Aq Sym Theod L*) *ballâṭ*, suppr. *bammalbèn* (dittogr. du mot précédent ?) et (avec *G*) *'ăšèr*. H : dans le mortier (?) dans le four à briques (?) qui est. — Texte très incertain.

a. Cf. 29, 18; És. 65, 15, etc. *b*. Cette formule d'introduction, assez insolite, a été sans doute ajoutée après coup : dans ce qui suit le prophète ne rapporte pas un oracle de Yahvé, mais parle en son propre nom. *c*. Il y a là trois expressions synonymes, dont une seule devait figurer dans le texte original. *d*. Les chefs prétendent que le vieux prophète n'est plus capable de résister aux suggestions de son secrétaire. *e*. Si les chefs ne permettent pas à Jérémie de rester en Palestine, c'est sans doute parce que, bien qu'ils l'aient accusé de mensonge, ils sont convaincus au fond qu'il est bien l'interprète de Yahvé et ne veulent pas se priver de directions divines : inconséquence, mais très naturelle.
f. Appelée par les Grecs Daphnaï, sur la branche pélusiaque (c'est-à-dire sur le bras le plus oriental) du Nil, auj. Tell Defenné, à une douzaine de km. à l'O. d'el-Kantara sur le canal de Suez. C'était donc l'une des premières villes égyptiennes qu'on rencontrât en arrivant de Palestine. *g*. L'hébreu a ici deux mots dont l'interprétation est très controversée. Le premier pourrait, d'après l'analogie de l'arabe, signifier : « dans le mortier » (mélange de chaux et de sable); le second a été entendu : « dans le moule à brique » (seul sens bien attesté en hébreu), c'est-à-dire sur une place carrée en forme de moule (?), ou : « dans le four à briques » (mais y avait-il une tuilerie à la porte du palais royal ?) ou (d'après l'arabe) : dans une construction en briques quelconque, par exemple un pavement de briques. L'auteur de la version des Septante ne lisait qu'un mot, qu'il traduit « dans le vestibule ». Les autres traducteurs grecs et Jérôme paraissent avoir lu, au lieu du premier mot, *ballâṭ*, « en secret ». Nous supposons que c'était la leçon originelle, que le mot suivant en est une répétition altérée et que le relatif « qui [est] », qui ne figure pas dans G, a été ajouté pour rendre le style plus coulant. Si Jérémie agit en secret, peut-être de nuit, c'est sans doute pour ne pas provoquer une enquête de la police égyptienne.

Juda. [10] Puis tu leur diras : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Je vais envoyer chercher Nabucodonosor, roi de Babylone, mon serviteur; il dressera son trône sur ces pierres que tu as enfouies[a] et il étendra sur elles son tapis[b]. [11] Il viendra et frappera le pays d'Égypte[c] : à la mort ceux qui doivent aller à la mort, à la captivité ceux qui sont destinés à la captivité, à l'épée ceux qui doivent être frappés par l'épée! [13d] Il brisera les obélisques du temple du Soleil qui se trouve à Ôn[e] et incendiera les temples des dieux de l'Égypte. [12] Il mettra le feu aux temples des dieux de l'Égypte; il brûlera ces dieux ou les emmènera captifs. Il s'enveloppera des dépouilles de l'Egypte comme un berger s'enveloppe de son manteau[f], puis se retirera sain et sauf.

Jérémie et les Juives d'Égypte, adoratrices de la Reine du ciel[g].

Oracle de Jérémie contre les Juifs qui, en Égypte, continuaient à adorer d'autres dieux.

44 [1] [Voici] la parole qui fut adressée à Jérémie pour tous les Juifs habitant dans le pays d'Égypte et résidant à Migdol[h], à Taḥpanḥès, à Noph[i] et au pays de Patros[j]. [2] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : « Vous avez vu toutes les calamités que j'ai fait fondre sur Jérusalem et sur toutes les villes de Juda : elles sont aujourd'hui réduites en ruines et

10. « il dressera » *G S* (lis. *wesâm 'èt*). H : je dresserai. « tu as » G^{BA} *S* (lis. *ṭâphântâ*). H : j'ai. 13. « à Ôn » *G* (lis. *be'ôn*). H : dans le pays d'Égypte. 12. « Il mettra » *G S L* (lis. *wehiṣṣît*). H : Je mettrai. « des dépouilles » lis. peut-être *'ôṣar* au lieu de *'èrès*. H : du pays.
44, 1. « pour » *G* (lis. *lekol*). H : à. S : sur.

a. On a quelquefois voulu trouver à l'acte accompli par Jérémie une intention symbolique : le trône et le tapis de Nabucodonosor seraient des figures de la souveraineté de Babylone, qui, selon le prophète, va supplanter bientôt en Égypte celle des pharaons. Mais le texte indique clairement qu'il s'agit d'une prédiction précise qui doit se réaliser dans un endroit déterminé : Nabucodonosor viendra dans cette ville où vous, réfugiés juifs, vous croyez en sécurité; il dressera son trône à la porte de ce palais, c'est-à-dire à l'endroit où se rendait la justice et prononcera sur le sort des habitants, envoyant les uns au bourreau, les autres en captivité. Le geste fait par Jérémie n'est, du reste, pas une simple prédiction mimée, mais, comme les actes prophétiques en général, un commencement de réalisation de l'événement annoncé, donc un gage de son accomplissement : les fondations du trône du roi de Babylone sont déjà posées. L'acte décrit ici était fort dangereux et d'une exécution malaisée pour un vieillard. Ce n'est pas une raison pour douter qu'il ait été réellement accompli : les prophètes étaient des « hommes de l'esprit », des extatiques, qui suivaient leurs inspirations intérieures, sans essayer de les refouler par crainte des conséquences. *b.* Encore un mot qui ne se rencontre qu'ici. Selon d'autres, il s'agirait d'un dais. *c.* Malgré le silence d'Hérodote et de Diodore de Sicile, il est aujourd'hui établi que Nabucodonosor fit une expédition en Égypte; elle eut lieu en 568, au temps du pharaon Amasis (cf. Éz. 29, 17-21).

d. Nous proposons d'intervertir les v. 12 et 13 pour expliquer que la 2e partie du v. 13 soit à peu près identique à la première phrase du v. 12. Nous supposons que le début du v. 12, ayant été omis par un copiste, avait été rétabli en marge, suivi de la reproduction de la phrase du texte avant laquelle il devait être inséré. Un copiste ultérieur aurait réintroduit la note marginale tout entière et à une mauvaise place. *e.* Nom égyptien d'Héliopolis (la cité du Soleil), à 8 km. au nord du Caire. Il s'y élevait un grand temple de Ra et les Juifs y étaient nombreux. *f.* Selon les Septante suivis par certains modernes : « il épouillera le pays d'Egypte comme un berger épouille son manteau ». D'autres entendent : « il bouleversera le pays d'Égypte, comme un berger retourne son manteau » ou : « il empaquettera... ». Mais le verbe, surtout avec un complément désignant un vêtement, ne pouvait guère être compris qu'au sens courant de « s'envelopper de ». Nous supposons qu'au lieu du complément « pays » il y avait un autre mot (voy. note crit.). *g.* Il ressort des v. 15-19 que l'occasion des prophéties rapportées dans ce chapitre fut une scène à laquelle Jérémie assista en Égypte, sans doute dans les rues du quartier juif de Taḥpanḥès, où il résidait : comme autrefois dans les rues de Jérusalem (voy. 7, 17-19), les femmes judéennes pétrissaient des gâteaux pour la Reine du ciel et se préparaient à brûler en son honneur des offrandes (peut-être des parfums, ou des victimes ou une partie des gâteaux fabriqués par elles) et à lui verser des libations. Cette Reine du ciel était probablement la déesse assyro-babylonienne Ichtar (voy. note *e* sur 7, 18), mais sans doute plus ou moins identifiée à une déesse cananéenne comme Anat, que les Juifs émigrés à Éléphantine en Haute-Égypte, adoraient encore au ve siècle comme parèdre féminine de Yahvé. Il semble, en effet, que le culte rendu par les Juives de Taḥpanḥès à la Reine du ciel fût, lui aussi, associé à celui de Yahvé; car l'une des menaces formulées par Jérémie contre ceux qui pratiquaient ou toléraient ce culte est qu'il ne leur sera plus permis de prononcer le nom de Yahvé (v. 26). Ils prétendaient donc rester fidèles au Dieu d'Israël tout en honorant la déesse païenne. — Le prophète invective contre les femmes qui s'attroupent en foule. Il leur reproche d'oublier la terrible leçon d'une histoire toute récente : c'est le culte rendu à d'autres dieux qui a amené Yahvé à réduire en désert le sol de la patrie (v. 2-10). Mais les auditrices du prophète ne s'en laissent pas imposer : elles invoquent, elles aussi, les enseignements de l'histoire, qu'elles interprètent, du reste, tout autrement : tant que nos rois et nos magistrats honoraient la Reine du ciel, c'est-à-dire du temps de Manassé, d'Amon et au début du règne de Josias, nous ne manquions de rien. Mais depuis que nous avons suspendu ces rites, c'est-à-dire depuis la réforme de 622, ce ne sont que guerres et famines (guerres de 609, de 604-600, de 597, de 588-586). Jérémie répète son interprétation des événements (v. 20-23) et la corrobore par l'annonce de nouveaux châtiments (v. 26-30 et déjà v. 11-14). Les discours du prophète, où abondent les répétitions et les phrases toutes faites, paraissent avoir reçu de nombreuses amplifications; plusieurs de ces additions manquaient encore dans la recension traduite par les Septante. *h.* Ce nom, signifiant en sémitique « tour, citadelle », était celui de plusieurs villes fortes d'Égypte. Il s'agit ici de celle qui était située à l'extrême nord de ce pays (Éz. 29, 10; 30, 6) et où Ramsès III remporta une victoire navale sur des envahisseurs venus de Palestine, Tell Semout selon les uns, Tell Ḥer d'après d'autres. *i.* Memphis. *j.* La Haute Égypte, cf. És. 11, 11; Éz. 29, 14 et la note. — Le discours de Jérémie ne s'adressait primitivement qu'aux Juives de Taḥpanḥès. Mais l'addition faite ici au texte originel nous donne une liste intéressante de lieux où se trouvaient des colonies de réfugiés juifs.

nul n'y demeure. [3] C'est à cause des forfaits que leurs habitants avaient commis afin de m'irriter, en allant faire fumer [des offrandes] en l'honneur d'autres dieux, qu'ils n'avaient pas connus. [4] Je leur ai envoyé tous mes serviteurs les prophètes; je les ai envoyés sans me lasser pour [leur] dire : Ne commettez pas ces abominations que je déteste. — [5] Mais ils n'ont pas écouté; ils n'ont pas prêté l'oreille; ils n'ont pas renoncé à leurs forfaits ni cessé de faire fumer [des offrandes] en l'honneur d'autres dieux. [6] Alors ma fureur et ma colère se sont déversées, consumant les villes de Juda et les rues de Jérusalem, qui ont été réduites en ruines et en désert, comme c'est le cas aujourd'hui. [7] Et maintenant, ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Pourquoi vous faites-vous à vous-mêmes tant de mal? Vous allez causer l'extermination, au sein de Juda, des hommes et des femmes, des enfants et des nourrissons, au point que de votre peuple il ne subsistera plus aucun reste, [8] parce que vous m'aurez irrité par les œuvres de vos mains, en faisant fumer [des offrandes] à d'autres dieux sur la terre d'Égypte, où vous venez demander l'hospitalité, de façon que vous causiez votre propre extermination et que vous deveniez chez toutes les nations de la terre un exemple qu'on citera dans les malédictions[a] et un objet d'opprobre. [9] Avez-vous [déjà] oublié les forfaits de vos pères, ceux des rois de Juda et de vos magistrats, ainsi que vos propres forfaits et ceux de vos femmes commis[b] dans le pays de Juda et dans les rues de Jérusalem? [10] Ils n'en ont éprouvé, jusqu'à ce jour[c] aucune contrition; ils n'ont ressenti aucune crainte et ne se sont pas conduits selon la loi et les ordonnances que j'avais promulguées devant vos pères. »

[11] C'est pourquoi, voici ce que dit Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : « Je vais tourner ma face contre vous pour vous perdre et pour exterminer tout Juda. [12] J'enlèverai[d] tous les survivants de Juda qui ont pris la résolution de se rendre au pays d'Égypte pour y demander l'hospitalité et ils périront tous dans le pays d'Égypte; ils tomberont victimes du glaive ou de la famine. Ils périront [tous], du plus petit au plus grand; ils mourront victimes du glaive ou de la famine et seront cités en exemple dans les formules d'exécration[e]; ils deviendront un sujet de stupeur, le type de la nation maudite[e]; ils seront en butte à l'opprobre. [13] Je châtierai ceux qui habitent le pays d'Égypte, comme j'ai châtié Jérusalem, par le glaive, la famine et la peste. [14] Parmi les survivants de Juda qui sont venus demander l'hospitalité dans le pays d'Égypte, il n'y aura pas un réchappé, nul ne subsistera pour retourner dans le pays de Juda où ils aspirent à rentrer. Il n'y rentrera que des réchappés[f]. »

Réponse des femmes.

[15] Tous les hommes, qui savaient que leurs femmes faisaient fumer [des offrandes] en l'honneur d'autres dieux, et toutes les femmes qui se tenaient là attroupées en grand nombre répondirent à Jérémie, ainsi que tout le peuple qui habitait dans le pays d'Égypte et dans Patros[g] : [16] « Nous n'obéirons pas aux injonctions que tu nous as adressées au nom de Yahvé. [17] Mais nous sommes décidées à accomplir tout ce à quoi nous nous sommes engagées : à faire fumer [des offrandes] en l'honneur de la Reine du ciel et à lui verser des libations, comme nous le faisions, nous et nos pères, nos rois et nos magistrats, dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem : nous

3. « offrandes » *G* (suppr. *la'âbôd*). H aj. : en servant. « connus » *G* (suppr. les 3 derniers mots). H aj. : eux, vous et vos pères. 4. « leur » *S* cf. v. 3 et 5 (lis. *'ălêhèm*). H : vous. 6. « et en désert » *G S L* (lis. *welišmâmâ*). H : en désert. 7. « à (litt. : contre) » *G S L* (lis. *'al*). H : vers. 8. « causiez — extermination » *S* (lis. *hakritekèm*). H : exterminiez pour vous. 9. « vos magistrats » *G* (lis. *sârêkèm*). H : ses femmes (de Juda). 10. « promulguées » *G* (suppr. *liphnêkèm we*). H aj. : devant vous et. « vos pères ». G S : leurs pères. 12. « ou de la famine » H^{*} *G S L* (lis. *oubârâ'âb*). H n'a pas « ou (et) » la 1re fois. 13. Voy. v. 12. 14. « pour retourner » *G* (lis. *lâšoub*). H : et pour retourner. « rentrer » *G S* (suppr. *lâšèbèt*). H aj. : pour habiter. 15. « et dans Patros » *S* (lis. *oubephatrôs*). H : dans Patros. 17, 18, 19. « la Reine du ciel » *G L* cf. 7, 18 (lis. *lemalkat*). H : l'ouvrage des cieux (les astres ?).

a. Cf. 29, 18; 42, 18; És. 65, 15; etc. *b.* Litt. : *qu'ils ont commis.* On voit qu'ici Jérémie ne s'adresse pas aux coupables, mais parle d'eux : « vos propres forfaits » est donc une addition. *c.* Addition : ces mots ne conviennent pas au contexte primitif, où il s'agissait seulement des pères et des anciens rois de Juda. *d.* C'est-à-dire sans doute : je ferai mourir. Cf. 15, 1; És. 53, 8; Prov. 24, 11. *e.* Voy. note *a.* *f.* Cette phrase, qui contredit la prédiction formelle qui précède, est une restriction ajoutée après coup (cf. v. 28a). *g.* Les mots en petit caractère ont certainement été insérés après coup; car plusieurs des verbes qui suivent sont au féminin (voy. notes crit.).

avions alors du pain en abondance; nous étions heureux et ne connaissions pas le malheur. [18]Mais depuis que nous avons cessé de faire fumer [des offrandes] en l'honneur de la Reine du ciel et de lui verser des libations, nous manquons de tout et nous périssons victimes du glaive et de la famine. [19]Du reste, quand nous faisons fumer [des offrandes] en l'honneur de la Reine du ciel et que nous lui versons des libations, est-ce sans l'assentiment de nos maris que nous faisons pour elle des gâteaux . . . [a]et que nous lui versons des libations? »

Réplique de Jérémie au peuple.

[20]Jérémie dit à tout le peuple, aux hommes et aux femmes, bref à l'ensemble des gens qui lui avaient fait cette réponse : [21]« Ne sont-ce pas justement les offrandes brûlées dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem par vous et par vos pères, par vos rois, par vos magistrats et par le commun peuple, dont Yahvé s'est souvenu et auxquelles il a pensé? [22]Yahvé n'a pas pu se contenir[b] plus longtemps à cause de la méchanceté de vos actions et à cause des forfaits abominables que vous commettiez. Aussi votre pays est-il devenu un désert, une solitude, le type des lieux maudits[c], comme c'est le cas aujourd'hui. [23]C'est parce que vous avez fait fumer [des offrandes] en l'honneur des idoles et péché contre Yahvé, refusant d'écouter la voix de Yahvé et de vous conduire selon sa loi, ses ordonnances et ses déclarations solennelles, c'est pour cela qu'un malheur tel que celui qui vous frappe aujourd'hui vous a atteints. »

Réplique de Jérémie aux femmes, puis à tous les Juifs d'Égypte.

[24]Puis Jérémie dit à tout le peuple et aux femmes : « Écoutez la parole de Yahvé : [25]Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Vous, femmes, vous le déclarez de votre propre bouche et vous l'exécutez de vos mains. Vous dites : Nous accomplirons exactement les vœux que nous avons prononcés, de faire fumer [des offrandes] en l'honneur de la Reine du ciel et de lui verser des libations. — [Soit!] Accomplissez vos vœux et faites vos libations! [26]Mais écoutez la parole de Yahvé, vous tous gens de Juda qui habitez le pays d'Égypte : J'en fais le serment par mon grand nom, la bouche d'aucun des hommes de Juda ne prononcera plus mon nom dans tout le pays d'Égypte en disant : Par la vie du Seigneur Yahvé[d]! — [27]Je vais veiller sur eux pour leur malheur et non pour leur bien. Tous les hommes de Juda qui sont au pays d'Égypte périront par l'épée ou par la famine jusqu'à complète extermination.

« [28]Un très petit nombre d'entre eux, échappé au tranchant de l'épée, reviendra seul du pays d'Égypte au pays de Juda[e]. Et les survivants de Juda venus au pays d'Égypte pour y demander l'hospitalité sauront tous quelle parole aura eu son effet, la mienne ou la leur. [29]Et voici, — oracle de Yahvé, — le signe auquel vous reconnaîtrez que je vous châtierai en ce lieu, afin que vous sachiez que les menaces que je vous ai faites s'accompliront pour votre malheur : [30]ainsi parle Yahvé : Je vais livrer le pharaon Ḥophra, roi d'Égypte, entre les mains de ses ennemis et de ceux qui en veulent à sa vie[f], de même que j'ai livré Sédécias, roi de Juda, entre les mains de Nabucodonosor, roi de Babylone, son ennemi, qui en voulait à sa vie. »

19. « nous faisons fumer » *S T* (lis. *meqaṭṭerôt*). H a le masculin. « et que — versons » lis. *wehassêk*. H : et pour lui verser. 20. « aux... aux... à » *G S* (lis. *'èl*). H : contre les... contre les... contre. 21. « les offrandes » d'après *G S L* (lis. *haqqeṭôrèt*). H a un mot inconnu, mais masc., tandis que 21b suppose un féminin. 22. « maudits » *G* (suppr. *mê'ên yôšêb*). H aj. : sans habitant. 23. « en — idoles » *L* (aj. peut-être : *lâ'ăṣabbîm*). Manque en H. 24. « aux femmes » *G* (suppr. le 2e *kol*). H : à toutes les femmes. « Yahvé » *G* (suppr. les 5 derniers mots). H aj. : tout Juda qui est dans le pays d'Égypte. 25. « Vous, femmes » *G* (lis. *'attênâ hannâšîm*). H : Vous et vos femmes (mais les verbes « déclarez », « exécutez », « accomplissez » et « faites » sont au féminin). « vous le déclarez » *G S L* (lis. *tedabbêrnâ*). H : et vous l'avez déclaré. « Reine » voy. v. 17. « faites vos libations » *H*[*] (lis. *niskêkèm*). H : exécutez vos vœux. 26. « Mais » lis. peut-être *'âkên*. H : C'est pourquoi. « J'en (litt. : Voici que j'en) » *G* (lis. *hinnê nišba'tî*). H : Me voici, j'en. 28. « ou » *S* (lis. *'ô mêhèm*). H : et.

a. L'hébreu a ici un mot qu'on entend d'ordinaire « pour la figurer » : les gâteaux auraient reproduit l'image de la déesse sous la forme, par exemple, d'un disque ou d'une étoile à huit branches (symbole d'Ichtar). Mais, si le verbe peut signifier « former », il n'est pas attesté au sens de « figurer, représenter ». Les versions anciennes ont traduit : « pour sa statue » (*le'oṣbâh*) : ce serait une glose expliquant « pour elle ». Le mot manque dans les Septante. *b*. Litt. : *n'a pas pu supporter*. *c*. Voy. v. 8, note *a*. *d*. On jure par le Dieu qu'on vénère entre tous (cf. 12, 16; Ês. 19, 18). *e*. Addition rectificative (cf. v. 14b)

f. Ce pharaon s'appelait, en égyptien, Ouah-ba-ra, nom qui a été transcrit Ouaphrê par les Septante, Ouaphris par Manéthon, Apriès par Hérodote et Diodore de Sicile. C'était lui qui régnait au temps de l'arrivée de Jérémie en Égypte. Après un règne long et heureux, il fut détrôné et mis à mort en 570 par un chef libyen avec lequel il était en guerre, Amasis, qui fonda la XXVIIe dynastie. C'est cet événement qui est présenté ici comme un signe garantissant l'arrivée vengeresse de Nabucodonosor en Égypte; celle-ci eut lieu deux ans plus tard (568); cf. 43, 11, note *c*.

Reproches et promesse adressés à Baruch par Jérémie de la part de Yahvé.

45 [1][Voici] la parole que Jérémie le prophète adressa à Baruch, fils de Nériyya, lorsque celui-ci mit par écrit toutes ces paroles sous la dictée de Jérémie dans la quatrième année [du règne] de Yehoyaqîm, fils de Josias, roi de Juda[a] : [2]« Voici ce que Yahvé déclare à ton sujet : Baruch [3]dit : Malheur à moi! Car Yahvé accumule pour moi chagrins sur douleurs. Je m'épuise à gémir et ne trouve pas de repos. — [4]Tu lui diras : Ainsi a parlé Yahvé : Je suis en train de détruire ce que j'avais moi-même bâti, d'arracher ce que j'avais planté[b] et je ravagerai toute la terre[c]. [5]Et toi, tu réclamerais pour toi de grands avantages[d]! N'en réclame pas! Car je vais faire fondre le malheur sur toute créature, — oracle de Yahvé[e]. Toutefois je t'accorderai une part de butin : tu auras la vie sauve dans tous les lieux où tu iras[f]. »

45, 2-3. « Baruch[3] dit » couper la phrase avant « Baruch » et lis. *'âmar*. H : Baruch :[3] Tu dis. — Texte incertain. 4. « et je — terre » *S* (lis. *'aḥărîb* au lieu de *hî'*). H : c'est[-à-dire] et toute la terre (?). — Texte très incertain. La phrase manque en G.

a. D'après ce texte, la présente révélation a été faite à Baruch en 605, lorsqu'il écrivait le rouleau que brûla Yehoyaqîm (36, 4). Cette date soulève de graves objections. On ne voit pas à quoi se rapporterait l'expression « ces paroles ». Il ne pourrait s'agir du livre actuel de Jérémie, qui suit le prophète bien au delà de la date indiquée. S'il était parlé du rouleau écrit en 605, il faudrait supposer, pour que l'expression fût intelligible, que le ch. 45 se trouvait anciennement au milieu du ch. 36 (après le v. 4). Encore aurait-il interrompu le récit. Et pourquoi l'aurait-on transposé? De plus, à cette date, quand Baruch commençait son office auprès de Jérémie, aurait-il pu se plaindre de douleurs ajoutées à ses chagrins? Cela paraît supposer des épreuves longues et multipliées. On a répondu qu'il s'agissait des épreuves de la nation, qui causaient à Baruch une douleur patriotique. Mais le v. 5 prouve que c'est pour lui-même que le scribe réclamait « de grandes choses ». Et surtout le trait final « dans tous les lieux où tu iras » est plus naturel au temps où Baruch menait une vie errante (36, 26; 40-44). Il y a donc lieu de penser que la présente révélation a été adressée à Baruch en Égypte, en exil. De là la place où se trouve ce chapitre, à la suite du ch. 44, et l'allusion à la destruction par Yahvé ce qu'il avait bâti, c'est-à-dire de l'État juif. Le ch. 45 serait une note rapportant un souvenir personnel, ajoutée en appendice par Baruch au livre qu'il venait de rédiger et qu'il désignerait par « ces paroles ». La date précise qu'on lit à la fin du v. 1 aurait été ajoutée (d'après le ch. 36) par un commentateur. *b*. Les douleurs dont se plaint Baruch ne sont rien auprès de celle de son Dieu, obligé d'anéantir la nation qu'il avait créée. *c*. Le texte de cette phrase, tel qu'on le lit dans l'hébreu, ne semble pouvoir être interprété que comme une glose relative à : « et ce que j'avais planté » et expliquant ces mots par cette note : « c'est-à-dire : et toute la terre ». La phrase ne figure pas dans le grec. Si elle est primitive ou du moins ancienne, le texte doit en être altéré. *d*. Il n'est pas nécessaire de supposer que Baruch désirait jouer un rôle politique important ou devenir prophète. Souhaiter une vie paisible et sans douleurs personnelles, c'est déjà « réclamer de grandes choses » dans un temps d'affreuse détresse nationale. *e*. Dans l'antiquité israélite, le sentiment de la solidarité nationale paraissait si naturel que Moïse trouve normal de refuser d'être inscrit sur le livre de vie si le peuple doit périr (Ex. 32, 32). Le fait que Jérémie rappelle expressément ce devoir à Baruch est un des indices montrant les progrès que l'individualisme avait déjà faits dans les esprits au début du VIe siècle.

f. Jérémie, lui-même, fait sa part à l'individualisme : il est convaincu que Yahvé se soucie du sort de la personne isolée du juste, qui n'est plus confondue par lui dans la collectivité dont elle fait partie. De là les promesses analogues qu'il adresse à Ébed-Mélek (39, 15-18) et les plaintes, toutes pareilles à celles de Baruch, qu'il émet sur son propre sort.

SIXIÈME PARTIE

ORACLES SUR LES NATIONS ÉTRANGÈRES (*suite*) (46-51)[a].

46 [1][Voici] les paroles de Yahvé qui furent adressées[b] à Jérémie le prophète au sujet des nations.

I. SUR L'ÉGYPTE.

Deux oracles relatifs à la bataille de Karkémich[c].

[2]Sur l'Égypte. Au sujet de l'armée du pharaon Néco[d], roi d'Égypte, qui se trouvait au bord du fleuve de l'Euphrate, à Karkémich[e], [et] que Nabucodonosor, roi de Babylone[f], battit dans la quatrième année [du règne] de Yehoyaqîm, fils de Josias, roi de Juda.

Premier oracle.

[3] Préparez le petit et le grand bouclier
et marchez au combat.
[4] Attelez les chevaux.
A vos montures, cavaliers!
Rangez-vous, casque en tête.
Affûtez les lances;
endossez la cuirasse...
[5] Pourquoi les vois-je
frappés d'épouvante,
en pleine déroute?

a. C'était l'habitude, quand on formait la collection des oracles attribués à un prophète, de réunir dans une section à part les prédictions relatives aux peuples étrangers (Cf. És. 13-23; Éz. 25-32; Soph. 2). C'était le cas aussi, primitivement, dans le livre de Jérémie. Dans l'édition massorétique de ce recueil, il est vrai, les oracles sur les nations sont répartis en deux groupes (ch. 25 et ch. 46-51). Mais la version grecque nous a conservé une distribution plus ancienne (voy. note *a* sur 25, 1). L'authenticité de plusieurs de ces morceaux est fort discutée. *b.* Litt. : *Ce qui fut [adressé] comme parole de Yahvé* (cf. 14, 1; 47, 1; 49, 34). *c.* Contre l'attribution à Jérémie des v. 2-12 on allègue surtout 1° l'imprécision de la situation historique qu'ils supposent : le prophète parle-t-il avant la bataille, comme le feraient croire les v. 5, 11, 12 et le v. 8, ou après le combat, comme le donnerait à penser les v. 6b et 10b? — 2° le défaut de suite dans les idées; — 3° le qualificatif d'ennemis de Yahvé donné v. 10 aux Égyptiens, qui étaient, selon Jérémie, des instruments de la juste colère de Yahvé contre Juda. Ce qui parle, au contraire, en faveur de l'authenticité de ces v., c'est 1° la précision et l'originalité des données fournies par l'en-tête (v. 2), sur la situation historique. Ce texte est le seul qui nous apprenne que l'armée égyptienne se trouvait en 605 à Karkémich, d'où l'on peut conclure que la bataille se livra dans le voisinage de cette place; car Bérose lui-même ne localise pas la rencontre décisive (Josèphe, *A. J.*, X, 11, 1; *C. Ap.*, I, 19). Or cette donnée est tout à fait vraisemblable; d'après la Chronique de Nabopolassar découverte en 1923, les Assyriens, au secours desquels venait le pharaon Néco, devaient être, dès 609, acculés à l'Euphrate dans la région de Karkémich (cf. 2 Chron. 35, 20). — 2° Le manque de transition entre les tableaux successifs tracés dans les v. 3-12 est plutôt un indice d'authenticité. Nous avons ici de la littérature visionnaire : le prophète, en état d'extase, assiste à deux séries de scènes qui se succèdent brusquement devant son œil halluciné : la vision d'une armée en campagne qui se prépare au combat (v. 3-4), puis une scène de déroute qui le frappe d'étonnement (v. 5a), mais qu'explique un oracle qu'il entend prononcer par Yahvé (v. 5b-6a). Vient ensuite une seconde série de visions (v. 7-12) : un fleuve qui déborde : c'est l'invasion égyptienne (7-9); puis une scène de tuerie (10); une jeune fille blessée (11); le visionnaire entend ensuite un grand cri (12a) et revoit, pour terminer, une scène de déroute (12b). — 3° Quant au qualificatif d'ennemis de Yahvé donné aux Égyptiens, il peut se justifier dans la bouche de Jérémie en 605 : à cette date, c'est, selon lui, Nabucodonosor qui est devenu l'instrument de la vengeance de Yahvé : le pharaon, en s'opposant aux Chaldéens, se range parmi les ennemis de Yahvé. Les deux oracles formant les v. 2-6 et 7-12 ont donc vraisemblablement été prononcés par Jérémie en 605, peu avant la bataille de Karkémich. Les v. 2, 6b et peut-être 10b seraient des précisions historiques ajoutées après l'accomplissement de la prédiction du voyant. *d.* En égyptien Nekaou, nom transcrit Νεχαω par les Septante, Νεκως par Hérodote. Il s'agit de Néco II, fils de Psammétique Ier et qui régna de 610 à 594. Déjà son père avait, depuis 616 au moins, envoyé une armée soutenir ses ci-devant ennemis, les Assyriens, contre les Babyloniens et les Mèdes. Après que Ninive, la capitale d'Assur, eut succombé (en 612), le dernier souverain assyrien Achchourouballit II, s'était replié sur Ḥarân, puis plus à l'ouest encore. Néco II avait, en 609, envoyé au secours de ce prince une puissante armée, celle à laquelle Josias essaya vainement de s'opposer à Meguiddo. C'est probablement une autre armée, envoyée plus tard par le pharaon, dont le prophète prédit ici la défaite; car les troupes égyptiennes ne passaient pas en général l'hiver hors de leur pays. *e.* Auj. Djérabis ou Djéraboulous, sur la rive O. de l'Euphrate, dans la région où ce fleuve est le plus rapproché de la Méditerranée (cf. És. 10, 9). *f.* Il n'était encore que prince héritier, mais devint roi de Babylone l'année suivante (604), à la mort de son père, Nabopolassar.

Leurs guerriers sont taillés en pièces;
ils fuient éperdument
sans tourner la tête.
« La terreur régnera de tous côtés[a], —
oracle de Yahvé : —
[6] Le plus agile ne réussira pas à s'enfuir;
le plus brave n'échappera pas. »
Au nord, au bord du fleuve de l'Euphrate,
ils ont chancelé et sont tombés.

Deuxième oracle.

[7] Qui donc est celui-ci, qui monte comme le Nil,
comme les fleuves aux eaux bouillonnantes?
[8] C'est l'Égypte, qui monte comme le Nil,
comme les fleuves aux eaux bouillonnantes.
Elle dit : « Je monterai; je couvrirai la terre;
je ferai périr ceux qui l'habitent. »
[9] Montez en ligne, chevaux!
Chars, partez à folle allure!
Marchez, guerriers,
[gens de] Kouch et [de] Pout,
Qui maniez le bouclier,
et vous, Loudiens qui bandez l'arc[b]!...
[10] Mais ce jour-là sera pour le Seigneur Yahvé
un jour de vengeance, où il se vengera de ses ennemis.
L'épée dévorera; elle se rassasiera;
elle s'abreuvera de leur sang,
Car un sacrifice est célébré en l'honneur du Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées[c],
dans le pays du nord, au bord du fleuve de l'Euphrate.

[11] Monte en Galaad et va chercher du baume[d],
vierge, fille de l'Égypte...
C'est en vain que tu multiplierais les remèdes :
rien ne peut te guérir.
[12] Les nations apprennent ta honte
et tes cris remplissent la terre;
Car le guerrier trébuche sur le guerrier
et ils tombent tous deux ensemble.

46, 5. « fuient éperdument (litt. : fuir fuient) » lis. *wenôs*. H : fuient de fuite (?). — Mais le mot traduit « fuite » signifie partout ailleurs « refuge ». 8. « périr » *G* (suppr. *'îr we*). H aj. : la ville et. 9. « Marchez » *G* (lis. *ṣe'ou*). H : et sortiront les. « qui bandez » suppr. *tôphesê*. H : qui maniez [répétition de la phrase précédente], qui bandez. 10a. « Yahvé » *G* (suppr. *ṣebâ'ôt*). H aj. : des armées.

a. Locution familière à Jérémie (6, 25; 20, 3-10; 49, 29; cf. Ps. 31, 14). *b.* Kouch, — c'est-à-dire l'Éthiopie des anciens, la Nubie actuelle, — Pout — probablement le Pount des Égyptiens, la Somalie, — étaient des régions voisines de l'Égypte, où les pharaons recrutaient beaucoup de mercenaires pour leurs armées (Nah. 3, 9; Éz. 30, 5). C'était le cas aussi pour Loud, mentionné aussi Éz. 30, 5, mais qui n'a pas été identifié. Dans certains passages, ce nom paraît désigner la Lydie (Gen. 10, 22; 1 Chron. 1, 17). Ici et dans Éz. 30, 5; Gen. 10, 13; 1 Chron. 1, 11 il semble appliqué à une contrée de l'Afrique; les Lydiens efféminés ne devaient pas être les excellents archers qu'étaient les gens de Loud d'après notre passage et És. 66, 19. *c.* Le v. 10 rappelle beaucoup És. 34, 6-8; Soph. 1, 7 (l'épée personnifiée; le massacre des vaincus assimilé à une hécatombe). *d.* Voy. 8, 22 et note *c*.

Annonce d'une invasion de l'Égypte par Nabucodonosor. Promesses à Israël[a].

[13][Voici] la parole que Yahvé adressa à Jérémie le prophète, pour annoncer que Nabucodonosor, roi de Babylone, viendrait attaquer le pays d'Égypte.

14 Annoncez-le à Migdol[b];
publiez-le à Noph[c]!
Dites : « Dresse-toi, tiens-toi prêt,
car l'épée fait [déjà] des ravages autour de toi.
15 Pourquoi Apis prend-il la fuite?
[Pourquoi] ton taureau [sacré] ne peut-il résister[d]?
C'est que Yahvé l'a renversé.
16 Tes auxiliaires[e] chancellent et tombent;
ils se disent l'un à l'autre :
Lève-toi! Allons rejoindre notre peuple;
[regagnons] notre pays natal,
pour échapper au glaive dévastateur. »
17 Donnez au pharaon, roi d'Égypte, le nom
de « Chaôn hèèbîr môéd »[f].
18 Par ma vie, — oracle du Roi,
dont le nom est Yahvé, [Dieu] des armées, —
Quelqu'un viendra[g] [majestueux] comme le Thabor parmi les montagnes,
comme le Carmel qui domine la mer. »

19 Prépare ton bagage d'exilée[h],
toi qui habites [la contrée], fille de l'Égypte,
Car Noph va être réduite en désert;
elle va être dévastée; nul n'y habitera.
20 L'Égypte est une belle génisse,
sur laquelle s'est jeté un taon venu du nord.
21 Les mercenaires aussi qu'elle a dans ses rangs
sont semblables à des veaux à l'engrais;
Mais eux aussi tournent le dos;
ils s'enfuient tous; ils ne résistent pas.

14. « Annoncez-le » *G* (suppr. *bemiṣrayim* et le 1er *wehaśmî'ou*). H. aj. : en Égypte et publiez-le. « Noph » *G* (suppr. *oubetaḥpanḥês*). H aj. : et à Taḥpanḥês (d'après 44, 1). 15. « Apis — sacré » *G* (lis. *nâs ḥaph* et suppr. le 2d yod de *'abbîrèkâ*). H : a été renversé tes forts [*sic*] (c. à d. tes taureaux, ou tes chevaux, ou tes guerriers). 16. « Tes auxiliaires chancellent (litt. : ta population mélangée chancelle) » (*G*) (lis. *'èrbekâ kâśal*). H : Il a multiplié celui qui chancelle. « ils — l'autre » (*G*) (transp. *wayyô'merou* avant *'îś*). H : ...l'un vers (sur) l'autre; et ils ont dit. 17. « Donnez — nom de » *G L* (lis. *qir'ou šêm*). H : Ils appellent là le pharaon, roi d'É. 20. « sur — jeté » *H* G S* (lis. *bâ' bâh*). H : il vient, il vient. 21. « Mais » *S* (lis. *wegam*). H : Car.

a. L'authenticité des v. 13-26 est rejetée par certains critiques : le titre est d'un style embarrassé ; il y a des éléments en prose (v. 25-26, peut-être 16-17) ; l'annonce du rétablissement de l'Égypte (26b) n'est guère dans l'esprit général du morceau ; les déclarations rassurantes faites à Israël (v. 27-28) n'ont ni le style ni les idées de Jérémie : le balancement entre Israël et Jacob (v. 27) est caractéristique pour le Second Ésaïe, tandis que Jérémie nomme Juda ; la perspective de la destruction de toutes les nations où Israël est dispersé dépasse le point de vue du prophète. — D'autre part, il est certain que Jérémie a compté depuis la bataille de Karkémich (605) sur une défaite plus complète encore de l'Égypte par le roi de Babylone (25, 19-20) et que, après 586 notamment, il a annoncé de la façon la plus expresse une invasion de Nabucodonosor dans la vallée du Nil (42, 15-22 ; 43, 8-13 ; 44, 12-14, 27-28). Il y a çà et là des traits originaux, comme la mention d'Apis (15) ou le surnom donné à Ḥophra (17). Le mieux semble être d'admettre qu'un fond provenant de Jérémie a reçu quelques additions, comme les passages en prose (le titre v. 13, et les v. 25-26) et la strophe finale (v. 27-28) imitée du Second Ésaïe et qui figure déjà 30, 10-11. Le fond primitif paraît formé de deux oracles, l'un (v. 14-18) où le prophète interpelle un personnage masculin, peut-être le pharaon, tandis que dans l'autre (v. 19-24) l'Égypte est représentée sous la figure d'une jeune femme (la « fille de l'Égypte ») ou d'une génisse. Il est, de part et d'autre, parlé de la fuite des mercenaires (v. 16 et 21). *b*. Voy. 44, 1 note *h*. *c*. 44, 1 note *i*. *d*. Apis était le nom donné à un taureau vivant, « choisi et reconnu » à certains signes pour le « répétiteur », l' « image vivante » de Ptah, le patron de la cité de Memphis ; l'animal était entretenu et adoré dans le temple de ce dieu (cf. Alexandre Moret, *le Nil et la civilisation égyptienne*, Paris, 1926, p. 423-424). Apis est cité ici à titre de protecteur divin de l'Égypte. *e*. Voy. v. 9. *f*. C'est-à-dire : « Du bruit ! [Mais] il laisse passer le moment ». Allusion à la lenteur et à la mollesse avec laquelle Ḥophra était venu au secours de son allié, Sédécias (cf. 37, 6 ; Éz. 30, 20-26). Ésaïe avait de même donné à l'Égypte un surnom railleur (30, 7). Le mot hébreu *hèèbîr* fait peut-être assonance avec le nom de Ḥophra (en ég. Ouah-ba-ra). *g*. Litt. : *Il viendra*. Cette façon voilée de désigner l'ennemi est bien dans le style des oracles.
h. Les déportés, à la différence des captifs, étaient autorisés à emporter quelques objets (cf. Éz. 12, 3 et note *j*).

Car le jour de la ruine est venu pour eux,
l'heure du châtiment[a].
22 Écoutez! On entend comme le sifflement d'un serpent[b];
car ils arrivent en force;
Ils se jettent sur elle avec des haches,
tels des bûcherons[c].
23 Ils abattent sa forêt, — oracle de Yahvé, —
bien qu'on ne puisse en dénombrer les arbres;
Car ils sont [eux-mêmes] plus nombreux que les sauterelles;
on ne peut les compter.
24 Elle est couverte de honte, la fille de l'Égypte;
elle est livrée aux mains d'un peuple du nord[d].

[25]Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël, a dit : « Je vais châtier Amon de Nô[e] et le pharaon[f], l'Égypte, ses dieux et ses rois, le pharaon et ceux qui mettent en lui leur confiance. [26]Je les livrerai entre les mains de ceux qui en veulent à leur vie, entre les mains de Nabucodonosor, roi de Babylone, et de ses serviteurs. Mais, après cela, l'Égypte habitera en sécurité, comme aux anciens jours[g] — oracle de Yahvé. »

27[h] Et toi, sois sans crainte, Jacob mon serviteur;
ne t'effraie pas, Israël!
Car je vais te délivrer et te ramener d'une contrée lointaine;
je ferai revenir ta postérité du pays où elle est captive.
Jacob retrouvera le repos;
il vivra tranquille, sans que personne ne l'inquiète.
28 Toi, Jacob, mon serviteur, sois sans crainte, — oracle de Yahvé, —
car je suis avec toi.
J'anéantirai, en effet, toutes les nations
parmi lesquelles je t'ai dispersé;
Et toi, je ne t'anéantirai pas;
je te châtierai selon l'équité,
ne pouvant te laisser impuni.

22. « « Écoutez — serpent » G^{AS} (lis. *qôl kenâḥâš šôrêq*). H : Sa voix (de l'Egypte) (ou : Son bruit) est comme un serpent qui s'en va (?). — Texte très incertain. 25. « châtier » *S L* (lis. *'al*). H : visiter vers.

a. Cf. Os. 9, 7 ; Jér. 8, 12 ; 10, 15 ; etc. *b*. Cette phrase embarrassante a été interprétée de façons fort diverses. D'après la leçon massorétique il y serait parlé de l'Égypte : « sa voix vient comme [celle d']un serpent » ou « son bruissement est comme [celui d']un serpent qui s'en va ». Avec le texte attesté par les Septante, on peut traduire comme nous l'avons fait : il s'agirait du bruit menaçant qui annonce l'approche des envahisseurs. D'autres combinent les deux lectures et entendent, par exemple, « sa voix est comme [celle d']un serpent qui siffle ». L'idée serait celle d'És. 29, 4 ; l'Égypte terrassée n'émet plus que des sons à peine perceptibles. *c*. Même image 21, 14 ; És. 10, 18-19, 33-34. *d*. Les Chaldéens n'habitaient pas le septentrion du monde ancien, mais arrivaient en Syrie, en Palestine et en Égypte par la route du nord. Aussi, après leur victoire à Karkémich, le prophète reconnut-il en eux cet ennemi du nord dont il annonçait la venue depuis le début de sa carrière (1, 13-16 et note *b*).
e. Nô, c'est-à-dire Thèbes, capitale de la Haute-Égypte, appelée en égyptien Nut, en assyrien Niu, avait pour principale divinité le dieu Amon. Aussi était-elle souvent nommée Nut Amon, en hébreu Nô-Amôn (Nah. 3, 8). Cf. Éz. 30, 14-16.
f. Dittographie. *g*. Cette promesse n'est justifiée par aucun motif. C'est l'indice que ce passage provient d'un écrivain récent, qui s'inspirait peut-être des perspectives similaires qu'on rencontre dans Éz. 29, 10-16. *h*. Les v. 27 et 28 sont la reproduction à peu près textuelle de 30, 10-11.

II. SUR LES PHILISTINS[a].

47 [1][Voici] la parole de Yahvé qui fut adressée à Jérémie le prophète sur les Philistins, avant que le pharaon ne s'emparât de Gaza. [2]Ainsi parle Yahvé :

Voici des flots qui s'avancent du nord;
ils prennent l'allure d'un torrent débordé;
Ils submergent la terre et ce qu'elle renferme,
la ville et ses habitants[b].
Les hommes poussent des cris;
tous les habitants de la terre, des hurlements.
[3] Au bruit du piaffement des sabots de ses coursiers,
au grondement de ses chars, au fracas de ses roues,
Les pères ne tournent même pas leurs regards vers leurs enfants,
tant leurs bras tombent découragés.
[4] C'est que le jour est venu où seront réduits à néant
tous les Philistins,
Où Tyr et Sidon verront exterminer
les derniers de leurs auxiliaires;
Car Yahvé va réduire à néant les Philistins,
les restes de l'île de Caphtor[c].
[5] Gaza se fait une tonsure[d];
Ascalon est détruite;
Survivante des Anaqîm[e],
jusques à quand te feras-tu des incisions[f]?
[6] Ah! Épée de Yahvé,
jusques à quand ne connaîtras-tu pas de repos?
Rentre dans ton fourreau,
calme-toi, arrête-toi[g]! —

47, 1. « sur les » *G S L* (lis. *'al*). H : aux. « avant — Gaza ». Manque en G. 5. « Gaza — tonsure (litt. : la tonsure vient sur Gaza » *G L* (lis. *'al*). H : La tonsure vient vers Gaza. « Survivante des Anaqîm » *G* (lis. *'ănâqîm*). H : Reste de leur plaine.

a. A en juger par son contenu, cet oracle doit avoir été prononcé à un moment où les cités philistines étaient menacées par un envahisseur arrivant du nord, c'est-à-dire apparemment par les Chaldéens. Il pourrait alors s'agir soit de la campagne que Nabucodonosor mena, après sa victoire à Karkémich (605), pour occuper la Palestine, soit de la répression du complot ourdi contre Babylone en 593 (voy. ch. 27), soit de la révolte de l'Asie occidentale en 588-586; bien que nous n'en ayons pas de preuve positive, les Philistins ont pu prendre part à l'un de ces trois mouvements contre les Chaldéens, puisqu'ils étaient les auxiliaires de Tyr et de Sidon (v. 4). Ce qui est très énigmatique, au contraire, c'est la précision chronologique donnée dans l'en-tête (v. 1), litt. : « avant que le pharaon ne frappât Gaza ». Psammétique Ier (645-611) a fait, d'après Hérodote (II, 159), le siège d'Asdod pendant 29 ans; il a pu s'attaquer aussi à Gaza. Notre texte paraît suggérer plus précisément que c'était un roi d'Égypte qui était l'envahisseur venu du nord; il faudrait supposer alors que Psammétique ou son fils Néco II (610-594) aurait « frappé Gaza » au retour d'une des expéditions qu'ils lancèrent jusqu'à l'Euphrate pour secourir les Assyriens. Nous en connaissons trois : en 616, en 609 et en 605. La dernière paraît exclue; car, lorsque les troupes de Néco repassèrent par la Palestine, elles devaient être en pleine déroute. Lors de celle de 609 Néco, d'après Hérodote, s'empara de Cadytis en Syrie palestine; mais cette ville doit être Qadès de l'Oronte et non Gaza. La date donnée v. 1 est peut-être l'addition de quelque commentateur érudit, car elle manque dans le grec. Voyez cependant une autre possibilité note *d*. *b*. Une image analogue est employée 46, 7 pour décrire une invasion égyptienne; mais là l'Égypte est comparée au Nil. *c*. La même tradition sur le lieu d'origine des Philistins se retrouve Deut. 2, 23; Am. 9, 7; cf. Gen. 10, 14. Caphtor est probablement le nom de la Crète ou, d'une façon plus générale, des côtes de la mer Égée. Les inscriptions de Ramsès III nous ont appris que les Philistins faisaient partie de ces « peuples de la mer et du nord » qui essayèrent d'envahir l'Égypte en 1193, puis se fixèrent au S. O. de la Palestine; or, leur pays d'origine est appelé par les Égyptiens Keftiou. C'étaient des « Égéens » chassés de leurs terres par le grand mouvement de peuples dont la guerre de Troie fut un épisode. *d*. Dans ces sortes d'énumération de villes menacées par l'ennemi (És. 10, 28-32; Mi. 1, 10-16), l'auteur suit d'ordinaire l'ordre de marche de l'envahisseur. Or, Gaza était la plus méridionale des cités philistines. Serait-ce l'indice que, dans une forme antérieure de l'oracle, le conquérant visé venait du sud, comme le suggère l'en-tête (v. 1)? La prophétie aurait été plus tard transformée, peut-être par Jérémie lui-même, en une prédiction de l'invasion chaldéenne. *e*. Ancienne peuplade de Palestine, que la tradition israélite présentait comme une race de géants (cf. Nomb. 13, 22, note *m*). D'après Jos. 11, 22, il ne subsistait plus de ces Anaqîm qu'à Gaza, à Gat et à Asdod au temps des Israélites. Le rythme suggère qu'avant « survivante des Anaqîm » il est tombé un nom de lieu, probablement « Asdod » ou « Gat », toutes deux situées plus au nord qu'Ascalon et dont le nom ferait en quelque mesure assonance avec le verbe hébreu signifiant « se faire des incisions » (*hitgôdêd*). D'après 2 Sam. 21, 15-22, les géants étaient particulièrement nombreux à Gat, patrie de Goliath (1 Sam. 17, 4, 23; 2 Sam. 21, 19; 1 Chron. 20, 5). *f*. La tonsure et les incisions étaient des rites funéraires (voy. note *j* et *k* sur Lév. 19, 27-28), employés aussi comme simples marques de douleur. *g*. L'épée divine est personnifiée comme dans Éz. 21, 21

[7] Comment prendrait-elle du repos
quand Yahvé lui a donné une mission?
C'est à Ascalon et sur le rivage de la mer[a]
qu'il lui a assigné une tâche.

III. SUR MOAB[b].

48 [1]Sur Moab.
Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël :

Malheur à Nebo[c], car elle est saccagée!
Qiryataïm[d] est prise d'assaut;
La place forte[e] est livrée à l'opprobre et à la terreur.
[2] Elle n'est plus, la gloire de Moab.
A Ḥechbôn[f] on a médité sa ruine[g] :
« Allons, faisons disparaître ce peuple du nombre des nations! »
Toi aussi, Madmén[h], tu seras anéantie :
le glaive te poursuit.
[3] On entend des clameurs s'élever de Ḥoronaïm[i] :
dévastation! désastre immense!
[4] Moab est brisé :
Annoncez-le jusqu'à Çoar[j].
[5] Ah! la montée de Louḥit!
On la gravit en pleurant.
Ah! sur la descente de Ḥoronaïm
on entend des clameurs de détresse[k].
[6] Fuyez, sauvez votre vie;
devenez pareils à l'onagre[l] dans le désert!

[7] Parce que tu as mis ta confiance dans tes forteresses et dans tes trésors[m],
tu seras prise, toi aussi.
Kemoch s'en ira en exil,
ainsi que ses prêtres et ses magistrats, tous ensemble[n].

7. « prendrait-elle » *G S L* (lis. *tišqôṭ*). H : prendrais-tu. 48, 1. « est prise » *G* (suppr. le 1er *hôbîšâ*). H : est livrée à l'opprobre; elle est prise. 4. « Annoncez — Çoar » lis. *hašmî'ou* (*H** *G S L*), suppr. *ze'âkâ* (*G*) et lis. *ṣô'ârâ* (*G* cf. *És. 15, 5*). H : Ses petits font entendre des cris. 5. « On la gravit » *És. 15, 5* (lis. *bô* au lieu de *bèkî*). H : On fait monter des pleurs (?). « on entend » *G És. 15, 5* (suppr. *ṣârê*). H aj. : les ennemis. 6. « pareils à l'onagre » *G* (lis. *wetihyoun ke'ârôd*). H : pareilles (*sic*) à Aroër. — Texte incertain. 7. « tes forteresses » *G L S* (lis. *bemâ'ouzzayik*). H : tes œuvres (c'est-à-dire : les ouvrages de tes mains, tes idoles ?).

a. « Le rivage de la mer » désigne l'ensemble du pays philistin ou seulement les districts côtiers (Gaza, Ascalon, Asdod) : cf. Soph. 2, 5-7. *b*. Il serait très naturel que Jérémie ait prononcé des menaces ou une élégie ironique au sujet de Moab, soit après la bataille de Karkémich (605), lorsque le prophète annonçait que ce peuple serait, avec ses voisins, livré à Nabucodonosor (cf. 25, 21), soit à la fin du règne de Yehoyaqîm, quand des bandes moabites se joignirent aux Chaldéens pour châtier la révolte du roi de Juda (2 Rois 24, 2), soit vers 593 lorsque des envoyés du roi de Moab se rencontrèrent à Jérusalem avec ceux des princes d'Édom, d'Ammon, de Tyr et de Sidon pour ourdir une conspiration contre Babylone (Jér. 27, 3), soit après la ruine de Jérusalem en 586 (cf. Éz. 25, 8-11). Cependant l'oracle sur Moab qu'on lit ici est si diffus, il présente tant de rencontres à peu près textuelles avec És. 15-16, avec Nomb. 21, 27-30; 24, 17, avec És. 24, 17-18 et avec divers passages du livre de Jérémie (8, 8; 22, 25; 49, 22) qu'on ne peut guère l'attribuer, en tout cas sous sa forme actuelle, à une personnalité aussi puissante et aussi originale que le prophète d'Anatôt. On a souvent pensé qu'il renfermait un fond authentique, amplifié au moyen de citations empruntées à des morceaux similaires; mais la reconstitution de cet oracle primitif reste fort hypothétique. *c*. Auj. en-Nebâ, une des cités les plus septentrionales de Moab (cf. És. 15, 2). *d*. Ordinairement identifiée à Khirbet-el-Koureyyat, un peu au N. O. de Dibân. *e*. C'est-à-dire, sans doute, « toute place forte ». Peut-être, cependant, le texte primitif portait-il « Moab » comme au v. 28. *f*. Auj. Ḥesbân, env. 7 km. N. E. d'en-Nebâ. Avec le texte actuel, il faut supposer, semble-t-il, que cette place moabite, la plus voisine de la frontière nord du pays, était devenue le quartier général de l'envahisseur. *g*. Il y a assonance entre le nom de Ḥechbôn et le verbe signifiant méditer (*ḥâchab*). De même entre le nom de Madmén et le verbe « tu seras anéantie (litt. : réduite au silence) », *tiddômmî*. *h*. Site controversé.
i. Sur la pente entre le plateau moabite et Çoar (eç-Çafiyé). Cf. 5, 34; És. 15, 5; Mécha l. 31-32. *j*. A l'extrémité S. O. du pays de Moab, près de la frontière avec Édom (cf. És. 15, 5 et note *a*). *k*. Le v. 5 se retrouve presque mot pour mot És. 15, 5 : voy. les notes. *l*. Le type des habitants du désert, cf. Gen. 16, 12; Job 39, 5-8; Os. 8, 9; És. 32, 14; Ps. 104, 11. Le texte massorétique porte : « comme Aroër »; mais la ville moabite d'Aroër, au bord de l'Arnon, n'était pas dans le désert. D'autres corrigent *ke'ar'ar*, qui signifierait peut-être « comme une plante stérile » ou « comme un genévrier » (?). *m*. Les mots en petit caractère manquent en G et surchargent le vers. *n*. Imitation d'Am. 1, 15. Kemoch était le dieu national des Moabites; cf. Jug. 11, 24 et la note.

8 Le dévastateur entrera dans toutes les villes;
aucune ville n'échappera.
Les vallées seront ravagées; le plateau sera saccagé[a],
comme Yahvé l'a déclaré.
9 Donnez des ailes[b] à Moab
et qu'elle prenne son vol[b].
Ses villes seront réduites en désert;
personne n'y habitera plus.
10 Maudit soit celui qui accomplit l'œuvre de Yahvé avec mollesse[c]!
Maudit soit celui qui refuse de plonger son épée dans le sang!

11 Moab vivait tranquille depuis sa jeunesse;
il reposait sur sa lie.
Il n'avait pas été décanté d'un vase dans un autre :
il n'était jamais parti pour l'exil[d].
Aussi sa saveur lui était-elle restée
et son arôme n'avait-il pas changé.

[12] C'est pourquoi, voici que les jours viennent, — oracle de Yahvé, — où je lui enverrai des gens qui culbuteront[e] [ses jarres] : ils videront ses cruches et fracasseront ses amphores. [13] Alors Moab aura honte de Kemoch, comme la maison d'Israël a eu honte de Béthel, l'objet de sa confiance[f].

14 Comment pouvez-vous dire : « Nous sommes des héros,
de vaillants guerriers » ?
15 Le dévastateur de Moab va escalader ses villes
et l'élite de ses jeunes gens devra descendre à la boucherie, —
oracle du Roi qui s'appelle Yahvé, [Dieu] des armées.

16 La ruine de Moab est tout près de survenir;
son malheur s'approche à grands pas.
17 Plaignez-le, vous tous ses voisins,
vous tous qui connaissez son nom!
Dites :
Comment[g] a-t-il été brisé, ce sceptre puissant[h],
ce sceptre magnifique?

8. « dans ». G : contre. « comme » *G* (lis. *ka'ăšèr*). H : ce que. 9. « qu'elle — vol » d'après *G* (lis. *tiṣṣè*). H : qu'elle sorte en volant. 12 « ses amphores » *G Aq* (lis. *ounebâlâw*). H : leurs amphores. 15. « Le — villes » lis. *šodéd mô'âb 'ârâw* (cf. *G*) *'âlâ*. H : Moab est dévasté et il *(on)* a escaladé ses villes (« les villes d'elle », bien que Moab soit, avant et après, traité comme un masculin). G : Est dévasté Moab, sa ville.

a. Le territoire de Moab était formé essentiellement d'un plateau d'une altitude de 800 à 1.000 mètres et qui court parallèlement au Jourdain et à la mer Morte. Par « les vallées » (litt. : « la vallée ») il faut sans doute entendre les gorges étroites entaillées dans cette table calcaire par les torrents, dont le principal est l'Arnon (auj. Seïl el-Modjib). *b.* Le sens de ces mots n'est pas sûr. *c.* Cette imprécation, que Grégoire VII adopta comme devise, n'implique pas nécessairement que les exécuteurs de la sentence divine contre Moab fussent des Judéens.
d. Même image Soph. 1, 12. Mais ici elle signifie simplement que Moab n'a encore jamais été exilé, — à la différence, évidemment, des Israélites, déportés en 734 et en 722 (cf. v. 13), et des Judéens (depuis 597) — : elle ne figure pas expressément l'orgueilleuse sécurité inspirée au peuple ainsi épargné.
e. Litt. : *des inclineurs qui inclineront.* *f.* Ce nom, mis en parallèle avec celui du dieu Kemoch, ne doit pas désigner ici la ville ou le haut lieu de Béthel, où le culte de Yahvé était, au jugement des prophètes, entaché de paganisme, mais le dieu Béthel, l'une des divinités adorées par les Phéniciens : il est nommé dans le traité d'Asarhaddon avec Baal de Tyr et, sous le nom de Βαίτυλος, dans Philon de Byblos. Il était ainsi appelé à cause de la pierre sainte qu'on lui attribuait comme demeure (cf. Gen. 28, 22). Les Israélites, surtout ceux du nord, adoptèrent ce vocable (on le retrouve, croyons-nous, Gen. 31, 13; 35, 17; 1 Sam. 10, 3 et peut-être Jug. 9, 46) et identifièrent plus ou moins le dieu indigène avec Yahvé : chez les Juifs d'Éléphantine, la déesse qu'on donnait pour parèdre à Yahvé est appelée tantôt Anat Yahou, tantôt Anat Béthel. C'est sans doute en vertu de la même identification que beaucoup de Juifs, tant à Éléphantine qu'en Palestine, portaient des noms théophores composés avec « Béthel » : par ex. Béthel sar ècer (Zach. 7, 2). Le prophète auteur de notre passage voit dans cet emploi par les Israélites du nord du nom d'une divinité étrangère la preuve évidente qu'ils adoraient un autre dieu que Yahvé. *g.* C'est le début classique des poèmes funèbres dans l'ancien Israël (cf. És. 1, 21 et note *a*; Lam. 1, 1; etc.). La suite, jusqu'au v. 20, présente le rythme asymétrique, adopté d'ordinaire dans la *qînâ*. *h.* Cf. Éz. 19, 11, 12, 14.

18 Descends de [ton trône de] gloire[a] et assieds-toi au milieu des ordures,
habitante de Dibôn[b].
Car le dévastateur de Moab monte contre toi;
il va détruire tes fortifications.
19 Tiens-toi sur la route et fais le guet,
habitante d'Aroër[c]!
Interroge le fugitif et le réchappé;
demande[-leur] : « Qu'est-il arrivé? »

20 Moab est couvert d'opprobre, parce qu'il a été brisé.
Lamentez-vous et poussez des cris.
Annoncez au bord de l'Arnon
que Moab est dévasté

[21] et que la sentence s'exécute contre la région du plateau[d], contre Ḥôlôn[e], contre Yahça[f] et contre Méphaat[g], [22] contre Dibôn, contre Nebo et contre Bét Diblataïm[h], [23] contre Qiryataïm[i], contre Bét Gamoul[j] et contre Bét Meôn[k], [24] contre Qeriyyôt[l], contre Boçra[m] et contre toutes les villes du pays de Moab, proches et lointaines.

25 La corne de Moab est abattue[n];
son bras est brisé[o].
26 Enivrez-le[p], car, dans son orgueil, il a bravé Yahvé[q];
aussi se débattra-t-il dans ce qu'il a vomi
et deviendra-t-il, à son tour, un objet de risée;
27 Israël n'était-il pas pour toi un objet de risée?
A-t-il donc été surpris parmi les voleurs
que tu hoches la tête chaque fois que tu parles de lui[r]?
28 Quittez les villes et faites votre demeure dans les rochers,
habitants de Moab;
Devenez semblables à la colombe qui fait son nid
dans les falaises de Méphaat[s].

29[t] Nous avons entendu parler de l'orgueil de Moab,
un orgueil extrême,
De sa superbe, de son orgueil, de son arrogance
et de son cœur hautain.

18. « et assieds-toi » *H* Hq G S L* (lis. *oušebî*). H : toi qui es assis. « au — ordures » lis. *baṣṣô'â*. H : sur le [sol] altéré (aride). S : dans le déshonneur. « habitante » (*G*) (suppr. *bat*, dittographie des deux dernières consonnes de *yôšèbèt*). H aj. : fille 19. « sur » *G S L* (lis. *'al*). H : vers. « le réchappé » *G S L* (lis. *wenimlâṭ*). H : la réchappée (?). 20. « il a été brisé » lis. *ḥat*. H : elle a été brisée. 21. « contre » *S* (*G L*) (lis. partout *'al*). H : vers (les 3 premières fois). 25. « brisé » G (suppr. *ne'oum yahwè*). H aj. : oracle de Yahvé. 27. « un objet » *G S L* cf. v. 26 (lis. *lisḥôq*). H : l'objet. « chaque — lui » *Sym* (lis. *dabbèrkâ*). H : selon tes paroles sur lui. 28. « dans — Méphaat » lis. *beṣouré* (avec *G*) *mèpha'at* (cf. v. 21). H : au delà de l'orifice de la fosse. — Texte très incertain.

a. Un des rites du deuil chez les Juifs veut que l'on quitte son siège (Jon. 3, 6; Job 1, 20; Éz. 26, 16) et qu'on s'asseye par terre (És. 3, 26; 47, 1; Éz. 26, 16, etc.). *b.* Auj. *Dibân*, à 4 km. env. au nord de l'Arnon. *c.* Auj. Araïr, un peu plus au sud, sur la rive septentrionale de la gorge de l'Arnon. L'envahisseur progresse du nord vers le sud.
d. Voyez v. 8 et note *a*. *e.* Site incertain. *f.* Ou Yahaç. D'après l'*Onomasticon* 104, 11 entre Medaba et Dibôn. Non identifié. *g.* Ou Mophaat. Peut-être Khirbet Nefa'a, à environ 10 km. au S. d'Ammân. *h.* Nommée aussi Mécha l. 30. Cf. Almôn Diblataïm (Nomb. 33, 46). Probablement Deleilat, près Libb, entre Dibôn et Nebo. *i.* Voy. v. 1, note *d*. *j.* Aujourd'hui Khirbet ed-Djoumeil, à l'E. d'Araïr. *k.* Ou Bét Baal Meôn ou Baal Meôn, aujourd'hui Maïn, au S. O. de Medaba.
l. Ou haq-Qeriyyôt, c'est-à-dire « les villes » (v. 41 (H) et Am. 2, 2). Le site précis est incertain. *m.* Ou Bécer (Deut. 4, 43; Jos. 20, 8; 21, 36; 1 Chron. 6, 63). Probablement Oumm el-Amad, 14 km. N. E. de Medaba. *n.* Cf. Lam. 2, 3; Zach. 2, 4, etc. *o.* Cf. Éz, 30, 21-26; Mal. 2, 3; Ps. 10, 15; 37, 17; Job 22, 9; 38, 15. *p.* Cf. 25, 15-29. *q.* Litt. : *il a fait le grand contre Yahvé.* *r.* Ceci a dû être écrit après que Juda eut bu jusqu'à la lie la coupe de la colère de Yahvé et que les Moabites eurent trouvé dans ses malheurs une source de joie maligne, c'est-à-dire après 586 (cf. Éz. 25, 8-11). *s.* Cf. v. 21. Texte conjectural. *t.* A partir d'ici, le morceau ne se compose plus guère que de fragments qui se retrouvent ailleurs et, en général, il est clair que dans Jér. 48 la suite des idées est beaucoup moins bonne que dans les passages parallèles, que par conséquent l'original n'est pas du côté de Jér. 48. Pour les v. 29 et 30, cf. És. 16, 6.

30 Je connais sa démesure;
point de droiture dans son langage;
point de droiture dans ses actes.

31 *a* C'est pourquoi je veux me lamenter sur Moab,
pousser des cris sur Moab tout entier,
gémir sur les gens de Qir Ḥèrès[b].

32 *c* Plus que sur Yazér je pleurerai sur toi,
vigne de Sibma,
Toi dont les rejetons s'étendaient au delà de la mer
et parvenaient jusqu'à Yazér.
Sur tes fruits et sur ta vendange
le dévastateur s'est jeté.

33 *d* La joie et l'allégresse ont disparu
du pays de Moab.
Je fais tarir le vin dans les cuves;
le fouleur ne foule plus.
Le cri qui accompagne la vendange[e] n'est plus le cri joyeux du fouleur.

34 Les clameurs de Ḥechbôn [se font entendre] jusqu'à Èlalé; jusqu'à Yahaç, on pousse des cris, depuis Çoar jusqu'à Ḥoronaïm, à Èglat Chelichiyya. Car les eaux de Nimrim deviennent, elles aussi, un lieu désolé[f].

35 Je ferai disparaître de Moab, — oracle de Yahvé, — ceux qui montent au haut lieu et font fumer [des offrandes] en l'honneur de leur dieu[g].

36 *h* C'est pourquoi mon cœur gémit comme gémissent les flûtes, sur Moab; mon cœur gémit comme une flûte sur les gens de Qir Ḥèrès. C'est pourquoi ce que Moab a pu conserver est réduit à néant. 37 Car toutes les têtes portent une tonsure; toutes les barbes sont coupées[i]; à toutes les mains [on voit] des incisions[j] et tous les reins sont ceints du sac[k]. 38 Sur toutes les terrasses [des maisons] de Moab et dans ses places [on n'entend] que cris de deuil[l], parce que j'ai brisé Moab comme un vase auquel on n'attache aucun prix[m], — oracle de Yahvé. — 39 Comment[n] a-t-il été brisé? Proférez des lamentations. Comment Moab a-t-il honteusement tourné le dos[o] et est-il devenu un objet de risée et un sujet d'effroi pour tous ses voisins?

40 *p* Car ainsi parle Yahvé :
Comme un aigle [l'ennemi] plane;
il étend ses ailes sur Moab.

30. « connais » *G*. H aj. : oracle de Yahvé. « ses actes » *G* (lis. *'âsâ*). H : leurs actes. 31. « gémir » *H qor* (lis. *'èhgè*). H : il gémira. « les gens ». Ès. 16, 7 : les gâteaux de raisin (*'ăšîšé*). 32. « vigne de S. » *G Ès. 16, 9* (lis. *gèphèn*). H : la vigne qu'est S. « à Yazér » *H^s Ès. 16, 8* (suppr. *yâm*, dittogr.). H : à la mer de Yazér (?). 33. « du pays » *G* (suppr. *mikkarmèlou*, ajouté d'après Ès. 16, 10). H : du verger et du pays. — Mais le rythme serait fautif. « le fouleur — plus » *L* (*S T*) *Ès. 16, 10* (lis. *kaddorèk* au lieu du 1er *hédâd*). H : on ne foule plus [avec] le cri du fouleur. 34. « Les clameurs — entendre » lis. *za'ăqat*. H : A cause des clameurs [parties] de Ḥechbôn. 35. « ceux qui montent (litt. celui qui monte) » *G* (lis. *'ôlè*). H : celui qui fait monter [un holocauste?] 36. « une flûte » *G* (lis. *keḥâlîl*). H : des flûtes. « est réduit » lis. *'âbâdâ* (fém. sing.). H : sont réduits. 37. « toutes — tonsure » *H^s* cf. *Ès. 15, 2* (lis. *'al kol*). H : toute tête [n'est que] tonsure. « tous les reins » *H^s G L* (lis. *'al kol*). H : les reins. 39. « a-t-il été brisé » lis. *ḥât*. Voy. v. 20. 40. « sur » *S* (lis. *'al*). H : vers.

a. Voy. Ès. 16, 7. *b*. Voy. note *d* sur Ès. 15, 1 et 16, 7, 11. Au lieu des « gens (*'anšê*) de Qir Ḥèrès, Ès. 16, 7 mentionne les « gâteaux de raisins (*'ăšîšé*) de Qir Ḥarèsèt » ; leçon peut-être préférable (cf. v. 32). *c*. Voy. Ès. 16, 8-9. *d*. Voy. Ès. 16, 10. *e*. Le poète appelle ainsi les vociférations des guerriers qui se couvrent du sang des Moabites vaincus (cf. Ès. 63, 1-6). *f*. Reproduction d'Ès. 15, 4a, 5a, 6a. Voy. les notes sur ces passages. *g*. Cf. Ès. 15, 2; 16, 12. *h*. Le v. 36 est inspiré d'Ès. 16, 11, combiné avec 15, 7. L'auteur compare ses gémissements, non au frémissement des cordes de la cithare, mais aux sons plaintifs d'une flûte, parce qu'on se servait de ce dernier instrument pour accompagner le thrène funèbre (Mt 9, 23; cf. Josèphe, *B. J.*, III, 9, 5; *Michna Keth.*, IV, 4. (Lév. 19, 27 note *k*.) *i*. D'après Ès. 15, 2. *j*. Voy. 47, 5; Lév. 19, 27 note *k*. *k*. Cf. Gen. 37, 34 et la note. *l*. D'après Ès. 15, 3. *m*. Cf. 22, 28. *n*. Voy. note *g* sur v. 17. *o*. Cf. v. 14. *p*. Les v. 40 et 41b reproduisent, sauf les noms propres, le v. 22 de l'oracle contre Édom (49). Comme ces phrases manquent en G, on les regarde généralement comme des additions tardives.

41 Les villes[a] vont être prises,
les forteresses emportées d'assaut
Et le cœur des guerriers de Moab sera, en ce jour-là,
semblable au cœur d'une femme en travail.

42 Moab est anéanti; il cessera d'être un peuple[b],
parce que, dans son orgueil, il a bravé Yahvé[c].

43 La terreur, la fosse et le filet[d]
vont te surprendre, habitant de Moab, —
oracle de Yahvé. —

44 Celui qui s'enfuira pour échapper à la terreur
tombera dans la fosse.
Celui qui remontera de la fosse
sera pris dans le filet,
Lorsque je ferai arriver pour eux (pour Moab)
l'année de leur châtiment[e], —
oracle de Yahvé. —

45 *f* A l'ombre de Ḥechbôn se sont arrêtés,
à bout de forces, les fugitifs[g].
Mais un feu est sorti de Ḥechbôn
et une flamme de la résidence de Siḥôn[h],
Qui a dévoré les tempes de Moab
et le crâne des turbulents[i].

46 Malheur à toi, Moab!
Tu es perdu, peuple de Kemoch,
Car tes fils sont emmenés captifs
et tes filles prisonnières.

47 Mais j'opérerai la restauration de Moab
à la fin des jours[j], —
oracle de Yahvé.

Ici s'arrête le « jugement de Moab »[k].

41. « Les — emportées » lis. *nilkedou* et (avec *H qor G L*) *nitpâsou*. H : Haq-Qeriyyôt va être prise et les forteresses emportée (*sic*). 44. « pour eux » lis. *'ălêhèm*. H : pour elle. G : ces choses. 45. « est sorti » *H^s Nomb. 21, 28* (lis. *yâṣe'â*). H a le masc., bien qu'il ait ensuite le fém. 46. « Tu es » *Theod S L Nomb. 21, 29* (lis. *'âbadtâ*). H : Il est (mais l'auteur continue ensuite de s'adresser à Moab).

a. Les massorètes et les anciens traducteurs ont vu dans ce mot un nom propre, celui de la ville de Qeriyyôt (cf. v. 24 note *l*) ; mais voy. note crit. *b*. Voy. v. 2. *c*. Répétition du v. 26. *d*. Les trois mots *paḥad*, *paḥat* et *paḥ* font assonance en hébreu. Le jeu de mots sur les deux premiers se retrouve déjà Lam. 3, 47, mais le passage tout entier (v. 43 et 44a) se rencontre à peu près textuellement Ès. 24, 17, 18a. Étant donné que cette partie de Jér. 48 est un tissu de réminiscences, il est probable que l'original est du côté d'Ès. 24, morceau de rédaction très récente. *e*. Expression courante dans le livre de Jérémie : 11, 23; 23, 12, etc. *f*. Les v. 45-47 manquent en G. A l'exception du premier vers (45a), les v. 45 et 46 sont constitués par des citations approximatives de deux poèmes qui célébraient les victoires de David (Nomb. 24, 17) ou d'un autre roi d'Israël (Nomb. 21, 28-29) sur Moab. *g*. Ce verset paraît nous transporter tout au début de l'invasion du territoire moabite par un ennemi venu du nord. Les habitants des villages voisins de la frontière septentrionale refluent vers le sud et s'arrêtent d'abord sous les murs de Ḥechbôn, soit que cette ville eût à cette époque été annexée par les Ammonites (cf. 49, 3), soit plutôt que ce fût la première place forte moabite; mais l'auteur annonce aux fuyards que cette ville va être conquise par l'envahisseur et servira à celui-ci de base d'opérations pour répandre l'incendie de la guerre dans tout le pays. Cf. v. 2 et note *f*. *h*. « La maison de Siḥôn » était une autre manière de désigner Ḥechbôn, soit que Siḥôn fût, comme le veut E, un roi amoréen qui avait, vers le temps de Moïse, enlevé aux Moabites l'espace entre Yabboq et Arnon, soit que ce fût un ancien prince moabite ayant eu sa résidence à Ḥechbôn (cf. Nomb. 21, 26 note *d*). *i*. Litt. : *des fils du tumulte*. D'après le passage parallèle des Nombres : « des fils de Seth ». Ce sont, en tout cas, les Moabites qui sont ainsi désignés. Mais on se représente difficilement un feu dévorant les tempes ou le crâne des guerriers ennemis; dans les passages des Nombres imités ici, les tempes et le crâne des Moabites sont « fracassés » par « le sceptre » de David (24, 17), tandis que ce qui est « dévoré par la flamme » sortie de Ḥechbôn, ce sont les villes de Moab et les hauteurs de l'Arnon (Nomb. 21, 28) : c'est plus naturel. *j*. Promesses analogues à l'Egypte (46, 26), aux Ammonites (49, 6) et à Élam (49, 39). *k*. Litt : *Jusqu'ici le jugement de Moab*. On a proposé d'entendre : « jusque-là (jusqu'à la restauration annoncée) durera le châtiment de Moab ». Mais il s'agit beaucoup plus probablement d'une formule marquant la fin du développement relatif à la sentence prononcée contre Moab : cf. 51, 64 (« jusqu'ici les paroles de Jérémie »), Job 31, 40 (« sont finies les paroles de Job »), Ps. 72, 20 (« sont terminées les prières (ou les louanges) de David, fils d'Isaï »).

IV. SUR AMMON[a].

49 [1] Sur les Ammonites.
Ainsi parle Yahvé :

Israël n'a-t-il pas de fils?
N'a-t-il point d'héritier?
Pourquoi donc Milkom[b] hérite-t-il de Gad
et le peuple de Milkom est-il installé dans les villes de Gad?

[2] C'est pourquoi les jours vont venir, — oracle de Yahvé, — où

Je ferai entendre à Rabba des Ammonites[c]
des cris de guerre;
Elle deviendra un amas de décombres[d];
les villes qui en dépendent[e] seront incendiées
Et Israël dépossédera ceux qui l'ont dépossédé de son héritage[f],
dit Yahvé.
[3] Lamente-toi, Ḥechbôn[g], car te voilà dévastée.
Poussez des cris, filles de Rabba;
Ceignez le sac; faites retentir les cris de deuil;
faites-vous des incisions[h],
Car Milkom s'en ira en exil,
ainsi que ses prêtres et ses magistrats, tous ensemble[i].
[4] Pourquoi te glorifier de [la fertilité de] tes vallées[j],
fille pleine de sécurité,
Qui mets ta confiance dans tes réserves[k],
disant : « Qui pourrait marcher contre moi? »
[5] Je vais déchaîner sur toi
la terreur, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, — de toutes parts.
Vous serez chassés, chacun droit devant soi,
sans que personne ne rassemble les fuyards.

[6] Mais ensuite je rétablirai les Ammonites — oracle de Yahvé.

49, 1. « Milkom » *G S L*. H : leur roi. « Gad ». G : Galaad. 2. « les villes — dépendent (litt. : ses filles). G : ses hauts lieux. 3. « te voilà dévastée » lis. *šouddadtî* (2e f. s. archaïque). H : Aï a été dévastée. « faites-vous des incisions (litt. : entaillez-vous d'incisions) » lis. *wehissaraṭnâ bigedoudôt*. H : errez parmi les bercails. — Texte très incertain. « Milkom » voy. 1. 4. « de — vallées » *S* (lis. *ba'ămâqayik*). H : des vallées; ta vallée découle. — Texte incertain. « pleine de sécurité » cf. *L* (*delicata*) (lis. *hašša'ănannâ*). H : rebelle. « disant » *G S L* (aj. *hâ'ômerâ* devant *mî*). Manque en H. « contre » *G S* (lis. *'âlay*). H : vers.

a. L'authenticité de ce morceau est très contestée. Jérémie aurait, certes, eu bien des occasions de prononcer des oracles contre les Ammonites, qui étaient menacés par Nabucodonosor après Karkémich en 605 (25, 21), qui pillèrent Juda en 597 (2 Rois 24, 2), incitèrent Sédécias à la révolte vers 593 (27, 3), soutinrent l'assassin de Guedalya après 586 (Jér. 40, 14; 41, 15) et triomphèrent de la ruine de Jérusalem (Éz. 25, 1-7). Mais aucun de ces griefs n'est visé ici; le seul reproche fait aux Ammonites est d'avoir annexé tout ou partie du territoire de Gad (ou, selon G, de Galaad), c'est-à-dire de la Transjordanie. Or, c'est bien longtemps avant l'époque de Jérémie, en 734, que les Israélites (ceux du nord) avaient perdu ces régions, conquises, du reste, par les Assyriens, non par les Ammonites. De plus, le texte ne dit pas clairement quel sera le peuple dont Yahvé se servira pour châtier Ammon. D'après le v. 3, qui parle d'un exil de Milkom, les vainqueurs pourraient être les Chaldéens; mais, selon le v. 2, ce sera Israël lui-même (c'est-à-dire Juda) qui reconquerra les territoires perdus; or, on ne voit pas comment les Juifs contemporains du prophète, exilés eux aussi, pourraient récupérer la Transjordanie. En fait, ils ne s'y sont installés qu'à l'époque des Maccabées. L'oracle semble donc avoir été tout au moins remanié. On pourrait maintenir l'originalité de certains éléments comme le v. 1, où la question rhétorique posée est bien dans le style de Jérémie (cf. 2, 14; 8, 19), en supposant que les Ammonites, profitant de l'affaiblissement croissant de l'Assyrie depuis 626, avaient enlevé à celle-ci, entre cette date et l'arrivée des Chaldéens (avant 600), certaines villes ci-devant gadites, comme Ḥechbôn (voy. v. 3 et 48, 2, 45 et les notes), qui auraient dû, selon le prophète judéen, revenir à l'héritier légitime de Gad, c'est-à-dire à Juda.
b. Le dieu national des Ammonites. *c*. La capitale du pays d'Ammon, appelée Philadelphie à l'époque grecque, auj. Ammân, résidence de l'émir de Transjordanie. *d*. Un « tell ». Voy. 30, 18 et note *a*; Jos. 11, 13 et note *b*; 8, 28; Deut. 13, 17 [H : 16]. *e*. Litt. : *ses filles*. *f*. Cf. És. 14, 2.
g. Ceci paraît supposer que cette ville, disputée entre Moabites et Israélites des tribus de Ruben (Nomb. 32, 37; Jos. 13, 17) ou peut-être de Gad (Jos. 13, 26-27), était tombée aux mains des Ammonites (voy. note *a*). Mais peut-être le texte primitif portait-il ici le nom d'une autre ville, proprement ammonite. *h*. Sur ces divers gestes de deuil, voy. Gen. 37, 34; — Am. 5, 16; — Lév. 19, 28; 21, 5; Deut. 14, 1; 1 Rois 18, 28; Jér. 16, 6; 41, 5, etc... *i*. Citation d'Am. 1, 15; cf. Jér. 48, 7. *j*. Certaines vallées du pays, arrosées par des cours d'eau perpétuels, notamment le bassin supérieur du Yabboq (auj. Nahr ez-Zerka, « la rivière bleue »), étaient très fertiles. *k*. Litt : *tes trésors*. Il paraît s'agir surtout de l'approvisionnement en vivres.

V. SUR ÉDOM[a].

[7] Sur Édom.

Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :
N'y a-t-il plus de sagesse dans Témân[b]?
Les hommes avisés sont-ils à court de conseils?
Les ressources de leur sagesse sont-elles épuisées[c]?
[8] Fuyez, tournez le dos, réfugiez-vous dans des abris profonds[d],
habitants de Dedân[e],
Car je fais venir pour Ésaü la ruine qui lui est réservée,
le temps où je le châtierai.
[9] Si des vendangeurs viennent chez toi,
ils ne laisseront rien à grappiller.
Si des voleurs [surviennent] de nuit,
ils détruiront autant qu'il leur plaira[f].
[10] Car moi-même je fouillerai Ésaü,
je mettrai ses cachettes à découvert;
il ne pourra plus se dissimuler.
Il sera anéanti par le bras de ses frères
et de ses voisins[g] : il ne sera plus.
[11] Abandonne tes orphelins; j'assurerai, moi, leur subsistance;
et que tes veuves mettent leur confiance en moi[h]!

7. « N'y a-t-il ». G : Il n'y a. « Les hommes avisés » *G S* (lis. *minnebônîm*). H : Les fils. 8. « tournez... réfugiez-vous » d'après « *Fuyez* » et v. *30* (lis. *haphnou* et *ha'ămîqou*). H : ils ont été retournés... ils se sont réfugiés. 10. « fouillerai » *S T* cf. *Abd. 6* (lis. *ḥippastî*). H : mettrai à nu. « il ne — dissimuler » lis. *nèḥbô*. H : [s']il se dissimule, il ne pourra pas (?). « Il — voisins » *G* lis. *bizrôa' 'èḥâw*). H : Sa postérité sera anéantie, ainsi que ses frères et ses voisins. 11. et que — mettent leur » lis. *tibtaḥnâ*. H : et tes veuves, mettez votre.

a. Cet oracle laisse la même impression mélangée que la plupart des autres prophéties contre les nations que renferme le livre de Jérémie. Il serait, d'une part, très naturel que le prophète ait annoncé au peuple édomite un châtiment divin soit après la bataille de Karkémich (605), alors qu'il déclarait à tous les États de l'Asie occidentale, y compris Édom (25, 21), que Yahvé allait les livrer à Nabucodonosor, soit vers 597, époque où il semble que des bandes édomites aient envahi Juda à l'appel des Chaldéens (s'il faut lire Édom au lieu d'Aram dans 2 Rois 24, 2, voy. note *m*), soit après 586, quand les Édomites se joignirent ouvertement aux Chaldéens pour achever d'écraser les Judéens vaincus et annexèrent une partie de leur territoire. Il serait même surprenant que Jérémie n'ait pas visé le peuple étranger le plus étroitement apparenté à Juda et le plus mêlé de tout temps à son histoire. Mais, d'autre part, il y a dans cet oracle au moins un passage qui n'émane certainement pas de Jérémie; jamais le prophète n'aurait dit que les Judéens n'avaient pas à boire la coupe de la colère de Yahvé (49, 12) : il a soutenu toute sa vie qu'ils méritaient de la boire les premiers. De plus, l'oracle est formé en majeure partie de phrases qui se retrouvent, soit textuellement, soit à peu près mot pour mot, dans d'autres morceaux d'auteurs divers (notamment v. 14-22). Parfois, sans doute, la question se pose de savoir si c'est l'auteur de Jér. 49 qui a imité autrui ou si ce n'est pas lui qui a été imité. C'est le cas, en particulier, pour les versets 9, 10 et 14-16, où l'on retrouve presque littéralement les versets 1-7 de l'oracle d'Abdias contre Édom. Parmi les critiques les uns tiennent pour l'antériorité d'Abdias, d'autres pour celle de Jér. 49, tandis qu'un troisième groupe estime que nos deux textes s'inspirent d'un « Abdias primitif ». Il nous paraît qu'au v. 5 d'Abdias la pensée originelle est nettement mieux conservée que dans le passage parallèle de Jér. 49 (v. 9; voy. note *f*) et que l'appel aux nations à se rassembler contre Édom est beaucoup mieux placé au début du morceau, comme dans Abd. 1, qu'au milieu du développement, comme dans Jér. 49, 14. C'est donc probablement l'auteur de Jér. 49 qui a eu sous les yeux la prophétie d'Abdias et l'a modifiée. D'autres différences entre les passages parallèles proviennent d'altérations du texte originel : fautes de copie, gloses qui se sont introduites aussi bien dans Abdias (voy. les notes crit. sur Abd. 1, 2, 3, 4,) que dans Jér. 49 (par exemple v. 10). Ces observations rendent invraisemblable l'authenticité intégrale de Jér. 49, 7-22; mais ce morceau peut renfermer un oracle émanant du prophète d'Anatôt et comprenant notamment les v. 7, 8, 10, 11, peut-être 13 et 20. Cet oracle daterait probablement de 605, car il ne renferme aucune allusion à l'attitude odieuse prise par les Édomites lors de la ruine de Jérusalem (586), attitude qui éveilla dans l'âme juive un ressentiment aussi violent que tenace (Abd. 10-15, 17-18, 21; Lam. 4, 21-22; Éz. 25, 12-14; 35; Ps. 137, 7; Mal. 1, 2-5; És. 63, 1-6 [H]). *b*. Contrée ou ville du pays d'Édom dont le site n'est pas sûrement identifié. Son nom dérive d'un mot désignant la droite, c'est-à-dire le sud (cf. Yémen, Benjamin); mais elle paraît devoir être cherchée plutôt au nord de l'Idumée; car Éz. (25, 13) l'oppose à Dedân, qui en formait la limite méridionale. C'était la patrie d'Éliphaz, le sentencieux ami de Job, et la sagesse des Témanites était célèbre (cf. Bar. 3, 22-23). *c*. Litt. : *Leur sagesse a-t-elle été répandue?* *d*. De même 49, 30; cf. 48, 6, 28. *e*. L'oasis d'el-Ela, dans l'Arabie du nord. *f*. Avec le texte tel qu'on le lit ici, « vendangeurs » et « voleurs » sont des termes figurés représentant les conquérants chargés de châtier Édom. Mais on ne s'explique guère le tour hypothétique de la phrase : la conquête et le pillage du pays sont pour l'auteur de l'oracle absolument certains. Dans le passage parallèle d'Abdias (v. 5) la construction conditionnelle est, au contraire, toute naturelle : il s'agit de véritables vendangeurs et de voleurs au sens propre : « Si des vendangeurs venaient chez toi, ne laisseraient-ils rien à grappiller (comme le font d'ordinaire les vendangeurs), etc...? » Tandis qu'en réalité tu as été totalement dépouillé. *g*. Ceci paraît faire allusion à l'invasion du pays des Édomites par leurs anciens alliés, les Arabes Nabatéens au ve siècle (cf. Abd. 7).
h. Cette exhortation renferme une menace, — les orphelins et les veuves des Édomites seront privés de tout secours humain, — mais aussi une promesse divine, qui serait bien dans la ligne de la pensée de Jérémie : le prophète ne partage pas la haine impitoyable qui animait la plupart de ses compatriotes contre toute la race de leurs ennemis (cf. Ps. 137, 8-9).

[12]Car ainsi parle Yahvé : « Vois : ceux qui n'avaient pas à boire le calice sont obligés de le boire et toi, tu resterais impuni! Tu ne resteras pas impuni : tu seras obligé de le boire[a]. [13]J'en fais, en effet, le serment par moi-même, — oracle de Yahvé : — Boçra[b] deviendra un sujet de stupeur, un objet d'opprobre, un exemple qu'on citera dans les malédictions; et toutes les villes qui en dépendent seront réduites en ruines pour toujours. »

[14c] J'ai entendu Yahvé [donner un ordre]
et un héraut a été envoyé [le porter] parmi les nations :
« Rassemblez-vous, marchez contre ce peuple :
levez-vous pour le combat! »
[15] Vois, en effet : je te rends petit parmi les nations,
méprisé parmi les hommes.
[16] Ton orgueil t'a trompé,
la superbe de ton cœur,
Toi qui habites au creux des rochers
et qui occupes le sommet des collines;
Quand tu placerais ton aire aussi haut que celle de l'aigle;
je t'en précipiterais, — oracle de Yahvé. —

[17]Édom deviendra un objet de stupéfaction; quiconque passera près de cette contrée sera dans la stupeur et sifflera en voyant tous les coups dont elle aura été frappée[d]. [18]Comme lors du bouleversement de Sodome, de Gomorrhe et des villes voisines[e], dit Yahvé,

Personne n'y habitera plus;
aucun être humain n'y séjournera[f].

[19g]Comme un lion qui s'élance de la futaie du Jourdain[h] contre un pâturage toujours verdoyant[i], ainsi en un instant je les ferai disparaître de ce pays...... [j]Qui, en effet, est mon égal? Qui pourrait m'assigner en justice? Quel est le berger qui pourrait s'opposer à moi? [20]C'est pourquoi apprenez la résolution que Yahvé a prise au sujet d'Édom et les desseins qu'il a formés au sujet des habitants de Témân :

Les plus chétives [même] des brebis et des chèvres seront, j'en fais serment, traînées [à la mort][k]
et le lieu où elles pâturent sera frappé de stupeur à cette vue.
[21] Au fracas de leur chute, la terre tremblera
et le bruit de leurs cris de détresse s'entendra de la mer des Roseaux[l].
[22] Comme un aigle, [l'ennemi] plane;
il étend ses ailes sur Boçra;
Et le cœur des guerriers d'Édom sera ce jour-là
semblable au cœur d'une femme en travail[m].

13. « d'opprobre » *G* (suppr. *leḥôrèb*, dittogr.). H aj. : un désert. 14. « contre ce peuple (litt. : contre lui) » lis. *ʿâlâw*. H : contre elle. « ainsi » lis. *kén*. H 16. « Ton — trompé » lis. *tiph'artekâ hiššîʾâ*. H : Ton frisson! Elle t'a trompé... (?). 19. « contre » lis. *ʿal*. H : vers. « je les » *G S T* 50, 44 (*H*[q]) (lis. *'ărîṣém*). H : je le. 20. « au sujet de » (2 fois) *G S L* (lis. *ʿal*). H : vers. 21. « le bruit — s'entendra » car. (litt. : leur cri de détresse, le son s'en entendra) » *S* (lis. *ṣaʿăqâm* et *qôlô* ou *ṣaʿăqâtâm* et *qôlâh*). H : un cri! Le son s'en entendra. 22. « plane » *G* 48, 40 (suppr. *yaʿălè we*). H : monte et plane.

a. Passage inspiré de 25, 28-29, mais avec addition d'une idée étrangère à la pensée de Jérémie (voy. note *a* sur v. 1). *b*. Auj. Bouṣeira, principale place forte édomite, au nord de Pétra (cf. Am. 1, 12; És. 34, 6; Gen. 36, 33; 1 Chr. 1, 44). *c*. Les v. 14-16 se retrouvent Abd. 1-4. Voy. les notes sur ce passage. *d*. Reproduction de 19, 8. *e*. Adma et Ceboïm. *f*. Le v. 18 a été reproduit 50, 40. *g*. Les v. 19-21 ont été reproduits à peu près mot pour mot 50, 44-46; mais « Babylone » et « le pays des Chaldéens » y ont été substitués à « Édom » et aux « habitants de Témân ». *h*. Le cours de ce fleuve est bordé de fourrés épais d'où émergent aussi de grands arbres (cf. 2 Rois 6, 2). Même expression 12, 5; Zach. 11, 3. *i*. Litt. : *un pâturage perpétuel*. Il est ainsi désigné par opposition au désert qui ne se couvre d'herbe qu'au printemps. *j*. L'hébreu a ici quelques mots inintelligibles : *et qui est choisi? Je [l'] établirai sur elle* [?]. *k*. Litt. : *Si les [plus] chétives... ne sont pas traînées...*, sous-entendu : que je sois maudit! *l*. La mer Rouge. *m*. Le v. 22 a été reproduit 48, 40 et 41[b] (H) sauf modification des noms propres.

VI. SUR QUELQUES CITÉS ARAMÉENNES[a].

[23]Sur Damas[b].

Ḥamat et Arpad[c] sont dans la confusion,
car elles ont appris une mauvaise nouvelle.
Leur cœur s'agite, en proie à l'inquiétude;
il ne peut se calmer.
[24] Damas[d] est découragée; elle se prépare à fuir;
le tremblement l'a saisie.
L'angoisse et la douleur s'emparent d'elle comme d'une femme en travail[e].
[25] Comment est-elle devenue un désert[f], la ville glorieuse,
la cité joyeuse?
[26] C'est pourquoi ses jeunes gens tomberont sur ses places
et tous ses hommes de guerre périront ce jour-là, —
oracle de Yahvé, [Dieu] des armées[g].
[27] Je mettrai le feu dans les murs de Damas
et il dévorera le palais de Ben-Hadad[h].

VII. SUR QÉDAR ET ḤAÇOR.

[28]Sur Qédar[i] et les royaumes de Ḥaçor[j], que défit Nabucodonosor, roi de Babylone[k]. Ainsi parle Yahvé :

Levez-vous, marchez contre Qédar
et anéantissez les fils de l'Orient[l]!
[29] Qu'on s'empare de leurs tentes et de leur menu bétail,
de leurs tapis de tentes et de tous leurs bagages;
Qu'on leur enlève leurs chameaux
et qu'on leur crie : « La terreur fond sur vous, de toutes parts[m]! »

23. « Leur — inquiétude » lis. *nâmôg libbâm midde'âgâ*. H : Elles s'agitent. Au bord de la mer il y a de l'inquiétude. — Texte incertain. 24. « le tremblement l'a saisie » *G S L* (lis. *hèḥèzîqâh*). H : elle prend le tremblement (?). 25. « est-elle — désert » lis. *'ék laʿâzoubâ*. H : n'a-t-elle pas été abandonnée (évacuée?) « la cité joyeuse » *Aq Sym Theod S L* (lis. *mâsôs*). H : la cité de ma joie. 28. « les royaumes ». G : la reine. « contre » *G S* (lis. *ʿal*). H : vers.

a. L'authenticité de ce morceau a été contestée ou rejetée : 1° parce que la situation supposée reste vague — mais il en est de même pour la plupart des oracles contre les nations dans Jér. 46-51; — 2° parce qu'on y relève de nombreux clichés. Ceux-ci se rencontrent, il est vrai, surtout dans les v. 26 et 27. On pourrait donc admettre que ces deux versets sont des amplifications et que les v. 23-25 ont été prononcés par Jérémie peu après la victoire remportée par Nabucodonosor sur l'Égypte à Karkémich en 605 : ils dépeindraient la panique que la nouvelle de cet événement provoqua en Syrie. *b*. Titre trop restreint : l'oracle parle aussi de Ḥamat et d'Arpad, qui n'ont jamais fait partie des États du roi de Damas. *c*. Ḥamat, auj. Ḥama, sur le moyen Oronte, et Arpad, auj. Tell Erfâd, un peu au N. d'Alep, avaient, au temps de Jérémie, perdu depuis longtemps leur indépendance : Ḥamat avait été conquise dès 854 par les Assyriens et Arpad par Adadnirari III en 806. Tout au plus ces deux cités s'étaient-elles plusieurs fois révoltées contre leur suzerain, en dernier lieu en 720, au temps de Sargon. Mais, comme, en 605, elles appartenaient à l'Égypte, ces villes pouvaient penser avoir tout à redouter de Nabucodonosor, vainqueur du pharaon Néco. *d*. Assyrienne depuis 732, puis soumise, elle aussi, par le roi d'Égypte à la fin du VII[e] siècle. *e*. Cet hémistiche, qui surcharge le vers, est peut-être une addition : il manque dans les Septante et ne contient rien d'original. *f*. Cf. note *g* sur 48, 17. *g*. Ce v., mal relié au contexte par un « c'est pourquoi » difficilement justifiable, et dont le début est tiré de 9, 21 [H : 20], semble avoir été ajouté après coup. Il a été reproduit 50, 30. *h*. Ce v. est une citation d'Am. 1, 14 combiné avec Am. 1, 4. *i*. Peuplade arabe habitant sous des tentes noires (en poils de chèvre, cf. Cant. 1, 5). Elle n'apparaît dans les textes, assyriens et hébreux, qu'à partir du VII[e] siècle (cf. Gen. 25, 13 [P]). Cf. És. 21, 16-17; 60, 7; Jér. 2, 10; Éz. 27, 21; Ps. 120, 5; 1 Chron. 1, 29. *j*. Les « royaumes de Ḥaçor » sont inconnus par ailleurs. Il n'est pas probable que ce terme désigne l'ensemble des Arabes sédentaires (habitants des *ḥăcêrîm* ou villages) par opposition aux bédouins. Ce devait être un nom de peuplade ou de pays, où l'élément *ḥaçor* désignait un douar (cf. Ḥadhra-maout). *k*. Nous ne connaissons pas par les textes d'expédition dirigée par Nabucodonosor contre les Arabes. Mais la fin de son règne est mal documentée et il paraît certain que les souverains chaldéens ont étendu leur empire sur les oasis du désert syro-arabe, puisque le dernier d'entre eux, Nabonid, d'après la chronique Nabuc.-Nabonid (Recto B, 5-23), résida longtemps à Téma, c'est-à-dire, semble-t-il, à Teima, en Arabie du nord (És. 21, 14; Job 6, 19; Gen. 25, 15; 1 Chron. 1, 30). En tous cas, Jérémie prévoyait en 605 que Nabucodonosor, après Karkémich, ferait boire la coupe de la colère de Yahvé à Dedân, à Téma, à tous les rois de l'Arabie et à ceux qui ont les tempes rasées (25, 23-24). L'oracle sur Qédar paraît donc renfermer un fond remontant à Jérémie lui-même. Toutefois, les v. 30-33, qui contiennent des réminiscences de divers autres passages, notamment d'Éz. 38, 11, doivent avoir été ajoutés après coup. *l*. Voy. note sur Gen. 29, 1; cf. Job 1, 3; etc. *m*. Cf. 46, 5; etc.

30 Sauvez-vous; fuyez en toute hâte dans des abris profonds[a],
habitants de Qédar — oracle de Yahvé.
Car Nabucodonosor, roi de Babylone[b], a formé contre vous un dessein,
il a conçu un plan pour vous perdre[c]. —
31 Levez-vous, marchez contre une nation pacifique,
qui demeure en sécurité, — oracle de Yahvé, —
Qui n'a ni portes ni verrous,
qui habite solitaire[d].
32 Et leurs chameaux deviendront un butin,
leurs nombreux bestiaux, une proie.
Je les disperserai à tous les vents[e],
ces gens aux tempes rasées[f].
Et de toutes parts je ferai fondre sur eux le malheur, —
oracle de Yahvé.
33 Ḥaçor deviendra un repaire de chacals[g],
un lieu perpétuellement désert.
Personne n'y habitera plus;
aucun être humain n'y séjournera[h].

VIII. SUR ÉLAM.

[34] Voici la parole de Yahvé qui fut adressée à Jérémie le prophète au sujet d'Élam, au début du règne de Sédécias, roi de Juda[i]. [35] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :

Je vais briser l'arc d'Élam,
[l'arme qui fait] le meilleur de sa force[j].
36 Je ferai souffler contre Élam quatre vents
des quatre extrémités du ciel
Et je disperserai les Élamites à tous ces vents-là :
il n'y aura pas de nation où ne parviennent
des dispersés d'Élam[k].
37 Je ferai trembler les Élamites devant leurs ennemis
et devant ceux qui en veulent à leur vie.
Je ferai fondre sur eux le malheur,
[je répandrai sur eux] mon ardente colère.
J'ordonnerai à l'épée de les poursuivre
jusqu'à ce que je les aie exterminés[l].

31. « contre » *G S Éz.* 38, 11 (lis. *'al*). H : vers. 32. « de toutes parts » lis. *'âbârîm*. H : de tous ses côtés. 34. « au sujet de » *G S L* (lis. *'al*). H : pour. G donne le v. 34 après le v. 39. 36. « contre » *G S L* (lis. *'al*). H : vers. « de nation » *G T* (lis. *gôy*, sans *h* dittographie). H : la nation. « ne parviennent » *H* Sym L* (lis. *yâbô'ou*). H : il ne parvienne. 37. « colère » *G*. H aj. : oracle de Yahvé (en excès dans le vers).

a. Ce trait se retrouve dans l'oracle contre Edom (v. 8). *b*. Le rythme paraît suggérer que ces mots constituent une explication ajoutée après coup : ils indiquent, de façon exacte, du reste, quel était l'initiateur de la campagne contre Qédar. *c*. Cf. Éz. 38, 10. *d*. Citation presque textuelle d'Éz. 38, 11. *e*. Cf. Éz. 5, 10, 12; 12, 14. *f*. Coupe de cheveux particulière aux Arabes. Sur le motif religieux de cette observance, cf. 9, 26 [H : 25] et note *g* sur 25, 23. *g*. D'après 9, 11 [H : 10]; 10, 22. *h*. Répétition de 18b. *i*. Le pays d'Élam, appelé aussi par les Babyloniens Anšan et par les Grecs Susiane (du nom de Suse, sa capitale) ou Élymaïs, était, depuis un temps immémorial, le siège d'un puissant État, qui fut souvent le rival heureux des cités de Babylonie ou d'Assyrie. Il était, semble-t-il, bien en dehors de l'horizon d'un Palestinien comme Jérémie. Mais il était, à la date indiquée v. 34, le théâtre d'un événement d'une importance mondiale : vers la fin du VIIe siècle, il fut conquis par un peuple nouveau, les Perses : Cyrus, en effet, roi des Perses, qualifie déjà de « roi d'Anšan » son arrière-grand-père Téispès. Ce fait, qui a dû frapper les Juifs exilés en Babylonie, a pu paraître d'autant plus significatif à Jérémie qu'il a peut-être pressenti dans les conquérants d'Élam les futurs destructeurs de l'empire babylonien. Il est donc plausible que la prophétie sur Élam renferme un oracle prononcé par Jérémie vers 597. Mais il aurait été amplifié (voy. v. 36, 37b, 39) après les succès de Cyrus, alors que le nom d'Élam était employé comme synonyme de « Perse ». C'est aussi ce qui explique que, dans la version des Septante, l'oracle sur Élam ait été transposé en tête des prophéties sur les nations païennes (après 25, 13). *j*. Les Assyriens recrutaient des archers parmi les Élamites (És. 22, 6). Hérodote rapporte que chez les Perses, le père enseignait à ses fils trois choses : monter à cheval, tirer de l'arc et dire la vérité. L'habileté des tireurs parthes est restée proverbiale. *k*. Le v. 36, parlant de la dispersion des Élamites, aurait sa place chronologique après le v. 38. Comme, de plus, il rappelle par son style Éz. 5, 12, il doit sans doute être considéré comme une addition visant l'écroulement du grand empire perse sous les coups d'Alexandre. *l*. 37b reproduit mot pour mot 9, 16b [H : 15b].

38 Je dresserai mon trône en Élam[a]
et j'en ferai périr le roi et les magistrats.
39 Mais à la fin des jours
j'opérerai la restauration d'Élam[b], —
oracle de Yahvé.

IX. SUR BABYLONE[c].

Prophétie de la ruine de la ville.

50 [1] [Voici] la parole que Yahvé prononça contre Babylone, contre le pays des Chaldéens, par l'entremise de Jérémie, le prophète.

Babylone va être prise.

[2] Annoncez la nouvelle parmi les nations, publiez-la[d]; n'en cachez rien! Dites : « Babylone est prise.
Bel est couvert de confusion;
Merodak[e] est abattu.
Les idoles de Babylone sont couvertes de confusion;
ses statues[f] sont abattues. »

[3] Car du nord[g] monte contre elle une nation, qui réduira son territoire en désert; personne n'y habitera plus. Hommes et bêtes, tout aura pris la fuite, tout aura disparu.

38. « magistrats » *G* H aj. : oracle de Yahvé (en excès dans le vers). 50, 1. « contre » *G S L* (lis. *'al*). H : à l'adresse de. « contre le — prophète ». Manque en G. 2. « publiez-la » *G* (suppr. *ousé'ou nês hasmî'ou*). H aj. : levez un étendard; publiez[-la].

a. Il s'agit du trône où siège le juge; cf. 1, 15; 43, 10. *b*. Cf. 46, 26; 48, 47; 49, 6. *c*. L'authenticité de cette longue pièce a été rejetée par bon nombre d'auteurs dès l'éveil de la critique biblique au XVIIIe siècle. D'autres ont soutenu que ce morceau est formé d'un oracle émanant de Jérémie qui aurait été amplifié ultérieurement, mais ils le reconstituent de façons très divergentes. L'authenticité intégrale ou à peu près complète a été soutenue cependant par des critiques appartenant à des tendances fort diverses. La question se pose à peu près comme pour les autres oracles contre les nations, mais dans des conditions plus défavorables à la thèse de l'authenticité. Il n'est, certes, nullement impossible que Jérémie ait annoncé la ruine de l'empire babylonien. Il a, sans doute, toute sa vie, prêché la soumission à Nabucodonosor et à ses successeurs; il annonçait que l'exil serait long. Mais il lui assignait la durée d'une vie d'homme, soixante-dix ans (25, 11-12; 29, 10); or, comment le retour des exilés serait-il possible si l'empire chaldéen ne s'écroulait pas à son tour ? Seulement il y a lieu de se demander si Jérémie a consacré un oracle spécial à prédire cet écroulement et surtout si cette prophétie est celle que nous lisons dans les ch. 50 et 51, 1-58. 1° On y relève des rencontres manifestes avec Ézéchiel et les parties du livre d'Ésaïe composées en exil; ainsi 50, 39-40; cf. És. 13, 19-22. — 2° La pièce est pleine d'expressions, de vers, voire de développements entiers qui se retrouvent ailleurs dans le livre de Jérémie (par ex. 51, 15-19; cf. 10, 12-16; 50, 41-42; cf. 6 22-23); et il arrive alors que les expressions soient prises dans un sens différent de celui qui leur était donné dans le passage parallèle, ainsi lorsque le qualificatif de « pâturage de justice » est appliqué, non à Jérusalem comme dans 31, 23, mais à Yahvé (50, 7), ce qui s'explique, du reste, si l'auteur du ch. 50 a mal compris la phrase du ch. 31. — 3° On a vainement cherché à découvrir un plan dans cet oracle démesuré. Il est formé d'une série de petits développements qui n'ont point entre eux de lien logique et ne se succèdent pas davantage dans l'ordre chronologique : l'appel aux armes des ennemis est décrit encore, — une fois de plus, — 51, 27-28. Le même thème, l'imminence de la ruine de Babylone, est traité jusqu'à onze fois en termes très voisins les uns des autres. — 4° Il n'est guère probable que Jérémie, qui considérait l'écrasement de Juda et la destruction du Temple comme le juste châtiment de l'endurcissement de la nation par le souverain maître de l'univers, ait parfois présenté Yahvé comme un Dieu national qui se venge sur Babylone des outrages faits à son sanctuaire et à son peuple (50, 15, 28, 33-34; 51, 11, 36, 49). En somme on ne peut pas prouver péremptoirement que l'oracle des ch. 50 et 51 soit inauthentique; mais il est très improbable qu'il émane — au moins tel que nous le lisons, — de Jérémie lui-même. Si on l'attribue au prophète, il n'est pas impossible qu'il ait été composé dans la 4e année du règne de Sédécias (593), comme le suggère le récit du ch. 51, 59-64a sous sa forme actuelle; à cette date, il est vrai, Jérémie exhortait les exilés à la patience (29, 4-7, 10, 28); mais d'après le récit l'oracle de Jérémie contre Babylone n'était pas destiné à être communiqué aux déportés; il devait être lu par Seraya *sans témoin*. Si l'oracle des ch. 50 et 51, 1-58 n'est pas de Jérémie, il doit cependant être relativement ancien, antérieur au retour des Juifs exilés en Babylonie (538), car l'auteur annonce plusieurs fois ce retour et, à deux reprises, prédit que Babylone sera prise et détruite par le roi *de Médie* (51, 11, 27-28). Or les Mèdes n'ont constitué un empire redoutable, menaçant pour Babylone, que de 626 environ à 550, date où leur pays fut annexé aux domaines de Cyrus, roi des Perses. Après cette annexion, et surtout après l'entrée de Cyrus à Babylone (539), un écrivain juif aurait pu difficilement passer totalement sous silence le principal peuple vainqueur, celui des Perses. *d*. Cf. 4, 5-6. *e*. C'est ainsi que la Bible hébraïque et la version grecque transcrivent le nom de Mardouk, le dieu principal de Babylone (cf. És. 39, 1 et 2 Rois 20, 12; 2 Rois 25, 27 et Jér. 52, 31). Peut-être cette transcription dérive-t-elle d'une prononciation Maruduk, qui se rencontre en babylonien d'après *die Keilschriften und das A. T.*, 3e éd., p. 370. — Mardouk est ici distingué de Bel, tandis qu'à Babylone les deux termes désignaient le même dieu : le titre de « Seigneur » (Bel, cf. Baal), qui était anciennement réservé à Enlil, de Nippour, avait été accaparé avec le mythe de ce dieu, au temps de Ḥammourabi, par Mardouk, patron de Babylone, la nouvelle capitale. Ce trait suggère que l'auteur n'est pas très au courant des choses babyloniennes. Le Second Ésaïe, au contraire, dans un passage imité ici (46, 1), met en parallèle avec Bel, non pas Mardouk, mais Nebo, le dieu de Borsippa, la ville-sœur de Babylone. *f*. Litt. : *ses ordures*, terme injurieux qui ne figure qu'ici dans le livre de Jérémie, tandis qu'il est courant dans ceux des Rois et chez Ézéchiel. *g*. L'annonce de la venue d'un ennemi du nord était courante chez les prophètes judéens depuis les invasions scythes et les progrès des Mèdes (vers 626).

Retour des exilés à Sion.

En ces jours-là et en ce temps-là, — oracle de Yahvé, —

4 Les enfants d'Israël arriveront,
eux et les enfants de Juda avec eux;
Ils marcheront en pleurant[a]
et chercheront Yahvé, leur Dieu.

5 Ils s'informeront de la route de Sion;
c'est vers elle qu'ils tourneront leur visage.
« Venez. Attachons-nous à Yahvé
par une alliance perpétuelle qui ne tombe jamais dans l'oubli. »

6 Des brebis et des chèvres perdues[b], voilà ce qu'était mon peuple :
leurs bergers les égaraient;
leurs chefs les menaient à l'aventure.
Ils allaient de montagne en colline
et oubliaient leur bercail.

7 Tous ceux qui les rencontraient les dévoraient
et leurs ennemis disaient : « Nous ne nous rendons pas coupables,
Puisqu'ils ont péché contre Yahvé,
le vrai pâturage[c] et l'espérance de leurs pères. »

8 Fuyez l'enceinte de Babylone
et le pays des Chaldéens.
Sortez et soyez semblables à des boucs
à la tête du troupeau[d].

Prise et sac de Babylone.

9 Je vais, en effet, moi-même susciter et faire marcher contre Babylone une coalition de peuples puissants venus des pays du nord[e]. Ils se rangeront contre elle et c'est par eux qu'elle sera prise.

Leurs flèches sont semblables à celles d'un guerrier heureux,
qui ne revient pas [du combat] les mains vides.

10 La Chaldée sera livrée au pillage
et ceux qui la pilleront auront [du butin] à satiété.

11 Vous pouvez vous réjouir; vous pouvez être dans l'allégresse,
vous qui ravagez mon héritage!
Vous pouvez bondir comme des veaux mis au vert
et hennir comme des étalons!

12 Votre mère[f] n'en sera pas moins dans une extrême confusion;
celle qui vous a enfantés rougira de honte.
La dernière des nations[g] va devenir
un désert, une terre aride, une steppe.

13 Par l'effet de la colère de Yahvé elle ne sera plus habitée;
elle sera tout entière réduite en une solitude.
Quiconque passera près de Babylone sera dans la stupéfaction
et sifflera en voyant tous les coups dont elle aura été frappée[h].

5. Attachons-nous » *S* (lis. *wenillâwê*). H : Et ils s'attacheront. 6. « leurs chefs » lis. *'addirêhèm* (cf. 25, 34; Nah. 3, 18). H : (sur?) les montagnes. — Texte incertain. 7 « pères » *G* (suppr. *yahwê*). H aj. : Yahvé (glose). 8. « Sortez » *Hq S L* (lis. *ṣe'ou*). Hk : Ils sortiront. 9. « heureux » *H** *G Sym S* (lis. *maskil*). H* Aq L : qui prive d'enfants. 10. « satiété » *G* (suppr. *ne'oum yahwê*). H aj. : oracle de Yahvé (en excès dans le vers).

a. Cf. 3, 21-25. *b*. Litt. : *du menu bétail perdu*. L'image se rencontre fréquemment chez les prophètes du temps de l'exil : Jér. 23; Éz. 34; És. 13, 14. *c*. Litt. : *pâturage de justice*. Dans 31, 23, ce qualificatif était appliqué à Jérusalem, mais pouvait, à la rigueur, être considéré comme se rapportant à Yahvé : de là l'emploi qu'en fait ici l'auteur de l'oracle contre Babylone : Yahvé est « le juste, le véritable pâturage », l'authentique bercail (v. 6). *d*. Le groupe des déportés d'Israël et de Juda prendra la tête du convoi formé par les exilés des autres nations internés en Chaldée, mais maintenant libérés (cf. v. 16). *e*. Cf. v. 3, note *g*. *f*. Babylone. *g*. La nation des Chaldéens. *h*. Voy. 18, 16 et note *f*; 19, 8; 49, 17.

14 Rangez-vous en bataille autour de Babylone,
vous tous qui bandez l'arc.
Tirez sur elle; ne ménagez pas les flèches;
car elle a péché contre Yahvé.

15 Poussez le cri de guerre contre elle de toutes parts! Elle se rend[a]! Ses fondements s'écroulent! Ses remparts sont renversés[b]! Car c'est la vengeance de Yahvé [qui s'accomplit]. Tirez vengeance d'elle. Traitez-la comme elle a traité [autrui].

16 Exterminez dans Babylone[c] celui qui sème
et celui qui manie la faucille au temps de la moisson.
Devant le glaive dévastateur[d],
que chacun se tourne vers son peuple
que chacun s'enfuie dans son pays[e]!

Israël reviendra dans ses pâturages.

17 Israël est une brebis égarée,
que des lions ont pourchassée.
Le roi d'Assyrie l'a dévoré le premier;
puis Nabucodonosor[f] le roi de Babylone lui a rompu les os.

18 C'est pourquoi, ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël : Je vais châtier le roi de Babylone et son pays, comme j'ai châtié le roi d'Assyrie.

19 Je ramènerai Israël dans son pâturage;
il paîtra sur le Carmel et sur le Bachân.
Sur la montagne d'Éphraïm et en Galaad
il trouvera de la nourriture à satiété.

20 En ces jours-là et en ce temps-là, —
oracle de Yahvé, —
On cherchera l'iniquité d'Israël — mais elle ne sera plus, —
et les péchés de Juda, — mais on ne les trouvera plus;
car je pardonnerai à ceux que j'aurai épargnés.

L'ennemi appelé à exterminer les Babyloniens.

21 Monte au pays de Merataïm[g];
marche contre lui
et contre les habitants de Peqôd[h].
Dévaste, extermine selon les lois de l'anathème, — oracle de Yahvé, —
et exécute tout ce que je t'ai ordonné.

22 Le tumulte du combat retentit dans le pays,
le fracas d'un désastre immense[i],

23 Comment[j] a-t-il été brisé et mis en pièces,
le marteau qui frappait toute la terre[k]?
Comment est-elle devenue un objet de stupeur,
Babylone, parmi les nations?

17. « que » *VL* (*G L*) (lis. *hiddiḥouhâ*). Manque en H. 18. « châtier (litt. : visiter sur) » *G S* (lis. *'al... we'al*). H : visiter vers. 21. « Monte au pays » (*S*) (lis. *'ălê 'èrèṣ*). H : Contre le pays. « anathème » *G S* (suppr. *'aḥărêhèm*). H aj. : derrière eux.

a. Litt. : *elle donne sa main*, en signe d'accord (cf. Éz. 17, 18), ici de capitulation. *b*. Ce trait sera repris et précisé 51, 58. *c*. C'est-à-dire en Babylonie, cf. Ps. 137, 1. *d*. Cf. 25, 38; 46, 16. *e*. Cf. v. 8. *f*. Ce nom, qui manque en G et surcharge le vers, a sans doute été ajouté après coup. *g*. C'est-à-dire « au pays de la Double Rébellion ». C'est peut-être un travestissement injurieux du babylonien *mat marrati*, qui désignait « le pays de la Mer ». Il s'agit, en tout cas, de la Basse Mésopotamie ou Chaldée. *h*. Ce nom, qui peut, en hébreu, signifier « châtiment », était proprement celui d'une population mésopotanienne (en babyl. *puqûdu*) mentionnée aussi Éz. 23, 23. *i*. Cf. 4, 6, 19, 21; 6, 1; 14, 17; 48, 3. *j*. Ainsi débutaient d'ordinaire les chants de deuil (cf. És. 1, 21; Lam. 1, 1; 2 Sam. 1, 19, 25, 27; etc.). *k*. Litt. : *le marteau de toute la terre*. Cette image, figurant Babylone, sera reprise et développée 51, 20-23.

24 Je t'ai tendu un piège et tu t'y es laissé prendre, Babylone,
sans t'en apercevoir.
Tu as été surprise et capturée
pour t'être attaquée à Yahvé.
25 Yahvé a ouvert son arsenal;
il en a tiré les armes de sa fureur[a].
Car le Seigneur Yahvé a une œuvre à accomplir
au pays des Chaldéens.
26 Venez de toutes parts attaquer Babylone;
ouvrez-en les greniers.
Entassez-en [les dépouilles] comme des gerbes et anéantissez-la selon les lois de l'anathème :
qu'il n'en reste rien!
27 Égorgez tous ses taureaux[b] :
qu'ils descendent à la boucherie!
Malheur à eux! car leur jour est venu,
l'heure de leur châtiment.

[28] Écoutez! On entend les fugitifs, qui se sont échappés du pays de Babylone pour annoncer dans Sion la vengeance de Yahvé, notre Dieu, la vengeance qu'il assure à son temple.

29 Convoquez contre Babylone des archers,
tous ceux qui bandent l'arc.
Dressez votre camp autour d'elle :
qu'il ne lui reste pas un réchappé!
30 C'est pourquoi ses jeunes gens tomberont sur ses places
et tous ses hommes de guerre périront
en ce jour-là, — oracle de Yahvé[c]. —
31 Je vais m'en prendre à toi[d] [qui es] l'Orgueil [même], —
oracle du Seigneur, Yahvé, [Dieu] des armées.
Car ton jour est venu,
l'heure où je te châtierai.
32 Et [le peuple qui est] l'Orgueil [même] chancellera, il tombera;
et nul ne le relèvera.
J'en incendierai les villes
et le feu en dévorera tous les alentours[e].

Menaces à Babylone, qui opprime Israël et Juda.

[33] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées

Les enfants d'Israël sont opprimés,
ainsi que les enfants de Juda.
Tous ceux qui les ont emmenés captifs les retiennent;
ils refusent de les relâcher.
34 Mais leur Rédempteur est puissant;
il s'appelle Yahvé, [Dieu] des armées.
Il prend en main leur cause[f]
pour assurer du repos à la terre
et faire trembler les habitants de Babylone.

25. « le Seigneur — accomplir » *G* (suppr. *hî'* et *ṣebâ'ôt*). H : c'est ici une œuvre pour le Seigneur Yahvé des armées. 29. « contre » *G S* (lis. *'al*). H : vers. « des archers » lis. *rôbîm*. H : beaucoup [de gens]. 34. « Mais » *G* (lis. *wegô'ălâm*). Manque en H.

a. Celles qu'il met aux mains des ennemis de Babylone. *b*. Ses grands; cf. És. 34, 7; Am. 4, 1. *c*. Ce v. figure textuellement 49, 26; voy. la note. *d*. D'après 21, 13. *e*. D'après 21, 14b. *f*. Le début du v. 34 se retrouve Prov. 23, 11; És. 47, 4.

La Babylonie, pays d'idoles, va être réduite en désert.

[35] [Que] le glaive [s'abatte] sur les Chaldéens, — oracle de Yahvé, — et sur les habitants de Babylone, sur ses magistrats et sur ses sages.

36 [Que] le glaive [s'abatte] sur les augures[a] et qu'ils perdent le sens!
[Que] le glaive [s'abatte] sur les guerriers de Babylone et qu'ils soient saisis [d'épouvante!

[37] [Que] le glaive [s'abatte] sur ses chevaux et sur ses chars, sur tous les auxiliaires de race mêlée[b] qui s'y trouvent et qu'ils deviennent [pareils à] des femmes[c]!

[Que] le glaive [s'abatte] sur ses trésors et que ceux-ci soient mis au pillage!
38 [Que] le glaive [s'abatte] sur ses eaux et qu'elles tarissent[d]!

Car c'est un pays d'idoles, qui rend un culte insensé à des épouvantails. [39] C'est pourquoi les animaux du désert y feront leur gîte, ainsi que les chiens sauvages; les autruches y demeureront.

Elle ne sera plus jamais habitée
et restera dépeuplée jusqu'à la fin des âges.

[40] Comme au temps où Dieu bouleversa Sodome, Gomorrhe et les villes voisines, — oracle de Yahvé, —

Personne n'y habitera plus;
aucun être humain n'y séjournera[e].

Scènes diverses des derniers jours de Babylone[f].

41 Voici qu'un peuple arrive du nord;
une puissante nation et des rois en grand nombre
se lèvent des extrémités de la terre.
42 Ce peuple est armé de l'arc et du javelot;
il est cruel et sans pitié.
Le bruit qu'il fait ressemble au mugissement de la mer;
il est monté sur des chevaux.
Il range ses hommes en bataille
contre toi, fille de Babylone.
43 Le roi de Babylone a appris cette nouvelle
et ses bras sont tombés, découragés.
L'angoisse l'a saisi,
une douleur semblable à celle d'une femme en travail.

[44] Comme un lion qui s'élance des futaies du Jourdain contre un pâturage toujours verdoyant, ainsi en un instant je les ferai disparaître de ce pays . . . .[g] Qui, en effet, est mon égal? Qui pourrait m'assigner en justice? Quel est le berger qui

35-38. « sur » *G S* (lis. partout *'al*). H : vers (sauf 35a). 36. « augures » lis. *habbârîm* (de l'accadien *bârû*) cf. És. 44, 25. H : bavards. 38. « le glaive » *S Shex* (lis. *hèreb*). H : la sécheresse. 42. « Il — bataille » lis. *ya'ărôk 'îš*. H : Il est rangé en bataille, comme un [seul?] homme. — Cf. 6, 23. 44. « ainsi » lis. *kên*. H : car.

a. Voy. És. 44, 25 et la note. *b*. Les troupes mercenaires, cf. 25, 20 et note *a*. *c*. Cf. 48, 41; 49, 22; 51, 30; Nah. 3, 13. *d*. Les envahisseurs rompront les digues des canaux qui sillonnaient la Babylonie. *e*. Les v. 39 et 40 sont inspirés d'És. 13, 19-22; 34, 13-14; cf. Jér. 49, 18. *f*. Les v. 41-46 sont la reproduction presque textuelle de 6, 22-24, puis de 49, 19-21; les menaces contre Juda ou contre Édom ont seulement été transformées en un oracle contre Babylone et son roi. Voy. les notes sur ces passages. *g*. Texte altéré. Litt. : *et qui est choisi? Je [l']établirai sur elle* (?). De même 49, 19.

pourrait s'opposer à moi? [45] C'est pourquoi apprenez la résolution que Yahvé a prise au sujet de Babylone et les desseins qu'il a formés au sujet du pays des Chaldéens :

Les plus chétives [même] des brebis et des chèvres seront, j'en fais serment, traînées [à la mort].
et le lieu où elles pâturent sera frappé de stupeur à cette vue.
46 Au bruit de la prise de Babylone,
la terre tremblera
et l'on entendra ses cris parmi les nations.

51 [1] Ainsi parle Yahvé :

Je vais susciter contre Babylone et[a] contre les habitants de Léb Qamaï[b]
un destructeur
2 Et j'enverrai à Babylone des vanneurs, qui la vanneront
et videront son territoire,
Lorsque, dressant leur camp contre elle, ils la cerneront
au jour de sa ruine.
3 Qu'aucun archer ne bande son arc!
Que nul ne se redresse [fièrement] dans sa cuirasse[c]! —
N'épargnez pas ses jeunes gens;
exterminez selon les règles de l'anathème toute son armée!
4 Que les guerriers tombent blessés à mort sur la terre de Chaldée
ou transpercés dans les rues de Babylone[d]!
5b Car leur pays est rempli de crimes
contre le Saint d'Israël.

Israël et Juda exhortés à fuir Babylone.

5a Israël et Juda ne sont pas veuves
de leur Dieu, de Yahvé [Dieu] des armées[e].
6 Fuyez l'enceinte de Babylone
et que chacun sauve sa vie[f] :
ne périssez pas pour ses fautes.
Car c'est ici un temps où Yahvé exerce la vengeance :
il va lui rendre ce qu'elle a mérité.

Babylone sous l'image d'une coupe d'or, puis sous celle d'une blessée mortellement atteinte.

7 Babylone était une coupe d'or dans la main de Yahvé[g] :
elle enivrait toute la terre.
Les nations buvaient de son vin;
aussi les nations étaient-elles en proie au délire.
8 Soudain Babylone est tombée et s'est brisée.
Lamentez-vous sur elle!

45. « au sujet de » (2 fois), *G S L* (lis. *ʿal*). H : vers. « le lieu — pâturent (litt. : leur pâturage) » *49, 20* (lis. *newêhèm*). H : le pâturage. « sera — stupeur » *G* (lis. *yiššôm*). H : a une forme du même verbe insolite en ce sens. 46. « ses cris » cf. *49, 21* (lis. *zaʿăkâh*). H : une clameur (mais le verbe est au masculin). **51**, 1. « et contre » *H* G S L* (lis. *weʿal*). H : et vers. « Léb Qamaï ». G T : la Chaldée. 2. « vanneurs ». *Aq Sym L* (lis. *zôrîm*). H : étrangers. « dressant leur camp » lis. *yaḥănou*. H : ils seront. L : ils viendront. S : ils se rassembleront. « de sa ruine » *G L* (lis. *râʿâtâh*). H : de [la] ruine. 3. « Qu'aucun — redresse » lis. *'al* (avec *H* S L Shex*), suppr. le 2e *yidrôk* (avec *H^1*) et lis *we'al* (*H* S L*). H : Contre (?) [celui qui] bande que le bandeur bande son arc et contre (?) [celui qui] se redresse...

a. En excès dans le vers. *b*. Ces mots, qui signifient en hébreu « le cœur de mes adversaires », sont un équivalent du nom de la Chaldée, *Kasdim*, obtenu par application du système cabalistique appelé *atbach* et qui consistait à remplacer la 1re lettre de l'alphabet hébreu (') par la dernière (*t*), la 2e (*b*) par l'avant-dernière (*ch*) et ainsi de suite. Cf. 25, 26; 51, 41. Il est probable que l'emploi de cette désignation cryptographique ne remonte pas à l'auteur même du morceau. G et T ont lu ici « Kasdim ». *c*. Ceci doit s'adresser aux assiégés : toute résistance est inutile. Dans le vers suivant, ce sont, au contraire, les assaillants qui sont interpellés. *d*. Litt. : *dans ses rues*. Mais il ne peut guère s'agir de celles de la Chaldée. *e*. Nous intervertissons les vers 5a et 5b, car « leur pays » ne doit pas désigner ici « le pays d'Israël et de Juda », mais celui des Chaldéens. *f*. Cf. 48, 6 : Ës. 48, 20; 52, 11-12. *g*. Image inspirée de la célèbre vision de Jérémie où le prophète, pour préfigurer la soumission de toute la terre à Babylone, oblige toutes les nations à la ronde à vider la coupe de la colère de Yahvé, qui donne le vertige (25, 15-29).

Allez chercher du baume pour [soulager] sa souffrance;
peut-être guérira-t-elle[a]. —
9 Nous avons essayé de guérir Babylone; mais elle ne s'est pas guérie.
Abandonnez-la et partons chacun pour son pays;
Car le châtiment qui la frappe atteint jusqu'au ciel;
il s'élève aussi haut que les nues. —
10 Yahvé a mis au jour la justice de notre cause[b]. — —
Venez et racontons dans Sion
l'œuvre de Yahvé, notre Dieu.

Le siège de Babylone.

11 Aiguisez les flèches!
Polissez les boucliers!
Yahvé a éveillé l'esprit du roi de Médie[c],
car il a formé un dessein contre Babylone; il veut la détruire.
C'est, en effet, la vengeance de Yahvé qui s'accomplit,
la vengeance qu'il assure à son temple[d].
12 Contre les remparts de Babylone levez l'étendard!
Renforcez la garde!
Postez des sentinelles!
Dressez des embuscades!
Car Yahvé a conçu un plan; et il a exécuté
la menace qu'il avait prononcée contre les habitants de Babylone.
13 Toi qui habites au bord des grandes eaux[e],
qui possèdes d'immenses trésors,
L'heure de ta fin est venue;
un terme va être mis à tes rapines.

[14] Yahvé, [Dieu] des armées, l'a juré par lui-même : « Quand même tu es peuplée d'hommes aussi nombreux que les sauterelles, on entonnera sur toi le chant de ceux qui foulent la vendange[f]. »

Majesté de Yahvé et néant des idoles[g].

15 Il a créé la terre par sa puissance;
il a affermi le monde par sa sagesse
et par son intelligence il a déployé les cieux.
16 Quand il fait retentir sa voix, les eaux mugissent dans le ciel;
il fait monter les nuages des extrémités de la terre;
Il produit des éclairs au milieu de la pluie
et fait sortir les vents des chambres où il les tient en réserve.
17 Les hommes demeurent tous stupides, ne pouvant comprendre;
tout orfèvre a honte des statues [qu'il a fabriquées].
Car les images qu'il a fondues ne sont que mensonge; il n'y a point de souffle en elles;
18 ce sont de vains simulacres, un objet de risée;
à l'heure du châtiment c'en sera fait d'elles.
19 Il n'en est pas de même de Celui que Jacob a reçu en partage :
c'est le créateur de toute chose qui est son patrimoine;
son nom est Yahvé [Dieu] des armées.

10. « la — cause » *S T (G)* (lis. *ṣidqâtênou*). H : nos actes de justice. 11. « Polissez » lis. *mirtou*. H : Remplissez. — Texte incertain. « du roi » *G^B S* (lis. *mèlèk*). H : des rois. 12. « Contre » *G S L* (lis. *ʿal*). H : Vers. « contre les » *G L* (lis. *ʿal*). H : aux. 13. « un terme — tes » lis. *wetam* au lieu de *'ammat*. H : la coudée de tes (?). 14. « tu es peuplée » lis. *mâlê't*. H : je t'ai peuplée. 15-19. Voy. notes sur 10, 12-16.

a. Même mouvement 46, 11. *b*. Ce sont les Juifs déportés qui parlent maintenant et non plus, comme au v. 9, les nombreux hôtes étrangers (commerçants, soldats, etc.) intéressés à la prospérité de Babylone. *c*. Voy. 50, 1 note *c*. Cf. És. 13, 17. *d*. Répétition de 50, 28; cf. 50, 15. *e*. L'Euphrate et ses canaux, utilisés par les Babyloniens pour défendre leur ville (cf. Nab. 3, 8). *f*. Voy. 48, 33 note *e*. *g*. Ce développement se lit aussi 10, 12-16, où il est tout à fait en place, tandis qu'ici il n'a qu'un lien très vague avec le contexte. Il s'agit probablement d'une citation ne remontant pas au rédacteur même des ch. 50 et 51.

Babylone, le marteau avec lequel Yahvé mettait tout en pièces, va être brisée à son tour.

20 Tu m'as servi de marteau,
d'arme de guerre[a].
Par toi, j'ai mis en pièces des nations;
par toi, j'ai détruit des royaumes.
21 Par toi, j'ai mis en pièces le cheval et celui qui le monte;
par toi, j'ai mis en pièces le char et son conducteur.
22 Par toi, j'ai mis en pièces l'homme et la femme;
par toi, j'ai mis en pièces le vieillard et le jeune garçon;
par toi, j'ai mis en pièces le jeune homme et la vierge;
23 Par toi, j'ai mis en pièces le berger et son troupeau;
par toi, j'ai mis en pièces le laboureur et son attelage;
par toi, j'ai mis en pièces les gouverneurs et les officiers.

24 Mais je ferai payer sous vos yeux à Babylone et à tous les habitants de la Chaldée toute la méchanceté dont ils ont usé envers Sion, — oracle de Yahvé[b].

25 Je vais m'en prendre à toi, cité[c] du ravageur,
qui ravageait toute la terre.
J'étendrai la main sur toi;
je te ferai rouler du haut des rochers[d].
Je ferai de toi un brasier[e] :
26 on ne tirera de toi ni une pierre d'angle
ni une pierre de fondation[f].
Je te transformerai pour toujours en désert, —
oracle de Yahvé. —

La marche contre Babylone et la prise de la ville.

27 Levez l'étendard par [toute] la terre;
sonnez du cor parmi les nations.
Appelez des nations à se sanctifier pour combattre Babylone[g];
convoquez contre elle des royaumes,
Ararat[h], Minni[i] et Achkenaz[j].
Nommez des scribes[k] [pour enrôler des troupes] contre elle;
faites monter en ligne [des corps de] cavalerie semblables à [des hordes de] sauterelles hérissées[l].
28 Appelez des nations à se sanctifier pour la combattre :
le roi de Médie,
Ses gouverneurs, tous ses officiers
et toute la contrée soumise à sa domination.

20. « d'arme » lis. *keli*. H : d'armes. 22. « par toi — garçon ». Manque en G. 25. « cité » lis. *'ar*. H : montagne. — Texte incertain. « ravageur » *G* (suppr. *ne'oum yahwè*). H aj. : oracle de Yahvé. « un brasier » lis. *liserêphâ*. H : une montagne embrasée. 28. « le roi » *G S* (lis. *mèlèk*). H : les rois. « Ses — officiers » *G S* (lis. *paḥôtâw* et *segânâw*). H : Les gouverneurs et les officiers d'elle (de Babylone). — Mais H a ensuite le masculin (« la domination de lui »).

a. Il n'est pas probable que ceci s'adresse au roi de Médie, Cyrus, arme de Yahvé contre Babylone (50, 25), encore moins à Israël; le marteau dont Yahvé s'est servi dans sa justice, mais qu'il brisera à son tour, c'est, comme dans 50, 23, Babylone, visée 51, 24-26. Cf. Ės. 10, 5, 15. *b.* Les Chaldéens seront brisés pour s'être conduits envers les Juifs, non en justiciers, mais en ennemis haineux. *c.* Tous les témoins du texte portent « montagne ». Mais on ne voit guère comment Babylone pourrait être qualifiée de « montagne du destructeur » ou de « montagne destructrice ». La ville était construite dans une plaine immense; du reste, comment une montagne pourrait-elle ravager la terre? Pourrait-on faire rouler une montagne du haut des rochers?... Nous supposons que, au lieu de « montagne (*har*) », le texte primitif portait le mot archaïque *'ar*, « ville », qui s'est conservé dans le nom d'Ar Moab et dans le mot *'ârîm*, qui sert de pluriel à *'îr* « ville ». *d.* Ce trait, qui convient mal à Babylone, paraît emprunté aux tableaux de destruction des places fortes de Palestine, qui étaient d'ordinaire bâties sur des escarpements (Michée 1, 6; Abd. 4). *e.* Les anciens témoins du texte portent « une montagne d'embrasement ». Mais voy. note *c*. *f.* Dans les décombres calcinés de la ville on ne trouvera pas une pierre utilisable. Encore un trait qui convient mieux aux ruines des cités palestiniennes qu'à une ville construite en briques comme Babylone. *g.* Litt. : *Sanctifiez des nations contre elle.* Cf. 22, 7; Ės. 13, 3 et note *i*. *h.* En ass. Ourartou, l'Arménie (Gen. 8, 4 et note *c*). *i.* Ou Man, entre les lacs de Van et d'Ourmiah. *j.* Ce nom paraît être une forme altérée d'Achkouz, en ass. *aśguza*, la Scythie. *k.* En hébreu *ṭiphsâr*, terme emprunté à l'ass. *dup-sarru*, « scribe sur tablettes ». Voy. Nah. 3, 17, où le mot se retrouve. *l.* La jeune sauterelle, après la troisième mue, porte des ailes dressées verticalement sur son dos et enfermées dans des enveloppes rigides.

29 La terre tremble; elle frémit,
car le dessein de Yahvé contre Babylone va s'exécuter,
[Sa résolution] de réduire le pays de Babylone
en un désert sans habitant.
30 Les guerriers de Babylone ont cessé de combattre;
ils se tiennent dans les forteresses.
Leur vaillance est tarie :
ils sont [pareils à] des femmes.
A Babylone les demeures sont incendiées,
les verrous sont brisés.
31 Un courrier accourt à la rencontre d'un autre courrier,
un messager à la rencontre d'un autre messager,
Pour annoncer au roi de Babylone
que sa ville est prise d'assaut de toutes parts,
32 Que les gués sont occupés
et les étangs........
Qu'on a incendié.........[a]
et que les gens de guerre sont en proie à la panique.

33 Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées, Dieu d'Israël :

La fille de Babylone est semblable à l'aire
au temps où l'on y foule le grain[b].
Encore un bref délai et viendra pour elle
le temps de la moisson[c].

Plainte de Sion. Yahvé promet de la venger.

34 « Il m'a dévorée; il m'a fait violence, Nabucodonosor[d], le roi de Babylone;
il a fait de moi un vase vide.
Il m'a engloutie comme ferait un monstre marin[e];
il a rempli son ventre de ce que j'avais de meilleur; il m'a chassée.
35 Que la violence faite à ma chair retombe sur Babylone,
dit l'habitante de Sion,
Et mon sang sur les habitants de la Chaldée,
dit Jérusalem! »
36 C'est pourquoi ainsi parle Yahvé :
Je vais prendre ta cause en main
et te venger.
Je mettrai sa mer[f] à sec
et ferai tarir sa source[g].

29. « le dessein » *H^a G S* (lis. *maḥšèbèt*). H : les desseins. 30. « sont incendiées » *G L* (lis. *niṣṣetou*). H : on a incendié. 34. « il m'a fait violence » lis. *ḥămâsanî*. H : il m'a troublée. « de ce que — chassée » lis. *ma'ădannaṣ*. H : Loin de mes joies (?) il m'a chassée. 35. « la violence — chair » lis. *ḥămas še'ērî*. H : ma violence et ma chair. — Texte incertain. « sur les » *G S L* (lis. *'al*). H : vers les.

a. On traduit d'ordinaire : « et qu'on a incendié les étangs », en supposant que cela veut dire qu'on a mis le feu aux roseaux ou que l'incendie a asséché les étangs. D'autres admettent qu'au lieu de « les étangs » il y avait primitivement « les forteresses » (*hâ'armenôt*). Il nous paraît plus probable qu'un verbe manque après « étangs » et un complément après « incendié »; car le verset devait contenir deux vers à deux membres chacun et non un seul vers à trois membres.
b. Litt. : *au temps où on la foule.* Allusion, selon les uns, à la préparation de l'aire (Papyrus Sallier n° 1), qu'on battait « pour lui faire une surface dure et sans crevasse » (G. Maspero, *Études égyptiennes*, II, 94), plus probablement au dépiquage des céréales qu'on faisait piétiner sur l'aire par des chevaux ou des bœufs. *c.* Ici Babylone n'est plus comparée à l'aire, mais à l'épi. *d.* Cf. 50, 17. *e.* Image du pillage de Jérusalem plutôt que de la déportation de ses habitants.
f. L'Euphrate. Le terme de « mer » était assez souvent appliqué aux grands fleuves comme le Nil (Ės. 18, 2; 19, 5; Nah. 3, 8; Job 41, 22 [H : 23]) ou l'Euphrate (peut-être Ės. 21, 1).
g. Les puits qui fournissaient l'eau potable.

37 Babylone deviendra un monceau de pierres,
un repaire de chacals[a],
Un sujet de stupéfaction à la vue duquel on sifflera[b],
[un lieu] où personne n'habitera.
38 Tous ensemble ils[c] rugissent comme des lions;
ils grondent comme des lionceaux.
39 [Mais] je transformerai leur breuvage en poison[d];
je les enivrerai afin qu'ils tombent en défaillance,
Qu'ils s'endorment d'un sommeil éternel
et ne se réveillent jamais[e], — oracle de Yahvé. —
40 Je les ferai descendre à la boucherie[f] comme des agneaux,
comme des béliers et des boucs.

Chant funèbre anticipé sur Babylone. Oracle annonçant sa ruine.

41 Comment[g] Chéchac[h] a-t-elle été prise, [comment] a-t-elle été conquise,
celle qui faisait la gloire de toute la terre?
Comment est-elle devenue un sujet de stupeur,
Babylone, parmi les nations?
42 La mer est montée contre Babylone,
qui a été recouverte par le tumulte de ses flots[i].
43 Les villes qui dépendent de Babylone[j] ont été réduites en un désert,
en une terre aride, en une steppe;
Personne ne les habitera plus;
aucun être humain n'y passera[k].
44 Je châtierai Bel[l] à Babylone :
j'arracherai de sa bouche ce qu'il a englouti
Et l'on ne verra plus
affluer auprès de lui les nations.
Déjà le rempart de Babylone est tombé.

Exhortation à fuir Babylone.

45 Sors de la ville, ô mon peuple!
Et que chacun sauve sa vie[m]
devant l'ardente colère de Yahvé!
46 Que votre courage ne mollisse pas et ne vous effrayez pas
des nouvelles que l'on entendra dans le pays!
Une année, une nouvelle se répandra,
puis, l'année suivante, une autre nouvelle :
Violences exercées dans le pays,
tyran dressé contre un autre tyran[n].
47 C'est pourquoi, voici venir des jours
où je châtierai les idoles de Babylone;
Son pays tout entier sera couvert de honte
et ses guerriers tomberont tous blessés à mort dans son sein[o].

39. « je — poison » (*S*) (lis. *keḥêmâ* au lieu de *beḥoummâm*). H : quand ils seront pleins d'ardeur je préparerai leur breuvage (ou : leur festin). S : avec colère (*beḥêmâ*) je préparerai... « tombent en défaillance » *G S L* (lis. *ye'oullâphou*). H : soient joyeux. 41. « Chéchak ». Manque en G. 43. « Personne » *G S* (suppr. le 2e *'èrèṣ*). H : Une terre [que] personne. — Mais H a ensuite le pluriel « les ». 46. « puis (litt. : et après elle) » L (lis. *we'aḥârèhâ*). H : et après lui (?).

a. Cf. 9, 11 [H : 10]; 10, 22. *b*. Voy. 18, 16 et note *f*; 19, 8; 25, 9, 18; 29, 18; 48, 17; 50, 13; Soph. 2, 15, etc. *c*. Les Babyloniens. *d*. Il s'agit du breuvage dont est remplie la coupe de la colère de Yahvé et qui donne le vertige (Jér. 25). *e*. Cf. Nah. 3, 18; Ps. 76, 6-7; Job 14, 12. *f*. Cf. 50, 27. *g*. Voy. note *j* sur 50, 23. Le v. 41 a, en hébreu, le rythme asymétrique, coutumier dans le thrène funèbre. *h*. Équivalent de « Babel » par application de l'*atbach* (voy. v. 1 note *b*). Ce mot, qui se retrouve 25, 26, mais qui ne figure ni dans la version grecque de notre verset, ni dans le passage similaire 50, 23, a probablement été ajouté après coup. *i*. C'est l'invasion ennemie qui est dépeinte sous l'image d'une inondation; de même 46, 7-8; 47, 2. *j*. Litt. : *Ses villes*. *k*. Cf. 50, 40. *l*. Titre donné à Mardouk (cf. 50, 2) : le dieu national est ici conçu comme la personnification du peuple. *m*. Cf. v. 6; És. 52, 11. *n*. Ceci peut faire allusion aux événements qui, depuis 560, suscitèrent chez les Juifs tantôt de grandes espérances, tantôt d'amères déceptions : délivrance de Jéconias par Amél Mardouk (2 Rois 25, 27-30), assassinat de ce roi, puis des usurpateurs qui lui succédèrent; révoltes sous Nabonid, qui ont pu faire croire aux exilés que l'empire chaldéen allait s'effondrer. *o*. Ce verset se retrouve à peu près en entier v. 52, où il est mieux en place.

48 A la vue [des malheurs] de Babylone éclateront en cris de joie le ciel, la terre
et tout ce qui s'y trouve[a],
Parce que du nord marcheront contre elle
des dévastateurs, — oracle de Yahvé. —
49 Babylone aussi doit tomber
à cause des morts d'Israël,
Comme, à cause de Babylone, sont tombés
les morts de toute la terre.
50 Réchappés du glaive[b],
partez, ne vous arrêtez pas!
Sur la terre lointaine, souvenez-vous de Yahvé
et que Jérusalem soit présente à vos cœurs!

Plainte des Juifs. Réponse de Yahvé : Les habitants de Babylone s'endormiront d'un sommeil éternel.

51 « Nous sommes dans l'opprobre, car nous nous entendons insulter;
la honte couvre notre visage,
Parce que des étrangers ont pénétré
dans notre sanctuaire, dans la maison de Yahvé. »
52 C'est pourquoi, voici venir des jours, —
oracle de Yahvé, —
Où je châtierai les idoles de Babylone;
et dans tout son pays gémiront les blessés.
53 Quand Babylone s'élèverait jusqu'au ciel[c],
quand elle dresserait jusque dans les lieux très hauts les fortifications de sa citadelle[d],
Des dévastateurs, envoyés par moi, n'en viendraient pas moins contre elle, —
oracle de Yahvé. —
54 On entend des clameurs s'élever de Babylone,
[le fracas d']un désastre immense, du pays des Chaldéens[e].
55 Car Yahvé dévaste Babylone;
il en fait disparaître hommes et bêtes,
[au milieu d']un violent tumulte.
Pareils au mugissement des grosses eaux,
retentissent les éclats de sa voix.
56 Car le dévastateur fond sur Babylone,
dont les guerriers sont faits prisonniers;
leur arc est brisé.
Yahvé, en effet, est le Dieu des rétributions;
il rend immanquablement [à chacun] son dû.
57 « J'enivrerai ses magistrats et ses sages,
ses gouverneurs, ses officiers et ses hommes d'armes.
Ils s'endormiront d'un sommeil éternel
et ne se réveilleront jamais[f], » —
Oracle du Roi,
dont le nom est Yahvé, [Dieu] des armées.

48. « marcheront » *S L* cf. 53 (lis. *yâbô'ou*). H : marchera. « des » cf. 53 (lis. *šôdedîm*). H : les. 49. « à cause des » cf. 49b (lis. *leḥalelê*). H : contre. Manque en H par haplographie. 51. « dans notre — maison » lis. *'èl* (*G S*) *miqdâšênou* (*G*, mais au sing. comme *S L*) *'èl* (*G*) *bêt*. H : contre les sanctuaires de la maison. 53. « dresserait — citadelle » lis. *bammârôm* (*S L*) *mâ'ouzzô*. H : fortifierait la hauteur de sa force. 55. « hommes et bêtes » *S* (aj. *'âdâm oubehêmâ* apres *mimmènnâ*). Manque en H. « Pareils — voix » suppr. *wehâmou* et (avec *G S*) *gallêhèm* et lis. *qôlô*. H : Et leurs flots mugissent comme de grosses eaux; le fracas de leur voix retentit. — Texte très incertain. 56. « leur arc est brisé » *G* (*S*) (lis. *ḥattâ qaštâm*). H : elle a brisé leurs arcs.

a. Cf. És. 44, 23. *b*. Cf. 31, 2; 44, 28. *c*. C'est à Babel que la tradition hébraïque situait la tour qui devait s'élever jusque dans les cieux (Gen. 11, 4). *d*. Les Israélites disaient d'une ville pourvue de remparts très élevés qu'elle était « fortifiée jusqu'au ciel » (Deut. 1, 28). *e*. D'après 6, 1; 48, 3, etc. *f*. Cf. v. 39.

58 Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées :
Le rempart si large de Babylone[a]
sera entièrement rasé
Et ses portes si hautes[b]
seront brûlées.
Ainsi les peuples peinent pour le néant
et c'est au profit du feu que les nations s'exténuent[c].

Mission confiée à Seraya : l'oracle jeté dans l'Euphrate[d].

B 59[Voici] l'ordre que le prophète Jérémie donna à Seraya, fils de Nériyya, fils de Maḥséya[e], lorsque celui-ci se rendit à Babylone de la part de Sédécias, roi de Juda, dans la quatrième année du règne de ce prince[f]. Seraya était fourrier en chef[g] [de la cour].

58. « Le rempart » H* G L (lis. *ḥômat*). H : les remparts. « pour le néant... au profit du feu ». Hab. 2, 13 : au profit du feu... pour le néant. « et c'est — s'exténuent » G Theod S Hab 2, 13 (lis. *yi'âphou*). H : et les nations au profit du feu, et ils s'exténuent. 59. « de la part de » G (lis. *me'ét*). H : avec. « fourrier — cour ». G : préposé aux présents. S : chef de camp.

a. La largeur des murs de Babylone était célèbre parmi les Grecs : elle était, d'après Hérodote (I, 178-179) de 50 coudées royales (env. 25 mètres). Selon Strabon (XVI, 1), deux quadriges pouvaient se croiser sans peine sur le boulevard qui courait derrière les créneaux. *b.* Il y avait, disait-on, cent de ces portes. L'une d'elles, celle d'Ichtar, sous laquelle passait la voie sacrée des processions, a été exhumée par les fouilles. Richement ornée de figures de monstres en brique émaillée, elle est conservée sur une hauteur de douze mètres.

c. Ce vers, qui figure aussi dans Hab. 2, 13, est bien adapté ici à son contexte : les païens se fatiguent en vain à construire des murs et des portes gigantesques, qui seront brûlées.

d. L'historicité de ce récit est contestée par bon nombre de critiques parce que : 1° le manuscrit que Seraya doit jeter dans l'Euphrate est, dans les v. 60[b], 62, 64, expressément identifié avec le long oracle 50, 1-51, 58, lequel n'émane probablement pas de Jérémie ; — 2° que dans la quatrième année de Sédécias, le prophète exhortait les déportés à prier pour la prospérité de Babylone (29, 7) et qu'il aurait ruiné lui-même l'effet de ses appels à la patience s'il avait, en même temps, en annonçant la ruine de la ville, encouragé des espérances qui n'étaient déjà que trop ardentes ; — 3° que le geste prescrit à Seraya relèverait de la magie ; or, une conception magique de la prophétie serait, dit-on, en contradiction avec le tour général de la pensée de Jérémie, le plus spiritualiste des inspirés hébreux. — Aucune de ces raisons ne paraît décisive : 1° Il y a dans les versets 59-64[a] des allusions évidentes à l'oracle des chapitres 50, 1-51, 58 ; mais la plus claire (60[b]) est manifestement une glose destinée à expliquer 60[a] ; il en est de même des citations qu'on lit au verset 62, car le verset 63 forme la suite immédiate du verset 61. C'est donc après coup que l'oracle contre Babylone dont il était parlé dans le récit a été identifié avec la longue compilation 50, 1-51, 58 ; — 2° Il serait, incontestablement, peu vraisemblable que Jérémie eût maudit Babylone à la date même où il recommandait de prier pour elle, si sa malédiction avait été lue publiquement en même temps que son exhortation au support. Mais, l'oracle que Seraya était chargé de jeter dans l'Euphrate devait, dans la pensée de Jérémie, être tenu rigoureusement secret : l'envoyé du prophète devait être seul à le lire. Si les Chaldéens, en effet, avaient pu l'entendre ou en avaient seulement eu connaissance, Seraya et son roi et Jérémie auraient eu à craindre les pires représailles. Il est, au contraire, tout à fait vraisemblable que le prophète, au moment même où il recommandait la patience à ses compatriotes, ait pris, en quelque sorte, une contre-assurance en faisant déposer dans le fleuve de la capitale des oppresseurs le poison mystérieux de la malédiction divine qui, un jour, — au jour voulu par Yahvé, — en provoquerait la perte ; — 3° Il est exact que la lecture que devait faire sur place Seraya et le geste qu'il avait mission d'accomplir devaient, aux yeux du prophète, avoir par eux-mêmes une réelle efficacité, puisque tout devait se passer en secret, sans témoin, que ces actes avaient donc un certain caractère magique. Mais il est normal que les prophètes les plus spiritualistes aient conservé certaines conceptions traditionnelles de leur peuple, bien qu'elles ne fussent pas dans la ligne de leurs convictions les plus personnelles et les plus neuves. La plupart des oracles mimés d'Ésaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel ne sont nullement de simples « actes symboliques », comme on les appelle souvent, mais des gestes auxquels les prophètes eux-mêmes attribuaient quelque chose de l'efficacité qu'on reconnaissait à ceux des anciens « hommes de Dieu » : la cruche cassée de Jérémie (ch. 19), la pierre de fondation du trône de Nabucodonosor (ch. 43, 8-13) sont de la même famille que les flèches d'Élisée (2 Rois 13, 14-19), les bras levés de Moïse (Ex. 17, 8-13) ou le javelot dirigé par Josué contre Aï (Jos. 8, 18, 26) ; la malédiction dissoute dans l'Euphrate par le fait qu'on y jette le manuscrit où elle est consignée, rappelle tout à fait celle que le prêtre incorpore à l'eau sainte qui fera enfler le ventre de l'épouse infidèle (Nomb. 5, 23-24). De là la nécessité de lire l'oracle à Babylone même : l'effet d'une malédiction est d'autant plus sûr qu'elle est prononcée en présence ou en vue de la personne ou de l'objet visé (Nomb. 23, 9, 13 ; 24, 2) ; — 4° Il serait très normal que Jérémie ait choisi, pour accomplir le geste périlleux qu'il avait en vue, un homme sûr comme Seraya, fils de Nériyya, donc frère apparemment de Baruch, et que ce dernier ait conservé avec fierté le souvenir d'une mission secrète qui honorait sa famille. Il est donc probable que ce récit, si sobre et si précis, est historique, mais que, le texte de l'oracle jeté dans le fleuve ne nous ayant pas été conservé, un écrivain ultérieur a entrepris de le reconstituer et a rédigé, au moyen de réminiscences de Jérémie et d'autres prophètes, la longue composition qui forme les chapitres 50 et 51, 1-58. *e.* Cf. 32, 12. *f.* Sédécias, dans la quatrième année de son règne (593), avait reçu à Jérusalem des envoyés des peuples voisins venus pour ourdir une révolte contre Babylone ; Jérémie avait paru alors devant ces ambassadeurs avec un joug sur le cou, d'où son conflit avec le prophète Ḥananya (27 et 28). Mais la conjuration avait dû être éventée par les Chaldéens et Sédécias avait envoyé à Babylone une délégation dirigée par Élassa et Guemarya protester de sa fidélité à Nabucodonosor. Jérémie profita du voyage de ces diplomates pour envoyer aux Juifs déportés, qui avaient été gagnés par l'agitation, une lettre leur prêchant la patience (29). On peut supposer que Seraya faisait partie, lui aussi, de l'ambassade, du moins si on lit, avec les Septante, qu'il se rendit à Babylone « *de la part de Sédécias* ». Si on préfère la leçon massorétique « *avec* Sédécias » (voy. note crit.), il faut admettre que la démarche d'Élassa et de Guemarya ne convainquit pas le souverain chaldéen, que le roi de Juda se rendit alors en personne en Chaldée, peut-être sur l'ordre de Nabucodonosor, et que Seraya l'accompagna. Cependant, Ézéchiel, dans le réquisitoire qu'il dressera contre Sédécias l'année suivante, visera bien le faux serment de fidélité prononcé par le roi en 597, mais ne fera pas allusion à un renouvellement de ses promesses mensongères (Éz. 17, 11-21). *g.* Ou quartier-maître. Litt. : *chef du lieu de repos*. C'était lui qui était chargé de préparer les logements, lors des déplacements du souverain ou des personnages de sa cour.

60Jérémie consigna dans un manuscrit toutes les calamités qui devaient fondre sur
R Babylone, toutes les prédictions ci-dessus
B écrites au sujet de Babylone. 61Et Jérémie dit à Seraya : « A ton arrivée à Babylone, tu prendras soin de lire[a] toutes ces pa-
R roles. 62Puis tu diras : Yahvé, tu as toi-même déclaré au sujet de ce lieu que tu le détruirais au point que ni homme ni bête n'y habite plus, car tu seras [, lui as-tu dit,] transformé pour toujours en désert[b]. — 63Quand B tu auras achevé de lire ce manuscrit, tu y attacheras une pierre, tu le jetteras au fond de l'Euphrate[c] 64et tu diras : Ainsi sera engloutie Babylone et elle ne se relèvera jamais en raison des calamités que je vais R faire fondre sur elle[d] . . . . Ils s'exténuent. »
Jusqu'ici les paroles de Jérémie[e].

APPENDICE HISTORIQUE.

RUINE DE JUDA. UN PRÉSAGE DE RESTAURATION[f] (52).

Règne de Sédécias et déportation de Juda.

R[D3] *Indications chronologiques. Appréciation.* **52** 1Sédécias était âgé de vingt et un ans à son avènement. Il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Ḥamoutal, fille de Yirmyahou ; [elle était] de Libna. 2Il fit ce qui déplaît à Yahvé comme avait fait Yehoyaqim. 3Jérusalem et Juda étaient, en effet, l'objet de la colère de Yahvé, tant qu'enfin il les rejeta loin de sa face.

Siège de Jérusalem. Sédécias se révolta contre le roi de Babylone. 4La neuvième année de son règne, au dixième mois, le dix du mois, Nabucodonosor, roi de Babylone, marcha avec toute son armée contre Jérusalem ; ils dressèrent leur camp devant la ville et construisirent des retranchements tout autour. 5Le siège de la ville dura jusqu'à la onzième année du règne de Sédécias. 6Au quatrième mois, le neuf du mois, comme la famine sévissait dans la ville et

60. « fondre sur Babylone » G S L ; cf. v. 64 (lis. *'al*) : H : venir à B. « au sujet de Babylone » G S L (lis. *'al*) : [adressées] à B. 62. « au sujet de » G S L (lis. *'al*). H : à. 64. « Ils — Jérémie ». Manque en G. 52, 4. « le dix du mois ». Manque en 39, 1. « ils dressèrent ». 2 Rois 25, 1 : il dressa. « et construisirent ». 2 Rois 25, 1 (S) : et construisit. 6. « comme — manger ». Manque en 39, 2.

a. Litt. : *tu verras et tu liras*, c'est-à-dire : tu verras à lire, tu aviseras au moyen de lire. *b.* Citations textuelles de 50, 3 et de 51, 26. Le rédacteur a même conservé, dans le second passage, la deuxième personne du masculin singulier, bien qu'elle cadre mal ici avec le contexte. On pourrait, il est vrai, traduire : « car elle sera » ; mais il faudrait supposer alors que le pronom « elle » représente Babylone sous-entendue ; il ne peut, en tout cas, se rapporter au masculin « ce lieu ». *c.* Le geste prescrit à Seraya aura une double efficacité : l'engloutissement de la pierre assurera celui de Babylone, plus ou moins identifiée à celle-ci, comme Jérusalem était assimilée à la cruche brisée (19, 10-12). D'autre part, la malédiction, inscrite sur le manuscrit attaché à la pierre, sera désormais installée à demeure dans Babylone, où elle sortira au temps voulu ses effets, comme celle qui sera consignée sur le rouleau volant de Zach. 5, 1-4 se logera dans la maison du voleur et du parjure et la détruira. *d.* D'après le contexte, c'est Seraya qui va faire venir le malheur sur Babylone, par le fait qu'il l'annonce. Cela pourrait se concevoir si Seraya était lui-même prophète. Il est plus probable qu'une formule comme « ainsi parle Yahvé » est tombée ou que l'incise est une addition un peu maladroite. *e.* Formule analogue à celles qu'on lit 48, 47[b] ; Job 31, 40 ; Ps. 72, 20. Elle sépare les révélations du prophète de l'appendice historique (ch. 52). Elle devait figurer primitivement aussitôt après le grand oracle contre Babylone, puisqu'elle est précédée de la répétition du dernier mot de cet oracle : « s'exténuent ». L'explication de cette particularité est assez incertaine. Peut-être est-ce l'indice que, dans certains manuscrits, l'oracle contre Babylone (50, 1-52, 58), était inséré après et non avant la relation des circonstances où il devait avoir été prononcé (v. 59-64[a]). *f.* C'est la reproduction presque littérale des dernières pages du livre des Rois (2 Rois 24, 18-25, 30). Il y manque seulement le paragraphe sur Guedalya (2 Rois 25, 22-26), parce que l'histoire de ce personnage était déjà racontée, avec beaucoup plus de détails, dans le livre de Jérémie. Il y a, d'autre part, un élément spécial, une statistique des déportations opérées par les Chaldéens (v. 28-30). Les autres différences entre les deux textes proviennent des fautes de copie qui se sont glissées de part et d'autre, mais surtout dans le livre des Rois. — Dans le livre d'Ésaïe, on a, de même, reproduit, à la fin de l'ouvrage tel qu'il existait à une certaine époque (ch. 1-35), les chapitres du livre des Rois où il était question du prophète et du roi Ézéchias son contemporain (ch. 36-39, cf. 2 Rois 18-20). Toutefois on aperçoit moins clairement ici pourquoi on a ajouté cet appendice. Dans 2 Rois 18-20, le prophète Ésaïe jouait un rôle de premier plan ; dans 2 Rois 24-25 Jérémie n'est même pas nommé. S'agissait-il donc de rappeler au lecteur le milieu historique dans lequel avait évolué Jérémie ? Mais alors pourquoi n'avoir pas copié aussi les pages relatives à Josias, à Joachaz, à Yehoyaqîm et à Jéconias ? Pourquoi, d'autre part, avoir suivi les événements jusqu'à la libération de ce dernier prince en 561, fait très probablement postérieur à la mort de Jérémie et auquel rien ne se rapporte dans le livre ? Le plus probable est que l'éditeur qui a ajouté cet extrait du livre des Rois voyait dans la catastrophe qui marqua le règne de Sédécias l'accomplissement des menaces sans cesse répétées de Jérémie et dans la libération de Jéconias le commencement de la réalisation des promesses de relèvement que le prophète y ajouta à la fin de sa carrière. — Pour l'explication de ce ch., nous prions le lecteur de se reporter aux notes sur 2 Rois 24, 18-25, 30. Nous ne commenterons que les éléments particuliers à Jér. 52. Dans les notes critiques, nous avons relevé toutes les divergences entre ce chapitre et le texte rectifié de 2 Rois 24-25. Nous avons signalé aussi les principales variantes de Jér. 39, 1-2, 4-10, où le même passage du livre des Rois a été aussi utilisé, mais plus librement.

que la population n'avait plus rien à manger, [7] une brèche fut faite au rempart de la ville. Voyant cela, le roi et tous les gens de guerre s'enfuirent de nuit et sortirent de la ville par le chemin de la porte entre les deux murs, qui est auprès du jardin du Roi, bien que les Chaldéens cernassent la ville; ils prirent la direction de la plaine [du Jourdain]. [8] Les troupes des Chaldéens se lancèrent à la poursuite du roi et atteignirent Sédécias dans les plaines de Jéricho. Toutes les troupes de Sédécias l'abandonnèrent et se dispersèrent. [9] Le roi fut fait prisonnier et amené à Ribla au pays de Ḥamat, devant le roi de Babylone, qui lui fit son procès. [10] Le roi de Babylone fit égorger les fils de Sédécias sous ses yeux; il fit égorger aussi tous les chefs de Juda à Ribla; [11] puis il creva les yeux de Sédécias et le mit aux fers. Le roi de Babylone l'emmena à Babylone et le mit en prison[a] [pour y rester] jusqu'au jour de sa mort.

Destruction du Temple et d'une partie de la ville.

[12] Au cinquième mois, le dix du mois — c'était dans la dix-neuvième année du règne de Nabucodonosor, roi de Babylone, — Nebouzaradân, chef des gardes, l'un de ceux qui se tenaient en présence du roi de Babylone, entra dans Jérusalem. [13] Il incendia la maison de Yahvé, le palais royal et toutes les maisons de Jérusalem; il mit le feu à toutes les maisons des grands. [14] Puis les troupes chaldéennes qui accompagnaient le chef des gardes démolirent les remparts qui entouraient Jérusalem.

R
RD2

Déportations.

[15] Nebouzaradân, chef des gardes, déporta une partie des pauvres du pays et[b] ce qui restait de la population de la ville, ainsi que les transfuges qui avaient passé au roi de Babylone et ceux des artisans qui survivaient. [16] Nebouzaradân, chef des gardes, ne laissa [dans la contrée] qu'une partie des pauvres du pays, comme vignerons et comme laboureurs.

Pillage du Temple.

[17] Les Chaldéens brisèrent les colonnes de bronze qui étaient dans la maison de Yahvé, ainsi que les supports [des bassins roulants] et la mer de bronze qui se trouvaient dans la maison de Yahvé, et ils en emportèrent le bronze à Babylone. [18] Ils prirent aussi les vases, les pelles, les couteaux, les bassins à aspersion, les bols et tous les ustensiles de bronze dont on se servait pour les offices. [19] Le chef des gardes prit encore les bassins, brasiers, bassins à aspersion, vases, candélabres, bols, patères, qui étaient en or et ceux qui étaient en argent. [20] Quant aux colonnes — au nombre de deux, — à la mer — il n'y avait qu'une —, aux douze bœufs qui étaient sous la mer et[c] aux supports que Salomon avait fait fabriquer pour la maison de Yahvé, il est impossible d'évaluer le poids du bronze dont tous ces objets étaient constitués. [21] Et quant aux colonnes[d], la hauteur de l'une des colonnes était de dix-huit coudées. Un fil de douze coudées en aurait mesuré la circonférence. Son épaisseur était de

Ad
Rtt

7. « Voyant — roi » d'après *Jér. 39, 4* (aj. *wayehî ka'ăšèr rā'â hammèlèk*). Manque en H ici et 2 Rois 25, 4. « s'enfuirent — ville ». Manque en 2 Rois 25, 4. 8. « atteignirent Sédécias ». 2 Rois 25, 5 : l'atteignirent. « Toutes — dispersèrent » Manque en 39, 5. 9. « au — Ḥamat ». Manque en 2 Rois 25, 6. 10. « Le roi de Babylone fit égorger ». 2 Rois 25, 7 : « Il fit égorger » (G S L) ou « Ils égorgèrent » (H). « il fit — Ribla ». Manque en 2 Rois 25, 7. « aussi ». Manque en 39, 6. « chefs ». 39, 6 : notables. 11. « Le roi — l'emmena ». 2 Rois 25, 7 : il (H* : ou) l'emmena. 39, 7 : pour l'emmener. « et le mit en — mort ». Manque en 39, 7 et 2 Rois 25. 12. « le dix ». 2 Rois 25, 8 : le sept. « l'un — présence » *G L* (lis. *'ômēd*). H : se tenait en présence. 2 Rois 25, 8 : serviteur. 13. « Il — grands ». 39, 8 : Les Chaldéens incendièrent le palais royal et toutes les maisons du peuple. « toutes les maisons des grands ». G : toute grande maison. 2 Rois 25, 9 : toute maison de grand.
14. « les troupes » *Jér. 39, 8; 2 Rois 25, 10* (suppr. le 2e *kol*). H : toutes les troupes. « les remparts » *G* (suppr. le 1er *kol*). H : tous les remparts. 15. « au roi de Babylone ». 39, 9 : à lui. « et ceux — qui survivaient ». Manque en 39, 9. 16. « Nebouzaradân. » Manque en 2 Rois 25, 12. 17. « qui étaient dans » *H* G S L* (lis. *bebêt*). H : de. 18. « les bassins à aspersion ». Manque en 2 Rois 25, 14. 19. « les bassins » et « vases — patères ». Manque en 2 Rois 25, 15. 20. « aux douze — mer et ». Manque en 2 Rois 25, 16. « sous la mer et aux » *G (S)* (aj. après *taḥat* : *hayyām we*, omis par haplographie). Manque en H. « du bronze » *2 Rois 25, 16* (lis. *linehôšèt*). H : de leur bronze (variante donnée par G avec omission de la fin du v.). 21. « Un — creuse » (cf. 1 Rois 7, 15). Manque en 2 Rois 25, 17.

a. Litt. : *dans la maison de surveillance*, ou, selon d'autres : *dans la maison des châtiments*. Cette indication, spéciale à Jér. 52, est, dans la version des Septante, précisée ainsi : *dans la maison du moulin*; selon une tradition juive, en effet, le roi aveugle fut condamné, comme autrefois Samson (Jug. 16, 21), à tourner la meule dans sa prison. *b.* Addition évidente (cf. 2 Rois 25, 11) : par « le reste de la population qui restait... » le narrateur primitif n'entendait pas ceux qui n'étaient pas pauvres, mais ceux qui n'avaient pas passé aux Chaldéens. L'auteur de l'addition aura déduit du v. suivant qu'une partie des pauvres fut déportée.
c. La mention des douze statues de taureaux qui, dans le temple de Salomon, soutenaient la mer de bronze (1 Rois 7, 25), mention qui manque en 2 Rois 25, 16, ne figurait sans doute pas dans le texte original; car ces statues avaient été déjà enlevées, semble-t-il, par le roi Aḥaz (2 Rois 16, 17).
d. Répétition superflue du début du v. 20.

quatre doigts; elle était creuse[a]. [22] Elle était surmontée d'un chapiteau de bronze haut de cinq coudées. Le chapiteau était entouré d'un réseau et de grenades, le tout en bronze. Il en était de même de la seconde colonne . . . . .[b]. [23] Il y avait 96 grenades [suspendues] en l'air[c] et le total des grenades qui se trouvaient autour du réseau était de 100.

Les exécutions.

[24] Le chef des gardes prit Seraya, le prêtre en chef, Cephanya, le prêtre en second, et les trois gardiens du seuil. [25] Parmi les habitants de la ville, il prit un eunuque qui était commandant des gens de guerre, sept hommes de l'entourage du roi qui furent trouvés dans la ville et le secrétaire du chef du ban[d], qui avait à enrôler les gens du pays, ainsi que soixante habitants de la contrée qui se trouvaient en ville. [26] Nebouzaradân, chef des gardes, les prit et les fit mener auprès du roi de Babylone à Ribla. [27] Le roi de Babylone les fit exécuter à Ribla, au pays de Ḥamat. C'est ainsi que Juda fut exilé de son pays.

Statistique des déportations opérées par les Chaldéens.

[28] Voici [le nombre des] gens que déporta Nabucodonosor : dans la septième année[e], 3.023 Judéens; [29] dans la dix-huitième année [du règne] de Nabucodonosor, 832 personnes [furent emmenées] de Jérusalem; [30] dans la vingt-troisième année [du règne] de Nabucodonosor, Nebouzaradân, chef des gardes, déporta parmi la population judéenne 745 personnes. En tout 4.600 personnes[f].

Libération du roi Jéconias.

[31] La trente-septième année de la déportation de Yehoyakin, roi de Juda, au douzième mois, le vingt-cinq du mois, Évil-Merodak, roi de Babylone, l'année de son avènement, fit grâce à Yehoyakin, roi de Juda, et le tira de prison. [32] Il lui parla avec bienveillance et lui assigna un trône plus élevé que celui des [autres] rois qui étaient avec lui à Babylone. [33] Yehoyakin quitta ses vêtements de prisonnier et mangea toujours à la table du roi de Babylone aussi longtemps qu'il vécut; [34] son entretien journalier fut assuré constamment par le roi de Babylone, jusqu'au jour de sa mort, aussi longtemps qu'il vécut.

RDt

22. « cinq ». 2 Rois 25, 17; 1 Rois 7, 16 : trois. 24. « Cephanya, le prêtre en second ». 2 Rois 25, 18 : Cephanyahou, prêtre en second. 25. « était commandant des ». 2 Rois 25, 19 : commandait aux. « sept ». 2 Rois : cinq. « le secrétaire du chef ». 2 Rois : le scribe, chef. 31. « le vingt-cinq ». 2 Rois 25, 27 : le vingt-sept. « son avènement » *2 Rois 25* (lis. *molkô*). H : sa royauté. « de prison (litt. : de la prison) ». 2 Rois 25 (GBA) : de sa prison. 2 Rois 25 (H) : d'une prison. 34. « jusqu'au — mort ». Manque en H* et 2 Rois 25, 30.

a. D'après 1 Rois 7, 15. *b.* L'hébreu porte ici « et des grenades ». Le passage parallèle 2 Rois 25, 17 a : « sur le réseau ». Ce sont sans doute des débris d'une phrase dont le v. 23 nous a conservé une partie. *c.* Litt. : *vers le vent*. Cette expression, de sens très controversé, signifie peut-être que les 96 grenades en question ne faisaient pas corps avec le chapiteau, mais que, sculptées en ronde bosse, elles formaient une guirlande suspendue librement autour du réseau. Quant aux quatre grenades qui n'étaient pas « en l'air », qui faisaient donc corps avec le chapiteau, elles servaient sans doute de points d'attache à la guirlande. *d.* D'après 2 Rois 25, 19, « le scribe, chef du ban ». En faveur de cette deuxième leçon on peut faire valoir que le titre de scribe était porté par un haut fonctionnaire militaire (Jug. 5, 14); à l'appui de celle que nous avons ici, que d'après les listes de grands dignitaires de la cour (2 Sam 8, 16-17; 20, 23-25) le « scribe » était distinct du « chef du ban ».
e. De Nabucodonosor, plutôt que de Yoyaqîm (602).
f. Cette statistique, qui ne figure pas dans 2 Rois 25, est d'une autre main que l'ensemble du livre des Rois; car l'auteur suit une manière différente de désigner les diverses années du règne de Nabucodonosor : l'année comptée ici comme la 7e de ce prince doit, en effet, être celle que 2 Rois 24, 12 appelle la 8e (il s'agit de l'an 597, où Jéconias fut déporté); et celle qui est nommée ici la 18e paraît figurer dans 2 Rois 25, 8 comme la 19e (l'an 586). On sait que plusieurs systèmes chronologiques étaient employés côte à côte, les uns appelant « première année » de tel ou tel roi celle qui s'ouvrait *après* l'avènement réel de ce souverain, les autres celle qui avait commencé *avant* son accession au trône, les uns suivant l'ancien calendrier israélite qui faisait commencer l'année en automne, d'autres ayant adopté la numération babylonienne qui plaçait le début de l'année au printemps. — Les chiffres indiqués pour ces diverses déportations sont d'une modicité surprenante : 3.023 Judéens seulement pour la première, celle de 597, au lieu de 10.000, évaluation donnée par 2 Rois 24, 14. On a cru devoir relever le total des exilés de 586 en supposant que le texte est altéré : au lieu de « septième » on a proposé de lire « dix-septième » (il s'agirait de gens de la campagne « judéenne » exilés dès 587); on a même proposé de supprimer entièrement la troisième date : il s'agirait partout des déportations de 587-586. Ces hypothèses ne s'imposent pas : il est certain que la grande majorité de la population a été laissée dans le pays : l'élite seule a été exilée. La précision des chiffres indiqués et leur modicité même — si contraire à l'idée que les Juifs se firent plus tard de l'exil — inspirent confiance. Il est possible, du reste, que les nombres indiqués soient — en dépit de l'emploi du terme de « personnes » (litt. : « âmes ») — ceux des hommes adultes seulement : le total des « personnes » déportées pourrait alors avoir été d'une vingtaine de mille. La troisième déportation (v. 30) doit avoir eu lieu en 581. Nous ignorons les circonstances qui l'occasionnèrent. On a supposé souvent qu'elle fut ordonnée à titre de représailles pour l'assassinat de Guedalya. Mais les textes suggèrent plutôt que le gouverneur fut mis à mort dans l'automne même qui suivit la ruine de Jérusalem (40, 10. 12; 41, 1), et non pas cinq ans après ce désastre; Josèphe rapporte que, à cette dernière date, dans la vingt-troisième année du règne de Nabucodonosor, celui-ci fit une campagne en Célésyrie, au cours de laquelle il soumit les Ammonites et les Moabites (*Ant. Jud.*, X, 9, 7, § 181-182). Nous savons, par ailleurs, que les Ammonites résistèrent aux Chaldéens encore après la chute de Juda (40, 14; 41, 10, 15). Peut-être est-ce lors de cette expédition du roi de Babylone en Palestine que le chef de sa garde exila des Juifs coupables ou suspects de connivence avec les ennemis de son maître.

ÉZÉCHIEL

INTRODUCTION

INAUGURATION DU MINISTÈRE PROPHÉTIQUE D'ÉZÉCHIEL (1-3)

1[a] 3a La parole de Yahvé fut adressée à Ézéchiel[b], fils du prêtre Bouzi[c], au pays des Chaldéens, au bord du fleuve Kebar[d].

1 Dans la trentième année[e], au quatrième mois, le cinq du mois, alors que je me trouvais parmi les exilés au bord du fleuve Kebar, les cieux s'ouvrirent et j'eus des visions divines. 2 Le cinq du mois, c'était la cinquième année de la déportation du roi Yoyakin[f].

La vision du char divin.

3b La main de Yahvé fut sur moi[g] 4 et, comme je regardais, il vint du nord un vent de tempête [chassant] un grand nuage environné de lumière et un globe de feu dont le centre avait l'éclat du vermeil[h] le centre du feu.

5 Au centre [se détachait] l'image de quatre êtres[i] dont voici l'aspect. Ils ressemblaient à des êtres humains. 6 Chacun d'eux avait quatre faces; chacun d'eux avait quatre ailes. 7 Leurs jambes étaient rigides et la plante de leurs pieds rappelait la plante des pieds du veau; ils étincelaient comme le bronze poli. 8 Des mains humaines sortaient de dessous leurs ailes sur leurs quatre côtés. Leurs visages à tous quatre 9 ne se tournaient pas quand ils marchaient : chacun

1, 3b. « sur moi » lis. *'âlay* (avec *G S*) et suppr. *šâm* (*G*). H : sur lui là. 4. « environné — un globe de feu (litt. : un feu se ramassant en boule) » *G* (transp. *wenôgah lô sâbîb* avant *we'êš*). H : et un feu se ramassant en boule et [il y avait] de la lumière autour de lui (mais « de lui, » masc. en hébreu, se rapporte à « nuage », non à « feu », qui est fém.). 7. « Leurs — rigides » *G S* (lis. *weragléhèn yešârôt*). H : Leurs jambes étaient une jambe rigide. 8. « visages » *G* (suppr. *wekanphêhèm*). H aj. : et leurs ailes. 9. Suppr. 9a. H aj. en tête du v. : leurs ailes se touchaient l'une l'autre.

a. Le préambule du livre (1, 1-3), tel que le donnent les manuscrits et les versions, présente un désordre évident : Ézéchiel parle d'abord à la 1re personne (v. 1); puis il est parlé de lui à la 3e (v. 3); après quoi on revient au discours direct (v. 4 ss.); d'autre part, la date de la première révélation accordée au prophète est indiquée deux fois (v. 1 et 2). La solution la plus simple de ces difficultés (c'est celle qui a été adoptée ici) est de supposer que le v. 3a, où Ézéchiel est présenté au lecteur, se trouvait en tête du livre et que la seconde indication de date (2), qui a la forme d'une annotation à la première, a été ajoutée après coup. Selon une autre conjecture plausible, le texte actuel serait, dans ces v. 1-3, comme c'est très souvent le cas dans la suite du livre, le résultat de la fusion de deux éditions de l'ouvrage. *b.* En hébreu Yeḥèzqél, qui signifie « Dieu est fort » (*yèḥèzaq 'él*) ou « Dieu rend fort » (*yeḥazzêq 'él* cf. 3, 8); en grec *Yezekiêl*, sans doute transcription approximative d'une forme hébraïque Ḥizqiêl « Dieu est ma force » (avec addition d'un *y* verbal). De là le latin *Ezechiel*, d'où vient l'orthographe usuelle, mais assez inexacte, du français. *c.* Litt. : *fils de Bouzi, le prêtre*; le qualificatif de prêtre peut donc être rapporté soit à Ézéchiel, soit à son père. La différence est insignifiante, puisque la dignité sacerdotale était héréditaire. — Le nom de Bouzi est maintenant attesté par un sceau. *d.* « Le fleuve Kebar », en babylonien *naru kabaru*, c'est-à-dire « le grand Canal », était le nom d'une dérivation de l'Euphrate, mentionnée dans deux contrats cunéiformes découverts à Nippour (auj. Niffer) et qui irriguait la plaine au S.-E. de Babylone : c'était sans doute le Chatt-en-Nil actuel. *e.* Il ne peut guère s'agir de l'âge du prophète : la mention du mois et du quantième suggère que ces trente ans sont comptés à partir d'un événement dont la date était connue de tous les lecteurs. On a pensé à la réforme de Josias (622), qui eut lieu, en effet, 30 ans avant la date indiquée au v. 2 (592) — mais nous n'avons aucune preuve que cet événement ait servi de point de départ à une ère, — ou à l'avènement de Nabopolassar, fondateur du nouvel empire babylonien — seulement il eut lieu en 625, soit 33 ans avant 592. Le mieux est peut-être d'admettre que « trentième » est une faute de copie pour « treizième ». La 5e année de la captivité de Jéconias (v. 2) était la 13e du règne de Nabucodonosor, le roi de Babylone de l'époque. Selon une autre hypothèse, les deux dates du v. 1 et du v. 2 se rapporteraient à deux événements différents : l'une, celle du v. 2, à la vision du rouleau (2, 8-3, 9) qu'Ézéchiel aurait reçue en Palestine en 592; l'autre, celle du v. 1, à la vision du char divin (1, 4-2, 2), qui aurait été accordée au prophète en Chaldée, soit dans la 30e année de la captivité de Jéconias (567), soit dans la 13e (584). *f.* Ce v. 2, quelle que soit l'origine du renseignement qu'il donne (voy. note *e*), était une glose marginale se rapportant aux mots « le cinq du mois » du v. 1. *g* C'est-à-dire : j'entrai en extase. Cf. 3, 14, 22; 8, 1; 33, 22; 37, 1; 40, 1; És. 8, 11 note *g*. *h.* Le métal appelé en hébreu *ḥachmal* (cf. v. 27 et 8, 2), en ass. *ešmaru*, en égyptien *ḥsmn*, était, d'après G et V, celui que les Grecs appelaient *électron*, les Latins *electrum*, c'est-à-dire le vermeil, mélange d'or et d'argent. *i.* D'après la description parallèle des ch. 8-11 (9, 3; 10, 4; etc.), c'étaient des *keroubs* ou chérubins (cf. Gen. 3, 24 et note *i*). Selon 10, 20 Ézéchiel ne reconnut qu'après coup la nature de ces êtres merveilleux (voy. cependant 10, 1 note *d*).

allait droit devant soi[a]. 10 [Et voici] l'aspect que présentaient leurs faces : ils avaient, tous quatre, une face d'homme par devant, tous quatre une face de lion à droite[b], tous quatre une face de taureau à gauche et tous quatre une face d'aigle[c] 11 [tournée] vers l'intérieur[d]. Leurs ailes étaient levées et déployées; chacun avait deux ailes qui touchaient chacune l'aile voisine[e] et deux qui lui couvraient le corps[f]. 12 Ils allaient chacun devant soi : là où l'esprit voulait aller, ils allaient et n'avaient pas à se tourner en avançant. 13 Entre ces êtres on voyait quelque chose comme des charbons incandescents, comme des torches qui circulaient entre ces êtres; ce feu projetait un vif éclat; il en sortait des éclairs[g].

15 Comme je regardais ces êtres, je vis qu'ils avaient, tous quatre, une roue à terre[h] à côté d'eux[i]. 16 L'apparence de ces roues était celle de la chrysolithe[j]; elles avaient, toutes les quatre, le même aspect. Quant à leur structure, elle ressemblait à celle d'une roue dans laquelle s'en trouverait une autre[k]. 17 Elles pouvaient se mouvoir sur leurs quatre côtés : elles n'avaient pas à virer quand elles se mouvaient 18 . . . . .[l] et leurs jantes à toutes les quatre étaient garnies d'yeux tout autour. 19 Quand ces êtres avançaient, les roues avançaient à côté d'eux et quand les êtres s'élevaient de terre, les roues s'élevaient. 20 Selon la direction que l'esprit voulait prendre, les roues avançaient ou s'élevaient avec eux, car l'esprit de ces êtres était [aussi] dans les roues. 21 Quand ils avançaient, elles avançaient; quand ils s'arrêtaient, elles s'arrêtaient; quand ils s'élevaient de terre, les roues s'élevaient avec eux; car l'esprit de ces êtres était [aussi] dans les roues.

22 Au-dessus des têtes de ces êtres il y avait quelque chose qui ressemblait à un firmament[m] ayant l'éclat de la glace et qui s'étendait au-dessus de leurs ailes. 23 Sous ce firmament, leurs ailes déployées se touchaient l'une l'autre (ils en avaient chacun deux leur couvrant le corps). 24 Et j'entendis le bruit que faisaient leurs ailes quand ils avançaient : il était pareil au bruit des grosses eaux, à la voix du Tout Puissant[n]; c'était

10. « tous — devant » d'après la suite (aj. *miqqèdèm le'arba'tân*). Manque en H. 11. « [tournée] vers l'intérieur » lis. *liphnîmâ*. H : Leurs visages et... Manque en G. « chacune l'aile voisine » (*G S*) (lis. *'iššâ 'èl 'âḥôtâh*). H : chacun. 12. « et » *G S* (lis. *welô'*). Manque en H. 13. « Entre » *G VL* cf. 10, 2, 6, 7 (lis. *oubênôt*). H : Et la ressemblance de. « on — chose (litt. était un aspect) » *G* (lis. *mar'è*). H : leur aspect. « des torches qui circulaient » *G* (lis. *lappîdîm mithallekôt*). H : les torches; il (le feu?) circulait. « éclairs » *G*. H aj. un v. 14 : Et les êtres couraient et revenaient comme l'aspect de l'éclair (?). 15. « tous quatre » (*G S*) (lis. *le'arba'tân*). H : sur ses quatre faces. 16. « roues » *G* (suppr. *ouma'ăsêhèm*). H aj. : et leur structure. « Quant à » *G* (suppr. *oumar'êhèm*). H aj. : leur apparence et. 17. « pouvaient » *G S* (suppr. *belèktâm*). H aj. : quand elles marchaient. 20. « les roues — s'élevaient » suppr. (avec *G S*) *šammâ hârouaḥ lâlèkèt* (dittogr.) et lis. (avec *G*) *hâ'ôphannîm weyinnâs'ou*. H : elles y allaient, l'esprit [voulait] aller, et les roues s'élevaient. 22. « ces êtres » *H*ᵐ *G S L* (lis. *haḥayyôt*). H : l'être. « quelque chose — à » *G* (lis. *kerâqîa'*). H : la ressemblance de (?). « glace » *G* (suppr. *hannôrâ'*). H aj. : redoutable. « ailes » G^{AB} cf. v. 22 (lis. *kanphêhèm*). H : têtes. 23. « se touchaient » *G* (aj. *maššîqôt* cf. 3, 13). Manque en H. « l'autre » *G* (suppr. les mots de *le'îš* au 1er *lâhênnâ*). H a deux fois « ils en avaient chacun deux leur couvrant » (dittogr.). 24. « à la — Puissant ». Manque en G^{BA}. « c'était — camp ». Manque en G^{B}.

a. Chacun de ces êtres, ayant quatre visages tournés vers les quatre points cardinaux, marchait droit devant soi quelle que fût la direction dans laquelle le char s'avançait. *b.* A droite du chérubin et non à droite du spectateur. *c.* Les figures hybrides représentant des génies, si nombreuses dans l'art des Égyptiens, des Phéniciens, des Araméens, des Ḥittites et surtout des Assyro-Babyloniens, comportent souvent, à côté de traits humains, des éléments empruntés au lion, au taureau ou à l'aigle. D'après Éz. 41, 18-19, les figures de chérubins qui devaient orner le temple restauré avaient deux faces, l'une d'homme, l'autre de lion. *d.* Vers l'espace qui s'étendait, à l'intérieur du « char », entre les quatre êtres. *e.* L'une des ailes du chérubin voisin. *f.* Les génies, dans les représentations assyro-babyloniennes, ont souvent quatre ailes, mais d'ordinaire déployées toutes quatre et disposées pour le vol. Toutefois certains d'entre eux ont une sorte de robe de plumes qui leur couvre les jambes et rappelle par conséquent la paire d'ailes couvrant le corps des chérubins d'Ézéchiel et des séraphins d'És. 6, 2. *g.* Ce feu était à la fois l'autel du temple aérien de Yahvé (cf. 10, 2, 6, 7 et És. 6, 6) et le point d'où part la foudre. *h.* Cette expression n'est pas à prendre à la lettre; il s'agit de la surface plane sur laquelle paraissent se tenir les êtres; mais ils planent dans les airs. *i.* On donna de bonne heure à l'ensemble mystérieux qui porte la « gloire de Yahvé » le nom de « char » (1 Chron. 28, 18), courant dans la littérature talmudique. Il tient du char, en effet, puisqu'il a des roues, mais c'est aussi une sorte de palanquin; car la gloire de Yahvé repose sur des animaux qui le portent. Cette dernière conception paraît avoir été courante dans le proche Orient; les bas-reliefs assyriens de Malthaï représentent sept divinités astrales debout sur une plate-forme ou assises sur un trône portés par un ou plusieurs animaux fantastiques. A Zindjirli on a trouvé une base de statue divine formée de deux sphinx portant sur leurs ailes une plate-forme. C'est sans doute une transposition dans le monde surnaturel de ces cortèges où l'on portait à dos d'hommes les statues ou les emblèmes des dieux. *j.* En hébreu *taršîš* ou, au complet, *pierre de Tarsis* (10, 9), c'est-à-dire de Tartessus en Espagne. L'identification de cette gemme est un peu incertaine (cf. Ex. 28, 20 et note *g*). *k.* Le plus probable est que, selon Ézéchiel, chaque roue était formée de deux roues se coupant à angle droit. *l.* Le texte paraît irrémédiablement altéré. L'hébreu signifie littéralement : « Et leurs jantes, — or elles avaient de la hauteur et de la terreur. » G : « ni leurs jantes — or elles avaient de la hauteur, — et je les regardai. » *m.* Le mot signifie étymologiquement quelque chose de martelé, de solide. Il est appliqué d'ordinaire à la voûte céleste (Gen. 1, 6 etc.), ici à ce qui supporte le trône de Dieu (cf. Ex. 24, 10 et la note). *n.* C'est-à-dire au tonnerre.

un tumulte semblable au bruit d'un camp. Quand ils s'arrêtaient, leurs ailes retombaient.

[25] Alors une voix retentit au-dessus du firmament qui s'étendait sur leurs têtes. [26] Or, au-dessus du firmament qui s'étendait sur leurs têtes, [se voyait] quelque chose de semblable à une pierre de saphir, ayant l'apparence d'un trône[a]; et sur cette apparence de trône on apercevait, tout en haut, comme une forme d'homme. [27] Et je vis [qu'elle avait] comme l'éclat du vermeil depuis ce qui semblait être ses reins et au-dessus; et depuis ce qui semblait être ses reins et au-dessous, je vis comme du feu qui répandait alentour un vif éclat. [28] Tel l'arc qui apparaît dans le nuage en un jour de pluie, tel était l'aspect de la splendeur qui l'environnait. Ce que je vis [ainsi], c'était l'image de la gloire de Yahvé[b].

Vocation et inspiration d'Ézéchiel. La vision du rouleau.

A sa vue, je me prosternai la face contre terre et j'entendis la voix de quelqu'un qui parlait. **2** [1] Il me dit : « Fils d'homme[c], tiens-toi debout et je te parlerai. » [2] Alors il vint en moi un esprit qui me fit tenir debout et j'entendis celui qui me parlait.

[3] Il me dit : « Je t'envoie vers la maison d'Israël, vers cette nation de rebelles qui se sont révoltés contre moi, eux et leurs pères jusqu'à ce jour. [4] Tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur Yahvé[d]. — [5] Qu'ils écoutent ou qu'ils se refusent à écouter (car ils sont une maison de rebelles), ils sauront qu'il y a un prophète au milieu d'eux[e]. [6] Mais toi, fils d'homme, ne les crains pas et ne te laisse pas effrayer par leurs paroles, quand tu seras entouré de ronces et d'épines et que tu habiteras avec des scorpions. Ne te laisse pas intimider par leurs paroles ni effrayer par leurs mines, car ils sont une maison de rebelles. [7] Transmets-leur mes paroles, qu'ils t'écoutent ou qu'ils se refusent à écouter, car ils sont une maison de rebelles.

« [8] Et toi, fils d'homme, écoute ce que je vais te dire. Ne te rebelle pas comme cette maison de rebelles : ouvre la bouche et mange ce que je vais te donner. » [9] Je regardai et je vis une main tendue vers moi et dans cette main un livre roulé[f]. [10] [Celui qui me parlait] le déploya devant moi : la page et le revers en étaient couverts d'écriture et ce qui y était écrit, c'étaient des chants de deuil, des plaintes et des imprécations[g].

3 [1] Il me dit : « Fils d'homme, mange ce rouleau, puis va, parle à la maison d'Israël. »

« leurs — retombaient » G (lis. *tirpènâ*). H : ils laissaient retomber leurs ailes. 25. G[B]. H aj. : Quand ils s'arrêtaient ils laissaient retomber leurs ailes (répétition du v. 24). 26. *G*. Avant « tout en haut » H aj. : sur lui. 27. « vermeil » G[B]. H aj. : comme l'aspect d'un feu ayant autour de lui sa maison (c'est-à-dire un espace circonscrit?). **2,** 1 « te (litt. : avec toi) » *S L* (lis. *'ittâk*). H : te (accusatif). 2. « esprit » *G* (suppr. *ka'âšèr dibbèr 'élây*). H aj. : comme il m'avait parlé. 3. « la maison » *G* (lis. *bét*). H : les enfants. « cette — rebelles » (*S*) (lis. *gôy*). H : les nations rebelles (incorrect). « pères » *G*. H aj. : se sont rebellés contre moi. 4. *G*. H aj. en tête : Et les enfants à la face dure et au cœur insensible, je t'envoie vers eux. 5. *G S* (suppr. *wehémmâ*). H aj. en tête : et eux. « qu'il y a un ». G S : que tu es. 6. « ne — effrayer » *G S* (lis. *tèḥat*). H : ne crains pas. « tu seras entouré de » d'après *G* (lis. *sebîbôtèkâ*). H : toi (pour : [seront] avec toi). « avec » lis. *'ét*. H : vers. 7. « une maison de » *H* G S* (aj. *bét*). Manque en H. 9. « dans cette main (litt. : en elle) » *G* (*L*) (lis. *oubâh*). H : en lui. 10. « y » lis. *'âlèhâ*. H : vers lui. « imprécations (litt. : malheur !) » *G L* (lis. *wâhôy*). H a une forme insolite. **3,** 1. « d'homme » *G* (suppr. *'ét — 'ékôl*). H aj. : mange ce que tu trouveras (glose d'après Jér. 15, 16). « à la maison ». H* G S L : aux enfants.

a. On pourrait aussi traduire : « au-dessus du firmament qui s'étendait sur leurs têtes, semblable à une pierre de saphir, [se voyait] une forme de trône. » Dans Ex. 24, 10, c'est la base du trône qui a l'apparence du saphir et l'éclat du ciel. *b.* Dans le tableau qu'Ézéchiel trace ici de la majesté de Yahvé, il y a beaucoup d'éléments qui figuraient déjà dans le fonds traditionnel des croyances hébraïques : la gloire divine conçue comme un feu éclatant, la relation de Yahvé avec la nuée orageuse du sein de laquelle jaillit l'éclair, le keroub personnification du nuage de tempête, qui sert de monture au Dieu d'Israël, lequel « trône sur les keroubim » (I Sam. 4, 4; etc.). D'autres traits peuvent être la transposition de détails que le prophète avait vus dans le Temple : le feu de l'autel; peut-être les roues des « supports » mobiles qu'on regardait sans doute comme des figures de choses célestes. Les productions de l'art oriental, spécialement celles de la Babylonie, ont sans doute, on l'a vu, influé sur les images qu'il trace. En tout cas cette vision révèle à Ézéchiel que la présence de Dieu n'est nullement liée au temple de Jérusalem : Yahvé a avec lui une sorte de temple céleste et circule avec une rapidité prodigieuse d'un bout à l'autre de l'univers. En pleine terre d'exil, il peut se montrer aux siens, agir parmi eux et leur susciter des prophètes.

c. Cette appellation, familière à Ézéchiel (voy. aussi Dan. 8, 17), exprime la faiblesse du prophète en présence de la majesté divine : un « fils d'homme », c'est tout simplement un homme, mais avec la nuance de « être infime », éphémère : « le fils de l'homme, ce vermisseau » (Job 25, 6); « qu'est-ce que le fils d'homme... ? » (Ps. 8, 5; 144, 3). *d.* C'est-à-dire : Tu leur transmettras les oracles de Yahvé (v. 7). *e.* Ils sauront que Yahvé a fait, de son côté, ce qui était nécessaire pour les avertir, et cela même à l'étranger, c'est-à-dire sur une terre qui était, d'après les idées de l'ancien Israël, le domaine d'autres dieux (cf. Jér. 29, 15). *f.* Litt. : *un rouleau d'écrit.* La bande de papyrus ou, plus tard, de parchemin qui constituait anciennement le livre était, on le sait, enroulée autour d'une baguette. On n'écrivait, d'ordinaire, qu'au verso. *g.* Pendant toute la première partie de sa carrière, jusqu'à la ruine de Jérusalem (chap. 24), Ézéchiel sera exclusivement un prophète de malheur. C'est seulement après 586 que s'imposera à lui une tâche nouvelle : celle de constructeur de la Cité nouvelle (ch. 33-48).

[2] J'ouvris alors la bouche et il me donna ce rouleau à manger[a]. [3] Puis il me dit : « Fils d'homme, nourris ton corps et emplis tes entrailles de ce rouleau que je te donne[b]. » Je le mangeai et ma bouche lui trouva la douceur du miel.

[4] Alors il me dit : « Fils d'homme, va! Rends-toi auprès de la maison d'Israël et transmets-lui mes paroles. [5] Car ce n'est pas chez un peuple au langage obscur que tu es envoyé, vers la maison d'Israël[c], [6] ni auprès de populations diverses dont tu ne comprendrais pas les propos; ces gens-là, si je t'envoyais chez eux, t'écouteraient[d]. [7] Mais la maison d'Israël ne voudra pas t'écouter, parce qu'elle ne veut pas m'écouter. La maison d'Israël! ce sont des gens au front dur et au cœur insensible. [8] Eh bien, je rendrai ton visage dur comme le leur et ton front dur comme leur front, [9] tel le diamant qui est plus dur que le silex[e]. Tu ne les craindras pas et ne te laisseras pas effrayer par eux; car ils sont une maison de rebelles. »

Fin du récit de la vision du char divin.

[10] Il me dit : « Fils d'homme, toutes les paroles que je t'adresserai, reçois-les dans ton cœur et écoute-les de tes oreilles, [11] puis va, rends-toi auprès des exilés, auprès des enfants de ton peuple et parle-leur; dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé! — soit qu'ils t'écoutent, soit qu'ils se refusent à t'écouter. »

[12] Alors l'esprit m'enleva[f] et j'entendis derrière moi le bruit d'un grand tremblement de terre, tandis que la gloire de Yahvé s'élevait du lieu où elle se trouvait; [13] [j'entendis] aussi le bruit que faisaient en se touchant l'une l'autre[g] les ailes de ces êtres et le bruit que faisaient les roues auprès d'eux et le bruit d'un grand tremblement de terre[h]. [14] L'esprit m'avait enlevé et m'emportait. Ainsi je m'en allai plein d'amertume et l'esprit rempli de fureur[i] et la main de Yahvé me tenait fortement.

[15] J'arrivai chez les exilés à Tel Abib[j] (ceux qui étaient fixés au bord du fleuve Kebar[k]), où

3. « le » *G S L* (lis. *wâ' ôkelâh*). Manque en H. « ma — miel (litt. : il fut dans ma bouche comme du miel quant à la douceur) » lis. *lemètèq*. H : il devint dans ma bouche quelque chose de doux (?). G S L : il fut... comme du miel doux. 4. « transmets-lui » *G S L* (lis. *debâray*). H : parle-lui selon. 5. « obscur » *G[B] VL* (suppr. *wekibdé lâšôn*). H aj. : et à la langue pesante. 6. « ni » *G S L* (lis. *welô'*). H : [ce] n'[est] pas. « diverses » *S* (suppr. de *'imqé â lâšôn*). H aj. : au langage obscur et à la langue pesante (d'après v. 5). « ces — écouteraient » *G L* (lis. *we'im* et suppr. *lô'* qui était peut-être à lire *lou'* « si » : ce serait une variante de *'im*). H : Si je ne t'ai pas envoyé vers eux...! Eux, ils t'écouteraient.

9. « tel (litt. : comme) » *G* (suppr. *nâtattî misḥèkâ*). H : je rendrai ton front comme. 12. « tandis — trouvait » lis. *beroum* au lieu de *bâroukh*. H : Bénie soit la gloire de Yahvé de son lieu! 15. « où ils demeuraient » d'après *G* (lis. *'âšèr*). H[k] : et qui demeuraient là. H[q] : et je demeurai [où (?)] ils demeuraient.

a. Pour cette façon matérielle de s'assimiler le contenu d'un écrit, cf. Nomb. 5, 23-24 et note *i*. *b.* Comme la plupart des prophètes dans le récit de leur vocation, Ézéchiel s'efforce d'exprimer de la façon la plus forte la dépendance où il se sent vis-à-vis de Dieu. Jérémie déjà avait dit : « Yahvé toucha ma bouche et me dit : Je mets mes paroles dans ta bouche » (1, 9) et ailleurs (15, 16) : « Dès que j'ai trouvé tes paroles, je les ai dévorées et ta parole a fait ma joie et les délices de mon cœur. » Ézéchiel va plus loin : Dieu lui a mis un livre dans la bouche; ce livre contient tout écrits les discours qu'il aura à prononcer pendant toute sa carrière. Il est difficile d'exprimer plus énergiquement la passivité absolue de l'organe de Dieu. Ésaïe, au contraire, s'était représenté lui-même comme un ambassadeur qui s'est offert librement à son roi et à qui celui-ci a confié une mission (És. 6, 8-13). *c.* C'est-à-dire : « *mais* vers la maison d'Israël ». Glose exacte, mais superflue. *d.* Sous-entendu : en dépit de l'obstacle que constituerait la différence des langues. — L'affirmation selon laquelle les autres peuples seraient plus accessibles aux appels de Dieu, plus capables de piété ou de moralité qu'Israël ou Juda, était un des thèmes classiques de la prédication des prophètes : cf. Am. 3, 9-10; Jér. 3, 11-18; Éz. 16, 46-58; Mal. 1, 11; Jon.; Mt 11, 20-24. *e.* Cette image a sans doute été choisie par allusion à l'un des sens possibles du nom d'Ézéchiel : « Dieu rend dur ». *f.* On reconnaissait à « l'esprit » le pouvoir de transporter matériellement les corps d'un lieu dans un autre (1 Rois 18, 12; 2 Rois 2, 16; cf. Mt 4, 5, 8; Habacuc dans l'histoire du Dragon de Babylone [Dan. 14, 35-38]), sans doute parce que le mot *rouaḥ*, « esprit », désignait en même temps le vent. *g.* 1, 11 et note *e*. *h.* Répétition.

i. L'amertume et la fureur du prophète s'expliquent malaisément; on se demande s'il est irrité contre les Israélites rebelles ou contre Yahvé qui le charge d'une mission si difficile. Selon d'autres il s'agirait d'une « réaction psychologique de l'esprit humain contre la violence qui lui a été faite dans l'extase », ou bien il faudrait entendre : « violemment agité dans l'effervescence de mon esprit ». On a encore proposé de lire, en coupant les mots autrement et en supposant une abréviation du nom de Yahvé : « j'allai poussé par la puissante ardeur de l'esprit de Yahvé » (*mérôb ḥâmat rouaḥ y[ahwè]*). *j.* C'était sans doute la localité qui servait de centre aux déportés de Juda. *Tel Abib*, « la butte des épis », était la forme hébraïsée du nom babylonien de la ville, *til abubi*, « la butte du déluge » ou « de l'inondation » : cette expression désignait les points qui, à la saison de la crue de l'Euphrate, émergeaient de la plaine inondée. *k.* Ézéchiel distingue une vision qu'il a dans la vallée de Tel Abib (3, 23) de celle qu'il a contemplée au bord du Kebar. Tel Abib n'était donc pas sur la rive de ce canal. Ce doit être un annotateur qui a, à tort, fait suivre la mention des exilés de Tel Abib de la précision : « ceux qui étaient fixés au bord du fleuve Kebar ».

ils demeuraient, et je restai là sept jours accablé de stupeur au milieu d'eux. [16]Et il advint au bout de sept jours.... [a].

Le prophète appelé à veiller comme une sentinelle sur chaque membre de son peuple [b].

La parole de Yahvé me fut adressée en ces mots : « [17]Fils d'homme, je te poste comme une sentinelle auprès de la maison d'Israël. Dès que tu entendras de ma bouche un oracle, tu avertiras de ma part les enfants d'Israël. [18]Quand je dirai à un méchant : Tu vas mourir, — si tu ne l'avertis pas et que tu ne prennes pas la parole pour que le méchant se détourne de sa mauvaise voie et qu'il vive, ce méchant-là mourra pour son iniquité, mais je te demanderai compte de son sang. [19]Si, au contraire, tu avertis le méchant et qu'il ne se détourne pas de sa méchanceté et de sa voie, ce méchant-là mourra pour son iniquité, mais toi, tu auras sauvé ta vie.

[20]Et quand un juste délaissera sa justice pour commettre le mal, je poserai devant ses pas un obstacle pour le faire tomber et il mourra. Si tu ne l'as pas averti, il mourra pour son péché et l'on n'aura pas égard aux actes de justice qu'il aura précédemment accomplis; mais je te demanderai compte de son sang. [21]Si, au contraire, tu as averti le juste de ne pas pécher et qu'il ne pèche pas, il vivra parce qu'il se sera laissé avertir et toi, tu auras sauvé ta vie. »

Périodes d'immobilité et de silence imposées au prophète [c].

[[16a] Et il advint au bout de sept jours] [22]que la main de Yahvé se posa sur moi; et il me dit : « Lève-toi, sors [d'ici, et va] dans la vallée; là je te parlerai. » [23]Je me levai donc et je sortis; [je me rendis] dans la vallée et je vis la gloire de Yahvé qui se tenait là, telle que je l'avais contemplée au bord du fleuve Kebar. Je tombai la face contre terre. [24]Alors il vint en moi un esprit

18. « pour que — détourne » *S* (suppr. *lehazhîr* et lis. *lârâšâʿ lâsoub*). H : pour avertir un méchant. ' « et qu'il vive » *G S L* (lis. *liḥyôtô*). H : et le faire vivre. « ce méchant-là » G (lis. *hârâšâʿ hahou'*). H : lui, [étant] méchant. 19. « ce méchant-là » G (lis. *hârâšâʿ hahou'*). H : « mauvaise, lui, il... 20. « et il » lis. *wehou'*. H : il. 21. « tu as » *G S L* (lis. *hizhartâ*). H : tu l'as. « pécher » *G S* (suppr. *ṣaddiq*). H aj. : [le] juste. 22. « moi » *G L* (suppr. *šâm*). H aj. : là.

a. Le récit est interrompu ici, comme l'indique un blanc laissé dans les manuscrits; il reprendra au v. 22, après un nouvel espace libre ménagé dans le texte à la suite du v. 21.

b. Les v. 16b-21, isolés du contexte comme il vient d'être dit, ont été évidemment insérés ici après coup : il résulterait de la disposition actuelle ou bien que la date indiquée 16a (sept jours après la vision du Kebar) se rapporte à la fois à la révélation des v. 16b-21 et à la nouvelle vision de la gloire de Dieu qui suit (22-27) — ce qui est inadmissible : Yahvé ne peut pas avoir le même jour ordonné à Ézéchiel d'avertir justes et méchants et de garder un silence absolu — ou bien seulement à la première de ces deux révélations — mais alors la 2e apparition de la gloire de Dieu (v. 22-27) ne serait pas datée; ce qui est peu vraisemblable : le prophète, qui n'a vu Yahvé que quatre fois dans sa vie, a toujours soigneusement noté la date de cette révélation insigne. C'est donc sans doute un reviseur qui a inséré ici les v. 16b-21, qui ne sont qu'un résumé des ch. 18 et 33, notamment de 33, 7-9 : il lui a semblé que ces instructions divines, propres à diriger le prophète dans toute sa carrière, avaient l'allure d'un récit de vocation. La conception qui y est exprimée du rôle du prophète, appelé à être le pasteur des individus, est, du reste, une des idées les plus originales d'Ézéchiel; mais il a dû la mûrir surtout dans la seconde partie de sa carrière (après 586).

c. L'annonce faite à Ézéchiel (v. 25-27) a été interprétée de façons diverses. 1o D'après une ancienne explication (Jérôme, Calmet) il s'agirait de cordes matérielles : les gens d'Ézéchiel, le voyant sombre et pensif, l'auraient soupçonné de folie (comme on le fit pour Jésus : Mc 3, 30-32; Jn 10, 20) et l'auraient attaché. Mais d'après un passage analogue (4, 8) c'est Yahvé lui-même qui lie le prophète avec des cordes; il s'agit donc d'une image signifiant que Dieu va lui imposer une ou plusieurs périodes d'immobilité et de mutisme. Les expressions « on mettra (litt : ils mettront)..., on liera » sont à entendre dans le même sens que, dans l'évangile, « on te redemandera ton âme » (Lc 12, 20); c'est une façon voilée de parler de Dieu. — 2o Selon d'autres, Yahvé déclarerait ici à Ézéchiel que, jusqu'à ce que sa bouche s'ouvre lors de la ruine de Jérusalem (24, 27; 33, 22), le prophète ne devra parler que dans l'intérieur de sa maison : les cordes représenteraient cette claustration volontaire et l'immobilisation de la langue figurerait la renonciation à la parole *publique* qu'Ézéchiel devra observer pendant les six ou sept premières années de son ministère (592-586). C'est difficile à croire : au ch. 4, 8 les cordes figurent une immobilisation totale et matérielle; du reste, d'après 11, 25; 20, 49 [H : 21, 5]; 21, 7 [H : 12]; 24, 18 ss., le prophète a plusieurs fois parlé *au peuple* avant la chute de Jérusalem. — Il faut donc plutôt admettre que Yahvé annonce à Ézéchiel qu'il aura à subir des périodes d'immobilité et de mutisme forcés, soit qu'il s'agisse de crises de catalepsie et d'aphasie auxquelles le prophète aurait été sujet, ou de périodes de prostration consécutives à ses extases; on a rappelé que les visionnaires perdent parfois temporairement l'usage de la vue (Paul, Act. 9, 8-9, 17-18) ou de la parole (Dan. 10, 15; Zacharie d'après Lc 1, 22). Ézéchiel aurait reconnu dans ces phénomènes physiologiques, comme Osée dans les événements de sa vie de famille, des dispensations divines en rapport avec sa mission : la durée de son immobilité aura un sens symbolique (4, 4-8) et son silence devra faire comprendre à Israël qu'il est une maison de rebelles, indigne d'entendre la parole de Yahvé. On s'explique dès lors la solennité avec laquelle cette révélation est faite à Ézéchiel : elle lui donne la clé des phénomènes étranges qui marqueront désormais sa vie.

qui me fit tenir debout et [Yahvé] me parla; il me dit : « Va t'enfermer dans ta maison [25]et toi, fils d'homme, on mettra sur toi des cordes avec lesquelles on te liera et tu ne sortiras pas pour te rendre au milieu des enfants d'Israël. [26]J'attacherai ta langue à ton palais, de façon que tu restes muet et ne puisses pas les censurer, parce qu'ils sont une maison de rebelles. [27]Mais quand je te parlerai, je t'ouvrirai la bouche et tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur Yahvé! — Que celui qui voudra écouter, écoute! Et que celui qui voudra s'y refuser, s'y refuse! Car ils sont une maison de rebelles. »

PREMIÈRE PARTIE

ORACLES CONTRE JUDA ET JÉRUSALEM (4-24)

I — CINQ ACTES PROPHÉTIQUES[a] (4-5)

Prédictions relatives à l'exil[b].

Immobilité imposée au prophète.

4 4 « Et toi, couche-toi sur le côté gauche et je te ferai porter la peine du péché de la maison d'Israël; tout le temps que tu resteras couché de ce côté, tu porteras la peine de son péché. 5 Et moi, autant la peine de son péché doit durer d'années, autant je te compte de jours, soit 190 jours, pendant lesquels tu porteras la peine du péché de la maison d'Israël[c]. 6 Quand tu seras arrivé au terme de cette période, tu te coucheras sur le côté droit et tu porteras la peine du péché de la maison de Juda pendant quarante jours; je te compte un jour par année. 8 Je vais te lier avec des cordes, afin que tu ne puisses pas te tourner d'un côté sur l'autre[d], jusqu'à ce que tu sois au bout de tes jours de détention.

Nourriture impure assignée à Ézéchiel.

9 « Et toi, procure-toi du froment, de l'orge, des fèves, des lentilles, du millet et de l'épeautre, que tu mettras dans un même vase[e] et dont tu te feras du pain, pour en manger tout le temps que tu resteras couché sur le côté, soit 190 jours[f]. 12 Tu mangeras [ce pain] sous la forme de galettes d'orge, que tu feras cuire sous leurs yeux, sur [un feu d']excréments humains[g]. » 13 Et Yahvé dit : « C'est ainsi que les enfants d'Israël

4, 4. « je te ferai porter (litt. : je mettrai sur toi) » lis. *wesamtî* et *'âlèkâ*. H : tu mettras... sur lui. « le temps (litt. : le nombre de jours) ». G aj. : « 150 ». 5. « 190 » *G* (lis. *mê'â*). H : 390. 6. « droit » *G S* (suppr. *šênît*). H aj. : une seconde fois. « je te compte » *G S L* (lis. *nâtattî*). H : je te la compte à raison de. 9. « 190 » *G*. H : 390, cf. v. 5. 13. « Et Y. dit ». G : Et tu diras : Ainsi dit Y.

a. Si étranges ou difficilement réalisables que nous paraissent certains de ces actes, il n'y a pas lieu de douter qu'ils aient été réellement exécutés et non pas seulement racontés par Ézéchiel : les prophètes, quand ils étaient sous l'action du délire inspirateur, ne craignaient pas d'accomplir des gestes qui les faisaient passer pour des déments (cf. 1 Sam. 10, 5, 10-12; 2 Rois 9, 11; És. 20, 2-4; Jér. 29, 26, etc.). Ces gestes, surtout chez les inspirés de l'ancien Israël, n'étaient pas seulement des moyens de frapper plus vivement l'attention des spectateurs, des sortes de prédications en acte; c'étaient en même temps des gestes efficaces, agissant sur l'avenir et provoquant la réalisation des événements qu'ils figuraient (cf. 1 Rois 22, 11 et note *b*; 2 Rois 13, 13-19). Il subsistait quelque chose de cette antique conception chez les grands prophètes des VIIIe, VIIe et VIe siècles : leurs actes sont des « signes », des gages.

b. Dans le ch. 4 tel que le donnent l'édition massorétique et les versions anciennes, sont entremêlées des scènes préfigurant l'exil et d'autres annonçant le siège de Jérusalem. Ce mélange n'est apparemment pas le fait d'Ézéchiel, mais d'un reviseur : dans les v. 9-17 notamment, les passages relatifs à la nourriture souillée de l'exil sont enchevêtrés, au grand détriment de la clarté, avec ceux où il est question de l'alimentation rationnée des assiégés. Nous grouperons, d'une part, tous les textes se rapportant à la déportation (4, 4-6, 8-9, 12-15), de l'autre ceux qui ont trait au siège de la capitale (4, 1-3, 7, 10-11, 16-17; 5).

c. Au lieu de « 190 », qui est la leçon des meilleurs manuscrits de la version grecque, l'édition massorétique donne « 390 » et certains manuscrits grecs « 150 », lecture attestée aussi par une glose qui figure en G au v. 4 (voy. note crit.). D'après l'interprétation qui nous semble la plus probable, la pensée d'Ézéchiel est que la peine du péché d'Israël, c'est-à-dire l'exil des Israélites du nord, a commencé en 722 (chute de Samarie) ou déjà en 734 (déportations de Tiglat Pilèser), c'est-à-dire environ 150 ans avant le début de l'exil des Jérusalémites (586), et qu'elle doit finir en même temps que la déportation de Juda, dont le prophète fixe la durée à 40 ans (une génération), soit 190 ans (150+40) pour la durée totale du châtiment d'Israël. Le chiffre de 190 aura été corrigé en « 390 » dans les manuscrits suivis par les massorètes parce que le mot que nous traduisons par « peine du péché » signifie proprement « péché » et que, d'après l'opinion juive, le péché de la maison d'Israël avait commencé dès le temps de l'avènement de Jéroboam Ier (vers 935), soit 200 ans avant les premières déportations d'Israélites. La leçon « 150 » serait défendable aussi; elle cadrerait même mieux avec le début du v. 6. *d*. Sur la nature de ces cordes, voy. note *c* sur 3, 16. Une immobilité aussi prolongée serait, sans doute, une impossibilité physique, dans les conditions normales, pour un homme sain. Mais Ézéchiel était peut-être un malade; du reste, des phénomènes aussi extraordinaires sont observables chez les fakirs de l'Inde. *e*. Les mélanges étaient interdits par la Loi (Deut. 22, 9-11; Lév. 19, 19). Le pain fait avec plusieurs sortes de farine était donc déjà un aliment illicite pour un Juif scrupuleux. *f*. Glose peu exacte : d'après v. 4-8, le prophète doit rester couché sur le côté 230 jours (190+40). *g*. Et non : « que tu couvriras, sous leurs yeux, d'excréments humains », comme le veut la traduction de la Vulgate, si souvent exploitée par Voltaire pour tourner la Bible en ridicule. Les excréments n'interviennent que comme combustible, d'autant plus répugnant, du reste, que les galettes d'orge se cuisaient sous la cendre (cf. 1 Rois 19, 6).

mangeront des aliments souillés parmi les nations chez lesquelles je les chasserai[a]. » 14 Je répondis : « Ah! Seigneur Yahvé! Je ne me suis jamais souillé : jamais depuis ma jeunesse jusqu'à ce jour je n'ai mangé d'une bête morte ou déchirée[b]; jamais aucune viande immonde n'est entrée dans ma bouche[c]. » 15 Alors il me dit : « Vois : je t'autorise à remplacer les excréments humains par de la bouse[d] sur laquelle tu feras [cuire] ton pain. »

Prédictions relatives au siège de Jérusalem.

Le siège figuré sur une brique.

« 1 Et toi, fils d'homme, procure-toi une brique; tu la placeras devant toi et tu y dessineras une ville[e], Jérusalem. 2 Tu feras contre cette ville des travaux de siège[f] : tu construiras contre elle des retranchements; tu élèveras contre elle une levée de terre[g]; tu établiras des camps devant elle et tu placeras autour d'elle des béliers[h]. 3 Puis tu te procureras une poêle de fer et tu la mettras comme un mur de fer entre toi et la ville, vers laquelle tu dirigeras ton visage[i]. Ainsi elle se trouvera en état de siège et tu l'assiégeras. Que ceci soit un signe pour la maison d'Israël! 7 Puis vers Jérusalem assiégée tu dirigeras ton visage et ton bras découvert[j], et tu prophétiseras contre elle...

Le rationnement des assiégés.

« 10 Tu mangeras ta nourriture au poids : tu auras pour te nourrir vingt sicles[k] par jour depuis une certaine heure jusqu'à la même heure [le lendemain][l]; 11 et l'eau, tu n'en boiras qu'à la mesure : tu auras à boire un sixième de hin[m] depuis une certaine heure jusqu'à la même heure [le lendemain]. » 16 Et il me dit : « Fils d'homme, je vais retirer à Jérusalem le pain qui la soutient[n]; on mangera le pain au poids, dans l'anxiété; on boira l'eau à la mesure, dans la stupeur; 17 de sorte que, manquant de pain et d'eau, les assiégés se regarderont l'un l'autre avec stupeur et dépériront à cause de leur iniquité. »

Les cheveux coupés du prophète figurent le sort réservé aux habitants de Jérusalem[o].

5 « 1 Et toi, fils d'homme, prends une épée affilée, prends-la en guise de rasoir de barbier, et passe-la sur ta tête et sur ta barbe. Prends aussi une balance et partage les [cheveux et les poils coupés]. 2 Tu en feras consumer un tiers par les flammes à l'intérieur de la ville[p], quand les jours du siège

« des aliments souillés (litt. : du souillé) » *G* (suppr. *'èt laḥmâm*). H : leur pain souillé. 14. « aucune » *G L* (aj. *kol* avant *besar*). Manque en H. 10. « Tu — jour » *G* cf. *v. 11* (suppr. *'ăšèr* et lis. *tô'kal*). H : Ta nourriture, que tu mangeras au poids, [sera de] vingt sicles par jour; tu la mangeras... 17. « les — stupeur (litt. : ils seront stupéfaits l'un vers l'autre) » lis. *'îš 'èl 'âḥîw*. H : ils seront stupéfaits l'un et l'autre.

a. La terre étrangère, étant le domaine d'autres dieux (1 Sam. 26, 19), était impure, ainsi que tout ce qu'elle produisait, pour un adorateur de Yahvé (Os. 9, 3-5; Am. 7, 17). *b*. Cf. 44, 31; Ex. 22, 31 [H : 30]; Lév. 17, 15; Deut. 14, 21. *c*. Pierre fait la même objection à un ordre semblable qui lui est donné au cours d'une vision (Act. 10, 14). *d*. Principal combustible des paysans palestiniens d'aujourd'hui. *e*. On se servait, notamment en Babylonie, pour écrire et pour dessiner, de tablettes d'argile sur lesquelles on gravait avec un stylet, pendant que la glaise était encore molle. On peut voir au Louvre une statue de Goudéa, patési de Lagach en Basse Mésopotamie, tenant sur ses genoux une tablette sur laquelle est gravé le plan d'un édifice. *f*. Ézéchiel les « fera » par le fait qu'il les représentera, soit en plan, soit en perspective comme sur les bas-reliefs assyriens figurant le siège d'une ville. *g*. Voy. 2 Sam. 20, 15 et note *d*. *h*. Le mot hébreu peut signifier « agneau ». Cependant, comme les machines de ce genre figurées sur les monuments assyriens se terminent par une pointe de lance ou par une surface arrondie et non, comme chez les Romains, en forme de tête de bélier, il vaut peut-être mieux dériver le mot d'un verbe (*kour*, *kârâ*) signifiant « creuser, percer ».

i. Le prophète joue ici le rôle de Yahvé, qui assiégera Jérusalem par l'organe des Chaldéens : l'objet de fer qu'il interpose entre lui et la « brique » représente sans doute la barrière infranchissable qui sépare désormais le peuple coupable de son Dieu. *j*. L'homme qui se préparait à combattre dégageait ses bras du manteau qui les couvrait (cf. És. 52, 10). *k*. Soit 327 grammes, 40, le sicle valant 16 gr. 37. *l*. Tel était, en hébreu rabbinique, le sens de l'expression « depuis un temps jusqu'à un temps » : cette signification précise convient mieux au contexte que le sens vague de « de temps en temps » qu'on lui attribue d'ordinaire.

m. Soit environ un litre : le hin, étant le sixième du bat (36 litres, 44), valait 6 litres, 074. *n*. Litt. : *je vais briser à Jérusalem le bâton du pain*, expression proverbiale signifiant : je vais y faire sévir la famine. Cf. Ps. 105, 16 et la note; És. 3, 1 et les notes. *o*. Dans cet acte prophétique, comme dans le 2e (4, 9, 12-15) et le 4e (4, 10-11, 16), Ézéchiel s'identifie à Jérusalem. Il devait, dès lors, sembler naturel que le sort fait aux cheveux du prophète figurât celui des habitants de la ville : on sait le rôle considérable que les cheveux et les poils coupés, ainsi que les rognures d'ongle, jouent dans la magie de quantité de peuples : celui qui réussit à s'en emparer peut, pense-t-on, en les détruisant, faire périr la personne de qui ils proviennent. *p*. Sans doute à l'intérieur de la ville dessinée sur la brique.

seront à leur terme; tu en prendras un [autre] tiers, tu le frapperas à coups d'épée autour de la ville; et le [dernier] tiers, tu le disperseras au vent et je tirerai l'épée derrière eux[a]; [3] toutefois tu en [re]prendras une faible quantité que tu serreras dans le pan de ton vêtement, [4] mais de laquelle tu retireras encore une partie que tu jetteras au feu et que tu brûleras[b]. . . .[c]

Explication de ces actes prophétiques[d].

« Puis tu diras à toute la maison d'Israël : [5] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Il en sera ainsi de Jérusalem. Je l'avais mise à la place centrale, parmi les nations, et les pays [païens] autour d'elle[e]. [6] Mais elle s'est rebellée contre mes ordonnances, agissant plus mal que les nations, et contre mes lois, [se montrant pire] que les pays qui l'entourent; car on a rejeté mes ordonnances et l'on n'a pas suivi mes lois. — [7] C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé : Parce que vous vous êtes montrés plus rebelles que les nations qui vous entourent, que vous n'avez pas suivi mes lois et n'avez pas agi selon mes ordonnances, mais que vous avez agi selon les coutumes des nations qui vous entourent... [8] C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais me ranger contre toi, exercer au milieu de toi des châtiments sous les yeux des nations : [9] je vais accomplir contre toi des actes tels que je n'en ai pas fait et n'en ferai plus jamais de pareils; [je les accomplirai] à cause de tous les crimes abominables que tu as commis. [10] C'est pourquoi les pères dévoreront leurs enfants au milieu de toi et les enfants dévoreront leurs pères[f], j'exercerai au milieu de toi des châtiments[g] et je disperserai à tous les vents tout ce qui restera de toi[h]. [11] C'est pourquoi, — j'en fais le serment par ma vie, oracle du Seigneur Yahvé, — parce que tu as souillé mon sanctuaire par toutes tes infamies et toutes tes abominations, moi, de mon côté, je [te] raserai[i]; mon œil sera sans pitié, et je serai sans miséricorde. [12] Un tiers de tes habitants mourra de la peste ou périra de faim dans tes murs. Un tiers tombera aux alentours frappé par l'épée. Le [dernier] tiers, je le disperserai à tous les vents et je tirerai l'épée pour le poursuivre. [13] Ma colère se donnera libre carrière; j'assouvirai contre eux ma fureur; et tu sauras que moi, Yahvé, j'avais parlé dans ma jalousie, lorsque je donnerai contre eux libre carrière à ma colère. [14] Je te réduirai en ruines, ainsi que tes filles[j] qui sont autour de toi, sous les yeux de tous ceux qui passeront par là. [15] Tu seras en butte aux opprobres et aux insultes; [tu deviendras] un exemple et un sujet de stupeur pour les nations qui t'entourent, lorsque j'exercerai au milieu de toi

5, 3. « ton » *G S L* (lis. *bikenâphèkâ* sans yod). H : tes. 4. « Puis tu diras » *G* (aj. *we'âmartâ*). Manque en H. 5. « les pays » *G S* cf. v. 6 (lis. *hâ'ărâṣôt*). H : des pays. 7. « Parce que — rebelles » lis. *hamrôtekèm*. H : A cause de votre tumulte [pire] (?). « vous avez agi » (2°) *H* S* (suppr. *lô'*). H : vous n'avez pas [même?] agi. 8. « ranger » *G S* (suppr. *gam 'ănî*). H aj. : moi aussi. « châtiments » cf. v. 10, 15 (lis. *šephâṭîm*). H : jugements. 10. « leurs enfants » *S* (lis. *benêhèm*). H : les enfants. 11. « raserai ». H* Sym L : j'abattrai (*'ăgaddéaʿ*). G S : je te rejetterai (*'ègʿalèk*). — Texte incertain. « et je » *S L* (suppr. *gam 'ănî*). H : et, moi, de mon côté, je. 12. « je le » *G* (lis. *'ăzârém*). H : je. 13. « fureur » *G* (suppr. *wehinnèḥâmtî*, dittogr.). H aj. : et je me vengerai. « tu sauras » *G* (lis. *weyâdaʿatte*). H : ils sauront. 14. « ruines » *G* (suppr. *oulehèrpâ*, dittogr.). H aj. : et en objet d'opprobre (mais voy. v. 15). « ainsi — filles » *G* (lis. *oubenôtayik*). H : parmi les nations (comme v. 5). 15. « Tu seras » *G S L* (lis. *wehâyît*). H : Elle sera.

a. Addition d'après le v. 12. *b.* Cette annonce d'un nouveau triage à opérer parmi les réchappés de la catastrophe est conforme à la pensée d'Ézéchiel (20, 32-44) de même qu'à celle d'Ésaïe (6, 13). Mais, comme il n'en est pas parlé dans l'explication du symbole (v. 10 et 12) et qu'il est difficile de se représenter comment le prophète pourra reprendre une partie des cheveux qu'il aura dispersés au vent, il faut sans doute considérer les v. 3 et 4 comme ajoutés après coup, peut-être par Ézéchiel lui-même (cf. 6, 8-10). *c.* Le texte a ici quelques mots énigmatiques et probablement altérés. Litt. : *et il sortira de lui un feu*. Mais « de lui » ne peut se rapporter à « feu », qui est féminin en hébreu. *d.* Le texte de ce morceau (v. 4b-17) est peu satisfaisant : certains passages sont adressés à Jérusalem; d'autres à ses habitants; dans d'autres encore il est parlé de la ville ou de ceux qui l'habitent à la 3e personne. L'édition massorétique présente des gloses ou surcharges qui manquaient encore au temps où furent faites les versions anciennes. Enfin il y a des répétitions. Peut-être plusieurs développements analogues ont-ils été fondus dans la rédaction actuelle; il se pourrait, par exemple, que les v. 8-11 et 13 aient, primitivement, formé la prophétie contre Jérusalem que semblait amorcer le v. 7 du ch. 4. *e.* La Judée était, selon Ézéchiel, « le nombril de la terre » (38, 12); si les Israélites du nord le localisaient près de Sichem (Jug. 9, 37), les Juifs le plaçaient à Jérusalem (Hén. 26, 1-2; Jub. 8, 19), de même que les Grecs le montraient à Delphes ou les Romains dans leur capitale; les Chinois appellent leur pays « l'empire du milieu ». Aujourd'hui encore dans le Saint-Sépulcre on montre une sorte de coupe qui passe pour le centre du monde, et diverses cartes du moyen âge groupaient les divers pays connus autour de Jérusalem, la ville sainte des Chrétiens. *f.* Cf. Lam. 4, 10; Jér. 19, 9; Deut. 28, 53-57; Lév. 26, 29; 2 Rois 6, 26-29. *g.* Répétition du v. 8. *h.* Allusion à la fin du v. 2. *i.* Telle est l'une des acceptions du verbe hébreu (cf. Jér. 48, 37; És. 15, 2); elle conviendrait bien ici; il serait fait allusion au dernier acte prophétique (5, 1). Cependant le texte n'est pas sûr (voy. note crit.). *j.* Les autres villes de Juda.

des châtiments en te punissant avec fureur, — moi Yahvé, j'ai parlé! —, [16] lorsque je lancerai contre eux mes flèches funestes (celles de la famine), qui donnent la mort, que je rendrai la famine de plus en plus sévère parmi vous et que je vous retirerai le pain qui vous soutient[a], [17] lorsque j'enverrai contre toi la famine et les bêtes féroces[b], qui feront périr tes enfants[c], lorsque passera au milieu de toi la peste sanguinaire[d] et lorsque je ferai venir l'épée contre toi. Moi, Yahvé, j'ai parlé. »

II — CENSURES ET MENACES (6-7)

Contre les hauts lieux du pays d'Israël[e].

6 [1] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes :

« [2] Fils d'homme, tourne ton visage vers les montagnes d'Israël[f], prophétise contre elles [3] et dis : Montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur Yahvé. Voici ce que le Seigneur Yahvé dit aux montagnes et aux collines, aux ravins et aux vallées[g] : Je vais amener contre vous l'épée et j'abolirai vos hauts lieux[h]; [4] vos autels seront détruits, vos obélisques[i] seront brisés; je ferai tomber vos morts devant vos idoles[j] [5] et je disperserai leurs ossements autour de vos autels[k]. Ez² [6] Dans toutes les contrées que vous habitez, les villes seront dépeuplées et les hauts lieux saccagés, de sorte que vos autels seront désertés, vos idoles brisées et vos obélisques abattus. [7] Il tombera des morts parmi vous et vous saurez que je suis Yahvé.

« [8] Mais je laisserai subsister [un reste]... Quand vous aurez, parmi les nations, des survivants qui auront échappé au glaive, quand vous serez dispersés dans les [divers] pays, [9] vos réchappés se souviendront de moi au milieu des nations où ils auront été emmenés captifs et je briserai leur cœur adultère qui s'était éloigné de moi et [j'humilierai] leurs yeux qui se prostituaient à leurs idoles. Alors ils se prendront eux-mêmes en

« châtiments » *G* (suppr. *be'aph oubeḥèmâ ou*). H aj. : avec colère et avec fureur et. 16. « mes — famine » *G S* (lis. *weḥiṣṣay*). H : les flèches funestes de la famine. « mort » *G* (suppr. *'ăšer — lešaḥètkèm*). H aj. : que j'enverrai pour vous faire périr. 17. « contre toi » *G* (lis. *ʿâlayik*). H : contre vous. 6, 2. « contre elles » *G S* (lis. *ʿălêhèm*). H : leur. 3. « Je vais amener (litt. : voici, j'amène) » *G* (lis. *hinnê*). H : Me voici, j'amène. 5. *G* (suppr. 5a). H aj. en tête : et je mettrai les cadavres des enfants d'Israël devant leurs idoles. « leurs » lis. *ʿaṣmôtêhèm*. H : vos ossements. 6. « désertés » *G* (suppr. *weyè'šemou*). H aj. : et seront coupables. Sym S L : et seront dévastés (*weyâšômmou*). « brisées » *G* (suppr. *wenišbetou*). H aj. : et seront abolies. « abattus » *G* (suppr. *wenimḥou maʿăsêkèm*). H aj. : et vos ouvrages seront effacés (c'est-à-dire anéantis). 8. « Mais je laisserai — reste ». Manque en G. « quand vous serez dispersés » lis. *behizzârôtekèm*. H : a une forme incorrecte. 9. « et je briserai » cf. *Aq Sym Theod L* (lis. *wešâbartî*). H : parce que (?) j'aurai été brisé (?).

a. Voy. 4, 16 et note *n*. *b.* Cf. Lév. 26, 22 et la note; Ex. 23, 29; 2 Rois 17, 25. *c.* Tes habitants. *d.* Litt : *la peste et le sang*. Ézéchiel associe constamment ces deux termes (cf. 14, 19; 28, 23; 38, 22), soit qu'il considérât la peste comme ayant son siège dans le sang, ou qu'il pensât à une maladie accompagnée de tumeurs sanglantes, soit peut-être plutôt parce que les pestiférés étaient regardés comme frappés par l'épée de l'ange de Yahvé (2 Sam. 24, 15-17 : 1 Chron. 21, 14-16). Il ne s'agit, en tout cas, pas du sang versé par l'épée des ennemis : le fléau de la guerre sera visé à part.

e. Ce ch. est formé de trois développements traitant le même thème : l'annonce de la destruction des sanctuaires idolâtriques d'Israël et de la mort de ceux qui les fréquentent. Dans le premier (v. 1-5) le prophète apostrophe « les montagnes d'Israël ». Dans le second (v. 6-10), il s'adresse aux Juifs idolâtres et annonce que certains d'entre eux, déportés en pays païen, se repentiront. Dans le troisième (v. 11-14), le prophète parle des Israélites à la 3e personne et célèbre avec des gestes de triomphe leur extermination. Ces morceaux juxtaposés sans transition, devaient être primitivement indépendants et former des recensions parallèles. Il se peut qu'ils aient été tous composés par Ézéchiel, mais à des dates différentes. Il n'y a pas de preuve (même au v. 12) que l'un d'entre eux ait été rédigé en Palestine : la formule d'introduction « tourne ton visage vers » (v. 2), à en juger par les autres passages où elle se rencontre (13, 17; 21, 2, 7; 52, 2; 28, 21; 29, 2; 35, 2; 38, 2), suppose plutôt que le prophète est loin des montagnes d'Israël et se tourne, pour prophétiser, dans leur direction. *f.* Ézéchiel s'adresse à elles non seulement parce que la Palestine était, à la différence de la Babylonie, un pays de montagnes (cf. 1 Rois 20, 23), mais parce que la plupart de ces hauteurs portaient à leur sommet un de ces sanctuaires qu'on appelait des hauts lieux (voy. 1 Rois 3, 3 et la note). *g.* En même temps qu'aux montagnes, le prophète s'en prend aux vallées parce qu'elles aussi possédaient des lieux saints, illicites selon Ézéchiel; c'était le cas de la vallée de Ben Hinnom, mais surtout de celles où se trouvaient des sources ou des cours d'eau. *h.* Quelques critiques ont conclu de ce passage que le ch. 6, ainsi que d'autres oracles d'Ézéchiel, avait été prononcé avant que Josias eût décrété l'abolition des hauts lieux (622), sous Manassé. Mais il ne faut pas oublier que, sous les fils de Josias, une réaction énergique se produisit dans les masses populaires contre la réforme de 622 : on en violait ouvertement les règles et on disait tout haut que cette réforme avait été la cause des malheurs de la nation : c'étaient les divinités négligées qui se vengeaient (Jér. 44, 17-18). Il est naturel que le culte sur les hauts lieux ait alors repris plus ou moins publiquement. *i.* Cf. Lév. 26, 30, note *c*. *j.* Le mot employé signifiait probablement « ordures ». *k.* Le sort des adorateurs d'idoles sera d'autant plus affreux qu'ils resteront sans sépulture et qu'ils contribueront, par la présence de leurs cadavres, à souiller des lieux qui étaient sacrés pour eux (cf. 2 Rois 23, 14, 16-18, 20).

dégoût à cause de tous leurs forfaits abominables[a] [10]et ils sauront que je suis Yahvé et que ce n'est pas en vain que j'avais parlé de leur infliger ce malheur. »

Ez[1] [11]Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Bats des mains, frappe du pied et dis : Ha! Ha![b] — à cause de tous les crimes abominables de la maison d'Israël, qui va tomber sous les coups du glaive, de la famine et de la peste : [12]celui qui sera loin mourra de la peste[c]; celui qui sera près tombera sous le glaive; l'assiégé succombera à la famine et j'assouvirai contre eux ma fureur.

« [13]Ils sauront que je suis Yahvé, quand leurs morts seront [étendus] au milieu de leurs idoles, autour de leurs autels, sur toutes les collines élevées et sous tous les arbres verts[d], aux lieux mêmes où ils offraient un parfum d'agréable odeur[e] à toutes leurs idoles. [14]J'étendrai ma main contre eux et je transformerai le pays en une solitude désolée, depuis le désert jusqu'à Ribla[f], partout où ils habitent. Et ils sauront que je suis Yahvé. »

La fin du royaume de Juda. Elle est imminente et méritée[g].

7 [1]La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes :

« [2]Et toi, fils d'homme, dis : Voici ce que Yahvé dit au pays d'Israël : La fin vient, la fin vient pour les quatre extrémités du pays. [3]Ta fin est imminente : je déchaînerai[h] contre toi ma colère, je te jugerai selon ta conduite et ferai retomber sur toi tous tes crimes abominables. [4]Mon œil n'aura pas pour toi un regard de pitié et je serai sans miséricorde, car je ferai retomber sur toi [les conséquences de] ta conduite, et [la trace de] tes crimes abominables subsistera sur ton sol. Alors tu sauras que je suis Yahvé. » Éz[2]

[5]Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Il arrivera malheur sur malheur. [6]La fin vient; la fin vient; elle s'est éveillée[i] pour fondre sur toi. La voici en marche! [7]Elle est en marche...[j] pour fondre sur toi, habitant du pays. Le temps est venu. Le jour est proche. La panique règne sur les montagnes; on n'y entend plus de cris de joie[k]. [8]Le moment est maintenant tout Éz[1]

« dégoût » *G* (suppr. *'ĕl hărâ'ôt 'ăšèr 'âsou*). H aj. : vers (lis. *'al*, à cause de) tous les méfaits qu'ils ont commis. 10. « que je — malheur ». *G* : que c'est moi, Yahvé, qui avais parlé. 11. « Ha! Ha! » *G*. H : Ha! « à cause de » *G* (lis. *'al*). H : vers. « abominables » *G* (suppr. *râ'ôt*). H aj. : mauvais. 12. « l'assiégé » *G* (suppr. *wehanniš'âr*). H : le survivant et l'assiégé. 13. « Ils sauront » *S* (lis. *weyâd'ou*). H : Vous saurez. « sur » *G S* (lis. *'al*). H : vers. « élevées » *G* (suppr. *bekol râ'šè hèhârîm*). H aj. : sur tous les sommets des montagnes. « verts » *G* (suppr. *wetaḥat — 'ăbouttâ*). H aj. : et sous tout térébinthe touffu. 14. « transformerai — Ribla » lis. *mimmidbâr riblâtâ*. H : rendrai le pays plus solitaire et plus désolé que le désert de Diblata. 7, 2. « dis » *G S* (aj. *'ĕmôr*). Manque en H. « vient » (2°) *H*[a] *L T* cf. v. 6 (aj. *bâ'* avant *haqqêṣ*). Manque en H. 4. « tu sauras » *G S* (lis. *weyâda'tâ*). H : vous saurez. 5. « malheur sur (litt. après) malheur » *H*[a] *T* (lis. *'aḥar* pour *'aḥat*). H : un malheur unique, un malheur. 6. « [fondre] sur » *G* (lis. *'âlayik*). H : [venir] vers. 7. « [fondre] sur toi » *G S L* (lis. *'âlèkâ*). H : [venir] vers toi.

a. Cette idée que les malheurs de l'exil amèneront certains déportés à une repentance véritable a été développée par Ezéchiel surtout au ch. 36 (voy. spécialement v. 26 et 31). *b.* Le passage parallèle 25, 3 et 6 ne laisse pas de doute sur le sens de ces gestes et de cette exclamation. Ils expriment la joie que procure le spectacle du malheur d'un ennemi, ce que les Allemands appellent la *Schadenfreude*. Il ne faut donc pas traduire « Ha! » par « Hélas! » *c.* D'après les passages parallèles (5, 12; 12, 16) ce sont les Jérusalémites assiégés qui succomberont à la peste. Il paraît s'agir ici des exilés, peut-être parce qu'ils auront emporté avec eux les germes de l'épidémie. *d.* Allusion à une autre pratique, très répandue dans toutes les religions sémitiques, y compris le culte de Yahvé dans l'ancien Israël : la vénération de certains arbres tenus pour sacrés (cf. Gen. 12, 6 et note *d*; 35, 4; Jug. 9, 37; etc.). *e.* Litt. : *un parfum d'apaisement*. Ici se rencontre pour la première fois cette expression, courante dans la langue du code sacerdotal (P) pour désigner l'odeur des sacrifices (Gen. 8, 2; Ex. 29, 18; etc.). *f.* C'est-à-dire dans tout le pays d'Israël entendu en un sens très large : « le désert » en formait la limite méridionale (de même Jos. 1, 4); au nord le prophète lui assigne pour point extrême Ribla, auj. Riblé, sur l'Oronte, dont le nom rappelait aux Juifs les destinées tragiques de deux de leurs rois, Joachaz (2 Rois 23, 33) et Sédécias (2 Rois 25, 6, 20-21). *g.* Ézéchiel développe ici une des idées essentielles des grands prophètes depuis Amos (8, 1-2) : c'est que la catastrophe qu'ils annoncent marquera la fin d'Israël. Ce thème est d'abord formulé en deux recensions parallèles presque identiques (v. 2-4 et v. 5-9), mais dont la première, moins originale, est sans doute une réplique de la seconde. Puis le prophète décrit quelques aspects et quelques conséquences de la calamité qu'il prévoit : égalité de tous dans le malheur commun (v. 12-13[a]), panique qui paralysera toute résistance (v. 13[b]-17), deuil général (18), dépréciation des biens les plus recherchés jusque-là (v. 19-20), pillage qui ne respectera pas même les choses les plus sacrées (v. 21-24), privation de toute direction d'en haut (v. 25-27). Tout le morceau a une allure poétique, mais ne prend, semble-t-il, que vers la fin (depuis le v. 17) la forme de vers réguliers, à part quelques explications qui ont peut-être été ajoutées après coup. Le texte est souvent très incertain; par endroits il est irrémédiablement altéré. *h.* Litt. : *j'enverrai*. La colère divine est personnifiée : c'est une sorte d'ange destructeur. *i.* Il y a assonance entre le mot signifiant « la fin », *haqqéç*, et celui qui veut dire « s'éveille » *héqîç*. *j.* L'hébreu a ici un mot dont le seul sens attesté (Es. 28, 5), « diadème », ne conviendrait guère au contexte : aussi lui prête-t-on d'ordinaire l'acception de « destinée, sort »; et l'on traduit : « ton sort » ou « ton tour est venu ». Ce n'est qu'une conjecture. *k.* Le mot employé est apparenté à celui qui désignait la mélopée joyeuse de ceux qui foulent le raisin (cf. És. 16, 9 et la note).

proche où je déverserai sur toi ma fureur et assouvirai contre toi ma colère, où je ferai retomber sur toi tes crimes abominables, [9]où mon œil n'aura pas pour toi un regard de pitié et où je serai sans miséricorde, car je ferai retomber sur toi [les conséquences de] ta conduite, et [la trace de] tes crimes abominables subsistera sur ton sol. Alors tu sauras que c'est moi, Yahvé, qui [vous] frappe.

« [10]Voici le jour! . . . . [11]. . . [a][12]Le temps vient; le jour arrive! Que l'acheteur ne se réjouisse pas et que le vendeur ne se désole pas[b]! Car ma colère s'est allumée contre toute la multitude des habitants de ce pays. [13]Le vendeur, en effet, ne rentrera pas en possession de ce qu'il a vendu, quand même il serait encore en vie[c], car ma colère s'est allumée contre toute la multitude des habitants de ce pays; elle ne s'apaisera pas.

« Chacun sera pris de peur à cause de son iniquité; ils n'auront plus de courage. [14]On aura beau sonner de la trompette et faire des préparatifs de guerre : personne ne marchera au combat; car ma colère s'est allumée contre toute la multitude des habitants de cette ville. [15]Au dehors le glaive! Au dedans la peste et la famine! Celui qui sera aux champs périra sous le glaive; celui qui sera dans la ville, la famine et la peste le dévoreront. [16]S'il échappe quelques survivants, ils seront, sur les montagnes, semblables à des colombes plaintives : ils pousseront tous des gémissements, chacun à cause de son iniquité.

17 Toutes les mains tomberont [découragées];
tous les genoux se fondront en eau.
18 On se ceindra du sac[d]
et l'on aura l'épouvante pour manteau.
Tous les visages seront couverts de honte
et toutes les têtes auront une tonsure[e].
19 Ils jetteront leur argent à la rue
et traiteront leur or comme une chose souillée

(leur argent et leur or ne pourront les sauver au jour de la fureur de Yahvé[f]).

Ils ne sauraient avec ces biens-là assouvir leur faim
ni remplir leurs entrailles.

9. « car — ta » *G L* cf. v. 4 (lis. *kî derâkayik*). H : je mettrai sur toi selon ta. « tu sauras » voy. v. 4. 12. « ma colère » d'après v. 14 lis. *ḥărônî*). H : une colère. 13. « il serait — vie (litt. : sa vie [serait] parmi les vivants) » lis. *ḥayyâtô*. H : leur vie [serait]... — Texte très incertain. « ma colère — pas » d'après v. 14 cf. v. 12 (lis. *ḥărônî*). H : la vision contre... ne sera pas révoquée (?). « sera pris de peur » lis. *yêḥattou*. H : sa vie (pour obtenir un sens, il faut alors lire *yaḥăzîq* : nul ne conservera la vie). — Texte très incertain. 14. « On aura beau sonner » *G L* (lis. *tâqôa'*). H : On sonnera dans un clairon [?]. « et faire — guerre » lis. *wehékînou hâkén*. H : et préparer [forme incorrecte] tout. 16. « sur » *G* (lis. *'al*). H : vers. « à des — plaintives » *G*[A] (lis. *keyônîm hôgiyyôt*). H : aux colombes des vallées. « ils pousseront tous » (*S L*) (lis. *hômîm*). H : elles poussent tous (*sic*). 18. « Tous — de (litt. : sur toute face) » *G* (lis. *'al*). H : à toute face. « toutes — auront (litt. : sur toute tête) » *G* (lis. *we'al kol rô'š*). H : sur toutes leurs têtes.

a. Le texte, gravement altéré, signifierait littéralement : *La voici en marche! Il est sorti, le diadème* (?), *le sceptre* (ou : *la verge*, ou : *la branche*) *a fleuri, l'orgueil a produit des fruits;* [11]*et la violence s'est dressée en un sceptre d'impiété;* [*cela ne vient*] *ni d'eux ni de leur multitude ni de leurs troupes* (?) *ni de leur propre grandeur.* *b.* Beaucoup des grands, déportés en 597, avaient, avant de partir pour l'exil, vendu en toute hâte et à vil prix leurs propriétés à leurs compatriotes restés dans le pays. Il en fut sans doute de même de ceux qui, aux approches du siège de Jérusalem en 587, quittèrent le pays pour se réfugier à l'étranger (cf. Jér. 32, 6-15, 25; 40, 11-12). Le prophète annonce à tous ces vendeurs désavantagés que leurs acheteurs ne seront pas plus heureux qu'eux. *c.* Litt. : *et encore parmi les vivants est leur vie*. Si le sens de cette phrase est bien celui que nous avons donné, il est apparemment fait allusion ici à la loi sur le jubilé, selon laquelle les terres devaient revenir tous les cinquante ans à leur premier propriétaire (Lév. 25, 10, 13, 27-28). Cette explication, qui cadrerait mal avec le contexte, serait sans doute une glose. *d.* Sur ce geste de deuil, cf. Gen. 37, 34 et note *m*; És. 20, 2. *e.* Autre rite funéraire devenu une simple marque de douleur, voy. Jér. 16, 6 note *e*. *f.* Citation de Soph. 1, 18, ajoutée tardivement : elle manque encore dans la version grecque (G[B]).

Car ce sont ces biens qui les ont fait tomber dans le péché : [20]des joyaux dont ils se paraient ils ont fait un sujet d'orgueil; ils s'en sont servis pour fabriquer les images de leurs abominables idoles. Voilà pourquoi je les obligerai à traiter leur or comme une chose souillée[a].

21 Je le livrerai aux mains des étrangers comme une proie,
et comme un butin aux pires impies de la terre[b]
et ils le profaneront[c].
22 Je détournerai mon visage
et ils profaneront mon trésor[d];
Des brigands y pénétreront et le profaneront.
23 . . . .[e]
Car le pays est plein de meurtres
et la ville de violences.
24 Aussi ferai-je venir les plus barbares des nations,
qui s'empareront de leurs maisons.
Je mettrai un terme à leur orgueil intraitable
et leurs sanctuaires seront profanés.
25 L'angoisse va venir!
On cherchera [un moyen de] salut, mais il n'y en aura pas.
26 Il arrivera calamité sur calamité,
[mauvaise] nouvelle sur [mauvaise] nouvelle.
On cherchera auprès du prophète une vision — —[f]
Les instructions [divines] feront défaut au prêtre
et le conseil aux anciens[g].
27 Le prince[h] sera plongé dans la stupeur
Et le peuple du pays aura les mains tremblantes.
Je les traiterai selon leur conduite
et je les jugerai comme ils l'auront mérité.
Alors ils sauront que je suis Yahvé.

20. « ils se paraient » (*S L*) (lis. *'èdyâm*). H : il se parait. « ils ont fait » *G S L* (lis. *sâmouhou*). H : il a fait. « leurs — idoles » *G* (suppr. *šiqqouṣêhèm*). H aj. : leurs infamies. 22. « y... le » *L* (lis. *bô* et *weḥillelouhou*). H : en elle... la. 23. « de meurtres » *G* (suppr. *mišpaṭ*). H : de jugement de meurtres (de jugements sanguinaires?). 24. « leur — intraitable » *G* (lis. *'ouzzâm*). H : l'orgueil des puissants. « leurs sanctuaires » (*G*) *L* (lis. *miqdešêhèm*). H : ceux qui les sanctifient. 26. « sur » (2°) *G S L* (lis. *'al*). H : vers. 27. *G*[B]. H aj. en tête : Le roi sera dans le deuil et. « selon » *G S L* (lis. *kedarkâm*). H : de (d'après?).

a. Ézéchiel indique deux raisons pour lesquelles les Jérusalémites jetteront leur argent et leur or : 1° étant donné l'atroce famine qui règnera dans la ville, il sera impossible, même à prix d'or, de se procurer des aliments; 2° ce sera la juste punition de l'emploi que les Juifs avaient fait de leurs métaux précieux : ils s'en étaient servis pour fabriquer des idoles et braver ainsi Yahvé; on employait souvent, pour faire des images sacrées, les joyaux dont se paraient hommes et femmes (Ex. 32, 2-3; Jug. 8, 24-27).
b. Les Chaldéens. *c*. Ces mots, en excès dans le vers, proviennent sans doute du v. 22. *d*. Le Temple.
e. Litt. : *fais la chaîne*. Texte altéré. On a proposé de corriger : « et ils opéreront des dévastations » (*we'âsou habbattôq*). *f*. Le second hémistiche du vers manque; il devait porter quelque chose comme : « et on n'en trouvera pas. » *g*. L'oracle du prophète, la *tôrâ* du prêtre et les décisions des chefs politiques (anciens, roi) étaient les trois moyens principaux dont Yahvé se servait, pensait-on, pour diriger son peuple (Jér. 18, 18; Lam. 2, 9-10; cf. Mi. 3, 6; Mal. 2, 7; Ps. 74, 9). *h*. Ézéchiel emploie ce terme de préférence à celui de « roi » : pour lui le seul roi d'Israël est Yahvé.

IV — LE PROPHÈTE ASSISTE EN VISION A DIVERSES CÉRÉMONIES IDOLATRES CÉLÉBRÉES DANS LE TEMPLE OU AUX ALENTOURS, PUIS A LA DESTRUCTION DE JÉRUSALEM ET AU DÉPART DE YAHVÉ[a] (8-11)

Rites idolâtres observés dans le Temple et aux alentours.

Le prophète transporté par l'esprit à Jérusalem.

8 [1]La sixième année, au cinquième mois[b], le cinq du mois, comme j'étais assis dans la maison et que les anciens de Juda étaient assis devant moi, la main du Seigneur Yahvé s'abattit sur moi[c]. [2]Je regardai et je vis une apparition ayant forme humaine. Depuis ce qui semblait être ses reins jusqu'en bas, c'était du feu, et depuis ses reins jusqu'en haut, quelque chose de semblable au vermeil[d]. [3][Cet être] étendit une forme de main et me saisit par une mèche de ma chevelure. L'esprit m'enleva entre ciel et terre[e] et m'amena à Jérusalem en une vision divine à l'entrée de la porte de la cour intérieure[f] qui fait face au nord, à l'endroit où est l'emplacement de l'idole de jalousie[g]. [4]Là j'aperçus la gloire de Yahvé, Dieu d'Israël, telle qu'elle m'était apparue dans la vallée[h].

L'idole de jalousie.

[5]Il me dit : « Fils d'homme, lève les yeux vers le nord ». Je levai les yeux vers le nord et je vis, au nord de la porte, l'autel de cette idole de jalousie, à l'entrée. [6]Et il me dit : « Fils d'homme, vois-tu ce que font ces gens, les graves impiétés que la maison d'Israël commet en ce lieu pour m'obliger à m'éloigner de mon sanctuaire? Et tu vas voir encore d'autres graves impiétés. »

8, 1. « cinquième » *G* (lis. *bâḥămiššî*). H : sixième. « s'abattit » *G* (suppr. *šâm*). H aj. : là. 2. « forme humaine » *G* (lis. *'iš*). H : l'aspect d'un feu. « au vermeil » *G* (suppr. *zôhar ke'ên*). H : à une lumière comme l'éclat du vermeil. 3. « une vision divine » *H*[*] *G S L* (lis. *bemar'at*). H : des visions divines. « jalousie » *G S* (suppr. *hammaqnè*). H aj. : qui rend [Yahvé] jaloux. 4. « Yahvé » *G*. Manque en H. 5. « la — cette » lis. *lašša'ar mizbaḥ*. H : la porte de l'autel, cette. 6. « pour — m'éloigner (litt. : pour que je m'éloigne) » lis. *leroḥǒqî*. H : pour s'éloigner.

a. La peinture des rites païens célébrés dans la maison de Yahvé ou à proximité est si vivante, si évidemment prise sur le fait que plusieurs critiques récents ont pensé que primitivement Ézéchiel racontait ici une visite qu'il avait faite au Temple au cours d'une première période de son ministère pendant laquelle il aurait prophétisé à Jérusalem : ce serait un rédacteur ultérieur qui aurait transformé ce récit en celui d'une vision reçue par l'inspiré en Babylonie et au cours de laquelle il n'aurait assisté qu'en esprit à ce qui se passait en Judée. Cette hypothèse ne paraît pas s'imposer : 1° les ch. 8-11 renferment, en tout cas, le récit de phénomènes visionnaires; car le prophète y assiste *par avance* à la destruction de Jérusalem, au massacre de ses habitants et à l'abandon du Temple par Yahvé (ch. 9-11); — 2° il faudrait supposer que le texte a été très profondément bouleversé, éliminer, par exemple, tous les passages où il est fait allusion à la vision dans la vallée de Tel Abib; — 3° les révélations qui ressortent du récit des ch. 8-11 étaient d'une importance primordiale, non seulement pour les Jérusalémites, mais pour les exilés : ceux-ci espéraient une prochaine victoire de Juda sur Babylone et leur retour imminent en Palestine; il était capital de leur apprendre que Jérusalem allait succomber et méritait de succomber à cause des abominations qui s'y commettaient. — Comme les pratiques païennes décrites par le prophète ne sont attestées par aucun des autres auteurs contemporains des fils de Josias (Rois, Jérémie), on a souvent pensé que c'étaient celles qui avaient été observées au siècle précédent, sous Manassé et Amon (cf. 2 Rois 24, 3-4; Jér. 15, 4). Mais le fait général d'une renaissance du paganisme au temps des fils de Josias est bien établi par des textes comme Jér. 7, 17-18; 44; cf. 2 Rois 23, 37; 24, 9, 19-20. Il n'y a donc pas lieu de douter que les scènes décrites ici fussent de celles qui se passaient sous Yoyaqîm (608-598), auxquelles Ézéchiel avait pu assister lui-même avant sa déportation en 597 et dont il savait qu'elles se continuaient sous Sédécias (596-586). — Le texte de ces chapitres a été remanié : la nouvelle description de la gloire de Yahvé qu'on lit au ch. 10 a été ajoutée d'après celle du ch. 1; d'autre part, la scène décrite ch. 11, 1-13 devait faire partie d'un tableau des infidélités d'Israël comme celui du ch. 8.
b. Cette leçon, qui est celle des Septante, doit être préférée à celle de l'édition massorétique (« sixième mois ») : on voit très bien, en effet, pourquoi « cinquième » a pu être changé en « sixième » : c'était afin de mettre entre cette vision et celle de la Vallée (3, 22-27) un temps suffisant pour qu'Ézéchiel pût rester 390 jours immobile (4, 5 selon les massorètes), tandis que d'après la leçon primitive (celle des Septante) il ne demeura sans mouvement que 190 jours.
c. C'est-à-dire : je tombai en extase (cf. Ès. 1, 3 et note *g*).
d. Cette description concorde avec celle qui est faite de Yahvé 1, 27. *e*. Ce trait a été imité dans le conte du Dragon de Babylone (Dan. 14, 35); il y est raconté que le prophète Habacuc fut de même saisi aux cheveux et transporté de Judée en Babylonie pour nourrir Daniel dans la fosse aux lions. — On pensait que, dans les extases, l'inspiré ou bien est, comme ici, transporté, avec son corps ou sans son corps, au lieu ou à l'époque qu'il doit observer (cf. 2 Rois 5, 26; Ès. 21, 6-10; 2 Cor. 12, 2-4), ou bien voit les réalités invisibles au commun des mortels se présenter aux regards de son esprit (Nomb. 24, 4-16; 2 Rois 6, 17; etc.). *f*. On appelait « cour intérieure » l'unique parvis du premier Temple, par opposition à la « grande cour » ou « cour extérieure », qui englobait aussi les palais royaux. Comme les mots « de la [cour] intérieure » manquent en G[B], il se peut qu'il s'agisse de la porte nord de la cour *extérieure* : il ressortirait alors du v. 5 que l'idole de jalousie se trouvait en dehors de l'enceinte entourant Temple et palais. *g*. Il ne semble pas qu'il s'agisse de l'achèra dressée par Manassé; car une achèra était un simple tronc d'arbre ébranché et pouvait être consacré à Yahvé (Deut. 16, 21), tandis que les mots employés paraissent désigner une statue, image de quelque divinité rivale du Dieu d'Israël. Du reste, si les mots « l'emplacement de » sont primitifs (ils manquent en G et en S), il est probable que cette idole avait disparu : il ne restait plus là que l'autel qu'on avait érigé devant elle. *h*. Cf. 3, 22-23.

Parfums offerts à des divinités animales[a]. [7] Alors il me mena à l'entrée du parvis[b] et j'aperçus un trou dans le mur. [8] Il me dit : « Perce un trou dans le mur. » Et je perçai un trou dans le mur. J'aperçus alors une porte[c]. [9] Il me dit : Entre et regarde les impiétés criminelles que l'on commet en ce lieu. [10] J'entrai donc et je regardai. Je vis toutes sortes d'images de reptiles et de quadrupèdes[d], de bêtes abominables et toutes les idoles de la maison d'Israël gravées sur la muraille tout autour. [11] Et soixante-dix anciens de la maison d'Israël, parmi lesquels était Yaazanyahou, fils de Chaphân[f], se tenaient debout devant elles, chacun son encensoir à la main, tandis que s'élevait le parfum des aromates. [12] Alors il me dit : « As-tu vu, fils d'homme, ce que font dans l'ombre les anciens de la maison d'Israël, chacun choisissant son idole, car ils se disent : Yahvé ne nous voit pas! Yahvé a abandonné le pays[g]! » [13] Puis il me dit : « Tu vas voir encore d'autres graves impiétés qu'ils commettent. »

Le deuil sur Tammouz. [14] Il me mena à l'entrée de la porte nord de la maison de Yahvé. Là je vis des femmes qui étaient assises, pleurant Tammouz[h]. [15] Et il me dit : « As-tu vu, fils d'homme? Tu vas voir encore d'autres impiétés plus graves que celles-là. »

Adoration du soleil[i]. [16] Il me mena, alors, dans le parvis intérieur de la maison de Yahvé. Et je vis, à l'entrée du sanctuaire de Yahvé, entre le portique et l'autel[j], environ vingt hommes[k], qui, tournant le dos au sanctuaire de Yahvé et le visage dirigé vers l'orient, se prosternaient devant le soleil. [17] Il me dit : « As-tu vu, fils d'homme? La maison de Juda n'a-t-elle pas assez des rites abominables observés ici, qu'elle remplisse le pays de violences et se reprenne sans cesse à m'irriter? Les

11. « était » *G* (suppr. *'ômêd*). H : se tenait debout. « parfum » *G* (suppr. *'ănan*). H aj. : du nuage. 12. « choisissant son idole » lis. *bôḥêr bemaskitô*. H : dans les chambres de son idole (?). — Mais les anciens sont évidemment réunis dans une même salle. — Texte incertain. 14. « des » *G* (lis. *nâšîm*). H : les. 16. « vingt » *G*. H : vingt-cinq. « se prosternaient » *H* G S L* (lis. *mištaḥăwîm*). H : a une forme, du reste incorrecte, de 2e pers. plur. « prosternaient » *G* (suppr. *qêdemâ*, dittogr.). H : vers l'orient.

a. Il s'agit d'un culte rendu dans le mystère, selon les uns à des divinités égyptiennes, selon d'autres à des dieux babyloniens, d'après d'autres encore à ceux que les Israélites adoraient avant Moïse (les idoles de la maison d'Israël). La première hypothèse, sans être sûre, semble la plus probable : les Égyptiens adoraient quantité de divinités animales, crocodiles, taureaux, béliers, ibis, etc.; leurs sanctuaires, souvent des hypogées ténébreux, étaient remplis d'images gravées sur les murs; l'Égypte, d'autre part, avait à Jérusalem, spécialement parmi les aristocrates (tels les « anciens »), de nombreux partisans qui, comptant sur l'appui du pharaon, pouvaient recourir à ses dieux, mais en secret par crainte des Chaldéens. *b*. Peut-être sous le porche de la porte menant de la ville à la cour extérieure. *c*. Il paraît y avoir, dans les v. 7 et 8, mélange de trois versions sur la façon dont le visionnaire pénétra dans la chambre mystérieuse, qui était une de celles construites sur le pourtour des cours entourant le Temple.

d. Ces mots, qui ne figurent pas dans le grec et reproduisent textuellement Deut. 4, 17-18, sont probablement une glose. *e*. Il ne peut guère s'agir des anciennes divinités des Hébreux, qui n'étaient pas adorées dans des chambres et dont le culte ne devait comporter ni images ni offrandes de parfums. D'autre part, on ne doit pas avoir représenté sur ces murs *tous* les dieux vénérés par les Israélites idolâtres : l'expression, trop générale, est sans doute une addition. *f*. Si ce Chaphân est le célèbre secrétaire du roi Josias, qui fut, ainsi que ses fils Aḥiqam et Guemarya, et son petit-fils Guedalya, un protecteur fidèle de Jérémie, Yaazanyahou n'aurait pas partagé les convictions de sa famille. *g*. Quand des calamités particulièrement graves frappaient un pays, l'homme antique croyait volontiers que ses dieux s'en étaient allés (ainsi le roi de Byblos, Tell el Amarna 134, 10; en Babylonie, *RBA*, 9, 97). Certains Juifs ont dû s'expliquer ainsi la déportation de 597 (cf. 9, 9). *h*. Divinité babylonienne, dont le nom sumérien, Dumuzi, signifiait « le fils de la vie » ou « le propre fils ». C'était le dieu de la végétation printanière tuée par le soleil d'été ou, selon d'autres, le dieu des moissons coupées en été. Le principal rite de son culte était un deuil célébré sur sa mort prématurée, au mois de juin-juillet appelé pour cette raison le mois de Tammouz. Il régnait dès lors sur le monde des morts jusqu'à ce qu'il revînt à la vie en automne. Le culte de Tammouz a une parenté évidente avec ceux que les Phéniciens rendaient à Aleïn-Baal, dieu de la végétation printanière et des eaux, et à Môt, dieu de la moisson, cultes qui furent fusionnés dans celui d'Adonis, adopté par les Grecs, spécialement par les femmes. Cf. És. 17, 10 et note *f*. *i*. Le culte du soleil était commun à tous les peuples païens de la région, mais paraît s'être développé en Juda surtout sous l'influence des Assyro-Babyloniens (voy. 2 Rois 23, 11 la note sur les chevaux et les chars du soleil et cf. 2 Rois 23, 5; Deut. 4, 19; 17, 3; Job 31, 26). Peut-être le dieu solaire était-il plus ou moins identifié avec Yahvé, comme plus tard chez les Esséniens, qui adoraient le Dieu d'Israël en se tournant, eux aussi, vers le soleil levant. Ce qui, dans ce culte, indigne surtout Ézéchiel, c'est que, prosternés vers l'est, les adorateurs du soleil tournent le dos au sanctuaire de Yahvé, qui était orienté vers l'ouest. *j*. C'est-à-dire dans la partie la plus sacrée du parvis intérieur. Celui-ci était donc, dans le temple de Salomon, accessible aux laïques (cf. 1 Rois 8, 22, 64; 9, 25; 2 Rois 11, 11; 19, 14); car rien ne suggère que ces adorateurs du soleil fussent des prêtres. *k*. La leçon « vingt » des Septante paraît préférable à celle des massorètes (« vingt-cinq »); car il s'agit d'un nombre approximatif; « 25 » peut provenir d'une identification erronée de ces adorateurs du soleil avec les mauvais conseillers du ch. 11, v. 1. « Vingt » était le nombre sacré du dieu-soleil chez les Babyloniens.

voilà qui portent le rameau à leurs narines[a]! [18] Eh bien! moi, de mon côté, j'agirai contre eux avec fureur; mon œil n'aura pas un regard de pitié et je serai sans miséricorde. Ils pourront crier à pleine voix à mes oreilles : je ne les écouterai pas. »

Yahvé fait massacrer les Jérusalémites coupables et détruire la ville, puis quitte le Temple.

9 *Mission de sept anges exterminateurs.* [1] Puis je l'entendis crier d'une voix forte : « Le châtiment de la ville approche[b]. » Chacun tenait à la main son instrument d'extermination. [2] Je vis alors venir six hommes du côté de la porte du parvis supérieur[c] qui fait face au nord[d], chacun tenant à la main son instrument de destruction, et il y avait au milieu d'eux un homme vêtu de lin, qui portait à la ceinture une écritoire de scribe[e]. Ils arrivèrent et s'arrêtèrent auprès de l'autel de bronze[f].

[3] Alors la gloire du Dieu d'Israël s'éleva de dessus les chérubins sur lesquels elle se trouvait et se dirigea vers le seuil du Temple. [Yahvé] appela l'homme vêtu de lin qui portait à la ceinture une écritoire de scribe [4] et lui dit : « Parcours Jérusalem et marque d'une croix[g] au front les hommes qui soupirent et gémissent sur toutes les impiétés abominables qui s'y commettent. » [5] Et aux autres, j'entendis Yahvé donner cet ordre : « Parcourez la ville derrière lui et frappez! Que votre œil n'ait pas un regard de pitié et soyez sans miséricorde. [6] Vieillards et jeunes hommes, vierges, enfants, femmes, tuez [tout] jusqu'à complète extermination, mais ne vous approchez d'aucun de ceux qui sont marqués d'une croix[h]. Commencez par mon sanctuaire. » Ils commencèrent par les hommes, les anciens[i] qui se tenaient devant le Temple[j]. [7] Il leur dit : « Souillez le Temple : remplissez les parvis de cadavres. Puis sortez et parcourez la ville en frappant. » Éz 2

Plainte du prophète. [8] Resté seul, tandis qu'ils frappaient, je me prosternai la face contre terre et m'écriai : « Ah Seigneur Yahvé! Vas-tu Ez 1

18. « contre eux » *G* (aj. *lâhèm*). Manque en H. 9, 1. « Le châtiment — approche » *G* (lis. *qârebâ peqouddat*). H : Les châtiments de la ville approchent. 3. « les — lesquels » *G* (lis. *hakkeroubîm* et *'ălêhèm*). H : le chérubin sur lequel. 4. « Jérusalem » *G* (suppr. *betôk hâ'îr*). H : la ville, Jérusalem. 5. « Que votre œil n'ait pas » *Hq* (lis. *'al* et *'ênekèm*). Hk a « sur » au lieu de la négation et « vos yeux ». 6. « et » *G S* (lis. *oubâḥour*). Manque en H. « les anciens ». Marqué de l'astérisque en Ghex. 7. « sortez et parcourez » *S* (*G*) (lis. *ṣe'ou wehakkou*). H : sortez Et ils sont sortis et ont parcouru. 8. « Resté seul » lis. *wâ'èššâ'êr* ou *wenis'ar 'ănî*. H : a une forme hybride.

a. Les Perses adorateurs du soleil tenaient devant leur bouche et leur nez un bouquet de branches de dattier, de grenadier et de tamaris appelé *bereçman*, pour ne pas souiller le lieu saint de leur haleine impure (Strabon XV, 733). Sur une peinture découverte à Doura-Europos on voit les fidèles des dieux de Palmyre tenir de la main gauche un rameau ou une palme. Toutefois la signification et la teneur même de la phrase d'Ézéchiel sont très controversées. D'autres entendent : « qui tournent la faulx vers leur propre nez » ou : « qui apportent des sarments au [feu de ma] colère [contre] eux ». D'après une tradition rabbinique la leçon « leur nez » est une « correction des scribes » pour « mon nez ». Si on adopte cette lecture, on peut entendre : « qui lancent vers mes narines des vents malodorants » ou « qui placent sous mes narines des obscénités. » *b*. On peut traduire aussi : « Faites approcher les châtiments de la ville » ou : « Approchez, châtiments de la ville », c'est-à-dire exécuteurs du châtiment réservé à la ville. C'est dans ce dernier sens que la phrase paraît avoir été comprise par le commentateur qui a ajouté la remarque qui suit (1b) et qui est tirée du v. 2. *c*. Autre nom de la « cour du Temple » ou « parvis intérieur » (cf. Jér. 36, 10). On traduit d'ordinaire : « du côté de la porte supérieure »; la construction d'un adjectif pourvu de l'article avec un substantif sans article ne serait pas impossible, mais est fort rare en hébreu classique.

d. Dans sa vision, Ézéchiel voit les exterminateurs célestes venir du nord parce qu'en fait les Babyloniens envahiront la Judée par le nord. *e*. C'est le premier passage de la littérature juive où il soit question d'un groupe de sept anges. Plus tard une croyance couramment admise voulait qu'au sommet de la hiérarchie du monde des esprits il y eut sept archanges ayant chacun sa fonction (Tobie 12, 15; Hén. 20, 7b; 90, 21-22; cf. Apoc. 4, 5; 8, 2). Selon d'autres ils n'étaient que six (Targ. de Jérus. sur Deut. 34; Philon et peut-être Hén. 20, 1-7a); et notre passage pourrait être interprété en ce sens si l'ange à l'écritoire était l'un des six « hommes ». Cet écrivain céleste est très certainement en relation avec Nebo, l'un des sept dieux planétaires des Babyloniens, « qui tenait le calame » ou le « burin du destin ». *f*. Celui qu'avait érigé Salomon et qui avait été déplacé vers le nord par Aḥaz lorsque ce prince lui substitua un nouvel autel copié sur un modèle vu à Damas (2 Rois 16, 14). *g*. Le mot employé, *taw*, peut désigner une marque quelconque, mais spécialement une croix; la lettre T de l'alphabet hébraïque, appelée justement *taw*, avait la forme d'une croix, d'abord verticale (inscr. d'Aḥiram, d'où la forme du T en grec), puis inclinée (×). C'était une marque protectrice comme le « signe de Yahvé » porté par Caïn (Gen. 4, 15) et sans doute par les anciens prophètes (cf. 1 Rois 20, 41 et la note), comme la tache de sang sur la porte (Ex. 12, 23), le sceau ou le nom divin sur le front des élus (Apoc. 7, 3; 14, 1). Origène, Cyprien, Jérôme, etc. n'ont pas manqué de voir dans notre passage la justification de l'usage chrétien du signe de croix. *h*. C'est une des idées fondamentales d'Ézéchiel que Dieu ne frappe jamais des innocents avec les coupables (cf. 3, 16b-21; 14; 18). *i*. Ces mots, qui manquent en Ghex, constituent sans doute une glose; il n'était pas dit 8, 16 que les adorateurs du soleil fussent des « anciens » comme les idolâtres de 8, 11 et peut-être les mauvais conseillers de 11, 1-13. *j*. Le récit de l'exécution de ces idolâtres anticipe sur le v. 7, où Yahvé ordonne seulement de les mettre à mort. Il faut supposer soit que cette phrase (6b) a été ajoutée ou transposée, soit que le v. 7 est un doublet de 6a, tiré d'une autre recension du livre d'Ézéchiel.

exterminer tout ce qui reste d'Israël[a] en déversant ta fureur contre Jérusalem[b]? » [9]Il me répondit : « L'iniquité de la maison d'Israël et de Juda est beaucoup [trop] grande : le pays a été rempli de sang et la ville est pleine d'injustices, car ils se disent : Yahvé a abandonné le pays! Yahvé ne voit rien[c]! — [10]Eh bien, moi, de mon côté, je n'aurai pas un regard de pitié et je serai sans miséricorde : je ferai retomber sur leur tête [les conséquences de] leur conduite. »

[11]A ce moment, l'homme vêtu de lin qui portait l'écritoire à sa ceinture vint faire son rapport et dit : « J'ai fait comme tu me l'avais ordonné. »

R

Nouvelle description de la gloire de Yahvé[d].

10 [1]Je regardai et je vis au-dessus du firmament qui s'étendait au-dessus de la tête des chérubins une sorte de pierre de saphir en forme de trône[e].

Ez[1]

Yahvé donne ordre d'incendier la ville[f].

[2]Et [Yahvé] dit à l'homme vêtu de lin : « Pénètre entre les roues[g], dans l'espace libre qui est sous les chérubins; remplis tes mains de charbons ardents que tu prendras dans l'espace qui sépare les chérubins[h], et répands-les sur la ville. » Je le vis y pénétrer. [3]Lorsque cet homme y pénétra, les chérubins se tenaient à droite[i] du Temple et la nuée remplissait le parvis intérieur.

R

[4]Alors la gloire de Yahvé s'éleva de dessus les chérubins sur le seuil du Temple[j] et la nuée remplit le Temple, tandis que la splendeur de la gloire de Yahvé remplissait le parvis. [5]Le bruit des ailes des chérubins se faisait entendre jusque dans le parvis extérieur, semblable à la voix du Dieu tout-puissant quand il parle[k]. [6]Lors donc que Yahvé eut donné cet ordre à l'homme vêtu de lin : « Prends du feu entre les roues[h], dans l'espace qui s'étend entre les chérubins », l'homme y pénétra, se tint à côté d'une roue [7]et le chérubin[l] étendit la main vers le feu qui se trouvait dans l'espace séparant les chérubins; il [en] retira [des braises] et [les] mit dans les mains de l'homme vêtu de lin. L'homme prit [du feu] et sortit.

Éz[1]

Suite de la description de la gloire de Yahvé.

R

[8]Je regardai et je vis que les chérubins avaient sous leurs ailes une forme de main humaine[m]. [9]Et, comme je regardais, je vis quatre roues à côté des chérubins, une roue à côté de chaque chérubin. L'apparence de ces roues était celle de la chrysolithe[n]. [10]Et voici leur forme : elles avaient toutes les quatre le même aspect, celui d'une roue dans laquelle s'en trouverait une autre[o]. [11]Quand elles se mouvaient, elles pouvaient se mouvoir sur leurs quatre côtés; elles n'avaient pas à virer, car, quelle que fût la direction prise par celle qui se trouvait en tête, [les autres] la suivaient sans avoir à virer quand elles se mouvaient[p].

9. « d'injustices » *G* cf. 7, 23 (lis. *ḥâmâs*). H : de fléchissement [du droit] (?). **10**, 1. « au-dessus du » *G* (lis. *'al*). H : vers le. « en forme » *G* (suppr. *kemar'é*). H : comme l'aspect d'une forme. « trône » suppr. *nir'â* (avec *G*) et *'âlêhèm*. H aj. : apparaître au-dessus d'eux. 2. « lin » *G* (suppr. le 2[e] *wayyô'mèr*). H aj. : et il dit. « qui est sous » *G L* (lis. *'ăšèr taḥât*). H : vers sous. « les chérubins » *G* (lis. *hakkeroubîm*). H : le chérubin. 3. « cet homme y » *G T* (lis. *bebô'*). H : il, l'homme, y. 7. « la main » *G* (suppr. *mibbênôt lakkeroubîm*). H aj. : d'entre les chérubins. 8. « Je — avaient » d'après *G S* (lis. *wâ'érè' wehinné*). H : et apparut aux. 10. « le même aspect » (*G*) (lis. *'aḥat*). H : l'aspect d'un seul. 11. « virer » *S* (suppr. le 2[e] *belèktâm*). H aj. : quand elles se mouvaient.

a. Les Judéens restés dans le pays après la déportation de 597. *b.* Cette plainte, où l'on perçoit une nuance de reproche discret, indique qu'Ézéchiel n'était pas aussi insensible aux malheurs de son peuple coupable qu'on pourrait le croire d'après l'ensemble de son livre. Voy. aussi 11, 13; 24, 21, 25. *c.* Cf. 8, 12. *d.* La suite du récit proprement dit de la vision ne comprend que les v. 2, 3, 6, 7 (en partie) et 18-19. A cette relation est entremêlée une nouvelle description du char divin reproduisant presque textuellement celle du ch. 1, mais dans un grand désordre. Il n'est pas probable que cette répétition du ch. 1 ait été insérée ici par Ézéchiel lui-même. Peut-être a-t-elle été tirée d'une autre recension du récit de la vision du Kebar : cela pourrait expliquer pourquoi les roues sont ici désignées par un autre mot, signifiant proprement « tourbillon », et les « êtres » qualifiés de « chérubins ». *e.* Cf. 1, 26.
f. L'idée est que ce ne seront pas les Chaldéens qui, de leur propre initiative, détruiront la ville. En réalité, c'est Yahvé lui-même. Cette intention est marquée plus explicitement dans la scène similaire que décrit l'apocalypse syriaque de Baruch (7, 1-8, 2) : quatre anges postés avec des torches aux quatre angles des murs de Jérusalem, détruisent le rempart sur l'ordre d'un autre ange descendu du ciel, « afin que les ennemis ne puissent pas se vanter et dire : C'est nous qui avons détruit les murs de Sion et brûlé la demeure du Dieu tout-puissant. » *g.* Litt. : *le tourbillon*. *h.* Peut-être sur un autel qui se trouvait là. *i.* Au sud. *j.* Cf. 9, 3. *k.* Ces mots constituent sans doute une glose : il s'agit du tonnerre et non du son de la voix de Yahvé quand il fait une révélation, son que le commun des lecteurs ne pouvait connaître.
l. Ce mot manque en G et avec raison : d'après le v. 2, c'était l'ange « vêtu de lin » qui devait lui-même prendre du feu. L'intervention d'un chérubin a sans doute été ajoutée après coup, à l'imitation de la vision d'Ésaïe où l'intermédiaire du séraphin est justifié par le fait qu'il s'agit de purifier un simple mortel (És. 6, 6-7) *m.* Cf. 1, 8. *n.* Cf. 1, 15-16. *o.* Cf. 1, 16. *p.* Cf. 1, 17, 12[b].

[12]Tout leur corps, leur dos, leurs mains et leurs ailes, ainsi que les roues étaient garnies d'yeux tout autour, leurs roues à tous quatre[a]. [13]J'entendis que l'on donnait aux roues le nom de tourbillons. [14]Chacun avait quatre faces : la première était une face de taureau; la deuxième, une face d'homme, la troisième, une face de lion et la quatrième, une face d'aigle[b]. [15]Et les chérubins s'élevèrent — il s'agit des êtres que j'avais vus au bord du fleuve Kebar. — [16]Quand les chérubins avançaient, les roues avançaient à côté d'eux. Quand les chérubins déployaient leurs ailes pour s'élever de terre, les roues ne s'écartaient pas d'auprès d'eux[c]. [17]Quand ils s'arrêtaient, elles s'arrêtaient, et quand ils s'élevaient, elles s'élevaient avec eux; car l'esprit des chérubins était [aussi] dans les roues[d].

Éz[1]

Yahvé quitte le Temple.

[18]Alors la gloire de Yahvé sortit du Temple[e] et se posa sur les chérubins. [19]Les chérubins déployèrent leurs ailes et je les vis, lorsqu'ils partirent, s'élever de terre, ainsi que les roues à côté d'eux. Ils se posèrent à l'entrée de la porte orientale de la maison de Yahvé; et la gloire du Dieu d'Israël trônait au-dessus d'eux.

Fin de la description de la gloire de Yahvé.

R

[20]C'étaient les êtres que j'avais vus au bord du fleuve Kebar au-dessous du Dieu d'Israël et je reconnus que c'étaient des chérubins. [21]Chacun d'eux avait quatre faces; chacun d'eux avait quatre ailes; et sous leurs ailes se voyait quelque chose de semblable à des mains humaines[f]. [22]L'aspect de leurs faces était celui même des faces que j'avais vues au bord du fleuve Kebar[g]. Lorsqu'ils partirent chacun allait droit devant soi[h].

Ézéchiel prophétise contre les mauvais conseillers de Jérusalem[i].

11 [1]L'esprit m'enleva et m'amena devant la maison de Yahvé, à l'entrée tournée vers l'est de la porte orientale. Il y avait, à l'entrée de cette porte, vingt-cinq hommes et parmi eux je vis Yaazanya, fils d'Azzour[j], et Pelatyahou, fils de Benayahou, chefs du peuple[k]. [2]Yahvé me dit : « Fils d'homme, voilà les hommes qui ont des desseins

Éz[1]

14. « la première » *S* (suppr. le 1[er] *pené*). H: la face du premier. « taureau » lis. *šôr*. H : chérubin. « la deuxième » *S* (lis. *wehaššênî*). H : la face du deuxième. 16. « s'écartaient pas » lis. *yâsourou* et (avec *S*) suppr. *gam hèm*. H : viraient pas elles non plus. 17. « avec eux » lis. *'ittâm*. H : eux. 18. « du Temple » *G* (lis. *min habbayit*). H : de dessus le seuil du Temple. — Texte incertain. 19. « Ils se posèrent » *G S* (lis. *wayya'amdou*). H : Il se posa. 21. « quatre faces » *G L*. H : répète « quatre ». 22. « Lorsqu'ils partirent » suppr. *mar'êhèm* (avec *G*) et lis. *beṣê'tâm* au lieu de *'ôtâm*. H : leur apparence et eux-mêmes (autres compléments de « j'avais vu »). — Texte incertain. **11**, 2. « Yahvé » *G S*. Manque en H.

a. Cf. 1, 18, où les roues seules sont garnies d'yeux. Un annotateur a étendu cette propriété aux chérubins. L'auteur de l'Apocalypse (4, 8) s'est inspiré de notre verset sous sa forme actuelle.
b. Cf. 1, 6, 10. Le texte est altéré dans l'édition massorétique (voy. notes crit.), de sorte qu'une partie du v. paraît dire que les différents types de visages sont répartis entre les quatre chérubins (et c'est ainsi que l'auteur de l'Apocalypse [4, 7] présente les choses), tandis que le reste de la phrase dit, comme le passage parallèle du ch. 1, que chaque chérubin avait les quatre sortes de visages. *c.* Cf. 1, 19. *d.* Cf. 1, 21.
e. D'après le v. 4, il semble que la gloire de Yahvé ait déjà précédemment quitté le seuil du Temple pour « remplir le parvis » intérieur. Mais le v. 4 paraît être d'une autre main que le v. 18. *f.* Cf. 1, 6, 8. *g.* Cf. 1, 10. *h.* Cf. 1, 12[a].
i. La scène décrite ici est présentée comme un épisode de la visite que le prophète fit en esprit au Temple; car le récit de cette visite se continue 11, v. 22-25. Mais il est inconcevable que vingt-cinq « mauvais conseillers » soient encore en vie dans la ville alors que tous les Jérusalémites coupables ont été exterminés (9, 11). La plupart des exégètes pensent que la relation de cette scène a été transposée et se trouvait originairement au ch. 8, après le v. 15 ou à la suite du v. 18. Mais notre épisode diffère sensiblement de ceux du ch. 8 : ceux-ci décrivaient des *actes sacrilèges*; le nôtre reproche aux coupables des *pensées* et des *paroles moralement* mauvaises; le récit détonnerait avec les autres par sa longueur, ainsi que par sa conclusion consolante (v. 14-21). D'ailleurs au ch. 8, le voyant se rend à pied d'un point du Temple à un autre; ici c'est l'esprit qui l'emporte. L'idée générale est différente aussi : dans la vision du ch. 8 le prophète veut convaincre les exilés que Jérusalem sera détruite; ici il soutient contre les Jérusalémites que le pays reviendra aux déportés de 597. Dans la vision, les Jérusalémites coupables devaient être mis à mort par des exécuteurs surnaturels (ch. 9); dans notre épisode ce symbolisme est absent : le prophète annonce aux coupables qu'ils tomberont aux mains des ennemis qui les feront périr aux frontières du pays : allusion aux événements réels de 586. La révélation racontée ici a dû être reçue par Ézéchiel peu avant cette date et rédigée peut-être après. On a pensé que c'était un supplément ajouté après coup par Ézéchiel lui-même au récit de sa vision des ch. 8 et suiv.; il faudrait alors supposer le prophète bien maladroit. On a conjecturé encore que c'est un fragment d'une autre recension du même récit. Peut-être était-ce primitivement un morceau complet et indépendant racontant une autre visite du prophète au Temple : le début « l'esprit m'enleva etc... » ne suppose pas que le voyant fût déjà dans le sanctuaire. Un rédacteur aurait inséré ce morceau ici parce qu'il était dit au ch. 10 (v. 19) que la gloire de Yahvé sortit du Temple par la porte orientale. *j.* Apparemment distinct de son homonyme fils de Chaphân (8, 11). *k.* Il s'agit de magistrats, membres du conseil suprême de Jérusalem. Ce conseil tenait peut-être ses séances à la porte est du Temple et, à ce qu'il semble, en dehors de cette porte, donc dans la « cour extérieure » : c'était, on le sait, à la porte des palais ou des villes qu'on se réunissait pour délibérer ou rendre la justice; cf., par exemple, Jér. 26, 10 (les ministres de Juda se réunissent à la porte Neuve du Temple); Néh. 8, 1, 13 (assemblée à la porte des Eaux).

funestes et donnent de mauvais conseils dans cette ville, [3]qui disent : C'est pour nous qu'ont été bâties les maisons qu'elle contient : elle est la marmite et c'est nous qui sommes la viande[a]. — [4]C'est pourquoi prophétise contre eux; prophétise, fils d'homme. »

[5]Alors l'esprit de Yahvé fondit sur moi et Yahvé me dit : « Dis : Ainsi parle Yahvé : Voilà ce que vous vous dites : je connais les pensées qui vous montent au cœur. [6]Nombreux sont ceux que vous avez mis à mort dans cette ville et vous en avez rempli les rues de cadavres[b]. [7]C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Les morts dont vous avez étendu les cadavres au milieu de la ville, ce sont eux qui sont la viande et la ville est la marmite. Mais vous, je vous en ferai sortir. [8]Vous redoutez le glaive[c] : j'amènerai le glaive contre vous; tel est l'oracle du Seigneur Yahvé. [9]Je vous ferai sortir de la ville et vous livrerai aux mains d'étrangers et je ferai justice de vous. [10]Vous tomberez sous le glaive; je ferai justice de vous à la frontière d'Israël[d] et vous saurez que je suis Yahvé. [11]La ville ne sera pas pour vous une marmite et vous ne serez pas la viande qu'elle renferme. C'est à la frontière d'Israël que je ferai justice de vous. [12]Et vous saurez que je suis Yahvé, dont vous ne suivez pas les lois et dont vous n'observez pas les ordonnances, tandis que vous vous conformez aux coutumes des nations qui vous entourent[e]. »

[13]Comme je prophétisais, Pelatyahou, fils de Benaya, mourut[f]. Alors je me prosternai, la face contre terre, je poussai un grand cri et je dis : « Ah! Seigneur Yahvé, vas-tu anéantir ce qui reste d'Israël[g]? »

Promesses aux déportés[h].

[14]La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [15]Fils d'homme, de tes frères, de tes compagnons d'exil, et de la maison d'Israël tout entière[i] les habitants de Jérusalem disent : Les voilà loin de Yahvé[j]! C'est à nous que le pays est donné en toute propriété. — [16]C'est pourquoi dis : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Parce que je les ai envoyés au loin parmi les nations, que je les ai dispersés dans les pays [étrangers] et que je n'ai guère été pour eux un véritable sanctuaire[k] dans les pays où ils sont allés, [17]à cause de cela dis : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je les rassemblerai du milieu des

3. « C'est — contient » lis. *lânou beqirbâh nibnou habbâttîm*. H : Le temps de bâtir des maisons n'est pas proche. G : Les maisons n'ont-elles pas été [re]bâties depuis peu? — Texte très incertain. 7. « je vous — sortir » (lis. *'ôṣî'*) *H* G S L*. H : il (on) vous en fera sortir. 11. « vous ne serez pas » *G^A S L* (lis. *lô' tihyou*). H : et vous seriez. « à la » cf. v. 10 (lis. *'al*). H : vers la. 15. « tes frères » *H* G*. Répété en H. « tes — d'exil (litt. : les hommes de ton exil) » *G S* (lis. *gâloutekâ*). H : les gens de ta parenté. « Les — loin » *G S* (lis. *râḥăqou*). H : Éloignez-vous. « C'est — donné » d'après *G* (suppr. *hî'*). H : Il est à nous; le pays est donné. 17. « les... les... les... leur » *G* (lis. *'ôtâm* 2 fois, *nippaṣtîm* et *lâhèm*). H : vous (4 fois).

a. Cette étrange comparaison était suggérée peut-être par un dicton courant : elle reparaît 24, 1-14. La suite montre que les Jérusalémites restés dans la capitale après la déportation de 597 se considéraient comme aussi abrités de l'invasion chaldéenne derrière les murs de la ville que la viande mise dans la marmite est préservée de l'atteinte directe du feu, tandis que les exilés, tels des déchets, ont été jetés au dehors. La phrase précédente devait exprimer les mêmes sentiments de sécurité trompeuse et de mépris pour les déportés de 597. Mais ce n'est le cas ni pour la leçon qu'on lit dans le texte massorétique ni pour celle, fort différente, que donnent les Septante (voy. note crit.). Avec la correction que nous proposons la phrase serait d'accord avec celle du v. 15, qui paraît y faire allusion : nous sommes les possesseurs prédestinés des propriétés que leurs anciens maîtres, exilés, ont dû abandonner. *b.* Il s'agit sans doute de cas analogues à celui du prophète Urie, mis à mort par ordre du roi Yoyaqîm (Jér. 26, 20-23). *c.* Représenté symboliquement par le feu dans la comparaison avec la marmite. *d.* Plusieurs des grands du royaume furent exécutés par les Chaldéens à Ribla (60 km. N. de Baalbek), où se trouvait le quartier général de Nabucodonosor et qu'Ézéchiel présente comme la frontière d'Israël (6, 14). *e.* Les v. 11 et 12, qui ne renferment que des répétitions, sont probablement des additions. *f.* Bien que le prophète fasse ici le récit d'une vision, il est probable que la mort subite de Pelatya, peut-être pendant une séance du conseil, est un fait réel, dont Ézéchiel a pu être averti par un phénomène de télépathie. Selon d'autres, on le sait, les ch. 8-11 n'étaient pas, dans le texte primitif, le récit d'une vision, mais d'une visite faite réellement au Temple par Ézéchiel résidant à Jérusalem. *g.* Cf. 9, 8. *h.* Cette prédiction consolante se rattache étroitement à la plainte par laquelle se termine l'épisode des vingt-cinq mauvais conseillers : « Yahvé va-t-il anéantir le reste d'Israël ? » Non : il épargne et ramènera au pays les déportés. Les idées sont celles que le prophète développera ch. 36, 22-38. Cependant, comme il est fait allusion, non seulement aux paroles des mauvais conseillers (v. 15), mais aussi à des actes sacrilèges comme ceux qui sont racontés au ch. 8, il est possible que cette prédiction (v. 14-21) ait été, soit rédigée, soit tout au moins retouchée pour servir de conclusion à l'ensemble des ch. 8-11. *i.* Les Israélites du royaume du nord déportés en 734 et 722. *j.* C'est l'antique conception, selon laquelle Yahvé n'est présent que dans le pays d'Israël (1 Sam 26, 19).

k. Litt. : *j'ai été pour eux un sanctuaire de peu.* L'idée d'Ézéchiel est sans doute que, sur la terre étrangère, où l'on ne peut pas offrir de sacrifices à Yahvé (cf. Os. 9, 4-5), l'observation des rites était forcément réduite à un minimum (circoncision et sabbat); or, la célébration complète des rites était, selon le prêtre-prophète (cf. ch. 40-48), indispensable pour que le Dieu saint pût résider d'une façon durable au milieu des hommes et remplir son rôle d'asile protecteur.

peuples, je les retirerai des divers pays où je les ai dispersés et leur donnerai la terre d'Israël. [18]Quand ils y arriveront, ils en extirperont toutes les idoles abominables et les pratiques détestables. [19]Je leur donnerai un autre cœur et je mettrai en eux un esprit nouveau. J'ôterai de leurs corps le cœur de pierre et je leur donnerai un cœur de chair[a], [20]afin qu'ils suivent mes lois, qu'ils observent mes ordonnances et les mettent en pratique, qu'ils soient mon peuple et que je sois leur Dieu. [21]Quant à ceux-ci[b], leur cœur va à leurs idoles abominables et à leurs pratiques détestables : je ferai retomber sur leurs têtes [les conséquences de] leur conduite, — oracle du Seigneur Yahvé. »

Yahvé quitte Jérusalem et Ézéchiel retourne en Chaldée[c].

[22]Les chérubins déployèrent leurs ailes; les roues [s'élevèrent] en même temps qu'eux et la gloire du Dieu d'Israël [resplendissait] au-dessus d'eux. [23]La gloire de Yahvé s'éleva, quittant l'intérieur[d] de la ville et s'arrêta sur la montagne qui est à l'orient de la ville[e].

[24]L'esprit m'enleva et me ramena en Chaldée, auprès des exilés, dans une vision divine. La vision que j'avais contemplée disparut en s'élevant au-dessus de moi[f]; [25]et je rapportai aux exilés toutes les choses que Yahvé m'avait révélées en vision.

V — CENSURES ET MENACES DIVERSES (12-19)

Par deux actes prophétiques Ézéchiel annonce la ruine de Juda[g].

Ézéchiel préfigure la déportation des Jérusalémites et du roi Sédécias[h].

12 [1]La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2]Fils d'homme, tu habites au milieu d'une famille de rebelles, qui ont des yeux pour voir et ne voient pas, des oreilles pour entendre et n'entendent pas[i], car c'est une famille de rebelles. [3]Toi donc, fils d'homme, prépare-toi un bagage d'exilé[j], en plein jour, sous leurs yeux et, sous leurs yeux, pars de l'endroit que tu habites pour un autre lieu[k]. Peut-être s'apercevront-ils qu'ils sont une famille de rebelles. [4]Sors ton bagage, comme un bagage d'exilé, en plein jour, sous leurs yeux et, toi-même, sous leurs yeux, sors vers le soir, comme un homme qui part pour l'exil. [5]Sous leurs yeux, tu perceras dans la muraille un passage par où

19. « autre » *G* (lis. *'aḥèr*). H : seul. « en eux » *H* G S L* (lis. *beqirbâm*). H : en vous. 21. « Quant — à leurs » (*L T*) (lis. *we'èllè lešiqqouṣêhèm*). H : et leur cœur va au cœur de leurs. 24. « vision divine » lis. *bemar'è* et suppr. *berouaḥ*. H : vision par l'esprit de Dieu. **12,** 2. « d'une famille » lis. *mèrî*. H : de la famille. 3. « d'exilé » *G* (suppr. *ougelê*). H aj. : et pars pour l'exil. 4. « un homme — l'exil » *G S L* (lis. *gôlè*). H : un départ d'exilés.

a. Cf. 36, 26 et déjà Jér. 24, 7; 32, 39. Ézéchiel, comme Jérémie, à la suite sans doute de la constatation qu'ils firent de l'inconversion persistante de leur peuple après les catastrophes de 597 et de 586, ne comptent plus que sur un miracle divin pour changer réellement les dispositions des survivants.

b. Les Jérusalémites. *c.* Le fil du récit interrompu 10, 19, reprend. *d.* Le mot employé ne désigne pas nécessairement le milieu; le Temple n'était pas au centre de Jérusalem, mais cependant à l'intérieur des murs de la ville. *e.* Le mont des Oliviers. *f.* Nous avons ici côte à côte les deux conceptions que les Israélites se faisaient des phénomènes visionnaires (cf. note *e* sur 8, 3). Cette juxtaposition se justifie dans la circonstance : d'abord le voyant a le sentiment que son esprit revient dans son corps resté en Babylonie; puis le dernier élément de sa vision, c'est-à-dire sans doute l'être de feu qui l'avait emporté par les cheveux disparaît à ses yeux, en se dissipant en quelque sorte dans les airs.

g. Sur la portée et le caractère de ces sortes d'actes voy. page 600, note *a*. *h.* D'après le récit d'Ézéchiel il ne s'agit pas d'une scène combinée par le prophète pour frapper plus vivement les imaginations, mais de gestes accomplis sous l'action de l'esprit de Dieu et dont le sens ne lui est pleinement révélé à lui-même qu'après coup (v. 8-16) : ils doivent préfigurer à la fois la déportation des habitants de Jérusalem et la fuite de Sédécias. Peut-être ces deux interprétations proviennent-elles de deux recensions parallèles et légèrement différentes du même acte (v. 1-4, 7-11, 15-16 d'une part, v. 5-6, 12-14 de l'autre); il y a, en effet, au moins un trait qui est présenté de deux manières difficilement conciliables : d'après v. 4 Ézéchiel doit partir vers le soir, sous les yeux des assistants, donc quand il fera encore jour; selon les v. 6 et 12, il doit s'éloigner, comme Sédécias, en pleine obscurité. *i.* Cf. 3, 5-6; És. 6, 9-10; 42, 20; Jér. 5, 21; Deut. 29, 4 [H : 3]; Mc 8, 18. *j.* On voit par les bas-reliefs assyriens que les déportés étaient autorisés à emporter quelques effets sur leur épaule, voire même sur des bêtes de somme et des chars. *k.* Naturellement le prophète devra revenir avant le matin au lieu où il réside habituellement, puisque le lendemain il explique son geste à ceux qui en ont été témoins.

tu sortiras[a]. 6 Sous leurs yeux tu chargeras ton bagage sur ton épaule, puis tu sortiras quand il fera obscur, le visage couvert[b] et sans regarder à terre; car je veux que tu constitues un présage[c] pour la maison d'Israël. »

7 Je fis comme il m'avait été commandé : je sortis mon bagage comme un bagage d'exilé, en plein jour, puis, vers le soir, je me perçai un passage dans la muraille et, quand il fit obscur, je sortis et chargeai mon bagage sur mon épaule, sous leurs yeux.

8 Le lendemain matin, la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 9 Fils d'homme, la maison d'Israël, cette maison de rebelles, ne t'a-t-elle pas demandé : Que fais-tu là? — 10 Réponds-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Prononce cet oracle prophétique contre Jérusalem et toute la maison d'Israël qui y réside. 11 Dis : Je constitue pour vous un présage. — Ce que tu as fait, c'est ce qui leur sera fait : ils partiront pour l'exil. 12 Et le prince qu'ils ont au milieu d'eux chargera son bagage sur son épaule et sortira en pleine obscurité; on percera dans la muraille un passage pour le faire sortir; il se couvrira le visage, afin que nul œil ne le voie et que lui-même ne voie pas la terre. 13 Mais j'étendrai sur lui mon filet; il sera pris dans mes rets; je l'emmènerai à Babylone, au pays des Chaldéens; mais il ne pourra le voir et il y mourra. 14 Tous ceux qui l'entourent, ses défenseurs[d] et toutes ses troupes, je les disperserai à tous les vents, et je tirerai l'épée à leur poursuite[e]. 15 Et ils sauront que je suis Yahvé, quand je les aurai disséminés parmi les nations et dispersés dans les [divers] pays. 16 Mais je laisserai subsister un petit nombre d'entre eux qui échapperont au glaive, à la famine et à la peste, afin qu'ils racontent leurs forfaits abominables aux nations chez lesquelles ils se rendront et celles-ci sauront que je suis Yahvé[f]. »

Par un autre acte prophétique Ézéchiel annonce la dévastation du pays[g].

17 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 18 Fils d'homme, mange ton pain en tremblant et bois ton eau dans l'agitation et l'anxiété. 19 Et tu diras au sujet de la population du pays : Ainsi parle le Seigneur Yahvé de ceux qui habitent Jérusalem au pays d'Israël. Ils mangeront leur pain dans l'anxiété et boiront leur eau dans la stupeur, parce que leur pays sera vidé de tout ce qu'il renferme, en punition des crimes de tous ses habitants; 20 les villes habitées seront dépeuplées et le pays deviendra un désert. Ainsi vous saurez que je suis Yahvé. »

Deux oracles contre ceux qui doutent de l'accomplissement imminent des menaces prophétiques.

Les révélations vont s'accomplir.

21 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 22 Fils d'homme, quel est ce dicton[h] qui a cours parmi vous, au sujet du

5. « sortiras *G S L* (lis. *weyâṣâ'tâ*). H : feras sortir [ton bagage]. 6. « puis tu sortiras » *G S* (lis. *oubâ'ălâṭâ têṣê'*). H : tu feras sortir. 7. « et quand » *G S* (suppr. *beyad* et lis. *oubâ'ălâṭâ*). H : avec la main; quand... « sortis » *G S L* (lis. *yâṣâ'tî*). H : je fis sortir 10. « Prononce — prophétique » lis. *hinnâbê'* au lieu de *hannâśî'*. H : le prince. « y réside » lis. *betôkâh*. H : réside au milieu d'eux. 11. « pour vous un présage » *H* S* (lis. *môphêt lâkèm*). H : votre présage. 12. « sur son épaule » *G* (lis. *'al*). H : à l'épaule. « et sortira — obscurité » lis. *oubâ'ălâṭâ* (avec *G S*) et *yêṣê'* (avec *G S L*). H : en pleine obscurité et sortira. « afin que » (*G*) (lis. *lema'an*). H : parce que. « nul — terre » lis. *lô' yérâ'è la'ayin wehou' lô' yir'è 'èt hâ'ârèṣ*. H : il ne verra pas à l'œil, lui, la terre (?). — Texte incertain. 14. « ses défenseurs » *G S T* (lis. *'ôzeráw*). H : son aide. 18. « en tremblant » lis. *bir'âdâ*. H : dans le tremblement de terre. 19. « au sujet de » lis. *'al*. H : à. « au pays » *G* (lis. *'al*). H : vers le pays. « parce que — sera » *H** (lis. *'arṣâm*). H : afin que son pays [de Jérusalem] soit.

a. Dans les v. 5 et 6, le prophète figure le sort de Sédécias, qui, aux derniers jours du siège de Jérusalem en 586, s'enfuit de nuit par la porte entre les deux murs avec ses grands et ses troupes, fut pris par les Chaldéens, conduit à Ribla et déporté à Babylone après avoir eu les yeux crevés. *b*. C'était à la fois une marque de deuil et un moyen de n'être pas reconnu (v. 12); mais, comme l'explique le v. 13, ce détail fut interprété comme une figure du supplice infligé à Sédécias. *c*. Litt. : *Je fais de toi un présage*. Les gestes des hommes de Dieu, comme les moindres événements de leur vie domestique, pouvaient constituer des signes et des présages divins : cf. 24, 24; És. 8, 18; Os. 1-3; Jér. 16, 2-9; etc. *d*. Litt. : *ses auxiliaires*. *e*. Voy. 2 Rois 25, 4-7. *f*. Elles se convaincront ainsi *de visu* de la justice du châtiment infligé par Yahvé aux Jérusalémites. Une idée analogue sera développée 14, 21-25; mais ici ce seront les déportés de 597 qu'il s'agira de convaincre. *g*. On voit d'ordinaire, dans cet acte prophétique, comme dans celui qui est raconté 4, 10-11, 16-17, une préfiguration du rationnement imposé aux Jérusalémites assiégés en 587-586. Il s'agit plutôt de la dévastation des terres cultivées et des villes de province par les envahisseurs chaldéens *avant* le siège de la capitale. *h*. Le mot employé, *mâšâl*, peut désigner une locution courante, plus ou moins proverbiale, mais aussi un refrain moqueur. Le terme a ici à la fois les deux sens. — Ézéchiel prend souvent pour thème de ses censures ces sortes de dictons et nous renseigne ainsi sur l'état d'esprit de ses contemporains (cf. 8, 12; 11, 3; 16, 44; 18, 2, 25, 29). Comme du temps d'Ésaïe (5, 19), on se moquait des prophètes dont les terribles menaces paraissaient ne point se réaliser (cf. Jér. 17, 15).

pays d'Israël et qui est ainsi conçu : Les jours se prolongent et aucune révélation ne se réalise[a]? — 23 C'est pourquoi dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je ferai taire [ceux qui répètent] ce dicton; on ne le prononcera plus en Israël. Déclare-leur, au contraire : Les jours sont proches où toutes les révélations s'accompliront; 24 car aucune révélation ne se montrera vaine, aucune prédiction ne sera trompeuse[b] dans la maison d'Israël. 25 Car moi, Yahvé, je prononcerai une sentence et, aussitôt prononcée, elle s'accomplira; il n'y aura plus de délai; mais la sentence que j'aurai prononcée, je l'accomplirai de votre propre temps, maison de rebelles, oracle du Seigneur Yahvé. »

Les menaces d'Ézéchiel ne concernent pas des temps éloignés.

26 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 27 Fils d'homme, voici que la maison d'Israël dit : Les visions qu'a cet homme concernent des jours lointains; c'est pour des temps éloignés qu'il prophétise[c]. — 28 C'est pourquoi dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Il n'y aura plus de délai dans l'accomplissement d'aucune des paroles que je prononcerai : aussitôt prononcée, elle s'accomplira, — oracle du Seigneur Yahvé. »

Deux oracles contre les faux inspirés[d].

Contre les faux prophètes[e].

13 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 2 Fils d'homme, prophétise contre les prophètes d'Israël, prophétise et dis-leur : Écoutez la parole de Yahvé : 3 Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Malheur à ceux qui tirent leurs prophéties de leur propre cœur, qui suivent leur propre inspiration sans avoir eu de révélations! 4 Comme des chacals dans les ruines, tels sont tes prophètes, Israël[f]! 5 Ils ne sont pas montés sur les brèches et n'ont pas construit un mur devant la maison d'Israël[g] afin qu'elle pût se défendre dans le combat au jour de Yahvé[h]. 6 Ils ont des visions trompeuses et des prédictions mensongères, eux qui disent : Oracle de Yahvé! — alors que Yahvé ne les a pas envoyés; et ils s'attendent à voir s'accomplir leurs paroles! 7 Ne sont-ce pas des visions trompeuses que les vôtres et des prédictions mensongères que celles que vous prononcez? Ils disent : Oracle de Yahvé! — alors que je n'ai point parlé[i].

Ez²

Ez¹

« 8 C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Parce que vous prononcez des paroles trompeuses et que vous avez des visions mensongères, à cause de cela je me

23. « toutes — s'accompliront » (*S*) cf. 7, 7; 22, 4 (lis. *oubâ'*). H : et la parole de toute vision. 25. « et aussitôt — s'accomplira » lis. *dabbêr wehé'âsé*. H : comme parole et elle s'accomplira. « il — délai » lis. *yimmâšêk*. H : elle (?) n'aura plus de délai. 28. « Il — paroles » lis. *yimmâšekou*. H : elle (?) n'aura plus de délai, toutes mes paroles. « que je — s'accomplira ». Rattacher *'ăšèr 'ădabbêr* à ce qui précède et lis. *dabbêr wehé'âsé* (cf. 25). H : Ce que je prononcerai comme parole s'accomplira. 13, 2. « contre les » *H** *G S L* (lis. *'al*). H : aux. « d'Israël, prophétise » d'après *G* (lis. *hinnâbê'*). H : d'Israël qui prophétisent. « leur » *G* (lis. *'ălêhèm*). H : aux prophètes [inspirés] par leur cœur. 3. « ceux — cœur » *G* (lis. *hannibbe'îm millibbâm*). H : les prophètes insensés. « qui suivent — inspiration ». Manque en G. 4. « sont » *G* (suppr. *hâyou*). H : ont été. 5. « Ils ne sont pas » (*G*) (lis. *'âlou*). H : Vous n'êtes pas. « et n'ont pas » (*G*) (lis. *wayyigderou*). H : et n'avez pas. 6. « ont — mensongères » (*G*) *L* (lis. *weqâsemou*). H : voient vanité et prédiction de mensonge. 7. « Ils — parlé ». Manque en G.

a. Litt. : *toute vision périt*. La parole, et spécialement celle des prophètes et devins, était conçue comme une sorte de force agissant par elle-même, une fois proférée : elle peut « se tenir debout » ou « tomber à terre », rester vivante ou « périr ».
b. Yahvé prononce quelquefois des oracles destinés à tromper ceux qu'il veut perdre (cf. 1 Rois 22, 19-23; Jér. 20, 7; Éz. 14, 9).

c. D'autres auditeurs d'Ézéchiel, sans aller jusqu'à douter de la justesse de ses prédictions de malheur, se tranquillisaient en se disant qu'elles se rapportaient à des temps très éloignés.

d. Tandis que les anciens Israélites expliquaient en général les contradictions entre les divers prophètes de Yahvé en admettant que certains d'entre eux avaient reçu de Dieu d'Israël des révélations mensongères destinées à séduire et à perdre ses ennemis (voy. note *b* sur 12, 24), Ézéchiel, comme avant lui Michée (3, 5) et Jérémie (6, 13-14; 8, 11; 23, 9-32; 27, 16), nie que les prophètes ses adversaires soient réellement inspirés : ce sont des imposteurs. Il les appelle, du reste, « les prophètes d'Israël »; car ils étaient de beaucoup les plus nombreux. Les prophètes comme Michée, Jérémie, Ézéchiel sont cependant si certains d'être les messagers de Dieu qu'ils osent dénier toute mission divine à leurs contradicteurs.
e. Ce morceau (v. 1-16), où les répétitions sont nombreuses, paraît formé, comme beaucoup d'autres dans le livre d'Ézéchiel, de la fusion de deux recensions d'un même oracle. Dans l'une, Ézéchiel parle en général des prophètes à la 3e personne; dans l'autre, il les interpelle. La première doit avoir été rédigée avant 586; car le châtiment prévu pour les faux prophètes consistera à être anéantis au moment de l'effondrement de Jérusalem (v. 14). La seconde aura été composée, — probablement par Ézéchiel lui-même — après la ruine de l'État juif et la déportation qui suivit; car la punition des inspirés imposteurs sera de ne pas participer au retour du peuple sur la terre d'Israël (v. 9). *f*. Les bêtes sauvages, en se creusant des tanières dans les décombres, rendent les murs plus branlants encore (cf. Néh. 4, 3 [H : 3, 35]). Le devoir du prophète aurait été, au contraire, de se tenir sur la brèche, c'est-à-dire d'intercéder auprès de Yahvé, le divin agresseur, et d'autre part, de lutter pour obtenir du peuple la réforme morale et religieuse radicale, seule condition du salut.

g. Quand l'ennemi réussissait à ouvrir une brèche dans les remparts, les assiégés se hâtaient de construire en arrière un nouveau mur derrière lequel ils pouvaient continuer la lutte (cf. Josèphe, *B. J.*, VI, 1, 4, § 31). *h*. Ce terme désigne ici le jour où Yahvé châtia la cité coupable, « la journée de Jérusalem » (Ps. 137, 7). *i*. Cette phrase, qui manque en G, est probablement une addition.

tourne contre vous, — oracle du Seigneur Yahvé. 9 J'étendrai la main sur les prophètes dont les visions sont trompeuses et les prédictions mensongères. Ils ne feront plus partie de l'assemblée de mon peuple; ils ne seront pas inscrits dans le livre de la maison d'Israël[a] et ne [re]viendront pas sur le sol d'Israël; ainsi ils sauront que je suis Yahvé. 10 Parce qu'ils ont égaré mon peuple en disant : Paix! — quand il n'y avait point de paix, [parce que], quand mon peuple construisait une muraille, ils l'ont, eux, recouverte de badigeon[b], 11 dis à ceux qui la recouvrent de badigeon : Je vais faire venir une pluie torrentielle; des grêlons s'abattront; un vent de tempête se déchaînera; 12 et le mur s'effondrera. Ne vous dira-t-on pas [alors] : Où est le badigeon dont vous l'aviez recouvert? — 13 C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je déchaînerai, dans ma fureur, un vent de tempête; il tombera, par l'effet de ma colère, une pluie torrentielle et, par l'effet de mon courroux, des grêlons pour tout détruire. 14 J'abattrai le mur que vous avez recouvert de badigeon; je le raserai au niveau du sol et ses fondements seront mis au jour. [Jérusalem] s'effondrera et vous serez anéantis au milieu de ses [décombres]. Vous saurez ainsi que je suis Yahvé. 15 J'assouvirai ma fureur contre le mur et contre ceux qui l'ont recouvert de badigeon. On dira alors de vous : Où est le mur et où sont ceux qui le badigeonnaient, 16 [où sont] les prophètes d'Israël qui prophétisaient sur Jérusalem et qui avaient à son sujet des visions de paix, alors qu'il n'y avait point de paix? — oracle du Seigneur Yahvé. »

Contre les fausses prophétesses[c].

« 17 Et toi, fils d'homme, tourne ta face vers les filles de ton peuple qui tirent des prophéties de leur propre cœur et prophétise contre elle. 18 Tu diras : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Malheur à celles qui cousent des bandelettes à tous les poignets et mettent sur les têtes des voiles à la mesure de toutes les tailles, afin de faire la chasse aux âmes[d]! Eh quoi! vous donneriez la

8. « contre » *G S L* (lis. *'ălêkèm*). H : vers. 9. « J'étendrai la main » *G* (lis. *wenâṭîtî*). H : Ma main sera. « sur » *G S L* (lis. *'al*). H : vers. « ils sauront » *G* (lis. *weyâde'ou*). H : vous saurez. « Yahvé » *G*. H : le Seigneur Yahvé. 11. « badigeon » *G S* (suppr. *weyippôl*). H aj. : et elle tombera. « Je — déchaînera » suppr. *hâyâ*, lis. (d'après *G*) *'èttenâ* et (avec *G*, cf. v. 13) *tibbâqea'*. H : Il y aura une pluie torrentielle et vous, grêlons, vous tomberez et le vent déchaînera des tempêtes. 13. « par l'effet de mon courroux » *S* (lis. *baḥămâtî*). H : avec courroux. 15. « On dira » *S T* (lis. *yê'âmêr*). H : Et je dirai. « Où est — où sont... » *S* (lis. *'ayyé* et *we'ayyé*). H : Il n'est plus... et ils ne sont plus... 16. « sur » *G S* (lis. *'al*). H : à. 18. « les poignets » *H* S T* (lis. *yâdayim*). H : mes poignets. « vous donneriez » *T* (lis. *hănephâšôt*). H : vous donnez.

a. La liste des chefs de famille faisant partie de « l'assemblée de Yahvé » et possédant des terres (Jér. 22, 30; cf. Ex. 32, 32; Ps. 69, 29). *b.* Ils ne se préoccupent pas de savoir si le mur est solidement bâti; ils se contentent de lui donner belle apparence.

c. Ce développement comprend, outre un préambule (v. 17), deux oracles où sont formulés des griefs différents et annoncés des châtiments distincts. Dans l'un (v. 18-21), il est reproché aux « prophétesses » d'employer des recettes magiques pour se livrer à la chasse aux âmes et de le faire en vue d'un gain sordide : leur châtiment consistera dans la destruction des objets dont elles se servent pour pratiquer leurs sortilèges. Ces femmes sont traitées comme des devineresses et des sorcières. D'après l'autre (v. 22-23), elles sont présentées comme de véritables « prophétesses », qui manquent à l'un des devoirs essentiels du vrai inspiré (cf. 3, 16b-21), celui d'encourager le juste et d'avertir l'impie : en conséquence elles ne recevront plus de visions (elles en ont donc actuellement). Nous avons là sans doute, de nouveau, deux recensions d'un même oracle. La seconde, qui se rapproche beaucoup de la censure contre les faux prophètes, semble être la plus ancienne. — On a voulu voir dans le développement en Israël des croyances relatives à la magie et à la sorcellerie un effet du séjour des exilés en Babylonie : chez les habitants de ce pays la crainte des sorcières était extrêmement développée; la lutte contre les machinations de ces femmes était une des tâches principales du prêtre *ašipu*. L'exemple des Babyloniens et la démoralisation consécutive à la catastrophe nationale ont pu, en effet, contribuer à développer ces superstitions. Mais les Israélites avaient de longue date des prophétesses, telles Miryam, Debora, Ḥoulda; et chez eux aussi c'étaient surtout des femmes qui pratiquaient la magie (par exemple la nécromancie 1 Sam 28; Lév. 20, 27) et la sorcellerie (Ex. 22, 18 [H : 17]).

d. On a souvent regardé les accusations formulées dans ce passage comme des expressions métaphoriques figurant la sécurité illusoire que les fausses prophétesses inspirent aux impies : elles mettent des coussins sous les coudes des pécheurs et des oreillers sous leurs têtes. Mais 1° il s'agit d'objets matériels que Yahvé déchirera (v. 20 et 21); 2° les premiers pouvaient être attachés *sur* les bras (non sous les coudes) des sorcières elles-mêmes (non des consultants). Il ne s'agit sans doute pas de coussins (sens du mot en hébreu rabbinique), mais de liens (cf. l'assyrien *kasu*, « lier »), de bandelettes; les nœuds sont d'un usage courant dans la magie universelle; ils servent, par exemple, à paralyser tel ou tel membre d'un ennemi ou à préserver qui les porte contre certains dangers : chez les Arabes on s'enroulait autour des bras des fibres de l'arbre samoura pour devenir invulnérable (Wellhausen, *Reste*², 1897, p. 164); les « phylactères », que les Juifs s'attachent au bras droit et au front, passaient pour des amulettes comme l'indique leur nom grec; 3° la chasse aux âmes est aussi une des recettes les plus couramment employées par les sorciers pour se procurer des ressources : ils capturent les âmes qui se détachent du corps des dormeurs pendant le sommeil et ne les rendent à leurs propriétaires que contre rémunération. Ou bien ils se mettent à la recherche de l'âme qui déjà sort du corps des malades et l'obligent à y rentrer, ou au contraire, s'emparent de l'âme d'un homme qu'on leur a désigné, pour la livrer à son ennemi, la torturer et la faire périr. Ainsi par leurs sortilèges ils font vivre des âmes qui, peut-être, selon le dessein de Dieu, ne devaient pas vivre et mourir des âmes dont l'heure n'était pas encore venue. Selon d'autres, cette dernière expression viserait la nécromancie : elles font revivre (pour les consulter) des âmes qui (sans cela) n'auraient pas revécu.

chasse aux âmes de mon peuple et vous conserveriez en vie vos âmes à vous[a]! 19 Vous profanez ma sainteté auprès de mon peuple[b] pour quelques poignées d'orge et quelques morceaux de pain[c], en faisant mourir des âmes qui ne devaient pas mourir et en faisant vivre des âmes qui ne devaient pas vivre, trompant ainsi un peuple qui écoute [avec plaisir] le mensonge. 20 C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais m'en prendre à vos bandelettes, par le moyen desquelles vous faites la chasse aux âmes; je les déchirerai en les arrachant de vos bras et je renverrai libres — telles des oiseaux — les âmes que vous capturez[d]. 21 Je déchirerai aussi vos voiles et je délivrerai de vos mains mon peuple : il cessera d'être une proie entre vos mains[e] et vous saurez que je suis Yahvé.

« 22 Parce que vous affligez à tort le cœur du juste, alors que je ne l'ai pas moi-même affligé, parce que vous fortifiez les mains de l'impie, de sorte qu'il ne revienne pas de sa voie mauvaise pour avoir la vie[f], 23 à cause de cela vous n'aurez plus de vision et ne ferez plus de prédictions; je délivrerai mon peuple de vos mains et vous saurez que je suis Yahvé.

Yahvé ne se laisse pas consulter par des idolâtres.

14 1 Quelques-uns des anciens d'Israël vinrent me trouver et s'assirent devant moi[g]. 2 Alors la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 3 Fils d'homme, ces gens-là portent leurs idoles dans leur cœur et ont constamment devant eux ce qui les fait tomber dans le péché[h]. Puis-je me laisser consulter par eux? 4 Parle leur donc et dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Si quelqu'un, dans la maison d'Israël, porte ses idoles dans son cœur et met devant lui ce qui le fait tomber dans le péché, puis que cet homme se rende auprès d'un prophète, moi, Yahvé, je lui répondrai moi-même[i], en dépit du grand nombre de ses idoles, 5 afin d'atteindre au cœur ceux de la maison d'Israël qui se sont détachés de moi par amour de leurs idoles[j].

« 6 C'est pourquoi dis à la maison d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Revenez, détournez-vous de vos idoles, cessez de regarder à vos [divinités] abominables. 7 Si quelqu'un, en effet, dans la maison d'Israël ou parmi les étrangers admis à séjourner en Israël[k], s'écarte de moi pour porter dans son cœur ses idoles et mettre devant lui ce qui

19. « un peuple » *G S* (lis. *le'am*). H : mon peuple. 20. « Je — à (litt. : Me voici contre) » *G* (lis. *'al*). H : Me voici vers. « par le moyen desquelles » *S T* (lis. *bâm*). H : où. « aux âmes » *G S* (suppr. le 1er *lephôreḥôt*). H aj. : telles des oiseaux. « libres » lis. *'ôtân ḥophšîm*. H : les âmes (pluriel insolite). 22. « vous affligez » lis. *hik'abtèn*. H : décourager. « pour — vie » *G S L* (lis. *liḥyôtô*). H : pour le faire vivre. 23. « vision » lis. *ḥâzô*. H aj. : vaine. 14, 1. « Quelques-uns... vinrent » *H*[k] *G S L* (lis. *wayyâbô'ou*). H : Il vint... quelques-uns. 3. « Puis — consulter » lis. *hăhiddârôš*. H a deux fois : Me laisserai-je consulter. 4. « Parle-leur » *S* (*G L*) (lis. *'ittâm*). H : Parle-les. « moi-même (litt. : par moi) » *T* cf. v. 7 (lis. *bî*). H[k] : à cause de cela (?). H[q] : venant. 5. « idoles » *G* (suppr. *koullâm*). H aj. : eux tous (ou : elles toutes).

a. D'autres entendent : vous donnez la chasse à certaines âmes de mon peuple et vous en faites vivre d'autres pour en tirer profit. *b.* Allusion peut-être à l'emploi du nom de Yahvé, auquel les magiciens attribuaient une efficacité souveraine, emploi interdit par le décalogue : « tu ne prononceras pas le nom de Yahvé pour la sorcellerie » (Ex. 20, 7). *c.* Les voyants et prophètes de l'ancien Israël acceptaient de ceux qui les consultaient une rémunération en espèces ou, plus ordinairement, en nature (1 Sam. 9, 7-8; 1 Rois 14, 3; 2 Rois 4, 42; 5, 5, 15-16, 20-24; 8, 8-9). Les grands prophètes réprouvèrent cet usage, qui était de nature à faire suspecter l'impartialité des inspirés (Michée 3, 5). *d.* Ézéchiel, tout en condamnant comme sacrilèges les pratiques magiques, ne met pas en doute leur efficacité : il partage le point de vue qui a été celui de toute l'humanité jusqu'en des temps très voisins du nôtre. *e.* On peut entendre aussi : « ils (vos voiles) cesseront d'être un filet entre vos mains. » L'objet désigné paraît avoir été, d'après l'étymologie, quelque chose qu'on « répandait » c'est-à-dire qu'on étendait sur la tête et tout le corps de certaines personnes. *f.* Cf. 3, 16b-21; 33, 1-9.

g. Les Chaldéens avaient laissé aux déportés leur organisation en familles et en clans, avec leurs anciens ou cheikhs. Ceux-ci venaient consulter Ézéchiel sur les affaires intéressant l'ensemble des exilés (cf. 8, 1). *h.* Le syncrétisme sévissait donc aussi parmi les déportés de Babylonie (cf. 20, 30-32, 39), au moins au début de leur exil, comme parmi les Juifs restés en Palestine (cf. ch. 8) et chez ceux qui s'enfuirent en Égypte (cf. Jér. 44). *i.* L'expression est ironique : la réponse que Yahvé fera au consultant idolâtre consistera à le « retrancher du peuple » (v. 8). *j.* C'est-à-dire de réveiller leur conscience par la crainte d'un châtiment semblable. *k.* D'après Ézéchiel (cf. 47, 22), comme d'après la loi sacerdotale (Ex. 12, 19; Lév. 16, 29; 17, 15 etc.), l'étranger admis à domicile avait mêmes devoirs religieux et mêmes droits que l'Israélite. On rangeait aussi dans la catégorie des *guérim* (métèques) les prosélytes étrangers, gagnés pour des raisons religieuses au culte de Yahvé et dont le nombre allait croissant dès l'époque de l'exil (cf. És. 56, 3, 6-8).

le fait tomber dans le péché, puis que cet homme se rende chez un prophète pour que celui-ci me consulte à son sujet, moi, Yahvé, je lui répondrai moi-même : 8 je tournerai ma face contre cet homme-là et je ferai en sorte que son sort passe en exemple et en proverbe : je le retrancherai du milieu de mon peuple; et vous saurez que je suis Yahvé.

« 9 Quant au prophète, si, se laissant séduire, il consent à prononcer un oracle, c'est moi, Yahvé, qui aurai séduit ce prophète[a], mais j'étendrai la main sur lui et le ferai disparaître du milieu d'Israël, mon peuple. 10 Ils porteront la peine de leur péché : celle du prophète sera la même que celle de l'homme qui l'aura consulté, 11 afin que la maison d'Israël ne s'égare plus loin de moi et ne se souille plus par toutes ses rébellions, mais qu'elle soit mon peuple et que je sois son Dieu[b] — oracle du Seigneur Yahvé. »

Les rétributions divines sont strictement individuelles.

Exception faite à cette règle pour les Jérusalémites[c].

Ez 1 12 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 13 Fils d'homme, si un pays péchait contre moi en commettant quelque infidélité[d] et que j'étendisse la main contre lui en le privant du pain qui le soutient[e], en lui envoyant la famine et en faisant disparaître de son sein hommes et bêtes, 14 quand même il se trouverait dans ce pays ces trois hommes Noé, Danél et Job[f], ceux-ci, par leur justice, ne sauveraient que leur propre vie, — oracle du Seigneur Yahvé.

« 15 Si je laissais les animaux féroces parcourir ce pays pour en dévorer les enfants et le réduire en un désert où personne n'ose passer par crainte de ces bêtes, 16 quand même ces trois hommes s'y trouveraient, je fais serment par ma vie — oracle du Seigneur Yahvé — qu'ils ne sauveraient ni fils ni filles; eux seuls seraient sauvés, et le pays serait réduit en désert.

« 17 Ou bien, si je faisais venir l'épée contre ce pays, si je donnais cet ordre : L'épée parcourra ce pays — et que j'en fisse disparaître hommes et bêtes, 18 quand même ces trois hommes s'y trouveraient, je fais serment par ma vie — oracle du Seigneur Yahvé — qu'ils ne sauveraient ni fils ni filles, mais qu'eux seuls seraient sauvés.

« 19 Ou encore, si j'envoyais la peste contre ce pays et que je répandisse sur lui

8. « je ferai — exemple (litt. : je le mettrai en signe) » *G S L* (lis. *wesamtihou*). H a le même verbe à une voix inusitée. « proverbe » *S L* lis. *oulemâšâl*). H : proverbes. 14. « Danél » H_k. H_q G S L : Daniel. « sauveraient » *v. 20* cf. *v. 16, 18* (lis. *yaṣṣîlou*). H : arracheraient. 16. « quand même (litt. : et [si]) » *H* G S* (lis. *ouʾelôšèt*). H : [si]. 19. « contre » *Hor G* (lis. *ʿal*). H : dans.

a. Ézéchiel maintient ici l'antique conception selon laquelle Yahvé incite parfois les hommes à commettre un acte répréhensible pour lequel il les punit ensuite (cf. Ex. 9, 12; 10, 1; 2 Sam. 24, 1; 2 Rois 24, 20; Éz. 20, 23-26). *b.* Ézéchiel, ici, ne semble pas attendre l'effondrement de son peuple dans une catastrophe imminente, mais la conversion de la majorité de la nation et le rétablissement de la paix avec Dieu. Cet oracle doit avoir été prononcé après 586. *c.* Ce morceau contient deux développements de tendances bien différentes. Dans le premier (v. 12-20), Ézéchiel reprend et illustre un principe qui lui est cher : Dieu traite chaque homme selon ses mérites ou ses démérites personnels (cf. 3, 16b-21; 18; 33, 1-20); dans une catastrophe nationale, les justes seuls seront préservés (cf. 9, 4-6); la protection dont ils jouiront ne s'étendra pas même à leurs enfants. Cette déclaration a été faite apparemment avant 586, en vue du sort qui attendait les Jérusalémites. Après la chute de la ville, il fallut bien se rendre à l'évidence : d'autres que des justes étaient restés en vie et avaient pu même emmener avec eux leurs fils et leurs filles. C'est alors sans doute que le prophète ajouta au développement précédent un appendice (v. 21-23) expliquant aux déportés, ses auditeurs, cette anomalie : si Yahvé a fait une dérogation à sa règle ordinaire et laissé des Jérusalémites coupables subsister en exil, c'était pour que les déportés de 597 pussent constater par eux-mêmes combien était mérité le châtiment infligé par Yahvé à la population de la capitale. *d.* Ce trait vise peut-être le parjure dont Sédécias s'était rendu coupable envers Nabucodonosor, à qui il avait juré fidélité par le nom de Yahvé (cf. 17, 13-16, 19).

e. Litt. : *et que je brise pour lui le bâton du pain*, cf. 4, 16.
f. Les traditions israélites sur Noé et le conte populaire qui sert de cadre au poème dont Job est le héros (ch. 1-2 et 42, 7-17) justifient la mention en cet endroit de ces deux personnages : ce sont des justes dont l'un a réussi à sauver en même temps que lui sa femme, ses fils et leurs épouses et dont l'autre, en dépit de sa droiture, a été privé de ses enfants. Quant au troisième juste, bien qu'il soit appelé Daniel par les massorètes et tous les traducteurs anciens, il ne saurait être identifié avec le héros du livre biblique qui porte ce nom : celui-ci était plus jeune qu'Ézéchiel et l'on ne voit pas à quel trait de son histoire le prophète pourrait faire allusion. Il s'agit, en réalité, d'un personnage appartenant, comme Noé et Job, à une époque très reculée et qui est le héros principal d'un des poèmes phéniciens du XIVe siècle avant J.-C. retrouvés à Ras Chamra (cf. Virolleaud, *La légende phénicienne de Danel*, Paris, Geuthner, 1936). On y célèbre sa justice :

Il se dresse, puis il s'assied devant la porte,
sous les arbres magnifiques qui sont près de l'aire,
et là, il juge le procès de la veuve,
il établit le droit de l'orphelin.

(I D, 21-25 et II D, 5, 4b-8). Il a, d'autre part, un fils étroitement associé à son œuvre, mais qui tombe cependant victime de la colère de la déesse Anat. Ce qui confirme qu'Ézéchiel pense ici à ce héros de la mythologie phénicienne, c'est qu'il dit ailleurs, s'adressant à un roi *de Tyr* : « N'es-tu pas plus sage que Danél ? » (28, 3; et dans ce passage aussi les massorètes veulent qu'on lise « Daniel »).

ma fureur en faisant couler le sang[a], au point d'en faire disparaître hommes et bêtes, 20 quand même Noé, Danél et Job s'y trouveraient, je fais serment par ma vie — oracle du Seigneur Yahvé — qu'ils ne sauveraient ni fils ni filles; eux seuls, par leur justice, sauveraient leur vie. »

Ez 2 21 [Cependant] ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Bien que j'aie lancé les quatre fléaux funestes dont je dispose[b], l'épée, la famine, les bêtes féroces et la peste, contre Jérusalem, pour en faire disparaître hommes et bêtes, 22 il subsiste pourtant des réchappés qui ont fait sortir de la ville des fils et des filles. Ils vont arriver auprès de vous et, quand vous aurez vu leur conduite et leurs forfaits[c], vous vous consolerez des maux que j'aurai infligés à Jérusalem, [de] tout ce que je lui aurai infligé : 23 Ils vous consoleront quand vous aurez vu leur conduite et leurs forfaits[c]; vous reconnaîtrez que ce n'est pas sans motif que j'ai traité Jérusalem comme je l'ai fait, — oracle du Seigneur Yahvé. »

Les habitants de Jérusalem ressemblent au bois de la vigne, qui n'est bon qu'à être brûlé[d].

15 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : Ez

2 Et toi, fils d'homme, [dis] :
En quoi le bois de la vigne vaut-il mieux
Que celui de tous les rameaux
qu'on trouve sur les arbres de la forêt ?
3 En tire-t-on du bois
pour fabriquer quelque objet ?
En tire-t-on [seulement] une cheville
pour y suspendre un ustensile quelconque ?
4 On le jette au feu, pour nourrir [la flamme] :
quand le feu en a dévoré les deux bouts
Et que le milieu brûle[e],
peut-il encore servir à la fabrication d'un objet ?
5 Quand il était intact,
on ne pouvait pas en fabriquer un objet;
Combien moins, quand le feu l'a dévoré et qu'il brûle,
pourrait-on encore l'employer à fabriquer un objet ?

6 C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Comme [on traite] parmi les bois de la forêt celui de la vigne,
qu'on jette au feu pour nourrir [la flamme],

20. « Danél » voy. *v. 14.* 21. « [Cependant] » *G* (suppr. *kî*). H : Car. « contre » *G* (lis. *ʿal*). H : vers. 22. « qui — sortir » *G Sym S L* (lis. *hammôṣîʾîm*). H : qu'on aura fait sortir. **15,** 2. « Et toi » *G* (aj. en tête *weʾattâ*). Manque en H. « Que celui — rameaux » couper le verset après *hazzemôrâ*. H : Que tout bois, le sarment... — Texte incertain. 5. « pourrait-on... l'employer ? » *G S T* (lis. *hăyēʿāśe*). H : on l'emploie. 6. « les bois » *H** (*G S*) *L* (lis. *baʿăṣê*) H : le bois. « qu'on jette » cf. v. 4 (lis. *nittan*). H : que je jette.

a. Litt. : *dans le sang*. Voy. 5, 17 et note *d*. *b.* Litt. : *mes quatre châtiments funestes*. C'étaient, pensait-on, les moyens ordinaires dont la divinité se sert pour punir les crimes des hommes (cf. 5, 17). Dans le poème babylonien de Guilgamech, Éa remontre à Bel qu'au lieu de provoquer le déluge, il lui aurait suffi d'envoyer le lion, le loup, la famine ou la peste (IV, 18-24). *c.* Le mot employé signifie étymologiquement « démarches », mais est toujours pris en mauvaise part : méfaits, actions mauvaises. Les Jérusalémites réchappés ne sont pas des justes, comme l'ont cru certains exégètes, mais des coupables, comme le prouve la fin du v. 23.
d. Les Juifs laissés en Palestine après la déportation de 597, prétendaient être les possesseurs seuls légitimes de la Terre Sainte, les élus de Yahvé, l'authentique peuple d'Israël, donc la véritable vigne du Seigneur, pour employer une image devenue classique (cf. És. 5, 1-7; Os. 10, 1; Jér. 2, 21), la vigne étant la plus noble des productions du pays. Yahvé leur répond, par la bouche d'Ézéchiel, que le bois des ceps est le plus mauvais de tous : il n'est bon qu'à être brûlé; et tel sera le sort réservé aux Jérusalémites du temps de Sédécias. Ceux-ci auraient pu répondre, semble-t-il, que le cep de vigne est très supérieur au tronc des autres plantes en ce qu'il produit le raisin. Et il est curieux que le prophète n'ait pas visé cette objection; son idée était peut-être que la vigne à laquelle il compare Jérusalem était une vigne sauvage, ou plutôt que c'était un plan dégénéré qui ne produisait plus que des verjus (cf. És. 5, 2, 4, 7). *e.* Israël, tel qu'il existait en Palestine au temps de Sédécias, n'était même plus intact : il avait déjà été amputé au nord et au sud : le royaume de Samarie en 734 et en 722, celui de Juda en 597; Jérusalem elle-même, menacée ou déjà assiégée par les Chaldéens, pouvait être considérée comme atteinte par l'incendie.

Ainsi vais-je traiter les habitants de Jérusalem :
7 je tournerai ma face contre eux;
Ils sont réchappés du feu[a],
mais le feu les dévorera.
Et ils sauront que je suis Yahvé,
quand je tournerai ma face contre eux
8 Et que je réduirai le pays en désert,
parce qu'ils ont commis des infidélités, —
oracle du Seigneur Yahvé.

Jérusalem sous l'image d'une épouse infidèle.
Ses crimes. Sa rentrée en grâce[b].

Éz[1] **16** 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 2 Fils d'homme, fais connaître à Jérusalem ses crimes abominables. 3 Tu diras : Voici ce que le Seigneur Yahvé dit à Jérusalem : Par tes origines et par ta naissance, tu es du pays de Canaan : ton père était un Amoréen et ta mère une Ḥittite[c]. 4 Et, [pour ce qui est de] ta naissance[d], au jour où tu es née, ton cordon n'a pas été coupé et tu n'as été ni lavée d'eau, ni frottée de sel[e], ni enveloppée de langes. 5 Personne n'a porté sur toi un regard de pitié et ne t'a rendu aucun de ces soins par compassion pour toi : tu as été jetée en pleins champs, le jour où tu es née; on n'éprouvait que du dégoût à te conserver la vie[f].

« 6 En passant près de toi, je te vis te rouler dans ton sang et je te dis, bien que tu fusses tout ensanglantée : Reste en vie 7 et crois comme une plante dans les champs. — Tu te mis à croître et à grandir; le temps vint où tu eus tes époques; tes seins s'affermirent; ta chevelure devint abondante. Mais tu étais nue; tu n'avais rien pour te couvrir[g].

« 8 En passant près de toi, je vis que ton temps était venu, le temps des amours.

7. « ils sauront » *G* (lis. *weyâd'ou*). H : vous saurez. **16,** 3. « de Canaan » *G S L* (lis. *kena'an*). H : du Cananéen. « un Amoréen » *G* (lis. *'èmôrî*). H : l'Amoréen. 4. « d'eau » *G* (suppr. *lemiš'î*). H aj. : en purification (?). 5. « en — champs (litt. : sur la face de la campagne) » *G L* (lis. *'al*). H : vers la face... 6. « ton sang » *G S L* cf. v. 22 (lis. *bedâmèk*). H a le pluriel qui signifie meurtre. « bien — ensanglantée » id. « vie » *H*[a] *G S*. H répète ensuite : « et je te dis — en vie ». 7. « et crois » *G*[A] *S* (lis. *ourebî* et suppr. [avec *S*] *netattîk*). H : je ferai de toi une multitude. « le temps — époques » lis. *be'ét 'iddîm*. H : tu vins avec la plus belle des parures. « tes seins » *G S L* (lis. *šâdayik*). H : les seins.

a. Voy. v. 4 et la note. *b*. Ézéchiel, reprenant une image familière aux grands prophètes depuis Osée (1-3), représente la nation comme l'épouse adultère de Yahvé. « Comment, demandait Ésaïe (1, 21), est-elle devenue une prostituée, la cité fidèle? » Par « prostitution » Ézéchiel entend, comme ses prédécesseurs, à la fois l'ingratitude (v. 1-14, 22, 43), les alliances avec les peuples étrangers et le culte rendu à toutes sortes de divinités rivales de Yahvé (v. 15-36), les sacrifices d'enfants (v. 20, 21, 36, 45). Mais la peinture des débordements de l'infidèle est faite ici avec une abondance de détails, une précision réaliste et une crudité de termes beaucoup plus grandes et évidemment voulues : le prophète entend faire apparaître la conduite de la nation dans toute son horreur. La condamnation qu'il prononce est, d'autre part, bien plus absolue. Tandis que, pour Amos, l'époque du séjour au désert avait été un temps idéal (5, 25), que, selon Osée, l'infidélité d'Israël n'avait commencé qu'avec l'affaire de Baal Peor (9, 10), que, d'après Jérémie, la nation avait aimé son Dieu au temps de ses fiançailles au désert (2, 2-3), que, suivant Ésaïe, Jérusalem méritait même encore, au temps de David, le nom de cité fidèle (1, 26), Ézéchiel considère la ville comme ayant été païenne dès avant sa naissance : elle est cananéenne d'origine; son père était un Amoréen et sa mère une Ḥittite (v. 3, 45). Jérusalem s'est montrée pire que Samarie et que Sodome. C'est qu'Ézéchiel veut, ici comme dans toute sa prédication antérieure à 586, convaincre les Juifs restés dans le pays et les exilés que la Jérusalem de Sédécias mérite amplement un dépouillement total et une honte sans nom. Dans une partie du chapitre qui a dû être composée avant 586 (v. 1-43), cette catastrophe est présentée comme à venir (spéc. v. 35-43). Ailleurs Jérusalem est supposée être déjà dans l'état où sont Sodome et Samarie (v. 52, 57, 58) et le prophète peut lui faire entrevoir, ainsi qu'à ses sœurs, un relèvement à venir. Cette seconde partie (v. 44-63), dont les idées sont celles d'Ézéchiel pendant la deuxième partie de son activité (cf. ch. 36), doit avoir été écrite pour l'essentiel par le prophète lui-même après 586. Quelques versets, toutefois, où des promesses sont insérées d'une façon bien abrupte au milieu d'un développement menaçant (v. 42[b], 53, 55) semblent être des additions d'une autre main. *c*. « Amoréen » était le nom, soit de l'ensemble des anciennes populations de la Palestine (Amos 2, 9, E, D), soit (c'est le cas ici), de l'une d'entre elles; « Ḥittite », celui d'un peuple venu d'Asie-Mineure et qui avait fait des conquêtes en Syrie et jusqu'en Palestine, notamment au XIV[e] siècle avant J.-C. Par « Jérusalem », Ézéchiel entend, d'une façon générale, le royaume de Juda et même tout Israël. Il sait fort bien que les « Jérusalémites » prétendaient descendre d'Abraham et en étaient très fiers (33, 24). Il les accuse, néanmoins, d'être « du pays de Canaan », non seulement parce qu'ils sont tout pénétrés de l'esprit et des croyances des anciens Cananéens, mais sans doute aussi parce qu'il sait encore que les populations indigènes avaient été incorporées en masse à Israël, notamment dans la tribu de Juda au temps de David, et qu'à Jérusalem, en particulier, ce roi avait laissé subsister les Jébusiens (cf. 2 Sam. 24, 16, 18-25). La ville contenait peut-être des éléments proprement ḥittites : le roi de Jérusalem au temps de Tell el-Amarna s'appelait Abd Ḥipa (serviteur de la déesse ḥittite et mitannite Ḥipa); Aravna était peut-être un nom ḥittite. *d*. Répétition d'un mot du v. 3. *e*. Cette pratique, encore observée chez les Arabes, a pour objet, explique-t-on, de fortifier l'enfant, en réalité surtout, semble-t-il, d'établir une « alliance de sel » (Lév. 2, 13 et note *l*; Nomb. 18, 19; 2 Chron. 13, 5) entre lui et la divinité. *f*. En Arabie les filles sont souvent exposées; avant l'Islam, il arrivait même qu'on les enterrât vivantes (Coran 81, 8-9). *g*. En Orient, les enfants circulent souvent nus jusqu'à l'âge de la puberté.

J'étendis sur toi le pan de mon manteau[a], je couvris ta nudité, je me liai à toi par serment[b], je fis avec toi un accord[c], — oracle du Seigneur Yahvé, — et tu fus à moi. 9 Alors je te lavai avec de l'eau qui emporta le sang dont tu étais couverte et je t'oignis d'huile. 10 Je te vêtis d'étoffes brodées[d]; je te mis des sandales en peau de dauphin[e], une ceinture de fin lin[f] et un voile de soie[g]. 11 Je te parai de bijoux, je mis des bracelets à tes poignets et un collier à ton cou. 12 Je passai un anneau à tes narines[h], des boucles à tes oreilles et posai sur ta tête une splendide couronne[i]. 13 Ta parure était d'or et d'argent, tes vêtements de fin lin, de soie et d'étoffes brodées, ta nourriture de fleur de farine, de miel et d'huile. Tu devins extrêmement belle 14 et la réputation de ta beauté se répandit parmi les nations; car cette beauté était parfaite, grâce à la splendeur dont je t'avais parée, — oracle du Seigneur Yahvé.

« 15 Mais tu t'es fiée à ta beauté et tu as profité de ta réputation pour te livrer, prodiguer tes prostitutions à tous les passants et leur appartenir. 16 Tu as pris de tes vêtements pour t'en faire des hauts lieux [ornés] d'étoffes de diverses couleurs[j] et t'y livrer à la débauche. . . .[k] 17 Tu as pris les joyaux, faits avec mon or et mon argent, que je t'avais donnés, et tu t'es fabriqué des statues d'hommes[l], avec lesquelles tu t'es livrée à la prostitution : 18 tu as pris tes vêtements brodés et tu les en as couvertes[m]; tu leur as offert mon huile[n] et mes aromates. 19 Mon pain, dont je t'avais pourvue — je t'avais nourrie de fleur de farine, d'huile et de miel[o], — tu le leur as présenté comme une offrande d'agréable odeur, — oracle du Seigneur Yahvé. 20 Tu as pris tes fils et tes filles, que tu avais enfantés pour moi, et les leur as sacrifiés[p], pour qu'ils leur servent de nourriture[q] — était-ce donc trop peu de tes autres prostitutions? — 21 Tu as immolé mes fils et les as livrés en les faisant passer [par le feu][r] à leur intention. 22 Au milieu de tous tes crimes abominables et de tes prostitutions, tu ne t'es plus souvenue des jours de ta jeunesse, du temps où tu étais nue, sans rien pour te couvrir et où tu te roulais dans ton sang.

« 23 Puis, après tous ces méfaits — malheur, malheur à toi, oracle du Seigneur Yahvé! — 24 tu t'es bâti un tertre[s] à l'entrée de chaque chemin, tu t'es fait un lieu élevé[t]

8. « avec toi » *G S L* (lis. *'ittâk*). H : toi. 9. « le sang » *G S L* (lis. *dâmèk*). H : voy. v. 6. 13. *G S*[hex] (suppr. les deux derniers mots). H aj. : et tu parvins à la royauté. 15. « tes (litt. : ta) prost. » *G S* (lis. *taznoutèk*). H a le pluriel. « et leur appartenir » *G*[h] (lis. *hâyît*). H : que cela soit à lui (?). 19. « odeur » *S* (suppr. *wayyèhî*). H aj. : et cela fut. 20 et 22. « tes — prostitutions » voy. v. 15. 22. « et où — roulais (litt. : te roulant) » *S* cf. v. 6 (suppr. *hâyît*). H : tu te roulais. 24. « à l'entrée — chemin » d'après v. 31 (transposer *'èl — dèrèk* du v. 25 après *gâb* [v. 24] et, au v. 25, suppr. *bânîtâ râmâtèk* [doublet]). Manque en H, qui aj. au début du v. 25 : à l'entrée de chaque chemin tu as bâti ton haut lieu. — Mais l'emplacement de l'autel manquerait et celui du haut lieu serait indiqué en double.

a. Les v. 8-12 sont intéressants par les allusions qu'ils contiennent à diverses cérémonies du mariage israélite. Étendre son vêtement sur une jeune femme était une façon de dire : « je t'épouse » (Ruth 3, 9 et note *a*). *b*. Il semble résulter de là que l'époux prenait par serment des engagements envers sa fiancée (cf. Mal. 2, 14; Prov. 2, 17). *c*. Il s'agit, apparemment, du contrat de mariage (cf. v. 13, 19, 27, 61-62). Ézéchiel trouve sans doute dans cet accord une image de l'alliance du Sinaï. *d*. Avant le mariage, la jeune femme se lavait, s'oignait et mettait ses plus beaux vêtements (Ruth 3, 3; Esth. 2, 12; Judith 10, 2). Ces soins incombaient d'ordinaire à la future et à ses parents. Ici c'est le fiancé qui pourvoit à tout. *e*. Sens douteux; cf. Ex. 25, 5 et note *n*. *f*. Voy. Gen. 41, 42 et la note. *g*. Le sens du mot est un peu incertain. *h*. Gen. 24, 22; És. 3, 21; Prov. 11, 22. *i*. La mariée, comme l'époux (Cant. 3, 11; És. 61, 10), portait une sorte de tiare : ils étaient, pendant la semaine des noces, « roi » et « reine ». Ézéchiel trouve peut-être ici une figure de l'institution de la monarchie en Israël. *j*. Allusion, selon les uns, à des tentes qu'on dressait parfois sur les hauts lieux (cf. le nom propre Oholibama, « le haut lieu est ma tente »), selon d'autres à des tapis qu'on y étendait auprès des autels (Am. 2, 8). *k*. Texte altéré. Litt. : *elles n'arrivent pas; il ne sera pas.* *l*. Les bijoux étaient, en même temps que des parures, des « choses saintes » (cf. Gen. 35, 4 et note *g*) et des amulettes : il était dès lors tout indiqué d'en employer le métal à fabriquer des idoles (7, 20; Ex. 32, 2-4 et note *h*; Jug. 8, 24-27). *m*. On mettait des vêtements aux statues des dieux (cf. Jér. 10, 9). *n*. L'huile était offerte anciennement, non seulement sous forme d'onction (Gen. 28, 18) ou mêlée à la pâtisserie (Lév. 6, 21, etc.), mais aussi en libation (Mi. 6, 7). *o*. Parenthèse ajoutée d'après v. 13. Elle impliquerait que les Israélites faisaient sur les hauts lieux des offrandes de miel. Ces offrandes furent interdites par la loi sacerdotale (Lév. 2, 11), mais étaient courantes en Babylonie.

p. Les sacrifices d'enfants, fréquents chez les Cananéens et considérés par les Israélites comme très efficaces (cf. 2 Rois 3, 27), étaient souvent offerts par ceux-ci à Yahvé lui-même (cf. Gen. 22, 1-19; Jug. 11, 31, 39; Mi. 6, 7; Jér. 7, 31); Ézéchiel souligne ailleurs la chose expressément et admet même qu'ils ont été — fallacieusement — exigés par le Dieu d'Israël (20, 25-26). *q*. Ce passage est, avec 23, 37, le seul où soit indiqué l'emploi que la divinité faisait, pensait-on, des petites victimes qu'on lui sacrifiait. *r*. Sur le sens de cette expression, voy. Lév. 18, 21 note *l*. Il ressort de notre passage et de Gen. 22, 6-10 que les victimes humaines étaient, comme les animaux offerts en holocauste, égorgées avant d'être livrées aux flammes. *s*. Les versions grecque et latine ont traduit : « une maison de prostituée », sens qui conviendrait très bien au contexte; et quelques modernes ont interprété « une voûte » (latin *fornix*) comme celles où se tenaient les courtisanes (cf. Nomb. 25, 8 note *j*); mais cette acception n'est pas attestée. Le mot signifie « dos », d'où « croupe de montagne », « éminence ». Il s'agit probablement du petit tertre servant de base à un autel. *t*. Un haut lieu.

sur chaque place[a] [25] et tu as déshonoré ta beauté; tu t'es offerte à tous les passants et tu as multiplié tes débauches[b]. [26] Tu t'es livrée à la débauche avec les Égyptiens, tes voisins, aux membres vigoureux : tu as multiplié tes débauches afin de m'irriter. [27] Alors j'ai étendu ma main contre toi, j'ai réduit ce qui t'était assigné [pour ton entretien] et je t'ai livrée au bon plaisir de tes ennemies, les filles des Philistins[c], qui étaient prises de honte à la vue de ta conduite criminelle. [28] Puis tu t'es livrée à la débauche avec les Assyriens[d]; et cela même ne t'a pas satisfaite : [29] tu as étendu tes débauches jusqu'à un pays de marchands[e], à la Chaldée[f]; mais cela non plus ne t'a pas satisfaite.

« [30] Comment remplirais-je [les conditions de] mon accord avec toi, — oracle du Seigneur Yahvé, — quand tu te conduis ainsi en courtisane accomplie[g], [31] quand tu te bâtis un tertre à l'entrée de chaque chemin et que tu te fais un lieu élevé sur chaque place? Et tu n'as pas [même], comme la courtisane, [cherché à] amasser un salaire pour tes prostitutions. [32] La femme qui commet un adultère au lieu d'[être à] son mari reçoit des présents; [33] à toutes les prostituées on donne des cadeaux. Mais toi, tu fais des présents à tous tes amants, tu leur donnes des cadeaux pour que, de tous côtés, ils viennent s'unir à toi dans tes débauches! [34] Ainsi, dans tes débordements, tu as fait le contraire des [autres] femmes : tu t'es prostituée quand on ne te recherchait pas, et tu as payé un salaire, tandis qu'aucun salaire ne t'était payé.

« [35] C'est pourquoi, femme débauchée, écoute la parole de Yahvé : [36] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Parce que tu as dévoilé ta honte et, dans tes débordements, découvert ta nudité devant tous tes amants et devant toutes tes abominables idoles, en raison aussi du sang de tes enfants que tu leur as livrés, [37] à cause de cela je vais rassembler tous tes amants pour lesquels tu t'es prise de passion et que tu as aimés, comme aussi tous ceux que tu as haïs; je vais les rassembler contre toi de toutes parts; je découvrirai ta nudité devant eux et ils la verront tout entière. [38] Je t'infligerai le châtiment réservé aux femmes adultères et à celles qui ont répandu le sang, et je donnerai cours contre toi à [ma] fureur et à [ma] jalousie. [39] Je te livrerai entre leurs mains; ils renverseront tes autels et démoliront tes hauts lieux; ils te dépouilleront de tes vêtements; ils se saisiront de tes bijoux et te laisseront nue, sans rien pour te couvrir. [40] Ils réuniront contre toi une assemblée de gens qui te lapideront[h] et te tailleront en pièces avec leurs épées; [41] ils incendieront tes maisons et feront justice de toi[i] sous les yeux d'un grand nombre de femmes. Ainsi je mettrai fin à tes débordements et tu ne distribueras plus de salaires impurs. [42] J'assouvirai ma fureur contre toi, R puis ma jalousie se détournera de toi, je m'apaiserai et

25. « tes débauches », voy. v. 15, 20 et 22. 28. « Assyriens » *S* (suppr. *mibbilti sob'ātēk wattiznîm*). H aj. : sans être satisfaite, et tu t'es prostituée [avec] eux [doublet]. 30. « Comment — toi » cf. *G* (lis. *mâ 'âmallê berîtî 'ittâk*). H : Comme ton cœur (?) est faible! G : Comment ferai-je alliance [avec] ta fille? — Texte très incertain. 31. « quand — bâtis » *H*[a] *S L* (lis. *bibnôtêk*). H : parmi tes filles. « comme — amasser » *G Sym S L* (lis. *leqabbêṣ*). H : été comme la courtisane pour mépriser. 32. « des présents » *G* (lis. *'ètnannîm*). H : des (?) étrangers. 33. « tes débauches » voy. v. 25. 34. « tes débordements » id. *S*. H aj. à la fin : et ç'a été le contraire. 36. « tu as dévoilé ta honte » lis. *hospêk* (*T* *boštêk*. H : ton bronze a été répandu. « tes débord. » voy. v. 34. « découvert — nudité » *S* (lis. *wattegallî*). H : ta nudité a été découverte. « en — sang » *H*[a] *G L* (lis. *ûbidmê*). H : et selon le sang. 37. « pour — passion » (lis. *'âgabte*). H : auxquels tu as plu. 38. « le châtiment » *G* (lis. *mišpat*). H : les châtiments. « et je — à » lis. *wenâtattî bâk*. H : et je ferai de toi un sang de (?). — Texte incertain.

a. Au temps de Jérémie et d'Ézéchiel, Juda avait autant de dieux que de villes, Jérusalem autant d'autels que de rues (Jér. 2, 28; 11, 13; 2 Rois 23, 8). *b.* Dans ce qui suit (v. 26-43) les amants recherchés par Jérusalem représentent à la fois les *peuples* étrangers (ainsi v. 35-41) dont elle achetait l'aide par de lourds tributs (2 Rois 15, 19; 16, 8; 18, 14-16; 23, 33-35; Ès. 30, 6, 7, etc.) et les *dieux* de ces peuples qu'elle comble d'hommages et d'offrandes. *c.* Les v. 26 et 27 visent peut-être spécialement les événements du temps d'Ézéchias; ce roi faisait la cour au pharaon pour obtenir son aide (2 Rois 18, 21; Ès. 30 1-7; 31, 1-3), mais vit ses ressources fortement réduites par le roi d'Assyrie (2 Rois 18, 14-16); il dut, en particulier, céder une partie de son territoire aux cités philistines d'Asdod, d'Éqrôn et de Gaza. *d.* Sous Aḥaz, sous Ézéchias et surtout sous Manassé et Amon et pendant la minorité de Josias. *e.* Litt. : *un pays de Canaan*. Cf. 17, 4. « Cananéen » était synonyme de « marchand » (Soph. 1, 11; Prov. 31, 24; cf. Os. 12, 8). *f.* Sur l'adoration des dieux des Chaldéens, cf. 8, 12; 23, 14-17; Jér. 44, 17-19; 2 Rois 23, 5, 12. *g.* Litt. : *en maîtresse courtisane*. *h.* Le terme d'assemblée est employé parce que la lapidation devait être exécutée par le peuple en corps. *i.* Jérusalem, étant représentée sous la figure d'une femme adultère, doit périr (Lév. 20, 10) lapidée (Deut. 22, 21-22; Jn 8, 5). D'autre part, elle sera percée par le glaive et ses maisons seront incendiées parce que tel est le sort qui attend effectivement les villes prises d'assaut.

Éz[1] ne serai plus irrité[a]. [43] Parce que tu ne t'es pas souvenue des jours de ta jeunesse et que tu m'as provoqué par tous ces méfaits, je vais faire retomber sur ta tête [les conséquences de] ta conduite, — oracle du Seigneur Yahvé; — à cause de tous tes crimes abominables je ne te ménagerai plus.

Éz[2] « [44] Tous ceux qui composent des satires[b] t'appliqueront le proverbe : telle mère, telle fille. [45] Tu es bien la fille de ta mère, qui a pris en aversion son mari et ses enfants; tu es bien la sœur de tes sœurs, qui ont pris en aversion leurs maris et leurs enfants[c]. Votre mère était une Ḥittite et votre père un Amoréen. [46] Ta sœur aînée, c'est Samarie, qui réside, ainsi que ses filles, à ta gauche[d]; et ta sœur cadette, c'est Sodome, qui résidait, ainsi que ses filles, à ta droite[e]. [47] Et tu n'as pas [simplement] suivi leur exemple et imité leurs crimes abominables, ... [f]: tu t'es montrée, dans toute ta conduite, plus corrompue qu'elles. [48] [J'en fais serment] par ma vie, — oracle du Seigneur Yahvé, — ta sœur Sodome et ses filles n'ont pas agi comme vous avez agi, toi et tes filles. [49] Voici quelle a été la faute de Sodome, ta sœur : opulence, nourriture surabondante, calme sécurité, tel était son lot et celui de ses filles, et elles n'ont pas pris par la main le misérable et l'indigent. [50] Elles sont devenues orgueilleuses et ont commis devant moi des crimes abominables[g]; aussi les ai-je rejetées, comme tu l'as vu.

« [51] Quant à Samarie, elle n'a pas commis la moitié des péchés dont tu t'es rendue coupable. Tu as accompli plus de forfaits abominables que tes sœurs; ainsi tu les as innocentées par tous les crimes détestables que tu as commis[h]. [52] Toi donc aussi, porte ta honte, puisque tu t'es entremise en faveur de tes sœurs; grâce aux péchés, plus abominables que les leurs, que tu as commis, elles apparaissent plus justes que toi. A ton tour d'être dans la confusion et de porter ta honte, puisque tu innocentes tes sœurs.

« [53] J'opérerai leur relèvement, le relèvement de Sodome et de ses filles, ainsi que le relèvement de Samarie et de ses filles[j], et j'opérerai aussi ton relèvement au milieu d'elles, R [54] afin que tu portes ton opprobre Éz[2] et sois couverte de confusion à cause de tout ce que tu as fait, ce qui sera pour elles un sujet de consolation[k]. [55] Tes sœurs, R Sodome et ses filles, reviendront à leur premier état; Samarie et ses filles reviendront à leur premier état; toi aussi et tes filles, vous reviendrez à votre premier état.

« [56] Sodome ta sœur était, n'est-ce pas, dans Éz[2]

43. « tu m'as provoqué » *G S L* (lis. *wattargîzî*). H : tu t'es irritée contre moi. « ta tête » *G S* (lis. *berô'šêk*). H : [la] tête. « à cause — plus » lis. *'ittâk ḥèmlâ* au lieu de *'èt hazzimmâ*. H : et tu n'as pas (ou : n'as-tu pas [?]) pratiqué l'inconduite outre toutes tes abominations. — Texte très incertain. 45. « tes sœurs » *G S L* (lis. *'aḥyôtayik*). H : ta sœur. 49. « elles n'ont pas » *G S L* (lis. *hèḥèzîqou*). H : elle n'a pas. 52. « puisque tu innocentes » lis. *beṣaddeqêk*. H a une forme anormale. « tes sœurs » lis. *'aḥyôtayik*. H a une forme intermédiaire entre le singulier et le pluriel. 53. « et j'opérerai — relèvement » *G* (lis. *wešabtî šebûtêk*). H : et le relèvement de tes relèvements (?). 56. « était, n'est-ce pas » lis. *hălô'*. H : n'était pas.

a. Promesse prématurée (cf. note *b* sur 16, 1); les reproches et les menaces continuent encore v. 43 et suivants. *b.* Des poèmes railleurs comme on aimait à en composer sur un ennemi abattu. On les désignait par le même terme (*mâchâl*) qui signifiait aussi « proverbe ». *c.* En accusant la mère (la Ḥittite du v. 3) et les sœurs de Jérusalem (Sodome et Samarie) d'avoir pris en aversion leur progéniture, Ézéchiel fait allusion aux sacrifices d'enfants. L'époux dont Samarie s'est dégoûté est, à coup sûr, Yahvé. Il est, au contraire, difficile de dire ce que représente, d'après Ézéchiel, le mari qu'ont pris en aversion la Ḥittite, mère de Jérusalem, et Sodome : peut-être aussi Yahvé, considéré comme le seul Dieu légitime ou comme le Dieu primitif des païens. *d.* C'est-à-dire au nord de Jérusalem. *e.* C'est-à-dire au sud. Ceci prouve qu'au temps d'Ézéchiel, on ne cherchait pas l'emplacement de Sodome dans la région où le P. Mallon a cru en découvrir les vestiges, au nord de la mer Morte, donc à l'est de Jérusalem. La localisation traditionnelle des cités détruites au sud de ce lac s'accorde, au contraire, fort bien, avec le texte du prophète. *f.* L'hébreu a ici deux mots auxquels on n'a pas réussi à trouver un sens satisfaisant : *comme peu il s'est dégoûté*. Comme le second manque en G et S, on le supprime souvent et on entend : « pendant peu de temps [tu t'es abstenue de les imiter] » ou « peu s'en est fallu [que tu te sois montrée plus corrompue qu'elle] ». Mais ni l'une ni l'autre de ces interprétations ne cadrerait avec la pensée du prophète : Jérusalem s'est *toujours* mal conduite et a fait pis que Samarie et Sodome. Aucune des corrections suggérées ne s'impose. *g.* Cf. Gen. 19, 4-11. *h.* Par comparaison avec toi, Sodome et Samarie apparaissent presque comme innocentes. *i.* Dans les v. 53-59 on passe plusieurs fois sans transition des menaces aux promesses, puis, de nouveau, des perspectives de relèvement aux reproches. Le plus probable est que les phrases annonçant la rentrée en grâce de Jérusalem (v. 53 et 55) ont été soit ajoutées après coup, soit au moins déplacées. *j.* Ézéchiel espérait la restauration de l'Israël du nord (cf. 4, 4) et l'incorporation du territoire de Sodome au domaine du peuple élu à l'époque messianique. *k.* Sodome et Samarie accepteront plus facilement le châtiment qui les a frappées en te voyant punie comme elles.

ta bouche un objet d'exécration[a], au temps de ton orgueil, 57 avant que ta perversité ne se révélât? Et maintenant, tu es comme elle : l'objet des insultes des filles d'Édom[b] et de toutes les filles des Philistins, qui, de toutes parts, te disent leur mépris. 58 Tu portes la peine de ton inconduite et de tes crimes abominables, — oracle de Yahvé. 59 Car ainsi parle le Seigneur Yahvé : J'agis envers toi comme tu as agi, toi qui as méprisé la malédiction[c] au point de rompre l'alliance jurée par toi. 60 Mais moi, je me souviendrai de l'alliance que j'ai conclue avec toi aux jours de ta jeunesse et j'instituerai en ta faveur une alliance éternelle[d]. 61 Alors tu te souviendras de ta conduite et tu seras confuse, quand je prendrai tes sœurs aînées, ainsi que tes cadettes, et que je te les donnerai pour filles, non pas en vertu de l'accord conclu avec toi[e]; 62 mais j'instituerai, moi, une alliance entre moi et toi et tu sauras que je suis Yahvé, 63 afin que tu te souviennes [du passé], que tu en aies honte et que la confusion te ferme la bouche, quand je ferai l'expiation pour tout le mal que tu as commis[f] — oracle du Seigneur Yahvé. »

Allégorie des deux aigles, du cèdre et de la vigne.

Le parjure de Sédécias[g].

17 *L'allégorie.* 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 2 Fils d'homme, propose une énigme et raconte une parabole à la maison d'Israël. 3 Dis-lui : Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Le grand aigle[h]
aux grandes ailes,
à la large envergure,
Au plumage épais,
aux couleurs variées,
vint au Liban[i].
Il enleva la cime d'un cèdre;
4 il en cueillit le rameau le plus élevé[j].

« un objet d'exécration » (lis. *lišbou'â*). H : fameuse. « ton orgueil » *H** (lis. *ge'ônêk*). H a le pluriel. 57. « Et — insultes » cf. *G* (lis. *kâmôhâ 'atte 'attâ*. H : comme au temps des insultes. « Édom » *H** *S*. H : Aram. « et de toutes » *S* (suppr. *sebîbôtêhâ*). H aj. : ses voisines. 60. « avec toi » *G S L* (lis. *'ittâk*). H : toi. 61. « je prendrai » *S* (lis *beqaḥtî*). H : tu prendras.

a. Litt. : *un serment*, c'est-à-dire que dans les malédictions qui accompagnaient tes serments, tu disais : « Que je devienne comme Sodome si je viole ma parole! » *b*. Cf. 35, 12, 15; Abd. 12-13. *c*. L'imprécation éventuelle que tu avais prononcée contre toi-même en jurant l'alliance dont il s'agit, celle du Sinaï plutôt que le pacte conclu entre Sédécias et Nabucodonosor (17, 18). *d*. Cf. 34, 25; 37, 26; Jér. 31, 31-34. *e*. Ce sera une faveur à laquelle Yahvé n'était nullement tenu. Le sens de la phrase, toutefois, est très controversé. D'autres entendent : « non pas à cause de [ta fidélité à] ton alliance », ou : « non en dehors de ton alliance », ce qui voudrait dire que Samarie et Sodome ne seront pas exclues de l'alliance de Yahvé avec Jérusalem. *f*. C'est une des idées les plus originales d'Ézéchiel que l'initiative de la rentrée en grâce d'Israël viendra exclusivement de Dieu : la repentance du peuple sera, non la condition du pardon comme le disaient les prophètes antérieurs, mais la conséquence de ce pardon immérité (cf. 20, 43-44; 36, 22-32; 43, 10-11). *g*. L'« énigme » proposée par Ézéchiel à ses auditeurs est une allégorie plutôt qu'une « parabole » proprement dite : certains détails en ont été suggérés par les événements qu'il s'agissait de symboliser plutôt que par la vraisemblance interne de l'histoire racontée : ainsi l'attitude du cep qui fixe ses racines sous un aigle, ou celle de l'autre aigle qui « abreuve » une vigne. La date où cette allégorie fut prononcée peut être précisée : la déportation de Jéconias et de l'élite de Juda en 597 appartient au passé. Sédécias, le nouveau prince auquel Nabucodonosor a fait prêter serment de vassalité, est déjà en négociation avec le roi d'Égypte (v. 7, 15), mais la révolte à main armée est encore à venir (v. 15, 17). On ne sait même pas encore comment le roi des Chaldéens réagira (v. 9-10, 15). Juifs de Palestine et de Babylonie espèrent ardemment que Sédécias réussira dans sa tentative pour briser le joug de Nabucodonosor. Tout cela nous reporte aux années 589 ou 588. Le symbolisme est si transparent qu'une interprétation explicite peut sembler superflue. Ce n'est pas un motif suffisant pour attribuer les v. 11-21 à un autre auteur plus récent : celui-ci n'aurait pas écrit que Sédécias sera jugé à Babylone (v. 21), alors que, dans la réalité, son procès fut instruit à Ribla, en Syrie. Il n'y a pas non plus de raison majeure pour refuser à Ézéchiel l'épilogue (v. 22-24), où est annoncée une renaissance glorieuse de la nation dans son pays et avec un roi national à sa tête. Il suffit d'admettre que ces perspectives de restauration ont été ajoutées par le prophète après l'effondrement de 586. Sous l'image des oiseaux qui habitent à l'ombre du cèdre (v. 23), ce morceau n'annonce pas la conversion future des païens, trait qui serait en dehors de l'horizon d'Ézéchiel, mais la suprématie d'Israël sur beaucoup de nations étrangères, qui chercheront protection auprès de ce peuple. *h*. Le roi de Babylone, Nabucodonosor. L'aigle passait chez les Perses pour l'oiseau royal (Xénophon, *Cyrop*, I, 7). Dans l'A. T. il symbolise souvent un peuple ou un roi conquérant à cause de la rapidité avec laquelle il fond sur sa proie (Os. 8, 1; Hab. 1, 8; Jér. 4, 13; 48, 40; 49, 22; cf. És. 46, 11). *i*. La patrie des cèdres. *j*. Le cèdre, le plus majestueux des arbres connus des Israélites, représente Juda; son rameau le plus élevé, le souverain de ce royaume, Jéconias, et l'élite de la nation.

Il l'emporta dans un pays de trafic[a];
il le déposa dans une ville de marchands.
5 Puis il prit parmi les semences de ce pays
[une graine qu']il mit dans un champ disposé pour les semailles[b].
. . . . [c] Auprès d'[un ruisseau aux] eaux abondantes,
il la plaça. . . . . [d].
6 Elle germa et devint un cep de vigne aux rameaux étendus,
[mais] de taille peu élevée,
Qui devait diriger ses sarments vers l'aigle
et fixer au-dessous de lui ses racines.
Elle devint un cep de vigne,
poussa des rameaux
et projeta des sarments.
7 Mais il y avait un autre grand aigle[e]
aux grandes ailes
et au plumage abondant.
Or voilà que ce cep
étendit vers lui ses racines
Et projeta de son côté ses sarments,
afin que cet aigle l'arrosât
plus abondamment que le terrain où il était placé.
8 C'était [pourtant] dans un champ fertile,
au bord d'[un ruisseau aux] eaux abondantes
que ce cep était planté,
De manière à pousser des branches
et à porter du fruit,
à devenir une vigne magnifique[f].

9 C'est pourquoi dis : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Ce cep prospérera-t-il?

[Le premier aigle] n'en arrachera-t-il pas les racines
et n'en coupera-t-il pas les branches,
de sorte que toutes les feuilles nouvelles qu'il poussera se flétriront?
Ni bras puissant ni armée nombreuse ne viendront à son aide[g],
le jour où on le séparera de ses racines.
10 Le voilà planté : prospérera-t-il?
Quand le vent d'orient[h] le touchera,
ne séchera-t-il pas sur le terrain où il a poussé?

17, 7. « un autre » *G S L* (lis. *'aḥêr* au lieu de *'èḥâd*). H : un. « étendit » cf. v. 6 (lis. peut-être *pânetâ*). H a un verbe de sens incertain. G S : enroula. « vers » *G L* (lis. *'êlâw*). H : sur. 8. « au bord de » *G L* (lis. *'al*). H : vers. 9. « C'est pourquoi » *G* (aj. *lâkên*). Manque en H. « prospérera-t-il? » *H***G L* cf. v. 10 (lis. *hătiṣlaḥ*). H : prospérera. « les branches » cf. v. 6 (lis. *pô'rôtèhâ*). H : le fruit. « flétriront » *G* (suppr. *tibâš*). H aj. : Il se flétrira. « ne — aide » cf. v. 17 (lis. *welô' ye'âzêr bizrôa'*). Manque en H. — Texte très incertain. « le jour — séparera » lis. *leyôm se'êt 'ôtâh*. H : pour le séparer (?). — Texte très incertain. 10. « pas » *G*[B] *S L* (suppr. *yâbôš*). H aj : certainement. « poussé » *G*[A] *S* (suppr. le *tibâš* final). H aj. : il séchera. — Mais l'hémistiche serait trop long.

a. Litt. : *de Canaan*, voy. 16, 29 note *e*. Cette façon de caractériser la Babylonie indique, avec bien d'autres traits, que la nation juive n'était pas encore, à cette époque, un peuple de commerçants. *b*. Un prince indigène, Sédécias, oncle du roi déporté. *c*. L'hébreu a ici un mot qui signifie d'ordinaire « prends » et qu'on a proposé d'interpréter « buisson » ou « fertile ». Il manque en G et S et c'est probablement une dittographie de « il prit ». *d*. Ici un mot qu'on a entendu d'après l'arabe : « [comme] saule », ce qui ne serait guère satisfaisant, ou « [comme] plante riveraine ». *e*. Le roi d'Égypte. Il s'agit du pharaon Ḥophra (en grec Apriès). *f*. Il est significatif qu'Ézéchiel considère comme favorables en somme les conditions d'existence faites au peuple de Juda sous le régime chaldéen avant 586. *g*. Le pharaon Ḥophra ne prêtera à Sédécias qu'une aide médiocre (cf. v. 17); il ne réussira à faire lever le siège de Jérusalem que pour peu de temps (Jér. 37, 4-10). *h*. Le vent desséchant du désert, le sirocco. Autre image du roi de Babylone.

Interprétation de l'allégorie.

[11] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [12] Demande à cette maison de rebelles : Ne savez-vous pas ce que cela signifie ? — Dis : Le roi de Babylone est venu à Jérusalem ; il a fait prisonniers le roi et les magistrats de cette ville ; il les a emmenés chez lui, à Babylone.

13 Il a choisi dans la famille royale un [prince]
 et a conclu avec lui un accord ;
Il lui a fait prêter serment[a]
 et a emmené captifs les notables[b] du pays,
14 Pour qu'il ne subsistât qu'un royaume humble,
 incapable de s'élever,
Afin que [ce prince] observât le pacte conclu avec lui et lui restât assujetti.
15 Mais celui-ci se révolta contre lui, en envoyant
 des messagers en Égypte,

pour que ce pays lui procurât des chevaux et des troupes en grand nombre[c]. Réussira-t-il [dans son dessein] ? Échappera-t-il, celui qui agit ainsi ? Il a rompu le pacte et il échapperait ! [16] [Je le jure] par ma vie, — oracle du Seigneur Yahvé, — c'est dans la résidence même du roi qui l'a fait monter sur le trône, dont il a méprisé le serment[d] et envers qui il a rompu ses engagements, c'est à Babylone qu'il mourra[e]. [17] Ce ne sera pas avec de grandes forces et des contingents nombreux que le pharaon lui viendra en aide dans les combats[f], quand sera dressée une levée de terre et que l'on construira des retranchements[g] pour anéantir des vies [humaines] en grand nombre. [18] Il a méprisé son serment[d] ; il a rompu le pacte, alors qu'il avait donné la main[h] [au roi de Babylone]. Il a fait tout cela ; il n'échappera pas. »

[19] C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Yahvé : « [Je le jure] par ma vie, de la malédiction prononcée devant moi[i] et qu'il a méprisée, ainsi que du pacte garanti par moi et qu'il a rompu, je ferai tomber [les effets] sur sa tête. [20] J'étendrai sur lui mon filet et il sera pris dans mes rets. Je l'amènerai à Babylone, et là je lui demanderai compte de la trahison dont il s'est rendu coupable envers moi. [21] L'élite entière de toutes ses troupes tombera sous le glaive et les survivants se disperseront à tous les vents. Vous saurez alors que moi, Yahvé, j'ai parlé. »

Épilogue messianique.

[22] Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Ensuite je prendrai moi-même à la cime du cèdre,
 je cueillerai sur la plus élevée de ses branches un tendre [rameau][j].
Et je [le] planterai sur une haute montagne :
23 c'est au sommet de la montagne d'Israël que je le planterai.

14. « et lui restât assujetti (litt. : en le servant) » *T* (lis. *le'obdô*). H : pour qu'il [le royaume] subsistât. 16. « c'est à » *S* (suppr. *'ittô*, dittogr.). 17. « lui — combats » lis. *yôšia'*. H : le traitera (?) à la guerre. G S L : fera avec lui la guerre (*'ittô milḥâmâ*). [Mais H : c'est auprès de lui, à. cela signifierait : combattra contre lui]. 20. « de » *H** (*S*) *L* (lis. *bema'âlô*). Manque en H. 21. « L'élite entière » d'après *H** (*S*) (lis. *mibḥârô*). H : Tous ses fuyards. 22. « cèdre » *G* (*S*) (suppr. *hârâmâ wenâtatti*). H aj. : la plus élevée et je mettrai. « haute montagne » cf. *G* (suppr. *wetâlitiw*). G : haute montagne ; et je le suspendrai (*wetâlitiw*). H : montagne haute et élevée. *wetâloul*, prob. corruption de *oušetaltiw*, var. de *'èštelènnou*, v. 23).

a. Litt. : *il l'a fait entrer dans la malédiction*. Sur l'origine de cette expression, voy. note *k* sur Néh. 10, 29. Le serment consiste essentiellement en une malédiction conditionnelle. *b.* Litt. : *les béliers*. *c.* C'est la seule mention expresse de cette démarche de Sédécias ; mais elle était dans l'ordre (cf. 2 Rois 18, 21 ; És. 31, 1-3). *d.* Litt. : *sa malédiction*. *e.* Cf. Jér. 52, 11. *f.* Voy. v. 9 et note *g*.
g. Cf. 4, 2. *h.* Geste d'engagement, cf. 2 Rois 10, 15 ; Esdr. 10, 19 ; 1 Chr. 29, 24 ; 2 Chr. 30, 8 ; 1 Macc. 6, 58 ; Gal. 2, 9. *i.* Litt. : *de ma malédiction*. Dans les conventions entre gens de nations différentes, chaque partie jurait par ses dieux (Gen. 31, 53 ; traité entre Ramsès II et le roi des Ḥittites, etc.) ; celui qui manquait à la parole donnée devenait ainsi l'objet de la malédiction de ses propres dieux.
j. Le messie. Ézéchiel ne dit pas expressément qu'il doive appartenir à la dynastie de David et à la branche issue de Jéconias ; mais c'est probablement sa pensée : le cèdre peut représenter, comme au v. 3, la maison régnante en même temps que le royaume de Juda et l'on s'explique mieux, si le roi futur appartient aux descendants du prince exilé en 597, que le prophète parle d'un humble arbuste que Yahvé élèvera et d'un arbre sec qu'il fera fleurir, par opposition à l'arbre élevé et verdoyant que paraissait être Sédécias avant 586.

Il poussera des branches ; il produira des rameaux
 et deviendra un cèdre magnifique,
Sous lequel habiteront toute sorte d'oiseaux de toute espèce ;
 ils habiteront à l'ombre de ses branches.
24 Alors tous les arbres des champs sauront
 que moi, Yahvé,
J'abaisse l'arbre élevé
 et j'élève l'humble arbuste,
Je dessèche l'arbre verdoyant
 et je fais fleurir l'arbre sec :
 moi, Yahvé, je l'ai dit et je le ferai.

Instruction sur les rétributions divines.
Chacun ne portera la peine que de ses fautes personnelles[a].

18 *Occasion de cette instruction.*

[1] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2] Pourquoi répétez-vous ce proverbe parmi les enfants d'Israël ?

Les pères mangent des raisins verts
 et ce sont les enfants qui en ont les dents
 [agacées ?

« [3] [J'en fais le serment] par ma vie, — oracle du Seigneur Yahvé, — vous n'aurez plus lieu de répéter ce proverbe en Israël. [4] La vie de tous[b] m'appartient ; celle du père m'appartient comme celle du fils[c]. La personne[d] qui pèche est celle qui mourra.

Le sort du juste.

« [5] Si un homme est juste[e], s'il agit selon le droit et la justice, [6] s'il ne mange pas [de chair] avec le sang [qu'elle

23. « des rameaux » lis. *pô'râ*. H : du fruit (comme v. 8, où il s'agit d'un cep). — Texte incertain. **18**, 2. « Pourquoi » *S* (suppr. *lâkèm*). H : Qu'avez-vous (contamination d'une variante : Qu'avez-vous à répéter ?... cf. 12, 22). « parmi les enfants » *G* (lis. *bibné*). H : sur la terre. 3. « lieu de répéter » lis. *limšôl*. H : [à ?] répéter. S T : personne qui répète. 6. « de chair — contient » d'après 33, 25 (lis. *'al haddâm*). H : vers (corrigez : sur) les montagnes.

a. Dans l'ancien Israël, comme dans les sociétés primitives en général, une solidarité étroite régnait entre tous les membres d'un même groupe (famille, clan, tribu, peuple) : quand un meurtre était commis, chaque membre du clan du meurtrier était tenu pour responsable du sang versé et pouvait être mis à mort par le vengeur (Gen. 4, 23-24 ; 2 Sam. 21, 6-9). On trouvait donc naturel que Dieu étendît à toute leur postérité la faveur qu'il avait accordée à Abraham ou à Jacob et frappât tout le peuple, présent et futur, pour une faute de David ou de Manassé. Le principe de la reversibilité des peines ne tarda pas cependant à heurter le sentiment de l'équité dans l'exercice de la justice humaine : il fut expressément aboli dans ce domaine, même en cas de régicide, au début du VIIIe siècle (2 Rois 14, 6). D'après le Livre de l'Alliance, la vengeance du sang ne peut s'exercer que sur la personne du meurtrier (Ex. 21, 12-14). Ce code, le plus ancien d'Israël qui nous ait été conservé, n'édicte pas de châtiments collectifs. Le Deutéronome les condamne en principe (24, 16) ; il ne fait qu'une exception, pour le crime d'apostasie (13, 12-18). Il était naturel que l'antique conception selon laquelle Dieu punit les enfants pour les fautes des pères, toute une ville pour le crime de quelques-uns de ses habitants, un peuple entier pour un péché de son roi, soulevât dès lors des objections de plus en plus vives. Des efforts pour corriger ou atténuer l'idée traditionnelle furent tentés par l'auteur du récit de l'intercession d'Abraham en faveur de Sodome (Gen. 18, 22b-32) et par divers écrivains deutéronomistes : l'un d'eux limite à trois ou quatre générations la solidarité dans la répression, tandis qu'il étend à mille la bénédiction divine (Deut. 5, 9-10) ; un autre affirme que Yahvé punit toujours le péché sur son auteur lui-même (Deut. 7, 9-10). Jérémie annonce qu'à l'avenir, dans les temps messianiques, la justice divine sera purement individuelle (31, 30). Les murmures contre le caractère global des rétributions divines s'accentuèrent encore lors des calamités de la fin du VIIe et du début du VIe siècle, que les prophètes présentaient comme le châtiment des crimes de Manassé : pourquoi la nouvelle génération pâtissait-elle pour les fautes de la précédente ? C'est alors surtout qu'on répéta le dicton frondeur qu'Ézéchiel prend pour point de départ et que Jérémie aussi a combattu (31, 29). Ézéchiel, pour sauver l'honneur de Yahvé, généralise hardiment le principe de la justice divine individuelle, timidement formulé avant lui. C'est une de ses idées les plus chères. Dans les ch. 8-11, il montre que la génération actuelle commet dans le Temple les mêmes abominations que Manassé ; au ch. 17, il affirme que, si Sédécias est puni, c'est pour son parjure envers Nabucodonosor ; au ch. 14, v. 12-20, il annonce que, lors de la destruction de Jérusalem, les justes, s'il y en a dans la ville, ne sauveront pas même leurs fils et leurs filles. Ici il formule le principe sous la forme d'une *tôrâ*, d'une loi où sont prévus les divers cas qui peuvent se présenter. L'allure polémique qu'il donne à sa démonstration indique bien qu'Ézéchiel avait conscience d'innover. C'est donc seulement après lui — et grâce à lui — que la règle selon laquelle Dieu punit ou récompense les individus selon leurs actes *de leur vivant* devint le fondement de la morale juive, admis comme un axiome dans les Proverbes, dans beaucoup de Psaumes ou dans la Sagesse du Siracide et défendu par les amis de Job. Ézéchiel a, du reste, conservé aussi l'idée d'une solidarité morale étroite entre les générations successives d'un même peuple ou d'une même ville (ainsi ch. 16 et 23), mais sans indiquer explicitement comment s'harmonisent, selon lui, les deux principes.
b. Litt. : *toutes les âmes*. Le mot « âme », *nèphèch*, est pris ici au sens de « personne vivante » comme lorsque nous disons qu'une ville compte tant et tant d'âmes (cf. Gen. 2, 7 ; 17, 14 ; Ex. 12, 4, 16, etc.). *c.* Ézéchiel proteste contre l'idée que le sort d'une personne pourrait être prédéterminé par l'hérédité comme par une sorte de fatalité et échapper ainsi à la libre souveraineté de Dieu.
d. Litt. : *l'âme*, voy. note *b*. *e.* Ézéchiel, soucieux de précision juridique (les prêtres étaient les hommes de loi d'Israël), va définir ce qu'il entend par un juste. Il s'inspire apparemment d'un élément de la liturgie des temples antiques : lorsque des fidèles voulaient entrer dans le sanctuaire, un prêtre leur rappelait les conditions exigées par la divinité de ceux qui pouvaient avoir accès auprès d'elle (Ps. 15 et note *h* ; 24, 3-6 ; És. 33, 14-16 ; cf. Ps. 5, 5 ; 118, 20). Mais tandis que la liste de ces conditions, d'après les autres textes israélites, ne contient que des exigences morales, Ézéchiel fait figurer aussi et même en première ligne, dans la sienne, des exigences rituelles.

contient][a] et ne lève pas les yeux vers les idoles de la maison d'Israël, s'il ne souille pas la femme de son prochain[b] et n'a pas de relation avec une femme en état d'impureté[c], [7] s'il n'opprime personne, s'il rend ce qu'il a pris en gage[d], s'il n'exerce pas de rapines, s'il donne son pain à l'affamé et couvre d'un vêtement celui qui est nu, [8] s'il prête sans prélever d'escompte ni prendre d'intérêt[e], si sa main s'abstient de commettre l'iniquité, si, appelé à juger entre un homme et un autre, il prononce sa sentence selon la vérité, [9] s'il se conduit d'après mes lois et observe mes ordonnances pour les mettre en pratique, c'est un juste : certainement il vivra[f], — oracle du Seigneur Yahvé.

Le sort du méchant fils d'un juste.

« [10] Si cet homme a un fils qui soit violent, qui répande le sang et commette l'un [ou l'autre] de ces forfaits, — [11] alors que lui-même n'en a commis aucun, — qui mange [de la chair] avec le sang [qu'elle contient] et souille la femme de son prochain, [12] qui opprime le malheureux et l'indigent, commette des rapines, ne rende pas ce qu'il a pris en gage, qui lève les yeux vers les idoles, qui se livre à des pratiques abominables, [13] qui prête en prélevant un escompte et en prenant un intérêt, ce fils ne saurait rester en vie; il a commis tous ces forfaits abominables : certainement il mourra; son sang sera sur lui.

Le sort du juste fils d'un méchant.

« [14] Si cet homme [, à son tour,] a un fils qui, voyant tous les péchés commis par son père, soit saisi de crainte et se garde de les imiter, [15] qui ne mange pas [de chair] avec le sang [qu'elle contient] et ne lève pas les yeux vers les idoles de la maison d'Israël, qui ne souille pas la femme de son prochain, [16] qui n'opprime personne, ne prenne rien en gage[g] et n'exerce pas de rapines, qui donne son pain à l'affamé et couvre d'un vêtement celui qui est nu, [17] dont la main s'abstienne de [commettre] l'iniquité, qui ne prenne ni escompte ni intérêt, mette en pratique mes ordonnances et se conduise selon mes lois, cet homme-là ne mourra pas pour les fautes de son père : certainement il vivra. [18] C'est son père qui, pour avoir commis violences et rapines, pour n'avoir pas bien agi au milieu des siens, mourra à cause de ses fautes.

« [19] Vous dites : Pourquoi le fils ne porte-t-il pas sa part de la culpabilité du père? — C'est que le fils a agi selon le droit et la justice; il a observé toutes mes lois et les a mises en pratique : certainement il vivra. [20] La personne qui pèche, c'est celle-là qui mourra. Le fils ne portera pas sa part de la culpabilité du père et le père ne portera pas sa part de la culpabilité du fils. La justice du juste repose sur lui [seul] et la méchanceté du méchant repose sur lui [seul].

« en état d'impureté (litt. : dans son impureté) » lis. *beniddâtâh*. H : impureté (?). 7. « ce qu'il — gage (litt. : son gage) » cf. v. 12 (lis. *šôb* pour *ḥôb*). H : son gage de dette (construction insolite). 10. « l'un — forfaits » *S L* (suppr. *'âḥ mê*, dittographie des mots qui suivent). H : [envers ?] un frère quelqu'un (?) de ces forfaits. 11. « qui (litt. : car il) » *S* (suppr. *gam*). H : car même il. « de la chair — contient » voy. v. 6. 13. « ce fils — vie » *G* (lire *ḥâyô* au lieu de *wâḥây* et mettre l'atnaḥ à *lâqaḥ*). H : et [ce fils] vivrait? Il ne vivra pas. « mourra » *G^A S* (lis. *yâmout*). H : sera mis à mort. « sang » cf. 33, 4, 5, 6, etc. (lis. *dâmô*). H : meurtre. 14. « soit — crainte » *G L* (lis. *wayyirâ'*). H : voie. 15. « de chair — contient » voy. v. 6 et 11. 17. « s'abstienne — iniquité » *G* cf. v. 8 (lis. *mê'âwèl*). H : s'abstienne de [faire du mal à (?)] l'infortuné. S : *ne* se détourne *pas* de l'infortuné. « et se » *G S* (lis. *oubeḥouqqôtay*). H : se. 18. « rapines » *G* (suppr. *'âḥ* et lis. *gezèlâ* [cf. 7, 12]). H : pillage de frère. « des siens ». G : de mon peuple.

a. Voy. 4, 14 et note *b*; Gen. 9, 4; Lév. 7, 27; 19, 26; 1 Sam. 14, 32-35. Au lieu de cette leçon, qui est celle du passage parallèle 33, 25, le texte porte ici, ainsi que v. 11, 15 et 22, 9 (cf. 20, 27-29) : « s'il ne mange pas sur les montagnes », ce qui voudrait dire : s'il ne participe pas, sur les hauts lieux, aux repas sacrés qui suivaient les sacrifices de paix. Cette exigence serait formulée d'une façon un peu imprécise, mais conviendrait aussi au contexte. *b*. L'adultère est rangé par Ézéchiel dans la catégorie rituelle de l'impureté, non dans celle de l'empiètement sur la propriété d'autrui (Ex. 20, 17). *c*. Faute punie de mort d'après Lév. 20, 18; cf. 18, 19, beaucoup moins sévèrement selon Lév. 15, 24. *d*. Cf. Ex. 22, 26-27 et la note. *e*. Sur le sens de ces expressions voy. Lév. 25, 36-37 et la note. Sur l'interdiction du prêt à intérêt à un compatriote, cf. *ibid.*; Ex. 22, 25; Deut. 23, 19 et les notes. *f*. Cette expression pourrait avoir une signification générale : le juste aura une vie digne de ce nom, longue et heureuse. Mais Ézéchiel veut dire surtout que le juste survivra (cf. 9, 4-11; 14, 14-20) aux calamités nationales qu'il prévoit (20, 32-38). *g*. Non seulement il rend fidèlement les gages qu'il a pris à ses débiteurs, mais il n'en exige même aucun.

Le sort de l'homme, méchant ou juste, qui change de conduite[a].

« [21] Cependant, si un méchant renonce à tous les péchés qu'il commettait, s'il observe toutes mes lois et agit selon le droit et la justice, certainement il vivra; il ne mourra pas. [22] Il ne lui sera tenu compte d'aucune des fautes qu'il a commises; pour prix de la justice qu'il pratique, il vivra. [23] Est-ce que je prends plaisir à la mort du méchant, — oracle du Seigneur Yahvé? N'est-ce pas plutôt à le voir changer de conduite et vivre[b]?

« [24] Et si un juste renonce à sa justice, s'il pratique l'iniquité, en commettant tous les forfaits abominables dont le méchant se rend coupable, on ne se souviendra plus d'aucun des actes de justice qu'il a accomplis. En raison de l'infidélité dont il s'est rendu coupable et du péché qu'il a commis, il mourra.

« [25] Et vous dites : La manière d'agir du Seigneur n'est pas [bien] réglée[c]. — Écoutez donc, maison d'Israël : Est-ce ma manière d'agir qui n'est pas [bien] réglée? N'est-ce pas plutôt votre manière d'agir qui n'est pas [bien] réglée? [26] Lorsqu'un juste renonce à sa justice pour commettre l'iniquité et qu'il meurt, il meurt en raison de l'iniquité qu'il a commise. [27] Lorsqu'un méchant renonce au mal auquel il se livrait et qu'il agit selon le droit et la justice, il assure la vie à son âme. [28] Il a renoncé à toutes les fautes qu'il commettait : certainement il vivra; il ne mourra pas. [29] Et la maison d'Israël dit : La manière d'agir du Seigneur n'est pas [bien] réglée! — Est-ce ma manière d'agir qui n'est pas [bien] réglée, maison d'Israël? N'est-ce pas votre manière d'agir qui n'est pas [bien] réglée? [30] Je juge chacun de vous selon sa manière d'agir, maison d'Israël, — oracle du Seigneur Yahvé.

Exhortation finale.

« Convertissez-vous, détournez-vous de toutes vos fautes! Qu'il n'y ait chez vous rien qui vous fasse tomber dans le péché! [31] Rejetez loin de vous toutes les fautes dont vous vous êtes rendus coupables envers moi. Faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau[d]! Pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël? [32] Je ne prends pas plaisir, en effet, à la mort de celui qui meurt[e], — oracle du Seigneur Yahvé. Convertissez-vous et vivez! »

23. « prends plaisir à » cf. 23^b (*bešoubô*) et 32 (lis. *bemôt*). H : veux. 24. « coupable » *G S* (suppr. *ya'asè wâḥây*). H aj. : il commettrait et vivrait? 25. « votre — réglée » *G* (lis. *darkekèm* et *yittâkên*). H a le pluriel. 28. *G* (suppr. *wayyir'è*). H aj. en tête : Il a vu et. 29. « ma manière — réglée » *G* cf. v. 25. H a le pluriel. « votre — agir » *H* G* (lis. *darkekèm*). H a le pluriel (mais le verbe au sing.) 30. *G* (suppr. *lâkên*). H aj. en tête : C'est pourquoi. « sa — agir » *G* (lis. *kedarkô*). H a le pluriel. « Qu'il — péché » lis. *mikšôl*. H : Que le péché ne soit pas pour vous occasion de chute (mais « occasion de chute dans le péché » était une locution toute faite 7, 19; 14, 3, 4; 46, 12). G : Qu'elles [vos fautes] ne soient pas pour vous occasion de punir vos péchés. 31. « dont — moi » *G* (lis. *bî* au lieu de *bâm*). H : par lesquelles vous vous êtes rebellés.

a. Peut-être la logique du principe posé par Ezéchiel eût-elle voulu plutôt que chaque homme fût jugé d'après l'ensemble de ses actes, bons ou mauvais. Ézéchiel enseigne, au contraire, qu'il ne sera tenu compte que de l'état dernier de l'homme. C'est : 1° qu'Ézéchiel pense avant tout à une catastrophe comme celle de 586 : les hommes, alors, seront épargnés ou périront selon les dispositions où ils se trouveront à ce moment; 2° l'attitude prise par Ézéchiel montre que la justice est conçue par lui d'une façon moins mécanique et légale qu'on ne pourrait le penser d'après ses propres déclarations : la justice, comme l'injustice, n'est pas simplement une somme d'actes distincts espacés dans le temps : c'est aussi une orientation de la vie, une tendance générale de tout l'être; 3° Ézéchiel reste dans la ligne de pensée des grands prophètes ses devanciers, qui avaient unanimement montré Yahvé prêt à pardonner sans réserve à son peuple si celui-ci se repentait et changeait de conduite (Am. 5, 14-15; Jér. 18, 1-10, etc.). *b*. C'est déjà à peu près le principe évangélique formulé 1 Tim. 2, 4; 2 Pierre 3, 9. *c*. Le verbe employé signifie « peser », « mesurer » : la voie du Seigneur n'est pas pondérée. La réponse du prophète (v. 25^b-30^a) suggère que les critiques visées portaient, non sur la justice des rétributions divines en général, mais sur le cas de l'homme qui change de conduite : on accusait Yahvé de caprice, d'arbitraire; tour à tour il condamne et il absout un même homme. *d*. D'après les passages parallèles soit des autres prophètes, soit d'Ézéchiel lui-même (11, 19; 36, 26), c'est Dieu qui donne le cœur nouveau et l'esprit nouveau. La contradiction est plus apparente que réelle; cf. Jér. 4, 3-4 et 24, 7; 31, 33; Phil. 2, 12 et 13. *e*. C'est-à-dire à la mort de qui que ce soit. On disait de même « si le tombant tombe » (Deut. 22, 8) pour « si quelqu'un tombe »; « si l'entendant entend », au sens de : « si quelqu'un entend » (Éz. 33, 4), etc.

Chant de deuil sur Sédécias[a].

19 [1]Et toi, fils d'homme, prononce un chant de deuil sur le prince d'Israël. [2]Tu diras :

Qu'était ta mère? Lionne
parmi les lions,
Elle reposait au milieu des jeunes lions;
elle élevait ses petits.

[3] L'un de ses petits grandit;
il devint un jeune lion.
Il apprit à s'emparer d'une proie;
il dévora des hommes[b].

[4] Alors les nations convoquèrent [leurs gens] pour l'attaquer;
il fut pris dans leur fosse.
On l'emmena, avec des anneaux passés aux mâchoires[c],
au pays d'Égypte.

[5] Quand sa mère vit qu'il était parti
[et] que les espérances qu'elle avait fondées [sur lui] étaient détruites,
Elle prit un autre de ses petits
pour en faire un jeune lion.

[6] Il fraya avec les lions;
il devint un jeune lion.
Il apprit à s'emparer d'une proie;
il dévora des hommes.

19, 1. « fils d'homme » *G*[A] *S* (aj. *bèn 'âdâm*). Manque en H. « le prince » *G* (lis. *nesî'*). H : les princes (mais voy. v. 2 et 10 « ta mère »). 3. « L'un — grandit » *G S* (lis. *wayyaʿal*). H : Elle fit grandir l'un de ses petits. 4. « convoquèrent — gens » lis. *wayyašmiʿou* (cf. Jér. 50, 29; 51, 27; 1 Rois 15, 22). H : entendirent. « pour l'attaquer (litt. : contre lui) » *G VL T* (lis. *ʿâlâw*). H : vers lui. « avec — mâchoires (litt. : anneaux aux mâchoires) » (lis. *ḥaḥîm bîleḥâyâw* (cf. 29, 4; 38, 4). H : avec des anneaux (mais l'hémistiche serait trop court). 5. « qu'il — parti » *G* (lis. *nèhĕlâ'*). H : qu'elle avait attendu (?). — Texte incertain. « un autre » *G* (lis. *'aḥèr*). H : l'un.

a. Bien qu'il soit question dans ce morceau de plusieurs « princes d'Israël », c'est-à-dire de plusieurs rois de Juda (Ézéchiel évite, en parlant d'eux, le terme de roi et emploie « Israël » pour désigner le seul des deux royaumes qui subsistât depuis 722, celui du sud), il ne s'adresse qu'à l'un de ces princes, son contemporain, Sédécias : il l'interpelle dès le v. 2 comme au v. 10. Ce poëme a la forme d'une *qînâ*, c'est-à-dire d'un de ces chants de deuil qu'on entonnait aux funérailles. Il a le rythme qu'ont d'ordinaire les pièces de ce genre, le mètre dit « élégiaque », où la seconde moitié du vers a un temps fort de moins que la première (voy. Introd. au tome III). Dans ce chant funèbre, comme dans l'allégorie du ch. 17, les personnages dont il est question ne sont désignés que par des images : une lionne ou une vigne, deux jeunes lions, un rameau; et l'identité des personnes visées n'est pas toujours transparente. Celle du jeune lion emmené captif en Égypte (v. 3 et 4) est claire : il s'agit de Joachaz, fils de Josias, porté au trône par le peuple à la mort de son père (609), mais déposé par le pharaon Néco et exilé en Égypte après trois mois de règne (2 Rois 23, 33-34). Pour les autres personnages du poëme, deux interprétations principales sont en présence : selon l'une, il s'agit de deux des successeurs de Joachaz ; dans les v. 5-9 de Yehoyakîn ou Jéconias, son neveu, qui fut fait prisonnier par Nabucodonosor en 597 et déporté à Babylone; et dans les v. 10-14 de Sédécias auquel Ézéchiel annoncerait un sort semblable. Cette interprétation soulève une difficulté grave : pourquoi ne serait-il pas soufflé mot de Yehoyaqîm qui régna onze années (608-598) entre les deux règnes éphémères de Joachaz, son frère, et de Jéconias, son fils? Pour parer à cette difficulté, quelques-uns supposent donc que le second lion (v. 5-9) représente à la fois Yehoyaqîm et son fils, d'autres, qu'une partie des v. le concernant se rapportait au premier de ces princes, qui aurait été, lui aussi, emmené en Babylonie. Plutôt admettre alors, avec d'autres, qu'Ézéchiel n'a intentionnellement rappelé à Sédécias que les exemples de deux de ses prédécesseurs, qui avaient été déportés, encore que l'omission de Yehoyaqîm ne soit guère conciliable avec les termes du v. 5. Si l'on admet cette interprétation, il ne faudrait pas voir dans la lionne et dans la vigne (des v. 2 et 10) la propre mère de Sédécias, la reine Ḥamoutal, qui n'était la mère ni de Yehoyaqîm, ni de Jéconias, mais la nation de Juda (cf. le grand cèdre au ch. 17). Selon l'autre interprétation, il s'agit dans ce poëme de la reine Ḥamoutal (v. 2, 5 et 10-14) et des deux fils de cette princesse qui montèrent sur le trône de Juda, Joachaz (v. 2-5[a]) et Sédécias (v. 5[b]-9, 11-14); car ils étaient tous deux fils de la même mère (2 Rois 23, 31 et 24, 18). On objecte à cette explication que l'élévation et la chute de Sédécias seraient alors décrites deux fois (v. 5-9 et v. 11-14). Mais on peut répondre que, dans la deuxième de ces strophes, le sujet principal est le sort de Ḥamoutal et que son second fils n'y est visé que pour souligner que c'est lui qui sera la cause du départ de sa mère pour l'exil. A l'appui de la deuxième interprétation, on peut faire valoir qu'en Israël la reine-mère jouissait d'honneurs spéciaux et d'une autorité exceptionnelle : on l'appelait « la souveraine » (1 Rois 15, 13; 2 Rois 10, 13; Jér. 13, 18; 29, 2); elle siégeait à la droite du roi (1 Rois 2, 19); quand la cour est exilée, il est parfois fait mention spéciale de la déportation de la reine-mère (2 Rois 24, 15; Jér. 29, 2). Quoi qu'il en soit, ce poëme sur Sédécias a dû être composé *avant* la chute de ce prince plutôt qu'après : cette *qînâ* était comme la plupart de celles que prononçaient les prophètes, un chant de deuil anticipé, une manière de prédire la fin de la personne ou de la nation visée. La remarque finale en prose (v. 14[b]) paraît destinée à faire remarquer que la prédiction se réalisa : la *qînâ* d'Ézéchiel put effectivement servir d'élégie sur la chute de Sédécias. *b.* Ces traits appartiennent à l'image du lion et n'ont pas à être interprétés allégoriquement. *c.* On passait des anneaux de métal dans les naseaux (cf. 2 Rois 19, 28 et note *e*) ou dans les mâchoires (29, 4; 38, 4) des bêtes sauvages pour s'en faire obéir. Même traitement était appliqué, au moins par métaphore, aux rois vaincus (stèle d'Asarhaddon).

[7] Il ramena du butin dans son repaire;
il ravagea leurs troupeaux.
Le pays et tout ce qu'il contenait était saisi d'épouvante
au bruit de ses rugissements[a].

[8] Les nations posèrent contre lui
des pièges de toutes parts.
Elles jetèrent sur lui leur filet;
il fut pris dans leur fosse.

[9] On le mit dans une cage[b], après lui avoir passé des anneaux
et on l'emmena auprès du roi de Babylone, on l'emmena dans une forteresse[c],
Afin qu'on n'entendît plus sa voix
sur les montagnes d'Israël.

[10] Ta mère était semblable à une vigne. . .[d]
plantée au bord des eaux
Et produisant beaucoup de fruits et de jeunes pousses
grâce à l'abondance des eaux.

[11] Il lui poussa un rameau vigoureux,
qui devint un sceptre de souverain.
Sa grande taille se dressait
au milieu d'un épais feuillage
Et il frappait les regards par sa hauteur,
par le nombre de ses rameaux.

[12] Mais la vigne fut arrachée avec fureur;
elle fut jetée à terre.
Le vent d'orient[e] dessécha
ses fruits et ils se détachèrent.
Son rameau vigoureux devint sec;
le feu le dévora.

[13] Et maintenant elle est plantée dans le désert,
sur un sol aride;

[14] Le feu a jailli de l'un de ses propres rameaux;
il a dévoré ses sarments
Et elle n'a plus de rameau vigoureux,
de sceptre souverain.

C'est un chant de deuil; et il a servi [, en effet,] de chant de deuil[f].

7. « Il — repaire » lis. *wayaʿad 'èl meʿônôtâw*. H : Il connut ses veuves. — Texte très incertain. « troupeaux » lis. *weʿèdrèhèm*. H : villes. — Texte incertain. 8. « des pièges » lis. *meṣoudôt*. H : (hors) des provinces. — Texte très incertain. 9. « sur » *G L* (lis. *ʿal*). H : vers. 11. « Il — rameau » d'après *G*[B] (lis. *wayehî lâh maṭṭè*). H : Et lui poussèrent des rameaux. « qui — sceptre » (*G*) (lis. *leṣebèṭ*). H : vers des sceptres. G a le sing. 12. « ses — détachèrent (litt. : son fruit et il se détacha) » lis. *wayyitpâréq*. H : son fruit; ils se détachèrent. — Texte incertain. « devint sec » *G* (lis. *wayyîbaš*). H : sont devenus secs. 13. « aride (litt. : d'aridité) » *G* (suppr. *weṣâmeʾ*). H aj. : et de soif. — Mais l'hémistiche serait trop long. 14. « l'un — rameaux (litt. : de son rameau); il — sarments » lis. *maṭṭèhâ* (avec *S*) et suppr. *piryâh*, probablement dittographie (avec *G*). H : la ramure (?) de ses sarments; il a dévoré son fruit. — Mais le rythme serait défectueux.

a. Voy. note *b* sur v. 3 *b.* Le mot hébreu, *sougar*, vient de l'assyrien *šigarou*. Les rois assyriens aimaient à capturer des lions vivants et se servaient de fortes cages pour les transporter sur d'autres terrains de chasse. *c.* La phrase est trop longue pour avoir formé un hémistiche : les mots en petits caractères constituent sans doute un commentaire, du reste exact. *d.* L'hébreu a ici un mot signifiant *dans ton sang*, ce qui ne donne pas de sens satisfaisant. On a proposé de corriger en *bedomkâ*, « quand tu étais paisible » (c'est-à-dire au temps où tu vivais en paix [?]) ou en *bekarmekâ* « dans ton vignoble » ou en *bakkèrèm* « dans un vignoble », etc. Aucune de ces corrections ne s'impose. *e.* Image de l'invasion babylonienne, comme dans 17, 10. *f.* Voy. la fin de la note *a* sur 19, 1.

VI — DERNIERS ORACLES SUR JUDA AVANT LA RUINE DE JÉRUSALEM (20-24)

Yahvé ne se laisse pas consulter par des idolâtres.
La désobéissance d'Israël à travers les âges.
Perspectives de relèvement[a].

20 [1] La septième année, au cinquième [mois], le dix du mois, quelques-uns des anciens d'Israël vinrent consulter Yahvé et s'assirent devant moi[b]. [2] Alors la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes :

Yahvé refuse de se laisser consulter.

« [3] Fils d'homme, parle aux anciens d'Israël et dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Est-ce pour me consulter que vous venez ? [J'en fais serment] par ma vie, je ne me laisserai pas consulter par vous[c], — oracle du Seigneur Yahvé. [4] Juge-les, juge[-les][d], fils d'homme. Fais-leur connaître les forfaits abominables de leurs pères.

Les péchés d'Israël : 1. en Égypte.

« [5] Dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Le jour où j'élus Israël et où je levai la main [pour m'engager] envers les descendants de la maison de Jacob[e], où je me fis connaître à eux dans le pays d'Égypte, où je levai la main [pour m'engager] envers eux en disant : Moi, Yahvé, je suis votre Dieu ! — [6] ce jour-là, je levai la main pour leur [jurer] que je les ferais sortir du pays d'Égypte [et les conduirais] dans un pays que j'avais exploré pour eux, un pays ruisselant de lait et de miel[f], le joyau de tous les pays. [7] Et je leur dis : Rejetez chacun les divinités abominables vers lesquelles se tournent vos yeux et ne vous souillez [plus] avec les idoles de l'Égypte : c'est moi, Yahvé, qui suis votre Dieu. — [8] Mais ils se révoltèrent contre moi; ils ne voulurent pas m'écouter; ils ne rejetèrent pas les divinités abominables vers lesquelles se tournaient leurs yeux et n'abandonnèrent pas les idoles de l'Égypte. J'eus alors la pensée de déverser sur eux mon courroux, en assouvissant contre eux ma colère, au milieu même du pays d'Égypte[g]. [9] Mais j'agis [autrement] par égard pour l'honneur de mon nom, ne voulant pas qu'il fût déconsidéré[h] devant les nations au milieu desquelles ils vivaient [et] sous les yeux desquelles je m'étais fait connaître à eux en les faisant sortir du pays d'Égypte[i]. [10] Je les fis donc sortir du pays d'Égypte et les menai au désert.

20, 3. « aux » *H** *G L* (lis. *'èl*). H : avec les. 4. « Juge-les » suppr. avec (*S*) *hă* devant *tišpôṭ* (les deux fois) ou lis. *hiššâphêṭ 'ittâm hiššâphêt*, « plaide contre eux, plaide ». H : Les jugeras-tu ? 10. « Je — Égypte ». Manque en G^B.

a. Cet oracle a été prononcé, comme celui du ch. 14, 1-11, à l'occasion d'une visite de certains anciens qui venaient consulter Yahvé sur quelque affaire intéressant la communauté, peut-être — on l'a supposé — sur l'opportunité pour les déportés de construire un sanctuaire à Yahvé en Babylonie, comme les réfugiés d'Égypte en avaient bâti un à leur Dieu à Éléphantine; cependant, on attendrait alors d'Ézéchiel une condamnation de la multiplicité des lieux de culte beaucoup plus formelle et plus appuyée que celle qui ressort des v. 27-29 et 40-41. Quoi qu'il en soit de l'objet précis de leur visite, Yahvé refuse, comme au ch. 14, de se laisser consulter par des idolâtres. Il ordonne au prophète de dérouler devant ses visiteurs un tableau des infidélités qu'Israël n'a cessé de faire à son Dieu à travers les âges. Ce tableau rappelle beaucoup ceux des ch. 16 et 23, bien que la réalité ne soit ici voilée d'aucun symbole. Comme dans les ch. 16 et 23, Ézéchiel considère que le peuple a désobéi à Yahvé dès l'origine, plus précisément dès l'époque où les Hébreux séjournaient en Égypte, époque où il place, d'accord avec d'autres prophètes (Os. 12, 10; 13, 4; cf. 9, 10; Jér. 2, 2-3; Deut. 32, 10), la première entrée en relations de Yahvé avec Israël — il ne fait nulle allusion aux patriarches. — Comme dans les ch. 16 et 23, Ézéchiel admet la solidarité dans le mal de toutes les générations de ce peuple; il tient cependant un certain compte de ses idées sur la responsabilité individuelle (3, 16b-21; 14, 12-20; 18; 33), en ce sens qu'il souligne que chacune des générations que Dieu a médité de frapper ou qu'il va frapper a mérité le châtiment par ses propres fautes. C'est le cas, en particulier, pour celle à laquelle appartiennent les consultants : ils se souillent « encore aujourd'hui » avec leurs idoles (v. 31). — L'oracle est daté du 5e mois de la 7e année de la captivité, c'est-à-dire d'août 590. Cette indication ne se rapporte, semble-t-il, qu'au réquisitoire formant les v. 1-31. La seconde partie du ch. (v. 32-44), où le prophète annonce le retour en Palestine d'une partie de la maison d'Israël, a vraisemblablement été ajoutée après 586, car elle suppose l'ensemble de la nation dispersé parmi les païens. Elle est, du reste, sûrement d'Ézéchiel lui-même. Il est significatif, dès lors, qu'on y relève une parenté étroite de style et d'idées avec le Code dit « de Sainteté » (Lév. 17-26), rédigé sans doute vers le même temps.

b. Cf. 8, 1; 14, 1. *c*. Litt. : *Je suis vivant ! Si je me laisse consulter par vous...* Une imprécation est sous-entendue. *d*. Même formule 22, 2; 23, 36 (voy. notes crit.). *e*. Les v. 5 et 6 font allusion au récit Ex. 3, 6-9, 14. *f*. Cf. Ex. 3, 8 et la note. *g*. Ézéchiel est seul à faire mention d'un culte rendu par les Hébreux en Égypte aux divinités du pays (cf. 16, 26) et d'un projet conçu par Yahvé de les anéantir parce qu'ils ne voulaient pas y renoncer. *h*. Litt. : *profané*. Les païens, témoins de l'élection d'Israël, ne manqueraient pas de se dire que c'était par impuissance que Yahvé ne tenait pas les promesses faites à ce peuple. *i*. Ces mots ne se rapportent pas à « je m'étais fait connaître à eux » — Yahvé s'était fait connaître aux Israélites avant d'assurer leur exode (v. 6). — Ils expliquent en quoi Yahvé « a agi [autrement] » et constituent un doublet de la phrase qui suit : « Je les fis donc sortir d'Égypte ». La version grecque, d'après le *Vaticanus*, n'avait qu'une de ces deux variantes, la première, mais elle est, semble-t-il, la moins bonne.

2. Dans le désert, au temps de la première génération.

« [11] Je leur donnai mes lois et leur fis connaître mes ordonnances, par lesquelles l'homme trouve la vie[a] pourvu qu'il les observe. [12] Je leur donnai aussi mes sabbats, comme signe [de l'alliance conclue] entre moi et eux[b], afin qu'on sût que je suis Yahvé, qui veut qu'ils soient saints[c]. [13] Mais [les gens de] la maison d'Israël se révoltèrent contre moi dans le désert; ils ne suivirent pas mes lois et rejetèrent mes ordonnances, par lesquelles l'homme trouve la vie pourvu qu'il les observe; ils profanèrent gravement mes sabbats. J'eus alors la pensée de déverser sur eux mon courroux dans le désert, en les anéantissant[d]. [14] Mais j'agis [autrement] par égard pour l'honneur de mon nom, ne voulant pas qu'il fût déconsidéré devant les nations, sous les yeux desquelles je les avais fait sortir d'Égypte. [15] Toutefois, je levai la main dans le désert [pour] leur [jurer] que je ne les ferais pas entrer dans le pays que je leur avais promis, [pays] ruisselant de lait et de miel, joyau de tous les pays, [16] puisqu'ils rejetaient mes ordonnances, qu'ils ne suivaient pas mes lois et profanaient mes sabbats, leur cœur restant attaché à leurs idoles[e]. [17] Puis mon œil les prit en pitié : je renonçai à les détruire; je n'en fis pas une extermination totale dans le désert.

3. Dans le désert au temps de la deuxième génération.

« [18] Et je dis à leurs fils dans le désert : Ne suivez pas les lois auxquelles se conformaient vos pères, n'observez pas leurs coutumes et ne vous souillez pas avec leurs idoles. [19] C'est moi, Yahvé, qui suis votre Dieu; ce sont mes lois que vous devez suivre; et ce sont mes ordonnances que vous devez observer et mettre en pratique. [20] Respectez la sainteté de mes sabbats; qu'ils servent de signes [de l'alliance conclue] entre moi et vous, afin qu'on sache que c'est moi, Yahvé, qui suis votre Dieu. — [21] Mais les fils [, à leur tour,] se révoltèrent contre moi : ils ne suivirent pas mes lois et n'observèrent pas mes ordonnances en les mettant en pratique, ces ordonnances par lesquelles l'homme trouve la vie pourvu qu'il les mette en pratique. Ils profanèrent mes sabbats. J'eus alors la pensée de déverser sur eux mon courroux en assouvissant contre eux ma colère dans le désert[f]. [22] Mais je retirai ma main [prête à frapper] et j'agis pour l'honneur de mon nom, ne voulant pas qu'il fût déconsidéré devant les nations, sous les yeux desquelles je les avais fait sortir [d'Égypte]. [23] Toutefois je levai la main dans le désert [pour] leur [jurer] que je les disperserais parmi les nations et les disséminerais dans les [divers] pays[g], [24] puisqu'ils ne mettaient pas en pratique mes ordonnances et qu'ils rejetaient mes lois, qu'ils profanaient mes sabbats et que leurs yeux restaient fixés sur les idoles de leurs pères. [25] Je leur donnai même, par représailles, des lois qui n'étaient pas bonnes et des ordonnances où ils ne pouvaient trouver la vie : [26] je les amenai [de la sorte] à se souiller par leurs offrandes en faisant passer [par le feu] tout être sorti le premier

23. « Toutefois (litt. : Et pourtant) » *H** (*G*) cf. v. 15 (lis. *wegam*). « Et » manque en H.

a. Cf. 18, 9 note *f*; Deut. 4, 40; 5, 16; 30, 15-20; Lév. 18, 5.

b. Parmi les lois promulguées au désert, Ézéchiel relève spécialement celle qui concernait le sabbat (Deut. 5, 12-15; cf. Ex. 16, 23 (P³); 31, 12-17 (P³); Lév. 19, 3; 26, 2), parce que l'observation du repos du 7e jour, par suite de l'abolition du culte du Temple, prit pendant l'exil une importance capitale pour les Juifs fidèles au Deutéronome et devint (avec la circoncision) le signe distinctif de l'appartenance à la religion de Yahvé (voy. És. 56, 2, note *e* sur ce point et sur les origines du rite). L'idée selon laquelle le sabbat fut institué par Moïse et servit de signe de l'alliance conclue au Sinaï est spéciale à Ézéchiel ; elle ne fut pas reprise par P, qui fait remonter l'origine de cette observance à la création (Gen. 2, 1-3; Ex. 16, 23); voy. note *b* sur Ex. 31, 13. — Le pluriel « mes sabbats » (cf. Ex. 31, 13; Lév. 19, 3; 26, 2) s'explique sans doute par le grand nombre, dans l'année, de ces jours de chômage; selon une autre hypothèse, parce qu'on visait en même temps que le repos hebdomadaire, l'année sabbatique et même le jubilé (Lév. 25). *c*. Litt. : *qui les sanctifie*, expression courante dans P¹ (cf. Lév. 20, 8). *d*. Cf. Ex. 32, 10; Nomb. 14, 12.

e. La sentence condamnant une génération à périr dans le désert paraît présentée, de même que dans Nomb. 14, 20-35, comme une restriction au pardon divin. Cependant la reprise du récit de la grâce accordée au peuple (v. 17) est bien abrupte. Aussi y a-t-il lieu de se demander si ce v. 17 ne serait pas une addition faite après coup ou n'aurait pas au moins été transposé (il aurait pu se trouver entre 14 et 15. *f*. Cf. Nomb. 16; 21, 4-9. *g*. Cf. peut-être Ex. 32, 34.

du sein maternel[a] : je voulais les frapper d'horreur et les obliger à reconnaître que je suis Yahvé.

4. Au pays d'Israël.

« 27 C'est pourquoi parle à la maison d'Israël, fils d'homme, et dis-lui : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Voici encore comment vos pères m'ont outragé : ils m'ont été infidèles 28 et, quand je les eus fait entrer dans le pays que j'avais juré, en levant la main, de leur donner, ils offrirent leurs sacrifices en tout lieu où ils aperçurent une colline élevée ou un arbre touffu[b]; ils y apportèrent l'agréable odeur [de leurs oblations] et y répandirent leurs libations. 29 Je leur dis alors : Qu'est-ce que ce haut lieu où vous vous rendez? — Aussi a-t-on donné [à ces endroits] le nom de haut lieu, qu'on emploie encore aujourd'hui[c].

5. Dans le présent.

« 30 C'est pourquoi dis à la maison d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Eh quoi! Vous vous souillez à l'exemple de vos pères; vous vous prostituez à vos divinités abominables; 31 en apportant vos offrandes, en faisant passer vos fils par le feu, vous vous souillez encore aujourd'hui avec toutes vos idoles, et je me laisserais consulter par vous, maison d'Israël[d]? [J'en fais le serment] par ma vie, — oracle du Seigneur Yahvé, — je ne me laisserai pas consulter par vous.

Annonce d'un triage rigoureux, suivi d'un retour partiel au pays d'Israël.

« 32 On ne verra pas se réaliser la pensée qui vous vient à l'esprit lorsque vous dites : Nous deviendrons semblables aux [autres] nations, à [toutes] les races de la terre, en adorant le bois et la pierre[e]. — 33 [J'en fais le serment] par ma vie, — oracle du Seigneur Yahvé, — c'est à main forte, en étendant le bras[f] et en déchaînant ma fureur[g] que je régnerai sur vous : 34 je vous ferai sortir du milieu des peuples; je vous rassemblerai des pays où vous êtes dispersés, à main forte, en étendant le bras et en déchaînant ma fureur. 35 Je vous emmènerai au désert des peuples[h] et là j'entrerai en procès avec vous face à face. 36 Comme je suis entré en procès avec vos pères au désert du pays d'Égypte, de même j'entrerai en procès avec vous, — oracle du Seigneur Yahvé. 37 Je vous ferai passer sous la houlette et je vous compterai[i]. 38 Je séparerai de vous les rebelles et ceux qui se sont révoltés contre moi; je les ferai sortir du pays où ils vivent en étrangers, mais ils n'entreront pas dans le pays d'Israël. Ainsi vous saurez que je suis Yahvé.

28. « apportèrent » lis. *wayyaqrîbou* (avec *S*) et suppr. (avec *G*) de *ka'as à wayyâsîmou šâm*. H : ils y donnèrent l'irritation de leur offrande et y mirent. 37. « je vous compterai (litt. : je vous ferai entrer en compte, cf. 1 Chron. 9, 28) » *G* (lis. *bemispâr* et suppr. *habberît*, qui peut être une dittographie du mot suivant). H : je vous ferai entrer dans les liens (?) de l'alliance. — Texte très incertain. 38. « ils n'entreront » *H* G S L*. H : il n'entrera.

a. On voit que certains des contemporains d'Ézéchiel et le prophète lui-même interprétaient la loi sur les premiers-nés (Ex. 22, 29-30, cf. 34, 19-20; 13, 2, 11-16) comme exigeant l'immolation effective des premiers-nés des hommes aussi bien que celle des premiers-nés du bétail. Les termes de cette loi dans la version E (Ex. 22, 29-30) prêtaient, en effet, à cette exégèse. Ézéchiel explique que c'était une loi trompeuse, destinée à égarer et à perdre le peuple coupable (cf. És. 6, 9-10 et note *a*), à moins que l'horreur même de l'acte qu'elle paraissait exiger n'amenât Israël à reconnaître les intentions réelles de Yahvé. *b*. Cf. 6, 13. C'était la coutume générale des Sémites d'adorer sur les montagnes, auprès des arbres, des sources et des cavernes; mais Ézéchiel, d'accord avec le Deut (Deut. 12, 2, etc.), admet que cette pratique s'est développée, sinon introduite, en Israël, surtout après l'installation en Palestine et à l'imitation des Cananéens. *c*. Étymologie assez obscure pour nous, mais probablement railleuse, du mot que nous traduisons par « haut lieu », *bâmâ*. L'auteur paraît le dériver du verbe « se rendre », « entrer », qui pouvait signifier « entrer auprès d'une femme », « s'unir à elle » (allusion à la prostitution sacrée ?). *d*. Le prophète en arrive à sa propre génération. On sait qu'il accuse les Juifs restés en Palestine d'actes d'idolâtrie caractérisés (8-11). Mais il a pu formuler le même grief contre certains des exilés de Babylonie, surtout si ceux-ci avaient déjà à Kasiphya (cf. Esdr. 8, 17) un « lieu » saint, plus ou moins entaché de syncrétisme comme l'était celui d'Éléphantine, où les Juifs réfugiés en Égypte adoraient une déesse, Anat-Yahou, à côté de Yahou (Yahvé). *e*. Il est difficile de dire si cette perspective d'une assimilation totale au milieu païen dans lequel les Juifs sont plongés répond à leurs aspirations ou s'ils s'y résignent par découragement, croyant leur Dieu national impuissant ou absent. En tout cas, Yahvé annonce (v. 33-44) qu'il va empêcher cette perspective de se réaliser en intervenant miraculeusement comme lors de la sortie d'Égypte. — La formule « le bois et la pierre » comprend non seulement les statues, mais aussi le pieu sacré et la stèle, condamnés depuis la réforme deutéronomique (Deut. 7, 5; 16, 21-22; 2 Rois 23, 14; cf. 18, 4). *f*. Cf. Ex. 3, 19-20; 6, 1, 6, etc. *g*. Contre les oppresseurs d'Israël. *h*. Ce sont les steppes entre Babylonie et Palestine qu'Ézéchiel désigne ainsi, parce qu'elles ont pour riveraines des populations fort diverses, tandis que celles qui s'étendent au sud de Canaan forment « le désert d'Égypte ». *i*. Le texte de ce verset est très peu sûr (voy. notes critiques). Nous adoptons la leçon des Septante, parce qu'elle paraît s'harmoniser avec l'annonce d'un triage que contient le verset suivant : lorsque le troupeau rentre au bercail, le berger compte ses bêtes, en les faisant passer une à une sous sa houlette (cf. Jér. 33, 13), quand il veut séparer les mâles des femelles (Mt 25, 32).

« 39 Quant à vous, [enfants de] la maison d'Israël, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Que chacun de vous maudisse ses idoles et, après cela, [malheur à vous] si vous ne m'écoutez pas[a]! Vous ne profanerez plus mon saint nom par vos offrandes et vos idoles; 40 mais c'est sur ma montagne sainte, sur la cime élevée d'Israël, — oracle du Seigneur Yahvé, — c'est là que la maison d'Israël tout entière me rendra son culte[b]. Là, je lui ferai un accueil favorable. Là, je rechercherai vos redevances et les prémices de vos dons[c] avec toutes vos saintes offrandes. 41 [Lorsque vous viendrez] avec l'odeur agréable [des sacrifices], je vous accueillerai favorablement, quand je vous aurai fait sortir du milieu des peuples et que je vous aurai rassemblés des pays où vous êtes dispersés, quand j'aurai manifesté en votre personne ma sainteté[d] aux yeux des nations. 42 Vous saurez que je suis Yahvé quand je vous amènerai sur la terre d'Israël, au pays que j'ai juré, en levant la main, de donner à vos pères. 43 Là, vous vous souviendrez de votre conduite et de tous les forfaits par lesquels vous vous êtes souillés, et vous vous prendrez vous-mêmes en dégoût à cause de toutes vos mauvaises actions; 44 et vous reconnaîtrez que je suis Yahvé quand j'agirai envers vous par égard pour l'honneur de mon nom, [et] non selon votre conduite mauvaise et vos mœurs corrompues, maison d'Israël, — oracle du Seigneur Yahvé[e]. »

L'épée vengeresse de Yahvé va frapper Jérusalem et le pays des Ammonites[f].

Le feu va dévorer la forêt du midi.

45 [g] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 46 Fils d'homme, tourne ton visage vers la droite[h] et prononce un oracle dans la direction du sud : prophétise contre la forêt qui est dans le midi[i]. 47 Dis à la forêt du midi : Écoute la parole de Yahvé. Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais allumer dans tes taillis un incendie qui en dévorera tous les arbres verts comme tous les arbres secs. La flamme ne s'en éteindra pas; elle brûlera tous les visages, du midi au nord. 48 Toute créature verra que c'est moi, Yahvé, qui aurai allumé cet incendie; il ne s'éteindra pas. »

39. « maudisse » *G* (suppr. *lekou* et lis. *'ôrou* au lieu de *'âbôdou*). H : aille, serve. — Texte incertain. 40. « culte » *G S* (suppr. *bâ'ârèṣ*). H aj. : dans le pays. 43. « actions » *G* (astérisque) (suppr. *'ăšèr 'ăsîtèm*). H aj. : que vous avez commises. 46. « la forêt — midi » *S* (lis. *hayya'ar 'ăšèr bannègèb*. H : la forêt de la campagne [au] midi. — Texte incertain. 47. « La flamme » suppr. *šalhèbèt* (dittogr.) H : La flamme, la flamme.

a. La malédiction qui s'attachera désormais à ces idoles s'étendrait à celui qui les conserverait. — Le texte du v. 39 est assez incertain (voy. notes crit.). *b*. Yahvé promet ici à la fois le retour des réchappés en Palestine, la reconstruction du Temple, l'abolition définitive de tous les hauts lieux, le retour des Israélites du nord et leur ralliement au culte de Jérusalem (cf. 16, 53; 37, 15-28; 48). *c*. Voy. 44, 30. *d*. C'est-à-dire ma majesté redoutable. *e*. La repentance sera l'effet, non la condition, de la grâce imméritée de Dieu; voy. 16, 63, note *f*.

f. Le développement qui commence ici est formé de quatre morceaux qui ont ceci de commun qu'il est dans chacun d'eux parlé de l'épée de Yahvé et du carnage qu'elle va opérer. Les trois premiers ont évidemment été composés au moment où Nabucodonosor allait se montrer en Palestine pour réprimer la révolte de Sédécias et de ses alliés en 588. D'après le troisième morceau (21, 18-27), le roi de Babylone est déjà en Syrie; mais on ne sait pas encore contre qui il marchera d'abord, contre Juda ou contre Ammon. Les Ammonites qui, entre 600 et 597, s'étaient faits les alliés des Chaldéens contre Yehoyaqîm, roi de Juda (2 Rois 24, 2), envoyaient, au contraire, vers l'an 593, des ambassadeurs à Jérusalem pour ourdir avec Juda, Édom, Moab, Tyr et Sidon une conspiration contre Babylone (Jér. 27, 1-11). En 588, Juda et Ammon étaient sans doute — abstraction faite de Tyr (cf. ch. 26-28) — les deux principaux, peut-être les deux seuls États persistant dans l'insoumission. Ézéchiel annonce que les premiers coups seront portés contre Jérusalem. Nous ne savons quand les Ammonites furent réduits à leur tour. D'après Jér. 40, 13-14; 41, 15, Baalis, leur roi, incitait encore, après la ruine de Jérusalem (586), un prince juif à assassiner le gouverneur nommé par Nabucodonosor ainsi que ses auxiliaires chaldéens et, après l'attentat, accueillait chez lui le meurtrier: ce qui ferait croire qu'il était encore en guerre avec Babylone. D'autre part, nous savons que, après la ruine de Juda, Ammon se joignit aux ennemis de ce peuple pour insulter à ses malheurs (25, 1-7). Le quatrième morceau (21, 28-32), qui fait allusion à ces outrages, n'a dû recevoir sa forme actuelle qu'après 586. Dans le premier développement (20, 45-21, 7), l'interprétation donnée (21, 1-5) de la parabole où Juda était figuré sous l'image d'une forêt incendiée, a peut-être été ajoutée après coup par une main étrangère; on s'expliquerait ainsi qu'il y soit annoncé, contrairement à l'un des enseignements les plus formels d'Ézéchiel, qu'à Jérusalem Yahvé fera périr le juste avec le méchant (21, 3-4). *g*. Dans la Bible hébraïque et dans les traductions modernes, les v. 45-49 forment les v. 1-5 du ch. 21. Cette coupure est plus logique; mais nous conservons, comme toujours, celle de la Vulgate et des autres versions anciennes. *h*. C'est-à-dire vers le sud. Ézéchiel considérait que la Palestine se trouvait au midi de la Babylonie, parce que, en venant de Mésopotamie, on pénétrait en Canaan par le nord (cf. Jér. 3, 18; 31, 8, etc.) *i*. Juda est représenté sous l'image d'une forêt, non que les arbres y fussent nombreux, mais parce que le prophète va dépeindre la ruine de ce pays sous la figure, classique depuis Ésaïe (9, 17; 10, 17-19), d'un incendie éclatant dans les fourrés qu'on décore, en Palestine, du nom de « forêt ».

Interprétation de la parabole : l'épée de Yahvé va frapper Jérusalem.

[49] Je m'écriai : « Ah! Seigneur Yahvé, on va dire de moi : Cet homme ne parle-t-il pas [toujours] en paraboles? »

21 [1] Alors la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2] Fils d'homme, tourne ton visage vers Jérusalem et profère un oracle contre leur sanctuaire; prophétise contre le pays d'Israël. [3] Dis au pays d'Israël : Ainsi parle Yahvé : Je vais m'en prendre à toi; je tirerai mon épée du fourreau et je retrancherai de ton sein le juste et le méchant. [4] C'est parce que je veux retrancher de ton sein le juste et le méchant que mon épée sortira du fourreau et s'attaquera à toute créature, du midi au septentrion. [5] Alors toute créature saura que c'est moi, Yahvé, qui aurai tiré mon épée du fourreau; elle n'y rentrera plus.

« [6] Et toi, fils d'homme, pousse des gémissements; les reins brisés, pousse d'amers gémissements en leur présence. [7] Et si l'on te demande : Pourquoi gémis-tu? — tu répondras : C'est à cause d'une nouvelle qui, lorsqu'elle sera arrivée, fera fondre tous les courages et tomber [inertes] tous les bras, éteindra toutes les intelligences et rendra tous les genoux semblables à l'eau [qui s'écoule]. Or, la voici qui vient : elle arrive, — oracle du Seigneur Yahvé.

Poème en l'honneur de l'épée de Yahvé[a].

[8] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [9] Fils d'homme, prophétise et dis : Ainsi parle Yahvé :

L'épée, l'épée est aiguisée;
elle est fourbie.
10 Elle a été aiguisée pour le massacre;
elle a été fourbie au point de lancer des éclairs.
. . . .[b].
11 Je l'ai donnée à l'égorgeur,
pour qu'il la prenne en main.

Elle a été aiguisée, l'épée, et elle a été fourbie pour être remise aux mains du bourreau[c].

12 Crie, pousse des hurlements, fils d'homme,
car elle a été tirée contre mon peuple;
Elle a été tirée contre tous les princes d'Israël,
livrés à l'épée avec mon peuple.
C'est pourquoi, frappe-toi la cuisse[d]
. . . .[e]
13 oracle du Seigneur Yahvé.
14 Et toi, fils d'homme, prophétise,
bats des mains[f]!
Que l'épée double, qu'elle triple [ses coups]!
C'est une épée de carnage,
la grande épée du carnage,
qui les assaille de toutes parts.

49. « on va dire (litt. : les voilà qui disent) » *S* (lis. *hinnâm* au lieu de *hêmmâ*). H : ils disent. **21**, 2. « contre » (deux fois) *G* (*S L*) (lis. *ʿâlayik*). H : Me voici vers toi. « leur sanctuaire » (*G*) *S* (lis. *miqdâšâm*). H : les sanctuaires. 3. « Je vais — toi (litt. : Me voici contre toi) » *S* (lis. *ʿal*). H : vers. 4. « s'attaquera à » *G S* (lis. *ʿal*). H : viendra vers. « au septentrion » *T* (lis. *ṣâphônâ*). H : le septentrion. 7. « à cause de » *H* G* (lis. *ʿal*). H : vers. 10. « au — éclairs (litt. : pour qu'il y ait pour elle un éclair) » lis. *hèyôt lâh*. H : pour... sois pour elle un éclair (?). 11. « Je l'ai donnée » *L* (lis. *wâ'èttên*). H : Il l'a donnée. « à l'égorgeur » d'après 11[b] (lis. *lameraṣṣêaḥ*). H : à fourbir. — Texte incertain. 14. « des mains (litt. : main contre main) » *H* G S* (lis. *ʿal*). H : main vers main. « double — coups » lis. *wetikpôl* (*G*) *ḥèrèb wešoullešâ* (*L*). H : se redouble en une troisième (?). — Texte incertain. « la grande — carnage » lis. *ḥâlâlim gedolâ ḥôdèrèt*. H : l'épée du grand profane (?).

a. Le texte est particulièrement mal conservé dans ce morceau. *b.* Litt. : *ou bien nous réjouirons-nous? Le sceptre de mon fils méprise tout bois.* *c.* Cette phrase, où il est impossible de reconnaître un vers, est sans doute une glose explicative. *d.* Geste d'affliction (Jér. 31, 19). *e.* Litt. : *car [il y a] épreuve; et quoi, si même le sceptre méprisant n'est pas?* *f.* Geste exprimant la joie que cause le malheur d'autrui, cf. 6, 11 et note *b*; 22, 13; 25, 6.

15 Afin que les cœurs s'agitent éperdus
et que ceux qui tombent soient nombreux,
j'ai, devant toutes les portes de la ville,
posté l'épée pour le carnage.
Toi [qui as été] faite pour lancer des éclairs,
fourbie pour le carnage,
16 [Frappe] en arrière,
à droite, à gauche,
de quelque côté que se tourne ton tranchant!
17 Et, moi aussi, je battrai des mains[a];
j'assouvirai ma fureur;
c'est moi, Yahvé, qui le déclare.

Le roi de Babylone au carrefour.

[18] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [19] Et toi, fils d'homme, trace[b] deux routes, par où puisse passer l'épée du roi de Babylone; qu'elles partent d'un même pays et à l'entrée de chaque route, conduisant chacune à une ville, [20] mets un signe indicateur[c], de façon que l'épée parvienne à Rabba, [la capitale] des Ammonites[d], ou en Juda, à Jérusalem, la ville forte. [21] Le roi de Babylone, en effet, se tient au carrefour, au point de départ des deux routes, pour consulter les oracles : il agite les flèches[e]; il interroge le teraphim[f]; il examine le foie [des victimes][g]. [22] [Or,] dans sa main droite arrive le signe [désignant] Jérusalem, afin qu'il ouvre la bouche pour pousser [contre elle] son cri de guerre, qu'il élève la voix pour l'appel au combat, qu'il dresse des béliers[h] contre ses portes, qu'il érige une levée de terre et construise des retranchements. [23] Ce n'est là, pensent les [gens de Jérusalem], qu'un faux oracle . . . . .[i], tandis qu'[en réalité] le roi de Babylone rappelle [à Dieu] le souvenir de leurs fautes[j], de sorte qu'ils seront atteints [par le châtiment].

« [24] C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Parce que vous rappelez [à mon souvenir] vos fautes en dévoilant vos rébellions, en mettant au grand jour vos péchés par tous vos actes[k], vous serez, à cause d'eux, atteints [par le châtiment].

« [25] Quant à toi, prince d'Israël, profane criminel[l], dont le jour est venu avec le temps de l'expiation finale, [26] ainsi

15. « Afin que » (lis. *moug*). H : Afin que, pour que. « ceux qui tombent » *G S* (lis. *hammoukšâlîm*). H : les occasions de chute. « l'épée pour le carnage (litt. : un carnage d'épée) » d'après *G* (lis. *ṭibḥat*). H : l'éclat (?) de l'épée. « Toi — été » (lis. *'atte*). H : d'un frère (?). — Texte très incertain. « fourbie » lis. *merouṭâ*. H : affilée (?). 16. « [Frappe] en arrière » *H** (lis. *hit'aḥârî*). H : Rassemble tes forces (?) « à droite » *H* G L* (suppr. *hâsîmî*, ditt. de *hasmîlî* qui suit). H aj. : mets (ta face?). 17. « des mains (litt. : ma main contre ma main) » *S* (lis. *ʿal*). H : ma main vers ma main. 19. « d'un même pays » *H* G S L* (lis. *'aḥat*). H : du pays d'un seul. 19-20. « à l'entrée — signe (litt. : un signe à l'entrée du chemin d'une ville, à l'entrée [20] du chemin d'une ville, mets) » suppr. (avec *G*) le premier *bârê'*, dittogr. de *berô'š*, puis lis. *berô'š* (avec *G*) [20] *dèrèk ʿîr*. H : crée (?) un signe à l'entrée de la route d'une ville, crée (?). [20] Mets une route. 22. « Jérusalem » suppr. *lâsoum kârîm*, doublet. H aj. : pour qu'il dresse des béliers. « pour pousser — guerre » *G* (lis. *beṣèraḥ*). H : en carnage. 23. « qu'un faux oracle » *S* (lis. *keqèsèm*). H : que comme si l'on rendait un faux oracle. 24. « actes » suppr. *yaʿan hizzâkarkèm*, doublet. H aj. : parce que vous vous rappelez au souvenir. « à cause d'eux, atteints » *G* (lis. *bâhèm*). H : atteints par la main [de l'ennemi].

a. Voy. v. 14, note *f*. *b.* Litt. : *mets pour toi*. Il s'agit apparemment d'un plan que le prophète doit tracer sur une tablette d'argile, cf. 4, 1 et note *e*. *c.* Litt. : *une main*. Sans doute un poteau ou une borne portant un nom et permettant de reconnaître la route à suivre (Jér. 31, 21).

d. Auj. Ammân, voy. 2 Sam. 10, 3; 12, 26 et les notes.

e. Ce procédé de divination, usité surtout chez les Arabes, qui l'appellent *istiqsam*, consistait à secouer des flèches déposées dans un carquois et à les faire tomber. *f.* Sur ce terme, dont le sens est fort discuté, voy. Gen. 31, 19 et la note; 1 Sam. 19, 13 et note *d*. Dans quelques passages, ce mot paraît désigner, comme ici, un ou plusieurs objets servant à la divination : Zach. 10, 2; 1 Sam. 15, 23 et peut-être Jug. 17, 5; 18, 14, 17-18; Os. 3, 4; 2 Rois 23, 24. *g.* L'examen du foie des victimes ou hépatoscopie avait été érigé par les Babyloniens en une technique savante et minutieuse; nous possédons plusieurs collections d'oracles obtenus par ce procédé, ainsi que des modèles de foie en argile ou en bronze employés par les devins. C'est de Babylonie que cette pseudo-science a passé chez les Hittites, les Grecs, les Étrusques et les Romains.

h. Cf. 4, 2 note *h*. *i.* Litt. : *qui leur jurent des serments* (?). *j.* Nabucodonosor attire l'attention de Yahvé sur les forfaits des Jérusalémites (cf. Gen. 41, 9; 1 Rois 17, 18; Nomb. 5, 15, 18) par le fait qu'il marche contre leur ville pour châtier le parjure dont leur roi s'est rendu coupable (cf. 17, 5-21). *k.* Les Jérusalémites rappellent leurs fautes anciennes en en commettant cyniquement de semblables.

l. Sédécias.

parle le Seigneur Yahvé : Quitte la tiare! Dépose la couronne! Ce qui est ne restera pas tel qu'il est. On élèvera ce qui est bas, et on abaissera ce qui est élevé[a]. [27] Une ruine, une ruine, une ruine, voilà ce que je ferai d'elle[b]. Malheur à elle! Et elle restera en cet état jusqu'à ce que vienne celui qui aura des droits sur elle[c] et je la lui donnerai.

L'épée de Yahvé s'en prendra aussi aux Ammonites.

« [28] Et toi, fils d'homme, prophétise et dis : Ainsi parle le Seigneur Yahvé au sujet des Ammonites et de leurs outrages[d]. Tu diras : L'épée, l'épée est dégainée pour le carnage, fourbie pour briller, pour lancer des éclairs. [29] On va la mettre, — tandis qu'on te berce de visions fallacieuses, d'oracles mensongers[e], — sur la gorge des profanes criminels dont le jour est venu avec le temps de l'expiation finale. [30] . . .[f]. C'est dans le lieu où tu as été créée, dans ton pays d'origine, que je te jugerai. [31] Je répandrai sur toi mon courroux; je soufflerai sur toi le feu de ma fureur; je te livrerai aux mains d'hommes qui seront des brutes, ne faisant œuvre que de destruction. [32] Tu deviendras la proie des flammes. Ton sang [disparaîtra] dans les profondeurs du sol; on ne se souviendra plus de toi[g], car moi, Yahvé, j'ai parlé. »

Les crimes de Jérusalem[h].

Tableau des forfaits qui se commettent dans la ville[i].

22 [1] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2] Et toi, fils d'homme, juge, juge cette ville sanguinaire[j]; fais-lui connaître tous ses crimes abominables. [3] Dis : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Malheur à la ville qui répand le sang dans son sein pour que son heure arrive et qui érige des idoles pour se souiller! [4] Par le sang que tu as répandu, tu t'es rendue coupable et par tes idoles que tu t'es fabriquées, tu t'es souillée; tu as [ainsi] avancé ton heure, tu as rapproché le terme de tes années. C'est pourquoi je vais faire de toi l'objet des insultes des nations, la risée de tous les pays. [5] Voisins ou lointains, ils se moqueront de toi, [ville] souillée de réputation et pleine de trouble. [6] Vois : les princes d'Israël s'emploient, chez toi, chacun selon ses forces, à répandre le sang. [7] Chez toi, l'on méprise père et mère; chez toi, l'on use de violence envers l'hôte étranger; chez toi, on maltraite l'orphelin et la veuve. [8] Tu méprises ce qui pour moi est sacré; tu profanes mes sabbats[k]. [9] Chez toi il y a des calomniateurs qui provoquent l'effusion du sang. Chez toi, on mange [la chair] avec le sang [qu'elle contient][a]. Chez toi, on se livre à l'inconduite : [10] chez toi, l'on découvre la nudité de son père[b], on fait violence à une femme en état d'impureté[c]; [11] chez toi, l'un se livre à des actes abominables avec la femme de son prochain; un autre souille sa belle-fille par son inconduite[d]; un autre, chez toi, fait violence à sa sœur, fille de son père[e]. [12] Chez toi, on accepte des présents pour répandre le sang[f]. Tu touches escompte et intérêt[g]; tu extorques le bien de ton prochain par la violence et tu m'oublies, — oracle du Seigneur Yahvé.

« [13] Mais bientôt je battrai des mains[h] à cause des gains malhonnêtes que tu fais et des meurtres qui se commettent dans ton sein. [14] Ton cœur tiendra-t-il ferme et tes mains conserveront-elles leur vigueur quand arriveront les jours où j'agirai contre toi? C'est moi, Yahvé, qui fais ces menaces et qui les accomplirai : [15] je te disperserai parmi les nations; je te disséminerai dans les [divers] pays; j'abolirai tout ce qu'il y a en toi d'impur. [16] Je permettrai qu'à cause de toi je sois déconsidéré[i] aux yeux des nations. Ainsi tu sauras que je suis Yahvé. »

Jérusalem sous l'image d'un creuset.

[17] Puis la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [18] Fils d'homme, la maison d'Israël est devenue pour moi [comme un assemblage de] scories[j]. Ils sont tous [comme] de l'argent, du cuivre, de l'étain, du fer et du plomb au fond d'un creuset. [19] C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé : Parce que vous êtes tous devenus [comme] des scories, je vais vous rassembler dans Jérusalem. [20] De même qu'on met ensemble dans le creuset argent, cuivre, fer, plomb, étain, pour attiser du feu au-dessous, de façon que [la masse] entre en fusion, de même, dans ma colère et dans ma fureur, je [vous] rassemblerai, j'attiserai [le feu], et je vous ferai fondre. [21] Je vous réunirai, j'attiserai contre vous le feu de mon courroux et je vous ferai fondre dans Jérusalem. [22] Comme l'argent fond dans le creuset, ainsi vous serez fondus à l'intérieur de la ville[k]. Et vous saurez que moi, Yahvé, j'ai déversé sur vous mon courroux. »

La culpabilité des diverses classes de la société.

[23] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « Fils d'homme, dis à Jérusalem : [24] Tu es [comme] une terre qui n'a reçu ni ondée ni averse à la saison des pluies[l]. — [25] Ses princes[m] étaient, au milieu d'elle, comme un lion rugissant qui chasse une proie; ils dévoraient les gens, s'emparaient des biens et des objets précieux et multipliaient le nombre des veuves dans la ville.

« [26] Ses prêtres violaient ma loi; ils tenaient pour profane ce qui pour moi est sacré; ils ne distinguaient pas le sacré du pro-

26. « Quitte... dépose » lis. *hâsér... wehârêm* (inf. abs.). H : Quitter... déposer. « ce qui est bas » lis. *haššephâlâ*. H a une forme insolite. « on abaissera » lis. *hašpél*. H : abaisser. « ce qui est élevé » *G* (lis *haggebôhâ*). H : celui qui est élevé. 27. « Malheur — état » *G* (lis. *'ôy lâh kazzô't tihyè*). H : Ceci aussi ne sera pas (?). — Texte très incertain. 28. « au sujet des... et de » *S* (lis. *'al...we'al*). H : aux... et à. « pour briller » lis. *lehâhél*. H : pour contenir (?). — Texte très incertain. 29. « la mettre » lis. *'ôtâh*. H : te mettre. « sur » *G S L* (lis. *'al*). H : vers. **22,** 2. « juge, juge » suppr. (avec *S*) *hă* devant *tišpôṭ* ou lis. *hiššâphêṭ hiššâphêṭ*, « plaide, plaide contre ». Cf. 20, 4 ; 23, 36. 3. « Malheur à » d'après *G* (aj. *'ôy*). Manque en H. 4. « ton heure (litt. : ton jour) » *T* (lis. *yômêk*). H : tes jours. « tu as rapproché le terme (litt. : le temps) de » lis. *wattâbî'î* (*G L*) *'ét* (*G S L*). H : cela est venu (?) jusqu'à. 9. « la chair — contient (litt. : sur le sang) » cf. *18, 6*; *Lév. 19, 26* (lis *'al* [*G S L*] *haddâm*). H : sur les montagnes.

10. « l'on découvre » *G S L* (lis. *gillou*). H : il découvre. 13. « des mains (litt. : ma main contre ma main) » *G*[A] *S* cf. *21, 22* (aj. *'al kappî*). H : ma main. « à cause des » *H*[*] *G S L*. H : vers les. « des meurtres » *G* (lis. *dâmayik*). H : ton sang. 14. « où — toi » lis. *'ittâk*. H : que je te ferai. 16. « Je — toi » cf. *G L* (lis. *weniḥaltî*). H : Tu seras profanée par toi-même. G L : Je te posséderai. — Texte incertain. 18. « scories » *18b*, *19* *S* (lis. *lesîgîm*). H a le sing. « de l'argent » suppr. *sîgîm* (avec *G*) et transposer *kèsèph* avant *neḥôsèt* (d'après v. *20*). Manque en H, qui aj. après « creuset » : des scories, de l'argent. 20. « De même que » *G S* (lis. *kiqebouṣat*). Manque en H. « de façon — fusion » *G S* (lis. *lehinnâtêk*). H : afin de faire fondre. « j'attiserai » cf. v. *21* (lis. *wenâphaḥtî*). H : je déposerai. 22. « fond » lis. *kehinnâtêk* ou *kehouttak*. H a une forme hybride. 24. « n'a — averse » *G* (lis. *mouṭṭârâ welô' goušsemâ*). H : n'a pas été purifiée et n'a pas reçu d'averse. « des pluies » lis. *zârèm*. H : du courroux. 25. « Ses princes (litt. : [elle] dont les princes) » *G* (lis. *'ăšèr nesî'èhâ*). H : [Il y a] conjuration de ses prophètes (mais les prophètes figurent déjà dans l'énumération v. *28*).

a. Cf. 17, 22-24. *b*. De Jérusalem. *c*. Désignation voilée du Messie suggérée peut-être à Ézéchiel par un antique poëme (Gen. 49, 10 cf. note *h*). *d*. Voy. 25, 1-7. *e*. Les nations voisines de Juda avaient, elles aussi, des prophètes et des devins qui leur promettaient le succès si elles se révoltaient contre les Chaldéens (Jér. 27, 9-10). *f*. L'hébreu a ici : *Remets [-la] dans son fourreau*. Mais il est trop tôt, avant l'exécution de la sentence (v. 30b-32) pour que l'épée de Yahvé soit remise au fourreau. D'autre part, il ne peut s'agir de l'épée d'Ammon. Les versions G et S donnent des leçons très différentes. Le texte doit être gravement altéré. On a proposé de corriger « [Je vais] faire retomber [tes crimes] sur ta tête », *'âšêb 'al rô'šêk*. *g*. Tant que le sang versé reste visible à la surface du sol, il crie vengeance (24, 7; Job 16, 18, cf. Gen. 4, 10 et note *f*; És. 26, 21). Aussi le meurtrier avait-il soin, en général, de couvrir de terre le sang de sa victime (Gen. 37, 26). Quand celui-ci a disparu dans les profondeurs du sol, la personne mise à mort risque d'être oubliée et de ne pas trouver, par conséquent, de vengeur. — D'autres entendent : Ton sang sera [versé] à l'intérieur du pays, c'est-à-dire de ton pays (cf. v. 30).

h. Le sujet est le même que celui des ch. 16, 20 et 23; mais le prophète insiste sur les crimes de la génération présente, non sur ceux des anciens âges. De plus il parle en général sans image. Les deux premiers développements (v. 1-16 et 17-22) ont dû être composés avant la ruine de la ville, sans doute au moment où les habitants des campagnes, fuyant devant les armées de Nabucodonosor, arrivaient en foule dans la capitale pour y chercher refuge (v. 19-22). La troisième partie du chapitre (v. 23-31), au contraire, dépeint la catastrophe comme déjà consommée et justifie rétrospectivement le châtiment par l'état de corruption où étaient tombés tous les éléments de la société judéenne. Cet appendice a dû, comme tant d'autres analogues, être ajouté par Ézéchiel lui-même après 586. *i*. Comme au ch. 18, Ézéchiel associe étroitement les fautes rituelles aux transgressions morales. Plusieurs de ces manquements d'ordre rituel sont condamnés dans le Code de Sainteté (Lev. 17-26), recueil de lois rédigé sans doute au temps même d'Ézéchiel et apparemment sous son influence. *j*. Cf. 20, 4. *k*. Voy. 20, 12 et note *b*.

a. Voy. 18, 6 et note *a*. *b*. Lév. 18, 8; 20, 11; cf. Deut. 22, 30; 27, 20. C'était le cas, notamment, de l'héritier qui épousait l'une des concubines ou des femmes de son père. *c*. Cf. 18, 6 et note *c*; Lév. 15, 24; 18, 19; 20, 18. *d*. Lév. 18, 15; 20, 12. *e*. Lév. 18, 9, 11; 20, 17; cf. Deut. 27, 22. Le mariage avec une demi-sœur était, au contraire, licite dans l'antiquité israélite Gen. 20, 12; 2 Sam. 13, 13. *f*. Il s'agit de juges qui se laissent corrompre et rendent des sentences capitales payées d'avance par les plaignants. *g*. Cf. 18, 8 et note *e*. *h*. Sur ce geste, cf. 6, 11; 21, 17 [H : 22]; 25, 6. *i*. Litt. : *je serai profané à cause de toi*. Je permettrai que les nations, en assistant à ton humiliation, méconnaissent ma sainteté, c'est-à-dire ma majesté redoutable, mon pouvoir souverain (même idée exprimée de même 20, 9, 14, 22; 36, 20). D'autres préfèrent la lecture des Septante : « je prendrai [de nouveau] possession de toi » (voy. note crit.). Ce serait une promesse, préparant le passage suivant (v. 17-22) relatif à l'épreuve du creuset. — Toutefois le contexte demande plutôt que Yahvé prononce ici une menace contre la ville sanguinaire. Dans le passage sur le creuset, le prophète ne parle que de la fusion de l'alliage impur; il ne vise pas — du moins explicitement — le sort réservé au métal précieux si l'on arrive à le dégager de ses scories. *j*. Même image És. 1, 22, 25; 48, 10; Jér. 6, 28-30; 9, 7 [H : 6]; Mal. 3, 2-3. *k*. Les v. 21 et 22a paraissent être une autre rédaction de la phrase qui précède (v. 20b). *l*. En Palestine, quand les pluies d'automne, d'hiver ou de printemps manquent ou sont insuffisantes, le pays devient un affreux désert où règne bientôt la famine. Sous cette image le prophète représente l'état de la Judée après 586. *m*. Les rois et les membres de la famille royale. Cf. 34, 1-10; Jér. 23, 1-2. Sur les exactions de Joachaz et de Sédécias, voy. 19, 3, 6; sur celles de Yoyaqîm, cf. Jér. 22, 2-9, 13-19; 2 Rois 23, 35.

fane et n'enseignaient pas la différence entre l'impur et le pur. Ils fermaient les yeux au [caractère sacré de] mes sabbats. Ma sainteté était profanée au milieu d'eux[a].

« [27] Ses magistrats se comportaient dans son sein comme des loups en quête d'une proie, répandant le sang, faisant périr des gens pour s'assurer un gain[b].

« [28] Ses prophètes recouvraient [tout cela] d'un badigeon[c]; ils avaient des visions trompeuses et [prononçaient] des prédictions mensongères[d] en disant : Ainsi a parlé le Seigneur Yahvé, — alors que Yahvé n'avait point parlé.

« [29] La population du pays se livrait à l'oppression et à la rapine, opprimait le misérable et l'indigent, faisait violence à l'hôte étranger contrairement à tout droit.

« [30] J'ai cherché parmi eux un homme qui dressât un rempart et se tînt sur la brèche devant moi pour défendre le pays en me dissuadant de l'anéantir[e]. Mais je n'en ai pas trouvé[f]. [31] Alors j'ai déversé sur eux mon courroux; je les ai consumés par le feu de ma fureur; j'ai fait retomber sur leur tête [les conséquences de] leur conduite, — oracle du Seigneur Yahvé. »

Samarie et Jérusalem sous la figure de deux épouses infidèles, Ohola et Oholiba[g].

23 [1] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2] Fils d'homme, il y avait deux femmes, filles d'une même mère; [3] elles se prostituèrent en Égypte dans leur jeune âge[h]. Là leurs mamelles furent pressées; là on caressa leur sein virginal. [4] Voici leurs noms : l'aînée s'appelait Ohola et sa sœur Oholiba[i]. Elles furent à moi[j] et me donnèrent des fils et des filles. Pour ce qui est de leurs noms, Ohola, c'est Samarie et Oholiba, Jérusalem[k].

« [5] Ohola me fut infidèle et s'éprit de ses amants, les fils d'Assur[l], des guerriers[m] [6] vêtus de pourpre violette, gouverneurs et chefs, tous jeunes et gracieux, cavaliers chevauchant des coursiers. [7] Elle leur prodigua ses faveurs — c'était toute l'élite des fils d'Assur —; et quels que fussent ceux dont elle s'éprenait, elle se souillait avec leurs idoles. [8] Elle n'interrompit pas le cours des infidélités auxquelles elle se livrait depuis [son séjour en] Égypte, car [les Égyptiens] avaient partagé sa couche dans son jeune âge; ils avaient caressé son sein virginal et

30. « parmi eux » *S* (lis. *bâhèm*). H : d'entre eux. 23, 3. « âge » G^B *S* (suppr. *zânou*). H aj. : elles se sont prostituées. 5. « les fils d'Assur » *T* cf. 7, 12 (lis. *'al bené*). H : vers Assur.

a. Il est caractéristique pour Ézéchiel qu'il attribue aux prêtres le premier rang après les princes et qu'il leur assigne pour tâche principale d'empêcher tout contact indû entre le sacré et le profane : parer au danger du mélange entre le sacré et le profane est aussi la préoccupation centrale du législateur dans la constitution religieuse et civile qui termine le livre (ch. 40-48). *b*. Voy. v. 12 et note *f*. *c*. Allusion à 13, 10-16. *d*. Cf. 13, 6-9. *e*. C'est-à-dire : j'ai cherché en vain un prophète qui intercédât pour le peuple et l'appelât à la repentance, cf. 13, 4-5 et les notes. *f*. Il ne faudrait pas trop presser les termes de cette déclaration et en conclure qu'Ézéchiel ignorât ou méconnût les efforts tentés avant 586 par Jérémie pour sauver Juda; mais ces efforts ont été vains. Pour la même raison, Ézéchiel ne fait pas non plus allusion aux appels qu'il a lui-même multipliés dans la même intention entre 592 et 586; de même Jérémie (5, 1).

g. L'allégorie développée dans ce ch. rappelle beaucoup celle du ch. 16. Toutefois le prophète ne parle pas ici de Sodome, et par prostitution il entend surtout la recherche de l'appui des nations étrangères; le syncrétisme religieux qui fut souvent la conséquence de ces alliances politiques n'est mentionné qu'incidemment (v. 7, 30, 37, 39). La peinture des débordements des deux cités infidèles est encore plus crue et plus réaliste ici qu'au ch. 16. De plus, il n'est fait aucune allusion à un relèvement ultérieur des coupables. Ceci donne à penser que le ch. 23 a été rédigé avant le ch. 16 ou, en tout cas, n'a pas été, comme ce dernier, retouché par Ézéchiel après 586. Il y a, du reste, dans ce ch. comme dans beaucoup d'autres pages du livre, trace de la fusion de plusieurs recensions : çà et là on trouve côte à côte deux rédactions d'une même phrase ou d'un même développement : (v. 4a et 4b, v. 25a et 25b-26; les v. 28-30 sont parallèles à 22-27); le morceau final (36-49), où il y a, du reste, un grand désordre (tantôt il y est parlé des deux sœurs, tantôt de l'une d'elles seulement; ailleurs Oholiba est interpellée), reprend encore une fois tout le thème du chapitre. *h*. Cf. 20, 8 et note *g*. *i*. On explique d'ordinaire qu'Oholiba signifie « ma tente est en elle » : il s'agirait de la tente de Yahvé, c'est-à-dire du Temple, qui se trouvait à Jérusalem; Ohola voudrait dire : « sa propre tente »; ce nom indiquerait que Samarie a elle-même choisi ses lieux saints. Seulement alors il faudrait une *h* aspirée à la fin de chacun des deux noms (comp. Hephṣi-bâh). On n'échappe que partiellement à cette difficulté si l'on admet, avec d'autres, qu'Ohola signifie « celle qui a une tente » et Oholiba, « une tente est en elle »; ces noms feraient allusion aux pavillons qu'on dressait parfois sur les hauts lieux. *j*. Il était permis, dans l'ancien Israël, d'épouser deux sœurs : c'est le cas de Jacob. L'interdiction de ces sortes d'union n'apparaît que dans le code de Sainteté (Lév. 18, 18), rédigé probablement peu après le temps d'Ézéchiel. *k*. Glose exacte, mais superflue. *l*. Samarie rechercha l'appui de l'Assyrie au temps de Jéhu (obélisque de Salmanasar), de Menahem (2 Rois 15, 19), d'Osée (2 Rois 17, 3); cf. Os. 5, 13; 7, 11; 8, 9; 12, 2. *m*. Le mot employé ici dans l'hébreu, *qerôbîm*, signifie d'ordinaire « proches »; mais les Assyriens n'étaient pas les voisins des Israélites. Il est plus probable qu'il dérive du mot *qerab*, « guerre » en araméen, ou qu'il y avait ici une transcription de l'assyrien *quradu*, « guerrier ».

répandu sur elle leurs amours impures[a]. [9] C'est pourquoi je la livrai aux mains de ses amants, les fils d'Assur, dont elle s'était éprise. [10] Ils dévoilèrent sa nudité, emmenèrent ses fils et ses filles et la passèrent elle-même au fil de l'épée[b], si bien qu'elle devint un objet de stupeur pour les [autres] femmes. Ils firent ainsi justice d'elle.

« [11] Sa sœur Oholiba fut témoin [de ces événements], mais se livra à des passions plus déréglées encore et à des débauches pires que celles de sa sœur. [12] Elle s'éprit des fils d'Assur, gouverneurs et chefs, guerriers[c] vêtus de pourpre violette, cavaliers chevauchant des coursiers, tous jeunes et gracieux[d]. [13] Je vis alors qu'elle se souillait, [elle aussi,] que toutes deux suivaient la même voie. [14] Mais elle alla plus loin dans ses débordements et, lorsqu'elle vit des hommes dessinés sur la muraille, des images de Chaldéens dessinées au minium[e], [15] les reins pris dans une ceinture, la tête coiffée d'amples turbans, ayant tous l'aspect de capitaines, des images d'enfants de Babylone, dont la Chaldée était le pays natal, [16] elle s'éprit d'eux dès le premier regard et leur envoya des messagers en Chaldée[f]. [17] Et les enfants de Babylone vinrent à elle pour partager le lit des amours et la souillèrent par leurs débauches. Quand elle eut été souillée par eux, son âme se détacha d'eux. [18] Mais, parce que ses débordements étaient notoires et que sa nudité avait été dévoilée, mon âme se détacha d'elle, comme elle s'était détachée de sa sœur.

« [19] Elle multiplia [néanmoins] ses débordements, se souvenant des jours de son jeune âge, où elle s'était prostituée sur la terre d'Égypte : [20] elle s'éprit des débauchés de ce pays, dont l'ardeur charnelle était celle des ânes et la lubricité celle des étalons; [21] tu en revins à l'inconduite de tes jeunes années, où les Égyptiens avaient caressé tes mamelles et pressé tes jeunes seins[g].

« [22] C'est pourquoi, Oholiba, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais exciter contre toi tes amants, dont ton âme s'était détachée, et les amener contre toi de toutes parts : [23] les enfants de Babylone et tous les Chaldéens, Peqod[h], Choa et Qoa[i], et avec eux tous les fils d'Assur[j], jeunes et gracieux, tous gouverneurs et chefs, capitaines et gens de guerre, tous chevauchant des coursiers. [24] Ils marcheront contre toi avec une multitude de chars et de roues, à la tête d'une armée formée de peuples divers; ils t'opposeront de toutes parts grands boucliers, petits boucliers et casques. Je les laisserai prononcer la sentence et ils te jugeront selon leurs lois. [25] Je donnerai cours à ma jalousie contre toi et ils te traiteront avec fureur; ils te couperont le nez et les oreilles[k] et ce qui restera

10. « un objet de stupeur » cf. *G* (lis. *šammâ*). H : un nom. G : la fable (*šeninâ*). « justice » *H** cf. 16, 41 (lis. *ousephaṭîm*). H a une forme insolite. 12. « des fils » (lis. *'al*). « de pourpre violette » *S* cf. v. 6 (lis. *tekélèt*). H : de perfection. 14. « des hommes dessinés » *G L* (lis. *'ănâšîm meḥouqqîm*). H : des hommes de dessin (?). 18. « ses — dévoilée » *T* (lis. *wattiggal taznoutâh wattèrâ'è*). H : elle avait révélé ses débordements et dévoilé sa nudité. 20. « elle s'éprit » cf. 16 (H^k) (lis. *watta'gab*). H a une forme insolite. 21. « où — caressé » cf. v. 8 (lis. *be'assôt miṣrayim*). H : où on avait fait (?) depuis l'Égypte. 23. « et avec eux » *G S* (lis. *wekol* et *'ittâm*). H : eux. « gens de guerre » cf. v. 5, 12 (lis. *ouqerôbîm*). H : appelés (célèbres?). 24. « avec une multitude de » lis. *hâmôn*. H : avec une abondance (?) de. G : du nord avec des(*mispiphôn*, qui serait bon aussi). — Texte incertain.

a. Samarie courtisait tour à tour l'Assyrie et l'Egypte (Os. 7, 11; 12, 2; 2 Rois 17, 4). *b*. Cf. 2 Rois 17, 4-6. *c*. Voir note *m*, page précédente. *d*. Juda appela à son aide l'Assyrie au temps d'Aḥaz (2 Rois 16, 7-18; Ės. 7-8) et lui paya tribut sous Ézéchias et ses successeurs jusqu'au milieu du règne de Josias.

e. Les murs des palais en Assyrie (et sans doute aussi en Babylonie) étaient décorés de peintures représentant d'ordinaire le roi et ses guerriers; on a retrouvé des restes de ces fresques à Nimroud, à Khorsabad et surtout à Tell Aḥmar (anciennement Til Barsib), où les peintures se présentent à divers degrés d'achèvement; or on y voit que les artistes, du moins ceux qui étaient « chargés de la décoration géométrique... commençaient par tracer en rouge... une première ébauche du dessin. Ils étendaient ensuite les couleurs et ne peignaient qu'en dernier lieu sur l'ébauche en rouge le contour définitif en noir » (Fr. Thureau-Dangin, *Syria*, XI, 1930, p. 127). *f*. Dans le premier cas qui nous soit connu d'entrée en relation de Juda avec les Chaldéens de Babylonie, l'initiative vient du prince chaldéen, Mardouk Paliddin (2 Rois 20, 12-19). Ézéchiel fait sans doute allusion à quelque autre événement concret que nous ignorons. *g*. Juda était en coquetterie avec l'Égypte au temps d'Ézéchias, de Yehoyaqim et de Sédécias. *h*. Population nommée aussi Jér. 50, 21; les textes cunéiformes l'appellent Puqûdu et la situent près de la frontière élamite. *i*. Sutû et Qutû dans les textes assyro-babyloniens, abrégés quelquefois en Sû et Qû. *j*. Les Assyriens ne faisaient, en tout cas, plus figure de chefs brillants et séduisants, lorsque les Chaldéens, après avoir détruit leur empire (612-605), attaquèrent Juda; tout au plus furent-ils forcés alors de fournir un contingent aux armées de Nabuchodonosor. La mention des fils d'Assur est probablement une addition. *k*. Les codes babylonien, assyrien et ḥittite publiés respectivement en 1902, 1921 et 1922, édictent assez souvent — à la différence des recueils de lois hébraïques — la mutilation des coupables; la femme adultère, notamment, pouvait avoir, en Assyrie, le nez coupé ainsi que son complice (Scheil, VAT. 10.000, § 15). Le code de Ḥammourabi ordonne l'ablation de l'oreille à l'homme qui « frappe le cerveau d'un esclave d'homme libre » (§ 205). Et les lois ḥittites veulent qu'on tranche nez et oreilles à l'esclave qui commet un vol avec effraction ou allume un incendie (§ 95 et 99).

Éz2 des tiens tombera sous le glaive; ils emmèneront tes fils et tes filles et ce qui restera des tiens sera dévoré par le feu. [26] Ils te dépouilleront de tes vêtements et s'empareront des joyaux dont tu te pares. [27] Je Éz1 mettrai ainsi un terme à ton inconduite et aux débauches auxquelles tu te livrais depuis [ton séjour dans] la terre d'Égypte; tu ne lèveras plus les yeux vers les hommes de ce pays et ne te souviendras plus de l'Égypte.

Éz2 [28] Car ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais te livrer aux mains de ceux que tu as pris en haine, de ceux dont ton âme s'est détachée. [29] Ils te traiteront avec haine; ils prendront tout le fruit de ton travail et te laisseront nue, sans rien pour te couvrir, de sorte que ta honte de prostituée sera mise au jour. Ce sont ton inconduite et tes débordements [30] qui t'auront causé ces opprobres, parce que, dans tes prostitutions, tu t'es attachée aux nations et que tu t'es souillée avec leurs idoles.

« [31] Tu as suivi la même voie que ta Éz1 sœur; je mettrai donc dans ta main la coupe qu'elle a dû boire[a]. »

[32] Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Tu boiras la coupe de ta sœur,
coupe profonde et large,
à la vaste contenance.
[33] Elle est remplie de désastres et de douleurs;
c'est une coupe de stupeur et d'épouvante,
la coupe de ta sœur Samarie.
[34] Tu la boiras; tu la videras;
puis tu t'arracheras les cheveux
et te déchireras les seins.
Car telle est la sentence que j'ai prononcée, —
oracle du Seigneur Yahvé.

[35] C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Puisque tu m'as oublié et que tu m'as rejeté derrière ton dos, porte, toi aussi, la peine de ton inconduite et de tes débordements. »

Éz2 [36] Puis Yahvé me dit : « Fils d'homme, juge Ohola et Oholiba et fais-leur connaître leurs crimes abominables[b] : [37] elles ont commis des adultères et il y a du sang sur leurs mains. Elles ont commis des adultères avec leurs idoles et elles ont été jusqu'à faire passer [par le feu] les fils qu'elles m'avaient donnés, pour qu'ils servissent à celles-ci de nourriture[c].

« [38] Et voici encore ce qu'elles m'ont fait; elles ont souillé mon sanctuaire et profané mes sabbats. [39] Quand elles immolaient leurs fils à leurs idoles, elles entraient le même jour dans mon sanctuaire pour le profaner. Voilà ce qu'elles faisaient dans ma propre maison!

« [40] Bien plus, pour des hommes venus d'un pays lointain — un messager leur avait été envoyé[d] et ils étaient venus, — [pour ces hommes] tu t'es baignée, tu t'es fardé[e] les paupières et tu t'es parée de tes bijoux. [41] Tu t'es assise sur un lit d'apparat devant lequel une table était dressée et sur lequel tu avais répandu mes aromates et mon huile [parfumée]. [42] . . . .[f] Ils mettaient des bracelets

29. « mise » lis. *wenigletâ*. H : mis. 29-30. « Ce — causé » lis. (avec *L*) *zimmâték* et *'âsou* et rattacher les deux derniers mots de 29 au v. 30. H : ainsi que ton inconduite et tes débordements. [30] On t'infligera. 32. « large » *G*B (suppr. *tihyè liṣḥôq oulela'ag*). H aj. : tu deviendras un objet de risée et de moquerie. — Phrase évidemment mal placée. « à — contenance » lis. *marbâ*. H : abondance à contenir. 33. « Elle est remplie » lis. *timmâlé*. H : Tu seras remplie. « de désastres » cf. *21, 11* (lis. *šibbârôn*). H : d'ivresse. 34. « tu t'arracheras les cheveux » *S* (lis. *se'ârêk tigr'î*). H : tu en rongeras (?) les tessons. 36. « juge » lis. *tišpôṭ* (*S*) ou *hiššâphéṭ*, plaide contre. H : jugeras-tu, voy. 20, 4; 22, 2. 38. « sanctuaire » *G* (suppr. *bayyôm hahou'*). H aj. : ce jour-là. 40. « pour des hommes » *G* (suppr. *tišlaḥnâ*). H : elles ont envoyé [des messagers] à des hommes. « [pour ces hommes] » d'après *G* (suppr. *la'ăšèr*). H : pour qui.

a. L'image de la coupe était classique depuis Jérémie (25, 15-29; cf. 48, 26; 49, 12; 51, 7-8; Hab. 2, 15-16; Lam. 4, 21; És. 51, 17; Job 21, 20; Ps. 60, 5; 75, 9; Mc 10, 38; 14, 36; Apoc. 14, 8, 10 etc.). *b*. Cf. 20, 4; 22, 2. *c*. Cf. 16, 20 et note *q*. *d*. C'est la version des événements donnée déjà v. 16. *e*. Le verbe (*kâḥal*) dérive de la racine d'où viennent l'arabe *kohl*, qui désigne la subtance noire dont on s'entoure les yeux pour les faire paraître plus brillants, et aussi notre mot « alcool ». *f*. Ici une phrase gravement altérée dont le sens littéral est : *et un bruit de tumulte était insouciant en elle et vers des hommes pris dans la multitude des hommes étaient amenés des buveurs du désert.*

aux mains d'Ohola et d'Oholiba et une couronne splendide sur leur tête. [43] Alors j'ai dit . . . .[a] [44] On va à elle[b] comme on irait chez une prostituée. C'est ainsi qu'on va chez Ohola et chez Oholiba, ces femmes débauchées. [45] Des hommes justes les jugeront comme on juge les femmes adultères et celles qui ont versé le sang, car elles sont adultères et il y a du sang sur leurs mains. »

[46] Car ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Qu'on fasse monter contre elles le peuple assemblé et qu'on les livre aux mauvais traitements et au pillage; [47] que le peuple assemblé les lapide[c] et les taille en pièces à coups d'épée; que l'on tue leurs fils et leurs filles et qu'on incendie leurs maisons[d]. [48] Ainsi je ferai cesser toute inconduite dans le pays et toutes les femmes seront averties de ne pas imiter votre inconduite. [49] On fera tomber sur vous le châtiment de votre inconduite et vous porterez la peine de vos idolâtries. Ainsi vous saurez que je suis le Seigneur. »

Deux paraboles sur le siège de Jérusalem[e].

24 *Les grands de la capitale vont subir les horreurs d'un siège.* [1] La parole de Yahvé me fut adressée dans la neuvième année, au dixième mois, le dix du mois, en ces termes : « [2] Fils d'homme, note par écrit la date[f] de ce jour, car aujourd'hui même le roi de Babylone s'attaque à Jérusalem[g]. [3] Propose une parabole[h] à cette maison de rebelles et dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Mets en place la marmite, mets-la en place
et verses-y de l'eau.
[4] Dépose à l'intérieur diverses pièces de viande,
tout ce qu'il y a de meilleur, cuisse et épaule,
Remplis-la avec des os de choix,
[5] [tout cela] prélevé sur les bêtes les meilleures du troupeau.
Entasse aussi du bois sous la marmite.
fais-en bouillir les morceaux de viande à gros bouillons
et que les os qu'elle contient cuisent aussi...

44. « On va » *H*ᵐ *G S L* (lis. *wayyâbô'ou*). H : Il va. **24.** 2. « ce jour » *S L* (suppr. *'èt 'èṣèm hayyôm*). H aj. : ce jour même (var. provenant de 2b). « à (litt. : contre) » *G L* (lis *'al*). H : vers. 4. « diverses pièces » *G S* (lis. *netâḥîm*). H : ses pièces. 5. « tout — bêtes » lis. *mimmibḥar* (*G S*) *hâṣṣô'n lâqouaḥ* (*G*). H : prends les bêtes. « du bois » cf. *v. 10* (lis. (*hâ'èṣîm*). H : les os. « les morceaux » *H*ᵐ (lis. *netâḥèhâ*). H : le bouillonnement. « que les os... cuisent » lis. *yibšelou*. H : les os... cuiront.

a. Le début du v. 43 est, de nouveau, irrémédiablement corrompu : *A celle qui est fanée* [*il y a*] *des adultères; maintenant ils se prostituent* [*de*] *ses prostitutions, et elle...* *b*. Il s'agit de la femme dont il est parlé dans le passage non traduit du v. 43. *c*. La lapidation par tout le peuple était la peine de l'adultère en Israël, voy. 16, 40 et note *h*. *d*. Cf. 16, 41.

e. Ézéchiel avait déjà rapporté et combattu un dicton qui comparait la Jérusalem de Sédécias à une marmite où n'avaient été laissés que les bons morceaux (11, 3-12). Il reprend ici cette image et en tire des applications nouvelles, qui forment, à proprement parler, deux paraboles distinctes : l'une traite du sort de l'élite des habitants de la ville, comparés à des morceaux de choix déposés dans la marmite; l'autre annonce la destruction de la ville elle-même, assimilée à une chaudière rouillée à l'excès. On a supposé que les bons morceaux dont il est parlé v. 1-5 représentaient les Juifs exilés avec Jéconias en 597 dont Ézéchiel faisait partie et qu'il considérait, en effet, comme la véritable élite de la nation : mais en 587, le jour de l'ouverture d'un nouveau siège, il eût été bien tard pour revenir en détail sur un événement vieux déjà de onze années comme le blocus de 597. Ceux que le prophète représente ironiquement sous l'image des morceaux de choix, ce sont les grands de la Jérusalem de 588 qui *prétendaient* être l'élite de la nation et regardaient de haut les exilés de 597 (cf. 11, 3, 15). Ézéchiel leur annonce qu'ils vont subir les horreurs d'un siège (v. 4-5), puis seront jetés hors de la ville (v. 6b). Dans la deuxième application de l'image (v. 6-14) est développée l'idée que la ville elle-même, une fois vidée de ses habitants, devra être détruite, 1° parce que la collectivité est aussi responsable des crimes des individus (v. 14), 2° en vertu de la croyance animiste au sang qui crie vengeance (v. 7-8), mais surtout 3° parce que la souillure du péché était considérée par Ézéchiel comme s'étant insinuée dans les pierres, les maisons, les palais et les rues de la ville : il faut donc une purification radicale par le feu. Cette conception presque matérielle du péché et de la souillure est celle que perpétuaient les lois de pureté et les usages rituels auxquels Ézéchiel était si profondément attaché. Les deux paraboles ont peut-être formé d'abord deux morceaux indépendants (v. 1-5 et v. 6-14); cependant alors la première ne serait accompagnée d'aucune interprétation. De plus, la deuxième contient des allusions à la première (v. 6b, 9, 10). Il paraît donc plus probable que les deux applications du symbole ont été juxtaposées et entremêlées par Ézéchiel lui-même. *f*. Litt. : *le nom*. *g*. Cette date, janvier 587, était, en effet, celle du début du siège de la ville par Nabucodonosor (2 Rois 25, 1). L'insistance avec laquelle Yahvé recommande à Ézéchiel de noter cette date ne s'expliquerait guère si le prophète se trouvait encore, à ce moment de sa carrière, en Judée, comme l'admettent plusieurs critiques récents. Il faut la consigner par écrit afin que les exilés puissent constater plus tard, quand des nouvelles leur arriveront de Palestine, que c'est bien ce jour-là qu'avait commencé le siège de Jérusalem, qu'Ézéchiel l'a donc connu par révélation. *h*. Il s'agit, semble-t-il d'après la suite, — au moins en ce qui concerne la première application du symbole, — d'une parabole en action, qui fut mimée par Ézéchiel comme les actes prophétiques racontés ch. 4, 5, 12.

La ville elle-même devra être purifiée par le feu, telle une marmite rouillée.

[6a] Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Malheur à la ville sanguinaire,
marmite rouillée
dont la rouille[a] n'a pas été enlevée.
7 Car le sang qui y a été répandu s'y trouve encore;
elle l'a versé sur la roche nue :
Elle ne l'a pas répandu sur le sol,
de façon à le recouvrir de terre.
8 C'est pour exciter [ma] colère,
c'est afin que vengeance soit tirée [de son crime].
Qu'elle a mis le sang versé par elle
sur la roche nue,
sans le couvrir[b].

[9] C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Malheur à la ville sanguinaire!
Je vais, de mon côté, dresser un grand bûcher,
10a entasser le bois,
Allumer le feu,
achever la cuisson de la viande,
6b Puis en retirer les morceaux l'un après l'autre
sans les tirer au sort[c],
10b Vider le jus
et laisser les os se consumer.
11 Je laisserai alors la marmite vide sur ses charbons ardents,
afin qu'elle s'échauffe et que le bronze en devienne brûlant,
Que ses impuretés fondent
et que sa rouille disparaisse.

« [12] [Mais] la rouille dont elle est pleine ne s'en va pas au feu[d]. [13] A cause de ta souillure, parce que j'ai voulu te purifier et que tu ne t'es pas purifiée de ta souillure, tu ne recouvreras plus ta pureté jusqu'à ce que j'aie assouvi mon courroux contre toi. [14] Moi, Yahvé, j'ai prononcé la sentence : elle se réalisera. Je l'exécuterai sans [un moment de] relâchement, sans pitié ni regret. Je te jugerai selon ta conduite et selon tes œuvres, — oracle du Seigneur Yahvé. »

6a. « Ainsi » G^B (suppr. *lâkên*). H : C'est pourquoi ainsi. 8. « Qu'elle a mis » lis. *nâtenâ*. H : Que j'ai mis. 6b. « en retirer » lis. *'ôṣî'âh*. H : retires-en, ou : il en retirera. 10b. « Vider le jus » lis. *hârêq hammârâq*. H : Assaisonner l'assaisonnement (?). 11. « Je laisserai » lis. *we'a'âmidèhâ*. H : Laisse. 12. *G* (suppr. *te'ounîm hèle'ât*, dittogr. des deux mots précédents). H aj. en tête : peine elle a fatigué (?). « feu » suppr. le deuxième *ḥèl'âtâh*. H aj. : sa rouille (var. de « la rouille — pleine ». — Texte incertain. 13. « A cause — souillure » G^B (suppr. *zimmâ*). H aj. : [d'] inconduite (ce mot paraît être une glose explicative). 14. « Je te jugerai » *G S L* (lis. *'èšpeṭèk*). H : On te jugera.

a. Il s'agit, à proprement parler, de vert de gris, puisque la marmite est supposée en bronze (v. 11). *b*. D'après une antique croyance, le sang de la victime, c'est-à-dire son âme (Lév. 17, 11), crie vengeance et cherche à se venger tant qu'il n'a pas été couvert par la pierre d'un sépulcre ou par de la terre (cf. 21, 32 [37] et note *g*). Les juges iniques de Jérusalem (cf. 22, 6, 9, 12, 25, 27), traitant sans doute cette croyance de vaine superstition, ont poussé l'impudence jusqu'à laisser étalé sur la roche nue le sang des innocents qu'ils ont fait périr. *c*. C'est-à-dire que Yahvé exterminera en dehors de la ville ou enverra en exil tous les grands pêle-mêle, sans faire entre eux aucune distinction. — Nous transposons ici cette prédiction (6b), qui, dans le texte traditionnel, sépare malencontreusement l'image de la marmite rouillée (6a) de l'explication, donnée v. 7 et 8, de ce symbole. *d*. Le texte de ce v. paraît gravement altéré (voy. note crit.). On attendrait plutôt quelque chose comme : « [car] la rouille dont elle est pleine ne s'en va pas *si ce n'est* au feu. »

Mort subite de la femme d'Ézéchiel. Yahvé rattache à cet événement l'annonce de ce qui se passera lors de la chute de Jérusalem : les Juifs, atterrés, ne donneront pas de signes de deuil[a].

[15] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [16] Fils d'homme, je vais t'enlever, par un coup [subit][b], [celle qui fait] les délices de tes yeux; mais tu ne pousseras pas de cris de deuil et tu ne pleureras pas; tu ne laisseras pas couler tes larmes[c]. [17] Soupire en silence. Ne célèbre pas le deuil [qu'on observe] pour les morts : noue ton turban sur ta tête[d]; mets tes sandales à tes pieds[e]; ne te voile pas la moustache[f] et ne mange pas le pain des affligés[g]. [18a] Le matin [suivant] tu parleras au peuple[h] : [21b] Ainsi a dit le Seigneur Yahvé : Je vais profaner mon sanctuaire, sujet de votre immense orgueil, délices de vos yeux et objet des désirs de votre âme; vos fils et vos filles que vous avez laissés [là-bas][i] tomberont sous le glaive. [24] [La conduite d']Ézéchiel est un présage de ce que vous ferez [alors] : vous agirez, lorsque l'événement se produira, exactement comme il a agi et vous reconnaîtrez que je suis le Seigneur Yahvé. — [25] Puis toi, fils d'homme, tu resteras muet[j] et, quand je leur enlèverai[k] leur forteresse, sujet de leur joyeuse fierté, délices de leurs yeux et objet des désirs de leur âme, ainsi que leurs fils et leurs filles, [26] le jour où parviendra auprès de toi le réchappé qui t'annoncera la nouvelle, [27] ce jour-là ta bouche s'ouvrira [pour que tu t'entretiennes] avec le réchappé; tu parleras et ne seras plus muet. Ainsi ton attitude sera pour eux un présage et ils sauront que je suis Yahvé. »

[18b] Ma femme mourut dans la soirée. Le matin [suivant], j'agis selon les ordres que j'avais reçus. [19] Les gens me dirent : « Ne nous expliqueras-tu pas ce que signifie ta conduite? Est-ce à notre intention que tu agis [de la sorte]? » [20] Je leur répondis : « La parole de Yahvé m'a été adressée en ces

16. « tu ne laisseras — larmes ». Manque en G. 17. « en silence — morts » (lis. *doumâm* et intervertir *'ébèl mètim*). H : tais-toi [pour les] morts (?); ne célèbre pas de deuil. « des affligés » *L T* cf. Os. 9, 4 (lis. *'ônîm*). H : des gens. 18a. « tu parleras » lis. *outedabbèr* H : je parlai. 21b. « des désirs » d'après v. 25 (lis. *massâ'*). H : des ménagements (faute pour *maḥmad*, « délices », répétition). 25. « tu — enlèverai » lis. *hè'âlèm beqaḥtî*. H : n'est-ce pas que, le jour où je leur enlèverai... « ainsi que » *S* (lis. *oubenêhèm*). Manque en H. 26. « le jour où » lis. *beyôm bô'*. H : ce jour-là. « qui — nouvelle (litt : pour faire entendre tes oreilles) » d'après *G S* (lis. *lehašmîa' 'oznèkâ*). H : pour faire entendre les oreilles. 19. « ta — agis (litt. : ta conduite? A-t-elle un sens pour nous, que tu agisses) » lis. *hâlânou*. H : ta conduite pour nous, que tu agisses.

a. Si Yahvé défend à Ézéchiel de pleurer sa femme, ce n'est pas, comme on l'a parfois supposé, pour exhorter les Juifs, lors de la chute de leur capitale, à s'abstenir des lamentations coutumières, aussi tumultueuses que stériles, et à se consumer plutôt dans le regret de leurs fautes. Les deux choses n'étaient nullement inconciliables : quand on se repentait, on prenait le sac et la cendre. Du reste, les actes prophétiques ne figurent jamais des exhortations, mais sont des « présages » de ce qui se passera. Pour comprendre psychologiquement l'épisode, il faut sans doute faire une transposition analogue à celle qu'on admet généralement pour le mariage d'Osée (ch. 1-3) : Ézéchiel, qui aimait profondément sa femme — il l'appelle « les délices de ses yeux », trait de sensibilité fort rare chez lui — fut si accablé par sa mort soudaine qu'il négligea même d'accomplir les rites traditionnels qui étaient de règle en pareil cas. Lorsqu'il remarqua son oubli, au cours de la nuit funèbre, il reconnut là une direction divine : c'était Yahvé qui avait voulu que son prophète s'abstînt de pleurer pour présager aux Juifs que bientôt ils seraient, eux aussi, atterrés au point de ne pas même pouvoir se lamenter. *b*. On a proposé d'entendre : « par un fléau » c'est-à-dire par une épidémie, et de corriger, en conséquence, le début du v. 18 : on lirait « Le matin la peste se déclara (lire : *wehaddebèr*) dans le peuple. » *c*. Ce dernier trait, qui fait double emploi avec le précédent, manque en G et pourrait être une addition.
d. Dans le deuil on ôtait sa coiffure pour pouvoir s'arracher les cheveux ou s'en couper une mèche, primitivement afin de l'offrir au mort; après quoi on se couvrait souvent la tête d'un voile (2 Sam. 15, 30; Jér. 14, 3; Esth. 6, 12). *e*. 2 Sam. 15, 30; Mi. 1, 8; cf. És. 20, 2-4. Si l'on ôtait ses sandales, c'était sans doute, originairement, pour la même raison qui faisait qu'on quittait ses vêtements ou au moins ses vêtements ordinaires : l'esprit ou l'influence du mort pourrait s'y loger.
f. Se couvrir la bouche et les narines n'était probablement pas une atténuation du sacrifice de la barbe, mais, à l'origine, un moyen de se préserver contre les influences maléfiques émanant du mort. *g*. Le texte traditionnel porte « le pain des hommes », ce qui pourrait s'entendre des aliments que « les gens » du voisinage apportaient du dehors dans la maison mortuaire, primitivement parce que les habitants de cette maison ne pourraient pas, pensait-on, sans danger manger des vivres qui s'y trouvaient et qui étaient contaminés par l'esprit du mort. Cette coutume existait en effet, en Israël (2 Sam. 3, 35) comme chez beaucoup d'autres peuples. Mais « pain des hommes » signifierait en hébreu « pain ordinaire » et non pas « pain des autres ». Il faut lire sans doute « pain des affligés » (*lèḥèm 'ânouším* ou *l. 'ônîm*, cf. Os. 9, 4). Il s'agit alors soit des aliments apportés du dehors, soit du grand repas funéraire célébré pendant la période du deuil. *h*. Le texte traditionnel, donné par les anciennes versions comme par l'hébreu, ne nous apprend pas ce qu'Ézéchiel dit au peuple au matin. De plus le morceau qui suit présente un désordre évident : une parole prononcée par le prophète en son nom personnel (« vous ferez comme je fais » v. 22) est intercalée sans transition entre deux phrases mises dans la bouche de Yahvé (v. 21b et 24 : dans la seconde Dieu parle d'Ézéchiel à la 3e personne). Nous transposons les v. 18b-21a et 22-23 après les v. 18a, 21b et 24-27, de façon à grouper, d'une part, toutes les révélations faites par Yahvé à son prophète avant la mort de sa femme, de l'autre l'exécution par Ézéchiel des ordres divins.
i. Il est clair ici que le prophète s'adresse bien aux exilés de 597, et non aux Jérusalémites. *j*. Vers les débuts du siège de Jérusalem (cf. 24, 1) commencera pour Ézéchiel une de ces périodes de mutisme (voulu ou pathologique) qui lui étaient parfois imposées (cf. p. 598, note c). *k*. Le texte massorétique porte « le jour où je leur enlèverai », identifiant le jour de la chute de Jérusalem avec le jour où la nouvelle en parviendra à Ézéchiel. Cette leçon est très certainement fautive (voy. note crit.) : d'après 33, 21 le réchappé mit six mois à se rendre de Palestine auprès du prophète.

termes : [21a] Dis à la maison d'Israël : Je vais profaner mon sanctuaire[a]... [22] Vous ferez alors comme j'ai fait : vous ne vous voilerez pas la moustache et vous ne mangerez pas le pain des affligés; [23] vous garderez vos turbans sur vos têtes et vos sandales à vos pieds; vous ne pousserez pas de cris de deuil et vous ne pleurerez pas. Vous dépérirez sous le poids de vos iniquités[b] et vous vous regarderez l'un l'autre avec stupeur. »

22. « des affligés » voy. v. 17. 23. « vous vous — stupeur » cf. 4, 17 (lis. *ounešammôtèm*). H vous gémirez l'un vers l'autre. G Sym S : vous vous consolerez l'un l'autre.

a. Le récit, sous sa forme originelle, devait reproduire tout ou partie du message divin confié au prophète (v. 21b).

b. Litt. : *vous serez liquéfiés* (vous pourrirez) *dans vos iniquités*. Même expression 4, 17; 33, 10; cf. Lév. 26, 39.

DEUXIEME PARTIE

ORACLES CONTRE LES NATIONS ÉTRANGÈRES (25-32)

I — CONTRE AMMON[a]

Premier oracle.

25 [1] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2] Fils d'homme, tourne ton visage vers les Ammonites et prophétise contre eux. [3] Dis aux Ammonites : Ecoutez la parole du Seigneur Yahvé. Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Puisque tu as dit : Ha! Ha![b]
au sujet de mon sanctuaire parce qu'il a été profané,
Au sujet du pays d'Israël parce qu'il a été dévasté
et de la maison de Juda parce qu'elle est partie pour l'exil,
[4] A cause de cela, je vais faire de ton pays la propriété des fils de l'Orient[c];
ils établiront chez toi leurs douars
et dresseront chez toi leurs tentes[d].
Ce sont eux qui mangeront tes fruits
et boiront ton lait.
[5] Je ferai de Rabba[e] un parc pour les chameaux
et des villes des Ammonites, un bercail pour le menu bétail.
Ainsi vous saurez que je suis Yahvé. »

Deuxième oracle.

[6] Car ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Parce que tu as battu des mains
et frappé du pied[f],
Parce que tu t'es réjoui, l'âme pleine de mépris,
de [l'infortune de] la terre d'Israël,
[7] A cause de cela, je vais étendre
ma main contre toi;
je te livrerai aux nations pour qu'elles te pillent.
Je te raierai du nombre des peuples
et te ferai disparaître du nombre des pays.
Je t'anéantirai et tu sauras que je suis Yahvé.

25, 3. « au sujet de ...au sujet du ...et de » *G S L* (lis. *ʿal* trois fois). H : à. 4. « établiront » lis. *wejâsîmou*. H : feront habiter (forme et sens insolites). 5. « des villes » aj. *ʿârê*. Manque en H. — Texte incertain. 6. « de [l'infortune] de (litt. : sur) » *G S L* (lis. *ʿal*), H : vers. 7. « pour — pillent » *Hq G S L* (lis. *lebaz*). Hk ne donne pas de sens.

a. Il y a, réunis ici, deux oracles primitivement indépendants ou deux recensions d'un même oracle : v. 3b-5 et v. 6-7; car les idées exprimées dans les deux morceaux sont les mêmes. Mais selon le premier, les exécuteurs du châtiment divin seront les « fils de l'Orient », d'après le second « les nations »; de plus Ammon personnifié est apostrophé dans les v. 3b-5 au féminin, dans les v. 6-7 au masculin. — Sur l'attitude des Ammonites au temps de la chute de Juda (588-586), voy. note *f* sur 20, 45 [H : 21, 1]. Ils ont d'abord été les alliés de Juda contre Nabucodonosor; de cette époque date l'oracle du ch. 21, v. 18-27 [23-32], où ils sont sous la menace de la répression babylonienne; sans doute aussi celui du ch. 21, v. 28-32 [33-37], si les « brutes » (v. 31) sont les Chaldéens. C'est plus tard, après le meurtre de Guedalya (586 ou 585, cf. Jér. 40, 13-14; 41, 15), que les Ammonites ont dû faire leur paix avec le roi de Babylone et donner libre cours à la haine de Juda que dépeint notre ch. 25 (v. 3 et 6): Ézéchiel ici ne les menace plus de la vengeance des Chaldéens, mais d'une invasion de nomades. *b*. Cf. 6, 11 et la note. *c*. Population nomade du désert syro-arabe, cf. Gen. 29, 1 et la note. *d*. Litt. : *leurs demeures*. Mais ce mot pouvait désigner spécialement la tente (cf. Nomb. 16, 24, 27; Ps. 78, 22), comme en araméen. *e*. Auj. Ammân; voy. 21, 20 [25] note *d*. *f*. Cf. 6, 11.

II — CONTRE MOAB

8 Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Parce que Moab dit : La maison de Juda est pareille à toutes les nations[a], — 9 je vais découvrir les flancs[b] de Moab, exposer sans défense toutes ses villes, parure de ce pays : Bét ha-Yechimôt[c], Baal Meôn[d] et Qiryataïm[e]. 10 Je ferai de son pays, à côté de celui des Ammonites[f], la propriété des fils de l'Orient, afin qu'il n'en soit plus fait mention parmi les peuples, 11 Ainsi je ferai justice de Moab et on saura que je suis Yahvé. »

III — CONTRE ÉDOM

12 Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Parce qu'Édom a tiré
vengeance de la maison de Juda[g]
Et s'est rendu coupable
en exerçant sa vengeance,

13 à cause de cela, ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Je vais étendre ma main contre Édom
et en ferai disparaître hommes et bêtes.
J'en ferai un désert depuis Témân[h];
et [jusqu']aux parages de Dedân[i] ils tomberont sous le glaive.
14 J'exercerai ma vengeance sur Édom
par la main d'Israël, mon peuple.
Il traitera Édom selon ma colère et selon ma fureur;
ainsi on saura ce qu'est ma vengeance, —
oracle du Seigneur Yahvé.

IV — CONTRE LES PHILISTINS

15 Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Parce que les Philistins ont exercé la vengeance et que, l'âme pleine de mépris, ils ont, en leur éternelle inimitié, cherché, par vengeance, à tout détruire, 16 à cause de cela, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais étendre la main contre les Philistins, j'exterminerai les Kerétî[j] et je ferai périr ce qui reste [de la population] du littoral[k]. 17 Je tirerai d'eux une vengeance éclatante en les châtiant avec fureur. Ils sauront que je suis Yahvé, quand j'exécuterai contre eux ma vengeance. »

8. « Moab » G[B] (suppr. *wesé'ir*). H : Moab et Séir (mais « Séir » était un synonyme d'Édom, peuple auquel sera consacré un oracle spécial). 9. « exposer sans défense (litt. : mettre à nu) ses villes » lis. *oume'ârè 'ârâw*. H : sans (?) villes, sans (?) ses villes d'un bout à l'autre. — Texte incertain. 10. « n'en — peuples » lis. *bâ'ammîm* (cf. v. 7) au lieu de *benê 'ammôn* et suppr. (avec G[B]) *baggôyim*. H : ne soit plus mentionnée (*sic*) les Ammonites parmi les nations. S : ne soit plus mentionnée Rabba des Ammonites parmi les peuples. — Une menace contre Ammon n'a que faire dans un oracle sur Moab. 12. « a tiré vengeance G[B] (suppr. *binqôm*). H : a agi en tirant vengeance. « en — vengeance » lis. (avec *G S L*) *wayyinnâqemou* et (avec *G*) *nâqôm* au lieu de *bâhèm*. H : et se sont vengés d'eux. 15. « exercé la vengeance » *S* (suppr. *bi* devant *neqâmâ*). H : agi par vengeance.

a. Dès le temps d'Ezéchiel Israël avait le sentiment, à cause de sa religion, de n'être pas une nation comme les autres. *b.* C'est-à-dire : dégarnir la frontière. Litt. : *ouvrir l'épaule*. D'autres entendent : ouvrir [à l'ennemi] la montagne (la chaîne des monts) de Moab. *c.* Auj. Soueimé, 4 km. à l'E. de l'embouchure du Jourdain (Jos. 12, 3). *d.* Auj. Maïn, près Médeba. Nomb. 32, 3, 38. *e.* Auj. peut-être Qoreyat, S. O. de Maïn. Jos. 13, 19. *f.* Glose d'après v. 4. *g.* Les Édomites, souvent asservis par les Judéens (2 Sam. 8, 13-14; 2 Rois 14, 7, 22), ne se bornèrent pas, en 586, à se réjouir des malheurs de leurs anciens maîtres, mais se vengèrent effectivement, en particulier en annexant le sud du territoire de Juda (cf. 35, 5, 10-12, 15; Abd. 10-16; Ps. 137, 7). *h.* Ce nom, qui, comme Yémen ou Benjamin, signifiait « la droite », c'est-à-dire le sud (Témân était au sud de la Palestine), désignait une province d'Édom (cf. Gen. 36, 10-11; Job 2, 11), la plus septentrionale. *i.* Cette population arabe commerçante avait son centre à l'oasis d'El-Ela; elle était limitrophe des Édomites (cf. Jér. 49, 8) au sud. *j.* Nom d'un clan philistin (Soph. 2, 5-6; 1 Sam. 30, 14, cf. 2 Sam. 8, 18; 15, 18; 20, 7, 23; 1 Rois 1, 38, 44). Sur l'origine de ce nom, voy. note *i* sur 1 Sam. 30, 14. *k.* Cf. Soph. 2, 5-6. Ceci paraît supposer que les Philistins avaient eu gravement à souffrir de la part des Chaldéens.

V — CONTRE TYR[a]

Annonce de la destruction de Tyr[b].

Elle succombera sous l'assaut des vagues, figurant les nations ennemies.

26 1 La onzième année[c], ... le premier jour du mois, la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 2 Fils d'homme, parce que Tyr a dit de Jérusalem :

Ha! Ha! la voilà brisée,
la porte des peuples[d]!
C'est vers moi que va se détourner
l'abondance qui faisait sa gloire, —

3 à cause de cela le Seigneur Yahvé déclare :

Je vais m'en prendre à toi, Tyr;
je vais faire monter contre toi
Des nations nombreuses,
comme monte la mer avec ses vagues.
4 Elles détruiront les remparts de Tyr
et en démoliront les tours.
Je balaierai ce qu'elle renferme de terre
et je ferai d'elle une roche dénudée[e].
5 Un emplacement où l'on étend les filets,
voilà ce qu'elle deviendra au milieu de la mer.
Car j'ai, moi, prononcé cette sentence, —
oracle du Seigneur Yahvé : —
Elle sera pillée par les nations
6 et ses filles qui sont sur la terre ferme[f]
seront tuées par le glaive.
Ainsi l'on saura que je suis Yahvé. »

Tyr va être assiégée et détruite par Nabucodonosor.

7 Car ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Je vais faire venir contre Tyr Nabucodonosor, roi de Babylone, du nord
le roi des rois[g],
Avec des chevaux, des chars, des cavaliers
et une masse énorme de troupes.

26, 2. « la porte » lis. *dèlèt*. T : la trafiquante (*rôkèlèt*). « l'abondance — gloire » lis. *melê'at hâdârâh*. H : je veux me remplir [des dépouilles] de la dévastée. — Texte incertain. 3. « monte — vagues » *G S L* (lis. *ka'âlôt*). H : la mer fait monter ses vagues. 7. « contre » *G S* (lis. *'al*). H : à. « une masse — troupes (litt. : une assemblée de peuple nombreuse) » H* (lis. *oubiqehal 'am*). H : une assemblée et un peuple nombreux.

a. Ézéchiel en veut particulièrement à la grande cité phénicienne, contre laquelle il prononce plusieurs oracles (ch. 26-28, 19), 1° parce que, confiante dans la richesse que lui procure son commerce, elle est le type même de l'orgueil humain qui se dresse contre Dieu, 2° parce qu'elle résiste avec opiniâtreté au roi de Babylone, instrument de la justice de Yahvé, 3° parce qu'elle se réjouit, elle aussi, de l'abaissement de Jérusalem, dans laquelle elle voit un obstacle au monopole commercial de la Phénicie. *b.* Il n'y a pas de raison décisive de douter que les quatre oracles réunis dans le ch. 26 aient été, comme l'indique le v. 7, prononcés par Ézéchiel lors du siège que Nabucodonosor mit devant Tyr. Ce siège dura treize ans d'après Josèphe (*C. Ap.*, I, 21; *A. J.*, X, 11, 1), — probablement de 585 à 573; car dans les oracles du ch. 26 datés de 586, Ézéchiel annonce le siège comme un événement encore à venir; d'autre part, le prophète, dans un correctif ajouté à son livre en 570, signale lui-même que, contrairement à ses menaces, les opérations de Nabucodonosor contre Tyr avaient, à cette date, abouti à un échec (29, 17-20). *c.* L'an 586/585. L'indication du mois manque. On présume d'ordinaire qu'il s'agit du onzième ou du douzième (janvier à mars 585), parce que, d'après 33, 21, Ézéchiel n'apprit qu'au dixième mois la chute de Jérusalem, arrivée dans le cinquième; mais voy. 33, 21, note *i*. *d.* Jérusalem a pu être appelée ainsi parce qu'elle était le lieu de passage normal des caravanes amenant à Tyr les exportations des peuples du sud (Édom, Arabie) : elle percevait ainsi des péages onéreux sur les clients des Phéniciens. *e.* Le nom même de Tyr, Çôr, signifie « rocher ». L'île sur laquelle la ville était construite reviendra à son état primitif. *f.* Les villes de la banlieue de Tyr situées sur le continent asiatique, notamment « l'ancienne Tyr », appelée Palaityros par les Grecs et Usu par les Assyriens. Elles tombaient en général d'emblée sous les coups des envahisseurs, tandis que Tyr, sur son île, défia souvent leurs assauts. *g.* Le rythme suggère que les mots en petit caractère ont été ajoutés après coup. S'ils constituent une glose, celle-ci est, du reste, exacte.

8 Tes filles [qui sont] sur le continent,
il les fera périr par le glaive[a].
Puis il élèvera contre toi des retranchements,
il érigera contre toi une levée de terre
et dressera contre toi le grand bouclier[b].
9 Des coups de ses béliers
il frappera tes remparts;
Tes tours,
il les démolira avec ses épieux[c].
10 Ses chevaux seront si nombreux
que leur poussière te recouvrira.
Au bruit que feront sa cavalerie
et les roues de ses chars,
tes remparts trembleront,
Quand il entrera par tes portes
comme on entre dans une ville prise d'assaut.
11 Du sabot de ses chevaux
il foulera toutes tes rues.
Il fera périr ta population par le glaive;
et les stèles, [gages] de ta puissance,
il les renversera à terre[d].
12 On fera main basse sur tes richesses;
on pillera tes marchandises.
On démolira tes remparts;
on renversera tes magnifiques demeures.
Les pierres, le bois et les gravats de tes édifices,
on les jettera au fond de la mer.
13 Je ferai cesser le bruit de tes chants
et l'on n'entendra plus le son de tes cithares.
14 Je ferai de toi une roche dénudée;
tu deviendras un emplacement où l'on étend les filets;
tu ne seras pas rebâtie.
Car c'est moi, Yahvé, qui ai prononcé cette sentence, —
oracle du Seigneur Yahvé.

Le retentissement dans le monde de la chute de Tyr.

15 Voici ce que le Seigneur Yahvé dit à [la ville de] Tyr : « Au bruit de ta chute, quand les blessés gémiront et que la tuerie s'accomplira dans ton sein, les îles ne se prendront-elles pas à trembler ? 16 Tous les princes de la mer[e] descendront de leurs trônes[f], ôteront leurs manteaux, se dépouilleront de leurs vêtements brodés, s'habilleront de noir[g], s'assiéront sur la terre et trembleront sans trêve, frappés de stupeur par ta chute. 17 Ils prononceront à ton sujet un chant de deuil et te diront[h] :

10. « sa — chars » *G S* (lis. *pârâšâw wegalgelê rikbô*). H : cavalerie et roue et char. « on entre (litt. : l'entrée) » *L* (lis. *kimebô'*). H : les entrées. 11. « il les renversera » *G S* (lis. *yôrîd*). H : descendra (bien que le sujet soit au pluriel). 12. « de la mer » (*G*) *S* (lis. *hayyâm*). H : des eaux. 16. « de noir » lis. *qadrout* (cf. Ès. 50, 3). H : de tremblements.

a. Cf. v. 6 et la note. *b*. Les Assyriens se servaient, pour les sièges, de boucliers de la taille d'un homme, à l'abri desquels les soldats pouvaient lancer des traits ou saper les murs. *c*. Litt. : *ses épées*. Certaines machines de siège représentées sur les bas-reliefs assyriens étaient munies de pointes en forme de lances avec lesquelles l'assaillant s'efforçait de disjoindre les pierres du rempart. *d*. A l'entrée de beaucoup de sanctuaires phéniciens se dressaient deux stèles ou colonnes revêtues évidemment d'un caractère sacré (cf. 1 Rois 7, 15-22 et note *g*); celles du temple de Melqart à Tyr étaient, d'après Hérodote (II, 44), l'une en or et l'autre en émeraude. *e*. Les chefs des cités vivant, comme Tyr, du commerce maritime. *f*. Cf. Jonas 3, 6; Job 1, 20. Pour s'asseoir sur le sol, comme on doit le faire dans le deuil (Ès. 3, 26; 47, 1; Jér. 14, 2; Job 2, 13; 42, 6; Lam. 2, 10; Esdr. 9, 3; cf. Jug. 20, 26). *g*. Cf. 31, 15; 32, 7; Ès. 50, 3; Ps. 38, 7; 42, 10; Job 5, 11; 30, 28 etc. Le sac, fait en poils de chèvres, était de couleur noire (Ès. 50, 3). *h*. Les vers qui suivent ont le rythme ordinaire de la *qînâ* (thrène) et commencent, selon l'usage, par la question « comment...? » cf. 2 Sam. 1, 19, 25, 27; Ès. 14, 4; Lam. 1, 1; etc.

Comment as-tu péri, as-tu disparu [de la surface] des mers,
toi, la ville illustre,
Qui étais si puissante sur mer,
toi et tes habitants?
Ceux-ci répandaient la terreur
sur toute la terre ferme.
18 Maintenant les navires tremblent,
depuis le jour de ta chute;
Les îles de la mer sont bouleversées
parce que tu n'es plus.

Tyr va être engloutie dans les flots[a].

19 Car ainsi parle le Seigneur Yahvé :
Je ferai de toi une ville dévastée,
semblable aux villes qui ne sont [plus] habitées,
Quand je ferai monter, pour t'assaillir, [les flots de] l'abîme[b]
et que les grosses eaux te couvriront.
20 Je te ferai descendre vers ceux qui sont descendus dans la fosse,
vers les hommes du temps jadis;
Je te ferai habiter la contrée souterraine[c],
au milieu des ruines des anciens temps,
avec ceux qui sont descendus dans la fosse[d],
Afin que tu ne continues pas
à subsister sur la terre des vivants.
21 Je ferai de toi un objet d'épouvante; tu ne seras plus
et, quand on te cherchera, jamais on ne te retrouvera, —
oracle du Seigneur Yahvé.

Chant de deuil anticipé sur la ruine de Tyr. Tableau du marché de cette ville[e].

Poème funèbre sur la fin de Tyr, dépeinte sous l'image d'un naufrage.

Éz[1] **27** [1] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2] Et toi, fils d'homme, entonne un chant de deuil sur Tyr. [3] Dis à Tyr, qui est assise aux portes de la mer[f] [et] commerce avec les peuples d'une multitude d'îles[g] : Éz[2]

« Voici ce que le Seigneur Yahvé dit à Tyr: Éz[1]

Tu disais : je suis un navire
d'une beauté achevée[h]. —

17. « as-tu disparu » *G* (lis. *nišbatte*). H : habitée. « toute — ferme » (lis. *hayyabbâšâ*). H : tous ses (?) habitants. 18. « les navires » *L* (lis. *haṣṣîm*). H : les îles (mais elles sont nommées 18b). « depuis » *G* (lis. *miyyôm*). Manque en H. 19. « Je ferai » (lis. *nâtattî*). H : Quand je ferai. « Quand — monter » *G L* (lis. *beha'ălôtî*). H : En faisant monter. 20. « vers ceux » *G* (lis. *'el*). H : avec. « au milieu des » *H*[a] *S* (lis. *bâḥŏrâbôt*). H : comme les. « ne continues — subsister » lis. *tâšoubî* et (d'après G) *wetityaṣṣebî*. H : ne sois pas habitée; et j'ai mis une parure (?) 21. « jamais — retrouvera (litt. : tu ne seras pas trouvée jusqu'à jamais) » cf. 27, 36; 28, 19 (lis. *'ad 'ôlâm*). H : tu ne seras plus jamais trouvée. **27**, 3. « à Tyr : Tu » *G*[B] (lis. *leṣôr*). H : Tyr, tu... « un navire » aj. *'ŏniyyâ*. Manque en H à cause de la ressemblance de ce mot avec *'ănî*, je.

a. Ce morceau reprend, en le développant, le tableau de la destruction de Tyr par les flots de la mer (v. 3); mais ici rien n'indique que l'inondation soit simplement une image figurant la conquête par une puissance ennemie. Peut-être l'auteur de cette pièce pensait-il que la destruction de la ville par les Babyloniens serait complétée par les éléments déchaînés. Dans ce cas, cet auteur ne serait sans doute pas Ézéchiel lui-même. *b*. L'océan qui s'étend, pensait-on, sous la terre. *c*. Le Cheôl, conçu ici comme une ville à demi démolie. *d*. Ces mots, en excès dans le vers, sont sans doute un doublet de 20a.

e. Dans le ch. 27 sont réunis deux morceaux nettement distincts tant par leur forme que par leur contenu : 1° une *qînâ*, c'est-à-dire un chant funèbre anticipé sur la ruine de Tyr, pièce en vers présentant le rythme habituel des thrènes de deuil, avec le second hémistiche plus court que le premier, et où la puissante cité est figurée sous l'image d'un navire somptueux qui fait naufrage en haute mer (v. 3b-9a et 25b-36); 2° un morceau en prose intercalé au milieu du précédent, où Tyr apparaît, non plus sous l'image d'un vaisseau, mais, sans figure, comme une ville ayant des remparts, des tours, une garnison et dans laquelle viennent les navires (v. 9b-25a). Ce développement, où sont énumérés les peuples avec lesquels trafiquait la ville de Tyr et les marchandises que chacun d'eux exportait est un document inappréciable sur l'histoire économique de l'ancien Orient. Mais il a été inséré ici après coup. Il est probable qu'il formait anciennement une pièce indépendante; car il paraît avoir eu une introduction spéciale, qui nous a été conservée : c'est le v. 3a (où Tyr apparaît « assise aux portes de la mer », et non pas voguant « au cœur des mers », comme v. 4, 25b-27). Ce morceau renferme quelques allusions à la *qînâ* d'Ézéchiel sur Tyr (v. 10, 11), mais il n'est pas sûr qu'il émane du prophète lui-même. *f*. L'île sur laquelle Tyr était bâtie avait deux ports donnant accès à la mer l'un vers le nord, le port « sidonien », l'autre vers le sud, le port « égyptien ». *g*. Le mot « îles » désignait aussi tous les pays riverains de la mer. Ce préambule (v. 3a) devait servir anciennement à introduire la liste des « îles » avec lesquelles trafiquaient les marchands tyriens (v. 9b-25a). *h*. Expression familière à Ézéchiel, cf. 16, 14, 15, 25; 27, 11; 28, 7. Ces passages montrent que par « beauté » il entendait surtout la somptuosité des matériaux employés pour la construction ou l'ornementation.

4 Tes constructeurs t'avaient dressée au cœur des mers:
ils avaient parachevé ta beauté.
5 C'est en cyprès du Senir[a] qu'ils avaient fait
toutes tes planches.
Ils avaient pris un cèdre du Liban
pour te dresser un mât.
6 Avec des chênes du Bachân[b]
ils avaient fabriqué tes rames.
Ils avaient orné ta charpente[c] d'ivoire [incrusté] dans du buis[d]
provenant des îles des Kittiens[e].
7 Le fin lin brodé de l'Égypte
avait fourni ta voile
pour te servir d'étendard[f].
Des étoffes de pourpre violette et rouge venant des rivages d'Élicha[g]
formaient ta tente[h].
8 Les habitants de Sidon[i] et d'Arvad[j]
étaient tes rameurs;
Les plus habiles [des marins] de Cèmer[k] faisaient partie de ton équipage;
ils te servaient de pilotes.
9 Les anciens et [les artisans] les plus habiles de Guebal[l] étaient à ton bord
pour réparer tes avaries.

Éz[2] *Le trafic de Tyr.* « Tous les navires de la mer et leurs matelots venaient chez toi pour prendre part à tes échanges. [10] [Les gens de] Paras, [de] Loud et [de] Pout[m] servaient comme guerriers dans ton armée; ils suspendaient chez toi leur bouclier et leur casque[n]; ce sont eux qui assuraient ton prestige. [11] Les enfants d'Arvad et de Ḥélek[o] garnissaient tes murs de toutes parts et ceux de Gammad[p] veillaient sur tes tours; ils suspendaient leurs écus tout autour de tes remparts; c'est à eux que tu devais ta beauté achevée.

« [12] Tarsis[q] trafiquait avec toi à cause de l'abondance de tes richesses de toutes sortes; elle apportait sur ton marché de l'argent, du fer, de l'étain et du plomb. [13] Yavân, Toubal et Mèchek[r] commerçaient avec toi : ils t'apportaient comme matière d'échange des esclaves et des objets de bronze. [14] De la

4. « Tes — parachevé » (lis. *giddelouk*). H : Au cœur des mers [étaient] tes frontières: tes constructeurs avaient parachevé (mais le 2d hémistiche serait trop long). — Texte incertain. 5. « tes planches » *T* (lis. *louḥôtayik*). H : les couples de planches. 6. « incrusté — buis » *T* (lis. *bite'aššourîm*). H : fille des Assyriens (?). 8. « Les plus — Cèmer » (lis. *ḥakmê ṣèmèr*). H : Tes plus habiles [marins], Tyr. 11. « et de Ḥélek » (lis. *weḥêlèk*). H : et ton armée. — Texte très incertain. 12. « tes richesses » *G S* (lis. *hônèk*). H : la richesse. « de l'argent » *G S L* (lis. *kèsèph*). H : en argent. 13. « des esclaves » *L* (lis. *nèphèš*). H : en esclaves.

a. Nom amoréen de l'Hermon d'après Deut. 3, 9, mais qui désignait, selon certains géographes arabes, une autre des cimes de l'Anti-Liban au N. de Damas. *b.* La Batanée, pays situé à l'est du lac de Tibériade (cf. Nomb. 21, 33 et note *i*) et réputé pour la beauté de ses chênes (Ès. 2, 13). *c.* Litt. : *ta poutre*. Il s'agit peut-être du pont. *d.* Selon d'autres, du bois de pin; mais le buis était parfois incrusté d'ivoire (*Énéide* x, 135). *e.* Proprement habitants de Citium, colonie phénicienne dans l'île de Chypre; par extension les Chypriotes, puis les autres riverains de la Méditerranée (cf. Nomb. 24, 24).

f. Ces mots, en excès dans le vers, doivent être une glose. Les vaisseaux de l'antiquité ne portaient, du reste, pas, que nous sachions, de pavillon. *g.* Selon les uns Carthage (la première reine, Didon, s'appelait aussi Élissa), selon d'autres le Péloponnèse (Élis, Hellas), où l'on trouve le coquillage servant à fabriquer la pourpre; on pourrait penser aussi à l'Alašia des Assyriens (Chypre?). *h.* Peut-être une sorte de cabine dressée sur le pont. *i.* Subordonnée alors à Tyr; auj. Saïda. *j.* Auj. Rouâd, l'Aradus des classiques, important port phénicien situé sur une île, à 3 km. au large de Tartous (Tortose, Antaradus). *k.* En grec Simyros, ville visée aussi Gen. 10, 18 et 1 Chron. 1, 16. Auj. Zemré au N. d'Arvad, ou Soumra, au S. *l.* La Byblos des Grecs, auj. Djebeil, à peu près à mi-chemin entre Beyrout et Tripoli.

m. De ces trois noms, le dernier, *Pout*, désignait sûrement une région africaine, le Pount des anciens Égyptiens, c'est-à-dire la côte des Somalis, sur l'océan Indien : *Loud* serait, selon les uns, la Lydie en Asie mineure, qui pouvait fournir des mercenaires aux armées égyptiennes comme à la Phénicie; il est plus probable, d'après Gen. 10, 13, que les Loudim étaient une population africaine. La même hésitation est permise en ce qui concerne l'identification de *Paras*; s'il s'agit de la Perse, nous aurions ici et 38, 5 la première mention de ce pays dans l'Ancien Testament; mais il pourrait être question d'une peuplade de l'Afrique, telle que les Perorsi ou Pharusii. *n.* Cf. Cant. 4, 4 et note *n*. *o.* Si cette correction est exacte, il pourrait s'agir de la Cilicie ou de Chalcis, à l'O. de Damas. *p.* Peut-être une principauté du sud de la Phénicie nommée *kamadu* en égyptien et *kumidi* dans les lettres de Tell el-Amarna. *q.* Tartessus, colonie phénicienne située en Espagne, près de Cadix. *r.* *Yavân* (cf. Ioniens), la Grèce; *Toubal*, les Tibaréniens, entre mer Noire et Cilicie; *Mèchek* ou *Mochek*, les Moschoï des Grecs, autre peuple d'Asie Mineure.

maison de Togarma[a] on amenait sur ton marché des chevaux [de trait], des chevaux de selle et des mulets. [15] Les Rhodiens[b] commerçaient avec toi; de nombreuses îles participaient à ton trafic, t'apportant en paiement des défenses d'ivoire et du bois d'ébène. [16] Édom trafiquait avec toi à cause du grand nombre des produits dont tu disposais; il apportait sur ton marché des escarboucles, des étoffes de pourpre, des tissus brodés, du byssus, des perles et des rubis[c]. [17] Juda et le pays d'Israël commerçaient avec toi; ils t'apportaient comme matières d'échange du froment de Minnit[d], de la cire, du miel, de l'huile et du baume. [18] Damas commerçait avec toi à cause de l'abondance de tes richesses de toutes sortes : c'est le vin de Ḥelbôn[e] et la laine de Çaḥar[f] [19] qu'elle apportait sur ton marché. D'Ouzal[g] venaient, comme articles d'échange, le fer forgé, la casse et le roseau aromatique. [20] Dedân[h] faisait avec toi commerce de housses pour monter à cheval. [21] L'Arabie et tous les princes de Qédar[i] trafiquaient avec toi; ils faisaient avec toi le trafic des agneaux, des béliers et des boucs. [22] Les marchands de Saba[j] et de Raama[k] commerçaient avec toi; ils apportaient à ton marché toute espèce d'aromates de premier choix, toutes sortes de pierres précieuses et de l'or. [23] Ḥarân[l], Kanné[m] et Éden[n] faisaient commerce avec toi. Assur et toute la Médie faisaient commerce avec toi. [24] Ils faisaient commerce avec toi de vêtements de prix, de manteaux de pourpre violette ou de couleurs variées, de tapis multicolores, de fortes cordes tressées dont ils pourvoyaient ton commerce. [25] Les navires de Tarsis[o] voguaient pour assurer tes échanges.

Éz[1] *Suite du poème funèbre sur le naufrage de Tyr.*

Tu t'es remplie et lourdement chargée
au cœur des mers.
26 C'est en haute mer que t'ont conduite
tes rameurs.
Le vent d'Orient[p] t'a fait faire naufrage
au cœur des mers.
27 Tes richesses, tes marchandises, tes articles d'échange,
tes marins et tes pilotes,
Tes radoubeurs et tes courtiers,
tous les hommes de guerre
Que tu avais à ton bord, toute la masse des gens
que tu transportais
Sont tombés au sein des mers
Le jour où tu as sombré.

15. « Les Rhodiens » *G* (lis. *rôdân*). H : Les enfants de Dedân. — Mais voy. v. 20. « à ton trafic » lis. *sôḥărôtayik*. H : au trafic de ta main (c'est-à-dire sous tes directions?). 16. « Édom » *H*ms *Aq S* (*G*) (lis. *'èdôm*). H : Aram (déjà visé v. 18). « des escarboucles » *G L* (lis. *nôphèk*). H : en escarboucles. 17. « du froment » *S* (lis. *ḥiṭṭê*). H : en froment. « de la cire » lis. *wedônag*. H : et [de] Phannag (?). — Texte incertain.
18. « toi » *G* (suppr. *berôb ma'ăsayik*). H aj. : dans l'abondance de tes produits (variante, cf. v. 16). « de tes » *G S* (lis. *hônèk*). H : des. « le vin » *G* (lis. *yên*). H : en vin. 19. « D'Ouzal » (suppr. *wedân* [avec *G*B] et *yâwân*, puis lis. *mê'ouzal* et transposer ce mot après *nâtanou*). H : Et Dan et Yavân, filé (?). — Mais Dan, tribu d'Israël, et Yavân, déjà nommé (v. 13), n'ont que faire ici. « forgé » lis. *'âšout*. H a une forme insolite. 21. « trafiquaient avec toi » *T* (lis. *sôḥărayik*). H : étaient trafiquants de ta main (cf. v. 15). 22. « toute... toutes » lis. *rô'š* et *wekol*. H : en toute... et en toutes... 23. « faisaient — toi » (1re fois) *G* (lis. *rôkelayik*). H : les marchands de Saba (ces mots pourraient être une dittographie du v. 22). 25. « voguaient — échanges » (lis : *šârôt lak lema'ărâbèk*. H est intraduisible. — Texte très incertain. 27. « toute » *H*ms *G S T* (lis. *wekol*). H : et dans toute.

a. En assyrien Tilgarimmu. L'Arménie, pays particulièrement riche en chevaux et en mulets (Hérodote, I, 194; VII, 40; Xénophon, *Anab.*, IV, 5, 34; Strabon XI, 13, 9). *b.* Les marins de Rhodes devaient être des intermédiaires apportant à Tyr des produits africains. *c.* Une partie de ces marchandises (les étoffes) étaient sans doute transitées seulement par les caravanes édomites. *d.* C'était le nom d'une localité ammonite (Jug. 11, 33); il servait peut-être à désigner une espèce spéciale de blé.

e. Auj. Ḥelboun, à une vingtaine de km. au N. de Damas, aux coteaux encore plantés de vignes; le vin de Ḥelbôn était célèbre dans l'antiquité; les rois de Perse, dit Strabon, n'en buvaient pas d'autre (XV, 735). *f.* Nom d'une localité non identifiée, si, du moins, le texte n'est pas altéré. *g.* Ancien nom de la capitale du Yémen, en Arabie du sud, auj. San'â. Cf. Gen. 10, 27. *h.* Les Arabes d'El-Ela. Voy. 25, 13 note *i*. *i.* Population ismaélite du désert syro-arabe, les Cedrei de Pline (*H. N.*, 5, 12) : cf. Gen. 25, 13; 1 Chr. 1, 29; Ès. 21, 16, 17; 42, 11; 60, 7; Jér. 2, 10; 49, 28; Ps. 120, 5; Cant. 1, 5. *j.* Cf. 1 Rois 10, 1 note *d*. *k.* Population mentionnée dans les inscriptions sabéennes et dans Strabon (les Rammanitaï). D'après Gen. 10, 7 Raama était père de Cheba (Saba) et de Dedân. *l.* Principale ville de la Haute Mésopotamie (cf. Gen. 11, 31 note *f*). *m.* Sans doute identique à Kalné (Gen. 10, 10; Am. 6, 2) et à Kalno (Ès. 10, 9). *n.* En assyrien Bit Adini, sur les deux rives du moyen Euphrate. *o.* Ce terme désigne ici, comme c'est souvent le cas, les bâtiments de haut bord en général, qu'ils vinssent ou non d'Espagne (1 Rois 10, 22; 22, 49; Ès. 2, 16).

p. Le sirocco (cf. 17, 10).

28 Aux cris de tes pilotes,
les. . . . .[a] ont tremblé.

29 Alors sont descendus de leurs navires
tous ceux qui manient la rame.
Les matelots, tous les pilotes de la mer
restent à terre[b].

30 Ils font entendre leurs plaintes à ton sujet;
ils poussent des cris amers.
Ils répandent de la poussière sur leurs têtes;
ils se roulent dans la cendre[c].

31 Ils se font des tonsures à cause de toi[d];
ils ceignent le sac.
Ils pleurent sur toi dans l'amertume de leur âme,
poussant d'amers cris de deuil.

32 Ils prononcent à ton sujet. . .[e] un chant de deuil
et disent dans leur poëme funèbre :
« Qui était semblable à Tyr, lorsqu'elle s'élevait
au milieu de la mer?

33 Quand tu faisais sortir des mers tes marchandises,
tu rassasiais des peuples [entiers].
Grâce à l'importance de tes richesses et de ton commerce,
tu enrichissais les rois de la terre.

34 Maintenant [que] tu as fait naufrage [et que tu as disparu] de la surface des mers
dans les profondeurs des eaux,
Ton commerce et la multitude d'hommes que tu contenais
ont sombré avec toi.

35 Tous les habitants des îles
sont dans la stupeur à cause de toi.
Leurs rois frissonnent d'horreur;
ils ont le visage inondé de larmes.

36 Les marchands chez les [autres] peuples
sifflent à la vue de tes malheurs[f].
Tu es un objet d'épouvante :
c'en est fait de toi pour toujours[g]. »

29. « à terre » *H*ᵃ *G* (lis. *'al*). H : vers la terre. 31. « à cause de toi... sur toi » *G*ᴬ *S L* (lis. *'âlayik*). H : vers toi. 32. « à ton sujet » *G S L* (lis. *'âlayik*). H : vers toi. « lorsqu'elle s'élevait » d'après *Aq* (lis. *beroumâh*). H : comme le silence (?). 33. « des peuples [entiers] » *G* (suppr. *rabbîm*). H : des peuples nombreux (mais l'hémistiche serait trop long). 34. « Maintenant — naufrage » *G S L* (lis. *'attâ nišbarte*). H : Temps brisée (?). 35. « ils — larmes (litt. : leur visage pleure) » *G S* (lis. *dâm'ou penêhèm*). H : les visages tonnent. — Texte incertain.

a. Le mot qui se trouve ici désigne d'ordinaire les pâturages situés dans la banlieue des villes; ce qui ne convient guère au contexte. On a proposé de traduire « les flottes » (Vulgate) ou « les côtes »; mais ce sont de pures conjectures. *b*. Ils n'osent plus se risquer sur les flots. *c*. Gestes de deuil (cf. Mi. 1, 10; Jér. 6, 26; 25, 34; etc...) inspirés peut-être à l'origine par le désir des survivants de se rendre méconnaissables, de façon à n'être pas inquiétés par l'esprit du défunt. *d*. Cf. Lév. 21, 5; Deut. 14, 1; etc. Sur le sens de ce rite, voy. note *j* sur Lév. 19, 27. *e*. L'hébreu a ici un mot que les massorètes paraissent avoir interprété « dans leur thrène » (ils l'ont lu *benîhèm* en le dérivant de *nehî*, chant de deuil); mais le traducteur grec l'a lu *benêhèm*, « leurs fils ». Ce doit être une glose spécifiant que les affligés ne sont que les descendants des naufragés. *f*. Ils expriment ainsi soit leur joie mauvaise de voir éliminés leurs principaux concurrents (cf. Job 27, 23; Lam. 2, 15), soit plutôt leur stupeur (cf. Soph. 2, 15 et la note) à la vue du malheur de gens de la même profession : le verbe « siffler » et le substantif correspondant sont presque toujours joints en hébreu à un mot signifiant « épouvante », « stupéfaction » (ici même et I Rois 9, 8; Jér. 18, 16; 19, 8; 25, 9, etc.). *g*. Phrase qui revient comme un refrain dans les oracles sur Tyr : 26, 21; 28, 19.

Le roi de Tyr va être puni de son orgueil.

28 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 2 Fils d'homme, dis au prince de Tyr : Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Parce que ton cœur s'est enorgueilli
et que tu as dit : Je suis un dieu[a];
J'habite une résidence divine[b]
au cœur des mers, —
Alors que tu n'es qu'un homme et non un dieu, —
parce que ton cœur a conçu des sentiments qui sont ceux d'un dieu....

3 N'es-tu pas plus sage que Danél[c]?
Aucun mystère n'est impénétrable pour toi.

4 Par ta sagesse et ton intelligence
tu as acquis une fortune
Et tu as amassé or et argent
dans tes trésors.

5 Par ta grande habileté dans ton commerce,
tu as accru ta richesse
et, du fait de ta richesse, ton cœur s'est enorgueilli;

6... à cause de cela, ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Parce que ton cœur a conçu des sentiments
qui sont ceux d'un dieu,

7 A cause de cela, je vais amener contre toi
des étrangers, les plus redoutables parmi les nations[d];
Ils tireront l'épée contre les splendeurs acquises par ta sagesse[e]
et profaneront ton éclat.

8 Ils te feront descendre à la fosse et tu mourras
de la mort des victimes du glaive, au cœur des mers.

9 Diras-tu [encore] : Je suis un dieu —
devant tes meurtriers?
Tu ne seras pourtant qu'un homme, non un dieu,
entre les mains de ceux qui te transperceront.

10 Tu mourras de la mort des incirconcis[f]
par la main d'étrangers.
C'est moi qui le déclare,
oracle du Seigneur Yahvé. »

28, 3. « N'es-tu pas » (*G S*) (lis. *hălô'*). H : Voici, tu es. « Danél » *H*ᵏ. Hq G S L : Daniel. « n'est — toi » *L* (lis. *'âloum mimmékâ*). H : ne s'égalent (au pluriel). 9. « tes meurtriers » *H*ᵃ *G S L*. H : ton meurtrier.

a. Ce reproche d'Ézéchiel ne paraît viser ni un trait du caractère personnel du roi de Tyr, son contemporain, Ithobaal II (Josèphe, *C. Ap*, I, 21), ni la prétention de la famille de ce prince à descendre des dieux (Élien, *Var. Hist.*, XIV, 30). Le roi de Tyr est ici l'incarnation de son peuple, auquel la situation de sa capitale sur une île inexpugnable (v. 2), son habileté commerciale et sa richesse (v. 3-5) inspiraient un orgueil qu'Ézéchiel estimait être de la « démesure » (la *hybris* des Grecs), une offense à Dieu. — Peut-être fait-il, en même temps, allusion à une tradition phénicienne qui fait le sujet d'un des poëmes trouvés à Ras Chamra : celle dont le héros, le roi Karét, s'était cru immortel parce qu'il était fils du dieu El, mais périt comme périssent tous les hommes. Cette légende est peut-être visée aussi Ps. 82 (voy. v. 6-7). *b*. Les Phéniciens plaçaient dans la mer la résidence d'Aliyyan, le dieu de la mer et des fleuves; sa lutte contre Baal fait le sujet d'un des poëmes de Ras Chamra. — On peut traduire aussi : « Je siège sur un siège (un trône) divin. » — Il s'agit, en tout cas, de l'île de Tyr. *c*. Ézéchiel a déjà cité en exemple ce héros de la mythologie phénicienne, voy. 14, 14 (et note *f*), 20. D'après le poëme qui lui est consacré, Danél était à la fois juste et sage : il était particulièrement versé dans la connaissance des rites agraires (I D, 49-75). *d*. Les Chaldéens, « les étrangers... les plus impies de la terre » (7, 21). *e*. Litt. : *contre la beauté de ta sagesse*. *f*. Sur « la mort des incirconcis » cf. 31, 18; 32, 20-32 et Ad. Lods, *C. R. Acad. des Inscr. 1943*, p. 271-283. D'après Ézéchiel (32, 20-32) un sort misérable est réservé dans le Cheôl aux ombres de ceux qui périssent de mort violente (et ne sont, en général, pas ensevelis selon les rites), ainsi qu'aux incirconcis, exclus de leur clan après leur trépas comme ils l'étaient de leur vivant. Il ne faudrait pas conclure de notre texte que, selon Ézéchiel, les Phéniciens ignorassent la circoncision ou eussent laissé ce rite tomber en désuétude — d'après Hérodote, II, 104, ils le pratiquaient — : il dit seulement que, *lors de sa mort*, le roi de Tyr sera traité comme le sont les incirconcis. Chez quantité de demi-civilisés « le cadavre d'un enfant mort avant d'avoir été circoncis » est enterré sans les cérémonies ordinaires ou jeté là, ou brûlé, par exemple chez les Kols de l'Inde (Van Gennep, *Rites de passage*, p. 190, 218-219). Il en était peut-être de même chez les Sémites.

Chant de deuil anticipé sur la mort du roi de Tyr[a].

[11] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [12] Fils d'homme, entonne un chant de deuil sur le roi de Tyr et dis-lui : Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Tu étais. . . . .[b]
d'une beauté achevée.
[13] Tu te trouvais en Éden dans le jardin divin;
tu étais plein de sagesse[c].
Toute sorte de pierres précieuses ornaient ton manteau,
sardoine, topaze et diamant,
Chrysolithe, onyx et jaspe,
saphir, escarboucle et émeraude[d];
elles étaient serties d'or[e]
. . . .
le jour où tu avais été créé,
[14] Auprès d'un chérubin protecteur[f]
je t'avais placé.
Tu étais sur la montagne sainte des dieux,
au milieu des pierres de feu[g] tu marchais[h].
[15] Tu fus irréprochable dans ta conduite
depuis le jour où tu fus créé
Jusqu'à ce qu'une faute fût découverte en toi :
[16] à cause de l'importance de ton commerce,

12. « d'une » suppr. (avec *G*) *melô' ḥokmâ*, à transposer peut-être v. 13 après *hayyitâ*, où il manque un hémistiche. H : plein de sagesse et d'une 13. « tu — sagesse » voy. v. 12. « elles — d'or » (lis. *millou'âtâh* au lieu de *melè'kèt*. H : et d'or était le travail de... « créé » *G S* (suppr. *kônânou*). H aj. : elles avaient été préparées. 14. « Auprès — placé » lis. *'èt* (avec *G S*) et (avec *G*) suppr. *mimšaḥ* et *ou* devant *netattîkâ*. H : tu (au féminin) [étais] un chérubin d'extension (?) protecteur et je t'avais placé (au masculin). — Texte très incertain.

a. Ce poëme funèbre, dont le texte a malheureusement beaucoup souffert, présente un haut intérêt parce que le prophète fait ici allusion à une tradition sur la perte du Paradis assez différente de celles qui ont été conservées dans la Genèse (ch. 2 et 3). Pour reconstituer la version de l'histoire du Paradis à laquelle Ézéchiel fait ainsi allusion, il faut 1° faire abstraction des traits visant l'application du récit au roi de Tyr (commerce, richesse v. 16, 17, 18, 19); 2° restituer, autant que possible, le texte originel, en s'aidant des versions anciennes et des indications fournies par le rythme (le mètre est celui de la *qînâ*). Les principales différences entre la version visée par le prophète et celles qui ont été amalgamées dans la Genèse paraissent être les suivantes : 1° Le jardin d'Éden est placé sur la montagne des dieux (v. 16), qui est au ciel ou touche au ciel (v. 17), sans doute celle que les Israélites, comme les Babyloniens et les Phéniciens, situaient « à l'extrême septentrion » c'est-à-dire au pôle nord de l'univers (cf. És. 14, 13 et note *h*). L'une des traditions recueillies dans la Genèse plaçait, du reste, le jardin merveilleux près des sources du Tigre et de l'Euphrate (2, 10-14), c'est-à-dire dans les hautes montagnes qui s'élèvent au nord des pays habités par les Sémites; — 2° il est dit plus expressément que dans la Genèse (3, 8), que le jardin était le séjour des êtres divins; — 3° l'hôte humain de l'Éden est vêtu, et même vêtu somptueusement; — 4° sa faute ne consiste pas à s'approprier indûment « le discernement du bon et du mauvais », car il est, dès l'origine, « plein de sagesse », mais à s'enorgueillir de sa beauté; — 5° le coupable est, non seulement chassé du paradis, mais consumé (v. 18). *b.* L'hébreu a ici deux mots qui signifieraient : *scellant le modèle*. Cela ne donnerait aucun sens. On a proposé de corriger en *ḥôtam taklîl*, « un sceau de perfection » (cf. Jér. 22, 24; Agg. 2, 23), donc un objet précieux entre tous (?) — mais il n'est question de rien de semblable dans ce qui suit — ou « ce qui met le sceau (c'est-à-dire le comble) à la perfection ». *c.* Sur la transposition de ces mots, voy. note crit. *d.* Cette énumération paraît avoir été ajoutée après coup : elle reproduit exactement celle des pierres précieuses qui formaient, d'après Ex. 28, 17-20; 39, 10-13, la 1re, la 2e et la 4e rangée des gemmes dont était ornée la poche à oracles du grand prêtre. *e.* Au lieu de ces mots et de ceux qui devaient former l'hémistiche suivant, le texte massorétique porte : *et or. Le travail de tes tambourins et de tes flûtes* (?) *en toi*. Pour les derniers mots on n'a pas proposé de correction bien satisfaisante. *f.* Le texte massorétique porte : « Tu [étais] un chérubin... » et, de même, au v. 16 : « Et je te fis disparaître, ô chérubin protecteur... » Avec ces leçons, la tradition à laquelle Ézéchiel fait allusion se rapporterait à la faute, non d'un homme, mais d'un être divin ou semi-divin, comme ces astres et autres membres de « l'armée d'en haut » dont la révolte est visée És. 14, 12-15; 24, 21-22 ou comme ces astres et ces anges dont le livre d'Hénoch raconte la chute. Mais la leçon donnée par le grec est plus probable : jamais il n'est parlé ailleurs de la désobéissance d'un chérubin : le keroub jouait ici le même rôle de « protecteur », de gardien des choses saintes contre les empiètements de l'homme que dans Gen. 3, 24. *g.* Selon les uns des cristaux de roche (en assyrien : « pierres de feu ») ou autres pierres étincelantes, selon d'autres des pierres jaillies d'un volcan ou des étoiles. Il pourrait s'agir d'une enceinte de pierres fulgurantes interdisant aux intrus l'accès du jardin divin, comme « la flamme de l'épée tournoyante » dans le récit de la Genèse (3, 24). Il ne paraît donc pas indispensable de corriger le texte et de lire, par exemple, « au milieu des fils de Dieu » (*benê 'êl*) à la place de « au milieu des pierres de feu » (*'abnê 'êš*). *h.* Ce verbe, qui rend l'hémistiche trop long, est probablement une simple variante de « tu fus » (en hébreu *'attâ*) au v. 15. S n'a lu que le 2e verbe et G, au lieu de « tu marchais », a mis « tu étais ».

Tu remplis ton sein de violence
et tu péchas. — —
Alors, profanant ton caractère sacré, je te chassai[a] de la montagne des dieux
Et le chérubin protecteur te fit disparaître
du milieu des pierres de feu[b].
[17] Ton cœur s'était enorgueilli à cause de ta beauté — —
Tu avais perdu ta sagesse à cause de ta splendeur :
je te précipitai sur la terre.
Aux rois[c] je te donnai
en spectacle.
[18] A cause du grand nombre de tes forfaits, de la malhonnêteté de ton commerce,
tu avais profané mon sanctuaire;
Aussi en ai-je fait sortir un feu
qui t'a dévoré[d];
Et je t'ai réduit en cendres sur la terre
sous les yeux de tous ceux qui te regardaient.
[19] Tous ceux qui te connaissaient, parmi les peuples,
sont frappés de stupeur à cause de toi.
Tu es devenu un objet d'épouvante :
c'en est fait de toi pour toujours. »

VI — CONTRE SIDON[e]

[20] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [21] Fils d'homme, tourne ton visage vers Sidon et prophétise contre elle. [22] Tu diras : Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Je vais m'en prendre à toi, Sidon,
et faire éclater ma gloire au milieu de toi.

« Tu sauras que je suis Yahvé quand j'exercerai sur toi des châtiments et qu'en te frappant je manifesterai ma sainteté.

[23] J'enverrai chez toi la peste
et ferai couler le sang dans tes rues[f].
Des blessés succomberont dans ton sein,
quand l'épée [sera tirée] contre toi de toutes parts.

« Ainsi tu sauras que je suis Yahvé. [24] Alors il n'y aura plus pour la maison d'Israël ni ronce qui blesse ni épine qui fasse souffrir parmi tous ses voisins qui la méprisent; et l'on saura que je suis le Seigneur Yahvé. »

16. « Tu remplis » *G S* (lis. *millê'tâ*). H : Ils remplirent (on remplit ?) ou : Ils furent remplis. « Et — disparaître » d'après *G* (lis. *we'ibbadkâ*). H : Et je te fis disparaître, ô chérubin protecteur. 18. « mon sanctuaire » lis. *miqdâšî*. H : tes sanctuaires. H* : ton sanctuaire. S L : ta sainteté. « en — sortir » lis. *mittôkô*. H : ai-je fait sortir de toi. — Texte incertain. 22. « Tu sauras » *G* (lis. *weyâda'atte*). H : On saura. « sur toi » *H* G* (lis. *bâk*). H : sur elle. « te » *H* G* (lis. *bâk*). H : la. 23. « chez toi » *G* (lis. *bâk*). H : chez elle. « tes rues » *G* (lis. *behouṣôtayik*). H : ses rues. « succomberont » *H** cf. *G S L* (lis. *wenâphal*). H a une forme insolite du même verbe. « ton » lis. *betôkêk*. H : son. « contre toi » (*G*) (lis. *ʿâlayik*). H : contre elle. « tu sauras » *G* (lis. *weyâda'atte*). H : on saura.

a. Litt. : « *Alors je te profanai* ». *b.* Voy. v. 14, notes *f* et *g*.
c. Peut-être faut-il lire « anges » (*mal'âkîm*) au lieu de « rois » (*melâkîm*). Cependant la mention des rois spectateurs pourrait être un des traits visant l'application du récit au prince de Tyr.
d. Ce feu pouvait jaillir des pierres fulgurantes. Le texte massorétique porte : « Aussi ai-je fait sortir *de ton sein* un feu... ». Le coupable se serait consumé lui-même comme le phénix; la fable relative à cet oiseau merveilleux n'était, semble-t-il, pas inconnue des Juifs (Job 29, 18 et la note). Mais elle ne paraît pas avoir eu de rapports avec l'histoire du Paradis perdu.
e. Sidon, l'autre grand port phénicien, complètement éclipsé par Tyr au temps d'Ézéchiel, avait, en 593, pris part à la conspiration ourdie à Jérusalem contre les Chaldéens (Jér. 27, 3), mais avait dû faire à temps sa soumission à Nabucodonosor, puis se joindre aux nations qui se réjouirent de la chute de Juda, puisque le prophète l'accuse d'avoir méprisé la maison d'Israël (v. 24). Cet oracle est, du reste, particulièrement incolore; aussi a-t-on pensé qu'il avait été ajouté par une autre main pour parfaire le nombre sept des nations censurées par Ézéchiel. Cependant les idées et les expressions sont bien celles du prophète.
f. L'association du sang à la peste est familière à Ézéchiel (cf. 5, 17 et note *d*).

[25] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Lorsque je rassemblerai [les enfants de] la maison d'Israël d'entre les peuples chez lesquels ils sont dispersés, je manifesterai par ce qui leur arrivera ma sainteté[a] aux yeux des nations ; ils habiteront le pays que j'ai donné à mon serviteur Jacob. [26] Ils y habiteront en sécurité. Ils bâtiront des maisons et planteront des vignes. Ils y habiteront en sécurité quand j'aurai exercé des châtiments sur tous les peuples d'alentour qui les méprisaient[b] et l'on saura que moi, Yahvé, je suis leur Dieu. »

VII — CONTRE L'ÉGYPTE

Quatre oracles contre le pharaon et l'Égypte[c].

Le pharaon sous l'image d'un crocodile.

29 [1] La dixième année, au dixième mois, le douze du mois, la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2] Fils d'homme, tourne ton visage vers le pharaon, roi d'Égypte, et prophétise contre lui, ainsi que contre l'Égypte tout entière. [3] Tu diras : Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Je vais m'en prendre à toi, pharaon,
roi d'Égypte,
Toi le grand monstre des eaux[d] qui te tiens couché
au milieu de tes Nils[e]
Et qui dis : Mes Nils sont à moi ;
c'est moi qui les ai faits[f]. —
[4] Je vais mettre des crochets dans tes mâchoires[g],
j'attacherai les poissons de tes Nils à tes écailles[h]
et je te tirerai du milieu de tes Nils,
Ainsi que tous les poissons de tes Nils,
attachés à tes écailles.
[5] Je te jetterai dans le désert, toi
et tous les poissons de tes Nils.

29, 2. « vers » H* (lis. *'èl*). H : contre. 3. « Tu » G^B (suppr. *dabbêr*). H : Parle et tu. « monstre des eaux » *H* G S L* (lis. *hattannîn*). H a une forme qui signifierait « les chacals ». « Mes Nils » d'après *3a, 4, 10* (lis. *ye'ôray*). H : Mon Nil. « les ai faits » *G* (*S*) (lis. *'ásîtim*). H : me suis fait.

a. Ce terme ne désignait pas spécialement, comme pour nous, la justice parfaite de Dieu, son horreur pour le mal, mais, d'une façon plus générale, sa majesté, sa puissance. *b*. L'écrasement des nations, spécialement de celles qui avoisinent Israël, est, pour Ézéchiel, la condition du relèvement de ce peuple et de la paix des temps messianiques (cf. ch. 38-39). De là l'insertion des oracles contre les nations (ch. 25-32) avant les promesses de restauration (ch. 33-48).

c. Les v. 1-16 du ch. 29 renferment quatre oracles qui, sous leur forme actuelle, s'enchaînent les uns aux autres, mais qui, primitivement, devaient être indépendants. Dans le 1er (v. 1-6a) Ézéchiel s'adresse au pharaon, en le distinguant de son pays (v. 6a) ; dans le 2e (v. 6b-9a) il interpelle l'Égypte (voy. v. 8b) ; le 3e (v. 9b-12), qui vise à la fois le pharaon et son royaume, est en prose, à la différence des précédents ; le 4e (v. 13-16), en prose également, annonce la restauration future de l'Égypte ; ce qui ne serait guère explicable à la date indiquée pour le 1er oracle. Cette date (janvier 586) convient aussi aux deux oracles suivants. C'est le moment où le pharaon Ḥophra — en égyptien Ouah-ab-ra, en grec Apriès ou Ouaphris (588-570), — après avoir promis son aide à Sédécias, tenta, en effet, une diversion qui obligea les Chaldéens à lever momentanément le siège de Jérusalem, mais se retira bientôt après. On conçoit qu'Ézéchiel, constatant ou prévoyant cet abandon, ait assimilé l'Égypte à un roseau perçant la main de qui veut s'y appuyer (v. 6b-7). Mais ce n'est pas au moment où s'accomplissait cette trahison que le prophète a dû ajouter à ses menaces la promesse d'une restauration, si modeste qu'elle fût, (v. 13-16). *d*. Le mot employé est celui qui désigne « les grands monstres marins », évidemment bien connus du folklore israélite, que Dieu créa lorsqu'il peupla la mer (Gen. 1, 21). Ces monstres étaient ceux contre lesquels le Créateur, d'après une tradition commune aux Hébreux et aux Babyloniens, eut à lutter à l'origine du monde et qui personnifiaient le Chaos primitif (cf. Ps. 74, 13-14 et les notes). Les poëtes hébreux ont souvent assimilé l'un de ces animaux fabuleux, Rahab, à l'Égypte (És. 30, 7 ; Ps. 87, 4 ; 89, 11). Cependant ces monstres sont d'ordinaire représentés comme ayant péri transpercés et la tête fracassée, dans les eaux, et non comme ayant expiré sur la rive après avoir été pêchés. Il est donc probable qu'Ézéchiel fait allusion, en même temps, à une expression du langage religieux de l'Égypte, qui assimilait le pharaon à un crocodile : dans un hymne à Thoutmès III on lit : « Je leur fis voir ta majesté comme un crocodile, le maître redoutable des eaux, l'inaccessible » (Breasted-Ranke, *Gesch. Aegyptens*, 1910, p. 297). Sur une monnaie d'Auguste, figure un crocodile comme emblème de l'Égypte. *e*. Les divers bras et canaux du fleuve, cf. Ès. 7, 18 et la note. *f*. Allusion au système de canaux créé et soigneusement entretenu par les pouvoirs publics pour irriguer la plaine d'Égypte. Le texte massorétique porte : « C'est moi qui me suis fait ». Cela pourrait viser la croyance selon laquelle le dieu-soleil, Ra, s'est créé lui-même. *g*. C'est ainsi que l'on capturait les crocodiles (Hérodote II, 70). *h*. Cette phrase, qui trouble le rythme du morceau, doit être une simple variante de celle qui termine le v. 4 : le grec n'a que l'une des deux (la 1re).

Tu resteras étendu à la surface des champs ;
tu ne seras ni ramassé, ni enterré[a] :
Aux bêtes de la terre et aux oiseaux des cieux
je te livrerai en pâture[b].
[6] Ainsi tous les habitants de l'Égypte sauront
que je suis Yahvé.

Le roseau cassé.

Parce que tu n'as prêté que l'appui d'un roseau
aux [enfants de la] maison d'Israël,
[7] [Parce que], quand ils t'ont saisi, tu t'es rompu dans leur main
et leur as déchiré toute la main,
[Parce que,] lorsqu'ils se sont appuyés sur toi, tu t'es brisé[c]
et as rendu leurs reins à tous tout tremblants,
[8] A cause de cela, ainsi parle le Seigneur Yahvé :
Je vais faire venir contre toi l'épée
et je ferai disparaître du milieu de toi hommes et bêtes ;
[9] La terre d'Égypte deviendra une solitude et un désert.
Ainsi l'on saura que je suis Yahvé.

L'Égypte deviendra un désert.

« Parce que tu dis : Mes Nils sont à moi, c'est moi qui les ai faits, — [10] à cause de cela je vais m'en prendre à toi et à tes Nils : je ferai de la terre d'Égypte un désert et une solitude depuis Migdol [jusque] vers Syène et jusqu'à la frontière de Kouch[d]. [11] Le pied d'aucun homme n'y passera, ni le pied d'aucun animal domestique. Elle restera inhabitée pendant quarante ans[e]. [12] Je ferai du pays d'Égypte une terre dévastée entre les terres dévastées et ses villes seront désertes entre les villes désertes pendant quarante ans. Je disperserai les Égyptiens parmi les nations et les disséminerai dans les autres pays. »

Restauration de l'Égypte[f].

[13] Car ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Au bout de quarante ans, je rassemblerai les Égyptiens du milieu des peuples chez lesquels ils auront été dispersés. [14] Je restaurerai l'Égypte, j'en ramènerai [les fils] au pays de Patros, leur terre d'origine[g]. Mais ils n'y formeront qu'un royaume plus modeste [15] que les [autres] royaumes et qui ne s'élèvera plus au-dessus des [autres] nations : je diminuerai leur nombre pour qu'ils ne dominent plus

5. « enterré » *H* T* (lis. *tiqqâbêr*). H : rassemblé. 6. « tu n'as » *G S L* (lis. *heyôtekâ*). H : ils n'ont. 7. « dans leur main » *G S* (lis. *bekappâm*). H^k : dans ta main. H^q : dans la main. « la main » *G S* (lis. *kaph*). H : l'épaule. « rendu... tout tremblants » *S* (lis. *wehim'adtâ*). H : affermi. 9. « tu dis » *G S L* (lis. *'omrekâ*). H : il dit. « Mes Nils » cf. v. 3 (lis. *ye'ôray*). H : le Nil. « les ai faits » *G* cf. v. 3 (lis. *'âsîtim*). H : ai fait. 10. « je — toi et à (litt. : me voici contre toi et contre) » *G S* (lis. *'âlèkâ we'al*). H : me voici vers toi et vers. « un désert et une solitude » lis. *leḥorbâ* (avec *G S T*) et *ousemâmâ* (*G*) et suppr. *ḥôrèb* (avec *G S*). H : des ruines de dévastation et de solitude (?). « [jusque] vers Syène » lis. *sewênâ*. H : Sewênê. G : et Syène. S L : de Syène. 11. « domestique » *S* (suppr. le 2e *ta'âbor bâh*). H aj. : n'y passera. 14. « au pays... leur terre » d'après *G S* (lis. deux fois *'èl 'èrèṣ*). H : [au] pays... sur leur terre. 14-15. « plus modeste [15] que » *G* (suppr. *tihyè šephâlâ*). H : modeste. [15] Il sera plus modeste que.

a. Cette menace, particulièrement redoutable pour l'esprit antique, vise naturellement le pharaon. *b*. Ce sera le sort réservé, d'après Ps. 74, 14, à Léviathan, un autre des antiques monstres. *c*. D'après 2 Rois 18, 21 (És. 36, 6) la même image avait déjà été employée par l'envoyé du roi d'Assyrie en 701 pour dépeindre la fragilité de l'aide fournie à Juda par l'Égypte ; mais cette partie du livre des Rois paraît être de rédaction récente ; et l'auteur a pu emprunter cette comparaison à Ézéchiel, qui la présente sous une forme plus développée. *d*. *Migdol*, à la frontière N. E. de l'Égypte (voy. Ex. 14, 2 et note *a*) ; *Syène*, auj. Assouan, à l'extrême sud du pays, tout près de l'endroit où il confine à Kouch, l'Éthiopie des anciens, la Nubie actuelle. *e*. Une génération. C'est la durée qu'Ézéchiel assignait à l'exil de Juda (4, 6). *f*. Ézéchiel prévoit d'ordinaire l'extermination des nations étrangères. Mais il suffisait, pour la réalisation de ses espérances, que ces nations cessassent de constituer un danger pour la fidélité d'Israël à son Dieu (voy. v. 16). Il est donc possible que cet oracle additionnel, relativement favorable à l'Égypte, ait été ajouté par le prophète lui-même à une époque ultérieure de sa carrière. *g*. Patros, en égyptien P-et-rès, « la région du Sud », en ass. Paturisi, en grec Patourès ou Phatourès, était le nom de la Haute Égypte ou Thébaïde ; cette région était, d'après une tradition indigène (cf. Hérodote, II, 4, 15 ; Diod. Sic., I, 5 ; III, 3), le pays d'origine des Égyptiens.

sur les [autres] nations. 16 Ils ne seront plus pour la maison d'Israël un objet de confiance, ce qui, si ce peuple se mettait à la remorque des Égyptiens, rappellerait ses péchés à Dieu[a]. Ainsi l'on saura que je suis Yahvé. »

Nabucodonosor, ayant échoué devant Tyr, va recevoir en compensation les dépouilles de l'Égypte[b].

17 La vingt-septième année, au premier mois, le premier [jour] du mois[c], la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 18 Fils d'homme, Nabucodonosor, roi de Babylone, a imposé à son armée de pénibles opérations contre Tyr; toutes les têtes sont devenues chauves[d]; toutes les épaules sont meurtries[e]. Mais de [sa campagne contre] Tyr il ne lui est revenu, non plus qu'à son armée, aucun salaire pour les opérations menées contre cette ville. 19 C'est pourquoi, — ainsi parle le Seigneur Yahvé —, je vais livrer à Nabucodonosor, roi de Babylone, le pays d'Égypte; il en emportera les richesses, il en enlèvera le butin, il s'en appropriera les dépouilles; un salaire reviendra ainsi à son armée. 20 En récompense des campagnes qu'il a faites, je lui livrerai le pays d'Égypte, [pour prix de] ce qu'ils ont fait pour moi[f], — oracle du Seigneur Yahvé.

« 21 En ce jour-là, je ferai pousser une corne à la maison d'Israël[g], et, à toi, je te donnerai toute liberté d'ouvrir la bouche au milieu d'elle[h]; ainsi l'on saura que je suis Yahvé. »

Le roi de Babylone va frapper les auxiliaires de l'Égypte et les diverses villes de ce pays[i].

30 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 2 Fils d'homme, prophétise et dis : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Poussez des hurlements [de douleur. Dites] : Ah ! quel jour[j] ! — 3 Car il est proche, le jour de Yahvé; [ce sera] un jour de nuées, le temps [marqué pour le jugement] des nations[k]. 4 L'épée fondra sur l'Égypte et l'angoisse régnera [au pays de] Kouch[l], quand les blessés tomberont en Égypte, quand on en emportera les richesses et que les fondements en seront renversés. 5 Kouch, Pout, Loud, toute l'Arabie, Loub et, avec eux, les fils de l'alliance tomberont sous le glaive[a]. 6 Les soutiens de l'Égypte s'effondreront et l'orgueil que lui inspirait sa puissance sera humilié. On tombera sous le glaive dans [tout] le pays, de Migdol à Syène[b], — oracle du Seigneur Yahvé. — 7 L'Égypte deviendra [une terre] dévastée entre les terres dévastées et ses villes, [désertes] entre les villes désertes[c]. 8 Et l'on saura que je suis Yahvé, quand je mettrai l'Égypte en feu et que tous ses auxiliaires seront brisés. 9 En ce jour-là, des messagers partiront dans des barques pour troubler Kouch dans sa sécurité; l'angoisse le gagnera quand [viendra] le jour de l'Égypte : or le voici qui arrive. »

10 Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Je vais faire périr les multitudes qui peuplent l'Égypte par la main de Nabucodonosor, roi de Babylone. 11 Lui-même et, avec lui, son peuple, la plus redoutable des nations[d], vont être amenés pour ravager le pays. Ils tireront l'épée contre l'Égypte et rempliront le pays de cadavres. 12 Je mettrai les Nils à sec; et je saccagerai le pays avec tout ce qu'il contient par la main d'étrangers. C'est moi, Yahvé, qui le dis. »

13 Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Je ferai disparaître les chefs[e] de Noph[f] et il ne se trouvera plus de prince dans le pays d'Égypte. Je répandrai l'effroi dans le pays d'Égypte. 14 Je dévasterai Patros[g] et je mettrai le feu à Çoân[h]. J'exercerai des châtiments à No[i] 15 et je déverserai mon courroux sur Sin[j], le boulevard de l'Égypte[k]. J'exterminerai les multitudes qui peuplent No[l]. 16 Je mettrai l'Égypte en feu. Sin[m] se tordra de douleur. La brèche sera ouverte dans [les murs de] No, qui sera prise d'assaut en plein jour. 17 Les jeunes hommes d'Ôn[n] et de Pi-bèsèt[o] tomberont sous le glaive et la population de ces villes ira en captivité. 18 A Taḥpanḥès[p] le jour se changera en ténèbres, quand en cet endroit je briserai le sceptre de l'Égypte, quand en cet endroit un terme sera mis à l'orgueil que lui inspire sa puissance. Une nuée couvrira la ville et ses filles s'en iront en captivité. 19 J'exercerai des châtiments contre l'Égypte et l'on saura que je suis Yahvé. »

16. « Ils ne seront » *G S L* (lis. *yihyou*). H : Il (?) ne sera. « Yahvé » *H* G^B* (suppr. *'ădônay*). H : le Seigneur Yahvé. 18. « opérations contre Tyr » *G S L* (lis. *'al*). H : opérations vers Tyr. **30**, 3. « il est proche le jour » *G* (suppr. *weqârôb yôm*). H donne ces mots deux fois.

a. Litt. : *un objet de confiance rappelant le péché en se tournant derrière eux* (cf. 21, 23 [28] et note *j*). L'idée paraît être : si Israël mettait de nouveau son espoir en l'Égypte, et non en Yahvé seul, il réveillerait chez son Dieu le souvenir des temps où, — sous Ézéchias, Yoyaqîm et Sédécias, — il se rendait coupable du même manque de foi, et attirerait ainsi sur lui de nouveaux châtiments. *b*. Ézéchiel, dans ses oracles contre Tyr (ch. 26-28, 19), avait annoncé de la façon la plus formelle que la ville serait prise, pillée et détruite par le roi de Babylone. Or, il ressort du présent morceau (29, 17-20) que, après treize ans de siège (entre 586 et 570), Nabucodonosor n'a pas été payé de ses peines, c'est-à-dire qu'en tout cas, il n'a pas pu piller l'opulente cité, soit que celle-ci ait repoussé ses attaques, soit, plus probablement, qu'elle ait conclu avec les assiégeants une transaction lui assurant la conservation de son autonomie moyennant quelques concessions : changement de dynastie (un Baal succéda à Ithobaal II, Josèphe, *C. Ap.* I, 21, § 156); nomination d'un commissaire babylonien contrôlant le commerce de la ville, à côté du souverain indigène (d'après des textes cunéiformes dont l'un doit dater des environs de 570). Certains exégètes anciens et modernes se sont refusés à admettre que les prédictions du prophète contre Tyr ne se fussent pas accomplies : Ézéchiel lui-même le reconnut franchement; il estimait sans doute, comme tous les grands prophètes, que Dieu, dans sa liberté souveraine, peut, comme ils disaient, « se repentir » du mal qu'il avait déclaré vouloir faire. Le prophète ajouta seulement un oracle rectificatif promettant à Nabucodonosor une compensation : les dépouilles de l'Égypte. En vertu des idées d'Ézéchiel sur la rémunération (ch. 18), il fallait que le roi de Babylone fût payé des peines qu'il avait prises au service de la justice de Yahvé. Cet oracle, postérieur de deux ans à celui sur lequel se clot le livre — il est daté de 572 (40, 1), — a dû être inséré par le prophète lui-même après la publication du recueil; le siège de Tyr venait d'être levé, et l'expédition de Nabucodonosor contre l'Égypte, qui n'eut lieu qu'en 568, au temps du nouveau pharaon Amasis, était sans doute déjà en préparation. *c*. Mars 570. *d*. La tonsure est-elle ici, comme d'ordinaire, un signe de désolation (cf. 7, 18)? ou un rite religieux lié à l'offrande de la chevelure et destiné à appuyer une instante prière? ou la calvitie n'est-elle pas simplement ici l'indice d'une extrême fatigue? *e*. A force de porter des fardeaux pour le siège de Tyr : les Chaldéens avaient peut-être tenté de combler, comme le fera Alexandre, le bras de mer qui séparait Tyr de la côte. *f*. Glose mal reliée au contexte, mais exacte. *g*. C'est-à-dire je lui donnerai un renouveau de force (cf. 1 Sam. 2, 1, note *h*; Ps. 75, 11; etc.). L'abaissement de l'Égypte ne sera pas encore le signal de la restauration d'Israël, mais fortifiera sa foi en cette restauration. *h*. A la suite peut-être de l'échec de ses prédictions contre Tyr, Ézéchiel était entré dans une période de silence (cf. 3, 22-27; 24, 21-27), qui devait prendre fin avec la réalisation de ses menaces contre l'Égypte.

i. Cette prédiction d'une invasion de l'Égypte par Nabucodonosor peut avoir été prononcée par Ézéchiel soit, comme les oracles 29, 1-9, lors du siège de Jérusalem (586), soit, comme la prophétie rectificative 29, 17-21 (570), peu avant l'expédition du grand roi contre le pharaon (568). Il est difficile de se prononcer. *j*. Ce passage se retrouve Joël 1, 15. *k*. Dans la suite il n'est question que d'un désastre frappant l'Égypte. C'est peut-être un correcteur qui a donné à ce malheur les proportions d'une calamité eschatologique atteignant tous les païens. *l*. L'Égypte et Kouch (l'Éthiopie des anciens, la Nubie actuelle) formaient de nouveau, depuis la chute de la xxve dynastie — dynastie éthiopienne chassée d'Égypte par Psammétique Ier vers le milieu du viie siècle — deux royaumes séparés, souvent en guerre; cependant Kouch restait tout pénétré de culture égyptienne et il était à prévoir qu'un effondrement de l'Égypte aurait chez ses voisins du sud un profond retentissement.

5. « l'Arabie » *Aq Sym S* (lis. *hâ'ărâb*). H : la population mélangée (Ex. 12, 38; Nomb. 11, 4). « Loub » d'après *G* (*S*). H : Koub. « fils de » *G* (suppr. *'èrèṣ*). H : fils du pays de. 6. *G^hex*, H aj. en tête : Ainsi dit Yahvé. « à Syène » (lis. *sewênâ*). Voy. 29, 10. 9. « partiront » *G^hex* (suppr. *millephânay*). H aj. : de devant moi. « dans des barques ». G S : en toute hâte (*'âṣîm*). 12. « à sec » *G^hex Ar* (suppr. *oumâkartî — râ'îm*). H aj. : et je vendrai le pays dans la main de méchants. 13. « Je ferai » *G^hex* (suppr. *weha'ăbadtî gilloulîm*). H : Je ferai périr les idoles et je ferai. « chefs » *G* (lis. *'élîm*). H : faux dieux. « et il ne — Egypte » *S* (lis. *be'èreṣ*). H : et le prince, du pays d'Egypte; et il n'y [en] aura plus. 16. « se — douleur » lis. *ḥôl*. H a l'infinitif construit. « qui — assaut » d'après *G* (lis. *weniphraṣ*). H : et Noph, les ennemis de... (?). — Texte très incertain. 17. « On » *G L* (lis. *'ôn*). H : Ewen. 18. « se — ténèbres » *H* G S L* (lis. *ḥâsak*). H : s'arrêtera (?). « le sceptre » *S* (*G L*) (lis. *maṭṭê*). H : les pièces du joug.

a. L'Égypte avait toujours recouru largement, pour former ses armées, à des mercenaires recrutés chez des peuples étrangers. Ézéchiel nomme ici *Kouch*, l'Éthiopie, *Pout*, la Somalie, *Loud*, c'est-à-dire, selon les uns, la Lydie (Gygès, roi de Lydie, avait envoyé des mercenaires grecs aider Psammétique), selon d'autres une peuplade africaine (cf. 27, 10; Gen. 10, 13), l'*Arabie*, *Loub*, probablement la Libye (cf. Nah. 3, 9; 2 Chron. 12, 3; 16, 8; Dan. 11, 43), enfin *les fils de l'alliance*, c'est-à-dire sans doute les mercenaires juifs, comme ceux qui furent, dès avant la conquête perse (525), mis en garnison à Éléphantine. Il ne paraît pas nécessaire de supposer que le texte est altéré et que, au lieu de « fils de l'alliance », il y avait primitivement « fils des Keréti » (peuplade philistine, cf. 25, 16). *b*. Du nord à l'extrême sud, voy. 29, 10. *c*. Cf. 29, 12. *d*. Cf. 28, 7. *e*. D'après le texte massorétique (voy. notes crit.) ce sont les idoles et les faux dieux que Yahvé fera disparaître de l'Égypte. Mais ce ne serait pas là, au jugement d'Ézéchiel, un malheur véritable pour ce pays. Il faudrait, de plus, corriger la phrase suivante, où il est parlé des princes, en « on les emportera (les faux dieux), *nisse'ou*, du pays d'Égypte ». *f*. Memphis, capitale de la Basse Égypte, cf. És. 19, 13 et note *b*. *g*. La Haute Égypte, cf. 29, 14, note *m*. *h*. Tanis, auj. San, à l'est du Delta. Cf. Nomb. 13, 22, note *n*; És. 19, 11, note *a*. *i*. Thèbes, en assyrien Niu, capitale de la Haute Égypte. *j*. Péluse, à l'embouchure de la branche la plus orientale du Nil. *k*. Contre les Asiatiques. *l*. « Multitude », en hébreu *hâmôn*, fait jeu de mots avec le nom complet de Thèbes, Nô Amôn, la ville du dieu Amon. *m*. On a proposé de remplacer ce nom par celui de Syène (Sewan), parce que Sin a déjà figuré v. 15; mais No et Noph sont aussi mentionnées plusieurs fois. Ézéchiel, dans les v. 14-16, semble avoir à dessein nommé alternativement une ville de Haute Égypte et une de Basse Égypte. *n*. En égyptien An, en ass. Unu, en grec Héliopolis, auj. En-chems, un peu au N. du Caire. *o*. Bubastis, auj. Tell Basta, sur la branche pélusiaque du Nil. *p*. On Daphné, auj. Tell Defenné, près de Péluse; cf. Jér. 43, 7.

Les bras du pharaon brisés par le roi de Babylone[a].

[20] La onzième année, au premier [mois], le sept du mois[b], la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : [21] « Fils d'homme, j'ai rompu le bras[c] du pharaon, roi d'Égypte; et l'on n'a pas pansé sa blessure pour lui assurer la guérison en bandant sa plaie et pour lui rendre la force de manier l'épée. » [22] C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Je vais m'en prendre au pharaon, roi d'Égypte. Je romprai [aussi] son bras valide et je ferai tomber l'épée de ta main. [23] Et je disperserai les Égyptiens parmi les nations et je les disséminerai dans les [divers] pays. [24] Je fortifierai les bras du roi de Babylone; je mettrai mon épée dans sa main et je romprai les bras du pharaon, qui gémira devant lui comme gémit un blessé. [25] Je fortifierai les bras du roi de Babylone et les bras du pharaon tomberont. On saura que je suis Yahvé quand je mettrai mon épée dans la main du roi de Babylone et qu'il la dirigera contre le pays d'Égypte. [26] Je disperserai alors les Égyptiens parmi les nations et je les disséminerai dans les [divers] pays. Ainsi l'on saura que je suis Yahvé. »

La parabole du cèdre magnifique, présage du sort réservé au pharaon[d].

31 [1] La onzième année, au troisième [mois], le premier [jour] du mois[e], la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2] Fils d'homme, dis au pharaon, roi d'Égypte, et à la multitude de ses sujets : A qui ressembles-tu dans ta grandeur?

[3] Je te comparerai
à un cèdre [qui était] sur le Liban;
[Il avait] une ramure magnifique, . . .[f]
une haute stature.

21. « et pour — force » lis. *leḥazzeqâh*. H : et qu'il (le bras) ait la force. 22. « Je — au (litt. : Me voici contre le) » *G S* (lis. *ʿal*). H : Me voici vers le. « son — valide » lis. *zerôʿô* et (avec *S*) suppr. *w'èt hannišbârèt*. H : ses bras, le valide et le rompu. S : ses bras valides. — Texte incertain. 25. « contre » *H* G S L* (lis. *ʿal*). H : vers. **31, 2.** Je — cèdre » lis. *'ašwekâ le'èrèz*. H : Assur [était] un cèdre. — On corrige d'ordinaire *'aššour* en *te'aššour*, mais la lecture ainsi obtenue (Voici un buis, un cèdre dans le Liban) est moins satisfaisante.

a. Les répétitions abondent particulièrement dans ce morceau : il est dit trois fois que Yahvé rompra les bras du pharaon, deux fois qu'il mettra son épée dans la main du roi de Babylone, deux fois que les Égyptiens seront dispersés. Ces répétitions doivent s'expliquer, comme dans tant d'autres passages du livre, par la fusion de plusieurs rédactions d'un même oracle. Il nous paraît qu'ici trois recensions ont été utilisées. Dans les deux plus anciennes (v. 20, 22a, 24, 25b et v. 25a, 26), rédigées sans doute au cours du siège de Jérusalem (588-586), Ézéchiel annonçait d'une façon générale que le roi d'Égypte allait avoir les bras brisés, c'est-à-dire allait être vaincu, par Nabucodonosor. Dans la troisième (v. 21, 22b, 23), formulée après la diversion vainement tentée par le pharaon Ḥophra en faveur de Jérusalem (Jér. 37, 5-10; 34, 21-22) et même longtemps après, puisque Ézéchiel sait que l'Égypte ne s'est pas remise de ce coup, le prophète constate qu'un des bras du roi d'Égypte a été brisé, mais annonce que l'autre aussi va être rompu, c'est-à-dire que l'Égypte va subir une nouvelle défaite (cf. 29, 6b-9). *b*. Cette date (mars 586) doit être celle de l'oracle primitif. *c*. Cf. 1 Sam. 2, 31; Jér. 48, 25; Ps. 10, 15; Job 38, 15. *d*. L'idée générale du morceau est claire : Ézéchiel raconte au pharaon une parabole, une sorte d'apologue semblable aux antiques fables hébraïques ayant pour héros des arbres ou des arbustes (Jug. 9, 8-15; 2 Rois 14, 9), et où le roi d'Égypte doit trouver un présage du sort qui l'attend : l'histoire d'un cèdre du Liban, qui, par le simple fait de sa haute taille et, à plus forte raison, par son orgueil, constituait un défi porté à Dieu (cf. Ès. 2, 13) et que Yahvé a fracassé et frappé à mort. Mais il y a dans cet apologue des traits qui conviennent mal à l'arbre qui en est le héros et sont suggérés évidemment par l'application qui sera faite de la parabole au pharaon : par exemple lorsqu'il est dit (v. 12) que l'arbre fut abattu par un conducteur de peuples et par la nation la plus redoutable du monde (les Chaldéens d'après 30, 11; 32, 12), lorsqu'il est parlé (v. 13), comme d'un nouveau malheur arrivé à l'arbre abattu, des oiseaux et des bêtes sauvages qui viennent se poser sur son tronc et ses branches (tronc et branches représentent les cadavres des soldats égyptiens) ou lorsqu'il est dit que les nations tremblent au bruit de la chute de l'arbre (v. 16) ou que les arbres rejoindront au Cheôl les humains (v. 14), spécialement les victimes du glaive et les incirconcis (18). Comme ces disharmonies se rencontrent surtout dans la deuxième partie du morceau (v. 10-18), où le rythme poétique est souvent peu perceptible, on a pensé que cette seconde section de l'oracle avait été fortement retouchée par un correcteur moins soucieux qu'Ézéchiel de régularité métrique et de cohérence dans les images. Mais il y a aussi de ces traits dans la première partie : c'est parce qu'il pense à l'Égypte, ce don du Nil, que l'auteur insiste tant sur l'abondance des eaux qui assurait la croissance de l'arbre. Il est donc probable qu'ici, comme aux ch. 17, 18, 23, une partie, au moins, des traits de l'apologue suggérés par son application remontent à Ézéchiel lui-même. — Il ne semble pas, d'autre part, que la parabole ait été imaginée de toutes pièces par le prophète. Il paraît avoir connu et utilisé le mythe si répandu de l'arbre du monde : de là la taille gigantesque attribuée au cèdre (sa cime dépasse les nuages et ses racines plongent jusqu'à l'abîme, v. 3 et 4); il abrite tous les animaux des champs (v. 6) et tous les peuples de la terre (v. 12); ses débris couvrent toutes les vallées du monde (v. 12). — Le créateur de la parabole a dû être influencé aussi par la tradition sur le paradis perdu : il n'est pas dit, sans doute, que le cèdre dont on nous raconte l'histoire fût planté en Éden (il paraît être sur le Liban); mais il est envié par tous les arbres du jardin divin; comme le héros de la version suivie par Ézéchiel au ch. 28, 11-19, il s'enfle d'orgueil à cause de sa beauté et est renversé par Dieu. Peut-être circulait-il en Israël une variante de la tradition où les arbres d'Éden rivalisaient à qui serait le plus grand et où celui qui réussit à s'élever jusqu'au sein des nuages prétendait être dieu et échapper à la mort, si bien qu'il fallut que Yahvé montrât aux coupables qu'ils sont « tous voués à la mort... comme le commun des hommes » (v. 14). *e*. Juin 586, deux mois avant la chute de Jérusalem. *f*. Ici deux mots obscurs, qui pourraient signifier littéralement : *forêt d'ombre*. Comme ils manquent en G[B] et troublent le rythme, il faut peut-être y voir une glose.

Jusqu'au milieu des nuages
sa cime s'élevait.
[4] Les eaux l'avaient fait croître;
l'abîme[a] l'avait fait grandir,
En faisant courir ses rivières
autour du lieu où il était planté
Et en envoyant ses ruisseaux
dans toute la contrée.
[5] Aussi sa taille surpassait-elle
celle de tous les arbres des champs;
Ses rameaux se multipliaient;
ses branches s'allongeaient
grâce à l'eau qui abondait dans ses pousses.
[6] Dans ses branches nichaient
tous les oiseaux des cieux;
Sous ses rameaux mettaient bas
toutes les bêtes des champs.
Et à son ombre demeuraient
des nations en grand nombre.
[7] Il était splendide, avec sa haute taille,
ses rameaux étendus;
Car sa racine plongeait
jusqu'à des [nappes d']eau abondantes.
[8] Les cèdres ne pouvaient rivaliser avec lui
dans le jardin divin[b];
Les cyprès n'avaient pas la taille
de ses branches;
Les platanes n'atteignaient pas celle
de ses rameaux;
Aucun arbre, dans le jardin divin,
ne lui était comparable en beauté.
[9] Je l'avais fait si beau,
avec son abondante ramure,
Qu'il faisait envie à tous les arbres d'Éden,
qui sont dans le jardin divin. »

[10] C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Parce qu'il se dressait dans sa haute taille[c], qu'il élevait sa cime jusqu'au milieu des nuages et que son cœur s'enflait d'orgueil à cause de sa hauteur, [11] je le livrai entre les mains d'un conducteur[d] de peuples, qui le traita selon sa méchanceté et l'abattit. [12] Des étrangers, les plus redoutables parmi les nations[e], le coupèrent; lorsqu'ils le jetèrent bas sur les montagnes, ses branches tombèrent dans toutes les vallées et ses rameaux brisés, dans tous les ravins de la terre. Tous les peuples de la terre s'enfuirent hors de son ombre et l'abandonnèrent.

3. « des nuages » *G* (lis. *ʿâbôt*). H : du feuillage touffu. 4. « En — rivières » *G* (lis. *hôlîkâ*). H : Il marchait avec ses rivières (?). « il était » *G S* (lis. *maṭṭâʿô*). H : elle était. « dans toute la contrée » (suppr. *ʿâṣé*). H : à tous les arbres des champs (d'après v. 5). 5. « dans ses pousses » lis. *bišlâḥâw*. H : quand il envoyait (?). — Texte incertain. 6. « des nations » S (suppr. *kôl*). H : toutes les nations. 10. « il se dressait » *S L* (lis. *gâbah*). H : tu te dressais. « sa — taille » *S* cf. v. 14 (lis. *beqômâtô*). H : la taille. « nuages » *G* (lis. *ʿâbôt*). Voy. v. 3. 11. « livrai » *G L* (lis. *wâʾettenêhou*). H : livrerai. « et l'abattit » d'après *G S* (lis. *wayyigzerêhou*). H : et je le chassai (il s'agirait de l'exclusion du jardin d'Éden; ce qui ne convient pas). G S : et le fit périr. — Texte incertain. 12. « sur » *G L* (lis. *ʿal*). H : vers. « s'enfuirent » lis. *wayyiddêhou*. H : descendirent.

a. On appelait ainsi un océan souterrain (« les eaux d'en bas ») qui, supposait-on, alimente les sources : de là la mention des rivières et des ruisseaux de l'abîme. *b*. Cf. 28, 11 note *a* et 13. *c*. « Yahvé aura un jour... contre tout ce qui s'élève, pour l'abaisser : contre tous les cèdres du Liban, hauts et élevés... » (Ès. 2, 12-15). *d*. Litt. : *d'un bélier*. Cf. 17, 13; 32, 21. — Allusion à Nabucodonosor, vainqueur de l'Égypte. *e*. Qualificatif appliqué aux Chaldéens 30, 11; 32, 12; cf. 7, 21-22.

13 Sur son tronc abattu vinrent demeurer
tous les oiseaux des cieux,
Et sur ses branches s'assemblèrent
toutes les bêtes des champs[a].

« [14] [C'était] afin que [dorénavant] aucun des arbres croissant au bord des eaux ne se dressât dans sa haute taille et n'élevât sa cime jusqu'au milieu des nuages, qu'aucun de ceux qui s'abreuvent d'eau n'eût le cœur enflé d'orgueil à cause de sa hauteur.

Car ils sont tous voués à la mort,
destinés à la contrée souterraine[b],
Au milieu du commun des humains[c],
avec ceux qui descendent à la fosse. »

[15] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Le jour où le cèdre descendit au Cheôl, j'ordonnai à l'abîme de prendre le deuil à cause de lui : j'en arrêtai les rivières; les divers cours d'eau cessèrent de couler. Je fis prendre au Liban de sombres couleurs[d], et les arbres des champs furent tous frappés de langueur à cause de lui. [16] Je fis trembler les nations au bruit de sa chute; quand je le fis descendre au Cheôl avec ceux qui sont descendus à la fosse, tous les arbres d'Éden, les plus beaux, les meilleurs du Liban, tous ceux qui s'abreuvaient d'eau, en éprouvèrent de la consolation dans la contrée souterraine. [17] Ils étaient, eux aussi, descendus avec lui au Cheôl, auprès des victimes du glaive[e]; ils avaient été brisés, eux qui demeuraient à son ombre [quand ils étaient] parmi les vivants. [18] Qui[, lui dirent-ils,] était ton égal[f] en gloire et en grandeur parmi les arbres d'Éden? Tu as [cependant] été précipité avec les arbres d'Éden dans la contrée souterraine; au milieu des incirconcis[e] tu es étendu, avec les victimes du glaive.

« Il en sera de même du pharaon et de toute la multitude de ses sujets, — oracle du Seigneur Yahvé. »

Chant de deuil anticipé sur la mort du pharaon et menaces à l'adresse de ce prince et de son peuple[g].

32 [1] La onzième année, au douzième mois, le premier [jour] du mois[h], la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2] Fils d'homme, entonne un chant de deuil sur le pharaon, roi d'Égypte, et dis :

Malheur à toi, pharaon!
Comment as-tu péri,
Toi qui étais semblable à un monstre au sein des mers?
Tu en faisais bouillonner l'onde par tes naseaux.
Tu [en] troublais l'eau avec tes pieds;
tu en agitais les courants.

13. « vinrent » lis. *šâkenou*. H : viendront. « sur ses » *G* (lis. *ʿal*). H : vers ses. 14. « nuages ». Voy. v. 3 et 10. « aucun de ceux — hauteur » d'après *v. 10* (lis. *welô yârîmou libbêhèm*). H : leurs chefs ne se tinssent pas debout à cause de leur hauteur, tous ceux qui s'abreuvent d'eau. — Texte très incertain. 15. « deuil » *G* (suppr. *kissêtî*). H aj. : je couvris [l'abîme]. « furent — langueur » lis. *ʿoullephou*. H : [furent] languissant (au sing.) 17. « ils avaient été brisés » cf. *G* (lis. *wayyârôʿou* ou *wayyiggâzerou*, ils avaient été abattus). H : et son bras. G : ils avaient péri. « eux qui demeuraient » *G* (lis. *yôšebê*). H : ils avaient demeuré. « vivants » d'après *G* (lis. *ḥayyîm*). H : nations. 18. « égal » *H* L* (suppr. *kâkâ*, dittogr. du mot suivant). H aj. : ainsi. 32, 1. « onzième » *H* G^A S* (lis. *ʿaštê*). H : douzième. 2. « dis — péri » (lis. *ʾôy lâk parʿô ʾêk*). H : dis-lui : Jeune lion des nations, tu as péri. (Mais le roi d'Égypte est ensuite longuement comparé à un monstre marin, non à un lion). — Texte très incertain. « monstre » *H* G S L* (lis. *kattannîn*). Voy. 29, 3. « par tes naseaux » lis. *binhîrèkâ*. H : dans tes fleuves.

a. Cf. 29, 3; 32, 4 etc. *b.* Voy. 26, 20 note *c*. *c.* Cette expression suppose, chez ceux qu'elle vise, des prétentions à la divinité. Elle convient, du reste, au pharaon plutôt qu'au cèdre cf. 28, 8-9; Ps. 82, 7. *d.* Litt. : *Je noircis le Liban*, je l'habillai de noir (cf. 26, 16 et note *g*). *e.* Cf. 28, 8, 10 et note *f*. *f.* Litt. : *A qui... étais-tu égal*. *g.* Dans son introduction (v. 1) et sa conclusion (v. 16) ce morceau est présenté comme un de ces poèmes funèbres que les prophètes composaient si fréquemment à l'avance sur la fin d'un roi, d'une ville ou d'un peuple. Mais, comme c'était en réalité une prédiction, les premiers vers seuls sont rédigés au passé et offrent le rythme caractéristique de la *qînâ* (vers asymétriques, v. 2) : la suite est, en général, partie en vers ordinaires, partie en prose et présente la chute du pharaon comme à venir; il y est, du reste, parlé de l'Égypte plus encore que de son roi. — Dans les v. 2-6, Ézéchiel reprend l'image déjà développée 29, 1-6[a] : le pharaon est un monstre des eaux, rappelant le crocodile ou l'hippopotame, mais plus encore les êtres fabuleux que le Créateur a terrassés à l'aurore des temps. *h.* Février-mars 585, huit mois environ après la prise de Jérusalem.

[3] Ainsi parle le Seigneur Yahvé :

Mais j'étendrai sur toi mon filet[a]
en rassemblant des peuples en grand nombre[b]
et je te ferai entrer dans mes rets.
4 Puis je te jetterai sur le sol,
je te lancerai à la surface des champs.
Je ferai [venir] tous les oiseaux du ciel, qui se poseront sur toi,
et toutes les bêtes de la terre, qui se rassasieront de ta chair[c].
5 J'étendrai ton corps sur les montagnes
et je remplirai les vallées de tes [chairs en] décomposition[d].
6 J'abreuverai le sol de ce qui découlera de ton cadavre de ton sang sur les montagnes
et ton sang remplira les ravins.
7 Quand tu t'éteindras[e], je voilerai le ciel
et j'habillerai de noir les étoiles[f].
Le soleil, je le couvrirai d'un nuage
et la lune ne donnera plus sa lumière.
8 Tous les astres qui brillent dans les cieux,
je les obscurcirai à cause de toi
Et je répandrai les ténèbres sur la terre, —
oracle du Seigneur Yahvé.

[9] [g] Je plongerai dans l'affliction le cœur de beaucoup de peuples, quand j'amènerai tes captifs parmi les nations, dans des pays que tu ne connais pas. [10] Je frapperai de stupeur beaucoup de peuples quand ils apprendront tes malheurs et leurs rois frissonneront lorsque je brandirai mon épée devant eux; ils trembleront à tout moment, chacun pour sa vie, depuis le jour de ta chute. [11] Car ainsi parle le Seigneur Yahvé : L'épée du roi de Babylone s'abattra sur toi.

12 Je ferai tomber la multitude de tes sujets sous le glaive d'hommes vaillants,
tous comptant parmi les plus redoutables d'entre les nations[h].
Ils mettront à sac l'opulence de l'Égypte
et la multitude de ses habitants sera tout entière anéantie.
13 Je ferai périr tout son bétail
au bord des grandes eaux.
Celles-ci ne seront plus troublées ni par les pas de l'homme,
ni par le sabot des animaux.
14 Je clarifierai les eaux de ces contrées
et je ferai couler leurs fleuves comme de l'huile[i], —
oracle du Seigneur Yahvé.

3. « en rassemblant des (litt. : par une assemblée de) ». Manque en *G^B*. « je te ferai entrer » *G L* (lis. *wehaʿălîtîkâ*). H : on te fera entrer. 4. « toutes les bêtes de » *H* G* S* (lis. *kol ḥayyat*). H : les bêtes de toute. 5. « tes chairs en décomposition » *Sym S L* (lis. *rimmâtèkâ*). H : ton élévation (le monceau de tes chairs?) ou : tes déchets (?). 6. « sur » *G L* (lis. *ʿal*). H : vers. « et ton sang — ravins » lis. *middâmèkâ*. H : et les ravins seront pleins de toi. 7. « tu t'éteindras » *G S L* (lis. *bikbôtekâ*). H : [on] t'éteindra. 8. « la terre » *G* (lis. *hâʾârèṣ*). H : ton pays. 9. « tes captifs » *G* (lis. *šibyekâ*). H : ta ruine. « dans » *G S* (lis. *ʾèl*). H : sur. 10. « depuis le » *G* (lis. *miyyôm*). H : au. 13. « le sabot » *G L* (lis. *oupharsat*). H : les sabots.

a. Ni le crocodile, ni l'hippopotame n'étaient, à notre connaissance, capturés au filet. C'est, au contraire, armé d'un filet que Mardouk attaque Tiâmat (la déesse du Chaos) et ses monstres. *b.* Glose explicative, en excès dans le vers. *c.* Cf. 29, 5; 31, 13. *d.* Cf. 31, 12. *e.* Si cette leçon est exacte, le pharaon est maintenant assimilé à un astre ou à une constellation qui cesserait de luire et dont les autres luminaires célestes seraient appelés par Yahvé à prendre le deuil. Le poète pensait, a-t-on supposé, à la constellation du Dragon (cf. Job 26, 13, où l'idée paraît être un peu différente). *f.* Cf. 31,15 et note *d*. *g.* On a proposé de voir dans les v. 9-16 une série d'oracles indépendants du chant funèbre des v. 1-8; mais les v. 9-11 paraissent être l'explication en clair de la métaphore astrale des v. 7 et 8 et les v. 13-14 semblent faire allusion à l'image du monstre qui troublait les eaux (v. 2). *h.* Cf. 7, 21-22; 30, 11; 31, 12. *i.* L'eau du Nil a d'habitude une couleur terreuse, rougeâtre; l'auteur se l'explique par l'agitation qu'y entretiennent les hommes qui y plongent sans cesse pour puiser et par les nombreux troupeaux de buffles qui viennent s'y baigner et s'y abreuver.

15 Quand je réduirai l'Égypte en désert
et que ce pays sera dépouillé de ce qu'il contient,
Quand je frapperai tous ceux qui l'habitent,
ils sauront que je suis Yahvé.

16 C'est un chant de deuil. Tu le chanteras; puis les filles des nations le chanteront[a]; elles le chanteront sur l'Égypte et sur toute la multitude de ses habitants, — oracle du Seigneur Yahvé. »

Le sort réservé au pharaon et à son peuple dans le Cheôl[b].

17 La douzième année,....... le quinze du mois[c], la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 18 Fils d'homme, prononce un chant funèbre sur la multitude des habitants de l'Égypte et fais-les descendre[d], toi et les filles des nations[e], fais-les descendre dans la contrée souterraine, avec ceux qui sont descendus à la fosse. 20 Ils tomberont au milieu des victimes du glaive et c'est auprès d'elles qu'on a préparé la couche de toute la multitude des habitants de l'Égypte. 21a Les princes des héros[f] diront au pharaon du sein du Cheôl :

19 Pourquoi serais-tu traité plus favorablement [que d'autres][g] ? Descends
et couche-toi auprès des incirconcis[h]. —
21b [Et,] avec ses auxiliaires, il descendra et se couchera
auprès des incirconcis, victimes du glaive.

15. « l'Égypte » *G* (suppr. *'èrèṣ*). H : le pays d'Égypte. 16. « Tu le chanteras » *G* (lis. *weqônantâh*). H : On la chantera. « puis » *G S* (lis, *oubenôt*). Manque en H. 17. « année ». G aj. : au premier mois. 18. « fais-les (litt. : fais-la) — toi et » (lis. *'attâ*). H : fais-le descendre, elle et. « fais-les descendre » (2e) (lis. *hôrîdêm*). H : (nations) magnifiques. 19. Avec *G* nous transposons ce verset au v. 21 après « Cheôl ». 20. « et c'est — Égypte » suppr. *ḥèrèb* (avec *G S*) et lis. *wenâtenou miškâb 'ittâm lekol hămônâh* (cf. v. 25). H : une épée a été donnée; on la traînera, elle et toute sa multitude. — Texte incertain. 21b. « [Et] avec — auprès des » lis. *yéréd wešâkab 'èt*. H : ...avec ses auxiliaires. Ils descendront, se sont couchés les... — Texte très incertain.

a. Les poëmes funèbres composés à l'occasion d'un décès ou d'un malheur public étaient souvent appris par cœur par les pleureuses professionnelles (19, 14; Jér. 9, 20; 2 Chr. 35, 25; 2 Sam. 1, 18), sans doute pour être répétés lors des diverses cérémonies célébrées à l'occasion ou à l'anniversaire de l'événement. *b*. Ce ch. constitue un témoignage précieux sur les idées israélites relatives à ce qui suit la mort. Le Cheôl, qui est, à certains égards, un agrandissement de la caverne sépulcrale, y est conçu comme une sorte de cimetière souterrain, où les tombes des défunts sont groupées par nations autour de la sépulture de l'éponyme de chaque peuple (Assur, Élam, etc.) c'est-à-dire apparemment de son roi. Les distinctions nationales y subsistent donc; les distinctions sociales aussi : les rois y conservent leur rang : les incirconcis y restent des « hors-caste »; être couché auprès d'eux passe pour un opprobre. Ézéchiel admet donc qu'il y a, dans le Cheôl, au moins deux conditions différentes faites aux défunts, l'une plus favorable, l'autre plus misérable. On l'a contesté récemment, parce que, au v. 27, on a préféré la leçon des Septante et de la Pechitto selon laquelle les « incirconcis » et assimilés sont couchés « avec les héros ». Mais, même si l'on adopte cette lecture, il reste que, pour Ézéchiel, être relégué auprès des incirconcis et de ceux qui ont été transpercés par le glaive, « au plus profond de la fosse », c'est-à-dire dans une région spéciale du sombre séjour, constitue une menace (cf. déjà 28, 10; 31, 18) et le v. 27, avec la leçon de l'hébreu, qui paraît décidément préférable, fournit une explication excellente du sort réservé ainsi aux victimes du glaive : c'est qu'en général leurs cadavres ont été abandonnés sur le champ de bataille et non pas ensevelis selon les rites, avec leurs armes, dans leur tombe. D'après Ès. 14, 15, de même, le roi de Babylone est jeté « au plus profond du trou » parce qu'il n'a pas reçu de sépulture. Les inégalités ainsi statuées entre habitants du Cheôl ne sont, du reste, nullement une innovation du temps d'Ézéchiel et un signe avant-coureur du triage qui sera admis, au IIe siècle, entre justes et méchants après la mort. Les distinctions entre défunts sont fondées sur leur genre de mort et l'observation ou l'inobservation des rites funéraires, comme chez quantité de peuples antiques (Babyloniens, Grecs, Latins, etc.) ou non-civilisés, et non sur la conduite bonne ou mauvaise des trépassés. S'il est dit de beaucoup des morts défavorisés qu'ils avaient répandu la terreur sur la terre des vivants, c'est peut-être pour expliquer qu'ils soient morts sous le glaive, mais, comme il en est dit autant des « héros tombés au temps jadis » (v. 27), il est beaucoup plus probable que c'est *en dépit* de la vaillance redoutable déployée de leur vivant par ces guerriers que beaucoup d'entre eux subissent un sort misérable dans le monde des morts. — Le texte de ce morceau a beaucoup souffert. *c*. L'indication du mois manque dans l'hébreu. Peut-être faut-il, avec la version grecque, suppléer « au premier mois » (mars-avril 585). Mais peut-être vaut-il mieux, au lieu de « le quinze », lire « au dixième [mois], le cinq » (décembre 585-janvier 584). *d*. Le chant funèbre est conçu comme une incantation douée du pouvoir d'aider ou de forcer le mort à descendre sous terre. *e*. Voy. v. 16 et note *a*. *f*. Litt. : *les béliers* (cf. 17, 13; 31, 11) *des vaillants*. Il s'agit de l'aristocratie du monde des morts, tels que les rois (cf. Ès. 14, 9-10), collègues du pharaon, mais non pas nécessairement des privilégiés visés au v. 27. *g*. Litt. : *Plus que qui es-tu en faveur ?* *h*. Les Égyptiens pratiquaient la circoncision. Il sera d'autant plus ignominieux pour le pharaon d'être mêlé aux incirconcis dans le Cheôl. — Sur « la mort des incirconcis », c'est-à-dire sur leur sort dans le Cheôl, voy. 28, 10 note *f*.

« 22 Là est Assur et toute son armée autour de sa sépulture, tous transpercés, tombés sous le glaive[a], 23 dont on a mis les tombeaux au plus profond de la fosse; l'armée d'Assur est autour de sa sépulture[b]; [ils sont] tous transpercés, tombés sous le glaive, eux qui répandaient la terreur sur la terre des vivants.

« 24 Là est Élam[c] et toute la multitude de son peuple autour de sa sépulture, tous transpercés, tombés sous le glaive; ils sont descendus incirconcis dans la contrée souterraine, eux qui répandaient la terreur sur la terre des vivants; ils portent leur opprobre auprès de ceux qui sont descendus dans la fosse. 25 C'est au milieu de ceux qui ont péri transpercés [par le glaive] qu'une couche lui a été préparée, ainsi qu'à toute la multitude de son peuple, [étendue] autour de sa sépulture, tous incirconcis, victimes du glaive; car la terreur les environnait sur la terre des vivants; mais ils portent leur opprobre auprès de ceux qui sont descendus dans la fosse[d]; c'est au milieu de ceux qui ont été transpercés qu'ils ont été placés.

« 26 Là sont Mèchek, Toubal[e] et toute la multitude de son peuple autour de sa sépulture, tous incirconcis, transpercés par le glaive. Car ils ont [eu beau] répandre la terreur sur la terre des vivants : 27 ils ne sont pas couchés avec les héros[f] tombés au temps jadis [et] qui sont descendus au Cheôl avec leurs armes de guerre, leurs épées ayant été posées sous leurs têtes et leurs boucliers sur leurs ossements[g], parce que leur vaillance était redoutée sur la terre des vivants. 28 Mais toi[h], c'est au milieu des incirconcis que tu te coucheras, avec les victimes du glaive.

« 29 Là sont Édom[i], ses rois[j] et tous ses princes. En dépit de leur vaillance, ils ont été mis avec les victimes du glaive; ils sont couchés avec les incirconcis, parmi ceux qui sont descendus dans la fosse.

« 30 Là sont tous les princes du nord[k] et tous les Sidoniens[l]; ils sont descendus [au Cheôl] transpercés [par le glaive] en dépit de la terreur inspirée par leur vaillance, et se sont couchés incirconcis, avec les victimes du glaive; ils portent leur opprobre parmi ceux qui sont descendus dans la fosse.

« 31 Le pharaon les verra et il se consolera du sort de toute la multitude de ses sujets[m]. Le pharaon et toute son armée [seront] transpercés par le glaive[n], — oracle du Seigneur Yahvé. 32 Car il a [eu beau] répandre la terreur sur la terre des vivants : on le couchera au milieu des incirconcis, avec les victimes du glaive, le pharaon ainsi que toute la multitude de ses sujets, — oracle du Seigneur Yahvé. »

22. « autour de sa sépulture » *S* cf. v. 23 et 24 (lis. *sebîbôt qebourâtâh*). H : autour de lui ses sépultures. « tombés » *H*[a] cf. v. 23 (lis. *nôphelîm*). H : ceux qui sont tombés. 23. « la (litt. : leur) terreur » *H*[a] *G* (lis. *ḥittîtâm*). H : de la terreur. 24. « tombés » (lis. *nôphelîm*). Voy. v. 22. 25. « ainsi qu'à toute » lis. *oulekol*. H : dans toute. « [étendue] — sépulture » cf. v. 22, 24 (lis. *sebîbôt qebourâtâh*). H : autour de lui ses sépultures. « ils ont été placés « (G) *L* (lis. *nittânou*). H : il a été placé. 26. « autour de sa sépulture » G S. Voy. v. 22 et 25. 27. « ils ne sont pas couchés ». G : et ils se couchèrent. S : ils sont couchés. « au temps jadis » *G* (lis. *mê'ôlâm*). H : d'entre les incirconcis. « boucliers » lis. *ṣinnôtâm*. H : fautes. « leur — redoutée (litt. : la terreur de leur vaillance était) » d'après *S* (lis. *gebourâtâm*). H : la terreur des héros était. 28. « tu te coucheras » *G*[B] (suppr. *tiššâbér* [dittogr. de *tiškab*] *we*). H ; tu seras brisé et tu te coucheras. 29. « parmi » G (lis. *'èt*). H : et parmi. 30. « transpercés » *H*[a] *G* (suppr. *'èt*). H : avec ceux qui ont été transpercés. « vaillance » G[hex] (suppr. *bôšîm*). H aj. : honteux. 32. « il a — la (litt. : sa) terreur » lis. *nâtan* (cf. *T*) *ḥittîtô* (*H*[k]). H : j'ai répandu sa terreur.

a. Les mêmes mots se retrouvent au v. 23, où ils sont mieux liés au contexte. *b*. L'État assyrien avait cessé d'exister depuis une vingtaine d'années (vers 605). Cependant ce n'est pas de la sépulture de la nation assyrienne qu'il s'agit; car la même phrase est répétée à propos d'autres peuples (Élam, Toubal), qui subsistaient au temps d'Ézéchiel (27, 13; cf. Ès. 21, 2). La sépulture d'Assur est celle soit de l'ancêtre éponyme de ce peuple, soit plutôt de son ou de ses rois : Shakespeare appelle de même Norway le roi de Norvège (*Hamlet* I, 2) et Mme Dubarry donnait familièrement à Louis XV le sobriquet de « la France » (Guizot, *Hist. de France*, v, p. 204). *c*. La Susiane, au S. E. de la Babylonie; cf. Ès. 21, 2, note *a*; Jér. 49, 34-39. *d*. Les mots en petit caractère manquent en G[B]; ils ne font que répéter ce qui est dit v. 24 et à la fin du v. 25. Il faut y voir une variante introduite tardivement dans le texte, à moins de supposer que le v. 25, depuis « et toute la multitude de son peuple », se rapportait à une autre nation dont le nom est tombé. *e*. Les Mosques et les Tibaréniens, peuples de l'Asie Mineure, cf. 27, 13 et note *r*. *f*. Sur le texte de cette phrase, voy. note crit. et v. 17, note *b*. *g*. Dans les ensevelissements réguliers, on enterrait les guerriers avec leurs armes, les enfants avec leurs jouets, les femmes avec leurs instruments de travail ou leurs objets de toilette, les rois avec leurs insignes. *h*. Pharaon. *i*. Les Édomites étaient profondément détestés des Juifs au temps d'Ézéchiel (cf. 25, 12-14; 35), mais à cause de leur perfidie, plutôt qu'en raison de succès remportés par leurs armes. Il faut peut-être lire « Aram », peuple qui avait été autrefois (du Xe au VIIIe siècle), un ennemi très redoutable pour Israël. *j*. Peut-être glose à « tous ses princes ». *k*. Ceux, par exemple, des Ḥittites, peuple qui s'était taillé aux XIVe et XIIIe siècles un vaste empire s'étendant jusqu'à la Palestine; des principautés ḥittites subsistèrent en Syrie (2 Rois 7, 6) jusqu'à la conquête assyrienne. *l*. Ézéchiel pense peut-être aux Phéniciens qui tombaient dans la guerre menée à ce moment par Nabucodonosor contre Tyr. *m*. Il s'y résignera plus facilement en constatant que ses gens ont de nombreux compagnons d'infortune (cf. 31, 16). *n*. Ces mots, qui anticipent sur le v. suivant, manquent en G[B].

TROISIÈME PARTIE

LA RESTAURATION D'ISRAËL[a] (33-48)

I — ISRAËL SERA RELEVÉ ET LES NATIONS PAÏENNES ANÉANTIES (33-39)

Attitude prise par les Juifs après la chute de Jérusalem.
La mission assignée au prophète.

Le prophète doit veiller comme une sentinelle sur chaque membre de son peuple[b].

33 1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 2 Fils d'homme, parle aux enfants de ton peuple et dis-leur : Quand je fais venir l'épée contre un pays, il arrive que les gens de ce pays choisissent l'un d'entre eux et le postent en sentinelle. 3 Si la sentinelle voit l'épée venir contre le pays et sonne du cor, donnant ainsi l'alarme au peuple, 4 mais que quelqu'un, entendant le son du cor, ne tienne pas compte de l'avertissement et que l'épée vienne et le fasse périr, le sang de cet homme retombera sur sa tête : 5 il a entendu le son du cor et n'a pas tenu compte de l'avertissement : son sang retombera sur lui[c]. La sentinelle[d] a donné l'alarme : elle aura la vie sauve. 6 Si, au contraire, la sentinelle, voyant venir l'épée, ne sonne pas du cor, en sorte que l'alarme ne soit pas donnée aux gens et que l'épée vienne ôter la vie à l'un d'eux, celui-ci périra à cause de son iniquité[e]; mais je demanderai compte de son sang à la sentinelle.

« 7 Et toi, fils d'homme, je te poste comme sentinelle auprès de la maison d'Israël. Dès que tu entendras de ma bouche un oracle, tu avertiras de ma part les enfants d'Israël. 8 Quand je dirai au méchant : Tu vas mourir, — si tu ne prends pas la parole pour avertir le méchant d'avoir à changer de conduite, lui, le méchant, mourra pour son iniquité, mais je te demanderai compte de son sang. 9 Si, au contraire, tu avertis le méchant d'avoir à renoncer à sa conduite et qu'il n'y renonce pas, il mourra pour son iniquité, mais toi, tu auras sauvé ta vie.

Le méchant lui-même ne doit pas désespérer.
S'il change de conduite, il vivra[f].

« 10 Et toi, fils d'homme, dis à la maison d'Israël : Vous dites : Nos forfaits et nos péchés pèsent sur nous et, à cause d'eux, nous dépérissons[g] : comment pourrions-nous

33, 5. « La sentinelle — l'alarme » lis. *hizhîr*. H : et [s']il tient compte de l'avertissement. 6. « et que l'épée » *G* (lis. *haḥèrèb*). H : et qu'une épée. 8. « Tu » *H** *G S* cf. v. 14; 3,18 (suppr. *râšâʿ*). : H : Méchant, tu. « le méchant » (les deux fois) *G* (lis. *hârâšâʿ*). H n'a pas l'article. 9. « le méchant ». Voy. v. 8.

a. La chute de Jérusalem (586), confirmation éclatante des prédictions d'Ézéchiel, amena un changement profond dans l'activité du prophète. Il avait eu jusque-là pour tâche principale de ruiner les fausses espérances que les Juifs, tant les exilés de 597 que ceux qui étaient restés en Palestine, mettaient dans l'inviolabilité de Sion; il lui faut désormais relever le courage de ses compatriotes, désemparés par une calamité à laquelle ils n'avaient pas voulu croire. C'est à cette seconde période de sa carrière qu'appartiennent, sauf peut-être quelques exceptions, les oracles réunis dans les ch. 33-48. *b*. Une partie de ce morceau (les v. 7-9) a déjà été donnée textuellement (3, 16b-21) à la suite du récit de la vocation d'Ézéchiel. Mais il est visible que ce n'était pas là sa place originelle (voy. note *b* sur 3, 16). C'est sans doute surtout après la ruine de l'État juif que le prophète s'est senti responsable à l'égard de chacun des membres de ce peuple qui n'avait plus d'unité visible. *c*. Cf. 1 Rois 2, 37 note *f*. *d*. Litt. : *Celui-là*. *e*. Ézéchiel, en vertu de ses idées sur la rémunération individuelle (ch. 18), n'admet pas que la négligence de la sentinelle puisse être la cause unique ou principale de ce décès prématuré; ce malheur est avant tout un châtiment, infligé par Dieu à un coupable. *f*. Ézéchiel, par souci de l'honneur de Yahvé, avait protesté, dès le début de sa carrière (voy. ch. 8-11 datés de 591) contre les vieilles croyances selon lesquelles Dieu peut punir une génération pour les crimes d'une autre : chacun est châtié ou récompensé uniquement en raison de ses actes personnels : lors de la prise de Jérusalem tous les justes, mais les justes seuls, seront épargnés, les méchants seuls, mais tous les méchants, succomberont (ch. 9; 14, 12-19; 18, 1-20). Il avait ajouté que Yahvé ne tient compte que des dispositions dernières, bonnes ou mauvaises, de chacun (18, 21-32). Le prophète reprend ici ce dernier point de sa théorie, dans des termes presque identiques à ceux de 18, 21-32, mais en en faisant l'application aux Juifs contemporains de la chute de Jérusalem : ceux-ci, passant de la plus folle sécurité à la désespérance totale, se croient écrasés pour jamais sous le poids de leurs péchés. Ézéchiel leur affirme que, s'ils changent de conduite, ils vivront, c'est-à-dire qu'ils échapperont aux nouveaux châtiments qui pourront frapper le peuple exilé (20, 32-38) ou simplement qu'une vie digne de ce nom leur sera assurée (cf. 18, 9 et note *f*). Cet oracle ne paraît pas avoir été, comme on l'a dit, prononcé avant 586 : les auditeurs du prophète à cette époque ne se croyaient ni pécheurs ni perdus. *g*. Voy. 24, 23 note *b*.

subsister? — 11 Dis-leur : Je le jure par ma vie, — oracle du Seigneur Yahvé, — je ne prends pas plaisir à la mort du méchant, mais à ce que le méchant se détourne de la voie qu'il suit et qu'il vive[a]. Détournez-vous, détournez-vous des voies mauvaises que vous suivez; pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël[b]?

« 12 Et toi, fils d'homme, dis aux enfants de ton peuple : La justice du juste ne le sauvera pas le jour où il viendra à pécher. La méchanceté du méchant ne le fera pas succomber si un jour il renonce à sa méchanceté. Le juste ne peut pas rester en vie si un jour il vient à pécher. 13 Quand même j'aurai dit au juste : Certainement tu vivras, — si, se fiant à sa justice, il pratique l'iniquité, on ne se souviendra plus d'aucun de ses actes de justice[c] : en raison de l'iniquité qu'il pratique, il mourra. 14 Et quand même j'aurai dit au méchant : Certainement tu mourras, — s'il renonce au péché qu'il commettait et agit selon le droit et la justice[d], 15 s'il rend ce qu'il a pris en gage, s'il restitue le fruit de ses rapines[e], s'il suit les lois qui donnent la vie en cessant de pratiquer l'iniquité, certainement il vivra, il ne mourra pas. 16 Il ne lui sera tenu compte d'aucun des péchés qu'il a commis[f]. Il agit selon le droit et la justice : certainement il vivra.

« 17[g] Et les enfants de ton peuple disent : La manière d'agir du Seigneur n'est pas [bien] réglée. C'est leur manière d'agir, à eux, qui n'est pas [bien] réglée. 18 Lorsqu'un juste renonce à sa justice pour commettre l'iniquité, il mourra en raison de ses actes; 19 et lorsqu'un méchant renonce à sa méchanceté et agit selon le droit et la justice, c'est en raison de ses actes qu'il vivra. 20 Et vous dites : La manière d'agir du Seigneur n'est pas [bien] réglée! — Je juge chacun de vous selon sa manière d'agir, maison d'Israël. »

La nouvelle de la chute de Jérusalem parvient à Ézéchiel[h].

21 La onzième année de notre exil, au dixième [mois], le cinq du mois[i], un réchappé arriva de Jérusalem au lieu où je me trouvais et annonça : « La ville est tombée. » 22 Or, la main de Yahvé s'était posée sur moi dans la soirée qui avait précédé l'arrivée du réchappé[j] et il[k] m'ouvrit la bouche au moment où celui-ci, au matin, parvint au lieu où je me trouvais, ma bouche s'ouvrit[l] et je cessai d'être muet.

Censures et menaces à l'adresse des Juifs restés en Judée[m].

23 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 24 Fils d'homme, ceux qui habitent les ruines dont est couverte la terre d'Israël disent : Abraham, bien qu'il fût seul,

11. « le méchant ». Voy. v. 8. 12. « en vie » *G S* (suppr. *bâh*). H aj. : grâce à elle (se rapporterait à « sa justice », mot qui ne peut guère être sous-entendu). 13. « au juste — vivras » *GA Shex* v. 14 (lis. *tiḥyè*). H : du juste : Certainement, il vivra. « en » *H** G cf. 18, 26 (lis. *beʿawlô*). H : et en. 15. « en gage » *G S* (suppr. *râšâʿ*). H aj. : [lui, le] méchant. 21. « onzième » *H** *G** *S* (lis. *beʿaštê*). H : douzième. 22. « sur moi » *G S* (lis. *ʿâlay*). H : vers moi. « au moment où celui-ci — parvint » lis. *ʿêt* (cf. *G*) et *bôʾô* (*G*). H : jusqu'à l'arrivée au matin. — Texte incertain. 24. « les ruines » *G* (suppr. *hâʾêllè*). H : ces ruines.

a. Cf. 18, 23, 32. *b*. Cf. 18, 31. *c*. Cf. 18, 24. *d*. Cf. 18, 21. *e*. Cf. 18, 7, 12, 16. *f*. 18, 22. *g*. Les v. 17-20 reproduisent presque textuellement 18, 25-30. *h*. C'est le récit annoncé 24, 26-27. *i*. Décembre 586-janvier 585. Au lieu de « onzième année » le texte massorétique porte « douzième année » (585-584). Puisque Jérusalem fut occupée par les Chaldéens le 7 (d'après 2 Rois 25, 8) ou le 10 (d'après Jér. 52, 12) du 5e mois de la onzième année, c'est-à-dire en juillet-août 586, le réchappé aurait mis, d'après l'hébreu, un an et demi pour parcourir les 1300 km qui séparent la Judée de la Babylonie. C'est invraisemblable : il ne faudra à Esdras et au lourd convoi qui l'accompagnera, que 108 jours pour faire le même voyage, en sens inverse (Esdr. 7, 8-9; 8, 31). Avec la leçon grecque (« onzième ») le réchappé resta en route six mois; c'est déjà beaucoup. Peut-être les indications de mois et de jour données primitivement ici ont-elles été modifiées d'après la dernière qui figure dans le livre avant celle-ci (32, 17). En tout cas, selon 26, 1-2 Ézéchiel a connu la prise de Jérusalem dès la onzième année. *j*. Le prophète a le pressentiment de l'événement décisif qui va marquer pour lui et les siens la journée du lendemain et il entre en transe. *k*. Yahvé. *l*. Le texte, dans cette partie du récit, doit être en désordre. L'hébreu (voy. note crit.) semble dire que Yahvé permit au prophète de parler dès la veille au soir, mais seulement *jusqu'à* l'arrivée du réchappé, que sa bouche fut donc refermée ensuite, puis ouverte (de nouveau). Nous supposons, d'après ce qui avait été annoncé 24, 26-27, que, au lieu de « jusqu'à » il y avait « au temps de » (voy. note crit.) et que « il m'ouvrit la bouche » et « ma bouche s'ouvrit » sont deux variantes se rapportant au même fait et dont l'une seulement doit être maintenue. *m*. Cet oracle doit avoir été prononcé assez longtemps après l'arrivée du réchappé; car Ézéchiel s'y montre bien informé des événements qui se déroulèrent en Judée dans les mois qui suivirent la chute de la capitale. Il sait que les villes ont été détruites (cf. 2 Rois 25, 8-10), qu'une partie fort nombreuse (v. 24) de la population n'a pas été déportée (cf. 2 Rois 25, 22; Jér. 39, 10; 40, 6), que parmi ces Juifs restés dans le pays, les uns habitent les villes en ruines (cf. Jér. 40, 5, 6, 10; 41, 1-3, 5), d'autres se sont déjà remis aux travaux des champs (Jér. 40, 10); d'autres enfin forment encore des bandes armées, « se fiant à leur épée » (v. 26, cf. Jér. 40, 7-10 et 41) et réfugiées dans les cavernes et les forteresses naturelles si nombreuses en Judée. Ézéchiel nous apprend, de plus, que ces Juifs restés dans le pays prétendaient, comme auparavant ceux qui avaient échappé à la déportation en 597 (cf. 11, 3, 15), être les véritables propriétaires auxquels Yahvé avait dévolu la possession des terres.

a obtenu la possession du pays; nous, nous sommes nombreux : c'est à nous que le pays a été donné en possession. — 25 C'est pourquoi dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Vous mangez la chair avec le sang qu'elle renferme[a]; vous levez les yeux vers vos idoles, vous répandez le sang, et vous posséderiez le pays! 26 Vous vous fiez à votre épée, vous commettez des forfaits abominables, vous souillez chacun la femme de son prochain[b], et vous posséderiez le pays! — 27 Tu leur diras : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je le jure par ma vie, ceux qui habitent dans les ruines tomberont sous le glaive; celui qui vit aux champs, je le livrerai en pâture aux bêtes sauvages; ceux qui se sont enfermés dans des forteresses ou dans des cavernes mourront de la peste. 28 Je ferai du pays un désert et une solitude. Il ne pourra plus s'enorgueillir de sa force. Les montagnes d'Israël deviendront désertes : nul n'y passera. 29 Et [les enfants d'Israël] sauront que je suis Yahvé, quand je ferai du pays un désert et une solitude, à cause de tous les forfaits abominables qu'ils commettent. »

Contre ceux qui écoutent les paroles du prophète sans en tenir aucun compte dans la pratique[c].

« 30 Et toi, fils d'homme, les enfants de ton peuple s'entretiennent de toi le long des murs[d] et aux portes des maisons; ils se disent l'un à l'autre : Venez donc écouter le [dernier] oracle émané de Yahvé! — 31 Puis ils viennent chez toi comme on se rend à une assemblée du peuple[e]; ils s'assoient devant toi et écoutent tes paroles, mais ils ne les mettent pas en pratique. Dans leur bouche il n'y a que mensonges : leur cœur est attaché aux idoles[f]. 32 Tu es pour eux comme un chantre d'amour doué d'une belle voix et habile à toucher les cordes; ils écoutent tes paroles et ne les mettent pas en pratique[g]. 33 Mais quand les prédictions se réaliseront[h] — et voici qu'elles vont se réaliser, — ils reconnaîtront qu'il y avait un prophète au milieu d'eux. »

Promesses à Israël, le troupeau de Yahvé[i].

34

Les mauvais bergers. Yahvé va paître son peuple à leur place.

1 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 2 Fils d'homme, prophétise contre les bergers d'Israël et dis-leur : Ainsi

30. « s'entretiennent » lis. *nidbârîm*. H : qui s'entretiennent. « ils se disent » lis. *wedibberou* (avec *G S L*) et (avec *G*) suppr. *ḥad 'èl 'aḥad*. H : l'un dit à un [autre]. 31. « devant toi » G^B *S* (suppr. *'ammî*). H aj. : mon peuple. « mensonges » d'après *G S* (lis. *kezâbîm* et suppr. *hêmmâ 'ôsîm*). H : amour; ils agissent (?). « aux idoles » *G* (lis. *'ăṣabbîm*). H : à leur gain. 32. « chantre » lis. *kešâr*. H : chant. 34, 2. « dis-leur » G^A (suppr. *lârô'îm*). H aj. : aux bergers. S aj. : Bergers!

a. Cf. 18, 6; Gén. 9, 4 et note *b*. *b*. Cf. 18, 6 et note *b*. *c*. Ces reproches ont dû être formulés après 586; car la réalisation des menaces d'Ézéchiel contre Jérusalem expliquerait bien la grande autorité dont jouit évidemment le prophète; et le plaisir avec lequel on l'écoute se conçoit mieux s'il faisait déjà place dans ses révélations à des promesses de relèvement. Ce morceau doit même être sensiblement plus récent que les v. 10-20 ; l'accablement des premiers jours s'est déjà dissipé chez les auditeurs d'Ézéchiel. *d*. Où l'on se tient en Orient pour chercher un peu d'ombre. *e*. Traduction un peu incertaine. *f*. Cf. 14, 1-8; 20, 39. *g*. Les auditeurs d'Ézéchiel savaient apprécier aussi la forme artistique qu'il s'appliquait à donner à ses oracles. Mais, s'il était artiste et homme de lettres, il voulait être avant tout un prophète (v. 33), c'est-à-dire un prédicateur, soucieux d'agir sur la conduite de ceux qui l'écoutaient. *h*. Litt. : *quand cela arrivera*. Il s'agit sans doute de nouvelles calamités qu'Ézéchiel prévoit pour la nation dispersée avant la restauration espérée. *i*. Dans ce chapitre est développée, sous divers aspects, la métaphore qui représente les peuples sous l'image de troupeaux dont les chefs, et en particulier les rois, sont les bergers. Cette image était depuis longtemps courante en Orient. Mais notre chapitre semble inspiré spécialement de Jérémie 23, 1-6, où se trouvent déjà plusieurs des idées développées ici. Le chapitre est formé de quatre variations sur le thème du troupeau et du berger, qui ne s'harmonisent pas toujours parfaitement entre elles : 1) v. 1-16, où Yahvé annonce qu'il écartera les mauvais bergers et paîtra lui-même ses brebis; 2) v. 17-22, où les oppresseurs du peuple sont représentés sous l'image, non plus de bergers, mais de bêtes plus vigoureuses que les autres; 3) v. 23-24, où c'est David et non plus Yahvé qui apparaît comme le berger d'Israël dans l'avenir; 4) v. 25-30, où l'image du troupeau est bientôt abandonnée et où sont énumérées sans métaphore ou sous d'autres figures les bénédictions des temps futurs, spécialement les bénédictions d'ordre politique ou agricole. Peut-être ces développements ont-ils été écrits en divers temps, — par Ézéchiel lui-même, du reste; — certains doublets et certains désaccords feraient penser, d'autre part, qu'il avait, ici encore, rédigé la même pensée sous plusieurs formes : ainsi le v. 6 vient trop tard après le v. 5; peut-être, dans une recension, les v. 23 et 24 faisaient-ils suite aux v. 1-10, à la place des v. 11-16, et le v. 31 venait-il après le v. 22. Tout le chapitre a dû être composé après 586 : le peuple est dispersé parmi les nations et Yahvé promet de le ramener dans son pays. Les mauvais bergers sont, non seulement les rois, les ministres, les prêtres et les prophètes du passé, mais aussi certains des anciens et des inspirés qui dirigeaient les groupes de déportés : de là les menaces formulées v. 10.

parle le Seigneur Yahvé : Holà, bergers d'Israël! Des bergers [n']ont-ils à chercher [que] leur propre pâture[a]? Ne sont-ce pas les brebis que les bergers doivent paître? 3 Vous vous êtes nourris de leur lait; vous vous êtes vêtus de leur laine; vous avez sacrifié les bêtes grasses; mais vous n'avez pas fait paître les brebis. 4 Vous n'avez pas fortifié celle qui était chétive, soigné celle qui était malade, bandé celle qui était blessée, ramené celle qui s'était écartée, cherché les bêtes perdues; et celle qui était vigoureuse, vous l'avez traitée[b] avec dureté. 5 Faute de berger[c], mes brebis se sont dispersées; elles sont devenues la pâture de toutes les bêtes des champs. 6 Mes brebis se sont mises à errer sur toutes les montagnes et sur toutes les collines élevées; mes brebis se sont dispersées sur toute la surface du pays, sans que personne s'en souciât ou se mît à leur recherche.

« 7 C'est pourquoi, bergers, écoutez la parole de Yahvé. 8 [J'en fais le serment] par ma vie, — oracle du Seigneur Yahvé, — puisque, faute de berger, mes brebis ont été livrées au pillage et sont devenues la pâture de toutes les bêtes des champs, puisque mes bergers n'ont eu aucun souci de mes brebis, mais que ces bergers n'ont songé qu'à chercher leur propre pâture et non à paître les brebis, 9 à cause de cela, bergers, écoutez la parole de Yahvé : 10 Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais m'en prendre aux bergers; je leur redemanderai mes brebis; je ne les laisserai plus paître mes brebis; ces bergers ne pourront plus chercher leur propre pâture; j'arracherai mes brebis de leur bouche; elles ne serviront plus à les nourrir. »

11 En effet, ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Je vais moi-même prendre soin de mes brebis et veiller sur elles. 12 Comme le berger veille sur son troupeau quand celui-ci est pris dans les nuages et plongé dans l'obscurité et que les brebis du troupeau se dispersent, ainsi je veillerai sur mes brebis et je les retirerai de tous les lieux où elles ont été dispersées au jour où régnaient les nuages et l'obscurité. 13 Je les ferai sortir du milieu des [autres] peuples et je les rassemblerai des [divers] pays; je les ramènerai sur leur propre sol et les ferai paître sur les montagnes d'Israël, dans les vallons et dans toutes les terres les meilleures[d] du pays; 14 je les ferai paître dans de bons pâturages; leur pacage se trouvera sur les hautes montagnes d'Israël; c'est là qu'elles reposeront dans des pacages excellents; et elles brouteront des herbes grasses sur les montagnes d'Israël. 15 C'est moi qui ferai paître mes brebis et qui les mènerai au repos, — oracle du Seigneur Yahvé. — 16 La brebis perdue, je la chercherai; celle qui se sera écartée, je la ramènerai; la blessée, je la banderai; la malade, je la fortifierai; celle qui est grasse et vigoureuse, je la garderai[e] et la ferai paître comme il convient.

Brebis vigoureuses et brebis chétives.

« 17 Quant à vous, mes brebis, voici ce que dit le Seigneur Yahvé : Je vais juger entre brebis et brebis, [je vais juger] les béliers et les boucs[f]. 18 Ne vous suffisait-il pas de paître dans un bon

« Des — chercher » *G* (lis. *hâyir'ou* au lieu de *'ăšer hâṣou*). H : qui cherchent. 3. « lait » *G L* (lis. *hèḥâlâb*). H : graisse. 4. « celle — chétive » *G S L* (lis. *hannaḥlâ*). H : celles qui étaient chétives. « et celle qui était vigoureuse, vous l'avez traitée » *G* cf. 16 (lis. *oubaḥăzâqâ* et suppr. *'ôtâm ou*). H : et avec violence vous les avez traitées et. 5. « mes brebis » *G S L* (aj. *ṣô'nî* après le 1er mot). Manque en H. « champs » *S* (suppr. le 2e *wattephouṣènâ*). H aj. : et elles se sont dispersées. 6. « se — errer » *S* (lis. *wayyâgou*). H : erraient. 10. « Je vais — aux (litt. : Me voici contre les) » *G S L* (lis. *'al*). H : Me voici vers les. 11. « Je — prendre » *G S L* (suppr. *ou* devant *dâraštî*). H : Me voici moi-même; et je prendrai. « paître mes » *G S* (lis. *ṣô'nî*). H : paître de. 12. « le berger veille » lis. *kebaqqèr hârô'è*. H a une forme araméenne. « pris — dispersent » aj. *'ânân wa'ărâphèl* (d'après *G* cf. 5) après *betôk*, puis lis. *weṣô'nô niphrâsou*. H : le jour où il est au milieu de ses brebis dispersées (mais s'il est au milieu de ses brebis, celles-ci ne sont pas dispersées). — Texte très incertain. 13. « sur les » *G* (lis. *'al*). H : vers les. « terres les meilleures » lis. *mèṭab*. H : contrées habitées. — Texte incertain. 14. « sur » (2e) *G L* (lis. *'al*). H : vers. 16. « garderai et » *G S L* (lis. *'èšmôr we*). H : détruirai; je.

a. Litt. : *à se paître eux-mêmes*. *b* Litt. : *gouvernée*. *c*. Naturellement : de berger qui fît son office. *d*. Le texte massorétique porte : « dans tous les lieux habités » ou « habitables ». Ce serait un trait qui se rapporterait seulement aux Israélites rapatriés, mais non, en même temps, à des brebis. *e*. Le texte massorétique porte : « je la détruirai ». Mais ce n'est nullement ce que fait un berger sensé. Cette lecture a été suggérée par le développement qui suit (v. 17-22), où les bêtes vigoureuses maltraitent celles qui sont chétives; encore n'y est-il nullement dit que le berger entende « détruire » les premières. Il faut préférer la leçon attestée par le grec et qui est d'accord avec le v. 4. *f*. Cf. la parabole évangélique montrant le berger séparant les brebis d'avec les boucs (Mt 25, 32). Le mot traduit par brebis désigne, du reste, le petit bétail en général, moutons et chèvres; de là la mention des boucs à côté des béliers. Béliers et boucs sont des images courantes pour désigner les chefs (cf. 17, 13; 31, 11; 32, 21; Ex. 15, 15; — Es. 14, 9; Éz. 39, 18; Zach. 10, 3).

pâturage que vous fouliez le reste de ce que vous aviez à brouter? Ne vous suffisait-il pas de vous abreuver à des eaux limpides qu'avec vos pieds vous troubliez ce qui en reste? [19]En sorte que mes brebis doivent brouter ce que vous avez foulé et s'abreuver d'une eau qu'avec vos pieds vous avez troublée? »

[20]C'est pourquoi le Seigneur Yahvé dit : « Je vais m'en prendre à vous et juger entre brebis grasse et brebis maigre. [21]Parce que vous avez heurté du flanc ou de l'épaule et frappé de vos cornes toutes les brebis chétives, jusqu'à ce que vous les ayez chassées au dehors, [22]je viendrai au secours de mes brebis, afin qu'elles ne soient plus livrées au pillage, et je jugerai entre brebis et brebis.

David, le berger de l'avenir.

« [23]Je mettrai à leur tête, pour les paître, un nouveau berger [a], mon serviteur David [b]. C'est lui qui sera leur berger. [24]Alors moi, Yahvé, je serai le Dieu des enfants de ce peuple et mon serviteur David sera prince au milieu d'eux. C'est moi, Yahvé, qui le déclare.

Les bénédictions des temps nouveaux.

« [25]Je conclurai pour eux une alliance qui leur assurera la paix [c] : je ferai disparaître du pays les bêtes féroces, en sorte qu'ils pourront en sécurité habiter dans le désert [d], dans les forêts [e]. [26]. . . [f] et je ferai tomber la pluie en sa saison [g]; ce seront des ondées riches en bénédictions [h] : [27]l'arbre des champs donnera ses fruits et la terre ses productions. Les enfants de ce peuple vivront en sécurité sur leur sol et ils sauront que je suis Yahvé quand je briserai les barres de leur joug [i] et que je les délivrerai des mains de ceux qui les asservissent. [28]Ils ne seront plus pillés par les nations et les bêtes sauvages ne les dévoreront plus. Ils habiteront [le pays] en sécurité, sans que personne ne les inquiète [j]. [29]Je ferai croître les plantes pour l'honneur de ce peuple [k] : il n'y aura plus dans le pays de gens enlevés par la famine; ainsi ils n'auront plus à subir les insultes des nations. [30]Et l'on saura que moi, Yahvé, je suis leur Dieu et qu'eux, [les enfants de] la maison d'Israël, ils sont mon peuple, — oracle du Seigneur Yahvé.

« [31]Vous, mes brebis, vous êtes les brebis que je fais paître, et moi, je suis votre Dieu, — oracle du Seigneur Yahvé [l]. »

20. « dit — vous et » lis. *'ălêkèm* et transposer après *'ânî*. H : leur dit : Me voici et je vais. 23. « nouveau (litt. : autre) » *G* (lis. *'ahêr*). H : unique. « David » G^{hex} (suppr. *hou' yir'è 'ôtân*). H aj. : c'est lui qui les paîtra. 30. « je suis leur Dieu » *H** G^{B} *S* (suppr. *'ittâm*). H : leur Dieu, je suis avec eux. 31. « paître » *G* (suppr. *'âdâm*). H aj. : des hommes (c'est-à-dire : des ouailles humaines — glose). « et moi » *G S* (lis. *wa'ănî*). H : moi.

a. Litt. : *un autre berger*. Cette leçon, qui est celle du grec, nous paraît préférable à celle des massorètes « un unique berger » : celle-ci ferait allusion à la réunion d'Israël et de Juda sous un même sceptre ; c'était bien l'une des espérances d'Ézéchiel (37, 15-28 ; 48) ; mais il n'en a pas été question dans ce qui précède, tandis qu' « un nouveau berger » forme une antithèse naturelle avec les mauvais pasteurs du passé et du présent.

b. Ceci n'est pas à prendre à la lettre : Ézéchiel n'attend pas l'avènement de David lui-même ressuscité, mais celui d'un autre David, ayant les mêmes qualités et sans doute issu du fils d'Isaï (cf. És. 9, 5-6 ; 11, 1 ; Jér. 23, 5). Il y a désaccord dans les termes entre ce passage et les v. 11-16, selon lesquels le berger d'Israël, dans les temps nouveaux, sera Yahvé lui-même. Mais, sur le fond des choses, les deux développements se conciliaient dans la pensée d'Ézéchiel : pour lui, c'est Dieu lui-même, non un Messie, qui délivrera et ramènera Israël ; mais ensuite il y aura un « prince » (Ézéchiel évite le terme de roi) qui, ainsi que ses successeurs, présidera, sous la direction de Yahvé, aux destinées du peuple restauré (43, 7-9 ; 45, 8 ; 46, 16-18 ; etc.). *c*. Il s'agit d'une « alliance » avec les bêtes sauvages (cf. Os. 2, 18 [H : 20], cf. És. 11, 6-8 ; 65, 25), d'une convention qui les obligera à vivre en paix avec les humains.

d. Le mot hébreu pour « désert » signifie étymologiquement pâturage. Le désert se couvre d'herbe au printemps et l'on y mène paître les troupeaux. *e*. Il n'y a pas de bois de haute futaie en Palestine ; mais on y donne le nom de forêt à des espaces couverts de broussailles et d'arbrisseaux. *f*. Ici des mots qui signifient litt. : *Et je ferai d'eux et des alentours de ma colline une bénédiction*. Texte apparemment fautif : pourquoi la bénédiction serait-elle limitée aux environs de Jérusalem? L'association des Israélites à ce district est bizarre. On corrige souvent : je leur donnerai les averses en leur temps (en lisant *lâhèm 'èt hârebîbîm be'ittâm* et en supprimant, avec G, *berâkâ*). Mais cette phrase ferait double emploi avec la suivante. *g*. C'est la condition absolue de la réussite des récoltes en Palestine (cf. Gen. 2, 5). *h*. Litt. : *des pluies de bénédiction*. *i*. Les tiges de bois verticales servant à fixer le joug sur le cou des bêtes (cf. Lév. 26, 13). *j*. Cf. Lév. 26, 6.

k. Comme l'explique la phrase qui suit, lorsque Israël était atteint par quelque calamité, en particulier par la famine, les nations voisines en concluaient que ce peuple avait dû commettre quelque infamie ou que son dieu était impuissant (Joël 2, 17, 19 ; cf. Jér. 14, 7-9). *l*. Ce v. reprend, pour conclure, l'image développée v. 11-16 et 17-22, puis les termes des v. 24 et 30. Sur sa place originelle cf. note *i* sur v. 1.

Abaissement d'Édom et restauration du pays d'Israël [a].

Dévastation du pays édomite [b].

35 [1]La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2]Fils d'homme, tourne ton visage vers la montagne de Séir [c] et prophétise contre elle. [3]Dis-lui : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais m'en prendre à toi, montagne de Séir, et étendre ma main sur toi. Je ferai de toi un désert et une solitude. [4]Je réduirai tes villes en ruines et tu deviendras toi-même une solitude. Ainsi tu sauras que je suis Yahvé.

« [5]Parce que tu as entretenu une inimitié éternelle contre les enfants d'Israël [d] et que tu les as livrés au tranchant de l'épée au temps de leur infortune, au temps de l'expiation finale [e], [6]à cause de cela, — j'en fais serment par ma vie, oracle du Seigneur Yahvé, — puisque tu t'es rendue coupable en [versant le] sang, le sang te poursuivra. [7]Je ferai de la montagne de Séir un désert et une solitude et j'en ferai disparaître allant et venant. [8]Je remplirai tes montagnes de blessés mortellement atteints. Sur tes collines, dans tes vallées et dans tous tes ravins tomberont des victimes du glaive. [9]Je te réduirai en solitudes éternelles; tes villes ne seront plus habitées. Ainsi tu sauras que je suis Yahvé.

« [10]Parce que tu as dit : Les deux nations et les deux peuples [f] seront à moi et je m'en emparerai, bien que Yahvé y ait sa demeure, — [11]à cause de cela, — [j'en fais serment] par ma vie, oracle du Seigneur Yahvé, — j'agirai contre toi avec la colère et la jalousie dont tu as fait preuve envers eux dans ta haine et je me ferai connaître par la façon dont je te traiterai [g], lorsque je te jugerai. [12]Ainsi tu sauras que moi, Yahvé, j'ai entendu tous les blasphèmes que tu as proférés contre les montagnes d'Israël en disant : Les voilà réduites en désert! C'est à nous qu'elles sont livrées en pâture. — [13]Tu as tenu contre moi des propos hautains et insolents; je les ai entendus. » [14]Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « [15]Comme tu t'es réjouie de voir l'héritage de la maison d'Israël réduit en désert, je te traiterai de même. Montagne de Séir, tu deviendras un désert, ainsi que [le pays d']Édom tout entier. Et tu sauras que je suis Yahvé. »

35, 2. « vers » *H** (*S*) (lis. *'èl*). H : contre. 3. « Je — toi (litt. : Me voici contre toi) » *H* G S*. H : Me voici vers toi. 6. « Yahvé » *G* (suppr. de *kî* au 1er *yirdâphèkâ*). H aj. : je te mettrai en sang et le sang te poursuivra (doublet de la phrase qui suit). 7. « un désert et une solitude » *H* S L* cf. v. 3 (lis. *lišmâmâ oumešammâ*). H a deux formes du mot que nous traduisons « désert ». « allant et venant ». G : homme et bête. 8. « tes montagnes » (lis. *hârèkâ*). H : ses montagnes. « blessés » G^{B} (lis. *ḥălâlîm*). H : ses blessés. 9. « ne — habitées » H^{k} (*G S L*) (lis. *têšabnâ*). H : ne reviendront pas. « tu sauras » *G S* (lis. *weyâda'tâ*). H : vous saurez. 10. « et je m'en emparerai » *G S L* (lis. *wîraštîn*). H : et nous nous en emparerons. 11. « contre toi » G^{B} *S* (aj. *lekâ*). Manque en H. 13. « Tu as » *G* (lis. *wattagdîl* et *bephîkâ*). H : Vous avez. « et insolents » lis. *weha'taqtâ* et *debârèkâ*. H : et vous avez multiplié (?) contre moi vos paroles. 14. « Yahvé » suppr. de *kismôaḥ* à *lâk*. H aj. : Comme se réjouit toute la terre, je ferai de toi (?) un désert. — Forme altérée d'une variante de 15a. G n'a pas 15a, mais seulement la leçon fautive 14b. 15. « tu sauras » *G* (lis. *weyâda'tâ*). H : ils sauront.

a. Les ch. 35 et 36 sont étroitement associés : les promesses faites à Israël au ch. 36 sont motivées (v. 1-7) par les insultes et les attentats reprochés à leurs ennemis au ch. 35. C'est pour cela que l'oracle contre Édom qui forme le ch. 35 n'a pas été joint aux autres révélations d'Ézéchiel relatives aux nations étrangères (ch. 25-32), mais à celles qui concernent le relèvement d'Israël : les Édomites ayant en 586 occupé une partie de la Judée, leur abaissement est la condition première de la restauration du peuple de Yahvé. *b*. Les Édomites avaient trempé dans la conjuration organisée par les États de Syrie, avec Sédécias et le pharaon, contre Babylone (Jér. 27, 3). Mais ils semblent avoir abandonné bientôt la cause des insurgés ; car, lors du siège et de la prise de Jérusalem, non seulement ils se réjouirent, comme Ammon, Tyr ou Moab, des malheurs des Judéens, leurs ci-devant alliés, non seulement ils encouragèrent les Chaldéens à détruire la capitale de Juda jusqu'en ses fondements (Ps. 137, 7), mais ils prirent part eux-mêmes au massacre des Juifs (35, 5), et s'emparèrent de toute la partie méridionale du territoire de Juda — y compris Hébron — jusqu'à Bêt Çour (cf. 1 Chron. 2, 55 note *n* ; note *e* sur Gen. 23, 20 ; 1 Macc. 4, 29 [G] ; 5, 65 ; 6, 7, 26) ; Ézéchiel nous apprend qu'ils projetaient même d'annexer l'ensemble des terres ayant appartenu à Juda et à Israël (35, 10 ; cf. 36, 5). C'était en même temps qu'une usurpation de l' « héritage » de ces peuples, un empiétement sacrilège sur le domaine de Yahvé le Dieu d'Israël (v. 10 et 13). D'autre part, le sang versé par Édom appelle l'effusion du sang de ses enfants (v. 6-8). De là les deux griefs formulés par le prophète (v. 5-9 et 10-15). Cet oracle a dû être composé, comme celui du ch. 25 (v. 12-14), peu après 586. Comme il renferme certaines répétitions, on suppose que deux recensions y ont été combinées. Il n'y a pas de raison décisive de rapporter l'une d'elles à un autre auteur qu'Ézéchiel lui-même. *c*. Ce terme désignait proprement, d'après les données bibliques (cf. 1 Chron. 4, 42), la partie du territoire édomite qui s'étendait à l'ouest de l'Araba, et non, comme on le dit souvent, les montagnes de la région de Pétra, à l'est de cette dépression (cf. F.-M. Abel, *Géograph. de la Palestine*, I, Paris, 1933, p. 282-284). Mais ici (sauf au v. 15) Séir représente, comme c'est souvent le cas, le pays édomite tout entier. *d*. Plusieurs fois assujettis par les rois de Juda, les Édomites avaient une vengeance séculaire à exercer contre leurs voisins du nord. Cette inimitié est reportée déjà par la tradition patriarcale au temps des premiers ancêtres des deux peuples, Ésaü et Jacob. *e*. Même expression 21, 25 [H : 30]. *f*. Juda et Israël. *g*. Litt. : *Je me ferai connaître en toi*.

Restauration d'Israël[a].

Yahvé rendra la prospérité aux montagnes d'Israël pour mettre fin aux outrages des nations.

36 « [1] Et toi, fils d'homme, prophétise au sujet des montagnes d'Israël et dis : Montagnes d'Israël, écoutez la parole de Yahvé : [2] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Parce que l'ennemi a dit à votre sujet : Ha! Ha![b] Ces solitudes éternelles sont devenues notre propriété! — [3] à cause de cela, prophétise et dis : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Parce que vos voisins se sont réjouis, pleins de mépris, de voir votre pays devenir la propriété du reste des nations et que montent à leurs lèvres railleries et médisances, [4] à cause de cela, montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur Yahvé : Ainsi parle le Seigneur Yahvé aux montagnes, aux collines, aux ravins, aux vallées, aux ruines désolées et aux villes abandonnées, qui sont devenues l'objet du mépris et des moqueries des autres nations qui vous entourent : [5] A cause de cela, ainsi parle le Seigneur Yahvé : C'est dans l'ardeur de ma jalousie, — j'en fais le serment — que je prononcerai [un arrêt] contre les autres nations et contre [le peuple d']Édom tout entier[c], qui, la joie au cœur et le mépris dans l'âme, se sont adjugé la possession de mon pays, afin d'en mettre les pâturages au pillage. [6] A cause de cela, prophétise au sujet de la terre d'Israël et dis aux montagnes et aux collines, aux ravins et aux vallées : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Voyez, c'est dans ma jalousie et dans ma fureur que je prononce [mon arrêt]. Parce que vous subissez les opprobres des nations, [7] à cause de cela, je fais serment, en levant la main[d], que les nations qui vous entourent auront, à leur tour, à subir leur part d'opprobres. [8] Et vous, montagnes d'Israël, vous donnerez vos rameaux et vous porterez vos fruits pour Israël mon peuple, car son retour est proche. [9] Je vais, en effet, revenir à vous et me tourner vers vous; vous serez cultivées et ensemencées. [10] Je multiplierai sur votre sol les hommes — toute la maison d'Israël[e]. — Les villes seront habitées et les ruines rebâties. [11] Je multiplierai sur votre sol hommes et bêtes, qui seront féconds et multiplieront[f]. Je vous rendrai aussi peuplées que dans les temps anciens et plus prospères qu'aux premiers jours. Ainsi vous saurez que je suis Yahvé.

« [12] Je ferai naître sur votre sol des hommes (mon peuple d'Israël[g]) qui vous recevront en héritage et dont vous serez le patrimoine. Vous ne les priverez plus de leurs enfants[h]. » [13] Ainsi parle le Seigneur Yahvé[i] : « Parce qu'on dit de toi que tu es une mangeuse d'hommes, qui prive d'enfants ta nation, [14] à cause de cela tu ne dévoreras plus d'hommes et tu ne priveras plus d'enfants ta nation, — oracle du Seigneur Yahvé.

36, 1. « au sujet des » H* G S L (lis. *'al*). H : aux. 2. « Ces solitudes » G cf. 35, 9 (lis. *šimemôt*). H : et les hauteurs. 3. « se sont — mépris (litt. : se sont réjouis et vous ont méprisés) » cf. v. 5 ; 25, 6 (lis. *sâmôaḥ wešâ'ôt*). H : vous ont dévastés et happés. « que montent — médisances (litt. : qu'ils font monter sur leur lèvre raillerie et mauvais propos de gens) » lis. *wayya'ălou 'al sephâtâm lâšôn*. H : que vous avez été élevés (?) sur la lèvre de la langue (?) et les mauvais propos de gens. — Texte très incertain. 4. « mépris » lis. *lebouz*. H : pillage. 5. « la joie au cœur » G S (suppr. *kol*). H : dans la joie de tout cœur. « afin — pillage » aj. *têt* après *lema'an*. H n'a pas « d'en mettre ». — Texte très incertain. 7. « cela » G (suppr. de *kô* à *yahwè*). H aj. : ainsi parle le Seigneur Yahvé. 10. « d'Israël » S L (suppr. *koullô*). H aj. : tout entière. 12. « naître » G^B (lis. *wehôladtî*). H : marcher. « vous recevront... vous serez... vous ne les priverez » G S (lis. *wirêšoukèm*, *wiheyitèm* et *tôsiphou*). H a la 2e pers. masc. sing. 13. « on dit de toi » G S (lis. *'omrâm lâk*). H : [on est] disant de vous. « ta nation » H^k G (S) L (lis. *gôyék*). H^q : tes nations. 14. « ta nation » voy. v. 13.

a. Le rétablissement de la prospérité des « montagnes d'Israël » (36, 1-15) est mis en relation étroite avec la dévastation de la « montagne de Séir » (ch. 35) : quand même la mention expresse d'Édom (au v. 5) serait une glose, les griefs formulés contre les nations voisines d'Israël montrent qu'Ézéchiel pense avant tout au peuple qui s'était adjugé en 586 une partie du territoire de Juda (v. 2 et 5, cf. 35, 10, 12). D'autre part, les promesses magnifiques faites aux montagnes d'Israël forment un contraste absolu avec le réquisitoire prononcé autrefois par le même prophète contre ces mêmes montagnes (ch. 6). Le changement d'attitude d'Ézéchiel est normal : c'est qu'entre ces deux oracles prononcés l'un avant, l'autre après 586, est intervenue l'exécution du terrible châtiment annoncé dans le premier. *b*. Cf. 6, 11 ; 25, 3. *c*. L'allusion un peu gauche à Édom est peut-être une glose ; le mot « tout » y est orthographié à l'araméenne. Elle exprime, du reste, la pensée d'Ézéchiel. *d*. Cf. 20, 5, 6, 15, 23, 28. *e*. Judéens et Éphraïmites, cf. 37, 15-28. *f*. Ces mots, qui ne figurent pas dans la version grecque, ont probablement été ajoutés après coup, d'après le récit P de la création (Gen. 1, 22, 28).

g. Glose qui se rapportait peut-être à la phrase suivante, où elle serait la bienvenue : ce sont les Israélites en général et non pas seulement les générations futures, qui ne seront plus privés de leurs enfants. *h*. Les montagnes d'Israël privaient de postérité leurs habitants, non pas tant parce que des sacrifices d'enfants étaient offerts sur certains hauts lieux qu'en raison des famines qui sévissaient souvent sur ce sol naturellement aride (cf. v. 30). *i*. Les v. 13-15, où Yahvé s'adresse, non plus aux montagnes d'Israël (2e masc. plur.), mais, sans la nommer, à la terre d'Israël (2e fém. sing.), semblent avoir été ajoutés après coup. Ils mentionnent, du reste, un dicton intéressant.

— [15] Je ne permettrai plus que tu entendes les outrages des nations et tu n'auras plus à subir les opprobres des peuples, — oracle du Seigneur Yahvé. »

Yahvé restaurera Israël par souci de l'honneur de son nom[a].

[16] La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [17] Fils d'homme, quand [les enfants de] la maison d'Israël habitaient dans leur pays, ils l'ont souillé par leur conduite et par leurs actes; leur conduite était à mes yeux comme la souillure d'une femme lors de son indisposition mensuelle[b]. [18] Aussi ai-je déversé sur eux mon courroux, à cause du sang qu'ils ont répandu dans le pays et parce qu'ils ont souillé celui-ci par leurs idoles[c]. [19] Je les ai dispersés parmi les nations et ils se sont disséminés en divers pays : je les ai jugés selon leur conduite et selon leurs actes. [20] Mais, arrivés chez les [diverses] nations où ils sont parvenus[d], ils ont profané mon saint nom[e], parce qu'on disait d'eux : Ces gens-là sont le peuple de Yahvé et [cependant] ils ont dû quitter son pays! — [21] Alors j'ai eu pitié de mon saint nom, que [les enfants de] la maison d'Israël profanaient parmi les nations chez lesquelles ils étaient parvenus.

« [22] C'est pourquoi dis à la maison d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Ce n'est pas à cause de vous, maison d'Israël, que je vais agir, mais pour l'honneur de mon saint nom, que vous avez profané parmi les nations chez lesquelles vous êtes parvenus. [23] Je sanctifierai mon grand nom, profané parmi les nations chez lesquelles vous vous êtes rendus, afin que les nations sachent que je suis Yahvé, — oracle du Seigneur Yahvé[f], — quand je manifesterai à leurs yeux ma sainteté par la façon dont je vous traiterai[g]. [24] Je vous retirerai du sein des nations; je vous rassemblerai de tous les pays et vous ramènerai sur votre sol. [25] Je vous aspergerai d'eau pure[h] et vous deviendrez purs; je vous purifierai de toutes vos souillures et de toutes vos idoles. [26] Je vous donnerai un cœur nouveau et je mettrai au dedans de vous un esprit nouveau. J'ôterai de votre corps le cœur de pierre et je vous donnerai un cœur de chair[i]. [27] Je mettrai mon esprit au dedans de vous et je vous donnerai de suivre mes lois, de garder mes ordonnances et de les mettre en pratique.

« [28] Ainsi vous demeurerez dans le pays que j'ai donné à vos pères; vous serez mon peuple et je serai votre Dieu. [29] Quand je vous aurai libérés de toutes vos souillures, j'appellerai le blé[j]; je le ferai croître en abondance et je ne vous ferai plus subir de famine. [30] Je multiplierai les fruits des arbres et les produits des champs, afin que vous

15. « peuples » G (suppr. de *wegôyaik* à *'ôd*). H aj. : et tu ne feras plus trébucher [faute pour *tešakkelî* : tu ne priveras plus d'enfants] tes [H^k : ta] nations. — Répétition. 20. « arrivés (litt. : ils sont arrivés) ». H* G S L (lis. *wayyâbô'ou*). H : il est arrivé. « chez — parvenus ». Manque en S. 23. « chez — rendus » lis. *hălaktèm*. H : que vous avez profané au milieu d'elles.

a. Dans ce morceau (v.16-38) Yahvé, après avoir rappelé les infidélités d'Israël et la dispersion parmi les nations qui en a été le châtiment (v. 17-19), indique la raison pour laquelle il a décidé de ramener ce peuple dans son pays (v. 20-24). Ce ne sera, d'après Ézéchiel, ni par justice — parce que les Israélites se seront sincèrement repentis, ou parce qu'ils sont, malgré tout, plus justes que les païens (Habacuc 1, 13), ou parce qu'ils auront suffisamment expié (És. 40, 1-2), — ni par pitié et par amour (39, 25ᵃ ; Jér. 31, 20-34 ; 33, 8), mais uniquement par souci de son propre honneur : pour que les païens ne puissent plus s'imaginer que le Dieu d'Israël est impuissant à protéger les siens. Seulement, comme il est à prévoir que les Israélites, ramenés dans leur pays, retomberont infailliblement dans les mêmes fautes et encourront les mêmes châtiments, il faudra, de plus, que Yahvé lui-même change leurs cœurs (v. 25-27). Alors il pourra sans danger bénir leurs récoltes (28-30). Et devant ces bienfaits immérités, les Israélites auront enfin honte de leurs péchés passés (31-32). Cette conception du plan divin qui rappelle à certains égards les idées de Paul, mais s'en différencient nettement sur d'autres points, a déjà été esquissée par Ézéchiel 16, 61-63 ; 20, 43-44 ; cf. 43, 10-11. Elle s'inspire dans une certaine mesure de Jérémie (voy. 26 et la note). Deux appendices (v. 33-36 et 37-38) insistent sur la remise en culture des terres et le repeuplement des villes. *b*. Cf. Lév. 15, 19-30. Le prêtre Ézéchiel affectionne les images inspirées par le rituel. *c*. Les mots en petit caractère manquent en G. *d*. Ces mots, qui constituent une tautologie, manquent en S. *e*. C'est-à-dire, comme l'explique ce qui suit, qu'ils ont, par le simple fait de leur présence en pays étranger, amené les païens à profaner le nom de Yahvé en soupçonnant le Dieu d'Israël d'impuissance à protéger les siens. *f*. Ces mots manquent en G^B.

g. Litt. : *quand je me sanctifierai en vous sous leurs yeux*. *h*. De nombreuses ablutions et lustrations étaient de règle dans le culte israélite (Gen. 35, 2; Ex. 30, 17-21, etc.). On aspergeait, par exemple, avec de « l'eau de souillure », l'homme qui avait touché un mort, cf. Nomb. 19, 9, 13, 18-19. Cependant l'expression n'est sans doute pas à prendre à la lettre. Il s'agit d'une nouvelle métaphore rituelle, signifiant que Yahvé lui-même abolira toutes les traces de l'impiété et de l'idolâtrie d'Israël. *i*. Cf. 11, 19-21 et note *a* ; Jér. 24, 7 ; 32, 39. *j*. Cette expression rappelle 2 Rois 8, 1 (« Yahvé a appelé la famine ») et Os. 2, 22 [H : 24] (« la terre exaucera (ou enchantera) le blé »). Elle a peut-être pour origine un rite agraire de caractère magique où l'on « provoquait l'épi » en lui annonçant « la main de ..... te moissonnera » (poëme phénicien de Danël, I D, 62-75).

n'ayez plus à porter parmi les nations l'opprobre de la famine[a]. 31 Vous vous souviendrez alors de votre conduite coupable et de vos actes qui n'étaient pas bons et vous vous prendrez vous-mêmes en dégoût à cause de vos iniquités et de vos forfaits abominables. 32 Ce n'est pas à cause de vous que je vais agir, — oracle du Seigneur Yahvé : — sachez-le. Soyez confus et honteux de votre conduite, [enfants de la] maison d'Israël. »

33 Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Le jour où je vous purifierai de toutes vos iniquités, je repeuplerai les villes et les ruines seront relevées; 34 les terres laissées en friche seront cultivées, au lieu d'offrir à tous les passants le spectacle d'un désert. 35 Et l'on dira : Ces terres qui avaient été laissées en friche sont devenues semblables au jardin d'Éden! Ces villes en ruines, désertes, renversées, les voilà peuplées et fortifiées[b]! — 36 Ainsi les nations d'alentour qui auront subsisté sauront que c'est moi, Yahvé, qui aurai rebâti ce qui était renversé et replanté ce qui était en friche. Moi, Yahvé, j'ai parlé et j'accomplirai ma promesse. »

37 Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Sur un point encore j'accomplirai pour [les enfants de] la maison d'Israël ce qu'ils me sollicitent de faire pour eux : je les multiplierai comme du menu bétail. 38 Telles les brebis et les chèvres destinées aux sacrifices, celles qu'on assemblait à Jérusalem lors des fêtes célébrées dans cette ville[c], telles seront les [masses d']hommes qui rempliront les cités en ruines[d]. Ainsi l'on saura que je suis Yahvé ».

La vision des ossements desséchés.
Rappel du peuple d'Israël à la vie[e].

37 1 La main de Yahvé se posa sur moi[f]. Il me fit sortir sous l'action de son esprit[g] et m'arrêta au milieu d'une vallée[h]. Elle était remplie d'ossements. 2 Il me fit passer en tous sens parmi eux; or, ils étaient très nombreux à la surface de cette vallée et je vis qu'ils étaient complètement desséchés[i]. 3 Il me dit : « Fils d'homme, ces ossements [re]viendront-ils à la vie? » Je répondis : « Seigneur Yahvé, toi [seul] tu le sais. »

4 Il me dit alors : « Prophétise sur ces ossements et dis-leur : Ossements desséchés, écoutez la parole de Yahvé! 5 Voici ce que Yahvé dit à ces ossements : Je vais [r]entrer en vous l'esprit et vous [re]vivrez; 6 je mettrai sur vous des nerfs[j]; je ferai croître sur vous de la chair; je vous couvrirai de peau, puis je ferai [r]entrer en vous l'esprit et vous [re]vivrez. Ainsi vous saurez que je suis Yahvé. »

7 Je prophétisai ainsi que j'en avais reçu

37. « bétail » suppr. *'âdâm*. H : bétail, des hommes (c'est-à-dire : formé d'hommes?) 38. « telles — hommes » suppr. *ṣô'n*. H : tel sera le menu bétail [formé] d'hommes (?). **37,** 1. « son esprit » d'après *S* (lis. *berouḥô*). H : l'esprit de Yahvé. 2. « or, ils étaient » lis. *wehénnâ*. H : et voici [ils étaient].

a. Voy. 34, 29 et note *k*. *b*. D'après 38, 11, au contraire, les villes des Juifs revenus au pays n'auront ni murs, ni portes, ni barres : Yahvé leur servira de rempart (Zach. 2, 4-5 [H : 8-9]). *c*. Encore une image suggérée à Ézéchiel par ses souvenirs du temps où il fréquentait le Temple : des troupeaux immenses étaient amenés dans la capitale lors des fêtes, notamment de la Pâque. *d*. Litt. : *ainsi les cités en ruines seront remplies d'hommes.* *e*. Ce que Yahvé promet à Ézéchiel en lui accordant cette vision, ce n'est pas la résurrection de ses compatriotes morts plus ou moins récemment (Justin, Irénée, Tertullien), mais, comme il est expliqué v. 11-14, le retour à la vie *de l'État juif*, par la rentrée des déportés en Palestine. La mort dont il est parlé (v. 11) est une figure de l'exil et la scène de résurrection à laquelle assiste le prophète, si vivante qu'en soit la description, est une image de la renaissance de la nation (de même Os. 6, 3). Il n'est pas exact, non plus, de soutenir, comme on le fait souvent, que l'emploi de cette figure suppose chez les Juifs une croyance déjà fort répandue à la résurrection générale des morts. Car à la question de Yahvé : « ces ossements reviendront-ils à la vie? », le prophète répond : « Toi [seul] tu le sais », et non, comme l'aurait fait un Juif du temps de Jésus : « Je sais qu'ils ressusciteront au dernier jour » (cf. Jean 11, 23-24). Les anciens Israélites avaient certes *l'idée* de la résurrection matérielle, physique d'un cadavre; mais c'était, pour eux, un miracle tout à fait exceptionnel (1 Rois 17, 17-24; 2 Rois 4, 29-37; 13, 20-21), ou bien c'était une simple métaphore pour désigner le retour à la santé (Ps. 30, 4; Job 33, 30). *f*. J'entrai en extase (cf. 8, 1, note *c*). *g*. On peut entendre que le prophète fut transporté *par* l'esprit (cf. 8, 3, 11, 24; 1 Rois 18, 12; 2 Rois 2, 16, etc.) ou *en* esprit, c'est-à-dire « sans son corps », ou qu'il sortit sur un simple ordre de l'Esprit. *h*. On peut aussi traduire : « de *la* vallée ». Il s'agirait de celle où le prophète avait contemplé la gloire de Yahvé (3, 22-23). *i*. La vallée a dû être le théâtre d'une bataille, car les morts auxquels appartenaient les ossements sont des tués (v. 9) et, une fois revenus à la vie, ils forment une armée (v. 10). Après un combat, on laissait souvent les cadavres, du moins ceux des vaincus, sans sépulture (És. 14, 19-20; Éz. 32, 4-6; 1 Sam. 31, 8-9, etc.). Ces os sont déjà complètement secs. Ce trait est noté pour faire ressortir la grandeur du miracle qui va se produire : on pensait que le rappel à la vie d'un cadavre était moins difficile s'il était tenté aussitôt après le décès (2 Rois 4, 22-24, 29, 31, 34; et, au contraire, Jean 11, 35). *j*. Le mot hébreu désigne aussi les tendons.

l'ordre; et, comme je prophétisais, un grand bruit se fit entendre et les os se rapprochèrent, chacun rejoignant ceux qui avaient fait corps avec eux[a]. 8 Je regardai; et je vis qu'il se formait sur eux des nerfs; puis il crût sur eux de la chair; ils se recouvrirent de peau. Mais il n'y avait pas en eux d'esprit. 9 Alors il me dit : « Prophétise à l'esprit; prophétise, fils d'homme, et dis à l'esprit : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Viens des quatre vents, esprit; souffle sur ces tués et qu'ils [re]vivent! » 10 Je prophétisai ainsi qu'il me l'avait ordonné. L'esprit entra en eux et ils [re]prirent vie; ils se dressèrent sur leurs pieds[b]; [ils formaient] une grande, une très grande armée.

11 Alors Yahvé me dit : « Fils d'homme, ces ossements, c'est toute la maison d'Israël. Ils disent : Nos ossements sont desséchés; notre espérance a sombré; c'en est fait de nous. — 12 C'est pourquoi, prophétise et dis-leur : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais ouvrir vos sépulcres, je vous ferai remonter et sortir de vos sépulcres[c], ô mon peuple, et je vous ramènerai sur le sol d'Israël. 13 Et vous saurez que je suis Yahvé quand j'ouvrirai vos sépulcres, quand je vous ferai remonter et sortir de vos sépulcres, 14 quand je mettrai mon esprit en vous, que vous reprendrez vie et que je vous replacerai dans votre pays. Vous saurez alors que c'est moi, Yahvé, qui, après avoir parlé, aurai accompli [ma promesse]. »

Réunion de Juda et d'Israël en un seul royaume[d].

15 La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « 16 Et toi, fils d'homme, procure-toi un morceau de bois[e] et écris dessus : A Juda[f] et aux enfants d'Israël qui lui sont associés[g]. — Puis prends un autre morceau de bois et écris dessus : A Joseph (bois d'Éphraïm[h]) et à tous les enfants de la maison d'Israël qui lui sont associés. — 17 Rapproche-les ensuite l'un de l'autre, de manière qu'ils ne fassent qu'un et qu'ils soient unis dans ta main[i]. 18 Lorsque les enfants de ton peuple t'interrogeront en disant : Ne nous expliqueras-tu pas ce que tu veux dire par ce

7. « et comme » *H** *G*hex (suppr. *qôl*). H : et il y eut un son, comme. « les os se rapprochèrent » lis. *wattiqrabnâ* et (avec *H** *G*) *hâ'ăṣâmôt*. H : vous vous rapprochâtes, os. 13. *S*. H aj. à la fin : ô mon peuple (cf. v. 12). 16. « autre » *G S L* (lis. *'aḥér* au lieu de *'éḥâd*). Manque en H. « et à » *H** *L* (lis. *oulekol*). H : et.

a. Litt. : *se rapprochèrent un os de son os.* *b*. Dans ce récit l'homme est présenté comme formé de deux éléments, le corps (comprenant lui-même quatre sortes de tissus : os, nerfs, chair et peau), et l'esprit, souffle divin impersonnel répandu dans l'atmosphère, et qui, en pénétrant dans le corps, y produit la vie, — la vie physique aussi bien que la vie spirituelle puisqu'il le rend capable de se dresser sur ses pieds. C'est la conception de Gen. 2, 7. D'après le récit de la résurrection du fils de la veuve de Sarepta, aussi, l'homme est composé de deux éléments, l'un corporel, l'autre spirituel; mais ce qui amène la revivification du défunt, c'est la rentrée dans son corps de « son âme » (1 Rois 17, 21-22), c'est-à-dire de l'élément spirituel *individualisé* qui avait antérieurement produit en lui la vie physique et mentale, et qui errait encore, pensait-on sans doute, au voisinage du cadavre, avant de descendre au Cheôl. Il n'y a aucun indice que les Hébreux aient essayé de concilier ces deux conceptions, un peu différentes, en admettant, par exemple, que l'homme est formé de trois éléments, le corps, l'âme et l'esprit; cette notion n'apparaît chez les Juifs que dans quelques textes récents (cf. 1 Thess. 5, 23); elle était sans doute empruntée aux Grecs. *c*. L'image n'est plus tout à fait la même que celle de la vision : les Juifs exilés ne sont plus des tués laissés sans sépulture sur un même champ de bataille; ce sont des morts régulièrement ensevelis, mais dans des tombes disséminées en toutes sortes de contrées diverses. Il ne paraît pas nécessaire d'en conclure que les v. 12b et 13 soient d'une autre main que celle d'Ézéchiel. *d*. Cette espérance était encore très vivace à l'époque de l'exil babylonien, cf. 16, 53; 36, 10; 48; Jér. 3, 6-18; És. 11, 13; Os. 1, 11 [H : 2, 2]; 3, 5; Michée 2, 12-13; 5, 2. Josias avait, pour un temps, rétabli la domination de la dynastie davidique sur les Israélites restés nombreux dans les territoires de l'ancien royaume du nord. Encore après 586, certains d'entre eux regardaient à Jérusalem comme à leur métropole religieuse (Jér. 41, 5). Quant à ceux qui avaient été déportés en 734 et en 722, on savait encore où vivaient leurs descendants (2 Rois 15, 29; 17, 6); et il est probable que ceux-ci continuèrent assez longtemps à adorer Yahvé (voy. note *i* sur 2 Rois, 17, 6). *e*. Litt. : *un bois*. On entend d'ordinaire qu'il s'agit d'un bâton, figurant un sceptre, symbole approprié pour représenter un royaume : telle doit être l'idée si les mots « qui est dans la main d'Éphraïm » appliqués au « bois » représentant Joseph (v. 19) sont primitifs et s'il faut lire ensuite, avec G, que les deux bois sont réunis « dans la main de Juda ». Mais ce sont sans doute des gloses. Selon d'autres il s'agirait de tablettes. *f*. Sur les sceaux on gravait le nom du propriétaire précédé de la préposition « à »; de même le nom du dédicant sur les objets consacrés. *g*. Siméon, Benjamin, Caleb, etc. *h*. Glose, cf. v. 19. *i*. Sur la portée des actes prophétiques d'Ézéchiel, voy. note *a* sur 4, 1.

geste? — [19]tu leur répondras : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais prendre le morceau de bois représentant Joseph et qui est dans la main d'Éphraïm[a], ainsi que les tribus d'Israël qui lui sont associées et je le joindrai au morceau de bois figurant Juda, de manière qu'ils ne fassent qu'un et qu'ils soient unis dans ma main.

« [20]Tu garderas dans ta main, bien en vue, les morceaux de bois sur lesquels tu auras écrit [21]et tu diras aux enfants de ton peuple : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais retirer les enfants d'Israël du milieu des nations chez lesquelles ils se sont rendus; je les rassemblerai de toutes parts et je les ramènerai sur leur sol. [22]Je ferai d'eux une seule et même nation dans mon pays, sur les montagnes d'Israël. Ils n'auront tous qu'un seul prince. Ils ne formeront plus deux nations et ne seront plus divisés en deux royaumes. [23]Ils ne se souilleront plus par leurs idoles, par leurs pratiques abominables, ni par leurs transgressions[b]. Je les libérerai de toutes les infidélités dont ils se sont rendus coupables et je les purifierai[c] : ils seront mon peuple et je serai leur Dieu. [24]A leur tête ils auront un prince, mon serviteur David; ils n'auront tous qu'un seul berger[d]. Ils suivront mes ordonnances, observeront mes lois et les mettront en pratique[e]. [25]Ils demeureront dans le pays que j'ai donné à mon serviteur Jacob et où leurs pères ont habité; ils y demeureront, ainsi que leurs enfants et les enfants de leurs enfants, à jamais[f] et David, mon serviteur, sera pour toujours leur prince. [26]Je conclurai avec eux une alliance de paix[g]; ce sera une alliance perpétuelle [que j'aurai] avec eux. Je les planterai et les multiplierai[h]. Je mettrai mon sanctuaire au milieu d'eux pour toujours[i]. [27]Ma demeure se dressera au milieu d'eux[j]. Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. [28]Et les nations sauront que moi, Yahvé, je veux qu'Israël soit saint[k], quand mon sanctuaire sera [érigé] au milieu de ce peuple pour toujours[l]. »

19. « je le — morceau » *G* (lis. *'ôtô 'al 'éṣ*). H : je les joindrai à lui, [à savoir] le morceau. « ma main ». G : la main de Juda. 22. « mon pays » *G* (lis. *be'arṣî*). H : le pays. « prince » lis. *wenâsî* (avec *G*) et suppr. *lemèlèk* (avec *H° Ghex S*). H : roi, comme roi. « divisés » *G S L* (suppr. le 2e *'ôd*). H aj. : encore. 23. « infidélités » *Sym* (lis. *mešoubôtéhèm*). H : habitations. 24. « prince » *G* (lis. *nâsî*). H : roi. 25. « leurs pères » *G S* (lis. *'âbôtéhèm*). H : vos pères. 26. « avec eux » (2e) *H° G S* (lis. *'ittâm*). H : eux. « Je les planterai » lis. *ouneṭa'tîm*. H : Je les mettrai (dittogr. du même verbe qui figure à la fin du v. ?). Manque en G S. — Texte très incertain.

a. Probablement glose. *b*. Ceci ne vise pas seulement l'abandon par les Israélites du nord de leur attitude schismatique (culte sur les hauts lieux, rupture avec le Temple) : à partir du v. 23, Yahvé trace à nouveau le tableau général des grâces qu'il accordera à l'ensemble de son peuple rentré en Palestine et qui sont énumérées ch. 34, 36 et 40-48. *c*. Cf. 36, 25. *d*. Cf. 34, 23-24. *e*. Cf. 36, 27. *f*. Cf. 36, 28. *g*. Même expression que 34, 25, mais avec un sens un peu différent : l'alliance ici est contractée avec Israël, non avec les bêtes sauvages. *h*. Ces mots, qui n'ont pas de rapport bien étroit avec le contexte, et qui manquent en G, ont peut-être été surajoutés. *i*. Cf. 40-43. L'existence en Israël du Temple reconstruit, en rendant possible la présence de Yahvé au milieu de son peuple, garantira à celui-ci son maintien dans le pays. *j*. Litt. : *sera au-dessus d'eux*. *k*. Litt. : *je sanctifie Israël*, c'est-à-dire je le mets à part, voulant que ce peuple, avec tout ce qui lui appartient, soit tenu pour sacré, pour inviolable par les autres nations. Encore une expression commune à Ézéchiel et au code de Sainteté (cf. Lév. 20, 8; 21, 8). *l*. Ce trait final semble appeler la description du sanctuaire restauré qui sera donnée aux ch. 40 et suivants.

Prophétie contre Gog.
Un assaut général des barbares du nord
sera brisé par Yahvé sur les montagnes d'Israël[a].

Éz² **38** [1]La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [2]Fils d'homme, tourne ton visage vers Gog, au pays de Magog[b], chef suprême[c] de Mèchek et de Toubal[d], et prophétise à son sujet. [3]Tu diras : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais m'en prendre à toi, Gog, chef suprême de Mèchek et de Toubal. [4]Je te mènerai à ma guise[e]; je mettrai des crochets à tes mâchoires[f] et je te ferai sortir [de ton pays], toi et toute ton armée, chevaux et cavaliers, tous parfaitement équipés, horde immense portant le grand et le petit bouclier, tous armés du glaive. [5]Avec eux marcheront [les gens de] Paras, [de] Kouch et [de] Pout[g], tous munis de boucliers et de casques. [6]Gomer[h] avec toutes ses bandes, la maison de Togarma[i], venue de l'extrême septentrion, avec toutes ses bandes; des peuples en grand nombre t'accompagneront. [7]Tiens-toi prêt, fais tes préparatifs, ainsi que toutes ces hordes qui doivent se rassembler autour de toi; et tiens-toi à ma disposition. [8]Au bout de longs jours tu recevras ordre de partir; dans la suite des années[j] tu marcheras contre un pays dont la population, réchappée

38, 2. « au pays » lis. *'arṣâ mâgôg*. H : pays. 3. « Je — toi (litt. : Me voici contre toi) » *G S* (lis. *'âlèkâ*). H : Me voici vers toi. 5. « portant le... et le (litt. : en... et en) » *S* (*G*) (lis. *bemâgén oubekôba°*). H : bouclier et casque. 6. « venue de » *G* (lis. *miyyarketê*). Manque en H. « avec (litt. : et) toutes » *H° G S* (*L*) (lis. *wekol*). H : et avec toutes. 7. « à ma disposition (litt. : en réserve pour moi) » *G* (lis. *lî*). H : à leur garde (?).

a. Cette prédiction (ch. 38 et 39), fort énigmatique à bien des égards, ne peut guère être tenue, telle que nous la lisons aujourd'hui, pour une œuvre d'un seul jet : elle présente deux préambules (38, 1 et 39 1-2). Tantôt il est dit que c'est Gog, le prince ennemi, qui prendra l'initiative de son expédition contre Israël, désirant piller ce peuple (38, 11-16a), et que Yahvé en concevra une vive colère (38, 18-19), tantôt que c'est Yahvé qui, à son heure, ordonnera à Gog de se rendre sur les montagnes d'Israël (38, 1-9, 16b-17) pour y être écrasé et faire ainsi éclater, par sa défaite, la puissance et la gloire du Dieu d'Israël. Ces deux séries de passages seraient conciliables s'il était indiqué, comme dans les prophéties d'Ésaïe contre Assur, que l'envahisseur *s'imagine* agir de son propre mouvement alors qu'il n'est qu'un instrument entre les mains de Yahvé; mais ce n'est pas le cas. Il y a deux conceptions, aussi, légèrement différentes, du châtiment de Gog : l'envahisseur est détruit tantôt par des fléaux naturels, tremblement de terre, peste, pluies de feu (38, 18-23), tantôt parce que Yahvé fera tomber les armes de ses mains (39, 3). Les cadavres des vaincus seront, selon certains passages (39, 4-5, 17-20), dévorés par les vautours et les fauves, selon d'autres enterrés par les Israélites (39, 11-16) et, chose significative, les bêtes de proie sont appelées à se repaître de la chair et du sang des vaincus (39, 17-20) *après* qu'on nous a raconté minutieusement l'ensevelissement du dernier ossement (39, 11-16). L'invasion de Gog est présentée parfois comme très lointaine (38, 8, 16b), ailleurs comme imminente (39, 8). Selon certains critiques, il y aurait à la base des ch. 38 et 39 un oracle authentique d'Ézéchiel, mais qui aurait été amplifié par une autre main. Il semble plus probable qu'ici encore deux rédactions légèrement différentes de la même prophétie ont été fusionnées en un morceau unique. Nous attribuerions à l'une (Éz¹) 39, 1; 38, 10-16a, 18-23; 39, 8, 11-16, 23-24; à l'autre (Éz²) 38, 1-9, 16b-17; 39, 2-7, 17-22, peut-être aussi 39, 9-10. Quant au développement final (39, 25-29), c'est un résumé des vues d'Ézéchiel sur l'avenir de son peuple qui n'a pas de rapport spécial avec la prophétie sur Gog et peut en être indépendant. — La prophétie relative à Gog, sous ses deux formes, diffère sensiblement des autres oracles que renferme le livre : tandis que ceux-ci, comme c'est le cas chez tous les grands prophètes, se bornent à prolonger les lignes du présent, nous voyons ici un événement concret de temps lointains prédit avec des détails minutieux, y compris un nom propre de personne : ce n'est plus de la prophétie, mais de l'apocalypse. Il est vrai qu'Ézéchiel peut avoir lui-même préparé la transition d'un genre à l'autre : la prédiction sur Gog est, au moins en partie, le résultat de méditations sur les oracles des anciens prophètes (38, 17; 39, 8) et de déductions théologiques sur ce qu'exige l'honneur de Dieu. Or Ezéchiel a pu méditer sur les oracles de ses devanciers comme le feront peu après le Second Ésaïe et Zacharie (1, 12); Jérémie déjà se référait à la tradition prophétique (28, 8). Cependant une chose ferait douter que la prédiction sur Gog soit d'Ézéchiel lui-même : c'est que partout ailleurs le prophète paraît compter que les Juifs revenus d'exil jouiront d'une paix perpétuelle; nulle part il ne fait allusion à un nouvel assaut qu'ils auraient à subir. De plus, le v. 13 du ch. 39 suppose peut-être établie la croyance à la résurrection des morts aux temps messianiques. — D'où l'auteur, quel qu'il soit, a-t-il tiré le nom de Gog? Selon les uns ce serait celui de Gygès, roi de Lydie contemporain d'Assourbanipal, en ass. Gugu, qui aurait été projeté dans l'avenir. Selon d'autres, ce nom aurait été déduit de celui de Magog, désignation d'un peuple du nord qui figure parmi les descendants de Japhet dans Gen. 10, 2 et 1 Chron. 1, 5 et qu'on a rapproché du pays de Gaga, nommé dans les tablettes de Tell el-Amarna; Magog peut être expliqué *mat Gaga*, « pays de Gaga ». Gaga serait le nom du dieu local appliqué au prince de ce pays (Dhorme, *R B*, 1919, p. 364). En tout cas la perspective d'une grande invasion de l'Asie occidentale par les peuples de l'extrême nord devait paraître d'autant plus vraisemblable que, quelque 40 années plus tôt, des hordes scythes s'étaient déversées sur l'empire assyrien, ravageant tout jusqu'à la Palestine incluse : de là sans doute l'annonce faite par Sophonie et Jérémie de la venue d'un ennemi du nord. Peut-être l'auteur a-t-il été aussi influencé par des traditions ou des mythes circulant chez des peuples étrangers. — La prophétie sur Gog a exercé une action profonde sur les auteurs d'apocalypses, par ex. Apoc. 20, 7-10 cf. 19, 17-18, où Gog et Magog sont présentés comme deux peuples. *b*. La mention du pays de Magog semble avoir été ajoutée ici après coup (d'après 39, 6?) : elle sépare le nom du prince de son titre. *c*. On peut traduire aussi : « chef de Rôch ». Il s'agirait du peuple que les écrivains byzantins du xe siècle appellent οἱ Ῥῶς et qui ne serait autre que le peuple russe; mais ces textes sont bien tardifs. *d*. Les Mosques et les Tibaréniens, cf. 27, 13 et Gen. 10, 2. *e*. Traduction conjecturale. Proprement : « je te ferai revenir », d'où peut-être : « je te ferai aller et venir ». Le texte pourrait bien être altéré. *f*. Cf. 29, 4 et note *g*; 2 Rois 19, 28. *g*. Cf. 29, 10 et note *d*; 30, 5 note *a*. Si ce v. 5 est primitif, Gog recrutera non seulement les peuples du nord (v. 6 et 39, 2), mais aussi des populations africaines de l'extrême sud et peut-être, si Paras représente la Perse, un peuple, au moins, de l'extrême orient. *h*. Les Cimmériens; Gen. 10, 2, 3. *i*. L'Arménie (27, 14; Gen. 10, 3). *j*. L'expression ne paraît pas avoir ici la signification eschatologique qu'elle recevra dans les apocalypses : à la fin des temps.

du glaive, aura été rassemblée d'entre une multitude de peuples : contre les montagnes d'Israël, longtemps réduites en désert et dont les habitants, retirés d'entre les [autres] peuples, vivront tous en pleine sécurité. 9 Tu monteras comme un ouragan; tu viendras comme un nuage couvrir le pays, toi et toutes tes bandes et la multitude des peuples qui t'accompagneront. »

10 Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « En ce jour-là, des projets se formeront dans ton cœur et tu méditeras de mauvais desseins. 11 Tu diras : Je vais m'attaquer à un pays qui n'a que des villes ouvertes; je surprendrai des populations paisibles, qui vivent en pleine sécurité, qui toutes habitent [des villes] sans murailles et qui n'ont ni barres ni portes[a], 12 afin de piller et de faire du butin, pour étendre ma main sur des ruines [désormais] repeuplées et [m'en prendre] à un peuple rassemblé d'entre les nations, qui s'occupe d'élevage et a pour résidence le nombril de la terre[b]. — 13 Saba et Dedân[c] et leurs marchands, ainsi que Tarsis[d] et ses commerçants, te demanderont : Est-ce pour te livrer au pillage que tu viens? Est-ce pour faire du butin que tu as rassemblé tes hordes, pour enlever l'argent et l'or, pour t'emparer du bétail et ramasser beaucoup de butin[e]? —

« 14 C'est pourquoi, prophétise, fils d'homme, et dis à Gog : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : En ce jour-là, — n'est-il pas vrai? — quand Israël, mon peuple, vivra en pleine sécurité, tu te mettras en branle; 15 tu viendras de ton pays, de l'extrême septentrion, toi et une multitude de peuples avec toi, tous montés sur des chevaux, horde immense formant une puissante armée, 16 et tu monteras contre Israël, mon peuple, comme un nuage pour couvrir le pays. Dans la suite des jours[f] il adviendra que je te ferai marcher contre mon pays, afin que les nations apprennent à me connaître, quand je manifesterai sous leurs yeux ma sainteté par la façon dont je te traiterai[g], Gog. » 17 Voici ce que dit le Seigneur Yahvé : « Tu es celui dont j'ai parlé aux jours d'autrefois par mes serviteurs, les prophètes d'Israël, qui, dans les temps anciens, ont prophétisé que je te ferais marcher contre ce peuple[h]. 18 En ce jour-là, quand Gog pénétrera sur le sol d'Israël, — oracle du Seigneur Yahvé, — la colère montera dans mes narines 19 et, — je le déclare dans ma jalousie et dans l'ardeur de ma colère, — je fais serment que ce jour-là il se produira un grand tremblement de terre dans le pays d'Israël[i]. 20 Devant moi trembleront les poissons de la mer et les oiseaux du ciel, les bêtes des champs et tous les reptiles qui rampent à terre, ainsi que tous les hommes qui vivront à la surface du sol. Les montagnes s'effondreront; les falaises s'écrouleront; toutes les murailles tomberont à terre. 21 J'appellerai contre Gog toutes sortes de fléaux redoutables, — oracle du Seigneur Yahvé : — ses gens tireront l'épée l'un contre l'autre[j]; 22 je lui ferai son procès en lui envoyant la peste et le carnage[k], des pluies torrentielles[l] et des grêlons[m]. Je ferai pleuvoir du feu et du soufre[n] sur lui, sur ses bandes, sur la multitude des peuples qui

9. « Tu — nuage » *S L* (suppr. *tihyê*). H : Tu monteras; comme un ouragan tu viendras; tu seras comme un nuage. « t'accompagneront (litt. seront avec toi) » *H* G S L* (lis. *'ittâk*). H : toi. 11. « je surprendrai (litt. viendrai contre) » *G S L* (aj. *'al*). « contre » manque en H. 12. « ma main » *G* (lis. *yâdî*). H : ta main. « d'élevage (litt. : de bétail) » *Ghex* (suppr. *weqinyân*). H : de bétail et de biens. 13. « et leurs — commerçants » lis. *wesôḥărêhen taršîš wekol rôkeièhâ*. H : et les marchands de Tarsis et tous ses jeunes lions. « bétail » *G* (suppr. *weqinyân*). H aj. : et des biens. 14. « tu — branle » *G* (lis. *té'ôr*). H : tu [le] sauras (?). 17. « Tu es » *G L* (suppr. *ha* devant *'attâ*, dittogr.). H : Es-tu. « dans — anciens » lis. *bayyâmîm hârî'šônîm*. H : en ces jours-là, [pendant] des années.

a. Cf. Zach. 2, 4-5 [H : 8-9] et, au contraire, Éz. 36, 35. *b.* La Palestine est, pour Ézéchiel, le centre du monde. Voy. 5, 5 et note *e*. *c.* Peuples commerçants du sud de l'Arabie cf. 27, 20 et 22. *d.* Colonie phénicienne d'Espagne, place de commerce importante, cf. 27, 12. *e.* Les guerres de l'antiquité étaient pour les revendeurs l'occasion d'opérations commerciales fructueuses; car ils rachetaient à vil prix aux vainqueurs leur butin, surtout leurs prisonniers, réduits en esclavage, par ex. après l'écrasement de la révolte juive en 135 ap. J.-C. (Jérôme, sur Zach. 11, 5 et Jér. 31, 15). C'étaient d'ordinaire les marchands phéniciens, philistins et édomites qui suivaient dans cette intention les armées des ennemis d'Israël (Am. 1, 6, 9). Cette fois l'envahisseur venant du bout du monde, les mercantis accourent aussi des extrémités de la terre. *f.* Cf. v. 8 et la note. *g.* Litt. : *quand je me sanctifierai en toi à leurs yeux*. Cf. 20, 41 et note *d*; 28, 22, 25; 36, 23; 39, 27. *h.* Allusion aux prophéties de Jérémie (1, 13-16; 4, 6; 6, 1, 22; 8, 16; 13, 20) et de Sophonie sur la venue d'un ennemi du nord, prophéties que l'auteur considérait comme non encore réalisées de son temps — contrairement au sentiment de Jérémie (ch. 25 et 36). *i.* Manifestation normale de la colère du « dieu du pays ». *j.* Cf. Jug. 7, 22; 1 Sam. 14, 20. *k.* Litt. : *et le sang*. Voy. 5, 17 et note *d*. *l.* Cf. Gen. 7-8. *m.* Cf. Jos. 10, 11. *n.* Cf. Gen. 19, 24.

l'accompagneront. 23 Je manifesterai ainsi ma gloire et ma sainteté, et je me ferai connaître aux yeux de beaucoup de nations; et elles sauront que je suis Yahvé.

39 « 1 Et toi, fils d'homme, prophétise sur Gog et dis : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Je vais m'en prendre à toi, Gog, chef suprême de Mèchek et de Toubal[a]. 2 Je te mènerai à ma guise[b] et te ferai marcher[c] : je te ferai monter des extrémités du septentrion et t'amènerai sur les montagnes d'Israël. 3 Puis je frapperai ton arc, qui échappera à ta main gauche et je ferai tomber tes flèches de ta main droite. 4 Sur les montagnes d'Israël tu succomberas, ainsi que toutes tes hordes et la multitude des peuples qui t'accompagneront et je te livrerai en pâture aux vautours, [aux] oiseaux de toute espèce[d] et aux bêtes des champs. 5 Tu resteras étendu en pleins champs; car tel est mon ordre, — oracle du Seigneur Yahvé. — 6 J'allumerai aussi un feu en Magog et parmi ceux qui habitent, pleins de sécurité, dans les îles[e] et ils sauront que je suis Yahvé. 7 Je ferai ainsi connaître mon saint nom au milieu d'Israël, mon peuple; je ne laisserai plus profaner mon saint nom et les nations sauront que moi, Yahvé, je suis [un dieu] saint en Israël. 8 Or, voici que [la chose] est toute proche; elle va se réaliser, — oracle du Seigneur Yahvé : — c'est le jour que j'avais prédit[f].

« 9 Les habitants des villes d'Israël sortiront et ils feront du feu et l'entretiendront avec des armes : avec des boucliers petits et grands, avec des arcs et des flèches, avec des massues et des lances[g]; c'est de ces armes qu'ils se serviront pendant sept ans[h] pour faire du feu. 10 Ils n'auront pas à rapporter du bois ramassé dans les champs ni à en couper dans les forêts; c'est avec les armes qu'ils feront du feu : ils pilleront ceux qui les pillaient et dépouilleront ceux qui les dépouillaient, — oracle du Seigneur Yahvé[i].

« 11 En ce jour-là j'assignerai à Gog un lieu où il sera enterré en Israël : la vallée des Abarim, à l'est de la mer[j]. On murera cette vallée, on y enterrera Gog et toute la multitude de ses gens et on l'appellera la vallée de Hamôn-Gog[k]. 12 [Les enfants de] la maison d'Israël les enterreront afin de purifier le pays; [il leur faudra] sept mois. 13 Tous les laïques participeront à ce travail d'ensevelissement[l]; ce sera pour eux un titre d'honneur, le jour où je manifesterai ma gloire[m], — oracle du Seigneur Yahvé.

« 14 Il y aura en permanence des hommes qu'on aura mis à part pour parcourir le pays, à la recherche des [cadavres] restés à la surface du pays, de façon à en avoir accompli la purification au bout de sept mois. 15 Ces agents itinérants parcourront le pays et, si l'un d'eux aperçoit un ossement humain,

39, 1. « Je — toi (litt. : Me voici contre toi) » *G S L* (lis. *'âlékâ*). H : Me voici vers toi. 4. « la multitude des peuples » lis. *hâ'ammîm* (*G S*) et aj. *hârabbîm* (*H* S*). H : des peuples. « aux vautours, aux oiseaux » (*G L*) (lis. *lâ'ayiṭ*). H : aux vautours d'oiseaux (c'est-à-dire : oiseaux?). « et aux bêtes » (*G*) *S L T* (lis. *ouleḥayyat*). H : et bêtes. 9. « avec des boucliers » (*S*) (lis. *oubemâgén oubeṣinnâ*). H : boucliers. 11. « un — enterré » suppr. le maqqeph et lis. *ṣeqoubbar* au lieu de *qèbèr*. H : un lieu de là (?) [comme] sépulture. G L : un lieu de renom (*šém*), [comme] sépulture. « Abarim » *copt* (lis. *hâ'ăbârîm*. H : passants. « On — vallée » *G S* (lis. *wesâtemou haggaye* et suppr. *'ét hâ'ôberîm*). H : et elle muselle les passants (leur barre la route?) 14. « à la — des » lis. *mebaqqerîm* (d'après *L*) et suppr. (avec *G S L*) *'ét hâ'ôberîm*. H : enterrant les passants (c'est-à-dire, ici, les envahisseurs), les... (Mais ces prospecteurs n'ont pas à enterrer eux-mêmes les débris humains, v. 15). L : enterrant et recherchant les... (juxtaposition des deux variantes). « de façon — mois » *S* (suppr. *ṣahqôrou*). H : pour le purifier. Au bout de sept mois ils se mettront en quête.

a. Ce verset, à peu près identique à 38, 1-3, formait peut-être le préambule de l'autre recension de l'oracle contre Gog (voy. 38, 1 note *a*). *b.* Voy. note *e* sur 38, 4. *c.* Traduction assez hypothétique. *d.* Glose tirée du v. 17. *e.* Les îles et les côtes de la Méditerranée. *f.* Cf. 38, 17 et la note.

g. Au lieu de conserver les armes des vaincus pour s'en resservir, quitte à les purifier (Nomb. 31, 20-24), les Israélites les détruiront; car, dans les temps nouveaux, ils n'auront plus à se défendre eux-mêmes : Yahvé anéantira tous leurs ennemis. *h.* Ceci doit donner une idée de l'immensité du désastre subi par les envahisseurs. *i.* Si les v. 9-10 faisaient, comme nous le supposons, partie de la même recension que l'appel aux bêtes de proie (v. 17-20), ils devaient y figurer après ce développement, car les animaux doivent être convoqués aussitôt après la mort des guerriers. *j.* De la mer Morte : il convient que le lieu de sépulture de ces païens soit situé en dehors du pays d'Israël proprement dit (c'est le Jourdain qui, selon Ézéchiel, en formera la limite orientale : 47, 18). Le nom de la vallée où ce cimetière sera aménagé doit donc très certainement être lu Abarim : on appelait ainsi une partie des monts de Moab, cf. Nomb. 27, 12; 33, 47-48; Deut. 32, 49. Dans le texte massorétique et dans la plupart des versions anciennes, le mot est vocalisé *'ôberim* : « la vallée de ceux qui passent », c'est-à-dire, sans doute, des envahisseurs; dans la suite, au contraire, ce mot est employé pour désigner les agents itinérants (v. 15) ou, dans une glose, les passants (v. 11, voy. notes crit.). *k.* C'est-à-dire : de la multitude de Gog. *l.* Les prêtres ne doivent pas s'y associer; car il ne leur est permis de se laisser souiller par le contact d'un cadavre que dans les cas absolument obligatoires, pour le deuil d'un parent très rapproché (44, 25-27). *m.* Il s'agit d'un jour de gloire qui ne viendra qu'après le retour en Palestine et l'inauguration des temps nouveaux, peut-être du jour de la résurrection. Ce verset serait alors postérieur à l'époque d'Ézéchiel.

il construira à proximité un cairn, jusqu'à ce que les hommes chargés d'ensevelir l'aient enterré dans la vallée de Hamôn-Gog. [16]Hamôna est aussi le nom d'une ville[a]. Ainsi ils purifieront le pays.

« [17]Et toi, fils d'homme, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Dis aux oiseaux de toute espèce et à toutes les bêtes des champs : Rassemblez-vous et venez; accourez de tous côtés pour prendre votre part du sacrifice que je vais accomplir pour vous, d'un grand sacrifice [qui va être accompli] sur les montagnes d'Israël[b] : vous mangerez de la chair et vous vous abreuverez de sang[c]. [18]Vous mangerez la chair des héros et vous boirez le sang des princes de la terre : béliers, agneaux, boucs, taureaux, tous engraissés [au pays du] Bachân[d]. [19]Vous mangerez de la graisse à satiété; vous vous abreuverez de sang jusqu'à l'ivresse, grâce au sacrifice que j'aurai accompli pour vous. [20]Vous vous rassasierez, à ma table[e], de chevaux et de cavaliers, de héros et d'hommes de guerre de toutes sortes, — oracle du Seigneur Yahvé.

« [21]Je manifesterai [ainsi] ma gloire parmi les nations : toutes les nations me verront exécuter mes jugements et étendre ma main sur elles. [22]Et [les enfants de] la maison d'Israël, à partir de ce jour-là, sauront que moi, Yahvé, je suis leur Dieu. [23]Les nations reconnaîtront que, si [les enfants de] la maison d'Israël ont été déportés, c'est à cause de leur péché, parce qu'ils m'ont été infidèles; alors je leur ai dérobé ma face, je les ai livrés aux mains de leurs adversaires et ils sont tous tombés sous le glaive. [24]Je les ai traités selon leurs souillures et leurs rébellions; je leur ai dérobé ma face. »

[25]C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Je vais maintenant rétablir Jacob[f]; j'aurai pitié de toute la maison d'Israël et je me montrerai jaloux de [l'honneur de] mon saint nom[g]. [26][Les enfants d'Israël] seront couverts de confusion à cause de toutes les infidélités dont ils se sont rendus coupables envers moi, quand ils habiteront [de nouveau] dans leur pays en pleine sécurité, sans que personne ne les inquiète[h], [27]lorsque je les aurai retirés du milieu des [autres] peuples, que je les aurai rassemblés des pays de leurs ennemis et que je manifesterai, par la façon dont j'agirai à leur égard, ma sainteté aux yeux des nations. [28]Ils reconnaîtront que moi, Yahvé, je suis leur Dieu, quand, après les avoir exilés parmi les nations, je les réunirai sur leur sol sans laisser là-bas aucun d'eux. [29]Et je ne leur déroberai plus ma face parce que j'aurai répandu mon esprit sur la maison d'Israël[a], — oracle du Seigneur Yahvé. »

20. « cavaliers » *G* (lis. *werôkéb*). H : chars (ou : attelages de chars, cf. 2 Sam. 8, 4; 10, 18; 2 Rois 7, 14). 24. « leurs souillures » *G* cf. 36, 29 (lis. *keṭoum'ôtâm*). H S L : leur souillure. « leurs rébellions ». S L ont le sing. 26. « seront — à cause de » lis. *wenâs'ou* (H^q) et corr. *we'ét kol* en *mikkol* d'après 16, 54; 36, 32. Hq G S L : porteront leur opprobre et. H^k : oublieront (*wenâšou*) leur opprobre et. — On a proposé de corriger *wenâsô* et de traduire : Et j'enlèverai leur opprobre et. — Texte incertain.

a. Notice érudite sur le nom d'une ville, non identifiée, du reste. Cette glose aurait plus normalement sa place après le verset 11 qu'ici, entre le développement relatif à la purification du pays (v. 11-15) et sa conclusion (16[b]). *b*. L'assimilation du spectacle que présente un champ de bataille à celui d'un sanctuaire où est offert un sacrifice est fréquente chez les écrivains israélites (És. 34, 6-8; Jér. 46, 10; 50, 27; 51, 40; Soph. 1, 7-8). Ici l'image est tirée spécialement du repas qui, dans le « sacrifice de paix », suivait l'immolation et où la chair des victimes, sauf quelques morceaux brûlés sur l'autel, était consommée par les fidèles (le sacrifiant et ses « invités »). Mais, cette fois, les victimes seront les guerriers de Gog et leurs chevaux, et les « invités » seront les oiseaux de proie et les fauves. Dans certains sacrifices arabes, les corps des victimes étaient réellement abandonnés dans le lieu saint aux bêtes sauvages, considérées comme les hôtes et les représentants du dieu. On hésite, cependant, à admettre que le prophète fasse ici allusion à ce rite; il n'y a pas de preuve qu'il ait eu cours aussi en Israël à l'époque historique : Abraham chassait les oiseaux qui s'abattaient sur les victimes (Gen. 15, 11). *c*. Dans les sacrifices de paix, en Israël, les fidèles ne buvaient pas le sang des victimes, réservé en totalité à Yahvé et versé sur l'autel. Mais anciennement le fidèle goûtait au sang des bêtes sacrifiées comme la divinité. Ce rite s'était conservé chez les Arabes et reprit vie en Israël au temps d'Ézéchiel chez les adeptes de certains cultes mystiques, qui pensaient sans doute établir ainsi une communion plus intime entre eux et Dieu; de là les interdictions réitérées de cette pratique (33, 25; cf. Lév. 19, 26; Zach. 9, 7; etc.). Peut-être l'auteur fait-il allusion à ce rituel. Cependant, il se pourrait aussi que ce trait ne convînt pas à l'image du sacrifice, mais seulement à la réalité représentée sous cette image (le sang bu par les bêtes de proie). *d*. Le Bachân, la Batanée des Grecs et des Latins, pays situé entre le lac de Tibériade et le Ḥaourân, était célèbre par la beauté des bestiaux qu'on y élevait (Deut. 32, 14 et note *e*; Am. 4, 1; Ps. 22, 13). *e*. Cette expression indique que le festin qui accompagnait le sacrifice de paix était bien conçu — contrairement à l'opinion de certains historiens modernes — comme un repas *de communion*, auquel Yahvé prenait part; car elle désigne toujours un objet sur lequel la divinité prend des aliments : l'autel (Mal. 1, 7, 12) ou la table sur laquelle on dispose périodiquement des pains. *f*. D'autres traduisent : « Je vais ramener les captifs de Jacob ». Mais, à supposer que tel fût le sens originel de l'expression, elle avait pris le sens général de rétablir, restaurer (Job 42, 10 cf. Ps. 14, 7 et la note ; 126, 4). *g*. Des deux motifs donnés ici à l'intervention de Yahvé, le premier — la pitié — n'est jamais mentionné par Ézéchiel en dehors de ce passage, le second, au contraire, — le souci de l'honneur du nom de Dieu — très fréquemment. *h*. Le texte de ce verset n'est pas sûr (voy. note crit.). Nous le rétablissons et l'interprétons d'après 16, 54; cf. 16, 63 et note *f*; 20, 43-44; 36, 31-32; 43, 10-11.

II — VISION DE L'ISRAËL RESTAURÉ

INSTRUCTION SUR L'ORGANISATION DU PEUPLE REVENU DANS SON PAYS (40-48)[b]

Introduction.

40 [1]La vingt-cinquième année de notre exil, au début de l'année, le dix du mois, quatorze ans après la chute de la ville, ce jour-là même[c] la main de Yahvé se posa sur moi[d] et il me transporta, [2]au cours de visions divines[e], au pays d'Israël. Il me déposa sur une très haute montagne[f], où paraissaient s'élever, vis-à-vis de moi, les bâtiments d'une ville[g]. [3]Lorsqu'il m'eut amené en cet endroit, je vis un homme dont le corps présentait l'aspect du bronze[h] et qui avait à la main un cordeau de lin et une canne à mesurer[i]. Il se tenait debout à la porte. [4]Cet homme me dit : « Fils d'homme, regarde de tes yeux, écoute de tes oreilles et fais bien attention à toutes les choses que je vais te montrer; car c'est pour qu'on te les fasse voir que tu as été amené ici. Tu feras part de tout ce que tu vas voir à la maison d'Israël. »

A. Plan et mesures du Temple restauré.

Le parvis extérieur[j].

Le mur d'enceinte. [5]Un mur extérieur entourait le Temple de tous côtés. L'homme avait à la main une canne à mesurer, longue de six coudées — chaque coudée équivalant à une coudée [ordinaire] et un palme[k]. — Il mesura la largeur de cette construction : — elle était d'une canne, — et sa hauteur, — elle était [aussi] d'une canne.

27. « des nations » *G* (suppr. *rabbîm*). H : des grandes nations (mais il faudrait *hârabbîm*) ou (ainsi a traduit L) : de nombreuses nations (mais il faudrait *gôyîm* sans article). 40, 1. « transporta » G^{hex} (suppr. *šammâ*). H aj. : là-bas. 2. « divines » *G S* (suppr. *hébî'ani*). H aj. : il me transporta. « sur » *G S L* (lis. *'al*). H : vers. « vis-à-vis de moi » *G* (lis. *minnègèd*). H : au midi. 3. « dont — présentait (litt. : et son aspect était comme) » *G* (lis. *oumar'éhou*). H n'a pas « et ». 5. « sa hauteur » *G S* (lis. *weqômâtô*). H : la hauteur.

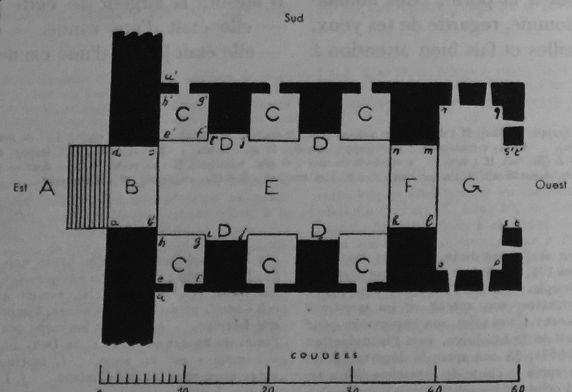
a. Grâce à l'effusion de l'esprit divin, Israël ne désobéira plus aux lois de son Dieu (36, 27); Yahvé n'aura donc plus lieu de se détourner de son peuple. *b*. Sur l'ensemble de ce projet de législation, son caractère, son auteur et les questions d'authenticité qui se posent à son sujet, son importance pour l'histoire de la formation de la Loi juive, voy. l'Introduction au tome II. *c*. En 572-571, 25 ans après la déportation de Jéconias (597) et 14 ans après la chute de Jérusalem (586). Le mois, non dénommé, est celui par lequel s'ouvrait l'année selon le calendrier suivi par les Israélites jusque vers l'époque de l'exil, c'est-à-dire celui qu'ensuite, à l'exemple des Babyloniens, ils considérèrent comme le septième et nommèrent Tichri. Il tombait en septembre-octobre. Le « début (litt. : la tête) de l'année » fut célébré d'abord, semble-t-il, à la pleine lune de ce mois, en même temps que la fête des Récoltes (Ex. 23, 16; 34, 22), puis le 10 du mois (ici et Lév. 25, 9), enfin, comme aujourd'hui chez les Juifs, le 1er tichri (cf. Lév. 23, 23-25 et note *o*; Nomb. 29, 1-6). *d*. Je fus ravi en extase : 1, 3; 3, 14; 8, 1; 37, 1; 1 Rois 18, 46; 2 Rois 3, 15; És. 8, 11; Jér. 15, 17. *e*. Cf. 1, 1; 8, 3; cf. 11, 24. *f*. On admettait que, dans les temps messianiques, la montagne dont le sommet était occupé par le Temple serait « plus haute que toutes les collines » És. 2, 2 et note *g*). *g*. Le Temple avec ses annexes faisait, à qui venait de l'est (cf. v. 6), comme aujourd'hui le ḥaram ech-Chérif, vu du côté du Cédron, l'impression d'une sorte de cité fortifiée. *h*. Ce sont les corps des êtres célestes qui ont l'éclat du bronze poli (cf. 1, 7; Dan. 10, 6; Apoc. 1, 15). Cet « homme » est un ange. *i*. Instrument d'arpentage en usage aussi chez les Babyloniens. *j*. Le temple de Salomon n'avait, à proprement parler, qu'un parvis, du moins un parvis qui lui fût propre : la grande cour qui entourait l'enceinte de cette esplanade était, en effet, commune au sanctuaire et aux palais royaux. Pour Ézéchiel, qui écarte du voisinage de la Demeure sainte la résidence du prince, la « grande cour » devient le « parvis extérieur » du Temple. *k*. La coudée ordinaire était d'environ 45 centimètres, le palme (largeur de la main) d'à peu près 7 cent. 1/2, soit 1/6e de la coudée. La grande coudée était donc, avec la coudée ordinaire, dans le rapport 7 à 6. C'est celui qui existait en Égypte entre les longueurs respectives des deux types de coudées : 525 et 458 mm. Les Cananéens se servaient sans doute des mêmes mesures que leurs voisins du sud. La « canne » avait donc 3 m. 15.

La porte orientale du parvis extérieur[a].

6 Puis il se rendit à la porte qui faisait face à l'orient. Il gravit sept degrés[b] et mesura le seuil de la porte[c]; il avait une largeur d'une canne[d]. 7 Chaque corps de garde[e] mesurait une canne de longueur et une canne de largeur. Le pilier[f] qui séparait les corps de garde avait cinq coudées. Le seuil de la porte qui était du côté du vestibule de cette porte à l'intérieur[g] mesurait une canne. 8 Il mesura le vestibule de la porte[h] : 9 il avait huit coudées, et ses piliers[i] deux coudées. Le vestibule se trouvait du côté intérieur de la porte[j]. 10 Les corps de garde de la porte qui donnait vers l'orient étaient au nombre de trois de chaque côté, tous trois de même dimension; les piliers aussi avaient même dimension. 11 Il mesura la largeur de l'embrasure de la porte[k]: elle était de dix coudées; celle du couloir[l] traversant cette porte, de treize coudées[m]. 12 Une barrière placée devant les corps de garde mesurait une coudée d'une part, une coudée de l'autre[n]. Le corps de garde avait six coudées dans un sens, six dans l'autre. 13 Il mesura la porte depuis la paroi extérieure d'un corps de garde jusqu'à celle de la chambre qui lui faisait vis-à-vis : la largeur était de vingt-cinq coudées[o]. Les baies[p] se faisaient vis-à-vis. 14 Puis il mesura le vestibule[q]: il avait vingt coudées[r]. Le parvis

6. « à la porte » *H** *G S* (lis. *hašša'ar*). H : à une porte. « sept degrés » *G* (lis. *bema'ălôt šeba'*). H : ses degrés. *G* (suppr. la fin du v. depuis *we'èt*). H aj. : et le seuil unique (?) une canne de largeur (dittogr.). 7. « Le pilier qui séparait » *G* (lis. *wehâ'ayil bên*). H : Et [l'espace] entre. 8-9. *H** (*G*) (suppr. *qânè 'èḥâd* au v. 8 et *wayyâmod 'èt 'oulâm hašša'ar* au v. 9). H aj. : à l'intérieur une canne. 9 Il mesura le vestibule de la porte (dittogr.). 11. « celle — traversant » lis. *wedèrèk*. H : la longueur de. 12. « d'une — l'autre » *G S* (lis. *mippô* au lieu de *geboul*). H : et une coudée, une barrière d'une part (?). 13. « la paroi extérieure — vis-à-vis » lis. *miggaw hattâ' lenègdô*. H : le toit du corps de garde jusqu'à son toit. 14. « mesura » lis. *wayyâmod*. H : fit. « le vestibule » *G* (lis. *hâ'oulâm*). H n'a pas l'article. « vingt » *G*^B^ (lis. *'èsrîm*). H : soixante. « Le parvis — vestibule » lis. *we'èl 'oulâm hašša'ar hèḥâṣèr*. H : vers le pilier du parvis [était] la porte (?). — Texte très incertain.

a. Les portes du Temple, que va décrire Ézéchiel, étaient des constructions massives, de 25 mètres environ sur 12 m. 50, tout à fait analogues à celles qui se dressaient à l'entrée des places fortes de l'ancienne Palestine. Le plan en est à peu près exactement celui des portes de ville qu'on a exhumées à Guèzer (porte méridionale), à Tell el-Faré, à Sichem, à Bêt Chèmech, à Tell en-Nesbé, comme à Karkèmich. Ce plan comporte d'est en ouest : 1° un escalier de sept marches (v. 6, A sur le plan, fig. 5); 2° un seuil permettant de franchir le mur d'enceinte (v. 6, B sur le plan 5); 3° un couloir (E), rétréci en deux endroits par des piliers massifs (D) faisant saillie sur les murs à droite et à gauche (v. 7, 10, 16); l'intervalle entre les piliers constituait des sortes de niches (C) [v. 7, 10-13] qui, dans les places fortes, servaient, pense-t-on, à loger soit les battants de portes dont on n'a retrouvé cependant aucune trace, soit plutôt de puissantes poutres au moyen desquelles on barrait le passage en cas de siège (cf. Vincent, *Canaan, d'après l'exploration récente*, 1914, p. 43). En temps ordinaire, ces niches servaient sans doute de corps de garde aux surveillants des portes; c'est dans un réduit de ce genre que les « coureurs » du roi devaient déposer leurs armes d'apparat (1 Rois 14, 28). Venaient ensuite 4° un seuil (F) menant au vestibule (v. 7), enfin, 5° le vestibule ou portique (G), largement ouvert sur le parvis intérieur (v. 8-9).



5. PLAN DE LA PORTE ORIENTALE DU PARVIS INTÉRIEUR
Dessin de Georges-Louis Vogt.
A. Escalier d'accès.
B. Premier seuil
C, C, C, C, C, C. Corps de garde.
D, D, D, D. Piliers.
E. Couloir central.
F. Deuxième seuil.
G. Vestibule.

b. A sur le plan 5. *c*. B. *d*. *a-b*. *e*. C, C, C... *f*. D, D, D. D. *g*. F. *h*. G. *i*. *s-t*, *s'-t'*. *j*. La chose est notée parce que dans les « portes » du parvis intérieur le vestibule se trouvait, au contraire, du côté extérieur de l'édifice, ce qui était plus normal. Cette différence suggère que ce sont les « portes » du parvis extérieur dont le plan a été calqué sur celui des portes de la cour intérieure, ce qui confirme que l'aménagement d'une cour extérieure est plus moderne que celui du parvis intérieur. *k*. *a-d* sur le plan 5. *l*. E. *m*. Entre les piliers en *i-i'*. *n*. Ce verset paraît indiquer que chaque « niche » empiétait d'une coudée sur la largeur du couloir, réduisant celle-ci de 13 à 11 coudées (entre *g* et *f'*). *o*. Entre *u* et *u'*. *p*. Sans doute les ouvertures des niches donnant, à droite et à gauche, sur le couloir. *q*. G. *r*. En *o-r*.

environnait le vestibule de la porte de tous côtés. 15 Depuis la façade extérieure de la porte jusqu'à la façade du vestibule de la porte donnant à l'intérieur[a], cinquante coudées[b]. 16 Des fenêtres fermées par un treillis[c] donnaient dans les corps de garde . . . .[d] à l'intérieur tout autour de la porte. Il en était de même du vestibule; des fenêtres s'y ouvraient tout autour à l'intérieur. Sur les piliers on voyait des palmes.

Le parvis extérieur et ses portes nord et sud.

17 Puis il me fit entrer dans le parvis extérieur. J'y vis des salles[e] et un dallage[f] disposé tout autour du parvis. Il y avait trente salles sur ce dallage. 18 Le dallage s'étendait de [chaque] côté des portes, [sur une largeur] correspondant à la longueur de ces portes[g]. C'était le dallage inférieur[h]. 19 Il mesura la largeur du parvis depuis la façade intérieure de la porte inférieure[i] jusqu'à la façade extérieure de la porte intérieure : cent coudées[j].

Il se dirigea ensuite vers le nord. 20 [Arrivé à] la porte du parvis extérieur qui faisait face au nord, il en mesura la longueur et la largeur : 21 les corps de garde, au nombre de trois de chaque côté, les piliers et le vestibule de cette porte étaient de mêmes dimensions que ceux de la première porte : elle avait cinquante coudées de long et vingt-cinq de large. 22 Ses fenêtres, celles de son vestibule et les palmes qui l'ornaient étaient semblables à [celles de] la porte qui faisait face à l'orient. On y montait par sept degrés, auxquels faisait face le vestibule. 23 Une porte donnant accès au parvis intérieur se trouvait vis-à-vis de la porte donnant au nord, comme c'était le cas pour la porte donnant à l'orient. Il mesura [la distance] d'une porte à l'autre : cent coudées.

24 Ensuite il me conduisit vers le sud et je vis une porte qui donnait dans la direction du sud. Il en mesura les corps de garde, les piliers et le vestibule [et leur trouva] les mêmes dimensions. 25 Cette porte, ainsi que son vestibule, avait, sur tout son pourtour, des fenêtres semblables à celles des autres portes. Elle avait cinquante coudées de long et vingt-cinq de large. 26 On y accédait par sept degrés. Son vestibule se trouvait du côté intérieur. De part et d'autre [du couloir] on voyait des palmes sur les piliers. 27 Le parvis intérieur aussi avait une porte donnant vers le sud. Il mesura [la distance] d'une porte à l'autre : cent coudées.

Le parvis intérieur.

Les portes du parvis intérieur.

28 Il me fit entrer dans le parvis intérieur par la porte méridionale[k]. Il mesura cette porte [et lui trouva] les mêmes dimensions. 29 [Il en mesura] les corps de garde, les piliers et le vestibule [et leur trouva] les mêmes dimensions. Cette porte, ainsi que son vestibule, avait des fenêtres sur tout son pourtour. [Elle mesurait] cinquante coudées de long et vingt-cinq de

15. « Depuis » cf. v. 19 (lis. *oumilliphnê*). Manque en H. « extérieure » d'après *G* (lis. *hâḥîṣôn*). H : le couloir (?). « jusqu'à » *H** *L* (lis. *'ad*). H : sur. 16. « du vestibule : des fenêtres » d'après *G* (lis. *lâ'èlâm ḥallônôt*). H : des vestibules et des fenêtres. « Sur » *G* (lis. *we'al*). H : Vers. « les piliers » (*G*) (lis. *hâ'èlîm*). H : un pilier : G : le vestibule. 17. « disposé » lis. *'ăsouyâ*. Le mot pour « dallage » est fém. en hébreu. « sur » lis. *'al*. H : vers. 19. « du parvis » *G* (aj. *hèḥâṣèr*). Manque en H. « intérieure — inférieure » lis. *hattaḥtôn* (*L*) et aj. *mibbayit* (*G*). H n'a pas « intérieure ». « de la porte intérieure » *G* (lis. *hâšša'ar* au lieu de *hèḥâṣèr*). H : du parvis intérieur. « Il se — nord » d'après *G* (lis. *wayeqaddêm ṣâphônâ*). H : l'orient et le nord. 21. « le — porte (litt. : son vestibule) » *H*^k^ (lis. *we'èlammô*). Hq : ses vestibules. « le vestibule » *H*^k^. Hq : les vestibules.
22. « celles de son vestibule » aj. *weḥallônê* (cf. v. 25) et lis., avec *H*^k^, *'èlammô*. Hq : et ses vestibules. « le vestibule » 23. « comme — orient » *G* (lis. *kašša'ar laqqâdîm*). H : et à l'orient. 24. « les corps de garde » *G* (aj. *tâ'âw*). Manque en H. « le vestibule » voy. v. 21. 25. « son vestibule » voy. v. 22. 26. « On — degrés » cf. v. 21, 34 (lis. *šeba' ma'ălô*). H : Sept degrés [forme incorrecte] le gravissaient (?). « Son vestibule » voy. v. 22. « du — intérieur » *G* (lis. *liphnîmâ*). H : devant eux. 27. « l'autre » *S* (suppr. le 2e *dèrèk haddârôm*). H aj. : dans la direction du sud (dittogr.). 28. « cette (litt. : la) porte » *G* (suppr. *haddârôm*). H : la porte, le sud. 29. « le vestibule,... son vestibule ». Voy. v. 21.

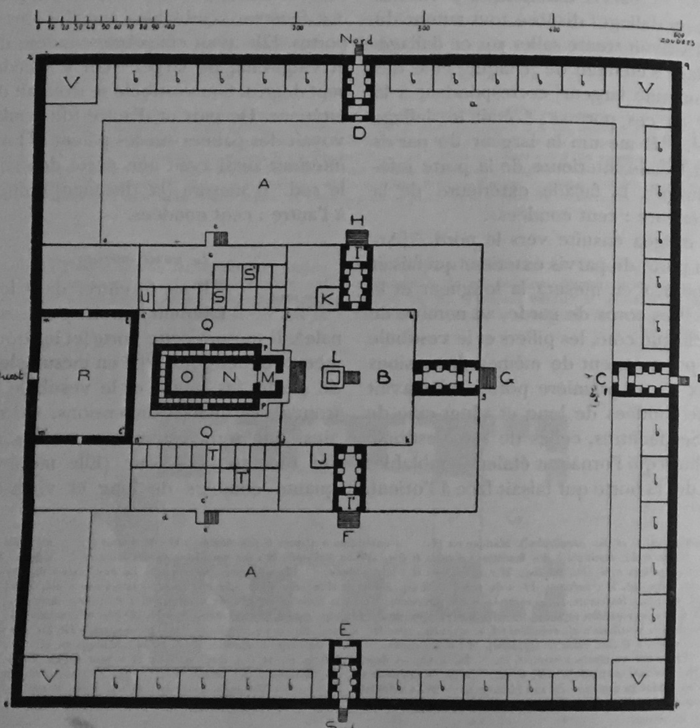
a. *a-t*. *b*. Ce total se décomposait comme suit : 6 coudées pour le seuil extérieur (B), 18 (3 × 6) pour les niches (C, C, C), 10 (2 × 5) pour les piliers (D, D), 6 pour le seuil intérieur (F), 8 pour le vestibule (G), 2 pour les piliers du vestibule (*s-t*). *c*. Tel paraît être, ici comme 1 Rois 6, 4, le sens de ce participe qui signifie proprement « bouchées ». Selon d'autres : obliques (c'est-à-dire en forme de meurtrières ?). *d*. L'hébreu a ici un mot qui paraît être une altération de « et dans leurs piliers ». Mais il n'est guère probable que les épais blocs de maçonnerie qu'étaient les piliers fussent percés de fenêtres. G a lu « et dans le vestibule », comme aux v. 22, 25 et 33; leçon sans doute plus ancienne, mais qu'il faut écarter, si la phrase suivante, sur laquelle elle anticipe, est, comme il est probable, originale. *e*. Des constructions basses, rangées le long du mur d'enceinte à l'intérieur (b, b, b, de la figure 6). *f*. a du plan 6. *g*. Soit 44 coudées : 50 (longueur des portes, voy. v. 15) moins 6 (épaisseur du mur d'enceinte, v. 5). *h*. Il y en avait un autre dans le parvis intérieur (41, 8 et note *g*).
i. Il s'agit de la porte orientale du parvis extérieur (C), située huit marches plus bas que la porte correspondante de la cour intérieure (G). *j*. Entre f et g du plan 6. *k*. F du plan 6.

large. [31]Son vestibule se trouvait du côté du parvis extérieur[a]. Il y avait des palmes sur ses piliers. On y accédait par huit degrés[b].

[32]Puis il me conduisit à la porte tournée vers l'orient[c]. Il mesura cette porte [et lui trouva] les mêmes dimensions. [33][Il en mesura] les corps de garde, les piliers et le vestibule [et leur trouva] les mêmes dimensions. Cette porte, ainsi que son vestibule, avait des fenêtres sur tout son pourtour. [Elle mesurait] cinquante coudées de long et vingt-cinq de large. [34]Son vestibule se trouvait du côté du parvis extérieur. Il y avait des palmes sur ses piliers, de chaque côté. On y accédait par huit degrés.

30. G^B (suppr. ce v., dittographie altérée de 29b). H : et des vestibules tout autour : longueur 25 coudées et largeur 5 coudées. 31. « Son vestibule » voy. v. 21. « du parvis » lis. *hèḥâṣèr*. L'article manque en H. « sur » lis. *ʿal*. H : à. « On y accédait par (litt. : Sa montée était de) » H^k (lis. *maʿalô*). H : Ses montées étaient de. 32. « à la porte tournée vers » G (lis. *haššaʿar happônè*). H : dans le parvis intérieur, par le chemin de (?). 33. « le vestibule... son vestibule » voy. v. 21. 34. « Son vestibule » voy. v. 21. « sur » lis. *ʿal*. H : à. « On — par » voy. v. 31.

a. Voy. v. 9 et note *j*. *b*. Au lieu de sept à l'entrée des portes du parvis extérieur. *c*. G du plan 6.



6. PLAN D'ENSEMBLE DU TEMPLE DE JÉRUSALEM D'APRÈS LA VISION D'ÉZÉCHIEL 40-48

Dessin de G.-L. Vogt.

A. Le parvis extérieur.
B. Le parvis intérieur.
C. La porte orientale du parvis extérieur.
D. La porte septentrionale du parvis extérieur.
E. La porte méridionale du parvis extérieur.
F. La porte méridionale du parvis intérieur.
G. La porte orientale du parvis intérieur.
H. La porte septentrionale du parvis intérieur.
I, I', I''. Vestibule des portes du parvis intérieur.
J, K. Salles réservées aux prêtres de service.
L. L'autel.
M. Le portique.
N. La « grande salle » appelée aussi « le lieu saint ».
O. La « salle intérieure » ou « lieu très saint ».
P. Terrasse surélevée ou « dallage supérieur »
Q. La cour d'enceinte.
R. Le bâtiment occidental (Parvarim).
S, S', T, T'. Salles où les prêtres déposent et consomment les aliments très saints.
U. Cuisine des prêtres.
V, V, V, V. Cuisines des laïques.
a. Le dallage inférieur.
b, b, b. Salles entourant le parvis extérieur.
c, c'. Allée.
d. Mur d'enceinte du parvis intérieur.
e e'. Escalier donnant accès aux salles S S' T T'.

[35]Il me conduisit ensuite à la porte septentrionale[a], [la] mesura et [lui trouva] les mêmes dimensions. [36][Il en mesura] aussi les corps de garde, les piliers et le vestibule. Elle avait des fenêtres sur tout son pourtour [et mesurait] cinquante coudées de long et vingt-cinq de large. [37]Son vestibule se trouvait du côté du parvis extérieur. Il y avait des palmes sur ses piliers, de chaque côté. On y accédait par huit degrés.

Utilisation pour le culte de la porte orientale[b].

.... [38]Il y avait une salle dont l'entrée se trouvait dans le vestibule de la porte. C'était là qu'on lavait [les victimes destinées à] l'holocauste. [39]Dans le vestibule de la porte [étaient disposées], de chaque côté, deux tables, sur lesquelles on égorgeait [les bêtes destinées à] l'holocauste, au sacrifice pour le péché et au sacrifice de réparation[c]. [40]En outre, à côté du vestibule, à l'extérieur, au nord de l'embrasure de la porte, se trouvaient deux tables; de l'autre côté du vestibule de cette porte [il y avait aussi] deux tables. [41]Quatre tables d'un côté de la porte; quatre tables de l'autre : [en tout] huit tables, sur lesquelles on égorgeait les victimes[d]. [42]Quatre tables, destinées à l'holocauste, étaient en pierres de taille, longues d'une coudée et demie, larges d'une coudée et demie et hautes d'une coudée. C'était sur elles qu'on déposait les instruments servant à égorger les [victimes destinées aux] holocaustes et aux sacrifices [de paix]. [43]Des rainures, larges d'un palme, avaient été ménagées tout autour [du rebord] à l'intérieur et sur ces tables étaient placées les chairs apportées en offrande.

Salles destinées aux prêtres dans le parvis intérieur.

[44]Il me fit entrer dans le parvis intérieur et je vis deux salles dans le parvis intérieur, l'une située à côté de la porte nord et faisant face au sud[e], l'autre placée à côté de la porte sud et faisant face au nord[f]. [45]Et il me dit : « La salle qui fait face au sud sert aux prêtres qui assurent le service du Temple [46]et la salle qui fait face au nord, aux prêtres qui assurent le service de l'autel. Il s'agit des fils de Çadoq, [seuls] d'entre les fils de Lévi admis à s'approcher de Yahvé pour le servir[g]. »

36. « le vestibule » voy. v. 21. 37. « Son vestibule » (G) lis. *weʾélammô*. H^1 : Son pilier. H^q : Ses piliers. « sur » lis. *ʿal*. H : à. « On — par » voy. v. 31. 38. « le vestibule de la porte » S (lis. *beʾélâm haššaʿar*). H : les piliers, les portes. 39. « sur » S L (lis. *ʿălêhèm*). H : vers. « à l'holocauste ». Manque en G^B. 40. « du vestibule » lis. *hâʾoulâm*. H : de celui qui montait. 41. « sur » G S L (lis. *ʿălêhèm*). H : vers. « les victimes » G (aj. *hazzebâḥîm*). Manque en H. 42. « C'était — qu'on » lis. (avec G S) *ʿălêhèm* et (avec G S L) *yannîḥou*. H : vers elles et on. 43. « Des rainures (litt. : lèvres) » *Aq Theod Sym* S L (lis. *ousephâtâm*). H : Des crochets (?). — Texte incertain. « sur » (G) S L (lis. *weʿal*. H : vers. « les chairs — offrande ». G : des toits pour abriter de la pluie et de la chaleur. 44. « Il — vis » G (lis. *wayebîʾénî ʾèl hèḥâṣèr happenîmît wehinnè*). H : Et en dehors de la porte intérieure [étaient]. « deux salles » G (lis. *lešâkôt šetayim*). H : des salles de chantres. « l'une » G (lis. *ʾaḥat*). H : qui [étaient]. « faisant face » d'après G (lis. *ouphânèhâ*). H : et faisaient face. « la porte sud » G (lis. *haddârôm*). H : la porte est.

a. H du plan 6. *b*. Cette notice (v. 38-43) a le caractère d'un appendice. On devine qu'elle concerne la porte orientale (G), puisque les faces latérales de l'édifice se trouvent l'une au nord, l'autre au sud (v. 40). Mais la chose devait être dite expressément dans une introduction aujourd'hui perdue. Cette notice, au moins sous sa forme actuelle, est rédigée de façon très confuse. On se rend difficilement compte du nombre de tables dont il est question et de leur emploi. Il semble qu'il y en ait douze : quatre dans le vestibule (I du plan 6), sur lesquelles on immolait les victimes destinées aux sacrifices les plus solennels (v. 39), quatre en dehors de la porte, au nord et au sud du vestibule, où l'on égorgeait, semble-t-il, les bêtes pour les sacrifices ordinaires — les sacrifices de paix — (v. 40-41); quatre enfin où l'on déposait les instruments après usage et les chairs des victimes une fois immolées (v. 42-43). Selon certains interprètes, il n'y aurait que huit tables en tout (v. 41), les quatre dernières se confondant avec les quatre premières. D'après une autre hypothèse, il serait partout parlé de quatre tables seulement, placées dans le vestibule, sauf au v. 41, qui serait une glose interprétant d'une façon inexacte les deux versets précédents. En tout cas, l'immolation avait lieu à la périphérie du sanctuaire, non auprès de l'autel ou de la demeure divine : la mise à mort de la victime n'était donc pas — en tout cas aux yeux d'Ézéchiel, — l'élément central et essentiel du sacrifice : l'offrande du sang, versé ou aspergé par des prêtres, sur l'autel ou dans le « lieu saint », était un moment beaucoup plus important de l'acte sacré. D'après le code sacerdotal, l'immolation est faite au côté nord de l'autel, mais par le fidèle qui offre le sacrifice (Lév. 1, 11; 6, 25 [H : 18]; 7, 2). *c*. Sur ces trois sortes de sacrifices, cf. 43, 19-22 et, dans le code sacerdotal, Lév. 1; 4, 1-5, 13 et 5, 14-6, 7. Notre passage est sans doute le premier en date où soient mentionnés le sacrifice pour le péché et le sacrifice de réparation (voy. note *a* sur Lév. 4, 1). *d*. Litt. : *les sacrifices*, ce qui peut signifier les victimes en général ou bien celles des « sacrifices de paix », appelés très souvent « sacrifices » tout court. Ce dernier sens paraît devoir être préféré, puisque, ensuite (v. 42), le texte distingue « les holocaustes » et « les sacrifices » (les sacrifices de paix apparemment). Il faut alors supposer que la fin du verset 41 (« sur lesquelles, etc... ») se rapportait primitivement aux quatre tables placées à l'extérieur du vestibule (v. 40) et que le début du verset 41 est une glose inexacte ou, au moins, mal placée. *e*. K sur le plan 6. *f*. J. *g*. Les membres de la famille de Çadoq, le contemporain de Salomon, formaient le clergé du temple de Jérusalem au temps de la réforme de Josias. Ce sont les seuls auxquels Ézéchiel reconnaisse le titre de prêtres et le droit d'officier dans le sanctuaire (44, 15-16).

Dimensions du parvis intérieur a. [47] Il mesura le parvis : la longueur en était de cent coudées et la largeur de cent coudées. Il était carré et l'autel se trouvait en face du Temple.

Les bâtiments du Temple.

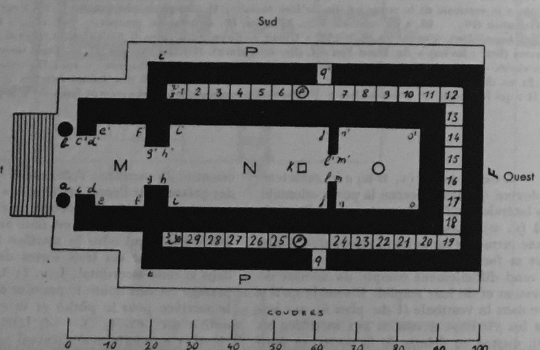
Le portique. [48] Il me fit ensuite entrer dans le portique du Temple et mesura les piliers du portique[b] : cinq coudées d'un côté et cinq coudées de l'autre, puis la largeur de la porte[c] : quatorze coudées, et les épaulements de la porte[d] : trois coudées d'un côté et trois coudées de l'autre. [49] La longueur du portique[e] était de vingt coudées et sa largeur[f] de douze coudées. On y accédait par dix degrés. Des colonnes se trouvaient auprès des piliers, l'une d'un côté, l'autre de l'autre[g].

41 *La grande salle h.* [1] Il me fit entrer dans la grande salle et en mesura les piliers [d'entrée][i] : six coudées de large d'un côté, six coudées de large, de l'autre. [2] La largeur de l'entrée[j] était de dix coudées. Les épaulements de cette entrée[k] avaient cinq coudées d'un côté, cinq coudées de l'autre. Il mesura la longueur de la grande salle[l] : quarante coudées, et sa largeur[m] : vingt coudées[n].

Le lieu très saint. [3] Il pénétra dans la [salle] intérieure. Il en mesura le pilier d'entrée[o] : deux coudées. L'entrée[p] avait six coudées; les épaulements de cette entrée[q], sept coudées d'un coté, sept coudées de l'autre. [4] Il mesura la longueur de la salle[r] : vingt coudées, et sa largeur[s] : vingt coudées le long de la grande salle. Puis il me dit : « C'est ici le lieu très saint. »

48. « du portique » G^B (lis. *hâ'oulâm*). H : d'un portique. « quatorze — porte » G (aj. *'arba' 'èsrê 'ammâ wekitphôt hašša'ar*). Manque en H par homéotéleute. 49. « douze » G (lis. *šetê* pour *'aštê*). H : onze. « On — degrés » lis. *oubema'âlôt* (G^L) *'èsèr* (G). H : et dans les degrés par lesquels on y montait. L : par huit degrés. **41**, 1. G (suppr. *rôḥab hâ'ôhèl*). H aj. : largeur de la tente (faute pour : du pilier). 3. « les épaulements » G (lis. *wekitphôt.*) H : la largeur. « d'un — l'autre » G (aj. *mikkô wešèba' 'ammôt mikkô*). Manque en H.

a. h-i-j-k du plan 6. *b.* *c-d* et *c' d'* du plan 7. *c.* *c-c'* du plan 7. *d.* *d-e* et *d'-e'*. *e.* *e-e'*. *f.* *e-f.* 10 coudées dans le premier Temple (1 Rois 6, 3). *g.* Ce sont les fameuses colonnes qu'on appelait Yakin et Boaz dans le temple de Salomon 1 Rois 7, 15-22. Elles devaient se trouver soit à l'intérieur du portail, soit en avant (en a et b du plan 7).
h. Nous traduisons ainsi le mot hébreu *hêkâl*, par lequel on désignait un « palais » ou un « temple ». Cette salle, la plus grande de l'édifice (N sur le plan 7), est celle qu'on appela plus tard « le lieu saint ». *i.* *g-h*, *g'-h'*. *j.* *g-g'*. *k.* *h-i*, *h'-i'*. *l.* *i-j*. *m.* *i-i'*. *n.* Les dimensions de la grande salle sont les mêmes que dans le temple de Salomon : 1 Rois 6, 2, 17. *o.* *l-m*, *l'-m'*. *p.* *l-l'*. *q.* *m-n*, *m'-n'*. *r.* *n-o*. *s.* *n-n'*. Les dimensions de la salle intérieure (O du plan 7) sont les mêmes que celles de la « chambre intérieure » de l'ancien Temple (1 Rois 6, 20).



7. PLAN DU SANCTUAIRE PROPREMENT DIT
Dessin de G.-L. Vogt.

M. Le portique.
N. La « grande salle », appelée aussi « lieu saint ».
O. La « salle intérieure » ou « lieu très saint ».
P. Terrasse surélevée ou « dallage supérieur ».
1-30 Les chambres de l'édifice latéral (rez-de-chaussée).
a, b. Les deux colonnes du portique.
k. Table en forme d'autel.

L'édifice latéral. [5] Il mesura le mur du Temple[a] : six coudées, et la largeur de l'édifice latéral tout autour du Temple : quatre coudées[b]. [6] Les chambres latérales, superposées chambre à chambre, étaient au nombre de trois fois trente[c]. Des retraits étaient ménagés dans le mur du Temple pour que [la charpente des] chambres latérales qui l'entouraient pût s'y engager[d]; mais elle ne s'engageait pas dans le mur du Temple [lui-même][e]. [7] La largeur des chambres latérales augmentait d'étage en étage, à mesure qu'elle gagnait sur [celle du] mur, d'étage en étage, tout autour du Temple. . .[f]. De l'étage inférieur on montait à l'étage du milieu, puis à l'étage supérieur. [8] Je vis tout autour du Temple une terrasse surélevée[g]. Les fondements de l'édifice latéral mesuraient une pleine canne, six coudées. . .[h]. [9] L'épaisseur du mur extérieur de l'édifice latéral[i] était de cinq coudées; de cinq coudées aussi l'espace laissé libre autour des chambres latérales du Temple[j]. [11] [k] Les portes de l'édifice latéral[l] [s'ouvraient] sur l'espace laissé libre, l'une vers le nord, l'autre au sud. La largeur de l'espace laissé libre était de cinq coudées tout autour [du Temple]. [10] De plus, entre les salles[m], il y avait [une cour[n] d']une largeur de vingt coudées tout autour du Temple.

Le bâtiment occidental o. [12] Le bâtiment qui s'élevait le long de la cour d'enceinte sur son côté occidental avait soixante-dix coudées de large[p]. Le mur qui entourait ce bâtiment était épais de cinq coudées et long de quatre-vingt-dix coudées[q].

Dimensions d'ensemble du Temple. [13] Puis il prit les dimensions du Temple : la longueur en était de cent coudées[r]. La cour d'enceinte, le bâtiment [occidental] et ses murs avaient aussi une longueur de cent coudées[s]. [14] La largeur de la façade du Temple avec le côté oriental de la cour d'enceinte était de cent coudées[t]. [15] Il mesura le long de la cour d'enceinte la longueur du bâtiment qui la bordait par derrière, ainsi que ses. . .[u] des deux côtés : cent coudées[v].

4. « le long » lis. *'al*. H : vers la face. 6. « superposées — chambre (litt. : chambre sur chambre) » G S (lis. *'al*). H : chambre vers chambre. « trois fois trente » S (lis. *šelôšîm šâlôš*). H : trois et trente fois. G^L : 33 deux fois. « Des — ménagés » lis. *migrâ'ôt* (G) cf. 1 Rois 6, 6. H : et entraient (?) — Texte incertain. 7. « La largeur — augmentait » lis. *werôḥab nôsaph*. H : et elle s'élargissait et se tournait (?). — Texte incertain. « d'étage en étage » (les deux fois) *mimma'âlâ lema'âlâ*. H : en haut, en haut. « à mesure — mur (litt. : selon l'augmentation aux dépens du mur) » G (lis. *kammousâph mêhaqqîr*). H : car de la maison. « De — supérieur » S (G) lis. *oumin* au lieu de *wekên*, puis *'èl hattîkônâ we'èl hâ'èlyônâ*. H : et ainsi l'[étage] inférieur montait sur le supérieur à celui du milieu. 8. « une — surélevée » lis. *gabbâ* (cf. Jn 19, 13 Gabbata, le Pavé). H : une hauteur. — Texte incertain. « Les fondements — latéral » lis. *môsedôt*. H : Les chambres latérales étaient fondées. 9. « de cinq coudées aussi » S (aj. *ḥâmêš 'ammôt* après *mounnâḥ*). Manque en H. « autour » lis. *sebîbôt*. H : la maison. — Texte très incertain. 11. « Les portes » G (lis. *ouphithê*). H : La porte. 12. « le long » H^* (lis. *'al*). H : vers la face. 15. « le long ». Voy. v. 4.

a. *i-s*. *b.* Il s'agit de la largeur intérieure des chambres de l'étage inférieur (*s-r*, *s'-r'*). Dans l'ancien Temple elle était de cinq coudées (1 Rois 6, 6). *c.* C'est-à-dire réparties sur trois étages, à trente par étage (1-30 du plan 7). *d.* Voy. 1 Rois 6, 6 et fig. 2. *e.* C'est-à-dire le mur qui séparait l'édifice latéral du lieu saint et du lieu très saint.
f. L'hébreu a ici une phrase évidemment altérée : *c'est pourquoi de la largeur était à la maison en haut.* On attendrait plutôt : c'est pourquoi *l'édifice latéral* avait plus de largeur en haut. *g.* P des plans 6 et 7. C'est sans doute « le dallage supérieur » auquel il paraît être fait allusion 40, 18.
h. Ici un mot inconnu, peut-être un terme technique d'architecture. Il s'agit sans doute de la dénivellation entre le parvis intérieur et la terrasse, rachetée par les dix degrés de l'escalier du sanctuaire (40, 49). *i.* *r-t*, *r'-t'*. *j.* Cet « espace laissé libre » paraît être occupé par la terrasse dont il a été parlé v. 8 (P du plan 7). *k.* Nous intervertissons les versets 10 et 11 de façon à réunir ce qui est dit de « l'espace libre » d'une part (v. 9 et 11), de la « cour d'enceinte » d'autre part (v. 10 et 12). *l.* *q* et *q'* du plan 7. Dans le premier Temple, il n'y en avait qu'une, au sud (1 Rois 6, 8). *m.* S, S', T, T' du plan 6. L'exposé serait plus clair si le texte portait : « entre l'espace libre et les salles ». C'était peut-être la leçon primitive. *n.* Il s'agit de la cour d'enceinte (Q du plan 6), dont il sera fait mention v. 12-15 et 42, 1, 10, 13. Le mot lui-même, en hébreu *guizra*, c'est-à-dire l'espace « découpé » (c'est aussi le sens du grec *téménos*, qui désignait l'enceinte sacrée), figurait vraisemblablement ici dans le texte primitif, puisqu'il en est parlé v. 12 comme d'une grandeur connue.
o. R du plan 6. Celui qui, dans le premier Temple, était appelé Parbar (1 Chron. 26, 18) ou Parvarim (2 Rois 23, 11). C'était là que Josias avait trouvé remisés le char et les chevaux du Soleil. *p.* l-m du plan 6. *q.* l-l'. *r.* *c-u* du plan 7. *s.* 20 coudées pour la cour + 70 pour le bâtiment + 2 × 5 pour ses murs. *t.* i-j du plan 6. *u.* Ici un terme technique, dont le sens est inconnu : galeries ? colonnades ? Il s'agit, d'après le contexte, d'un élément qui avait la largeur des murs du bâtiment occidental, soit deux fois 5 coudées. *v.* 90 + 2 × 5 coudées (n-n' du plan 6).

Aménagement intérieur du Temple.

La grande salle, la salle intérieure et le portique extérieur 16 étaient lambrissés. Autour des trois [parties de l'édifice] il y avait des fenêtres à treillis et des. . .[a]. Jusqu'au plafond des lattes de bois [en couvraient les murs] de toutes parts. Depuis le sol jusqu'aux fenêtres. . . .[b], 17 depuis l'entrée et jusqu'à la salle intérieure, ainsi qu'au dehors, sur tout le pourtour des murs, à l'intérieur et à l'extérieur[c], des figures 18 étaient représentées : des chérubins et des palmes. Une palme entre deux chérubins[d]. Le chérubin avait deux faces : 19 une face humaine tournée vers la palme d'un côté, et une face de lion tournée vers la palme de l'autre côté[e]. Ces figures étaient reproduites sur tout le pourtour du Temple. 20 Depuis le sol jusqu'au dessus de la porte, des chérubins et des palmes étaient représentés sur les murs. 21 Les montants de la porte de la grande salle étaient carrés[f]. Devant le [lieu] saint se trouvait une sorte 22 d'autel[g] en bois, qui avait trois coudées de haut, deux coudées de long et deux de large; il avait des acrotères[h]; le socle et les parois en étaient de bois. Il me dit : « C'est ici la table dressée devant Yahvé. » 23 La [porte de la] grande salle avait deux vantaux; [celle du] lieu saint[i] avait aussi 24 deux vantaux. Ces vantaux comportaient deux volets mobiles, deux à un vantail et deux à l'autre. 25 Des chérubins et des palmes y étaient représentés (sur les vantaux [de la porte] de la grande salle) comme sur les murs. Sur la façade du portique, à l'extérieur, il y avait un auvent[j] de bois. 26 Des fenêtres à treillis, des chérubins et des palmes se trouvaient de part et d'autre sur les épaulements [de l'entrée] du portique[k]. . . .[l].

Les dépendances du Temple.

42 *Les salles au nord du parvis intérieur*[m].

1 Puis il me fit sortir dans le parvis intérieur et, [prenant la] direction du nord, me conduisit aux

« La — intérieure » (*G*) (lis. *wehappenîmî*). H : Le sanctuaire intérieur. « le portique extérieur » *G* (lis. *wehâ'oulâm hâḥîṣôn*). H : les portiques du parvis. 16. « étaient lambrissés » *G* lis. *sephounîm*. H : Et les seuils. « il y avait des... et des » (suppr. les articles). H : étaient les... et les. « des lattes » d'après *G* (lis. *šeqouphê*). H est intraduisible. « Depuis le sol » *G* (lis. *oumêhâ'ârèṣ*). H : Et le sol. 17. « depuis l'entrée » *mêhappètaḥ*. H : sur, au dessus de l'entrée. « sur » *G* (lis. *we'al*). H : vers. « des figures » lis. *demout*. H : des mesures. 18. « étaient représentées (litt. : faites) » lis. *'ăsouyâ*. H : Et il était fait... 20. « sur les murs » lis. « Jusqu'au plafond » lis. *we'ad hassippoun*. H : vis-à-vis du seuil. avec *L laqqîr* (cf. v. 25) et suppr. *hahêkâl*, surmonté de points par les massorètes. H : et le mur de la grande salle. 21. « Les — carrés » (*S*) cf. *1 Rois 6, 34* (aj. en tête *oulephètaḥ* et lis. *mezouzôt rebou'ôt*. H : La grande salle, un montant en carré (?) — Texte très incertain. 21-22. « Devant — autel » *G* (lis. *liphnê haqqôdèš mar'è kemar'è* 22 *mizbéaḥ*). H : et la façade du lieu saint, l'aspect comme l'aspect. 22 L'autel. 22. « avait... de haut » *G S* (*L*) (lis. *gobhô*). H : [était] haut de. « et deux de large » *G* (aj. *ouštayim 'ammôt robḥô*). Manque en H. « des acrotères » (*G S*) (lis. *miqṣ'ôt*). H : ses acrotères. G S : des cornes. « le socle » *G* (lis. *we'adnô*). H : la longueur. 23-24. « celle — deux » *G* (rattacher *welaqqôdèš* à ce qui suit et lis. *štayim*). H : ainsi que [celle du] lieu saint. 24 Et deux. 24. « Ces — mobiles » cf. *1 Rois 6, 34* (rattacher *laddelâtôt* à ce qui suit et aj. *ṣelâ'ôt* après *štayim*). H : [étaient] aux vantaux. Deux mobiles (?). « deux » lis. prob. *ṣelâ'ôt* au lieu du 2e et du 3e *delâtôt*. H : deux vantaux. 25. « y étaient — sur » *G S* (lis. *wa'ăsouyîm 'ălêhèm 'al*). H : était représentée (*sic*) vers eux, vers. « Sur » lis. *'al*. H : Vers. 26. « des chérubins » aj. *oukeroubîm*. Manque en H. — Texte incertain. « sur » *S* (lis. *'al*). H : vers. **42**, 1. « intérieur » *G* (lis. *happenîmît*). H : extérieur. « la direction » *S* (suppr. *haddèrèk*). H répète ce mot. « aux salles » d'après *G* (lis. *hallešâkôt*). H : à la salle.

a. Ici le même mot qu'au v. 15, voy. note *u*. *b*. Texte inintelligible : *et les fenêtres étaient couvertes*. *c*. C'est-à-dire peut-être dans les salles intérieures et dans le portique. *d*. Motif fréquemment reproduit dans l'art oriental, par exemple sur le manteau brodé d'un roi d'Assur (M. Jastrow, *Bildermappe zur Rel. Bab. und Ass.*, fig. 63c, 63f, 64). La plante qui se dresse entre les deux génies est souvent représentée comme un palmier, mais très stylisé et réduit souvent à une palme ou à un bouquet de palmes. *e*. Cf. 1, 10; 10, 14. *f*. Cf. 1 Rois 6, 33. C'est-à-dire que le chambranle était rectangulaire, au lieu d'être pentagonal comme dans le premier Temple (1 Rois 6, 31). Selon d'autres, le texte signifierait que la porte avait un quadruple encadrement. *g*. Litt. : *un aspect comme l'aspect d'un autel*. Il s'agit sans doute de la table où l'on posait les « pains présentés » (cf. 1 Rois 6, 20). *k* du plan 7. *h*. Litt. : *des angles*. Il s'agit des protubérances dressées aux quatre coins de l'autel et qu'on appelait d'ordinaire des cornes. *i*. Il s'agit du « lieu très saint ». *j*. Le sens du mot est tout à fait incertain. *k*. *e-d* et *e'-d'* du plan 7. C'est peut-être par erreur que le texte massorétique place ici des fenêtres, au lieu de mentionner les chérubins (voy. note crit.). *l*. L'hébreu ajoute : *et les chambres latérales du Temple et les auvents* (?). On ne voit pas le rapport de ces mots avec ce qui précède ; le texte est sans doute altéré. *m*. Le texte du ch. 42, notamment des v. 1-12, est particulièrement fautif dans l'édition massorétique; et les versions anciennes ne permettent pas toujours de le corriger sûrement. Aussi les avis des exégètes, des archéologues et des architectes sur la nature et la disposition des bâtiments décrits ici sont-ils assez divergents. Il s'agit, en tout cas, de deux groupes de constructions édifiés l'un au nord, l'autre au sud du Temple, dans l'enceinte du parvis intérieur, en bordure du mur qui le séparait de la cour extérieure. On admet d'ordinaire, d'après les v. 1, 8 et 10b, que chacun de ces groupes était formé de deux corps de bâtiment parallèles, séparés par une allée, une sorte de rue, de 10 coudées de large (v. 4 et 11) et ayant chacun trois étages superposés (d'après v. 5 et 6). Selon une autre hypothèse, l'allée qui desservait les salles courait entre elles et le mur d'enceinte séparant les deux parvis; quant aux salles, elles formaient non pas deux corps à trois étages, mais trois files parallèles, étagées sur un terrain en pente qui s'étendait entre la cour d'enceinte du parvis intérieur (Q du plan 6) et le parvis extérieur (A du même plan) plus bas de 8 marches. Pour ce qui est de la place de l'allée, cette hypothèse paraît tenir mieux compte du sens naturel des textes. En ce qui concerne la distinction des trois catégories de salles — supérieures, moyennes et inférieures — la nouvelle interprétation soulève bien des objections. Nous admettons donc que, dans la vision d'Ézéchiel, les salles se trouvaient dans un bâtiment à trois étages, séparé du parvis extérieur par une allée (c, c' du plan 6) et un mur (d).

salles[a] qui faisaient face à la cour d'enceinte[b]. . . .[c] vers le nord. 2 La longueur en était de cent coudées du côté du nord[d] et la largeur de cinquante coudées. 3 . . . .[e]. 4 Devant les salles se trouvaient une allée[f] de dix coudées de large et un mur[g] d'une coudée. Les portes des salles donnaient au nord[h]. 5 Les salles supérieures étaient plus étroites; car des galeries[i] en diminuaient l'étendue par rapport aux autres, aux salles inférieures et à celles du milieu 6 (les salles, en effet, étaient réparties en trois [séries[j]]) et elles n'avaient pas de colonnes semblables à celles [des salles] du parvis extérieur[k]; voilà pourquoi elles étaient plus étroites que les salles inférieures et que celles du milieu. 7 Le mur qui courait à l'extérieur, parallèlement aux salles du côté du parvis extérieur, avait, devant les salles, une longueur de cinquante coudées[l]. 8 En effet, les salles qui bordaient le parvis extérieur[m] avaient cinquante coudées, tandis que celles qui faisaient face au Temple[n] avaient cent coudées. 9 Au dessous de ces salles, se trouvait une entrée venant de l'est et permettant d'y accéder du parvis extérieur, 10 à l'endroit où commençait le mur du parvis [intérieur][o].

Les salles au sud du parvis intérieur.

Du côté du sud aussi, il y avait des salles[p], en bordure de la cour d'enceinte et vis-à-vis du bâtiment[q]. 11 Une allée courait devant elles. Elles présentaient le même aspect que les salles situées du côté du nord : même longueur, même largeur, mêmes issues, même aménagement et mêmes ouvertures. 12 Au dessous des salles du côté méridional se trouvait une entrée à l'endroit où commençait le mur du parvis [intérieur]. . . .[r]. On y accédait du côté de l'orient.

Destination de ces salles.

13 Il me dit : « Les salles du nord et celles du sud, qui sont en bordure de la cour d'enceinte sont les salles saintes où les prêtres qui peuvent approcher Yahvé doivent manger les aliments très saints. C'est là qu'ils déposeront les aliments très saints : oblations, victimes offertes en sacrifices pour le péché et en sacrifices de réparation[s]; car ce lieu est saint. 14 Nul ne peut y entrer hormis les prêtres; mais ceux-ci ne doivent faire sortir rien de sacré dans le parvis extérieur. C'est là aussi qu'ils déposeront les vêtements avec lesquels ils auront officié; ces vêtements, en effet, sont sacrés. Les prêtres revêtiront d'autres habits et pourront alors pénétrer dans l'espace assigné aux laïques[t]. »

Dimensions d'ensemble de l'enceinte du Temple.

15 Lorsqu'il eut achevé de mesurer l'intérieur du Temple, il me fit sortir par la porte qui faisait face à

2. « La » *G* (suppr. *'èl penê*). H : Vis à vis de la. « de cent coudées » *G* (lis. *mê'â 'ammâ*). H : des cent coudées. « du côté » d'après *G* (suppr. *'èl happenîmît*). H aj. : vers le [parvis] intérieur. « et un mur — coudée » lis. *wegâdêr*. (lis. *pe'at*). H : [à] la porte. 4. « large » *G S* (suppr. *'èl happenîmît*). H aj. : vers le [parvis] intérieur. A la fin suppr. *binyân* H : un chemin d'une coudée (?). G S : et une longueur de cent coudées. 5. « aux salles — milieu ». Manque en S. « elles — étroites » lis. *nè'èṣlou*. H : il était (avec *S*). H aj. : bâtiment. 6. « du parvis extérieur » d'après *G* (lis. *haḥîṣônâ*). H : des parvis. « tandis — face au » lis. *wehénnâ*. H : et voici, en face du. 9. « une entrée » plus étroit. 7. « Le mur » lis. *wehaggâdêr*. H : Un mur. 8. « à — mur (litt. : à la tête du mur) » d'après *G* et *v. 11* (lis. *berô'š*). H : d'après *Hk* (lis. *mâbô'*). Hk : l'entrée. Hq : celui qui fait entrer. 10. « Elles — les » (litt. : Leur aspect était comme l'aspect des) » Dans la largeur du mur. « du sud » *G* (lis. *haddârôm*). H : de l'orient. 11. « mêmes issues » d'après *G* (lis. *oukeroḥbân*). H : ainsi [était] leur largeur. « le mur du aj. *oumar'êhèn*. H : comme l'aspect des. « même largeur » *G* (lis. *oumittaḥat hallešâkôt*). H : et comme les ouvertures. *oukemôṣâ'êhèn*). H : et toutes leurs issues. 12. « Au dessous » d'après *v. 9* (lis. *mebô'ân*). H : parvis » d'après *v. 10* (lis. *gèdèr hèḥâṣêr*). H : un chemin; un chemin [était]. « On y accédait (litt. : Leur accès était) » cf. *v. 9* (lis. *qerêbîm*). H : qui sont proches quand on y entrait (?). 13. « et celles » *G S L* (lis. *welîškôt*). H : celles. « qui — approcher » cf. *40, 46* (lis. *we'îš lô' yâbô' šâmmâ millebad hakkôhănîm*). H : Quand ils de. « oblations » lis. *hamminḥâ*. H : et l'oblation. 14. « Nul — prêtres » *G* (lis. entrent, les prêtres. « faire — sacré » lis. *yôṣî'ou*. H : pas sortir du [lieu] saint.

a. S du plan 6. *b*. Q du plan 6. *c*. L'hébreu ajoute : « et [à celles ?] qui faisaient face au bâtiment ». G et S ont simplement : « et au bâtiment ». Indication énigmatique si, par « le bâtiment », il faut entendre, comme d'habitude, l'édifice de l'ouest (R du plan 6). Il est difficile, d'autre part, de supposer que ce mot désigne ici les constructions bordant le parvis extérieur. *d*. Probablement glose répétant la fin du v. 1. *e*. Litt. : *vis-à-vis des vingt* (G : *des portes*) *du parvis intérieur et vis-à-vis du dallage du parvis extérieur, galerie* (?) *le long de galerie* (?), *dans les trente* (L T : *triplées*). *f*. c du plan 6. *g*. d du plan 6. *h*. Selon nous, sur l'allée qui vient d'être mentionnée. *i*. C'est le mot, de sens mal assuré, qui figure aussi 41, 15 voy. note *u*. *j*. Étages selon les uns, files selon d'autres, voy. v. 1 note *m*. *k*. Il n'a pas été parlé de colonnes à propos du parvis extérieur. Peut-être soutenaient-elles le toit des salles de cette cour (b, b, b du plan 6). *l*. Il s'agit, semble-t-il, d'une section du mur d'enceinte du parvis intérieur, peut-être o-e du plan 6. *m*. S' du plan 6. *n*. S du plan 6. *o*. Probablement une porte ouverte dans le mur nord, peut-être en e ou en o, et à laquelle on accédait par un escalier montant de l'est vers l'ouest. *p*. T, T' du plan 6. *q*. Voy. v. 1 et note *c*. *r*. L'hébreu a ici quelques mots inintelligibles : *en face de la muraille convenable* (?). *s*. Ces offrandes revenaient, d'après 44, 29, aux prêtres, c'est-à-dire aux fils de Çadoq. *t*. Voy. aussi 44, 19.

l'orient et mesura le pourtour du Temple. [16] Il mesura le côté oriental avec sa canne à mesurer [et lui trouva] 500 coudées[a]. Il tourna vers le nord [17] et mesura le côté septentrional : [il lui trouva] 500 [coudées] avec sa canne à mesurer[b]. Il tourna [18] vers l'ouest et mesura 500 [coudées][c] avec sa canne à mesurer. [19] Puis il tourna du côté du midi et mesura 500 [coudées] avec sa canne à mesurer[d]. [20] Il mesura ainsi le Temple sur ses quatre côtés : un mur l'entourait entièrement sur une longueur de 500 [coudées] et une largeur de 500 [coudées], de façon à séparer le sacré du profane.

Le prophète voit Yahvé rentrer dans le Temple[e].

43 [1] Il me conduisit ensuite à la porte qui faisait face à l'orient. [2] Et je vis la gloire du Dieu d'Israël qui arrivait de l'orient avec un bruit semblable à celui des grosses eaux; et la terre était illuminée par sa gloire. [3] La vision que je contemplai était semblable à celle que j'avais eue lorsqu'il était venu pour détruire la ville[f] et à celle qui m'était apparue au bord du fleuve Kebar[g]. Je tombai la face contre terre. [4] La gloire de Yahvé entra dans le Temple par la porte qui faisait face à l'orient. [5] L'esprit m'enleva et me fit pénétrer dans le parvis intérieur[h] et je vis que la gloire de Yahvé remplissait le Temple.

[6] Puis j'entendis quelqu'un me parler de l'intérieur du Temple, alors que l'homme [qui m'avait guidé] se tenait [toujours] à côté de moi[i]. [7] [La voix] me dit : « C'est ici l'emplacement de mon trône et le lieu où se posera la plante de mes pieds[j]; j'y habiterai au milieu des enfants d'Israël à perpétuité[k]. Désormais ni la maison d'Israël ni ses rois ne souilleront plus mon saint nom par leurs prostitutions ni par les cadavres de leurs rois[l], [8] en mettant leur seuil auprès de mon seuil et les montants de leur porte[m] à côté de ceux de ma porte, de sorte qu'il n'y avait qu'un mur entre moi et eux et qu'ils souillaient mon saint nom par les forfaits abominables qu'ils commettaient; aussi les ai-je

16. « avec — mesurer ». Manque en G. « 500 coudées » lis. *mè'ôt 'ammôt* et suppr. *qânîm*. H[k] : cinq coudées, cannes. H[q] S L : 500 cannes. G : 500. Après « coudées », suppr., avec *S*, le 2[e] « avec sa canne à mesurer » 16-17. « Il — mesura » *G* cf. v. 19 (lis. *wesâbab 'èl haṣṣâphôn* [17] *oumâdad*). H : ... alentour. [17] Il mesura. 17. « [coudées] » *G* (suppr. *qânîm*). H : cannes. — Id. v. 18 et 19. « Il tourna » *G* (lis. *wesâbab*). H : alentour. 18. « vers l'ouest (litt. : au vent de la mer) et mesura » *G* (lis. *'èl rouaḥ hayyâm oumâdad*). H : Il mesura le côté du midi. 19. « Puis » *G* (lis. *wesâbab*). Manque en H. « du midi » (lis. *haddârôm*). H : de la mer. « et mesura » *G* (lis. *oumâdad*). H : il mesura. 43, 1. « à la porte » *G S L* (suppr. *ša'ar*). H : à la porte, porte. 3. « La vision » *G* (lis. *wehammar'è*). H : Et comme l'aspect de la vision. « lorsqu'il était venu » *H*[*] *Theod L* (lis. *bebô'ô*). H : lorsque j'étais venu. « et à celle » *S* (lis. *wekammar'è*). H : et des visions comme la vision. G : et la vision du char. « la — terre (litt. : sur ma face) » *G S L* (lis. *'al*). H : vers ma face. 4. « la porte » *H*[*] *G S* (lis. *hašša'ar*). H : une porte. 6. « l'homme — guidé » *G S (L)* (lis. *wehâ'îš*). H : un homme. 7. « C'est ici » *T* (lis. *zè... wezè* au lieu de *'èt ...we'èt*). Manque en H. G : As-tu vu. « leurs rois » suppr. *bâmôtâm*, ditt. du mot suivant, *betittâm*. H aj. : leurs hauts lieux. H* Theod T : dans leur mort. G : au milieu d'eux. L : et (ni) par leurs hauts lieux.

a. p-q du plan 6. *b.* q-r. *c.* r-s. *d.* s-p. *e.* Cette vision forme la contrepartie lumineuse de celle où Ézéchiel avait vu Yahvé quitter le premier Temple et l'abandonner aux incendiaires (9-11). L'hôte divin y rentre par la porte orientale, la même par laquelle il était sorti (11, 22-23). La porte de l'est devait être la porte d'honneur dans le parvis extérieur (cf. 44, 1-3) comme dans la cour intérieure (46, 1-3; 1 Chron. 9, 18). *f.* Ch. 9; 10; 11, 22-23. Le texte massorétique porte « lorsque j'étais venu ». Il faut certainement donner la préférence à la leçon attestée par le grec : « lorsqu'il (Yahvé) était venu »; car dans la vision racontée ch. 8-11, le prophète n'a qu'un rôle de spectateur; ce n'est pas lui, mais un groupe d'anges, qui est chargé de détruire la ville; on ne peut pas même dire qu'il la détruise par le fait qu'il en prédirait la destruction (cf. Jér. 1, 10); car il est venu de Chaldée pour assister (en esprit) à l'incendie de la ville, non pour l'annoncer. *g.* Cf. 1, 3-28. *h.* Le prophète, cependant, ne dépasse pas, cette fois, l'entrée du parvis intérieur; car un mortel ne saurait affronter la présence même de Dieu.

i. Ézéchiel indique ainsi à mots couverts, enveloppés du clair obscur qui convient pour décrire le divin, que la voix entendue par lui n'est plus celle d'un ange, mais celle de Yahvé lui-même. *j.* L'image du marchepied divin est appliquée ici, comme Ės. 60, 13; Lam. 2, 1; Ps. 99, 5, au Temple, non à l'arche seulement (Ps. 132, 7; 1 Chron. 28, 2), ou à la terre en général (És. 66, 1). *k.* La promesse de la présence réelle de Yahvé dans le Temple est le point culminant de l'espérance d'Ezéchiel, source et gage de toutes les grâces que peut souhaiter son peuple. Mais cette présence est liée à une condition : que rien de souillé ni de profane n'entre plus en contact avec ce Dieu saint ni avec les choses saintes dont il est entouré. De là le rappel de deux des abus sacrilèges par lesquels les Juifs ont, selon Ézéchiel, provoqué leur propre destruction : leurs « prostitutions », c'est-à-dire le culte qu'ils ont rendu à d'autres dieux, et le voisinage immédiat du palais et de la nécropole des rois qui fut, jusqu'à l'exil, imposé à la maison de Yahvé. Salomon, en effet, avait bâti son palais porte à porte avec le Temple, qui n'était d'abord qu'une sorte de chapelle royale et se trouvait enfermé dans la même enceinte (1 Rois 6, 36 et note *c*; 7, 1 et note *f*).

l. Depuis Manassé, les rois de Juda étaient ensevelis, non plus dans la Cité de David (Sion), mais dans le « jardin d'Ouzza » (2 Rois 21, 18, 26; 2 Chron. 36, 8 [G]), lequel devait se trouver, d'après notre texte, à l'intérieur de la cité royale voisine du Temple. *m.* On conclut souvent de ce passage que la sépulture royale avait une véritable porte avec seuil et chambranle donnant directement à côté d'une des portes du Temple. Ce n'est ni évident, ni très probable : la porte dont il s'agit est bien plutôt celle qui faisait communiquer la cour du palais avec la cour intérieure du Temple et dont il est parlé 1 Rois 14, 28; 2 Rois 11, 19; Jér. 38, 14; car il est question ensuite des forfaits abominables qu'ils — évidemment les Israélites et leurs rois — commettaient; la souillure émanant des cadavres royaux n'est visée qu'en seconde ligne (v. 9).

anéantis dans ma colère. [9] Mais dorénavant ils éloigneront de moi leurs prostitutions et les cadavres de leurs rois[a] et j'habiterai au milieu d'eux à perpétuité.

« [10] Et toi, fils d'homme, décris à la maison d'Israël le Temple, afin qu'ils aient honte de leurs iniquités[b]; [décris] l'aspect qu'il doit présenter et son plan. [11] Ainsi ils auront honte de tout [le mal] qu'ils ont fait[c]. Dessine le Temple, son aménagement, ses issues, ses voies d'accès, toute sa forme.

« Fais-leur aussi connaître toutes les règles et toutes les lois qui le concernent[d]; écris-les sous leurs yeux, afin qu'ils observent toutes les lois et toutes les règles qui le concernent et les mettent en pratique[e]. [12] Voici la loi relative au Temple[f] : tout l'espace compris dans son enceinte au sommet de la montagne est [terre] très sainte[g]. Telle est la loi relative au Temple[f]. »

B. — Lois diverses concernant le culte à célébrer dans le Temple : l'autel, les desservants du Temple, les temps sacrés.

L'autel[h].

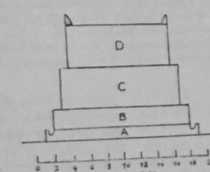
Description de l'autel[i]. [13] Voici les dimensions de l'autel, en coudées, chaque coudée comptée à une coudée [ordinaire] et un palme[j]. Son soubassement[k] avait une coudée de haut et une coudée de large; le rebord qui en bordait tout le tour avait un empan[l]. Et voici quelle était la hauteur de l'autel : [14] depuis le soubassement [reposant] sur le

9. « Mais » *H*[*] *G (L)* (lis. *we'attâ*). Manque en H. 10. « Et » *H*[*] *G S L* (lis. *we'attâ*). Manque en H. « [décris] — plan » G (lis. *oumar'èhou wetoknîtô*). H : et ils mesureront le plan. 11. « Ainsi ils auront » *G* (lis. *wehèm yikkâlemou*). H : Et s'ils ont. « Dessine le » G (lis. *weṣartâ*). H : la forme du. « sa forme » *H*[k] (lis. *ṣourâtô*). H[q] : ses formes. « règles et » *H*[*] *G* (suppr. *wekol ṣourôtâw*, dittogr. des mots qui suivent). H : règles et toutes ses formes et. « toutes les lois et » G (lis. *tôrôtâw*). H : toute sa forme. 13. « Son — haut » lis. (d'après *S L*) *weḥêqô 'ammâ* et (avec *G*) aj. *gôbah*. H : le soubassement de la coudée. « en — tour (à savoir de l'autel) » lis. *ougebouló*. H : bordait tout le tour d'elle (?). « un empan » lis. *'aḥat*. H : [un] empan chacun. « voici — hauteur » G (lis. *gôbah*). H : c'était le renflement (?).

a. Ezéchiel veut que la ville de Jérusalem soit reconstruite à 2 km. 1/2 au sud de la colline du Temple (48, 15-20).

b. Ce membre de phrase, mal placé, est sans doute une variante des premiers mots du verset suivant. *c.* Le texte massorétique porte : « S'ils ont honte... » Mais, d'après Ézéchiel, le repentir des Israélites ne sera pas la condition de leur rentrée en grâce : il en sera la conséquence (16, 63; 20, 43-44; 36, 31-32) : en apprenant que Yahvé a décidé de faire rebâtir le Temple et d'y habiter, ils prendront en dégoût leur conduite passée. Il faut donc préférer, comme nous l'avons fait, la leçon des Septante. *d.* Les v. 11[b] et 12 forment la transition entre la description du Temple et les prescriptions qui vont suivre (43, 13-46, 24) sur le culte qui doit y être célébré. *e.* On voit que le prophète n'entend pas donner ici un simple *projet* de législation, mais un ensemble de véritables instructions divines (*tôrâ*) qui devront, dans sa pensée, être mises en pratique lors du retour au pays. Reste à expliquer pourquoi ces instructions diffèrent sur plusieurs points des lois lévitiques du Pentateuque; l'explication qui paraît s'imposer, c'est que l'ensemble des lois sacerdotales (P) n'avait pas encore été rédigé et n'avait, en tout cas, pas encore reçu force légale.

f. Litt. : *Voici la tôrâ de la Maison.* Formule toute semblable à celle dont les législateurs sacerdotaux se servaient pour introduire ou conclure un texte de loi (Lév. 11, 46; 14, 2; 15, 32; Nomb. 5, 29; 6, 21, etc.). *g.* Cf. 40, 2; 48, 8-12. *h.* Les instructions relatives à l'autel (v. 13-17) et à son inauguration (v. 18-27) ne font pas corps, comme on pourrait le croire à première vue, avec celles qui viennent d'être rapportées (v. 7-12); car elles ne sont pas communiquées par Yahvé lui-même, mais par un intermédiaire qui parle de Dieu à la 3[e] personne (v. 18, 24, cf. 27), apparemment « l'homme » qui a guidé Ézéchiel dans la visite du Temple (ch. 40-42). Il devait être dit, dans une introduction aujourd'hui perdue, que cet homme mesura aussi l'autel sous les yeux du visionnaire. Le morceau sur l'autel aurait, semble-t-il, sa place normale après 40, 47. S'il a été inséré ici, c'est sans doute parce qu'à la description de l'autel est rattachée une instruction détaillée sur une des cérémonies qui devront être célébrées dans le Temple.



8. L'AUTEL

Dessin de G.-L. Vogt.

A. Le soubassement. B. Le socle inférieur ou petit socle. C. Le grand socle. D. Le foyer (ariél).

i. L'autel décrit ici avait la forme d'une pyramide à étages tronquée, chacun des quatre blocs superposés qui la constituent étant en retrait d'une coudée sur le bloc inférieur. Il diffère profondément à la fois des autels de l'antiquité israélite, qui étaient en terre ou en pierres brutes et où il était défendu de monter par des degrés (Ex. 20, 24-26), de celui du Temple de Salomon qui était en bronze (1 Rois 8, 64; 2 Rois 16, 15) et qui, du moins d'après 2 Chron. 4, 1, mesurait 20 coudées de long, 20 de large et 10 de haut (et non 18 × 18 à la base et 11 de haut, 12 avec les cornes) — le Chroniqueur s'est probablement inspiré du type d'autel existant dans le second Temple, car Hécatée d'Abdère donnait les mêmes mesures, d'après Josèphe (*C. Ap.*, I, 22, § 198). — L'autel d'Ézéchiel diffère plus encore de celui que le code sacerdotal (Ex. 27, 1-8) attribue à l'époque mosaïque (un autel en bois de 5 coudées sur 5 et 1 de haut) et de celui du Temple d'Hérode, soit qu'on adopte pour celui-ci les mesures données par Josèphe (*B. J.*, V, 5, 6) — 50 × 50 et 15 de haut — ou celles qu'indique la Michna (*Middôt* III, 1) — 32 × 32 et 1 de haut pour le soubassement, 30 × 30 et 5 de haut pour « l'entourage », 24 × 24 pour l'espace réservé aux sacrifices, soit en tout 6 coudées de haut (7 avec les cornes).

j. Voy. 40, 5 et la note. *k.* A de la fig. 8. Le mot que nous traduisons ainsi, *ḥêq*, était probablement apparenté à l'assyrien *ḥiqu*, « carcan »; c'est donc quelque chose qui enserre l'autel à sa base. *l.* Ce « rebord » (*gueboul*, limite, barrière) délimitait une sorte de chêneau ou de canal creusé dans le soubassement et destiné à recueillir le sang des victimes.

sol jusqu'au socle inférieur[a] deux coudées [de haut] sur une coudée de large; du petit socle jusqu'au grand[b], quatre coudées [de haut] sur une coudée de large. 15 Le foyer[c] avait quatre coudées; et au dessus du foyer s'élevaient quatre cornes. 16 Le foyer mesurait douze coudées de longueur sur douze de largeur. Il était carré, ayant ses quatre côtés [égaux]. 17 Le grand socle avait quatorze coudées de longueur sur quatorze de largeur, ayant ses quatre côtés [égaux], et le petit socle, seize coudées de longueur sur seize de largeur, ayant ses quatre côtés [égaux]. Le rebord qui en faisait le tour avait une demi-coudée [de large]; le soubassement, une coudée [de haut]. Les degrés de l'autel faisaient face à l'orient[d].

Consécration de l'autel[e].

18 Il me dit : « Fils d'homme, ainsi parle le Seigneur Yahvé : Voici les règles à suivre, en ce qui concerne l'autel, du jour où on l'aura dressé pour y offrir l'holocauste et y faire l'aspersion du sang. 19 Tu donneras aux prêtres Lévites qui sont de la race de Çadoq, ceux qui sont admis à approcher de moi — oracle du Seigneur Yahvé — pour me servir[f], un jeune taureau [à immoler] en sacrifice pour le péché. 20 Tu prendras[g] une partie de son sang, que tu mettras sur les quatre cornes de l'autel, sur les quatre angles du socle et tout autour du rebord[h]. Tu ôteras ainsi le péché de l'autel[i] et tu feras pour lui l'expiation. 21 Tu prendras ensuite le taureau immolé en sacrifice pour le péché et on le brûlera dans la Réserve du Temple[j], en dehors du sanctuaire. 22 Le deuxième jour, tu offriras un bouc sans défaut en sacrifice pour le péché et on ôtera le péché de l'autel comme on l'aura fait avec le taureau. 23 Lorsque tu auras achevé d'ôter le péché [de l'autel], tu offriras[k] un jeune taureau sans défaut et, parmi les têtes de menu bétail, un bélier sans défaut. 24 Tu les présenteras devant Yahvé; les prêtres jetteront sur eux du sel[l] et les offriront en holocauste à Yahvé. 25 Sept jours durant, tu sacrifieras un bouc par jour en sacrifice pour le péché[m]; on sacrifiera aussi un jeune taureau et, parmi les têtes de menu bétail, un bélier 26 pendant sept jours. On fera [ainsi] l'expiation pour l'autel; on le purifiera et on l'inaugurera[n]. 27 Une fois cette période arrivée à son terme, les prêtres, le huitième jour et dans ceux qui suivront, offriront sur l'autel vos holocaustes et vos sacrifices de paix. Et je vous accueillerai favorablement, — oracle du Seigneur Yahvé ».

14. « sur une coudée de large » (2e) *G S L* (lis. *'ammâ*). H : et largeur la coudée. 15. « Le foyer » *H* G S L* (lis. *hâ'arî'êl*). H : La montagne de Dieu (?). « quatre cornes » *L* (lis. *qerânôt*). H : les cornes, [au nombre de] quatre. 16 et 17. « ayant — égaux (litt. : sur ses quatre quarts) » lis. *'al*. H : vers ses 4 quarts. 17. « grand » d'après *v. 14* (aj. *haggedôlâ*). Manque en H par suite de la chute de la phrase suivante. « et le petit — égaux » répéter 17a, avec *haqqeṭannâ* au lieu de *haggedôlâ*. Omis en H par homéoteleute. « faisaient face » *G S L* (lis. *pônôt*). H : faire face. 19. « admis — moi » cf. *40, 46* (lis. *haqqerêbîm*). H : proches de moi. 20. « sur (2e) ...et » lis. *we'al* au lieu de *we'êl* 2 fois. H : vers... et vers. 21. « immolé en (litt. : du) » *(G) S (L)* (lis. *par*). H : le. « on le brûlera » *(G) S* (lis. *ouserâphouhou*). H : il le brûlera. 26. « pendant — ainsi » *H* G S* (rattacher les deux premiers mots à 25 et lis. *wekipperou*). H : Pendant sept jours on fera.

a. Ou « petit socle » : B sur la fig. 8. *b.* C. *c.* D. Sur le mot désignant ce foyer, *ariél*, voy. note *b* sur És. 29, 1. *d.* Les autels de Yahvé, d'après le livre de l'Alliance, ne devaient pas avoir de degrés; celui du code sacerdotal était si bas qu'il n'en avait pas besoin; à celui du 2e Temple (*épître d'Aristée*, 87) et à celui du Temple d'Hérode (Josèphe, *B. J.*, V, 5, 6) on accédait par une rampe. — Peut-être l'escalier ou la rampe devaient-ils monter jusqu'au sommet du « foyer » (D) : car, du moins d'après la Michna, les prêtres officiants circulaient sur la plate-forme supérieure de l'autel : il y avait là pour eux une « allée » d'une coudée de large tout autour de l'espace où l'on brûlait les victimes (*Middôt*, III, 1). *e.* Les rites décrits ici pour la consécration de l'autel rappellent ceux qui furent, d'après P, observés à l'époque mosaïque dans la même intention, mais avec plusieurs différences (voy. Ex. 29, 36-37; Lév. 8, 14-15 et les notes).

f. Sur les droits exclusifs des Çadoqides à exercer le sacerdoce, cf. 40, 46 note *g*. *g.* L'auteur ne pense sans doute pas que ce soit Ézéchiel qui doive officier lors de l'inauguration du culte dans le Temple reconstruit; c'est apparemment en vision que le prêtre-prophète doit participer à cette cérémonie, qui appartient à un avenir encore lointain. Au lieu de la 2e pers. du sing., la version des Septante donne à peu près partout la 3e du pluriel : ce sont ainsi les prêtres Lévites qui sont appelés à accomplir les rites d'inauguration : cette leçon, plus facile, est sans doute une correction. *h.* P ne parle que de l'application du sang aux cornes de l'autel (Ex. 29, 12 et note *e*); mais Po1 veut, de plus, qu'une partie du sang du sacrifice pour le péché soit emportée dans l'intérieur du sanctuaire et jetée devant le rideau (Lév. 4, 5-6). *i.* cf. Ex. 29, 36 et note *a*; Lév. 14, 49, 52, etc. *j.* Sur l'emplacement et le nom de cet endroit, voy. Néh. 3, 31 et note *b*. D'après P aussi, la victime du sacrifice pour le péché doit être brûlée hors de l'enceinte sacrée (Lév. 4, 11-12, 21; 16, 27-28). *k.* En holocauste. *l.* D'après la loi lévitique, l'adjonction de sel aux offrandes n'est prescrite explicitement que pour l'oblation, c'est-à-dire l'offrande des céréales (Lév. 3, 13a, Po1), mais elle était de règle aussi pour les sacrifices proprement dits (Lév. 2, 13b [Pa]; Josèphe, *A. J.*, III, 9, 1). *m.* Plus précisément Ézéchiel demande que soient immolés en sacrifice pour le péché un taureau le 1er jour et six boucs les jours suivants. P exigera, pour une cérémonie analogue, sept taureaux (Ex. 29, 36). *n.* Litt. : *ils rempliront sa main* (Hk) ou *ses mains* (Hq). Expression appliquée d'abord à une personne que l'on installait dans ses fonctions, mais étendue ensuite à une chose qui était mise en service (voy. note *b* sur Ex. 29, 24; cf. 28, 41; 29, 9-22, etc.).

La porte orientale. — Privilège du prince.

44 1 Il me ramena[a] dans la direction de la porte extérieure du sanctuaire qui faisait face à l'orient. Elle était fermée. 2 Il me dit : « Vois, cette porte restera fermée. Elle ne s'ouvrira plus et personne n'entrera par là, parce que Yahvé, le Dieu d'Israël, a fait son entrée par cette porte[b] : elle restera donc fermée. 3 Toutefois le prince aura le droit de venir s'y asseoir pour prendre son repas [sacrificiel] devant Yahvé[c]. Il entrera sous cette porte par le vestibule[d] et en sortira par le même chemin. »

Le personnel du Temple.

Les étrangers en sont exclus. Le sacerdoce est réservé aux fils de Çadoq. Les autres Lévites sont dégradés.

4 Il me conduisit par la porte septentrionale devant la façade du Temple et je vis que la gloire de Yahvé remplissait le Temple de Yahvé. Je me prosternai la face contre terre. 5 Il Yahvé me dit : « Fils d'homme, fais bien attention! [Ouvre] tes yeux et regarde, tes oreilles et écoute tout ce que je vais te dire, tout ce qui concerne les règles et les lois relatives à la maison de Yahvé; remarque avec soin quels sont ceux qui sont admis dans le sanctuaire[e] et tous ceux qui en sont exclus[f]. 6 Tu diras à ces rebelles, à la maison d'Israël : Ainsi parle le Seigneur Yahvé : C'en est assez, maison d'Israël, de toutes vos pratiques abominables : 7 vous avez introduit des étrangers dont le cœur, comme la chair, est incirconcis, de sorte qu'ils se trouvaient dans mon sanctuaire pour le profaner, quand vous m'offriez mon pain, la graisse et le sang [des victimes]. [Par là], sans parler de tous vos [autres] forfaits abominables, vous avez violé mon alliance. 8 Au lieu d'assurer la pratique de mes saintes observances, vous avez chargé ces gens d'assurer ces observances dans mon sanctuaire[g]. » C'est pourquoi, 9 ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Aucun étranger, dont le cœur et la chair sont incirconcis, n'entrera [plus] dans mon sanctuaire, aucun des étrangers qui demeurent au milieu des enfants d'Israël.

« 10 Mais les Lévites qui se sont éloignés de moi au temps où Israël s'égarait loin de moi pour suivre ses idoles[h], ce sont eux qui, portant la peine de leur péché, 11 assureront, dans mon sanctuaire, la garde des portes de cette maison[i] et le service du Temple. Ce

44, 2. « Il — Vois » lis. *hinnê* au lieu de *yahwè*. H : Yahvé me dit. 3. « Toutefois le prince » lis. *'ak* et suppr. (avec Ghex S) *nâsî*. H : Quant au prince, il est prince : il. 4. « la face — terre » voy. 43, 3. 5. « te dire » lis. *'ittekâ*. H a « te » à l'accus. « quels — exclus » lis. *lemoubâ'é habbayit oulekol mouṣâ'é*. H : l'entrée de la maison dans toutes les issues du sanctuaire. — Texte incertain. 7. « pour le profaner » *G* (suppr. *'èt bétî*). H aj. : ma maison. « sans parler de (litt. : en sus de) » lis. *'al*. H : vers. « vous avez violé » *G S L* (lis. *wattâphérou*). H : ils ont violé. 8. « ces gens (litt. : eux) » lis. *wattesîmoum*. H : [des gens]. « C'est pourquoi » *G* (lis. *lâkén*). H : pour vous. 10. « où — s'égarait » *GB* (suppr. *'ăšèr tâ'ou*). H : où s'égarait Israël, qui s'égaraient.

a. Du parvis intérieur (43, 5). *b.* 43, 2. Un usage très répandu voulait qu'en entrant dans un édifice on évitât de fouler le seuil, lieu hanté par des esprits bons et mauvais (cf. 1 Sam. 5, 5; Soph. 1, 9). Cette antique croyance transparaît ici, mais très spiritualisée. C'est peut-être par la porte orientale que l'arche sortait et entrait du temps où on l'emportait à la guerre ou dans les processions. *c.* C'est une des rares survivances de la dignité sacerdotale reconnue aux anciens rois qu'Ézéchiel laisse au « prince » de l'avenir. *d.* Le vestibule des portes extérieures (G du plan 5) donnait sur la cour extérieure du Temple (cf. 40, 9 et note *j*), non sur le dehors.

e. Les fils de Çadoq (v. 15-16). *f.* Les étrangers (v. 6-9) et, dans une certaine mesure, les Lévites qui n'étaient pas descendants de Çadoq (v. 10-14). *g.* Ces « étrangers » étaient, les uns des prisonniers de guerre ou descendants de captifs donnés au Temple par les rois et les chefs (Esdr. 8, 20), d'autres, sans doute, des serfs voués par des particuliers. Ils étaient répartis en deux classes : les *netînîm*, « donnés », (Esdr. 2, 43-54), et les « fils des esclaves de Salomon » (Esdr. 2, 55-58). Ils étaient chargés de tous les bas offices du sanctuaire, notamment de la garde des portes et de l'immolation des « victimes » (d'après v. 11); ils avaient aussi à fendre le bois et à puiser l'eau nécessaires aux sacrifices (Jos. 9, 21, 23, 27). Ils pouvaient être « incirconcis de cœur », c'est-à-dire n'être pas des fidèles de Yahvé. Il est remarquable qu'ici ils soient qualifiés aussi « d'incirconcis de chair ». Cela suggérerait-il qu'il y avait parmi eux une majorité de Philistins (ceux-ci étaient les seuls incirconcis que connût l'antiquité israélite), ou que la circoncision était, chez les autres voisins d'Israël, tombée plus ou moins en désuétude? Ceci contribuerait à expliquer que la circoncision ait pu, vers l'époque de l'exil, être considérée comme un signe distinctif des adorateurs de Yahvé. *h.* Ce sont les prêtres des « hauts lieux », c'est-à-dire des sanctuaires provinciaux de Yahvé, abolis par Josias, qu'Ézéchiel désigne ainsi : le temps où Israël « s'éloignait de Yahvé » c'est l'époque royale jusqu'à la réforme de 622. Le Deutéronome (le code qui provoqua cette réforme) voulait que les Lévites des hauts lieux abolis conservassent à Jérusalem leurs droits sacerdotaux (18, 1, 6-7); mais cette mesure libérale ne put pas être appliquée (2 Rois 23, 9 et note *n*) et les anciens prêtres des hauts lieux ne formèrent plus qu'un clergé de deuxième ordre au dessous des prêtres de la capitale, fils de Çadoq : Ézéchiel légitime en droit cet état de fait. C'est une nouvelle étape vers la constitution dans le judaïsme postexilique de deux castes de clercs, les prêtres et les lévites. *i.* Lors du retour de l'exil, la garde des portes du Temple paraît avoir été confiée, non aux lévites, mais à une corporation spéciale, celle des « portiers » (Esdr. 2, 42 et note *q*), qui n'obtinrent que plus tard le droit d'être classés parmi les descendants de Lévi (Chroniques).

sont eux qui immoleront pour les laïques les victimes destinées aux holocaustes, ainsi qu'aux sacrifices [de paix][a] et qui se tiendront à la disposition du peuple pour le servir[b]. [12] Parce qu'ils l'ont servi devant ses idoles et qu'ils ont fait tomber la maison d'Israël dans le péché, à cause de cela, — oracle du Seigneur Yahvé, — je lève ma main contre eux et ils porteront la peine de leur faute : [13] ils ne seront pas admis à s'approcher de moi, pour exercer devant moi le sacerdoce et entrer en contact avec les choses saintes qui me sont consacrées ou avec les choses très saintes; ils porteront la honte méritée par les pratiques abominables auxquelles ils se sont livrés. [14] Je les chargerai d'assurer le service du Temple, en veillant à sa desserte et à l'exécution de tout ce qui doit y être fait.

« [15] Quant aux prêtres Lévites[c], fils de Çadoq[d], qui ont assuré le service de mon sanctuaire au temps où les enfants d'Israël s'égaraient loin de moi, ce sont eux qui s'approcheront de moi pour me servir et qui se tiendront devant moi pour m'offrir la graisse et le sang des victimes, — oracle du Seigneur Yahvé. [16] Ce sont eux qui pénétreront dans mon sanctuaire; ce sont eux qui s'approcheront de ma table pour me servir et assurer mon service.

Obligations et droits des prêtres

« [17] Lorsqu'ils franchiront les portes du parvis intérieur, ils devront revêtir des habits de lin. Ils n'auront pas sur eux de laine quand ils officieront à l'intérieur des portes du parvis intérieur et dans le Temple. [18] Ils auront sur la tête des tiares[e] de lin et sur les reins des caleçons[f] de lin. Ils ne porteront pas de ceinture qui pourrait provoquer la transpiration[g]. [19] Lorsqu'ils sortiront et, dans le parvis extérieur, rejoindront les laïques, ils se dépouilleront des vêtements avec lesquels ils auront officié et les déposeront dans les salles dépendant du sanctuaire[h] et revêtiront d'autres habits, afin de ne pas sanctifier le peuple par leurs vêtements[i].

« [20] Ils ne se raseront pas la tête et ne laisseront pas non plus leur chevelure flotter librement; ils se tailleront les cheveux[j].

« [21] Aucun prêtre ne boira de vin quand il devra entrer dans le parvis intérieur[k].

« [22] Les prêtres n'épouseront ni une veuve ni une femme répudiée, mais seulement des vierges appartenant à la race d'Israël[l]. Ils pourront cependant épouser une veuve, si elle est veuve d'un prêtre[m].

« [23] Ils enseigneront à mon peuple la distinction du sacré et du profane; ils lui apprendront à discerner ce qui est souillé de ce qui est pur[n]. [24] Quand surviendra un différend, ce sont eux qui interviendront pour

13. « entrer — avec (litt. : s'approcher de) » *G* (*S*) *L* (lis. *'ěl*). H : s'approcher sur. « méritée — les » d'après *G* (lis. *betô'ăbôtâm*). H : et les (c'est-à-dire : et la peine des). 17. « et dans le Temple » lis. *oubabbayit*. H : et vers l'intérieur. 19. « dans le parvis extérieur » *H*ᵉ *G S L*. H donne ces mots deux fois de suite. 22. « d'Israël » *H*ᵉ *G S* (suppr. *bét*). H : de la maison d'Israël.

a. D'après la législation sacerdotale, comme d'après la pratique juive jusqu'à la fin du second Temple, les laïques conservèrent le droit d'égorger eux-mêmes les victimes de leurs sacrifices. Mais l'auteur des Chroniques, au IIIᵉ ou au IIᵉ siècle av. J.-C., reprendra la thèse de la *tôrâ* d'Ézéchiel et fera de l'immolation des victimes une des tâches revenant aux lévites, soit à titre facultatif (2 Chr. 30, 17) soit *de jure* (2 Chr. 35, 6, 10-15). *b*. Par exemple, en faisant cuire la chair des victimes (46, 24). *c*. Ézéchiel continue à se servir de cette formule, familière aux écrivains deutéronomistes, bien que, pour lui, les deux termes de « prêtres » et de « Lévites » ne soient déjà plus synonymes, le deuxième étant plus compréhensif que le premier. *d*. Ceux qui formaient le clergé du Temple, cf. 40, 46 et la note; 43, 19; 48, 11. *e*. Cf. Ex. 39, 28 (P²). *f*. *Ibid.* *g*. Cette phrase, qui manque dans le syriaque et aurait sa place aussitôt après le v. 17, est sans doute une glose, mais qui donne bien la raison pour laquelle le port de la laine était interdit aux prêtres officiants : la sueur constituerait une impureté. *h*. S, S', T, T' du plan 6. Cf. 42, 14. *i*. On voit ici qu'Ézéchiel a une notion très archaïque de la sainteté : c'est une sorte de fluide divin qui se transmet par contagion et dont le contact constitue un grave danger pour celui qui n'est pas qualifié pour le recevoir ou n'a pas été mis par certains rites (la sanctification) en état d'en être pénétré. Le moins qu'il puisse lui arriver est que ses vêtements et peut-être sa personne deviennent la propriété du dieu, comme dans certains sanctuaires arabes; mais le contact indû du sacré et du profane peut amener une sorte de décharge de l'énergie divine fatale pour le profane et peut-être pour tout le peuple. *j*. Diverses coupes de cheveux étaient l'indice de l'appartenance à certains dieux ou la conséquence de certains états sacrés (cf. Lév. 21, 5, 10) : les Arabes païens, adorateurs d'Orotal, se rasaient les tempes (Jér. 9, 25 [H : 25]; 25, 23; 49, 32; Hérodote, III, 8), les prêtres égyptiens tout le crâne; les nazirs, les auteurs de certains vœux (Jug. 5, 2), les gens en deuil laissaient croître et flotter leur chevelure. *k*. Même règle dans P : Lév. 10, 9 et note *e*. *l*. D'après P, ces règles ne sont imposées qu'au grand prêtre (Lév. 21, 13-15); aux simples prêtres, il est défendu seulement d'épouser une femme répudiée (Lév. 21, 7). *m*. Cette autorisation ne figure pas dans P. *n*. Cf. 22, 26; Lév. 10, 10; 11, 47.

prononcer la sentence[a]. C'est d'après mes ordonnances qu'ils le trancheront. Ce sont aussi mes lois et mes décrets qu'ils feront observer pour la célébration de toutes mes fêtes; ils feront respecter la sainteté de mes sabbats[b].

« [25] Ils ne s'approcheront d'aucun cadavre humain, de peur de devenir impurs; toutefois pour un père, une mère, un fils, une fille, un frère ou une sœur non mariée, ils pourront contracter une souillure[c]. [26] Après qu'il sera devenu impur, il[d] comptera sept jours[e], [27] et, le jour où il entrera [de nouveau] dans le parvis intérieur pour prendre son service dans le sanctuaire, il offrira le sacrifice pour le péché dont il est redevable[f], — oracle du Seigneur Yahvé.

« [28] Ils n'auront pas de patrimoine : c'est moi qui suis leur patrimoine[g]. Vous ne leur attribuerez pas de propriété en Israël : c'est moi qui suis leur propriété. [29] Ce sont eux qui consommeront l'oblation, [les victimes immolées en] sacrifice pour le péché et [en] sacrifice de réparation[h]. Tout ce qui sera dévoué par anathème en Israël leur appartiendra[i]. [30] La meilleure part des prémices de toutes sortes et toutes les redevances, quelles qu'elles soient, reviendront aux prêtres[j]. Vous donnerez aussi au prêtre les prémices de vos moûtures[k], de façon à faire reposer la bénédiction sur vos maisons.

« [31] Les prêtres ne mangeront la chair d'aucune bête morte ou déchirée, qu'il s'agisse d'un oiseau ou d'un quadrupède[l].

Territoires assignés aux prêtres, aux lévites, au Temple, à la ville de Jérusalem et au prince[m].

45 « [1] Quand vous partagerez le pays au sort[n], vous prélèverez, à titre de redevance due à Yahvé, une portion du pays qui sera sacrée : elle aura une longueur de 25.000 coudées et une largeur de 20.000[o]. Elle sera sacrée dans toute son étendue.

« [3][p] Sur le territoire ainsi délimité, vous mesurerez une bande de terrain longue de 25.000 [coudées] et large de 10.000, à l'intérieur de laquelle se trouvera le sanctuaire, [terre] très sainte. [4] Cette partie du pays sera sainte; elle appartiendra aux prêtres qui desservent le sanctuaire et qui sont admis à s'approcher de Yahvé pour le servir; elle leur fournira l'emplacement nécessaire à leurs maisons et des pâturages pour leurs bestiaux. [2] Sur cette bande sera attribué au sanctuaire un carré de 500 [coudées] sur 500[q]; il y aura, tout autour, un espace libre de 50 coudées.

« [5] [Une autre bande de] 25.000 [coudées]

24. « pour — sentence » *H*ᵏ *G* (lis. *lišpôṭ*). Hq : pour le jugement. 25. « Ils ne s'approcheront » *H*ᵉ *G S L* (lis. *yâbô'ou*). H : Il ne s'approchera. 26. « impur » *S* (lis. *ṭoum'âtô*). H : pur. « il comptera » *H*ᵉ *G S* (lis. *yispor*). H : on comptera. 27. « [nouveau] » G (suppr. *'el haqqôdèš*). H aj. : dans le lieu saint. 28. « Ils — patrimoine » *L* cf. 28ᵇ (lis. *welô' tihyè lâhèm naḥălâ*) H : et [ceci (?)] leur servira de patrimoine. 30. « vos maisons » *G S* (lis. *bâttèkèm*). H : ta maison. **45,** 1. « coudées » G (suppr. le 2ᵉ *'ôrèk*). H aj. : de longueur. « 20.000 » G (lis. *'ésrim*). H : 10.000. 3. « vous mesurerez » cf. *v. 1* et *5* (lis. *tâmôddou*). H : tu mesureras. 4. « et des — bestiaux » ls. *oumigrâš lemiqnè*. H : et un sanctuaire pour le sanctuaire. — Texte très incertain. 2. « Sur (litt. : Et sur) » G (lis. *wehâyâ*). H n'a pas « Et ».

a. L'intervention des prêtres dans l'exercice de la justice, facultative d'après l'ancienne coutume israélite (Deut. 17, 8-13; cf. Ex. 22, 8-9), est présentée ici comme obligatoire. *b*. Cf. 22, 26. *c*. Même règle Lév. 21, 1-4 (P¹), cf. note *l* et l'aggravation ajoutée v. 11. Il n'est donc pas permis au prêtre de toucher au cadavre de sa femme. Pour le droit antique, les agnats sont les seuls véritables parents. *d*. Le prêtre. L'emploi du sing. au lieu du pluriel indique peut-être que les v. 26 et 27 sont d'une autre main. *e*. Cf. Nomb. 19, 11-14, 16. *f*. Exigence non visée dans P. *g*. Deut. 10, 9; 18, 2. La tôrâ d'Ézéchiel maintient ce principe traditionnel, bien qu'un peu plus loin (45, 1-5) elle attribue des terres aux prêtres et aux autres Lévites. C'est que ces terres constituent d'après elle une offrande faite à Yahvé. *h*. Même énumération dans P (Nomb. 18, 9). *i*. De même Nomb. 18, 14 (P). *j*. Cf. Nomb. 18, 11-13. *k*. Même règle Nomb. 15, 20-21. *l*. Cf. 4, 14; Lév. 22, 8. Même interdiction est faite à tous les Israélites Ex. 22, 31 [H : 30]; Deut. 14, 21; Lév. 7, 24; 11, 39-40; 17, 15-16. *m*. Les mesures prescrites ici pour la répartition des terres voisines du Temple seront exposées plus en détail (48, 8-22) dans l'instruction d'ensemble qui sera donnée au ch. 48 sur le partage de la Palestine. L'anticipation qui en est faite ici peut se justifier dans une certaine mesure : l'auteur aura voulu, d'une part, compléter ce qui a été dit 44, 28-31 des moyens d'existence des prêtres, de l'autre indiquer comment le prince se trouvera en mesure d'assurer la perpétuité du culte sacrificiel dans le Temple (45, 9-17). La répartition préconisée a pour but de faire apparaître plus clairement que par le passé que le Temple est le centre de la vie de la nation et de mieux assurer la sainteté de la maison de Yahvé en l'isolant de tout contact avec ce qui pourrait la profaner : elle devra être entourée de terres réservées aux prêtres et sera même séparée de celles-ci par un espace libre (v. 2). *n*. D'après Ézéchiel le sort interviendra, non pour fixer la part des diverses tribus, — comme ç'avait été le cas lors de la conquête selon P et, du moins pour sept d'entre elles, suivant J-E (Jos. 18, 2-6, 8-10), — mais pour répartir le territoire assigné à chaque tribu entre les familles qui la composaient. *o*. Le texte massorétique porte « 10.000 » : le copiste aura pensé qu'il s'agissait de la portion réservée aux prêtres; mais le v. 3 montre qu'il est ici question d'une bande comprenant aussi le territoire assigné aux autres Lévites (v. 5). *p*. Nous transposons le v. 2 après le v. 4, parce que « le territoire ainsi délimité » dont parle le v. 3 est celui dont il a été question v. 1 et non le carré réservé au Temple (v. 2). *q*. Cf. 42, 15-20.

de long et de 10.000 de large deviendra la propriété des lévites qui font le service du Temple; [ils y auront] des villes pour y habiter.

« [6] Vous assignerez comme domaine à la ville [une bande de] 5.000 [coudées] de large et de 25.000 de long, [qui courra] parallèlement à l'espace sacré que vous aurez prélevé. Elle appartiendra à toute la maison d'Israël[a].

« [7] Au prince [reviendront des terres qui s'étendent] de part et d'autre de la portion sainte et du domaine de la ville, le long de la portion sainte et du domaine de la ville, aussi bien du côté occidental, vers l'occident, que du côté oriental, vers l'orient, sur une longueur correspondant à celle de chacune des parts [des tribus], depuis la frontière occidentale [8] du pays[b]. Ces terres seront sa propriété en Israël, de sorte que les princes d'Israël n'opprimeront plus mon peuple, mais laisseront le [reste du] pays aux diverses tribus de la maison d'Israël[c]. »

Devoirs et droits des princes.
Contribution du peuple aux frais du culte.

[9] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « C'en est assez, princes d'Israël. Renoncez à la violence et à l'oppression. Conformez-vous au droit; pratiquez la justice. Délivrez mon peuple des exactions dont vous l'accablez, — oracle du Seigneur Yahvé. — [10] Ayez des balances justes, un épha juste, un bat juste[d]. [11] L'épha et le bat auront même contenance[e], de sorte que l'épha tiendra le dixième d'un ḥomer et le bat la dixième partie d'un ḥomer[f]. C'est sur le ḥomer que doit être réglée leur contenance. [12] Le sicle, chez vous, vaudra vingt guéras[g]; cinq sicles en vaudront [bien] cinq; dix sicles en vaudront [réellement] dix[h] et cinquante sicles feront une mine[i].

« [13] Voici le prélèvement que vous ferez[j] : un sixième d'épha par ḥomer de froment, un sixième d'épha aussi par ḥomer d'orge. [14] Pour l'huile, la quantité [à prélever] sera d'un dixième de bat par kor, dix bats faisant un kor. [15] [On demandera] une tête de menu bétail sur deux cents aux clans d'Israël pour l'oblation, l'holocauste et les sacrifices de paix, afin de faire pour eux l'expiation[k], — oracle du Seigneur Yahvé. [16] Cette contribution sera levée sur toute la population du pays pour le prince [qui exercera l'autorité] en Israël. [17] Mais c'est au prince qu'incomberont [les frais de] l'holocauste, [de] l'oblation

5. « deviendra — lévites » H^k L (lis. *ẏihẏè*). H^q G S : et il y aura en propriété pour les lévites... « des villes — habiter » G (lis. *ʿârîm lâšèbèt*). H : vingt salles. 7. « le long de... et du » lis. *ʿal...weʿal*. H : vers la face de... et du. 8. « du pays. Ces terres (litt. : Et elles) » G (rattacher *lâʾârèṣ* à ce qui précède et lis. *wehâẏâ*). H : Pour le pays elles. « les — Israël » G (lis. *nesîʾê ẏisrâʾêl*). H : mes princes. « laisseront » d'après G (lis. *yanniḥou lebêt*). H : donneront. G : (la maison...) héritera (*ẏinḥal bêt*). 12. « cinq — cinquante » lis. *ḥămišśâ* (G^{BA}) au lieu du premier *ʿèsrîm*, *waʿăsârâ* (G^A) au lieu de *weʿèsrîm*, et *waḥămiššîm* (G^{BA}) au lieu de *waḥămiššâ*. H : 20 sicles, 25 sicles, 15 sicles. 13. « un sixième » (2ᵉ) G S L (lis. *wešiššît*). H est intraduisible. 14. « prélever » suppr. *habbat haššèmèn* (dittogr.). H aj. : le bat, l'huile. « dix — kor » lis. *hakkôr* (avec L) et suppr. la fin du verset depuis *kî*, variante de la phrase qui précède. G n'a que la 2ᵉ. H : les dix bats font un ḥomer, car les dix bats font un ḥomer. 15. « aux clans » d'après G (lis. *mimmišpeḥôt*). H : à la [terre] abreuvée (c'est-à-dire aux terres bien arrosées [?]). 16. « Cette — pays » lis. *ʿam* (H^* L S) pour *hâʿâm*, puis *ẏihẏè ʿâlâw*. H : Tout le peuple, le pays, seront vers cette contrib. 17. « de l'holocauste » H^* (lis. *hâʿôlâ*). H : des holocaustes.

a. Tandis que, d'après Jos. 15, 7-8; 18, 16, la future capitale avait été attribuée, lors de la conquête, à la tribu de Benjamin. *b*. Voy. fig. 9. *c*. Les princes de l'avenir n'auront plus de prétexte pour chasser, comme les anciens rois, tel ou tel de leurs sujets de la terre de ses pères (1 Rois 21; cf. És. 5, 8; Mi. 2, 1-2, 9; Éz. 22, 6; 34, 21-22). *d*. La présence en cet endroit d'un petit développement sur les poids et mesures (v. 10-12) suggère que l'emploi de balances faussées, de poids trop lourds et de mesures trop grandes était l'un des moyens employés par les agents du roi pour pressurer les contribuables. *e*. 36 litres 44 (39 litres 3 selon Galling, *Biblisches Reallexikon*) : l'épha pour les matières sèches, le bat pour les liquides. *f*. Le ḥomer, mentionné surtout à propos des matières sèches, valait 364 l. (selon Galling, 393 l., 8), de même que le kor, employé aussi bien pour les liquides (v. 14) que pour les grains (1 Rois 5, 2, etc.). *g*. Cf. Ex. 30, 13 et note *g*. *h*. Il y avait deux sortes de sicles : le sicle poids fort ou sicle sacré (Ex. 30, 13) et le sicle poids faible. Le premier est généralement estimé à 14 gr. 55 selon les uns, à 16 gr. 37 selon les autres (cf. Gen. 23, 16 note *c*). Mais le poids réel des objets, en pierre ou en métal, servant à effectuer les pesées, qu'on a retrouvés dans les fouilles de Palestine et de Syrie, ne concorde pas avec ces évaluations théoriques; il présente, du reste, une grande variété : on peut répartir ces objets en trois groupes, ceux dont le poids oscille entre 11 gr. 2 et 11 gr. 17, ceux qui suggèrent pour le sicle une valeur de 12 gr. 2 et ceux selon lesquels cette unité valait 9 gr. 85 ou le double (19 gr. 7). Il est probable que le poids attribué au sicle a varié au cours des âges et qu'il y a eu concurremment plusieurs unités de poids (cf. Barrois, *la Métrologie dans la Bible*, *Rev. Bibl.*, 1932, p. 50-76; Galling, *RBL*, p. 186-187). Cette variété favorisait les fraudes. *i*. Selon un système plus ancien, qui se conserva en Babylonie, le sicle n'était que de 1/60 de la mine. *j*. Il s'agit d'une contribution que le prince aura le droit de se faire verser par le peuple, pour l'aider à pourvoir aux frais du culte du Temple (v. 16-17). Mais le terme employé (*teroumâ*) indique qu'elle sera demandée à titre d'offrande *à Yahvé*. Cet impôt sur la fortune semble, contrairement à ce qu'on pourrait attendre d'après v. 12, devoir être payé tout entier en nature : il sera de 1 2/3 0/0 sur les céréales, de 1 0/0 sur l'huile et de 1/2 0/0 sur le menu bétail. Du temps de Néhémie, les Juifs payaient dans la même intention un impôt *en argent* fixé uniformément à un tiers de sicle *par personne* (Néh. 10, 32). *k*. D'après Ézéchiel comme d'après P, tous les sacrifices, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, ont pour but d'expier le péché. Dans l'ancien Israël, ce n'était le cas qu'exceptionnellement.

et [de] la libation[a] que comportent les fêtes, les nouvelles lunes et les sabbats, tous les temps sacrés de la maison d'Israël. C'est lui qui assurera [l'offrande du] sacrifice pour le péché, de l'oblation, de l'holocauste et des sacrifices de paix destinés à faire l'expiation pour la maison d'Israël[b]. »

Les temps sacrés. Sacrifices afférant à chacun d'eux[c].

Deux solennités expiatoires[d].

[18] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Au premier [mois], le premier [jour] du mois, vous prendrez un jeune taureau sans défaut pour enlever le péché du sanctuaire[e]. [19] Le prêtre prendra une partie du sang de [la victime offerte en] sacrifice pour le péché et la répandra sur les montants de la porte du Temple, sur les quatre angles du socle de l'autel et sur les montants de la porte[f] du parvis intérieur. [20] Vous ferez de même au septième [mois], le premier [jour] du mois à cause des hommes qui auront péché par erreur ou par ignorance[g]. Vous ferez ainsi l'expiation pour le Temple.

La Pâque les Pains sans levain[h].

« [21] Au premier [mois], le quatorzième jour du mois, vous célébrerez la fête de la Pâque. Pendant sept jours on mangera des pains sans levain. [22] Ce jour-là, le prince offrira pour lui-même et pour toute la population du pays un taureau en sacrifice pour le péché[i]. [23] Puis, durant les sept jours de la fête, il offrira en holocauste à Yahvé sept taureaux et sept béliers sans défaut par jour[j] pendant les sept jours[k], et, en sacrifice pour le péché, un bouc par jour[l]. [24] Comme oblation, il offrira un épha par taureau et un épha par bélier[m]; en fait d'huile, un hin par épha.

La fête du septième mois[n].

« [25] Au septième [mois], le quinzième jour du mois, lors de la fête[o], et, pendant les sept jours [que celle-ci comporte][p], il agira de même en ce qui concerne les sacrifices pour le péché, les holocaustes, les oblations et [les offrandes d']huile[q]. »

46

Sabbat et nouvelle lune.

[1] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « La porte du parvis intérieur qui fait face à l'orient[r] sera fermée pendant les six jours ouvrables; mais le jour du sabbat elle sera ouverte; elle sera ouverte aussi le jour de la nouvelle lune. [2] Le prince y pénétrera du dehors par le

18. « vous prendrez » G cf. v. 20, 21 (lis. *tiqqeḥou*). H : tu prendras. « pour enlever » G (lis. *leḥaṭṭêʾ*). H : et tu enlèveras. 19. « sur... sur » (1ᵉʳ et 2ᵉ) H^* G (lis. *ʿal... weʿal*). H : vers... vers. « les montants » (2 fois) H^* G S L (lis. *mezouzôt*). H : le montant. 20. « Vous ferez » lis. *taʿăsou*. H : Tu feras. S : Il sera fait. « au — du mois » G (lis. *baššibʿî beʾèḥâd laḥôdèš*). H : le sept (?) dans le mois. H^* : le sept du mois. 21. « la fête — jours » lis. *ḥag happâsaḥ* et (avec H^* G S L) *šibʿat*. H : la Pâque; une fête pendant des semaines de jours (?), ou (en lisant *ḥag*) : la Pâque, la fête des semaines pendant des jours. « on mangera ». G S : vous mangerez.

a. Il s'agit apparemment de libations d'huile (cf. v. 24 et 25); car le silence de la tôrâ d'Éz. sur les libations de vin, qui, d'après P, devaient accompagner les holocaustes, paraît intentionnel. *b*. Les légères différences entre les trois listes (v. 15 et 17) des offrandes que le prince, aidé par la contribution du peuple, aura à assurer, s'expliquent peut-être par la fusion de plusieurs recensions. *c*. Cf. Nomb. 28-29. *d*. La *tôrâ* d'Ézéchiel demande la célébration de deux journées d'expiation chacune au début de l'une des moitiés de l'année. Le cérémonial prescrit rappelle celui du « jour des Expiations » décrit dans le Pentateuque (Lév. 16, cf. 23, 27-32; Ex. 30, 10; Nomb. 29, 7-11), mais avec des différences notables qui ne s'expliquent que si cette loi du Pentateuque n'était pas encore en vigueur au temps où fut rédigée la tôrâ d'Ézéchiel : de quel droit l'auteur de celle-ci se fût-il permis de modifier profondément une « règle perpétuelle » (Lév. 16, 29) édictée par Moïse? Les principales différences sont les suivantes : 1° Dans P, il n'y a qu'un jour des Expiations et la date en est autre : le 10 du 7ᵉ mois; — 2° la loi d'Éz. ne demande qu'un taureau en sacrifice pour le péché, le Pentateuque un taureau, un bélier et sept agneaux en holocauste, et seulement un bouc en sacrifice pour le péché, outre un autre bouc par Azazel; — 3° dans P, les rites sont accomplis par le grand prêtre, dans Éz. 45 par « le prêtre »; — 4° le sang, d'après P, est porté jusque dans le lieu très saint, selon Éz. 45 il est seulement jeté sur deux des portes du Temple et sur l'autel. On peut, du reste, établir que la loi sur le jour des Expiations, telle, du moins, que nous la lisons dans le Lévitique, est une des plus récemment rédigées du Pentateuque (voy. Lév. 16, 1, note *b*). *e*. Cf. 43, 20 note *i*; Ex. 29, 36 note *a*. *f*. Apparemment la porte orientale. *g*. D'après Ézéchiel, comme d'après P, les sacrifices ne peuvent expier que les péchés commis involontairement ou par légèreté.

h. Cf. Nomb. 28, 16-25. Les différences sont nombreuses entre cette loi et la nôtre, voy. notes *i*, *j* et *m*. *i*. Nomb. 28, 22 demande seulement un bouc. *j*. Nomb. 28, 19-20 : deux taureaux et un bélier, mais en outre sept agneaux. *k*. Cette répétition superflue ne figure pas dans le syriaque. *l*. D'accord avec Nomb. 28, 22. *m*. Nomb. 28, 20-21 : 3/10 d'épha par taureau, 2/10 par bélier et, de plus, 1/10 par agneau.

n. La fête de la Pentecôte ou des Semaines (sept semaines après la Pâque) est passée sous silence, peut-être par accident. Un correcteur a essayé, assez maladroitement, d'en introduire la mention au v. 21 (voy. note critique). *o*. La fête par excellence de Yahvé (1 Rois 8, 2, 65; 12, 32-33; Néh. 8, 14; cf. Jug. 21, 19), celle des Récoltes ou des Tabernacles. *p*. Telle était la durée de la fête d'après les textes anciens (Deut. 16, 13; 1 Rois 8, 66; Lév. 23, 24, 36ᵃ). Une solennité supplémentaire, le 8ᵉ jour, n'apparaît que dans les couches les plus récentes du code sacerdotal (Lév. 23, 36ᵇ; Nomb. 29, 35-38) et dans les autres documents à partir de l'époque d'Esdras (Néh. 8, 13 voy. note *m*; 2 Chron. 7, 9-10). *q*. Le nombre des victimes exigé par le code sacerdotal (Nomb. 29, 12-38) est beaucoup plus considérable et varie selon le jour de la fête considéré.

r. G du plan 6.

vestibule de cette porte[a] et se tiendra auprès du montant de la porte pendant que les prêtres offriront son holocauste et ses sacrifices de paix; il se prosternera sur le seuil du vestibule de cette porte[b], puis il sortira; mais la porte ne sera pas fermée avant le soir : [3]les laïques pourront se prosterner devant Yahvé à l'entrée de cette porte[c] les jours de sabbat et de nouvelle lune.

« [4][d]L'holocauste que le prince offrira à Yahvé le jour du sabbat sera de six agneaux sans défaut et d'un bélier sans défaut. [5]L'oblation comportera un épha pour le bélier; pour les agneaux, il donnera en oblation ce qu'il voudra. En fait d'huile, [il offrira] un hin par épha. [6]Le jour de la nouvelle lune, [il sacrifiera] un jeune taureau sans défaut, six agneaux et un bélier qui devront être sans défaut. [7]Comme oblation, il offrira un épha pour le taureau, un épha pour le bélier et, pour les agneaux, un don proportionné à ses moyens; en fait d'huile, un hin par épha.

« [8]A son arrivée, le prince passera par le vestibule de la porte[e] et, à son départ, par le même chemin.

Les jours de fête.

« [9]Lorsque les laïques entreront [dans le Temple pour se présenter] devant Yahvé, aux jours de fête, celui qui sera entré pour adorer par la porte du nord sortira par la porte du midi et celui qui sera entré par la porte du midi sortira par la porte du nord. On ne reprendra pas le chemin de la porte par laquelle on sera entré, mais on sortira par celle qui lui fait vis-à-vis. [10]Le prince [cheminera] au milieu des [autres] laïques; il entrera comme eux et sortira comme eux[f].

« [11]Lors des fêtes et [autres] temps sacrés, l'oblation sera d'un épha par taureau et d'un épha par bélier; pour les agneaux, le prince donnera ce qu'il voudra; en fait d'huile, [il offrira] un hin par épha.

Sacrifices volontaires du prince.

« [12]Lorsque le prince offrira un sacrifice volontaire, holocauste ou sacrifice de paix, à Yahvé, on lui ouvrira la porte qui fait face à l'orient et il offrira son holocauste et ses sacrifices de paix, comme il le fait au jour du sabbat; puis il sortira et on refermera la porte [aussitôt] après son départ.

L'holocauste perpétuel.

« [13]Il offrira encore un agneau d'un an sans défaut, en holocauste à Yahvé, tous les jours. Il l'offrira chaque matin. [14]Il y joindra, chaque matin, une oblation : un sixième d'épha et un tiers de hin d'huile, dont on aspergera la fleur de farine[g], [seront offerts] en oblation à Yahvé; [c'est là] une règle perpétuelle. [15]On offrira l'agneau, l'oblation et l'huile chaque matin en holocauste perpétuel[h]. »

46, 6. « sans défaut (1er) (litt. : parfait) » *H* G S L* (lis. *tâmîm*). H : parfaits. 10. « comme eux... comme eux (litt. : comme ils entrent... comme ils sortent) » lis. *kebô'âm, keṣè'tâm*. H : lorsqu'ils entrent... lorsqu'ils sortent. 12. « à Yahvé » *G* (suppr. le 2e *nedâbâ*). H : en sacrifice volontaire à Yahvé. 13. « Il offrira » *H* G S L* (lis. *ya'ăsè*). H : Tu offriras. « Il l'offrira » *G L* (lis. *ya'ăsè*). H : Tu l'offriras. 14. « Il y joindra » *H* G (S) L* (lis. *ya'ăsè*). H : Tu y joindras. « c'est — perpétuelle » lis. *ḥouqqat* (*H* G S*) et suppr. *'ôlâm* (avec *G*). H : [ce sont] des règles éternelles, perpétuelles.

a. Le vestibule était, dans les portes du parvis intérieur, la première pièce que l'on rencontrât quand on se dirigeait du dehors vers le sanctuaire (40, 34). *b*. Puisque ce seuil est qualifié de seuil du vestibule, il doit s'agir de celui qui séparait le vestibule du couloir de la porte plutôt que de celui qu'il fallait franchir pour passer du couloir dans la cour intérieure. De toutes façons le prince n'a pas le droit de fouler le parvis intérieur, réservé aux prêtres. Ézéchiel lui accorde seulement le privilège de pénétrer un peu plus avant que les autres laïques et de mieux apercevoir l'autel quand on offrait ses sacrifices. Avant l'exil le roi avait sa place auprès de l'autel; il pouvait y monter et y sacrifier lui-même (1 Rois 8, 22; 12, 32-33; 13, 4; 2 Rois 11, 14; 16, 12; 23, 3). *c*. En dehors du vestibule. *d*. Le nombre des victimes et la quantité des oblations demandés par Ézéchiel sont sensiblement différents de ceux qu'exigera la loi lévitique : pour le sabbat, Nomb. 28, 9-10 ne demande qu'un holocauste de deux agneaux et beaucoup moins de céréales. Par contre, pour la nouvelle lune, Nomb. 28, 11-15 exige beaucoup plus : deux taureaux, un bélier et sept agneaux immolés en holocauste et de plus un bouc en sacrifice pour le péché. *e*. La porte orientale du parvis intérieur (G fig. 6). *f*. Ceci paraît signifier que le modeste privilège qu'Ézéchiel avait reconnu au prince (v. 2) ne jouera pas les jours de fête. Cela se conçoit; la porte orientale ne doit être ouverte que les jours de sabbat et de nouvelle lune ou quand le prince offre un sacrifice volontaire (v. 12). *g*. La coutume ancienne ne demandait pour les oblations que de la farine ordinaire. Ce texte est le premier selon lequel celle-ci doit être remplacée par de la fleur de farine. Cette exigence est constante dans le code sacerdotal. *h*. D'après ce texte comme d'après la coutume ancienne (2 Rois 16, 15; Néh 10, 33 [H : 34]; Esdr. 9, 5; cf. Lév. 6, 9 et la note), le culte quotidien du Temple ne comporte qu'un holocauste d'un agneau, offert le matin. Ce sont les lois lévitiques les plus récentes qui ont institué un second holocauste, d'un agneau, offert le soir à la place d'une oblation dont on se contentait anciennement (Ex. 29, 38-42; Nomb. 28, 3-8; cf. Lév. 6, 9, 12 et note *k*).

Appendice à la loi sur le domaine du prince[a].
Ses terres ne sortiront pas de sa famille et doivent lui suffire.

[16]Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Si le prince fait à quelqu'un de ses fils un don pris sur son domaine[b], ce qu'il aura donné appartiendra à ses fils et deviendra leur propriété héréditaire. [17]Mais, si le prince fait à l'un de ses serviteurs un don pris sur son domaine, ce don appartiendra au bénéficiaire jusqu'à l'année de la libération[c]; il fera alors retour au prince[d]. Seul le bien héréditaire [attribué] à ses fils restera leur propriété. [18]Le prince ne pourra rien prendre sur le patrimoine [des membres] du peuple en les dépouillant de leur propriété[e]. C'est sur son propre domaine qu'il constituera le patrimoine de ses fils, afin que [les membres de] mon peuple n'en soient pas réduits à se disperser, chassés de leurs propriétés. »

Appendice à la description du Temple[f]. Les cuisines[g].

[19]Il me conduisit, par l'entrée voisine de la porte[h], aux salles saintes réservées aux prêtres, à celles qui faisaient face au nord[i]; et là, tout au bout de ces salles du côté de l'ouest, je vis un espace[j]. [20]Il me dit : « C'est ici le lieu où les prêtres feront cuire les [victimes immolées en] sacrifice de réparation ou [en] sacrifice pour le péché et où ils mettront au four l'oblation, de manière à éviter de porter ces aliments dans le parvis extérieur et de sanctifier ainsi le peuple[k]. »

[21]Puis il me fit sortir dans le parvis extérieur et passer [successivement] aux quatre angles de ce parvis. A chaque angle du parvis je vis une cour[l]. [22]Aux quatre angles du parvis se trouvaient de petites cours mesurant quarante coudées de long sur trente de large; elles avaient toutes quatre

16. « pris — donné » *G* cf. v. 17 (lis. *minnaḥălâtô*). H : c'est son domaine : il... 17. « fera — retour » *G S L* (lis. *wešâbâ*). H a une forme archaïque. « Seul — fils » *G S* (lis. *naḥălat*). H : Mais son bien héréditaire, ses fils, il sera à eux. 19. « aux salles saintes » d'après *G S* (lis. *liškôt* sans article). H : aux salles, au lieu saint. « réservées aux prêtres » cf. *G S* (lis. *'ăšèr lakkôhănîm*). H : vers les prêtres. 20. « et où » (*S*) (lis. *wa'ăšèr*). H : où. 22. « de petites cours » *G* (lis. *qeṭannôt*). H : des cours fermées (?).

a. 45, 7-8. *b*. Cf. 2 Sam. 13, 23-24; 2 Chron. 11, 23. *c*. On appelait ainsi, d'après Jér. 34, 8, 15, 17 l'année sabbatique, qui revenait tous les sept ans et où l'on devait rendre la liberté aux « Hébreux » tombés en esclavage pour n'avoir pu payer leurs dettes. C'est de cette année qu'il semble s'agir ici, plutôt que du jubilé, qui ne revenait que tous les cinquante ans et où les terres devaient faire retour à leur premier possesseur, d'après une loi qui emploie aussi le terme de libération (Lév. 25, 10), mais qui paraît de rédaction assez récente (Lév. 25 et note *a*).

d. Cette disposition doit, dans la pensée du législateur, empêcher le prince qui aurait fait de trop larges distributions de terres à ses officiers, de prendre en compensation les biens de ses autres sujets. *e*. Comme l'avaient fait plusieurs des anciens rois, soit pour satisfaire leurs propres convoitises (tel Achab, 1 Rois 21), soit pour récompenser leurs serviteurs (1 Sam. 8, 14; cf. 22, 7). *f*. Ce complément viendrait assez bien après la description des salles réservées aux prêtres (42, 1-14). *g*. Le culte, dans les religions antiques, nécessitait la cuisson de certains aliments. Car la plupart des sacrifices étaient accompagnés d'un repas pris par les fidèles dans l'enceinte sacrée. D'autre part, les aliments « très saints » notamment la chair de la plupart des victimes des sacrifices expiatoires, devaient être consommés par les prêtres dans un lieu saint (42, 13-14). Certains textes israélites très anciens parlent des marmites où les laïques « faisaient bouillir » leur part des sacrifices accompagnés d'un repas (1 Sam. 2, 13-16) et du « cuisinier » qui la préparait (1 Sam. 9, 23-24). Mais ces textes ne nous apprennent pas si ces aliments étaient apprêtés dans des locaux aménagés à cet effet *à l'intérieur du lieu saint*, donc dans des « cuisines » sacrées, ou s'ils pouvaient être cuits n'importe où dans l'enceinte du sanctuaire ou même au dehors. La tôrâ d'Ézéchiel veut qu'il y ait des cuisines dans le futur Temple et même des cuisines de deux sortes : les unes aménagées dans le parvis intérieur et réservées aux prêtres pour la préparation des aliments « très saints », les autres dans le parvis extérieur, destinées aux laïques pour les repas qui suivaient les « sacrifices de paix ». Il y aurait, en effet, danger très grave de sacrilège si des choses « très saintes », transportées à travers la cour extérieure pour être consommées au domicile des prêtres, venaient à toucher des choses profanes ou de moindre sainteté. — La création de locaux affectés spécialement à la cuisson des aliments sacrés dans le sanctuaire n'est pas une innovation imaginée par l'auteur de la tôrâ d'Ézéchiel. Car les fouilles ont remis au jour des cuisines avec fourneaux, fours à pain et autres accessoires dans l'enceinte de plusieurs temples de Babylonie : un à Tell Asmar (l'ancienne Eshnunna), deux à Our (dont l'un encore en service au temps où Ézéchiel vivait en Mésopotamie). Une inscription trouvée à Karnak nous apprend qu'il y avait, dans le grand temple d'Amon à Thèbes, un « atelier » pour boulangers, brasseurs, confiseurs qui fut réparé par le grand prêtre Romé Roy. Il existait probablement aussi un emplacement pour la cuisson du pain dans le sanctuaire archaïque de Medamoud. Il ressort d'un passage de Suétone (*Les douze Césars, Claude*, XXXIII) que les frères Saliens avaient un local affecté à la préparation de leurs repas sacrés dans le temple de Mars Ultor, à Rome. A Athènes, des fouilles récentes ont fait apparaître des cuisines attenantes à la « Tholos » de l'Agora, monument dont le rôle cultuel, attesté par les textes, est confirmé par l'archéologie (R. Martin, *Bull. corr. hell.*, 66-67, 1942-1943, p. 353 et 356). Des cuisines de ce genre furent-elles aménagées dans le temple de Jérusalem après le retour, selon le vœu d'Ézéchiel? Nous l'ignorons; nous savons toutefois que dans le troisième Temple, celui que construisit Hérode, il y avait, dans le parvis intérieur, une salle réservée à la fabrication par les prêtres de la « maison de Garmo » des « pains présentés » (*Michna Menaḥôt* XI, 2, 3; *Middôt* I, 6; *Tamid* III, 3; *Cheqalîm* V, 1). Cf. Ad. Lods, *Les cuisines du temple de Jérusalem*, *Rev. Hist. Rel.*, CXXVII, p. 30-54. *h*. Probablement l'entrée mentionnée 42, 9-10a, c du plan 6. La porte située à proximité serait alors la porte nord du parvis intérieur (H). *i*. S, S' du plan 6. *j*. L'emplacement n'est pas précisé. On peut supposer qu'il se trouvait en U, tout à côté des salles où les prêtres devaient manger les « choses très saintes » (42, 13). *k*. Cf. 42, 14; 44, 19 et note *i*. *l*. V, V, V, V du plan 6. — 21b fait doublet avec 22.

les mêmes dimensions. [23] Un mur[a] les entourait toutes quatre et, sur tout le pourtour, des foyers avaient été aménagés au pied des murs. [24] Il me dit : « Ce sont les cuisines où les serviteurs du Temple[b] feront cuire pour le peuple les chairs des victimes offertes en sacrifice [de paix]. »

C. — Le pays. Transformations qu'il subira. Ses limites. Sa répartition.

Une source merveilleuse jaillira du Temple[c].

47 [1] Il me ramena alors à l'entrée du Temple et je vis que sous le seuil de l'édifice jaillissait de l'eau, qui prenait la direction de l'orient; car la façade du Temple regardait l'orient. Cette eau s'écoulait au-dessous de la paroi sud du Temple[d], au sud de l'autel. [2] Il me fit sortir par la porte du nord[e] et contourner [le Temple] par le dehors jusqu'à la porte extérieure qui regardait vers l'orient et je vis l'eau sourdre de sa paroi méridionale. [3] L'homme partit vers l'orient, un cordeau à la main : il mesura mille coudées; puis il me fit passer l'eau; elle [me] venait aux chevilles. [4] Il mesura [de nouveau] mille coudées et me fit passer l'eau : elle montait jusqu'à [mes] genoux. Il mesura [encore] mille coudées et me fit traverser : l'eau atteignait [mes] reins. [5] Il mesura [de nouveau] mille coudées : [il y avait là] un torrent que je ne pouvais traverser; car l'eau avait grossi; on pouvait y nager : c'était un torrent qu'on ne pouvait passer [à gué].

[6] Il me dit : « As-tu vu, fils d'homme? » Puis il me fit marcher et circuler[f] le long de la berge du torrent. [7] En y circulant, je vis qu'il y avait sur les deux rives du torrent un très grand nombre d'arbres. [8] Il me dit : « Ces eaux débouchent dans le district oriental; elles descendront dans la Plaine[g]. Quand elles parviendront à la mer, à l'eau salée, cette eau deviendra saine. [9] Partout où parviendra le torrent, les êtres vivants qui fourmillent [dans l'eau] pourront vivre[h] et le poisson y sera très abondant; car, lorsque ces eaux seront parvenues à la mer, l'eau [de cette mer] deviendra saine. [10] Des pêcheurs se tiendront sur ses bords depuis Ênguedi[i] jusqu'à Ên Êglaïm[j]; ce sera une

« dimensions « » *G S L* (suppr. le dernier mot). H aj. : « à [quatre?] angles » ou « mis dans les angles » (?). Mais le mot est surmonté de points indiquant qu'il est suspect. 23. « aménagés au pied » *G L* (lis. *'ăsouyôt taḥat*). H : aménagé (*sic*) par dessous. 24. « les cuisines (litt. : les maisons de ceux qui cuisent) » *G* (lis. *bâttê*). H : la maison de ceux qui cuisent. **47**, 1. « au dessous de la paroi » lis. *kètèph*. H : par dessous, du côté. 2. « qui — vers » intervertir *happônè dèrèk*. H : [dans la] direction de celle qui regardait. « l'eau » *G* (*S*) (lis. *hammayim*). H : de l'eau. 3. « L'homme partit (litt. : sortit) » lis. *wayyéṣé*. H : Lorsque l'homme sortit. 4. « elle — genoux (litt. : eau de genoux) » cf. v. 3 et 4b (lis. *mê*). H : eau genoux (?). 6. « et circuler » lis. *wayesibbênî*. H : et revenir. Manque en G*; mais c'est probablement une correction, car G a le mot au v. 7. — Texte incertain. « le long de » *H** (aj. *'al*). Manque en H. 7. « En y circulant » lis. *besobbî*. H : En me faisant revenir (?). — Texte incertain. « sur » *H* G S* (lis. *'al*). H : vers. 8. « l'eau salée » lis. *hammayim* (*G S*) *haḥămôuṣîm*. H : la mer, les expulsés (?). 9. « le torrent » *G S L* cf. 9b [H] (lis. *hannaḥal*). H : deux torrents. « saine » *S* (suppr. la fin du v. depuis *wâḥây*). H aj. : et vivra tout ce où parviendra le torrent (dittogr.). 10. H aj. en tête : Et il arrivera que. « ce sera » *G S L* (lis. *yihyè*). H : ce seront.

a. Le mot signifie proprement « rangée », « assise ». *b*. Les lévites (cf. 44, 11 et note *b*). *c*. On a souvent interprété la description donnée ici (v. 1-12) comme étant, dans la pensée de l'auteur, une pure utopie, destinée à figurer des réalités spirituelles. Et il est certain que la source merveilleuse issue du Temple et portant partout la vie et la santé serait un magnifique symbole des bénédictions qui doivent, selon le prophète, découler de la présence de Yahvé au milieu de son peuple dans les temps nouveaux. Mais un trait comme celui du v. 11 (l'eau de certaines lagunes échappera à l'assainissement général de façon à continuer de fournir le sel indispensable à la communauté juive) indique que les prédictions faites ici doivent être entendues au propre. Le visionnaire a pu, comme ses successeurs, les auteurs d'apocalypses, compter, pour les temps messianiques, sur une transformation de la configuration (cf. Zach. 14, 8-10) et des conditions physiques du pays : le retour d'une fertilité paradisiaque est un des traits les plus constants de l'espérance juive. Le caractère chimérique des prédictions formulées ici n'est pas non plus un motif pour refuser la composition de ce morceau à Ézéchiel : ce prophète avait une foi illimitée en la puissance de son Dieu et son imagination unissait à un réalisme extraordinairement concret, pratique et minutieux les utopies les plus audacieuses : il escomptait, par exemple, avant 586, la préservation de tous les justes et l'extermination de tous les coupables (9, 4-6; 14, 12-20), plus tard le retour des dix tribus avec toutes ses conséquences (48). Ce double caractère de l'imagination d'Ézéchiel se retrouve chez les législateurs sacerdotaux (P) et chez le Chroniqueur. — Il ne paraît pas nécessaire de supposer, comme on l'a fait quelquefois, qu'anciennement jaillissait, en effet, sur l'emplacement du Temple, une source qui aurait alimenté le Ḥammam ech-Chifâ; ce réservoir est, du reste, à l'O. non à l'E. du Ḥaram ech-Chérif. — La source issue du sanctuaire devint un des éléments constants de l'eschatologie juive et chrétienne (Joël 3 [H : 4], 18; Zach. 13, 1; 14, 8; Ps. 46, 5; Apoc. 22, 1-2).

d. L'enceinte du parvis intérieur. *e*. Le prophète ne peut pas sortir directement par les portes orientales, celles-ci étant fermées. *f*. Avec la leçon traditionnelle (« il me fit revenir », voy. notes crit.) il faudrait supposer qu'à l'aller, le voyant n'avait pas remarqué les arbres merveilleux ou qu'ils avaient poussé entre ses deux passages sur la rive du torrent.

g. Proprement « la steppe » (Araba). On appelait ainsi la dépression semi-désertique comprenant la vallée du Jourdain, le bassin de la mer Morte et la vallée, appelée encore Araba, qui le prolonge au sud jusqu'au golfe élanitique de la mer Rouge (cf. Deut. 2, 8; 3, 17; Nomb. 22, 1 etc.) *h*. Actuellement il n'y a que très peu d'organismes vivants qui puissent subsister dans les eaux, trop riches en sel et autres matières minérales, de la mer Morte. *i*. Auj. Aïn Djidi, sur la rive O. de la mer Morte; cf. 1 Sam. 24, 1 et note *e*. *j*. Site incertain. D'après Jérôme, « in principio est maris mortui, ubi Jordanis ingreditur » : il pensait sans doute à Aïn Ḥadjlé (près de Bêt Ḥagla) au S. de Jéricho.

région où l'on jettera le filet. Il y aura dans cette mer des poissons d'espèces variées, aussi nombreux que dans la Grande Mer[a]. [11] Toutefois ses marais et ses lagunes ne seront pas assainis; on les aménagera en salines[b]. [12] Le long du torrent, sur chaque rive, [croîtront] toutes sortes d'arbres fruitiers, dont le feuillage ne se flétrira pas et qui ne cesseront jamais de produire des fruits; chaque mois, ils porteront des fruits nouveaux; car les eaux qui les baigneront sortiront du sanctuaire. Leur fruit servira de nourriture et leur feuillage de remède[c]. »

Les frontières du pays.

[13] Ainsi parle le Seigneur Yahvé : « Voici les limites [à l'intérieur desquelles] vous partagerez les terres entre les douze tribus d'Israël. Joseph aura deux parts[d]. [14] Vous en aurez, les uns comme les autres, la propriété héréditaire; car j'ai juré, en élevant la main, de les donner à vos pères; aussi ce pays doit-il vous échoir en partage.

« [15] Voici la frontière du pays du côté du nord : elle partira de la Grande Mer dans la direction de Ḥetlôn[e] jusqu'à l'entrée de Ḥamat[f], [16] [en passant par] Cedad[g], Berota, Sibraïm[h], qui se trouve entre le territoire de Damas et celui de Ḥamat, [et atteindra] Ḥaçar-Ênôn[i], qui est à la frontière du Ḥaourân[j]. [17] La frontière courra donc de la mer vers Ḥaçar-Ênôn, en laissant au nord le territoire de Damas, au nord aussi le territoire de Ḥamat. Tel sera le côté septentrional.

« [18] Du côté de l'orient, [la frontière partira] de Ḥaçar-Ênôn, qui est entre le Ḥaourân et Damas; entre Galaad et le pays d'Israël, c'est le Jourdain qui formera la limite[k] jusqu'à la mer Orientale[l]; [puis elle courra] dans la direction de Tamar[m]. Tel sera le côté oriental.

« [19] Le côté du sud s'étendra, vers le midi, de Tamar jusqu'aux eaux de Meriba de Qadèch[n], puis vers le Torrent [d'Égypte][o] jusqu'à la Grande Mer. Tel sera le côté méridional, [celui qui regarde] vers le sud.

« [20] Du côté de l'ouest, c'est la Grande Mer qui formera la frontière jusque vis-à-vis de l'entrée [du territoire] de Ḥamat. Tel sera le côté occidental.

« Il — poissons (litt. : son poisson... sera) » *G L* (lis. *degâtô*). H : Leur poisson... sera. 13. « Voici les limites » *H* G L* (lis. *zè*). H : La vallée de la frontière (?). « Joseph aura (litt. : à Joseph [seront]) deux parts » *L T* (lis. *leyôséph ḥablayim*). H : Joseph des parts. 15. « dans la direction de » *H** cf. 48, 1 (lis. *dèrèk*). H : la direction [sera]. 15-16. « de Ḥamat — Cedad » G cf. 48, 1 (intervertir *ḥâmat* [16] *ṣedâdâ*). H : de Cedada : [16] Ḥamat. 16. « [et atteindra] Ḥaçar-Ênôn » d'après v. 17 cf. *G* (48, 1) (lis. *ḥâṣêrâ 'ênôn*). H : la cour du milieu. 17. « La frontière » *G* (lis. *haggeboul*). H : Une frontière. « vers » (*S L*) (lis. *ḥâṣêrâ*). Manque en H. « en laissant — Ḥamat » (lis. *geboul dammèśèq ṣâphônâ weṣâphônâ geboul ḥâmat*). H : territoire de Damas et nord au nord et territoire de Ḥamat. — Texte incertain. « Tel sera le » *H* S* cf. v. 20 (lis. *zô't*). H : et le. 18. « de Ḥaçar — entre » d'après v. 17 (lis. *mêḥâṣar 'ênôn 'âšèr bên*). H : d'entre. « et Damas » *G* (lis. *oubên*). H : et d'entre D. « entre... et... » *G* (lis. *oubên... oubên*). H : d'entre... et d'entre... « qui — limite *G S L* (lis. *magbîl*). H : depuis la frontière... « jusqu'à » *L* (lis. *'èl*). H : sur. « dans — Tamar » *S* (*G*) cf. v. 19 (lis. *tâmârâ*). H : vous mesurerez. « Tel sera le » voy. v. 17. 19. « Meriba » *H* S L* (lis. *merîbat*). H : Meribât. « Tel sera » voy. v. 17. 20. « formera la frontière » *G S* (lis. *magbîl*). H : depuis la frontière.

a. La Méditerranée. *b*. Le sel de la région de la mer Morte est extrait surtout de la colline de sel appelée Djebel Ousdoum, « montagne de Sodome », au S. O. du lac; mais on exploite aussi certains marais, tel l'« étang d'Abraham » (Birket el-Khalil), au S. d'Enguedi (Baedeker, *Palestine et Syrie*, 4e éd., p. 171). *c*. Cf. Apoc. 22, 2. *d*. Glose. *e*. Peut-être Adloun, un peu au S. de Sarafend (Sarepta), entre Tyr et Sidon.

f. Cette expression désigne probablement la région des sources du Jourdain (cf. Nomb. 13, 21 et note *l*; 34, 8 et note *p*), où commençait peut-être le territoire dépendant de Ḥamat, auj. Ḥama, ville située à 200 kil. plus au nord. Selon d'autres, Ézéchiel aurait revendiqué pour Israël toute la Célésyrie jusqu'au voisinage immédiat de cette ville; mais voy. note *j*.

g. Ou Çadad (Nomb. 34, 8), peut-être Serada, à l'O. de l'Hermon (cf. *ibid*. note *q*). *h*. Ces villes sont très diversement localisées. On a proposé d'identifier Berota à Bérotaï (2 Sam. 8, 8) et à l'actuelle Berîtân, au S. de Baalbek; Sibraïm à Sepharvaïm (2 Rois 17, 24; etc.). *i*. Ou Ḥaçar-Ênân (Nomb. 34, 9); site inconnu. *j*. L'Auranitide des Grecs, région comprenant la « Montagne des Druses » et le plateau qui s'étend à l'O. Puisque ce point, dont l'identification est assurée, formait, selon la tôrâ d'Ézéchiel, l'angle N. E. du territoire israélite, il est probable que la frontière septentrionale décrite v. 15-17 ne dépassait guère vers le nord le parallèle de l'Hermon, limite extrême du Ḥaourân dans cette direction.

k. Ézéchiel renonce, on le voit, à revendiquer la Transjordanie, perdue pour Israël depuis 734. *l*. La mer Morte. *m*. Probablement Aïn el-Arous, au S. O. de la mer Morte (cf. 1 Rois 9, 18 et note *h*). *n*. Mentionnées aussi Nomb. 20, 13; Deut. 32, 51; 33, 2. C'était l'une des sources qui arrosent l'oasis de Qadech, auj. Aïn Qoudeis. *o*. Le ouadi el-Arich, entre Gaza et Péluse.

La répartition du pays[a].

« [21] Vous partagerez ce pays entre vous, selon les tribus d'Israël[b].

Les lots individuels.

« [22] Vous en tirerez au sort les parts[c] pour vous et pour les étrangers admis à résider au milieu de vous et qui auront eu chez vous des enfants. Vous traiterez ces étrangers sur le même pied qu'un indigène, descendant d'Israël[d] : ils tireront leur part au sort comme vous dans [l'une des] tribus d'Israël. [23] C'est dans la tribu où résidera l'étranger que vous lui assignerez son lot héréditaire, — oracle du Seigneur Yahvé.

48 *Les parts assignées aux tribus au nord de Jérusalem.*

« [1] Voici les noms des tribus. A l'extrémité nord [du pays] un territoire qui commencera à la mer [pour s'étendre] dans la direction de Ḥetlôn jusqu'à l'entrée de Ḥamat, [puis jusqu'à] Ḥaçar Énôn, [en laissant] au nord le territoire de Damas, à côté de [celui de] Ḥamat[e]. . . .[f] [et qui ira] de la limite orientale à la limite occidentale [du pays sera attribué à] Dan : une part. [2] A côté du domaine de Dan, de la limite orientale à la limite occidentale, Acher [recevra] une part. [3] A côté du domaine d'Acher, de la limite orientale à la limite occidentale, Nephtali, une part. [4] A côté du domaine de Nephtali, de la limite orientale à la limite occidentale, Manassé, une part. [5] A côté du domaine de Manassé, de la limite orientale à la limite occidentale Èphraïm, une part. [6] A côté du domaine d'Èphraïm, de la limite orientale à la limite occidentale, Ruben, une part. [7] A côté du domaine de Ruben, de la limite orientale à la limite occidentale, Juda, une part.

La portion sainte. Le domaine de la capitale et celui du prince.

« [8] A côté du domaine de Juda, de la limite orientale à la limite occidentale, [s'étendra] la portion [de territoire] que vous aurez à prélever[a] sur une largeur de 25.000 coudées et une longueur égale à celle des autres parts depuis la limite orientale jusqu'à la limite occidentale. C'est au centre de ce territoire que s'élèvera le sanctuaire. [9] La portion [du pays] que vous prélèverez pour Yahvé aura 25.000 [coudées] de long et 20.000 de large. [10] Sur cette étendue sera prise la portion sainte réservée aux prêtres; elle mesurera au nord 25.000 [coudées] de long, à l'ouest 10.000 [coudées] de large, à l'est 10.000 [coudées] de large et au sud 25.000 [coudées] de long. Le sanctuaire de Yahvé s'élèvera au centre de ce territoire. [11] C'est aux prêtres consacrés, aux fils de Çadoq, qui ont assuré mon service et ne se sont pas égarés comme l'ont fait les lévites[b], au temps où s'égaraient les enfants d'Israël, [12] c'est à eux que reviendra, à titre d'offrande très sainte, une portion prise sur celle qui sera prélevée pour Yahvé, à côté du domaine des lévites[c].

« [13] Aux lévites [sera attribué], parallèlement au domaine des prêtres, [un territoire de] 25.000 [coudées] de long et de 10.000 de large, ce qui fera au total une longueur de 25.000 [coudées] et une largeur de 20.000[d]. [14] On ne pourra en vendre ni en échanger aucune partie; [cette] portion, la meilleure, du pays ne passera pas en d'autres mains, car elle est la propriété sacrée de Yahvé.

« [15] L'étendue qui restera, 5.000 [coudées] de large sur 25.000 de long, constituera un espace profane destiné à la ville, à [ses] habitations et à [ses] terrains de pâture[e]. La ville en occupera le centre; [16] voici quelles en seront les dimensions : le côté nord aura 4.500 coudées, le côté sud 4.500, le côté est 4.500 et le côté ouest 4.500. [17] La ville aura des terrains de pâture[f] mesurant 250 [coudées] au nord, 250 au sud, 250 à l'est et 250 à l'ouest. [18] Quant à l'espace qui restera sur la longueur [de cette bande] parallèlement à la portion sainte, soit 10.000 [coudées] à l'est et 10.000 à l'ouest, il s'étendra parallèlement à la portion sainte, et[g] ce qu'il produira servira à nourrir ceux qui travaillent dans la ville. [19] Les travailleurs de la ville, appartenant à toutes les tribus d'Israël, le cultiveront[h].

« [20] L'ensemble de la portion [de territoire] à prélever mesurera [donc] 25.000 [coudées] sur 25.000 : vous prélèverez [ainsi] un carré comprenant, outre le domaine de la ville, la portion sainte.

« [21] Au prince [sera attribué] ce qui restera de part et d'autre de la portion sainte et du domaine de la ville : à l'est sur 25.000 coudées [de large], jusqu'à la frontière orientale, et à l'ouest sur 25.000 coudées [de large] jusqu'à la frontière occidentale, parallèlement aux parts [des tribus, la terre] appartiendra au prince. La portion sainte et le domaine de la ville en occuperont le centre. [22] La propriété des lévites et celle de la ville se trouveront au milieu des terres revenant au prince. Les terres revenant au prince se trouveront entre le territoire de Juda et celui de Benjamin.

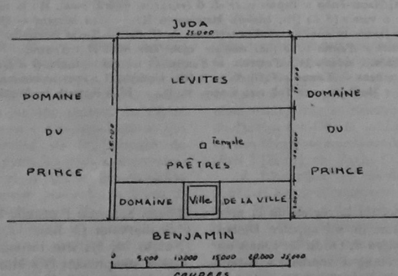
Les parts assignées aux tribus au sud de Jérusalem.

« [23] Quant aux autres tribus : de la limite orientale à la limite occidentale [du pays], Benjamin [recevra] une part. [24] A côté du domaine de Benjamin, de la limite orientale à la limite

22. H aj. en tête : Et il arrivera [que]. « ils tireront — sort » *S L* (lis. *yappîlou*). H : ils écherront par le sort. **48**, 1. « un — dans » d'après 47, 15 (lis. *min hayyâm*). H : vers le côté de... « en — Damas (litt. : et le territoire de Damas [sera] au nord) » *S* (lis. *ougeboul*). H : n'a pas « et ». « de la — occidentale » (*G*) cf. v. 2-8, 23-27 (lis. *mippe'at qâdîmâ we'ad pe'at yammâ*). H : la limite de l'orient, la mer.

9. « 20.000 » d'après 45, 1 [*G*] (lis. *'èsrîm 'èlèph*). H : 10.000. 11. « consacrés — fils » *G S* (lis. *hameqouddâsîm benê*). H : consacré d'entre les fils. 13. « Aux lévites » *G L* (lis. *welallewiyyîm*). H : Et les lévites. « au total une longueur » lis. *hakkôl*. H : toute longueur. « 20.000 » *G* (lis. *'èsrîm 'èlèph*). H : 10.000. 14. « ni en échanger (litt. : et ils n'échangeront) » *S L* (lis. *yâmîrou*). H : et qu'il n'échange. 16. « sud 4.500 » H[q] *G S L* (suppr. le deuxième *ḥâmêš*). H a deux fois le mot « cinq ». 19. « Les — ville » *G* (lis. *'ôbedê hâ'îr*). H : Le travailleur, la ville. 20. « carré » *G L* (lis. *rebou'â*). H : quart. « outre » lis. *'al*. H : vers. 21. « à l'est sur » lis. *'al penê* (avec *G*, comme dans la phrase suivante) et *qâdîmâ* au lieu de *teroumâ*. H : comme prélèvement le long de. « aux parts » *G* (lis. *haḥălâqîm*). H : à des parts. 22. « La propriété ...et celle » lis. *wa'ăḥouzzat* deux fois. H : et sur la propriété (deux fois).

a. Ce partage du pays est un exemple typique de l'esprit de système qui a présidé à la conception de la *tôrâ* du livre d'Ézéchiel : la Palestine — du moins la Palestine cisjordanienne, la seule dont la réoccupation soit envisagée — devra être partagée en 13 bandes parallèles par des lignes droites traversant le pays, de la Méditerranée au Jourdain; il n'est donc tenu compte ni du relief du sol ni des affinités économiques ou historiques réunissant tel district à tel ou tel ensemble plus vaste. Seul l'emplacement du Temple reste celui que le sanctuaire occupait avant l'exil; et, comme il n'est pas au centre géométrique du pays, le législateur est amené à donner une légère entorse à la symétrie rigoureuse de sa répartition : la « portion prélevée » pour Yahvé, qui renfermera le Temple, n'occupera pas la 7e des 13 bandes, mais la 8e à partir du nord. Il y aura donc 7 tribus installées au nord du sanctuaire et 5 seulement au sud. Les différentes parts sont attribuées en vertu d'un principe de sainteté décroissante : l'emplacement très saint du Temple sera enclavé dans un rectangle sacré assigné aux prêtres; au nord de celui-ci un rectangle égal sera réservé aux clercs de second ordre, les lévites; au sud un autre plus étroit, sera attribué à la capitale, qui devra donc être reconstruite à 2 kil. 1/2 au sud de son ancien site; à droite et à gauche de ces trois rectangles, les terres du prince (voy. fig. 9, ainsi que 45, 1-8 et les notes). Les tribus ne seront pas réinstallées dans leurs domaines historiques : les bandes les plus voisines du sanctuaire reviendront aux tribus les plus nobles, celles qui, d'après la tradition, descendent des deux épouses en titre de Jacob, Léa et Rachel; les bandes les plus éloignées, aux tribus issues des concubines du patriarche, Zilpa (Gad et Acher) et Bilha (Dan et Nephtali), *b.* C'est-à-dire en partant de la division du peuple en tribus. *c.* Le sort n'interviendra pas pour répartir les terres entre les tribus, mais seulement pour les distribuer entre les membres d'une même tribu, à l'intérieur du domaine assigné à chacune d'elles par la présente révélation divine (48, 1-7, 23-29). *d.* Le même principe est énoncé dans P à propos de la célébration de la Pâque (Ex. 12, 48-49; Nomb. 9, 14) et de l'obligation de la circoncision (Ex. 12, 48-49). Tandis que le Deutéronome ne permettait l'assimilation des étrangers admis à domicile aux purs Israélites qu'à la troisième génération et seulement s'ils descendaient de certains peuples (23, 3-8), la tôrâ d'Ézéchiel paraît les autoriser à posséder des terres dès la première génération pourvu qu'ils aient eu des enfants depuis leur installation en Israël. Si l'on a ainsi fait effort, à l'époque de l'exil, pour faciliter les naturalisations, c'est peut-être qu'on désirait remédier à la diminution de la population juive. *e.* Voy. 47, 15-17. *f.* Litt. : *et ils seront à lui*. Le texte est évidemment fautif : Dan ne sera nommé que plus loin.



9. PLAN DU TERRITOIRE A PRÉLEVER POUR YAHVE ET DE LA RÉGION AVOISINANTE

Dessin de G.-L. Vogt.

a. Une certaine imprécision apparente résulte de ce que le même terme « prélèvement », « portion à prélever » est employé, au cours du développement qui suit, en plusieurs sens différents : parfois il désigne seulement la part réservée aux prêtres (v. 10, 12); ailleurs le territoire ainsi nommé comprend aussi le domaine des lévites (v. 9, 12, 18, 21); ailleurs il englobe, de plus, celui de la ville (v. 20), voire même, ici, les terres du prince. *b.* Cf. 44, 10-16. *c.* Les v. 11 et 12 ont peut-être été ajoutés par une autre main : ils ne font que répéter ce qui a déjà été dit avec quelques différences de fond et de forme : la part des prêtres y est qualifiée de terre « très sainte » et de « prélèvement sur le prélèvement. » *d.* Pour l'ensemble des terres réservées au Temple et à ses desservants (prêtres et lévites). *e.* Cf. Lév. 25, 34; Nomb. 35, 2-5; etc. *f.* Formant tout autour de la capitale une zone qui ne sera ni bâtie ni cultivée, de façon à isoler complètement la ville de la « portion sainte ». *g.* Répétition erronée. *h.* Dans l'ancien Israël la population des villes était formée en majeure partie de cultivateurs. C'est ce qui est encore supposé par notre législateur.

occidentale, Siméon, une part. [25]A côté du domaine de Siméon, de la limite orientale à la limite occidentale, Issacar, une part. [26]A côté du domaine d'Issacar, de la limite orientale à la limite occidentale, Zabulon, une part. [27]A côté du domaine de Zabulon, de la limite orientale à la limite occidentale, Gad, une part. [28]A côté du domaine de Gad, sur la face sud, dans la direction du midi, la frontière courra de Tamar aux eaux de Meriba de Qadech, [puis] vers le torrent [d'Égypte] jusqu'à la Grande Mer[a].

« [29]Tel est le pays dont vous répartirez par le sort la possession entre les tribus d'Israël ; et voilà quelles seront leurs parts respectives, — oracle du Seigneur Yahvé.

Les portes de la capitale. Son périmètre. Son nom.

« [30a] Voici quelles seront les issues de la ville. — [31a] On donnera aux portes de la ville les noms des tribus d'Israël[b] : — [30b] sur la face nord, qui mesurera 4.500 [coudées], [31b] trois portes vers le nord : la porte de Ruben, une; la porte de Juda, une ; la porte de Lévi, une. [32]La face est aura 4.500 [coudées] et trois portes : la porte de Joseph, une; la porte de Benjamin, une; la porte de Dan, une. [33]La face sud mesurera 4.500 [coudées] et [aura] trois portes : la porte de Siméon, une; la porte d'Issacar, une; la porte de Zabulon, une. [34]La face ouest aura 4.500 [coudées] et trois portes : la porte de Gad, une; la porte d'Acher, une; la porte de Nephtali, une[c]. [35][Au total :] 18.000 [coudées] de tour[d]. Le nom de la ville sera désormais Yahvèchamma [Yahvé est là][e]. »

28. « la frontière » *H** (lis. *haggeboul*). H n'a pas l'article, omis par haplographie. « aux eaux » *S L* (aj. *'ad*). H : les eaux. « jusqu'à » *H* G* (lis. *'ad*). H : sur. 29. « dont — possession (litt. : que vous ferez tomber en possession) » *H* G* (*S*) *L* (lis. *benaḥălâ*). H : que vous ferez tomber hors de possession (?). 34. « et trois » *H* G^A S* (lis. *ouš'ârîm*). H : trois.

a. Cf. 47, 19. *b.* Nous transposons ici cette indication générale, qui, dans le texte traditionnel, coupe la phrase relative aux portes de la face nord de la ville (v. 30b et 31b, cf. v. 32-34). *c.* Les noms de ces portes doivent rappeler que la capitale sera, à l'avenir, la propriété de tout Israël. L'ordre suivi groupe 1° les noms des tribus issues de Léa, au nord et au sud; 2° ceux des tribus descendant de Rachel à l'est; 3° ceux des tribus issues de Bilha, l'une à l'est, l'autre à l'ouest; 4° ceux des tribus qui descendent de Zilpa à l'ouest. *d.* Soit environ 9.000 mètres, plus du double du périmètre des murs de la Jérusalem actuelle. *e.* Ce nom, qui, surtout si on le prononce Yahouchamma, rappelle, par sa consonnance générale, le nom traditionnel de la ville, Yerouchalém, exprime l'idée centrale de la tôrâ du livre d'Ézéchiel : la présence réelle de Yahvé dans le Temple, source de toute bénédiction.

OSÉE

Titre.

1 [1]La parole de Yahvé qui fut adressée à Osée, fils de Beéri[a], au temps d'Ouzziyya, de Yotam, d'Aḥaz, d'Ézéchias, rois de Juda, et au temps de Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël.

PREMIÈRE PARTIE

ISRAËL, ÉPOUSE INFIDÈLE DE YAHVÉ. SA FAUTE, SON CHÂTIMENT, SA RENTRÉE EN GRÂCE (1-3).

Les malheurs domestiques d'Osée. Ils sont la figure des offenses faites par la nation à son Dieu.

[2]Début des révélations faites par Yahvé à Osée[b]. Yahvé dit à Osée : « Va, prends une femme portée à la prostitution[c] et des enfants de prostitution[d], car le pays ne cesse de se livrer à la prostitution et d'abandonner Yahvé. » [3]Il alla et épousa Gomer, fille de Diblaïm[e]. Elle conçut et lui donna un fils. [4]Et Yahvé dit à Osée : « Donne-lui le nom de Jizréel; car d'ici peu je punirai la maison de Jéhu pour le sang versé à Jizréel[f] et j'abolirai la royauté dans la maison d'Israël. [5]Ce jour-là, je briserai l'arc d'Israël dans la vallée de Jizréel[g]. »

[6]Elle conçut de nouveau et mit au monde une fille. Et Yahvé dit à Osée : « Donne-lui le nom de Lo Rouḥama[h]; car je n'aurai plus compassion de la maison d'Israël au point de lui accorder un plein pardon[i]. [7]J'aurai compas- Ad

a. Cette première partie de la suscription actuelle du livre d'Osée constituait seule probablement le titre primitif de l'ouvrage. La liste qui suit des rois de Juda contemporains du prophète ne doit pas émaner d'Osée, qui, étant originaire du royaume du nord, devait dater les événements d'après les rois de son pays. Quant à la mention du règne de Jéroboam II, roi d'Israël (env. 783-743), elle ne convient qu'aux faits rapportés dans les trois premiers chapitres du livre : la dynastie de Jéhu, en effet, occupait encore le trône lorsque le prophète donna à son premier enfant le nom de Jizréel (1, 4). Les révélations relatées dans les ch. 4-14 ont, au contraire, été reçues par Osée après la mort de Zacharie, fils de Jéroboam II (vers 743); il est fait fréquemment allusion dans ces chapitres aux continuels changements de dynastie qui se produisirent alors (7, 3, 7; 8, 4; 10, 3). *b.* Litt. : *Début de* [*ce que*] *Yahve dit en Osée.* C'est-à-dire que la voix divine se faisait entendre dans l'esprit du prophète (cf. 1 Rois 22, 28; 2 Sam. 23, 2; Zach. 1, 9, 13). C'est un nouveau titre, se rapportant sans doute aux ch. 1 et 2 : il a peut-être été ajouté après coup (cela expliquerait la répétition, aussitôt après, des noms de Yahvé et d'Osée) pour distinguer les révélations rapportées dans les chapitres 1 et 2 de celle qui figure au ch. 3 et où Yahvé dit : « Encore va, aime une femme, etc... » D'autres rattachent ces mots à la phrase qui suit : « Au commencement des révélations faites par Yahvé en Osée, Yahvé dit à Osée ». Mais la construction serait insolite. *c.* Litt. : *une femme de prostitution.* L'expression ne signifie pas nécessairement que, déjà à l'époque de son mariage, Gomer fût une femme débauchée, mais peut indiquer qu'elle avait dès lors des penchants mauvais. *d.* Ces mots ne signifient pas que, dès avant son mariage, Gomer eût des enfants nés de son inconduite : ils se rapportent à l'avenir et représentent les enfants que Gomer donnera à Osée comme ceux d'une mère adonnée au péché. *e.* Ces deux noms, auxquels on n'a pas réussi à trouver une signification allégorique, garantissent la réalité des faits racontés par le prophète. Diblaïm est le nom, soit du père de Gomer, soit de son lieu d'origine. *f.* Jizréel, aujourd'hui Zérin, ville située à l'extrémité est de la grande plaine dite de Jizréel ou d'Esdrélon; c'est là, dans le palais qu'y possédait Achab, que Jéhu extermina les membres de la dynastie d'Omri. Bien que Jéhu ait été suscité par le prophète Élisée et ait eu l'appui d'un fidèle zélé de Yahvé comme Jonadab, Osée, un siècle plus tard, voit dans ce carnage, exécuté avec une froide cruauté et un cynisme imperturbable, un crime inexpiable qui entraînera la ruine de l'État israélite. Osée ne peut plus admettre que la fin justifie les moyens. *g.* Le lieu qui a été le théâtre du crime doit être aussi celui du châtiment. Osée a sans doute pensé que les Assyriens écraseraient l'armée israélite dans cette plaine, où s'étaient livrées si souvent et devaient se livrer plus tard, au cours des siècles, des batailles qui décidèrent du sort de la Palestine (Meguiddo 1479 et 609); défaite de Sisera (Jug 5); Monts Guilboa; Mont Thabor (1799). *h.* « Non prise en pitié » ou « non aimée ». *i.* Si tel est le sens de la phrase, elle n'est probablement pas primitive; car elle suggérerait que Yahvé accordera peut-être encore un demi-pardon, ce qui ne répond pas à la pensée d'Osée. On pourrait traduire aussi : « car certainement je leur pardonnerai ». Dans ce cas il est plus évident encore que cette phrase est un correctif, étranger au contexte primitif.

sion, [au contraire], des enfants de Juda et je les délivrerai par [le secours de] Yahvé leur Dieu : je ne les délivrerai ni par l'arc, ni par l'épée, ni par la guerre[a], ni par les chevaux, ni par les chars[b]. »

[8] Elle sevra Lo Rouḥama; puis elle conçut et mit au monde un fils. [9] Et Yahvé dit : « Donne-lui le nom de Lo Ammi[c]. Car vous n'êtes pas mon peuple, et je ne suis pas votre Dieu. »

Promesse d'une ère de bonheur[d].

2 [1] Et les enfants d'Israël deviendront nombreux comme [les grains de] sable de la mer, que l'on ne peut ni compter ni mesurer[e]. Au lieu de les appeler Lo Ammi, on les nommera Fils du Dieu vivant. [2] Les enfants de Juda et les enfants d'Israël se réuniront; ils se donneront un chef unique. Ils monteront des pays [étrangers][f]; car ce sera une grande journée que celle de Jizréel[g]. [3] Vous appellerez votre frère Ammi et votre sœur Rouḥama.

Application à Israël de l'image de l'épouse infidèle.

[4] Faites des reproches à votre mère[h], faites-lui des reproches,
car elle n'est pas ma femme
et je ne suis pas son mari[i].
Qu'elle ôte de son visage la marque de ses prostitutions
et d'entre ses seins le signe de ses adultères[j].
[5] Sinon, je la dépouillerai de tout vêtement et la laisserai toute nue;
je la mettrai dans l'état où elle était au jour de sa naissance[k] :
Je la rendrai pareille à un désert,
semblable à une terre desséchée
et je la ferai périr de soif[l].
[6] Je n'aurai pas compassion de ses enfants,
car ce sont des enfants de la prostitution.
[7] Leur mère, en effet, s'est prostituée;
celle qui les a conçus s'est déshonorée :
Elle a dit : « Je veux m'attacher
à suivre mes amants,

1, 7. « des enfants » G^A (lis. *benê*). H : de la maison. 8. « votre Dieu » d'après G^* *Origène Aug.* (lis. *'elôhêkèm*). H : pour vous. **2**, 2. « des pays [étrangers] » lis. *hâ'ărâṣôt*. H : du pays. 3. « votre frère » *G* (lis. *la'ăḥêkèm*). H : vos frères. « votre sœur » *G* (lis. *wela'ăḥôtkèm*). H : vos sœurs.

a. La mention de la « guerre » détonne dans une énumération d'armes. *b*. Allusion à la délivrance merveilleuse accordée aux Judéens lors du siège de Sennachérib en 701, telle que la présentaient les récits les plus récents des livres des Rois et d'Ésaïe. Cette promesse adressée à Juda n'a que faire dans une série de menaces visant Israël comme celle du ch. 1. Il est étrange, du reste, que Yahvé dise : « Je les délivrerai par Yahvé leur Dieu ». *c*. C'est-à-dire : « Non mon peuple ». La nation israélite, en punition de ses infidélités, perd ses privilèges de « peuple de Yahvé ».
d. Ces promesses, qui succèdent sans transition aux menaces du ch. 1er et interrompent le cours des censures d'Osée (2, 4 fait suite à 1, 9), ne sauraient avoir été présentées ainsi par le prophète : Osée ne donne d'espoir au peuple que si celui-ci se repent. Ou bien les promesses des v. 1-3 se trouvaient dans un autre contexte (par exemple après 2, 25), ou, plus probablement, elles constituent une addition faite dans l'esprit du judaïsme postérieur à l'exil, d'après 2, 24-25.
e. Cf. Gen. 22, 17; 32, 12 [H : 13]. *f*. Ceci n'était intelligible que pour des lecteurs ayant déjà connaissance de l'exil d'Israël (722) et de Juda (597, 586). *g*. L'auteur de cette phrase, comme celui de 2, 24-25, mentionne Jizréel à cause du sens favorable qu'on pouvait tirer de l'étymologie de ce nom : « Dieu sèmera », c'est-à-dire qu'il repeuplera le pays.
h. Les enfants auxquels Yahvé s'adresse sont les Israélites. Leur mère est la terre d'Israël (v. 5), plus ou moins confondue, d'ailleurs, avec la nation qui l'habite (v. 7-9, 11-15, 16-25).
i. Ces mots ont sans doute été ajoutés après coup; car ils ne répondent pas à la situation supposée par le prophète : Yahvé, selon lui, n'a pas répudié son épouse, puisqu'il la tient toujours sous son autorité : témoin les privations et autres châtiments qu'il lui impose (v. 5, 8, 11-15). La phrase qui précède (« elle n'est pas ma femme ») peut, au contraire, appartenir au texte primitif, si on l'entend : « elle ne s'est pas conduite en véritable épouse ». *j*. On a pensé qu'il était fait allusion ici à l'insolence des regards effrontés et à l'impudeur des vêtements qui caractérisent la courtisane (Jér. 3, 3). Il s'agit plus probablement des joyaux (anneaux du nez, boucles d'oreille, pendentifs suspendus à un collier et tombant « entre les seins ») dont on se parait quand on se rendait à un haut lieu (cf. v. 15; Ex. 3, 22; 32, 2-4; 33, 4-6) et qui souvent figuraient la divinité locale ou l'un de ses emblèmes. *k*. Allusion au traitement qu'on faisait subir à la femme adultère (d'après Éz. 16, 39 avant de la lapider). *l*. Ce trait, qui ne peut guère s'appliquer à la terre et qui est en excès dans le vers, est sans doute une glose.

Qui me donnent mon pain et mon eau,
ma laine et mon lin,
mon huile et ma boisson[a]. »
[8] C'est pourquoi je vais barrer
sa route avec des épines;
Je l'entourerai d'un mur
et elle ne retrouvera plus ses sentiers[b].
[9] Elle s'élancera à la poursuite de ses amants,
mais ne parviendra pas à les rejoindre.
Elle les cherchera,
mais ne les trouvera pas.
Alors elle dira : « Je vais retourner
auprès de mon premier mari,
Car j'étais jadis[c] plus heureuse que maintenant[d]. »
[10] Elle n'a pas reconnu
que c'est moi qui lui donne
Le blé, le moût et l'huile[e]
et qui lui accorde l'argent en abondance,
ainsi que l'or dont on a fait [des statues de] Baal[f].
[11] C'est pourquoi je reprendrai
mon blé au temps où il devrait être moissonné[g]
et mon moût en sa saison.
Je retirerai ma laine et mon lin
[qui servaient] à couvrir sa nudité.
[12] Je mettrai alors à nu son infamie[h]
sous les yeux de ses amants[i]
et nul ne la délivrera de ma main.
[13] Je ferai cesser toutes ses réjouissances,
ses fêtes, ses nouvelles lunes et ses sabbats[j]
et toutes ses solennités.
[14] Je ravagerai ses vignes et ses plantations de figuiers,
dont elle disait :
« C'est mon salaire,
ce que m'ont donné mes amants. »

8. « sa route » d'après *G S* et 8^b (lis. *darkâh*). H : ta route. 14. « salaire » (lis. *'ètnân*). H a une forme insolite.

a. Les Cananéens croyaient devoir à leurs divinités locales, aux « Baals » (seigneurs) des diverses contrées du pays, l'eau de leurs sources, les productions de leurs champs, les fruits de leurs vergers, spécialement ceux de leurs vignes (« leur boisson »). Les Israélites, en s'établissant dans le pays, adoptèrent largement ces croyances et associèrent le culte des « Baals » à celui de Yahvé; cette attitude se perpétuait encore au Ve siècle chez les Juifs d'Éléphantine. En général, cependant, ils adaptèrent au culte du Dieu de leurs pères les lieux saints consacrés jusque-là aux Baals, mais en conservant la plupart des rites, emblèmes et objets sacrés en usage dans ces sanctuaires. Osée considère ce culte « canaanisé » de Yahvé comme rendu en réalité aux « Baals »; c'est à eux, selon lui, qu'était adressé, consciemment ou inconsciemment, le culte du commun des Israélites, et ce sont eux que le prophète appelle « les amants » de la nation. *b*. Israël est ici assimilé à un animal qu'on empêche de courir librement la campagne en l'enfermant dans un pâturage, clos, selon l'usage du pays, au moyen, non d'une haie vive, mais de branches épineuses ou d'un mur de pierres sèches. *c*. Litt. : *alors*, au temps où je vivais avec mon premier époux. *d*. Au v. 9, il est parlé de la décision que prendra l'épouse infidèle de revenir à son mari légitime, c'est-à-dire d'un acte de repentance auquel il ne sera fait aucune allusion au v. suivant. De plus, d'après les v. 8 et 9, la peine infligée à la coupable consistera à être exclue du pays des Baals, donc exilée, non à être réduite en désert (v. 5, 10-14). Les v. 8 et 9 proviennent sans doute d'un autre contexte (par exemple après 15) : le v. 10 ferait une suite excellente au v. 7.
e. Produits principaux de la Palestine : Deut. 7, 13; 11, 14; 12, 17; Éz. 27, 17. *f*. Phrase en excès dans le vers et ajoutée sans doute après coup : Osée aurait écrit « dont *elle* a fait », non « dont *ils* ont fait » et aurait parlé des Baals, non de Baal.
g. Litt. : *en son temps*. *h*. Cf. v. 5 et note *k*. *i*. Osée, non plus que les autres prophètes du VIIIe et du VIIe siècle, ne dénie toute réalité aux divinités rivales de Yahvé, tout en soulignant leur ridicule impuissance. *j*. De fait, lors de l'exil de Juda (586-538), l'observation du sabbat ne sera pas suspendue; elle deviendra même, à cette époque, l'un des rites les plus caractéristiques et les plus rigoureusement célébrés de la religion juive. Au temps d'Osée, au contraire, le sabbat était encore une fête lunaire joyeuse, qui ne se distinguait pas des autres solennités israélites par un caractère particulièrement sacré.

J'en ferai une forêt[a]
et les bêtes des champs en dévoreront les fruits.
15 Je la punirai
à cause des jours des Baals,
Où elle faisait fumer des offrandes en leur honneur
et se parait de son anneau et de son collier[b]
Pour courir après ses amants,
tandis que moi, elle m'oubliait, — oracle de Yahvé.

L'épouse infidèle sera soumise à une épreuve, puis reprise par Yahvé[c].

16 C'est pourquoi je vais l'attirer,
je l'emmènerai au désert[d];
Je lui adresserai des paroles consolantes[e]
17 et lui rendrai ses vignes.
Je ferai de la vallée d'Akor[f]
une porte d'espérance.
Elle y montera
comme aux jours de sa jeunesse,
Comme au temps où elle montait
du pays d'Égypte.
18 Ce jour-là elle appellera son époux;
elle n'invoquera plus les Baals[g];
19 J'ôterai de sa bouche les noms des Baals;
on ne prononcera plus leurs noms.

20 Je conclurai en sa faveur une alliance en ce jour-là
avec les bêtes des champs,
Avec les oiseaux du ciel
et les reptiles de la terre[h].

15. « faisait — offrandes » cf. 4, 13; 11, 2 (lis. *teqaṭṭēr*). H a une forme plus moderne signifiant d'ordinaire « faire fumer des parfums ». 17. « ses vignes. Je ferai de la » lis. *wesamtî 'èt* au lieu de *miššâm we'èt*. H : ses vignes de là, et la. « Elle y montera » lis. *'âletâ*. H : Elle y répondra (se montrera docile?) 18. « elle appellera » *G* (lis. *tiqrâ'*). H : tu appelleras. « son époux » lis. *'îšâh*. H : mon époux. « elle n'invoquera » lis. *tiqrâ'* (*G*) et suppr. *lî*. H : tu ne m'appelleras. « les Baals » *G* (lis. *labbe'âlîm*). H : mon baal. — Texte incertain. 19. « on — noms » *G* (lis. *šemôtâm*). H : ils ne seront plus mentionnés par leur nom. 20. « en sa » lis. *lâh*. H : en leur.

a. Une région inculte, pleine de fourrés impénétrables (cf. Mi. 3, 12). *b*. Voy. v. 4 et note *j*. *c*. Le ton général des v. 16-25 est très différent de celui des v. 4-15. L'indignation et la menace font place à l'espérance d'un retour de l'épouse infidèle au devoir et au bonheur. Le châtiment annoncé est différent aussi : tandis que dans les v. 4-15 il était parlé surtout de la réduction *du pays* en désert, il est question, dans les v. 16-25, d'un retour *de la nation* au désert. Selon les v. 4-15 l'épouse infidèle n'est pas répudiée; d'après les v. 16-25 il semble qu'elle doive l'être puisqu'il est parlé de nouvelles fiançailles (v. 21-22). Pour ces diverses raisons, beaucoup de critiques considèrent les v. 16-25 comme ajoutés par une autre main pour corriger l'impression trop sombre laissée par le développement précédent. Mais il se pourrait que l'addition ait été faite par Osée lui-même à un autre moment de sa carrière où il aurait conçu l'espoir de voir la nation s'amender à la suite des sévères calamités qui commençaient à la frapper, par exemple après la déportation partielle de la population par Tiglat Pilèser en 734 : les bêtes fauves ont dû alors se multiplier dans le pays dévasté et l'on s'expliquerait que Yahvé permette de le préserver de ce fléau ainsi que de la guerre (v. 20). *d*. Le temps où Yahvé avait persuadé Israël de venir auprès de lui au désert après la sortie d'Égypte passait pour l'âge d'or des relations entre la nation et son Dieu. Osée plaçait peut-être ce nouveau séjour au désert au moment où le peuple partira pour la terre d'exil ou lorsqu'il en reviendra. *e*. Litt. : *Je parlerai sur son cœur.* Pour le sens de cette expression, voy. Gen. 34, 3; 50, 21; Ès. 40, 2; Ruth 2, 13. *f*. L'un des ravins donnant accès de la plaine du Jourdain au plateau éphraïmite et par où Israël était monté de Jéricho à Aï d'après Jos. 7-8, probablement le ouadi el-Kelt. Le mot Akor pouvait être interprété « trouble » et rappeler le moment de trouble qui suivit pour le peuple le péché d'Acan, mais aussi la délivrance qui fut accordée au peuple après l'expiation. Osée espère qu'Israël, un jour, reprenant le même chemin, verra de nouveau s'ouvrir une porte sur un avenir meilleur. *g*. Le texte traditionnel porte : « tu [m'] appelleras (ou mieux (G) : elle m'appellera) « mon mari », tu ne m'appelleras (ou mieux (G) : elle ne m'appellera) plus « mon baal». — Il serait fait allusion à l'usage, qui s'était introduit en Israël après l'installation en Palestine, de donner à Yahvé le titre de « baal » « Seigneur » (donné aussi par l'épouse à son mari, son seigneur et maître); un des fils de Saül s'appelait Echbaal (1 Chron. 8, 33; 9, 39), un de ses petits-fils Meribaal (1 Chron. 9, 40); un fils de David, Beelyada (1 Chron. 14, 7), un de ses preux Bealya (1 Chron. 12, 5 [H : 6]). Mais il semble plus probable que la promesse faite ici par Osée a une portée plus générale. *h*. Yahvé imposera aux bêtes sauvages l'obligation de ne plus inquiéter les Israélites (cf. Job 5, 23; Lév. 26, 6; Éz. 34, 25-28; Ès. 11, 6-9; 35, 9; 65, 25).

L'arc, l'épée, la guerre,
je ferai disparaître tout cela du pays;
je l'y ferai habiter en sécurité.
21 Je te fiancerai[a] à moi pour toujours;
je te fiancerai à moi en [t'apportant en présent] justice et équité[b],
amour et tendresse;
22 Je te fiancerai à moi en [t'apportant comme présents] la fidélité
et la connaissance de Yahvé.
23 Ce jour-là
j'exaucerai, — oracle de Yahvé, —
J'exaucerai les cieux
et eux, ils exauceront la terre.
24 La terre exaucera le blé,
le moût et l'huile
et eux, ils exauceront Jizréel[c].
25 Je le sèmerai dans le pays;
j'aurai compassion de Lo-Rouḥama.
Je dirai à Lo-Ammi : « Tu es mon peuple »
et lui, il répondra : « Mon Dieu! »

Amour d'Osée pour une femme infidèle,
image de l'amour de Yahvé pour Israël[d].

3 [1]Puis Yahvé me dit : « Va encore[e], aime une femme qui aime un amant et [qui soit] adultère, de même que Yahvé aime les enfants d'Israël, bien qu'ils se tournent vers

« ferai disparaître » lis. *'ašbit*. H : briserai. 22. « et la — Yahvé » lis. *oubeda'at*. H : et tu connaîtras Yahvé. 25. « Je le sèmerai » lis. *ouzera'tihou*. H : Je la sèmerai. 3, 1. « qui — amant » d'après *G S* (lis. *'ôhèbèt*). H : aimée d'un amant. G S : qui aime le mal.

a. Ce terme, à en juger par son équivalent arabe, signifie proprement acheter, acquitter le paiement grâce auquel le fiancé obtient de son futur beau-père la main de sa fiancée. Osée dépeint l'alliance nouvelle que Yahvé conclura avec son peuple sous l'image d'un nouveau contrat matrimonial, sans tenir compte du fait que le remariage entre époux divorcés était interdit par la loi israélite (du moins d'après Deut. 24, 1-4 [VII[e] siècle]; cf. Jér. 3, 1), comme par le droit babylonien. *b*. Litt. : *par la justice et l'équité.* La préposition « par » introduit habituellement la mention du versement fait par le fiancé à la famille de sa future (2 Sam. 3, 14); mais la coutume voulait qu'une partie de ce « prix d'achat » fût remise comme présent à la mariée (cf. Gen. 31, 15 et note *i*) : de là la mention de la fidélité apportée en présent par le divin fiancé et celle de la connaissance de Yahvé (v. 22), qui constitue évidemment une grâce accordée par Dieu *à la nation* réhabilitée. L'union nouvelle durera toujours parce que Yahvé accordera lui-même à la nation les qualités qu'il exige d'elle. *c*. Dieu exaucera les cieux en leur accordant de nouveau le pouvoir de fertiliser la terre; les cieux exauceront la terre en lui envoyant la chaleur, la pluie et la rosée; la terre exaucera les plantes en leur fournissant la sève. Quant à Jizréel, il représente ici Israël, le nom étant interprété dans son sens favorable : « Dieu sèmera ».

d. Au premier abord, il peut sembler que, d'après le ch. 3, Osée reçoive l'ordre de contracter une nouvelle union, analogue à celle qui a été racontée ch. 1, avec une autre femme aussi dépravée que Gomer. La répétition d'un pareil ordre ne serait vraisemblable que si l'une des épouses représentait Samarie et l'autre Jérusalem, comme c'est le cas dans l'allégorie d'Ézéchiel sur Ohola et Oholiba (Éz. 23); mais cette interprétation, adoptée par Jérôme et reprise par quelques modernes, est exclue par les termes du texte, qui ne fait aucune allusion à Juda : l'épouse du ch. 3 figure l'Israël du nord, qui doit revenir à David (v. 5), comme Gomer au ch. 1 (v. 3-4). Selon une autre explication la femme débauchée et adultère à laquelle Osée doit imposer une longue épreuve n'est autre que Gomer, qui, à la suite des faits relatés au ch. 1, a été répudiée ou s'est enfuie; mais le prophète l'aime toujours malgré ses fautes et finit par la reprendre; la persistance même de son affection pour une créature indigne lui révèle que Yahvé aime encore la nation infidèle. Cette interprétation se heurte à de très graves objections : pourquoi Yahvé dirait-il : « aime une femme etc... » et n'indiquerait-il pas qu'il s'agit de « Gomer »? Pourquoi Osée dirait-il : « je l'achetai », et non « je la rachetai »? Du reste, si Gomer avait abandonné le prophète, celui-ci n'aurait pas eu à payer un nouveau prix d'achat pour la reprendre auprès de lui (cf. 2 Sam. 3, 13-16; Jug. 19, 1-10). Pour expliquer ce paiement réitéré, on suppose que, à la suite des faits rapportés ch. 1, Gomer avait été répudiée par Osée, puisqu'elle avait trouvé un autre mari ou était tombée dans l'esclavage; mais le remariage avec une épouse répudiée était interdit par le droit israélite — en tout cas depuis le VII[e] siècle (Deut. 24, 1-4; Jér. 3, 1). Selon d'autres, le récit du ch. 1 est seul historique; celui du ch. 3 est une pure allégorie composée à une époque tardive par un interpolateur. Mais, outre que les indices de modernité qu'on signale au ch. 3 sont peu probants, deux particularités parlent en faveur de l'historicité de ce récit : 1° les détails donnés sur le prix d'achat payé par Osée (v. 2) n'ont aucun caractère symbolique; 2° le prophète parle ici à la première personne, ce qui est, en général, une preuve d'authenticité (cf., par exemple, Ès. 6; Jér. 1; Éz. 1). Ce dernier trait suggère sans doute le rapport réel entre le récit du ch. 1 et celui du ch. 3. Ils relatent l'un et l'autre le mariage d'Osée avec Gomer; mais le second seul est de la main même du prophète, qui n'a pas jugé utile de mentionner le nom de sa femme; le premier, plus détaillé, est l'œuvre d'un biographe. Celui-ci ne raconte guère que les faits qui suivirent le malheureux mariage (naissance des enfants, faute de la mère), tandis que le récit du ch. 3, rédigé à une époque où Osée espérait un amendement d'Israël à la suite de l'exil (après 734 sans doute), n'insiste que sur l'épreuve que le prophète imposa à sa femme avant de s'unir à elle. Dans cette hypothèse il suffit de supposer qu'au v. 1 le mot « encore », placé, du reste, de façon insolite, a été ajouté par un correcteur qui croyait qu'il s'agissait d'un second mariage; peut-être en est-il de même des mots « et [qui soit] adultère ». *e*. Litt. : *Encore va.*

d'autres dieux[a] et qu'ils aiment les gâteaux de raisin[b]. » [2]J'achetai cette femme[c] pour quinze sicles d'argent[d], un ḥomer et un lètek d'orge[e]; [3]et je lui dis : « Pendant de longs jours, tu resteras, je te prie[f], sans te livrer à la prostitution ni te donner à aucun homme; et moi, non plus, je ne m'unirai pas à toi. »

4 Pendant de longs jours, en effet,
les enfants d'Israël resteront
Sans roi et sans magistrat[g],
sans sacrifice et sans stèle[h],
sans éphod ni teraphim[i].
5 Puis les enfants d'Israël se reprendront
à chercher Yahvé leur Dieu
et David leur roi[j] :
Ils recourront tout tremblants à Yahvé
et à sa bonté[k] dans la suite des jours.

3. « je ne m'unirai pas » aj., après *'ănî, lô' 'élék* ou *lô' 'âbô'*. Manque en H.

a. Il ne s'agit pas nécessairement de divinités étrangères à la Palestine, mais de ceux qu'Osée appelle d'ordinaire « les Baals ». *b*. Les populations viticoles, telles que les Cananéens, devaient offrir à leurs divinités, à la fête de l'automne, des gâteaux faits de raisins pressés et de farine dont les fidèles consommaient leur part. Car cet usage s'est perpétué dans les Églises chrétiennes de Chypre, vieille colonie phénicienne. Il en était sans doute de même en terre moabite (És. 16, 7). David distribue de ces gâteaux lors d'une fête de Yahvé (2 Sam. 6, 19). *c*. Litt. : *je l'achetai*. Mais cela peut signifier en hébreu : « j'en achetai une » : une femme de cette sorte (cf. És. 5, 1-2). *d*. Environ 47, 25 en francs or. *e*. Le ḥomer équivalait à 10 éphas, soit à 364 litres 4; le lètek, d'après la tradition rabbinique, à un demi ḥomer, soit à 5 éphas. Si l'on estime la valeur d'un épha d'orge à un siclo d'argent, Osée aurait payé au total la valeur de 30 sicles (94 fr. 50); c'était le prix d'un esclave d'après Ex. 21, 32. — L'usage consistant à régler les comptes en orge subsista longtemps chez les Babyloniens à côté des paiements en argent (Louis Delaporte, *la Mésopotamie*, p. 256). *f*. Litt. : *tu me resteras*. *g*. Le terme employé, surtout quand il est associé au mot « roi », désigne d'ordinaire les ministres et autres fonctionnaires royaux. *h*. Pierre dressée, cf. Deut. 7, 5 note *d*. *i*. *Éphod* et *teraphim* peuvent désigner ici soit deux sortes de statues, soit deux objets sacrés servant à la consultation de la divinité. Sur *éphod* voy. Jug. 8, 27 note *l*. Sur *teraphim*, cf. note *a* sur Gen. 31, 19. Dans l'énumération du v. 4, Osée mentionne diverses institutions dont les Israélites devront se passer pendant l'exil et qui étaient jugées indispensables à l'existence de l'État ainsi qu'à la célébration de tout culte, légitime ou illicite. De fait, Osée considérait la royauté comme une institution impie créée par Israël contrairement à la volonté de son Dieu (13, 10-11); il tenait le sacrifice tout au moins comme un acte d'importance très secondaire, non exigé par Yahvé (6, 6). *j*. Ces mots ne peuvent guère être d'Osée, qui condamnait en principe le régime monarchique. Ils auront été ajoutés par un correcteur judéen : on espérait en Juda voir un jour l'Israël du nord revenir sous le sceptre de la dynastie davidique, peut-être seulement au temps du roi-messie (Jér. 30, 9; Éz. 34, 23; 37, 24). *k*. Ou : « à ses biens », c'est-à-dire aux bénédictions qu'il accordera aux siens (cf. Jér. 31, 11-13).

DEUXIÈME PARTIE

REPROCHES ET MENACES (4-14)

Les péchés du peuple, conséquences de ceux des prêtres.

4 *Les crimes du peuple.*

1 Écoutez la parole de Yahvé, enfants d'Israël,
car Yahvé a un procès avec les habitants du pays[a],
Parce qu'il n'y a ni loyauté ni bonté[b]
ni connaissance de Dieu[c] dans le pays.
2 On fait de faux serments,
on tue et l'on dérobe,
On commet des adultères[d] et l'on use de violence;
le meurtre succède au meurtre.
3 Aussi le pays est-il dans le deuil
et tous ceux qui l'habitent dépérissent-ils :
Les bêtes des champs,
celles qui rampent sur le sol
Et les oiseaux du ciel,
les poissons même de la mer disparaissent[e].

Les prêtres responsables des fautes du peuple.

4 Que personne, cependant, n'accuse [le peuple]; que nul ne [le] censure :
c'est à toi, prêtre, que vont mes reproches.
5 Tu trébucheras en plein jour
et le prophète aussi trébuchera avec toi pendant la nuit[f].
Je te ferai périr
6 parce que mon peuple périt faute de connaissance[g].
Parce que tu as rejeté la connaissance,
je te rejetterai et t'exclurai de mon sacerdoce[h].
Tu as oublié les instructions de ton Dieu[i],
et moi, en retour, j'oublierai tes fils[j].

4, 2. « et l'on use (litt. : et user) » d'après les verbes précédents et le rythme (lis. *ouphârôṣ*). H : ils usent. 3. « celles — sol » G (aj. *ouberômés hâ'ădâmâ*). Manque en H. 4. « c'est — reproches » lis. *we'immekâ ribî hakkôhén*. H : et ton peuple est comme ceux qui contestent avec le prêtre. — Texte incertain. 5. « en plein jour » (G) (lis. *yômâm*). H : aujourd'hui. 5-6. « Je — [6] parce que » lis. *'ôtekâ [6] kî*. H : Je ferai périr ta mère (c'est-à-dire « ta caste »?). 6. « tu as rejeté » lis. *'èt hadda'at*. H : tu as, toi, rejeté.

a. Cf. Mi. 6, 2; Jér. 2, 9; etc. *b*. Le mot ainsi traduit a les divers sens du mot latin *pietas*; il peut désigner la piété envers Dieu, la piété familiale et, en général les sentiments d'humanité et d'amour qui doivent régner entre les hommes; il peut désigner aussi la bonté de Dieu, sa grâce. C'est un des termes les plus caractéristiques de la langue d'Osée (cf. notamment 6, 6). *c*. Autre expression typique de la pensée du prophète. Par « connaissance de Dieu » il n'entend pas l'adhésion intellectuelle à un ensemble de notions correctes sur la divinité, mais une claire conscience de la volonté de Yahvé, fondée sur une relation personnelle avec Dieu et se traduisant par une vie conforme à ses exigences, essentiellement morales. *d*. Cette énumération des principaux péchés, comme celle qu'on lit Jér. 7, 9, rappelle le premier décalogue (Ex. 20, 13-15; Deut. 5, 17-19), soit qu'Osée et Jérémie se soient inspirés du texte en question, soit que cette liste des dix exigences essentielles de Yahvé ait été rédigée d'après l'enseignement des prophètes. *e*. Le v. 3 est regardé par beaucoup de critiques comme une addition tardive. Il exprime sous forme hyperbolique l'idée que les péchés de l'homme ont leur contre-coup sur la nature entière; cette idée se rencontre fréquemment dans des textes récents (És. 24, 3-6; 33, 9). *f*. La plupart des prophètes partageaient l'attachement des prêtres pour les formes traditionnelles du culte de Yahvé, c'est-à-dire, au jugement d'Osée, pour un culte tout pénétré d'éléments cananéens, donc adressé en réalité aux anciennes divinités du pays, les Baals. Des personnalités comme Amos et Osée lui-même constituaient des exceptions parmi les *nâbis* : Amos déclarait n'être ni prophète, ni fils de prophète (7, 14). *g*. La fonction principale du prêtre, d'après Osée, comme selon toute l'antiquité israélite, n'est pas de célébrer le culte, mais de communiquer au peuple les volontés de Yahvé, de transmettre ses *tôrôt*, c'est-à-dire ses instructions. Si le peuple manque de « connaissance » (c'est-à-dire de connaissance de Dieu), c'est que le prêtre a lui-même négligé son devoir essentiel, qui était de connaître et de faire connaître les exigences de Yahvé. *h*. On voit qu'Osée considérait les membres du clergé de Béthel, de Guilgal et des autres hauts lieux d'Israël comme étant réellement prêtres de Yahvé : c'est seulement à l'avenir et à titre de châtiment qu'ils seront exclus du sacerdoce. *i*. La *tôrâ*. *j*. Les « fils des prêtres » sont les membres du clergé, comme les « fils des prophètes » sont les membres de la corporation des inspirés.

7 Plus les prêtres sont devenus puissants, plus ils ont péché contre moi :
ils ont changé en ignominie ce qui faisait leur gloire[a].
8 Ils se nourrissent du péché de mon peuple[b]
et désirent le voir commettre le mal.
9 Il en sera du prêtre comme du peuple.... :
Je le punirai de sa conduite
et le traiterai selon ses actes.
10 Les prêtres mangeront et ne seront pas rassasiés;
ils se prostitueront et ne se multiplieront pas[c].
Ils ont abandonné Yahvé pour observer..... [d]

Attitude insensée et criminelle du peuple.

11 L'inconduite, le vin et le moût font perdre la raison[e].
12 Mon peuple consulte son arbre[f];
c'est son bâton qui lui fait des révélations[g].
Car un esprit de prostitution l'égare
et il se prostitue, abandonnant son Dieu.
13 Au sommet des montagnes ces gens immolent [des victimes];
sur les collines ils [les] font monter en fumée,
Sous le chêne, le peuplier et le térébinthe[h];
leur ombrage est si agréable!
Voilà pourquoi leurs filles se prostituent
et leurs jeunes femmes commettent des adultères.
14 Je ne punirai pas leurs filles pour s'être prostituées,
ni leurs jeunes femmes pour avoir commis des adultères;
Car eux-mêmes[i] vont à l'écart[j] avec les prostituées;
ils offrent des sacrifices avec les courtisanes sacrées.
Et le peuple, sans intelligence, court à sa ruine...

Ad

15 Si tu te prostitues, Israël,
que Juda ne se rende pas coupable[k]!
N'allez pas à Guilgal[l];
ne montez pas à Bét Aven[m]!

7. « ils ont changé » *S T* (lis. *hémîrou*). H : je changerai. 8. « désirent » lis. *nèphèš*. H : portent son désir. 10. « se prostitueront » lis. *yiznou*. H : ont fait se prostituer. 12. « l'égare » *S T* (lis. *hiťâhou*). H : égare. 13-14. « leurs filles... leurs jeunes femmes » lis. *benôtéhèm* et *kallôtéhèm*. H : vos filles... vos jeunes femmes. 14. « vont à l'écart » lis. *yipparédou*. H : écartent.

a. Ils auraient dû mettre leur honneur à transmettre fidèlement au peuple les directions de leur Dieu. *b*. Le mot « péché » n'est pas à prendre ici au sens technique de « sacrifice pour le péché » (sacrifice expiatoire dont la victime, en règle générale [cf. Lév. 6, 30 et note *b*], revenait tout entière au prêtre); car l'expression « le mal », qui lui fait pendant dans la seconde partie du v., n'a pas de sens restreint analogue. Les prêtres recevaient leur part de tous les sacrifices; et ce qu'Osée leur reproche ici, c'est d'encourager par cupidité le peuple à multiplier ses offrandes et à s'imaginer que par là il satisfera aux exigences de Yahvé. *c*. Allusion au rite de la prostitution sacrée. Cette pratique abominable aura pour les prêtres les conséquences les plus funestes : la stérilité et la mort prématurée des enfants qui naîtront (9, 10-17). *d*. Texte altéré. La phrase paraît incomplète. *e*. Cette phrase, d'allure sentencieuse, formait peut-être primitivement la conclusion du petit développement v. 12-14; elle formerait avec la dernière phrase du v. 14 un vers régulier. *f*. Les Cananéens avaient de nombreux arbres sacrés qui passaient pour rendre des oracles, tel l'arbre des Devins (Jug. 9, 37), peut-être par le bruissement de leurs feuilles. Les Israélites, en s'installant dans le pays, continuèrent à vénérer ces arbres et à leur demander des révélations, qu'ils rapportaient, du reste, à Yahvé : tels le Chêne donneur d'oracles (Gen. 12, 6; Deut. 11, 30), le palmier de Débora (Jug. 4, 5), les mûriers de la vallée des Rephaïm (2 Sam. 5, 23-24). *g*. Allusion sans doute à la rhabdomancie et à la bélomancie, procédés de consultation où l'on se servait de bâtons ou de flèches (cf. Éz. 21, 26-27). *h*. Le chêne (chêne vert) et le térébinthe sont souvent mentionnés parmi les arbres sacrés; le peuplier n'est visé qu'ici et peut-être Ès. 65, 3 (voy. note *b*). *i*. Les Israélites mâles. L'opinion, en Israël comme dans le monde moderne, était beaucoup plus indulgente aux désordres masculins qu'à l'inconduite de la femme. Osée ne partage pas ce préjugé. *j*. « En dehors du sanctuaire » (Hérodote I, 199). Sur la prostitution sacrée, voy. Gen. 38, 21; Deut. 23, 18. *k*. Ce vers n'est guère explicable sous la plume d'Osée : 1° l'auteur y apostrophe Israël (dont Osée parle, dans ce ch., à la 3e pers.) alors qu'il s'adresse en réalité à Juda; 2° le prophète ne s'intéressait pas directement à Juda et ne le considérait pas comme meilleur qu'Israël; 3° prostitution n'est pas pris ici au propre comme aux v. 13 et 14, mais désigne, au figuré, le culte semi-païen de Yahvé. Ce vers doit donc être une addition judéenne. Il faut en dire autant des deux suivants qui sont tirés presque textuellement d'Amos 5, 5 et recommandent à Juda de ne pas fréquenter les hauts lieux qu'affectionnent les Israélites du nord. *l*. Litt. : *au Guilgal*, c'est-à-dire : « au Cercle ». Plusieurs sanctuaires possédant un « cercle » de pierres saintes portaient ce nom. Il s'agit probablement de celui qui se trouvait au N. de Béthel (cf. 2 Rois 2, 1; 4, 38; Am. 4, 4; 5, 5), auj. Djildjilia.

m. Ce nom, qui pouvait être interprété « la maison du faux culte », a souvent été substitué à celui de Béthel (« la maison de Dieu »), principal haut lieu du royaume du nord. Voy. Jos. 7, 2 note *g*.

Et ne jurez pas par la vie de Yahvé
à Beér Chèba[a]!
16 Car, telle une génisse rétive,
Israël a été rebelle.
Maintenant Yahvé le fera paître
comme un agneau dans un vaste pâturage[b].

Ad

17 Èphraïm est l'ami des idoles[c];
il se repose 18 dans la compagnie des buveurs.
[Ces gens] m'abandonnent pour se prostituer;
ils préfèrent l'ignominie à ce qui faisait leur gloire[d].
19 Un ouragan les enveloppera de ses ailes :
ils seront couverts de honte à cause de leurs autels.

Les prêtres et la cour mènent le peuple à la ruine.

5

1 Écoutez ceci, prêtres!
Soyez attentifs, chefs d'Israël;
Gens de la maison du roi, prêtez l'oreille!
C'est vous que concerne la sentence[e],
Car vous êtes un piège à Miçpa[f],
un filet tendu sur le Tabor[g].
2 Vous avez creusé une fosse profonde à Chittim[h].
Je vais, moi, vous châtier tous.
3 Je connais Èphraïm
et Israël ne m'est point caché :
Èphraïm s'est prostitué;
Israël s'est souillé[i].
4 Les actes qu'ils ont commis ne leur permettent plus
de revenir à leur Dieu[j].
Car un esprit de prostitution[k] les possède;
ils ne connaissent pas Yahvé.
5 L'orgueil d'Israël l'accuse en face
et l'iniquité d'Israël[l] et d'Éphraïm le fera chanceler.
Juda aussi chancellera avec eux[m].

15. « à Beér Chéba » d'après *Am.* 5, 5; 8, 14 (aj. *bibe'ér šeba'*). Manque en H. 17-18. « il — buveurs » lis. *hannâḥ lô besôd sôb'îm*. H : laisse-le! [18] Leur beuverie s'est écartée (?). — Texte très incertain. 18. « m'abandonnent pour se prostituer (litt. : se prostituent de derrière moi) — gloire » lis. *zânô yiznou mé'aḥăray*, suppr. (avec *G*) *hébou* (dittographie) et lis., d'après *G*, *migge'ônâm* au lieu de *mâginnèhâ*. H : livrent à la prostitution, ses boucliers (c'est-à-dire ses chefs [?] cf. Ps. 47, 10) aiment, ils aiment (?) l'ignominie. — Texte incertain. 19. « les enveloppera » lis. *'ôtâm*. H : l'enveloppera. « autels » *H*[a] *G S T* (lis. *mimmizbeḥôtâm*). H : sacrifices (? forme insolite). **5**, 1. « chefs » lis. *sâré*. H : maison (mais Osée paraît s'en prendre ici aux classes dirigeantes). 2. « Vous — Chittim » lis. *šaḥat haššiṭṭîm ta'âmîqou*. H : des rebelles ont approfondi le massacre (?). — Texte incertain. « vous châtier tous » *G* (lis. *meyassér lekoullekèm*). H : être une leçon pour eux tous. 3. « Éphraïm s'est prostitué » lis. *zânâ*. H : tu as livré à la prostitution Éphraïm. 4. « ne leur » lis. *yittenoum*. « leur » manque en H.

a. Le nom de ce sanctuaire, situé en Juda à l'extrême sud, mais fréquenté surtout par des pèlerins venus d'Israël, ne figure pas dans le texte traditionnel (voy. note crit.), mais doit probablement être suppléé; il se trouve dans le passage d'Amos imité ici (5, 5; cf. 8, 14) et paraît appelé par le verbe « jurer » : le nom de Beér Chèba était souvent expliqué « le Puits du Serment » (voy. Gen. 21, 31; 26, 32-33). *b*. Si tels sont bien la teneur et le sens de ce vers, il contient une promesse, qui détonne au milieu des censures et des menaces d'Osée : il faut alors y voir une addition analogue à celle de 2, 1-3. *c*. Il s'agit des images de Yahvé. *d*. Les Baals à Yahvé.

e. On peut aussi traduire : « c'est à vous qu'est le droit », c'est-à-dire : c'est à vous qu'il appartient de faire régner le droit (cf. Michée 3, 1). *f*. Probablement Miçpa de Galaad (Jug. 10, 17; 11, 11, 29), appelée aussi Ramat ham-Miçpé d'après Jos. 13, 26 et identifiée d'ordinaire à Es-Salt en Transjordanie. — Allusion au culte célébré sur le haut lieu de cette ville (cf. Gen. 31, 49). *g*. Montagne de la Galilée méridionale, auj. Djebel-et-Tour; elle possédait un sanctuaire consacré anciennement au dieu Tabor. *h*. Ou Abel Chittim, à l'E. de Jéricho. C'est en cet endroit que, d'après Nomb. 25, 1-4, les Israélites, en entrant en Canaan, s'étaient livrés au culte licencieux de Baal-Peor. — Le « piège », le « filet », la « fosse » représentent les cultes, sans doute particulièrement sensuels ou idolâtriques, célébrés dans les trois hauts lieux mentionnés.

i. Ce vers, qui se retrouve 6, 10, est peut-être une addition. *j*. Les mauvaises actions des Israélites ont donné naissance à des habitudes vicieuses, si invétérées maintenant qu'ils n'ont plus la liberté de se repentir; ils sont les esclaves de leur passé (cf. Jér. 13, 23; Rom. 6, 16; Jn 8, 34). *k*. Cf. 4, 12. *l*. Addition évidente : Israël n'est pas, pour Osée, distinct d'Éphraïm; ce sont deux noms de la même nation, que le prophète met d'ordinaire en pendant dans les deux moitiés d'un même vers. *m*. Remarque additionnelle (« aussi »), en excès dans le vers, ajoutée, comme beaucoup d'autres semblables, par un éditeur judéen qui s'intéressait au sort de sa petite patrie plus qu'à celui du royaume du nord.

6 Avec leur petit et leur gros bétail ils viennent
chercher Yahvé : ils ne le trouveront pas[a].
Il les a quittés, 7 car ils ont été infidèles à Yahvé
et ils ont mis au monde des enfants étrangers[b].
Le destructeur va maintenant les dévorer;
il ravagera leurs champs.

Oracles prononcés au temps de la guerre syro-èphraïmite[c].

8 Sonnez du cor à Guibea[d],
de la trompette à Rama[e]!
Faites entendre des cris de guerre à Bét Aven[f];
donnez l'alarme à Benjamin!
9 Èphraïm deviendra un désert
au jour du châtiment :
Au milieu des tribus d'Israël
j'annonce une chose certaine.
10 Les chefs de Juda se conduisent
comme des gens qui déplacent les bornes[g] :
Je répandrai sur eux
ma colère comme de l'eau.
11 Èphraïm exerce l'oppression :
il viole le droit.
Car il se plait[h]
à courir après ce qui n'est que vanité.
12 Mais moi, je suis comme la teigne pour Èphraïm,
comme la carie pour la maison d'Israël[i].
13 Èphraïm s'est rendu compte de sa maladie
et Israël de sa blessure.
Et Èphraïm a eu recours à l'Assyrie;
il a envoyé des messagers au grand roi[j].
Mais celui-ci sera incapable de le guérir;
il ne portera pas remède à sa blessure.

7. « car » *G* (transp. *kî* au début du v.). Manque en H. « et » *G* (lis. *oubânîm*). H : car. « Le destructeur — ravagera » lis. *mašḥît yaḥărîb* au lieu de *ḥôdèš*. H : Le mois va maintenant les dévorer. — Texte incertain. 8. « donnez l'alarme à » cf. *Am.* 3, 6 (lis. *haḥărîdou*). H : derrière toi (Jug. 5, 14). 11. « exerce l'oppression » *G* (lis. *'ôšêq*). H : est opprimé. « il viole le » *G* (lis. *rôṣêṣ*). H : on viole son. « à — vanité » *G* (lis. *šâw'*). H : à aller après le commandement (?). 12, 13, 14. « Israël ». H : Juda. 13. « au grand roi » (lis. *râb*). H : au roi Yarêb (ou : au roi combatif?) « il ne — blessure » lis. *yaghè*. H : sa blessure ne guérira pas.

a. Dans leur orgueil, les Israélites croient qu'il leur suffit de se rendre dans leurs sanctuaires avec des offrandes pour rencontrer Yahvé. Illusion complète : Yahvé s'est détourné d'eux, car les sacrifices n'auraient de valeur à ses yeux que s'ils étaient l'expression d'un repentir sincère, qui n'existe pas dans le cœur du peuple. *b*. Des bâtards (cf. 1, 2; 2, 6). Osée appelle ainsi la nouvelle génération parce que, élevée par des parents infidèles, elle est devenue complètement étrangère à la vraie religion de Yahvé. *c*. Le morceau qui commence ici et s'étend jusqu'à 5, 14 ou peut-être jusqu'à 6, 6, paraît formé d'oracles divers prononcés par Osée vers l'époque du conflit qui mit aux prises Israël et Juda en 735-734. Le v. 8 fait allusion à une invasion menaçant le territoire èphraïmite par le sud; il s'agit sans doute, de même qu'au v. 10, d'une tentative faite par Aḥaz, roi de Juda, pour annexer certains territoires israélites, en même temps que Tiglat Pilèser, roi d'Assyrie, appelé par lui, enlevait à Israël la Galilée et la Transjordanie (734). Le v. 11 vise peut-être l'alliance conclue auparavant par Pèqaḥ, roi d'Israël, avec Recîn, roi d'Aram, pour attaquer Juda. Les allusions du v. 13 conviendraient très bien au temps, un peu antérieur, où Menaḥem versa un lourd tribut au même Tiglat Pilèser pour obtenir qu'il l'affermît sur le trône d'Israël (738). Selon d'autres, elles se rapporteraient à des efforts analogues tentés, suppose-t-on, par les Èphraïmites après 734 pour rentrer en grâce auprès du souverain assyrien et s'assurer son aide. *d*. Guibea de Benjamin ou Guibea de Saül (cf. 9, 9; 10, 9), probablement Tell el Foul, à 6 km. au nord de Jérusalem. *e*. Auj. er-Ram, un peu plus au nord. *f*. Béthel, auj. Beitin, à la frontière entre Benjamin et Èphraïm. Cf. note *m* sur 4, 15. *g*. Sur ce forfait voy. Deut. 19, 14; 27, 17; cf. Ès. 5, 8; Mi. 2, 2. *h*. Le texte primitif portait peut-être : « car Israël se plait. » *i*. Dans les v. 12, 13 et 14 le texte traditionnel porte « Juda » au lieu d' « Israël ». Mais la substitution du nom du royaume du sud au terme ambigu d' « Israël » est très probablement le fait du rédacteur judéen qui a retouché le livre d'Osée et a, dans la même intention, introduit des allusions à Juda dans 3, 5; 4, 15; 5, 5. *j*. Le texte hébreu porte : « au roi Yarêb ». On a voulu voir dans ce dernier mot soit une abréviation du nom de Sennachérib, soit la désignation d'un pays comme Yatrib ou Aribi, ou encore un qualificatif signifiant « combatif, querelleur ». Il est plus probable que le texte primitif portait *mèlèk râb* « le grand roi », traduction de l'accadien *šarru rabbû*, titre revendiqué par les souverains assyriens.

14 Car je suis, moi, comme un lion pour Èphraïm,
comme un jeune lion pour la maison d'Israël :
Moi-même, moi-même je déchirerai, puis je m'en irai;
j'emporterai [ma proie] et personne ne [me l']arrachera.

Les Israélites, sous le coup du châtiment, reviendront à Yahvé[a].

15 Je m'en irai[b], je retournerai à ma demeure[c],
jusqu'à ce qu'ils aient subi leur châtiment.
Ils chercheront alors ma face;
dans leur détresse ils s'efforceront de me trouver.

6

1 « Venez, retournons à Yahvé!
Car c'est lui qui a déchiré[d] et il nous guérira;
il a frappé; et il pansera nos plaies.
2 En deux jours[e] il nous rendra la vie;
le troisième jour, il nous ressuscitera[f],
pour que nous vivions en sa présence.
3 Nous voulons connaître, nous voulons nous appliquer
à connaître Yahvé[g].
Quand nous le chercherons, nous le trouverons aussitôt :
il viendra à nous comme la pluie;
comme les ondées printanières[h], il arrosera la terre. »

La piété d'Israël est éphémère et superficielle.

4 Que te ferai-je, Èphraïm?
Comment te traiterai-je, Israël?
Ton amour est semblable à un nuage matinal[i],
à la rosée qui disparait de bonne heure.
5 C'est pourquoi je t'abats par [l'oracle des] prophètes.
Je t'avais instruit par les paroles de ma bouche;
mes exigences avaient été manifestées claires comme le jour[j];
6 C'est à l'amour[k] que je prends plaisir, et non au sacrifice,
à la connaissance de Dieu plutôt qu'aux holocaustes[l].

6, 1. « il a frappé » lis. *wayyak*. H : qu'il frappe! 3. « Quand — trouverons » d'après G (lis. *kešaḥărénou kèn nimṣa'éhou*). H : son lever est certain comme l'aurore. « il arrosera » *S* (lis. *yarwè*). H : la pluie d'automne. 4. « Israël ». H : Juda. « Ton amour » lis. *weḥasdekâ*. H : Votre amour. 5. « je t'abats » lis. *ḥaṣabtikâ*. H : j'abats. « Je t'avais instruit » lis. *hôda'tikâ*. H : je les ai tués. — Texte très incertain. « mes — jour (litt. : mon droit était sorti comme la lumière) » *G S T* (lis. *oumišpâṭî ka'ôr yâṣâ'*). H : tes droits, la lumière sortira (?).

a. Si le développement qui commence ici (5, 15-6, 3) a dès l'origine fait partie intégrante de l'ensemble qui va de 5, 11 à 6, 6, il doit être interprété comme l'annonce d'une repentance du peuple aussi éphémère et superficielle que l'amour dont il est question 6, 4 : Yahvé ne peut pas s'en contenter (6, 4-6). Mais il est plus probable que ce morceau (5, 15-6, 3) est une addition faite par une autre main, ou, à tout le moins, à une autre époque de la carrière d'Osée (comme 2, 1-3, 15b-25; cf. Am. 9, 8-15), pour atténuer la gravité de la menace prononcée 5, 14 : « Yahvé s'en ira ». Cet abandon ne sera que temporaire; au bout d'un délai très court, dès que les Israélites se remettront à chercher leur Dieu, Yahvé reviendra à eux et leur rendra sa faveur et la prospérité. Le mot employé (6, 3) pour « chercher » ne se rencontre que dans des textes récents. *b*. Ce v. reprend les termes de 5, 14. *c*. Le ciel. *d*. Nouvelle allusion à 5, 14. *e*. L'expression désigne un laps de temps indéterminé, mais très court. *f*. La décadence, puis la restauration de la nation sont figurées sous l'image d'une mort et d'une résurrection comme dans Éz. 37, 1-14. On employait la même hyperbole pour parler du retour à la santé d'un malade gravement atteint. *g*. Sur la connaissance de Dieu, voy. 4, 1 note *c*. *h*. Indispensables, en Palestine, à la réussite des récoltes, cf. Prov. 16, 15 et la note. *i*. Aux brumes que le soleil ardent de l'Orient ne tarde pas à dissiper. *j*. Le texte de tout le v. 5 est peu satisfaisant. Tel que nous proposons de le restituer, il présenterait la suite d'idées que voici : l'amour d'Israël pour son Dieu est si éphémère que Yahvé ne peut arrêter le cours des calamités qu'il a annoncées — et par là-même déjà déchaînées (cf. Ès. 49, 2; Jér. 1, 10; 5, 14, etc.) — par la parole de ses prophètes. Il avait cependant fait connaître depuis longtemps et sans aucune ambiguïté ses véritables exigences, admirablement résumées au v. 6. — Peut-être le premier vers (v. 5a) est-il une addition. *k*. Sur ce terme, que nous traduisons ailleurs par « bonté » ou par « piété », voy. 4, 1 note *b*. *l*. Yahvé ne tient compte que des dispositions intérieures, de l'amour que ses fidèles éprouvent pour les autres hommes et pour Dieu, non des gestes et des rites qu'ils peuvent accomplir.

La corruption d'Israël, manifestée par ce qui se passe dans ses sanctuaires et par ses continuelles révolutions de palais.

7 Mais eux, ils ont, à Adam[a], violé l'alliance;
là ils m'ont été infidèles.
8 Galaad[b] est une cité de malfaiteurs;
elle est pleine de traces sanglantes.
9 Comme se tient à l'affût une bande [de brigands],
des prêtres se mettent en embuscade;
Ils assassinent sur la route de Sichem;
ils commettent des crimes.
10 A Béthel j'ai assisté à un spectacle affreux :
là Èphraïm s'est prostitué,
Israël s'est souillé[c].
11[d] Juda aussi. Je te prépare une moisson
quand je rétablirai mon peuple,

7

1 quand je guérirai Israël.
L'iniquité d'Èphraïm est manifeste,
ainsi que la méchanceté de Samarie;
car on pratique la tromperie.
Le voleur pénètre dans les maisons;
des bandes [de brigands] se livrent au pillage sur les routes.
2 Et [ces gens] ne se disent pas en eux-mêmes
que je garde le souvenir de leur méchanceté.
Déjà leurs [mauvaises] actions les enveloppent[e];
elles sont [toujours] sous mes yeux.
3 Dans leur méchanceté ils oignent des rois
et des magistrats dans leur fausseté[f].

4 Tous ils sont adultères; ils ressemblent à un four, plus brûlant que celui du boulanger, qui cesse d'attiser le feu depuis qu'il a pétri la pâte jusqu'à ce qu'elle soit levée[g].

5 Ils rendent leur roi malade,
et leurs magistrats par la chaleur du vin;
des rebelles les enivrent[h].

7. « à Adam » lis. *be'âdâm*. H : comme les hommes (ou : comme Adam). 9. « Comme — bande » d'après *G* (lis. *oukehêḥâbê 'anšê*). H : comme des bandes qui attendent (?) un homme. « des — embuscade » lis. *nèḥbe'ou*. H : une association de prêtres. — Texte très incertain. 10. « A Béthel » lis. *bebêt 'êl*. H : dans la maison d'Israël. — Mais l'adverbe « là » (10b) prouve qu'il y avait dans 10a un nom de lieu. « Èphraïm — prostitué » lis. *zânâ 'èphrayim*. H : [il y a] prostitution pour Èphr. 11. « Je te prépare » lis. *šatti*. H : Il te prépare. 7, 1. « L'iniquité » lis. *niglâ*. H : Et l'iniquité. « la méchanceté » lis. *ra'at*. H : les méchancetés. « dans les maisons » aj. : *babbayit* (parallèle à *baḥouṣ*). Manque en H. 3. « ils oignent » lis. *yimšeḥou*. H : ils réjouissent. 4. « plus brûlant — boulanger » lis. *bô'ér mêhâ'ôphè*. H : brûlant (fém.) plus qu'un boulanger. — Texte incertain. 5. « Ils — malade » lis. *hêm malkâm*. H : Le jour de notre roi ils rendent malades. « leurs — vin » lis. *sârêhèm mêḥămat yâyin*. H : des magistrats [par] la chaleur venue du vin. « des — enivrent » lis. *hiškîrou 'ôtâm lôḥăṣîm*. H : il a traîné sa main avec des rebelles.

a. Le mot « là », dans la phrase qui suit, suggère qu'il y avait ici un nom de lieu. Il s'agit probablement de la ville d'Adam, nommée aussi Jos. 3, 16, auj. ed-Damiyé près du confluent du Yabboq et du Jourdain. Elle possédait sans doute un sanctuaire où se célébraient, comme dans ceux qui sont nommés v. 8-10, des rites contraires au véritable esprit de la religion de Yahvé. *b*. Il s'agit ici de la ville de ce nom, peut-être le Djaloud actuel, en Transjordanie, au S. du Yabboq. *c*. Cf. 5, 3. *d*. Verset très certainement ajouté par le reviseur judéen. Il a le caractère d'une addition (« aussi »). Par sa forme — une apostrophe — comme par son contenu — une promesse, — il détonne avec le contexte. *e*. C'est-à-dire sans doute : ils sont les prisonniers de leur passé coupable, qui les empêche de se repentir et suspend déjà sur leur tête le châtiment (cf. 5, 4). On pourrait entendre aussi — et cela cadrerait mieux avec le contexte — : ils ne m'apparaissent désormais qu'avec leurs crimes pour cortège. *f*. Allusion aux fréquents changements de dynastie qui marquèrent l'histoire d'Israël après la chute de la maison de Jéhu (vers 743); cf. 2 Rois 15, 8-38; 17, 1-6. *g*. Ce verset obscur paraît être formé de gloses, en prose, destinées à expliquer la comparaison insolite du cœur des Israélites avec un four (v. 6 et 7). *h*. Allusion à quelque épisode inconnu des révolutions israélites, peut-être à l'assassinat d'un souverain et de ses ministres au cours d'une orgie.

6 Leur cœur est embrasé comme un four quand ils dressent leurs embûches;
toute la nuit, leur colère sommeille;
Au matin elle flambe
comme un feu ardent.
7 Ils brûlent tous comme un four :
ils consument leurs juges[a].
Tous leurs rois tombent;
aucun d'eux n'invoque mon secours.

Aveuglement d'Israël, qui ne s'aperçoit pas de l'imminence de sa ruine.

8 Èphraïm..... [b] parmi les peuples;
il se flétrit.
Èphraïm est une galette
qui n'a pas été retournée[c].
9 Des étrangers dévorent sa substance[d],
et il ne s'en aperçoit pas.
Les cheveux blancs se multiplient même sur sa tête
et il ne s'en rend pas compte.
10 L'orgueil d'Israël l'accuse en face;
et les Israélites ne sont pas revenus à Yahvé leur Dieu;
en dépit de tout cela, ils ne l'ont pas cherché[e].
11 Èphraïm s'est conduit comme une colombe
stupide et sans intelligence[f] :
Ces gens font appel à l'Égypte;
ils vont en Assyrie.
12 Selon qu'ils se rendront [ici ou là],
j'étendrai sur eux mon filet;
Comme les oiseaux du ciel, je les ferai tomber à terre;
je les réduirai en captivité à cause de leur méchanceté.

Les Israélites ne cherchent pas réellement Yahvé[g].

13 Malheur à eux, car ils fuient loin de moi!
Ruine sur eux, car ils se révoltent contre moi!
Et je les délivrerais,
alors qu'ils tiennent sur moi des propos mensongers[h]!

6. « Leur — embrasé » lis. *qâdaḥ*. H : Ils approchent leur cœur. « leur colère » *S T* (lis. *'appâm*). H : leur boulanger. 9. « se multiplient (litt : sont semés) » lis. *zôreqâ*. H : sèment. 12. « je les réduirai en captivité » lis. *'è'esrêm*. H : je les châtierai. « à cause — méchanceté » d'après *G* (lis. : *'al râ'âtâm*). H : comme on l'a annoncé à leur assemblée.

a. Ceux qui les gouvernent, rois et magistrats. *b*. Il doit être tombé ici un verbe comme « est sans force ». *c*. Une galette qu'on a laissée sur le feu sans la retourner peut se carboniser et devenir immangeable alors que, à n'en regarder que la partie visible, on peut la croire excellente. *d*. Litt. : *sa force*. Allusion aux lourds tributs par lesquels les prétendants — Menaḥem par exemple (2 Rois 15, 19) — achetaient l'appui des puissances étrangères. *e*. Ce v. ne convient pas dans la bouche de Yahvé. C'est une glose, formée d'une citation de 5, 5 et d'une adaptation de passages comme Am. 4, 6, 8, 9, 10, 11 et Ès. 5, 25; 9, 11, 16, 20; 10, 4. *f*. Comme une colombe effarouchée vole de-ci de-là, Israël cherche du secours tour à tour dans les directions les plus opposées : Osée, dernier roi du pays (730-722) et sans doute déjà avant lui Pèqaḥ (736) firent appel à l'Égypte (2 Rois 17, 4); Menaḥem (738) et le même Osée au début de son règne (2 Rois 15, 30 et note *a*; 17, 3) sollicitèrent et obtinrent l'appui de l'Assyrie. *g*. Les versets 7, 13-8, 3 feraient une bonne suite au morceau précédent, en ce sens qu'ils insistent sur l'idée qu'Israël va être détruit par Yahvé lui-même (cf. v. 12); mais cette destruction est justifiée, au moins dans les v. 13 et 14, par les erreurs religieuses de la nation et non plus par celles de sa politique extérieure. *h*. Par exemple lorsqu'ils prétendent qu'on peut s'assurer mon appui en m'apportant des offrandes ou en accomplissant certains gestes (v. 14), alors que je ne regarde qu'au cœur.

14 Ils ne m'implorent pas dans leur cœur,
mais ils se lamentent auprès de leurs autels,
Ils se font des incisions[a] pour obtenir du blé et du moût[b];
ils se rebellent contre moi.
15 J'avais, moi, fortifié leurs bras[c]
et ils méditent de mauvais desseins contre moi.
16 Ils retournent à ce qui ne sert de rien[d];
ils sont comme un arc trompeur[e].
Leurs chefs tomberont sous le glaive. . . . .[f]

8

1 Embouche le cor[g]!
Comme un vautour[h], [l'ennemi fond] sur la maison de Yahvé[i],
Parce qu'on a transgressé mon alliance
et enfreint ma loi[j].
2 On m'implore en criant : « Nous te connaissons[k],
Dieu d'Israël! »
3 Israël a rejeté le bien[l] :
l'ennemi le poursuivra.

Griefs politiques et religieux de Yahvé contre Israël.

4 Ils ont créé des rois sans mon ordre[m];
ils ont établi des magistrats à mon insu[n].
Avec leur argent et leur or ils se sont fabriqué des idoles,
afin qu'elles [leur] soient enlevées[o].
5 Je rejette avec dégoût ton veau, Samarie[p];
ma colère s'est embrasée contre lui.
Jusques à quand ne pourront-ils supporter d'être exempts de châtiment[q]?
6 Car c'est d'Israël qu'il provient :
un artisan l'a fabriqué; ce n'est point un dieu[r].

14. « auprès — autels » lis. *mizbeḥôtâm*. H : sur leurs couches. « Ils se font des incisions » H* G (lis. *yitgôdâdou*). H : Ils s'attroupent. « se rebellent » lis. *sâror yâsôrou*. H : s'écartent. 15. « J'avais, moi » G (suppr. *yissartî*). H : J'avais, moi, châtié. 16. « Ils — rien » lis. *elô' yô'il*. H : Ils ne retournent pas en haut (?). — Texte très incertain. 8, 2. « Nous — Dieu » lis. *yeda'ănoukâ 'ĕlôhê*. H : Mon Dieu, nous te connaissons. G : O Dieu, nous te connaissons. 4. « elles — enlevées » *G S T* (lis. *yikkârétou*). H : elle (l'idole) soit enlevée. 5. « Je rejette » lis. *'èznaḥ*. H : Il (on ?) rejette. « contre lui » lis. *bô*. H : contre eux. 6. « c'est — provient » suppr. *we* devant *hou'*. H : [il est] d'Israël; et lui,...

a. Les Israélites, comme les Cananéens (1 Rois 18, 28), se faisaient des entailles avec des épées et des lances pour apitoyer la divinité à la vue de leur sang et obtenir ainsi l'exaucement de leurs prières. *b*. Leurs gestes religieux sont inspirés par le souci de leurs intérêts les plus matériels, non par l'amour. *c*. Allusion à quelque succès obtenu par la nation, avantage politique ou récolte heureuse. *d*. Les Baals ou l'aide des puissances étrangères. *e*. Qui se retourne entre les mains de l'archer (cf. Ps. 78, 57) et dont les flèches atteignent les propres compagnons d'armes de celui-ci. *f*. La fin du v., telle qu'on la lit dans l'hébreu, ne donne pas de sens. Litt. : *par suite de la fureur de leur langue, c'est-à-dire de leur bavardage* (ou : *de leurs railleries*) *au pays d'Égypte*. Aucune des corrections proposées n'est bien satisfaisante.

g. Litt. : *Le cor à ton palais!* C'est-à-dire : « Donne l'alarme ». Le texte est peut-être altéré. *h*. On traduit d'ordinaire le mot qui figure ici par « aigle ». Mais la plupart des détails donnés sur cet oiseau ne conviennent qu'au vautour : il est chauve et se repaît de cadavres (Mi. 1, 16; Mt. 24, 28). L'hébreu employait sans doute, comme l'arabe, le même mot pour désigner ces deux rapaces. *i*. Ce terme doit désigner ici le royaume d'Israël. Il est, du reste, assez étrange que Yahvé parle de lui-même à la 3e personne. *j*. Ces expressions vagues trahissent peut-être l'intervention d'un correcteur de date récente; c'est depuis l'époque de la réforme de Josias qu'elles sont devenues familières au langage religieux.

k. C'est-à-dire : « Notre peuple est en relations directes et personnelles avec toi » (cf. Am. 3, 2). Bien qu'Osée accuse ailleurs la nation d'adorer les Baals, il sait fort bien que c'est à Yahvé, le Dieu de leurs pères, que les Israélites prétendaient et croyaient apporter leur culte. *l*. Le bien, c'est-à-dire la justice et la bonté. Osée voit dans ce rejet du bien la preuve qu'ils ne connaissent pas réellement Yahvé, cf. 4, 1, note *c*.

m. Tandis que les anciennes dynasties royales, celles de Saül, de David, de Salomon, de Jéroboam, de Jéhu avaient été suscitées ou appuyées par des prophètes et avaient attaché grand prix à cette sanction d'en haut, les usurpateurs qui s'emparèrent du trône après 743 n'invoquaient sans doute d'autre droit que celui de la force et de la perfidie. *n*. Avec chaque maison royale changeaient aussi les ministres; ceux du souverain déchu étaient souvent mis à mort (2 Rois 10, 11).

o. Comme si c'eût été vraiment le but qu'ils poursuivaient en les fabriquant; car elles sont fatalement condamnées à être détruites. *p*. Osée désigne ainsi, par ironie, le taureau d'or qui représentait Yahvé dans le sanctuaire royal de Béthel.

q. Cette question ironique, en excès dans le vers, est peut-être une réflexion ajoutée par un lecteur. *r*. A vrai dire, les adorateurs d'images n'identifiaient pas purement et simplement la statue avec l'être divin qu'elle représentait : c'était un corps que l'homme offrait à la divinité et où il la priait de descendre. Mais, en fait, les masses ne devaient pas distinguer clairement l'enveloppe matérielle de la vertu divine qui y résidait. Aussi les prophètes et les apologètes juifs ont-ils repris et développé avec prédilection l'argumentation esquissée ici par Osée (És. 40, 18-20; 41, 6-7; 44, 9-20 et note *e*; etc).

Il sera, en effet, mis en pièces[a],
le veau de Samarie.
7 On sème le vent :
on récoltera la tempête[b].
Israël n'aura pas de moisson[c];
les germes ne produiront pas de farine;
si par hasard ils en produisent, des étrangers la dévoreront.
8a Israël est dévoré;
9b Èphraïm est isolé[d].
8b Déjà il est, parmi les nations,
comme un vase sans valeur.
9a Car ils sont montés en Assyrie,
et en Égypte[e] ils apportent des présents comme salaires de l'amour[f].
10 Ils auront beau en distribuer parmi les nations,
je vais maintenant les disperser[g];
Et ils cesseront pour quelque temps d'oindre
des rois et des magistrats.
11 Lorsque Èphraïm a multiplié les autels,
ces autels ne lui ont servi qu'à pécher[h].
12 Que je mette par écrit, à son intention, mes instructions par myriades[i],
elles sont considérées comme venant d'un étranger[j].
13 Ces gens aiment les sacrifices : qu'ils en immolent
et mangent de la viande[k]! Yahvé ne les agrée pas.
Il va maintenant se souvenir de leurs iniquités
et châtier leurs péchés :
ils retourneront en Égypte[l].
14 Israël a oublié son créateur;
il s'est bâti des palais
Et Juda[m] a multiplié ses places fortes.

9b. « Èphraïm ». H : un âne sauvage. Manque en G. 8b. « il est » lis. *hâyâ*. H : ils sont. 9a. « et en Égypte » lis. *oubemiṣrayim*. H : Ephraïm. « ils — amour » lis. *yittenou*. H : ils achètent (?) de l'amour. 10. « disperser » lis. *'âphîṣêm*. H : rassembler. « Et ils — magistrats » G (lis. *weyaḥdelou me'aṭ mimmeśôaḥ mèlèk wesârîm*). H : Et ils tremblèrent un peu sous la charge du roi, les magistrats (?). 11. « les autels » G (suppr. l'un des deux *laḥăṭô'*, prob. le 2e). H : les autels pour pécher. 12. « mes — myriades » lis. *ribbô* (Hk) *tôrôtay*. Hq : les multitudes de ma loi. 13. « Ces — viande » lis. *zèbaḥ 'âhâbou yizbeḥou oubâsâr yô'kélou*. H : En sacrifices de mes dons (?) ils sacrifient de la chair et mangent. — Texte incertain.

a. Le sens précis du mot est incertain. Le targoum l'interprète « copeaux ». Jérôme traduit : « toile d'araignée ».
b. Expression sans doute proverbiale; cf. 10, 13; Mi. 2, 11; Gal. 6, 7-8. *c*. Il ne s'agit pas seulement de la récolte des céréales, mais de tous les biens par lesquels se marque la bénédiction divine. *d*. Le texte massorétique porte : « âne sauvage isolé » et donne ces mots après « ils sont montés en Assyrie » (v. 9a). Mais l'image de l'onagre indomptable n'a que faire dans le contexte. « Ane sauvage » (*pèrè'*) doit être une corruption de *èphraïm*. En transposant le membre de phrase ainsi corrigé entre 8a et 8b, on obtient une bonne suite d'idées; on a, de plus, des vers réguliers au v. 8 comme au verset 9; enfin on rétablit le parallélisme habituel entre « Israël » et « Èphraïm ». *e*. La mention expresse de l'Égypte en pendant avec l'Assyrie est sans doute à rétablir. Israël essayait tour à tour d'obtenir l'appui de l'une de ces deux puissances rivales (cf. 7, 11 et note *f*). *f*. L'Égypte est comparée à une courtisane dont Israël tente d'acheter les faveurs. *g*. Si l'on conserve la leçon du texte traditionnel, « je vais les rassembler », il faut sans doute lire au début du v. avec les Septante : « même s'ils sont livrés (*youttenou*) parmi les nations » et voir dans ce v. une prédiction du retour de l'exil, promesse qui serait sans lien avec le contexte et où il faudrait voir une addition tardive. *h*. Le culte sacrificiel tout entier est, d'après Osée, un péché, ne serait-ce qu'en raison des illusions qu'il entretient sur les véritables exigences de Dieu. *i*. Il existait donc, dès le VIIIe siècle, beaucoup d' « instructions divines » (*tôrâ*) écrites; et Yahvé pouvait être amené à en augmenter le nombre. Il ne s'agit pas du Pentateuque actuel, dont le contenu est surtout rituel, tandis que, d'après Osée, les Israélites, par le fait qu'ils sacrifient (v. 11 et 13), montrent qu'ils ne font aucun cas des « instructions » de Yahvé. Il est question soit de sentences juridiques et morales prononcées par les prêtres à l'occasion d'un procès (c'était le sens ordinaire du mot *tôrâ*), soit d'oracles prophétiques qu'on appelait quelquefois aussi de ce nom (És. 1, 10; 8, 16; etc.). *j*. L'étranger, même admis à domicile, n'avait pas à faire la loi dans un pays qui n'était pas le sien (Gen. 19, 9). *k*. « Manger de la viande » était l'expression consacrée pour désigner un repas profane, par opposition au festin sacré qui établissait la communion avec la divinité (Deut. 12, 20). *l*. Cet hémistiche, en excès dans le vers, est peut-être tiré du ch. suivant (9, 3), sur lequel il anticipe. *m*. La mention de Juda est, ici aussi, suspecte d'avoir été ajoutée — ou substituée à « Èphraïm » — par un reviseur; sans quoi il ne serait prédit de châtiment qu'au royaume du sud. Beaucoup de critiques considèrent soit toute la seconde partie du v. 14 (depuis « et Juda »), soit le v. entier comme n'étant pas d'Osée. La menace qui le termine est imitée d'Amos 1, 4, 7, 10; 2, 5. Mais l'idée exprimée n'est pas étrangère à Osée (cf. 10, 13b; 14, 4); ce prophète a pu, de même qu'Amos ou Ésaïe, condamner le luxe comme une preuve d'orgueil impie et les armements comme un manque de foi en Yahvé (cf. Am. 6, 4-6, 8; És. 2, 7-8, 12-17; 3, 16-24; etc.).

Je mettrai le feu à ses villes
et [la flamme] dévorera ses palais.

A la joie effrénée du culte des hauts lieux succédera l'abolition des sacrifices pendant l'exil. Persécution dirigée contre Osée à l'occasion de cette prédiction.

9

1 Ne t'abandonne pas à l'allégresse, Israël,
ne te réjouis pas[a], comme les païens[b],
De ce que tu t'es livré à la prostitution, abandonnant ton Dieu,
de ce que tu as aimé le salaire de la prostitution[c]
sur toutes les aires à blé.
2 L'aire et le pressoir ne reconnaîtront plus ces gens [pour leurs possesseurs];
le moût les reniera.
3 Ils ne demeureront pas dans le pays de Yahvé;
Èphraïm retournera en Égypte[d]
et en Assyrie [les Israélites] mangeront des aliments impurs[e].
4 Ils n'offriront plus à Yahvé de libation de vin;
ils ne prépareront plus de sacrifices en son honneur[f].
Leur pain sera comme le pain du deuil :
tous ceux qui en mangeront se rendront impurs[g].
Car leur pain ne servira qu'à [assouvir] leur appétit[h] :
il n'entrera pas dans la maison de Yahvé[i].
5 Que ferez-vous aux jours des solennités,
au jour de la fête de Yahvé[j]?
6 Ils vont, en effet, partir pour l'Assyrie;
l'Égypte les rassemblera[k];
Memphis[l] leur donnera des sépultures;
Taḥpanḥés[m] poussera sur eux les cris de deuil.

9, 1. « ne te réjouis pas » *G* (lis. *'al tâgêl*). H : jusqu'à la joie [effrénée]. 2. « reconnaîtront — possesseurs *G* (lis. *yedâ'êm*). H : paîtront plus. « les reniera » *H*[a] *G S T* (lis. *bâm*). H : la reniera. 4. « ils ne prépareront — comme » lis. *ya'arkou* et *laḥmâm* (au lieu de *lâhèm*). H : elles leurs libations?) ne lui seront pas agréables. Leurs sacrifices seront pour eux comme. 5. « aux jours des » *G*[B] (lis. *limê*). H : au jour de la. 6. « *Ils* — Assyrie » lis. *hôlekîm 'aššour*. H : Ils sont partis, en effet, pour faire le pillage. « Taḥpanḥés — deuil » lis. *taḥpanḥés tispedêm*. H : l'objet précieux à leur argent (on corrige d'ordinaire : « leurs objets précieux d'argent... » Mais la mention de Memphis appelle, comme parallèle, celle (d'un autre nom de lieu en Égypte). — Texte incertain.

a. Le verbe employé désignait spécialement les réjouissances, souvent grossières et sensuelles, qui accompagnaient les fêtes agraires célébrées par les Cananéens et, à leur exemple, par les Israélites. *b.* Litt. : *les peuples.* *c.* Cet hémistiche répète sous une autre forme le précédent : peut-être l'un d'eux est-il une addition. — Sous l'image de la prostitution Osée désignait, on le sait (cf. 1, 2; 2, 7; 4, 12, etc.), le culte à demi païen que les Israélites rendaient à Yahvé sur les hauts lieux de Palestine et que le prophète considérait comme adressé aux Baals. Le « salaire de la prostitution », ce sont les bénédictions toutes matérielles (abondantes récoltes de blé et de vin) que les masses attendaient de la célébration de ces rites. *d.* Lors des déportations d'Israélites en Assyrie (734, 722), beaucoup d'habitants du pays ont dû se réfugier en Égypte, comme le feront les Judéens en 588-586. C'est sans doute l'origine première des colonies juives d'Égypte comme celle d'Éléphantine. *e.* A l'étranger, tous les aliments sont impurs pour les adorateurs de Yahvé précisément parce que les pays étrangers ne sont pas « la terre de Yahvé », mais le domaine d'autres dieux. Tout y est pénétré de leur influence : ces pays sont pour l'Israélite « terre impure » (Am. 7, 17). *f.* En conséquence de l'appartenance des pays étrangers à d'autres divinités, on ne peut pas y offrir de sacrifices au Dieu d'Israël — à moins de recourir au subterfuge employé par Naaman et d'y emporter de la terre de Canaan (2 Rois 5, 17). *g.* Le « pain de deuil », c'était soit les aliments qui se trouvaient dans la maison mortuaire au moment du décès, soit ceux qui y étaient apportés du dehors pendant le deuil, soit, plus spécialement, ceux qu'on mangeait au repas funéraire qui accompagnait les obsèques : ils étaient réputés impurs, c'est-à-dire impropres au culte de Yahvé (cf. Deut. 26, 14), parce qu'on les croyait pénétrés de l'influence de l'esprit du défunt, lequel passait pour un être surnaturel, un *èlohim* (1 Sam. 28, 13), plus ou moins rival de Yahvé; certains de ces aliments étaient « offerts au mort » (Deut. 26, 14). *h.* On peut entendre aussi : « ne servira qu'à leur personne », « sera pour eux seuls. » *i.* Si par « la maison de Yahvé » on entend le Temple de Jérusalem, ce vers doit être regardé comme une addition judéenne; mais « la maison de Yahvé » peut désigner l'un quelconque des sanctuaires du Dieu d'Israël; nous disons, de même, « aller à l'église » pour « aller dans une église ». — Le prophète indique ici une nouvelle raison pour laquelle ceux qui consommeront des aliments en exil se rendront impurs et s'exposeront, par conséquence, à des dangers d'ordre surnaturel : d'après la pensée antique, on ne pouvait manger sans péril d'un aliment quelconque qu'après l'avoir « dessécré », — c'est-à-dire après en avoir écarté les éléments surnaturels dont il peut être pénétré, — en en offrant une partie (les prémices) à la divinité (cf., par exemple, Lév. 19, 23-25; 23, 9-14; Jos. 5, 11) : or cela sera impossible aux exilés puisqu'ils n'auront pas de sanctuaires de Yahvé (cf. Éz. 4, 13). *j.* « La fête de Yahvé » par excellence, c'était la fête des Récoltes en automne, celle qu'on appellera plus tard la fête des Tabernacles (cf. Ex. 23, 16; 34, 22; — Deut. 16, 13, 16; etc.; 1 Rois 8, 2, 65; 12, 32-33; Éz. 45, 25; Néh. 8, 14). *k.* Voy. v. 3. *l.* En hébreu Moph (ou Noph, És. 19, 13; Jér. 2, 16), en égyptien Men-nûfer, un peu au S. du Caire. *m.* Le traducteur grec a vu, avec raison, qu'il devait y avoir ici un nom de lieu, faisant pendant à celui de Memphis. Nous supposons qu'il s'agit de Taḥpanḥés, auj. Tell Defenneh, sur la branche pélusiaque du Nil, centre d'une importante colonie de réfugiés juifs (Jér. 2, 16; 43, 7, 8, 9; 44, 1; 46, 14; Éz. 30, 18).

Le chardon héritera de leurs demeures;
l'épine [croîtra] dans leurs tentes.
7 Ils viennent, les jours du châtiment;
ils viennent, les jours de la rétribution.

Israël se récrie : « Le prophète est fou!
L'inspiré[a] est hors de sens! —
[Oui,] à cause du grand nombre de tes fautes
et de la gravité de ton péché[b]! »
8 Èphraïm se tient aux aguets
auprès de la tente du prophète;
Des pièges d'oiseleur [sont tendus] partout sur sa route;
la haine [le poursuit] dans la maison de son Dieu.
9 [Les Israélites] sont profondément corrompus
comme aux jours de Guibea[c].
Il se souviendra de leurs iniquités
et châtiera leurs péchés[d].

En punition des rites impurs qu'il observe, Israël va être privé d'enfants et chassé de son pays.

10 Comme des raisins [qu'on découvrirait] dans le désert
j'ai trouvé Israël[e].
Comme une figue précoce sur un figuier[f] (ses prémices)
j'ai aperçu vos pères.
Mais eux, arrivés à Baal Peor,
se sont consacrés à l'infâme [divinité][g]
Et sont devenus abominables
comme l'objet de leur amour . . . . .
11 Èphraïm, comme l'oiseau
sa nombreuse population s'envolera[h];
Plus de naissance, plus de grossesse,
plus de conception! . . . . .
12a Car 16 Èphraïm est atteint;
sa racine est desséchée;
il ne donnera plus de fruit.

7. « Israël se récrie » d'après G (lis. *yâria'*). H : Qu'Israël [le] sachent [*sic*]. G : Israël sera mis à mal (*yr'*). « de ton péché » lis. *'ašmâtekâ*. H : de l'inimitié. 8. « auprès — prophète » (lis. *'ôhèl hannâbî*). H : avec mon Dieu. Le prophète...

a. Litt. : *L'homme de l'esprit.* *b.* Le sens de ce v. et du suivant est controversé. Selon certains interprètes, c'est Osée qui déclare : le prophète (c'est-à-dire le prophète du type courant, qui n'annonce que du bonheur à la nation) est un insensé; par ses prédictions de bonheur il est un piège sur la route du peuple. Nous entendons que ce sont les auditeurs d'Osée qui, à l'ouïe de ses menaces, s'écrient : « Le prophète est fou! » On sait avec quelle facilité on traitait de déments les inspirés, en raison de l'exaltation de leurs propos et de l'étrangeté de leurs gestes (cf. 2 Rois 9, 11 et note c). Osée s'empare de cette injure pour y rattacher une nouvelle censure (v. 7b : il est fou de douleur, cf. Deut. 28, 34), puis donne quelques détails d'un haut intérêt sur les persécutions dont il est l'objet : ses ennemis, n'osant pas maltraiter un être aussi redoutable qu'un « homme de Dieu », épient ses paroles et ses actes, dans l'espoir de le voir commettre quelque erreur ou quelque faute qui attirera sur lui la vengeance divine. *c.* Allusion soit au forfait scandaleux raconté Jug. 19-21, soit à l'institution du régime monarchique au temps de Saül qui était originaire de Guibea de Benjamin, soit à quelque événement inconnu. *d.* Répétition de 8, 13. Ce vers a peut-être été reproduit ici pour éviter que l'oracle se terminât d'une façon trop abrupte. *e.* De même qu'un voyageur serait heureusement surpris de trouver des raisins dans un désert aride, Yahvé a rencontré jadis Israël avec joie et l'a adopté pour son peuple. Comme Amos (5, 25) et Jérémie (2, 2-3), Osée considère l'époque de Moïse comme l'âge d'or des relations de Yahvé avec Israël. *f.* Une des friandises les plus appréciées (És. 28, 4; Mi. 7, 1). *g.* Litt. : *à la honte.* C'est le terme injurieux par lequel les Juifs remplaçaient le nom de Baal; cf. 1 Sam. 14, 49, note c. Baal Peor, « le Seigneur du mont Peor », était le titre du dieu adoré dans la localité appelée probablement Bét Baal Peor, « la maison du Seigneur du Peor » (cf. Bét Baal Meón), d'où, par abréviation, Baal Peor. Ce fut le premier endroit où les Israélites s'initièrent au culte des Baals cananéens d'après Nomb. 25, 1-4; Deut. 4, 3. Osée suit la version E de cette tradition (Nomb. 25, 1a, 3, 5). *h.* La stérilité est le châtiment de l'inconduite (4, 10) : le culte de Baal Peor comportait, semble-t-il, des rites de prostitution. La multiplication du peuple était, au contraire, une des principales bénédictions promises par Yahvé (Gen. 15, 5; etc.).

Même s'il naissait des enfants aux Éphraïmites,
je ferais mourir le fruit chéri de leurs entrailles[a],

12b S'ils arrivaient à élever des fils,
je les en priverais; il ne leur resterait personne.
Malheur à eux, en effet,
quand je m'éloignerai d'eux!

13 Éphraïm est semblable à une biche
dont on a pris les petits pour gibier.
Éphraïm aussi aura à livrer
ses fils à la tuerie[b].

14 « Donne à ces gens, Yahvé.....
Que dois-tu [leur] donner?
Donne-leur un sein qui avorte
et des mamelles desséchées[c]! »

15 Toute leur perversité [s'est montrée] à Guilgal[d];
c'est là que je les ai pris en haine.
A cause de la perversité de leurs actes
je les chasserai de ma maison[e].
Je n'aurai plus d'amour pour eux;
tous leurs chefs sont des rebelles.

17 Leur Dieu les rejettera,
car ils ne l'ont pas écouté :
ils seront errants parmi les nations[f].

Destruction des sanctuaires d'Israël. Le roi ne pourra l'empêcher.

10 1 Israël était une vigne luxuriante,
qui portait beaucoup de fruits[g].
Plus il a vu se multiplier ses fruits,
plus il a multiplié les autels[h].
Plus son pays a été prospère,
plus il a embelli ses stèles[i].

13. « est — gibier » d'après *G* (lis. *ke'ayyèlèt leṣayid šâtou lâhèm bânèhâ*). H : comme j'ai vu jusqu'à (?) Tyr, plantée dans un pâturage. G : comme j'ai vu ont livré en gibier leurs enfants. « à la tuerie » *G* (lis. *lahărêgâ*). H : vers le meurtrier. 15. « Je n'aurai » lis. *'ôsîph*. H : Que je n'aie. 17. « Leur Dieu » lis. *'èlôhêhèm*. H : Mon Dieu. G : Dieu. **10**, 1. « portait — fruits » lis. *yasgè*. H : mettait (?) pour lui du fruit. « ses fruits » lis. *lô piryô*. H : pour son fruit. « les autels » suppr. *le* (usité seulement en hébreu tardif) devant *mizbeḥôt*. « il a embelli » lis. *hêṭib*. H : ils ont embelli.

a. Il faut évidemment transposer le v. 16 entre les v. 11 et 12 (ou plus précisément après le 1er mot du v. 12). On rétablit ainsi la gradation voulue par Osée. Le prophète annonce d'abord la cessation de toute naissance dans le pays (v. 11 et 16a); il admet ensuite, à titre d'hypothèse, qu'Israël pourra avoir quelques enfants, mais annonce que Yahvé les fera mourir (16b). Au v. 12b il fait un pas de plus : à supposer qu'en Éphraïm on arrive à élever quelques enfants, Dieu les fera périr avant qu'ils ne parviennent à l'âge d'hommes. *b.* Allusion soit à la pratique des immolations d'enfants, soit aux massacres qui accompagnaient les guerres contre l'étranger, soit plutôt aux luttes intestines qui ensanglantèrent si souvent le pays entre 743 et 722. *c.* Intercession du prophète, qui fait ressortir toute l'horreur de la situation où se trouveront les Israélites : il implore maintenant comme une grâce cette stérilité qu'il annonçait v. 11 et 16a comme un châtiment (cf. Lc 23, 29). *d.* Sans doute au haut lieu de la localité visée (cf. 4, 15; 12, 12). Allusion peut-être à l'institution de la royauté, régime impie selon Osée : c'est au sanctuaire de l'une des villes appelées Guilgal que Saül fut sacré d'après 1 Sam. 11, 14-15. Cela expliquerait pourquoi le prophète vise spécialement « les chefs ». *e.* C'est-à-dire du pays de Canaan comme l'explique le v. 17, cf. 8, 1. *f.* Le v. 17, où il est parlé de Dieu à la 3e personne et où le grief formulé contre Israël est assez terne, est peut-être un commentaire ajouté après coup. *g.* La comparaison d'Israël avec une vigne était courante (cf. Ės. 5, 1-7; Jér. 2, 21). Mais ici la vigne représente moins la nation que le pays avec sa fécondité proverbiale. Le bien-être même dont jouit Israël depuis son entrée en Canaan a été, selon Osée, un piège pour la nation, qui s'est adonnée sans frein aux cultes agraires célébrés par le paysan palestinien, avec les rites orgiastiques qu'ils comportaient. *h.* Ce qu'Osée reproche ici à Israël, ce n'est pas d'avoir méconnu les droits exclusifs du temple de Jérusalem, comme le feront les écrivains deutéronomistes après 622, mais d'avoir développé le culte sacrificiel, qui constitue, selon le prophète, un danger, par les illusions qu'il entretient sur les véritables exigences de Yahvé. *i.* La stèle était, au temps d'Osée, tenue, comme l'autel, pour un élément pleinement légitime du culte de Yahvé; l'élohiste attribue l'érection de beaucoup de ces pierres aux patriarches et à Moïse. Elles ne furent condamnées qu'au temps de la réforme de Josias (622) : Deut. 16, 22; cf. 7, 5. Ce que le prophète reproche à ses contemporains, c'est de s'être écartés de la simplicité du culte des pères : les stèles n'étaient plus de simples pierres brutes dressées, mais des monuments plus ou moins artistement sculptés.

2 Le cœur des Israélites est hypocrite;
ils vont maintenant en porter la peine.
Il mettra lui-même[a] en pièces leurs autels;
il détruira leurs stèles.

3 Ils diront alors, en effet :
« Nous n'avons pas de roi[b]!
Car nous n'avons pas révéré Yahvé et le roi [que nous avons], que peut-il faire pour nous[c]?

4 Prononcer des paroles,
faire de faux serments,
conclure des alliances,
Faire fleurir le meurtre, comme une plante vénéneuse,
sur les sillons des champs[d]! »

5 Pour le veau de Bét Aven[e]
les habitants de Samarie trembleront.
Son deuil sera pris
par le peuple de ses adorateurs[f] et par ses prêtres[g].
Ils se lamenteront au sujet de sa gloire;
car elle lui sera enlevée.

6 Lui-même, on le transportera en Assyrie,
comme tribut livré au grand roi[h].
Éphraïm éprouvera de la confusion;
Israël rougira de son idole.

7 Le roi de Samarie sera réduit à néant,
tel un fétu à la surface de l'eau.

8 Les hauts lieux de néant, le péché d'Israël[i] seront détruits,
l'épine et la ronce croîtront sur leurs autels.
Ils diront alors aux montagnes : « Couvrez-nous! »
et aux collines : « Tombez sur nous[j]! »

La nation récoltera ce qu'elle a semé : elle périra au cours d'une guerre.

9 Comme aux jours de Guibea[k], tu as péché, Israël.
Là ils s'étaient dressés contre moi.
La guerre ne les a-t-elle pas atteints à Guibea
à cause des criminels?

4. « Prononcer » d'après les infinitifs qui suivent, cf. *G* (lis. *dabbêr*). H : ils ont prononcé. « Faire — vénéneuse » lis. *wehaphrèaḥ kârô'š mišpâṭ*. H : Et le droit fleurira comme une plante vénéneuse. 5. « le veau » *G S* (lis. *le'ègèl*). H : les génisses. « les habitants » *G S* (lis. *šôkenê*). H : l'habitant. « sera » lis. *yè'èbal*. H : a été. « Ils se lamenteront » suppr. le 2e *'âlâw* et lis. *yêlîlou*. H : se réjouiront à son sujet,... 6. « au grand roi » lis. *lemèlèk râb*. Cf. 5, 13. « de son idole » lis. *mê'oṣbô*. H : de son plan. 7. « Le — fétu » lis. *mèlèk šômerôn*. H : Samarie sera réduite à néant; son roi est... un fétu. 9. « Comme aux jours » cf. 9, 9 (lis. *kîmê*). H : Depuis les jours. « contre moi » aj. *'âlay*. Manque en H. — Texte incertain. « ne les a-t-elle pas » lis. *hălô'*. H : ne les a pas.

a. Probablement Yahvé. Selon d'autres « l'ennemi » ou « Israël »; dans ce dernier cas on corrige « leurs autels », « leurs stèles » en « ses autels », « ses stèles ». *b.* L'idée paraît être : nous n'avons pas de roi vraiment digne de ce nom, capable d'empêcher la ruine qui menace son peuple. Les Israélites s'imaginent, en effet, qu'il aurait été au pouvoir d'un souverain conscient de ses devoirs de sauver la nation. *c.* Les mots imprimés en petit caractère troublent la suite des idées : ils constituent sans doute une glose, due à un lecteur qui pensait que par « roi » les Israélites entendaient le véritable souverain de la nation, Yahvé. Osée sait, au contraire, fort bien que les Israélites croyaient « révérer Yahvé » en multipliant en son honneur offrandes et sacrifices (5, 6; 8, 13). *d.* Cette caractéristique convient aux usurpateurs qui se succédèrent sur le trône d'Israël entre 743 et 722. Trop occupés à assurer leur pouvoir en assassinant leurs rivaux et en concluant des alliances dangereuses avec l'Assyrie ou l'Égypte, ils ne pouvaient rien faire pour détourner la catastrophe imminente. La mention des faux serments pourrait être une allusion à la trahison d'Osée envers son suzerain, le roi d'Assyrie (2 Rois 17, 4). *e.* La statue de taureau en or qui représentait Yahvé dans le haut lieu de Béthel (cf. 4, 15; 5, 8; 8, 5, 6). *f.* Litt. : *son peuple*. *g.* Le mot employé désigne d'ordinaire, en hébreu, des prêtres illégitimes, ceux des divinités païennes. *h.* Voy. 5, 13 et la note. *i.* Les mots en petit caractère, qui rendent le vers trop long, constituent sans doute une addition faite après la réforme de Josias : les Judéens considérèrent alors la fréquentation des « hauts lieux » du royaume du nord comme le péché typique de Jéroboam. *j.* L'homme qui tombait dans le malheur cherchait à se cacher, pour échapper aux sarcasmes de ceux qui triomphaient de sa déconvenue. *k.* Il s'agit, selon les uns, de la fondation de la monarchie, selon d'autres du crime raconté Jug. 19-21 et qui amena la destruction presque totale de la tribu de Benjamin (cf. 9, 9 et notre c). La fin, fort obscure, du v., paraît suggérer plutôt la seconde hypothèse.

10 Je viendrai et je les châtierai :
des peuples se rassembleront contre eux[a],
quand ils seront châtiés pour leurs deux crimes[b].
11 Èphraïm était une génisse bien dressée,
qui aimait à fouler le grain,
Et moi, j'avais fait passer le joug
sur son cou gracieux;
J'attelais Èphraïm et il[c] labourait;
Jacob traînait la herse[d]....,
12 Semez la justice
et vous moissonnerez une récolte de bonté.
Défrichez les jachères de la connaissance [de Dieu][e]
en cherchant Yahvé,
Jusqu'à ce qu'il vienne
et fasse pleuvoir sur vous le salut[f].
13 Pourquoi avez-vous labouré la méchanceté,
moissonné l'iniquité,
mangé le fruit du mensonge[g]?
Tu as, en effet, mis ta confiance dans tes chars,
dans le grand nombre de tes guerriers[h].
14 Le tumulte [du combat] va s'élever contre tes villes;
toutes tes places fortes seront détruites,
Comme lorsque Chalmân détruisit Bét Arbel[i]
au jour de la bataille,
Lorsque la mère fut écrasée avec ses enfants[j]....,
15 Voilà comment je vous traiterai, maison d'Israël,
à cause de votre méchanceté.
[Et,] dans la tourmente, succombera définitivement
le roi d'Israël.

10. « *Je viendrai* » d'après *G*^A *Q* (lis. *bâ'tî*). H : Dans mon désir. « je les châtierai » lis. prob. *wa'ăyasserêm*. H : même sens (?) « ils seront châtiés » *G* (lis. *behiwwâserâm*). H : [on] les liera (?). 11. « j'avais — le joug » lis. *hè'ébartî 'ôl*. H : j'avais passé. « et il » suppr. *yehoudâ*. H : Juda. 12. « une récolte de (litt. : un fruit de) » lis. *lipherî*. H : selon la. « les — cherchant » d'après *G* (lis. *da'at* au lieu de *we'ét*). H : et [il est] temps de chercher (?). 13. « Pourquoi — vous » *G* (aj. en tête *lâmmâ*). H : Vous avez. « tes chars » *G*^A (lis. *berikbekâ*). H : ta voie. 14. « tes villes » (lis. *be'ârèkâ*). H : tes peuples. « seront détruites » (lis. *yousaddou*). H : sera détruite. 15. « je — Israël » *G* (lis. *'é'ésè* et *bét yisrâ'él*). H : vous a fait Béthel. « votre méchanceté » suppr. *ra'at* (dittogr.). H : la méchanceté de votre méchanceté. « dans la tourmente » lis. *bassa'ar*. H : à l'aurore.

a. Il s'agit sans doute de l'armée assyrienne, qui comptait de nombreux auxiliaires étrangers. *b*. Selon les uns les deux forfaits commis à Guibea (institution de la royauté et crime du temps des Juges); selon d'autres la fondation de la monarchie et le faux culte, ou encore l'adoration des deux « veaux » d'or de Béthel et de Dan. *c*. Le texte traditionnel porte ici « Juda » (voy. note crit.). C'est une addition judéenne (cf. 5, 12-14 et note *i*; 12, 1). Peut-être l'original nommait-il Israël. C'est en tout cas du royaume du nord qu'il s'agit. *d*. Tandis que d'ordinaire Osée date l'infidélité du peuple de son entrée au pays des Baals, le prophète considère ici que l'époque des bonnes relations entre la nation et son Dieu s'est prolongée encore quelque temps après le passage d'Israël à la vie agricole : Yahvé lui-même a dressé Èphraïm à son nouveau genre d'existence; Ésaïe, de même, dit que c'est Yahvé qui a enseigné l'agriculture à son peuple (28, 26, 29). Osée n'est pas, en principe, hostile à la vie sédentaire du cultivateur; il la regarde seulement comme plus dangereuse moralement. Mais c'est Yahvé lui-même qui, selon lui, a donné à son peuple le blé, le moût et l'huile et lui assurera de nouveau ces biens de la terre dans les temps futurs. *e*. Voy. 4, 1 et note *c*. *f*. Le v. 12 semble être une addition postérieure. Un interpolateur aura voulu formuler expressément la recommandation qui lui paraissait ressortir du contexte; mais cette exhortation accompagnée de promesses, rompt le fil des reproches et des menaces qui remplissent les v. 9-11 et reprennent v. 13-15. En outre, la mention de Yahvé n'est pas à sa place dans un discours de Dieu lui-même. *g*. Osée prend maintenant labour et moisson au figuré; de plus il représente Israël sous l'image d'un cultivateur et non plus d'une génisse. *h*. Mettre son espoir dans les armements, c'est, selon Osée, se nourrir de mensonges. Cette idée a été développée surtout par Ésaïe (2, 7-8; 22, 8-11; 30, 15-16), mais se retrouve aussi chez Osée : 8, 14; 14, 4. — Israël avait été, au temps d'Achab et de la bataille de Qarqar (854), celui des petits États de Syrie qui possédait le plus de chars de guerre. *i*. Allusion énigmatique pour nous. « Chalmân » serait, selon les uns, une abréviation de « Salmanasar » et il s'agirait soit de Salmanasar III (782-773), soit de Salmanasar IV (727-722). Bét Arbel pourrait alors désigner Arbèles en Mésopotamie, ou Irbid en Transjordanie ou encore Irbid en Galilée à l'O. du lac de Tibériade. Selon une autre hypothèse il s'agirait de Salmanou, roi de Moab contemporain de Tiglat Pilèser III (745-727), qui a pu attaquer Irbid en Galaad. On a proposé aussi de corriger « Chalmân » en « Challoum » et « Bét Arbel » en *bét yârob'am* : on lirait « lorsque Challoum détruisit la maison de Jéroboam »; il serait fait allusion à l'assassinat de Zacharie, fils de Jéroboam II, par l'usurpateur Challoum (2 Rois 15, 10). *j*. Litt. : *sur les fils*, c'est-à-dire « en outre de ses enfants » : expression proverbiale, cf. Gen. 32, 11 [H : 12].

Yahvé va être contraint par l'ingratitude d'Israël d'en ravager le pays.

11

1 Au temps où Israël était jeune, je l'ai aimé
et j'ai appelé ses enfants hors d'Égypte[a].
2 Plus je les ai appelés,
plus ils se sont écartés pour fuir ma présence.
Ils ont immolé des victimes aux Baals[b];
ils ont fait fumer des offrandes devant les statues[c].
3 Et moi, pourtant, je guidais les pas d'Èphraïm,
je le prenais sur mes bras[d].
Mais ils n'ont pas reconnu .....[e]
que je prenais soin de leur santé[f],
4 Que je les menais avec des cordeaux de tendresse,
avec des liens d'amour[g].
Alors je devins pour lui . . . . .[h];
je me tournai contre lui et je fus plus fort [5] que lui.
Èphraïm reviendra en Égypte
et Assur sera son roi[i],
puisqu'il a refusé de revenir [à moi].
6 L'épée fera des ravages dans ses villes
et dévorera ses forteresses.
7 . . . .[j].

Yahvé ne se laissera pas entraîner par la colère à anéantir Israël[k].

8 Comment pourrais-je te livrer, Èphraïm,
t'abandonner, Israël?
Comment te rendrais-je semblable à Adma,
te réduirais-je à l'état où est Ceboïm[l]?

11, 1. « ses enfants » *G* (lis. *lebânâw*). H : mon fils. 2. « Plus — appelés » *G*^B (lis. *keqor'î*). H : Ils les ont appelés. « pour — présence » *G* (lis. *mippânay hém*). H : de devant eux. 3. « je le — bras » *G S* (lis. *'èqqâhém 'al zerô'ôtay*). H : prends-les (?) sur ses bras. 4. « de tendresse » lis. prob. *ḥèsèd*. H : d'homme (c'est-à-dire d'humanité ?). « pour lui » lis. *lô*. H : pour eux. « je me — contre lui » lis. *wâ'et 'âlâw*. H : j'étends [la main] vers lui. 4-5. « et je — Égypte » *G* (lis. *wâ'oukal* [5] *lô* et *'èphrayim* au lieu de *'él 'èrèṣ*). H : et je donne à manger. [5] Il ne reviendra pas au pays d'Égypte. 5. « il a refusé » lis. *mé'én*. H : ils ont refusé. 6. « fera — villes » lis. *wekilletâ ḥèrèb be'ârâw*. H : atteindra (?) ses villes et fera des ravages dans ses verrous (?). « ses forteresses » lis. *bimeṣoudôtâw*. H : à cause de leurs desseins (?). — Texte très incertain.

a. Cf. 9, 10, note *e*; 10, 11. *b*. 9, 10. *c*. Osée assimile la vénération des statues au culte des faux dieux, bien que ces statues fussent en général des images de Yahvé, par ex. le « veau » de Béthel. *d*. Yahvé se représente lui-même ici, sous l'image non plus d'un époux, mais d'un père plein de sollicitude pour son tout jeune enfant, auquel il apprend à marcher (v. 3). *e*. Le rythme suggère qu'il manque ici quelques mots comme « que je les portais ». *f*. Le verbe employé peut signifier « que je les guérissais », mais aussi « que je les soignais ». *g*. Yahvé est maintenant comparé à un paysan qui aime ses bêtes et les traite avec douceur. *h*. Le texte paraît gravement altéré. L'hébreu porte : « comme ceux qui lèvent le joug sur leurs joues ». Le grec : « comme un homme qui donne un soufflet sur ses joues. » *i*. Caractéristique des temps qui s'écoulèrent entre l'invasion de Tiglat Pilèser III (734) et la chute de Samarie (722) : les souverains d'Israël étaient alors vassaux du roi d'Assyrie; d'autre part, beaucoup d'Israélites s'étaient réfugiés en Égypte (8, 13; 9, 3 et note *d*; 11, 11). *j*. Texte irrémédiablement corrompu. Litt. : *Et mon peuple sont suspendus* (est enclin ?) *à ma révolte* (à la révolte contre moi ?); *et on l'appelle en haut* (à se relever ?), [*tous*] *ensemble il ne se lève pas*. *k*. Les commentateurs se partagent entre deux façons tout à fait différentes d'interpréter ce morceau (du moins les v. 8-9 ou 8-10). Selon les uns, Yahvé y affirme sa volonté d'anéantir Israël, en dépit de la compassion qui le porterait à pardonner (v. 8); mais il est Dieu; il ne cèdera pas à des émotions humaines; il est saint et il anéantira le mal (v. 9). Les phrases négatives du v. 9 sont alors entendues comme des questions : « Ne donnerai-je pas cours à l'ardeur de ma colère? etc... » Ce passage serait donc d'accord avec la pensée dominante d'Osée, qui annonce si souvent que Yahvé va anéantir son peuple (5, 10, 14; 9, 6-7a; 13, 11, 14). D'après l'autre interprétation, Yahvé, le Dieu d'amour, déclare ici qu'il ne cèdera pas au sentiment humain de la colère; en dépit de l'infidélité de son peuple, il ne rétractera pas les promesses faites à Israël : sa sainteté, c'est-à-dire sa divinité, se manifeste par l'immutabilité de ses desseins. La seconde explication semble plus conforme au sens naturel du texte, qui ne marque aucune opposition entre la décision de Dieu (v. 9) et la compassion exprimée au v. 8. Dès lors la question se pose de savoir si ce morceau est d'Osée. On ne peut la résoudre par l'affirmative que si l'on admet que le prophète, à certains moments de sa carrière, par exemple après la ruine de Samarie en 722, a espéré un retour en grâce de son peuple (voy. 3, 1, note *d*). Les v. 10 et 11, au contraire, sont très certainement une addition faite après coup, du moins si l'on maintient la leçon massorétique : il y est parlé de Yahvé à la 3e pers. du sing. et des Israélites à la 3e du pluriel. *l*. Adma et Ceboïm, localités non identifiées de la plaine du Jourdain (vallée de Siddîm, Gen. 14, 3, 8), mentionnées Deut. 29, 23 [H : 22], à côté de Sodome et de Gomorrhe, au nombre des villes détruites par Yahvé (cf. Gen. 14, 2).

Mon cœur se retourne au dedans de moi;
mes compassions s'embrasent.
9 Je ne donnerai pas cours à l'ardeur de ma colère;
je ne me rétracterai pas en détruisant Èphraïm;
Car je suis Dieu;
je ne suis pas un homme.
Je suis au milieu de toi un [Dieu] saint;
je ne me résous pas à détruire.

Ad

10 Ils suivront Yahvé,
qui rugira comme un lion[a].
Lorsqu'il rugira, accourront en tremblant
des fils de l'occident[b].
11 Ils accourront d'Égypte comme des oiseaux
et du pays d'Assur comme des colombes[c].
Je les ferai revenir dans leurs demeures, —
oracle de Yahvé.

Israël est trompeur comme Jacob son ancêtre[d].

12

1 Ephraïm m'environne de mensonge
et la maison d'Israël de tromperie.
Juda, au contraire, est encore en relations intimes avec Dieu;
il est fidèlement attaché au [Dieu] Saint[e].
2 Èphraïm se repaît de vent;
il court sans cesse après le vent d'orient[f].
Il se livre de plus en plus au mensonge et à ce qui n'est que vanité;
il traite alliance avec l'Assyrie
et apporte de l'huile en présent à l'Égypte[g].
3 Yahvé a un procès avec Israël :
il châtiera Jacob selon sa conduite;
il lui rendra selon ses actes.
4 Dès le sein maternel, Jacob supplanta son frère
et, lorsqu'il eut atteint toute sa vigueur, il lutta avec Dieu[h].

8. « compassions » lis. *raḥămây*. H : consolations. 9. « ne — détruire » lis. *'ôbê bâ'êr*. H : ne viendrai pas dans la ville (ou : en colère [?]). — Texte très incertain. 11. « revenir » lis. *wahăšibôtîm*. H : habiter. **12**, 1. « est — intimes » cf. *G* (lis. *yâdoua'*). H : va encore çà et là. 2. « Il — vanité (litt. : Il multiplie mensonge et vanité) ». lis. *wâšâw'* (*G*) *yarbè*. H : Mensonge et violence se multiplient. « il traite » lis. *yikrôt*. H : ils traitent. « apporte » lis. *yôbîl*. H : est apporté. 3. « Yahvé » suppr. *we* devant *rîb*. H : Et Yahvé. « Israël ». H : Juda. — Mais 4b (« il lutta avec Dieu ») suppose que le nom d'Israël a figuré au v. 3 à côté de celui de Jacob. « il châtiera » lis. *yiphqôd*. H : et pour châtier.

a. C'est le signal du retour en Palestine donné par Yahvé aux exilés qui est ici comparé, d'une façon assez inattendue, au rugissement d'un lion; il est ailleurs représenté comme un appel de trompette (Ès. 27, 13). *b*. Litt. : *de la mer*. Osée, lorsqu'il menace les Israélites d'exil, ne parle que de déportation en Assyrie et de fuite en Égypte. Après 586, au contraire, il y eut des Juifs qui se dispersèrent aussi en occident (Ès. 43, 5-7; 49, 12). *c*. Cf. Ès. 60, 8. *d*. On a envisagé le ch. 12 comme ayant formé un seul et même discours. Ce n'est guère vraisemblable. Il y a trop de disparates entre les divers éléments dont est formé ce chapitre : tantôt c'est Yahvé qui parle (v. 1, 10, 11), tantôt il est parlé de lui à la 3e personne (v. 3, 4-6, 14, 15); Jacob est jugé très défavorablement aux v. 4 et 8, tandis que dans les v. 5, 7, 13 il n'est l'objet d'aucun blâme. Beaucoup de commentateurs ont été ainsi amenés à admettre que le texte primitif d'Osée a reçu de nombreuses additions, d'autres que le ch. 12 est une mosaïque d'éléments originairement indépendants. Il nous paraît que ces deux explications sont valables, la première pour le v. 1b et peut-être les v. 5-7, la seconde pour le v. 12, les v. 13-14, et le v. 15. *e*. Ce vers, où il est parlé de Dieu à la 3e personne, est une addition du reviseur judéen : les grands prophètes ne pensaient nullement que Juda valût mieux qu'Israël. *f*. Le sirocco dévastateur, image de l'Assyrie. *g*. Voy. 7, 11 et note *f*; 8, 9-10. *h*. Allusion aux traditions sur Jacob rapportées Gen. 25, 19-25 et 32, 24-32.

Ad

5[a] Il lutta avec un ange et remporta la victoire.
Il pleura et lui demanda grâce.
Il le rencontra à Béthel
et là, [Dieu] lui parla,
6 Yahvé Dieu des armées,
celui dont le nom est Yahvé[b] :
7 « Tu reviendras dans tes tentes[c].
Observe la piété et la justice;
attends-toi toujours à ton Dieu. »
8 Canaan[d], il tient dans sa main une balance fausse;
il aime à tromper.
9 Èphraïm dit : « Je suis devenu riche!
J'ai amassé une fortune! »
Tous les biens qu'il a acquis ne suffiraient pas
pour [racheter] les péchés qu'il a commis[e].
10 Moi Yahvé, qui suis ton Dieu
depuis le pays d'Égypte[f],
Je te ferai de nouveau habiter dans des tentes,
comme aux jours du rendez-vous[g].
11 Et je parlerai aux prophètes,
moi qui multiplie les révélations,
Et, par le moyen des prophètes, j'anéantirai.....[h]

Contre les sanctuaires d'Israël[i].

12 Ils commettent le mal à Galaad;
ils sont devenus à Guilgal un pur néant[j];
ils ont sacrifié aux démons[k].
Aussi leurs autels deviendront-ils semblables à des tas de pierres
sur les sillons des champs[l].

5. « lui parla ». lis. *'immô*. H : nous parla. 6. « Yahvé » suppr. *we*. H : Et Yahvé [est]. 7. « dans tes tentes » lis. *be'ôhâlèkâ*. H : en ton Dieu. 8. « tromper » lis. *la'ăqôb*. H : opprimer. 9. « qu'il a » lis. *yegî'âw*. H : que j'ai. « ne — commis » lis. *lâ'âwôn 'ăšer ḥâṭâ'*. H : on ne trouverait pour moi une iniquité qui [soit] un péché (?). 11. « aux » (*G*) (lis. *'èl*). H : sur (ou : contre) les. 12. « Ils — démons » lis. *'im* (?) *baggil'âd 'âwèn*, rattacher *baggilgâl* à ce qui précède et lis. *laššêdîm* au lieu de *šewârîm*. H : Si [les gens de] Galaad sont devenus iniquité, voire néant, [si] à Guilgal ils sacrifient des bœufs,.... — Texte incertain.

a. Les v. 5-7 renferment encore des allusions à l'histoire de Jacob, mais qui ne concordent pas entièrement avec les récits qui nous ont été conservés dans la Genèse : il semble qu'ici la lutte du patriarche avec l'apparition divine (cf. Gen. 32, 24-32) soit placée avant sa rencontre avec Dieu à Béthel (Gen. 28, 10-22) et que de plus Yahvé mette des conditions morales explicites à sa promesse de ramener Jacob « à ses tentes », c'est-à-dire dans sa patrie. Ces différences suggèrent que ces versets ne sont, en tout cas, pas une addition *récente*, mais reflètent un stade ancien où circulaient encore des traditions indépendantes de celles qui furent recueillies dans la Genèse. D'autre part, le fait que l'histoire de la lutte de Jacob avec Dieu n'est pas mise en rapport avec l'attitude coupable de l'Israël contemporain d'Osée ne s'explique pas si les v. 5-7 faisaient tels quels partie du réquisitoire du prophète (v. 1-4 et 8-9). Il faut supposer ou bien que les v. 5-7 sont tirés d'un autre contexte (peut-être d'une autre main) ou bien que le morceau est incomplet. *b*. Le v. 6 est peut-être une addition. *c*. Expression archaïque équivalente à notre locution : rentrer dans ses foyers. Cf. 2 Sam. 20, 1; 1 Rois 12, 16. *d*. Une censure contre les Cananéens n'aurait pas de raison d'être dans le contexte. Si le mot « Canaan » est primitif, il faut supposer ou bien que c'est Èphraïm qu'Osée qualifie ainsi parce que les Israélites sont aussi fourbes que les commerçants phéniciens (cf. Odyssée, XIV, 288 ss.), ou bien que le mot « Canaan » est un lambeau d'une phrase mutilée. Mais peut-être ce mot a-t-il été ajouté tardivement pour décharger Israël du reproche que lui adresse le prophète. *e*. Cf. Ps. 49, 8-9; Hén. 63, 10; Mc 8, 36-37. *f*. Cf. 9, 10; 11, 1; 13, 4. *g*. Yahvé ramènera Israël au désert (cf. 2, 16-17; Éz. 20, 35-38), où il reprendra la vie nomade que le peuple menait à l'âge d'or de ses relations avec son Dieu, au temps où Yahvé lui donna rendez-vous à la montagne sainte. *h*. Le rythme, comme le sens, suggère que le texte est mutilé. *i*. Cf. 5, 1-3; 6, 7-10. Sur le haut lieu de Galaad, voy. 6, 8; sur celui de Guilgal, 4, 15; 9, 15. *j*. Cf. Jér. 2, 5; 2 Rois 17, 15. *k*. La leçon « démons » est conjecturale (voy. note crit.), mais probable : pour Osée, on le sait, le culte célébré dans les hauts lieux d'Israël était en réalité offert aux Baals. Or les « autres dieux » étaient souvent identifiés à des démons ou à des satyres (Deut. 32, 17; Ps. 106, 37; cf. Lév. 17, 7; 2 Chron. 11, 15; 1 Cor. 10, 20-21), surtout, il est vrai, dans des textes récents. *l*. Les monceaux de pierres qu'on accumule en Palestine en bordure des champs qu'on veut labourer.

Autres allusions à l'histoire patriarcale[a]

13 Jacob s'enfuit
aux campagnes d'Aram;
Et Israël entra en service pour une femme :
pour une femme il garda [les troupeaux].
14 C'est par un prophète que Yahvé fit remonter
Israël de l'Égypte
Et c'est par un prophète que le peuple fut gardé.

Crimes et châtiment d'Éphraïm.

15 Éphraïm a causé à Yahvé d'amers chagrins :
le sang qu'il a répandu se reversera sur lui
et son Seigneur lui revaudra ses outrages.

La nation, ayant versé dans l'idolâtrie, va être anéantie par Yahvé. Son roi ne la sauvera pas.

13

1 Du temps qu'Éphraïm parlait selon mes directions[b],
il occupait une place élevée en Israël[c].
Mais il se rendit coupable par Baal et fut abaissé[d]. — —
2 Et maintenant les Éphraïmites continuent à pécher :
ils se sont fait des statues de métal
Avec leur argent, à l'image des idoles[e] :
pur ouvrage d'artisans!
« Ce sont des dieux! » disent-ils, « Sacrifiez[-leur]!
Que les hommes baisent les veaux[f]! »
3 C'est pourquoi ils seront semblables à un nuage matinal,
à la rosée qui disparaît de bonne heure[g],
A la balle emportée loin de l'aire,
à la fumée qui s'échappe par la fenêtre.
4 Et [cependant] moi, Yahvé, je suis ton Dieu
depuis le pays d'Égypte[h];
Tu ne connais pas de dieu en dehors de moi;
il n'y a point d'autre sauveur que moi.
5 Je t'ai fait trouver de la pâture dans le désert,
au pays de l'aridité[i].

15. « a — Yahvé (litt. : lui a causé) » lis. *hik'isô*. H : a causé. « se reversera » *G* (lis. *yiššâphêkou*). H : il jettera. **13,** 1. « selon — directions » d'après *G* (lis. *ketôrôtay*). H : [c'était une] terreur (?). G : mes directions. « occupait — élevée » lis. *nissâ'*. H : élevait. — Texte incertain. « fut abaissé » lis. *wayyâmôq*. H : mourut. 2. « à l'image » *G* (lis. *ketabnît*). H : selon leur idée. « Ce — baisent » lis. *'ĕlôhîm hêm 'ômerîm zebâḥou* et rattachez *'âdâm* à ce qui suit. H : ils leur disent, eux qui sacrifient des hommes (ou : les hommes qui sacrifient) : « Qu'on baise....! » — Texte incertain. 3. « emportée » lis. *yesô'ar*. H : [qu'on] emporte. 5. « Je — pâture » *G S* (lis. *re'îtîkâ*). H : Je t'ai connu (c'est-à-dire : je suis entré en relation avec toi).

a. Ces versets, où il est de nouveau fait allusion aux traditions sur Jacob, ne peuvent pas avoir fait suite aux v. 4-7 : la fuite du patriarche en pays araméen et son entrée au service de Laban pour conquérir Rachel n'ont pas, du moins d'après la Genèse, leur place chronologique après l'épisode de la lutte avec Dieu. Peut-être les v. 13 et 14 proviennent-ils d'un développement sur la préhistoire du prophétisme. Le prophète dont il est parlé v. 14 est Moïse, qui est, en effet, qualifié ainsi Deut. 18, 15; 34, 10. *b*. Allusion peut-être à l'époque où Josué était attaché au service de la Tente sacrée (Ex. 33, 11) et où l'arche se trouvait à Silo (1 Sam. 1-4). *c*. A l'époque des Juges (Jos. 24, 30; Jug. 8, 1-3; 12, 1-6), puis lors de la création du royaume du nord. *d*. Par exemple lors de la capture de l'arche par les Philistins (1 Sam. 4-5), présentée dans Jér. 7, 12-15 et Ps. 78, 56-72 comme un châtiment des fautes d'Éphraïm.
e. Notamment les statues de taureaux (les « veaux » d'or cf. 8, 5-6) représentant Yahvé à Dan et à Béthel (1 Rois 12, 26-30). *f*. Cf. 1 Rois 19, 18; Job 31, 27. *g*. Répétition de 6, 4, ajoutée sans doute par un lecteur. *h*. Cf. 12, 10. *i*. Par les miracles de la manne et des cailles.

6 Quand je leur eus assuré leur pâture, ils ont mangé à satiété
et une fois rassasiés, leur cœur s'est enflé d'orgueil;
c'est pourquoi ils m'ont oublié[a].
7 Alors je suis devenu pour eux comme un lion;
comme une panthère, je guette sur le chemin.
8 Je fondrai sur eux comme une ourse privée de ses petits[b];
comme un jeune lion, je déchirerai leur cœur;
Je les dévorerai sur place comme une lionne :
comme les bêtes sauvages, je les mettrai en pièces.
9 J'assurerai ta perte, Israël;
qui, en effet, pourrait te porter secours?
10 Où donc est ton roi? Qu'il te sauve!
[Où sont] tous tes magistrats[c]? Qu'ils te délivrent,
Eux dont tu disais : Donne-moi
un roi et des magistrats[d]?
11 Je t'ai donné un roi dans ma colère
et je le reprends dans ma fureur[e].

La ruine de Samarie est irrévocablement décidée.

12 [La mémoire de] l'iniquité d'Éphraïm est soigneusement gardée;
[le souvenir de] son péché est conservé[f].
13 Quand viennent pour lui les douleurs de l'enfantement,
il est [comme] un enfant sans vigueur;
Il ne se présente pas à son heure
pour sortir du sein maternel[g].
14 Et je le rachèterais de l'empire du Cheôl;
je le soustrairais à la Mort?
Où sont tes maladies, ô Mort?
Où est, ô Cheôl, ton fléau destructeur[h]?
Toute compassion se dérobe à mes regards. — —
15 Quand il croîtrait comme l'herbe des marais au milieu des eaux,
le vent d'orient[i] viendra, le souffle de Yahvé,
montant du désert,

6. « Quand — pâture » lis. *kemô re'îtîm*. H : Selon leur pâturage. 8. « comme un — cœur » lis. *kegour* au lieu de *segôr*. H : je déchirerai la fermeture (l'enveloppe ?) de leur cœur. « comme les — pièces » lis. *keḥayyat* et *'ăbaqqe'ēm*. H : les bêtes sauvages les mettront en pièces. — Mais dans ce v., les fauves interviennent comme images de la fureur de Yahvé, non comme exécuteurs de sa sentence. 9. « J'assurerai — secours » lis. *šiḥattîkâ* (*G*) et *kî mî be'ôzerèkâ* (*S*). H : Ta perte, Israël, c'est que [tu es] contre moi, contre ton aide (?). 10. « Où » (1er) lis. prob. *'ayyé*. H a une forme insolite du même mot. « Où sont — délivrent » lis *wekol sârèkâ weyiôšpeṭoukâ*. H : dans toutes tes villes, et [où sont] tes juges. 13. « sans vigueur » lis. *belô' kôaḥ*. H : non sage. — Texte incertain. « à son heure » lis. *ke'ittô*. H : quand le temps [est venu (?)]. 14. « Où » (2 fois). voy. v. 10. 15. « Quand — eaux » lis. *ke'âḥou bên mayim yiphraḥ*. H : Car lui, entre des frères il fructifie. — Texte incertain.

a. Cet hémistiche, qui n'a pas de parallèle, est peut-être une addition d'après Deut. 8, 14; 32, 18. *b*. Cf. 2 Sam. 17, 8; Lam. 3, 10. *c*. Les fonctionnaires constituant l'administration royale, spécialement les ministres (cf. 7, 3; 8, 10). C'est le régime monarchique tout entier dont Osée dénonce ici l'inutilité. *d*. Allusion au récit de la fondation de la royauté nationale israélite tel que le donne la version antiroyaliste (1 Sam. 8, 6).
e. Par « le roi que Yahvé reprend dans sa fureur » il faut entendre la série des souverains éphémères qui se succédèrent sur le trône d'Israël de 743 à 722, se renversant coup sur coup les uns les autres. Ce sont eux aussi que désignerait, d'après beaucoup d'interprètes, l'expression « le roi que Yahvé a donné dans sa colère ». Mais ces usurpateurs n'étaient justement pas donnés par Yahvé d'après Osée (7, 3; 8, 4). Il doit s'agir du premier souverain national, Saül, désigné par Yahvé, mais à contre-cœur, d'après 1 Sam. 8, 7-9, 22; 10, 17-25. *f*. Litt. : *L'iniquité d'Éphraïm est serrée* (comme dans une bourse); *son péché est mis en réserve*. D'autres entendent qu'Éphraïm ne renonce à aucun de ses péchés passés. *g*. Ce v. indique qu'un état de choses nouveau semble parfois s'annoncer : une créature nouvelle pourrait naître, un Israël nouveau, si le peuple renonçait réellement à ses péchés. Mais il n'en est rien; l'enfantement ne se produit pas. Une métaphore analogue se lit 2 Rois 19, 3; Ês. 37, 3; mais le sens en est assez différent. *h*. Cette apostrophe, interprétée par S. Paul (1 Cor. 15, 55) comme un cri de triomphe sur la mort (il a lu « ta victoire » (*nikos*) au lieu de « ton châtiment » (*dikè*) que donnent les Septante), a pour but d'inviter la Mort et le Cheôl à exécuter le décret prononcé par Yahvé contre Israël. La première phrase du v. doit être regardée comme interrogative. *i*. Le sirocco qui dessèche tout, image désignant sans doute, comme 12, 2, l'Assyrie.

Et il tarira ses sources;
il mettra ses fontaines à sec.
Il[a] pillera ses trésors
et tous ses objets précieux.

14

1 Samarie sera dévastée
car elle s'est révoltée contre son Dieu[b].
Ses habitants tomberont sous le glaive;
Leurs petits enfants seront écrasés
et leurs femmes enceintes éventrées.

Qu'Israël se repente! Et Yahvé lui rendra sa faveur[c].

2 Reviens, Israël, à Yahvé ton Dieu,
car c'est à cause de ton iniquité que tu es tombé.
3 Prenez avec vous des paroles[d]
et revenez à Yahvé!
Dites-lui tous :
« Pardonne l'iniquité,
Afin que nous puissions obtenir le bonheur et nous acquitter
des engagements sortis de nos lèvres[e]!
4 Assur ne nous sauvera pas;
nous ne monterons plus sur des chevaux;
Et nous ne dirons plus : Tu es notre Dieu —
à l'ouvrage de nos mains[f],
Car auprès de toi, l'orphelin trouve miséricorde[g]. »

5 Je guérirai leur infidélité;
je les aimerai de bon cœur
car ma colère se sera détournée d'eux[h].

« il tarira ses (litt. : sa) sources — sec » *G* (lis. *weyôbîš* et *weyaḥărîb*). H : sa source sera confuse et sa fontaine sera mise à sec. « ses (litt. : son trésors » d'après *G* (lis. *'ôṣârô wekol kelê ḥèmdâtô*). H : le trésor des objets précieux. **14**, 1. « dévastée » *G* (lis. *têšam*). H : [traitée en] coupable. « leurs femmes » lis. *hâriyyôtâm tebouqqa'nâ*. H : ses femmes. 3. « tous — iniquité » lis. *koullekèm*. H : Pardonne toute iniquité (?) (construction insolite et rythme défectueux). « Afin — bonheur » lis. *weniqqaḥ*. H : Et prends ce qui est bon (c'est-à-dire : accueille ce qu'il y a encore de bon [?] ou : prends des dispositions favorables [?]). — Texte incertain. « des — lèvres (litt. : du fruit de nos lèvres) » *G S* (lis. *perî sephâtênou*). H : des taureaux, nos lèvres.

a. Non plus le vent d'orient, mais l'ennemi que représente ce symbole. L'explication assez gauche donnée ici de l'image qui précède est apparemment une glose. *b*. Cet hémistiche, en excès dans le vers, est sans doute une addition : il est superflu après 13, 12; de plus, on attendrait « contre moi », puisque c'est Yahvé qui parle. *c*. Le développement qui commence ici (v. 2-9) comprend trois éléments : 1° Le prophète exhorte Israël à revenir à Yahvé (v. 2 et 3a); 2° il dicte au peuple la confession des péchés que celui-ci devra prononcer (v. 3b-4); 3° Yahvé promet son pardon et le rétablissement d'Éphraïm, au cas, naturellement, où le peuple répondrait à l'appel du prophète (v. 5-9). On a supposé, non sans vraisemblance, que l'auteur s'est inspiré de la marche générale d'une liturgie observée dans les sanctuaires de Yahvé en cas de pénitence publique, mais en introduisant dans la confession des péchés des idées spécifiquement prophétiques (v. 4). Selon certains critiques, ce morceau ne peut pas être d'Osée, parce que la note qui y domine diffère absolument de celle qu'ont fait entendre les chapitres précédents : l'auteur du ch. 14 croit encore possibles la conversion du peuple et le pardon de Yahvé; de plus, ce qu'il demande d'Éphraïm, ce sont « des paroles » de repentance, et non, comme Osée, des actes d'amour prouvant que le peuple connaît vraiment son Dieu. Enfin le v. 2, ainsi que le v. 9 selon G, suppose le châtiment déjà venu. Ce morceau aurait donc été ajouté par une autre main, afin que le livre ne se terminât pas sur les menaces sinistres énoncées 13, 12-14, 1. Mais, d'autre part, le style du passage est tout à fait celui d'Osée : les expressions et les idées caractéristiques du prophète y abondent. La question se pose dans les mêmes termes que pour plusieurs autres des passages du livre qui ouvrent des perspectives consolantes à un peuple revenu réellement à son Dieu (2, 16-25; 3, 5; 5, 15-6, 3; 11, 8-9) : Osée n'a-t-il pas survécu à l'accomplissement des menaces qu'il avait prononcées et à l'écrasement d'Israël (734 et 722)? Et ne s'est-il pas alors repris à espérer la conversion et la rentrée en grâce de son peuple? *d*. Des paroles de repentance comme celles qui vont être énoncées v. 3 et 4. Ces « paroles », exprimant les sentiments profonds du pécheur, s'opposent, dans la pensée de l'auteur, non aux *actes* de bonté et d'amour qui seront, au contraire, la manifestation naturelle de ces dispositions, mais aux offrandes rituelles qu'on « prenait avec soi » d'ordinaire quand on venait au sanctuaire essayer de reconquérir la faveur de Yahvé. *e*. Litt. : *du fruit de nos lèvres*, c'est-à-dire des vœux que nous aurons prononcés dans la détresse. D'après ce qui suit (v. 4) ces vœux ne consisteront pas principalement, selon le prophète, à promettre à Dieu des sacrifices, mais une confiance totale et exclusive.
f. Israël ne mettra plus sa foi dans les alliances étrangères (cf. 5, 13; 7, 11; 8, 9; 10, 4; 12, 2), ni dans les armements (cf. 8, 14; 10, 13; És. 30, 16), spécialement dans la cavalerie fournie par l'Égypte (cf. 2 Rois 1, 8, 23-24; És. 31, 1, 3), ni dans les images, eussent-elles la prétention de représenter Yahvé (4, 17; 8, 4-6; 10, 5-6; 11, 2; 13, 2). *g*. Cet hémistiche isolé est sans doute une addition : il n'y avait pas de raison bien claire de rappeler ici la pitié de Yahvé pour les êtres sans défense.
h. Ce membre de phrase, qui est en excès dans le vers et qui rappelle Jér. 4, 8, a, semble-t-il, été ajouté après coup : il explique — avec exactitude, du reste, — pourquoi Yahvé revient sur des déclarations comme 9, 15 et 13, 14, où il affirmait n'avoir plus d'amour pour Israël.

6 Je serai pour Israël comme la rosée :
il fleurira comme le lis[a];
Il étendra ses racines comme le peuplier;
7 ses rejetons pousseront [de toutes parts];
Sa frondaison sera opulente comme celle de l'olivier[b]
et son parfum, pareil à celui du Liban[c].
8 Les Éphraïmites reviendront habiter à mon ombre;
ils regorgeront de graisse.
Leur renommée fleurira comme une vigne,
comme le vin du Liban.
9 Qu'est-ce qu'Éphraïm a encore à faire avec les idoles?
C'est moi qui l'ai humilié et qui le rétablirai.
Je suis semblable à un cyprès verdoyant;
c'est grâce à moi que tu portes du fruit[d].

10 Que tout homme sage prête attention à ces choses!
Que tout homme intelligent les comprenne!
Car les voies de Yahvé sont droites :
les justes y marchent
et les pécheurs y trébuchent[e].

6. « étendra » lis. *weyaṭ*. H : frappera. « le peuplier » lis. *kallibnè*. H : le Liban (déjà nommé v. 7 et 8). 8. « Les — ombre » lis. *weyêšebou* (au lieu de *yôšebê*) [avec *G*] et *beṣillî*. H : Ils reviendront, ceux qui habitent à son ombre. « ils — graisse » lis. *yirweṣou* (*G*) *dèšèn*. H : ils feront revivre le blé. — Incertain. « Leur — vigne » lis. *yiphraḥ* et peut-être *zikrâm*. H : Ils fleuriront comme la vigne; sa renommée [sera]. 9. « Qu'est — a » *G* (lis. *lô*). H : Éphraïm, qu'ai-je. « l'ai — rétablirai » *G* (lis. *'innîtiw wa'ăšôbebènnou*). H : ai répondu et aurai les regards sur lui.

a. Sur cette fleur, cf. Cant. 2, 7 note *d*. *b*. Litt. : *Sa gloire sera comme l'olivier*. *c*. Des plantes et des arbres du Liban. *d*. Litt. : *de moi se trouve ton fruit*. La plupart des grands arbres, spécialement les arbres à feuillage persistant, passaient en Orient pour des arbres sacrés, primitivement pour la résidence d'un esprit ou d'un dieu. Et l'on pensait sans doute qu'ils communiquaient quelque chose de leur vitalité aux plantes de la contrée. Yahvé déclare ici qu'il est le véritable arbre toujours vert qui assure la fertilité du pays d'Éphraïm. *e*. Le v. 10, par son tour sentencieux, par son appel à la sagesse du lecteur, par la répartition qu'il fait de l'humanité en deux classes — les justes et les pécheurs — rappelle le langage des Proverbes. Il a été sans doute inséré par l'éditeur de la collection des prophètes pour résumer les leçons à tirer du livre d'Osée.

JOËL

PREMIÈRE PARTIE

UNE INVASION DE SAUTERELLES (1, 1-2, 27)[a]

1 [1]Parole de Yahvé, qui fut adressée à Joël, fils de Petouël.

La calamité. Le peuple appelé à jeûner pour en obtenir la cessation.

Première description du fléau.

2 Écoutez ceci, vieillards;
prêtez l'oreille, vous tous, habitants du pays!
Est-il arrivé chose pareille de votre temps
ou du temps de vos pères?
3 Faites-en le récit à vos enfants,
et vos enfants à leurs enfants,
et leurs enfants à la génération suivante.
4 Ce que le gazam[b] a laissé,
la sauterelle l'a dévoré.
Ce que la sauterelle a laissé,
le yèleq l'a dévoré.
Ce que le yèleq a laissé,
le ḥâsîl l'a dévoré.

a. On divise d'ordinaire ce petit livre en deux parties : l'une où l'auteur dépeint une invasion de sauterelles et invite le peuple à la repentance et au jeûne (1, 2-2, 17), l'autre contenant la réponse de Yahvé aux supplications du peuple : il ramènera la prospérité; puis viendra le jour où il jugera les nations et sauvera définitivement les siens (2, 18 à la fin du livre). Mais, comme il n'y a aucun lien intime entre les deux délivrances annoncées [l'anéantissement des sauterelles (2, 18-27) et l'extermination des païens (2, 28-3, 21)], il est plus probable que la coupure entre les deux éléments dont est composé le petit livre doit être faite entre 2, 27 et 2, 28. La première partie était un oracle — ou plutôt un groupe de deux oracles (1, 2-20 et 2, 1-27) — occasionnels prononcés à l'occasion d'une invasion de sauterelles (1, 2-2, 27), la deuxième une sorte d'apocalypse décrivant la fin des temps. Celle-ci a probablement été ajoutée à la première par un autre auteur, qui, selon l'esprit du judaïsme tardif, interprétait toutes les prophéties comme se rapportant aux événements des derniers jours (cf. Abd. 1, note *a*). C'est lui sans doute qui a introduit déjà dans la première partie quelques phrases où l'invasion de sauterelles est présentée comme un signe avant-coureur du « jour de Yahvé » (1, 15; 2, 1[b], 2[a], 10 (?), 11[b]). On a supposé (ce qui atténuerait le disparate entre les deux parties du livre) que les sauterelles étaient des symboles figurant des puissances eschatologiques, ou, tout au moins, des armées ennemies. Mais ce sont les insectes destructeurs qui sont *comparés* à des soldats (1, 6; 2, 2-9), non l'inverse. Et le grand intérêt de la première partie est de nous apprendre quels étaient les rites auxquels on recourait, la liturgie qu'on employait dans des calamités comme une invasion de sauterelles et de montrer que les prophètes continuaient à s'intéresser aux faits courants de la vie publique. — Le livre de Joël a été longtemps considéré comme très ancien : telle paraît avoir été l'opinion des scribes juifs qui lui assignèrent, dans la série des douze petits prophètes, soit la deuxième place (massor.), soit la quatrième (Septante). De fait, la seconde partie est sûrement postérieure à l'exil : les nations ont « dispersé Israël » — c'est-à-dire Juda (3, 1) — et se sont partagé son pays (3, 2); le prophète annonce que les étrangers n'entreront plus dans Sion (3, 17) et que les captifs de Juda et de Jérusalem vont être ramenés (3, 7); c'est aux Grecs qu'ils ont été vendus (3, 6), ce qui nous reporte à l'époque perse. La première partie (1, 2-2, 27) doit être aussi de l'époque qui suivit le retour : les seules autorités mentionnées sont les prêtres; la langue, bien que généralement pure, renferme quelques termes récents (voy. 2, 20, note *p*); le Temple existe (1, 14; 2, 16-17, etc.); les murs de Jérusalem aussi (2, 9) : Néhémie a donc déjà fait son œuvre (445). Le livre, d'autre part, existait vers 190; car le Siracide connaît « les douze prophètes » (49, 10). Les deux parties de l'ouvrage ont donc dû être composées entre 400 et 200 environ. *b.* Pour mettre bien en relief l'importance du fléau, l'auteur énumère quatre espèces d'insectes différentes. Comme on ne sait à quelles variétés de sauterelles se rapportent les mots *gazam*, *yèleq* et *ḥâsîl*, nous les reproduisons dans leur forme hébraïque. Il ne doit pas s'agir, en tout cas, des phases successives du développement de l'insecte, car les noms sont donnés 2, 25 dans un ordre différent; de plus, la métamorphose de la sauterelle ne présente que trois étapes principales et non quatre.

5 Réveillez-vous, ivrognes, et pleurez;
vous tous, buveurs de vin, lamentez-vous,
Parce que le moût vous est ôté de la bouche! — —
6 Car un peuple a envahi mon pays,
un peuple puissant et innombrable;
Ses dents sont des dents de lion,
et il a des mâchoires de lionne.
7 Il a ravagé ma vigne
et haché mon figuier;
Il les a entièrement dénudés, jonchant la terre [de leurs dépouilles];
leurs rameaux sont devenus tout blancs.
8 Pousse des cris[a] comme une vierge qui s'est ceinte d'un sac
pour pleurer l'époux[b] de sa jeunesse.
9 Plus d'offrande[c] ni de libation[d]
dans la maison de Yahvé!
Ils sont dans le deuil, les prêtres,
serviteurs de l'autel.
10 Les champs sont dévastés;
le sol est dans le deuil.
Car le blé est détruit, le moût avorté;
l'huile tarit[e];
11 Les laboureurs sont confus[f];
les vignerons poussent des cris de deuil
Au sujet du froment et de l'orge,
car la moisson des champs est perdue;
12 La vigne a manqué;
le figuier est flétri.
Le grenadier, ainsi que le palmier et le pommier,
tous les arbres des champs ont séché.
Oui, la joie s'est retirée confuse
d'entre les fils des hommes.

Appel au jeûne.

13 Ceignez-vous [du sac], poussez des cris de deuil, prêtres;
lamentez-vous, serviteurs de l'autel!
Venez[g], passez la nuit vêtus du sac,
serviteurs de Dieu!
Car à la maison de votre Dieu sont refusées
l'offrande et la libation.
14 Prescrivez[h] un jeûne;
convoquez une assemblée solennelle.

1, 7. « Il les — dénudés » lis. *ḥâsâphâh ḥâsôph wehašlek*. H : Certainement il le dénudera et il jettera. 9. « de l'autel » *G* cf. v. 13 (lis. *mizbéaḥ*). H : de Yahvé. 13. « de Dieu » *G* (lis. *'èlôhîm*). H : de mon Dieu.

a. Sous-entendu : « ô terre ». *b.* Litt. : *le maître* (*ba'al*). Il s'agit du fiancé de la jeune vierge. Le fiancé est déjà le « maître », le « possesseur » de la jeune fille parce qu'il a versé à ses parents le « prix d'achat », le *mohar* (Deut. 22, 23-27). *c.* Il s'agit de l'offrande de céréales ou « oblation ». *d.* Parce que le sol, dévasté, n'en fournit plus les éléments. L'intérêt que Joël témoigne pour le maintien des cérémonies du culte permet de mesurer la distance qui le sépare de prophètes comme Amos, Osée, Ésaïe, Jérémie. *e.* Litt. : *est flétrie*. *f.* Il s'agit de la honte qui, chez les Hébreux, accompagnait le malheur, signe de la réprobation divine. *g.* Dans le Temple. *h.* Litt. : *Consacrez*.

Réunissez, vieillards[a], tous les habitants du pays
dans la maison de Yahvé, votre Dieu,
Et criez à Yahvé :

15 « Ah! quel jour!
Car il est proche, le jour de Yahvé[b];
il arrive comme une dévastation déchaînée par le Tout-Puissant[c].

16 N'avons-nous pas vu de nos yeux
disparaître la nourriture
Et s'évanouir de la maison de notre Dieu
la joie et l'allégresse?

17 Les semences ont séché
sous leurs mottes[d];
Les greniers sont en ruines,
les granges s'écroulent,
Car le blé a manqué.

18 Que pourrions-nous y déposer?
Les troupeaux de bœufs sont affolés,
car ils n'ont plus de pâture.
Même les troupeaux de petit bétail périssent[e]. — —

19 Je crie à toi, Yahvé! — —
Car le feu[f] a dévoré les pâturages du désert;
la flamme a brûlé tous les arbres des champs.

20 Même la bête sauvage languit[g] après toi,
parce que les cours d'eau sont à sec
Et que le feu[f] a dévoré les pâturages du désert. »

Nouveau tableau de la calamité : les sauterelles envahissent la ville sainte.

2

1 Sonnez du cor à Sion,
donnez l'alarme sur ma montagne sainte!
Que tous les habitants du pays tremblent,
car il vient, le jour de Yahvé,
car il est proche,

2 Jour de ténèbres et d'obscurité,
jour de nuages et de sombres nuées[h].
Semblable à l'aurore, se répand sur les montagnes
un peuple nombreux et fort,
Tel qu'il n'y en a jamais eu
et qu'il n'y en aura plus après lui
jusqu'au temps des générations les plus lointaines.

18. « Que — déposer ? » *G* (lis. *nanniḥâ bâhèmmâ*). H : Comme les bestiaux gémissent ! « périssent » *G* (lis. *nâšammou*). H : subissent le châtiment. 20. « la — sauvage » lis. *bèhêmat*. H : les bêtes sauvages (avec le verbe au singulier). **2, 2.** « qu'il n'y en aura » *G* (lis. *yôsiph*). H : qu'il n'y en ait plus.

a. Ce mot, sans liaison correcte avec le reste de la phrase (il faudrait l'article), doit être une glose. C'étaient les prêtres, et non les anciens, qui convoquaient l'assemblée au Temple. *b.* On appelait ainsi la manifestation éclatante du Dieu national. Au temps où ceci a été écrit (voy. note *a* sur 1, 1) on croyait que ce jour apporterait à Israël la délivrance (voy., au contraire, Am. 5, 18-20; Soph. 1, 7-18), mais seulement après des cataclysmes effrayants (2, 1-2, 11, 30-3, 21); de là la terreur des croyants lorsque cette crise tant désirée leur paraît imminente. *c.* Jeu de mots intraduisible entre « dévastation » (*šôd*) et « Tout-Puissant » (*šadday*). C'était peut-être une expression proverbiale. Tout ce verset est un tissu de réminiscences (cf. Éz. 30, 2; Ès. 13, 6). *d.* Par suite de la sécheresse qui accompagne d'habitude les invasions de sauterelles. La traduction et la teneur même du texte sont très incertaines. *e.* Moutons et chèvres pourraient subsister plus facilement en broutant l'herbe rase du désert; mais elle est brûlée aussi. *f.* La sécheresse. *g.* L'hébreu a ici le même verbe qu'on traduit d'ordinaire par « brame » au Ps. 42, v. 2 (voy. la note). *h.* Cf. Soph. 1, 14-15; Am. 5, 20.

3 Devant lui est un feu qui dévore:
derrière lui, une flamme qui consume.
Le pays, devant lui, est comme le jardin d'Éden;
derrière lui, c'est un désert dévasté;
rien ne lui échappe.

4 L'aspect [des assaillants] est celui des chevaux[a];
ils s'élancent comme des coursiers.

5 On dirait le fracas des chars,
quand ils bondissent sur le sommet des montagnes;
On dirait le crépitement de la flamme
qui dévore le chaume;
On dirait une puissante armée
rangée en bataille.

6 Devant eux les peuples tremblent;
tous les visages s'empourprent[b].

7 Comme des héros, ils s'élancent;
comme des gens de guerre, ils escaladent la muraille.
Ils suivent chacun son chemin;
ils ne s'écartent pas de leur sentier.

8 Ils ne se heurtent point l'un l'autre;
ils suivent chacun sa route;
Ils se ruent à travers les traits,
sans rompre leurs rangs.

9 Ils montent à l'assaut de la ville,
s'élancent sur les murs,
Montent dans les maisons,
entrent par les fenêtres comme des voleurs.

10 Devant eux la terre tremble,
les cieux sont ébranlés.
Le soleil et la lune s'obscurcissent,
les étoiles perdent leur éclat[c].

11 Yahvé fait entendre sa voix
devant son armée;
Car très nombreux est son camp,
et puissant l'exécuteur de sa parole;
Car le jour de Yahvé est grand
et très redoutable. Qui pourra l'affronter?

Nouvel appel à la repentance et au jeûne.

12 « Mais maintenant encore, — oracle de Yahvé, —
revenez à moi de tout votre cœur,
avec des jeûnes, des larmes et des cris de deuil[d]. »

13 Déchirez votre cœur et non vos vêtements;
revenez à Yahvé, votre Dieu,

7. « ne s'écartent pas » cf. *G* (lis. *ye'awwetoun*). H : n'échangent (?) ou n'entremêlent (?) pas.

a. Ailleurs, au contraire (Job 39, 20), c'est le cheval qui est comparé à la sauterelle. *b.* Sous l'effet de l'agitation provoquée par le fléau (cf. Ès. 13, 8; Nah. 2, 10 [H : 11]. Litt. : *concentrent leur couleur*. *c.* Ce sont là les signes classiques de l'approche du « jour de Yahvé »; cf. Ès. 13, 10, 13; Éz. 32, 7, 8; Mc 13, 24; Mt 24, 29. *d.* Cf. Esth. 4, 3; Jon. 3, 7-8.

Car il est miséricordieux et compatissant,
lent à la colère, riche en bonté
et prêt à se repentir du mal [qu'il voulait envoyer][a].

14 Peut-être, se ravisant, se repentira-t-il[b]
et laissera-t-il après lui la bénédiction[c],
Des offrandes et des libations
pour Yahvé, votre Dieu.

15 Sonnez du cor à Sion;
prescrivez un jeûne,
convoquez une assemblée solennelle,

16 Réunissez le peuple,
ordonnez à l'assemblée de se sanctifier[d];
Appelez les vieillards;
réunissez les enfants
et ceux qu'on allaite;
Que le nouvel époux sorte de sa chambre
et l'épousée de son alcôve nuptiale[e].

17 Qu'ils pleurent entre le portique et l'autel[f],
les prêtres, serviteurs de Yahvé!
Qu'ils disent : « Yahvé, épargne ton peuple
et ne fais pas de ton héritage un objet d'opprobre.
pour qu'il devienne la fable des nations!
Pourquoi dirait-on parmi les peuples :
Où est leur Dieu[g]? »

II. *Yahvé promet à son peuple de lui rendre la prospérité.*

L'invasion de sauterelles prendra fin.

18 Yahvé fut ému de jalousie pour son pays[h]
et il eut compassion de son peuple.

19 Yahvé répondit et dit à son peuple :
« Je vais vous envoyer
Le blé, le moût et l'huile;
vous en aurez à satiété
Et je ne ferai plus de vous
un objet d'opprobre parmi les nations.

20 J'éloignerai de vous celui qui vient du nord[i];
je le pousserai dans une région aride et désolée,

a. C'est-à-dire à renoncer au châtiment, voy. Jon. 4, 2; Ps. 86, 15; 103, 8; 145, 8; cf. Ex. 34, 6. *b*. Cf. Jon. 3, 9.
c. C'est-à-dire le retour à la prospérité, qui permettra de reprendre les cérémonies du culte (oblations de céréales, libations de vin). *d*. Litt. : *sanctifiez l'assemblée*. C'est-à-dire prescrivez-lui d'observer les pratiques de purification requises pour prendre part à un acte sacré : oblations, changement de vêtements, continence (cf. 1 Sam. 16, 5).
e. Les nouveaux mariés eux-mêmes, qui étaient affranchis de toutes obligations civiques (Deut. 24, 5), doivent venir.
f. Entre le portique du Temple (cf. 1 Rois 6, 3; Éz. 40, 48-49) et l'autel des holocaustes, c'est-à-dire dans la cour qui se trouvait à l'orient du sanctuaire proprement dit.
g. A l'époque de l'exil et dans les siècles postérieurs, la religion israélite fut souvent exposée à de tels sarcasmes (cf. Ps. 42, 4, 11; 79, 10; 115, 2). Les Juifs y étaient fort sensibles et considéraient que l'honneur de Dieu lui-même en était atteint.
h. Joël ne raconte pas que le peuple suivit ses conseils, mais c'est évidemment sous-entendu. — La jalousie de Yahvé, d'après la croyance des temps qui suivirent l'exil, ne se manifestait envers son peuple que par des bienfaits (És. 42, 13; 63, 15; Zach. 1, 14), tandis que, d'après les notions des âges antérieurs, elle avait souvent des effets funestes pour Israël (Ex. 20, 5; 34, 14). *i*. Évidemment les sauterelles, quoique, en Palestine, elles viennent plutôt du sud ou du sud-est. Mais Joël les identifie avec le mystérieux ennemi qui, d'après Jér. 1, 14 et Éz. 38, 6, 15; 39, 2, devait venir du nord comme exécuteur des jugements de Yahvé.

Son avant-garde dans la mer orientale[a]
et son arrière-garde[b] dans la mer occidentale[c];
Il en montera une puanteur,
et il s'en élèvera une infection. »
Car il a fait de grandes choses[d].

L'abondance reviendra.

21 Terre, ne crains pas;
sois dans l'allégresse et la joie,
car Yahvé a fait de grandes choses[e].

22 Soyez sans crainte, bêtes des champs,
car les pâturages du désert ont reverdi,
Car les arbres portent leur fruit;
le figuier et la vigne donnent leurs richesses.

23 Enfants de Sion, soyez dans l'allégresse
et réjouissez-vous à cause de Yahvé votre Dieu,
Car il vous a donné
la nourriture en signe de réhabilitation[f]
Et il a fait tomber sur vous la pluie,
celle de l'automne et celle du printemps, comme autrefois.

24 Les aires seront pleines de froment;
les cuves regorgeront de moût et d'huile.

25 Je vous donnerai compensation pour les années
[dont les récoltes ont été] dévorées par la sauterelle et le yèleq,
Le ḥâsîl et le gâzâm, ma grande armée
que j'avais envoyée contre vous.

26 Vous mangerez abondamment et à satiété,
et vous louerez le nom de Yahvé, votre Dieu,
qui aura accompli pour vous des choses merveilleuses,
Et mon peuple ne sera plus jamais confus[g].

27 Et vous reconnaîtrez que je suis au milieu d'Israël,
que je suis Yahvé, votre Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre;
et mon peuple ne sera plus jamais confus.

23. « la nourriture » *G S* (lis. *hammâzôn* ou *haṣṣêdâ*). H : « celui qui enseigne » ou « la pluie d'automne ». « comme autrefois » *G S L* (lis. *kâri'šôn*). H : au premier [mois?]. 25. « et le yèleq » *G S* (lis. *wehayyèlèq*). H : le yèleq.

a. La mer Morte. *b*. Le mot employé appartient à l'araméen et à l'hébreu récent (Eccl. 3, 11; 7, 2; 12, 13; 2 Chron. 20, 16. *c*. La Méditerranée. *d*. Répétition de la fin du v. 21. *e*. Au moment où Joël écrit les v. 21 et suivants, les sauterelles ont déjà disparu et la végétation a repris. *f*. Litt. : *pour la justice*, c'est-à-dire pour la justification (cf. par ex. Ès. 54, 17); le retour de la prospérité sera pour le peuple un signe qu'il est justifié, qu'il est rentré en grâce auprès de Dieu. *g*. Répétition des derniers mots du v. 27.

DEUXIÈME PARTIE

LE JOUR DE YAHVÉ (2, 22-3, 21).

Effusion générale de l'esprit divin.

28[a] Il arrivera, après cela,
que je répandrai mon esprit sur toute chair[b];
vos fils et vos filles prophétiseront;
Vos vieillards auront des songes;
vos jeunes gens, des visions;
29 Et même sur les esclaves et sur les servantes,
en ce temps-là, je répandrai mon esprit[c].

Les signes avant-coureurs du jour de Yahvé. Les réchappés.

30 Je ferai paraître des prodiges dans le ciel et sur la terre,
du sang, du feu et des colonnes de fumée.
31 Le soleil se changera en ténèbres
et la lune en sang[d],
Avant que vienne le jour de Yahvé,
[ce jour] grand et redoutable.

32 Mais tous ceux qui invoqueront le nom de Yahvé seront épargnés, car sur la montagne de Sion et à Jérusalem il y aura des réchappés, comme l'a dit Yahvé[e], et ceux que Yahvé appellera[f] seront au nombre des survivants.

Le jugement des nations.

3[g]

1 Car[h] en ces jours-là, au temps
où je rétablirai Juda[i] et Jérusalem,
2 J'assemblerai toutes les nations
et les ferai descendre dans la vallée de Josaphat[j].
Là j'entrerai en jugement avec elles
au sujet d'Israël, mon peuple et mon héritage,
Qu'elles ont dispersé parmi les nations
en se partageant mon pays[k].

a. Les versets 28-32 forment, dans les Bibles hébraïques, un chapitre spécial (ch. 3). *b.* Non pas sur toute l'humanité, mais, comme le montre la suite, sur tout Israël. Le don de l'esprit, qui était le privilège d'un petit nombre de prophètes, sera étendu au peuple entier, qui deviendra ainsi un peuple de prophètes. Cette attente d'une effusion générale de l'esprit divin n'apparaît pas avant le VIe siècle; on en trouve le point de départ dans des passages comme Jér. 24, 7; 31, 33; Éz. 11, 19; 39, 29, etc. *c.* La communication de l'esprit de Dieu à des esclaves était chose inouïe; elle a paru si invraisemblable à certains copistes qu'ils ont corrigé « *mes* serviteurs », « *mes* servantes ». Ainsi ont traduit les Septante (cf. Act. 2, 18).
d. Les anciens considéraient les phénomènes extraordinaires de la nature comme les présages de graves événements. Il allait de soi que le jour de Yahvé serait précédé de prodiges particulièrement effrayants (Am. 8, 9; És. 13, 10; 34, 4; Mt 24, 29, etc.). *e.* Abd. 17; És. 4, 2. *f.* Probablement les Juifs dispersés parmi les nations et que Yahvé rappellera en Palestine. *g.* Chap. 4 des Bibles hébraïques. *h.* La délivrance de Juda (2, 32) a pour condition, d'après le judaïsme postérieur à l'exil, l'anéantissement des nations (ch. 3). *i.* Le sens littéral et originel de la locution employée était peut-être : *où je ramènerai les captifs de Juda*. En tout cas elle avait — ou elle avait pris — le sens général de « rétablir en son premier état » (par ex. Job 42, 10). *j.* Ce mot, qui signifie « Yahvé juge », est probablement un nom symbolique. Il ne faut pas y voir la désignation d'un lieu déterminé, tel que la partie de la vallée du Cédron qui, depuis le IVe siècle après J.-C., porta le nom de vallée de Josaphat. *k.* Allusion aux événements qui suivirent la chute de Jérusalem en 586.

3 Ils se sont réparti mon peuple au sort,
puis ils ont donné un jeune garçon pour [le salaire d']une prostituée,
et ils ont vendu une jeune fille pour du vin qu'ils ont bu[a].
4 Et vous aussi[b], que me voulez-vous, Tyr et Sidon,
et vous tous, districts de la Philistie?
Avez-vous des représailles à exercer contre moi,
ou est-ce une provocation que vous m'adressez?
Je ferais bien vite retomber
vos offenses sur votre tête,
5 Vous qui avez pris mon argent et mon or
et qui avez emporté mes joyaux les plus beaux dans vos temples[c],
6 Vous qui avez vendu aux Grecs
les enfants de Juda et les enfants de Jérusalem[d],
pour les éloigner de leur pays.
7 Eh bien! je vais les faire lever [et les ramener] du lieu
où vous les avez vendus
et je ferai retomber votre forfait sur vos têtes.
8 Je livrerai vos fils et vos filles
au pouvoir des enfants de Juda,
Qui les vendront aux Sabéens[e],
à un peuple lointain,
car Yahvé a parlé.

9 Publiez ceci parmi les nations :
Préparez la guerre[f]!
Appelez les braves!
Qu'ils se présentent, qu'ils marchent,
tous les hommes de guerre!
10 De vos socs, forgez des épées,
et de vos serpes des lances[g]!
Que l'infirme [lui-même] dise :
« Je suis soldat! »
11 Levez-vous et venez, vous toutes les nations!
De toutes parts rassemblez-vous!
Là fais descendre tes héros, Yahvé[h]!
12 Que les nations se lèvent et qu'elles montent
à la vallée de Josaphat!
Car là je siégerai pour juger
toutes les nations d'alentour.
13 Prenez la faucille, car la moisson est mûre;
venez, foulez, car le pressoir est plein;
Les cuves débordent,
car la méchanceté des nations est grande[i].

3, 11. « Levez-vous » lis. *'ourou*. H a un mot inintelligible. « rassemblez-vous » d'après *G L* (lis. *hiqqâbeṣou*). H : et elles se rassembleront.

a. Après le partage du butin, beaucoup de soldats cédaient leur part à vil prix, pour se livrer à la débauche. *b.* Les griefs énumérés jusqu'ici visaient surtout les Chaldéens et leurs alliés, les Édomites par exemple. *c.* Ou : « dans vos palais ». *d.* Les Grecs (en hébreu « les fils des gens de Yâvân », c'est-à-dire des Ioniens) appréciaient hautement les esclaves syriens. Les Phéniciens et les Philistins étaient connus comme trafiquants d'esclaves; ils servaient d'intermédiaires pour la vente des captifs israélites (Am. 1, 6, 9). *e.* Cheba, ou en transcription grecque Saba, était le nom d'un peuple commerçant du sud de l'Arabie (cf. 1 Rois 10, 1 et note *d*). *f.* Litt. : *Consacrez une guerre*. Voy. Jér. 6, 4 et note *i*. *g.* Allusion à És. 2, 4; Mi. 4, 3. *h.* Cette phrase, qui interrompt la suite du développement et renferme un mot araméen, paraît être une addition postérieure : d'après Ps. 103, 20-21 (cf. Zach. 14, 5) les « héros de Yahvé » sont ses anges, formant les milices célestes. Selon d'autres, le texte du v. 11 serait gravement altéré. *i.* C'est elle qui remplit les cuves.

14 Quelles foules, quelles foules
dans la vallée du jugement!
Car il est proche, le jour de Yahvé,
dans la vallée du jugement.
15 Le soleil et la lune s'obscurcissent;
les étoiles perdent leur éclat.
16 Et Yahvé rugira de Sion;
de Jérusalem il fera entendre sa voix[a];
les cieux et la terre en trembleront.
Mais Yahvé sera un refuge pour son peuple,
une forteresse pour les enfants d'Israël,
17 Et vous saurez que je suis Yahvé, votre Dieu,
qui habite Sion, ma montagne sainte.
Jérusalem deviendra un lieu saint[b] :
les étrangers n'y passeront plus.

Bénédictions promises à Juda. Dévastation de l'Égypte et d'Édom.

18 En ce jour-là,
les montagnes dégoutteront de vin nouveau
et les collines ruisselleront de lait;
Tous les ruisseaux de Juda
auront de l'eau;
Une source jaillira de la maison de Yahvé[c]
et arrosera le ravin de Chittim[d].
19 L'Égypte deviendra un lieu désolé,
Édom, un désert dévasté[e],
A cause des violences exercées contre les enfants de Juda,
parce qu'ils ont versé le sang innocent dans leur pays[f].
20 Mais Juda sera habité à perpétuité,
et Jérusalem d'âge en âge.
21 Je vengerai leur sang et je n'accorderai pas l'impunité[g]
et Yahvé fera sa demeure à Sion.

19. « Édom » *S L* (suppr. le 2e *tihyè*). H aj. : deviendra (en excès dans le vers). 21. « Je vengerai — impunité » *G S* (lis. *weniqqamtî dâmâm welô' 'ânaqqè*). H : Je déclarerai innocent (?) leur sang [que] je n'avais pas déclaré innocent (?).

a. Voy. Am. 1, 2. *b*. C'est-à-dire inviolable (cf. Jér. 31, 40; Ės. 52, 1). *c*. Même promesse dans le livre d'Éz. (47, 1-12), d'après lequel la source coulera vers l'est, et dans celui de Zach. (14, 8) où il est annoncé qu'elle se déversera partie vers l'est et partie vers l'ouest. *d*. C'est-à-dire *des Acacias*. Il ne peut guère être question d'Abél-hach-Chittim, « le Pré des Acacias » (Nomb. 33, 49; Jos. 2, 1 et note c; cf. Nomb. 25, 1), situé dans le pays de Moab, au-delà du Jourdain. L'auteur pense peut-être au *Ouadi es-Sant* actuel, à l'ouest de Bethléhem, ou bien à la partie inférieure du ravin du Cédron, gorge aride où ne peuvent pousser que les arbustes du désert. *e*. Les prophètes postérieurs à l'exil ont souvent proféré des menaces contre Édom, qui, lors de la prise de Jérusalem en 586, avait accablé Juda vaincu (Jér. 49, 7-22; Abd.; Mal. 1, 2-5; Ps. 137, 7, etc.). *f*. Allusion peut-être au massacre des enfants hébreux (Ex. 1, 15-22). *g*. Cette phrase, étroitement liée au v. 19, doit être une glose, à moins qu'elle n'ait été transposée; car elle interrompt la suite des idées.

AMOS

1 [1]Paroles d'Amos[a] qui avait été l'un des bergers[b] de Teqoa[c]. Révélations qu'il reçut au sujet d'Israël, à l'époque d'Ouzziyya, roi de Juda, et de Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël[d], deux ans avant le tremblement de terre[e]. [2]Il dit :

De Sion Yahvé rugira;
de Jérusalem il fera entendre sa voix;
Et les pâturages des bergers seront désolés;
le sommet du Carmel sera desséché[f].

I. LE JUGEMENT ANNONCÉ AUX PEUPLES VOISINS D'ISRAËL ET A ISRAËL LUI-MÊME (1, 3-2, 16)

[3]Ainsi parle Yahvé :

A cause de trois crimes de Damas
et à cause de quatre[g], je ne révoquerai pas mon arrêt,
Parce qu'ils ont broyé Galaad sous des traîneaux de fer[h].
4 Je mettrai le feu à la demeure de Ḥazaël[i],
et il dévorera les palais de Ben-Hadad[j].

a. L'ouvrage se divise en trois parties : ch. 1-2, ch. 3-6, ch. 7-9. Il n'y a pas de raison de douter que ce résumé de la prédication d'Amos ait été, dans l'ensemble, écrit, sinon disposé dans l'ordre actuel, par le prophète lui-même : le style, nerveux et concis, est d'une vigueur et d'une spontanéité inimitables. Il semble cependant que le livre reçut, après son achèvement, quelques additions : 1° une précieuse notice biographique, racontant le conflit du prophète avec le prêtre de Béthel, fut insérée fort judicieusement à la suite du propos d'Amos qui avait plus qu'aucun autre scandalisé le desservant du sanctuaire royal (7, 10-17). — 2° Le titre, qui peut-être n'était pas d'Amos lui-même, fut successivement développé par plusieurs mains différentes (1, 1). — 3° Dans le corps même des discours, la pensée d'Amos présentait, d'après le jugement des Juifs de l'époque qui suivit l'exil, certaines lacunes, que des scribes bien intentionnés comblèrent au moyen de petits développements qui se trahissent par l'imprécision de leur style et par leur défaut de liaison avec le contexte, parfois par des allusions à des événements postérieurs au temps d'Amos. Ainsi le prophète n'avait rien dit de Juda : on ajouta, dans le réquisitoire du début, un oracle spécial contre ce royaume (2, 4-5). Ce petit morceau contraste par le vague des griefs émis, avec le caractère concret des crimes qu'Amos reproche aux autres nations et affaiblit l'effet foudroyant que devait produire la sentence de mort portée, à la fin, contre Israël. — Dans le même réquisitoire, on ajouta aussi : 4° des menaces contre trois peuples dont Juda eut, par la suite, beaucoup à se plaindre : Philistins, Phéniciens, Édomites (1, 6-12). Le morceau sur Édom fait, selon toute vraisemblance, allusion à l'inhumanité avec laquelle ce peuple-frère s'acharna contre Juda en 586 (cf. Éz. 25, 12-14; Ės. 34-35; Mal. 1, 2-5; Abdias). Les deux autres présentent aussi Édom comme l'ennemi principal (1, 6-9) — à moins qu'il ne faille dans ces passages lire « Aram » au lieu d'« Édom » — et l'un d'eux, par le fait qu'il ne nomme que quatre des cinq grandes villes philistines, suppose déjà accomplie la destruction de Gat, qui n'eut lieu qu'en 711. — 5° Un disciple du Second Ésaïe inséra, à la suite de certains morceaux, des doxologies célébrant la domination de Yahvé sur la nature (4, 13; 5, 8-9; 9, 5-6), dont l'une, la deuxième, coupe en deux une phrase d'Amos. — 6° On mit en tête du livre deux vers, dont l'un se retrouve dans Joël 3 [H : 4], 16, et l'autre dans Jér. 12, 4; 13, 10; Ės. 24, 4, 7; 33, 19; Joël, 1, 10, et qui étaient destinés à indiquer au lecteur que les menaces d'Amos devaient s'entendre du jugement dernier (1, 2); telle était l'exégèse que les Juifs des époques tardives et les premiers chrétiens donnaient des livres prophétiques. — 7° Enfin on corrigea l'impression trop sombre que laissait ce livre, qui ne parlait que de la mort d'Israël, en y ajoutant, en manière de conclusion, l'annonce du rétablissement de l'empire de David (9, 8-15). Cette addition a dû se faire d'assez bonne heure, car les espérances qui y sont exprimées sont encore modestes. Mais il paraît impossible d'attribuer ce morceau à Amos lui-même. Après avoir annoncé au royaume d'Israël un châtiment complet et définitif, le prophète ne peut pas revenir tout à coup sur ses affirmations, en parlant d'un jugement qui ne serait que partiel et en annonçant une ère de prospérité. De plus, les expressions « la cabane délabrée de David » et « le reste d'Édom » font allusion à des faits bien postérieurs au VIIIe siècle. Amos paraît s'être borné à sa mission de champion inflexible des droits de la justice divine. *b*. Ce membre de phrase, qui suppose qu'Amos a cessé d'être berger ou qu'il n'est plus ne peut être du prophète lui-même. C'est un renseignement tiré de 7, 14-15. *c*. Aujourd'hui Teqoua, à 8 km. environ au sud de Bethléhem. *d*. Cette indication chronologique émane de l'éditeur de la collection des prophètes (cf. Ės. 1, 1; Os. 1, 1; Mi. 1, 1; Soph. 1, 1); elle est, du reste, exacte. Ouzziyya (Ozias) régna de 779 à 749 environ, Jéroboam II de 783 à 743. *e*. Événement dont la date est inconnue et qui est rappelé Zach. 14, 5. *f*. Voy. note *a* (6o). *g*. Cette formule équivaut à « un nombre considérable ». De tous ces crimes, Amos n'en relève qu'un. *h*. C'est-à-dire avec les traîneaux garnis en dessous de pointes de fer dont on se servait pour dépiquer le blé (cf. Ės. 41, 15, note *g* et *h*). Allusion aux cruautés racontées 2 Rois 8, 12; 13, 7. *i*. Roi d'Aram (ou Syrie) contemporain des rois d'Israël Joram, Jéhu et Joachaz (deuxième moitié du IXe siècle). *j*. Fils et successeur de Ḥazaël.

5 Je briserai le verrou[a] de Damas;
j'exterminerai les habitants de Biqat-Aven[b]
et, à Bét-Éden[c], celui qui tient le sceptre;
Et le peuple d'Aram sera déporté à Qir[d],
dit Yahvé.

6 Ainsi parle Yahvé :
A cause de trois crimes de Gaza[e]
et à cause de quatre, je ne révoquerai pas mon arrêt,
Parce qu'ils ont déporté des populations entières
pour les livrer à Édom[f].
7 Je mettrai le feu dans les murs de Gaza
et il en consumera les palais;
8 J'exterminerai les habitants d'Asdod
et, à Ascalon, celui qui tient le sceptre.
Je tournerai ma main contre Èqrôn,
et tout ce qui reste des Philistins périra,
dit le Seigneur Yahvé.

9 Ainsi parle Yahvé :
A cause de trois crimes de Tyr
et à cause de quatre, je ne révoquerai pas mon arrêt,
Parce qu'ils ont livré des populations entières à Édom[f]
et qu'ils ne se sont pas souvenus de l'alliance fraternelle[g].
10 Je mettrai le feu dans les murs de Tyr,
et il en dévorera les palais.

11 Ainsi parle Yahvé :
A cause de trois crimes d'Édom
et à cause de quatre, je ne révoquerai pas mon arrêt,
Parce qu'il a poursuivi son frère[h] avec l'épée
et qu'il a étouffé toute compassion,
Parce qu'il a gardé sa colère à toujours
et a conservé son courroux à perpétuité.
12 Je mettrai le feu dans Témân[i]
et il dévorera les palais de Boçrâ[j].

13 Ainsi parle Yahvé :
A cause de trois crimes des Ammonites
et à cause de quatre, je ne révoquerai pas mon arrêt,
Parce qu'ils ont éventré les femmes enceintes de Galaad[k],
afin d'agrandir leur territoire.
14 J'allumerai un feu dans les murs de Rabba[l]
et il en dévorera les palais,

1, 11. « il a gardé — courroux » (lis. *wayyiṭṭôr* (avec *S L* cf. *Jér.* 3, 5) et *šâmar lânèṣaḥ* (*G Jér.* 3, 5).

a. Désigne ici, d'une façon générale, les défenses de la ville. *b.* Peut-être Baalbek, dans le Liban. *c.* Peut-être le royaume araméen de Bit-Adini, sur les deux rives du Moyen-Euphrate, ou le Djibb-Adin actuel, au N.-E. de Damas. *d.* Région non identifiée sûrement, d'où les Araméens étaient originaires d'après 9, 7 et où les gens de Damas furent déportés par les Assyriens d'après le texte massorétique de 2 Rois 16, 9. *e.* Une des cinq villes principales de la Philistie représentant ici le pays tout entier. *f.* Ou peut-être « à Aram » voy. note *a* (4°) et note *c* sur 2 Rois 3, 26. *g.* Allusion, probablement, aux vieux rapports d'amitié établis, depuis David, entre Tyr et Israël. *h.* Israël. *i.* Contrée ou ville du pays édomite, probablement au N. E. (cf. Jér. 49, 7 note *b*). *j.* Ville au S. E. de la mer Morte, actuellement Bouceira. *k.* Allusion à une coutume barbare mentionnée également 2 Rois 8, 12; 15, 16; Os. 13, 16. *l.* Capitale des Ammonites, appelée ailleurs Rabbat Bené Ammon, « la grande ville des Ammonites », auj. Ammân.

Au bruit des cris de guerre, au jour de la bataille,
au milieu de l'ouragan, en un jour de tempête,
15 Leur roi s'en ira en exil,
lui et ses princes avec lui,
dit Yahvé.

2 1 Ainsi parle Yahvé :
A cause de trois crimes de Moab
et à cause de quatre, je ne révoquerai pas mon arrêt,
Parce qu'ils ont brûlé les ossements
du roi d'Édom pour les réduire en chaux[a].
2 Je mettrai le feu dans Moab
et il dévorera les palais de haq-Qeriyyôt[b];
Moab périra au milieu du tumulte,
au bruit des cris de guerre et au son du cor;
3 J'en exterminerai le chef[c]
et j'en tuerai en même temps tous les princes,
dit Yahvé.

4 Ainsi parle Yahvé :
A cause de trois crimes de Juda
et à cause de quatre, je ne révoquerai pas mon arrêt,
Parce qu'ils ont méprisé la loi de Yahvé
et qu'ils n'ont pas observé ses commandements,
Parce qu'ils se sont laissé égarer par leurs faux dieux[d]
que déjà leurs pères avaient suivis.
5 Je mettrai le feu dans Juda
et il dévorera les palais de Jérusalem[e].

6 Ainsi parle Yahvé :
A cause de trois crimes d'Israël
et à cause de quatre, je ne révoquerai pas mon arrêt,
Parce qu'ils vendent le juste pour de l'argent
et l'indigent pour une paire de sandales[f],
7 Parce qu'ils écrasent sur la poussière de la terre la tête des misérables
et qu'ils égarent les humbles.
Le fils et le père vont vers la prostituée[g],
pour profaner mon saint nom[h].
8 Sur des vêtements reçus en gage, ils s'étendent
auprès de chaque autel;
Et le vin provenant des amendes, ils le boivent
dans le temple de leur Dieu[i].

2, 2. « et au son » *H*° *G S L* (lis. *oubeqôl*). H : au son. 7. « écrasent — tête » d'après *G* (lis. *haššôphîm*). H : aspirent à la poussière de la terre sur la tête.

a. Mutiler un cadavre (1 Sam. 17, 54; 18, 25, 27; 31, 9, 10; 2 Sam. 4, 12) et, à plus forte raison, le brûler était un moyen de tourmenter l'âme du défunt. En Israël, on n'employait l'incinération que contre les grands criminels (Gen. 38, 24; Lév. 20, 14; 21, 9; Jos. 7, 25; 2 Rois 23, 16-18); mais il passait pour inhumain de l'appliquer à un ennemi vaincu. *b.* Ville moabite de site incertain, cf. Jér. 48, 24 et la note. *c.* Litt. : *le juge* (*šôphêṭ*, le « suffète » des Carthaginois). Ce terme peut désigner soit un monarque indépendant, soit un personnage gouvernant au nom d'un souverain étranger (ici le roi d'Israël). *d.* Litt. : *par leurs mensonges*. *e.* Sur l'oracle contre Juda (v. 4 et 5) voy. 1, 1 note *a* (3°). *f.* Les riches, usant de leur droit légal, vendaient leur débiteur insolvable, même s'il ne leur devait qu'une somme minime. *g.* Litt. : *vers la jeune fille*. *h.* Les Israélites du temps croyaient, au contraire, honorer le nom de Yahvé en pratiquant la prostitution sacrée, établie aussi dans les cultes cananéens (Os. 4, 14; Deut. 23, 18; cf. 1 Rois 14, 24; 15, 12; 22, 47; 2 Rois 23, 7). *i.* Le Dieu des Israélites injustes n'est pas le Dieu du prophète.

9 Et pourtant c'est moi qui ai exterminé
devant vous les Amoréens[a],
Dont la taille égalait celle des cèdres
et la force celle des chênes;
J'ai détruit leurs fruits en haut
et leurs racines en bas.
10 C'est moi qui vous ai fait monter
du pays d'Égypte
Et qui vous ai conduits dans le désert
pendant quarante ans,
pour vous mettre en possession du pays des Amoréens.
11 J'ai suscité parmi vos fils des prophètes
et des naziréens parmi vos jeunes gens[b];
N'en est-il pas ainsi, enfants d'Israël, —
oracle de Yahvé?
12 Et vous avez fait boire du vin aux naziréens,
et aux prophètes vous avez donné cet ordre :
« Ne prophétisez pas[c]. »
13 Eh bien, je vais faire vaciller
vos pas[d]
Comme vacille un chariot
chargé de gerbes.
14 La fuite sera impossible à l'homme agile;
l'homme fort ne pourra déployer sa vigueur;
Le vaillant ne sauvera pas sa vie;
15 celui qui manie l'arc ne pourra tenir ferme;
Le coureur rapide n'échappera pas;
le cavalier ne pourra sauver sa vie;
16 Et le plus courageux d'entre les vaillants
s'enfuira nu en ce jour-là, —
oracle de Yahvé.

II — REPROCHES ET MENACES A ISRAËL (3-6).

Noblesse oblige.

3 [1] Écoutez cette parole que Yahvé prononce sur vous, enfants d'Israël, sur toute la race que j'ai fait sortir du pays d'Égypte :

2 Je ne connais que vous[e]
parmi toutes les races de la terre.
Aussi je vous punirai
de tous vos péchés.

9. « vous » (H^*) (lis. *mippenêkèm*). H : eux. 13. « faire vaciller — vacille » lis. *mêphiq* et *tâphouq*. H : faire craquer (?) sous vous comme craque. G : faire rouler comme roule. — Texte incertain. 15. « n'échappera pas » *G* (lis. *yimmâlét*). H : ne sauvera pas.

a. Ce terme désigne, selon Amos et E, l'ensemble des populations qui occupaient Canaan avant la conquête israélite. *b*. Les naziréens étaient primitivement des hommes qui se consacraient à Yahvé pour la vie (Samson, Samuel) et, pour cette raison, devaient s'abstenir de vin, l'ivresse étant considérée comme une sorte de possession inconciliable avec la présence dans l'homme de l'esprit du Dieu du Sinaï. Même interdiction était faite au Flamen Dialis, à Rome, et aux rois d'Égypte (Plutarque, *Isis et Osiris*, 6). *c*. Par exemple 7, 12-13. *d*. Litt. : *faire vaciller sous vous*. *e*. Je n'ai de relations étroites, personnelles qu'avec vous.

La cause des malheurs d'Israël et la vocation d'Amos.

3 Deux hommes font-ils route ensemble
sans se connaître?
4 Le lion rugit-il dans la forêt
sans avoir trouvé une proie?
Le jeune lion fait-il retentir sa voix dans son antre
sans avoir rien pris?
5 L'oiseau tombe-t-il à terre
sans qu'un piège lui ait été tendu?
Le filet se relève-t-il de terre
sans rien prendre?
6 Le cor résonne-t-il dans une ville
sans que les gens en soient alarmés?
Arrive-t-il un malheur dans une ville
sans que Yahvé en soit l'auteur?

[7] Car le Seigneur Yahvé ne fait rien sans avoir dévoilé son secret à ses serviteurs les prophètes[a].

8 Le lion rugit : qui ne serait saisi d'effroi?
Le Seigneur Yahvé parle : qui ne prophétiserait[b]?

Les païens appelés à juger Samarie.

9 Faites entendre cette proclamation du haut des palais d'Assur
et des palais du pays d'Égypte :
Dites : Rassemblez-vous
sur la montagne de Samarie
Et voyez que de désordres dans la ville,
quelles violences dans son sein[c], — oracle de Yahvé!
10 Ils ne savent pas faire ce qui est droit;
ils thésaurisent dans leurs palais la violence et le pillage.

[11] C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur Yahvé :

L'ennemi enveloppera le pays;
il fera crouler ton rempart;
et tes palais seront pillés.

Contre les fausses espérances et la mollesse des habitants de Samarie.

[12] Ainsi parle Yahvé :

Comme le berger arrache
de la gueule du lion
Deux jambes
ou un bout d'oreille[d],

3, 3. « se connaître » *G* (lis. *nôdâ'ou*). H : s'être concertés. 5. « à terre » *G* (suppr. *paḥ*). H : dans le filet [à] terre. 9. « d'Assur » *G* (lis. *be'aššour*). H : d'Asdod. « la montagne » *G*. H : les montagnes. « oracle de Yahvé » transp. *ne'oum yahwè* du v. 10 à la fin du v. 9. 10. « droit ». H aj. : oracle de Yahvé. 11. « enveloppera le pays » *S* (lis. *yesôbêb*). H : et autour du pays.

a. Cette phrase, qui trouble le développement et n'est pas rythmée, doit avoir été ajoutée après coup ou transposée. *b*. Ce morceau développe simultanément deux idées : 1° il n'y a pas d'effet sans cause (3-5, 6[b]) : le malheur qui menace Israël a nécessairement une cause, qu'il doit chercher dans la justice de Yahvé (6[b]); 2° quand la cause est là, l'effet suit (6[a], 8) : si Amos parle, c'est en vertu d'un ordre irrésistible reçu de Dieu (8). *c*. Les habitants des grandes villes d'Assyrie et d'Égypte, eux-mêmes, tout corrompus et dépravés qu'ils sont, seraient scandalisés s'ils voyaient ce qui se passe à Samarie. *d*. Pièces à conviction que le berger rapporte au maître du troupeau pour qu'il constate le rapt d'une pièce de bétail par les fauves (Ex. 22, 13; Gen. 31, 39). Il ne restera donc d'Israël, contrairement à l'espérance générale (5, 18), que des débris informes.

Voilà comment seront sauvés
les enfants d'Israël,
Qui sont assis à Samarie
au coin d'un divan[a]
et . . .[b] d'un lit.

Le châtiment atteindra d'abord les sanctuaires et les palais.

13 Écoutez, et attestez ceci à la maison de Jacob,
dit le Seigneur Yahvé, Dieu des armées[c] :
14 Le jour où je punirai
Israël de ses crimes,
je sévirai contre les autels de Béthel;
Les cornes de l'autel seront brisées
et tomberont à terre.
15 Je renverserai la maison d'hiver
avec la maison d'été[d];
Les demeures [ornées] d'ivoire[e] seront détruites;
les maisons [lambrissées] d'ébène disparaîtront, —
oracle de Yahvé.

Contre les grandes dames de Samarie.

4 [1]Ecoutez cette parole, vaches du Bachân[f], qui habitez sur la montagne de Samarie :

Vous qui opprimez les pauvres, qui écrasez les indigents,
qui dites à vos maris : « Apporte et faisons bonne chère! »
2 Le Seigneur Yahvé l'a juré par sa sainteté :
Il va venir pour vous des jours
Où l'on vous enlèvera avec des crocs,
et celles qui survivront avec des hameçons de pêche[g].
3 C'est par des brèches que vous sortirez chacune droit devant elle,
et vous serez jetées vers l'Hermon[h], —
oracle de Yahvé.

15. « les maisons — ébène » lis. *bâttê hobnîm* (cf. Éz. 27, 15). H : des maisons nombreuses. — Texte très incertain. **4,** 1. « qui dites à vos (litt. : qui disent à leurs) » lis. *la'ădônêhèn*. H a la forme masculine du pronom « leurs ». 3. « serez jetées » *G S L* (lis. *wehoślaktènâ*). H : jetterez. « vers l'Hermon » *GQ* (lis. *ḥèrmônâ*). H : vers le Harmôn (nom inconnu). — Texte incertain.

a. S'asseoir ou se coucher sur des lits pour prendre les repas était une mode nouvelle (voy. 6, 4). L'angle du divan était la place d'honneur. *b.* Ici un mot qu'on a traduit souvent par « sur le damas » (nom d'un tissu, prononcé *demèšek*) et qui a été lu « à Damas » (nom de ville, *Dammèsèk*) par les versions anciennes. Le texte devait présenter un terme faisant pendant au « coin » de la phrase précédente. *c.* Amos entend par là, non plus les armées israélites, mais les puissances invisibles qui peuplent l'univers (cf. 1 Sam. 1, 3, note *e*). *d.* Les riches se faisaient alors, comme les rois, deux résidences, cf. Jér. 36, 22, note *a*. *e.* Cf. 1 Rois 22, 39 et note *i*.

f. Le pays du Bachân, en Transjordanie, était célèbre pour la beauté de ses troupeaux de gros bétail (Deut. 32, 14; Éz. 39, 18; Ps. 22, 13). *g.* Il y a peut-être ici une allusion à l'anneau passé dans la lèvre des prisonniers, sur certains monuments assyriens (cf. note sur 2 Rois 19, 28). *h.* Le terme qui se trouvait ici a été compris ou lu diversement par les traducteurs et les commentateurs. Il désignait peut-être la région vers laquelle les femmes de Samarie devaient être déportées; l'Hermon, qui se dressait sur la route d'Assyrie et qui était la principale montagne du Bachân, conviendrait alors assez bien. On pourrait aussi corriger : « au fumier » (*haddômenâ*).

Israël refuse de se repentir.

Contre le culte.

4 Venez à Béthel et péchez!
à Guilgal, et péchez encore davantage[a]!
Offrez, le matin, vos sacrifices
et, le troisième jour, vos dîmes[b].
5 Faites fumer du levain en sacrifice d'actions de grâce[c],
annoncez des offrandes volontaires, publiez-les[d]!
Car c'est là ce que vous aimez, enfants d'Israël, —
oracle du Seigneur Yahvé.

Les avertissements de Dieu.

6 Et moi, pourtant, je vous ai fait
les dents nettes[e] dans toutes vos villes,
Et j'ai fait manquer le pain dans tous les lieux que vous habitez.
Mais vous n'êtes pas revenus à moi — oracle de Yahvé.
7 Et moi, pourtant[f], je vous ai refusé la pluie
quand il y avait encore trois mois jusqu'à la moisson[g].
J'ai fait tomber la pluie sur telle ville;
sur telle autre je ne l'ai pas fait tomber;
Un champ recevait la pluie;
un autre champ (sur lequel je n'avais pas fait pleuvoir) se desséchait.
8 Deux, trois villes se traînaient
vers une autre
Pour boire de l'eau, sans trouver à s'y désaltérer.
Mais vous n'êtes pas revenus à moi, — oracle de Yahvé.

9 Je vous ai frappés de brûlure[h] et d'échaudage[i];
j'ai desséché vos jardins et vos vignes;
La sauterelle a dévoré vos figuiers et vos oliviers.
Mais vous n'êtes pas revenus à moi, — oracle de Yahvé.

10 J'ai envoyé contre vous une peste,
semblable à celle qui sévit en Égypte[j].

4. « et » (2e) lis. *weharbou*. Manque en H. 5. « Faites » *G S* (lis. *weqaṭṭerou*). H : Fais (ou : Faire). 7. « J'ai fait » (suppr. *we*). H : Et je ferai. « un autre » aj. *'aḥat* d'après la phrase précédente. Manque en H. « je — pleuvoir » G (lis. *'amṭir*). H : il n'avait pas plu (?). 9. « j'ai desséché (ou dévasté) » lis. *hèḥèrabtî*. H : multiplier (d'où on tire : vos nombreux jardins).

a. Amos ne veut pas dire que, dans ces sanctuaires, les Israélites aient adoré d'autres dieux que Yahvé, ni observé des rites illégaux, ni que ces sanctuaires fussent illégitimes. Leur péché consistait en ceci qu'ils réduisaient toute la religion à la pratique des sacrifices. *b.* Les pèlerins avaient sans doute l'habitude, à Béthel, d'offrir un sacrifice le lendemain de leur arrivée et leurs dîmes le surlendemain. *c.* Si Amos relève l'emploi du pain levé, ce n'est pas qu'il constitue, à ses yeux, un rite condamnable : la loi lévitique elle-même, bien qu'elle proscrive, en principe, l'usage du levain dans les sacrifices (Lév. 2, 11; 7, 12), l'autorise expressément dans le sacrifice d'actions de grâces (Lév. 7, 13; cf. 23, 17). C'était peut-être, au temps d'Amos, une mode nouvelle et qui paraissait plus raffinée. *d.* Ces offrandes étaient accompagnées de repas auxquels on conviait des gens. La vanité pouvait y trouver son compte (cf. Mt 6, 2). *e.* C'est-à-dire : je vous ai laissés sans nourriture. *f.* Répétition du début du v. 6; en excès dans le vers. *g.* Les pluies du printemps ayant manqué, les récoltes se trouvaient compromises. La seconde partie du v. 7, de forme lourde et prosaïque, paraît être une addition expliquant le v. 8 et ayant pour objet de faire comprendre que des ondées étaient cependant tombées sur certaines régions. La pensée d'Amos semble être plutôt que l'absence de pluie avait été générale : si les habitants de deux ou trois villes s'étaient rendus dans une autre, c'est qu'ils espéraient y trouver des citernes contenant encore de l'eau. *h.* Le mot hébreu dérive d'un verbe signifiant « brûler », « dessécher », et désignant l'effet sur le blé du sirocco ou simoun (Gen. 41, 6, 23, 27). Il s'agit peut-être de ce qu'on appelle « brûlure », taches causées par l'ardeur excessive du soleil. On traduit d'ordinaire ce mot par « rouille » (nous l'avons rendu ainsi Deut. 28, 22; 1 Rois 8, 37; 2 Chron. 6, 28); mais la rouille est une maladie cryptogamique développée par l'humidité. *i.* Ce nom, dérivé d'un verbe signifiant « devenir vert », « pâlir », désignait une maladie des plantes causée par la sécheresse (v. 9b). Il ne s'agit donc pas de la nielle, comme on traduit d'ordinaire, mais peut-être de l'échaudage, arrêt brusque de la sève, qui se produit quand surviennent une sécheresse ou des vents secs et sous l'effet duquel l'épi blanchit prématurément. *j.* Allusion soit à la cinquième plaie d'Égypte, soit plutôt aux épidémies qui désolaient fréquemment ce pays (Deut. 7, 15; 28, 27, 60).

J'ai massacré vos jeunes hommes par l'épée,
tandis que vos chevaux étaient capturés,
Et j'ai fait monter à vos narines la puanteur de votre camp[a].
Mais vous n'êtes pas revenus à moi, — oracle de Yahvé.

11 J'ai déchaîné chez vous un cataclysme[b] comme le cataclysme divin
qui détruisit Sodome et Gomorrhe[c]
Et vous avez été comme un tison arraché de l'incendie.
Mais vous n'êtes pas revenus à moi, — oracle de Yahvé.

12 C'est pourquoi, voici ce que je te ferai, Israël[d] :
. . . .
Parce que je te ferai cela,
prépare-toi à la rencontre de ton Dieu, Israël[e]!

13 Car celui qui a formé les montagnes et créé le vent,
celui qui fait connaître à l'homme ses pensées,
Qui produit l'aurore et l'obscurité
et qui marche sur les sommets de la terre,
son nom est Yahvé, Dieu des armées[f].

Chant de deuil sur Israël.

5

1 Ecoutez cette parole
que je prononce sur vous;
c'est un chant de deuil[g], maison d'Israël!

2 Elle est tombée, elle ne se relèvera plus,
la vierge d'Israël[h].
Elle a été renversée sur son propre sol;
nul ne la relève.

3 Car ainsi parle le Seigneur Yahvé[i] :
La ville qui mettait en ligne mille hommes
n'en a plus que cent;
Et celle qui mettait en ligne cent hommes
n'en a plus que dix pour la maison d'Israël[j].

Ce qu'Israël devrait faire pour être sauvé.

4 Car ainsi parle Yahvé à la maison d'Israël :
Recherchez-moi et vous vivrez;
5 ne recherchez pas Béthel.
Ne venez pas à Guilgal[k];
ne passez pas à Beér Chèba[l]!

10. « à vos » lis. *be'appekèm*. H : et cela à vos. 13. « produit — obscurité » *G* (lis. *we'èphâ*). H : fait l'aurore obscurité.

a. L'odeur des cadavres de vos soldats, que vous n'aviez pas pu ensevelir. Les épidémies étaient alors, comme aujourd'hui, la suite habituelle des guerres. *b*. Allusion soit à un tremblement de terre (peut-être celui qui est mentionné 1, 1), soit à un violent incendie. *c*. Expression proverbiale (És. 13, 19; Jér. 50, 40; cf. Deut. 29, 23). *d*. A la suite — ou plutôt à la place — de cette formule vague devait venir l'énoncé de ce que Yahvé voulait faire à Israël, c'est-à-dire sans doute l'annonce de la ruine de ce peuple. Les scribes n'aimaient pas à reproduire *in extenso* les formules de malédiction dont l'efficacité funeste était redoutée (voy. 1 Sam. 3, 17 et la note); ils les remplaçaient d'ordinaire par une locution toute semblable à celle-ci : « que Dieu te traite de telle et telle manière! » *e*. Il semble que cette exhortation ne reproduise pas textuellement la conclusion primitive du morceau, car Amos ne dit jamais « ton Dieu » en parlant de Yahvé à Israël. Si elle est primitive, il faudrait y voir une amère ironie : tu peux célébrer les rites de la sanctification par lesquels tu te prépares d'habitude à rencontrer celui que tu appelles ton Dieu, car tu vas te trouver face à face avec lui. *f*. Voy. 1, 1, note *a* (5º).
g. En hébreu *qînâ*. On retrouve ici le mètre particulier dont on se servait d'habitude dans ce genre de productions poétiques (voy. introd. tome III). Amos, en menant le deuil par avance sur Israël, annonce la fin prochaine du royaume. *h*. C'est-à-dire la nation personnifiée sous l'image d'une femme, ici d'une vierge, soit parce qu'elle n'a jamais subi le joug de l'étranger, soit parce que le sort d'une femme qui meurt sans avoir eu d'enfant paraissait le plus lamentable de tous (cf. Jug. 11, 38). *i*. Addition postérieure, qui interrompt le cours régulier du chant funèbre.
j. Glose ayant peut-être pour but de montrer que la menace de ruine concerne exclusivement Israël et non Juda. *k*. Béthel et Guilgal, localités du royaume d'Israël où se trouvaient d'importants sanctuaires de Yahvé. *l*. Au sud de Juda; les Israélites du nord y venaient aussi en pèlerinage.

Car Guilgal sera relégué en exil
et Béthel réduit à néant[a].

6 Recherchez Yahvé et vous vivrez.
Sinon, il enverra contre vous, maison de Joseph[b], un feu,
qui consumera, sans que personne puisse l'éteindre pour Béthel.

14[c] Recherchez le bien et non le mal,
afin que vous restiez en vie
Et qu'ainsi Yahvé, Dieu des armées, soit avec vous,
comme vous le dites[d],

15 Haïssez le mal, aimez le bien;
faites régner le droit à la porte[e].
Peut-être Yahvé aura-t-il pitié,
lui, le Dieu des armées, du reste de Joseph.

Contre ceux qui foulent aux pieds la justice.

7 Eux qui changent le droit en absinthe
et qui jettent à terre la justice[f].....,

8 ... Celui qui a fait les Pléïades et Orion,
Qui change l'obscurité en aurore
et transforme le jour en nuit,
Celui qui appelle les eaux de la mer
et les répand à la surface de la terre,
son nom est Yahvé.

9 Il fait tomber la ruine sur le lieu fort
et fait venir la dévastation sur la forteresse.

10 Ils haïssent celui qui les convainc [de leurs torts] à la porte[e]
et détestent celui qui parle avec intégrité.

11 C'est pourquoi, puisque vous foulez aux pieds le pauvre
et que vous exigez de lui une redevance de blé,
Les maisons de pierre de taille que vous avez bâties,
vous ne les habiterez pas,
Les vignes de choix que vous avez plantées,
vous n'en boirez pas le vin.

12 Car je connais le nombre de vos crimes
et la gravité de vos péchés,
Ennemis de l'innocent, extorqueurs de rançons,
qui opprimez le pauvre à la porte[e]!

13 C'est pourquoi l'homme avisé se taira dans ce temps-là,
car ce sera un temps de malheur[g].

5, 6. « il — feu » lis. *yešallaḥ 'ès bâkèm*. H : il sautera comme un feu, maison de Joseph. 9. « fait tomber » lis. *mappil*. H : fait rayonner. « ruine » *G* (lis. *šèbèr*). H : dévastation. « fait venir » *G S*. H : vient. 11. « vous foulez aux pieds » lis. *bouskèm*. H : vous vous montrez orgueilleux (?).

a. Nous avons essayé de rendre le jeu de mots qui résulte du rapprochement de « Guilgal » et de « *gâlô* » (être relégué) et l'antithèse entre Béthel (maison de Dieu) et le néant. *b*. Voy. 5,3 note *j*. *c*. Pour retrouver la suite des idées, il faut réunir aux v. 4-6 les v. 14-15, comme le montre la répétition intentionnelle du mot « recherchez » : dans ce morceau, et dans ce morceau seul, Amos admet qu'Israël pourrait encore être sauvé; le moyen de salut consisterait, au lieu de pratiquer les cérémonies du culte, à se livrer à la recherche de Yahvé, qu'Amos identifie, avec une netteté inconnue avant lui, à la recherche du bien. *d*. Le peuple croyait voir, dans sa prospérité matérielle et dans l'heureuse issue des guerres contre Damas, la preuve que Yahvé était avec lui. *e*. La justice se rendait sur la place qui se trouvait à la porte de la ville. *f*. La phrase, interrompue par la doxologie des v. 8 et 9 (voy. 1, 1 note *a* 5º) se continue au v. 10. *g*. Cette observation ne peut pas être d'Amos, car elle est en contradiction formelle avec sa conduite et celle de tous les vrais prophètes de Yahvé. — Les v. 14 et 15 ont été transposés après le v. 6.

La peste.

16 C'est pourquoi ainsi parle Yahvé,
le Dieu des armées, le Seigneur :
Sur toutes les places, des cris de deuil;
dans toutes les rues, on dira : « Hélas! Hélas! »
Le laboureur[a] convoquera pour le deuil et les cris de deuil[b]
ceux qui s'entendent aux chants funèbres[c].
17 Dans toutes les vignes[d] éclateront des cris de deuil,
quand je passerai au milieu de toi, dit Yahvé.

Le jour de Yahvé.

18 Malheur à vous qui appelez de vos vœux le jour de Yahvé[e]!
Qu'avez-vous donc à désirer le jour de Yahvé?
Il sera ténèbres et non lumière.
19 [Il en sera de vous] comme d'un homme qui fuit
devant un lion
et qui rencontre un ours,
Ou qui, regagnant sa maison,
appuie sa main au mur
et est mordu par un serpent.
20 Le jour de Yahvé ne sera-t-il pas ténèbres et non lumière?
[Ne sera-t-il] pas obscur et sans clarté?

Contre les sacrifices.

21 Je hais, je méprise vos fêtes;
je ne puis sentir [l'odeur de] vos sacrifices solennels,
22 Car, lorsque vous m'offrez des holocaustes[f], — —
Je n'agrée pas vos oblations,
je n'ai pas un regard pour le sacrifice de vos bêtes grasses.
23 Éloignez de moi le bruit de vos chants!
Je ne veux pas entendre le son de vos harpes!
24 Mais que l'équité coule comme de l'eau,
et la justice comme un torrent qui ne tarit pas!
25 Des sacrifices et une oblation[g], m'en avez-vous offert dans le désert,
pendant quarante ans, maison d'Israël[h]?

23. « Éloignez... vos chants... vos harpes » lis. *šîrêkèm* et *niblêkèm*. H : Eloigne (ou : Éloignez)... tes chants... tes harpes.

a. La campagne est atteinte comme la ville. *b.* Répétition fautive d'un mot qui se trouve à la phrase précédente et à la suivante. *c.* C'est-à-dire les poètes de profession, ordinairement des femmes qui, dans l'ancien Israël, comme dans l'Orient actuel, chantaient, aux funérailles, les louanges du défunt et déploraient sa mort (Jér. 9, 17, 18, 20; 2 Chron. 35, 25). *d.* Les vignes étaient, au temps de la vendange, le théâtre de fêtes joyeuses (Jug. 9, 27; Ės. 16, 10). *e.* Le jour de Yahvé, c'est-à-dire le jour de la victoire définitive de Yahvé, est nommé ici pour la première fois dans l'Ancien Testament (cf. Ės. 2, 12; 22, 5; Soph. 1, 7, 14; Joël, etc.). Mais ce n'est pas Amos qui en a lancé l'idée. Les contemporains du prophète l'attendaient déjà avec impatience, persuadés qu'il apporterait à Israël l'écrasement de tous ses ennemis et la délivrance de tous ses maux. Pour Amos, au contraire, le jour de Yahvé sera marqué par l'anéantissement d'Israël, parce qu'il sera le triomphe de la justice. *f.* Débris d'un vers mutilé ou addition. *g.* Un reviseur a cru nécessaire de mentionner aussi l'offrande végétale, prescrite par la législation lévitique (Lév. 7, 14, etc.). *h.* Amos affirme ici l'inutilité des sacrifices. Il en donne pour preuve qu'Israël s'en est passé pendant l'âge d'or de ses relations avec Yahvé. Cette argumentation démontre que, de son temps, on n'attribuait pas encore à Moïse l'ample législation rituelle que nous lisons maintenant dans le Pentateuque (cf. Jér. 7, 21-23).

Israël en exil.

26 Vous porterez en procession Sakkout, [devenu] votre roi,
et l'astre de votre dieu, Kévân[a],
vos idoles que vous vous serez faites[b],
27 Quand je vous déporterai au delà de Damas[c],
dit Yahvé, dont le nom est le Dieu des armées.

Malheur aux insouciants et aux orgueilleux!

6 1 Malheur à ceux qui vivent tranquilles à Sion[d]
et à ceux qui sont pleins de sécurité sur la montagne de Samarie,
Aux nobles du premier des peuples[e]!
. . . .[f]
2 Passez à Calné, et voyez!
De là, allez à Ḥamat la grande;
descendez à Gat des Philistins[g]!
Valez-vous mieux que ces royaumes?
Votre territoire est-il plus grand que le leur?
3 Vous qui croyez le jour du malheur éloigné
et qui hâtez la venue du pillage et de la violence!
4 Couchés sur des lits d'ivoire[h]
allongés sur leurs divans[i],
Ils mangent tous les agneaux du troupeau
et tous les veaux de l'étable;
5 Ils divaguent au son de la harpe;
ils se croient aussi habiles que David sur les instruments de musique[j];
6 Ils boivent le vin à même les cratères[k];
ils s'oignent de l'huile la plus fine,
Et ils ne sont pas malades de la ruine de Joseph!
7 C'est pourquoi ils vont être emmenés en tête des déportés
et la confrérie des allongés quittera le pays[l].

26. « Sakkout ». H : Sikkout. « Kévân ». H : Kiyyoun. G : Raïphan (altération de Kaïphan). « l'astre — idoles » G (lis. *we'èt kôkab 'èlôhêkèm kéwân*). H : Kiyyoun, vos idoles, l'astre de votre dieu. 27. « Quand je » lis. *behaglôtî*. H : Et je. **6**, 2. « Valez-vous mieux (litt. : êtes-vous meilleurs) » lis. *hayeṭabtèm*. H : Est-ce que meilleurs. « Votre..... leur » intervertir *geboulâm* et *geboulkèm*. H : Leur..... vôtre? 3. « hâtez — du pillage et » lis. *šôd weḥâmâs*. H : faites approcher le siège. — Texte incertain. 5. « se croient — instruments » lis. *nèḥšebou* et *bikelê*. H : comme David ils inventent des instruments (cette leçon a pu être inspirée par la tradition tardive attestée 1 Chron. 23, 5; Néh. 12, 36).

a. Quand on séjournait à l'étranger, on devait, d'après les idées antiques, adorer, non plus (ou non plus seulement) son propre dieu, mais ceux du pays où l'on vivait (1 Sam. 26, 19; Jér. 16, 13; cf. Os. 9, 3-5). En déclarant aux Israélites qu'ils auront bientôt pour « roi » Sakkout, Amos leur annonce qu'ils vont être déportés en Assyrie. Sakkout, en effet (cf. Soukkôt Benôt, 2 Rois 17, 30), était probablement l'un des noms du dieu assyro-babylonien Ninurta; l'astre appelé Kévân, c'est-à-dire la planète Saturne, était également consacré à ce dieu. Beaucoup d'autres interprétations ont été données de cet énigmatique passage : les uns le rapportent à l'époque du séjour au désert, ou au temps même d'Amos; d'autres y voient une glose, tirée mal à propos de 2 Rois 17, 24-33. *b.* Glose explicative, exacte du reste, sauf que les Israélites exilés devaient adorer les idoles des temples assyriens plutôt que des statues nouvelles qu'ils se seraient fabriquées eux-mêmes. *c.* Vers l'Assyrie.

d. Il devait y avoir ici, primitivement, un autre nom. Amos ne s'occupe, en effet, que d'Israël, non de Juda. *e.* Amos désigne ainsi, par ironie, le peuple d'Israël. *f.* Passage altéré. L'hébreu signifierait : *et la maison d'Israël vient à eux.* *g.* Les Assyriens ne prirent Calné (probablement Coullani, dans la Syrie du nord, Ės. 10, 9) qu'en 738, Ḥamat sur l'Oronte, en 720 et Gat en 711. Le v. 2, ou du moins les noms propres qu'on y lit actuellement, ont donc été ajoutés longtemps après l'époque de l'activité d'Amos (vers 760). *h.* On a retrouvé à Arslan Tach, dans les ruines d'un palais construit par un roi d'Assyrie, des bas-reliefs d'ivoire sculptés ayant servi à orner un de ces divans avec l'inscription : « ...pour notre seigneur Ḥazaël, en l'an... ». Ce « lit d'ivoire » était donc un de ceux qu'Adadnirari III (809-782) avait enlevés à Damas. Des ivoires tout semblables ont été exhumés à Nimroud en Assyrie, à Samarie dans le palais d'Achab, à Tell Far'a et à Meguiddo. *i.* Cette mode était nouvelle et le prophète y voit un indice de mollesse. Les anciens Hébreux mangeaient assis (Gen. 27, 19; 37, 25; Jug. 19, 6; 1 Sam. 29, 5; 1 Rois 13, 20) et rarement sur des sièges (1 Sam. 20, 25). *j.* Voy. note critique. *k.* Les grands vases où l'on mélangeait le vin.

l. On entend d'ordinaire : « et les cris de joie de ces voluptueux cesseront ». Mais le mot qu'on traduit « cri de joie » n'est attesté qu'au sens de « thiase » (ainsi ont traduit les Septante), c'est-à-dire pour désigner des associations qui se réunissaient pour des repas de corps, ou au sens de « banquet » (voy. Jér. 16, 5 et note *b*). L'idée est donc : « le club des allongés (allusion ironique au v. 4) s'éloignera » ou peut-être « les banquets d'allongés prendront fin. »

8 Le Seigneur Yahvé l'a juré par lui-même :
J'ai en horreur l'orgueil de Jacob;
Je hais ses palais
et je livrerai la ville et tout ce qu'elle renferme.
9 S'il reste dix hommes
dans une seule maison, ils mourront[a].
10 Il ne subsistera que quelques réchappés[b]
pour enlever les ossements de la maison.
Et si l'on dit à celui qui sera au plus profond de la maison :
« Y a-t-il encore quelqu'un avec toi? » celui-ci répondra : « Plus personne! »
Alors on lui dira : « Silence!...
Car ce n'est pas le moment de prononcer le nom de Yahvé[c]. »
11 Voici, en effet, que Yahvé donne des ordres,
et la grande maison sera réduite en ruines
et la petite en décombres.

12 Les chevaux courent-ils sur les rochers,
ou laboure-t-on la mer avec des bœufs,
Que vous changiez le droit en poison
et le fruit de la justice en absinthe[d],
13 Vous qui vous réjouissez à propos de Lodebar[e],.....
Qui dites : « N'est-ce pas par notre propre force
que nous nous sommes emparés de Qarnaïm? »
14 Car voici que je suscite contre vous,
maison d'Israël, une nation[f]
Qui vous opprimera depuis les abords de Ḥamat[g]
jusqu'au torrent de la Plaine.

III — CINQ VISIONS RELATIVES AU CHÂTIMENT D'ISRAËL (7—9).

Les trois premières visions : Yahvé a pardonné deux fois. Désormais il ne pardonnera plus.

7 1 Voici ce que me fit voir le Seigneur Yahvé : une éclosion de [larves de] sauterelles, au temps où l'herbe de printemps commençait à pousser. Et voici qu'il y avait

8. « par lui-même » G. H aj. : oracle de Yahvé, Dieu des armées (glose destinée sans doute au v. 7). 10. « Il — réchappés » lis. *wenis'ârou nôterê mispâr* (les deux premiers mots d'après G). H : et son oncle et celui qui le brûle l'emportera. 11. « sera réduite » lis. *houkkâ*. H : il réduira. 12. « laboure — bœufs » lis. *yéḥârêš babbâqâr yâm*. H : est-ce qu'on [y?] laboure avec des bœufs? 13. « de Lodebar ». H : de ce qui n'est rien. 14. « d'Israël » G^AQ. H aj. : oracle de Yahvé, Dieu des armées. 7, 1. « une éclosion de » G (lis. *yéṣèr*). H : il formait des.

a. Yahvé complètera les ravages de la guerre (v. 8) par ceux du tremblement de terre, qui fera écrouler les maisons (v. 11). *b.* L'interprétation de cette phrase, comme celle de la précédente, est très incertaine. Le texte hébreu n'offre pas de sens acceptable : il paraît impliquer que la crémation des morts était un usage établi en Israël, tandis qu'elle ne se pratiquait guère que pour les criminels (cf. 2, 1). *c.* On croyait qu'en prononçant le nom de la divinité, on attirait son attention sur soi, et il fallait s'en bien garder lorsqu'elle était irritée. *d.* Il y a dans l'ordre moral, comme dans le monde matériel, des impossibilités qu'on ne méconnaît pas impunément : une société fondée sur l'injustice *ne peut pas* subsister. *e.* Lodebar et Qarnaïm étaient deux localités de Transjordanie qu'Israël venait sans doute de reprendre aux Araméens sous Joas ou Jéroboam II (2 Rois 13, 25; 14, 25). *f.* L'Assyrie. *g.* Litt. : *l'entrée de Ḥamat*. On désignait ainsi, semble-t-il, le point où l'on pénétrait sur le territoire de la grande ville du Moyen Oronte, c'est-à-dire la région des sources du Jourdain (cf. note *l* sur Nomb. 13, 21). La frontière sud d'Israël est marquée ici par *le torrent de l'Araba* (plaine du Jourdain), qui désigne soit le *ouadi el Araba* actuel, prolongement de la vallée du Jourdain vers le golfe Élanitique, soit le « torrent des Saules » (*naḥal hâ'ărâbim*, És. 15, 7), auj. Ouadi el-Aḥsa, au S. E. de la mer Morte. Israël, au temps de Jéroboam II, avait donc conquis apparemment tout le territoire de Moab (cf. 2 Rois 14, 25 et note *g*).

des sauterelles après la coupe du roi[a]. 2 Et comme elles commençaient à dévorer l'herbe du sol, je dis : « Seigneur Yahvé, daigne pardonner. Comment Jacob pourrait-il subsister? Il est si chétif! » 3 Yahvé se repentit de son dessein : « Cela n'aura pas lieu », dit Yahvé.

4 Voici ce que me fit voir le Seigneur Yahvé : le Seigneur Yahvé s'approchait pour punir par le feu. Le feu dévora le grand abîme et, comme il dévorait [aussi] la campagne[b], 5 je dis : « Seigneur Yahvé, arrête-toi, de grâce. Comment Jacob pourrait-il subsister? Il est si chétif! » 6 Yahvé se repentit de son dessein : « Cela non plus n'aura pas lieu », dit le Seigneur Yahvé.

7 Voici ce que me fit voir le Seigneur Yahvé : le Seigneur se tenait auprès d'un amas de plomb, et il avait du plomb dans la main. 8 Et Yahvé me dit : « Que vois-tu, Amos? » Je répondis : « Du plomb. » Le Seigneur dit : « Je vais mettre du plomb au milieu de mon peuple d'Israël[c] : je ne lui pardonnerai plus.

9 Les hauts lieux d'Isaac[d] seront dévastés,
les sanctuaires d'Israël seront détruits,
et je me lèverai avec l'épée contre la maison de Jéroboam. »

Amos chassé du royaume d'Israël par le prêtre Amacia.

10 Amacia, le prêtre de Béthel, envoya dire à Jéroboam, roi d'Israël : « Amos conspire contre toi au milieu de la maison d'Israël. Le pays ne peut plus tolérer tous ses discours; 11 car voici ce que dit Amos : Jéroboam périra par l'épée et Israël sera déporté loin de son pays. » 12 Amacia dit à Amos : « Va-t'en, visionnaire, fuis au pays de Juda; là tu mangeras ton pain et là tu prophétiseras[e]. 13 Mais à Béthel, tu ne continueras pas à prophétiser; car c'est un sanctuaire du roi, un temple royal. »

14 Amos répondit à Amacia : « Je ne suis ni prophète, ni fils de prophète[f]; je suis berger et je fais la cueillette des fruits du sycomore[g]. 15 Mais Yahvé m'a pris derrière les brebis et les chèvres, et Yahvé m'a dit : Va, prophétise contre mon peuple d'Israël! — 16 Et maintenant, écoute la parole de Yahvé. Tu dis :

Tu ne prophétiseras pas contre Israël
et tu ne proféreras pas d'oracle contre la maison d'Isaac!

17 Eh bien! voici ce que dit Yahvé :

Ta femme se prostituera en pleine ville[h];
tes fils et tes filles tomberont sous le glaive;
ton champ sera partagé au cordeau;
Toi, tu mourras sur un sol impur[i],
et Israël sera déporté loin de son pays. »

« des sauterelles » G (lis. *yèlèq*). H : de l'herbe de printemps. 2. « comme — commençaient a » lis. *wehou' mêḥêl*. H : il arrivait toutes les fois qu'elles achevaient de. 7. « le Seigneur Yahvé » d'après *v. 1* et *4* cf. G (aj. *'ădônây yahwè*). Manque en H. « un amas » lis. *ḥômèr*. H : un mur. 14. « berger » G T (lis. *nôqêd* comme 1, 1). H : bouvier (mais Amos, d'après v. 15, n'avait que du petit bétail). 15. « contre » G cf. v. 16 (lis. *'al*). H : à.

a. Le roi revendiquait sans doute la première coupe du fourrage, pour l'entretien des chevaux de son armée (cf. 2 Rois 18, 5). Les Romains percevaient, de même, en Syrie, des redevances de fourrage, au printemps. *b.* Il s'agit d'une sécheresse qui, après avoir tari l'abîme souterrain d'où proviennent les sources (Gen. 49, 25; Deut. 8, 7), commence à détruire la végétation. *c.* C'est-à-dire, sans doute : « Je vais l'écraser ». Il y a peut-être ici un jeu de mots analogue à celui de 8, 1-2 : le terme qui désigne le « plomb » se rencontre aussi, en hébreu rabbinique, dans le sens d' « oppression, affliction » (*T. B.*, *Baba meṣia*, 59a). Selon d'autres interprétations, l'être qu'Amos aperçoit dans sa vision tient à la main un fil à plomb et Yahvé révèle par là qu'il va niveler le sol d'Israël ou qu'il détruira tout ce qui, dans le pays, ne se trouvera pas d'aplomb. *d.* Isaac désigne le royaume d'Israël. *e.* Le prêtre insinue qu'Amos est un de ces hommes qui gagnaient leur pain en exerçant le métier de prophète, prédisant le bonheur à qui les payait bien et le malheur quand on « ne leur mettait rien dans la bouche » (Michée 3, 5). *f.* Voy. 1 Rois 20, 35 et la note. *g.* « Je ne suis ni prophète de profession, ni membre d'une corporation de prophètes : j'ai mon pain assuré par deux métiers. » Le sycomore est une sorte de figuier, dont les fruits servaient à la nourriture des pauvres. Pour en hâter la maturation, il fallait y faire une incision, par où s'écoulait une partie du suc très âcre; c'est à cette opération que se livrait Amos. *h.* Outragée par les soldats ennemis qui y entreront en vainqueurs. *i.* La terre étrangère, appartenant à d'autres dieux, est impure pour l'Israélite, c'est-à-dire impropre au culte de Yahvé (Os. 9, 3-5).

Quatrième vision.

8 [1] Voici ce que me fit voir le Seigneur Yahvé : une corbeille de fruits. [2] Il dit : « Que vois-tu, Amos? » Je répondis : « Une corbeille de fruits. » Et Yahvé me dit : « La fin[a] est venue pour mon peuple d'Israël. Je ne lui pardonnerai plus.

3 Les chanteuses du palais[b] pousseront des gémissements
en ce jour-là, — oracle du Seigneur Yahvé.
Nombreux seront les cadavres;
on les jettera en tout lieu. »

Contre les marchands malhonnêtes

4 Écoutez ceci, vous qui vous attaquez à l'indigent
et qui opprimez les pauvres du pays!
5 Vous dites : « Quand sera passée la nouvelle lune[c],
afin que nous puissions vendre du blé,
Et le sabbat, pour que nous puissions ouvrir nos greniers?
Nous diminuerons l'épha, nous alourdirons les poids[d]
Et nous fausserons les balances pour tromper,
6 De façon à acheter les pauvres pour de l'argent
et l'indigent pour une paire de sandales[e];
nous vendrons jusqu'à la criblure du blé! »
7 Yahvé le jure par l'orgueil de Jacob[f] :
« Je n'oublierai jamais aucune de leurs actions. »

Le châtiment d'Israël.

8 La terre ne tremblera-t-elle pas à cause de cela[g],
si bien que tous ses habitants seront dans le deuil?
Tout entière elle montera comme le Nil;
puis elle s'affaissera comme le fleuve d'Égypte.

9 Il arrivera, en ce jour-là,
dit le Seigneur Yahvé,
Que je ferai coucher le soleil à midi
et que je couvrirai la terre de ténèbres en plein jour.
10 Je transformerai vos fêtes en deuils
et tous vos cantiques en chants funèbres;
Je mettrai le sac[h] sur tous les reins
et la tonsure[i] sur toutes les têtes;
Je vous plongerai dans la désolation comme pour le deuil d'un fils unique
et cela finira comme un jour de désespoir.

8, 3. « Les chanteuses » lis. *šārôt*. H : Les chants. « on — lieu » lis. *yašlīkêm*. H : en tout lieu on jette : Silence! — Texte incertain. 4. « et qui opprimez » *G* (lis. *wehā'ôšeqîm*). H : et [cela?] pour faire cesser (disparaître?). 8. « le Nil » *H* G S T* cf. 9, 5 (lis. *kaye'ôr*). H : la lumière. « s'affaissera » suppr. *wenigrešâ* (avec *G* cf. 9, 5) et lis. *wenišqe'â* (*Hq G* cf. 9, 5). H : sera chassée (faute pour *nigdešâ*, s'amoncellera) et sera bue (?).

a. Il y a en hébreu un jeu de mots, intraduisible en français, entre *qaiç* (litt. : fruits d'été) et *qéç* (fin) : le peuple d'Israël est mûr pour le châtiment. *b*. Ou : du temple (cf. Ps. 68, 26). *c*. Nouvelle lune et sabbat, deux jours fériés, durant lesquels cessait le travail des marchands. *d*. Les poids avec lesquels les vendeurs pesaient l'argent qu'on leur donnait en paiement. *e*. Répétition de 2, 6, qui interrompt l'énumération des moyens frauduleux que comptent employer les commerçants. *f*. L'orgueil de Jacob (ou d'Israël) était Yahvé lui-même. *g*. Cette question s'harmonise mal avec la sentence catégorique qui précède. La comparaison d'un phénomène soudain comme le tremblement de terre avec la crue et la décrue du Nil, qui prennent des mois, n'est pas des plus heureuses. Elle se retrouve 9, 5, dans un passage d'authenticité douteuse. Le v. 8 doit être une transition ajoutée après coup. *h*. Voy. Gen. 37, 34 note *m*. *i*. Voy. Lév. 19, 27 note *j*; Deut. 14, 1 note *b*.

11 Voici que les jours viennent,
dit le Seigneur Yahvé,
Où j'enverrai la faim dans le pays, — —[a]
Non pas une faim de pain, ni une soif d'eau,
mais la faim et la soif d'entendre la parole de Yahvé.
12 On ira en chancelant d'une mer à l'autre mer[b],
et l'on errera du nord au levant[c],
Pour chercher la parole de Yahvé,
et on ne la trouvera pas[d].
13 En ce jour-là, on verra défaillir
les belles vierges et les jeunes hommes de soif[e].
14 Qui jurent par Achima de Samarie[f],
qui disent : « Par la vie de ton Dieu, Dan! »
Et : « Par la vie de ton Bien-aimé, Beér Chéba[g]! »
Ils tomberont et ne se relèveront pas.

Cinquième vision : ruine complète d'Israël.

9 [1] Je vis le Seigneur debout près de l'autel. Il dit : « Frappe le chapiteau, que les seuils [en] tremblent! »

Je leur fendrai la tête à tous[h]
et je tuerai le dernier d'entre eux par l'épée.
Aucun d'eux ne pourra s'enfuir;
aucun d'eux ne pourra s'échapper.
2 S'ils forcent l'entrée du Cheôl[i],
ma main les en arrachera.
S'ils montent aux cieux,
je les en ferai descendre.
3 S'ils se cachent au sommet du Carmel[j],
j'irai les y chercher, et je les saisirai.
S'ils se dissimulent à mes regards dans le fond de la mer,
là, je commanderai au Serpent[k] de les mordre.
4 Et s'ils vont en captivité, chassés par leurs ennemis,
là, j'ordonnerai à l'épée de les tuer.

11. « la parole » *G S L* cf. *v. 12* (lis. *debar*). H : les paroles. 12. « et l'on errera ». Rattaché en H à la phrase suivante. 14. « Achima de Samarie ». H : le péché de Samarie (voy. note *f*). « de ton Bien-aimé » lis. *dôdekâ*. G : de ton Dieu. H : de la voie de (c'est-à-dire du pèlerinage ou du rituel de B., mais on ne jure pas par la vie d'une chose inanimée). 9, 1. « Je leur fendrai » lis. *'ebṣā'ēm*. H : Fends-leur (?) ou fends-les (sur la tête de tous). — Texte très incertain. 3. « là » *G* (lis. *šām*). H : de là. 4. « là » *G S* (lis. *šām*). H : de là.

a. La suite suggère qu'il y avait ici, comme le demande aussi le rythme, un second hémistiche, parallèle au premier, tel que : « et la soif parmi tous ses habitants ». *b*. Sans doute de la Méditerranée à la mer Morte. *c*. Le levant est nommé plutôt que le midi, parce que le sud était déjà indiqué par la mention de l'autre mer (la mer Morte). *d*. Il ne se rencontrera plus de prophète pour répondre aux Israélites. Aux yeux de l'homme antique, il n'y avait pas de pire calamité que le silence du ciel à l'heure du malheur (1 Sam. 28, 6, 15; Jér. 18, 18; Éz. 7, 26; Lam. 2, 9). *e*. On ne saurait défaillir de soif spirituelle. Il faut donc admettre ou bien que l'expression « de soif » est prise ici au sens propre (en ce cas, les v. 13-14 formeraient un morceau distinct des v. 11-12) ou plutôt que ces mots, mal placés, constituent une glose inexacte. *f*. Le texte massorétique porte « par le péché de Samarie ». D'après la conception religieuse des époques plus récentes, le péché de Samarie (ou péché de Jéroboam) désigne l'adoration de Yahvé sous la forme d'un taureau, telle qu'elle était admise dans le royaume du nord. Mais Amos n'a jamais reproché cette forme de culte à ses contemporains. De plus, Samarie, chez lui, ne désigne pas le royaume d'Israël, mais seulement la capitale (3, 9, 12; 4, 1; 6, 1). La suite indique qu'il y avait ici un nom divin. Or, les papyrus araméens trouvés à Éléphantine (Haute Égypte) nous ont appris que certains Juifs, encore au v[e] siècle, associaient au culte de Yahvé celui d'un dieu qu'ils appelaient Acham-Béthel. C'est apparemment le nom de cette divinité qui figurait dans le texte d'Amos, peut-être sous sa forme féminine : il y avait une déesse Achima, adorée, par exemple, à Ḥamat et en Palestine même (2 Rois 17, 30). *g*. Amos cite évidemment des formules de serment usitées de son temps. Il y trouve la preuve qu'Israël recherche Béthel, Guilgal ou Beér Chéba et non Yahvé (cf. 5, 4-6). Ces formules montrent que le Yahvé de chaque sanctuaire menaçait de devenir, dans la croyance populaire, un dieu particulier, quand il n'était pas consciemment associé à une autre divinité. *h*. Le texte de cette phrase et de la précédente est très peu sûr. *i*. Du séjour des morts (voy. Gen. 37, 35). *j*. Le Carmel, avec ses grottes et ses fourrés, devait souvent servir de retraite, d'autant plus que c'était une montagne sacrée, à laquelle était attaché le droit d'asile. *k*. Allusion à un monstre marin fabuleux (cf. És. 27, 1; Gen. 1, 21).

J'aurai les yeux sur eux
pour leur malheur et non pour leur bonheur. »

5 Le Seigneur Yahvé, [Dieu] des armées[a],
touche la terre, et elle tremble,
et tous les habitants sont dans le deuil ;
Elle monte tout entière comme le Nil,
puis elle s'affaisse comme le fleuve d'Égypte[b].

6 Lui qui a bâti sa chambre haute[c] dans les cieux
et fondé sa voûte[d] sur la terre,
Qui appelle les eaux de la mer
et les répand à la surface de la terre[e],
son nom est Yahvé[f].

Israël n'a point de privilège.

7 N'êtes-vous pas pour moi sur le même rang que des Kouchites[g],
enfants d'Israël, — oracle de Yahvé ?
Si j'ai fait monter Israël
du pays d'Égypte,
N'ai-je pas fait monter les Philistins de Caphtor[h]
et les Araméens de Qir[i] ?

APPENDICE

Après le châtiment, Israël se relèvera[j]

Ad

8 Voici que mes yeux sont sur le royaume pécheur[k] ;
je le ferai disparaître de la surface de la terre.
Toutefois, je ne ferai pas disparaître entièrement
la maison de Jacob, — oracle de Yahvé.

9 Car je vais donner des ordres
et je secouerai[l] parmi toutes les nations la maison d'Israël
Comme on secoue le blé dans un crible,
sans qu'il tombe un grain à terre.

10 Tous les pécheurs de mon peuple périront sous le glaive,
eux qui disent : « Nous ne serons pas atteints
ni enveloppés par le malheur. »

11 En ce jour-là, je relèverai la cabane délabrée de David[m] ;
j'en murerai les brèches, j'en redresserai les ruines
et je la reconstruirai telle qu'aux jours d'autrefois,

6. « sa chambre haute » lis. *'ăliyyâtô*. H : ses degrés. 8. « mes yeux » lis. *'ênay*. H : les yeux du Seigneur Yahvé. 10. « Nous — enveloppés par » (G) (lis. *tassig outeqaddêm*). H : Tu ne laisseras pas approcher de nous ni nous envelopper. 11. « j'en murerai — ruines » G (lis. *peràṣèhâ* et *wahărisôtèhâ*). H : je murerai leurs brèches et je redresserai ses ruines (de David).

a. Amos dit toujours « Yahvé Dieu des armées », et non « Yahvé des armées ». *b*. Répétition de 8, 8. *c*. On désignait par là la chambre construite sur le toit des maisons d'Orient. Le poète appelle ainsi le palais divin, étage supérieur de l'édifice du monde. *d*. La voûte céleste qui supporte le palais de Dieu. *e*. Répétition de 5, 8. *f*. Voy. 1, 1 note *a* 5°. *g*. C'est-à-dire les peuples les plus lointains. Kouch (l'Éthiopie) était alors habitée principalement par des noirs (Jér. 13, 23). *h*. Probablement la Crète (voy. Deut. 2, 23; Jér. 47, 4 et la note). *i*. Cf. note sur 1, 5. *j*. Voy. 1, 1, note *a*, 7°.

k. Le royaume du nord, par opposition à celui de Juda, qui est le royaume légitime et juste d'après une conception qu'Amos ne partageait certainement pas. *l*. Le mot hébreu pouvait signifier aussi « je rendrai errante » ; c'est ainsi que l'a entendu le commentateur qui a ajouté « parmi toutes les nations », ce qui cadre mal avec l'image du triage au crible qu'avait en vue l'auteur primitif. *m*. La glorieuse maison royale n'est plus qu'une cabane en ruines. Il n'en était pas encore ainsi du temps d'Amos (cf. 2 Rois 14, 21-22).

12 Afin qu'ils dépossèdent le reste d'Édom
et toutes les nations sur lesquelles mon nom a été proclamé[a],
dit Yahvé qui accomplira cela.

13 Voici que les jours viennent, dit Yahvé,
Où se suivront de près le laboureur et le moissonneur,
celui qui foule les raisins et celui qui répand la semence[b].
Les montagnes découleront de moût ;
toutes les collines se fondront [en vin].

14 Alors je rétablirai mon peuple[c] d'Israël :
ils rebâtiront les villes détruites et les habiteront ;
Ils planteront des vignes et en boiront le vin ;
ils feront des jardins et en mangeront les fruits :

15 Je les planterai dans leur pays,
et ils ne seront plus arrachés
Du sol que leur ai donné
dit Yahvé, ton Dieu.

a. Sur lesquelles Yahvé avait autrefois, du temps de David, étendu sa domination (c'est-à-dire celle d'Israël). Une ville, un royaume, étaient appelés du nom de leur maître (cf. 2 Sam. 12, 28 ; Jér. 7, 10 ; És. 63, 19 ; Dan. 9, 18, etc.). *b*. Cf. Lév. 26, 5. *c*. Selon d'autres : *je ramènerai les captifs de mon peuple*. Mais l'expression est appliquée au rétablissement de Job en son premier état (Job 42, 10).

ABDIAS[a]

Sur un désastre infligé à Édom par ses propres alliés

Ad [1] Vision[b] d'Abdias.
Ainsi parle Yahvé au sujet d'Édom[c] :

A [1] J'ai entendu Yahvé donner un ordre
et un héraut a été envoyé [le porter] parmi les nations :
« Rassemblez-vous, marchez contre lui;
levez-vous pour le combat! »

2 Vois, je te rends petit parmi les nations,
méprisé parmi les hommes.

1. « J'ai entendu » *Jér. 49, 14* (lis. *šâma'tî*). H : Nous avons entendu. « Rassemblez — levez-vous » d'après *Jér. 49, 14* (lis. *hitqabbeṣou oubô'ou 'âlâw weqoumou*). H : Levez-vous et levons-nous contre elle. 2. « parmi les hommes » *Jér. 49, 15* (suppr. *'attâ* et lis. *bâ'âdâm*). H : tu es très méprisé.

a. « Abdias » est la transcription grecque d'un nom hébreu Abdiya, que les massorètes ont lu Obadya et qui signifie « serviteur de Yahvé ». Il a été porté par divers personnages de l'Ancien Testament (1 Rois 18, 3-16; 2 Chr. 17, 7, etc.), dont aucun ne peut être regardé comme l'auteur de ce petit livre. Tout entier dirigé contre Édom, il est formé d'une série de brefs développements, qui pourraient, à la rigueur, être d'autant d'écrivains différents. Cependant, il est plus probable que la première partie (1, 1-15) émane à peu près en entier (sauf les v. 8, 9 et 15a) d'un seul et même auteur; car elle s'explique parfaitement par la situation historique clairement décrite v. 7. 10-14, 15b : les Édomites, le jour où des étrangers avaient conquis et pillé Jérusalem, s'étaient joints aux ennemis de Juda, l'avaient insulté et avaient profité de sa ruine pour annexer des villes et exterminer les fugitifs. On supposait volontiers autrefois que la prise de Jérusalem à laquelle il est fait allusion est celle que le 2e livre des Chroniques (21, 16-17) attribue aux Philistins et aux Arabes sous Joram, fils de Josaphat, (vers 849-842) et que le livre d'Abdias est, par conséquent, le plus ancien des ouvrages prophétiques israélites. Mais cet événement est ignoré du livre des Rois et nous n'avons aucun indice que les Édomites y aient joué un rôle quelconque. Nous savons, au contraire, qu'ils ont pris exactement l'attitude qui leur est reprochée dans Abd. 10-14 lors de la prise de Jérusalem par Nabucodonosor en 586; la conduite odieuse de ce peuple-frère excita la virulente indignation des patriotes juifs du temps (cf. Éz. 25, 1-14; 35, 5-6, 15; 36, 5; És. 34; Lam. 4, 21-22; Ps. 137, 7). Aussi le prophète triomphe-t-il en apprenant que le pays d'Édom vient, à son tour, d'être saccagé et sa population chassée au delà de ses frontières et il déclare au vaincu que ce désastre est le châtiment des violences qu'il a exercées contre Jacob. Les vainqueurs des Édomites sont leurs ci-devant alliés (v. 7). Cela donne à penser qu'il s'agit des Arabes Nabatéens, qui s'emparèrent, probablement au début du ve siècle, des territoires édomites et étaient, en tout cas, les maîtres de Pétra, leur capitale, en 312 (Diodore de Sicile, XIX, 94). Cette partie du livre d'Abdias paraît donc avoir été composée lors de la même défaite des Édomites dans laquelle « Malachie » saluait une preuve éclatante de l'amour de Yahvé pour Jacob (Mal. 1, 2-5). Le reste du petit ouvrage (v. 8, 9, 15a, 16-21) présente des caractères sensiblement différents : l'auteur s'adresse, non plus à Édom, mais aux Juifs; il parle aussi d'une défaite des Édomites, mais elle est à venir et ce ne sera qu'un élément de l'écrasement général de toutes les nations qui aura lieu au « jour de Yahvé »; les vainqueurs, de plus, seront, non les anciens amis d'Édom, mais Juda et Israël, qui conquerront aussi la Phénicie et la Philistie. Cette seconde partie a sans doute été ajoutée au *machal* d'Abdias pour transformer cette pièce, qui, en raison de son caractère occasionnel, n'intéressait plus guère les croyants des époques ultérieures, en une prédiction de la victoire sur l'ensemble des nations païennes qui formait, depuis la prophétie d'Éz. sur Gog de Magog, un des éléments fondamentaux de l'espérance juive. On a proposé, mais sans preuve décisive, de dater cet élargissement de l'œuvre primitive de l'époque des Maccabées, où furent réalisées, en effet, certaines des conquêtes promises. — Plusieurs vers de la première partie se retrouvent à peu près mot pour mot dans l'oracle contre Édom qu'on lit dans le livre de Jérémie (49, 9 cf. Abd. 5; Jér. 49, 14-16 cf. Abd. 1-4). Le texte de ces passages parallèles est en général meilleur dans Abdias que dans Jérémie. Mais ce n'est pas la preuve qu'Abdias ait vécu avant Jérémie. Car il y a toute raison de penser que l'oracle contre Édom qui se lit Jér. 49, 7-22 n'est pas — ou, au moins, n'est pas tout entier — de la main du prophète d'Anatôt. Du reste, dans d'autres passages, c'est le livre de Jérémie qui a le texte le meilleur (Abd. 1, 2, 3, 4). On a quelquefois conclu de là que les deux auteurs ont dû s'inspirer d'un même modèle antérieur, un « Abdias primitif ». Mais cette hypothèse ne s'impose pas : les deux textes parallèles ont pu être altérés progressivement, indépendamment l'un de l'autre. *b.* Ce mot a ici le sens général de « révélation ». *c.* Ce titre, ou tout au moins les mots « Ainsi parle Yahvé », doit avoir été ajouté par une autre main, car le début de l'oracle n'a pas la forme d'un discours de Yahvé.

3 Ton orgueil t'a trompé,
la superbe de ton cœur,
Toi qui habites au creux des rochers[a],
qui places bien haut ta demeure
[Et] qui dis en ton cœur[b] :
« Qui pourrait me précipiter à terre? »
4 Quand tu placerais ton aire aussi haut que celle de l'aigle,
quand tu [la] mettrais parmi les étoiles[c],
je t'en précipiterai, — oracle de Yahvé.

5a Si des voleurs venaient chez toi,
5b si des pillards [pénétraient chez toi] de nuit[d],
5d ne déroberaient-ils pas [seulement] ce dont ils ont besoin?
5e Si des vendangeurs venaient chez toi,
5f ne laisseraient-ils rien à grappiller[e]?
5c Comme tu as été dévasté[f]!
6 Comme Ésaü a été fouillé!
Comme ses trésors cachés[g] ont été recherchés!
7 Tu as été chassé jusqu'à la frontière
par tous tes alliés.
Tu as été joué, maîtrisé
par tes amis!
Ceux qui te font la guerre placent un filet[h] sous tes pas :
« Il n'a plus, [pensent-ils,] sa raison[i]. »

A [2] 8 Est-ce qu'en ce jour-là, —
oracle de Yahvé, —
Je ne ferai pas disparaître [du pays] d'Édom les sages
et de la montagne d'Ésaü toute raison?
9 Tes guerriers, Témân[j], seront frappés de terreur;
afin que tous les hommes soient exterminés
de la montagne d'Ésaü au cours d'un carnage[k].

3. « Ton — cœur » d'après *Jér. 49, 16* (lis. *tiph'artekâ hiššî'â 'ôtâk zedôn libbèkâ*). H : la superbe de ton cœur te trompe. « qui places — demeure » *G S L* (lis. *mèrîm*). H : ta (litt. : sa) demeure élevée. 4. « ton aire — étoiles » transp. *qinnekâ* après *kannèšer* (*Jér. 49, 16*) et lis. *tâsîm*. H : haut comme l'aigle et si parmi les étoiles était placée ton aire. 5. « Comme tu as été dévasté » transp. *'èk nidmêtâ* à la fin du verset. H intercale ces mots avant « ne déroberaient-ils pas ». Ils ne figurent pas dans Jér. 49, 9. 7. « Ceux — guerre » lis. *lôḥămèkâ*. H : ton pain. « filet » lis. *mâṣôd* (cf. Job 19, 6). H a un mot qui signifie d'ordinaire « plaie suppurante ». D'autres le corrigent en *mâdôr* et suppriment *laḥmèkâ* : « ils établissent [leur] demeure à ta place ». — Texte incertain.

a. La capitale d'Edom s'appelait en hébreu has-Sèla, « le Roc », en grec Pétra. Les hautes falaises de grès rouge qui en entourent le site sont creusées de nombreuses grottes, qui servaient d'habitations et de sépultures. *b.* Litt. : *habitant..... qui place..... sa demeure, qui dit en son cœur.* En hébreu, comme en arabe, on peut rédiger à la troisième personne les propositions relatives dont l'antécédent est à la deuxième personne. *c.* Cet hémistiche, qui surcharge le vers et qui ne figure pas dans Jér. 49, 16, a peut-être été ajouté après coup. Il paraît faire allusion au mythe visé És. 14, 12-14. *d.* Au lieu de ces deux hémistiches, Jér. 49, 9 n'en a qu'un : « Si des voleurs [venaient chez toi] de nuit ». Tel était peut-être le texte originel. *e.* Le prophète veut dire : « Si tu n'avais eu à faire qu'à des voleurs ordinaires, ils n'auraient pris dans ton pays que ce qu'ils auraient pu piller et emporter; il te serait resté quelque chose. Mais maintenant, ceux qui sont venus contre toi n'ont rien laissé après eux. D'autres entendent : « Des voleurs sont-ils venus chez toi, des pillards de nuit? Comme tu as été dévasté! N'ont-ils pas dérobé [seulement] ce dont ils avaient besoin? Des vendangeurs sont-ils venus chez toi? N'ont-ils rien laissé à grappiller? » C'est à peu près le sens du passage parallèle dans Jér. 49, 9. Mais dans Jér. 49, il est *affirmé* que les ennemis ont pillé au delà de leurs besoins et n'ont rien laissé à grappiller. L'interprétation suggérée par le texte d'Abdias convient mieux au contexte. *f.* Nous transposons ici cette exclamation pour la rapprocher des phrases similaires du v. 6. Elle ne figure, du reste, pas dans Jér. 49, 9 et pourrait n'être pas primitive. *g.* Les Édomites, dont le pays semi-désertique était en général fort pauvre (cf. Gen. 27, 39), s'enrichissaient cependant grâce au transit des marchandises apportées par les caravanes d'Arabie ou des ports de la mer Rouge, Élat et Éçyôn Guèber. *h.* Traduction conjecturale d'un mot qui signifie d'ordinaire « plaie suppurante ». *i.* La sagacité des Édomites était célèbre, en particulier celle des gens de Témân, d'où était originaire Éliphaz (Job 2, 11; Jér. 49, 7; cf. 1 Rois 4, 30-31). Mais, affolés par le désastre, ils n'aperçoivent plus les pièges qu'on leur tend (Éz. 25, 13 et la note *h*). *j.* Voy. Hab. 3, 3 et la note.

k. Les v. 8 et 9, où la ruine d'Édom est présentée comme à venir et comme devant se réaliser seulement au « jour de Yahvé », doivent être de la même main que les v. 15a, 16-21.

A¹ 10 C'est à cause des violences exercées contre ton frère Jacob
que tu es couvert de honte.
Tu seras anéanti pour toujours
11 parce que tu te tenais à distance[a],
Le jour où des barbares emmenaient captive son armée[b],
où des étrangers franchissaient ses portes
Et tiraient au sort [les dépouilles de] Jérusalem[c];
tu étais [alors], toi aussi, comme l'un d'eux.

12 N'arrête pas avec complaisance tes regards sur ton frère
au jour de son infortune[d]!
Ne te réjouis pas [du malheur] des enfants de Juda
au jour où ils succombent!
N'ouvre pas la bouche [pour proférer des insultes][e]
au jour de [leur] détresse!
13 Ne franchis pas la porte [des villes] de mon peuple
au jour de sa ruine!
Ne regarde pas, toi aussi, avec complaisance son malheur
au jour de son infortune!
N'étends pas la main sur ses richesses
au jour où il succombe!
14 Ne te poste pas au carrefour[f]
pour exterminer ses fugitifs!
Et ne livre pas ses réchappés[g]
au jour de la détresse!
A² 15 Car le jour de Yahvé va bientôt paraître[h]
sur toutes les nations[i].
A¹ Il te sera fait comme tu as fait [à autrui];
tes actes retomberont sur ta tête.

Prédiction de l'écrasement de toutes les nations.
Juda conquerra les pays d'alentour, en particulier celui d'Édom.

A² 16 De même, en effet, que vous avez bu sur ma montagne sainte[j], toutes les nations boiront à la ronde; elles boiront, elles chancelleront et il en sera d'elles comme si elles n'avaient jamais existé. 17 Mais, sur la montagne de Sion, il y aura des réchappés : cette

11. « parce que » lis. *mé'omdekâ*. H : le jour où (d'après la phrase suivante). 12. « ton frère » lis. *be'aḥîkâ*. H : la journée de ton frère. 13. « sa ruine » lis. *'édô* H : leur ruine (comme v. 12). « N'étends pas la main » lis. *tišlaḥ yâd*. H : Qu'elles n'étendent pas (ou : N'étends pas [fém.]). « son infortune » lis. peut-être *nokrô* (cf. v. 12). H : sa ruine. G : sa perte. « où il succombe » d'après *G* (lis. *'obdô*, cf. v. 12). H : sa ruine. 16. « à la ronde » H* (lis. *sâbîb*). H : continuellement. G : du vin (*ḥêmèr*). « chancelleront » cf. *Ës. 24, 20; 29, 9; Prov. 20, 25* (lis. *wenâ'ou*). H : avaleront (?) ou : parleront à la légère (?).

a. Le prophète reproche à Édom d'abord de s'être abstenu de venir au secours du peuple frère, puis de s'être livré à des actes positifs d'hostilité de plus en plus caractérisés (v. 12-14); joie mauvaise, insultes, participation au pillage et au massacre ou à la livraison des survivants. *b*. Bon nombre de soldats de la garnison de Jérusalem furent sans doute faits prisonniers par les Chaldéens en même temps que le roi (2 Rois 25, 6). Selon d'autres, « son armée » désignerait la population de la ville ou bien le mot devrait être traduit « ses richesses ». *c*. Litt. : *jetaient le sort sur Jérusalem*. Le butin consistait sans doute pour une part en captifs (Joël 3 [H : 4], 3; Nah. 3, 10). *d*. Dans les v. 12-14, le prophète, se transportant en imagination au jour où Édom insultait aux malheurs de Juda, le met en garde contre les actes abominables qu'il va commettre, l'avertissant qu'ils causeraient sa propre ruine. C'est une manière un peu artificielle, mais très vivante, de dépeindre des forfaits qui, en réalité, appartenaient déjà à un passé révolu. *e*. Cf. Éz. 35, 13; Ps. 35, 21; Ës. 57, 4. *f*. Le sens du mot n'est pas absolument sûr. Selon G et Sym, *lieu de refuge* (proprement : fente). *g*. A leurs ennemis ou au marchand d'esclaves. Cf. Am. 1, 6, 9; Joël 3 [H : 4], 6. *h*. Litt. : *est proche* [H : 4] (cf. Soph. 1, 14; Joël 2, 1). *i*. Ce vers, conçu dans l'esprit des v. 16-21 (il s'agit du « jour de Yahvé »; toutes les nations sont menacées) est transposé par certains critiques en tête du v. 16. *j*. Ceci ne s'adresse pas aux Édomites auxquels le prophète reprocherait de s'être livrés à des orgies dans le temple même de Yahvé; car le breuvage dont il est question dans ce verset et qui causera l'anéantissement de toutes les nations qui l'absorberont, est évidemment celui que contient la coupe de la colère de Yahvé dont avait parlé Jérémie (25, 15-29). C'est aux habitants de la montagne sainte, aux Juifs, que le prophète s'adresse : ils ont été obligés de boire les premiers la coupe de la colère de leur Dieu. A plus forte raison les autres nations seront-elles forcées de la vider à leur tour jusqu'à la lie (Jér. 25, 27-29; cf. 49, 12).

montagne sera sacrée[a]; et la maison de Jacob chassera de leurs demeures ceux qui l'ont chassée de la sienne. 18 La maison de Jacob deviendra un feu, la maison de Joseph[b] une flamme et la maison d'Ésaü du chaume qu'elles embraseront et consumeront[c]. Il ne restera pas à la maison d'Ésaü un seul survivant; car Yahvé a parlé.

19 Ceux du Nègueb s'empareront de la montagne d'Ésaü; ceux du bas-pays chasseront les Philistins; on s'emparera du territoire d'Éphraïm et du territoire de Samarie; Benjamin s'emparera de Galaad[d]. 20 Les exilés de Halaḥ[e], qui appartiennent aux enfants d'Israël, s'empareront du pays des Cananéens[f] jusqu'à Sarepta[g]; et les exilés de Jérusalem qui sont à Sepharad[h] occuperont les villes du Nègueb[i]. 21 Ils monteront en vainqueurs de la montagne de Sion pour gouverner[j] la montagne d'Ésaü et le règne appartiendra à Yahvé.

17. « chassera — sienne » *G S L* (lis. *morîšéhém*). H : s'emparera [de nouveau] de ses possessions. 20. « de Ḥalaḥ » lis. *ḥâlaḥ* au lieu de *haḥél hazzé*. H : de cette armée (?) ou : de cette forteresse (?). « s'empareront du pays des » lis. *yirešou 'èrèṣ* au lieu de *'ăšer*. H : qui. « de la » lis. *méhar*. H : à la. — Texte incertain. 21. « vainqueurs (litt. : délivrés) » *G Aq Sym S* (lis. *nôšâ'îm*). H : libérateurs.

a. Intangible. *b*. C'est-à-dire l'Israël du nord. Cette mention ne prouve pas nécessairement que le royaume du nord existât encore au temps où ceci fut écrit. Il était universellement admis depuis Jérémie (3, 6-13; 31, 18-20) et Ézéchiel (37, 15-22; cf. Zach. 10, 6) que les Israélites reviendraient dans leur pays et s'uniraient de nouveau à Juda, sans qu'il fût nécessaire de prédire au préalable leur retour. *c*. Cf. Zach. 12, 6. *d*. L'idée développée dans ce verset paraît être que les habitants de chacun des districts entre lesquels on distribuait d'ordinaire le territoire judéen conquerront la contrée païenne la plus voisine : le Nègueb, c'est-à-dire le midi de Juda, s'annexera ainsi le pays édomite; au « bas-pays » ou Chephéla, c'est-à-dire aux pentes occidentales des monts de Juda, sera adjointe la Philistie; Benjamin conquerra la Transjordanie. Quant au territoire d'Éphraïm et à celui de Samarie (termes synonymes), ce sont apparemment les gens de « la montagne de Juda » qui s'en empareront. D'autres entendent : « Ils (Jacob et Joseph) s'empareront du Nègueb ([c'est-à-dire] de la montagne d'Ésaü), du bas-pays ([c'est-à-dire du pays] des Philistins), du territoire d'Éphraïm ([c'est-à-dire] du territoire de Samarie et de Benjamin) [et] de Galaad ». Les indications mises entre parenthèses seraient des gloses explicatives, inexactes, du reste, car elles donneraient aux termes employés par l'auteur une extension qu'ils n'ont jamais eue et lui prêteraient l'annonce de conquêtes faites sur l'étranger, alors qu'il prédisait seulement la récupération de territoires anciennement israélites ou judéens. Cette seconde interprétation paraît moins probable : ce sont bien des contrées proprement édomites ou cananéennes, dont l'auteur primitif, aux v. 18, 20 et 21, annonce l'occupation par Jacob et Joseph. De plus, d'après le v. 20, chaque catégorie de Juifs recevra un district déterminé. *e*. Voy. 2 Rois 17, 6. Il s'agit des descendants des Israélites du nord. *f*. La Phénicie. Les Phéniciens se donnaient à eux-mêmes le nom de Cananéens. La ville de Laodicée du Liban s'intitulait sur une monnaie « mère en Canaan ». *g*. Auj. Sarafand, 25 km. N. de Tyr. *h*. Ville ou contrée non identifiée sûrement, peut-être l'Asie Mineure. *i*. Peut-être celles du Midi de Juda que leurs habitants auraient abandonnées pour s'établir en Idumée (v. 19), peut-être les régions du Nègueb appartenant à d'autres peuples. On distinguait plusieurs « Néguebs » (1 Sam. 27, 10). *j*. Litt. : *pour juger* (cf. Jug. 2, 16 note *e*). On pourrait aussi entendre : « pour faire justice de la montagne d'Ésaü », c'est-à-dire pour aller exécuter le jugement contre Édom. Mais le v. 21 nous reporterait alors avant les événements annoncés v. 16-18 et 19. Il s'agit donc plus probablement de l'empire exercé après la victoire par les Juifs sur les nations païennes et qui se confondra avec le règne de Yahvé.

JONAS

I. JONAS ESSAIE EN VAIN DE SE SOUSTRAIRE A LA MISSION QUE YAHVÉ LUI IMPOSE

1 [1]Or la parole de Yahvé fut adressée à Jonas, fils d'Amittaï[a], en ces termes : « [2]Lève-toi, va à Ninive, la grande ville, et annonce-lui que son iniquité est montée jusqu'à moi. » [3]Jonas se leva, [mais] pour fuir vers Tarsis[b], loin de Yahvé[c]. Il descendit à Yapho[d] et trouva un navire qui se rendait à Tarsis; après avoir payé le prix du passage, il s'y embarqua pour se rendre à Tarsis avec ceux qui le montaient et échapper [ainsi] à Yahvé.

[4]Mais Yahvé déchaîna sur la mer un grand vent et il y eut sur la mer une violente tempête. Le navire menaçait de se briser. [5]Les marins, effrayés, implorèrent chacun son dieu, puis jetèrent à la mer la cargaison du navire, pour l'alléger. Quant à Jonas, il était descendu au fond du vaisseau, s'était couché et s'était endormi d'un profond sommeil[e]. [6]Le capitaine s'approcha de lui et lui dit : « Qu'as-tu à dormir? Lève-toi, invoque ton Dieu. Peut-être ce dieu pensera-t-il à nous et ne périrons-nous pas? »

[7]Puis [les marins] se dirent l'un à l'autre : « Venez, tirons au sort[f] pour savoir à cause de qui ce malheur nous arrive. » Ils tirèrent au sort: et le sort tomba sur Jonas. [8]Ils lui dirent : « Fais-nous savoir quelle est ta profession, d'où tu viens, quel est ton dieu et de quel peuple tu es. » [9]Il leur répondit : « Je suis hébreu; et c'est Yahvé que je révère, le Dieu des cieux, qui a fait la mer et la terre ferme[g] ». [10]Ces hommes furent saisis d'une grande frayeur et lui dirent : « Qu'as-tu fait là! » Ces hommes comprenaient, en effet, qu'il fuyait pour échapper à Yahvé (car il le leur avait dit[h]).

[11]Ils lui dirent : « Que faut-il te faire pour que la mer s'apaise envers nous? » La mer, en effet, devenait de plus en plus agitée. « [12]Prenez-moi, leur dit-il, jetez-moi à la mer et celle-ci s'apaisera envers vous. Car je sais que c'est à cause de moi que cette grande tempête vous assaille. » [13]Ces hommes s'efforcèrent de regagner la terre, mais ils ne le purent, car la mer s'agitait contre eux de plus en plus. [14]Alors ils invoquèrent Yahvé et dirent : « O Yahvé, ne nous fais pas périr à cause de la vie de cet homme et ne nous traite pas comme si nous avions versé le sang innocent[i]; car c'est toi, Yahvé, qui as fait ce que tu as voulu[j]. » [15]Puis, prenant Jonas, ils le jetèrent à la mer. Et la fureur de la mer s'apaisa. [16]Une grande crainte de Yahvé s'empara de ces hommes : ils offrirent à Yahvé un sacrifice et [lui] firent des vœux.

2 [1]Yahvé fit qu'il y eût [là] un grand poisson pour engloutir Jonas[a]. Et Jonas resta dans les entrailles du poisson trois jours et trois nuits. [2]Alors Jonas, du fond des entrailles du poisson, pria Yahvé son Dieu. [3]Il dit[b] :

J'ai crié dans ma détresse
à Yahvé et il m'a répondu.
Du sein du Cheôl j'ai appelé :
Tu as entendu ma voix.

[4] Tu me jetas [dans][c] le gouffre au sein des mers,
le Fleuve[d] m'enveloppait.
Tous tes flots et tes vagues
passaient sur moi.

[5] Déjà je disais : « Je suis chassé
loin de tes regards!
Comment contemplerai-je encore
ton palais sacré? »

[6] Les eaux m'environnaient [et me pénétraient] jusqu'à l'âme[e];
l'abîme m'enserrait;
Les algues s'enroulaient autour de ma tête

[7] à la base des montagnes[f].
Je suis descendu au pays dont les verrous
[déjà se fermaient] sur moi pour toujours[g].
Mais tu as fait remonter ma vie de la fosse,
Yahvé, mon Dieu!

[8] Quand mon âme défaillait en moi,
je me suis souvenu de Yahvé.
Et ma prière est venue jusqu'à toi
dans ton palais sacré.

[9] Que ceux qui servent de fausses et vaines divinités
abandonnent [Celui qui est] leur Providence[h]!

[10] Moi, aux accents de la louange,
je te sacrifierai;
J'accomplirai les vœux que j'ai prononcés.
Le salut vient de Yahvé!

[11]Alors Yahvé parla au poisson; et celui-ci vomit Jonas sur la terre ferme.

1, 8. « savoir » H* G^BS (suppr. *ba'ăšer — lānou*). H aj. : à cause de qui ce mal nous arrive (répét. du v. 7). « quel — dieu » lis., d'après la réponse de Jonas, *mî 'ĕlōhêkā* au lieu de *mā 'arṣekā*. H : quel est ton pays.

a. Le prophète nommé 2 Rois 14, 25. *b.* Probablement le Tartessus des écrivains classiques, aux bouches du Guadalquivir en Espagne; c'était le bout du monde alors connu dans la direction opposée à celle qu'il aurait fallu prendre pour aller de Palestine à Ninive. *c.* L'auteur prête à Jonas la vieille croyance d'après laquelle on ne se trouve en présence de Yahvé que quand on réside en Canaan (1 Sam. 26, 20; 2 Rois 13, 23; 17, 18-23; 24, 3, 20; Jér. 7, 15). *d.* Plus tard Joppé, auj. Jaffa. *e.* Rassuré sans doute parce qu'il pensait avoir échappé à Yahvé. *f.* Procédé fréquemment employé dans l'antiquité pour obtenir une révélation divine : Jos. 7, 16-18; 1 Sam. 14, 37-42; 2 Sam. 10, 19-21; Actes 1, 21-26. *g.* L'auteur veut dire aux Juifs de son temps : Jonas a été insensé, lui qui espérait, en s'embarquant, échapper au Dieu qui a fait la mer; vous ne l'êtes pas moins en prétendant limiter à votre petit peuple la sollicitude du créateur de l'univers. *h.* Cette explication ne répond pas à la pensée de l'auteur primitif; d'après lui, les marins ont compris à demi-mot. *i.* Litt. : *ne mets pas sur nous de sang innocent.* Les marins ont peur que Yahvé, prenant fait et cause pour son serviteur, ne venge sur eux la mort de cet homme qui ne leur avait fait aucun mal. *j.* C'est toi qui nous a obligés à livrer Jonas à la mort.

2, 5. « Comment » *Theod* (lis. *'ēk*). H : Mais. 7. « à la — montagnes » G. H rattache, malgré le rythme, ces mots à la phrase qui suit.

a. Inutile de se demander si ce grand poisson était une baleine ou un requin. L'auteur, qui entendait raconter une parabole, non un fait réel, a pensé sans doute aux monstres qui, d'après les croyances populaires, habitaient les mers (Gen. 1, 21; Amos 9, 3; Es. 27, 1; Job 7, 12, etc.). *b.* Il est généralement reconnu que le psaume qui suit ne faisait pas primitivement partie de l'histoire de Jonas. Il ne convient pas à la situation où se trouve le héros du récit : celui qui prononce la prière du ch. 2 ne demande pas *à être délivré*, mais rend grâce après avoir *été délivré*. Il y a même lieu de se demander si le péril qu'il dit avoir couru au sein des flots n'est pas simplement *une image* des calamités sous lesquelles il a failli succomber (lui ou le peuple juif personnifié). Les eaux dont il est question pourraient être, comme les « flots de la mort » et les « torrents de la destruction » (Ps. 18, 5; 2 Sam. 22, 5), ces fleuves infernaux que la croyance populaire plaçait sur le chemin du Cheôl. *c.* Ce vers a un mot de trop : le verbe, qui n'est pas au temps qu'il faudrait, a probablement été ajouté après coup. *d.* C'est-à-dire l'Océan, le grand fleuve marin qui entoure le monde ou bien l'un de ces fleuves souterrains sur lesquels la terre est fondée (Ps. 24, 2) et qu'il faut traverser pour aller au Cheôl. *e.* Selon d'autres : [m'arrivaient] jusqu'à la gorge. *f.* Litt. : *aux extrémités des montagnes*, c'est-à-dire au fond de la mer. *g.* C'est-à-dire au Cheôl, qu'on se représentait comme ayant des portes (Es. 38, 10; Job 38, 17; Mt 16, 18, etc.) et des verrous (Job 17, 16). *h.* C'est-à-dire Yahvé (cf. Ps. 14, 2 [H]). Cette allusion aux Juifs apostats ne se justifierait guère dans la bouche de Jonas.

II. JONAS AMÈNE PAR SA PRÉDICATION NINIVE À LA REPENTANCE ET S'IRRITE DE LA VOIR ÉPARGNÉE PAR YAHVÉ

3 *Repentance de Ninive.* 1 La parole de Yahvé fut adressée une seconde fois à Jonas en ces termes : « 2 Lève-toi, va à Ninive, la grande ville, et adresse-lui la proclamation que je te dis. » 3 Jonas se leva et se rendit à Ninive selon l'ordre de Yahvé.

Ninive était une ville d'une grandeur divine[a] : il fallait trois jours pour la traverser[b]. 4 Jonas commença à s'avancer dans la ville l'espace d'une journée de marche et il cria : « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite! »

5 Les gens de Ninive crurent [aux menaces de] Dieu; ils ordonnèrent un jeûne public et se revêtirent de sacs, depuis le plus grand jusqu'au plus petit[c]. — 6 La chose vint à la connaissance du roi de Ninive; il se leva de son trône, se dépouilla de son manteau, se couvrit d'un sac et s'assit sur la cendre[d]. 7 Puis on publia dans Ninive, par ordre du roi et de ses grands, ce décret : « Défense aux hommes et aux animaux, au gros et au menu bétail, de manger quoi que ce soit, de paître et de boire de l'eau[e]! 8 Qu'hommes et bêtes se couvrent de sacs; qu'ils crient à Dieu avec force; que chacun renonce à sa conduite mauvaise et à la violence qui s'attache à ses mains! 9 Peut-être Dieu, se ravisant, se repentira-t-il et laissera-t-il se calmer l'ardeur de sa colère, de sorte que nous ne périssions pas. »

10 Dieu, voyant qu'ils agissaient ainsi et renonçaient à leur conduite mauvaise, se repentit du mal dont il les avait menacés : il ne l'accomplit pas.

4 *Le dépit de Jonas et la leçon de Yahvé.* 1 Jonas en conçut un violent dépit et s'irrita. 2 Il adressa à Yahvé cette prière : « Ah Yahvé! N'était-ce pas ce que je disais quand j'étais encore dans mon pays? C'est pour cela que je m'étais d'abord enfui vers Tarsis; car je savais bien que tu es un Dieu miséricordieux et compatissant, lent à la colère, riche en bonté et prêt à se repentir du mal[f]. 3 Maintenant donc, Yahvé, reprends-moi mon âme; car la mort est pour moi préférable à la vie[g]. » 4 Yahvé dit : « Est-ce avec raison que tu t'irrites? »

5 Jonas était sorti de la ville et s'était établi à l'orient de la ville. Il s'y était fait une cabane, sous laquelle il s'était assis à l'ombre, attendant de voir ce qui adviendrait à la ville[h]. 8b Mais Dieu fit qu'il s'élevât un vent d'orient qui détruisit la cabane[i].

6 Puis Yahvé Dieu fit pousser un ricin, qui s'éleva au dessus de Jonas, de façon à répandre de l'ombre sur sa tête; c'était afin de le guérir de sa méchante humeur[j]. Ce ricin causa à Jonas une grande joie. 7 Mais Dieu fit que le lendemain, à la pointe de l'aube, il y eût un ver qui piqua le ricin, en sorte qu'il sécha.

4, 5. Jonas était sorti..., s'était établi..., etc. » weyônâ yâṣâ'. H : Puis Jonas sortit... s'établit..., etc. « à la ville » G lis. la'ir). H : dans la ville. 8b. « qui — cabane (litt. : et il la détruisit) » lis. wattaharsèhâ. H a un mot inintelligible (ḥărîšît) qu'on a traduit arbitrairement « brûlant », mais qui, étymologiquement, signifierait « coupant » ou « de labour » (?).

a. Litt. : *grande à Dieu*, c'est-à-dire même au jugement de Dieu (cf. Gen. 10, 9; Act. 7, 20). b. On voit que la capitale assyrienne était déjà enveloppée du mirage de la légende. Diodore de Sicile (II, 3) prête à la ville un diamètre de 150 stades (27 km.) soit environ une journée de marche.
c. Le verset 5, qui anticipe sur les suivants (6-9), provient peut-être d'une autre version de l'histoire de Jonas. d. Ces rites, proprement funéraires, s'employaient aussi lors des calamités publiques, dans le but d'exciter, si possible, la commisération divine. e. Les animaux étaient quelquefois associés aux manifestations du deuil (cf. Judith 4, 9) : les Perses, raconte Hérodote (IX, 24), après la mort de leur héros Masistios, coupèrent la crinière de leurs chevaux. Les Arabes païens laissaient mourir de faim et de soif le chameau du défunt. Aujourd'hui encore on fait parfois figurer le cheval du mort dans le convoi funèbre. Ce sont des survivances de l'immolation de la monture qui devait accompagner son maître dans l'autre vie. Cependant, en associant les animaux non seulement au deuil, mais à la repentance des Ninivites (v. 8), l'auteur semble vouloir indiquer qu'il transporte ses lecteurs dans le domaine de la fiction. f. C'est-à-dire à renoncer au châtiment. g. Jonas parle comme Élie (1 Rois 19, 4), mais dans des sentiments bien différents. h. Ceci se passe donc avant les faits racontés 3, 10-4, 4. De là la proposition que nous faisons de corriger le temps des verbes; on pourrait aussi transposer notre verset avant 3, 5. i. Nous avons transposé ici cette partie du verset 8 parce que, si Jonas avait une cabane pour s'abriter, on ne comprendrait guère pourquoi il se laisserait brûler par le soleil après la destruction du ricin. j. Cette explication, exacte du reste, anticipe sur la leçon imprévue que Dieu tirera de la mort du ricin.

8a Aussi, quand le soleil se leva, 8c darda-t-il ses rayons sur la tête de Jonas. Celui-ci, tombant en défaillance, demanda à mourir : « La mort, dit-il, est pour moi préférable à la vie. » 9 Dieu dit à Jonas : « Est-ce avec raison que tu t'irrites à cause de ce ricin? » Il répondit : « J'ai raison d'être irrité mortellement. »

10 Yahvé dit alors : « Toi, tu as pitié d'un ricin pour lequel tu n'as pris aucune peine et que tu n'as pas fait grandir, qui est né en une nuit et en une nuit a péri. 11 Et moi, je n'aurais pas pitié de Ninive, la grande ville, dans laquelle il y a plus de cent vingt mille êtres humains qui ne savent pas distinguer leur droite de leur gauche[a], et des animaux en grand nombre! »

a. C'est-à-dire de petits enfants.

MICHÉE

1 [1][Voici] la parole de Yahvé qui fut adressée à Michée le Morachtite[a], au temps de Yotam, d'Aḥaz [et] d'Ézéchias, rois de Juda[b].

PREMIÈRE PARTIE

CENSURES ET MENACES A L'ADRESSE DE SAMARIE ET DE JÉRUSALEM (1-3).

Révélations qu'il reçut au sujet de Samarie et de Jérusalem[c].

Yahvé vient en justicier.

2 Peuples, écoutez tous!
Terre, sois attentive, toi et tout ce que tu contiens!
Et que Yahvé dépose devant vous[d],
le Seigneur sortant de son palais sacré[e]!
3 Yahvé, en effet, va sortir de sa demeure;
il descendra et foulera les sommets les plus élevés de la terre.
4 Sous ses pas, les montagnes fondront
et les vallées se liquéfieront
Comme la cire exposée au feu,
comme l'eau répandue sur une pente[f].

Le péché d'Israël et celui de Juda.

5 Tout cela, à cause de l'infidélité de Jacob
et du péché de la maison de Juda!
Qu'est-ce que l'infidélité de Jacob?
N'est-ce pas Samarie?
Qu'est-ce que le péché de Juda?
N'est-ce pas Jérusalem[g]?

1, 1. « Yahvé » *GAQ* (suppr. : le 1er *'ădônay*). H : le Seigneur Yahvé. 2. « devant » lis. *lâkèm*. H : contre. — Incertain. 4. « se liquéfieront » lis. *yimmâqqou*. H : se fendront (mais ce terme ne s'harmonise ni avec l'image de la cire ni avec celle de l'eau répandue). 5. « du péché » *G* (lis. *oubeḥaṭṭa't*). H : des péchés. « de Juda » cf. 5b (lis. *yehoudâ*). H : d'Israël. « le péché » *G* (lis. *ḥaṭṭa't*). H : les hauts lieux.

a. C'est-à-dire originaire de Morèchet (cf. Jér. 26, 18). Le site de cette localité n'a pas été identifié sûrement. Elle était, en tout cas, voisine de Lakich, d'Akzib et de Marécha (v. 1, 14-15). C'était donc une des villes du « bas-pays », c'est-à-dire du S. O. de Juda. *b.* Michée a sûrement prophétisé sous Ézéchias (Jér. 26, 18-19). Avait-il déjà commencé sa carriére sous Aḥaz? Les menaces qu'il prononce contre Samarie (v. 5-7) ne le prouvent pas nécessairement; car Ézéchias était peut-être monté sur le trône dès 728 (cf. 2 Rois 18, 1 et la note *a*), donc avant la chute du royaume du nord en 722 et, du reste, l'oracle contre Samarie paraît être des environs de 711 plutôt que de 725-722 (voy. note *b* sur 1, 6). La liste des souverains donnée v. 1 a probablement été ajoutée comme les énumérations similaires (Am. 1, 1; Os. 1, 1; És. 1, 1) par un rédacteur; peut-être a-t-il voulu simplement marquer que Michée était contemporain d'Ésaïe. *c.* Ce sous-titre ne convient qu'aux ch. 1-3, tandis que le titre général (1a) a pu être destiné au livre tout entier tel qu'on le lit aujourd'hui. *d.* Litt. : *devienne témoin pour vous* ou (avec la leçon traditionnelle) *parmi vous*. Si l'on traduit, comme on le fait d'habitude, « contre vous », il faut en conclure que la théophanie des v. 2-4 introduit une peinture du jugement dernier contre tous les peuples, fort suspecte d'être une addition d'époque juive et, en tout cas, sans lien avec les v. 5-7, selon lesquels Yahvé n'en a qu'aux royaumes d'Israël et de Juda, non à toutes les nations. Il est beaucoup plus probable que « tous les peuples », la terre et tous ses habitants sont convoqués (comme 6, 1-8; És. 1, 2; Am. 3, 9) en qualité non d'accusés, mais d'arbitres, pour juger le procès que Yahvé intente à son peuple. *e.* Son palais céleste (cf. v. 3 et 4). *f.* Yahvé est un feu dévorant. Ce trait est classique dans les récits d'apparition de Yahvé (cf. Jug. 5, 5; Hab. 3, 6; És. 64, 1 [H : 63, 19]; Ps. 144, 5; etc.). Le Sinaï était peut-être un volcan (cf. Ex. 19, 2 [note *e*], 18).

g. Michée était, comme Amos, un provincial et un défenseur des droits des humbles : pour lui, tous les abus dont souffre le pays se concentrent dans sa capitale, résidence des riches oppresseurs et des autorités responsables d'une politique néfaste.

6 Je réduirai Samarie en un amas de ruines dans la campagne,
en un terrain planté de vignes.
Je ferai rouler les pierres de cette ville dans la vallée[a];
je mettrai à nu ses fondations[b].
7 Toutes ses images sculptées seront mises en pièces;
tous ses pieux sacrés[c] seront livrés aux flammes
et je détruirai toutes ses idoles[d].
Car c'est avec le salaire de la prostitution qu'elle a réuni ces objets
et ils redeviendront salaire de prostitution[e].
8 A cause de cela je pousserai des cris de deuil et des hurlements;
je marcherai déchaussé[f] et nu[g];
Je proférerai des cris funèbres comme les chacals,
des plaintes lugubres comme les autruches[h].
9 Car le coup porté à Samarie est sans remède;
il atteint aussi Juda;
Il frappe jusqu'à la porte de mon peuple,
jusqu'à Jérusalem[i].

Le prophète donne l'alarme aux villes de Juda menacées par une invasion ennemie[j].

10 A Guilgal ne poussez pas de cris d'allégresse[k];
à Bokîm[l] versez des pleurs.
A Bét Aphra[m]
roulez-vous dans la poussière.
11 Sonne du cor,
habitante de Chaphir[n].
Elle ne sort pas de sa ville,
l'habitante de Çaanân[o].

« dans la campagne » lis. prob. *bassâdè*. H : de la campagne. 7. « ses pieux sacrés » lis. *'ăšérèhâ*. H : ses salaires de prostitution. 9. « le coup » *G S* (lis. *makkâtâh*). H : les coups (mais tous les mots qui s'y rapportent sont au sing.). 10. « Guilgal » (lis. *baggilgal*). H : Gat (ville philistine). « ne — allégresse » cf. *G* (lis. *tâgîlou*). H : ne l'annoncez pas (d'après 2 Sam. 1, 20). G : ne vous enorgueillissez pas (*tagdîlou*). « à Bokîm — pleurs » (lis. *bebôkîm tibkou*). H : ne pleurez pas. — Texte incertain. « Bét Aphra » (suppr. *le*). H : Bét Leaphra. 11. « Sonne du cor » lis. *šôphâr haʿăbîri lâk*. H : Passe pour vous. — Texte très incertain. « Elle — ville » lis. *mèʿîrâh* et (avec *G*) suppr. *bôšèt*. H : nudité, honte, ne sort pas (?). — Incertain.

a. Samarie était bâtie au sommet d'une montagne isolée. *b.* En 722, Samarie fut bien prise par les Assyriens, mais ne fut pas détruite, car elle participa aux révoltes de 720 et de 713-711; elle existait encore au temps de Jérémie (Jér. 41, 5) et après l'exil (Esdr. 4, 10, etc.). Ce fut Jean Hyrcan qui assura, vers 108 av. J.-C., l'accomplissement de l'oracle de Michée (Jos., *A. J.*, XIII, 10, 3). Cette prédiction peut donc avoir été prononcée après 722. *c.* Cf. Deut. 7, 5 et note *e*. *d.* L'un des deux derniers membres de ce vers est peut-être une addition; car les autres vers de ce morceau n'ont que deux hémistiches. C'est le passage sur les pieux sacrés qui nous paraît le moins sûr; ces objets de culte, en effet, ne furent condamnés, à notre connaissance, qu'au siècle suivant par Josias (Deut. 7, 5; 16, 21); de plus, ce n'étaient pas, comme semble le demander le vers suivant, des objets coûteux, tels que les statues artistement sculptées ou revêtues d'or et d'argent. *e.* Les prostituées sacrées versaient au sanctuaire les sommes qu'elles recevaient (cf. Deut. 23, 18); et l'on pouvait s'en servir pour acheter de luxueuses idoles. Les soldats assyriens qui s'empareront de ces précieuses statues pourront, à leur tour, les donner à une courtisane pour payer ses faveurs. *f.* Sur ce rite funéraire, devenu marque de douleur, cf. 2 Sam. 15, 30; Éz. 24, 17, 23; És. 20, 2-4. *g.* C'est-à-dire soit sans manteau, soit sans aucun vêtement. Autre signe de deuil, cf. És. 20, 2 note *b*.

h. Ce passage montre bien ce qu'était le *mispéd* : non pas un chant funèbre comme la *qînâ*, mais une simple éjaculation plaintive, semblable au glapissement de certains animaux : de là notre traduction « cri funèbre » ou « cri de deuil ».
i. Au temps où cette plainte a été prononcée, Jérusalem et Samarie devaient être coalisées contre l'Assyrie. Ce n'était le cas, à notre connaissance, ni lors de la guerre d'Israël contre Salmanasar et Sargon (725-722), ni lors de la révolte de Juda contre Sennachérib (705-701). En 713-711, au contraire, Samarie et Jérusalem participèrent à l'insurrection de l'Asie occidentale contre Sargon. Jérusalem, du reste, échappa cette fois au châtiment en faisant, à temps, sa soumission. *j.* Dans ce morceau, qui rappelle És. 10, 27b-32, Michée énumère une série de villes de Juda qui vont être atteintes par l'armée assyrienne, en faisant sur le nom de chacune d'elles un jeu de mots intraduisible en français. Le texte de ce développement est gravement altéré par endroits. Il semble que le prophète nomme d'abord des localités situées au N. et à l'O. de Jérusalem (v. 10-12), puis des villes du S. O. du pays (v. 13-15) qui ne seront frappées qu'ensuite par un ennemi venant du nord. *k.* L'édition massorétique porte : « ne l'annoncez pas dans Gat ». C'est une citation de l'élégie 2 Sam. 1, 20, qui n'a que faire ici : Gat était une cité philistine; de plus, la phrase ne renfermerait pas de jeu de mots. On a supposé, non sans vraisemblance, que le verbe était *guîl* (être dans l'allégresse) et que la ville mentionnée était Guilgal (auj. Djildjilia), au nord de Béthel. *l.* Localité voisine de Béthel (cf. Jug. 2, 1, 5) et dont le nom pouvait être interprété : « les pleureurs ». *m.* Peut-être Ophra de Benjamin (Jos. 18, 23; 1 Sam. 13, 17), auj. et-Tayyibé, un peu à l'E. de Béthel. Le nom rappelle le mot signifiant « poussière » (*'âphâr*). *n.* Peut-être es-Sawafir, à 15 km. N. E. d'Ascalon (mais en pays philistin). Le nom de Chaphir est rapproché de *chôphâr*, « cor ». *o.* Le nom de cette localité, inconnue par ailleurs, a quelque ressemblance avec *yâçâ'*, « sortir ».

Bét ha-Écel[a] est arrachée de ses fondations,
de son solide fondement.
12 Comment peut-elle espérer le bonheur,
l'habitante de Marôt[b],
Quand le malheur descend, envoyé par Yahvé,
aux portes de Jérusalem?
13 Attelle les coursiers au char,
habitante de Lakich[c].
C'est le premier des péchés
de la fille de Sion :
On trouve, en effet, chez toi
les infidélités d'Israël[d].
14 C'est pourquoi il faudra répudier
Morèchet-Gat[e].
Bét Akzib[f] sera [comme] un ruisseau trompeur[g]
pour les rois d'Israël.
15 J'amènerai encore une fois chez toi celui qui te dépossédera,
habitante de Marécha[h].
A Adoullam[i] périra pour toujours[j]
la gloire d'Israël.
16 Fais-toi une tonsure, rase-toi
à cause des enfants qui font tes délices[k];
Rends-toi aussi chauve que le vautour[l],
parce qu'ils t'ont quittée pour aller en exil.

Menace aux grands qui s'emparent des terres et de la personne des paysans pauvres[m]

2

1 Malheur à ceux qui méditent l'iniquité
et les mauvaises actions sur leurs couches
[Et qui] exécutent leur dessein dès la pointe du jour;
car ils en ont le pouvoir!
2 Ils convoitent des champs et ils s'en emparent,
des maisons, et ils les prennent.

12. « Comment — espérer » lis. *'ék yiḥâlâ*. H : Car elle est malade. « aux portes » *G* (lis. *leša'ârê*). H : à la porte. 13. « Attelle » lis. *râtôm* (inf.). H : attelle (impér. masc.). 14. « il — répudier (litt. : ils donneront répudiation) » cf. *G* (lis. *yittenou*). H : tu donneras (fém.) rép. G : il donnera rép. « Bét — sera » (lis. *bét*). H : Les maisons d'Akzib seront. 15. « J'amènerai » lis. *'âbî'*. H : mon père. « A — toujours » lis. *'ad 'ôlâm 'ădoullâm yô'bad*. H : Jusqu'à Adoullam viendra. — Texte très incertain. **2**, 1. « et les mauvaises actions » lis. *ouphô'al ra'*. H : et qui font le mal.

a. Peut-être identique à Açal près de Jérusalem (Zach. 14, 5). La racine *'âçal* signifie « enlever ». *b*. Le nom de cette localité, non identifiée, pouvait être interprété « [choses] amères » (cf. Ruth 1, 20). *c*. Le mot traduit par « coursiers », *rèkèch*, fait en quelque mesure assonance avec le nom de Lakich, importante place forte au S. O. de Juda, de site controversé (cf. Jos. 10, 3; 2 Rois 14, 19; Jér. 34, 7 note *f*). Lakich, sans doute grand dépôt de chars de guerre (1 Rois 10, 26), est invitée à mettre ceux-ci en sûreté. *d*. Allusion, énigmatique pour nous, à quelque péché national qui avait son principal siège à Lakich, peut-être l'emploi des chevaux et des chars de guerre (cf. Os. 14, 4; Ès. 2, 8; 30, 16; 31, 1, 3). *e*. C'est-à-dire renoncer à la possession de cette ville. L'auteur joue sur le nom de Morèchet, qu'il assimile à *me'ôrèsèt*, fiancée. C'était la patrie de Michée. Elle se trouvait, d'après la carte de Medaba, au N. N. E. d'Éleuthéropolis. Ce serait donc sans doute Tell Djedeidé, à 2 km. N. E. de Beit Djibrin. *f*. Dans la même région (cf. Jos. 15, 44 et peut-être Gen. 38, 5). *g*. En hébreu *'akzâb*. *h*. Importante place forte du bas-pays. Auj. Tell Sandaḥanna, au S. de Beit Djibrin. Le nom de Marécha est rapproché par l'auteur du verbe *yâraš*, déposséder : la cité, conquise autrefois par les Israélites, va l'être de nouveau par les Assyriens. *i*. Auj. Id el-Miyé (cf. Gen. 38, 1 et note *e*; 1 Sam. 22, 1 et note *h*). *j*. « Pour toujours », en hébreu *'ad 'ôlâm*, sonne presque comme Adoullam. *k*. Ceci s'adresse à la terre de Juda tout entière personnifiée sous la figure d'une mère qui a perdu ses enfants (cf. Jér. 31, 15) ou tout au moins l'élite de ses enfants : la déportation, en effet, succédera à l'invasion. Un des rites du deuil, devenu ensuite simple marque d'affliction, voulait qu'on se coupât une mèche de cheveux « entre les yeux », c'est-à-dire sur le front, primitivement pour la donner au mort; on se rasait même parfois toute la tête en signe de grande douleur. *l*. Voy. Am. 8, 10 et note *h* sur Os. 8, 1.

m. Un des grands maux de la société israélite au VIIIe siècle était l'extension démesurée de la grande propriété aux dépens des petits cultivateurs (cf. Ès. 5, 8-10), conséquence de la disparition progressive de la vieille organisation tribale et familiale. Les riches, grâce à un régime de dettes ruineux pour les emprunteurs et à la vénalité de la justice, s'appropriaient les terres des petits paysans et avaient le droit, en fin de compte, de réduire en esclavage le débiteur insolvable et sa famille.

Ils usent de violence envers l'homme et envers sa maison,
envers le propriétaire et envers son héritage[a].

3 C'est pourquoi ainsi parle Yahvé :

Je médite, moi, le mal
contre cette engeance,
Un mal tel que vous ne pourrez pas dégager du joug votre cou
ni marcher la tête droite
car ce sera un temps de malheur[b].
4 En ce jour-là on prononcera à votre sujet un poëme railleur,
on entonnera un chant de deuil[c];
On dira : « C'en est fait de nous!
Les terres de mon peuple sont mesurées au cordeau[d].
Nul ne restitue
nos champs que l'on a partagés.
5 Aussi n'y aura-t-il pour nous
personne qui étende le cordeau
et tire au sort dans l'assemblée de Yahvé[e]. »

6 « Ne prophétisez pas, déclarent-ils[f];
qu'on ne prophétise pas de la sorte!
L'opprobre ne nous atteindra pas.
7 La maison de Jacob est-elle maudite?
Yahvé est-il prompt à s'irriter?
Est-ce là sa manière d'agir?
Ses dispensations ne sont-elles pas bienfaisantes
pour Israël son peuple? »
8 Or, c'est vous qui, contre mon peuple,
vous dressez en ennemis[g] :
A des gens paisibles
vous enlevez le manteau[h];
Vous faites subir à celui qui vivait en sécurité
les maux de la guerre.
9 Vous chassez les femmes de mon peuple
de la demeure qui leur était chère[i].

3. « le mal — engeance » transposer *râ'â* avant *'al*. H : contre cette engeance le mal (rythme défectueux). 4. « deuil » (*G T*) (suppr. *nihyè*). H aj. : [cela] arrivera. « sont — cordeau » *G* (lis. *yimmad bahèbèl*). H : sont échangées (?). « Nul — restitue » lis. *'èn* (avec *G*) *mèšîb*. H : Comment m'enlève-t-il? « nos — partagés » suppr. *lešôbèb*. H : au rebelle, on a partagé nos champs. — Le texte de tout le v., ainsi que des v. suivants, est très incertain. 5. « pour nous » lis. *lânou*. H : pour toi. « étende — sort (litt. : jette cordeau et sort) » lis. *wegôrâl*. H : jette le cordeau au sort. 6. « de la sorte » lis. *kâ'èllè*. H : à ceux-ci. « L'opprobre — pas » lis. *yassigênou kelimmout*. H : les insultes ne recule (sing.) pas (?). 7. « La — maudite » lis. *hâ'ârour*. H : celle qui est dite maison de Jacob. « Ses dispensations (litt. ses voies) » lis. *derâkâw*. H : mes paroles. « pour — peuple » lis. *'im 'ammô yisrâ'ël*. H : pour l'homme droit qui se conduit. 8. « Or — ennemis » lis. *we'attèm le'ammî le'ôyēb tâqoumou*. « A des — manteau » lis. *mè'al šôlemîm 'addèrèt*. H : D'en face vous enlevez le manteau, [le manteau de] prix (?). « Vous — guerre » lis. *ma'âbîrîm lebôtèaḥ šèbèr* (*G*) *milḥâmâ*. H [à] ceux qui passent [pleins de] confiance, revenant de la guerre. 9. « leur » lis. *ta'ănougèhèn*. H : lui.

a. Les grands suivaient l'exemple donné par Achab et Jézabel convoitant et confisquant le bien héréditaire de Nabot (1 Rois 21). *b*. Ce membre, en excès dans le vers et qui détonne par son défaut de couleur, doit être une addition d'après la glose Am. 5, 13. *c*. Les Israélites affectionnaient ces satires à l'adresse des gens accablés par le malheur, donc réprouvés par Dieu; on donnait souvent à ces poésies moqueuses la forme d'un chant de deuil (*qînâ*) anticipé (cf. Ès. 14, 4 et note *i*). Celui-ci est mis dans la bouche même des victimes. *d*. Pour être réparties entre les soldats d'une armée étrangère qui les aura conquises. *e*. Le v. 5 semble être une addition. Pour Michée, le châtiment des accapareurs sera la perte immédiate de leurs terres; d'après le v. 5 ce sera l'exclusion de leurs descendants quand le pays sera de nouveau partagé entre les fidèles de Yahvé lors du retour de l'exil. *f*. Presque tout le monde, en Juda comme en Israël, protestait contre les prophéties de malheur prononcées par certains prophètes comme Amos et Osée, Ésaïe et Michée : on y voyait l'indice d'un manque de foi en l'amour de Yahvé pour son peuple. *g*. Les véritables ennemis du peuple ne sont pas ceux qui l'avertissent des malheurs qui le menacent, mais ceux qui dépouillent leurs compatriotes. *h*. En dépit de la loi (Ex. 22, 26-27 [H : 25-26]) le créancier prenait souvent pour gage le manteau de son débiteur (Am. 2, 8). *i*. Les veuves.

Et vous frustrez leurs enfants
pour toujours de l'honneur qu'ils avaient reçu de moi[a] :

10 « Debout! En route!
Ce n'est pas ici un endroit où l'on se repose! »
Pour un rien vous exigez
un gage ruineux.

11 Si j'étais un homme qui coure après le vent
et débite des mensonges :
« Je vais te prophétiser du vin et des liqueurs fortes, »
alors je serais un prophète aux yeux de ce peuple[b].

Yahvé rassemblera son peuple et marchera lui-même à sa tête[c]

12 Certainement je rassemblerai Jacob tout entier;
je réunirai le reste d'Israël.
Je le grouperai comme du petit bétail dans un bercail[d],
comme un troupeau au milieu d'un pâturage;
et ce sera une masse bruissante d'hommes.

13 A leur tête s'avancera celui qui ouvrira la brèche[e];
ils s'y précipiteront et franchiront la porte,
par laquelle ils sortiront;
Et leur roi marchera devant eux :
Yahvé [s'avancera] à leur tête.

Censures et menaces : corruption des diverses autorités; leur châtiment[f]

Les chefs politiques.

3 1 Puis je dis :
Ecoutez ceci, chefs de Jacob
et détenteurs de l'autorité[g] dans la maison d'Israël[h].
Ne devriez-vous pas connaître le droit,

2 vous qui haïssez le bien et aimez le mal,
Qui leur arrachez la peau
et détachez leur chair de leurs os[i],

« leurs » lis. *'ôlêlêhèn*. H : ses. 10. « un rien » lis. *me'oumâ*. H : une souillure. « vous — ruineux » lis. *teḥabbelou ḥăbôl*. H : tu infliges une souffrance cruelle. 11. « j'étais — coure » aj. *'ânôki* après *lou* et lis. *hâlak*. H : un homme courait. « aux yeux de (litt. : pour) » lis. *lâ'âm*. Manque en H. 12. « Je » lis. *koullô*. H : Je te. « dans — bercail » lis. *beṣirâ*. H : à Boçra (?). « d'un — et ce » lis. *dobrô yèhèmè*. H : de son pâturage (forme incorrecte) elles seront (?).

a. Réduire l'Israélite en esclavage, c'est le priver de l'honneur que Yahvé lui avait conféré de posséder une parcelle du pays, ce qui était la condition requise pour participer à « l'assemblée de Yahvé » et prendre part au culte du Dieu d'Israël. *b*. Les seuls prophètes qu'agrée la majorité du peuple sont ceux qui lui promettent le bonheur, en particulier des récoltes et des vendanges abondantes. Selon d'autres, il s'agit ici des prophètes qui recourent aux boissons enivrantes pour provoquer l'extase : cette pratique, observée chez beaucoup de peuples (cf. Alexandre Westphal, *Les dieux et l'alcool*; Joh. Hempel, *Mystik und Alkoholextase*, 1926), n'était sans doute pas inconnue en Israël (Ès. 28, 7-8; 29, 9; 4 Esdr. 14, 39-40). Mais ici il paraît s'agir du contenu des oracles des divers prophètes plutôt que des moyens par lesquels ils appellent l'inspiration. *c*. Ce petit morceau (v. 12 et 13) a tous les caractères des additions faites après la ruine de Juda : il détonne, par sa note consolante, au milieu des menaces terribles qui l'encadrent : il suppose la nation déjà dispersée (v. 12) sans avoir annoncé qu'elle le serait; les promesses n'y sont subordonnées à aucune condition morale. *d*. Le terme devait, d'après l'arabe, désigner les enceintes de pierres sèches qu'on aménage dans les pâturages pour servir de parcs au bétail. *e*. Selon beaucoup d'exégètes, l'image serait celle d'un bélier qui fraierait une route au troupeau à travers l'enceinte du parc. Il s'agit plutôt d'un chef de guerre qui ouvrira de force aux Juifs un passage à travers les murs des cités étrangères où ils sont exilés. Ce chef, c'est sans doute Yahvé, comme « le roi » dont il est parlé ensuite. *f*. Cet ensemble est formé de trois morceaux (v. 1-4, v. 5-8 et v. 9-12), dont le premier et le dernier tiennent étroitement l'un à l'autre : ils s'adressent, du moins en première ligne, aux mêmes autorités. On y a adjoint le morceau intermédiaire (v. 5-6) parce que les prophètes comptaient aussi parmi les dirigeants de la nation. *g*. Le mot employé, *qâcîn*, apparenté à l'arabe *cadi*, signifie étymologiquement « celui qui décide »; il désigne souvent un chef de guerre (Jos. 10, 24; Jug. 11, 6, 11; Ès. 22, 3; Dan. 11, 18), mais peut être appliqué aux chefs en général (Ès. 1, 10; 3, 6; Prov. 6, 7; 25, 15 [H]). Ici il s'agit surtout des autorités judiciaires. *h*. « Jacob » et « Israël » désignent ici, selon toute apparence, Juda, seul État « israélite » subsistant depuis la ruine du royaume du nord en 722. *i*. Le vers imprimé en petits caractères est une variante de la phrase similaire du v. 3 : « leur » n'a pas d'antécédent.

3 Qui dévorez la chair de mon peuple,
le dépouillez de sa peau
et lui brisez les os,
Qui le dépecez comme la chair [qu'on met] dans un pot,
comme la viande [qu'on va cuire] dans un chaudron?

4 Un jour ils imploreront Yahvé;
mais il ne leur répondra pas;
Il leur cachera sa face en ce temps-là[a],
parce que leurs œuvres sont mauvaises[b].

Les prophètes : ceux qui égarent la nation et celui qui l'avertit de ses fautes.

5 Ainsi parle Yahvé contre les prophètes
qui égarent mon peuple :
Leurs dents trouvent-elles à mordre?
ils annoncent la paix;
Mais à qui ne leur met rien dans la bouche
ils déclarent la guerre[c].

6 C'est pourquoi vous serez dans la nuit [et n'aurez] plus de vision,
dans les ténèbres et ne rendrez plus d'oracle[d].
Le soleil se couchera pour ces prophètes
et le jour deviendra [nuit] noire autour d'eux.

7 Les voyants seront confus;
les devins rougiront de honte[e].
Tous ils se couvriront la moustache[f],
car toute réponse de Dieu aura cessé.

8 Moi, au contraire, je suis plein de force (de l'esprit de Yahvé[g]),
de [passion pour la] justice et de courage
Pour faire connaître à Jacob sa rébellion
et à Israël son péché[h].

Châtiment des crimes des autorités : la ruine de Jérusalem et du Temple.

9 Écoutez donc ceci, chefs de la maison de Jacob
et détenteurs de l'autorité[i] dans la maison d'Israël,
Qui avez la justice en horreur
et tordez tout ce qui est droit,

10 Qui bâtissez Sion avec du sang
et Jérusalem au moyen du crime[j].

3, 3. « comme la chair » *G S* (lis. *kišè'ér*). H : de même que. 10. « bâtissez » *G S T* (lis. *bônê*). H : bâtis.

a. En excès dans le vers. *b*. Ce considérant, assez terne, a peut-être été substitué à quelque grief plus concret. *c*. Litt.: *ils consacrent contre lui la guerre*. Sur l'origine de cette expression voy. note *i* sur Jér. 6, 4; cf. Joël 3, 9. — Dans l'ancien Israël, les prophètes et voyants recevaient une rémunération de ceux qui les consultaient (cf. 1 Sam. 9, 7-8; 1 Rois 14, 3; 2 Rois 5, 5; 8, 8) et beaucoup d'entre eux devaient modifier la teneur de leurs oracles selon la libéralité plus ou moins grande de l'offrande qui leur était faite. *d*. Michée reconnaît implicitement, ce que ne feront plus Jérémie ni Ézéchiel, que les prophètes dont il contredit les prédictions ont réellement, jusqu'ici, eu des visions et reçu des révélations. *e*. A côté des « prophètes » il y avait donc encore au VIIIe siècle, en Juda, des « voyants » (cf. 1 Sam. 9, 9, 11) et des devins interprêtant les signes et les présages (Gen. 40, 8-19; 41, 8-32; 44, 5; Nomb. 24, 1, etc.), comme dans l'antiquité israélite. *f*. Primitivement rite funéraire (Éz. 24, 17-22), ici signe d'amère désillusion. *g*. Élément hétérogène dans l'énumération. Le vers, de plus, serait trop long. *h*. D'après Jér. 23, 22 aussi, le souci du redressement moral du peuple est l'un des traits auxquels on reconnaît le vrai prophète. Sur les critères donnés aux diverses époques pour permettre de distinguer les envoyés authentiques de Yahvé, voy. Jér. 23, 16 et note *a*; 28, 8-9; Deut. 13, 1-5; 18, 22. *i*. Voy. v. 1. *j*. « Bâtir » peut être entendu au propre : les grands se procurent par des expropriations iniques, voire par des meurtres judiciaires, le terrain nécessaire à la construction de leurs palais (cf. 1 Rois 21) et par des corvées illégales la main-d'œuvre indispensable (cf. Jér. 22, 13).

11 Ses chefs jugent pour un présent;
ses prêtres donnent des directions divines[a] moyennant un salaire.
Ses prophètes font des prédictions pour de l'argent[b]
et ils osent se reposer sur Yahvé en disant :
« Yahvé n'est-il pas au milieu de nous?
Le malheur ne saurait nous atteindre[c]. »
12 C'est pourquoi, à cause de vous,
Sion sera réduite à l'état de champ labouré;
Jérusalem deviendra un monceau de ruines
et la montagne du Temple une hauteur boisée[d].

DEUXIÈME PARTIE

PROMESSES DE RESTAURATION (4-5)[e].

Jérusalem centre du monde. Abolition de la guerre[f]

4 1 Il arrivera à la fin des temps
que la montagne de Yahvé
et la maison de notre Dieu
Seront affermies au dessus des montagnes
et se dresseront plus haut que les collines.
Les peuples y affluieront;
2 de nombreuses nations s'y rendront et diront :
« Allons, montons à la montagne de Yahvé,
et à la maison du Dieu de Jacob.
Il nous enseignera ses voies
et nous marcherons dans ses sentiers. »
Car de Sion sortira l'enseignement
et de Jérusalem la parole de Yahvé.
3 Il servira d'arbitre entre de grands peuples
et de juge à de puissantes nations, même fort lointaines[g].
Et de leurs épées ils forgeront des socs de charrue
et de leurs lances des serpes.

12. « une hauteur » *G* (lis. *lebâmat*). H : des hauteurs. **4,** 1. « que la ». Ês. 2, 1 : que sera affermie la. « montagne — Dieu » d'après *Ês.* 2, 1 (*G*) (lis. *har yahwè oubêt 'èlôhênou*). H : montagne de la maison de Yahvé. « Seront affermies ». Manque en Ês. 2, 1. « Les peuples ». Ês. 2, 1 : Toutes les nations. « y » *H** *G Ês.* 2, 3 (lis. *'êlâw*). H : sur elle. 2. « nombreuses nations ». Ês. 2, 2 : nombreux peuples. « et à ». Ês. 2, 2 : à. 3. « de grands peuples ». Ês. 2, 4 : les nations. « de puissantes — lointaines ». Ês. : de grands peuples.

a. La *tôrâ*. *b.* Cf. v. 5. *c.* La certitude d'un lien indissoluble entre Israël et Yahvé était le trait dominant de la religion populaire traditionnelle (cf. Am. 5, 14). Elle se fondait volontiers, au temps de Michée, sur la possession du Temple, résidence de Yahvé (cf. Jér. 7, 4, 10-11); de là l'annonce qui va suivre (v. 12) de la destruction du sanctuaire. *d.* Ce passage du livre de Michée fut invoqué, à titre de précédent, par quelques anciens pour sauver Jérémie, lorsque celui-ci fit, au siècle suivant, une prédiction analogue (Jér. 26, 6-9, 18). D'après ce récit du livre de Jérémie, la menace de Michée fit impression sur Ézéchias, qui s'efforça d'apaiser Yahvé. On s'est étonné que sous ce roi pieux, la corruption ait été aussi grande à Jérusalem que celle qui est décrite ici et on en conclut parfois que cet oracle a été prononcé sous Aḥaz. Mais Ésaïe fait de l'état moral de la société judéenne au temps d'Ézéchias, notamment de l'administration de la justice (1, 15-17), un tableau tout aussi sombre. Il est à noter, du reste, que Michée, dans ses censures, ne s'en prend pas personnellement au roi.
e. Dans les chapitres 4 et 5 sont réunis de petits oracles indépendants les uns des autres, mais tous relatifs au relèvement glorieux réservé au peuple de Yahvé. La plupart de ces morceaux ont manifestement été composés longtemps après l'époque où vivait Michée; car ils supposent la population de Juda déjà dispersée par l'exil (4, 6-7; 5, 7-9), la dynastie de David complètement déchue (5, 1-4) et développent des thèmes familiers à l'eschatologie postérieure à Ézéchiel (4, 11-13; 5, 8-9) et au Second Ésaïe (4, 1-44) ou des idées opposées à celles de Michée (5, 5-6). On ne pourrait guère rapporter au VIIIe siècle que le morceau final, du moins les v. 10-14 du chapitre 5. *f.* Cet oracle, un de ceux où s'exprime le plus clairement le généreux universalisme des derniers représentants du grand prophétisme, se retrouve avec de légères variantes (voy. notes crit.), et abstraction faite des v. 4 et 5, dans le livre d'Ésaïe (2, 2-4). Il est probable qu'il circulait sans nom d'auteur, de sorte qu'il a pu être attribué par les uns à Ésaïe, par d'autres à Michée. Il ne devait être ni de l'un ni de l'autre. Voy. les notes sur Ês. 2, 2-4. *g.* Litt. : *jusqu'au loin*. Ces mots, qui manquent dans Ésaïe et surchargent le vers, constituent sans doute une addition.

On ne tirera plus l'épée nation contre nation
et l'on ne s'exercera plus à la guerre.
4 Mais chacun demeurera sous sa vigne
et sous son figuier[a] sans que personne ne l'inquiète[b],
car la bouche de Yahvé, [Dieu] des armées, l'a promis.

5 Tous les peuples, en effet, marchent chacun au nom de son Dieu; nous, nous marcherons au nom de Yahvé, notre Dieu, toujours et à perpétuité[c].

Retour des dispersés d'Israël. Jérusalem redeviendra cité royale

6 En ce jour-là, — oracle de Yahvé, —

Je rallierai les éclopés,
je rassemblerai les dispersés
et ceux auxquels j'avais fait du mal[d].
7 Des éclopés je formerai un reste[e],
des fatigués une nation puissante.
Et je serai leur roi sur la montagne de Sion
dès maintenant et pour toujours.
8 Et toi, Migdal-Éder[f], colline[g] de la fille de Sion,
tu verras te revenir,
[Tu verras] se rétablir [ta] souveraineté d'autrefois,
[ta] royauté sur la maison d'Israël.

Exil et délivrance de la population de Jérusalem[h]

9 Pourquoi maintenant pousses-tu des cris?
N'y a-t-il plus de roi chez toi[i]?
Ton conseiller a-t-il disparu,
que la douleur te saisisse comme une femme en travail[j]?
10 Souffre et gémis,
fille de Sion, comme une femme en travail;
Car tu vas sortir de la ville
et camper dans les champs[k];
Tu iras jusqu'à Babylone.
Là tu seras sauvée;
Là Yahvé te rachètera
des mains de tes ennemis.

« On — nation ». Es. : une nation ne lèvera plus l'épée contre une [autre] nation. 7. « fatigués » lis. *hannil'â*. H : éloignés (?). — Texte incertain. « je serai leur roi » d'après *6* et 7a (lis. *oumâlakti*). H : Yahvé sera leur roi (mais le vers serait trop long). 8. « maison d'Israël » lis. *bêt yisrâ'êl*. H : fille de Jérusalem. 10. « gémis ». lis. *wèhêgî*. H : jaillis (?).

a. Locution proverbiale (2 Rois 18, 31; Zach. 3, 10). On faisait volontiers grimper la vigne après le tronc des arbres fruitiers. *b.* Ce verset, qui ne figure pas dans le passage parallèle du livre d'Ésaïe, était, semble-t-il, la conclusion originelle de l'oracle. *c.* Ce verset, où le rythme n'apparaît pas clairement, est sans doute d'une autre main : l'esprit en est différent de celui de l'oracle qui précède et où il était annoncé qu'un jour tous les peuples marcheraient, comme Israël, au nom de Yahvé. *d.* Ce dernier membre, en excès dans le vers, ne figure pas dans le passage parallèle Soph. 3, 19. *e.* Allusion qui suppose tombée déjà dans le domaine public une idée caractéristique de la prédication d'Ésaïe : l'Israël des temps futurs sera un reste infime du peuple actuel, mais un reste converti (Ês. 7, 3; 10, 19-22, etc.).
f. C'est-à-dire « la Tour du Troupeau » (cf. 2 Chron. 26, 10); c'était peut-être le nom d'une des tours dont était flanqué le rempart de Jérusalem. Il désigne ici soit la capitale tout entière (cf. Gen. 35, 21), soit peut-être un quartier de la ville.
g. Litt. : *la croupe*, en hébr. *'ôphèl*. On appelait ainsi le quartier qui s'étendait au S. E. de la colline du Temple et où se trouvait le palais royal. *h.* Cet oracle annonçant la déportation des habitants de Jérusalem « jusqu'à Babylone », doit avoir été prononcé au cours d'un siège de la capitale par les Babyloniens, celui de 597 ou plutôt celui de 588-586. Il ne peut donc pas être de Michée, mais date du temps de Jérémie, dont il rappelle les idées et les expressions mêmes. *i.* Cf. Jér. 8, 19; toutefois l'expression « le roi », comme au vers suivant « le conseiller », désigne peut-être ici le souverain humain de l'époque plutôt que Yahvé. *j.* Même image. Jér. 4, 31.
k. La population va être chassée de la capitale et parquée dans un campement provisoire (cf. Jér. 40, 1) en attendant d'être déportée. Cf. Jér. 10, 17.

Les nations païennes assiégeront Jérusalem, mais seront écrasées[a].

11 Et maintenant se sont rassemblées contre toi
de nombreuses nations,
Qui disent : « Que cette ville soit profanée!
Que nos yeux se repaissent du spectacle de la ruine de Sion[b]! »
12 Et elles ne connaissent pas
les pensées de Yahvé.
Elles ne comprennent pas son dessein[c] :
s'ils les rassemble, c'est comme [on rassemble] des gerbes sur l'aire.
13 Lève-toi! Écrase[-les] sous tes pieds, fille de Sion!
Car je te ferai une corne de fer;
Je te ferai des ongles d'airain[d]
et tu réduiras en poudre des peuples en grand nombre;
Tu dévoueras par anathème leurs dépouilles à Yahvé
et leurs richesses au Seigneur de toute la terre.

Les humiliations du présent et la gloire du roi de l'avenir : un nouveau David.

5

1[e] Fais-toi maintenant force incisions[f] :
on a élevé des retranchements pour nous assiéger.
On frappe de la verge la joue
du juge d'Israël[g].
2 Mais toi, Bethléhem, Bét Èphrat[h], le moindre
des clans[i] de Juda,
De toi sortira pour mon salut[j]
celui qui est appelé à gouverner Israël[k].
Ses origines remontent aux temps anciens,
aux jours d'autrefois[l].
3 C'est pourquoi [Yahvé] livrera les siens [à l'ennemi][m] jusqu'au temps
où celle qui doit enfanter enfantera[n]
Et où le reste des frères [du nouveau-né] reviendra
auprès des enfants d'Israël[o].

13. « Tu dévoueras » (*G S L*) (lis. *wehaḥăramte*). H : Je dévouerai (ou forme archaïque de 2e pers. . sing.). **5,** 1. « Fais — incisions » lis. *hitgôdèd*. H : Fais-toi des incisions, fille de bande. « on a élevé » *S L T* (lis. *sâmou*). H : il a élevé. 2. « Bethléhem — Éphrat » *G* (lis. *bét lèḥèm bét 'èphrât*). H : Bethléhem vers Éphrat (?). « le moindre » lis. *haṣṣâ'ir* (cf. *G**) et suppr. *liheyôt* (tiré du vers suivant). H : petit à être (ce qui ne peut pas signifier : trop petit pour être l'un). G* : es-tu petit (*hăṣâ'ir*). Mt 2, 6 : tu n'es pas le moindre.

a Ce morceau formule l'attente, courante dans l'eschatologie juive depuis Ézéchiel, d'un assaut général des nations contre Jérusalem restaurée, assaut qui aboutira à leur écrasement définitif (Éz. 38-39; Joël 3 [H : 4]; Zach. 9, 14-16; 12, 1-9. *b*. Cf. Abd. 12-13; Éz. 35, 15. *c*. Cf. Ès. 5, 19; 14, 26; 22, 11. *d*. L'un des procédés de dépiquage des céréales les plus usités consiste à faire fouler les gerbes par les sabots des ânes, des chevaux ou des bœufs (Deut. 25, 4 et la note). Sion personnifiée est représentée sous l'image d'un de ces bœufs qui foulent le blé.
e. Le v. 1 du ch. 5 est, dans les Bibles hébraïques, rattaché au ch. 4, dont il forme le v. 14. De fait, il n'a aucun lien avec ce chapitre. Beaucoup de critiques y voient un fragment indépendant, débris d'un oracle plus étendu; nous préférons y reconnaître un tableau de l'abaissement d'Israël dans le temps présent, intentionnellement opposé à la peinture lumineuse qui va suivre (5, 2-4) du règne du Messie de l'avenir, période glorieuse qui consolera le peuple de ses maux actuels et y mettra fin tout à coup (v. 3). *f*. Rite de deuil, puis marque de douleur; cf. Lév. 19, 28; Deut. 14, 1; Jér. 16, 6, etc.
g. C'est-à-dire que l'ennemi outrage le roi de Juda, comme Sennachérib se le permit à l'égard d'Ézéchias (2 Rois 18, 14-16, 19-25; 19, 10-13, 22-24); le v. 1 pourrait être de Michée et dater du blocus de Jérusalem par les Assyriens en 701. *h*. C'est-à-dire « maison d'Éphrat ». Éphrat était un nom de Bethléhem ou, plus probablement, du district dont cette petite ville était le chef-lieu (cf. 1 Sam. 17, 12; Ruth 1, 2; 4, 11, et peut-être Ps. 132, 6). Le rythme suggère que le mot précédent est en excès dans le vers : c'est une glose, du reste exacte, expliquant qu'il ne s'agit pas d'une autre Éphrat, qui se trouvait près de Béthel (Gen. 35, 19; 48, 7). *i*. Litt. : *des milliers*. Voy. Gen. 36, 15 et la note. *j*. Litt. : *pour moi*. *k*. A la capitale profondément humiliée l'auteur oppose la bourgade infime qui, ayant été autrefois la patrie du fils d'Isaï, aura de même l'honneur d'être le lieu de naissance du nouveau David qu'il attend. *l*. Au temps de David. *m*. En vertu de cette idée, courante dans l'eschatologie juive, que la situation d'Israël ira en empirant jusqu'au moment où le miracle de la délivrance se produira soudain. *n*. Expression voilée désignant la naissance du prince prédestiné, cf. Ès. 7, 14. *o*. La rentrée des Israélites du nord sous les lois des rois de Juda était un élément essentiel des espérances judéennes depuis le temps de Jérémie et d'Ézéchiel au moins.

4 Il se lèvera et paîtra [son troupeau] grâce à la force de Yahvé,
à la majesté du nom[a] de son Dieu.
Et [ses sujets] habiteront en sûreté, car sa grandeur [éclatera] désormais
jusqu'aux extrémités de la terre[b].

L'Assyrie vaincue et conquise[c].

5 Et voici ce que sera la paix[d].
Quand Assur envahira notre pays,
quand il foulera notre sol,
Nous lui opposerons sept bergers,
huit hommes de race princière[e].
6 Ils paîtront le pays d'Assur l'épée à la main
et le pays de Nemrod[f] avec le glaive.
Ainsi ils nous délivreront d'Assur
quand il envahira notre pays
et qu'il foulera notre territoire.

Le rôle qu'Israël aura, dans l'avenir, à tenir au milieu des nations[g].

7 Le reste de Jacob sera
au milieu de beaucoup de peuples
Comme la rosée envoyée par Yahvé,
comme les ondées sur l'herbe[g];
Celle-ci[h] n'a pas à compter sur l'homme
ni à mettre son espoir dans les enfants des hommes.

8 Le reste de Jacob sera parmi les nations[i],
au milieu de beaucoup de peuples,
Comme un lion parmi les bêtes de la forêt,
comme un jeune lion au milieu des troupeaux de petit bétail :
Partout où il passe, il foule aux pieds
et déchire [sa proie], sans que personne ne puisse [la lui] arracher.
9 Que ta main triomphe de tes adversaires
et que tous tes ennemis soient anéantis!

4. « son Dieu » suppr. *yahwè*. H : Yahvé son Dieu (mais le vers serait trop long). 5. « notre sol » cf. *G S* (lis. *be'admâtênou*). H : nos palais (ou nos forteresses). 6. « avec le glaive » (*G* quinta *L*) (lis. *bappetiḥâ*). H : dans ses portes. « ils nous délivreront » lis. *wehiṣṣilounou*. *H* : il délivrera.

a. Cf. Ps. 54, 3 et la note. *b*. Cette description d'un avenir de gloire et de grandeur réservé à Juda et à sa dynastie royale est-elle du sombre censeur de Morèchet? La chose n'est pas impossible, mais reste assez improbable. La question se pose comme pour les pages similaires du livre d'Ésaïe (9, 1-6; 11, 1-10). *c*. Ésaïe, l'illustre contemporain de Michée, avait annoncé, au contraire, que l'invasion de Juda par les Assyriens aboutirait à la conquête de son pays par le roi d'Assur (par ex. 10, 5-11). Le nom d'Assur a été appliqué, longtemps après la disparition de l'empire de Ninive, soit aux Babyloniens (Lam. 5, 6), soit aux Perses (Esdr. 6, 22), soit aux Syriens (És. 19, 23; 27, 13; peut-être Ps. 83, 9); il pourrait désigner ici les Séleucides, vaincus en 142 par l'insurrection juive que dirigeaient les Maccabées (1 Macc. 13, 41-42; 14, 25-49). *d*. Cette phrase paraît être un raccord entre deux morceaux indépendants. D'autres entendent : « Et celui-ci (le nouveau David) sera paix », c'est-à-dire pacifique. *e*. « Sept, huit », c'est-à-dire un grand nombre; cf. Am. 1, 3 et note *g*. *f*. Cf. Gen. 10, 8-12 et les notes. *g*. Selon la plupart des interprètes, l'Israël de l'avenir ressemblera à la rosée et à la pluie en ce qu'il sera, par la seule grâce de Dieu, innombrable comme les gouttes d'eau que l'une et l'autre déposent sur le sol; il sera, par suite, capable d'écraser les nations païennes (v. 8). Mais la rosée et la pluie sont d'ordinaire présentées comme des bienfaits pour l'herbe sur laquelle elles tombent. Il vaut donc mieux, semble-t-il, admettre que, d'après cet oracle, Israël sera une bénédiction divine pour certains peuples, ceux qui accepteront sa prédication (v. 7) et, au contraire, une cause de ruine pour les nations qui se déclareront ses ennemies. L'auteur de cet oracle entend sans doute concilier les deux conceptions opposées que les prophètes de l'époque de l'exil s'étaient faites du sort réservé aux nations étrangères : selon Ézéchiel elles seront exterminées; d'après le Second Ésaïe, elles se convertiront à l'appel d'Israël, le Serviteur de Yahvé, et seront sauvées grâce à lui. *h*. Il s'agit de l'herbe plutôt que de la rosée et des ondées. En Palestine, l'arrosement des plantes ne dépend pas, comme en Égypte, des efforts de l'homme qui irrigue les champs, mais uniquement de Dieu qui accorde ou refuse l'eau du ciel (cf. Deut. 11, 10-17). *i*. En excès dans le vers.

Abolition des armements, de la magie et de l'idolâtrie[a].

10 Il arrivera en ce jour-là, —
oracle de Yahvé, —
Que je ferai disparaître du milieu de toi tes chevaux;
je détruirai tes chars;
11 J'anéantirai les villes de ton pays[b];
je démolirai toutes tes forteresses.
12 J'ôterai de tes mains les sortilèges
et il n'y aura plus chez toi de devins recourant aux présages[c].
13 Je ferai disparaître tes statues
et tes stèles du milieu de toi;
Et tu ne te prosterneras plus
devant l'ouvrage de tes mains.
14 J'arracherai du milieu de toi tes pieux sacrés[d]
et je détruirai tes idoles.

15 Plein de colère et de fureur, je tirerai vengeance des nations qui n'obéissent pas[e].

14. « tes idoles » lis. *'ăṣabbèkâ*. H : tes villes.

a. Cette prédiction, qui doit être interprétée comme une menace, peut, sauf le verset final (15), être de Michée : les grands prophètes du VIIIe siècle condamnaient l'accumulation du matériel de guerre (chars, chevaux, fortifications), parce que la confiance mise dans ces moyens de défense était à leurs yeux un manque de foi en Yahvé (cf. 1, 13 et note *d* ; Os. 14, 4 ; És. 2, 8 ; Deut. 17, 16). La magie — du moins la sorcellerie, c'est-à-dire l'emploi de la magie pour nuire à un adversaire, — a toujours été condamnée (voy. déjà Ex. 22, 18 [H : 17]). Les prophètes, d'autre part, étaient, conformément à la vieille tradition hébraïque, hostiles à l'adoration des statues, c'est-à-dire des représentations de Yahvé sous forme humaine ou animale. Cependant l'emploi des stèles (v. 13), simples pierres brutes dressées, tenu longtemps pour parfaitement licite (Gen. 28, 18 ; Ex. 24, 4 ; Jos. 4, 20-24 ; 1 Sam. 7, 12 ; 14, 33-35, etc.) et celui des pieux sacrés (v. 14) ne furent interdits, à notre connaissance, qu'à partir de la réforme de Josias (Deut. 16, 21-22 ; cf. 7, 5 ; Jér. 2, 27, etc. ; sur 2 Rois 18, 4 voy. note *c*) ; peut-être la condamnation de ces objets de culte est-elle l'indice que cet oracle est postérieur d'un siècle au temps de Michée. *b*. Le contexte indique que les villes sont condamnées ici, non en tant que résidence des grands et des riches (cf. 3, 12) ou comme foyers d'une civilisation que les prophètes réprouvent, mais à cause des remparts sur lesquels elles comptent pour se protéger.
c. Tel est le sens le plus probable du terme employé (Lév. 19, 26 note *i* ; cf. Deut. 18, 10, 14 ; Jug. 9, 37). *d*. Cf. 1, 7 et note *c*. *e*. Ce verset paraît être une addition tardive : la menace qu'il formule contre l'ensemble des nations qui n'obéissent pas à Yahvé (en se livrant à l'idolâtrie ?) n'est pas la conclusion naturelle d'un réquisitoire contre les péchés d'Israël.

TROISIÈME PARTIE

REPROCHES ET PROMESSES[a].

Débat de Yahvé avec son peuple. Ce que Dieu requiert de l'homme[b].

6 1 *Le plaidoyer de Yahvé.*

Écoutez la parole
que Yahvé prononce :
« Lève-toi, plaide devant[c] les montagnes
et que les collines entendent ta voix. »
2 Écoutez, montagnes, le plaidoyer de Yahvé;
prêtez l'oreille, fondements de la terre[d].
Car Yahvé plaide contre son peuple;
il est en procès avec Israël :
3 « Mon peuple, que t'ai-je fait?
Quelle exigence fatigante t'ai-je imposée[e]? Dépose contre moi.
4 Je t'ai fait monter du pays d'Égypte;
je t'ai racheté de la maison de servitude[f];
J'ai envoyé [pour marcher] devant toi Moïse[g],
Aaron et Miryam[h].
5 Mon peuple, rappelle-toi ce que projetait
Balaq, roi de Moab,
Et ce que lui répondit
Balaam, fils de Beor[i].
[Rappelle-toi] comment tu as passé de hach-Chittim à Guilgal[j],
afin que tu te rendes compte de mes bienfaits. —

6, 1. « la parole que » *G* (aj. *haddâbâr*). H : ce que. « devant » lis. *'èt pené*. H : avec. — Texte incertain. 2. « prêtez l'oreille » lis. *weha'ăzînou*. H : et [vous], les fermes assises. 5. « Rappelle — passé ». Aj. *'obrekâ*. Manque en H (omis par haplographie après *be'ôr*).

a. Appendice formé de quatre morceaux indépendants, de contenu très varié. *b*. Dès ses origines, la religion de Yahvé a été placée sur une base juridique : elle a été fondée par une alliance. Aussi les prophètes présentent-ils très souvent les reproches de Yahvé sous la figure d'un procès qu'il intente à son peuple (Os. 2, 2 ; 4, 1 ; És. 1, 2-20 ; 3, 13-15 ; 5, 3-7 ; Am. 3, 9-10 ; Jér. 2, 4-6, 9-13, etc.). Ici l'image est développée avec plus de détails que d'habitude. Les arbitres appelés à juger le litige sont d'ordinaire le ciel et la terre ou les peuples païens, parfois les Israélites eux-mêmes. Ici ce sont les montagnes et les collines, conçues comme les fondements de l'univers. Le prophète, invité à porter devant ce tribunal la plainte de son maître (v. 1[b]), s'exécute aussitôt (v. 2), en reproduisant les termes mêmes des accusations de Yahvé (v. 3-5). Ce réquisitoire provoque, non une justification du peuple plaidant non coupable, mais une série de questions d'un Israélite demandant comment il pourra apporter au Dieu qu'il a offensé les satisfactions nécessaires (v. 6-7). Suit une réplique prononcée soit par les juges, soit plutôt par le prophète, et affirmant que Yahvé n'a que des exigences purement morales et ne demande aucune offrande (v. 8). Les réparations offertes par l'accusé (v. 6-7) et les exigences du divin plaignant (v. 8) ont un caractère individuel, qui contraste avec la destination nationale des bienfaits de Yahvé mentionnés v. 4-5 ; on a conclu parfois de ce disparate que les v. 6-8 formaient, au moins primitivement, un morceau indépendant. Mais la même juxtaposition de griefs collectifs et d'exigences individuelles se rencontre dans beaucoup d'autres développements analogues des prophètes, notamment Am. 2, 6-8 et 9-10 ; És. 1, 2-20. Du reste, c'est la nation et non un simple particulier qui peut offrir *des milliers* de béliers et *des myriades* de torrents d'huile (v. 7[a]). On date généralement ce morceau du règne de Manassé et on le refuse à Michée, à cause de l'offre faite par l'accusé de sacrifier son fils premier-né. Les immolations d'enfants prirent, en effet, un développement effrayant au VIIe siècle ; mais il s'en produisit antérieurement, par exemple sous Aḥaz (2 Rois 16, 3); du reste Michée pourrait avoir prolongé sa carrière sous Manassé. Cependant, un trait rend bien douteuse l'attribution de ce morceau à Michée : le plaidoyer de Yahvé (v. 3-5) n'a pas le tour âpre et incisif des oracles émanant sûrement du paysan de Morèchet, mais l'accent tendrement ému, presque suppliant, qui caractérise les reproches mis dans la bouche de Yahvé par les prophètes et écrivains prophétiques du VIIe siècle, Jérémie ou les Deutéronomistes. *c*. Tous les témoins du texte portent « avec » ou « vers » (G), c'est-à-dire « contre » (cf. Job 33, 13; Jug. 21, 22). Mais les montagnes sont évidemment les arbitres du litige, non les accusées (v. 2). Voy. notes crit. *d*. On se représentait que les montagnes reposaient sur des fondations plongeant jusque dans la mer souterraine (Jon. 2, 6-7) : c'étaient les « colonnes » soutenant la terre et la voûte céleste (2 Sam. 22, 8; Ps. 75, 4; Job 9, 6). *e*. C'est-à-dire : Que t'ai-je fait pour que tu te sois fatigué de moi? Cf. Jér. 2, 5-7, 31-32. *f*. Expression familière aux écrivains deutéronomistes, mais peut-être plus ancienne (Ex. 20, 2). *g*. Comme dans les textes anciens (J, E), Moïse est mentionné comme guide du peuple, plutôt que comme législateur. *h*. La sœur de Moïse paraît avoir joué dans les traditions anciennes un rôle plus important que dans les récits du Pentateuque actuel. *i*. Cf. Nomb. 22-24. *j*. Allusion probable au passage du Jourdain; hach-Chittim était la dernière étape d'Israël sur la rive orientale du fleuve (Nomb. 33, 49; Jos. 2, 1), Guilgal la première sur le bord occidental (Jos. 4, 19; 5, 9, 10).

Réponse de l'accusé.

6 Avec quoi me présenterai-je devant Yahvé[a],
viendrai-je me prosterner devant le Dieu d'en haut?
Me présenterai-je devant lui avec des holocaustes,
avec des veaux d'un an[b]?
7 Yahvé agréera-t-il des milliers de béliers
des myriades de torrents d'huile[c]?
Donnerai-je mon premier-né pour [expier] ma rébellion,
le fruit de mes entrailles pour [effacer] mon propre péché[d]? —

Réplique du prophète.

8 On t'a fait connaître, ô homme, ce qui est bien
et ce que Yahvé requiert de toi :
[Rien,] si ce n'est de pratiquer la justice,
d'aimer la bonté
et de marcher humblement avec ton Dieu[e]. »

Contre les citadins qui s'enrichissent par la fraude. Leur châtiment[f].

9 Écoutez! Yahvé crie à la ville[g]
. . . .[h]
Écoutez, [membres de la] tribu et [de l']assemblée 10 de cette ville,
12 Dont les riches se livrent à la violence[i]
et dont les habitants profèrent le mensonge
(leur langue, dans leur bouche, n'est que tromperie[j]).
10 Puis-je tolérer [l'emploi d']un bat[k] frauduleux,
les trésors acquis par fraude
et [l'usage d']un épha diminué, [d'un épha] maudit?
11 Puis-je absoudre quand on a des balances fausses
et une bourse contenant de mauvais poids[l]?

13 Aussi ai-je commencé, moi, à te frapper,
à [te] ravager à cause de tes péchés[m].

8. « On — connaître » *G* (lis. *houggad*). H : Il t'a fait connaître. 9-10. « membres — ville » lis. *oumô'éd hâ'îr*. *H* : la verge et qui l'a instituée ? [10] Encore... 10. « Puis-je — frauduleux » lis. *ha'èssâ' bat*. H : Y a-t-il [dans] la maison du méchant. 11. « Puis-je absoudre » (*L*) (lis. *ha'ăzakkè*). H : Serais-je innocent. 13. « ai-je — frapper » *G*[A] *Theod S L* (lis. *haḥillôtî*). H : [t'] ai-je rendu malade en te frappant (?).

a. Litt. : *préviendrai-je Yahvé*. Le prophète n'a pas, comme c'est le cas d'habitude dans les scènes de ce genre, énuméré expressément les offenses par lesquelles le peuple a répondu aux bienfaits de son Dieu; mais l'accusé a sans doute le sentiment que Yahvé est irrité et qu'il faut prévenir sa juste colère. *b*. C'est-à-dire « de l'année » cf. note *h* sur Ex. 12, 5. *c*. On voit que l'huile, qui, d'après la loi lévitique, n'était offerte que mélangée à la pâte de certains gâteaux, tenait, dans l'ancien rituel israélite, une place beaucoup plus considérable. *d*. Sur ces immolations d'enfants à Yahvé, voy. 2 Rois 16, 3; 21, 6; 23, 10 et les notes. Notre passage montre que le sacrifice des premiers-nés n'était pas considéré comme obligatoire (d'après Ex. 22, 29-30 [H : 28-29]; Éz. 20, 25-26), mais comme un don surérogatoire d'une valeur inestimable. *e*. Admirable résumé de l'enseignement qu'avaient donné les grands prophètes du VIIIe siècle : le devoir envers Dieu ne consiste pas dans la célébration de rites quels qu'ils soient, mais uniquement dans l'adoption d'une certaine attitude morale et religieuse de l'être tout entier qu'Amos avait caractérisée par le terme de justice (Am. 5, 21-24), Osée par celui de *ḥèsèd*, bonté et piété (Os. 6, 6), tandis qu'Ésaïe avait insisté surtout sur la confiance en Dieu jointe à l'humilité (És. 7, 9; 30, 15; 2, 9-17). De même que les prophètes ses devanciers, l'auteur présente ces exigences comme révélées depuis longtemps (« on t'a fait connaître ») et, au fond, comme connues de tout être humain (cf. Am. 3, 9-10) : c'est sans doute pour cela qu'il s'adresse à « l'homme » et non au seul Israélite. *f*. L'authenticité de ce morceau a été souvent contestée, mais les objections, tirées du caractère récent de la langue, visent surtout des passages suspects d'être des gloses (v. 9b et 12) ou d'avoir été altérés; le texte de tout le fragment est, en effet, fort mal conservé (voy. notes crit.). Les idées conviendraient très bien dans la bouche de Michée : il tenait les capitales et sans doute les villes en général (1, 5; 3, 12) pour des foyers de corruption et s'en prenait avec âpreté aux oppresseurs avides, c'est-à-dire aux détenteurs de la richesse et du pouvoir (2, 1-2, 8-10; 3, 1-4, 9-12). *g*. Probablement Jérusalem, selon d'autres Morèchet ou les villes de Juda en général. *h*. Ici l'hébreu a quelques mots qu'il faut peut-être entendre : *et ce serait sagesse que de craindre ton nom*. Cette phrase, en excès dans le vers, serait alors la réflexion d'un lecteur. *i*. Litt. : *sont pleins de violence*. Nous transposons ici le v. 12, qui devait faire suite immédiatement au mot « ville ». *j*. Hémistiche ajouté sans doute d'après Ps. 120, 2-3, seul passage de l'Ancien Testament où se rencontre l'expression « langue de tromperie ». *k*. Le bat, mesure de capacité employée pour les liquides, valait 36 litres, 4; l'épha, de même contenance, servait pour les matières sèches. *l*. Les poids étaient appelés « pierres de bourse » (Prov. 16, 11) parce qu'on les enfermait dans un sac. *m*. Allusion à quelque défaite subie par Juda, mais qui n'avait pas amené les coupables à résipiscence (cf. Am. 4, 10).

14b Ce que tu recèles, tu as beau le mettre en lieu sûr: tu ne le sauveras pas;
et ce que tu auras sauvé, je le livrerai au glaive.
14a Tu mangeras, mais tu ne seras pas rassasié;
15 tu sèmeras, mais ne moissonneras pas.
Tu presseras l'olive, mais ne pourras t'oindre d'huile;
[tu obtiendras] du moût, mais n'auras pas de vin à boire.
16 Tu observes les lois d'Omri[a]
et [imites] tous les agissements de la maison d'Achab[b]:
vous vous conduisez selon leurs principes[c],
Afin que[d] je fasse de toi un objet d'épouvante
et qu'on siffle à la vue des habitants de la ville[e]:
vous subirez les insultes des peuples.

Plainte sur la disparition de toute droiture[f].

7

1 Malheur à moi! car je suis
comme un homme qui fait la récolte des fruits,
comme celui qui grappille après la vendange,
[Alors qu']il n'y a pas une grappe à manger,
pas une de ces figues hâtives dont il désirerait se régaler[g].
2 Les gens pieux ont disparu du pays;
parmi les hommes, pas un qui soit droit[h]!
Tous sont aux aguets pour verser le sang;
ils se traquent les uns les autres sans motif.
3 Leurs mains sont expertes à faire le mal.
Le ministre exige un présent;
le juge rend la justice pour un salaire[i].
Le grand prononce selon ses convoitises[j] :
on fausse le droit.
4 Le meilleur d'entre eux ressemble à une ronce;
le plus honnête à une haie d'épines.
Malheur [à eux]! Du nord va fondre sur eux le châtiment;
l'heure de la déroute[k] va venir pour eux.

5 Ne vous fiez pas à un ami;
n'ayez pas foi en un intime.
Devant celle [même] qui couche sur ton sein
garde [closes] les portes de ta bouche.

14. « Ce — sûr » lis. *wa'ăsèr beqirbekâ tassig*. H : La faim sera au milieu de toi et décimera (?). 16. « Tu observes » *G Theod S L* (lis. *wattišmōr*). H : Il se garde. « des peuples » *G* (lis. *'ammîm*). H : mon peuple. 7, 1. « un homme — récolte » *G* (lis. *ke'ôséph*). H : une récolte. « celui — grappille » (lis. *ke'ôlēl*). H : un grappillage. « Alors qu'il » (*G*) lis. peut-être *we'ên*. « Alors que » manque en H. « il désirerait se » lis. *naphšô*. H : je désirerais me. 2. « sans motif » lis. *ḥinnâm*. H : au filet. 3. « Leurs — mal » lis. *lehâra'* puis *kappêhèm* (avec *G*), enfin *ḥéṭibou*. H : vers le mal [vont] les mains pour bien faire (?). « rend la justice » aj. *šôphēṭ*. Manque en H (haplogr.) « on — droit » lis. *wehammišpâṭ ye'awwetou*. H : lui, et ils la tordent (?). — Texte très incertain. 4. « le plus — une » *Sym L* (lis. *yešârâm kimesoukâ*). H : l'honnête [homme] plus qu'une [?]. « Malheur — châtiment » lis. *hôy* (*G*) *miṣṣâphôn peqouddâtâm bâ'â*. H : Le jour de tes guetteurs, ton châtiment vient.

a. Cf. 2 Rois 17, 19 (« les lois d'Israël »). *b*. Il s'agit sans doute du culte de Baal; car la spoliation de Nabot ne pourrait guère être qualifiée de « loi » et rapportée à Omri. C'est donc un grief nouveau, différent de celui qui était énoncé v. 9-15, qui est formulé ici contre Juda; de plus, cette censure (16a) interrompt la description du châtiment (v. 13-15, 16b) : le v. 16 formait peut-être un oracle indépendant. *c*. Cet hémistiche, rédigé à la deuxième personne du pluriel, et qui est en excès dans le vers, est sans doute une glose explicative. *d*. La conséquence d'un acte coupable est très souvent présentée comme en ayant été le but. *e*. Sur cette expression, familière à Jérémie, voy. notes *f* sur Jér. 18, 16 et *m* sur Soph. 2, 15. *f*. On refuse souvent ce morceau à Michée parce qu'au v. 4, d'après le texte massorétique, le jour du châtiment est appelé « le jour de tes sentinelles », par où l'on entend le jour prédit par les prophètes de Juda antérieurs à l'auteur (les prophètes étant assimilés à des sentinelles d'après Éz. 3, 17; 33, 1-9): or Michée appartenait à la première génération des inspirés qui annoncèrent la ruine du royaume du sud. Mais la leçon massorétique est probablement fautive (voy. note crit.). Cette plainte paraît, en tout cas, antérieure à l'exil babylonien; car l'heure du grand châtiment ne semble pas avoir encore sonné pour Juda (v. 4). Si c'est bien un ennemi venu du nord qui doit être l'instrument de la justice divine, il y a peut-être là une trace de l'influence de Jérémie (1, 13-15, etc.). *g*. Cf. Os. 9, 10; És. 28, 4; Jér. 24, 2; Nah. 3, 12 et les notes. *h*. Cf. És. 57, 1; Jér. 5, 1. *i*. Cf. 3, 11. *j*. C'est-à-dire selon le profit qu'il espère retirer de sa sentence. *k*. És. 22, 5.

6 Le fils, en effet, outrage son père;
la fille se dresse contre sa mère,
La belle-fille contre sa belle-mère;
chacun a pour ennemis les gens de sa maison[a].

Espérance de relèvement[b]

Sion s'humilie, mais reste confiante et espère.

7 Mais moi, je tourne mes regards vers Yahvé[c] — —
Je mets mon espoir dans le Dieu de mon salut :
mon Dieu m'exaucera.
8 Ne te réjouis pas de l'état où je me trouve, ô mon ennemie[d] :
si je suis tombée, je me relèverai;
Si je suis assise dans les ténèbres,
Yahvé est ma lumière.
9 Je supporterai la colère de Yahvé,
puisque j'ai péché contre lui,
Jusqu'à ce qu'il prenne ma cause en main
et me fasse justice[e],
Jusqu'à ce qu'il me ramène à la lumière
et que je contemple la délivrance qu'il m'accordera.
10 Mon ennemie la verra
et la honte la couvrira,
Elle qui me disait : « Où est-il donc,
Yahvé ton Dieu[f] ? »
Mes yeux jouiront du spectacle de sa chute[g] :
Elle va être foulée aux pieds
comme la boue des rues.

Yahvé promet le relèvement des murs de Jérusalem et l'extension de son empire.

11 Le jour vient où l'on rebâtira tes murs[h];
ce jour-là, tes frontières seront élargies[i].

11. « vient » aj. peut-être *bâ'* après *yôm*. Manque en H. « tes frontières » lis. *ḥouqqêk*. H : la frontière.

a. Les v. 5 et 6 ajoutent une nouvelle touche au tableau de la dépravation générale esquissé v. 2-4a : l'abolition des affections naturelles les plus spontanées, celles qui unissent des amis, ou les sentiments de piété familiale, si forts en Orient, qui subordonnent les enfants aux parents ou la bru à sa belle-mère, voire l'attachement que l'esclave ressentait souvent pour son maître (Ex. 21, 5-6). Ce supplément descriptif aurait, semble-t-il, sa place normale avant l'annonce du châtiment (v. 4b). Peut-être est-ce l'indice que les v. 5 et 6 proviennent d'un autre contexte. *b*. La situation historique supposée dans ce morceau (7, 7-20) est toute différente de celle où se trouvait Juda d'après les oracles authentiques de Michée : le châtiment est intervenu; les murs de Sion sont détruits (v. 11); son ennemie triomphe. Le peuple ne s'obstine plus dans sa désobéissance et son incrédulité; il s'humilie sous un châtiment qu'il reconnaît mérité; son humiliation est telle qu'elle lui constitue, pense-t-il, un droit au relèvement (v. 9). Ce morceau a évidemment été composé après la ruine de Jérusalem (en 586) et même après le retour de l'exil (538), qui ne figure pas parmi les grâces promises par Yahvé, mais avant la reconstruction des murs de Jérusalem (v. 11), laquelle fut assurée par Néhémie (445). — Le morceau présente la disposition des dialogues liturgiques qui accompagnaient les supplications publiques et a peut-être été composé en vue d'une cérémonie de ce genre : Sion confesse ses fautes et exprime l'espoir qu'elle conserve malgré tout en son Dieu (v. 7-10); Yahvé (sans doute par la bouche d'un prophète) fait des promesses (v. 11-13). Un prêtre ou un prophète supplie Dieu de les exécuter (v. 14-20). *c*. Litt. : *je guette Yahvé*, c'est-à-dire j'épie les signes du retour de sa faveur. *d*. Peut-être Édom, peut-être la puissance païenne qui domine sur Israël. *e*. Bien que coupable — elle le reconnaît, — Sion attend le relèvement de *la justice* de son Dieu, soit parce que les païens sont plus grands pécheurs qu'elle (cf. Habacuc), soit parce que les étrangers, exécuteurs de la sentence divine, ont outrepassé leur mandat (cf. Dan., Hénoch), soit parce qu'Israël est, malgré ses fautes, le seul peuple qui connaisse le vrai Dieu (cf. le Second Ésaïe) : s'il n'était pas rétabli, les nations en concluraient que Yahvé est impuissant. *f*. Cf. Ps. 42, 4, 11; 79, 10; Jo. 2, 17. *g*. On peut supposer que ce vers avait un second membre qui a été omis, ou que les derniers mots du verset (« comme la boue des rues ») constituent une addition : l'image est banale (Ps. 18, 43; És. 10, 6). *h*. L'état de ruine où les remparts de Jérusalem restèrent de 586 à 445 était une des disgrâces les plus amèrement ressenties par les Juifs de cette époque (cf. És. 60, 10; Ps. 51, 20; Zach. 2, 4-5; Néh. 1-3). *i*. Espérance courante à l'époque postérieure à l'exil : Abd. 19, 20; Zach. 10, 10, etc.

12 Ce jour-là, tu verras te revenir l'empire[a]
depuis l'Assyrie jusqu'à l'Égypte,
Depuis l'Égypte jusqu'au Fleuve[b],
d'une mer à une [autre] mer[c] et d'une montagne à une [autre] montagne[d].
13 Et la terre[e] deviendra un désert
à cause de ses habitants : tel sera le fruit de leur conduite.

Prière : Que Yahvé accorde à son peuple le retour à la prospérité et le pardon!

14 Fais paître sous ta houlette ton peuple,
les brebis et les chèvres de ton héritage,
Qui habitent isolées dans la forêt
au milieu des vergers[f] :
Qu'elles paissent dans le Bachân et en Galaad[g],
comme aux jours d'autrefois.
15 Comme aux jours où tu sortis d'Égypte,
fais-nous voir des merveilles!
16 Les nations en seront témoins et elles seront couvertes de honte
en dépit de toute leur puissance;
Elles mettront la main sur leur bouche
et leurs oreilles seront assourdies[h].
17 Elles lècheront la poussière[i] comme le serpent[j],
comme les bêtes qui rampent sur le sol.
Elles sortiront en tremblant de leurs forteresses[k]
vers Yahvé, notre Dieu[l];
elles seront saisies d'effroi et te craindront.

18 Quel est le dieu qui, comme toi[m], remet la faute
et pardonne la rébellion à ce qui reste de son héritage,
Qui ne garde pas sa colère à perpétuité,
mais se plaît à faire grâce?
19 Aie de nouveau pitié de nous;
mets sous tes pieds nos fautes;
Jette dans les profondeurs de la mer
tous nos péchés.
20 Fais preuve de fidélité envers Jacob,
de bonté envers Abraham,
Comme tu l'as promis par serment à nos pères
dès les jours d'autrefois.

12. « tu — empire » lis. *'âdayik* (fém.) et aj. *miśṭâr* (d'après *G* où le mot est altéré en *mîšôr*, « aplanissement »). 14. « Qui habitent » *G* (lis. *šôkenê*). H : Qui habite. 15. « d'Égypte » suppr. *'èrèṣ* et lis. *mimmiṣrayim*. H : du pays d'Égypte (le vers serait trop long). « fais-nous voir » lis. *har'ênou*. H : je lui ferai voir. 19. « Aie — pitié » lis. *tâšoub teraḥêm*. H : Il aura de nouveau pitié. « mets — pieds » lis. *tikbôš*. H : Il mettra sous ses pieds. « nos péchés » *G S L* (lis. *ḥaṭṭô'tênou*). H : leurs péchés. 20. « Comme tu l'as » lis. *ka'ăšèr*. H : Ce que tu as.

a. Litt. : *viendra jusqu'à toi l'empire*. Ce dernier mot, restitué d'après G, ne figure pas dans l'édition massorétique, qui paraît signifier, en conséquence : « on viendra jusqu'à toi »; il s'agirait soit du retour des Juifs exilés ou dispersés, soit de l'affluence des païens venant consulter Yahvé (4, 1-4); mais alors pourquoi limiter à l'Euphrate la région sur laquelle Sion exercera son attrait? Partout ailleurs les formules « depuis l'Égypte jusqu'au Fleuve », « d'une mer à une autre mer » définissent les frontières idéales de l'empire possédé autrefois par David et Salomon et que les Juifs recouvreront dans l'avenir (1 Rois 4, 21, 24 [H : 5, 1-4]; Zach. 9, 10; Ps. 72, 8). *b*. L'Euphrate. *c*. De la Méditerranée à la mer Morte ou au golfe Persique. *d*. Peut-être le Taurus au N. et les montagnes de la presqu'île sinaïtique au S., mais peut-être formule vague. *e*. Le reste de la terre, pays des peuples païens. *f*. Le peuple juif occupe actuellement « une forêt », c'est-à-dire un lieu sauvage, inculte, isolé au milieu des riches territoires qui sont aux mains des païens. *g*. La Transjordanie qu'Israël avait perdue depuis 734. *h*. Par le tonnerre de la puissance de Yahvé (Job 26, 14). *i*. A peu près au sens où nous disons : elles mordront la poussière. *j*. On croyait même que le serpent se nourrissait de terre (Gen. 3, 14; És. 65, 25). *k*. Réminiscence de Ps. 18, 46. *l*. Ces mots, en excès dans le vers, constituent une glose, exacte du reste : dans le morceau on ne parle pas de Yahvé, mais à Yahvé. *m*. Cf. Ex. 15, 11; Ps. 71, 19.

NAḤOUM

Titre.

1 [1] Oracle sur Ninive[a]. Livre de la vision de Naḥoum l'Elqochite[b].

Hymne alphabétique[c].

Aleph — [2] Yahvé est un Dieu jaloux et vengeur.
Yahvé est un vengeur à la colère ardente.
Yahvé tire vengeance de ses adversaires;
il tient rigueur à ses ennemis.
[3] Yahvé est patient et riche en bonté,
mais Yahvé ne saurait laisser [le crime] impuni.

Bêt — Il chemine à travers tempête et ouragan
et les nuées sont la poussière que soulèvent ses pas.

Guimel — [4] Il tance la mer et la met à sec;
il tarit tous les fleuves[d].

Dalet — Le Bachân[e] et le Carmel sont en pleurs
et la sylve du Liban se flétrit.

Hé — [5] Les montagnes tremblent devant lui
et les collines vacillent.

Waw — La terre s'abaisse devant lui,
le monde et tous ses habitants.

Zaïn — [6] [Quand] son courroux [éclate], qui pourrait lui tenir tête
et qui braverait l'ardeur de sa colère?

Ḥêt — Sa fureur se déverse comme un feu
et les rochers même sont consumés.

Têt — [7] Yahvé est bon pour ceux qui espèrent en lui;
[il est] un refuge au jour de la détresse.

Yod — Il prend soin de[f] ceux qui mettent en lui leur confiance,
[8] quand débordent les grosses eaux;

Kaph — Il anéantit ceux qui se dressent contre lui
et traque ses ennemis [jusque] dans les ténèbres.

1, 3. « riche en bonté » d'après *Ex.* 34, 6 et parallèles (lis. *ḥèsèd*). H : grand en puissance. 4. « sont en pleurs » (lis. *dâlephou* au lieu du 1[er] *'oumelal*). H : se flétrissent (mais il faut un mot différent de celui du 2[d] hémistiche et qui commence par la lettre d). 5. « s'abaisse » lis. *wattiššaḥ*. H : se lève (?). 6. « Quand — tête ? » lis. *lephânâw* et transposer ce mot après *ya'ămôd*. H : Devant son courroux, qui pourrait tenir ferme ? « sont consumés » lis. *niṣṣetou*. H : sont détruits. 7. « bon — refuge » *G* (lis. *leqôwâw mâ'ôz*). H : bon pour [servir de] refuge. « Il » suppr. *we* devant *yôdêa'*. H : Et il (mais le vers devait commencer par un y). 8. « quand » (suppr. *ou*). H : et quand. « ceux — lui » *G Aq* (lis. *beqâmâw*). H : son emplacement.

a. Le livre de Naḥoum peut être compris comme un ensemble de prédictions annonçant la destruction de Ninive, destruction qui fut accomplie par les Babyloniens et les Mèdes en 612 av. J.-C., ou comme la liturgie d'un *Te Deum* célébré peu après cet événement et attribuant à Yahvé cette insigne délivrance. *b.* Le site d'Elqoch, patrie du prophète, est controversé : selon les uns, Alkouch en Mésopotamie, au N. de Mossoul; d'après Jérôme, en Galilée; selon Pseudo-Épiphane, près de Beit Djibrin. *c.* Les v. 2-8 constituent un hymne où est exaltée la puissance éternelle de Yahvé, mais aussi son triomphe actuel sur ses ennemis et la délivrance qu'il accorde à l'heure même au peuple d'Israël. En dépit de quelques fautes de copiste faciles à corriger, il est visible que ce psaume était alphabétique : les vers commençaient chacun par une des onze premières lettres de l'alphabet hébreu, rangées dans l'ordre où elles figurent dans la liste traditionnelle. Beaucoup de critiques croient retrouver dans les versets suivants des débris des vers commençant par les autres lettres de l'alphabet. Mais la poésie liturgique juive connaît d'autres exemples d'acrostiches partiels. *d.* Allusion à une antique tradition selon laquelle Yahvé obligea, par ses menaces, la Mer primitive révoltée à reculer jusque dans ses limites actuelles (cf. Gen. 1, 1 note *b*; Ps. 74, 13 et les notes; 104, 5-9 et note *l*). D'après l'un des poèmes phéniciens découverts à Ras Chamra, les fleuves s'associèrent à la mer dans sa lutte contre Baal. C'est cette forme de la tradition qui est visée ici ainsi que dans Hab. 3, 8. *e.* Le Bachân, en Transjordanie (voy. Nomb. 21, 33 note *i*), était, comme le Carmel et le Liban, célèbre par la beauté de ses forêts. *f.* Litt. : *Il connaît*. On disait en ce sens : « Le berger connaît ses brebis ».

Question et réponse.

[9] Pourquoi exaltez-vous Yahvé[a]?
[C'est qu']il consomme la ruine;
l'adversité ne se produira pas deux fois.
[10] Car l'ennemi est pareil à des épines, à des ronces . . . . .[b];
il a été consumé comme le chaume desséché.
[11] Le terme de tes jours est arrivé,
à toi qui ourdissais la révolte contre Yahvé,
fauteur de scélératesses!

Oracle.

[12] Ainsi a parlé Yahvé :

« Si puissants et si nombreux soient-ils,
ils seront anéantis sans retour.
Je ne t'accablerai plus jamais[c];
[13] je vais maintenant briser le joug que [l'ennemi] faisait peser sur toi
et rompre tes liens. »
[14] Quant à toi[d], voici ce que Yahvé a édicté :
« Nulle descendance ne perpétuera plus ton nom!
Du temple de tes dieux je ferai disparaître
images sculptées et statues de métal.
Je saccagerai ton tombeau, car tu es maudit. »

Chant de victoire.

[15] Voyez accourir sur les montagnes le messager de bonnes nouvelles,
qui annonce la paix!
Célèbre tes fêtes, ô Juda;
accomplis tes vœux[e],
Car tu ne verras plus jamais passer sur ton territoire
le scélérat[f]; il a été totalement anéanti[g].

2 [2a] Aussi bien Yahvé restaure-t-il la grandeur[i] de Jacob,
ainsi que la grandeur[i] d'Israël,
Que des pillards avaient dépouillés,
détruisant leurs sarments.

Vision de la prise de Ninive.

[1] Monte aux créneaux pour faire le guet;
fais bonne garde.

9. « exaltez-vous Yahvé » lis. *tesabbeḥoun 'èt*. H : tramez-vous contre. 10. « l'ennemi — épines » lis. *ṣar* pour *'ad*. H : jusqu'à des épines. 11. « Le terme — qui » au lieu de *mâlê'* [11] *mimmèk* lis. *melô' ṣâmèkâ*. H : plein; [11] de toi est sorti celui qui. 12. « ils seront — retour (litt. : et passeront) » lis. *nâgôzou* (*H**) et *we'âbârou* (*S T*). H : ils seront anéantis (?) et il passera. — Texte très incertain. « Je — jamais » lis. *we'anné* au lieu de *we'innôtik*. H : Je t'ai accablé : je ne t'accablerai plus. 14. « saccagerai » lis. *'aššîm*. H : placerai. « tu es maudit » lis. *qoullalta*. H : tu es peu de chose. **2**, 1. « Monte — guet » lis. *'ălé meṣappè 'al pinnèkâ*. H : Le destructeur (?) est monté contre toi. « fais — garde » lis. prob. *neṣôr maṣṣârâ*. H : garder la forteresse.

a. Cette question est un procédé rhétorique employé pour justifier l'hymne qui précède par une allusion à la défaite d'Assur. *b.* L'hébreu a ici deux mots signifiant littéralement : *lorsqu'ils boivent... bus*. C'est probablement une répétition altérée des deux mots précédents. *c.* Ceci s'adresse à Juda. *d.* Ici Yahvé se tourne vers l'ennemi, qui ne doit pas être la ville de Ninive, car « toi » est au masculin en hébreu, mais le roi d'Assyrie. C'était Sir-char-ichkoun qui régnait lorsque Nabopolassar, souverain de Babylone, allié à Cyaxare, roi des Mèdes, s'empara de Ninive et la rasa en juillet-août 612, ainsi qu'il appert de la Chronique néo-babylonienne de Nabopolassar découverte en 1923. *e.* Apporte les sacrifices promis en cas de victoire : il faut les offrir maintenant que la délivrance est acquise. *f.* L'Assyrien. *g.* Le v. 15 du ch. 1 forme, dans les Bibles hébraïques, le v. 1 du ch. 2. *h.* Nous transposons, après le v. 2, le v. 1, qui, comme les v. 3 et suivants (en hébreu 4 et suivants), décrit les préparatifs du combat. *i.* Au lieu de grandeur (*ge'ôn*), il faut peut-être lire « vigne » (*gèphèn*).

3 Les Vaillants[a] portent le bouclier rouge;
les Braves[b] sont vêtus de pourpre.
Les conducteurs mettent en ligne [leurs chars] aux aciers flamboyants;
les cavaliers brandissent [leurs armes].
4 Les chars passent en tourbillon dans les rues,
ils bondissent à travers les places.
On dirait, à les voir, des torches [enflammées];
ils courent de tous côtés comme des éclairs.
5 Au signal, les guerriers d'élite rejoignent leurs étendards;
ils s'élancent et font chanceler [l'adversaire].
En colonnes d'assaut ils se précipitent contre les murailles de la ville
et le toit qui abrite les assiégeants[c] est dressé.
6 Les portes livrant passage aux cours d'eau sont ouvertes;
la panique règne au palais.
7 On en fait sortir la reine; elle part pour l'exil;
ses servantes aussi sont emmenées,
Gémissant comme des colombes
et se frappant le sein[d].
8 Ninive est semblable à un étang
d'où l'eau s'enfuit.
« Arrêtez! Arrêtez! »
Mais nul ne se retourne.
9 Pillez l'argent! Pillez l'or!
Il y a sans fin des trésors,
remplis d'objets précieux de toutes sortes.
10 Désert! solitude! ravage[e]!
Le cœur défaille. Les genoux flageollent.
Une douleur aiguë pénètre tous les reins.
Le rouge monte à tous les visages[f].

Chant de deuil[g]

11 Où est le repaire des lions,
gîte des jeunes lions[h],
Où se retiraient le lion
et les lionceaux, sans que nul n'osât les inquiéter?
12 Le lion déchirait pour ses lionceaux,
étranglait pour ses lionnes.
Remplissant ses antres de gibier
et ses tanières de proies.
13 Je vais m'en prendre à toi[i], —
oracle de Yahvé, [Dieu] des armées.

3. « Les Vaillants (litt. : leurs héros) » *G S T* (lis. *gibbôrêhèm*). H : son héros (forme insolite). « Les conducteurs — ligne » lis. *hârakkâbîm hêkînou*. H : Les chars,... au jour où il les met en ligne. « les cavaliers — armes » lis. *happârâšîm* (*G S L*) *hir'îlou*. H : les cyprès sont brandis. 5. « Au signal » *G* (lis. *yizzâkerou*). H : il se rappelle. « rejoignent — étendards » d'après *G* (lis. *wînôsesou*, cf. Ps. 60, 6). Manque en H. « ils s'élancent — adversaire » lis. *yehômemou* (cf. G : *yômâm*) *weyakšîlou*. — Très incertain. « les — ville (litt. : ses murailles) » *G* (lis. *ḥômôtèhâ*). H : sa muraille. 7. « On — exil » lis. *wehouṣ'â gâletâ ba'âlâtâh*. H : Et Houççab (?) est mise à nu, on la fait monter. « sont — gémissant » lis. *menôhăgôt hôgôt*. H : soupirent (?). 8. « d'où — s'enfuit » lis. *mêmèhâ* (G) et suppr. *wehêmmâ* (dittogr.). H : depuis les jours d'elle (?) et eux ils fuient. 9. « remplis » lis. *kebêdîm kôl*. H : abondance de. 11. « gîte » lis. *oumirbâṣ*. H : pâturage. « se — lion » lis. *lâbô'* pour *lâbî'*. H : allait le lion, la lionne.

a. C'était le nom qu'on donnait chez les Israélites aux soldats de la garde royale. C'est sans doute dans le même sens que le poëte l'emploie ici. *b*. C'était peut-être le nom d'un autre corps d'élite. *c*. Pour qu'ils puissent s'approcher des remparts avec leurs machines de siège sans être accablés par les projectiles lancés du haut des murs. *d*. Litt. : *le cœur*. Geste de désolation (cf. És. 32, 12; Lc 18, 13; 23, 48 et Ovide, *Tristes*, I, 3, v. 77-78 : *Tum vero exoritur clamor gemitusque meorum, et feriunt maestae pectora nuda manus*). *e*. Ces trois mots, en hébreu, sonnent à peu près de même. *f*. Cf. Joël 2, 6. *g*. Parodie d'un poëme funèbre sur le thème : jadis et maintenant (cf. Éz. 28, 11-19). Le mort est comparé à un lion comme dans Éz. 19, 2-9. *h*. Voy. note *d* sur És. 5, 29. *i*. Formule de provocation cf. 3, 5; Jér. 21, 13; 1 Sam. 17, 45, etc.

J'incendierai [et réduirai] en fumée ton repaire;
le glaive dévorera tes jeunes lions.
Je délivrerai la terre de tes lionceaux
et l'on n'entendra plus le rugissement de tes lionnes.

Imprécation

3

1 Malheur à la ville sanguinaire,
toute adonnée à la perfidie,
Regorgeant de richesses extorquées,
se livrant sans cesse au brigandage!
2 Écoutez! les claquements du fouet! Écoutez! le grondement des roues!
Les chevaux galopent; les chars bondissent.
3 Le cavalier enlève[a] sa monture....
L'épée flamboie; la lance jette des éclairs.
Partout des blessés; des morts en masse!
Des cadavres à perte de vue!
On butte sur les cadavres.
4 C'est la conséquence des continuelles débauches de la courtisane[b]
si belle, si gracieuse, de l'enchanteresse
Qui prenait des nations dans ses filets par ses artifices de prostituée
et des peuples par ses sortilèges.

Oracle.

5 Je vais m'en prendre à toi, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées; —
je vais retrousser jusque par dessus ton visage les pans de ta robe,
Exhiber ta nudité aux nations,
ta honte aux royaumes.
6 Je vais jeter sur toi des ordures,
te déshonorer et te donner en spectacle[c].
7 Quiconque te verra
s'écartera de toi en s'écriant :
« Voilà Ninive en ruines!
Qui lui témoignerait de la compassion[d]? »
Où te chercherais-je
des consolateurs?

Satire.

8 Vaux-tu mieux[e] que Nô-Amôn[f],
sise au milieu des bras du Nil, entourée d'eau,
Elle à qui une mer[g] servait d'avant-mur
et les eaux de rempart?

13. « ton repaire » lis. *ribṣêk*. H : son char. « tes lionceaux » lis. *ṭappêk*. H : ta proie. « de tes lionnes » lis. *millib'ôtâyik*. H : tes messagers. 3, 3. « On butte » Hᵏ (lis. *yikšelou*). Hq : et on a butté. « les cadavres » lis. *baggewiyyôt*. H : leur cadavre. 4. « prenait — filets » lis. *hakkômèrèt*. H : vendait des nations. 8. « à qui — d'avant-mur » lis. *ḥêlâh*. H : qui était une forteresse de mer (?). « les eaux » lis. *mayim*. H : de la mer.

a. Selon d'autres : fait cabrer. *b*. En appelant Ninive une courtisane, le prophète n'entend lui reprocher ni son paganisme, ni ses alliances étrangères (cf. Os. 8, 9), ni ses relations commerciales avec d'autres peuples (cf. És. 23, 15-18), mais la politique de flatteries et d'hypocrisie par laquelle elle préparait ses conquêtes : ainsi Tiglat Pilèser avait su se présenter comme le sauveur de Juda (2 Rois 16, 7-9), d'autres souverains assyriens comme les protecteurs de Jéhu (note *a* sur 2 Rois 10, 33) ou d'Osée (2 Rois 15, 30 note *a*). *c*. Exposition publique et infamante de la femme coupable; cf. Os. 2, 12; Jér. 13, 22, 26; Éz. 16, 37. Image de la honte de la défaite. *d*. Cf. Jér. 15, 5 et note *e*; 16, 5; Job 2, 11; 42, 11. *e*. C'est-à-dire, d'après le contexte, es-tu mieux pourvue de moyens de défense? *f*. Thèbes, en Haute-Égypte, souvent appelée en égyptien Nut-Amen. Cette ville fut prise plusieurs fois au cours du VIIe siècle, notamment en 663, au temps du pharaon Tanutamon, par Assourbanipal, roi d'Assyrie, et en 653 par Psammétique Ier, qui l'enleva à une dynastie égyptienne rivale. C'est probablement à l'un de ces deux événements que Naḥoum fait allusion. *g*. Le Nil est souvent appelé « une mer » (És. 19, 5). Au temps de la crue du fleuve surtout, Thèbes forme comme une île au milieu de la plaine inondée.

9 Kouch[a] faisait sa force
et des Égyptiens en nombre infini.
Pout[b] et les Libyens
étaient ses auxiliaires.

10 Et pourtant elle [est partie] pour l'exil;
elle s'en est allée en captivité.
Ses petits enfants ont même été écrasés
au coin de toutes les rues.
On a tiré au sort ses nobles,
et tous ses grands ont été chargés de chaînes.

11 A ton tour, sombre dans l'ivresse[c];
tombe en pâmoison.
A ton tour, cherche
un refuge contre l'ennemi.

12 Toutes tes forteresses[d] sont semblables à des figuiers
chargés de fruits précoces,
Qui, à la première secousse, tombent
dans la bouche de qui veut les manger[e].

13 Vois, tes gens de guerre
sont comme des femmes au milieu de toi.
Tes ennemis trouvent grandes ouvertes
les portes de ton pays;
Le feu a consumé tes verrous.

14 Puise de l'eau pour soutenir un siège[f];
répare tes fortifications,
Piétine l'argile; foule la glaise[g];
manie le moule à briques[h].

15 Le feu te dévorera tout de même;
le glaive t'exterminera.
[le feu] te dévorera comme [dévore] la sauterelle[i].
Tu as beau pulluler comme la sauterelle,
pulluler comme les criquets;

16a Tu as beau rendre tes conducteurs de chars[j] nombreux
comme les étoiles du ciel,

17a Tes gardes[k] comme des criquets
et tes scribes[l] comme des acridiens[l],

9. « faisait sa force » *G S T* (lis. *ʿoṣmâh*). H : était forte. « ses » *G S* (lis. *beʿèzrâtâh*). H : tes. 15. « tout de même » lis. *gam* au lieu de *šâm*. H : là. « Tu as — pulluler » lis. les deux fois *hitkabbedî*. H a le masc. la 1re fois. 16a. « Tu — rendre (litt. : Rends) » lis. *harbî*. H : Tu as rendu. « tes — chars » lis. *rakkâbayik*. H : tes marchands. 17a. « des acridiens » lis. *kegôbay*. H a deux variantes de ce mot.

a. La Nubie (l'Éthiopie des anciens). En 663 et en 653, Thèbes était aux mains d'une dynastie originaire de ce pays. *b*. Pount des Égyptiens, c'est-à-dire la côte des Somalis. *c*. C'est-à-dire sois prise d'un esprit de vertige, d'un de ces accès de folie qui présagent et préparent la chute (cf. És. 29, 9-10). Il n'y a pas d'allusion à la coupe de la colère de Yahvé (Jér. 25). *d*. Lors de la guerre qui aboutit en 612 à la destruction de Ninive, les Mèdes, deux ans avant de s'attaquer à la capitale, s'emparèrent des places fortes qui défendaient les frontières, Tarbis et Achchour : ce sont les « portes du pays » et les « verrous » dont parle le v. 13. *e*. Cf. És. 28, 4 note *e*; Mi. 7, 1 et note *g*. *f*. Cette exhortation aux Ninivites est peut-être un indice que le prophète habitait en Palestine : c'est dans cette contrée pauvre en sources qu'il était urgent, quand on prévoyait un siège, de s'assurer une provision d'eau suffisante; ce n'était pas le cas pour Ninive, bâtie au bord du Tigre. *g*. Ce trait convient à la Mésopotamie où l'on construit surtout en briques. *h*. D'autres traduisent : répare le four à briques, mais voy. note *n* sur 2 Sam. 12, 31; cf. Jér. 43, 9. *i*. Cette phrase, en excès dans le vers, est sans doute une addition : dans ce qui suit, les sauterelles sont l'image, non d'une force hostile à Ninive, mais de ses défenseurs, qui ressemblent à ces insectes par leur nombre et la soudaineté avec laquelle ils disparaissent. *j*. Le texte traditionnel porte « tes marchands ». Mais on attend ici la mention de quelque catégorie d'hommes de guerre, comme au verset suivant. *k*. Ce mot, de signification controversée, est probablement l'assyrien *maṣṣaru* « garde ». *l*. Autre mot assyrien. Voy. Jér. 51, 27 et note *k*. Le scribe avait des fonctions militaires; c'était le recruteur (2 Rois 25, 19; Jér. 52, 25; cf. Jug. 5, 14).

Qui se posent sur les haies
par un matin glacé :
Que le soleil paraisse,

16b la sauterelle ouvre ses ailes[a] et s'envole;

17b Elle disparaît et l'on ne sait
en quel lieu elle se trouve.

Chant funèbre[b].

18 Tes bergers sommeillent, roi d'Assur[c]!
Tes grands se sont endormis[d]!
Ton peuple est dispersé sur les montagnes,
sans que personne ne le rassemble.

19 A ta blessure nul remède!
Ta plaie est incurable!
Tous ceux qui sont informés de ton sort
applaudissent[e] à ta chute :
Sur qui, en effet, ne se déversait pas
sans trêve ta cruauté?

17b. « en — elle se trouve » lis. *'ayyô*. H : son lieu; où se trouvent-elles? (*sic*). 18. « se — endormis » d'après *G* (lis. *yâšenou*). H : demeurent tranquilles. « est dispersé » lis. *nâphôṣou*. H : saute (?).

a. Selon d'autres : « se dépouille [de sa carapace] », mue. *b*. Les prophètes parodiaient souvent ce genre littéraire (cf. 2, 11 et note *g*; Am. 5, 1-2; etc.). *c*. Après la chute de Ninive en 612, il subsista bien un prince assyrien, Achchour-ouballit, qui prit pour capitale Ḥarân, jusqu'en 610, date où cette ville fut à son tour prise par les Babyloniens; mais le trait final (v. 19b) ne conviendrait pas à un roi aussi faible et au règne aussi bref. C'est sur Assur lui-même, c'est-à-dire sur l'Assyrie personnifiée, que Naḥoum a dû prononcer ce chant de deuil; l'expression « tes bergers » (v. 18) convient à un peuple, plutôt qu'à un roi. *d*. Les chefs de la nation, y compris ses rois, se montrent sans énergie. Selon d'autres : les grands se sont endormis de leur dernier sommeil. *e*. Cf. 2 Rois 11, 12; Ps. 47, 2; 98, 8; Éz. 25, 6; És. 55, 12.

HABACUC[a]

Titre

1 [1] L'oracle que le prophète Habacuc[b] reçut en vision[c].

Première plainte du prophète : La loi réduite à l'impuissance.

2 Jusques à quand, Yahvé, appellerai-je au secours
sans que tu écoutes,
Crierai-je vers toi à la violence[d]
sans que tu délivres?
3 Pourquoi me fais-tu voir l'iniquité
et dois-je être témoin de l'injustice?
Devant moi il n'y a qu'oppression et violence;
ce ne sont que querelles et disputes.
4 Aussi la loi est-elle paralysée[e]
et le droit ne triomphe-t-il jamais.
Le méchant, en effet, enserre le juste de toutes parts;
aussi le droit est-il faussé[f].

Première réponse de Yahvé : annonce de l'arrivée des Chaldéens.

5 Voyez [ce qui va se passer] parmi les nations; regardez
et vous serez remplis d'étonnement et de stupeur.

1, 3. « dois-je être » cf. *S T* (lis. *'abbiṭ*). H : es-tu. « et disputes » suppr. *yissâ'* (glose?). H : et [on] élève (?) des disputes. 5. « et de stupeur » *G* (lis. *wâšômmou*). H : soyez étonnés.

a. Sur l'époque de la rédaction du livre d'Habacuc et le mode de sa composition les opinions sont très divergentes. L'ouvrage a un plan fort clair : il commence par une plainte du prophète, qui déplore que le triomphe des violents paralyse le droit (1, 2-4); Yahvé lui répond qu'il va faire venir les Chaldéens, comme justiciers apparemment (1, 5-10). Le prophète se plaint de nouveau : il se scandalise de l'impunité dont jouit le méchant (1, 11-17). Yahvé lui répond par un second oracle : le juste vivra grâce à sa fidélité (2, 1-5a). Puis viennent cinq imprécations contre l'oppresseur, violent et idolâtre (2, 5b-20) et, pour finir, un psaume dont l'auteur implore l'intervention vengeresse de Yahvé et la décrit à l'avance (ch. 3). Selon l'interprétation traditionnelle, l'oppression dont le prophète se plaint à travers tout le livre est celle des Chaldéens, qui ne commença que vers 600; mais alors comment se fait-il que dans 1, 5-10 il *annonce* seulement que Yahvé *va susciter* les Chaldéens, ce qui nous reporte avant 605 en tout cas? La forme de prédiction qu'offre ce morceau (1, 5-10) n'est-elle qu'une fiction littéraire? Ou bien le prophète prévoit-il, dès avant l'intervention des justiciers (604), qu'ils deviendront des oppresseurs? Ces deux hypothèses sont également invraisemblables. Selon d'autres, l'oppresseur est l'Assyrien; c'est contre lui que Yahvé promet de susciter les Chaldéens (1, 5-10); cette promesse doit seulement être transposée après le second oracle de Yahvé (2, 4). Mais il paraît impossible dans cette hypothèse de trouver une date où la composition de l'ouvrage s'explique de façon satisfaisante : au temps où les Chaldéens devinrent le peuple conquérant décrit 1, 5-10 (c'est-à-dire en 615 au plus tôt), l'Assyrie, bien déchue, n'était plus la puissance oppressive qui prenait tous les peuples dans ses filets. D'autres supposent, assez arbitrairement, qu'au lieu de « Chaldéens » il y avait dans le texte un autre nom de peuple. Selon une quatrième opinion, le livre est composite : les morceaux qui y ont été réunis sont d'auteurs différents et, en tout cas, de dates diverses. D'autres enfin maintiennent l'unité de l'ouvrage et pensent pouvoir en expliquer la composition en supposant que l'oppresseur contre lequel Yahvé promet l'intervention vengeresse des Chaldéens est un tyran juif, le roi Yehoyaqîm (608-597). C'est l'interprétation défendue par l'auteur de la présente traduction : l'oracle date des dernières années du VIIe siècle, peut-être de 602-601; il a l'allure d'une composition liturgique, soit qu'il fût effectivement destiné à l'usage cultuel, soit qu'il n'y ait là qu'une forme littéraire. Habacuc semble avoir été l'un des prophètes qui exerçaient leur office dans le culte du Temple. Pour de plus amples détails sur cette interprétation, voy. Paul Humbert, *Problèmes du livre d'Habacuc*, Neuchâtel, 1944. *b*. Ce nom, transcrit Ambakoum dans la version grecque, paraît dérivé de l'assyrien *ḥambaququ*, qui désignait une plante de jardin. Cf. Suzanne (lis), Tamar (palmier), Élôn ou Allôn (chêne), Zêtân (olivier), Qecia (casse), Hadassa (myrte). *c*. Litt. : *que vit Ḥabacuc le prophète.* *d*. Cf. Jér. 20, 8. *e*. Comme on ne redoute plus les sanctions de la loi divine (écrite ou orale), on ne l'observe plus. *f*. Ce morceau (v. 2-4) rappelle, pour la forme et pour le fond, beaucoup de « psaumes de supplication »; le prophète y sert de porte-parole au peuple.

Car je vais accomplir de votre temps une œuvre
à laquelle vous ne croiriez pas si on [vous] la racontait :
6 Je vais susciter les Chaldéens[a],
peuple farouche et impétueux,
Qui traverse de vastes étendues de pays
pour s'emparer de demeures qui ne sont pas à lui.
7 Il est terrible et redoutable;
c'est de lui-même que procède son droit[b] ainsi que sa grandeur[c].
8 Ses chevaux sont plus rapides que les panthères,
plus agiles que les loups de la steppe.
Ses cavaliers bondissent; ils se précipitent au pillage.
ils viennent de loin; ils volent
comme l'aigle qui fond sur sa proie.
9 Ils viennent tous pour faire œuvre de violence;
la terreur les précède.
Ils rassemblent des captifs aussi nombreux que [les grains de] sable.
10 Ce peuple se moque des rois;
il se rit des princes[d].
Il se joue de toutes les forteresses[e];
il amasse de la terre et il les prend[f].

Deuxième plainte du prophète : Pourquoi gardes-tu le silence?

11 . . . .[g]
et je présentai mes doléances à mon Dieu.
12 N'es-tu pas, Yahvé, de toute éternité
mon Dieu saint? Nous ne pouvons pas mourir[h].
Tu l'avais choisi, ô Yahvé, comme justicier :
tu avais fait de lui l'exécuteur chargé de châtier[i].
13 Tu as les yeux trop purs pour regarder le mal;
et tu ne saurais supporter la vue de l'iniquité.
Pourquoi donc supportes-tu la vue des traîtres[j]
et gardes-tu le silence lorsque le méchant ne fait des justes qu'une bouchée?

« je vais » *G* cf. v. 6 (lis. *'èph'al*). H : il va (?). 8. « de la steppe » cf. Jér. 5, 6 (lis. *'ârâbâ*). H : du soir (cf. Soph. 3, 3). « ils se — pillage » lis. *weyiphśeṭou*. H : et ses cavaliers. 9. « la terreur (litt. : la terreur de leur face) les précède » (lis. *megourat*). H : la direction (?) de leur face est en avant. — Texte incertain. « Ils rassemblent » lis. *weyè'èsôph*. H : Il rassembla. 10. « il amasse... prend » lis. *weyiṣbôr* et *weyilkedâh*. H : il amassa... prit. 11. « et — Dieu » lis. *wâ'âsîm tôkaḥti lè'lôhay*. H : et il se rend coupable, lui dont la force est le dieu. 12. « mon Dieu saint » (*G*) (lis. *'èlôhê qodšî*). H : mon Dieu, mon Saint. « l'exécuteur (litt. : un messager) » lis. *ṣîr*. H : un rocher. 13. « des justes » d'après *G** (lis. *ṣaddiqîm* au lieu de *ṣaddîq mimmènnou*). H : de plus juste que lui. — Mais l'hémistiche serait trop long.

a. Peuple araméen, longtemps nomade (cf. Job 1, 17), puis fixé dans l'extrême sud de la Mésopotamie. Des princes chaldéens se rendirent maîtres de Babylone et l'un d'eux, Nabopolassar, y fonda une dynastie qui s'affranchit de la suzeraineté de l'Assyrie et finit par détruire Ninive (612), puis par anéantir l'empire assyrien (vers 605). Aussi « Chaldéen » était-il, depuis la fin du VIIe siècle, synonyme de Babylonien. Les Chaldéens n'intervinrent en Palestine qu'après la victoire remportée par eux en 605 à Karkémich sur l'Égypte, peut-être seulement en 602-601. C'est peu avant leur arrivée que cet oracle a dû être prononcé. *b*. Son droit à l'empire du monde. Allusion peut-être au fait que Nabopolassar ne l'avait pas hérité de ses pères : il était le fils de ses œuvres. *c*. En excès dans le vers. *d*. Les Chaldéens avaient, dès 612, vaincu le roi de Ninive et, dès avant 605, son successeur Achchourouballit. *e*. Par exemple Tarbis, Achchour et Ninive (cf. Nah. 3, 12). *f*. Il s'agit des levées de terre grâce auxquelles les assaillants atteignaient la crête du rempart de la ville assiégée ou amenaient leurs machines tout près des murs (cf. 2 Sam. 20, 15; Éz. 26, 8; 2 Rois 19, 32). *g*. L'hébreu a ici quelques mots très obscurs, qu'on entend d'ordinaire : « Alors il (le peuple chaldéen) a changé d'esprit (de disposition?); il a transgressé... » On pourrait les interpréter aussi : « Alors l'esprit passa et disparut ». Ce serait la description d'une des phases de l'*incubatio* prophétique (cf. Gen. 28, 10-22; 1 Sam. 3, 1-10; 1 Rois 3, 4-15). Mais il se peut que le texte soit altéré. On pourrait corriger, par exemple : *'âz ḥâlâ rouḥî wâ'e'èrôk*. « Alors mon esprit fut affligé (ou : *'âz 'oullaph rouḥî*, alors mon esprit tomba en défaillance) et j'exposai [mes griefs] », ce dernier verbe, employé sans complément, était un terme technique de la langue juridique (Job 33, 5; 37, 19; Ps. 40, 6; 50, 21; cf. Ès. 44, 7). *h*. D'après la tradition rabbinique, la phrase « nous ne mourrons pas » est une « correction de scribes » et le texte portait primitivement « tu ne mourras pas ». Cette leçon serait bonne aussi, bien que le contexte ne demande pas spécialement une allusion à l'immortalité de Dieu. Comme le début du verset (12a) est trop long pour avoir formé un vers régulier, il se peut que la phrase litigieuse ait été ajoutée après coup. *i*. Le messager chargé par Dieu de faire triompher le droit est probablement le roi de Juda. *j*. Traîtres à la cause de Yahvé.

14 Il traite les hommes comme les poissons de la mer[a],
comme les reptiles qui n'ont pas de maître.
15 Tous, il les prend à l'hameçon,
il les tire avec sa senne;
Il les ramasse dans son filet.
Aussi est-il dans la joie et exulte-t-il;
16 Et il offre des sacrifices à sa senne;
il fait monter en fumée [des offrandes] en l'honneur de son filet,
Ayant, grâce à eux, nourriture abondante
et copieuse pâture.
17 Aussi vide-t-il[b] sans trêve sa senne
[et] extermine-t-il les gens sans pitié.

Deuxième réponse de Yahvé : Le juste vivra par sa fidélité.

2 1 Je vais me tenir à mon poste
et monter la garde;
Je guetterai pour voir ce qu'il me dira
et ce qu'il répondra à mes doléances[c].

2 Et Yahvé me répondit. Il dit :

« Couche par écrit la révélation[d], clairement, sur des tablettes[e],
en sorte qu'on la lise couramment.
3 Car cette révélation s'accomplira au temps fixé;
elle vole vers son terme et ne trompera pas [ton attente].
Si elle tarde, compte [cependant] sur sa réalisation :
elle s'accomplira certainement et sans retard.
4 Celui dont l'âme n'est pas droite dépérit;
le juste, au contraire, vit par sa fidélité[f].
5 A plus forte raison, quand un homme s'enfle d'orgueil,
perdra-t-il le sens et n'aura-t-il plus de repos[g]. »

Cinq imprécations[h]

Sur celui qui, avide comme le Cheôl
et insatiable comme la mort,
A rassemblé auprès de lui toutes les nations
et réuni tous les peuples[i],

14. « Il traite » cf. v. 15 (lis. *weya'âsè*). H : Et tu as traité. 16. « copieuse » lis. *bârî'*. H a un masc. suivi d'un adj. fém. 17. « Aussi vide-t-il » *G Sh S L* (suppr. *ha* devant *'al*). H : Est-ce que, en conséquence, il vide... ? « sans — [et] extermine-t-il » lis. *tâmîd yahărôg*. H : sa senne et sans trêve pour exterminer. 2, 1. « monter la (litt. : ma) garde » (lis. *maṣṣôrî*). H : me poster sur l'ouvrage de siège. « il répondra » *S* (lis. *yâšîb*). H : je répondrai. 3. « vole » d'après *G* (lis. *weyiphraḥ* cf. Éz. 13, 20). H : souffle. « s'accomplira (litt. : s'éveillera) au » lis. *yé'ôr*. H : [est] encore pour le. « et sans » *G* (lis. *welô'*). H : sans. 4. « Celui — dépérit » lis. *'oullaph zou* au lieu de *'ouppelâ*. H : Elle est enflée, elle n'est pas droite, son âme en lui. — Texte très incertain. 5. « quand un homme — repos » lis. *hézîd* au lieu de *hayyayin*, suppr. *bôgêd* (dittogr. de *gèbèr*), puis lis. *yânouaḥ* au lieu de *yinwè*. H : le vin est-il perfide ; l'homme orgueilleux (?) et il ne demeurera pas (?). — Texte très incertain.

a. Les v. 14-17 décrivent sous forme imagée et hyperbolique les exactions du roi de Juda. *b*. Selon certains interprètes (ainsi G S L) cela voudrait dire : « aussi lance-t-il ». On disait en hébreu « vider une épée » ou « une lance », c'est-à-dire tirer ces armes de leur fourreau. *c*. Le prophète est souvent assimilé à une sentinelle chargée de guetter les révélations de Yahvé et de les communiquer au peuple (És. 21, 6, 8 ; Jér. 6, 17 ; Éz. 3, 17 ; 33, 2, 6, 7 ; Mi. 7, 4 (H) ; Ps. 5, 4). *d*. Celle des v. 4 et 5a.
e. Il ne s'agit certainement pas de tablettes d'argile, car pour les utiliser il fallait se servir d'une écriture cunéiforme (celle des Assyro-Babyloniens ou l'alphabet des Phéniciens d'Ougarit-Ras Chamra), que les Juifs du VIIe siècle n'auraient pu lire couramment. Mais on employait aussi des tablettes de bois, de pierre ou de plomb. *f*. Celui qui n'observe pas la droiture porte déjà en lui un germe de mort qui se développera sûrement et causera sa perte. Le juste, au contraire, a la vie, par le fait de sa fidélité. Le mot traduit par « fidélité » peut avoir aussi le sens de « foi », que l'apôtre Paul lui prête lorsqu'il cite ce passage (Rom. 1, 17 ; Gal. 3, 11). Mais l'antithèse avec le manque de droiture du méchant montre que telle n'est pas tout à fait la nuance de la pensée de l'auteur primitif.
g. Le texte de ce vers est évidemment altéré (voy. note critique). Nous proposons d'y voir une menace à l'adresse du roi de Juda. *h*. Ces imprécations, qui commencent toutes par le terme technique « malheur à ! », sont introduites par un préambule (v. 5b-6) qui les met dans la bouche des « nations » mentionnées v. 6. — On sait l'efficacité redoutable que les Israélites reconnaissaient aux formules de malédiction.
i. Allusion possible aux alliances du roi de Juda avec des puissances étrangères.

6 Toutes ces nations
ne prononceront-elles pas une satire[a]
Et ne composeront-elles pas une épigramme[b] ?
Elles diront : — —

Malheur à qui multiplie les impôts sur le malheureux[c]
et exige de lui des gages pesants[d] !
7 Ceux qui te mordront[e] ne surgiront-ils pas soudain ?
Ceux qui te feront trembler ne s'éveilleront-ils point ?
Et tu deviendras leur proie[f].
8 Parce que tu as dépouillé de nombreuses nations,
tout le reste des peuples[g] te dépouillera,
Parce que tu as versé le sang humain et que tu as fait violence à la terre,
à la ville et à tous ceux qui l'habitent[h].

9 Malheur à qui compte sur le bien mal acquis[i] pour édifier sa maison[j]
et placer son aire assez haut
pour échapper à l'atteinte du malheur !
10 C'est la honte de ta maison que tu as résolue[k] :
des peuples nombreux t'abattront[l];
tu as péché contre ta propre existence.
11 Car des murailles même les pierres crient [vengeance]
et de la charpente les poutres leur font écho.

12 Malheur à qui bâtit une ville avec du sang
et qui fonde une cité sur l'iniquité[m] !
13 N'est-ce point ici l'ordre de Yahvé :
Que les peuples peinent au profit du feu
et que les nations s'exténuent pour le néant[n] ?
14 Car la terre doit être remplie
de la connaissance de la gloire de Yahvé
comme [le fond de] la mer des eaux qui le couvrent[o].

15 Malheur à qui fait boire les autres
à sa coupe [pleine] d'un breuvage capiteux et les enivre,
Pour jouir du spectacle de leur nudité[p],
16 les comblant, non d'honneur, mais d'ignominie.

6. « et ne composeront — épigramme » lis. *oumelîṣâ yâḥoudou*. H : et une épigramme, des énigmes. « Elles diront » *G* (lis. *weyô'merou*.). H : Il dira. « les — malheureux » lis. *le'âlouṣ middôt*. H : ce qui n'est pas à lui ! Jusques à quand ? 9. « édifier » lis. *libnôt bêtô*. H : pour sa maison — mais l'hémistiche serait trop court et *benôt* a pu tomber à cause de sa ressemblance avec *bêtô*. « et placer » lis. *welâsoum*. H : pour placer (*we* omis par haplographie). 10. « des — t'abattront » lis. *weqâṣoukâ*. H : abattre des peuples nombreux (?). « tu as péché » lis. *weḥâṭâ'tâ*. H : péchant. 12. « et qui fonde » lis. *oumekônên*. H : et il fonde. 15. « à sa — enivre » lis. *missaph ḥămâtô 'aph šikkerâm*. H : mélangeant ta colère (c'est-à-dire le vin de ta colère [?]) et même enivrant. 16. « les comblant » cf. *G* (lis. *wesabbe'âm*). H : tu seras rassasié. G : satiété.

a. Ou poëme moqueur, en hébreu *mâchâl*, cf. És. 14, 4 ; Mi. 2, 4, etc. *b*. Proprement « une énigme ». Ce terme pouvait être appliqué à une pièce railleuse où le personnage visé n'était désigné qu'en termes voilés (cf. Prov. 1, 6 ; Sir. 47, 17). *c*. Yehoyaqîm exigea de ses sujets des sommes considérables pour payer le tribut imposé par le pharaon (2 Rois 23, 35). *d*. Pour payer l'impôt, beaucoup étaient obligés de s'endetter et, par suite, d'engager leurs biens, voire même leurs enfants (cf. Néh. 5, 3-5).
e. C'est-à-dire ceux qui te déchireront. On pourrait aussi entendre : « tes propres créanciers ». Le mot pour « escompte » signifie proprement « morsure » (c'est l'intérêt qui mord sur le capital). — Les créanciers dont il s'agit ici sont peut-être tous ceux que le tyran a lésés : l'offensé était couramment représenté sous l'image d'un créancier et l'offense sous celle d'une dette (par ex. Mt 6, 12) : à ceux envers qui on a des torts, on est, en effet, *redevable* d'une réparation. *f*. Hémistiche en excès dans le vers. *g*. Les peuples autres que le tien. Il peut s'agir des bandes de Chaldéens, d'Araméens (ou d'Édomites), de Moabites et d'Ammonites qui envahirent Juda, à l'appel de Nabucodonosor, vers la fin du règne de Yehoyaqîm (2 Rois 24, 2).
h. Ce sont les crimes dont Jérémie accuse Yehoyaqîm (22, 17). *i*. Même reproche adressé à Yehoyaqîm Jér. 22, 17.
j. Yehoyaqîm se fit construire un palais spacieux sans payer ses ouvriers (Jér. 22, 13-14). *k*. Cf. Jér. 22, 18, 19.
l. Cet hémistiche, qui ne fait guère que répéter ce qui a été dit v. 8 (cf. note *n*), est peut-être une addition ; le vers ne devait avoir que deux membres. *m*. Ce vers se rencontre à peu près textuellement dans Mi. 3, 10. L'imprécation des v. 12-14, formée de vers qui figurent aussi presque mot pour mot dans d'autres écrits prophétiques, est regardée par nombre de critiques comme ayant été ajoutée après coup. D'autres, cependant, estiment que les deux premiers vers (v. 12 et 13) avaient leur place originelle dans Ḥabacuc. *n*. Même prédiction Jér. 51, 58. *o*. Citation presque textuelle d'És. 11, 9.
p. Allusion sans doute à des orgies auxquelles se livrait le roi de Juda.

Bois, toi aussi, et sois pris de vertige;
ton tour vient de boire à la coupe que te tendra la droite de Yahvé[a];
et l'abjection remplacera pour toi la gloire.

17 Car les violences infligées au Liban[b] retomberont sur toi
et les sévices exercés contre les bêtes[c] causeront ta perte,
Parce que tu as versé le sang humain et que tu as fait violence à la terre,
à la ville et à tous ceux qui l'habitent[d].

19[e] Malheur à qui dit au bois : « Éveille-toi! »
à la pierre muette : « Lève-toi[f] ! »
et cela pourrait rendre des oracles[g]?
Cette image est plaquée d'or et d'argent;
mais en elle il n'y a point de souffle de vie!

18 A quoi peut servir une statue pour qu'on en taille,
une image de métal qui ne rend que des oracles menteurs,
Pour que celui qui l'a façonnée mette en elle sa confiance,
fabriquant des idoles muettes[h]?

20 Yahvé, au contraire, réside dans son palais sacré[i] :
que toute la terre fasse silence devant lui!

Prière : Que Yahvé paraisse et anéantisse l'ennemi[j] !

3 [1] Prière[k]. De Ḥabacuc le prophète[l]. Sur les chiggayôns[m].

2[n] Yahvé, j'ai entendu raconter ce que tu as fait;
j'ai contemplé, Yahvé, ton œuvre.

« et sois — vertige » lis. *wehéràʿél*. H : et montre ton prépuce (?). 17. « causeront ta perte » *G S T* (lis. *yeḥittèka*). H : [qui] les remplissaient de terreur (?). 18. « celui — façonnée » lis. *yôṣerô*. H : celui qui a façonné son façonnage. 3, 2. « contemplé » *G* (lis. *ra'iti*). H : craint.

a. Le thème de la coupe de la colère de Yahvé tendue à la ronde à ceux qu'il veut perdre paraît être une invention originale de Jérémie. Le premier oracle où elle figure date de la quatrième année de Yehoyaqîm (25, 15, 17, 18, 28, cf. 25, 1) ; cf. Jér. 13, 12-14 (même époque). *b*. Ce trait peut viser les bâtisses du roi Yehoyaqîm, qui y avait prodigué le bois de cèdre pour lequel il avait, dit Jérémie, une passion (Jér. 22, 14-15, cf. v. 23).
c. Les charrois nécessités par les constructions royales avaient dû être faits au prix de bien des vies animales. *d*. Ce vers, en excès dans la strophe, est la simple reproduction du v. 8[b].
e. Les v. 18 et 19 sont à intervertir; car l'imprécation contre les idolâtres devait, comme les précédentes, débuter par la formule : « malheur à », qui ne figure qu'au v. 19. *f*. Cf. Jér. 2, 27 et note *g*. *g*. Cette phrase énigmatique, en excès dans le vers, est probablement une glose. *h*. Le grief d'idolâtrie était particulièrement grave s'il s'adressait à des Judéens, adorateurs de Yahvé. Beaucoup d'habitants de Juda, dans les dernières années de l'existence du royaume, adoraient encore des images (Éz. 8, 5-13; Jér. 2, 27; 2 Rois 23, 4-6; Deut. 4, 25), notamment des images du Dieu d'Israël (cf. Deut. 4, 15-19; 5, 8-9). *i*. Apparemment son palais céleste, d'après ce qui suit (3, 3[e], 4, etc.) et d'après Ps. 11, 4. Le verset 20 forme la transition entre les imprécations du chapitre 2 et la théophanie du chapitre 3 : il oppose, d'une part, la souveraineté majestueuse de Yahvé à l'inanité des idoles (v. 20[a]) et annonce, d'autre part (v. 20[b]), une apparition divine. La formule « Silence devant Yahvé ! » était celle qu'on prononçait au moment où Dieu venait, pensait-on, prendre sa part du sacrifice (cf. Soph. 1, 7 et note *e*; Zach. 2, 13 [H : 17].
j. Le chapitre 3 est un véritable psaume, tout semblable, par la forme et par le fond, à de nombreuses pièces du Psautier. Il est, comme beaucoup d'entre elles, accompagné d'annotations littéraires et musicales (v. 1, 3, 9, 13); il est, de plus, suivi (v. 19[b]) d'une notice qui devait former la suscription du psaume qui lui faisait suite. Il faisait donc partie d'une collection d'hymnes analogues à celles qui ont été réunies dans le recueil canonique. Ce n'est cependant pas une raison péremptoire pour penser que cette prière ne faisait pas partie du livre prophétique de Ḥabacuc; une théophanie comme celle des v. 3-15 est appelée par les derniers mots du ch. 2 (v. 20). On peut supposer que cette prière a été extraite du livre et jointe à une collection de chants exécutés dans le Temple et qu'on a, plus tard, utilisé un manuscrit de cette petite collection quand on a constitué le recueil des « Petits Prophètes ». *k*. Même en-tête Ps. 17, 86, 90, 102, 142, cf. 72, 20. *l*. Divers psaumes sont de même attribués à des prophètes : Jérémie (Ps. 137), Aggée, Zacharie (Ps. 138, 139; 146-148), dans la version des Septante, à Ésaïe dans És. 12, etc. Et plusieurs prophètes, Jérémie notamment, ont effectivement écrit des pages inspirées évidemment des œuvres de la littérature hymnique de leur peuple : on chantait depuis longtemps des cantiques en Israël (cf. Am. 5, 23; És. 30, 29). *m*. Mot de signification inconnue, qui figure en tête du Ps. 7. Il est peut-être apparenté à l'accadien *šegû* « plainte ». Toutefois la version des Septante paraît avoir lu « avec instruments à corde » comme au v. 19. *n*. Le v. 2 constitue l'introduction du psaume : il fait allusion aux traditions héroïques, tant mythiques qu'historiques, relatant les interventions passées de Yahvé, interventions dont le prophète demande la prochaine répétition en faveur d'Israël. Les v. 3-15 constituent le corps du psaume. C'est la description d'une vision où le prophète contemple les événements qui vont se produire : en trois strophes il peint successivement l'apparition de Yahvé (v. 3-7), la panique qu'elle provoquera dans la nature (v. 8-11), le combat de Yahvé contre ses ennemis (v. 12-15). Dans une troisième partie (v. 16-19), l'auteur exprime les sentiments d'angoisse et d'espérance que fait naître en lui la vision qu'il vient de contempler.

Dans les années qui viennent[a], fais-la revivre;
dans les années qui viennent, fais-toi connaître
au cours des mois [prochains] que l'on ait à se souvenir de toi!

3 Dieu arrive de Témân[b]
et le Saint de la montagne de Parân[c]. Séla.
Sa splendeur couvre les cieux
et sa gloire remplit la terre.

4 Son éclat est [éblouissant] comme la lumière;
des rayons jaillissent de ses mains.
Il se réjouit de sa puissance;

6[b] à lui les routes éternelles!

5 Devant lui marche la Peste[d];
sur ses pas s'avance Rècheph[e].

6[a] Il se dresse et il ébranle la terre;
il regarde et il fait sursauter les nations.
Les montagnes séculaires volent en éclats;
les collines éternelles[f] s'effondrent.

7 Les pavillons de Kouchân[g] sont dans l'épouvante;
les tentes du pays de Madian[h] tremblent.

8 Est-ce contre les fleuves que s'enflamme, ô Yahvé,
est-ce contre les fleuves que [s'enflamme][i] ta colère?
ou ton courroux [s'allume-t-il] contre la mer,
Que tu montes sur ton char
et que tes chevaux s'élancent comme l'ouragan[j]?

9 Tu tires ton arc du fourreau;
tu en rassasies la corde de flèches. Séla.
La terre se fend; des crevasses [s'ouvrent].

10 A ta vue les montagnes tremblent;
Les nuées déversent des cataractes;
l'océan fait retentir sa voix.
Le soleil oublie de se lever en son temps;

11 la lune reste dans sa demeure,
A la clarté de tes flèches qui volent,
à la lueur des éclairs jaillis de ta lance[k].

« Dans — viennent » (les deux fois) *Aq* (lis. *biqrôb šânîm*). H : Au sein des années. — Texte incertain. « fais-toi connaître » *G S* (*L*) (lis. *tiwwâdēaʿ*). H : fais connaître. « au cours — toi » lis. *begôz yeraḥîm tizzâkêr*. H : dans la colère souviens-toi d'avoir pitié. 4. « Son éclat » *G S L T* (lis. *wenoghô*). H : L'éclat. « Il se — puissance » lis. *wesâmaḥ be'ôn ʿouzzô*. H : Là est la couverture de sa force. 6. « ébranle » *G T* (lis. *wayyamʿed*). H : mesure. 7. « Les — épouvante » lis. *teḥittènâ yerîʿôt* et suppr. *'ohŏlê* (à transposer dans 7[b], où il faut un sujet masculin). H : j'ai vu les tentes de Kouchân sous le malheur. « tentes » lis. *'ohŏlê*. H : pavillons. 8. « ton char — ouragan » lis. *merkâbèkâ wesousèkâ yisʿârou*. H : tes chevaux, tes chars victoire. 9. « Tu — fourreau (litt. : tu mets à nu ton arc) » lis. *ʿârô teʿârè*. H : Nudité (à nu[?]) s'éveille ton arc (?). « tu en — flèches » lis. *sibbaʿtâ maṭṭôt yitrô*. H : serments, verges, parole. — Texte très incertain. « crevasses » lis. *minhârôt*. H : fleuves. 10. « Les nuées — cataractes » cf. Ps. 77, 18 (lis. *zôremou mayim ʿâbôt*). H : Le flux des eaux passe. 10-11. « Le soleil — temps » lis. *mizrâḥô nâśâ* et joindre à ce v. *šèmèš* du v. 11. H : s'élever ses mains (?); il élève. [11] Le soleil. — Texte incertain. 11. « sa demeure » lis. *zeboulô*. H : vers la demeure.

a. Litt. : *quand s'approchent les années*, c'est-à-dire au cours du temps, de notre temps — et non à la fin des jours seulement.
b. Témân; ce mot, qui signifie la droite (comme Yémen ou Benjamin), donc le sud, désignait la région au sud de Moab. C'était une province édomite. D'après Jug. 5, 4 Yahvé vient de même « du territoire d'Édom ». *c*. Région voisine du Sinaï, cf. Gen. 21, 21; Nomb. 10, 12; Deut. 1, 1; 33, 2; 1 Rois 11, 18. D'après une antique conception devenue traditionnelle chez les poètes hébreux, c'est de sa montagne sainte, dans l'extrême sud, que Yahvé vient secourir son peuple (cf. Jug. 5, 4-5; Deut. 33, 2).
d. La peste personnifiée comme dans Os. 13, 14; Ps. 91, 6 : le démon de la peste. *e*. Rècheph (l'éclair) était un dieu cananéen de la foudre, de la fièvre brûlante et de la guerre.
f. Gen. 49, 26; Deut. 33, 15; cf. Ps. 90, 2. *g*. Peuplade de bédouins, inconnue par ailleurs. Kouch pouvait désigner non seulement les Éthiopiens, mais aussi certains Arabes du sud (Gen. 10, 7). *h*. A l'est du golfe élanitique. Cf. Gen. 25, 2; Ex. 2, 15 et les notes. Madian était, d'après Ex. 3, 1-6, le pays où se trouvait la « montagne de Dieu ». *i*. Les mots en petits caractères ont sans doute été répétés pour rectifier l'erreur d'un copiste qui avait sauté le mot « ta colère ».
j. Allusion à l'antique tradition selon laquelle le dieu créateur avait eu à lutter, à l'origine des temps, contre la mer primitive révoltée (cf. Ps. 89, 10-11; És. 51, 9, etc.). Ce passage, ainsi que Nah. 1, 4, rappelle spécialement la forme sous laquelle cette tradition se présente dans un des poèmes phéniciens (XIV[e] siècle) trouvés à Ras Chamra : le Fleuve y figure comme associé à la Mer en révolte. Baal lance contre les rebelles ses chevaux et son char. *k*. Les astres s'abstiennent de donner leur clarté, éclipsée par les lueurs jaillies des armes de Yahvé.

12 Avec fureur tu foules la terre;
dans ta colère tu écrases les nations.
13 Tu pars en guerre pour secourir ton peuple,
pour sauver ton oint[a].
Tu fracasses la tête des méchants.
. . . . [b]. Sèla.
14 Tu perces de tes traits la tête des princes,
qui s'enfuient lorsque tu disperses leurs guerriers
. . . . [c]
15 Tu lances tes chevaux sur la mer,
sur le bouillonnement des grosses eaux[d].
16 En entendant [ce tumulte][e], mes entrailles se sont émues;
au bruit, mes lèvres ont frémi.
Un tremblement a pénétré mes os;
mes pas ont bronché sous moi.
Je soupire, dans l'attente du jour d'angoisse
où des hordes monteront contre mon peuple[f].
17 Car [alors] le figuier ne portera plus de fruits;
plus de grappes sur les ceps!
La production de l'olivier manquera
et les champs ne donneront rien à manger.
Le menu bétail aura disparu des bergeries;
plus de gros bétail dans les étables[g]!
18 Mais moi, je serai dans la joie grâce à Yahvé,
dans l'allégresse grâce à Dieu, mon Sauveur[h].
19 Yahvé, mon Seigneur, est ma force;
il rend mes pieds agiles comme ceux des biches
et me fait marcher sur les sommets[i].
Du maître-chantre. Avec instruments à cordes[j].

13. « pour sauver ton oint » *G* (lis. *lehôšîaʿ*). *H* : pour le salut ton oint. « des méchants (litt. : des hommes de méchanceté) » lis. *metê rèšaʿ*. H : hors de la maison du méchant, 14. « tes traits » lis. *bemaṭṭèkâ*. H : ses traits. « des princes » *G* (lis. *rôzenîm*). H : de ses princes (?). « qui — guerriers » lis. *śâʿărou lahăphîṣekâ ḥălouṣèhèm*. H : ils se précipitaient pour me disperser ; leur cri de joie. — Texte très incertain. 15. « Tu lances — mer (litt. : tu fais que tes chevaux foulent la mer) » lis. *hidraktâ*. H : Tu foules tes chevaux dans la mer. 16. « Un tremblement » *G S* (lis. *râqâd*). H : la carie. « mes pas — moi » *G* (lis. *yirgaz ʾăšourî*). H : sous moi je tremble, moi qui... « Je soupire » lis. *ʾèʾĕnâḥ*. H : Je me repose (ou peut-être : Je gémis [?]). « où — peuple » lis. *leʿammî gedoud*. H : pour monter contre un peuple [qui] l'assaille. 17. « ne portera — fruits » *G* (lis. *tiphrè*). H : ne fleurira plus. « donneront » *G* (lis. *ʿâsou*). H : donnera. « aura disparu » *G* (lis. *nigzar*). H : on retranchera. 19. « les sommets » *G* (lis. *bâmôt*). H : mes sommets. « Avec instruments » *G* cf. *Ps.* 4, 1; 6, 1; 54, 1; 55, 1; 67, 1; 76, 1 (lis. *bingînôt*). H : Avec mes instruments.

a. Non un roi particulier, mais le Prince en général ou peut-être le peuple lui-même (cf. Ps. 28, 8; 84, 10; 89, 39, 52).
b. L'hébreu a ici quelques mots qui signifient : *mettre à nu le fondement jusqu'au cou*. On a proposé de corriger « tu mets à nu (*ʿérîtâ*) le fondement jusqu'au roc (*ṣour*) ». Mais les manuscrits de la version grecque supposent des leçons différentes, par ex. « tu as suscité des liens (*môsêr*) jusqu'au cou ». Aucune de ces lectures ne convient bien au contexte. *c*. Litt. : *comme pour dévorer le misérable en cachette*. Le texte du verset 14, sauf dans le premier membre, paraît gravement altéré.
d. Comme autrefois, lors de la lutte contre la Mer et les Fleuves (voy. v. 8 et note *j*). *e*. Ce que le prophète a entendu et ce qui le fait frissonner, c'est sans doute le vacarme du combat auquel il vient d'assister en vision, ainsi que le bruit du tremblement de terre et des pluies torrentielles qui accompagnaient l'apparition de Yahvé (v. 3-15). *f*. Le jour où Yahvé interviendra pour châtier Yehoyaqîm et sa camarilla par une invasion ennemie qui laissera Juda en ruines. *g*. Ce v. 17 a été souvent regardé comme ajouté après coup parce qu'il paraît viser une autre calamité, un fléau qui fera manquer les récoltes et détruira l'herbe des pâturages. Mais il peut être primitif s'il donne une description des dégâts que la guerre va faire en Juda. *h*. Si redoutable que doive être la crise nationale imminente, le voyant exprime, dans les v. 18 et 19, au nom des fidèles, son inébranlable confiance en Yahvé, assez puissant pour préserver les siens dans le péril et assurer le triomphe final. La venue du jour de Yahvé était tout à la fois redoutée (cf. v. 16) et ardemment désirée par les croyants (cf. Joël 2, 1-2, 11 et 2, 21-23). *i*. Ce vers figure aussi Ps. 18, 33-34. *j*. Cf. Ps. 4, 1; 6, 1; 54, 1; 55, 1; 67, 1; 76, 1.

SOPHONIE

Titre.

1 [1]La parole de Yahvé qui fut adressée à Sophonie[a], fils de Kouchi, fils de Guedalya, fils d'Amarya, fils d'Ézéchias[b], au temps de Josias, fils d'Amon, roi de Juda[c].

PREMIÈRE PARTIE

ANNONCE D'UN JUGEMENT GÉNÉRAL CONTRE LA TERRE ENTIÈRE (1, 2-3, 7)[d].

2 Je ferai disparaître tout, absolument tout
de la surface de la terre.
3 Je ferai disparaître les hommes et les bêtes;
je ferai disparaître les oiseaux du ciel
et les poissons de la mer.
Je ferai succomber les impies
et j'extirperai les pécheurs de la surface de la terre, —
oracle de Yahvé[e].

1 — Contre Juda et Jérusalem.

4 J'étendrai la main contre Juda
et contre tous les habitants de Jérusalem
Et j'extirperai de ce lieu
jusqu'au nom de Baal[f] et au dernier des desservants[g] [de son culte], ainsi que les prêtres[h].

1, 2. « Je — absolument tout » *L* (*G*) (lis. *ʾâsôph ʾôsèph*). H : en faisant disparaître j'achèverai. 3. « Je — disparaître » (les 2 fois) lis. *ʾôsèph*. H : j'achèverai. « Je ferai succomber » (*G*) (lis. *wehikšaltî*). H : et les ruines (ou peut-être ; et les occasions de chute) avec... « les pécheurs » *G* (lis. *haḥaṭṭâʾîm*). H : les hommes. 4. « jusqu'au — dernier » cf. *G* (intervertir *šêm* et *šeʾâr*). H : [jusqu'au dernier] reste de Baal et au nom. G : les noms de Baal et..... « ainsi — prêtres » Manque en G[hex].

a. D'après le grec Sophonias, transcription de l'hébreu Cephanya, qui signifie : « Yahvé cache » ou « abrite ».
b. Ce nom (en hébreu *Ḥizqiyyahou*, c'est-à-dire « Yahvé est ma force ») était assez répandu (cf. 1 Chron. 3, 23; 2 Chron. 28, 12; Esdr. 2, 16; Néh. 7, 21; cf. 10, 18). Il n'est donc pas certain que l'ancêtre du prophète fût le célèbre roi de Juda qui vivait au VIIIe siècle. C'est cependant très probable, car on n'accompagnait d'ordinaire le nom d'un personnage que de celui de son père. Si l'on remonte ici de quatre générations en arrière, c'est apparemment pour arriver à un aïeul illustre. La chronologie ne s'oppose pas à ce qu'entre le roi Ézéchias et Sophonie, qui vivait sous Josias (637-609) il y ait eu cinq générations (de 24 ans en moyenne), bien qu'il n'y ait eu que quatre règnes dans le même espace de temps. *c*. Josias régna de 637 à 609. Les oracles qui nous ont été conservés de Sophonie sont probablement antérieurs à la réforme opérée par ce roi en 622; car le culte des dieux étrangers, spécialement des dieux astraux de l'Assyrie, semble être encore en pleine vogue (1, 4-5).
d. D'après certains passages, le prophète paraît annoncer l'anéantissement de toute l'humanité, voire même de tous les êtres vivants (1, 2-3[a]); ailleurs il semble compter que les pécheurs seuls seront extirpés (1, 3[b], 4[b]-6, 8-9, 12-13; 2, 3). Parfois le châtiment annoncé semble devoir être un cataclysme cosmique universel; en général, au contraire, il est clair que le prophète pense à un désastre historique, à une invasion ennemie qui frappera certaines nations et certaines villes (1, 10-13, 16-17; 2, 4-15). Comme cette calamité doit atteindre entre autres l'Éthiopie (c'est-à-dire l'Égypte) et l'Assyrie (du moins d'après 2, 12-15), le plus probable est que Sophonie la conçoit à l'image de ces invasions de hordes scythes qui, profitant de l'affaiblissement croissant de Ninive, envahirent, vers le temps de la mort d'Assourbanipal (626), l'empire assyrien et le parcoururent jusqu'à la Philistie et aux frontières de l'Égypte. Certains critiques concluent de là que tous les passages où il est parlé d'un cataclysme cosmique universel ou atteignant tous les pécheurs de l'humanité, sont des additions faites tardivement pour donner à l'évènement historique prévu par le prophète les proportions du jugement dernier des apocalypses. C'est probablement le cas pour certains des passages en question. Mais ailleurs on peut se demander si Sophonie n'a pas lui-même dépeint déjà la catastrophe qu'il prévoyait avec les hyperboles familières aux poètes. *e*. La seconde partie du verset 3 doit être une addition, car elle s'accorde mal avec les versets 2 et 3[a] annonçant la destruction de *tous* les êtres vivants. *f*. Le texte massorétique porte : « le reste de Baal ». On en a conclu quelquefois que la réforme de Josias était déjà accomplie, puisqu'il ne subsistait plus que « des restes [du culte] de Baal ». Mais l'expression pourrait signifier : « Baal jusqu'au dernier reste ». D'ailleurs, la version grecque atteste la leçon : « le nom (ou les noms) de Baal », qui est plus naturelle. — Baal, principal dieu des Cananéens, est cité ici comme type des divinités indigènes, dont le culte, depuis l'entrée des Israélites en Palestine, était associé à celui de Yahvé ou le contaminait.
g. Le terme employé était, en hébreu, réservé aux prêtres des dieux étrangers. *h*. Glose qui manquait dans les Septante et était destinée sans doute à expliquer le terme précédent.

5 J'extirperai ceux qui se prosternent sur les toits devant l'armée des cieux[a],
ceux qui se prosternent devant Yahvé, lui jurent [fidélité][b] et jurent [en même temps] par [Milkom[c]
6 Et aussi ceux qui se retirent, abandonnant Yahvé,
qui ne cherchent pas Yahvé et ne se soucient pas de lui[d].

7 Silence devant le Seigneur Yahvé[e]!
car le jour de Yahvé[f] est proche.
Yahvé, en effet, a préparé un sacrifice[g];
il a [déjà] appelé ses invités à se sanctifier[h].
8a Et voici ce qui arrivera au jour du sacrifice de Yahvé :
Je châtierai les ministres et les princes royaux[i]
9b qui remplissent la maison de leur maître de [biens extorqués par] la violence et la fraude.
9a Je châtierai ce jour-là ceux qui sautent par-dessus le seuil[j]
8b et ceux qui s'habillent à la mode étrangère.

10 Ce jour-là, — oracle de Yahvé, —

On entendra des cris de détresse du côté de la porte des Poissons[k],
des hurlements du côté du faubourg[l],
Un grand fracas du côté des collines[m].
11 Les habitants du Maktéch[n] pousseront des hurlements,
Parce que la population des marchands[o] sera anéantie,
que ceux qui font le trafic de l'argent seront extirpés.
12 En ce temps-là, je fouillerai
Jérusalem la lampe à la main[p]
Et je châtierai les hommes qui,
parce qu'ils reposent sur leur lie[q],
Disent en leur cœur :
« Yahvé ne fait [à personne] ni bien ni mal[r]. »
13 Leurs richesses seront mises au pillage
et leurs maisons saccagées.

5. « Milkom » G* S L (lis. *bemilkôm*). H : par leur roi. 8-9. Nous intervertissons 8b et 9b de façon à rapprocher les deux hémistiches où est censuré l'entourage du roi. 12. « la lampe » G (lis. *bannêr*). H : les lampes.

a. Le culte des dieux sidéraux des Assyriens se célébrait sur les terrasses des maisons, en présence des astres (cf. Éz. 8, 16; Jér. 19, 13; 32, 29; 2 Rois 23, 12, etc.). *b*. Ces mots, qui surchargent le vers, sont probablement une variante de l'expression qui précède. *c*. Dieu des Ammonites (1 Rois 11, 5, 33; 2 Rois 23, 13; Jér. 49, 1; Am. 1, 15). On jure par le dieu qu'on révère et qu'on redoute le plus (Jér. 12, 16; Néh. 13, 25; 2 Chr. 36, 13, etc.). *d*. Autre sorte de Juifs infidèles à Yahvé : les indifférents (cf. v. 12). *e*. C'était la formule prononcée à l'instant le plus solennel du sacrifice, au moment où Dieu, pensait-on, venait lui-même prendre sa part de la victime (Hab. 2, 20; Zach. 2, 13 [H : 17]). Les Latins disaient de même : *favete linguis* (Horace, *Odes*, 3, 1-2; Virg., *Aen.*, 5, 71). L'idée est donc : la cérémonie sanglante est déjà commencée : les victimes vont être immolées. *f*. Le jour où Yahvé se vengera de ses ennemis (cf. Am. 5, 18-20 et la note). *g*. Le massacre des ennemis de Yahvé est de même présenté sous l'image d'un sacrifice Jér. 46, 10; És. 34, 5-8; Éz. 39, 17-20. Les victimes, ici, seront les Israélites infidèles; ceux qui les immoleront et les dévoreront, ce sont les envahisseurs. *h*. Quand un particulier se préparait à offrir un « sacrifice de paix », il conviait des parents, des amis ou des pauvres à participer au festin où l'on consommait les victimes (1 Sam. 9, 13, 22; 16, 3). Ces « invités » devaient seulement s'être « sanctifiés », c'est-à-dire avoir lavé ou changé leurs vêtements, s'être abstenus du contact des femmes (cf. 1 Sam. 16, 5; 21, 4-5; Ex. 19, 10, etc). Ces rites avaient pour but originel d'écarter de la cérémonie l'influence des forces mauvaises ou hostiles. *i*. Litt. : *les fils du roi*. Il s'agit des membres de la famille royale en général (cf. 1 Rois 22, 26; Jér. 36, 26; Ps. 72, 1). *j*. L'interdiction de poser le pied sur le seuil est très répandue; elle était observée, par exemple, dans le temple de Dagon, dieu des Philistins (voy. 1 Sam. 5, 5 et la note). Sophonie condamne cette observance soit comme pratique superstitieuse, soit comme emprunt à l'étranger. Le targoum paraphrase ainsi ce passage : « Je punirai tous ceux qui vivent selon les institutions des Philistins. » *k*. Une des portes de la muraille nord de Jérusalem (Néh. 3, 3; 12, 39; 2 Chron. 33, 14). *l*. Voy. 2 Rois 22, 14. *m*. Les hauteurs au nord de Jérusalem

n. Ce mot, qui signifie « mortier, » était sans doute le nom d'un quartier de la capitale dont la configuration était celle d'une cuvette, peut-être la combe du Tyropéon. *o*. Litt. : *le peuple de Canaan*. « Cananéen » était synonyme de marchand, parce que le commerce était alors à peu près exclusivement aux mains des Phéniciens (Prov. 31, 24; És. 23, 8; Os. 12, 8; cf. Néh. 13, 16). En France, au moyen-âge, on appelait « Lombards » les financiers et les usuriers.

p. Pour ne laisser échapper aucun coupable. Les maisons palestiniennes étaient sombres; pour y faire une recherche soigneuse il fallait allumer une lampe (Luc 15, 8). C'est à cause de ce passage que Sophonie était représenté une lanterne à la main. *q*. Parce qu'ils ont vécu jusqu'à présent dans une complète tranquillité, tel un vin qui n'a pas été transvasé (Jér. 48, 11-12). *r*. Ils ne croient ni aux menaces que les prophètes adressent aux impies, ni aux promesses qu'ils font aux justes.

Ils auront bâti des maisons, mais ne les habiteront pas;
ils auront planté des vignes, mais n'en boiront pas le vin[a].
14 Il est proche, le grand jour de Yahvé[b].
Il est proche, il vient en toute hâte.
Il est proche, le jour amer de Yahvé :
le plus brave lui-même poussera des cris.
15 Ce sera un jour de colère que ce jour-là[c],
un jour de détresse et d'angoisse
un jour de ruine et de dévastation,
Un jour de ténèbres et d'obscurité,
un jour de nuées et de brouillards épais[d],
16 Un jour de sonneries de cor et de cris de guerre
contre les villes fortifiées
et les hautes tours d'angle.
17 Je plongerai les hommes dans la détresse
et ils marcheront comme des aveugles,
parce qu'ils ont péché contre Yahvé.
Leur sang sera répandu comme de la poussière
et leurs entrailles comme de l'ordure.
18 Ni leur argent ni leur or ne pourront les sauver
au jour de la fureur de Yahvé.
Par le feu de sa jalousie toute la terre sera consumée;
car il opérera la destruction et l'extermination soudaine
de tous les habitants de la terre[e].

2

1 Courbez-vous, humiliez-vous[f],
gens sans pudeur[g],
2 Avant que vous ne deveniez semblables à la paille qui s'envole,
Avant que ne fonde sur vous
l'ardente colère de Yahvé,
Avant que ne fonde sur vous
le jour de la colère de Yahvé[h].
3 Recherchez Yahvé, vous tous les humbles du pays,
qui pratiquez la justice qu'il exige;
Recherchez l'équité; recherchez l'humilité;
peut-être serez-vous mis à l'abri au jour de la colère de Yahvé[i].

14. « il — hâte (litt. : et se hâtant beaucoup) » lis. *oumemahêr*. H : et se hâter beaucoup. « Il — cris » lis. *qârôb yôm yahwè hammar ṣôreaḥ gam gibbôr*. H : Bruit du jour de Yahvé! Amèrement crie là le brave. — Texte très incertain. 17. « leurs entrailles » lis. *weraḥmêhem*. H : leur nourriture (?). — Texte incertain. 18. « et » G S L (lis. *'aph*). H : certainement (?). 2, 2. « Avant — s'envole » d'après G (lis. *beṭèrem lô' tihyou kemôṣ 'ôbèr* et suppr. *yôm*). H : avant que naisse la loi (c'est-à-dire que soit prononcée la sentence?) — le jour passe comme la paille. — Texte très incertain.

a. Cf. Am. 5, 11; Mi. 6, 15; Deut. 28, 38-39; Éz. 28, 26; Es. 65, 21-22. *b*. Cf. Joël 2, 1-2. *c*. Ce vers a servi de thème au célèbre cantique attribué à Thomas de Celano : *Dies irae dies illa*.

d. Vers reproduit Joël 2, 2. *e*. L'authenticité de ce verset a été suspectée parce qu'il y est parlé de Yahvé à la troisième personne, que la première phrase se retrouve textuellement Éz. 7, 19 et la deuxième Soph. 3, 8, que le châtiment de Yahvé est ici étendu à tous les habitants de la terre et qu'enfin le début du verset suppose que l'invasion des hordes scythes appartient déjà au passé, puisqu'il paraît faire allusion à la façon dont le pharaon se débarrassera d'elles en achetant leur retraite. Aucun de ces arguments ne semble décisif : Ézéchiel, qui vivait un quart de siècle plus tard, peut s'être inspiré de Sophonie, de même l'auteur de Soph. 3, 8; « toute la terre » peut être une hyperbole poétique; il est loisible, du reste, de traduire « tout le pays ». L'allusion à la manière dont le pharaon écarta le danger scythe serait toute naturelle dans la bouche de Sophonie, si, comme nous le croyons, il a prononcé cet oracle *après* le grand raid des barbares du nord et concevait le désastre qu'il annonçait comme analogue à cette invasion, mais plus terrible encore : cette fois les envahisseurs ne se laisseront pas acheter.

f. Nous supposons que les deux formes verbales employées ici dérivent d'une racine (*qouš*) qui, en arabe, signifie « se courber ». D'autres leur prêtent le sens de « se recueillir, rentrer en soi-même » parce que le verbe se rencontre au sens de « ramasser, recueillir de la paille » (*qaš*). D'autres encore le rapprochent de *qâšâ*, « être dur », d'où : « soyez fermes » (?).

g. La nation juive. *h*. Ce vers paraît être une simple variante du précédent. Il est signalé comme addition dans Ghex. *i*. L'expression « les humbles » pour désigner les pieux, l'idée que les justes seront mis à l'abri par Dieu lors de la catastrophe finale (cf. És. 26, 20) sont courantes dans le judaïsme postérieur à l'exil. Ce n'est cependant pas une raison absolument décisive pour regarder soit le verset 3, soit l'ensemble des versets 1-3 comme ajoutés tardivement : il se pourrait que ces façons de parler et de penser remontassent à un auteur du VIIe siècle.

II — Contre diverses nations étrangères[a].

Contre les Philistins[b].

4 Car Gaza deviendra un lieu désert[c]
et Ascalon une solitude.
[La population d']Asdod sera chassée en plein midi
et [celle d']Éqrôn sera extirpée[d].
5 Malheur à vous qui habitez le rivage de la mer[e],
nation des Kerétî[f]!
Yahvé a prononcé une sentence contre toi,
Canaan[g], pays des Philistins :
« Je te détruirai; je te dépeuplerai;
6 Kerét[h] servira de pâturage aux bergers,
de parc au petit bétail.
7 Le rivage de la mer appartiendra
aux survivants de la maison de Juda[i].
Au bord de la mer ils feront paître [leurs troupeaux]
et se reposeront le soir dans les maisons d'Ascalon. »
Car Yahvé leur Dieu les visitera
et les rétablira[j].

Contre Moab et Ammon[j].

8 J'ai entendu les insultes de Moab
et les outrages des enfants d'Ammon,
Les insultes qu'ils proféraient contre mon peuple
et les propos hautains qu'ils tenaient sur son pays.
9 C'est pourquoi, [je le jure] par ma vie, — oracle de Yahvé,
[Dieu] des armées, Dieu d'Israël, —
Moab deviendra comme Sodome
et [le pays des] enfants d'Ammon comme Gomorrhe,
Un domaine envahi par les orties, une mine de sel[k],
une solitude éternelle.

5. « contre toi » d'après s^b (lis. *'âlayik*). H : contre vous 6. « Kerét — bergers » *G* (suppr. *ḥèbèl hayyâm*, glose qui se rapportait au v. 7, et intervertir *kerôt* (à lire probablement *kerét*) et *newôt*. H : et le rivage de la mer deviendra (verbe au féminin avec sujet masculin) des pâturages, des huttes [?] (ou des citernes [?]) de bergers. 7. « de la mer » *G S* (aj. *hayyâm*). Manque en H. « Au bord de la mer » lis. *'al hayyâm*. H : Sur eux.

a. L'authenticité de ces oracles est contestée ou rejetée par plusieurs critiques parce que ces versets coupent la série des censures dirigées par Sophonie contre Juda (1, 4-2, 3 et 3, 1-7), que c'est, à notre connaissance, après 586 que Moab et Ammon ont insulté aux malheurs de Juda (cf. Éz. 25, 2-11), qu'enfin les nations voisines devaient, d'après Sophonie, être écrasées, ainsi que Juda, par un envahisseur étranger (les barbares du nord sans doute), et non pas par le royaume de Juda restauré et redevenu conquérant. Mais, d'autre part, la liste des nations visées est bien celle des voisins de Juda (à l'ouest, à l'est, au sud et au nord) qui étaient menacées par le danger scythe au temps de Sophonie (vers 626); l'oracle contre Ninive ne s'explique naturellement qu'avant la ruine de cette ville (612). Il suffit donc, semble-t-il, d'admettre que des oracles dirigés contre certaines nations et provenant réellement de Sophonie, se trouvaient originairement après 3, 1-7 et qu'ils ont reçu quelques additions et quelques retouches après l'exil. Nous connaissons, d'ailleurs, trop incomplètement le détail des événements du VIIe siècle pour affirmer que Moab et Ammon n'ont pas, dès cette époque, insulté Juda. *b.* Cf. Éz. 25, 15-17. *c.* Il y a en hébreu une assonance intraduisible en français entre le mot signifiant « lieu désert » et le nom de Gaza. *d.* Assonance en hébreu entre « extirpée » et Éqrôn. — Des cinq villes principales des Philistins, une seule, Gat, n'est pas nommée, peut-être parce qu'elle était déchue au temps de Sophonie. Voy. cependant Am. 6, 2; Jér. 47, 5. *e.* Cf. Jér. 47, 7 et la note. *f.* Nom d'une peuplade du S. O. de la Palestine, employé ici et Éz. 25, 16 comme synonyme de « Philistins ». On a souvent vu dans ce nom un indice confirmant la tradition rapportée par Hérodote selon laquelle les Philistins étaient originaires de la Crète, mais voy. notes sur 1 Sam. 30, 14; Éz. 25, 16. *g.* Glose dont on n'aperçoit pas bien la raison d'être. *h.* Nom du pays des Kerétî. G et S ont traduit : « la Crète ». Le roi phénicien Kerét, héros d'un des poëmes découverts à Ras Chamra, était peut-être l'éponyme de ce peuple. *i.* Sur ces additions voy. note *a*. *j.* Cf. Éz. 25, 1-11. *k.* Tel le Djebel Ousdoum (« montagne de Sodome »), au S. O. de la mer Morte, montagne de sel où l'on montre la statue de la femme de Lot (cf. Gen. 19, 26) et qui est exploitée pour l'approvisionnement de Jérusalem en sel.

Les survivants de mon peuple les pilleront
et les réchappés de ma nation en deviendront les maîtres[a].
10 Cela leur arrivera en punition de leur orgueil,
parce qu'ils ont proféré des insultes et tenu des propos hautains
contre le peuple de Yahvé, [Dieu] des armées[b].
11 Yahvé se fera redouter quand il agira contre eux[c];
il anéantira, en effet, tous les dieux de la terre;
Et l'on verra se prosterner devant lui, — chacun dans son pays[d], —
tous les [habitants des] îles des nations.

Contre l'Éthiopie[e].

12 Vous aussi, Kouchites,
vous serez transpercés par l'épée de Yahvé.

Contre l'Assyrie.

13 Il étendra aussi sa main vers le nord
et fera périr Assur[f].
Il transformera Ninive en une solitude,
en une terre aussi aride que le désert.
14 Des troupeaux y feront leur gîte,
ainsi que toutes les bêtes des champs.
La hulotte et le héron[g]
passeront la nuit parmi ses chapiteaux.
Le hibou chantera aux fenêtres
et le corbeau sur les seuils.
. . . . [h],
15[i] Voilà ce que deviendra la ville joyeuse[j],
qui trônait dans l'insouciance
Et qui disait en son cœur :
« Moi, rien que moi[k]! »
Comment est-elle devenue un désert[l],
un repaire de fauves?
Quiconque passera auprès d'elle sifflera[m]
et agitera la main.

11. « anéantira » lis. *yerazzè*. H : a maigri. — Texte incertain. 12. « vous — Yahvé » lis. *ḥèrèb yahwè* au lieu de *ḥarbî hèmmâ*. H : ils seront transpercés par mon épée. 14. « ainsi que » *G S Ar* (lis. *wekol*). Manque en H. « Le hibou » lis. *kôs*. H : Une voix. « le corbeau » lis. *'ôreb*. H : la dévastation.

a. Sur cette addition voy. v. 4, note *a*. *b.* Rappel du v. 8, mais où il est parlé de Yahvé à la troisième personne. *c.* Litt. : *Yahvé sera redoutable contre eux*. L'idée paraît être : l'écrasement des nations païennes démontrera l'impuissance, le néant de leurs dieux : elles se convertiront alors au culte du vrai Dieu, même celles qui habitent « les îles des nations », c'est-à-dire toutes les côtes de la Méditerranée. Cette expression et l'espérance de la conversion générale des païens paraissent trahir l'influence du Second Ésaïe. *d.* Il ne sera pas nécessaire qu'ils viennent adorer à Jérusalem (cf. Mal. 1, 11), comme le souhaitaient d'autres prophètes (És. 2, 2-3; Mi. 4, 1-2; Zach. 14, 16-19). *e.* Kouch, l'Éthiopie des anciens, la Nubie d'aujourd'hui, était, au temps de Sophonie, une des grandes puissances du monde. Les rois de ce pays avaient, pendant près d'un siècle (728 env.-645), été les maîtres de l'Égypte. Sophonie compte que l'épée de Yahvé, c'est-à-dire celle des barbares, instruments de sa justice, frappera non seulement toute l'Égypte, mais aussi le royaume qui s'étendait au delà de ses frontières méridionales. *f.* L'Assyrie est au N. E. de la Judée; mais pour se rendre de Jérusalem à Ninive, on quittait la Palestine par la route du nord. *g.* Sur l'identification de ces animaux voy. És. 14, 23; 34, 11 et les notes. *h.* Litt. : *Car il a mis à nu son cèdre* (ses boiseries de cèdre?). Le texte est évidemment altéré. On n'a pas suggéré de correction qui s'impose. *i.* Ce verset, dont presque tous les éléments se retrouvent mot pour mot dans d'autres passages, a peut-être été ajouté après coup. *j.* Cf. És. 22, 2; 23, 7. *k.* Cf. És. 47, 8. *l.* Jér. 50, 23; 51, 41. *m.* Cf. Jér. 19, 8; 50, 13, etc. Il ne s'agit pas d'un véritable sifflement, mais d'une sorte de « psst! » qu'on fait entendre encore aujourd'hui en Palestine pour marquer un profond étonnement.

III — *Contre Jérusalem*

3

1 Malheur à la [cité] rebelle et souillée,
à la ville oppressive[a] !
2 Elle n'écoute aucun appel;
elle ne se laisse pas avertir.
Ce n'est pas en Yahvé qu'elle met sa confiance;
elle ne s'approche pas de son Dieu.
3 Ses magistrats sont au milieu d'elle
des lions rugissants[b];
Ses juges sont [comme] les loups du soir[c].
. . . .[d].
4 Ses prophètes sont des fanfarons
et des imposteurs.
Ses prêtres profanent les choses saintes;
ils font violence à la loi[e].
5 Yahvé, qui réside [lui aussi] dans la ville, est juste :
il ne fait rien d'inique.
Chaque matin il met en lumière ses justes exigences[f]
sans y manquer.
Et cependant le méchant ignore la honte. — —

6 J'ai exterminé des nations;
leurs tours d'angle[g] ont été détruites;
J'ai rendu leurs rues désertes;
personne n'y passe plus.
Leurs villes ont été ravagées, dépeuplées;
nul n'y habite plus[h].
7 Je me disais : « Certainement elle me craindra;
elle se laissera avertir;
Elle ne perdra plus de vue
rien de ce que je lui ai commandé. »
Mais en réalité, ils se sont appliqués chaque jour
à ne commettre que de mauvaises actions.

3, 7. « elle me — laissera » lis. *tirâ'* et *tiqqaḥ*. H : tu me craindras; tu te laisseras... « Elle — vue (litt. : ne sera plus ôté de ses yeux) » *GS* (lis. *me'ênèhâ*). H : et sa demeure ne sera pas enlevée.

a. Il s'agit de Jérusalem, dont Jérémie, le contemporain de Sophonie, accuse les habitants d'opprimer l'étranger, la veuve et l'orphelin (7, 6; 22, 3). *b.* Même image Prov. 28, 15; Éz. 22, 25. Mêmes plaintes contre les détenteurs du pouvoir en Israël et en Juda, Am. 2, 6-8; És. 1, 23; Mi. 3, 1-3, 11; 7, 3; Éz. 22, 25-28. *c.* De même Hab. 1, 8 (H). Les loups sont particulièrement à redouter quand vient la nuit, où ils peuvent plus aisément exercer leurs ravages impunément. Le texte primitif portait peut-être « les loups de la steppe » comme Jér. 5, 6. Cf. Éz. 22, 27. *d.* Ici quelques mots qu'on traduit d'ordinaire « ils ne gardent rien pour le [lendemain] matin ». Mais le sens que l'on prête ainsi au verbe est purement conjectural. *e.* C'est-à-dire sans doute : ils donnent de fausses interprétations aux instructions divines qu'ils sont chargés de transmettre. Ézéchiel, qui reprend l'expression (22, 26), entend : « ils ne distinguent pas entre l'impur et le pur ». *f.* Litt. : *son droit.* *g.* Ou : « leurs créneaux » (cf. 1, 16). On pourrait traduire aussi : « leurs chefs ont été frappés d'épouvante ». *h.* Allusion aux événements politiques et militaires qui avaient récemment marqué l'histoire du monde : annexion de nombreux États par les Assyriens, destruction de grandes villes comme Thèbes (cf. Nah. 3, 8-10) et surtout, sans doute, ravages opérés par les Scythes. Jérusalem aurait dû reconnaître dans ces calamités survenues chez d'autres peuples des avertissements divins.

DEUXIÈME PARTIE

PROMESSES DE RELÈVEMENT (3, 8-20)[a].

8 C'est pourquoi attendez-moi, — oracle de Yahvé; —
attendez le jour où je me lèverai en témoin [à charge][b].
Je veux, en effet, dans ma justice, rassembler[c] les nations,
convoquer les royaumes,
Pour déverser sur eux ma fureur,
toute l'ardeur de ma colère,
Car par le feu de ma jalousie
toute la terre sera consumée[d].
9 Alors, en effet, je donnerai aux peuples
des lèvres pures[e],
Pour qu'ils invoquent tous le nom de Yahvé
et le servent épaule contre épaule[f].
10 D'au delà des fleuves de Kouch[g],
. . . .[h]
on m'apportera des oblations[i].

11 En ce jour-là,
Tu n'auras plus à rougir d'aucun de ces actes
par lesquels tu t'es rendue coupable envers moi,
Car alors j'ôterai du milieu de toi
les hautains qui chez toi mènent joyeuse vie[j].
Tu ne continueras plus à t'enorgueillir
sur ma montagne sainte.
12 Je ne laisserai subsister dans ton sein
qu'un peuple humble et débile[k];
C'est dans le nom de Yahvé que se confieront
les survivants d'Israël.
13 Ils ne commettront plus le mal
et ne diront pas de mensonge.
On ne trouvera plus dans leur bouche
une langue trompeuse.

8. « en témoin » *G S* (lis. *le'êd*). H : pour toujours. « convoquer » *G S* (lis. *liqbôṣ*) H : pour que je convoque. **12-13.** « que se confieront — Ils ne ». H : qu'ils se confieront. [13] Les survivants d'Israël ne...

a. Après le réquisitoire qui remplit les versets 1-7, on attend des menaces terribles contre Jérusalem, analogues à celles qui accompagnent les censures du ch. 1. Or, le ch. 3, bien qu'introduit par un « c'est pourquoi », renferme surtout des promesses à l'adresse de la cité coupable : la fureur de Yahvé va se déverser sur « les nations » (v. 8b); Sion, délivrée de ses oppresseurs (18-19), jouira de la présence dans son sein de Yahvé lui-même, qui lui assurera la victoire (15, 17). Ces perspectives glorieuses ne sont pas absolument inconciliables avec les idées exprimées par Sophonie dans 1, 2-3, 7; car on peut supposer que, selon lui, Juda sera au nombre des royaumes sur lesquels se déversera la fureur de Yahvé (v. 8), que le jugement sur Jérusalem consistera en un triage qui en éliminera les orgueilleux, les insouciants et les menteurs (3, 11, 13), comme les amis du paganisme, les indifférents, les superstitieux et les violents (1, 4-6, 8-9), et que c'est au reste infime, mais humble et fidèle, de la population que sont faites les magnifiques promesses du ch. 3. Cependant certaines de ces promesses (par exemple celle de la conversion des païens, v. 9-10), sont présentées sans lien avec le contexte; d'autres supposent l'exil de Juda avec ses hontes (v. 18, 20) ou présentent une étroite parenté de style avec des textes de l'époque de la déportation (v. 9-10, 14, 16-20). Le chapitre 3 doit avoir été à tout le moins retouché à l'époque de l'exil. On peut admettre, cependant, qu'il renferme des éléments provenant de la conclusion primitive du réquisitoire de Sophonie, notamment les v. 8a et 11-13. *b.* Le jour de Yahvé est assimilé à une comparution en justice où les parties sont appelées à produire leurs témoins. *c.* Litt. : *Car mon droit est de rassembler.* *d.* Reproduction de 1, 18. *e.* Qui ne seront plus souillées par des invocations aux dieux païens (cf. Os. 2, 17 [H : 19]). *f.* Litt. : *d'une même épaule.* L'image est celle d'hommes qui portent ensemble un même fardeau. *g.* Le Nil et ses affluents; voy. És. 18, 1. *h.* Ici deux expressions énigmatiques qu'on traduit d'ordinaire : « mes adorateurs, mes enfants dispersés (litt. : la fille de mes dispersés) » et dont on fait soit le sujet, soit le complément direct du verbe qui suit : « mes adorateurs... m'apporteront » ou « ils (les Kouchites) m'apporteront mes adorateurs, mes dispersés comme oblation » (cf. És. 60, 4; 66, 20). Dans un cas comme dans l'autre, l'idée serait étrangère au contexte. Les mots en question manquent dans le syriaque. *i.* Cf. És. 18, 7; 45, 14; Ps. 72, 10-11. *j.* Cf. És. 13, 3. *k.* Cf. 2, 3; És. 26, 6; 66, 2; Hab. 3, 14.

Mais ils paîtront et se reposeront,
sans que personne ne les inquiète.

Ad

14 Pousse des cris de joie, fille de Sion!
Pousse des cris d'allégresse, Israël!
Réjouis-toi, exulte de tout ton cœur,
fille de Jérusalem!
15 Yahvé a levé les sentences prononcées contre toi;
il a fait place nette de tes ennemis.
Yahvé a inauguré son règne au milieu de toi :
tu ne verras plus le malheur.
16 En ce jour-là on dira à Jérusalem :
« Sois sans crainte, Sion!
Ne laisse pas tomber tes bras découragés!
17 Yahvé, ton Dieu, est au milieu de toi,
un héros qui assure la victoire.
Tu feras sa joie;
il te rendra son amour;
Tu seras pour lui l'occasion de transports d'allégresse avec des cris de joie,
18 comme aux jours de fête. »
J'ôterai l'opprobre qui pèse sur toi;
j'enlèverai la honte qui t'accable.
19 Je vais en finir
avec tous tes oppresseurs.
En ce temps-là je sauverai les éclopés
et je rassemblerai les dispersés[a];
Je ferai d'eux un sujet de gloire et d'honneur
dans toutes [les contrées de] la terre,
quand je les rétablirai.

Ad[2]

20 En ce temps-là je vous ramènerai;
en ce temps-là je vous rassemblerai;
Car je ferai de vous un sujet de gloire et d'honneur
parmi tous les peuples de la terre,
Quand je vous rétablirai sous leurs yeux,
dit Yahvé[b].

15. « tes ennemis » *G S L T* (lis. *'ôyebâyik*). H : ton ennemi. « Yahvé a — règne » *G*^{AS} (lis. *mâlak* et suppr. *yisrâ'êl*). H : Le roi d'Israël, Yahvé, [est]. « verras » *H*^{*} *G* (lis. *tir'î*). H : craindras. 17. « il te — amour (litt. : il te renouvellera dans son amour) » *S* (lis. *yeḥaddešék*). H : il se taira dans son amour. — Texte très incertain. 18. « comme — fête » *G S Ar* (lis. *kîmê mô'éd*). H : les affligés loin de l'assemblée. « J'ôterai — t'accable » lis. *kelimmâ wenâsâ'tî* au lieu de *hâyou mas'èt*. H : Je rassemblerai [ceux qui] sont issus de toi; charge sur elle honte. — Texte très incertain. 19. « Je vais en finir » *T* (*L*) (aj. *kâlâ* après *'ôsè*). H : je vais agir. « En ce temps-là ». H rattache ces mots à la phrase précédente. « quand — rétablirai » d'après v. 20 (lis. *bešoubî 'èt šeboutâm*). H : leur honte (*boštâm* serait une abréviation de la phrase donnée au complet v. 20; on n'aurait écrit que les 2 premières et les 2 dernières consonnes). 20. « en ce — rassemblerai » (lis. *oubâ'ét hâhî' 'ăqabbêṣ*). H : et cela au temps [où] je vous rassemblerai (?).

a. Presque textuellement Mi. 4, 6 (passage postérieur à l'exil). *b*. Le v. 20 est une simple variante du v. 19.

AGGÉE[a]

Premier oracle

Aggée révèle au peuple la cause de ses déboires.
Il le détermine à reconstruire le Temple.

1 [1]L'an deux du roi Darius[b], au sixième mois[c], le premier jour du mois, la parole de Yahvé fut adressée par l'organe d'Aggée, le prophète, à Zorobabel, fils de Chealtiél, satrape de Juda[d], et à Josué, fils de Yehoçadaq[e], le grand prêtre[f], en ces termes : « [2]Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Ce peuple dit : Le moment n'est pas venu de reconstruire la maison de Yahvé. » [3]Alors Yahvé parla ainsi par l'organe d'Aggée : « [4]Est-ce le moment d'habiter, vous, des maisons lambrissées, alors que cette maison est en ruines? » [5]Voici donc ce que dit Yahvé, [Dieu] des armées : « Réfléchissez à ce qui vous arrive[g] : [6]vous avez semé beaucoup et récolté peu; vous mangez et vous n'avez pas de quoi vous rassasier; vous buvez, mais ce que vous buvez ne saurait vous enivrer; vous vous vêtez d'habits qui ne suffisent pas à vous tenir chaud; le mercenaire met son salaire dans une bourse trouée[h]. » [7]Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : « Réfléchissez à ce qui vous arrive[i] : [9]vous comptiez que la récolte serait abondante et elle s'est réduite à peu de chose; vous l'avez rentrée, et j'ai soufflé dessus[j]. Pourquoi cela — oracle de Yahvé —? A cause de ma maison qui est en ruines, tandis que chacun de vous s'empresse de reconstruire la sienne. [10]C'est pour cela que le ciel a retenu sa rosée et la terre ses fruits, [11]que j'ai appelé la sécheresse[k] [à s'abattre] sur les

1, 2. « armées » *S* (suppr. *lê'môr*). H aj. : en ces termes. « Le — venu » *G S L* (lis. *bâ'* au lieu de *'ét bô'*). H : Ce n'est pas le moment de venir, le moment. 4. « des maisons » lis. *bebâttîm*. H : vos maisons (mais il faudrait l'article devant *sephounîm*). 9. « et elle s'est — chose » *G S T* (lis. *wehâyâ*). H : et voici à peu (*sic*). 10. « que » *G* (suppr. *'ălêkèm*, dittogr. de *'al kén*). H : aj. : sur vous. « sa rosée » cf. 11[b] et *Zach.* 8, 12 (lis. *ṭallâm*). H : de la rosée.

a. L'activité du prophète Aggée s'exerça dix-huit ans après que Cyrus, roi de Perse, eut permis aux Juifs exilés de retourner en Judée et de reconstruire le Temple. Pendant cette période (fin du règne de Cyrus et règne de son fils Cambyse), les Juifs revenus à Jérusalem procédèrent tout au plus à quelques travaux préparatoires à la réédification du sanctuaire, notamment à l'érection d'un autel sur l'emplacement de l'ancien (Esdr. 3, 2). Ils étaient absorbés par les difficultés auxquelles se heurta leur réinstallation dans le pays : les récoltes furent mauvaises pendant plusieurs années. Mais au premier convoi d'exilés, revenu de Babylonie sous la conduite de Chéchbaççar, descendant de David, nommé satrape de Juda par Cyrus, vint se joindre un nouveau groupe ramené par Zorobabel, autre membre de la famille royale, qui succéda à son oncle Chechbaççar comme gouverneur de la Judée, et par le grand prêtre Josué. De plus, à la mort de Cambyse, de violents désordres éclatèrent dans toutes les parties de l'empire perse; ce qui éveilla chez certains Juifs l'espoir que l'écroulement des nations païennes annoncé par des prophètes comme Ézéchiel allait se produire incessamment. Cet « ébranlement des nations » fut sans doute le principal motif de l'entrée en action des prophètes Aggée et Zacharie. Ils pressent leur peuple de reconstruire enfin le Temple détruit; ne fallait-il pas, en effet, que Yahvé eût son palais dans sa capitale, alors qu'il allait inaugurer son règne? Lorsque Aggée prononça son premier oracle (août 520), on ignorait sans doute encore en Occident que Darius, fils d'Hystaspe, l'un des prétendants à la succession de Cambyse, avait réussi (peut-être dès avril 520), à écraser tous ses rivaux et à rétablir la paix dans tout l'empire. — Le livre d'Aggée n'est pas un recueil d'oracles rédigés à la première personne, mais de récits sur l'activité de ce prophète; il y en a quatre, et l'un d'eux relate l'effet produit par le discours d'Aggée. L'ouvrage n'a donc pas été composé par Aggée lui-même, mais par l'un de ses auditeurs, peu après les événements, du reste, probablement; car les glorieuses espérances fondées sur Zorobabel sont reproduites sans réserve aucune, bien qu'elles aient été démenties par les faits.
b. Darius I[er], qui régna de 521 à 486. *c*. Du calendrier babylonien, qui fut adopté par les Israélites peu avant l'exil et qui faisait débuter l'année au printemps : donc août 520.
d. Voy. Esdr. 3, 2; 5, 2; 1 Chron. 3, 19 et les notes.
e. Cf. Esdr. 3, 2; 4, 3. *f*. Ce terme ne devint courant qu'après l'exil pour désigner le chef du clergé de Jérusalem. *g*. Litt. : *Appliquez votre cœur à vos voies.* *h*. Son gain est si maigre qu'il disparaît aussitôt, comme s'il le mettait dans une bourse percée. Le targoum dit : « et le mercenaire travaille pour l'ignominie ». *i*. Nous transposons l'exhortation du v. 8 à la fin de l'oracle dont elle formule la conclusion pratique, tandis que les v. 9-11 achèvent le tableau des déboires essuyés jusqu'ici par les Juifs (v. 9[a], cf. v. 5-6) en en indiquant la cause (v. 9[b]-11). Si l'on maintenait le v. 8 à la place où le donne le texte traditionnel, il faudrait presque nécessairement prêter à l'expression du v. 7 « appliquez vos cœurs à vos voies » un autre sens qu'au v. 5 : « réfléchissez à ce que vous avez à faire », ce qui n'est guère admissible. *j*. On attribuait au souffle la vertu soit de communiquer l'esprit ou la vie (Gen. 2, 7; Éz. 37, 9; Jn 20, 22), soit d'exercer une action néfaste, de faire disparaître (cf. Mal. 1, 13; Ps. 10, 5). Les musulmans de Palestine croient que quand on siffle (donc quand on souffle) près d'une aire, cela porte malheur : pendant la nuit, le diable viendra enlever une partie de la récolte. *k*. Le mot qui, en hébreu, signifie « sécheresse », *ḥôrèb*, est de même racine que celui qui veut dire « en ruines », *ḥârêb* : la sécheresse est le châtiment normal de l'état de ruine où on a laissé le Temple.

champs et sur les montagnes, sur le blé, sur le moût et sur l'huile, bref sur tout ce que produit le sol, ainsi que sur les gens, sur les bêtes et sur tout le travail de la main [de l'homme]. [8] Montez sur la montagne, rapportez du bois [a] et bâtissez le Temple. J'y prendrai plaisir et je manifesterai ma gloire, déclare Yahvé. »

[12] Zorobabel, fils de Chaltiél, Josué, fils de Yehoçadaq, le grand prêtre, et tous les survivants du peuple [de Juda] écoutèrent les ordres de Yahvé leur Dieu et les appels que Yahvé leur avait fait adresser par le prophète Aggée : le peuple craignit Yahvé. [13] Aggée, messager de Yahvé, parla en ces termes au peuple en vertu de la mission que lui avait donnée Yahvé : « Je suis avec vous, oracle de Yahvé [b]. » [14] Et Yahvé réveilla le zèle [c] de Zorobabel, fils de Chaltiél, satrape de Juda, le zèle de Josué, fils de Yehoçadaq, le grand prêtre, et le zèle de tous les survivants du peuple [de Juda]. Ils vinrent et se mirent à travailler à la maison de Yahvé, [Dieu] des armées, leur Dieu, [15] le vingt-quatrième jour du sixième mois, en l'an deux du roi Darius [d].

Deuxième oracle.

La gloire future du second Temple.

2 [1] Le septième [mois], le vingt et un du mois [e], la parole de Yahvé se fit entendre par l'organe d'Aggée le prophète : « [2] Parle à Zorobabel, fils de Chaltiél, satrape de Juda, à Josué, fils de Yehoçadaq, le grand prêtre, et à tout ce qui subsiste du peuple, en ces termes : [3] Y a-t-il parmi vous quelque survivant qui ait vu cette maison dans sa gloire première? En quel état la voyez-vous maintenant [f]? N'est-elle pas à vos yeux comme un rien [g]? [4] Eh bien! prends [cependant] courage, Zorobabel, — oracle de Yahvé —! Prends courage, Josué, fils de Yehoçadaq, grand prêtre! Courage, peuple entier du pays, — oracle de Yahvé —; travaillez, car je suis avec vous, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées. [5] L'alliance que j'ai conclue avec vous quand vous êtes sortis d'Égypte [h] et mon esprit demeure au milieu de vous : soyez sans crainte. [6] Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Encore une fois [i] j'ébranlerai les cieux et la terre, la mer et la terre ferme. [7] J'ébranlerai toutes les nations et les trésors [j]

11. « tout ce que » *G S L T* (aj. *kol*). H : ce que. 12. « Yahvé leur » *G S L T* (lis. *'ălêhèm* au lieu de *'èlôhêhèm*). H : Yahvé leur Dieu. « que Yahvé — Aggée (litt. : les paroles d'Aggée, le prophète. selon que Yahvé l'avait envoyé vers eux) ». S : d'Aggée, le prophète que (*'ăšèr* au lieu de *ka'ăšèr*) Yahvé leur avait envoyé. **2,** 2. « tout » *G S* cf. *1, 12, 14* (aj. *kol*). Manque en H. 5. « L'alliance — d'Égypte ». Manque en G S^hex VL Ar. 6. « Encore une fois » *G S VL Ar.* H aj. : peu [de temps] et. C'est un mélange de deux leçons, celle de *G S* et : « Encore peu de temps et j'ébranlerai. » 7. « les trésors » *G* (lis. *ḥămoudôt*). H : le trésor — mais le verbe est au pluriel.

a. Le nouveau temple n'était pas une construction en bois; mais il fallait du bois pour le toit, le chaînage de certains murs, les portes, les échafaudages. On devait aller chercher des arbres sur les montagnes, sans doute assez boisées alors, des environs, tandis que les pierres se trouvaient sur place, soit dans les ruines du Temple, soit dans les carrières qui se creusent jusque sous la ville même. *b.* Le v. 13, qui répète sous une forme un peu différente la fin du v. 12 et 2, 4b, est probablement une addition : le v. 14 devait faire suite immédiatement au v. 12 auquel il tient étroitement; le titre de « messager de Yahvé » n'est nulle part ailleurs dans le livre donné au prophète : il est sans doute tiré de Mal. 2, 7, où il est appliqué au prêtre. *c.* Litt. : *l'esprit*. Cf. 2 Chron. 36, 22; Esdr. 1, 1. *d.* Environ la mi-septembre 520, plus de trois semaines après le premier appel d'Aggée : il a dû falloir un certain temps pour organiser le travail et se procurer les matériaux. *e.* Milieu d'octobre 520. Le 21 tichri était, d'après P, le septième jour de la fête des Tabernacles (Lév. 23, 36, 39-42; Nomb. 29, 32-34). Il ne semble être fait ici aucune allusion aux cérémonies qui marquaient cette solennité joyeuse entre toutes.

f. Un mois à peine après le commencement des travaux, on ne voyait pas encore l'édifice complet; il ne devait être achevé que quatre ans plus tard, en 515 (Esdr. 6, 15). Mais on en avait sous les yeux les matériaux et les fondations; on en connaissait le plan et on pouvait déjà juger de l'aspect modeste qu'offrirait le bâtiment une fois terminé. *g.* D'après Esdr. 3, 12-13, ces sentiments de déception se manifestèrent dès le jour de la fondation du nouveau Temple, que l'auteur de ce passage place dans la deuxième année qui suivit le retour de Zorobabel et de Josué (Esdr. 3, 8). *h.* Ce membre de phrase, qui manque dans plusieurs versions anciennes (voy. note crit.) et qu'il est impossible de relier correctement au contexte, est sans doute une glose destinée à expliquer ce qu'il faut entendre par la présence de l'esprit de Yahvé, dont il est parlé ensuite. Mais « l'esprit de Yahvé », c'est ici Yahvé lui-même avec sa puissance (comme Zach. 4, 6). *i.* A côté de cette leçon, qui est celle des versions grecque et syriaque, il y en avait une autre « Encore peu de temps et » qui lui est juxtaposée dans l'édition massorétique (voy. note crit.), et que préfèrent la plupart des critiques. La première peut cependant se justifier si l'on admet que, dès octobre 520, on avait connaissance à Jérusalem des premiers succès de Darius, qui, à cette date, était déjà près de mettre fin à l'ébranlement de l'empire perse. D'où, parmi les Juifs, une déception qu'Aggée a pu combattre en annonçant que le bienheureux bouleversement du monde païen allait recommencer. *j.* L'hébreu a le singulier et on a souvent traduit : « le désir de toutes les nations viendra », par où on entendait « le désiré des nations », le Messie. Mais en hébreu même, le verbe est au pluriel et le contexte indique clairement qu'il s'agit, comme dans És. 60, 5-18, des richesses des païens qui seront apportées à Jérusalem.

de toutes les nations afflueront : je comblerai de gloire cette maison, dit Yahvé, [Dieu] des armées. [8] C'est à moi qu'appartient l'argent; c'est à moi qu'appartient l'or, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées. [9] La gloire future de ce temple surpassera sa gloire passée, dit Yahvé, [Dieu] des armées. Et dans ce lieu-ci je ferai régner la paix [a], — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées. »

Troisième oracle

Du jour de l'ouverture des travaux dans le Temple datera une ère de prospérité [b].

[10] Le vingt-quatre du neuvième mois, en l'an deux de Darius [c], la parole de Yahvé fut adressée en ces termes à Aggée le prophète : « [11] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Demande aux prêtres une instruction [d] sur le point que voici : [12] Si un homme porte de la chair sainte [e] dans le pan de son vêtement et qu'il touche, avec le pan de son vêtement, du pain ou un mets cuit, du vin, de l'huile ou un aliment quelconque, cet aliment devient-il sacré? » Les prêtres répondirent : « Non. » [13] Aggée reprit : « Si un homme souillé par le contact d'un cadavre [f] touche l'un ou l'autre de ces aliments, cet aliment devient-il impur? » Les prêtres répondirent : « Il devient impur [g]. » [14] Aggée reprit la parole et dit : « Voilà ce qu'est ce peuple; voilà ce qu'est cette nation à mes yeux, — oracle de Yahvé; — voilà ce que sont toutes les œuvres de leurs mains. Même ce qu'ils m'offrent là [h] est souillé. [15] Mais maintenant observez ce qui va se passer à partir d'aujourd'hui. Avant qu'on eût mis pierre sur pierre dans le sanctuaire de Yahvé, [16] que vous arrivait-il? Venait-on à un tas de gerbes [qui aurait dû donner] vingt [mesures], il n'y en avait que dix. Venait-on à la cuve [i] pour puiser dans le réservoir cinquante [mesures], il n'y en avait que vingt. [17] Je vous ai frappés de brûlure et d'échaudage [j]; j'ai détruit par la grêle tout le travail de vos mains et [cependant] vous n'êtes pas revenus à moi, — oracle de Yahvé [k]. — [18] Observez ce qui va se passer à partir d'aujourd'hui, à partir du vingt-quatrième jour du neuvième [mois], du jour où a été fondé le sanctuaire de Yahvé [l]. Observez [19] si la semence reste encore dans les greniers [m] et si la vigne, le figuier, le grenadier et l'olivier ne rapportent toujours rien. A partir d'aujourd'hui je bénirai. »

9. G aj. : la paix de l'âme, pour renouveler toutes les fondations, pour relever ce temple. 10. « à » *G S^hex VL L* (lis. *'él*). H : par l'organe de. 16. « que vous arrivait-il? » d'après *G* (lis. *ma hèyitèm*). H : depuis qu'ils étaient. G : qui étiez-vous? « dans le réservoir » lis. *mippourâ*. H : réservoir. 17. « et — moi » *G S L* cf. *Am. 4, 9* (lis. *we'ènkèm šâbîm*). H : et pas vous vers moi (?). 19. « et si la vigne.... ne rapportent toujours rien » *G* (lis. *we'ôd* et *nôsé'*). H : Jusqu'à la vigne (c'est-à-dire : Même la vigne).... n'a rien rapporté.

a. La tranquillité (la paix paradisiaque qui marquera l'ère messianique) régnera en Judée, tandis que dans le reste du monde les païens s'entretueront (v. 22). *b.* Cette partie du livre semble être en contradiction formelle avec le récit du ch. 1 : d'après celui-ci (1, 15) on se mit à travailler au Temple le 24 du sixième mois de l'an II de Darius; selon 2, 15, 18, 19, on ne mit pierre sur pierre dans le temple de Yahvé et celui-ci ne fut fondé que trois mois plus tard, le 24 du *neuvième* mois. On peut supposer ou bien que le travail fut commencé dès le sixième mois, mais que la cérémonie officielle de la fondation n'eut lieu que trois mois plus tard, ou bien que le récit du troisième oracle (2, 10-19) provenait d'un autre écrivain qui suivait une tradition divergente sur la date de la fondation du Temple. On peut alléguer à l'appui de cette hypothèse quelques menues différences de vocabulaire, par ex. dans les mots désignant le blé, le vin et l'huile (1, 11 et 2, 12). *c.* Mi-décembre 520. Le neuvième mois était celui de kislew (nov.-déc.). *d.* Litt. : *une tôrâ*. Voy. Deut. 33, 10; Os 4, 6; Mal. 2, 7, etc. *e.* Celle qui provient d'un sacrifice. *f.* Cf. Lév. 22, 4; Nomb. 5, 2; 9, 10. *g.* Cf. Nomb. 19, 22. Cet exemple montre que la souillure était considérée comme beaucoup plus contagieuse que la sainteté; cela explique, selon Aggée, que les victimes saintes elles-mêmes offertes par un peuple impur soient souillées aux yeux de Yahvé (v. 14). *h.* Sur le rocher sacré, emplacement de l'ancien autel du Temple salomonien : on avait continué, semble-t-il, à offrir sur ces pierres oblations et parfums à Yahvé après la destruction du Temple (voy. Jér. 41, 5 et note *a*) et, peu après le retour des premiers exilés, on y avait, d'après Esdr. 3, 1-6, érigé un nouvel autel. *i.* La cuve, généralement creusée dans la pierre (cf. És. 5, 2), où coulent le moût ou l'huile au sortir du pressoir. *j.* Voy. notes *h* et *i* sur Am. 4, 9. *k.* Cf. Am. 4, 9. *l.* D'après Esdr. 3, 8-13, les fondations du Temple avaient été posées dès la deuxième année après le retour de Zorobabel. Voy. note *l* sur Esdr. 3, 8. Si on traduit, comme d'habitude, par « rouille » et « nielle », il y aurait une disharmonie de plus entre le troisième oracle et le premier. L'échec des récoltes en cette deuxième année de Darius aurait été causé par l'humidité et non par la sécheresse. *m.* C'est-à-dire si la sécheresse dure toujours, le paysan étant obligé de garder ses semences dans son grenier, tant que la terre, durcie par le soleil, n'a pas été amollie par les pluies de l'automne.

Quatrième oracle.

Effondrement des royaumes païens et élévation de Zorobabel.

[20] La parole de Yahvé fut adressée une seconde fois à Aggée le vingt-quatre du mois en ces termes : « [21] Dis à Zorobabel, satrape de Juda : Je vais ébranler les cieux et la terre. [22] Je renverserai les trônes des rois[a] et j'anéantirai la puissance des royaumes des nations. Je renverserai les chars [de guerre] et ceux qui les montent. Les chevaux et leurs cavaliers tomberont, l'un sous le glaive de l'autre[b]. [23] Ce jour-là, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, — je te prendrai, Zorobabel, fils de Chealtiél, mon serviteur, — oracle de Yahvé, — et je te traiterai comme si tu étais mon cachet[c]; car c'est toi que j'ai élu[d], — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées.

a. Litt. : *des royaumes.* *b.* Sur cette espérance d'un ébranlement général du monde païen et sur les événements politiques qui paraissaient l'autoriser au temps d'Aggée, voy. note *a* sur 1, 1 et *i* sur 2, 6. *c.* Le sceau, qu'on portait soit à la main, enchâssé dans une bague, soit au cou, suspendu à un cordon (cf. Gen. 38, 18), était un objet précieux, parce que personnel entre tous, dont on ne se séparait pour ainsi dire jamais. Jérémie avait dit de Jéconias, grand-père de Zorobabel : « Quand Konyahou... serait un cachet passé à ma main droite, je l'en arracherais » (Jér. 22, 24).
d. Aggée est prêt, comme son contemporain, le prophète Zacharie (3, 8; 6, 12-13), à saluer en Zorobabel, descendant de David, constructeur du nouveau Temple et restaurateur d'Israël, le roi-Messie.

ZACHARIE

PREMIÈRE PARTIE

LES ORACLES DE ZACHARIE, FILS D'IDDO, PROPHÈTE DU VI[e] SIÈCLE (1-8)[a]

I — APPEL A LA CONVERSION ET PROMESSE ÉVENTUELLE DE PARDON[b]

1 [1] Le huitième mois[c], en l'an deux de Darius, la parole de Yahvé fut adressée au prophète Zacharie, fils de Bèrèkya, fils d'Iddo[d], en ces termes : « [2] Yahvé était profondément irrité contre vos pères. [3] Mais tu diras [aux hommes de Juda] : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Revenez à moi, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, — et je reviendrai à vous[e], dit Yahvé, [Dieu] des armées[f]. [4] Ne soyez pas comme vos pères, auxquels les anciens prophètes[g] ont adressé des appels en disant : Renoncez à votre conduite mauvaise et à vos mauvaises actions! — Mais ils n'ont pas écouté; ils n'ont pas prêté attention à mes avertissements, — oracle de Yahvé. — [5] Vos pères, où sont-ils? Et les prophètes vivent-ils éternellement? [6] Néanmoins mes paroles et les décisions que j'avais signifiées à mes serviteurs, les prophètes, ne se sont-elles pas réalisées à l'égard de vos pères et n'ont-ils pas dû se rétracter et avouer : Le traitement que Yahvé, [Dieu] des armées, avait résolu de nous infliger en raison de notre conduite et de nos actes, il nous l'a fait subir[h]? »

1, 4. « et à vos » (*Ht*) (lis. *oumimma'âlêkèm*). H : et vos.

a. Le prophète Zacharie commença son activité deux mois après Aggée (Agg. 1, 1 et Zach. 1, 1). Ce sont les mêmes événements politiques et religieux qui forment le cadre dans lequel s'est exercé le ministère des deux prophètes et qui expliquent leur attitude. Sur cette situation voy. la note *a* sur Aggée 1, 1. *b.* En dépit de l'autorisation qui leur avait été accordée de rentrer en Palestine (538), les Juifs revenus d'exil se sentaient toujours, en raison des difficultés que rencontra leur réinstallation, accablés sous le poids de la colère de leur Dieu (1, 12; 8, 11). Zacharie, dans la première révélation qu'il reçoit, est chargé de leur annoncer que Yahvé est prêt à mettre fin à son courroux et à revenir à eux, pourvu que, de leur côté, ils reviennent à lui. A cette promesse, le prophète joint une menace : s'ils ne renoncent pas au mal, les fils seront frappés par la sentence divine comme l'ont été les pères.
c. Appelé plus tard marḥechwan : octobre-novembre 520. Le quantième devait être indiqué : selon S, c'était le premier jour du mois. *d.* C'est-à-dire sans doute membre de la famille sacerdotale de ce nom. D'après Néh. 12, 4, cf. 16, Iddo était le nom d'un prêtre revenu de Babylonie avec Zorobabel et qui pouvait être le grand-père ou le père du prophète. Mais l'exactitude de la liste en question n'est pas sûre. Quant à Bèrèkya, on se demande si ce nom n'a pas été ajouté après coup, le prophète ayant été confondu avec son homonyme, fils de Yebèrèkyahou, contemporain d'Ésaïe (És. 8, 2) : une confusion analogue a été faite dans Mt 23, 35 et, sauf ici et v. 7, le prophète est partout appelé simplement « fils d'Iddo ». En tout cas, il était prêtre comme Jérémie et Ézéchiel. *e.* Appel répété Mal. 3, 7; 2 Chron. 30, 6; cf. Jacques 4, 8. *f.* Si Zacharie affirme par trois fois que cet appel vient de Yahvé (cf. Agg. 2, 4, 6-9), c'est qu'il y attache une importance particulière. *g.* Litt. : *les premiers prophètes*, ceux d'avant l'exil.
h. L'idée de Zacharie paraît être celle-ci : les hommes passent vite, mais la parole de Yahvé, bien que transmise par des messagers mortels aussi, sait atteindre les coupables avant qu'ils ne meurent et assez énergiquement pour les obliger à s'avouer vaincus. Ce qui est mis en relief, ce n'est pas seulement la pérennité de la parole divine (cf. És. 40, 6-8; 55, 8-11), mais surtout la promptitude et la puissance avec laquelle elle frappe les pécheurs *en personne* (cf. Éz. 18).

II — HUIT VISIONS

[7] Le vingt-quatrième jour du onzième mois — c'est-à-dire du mois de chebat[a] — en l'an deux de Darius, la parole de Yahvé fut adressée au prophète Zacharie, fils de Bérékyahou, fils d'Iddo, en ces termes[b] : [8] j'eus pendant la nuit des visions[c].

Première vision :

Les cavaliers montés sur des chevaux de diverses couleurs.

Je vis un homme qui se tenait parmi les myrtes[d] dans une vallée[e] et je vis venir un homme monté sur un cheval alezan[f] et derrière lui des chevaux pommelés, noirs et blancs[g]. [9] Je dis : « Qui sont ces hommes, seigneur? » L'ange qui s'entretenait avec moi[h] me dit : « Je te ferai voir qui sont ces hommes. » [10] Puis il reprit : « L'homme qui se tient parmi les myrtes, c'est l'ange de Yahvé, et ceux-là, ceux que Yahvé a envoyés parcourir la terre. » [11] Alors ils rendirent réponse à l'ange de Yahvé qui se tenait parmi les myrtes et dirent : « Nous avons parcouru la terre et nous avons constaté que la terre est en repos et tranquille[i]. » [12] L'ange de Yahvé prit la parole et dit : « Yahvé, [Dieu] des armées, jusques à quand te montreras-tu sans pitié pour Jérusalem et pour les villes de Juda contre lesquelles tu t'es courroucé voilà soixante-dix ans[j]? » [13] Yahvé répondit à l'ange qui s'entretenait avec moi[k] par de bonnes paroles, des paroles de consolation.

[14] Puis l'ange qui s'entretenait avec moi me dit : « Fais la proclamation que voici : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Je suis animé d'un amour ardent pour Jérusalem et pour Sion [15] et j'éprouve une profonde irritation contre les nations qui vivent dans l'insouciance; car je n'étais que modérément irrité, mais elles m'ont prêté leur concours de telle sorte qu'un désastre s'ensuivit[l]. [16] C'est pourquoi voici ce que dit Yahvé : Je vais revenir plein de compassion vers Jérusalem. Ma maison [y] sera rebâtie, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, — et le cordeau sera étendu sur Jérusalem[a]. — [17] Proclame encore ceci : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Mes villes regorgeront encore de richesses. Yahvé aura de nouveau pitié de Sion et fera encore de Jérusalem la ville élue[b]. »

Deuxième vision :

Les quatre cornes et les quatre forgerons[c].

[18] Puis je levai les yeux et je regardai. Je vis quatre cornes [19] et je dis à l'ange qui s'entretenait avec moi : « Qu'est-ce que ces [cornes]? » Il me répondit : « Ce sont les cornes qui ont dispersé Juda, Israël[d] et Jérusalem[e]. » [20] Yahvé me fit voir alors quatre forgerons[f]. [21] Et je dis : « Que viennent-ils faire? » Il me répondit : « Ce sont[g] les cornes qui ont dispersé Juda de façon qu'il ne puisse plus relever la tête...., ces hommes viennent les détruire, en abattant les cornes des nations qui ont levé la corne contre le pays de Juda, afin d'en disperser les habitants. »

Troisième vision : L'homme au cordeau.

Récit de la vision.

2 [1] Je levai les yeux et je regardai. Je vis un homme qui tenait à la main un cordeau à mesurer. [2] Je lui dis : « Où vas-tu? » Il me répondit : « [Je vais] mesurer Jérusalem, pour voir quelle en sera la largeur et quelle en sera la longueur[h]. » [3] L'ange qui s'entretenait avec moi se tenait là et un autre ange sortit à sa rencontre. [4] Il lui dit[i] : « Cours; parle à ce jeune homme[j]; dis-lui : Jérusalem restera une ville ouverte en raison du nombre croissant des hommes et des animaux qui s'y trouveront; [5] je serai, d'ailleurs, moi-même pour elle, — oracle de Yahvé, — une muraille de feu[k], [qui la protégera] de toutes parts, et, résidant au milieu d'elle, je lui assurerai la gloire[l]. »

Exhortations aux exilés et aux Jérusalémites.

« [6] Holà! Holà! Fuyez le pays du nord[m]! Car je vous ai dispersés aux quatre vents des cieux, — oracle de Yahvé. [7] Holà! Sauve-toi à Sion, toi qui habites [chez] la fille de Babylone[n]! » [8] Car voici ce que Yahvé, [Dieu]

8. « qui se — alezan ». Intervertir *rôkêb ʿal sous ʾâdôm* et *ʿômêd bên hahădassîm bammeṣoulâ* et lis. *wehinnê ʾîš* au lieu de *wehouʾ*. H : monté sur un cheval alezan et il se tenait parmi les myrtes dans une vallée. — Texte incertain. « pommelés » d'après 6, 3, 6 (lis. *berouddîm* au lieu de *ʾădoummîm*). H : alezans. « noirs » d'après 6, 2, 6 (lis. *šeḥôrîm* au lieu de *šerouqqîm*). H : roux (?). 10. « c'est — ceux-là » lis. *houʾ malʾak yahwè weʾēllè* (*malʾak yahwè* était peut-être écrit en abrégé *m y*). H : et il dit : Ceux-là. — Texte très incertain.

17. « aura... pitié de » *G* (lis. *riḥam*). H : consolera. 21. « de façon qu'il » lis. *ʾăšer* au lieu de *ʾîš*. H : de façon [que] personne. « détruire » lis. *lehaḥărîm*. H : épouvanter. « contre » *G S L* (lis. *ʿal*). H : vers. **2**, 2. « lui » *G* (*S*) (lis. *ʾēlâw*). Manque en H. 3. « se tenait là » *G* (lis. *ʿômêd*). H : sortait. 6. « Fuyez » *G* (lis. *nousou*). H : Et fuyez. « aux » *S T* (lis. *leʾarbaʿ*). H : comme les. 7. « à Sion » *G* (lis. *ṣiyyônâ*). H : Sion!

a. Glose probablement : au temps de Zacharie, les Juifs désignaient d'ordinaire les mois par le numéro d'ordre qu'ils avaient dans le calendrier babylonien, mais pas encore par le nom qu'on leur donnait en Chaldée. *b*. Cette introduction doit avoir été ajoutée ou tout au moins remaniée par une autre main; car la suite contient des récits de visions, non une parole de Yahvé; et ces récits sont faits par Zacharie lui-même à la première personne. *c*. A la date indiquée (février 519), la nouvelle de la victoire définitive de Darius sur tous ses rivaux était certainement parvenue à Jérusalem; et il avait dû résulter de ce rétablissement de la paix un profond découragement parmi les Juifs : ils étaient près, peut-être, de renoncer à l'achèvement du Temple. C'est pour combattre ce désenchantement que Zacharie raconte les huit visions dont le récit remplit les ch. 1, 8b-6, 8 et d'où il ressort que Yahvé maintient toutes ses promesses de délivrance totale et prochaine. Ces visions paraissent avoir été reçues par le prophète au cours d'une même nuit; car il n'y a de date qu'en tête du récit de la première; elles forment, en tout cas, un ensemble cohérent : la dernière vision, celle des quatre chars, répond à la première, celle des quatre cavaliers : elle annonce que le calme constaté par ceux-ci sur toute la terre va prendre fin. Les visions intermédiaires forment un tableau assez complet, sinon toujours suivi, des grands événements par lesquels s'ouvrira l'ère messianique. Les derniers mots du récit de la première vision annoncent la deuxième (1, 15), la troisième (1, 16) et la quatrième (1, 17, cf. 3, 2). *d*. Au lieu de « parmi les myrtes » (*hahădassîm*), il faut peut-être lire, avec G et comme au ch. 6, 1, « entre les montagnes » (*hahărârîm*). Certains dieux babyloniens étaient représentés apparaissant entre deux montagnes. *e*. Litt. : *dans la profondeur*. Selon d'autres : à l'ombre. *f*. Le récit, dans l'hébreu, est très confus : d'après le texte du v. 8, l'homme qui se tenait — ou s'arrêtait — parmi les myrtes est le même que le cavalier monté sur un cheval alezan; d'après le v. 11, au contraire, c'est l'ange de Yahvé qui se tenait parmi les myrtes. Nous croyons devoir rétablir le texte des v. 8 et 10 d'après cette donnée du v. 11 (voy. notes crit.). L'ange de Yahvé est le représentant de Yahvé lui-même (voy. Gen. 16, 7 et note *k*; Jug. 2, 1 et note *m*). Les cavaliers sont des observateurs que Dieu envoie de par le monde, analogues aux *missi dominici* de Charlemagne ou aux « yeux du roi » que les souverains perses chargeaient de surveiller les provinces de l'empire et leurs satrapes. A leur retour, ces inspecteurs font leur rapport au représentant de leur maître. *g*. D'après l'hébreu, « alezans, roux (c'est-à-dire encore alezans) et blancs ». Mais il n'est guère probable que trois chevaux sur quatre eussent la même robe ou à peu près. Nous corrigeons le texte d'après le passage parallèle du ch. 6 (v. 2 et 3). *h*. Les anciens prophètes recevaient leurs révélations directement de Yahvé lui-même. Depuis l'époque de l'exil, les inspirés rapportent de plus en plus fréquemment les leurs à un « ange interprète » (Ézéchiel, Daniel, Hénoch et autres héros d'apocalypses) : c'est que les images contemplées en vision deviennent de plus en plus compliquées et obscures, et que, de plus, le judaïsme répugne toujours davantage à faire intervenir la majesté souveraine de Dieu dans le détail des affaires humaines. *i*. A la suite des victoires de Darius (cf. note *c*). *j*. Nabucodonosor ayant pris Jérusalem en 586, il s'était, en effet, écoulé environ soixante-dix ans en 519. Et la restauration glorieuse d'Israël n'avait pas encore eu lieu! Les maîtres païens du peuple de Dieu n'étaient pas encore châtiés! Et rien n'annonçait plus la venue prochaine de ce moment si ardemment espéré! *k*. Il n'est pas probable que la réponse de Yahvé (v. 13) fût faite à un autre qu'à celui qui avait posé la question (v. 12). Il devait donc être parlé soit de l'ange interprète au v. 12 comme au v. 13, soit de l'ange de Yahvé au v. 13 comme au v. 12. *l*. Dans le fol orgueil que leur inspiraient leurs constantes victoires, Assyriens, Babyloniens et Perses ont outrepassé le mandat de justiciers que Yahvé leur avait confié (cf. És. 10, 5-15; Hab. 1, 11-17; Jér. 51, 20-24).

a. On en arpentera l'emplacement pour en relever les maisons : cette promesse sera développée dans la troisième vision (2, 1-4). Il s'en fallait, en effet, de beaucoup que toutes les habitations de Jérusalem eussent été reconstruites dans les dix-huit années qui s'étaient écoulées depuis le retour de quelques exilés; un siècle plus tard, Néhémie dut encore prendre des mesures pour repeupler la capitale (Néh. 11, 1-2). *b*. Litt. : *choisira encore Jérusalem*, cf. 2, 12; 3, 2. *c*. Dans les Bibles hébraïques, le récit de cette vision forme les v. 1-4 du ch. 2. *d*. Addition, voy. v. 21. Il n'y avait pas de raison de viser spécialement ceux qui avaient dispersé les Israélites du nord, c'est-à-dire les Assyriens, annihilés depuis un siècle. *e*. La corne était, pour les Hébreux, le symbole classique de la force : élever ou abattre la corne de quelqu'un, c'est accroître ou détruire sa puissance (Ps. 92, 11; Jér. 48, 25; cf. 1 Rois 22, 11; Ez. 34, 21; Mi. 4, 13; Ps. 22, 22; Lc 1, 69, etc.). Les cornes qui ont dispersé Juda sont donc les puissances qui en ont exilé la population, mais aussi tous les peuples qui ont profité de la dispersion des Juifs ou s'en sont réjouis, c'est-à-dire en fait toutes les nations païennes qui habitent aux quatre vents des cieux. *f*. Litt. : *quatre ouvriers*. Le terme hébreu pouvait désigner l'ouvrier en bois (le charpentier) ou l'ouvrier en métaux (le forgeron), voire le tailleur de pierre. — Ces forgerons représentent soit des puissances célestes, des anges qui anéantiront les nations païennes au moyen de fléaux tels que des tremblements de terre, des épidémies ou des pluies de feu et de soufre (cf. Éz. 38, 19-20, 22), soit plutôt d'autres peuples, ennemis des premiers; Zacharie paraît compter que les empires païens succomberont à des guerres et à des révoltes (1, 11-12; 2, 9; cf. Agg. 2, 22). *g*. Si l'on supprime ces mots, qui peuvent avoir été ajoutés par un copiste d'après le v. 19, on a, au lieu d'une répétition inopportune de la première explication de l'ange (v. 19), le début d'une réponse topique à la deuxième question du prophète (21a).

h. Il importait de prévoir l'espace qui serait nécessaire pour loger la population de la ville qu'on travaillait à rebâtir, parce qu'on projetait sans doute déjà d'entourer de nouveau celle-ci d'un rempart. *i*. C'est-à-dire probablement : L'ange interprète dit au nouveau venu. *j*. Non à Zacharie, comme on l'a parfois supposé, mais à l'homme qui portait le cordeau. Il s'agit de le rattraper pour l'avertir que le travail projeté est superflu : la nouvelle Jérusalem n'aura pas de rempart (litt. : sera habitée [à la façon des] villes ouvertes), et cela pour deux raisons : une enceinte n'aurait pas l'élasticité voulue pour contenir une population qui croîtra sans cesse; d'autre part, la ville n'aura pas besoin de murs : Yahvé lui-même lui en tiendra lieu. Cette espérance, formulée déjà És. 33, 21-22 et Éz. 38, 11, contribua sans doute à retarder le relèvement des remparts de Jérusalem : celui-ci sera tenté seulement peu avant l'arrivée de Néhémie (Esdr. 4, 11-23; Néh. 1, 3) et ne sera réalisé que par lui en 445 (Néh. 1-6; 12). *k*. Le feu constitue un obstacle infranchissable; on le considérait, d'autre part, comme une substance spirituelle qui convient aux manifestations divines (Ex. 3, 2; Deut. 4, 11; 2 Rois 2, 11; 6, 17; És. 4, 5, etc.). *l*. Litt. : *je deviendrai gloire au milieu d'elle*. *m*. La Babylonie. Cf. 6, 6, 8. *n*. « La fille de telle ou telle ville », c'est d'ordinaire la personnification de cette cité ou de sa population. Mais il est probable qu'ici le mot « la fille de » (*bat*) est une dittographie des dernières consonnes du mot « habitante » (*yošèbèt*). — L'appel à fuir s'adresse aux très nombreux Juifs qui avaient préféré rester sur la terre d'exil, où les conditions de vie matérielle étaient beaucoup plus favorables qu'en Judée.

des armées, dit. . .[a] au sujet des nations qui vous ont dépouillés : « Qui vous touche touche à la prunelle de son œil[b]; 9 je vais, en effet, brandir ma main contre elles et elles seront dépouillées par ceux qui leur étaient asservis. » Ainsi vous saurez que Yahvé, [Dieu] des armées, m'a envoyé[c].

« 10 Pousse des cris de joie et sois dans l'allégresse, fille de Sion, car je vais venir habiter au milieu de toi[d], — oracle de Yahvé. » 11 Beaucoup de nations s'attacheront à Yahvé en ce jour-là; elles deviendront son peuple[e] et habiteront au milieu de toi. Alors tu sauras que Yahvé, [Dieu] des armées, m'a envoyé vers toi. 12 Juda sera le patrimoine de Yahvé, son partage sur la terre sainte[f] et il fera encore de Jérusalem sa ville élue[g]. 13 Que toute créature fasse silence devant Yahvé[h]! Car il s'éveille et sort de sa sainte demeure[i].

Quatrième vision : Acquittement du grand prêtre Josué, accusé devant le tribunal divin.

3 1 Puis il me fit voir Josué, le grand prêtre, debout devant l'ange de Yahvé et l'Adversaire[j], qui se tenait à sa droite[k] pour l'accuser[l]. 2 L'ange de Yahvé dit à l'Adversaire : « Yahvé te blâme, Adversaire. Yahvé te blâme, lui qui a élu Jérusalem[m]. Cet homme n'est-il pas un tison arraché du feu? » 3 Josué était vêtu d'habits sordides[n] et se tenait debout devant l'ange. 4 L'ange reprit la parole et dit à ceux qui se tenaient devant lui[o] : « Otez-lui les habits sordides qu'il a sur lui. » Puis il dit à Josué : « Vois, j'enlève le péché dont tu es chargé et je vais te revêtir d'habits de fête. » 5 Il ajouta : « Mettez sur sa tête un turban propre. » On lui mit sur la tête un turban propre et on le revêtit d'habits de fête.

L'ange de Yahvé se leva 6 et l'ange de Yahvé fit à Josué cette déclaration solennelle : « 7 Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Si tu suis les voies que j'agrée et si tu gardes mes observances, c'est toi qui auras le gouvernement de ma maison et la surveillance de mes parvis; de plus je te donnerai accès parmi mes serviteurs ici présents[p]. 8 Écoute, Josué, grand prêtre, tu constitues, avec tes

8. « au sujet des » H* (lis. *ʿal*). H : aux. « son œil ». D'après la tradition rabbinique cette leçon est une « correction de scribes » pour « mon œil ». 11. « son peuple » *G S* (lis. *lô*). H : mon peuple. « habiteront » *G* (*S*) (lis. *wešâkenou*). H : j'habiterai. 3, 2. « L'ange de » *S* (aj. *mal'ak*). Manque en H. — Mais celui dont on rapporte les propos v. 2 parle de Yahvé à la 3e personne. 4. « L'ange » *S* (aj. *hammal'âk*). Manque en H. 5. « Il ajouta » *S L T* (lis. *wayyô'mèr*). H : Je dis. « Mettez » *G S* (lis. *sîmou*). H : Qu'on mette. « de fête » lis. *bigdê m*[*aḥălâṣôt*], ce dernier mot réduit peut-être à son initiale, d'où la leçon H (*begâdîm*). Manque en H. « se leva » lis. *ʿâmad*. H : se tenait debout. 7. « accès » lis. *mahălâkîm*. H a un mot inconnu. G S L : des gens qui marchent (*mehallekîm*).

a. L'hébreu a ici trois mots qu'on n'a réussi ni à relier au contexte, ni à corriger de façon qui s'impose. Litt. : *après gloire* (ou : *après la gloire*) *il m'a envoyé*. *b*. Ou : « de mon œil » (voy. note crit.). Même image Deut. 32, 10; Ps. 17, 8; Prov. 7, 2. *c*. Il y avait donc des gens qui doutaient de la mission de Zacharie (cf. v. 11; 4, 9; 6, 15). L'apaisement des troubles qui avaient agité l'empire perse à la mort de Cambyse avait dû, en effet, porter un coup sensible au crédit d'Aggée et de Zacharie; car Aggée avait présenté ces désordres comme le signe avant-coureur de l'ébranlement final du ciel et de la terre. *d*. Dès que le Temple sera reconstruit. *e*. Zacharie persiste dans le large universalisme du Second Ésaïe (cf. aussi És. 19, 25), bien qu'il affirme, d'autre part, le privilège d'Israël (v. 12).

f. Seul exemple dans l'A. T. de cette expression pour désigner la Palestine. Cf. 2 Macc. 1, 7. *g*. Voy. 1, 17. *h*. Cf. Ḥab. 2, 20 et note *i*; Soph. 1, 7 et note *e*. *i*. Son palais céleste.

j. En hébreu « le *saṭân* ». Ce mot est, en effet, un nom commun désignant d'ordinaire l'ennemi dans une guerre ou la partie adverse dans un procès. On pourrait même traduire ici : « et celui qui l'accusait », donc : « *un* accusateur ». Cependant il est plus probable que, si Zacharie emploie l'article défini, c'est parce que, déjà de son temps, la croyance juive admettait l'existence d'un être qu'on appelait, par excellence, « l'Adversaire », « l'Accusateur ». Il ne s'agit pas, comme on le dit souvent, d'un accusateur public, d'un avocat général, chargé de requérir au nom de la société contre tous les criminels. Car l'antiquité a ignoré cette institution. « L'Adversaire » était plutôt une sorte d'inspecteur de la police divine (c'est le rôle qu'il joue dans le prologue du livre de Job, 1, 6-12; 2, 1-7), ou peut-être une espèce de démon. Mais ce n'était pas un adversaire *de Dieu* : c'était un de ses serviteurs, ayant librement accès à la cour céleste (Job 1 et 2), soupçonneux, sans doute, et méfiant, mais non pas encore regardé comme l'incarnation de la puissance du mal. C'est seulement à l'époque de la rédaction des Chroniques (IIIe ou IIe siècle av. J.-C.), que « Satan » (sans article) devint le nom propre d'un être poussant les hommes au mal (1 Chron. 21, 1). *k*. L'accusateur, dans les procès, se tenait à la droite du prévenu (cf. Ps. 109, 6). *l*. De quoi Josué était-il accusé? Peut-être de quelque faute rituelle ou de tiédeur pour avoir si longtemps négligé de faire reconstruire le Temple; peut-être était-il accusé simplement parce que, comme grand prêtre, il représentait la communauté devant Dieu et portait, par conséquent, les péchés de tout le clergé, passé et présent, et de toute la nation. *m*. L'ange de Yahvé fait des reproches à l'Adversaire, non que celui-ci ait porté de fausses accusations contre Josué (l'ange reconnaît expressément que le prêtre est chargé de péchés, v. 4), mais parce que l'Accusateur a méconnu les intentions de Yahvé, qui a décidé d'élire de nouveau Jérusalem malgré les fautes de cette ville et d'épargner les survivants réchappés du feu de l'exil, bref de faire grâce. L'Adversaire incarne, au contraire, la justice rigoureuse. *n*. L'usage voulait sans doute, chez les Juifs comme chez les Romains, que les accusés se présentassent devant le tribunal en vêtements sombres et la chevelure en désordre pour apitoyer les juges (Josèphe, *A. J.*, XIV, 9, 4). Mais l'ange prête à ces « habits sordides » la valeur d'un symbole : ils représentent le péché dont le grand prêtre est chargé (v. 4-5).

o. Sans doute à d'autres anges remplissant des fonctions subalternes au tribunal céleste. *p*. Josué aura une récompense personnelle : il sera le premier grand prêtre du Temple rebâti. De plus, le sacerdoce sera rétabli dans tous ses privilèges : le grand prêtre sera admis à la cour céleste pour présenter à Dieu les louanges et les prières de la communauté.

collègues qui siègent devant toi[a], un présage[b] annonçant que je vais susciter mon serviteur, le Rejeton [de David][c]. 9 La pierre, en effet, que j'ai placée devant Josué — il y a sept yeux sur cette unique pierre — je suis [déjà] en train de la faire graver[d]. Et je ferai disparaître en un seul jour l'iniquité de ce pays[e]. 10 Ce jour-là, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, — vous vous inviterez les uns les autres sous la vigne et sous le figuier[f]. »

Cinquième vision : Le candélabre et les deux oliviers.

Récit de la vision.

4 1 L'ange qui s'entretenait avec moi m'éveilla de nouveau comme un homme qu'on éveillerait de son sommeil[g]. 2 Il me dit : « Que vois-tu? » Je répondis : « Je vois un candélabre tout en or surmonté d'un réservoir[h] et portant sept lampes; sept conduits sont adaptés aux lampes qui sont au haut du candélabre. 3 Deux oliviers s'élèvent au-dessus du candélabre, l'un à la droite du réservoir, l'autre à sa gauche. » 4 Je repris et je dis à l'ange qui s'entretenait avec moi : « Qu'est-ce que cela, mon seigneur? » 5 L'ange qui s'entretenait avec moi me dit : « Ne sais-tu [vraiment] pas ce que c'est? — Non, mon seigneur, » répliquai-je. 6a Il me fit alors cette réponse[i] : « 10b Ces sept [lampes] sont les yeux de Yahvé, dont les regards parcourent toute la terre[j]. » 11 Je repris la parole et je lui dis : « Qu'est-ce que ces deux oliviers à droite et à gauche du candélabre? » 12 Je pris une seconde fois la parole et je lui dis : « Qu'est-ce que les deux rameaux d'olivier qui se trouvent à côté des deux canaux d'or d'où découle l'huile[k]? » 13 Il me dit : « Ne sais-tu [vraiment] pas ce que c'est? — Non, mon seigneur, » répliquai-je. — 14 Il me dit alors : « Ce sont les deux Oints[l] qui se tiennent auprès du Seigneur de toute la terre. »

4, 2. « d'un réservoir » *G* (lis. *goullâ*). H : son réservoir (?). « sept lampes » *G* (lis. *nérôt*). H : ses sept lampes. « sept conduits » *G* (suppr. *šibʿâ*). H : sept et sept conduits. 12. « l'huile » cf. v. 14 (lis. *hayyiṣhâr*). H : l'or (c'est-à-dire le liquide d'or, l'huile ?).

a. Les autres prêtres. *b*. Cf. És. 8, 3, 18 et les notes. *c*. Autre promesse : le rétablissement intégral du sacerdoce sera le présage de la restauration de la royauté ou, ce qui revient au même, de la venue du Messie. « Rejeton » était devenu une sorte de nom propre désignant le roi de l'avenir, par allusion à divers passages du livre de Jérémie (23, 5; 33, 15). Zacharie, comme Aggée, comptait que la royauté serait rétablie en faveur de Zorobabel. Cet espoir ne se réalisa pas : les Perses, peut-être en raison même des espérances que les Juifs fondaient sur Zorobabel, l'écartèrent ou ne lui donnèrent pas de successeur pris dans la famille de David. *d*. Cette promesse, très obscure, se trouvait peut-être primitivement dans un autre contexte qui l'expliquait. Elle a été interprétée de façons fort diverses. Selon les uns, la pierre dont il est question est le Messie lui-même, selon d'autres une des pierres du Temple, notamment la première ou la dernière (celle dont il est parlé dans le morceau isolé 4, 6b-10a, qu'on a proposé de rétablir entre 3, 8 et 3, 9); d'après une autre suggestion, la pierre figurerait le Temple tout entier ou bien ce serait une des pierres précieuses du pectoral du grand prêtre, ou encore celle qui devait orner le diadème du Messie et sur laquelle Yahvé s'occupe déjà de faire graver le nom de Zorobabel. Les sept yeux qui veillent sur elle ou qui y sont figurés sont, d'après 4, 10b, les yeux de Yahvé et représentent la toute-science ou la providence divine. *e*. Cette promesse sera précisée dans la sixième et la septième vision (ch. 5). *f*. L'ère messianique sera une période de paix et de prospérité analogue à celle qu'Israël avait connue sous Salomon d'après 1 Rois 4, 25 [H : 5, 5], cf. 4, 20. De même Mi. 4, 4. *g*. C'est lorsqu'il est en extase que le visionnaire contemple la réalité véritable. L'état habituel des hommes qui ne voient pas l'invisible lui apparaît alors comme un sommeil. *h*. Le mot désigne d'ordinaire une coupe ou une vasque. Il s'agit ici d'un réservoir placé au sommet de la tige centrale du candélabre et d'où rayonnent sept tuyaux amenant l'huile à autant de lampes; les lampes antiques avaient, on le sait, la forme de coupes dont le bord était pincé en une sorte de bec où reposait la mèche. Le luminaire contemplé par le voyant n'a pas été conçu, comme on l'a dit, à l'image du candélabre à sept branches décrit dans Ex. 25, 31-40 (P), lequel avait la forme, non d'une couronne lumineuse, mais d'un espalier portant trois branches à droite et trois à gauche, de part et d'autre d'une tige médiane terminée, elle aussi, par une lampe. Il n'y avait, du reste, pas de lustre de ce genre dans le premier temple, le seul que connût Zacharie; le « lieu saint » était éclairé par dix luminaires ne portant chacun qu'une lampe (1 Rois 7, 49; Jér. 52, 19). La description du Pentateuque est postérieure au temps de Zacharie. *i*. Voy. les v. 6b-10a après le v. 14. *j*. Litt. : *qui parcourent toute la terre*. Ces lampes étaient donc, d'après Zacharie, un symbole de l'omniscience et de la providence de Yahvé. Mais peut-être s'est-il, dans cette interprétation et dans sa conception même du candélabre, inspiré de croyances courantes dans l'ancien Orient et provenant, en dernière analyse, d'une religion sidérale. Les astres étaient souvent conçus comme les yeux d'une divinité et, d'autre part, comme des lampes célestes. Les sept lampes auraient été primitivement les sept planètes. *k*. La réponse à la question du v. 11 ne viendra qu'au v. 14. Au v. 12, le voyant demande l'explication de détails complémentaires dont la place normale aurait été, semble-t-il, dans la description du v. 3. On peut supposer que le v. 12 est une variante plus précise ajoutée après coup à la question du v. 11, ou bien qu'il est tombé entre les v. 11 et 12 une première réponse de l'ange, disant peut-être que les deux oliviers représentaient les deux *maisons* de David et de Çadoq, les deux dynasties, royale et sacerdotale, tandis que la deuxième réponse (v. 14) ajoutera que Zorobabel et Josué en étaient des rameaux. L'auteur donnait apparemment une interprétation symbolique de ce genre aux détails indiqués v. 12; mais il y a lieu de penser que ces traits provenaient, eux aussi, d'un mythe astral; celui-ci expliquait d'où vient l'huile qui alimente la lumière des planètes : de deux oliviers célestes.

l. Litt. : *les deux fils de l'huile* : le roi et le grand prêtre. D'après le v. 12, les oliviers seraient plutôt les pères de l'huile céleste. Ce désaccord entre le signe et la chose signifiée confirme que Zacharie interprète ici des données antérieures.

Révélations relatives à l'achèvement du Temple par Zorobabel[a].

[6b] Voici la parole de Yahvé qui fut prononcée sur Zorobabel : « Ce n'est ni par la puissance, ni par la force, mais c'est par mon esprit [qu'il accomplira son œuvre], dit Yahvé, [Dieu] des armées[b]. [7] Qui es-tu, grande montagne[c]? Devant Zorobabel tu deviendras une plaine; il posera la maîtresse pierre[d] au milieu des acclamations : « Qu'elle est belle! Qu'elle est belle[e]! »

[8] Puis la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [9] Les mains de Zorobabel ont posé les fondements de cette maison; ce sont ses mains aussi qui l'achèveront. » Ainsi vous saurez que Yahvé, [Dieu] des armées, m'a bien envoyé vers vous[f]. [10a] Ceux même qui ont méprisé le jour des humbles [débuts][g] se réjouiront quand ils verront la pierre, le plomb[h], dans la main de Zorobabel.

Sixième vision : Le rouleau volant

5 [1] Je levai de nouveau les yeux et je regardai : je vis un rouleau qui volait. [2] Il[i] me dit : « Que vois-tu? » Je répondis : « Je vois un rouleau qui vole. La longueur en est de vingt coudées et la largeur de dix coudées[j]. » [3] Il me dit : « C'est la malédiction, qui va se donner carrière[k] dans toute l'étendue de ce pays. Voilà combien de temps, en effet, que tous les voleurs étaient impunis? Voilà combien de temps que tous les parjures[l] étaient impunis? [4] Je vais donner carrière à la malédiction[m], — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, — et elle pénétrera dans la maison du voleur[n] et dans la maison de celui qui fait de faux serments par mon nom; elle s'installera à l'intérieur de leur maison et l'anéantira, y compris ses poutres et ses pierres[o]. »

6. « prononcée sur » *S* (lis. *'al*). H : adressée à. 7. « tu deviendras » aj. *tihyè*. Manque en H. « la maîtresse pierre » lis *hârô'š*. H : la pierre vers la tête (le sommet?). « au milieu des » lis. *battešou'ôt*. Manque en H. 9. « vous saurez » *S L* (lis. *wîda'tèm*). H : tu sauras. **5**, 3. « Voilà — impunis » lis. les deux fois *zè kammè* (cf. 7, 3). H : car tout voleur (puis : tout parjure) sera, selon elle, nettoyé (c'est-à-dire : enlevé [?]) d'ici.

a. Les v. 6b-10a, où Yahvé parle directement à Zacharie, séparent malencontreusement, dans le texte traditionnel, la question du prophète (v. 4-6a) de la réponse de l'ange (v. 10b) et parlent d'un sujet assez différent, de l'œuvre de Zorobabel, et non de sa dignité d'oint de Yahvé. *b.* L'achèvement du Temple sera, en réalité, l'œuvre de Dieu : Zorobabel ne sera que son inspiré. *c.* Il s'agit des obstacles, en apparence insurmontables, que rencontrera Zorobabel : opposition des « gens du pays », enquête du satrape Tatnaï, découragement des Jérusalémites, etc. Comparez l'expression française « se faire des montagnes de telle ou telle difficulté », c'est-à-dire s'en exagérer la gravité, cf. aussi Mt 21, 21; 1 Cor. 13, 2. *d.* Ou : la pierre sommitale. Il s'agit de la dernière pierre du Temple. *e.* Litt. : *Elle a de la grâce*. On peut aussi entendre : [Que] la grâce [de Yahvé] lui soit [accordée]! *f.* Voy. 2, 9 [H : 13] et note *c*, 11 [H : 15] *g.* Cf. Agg. 2, 3. *h.* C'est-à-dire sans doute « le fil à plomb ». Explication inexacte : il doit s'agir de la « maîtresse pierre » du v. 7. La grammaire n'autorise pas à traduire « la pierre (c'est-à-dire le poids) de plomb ». *i.* L'ange qui s'entretenait avec Zacharie. *j.* Le rouleau est conçu déroulé. Il s'agit donc d'une immense feuille de papyrus ou de parchemin d'environ 9 mètres sur 4 m. 50.

k. Litt. : *qui sort*. La malédiction inscrite depuis longtemps par Dieu sur les tables célestes et dans le livre de la loi (ainsi Deut. 28-30) contre ceux qui font le mal, spécialement contre les voleurs et les parjures, devait être jusqu'à présent enfermée par lui, puisqu'elle ne produisait pas ses effets; mais maintenant Yahvé va la « faire sortir », la déchaîner, telle une force naturelle. Selon la croyance antique, la malédiction, une fois prononcée, atteint infailliblement ceux qu'elle vise (voy. Jug. 17, 2; Nomb. 22, 6; cf. Gen. 27, 33). Et la parole écrite n'a pas moins d'efficacité que celle qui a été proférée de vive voix : les Babyloniens suspendaient à la porte ou au verrou de leurs maisons des tablettes portant des formules d'exorcisme qui, pensait-on, écartaient les démons. D'après la loi sacerdotale juive, la femme soupçonnée d'infidélité doit boire l'eau avec laquelle on a effacé une formule de malédiction écrite sur un feuillet : si cette femme est coupable, la malédiction ainsi absorbée lui donne une maladie (Nomb. 5, 11-31). *l.* Litt. : *quiconque jurait*. Mais il faut évidemment, d'après le verset suivant, suppléer « faussement par mon nom ». Ce qui est condamné ici, ce n'est pas le recours au serment (cf. Mt 5, 34-37; Jacques 5, 12), mais seulement le faux serment (cf. 8, 17), fréquent alors (cf. Mal. 3, 5) dans les procès ou prononcé à la légère dans la vie courante; on sait quels abus les Orientaux font des formules de serment. *m.* Litt. : *je la fais sortir*.
n. On a supposé, non sans vraisemblance, que les Juifs, pour se venger d'un voleur inconnu, lançaient au vent des feuilles portant une formule d'imprécation, espérant qu'elles entreraient dans la maison du coupable et la ruineraient. En tout cas, la malédiction était couramment employée comme moyen d'atteindre un voleur insaisissable (Jug. 17, 2; Prov. 29, 24).
o. La malédiction agit à la manière d'un fluide délétère, qui s'insinue dans les choses et les gens (cf. Ps. 109, 17-19) : cela explique les effets de l'anathème (*ḥérem*) sur les pierres des murailles de Jéricho. Il y a ici, en même temps, application de ce vieux principe du droit des peuples primitifs que, en cas de violation d'une interdiction (tabou), il faut anéantir, non seulement l'auteur de la violation, mais aussi tous les objets ou êtres qui ont été en contact avec lui et qui ne sont pas moins dangereux que lui pour tout le groupe (cf. Jos. 7, 24 (H); Nomb. 16, 24-27; Jug. 12, 1). Cette règle venait d'être remise en vigueur par le droit perse (Esdr. 6, 11; cf. Dan. 2, 5).

Septième vision : La Jemme dans l'épha.

[5] L'ange qui s'entretenait avec moi s'avança et me dit : « Lève les yeux et regarde cet épha[a] qui apparaît[b]. » [6] Je demandai : « Qu'est-ce? » Il dit : « C'est un épha qui apparaît[c]. » Il dit : « C'est l'iniquité des habitants de tout le pays qui est là-dedans[d]. » [7] Un disque de plomb se souleva et j'aperçus une femme assise à l'intérieur de l'épha. [8] Il dit : « C'est la méchanceté. » Il la repoussa à l'intérieur de l'épha, sur l'ouverture duquel il rejeta la masse de plomb[e].

[9] Levant alors les yeux, je regardai et je vis paraître deux femmes. Le vent soufflait dans leurs ailes[f] — elles avaient des ailes semblables aux ailes de la cigogne; — et elles enlevèrent l'épha entre ciel et terre[g]. [10] Je dis à l'ange qui s'entretenait avec moi : « Où emportent-elles l'épha? » [11] Il me répondit : « [Elles vont] lui bâtir une demeure au pays de Chinear[h]; quand celle-ci sera prête, elles la déposeront là, à sa [vraie] place[i]. »

Huitième vision : Les quatre chars.

6 [1] Je levai de nouveau les yeux et je regardai : je vis quatre chars qui débouchaient entre deux montagnes; ces montagnes étaient des montagnes de bronze[j]. [2] Au premier char étaient [attelés] des chevaux alezans; au second char, des chevaux noirs; [3] au troisième char, des chevaux blancs et au quatrième char, des chevaux pommelés[k]. [4] Je pris la parole et je dis à l'ange qui s'entretenait avec moi : « Qu'est-ce que ces chars, mon seigneur? » [5] L'ange qui s'entretenait avec moi répondit et me dit : « Ce sont les quatre vents des cieux; ils sortent après s'être présentés devant le Seigneur de toute la terre[l]. [6] Le char auquel sont [attelés] les chevaux noirs se dirigent vers le pays du nord[m]; les blancs se dirigent vers l'ouest; les pommelés se dirigent vers le pays du sud [7] et les roux [vers l'orient]. » Ils demandèrent à partir pour parcourir la terre. Alors [Yahvé] dit : « Allez; parcourez la terre. » Et ils se

5. « cet épha qui » lis. *hâ'èphâ* au lieu de *mâ*. H : qu'est-ce qui. G : ce qui. 6. « C'est l'iniquité — dedans » d'après G (lis. *bezô't 'âwôn kol hâ'ârèṣ*). H : C'est leur œil dans tout le pays. G : C'est leur iniquité dans tout le pays. 7. « et j'aperçus (litt. : et voici) » G (lis. *wehinnê*). H : et c'était. Manque en S. 10. « elles » lis. *hênnâ*. H : ils. 11. « elles — déposeront ». *G S* (lis. *wehinnîḥouhâ*). H a un mélange de cette leçon avec la forme passive : elle y sera déposée. **6**, 1. « deux » *G* (lis. *hârîm*). H : les deux. 5. « ils sortent » G (lis. *yôṣe'ou*). H : sortant. 6. « vers l'ouest (litt. : vers la mer) » lis. *'èl hayyâm*. H : vers derrière eux (mélange de deux expressions synonymes désignant l'ouest : « en arrière (*'èl 'aḥôr*) » et « vers la mer »). 7. « roux » lis. *haḥămouṣîm*. H : vigoureux (?). S : alezans.

a. Boisseau à mesurer le blé. Il est conçu comme cylindrique puisqu'il a pour couvercle un disque (v. 7) et comme assez petit (env. 0 m. 40 de haut sur 0 m. 30 de diamètre, puisque l'épha contenait 36 litres 4). *b.* Litt. : *qui sort*, à savoir de la masse des choses indistinctes ou invisibles. *c.* Variante du v. 5; elle nous en a conservé le texte primitif, tandis que le mot « épha » manque en H au v. 5 (voy. note crit.). *d.* La promesse dont la septième vision est le gage est, comme celle que donne la vision précédente, une nouvelle forme de la prédiction esquissée déjà 3, 9 : « je ferai disparaître en un seul jour l'iniquité de ce pays. » Cette prédiction se réalisera de deux manières : les méchants seront éliminés (6e vision); et la méchanceté elle-même sera extirpée du cœur des justes; car les justes aussi pèchent parfois par inadvertance. Cette « méchanceté » est conçue comme une grandeur extérieure à l'homme (ici une sorte de démon féminin) que l'on peut enfermer dans un baril et expédier au loin : cf. Lév. 16, 10, 20-22, où le péché d'Israël est mis sur un bouc envoyé à Azazel, et 14, 48-53, où l'impureté du lépreux et celle des maisons sont transférées à un oiseau lâché dans les airs. *e.* Si la méchanceté s'échappait de nouveau, les crimes se répéteraient dans le pays avec leur conséquence fatale, la ruine de la nation.

f. D'autres entendent : « un esprit était dans leurs ailes ». Mais on ne fait de remarque de ce genre qu'à propos d'objets ordinairement inanimés (Éz. 1, 20; Hab. 2, 19). Le concours du vent doit, comme la longueur et la puissance des ailes des deux messagères célestes, expliquer comment elles peuvent, avec une lourde charge, accomplir leur prodigieuse randonnée.

g. Plusieurs traits de cette vision paraissent avoir été suggérés au prophète par des contes populaires. On retrouve, notamment dans les « Mille et une Nuits », les génies enfermés dans des flacons ou des jarres, les objets (coffres ou tapis) qui se transportent magiquement d'un bout du monde à l'autre, les châteaux merveilleux construits en un instant, les génies ailés et les vents prêtant leurs bons offices aux héros. *h.* La Babylonie (Gen. 10, 10; 11, 2; 14, 1, 9; Jos. 7, 21; És. 11, 11; Dan. 1, 2). *i.* Dans ce pays, patrie des cruels et orgueilleux oppresseurs de Juda, la méchanceté, délivrée de sa prison volante, pourra librement exercer ses ravages. Il s'agit d'une précaution supplémentaire souvent prise dans la magie des peuples les plus divers : non seulement on expulse le principe mauvais (maladie, impureté, sortilège, péché), mais on a soin de le communiquer à un voisin, ordinairement un ennemi : c'est ainsi que certains peuples de l'Inde se débarrassent du choléra en l'envoyant concentré sur une chèvre ou une vache noire dans un autre village. En Babylonie, pour délivrer un ensorcelé, on le lavait, puis on versait l'eau, ainsi chargée de forces nocives, sur une statue représentant la sorcière. *j.* Ces montagnes se trouvaient, d'après v. 5, à proximité du palais de Yahvé. Il en était peut-être déjà parlé 1, 8, 11, s'il est vrai qu'il faille lire, avec G, « l'ange qui se tenait entre les montagnes », au lieu de « qui se tenait parmi les myrtes ».

k. A ce qualificatif, l'hébreu en ajoute un second (*'ămouṣṣîm*) qui, dans la liste, évidemment parallèle, des v. 6 et 7, désigne l'une des quatre sortes de chevaux, celle qui est ici qualifiée d'« alezan ». Le mot en question semble, d'après son étymologie, signifier « vigoureux », mais c'est peut-être une corruption d'un mot *ḥămouṣîm*, qui veut dire « rouges » (roux, alezans); dans ce cas, cet adjectif serait probablement une glose inexacte, tirée du v. 7. Les robes des chevaux attelés aux quatre chars étaient apparemment les mêmes que celles des montures décrites dans la première vision (1, 8). *l.* On a proposé de corriger : « Ils sortent *aux* quatre vents des cieux après.... » Mais on ne voit guère des chars se présentant (litt. : se tenant debout) devant Dieu; les vents, au contraire, sont tout à fait qualifiés pour être les messagers de Yahvé (Ps. 104, 4) et pour porter au loin sa colère (litt. : son souffle). *m.* La Babylonie (cf. 2, 6 [H : 10]).

mirent à parcourir la terre. [8][Yahvé] m'appela et me dit : « Vois : ceux qui se dirigent vers le pays du nord vont assouvir ma colère contre le pays du nord[a]. »

III — DEUX ORACLES OCCASIONNELS

I. A propos d'une offrande apportée par des Juifs de Babylonie.
Couronne fabriquée pour Zorobabel[b].

[9]La parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : « [10]Tu recevras de ceux qui vivent en exil, de Ḥeldaï, de Tobiyya, de Yedaya et tu entreras ce jour-là dans la maison de Yochiyya fils de Cephanya, qui sont arrivés de Babylone[c], [11]tu recevras de l'argent et de l'or et tu feras faire une couronne, que tu mettras sur la tête de Josué, fils de Yehoçadaq, le grand prêtre[d] [12]et tu lui diras : Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Voici un homme dont le nom est Rejeton[e], et de sa souche naîtront des rejetons[f]. [13]C'est lui qui bâtira le sanctuaire de Yahvé. Il sera revêtu de majesté et siégera en souverain sur son trône. Le prêtre se tiendra à sa droite[g] et un parfait accord régnera entre eux[h]. [14]Cette couronne rappellera le souvenir de Ḥeldaï, de Tobiyya, de Yedaya et de Yochiyya[i], fils de Cephanya, dans le sanctuaire de Yahvé[j]. » [15]Des gens viendront de pays lointains contribuer au relèvement du sanctuaire de Yahvé[k]. Ainsi vous reconnaîtrez que Yahvé, [Dieu] des armées, m'a [réellement] envoyé vers vous[l]. Et il arrivera, si vous écoutez les ordres de Yahvé, que.....[m].

10. « de Yochiyya » d'après *v. 14* (lis. *oumê'ét* au lieu de *oubâ'tâ bêt*). H répète : « et tu entreras » après « ce jour-là ». 11. « une couronne » G* S (lis. *'ăṭèrèt*). H : des couronnes (mais au v. 14 il n'était parlé que d'une couronne). 12. G S (suppr. les 4 derniers mots). H aj. : Il bâtira le sanctuaire de Yahvé (variante de la phrase qui suit). 13. « Le prêtre — droite » G (lis. *wehâyâ hakkôhên mîmînô*). H : et il sera prêtre sur son trône. 14. « Cette couronne » G (lis. *wehâ'ăṭèrèt*). H : Ces couronnes (mais le verbe est au singulier). « Ḥeldaï » S cf. *v. 10*. H : Ḥèlem. « et de Yochiyya » S cf. *v. 10* (lis. *ouleyô'šiyyâ*). H : et de Ḥén (ou : et en faveur du).

a. C'est cette déclaration divine qui constitue la révélation consolante apportée aux Juifs par cette huitième et dernière vision. Tandis que, d'après la première, les messagers divins avaient constaté, à la grande déception des croyants, que la paix régnait sur toute la terre, ils apprennent maintenant que Yahvé a déjà donné l'ordre de déverser sa colère sur la Babylonie, centre de la puissance païenne qui domine le monde. *b.* La nombreuse colonie juive restée en Babylonie, bien qu'elle n'ait pas eu le courage de quitter sa nouvelle patrie, s'intéressait à ce qui se passait en Palestine. Instruits évidemment des difficultés rencontrées par leur coreligionnaires rentrés en Judée (cf. Néh. 1, 2-3), les Juifs de Babylone envoyaient fréquemment à ceux-ci des dons en argent et en or (cf. Esdr. 7, 16; 8, 24-30, 33-34). C'est à l'occasion de l'arrivée d'une délégation porteuse de subsides de ce genre que Zacharie prononce l'oracle où il désigne Zorobabel comme le roi attendu (v. 9-15). *c.* D'après le v. 14, le fils de Cephanya était l'un des donateurs et non pas l'hôte des donateurs, comme le veut le texte actuel du v. 10. Il faut certainement corriger le v. 10 d'après le v. 14, car on ne peut sans cela expliquer de façon plausible la place de l'incise, « qui sont arrivés de Babylone » : elle terminait évidemment l'énumération et ne peut signifier : « où ils étaient entrés [en arrivant] de Babylone. »
d. Selon le texte massorétique actuel, il semblerait que le grand prêtre doive être en même temps le roi (couronné, assis sur un trône) et même le Messie (le Rejeton); et on en a conclu souvent qu'il devait préfigurer la double qualité de roi et de prêtre du souverain de l'avenir. Mais, d'après le texte primitif, la couronne était certainement destinée à Zorobabel, le fils de David et le constructeur du Temple, que Zacharie, comme Aggée, espérait voir rétabli prochainement sur le trône de ses pères; d'après le v. 13, le grand prêtre est distinct du personnage couronné, puisque la paix doit régner entre eux. Mais les Perses s'opposèrent à la restauration de la royauté nationale de Juda (cf. 3, 8 note c). Et c'est le grand prêtre qui se trouva être le chef, à la fois politique et religieux, de la communauté juive. C'est sans doute à la suite de ce triomphe de la hiérocratie qu'un correcteur, pour tenir compte des événements, substitua le nom de Josué à celui de Zorobabel comme destinataire de la couronne que Zacharie doit faire fabriquer. Selon un autre correcteur, il devait être fait plusieurs couronnes (v. 11 et 14 texte hébreu), apparemment deux, une pour Zorobabel et une pour Josué. Mais il est clair, d'après le v. 14, qu'il ne devait y avoir qu'un diadème. *e.* Terme désignant le Messie d'après Jér. 23, 5; 33, 15. Cf. Zach. 3, 8 et note *c*.
f. Litt. : *cela poussera de dessous lui*. Il sera le fondateur d'une dynastie florissante. *g.* Il occupera la place la plus honorable, mais parmi les subordonnés du roi. Zacharie s'en tient à la conception qui régnait avant l'exil et selon laquelle l'État juif était une monarchie théocratique, non une hiérocratie. *h.* Ceci donne à penser qu'il y avait une certaine rivalité entre le satrape et le grand prêtre. *i.* Voy. note crit. *j.* Après l'échec des espérances fondées sur Zorobabel, la couronne, ne pouvant être mise sur la tête de son destinataire, fut sans doute conservée dans le trésor du Temple, mais à titre d'offrande (ἀνάθημα) des Juifs de Babylone. C'est pour tenir compte de ce changement de destination que furent ajoutés soit le v. 14 tout entier, soit seulement les derniers mots; car Zacharie a pu, dès l'abord, faire graver sur la couronne royale les noms des donateurs. *k.* Dans les offrandes apportées par les quatre Juifs de Babylonie, Zacharie voit les prémices de ces trésors que les peuples lointains, d'après une espérance souvent formulée (8, 20-23; Agg. 2, 7-8; És. 60, 10, 13; 61, 4-5), apporteront, dans les temps messianiques, pour « bâtir dans le Temple », c'est-à-dire pour concourir à l'achèvement et à l'embellissement de l'édifice. *l.* Voy. 2, 9, 11; 4, 9.
m. Phrase inachevée. Quelle que fût la promesse qui la complétait, la réalisation en était subordonnée, comme dans 1, 3, aux actes et aux dispositions des Juifs, tandis que d'ordinaire Zacharie présente la venue des temps meilleurs comme imminente et absolument certaine.

II. A propos d'une question relative au jeûne.

La question.

7 [1]En l'an quatre du roi Darius, la parole de Yahvé fut adressée à Zacharie[a], le quatre du neuvième mois[b], au [mois de] kislev[c], [2]Béthelcharècer et Règuemmèlek envoyèrent des gens[d] solliciter la faveur de Yahvé[e], [3]en posant aux prêtres de la maison de Yahvé et aux prophètes cette question : « Dois-je[f] pleurer au cinquième mois en faisant abstinence, comme je le fais depuis tant d'années[g]? »

La réponse de Zacharie.

1. Yahvé ne demande pas que l'on jeûne, mais seulement qu'on pratique la justice. De là les malheurs de Sion.

[4]La parole de Yahvé, [Dieu] des armées, me fut adressée en ces termes : « [5]Dis à tout le peuple du pays et aux prêtres : « Quand vous jeûnez et que vous poussez des cris de deuil [comme vous le faites] depuis soixante-dix ans[h], est-ce pour moi que vous jeûnez? [6]Quand vous mangez et que vous buvez, n'est-ce pas vous qui mangez et n'est-ce pas vous qui buvez[i]? [7]Ne sont-ce pas ici les exigences que Yahvé a proclamées par l'organe des anciens prophètes, alors que Jérusalem était habitée et tranquille et que les villes des environs, le Nègueb et le bas pays[j] étaient [eux aussi] habités? [8]Puis la parole de Yahvé fut adressée à Zacharie en ces termes[k] : [9]Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Rendez la justice selon la vérité, usez de bonté et de miséricorde les uns envers les autres. [10]N'opprimez pas la veuve et l'orphelin, l'étranger en résidence chez vous et le pauvre et ne formez pas dans vos cœurs de mauvais desseins les uns contre les autres. » — [11]Mais [les auditeurs des prophètes] ont refusé de prêter attention; ils ont présenté une épaule rebelle[l]; ils ont fermé leurs oreilles pour ne pas entendre; [12]ils ont rendu leur cœur dur comme le diamant[m] pour ne pas écouter les instructions et les ordres que Yahvé, [Dieu] des armées, leur faisait transmettre par son esprit[n], par l'organe des anciens prophètes. Alors Yahvé, [Dieu] des armées, en a conçu une vive irritation. [13]De même qu'il avait appelé et n'avait pas été écouté, « de même, a dit Yahvé, [Dieu] des armées, ils peuvent appeler : je ne les écouterai pas. [14]Aussi les ai-je dispersés parmi toutes les nations qu'ils

7, 2. « envoyèrent des gens » lis. *'ănašim*. H : et ses gens envoyèrent. 5. « comme — depuis » cf. v. 3 (lis. *zè*). H : et depuis. 7. « ici litt. : celles-ci) » G S (lis. *'éllè* au lieu de *'ét*). Manque en H. 14. les ai-je dispersés ». L (lis. *wâ'ăsâ'ărém*). H : les disperserai-je.

a. Cette phrase, insérée d'une façon insolite, entre la mention de l'année et celles du mois et du quantième, et où il est parlé de Zacharie à la troisième personne, est évidemment une addition. L'en-tête de l'oracle accordé au prophète ne viendra qu'au v. 4. *b.* Novembre 518 avant J.-C. *c.* Novembre-décembre. Nom ajouté après coup (cf. 1, 7 note *a*). *d.* D'autres entendent : « Béthel (c'est-à-dire la communauté juive de cette ville) envoya Charècer et Règuemmèlek et ses gens », ou : « Charècer envoya Règuemmèlek et ses gens à la maison de Dieu » (tel est le sens en hébreu des mots *bêt'êl*), c'est-à-dire au Temple. Mais Charècer n'est pas un nom complet : il manque en tête le nom d'une divinité, cf. Nergalcharècer, transcription du babylonien Nergal-šar-ouçour (le Neriglissor des Grecs), « que Nergal protège le roi ! » ou Belchaççar, c'est-à-dire Bel-šar-ouçour, « que Bel protège le roi ! » Or « Béthel », mot qui désignait originairement la pierre sainte, en tant que « demeure d'un dieu » (cf. Gen. 28, 17, 18, 22 et note *j*), était couramment employé pour désigner un dieu habitant une pierre sacrée, et cela non seulement chez les Phéniciens, mais aussi chez les Juifs (voy. Jér. 48, 13 et la note). En dépit de son nom à demi étranger, ce Béthelcharècer était un Juif. Beaucoup de Judéens avaient reçu en exil des noms babyloniens : tels Chechbaçar ou Zorobabel. B. et R. devaient être des chefs de la communauté jérusalémite; peut-être l'un d'eux était-il le successeur de Zorobabel. On a proposé de corriger : « Béthelcharècer envoya R. et ses gens ». Mais on ne voit pas bien ce que pourraient être ces « gens de Règuemmèlek ». *e.* Litt. : *caresser le visage de Yahvé*, voy. Ex. 32, 11 et la note. Ce que les émissaires doivent demander, avec accompagnement de sacrifices sans doute, c'est la réponse à la question qu'ils vont poser, en d'autres termes une *tôrâ*, une instruction divine, sur un point litigieux.
f. C'est la communauté qui parle à la première personne du singulier. *g.* On avait institué des deuils publics accompagnés de jeûnes à l'anniversaire des principaux désastres qui avaient marqué les tragiques années 588-586 : le plus important était celui du 7 (Jér. 52, 12-14) ou du 10 (2 Rois 25, 8-10) du 5e mois, qui rappelait l'incendie du Temple et la destruction des remparts (août 586). Mais on jeûnait aussi : 1° au 4e mois, le 9, en souvenir de la prise de Jérusalem (juin-juillet 586 [Jér. 52, 6-7 cf. 2 Rois 25, 3-4]); 2° au 7e mois (cf. Jér. 41, 1-2; 2 Rois 25, 25), le 3 selon la tradition juive (note *a* sur Jér. 41, 5), pour déplorer l'assassinat de Guedalya; 3° au 10e mois, le 10, à l'anniversaire du début du siège de Jérusalem (déc. 588 ou janv. 587 ; 2 Rois 25, 1; Jér. 39, 1). Il est naturel que, maintenant que le Temple était près d'être rebâti, on se demandât s'il fallait continuer à déplorer la destruction de l'ancien sanctuaire. *h.* Il y avait alors exactement soixante-huit ans que le Temple avait été brûlé (586-518). *i.* Qu'importe à Dieu que vous mangiez ou que vous vous absteniez de nourriture? Cela ne profite ou ne nuit qu'à vous. Zacharie reprend la prédication hautement spirituelle des grands prophètes depuis Amos; ce que Yahvé demande, ce n'est pas la célébration de rites soi-disant religieux (ils n'ont de valeur que pour celui qui les observe), mais la pratique de l'équité et de la charité.
j. Répartition analogue du territoire de Juda Jér. 17, 26; 32, 44; 33, 13. *k.* Le v. 8 et peut-être le v. 9a ont dû être ajoutés après coup : on attend aussitôt après le v. 7 l'énoncé des exigences divines. De plus, Zacharie, au v. 8, est mentionné à la 3e personne. *l.* Cf. Os. 4, 16; Soph. 3, 9. *m.* Cf. Éz. 3, 9. *n.* Par ses inspirés.

ne connaissaient pas[a] et le pays, après leur départ, est devenu une solitude où allants et venants ne passent plus : d'un pays de délices ils[b] ont fait un désert. »

II. Maintenant Yahvé va combler Sion de ses faveurs. Que la nation satisfasse aux exigences, toujours les mêmes, de son Dieu.

8 [1] La parole de Yahvé me fut encore adressée en ces termes[c] : « [2] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Je suis animé d'un amour ardent pour Sion et, par amour pour elle, je ressens une violente colère[d].

« [3] Ainsi parle Yahvé : Je reviens à Sion et je vais faire ma demeure dans Jérusalem. Jérusalem sera appelée la cité inébranlable[e] et la montagne de Yahvé, [Dieu] des armées, s'appellera la montagne sacrée[f].

« [4] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : On verra encore s'asseoir sur les places de Jérusalem des vieillards et des femmes âgées, tenant chacun leur bâton à la main à cause de leur grand âge. [5] Les places de la ville seront pleines de jeunes garçons et de petites filles qui joueront sur ses places.

« [6] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Si une chose paraît impossible en ces jours-là[g] aux survivants de ce peuple, est-ce une raison pour qu'elle me paraisse impossible, à moi aussi, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées ?

« [7] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Je vais délivrer mon peuple et le ramener des contrées du levant et des contrées du couchant[h]; [8] je les amènerai et les ferai habiter dans Jérusalem. Ils seront mon peuple et moi, je serai leur Dieu; [la promesse sera tenue] fidèlement et loyalement[i].

« [9] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Prenez courage, vous qui entendez à présent ces paroles de la bouche des prophètes qui [ont paru] au temps où la maison de Yahvé, [Dieu] des armées, a été fondée[j], [où] le sanctuaire [a commencé] à être rebâti[k]. [10] Avant ces jours-là il n'y avait ni salaire pour [le travail des] hommes, ni salaire pour [celui des] bêtes[l]; ceux qui allaient et venaient n'avaient point de sûreté contre l'ennemi et je mettais tous les hommes aux prises les uns avec les autres[m]. [11] Mais dorénavant je n'aurai plus à l'égard des survivants de ce peuple la même attitude qu'autrefois, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées : — [12] je dispenserai la prospérité. La vigne portera son fruit; la terre donnera ses produits; le ciel répandra sa rosée[n]; et je mettrai les survivants de ce peuple en possession de tous ces biens. [13] De même que vous avez été cités en exemple dans les malédictions[o] parmi les nations, maison de Juda et maison d'Israël, de même, après que je vous aurai délivrés, vous serez cités en exemple dans les bénédictions[p]. Soyez sans crainte! Prenez courage!

« [14] Car ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : De même que j'avais décidé de vous faire du mal, lorsque vos pères m'irritaient, dit Yahvé, [Dieu] des armées, et que je ne m'en suis pas repenti, [15] de même, revenant sur mon dessein, j'ai résolu, à présent, de faire du bien à Jérusalem et à la maison de Juda. Soyez sans crainte! [16] Voici ce que vous devez faire : que chacun dise la vérité à son prochain. Rendez la justice aux portes

8, 1. « me » *S* (aj. *'élay*). Manque en H. La massore signale cette omission. 12. « je dispenserai la prospérité *G* (lis. *'ezre'â šâlôm*). H : la semence de paix.

a. Même parmi les peuples éloignés de la Palestine, avec lesquels ils n'avaient pas eu jusque-là de rapports. *b*. Les Juifs, par leurs péchés. *c*. Le retour de la faveur de Yahvé et ses conséquences vont être décrits en dix oracles, dont chacun commence par la formule : « Ainsi parle Yahvé ». *d*. La renaissance dans le cœur de Dieu de son amour pour Sion se traduit naturellement par une vive colère contre les oppresseurs de cette cité (cf. 1, 14-15). *e*. Litt. : *la cité de solidité*. On pourrait traduire « la cité fidèle » (Cf. És. 1, 21, 26). Mais il paraît s'agir ici des conséquences de la présence de Yahvé à l'intérieur de la ville. *f*. C'est-à-dire intangible. *g*. Addition probablement. Ce n'est pas dans l'avenir que la restauration glorieuse de Sion semblera impossible (litt. : miraculeuse) aux Juifs; c'est aujourd'hui même qu'ils l'estiment chimérique. *h*. Au temps de Zacharie, une faible partie seulement des déportés et des dispersés était rentrée en Judée. — L'est et l'ouest sont seuls nommés ici, bien que les émigrés se trouvassent surtout au nord (en Babylonie cf. 2, 6; 6, 8) et au sud (en Égypte) : d'après Zacharie, la nation a été disséminée aux quatre vents des cieux (2, 6 [H : 10] cf. És. 43, 5-6. *i*. Par le peuple et alors, naturellement, aussi par Yahvé. *j*. C'est-à-dire depuis 520 (Agg. 2, 10, 18). Ces prophètes sont Aggée et Zacharie. *k*. Addition ou variante. *l*. Cf. Agg. 1, 6. *m*. Allusion sans doute à l'inimitié naissante entre les Juifs revenus d'exil et ceux qu'ils trouvèrent dans le pays. *n*. Cf. Agg. 1, 10-11; 2, 19. *o*. Litt. : *vous avez été malédiction*. Cf. Jér. 24, 9; 29, 22; 42, 18; És. 65, 15, etc. *p*. Litt. : *vous deviendrez bénédiction*. Cf. Gen. 12, 3; 48, 20; Ruth 4, 11-12.

de vos villes[a] selon la vérité et pour la paix. [17] Ne formez pas dans vos cœurs de mauvais desseins les uns contre les autres et n'aimez pas le faux serment[b]; car toutes ces choses, je les hais, — oracle de Yahvé. »

III Les jours de jeûne vont être transformés en jours de fête.

[18] Puis la parole de Yahvé, [Dieu] des armées, me fut adressée en ces termes : « [19] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Le jeûne du quatrième [mois], le jeûne du cinquième, le jeûne du septième et le jeûne du dixième[c] vont être changés pour la maison de Juda en [jours d']allégresse et [de] réjouissances, en fêtes joyeuses. Aimez la vérité et la paix[d].

« [20] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : Il arrivera encore que divers peuples et les habitants de grandes cités viendront [ici]; [21] les habitants d'une ville iront trouver ceux d'une autre ville et [leur] diront : Allons, allons solliciter la faveur de Yahvé[e] et rechercher Yahvé, [Dieu] des armées! — J'irai, moi aussi, [répondra-t-on]. — [22] Des peuples nombreux et des nations puissantes viendront rechercher Yahvé, [Dieu] des armées, à Jérusalem et solliciter la faveur de Yahvé.

« [23] Ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : En ces jours-là dix hommes parlant les diverses langues des nations saisiront un Juif par le pan de son manteau en disant : Nous voudrions aller avec vous. Car nous avons appris que Dieu est avec vous[f]. »

17. « je les hais » *G* (suppr. *'ăšer*). H : que je hais. 23. « saisiront » *S* (suppr. *wehèḥèzîqou*, variante de *yaḥăzîqou*). H a deux fois ce verbe.

a. Voy. note sur Am. 5, 10; Deut. 21, 19. *b*. Ainsi, bien que les dispositions de Yahvé à l'égard des siens aient changé du tout au tout, ses exigences sont exactement les mêmes qu'autrefois (cf. 7, 9-10). Le prophète ne dit pas *pourquoi* il faut y satisfaire; mais il semble que ce soit, selon lui, par reconnaissance pour les grâces que Yahvé va accorder plutôt qu'*afin* qu'il puisse les accorder (cf. 1, 3). *c*. Voy. 7, 3 note *g*. *d*. Voy. note *b*. *e*. Voy. 7, 2 et note *e*. *f*. La prospérité des Juifs sera telle que des multitudes de païens, convaincus par ce spectacle de la puissance du Dieu d'Israël, voudront venir l'adorer dans son temple (cf. És. 2, 2-4; Mi. 4, 1-4; Jér. 16, 19).

DEUXIÈME PARTIE

ORACLES ANONYMES DE PROPHÈTES DIVERS (9-14)[a]

PREMIÈRE SÉRIE. EFFONDREMENT DE LA PUISSANCE PAÏENNE.

BONS ET MAUVAIS BERGERS (9-11; 13, 7-9)[b]

I. *Les grâces qui marqueront l'ère messianique.*

9 *Abaissement de la Syrie, de la Phénicie et de la Philistie.*

1 Oracle[c].
La parole de Yahvé [va fondre] sur le pays de Ḥadrak[d]
et reposer sur Damas,
car Aram a péché contre Yahvé;
[Elle reposera sur] tous ceux qui haïssent Israël,
2 et aussi sur Ḥamat[e], limitrophe d'Aram,
sur Tyr[f] et sur Sidon, si habile qu'elle soit[g].
3 Tyr s'est construit des fortifications[h];
elle a amassé l'argent comme [si c'était] de la terre,
l'or comme [si c'était] la boue des rues.
4 Le Seigneur va la conquérir;
il en précipitera le rempart[i] dans la mer;
elle-même sera dévorée par le feu.
5 Ascalon[j] le verra et sera prise de peur;
Gaza sera toute tremblante;
Èqrôn de même, car son espoir sera déçu[k].

9, 1. Aram — Yahvé » lis. *'âwon 'ârâm*. H : à Yahvé [est] l'œil des hommes. « Elle — Israël » lis. *sone'ê* au lieu de *šibṭê*. H : Et toutes les tribus d'Israël.

a. Il est généralement reconnu, depuis le XVIII[e] siècle, que les ch. 9-14 du livre de Zacharie ne peuvent pas être du prophète de ce nom qui vivait lors du retour de l'exil babylonien : il n'y est plus question de la reconstruction du Temple, ni de Zorobabel, ni de Josué; les chefs du peuple juif sont des bergers sans conscience. Quand les maîtres étrangers sont nommés, ce ne sont plus les Perses, mais les Grecs (9, 13). Le style est tout différent : tandis que celui de Zacharie est d'une prose assez terne, la plupart des oracles des ch. 9-14 présentent le rythme, le parallélisme et les vives couleurs qui caractérisent la poésie hébraïque. A la différence des prophéties de Zacharie, ils ne sont pas datés. L'époque de leur composition est très difficile à fixer. On a souvent cru pouvoir les partager entre deux prophètes : l'un, qui pourrait être un autre Zacharie, fils de Yebèrèkya et contemporain d'Ésaïe (És. 8, 2) aurait vécu sous Jéroboam II ou sous ses successeurs immédiats (VIII[e] siècle), et aurait écrit les ch. 9-11 et 13, 7-9; l'autre aurait composé les ch. 12; 13, 1-6 et 14 sous Yehoyaqîm (608-597). Mais la mention des Grecs comme oppresseurs des Juifs (9, 13) oblige à descendre après la conquête de la Palestine par Alexandre le Grand (332) et même, probablement, après les persécutions organisées par Antiochus IV Épiphane, roi de Syrie de la dynastie des Séleucides (175-164). Les idées énoncées dans ces oracles sont, en général, celles des écrits les plus récents de la Bible hébraïque, notamment des apocalypses comme Daniel, És. 24-27 ou Joël. Les oracles réunis dans les ch. 9-14 sont attribués par certains critiques à un seul et même écrivain, mais paraissent plutôt provenir de trois auteurs au moins (9-11 et 13, 7-9; 12, 1-13, 6; et 14), peut-être davantage; car le récit des deux actes prophétiques (11, 4-14 d'une part, 11, 15-17 et 13, 7-9, de l'autre) n'a pas de relation organique avec les morceaux qui le précèdent (9, 1-11, 3). *b.* Ces oracles peuvent dater des environs de l'an 160 av. J.-C. (voy. 9, 13 et note *a*; 11, 8 et note *a*; 11, 16 et note *h*). *c.* L'hébreu a ici le mot assez rare (*massâ'*) dont Jérémie blâmait l'emploi (23, 33-40) et qui, abstraction faite d'Éz. 12, 10, ne figure qu'en tête des oracles contre les nations dans És. 13-23, d'une part, et, d'autre part, dans Zach. 12, 1 et Mal. 1, 1. C'est évidemment un même rédacteur qui l'a inscrit dans le titre des trois recueils de prophéties anonymes (Zach. 9-11; 12-14 et Mal.) ajoutés à la collection des « petits prophètes ». *d.* En assyrien Hatarika, en araméen Ḥazrak. Il s'agit de la partie septentrionale de la Syrie, celle où Séleucus I[er] Nicator fonda, en 301, la ville d'Antioche, capitale de son empire. — La menace de Yahvé, s'accomplissant immanquablement, est assimilée à un projectile lancé contre ceux qu'elle vise (cf. És. 9, 7). *e.* Ḥamat, auj. Ḥama, au bord de l'Oronte, était, sous le nom d'Épiphaneia, l'une des grandes villes de l'empire séleucide. *f.* La mention de Tyr, qui surcharge le vers, est superflue : deux vers entiers vont être consacrés à cette riche et puissante cité. *g.* Sur l'habileté des Phéniciens, cf. Éz. 28, 1-10. *h.* Il y a un jeu de mots intraduisible entre le nom de Tyr (*çôr*) et le mot « fortifications » (*mâçôr*). — Tyr, après avoir été prise et détruite par Alexandre, avait pu reconstruire ses murailles, dont on aperçoit encore les débris au fond de la mer. *i.* Litt. : *l'avant-mur* (cf. 2 Sam. 20, 15). On pourrait traduire aussi « les richesses ». Mais celles-ci seront emportées plutôt que jetées à la mer par les vainqueurs. *j.* Ascalon, Gaza, Èqrôn et Asdod, quatre des cinq cités de l'ancienne confédération philistine. Gat, déchue, est omise comme dans presque tous les textes depuis le VII[e] siècle (cf. Am. 1, 1 note *a* (4°) et 1, 6-8; Soph. 2, 4, note *h*). *k.* Les Philistins avaient compté que les Phéniciens, leurs puissants alliés (Jér. 47, 4), les protégeraient contre les coups de l'ennemi.

Il n'y aura plus de roi à Gaza;
Ascalon cessera d'être habitée.
6 Des étrangers de race mêlée s'installeront à Asdod;
j'anéantirai l'orgueil du Philistin[a].
7 J'ôterai de sa bouche le sang qu'il consomme
et d'entre ses dents ses mets abominables[b].
Il constituera, lui aussi[c], un reste qui servira notre Dieu.
Il en sera de lui comme de l'un des clans de Juda
et d'Èqrôn comme du Jébusien[d].
8 Je camperai auprès de ma maison, tel un poste de garde,
pour la protéger contre allants et venants[e].
Aucun oppresseur ne pénétrera plus chez les Jérusalémites,
car j'aurai désormais les yeux sur eux.

Avènement d'un roi humble et victorieux.

9 Sois transportée d'allégresse, fille de Sion;
pousse des cris de joie, fille de Jérusalem;
car ton roi[f] vient à toi.
Il est juste et victorieux[g],
humble[h] et monté sur un âne,
sur un ânon, le petit d'une ânesse[i].
10 Il fera disparaître d'Éphraïm[j] les chars
et de Jérusalem les chevaux;
l'arc dont on se sert pour la guerre aura disparu[k].
Ton roi dictera la paix aux nations[l]
et son empire s'étendra d'une mer à une autre mer[m]
et du Fleuve aux extrémités de la terre[n].

Délivrance des captifs.

11 De plus, à cause du sang qui a scellé ton alliance [avec moi][o],
je ferai sortir tes captifs
de la fosse où il n'y a pas d'eau[p].
12 Revenez à la forteresse[q], captifs pleins d'espoir;
dès aujourd'hui je l'annonce :
« Je vous dédommagerai au double[r]. »

7. « clans » lis. *ke'èlèph*. H : chefs de clan. 8. « tel — garde » lis. *maṣṣâbâ*. H : [pour la protéger] contre une armée (?). 10. « Il fera » G S (lis. *wehikrît*). H : Je ferai. 12. « Je vous » S (lis. *lâkèm*). H : Je te.

a. Les Philistins, fiers de la pureté de leur race, seront remplacés, dans leurs villes dévastées, par des colons de toute provenance. *b.* Les habitants de la Philistie, convertis au culte de Yahvé et affiliés au peuple de Juda, observeront désormais les interdictions alimentaires de la loi juive : défense de manger la viande non saignée et de consommer certaines espèces animales déclarées impures. *c.* Cf. És. 19, 18-25; Jér. 46, 26; 48, 47; 49, 6, 39. *d.* C'est-à-dire du Jérusalémite. *e.* Promesses analogues És. 33, 21; Éz. 38, 11; Zach. 2, 5 [9]. *f.* Le roi messianique. *g.* Litt. : *secouru*. En arabe, de même, « protégé d'Allah » signifie « victorieux ». *h.* Le roi de l'avenir appartiendra au groupe de ceux qu'on appelait « les humbles du pays » parce qu'ils étaient toujours prêts à s'humilier devant Dieu et « tremblaient à sa parole ». On les qualifiait aussi de « pieux » (*ḥassidim*) ou de « justes ». Les Maccabées, au début, étaient étroitement associés aux « pieux ». *i.* Pour les besoins du parallélisme poétique, l'auteur a employé trois expressions pour désigner une seule et même monture, et non pas deux, comme l'a pensé l'un des évangélistes, dans l'application qu'il a faite de ce passage à Jésus (Mt 21, 2-7; mais voy. Mc 11, 2-7; Lc 19, 30-35). — L'âne, en Orient, n'est pas, comme chez nous, une monture méprisée. C'est la monture pacifique et parfaitement distinguée, d'un usage courant (cf. Jug. 5, 10; 19, 3, 10, 19, 21, 28; 1 Rois 13, 13-29); le cheval était réservé pour les batailles, les razzias, les fantasias, les longs voyages. *j.* Le retour des Israélites du nord déportés et leur réunion aux Judéens sous l'empire d'un fils de David étaient, surtout depuis Jérémie (3, 6-13; 31, 18-20), l'un des articles les plus constants de l'espérance juive (cf. 10, 6-12). *k.* L'abolition des armements est un des éléments essentiels de l'espérance messianique chez les Juifs (Os. 2, 18; És. 2, 4; Mi. 4, 3; 5, 9-10). Mais ils ne pensaient pas que le désarmement dût être le *moyen* par lequel la paix perpétuelle serait établie. Chevaux et chars de guerre, arcs et épées pourront disparaître au temps du roi « victorieux » de l'avenir parce que tous les ennemis auront préalablement été vaincus ou exterminés par les armes de Yahvé et de son peuple (v. 13-16). *l.* Par son arbitrage (cf. És. 2, 4; Mi 4, 3). *m.* C'est-à-dire sans doute sur toute l'étendue de la terre, qu'on se représentait comme un disque entouré de mers de toutes parts (l'Océan des Grecs). *n.* De l'Euphrate comme centre aux bords de la circonférence terrestre. Autre expression hyperbolique pour désigner l'étendue prodigieuse de l'empire du Messie, cf. Ps. 72, 8. *o.* Allusion à l'alliance conclue par Yahvé avec la nation au Sinaï (Ex. 24, 8). *p.* C'est-à-dire du cul de basse fosse, du cachot (cf. És. 42, 22 et note *e*), image poétique figurant la déportation à l'étranger. Les citernes à sec étaient, du reste, employées parfois comme lieux de détention (Gen. 37, 24; Jér. 38, 6). *q.* A Sion. *r.* Cf. És. 61, 7.

Victoire sur les Grecs. Abondance des récoltes.

13 Car je me ferai de Juda un arc que je banderai
et où je mettrai Èphraïm en guise de flèche.
Je soulèverai tes fils, Sion,
contre les fils de Yavân[a].
Je me servirai de toi comme de l'épée d'un preux.

14 Yahvé apparaîtra au dessus d'eux[b];
sa flèche partira comme l'éclair.
Le Seigneur Yahvé sonnera du cor
et s'avancera au milieu des tempêtes du midi[c].

15 Yahvé, [Dieu] des armées, protégera les siens.
Ils dévoreront et fouleront aux pieds[d] les frondeurs
et boiront leur sang comme du vin;
ils en seront gorgés comme [est pleine de sang] la coupe des aspersions[e],
[comme [en sont inondés] les angles[f] de l'autel.

16 Yahvé leur Dieu leur donnera la victoire;
en ce jour-là son peuple [sera] comme des brebis, semblable aux pierres d'un diadème
qui étincelleront dans son pays[g].

17 Que cette contrée est bonne! Qu'elle est belle!
L'[abondance du] blé accroîtra le nombre des jeunes gens;
[celle du] moût multipliera les jeunes vierges[h].

L'abondance des récoltes dépend de Yahvé seul.

10

1 C'est à Yahvé que vous devez demander la pluie,
au temps des ondées du printemps et de celles de l'automne[i] :
c'est Yahvé qui produit les éclairs[j],
Qui fait tomber les pluies d'hiver,
qui donne le pain aux hommes
et [fait croître] l'herbe dans les champs.

2 Les teraphim[k], en effet, profèrent des mensonges
et les devins ont des visions trompeuses;
ils débitent de vains rêves;
Ils apportent des consolations illusoires.
Aussi le peuple est-il errant comme du menu bétail
et va-t-il à l'aventure; car il n'a point de berger.

13. « les fils de Yavân » *G Aq Sym S* (lis. *benê*). H : tes fils, Yavân. 15. « les frondeurs (litt. : fils de la fronde) » lis. *benê*. H : les pierres de fronde. « leur sang » *G A Q* (lis. *dâmâm*). H : et feront du vacarme. 16. « son — brebis » lis. *kaṣṣô'n*. H : comme les brebis de son peuple. « semblable aux pierres » lis. *ke'abnê*. H : car des pierres. — Texte incertain. 17. « Que cette — belle » (lis. *ṭoubâh* et *yophyâh*). H : Qu'il (le peuple ?) est bon ! Qu'il est beau ! **10**, 1. « et de celles de l'automne » *G* (aj. *weyôrè* avant *yahwè*). Manque en H. « et fait — l'herbe » lis. *oumamṭir meṭar gèšèm yittèn lèḥèm*. H : et les pluies d'hiver il leur donne, aux hommes l'herbe. 2. « est-il errant » lis. *nit'ou*. H : décampe-t-il. « va-t-il à l'aventure » lis. *yânou'ou*. H : est-il misérable.

a. Yavân était, comme Ion dans la légende grecque, le nom de l'ancêtre éponyme des Ioniens et, par extension, de toute la race hellénique. Cette prédiction n'a pu être formulée qu'après la conquête de la Palestine par Alexandre le Grand (332 av. J.-C.) et même après l'occupation de ce pays par les Séleucides (198); car il n'y a eu de guerre entre les Juifs et les conquérants grecs qu'à partir du règne d'Antiochus IV Épiphane (175-164), sous lequel commença le soulèvement des Maccabées. Les fils de Yavân apparaissent bien déjà dans Joël 3, 6, mais seulement comme acheteurs d'esclaves. *b*. Au-dessus des fils de Sion, pour les seconder dans le combat. Les Assyriens et les Perses représentaient ainsi leur dieu, Assur ou Ahoura Mazda, tirant de l'arc au-dessus de leurs troupes, au centre d'un disque ailé. *c*. Le simoun, vent brûlant du désert, soulève des tourbillons de poussière aveuglante et étouffante (cf. Ės. 21, 1; Jug. 5, 4; Hab. 3, 3; Jon. 4, 8-9, etc.). *d*. L'écrasement des ennemis vient bien tard après qu'ils ont été dévorés. *e*. Cf. Ex. 38, 3; Nomb. 4, 14, etc. *f*. Cf. Ex. 29, 12; Lév. 1, 11; 8, 15. On les en aspergeait par deux fois selon Michna *Zebaḥîm*, V, 4. L'incorrection de la construction hébraïque suggère que l'image des angles de l'autel est une simple variante de celle de la coupe à aspersion. *g*. Le texte des v. 16 et 17 paraît surchargé et altéré. *h*. La fécondité du sol et l'accroissement de la population, qui en sera la conséquence naturelle, sont deux des caractéristiques de l'ère messianique.

i. Sur le régime des pluies en Palestine voy. note *b* sur Prov. 16, 15. *j*. Cf. Job 28, 26; 38, 25. *k*. Ce terme paraît avoir été employé pour désigner diverses sortes d'idoles (voy. note sur Gen. 31, 19). Il s'agit sans doute ici, comme dans Éz. 21, 26, d'objets sacrés servant à la consultation des puissances invisibles : teraphim et devins devaient être interrogés sur les moyens d'obtenir les pluies indispensables à la réussite des récoltes, moyens dont beaucoup relevaient de la magie (cf. 1 Rois 18, 35 note *b*).

Triomphes promis à Juda. Restauration d'Israël.
Retour de la diaspora. Abaissement des puissances païennes.

3 Ma colère s'est allumée contre les bergers
et je châtierai les boucs[a].
Car Yahvé, [Dieu] des armées, va visiter son troupeau.
Il secourra la maison de Juda
et s'en fera comme un cheval,
comme un cheval d'honneur dans la bataille.

4 C'est d'elle[b] que viendra la pierre angulaire; c'est d'elle que viendra le pieu [central de la tente];
c'est d'elle que viendra l'arc de guerre;
c'est d'elle que seront issus tous les chefs.

5 Ils seront tous comme des héros,
foulant [l'ennemi] comme la boue des rues dans la bataille;
ils combattront, car Yahvé sera avec eux.
Et ceux qui montent des chevaux[c] seront couverts de honte.

6 Je donnerai vigueur à la maison de Juda
et victoire à la maison de Joseph[d].
Je restaurerai les enfants de Joseph, car j'ai pitié d'eux;
ils seront [traités] comme si je ne les avais pas rejetés[e],
car moi, Yahvé, je suis leur Dieu et je les exaucerai.

7 [Les hommes d']Éphraïm seront comme des héros[f];
Leur cœur sera joyeux comme [lorsqu'on a bu] du vin;
leurs fils le verront et se réjouiront;
leur cœur sera plein d'allégresse grâce à Yahvé.

8 Je les sifflerai[g] et les rassemblerai,
car je les aurai rachetés....;
ils deviendront aussi nombreux qu'ils l'étaient [jadis].

9 Je les ai disséminés[h] parmi les peuples;
mais, dans les contrées lointaines, ils se souviendront de moi;
ils élèveront leurs enfants, puis ils reviendront[i].

10 Je les ramènerai du pays d'Égypte[j]
et je les rassemblerai de l'Assyrie[k];
Je les installerai dans le pays de Galaad[l] et le Liban[m]
et cela [même] ne leur suffira pas.

3. « Il secourra » aj. *ya'âzôr* (omis à cause de sa ressemblance avec *'èdrô*). Manque en H. « comme — cheval » (1re fois). Répéter *kesous* (pour le rythme). Manque en H. 5. « Ils seront tous » rattacher *yaḥdâw* au v. 5 et lis. *hâyou*. : H ...ensemble. ⁵Et ils seront. « [l'ennemi] comme la boue » lis. *keṭîṭ*. H : la boue. 6. « Je restaurerai » *S L* (lis. *wahăšibôtîm*). H a un mélange de cette leçon avec *wehôšabtîm* « et je les ferai habiter ». 9. « Je les ai disséminés » lis. *wâ'èzrâ'êm*. H : Je les disséminerai. « ils — leurs » *G* (lis. *weḥiyyou*). H : ils vivront avec leurs.

a. Les conducteurs du peuple (cf. Ės. 14, 9). On employait dans le même sens le mot béliers (Ex. 15, 15; 2 Rois 24, 15, etc.). Il paraît s'agir ici des maîtres étrangers de la Judée. *b*. De la maison de Juda. C'est à la race juive et non plus à un peuple étranger, comme les Grecs, qu'appartiendront les chefs de la nation, désignés sous les images de la pierre angulaire (cf. Ės. 19, 13; 1 Sam. 14, 38; Jug. 20, 2), du pieu de la tente et de l'arc. *c*. Les oppresseurs païens qui disposaient d'une nombreuse cavalerie. *d*. Les Israélites du nord, dont on espérait le retour dans leur pays (cf. 9, 10 note *j*); on comptait sans doute qu'ils prendraient la place des Samaritains détestés, que l'on considérait comme descendants de colons païens (2 Rois 17, 24-41). *e*. En les exilant en 722. *f*. Le v. 7 est trop long pour constituer un vers à trois membres, semblable à ceux qui forment ce poème : le premier hémistiche, répétition approximative de 5a, a vraisemblablement été ajouté après coup. *g*. Pour les appeler, comme on siffle pour faire venir les abeilles (Ės. 5, 26; 7, 18).

h. Litt. : *Je les ai semés*. *i*. La diaspora ne rentrera pas au pays dès la première génération, mais seulement après qu'une ou plusieurs autres auront grandi à l'étranger. *j*. Dès les derniers temps de l'existence du royaume du nord, beaucoup d'Israélites paraissent avoir cherché refuge en Égypte, tandis que d'autres furent déportés en Mésopotamie (Os. 8, 13; 9, 3, 6; 11, 11). Ptolémée Ier Soter fit venir des colons, non seulement des montagnes de Judée et des environs de Jérusalem, mais aussi de Samarie et de la montagne de Garizim et les fixa en Égypte, notamment à Alexandrie, ville fondée en 332. L'auteur pense peut-être ici à l'ensemble de la diaspora juive.

k. Cf. 2 Rois 15, 29. *l*. Les Israélites ramenés de l'étranger occuperont non seulement la Palestine proprement dite, mais aussi la Transjordanie, perdue pour Israël depuis 734. Des Juifs y étaient de nouveau fixés en assez grand nombre dès le temps de Judas Maccabée (1 Macc. 5, 9-13, 24-54). *m*. Région qui n'avait jamais fait partie du royaume d'Israël. Abd. 20 promet de même aux Israélites rapatriés une partie de la Phénicie.

11 Ils traverseront la mer d'Égypte
et [Yahvé] frappera les flots de la mer[a];
toutes les profondeurs du Nil seront mises à sec[b].
L'orgueil de l'Assyrie sera abaissé
et le sceptre de l'Égypte disparaîtra[c].
12 C'est en Yahvé qu'ils trouveront leur force;
c'est de son nom qu'ils se glorifieront, —
oracle de Yahvé.......

Anéantissement des forêts du Liban et du Bachân[d].

11 1 Liban, ouvre tes portes
et que le feu dévore tes cèdres!
2 Lamente-toi, cyprès,
car le cèdre est tombé;
les pins majestueux ont été ravagés.
Lamentez-vous, chênes du Bachân[e],
car la forêt impénétrable a été abattue.
3 Écoutez! les bergers se lamentent
parce que leur pâturage a été ravagé.
Écoutez! les lions rugissent
parce que les futaies du Jourdain[f] ont été ravagées.

II. *Deux actes prophétiques.*

A. *Le bon berger traité avec mépris par les maîtres du troupeau*[g].

[4] Voici ce que Yahvé m'a dit : « Fais paître les brebis destinées à la boucherie, [5] que leurs acheteurs égorgent impunément, dont les vendeurs disent : Yahvé soit béni! Je m'enrichis — et que leurs bergers n'épargnent pas. [6] Car je n'épargnerai plus les habitants de la terre, — oracle de Yahvé; — je vais livrer les hommes, chacun entre les mains de son berger et entre les mains de son roi; ceux-ci dévasteront la terre et je n'arracherai personne à leurs mains[h]. »

[7] Je me mis donc à faire paître les brebis destinées à la boucherie, pour les trafiquants de bestiaux. Je pris deux houlettes; j'appelai l'une « Grâce » et j'appelai l'autre « Union » et je fis paître les brebis. [8] Je fis alors disparaître les trois bergers[a] en un seul mois. Puis les brebis lassèrent ma patience et elles aussi me prirent en dégoût. [9] Je dis donc : « Je ne vous ferai plus paître. Que celle qui doit périr périsse! Que celle qui doit succomber succombe! Et que les autres se dévorent entre elles! » [10] Puis je pris ma houlette « Grâce » et je la brisai, afin de rompre le pacte que j'avais conclu avec tous les peuples[b]. [11] Ce pacte fut donc rompu ce jour-là et les trafiquants de bestiaux qui m'observaient surent que c'était là un ordre de Yahvé.

[12] Je leur dis alors : « Si vous le trouvez bon, donnez-moi mon salaire; sinon, ne me le donnez pas. » Ils pesèrent[c], pour me les verser comme salaire, trente [sicles d']argent[d]. [13] Yahvé me dit : « Verse au trésor le prix magnifique auquel on a estimé mes services[e]. » Je pris donc les trente [sicles d']argent et je les versai au trésor dans la maison de Yahvé.

[14] Puis je brisai ma seconde houlette, « Union », afin de rompre la fraternité entre Juda et Jérusalem[f].

B. *Un mauvais berger.*

[15] Yahvé me dit : « Prends encore l'accoutrement d'un berger insensé[g]. [16] Car je vais susciter dans ce pays un berger qui n'aura aucun souci des bêtes qui succombent[h], qui n'ira pas à la recherche de celles qui s'égarent, qui ne soignera pas celles qui sont blessées, qui ne nourrira pas celles qui sont bien portantes, mais qui mangera la chair de celles qui sont grasses[i] et brisera [jusqu'à] leurs sabots[j].

17 Malheur à mon berger insensé,
qui laisse à l'abandon les brebis!
Que l'épée frappe son bras droit
et son œil droit!
Que son bras devienne inerte[k]
et que son œil droit soit privé de lumière[l]!

11. « Ils traverseront » *G* (lis. *we'aberou*). H : Il traversera. « la mer d'Égypte » lis. *beyam miṣrayim*. H : la mer (avec ?) angoisse. — Texte très incertain. 12. C'est — force » lis. *ougebouratâm*. H : Je les fortifierai en Yahvé. « de — glorifieront » *G* (lis. *yithallâlou*). H : en son nom qu'ils marcheront. **11**, 2. « les pins majestueux » lis. *te'aššourim* au lieu de *'ăšèr*. H : parce que les [arbres] majestueux. 3. « leur pâturage ». cf. Jér. 25, 34, 36 (lis. *mar'itâm*). H : leur magnificence (?). 4. « Yahvé m'a dit » lis. *'élaï* (avec *S*) au lieu de *'élôhay*. H : Yahvé mon Dieu a dit. 5. « disent » *G S L* (lis. *yô'merou*). H : dit. « épargnent » *G S L* (lis. *yaḥmelou*). H : épargne. 6. « son berger » lis. *rô'éhou*. H : son prochain.

7. « pour — bestiaux » *G* (lis. *likna'ăniyyé*). H : c'est pourquoi (c'est-à-dire : par conséquent [?]) les [plus] misérables des têtes de petit bétail. 8. « me — dégoût » lis. peut-être *gâ'alâ*. H a un mot de signification incertaine, qui ne se trouve qu'ici. 11. « les trafiquants de bestiaux » *G* (lis. *kena'ăniyyé*). H : ainsi les [plus] misérables des têtes de petit bétail. 13. « trésor » (deux fois) *S T* (lis. *hâ'ôṣar* au lieu de *hayyôṣér*). H : potier. 14. « Jérusalem » *G*. H : Israël. 16. « qui s'égarent » cf. *És.* 59, 15 (lis. *hanné'dérèt*). H : le secoué (?) (c'est-à-dire : celle qui a été dispersée [?]). — Texte incertain. 17. « insensé » *S* cf. 15 (lis. *hâ'éwili*). H : le néant.

a. Yahvé accomplira une fois encore, lors de ce nouvel exode, le miracle de l'époque mosaïque. Le texte, dans ce début du v. 11 et à la fin du v. 10, est loin d'être sûr (voy. notes crit.); le rythme est très irrégulier. *b*. Les Juifs d'Égypte, massés surtout à Alexandrie, à l'ouest du Delta, auront à traverser tous les bras et canaux du Nil pour se rendre en Palestine. *c*. Longtemps après la ruine de Ninive (612), on continua d'appeler « Assyrie » la puissance qui occupait le ci-devant royaume d'Assur : Babylone (Lam. 5, 6), la Perse (Esdr. 6, 22) ou la Syrie, centre de l'empire séleucide. Le nom même de « Syrie » n'est qu'une autre forme du mot « Assyrie ». Il paraît s'agir ici des deux États qui, après la conquête de l'Orient par les Grecs, dominèrent tour à tour la Palestine, l'Égypte des Ptolémées (presque constamment de 320 à 198) et la Syrie des Séleucides (de 198 à 142). *d*. Selon les uns, les v. 1-3 forment un morceau indépendant du précédent, une description poétique de l'effondrement soit de la puissance païenne, soit d'Israël, désastre représenté sous l'image d'un incendie consumant une forêt (cf. És. 10, 34). Selon d'autres, ce petit développement se rattache étroitement à 10, 10 : c'est pour faire place aux Éphraïmites que les forêts du Liban, de Galaad et des bords du Jourdain doivent être mises en feu et défrichées. *e*. Voy. Nah. 1, 4 et note *e*. *f*. Voy. Jér. 12, 5; 49, 19; 50, 44. *g*. Le prophète est appelé à figurer les relations qui existaient de son temps ou dans un passé récent entre Yahvé et le peuple juif; celui-ci est représenté sous l'image d'un troupeau de menu bétail; Yahvé, sous celle d'un berger plein de sollicitude, dont le prophète tient le rôle; les mauvais pasteurs sont sans doute les grands prêtres qui gouvernaient alors la nation; quant aux trafiquants qui achètent et vendent les brebis, ce sont apparemment les grandes familles juives, détentrices réelles du pouvoir, celle, par exemple, des Tobiades qui, en affermant les impôts, rançonnaient leur peuple au temps des Ptolémées et des Séleucides. L'acte prophétique raconté ici ne semble pas avoir été réellement exécuté : il s'agit d'une sorte d'allégorie. *h*. L'explication de l'allégorie donnée au v. 6 paraît avoir été ajoutée après coup : elle donne à l'acte symbolique du prophète la valeur d'une prédiction, et d'une prédiction concernant « les hommes » en général, habitant les divers royaumes de la terre.

a. Il s'agit, si le texte est bien conservé, de trois personnages dont il avait déjà été question dans une partie du récit qui ne nous est pas parvenue. Quels étaient ces trois bergers écartés en un mois? On a supposé — entre autres conjectures — qu'il s'agit de trois grands prêtres, massacrés ou déposés en très peu de temps : Lysimaque, mis à mort par le peuple en 171 av. J.-C., Jason, chassé en 170 et Ménélas, écarté en 168. *b*. L'obligation que Yahvé avait imposée à toutes les nations étrangères d'user de « grâce », c'est-à-dire de bienveillance envers Israël (cf. le pacte analogue conclu par Yahvé avec les bêtes sauvages Os. 2, 18) : aux horreurs de la guerre civile, où les brebis se dévorent entre elles (v. 9), se sont ajoutées celles de l'oppression étrangère. *c*. Bien qu'il y eût depuis l'époque de Darius Ier (521-486) de l'or et de l'argent monnayé (les dariques), on continua longtemps à peser le métal, portant ou non une frappe, avec lequel on faisait les paiements. *d*. Le sicle pesait 14 gr. 54. Le sicle d'argent valait donc 3 fr. 40 (valeur or) et 30 sicles, 102 francs. La modicité de la somme indique le peu de cas que les chefs de la nation font de la sollicitude de Yahvé. *e*. On a proposé de corriger « tes services ». Cela reviendrait au même, puisque le rôle de berger tenu par le prophète dans cette allégorie est, dans la réalité, celui que Yahvé joue auprès de son peuple. C'est pour cela que le salaire doit être versé au trésor du Temple, c'est-à-dire à Yahvé. — Au lieu de « au trésor », l'hébreu et le grec donnent « au potier » (les deux mots sont très voisins en hébreu; voy. notes crit.). Les deux leçons sont combinées dans le passage de l'évangile (Mt 27, 3-10) où ce texte est appliqué à Judas : les trente pièces d'argent sont *jetées* par le traître *dans le Temple*, mais employées par les prêtres à l'achat du « champ *du potier* ». *f*. L'édition massorétique porte : « entre Juda et Israël », mais depuis les temps lointains d'Achab et de Josaphat (IXe siècle) il n'y avait plus eu de « fraternité » entre les habitants de la Judée et ceux de la Samarie. Il faut très probablement préférer la leçon attestée par les Septante : à l'époque des Maccabées, il y eut souvent tension entre Jérusalem, inféodée aux grands prêtres philhellènes, et la province, qui soutenait les patriotes insurgés contre les Séleucides persécuteurs. *g*. Les mauvais bergers ne devaient pas être accoutrés autrement que les bergers consciencieux; l'idée doit donc être : Prends de nouveau l'apparence d'un berger, mais cette fois tu figureras un berger insensé. *h*. Ce mauvais berger doit être un grand prêtre, puisqu'il est qualifié de compagnon de Yahvé (13, 7). Peut-être s'agit-il d'Alcime, qui brigua le pontificat sous Démétrius Ier en 162 (1 Macc. 7, 5-25; 2 Macc. 14, 3-13) et mourut en 159 (1 Macc. 9, 54-57). La menace de mort prononcée ici contre le pasteur insensé daterait, dans ce cas, de 160 environ. *i*. Mêmes images que Jér. 23, 1-2 et surtout Éz. 34, 3-4, 8. *j*. Bien qu'ils ne contiennent pas de moelle. L'avidité du mauvais berger est telle qu'il cherche à prendre où il n'y a rien. *k*. Litt. : *se dessèche*. Alcime fut frappé de paralysie (1 Macc. 9, 55-56). *l*. Litt. : *s'éteigne!*

13 [7a] Epée, lève-toi contre mon berger,
contre mon compagnon, —
oracle de Yahvé, [Dieu] des armées —!
Frappe le berger
et que les brebis se dispersent!
Je porterai la main [même] sur les plus petits[b].

« [8]Dans le pays tout entier, — oracle de Yahvé, — les deux tiers des habitants seront exterminés [et] expireront. Un tiers subsistera. [9]Mais ce tiers, je le ferai passer par le feu et je l'affinerai comme on affine l'argent; je l'éprouverai comme on éprouve l'or. Il invoquera mon nom et je lui répondrai. Je dirai : C'est mon peuple — et il dira : Yahvé est mon Dieu. »

DEUXIÈME SÉRIE D'ORACLES

LA DÉLIVRANCE DE JÉRUSALEM ET SES CONSÉQUENCES[c] (12, 1-13, 6; 14)

I. *Annonce de la levée du siège de Jérusalem et de l'abolition de toute impureté dans le pays*[d]

12 [1]Oracle prononcé par Yahvé sur Israël. Révélation de Yahvé qui a déployé les cieux et posé les fondements de la terre[e] et qui a formé l'esprit de l'homme au dedans de lui[f].

[2]Je vais faire de Jérusalem une coupe qui donnera le vertige[g] à tous les peuples d'alentour[h]. Juda aussi sera enserré [par l'ennemi] avec Jérusalem[i]. [3]Et ce jour-là je ferai de Jérusalem pour tous les peuples une de ces pierres qu'on s'exerce à soulever : quiconque voudra la soulever se meurtrira grièvement[j]. Toutes les nations de la terre seront rassemblées contre elle[k]. [4]En ce jour-là, — oracle de Yahvé, — je frapperai d'épouvante tous les chevaux et de folie ceux qui les montent[l]. Mais j'aurai les yeux ouverts sur la maison de Juda, tandis que

12, 2. « Juda — Jérusalem » d'après *S* (lis. *mâṣôr 'im*). H : et aussi contre Juda sera sous entendu : la coupe) dans le siège contre Jérusalem.

a. Les trois versets qu'on va lire forment la suite immédiate de 11, 17, comme, dans le passage parallèle Éz. 34, les v. 5-10 continuent le v. 4; ils sont, dans les manuscrits, insérés au ch. 13 par l'effet de quelque erreur de copie, peut-être le déplacement d'un feuillet. *b*. C'est-à-dire sans doute : je frapperai non seulement les chefs (les bergers), mais aussi les membres les plus modestes de ce peuple ingrat. Les v. 8 et 9, qui apportent à cette menace générale une restriction importante, ont peut-être été ajoutés par une autre main.

c. Cet ensemble, qui porte un titre spécial (12, 1a) analogue à ceux des ch. 9-11 et du livre dit de Malachie, a dû former, à une certaine époque, un recueil à part. Il est constitué par deux prophéties distinctes, qui ont ceci de commun qu'elles parlent, l'une et l'autre, d'un siège subi par Jérusalem et annoncent la délivrance finale de la ville. Mais, selon la première (12, 1-13, 6), les assaillants sont « les peuples d'alentour » et le siège aura immédiatement une issue favorable, tandis que, d'après la seconde (ch. 14), la ville sera d'abord prise et pillée et ne triomphera qu'à la suite d'un nouvel assaut que lui donneront « toutes les nations ». Ces deux oracles doivent donc être d'auteurs distincts ou, au moins, de dates différentes.

d. La conception toute rituelle de l'expiation (13, 1) et le discrédit dans lequel était déjà tombé le prophétisme (13, 2b-6) suggèrent que ce morceau a été composé longtemps après le retour de l'exil. Peut-être le siège de Jérusalem au cours duquel l'oracle a dû être prononcé est-il celui qu'Antiochus VII Sidétès mit devant la ville au début du règne de Jean Hyrcan et qui se termina en réalité par la défaite des Juifs (135).
e. Cf. Ps. 24, 2; 78, 69; Job 38, 4. *f*. Doxologie très voisine de celle d'És. 42, 5. Mais ici le mot « esprit » ne désigne pas, comme dans la plupart des textes bibliques postérieurs à l'exil (Ez. 37, 8-10; Job 34, 14-15; Ps. 104, 29-30; Eccl. 12, 7; Sag. Sal. 2, 2-3) un principe de vie impersonnel insufflé par le Créateur dans les premiers hommes (cf. Gen. 2, 7), mais une âme individuelle « formée », modelée par Dieu dans le sein de chaque homme. Cette seconde conception, qui est fort ancienne en Israël (voy. par ex. 1 Rois 17, 21), a fini par prédominer lorsque les Juifs adoptèrent, vers le IIe siècle avant J.-C., l'idée d'un jugement des âmes aussitôt après la mort (Hén. 22; cf. Lc 16, 27-31). *g*. L'image de la coupe distribuée aux peuples que Yahvé veut perdre était courante depuis l'oracle de Jérémie 25, 15-29, cf. 49, 12; 51, 7, 39; És. 51, 17, 21-22; Éz. 23, 31-33; Hab. 2, 15-16; Ps. 75, 9. D'après notre texte, la coupe contient, non pas la colère de Yahvé, mais un breuvage qui fait perdre la raison : *Quos perdere vult Deus dementat prius*. *h*. La même image est appliquée à Babylone Jér. 51, 7. *i*. On trouve d'ordinaire dans ce passage l'idée que Juda se joindra aux nations assiégeant Jérusalem. Mais le texte de ce v. dans l'édition massorétique (voy. note crit.) et dans la plupart des anciennes versions est très peu satisfaisant au point de vue grammatical. Il y aura bien une certaine rivalité entre Jérusalem et la province (v. 7), mais les clans de Juda sont les alliés des habitants de la capitale dans la lutte contre les assaillants (v. 4-7).
j. Depuis le IIe siècle, les Juifs connaissaient les sports grecs, tels que le lancement du disque, puisqu'il y avait un gymnase à Jérusalem (2 Macc. 4, 12-15). Jérôme note, à propos de ce verset, que, de son temps, les jeunes gens dans les villes et villages de Palestine avaient un exercice ou un divertissement consistant à soulever une grosse pierre ronde. *k*. Cette phrase semble être une addition; sinon l'expression serait hyperbolique : les assaillants, selon l'auteur, sont seulement les peuples voisins de la Judée (v. 2, 6, 9). *l*. Voy. 9, 10.

je frapperai d'aveuglement tous les chevaux des[a] peuples. [5]Et les chefs de clans de Juda diront dans leurs cœurs : « La force des habitants de Jérusalem réside en leur Dieu, Yahvé, [Dieu] des armées. » [6]En ce jour-là, je rendrai les chefs des clans de Juda semblables à un brasier qui brûlerait[b] au milieu d'un amas de bois ou à une torche allumée parmi des gerbes : ils dévoreront à droite et à gauche tous les peuples d'alentour, tandis que Jérusalem continuera de subsister à sa place. [7]Ce sont les tentes de Juda que Yahvé délivrera les premières[c], afin que la gloire de la maison de David et la gloire des habitants de Jérusalem ne soient pas plus grandes que celle de Juda. [8]En ce jour-là Yahvé protégera les habitants de Jérusalem : le plus mal assuré[d] d'entre eux sera [vaillant] comme David et [ceux de] la maison de David[e] seront comme des dieux[f], comme l'ange de Yahvé, à leur tête. [9]En ce jour-là, je chercherai à détruire toutes les nations qui auront marché contre Jérusalem.

[10]Puis je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem un esprit de bonne volonté[g] et de supplication et ils tourneront leurs regards vers moi et vers celui qu'ils ont percé[h]. Ils pousseront des cris de deuil[i] en son honneur, comme on en pousse en l'honneur d'un fils unique[j]; ils le pleureront amèrement comme on pleure amèrement un premier-né. [11]En ce jour-là, le deuil sera aussi grand à Jérusalem que le deuil de Hadad-Rimmôn dans la vallée de Meguiddôn[k]. [12]Le pays [tout entier] célébrera ce deuil clan par clan : le clan de la maison de David à part, et ses femmes à part[l]; le clan de la maison de Natân à part, et ses femmes à part; [13]le clan de la maison de Lévi à part, et ses femmes à part; le clan des Chimeites à part[m], et ses femmes à part;

5. « La force — réside » lis. *leyôšebê* au lieu de *lî yôšebê*. H : Les habitants de Jérusalem sont une force pour moi. 6. *G L S*[hex] (suppr. le dernier mot). H aj. : à Jérusalem (glose exacte, mais superflue). 7. « des habitants » *G* (lis. *yôšebê*). H : de l'habitant. 8. « les habitants » *G* (lis. *yôšebê*). H : l'habitant (mais H a ensuite « d'entre eux » et « à leur tête »). 10. *G S*. Voy. v. 8. « et vers » lis. *we'ēl* au lieu de *'ēt*. Manque en H. Texte très incertain.

a. Mots ajoutés probablement d'après le début du verset; l'antithèse avec Juda est meilleure si les adversaires frappés d'aveuglement sont des peuples. *b*. Litt. : *à un bassin de feu*. Il s'agit du brasero, plateau sur lequel se consument des braises, moyen ordinaire de chauffage en Palestine (cf. Jér. 36, 22). *c*. C'est ce qui se produisit au début de l'insurrection des Maccabées. C'est dans la province que les chefs de la révolte remportèrent leurs premiers succès; Judas ne se rendit qu'ensuite maître de la capitale; encore ne put-il déloger les Syriens de la citadelle. *d*. Litt. : *le* [*plus*] *chancelant*.
e. Cette expression ne prouve pas nécessairement que notre texte remonte à l'époque où Juda avait encore des rois. Il peut s'agir soit de la famille royale, qu'une généalogie conservée dans les Chroniques suit pendant onze générations après Zorobabel (1 Chron. 3, 17-24; Esdr. 8, 2), soit du gouvernement de l'époque, quel qu'il fût, soit du Messie et de sa dynastie.
f. Ou : « comme Dieu »; cf. Gen. 33, 10; Ex. 4, 16; És. 9, 5; Ps. 82, 5-6. Cette assimilation d'êtres humains à Dieu ou à des dieux ayant été jugée trop audacieuse, fut atténuée par un correcteur qui voulait qu'on lui substituât la comparaison classique du roi avec l'ange de Yahvé (cf. 2 Sam. 14, 17, 20).

g. Litt. : *de grâce*, c'est-à-dire de bienveillance, de bon vouloir. *h*. La signification et la teneur même de ce texte sont très incertaines. Dans l'Église chrétienne, on l'a, on le sait, appliqué à Jésus transpercé par la lance du centenier (Jean 19, 37). L'auteur primitif pensait évidemment à la mort violente d'un personnage déterminé : selon les uns, le roi Josias, tué par le pharaon à Meguiddo (609), selon d'autres, Judas Maccabée, tombé dans une bataille contre les Syriens en 161 (1 Macc. 9, 18-21), ou Simon l'Hasmonéen, assassiné par son gendre Philippe à Jéricho en 135. Il semble plutôt, d'après v. 10 et 13, 1, qu'il s'agisse d'un martyr, à la mort duquel la maison de David et les habitants de Jérusalem ont contribué; peut-être le grand prêtre Onias III, assassiné en 170 av. J.-C., à Daphné, près Antioche, à l'instigation de Ménélas, usurpateur du pontificat (2 Macc. 4, 14-15) : ce crime fit grande impression parmi les Juifs pieux (Dan. 9, 26). *i*. Voy. Michée 1, 8 et note *h*. *j*. Expression proverbiale; cf. Am. 8, 10.
k. Selon Jérôme, Adadremmon était le nom ancien d'une ville appelée de son temps Maximianopolis dans la vallée de Magueddôn, et le deuil auquel il est fait allusion serait celui qui fut célébré en l'honneur de Josias, blessé en cet endroit par le pharaon Néco. On fait valoir qu'il y a dans le voisinage un village appelé aujourd'hui Rummâne. Mais Rummâne et Meguiddo-Maximianopolis (auj. Tell el-Moutesellim) sont des localités distinctes. Du reste le deuil sur Josias fut célébré à Jérusalem, non sur le lieu de sa mort. Il est beaucoup plus probable que Hadad-Rimmôn désigne ici un dieu, celui que les Phéniciens et les Araméens appelaient Hadad et qui, en Babylonie et en pays araméen, portait le nom de Rammân ou Rimmôn (cf. 2 Rois 5, 18). C'était le grand dieu de l'orage et de la pluie que les Sémites occidentaux appelaient aussi Baal, « le Seigneur » par excellence. Nous savons aujourd'hui, grâce aux poëmes découverts à Ras Chamra, que, selon la mythologie phénicienne, ce dieu mourait chaque année au début de l'été, de même que Môt, le dieu de l'été et des moissons, périssait à son tour chaque année au temps des premières pluies. On devait mener deuil sur Baal-Hadad-Rimmon et sur Aleïn (fils ou autre nom de Baal) comme sur Tammouz, le dieu babylonien de la pluie et de la végétation printanière (Éz. 8, 4). Les Adonies, c'est-à-dire le deuil sur Adonis, étaient une survivance, à l'époque grecque, des cérémonies funèbres célébrées anciennement en l'honneur des deux divinités rivales, Baal et Môt. *l*. Encore aujourd'hui, dans les cérémonies funèbres en Palestine, les femmes se réunissent à part; l'une d'elles prononce le thrène (*qînâ*); les autres répondent par des cris de deuil (*mispêd*). *m*. Natân était le nom d'un des fils de David (2 Sam. 5, 14; 1 Chr. 3, 5; 14, 4) et Chimeï celui d'un des petits-fils de Lévi (Nomb. 3, 17-21). Le plus probable est que « le clan de Natân » désigne ici l'une des branches de la famille royale et « le clan des Chimeites », une des subdivisions de la tribu sacerdotale : l'auteur voudrait indiquer par quelques exemples qu'on devra se grouper par clans et, à l'intérieur de chaque clan, par familles.

14 de même tous les autres clans, chaque clan à part, et ses femmes à part.

13 1 En ce jour-là jaillira pour la maison de David et pour les habitants de Jérusalem une source destinée à [laver le] péché et [la] souillure[a].

2 En ce jour-là, — oracle de Yahvé, [Dieu] des armées, — je ferai disparaître du pays le nom [même] des idoles et il n'en sera plus fait mention[b].

Je ferai aussi disparaître du pays les prophètes et l'esprit impur[c]. 3 Et s'il arrive que quelqu'un veuille encore prophétiser, son père et sa mère qui l'ont mis au monde lui diront : « Tu ne vivras pas, car tu dis des mensonges au nom de Yahvé. » Et ceux même qui l'ont mis au monde, son père et sa mère, le transperceront[d] s'il prophétise. 4 En ce jour-là, les prophètes auront honte chacun de sa vision quand ils prophétiseront; ils ne se vêtiront plus d'un manteau de poil[e] pour débiter des mensonges. 5 [Chacun] dira : « Je ne suis pas prophète; je suis cultivateur; car je possède des terres depuis ma jeunesse[f]. » 6 Et si on lui demande : « Qu'est-ce donc que ces blessures que tu as entre les yeux et sur les mains[g]? » il répondra : « Ce sont des coups que j'ai reçus chez mes amis[h]. »

II. *Les temps futurs. Transformation de la nature. Les nations païennes obligées à adorer Yahvé*[i]

14 1 Un jour va venir, de par Yahvé, où tes dépouilles[j] seront partagées dans ton enceinte [même][k]. « 2 Je rassemblerai toutes les nations pour donner l'assaut à Jérusalem. La ville sera prise; les maisons seront pillées et les femmes violées[l]. La moitié [des habitants] de la ville s'en ira en exil; mais le reste de la population ne sera pas chassé de la ville. »

3 Alors Yahvé s'avancera et combattra ces nations comme il [sait] combattre en un jour de bataille[m]. 4 Ses pieds se poseront, ce jour-là, sur le mont des Oliviers, qui fait face à Jérusalem du côté de l'orient[n], et le mont des Oliviers se fendra par le milieu, d'est en ouest; [il se formera] une très large vallée; une moitié de la montagne reculera vers le nord et une moitié vers le midi; 5 et la

13, 4. « quand ils prophétiseront » lis. *behinnâbe'ô*. H a une forme hybride. 5. « je possède des terres » lis. *'ădâmâ qinyânî*. H : l'homme m'a fait acheter (?). — Texte très incertain. 6. « entre — mains » cf. *Ex. 13, 9, 16; És. 44, 5; Deut. 6, 8; 11, 8; 1 Rois 20, 35* (lis. *bên ʿênèkâ we'al yâdèkâ*). H : entre tes mains. 14, 2. « pour — Jérusalem (litt. : contre Jér. pour le combat) » *G* (lis. *ʿal*). H : à Jérusalem pour le combat.

a. Yahvé, de son côté, répondra à ces bonnes dispositions en effectuant la purification des Jérusalémites. Cette purification se fera, selon les principes de la loi lévitique, au moyen d'aspersions d'eau lustrale : « l'eau pour le péché », c'est-à-dire qui ôte le péché, figure Nomb. 8, 7 et « l'eau pour la souillure » Nomb. 19, 9, Cf. Éz. 36, 25 et És. 4, 4. Mais d'après notre voyant, cette eau proviendra d'une source que Yahvé fera jaillir tout exprès, sans doute la fontaine merveilleuse qui doit sortir du Temple d'après Éz. 47, 1; Joël 3, 18; cf. Zach. 14, 8.

b. Cf. Os. 2, 17 [H : 19]; Soph. 1, 4 (G). Même après le retour de l'exil, certains Juifs restèrent sensibles à l'attrait du paganisme (Job 31, 26-28; Ps. 16, 4; És. 27, 9), notamment à l'époque hellénique. *c*. L'auteur annonce la disparition, non pas seulement des faux prophètes, comme l'expliquent les versions grecque et syriaque, mais du prophétisme lui-même. Un siècle encore après le retour de l'exil, il y avait des gens qui se disaient inspirés (Néh. 6, 7, 10-13). Mais ces irréguliers étaient de plus en plus suspects à une époque éprise d'ordre et de légalisme : les milieux pieux en vinrent à se persuader qu'il n'y avait plus de prophètes authentiques (Ps. 74, 9) et que l'ère de l'inspiration était close : de là la formation du « canon » ou liste des livres prophétiques. *d*. En exécution de la loi Deut. 18, 20; cf. 13, 6-11. *e*. Vêtement caractéristique de prophètes comme Élie ou Jean-Baptiste (1 Rois 19, 13, 19; 2 Rois 1, 8; Mt 3, 4; Mc 1, 6). *f*. Texte très incertain.

g. Il s'agit soit des incisions que beaucoup d'Israélites se faisaient à eux-mêmes en signe de deuil (Deut. 14, 1; Jér. 16, 6; 41, 5; 47, 5), comme naguère les musulmans chiites de Kerbéla, ou pour appuyer une instante prière (Os. 7, 14 [G]), comme les prêtres de Baal (1 Rois 18, 28), soit plutôt des marques que portaient anciennement les adorateurs de Yahvé (Gen. 4, 13-15) comme ceux de beaucoup d'autres dieux et qui consistaient souvent en « stigmates », c'est-à-dire en cicatrices. Ces marques se portaient « entre les yeux », c'est-à-dire au front, et aux mains (Deut. 6, 8; 11, 18; És. 44, 5; Ex. 13, 9, 16; Apoc. 14, 9; cf. És. 49, 16). L'observation de ce rite paraît s'être conservée surtout chez les prophètes (1 Rois 20, 35-41). *h*. Au cours de quelque rixe avec des camarades. Mensonge peu vraisemblable.

i. Cet oracle (ch. 14), comme le précédent (12, 1-13, 6), développe l'idée, qui apparaît pour la première fois chez Ézéchiel (ch. 38-39), d'une attaque générale des nations païennes contre Jérusalem et de l'écrasement miraculeux des assaillants dans le pays même de Yahvé. Mais il y ajoute un trait original : cette victoire sera précédée d'un premier siège de la ville sainte, où celle-ci sera prise, pillée et à demi dépeuplée (v. 1-2). Une conception, courante dans les apocalypses, veut que le salut apparaisse au moment où la situation du peuple élu semble désespérée (cf. Dan. 7, 23-27; 8, 23-25; 12, 1). — L'auteur insiste sur les transformations que l'ère nouvelle apportera, non dans les dispositions intérieures de la nation (comme c'était le cas 12, 1-13, 6), mais dans la nature et chez les peuples étrangers. *j*. Ces paroles sont adressées *par le prophète à* Jérusalem tandis que le v. suivant, qui revient en arrière, a la forme d'un oracle prononcé *sur* la ville *par Yahvé*. *k*. Le désastre sera tel que les vainqueurs ne prendront pas la peine d'emporter le butin dans leur camp pour en faire le partage.

l. Tel était le sort infligé d'ordinaire aux villes prises d'assaut (És. 13, 16). *m*. Allusion aux exploits guerriers de Yahvé que célébrait une foule de traditions hébraïques (Ex. 14-15; Jos. 10, 10-14; Jug. 5, 2-5; 7-8, etc.). *n*. Cette précision géographique, superflue pour les habitants de la Palestine, est sans doute une glose.

vallée qui s'étend entre les montagnes[a] sera comblée. . . . .[b]. Vous fuirez comme vous avez fui devant le tremblement de terre au temps d'Ouzziyya, roi de Juda[c]. Alors Yahvé, mon Dieu, viendra accompagné de tous les saints[d].

6 Ce jour-là, il n'y aura ni froidure, ni frimas, ni glace. 7 Ce sera un jour continu (Yahvé sait quand il viendra[e]); il n'y aura pas de distinction entre jour et nuit; au temps du soir [même] il y aura de la lumière.

8 Ce jour-là, des eaux courantes sortiront de Jérusalem[f], moitié vers la mer orientale[g] et moitié vers la mer occidentale[h]; elles couleront en été comme en hiver;

9 Yahvé deviendra roi sur la terre entière. Ce jour-là, Yahvé sera [le Dieu] unique et son nom le seul nom[i].

10 Le pays entier se transformera en plaine depuis Guèba jusqu'à Rimmôn au sud de Jérusalem[j]. Mais Jérusalem se dressera bien haut[k], tout en restant où elle est. Depuis la porte de Benjamin[l] jusqu'à l'emplacement de l'Ancienne porte[m], jusqu'à la porte des Angles[n], et depuis la tour de Ḥananél[o] jusqu'aux pressoirs du Roi[p], 11 la ville sera habitée[q]; elle ne sera plus en butte à l'anathème[r] et on y demeurera en sécurité.

12 Voici quelle sera la plaie dont Yahvé frappera quiconque [appartiendra aux] peuples qui auront fait la guerre à Jérusalem : sa chair pourrira tandis qu'il sera [encore] debout; ses yeux pourriront dans leurs orbites, et sa langue pourrira dans sa bouche. 13 Ce jour-là, il y aura aussi parmi eux une grande panique provoquée par Yahvé[s]. Ils en viendront aux mains et lèveront la main les uns contre les autres[t]. 14 Juda même combattra contre Jérusalem[u]. Et l'on amassera les richesses de toutes les nations d'alentour : de l'or, de l'argent, des vêtements en très grande quantité. 15 Telle sera aussi la plaie qui atteindra les chevaux, les mulets, les chameaux, les ânes, bref toutes les bêtes de somme qui se trouveront dans ces camps-là; ce sera la même plaie.

16 Tous les survivants de toutes les nations qui auront marché contre Jérusalem monteront chaque année pour se prosterner devant le Roi, Yahvé, [Dieu] des armées[v], et pour célébrer la fête des Tabernacles[w]. 17 Si quelqu'un des peuples[x] de la terre ne

5. « les montagnes » *S* (lis. *hârîm*). H : mes montagnes. — Texte incertain. « la vallée... comblée (litt. bouchée) » *G Sym T* (lis. *wenistam*). H : vous fuirez [dans] la vallée... « accompagné — saints (litt. : et tous les saints avec lui) » *G S L T* (lis. *wekol* et *ʿimmô*). H : tous les saints avec toi. 6. « froidure » lis. *qôr*. H : lumière. « ni frimas » *G S L T* (lis. *weqârout*). H : des choses précieuses (?). « ni glace » Hq (lis. *weqippâ'ôn*). Hk : se contracteront. 10. « et depuis la tour » lis. *oumimmigdal*. H : et la tour. 11. « la — habitée (litt. : on y habitera) » *G* (lis. *yêšebou*) et rattacher la phrase au v. 10). H : Et on y habitera. 12. « sa chair pourrira » (*G*) *S L* (lis. *yimmaq*). H : faire pourrir sa chair. « sa bouche » lis. *bephîhou*. H : leur bouche. 16 et 17. « le Roi » *G S L* (lis. *lammèlèk*). H : le roi de (?).

a. Peut-être la vallée du Cédron qui se creuse entre le mont des Oliviers et la colline du Temple. C'est ce ravin qu'il faut franchir quand on veut, comme Yahvé ici, entrer à Jérusalem par l'est. D'autres corrigent « vallée des montagnes (ou : de mes montagnes) » en « vallée de Hinnom ».

b. Ici une remarque dont on ne saisit pas le sens : « car la vallée des montagnes atteint Açal ». Açal est peut-être la localité voisine de Jérusalem, mais non identifiée, qui est appelée Bét ha-Écel dans Mi. 1, 11. *c*. Ouzziyya (en grec Ozias), appelé aussi Azarya, avait régné de 779 à 740 environ; et il y avait eu de son temps un violent tremblement de terre en Palestine (Am. 1, 1). Mais il n'est guère croyable que les gens auxquels est adressé l'oracle du ch. 14 aient été contemporains d'un événement aussi ancien. La phrase en petits caractères doit être une glose érudite commentant la phrase précédente, où le verbe « sera comblée (*nistam*) » avait déjà été lu par erreur « vous fuirez (*nastèm*) ». *d*. Les anges, cf. Ps. 89, 6, 8; Job 5, 1; Dan. 4, 10, 14; 8, 13. *e*. Litt. : *il est connu de Yahvé*. Réflexion désenchantée, mais résignée, de quelque lecteur.

f. Cf. Éz. 47, 1-12; Joël 3 [4], 18. *g*. La mer Morte. *h*. La Méditerranée. *i*. Le seul nom divin qui soit révéré par les hommes. Cf. Mal. 1, 11. *j*. Guèba, auj. Djèba, à 10 km. au nord de Jérusalem, se trouvait à la frontière septentrionale de la Judée (cf. 1 Rois 15, 22; 2 Rois 23, 8). Rimmôn, qui marque l'extrémité méridionale du pays, doit être la localité siméonite de ce nom (Jos. 15, 32; 1 Chron. 4, 32), appelée aussi Én-Rimmôn (Jos. 19, 7), probablement la Roumanîn actuelle, à 15 km. N. E. de Beér Chéba : on disait d'ordinaire que Juda s'étendait « de Guèba à Beér-Chéba. » *k*. On espérait que la montagne de Sion s'élèverait plus haut que les plus hauts sommets (És. 2, 1-4; Mi. 4, 1-3; cf. Ps. 48, 3).

l. Cette porte, nommée aussi Jér. 20, 2; 37, 12; 38, 7, devait s'ouvrir dans la muraille nord de la ville, probablement près de son extrémité est. *m*. Peut-être celle qui était appelée la Porte de Yechana (ou l'ancienne porte?) (Néh. 3, 6). *n*. Probablement identique à la porte de l'Angle, à l'extrémité N. O. de la ville. *o*. Près de l'angle N. E. du rempart (voy. Néh. 3, 1, notes *a* et *g*). *p*. Ces pressoirs se trouvaient apparemment dans les jardins du Roi, à l'extrémité S. E. de la ville.

q. L'enceinte de la ville dont on a indiqué la largeur (du N. E. au N. O.) et la longueur (du N. E. au S. E.), ne renfermera pas de terrains vagues, inhabités, comme au temps de Néhémie (Néh. 11, 1-2) et comme c'est le cas dans la Jérusalem actuelle, cf. Jér. 35, 11 note *g*. *r*. Cf. És. 43, 28; Jér. 25, 9, Mal. 4, 6 [H : 3, 24]. *s*. Cf. 1 Sam. 5, 11; És. 22, 5. *t*. Suite ordinaire de la panique : Jug. 7, 22; Éz. 38, 21. *u*. D'après le v. 13, le désarroi ne doit se mettre, semble-t-il, que parmi les assaillants païens. La phrase sur Juda, si le texte en est bien conservé, doit être une glose inspirée par la leçon massorétique de 12, 2. *v*. Convaincus par leur défaite de la puissance écrasante de Yahvé, les païens survivants se convertiront à son culte et devront, comme les Juifs de la diaspora, venir, au moins une fois par an, lui rendre hommage dans son temple. *w*. Cette fête, où l'on célébrait la fin des récoltes de l'année (en septembre-octobre), était, par excellence, « la fête de Yahvé » depuis l'installation des Hébreux en Palestine (cf. Os. 9, 5). *x*. Litt. : *des clans*.

monte pas à Jérusalem pour se prosterner devant le Roi, Yahvé, [Dieu] des armées, il ne tombera pas de pluie sur lui[a]. [18] Si c'est le peuple[b] d'Égypte qui ne monte pas et ne vient pas [à Jérusalem], il sera atteint du mal dont Yahvé frappera les nations qui auront marché contre Jérusalem[c]. [19] Tels seront le châtiment de l'Égypte et le châtiment de toutes les nations qui ne monteront pas pour célébrer la fête des Tabernacles.

[20] En ce jour-là, il y aura écrit sur les sonnailles[d] des chevaux : « Consacré à Yahvé »[e]. Les chaudrons qui se trouvent dans la maison de Yahvé[f] seront aussi [sacrés] que les bassins à aspersion[g] placés devant l'autel; [21] et tous les chaudrons qu'on trouvera dans Jérusalem ou en Juda seront consacrés à Yahvé, [Dieu] des armées : tous ceux qui sacrifieront viendront en prendre pour y faire cuire [la chair des victimes][h].

Il n'y aura plus de marchands[i] dans la maison de Yahvé, [Dieu] des armées, en ce jour-là.

18. « il sera — Jérusalem » lis. *wa'ălêhèm* au lieu de *welô' 'ălêhèm* (avec G S) et *ṣâbe'ou 'al yeroušâlâyim* (v. 12) au lieu des 6 derniers mots. H : il ne sera pas atteint du mal dont Yahvé frappera les nations qui ne monteront pas pour célébrer la fête des Tabernacles.

a. La peine était appropriée à la faute. L'un des objectifs principaux que l'on avait en vue en célébrant la fête des Tabernacles était d'obtenir les pluies nécessaires à la réussite des récoltes au cours de l'année qui allait s'ouvrir : c'est dans cette intention qu'on répandait auprès de l'autel de l'eau puisée à Siloé (*Michna Soukka*, IV, 9), rite de pluie visé És. 12, 3; cf. 1 Rois 18, 32-35 et note *b*. *b.* Litt. : *le clan.*
c. La privation de pluie ne constituerait pas un châtiment pour l'Égypte, où il ne pleut presque jamais et où la fertilité dépend exclusivement de la crue du Nil. *d.* Il s'agit sans doute de rondelles de métal plutôt que de clochettes proprement dites. *e.* Comme sur le diadème du grand prêtre (Ex. 28, 36). Dans l'ordre nouveau, les êtres mêmes qui incarnaient, comme les chevaux de guerre, l'orgueil impie de l'homme, seront tout pénétrés de l'influence divine. *f.* Les marmites où l'on faisait cuire, dans l'enceinte du Temple, la viande des repas accompagnant les sacrifices de paix (cf. Éz. 46, 21-24). Il suffisait sans doute qu'elles fussent pures. *g.* Ceux qui servaient au rite, sacré entre tous, de l'aspersion du sang. *h.* Les récipients profanes pourront être employés pour les cérémonies saintes. Le caractère sacré de toutes choses sera élevé d'un degré en Juda. *i.* Litt. : *de Cananéen.* Dans le premier Temple, avant l'exil, certains descendants des anciens habitants de la Palestine, comme les Gabaonites (Jos. 9, 23-27) étaient chargés, ainsi que d'autres étrangers, des bas offices du sanctuaire (Éz. 44, 6-9). Mais depuis le retour de la déportation, ces fonctions étaient confiées aux « lévites ». Le mot « Cananéen » doit donc être pris ici dans le sens qu'il avait souvent de « trafiquant » (cf. 11, 7, 11; És. 23, 8; Prov. 31, 24). Il s'agit des changeurs et des marchands qui fournissaient aux pèlerins les bêtes à offrir en sacrifices (cf. Mt 21, 12; Jn 2, 14-17). Leur présence dans les parvis du Temple était ressentie par certains comme une offense à la sainteté du lieu.

MALACHIE[a]

Ad **1** [1] Oracle[b]. Parole de Yahvé adressée à Israël par l'organe de Malachie[c].

Contre ceux qui doutent de l'amour de Yahvé pour Israël.

« [2] J'ai de l'amour pour vous, dit Yahvé. » Et vous dites : « A quoi [voit-on que] tu as de l'amour pour nous? — Ésaü n'était-il pas le frère de Jacob, — oracle de Yahvé —? Cependant j'ai aimé Jacob [3] et j'ai haï Ésaü : j'ai transformé ses montagnes[d] en solitude et réduit son héritage en désert[e]. » [4] Si Édom dit : « Nous avons été ravagés! Eh bien! nous relèverons les ruines, » ainsi parle Yahvé, [Dieu] des armées : « Qu'ils bâtissent! Moi, je démolirai, et on appellera [leur] pays le domaine de la méchanceté et [leur nation] le peuple contre lequel Yahvé est perpétuellement courroucé[f]. [5] Vous le verrez de vos propres yeux et vous direz : Yahvé est grand[g], au delà [même] des frontières d'Israël. »

Contre les prêtres qui prennent leurs devoirs à la légère.

« [6] Un fils honore son père et un serviteur révère son maître. Si je suis père, où est l'honneur qui m'est dû? Et si je suis le maître, où est la révérence qu'on doit avoir de moi? dit Yahvé, [Dieu] des armées, à vous, prêtres[h] qui méprisez son nom. » Et vous répondez : « En quoi avons-nous méprisé ton nom? — [7] En apportant sur mon autel des aliments souillés[i]. » Vous demandez : « Comment les avons-nous souillés? — C'est lorsque vous dites : La table de Yahvé[j] est chose sans importance. —

1, 3. « et réduit — désert » lis. *nâtatti lemidbâr*. H : et son héritage aux chacals (?) du désert. 6. « son père » cf. « son maître » (lis. *'abiw*). H : un père. « révère » G cf. *môrâ'î* (aj. *yirâ'*). Manque en H. « son nom » lis. *šemô*. H : mon nom. 7. « les avons-nous souillés » G (lis. *ge'alnouhou*). H : t'avons-nous souillé.

a. Le mot hébreu *mal'âkî*, qui signifie « mon messager » ou « mon ange », n'a sans doute jamais été un nom propre donné à un enfant. C'est un terme conventionnel employé (1, 1) par le scribe qui a publié ces oracles pour désigner l'auteur du présent écrit, lequel était anonyme : il pensait que, au ch. 3, 1, c'était le prophète, auteur du livre, que Yahvé appelait « mon messager ». C'était aussi l'idée du traducteur grec : au ch. 1 il a traduit : « par l'organe de *son* messager. » — Le Targoum identifie notre prophète avec Esdras : conjecture certainement inexacte, car le scribe réformateur qui fit rompre tous les mariages entre Juifs et étrangères (Esdr. 10, 3), n'eût pas écrit : « Je hais la répudiation, dit Yahvé » (2, 16). Mais le prophète anonyme est certainement un contemporain d'Esdras et de Néhémie : les abus qu'il combat sont précisément ceux auxquels les deux organisateurs de la communauté juive ont essayé de remédier. Il a prononcé ces oracles probablement *avant* la promulgation de la Loi sacerdotale par Esdras (Néh. 8-9); car il emploie encore le terme de « Lévites » comme un synonyme de « prêtres » (2, 4-9; 3, 3-4), selon la terminologie du Deut., tandis que la loi lévitique réserve, on le sait, ce nom aux clercs subalternes, par opposition aux prêtres. — Les oracles de « Malachie » ont la forme de controverses dialoguées. Ils tiennent encore de la révélation prophétique (car ils rapportent des paroles de Yahvé lui-même), mais font à l'argumentation didactique une place beaucoup plus large que les écrits des prophètes antérieurs à l'exil. *b.* Sur ce titre, voy. les notes *c* sur Zach. 9, 1 et 12, 1. *c.* Voy. note *a*.
d. Les montagnes de Séir, qui couvraient une grande partie du territoire des Édomites ou « fils d'Ésaü ». *e.* Allusion à un désastre que venaient de subir les Édomites. Il s'agirait, selon les uns, d'une défaite que leur aurait infligée Nabucodonosor après 586; mais le fait ne saurait être établi par des passages comme Jér. 27, 2-11; 49, 7-11 ou Éz. 32, 29, qui peuvent se rapporter à des événements de dates diverses ou imprécises. Selon d'autres, il serait fait allusion à des ravages exercés en Idumée par les armées perses et égyptiennes au cours de leurs luttes. Il s'agit plutôt de l'invasion du pays d'Édom par les Arabes Nabatéens, qui se produisit probablement au v[e] siècle (voy. Abd. 1 et note *a*). Les Édomites étaient de longue date tenus par les Judéens pour des ennemis, mais la haine dont ils étaient l'objet avait décuplé depuis qu'en 586 ils avaient applaudi à la destruction de Jérusalem par les Chaldéens et s'étaient agrandis aux dépens de Juda (Lam. 4, 21-22; Éz. 25, 1-14; 35, 5-6, 15; 36, 5; Abd.; És. 34; 63, 1-6 (H); Ps. 137, 7). Il était naturel, dès lors, que le désastre subi par Édom fût ressenti parmi les Juifs comme une preuve d'amour donnée par Yahvé à son peuple.
f. Le nom, pour les anciens, répond à la réalité.
g. Comp. l'exclamation musulmane : « Allah est grand! » Cf. Ps. 70, 5. *h.* Le prêtre est, par excellence, le fils de Yahvé et son serviteur. *i.* Il ne s'agit pas d'offrandes (animales ou végétales) rituellement impures, mais, comme l'expliquent les v. 8-9, de dons de qualité inférieure. La faute du prêtre a consisté à les accepter de la main des laïques et à se faire ainsi complice de leur lésinerie, de crainte sans doute de voir diminuer le nombre des offrandes dont une partie lui reviendra.
j. Les offrandes apportées sur l'autel étant « le pain (l'aliment) de Dieu » (Lév. 21, 6, 8, 17; 22, 25; Nomb. 28, 2), l'autel est « sa table » (cf. Éz. 41, 22).

8 Quand vous amenez, pour la sacrifier, une [bête] aveugle, il n'y a [, pensez-vous,] aucun mal à cela et quand vous amenez une [bête] boiteuse ou malade[a], il n'y a [selon vous] aucun mal à cela! Offre-la donc à ton satrape[b]! L'acceptera-t-il? Ou t'accueillera-t-il avec faveur? dit Yahvé, [Dieu] des armées. » 9 Essayez donc de gagner la faveur de Dieu de façon qu'il ait pitié de vous[c]! « Puisque c'est ainsi que vous agissez, vous accueillerai-je favorablement? » dit Yahvé, [Dieu] des armées.

« 10 Lequel d'entre vous fermera les portes[d], de sorte que vous n'allumiez pas en pure perte [le feu sur] mon autel? Je ne prends aucun plaisir en vous, dit Yahvé, [Dieu] des armées, et je n'agrée aucune offrande de votre main. 11 Car du levant au couchant, mon nom est grand parmi les nations, et en tout lieu on fait monter en fumée on apporte[e] des offrandes pures en l'honneur de mon nom[f]; car mon nom est grand parmi les nations, dit Yahvé, [Dieu] des armées. 12 Mais vous, vous le profanez en disant : La table du Seigneur est souillée et ce qu'elle rapporte est misérable, les aliments qu'on y trouve[g]. 13 Vous dites : Quelle fatigue[h]! Et vous traitez ma table avec mépris[i], dit Yahvé, [Dieu] des armées : vous amenez une bête aveugle, boiteuse ou malade et vous l'offrez en sacrifice! Puis-je l'agréer de votre main, dit Yahvé?

« 14 Maudit soit aussi le fraudeur qui, ayant un mâle dans son troupeau[j], le voue et puis sacrifie au Seigneur une [femelle] tarée[k]! Car je suis un grand roi, dit Yahvé, [Dieu] des armées, et mon nom est révéré parmi les nations.

2 « 1 Et maintenant, prêtres, voici l'arrêt[l] qui vous concerne. 2 Si vous n'écoutez pas, si vous ne prenez pas à cœur de donner gloire à mon nom, dit Yahvé, [Dieu] des armées, j'enverrai contre vous la malédiction, je transformerai la bénédiction qui vous a été accordée[m] en malédiction; je l'ai même déjà transformée en malédiction, parce que vous ne prenez pas à cœur [ma volonté]. 3 Je vais abattre votre bras[n] et vous jetterai de la fiente au visage, la fiente des victimes

8. « L'acceptera-t-il » *G* cf. *v. 10, 13* (lis. *hăyirṣéhou*). H : l'agréera-t-il. 9. « de vous » *L* (lis. *wiḥonnèkèm*). H : de nous. 11. « des offrandes » suppr. *ou* devant *minḥâ*. H : et des offrandes. 13. « aveugle » cf. *v. 8* (lis. *'èt hâ'iwwêr*). H : volée. « vous l'offrez en sacrifice » lis. *'ôtô* (écrit *'th*) *minḥâ*. H : vous offrez le sacrifice. « l'agréer (la bête) » lis. *'ôtô* (*'th*). H : l'agréer (le sacrifice). 14. « le voue et puis » lis. *wenôderô*. H : voue et. 2, 1. « l'arrêt — concerne (litt. : contre vous) » lis. *'ălêkèm*. H : l'ordre que je vous donne. 2. « la bénédiction » d'après *2 b*, où H a le sing., (lis. *birkatkèm*). H : les bénédictions. 3. « abattre — bras » lis. *gôdêa'* (cf. *G*) et *hazzerôa'* (*G Aq L*). H : menacer votre semence.

a. Les animaux atteints d'une de ces tares ne devaient pas être offerts à Dieu (Deut. 15, 21; Lév. 22, 22-25). *b*. Il est de règle en Orient qu'on ne peut pas se présenter devant une autorité quelconque — gouverneur, pacha ou souverain — les mains vides (cf. 1 Sam. 17, 17-18). Néhémie se glorifie d'avoir contrevenu à cet usage et de n'avoir jamais accepté de bakchich (Néh. 5, 14-15). Cela suggère que « Malachie » n'a pas prononcé cet oracle au temps où Néhémie était gouverneur de Juda (après 445 et après 432). *c*. Cette phrase peut être entendue comme une ironie ou comme une exhortation positive à bien agir. *d*. Les portes de la « cour du Temple » ou « parvis intérieur » où se dressait l'autel. *e*. Probablement variante de l'expression qui précède. *f*. Yahvé déclare n'avoir nul besoin des sacrifices souillés qui lui sont offerts dans le temple de Jérusalem; car ailleurs — et cela dans le monde entier — on lui apporte des offrandes pures. Le prophète ne précise pas ce qu'il entend par là. On admet parfois qu'il s'agit des offrandes que les païens, une fois convertis, *apporteront un jour* à Yahvé. Mais l'auteur parle évidemment d'un fait constatable de son temps. Suivant certains exégètes, le prophète ferait allusion à la croyance, assez répandue alors, semble-t-il, parmi les Juifs, selon laquelle les souverains perses étaient devenus des adorateurs de Yahvé, puisque Cyrus, l'Oint de Yahvé (És. 45, 1), avait autorisé la réédification du Temple et que Darius et ses successeurs y faisaient offrir des sacrifices et des prières (Esdr. 6, 10). D'après une autre interprétation, ce sont les sacrifices des païens que le prophète considère comme offerts en réalité au seul vrai Dieu, bien que les étrangers l'adorent sous les noms de leurs diverses divinités. Les prophètes ne craignaient pas d'exalter les païens pour faire honte à leurs auditeurs israélites (Am. 3, 9-10; Jonas 1, 8-16; 3, 5-10; cf. Mt 11, 21-24). En faveur de cette dernière interprétation, on peut faire valoir les expressions tout à fait générales « en tout lieu », « du levant au couchant »; mais on peut alléguer contre elle, outre sa largeur insolite, la formule « mon nom est grand », qui s'explique mieux si Yahvé est, dans les lieux visés, adoré sous son propre nom. Il vaut donc peut-être mieux adopter une quatrième solution : le prophète pensait aux sacrifices qui s'accomplissaient dans les sanctuaires que certains émigrés juifs avaient fondés en l'honneur de leur Dieu national dans les régions les plus diverses du monde païen, par exemple à Éléphantine, près de Syène (Assouan) (voy. les papyrus découverts en 1904-1907), en divers lieux de l'Égypte (cf. És. 19, 19 et Josèphe, *A. J.*, XIII, 3, 1, § 65-66), peut-être à Kasiphya en Mésopotamie (Esdr. 8, 17-20), voire sur les hauts lieux de Palestine, comme le mont Garizim.

g. Glose explicative mal placée, exacte du reste : il s'agit des parties des victimes et des oblations revenant aux prêtres.

h. Quel travail fastidieux que d'immoler des victimes pour un si mince profit! *i*. Litt. : *vous soufflez dessus*. Ici geste de dédain (cf. Agg. 1, 9; Ps. 10, 5). *j*. Le mâle avait plus de valeur que la femelle. *k*. Cette malédiction, qui s'adresse non plus aux clercs mais aux laïques, a sans doute été ajoutée après coup, car le prophète continue ensuite à s'adresser aux prêtres pour leur faire connaître le châtiment qui les attend (2, 1-9). *l*. Litt. : *l'ordre*. *m*. Celle que comportait le pacte conclu par Yahvé avec Lévi (cf. v. 4-8). *n*. Cf. 1 Sam. 2, 31; Ps. 10, 15; 37, 17. D'autres entendent : « Je vous enlèverai l'épaule », c'est-à-dire la part qui devait revenir au prêtre sur les victimes des sacrifices de paix d'après le Deut. (18, 3). Selon P, c'étaient la cuisse et la poitrine (Nomb. 18, 18).

offertes lors de vos fêtes. . . .[a] 4 Vous reconnaîtrez alors que, si je fulmine contre vous cet arrêt[b], c'est afin que mon pacte avec Lévi[c] ait son effet[d], déclare Yahvé, [Dieu] des armées. 5 Mon pacte avec lui stipulait que je lui donnerais la vie et le bonheur et que [de son côté] il me craindrait et tremblerait devant mon nom. 6 Sa bouche donnait des instructions véridiques[e] et il ne se trouvait pas de fraude sur ses lèvres. Il marchait avec moi dans la paix et dans la droiture et il détournait du mal un grand nombre d'hommes. 7 En effet, les lèvres du prêtre sont les gardiennes du savoir et c'est de sa bouche qu'on vient solliciter des instructions, car il est l'envoyé de Yahvé[f], [Dieu] des armées. 8 Mais vous, vous vous êtes écartés du [droit] chemin; vous avez, par vos instructions, fait broncher un grand nombre d'hommes et vous avez annulé le pacte avec Lévi, dit Yahvé, [Dieu] des armées. 9 Eh bien, moi, de mon côté, je fais de vous un objet de mépris, je vous avilis aux yeux de tout le peuple, parce que vous ne suivez pas les voies que j'agrée et que vous faites acception de personnes dans les instructions que vous donnez[g]. »

Contre la déloyauté en matière matrimoniale[h].

10 N'avons-nous pas tous un même père? N'est-ce pas un même Dieu qui nous a créés? Pourquoi agissons-nous avec déloyauté entre frères[i] en profanant l'alliance de nos pères?

Les mariages avec des païennes[j].

11 Juda agit avec déloyauté et une abomination se commet en Israël et[k] à Jérusalem : Juda profane le sanctuaire de Yahvé[l] [la demeure] qui lui est chère, en épousant la fille d'un dieu étranger[m]. 12 Que Yahvé fasse disparaître des tentes de Jacob[n] [tous les descendants de] l'homme qui agit ainsi, quiconque [parmi eux] pourrait témoigner et déposer [en justice][o] ou offrir une oblation à Yahvé, [Dieu] des armées!

5. « stipulait — craindrait (litt. : [était] la vie et la paix — et je les lui donnerais — et crainte — et il me craindrait) » lis. *we'èttenêm lô oumôrâ' weyîrâ'ênî*. H : [était] la vie et la paix — et je les lui donnai — crainte — et il me craignit. 8. « Lévi » cf. v. 4 et 5 (lis. *lêwî*). H : le Lévite. 11. « agit » d'après 11b (lis. *bâgad*). H a le verbe au féminin. 12. « témoigner » d'après *G*, qui a lu *'ad* (lis. *'êd*). H : s'éveiller (?).

a. Litt. : *et il (on ?) vous emportera vers elle* (vers la fiente). On interprète d'ordinaire : on vous jettera au fumier. Texte altéré. *b*. Voir note *l*, page 832. *c*. Par « Lévi », Malachie entend la « caste sacerdotale » : « lévite » et « prêtre » sont pour lui termes synonymes, comme pour les écrivains deutéronomistes, et ne désignent pas encore, comme pour les législateurs sacerdotaux (P) ou l'auteur des Chroniques, deux catégories distinctes de clercs. *d*. Ce pacte, étant conditionnel, (v. 5-7), entraînait des sanctions en cas de violation. *e*. Une des fonctions principales du prêtre, dans l'ancien Israël, était de prononcer la *tôrâ*, c'est-à-dire de donner des directions de la part de Yahvé. *f*. Même expression pour désigner le prêtre, Eccl. 5, 5. *g*. Vous vous montrez partiaux dans l'exercice de la justice : on recourait souvent à la *tôrâ* des prêtres pour trancher les procès. *h*. Dans ce développement (v. 10-16), sont réunies des censures contre deux abus bien distincts : le mariage avec des femmes païennes (v. 11-12) et la répudiation d'une première épouse (v. 13-16). L'authenticité de ce passage et spécialement de la première accusation (v. 11-12), a été contestée, principalement parce que le préambule (v. 10) convient assez mal au premier grief : si Dieu est le créateur de tous les hommes, si tous sont frères, rien, semble-t-il, ne devrait s'opposer à ce qu'ils s'unissent par le mariage, fussent-ils de religion différente. Il se peut, il est vrai, que le prophète considère Yahvé comme le père et le créateur des seuls Juifs (voy. note *i*); mais il reste qu'épouser une païenne n'est pas un acte de déloyauté « entre frères ». Seule l'accusation de profaner l'alliance des pères convient sans conteste aux deux parties du réquisitoire. On serait donc tenté de supposer que ce préambule a été déplacé et se trouvait primitivement dans le morceau relatif à la répudiation, par exemple après le v. 14 ou à la suite du v. 15. Cependant, il semble que l'auteur primitif ait lui-même aperçu et souligné un lien de plus entre les deux abus combattus ici : il les considère l'un et l'autre comme des actes de déloyauté (v. 10, 11, 14, 15 et 16), — déloyauté envers Yahvé, il est vrai, dans le premier cas, déloyauté envers l'épouse répudiée dans le second, mais offense, en même temps, au Dieu d'Israël (v. 14). — On admet généralement qu'il y avait une relation plus étroite encore entre les deux actes censurés : beaucoup de Juifs auraient répudié leur première femme, une coreligionnaire, pour épouser une païenne appartenant à l'une des familles influentes des « gens du pays ». Ce n'est pas dit dans le texte et le cas ne devait pas être aussi fréquent qu'on le suppose; car un Juif n'avait pas besoin de répudier sa première femme pour pouvoir en prendre une nouvelle. *i*. Cette première partie du préambule ne vise clairement que la répudiation de l'épouse juive (v. 13-16); voy. note *h*. Yahvé, pour l'auteur, n'est un père que pour les Israélites; une païenne est, d'après lui, « la fille d'un dieu étranger » (v. 11). *j*. Quantité de Juifs, après le retour de l'exil, épousèrent des étrangères, d'ordinaire pour le motif intéressé indiqué ci-dessus (note *h*). Néhémie (Néh. 13, 23-29) et Esdras (Esdr. 9-10) combattirent de toutes leurs forces cette pratique. Mais il y avait déjà avant eux des membres pieux de la communauté qui la déploraient (Esdr. 9, 1-2), et « Malachie » doit avoir été l'un d'entre eux : s'il avait vécu *après* que les deux réformateurs eurent interdit *légalement* les mariages mixtes, il ne se serait sans doute pas borné à appeler sur les contrevenants un châtiment divin (v. 12). *k*. Addition évidente : il s'agit d'une faute commise par Juda (v. 11b), non par l'Israël du nord. *l*. D'après les idées des ritualistes du temps, (Éz. 5, 11; 43, 7; Lév. 20, 3; 26, 2), tous les péchés commis dans la communauté font perdre au sanctuaire sa sainteté et rendent le culte qui y est célébré incapable d'avoir ses effets salutaires. *m*. Cf. Nomb. 21, 29. Beaucoup de païens se considéraient comme descendant, au sens propre, de leur dieu : de là des noms comme Ben-Hadad (fils du dieu Hadad), Bardesane (fils du dieu-fleuve Daïsân), Barlaha (fils de Dieu); les pharaons s'intitulaient fils de Ra, etc. *n*. Désignation poétique de la communauté juive. *o*. Litt. : *témoin et répondant*. Telle semble être la teneur primitive de l'expression (voy. note crit.), qui a été interprétée de diverses manières et qui désignait, en tout cas, tout descendant capable d'exercer les droits d'un membre adulte de l'assemblée de Yahvé.

La répudiation.

[13] Et voici une seconde chose que vous faites : vous couvrez de larmes l'autel de Yahvé, de pleurs et de gémissements, parce qu'il ne regarde plus à [votre] offrande et n'agrée aucun don de vous main[a]. [14] Et vous demandez : « Pourquoi en est-il ainsi? » — C'est que Yahvé a été témoin[b] entre toi et l'épouse de ta jeunesse[c], envers qui tu as agi avec déloyauté, bien qu'elle fût ta compagne, la femme qui participe à la même alliance que toi[d]. — « [15] Un homme[, objectez-vous,] n'a-t-il pas fait cela? et [cependant] l'esprit [de Dieu] n'a pas cessé de reposer sur lui[e]. » — [Oui,] mais qu'est-ce que cet homme cherchait? Une postérité selon Dieu[f]. Prenez donc garde — il y va de votre vie[g] — et que nul n'agisse avec déloyauté envers l'épouse de sa jeunesse! « [16] Car je hais la répudiation, dit Yahvé, Dieu d'Israël, et l'injustice envers celle qu'on a couverte de son manteau[h], » dit Yahvé, [Dieu] des armées. Prenez donc garde, — il y va de votre vie — et n'agissez pas avec déloyauté.

Contre ceux qui doutent que Yahvé récompense et punisse[i].

I. Le jour de Yahvé va manifester la Justice redoutable de Dieu.

[17] Vous fatiguez Yahvé par vos propos et vous dites : « En quoi le fatiguons-nous? » — C'est lorsque vous dites : « Tous ceux qui font le mal sont bien vus de Yahvé et c'est en eux qu'il prend plaisir, » — ou bien : « Où est le Dieu qui exerce le jugement[j]? »

3 [1] Je vais envoyer mon messager, afin qu'il me fraye le chemin[k]. Puis soudain entrera dans son sanctuaire le Seigneur que vous recherchez[l]; le héraut de l'alliance dont vous souhaitez l'apparition[m] va venir,

15. « n'a-t-il pas » *G S L T* (lis. *hălô'* au lieu de *welô'*). H : n'a pas. « cela » lis. *'âsâh*. Manque en H. « l'esprit — lui » lis. *wenis'ar*. H : un reste d'esprit était à lui. — Texte très incertain. « que nul n'agisse... sa jeunesse » *S* (lis. *we'îš be'êšet ne'ourâw*). H : qu'il (on?) n'agisse... ta jeunesse. 16. « je hais » lis. *sânê'ti*. H : il hait (ou : haïssant). « l'injustice — manteau » lis. *weḥâmâs 'al koussâ lebouchô*. H : et [celui qui] couvre son manteau d'injustice (?). — Texte très incertain. 17. « le fatiguons-nous » *G S L* (lis. *hôga'nouhou*). H : fatiguons-nous.

a. Les sacrifices de paix et les repas qui les accompagnaient avaient obligatoirement un caractère joyeux : y prendre part c'était « se réjouir devant Yahvé » (Deut. 12, 12, 18). Cependant la faute que le prophète reproche ici à ses contemporains n'est pas tant de couvrir l'autel de pleurs que d'avoir commis la déloyauté qui a amené Yahvé à rejeter leur offrande et à les plonger ainsi dans la douleur. A quoi ces hommes reconnaissaient-ils que leur Dieu n'acceptait pas leurs dons (cf. 1, 10)? Sans doute aux calamités qui frappaient alors la communauté (3, 9-15). *b*. Yahvé est le témoin de tous les engagements que ses fidèles peuvent prendre. *c*. On se marie jeune en Orient et les femmes, astreintes à de durs travaux, vieillissent vite, ce qui ne faisait pas l'affaire des maris, qui préféraient des épouses jeunes. *d*. Litt. : *la femme de ton alliance*. Il ne semble pas, malgré Prov. 2, 17, que le mariage juif comportât une « alliance » proprement dite, avec serment et malédiction en cas de violation. « La femme de ton alliance », c'est donc probablement l'épouse qui participe comme toi à l'alliance des pères (v. 10), ta coreligionnaire. *e*. La signification et la teneur même de ce passage sont très discutées. L'homme dont il est parlé c'est, d'après une tradition attestée déjà par le targoum, Abraham, qui renvoya Agar, l'Égyptienne, la mère d'Ismaël, et ne cessa pas pour cela d'être l'ami de Dieu.
f. Abraham, d'après la tradition, n'a pas obéi à des motifs charnels; il lui en a même coûté de renvoyer Agar et son fils (Gen. 21, 11); mais il a cédé au désir d'assurer intégralement son héritage à Isaac, par qui Dieu avait promis de lui susciter une postérité (Gen. 21, 12). *g*. Cf. Deut. 4, 15; Jos. 23, 11; Jér. 17, 21. *h*. C'est ainsi que nous proposons de rétablir le texte de cette phrase, évidemment altéré dans l'édition massorétique comme dans les anciennes versions. Il serait fait allusion au rite selon lequel le fiancé étendait le pan de son manteau sur la fiancée pour en prendre possession (Ruth 3, 9; Éz. 16, 8). Mahomet qui l'employa lorsqu'il épousa Çafiya, prisonnière de guerre, appelle, dans le Coran (Sur. 2, 183), la femme « l'habit » de l'homme et réciproquement pour caractériser le lien conjugal. *i*. Combattre ce doute est la préoccupation principale du prophète dans les dernières pages de son livre (2, 17-4, 3); mais celles-ci contiennent trois discussions distinctes et qui ont pu être d'abord indépendantes les unes des autres (2, 17-3, 5; 3, 6-12; 3, 13-4, 3). *j*. Des doutes de plus en plus vifs se firent jour dans la communauté juive après le retour de l'exil en ce qui concerne les rémunérations divines, et cela en raison, d'une part, des déceptions qu'éprouvèrent les croyants en ne voyant pas se réaliser les merveilleuses promesses des prophètes de l'exil à la nation (cf. 1, 2; Zach. 1, 12; És. 59, 1, 9-11) et, de l'autre, des démentis que la réalité donnait souvent au dogme, universellement admis depuis Ézéchiel (voy. Éz. 14; 18; 33), de la rétribution immédiate des mérites et des démérites de chaque individu, — dans la vie présente, naturellement. — Ces doutes se font jour dans bon nombre de psaumes (37; 39; 73 cf. 14, etc.) et, plus ouvertement encore, dans les plaintes de Job et les aphorismes désabusés de l'Ecclésiaste (4, 1-3; 8, 10-17; 9, 1-3, 11; 10, 5-7). *k*. Ce précurseur, chargé de faire disparaître les principaux obstacles à la venue de Yahvé, n'est pas le prophète lui-même, ainsi que certains l'ont cru (d'où le nom de Malachie par lequel on l'a désigné voy. 1, 1 et note *a*), mais un envoyé surnaturel, comme ceux que Yahvé appelle à lui aplanir la route d'après le Second Ésaïe (40, 3), un ange. *l*. Yahvé, dont Ézéchiel, Aggée et Zacharie avaient promis la rentrée dans le Temple reconstruit et dont les sceptiques réclamaient implicitement l'intervention (2, 17). — Il n'est guère probable que le « Seigneur du Temple » soit une autre désignation du précurseur. *m*. Il est difficile de dire si, dans la pensée de l'auteur, ce « héraut de l'alliance » est identique au précurseur (il faudrait peut-être, dans ce cas, transposer la phrase qui le concerne avant celle où il est parlé du Seigneur), ou si c'est un autre nom donné à Yahvé lui-même, révélateur de la nouvelle alliance (Jér. 31, 31)? — ou s'il ne s'agit pas d'une troisième figure, celle, par exemple, de « l'ange de la communauté », protecteur de la nation juive (cf. Dan. 10, 21; 12, 1), ou celle du prophète Élie comme le suggère l'appendice (4, 5-6).

dit Yahvé, [Dieu] des armées. [2] Mais qui pourra soutenir le jour de sa venue? Qui subsistera quand il paraîtra[a]? Car il sera pareil au feu du fondeur et à la potasse[b] des foulons[c]. [3] Il siégera pour fondre et purifier l'argent : il purifiera les fils de Lévi et les affinera comme [on affine] l'or et l'argent, de façon qu'ils apportent à Yahvé des offrandes justes [4] et que les offrandes de Juda et de Jérusalem soient agréables à Yahvé comme aux jours anciens, comme dans les années d'autrefois[d]. [5] Je viendrai à vous[e] pour [exercer] le jugement et je m'empresserai de déposer contre les sorciers[f], les adultères et les parjures, contre ceux qui exploitent le salaire du mercenaire, la veuve et l'orphelin, qui violent [les droits de] l'étranger en résidence [chez vous] et qui ne me craignent pas, dit Yahvé, [Dieu] des armées. »

II. Revenez à Yahvé; versez-lui vos dîmes : vous verrez s'il ne vous comble pas de bénédictions.

« [6] En effet, ce n'est pas moi, Yahvé, qui ai changé[g]; n'est-ce pas vous, fils de Jacob[h], qui vous êtes tous [7] depuis le temps de votre père, écartés de mes lois et qui ne les avez point observées? Revenez à moi et je reviendrai à vous[i], dit Yahvé, [Dieu] des armées. » Vous demandez : « En quoi avons-nous à revenir? — [8] Un homme peut-il tromper Dieu que vous essayiez de me tromper? » Et vous répliquez : « En quoi essayons-nous de te tromper? — Dans le versement de la dîme et des redevances. [9] Vous êtes atteints par la malédiction[j] et [cependant] vous essayez de me tromper : la nation entière me trompe. [10] Apportez intégralement la dîme au trésor [du Temple][k] et qu'il y ait de quoi manger dans ma maison[l]! Mettez-moi par là à l'épreuve, dit Yahvé, [Dieu] des armées[m] : [vous verrez] si je n'ouvre pas pour vous les fenêtres du ciel[n] et si je ne déverse pas sur vous la bénédiction, au delà même du nécessaire. [11] A votre intention j'adresserai des menaces à [l'insecte] qui dévore[o], pour qu'il ne détruise plus chez vous les produits du sol et que, dans les campagnes, la vigne ne soit pas privée de ses fruits[p], dit Yahvé, [Dieu] des armées. [12] Alors toutes les nations célébreront votre bonheur, car vous aurez, vous[q], un pays de délices, » dit Yahvé, [Dieu] des armées.

III. Au Jour de Yahvé la différence sera faite, éclatante, entre le juste et l'impie.

« [13] Vous proférez contre moi de dures paroles, » dit Yahvé. Et vous demandez : « Qu'avons-nous dit entre nous[r] contre toi? » — [14] Vous avez dit : « C'est peine perdue que de servir Dieu. Qu'avons-nous gagné à garder ses observances et à marcher en

3, 6-7. « n'est-ce pas — [7] depuis »... lis. *hălô' koullekèm* au lieu de *welô' kelîtèm*. H : vous n'avez pas été anéantis. [7] Depuis... — Texte très incertain. 7. « votre père » lis. *'ăbikèm*. H : vos pères. 8-9. « tromper » (4 fois) lis. *hăya'ăqôb*, *'ôqebîm*, *'ăqabnoukâ* et (au v. 9) *'ôqebîm*. H : dépouiller (pour dissimuler l'allusion au sens du nom de Jacob).

a. Malachie reprend l'idée d'Amos (5, 18-20) : le jour de Yahvé sera terrible et plein de surprises; ceux même qui en désirent la venue ont lieu de la redouter. *b*. Cf. Jér. 2, 22 et note *g*.
c. Ce sont eux qui faisaient office de blanchisseurs.
d. La caste des « fils de Lévi », c'est-à-dire des prêtres (cf. 2, 4, note *c*), aura besoin d'une épuration énergique pour être en mesure d'apporter à Yahvé des offrandes justes, c'est-à-dire régulières, valables (cf. 1, 6-2, 9, spécialement 1, 10, 13).
e. Ceci s'adresse à tous les membres du peuple et ne concerne plus seulement les prêtres. *f*. Cf. Ex, 22, 18 [H : 17]; Deut. 18, 10-12. *g*. L'idée paraît être : Je n'ai nullement renoncé à bénir ceux qui font le bien, comme vous l'imaginez (2, 17); c'est vous qui avez cessé de suivre mes lois. *h*. Le prophète désigne ainsi les Juifs avec intention, parce que Jacob était, d'après la tradition, un trompeur et que son nom même dérive d'un verbe qui signifie « supplanter, tromper » (voy. v. 8-9).
i. Zach. 1, 3. *j*. Les récoltes avaient été mauvaises et une invasion de sauterelles avait ravagé les champs et les vignes (v. 10-11). *k*. D'après le Deut., la dîme des produits du sol devait, deux années sur trois, être apportée au Temple pour être consommée par le propriétaire dans un repas sacré; la troisième année elle devait être abandonnée sur place aux Lévites et aux indigents (Deut. 14, 22-29). Au temps de Néhémie, la dîme devait chaque année être versée intégralement au trésor du Temple (Néh. 10, 37a, 39b; 13, 10-13). C'est à cette forme de l'institution que paraît faire allusion Malachie. C'est celle que sanctionna la loi sacerdotale (Nomb. 18, 21-32). Mais cela ne prouve pas nécessairement que le prophète ait vécu après qu'Esdras eût promulgué cette loi à Jérusalem (Néh. 8-9), car il y a des raisons de penser que les mesures prises par Néhémie pour le versement intégral de la dîme aux lévites sont antérieures, elles aussi, à cette promulgation et préparèrent la voie à la législation sacerdotale sur la dîme (voy. les notes *a* sur Néh. 9, 38 et *u* sur Néh. 10, 39). *l*. Pour les membres du clergé. *m*. Aggée, déjà, avait appelé les Juifs à tenter une expérience analogue (Agg. 1, 7-11; 2, 15-19). *n*. Les ouvertures que l'on pensait exister dans la voûte céleste et par où les « eaux d'en haut » peuvent s'écouler en pluie (Gen. 7, 11; 8, 2; És. 24, 18), par où aussi Yahvé peut envoyer des aliments à son peuple (2 Rois 7, 2, 19).
o. Litt. : *au dévorant*, c'est-à-dire à la sauterelle. *p*. Litt. : *n'avorte pas*. *q*. A la différence des nations païennes.
r. Yahvé tolère qu'on se plaigne de lui, quand on lui expose à lui-même ses griefs (Job; Ps. 73, etc.), mais les formuler dans des conciliabules secrets, c'est une manière de complot.

vêtements sombres[a] dans la crainte de Yahvé, [Dieu] des armées? [15]Nous proclamerons désormais heureux les orgueilleux; ceux qui font le mal prospèrent; ils ont beau tenter Dieu[b] : ils échappent [à tout châtiment][c]. »

[16]Alors ceux qui craignent Yahvé se sont mis à converser entre eux[d] et Yahvé a prêté l'oreille; il a écouté [leurs propos] et le souvenir [en] a été consigné par écrit devant Yahvé à l'honneur de ceux qui craignent Yahvé et qui ont du respect pour son nom[e]. « [17][On verra qu']ils m'appartiennent en propre[f], dit Yahvé, le jour où j'agirai : je les préserverai comme un homme préserve son fils qui le sert. [18]Et vous verrez de nouveau [la différence qu'il y a] entre le juste et le méchant, entre celui qui sert Dieu et celui qui ne le sert pas. **4** [1][g] Car voici qu'un jour vient, brûlant comme un four : tous les orgueilleux et tous ceux qui font le mal seront comme du chaume[h] et le jour qui vient les embrasera, dit Yahvé, [Dieu] des armées, de sorte qu'il ne leur sera laissé ni racine, ni rameau. [2]Mais, pour vous qui craignez mon nom, se lèvera le soleil du salut[i], sous les ailes duquel on trouve la guérison[j]. Vous sortirez et vous bondirez comme des veaux [qui sortent] de l'étable. [3]Et vous foulerez aux pieds les méchants; car ils ne seront plus que cendre sous la plante de vos pieds, le jour où j'agirai, dit Yahvé, [Dieu] des armées. »

Épilogue. Exhortation à observer la Loi
et annonce de la venue d'Élie.

« [4]Souvenez-vous de la loi de Moïse, mon serviteur, auquel j'ai donné, au Ḥoreb, des statuts et des ordonnances pour tout Israël[k].

« [5]Je vais vous envoyer le prophète Élie[l], avant que vienne le grand et redoutable jour de Yahvé[m]. [6]Il ramènera le cœur des pères vers leurs enfants et le cœur des enfants vers leurs pères, de peur que je ne vienne frapper le pays d'anathème[n]. »

4, 1. « ne leur sera laissé » *G* (lis. *yê'âzêb*). H : ne leur laissera. 6. « leurs enfants » lis. *benêhèm*. H : les enfants.

a. Cf. Ps. 38, 7; 42, 10. La tristesse était une des caractéristiques de la piété juive depuis l'exil : les « humbles » étaient dominés par la crainte anxieuse d'offenser de nouveau Yahvé. *b.* Mettre Dieu à l'épreuve, à moins qu'on n'y ait été appelé par la divinité elle-même (v. 10), est un péché grave, l'expression d'un doute coupable (cf. Ex. 17, 2, 7; És. 7, 12; Mt 4, 7; Lc 4, 12). Les méchants tentent Dieu, ils bravent son courroux par le simple fait qu'ils persistent à faire le mal. *c.* Sur ces doutes, cf. 2, 17. *d.* Le prophète ne rapporte pas ce qu'ils se sont dit; mais d'après la suite on voit qu'ils ont dû s'indigner des propos des sceptiques et défendre l'honneur de Dieu. *e.* Il s'agit d'un registre où sont inscrits soit simplement les noms des justes (Dan. 12, 1), soit aussi leurs actes et leurs paroles (Néh. 13, 14; Ps. 109, 14; Dan. 7, 10); voy. note sur Ps. 139, 16. *f.* Litt. : *Ils seront ma propriété* (cf. Ex. 19, 5). *g.* Les six derniers versets du livre sont, dans la Bible hébraïque, rattachés au ch. 3 dont ils forment les v. 19-24. *h.* Cf. És. 5, 24; Soph. 1, 18; Abd. 18; Mt 3, 11-12. *i.* Litt. : *de justice* (cf. Ps. 24, 5; És. 46, 13, etc.). La lumière est ici, comme souvent (És. 60, 1-2), le symbole de la délivrance. *j.* Le soleil était, chez les Égyptiens, les Assyriens, les Perses, représenté sous la forme d'un disque pourvu de longues ailes. Cf. Ps. 139, 9. *k.* Cette exhortation finale est destinée à tirer la leçon de tout le livre de Malachie ou, plus probablement, de toute la collection des « prophètes ». Elle ne doit pas être de « Malachie », car elle ne répond à rien de précis dans le corps de ses oracles, où le mot *tôrâ* désigne toujours l'enseignement oral des prêtres (2, 6-9), non la Loi écrite. Cette exhortation exprime la pensée du judaïsme de basse époque, pour qui la Loi du Pentateuque était le centre de toute la religion et qui voyait dans les prophètes de simples prédicateurs de cette loi. *l.* Le v. 5 est une note relative au v. 1 du ch. 3 : elle explique que par le messager qui doit frayer le chemin à Yahvé ou par le héraut de l'alliance, il faut entendre le prophète Élie. Le judaïsme tardif croyait au retour à l'existence de plusieurs grands personnages du passé national, tels qu'Hénoch, Jérémie, et d'autres prophètes (cf. Mt 16, 14). Élie, ayant été soustrait à la mort d'après 2 Rois 2, 1-12, était particulièrement désigné pour jouer ce rôle de prophète ressuscité (Sir. 48, 10; Mc 9, 4, 10-12; Apoc. 11, 3). *m.* Expression empruntée à Joël 2, 31 [H : 3, 4]. Malachie n'emploie pas le terme de « jour de Yahvé ». *n.* La société juive était profondément divisée; la désunion régnait même au sein de la famille (cf. Mi. 7, 5-6). L'état de la nation est tel que Yahvé ne pourrait que l'anéantir tout entière si, avant sa venue, un précurseur ne réussissait pas à obtenir une réconciliation générale. La perspective sur laquelle se clôt l'ouvrage est donc fort sombre : aussi les rabbins veulent-ils que, quand on lit le livre de Malachie, on répète après le v. 6 le verset précédent.

L'ANCIEN TESTAMENT

TRADUCTION NOUVELLE

D'APRES LES MEILLEURS TEXTES

AVEC

INTRODUCTIONS ET NOTES

TOME III

LES ÉCRITS

SOCIÉTÉ BIBLIQUE DE PARIS

54, RUE DES SAINTS-PÈRES, 54

1947

LES ÉCRITS

Nous avons dit ailleurs (tome I, p. x et xi) le nécessaire sur la formation de cette troisième partie du canon de la Bible hébraïque. On la désigna d'abord par la formule « les autres écrits des pères », puis, par abréviation, on l'appela « les écrits », en hébreu *Ketoubîm*, ou, d'un terme grec, « les hagiographes ».

Elle comprend d'abord les trois grands livres poétiques des Psaumes, des Proverbes et de Job, puis « les cinq rouleaux » (cinq petits ouvrages lus aux principales fêtes juives : Cantique, Ruth, Lamentations, Ecclésiaste, Esther), enfin les trois livres de Daniel, d'Esdras-Néhémie et des Chroniques.

LES PSAUMES

I. — NOM, CONTENU ET DIVISIONS DU RECUEIL

Titres du livre. Le recueil est, dans la Bible hébraïque, intitulé *tehillîm*, pluriel de *tehillâ*, « louange », titre qui ne convient qu'à une partie des pièces réunies ici ; car la plupart d'entre elles ne rentrent pas dans la catégorie des chants de louange proprement dits ou hymnes.

Dans les manuscrits de la Bible grecque on lit en tête de l'ouvrage : *Psaumes (psalmoï)* ou *livre des Psaumes* ou *Psautier*. Ce dernier terme désignait originairement un instrument à cordes, le *psaltêrion*; le *psalme* (psaume) devait donc être proprement un cantique chanté avec accompagnement d'instruments à cordes, définition qui convient sans doute à la majorité des pièces du recueil, bien que le mot hébreu correspondant, *mizmôr*, ne figure que dans l'en-tête de 57 d'entre elles.

Nombre des Psaumes. Le Psautier, dans la Bible hébraïque, comprend 150 pièces. La version des Septante en a un 151e. Elle diffère de plus de l'édition massorétique dans la façon de séparer les psaumes les uns des autres : elle réunit en un seul, — et non sans raison, — les Psaumes 9 et 10 de l'hébreu et de même — à tort — les Psaumes 114 et 115. Elle coupe, au contraire, en deux le Psaume 116 et le Psaume 147 des Massorètes. Il en est résulté que les Psaumes 10-146 de l'hébreu — et de la plupart des traductions françaises — portent d'autres numéros d'ordre dans la version grecque, dans la Vulgate et dans beaucoup de traductions catholiques.

Les cinq livres des Psaumes. Le Psautier est actuellement divisé en cinq sections terminées chacune par une doxologie, c'est-à-dire par une formule liturgique du genre de celle-ci : « Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël, d'éternité en éternité ! Amen, Amen ! » (41, 14). La première de ces sections comprend les Psaumes 1-41, la deuxième 42-72, la troisième 73-89, la quatrième 90-106, la cinquième 107-150.

Il n'est pas probable que ces cinq « livres » aient tous existé à une certaine époque à l'état de collections indépendantes. La coupure entre le deuxième et le troisième est assez artificielle et celle qui sépare le quatrième du cinquième l'est plus encore : elle tombe entre deux des Psaumes accompagnés de la formule « Alleluia ».

Le Psautier actuel paraît avoir été constitué par la réunion de trois grands recueils seulement : l'un comprenant le premier livre, un autre le deuxième et le troisième, le dernier le quatrième et le cinquième. La division en cinq n'est attestée qu'à partir du IIe siècle de notre ère. Il est sûr, en tout cas, que les psaumes formant le deuxième et le troisième livres actuels (42-89) ont, à un certain moment, constitué un ouvrage à part. On remarque, en effet, que Dieu y est avec prédilection appelé *èlohim* [1], tandis que dans le reste du Psautier il est presque toujours nommé Yahvé : on relève dans les Psaumes 42-83 *206 èlohim* contre *43 Yahvé*, alors que dans le reste du recueil on rencontre seulement *29 'èlohim* pour *640 Yahvé*. Cette préférence marquée dans les Psaumes 43-83 pour le nom d'*èlohim* ne remonte pas aux auteurs mêmes des pièces réunies ici, car l'un des psaumes du deuxième livre (le 53e), où Dieu est toujours appelé *èlohim*, se retrouve dans le premier livre (Ps. 14) ; et ici Dieu est nommé *Yahvé* quand le contexte le demande. Il est clair que c'est un reviseur qui a, après coup, substitué le nom commun « Dieu » au nom propre du Dieu d'Israël, vocable sacré que les Juifs de son temps s'interdisaient de prononcer et que notre

(1) Sauf dans les Psaumes 84-89, qui forment un appendice ajouté sans doute après coup.

scribe, par un scrupule supplémentaire, évitait même d'écrire. Il a fait cette substitution de façon si mécanique qu'il a abouti à des formules incorrectes ou insolites (voy. Ps. 42, 3; 43, 4; 45, 7 et les notes).

Petites collections antérieures. Ces trois grands recueils ont été eux-mêmes constitués par la réunion de collections antérieures de dimensions plus restreintes. Plusieurs de ces groupes sont encore reconnaissables dans le livre actuel :

1° Du Psaume troisième au quarante et unième il y a une série de pièces qui portent toutes l'indication « à David », sauf le Ps. 10, indûment séparé du neuvième, avec lequel il forme un même acrostiche sur l'alphabet, et le trente-troisième, ajouté peut-être après coup et qui, du reste, dans la version grecque, a aussi l'en-tête « à David » ;

2° Les Psaumes 51-72 forment une seconde collection dont le titre nous a été conservé ; on lit, en effet, après le Psaume 72, cette petite note : « fin des prières (G : des hymnes) de David, fils d'Isaï ». Ces psaumes, eux aussi, portent tous la mention « à David », sauf le soixante et onzième (du moins dans l'édition massorétique) et le soixante-douzième, en tête duquel on lit : « à Salomon » ;

3° Les psaumes « à Asaph » (50 et 73-83), actuellement séparés en deux groupes par le bloc de la seconde série des psaumes de David, ont dû former anciennement un recueil à part ;

De même 4° les psaumes « aux fils de Coré », aujourd'hui répartis en deux sections, d'une part un groupe compact (Ps. 42-49), de l'autre quelques pièces (84, 85, 87 et 88) disséminées dans l'appendice qui suit les psaumes d'Asaph ;

5° Les psaumes « à Hémân » (un fils de Coré, d'après les Chroniques) et « à Étân » (88-89) ;

6° Les psaumes 93-99 ont dû former un tout indépendant. On pourrait les appeler les psaumes du règne de Dieu : ils célèbrent l'avènement de Yahvé à la royauté ;

7° Vers la fin du recueil canonique on rencontre une série de pièces accompagnées de la formule *hallelouyah*, dont nous avons fait *alléluia* et qui signifiait originairement « acclamez Yahvé » [1]. Ces psaumes portent les numéros 105-107, 111-118, 135-136, 146-150. Ce sont tous des morceaux manifestement liturgiques ; plusieurs d'entre eux sont encore récités ou chantés au cours des grandes fêtes du judaïsme : la série 113-118 forme ce qu'on appelle le « hallél » ou le « hallél égyptien », distinct du « grand hallél », qui comprend les psaumes 118-137 ou, selon d'autres autorités, les psaumes 120-137.

Signalons encore : 8° quinze psaumes précédés d'une formule dont le sens le plus probable est « cantique des pèlerinages » (ps. 120, 122-134) ou « cantique pour les pèlerinages » (ps. 121) [2].

Il a dû exister d'autres petites collections analogues. Il est certain, par exemple, que la pièce intitulée « Prière. A Habacuc » et qui forme le chapitre 3 du livre portant le nom de ce prophète est extraite d'un de ces recueils : elle est accompagnée d'annotations musicales et suivie d'une indication qui se rapportait évidemment à un autre psaume reproduit à la suite de celui-là : « Au maître-chantre. Sur instruments à cordes ».

On conçoit sans peine que, pour des raisons pratiques, on ait réuni en recueils plus étendus et, finalement, en un volume unique, cette multitude de petites collections, voire de pièces isolées.

II. — LE PROBLÈME DE L'ORIGINE DES DIFFÉRENTS PSAUMES. SENS ET VALEUR DES SUSCRIPTIONS

Il peut sembler, à première vue, que nous soyons en mesure de désigner les auteurs de la majorité des Psaumes puisqu'un nom de personne figure en tête de bon nombre d'entre eux [1].

Mais ces noms de personnes (il y en a en tête de cent psaumes dans l'édition massorétique) sont précédés d'une préposition qui signifie d'ordinaire « à » ; « à David » (au début de soixante-treize pièces dans la Bible hébraïque), « à Moïse, homme de Dieu » (Ps. 90), « à Salomon » (72 et 127), « à Asaph » (50 et 73-83), « aux fils de Coré » (42-49, 84, 85, 87, 89), « à Étân l'Ézrahite » (89), « à Hémân l'Ézrahite (88), « à Yedoutoun » ou « sur Yedoutoun » (39, 62, 77).

Il est incontestable que les scribes qui ont donné aux écrits bibliques leur forme dernière ont interprété ces formules comme équivalant à « de David », « de Moïse », etc., puisqu'ils ont adjoint la prière intitulée « à Ḥabacuc » au livre du prophète de ce nom et qu'ils ont, en tête de treize des psaumes « à David », indiqué la circonstance de sa vie où le roi doit les avoir composés.

Mais tel n'était pas le sens primitif de l'expression : en tête de bon nombre de psaumes, en effet, figurent *plusieurs* noms de personnes : « aux fils de Coré », « à Hémân » et « aux fils de Coré » (88) ; « à Yedoutoun » et « à David » (39, 62) ; « à Yedoutoun » et « à Asaph » (77). Les formules « à Asaph », « à Hémân », « à Étan » ou « à Yedoutoun », « aux fils de Coré » signifiaient que le psaume en question provenait d'un recueil de cantiques spécial à telle ou telle corporation de chantres sacrés dont le nom figurait sans doute dans le titre de la collection ; Asaph, Hémân et Étân ou Yedoutoun étaient précisément les noms des trois grandes confréries entre lesquelles se répartissaient les musiciens du Temple au temps du Chroniqueur (IIIe-IIe siècle). Le titre de la source aura été reproduit ou abrégé au début de chacune des pièces qui y avaient été puisées, de

(1) Voyez, à la suite de notre traduction du Psautier, la *note générale*, n° 30.
(2) Pour la justification de cette traduction, voyez *note générale*, n° 32.
(3) Sur ces noms de personnes, voy. *note générale sur les Psaumes*, III, nos 21-29.

même que, dans les textes phéniciens trouvés à Ras Chamra, on inscrivait en tête des tablettes appartenant au poème sur Kéret la formule « à Kéret » ou au commencement de celles qui faisaient partie de l'épopée sur Baal l'indication « à Baal ».

La mention « à David » signifiait donc sans doute, à l'origine, que tel psaume était extrait d'une collection telle que « les prières de David, fils d'Isaï » (72, 20). Elle n'atteste pas nécessairement que ce morceau fût de David, ni même qu'il lui fût attribué. Le recueil des « prières de David », en effet, contenait un psaume rapporté à Salomon (72, 1) et dans les « proverbes de Salomon » on trouve plusieurs séries de sentences rapportées à divers sages.

Ajoutons que le texte des suscriptions des Psaumes est particulièrement mal assuré : les différences, notamment en ce qui concerne les noms de personnes, sont fort grandes entre l'édition massorétique et les versions grecque et syriaque.

On est donc unanime à reconnaître que, pour fixer l'âge des divers psaumes, on ne peut faire fond sur leurs suscriptions (Théodore de Mopsueste l'avait déjà vu) et qu'il faut s'en tenir aux indices fournis par le contenu même de la pièce : circonstances historiques supposées, idées religieuses et morales. L'interprétation de ces données est malheureusement très délicate. Aussi les opinions des critiques sur l'âge des psaumes ont-elles été jusqu'ici très divergentes.

Au cours de ces dernières années on a reconnu qu'avant de discuter utilement la question de date il faudrait avoir résolu certains problèmes relatifs à la nature même des psaumes hébreux : à quoi servaient-ils ? Pourquoi en composait-on ? Étaient-ce des poésies de circonstance ou des cantiques destinés à être employés dans le culte ? Dans ces chants, quelle place tenait la personnalité de l'auteur, quelle part revenait à la tradition ? Pour résoudre ces questions, il importerait de savoir quelle relation les psaumes hébreux avaient avec la poésie religieuse des autres peuples de l'ancien Orient et quels sont les genres littéraires dont relèvent les pièces réunies dans le Psautier.

III. — LA POÉSIE RELIGIEUSE DANS L'ANCIEN ORIENT

1. *Assyro-Babylonie.* — Les Babyloniens et les Assyriens possédaient une littérature religieuse d'une extrême richesse, qui comprenait non seulement des formules d'exorcisme, des recueils d'oracles et de présages, des poèmes mythologiques, mais aussi des œuvres présentant avec les psaumes hébreux d'étroites analogies de forme et de fond : des hymnes ou chants de louange, des prières de diverses sortes : requêtes mises dans la bouche des rois et rappelant les Psaumes 20, 21, etc. ; supplications publiques très voisines de celles qui forment le livre biblique des Lamentations ; supplications individuelles à prononcer notamment en cas de maladie, telles les pièces qu'on a appelées les « psaumes pénitentiaux » babyloniens ; méditations, comme le « poème du juste souffrant » ou « Job babylonien ».

2. *Égypte.* — De la littérature religieuse de l'Égypte ancienne nous ont été conservés de nombreuses formules magiques, celles, par exemple, que les morts doivent prononcer pour se garer contre les dangers de l'au-delà et qui ont été recueillies dans le « livre des morts », des récits de mythes divins, incorporés d'ordinaire à des incantations, mais aussi des chants étroitement apparentés aux psaumes de l'Assyro-Babylonie et d'Israël : des hymnes comme celui du pharaon Aménophis IV à son dieu Atôn (le disque solaire), dont s'est évidemment inspiré le poète hébreu auteur du Psaume 104 (voy. les notes), des supplications collectives ou individuelles, des chants d'action de grâce.

3. *Canaan.* — Les tablettes en alphabet cunéiforme découvertes dans les années 1929 et suivantes à Ras Chamra, en Syrie du nord, ont établi que les Phéniciens ou Cananéens avaient, dès le XIVe siècle avant J.-C., d'amples poèmes mythologiques et que plusieurs de ces œuvres ont été connues, voire citées par des poètes hébreux, qui font allusion au mythe de la révolte de la Mer et du Fleuve (Hab. 3, 8 ; cf. Ps. 89, 10-11 ; 104, 6-9 ; És. 51, 9-10, etc.), à l'histoire de Danél (Éz. 14, 14, 20 ; 28, 3) et reproduisent mot pour mot la description du monstre marin Litân-Léviatan (És. 27, 1 ; Ps. 74, 13-14). Mais ces textes contiennent aussi des fragments d'hymnes à diverses divinités.

Il résulte des faits qui viennent d'être rappelés : 1° que le psaume n'est pas une création du génie d'Israël. De longs siècles déjà avant la naissance de cette nation la poésie hymnique existait avec ses genres bien différenciés, dont chacun avait son plan traditionnel, son style, ses images favorites ;

2° Les psaumes babyloniens et égyptiens étaient des pièces liturgiques, destinées à être utilisées dans des cérémonies religieuses ou magiques. Plusieurs des prières égyptiennes portent, en effet, le titre d'incantations et les « psaumes pénitentiaux » de la Babylonie faisaient partie intégrante d'un rituel d'exorcisme. Il y a là un indice sur la destination, tout au moins sur la destination originelle, des psaumes hébreux ;

3° L'hymne et la prière, bien qu'étant de nature proprement religieuse, puisque, en louant les dieux ou en leur adressant d'humbles requêtes, on cherchait à agir par persuasion sur leur libre volonté, non à exercer sur eux une contrainte, étaient, en Babylonie et en Égypte, fortement teintés de magie. En Égypte, par exemple, on les tenait pour des formules efficaces par elles-mêmes, à condition qu'on en reproduisît exactement les termes et avec « la voix juste ». Il y aura lieu de voir si les poètes israélites ont, sur ce point, conservé ou rejeté plus ou moins complètement la tradition générale de l'ancien Orient.

IV. — CLASSIFICATION DES PSAUMES ISRAÉLITES. GENRES REPRÉSENTÉS DANS LE PSAUTIER

On a proposé d'étudier les Psaumes dans l'ordre chronologique de leur composition ou de les ranger selon le sujet qui y est traité ou les sentiments qui y sont exprimés. Ces répartitions ont l'inconvénient d'être assez subjectives ; dans l'état actuel de nos connaissances, elles font la part bien large aux impressions du lecteur

moderne. Mais il y a un classement qui répond plus sûrement à la pensée des poètes antiques : c'est celui qui se fonde sur la forme littéraire des diverses pièces. Il existait, chez les Israélites comme chez les Babyloniens et chez les Égyptiens, différents genres de poésies religieuses qui avaient chacun ses règles traditionnelles.

La *supplication* ou demande d'assistance dans la détresse commence à peu près invariablement par un appel à Dieu pour le supplier d'écouter. Le malheureux fait ensuite la description des maux qu'il endure, maux causés d'ordinaire par les machinations de ses ennemis. Puis il rappelle à Dieu quelques-uns des motifs qui devraient le déterminer à exaucer la prière qui lui est présentée — elle émane d'un innocent, ou, au contraire, d'un coupable, mais qui se repent; Dieu n'aurait aucun avantage à le faire mourir, etc. — Le suppliant termine par un vœu (il promet, en cas d'exaucement, un sacrifice ou des louanges) ou bien il affirme triomphalement qu'il est sûr d'être tiré de peine et célèbre par avance sa délivrance.

Un autre type aux contours bien arrêtés, c'est la *prière d'actions de grâces*. Le fidèle exaucé commence en général par déclarer qu'il va louer Yahvé et pourquoi. Il décrit ensuite la détresse où il était plongé et rapporte souvent la prière qu'il avait alors adressée à Dieu. Puis il raconte la délivrance qui lui a été accordée. Il termine soit en annonçant qu'il va accomplir les vœux qu'il avait formulés dans le malheur, soit en exhortant tous les fidèles à se confier aussi en Yahvé, soit en demandant à Dieu de lui continuer sa protection.

L'*hymne* ou cantique de louange commence par une invitation à louer Dieu, — invitation adressée soit aux justes, aux nations ou à toutes les puissances de l'univers, soit à sa propre âme. — Puis vient une énumération des grandes choses que Dieu a faites, qu'il fait ou qu'il fera. Cette énumération se présente souvent sous la forme d'une série de participes attachés au nom de Yahvé (ainsi au Ps. 104). L'hymne se termine, en général, par un nouvel appel à louer ou à bénir Dieu.

La *bénédiction* et la *malédiction*, ces deux genres cultivés avec tant de prédilection dans l'ancien Israël, ne sont représentés dans le Psautier que par quelques pièces ou fragments de pièces.

On y rencontre, d'autre part, de nombreux psaumes qui offrent le type ou, plus exactement, les divers types de la *poésie didactique* orientale, ce genre bien connu grâce à des livres comme les Proverbes, Job, la Sagesse du Siracide, l'Ecclésiaste et par les livres sapientiaux de l'Égypte et de l'Assyrie. Ce ne sont plus des épanchements lyriques : le poète enseigne; il s'adresse à un disciple ou à un groupe d'auditeurs pour leur donner des leçons. Certains de ces psaumes se composent, comme le corps du livre des Proverbes, d'un chapelet de sentences d'un seul vers. Ces psaumes didactiques sont souvent alphabétiques. Ils ont volontiers la forme d'une béatitude (ainsi le Ps. 1).

Un autre type bien défini est celui de l'*oracle*. On sait le développement qu'avait pris, dans la littérature hébraïque, le genre prophétique. Il avait, lui aussi, ses traditions et ses règles. Or, il y a dans le Psautier des strophes, voire des pièces entières où l'on a manifestement imité les oracles des inspirés : tel le Psaume 50, censure qui ne déparerait pas les livres de Jérémie ou de Michée.

D'autres psaumes sont des chapitres d'apocalypses, par exemple les Psaumes 2 et 82.

En se fondant sur ces observations et sur d'autres semblables, on peut répartir les pièces formant le Psautier en cinq grandes classes :

I. — *Hymnes*, comprenant :
1° Des hymnes proprement dits ou louanges à Dieu;
2° Des motifs hymniques, c'est-à-dire des pièces ne contenant que certains des éléments traditionnels de l'hymne;
3° On peut rattacher à la même famille les chants célébrant la Ville sainte et les « cantiques de pèlerinage ».

II. — *Prières*, comprenant :
1° Des supplications ou psaumes de détresse;
2° Des requêtes sollicitant une faveur positive;
3° Des actions de grâces;
4° Des prières exprimant la confiance.

III. — *Bénédictions* et *malédictions*.

IV. — *Pièces didactiques* comprenant les variétés suivantes :
1° La *tôrâ* ou instruction donnée par un prêtre;
2° La poésie sapientiale (sentences, béatitudes);
3° Le rappel des leçons de l'histoire;
4° La méditation, genre intermédiaire entre la prière et l'enseignement didactique.

V. — *Psaumes relevant du genre prophétique*, avec deux subdivisions :
1° Oracles et censures;
2° Scènes apocalyptiques.

Nous laissons en dehors de cette classification le Psaume 45, qui est un chant de noces, apparenté au Cantique des cantiques.

Psaumes mixtes. Des pièces assez nombreuses contiennent des éléments appartenant à plusieurs types littéraires différents.

Cela tient, dans certains cas, à ce que les copistes ont, par erreur, compté pour une pièce unique deux psaumes qui se suivaient et qui étaient primitivement indépendants (Ps. 19, 27, 36, 40, 127).

Dans d'autres cas, l'association d'éléments hétérogènes est le fait d'un versificateur de basse époque qui a créé un nouveau psaume en cousant ensemble des fragments de pièces antérieures (par exemple le Ps. 108 ou 1 Chron. 16) ou en faisant un assemblage de réminiscences (Ps. 119).

Ailleurs l'auteur, en combinant des éléments de tonalités religieuses variées, a voulu obtenir un effet littéraire original, ainsi au Psaume 60, où le poète a intercalé, au milieu d'une instante supplication pour la délivrance d'Israël vaincu, un oracle par lequel Yahvé avait jadis promis à son peuple de magnifiques victoires (v. 8-10). Les psaumes d'actions de grâces, on l'a vu, contiennent souvent la reproduction de la prière que le fidèle avait prononcée dans sa détresse.

Il y a, enfin, des psaumes mixtes qu'on pourrait appeler des mélanges liturgiques. Ils donnent, les uns à la suite des autres, les chants divers exécutés, sans doute par des voix différentes (prêtre officiant, laïques, chœurs de lévites), au cours d'une même cérémonie, à mesure que s'en déroulaient les actes successifs, tels les Psaumes 24, 115, 118, 134.

V. — LA DESTINATION PRATIQUE DES PSAUMES

Témoignages sur l'emploi des Psaumes dans le culte. Il paraît de mieux en mieux établi que les psaumes appartenant à chacune de ces catégories si nettement tranchées ont été composés, en tout cas, à l'origine, pour être chantés dans le culte au cours d'une cérémonie déterminée.

C'est ce que suggère déjà l'analogie des pièces similaires en Mésopotamie et en Égypte. Les chants babyloniens étaient souvent réunis en collections selon leur emploi liturgique, qui était visé dans le titre.

Les suscriptions des Psaumes dans la version grecque — parfois aussi celles qui figurent dans l'édition massorétique et dans les traductions latine et arménienne — ainsi que la tradition rabbinique, nous apprennent que, dans le culte du Temple, les Psaumes 24, 48, 82, 94, 81, 93 et 92 étaient chantés respectivement aux divers jours de la semaine, le Psaume 30, « pour la dédicace du Temple », et au moment où les fidèles apportaient les prémices, le « hallêl », c'est-à-dire les Psaumes 113-118, à la fête de la Pâque pendant qu'on immolait les victimes (*Michna Pesaḥim* v, 7; IX, 3), le Psaume 29 au dernier jour de la fête des Tabernacles.

Dans le corps même de différents psaumes on rencontre des allusions à certains gestes rituels, qui devaient être accomplis au moment où le vers en question était chanté : « Purifie-moi avec l'hysope » (51, 4); « Je lave mes mains dans l'innocence » (26, 6, cf. 23, 15); « Je fais le tour de ton autel » (26, 6); « Liez la victime avec des cordes » (118, 27); « J'élèverai la coupe des délivrances » (116, 13). Le Psaume 24, son contenu l'indique, était chanté lors de l'entrée de l'arche dans le Temple, le Psaume 100 au moment où une procession y pénétrait. Les Psaumes 115 et 118 sont des dialogues entre la communauté et le prêtre officiant.

Il ressort, d'autre part, d'un passage de Philon (*in Flacc.* 14) que « des chants, des hymnes et des cantiques » (il devait s'agir surtout de Psaumes) avaient aussi leur place dans le culte de la synagogue, au moins depuis le premier siècle de notre ère. Quatre-vingt-quatre psaumes sont utilisés dans la liturgie juive officielle.

Les Juifs chantaient aussi des psaumes dans leurs dévotions privées, par exemple le *hallêl* dans la partie du cérémonial de la Pâque qui se célébrait dans les maisons [1]. Les pèlerins chantaient en montant à Jérusalem. Des passages comme Psaumes 119, 62; 59, 17; 92, 3 font allusion à des cantiques entonnés par le fidèle pendant la nuit.

Certaines pièces d'allure sentencieuse peuvent, il est vrai, avoir été composées pour être méditées ou apprises par cœur par les enfants (l'alphabétisme était un aide-mémoire), non pour être chantées. Mais il nous paraît très exagéré de voir dans le Psautier tout entier un recueil didactique, une sorte de catéchisme populaire.

Les psaumes étaient faits avant tout pour être chantés dans le culte, et principalement dans le culte du Temple, avec accompagnement des instruments de l'orchestre lévitique, de là leurs annotations musicales.

Destination des diverses sortes de psaumes. Il est encore possible de préciser en quelque mesure la cérémonie du culte à laquelle se rapportait chacun des genres entre lesquels se répartissent les Psaumes.

Les hymnes étaient destinés surtout aux fêtes.

Le psaume de supplication, quand il a le caractère d'une prière collective, a dû avoir pour cadre originel les cérémonies, accompagnées de jeûnes et autres manifestations de deuil, qu'on organisait dans le Temple lors d'une calamité nationale (Joël 1, 13-14; 2, 12-17; Jér. 9, 16-20; 14; 36, 6; 1 Macc. 3, 46-54; Zach. 7, 3, 5; cf. Lam.).

Lorsque la supplication était motivée par un malheur individuel, spécialement par une maladie, elle devait accompagner le sacrifice qu'on offrait alors (cf. Sir. 38, 11). Le patient confessait d'ordinaire ses péchés pour obtenir le pardon, condition de la guérison.

Dans d'autres psaumes de détresse individuels, le suppliant, au lieu d'avouer une faute, protestait, au contraire, de son innocence et demandait à Dieu de la manifester. Dans certains cas il est clair que ces pièces étaient destinées à être prononcées par des accusés auxquels on avait déféré le serment (Ps. 7; 27, 7-14; 35; cf. 1 Rois 8, 31-32).

> Yahvé, mon Dieu, si j'ai commis ce [dont on m'accuse],
> s'il y a de l'iniquité attachée à mes mains...,
> Que l'ennemi me poursuive et m'atteigne,
> qu'il me foule à terre et me tue!...
> Rends justice, Yahvé, à mon bon droit
> et à mon intégrité.....,
> Toi qui sondes les cœurs et les reins,
> Dieu juste! (Ps. 7, 4, 6, 9, 10).

Les psaumes d'actions de grâce, quand ils avaient pour occasion un succès national, une victoire par exemple, devaient être exécutés au cours d'un *Te Deum* célébré dans le sanctuaire.

Quand ils étaient de caractère individuel, ils se chantaient au moment où un fidèle, sauvé d'un naufrage, libéré d'une accusation ou guéri d'une maladie (cf. Ps. 107, 1-32), venait au Temple offrir le sacrifice d'actions de grâces, souvent en exécution d'un vœu prononcé à l'heure de la détresse.

Les psaumes en forme de *tôrâ* devaient être dits ou chantés par un prêtre, notamment pour rappeler les conditions requises de celui qui voulait pénétrer dans le sanctuaire (15; 24, 3-6; 118, 19-20; Es. 33, 14-16).

Les morceaux ayant l'allure d'oracles étaient probablement des réponses données de la part de Dieu aux prières des fidèles par un des prophètes qui, d'après certains indices, faisaient partie du personnel du Temple.

Cantiques spirituels. Les attaches originelles du psaume, sous ses diverses formes, avec les différents actes du culte sont donc indéniables. Ces liens se sont-ils relâchés au cours des siècles? C'est l'avis d'assez nombreux critiques. Gunkel estimait que la majorité des psaumes qui nous sont parvenus étaient des « cantiques

---

(1) Jubilés 49, 6; Philon, *de Septennario* 18; *de Decalogo* 86; Mc 14, 26; *Michna Pesaḥim*, IX 3; X, 5.

spirituels », servant à l'édification personnelle des croyants et où le poète avait conservé seulement les *formes* traditionnelles des chants destinés au culte. Qu'il y ait eu en Israël des pièces de ce genre, le cas de Jérémie le prouve péremptoirement. Mais nous croirions plutôt que l'emploi des psaumes dans le culte resta toujours très large dans le judaïsme tant que subsista le Temple.

VI. — INDICATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÂGE DES DIFFÉRENTS PSAUMES

Il faudrait étudier à part chaque psaume pour pouvoir assigner une date, même approximative, à sa composition. Il est possible, cependant, de formuler sur cette question quelques remarques générales.

1. D'après le Ps. 137, v. 3-4, les Babyloniens demandaient des chants aux Juifs captifs, de la joie à ceux qu'ils avaient dépouillés :

« Chantez-nous quelque chant de Sion. »

Et les exilés répondaient :

« Comment chanterions-nous des cantiques de Yahvé sur la terre étrangère ? »

Cela suppose que, dès avant l'exil, les Judéens avaient des « cantiques de Yahvé » et même que ces joyeux « chants de Sion » étaient célèbres jusque parmi les Babyloniens. Des cantiques avec accompagnement d'instruments ont été exécutés dans le culte, non seulement du Temple (Ès. 30, 29), mais des autres sanctuaires de Yahvé (Am. 5, 23) dès le VIII[e] siècle au moins. Certains éléments poétiques comme 1 Rois 8, 53 ; Nomb. 10, 35-36 peuvent remonter au X[e] siècle. Il n'y a donc pas lieu de se refuser *a priori* à reconnaître la présence dans le Psautier de pièces antérieures à l'exil. Les prières pour le roi, par exemple, ont très probablement été composées pour des souverains *nationaux*; c'est, du moins, l'interprétation la plus naturelle de ces textes.

2. D'autre part, et contrairement à une tendance qui prévaut parmi les critiques actuels, nous estimons, avec Théodore de Mopsueste, Théodoret, Chrysostome, Calvin et bien d'autres, que certains psaumes ne s'expliquent de façon satisfaisante que par les événements de l'époque des Maccabées, par exemple les Ps. 44, 68, 74, 79, où on lit des passages comme ceux-ci :

Tous ces malheurs nous arrivent bien que nous ne t'ayons pas [oublié
et que nous n'ayons point trahi ton alliance...
Non! C'est à cause de toi que nous sommes massacrés sans [trêve (44, 18, 23).

C'est sous Antiochus IV Epiphane que les Juifs ont été pour la première fois persécutés à cause de leur foi.

3. La grande majorité des pièces du Psautier doit avoir été composée — ou tout au moins avoir reçu sa forme définitive — après la prédication des grands prophètes du VIII[e] siècle en tout cas et, en général, après l'exil.

D'abord il est significatif que certains genres, très abondamment représentés dans la poésie religieuse de l'antiquité israélite comme dans celles de la Babylonie et de l'Égypte, manquent totalement ou à peu près entièrement dans le livre biblique des Psaumes, par exemple ce qu'on pourrait appeler la littérature magique. Les exorcismes tenaient une place prépondérante dans les rituels mésopotamiens et égyptiens ; la bénédiction et la malédiction, formules tenues pour efficaces par elles-mêmes, constituaient un des genres les plus populaires dans l'ancien Israël. Or, dans le Psautier, il n'y a qu'un petit nombre de bénédictions, de malédictions et peut-être de formules préservatrices, en général insérées dans des pièces relevant d'un autre genre.

La poésie mythique, représentée par des œuvres si puissantes dans la littérature des Assyro-Babyloniens et dans celle des Cananéens, n'existe plus dans le recueil biblique à titre de genre indépendant. C'est à peine si certains hymnes font allusion au mythe du Léviatan [1] ou à celui de la lutte soutenue à l'origine du monde par le Créateur contre la Mer et ses monstres [2] ou contre le Fleuve [3].

La poésie guerrière, l'une des gloires de la littérature de l'antiquité israélite, n'occupe qu'une place très réduite dans la collection canonique des Psaumes.

Il y a lieu de conclure de ces constatations que les productions hymniques recueillies dans le Psautier sont, en général, d'une époque où la piété israélite s'était déjà affinée et avait écarté les éléments manifestement magiques, mythologiques ou barbares. Elles s'apparentent moins aux poèmes religieux cités dans les vieux recueils yahviste et élohiste qu'aux hymnes et prières insérés dans les livres des prophètes, les apocryphes et les pseudépigraphes.

La piété qui s'y reflète, les idées religieuses qui y sont exprimées sont celles de l'époque postérieure à l'exil, toute pénétrée des principes mis en circulation par les prophètes et, en même temps, pleine d'une vénération profonde et d'un tendre attachement pour les institutions séculaires restaurées après le retour de l'exil : on retrouve dans la plupart des psaumes la doctrine monothéiste stricte, la croyance à la rémunération individuelle immédiate, l'importance attachée à l'idée de création, le rôle reconnu aux anges et aux démons, l'amour ardent pour la Loi, pour Jérusalem, pour le Temple et ses pompeuses cérémonies.

---

(1) Ps. 74, 14 ; 104, 26 ; cf. Am. 9, 3 ; Es. 27, 1 ; Job 3, 8 ; 40, 25.
(2) Ps. 74, 13-14 ; 89, 10-11 ; 104, 7-9 ; cf. Gen. 1, 21 ; Es. 51, 9-10 ; Job 7, 12 ; 9, 13 ; 26, 12-13.
(3) Hab. 3, 8.

LES PROVERBES

I. — ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

En dehors d'une courte préface, le livre comprend huit recueils de maximes ou sentences pourvus en général chacun d'un titre spécial.

Préface (1, 1-6) destinée à recommander la lecture des collections qui vont suivre.

Première partie : Éloge de la sagesse (1, 7-9, 18). Introduction formée d'une série de développements comprenant chacun plusieurs vers, entre autres deux énumérations des avantages que procure la sagesse (2 et 3, 13-26), une peinture des manèges de la femme adultère (7), un discours de la Sagesse personnifiée (8), l'invitation de la Sagesse et celle de la Folie (9).

Deuxième partie : « Proverbes de Salomon » (10, 1-22, 16), collection de sentences d'un vers chacune.

Troisième partie, intitulée « Paroles des sages » et formée de petits développements comptant en général plusieurs vers (22, 17-24, 22).

Quatrième partie (24, 23-34), introduite par la formule : « Voici encore qui vient des sages ».

Cinquième partie (25-29). Elle débute par ces mots : « Voici encore des maximes de Salomon, extraites par les gens d'Ézéchias, roi de Juda ». Elle est formée presque exclusivement de sentences d'un seul vers, comme la première série des « proverbes de Salomon » et traite des sujets analogues.

Sixième partie (30). « Paroles d'Agour, fils de Yaqé, le Massaïte ». Sentences ayant en général la forme d'une énumération de choses qui se ressemblent ou s'opposent.

Septième partie (31, 1-9) : « Paroles de Lemouel, roi de Massa. Instructions que lui donnait sa mère » sur les femmes, le vin et la justice.

Huitième partie (31, 10-31) : Éloge de la femme vaillante. Poésie alphabétique, c'est-à-dire acrostiche de vingt-deux vers sur les vingt-deux lettres de l'alphabet hébraïque.

En somme, deux collections principales intitulées « Maximes de Salomon » (II et V), suivies, la première de deux appendices (III et IV), la seconde de trois (VI, VII, VIII), le tout précédé d'un prologue général (I).

II. — BUT ET CARACTÈRE DU RECUEIL

Le mot que nous traduisons traditionnellement par « proverbes » pouvait, en hébreu comme en français, désigner ces aphorismes populaires par lesquels s'exprime, en tout pays, la « sagesse des nations ». Les Israélites avaient de ces dictons : « Telle mère, telle fille » (Éz. 16, 44); « Que celui qui revêt une armure ne se glorifie pas comme celui qui la dépose » (1 Rois 20, 10); « Saül est-il aussi parmi les prophètes? » (1 Sam. 10, 11; 19, 24). Mais ces sentences, très simples, n'avaient pas nécessairement la forme rythmée, ni le parallélisme qui caractérisent la poésie hébraïque. Les maximes réunies dans les collections du livre des « Proverbes » étaient, au contraire, des œuvres littéraires créées par des moralistes, analogues de tout point à celles des gnomiques grecs ou des scribes égyptiens.

Le but des auteurs est d'enseigner la sagesse, par où ils entendent, non pas un système de notions spéculatives sur certaines questions théoriques, mais les moyens pratiques de parvenir au bonheur. Les règles de conduite énoncées par les sages ont un caractère religieux très prononcé : « Le commencement de la sagesse, c'est la crainte de Yahvé » (1, 7; 9, 10; cf. Ps. 111, 10). La sagesse dont ils parlent se confond à peu près, en pratique, avec la piété ; mais, en principe, elle en est différente : s'assurer la faveur du maître de toutes choses est seulement le moyen le meilleur de parvenir au bonheur. Mais il y en a d'autres ; et les auteurs des Proverbes recommandent la recherche de l'intérêt bien entendu sous toutes ses formes, même les plus terre à terre : le jeune homme devra se garder de l'adultère par crainte de la vengeance du mari outragé (7, 23 ; 6, 32-35).

III. — LE GENRE GNOMIQUE DANS LES ANCIENNES LITTÉRATURES DE L'ORIENT. SES ORIGINES

Avant d'être cultivé par les Israélites, le genre gnomique a été en faveur parmi les lettrés de divers autres peuples de l'Orient. L'Égypte ancienne, notamment, nous a laissé de nombreuses œuvres relevant de la littérature sapientiale et dont quelques-unes remontent à la onzième ou à la douzième dynastie, c'est-à-dire aux environs de l'an 2000 : maximes de Ptaḥotep, de Kaqimna, de Merikara, de Douaouf, enseignement d'Amenemhat I[er], plaintes d'un paysan, exhortations d'un sage, dialogue entre le lassé de la vie et son âme, papyrus Lansing, maximes d'Ani, maximes d'Amemempé, sentences inscrites sur le tombeau de Petosiris, papyrus Insinger.

Grâce à ces recueils on peut se rendre compte des origines et des premiers développements de cette littérature sapientiale en Égypte. Les plus anciennes collections sont formées de préceptes donnés par un haut fonctionnaire de la cour du pharaon à son fils pour le préparer à l'exercice des fonctions éminentes qui lui reviendront probablement par droit d'hérédité. Ces conseils insistent spécialement sur l'étude de l'écriture. Ensuite, il se constitua des écoles où les connaissances nécessaires au futur scribe étaient enseignées aux enfants des grands : les préceptes de Douaouf font allusion à ces écoles. Ces préceptes avaient donc à l'origine un but bien déterminé et tout pratique ; plus tard, du reste, elles ont pris le caractère général d'instructions morales à tous. Cependant le schéma des instructions paternelles

et celui des leçons de maître à élève se sont perpétués aussi dans la littérature sapientiale d'Israël.

D'autres œuvres de moralistes égyptiens ont la forme de directions données par un pharaon à son futur successeur : c'est le cas pour les préceptes de Merikara et ceux d'Amenemhat Ier. Et l'on sait que les Hébreux aussi ont avec prédilection attribué leurs collections de maximes à des souverains : les deux principaux recueils du livre des Proverbes à Salomon, le second ayant été colligé par les gens du roi Ézéchias; les instructions reçues par Lemouel, roi de Massa; l'Ecclésiaste, la Sapience ou Sagesse de Salomon.

Les Assyro-Babyloniens avaient, comme les Égyptiens, une littérature sapientiale. Quelques débris nous en ont été conservés. Il y a, de plus, des maximes dans le poème dit du Juste souffrant et une quantité de fables ayant pour héros des plantes ou, quelquefois, des animaux dans le roman assyrien intitulé « Sagesse d'Aḥiqar ».

La sagesse des Orientaux et des Édomites, spécialement de ceux de Têmân, était célèbre en Israël. Pour vanter celle de Salomon, les rédacteurs du livre des Rois disent qu'elle était supérieure à celle de tous les Orientaux, de tous les sages de l'Égypte, d'Étân et de Hémân (deux Édomites), de Kalkol, de Darda et des fils de Maḥol (1 Rois 4, 30-31 [H : 5, 10-11]). Les sentencieux interlocuteurs qui dialoguent dans le poème de Job, — le héros lui-même et ses amis — sont tous représentés comme des Orientaux ou des Édomites. Il est donc certain que les moralistes d'Israël ont connu les œuvres de leurs confrères des pays voisins et plus que probable *a priori* qu'ils s'en sont inspirés : les Hébreux ont raconté des fables de plantes comme les Assyriens (Jug. 9, 8, 15; 2 Rois 14, 9). Mais il y a plus : l'une des collections du livre des Proverbes, la troisième, celle qui est intitulée « paroles des sages » (22, 17-24, 22), présente avec un recueil égyptien, l'enseignement d'Amenemopé, des ressemblances telles dans la teneur des sentences, leur ordre, les images employées, qu'il faut bien admettre qu'il y a eu imitation d'un côté ou de l'autre (nous avons cité dans les notes sur 22, 17-23, 5 les passages les plus typiques à cet égard de l'ouvrage égyptien); et dans certains cas il est clair que c'est le poème égyptien qui nous a conservé la forme originelle de la sentence, par exemple lorsqu'on lit dans l'enseignement d'Amenemopé :

> Un scribe habile dans son état
> se trouve digne d'être à la cour,

tandis que le passage parallèle des Proverbes porte :

> As-tu vu un homme habile dans son état?
> il sera au service des rois (22, 29).

Tout homme habile dans sa profession, un artisan, par exemple, ou un cultivateur, n'était pas nécessairement au service du souverain, tandis que l'administration royale cherchait à recruter les scribes les plus qualifiés.

IV. — ÉPOQUE DE LA RÉDACTION DU LIVRE DES PROVERBES ET DES COLLECTIONS QUI LE COMPOSENT

Une tradition rapportée dans le premier livre des Rois 4, 32 [dans la Bible hébraïque, 5, 12] veut que Salomon ait « *prononcé* 3.000 sentences ». Mais ce texte ne saurait établir l'existence à une époque ancienne d'un recueil *écrit* de maximes, à plus forte raison de *notre* livre des Proverbes, qui ne compte en tout que 935 versets, d'autant plus que deux seulement des collections composantes (II et V) sont intitulées « proverbes de Salomon » ; encore ces deux petites collections renferment-elles plusieurs maximes en double, ce qui suggère qu'elles n'ont pas été composées par un même auteur. Ajoutons que les préceptes du livre biblique n'ont nullement le caractère de directives données par un souverain à ses successeurs pour l'administration de l'État, qu'il n'y est guère question du roi que pour recommander à ses sujets de se garer contre les accès de colère arbitraire du monarque (16, 14; 19, 12; 20, 2; 25, 3; 29, 4), qu'enfin on se représente difficilement Salomon prêchant la chasteté et dépeignant l'épouse idéale comme une active ménagère qui vend elle-même au marchand le linge qu'elle a fabriqué pour pouvoir acheter un champ (31, 24, 16).

Si « les Proverbes » ne sont pas — ou ne sont pas tous — de Salomon, ne seraient-ils pas pour la plupart de l'époque antérieure à l'exil? On l'a soutenu en alléguant la notice si curieuse sur le travail des « gens d'Ézéchias » (25, 1) et la sympathie relative avec laquelle les rois sont traités dans certaines maximes (24, 21; cf. 8, 14-16). Mais d'autres traits plus décisifs amènent à placer la composition de la majorité des Proverbes après l'exil : par exemple l'emploi, très moderne, du mot « justice » au sens d'« aumône » (10, 2; 11, 14 cf. Dan. 4, 24; Sir. 3, 30; Mt 6, 1), l'absence de toute polémique contre l'idolâtrie ou le paganisme, et surtout la conception des rétributions divines comme s'exerçant sur chaque individu et toujours de son vivant; or, cette doctrine, qui était évidemment un axiome universellement admis, une vérité tombée dans le domaine public au temps où furent composés les Proverbes, était encore une nouveauté en Israël à l'époque de l'exil où Ézéchiel, achevant une évolution que nous pouvons suivre pendant des siècles, la formula comme une *tôrâ*, une révélation divine (ch. 14, 18, 31).

Des huit petites collections dont est formé le livre biblique, la deuxième, la plus considérable et la plus simple, formée tout entière de sentences d'un seul vers, doit être la plus ancienne. On y a adjoint en appendice un recueil analogue emprunté à des « sages » anonymes (III), puis un autre qui « venait encore des sages » (IV). La cinquième collection, attribuée, elle aussi, à Salomon, mais contenant quelques sentences plus développées, a dû être ajoutée après ces deux appendices; sans quoi on l'aurait sans doute mise à la suite de la première série des maximes de Salomon sans titre spécial. Les trois derniers recueils ont dû être insérés ensuite. Le prologue fut apparemment l'élément le plus récemment admis dans le livre; car il débute par une préface générale (1, 1-6) où sont énumérées et recommandées au lecteur presque toutes les petites collections qui vont suivre : les maximes de Salomon (II et V), les paroles des Sages (III et IV) et les énigmes (VI probablement). L'ordre dans lequel ces divers recueils furent incorporés dans le livre n'est pas nécessairement celui où ils ont été composés; mais il y a là une présomption.

JOB

I. — ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

I. PROLOGUE NARRATIF (chap. 1 et 2), en prose sauf quelques propos rythmés. Il y avait au pays d'Ouṣ un riche possesseur de troupeaux qui était intègre et droit. Un jour, au conseil que Yahvé tenait avec les « fils de Dieu » ou « des dieux », « l'Adversaire » (le Sâtân) s'avança et soutint que la piété de Job n'était pas désintéressée; il obtint la permission, pour prouver ce qu'il avançait, d'enlever à cet homme tous ses enfants et tous ses biens. Job dit simplement :

> Yahvé avait donné; Yahvé a repris :
> que le nom de Yahvé soit béni!

L'Adversaire demanda alors et reçut l'autorisation de frapper Job dans sa santé. Celui-ci dit : « Nous acceptons de Dieu le bonheur et nous n'accepterions pas de lui le malheur! » Trois amis du malheureux vinrent alors pour essayer de le consoler. Ils furent si atterrés à la vue de son état qu'ils restèrent d'abord sept jours et sept nuits sans pouvoir lui adresser la parole.

II. Ici commence la deuxième partie du livre, un ample POÈME, où va être discuté le problème de la souffrance du juste, dans le cadre d'un ENTRETIEN DE JOB AVEC DIVERS INTERLOCUTEURS (3-42, 6).

A. *Avec ses trois amis.* — 1. Job l'ouvre par un *monologue* où il maudit le jour de sa naissance (3).

2. Puis vient *la discussion proprement dite :* chacun des trois amis de Job prend la parole pour lui reprocher sa désespérance et l'exhorter à se repentir; car, s'il est malheureux, c'est certainement qu'il a gravement péché. Job répond à chacun d'eux qu'il est sûr de n'avoir commis aucune faute justifiant de pareilles tortures. A ce premier cycle de trois discours des amis de Job et de trois répliques de celui-ci (4-14) s'en joignent deux autres (15-21 et 22-27); au dernier toutefois manque le troisième discours du troisième ami, Çophar.

3. Job termine la discussion par un *monologue* où il déclare la sagesse inaccessible à l'homme (28), puis dépeint son bonheur passé et ses souffrances actuelles, en protestant encore une fois de son innocence (29-31). Il met enfin le Tout-Puissant en demeure de répondre à son réquisitoire (31, 35-37).

B. *Avec Élihou* (32-37). Un quatrième ami, qui avait jusque-là gardé le silence en raison de son jeune âge, entre alors en lice et entreprend à la fois de rabaisser l'orgueil de Job et de montrer à ses trois amis qu'ils ont mal défendu la cause de Dieu.

C. *Avec Yahve* (38-42, 6). Job avait osé sommer Dieu de lui expliquer ses desseins (31, 35-37). Yahvé lui apparaît au sein de la tempête pour lui répondre. Il accable Job sous un flot de questions auxquelles celui-ci est incapable de répondre et qui lui montrent qu'il y a dans le monde une foule de mystères que l'intelligence humaine est impuissante à percer.

Job est enfin forcé d'avouer : « J'ai parlé, sans les comprendre, de merveilles qui me dépassent et que je ne connais pas » (42, 3).

III. ÉPILOGUE narratif, en prose (42, 7-17). Yahvé blâme les trois amis de n'avoir pas bien parlé de lui comme Job son serviteur : ils devront offrir un holocauste et il faudra que Job prie pour eux. Quant à celui-ci, Yahvé le rétablit dans son premier état et lui accorde même le double de tout ce qu'il avait possédé.

II. — GENRE LITTÉRAIRE ET SUJET DU LIVRE

L'ouvrage n'est évidemment pas un livre d'histoire, rapportant exactement les propos échangés entre les interlocuteurs. Les scènes du prologue se passent partie sur terre, partie à la cour céleste; les calamités qui s'abattent sur Job se succèdent avec la régularité schématique familière aux contes populaires. Dans le poème, la discussion se poursuit selon un plan systématique et les interlocuteurs emploient tous une même langue, hautement poétique, savante, recherchée, où l'on semble s'être attaché à mettre en œuvre toutes les ressources du vocabulaire hébraïque.

Le livre relève de ce qu'on appelait la littérature de « sagesse » (*hokmâ*); il appartenait au genre du dialogue philosophique ou théologique, dont nous possédons plusieurs exemplaires, souvent encadrés comme celui-ci dans un récit, non seulement parmi les œuvres des moralistes de l'ancienne Égypte (les Plaintes du paysan; le Dialogue du lassé de la vie avec son âme), ou de l'Assyrie (sagesse d'Aḥiqar), mais aussi dans la littérature hébraïque (récit de l'intercession d'Abraham en faveur de Sodome, Gen. 18, 16b-33; livre de Jonas).

Le sujet discuté est le problème que pose la souffrance du juste : comment se fait-il que des innocents pâtissent si le monde est gouverné par un Dieu puissant et bon? C'est l'énigme qui a si souvent troublé la foi des psalmistes (39; 73).

Avant d'essayer de dégager la solution préconisée par le poème, il faut s'assurer si tous les éléments de l'ouvrage actuel proviennent bien d'un seul et même auteur et, s'il y a plusieurs auteurs, voir quelle est la part qui revient à chacun d'eux.

III. — L'UNITÉ DU LIVRE

Le *prologue* et l'*épilogue* paraissent être d'une autre main que le dialogue central (3-26). Le prologue donne une explication claire et hautement originale de la souffrance infligée à Job : il s'agit d'une expérience, d'une épreuve organisée à la demande de Satan. Or, il n'est pas soufflé mot de cette solution dans le reste du livre.

Dans le corps du poème, l'auteur évite avec soin de mettre le mot « Yahvé » dans la bouche de ses héros, qu'il se figure comme des étrangers ayant, du reste,

vécu bien avant que Moïse eût reçu la révélation du nom propre du Dieu d'Israël [1]. Dans le prologue, au contraire, Job emploie couramment ce terme (1, 21).

Dans le prologue, la célébration des holocaustes apparaît comme la manifestation suprême de la piété de Job (1, 5 cf. 42, 8); dans le corps du poème, le héros ne la mentionne même pas dans le tableau qu'il trace de son intégrité (ch. 31).

Dans le prologue et l'épilogue Job est d'une sérénité parfaite : il ne pèche ni en actes *ni en paroles* (1, 22; 2, 10). Dans le reste du livre il s'exprime sur Dieu et sur la façon dont il gouverne le monde avec une liberté qui souvent confine au blasphème.

Dans le prologue et l'épilogue, Job est un berger, dans le poème un citadin. Selon le prologue il perd dès l'abord tous ses enfants; d'après 19, 17 il a encore, lors de sa maladie, ses fils auprès de lui.

Il paraît donc impossible d'admettre que le prologue et l'épilogue aient été conçus par le même auteur que le corps du poème. D'autre part, il n'est guère croyable, comme on l'a supposé autrefois, que l'introduction et la conclusion narratives aient été ajoutées après coup pour écarter de Dieu et rejeter sur Satan la responsabilité des malheurs d'un innocent : l'entretien serait inintelligible si l'on n'expliquait pas d'abord quel est le cas en discussion. Il est, au contraire, tout à fait vraisemblable que les parties en prose qu'on lit aujourd'hui en tête et à la fin du livre constituaient d'abord un récit à part, un conte populaire sur Job, qu'un poète de génie a pris ensuite pour canevas d'un dialogue philosophique et qu'il a reproduit textuellement au début et à la fin de son œuvre sans le corriger dans le détail pour le mettre de tout point d'accord avec le poème lui-même. On peut seulement se demander si c'est lui qui a introduit dans le récit la figure des trois amis afin de rendre possible le dialogue qui suit ou si ceux-ci figuraient déjà dans le conte primitif, peut-être avec un rôle analogue à celui de la femme de Job.

Un autre élément qui, très certainement, n'appartenait pas à l'œuvre originale, ce sont les discours d'Élihou (32-38). Ce quatrième interlocuteur est introduit de la façon la plus embarrassée; il ne figure ni dans l'introduction ni dans la conclusion à l'endroit où Yahvé distribue le blâme et l'éloge aux discuteurs; les chapitres 32-38 troublent le plan du livre : après la mise en demeure de Job (31, 35-37), les convenances littéraires veulent que Yahvé lui réponde aussitôt; la langue dans les discours d'Élihou est plus aramaïsante; sa façon de réfuter Job est différente de celle des autres amis : au lieu d'opposer simplement thèse à thèse, il reprend un propos de Job en le citant textuellement. On allègue en faveur de l'originalité des discours d'Élihou qu'ils apportent une solution positive et claire au problème posé : Dieu se sert de la souffrance comme d'un moyen d'éducation (33, 19; 36, 8-15). De fait, cette idée n'a pas l'originalité qu'on lui prête : elle a été déjà émise par Éliphaz (5, 17-18). Les discours d'Élihou sont, au fond, une simple variante de ceux des trois amis, insérée dans le poème pour donner le dernier mot dans le débat à la thèse juive traditionnelle orthodoxe, et non aux audaces d'un révolté.

D'autres modifications ont été faites dans la même intention au texte primitif de l'ouvrage [2]. C'est ainsi que le troisième discours de Çophar a été mis dans la bouche de Job (ch. 27), de sorte qu'on a la surprise d'entendre le héros défendre pour finir la thèse qu'il a jusque-là combattue de toutes ses forces. On lui a de même transféré une partie du troisième discours de Bildad (26, 5-14).

Bon nombre de critiques rangent aussi au nombre des additions orthodoxes les discours de Yahvé soit en totalité (ch. 39-42, 6), soit en partie. Nous ne saurions nous rallier à ce point de vue : Yahvé, dans son apostrophe à Job, ne prétend nullement lui démontrer que sa façon de diriger le monde soit explicable devant la raison humaine, comme le prétendait la thèse traditionnelle : Dieu affirme seulement qu'il a bien d'autres soucis que les intérêts de l'homme : la conduite des astres, la prospérité des espèces animales, même de celles que l'homme ne domptera jamais, la fertilisation des régions inhabitables. L'homme est environné de mystères insondables à sa raison. Yahvé demande donc à Job, non pas de renoncer à se déclarer innocent, mais de reconnaître qu'il a parlé en ignorant de mystères qui dépassent son entendement.

Il est généralement reconnu que le chapitre 28 est à ranger parmi les additions faites à l'ouvrage primitif. Job y développe cette idée que la sagesse est accessible à Dieu seul; le reste de l'univers n'en a que des pressentiments. Cette thèse ne cadre ni avec la position que le héros a prise jusque-là, réclamant de Dieu une explication du problème de la souffrance acceptable pour la raison humaine, ni avec le point de vue traditionnel : ce chapitre, du reste fort beau, anticipe fâcheusement sur la leçon que Yahvé donnera à Job dans le discours qui clôt le poème.

IV. — SOLUTIONS PROPOSÉES DANS LE LIVRE AU PROBLÈME DE LA SOUFFRANCE

L'ouvrage étant composite, il est naturel qu'on y trouve préconisées plusieurs solutions du problème discuté et il va de soi qu'elles ne doivent pas toutes être mises au compte de l'auteur du livre. Le prologue et l'épilogue prônent l'idée de la souffrance-épreuve, celle de l'intervention d'une puissance malveillante, celle de la valeur suprême de la piété désintéressée. Les discours des trois amis défendent la thèse de la souffrance-châtiment; ceux d'Élihou insistent de plus sur la valeur éducative de la souffrance. Du corps même du poème et, en particulier, des discours de Yahvé, qui, évidemment, formulent la pensée dernière à laquelle se rallie l'auteur principal, il ressort d'abord qu'il est faux que toute souffrance soit le châtiment d'un péché, ensuite

---

[1] Sur la seule exception, 12, 9, voy. note *c*.
[2] Voy. par exemple 15, 13 (note *g*).

qu'il y a dans le monde quantité de mystères que l'intelligence humaine doit humblement se reconnaître impuissante à percer, faisant crédit à la sagesse souveraine du Créateur, surtout quand une fois elle a « vu Dieu » (42, 5), c'est-à-dire a eu par elle-même l'aperception de la grandeur souveraine du Maître de l'univers.

V. — ÉPOQUE DE LA RÉDACTION DU LIVRE

Le conte populaire, partie la plus ancienne de l'ouvrage, a dû être mis par écrit après l'exil, car la figure de Satan semble un peu plus évoluée ici que dans la vision de Zacharie (3, 1-2) datée de 519 : ce n'est plus seulement un agent de la justice stricte de Yahvé, c'est déjà une puissance malveillante. De plus, le prologue emploie (42, 17) une formule typique du code sacerdotal : « il mourut âgé et rassasié de jours » (cf. Gen. 25, 8; 35, 29).

Le corps du poème a dû être conçu beaucoup plus tard. Car Job et ses amis ne discutent pas et n'envisagent même jamais deux solutions auxquelles un ancien Israélite n'aurait pas manqué de songer aussitôt : à savoir que les souffrances du patient étaient l'effet des manœuvres et des sortilèges de certains hommes ses ennemis (voy. quantité de psaumes) et surtout l'idée qu'il souffrait pour les péchés de ses pères ou de quelqu'un des siens. Cette dernière conception était encore bien vivante au temps de Jérémie et d'Ézéchiel et c'est en antithèse expresse avec elle que la doctrine de la rémunération individuelle immédiate a été formulée par Ézéchiel. Or, cette doctrine de la rétribution individuelle immédiate était déjà devenue, au temps où fut écrit le poème de Job, le dogme établi, « la pure doctrine ». C'est elle que défendent les amis de Job, champions de la tradition; c'est contre elle que s'insurge le héros du poème. Le corps de l'ouvrage n'a donc pu être conçu que longtemps après l'époque où vivait Ézéchiel, très probablement après 400, puisque le prologue — antérieur, nous l'avons vu, au dialogue, — a dû être rédigé au plus tôt vers cette époque.

Le poème, d'autre part, devait exister au temps du Siracide (vers 190 av. J.-C.), car celui-ci nomme parmi les hommes illustres d'Israël « Job le prophète », qui « suivit entièrement toutes les voies de la justice » (49, 9).

Comme le poème est d'inspiration purement orientale et ne trahit aucune influence de l'esprit hellénique, c'est sans doute au cours du IVe siècle, avant la conquête macédonienne, qu'il faut en placer la composition.

On a parfois pensé que l'auteur vivait en Égypte et appartenait à la nombreuse diaspora juive installée dans ce pays. On trouve, en effet, dans le poème, des allusions précises, voire des développements pleins de couleur, qui supposent une connaissance personnelle des choses d'Égypte : la description de l'hippopotame (40, 10-19), celle du crocodile (40, 20-41, 25), les passages sur l'autruche (39, 16-21), sur les canots faits d'une brassée de papyrus (9, 26), sur les mines destinées à extraire du sol les métaux ou les pierres précieuses, comme celles que les Égyptiens exploitaient depuis des siècles au Sinaï (28, 1-11).

Toutefois, il est à remarquer que les allusions les plus caractéristiques aux choses égyptiennes appartiennent à des passages suspects d'avoir été ajoutés tardivement au poème et que, en tout cas, l'auteur lui-même emprunte bien plus volontiers ses images à la vie des paysans et des bédouins de la région palestinienne : pluie nécessaire à la réussite des récoltes (5, 10), culture de la vigne et de l'olivier (15, 33), caravanes égarées dans le désert et cherchant en vain les points d'eau (6, 15, 17-20), montagnes couvertes de neige et torrents arrêtés en hiver par le gel (9, 30; 6, 16), description de l'âne sauvage (39, 5-11 cf. 6, 5; 11, 12).

Il est donc plus probable que l'auteur a vécu en Palestine. On s'explique mieux ainsi l'aisance avec laquelle il dispose de toutes les ressources de la langue de ses pères. Cela n'empêcherait nullement qu'il eût séjourné en Égypte, qu'il eût connu par lui-même les choses de ce pays et, notamment, que, lettré très cultivé comme il l'était, il ait lu et utilisé les œuvres de ses confrères en poésie sapientiale (cf. Paul Humbert, *Recherches sur les sources égyptiennes de la littérature sapientiale israélite*, Neuchâtel, Université, 1929, p. 75-107)

LE CANTIQUE DES CANTIQUES

I. — ÉPOQUE DE LA COMPOSITION DU LIVRE

L'ouvrage porte en titre « le Cantique des Cantiques qui [sont] à Salomon » (1, 1), c'est-à-dire « le chant entre les chants », « le plus beau des chants de Salomon ». Ces « chants de Salomon » sont apparemment les 1005 dont le premier livre des Rois (4, 32) lui attribue la composition. Mais ce titre a évidemment été ajouté après coup (voy. note *b* sur 1, 1). Dans le livre lui-même Salomon est assez souvent nommé (1, 5; 3, 7-11; 8, 11) et il est parfois fait allusion à son histoire (1, 9; 6, 8). Mais, en parlant ainsi *de Salomon*, le poète montre bien qu'il n'est pas et ne prétend pas être lui-même le fils de David.

Certains traits archaïques, comme la mention de Tirça (6, 4), qui ne fut la capitale du royaume d'Israël que pendant peu d'années à la fin du xe siècle et au début du ixe, ou les données originales sur la composition du harem de Salomon (6, 8) pourraient faire penser que l'ouvrage, sans être du grand roi, est d'époque ancienne.

Mais le caractère de la langue dans laquelle est composé le petit livre oblige à en placer la rédaction bien après la fin de l'époque royale. L'hébreu du Cantique est, avec celui de Jonas et de l'Ecclésiaste, le plus moderne de toute la Bible : il présente en abondance des tournures qui caractériseront la langue de la Michna (écrite vers 150 après J.-C.). On rencontre, d'autre part, dans le livre, des mots empruntés à la langue des Perses — tel *pardès* (notre « paradis »), « parc » — et même un terme grec, *appiryôn*, « litière » (3, 9) transcription du grec *phoreion*.

Le Cantique des Cantiques a donc été écrit au plus tôt au ive siècle av. J.-C., époque de la conquête de la Palestine par les Grecs d'Alexandre.

L'ouvrage devait être anonyme. Si on en rapporte la composition à Salomon, c'est que ce prince était le plus illustre des poëtes lyriques d'Israël, que, de plus, un chant d'amour paraissait convenir tout particulièrement à son caractère et enfin qu'il y était parlé de lui : les rabbins juifs, en effet, trouvaient naturel d'attribuer à Debora le chant célébrant la victoire de Debora, à Moïse, à Josué, à Samuel, les livres racontant la vie de ces personnages, quand même ces ouvrages relataient aussi la mort et l'ensevelissement de leur héros.

II. — LA MÉTHODE D'INTERPRÉTATION

De la première à la dernière ligne du Cantique, on le sait, il est question d'amour entre un héros et une héroïne. Faut-il entendre ceci au sens propre ou bien est-il parlé, au figuré, de l'amour réciproque qui unit Dieu à l'âme croyante, au peuple d'Israël ou à l'Église?

C'est la première interprétation qui prédominait chez les Juifs aux environs de l'ère chrétienne. De là les objections persistantes que beaucoup de rabbins, en dépit de l'autorité du nom de Salomon, émirent au ier et au iie siècle de notre ère, contre l'admission de ce petit livre au nombre de ceux qui « souillent les mains », c'est-à-dire qui ont un caractère sacré (voy. *Introd. générale* au tome Ier, p. x). Encore au iie siècle, il y avait des Juifs qui fredonnaient dans les tavernes des couplets du Cantique [1], à la grande indignation de Rabbi Aqiba, qui voyait dans ce livre « le saint des saints » de la Bible tout entière. Ce docteur, évidemment, y trouvait l'expression figurée de l'amour divin.

L'interprétation mystique prévalut dès lors parmi les Juifs, comme parmi les chrétiens. Les premiers pensaient qu'il était question de l'amour de Yahvé pour son peuple et découvraient dans le poëme un résumé allégorique de l'histoire d'Israël depuis la sortie d'Égypte (aussi lit-on le livre au huitième jour de la fête des Pains sans levain) jusqu'à la venue du Messie.

Les chrétiens y trouvaient décrit l'amour du Christ pour son Église (Cyprien) ou pour l'âme croyante (Origène, Théodoret), voire pour la Vierge, la « tour d'ivoire » (7, 5), la « gardienne » des fidèles (1, 6), la « parfaite » (4, 7), donc conçue sans tache.

Les rares exégètes qui, depuis l'antiquité jusqu'au xvie siècle, osèrent se prononcer en faveur de l'interprétation littérale, furent condamnés — comme Théodore de Mopsueste au concile de Constantinople (553), — ou obligés de dissimuler leur pensée comme Aben Ezra. Pour avoir soutenu la même thèse, Castellion dut s'enfuir de Genève et Louis de Léon fut jeté dans les cachots de l'Inquisition.

Aujourd'hui l'interprétation symbolique n'est plus guère défendue que par des théologiens catholiques et quelques exégètes juifs. Encore se bornent-ils d'ordinaire à en affirmer en principe la légitimité, sans prétendre donner le sens allégorique de tous les détails.

Il suffit de lire sans idée préconçue ces simples et naïves poésies pour voir qu'il y est parlé de tout autre chose que d'amour mystique. Sans doute l'idée de comparer les relations de Dieu avec la nation élue, celles du Christ avec son Église ou avec l'âme fidèle à des fiançailles ou à un mariage est familière à beaucoup d'écrivains de l'Ancien et du Nouveau Testament. Mais ils indiquent alors toujours expressément qu'ils emploient une image. Rien de semblable dans le Cantique.

Cette remarque vaut aussi contre les autres sortes d'interprétations allégoriques qu'on a proposé de donner de ce livre. Certains ont cru, en effet, y découvrir une image des relations du Temple et de l'arche, du corps et de l'âme, du soleil et de la lune, ou encore la description voilée de certains événements politiques.

Mentionnons enfin un nouveau système d'interprétation qui, dans ces derniers temps, a recueilli des suffrages assez nombreux : il ne s'agirait, dans le petit livre, ni de l'amour divin, ni d'amours humaines, mais d'amours entre divinités, telles que le dieu Soleil (Dod, Chèlem) et la déesse Lune (Chelamit) ou bien Osiris et Isis.

Pour expliquer ceux des rapprochements signalés entre le Cantique et tel ou tel mythe qui sont réellement plausibles, il suffit peut-être d'admettre que certains traits empruntés à la mythologie étaient chez les Juifs, comme chez nous, entrés dans le langage courant des amoureux et des poëtes.

III. — UNITÉ DU LIVRE. GENRE LITTÉRAIRE. DESTINATION PRATIQUE

Parmi les interprètes du Cantique des Cantiques les uns y voient un poëme unique et suivi, les autres un recueil de poésies détachées.

Le cantique est-il une pièce de théâtre?

La plupart des partisans de l'unité reconnaissent dans l'ouvrage une pièce de théâtre : ce serait soit une comédie — sentimentale ou satirique — soit (l'hypothèse a été soutenue récemment) un mime, où un acteur unique imitait successivement la voix et les gestes des différents personnages, soit — ce qui serait, semble-t-il, plus indiqué — une pièce avec musique, chants et danses, une sorte d'opéra.

[1] *Tosephta Sanhedrin* XII.

Les arguments en faveur de l'unité ne manquent pas : les allusions à Salomon et à son temps, disséminées à travers tout le livre, l'intervention fréquente d'une sorte de chœur composé de « filles de Jérusalem » (1, 5 ; 2, 7 ; 3, 5 ; 5, 8, 16 ; 8, 4), la répétition de certains vers et de certaines expressions.

Si l'on pense à une représentation scénique, c'est que le livre est formé exclusivement de dialogues et de monologues. Le poëte n'intervient jamais pour exprimer ses sentiments ou faire un récit.

Pour ce qui est du sujet de la pièce, deux hypothèses principales ont été émises. D'après l'une — c'est ce qu'on appelle « l'hypothèse du roi », — il s'agit d'une bergère de Sulem, emmenée par Salomon dans son harem et qui, à la fois pour arracher le roi aux séductions de la polygamie et pour revoir son pays natal, réussit à emmener Salomon avec elle au village. Cette conjecture a contre elle qu'il n'y a pas trace de conversion du roi : les propos qui lui sont attribués au chapitre 7 sont conçus dans le même esprit et parfois dans les mêmes termes que ceux du chapitre 4.

D'après l'autre hypothèse — celle dite « du berger » — une jeune fille de Sulem aime un berger, compagnon de son enfance. Attirée ou enlevée par Salomon, elle résiste à toutes les offres et à toutes les tentations du roi et réussit enfin à rejoindre son bien-aimé à Sulem : l'amour pur et fidèle est fort comme la mort (8, 6).

Sous quelque forme qu'on la présente, l'interprétation dramatique du Cantique soulève des objections qui la rendent très invraisemblable :

1° Le livre ne présente pas la moindre indication scénique. L'impresario qui voudrait faire jouer la prétendue pièce ne saurait même pas toujours si telle réplique est dans la bouche du héros ou dans celle de l'héroïne ;

2° Certains textes récemment publiés paraissent, il est vrai, établir que l'ancienne Égypte a connu des sortes de représentations où des acteurs jouaient des rôles de dieux et de rois [1]. Mais ni en Israël, ni dans l'antiquité sémitique en général, on n'a trouvé, jusqu'à présent, d'indice de l'existence d'une littérature théâtrale ou de celle d'un théâtre ;

3° Le sujet de la pièce, tel que le définissent tous les partisans de l'interprétation dramatique, — depuis l'abbé Cottin (1662) — est de savoir si une jeune villageoise acceptera ou refusera d'épouser le roi Salomon. Étant données les mœurs de l'Orient, la question ne pouvait pas même se poser : ce n'est pas la jeune fille qui agrée ou écarte les prétendants, c'est son père ou, à son défaut, ce sont ses frères (cf. 8, 8-9). Tout au plus demande-t-on à la future épouse si elle veut se marier *tout de suite* ou encore si elle consent à s'expatrier (Gen. 24, 51, 55-58). A plus forte raison lorsque c'était un roi qui désirait telle ou telle de ses sujettes. Rien n'aurait semblé plus invraisemblable et plus ridicule à des spectateurs orientaux que de voir le roi Salomon, ayant déjà sur la tête la couronne de noces, venir en grande pompe chercher la Sulamite (3, 11) et puis se retirer déconfit tout simplement parce que la belle lui a témoigné de l'indifférence ; car on ne trouve pas dans le texte de refus catégorique, mais tout au plus des « réponses froides et sèches ». La pièce, telle que la conçoivent les défenseurs de l'interprétation scénique, serait une paysannerie comme celles qu'aimaient les âmes sensibles de la fin du xviiie siècle : le sujet proposé est exactement celui de la plupart des comédies de Favart ;

4° D'après toutes les formes de l'interprétation dramatique, le héros et l'héroïne ne devraient s'épouser qu'à la fin de l'action. Or, on trouve à travers tout le livre des passages qui, sans l'ombre d'un doute, supposent les jeunes gens déjà unis (1, 2-4, 12-17 ; 2, 3-7, 16-17 ; 4, 8-5, 1 ; 6, 1-3 ; 7, 11-14 ; 8, 5-7).

Le Cantique, un recueil de chants nuptiaux.

Si le Cantique des Cantiques ne peut guère être le libretto d'une pièce de théâtre, ne serait-ce pas un recueil de pièces lyriques détachées et, plus précisément, une collection de chants nuptiaux ?

Bossuet déjà, suivi par dom Calmet, avait remarqué l'affinité de beaucoup des traits visés dans le Cantique avec les cérémonies des noces. Ainsi, constatant que dans le livre il est six fois question de la venue de la nuit ou de l'aurore, il admettait que le poëme avait été coupé en sept journées, répondant aux sept jours des réjouissances nuptiales [2].

En 1873, Wetzstein, consul de Prusse à Damas, ayant étudié dans le détail les coutumes matrimoniales des populations actuelles du Liban et de la Transjordanie, montra qu'elles fournissent le commentaire le plus approprié de quantité de pages du Cantique. Au premier jour des noces, la jeune épousée, en Syrie, danse à la lueur des feux, en tenant à la main une épée ou un mouchoir, tandis que les assistants, hommes et femmes, marquent le rythme en battant des mains. Puis l'un des assistants chante ce qu'on appelle le *ouassf*, un poëme où il détaille la beauté de la jeune femme et la splendeur de ses atours. C'est exactement la scène que suggère le chapitre 7, v. 1-6 du Cantique : la Sulamite exécute la « danse des deux camps » ; les assistants s'extasient sur sa grâce et décrivent par le menu ses charmes.

Pendant les sept jours que durent les réjouissances les nouveaux époux sont, aujourd'hui, traités en roi et en reine. On les fait asseoir sur un trône, constitué dans les campagnes par le traîneau à dépiquer le blé, élevé sur des tréteaux ; le principal des « amis de l'époux » est son vizir. On donne souvent au marié non seulement le titre de roi, mais le nom de quelque sultan célèbre. On comprend dès lors très bien pourquoi, dans le Cantique, le bien-aimé apparaît parfois sous la figure d'un roi, et d'un roi qui ne serait autre que Salomon, le plus fastueux des souverains d'Israël et le maître du harem le plus riche, pourquoi encore il est déclaré plus heureux que Salomon lui-même (8, 11-12).

D'après Wetzstein, le Cantique serait un recueil de chants de noces et de fragments de chants nuptiaux

[1] Étienne Drioton, *le Théâtre égyptien*, éditions de la *Revue du Caire*, 1942 ; *la Chanson des quatre vents*, éditions de la *Revue du Caire*, 1942.
[2] *Praefatio in canticum canticorum*, éd. Lefèvre-Ledentu, 1836, I, p. 249-250.

conservés pour servir de modèle aux poètes de circonstance, qui n'observaient pas toujours la réserve désirable.

Cette explication du Cantique, admise aujourd'hui par la plupart des critiques, est extrêmement séduisante : elle explique d'autres traits encore du livre, par exemple la description du cortège et de la litière du roi (3, 6-11) : les amis de l'époux amènent ainsi la jeune femme à la maison de son mari quand elle habite un autre village. On comprend pourquoi elle est nommée une fois « la Sulamite » : si l'époux est appelé Salomon, il est naturel que sa bien-aimée ne soit autre qu'Abichag de Sunem, la plus belle des filles d'Israël au temps du fils de David (1 Rois 1, 34 ; 2, 17, 21-22). Et il est naturel aussi que les assistantes, entrant, elles aussi, dans le jeu, soient des habitantes de la ville où résident le roi et la reine, des « filles de Jérusalem ».

Les descriptions de la beauté du héros (5, 10-16) et de l'héroïne du Cantique (4, 1-5, 1 ; 6, 4-10 ; 7, 1-10) sont conçues exactement dans le même esprit et présentées selon les mêmes procédés littéraires que les *ouassf* des noces syriennes, dont on a publié plusieurs spécimens.

L'explication proposée aurait, de plus, le précieux avantage de donner pour cadre aux chants de notre livre, non pas un théâtre dont l'existence est bien problématique, mais la principale des réjouissances qui marquent la vie du paysan palestinien. On peut être sûr, en effet, que les noces, dans l'ancien Israël, se célébraient selon les mêmes rites que dans le Liban ou le Haourân d'aujourd'hui : les réjouissances duraient sept jours après le mariage (Gen. 29, 22-28 ; Jug. 14, 10, 15, 17). Le jeune époux portait une couronne (Ès. 61, 10 cf. Cant. 3, 11). La « voix du fiancé » et la « voix de la fiancée » (Jér. 7, 34 ; 16, 9, etc.), étaient sans doute des chants alternés entonnés au cours des noces et analogues à ceux qu'on lit dans le Cantique.

Objections faites à cette hypothèse.

On a fait à cette explication des objections dont quelques-unes ont du poids.

1. Si le petit livre était un recueil d'épithalames, on s'attendrait qu'elles fussent rangées dans l'ordre où on les récitait au cours des cérémonies nuptiales. Ce n'est pas le cas ; ainsi la « danse de l'épée », qui en marque le premier jour, ne vient qu'au chapitre 7.

2. Si les chants de ce genre étaient d'un usage courant dans les noces en Judée, comment les rabbins ont-ils pu même songer à les admettre dans le canon ? A cela il y a à répondre que les rabbins savaient fort bien que des couplets de cette sorte se chantaient dans les « maisons de vin », ce qui pourrait désigner celles où était donné le festin de noces (cf. Cant. 2, 4 ; Jér. 16, 8-9).

3. Il y a dans le Cantique des pièces qui ne parlent nullement d'amour entre époux, mais d'amour en général, celles, par exemple, qui dépeignent des amoureux qui se cherchent ou qui se fuient et qui s'unissent enfin sans faire intervenir leurs pères ni leurs frères. Il est possible que des chansons de ce genre aient été, elles aussi, exécutées au cours des réjouissances nuptiales. Mais rien ne le prouve et leur cadre naturel était plutôt l'attroupement populaire sur la place publique autour du « chantre d'amour » (Éz. 33, 32 ; cf. Ès. 5, 1-11) ou le festin où les convives chantaient en s'accompagnant sur la cithare ou la harpe (Am. 6, 4-6). Le Cantique semble donc avoir été une anthologie de chants d'amour de toutes sortes.

Ce petit livre, ainsi compris, présente ce grand intérêt qu'il est seul, avec le Psaume 45, à nous révéler un domaine de la poésie hébraïque ancienne que, sans ces deux pièces, nous ignorerions totalement : le lyrisme profane. Ces poèmes déroutent souvent notre goût par ce que nous sommes tentés d'appeler leur caractère presque exclusivement sensuel. Mais ce que le lecteur moderne apprécie sans peine, c'est l'éblouissante richesse du coloris, le sentiment profond de la puissance de l'amour, fort comme la mort, irrésistible comme le Cheôl (8, 6) et le sens si vif de la nature, que le poète associe de la plus intime à toutes ses émotions.

RUTH

I. — LE CONTENU DU LIVRE

Il raconte un épisode de la vie d'une famille israélite au temps des « juges ». Une famine étant survenue dans le pays, un Bethléhémite du nom d'Élimélek émigra au pays de Moab avec sa femme, Noomi, et ses deux fils, Maḥlôn et Kilyôn. Élimélek mourut sur la terre étrangère. Ses fils épousèrent des Moabites nommées l'une Orpa, l'autre Ruth, puis moururent aussi. Au bout d'une dizaine d'années, Noomi, ayant appris que la famine avait pris fin en Israël, décida de revenir à Bethléhem. Ses deux belles-filles partirent avec elle. Noomi essaya de les faire renoncer à leur projet. Orpa consentit à retourner dans la maison de sa mère. Ruth, au contraire, refusa : « Ton peuple, dit-elle à Noomi, sera mon peuple ; ton Dieu sera mon Dieu. » Les deux femmes arrivèrent à Bethléhem au début de la moisson et Ruth se mit à glaner pour assurer l'entretien de sa belle-mère. Il se trouva que le champ où elle ramassait des épis appartenait à un proche parent d'Élimélek, nommé Boaz. Celui-ci, connaissant l'attachement dont la jeune Moabite faisait preuve envers sa belle-mère et envers le peuple de son défunt mari, ordonna à ses moissonneurs de favoriser la tâche de la glaneuse et de partager avec elle leur nourriture et leur boisson tant que dureraient la récolte de l'orge et celle du froment.

Une vieille coutume israélite, celle du lévirat, voulait, quand un homme mourait sans laisser de fils, que son plus proche parent épousât la veuve du défunt, sous réserve que le premier fils né de cette union aurait le titre et les droits de descendant du mort. Noomi, voulant assurer l'avenir de Ruth, conseilla à celle-ci d'inviter Boaz à exercer ce devoir à son égard. Dans cette intention, Ruth se rendit secrètement auprès de Boaz, une nuit où il couchait sur son aire pour garder sa récolte ; elle s'étendit à ses pieds en se couvrant du pan du manteau du dormeur. C'était une façon de lui demander de

l'épouser. Chez les Sémites, en effet, quand un homme couvre une femme de son manteau, il indique par là qu'il entend la prendre pour épouse.

Boaz, s'étant éveillé, comprit que le geste de Ruth était dicté à la jeune femme par sa piété envers son défunt mari. Dès le matin, il se rendit à la porte de Bethléhem, obtint le désistement d'un autre habitant de la ville, parent plus proche d'Élimélek, et déclara publiquement qu'il épousait Ruth et, du même coup, acquérait la pièce de terre ayant appartenu à Élimélek et à ses fils. Le premier enfant qui naquit de cette union fut Obéd, qui fut le père d'Isaï et le grand-père de David.

III. — ÉPOQUE DE LA COMPOSITION DU LIVRE

Le petit livre de Ruth, si simple qu'en soit le dessin, si vraisemblables qu'en paraissent les péripéties, n'a certainement pas été rédigé à courte distance des événements dont il contient le récit.

Le fait, d'abord, qu'il se trouve dans le canon des « Écrits » ou « Hagiographes » et non dans celui des « Prophètes » suggère qu'il n'existait pas au temps où furent composés les livres des Juges et de Samuel qui se rapportent à la même époque.

Les premiers mots, « du temps que les juges jugeaient », supposent déjà formulée et couramment admise la théorie, assez tardive (VIIe siècle au plus tôt), selon laquelle il y a eu, avant la fondation de la royauté, des sortes de magistrats appelés « juges », suscités, les uns après les autres, par Dieu pour « juger », c'est-à-dire pour gouverner Israël.

On lit au chapitre 4, v. 7, qu'*autrefois* on retirait sa sandale quand on voulait indiquer qu'on se désistait d'un droit. Or, cette coutume était encore couramment observée au temps où fut rédigé le Deutéronome (25, 9).

Le livre de Ruth a donc été composé assez longtemps après 622. L'auteur montre, du reste, dans tout l'ouvrage qu'il s'intéresse particulièrement aux vieux usages, qu'il aime à les décrire minutieusement : tels le lévirat, le droit de rachat, les rites d'adoption (4, 16-17). Ce goût convient à l'époque de l'exil et de la restauration, où les anciennes coutumes risquaient, au sein d'une population déracinée, de s'oublier ou de s'altérer, et où les prêtres légistes s'attachaient pieusement à les recueillir dans leurs codes (voy. tome I, p. XXVII).

La langue du petit livre présente des indices assez nombreux d'époque récente : on y relève des termes qui ne se rencontrent que dans les livres les plus modernes de la Bible hébraïque, ainsi les expressions pour « épouser » (1, 4), pour « valider » (4, 7), pour « espérer » (1, 13), — ou même seulement dans l'hébreu talmudique — ainsi le terme appliqué à la femme qui n'a pas le droit de se marier, « liée » ou « enfermée » (1, 13). Pour dire « c'est pourquoi » (1, 13) l'auteur emploie un mot purement araméen.

III. — BUT DU LIVRE

L'intention générale de l'auteur, en contant ce charmant récit, est évidemment de recommander l'exercice des vertus familiales. Les personnages sympathiques de cette histoire sont tous animés de ce sentiment que les Hébreux appelaient *ḥèsèd* et qui correspond à la *pietas* des Latins : Noomi qui, par sa bonté, gagne le cœur de ses deux belles-filles, au point que celles-ci voudraient tout quitter pour rester auprès d'elle ; Ruth, qui abandonne effectivement sa patrie et sa religion pour s'affilier complètement à la famille de son défunt mari, puis assure par son travail la subsistance de sa belle-mère et, enfin, recherche une union avec un mari sans doute beaucoup plus âgé qu'elle, parce que ce mariage lui permettra d'assurer une descendance à son premier époux ; Boaz aussi, dont l'union avec Ruth n'est nullement présentée comme un mariage d'amour, mais comme l'accomplissement d'un devoir envers un parent défunt.

L'auteur vise également à recommander l'observation des vieilles coutumes, spécialement du lévirat.

Mais le mariage de Boaz avec Ruth n'est pas une union lévirатique ordinaire ; c'est une union avec une étrangère : Ruth est appelée avec insistance « la Moabite », « celle qui est revenue du pays de Moab », « l'étrangère ». Or, on sait que, à l'époque où doit avoir vécu l'auteur du livre, lors du retour de l'exil babylonien, la question de la légitimité des mariages entre Juifs et femmes des autres nations était une question brûlante, discutée avec ardeur. Beaucoup des Juifs revenus en Judée épousèrent des femmes du pays, quelles que fussent la nationalité et la religion de celles-ci, pour s'assurer l'appui des familles influentes de la contrée. Les membres de la communauté les plus attachés au culte de Yahvé blâmèrent, en général, cette pratique (Esdr. 9, 1-2 ; Mal. 2, 10-12). Néhémie fit jurer aux Juifs, ses administrés, qu'ils y renonceraient à l'avenir (Néh. 13, 25-27). Esdras, plus radical, exigea et obtint la rupture de tous les mariages mixtes et l'exclusion de l'assemblée de tous les enfants nés de ces unions (Esdr. 9-10).

L'auteur du livre de Ruth a, apparemment, l'intention de prendre position dans ce débat. Il ressort, en effet, clairement de son récit qu'une épouse étrangère n'est pas nécessairement un élément dissolvant pour la famille israélite ; il y en a qui sont gagnées à la religion de leur conjoint au point de faire preuve des sentiments les plus délicats et de l'attachement le plus profond au culte de Yahvé. La conduite de Ruth lui assure l'estime et l'approbation de tous les habitants de Bethléhem (2, 11-12 ; 4, 11-12). Bien plus : Yahvé lui-même la bénit, puisqu'il lui accorde le privilège d'être l'aïeule de David, le roi selon son cœur (4, 7).

Le grand intérêt historique de ce petit livre est de nous apprendre que dans le judaïsme du temps d'Esdras la rigidité, le légalisme, l'étroitesse de cœur et d'esprit qu'on lui prête souvent étaient loin de régner sans partage. Il y avait, même sur la question si grave des mariages mixtes, de grandes diversités d'opinion et, parmi les adversaires d'Esdras, il y avait des Juifs tout aussi attachés que lui à la religion des pères. Il subsistait encore à Jérusalem des disciples du Second Esaïe, largement ouverts comme lui au désir de gagner les païens à l'adoration du vrai Dieu et prêts à les accueillir au sein du peuple élu. Le livre de Ruth est de la même veine que celui de Jonas, Ès. 19 ou Ès. 56, 1-8.

c

IV. — ADDITION AU LIVRE DE RUTH

La généalogie de David qui termine le livre et qui rattache le fils d'Isaï à Pèrèç, fils de Juda, par Boaz et Obéd (4, 18-22), n'est certainement pas de l'auteur même de l'ouvrage; elle est superflue après le v. 7, qui disait déjà que David fut l'arrière-petit-fils de Ruth. Elle se retrouve à peu près textuellement dans les Chroniques (1 Chr. 2, 5, 9-15), d'où elle doit avoir été tirée. Enfin et surtout elle n'est pas dans l'esprit de l'ensemble du récit : celui-ci faisait gloire à Ruth et à Boaz d'avoir assuré une descendance à Élimèlek et à Maḥlôn; or, ici la paternité du premier fils de Ruth est attribuée à Boaz (4, 21), non à Maḥlôn.

Quelques critiques considèrent aussi la phrase précédente, « ce fut le père d'Isaï, père de David » (4, 17b), comme une addition et pensent que le nom du fils de Ruth n'était pas Obéd, mais quelque vocable rappelant le nom de Noomi. D'après le récit primitif, Ruth n'aurait pas été l'aïeule de David. Si plausible qu'elle soit, cette hypothèse ne s'impose pas.

V. — VALEUR HISTORIQUE DU LIVRE DE RUTH

Il ne serait pas impossible *a priori* qu'un ouvrage de rédaction aussi récente que le nôtre ait recueilli une tradition réellement ancienne. Cependant, le silence total du livre de Samuel sur les ancêtres de David constitue un indice peu favorable. On objecte souvent la notice de 1 Sam. 22, 3-4, selon laquelle David, avant de s'engager dans sa vie d'aventures, mit son père et sa mère en sûreté au pays de Moab, auprès du roi du pays : on en déduit qu'il devait avoir des liens de parenté avec quelque famille de cette contrée : ce n'est nullement évident; le même David se réfugie ensuite chez Akich, roi de Gat. Qui voudrait conclure de là qu'il était apparenté à des Philistins?

Certains des personnages qui interviennent dans le récit portent des noms bien suspects d'avoir été suggérés par le rôle même qu'ils y jouent. Les fils de Noomi, qui meurent prématurément, s'appellent l'un Maḥlôn, « maladie », l'autre Kilyôn, « consomption ». Celle de ses belles-filles qui l'abandonne se nomme Orpa « celle qui tourne le dos »; celle qui lui reste fidèle, Ruth, c'est-à-dire « compagne », « amie ».

Mais ce qui fait l'intérêt majeur du petit livre, ce ne sont pas les renseignements qu'on pourrait en tirer sur les ancêtres de David, ce sont, outre les détails qu'il fournit sur certaines coutumes de l'ancien Israël, les preuves qu'il donne de la délicatesse, voire de la noblesse des sentiments qui régnaient dans la famille juive et de la piété avec laquelle chacun rapportait à Yahvé tout ce qui lui arrivait d'heureux ou de malheureux : le légalisme régnant, depuis le retour de l'exil, dans la religion officielle n'avait pas éteint chez les simples croyants toute spontanéité.

LES LAMENTATIONS

I. — NOMS DU LIVRE, AUTEUR, DATE ET LIEU DE COMPOSITION

Le petit ouvrage que nous appelons « livre des Lamentations » est d'ordinaire nommé chez les Juifs *êkâ*, « Comment? » d'après son premier mot, mais aussi parfois *qînôt* (pluriel de *qînâ*, « chant de deuil », « élégie »), d'où le titre grec *thrênoï*.

Dans la Bible hébraïque, l'opuscule ne porte pas de nom d'auteur; mais la version des Septante, dans une petite introduction en prose, traduite apparemment de l'hébreu, donc assez ancienne, l'attribue à Jérémie. Cette tradition remonte peut-être au IIe ou au IIIe siècle avant J.-C.; car il se peut qu'elle ait été connue déjà de l'auteur des Chroniques (250-190). A propos de la mort du roi Josias, il écrit : « Jérémie composa une lamentation sur Josias, et tous les chanteurs et toutes les chanteuses jusqu'à ce jour ont parlé de Josias dans leurs lamentations; on en a fait une règle en Israël. Elles sont écrites dans les Lamentations » (2 Chr. 35, 25).

On remarque toutefois que l'auteur des Chroniques ne semble attribuer à Jérémie qu'une des élégies que renfermait le recueil des lamentations qu'il connaissait. De plus, il affirme que ce chant funèbre de Jérémie avait pour sujet la mort de Josias (609), tandis que les cinq pièces qui forment la collection canonique déplorent toutes manifestement la destruction de Jérusalem et de son temple par les Chaldéens en 586.

De fait, ces cinq poèmes sont d'auteurs différents. Cela se voit déjà à leur forme. Tandis que les quatre premiers sont alphabétiques et en vers asymétriques (à deux hémistiches inégaux), le cinquième est en vers symétriques (à deux membres égaux) et ne présente pas d'acrostiche. De plus, dans la deuxième, la troisième et la quatrième pièce la lettre *pé* est placée avant la lettre *aïn*, comme dans le Psaume 34, les Psaumes 9-10 et, d'après les Septante, dans Prov. 31, tandis que, dans la première lamentation, ces lettres se suivent dans l'ordre inverse. Enfin, la troisième présente un triple alphabétisme : les trois premiers vers commencent par *aleph*, les trois suivants par *bét*, et ainsi de suite.

Les différences de fond sont plus grandes encore (1). La pièce la plus ancienne paraît être la deuxième, composée, semble-t-il, en Babylonie, par un homme qui avait été témoin oculaire de la prise de Jérusalem (2, 11). Vient ensuite vraisemblablement la quatrième, qui paraît émaner de l'un des chefs de guerre de l'entourage immédiat de Sédécias (4, 20), évadés avec lui de Jérusalem avant l'entrée des Chaldéens (4, 19). Si la composition de cette pièce est aussi ancienne, il faut supposer qu'elle a été retouchée à la fin de l'exil ou plus tard encore, car on y lit : « Ta faute est expiée, fille de Sion » (4, 22). La cinquième, un peu prosaïque de forme, mais pleine de traits pris certainement sur le vif, doit être l'œuvre de l'un des Juifs restés en Judée et accablés de corvées par les vainqueurs; elle aura été écrite avant la fin de l'exil, car le poète n'ose pas encore espérer fermement la délivrance (5, 22). La première, la plus théologique, est sans doute plus récente. Mais la plus moderne doit être la troisième, la moins spontanée, avec sa structure compliquée et son style tout en métaphores. Elle paraît renfermer des allusions à l'histoire de Jérémie (v. 48, 49, 53, 55-59, 60), soit que le poète ait pris le prophète pour type, pour incarnation des souffrances d'Israël — tel le « Serviteur de Yahvé » du Second Ésaïe, — soit qu'il ait admis déjà la tradition attribuant les Lamentations à Jérémie.

En réalité, aucune des cinq pièces du recueil, même parmi les trois plus anciennes, ne peut être rapportée au prophète d'Anatôt. Jérémie n'aurait pas dit, sans faire aucune réserve : « Ses prophètes ne reçoivent [plus] aucune vision de Yahvé » (2, 9). Il n'aurait pas parlé de Sédécias, dont il connaissait la déplorable faiblesse, ni de l'alliance égyptienne, qu'il avait toujours combattue, comme le fait l'auteur de la quatrième lamentation (v. 17 et 20). Il ne se serait pas plaint, comme celui de la cinquième pièce, que Yahvé punisse les enfants pour les pères (5, 7, cf. Jér. 31, 29 ss.) et n'aurait pas, comme lui, parlé d'un relèvement à venir comme d'une simple possibilité incertaine (5, 22, cf. 3, 29).

II. — GENRE LITTÉRAIRE. — DESTINATION DE L'OUVRAGE

Le mot *qînâ*, « chant de deuil », désignait deux sortes de compositions littéraires : 1° le poème funèbre composé d'ordinaire par des poétesses professionnelles et récité par elles au cours des cérémonies du deuil sur un mort; 2° un chant plaintif composé à l'occasion d'une calamité publique et qui comportait côte à côte des éléments empruntés au thrène funéraire et d'autres qui l'apparentaient à la prière de supplication. C'est à cette catégorie des lamentations nationales qu'appartiennent les cinq pièces du recueil biblique.

Il n'y a pas lieu de douter, bien que la chose ne soit pas attestée expressément, qu'elles n'aient été récitées — et composées pour être récitées — lors des jeûnes publics par lesquels on commémora régulièrement, au moins jusqu'au temps du prophète Zacharie (518) — Zach. 7-8, spécialement 7, 3-5 et 8, 19 — et probablement plus tard encore (És. 58, 3), les événements les plus néfastes des désastreuses années 587-586 : le début du siège de Jérusalem au dixième mois, la prise de la ville au quatrième, l'incendie du Temple au cinquième, l'assassinat de Guedalya au septième. Encore aujourd'hui le livre des Lamentations est lu dans les synagogues au service du soir par lequel débute la journée de deuil du 9 ab (cinquième mois), date conventionnelle de la destruction du second comme du premier Temple. L'alphabétisme était peut-être destiné à faciliter la mémorisation de ces pièces, qu'on était appelé à redire chaque année.

III. — VALEUR HISTORIQUE ET RELIGIEUSE DU LIVRE

Comme le cantique dit « de Moïse » (Deut. 32) et l'émouvante confession des péchés qu'on lit dans le livre d'Ésaïe 63, 7-64, 11, œuvres qui sont de la même époque, mais plus clairement encore en raison de leur caractère plus populaire, les Lamentations attestent la profondeur avec laquelle les masses juives, en Palestine et en Babylonie, s'assimilèrent, dès l'époque de l'exil, certains au moins des enseignements prophétiques, en particulier l'explication religieuse que les grands inspirés du VIIIe et du VIIe siècle avaient donnée à l'avance de l'anéantissement de la nation : cette catastrophe inouïe est l'œuvre du Dieu d'Israël; c'est le juste châtiment des péchés du peuple; et c'est en même temps, au fond, une marque de la bonté de Yahvé; car c'est un appel à la repentance, à la patience et à la foi :

> Il est bon d'attendre en silence
> le secours de Yahvé...
> Quand il afflige, il a pitié
> selon sa grande bonté (3, 26, 32).

---

(1) Voyez les notes sur les divers chapitres.

L'ECCLÉSIASTE

I. — ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

I. Titre et introduction générale : tout est vanité; l'existence est un perpétuel recommencement (1, 1-11).

II. Expériences faites par l'auteur à la recherche d'un bien durable (1, 12-4, 3) : vanité de la sagesse, vanité des plaisirs. Valeur comparée de la sagesse et de la folie. Le bien le meilleur pour l'homme c'est la jouissance du moment présent (1, 12-2, 26). Vanité des efforts de l'homme, astreint tour à tour à des activités contradictoires (3, 1-15). Il n'y a pas de justice (3, 16-22). En raison de l'oppression régnante, la mort est préférable à la vie (4, 1-3).

III. Réflexions diverses sur le travail, les avantages de l'association, le culte, l'organisation des États, la richesse, les tristesses de la vie, la femme, l'attitude à observer envers le roi (4, 4-8, 8). Vanité de la justice, de la sagesse et du talent (8, 9-9, 16). Maximes diverses, entre autres sur la prudence et l'activité (9, 17-11, 8).

Conclusion : « Réjouis-toi pendant que tu es jeune ». Peinture allégorique des misères de la vieillesse (11, 9-12, 8).

IV. Épilogue : éloge de l'auteur et de sa sagesse (12, 9-14).

II. — LE TITRE DU LIVRE. ÉPOQUE DE SA COMPOSITION

L'ouvrage, en hébreu, est intitulé *Qohèlèt*. Ce nom, d'après divers passages du livre, est celui de l'auteur (voy. notamment 1, 1 et 12, 9-10). Celui-ci est présenté comme étant fils de David et dit lui-même « avoir été *autrefois* roi sur Israël à Jérusalem » (1, 12). Il possédait des richesses immenses et une sagesse sans précédent. Nul doute donc que le personnage dont le livre entend relater les expériences et les réflexions ne soit Salomon. Nul doute non plus que l'auteur qui a composé ces confessions du grand roi n'ait vécu, en réalité, après la mort du fils de David.

Quelles sont la signification et l'origine de ce nom de Qohèlèt? Nous ne pouvons, sur ce point, faire que des conjectures. Le mot a la forme d'un participe féminin du verbe *qâhal*, « assembler ». Il paraît donc signifier « celle qui assemble ». On a supposé qu'il s'agissait de la Sagesse personnifiée, qui rassemble les hommes pour les exhorter. Selon d'autres, ce féminin indiquerait que le mot est un collectif et qu'il s'agit d'une « assemblée » de sages, d'une sorte d'académie; d'autres encore rappellent que les noms de fonction peuvent, en arabe, se mettre au féminin : « Qohèlèt » serait « le président d'une assemblée » : de là la traduction des Septante ἐκκλησιάστης et celle de Luther « le prédicateur ». Ce titre aurait été donné à Salomon parce que, selon 1 Rois 8, 1-2, il assembla tous les enfants d'Israël. C'était plus probablement un titre d'honneur donné à l'auteur réel par ses disciples (voy. 12, 9-10).

Sur l'époque où vivait cet auteur nous ne possédons que des données assez générales.

Il fait des emprunts ou des allusions au Code sacerdotal, au livre des Proverbes, à celui de Job, à « Malachie » (5, 5 cf. Mal. 2, 7). Il écrivait donc au plus tôt aux environs de 400.

La langue dans laquelle l'ouvrage est écrit est un hébreu de très basse époque, ayant déjà, même dans sa syntaxe, des traits communs avec celui de la Michna (Ier et IIe siècles après J.-C.). On y relève des mots perses comme *pitgam* (8, 11), jugement, ordre, ou *pardés* « parc » (2, 5) et au moins deux hellénismes caractérisés (voy. 3, 12 et note *b*, « faire bien » au sens de « être heureux » [grec *eu prattein*], et 3, 11 « beau » au sens du grec *kalos*, « bon, normal »). Le Qohèlèt a donc certainement été composé après que les Juifs furent entrés en contact fréquent avec les Grecs, c'est-à-dire après la conquête du pays par Alexandre le Grand (332 avant J.-C.).

Les premiers témoins tout à fait sûrs de l'existence de notre livre sont les rabbins qui, au synode de Iamnia (vers 90 après J.-C.), discutèrent pour savoir s'il était de ceux qui « souillent les mains », c'est-à-dire de ceux qui sont sacrés, canoniques (voy. tome I, p. VII et X). Cependant il est très probable qu'il a été connu déjà de l'auteur de la *Sagesse de Salomon*, qui paraît le combattre et qui vivait entre 200 av. J.-C. et 50 après, probable aussi que les ressemblances multiples qu'on relève entre l'*Ecclésiaste* et l'*Ecclésiastique* ou *Sagesse de Jésus fils de Sirach*, viennent de ce que l'auteur de ce dernier ouvrage, qui écrivait entre 190 et 170 avant J.-C., a imité notre livre, infiniment plus original que le sien.

Le Qohèlèt semble donc avoir été composé entre 300 et 190 avant notre ère.

III. — UNITÉ DU LIVRE

Cet étrange petit livre présente de nombreux désaccords allant jusqu'à la contradiction formelle. D'ordinaire il soutient qu'il n'y a aucune différence entre le sort du juste et celui du méchant, entre la destinée du sage et celle de l'insensé (2, 14^b-17; 3, 16, 18-19; 9, 1-6). Mais dans quelques passages on rencontre des déclarations annonçant formellement un jugement de Dieu portant sur toutes les actions des hommes, même les plus secrètes (12, 14). « Réjouis-toi, jeune homme, durant ton adolescence..., mais sache que pour tout cela Dieu te fera passer en jugement » (11, 9). « Le bonheur sera le partage des hommes qui craignent Dieu, parce qu'ils le craignent... » (8, 4). « Le cœur du sage sait qu'il y a un temps et un jugement » (8, 5).

Même désaccord sur la valeur de la sagesse. Au début, Qohèlèt raconte comment il a été amené à en reconnaître la vanité (1, 12-18; 2, 12-13; cf. 8, 16-17; 9, 11-16). Puis viennent des éloges enthousiastes de la sagesse, tout semblables à ceux qu'on trouve dans les Proverbes ou chez le Siracide : elle « conserve la vie à celui qui la possède » (7, 12). « Qui est comparable au sage? » (8, 1). « Ses paroles lui gagnent la faveur » (10, 12).

Selon certains exégètes, l'auteur aurait parfois reproduit, à côté de ses propres opinions, celles d'adversaires qu'il entendait combattre; selon quelques-uns, il aurait même donné à son livre la forme d'un dialogue. Mais la comparaison avec le poëme de Job donne à penser qu'il aurait alors clairement distingué les propos des divers interlocuteurs.

La plupart des interprètes, au contraire, croient pouvoir attribuer à un seul et même auteur l'ouvrage tout entier, qui serait une sorte de journal intime où il aurait noté jour après jour, en toute sincérité, ses impressions successives, sans souci des contradictions qu'elles pouvaient présenter.

Mais dans certains cas les propos conformes aux doctrines officielles du judaïsme ont clairement le caractère de correctifs ajoutés après coup aux thèses hétérodoxes d'un auteur primitif (ainsi 8, 12-13; 11, 9^c; 12, 1^a).

Le plus probable nous paraît donc être que le livre est formé d'un ouvrage original (nous le désignons par le sigle Q^1), d'inspiration pessimiste, frondeuse, désenchantée, et qui a été retouché par diverses mains, trois au moins : 1° Un disciple de Qohèlèt (Q^2), grand admirateur de son maître et qui a fait l'éloge de sa sagacité et de son talent littéraire (12, 9-11); 2° Un « sage » (Q^3), qui a pris la défense de la « sagesse », dépréciée à l'excès, selon lui, par l'auteur primitif; 3° Un « pieux » (*hâsîd*, Q^4), qui entendait concilier les critiques de Qohèlèt avec la doctrine qui, depuis Ézéchiel, formait le fondement de la morale juive : celle du jugement de Dieu, qui rend à chacun, — de son vivant, naturellement, — selon ses œuvres, bonnes ou mauvaises. L'œuvre de l'Ecclésiaste aurait ainsi subi des retouches analogues à celles qu'a reçues le livre de Job (addition des discours d'Élihou; attribution à Job de 26, 5-14 et de 27). Ces corrections bien intentionnées ont eu, du moins, l'avantage de faciliter la canonisation et, par là, la conservation de ces deux ouvrages, consacrés l'un et l'autre à la critique des doctrines régnantes.

IV. — ORIGINE DES IDÉES DE L'ECCLÉSIASTE

Il existait, chez les moralistes de l'antique Égypte, un courant de pensée annonçant déjà la conception désenchantée que notre sage se fait de l'existence et les conséquences pratiques qu'il en tire. L'auteur du « Chant du Harpiste » exhortait comme lui ses lecteurs à manger leur pain avec joie et à boire gaiement leur vin, en vêtements blancs et la tête parfumée, en raison de la brièveté de la vie et de l'imminence de la mort (Eccl. 9, 7-8; 11, 9-12, 8; cf. P. Humbert, *Recherches sur les sources égyptiennes de la littérature sapientiale d'Israël*, p. 110-112). L'Ecclésiaste a, sans nul doute, comme les autres moralistes de son peuple, connu les enseignements variés qu'on pouvait tirer de la vieille sagesse orientale.

D'après certains critiques l'auteur aurait, au cours de ses recherches sur la sagesse, étudié les divers systèmes des philosophes grecs et ce serait à eux qu'il devrait plusieurs de ses idées. Sa conception du caractère transitoire de toutes les activités humaines (3, 1-15) serait une application de la doctrine de l'écoulement universel d'Héraclite; ses exhortations à jouir du moment présent, un reflet de la morale d'Épicure; son scepticisme s'inspirerait de Pyrrhon, son fatalisme de Zénon. Aucun de ces rapprochements n'est absolument décisif : la pensée du moraliste juif ne se meut pas sur le plan de l'abstraction philosophique, elle reste sur le terrain de l'observation pratique. Si c'est la doctrine grecque de l'immortalité de l'âme qu'il combat (3, 19-21), il l'a mal comprise (voy. note *l*). Ce qui paraît exact, c'est que la liberté plus grande avec laquelle l'auteur critique les croyances de ses pères et la façon très générale dont il pose le problème du bonheur, s'expliquent mieux après l'ébranlement que le contact de la pensée hellénique, et spécialement de sa philosophie, a donné aux esprits en Orient, à la suite de la conquête macédonienne : l'Ecclésiaste ne se demande plus seulement, comme le poète de Job, pourquoi le bonheur et le malheur sont injustement répartis; il voudrait savoir s'il existe un seul bien qui puisse procurer à l'homme un avantage durable, « quelque chose qui reste ».

Qohèlèt nous paraît, en somme, être un penseur foncièrement oriental, teinté, mais encore assez vaguement, d'hellénisme.

ESTHER

I. — ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

Le roi Xercès (telle est, en effet, l'identité réelle du souverain appelé en hébreu Aḥashverôch, dans la Vulgate Assuérus; voy. 1, 1 note *a*), fit aux grands officiers de son royaume un festin, à la fin duquel il voulut leur présenter la reine, Vasti. Celle-ci refusa de paraître et le roi, irrité, la répudia. Sur le conseil de ses courtisans, il fit convoquer à Suse les jeunes filles les plus belles de son royaume. Parmi elles se trouvait une Juive nommée Hadassa (c'est-à-dire Myrte en hébreu) ou Esther; c'était la pupille de Mardochée, son cousin, qui avait été emmené de Jérusalem par Nabucodonosor avec le roi Jéconias; mais Xercès ne savait pas qu'elle fût juive. Ce fut sur elle que s'arrêta le choix du souverain : elle devint reine de Perse.

A cette époque, deux eunuques projetèrent un attentat

contre la vie de Xercès. Mardochée eut vent du complot et en avertit le roi par l'entremise d'Esther (ch. 1 et 2).

Puis Xercès accorda les plus grands honneurs à Haman, un Agaguite, c'est-à-dire un descendant d'Agag, roi des Amalécites, l'adversaire de Saül. Mardochée, qui était de la famille de Saül, refusa, en dépit de l'ordre du roi, de se prosterner devant le nouveau vizir. Aussi Haman résolut-il de faire périr Mardochée et, avec lui, toute la population juive de l'empire. Il consulta le *pour*, c'est-à-dire le sort, afin de choisir le jour du massacre; le sort tomba sur le 13 du mois d'Adar, c'est-à-dire du douzième de l'année, et Haman obtint du roi la promulgation d'un édit ordonnant pour cette date l'extermination de tous les Juifs (ch. 3). En présence de ce péril extrême, Mardochée ordonna à Esther de demander au roi la révocation de l'arrêt fatal. Pour tenter pareille démarche, la reine devait risquer sa vie, car il était interdit, sous peine de mort, de pénétrer auprès du souverain sans avoir été appelé. Esther s'y résolut cependant (ch. 4). Le roi l'accueillit avec bonté. Esther ne formula pas aussitôt sa requête, mais demanda seulement au roi deux jours de suite de venir souper chez elle avec Haman. Entre ces deux repas, Haman fit dresser un gibet pour y pendre Mardochée (5). Mais dans la nuit, Xercès, ayant eu une insomnie, se fit lire le memorial de son règne. On tomba sur le passage où était relaté le service signalé que lui avait rendu Mardochée en dénonçant le complot des deux eunuques. Le roi ordonna que le lendemain Mardochée fût mené à travers la ville, revêtu d'habits royaux et monté sur un cheval qui ait servi au souverain. Ce fut Haman, venu de bonne heure au palais pour demander la pendaison de Mardochée, qui fut chargé de mener son ennemi en triomphe (6). Au second souper d'Esther, la reine demanda grâce de la vie pour elle-même et pour son peuple et dénonça Haman comme celui qui voulait la faire périr avec sa race. Le vizir s'étant prosterné auprès d'Esther pour l'implorer, Xercès crut — ou feignit de croire — qu'il voulait la violenter et ordonna qu'il fût pendu, que ses biens fussent donnés à Esther et sa charge à Mardochée (7 ; 8, 1-2). Le roi publia un nouvel édit autorisant les Juifs à tuer quiconque les attaquerait le 13 adar. Ils firent ainsi périr 500 personnes à Suse et 75.000 dans les provinces. (8, 3-17) Esther obtint pour les Juifs de la capitale la permission de prolonger encore le massacre le lendemain 14.

Pour commémorer ces événements, un édit de Mardochée, confirmé par un engagement des Juifs et par une lettre d'Esther, institua une fête perpétuelle appelée Pourim (les sorts) : elle devra être célébrée d'après certains passages le 14 *ou* le 15 adar — le 14 par les Juifs qui habitent les provinces, le 15 par ceux de la capitale (9, 17-19), — selon d'autres textes par tous le 14 *et* le 15 (9, 21, 27-28) : suivant 9, 31 la solennité comporte de plus des jeûnes et des lamentations. Le livre se termine par un renvoi au « livre des Annales des rois de Médie et de Perse » pour plus de détails sur les hautes dignités accordées à Mardochée (10).

II. — UNITÉ DU LIVRE

Le flottement sur la date de la fête que nous avons signalé dans les dernières lignes du livre, suggère que plusieurs mains sont intervenues dans la rédaction de l'ouvrage, tout au moins de sa conclusion. On a fait remarquer aussi de menues différences entre le récit des événements que donne la lettre de Mardochée (9, 20-27) et le corps du livre : les fils d'Haman, par exemple, sont pendus *avec* leur père et non *après*. L'explication de ces divergences qui paraît la plus probable est qu'on a retouché à plusieurs reprises le texte primitif, pour tenir compte des modifications, qui s'introduisirent dans le mode de célébration de la fête. Le récit original devait se terminer par des indications analogues à celles qu'on lit 9, 5, 17[b], 24[b] et 26 : les Juifs, après le massacre du 13 Adar, se reposèrent le 14 et en firent un jour de fête, qu'ils appelèrent Pourim. Tel était l'usage primitif parmi les Juifs de la diaspora orientale.

Mais, en Palestine, on célébrait déjà le 13 une autre solennité, le « jour de Nicanor », commémorant la victoire de Judas Maccabée sur le général syrien de ce nom. La célébration presque simultanée de ces deux fêtes parut difficile. Les Juifs de Jérusalem reportèrent donc au 15 les réjouissances des Pourim et c'est peut-être pour justifier cette date que fut raconté l'épisode de la tuerie supplémentaire du 14 à Suse, justifiant la célébration des Pourim le 14 dans les provinces et le 15 dans la capitale (9, 6-19).

Plus tard, nouvelle modification : la fête du jour de Nicanor, étant probablement tombée plus ou moins en désuétude, on célébra les Pourim non plus le 14 *ou* le 15, mais le 14 *et* le 15. C'est l'usage attesté par Josèphe et par la Michna. C'est aussi celui qui est prescrit dans les pièces alléguées, à la fin du livre : la lettre de Mardochée (9, 20-22), la délibération des Juifs (9, 23, 25, 26[b]-28) et la lettre d'Esther (9, 29-32). Ce dernier document vise aussi un autre rite, nouvellement rendu obligatoire, un jeûne accompagné de lamentations (9, 31).

Le renvoi aux annales des rois de Médie et de Perse, c'est-à-dire, sans doute à un midrach juif, sur la période perse (10, 1-3), doit être une addition plus récente encore.

III. — ÉPOQUE ET LIEU DE LA COMPOSITION DU LIVRE

Le livre d'Esdras et de Néhémie, qui raconte les débuts de l'époque perse et vise en particulier, le règne de Xercès (Esdr. 4, 6), ne fait aucune allusion aux événements relatés dans le livre d'Esther. Jésus, fils de Sirach, dans son « éloge des pères », où il passe en revue les illustrations de son peuple (Ecclésiastique 44-49), ne nomme ni Esther, ni Mardochée. Il est donc à peu près certain que notre livre n'existait pas encore vers 190 avant J.-C. Le plus ancien texte où il en soit parlé est une note, d'apparence très digne de foi, qui se lit dans la version des Septante, à la suite de la traduction grecque du livre d'Esther : « Dans la quatrième année du règne de Ptolémée et de Cléopâtre, Dosithéos, qui déclara être prêtre et lévite, et Ptolémée, son fils, apportèrent le précédent écrit, qu'ils dirent être la lettre des Pourim (c'est-à-dire, l'épître de Mardochée, visée 9, 20-22, 23, 31) et avoir été traduite par Lysimaque, fils de Ptolémée, à Jérusalem ». Il y a eu deux Ptolémées qui ont régné sur l'Égypte plus de quatre ans conjointement avec une Cléopâtre : Ptolémée VIII Lathyrus et Ptolémée XII ; la quatrième année du règne du premier tombe en 114, celle du second, en 48 avant J.-C. Le livre d'Esther a donc été écrit, entre 190 et 48 avant notre ère.

D'autres traits confirment cette induction. Ainsi le plus ancien texte qui atteste la célébration de la fête

des Pourim — en dehors du livre d'Esther — est un passage du 2[e] livre des Maccabées, composé entre 100 et 44 avant notre ère : il l'appelle « le jour de Mardochée ».

Nous pouvons préciser un peu : Haman, pour obtenir l'autorisation d'exterminer les Juifs, fait valoir que ce peuple a des lois différentes de celles des autres nations (3, 8). Cet argument n'aurait eu aucune chance de faire impression sur un souverain perse : car les Achéménides avaient pour principe de respecter les usages particuliers des divers peuples de leur empire. Le premier roi qui ait voulu contraindre ses sujets juifs à adopter la civilisation et en particulier la religion du souverain, est le prince séleucide Antiochus IV Épiphane (175-164) : de là, les persécutions déchaînées contre le judaïsme, spécialement de 171 à 163. En mettant dans la bouche de Haman le grief formulé 3, 8, le narrateur a donc commis un anachronisme inspiré sans doute par la politique assimilatrice d'Antiochus IV.

D'autre part, il n'y a, dans le livre d'Esther, aucune trace de l'enthousiasme religieux qui régnait chez les Juifs au temps des persécutions syriennes : Dieu n'est pas même nommé une seule fois ; il n'est fait que dans un passage une allusion discrète au secours qui pourrait venir aux Juifs « d'un autre côté », c'est-à-dire de l'intervention de son Dieu (4, 14). La persécution *religieuse* devait appartenir au passé ; il ne restait du conflit qu'un orgueil national extrêmement développé et une haine inexpiable pour les païens.

Le livre semble donc avoir été composé entre 142 (début de l'indépendance juive) et 48 (quatrième année de Ptolémée XII). L'auteur doit être cherché parmi les Juifs dispersés en Mésopotamie ; car il ne vise jamais ce qui se passe en Judée, tandis qu'il se montre assez bien au courant des choses perses.

IV. — LE BUT DU LIVRE. SA RELATION AVEC L'HISTOIRE

L'intention de l'auteur et de ceux qui ont retouché son œuvre est, de toute évidence, d'expliquer l'origine de la fête des Pourim et d'en recommander la célébration.

Leur récit ne saurait être pris purement et simplement pour de l'histoire. Il renferme certes des traits tout à fait exacts : le narrateur connaît la topographie de Suse, la disposition des cours et des salles dans le palais des Achéménides, récemment remis au jour par les fouilles françaises en Iran, certaines institutions perses comme le conseil des Sept, l'organisation d'un service postal, l'emploi du supplice de la pendaison, des notions comme la croyance aux jours fastes et néfastes. Xercès était bien le despote sensuel, fantasque, ami du faste, que dépeint notre livre. Les indications qu'il contient sur la chronologie du règne de ce prince, sont conciliables avec celles que donnent les historiens les plus dignes de foi.

Mais, d'autre part, la peinture faite du luxe de la cour contient des traits légendaires ; la description détaillée des institutions du temps aurait été superflue pour des contemporains de l'époque perse. Ce n'est pas surprenant : l'auteur vivait, nous l'avons vu, 300 ans au moins après le règne de Xercès. Il ne se rendait plus compte de la date où ce règne devait être placé : si Mardochée avait été déporté de Judée avec Jéconias, (en 597), il aurait eu plus de 123 ans lorsqu'il devint ministre de Xercès en 474.

Il y a plus : des doutes légitimes portent sur l'exactitude des faits mêmes qui forment la trame du récit. Vasti et Esther, Haman et Mardochée sont inconnus de tous les historiens anciens, juifs ou étrangers, les mieux informés. Entre la septième et la douzième année du règne, la reine en titre ne s'appelait pas Esther, mais Amestris et c'était la fille d'un général perse. Les reines du pays étaient, du reste, obligatoirement de race perse ; on n'aurait donc pas, pour trouver une remplaçante à Vasti, convoqué toutes les beautés de l'empire, sans s'informer de leur extraction.

Si l'histoire d'Esther n'est pas, à proprement parler, de l'histoire, comment s'explique la formation de ce récit ? Bien des hypothèses ont été présentées ; aucune d'elles, jusqu'à présent, ne s'impose absolument. Il y a des raisons de penser que le jour des Pourim était originairement une fête célébrée par quelque peuple étranger et que les Juifs ont adoptée, quitte à en justifier l'observation par un récit où des membres du peuple élu jouaient les principaux rôles. Il est aujourd'hui établi, en effet, grâce à un document récemment retrouvé, que *puru* était un mot assyrien signifiant « sort » (cf. 3, 7). Il est dès lors fort plausible que « fête des sorts » était un des noms du nouvel an babylonien, jour où les dieux, disait-on, se réunissaient au temple de Mardouk, dans la chambre du destin, pour déterminer les sorts de l'année.

D'autres ont pensé, en raison de conjectures différentes sur l'étymologie du mot *pourim* ou à cause de certains des usages de la fête juive, que le prototype des Pourim a été la fête perse des morts appelée *farwardigân*, ou celle des *Sakaea*, sorte de carnaval élamite, ou le nouvel an perse, ou la magophonie, qui commémorait le massacre des mages par Darius, ou encore une fête grecque, celle des *pithoïgia* (ouverture des tonneaux).

Quant au récit par lequel les Juifs justifiaient la célébration de cette fête, ç'aurait été, selon les uns, un écho de l'un des nombreux pogroms projetés — ou exécutés — contre les Juifs, par les antisémites en Égypte et ailleurs, selon d'autres une adaptation d'une tradition babylonienne, sur les luttes séculaires que Babylone eut à soutenir contre les Élamites : Babel serait ici représentée par deux des principales figures de son panthéon, Mardouk (Mardochée) et Ichtar (Esther), Élam, par ses divinités nationales, Houmman (Haman) et la déesse Vasti ou Masti ; d'après d'autres enfin, nous aurions ici une transformation d'un véritable mythe, celui de la victoire du Créateur (Mardouk), sur les monstres du Chaos.

V. — CANONISATION DU LIVRE D'ESTHER

Ce n'est pas sans difficulté que cet ouvrage a été admis, puis maintenu dans le canon des livres saints. D'après le talmud de Jérusalem, quatre-vingt-cinq anciens se refusaient à reconnaître dans la célébration des Pourim un commandement de Dieu; deux rabbins ne voyaient dans le contenu du livre que de l'« épicurisme ». On lui reprochait surtout son caractère profane : la délivrance du peuple juif y est expliquée uniquement par des moyens humains, le dévouement et l'habileté de la reine et de son tuteur. Dieu n'y est même pas nommé. (C'est pour remédier à ce grave défaut que, dans la recension grecque du livre, on inséra çà et là des prières et des discours pieux).

Le livre n'est cité par aucun des auteurs du Nouveau Testament. Nul parmi les Pères ne l'a commenté. Il ne figure pas dans la liste des écrits canoniques de l'Ancien Testament, dressée par l'évêque Méliton de Sardes (vers 170 après J.-C.), non plus que dans la Bible des chrétiens nestoriens. Dans les autres Églises de Syrie, il est rangé parmi les Apocryphes.

En revanche dans d'autres milieux juifs, il jouit d'une popularité sans égale. C'est, de tous les livres de la Bible, celui dont il existe le plus de copies : chaque famille tient à avoir son « rouleau d'Esther ». Maïmonide déclare qu'au temps du Messie, la Loi et Esther subsisteront, tandis que les autres « Écrits » et les « prophètes » passeront.

A ce titre, la présence dans le canon, de ce petit livre d'inspiration si peu évangélique peut se justifier : l'Ancien Testament est le témoin classique de l'évolution par laquelle la vie religieuse a passé, au cours des siècles, dans le peuple d'Israël. Or, la tendance qui s'exprime dans le livre d'Esther, a incontestablement caractérisé tout un courant de la pensée juive.

DANIEL

I. — ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

PREMIÈRE PARTIE, narrative (ch. 1-6) : RÉCIT DE SIX ÉPISODES DE LA VIE DE DANIEL ET DE SES COMPAGNONS D'EXIL.

1. *Daniel et trois autres jeunes nobles israélites déportés refusent de se souiller* en se nourrissant des mets de la table du roi de Babylone. Ils sont cependant trouvés aussi vigoureux et dix fois plus intelligents que tous leurs compagnons (ch. 1).

2. *Le premier songe de Nabucodonosor* (ch. 2). Daniel seul peut en dire au roi le contenu et la signification : Nabucodonosor a vu une statue faite de quatre matières qui, heurtée par une pierre, a été réduite en poussière; et la pierre devint une montagne qui couvrit toute la terre. Les éléments de la statue figurent quatre empires qui se succéderont jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par un royaume qui subsistera éternellement, celui du peuple de Dieu.

3. *Les trois jeunes Hébreux dans la fournaise* (ch. 3). Les trois amis de Daniel refusent de se prosterner devant la statue que Nabucodonosor a érigée à son dieu. Ils sont jetés dans une fournaise ardente, mais en sortent indemnes.

4. *Deuxième songe de Nabucodonosor* (ch. 4). Le roi voit un grand arbre abattu et enchaîné « pendant sept temps ». Daniel lui révèle le sens de ce rêve : le roi va être chassé et vivre longtemps de la vie des bêtes. Nabucodonosor est, en effet, atteint de démence en punition de son orgueil.

5. *Le festin de Belchaççar* (ch. 5). Ce roi s'étant servi des vases sacrés du temple de Jérusalem au cours d'un banquet, des doigts apparaissent qui écrivent sur la muraille quelques mots que Daniel seul sait lire et expliquer. C'est une sentence de mort qui s'accomplit dans la nuit même : Babylone est prise, le roi tué et l'empire passe à Darius le Mède.

6. *Daniel dans la fosse aux lions* (ch. 6). Malgré l'interdiction de Darius, Daniel persiste à prier Dieu trois fois par jour en se tournant vers Jérusalem. Il est donc jeté aux bêtes; celles-ci ne lui font aucun mal.

DEUXIÈME PARTIE, apocalyptique (ch. 7-12) : QUATRE VISIONS DE DANIEL.

1. *Les quatre animaux et le fils d'homme* (ch. 7). Daniel voit quatre animaux terribles monter de la mer. Mais ils sont jugés et l'empire est donné à un être semblable à un fils d'homme, donc ayant forme humaine, qui descend alors avec les nuées du ciel. Le voyant apprend que ces quatre animaux représentent quatre royaumes, que le onzième souverain du quatrième empire projettera d'abolir la Loi et maltraitera les saints pendant trois temps et demi; mais le pouvoir de ce roi sera détruit et l'empire universel sera donné pour toujours au peuple des saints du Très-Haut.

2. *Le bélier et le bouc* (ch. 8). Daniel voit un bélier à deux cornes attaqué et foulé aux pieds par un bouc qui accourt de l'occident. Ce bouc avait une unique corne entre les yeux; elle se brisa et à sa place s'en élevèrent quatre autres. De l'une d'elles sortit une petite corne, qui enleva au chef de l'armée céleste le sacrifice perpétuel pendant 2300 soirs et matins (1150 jours). Gabriel révèle à Daniel que le bélier à deux cornes figure les rois de Médie et de Perse, le bouc le roi (ou plutôt le royaume) de Grèce : la grande corne est le premier souverain de ce royaume; les quatre cornes qui la remplacent, autant de royaumes issus du sien; la petite corne, un monarque impudent qui se dressera contre le Prince des princes; mais il sera brisé sans l'intervention d'aucune main.

3. *Les 70 semaines* (ch. 9). Daniel remarque « dans les livres » le nombre des années qui doivent s'écouler sur les ruines de Jérusalem (avant leur reconstruction) : 70 ans, c'est-à-dire qu'il médite sur la célèbre prédiction de Jérémie (25, 11-12; 29, 10). Après qu'il a humblement confessé les péchés de son peuple, il reçoit de Gabriel une révélation : il s'agit dans ces prophéties de 70 semaines [d'années], non de soixante-dix ans. Dans la première moitié de la soixante-dixième et dernière semaine, le peuple d'un chef ennemi fera cesser sacrifices et oblations; mais sa fin viendra comme par une inondation.

4. *Tableau de l'histoire jusqu'à la fin des temps* (ch. 10-12). Un ange décrit à Daniel les événements qui se dérouleront jusqu'à la fin des temps, sans les voiler d'aucun symbole ; il n'y manque que les noms propres des personnes. Il y aura encore (après Cyrus) trois rois de Perse. Le dernier luttera contre « le royaume de Grèce ». Un roi puissant se lèvera, qui triomphera

de tout (évidemment Alexandre le Grand); mais son empire ne passera pas à ses descendants; il sera partagé en quatre (les royaumes des diadoques). L'ange décrit spécialement l'histoire de deux de ces royaumes, celui du sud (l'Égypte des Ptolémées), et celui du nord (la Syrie des Séleucides). Il insiste surtout sur le règne d'un roi du nord, souverain méprisé qui profanera le Temple, fera cesser l'holocauste perpétuel et mettra à mort un grand nombre de fidèles — évidemment Antiochus IV Épiphane (175-164). — Mais il périra en Palestine, au retour d'une troisième expédition contre le royaume du sud. Il y aura encore une détresse telle qu'il n'y en a jamais eu. Mais le peuple de Dieu sera sauvé grâce à l'ange Mikaël. Plusieurs de ceux qui dorment au pays de la poussière (au Cheôl) se réveilleront alors, les uns pour une vie sans fin, les autres pour un opprobre éternel.

II. — UNITÉ DU LIVRE

Divers indices tendraient à faire croire que plusieurs mains ont participé à la composition de l'ouvrage actuel. Une partie est rédigée en hébreu (1,1-2, 4^a; 8-12), une partie en araméen (2, 4^b-7). Une moitié du livre est formée de récits (1-6), l'autre de visions (7-12). Tantôt il est parlé de Daniel à la troisième personne (dans les ch. 1-6 et dans les en-tête de la première et de la quatrième vision), tantôt c'est lui qui parle en son propre nom.

Seulement ces indices ne concordent pas entre eux. De plus, les parties en araméen seraient inintelligibles si on les séparait des sections en hébreu : au ch. 2, 4^b le changement de langue intervient au milieu d'un récit. Inversement le ch. 1er semble inséparable de certains chapitres en araméen (2, 3, 4, 5), qu'il prépare. La dualité de langue est, du reste, fort énigmatique. Peut-être l'original a-t-il été rédigé en hébreu; mais certaines pages, ayant été perdues ou étant devenues illisibles, avaient-elles été remplacées par des emprunts à une traduction araméenne.

Quoi qu'il en soit, il y a une étroite parenté entre les différents éléments du livre. La même conception du cours de l'histoire règne dans les cinq visions, qu'on lit soit dans les parties araméennes (ch. 2 et 7), soit dans la section hébraïque (ch. 8-12) : partout il est annoncé que quatre empires se succéderont de l'époque de l'exil à la fin des temps, que cette fin viendra à la mort d'un souverain impie et persécuteur appartenant au quatrième empire. Il y a une progression, évidemment voulue, dans la précision des prédictions et dans le mode, de plus en plus clair, de la révélation : songe de Nabucodonosor (ch. 2), songe de Daniel lui-même (ch. 7), ravissement (ch. 8), communication directe d'un ange le soir (ch. 9), enfin, vision céleste en plein jour (ch. 10).

Il y a cependant un élément du livre qui paraît avoir été inséré après coup, par une main étrangère : c'est la prière que Daniel doit avoir prononcée, lorsqu'il méditait sur la prédiction des 70 ans (9, 4^b-19) : il y demande avec instance la délivrance immédiate de Jérusalem, alors que, d'après le contexte, il sait que cette délivrance ne viendra qu'après de longs jours; ce que Daniel devait solliciter dans sa prière, c'était la révélation du sens réel du passage de Jérémie. Ce qui confirme que cette prière est un élément étranger, c'est que Dieu y est appelé Yahvé (9, 2) et qu'elle se retrouve en partie dans Esdras (9, 6-15) et, à peu près mot pour mot, dans Baruch. C'était, peut-être, une confession des péchés liturgique.

III. — ÉPOQUE DE LA COMPOSITION DU LIVRE

Le livre, dans sa première partie (1-6), raconte quelques scènes dont le principal héros, Daniel, doit avoir été emmené de Jérusalem en 597 et avoir vécu jusque sous le règne de Cyrus (539-529). Dans sa seconde partie (7-12), il reproduit des révélations, où le même Daniel s'exprime à la première personne et qu'il paraît appelé à consigner lui-même dans un livre, qu'il doit sceller (12, 4). Ces indications donnent, semble-t-il, à entendre que l'ouvrage a été composé par Daniel, vers la fin du VIe siècle (après 536 suivant 10, 1).

Mais, une date aussi ancienne soulève de très graves objections.

Pourquoi le livre aurait-il été rangé parmi les Écrits et non parmi les Prophètes ? Il suppose, d'ailleurs, lui-même que le recueil des prophètes formait déjà du temps de Daniel une collection close, qu'il appelle « les livres » (9, 2). L'existence de notre ouvrage n'est pas attestée avant les oracles Sibyllins (vers 140 avant J.-C.) et le premier livre des Maccabées (vers 100). Daniel ne figure pas dans le tableau des gloires d'Israël, dressé par Jésus, fils de Sirach vers 190. L'auteur de notre livre ne connaît que deux souverains chaldéens de Babylone, Nabucodonosor et Belchaççar, son fils. Il y en a eu, en réalité, quatre après Nabucodonosor et aucun d'eux ne s'appelait Belchaççar; ce nom était celui d'un prince de l'époque : fils de Nabonid, le dernier souverain chaldéen, il suppléa son père, à titre de régent, mais n'a jamais été roi. Les documents cunéiformes contemporains nous apprennent que Cyrus, roi de Perse, a succédé immédiatement à Nabonid. Il n'y a donc de place entre eux, ni pour un roi Belchaççar, ni pour un souverain mède, nommé Darius (Dan. 5, 31; 6).

L'hébreu et l'araméen du livre sont de basse époque. Ils renferment de nombreux mots perses et même plusieurs termes empruntés au grec, par exemple *kârozâ* (grec κήρυξ), héraut, *soumponya* (συμφωνία), nom d'un instrument de musique, *qatros* ou *qitaris* (κίθαρις), cithare, *psantérîn* (ψαλτήριον), autre instrument de musique.

Certaines croyances, comme l'attente de la résurrection (12, 2), certains usages, comme la coutume consistant à prier à heures fixes en se tournant vers Jérusalem (6, 10), sont attestés pour la première fois, en dehors de notre livre, par des ouvrages datant probablement du IIe siècle avant J.-C. (És. 26, 19; Hén. 22; — 3 Esdr. 4. 58).

Les vues sur l'histoire future du monde développées dans les visions présentent ceci de particulier que, vagues et parfois inexactes pour les temps voisins de celui de Daniel, elles deviennent de plus en plus détaillées et de plus en plus conformes à la réalité, à

mesure qu'on approche d'une certaine date, l'année 164 av. J.-C., à partir de laquelle l'accord avec l'histoire cesse brusquement : les visions annoncent, en effet, que le roi séleucide impie qui régnera alors, évidemment Antiochus IV Épiphane (175-164), périra trois ans et demi après la profanation du Temple (décembre 168), donc en juin 164, sans l'intervention d'aucune main humaine, en Palestine, au retour d'une nouvelle campagne contre l'Égypte, après quoi viendront la résurrection et la fin des temps, tandis que, selon les historiens les plus sûrs, Antiochus IV n'a pas envahi une troisième fois l'Égypte, mais est mort en Perse en décembre 164.

La conception de l'histoire qui est celle de l'auteur du livre s'explique d'elle-même si cet auteur écrivait au temps des persécutions d'Antiochus Épiphane, peu avant la mort du tyran, et attendait de cet événement le signal de l'ouverture des temps messianiques. Il paraît avoir déjà assisté aux premiers succès des Maccabées (166 ; voy. 11, 34), peut-être même à la purification du Temple par Judas (déc. 165 ; voy. 8, 13-14 ; 7, 24). Il semble donc avoir écrit entre 166 et juin 164.

IV. — INTENTION DE L'AUTEUR. GENÈSE DE L'OUVRAGE. ÉLÉMENTS UTILISÉS DANS SA COMPOSITION.

L'intention de l'auteur, en écrivant ce livre, est, de toute évidence, de soutenir le courage des Juifs accablés par la persécution déchaînée contre leur religion par Antiochus IV Épiphane (168-164) et de leur rendre l'espérance. Il est arrivé, par la méditation des oracles des anciens prophètes, par des calculs chronologiques, que nous pouvons suivre jusqu'à un certain point, peut-être aussi par des révélations analogues à celles des prophètes, à la conviction que le terme de soixante-dix ans assigné par Jérémie à l'abaissement de Jérusalem, est tout près d'être atteint (ch. 9), que les quatre âges du monde (l'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge de fer et l'âge de bronze, dont parle aussi Hésiode) sont révolus (ch. 2), que, d'autre part, la justice de Dieu exige le retour à la vie des justes morts martyrs et celui des apostats et persécuteurs insignes, afin que les uns et les autres reçoivent la rétribution qui leur a manqué avant leur mort (12, 2-3, 13). Et c'est pour amener ses coreligionnaires à partager ces consolantes certitudes et, en conséquence, à persister dans la résistance passive au tyran, qu'il leur raconte ces histoires de délivrances merveilleuses et ces visions. L'auteur, en effet, n'est pas un partisan de l'insurrection armée, à la manière des Maccabées, mais de la patience poussée, s'il le faut, jusqu'au martyre, à la façon des Hassidim.

Ses récits, on l'a vu, ne sont pas de l'histoire. Il utilise cependant des traditions antérieures, par exemple, la légende, adoptée aussi par Hérodote et Xénophon, selon laquelle Babylone aurait été prise d'assaut par Cyrus pendant que les chefs de la ville célébraient un banquet (ch. 5). Est-ce aussi d'un fonds traditionnel antérieur, qu'il a tiré la figure même de son héros ? Bon nombre d'exégètes récents le soutiennent : mais, il ne nous paraît pas qu'ils aient jusqu'ici réussi à l'établir. Il n'y a pas d'indice que le judaïsme ait été l'objet de persécutions *religieuses* avant Antiochus ; or, on ne voit guère ce qui reste des récits des ch. 3, 5 et 6, si l'on en élimine l'idée de mesures dirigées contre la religion juive. En tout cas, la mention d'un Daniel dans les prophéties d'Ézéchiel (14, 14, 20 ; 28, 3), n'a rien à faire avec le héros de notre livre. D'abord, le personnage dont parle Ézéchiel ne s'appelait pas Daniel, mais Danél (voy. le ketib) ; et puis, nous savons aujourd'hui qu'il s'agit d'une figure appartenant à la haute antiquité ou à la mythologie phénicienne : un des poèmes du XIVe siècle trouvés à Ras Chamra en 1929 lui est consacré.

ESDRAS-NÉHÉMIE

I. — TITRE DE L'OUVRAGE

Les deux écrits bibliques, que nous appelons d'ordinaire l'un Esdras, l'autre Néhémie, ne forment dans les Bibles hébraïques qu'un seul livre intitulé Ezra. La division de cet ensemble en deux livres nous vient de la Vulgate, qui les appelle 1[er] et 2[e] Esdras et d'après laquelle elle a été introduite dans le texte hébreu, depuis 1448. La Vulgate la tenait elle-même de la version des Septante, où, du reste, les deux livres sont intitulés, l'un 2[e] Esdras, l'autre 3[e] Esdras, le nom de 1[er] Esdras étant réservé à une autre recension de nos deux ouvrages, spéciale à la Bible grecque (Ἔσδρας α' ou Esdras grec). Il y a de plus, dans la Vulgate, un livre appelé 4[e] Esdras et qui est une apocalypse et un 5[e] Esdras formé de deux chapitres ajoutés par une main chrétienne au 4[e] livre d'Esdras.

II. — ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

PREMIÈRE PARTIE. RETOUR, SOUS CYRUS, DES JUIFS EXILÉS ET RECONSTRUCTION DU TEMPLE SOUS DARIUS (Esdr. 1-6).

1. *Sous Cyrus* (1, 1-4, 5).

Édit promulgué par Cyrus. Retour d'un premier convoi d'exilés. Dénombrement des déportés qui revinrent avec Zorobabel. Réorganisation du culte.

Relèvement de l'autel et reprise du culte. Fondation du Temple.

Interruption de la construction du Temple.

2. *Correspondance échangée sous Xercès et Artaxercès, au sujet de la reconstruction des remparts de Jérusalem* (4, 6-23).

Plainte sous Xercès. Première plainte sous Artaxercès. Deuxième plainte sous Artaxercès.

3. *Sous Darius Ier.*

Reprise de la construction du Temple. Opposition de quelques fonctionnaires perses. Darius y met fin. Achèvement et dédicace du Temple. Célébration de la Pâque (Esdr. 5).

DEUXIÈME PARTIE. ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ JÉRUSALÉMITE PAR ESDRAS ET NÉHÉMIE (Esdr. 7-Néh. 13).

A. ESDRAS ET LES DÉBUTS DE SON ACTIVITÉ RÉFORMATRICE (Esdr. 7-10).

1. *Arrivée d'Esdras à Jérusalem* (7-8).

Introduction : la personnalité d'Esdras. Son voyage. Lettre de créance remise par Artaxercès à Esdras. Mémoires d'Esdras : conclusion du récit de ses démarches à la cour. Esdras organise un convoi. De Babylonie en Palestine.

2. *Les mariages avec des étrangères* (9-10).

Désolation d'Esdras; sa prière. Le renvoi des femmes étrangères est décidé. Liste des coupables.

B. ARRIVÉE DE NÉHÉMIE A JÉRUSALEM. RECONSTRUCTION DES REMPARTS (Néh. 1-7, 73ª).

Néhémie nommé satrape de Juda. Aussitôt arrivé à Jérusalem, il se met à l'œuvre. Réparation des murs et des portes de la ville; répartition du travail. Celui-ci est poursuivi en dépit des obstacles. Mesures de sûreté prises par Néhémie. Plaintes des pauvres contre les riches : Néhémie aplanit les difficultés. Son désintéressement. Nouvelles intrigues. Achèvement du rempart. Néhémie assure la garde de la ville. Mesures prises pour le repeuplement de Jérusalem. Découverte d'un dénombrement datant du retour de l'exil.

C. PROMULGATION DE LA LOI (7, 73ᵇ-9, 37). Lecture publique de la loi et célébration de la fête du Nouvel an, puis de la fête des Tabernacles. Jeûne et confession des péchés. — Engagement pris par la communauté d'observer la loi et d'assurer l'entretien du Temple et du culte (9, 38-10, 39).

D. NOTICES DIVERSES SUR L'ACTIVITÉ DE NÉHÉMIE. LISTES ET STATISTIQUES (11-13).

Dispositions adoptées pour repeupler la capitale. La population juive à Jérusalem et en province. Listes de prêtres et de lévites. Inauguration du rempart de Jérusalem. Mesures diverses : pour l'entretien du culte et la séparation d'avec les étrangers.

Mesures prises par Néhémie pendant un second séjour à Jérusalem : pour la purification des chambres du Temple, le versement de la dîme, l'observation du sabbat, contre les mariages mixtes, pour l'entretien du culte.

III. — LA COMPOSITION DU LIVRE D'ESDRAS-NÉHÉMIE

Le livre d'Esdras-Néhémie est la seconde partie d'une grande histoire de Juda dont le début nous a été conservé dans le livre biblique des Chroniques (subdivisé, lui aussi, en deux tomes dans la version des Septante et les Bibles hébraïques imprimées). La preuve, c'est que les dernières lignes du livre des Chroniques (2 Chron. 36, 22-23) figurent aussi en tête de celui d'Esdras (1, 1-3) : lorsqu'on coupa l'ouvrage primitif en deux sections, on laissa attaché au dernier chapitre de la première la mention de l'édit de Cyrus permettant le retour des Juifs exilés, parce qu'on ne voulait pas terminer l'histoire de l'ancien Israël sur une page aussi sinistre que le récit de la ruine de Jérusalem. Pour une raison analogue on avait conclu le livre des Rois sur la relation de la délivrance de Jéconias (2 Rois 25, 27-30). D'autre part, une histoire du judaïsme depuis l'exil devait nécessairement s'ouvrir par une référence à l'édit libérateur de Cyrus.

Une autre preuve de l'appartenance du livre d'Esdras-Néhémie au même ensemble que celui des Chroniques, c'est l'identité de style et d'idées que l'on constate dans les passages de ces deux ouvrages qui émanent du rédacteur auquel ils doivent leur forme dernière. La manière d'écrire et les tendances de ce rédacteur nous sont bien connues grâce au livre des Chroniques; aussi l'appelle-t-on « le Chroniqueur » ou « le Chroniste ».

Si dans le canon juif palestinien la première partie de l'ouvrage primitif (le livre des Chroniques) ne figure qu'après la seconde (livre d'Esdras-Néh.), c'est très certainement parce que celle-ci a été admise dans le recueil biblique avant l'autre. Les derniers chapitres du grand ouvrage Chroniques-Esdras-Néhémie racontaient, en effet, une section de l'histoire nationale qui n'était pas traitée dans la collection classique Genèse-Rois ; ils venaient donc à point la compléter, tandis que les chapitres précédents (auj. livre des Chroniques) semblaient moins indispensables, puisqu'ils faisaient en général double emploi avec la série des ouvrages d'histoire déjà canonisés, surtout avec Samuel et Rois.

IV. — ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU LIVRE D'ESDRAS-NÉHÉMIE

Le Chroniqueur, nous le voyons par le livre des Chroniques, avait l'habitude de reproduire les documents dont il disposait soit mot pour mot, soit en en modifiant légèrement la teneur, puis de relier ces extraits par des morceaux qu'il rédigeait lui-même librement et où s'expriment ses vues personnelles. Dans le livre d'Esdras-Néhémie on trouva ainsi côte à côte : 1° d'une part, des extraits de sources antérieures. Ce sont : *a)* des reproductions de pièces d'archives ; *b)* des fragments des mémoires d'Esdras ; *c)* des extraits de ceux de Néhémie ; 2° des passages émanant directement du Chroniqueur ou de quelque autre rédacteur.

1. — PIÈCES OFFICIELLES

Le simple fait que le Chroniqueur ait inséré dans son texte un si grand nombre de documents d'archives est significatif : il témoigne chez le narrateur, quoi qu'il faille penser de la valeur de ces pièces, d'un souci croissant et assez nouveau parmi les lettrés juifs, de l'exactitude rigoureuse en matière d'histoire.

Les chapitres formant les livres actuels d'Esdras et de Néhémie contiennent ainsi : 1° l'édit de Cyrus autorisant le retour en Palestine des Juifs exilés et la reconstruction du Temple (Esdr. 1, 2-4); 2° une liste des Juifs revenus en Judée avec Zorobabel et Josué (ch. 2; — cette liste figure aussi Néh. 7, 6-73ᵃ); 3° une dénonciation de Reḥoum, satrape de Samarie, au roi Artaḥchasta (Artaxercès) contre les Juifs récemment revenus d'exil qui tentent de rebâtir les remparts de Jérusalem (4, 9-16); et 4° la réponse du roi ordonnant la suspension des travaux (4, 17-22); 5° un rapport de Tattenaï, satrape de Transeuphratène, à Darius sur le point où en est la reconstruction du Temple (5, 6-17) et 6° la réponse du souverain (6, 1-12); il veut que l'édifice soit achevé à ses frais, conformément à l'édit de Cyrus, qu'il reproduit, sous une forme, d'ailleurs, très différente de celle qui figure au ch. 1, 2-4. 7° Un firman d'Artaxercès donnant pleins pouvoirs à Esdras, « scribe de la loi du Dieu des cieux », pour faire connaître « la loi qui est dans sa main » à tous ceux (des Juifs) qui ne la connaissent pas et pour la leur appliquer. Esdras aura de plus le droit de se faire livrer par les autorités perses tout ce qui sera nécessaire pour la célébration du culte dans le Temple (7, 11-26). 8° Une pièce par laquelle les notables de la communauté juive s'engagent à pratiquer certaines observances et à verser des redevances en vue de l'entretien du culte (Néh. 10); 9° une liste des chefs de famille habitant Jérusalem (d'après le contexte, ceux que Néhémie obligea à se fixer dans la capitale) et, d'autre part, des localités de province où il y avait des Juifs (Néh. 11); enfin 10° une énumération (incomplète) des chefs de familles des prêtres et des lévites, sous les divers grands prêtres de l'époque perse (Néh. 12, 1-26).

De ces dix pièces, cinq sont en araméen (les nᵒˢ 3 à 7). Comme plusieurs d'entre elles sont encadrées de phrases narratives rédigées dans la même langue (4, 8, 11ᵃ, 17ᵃ, 23-5, 7ᵃ; 6, 1-18), il est probable que le Chroniqueur n'a connu ces documents que par l'intermédiaire d'un historiographe antérieur écrivant en araméen et qui avait déjà utilisé ces pièces.

L'authenticité de ces documents, en particulier de ceux qui doivent émaner des rois de Perse, a été et est encore très discutée. Vers la fin du xixᵉ siècle, les critiques admettaient généralement que c'était un rédacteur juif qui les avait composés librement comme les historiens grecs et latins reconstituaient, sans autre base que la vraisemblance et les règles de la rhétorique, les discours que leurs héros avaient prononcés ou les lettres qu'ils avaient écrites. Mais depuis lors on a retrouvé diverses pièces officielles de l'époque perse et réexaminé les documents de ce genre que l'on connaissait déjà. Et la comparaison de ces actes avec ceux que cite le livre d'Esdras-Néhémie a amené la plupart des exégètes à porter sur ceux-ci un jugement beaucoup plus favorable.

D'abord le fait que la plupart d'entre eux sont rédigés en araméen est tout naturel, si ces actes sont authentiques : l'araméen était la langue employée par le gouvernement perse pour correspondre avec les provinces occidentales de l'empire : Syrie, Asie Mineure, Égypte et Babylonie. Il y a, du reste, beaucoup de mots persans dans l'araméen de ces pièces.

Celles-ci sont souvent précédées d'une brève notice qui en indique l'objet, comme les pièces juridiques du vᵉ siècle trouvées à Éléphantine.

Les noms de hauts fonctionnaires qu'elles contiennent sont d'authentiques noms perses; ceux de leurs auxiliaires indigènes sont bien araméens.

Le nom du fonctionnaire auteur ou destinataire de la pièce est d'ordinaire suivi de la formule « et ses collègues ». Ainsi le voulait le protocole de la bureaucratie perse : la supplique adressée par les Juifs d'Éléphantine au satrape Bagohi est de même formulée au nom de « Yedonya et ses collègues ».

Ce qui a, plus que tout le reste, fait suspecter l'authenticité des lettres et écrits attribués par notre livre aux souverains perses, c'est l'extrême bienveillance que ceux-ci auraient, d'après ces textes, témoignée aux Juifs et à leur religion, prenant à la charge de l'État les frais du culte célébré dans le Temple, appelant Yahvé « le grand Dieu » (5, 8), ou « le Dieu des cieux » (6, 9; 7, 23). Mais il est établi aujourd'hui que cette bienveillance était simplement l'application à un cas particulier de la politique générale suivie par les Achéménides à l'égard de la religion des diverses populations sujettes de l'empire : Darius, d'après une inscription trouvée à Magnésie, prit le parti des prêtres du temple d'Apollon contre l'administrateur perse Gadata. Le même souverain chargea le médecin égyptien Ouzaḥor de restaurer le culte de la déesse Neith et de « maintenir le nom de tous les dieux, leurs temples, leurs revenus et l'ordonnance de leurs fêtes pour l'éternité. » Cette mission rappelle tout à fait celle qui fut confiée par Artaxercès à Esdras d'après le firman cité Esdr. 7, 11-26. Le titre de « Dieu des cieux » était couramment appliqué à Yahvé aussi bien par les Perses que par les Juifs s'adressant à des Perses.

Ces indices, qu'on pourrait multiplier, suffisent, semble-t-il, à établir l'authenticité des pièces citées en araméen dans les chapitres 4-7 d'Esdras.

Il n'en est pas de même de l'édit libérateur de Cyrus sous la forme hébraïque qui en est donnée Esdr. 1, 2-4. Celle-ci est, en effet, très différente de la rédaction araméenne, plus brève, que Darius a reproduite dans une de ses lettres après avoir retrouvé l'original dans les archives d'Ecbatane (6, 1-5). La rédaction hébraïque doit émaner du chroniqueur lui-même.

La liste des Juifs revenus d'exil avec Zorobabel et Josué se trouve également en double, une fois dans le livre d'Esdras (2, 1-70), une autre fois dans celui de Néhémie (7, 6-73ᵃ). Mais ici les différences entre les deux textes sont d'importance tout à fait secondaire. Cette liste est certainement ancienne; car les chantres et les portiers du Temple n'y sont pas encore comptés parmi les lévites comme du temps du Chroniqueur. On peut toutefois se demander si c'était, comme le pense le rédacteur du livre d'Esdras-Néhémie, une liste de Juifs revenus sous Cyrus, ou une énumération des notables fixés à Jérusalem vers le temps de Néhémie (cf. Néh. 11, 3-19).

Le récit relatif aux engagements pris par les notables de la communauté juive (Néh. 10) est un précieux document historique. Mais il nous paraît probable que l'acte dont il est parlé dans ce récit a été dressé, non à la suite de la promulgation de la Loi par Esdras, comme le suggère le contexte actuel, mais auparavant, à l'instigation de Néhémie (voy. note *a* sur Néh. 9, 38).

L'énumération des localités habitées par des Juifs (11, 25-36) ne répond pas à l'étendue assez restreinte du territoire réoccupé au temps de Néhémie, mais paraît refléter la situation de l'époque du Chroniqueur (voy. 11, 30 note *i*).

Enfin, la liste du chapitre 12, 1-26, a été rédigée au plus tôt après la conquête du pays par Alexandre, puisqu'elle nomme des chefs de familles sacerdotales et lévitiques contemporaines du grand prêtre Yaddoua et de « Darius le Perse », c'est-à-dire de Darius III Codoman.

Les deux dernières statistiques doivent avoir été insérées soit par le Chroniqueur, soit plus tard encore. Les autres pièces d'archives, sauf la première forme de l'édit de Cyrus (Esdr. 1, 2-4), paraissent être des textes anciens exactement reproduits, mais dont le rédacteur n'a pas toujours su reconnaître la date et la portée réelles.

II. — Mémoires d'Esdras

Le livre d'Esdras-Néhémie contient un nombre important de pages rédigées à la première personne du singulier et qui doivent, d'après le contexte, émaner les unes d'Esdras, les autres de Néhémie. Celles où Esdras s'exprime en son nom personnel forment presque toute la seconde moitié du livre actuel d'Esdras (7, 27-9, 15) : le scribe y raconte comment s'effectua son voyage de Babylonie à Jérusalem, puis comment il obtint la rupture des mariages conclus par les Juifs de Judée avec des étrangères. Ce morceau est précédé d'une introduction où il est parlé d'Esdras à la troisième personne, mais qui doit avoir été composée par un rédacteur d'après des indications fournies par le début de l'autobiographie du scribe : celui-ci fait allusion (7, 27-28ᵃ) à un témoignage exceptionnel de bienveillance que le roi et ses ministres venaient de lui donner, en même temps qu'au Temple de Jérusalem. Il s'agit évidemment du firman d'Artaxercès reproduit 7, 11-26 et qui avait sa place tout indiquée en tête des mémoires du scribe. Les lignes qui précèdent (7, 1-10) et où Esdras est présenté au lecteur ne doivent pas être tirées textuellement des mémoires : Esdras n'a pas dû faire en ces termes son propre éloge ni donner sa généalogie sous une forme aussi développée et cependant incomplète (cf. 7, 1 notes *a* et *d*).

La conclusion du récit de l'affaire des mariages mixtes (ch. 10) a certainement aussi été remaniée par un rédacteur; il y est parlé d'Esdras à la troisième personne et l'on ne nous apprend ni si les prêtres renvoyèrent effectivement leurs épouses étrangères, ni quelle fut l'attitude des laïques. D'autre part, les renseignements donnés sont, selon toute vraisemblance, tirés des mémoires du scribe.

C'est de là que doit provenir aussi, abstraction faite de quelques remaniements, le récit de la promulgation par Esdras d'une « loi de Moïse » à la porte des Eaux (Néh. 8-9); cette page n'a pas la forme autobiographique, mais c'est Esdras qui joue le rôle principal dans la scène rapportée ici; celle-ci devait certainement figurer dans les mémoires du scribe et y occuper une place centrale; car c'était pour faire connaître cette loi qu'il avait reçu — après l'avoir sollicitée évidemment — la mission que lui avait confiée le roi (Esdr. 7, 25-26). Ce morceau est d'une importance capitale pour toute l'histoire de la religion d'Israël : nous avons là le récit de l'introduction du code sacerdotal à Jérusalem.

On a contesté récemment l'authenticité des mémoires d'Esdras : ce serait une libre composition du Chroniqueur; la figure même d'Esdras ne serait qu'une réplique de celle de Néhémie, imaginée pour reporter sur un prêtre l'honneur d'avoir été le principal organisateur de la communauté juive.

Cette thèse ne nous paraît pas soutenable. Il y a dans les récits d'Esdras des traits que le Chroniqueur n'aurait jamais inventés : apologiste déterminé des prêtres et surtout des lévites, il n'aurait pas raconté en grand détail la peine qu'Esdras eut à déterminer quelques lévites à rentrer avec lui à Jérusalem (Esdr. 8, 15-20), ni signalé le nombre important des membres du clergé coupables d'avoir épousé des étrangères. De cette autobiographie d'Esdras se dégage, du reste, une personnalité religieuse forte et originale, différente à la fois de celle du Chroniqueur et de celle de Néhémie. Esdras n'a ni le ritualisme un peu superficiel du premier, ni le souci que le second trahit en toute naïveté de rappeler à Dieu les services qu'il a rendus à la communauté et au Temple. Esdras a un sens douloureux de la culpabilité du peuple et de la sienne propre; il est dominé par la crainte de voir la nation offenser à nouveau le Dieu saint. De là une intransigeance allant parfois jusqu'à une dureté impitoyable.

III. — Mémoires de Néhémie

Les passages où Néhémie s'exprime à la première personne sont d'une authenticité incontestée. Le titre de l'autobiographie d'où ils sont tirés nous a été conservé : « paroles de Néhémie, fils de Ḥakalya » (Néh. 1, 1). L'auteur, qui était échanson à la cour d'Artaxercès, raconte comment, ayant appris que les remparts de Jérusalem avaient des brèches et que les portes en avaient été incendiées (il s'agit de la tentative de reconstruction des murs faite sous Artaxercès et qui avait échoué, Esdr. 4, 8-23), il obtint du roi la permission d'aller, avec le titre de satrape, relever les murs de « la ville des sépulcres de ses pères » (en 445). Grâce à son énergie, à sa foi, à son désintéressement, il réussit, en dépit des intrigues de certains fonctionnaires perses et des dissensions intérieures des Juifs, voire d'une tentative d'assassinat, à mener à bien son œuvre en cinquante-deux jours et inaugura les remparts. Il assura le repeuplement de la capitale en y installant d'autorité un dizième de la population juive. Au cours d'un second séjour (après 432), il prit des mesures pour l'entretien régulier du culte et le versement de la dîme; il agit aussi contre les violateurs du sabbat et contre les Juifs qui mariaient leurs fils avec des étrangères.

A côté de ces pages tirées textuellement de l'autobiographie de Néhémie (1, 1-7, 5; 11, 1-20; 12, 31-32, 37-40), le livre biblique qui porte son nom contient quelques morceaux qui tiennent plus ou moins étroitement à ces extraits et dont la matière doit avoir été puisée dans les mémoires du satrape, mais qui semblent avoir été remaniés : tels la liste des compagnons de Zorobabel et de Josué (Néh. 7, 6-73 = Esdr. 2, 1-70) qui était peut-être originairement, nous l'avons vu (p. xxviii), celle des Juifs installés à Jérusalem par Néhémie; — une partie

du récit de l'inauguration des murs où l'on reconnaît le style du Chroniqueur et son intérêt pour la musique sacrée (12, 27-30, 33-36, 41-43) ; — certains éléments dans la notice sur les engagements pris par les notables (ch. 10), notamment v. 28-29 rédigés à la troisième personne ; — peut-être les morceaux isolés 12, 44-47 et 13, 1-3.

IV. — LA PART DU CHRONIQUEUR ET AUTRES ÉDITEURS DANS LA COMPOSITION DU LIVRE D'ESDRAS-NÉHÉMIE

Divers changements — additions, coupures, etc., — ont été, nous l'avons signalé à l'occasion, opérés dans le texte des documents primitifs. Certains de ces remaniements proviennent du Chroniqueur (c'est lui, par exemple, qui a composé entièrement les chapitres 1-3 d'Esdras). D'autres paraissent dus à des compilateurs qui avaient déjà avant lui utilisé ses sources.

L'un d'entre eux avait édité les pièces d'archives rédigées en araméen, car celles-ci sont souvent accompagnées d'un commentaire narratif dans la même langue : le Chroniqueur a pu parfois se servir de l'araméen pour compléter ce commentaire, mais non pour le composer.

D'autre part, un petit fait donne à penser qu'un autre compilateur avait, déjà avant le Chroniqueur, combiné les mémoires d'Esdras avec ceux de Néhémie. La liste des colons revenus sous Cyrus, qu'on lit Esdr. 2, 1-70, est probablement la reproduction de l'énumération à peu près identique qui se trouve Néh. 7. Or, cette liste est, dans les deux textes, suivie d'une phrase (Néh. 7, 73b-8, 1 ; Esdr. 3, 1 cf. note *a*) qui, primitivement, introduisait le récit de la promulgation de la Loi (Néh. 8-9). L'explication la plus probable est que le Chroniqueur, quand il a copié ce document pour le reproduire dans son récit du retour sous Cyrus, n'a pas su faire la coupure à l'endroit qu'il fallait et a copié aussi le début du récit suivant. Or, celui-ci provient des mémoires d'Esdras, tandis que le précédent appartenait à l'autobiographie de Néhémie. Il semble donc que la source suivie par le Chroniqueur contenait déjà côte à côte des extraits des mémoires des deux réformateurs.

Une question qui se posait aux compilateurs était de savoir dans quel ordre il convenait de ranger les documents dont ils disposaient. Sur deux points leur choix ne paraît pas avoir été heureux.

D'après le livre actuel d'Esdras, des plaintes, déposées contre les Juifs sous Xercès (Esdr. 4, 6) et sous Artaxercès (4, 7-23) les empêchèrent d'achever la reconstruction du Temple jusque sous Darius [Ier], en 520. C'est évidemment impossible : Darius Ier (521-486) était le père et le prédécesseur de Xercès. On a supposé gratuitement que les noms d'Aḥachvéroch (Xercès) et d'Artaḥchasta (Artaxercès) désignaient ici l'un Cambyse (529-522) et l'autre le faux Smerdis (522) ou que par « Darius » il fallait entendre Darius II (423-405) et non Darius Ier (521-486), ou encore que le rédacteur de ce passage — peut-être un certain Tab'él (Esdr. 4, 7), auteur d'une supplique *juive* adressée à Artaxercès Ier — avait intentionnellement bouleversé l'ordre chronologique pour grouper d'une part tous les cas où les Juifs avaient eu le dessous (Esdr. 4, 6-23), d'autre part (à partir de 4, 24) ceux où ils avaient obtenu gain de cause (sous Darius et au temps d'Esdras et de Néhémie).

Ces hypothèses ne cadrent pas avec le sens naturel des textes et il vaut mieux admettre que le compilateur juif, peu au courant de l'ordre de succession des rois de Perse, comme le rédacteur du livre de Daniel, — qui n'en connaît que quatre et fait de Darius *le fils* de Xercès, — a placé tous les documents où il était parlé d'une suspension des travaux *avant* ceux qui relatent l'achèvement de l'œuvre commencée, sans remarquer que ces derniers seuls concernent la reconstruction *du Temple*, tandis que les autres s'appliquent au relèvement *des remparts*, laquelle ne fut tentée que beaucoup plus tard (vers 445). La seule question qui se pose est de savoir si l'erreur chronologique est imputable au Chroniqueur ou déjà à l'éditeur qui avait réuni et publié les pièces araméennes (cf. note *g* sur Esdr. 4, 6).

D'autre part, d'après la rédaction actuelle du livre biblique, l'activité d'Esdras à Jérusalem a commencé avant l'arrivée de Néhémie en Judée, dans la septième année d'Artaxercès Ier (458), et s'est prolongée parallèlement à celle du satrape (Néh. 12, 26, 36). Or, il y a de très sérieuses raisons de penser que l'intervention de Néhémie a eu lieu, en réalité, *avant* celle, plus radicale, du scribe (voy. note *h* sur Esdr. 7, 8). La préférence donnée à l'ordre Esdras-Néhémie pourrait être le fait du Chroniqueur (*ibid.*), mais semble attribuable plutôt au compilateur qui avait avant lui combiné les mémoires des deux réformateurs.

LES CHRONIQUES

I. — ANALYSE SOMMAIRE DE L'OUVRAGE

PREMIÈRE PARTIE (1 Chron. 1-9). D'ADAM A DAVID. C'est une simple introduction, présentée sous forme de généalogies et de statistiques, dont quelques-unes sont, du reste, prolongées bien au delà de l'époque des premiers rois.

DEUXIÈME PARTIE (1 Chron. 10-29). RÈGNE DE DAVID. Cette section traite de la même période que 1 Sam. 31-1 Rois 2.

TROISIÈME PARTIE (2 Chron. 1-9). RÈGNE DE SALOMON. Parallèle à 1 Rois 3-11.

QUATRIÈME PARTIE (2 Chron. 10-36). HISTOIRE DU ROYAUME DE JUDA depuis la séparation d'avec Israël jusqu'à l'édit de Cyrus autorisant les Juifs à rentrer en Palestine et à rebâtir le Temple (538). Ces chapitres embrassent la même période que la section 1 Rois 12-2 Rois 25, sauf que celle-ci se clot sur la libération de Jéconias en 561 et qu'elle contient aussi l'histoire des rois d'Israël.

II. — TITRE DE L'OUVRAGE. SON BUT. SON CARACTERE

Ce livre était originairement, on l'a vu, la première partie d'une grande histoire de Juda, dont le livre d'Esdras-Néhémie formait la deuxième section. Nous avons dit ailleurs (p. XXVII) pourquoi l'ouvrage a été ainsi coupé en deux et pourquoi le second tome (Esdras-Néh.) a été admis dans la Bible juive avant le premier. Celui-ci, dans les manuscrits hébreux, est intitulé *sépher dibrê hayyâmîm*, « livre des événements des jours » ou « des années », c'est-à-dire « annales », « chronique ». Il est compté chez les Juifs pour un seul livre. C'est la version grecque qui l'a subdivisé en deux tomes. Elle leur donne pour titre commun παραλειπόμενα, c'est-à-dire « les choses omises », d'où le nom de *Paralipomènes* employé souvent dans les Bibles latines et en français dans les ouvrages catholiques : on pensait que l'auteur s'était proposé de recueillir les informations laissées de côté par les rédacteurs des livres de Samuel et des Rois. Telle n'était pas l'intention réelle de l'écrivain primitif : il a entendu faire un ouvrage indépendant et qui se suffise à lui-même.

Jérôme l'a défini plus exactement *Chronicon totius divinae historiae*, « chronique de toute l'histoire sainte », d'où le titre de « Chroniques » adopté par Luther et par tous les modernes. L'auteur, en effet, commence son exposé à la création et le poursuit jusqu'au temps d'Esdras, voire même d'Alexandre le Grand (Néh. 12, 11, 22).

Mais dans l'immense période ainsi délimitée il s'intéresse à peu près exclusivement à l'histoire du royaume de Juda, de Jérusalem sa capitale, et très spécialement de son temple ; il décrit avec prédilection les cérémonies, fêtes et sacrifices qui s'y célèbrent, l'organisation des prêtres qui y officient et avec plus de détail encore celle des lévites ; il s'intéresse tout spécialement aux chantres sacrés et, en général, à la musique du Temple. De là le choix des matières traitées le plus longuement dans l'ouvrage ; c'est d'abord le règne de David, qui conquit Jérusalem sur les Cananéens et qui, selon notre auteur, prépara activement l'érection du Temple en réunissant les matériaux nécessaires et en organisant la musique sacrée. C'est ensuite le règne de Salomon, le constructeur du sanctuaire, puis ce sont les fêtes célébrées au temps des souverains de Juda les plus pieux comme Josaphat, Ézéchias, Josias. Nul doute que l'auteur du grand ouvrage Chroniques-Esdras-Néhémie ne fût lui-même l'un des membres de la corporation des chantres du Temple : il revendique pour cette confrérie l'affiliation à la caste des lévites, qui ne lui était pas encore reconnue au temps où fut fait le dénombrement relaté Esdr. 2 (voy. v. 4) et Néh. 7 (v. 44).

III. — ÉPOQUE DE LA COMPOSITION DE L'OUVRAGE CHRONIQUES-ESDRAS-NÉHÉMIE

Le rédacteur qui a publié le livre sous sa forme actuelle vivait après le règne de Darius Ier, car il évalue une somme en dariques, et cela dans un récit se rapportant au temps de David (1 Chron. 29, 7).

Les derniers événements historiques auxquels il soit fait allusion dans l'ouvrage sont le pontificat de Yaddoua et le règne de « Darius le Perse » (Néh. 12, 11-12) : le livre ou, en tout cas, ce passage du livre, a donc été rédigé après la conquête d'Alexandre le Grand (332). La généalogie de la famille de David paraît poursuivie (1 Chr. 3, 17-24) jusqu'à la onzième génération après Zorobabel (vers 538) ; si l'on compte vingt-cinq ans au minimum par génération, cette liste aurait été dressée au plus tôt vers 250 avant J.-C.

Mais il y a une très sérieuse raison de penser que l'ouvrage est plus moderne encore : c'est le silence complet de Jésus, fils de Sirach, sur Esdras. Dans son « éloge des pères », où il passe en revue tous les personnages illustres du peuple d'Israël, il nomme Néhémie, mais ne souffle mot d'Esdras. Comment pareille omission serait-elle explicable si le Siracide avait eu entre les mains l'œuvre du Chroniqueur, qui attribua au scribe Esdras un rôle prépondérant dans la restauration de la communauté juive ? Le livre des Chroniques ne devait pas encore avoir été publié vers 190.

On a encore fait remarquer que, dans un passage (1 Chr. 24, 7), le premier rang parmi les classes dont se composait le clergé est attribué à celle de Yoyarib, à laquelle appartenaient les Maccabées ou Hasmonéens ; on en a conclu que l'ouvrage a été rédigé après l'élévation du chef de cette famille, Jonathan, au souverain pontificat (153 av. J.-C.). Cependant le texte en question est suspect d'avoir été retouché après cette date ; car dans le reste des Chroniques ce n'est pas Yoyarib qui est nommé en première ligne parmi les classes sacerdotales (1 Chr. 9, 10 ; Néh. 10, 3-9 ; 12, 1-7, 12, 21).

L'ouvrage pourrait donc avoir été composé vers 190 et retouché à l'époque hasmonéenne.

IV. — VALEUR HISTORIQUE DU LIVRE DES CHRONIQUES. SES SOURCES

Si récent qu'il soit, un ouvrage d'histoire peut mériter créance si l'auteur a eu de bonnes sources et les a utilisées avec fidélité et discernement.

A. — *Ouvrages antérieurs nommés dans les Chroniques.*

Il semble à première vue que le Chroniqueur nomme un grand nombre d'ouvrages antérieurs, auxquels il renvoie le lecteur désireux de plus amples informations. De ces ouvrages les uns ont des titres historiques : « chronique du roi David », « dernières paroles de David », « livre des rois de Juda et d'Israël » ou « d'Israël et de Juda » ou « d'Israël », « annales des rois d'Israël », « midrach du livre des rois (2 Chr. 24, 27) ; les autres paraissent attribués à divers prophètes : Samuel le voyant, Natan le prophète, Gad le voyant, Aḥiyya de Silo, Iddo le voyant, Chemaya, Yéhou fils de Ḥanani, Ésaïe fils d'Amoç, Ḥozaï (?).

En réalité, les titres d'apparence historique ne doivent

pas se rapporter à autant d'ouvrages distincts ; car ce sont les annales de rois *d'Israël* auxquelles il est renvoyé à propos des rois *de Juda* Josaphat et même Manassé, qui vivait longtemps après l'anéantissement du royaume du nord. Quant aux sources portant des noms de prophètes et de voyants, il est dit expressément, trois fois sur huit (2 Chr. 20, 34 ; 32, 32 ; 33, 18) qu'elles étaient insérées « dans le livre (ou dans les annales) des rois d'Israël (ou de Juda et d'Israël) ». C'étaient très vraisemblablement les diverses sections d'une histoire générale de la période royale, chacune de ces sections étant attribuée à l'inspiré contemporain de l'époque en question, en vertu d'une théorie courante dans le judaïsme des environs de l'ère chrétienne et formulée expressément par l'historien Josèphe (*c. Apionem* I, 8) : « Depuis la mort de Moïse jusqu'à Artaxercès qui régna après Xercès, roi des Perses, les prophètes qui ont été après Moïse, ont mis par écrit les choses qui se sont faites de leur temps en treize livres » (les livres historiques et prophétiques de la Bible hébraïque).

C'est cette théorie qui explique que les livres narratifs intitulés Josué, Juges, Samuel, Rois soient dans la Bible juive rangés parmi « les prophètes » et que l'apôtre Paul parlant du récit de la vision d'Élie (1 Rois 19) dise qu'il se trouve « dans Élie » (Rom. 11, 2).

On admet volontiers que le titre général de cette grande histoire de Juda à laquelle renvoie le Chroniqueur était celui qui est mentionné 2 Chr. 24, 27 : « midrach du livre des Rois », commentaire du livre « des Rois », ou peut-être, — c'est la leçon des Septante, — « midrach des Rois », c'est-à-dire « recherche, étude sur les Rois ». Ce qu'on appelait *midrach* dans le judaïsme, c'était un commentaire édifiant sur un livre biblique, comportant d'ordinaire de nombreuses additions au récit originel. Bien que le « midrach des Rois » ne soit visé que comme moyen d'information complémentaire, il n'est pas douteux qu'il n'ait été largement utilisé par le rédacteur du livre biblique des Chroniques.

B. — *Autres sources des Chroniques.*

Outre le « midrach du livre des Rois », le rédacteur des Chroniques a aussi consulté constamment les livres bibliques de la Genèse, de Samuel et des Rois. La majeure partie de son œuvre est formée d'extraits textuels ou à peu près textuels de ces deux derniers ouvrages.

Peut-être enfin l'auteur des Chroniques a-t-il eu à sa disposition certaines sources anciennes, du genre de celles auxquelles le rédacteur du livre biblique des Rois renvoie pour tout ce qui concerne l'histoire profane des divers souverains : de là viendraient les détails inédits qu'il donne sur leurs constructions, les citernes qu'ils ont creusées, les guerres qu'ils ont soutenues, etc. Le Chroniqueur a pu connaître ces documents soit directement, soit par l'intermédiaire du « midrach des Rois ».

C. — *Comment les diverses sources ont été mises en œuvre. La part personnelle des rédacteurs dans la composition du livre des Chroniques.*

Lorsque le récit des Chroniques se sépare de celui des livres de Samuel et des Rois, il est en général évident que le rédacteur de la version suivie dans les Chroniques a délibérément modifié les données de sa source en vertu de certaines tendances qui lui tiennent à cœur ou de certains *a priori* qu'il estimait sans doute, en toute sincérité, plus sûrs que le témoignage des documents les meilleurs.

Rempli d'une sympathie et d'une admiration sans bornes pour des héros comme David ou Salomon, il a omis dans leur biographie tous les traits qui auraient pu nuire à leur réputation de sainteté ou à leur gloire : les luttes de David avec Saül, son adultère avec Batchèba et le meurtre d'Urie, sa faiblesse envers ses fils, la révolte d'Absalom. Il ne fait exception que pour l'épisode du dénombrement (2 Sam. 24 ; 1 Chr. 21), parce que la faute reprochée ici à David est étroitement liée à la désignation de l'emplacement du futur Temple. Dans l'histoire de Salomon, il passe de même sous silence la lutte fratricide que le jeune souverain eut à soutenir contre Adoniyya, sa complaisance pour les religions de ses femmes étrangères et les échecs qu'il subit.

Le Chroniqueur tient pour un axiome indiscutable la doctrine formulée par Ézéchiel (3 ; 18 ; 33) d'après laquelle Dieu rétribue immédiatement chaque homme selon le bien ou le mal qu'il a fait. Il complète ou corrige en conséquence les données de ses sources. Quand celles-ci mentionnent une faute commise par quelque roi, sans indiquer le malheur qui a dû en être le châtiment, le rédacteur des Chroniques comble, souvent de son propre fonds, cette lacune, pour lui évidente, (ainsi pour Joram 2 Chr. 21, 6-20 ou Aḥaz 2 Chr. 28, 5-8). Inversement lorsque le livre des Rois mentionne seulement quelque disgrâce subie par un souverain du reste pieux, les Chroniques suppléent l'indication précise de la faute qui doit avoir provoqué ce châtiment. C'est ainsi que le Chroniqueur apprend au lecteur pourquoi Ouzziyya devint lépreux (2 Chr. 26, 16-23, cf. 2 Rois 15, 5) — il avait voulu, bien qu'il ne fût pas prêtre, offrir des parfums à Yahvé — ou pourquoi le pieux roi Josias périt à la bataille de Meguiddo (2 Chr. 35, 21-22) — il n'avait pas su reconnaître un message divin dans l'ordre que lui donnait le pharaon, son ennemi, de se retirer sans combattre.

Le Chroniqueur a aussi des *a priori* historiques, au nom desquels il rectifie les données de ses sources. Il est persuadé, par exemple, que les lois sacerdotales du Pentateuque (P) remontent à Moïse. En conséquence il affirme que Salomon congédia le peuple le neuvième jour de la fête des Tabernacles (2 Chr. 7, 10 d'après Nomb. 29, 35) et non le huitième comme le disait le livre des Rois (1 Rois 8, 66, en accord avec Deut. 16, 13-15). Il représente les lévites comme ayant formé, dès le début de l'époque royale, une caste possédant déjà l'organisation qu'elle avait au IIIe ou au IIe siècle.

Le Chroniqueur porte, d'autre part, — nous l'avons déjà signalé — un intérêt spécial à tout ce qui touche au Temple, au culte et à la musique sacrée. C'est certainement lui qui a développé les indications que les livres de Samuel et des Rois donnaient sur ces points et suppléé les amples récits de cérémonies rituelles qui sont spéciaux au livre des Chroniques, ainsi que les détails abondants qu'il contient sur les manifestations musicales qui, selon l'auteur, les ont toujours accompagnées.

D. — *Valeur historique du livre des Chroniques.*

Quand les informations propres au livre des Chroniques s'expliquent par l'une ou l'autre des tendances et des opinions préconçues du rédacteur, il faut évidemment donner la préférence au témoignage des textes beaucoup plus anciens de Samuel et des Rois. Mais il y a des cas où les assertions spéciales au Chroniqueur ne trahissent l'influence d'aucun préjugé dogmatique ou historique. Il y a lieu alors d'examiner si ces informations n'ont pas été tirées, soit par le rédacteur, soit déjà par « le midrach des rois », de quelque source indépendante des écrits bibliques et peut-être plus ancienne. Il semble bien qu'il en soit ainsi pour les renseignements inédits insérés dans les généalogies du début (1 Chr. 1-9) et que nous avons marquées dans notre traduction par la lettre marginale I, pour la liste des femmes et des fils de Roboam (2 Chr. 11, 18-23), pour celle des villes fortifiées par le même souverain (11, 5-12a) ou par Ouzziyya (26, 6-15), pour celle des constructions effectuées par Yotam (27, 3b-4), pour les détails sur la sépulture d'Asa (16, 14) et sur celle d'Ézéchias (32, 33), pour la version de la mort d'Aḥazya qu'on lit 22, 7-9 et celle de la fin de Josias donnée 35, 20-25, pour les renseignements plus précis que 2 Chr. 32, 30 fournit sur l'aqueduc souterrain aménagé par Ézéchias. Du récit de la conversion de Manassé (33, 11-13) on peut conserver (les documents cunéiformes ont confirmé ces points) que ce prince a été vassal du roi d'Assyrie et a été appelé devant son suzerain.

D'une façon générale, la grande histoire de Juda que constituent les livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie doit être considérée par l'historien comme un document sur les institutions et les croyances du judaïsme au temps du rédacteur (IIIe ou IIe siècle avant J.-C.) plutôt que comme une source d'informations sur l'ancien Israël. Mais elle nous a aussi conservé fidèlement quelques documents de première importance et absolument dignes de foi : la plupart des pièces d'archives reproduites dans le livre d'Esdras-Néhémie, des extraits considérables de l'autobiographie d'Esdras et de celle de Néhémie, enfin diverses notices insérées çà et là dans les Chroniques et où ne perce aucune des tendances propres au rédacteur de l'ouvrage.

LES ÉCRITS

PSAUMES, PROVERBES, JOB

CANTIQUE DES CANTIQUES, RUTH, LAMENTATIONS

ECCLÉSIASTE, ESTHER

DANIEL, ESDRAS, NÉHÉMIE, CHRONIQUES

Les éclaircissements sur les indications musicales, littéraires et liturgiques qui accompagnent les psaumes ont été réunis en une NOTE GÉNÉRALE *insérée à la fin du Psautier.*

LES PSAUMES

LIVRE I

1

Le bonheur des justes et le malheur des impies [a].

[1] Heureux l'homme qui ne marche pas
suivant les principes des méchants[b],
Qui ne s'arrête pas sur la voie des pécheurs,
et ne s'assied pas dans la société des moqueurs[c],
[2] Mais qui trouve son plaisir dans la crainte de Yahvé
et répète[d] sa Loi jour et nuit.
[3] Il sera comme un arbre planté
près d'un cours d'eau,
Qui donne son fruit dans sa saison
et dont le feuillage ne se flétrit point :
Il verra réussir toutes ses entreprises.

[4] Il n'en est point ainsi, non il n'en est point ainsi des méchants;
mais ils sont comme la balle que le vent disperse.
[5] C'est pourquoi les méchants ne subsisteront pas[e] lors du jugement,
ni les pécheurs dans l'assemblée des justes.
[6] Car Yahvé connaît la voie des justes,
mais la voie des méchants mène à la ruine.

Le règne inébranlable de l'oint de Yahvé [f].

2

[1] Pourquoi ce tumulte parmi les nations,
ces vains complots parmi les peuples?
[2] Les rois de la terre se concertent
et les princes forment une ligue
contre Yahvé et contre son oint. —
[3] « Brisons leurs liens, [disent-ils,]
et rejetons loin de nous leurs chaînes. »

[4] Celui qui siège dans les cieux s'en rira,
le Seigneur se moquera d'eux.

1, 2. « la crainte » d'après *Sirach* 6, 37. H : la loi. 4. « non il n'en est point ainsi » G. Manque en H. **2**, 2. « se concertent » lis. *ṇityâ'āṣou*. H : se présentent.

a. Le ps. 1 caractérise la piété juive sous un de ses aspects essentiels : le respect de la Loi, qu'on mémorise (vers. 2) et qu'on s'efforce de pratiquer en toute occasion. Il sert en quelque mesure de préface au livre des Psaumes. *b*. Les méchants désignent, dans les Psaumes, soit les Juifs qui répudient la Loi et les traditions nationales, soit les païens qui oppriment le peuple élu, soit les deux ensemble. *c*. Ce terme, fréquent dans les Proverbes, est pris au sens religieux, comme un parallèle de « méchants ». *d*. Litt. : *marmonne* (cf. Jos. 1, 8), répète à voix basse. *e*. Ou *ne ressusciteront pas*. Avec cette traduction, la composition du ps. 1 devrait être placée au IIe siècle av. J.-C. (voy. notes sur Ps. 6, 6). *f*. Le ps. 2 décrit la victoire du Messie (oint) sur les nations. Peut-être le poète dépeint-il sous ces traits les succès d'un roi de Sion contemporain.

5 Alors, il leur parlera, dans sa colère,
et dans son courroux, il les épouvantera :
6 « Moi, [répondra-t-il,] j'ai établi mon roi
sur Sion, ma montagne sainte. » —

7 Je vais publier le décret de Yahvé[a] :
il m'a dit : « Tu es mon fils[b] :
je t'ai moi-même engendré aujourd'hui.
8 Adresse-moi ta demande :
je te donnerai des nations pour héritage
et pour possession les extrémités de la terre.
9 Tu les paîtras avec une houlette de fer,
tu les mettras en pièces comme un vase d'argile. »

10 Et maintenant, rois, devenez sages,
laissez-vous instruire, juges de la terre.
11 Servez avec crainte Yahvé
et réjouissez-vous[c] en tremblant,
12 . . . . . .[d] de peur qu'il ne s'irrite,
et que vous ne trouviez la ruine sur votre chemin;
car sa colère s'enflamme en un instant.
Heureux tous ceux qui se confient en lui![e]

Prière du matin : confiance en Dieu au sein de l'adversité.

3 [1]Psaume. De David, quand il fuyait devant Absalom, son fils.

2 Yahvé, qu'ils sont nombreux mes adversaires,
nombreux ceux qui se lèvent contre moi,
3 Nombreux ceux qui disent de moi :
« Point de salut pour lui en son Dieu! » Sèla.

4 Mais toi, Yahvé, tu es le bouclier qui me protège,
tu es ma gloire, et tu relèves ma tête.
5 Je fais monter mes cris vers Yahvé,
et il me répond de sa montagne sainte. Sèla.

6 Je me suis couché et me suis endormi :
je me suis réveillé, car Yahvé est mon soutien.
7 Je ne crains pas le peuple innombrable
qui, de toutes parts, se range contre moi;

8 Lève-toi, Yahvé, délivre-moi, mon Dieu[f]!
Car tu as frappé à la joue tous mes ennemis,
tu as brisé les dents des méchants.
9 Le salut vient de Yahvé :
que ta bénédiction soit sur ton peuple! Sèla.

2, 7. *G*. H : le décret. Yahvé m'a dit. 9. « paîtras » *G S L[H]*. H : briseras. 3, 3. « son Dieu » *G*. H : Dieu.

a. Ces paroles sont prononcées par le roi de Sion. *b*. Dans l'antiquité sémitique, les rois étaient souvent considérés comme les fils de la divinité. La même idée se rencontre en Israël (2 Sam. 7, 14), bien qu'ici on ne songeât pas, comme chez les païens, à une descendance physique. La phrase du psalmiste rappelle la formule par laquelle un Babylonien adoptait les enfants d'une esclave : « Vous êtes mes fils » (Code de Ḫammourabi 170-171). *c*. Sous-entendu : en son honneur. *d*. Ici deux mots inintelligibles : *naššeqou* (baisez) *bar* (pur). On a parfois traduit : « Baisez le fils », comme si *bar* était le mot de la langue araméenne qui a le sens de fils. Mais au vers. 7, le psalmiste emploie, pour dire fils, le mot hébreu (*bên*). G : *embrassez la doctrine* ou *prenez à cœur l'avertissement, de peur que le Seigneur ne s'irrite*. L[H] : *adorez avec pureté*. *e*. Addition liturgique : on a voulu éviter que le psaume se terminât sur une menace. *f*. La suite des idées et la division du psaume en strophes égales indiquent que nous avons là une glose.

Prière du soir : requête au Dieu qui garde les siens.

4 [1]Du maître-chantre. Avec instruments à cordes. Psaume. De David.

2 Quand je crie, réponds-moi, Dieu qui me fais justice;
toi qui, dans la détresse, me mets au large,
aie pitié de moi, écoute ma prière!

3 Fils des hommes, jusques à quand mon honneur sera-t-il outragé?
jusques à quand aimerez-vous la vanité[a], rechercherez-vous le mensonge[a]? Sèla.
4 Sachez que Yahvé a signalé sa grâce envers moi;
Yahvé m'exauce quand je crie à lui.
5 Tremblez[b] et ne péchez point; . . . . .
. . . . [c]et taisez-vous. Sèla.
6 Offrez des sacrifices justes[d] et confiez-vous en Yahvé.

7 Plusieurs disent : « Qui nous fera voir le bonheur? » —
Fais lever sur nous la lumière de ta face[e]!
Yahvé, 8 tu as mis dans mon cœur plus de joie
que n'en donne aux autres une abondante récolte de blé et de moût.
9 En paix je me coucherai et m'endormirai aussitôt,
car c'est toi, Yahvé, qui me fais demeurer à part[f] (en sécurité).

Un juste prie Yahve de châtier l'impie.

5 [1]Du maître-chantre. Avec les flûtes. Psaume. De David.

2 Prête l'oreille à mes paroles, Yahvé;
comprends mes soupirs!
3 Sois attentif à mon cri de détresse,
mon roi, mon Dieu!
C'est à toi que j'adresse ma prière, Yahvé :
4 le matin, tu entends ma voix.
Le matin, je prépare pour toi [mon offrande][g] et j'attends — —[h].

5 Car tu n'es pas un Dieu qui prenne plaisir au mal;
le méchant ne peut séjourner auprès de toi.
6 Les arrogants ne subsisteront pas
devant tes yeux.
Tu hais tous ceux qui pratiquent l'iniquité;
7 tu feras périr ceux qui profèrent le mensonge.
L'homme de sang et de fraude,
Yahvé l'a en horreur.

8 Mais moi, par ta grande bonté,
je puis entrer dans ta maison;
Je me prosterne devant ton palais sacré[i],
avec la crainte qui t'est due.

4, 4. « a signalé sa grâce envers moi » lis. *hèsèd li* (cf. Ps. 31, 22). H : s'est choisi (?) un homme pieux. « m'exauce » *G*. H : entend.
5, 1. « Avec (litt. *sur*) » *G*. H : Vers. 3. *G*. H rattache « Yahvé » au vers. suivant.

a. Ces deux mots (vanité, mensonge) peuvent désigner les biens terrestres, que recherchent les adversaires du psalmiste et auxquels il préfère, pour sa part, la foi en Dieu. *b*. G traduit : « Mettez-vous en colère » (cf. Éphés. 4, 26). *c*. Le texte est altéré; l'hébreu signifie : *dites dans votre cœur, sur votre couche*. *d*. C'est-à-dire des sacrifices tels que Dieu les réclame, qui ne soient pas contredits par la conduite coupable de ceux qui les offrent. *e*. Allusion à la bénédiction sacerdotale (Nomb. 6, 26). *f*. C'est-à-dire en sécurité, comme l'explique très bien la glose qui suit. *g*. Cette expression peut s'appliquer, au sens propre, à un sacrifice offert dans le Temple, ou, au figuré, à une prière dont le psalmiste attend l'exaucement. *h*. Il manque sans doute quelque chose à la fin de cette strophe. *i*. Une fois entré dans la cour du Temple, le fidèle se prosterne en se tournant vers le lieu saint.

9 Yahvé, conduis-moi dans ta justice[a],
à cause de ceux qui me guettent ;
Aplanis ton chemin devant moi — —[b].

10 Car la vérité n'est point dans leur bouche[c] ;
leur cœur ne pense qu'à nuire.
Leur gosier est un sépulcre ouvert ;
leur langue est habile à la flatterie.

11 Condamne-les, ô Dieu ;
que leurs desseins amènent leur chute !
Rejette-les pour leurs nombreux péchés,
car ils se sont révoltés contre toi.

12 Qu'ils soient grâce à toi dans l'allégresse, tous ceux qui se confient en toi,
qu'ils poussent toujours des cris de joie, ceux que tu protèges,
et qu'ils aient par toi sujet de se réjouir, ceux qui aiment ton nom ;

13 Car tu bénis le juste, Yahvé,
tu l'entoures de ta faveur comme d'un bouclier.

Prière dans la détresse[d].

6

1 Du maître-chantre. Avec instruments à cordes. A l'octave. Psaume. De David.

2 Yahvé, ne me punis pas dans ta colère,
et ne me châtie pas dans ton courroux[e] ;
3 Aie pitié de moi, Yahvé, car je suis sans force ;
guéris-moi, Yahvé, car mes os tremblent d'épouvante ;
4 mon âme aussi est toute tremblante.

Mais toi, Yahvé, jusques à quand[f] ?
5 reviens, Yahvé, sauve mon âme ;
délivre-moi, à cause de ta bonté !
6 Car dans la Mort, on ne se souvient plus de toi ;
dans le Cheôl[g], qui te loue[h] ?

7 Je suis épuisé à force de gémir — —,
chaque nuit, je baigne ma couche [de pleurs] ;
de mes larmes, je trempe mon lit.
8 Mes yeux se fondent de chagrin ;
je vieillis sous les outrages de mes adversaires.

9 Retirez-vous de moi, vous tous qui pratiquez l'iniquité,
car Yahvé a entendu mes pleurs.
10 Yahvé a entendu ma supplication ;
Yahvé accueillera ma prière.
11 Tous mes ennemis seront couverts de honte et tremblants d'épouvante,
ils s'en retourneront couverts de honte en un moment.

10. « leur bouche » *G*. H : sa bouche. 12. « grâce à toi » *G S*. Manque en H. « ceux que tu protèges » lis. *tâsêk*. H : et tu les protèges.
6, 8. « je vieillis » *G*. H : il (mon œil) vieillit. « sous les outrages de mes adversaires » lis. *bikelimmat*. H : dans tous mes adversaires.

a. C'est-à-dire : dans la voie qui est juste à tes yeux. *b*. Voy. 2e note sur v. 4. *c*. La 4e strophe continue la peinture des méchants commencée dans la 2e strophe. Les strophes 1, 3 et 5, par contre, sont consacrées aux bons. Les strophes étaient peut-être chantées alternativement par deux chœurs qui se répondaient. *d*. Ce psaume est l'un des sept que l'ancienne Église groupa sous le nom de psaumes pénitentiaux. Les autres sont les ps. 32, 38, 51, 102, 130 et 143. *e*. Le psalmiste ne veut pas dire : épargne-moi tout châtiment ; mais bien : punis-moi avec mesure et non pas comme tu le fais quand tu es irrité. *f*. Sous-entendu : m'abandonneras-tu ? *g*. Nom de la demeure souterraine où, suivant les idées israélites, l'homme descendait après la mort. Le Cheôl correspond à l'Hadès des Grecs et aux Enfers des Latins. *h*. Cf. És. 38, 18-19 ; Ps. 30, 10 ; 88, 11-13. Les Israélites, jusque vers le IIe siècle av. J.-C., croyaient qu'un mort ne peut plus avoir aucun rapport avec Yahvé, soit (anciennement) parce qu'ils regardaient le Cheôl comme le domaine d'autres puissances surnaturelles, soit (aux époques plus récentes) parce qu'ils se représentaient les trépassés comme plongés dans un néant à peu près absolu. L'espérance du rétablissement de la communion entre l'homme et son Dieu après la mort n'apparaît d'une façon sûre que dans Daniel (12, 2) — où est professée la croyance à la résurrection — et dans Hénoch, qui y ajoute une rétribution dès le Cheôl.

Appel à Yahve, le juste juge.

7

1 Chiggayôn. De David. Qu'il chanta à Yahvé au sujet de Kouch le Benjaminite[a].

2 Yahvé, mon Dieu, en toi je me confie :
délivre-moi de mon persécuteur, et sauve-moi,
3 De peur qu'il ne me mette en pièces comme un lion,
sans qu'il y ait personne pour [m'] arracher [à lui] et [me] délivrer.

4 Yahvé, mon Dieu, si j'ai commis ce [dont on m'accuse],
s'il y a de l'iniquité attachée à mes mains,
5 Si j'ai fait du mal à celui qui était en paix avec moi,
et si j'ai dépouillé celui qui m'attaque sans raison,
6 Que l'ennemi me poursuive et m'atteigne,
qu'il me foule à terre et me tue,
et qu'il envoie mon âme[b] habiter la poussière ! Séla.

7 Lève-toi, Yahvé, dans ta colère ;
dresse-toi contre les fureurs de mes ennemis !
Réveille-toi, [viens] à moi,
toi qui veux que justice soit faite[c] !
8 Que l'assemblée des peuples t'environne ;
siège au-dessus d'elle, dans les hauts lieux !
9 (Yahvé jugera les peuples.)
Rends justice, Yahvé, à mon bon droit
et à mon intégrité.
10 Que la malice des méchants prenne fin ;
affermis le juste,
Toi qui sondes les cœurs et les reins,
Dieu juste !
11 Mon bouclier, c'est Dieu qui le porte,
lui, le libérateur de ceux qui ont le cœur droit.
12 Dieu est un juste juge,
un Dieu dont le courroux gronde tous les jours.

13 Oui, le voilà[d] qui aiguise encore son épée !
il bande son arc et le tient prêt.
14 Mais c'est contre lui-même qu'il prépare des armes meurtrières,
qu'il transforme ses flèches en traits enflammés.
15 Voici qu'il est en travail pour donner le jour au néant ;
il conçoit la ruine, et il n'enfante que la déception.
16 Il a creusé une fosse, il l'a approfondie,
et il tombe dans le trou qu'il a préparé.
17 Le mal qu'il méditait reviendra sur sa tête,
et sa violence s'abattra sur son front.

18 Je louerai Yahvé pour sa justice,
je célébrerai le nom de Yahvé, le Très-Haut[e].

7, 2. « de mon persécuteur ». H : de tous mes persécuteurs. 3. « sans qu'il — délivrer » *G S* (aj. *'ên*). H : il arrache et personne ne délivre. 8 « siège » lis. *šebâ*. H : retourne. 10. « Toi » *G*. H : Et toi. 12b. G S : son courroux ne gronde pas tous les jours.

a. Personnage inconnu. *b*. Litt. : « ma gloire (*kebôdi*) », mot souvent employé pour « âme » ou « vie » (Gen. 49, 6 ; Ps. 16, 9 ; 30, 13 ; 57, 9 ; 108, 2), peut-être par suite d'une confusion avec le mot « foie (*kebêdi*) » ; le foie était considéré, chez les Babyloniens, comme un des sièges de l'âme. *c*. Ou : *tu as ordonné un jugement*. *d*. A savoir le méchant. On a souvent traduit : *S'il* (le méchant) *ne se convertit pas, il* (Dieu) *aiguise son épée*. On aurait alors une série de verbes et de pronoms à la troisième personne, qui se rapporteraient d'abord au méchant, puis à Dieu, puis encore au méchant, sans que rien, dans le texte, indiquât ces divers changements. — Les vers. 13-17, qui continuent la description de l'ennemi mortel du psalmiste, font suite aux vers. 2-6. Les vers. 7-12, qui traitent du jugement de Dieu contre les nations, proviennent probablement d'un autre psaume. *e*. Le vers. 18 est probablement une addition liturgique.

La dignité souveraine de l'homme parmi les œuvres de Dieu.

8 [1] Du maître-chantre. Sur la guittit. Psaume. De David.

2 Yahvé, notre Seigneur,
que ton nom est magnifique sur toute la terre!
. . . .
3 . . . . [a]
Tu as fondé une forteresse[b] contre tes adversaires,
pour réduire au silence l'ennemi et le vindicatif.
4 Quand je contemple tes cieux, l'ouvrage de tes doigts,
la lune et les étoiles que tu as mises en place,
5 [Je m'écrie] : Qu'est-ce que l'homme que tu te souviennes de lui,
et le fils de l'homme, que tu prennes garde à lui?
6 Il s'en faut de peu que tu n'en aies fait un dieu[c],
tu l'as couronné de gloire et de majesté;
7 Tu lui as donné l'empire sur les œuvres de tes mains,
tu as tout mis sous ses pieds :
8 Les brebis et les bœufs tous ensemble,
et même les bêtes des champs,
9 Les oiseaux du ciel et les poissons de la mer,
ce qui parcourt les sentiers des eaux.

10 Yahvé, notre Seigneur,
que ton nom est magnifique sur toute la terre!

Dieu perd les impies et protège les opprimés [d].

9 [1] Du maître-chantre. Sur « Meurs pour le fils ». Psaume. De David.

Aleph 2 Je célébrerai Yahvé de tout mon cœur,
je raconterai toutes tes merveilles.
3 Je ferai de toi le sujet de ma joie et de mon allégresse,
je chanterai ton nom, [Dieu] Très Haut,

Bet 4 Parce que mes ennemis reculent,
chancellent et succombent devant ta face :
5 Tu as fait triompher mon droit et ma cause,
tu t'es assis sur ton trône en juste juge.

Guimel 6 Tu as lancé des menaces contre les nations, tu as fait périr le méchant :
tu as effacé leur nom pour toujours et à perpétuité.
— — — — — — — — — — — — [e]

Dalet 7 Leurs ruines sont vouées au silence pour l'éternité;
et des villes que tu as détruites, le souvenir même a péri.
— — — — — — — — — —

8, 9. « des eaux » *ms de L*[H]. H : des mers. **9**, 7. « Leurs — silence ». H peut signifier : L'ennemi. Les ruines sont complètes, — ou : L'ennemi sont achevés (*sic*), les ruines sont... (Le mot « l'ennemi » n'a ici aucun sens et rompt l'acrostiche. C'est probablement un débris de la strophe *guimel*, qui est incomplète. Pour rétablir l'acrostiche, lis. *dammou* « sont vouées au silence », au lieu de *tammou* « sont complètes »).

a. Texte évidemment altéré. Litt. : *Toi qui, ô donne ta majesté sur les cieux, —* [3] *sur la bouche des enfants et de ceux qu'on allaite...* *b*. Ce mot (litt. : *force*) peut désigner la voûte céleste, barrière contre les puissances hostiles. *c*. On peut traduire aussi : *Tu l'as fait de peu inférieur à Dieu*. Il est probable cependant que l'auteur pense aux êtres divins qui composaient la cour céleste (voy. Gen. I, 26). C'est ainsi que les traducteurs grecs ont pu voir ici les « anges », appelés ailleurs « fils de Dieu ». *d*. La version grecque compte les ps. 9 et 10 pour un seul. Elle est certainement dans le vrai, car le ps. 10 n'a pas de suscription, et un acrostiche, qui commence au ps. 9, continue et se termine au ps. 10; il est visible, en effet, que le poëme était « alphabétique », c'est-à-dire que les lettres initiales des strophes successives donnaient la suite des lettres de l'alphabet hébraïque. On trouvera au ps. 37 un exemplaire intact de ce genre de poésie. Dans notre psaume le texte a beaucoup souffert : au ps. 10 les vers. 1-11 ne présentent plus que des vestiges de l'acrostiche et renferment de nombreuses obscurités. Peut-être cette partie, ainsi que la fin du ps. 9, a-t-elle été remaniée d'une manière assez profonde. *e*. Le second vers manque dans la strophe *guimel*, comme dans plusieurs autres.

Hé Voyez : [8] Yahvé siège toujours,
il a dressé son trône pour le jugement;
9 Et il juge le monde avec justice,
il prononce sur les peuples des sentences équitables.

Vav 10 Aussi Yahvé est-il un refuge pour l'opprimé,
un refuge dans les temps de détresse.
11 Ceux qui connaissent ton nom se confient en toi,
car tu n'abandonnes pas ceux qui te cherchent, Yahvé!

Zaïn 12 Chantez en l'honneur de Yahvé qui réside à Sion;
proclamez parmi les peuples ses hauts faits!
13 Car celui qui demande compte du sang versé se souvient d'eux[a] :
il n'oublie pas le cri des malheureux.

Ḥet 14 Yahvé a eu pitié de moi : il a vu ma détresse;
il me fait remonter des portes de la mort,
15 Afin que je publie toutes tes louanges,
et qu'aux portes de la fille de Sion[b], je me réjouisse de ton salut.

Ṭet 16 Les nations ont été englouties dans la fosse qu'elles avaient faite;
dans le filet qu'elles avaient caché, leur pied s'est pris.
17 Yahvé s'est montré, il a fait justice :
le méchant a été enlacé dans l'œuvre de ses mains. Higgayôn. Séla

Yod 18 Les méchants s'en retourneront vers le Cheôl,
toutes les nations qui oublient Dieu;
— — — — — — — — — — — —

Kaph 19 Car le pauvre ne sera pas perpétuellement oublié,
l'espérance des humbles ne sera pas à jamais déçue.
20 Lève-toi, Yahvé, que l'homme ne l'emporte pas,
que les nations soient jugées devant toi!
21 Prépare-leur, Yahvé, un sujet d'épouvante :
que les païens sachent qu'ils ne sont que des hommes! Séla

10 Lamed 1 Pourquoi, Yahvé, te tenir éloigné,
fermer [les yeux] dans les temps de détresse?
2 Dans son orgueil le méchant poursuit le malheureux;
qu'ils[c] soient pris dans les ruses qu'ils ont imaginées!
3 Car le méchant se félicite de sa convoitise
et le spoliateur bénit son avidité.

Noun Il méprise Yahvé, [4] le méchant :
« Il ne punit pas, [dit-il,] dans sa grande colère;
Il n'y a pas de Dieu. » [Voilà] toutes ses pensées.
5 Ses voies prospèrent en tout temps;
D'en haut, tes jugements ne l'atteignent pas;
tous ses adversaires, il souffle sur eux.
6 Il dit en son cœur : « Je ne serai point ébranlé;
jamais [je ne serai] dans le malheur. »

7. « Voyez (litt. : voici) » lis. *hinné*. H : eux (*hêmmâ*). 10. « Aussi Yahvé est-il » *G* (lis. *wayehî*). H : Et que Yahvé soit. 14. « a eu pitié... il a vu » *G*[Aq] *L*[H]. H : aie pitié..... vois. H, après « détresse », aj. *missône'ây* « à cause de ceux qui me haïssent ». (Ce mot, qui rend le vers trop long, doit être une altération de *menasse'î* « qui me relève », doublet du mot suivant). 15. « tes louanges » *G S L*[H]. H : ta louange. 17. « a été enlacé » *G*. H : enlace. **10**, 2. « Dans son orgueil le méchant » lis. *begé'out*. H : Dans l'orgueil du méchant. 3. « sa — avidité » lis. *ta'ăwâtô wenapheșô bôséa'*. H : la convoitise de son âme, et le spoliateur bénit. 4. *G*. H : selon la hauteur de sa colère. 6. « jamais [je ne serai] » *G S L*[H]. H : qui n'est jamais (?). — Texte très incertain.

a. A savoir de ceux qui le cherchent (vers. 11) et dont plusieurs ont été mis à mort injustement. *b*. *La fille de Sion*, Jérusalem. *c*. *Ils*, c'est-à-dire les méchants.

Pe

7 Sa bouche est pleine de tromperies et de violence ;
sous sa langue [se cachent] le malheur et la ruine.
8 Il se tient en embuscade [près] des villages ;
dans les lieux écartés, il tue l'innocent.

Aïn

Ses yeux épient le malheureux ;
9 il s'embusque à l'écart comme un lion dans le fourré.
Il s'embusque pour se saisir du malheureux ;
il se saisit du malheureux en le traînant dans son filet.

10 . . . . . [a]. Il se tapit,
et les malheureux tombent dans ses griffes [b].
11 Il dit dans son cœur : « Dieu oublie ;
il a caché sa face ; jamais il ne voit rien. »

Qoph

12 Debout, Yahvé ! Dieu, lève ta main [c] :
n'oublie pas les malheureux !
13 Pourquoi le méchant méprise-t-il Dieu
et dit-il dans son cœur que tu ne punis pas ?

Rech

14 Tu vois la peine et le chagrin,
tu les regardes pour les prendre dans ta main :
Le malheureux s'en décharge sur toi ;
de l'orphelin tu t'es fait le soutien.

Chin

15 Brise le bras du méchant et du pervers ;
qu'on cherche la méchanceté et qu'on ne la trouve plus !
16 Yahvé est roi pour toujours et à perpétuité ;
les païens disparaitront de son pays.

Tav

17 Tu as entendu, Yahvé, les souhaits des humbles ;
tu les prends à cœur et tu prêtes l'oreille,
18 Pour faire droit à l'orphelin et à l'opprimé,
afin qu'il ne soit plus dans la crainte,
le mortel tiré de la terre [d].

Le juste attend en paix la ruine du méchant.

11 [1] Du maître-chantre. De David.

C'est en Yahvé que je me confie ;
comment pouvez-vous me dire :
« Fuis vers la montagne comme un oiseau,
2 car voici les méchants !
Ils bandent l'arc,
ajustent leur flèche sur la corde,
Pour tirer dans l'ombre
sur ceux qui ont le cœur droit.
3 Lorsque les fondements sont renversés,
que reste-t-il des efforts du juste [e] ? »

10, 7. « Sa bouche — tromperies ». H G : De malédiction sa bouche est pleine et de tromperies. 10. « tombent ». H : tombe. 14. « Tu vois la peine ». H : Tu vois car toi la peine (*car toi* est probablement une dittographie du mot précédent). 15. « et du pervers — plus » lire *rišʿâ*, et, avec G, mettre les verbes au passif. H : Et le pervers, tu chercheras sa méchanceté [et] tu ne [la] trouveras pas. 17. « tu les prends à cœur » lis. *šibbekâ*. H : tu disposes leurs cœurs. **11**, 1. « la montagne comme un oiseau » L cf. G S (lis. *har kemô*). H : votre montagne, oiseau.

a. Le mot hébreu (*il broie*) est inintelligible. De plus, le vers est trop court. Il devait y avoir en tête de la strophe un autre mot commençant par la lettre *çadé*. *b*. Litt. : *dans ses puissantes*. *c*. Pour punir le méchant. *d*. L'auteur de cette glose a compris la phrase précédente : *afin qu'il ne répande plus la terreur* (sens possible grammaticalement). *e*. Litt. : *le juste qu'a-t-il fait ?* et non *que fera-t-il ?* comme on traduit d'ordinaire.

4 Yahvé est dans son palais sacré ;
Yahvé a son trône dans les cieux :
Ses yeux regardent le monde,
ses paupières sondent les fils des hommes.
5 Yahvé sonde le juste et le méchant ;
son âme hait celui qui aime la violence.
6 Il fera pleuvoir sur les méchants des charbons ardents et du soufre,
et le vent brûlant est la coupe qu'ils auront en partage.

7 Car Yahvé est juste ; il aime les actes de justice :
les hommes droits contempleront sa face [a].

Prière du fidèle en face des progrès de l'hypocrisie.

12 [1] Du maître-chantre. A l'octave. Psaume. De David.

2 Sauve[-nous], Yahvé, car il n'y a plus de bonté ;
la loyauté a disparu d'entre les hommes.
3 Ils se disent l'un à l'autre des mensonges ;
ils parlent, la flatterie aux lèvres et la duplicité au cœur.

4 Que Yahvé retranche toutes les lèvres flatteuses,
la langue qui parle avec arrogance,
5 Ceux qui disent : « Par notre langue nous sommes forts ;
nos lèvres sont avec nous : qui sera notre maître ? » —

6 « Parce que les malheureux sont opprimés et que les pauvres gémissent,
maintenant, dit Yahvé, je me lève [b],
je donne le salut à qui soupire après lui [c]. »
7 Les paroles de Yahvé sont des paroles pures :
c'est de l'argent éprouvé dans le creuset (?) à terre, épuré sept fois.
8 Toi, Yahvé, tu nous garderas
tu nous protégeras contre cette génération et à jamais.
9 . . . . [d]

De la détresse à la confiance [e].

13 [1] Du maître-chantre. Psaume. De David.

2 Jusques à quand, Yahvé, m'oublieras-tu avec persistance,
jusques à quand me cacheras-tu ta face ?
3 Jusques à quand abriterai-je la souffrance dans mon âme,
le chagrin dans mon cœur jour et nuit ?
Jusques à quand mon ennemi l'emportera-t-il sur moi ?

4 Regarde ! réponds-moi, Yahvé, mon Dieu !
éclaire mes yeux, de peur que je ne m'endorme du sommeil de la mort,
5 De peur que mon ennemi ne dise : « Je l'ai vaincu »,
et que mes adversaires ne se réjouissent de ma chute.

4. « le monde » S^hex (aj. *leḥèlèd*). G : le pauvre. Manque en H. 5. G. H : le juste ; et le méchant,... 6. « des charbons ardents » Sym (lis. *paḥămé 'ēš*). H : des pièges, du feu. **12**, 2. « bonté » lis. *ḥèsèd*. H : pieux (mais dans 2[b] le substantif parallèle signifie « loyauté » plutôt que « hommes loyaux »). « a disparu » lis. *'âphesou* pour *phassou*, mot inconnu. 8. « nous... nous » G. H : les... le « et » G. Manque en H. **13**, 3. « la souffrance » lis. *ʿaṣṣâbôt*. H : des desseins. « jour et nuit » G^A. H : durant le jour.

a. Ou : *sa face contemple l'homme droit*. *b*. Citation d'És. 33, 10, ce qui explique sans doute 7[a]. *c*. Traduction très incertaine. Peut-être faut-il lire, avec G : « je brillerai sur lui (*'ophiaʿ bô*) » ou corriger en *yâphîḥou bô* « à celui dont on se moque » (litt. : *contre qui l'on souffle*. Cf. Ps. 10, 5). *d*. Le sens de ce vers, est très incertain ; on traduit souvent : *De toutes parts les méchants circulent, — quand la bassesse prend le dessus chez les fils des hommes*. *e*. La première strophe est un cri de détresse, la deuxième une prière, la troisième un acte de foi paisible. « On dirait des vagues toujours plus courtes jusqu'à ce que la mer devienne calme comme un miroir » (Franz Delitzsch).

6 Mais moi, je me confie en ta bonté :
que mon cœur se réjouisse de ton salut!
Je chanterai à la gloire de Yahvé, car il m'a fait du bien.

La folie des impies et le jugement de Dieu [a].

14 [1] Du maître-chantre. De David.

L'insensé dit en son cœur :
« Il n'y a pas de Dieu [b]. »
Ils mènent une vie corrompue, abominable;
nul ne fait le bien.
2 Yahvé, du haut des cieux, regarde
les fils des hommes,
Pour voir s'il en est un qui soit sage
et qui recherche Dieu :
3 Tous, ils se sont égarés;
ensemble ils se sont corrompus;
Il n'y en a pas qui fasse le bien,
pas un seul.

4 Ont-ils perdu la raison, tous ceux qui pratiquent l'iniquité,
qui dévorent mon peuple, qui le dévorent et s'en repaissent,
et n'invoquent pas Yahvé?
5 Là [c] ils trembleront d'épouvante;
car il y a un Dieu au milieu de la race juste.
6 Vous pouvez confondre les projets du malheureux [d] :
Yahvé est son refuge.

7 Ah! puisse de Sion venir la délivrance d'Israël!
quand Yahvé rétablira son peuple [e],
Jacob sera dans l'allégresse, Israël dans la joie.

L'hôte de Yahve.

15 [1] Psaume. De David.

Yahvé, qui sera admis comme hôte [f] sous ta tente [g],
qui habitera sur ta montagne sainte [h]?

2 Celui qui marche dans l'intégrité et pratique la justice,
qui dit la vérité de tout son cœur,
3 Celui dont la langue ne sème pas la calomnie [i],
qui ne fait pas de mal à son frère,
et ne profère pas l'outrage contre son prochain,

14, 1. « qui le dévorent et s'en repaissent » lis. *'ākôl welāḥôm*. H : qui mangent du pain. — Texte très incertain.

a. Ce psaume et le ps. 53 sont la reproduction d'un original commun; ils diffèrent par d'assez nombreuses variantes; les plus importantes concernent les versets 5 et 6. Dans le ps. 53, le nom de Yahvé a été partout remplacé par le mot « Dieu » (Elohim). *b*. Ce que nie l'insensé, ce n'est sans doute pas l'existence de Dieu, mais son action parmi les hommes (cf. Ps. 10, 4). *c*. Ce *là*, volontairement mystérieux, désigne le lieu où Dieu jugera les méchants. *d*. Sous-entendu : vos efforts seront vains. La traduction de ce verset est très douteuse; le ps. 53 a ici un tout autre texte, mais non moins obscur, et qui n'est sans doute pas non plus le texte primitif. *e*. Litt. : *ramènera les captifs de son peuple*; mais cette expression avait pris le sens général de : rétablir dans son premier état (cf. Job 42, 10). *f*. Cette image de l'hôte (hébr. *guér*) de la divinité se retrouve chez les Phéniciens, dans les noms propres : *Guér*-melqart (hôte du dieu Melqart), *Guér*-astart (hôte de la déesse Astarté). Aujourd'hui encore, en arabe, le *Djâr-Allah* désigne celui qui demeure à La Mecque. *g*. Le Temple. Cette image évoque le souvenir du temps où l'arche était abritée sous une tente. *h*. Les conditions de pureté rituelle ou morale exigées de celui qui voulait entrer dans un sanctuaire ou prendre part au culte, étaient, dans l'antiquité, rappelées à tous, soit par des questions posées par les prêtres (1 Sam. 21, 4-5), soit au moyen d'une déclaration imposée au fidèle (Deut. 26, 1-15), soit par une inscription gravée à la porte du temple (en Égypte par exemple), soit, comme ici, par un chant liturgique (de même Ps. 24, 3-6; cf. És. 33, 14-16). On remarquera que les conditions posées par ce psaume sont toutes d'ordre moral. *i*. Litt. : *Celui qui ne court pas çà et là sur sa langue*. Le sens est douteux.

4 Celui qui considère avec mépris le réprouvé [a],
mais honore ceux qui craignent Yahvé,
Qui, après avoir juré à son détriment, ne se rétracte pas,
5 Qui ne prête pas son argent à intérêt [b]
et ne reçoit pas de présent contre l'innocent.

Celui qui agit ainsi ne sera jamais ébranlé.

Le bonheur est en Yahve seul.

16 [1] Miktam. De David.

Garde-moi, ô Dieu, car je me suis réfugié auprès de toi.
2 Je dis à Yahvé : « Tu es mon Seigneur;
mon bonheur est en toi seul. »
3 . . . . [c]

4 Leurs idoles se multiplient; . . . . . [d]
Je ne répandrai pas leurs libations de sang [e],
et mes lèvres ne prononceront pas leurs noms [f].
5 Yahvé est la portion de ma part et mon calice;
c'est toi qui es à jamais mon lot.
6 Une part m'est échue [g] dans un lieu de délices;
oui, mon héritage me plaît.

7 Je bénis Yahvé qui est mon conseiller;
même les nuits, mon cœur [h] m'instruit.
8 Je place constamment Yahvé devant mes regards;
s'il est à ma droite, je ne serai pas ébranlé.

9 Aussi mon cœur est-il dans la joie et mon âme [i] dans l'allégresse;
ma chair même repose en sécurité.
10 Car tu ne livreras pas mon âme au Cheôl,
tu ne permettras pas que celui qui t'aime voie la fosse [j] :
11 Tu me fais connaître le sentier de la vie :
il y a plénitude de joie en ta présence,
délices éternelles à ta droite.

Un juste demande à être délivré de ses ennemis.

17 [1] Prière. De David.

Yahvé, écoute l'innocence;
sois attentif à ma supplication!
Prête l'oreille à ma prière :
elle sort de lèvres sans fraude.

16, 2. « Je dis » G S L [II]. H : Tu dis. « est en toi seul » Sym L [II] T (lis. *bal bile'âdèkâ*). H : n'est pas sur toi. 4. « leurs idoles » L [II] (lis. *'açabbêhèm*). H : leurs souffrances. 5. « qui es à jamais » lis. *tâmîd*. H : qui assures (?). 6. « mon héritage » G S (lis. *naḥălâtî*). H : l'héritage. 8. « il est » aj. *hou'*. Manque en H.

a. L'homme que Dieu réprouve. *b*. Le prêt à intérêt, quel qu'en fût le taux, était interdit envers l'Israélite; il n'était licite qu'envers l'étranger (Ex. 22, 25; Deut. 23, 19-20; Éz. 18, 8, 13, 17). *c*. Le texte est altéré; litt. : *Aux saints qui sont dans le pays, eux-mêmes, et les nobles en qui est tout mon plaisir*. *d*. Texte altéré : *ils achètent* (le verbe hébreu est exclusivement employé pour l'achat d'une femme) *un autre* ou (en lisant *mihărou*) *ils se hâtent* [de prendre ?] *un autre* [dieu ?]. Il faut peut-être lire *'ăḥérîm hôdou* : « ils célèbrent d'autres [dieux]. » *e*. C'est-à-dire peut-être les libations offertes aux faux dieux avec des mains souillées de sang humain (cf. És. 1, 15). D'autres entendent que le poète réprouve ici l'usage d'offrir (et d'absorber) du sang *comme breuvage*, ou les offrandes de sang *humain* (sacrifices d'enfants), ou les sacrifices illégaux en général, qui sont de simples meurtres. *f*. Les noms des faux dieux; cf. Ex. 23, 13. *g*. Litt. : *les cordeaux* (servant à mesurer les parts) *sont tombés pour moi*. *h*. Litt. : *mes reins*, les reins considérés par les Hébreux comme le siège de la pensée (Jér. 12, 2; Job 19, 27), ici des pensées inspirées par Yahvé. *i*. Voy. note sur 7, 6. *j*. Ce que le psalmiste exprime ici, ce n'est pas l'espérance de la résurrection (car il compte « ne pas voir la fosse », c'est-à-dire échapper à la mort), mais probablement, sous une forme hyperbolique, la certitude que Dieu ne le laissera pas périr de mort prématurée ou violente (cf. Ps. 21, 5; 61, 7-8).

2 Ton enquête fera éclater mon bon droit,
car tes yeux voient ce qui est juste.
3 Si tu sondes mon cœur, si tu l'examines pendant la nuit,
si tu m'éprouves, tu ne trouveras pas en moi de mauvaise pensée :
Ma bouche n'a pas commis de transgression.
4 . . . . [a]
5 Mes pas ont été fermes dans tes sentiers;
mes pieds n'ont pas bronché.

6 Je t'invoque, ô Dieu, car tu me réponds;
incline vers moi ton oreille, écoute ma parole!
7 Déploie les merveilles de ta bonté, toi qui sauves ceux qui attendent
de ta droite le secours contre leurs adversaires!
8 Garde-moi comme la prunelle de l'œil,
abrite-moi, à l'ombre de tes ailes,
9 Contre les coups des méchants qui me persécutent,
de mes ennemis acharnés qui m'entourent!
10 Ils ont fermé leur cœur[b];
leur bouche parle avec insolence.
11 . . . . [c]
12 Il[d] ressemble au lion avide de déchirer,
au lionceau qui se tient aux aguets dans les fourrés.

13 Lève-toi, Yahvé, marche à sa rencontre,
fais-lui ployer le genou, sauve ma vie des attaques du méchant . . . .
14 . . . . [e]
et remplis leur ventre de ce que tu leur tiens en réserve[f];
Que leurs fils s'en rassasient
et en laissent le surplus à leurs enfants!
15 Pour moi, grâce à ma justice, je verrai ta face;
à mon réveil, je me rassasierai de ta contemplation[g].

Cantique de délivrance[h].

18 [1]Du maître-chantre. Du serviteur de Yahvé, de David, qui adressa à Yahvé les paroles de ce cantique lorsque Yahvé l'eut délivré de la main de tous ses ennemis et de la main de Saül. [2]Il dit :

Je t'aime, Yahvé, ma force[i]!
3 Yahvé est mon rocher, ma forteresse et mon libérateur,
mon Dieu, le roc où je trouve un abri,
mon bouclier, la corne[j] qui me sauve, ma haute retraite.
4 Je m'écrie : « Loué soit Yahvé! »
et je suis délivré de mes ennemis.

17, 3. « en moi — transgression » d'après *G L* (lis. *zimmâ bî*). H : ma pensée mauvaise ne passe pas ma bouche (?). 5. « ont été fermes » lis. *tâmekou*. H : rends fermes.

a. Le texte de ce verset est altéré; voici la traduction littérale de l'hébreu : *Aux actions de l'homme par la parole de tes lèvres; — pour moi, j'ai gardé les sentiers du violent.* *b.* Litt. : *leur graisse*. La graisse, spécialement celle qui entoure les reins, était sans doute regardée comme l'un des sièges de l'âme : aussi était-elle réservée à Dieu dans les sacrifices. D'autres corrigent : *ḥêlèb libbâmô* : « Ils ont fermé leur cœur [à force] de graisse ». Un cœur enveloppé de graisse est un cœur insensible, endurci (même image Ès. 6, 10). *c.* Texte altéré. Litt. : *Nos pas; maintenant ils m'entourent. Ils dirigent leurs yeux pour planter en terre [leur tente], ou pour se détourner dans le pays.* *d.* Le méchant. *e.* Texte altéré : *[par ?] ton épée,* [14]*Des hommes [par ?] ta main, ô Yahvé, des hommes de la terre, dont la part est dans la vie.* *f.* Le terme employé ici paraît désigner les châtiments que Dieu réserve aux méchants et à leur race, plutôt que les biens dont ils seraient comblés. *g.* Litt. : *de ta forme.* *h.* Ce psaume se lit également dans 2 Sam. 22. Les deux textes présentent de nombreuses variantes de détail, mais dérivent d'un même original. Il est très probable que le cantique primitif a reçu plusieurs additions, avant de revêtir sa forme actuelle. La deuxième partie (29 ou 32 à 51), qui célèbre les victoires ininterrompues d'un roi ou d'un peuple conquérant, est d'un accent très différent de celui de la première partie, chant de délivrance d'un juste (rien n'indique que ce soit un roi), qui vient d'être arraché à une extrême détresse. *i.* Ce vers, qui manque dans 2 Sam. 22 et contient une forme de verbe araméenne, est peut-être une glose liturgique, comme le verset 50. *j.* La corne du taureau était pour les Israélites le symbole de la force. Yahvé fut souvent représenté, dans les temps anciens, sous la forme de cet animal.

5 Les flots de la Mort m'enveloppaient,
et les torrents de la Destruction[a] m'épouvantaient;
6 Les liens du Cheôl m'entouraient,
les filets de la Mort m'avaient surpris.

7 Dans ma détresse, j'ai invoqué Yahvé,
et j'ai crié vers mon Dieu.
De son palais il entendit ma voix,
et mon cri parvint à ses oreilles.
8 La terre fut ébranlée et trembla,
les fondements des montagnes frémirent;
ils furent ébranlés, parce que sa colère s'enflammait.
9 La fumée montait de ses narines,
et un feu dévorant sortait de sa bouche;
il en jaillissait des charbons embrasés.
10 Il inclina les cieux, et il descendit;
il y avait sous ses pieds de sombres nuées.
11 Il monta sur un chérubin[b], et il vola;
il plana sur les ailes du vent.
12 Il mit autour de lui l'obscurité comme une tente,
des eaux ténébreuses et des nuages noirs.
13 Devant lui passaient des nuées,
de la grêle et des charbons ardents.
14 Yahvé tonna dans les cieux,
le Très-Haut fit entendre sa voix.
15 Il lança ses flèches et dispersa les ennemis[c],
il fit briller l'éclair et les chassa.
16 Le lit de la mer apparut
et les fondements du monde furent mis à découvert,
A ta menace, Yahvé,
au souffle du vent de ta colère.

17 D'en haut, il étendit [sa main] et me saisit,
il me retira des grandes eaux;
18 Il me délivra de mon puissant ennemi
et de mes adversaires trop forts pour moi.
19 Ils m'avaient assailli dans un jour de malheur,
mais Yahvé a été mon appui;
20 Il m'a mis au large,
il m'a sauvé, parce qu'il m'aime.

21 Yahvé m'a rendu selon ma justice,
il m'a traité selon mon innocence,
22 Car j'ai gardé les voies de Yahvé
et je ne me suis pas détourné de mon Dieu pour faire le mal :
23 Toutes ses ordonnances sont devant moi,
et je n'ai pas rejeté ses lois;
24 J'ai été irréprochable à son égard
et je me suis tenu en garde contre mon iniquité.

18, 5. « les flots » *2 Samuel*. H : les liens. 7. « parvint » *2 Sam.* H aj. : devant lui. 12. « comme » *2 Sam.* H aj. : sa retraite (doublet de « sa tente »). « des nuages ». H : des nuées de nuages. H rattache le mot « noirs (sans éclat) » au v. 13. 13. « des nuées » *G L*[a]. H : *ses* nuées. 14. *2 Sam. G*. H aj. à la fin : de la grêle et des charbons ardents (répétition fautive de 13b). 15. « il fit briller l'éclair » *G* (dans 2 Samuel). Lis. *wayyiberôq bârâq* (cf. Ps. 144, 6). H : il a multiplié (ou lancé) des éclairs. 16. « de la mer » *2 Sam.* H : des eaux.

a. Hébr. : « de *beliyya'al* », mot d'origine obscure, dont on a fait plus tard le nom d'un démon (Bélial), et qui désigne ici la Mort ou le Cheôl. Ces « flots » et ces « torrents » sont sans doute une allusion aux fleuves infernaux que la croyance populaire plaçait sur le chemin du Cheôl (cf. Jonas 2, 4). *b.* Voy. note sur Gen. 3, 24. *c.* Litt. : *et les dispersa.*

25 Yahvé m'a traité selon ma justice,
selon mon innocence manifeste à ses yeux.
26 Avec celui qui est fidèle, tu te montres fidèle,
intègre avec qui est intègre.
27 Pur avec qui est pur,
mais artificieux avec le pervers.
28 Tu sauves les humbles,
mais tu abaisses les yeux hautains.

29 Oui, tu es ma lumière, Yahvé;
mon Dieu illumine mes ténèbres.
30 Avec ton aide, j'attaque une troupe armée,
avec mon Dieu, je franchis une muraille.
31 La voie de Dieu est parfaite,
la parole de Yahvé est éprouvée.
Il est un bouclier
pour tous ceux qui se confient en lui.
32 Qui est Dieu, en effet, sinon Yahvé,
et qui est un rocher, si ce n'est notre Dieu,
33 Ce Dieu qui me ceint de force
et aplanit ma route,
34 Qui rend mes pieds agiles comme ceux des biches
et m'établit sur les sommets,
35 Qui exerce mes mains au combat
et mes bras à ployer l'arc d'airain?

36 Tu m'as accordé ton secours pour bouclier
et ta droite m'a soutenu . . . . .[a]
37 Tu as donné plus d'ampleur à mon pas
et mes chevilles n'ont pas fléchi.
38 J'ai poursuivi mes ennemis : je les ai atteints,
et je ne suis pas revenu avant de les avoir anéantis.
39 Je les ai écrasés, et ils n'ont pu se relever;
ils sont tombés sous mes pieds.
40 Tu m'as ceint de force pour le combat,
tu as fait plier sous moi mes rivaux.
41 Mes ennemis, tu les as mis en fuite devant moi;
et mes adversaires, tu les as anéantis.
42 Ils ont crié — sans que personne les sauvât —
à Yahvé, — sans qu'il leur répondît.
43 Je les ai pulvérisés comme la poussière sur une place,
je les ai écrasés comme la boue des rues.
44 Tu m'as délivré des discordes intérieures;
Tu m'as mis à la tête des nations :
un peuple que je ne connaissais pas m'est asservi.
45 Les étrangers m'adressent des flatteries;
au premier ordre, ils m'obéissent.
46 Les étrangers sont à bout de forces[b],
ils sortent en tremblant[b] de leurs forteresses.

26. « qui est intègre ». H : *un homme* intègre. 28. *2 Sam.* H aj. en tête : car toi. « humbles » lis. *'ânâw*. H : malheureux. 29. « tu es — Yahvé ; » *2 Sam.* H : tu fais briller ma lampe ; Yahvé... 34. « les » *G S L*. H : mes. 41. « tu les as anéantis » *G^AB L*. H : je les ai anéantis. 43. « sur une place (litt. d'une place) » d'après *2 Sam.* (lis. *ka'âphar rehôb*). H : en face du vent. « écrasés » *2 Sam. G S T*, H : vidés. 45. *2 Sam.* H a ici les deux hémistiches dans l'ordre inverse.

a. La fin du verset est inintelligible (litt. : *et ton humilité m'a rendu grand* ou *nombreux*). Les mots qui précèdent (*et ta droite m'a soutenu*), qui manquent dans 2 Samuel, sont probablement une variante ou une glose. *b*. Texte très incertain.

47 Vive Yahvé et béni soit mon rocher!
qu'il soit exalté, le Dieu qui me sauve,
48 Le Dieu qui me procure la vengeance
et m'assujettit des peuples,
49 Qui me délivre de mes ennemis en courroux :
tu m'élèves au-dessus de mes rivaux,
tu me fais échapper à l'homme violent.
50 C'est pourquoi je te louerai, Yahvé,
et parmi les nations, je chanterai à la gloire de ton nom[a].
51 Il accorde de grandes victoires à son roi
et témoigne sa faveur à son oint,
à David et à ses descendants à perpétuité.

La gloire de Dieu dans l'univers [b].

19 [1] Du maître-chantre. Psaume. De David.

2 Les cieux proclament la gloire de Dieu,
et le firmament raconte l'œuvre de ses mains.
3 Le jour en fait le récit au jour,
et la nuit en donne connaissance à la nuit.
4 Ce n'est pas un langage articulé, ce ne sont pas des paroles;
on n'entend pas leur voix[c].
5 Leur voix parcourt toute la terre,
et leurs accents parviennent aux extrémités du monde.

Là, il a dressé une tente pour le soleil,
6 et celui-ci, pareil à un époux qui sort de sa chambre
tout joyeux, s'élance, comme un héros, pour parcourir sa carrière.
7 Il part d'une extrémité des cieux,
et sa course s'achève à l'autre extrémité;
rien ne se dérobe à sa chaleur.

Éloge de la Loi.

8 La Loi de Yahvé est parfaite;
elle réconforte l'âme.
Les déclarations de Yahvé sont véridiques;
elles donnent la sagesse au simple.
9 Les préceptes de Yahvé sont droits;
ils réjouissent le cœur.
Le commandement de Yahvé est lumineux;
il éclaire les yeux.
10 La crainte[d] de Yahvé est pure;
elle subsiste à toujours.
Les ordonnances de Yahvé sont vraies;
elles sont toutes justes.

49. « en courroux » *G L^G*. H : et aussi... 50. « Yahvé — nations » d'après *2 Sam.* (à cause du rythme). H : parmi les nations, Yahvé, et...
19, 5. « leur voix » lis. *qôlâm*. H : leur cordeau (leur domaine?). 7. « s'achève à (litt. : [s'étend] jusqu'à) » *H^s G* (lis. *'ad*). H : [est] sur.

a. Ce verset doit être une glose liturgique. L'auteur du psaume aspire à dominer sur les nations, plutôt qu'à psalmodier au milieu d'elles. *b*. Dans ce psaume sont réunies deux pièces (2-7 et 8-15), aussi différentes par le rythme que par le contenu. La première évoque d'abord l'image grandiose de la création, puis célèbre particulièrement le soleil, en s'inspirant peut-être de quelque vieil hymne au dieu *Chèmèch* (le soleil). La deuxième, qui rappelle le psaume 119, fait l'éloge de la Loi et se termine par une prière. *c*. Ce verset prosaïque paraît être une note engageant le lecteur à ne pas prendre à la lettre les images du poète. *d*. On attend ici un synonyme de Loi ; il faut peut-être lire « la parole (*'imrat*) de Yahvé », comme au psaume 119, 11, 50, 67.

11 Elles sont plus précieuses que l'or,
que beaucoup d'or fin,
Plus douces que le miel,
même que le miel vierge[a].

12 Aussi ton serviteur se laisse-t-il instruire par elles;
à les observer, on trouve un grand avantage.
13 Qui connaît ses erreurs involontaires?
absous-moi des fautes qui me restent cachées.
14 Délivre aussi ton serviteur des orgueilleux[b];
qu'ils ne dominent point sur moi.
Alors je serai sans reproche et innocent
des grands péchés.

15 Daigne agréer[c] les paroles de ma bouche
et la méditation de mon cœur,
Yahvé, mon rocher et mon libérateur.

Prière pour le roi avant la bataille[d].

20 [1] Du maître-chantre. Psaume. De David.

2 Que Yahvé te réponde au jour de la détresse;
que le nom du Dieu de Jacob te mette en une haute retraite!
3 Que, du sanctuaire, il t'envoie du secours
et, de Sion, te prête son appui!
4 Qu'il se souvienne de toutes tes offrandes
et agrée[e] ton holocauste! Séla.
5 Qu'il t'accorde ce que ton cœur désire
et accomplisse tous tes desseins!

6 Puissions-nous acclamer ta victoire
et exalter le nom de notre Dieu!
que Yahvé accomplisse toutes tes requêtes!

7 Maintenant, je sais que Yahvé
donne la victoire à son oint.
Il lui répondra des cieux, sa sainte [demeure],
par les exploits libérateurs de sa droite.
8 Les uns [sont forts] de leurs chars, d'autres, de leurs chevaux,
mais notre force à nous, c'est le nom de Yahvé notre Dieu.
9 Ceux-là fléchissent, et ils tombent;
nous, nous restons debout et nous tenons ferme.

10 Yahvé, donne la victoire au roi,
et réponds-nous, au jour où nous t'invoquons!

20, 6. « exalter le nom » d'après *G* (lis. *negaddél* et om. *be*). H : élever le drapeau au nom. 8b. Litt. : et nous, nous sommes forts par le nom... 8 (lis. *naghir*). H : et nous, nous invoquons le nom... 10. « au roi et réponds-nous » *G*. H : que le roi nous réponde (ou : nous exauce).

a. Le miel le plus fin, celui qui coule des rayons sans qu'on les presse. *b.* La pression exercée par eux et aussi leur mauvais exemple pourraient entraîner le fidèle à violer la Loi. *c.* Terme emprunté au rituel des sacrifices (Lév. 1, 3; etc.): au lieu de victime, le psalmiste apporte sa prière en offrande à Dieu. *d.* Cette prière semble destinée à accompagner le sacrifice (v. 4) qu'offre le roi à l'heure du péril. Le chœur joint ses accents à ceux du psalmiste aux vers. 6 et 10. La deuxième strophe (7-10) est prononcée après le sacrifice, alors qu'un indice favorable ou le témoignage d'un prophète vient de promettre la victoire. *e.* Litt. : *qu'il considère comme gras*, ou *qu'il réduise en cendres.*

Actions de grâces pour les bénédictions accordées au roi.

21 [1] Du maître-chantre. Psaume. De David.

2 Yahvé, le roi se réjouit de ta force,
et combien la victoire que tu lui donnes le remplit d'allégresse!
3 Tu lui as accordé ce que son cœur désirait
et tu ne lui as pas refusé ce que ses lèvres avaient souhaité. Séla.
4 Car tu lui as fait trouver des bénédictions excellentes;
tu as mis sur sa tête une couronne d'or fin.
5 Il te demandait la vie, tu la lui as donnée :
des jours qui se prolongent à jamais et à perpétuité[a].
6 Sa gloire est grande à cause de ta victoire;
tu lui prodigues l'éclat et la magnificence.
7 Tu lui donnes un bonheur qu'on citera toujours en exemple[b];
tu le combles de joie en ta présence.

8 Oui, le roi se confie en Yahvé,
et par la grâce du Très-Haut, il ne sera point ébranlé.

9 Ta main, [ô roi,] atteindra tous tes ennemis;
ta droite atteindra ceux qui te haïssent.
10 Tu les rendras semblables à une fournaise ardente,
au temps où tu te montreras — —
(Yahvé, dans sa colère, les anéantira,
et un feu les dévorera[c].)
11 Tu feras disparaître leurs enfants de la terre
et leur postérité d'entre les fils des hommes.
12 S'ils essaient d'attirer sur toi le malheur,
s'ils forment un mauvais dessein, ils seront impuissants;
13 Car tu leur feras tourner le dos :
tu tendras la corde de ton arc et les frapperas à la tête.

14 Lève-toi, Yahvé, dans ta force
que nous chantions et célébrions tes hauts faits!

Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?

22 [1] Du maître-chantre. Sur « Biche de l'aurore ». Psaume. De David.

2 Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?
[pourquoi restes-tu] éloigné malgré mes appels, malgré les plaintes que je profère?
3 Je crie le jour, et tu ne réponds pas;
la nuit, et je n'obtiens pas l'apaisement.

4 Et pourtant, tu habites dans le sanctuaire,
c'est toi qui es la gloire d'Israël!
5 En toi se sont confiés nos pères;
ils ont eu confiance, et tu les as délivrés;
6 Ils ont crié vers toi et ont été sauvés;
ils se sont confiés en toi et n'ont pas été déçus.

21, 14. « tes hauts faits » *H* G L* (lis. *gebourôtèka*). H : ta puissance. **22**, 2b. Lis. *miššaw'âti middiberè*. H : [pourquoi] les paroles de mon rugissement [restent-elles] loin de mon salut? 3. H aj. en tête : mon Dieu (ce mot rend le vers trop long). 4. Lis. *baqqôdèš* (*G*[94]) et *tehillat* (*G L*) et aj. *bâk* (d'après *Ps.* 71, 6). H : Et pourtant tu es saint, tu trônes sur les louanges d'Israël (image insolite qu'on suppose dérivée de l'expression : trôner sur les chérubins).

a. Expression hyperbolique pour désigner une longue vie. On saluait les souverains en disant : « Que le roi vive à jamais! » (1 Rois 1, 31; etc.) *b.* Litt. : *Tu fais de lui des bénédictions pour toujours*, c'est-à-dire : quand on voudra bénir quelqu'un dans l'avenir, on dira : « Que Dieu te rende aussi heureux que ce roi! » (Cf. Gen. 48, 20.) *c.* Glose destinée à expliquer l'image, un peu insolite, de la fournaise. Son introduction dans le texte a fait tomber, sans doute, une partie du vers précédent.

7 Et moi, je ne suis qu'un ver et non un homme,
l'opprobre des hommes et le rebut du peuple.
8 Tous ceux qui me voient se moquent de moi,
ils ricanent[a], hochent la tête[b] [et disent] :
9 « Il s'en est remis à Yahvé ; que Yahvé le délivre,
qu'il le sauve, puisqu'il[c] l'aime ! »

10 Oui, c'est toi qui m'as tiré du sein de ma mère,
qui m'as déposé en sûreté sur sa poitrine.
11 Sur tes genoux j'ai été jeté, à ma naissance[d] :
dès le sein maternel, c'est toi qui es mon Dieu.
12 Ne t'éloigne pas de moi, car je suis dans la détresse ;
approche-toi, car personne ne me secourt.

13 De nombreux taureaux m'environnent ;
des buffles du Bachân[e] m'entourent.
14 Contre moi, la gueule ouverte,
[s'avance] un lion, qui rugit prêt à saisir sa proie.
15 Je suis comme de l'eau qui s'écoule,
et tous mes os se disjoignent ;
Mon cœur est semblable à la cire,
il se fond au milieu de mes entrailles.

16 Ma bouche est sèche comme un tesson d'argile,
et ma langue s'attache à mon palais ;
on pourrait me coucher dans la poussière de la mort !
17 Car des chiens m'entourent,
une bande de scélérats rôde autour de moi.
. . . . [f]
18 Je puis compter tous mes os ;
eux m'observent et jouissent de me voir [en cet état].
19 Ils partagent entre eux mes vêtements
et tirent au sort mes habits.

20 Mais toi, Yahvé, ne te tiens pas éloigné ;
toi qui es ma force, hâte-toi de me secourir !
21 Protège mon âme contre l'épée,
mon unique [bien][g] contre le chien[h] !
22 Sauve-moi de la gueule du lion,
et [délivre] des cornes des buffles ma misérable [vie].

23 J'annoncerai ton nom à mes frères ;
je te louerai au milieu de l'assemblée.
24 Vous qui craignez Yahvé, louez-le ;
descendants de Jacob, honorez-le tous ;
que toute la race d'Israël tremble devant lui !

9. « Il s'en est remis » *G S L* (lis. *gal*). H : remets-t'en. 12. « je suis — approche-toi » lis. *ṣar lî*. H : la détresse est proche. 14. « la gueule ouverte » lis. *pâṣâ* et *pîhou*. H G : ils ouvrent leur gueule. 16. « Ma bouche » lis. *ḥikkî*. H : ma force. 22. « ma misérable [vie] » lis. *'ǎniyyâtî* (d'après *G Sym S* : ma bassesse). H : tu m'as exaucé. 24. « tremble » *G*. H : tremblez.

a. Litt. : *Ils ouvrent leurs lèvres.* *b.* Geste de mépris ; cf. És. 37, 22 ; Ps. 109, 25 ; Lam. 2, 15 ; Mc 15, 29. *c.* *Il*, Yahvé. *d.* C'est-à-dire : tu m'as adopté dès ma naissance. Celui (père naturel ou adoptif) qui recevait le nouveau-né sur ses genoux le reconnaissait par là pour son enfant (Gen. 50, 23 ; cf. Gen. 30, 3 ; 48, 12 ; Job 3, 12). *e.* Voy. note sur Am. 4, 1. *f.* Le texte porte : *comme un lion mes mains et mes pieds*, ce qui n'offre pas de sens acceptable. Les versions anciennes donnent : *ils ont creusé* (G), ou *ils ont blessé* (S) ou *ils ont lié* (Aq L[H]) ou *ils ont insulté* (Aq[2] Midr) *mes mains et mes pieds*. Elles lisaient donc *kâ'rou* au lieu de *kâ'ǎrî* (comme un lion) ; ce verbe ne peut en aucun cas signifier « ils ont percé », comme le veut la traduction courante. *g.* Expression poétique désignant la vie, l'âme (cf. Ps. 35, 17). *h.* Litt. : *contre la main du chien.*

25 Car il n'a pas méprisé ni rejeté la misère du malheureux,
il ne lui a point caché son visage,
et quand il a crié vers lui, il l'a entendu.
26 Tu m'as donné sujet de te louer dans la grande assemblée ;
j'accomplirai mes vœux en présence de ceux qui te craignent[a].
27 Les humbles mangeront et seront rassasiés[b] ;
les adorateurs de Yahvé le loueront ;
que leur cœur retrouve pour toujours le bonheur[c] !

28 [Alors] se souviendront de Yahvé et reviendront à lui
toutes les extrémités de la terre ;
Et devant lui se prosterneront
toutes les tribus des nations[d].
29 Car c'est à Yahvé qu'appartient le règne,
et c'est lui qui domine sur les nations.
30 Devant lui seul se prosterneront tous les puissants[e] de la terre :
à ses pieds se courberont tous ceux qui descendent vers la poussière . . .
31 . . . . [f]
Qu'on parle du Seigneur à la génération à venir,
32 et qu'on annonce sa justice aux hommes qui vont naître ;
car c'est ici l'œuvre de Yahvé.

Yahvé le bon berger.

23 [1] Psaume. De David.

Yahvé est mon berger : je ne manque de rien ;
2 il me fait séjourner dans de verts pâturages.
Il me conduit auprès des eaux pour y prendre mon repos[g] ;
3 il renouvelle mes forces.
Il me mène par le bon chemin,
pour l'honneur de son nom[h].
4 Même quand je passe dans une vallée pleine d'ombre[i],
je ne crains aucun mal,
car tu es avec moi :
Ton bâton et ta houlette
me rassurent.

5 Tu dresses devant moi une table
en face de mes adversaires[j].
Tu oins d'huile ma tête[k] ;
ma coupe déborde.
6 Le bonheur et la grâce m'accompagneront seuls
tout le cours de ma vie ;
Et j'habiterai dans la maison de Yahvé
pendant de longs jours.

27. « leur » *S* (*G*). H : votre. 28. « devant lui » *G S L*[*]. H : devant toi. 29. « c'est lui qui » *G S* (lis. *wehou' môšêl*). H : il. 30. « Devant lui seul se prosterneront » lis. *'ak lô yištaḥǎwou*. H : ils ont mangé et se sont prosternés. 31. « à la génération à venir » *G* (lis. *yâbô'*). H : à la génération, [32] Qu'ils viennent... 32. « l'œuvre de Yahvé » *G S*. H : son œuvre. 23, 6. « j'habiterai » *G S L T* (lis. *yâšabtî*). H : je retournerai.

a. Litt. : *qui le craignent.* *b.* Allusion aux repas qui accompagnaient les sacrifices. *c.* Litt. : *vive pour toujours* (cf. Gen. 45, 27). *d.* Si le psaume, dans son ensemble, exprime la plainte d'un individu et non celle de la communauté des justes, il faut regarder les v. 28-30 et peut-être même les v. 23-32 comme ajoutés ou remaniés lorsque cette prière individuelle fut transformée en un chant pour le culte public. C'est, en effet, la délivrance d'Israël qui amènera les païens à se convertir. *e.* Litt. : *les gras.* *f.* Le texte hébr. porte : *Et il ne conserve pas son âme en vie.* 31 *Une postérité le servira.* Les anciennes versions ont lu différemment, p. ex. G : « mais mon âme vivra pour lui. Ma postérité le servira. » Sous cette forme, ces mots pourraient être une glose d'un pieux lecteur. *g.* Litt. : *auprès des eaux de repos.* Il ne s'agit pas d'eaux stagnantes, que le bon berger éviterait, mais du repos du milieu du jour ou de la nuit, qu'on faisait prendre aux troupeaux aux abords d'un ruisseau ou d'un abreuvoir. *h.* Pour faire honneur à son nom de « Dieu d'Israël ». *i.* *Ombre.* Ce mot a été considéré par les versions anciennes et par les massorètes — mais à tort très certainement — comme un mot composé signifiant « ombre de la mort ». *j.* Yahvé est maintenant représenté sous l'image d'un hôte généreux. En vertu des règles de l'hospitalité au désert, les persécuteurs doivent respecter l'asile offert au fuyard et contempler, impuissants, les soins dont il jouit. *k.* Voy. Luc 7, 46

Grandeur et sainteté de Yahvé. Son entrée triomphale dans le Temple [a].

24 [1] De David. Psaume.

A Yahvé appartient la terre avec ce qui la remplit,
le monde avec ceux qui l'habitent;
2 Car c'est lui qui l'a fondée sur les mers
et solidement établie sur les fleuves [b].

3 Qui sera admis à gravir la montagne de Yahvé,
et qui subsistera dans son sanctuaire? —
4 Celui qui a les mains innocentes et le cœur pur,
qui ne tourne pas ses désirs vers le mal
et ne fait pas de faux serments.
5 Il recevra de Yahvé la bénédiction
et du Dieu qui le sauve le bonheur [c].
6 Telle est la race de ceux qui l'adorent,
de ceux qui cherchent ta face, Dieu de Jacob. Séla.

7 Portes, élevez vos frontons [d],
haussez-vous, antiques portails,
que le roi de gloire fasse son entrée! —
8 Qui est ce roi de gloire? —
C'est Yahvé fort et vaillant,
Yahvé vaillant dans les combats.

9 Portes, élevez vos frontons [d],
haussez-vous, antiques portails,
que le roi de gloire fasse son entrée! —
10 Qui donc est ce roi de gloire? —
C'est Yahvé, le Dieu des armées,
c'est lui qui est le roi de gloire. Séla.

Espoir en Dieu [e].

25 [1] De David.

Aleph — Vers toi, Yahvé, j'élève mon âme;
2 — — — — — mon Dieu [f]!
Bet — En toi je me confie; que je ne sois pas déçu,
que mes ennemis n'aient pas la joie de me voir [malheureux]!
Guimel — 3 Non, pas un de ceux qui espèrent en toi ne sera couvert de honte;
mais ils le seront, ceux qui, sans motif, te trahissent.
Dalet — 4 Fais-moi connaître tes voies, ô Yahvé,
enseigne-moi tes sentiers!

24, 6. « Dieu de Jacob » *H* S.* H : Jacob. 9. « haussez-vous » *H* G S.* H : et élevez-les... 10. « le Dieu » aj. *'élôhé* pour la régularité du rythme.

a. Ce psaume se compose de trois parties sans lien entre elles. La première célèbre la puissance du Créateur. La seconde, qui rappelle le ps. 15 (voy. note *h* sur Ps. 15, 1), indique les conditions — toutes morales — requises de qui veut avoir accès au sanctuaire. La troisième, qui diffère des deux autres par le rythme, est peut-être un ancien cantique qui célébrait le retour triomphal de l'arche de Yahvé, au temps où les armées d'Israël l'emmenaient à la guerre. Ces trois morceaux ont dû être réunis parce qu'ils étaient juxtaposés dans la liturgie du Temple (pour l'office du premier jour de la semaine, d'après la version grecque). Le ps. 24 devait être chanté par deux chœurs qui s'entre-répondaient, probablement au cours d'une procession. *b.* D'après la cosmogonie antique, il y avait, sous la terre, des mers (l'Abîme) et des fleuves (les fleuves infernaux, l'Océan), sur lesquels reposait le monde (voy. Gen. 1, 7; Jon. 2, 3-4, et les notes). *c.* Litt. : *la justice*, c'est-à-dire ici : le bonheur qui montrera que Dieu lui rend justice. *d.* Litt. : *vos têtes*. *e.* Le ps. 25 est un psaume alphabétique (voy. note sur Ps. 9). Les quelques irrégularités qu'on y remarque sont dues probablement à des erreurs de copiste : la 6e lettre (*vav*) manque (cf. Ps. 34), ainsi que la 19e (*qoph*), tandis que la 20e (*rech*) figure deux fois de suite (v. 18 et 19) et qu'un hémistiche supplémentaire a pris place après la 5e et la 7e. Le dernier verset, qui a un rythme différent, et où Dieu n'est pas appelé Yahvé, est une addition liturgique. *f.* Ce mot, qui se trouve placé, dans le texte actuel, en tête du deuxième vers, est probablement un débris du second membre du premier vers.

Hé — 5 Fais-moi marcher dans la vérité, et instruis-moi,
car tu es le Dieu qui me sauve :
en toi j'espère chaque jour.
Zaïn — 6 Souviens-toi de tes compassions, Yahvé,
et de tes bontés, car elles sont éternelles.
Ḥet — 7 Ne te souviens pas des fautes de ma jeunesse et de mes péchés,
souviens-toi de moi selon ta miséricorde,
à cause de ta bonté, ô Yahvé [a]!

Ṭet — 8 Yahvé est bon et droit,
c'est pourquoi il montre la voie aux pécheurs.
Yod — 9 Il fait marcher les humbles dans la justice,
et il enseigne sa voie aux misérables.
Kaph — 10 Dans les sentiers de Yahvé [b], il n'y a que bonté et fidélité
pour ceux qui gardent son alliance et ses commandements.
Lamed — 11 Pour l'honneur de ton nom, Yahvé,
pardonne mon iniquité, car elle est grande.
Mem — 12 Est-il un homme qui craigne Yahvé,
Yahvé lui montre le chemin qu'il doit choisir.
Noun — 13 Il vivra lui-même dans le bonheur,
et sa postérité possédera le pays.
Samek — 14 Yahvé communique ses pensées secrètes à ceux qui le craignent,
et il leur fait comprendre sa loi.

Aïn — 15 Mes yeux regardent sans cesse vers Yahvé,
car c'est lui qui dégage mes pieds du filet.
Pé — 16 Tourne-toi vers moi et prends pitié de moi :
je suis seul et malheureux.
Çadé — 17 La détresse assaille mon cœur :
délivre-moi de mes angoisses!
Rech — 18 Vois ma misère et mon tourment,
et pardonne tous mes péchés!
19 Vois le grand nombre de mes ennemis
et la haine violente qu'ils me portent!

Chin — 20 Garde mon âme et sauve-moi;
que je ne sois pas déçu, quand je me réfugie près de toi!
Tav — 21 Que l'intégrité et la droiture me protègent,
puisqu'en toi j'ai mis mon espoir, Yahvé!

22 O Dieu, délivre Israël
de toutes ses détresses!

Prière d'un homme intègre [c].

26 [1] De David.

Fais-moi justice, Yahvé, car j'ai marché dans l'intégrité,
et j'ai mis en Yahvé une confiance inébranlable.
2 Examine-moi, Yahvé, éprouve-moi,
fais passer au creuset mes reins et mon cœur,

25, 9. « misérables » *S* (lis. *'aniyyîm*). H : humbles. 11b. *S* (lis. *lahem yodia'*). H : et sa loi pour les faire connaître. 17a. Lis. *hirhîbou*. H : ils ont élargi la détresse de mon cœur. 21. « Yahvé » *G*. Manque en H. **26,** 1. « car ». H aj. : moi (cf. v. 11); mais le vers est trop long.

a. Ce verset est manifestement surchargé ; le texte primitif ne portait sans doute que l'une des deux variantes qui forment actuellement les hémistiches 2 et 3. *b. Les sentiers de Yahvé* ; cette expression désigne ici les actes de sa providence. *c.* Ce psaume exprime les sentiments du groupe des « pieux », qui comptent sur les faveurs de Yahvé parce qu'ils se distinguent des Juifs infidèles par la droiture de leur vie et leur attachement au culte (cf. Ps. 5 ; 17).

3 Car j'ai ta grâce devant les yeux,
et je marche dans ta vérité :
4 Je ne m'assieds pas avec les impies,
et je n'entre pas chez les hypocrites;
5 Je hais le parti des méchants,
et je ne m'assieds pas avec les pervers.
6 Je lave mes mains dans l'innocence[a],
et je vais en procession[b] autour de ton autel, Yahvé,
7 En faisant retentir des chants de louange
et en racontant toutes tes merveilles.
8 J'aime, Yahvé, la maison où tu demeures
et le lieu où réside ta gloire.

9 N'emporte pas mon âme avec celle des pécheurs[c]
ni ma vie avec celle des hommes de sang,
10 Qui ont les mains souillées de crimes
et la droite pleine de présents[d].
11 Pour moi, je marche dans l'intégrité :
délivre-moi, Yahvé; aie pitié de moi.
12 Mon pied restera sur un sol uni[e];
je bénirai Yahvé dans les assemblées.

La sécurité que donne la protection de Dieu[f].

27 [1] De David.

Yahvé est ma lumière et mon salut :
de qui aurais-je peur?
Yahvé est le rempart de ma vie :
devant qui tremblerais-je?

2 Quand des méchants s'avancent contre moi
pour dévorer ma chair,
Ce sont mes adversaires et mes ennemis
qui chancellent et qui tombent.

3 Quand une armée camperait contre moi,
mon cœur serait sans crainte;
Quand la guerre se déchaînerait contre moi,
alors même je me sentirais en sécurité.

4 Il est une chose que je demande à Yahvé,
une chose que je désire,
C'est d'habiter dans la maison de Yahvé
tous les jours de ma vie[g],
Afin de contempler la splendeur de Yahvé
et de visiter son palais[h].

11. « Yahvé » G[A]. Ce mot, nécessaire pour le rythme, manque en H.

a. C'est-à-dire : Je me préserve du péché (cf. Ps. 73, 13). Cette expression est inspirée par le rite de l'ablution, considéré d'abord comme enlevant positivement la souillure (p. ex. Ex. 30, 17-21), puis comme symbolisant l'innocence (Deut. 21, 6-7; Mt 27, 24). *b.* Le rite de la procession, qui n'est pas mentionné par la Loi, était en usage chez les Juifs comme chez les autres Sémites, les Phéniciens par exemple (1 Rois 18, 26) et les Arabes. Il a été conservé par l'islam et se célèbre à La Mecque, autour de la pierre sainte (Kaaba). On sait qu'il a été admis aussi par plusieurs Églises chrétiennes (catholicisme, Église grecque). *c.* C'est-à-dire : Ne me frappe pas d'une mort soudaine et prématurée, comme celle qui, d'après les idées des Juifs fidèles, ne manque pas d'atteindre les impies. *d.* Il s'agit des présents par lesquels ils se sont laissé corrompre. *e.* C'est-à-dire : j'aurai une vie heureuse et sans grandes épreuves. *f.* Ce psaume comprend deux parties tout à fait distinctes et sans doute indépendantes à l'origine. On a dit qu'elles expriment, l'une « la foi triomphante », l'autre « la foi suppliante ». *g.* Ce vers rappelle le dernier du ps. 23. Ces deux pièces ont le même rythme et la même inspiration. *h.* On peut traduire aussi : *Pour jouir de l'intimité de Yahvé — et prendre soin de son palais* (cf. Éz. 34, 11-12). Dans ce cas, l'auteur serait sans doute un prêtre.

5 Car il me cache dans sa retraite
au jour du malheur,
Il m'abrite dans le secret de sa tente,
il m'élève sur un rocher.

6 Aussi ma tête domine-t-elle
les ennemis qui m'entourent.
J'offrirai donc dans sa tente
des sacrifices au son des trompettes[a].
Par mes chants et mes accords, je célébrerai Yahvé[b].

Supplication d'un croyant dans l'adversité.

7 Écoute, Yahvé, ma voix qui t'appelle,
aie pitié de moi et réponds-moi!
8 . . . . [c]
C'est ta face, Yahvé, que je cherche,
9 ne me la cache pas.
Ne repousse pas avec colère ton serviteur,
toi qui fus mon secours;
Ne me délaisse pas, ne m'abandonne pas,
ô Dieu, mon Sauveur!
10 Mon père et ma mère m'ont abandonné,
mais Yahvé me recueillera.

11 Enseigne-moi ta voie, Yahvé, — —
Et conduis-moi sur un sentier uni,
à cause de ceux qui m'épient.
12 Ne me livre pas à la merci de mes ennemis, — —
Car il s'élève contre moi de faux témoins
et des gens qui ne respirent que violence à mon égard.

13 J'ai l'assurance que je verrai la bonté de Yahvé
sur la terre des vivants.
14 Espère en Yahvé[d]! Fortifie-toi et que ton cœur s'affermisse,
espère en Yahvé!

Un juste demande à ne pas partager le sort des méchants.

28 [1] De David.

C'est vers toi, mon rocher, que je crie :
ne reste pas sourd à mon appel,
De peur que, si tu gardes le silence, je ne sois confondu
avec ceux qui descendent dans la fosse.
2 Écoute mes cris suppliants,
quand j'implore ton secours,
Quand j'élève les mains, ô Yahvé,
vers ta sainte demeure[e].

27, 9. « ne me *la* cache pas » lis. *tastîrêm*. H : ne me cache pas *ta face*. 12-13. « à mon égard. J'ai l'assurance... » lis. *lî* pour *loulê* d'après G (contre elle) *S L*[H] (Et moi). H : Si je n'avais pas l'assurance (mais le mot rendu par *si... ne... pas* est indiqué par les massorètes eux-mêmes comme fautif). **28,** 1. « toi ». H : toi, Yahvé (mais le vers a alors un mot de trop). 2. « ô Yahvé » d'après *G L*. Manque en H.

a. Cf. Nomb. 10, 10. *b.* Vers incomplet, ajouté peut-être après coup. *c.* Le texte hébr. est altéré. Litt. : *A toi* (ou *à ton sujet*) *mon cœur dit : « Cherchez ma face. »* — Nous avons essayé, dans les v. 8 et 9, de rétablir le rythme. *d.* Répétition fautive de 14^b ; elle rend le vers trop long. *e.* Le mot hébreu (*debîr*) désigne proprement le lieu très saint.

3 Ne m'entraîne pas dans la ruine des méchants
et de ceux qui font le mal,
Qui s'entretiennent amicalement avec leur prochain
et n'ont que méchanceté au cœur.
4 Traite-les selon leur conduite,
selon la perversité de leurs actions ;
Traite-les selon l'œuvre de leurs mains,
rends-leur ce qu'ils ont fait !
5 Car ils ne prêtent aucune attention aux actes de Yahvé
et à l'œuvre de ses mains :
il les détruira et ne les relèvera pas[a].

6 Béni soit Yahvé, car il a entendu
mes cris suppliants.
7 Yahvé est ma force et mon bouclier :
en lui mon cœur s'est confié,
Et j'ai été secouru ; aussi mon cœur est-il dans la joie,
et je célèbre Yahvé par mon chant.

8 Yahvé est une force pour son peuple,
un rempart protecteur pour son oint[b].
9 Sauve ton peuple et bénis ton héritage,
sois leur berger et porte-les à jamais[c] !

L'orage.

29

1 Psaume. De David.

Rendez à Yahvé, fils des dieux[d],
rendez à Yahvé honneur et gloire !
2 Rendez à Yahvé l'honneur dû à son nom,
prosternez-vous devant Yahvé dans la splendeur de vos saints ornements[e] !

3 La voix de Yahvé[f] [gronde] sur les eaux ;
le Dieu de gloire fait retentir le tonnerre ;
Yahvé [tonne] sur les grandes eaux :
4 voix puissante !
voix majestueuse !

5 La voix de Yahvé brise les cèdres,
Yahvé fracasse les cèdres du Liban.
6 Il fait bondir le Liban comme un veau,
et le Sirion[g] comme le petit du bœuf sauvage.

7 . . . .[h]
8 La voix de Yahvé fait trembler le désert,
Yahvé fait trembler le désert de Qadech.

8. « pour son peuple » H^e G S (lis. *le'ammô*). H : pour eux. 29, 6. « Il fait — et » lis. *wayyarqêd*. H : Il *les* fait bondir comme un veau : le Liban et...

a. Ce verset, de rythme différent, où la ruine des méchants est demandée à cause de leur inintelligence religieuse et non plus à cause de leur méchanceté envers les hommes, paraît être une addition inspirée d'Es. 5, 12 ; Jér. 24, 6 ; 42, 10 ; 45, 4. *b*. Ce terme semble se rapporter ici non pas au roi, mais au peuple (cf. Ps. 84, 10 ; 89, 39 ; 132, 10, 17). *c*. Les v. 8 et 9 doivent être une addition liturgique, car ils ont un rythme différent, et ils formulent une nouvelle requête, après que l'exaucement a été accordé. De plus, cette requête est en faveur du peuple, tandis que le reste du psaume a la forme d'une prière individuelle. *d*. *Fils des dieux*, locution hébraïque signifiant : « vous qui appartenez à la catégorie des dieux ». Il s'agit des êtres célestes qui forment la cour de Yahvé (voy. Gen. 1, 26-27 et la note). Celle-ci comprenait même les dieux païens, dont le judaïsme, comme l'ancien Israël, admettait l'existence, mais qu'il se représentait comme subordonnés à Yahvé. *e*. Le judaïsme postexilique se représente le palais céleste à l'image du sanctuaire de Jérusalem : les êtres divins y officient en vêtements somptueux, comme les prêtres dans le Temple. *f*. Cette expression désigne ici le tonnerre, dans lequel les Israélites reconnaissaient la voix de Yahvé. *g*. *Sirion* est le nom phénicien de l'Hermon (Deut. 3, 9). *h*. Le texte actuel n'a conservé, de ce vers, qu'un débris inintelligible : *la voix de Yahvé coupe* (?) *des flammes de feu*.

9 La voix de Yahvé fait mettre bas les biches,
et elle dépouille les forêts[a] — —
mais, dans son palais[b], tout dit : gloire !

10 Yahvé était sur son trône au moment du déluge,
et Yahvé trône [toujours], il est roi pour l'éternité.
11 Que Yahvé donne de la force à son peuple,
que Yahvé bénisse son peuple, en lui accordant la paix !

Cantique d'actions de grâces.

30

1 Psaume. Cantique pour la dédicace du Temple[c]. De David.

2 Je veux t'exalter, Yahvé, car tu m'as tiré [de la fosse][d],
et tu n'as pas permis à mes ennemis de se réjouir de mon malheur.
3 Yahvé, mon Dieu, j'ai crié
vers toi, et tu m'as guéri.
4 Yahvé, tu as fait remonter mon âme du Cheôl,
tu m'as ressuscité d'entre ceux qui descendent dans la fosse.

5 Fidèles de Yahvé, célébrez-le par vos accords,
et louez son saint nom !
6 Car sa colère ne dure qu'un instant, mais sa grâce, toute une vie :
le soir, les pleurs s'installent au logis, mais le matin, ce sont des cris de joie.

7 Je disais, moi, dans mon orgueilleuse confiance :
« Je ne chancellerai jamais ! »
8 . . . .[e]
tu cachas ta face, et je fus éperdu.
9 Je criai vers toi, Yahvé ;
j'adressai au Seigneur ma supplication :
10 « Que gagnerais-tu à verser mon sang, à me faire descendre dans la fosse ?
est-ce que la poussière te loue ? est-ce qu'elle proclame ta fidélité[f] ?
11 Écoute, Yahvé, aie pitié de moi ;
Yahvé, viens à mon secours ! »

12 Tu as changé mes cris de deuil en danses joyeuses,
tu as dénoué mon sac[g], et tu m'as ceint de joie,
13 Afin que mon âme[h] te chante sans se taire jamais.
Yahvé mon Dieu, je te louerai toujours !

Confiance en Dieu dans la détresse[i].

31

1 Du maître-chantre. Psaume. De David.

2 En toi, Yahvé, je cherche mon refuge ;
que je ne sois jamais déçu[j] !

30, 4. « d'entre ceux qui descendent » H^k G (lis. *miyyôredê*). H^q : de sorte que je ne descende pas. 13. « mon âme (litt. : ma gloire) » G. H : la gloire.

a. Le sens et le texte même de ce vers sont douteux. *b*. Le palais de Dieu, dans le ciel. *c*. Litt. : *de la maison* ; il s'agit de la maison de Dieu. Voy. la « note générale » à la fin du Psautier. *d*. Il y a, dans le texte, l'image du seau qu'on remonte du puits. Le Cheôl était conçu comme une citerne profonde ou une fosse immense et obscure, où descendaient les ombres des trépassés (cf. notes sur Ps. 6, 6). Le poète assimile la guérison dont il a été l'objet à une résurrection. *e*. L'hébreu signifie peut-être : *Yahvé, par ta grâce, tu avais dressé ma montagne* [*avec*] *force*. Au lieu de *ma montagne*, G a « ma beauté », S « ma gloire » ; ils lisaient donc *hădârî*. On a proposé de corriger : « tu m'avais dressé comme (ou « sur ») de fortes montagnes. » *f*. Voy. Ps. 6, 6 et les notes. *g*. Vêtement de deuil ; voy. note sur Gen. 37, 34. *h*. Litt. : *ma gloire*. Voy. note sur Ps. 7, 6. *i*. Ce psaume, où se rencontrent beaucoup d'imitations, exprime les sentiments des Juifs pieux, en butte aux railleries et aux persécutions d'une aristocratie de mœurs profanes, toujours prête à pactiser avec les maîtres païens de la Palestine. *j*. Les v. 2-4 se retrouvent en tête du ps. 71 (v. 1-3).

Délivre-moi par ta justice;

3 incline vers moi ton oreille,
hâte-toi de me délivrer!
Sois pour moi un roc inexpugnable,
une citadelle où je trouve le salut.

4 Car tu es mon rocher et ma citadelle;
pour l'honneur de ton nom,
tu me guideras et me conduiras.

5 Tu me retireras du filet
qu'on m'a tendu,
car c'est toi qui es mon asile.

6 Je remets mon esprit[a] entre tes mains,
et tu me rachèteras,
Yahvé, Dieu fidèle.

7 Tu hais ceux qui servent de vaines et fausses divinités,
mais moi, c'est en Yahvé que je mets ma confiance.

8 Puissé-je, par ta grâce, être dans l'allégresse et la joie,
parce que tu auras vu ma misère,
que tu auras pris souci des angoisses de mon âme,

9 Et que, loin de me livrer aux mains de l'ennemi,
tu auras élargi le chemin sous mes pas.

10 Aie pitié de moi, Yahvé,
car je suis dans la détresse :
Le chagrin fait dépérir mon œil[b],
mon âme et mon corps.

11 Oui, ma vie se consume dans la douleur
et mes années dans les soupirs.
Par l'effet de la misère ma force est chancelante
et mes os dépérissent.

12 Tous mes ennemis m'abreuvent d'outrages,
je suis devenu pour mes voisins un objet de répulsion,
un sujet d'effroi pour ceux qui me connaissent :
Ceux qui me voient dans la rue
s'écartent de moi.

13 Je suis oublié, banni des cœurs comme un mort;
je suis comme un vase de rebut.

14 Car j'entends les propos hostiles que beaucoup profèrent :
« Environnons-le de terreur! »[c]
Et ils complotent contre moi,
méditant de m'ôter la vie.

15 Mais moi, je me confie en toi, Yahvé,
je dis : « Tu es mon Dieu! »

16 En ta main sont mes destinées[d], délivre-moi
de la main de mes ennemis et de mes persécuteurs!

17 Montre à ton serviteur ta face étincelante,
sauve-moi dans ta bonté!

31, 6. *S. H G* : tu m'as racheté. 7. « Tu » *G S L.* H : je. 11. « la misère » *G S* (lis. *bá'oni*). H : mon péché. 12. « un objet de répulsion » lis. peut-être *mâ'ôs*. H : beaucoup.

a. Au sens propre : *mon souffle*, c'est-à-dire : ma vie. *b.* L'œil n'est pas à sa place à côté de l'âme et du corps. C'est sans doute une réminiscence de Ps. 6, 8 qui a amené ce mot sous la plume d'un copiste. *c.* Ce vers est emprunté à Jér. 20, 10. *d.* Litt. : *mes temps* : les moments où s'accomplissent les divers événements de l'existence des individus et surtout de la nation (c'est elle probablement qui parle ici) sont fixés à l'avance par Dieu.

18 Yahvé, que je n'aie pas à rougir
de t'avoir invoqué!
Que la honte soit pour les méchants,
qu'ils se voient réduits au silence du Cheól!

19 Qu'elles deviennent muettes, les lèvres menteuses,
qui prononcent contre le juste des paroles insolentes,
pleines d'orgueil et de mépris!

20 Qu'elle est grande, la bonté
que tu tiens en réserve pour ceux qui te craignent,
Que tu témoignes à ceux qui se réfugient près de toi,
à la vue des fils des hommes!

21 Tu leur assures, devant ta face, un abri
contre les complots[a] des hommes!
Tu les dérobes, [comme] dans une tente,
aux langues qui les attaquent.

22 Béni soit Yahvé,
car il a signalé sa grâce envers moi
. . . .[b]

23 Je disais, dans mon trouble :
« Je suis chassé[c] loin de tes regards. »
Et pourtant tu écoutais mes cris suppliants,
lorsque je t'implorais.

24 Fidèles de Yahvé, aimez-le tous :
Yahvé garde ceux qui sont loyaux;
Mais il paie avec usure
celui qui montre de l'orgueil.

25 Prenez courage et que votre cœur s'affermisse,
vous tous qui espérez en Yahvé!

Celui qui confesse à Dieu ses péchés retrouve le bonheur[d].

32

1 De David. Maskil.

Heureux celui dont la rébellion est pardonnée,
dont le péché est oublié[e]!

2 Heureux l'homme à qui Yahvé
n'impute pas d'iniquité,
et dans l'esprit duquel il n'y a pas de fraude[f]!

3 Tant que je me suis tu, mon corps dépérissait
et je gémissais tout le jour,

4 Car jour et nuit,
ta main s'appesantissait sur moi :
La sève de ma vie tarissait,
[comme] desséchée par l'ardeur de l'été[g].

a. Le sens du mot hébreu, qui ne se trouve qu'ici, est très incertain. *b.* Le texte, probablement altéré, porte : *dans une ville fortifiée*. On a proposé de lire *be'êt mâṣôq* « au temps de la détresse ». *c.* Le sens du mot hébreu, qui ne se retrouve nulle part ailleurs, est incertain. On a traduit d'après Jon. 2, 5, qui est imité ici. *d.* Ce psaume est le second des sept psaumes pénitentiaux (voy. note sur Ps. 6). Ce n'est pas, à proprement parler, une prière de repentance, mais plutôt une pièce didactique. L'auteur raconte qu'il a retrouvé le bonheur pour s'être décidé à confesser à Dieu ses fautes, et il tire de son expérience personnelle une leçon pour tous les hommes pieux. Le texte a beaucoup souffert. *e.* Litt. : *couvert* (de sorte que Dieu ne le voie plus). *f.* C'est-à-dire sans doute : qui n'essaie pas de se tromper lui-même sur la valeur de ses actions et qui est prêt à reconnaître ses fautes. *g.* Le texte de cette phrase est incertain. Les versions anciennes le rapportent différemment; par exemple G : « Je fus tourné vers la douleur, quand une épine s'enfonça [dans ma chair]. » Le psalmiste fait sans doute allusion à une maladie, que sa conscience attribue à son refus de confesser à Dieu ses fautes. Dès qu'il les avoua, il fut guéri.

5 Je t'ai fait connaître mon péché,
et je n'ai pas caché mon iniquité;
J'ai dit : « Je ferai la confession
de mes rébellions à Yahvé. »
Et toi, tu as levé
la peine de mon péché. Sèla.

6 Que tout fidèle
te prie donc,
Au temps de la détresse,
quand débordent les grandes eaux :
elles ne l'atteindront pas.

7 Tu es un abri pour moi :
tu me préserves du danger. Sèla.
. . . . [a]

8 Je vais t'instruire[b], et t'enseigner
le chemin que tu dois suivre;
j'aurai les yeux attachés sur toi.

9 Ne sois pas comme le cheval,
comme le mulet sans intelligence,
. . . . [c]

10 Beaucoup de douleurs attendent le méchant,
mais celui qui se confie en Yahvé,
Yahvé l'environne de bonté.

11 Faites de Yahvé le sujet de votre joie;
justes, tressaillez d'allégresse
et poussez des cris joyeux, vous tous qui avez le cœur droit ! [d]

Hymne à Yahvé maître du monde et protecteur de son peuple [e].

33

1 Justes, poussez des acclamations en l'honneur de Yahvé :
la louange sied aux hommes droits.

2 Célébrez Yahvé avec le kinnor [f],
accompagnez vos chants du nébel [f] à dix cordes !

3 Chantez-lui un cantique nouveau,
unissez avec art le son des instruments au bruit des acclamations [g] !

4 Car la parole de Yahvé est véridique,
et il l'accomplit toujours avec fidélité.

5 Il aime la justice et l'équité;
la terre est pleine de sa bonté.

6 Les cieux ont été faits par la parole de Yahvé [h],
et toute leur armée [i], par le souffle de sa bouche.

32, 6. « au temps de la détresse » lis. peut-être *māṣôq* ou *māṣôr*. H : au temps de trouver; seulement..... 8. « j'aurai — sur toi » *G* (lis. *'ê'éṣ*). H : je conseillerai, mon œil [sera] sur toi. 9. « sois » *H**. H : soyez. **33**, 5. « sa bonté ». H : la bonté de Yahvé.

a. Le texte est sans doute altéré. On traduit d'ordinaire : « Tu m'environnes de chants de délivrance. » Mais les mots qu'on rend par « chants » et « délivrance » ne se rencontrent que comme infinitifs, jamais comme substantifs. *b*. C'est sans doute l'auteur qui parle, et non Dieu. *c*. L'hébreu porte : *Avec un mors et un frein, son ornement, pour museler, ne pas s'approcher de toi*. Le grec n'est pas plus satisfaisant : « Avec un mors et une muselière diriger (ou : « dirige ») leurs joues, s'ils ne s'approchent pas de toi. » On pourrait lire, en corrigeant légèrement l'hébreu : « Qu'on dompte avec le mors et le frein, jusqu'à ce qu'ils puissent t'être amenés. » *d*. Ce verset pourrait être une addition liturgique. *e*. La pensée que Yahvé a créé le monde fortifie la confiance du peuple juif en son Dieu. Il est difficile de dire si cet hymne, d'un caractère général, a été composé à l'occasion d'une délivrance nationale particulière. — Dans le texte hébreu, il ne porte aucune suscription. Dans la version grecque, on lit en tête : « De David. » *f*. Le *kinnor*, le *nébel*, instruments à cordes analogues sans doute à la cithare et à la harpe; du temps de Josèphe (*Antiquités judaïques* 7, 12, 3), le nébel avait d'ordinaire 12 cordes, et le kinnor, 10. *g*. Ou : *au son des trompettes*. *h*. Cf. Gen. 1, 6-8. *i*. C'est-à-dire les étoiles, qu'on envisageait anciennement comme des êtres animés.

7 Il rassemble comme dans une outre les eaux de la mer,
il enferme dans des réservoirs les flots de l'abîme [a].

8 Que toute la terre craigne Yahvé,
que tous les habitants du monde le redoutent !

9 Car il parla, et la chose fut,
il ordonna, et elle surgit.

10 Yahvé renverse les desseins des nations,
il déjoue les projets des peuples;

11 Mais le dessein de Yahvé subsiste à jamais,
et les projets de son cœur, de siècle en siècle.

12 Heureuse la nation dont Yahvé est le Dieu,
heureux le peuple qu'il s'est choisi comme héritage [b] !

13 Du haut des cieux, Yahvé observe,
il voit tous les fils des hommes;

14 Du lieu où il réside, il dirige ses regards
sur tous les habitants de la terre,

15 Lui qui a formé le cœur de tous
et qui est attentif à tous leurs actes.

16 Ce n'est pas le nombre de ses soldats qui assure au roi la victoire,
ni la grandeur de sa force qui fait triompher le guerrier.

17 C'est un leurre que [de compter sur] le cheval pour vaincre :
malgré toute sa vigueur, il ne sauve pas du danger.

18 Mais l'œil de Yahvé est sur ceux qui le craignent,
sur ceux qui espèrent en sa bonté,

19 Pour arracher leurs âmes à la mort
et leur conserver la vie pendant la famine.

20 Notre âme a mis son espoir en Yahvé,
il est notre aide et notre bouclier.

21 Oui, c'est en lui que notre cœur trouve sa joie;
oui, c'est en son saint nom que nous mettons notre confiance.

22 Que ta bonté se répande sur nous, Yahvé,
puisque nous espérons en toi !

Dieu délivre le juste et châtie le méchant [c].

34 1 De David; lorsque, simulant la folie devant Abimèlek, il se fit chasser par lui et s'échappa [d].

Aleph 2 Je bénirai Yahvé en tout temps;
sa louange sera continuellement dans ma bouche.

Bet 3 Mon âme se glorifie en Yahvé;
que les humbles [e] écoutent et se réjouissent !

Guimel 4 Magnifiez avec moi Yahvé;
exaltons ensemble son nom !

Dalet 5 Quand j'ai cherché Yahvé, il m'a répondu
et m'a délivré de toutes mes terreurs.

Hé 6 Regardez à lui : vous serez tout rayonnants,
et vous n'aurez pas le visage couvert de honte [f].

7. « dans une outre » *G S L T* (lis. *kannôd*). H : en un tas. 15. « et » *S*. Manque en H. **34**, 6. *G S L*. H : Ils regardent... et sont... et leurs visages ne sont pas...

a. Ce mot désigne ici soit les océans, auxquels Dieu fixe des limites infranchissables, soit plutôt les masses liquides qui se trouvaient, d'après la cosmogonie hébraïque, au-dessus de la voûte céleste et au-dessous de la terre (Gen. 1, 7). *b*. Conçu comme Dieu universel, Yahvé n'était réellement senti que comme Dieu national. *c*. Ps. alphabétique. Voy. note générale sur Ps. 9. *d*. Allusion à 1 Sam. 21, 10-15. L'auteur de cette notice a confondu Akich avec Abimèlek, un autre prince philistin mentionné Gen. 20, 21, 26. *e*. C'étaient les hommes pieux, qui se recrutaient surtout parmi les pauvres. *f*. Il s'agit de la honte qui accompagne la déception.

Zaïn[a] 7 Voici un malheureux qui criait : Yahvé l'a entendu
et l'a délivré de toutes ses angoisses.

Het 8 L'ange de Yahvé campe[b]
autour de ceux qui le craignent, et il les sauve.

Tet 9 Goûtez et voyez comme Yahvé est bon :
heureux l'homme qui cherche en lui son refuge!

Yod 10 Saints de Yahvé, craignez-le,
car rien ne manque à ceux qui le craignent!

Kaph 11 Les puissants tombent dans la pauvreté et souffrent de la faim,
mais ceux qui cherchent Yahvé ne manquent d'aucun bien.

Lamed 12 Venez, enfants, écoutez-moi,
je vais vous enseigner la crainte de Yahvé :

Mem 13 Quel est l'homme qui souhaite de vivre,
qui aimerait prolonger ses jours en goûtant le bonheur[c]?

Noun 14 Garde ta langue du mal
et tes lèvres des paroles trompeuses;

Samek 15 Détourne-toi du mal et fais le bien,
recherche la paix et poursuis-la.

Pé 17[d] Yahvé se tourne contre ceux qui font le mal,
pour effacer de la terre leur souvenir;

Aïn 16 Les yeux de Yahvé sont sur les justes,
et ses oreilles [sont attentives] à leurs appels.

Çadé 18 Quand ils crient, Yahvé les entend
et les délivre de toutes leurs angoisses.

Qoph 19 Yahvé est près de ceux qui ont le cœur brisé
et sauve ceux qui ont l'esprit abattu.

Rech 20 Souvent le malheur frappe le juste,
mais Yahvé l'en délivre toujours;

Chin 21 Il garde tous ses os,
et pas un ne sera brisé.

Tav 22 Le malheur cause la mort du méchant[e],
et ceux qui haïssent le juste sont punis.

23 Yahvé rachète l'âme de ses serviteurs;
quiconque met en lui son refuge échappe au châtiment[f].

Des fidèles persécutés font appel à Dieu[g].

35 [1] De David.

Plaide, Yahvé, contre ceux qui plaident contre moi,
combats ceux qui me combattent!

2 Prends le petit et le grand bouclier,
et lève-toi pour me secourir!

3 Tire[h] le javelot . . . . .[i]
contre mes persécuteurs!
Dis à mon âme :
« Je suis ta délivrance! »

11. « Les puissants » lis. peut-être *kabbîrîm* d'après *G S* (les riches). H : les jeunes lions.

a. Ce ps., comme le ps. 25, n'a pas de vers commençant par la lettre *vav*. *b*. Avec l'armée de Yahvé, dont il est le chef (Jos. 5, 14; cf. 2 Rois 6, 17). *c*. Les Israélites (avant d'être parvenus à l'idée d'une rémunération dans l'au-delà) considéraient une vie longue et heureuse comme la suprême récompense de la piété. *d*. Le v. 18, où le verbe *ils crient* ne peut avoir pour sujet que « les justes », démontre que les v. 16 et 17 ont été intervertis pour obtenir la suite habituelle de l'alphabet hébraïque (*aïn-pé*). L'ordre *pé-aïn* se retrouve Ps. 10; Lament. 2-4. *e*. Il n'est pas, comme le juste, délivré du malheur et doit le subir jusqu'au bout. *f*. Ce vers, qui sort du cadre alphabétique, est probablement une addition : on n'aimait pas qu'un chant ou un livre finît sur une menace. *g*. Ce psaume renferme la prière d'un petit groupe de fidèles pauvres et pacifiques (v. 10, 20) en butte aux outrages de moqueurs orgueilleux et violents qui rendent le mal pour le bien. *h*. Du carquois. *i*. L'hébreu a « et ferme » (*segor*). Il y avait sans doute ici le nom d'une arme, peut-être « la hache », à supposer que les Juifs aient adopté le mot qui désignait la hache des Scythes : « sagaris ».

4 Qu'ils soient honteux et déçus,
ceux qui en veulent à ma vie;
Qu'ils reculent en rougissant de confusion,
ceux qui méditent mon malheur!

5a Qu'ils soient comme la balle au souffle du vent,
6b et que l'ange de Yahvé les chasse devant lui!
6a Que leur chemin soit obscur et glissant,
5b et que l'ange de Yahvé les terrasse!

7 Car ils ont tendu sans raison leur filet sous mes pas,
ils ont creusé une fosse pour me faire périr.

8 Que la ruine fonde sur eux à l'improviste! — —
Qu'ils se prennent au filet qu'ils ont tendu,
qu'ils tombent dans la fosse!

9 Alors mon âme sera dans la joie, grâce à Yahvé;
elle sera dans l'allégresse, à cause de son secours.

10 Tous mes os diront :
« Yahvé, qui peut t'être comparé
Pour délivrer le malheureux d'un plus fort que lui,
le malheureux et l'indigent, de celui qui le dépouille? »

11 Des témoins iniques se lèvent,
qui me demandent raison de choses que j'ignore.

12 Ils me rendent le mal pour le bien
. . . .[a]

13 Et moi, quand ils étaient malades, je revêtais le sac,
je me mortifiais par le jeûne,
et je priais, la tête inclinée sur mon sein.

14 Comme s'il se fût agi d'un ami, d'un frère, j'errais çà et là;
comme un homme en deuil de sa mère, j'allais courbé, en vêtements sombres.

15 Mais maintenant que je chancelle, ils sont dans la joie. . .
. . . .[b]
Ils me déchirent sans relâche;

16 . . . .[c]
Ils grincent des dents contre moi :

17 Seigneur, combien de temps supporteras-tu ce spectacle?
Arrache mon âme aux bêtes rugissantes,
mon unique [bien][d] aux lionceaux!

18 Je te louerai dans une grande assemblée;
au milieu d'une foule nombreuse, je te célébrerai.

19 Que ceux qui me haïssent injustement n'aient point à se réjouir de mon malheur,
que ceux qui me détestent sans raison n'aient pas à se faire des clins d'œil[e]!

20 Ce n'est pas la bienveillance qui inspire leurs discours,
et contre les gens paisibles du pays
ils méditent des paroles perfides.

21 Ils ouvrent contre moi leur bouche toute grande,
ils disent : « Ha! ha!
nous l'avons vu de nos yeux[f]. »

35, 5-6. Transposez 5b et 6b et lisez, d'après *G*, « *les* terrasse » (*dôḥâm*) au lieu de H : terrasse. 7. D'après *S*. H : Car sans raison ils m'ont caché *la fosse de* leur filet, *sans raison* ils ont creusé pour me faire périr. 8. « sur eux... Qu'ils... qu'ils... qu'ils » *G S*. H a le sing. « dans la fosse » *S* (lis. *baššouḥâ*). H : dans la ruine. 17. « aux bêtes rugissantes » lis. *miššô'ăgîm*. H : à leurs ruines (?).

a. Texte altéré. Litt. : *privation d'enfants pour mon âme*. *b*. Le texte est très incertain. Litt. : *et ils s'attroupent. Il s'attroupe contre moi des hommes qui frappent* (?) *à l'improviste*. *c*. Texte altéré. Litt. : *parmi les plus profanes des moqueurs de gâteaux*. On a proposé de corriger : « en m'insultant, ils [me] lancent des railleries ». *d*. Voy. note sur Ps. 22, 21. *e*. Signe de connivence que se font entre eux les moqueurs. *f*. Il s'agit sans doute d'un crime dont les méchants accusent le psalmiste et dont ils prétendent avoir été les témoins.

22 Tu as [tout] vu, Yahvé : ne reste pas muet!
Seigneur, ne t'éloigne pas de moi!
23 Réveille-toi, sors de ton sommeil pour me faire justice,
mon Dieu, mon Seigneur, pour soutenir ma cause!
24 Juge-moi selon ta justice, Yahvé mon Dieu;
qu'ils n'aient point à se réjouir de mon malheur!
25 Qu'ils ne puissent pas dire en leur cœur :
« Ah! nos désirs [sont comblés]! »
Qu'ils ne puissent pas dire : « Nous l'avons englouti. »
26 Qu'ils soient tous confus et rougissent de honte,
ceux qui se réjouissent de mon malheur!
Qu'ils soient revêtus de honte et d'ignominie,
ceux qui se vantent de m'abattre!
27 Qu'ils poussent des cris de joie, ceux qui souhaitent le triomphe de ma cause;
que sans cesse ils répètent : « Yahvé est grand;
il veut le bonheur de son serviteur. »
28 Et ma langue dira ta justice,
ta louange en tout temps.

Les sentiments de l'impie [a].

36

1 Du maître-chantre. Du serviteur de Yahvé. De David.

2 . . . . [b]
L'impie n'a pas devant les yeux la crainte de Dieu.
3 . . . . [c]
4 Les paroles de sa bouche ne sont qu'iniquité et tromperie;
il a renoncé à la sagesse et au bien.
5 Il médite le mal [jusque] sur sa couche;
il s'obstine dans une voie qui n'est pas la bonne;
il n'a pas le mal en horreur.

La bonté de Dieu.

6 O Yahvé, ta bonté s'élève jusque dans les cieux,
ta fidélité jusqu'aux nues!
7 Ta justice est [grande] comme les montagnes de Dieu [d],
tes jugements sont [profonds comme] le grand abîme [e].
Hommes et bêtes reçoivent ton secours, Yahvé;
8 que ta bonté est précieuse, ô Dieu!
Les fils des hommes se réfugient à l'ombre de tes ailes,
9 ils se rassasient des mets exquis [f] de ta maison;
tu les abreuves au torrent de tes délices.
10 Car auprès de toi est la source de la vie [g];
par ta lumière, nous voyons la lumière.
11 Conserve ta bonté à ceux qui te connaissent [h],
et ta justice à ceux qui ont le cœur droit.

a. Ce psaume renferme deux morceaux très différents (2-5 et 6-12), qui se suivent sans transition. Ce sont peut-être des fragments de deux psaumes distincts à l'origine. Le v. 13, sans lien avec ce qui précède, se rattachait peut-être au premier morceau. *b.* Litt. : *oracle du péché à l'impie au fond de mon* (G S L : *son*) *cœur.* Il y avait peut-être en tête du psaume une phrase indiquant quelle était cette suggestion du péché, quelque chose comme « il n'y a point de Dieu » (Ps. 14, 1). *c.* Texte altéré. Litt. : *car il* (Dieu? le péché?) *a procédé avec douceur à son égard, à ses yeux, pour trouver son péché pour haïr.* *d.* *Les montagnes de Dieu*, c'est-à-dire : les plus hautes montagnes du monde. Le poète fait peut-être allusion à « la montagne de Dieu » ou « des dieux » (Éz. 28, 14), séjour de la divinité (cf. l'Olympe des Grecs), que l'on plaçait bien loin vers le nord (És. 14, 13). *e.* L'Océan souterrain; voy. note sur Gen. 1, 7. *f.* Litt. : *de la graisse.* *g.* Cf. Éz. 47, 1-12; Apoc. 22, 1-2. *h.* Voy. Os. 4, 1.

12 Que le pied de l'orgueilleux ne m'écrase pas,
et que la main des méchants ne me chasse pas!
13 Là sont tombés ceux qui font le mal;
ils ont été terrassés, et ils ne peuvent se relever.

Le sort des méchants et celui des justes [a].

37

1 De David.

Aleph — Ne t'irrite pas à la vue des méchants,
n'envie pas ceux qui commettent l'iniquité;
2 Car bientôt ils seront fauchés [b] comme l'herbe,
et comme le gazon vert ils se flétriront.
Bet — 3 Aie confiance en Yahvé et fais le bien;
demeure au pays et pratique la loyauté.
4 Alors tu trouveras en Yahvé tes délices,
et il t'accordera ce que ton cœur demande.
Guimel — 5 Remets ton sort à Yahvé;
aie confiance en lui, et il agira.
6 Il fera resplendir ta justice comme l'aurore
et ton droit comme le plein midi.
Dalet — 7 Repose-toi en silence sur Yahvé et mets en lui ton espoir — —
Ne t'irrite pas à la vue de celui qui réussit dans ses entreprises,
de l'homme qui accomplit de mauvais desseins.
Hé — 8 Laisse-là ta colère, quitte ton courroux,
ne t'irrite pas : il n'en résulterait que du mal.
9 Car les méchants seront exterminés;
mais ceux qui espèrent en Yahvé, ceux-là posséderont le pays.
Vav — 10 Encore un peu de temps, et le méchant ne sera plus;
tu examineras sa place, il aura disparu.
11 Mais les humbles posséderont le pays
et jouiront d'un bonheur parfait.
Zaïn — 12 Le méchant complote contre le juste
et grince des dents contre lui,
13 [Mais] le Seigneur se rit du méchant,
car il voit approcher le jour de sa ruine.
Ḥet — 14 Les méchants tirent l'épée,
Ils bandent leur arc
pour abattre le misérable et le pauvre [c],
pour égorger ceux qui suivent le droit chemin :
15 Leur épée entrera dans leur propre cœur
et leurs arcs seront brisés.
Tet — 16 Mieux vaut le peu dont dispose le juste
que les grandes richesses des méchants.
17 Car les bras des méchants seront brisés,
mais Yahvé soutient les justes.

37, 16. « les grandes richesses des méchants » *G S L* (lis. *rab*). H : les richesses de *beaucoup* de méchants.

a. Ce psaume alphabétique (cf. Ps. 9) est essentiellement didactique : il rappelle, par la forme et par le fond, le livre des Proverbes et les autres produits de la « sagesse » hébraïque. Il discute une question qui préoccupa fort le judaïsme postexilique : comment peut-on concilier le fait si fréquent de la prospérité des méchants avec l'affirmation religieuse de la justice de Dieu, qui rétribue tout homme selon le bien ou le mal qu'il a fait? L'auteur croit pouvoir déclarer, d'après sa longue expérience, que le bonheur des impies est éphémère; il compte, de plus, sur la venue prochaine de l'ère messianique, qui amènera l'extermination des méchants et assurera aux justes « la possession du pays » (cf. Mt 5, 5). *b.* On peut trad. aussi « se faneront ». *c.* Ce vers, qui sépare les deux membres du vers 14, doit être une glose amenée par 15b.

Yod — 18 Yahvé veille sur les jours des hommes intègres,
aussi leur héritage subsistera-t-il à jamais.
19 Ils ne seront pas déçus au temps du malheur,
et aux jours de la famine ils seront rassasiés.

Kaph — 20 Mais les méchants périront — —
Les ennemis de Yahvé [passeront] comme la parure des prairies;
ils s'évanouiront comme la fumée, ils s'évanouiront.

Lamed — 21 Le méchant empruntera et ne rendra pas,
mais, dans sa compassion, le juste fera l'aumône :
22 Car ceux que Yahvé bénit posséderont le pays
et ceux qu'il maudit seront exterminés.

Mem — 23 Yahvé affermit les pas de l'homme,
de celui qui se plaît à suivre ses voies[a].
24 S'il tombe, il ne reste point à terre,
car Yahvé le tient par la main.

Noun — 25 J'ai été jeune, puis je suis devenu vieux,
et je n'ai jamais vu le juste abandonné,
ni ses descendants mendiant leur pain[b].
26 Toujours il est compatissant et il prête,
et l'on cite en exemple le bonheur de ses descendants[c].

Samek — 27 Fuis le mal et fais le bien :
tu habiteras pour toujours [le pays].
28 Car Yahvé aime la justice
et n'abandonne pas ses fidèles.

Aïn — Les criminels seront anéantis
et la race des méchants sera exterminée.
29 Les justes posséderont le pays
et y demeureront à perpétuité.

Pé — 30 La bouche du juste profère la sagesse
et sa langue énonce le droit.
31 La loi de son Dieu est dans son cœur :
ses pas ne chancellent point.

Çadé — 32 Le méchant guette le juste
et cherche à le faire périr.
33 [Mais] Yahvé n'abandonnera pas le juste entre les mains du méchant
et ne le laissera pas condamner quand il passera en jugement.

Qoph — 34 Espère en Yahvé et suis fidèlement sa voie — —
Il t'accordera l'honneur de posséder le pays,
et tu repaîtras tes yeux de l'extermination des méchants.

Rech — 35 J'ai vu le méchant redoutable
et s'élevant comme le cèdre du Liban;
36 Je passai [de nouveau], et voilà qu'il n'était plus;
je le cherchai : impossible de le trouver.

Chin — 37 Observe l'intégrité et pratique la droiture,
car l'homme de paix aura une postérité,
38 Mais les rebelles seront tous détruits
et la postérité des méchants sera exterminée.

20. « comme la fumée » *G S L*. H : en umée. 28. « Les criminels seront anéantis » d'après *G*[SA] (lis. *'awwâlîm nišmâdou*). H : *Pour toujours ils seront gardés.* 35b. D'après *G* (lis. *mit'allè ke'èrèz hallebânôn*). H : et *se mettant à nu* comme *un indigène verdoyant.* 36. « Je passai » *G S L*. H : *il* passa. 37. « l'intégrité » *G S L* (lis. *tôm*). H : l'homme intègre. « et pratique » lis. *oure'é*. H : et vois. « la droiture » *G S* lis. *yôšèr*). H : l'homme droit.

a. La traduction que nous donnons de ce verset est incertaine; le texte est probablement altéré. *b*. Le vers est trop long; le dernier membre faisait peut-être primitivement partie du v. 20 (Mais les méchants périront et leurs descendants mendieront leur pain). *c*. Voy. Gen. 12, 2-3; cf. Ps. 21, 7.

Tav — 39 Le salut des justes vient de Yahvé,
qui est leur rempart au temps de la détresse.
40 Yahvé leur vient en aide et les délivre;
il les délivre des méchants et les sauve,
car ils ont mis leur confiance en lui.

Prière dans la détresse[a].

38 [1] Psaume. De David. Pour commémorer.

2 Yahvé, ne me punis pas dans ta colère
et ne me châtie pas dans ton courroux[b] :
3 Tes flèches m'ont percé
et ta main s'est abattue sur moi.
4 Il n'y a rien d'intact dans ma chair, à cause de ta fureur,
rien de sain dans mes membres, à cause de mon péché;
5 Car mes iniquités m'ont submergé;
comme un lourd fardeau, elles m'accablent de leur poids.

6 Mes plaies sont fétides et purulentes
par l'effet de ma folie.
7 Je suis tout courbé, tout affaissé;
tout le long du jour, je me traîne en vêtements sombres;
8 Car un mal ardent brûle mes reins,
et il n'y a rien d'intact dans ma chair.
9 Je suis inerte et tout brisé,
mes rugissements sont plus forts que ceux du lion.
10 Seigneur, tu connais tous mes désirs,
et mes soupirs ne te sont pas cachés.

11 Mon cœur palpite, mes forces m'abandonnent;
j'ai perdu jusqu'à la lumière de mes yeux.
12 Devant le coup[c] qui me frappe, mes amis et mes compagnons[d] se tiennent à distance,
et mes proches restent à l'écart.
13 Ceux qui en veulent à ma vie tendent leurs pièges,
ceux qui poursuivent ma perte profèrent des menaces de mort,
ils méditent tout le jour des tromperies[e].
14 Et moi, je suis comme un sourd qui n'entend rien,
comme un muet qui n'ouvre pas la bouche.
15 J'ai été comme un homme qui n'entend pas,
et dont la bouche n'a point de réplique[f] :
16 C'est en toi, Yahvé, que j'espère :
c'est toi qui répondras, Seigneur, mon Dieu.

17 Je dis : « Qu'ils n'aient pas la joie de voir ma chute,
ceux qui triomphent quand mon pied chancelle! »
18 Je suis en effet tout près de tomber,
je suis toujours face à face avec ma douleur.

39. *H** *S*. H : *Et* le salut... (ce qui détruit l'acrostiche). 38, 4. « rien de sain » lis. *šâlêm*. H : pas de paix. 9b. Lire à la fin *lâbî'*. H : je rugis plus que le (ou : à cause du) grondement de *mon cœur*. 14. « qui n'entend rien » lis. *yišmâ'*. H : je n'entends rien.

a. Ce psaume est un des sept psaumes pénitentiaux (cf. Ps. 6). L'auteur, accablé par le châtiment de ses fautes et pressé par ses ennemis, demande à Dieu le pardon et la délivrance. *b*. Cf. Ps. 6, 2 et la note. *c*. Le mot hébreu employé ici désignait spécialement la lèpre. *d*. Ces mots, en excès dans le vers, sont probablement une glose. *e*. La phrase est trop longue pour un seul vers et trop courte pour deux. Nous supposons que le deuxième membre est une addition. *f*. Ce vers est peut-être une variante du précédent.

19 Oui, je confesse ma faute;
la pensée de mon péché me tourmente[a].

20 Ceux qui me détestent sans cause sont nombreux,
ils sont une multitude qui me haïssent à tort,
21 Et qui, rendant le mal pour le bien,
me font la guerre parce que je recherche la justice.
22 Ne m'abandonne pas, Yahvé;
mon Dieu, ne t'éloigne pas de moi!
23 Accours à mon aide,
Seigneur, toi qui es ma délivrance!

L'homme, fragile et pécheur, n'a d'espoir qu'en Yahvé.

39 [1] Du maître-chantre. De Yedoutoun. Psaume. De David.

2 J'avais dit : « Je veillerai sur ma conduite,
de peur que ma langue ne m'entraîne à pécher.
Je mettrai un frein à ma bouche,
tant que le méchant sera devant moi[b]. »
3 Je restai muet, sans un mot,
m'imposant silence pour éviter les paroles vaines,
mais ma douleur ne fit qu'augmenter.
4 Mon cœur brûlait au dedans de moi,
l'ardeur de mes pensées [me] consumait;
je dus laisser parler ma langue[c] :

5 Fais-moi savoir, Yahvé, quel est le terme de ma vie,
quelle est la mesure de mes jours;
que je connaisse ma fragilité!
6 Quelques palmes[d], voilà la longueur que tu as fixée à mes jours;
la durée de ma vie est comme un rien devant toi :
tout homme n'est qu'un souffle! Sèla.
7 L'homme s'agite : il n'est qu'une ombre;
tout le bruit qu'il fait n'est que vanité;
il amasse, et il ne sait qui recueillera.

8 Que puis-je donc espérer, Seigneur?
c'est sur toi que je compte :
9 Délivre-moi de tous mes péchés,
ne m'expose pas aux outrages de l'insensé.
10 Je me tais, je n'ouvre pas la bouche,
car c'est toi qui agis.
11 Détourne de moi tes coups :
je succombe sous les attaques de ta main.
12 C'est pour le punir de son péché
que tu châties l'homme
Et que tu détruis, comme [le ferait] la teigne, ce qu'il a de plus précieux :
oui, tout homme n'est qu'un souffle! Sèla.

20. « sans cause » lis. *ḥinnâm*. H : [sont] vivants (?). **39,** 2. « Je mettrai » d'après *G* (lis. *'âsîmâ*). H : Je garderai. 3. « pour éviter les paroles vaines » lis. *mibbeṭô'*. H : loin du bonheur (?). 6. « tout homme » d'après *v. 12*. H : tout homme *debout*. « n'est qu'un souffle » *v. 12 H* cf. S*. H : n'est que *tout* souffle.

a. Ce vers semble avoir été déplacé; il pourrait être inséré à la suite du v. 16 ou du v. 10. *b.* Le méchant, en entendant la plainte d'un homme pieux, pourrait tourner la religion en ridicule. *c.* Le psalmiste ne peut plus contenir son angoisse. Mais le sentiment qui l'emporte chez lui est celui de la fragilité de l'homme pécheur en face de la divinité, et au lieu de faire retentir des appels passionnés à la justice, il s'en remet à celui qui peut lui accorder encore des jours heureux. *d.* Mesure valant 7 à 8 centimètres (le sixième de la coudée).

13 Écoute ma prière, Yahvé,
prête l'oreille à mes cris,
ne sois pas insensible à mes larmes!
Car je suis ton hôte,
ton protégé, comme tous mes pères[a].
14 Détourne de moi tes regards[b], et que mon visage s'éclaire,
avant que je m'en aille et que je ne sois plus.

Prière d'actions de grâces[c].

40 [1] Du maître-chantre. De David. Psaume.

2 J'avais mis tout mon espoir en Yahvé,
et il s'est incliné vers moi;
il a entendu mon appel.
3 Il m'a fait remonter de la citerne fatale,
du bourbier fangeux[d];
Il m'a fait prendre pied sur le roc,
il a affermi mes pas.
4 Il a mis dans ma bouche un cantique nouveau,
un hymne de louange à notre Dieu.
Beaucoup, à cette vue, sont saisis de crainte
et se confient en Yahvé.

5 Heureux l'homme qui met
en Yahvé sa confiance
Et qui ne se tourne pas vers les orgueilleux,
ni vers ceux qui passent au [service du] mensonge[e].
6 Tu as multiplié,
Yahvé, mon Dieu,
Les merveilles de ta providence envers nous :
nul ne peut t'être comparé.
Je voudrais les publier et les redire,
mais elles sont innombrables.

7 Tu n'aimes ni les sacrifices, ni les offrandes[f];
. . . . [g]
Tu ne réclames ni holocauste, ni sacrifice expiatoire.
8 . . . . [h]
9 Faire ta volonté, mon Dieu, c'est mon plaisir,
et ta loi est au fond de mon cœur.

10 J'ai annoncé dans une grande assemblée la délivrance que tu m'as accordée;
je ne tiens pas mes lèvres fermées,
tu le sais, Yahvé!

40, 10. « la délivrance que tu m'as accordée (litt. : ta justification) » *G* S L[G]* (lis. *ṣidqâtekâ*, *cf. v. 11*). H : la justice.

a. Yahvé est le seul possesseur de la terre sainte; les Israélites n'y sont que ses hôtes. Mais un étranger admis à séjourner dans un clan qui n'était pas le sien, pouvait compter, d'après le droit sémitique, sur la protection de ceux qui l'avaient accueilli. — On peut aussi entendre : *Car je ne suis auprès de toi qu'un étranger, — un hôte, comme tous mes pères* (c'est-à-dire : je ne fais que passer sur la terre; cf. 1 Chron. 29, 15; Ps. 103, 13-16). *b.* Tes regards de juge sévère; ne me châtie plus. *c.* Le ps. 40 est formé de deux morceaux distincts, qui reflètent des situations différentes. La deuxième partie (v. 13-18) est presque identique au ps. 70. Le texte paraît gravement altéré dans les v. 7-11, où le rythme, régulier jusque-là, devient méconnaissable. *d.* Cf. Jér. 38, 6. *e.* C'est-à-dire, sans doute, au paganisme. *f.* Cf. És. 1, 10-17; Jér. 7, 21-23; Os. 6, 6; Am. 5, 21-25; Ps. 50, 7-13; 51, 18-19; 69, 31-32; 141, 2. *g.* Le texte offre ici trois mots obscurs, sans lien avec le contexte : *Tu m'as creusé des oreilles*. G donne à leur place : « Tu m'as formé un corps. » *h.* Ici une phrase obscure qu'on peut traduire : *Alors j'ai dit* (ou *j'aurais dit*) : *voici que je viens, dans un rouleau de livre écrit sur* (ou *pour*) *moi*.

11 La délivrance que tu m'as accordée, je ne l'ai point celée
au fond de mon cœur;
J'ai dit ta fidélité et ton secours,
je n'ai pas caché ta bonté et ta constance
à la grande assemblée.

12 [Et] toi, Yahvé, tu ne tiendras pas fermé
ton cœur pour moi :
Ta bonté et ta fidélité
me garderont à jamais.

Prière pour la délivrance.

13 Je suis environné de maux
si nombreux qu'on ne peut les compter :
Mes péchés m'ont atteint[a];
mon regard ne peut les embrasser[b].
Ils sont plus nombreux que les cheveux de ma tête;
mon courage m'abandonne.

14 Accours, Yahvé, pour me délivrer,
Yahvé, hâte-toi de me secourir!

15 Qu'ils soient tous couverts de confusion et de honte,
ceux qui en veulent à ma vie!
Qu'ils reculent, abreuvés d'ignominie,
ceux qui souhaitent ma ruine!

16 Qu'ils tournent le dos dans leur confusion,
ceux qui disent : « Ha! ha![c] »

17 Mais donne des sujets de joie et d'allégresse
à tous ceux qui te recherchent.
Qu'ils disent sans cesse : « Yahvé est grand![d] »
ceux qui savourent ta délivrance!

18 Je suis malheureux et pauvre;
Yahvé, hâte-toi de me secourir!
Tu es mon aide et mon sauveur;
mon Dieu, ne tarde pas!

Un fidèle demande à Yahve de le guérir, pour fermer la bouche à ses ennemis et à ses faux amis.

41

1 Du maître-chantre. Psaume. De David.

2 Heureux qui prend intérêt au malheureux et au pauvre :
au jour de l'adversité, Yahvé le délivrera.

3 Il le conservera en vie, pour qu'il goûte le bonheur dans le pays;
Yahvé, tu ne le livreras pas à la merci de ses ennemis.

4 Yahvé le soutiendra sur son lit de souffrance,
et sur sa couche, il l'assistera dans sa maladie[e].

14. « Accours » lis. *rousá*. H : Sois propice. 15. « ceux qui en veulent à ma vie » *Ps. 70*, 3. H aj. : pour me l'ôter. 16. « Qu'ils tournent le dos » *Ps. 70*, 4. H : Qu'ils soient terrifiés. « ceux qui disent » *Ps. 70*, 4. H aj. : de moi. 18. « Yahvé » d'après *Ps. 70*, 6. H : le Seigneur. « hâte-toi de me secourir » *Ps. 70*, 6. H : *pensera* pour moi. **41**, 2. « et au pauvre » G. Manque en H. 3. Transporter « Yahvé » de 3a à 3b (à cause du rythme). 4. « et sur sa couche, il l'assistera » lis. *we'al miškábô yitmekéhou*. H : tu as changé toute sa couche. — Texte très incertain.

a. Le péché est représenté comme une puissance maléfique, qui poursuit le coupable pour le perdre. *b*. Sens incertain. Le texte primitif était peut-être : *je ne puis les supporter* (lire *lásé't*), allusion à Gen. 4, 13. *c*. Pour exprimer leur joie de mon malheur. *d*. Cf. 35, 27 et l'exclamation musulmane « Allah est grand ! » *e*. Ce début sentencieux rappelle les psaumes didactiques tels que 1; 91; 112; 128; etc. Mais si l'auteur du ps. 41 énonce des maximes générales, c'est pour les appliquer à son cas particulier (5-13).

5 [Aussi] je m'écrie : Yahvé, aie pitié de moi,
guéris-moi! J'ai péché contre toi[a].

6 Mes ennemis me souhaitent du mal :
« Quand mourra-t-il? quand son nom s'éteindra-t-il? »

7 Si quelqu'un vient me visiter, il dit des mensonges;
il fait provision de médisances pour les colporter au dehors.

8 Tous mes ennemis chuchotent entre eux contre moi;
ils mettent pour moi les choses au pire :

9 « C'est un mal funeste qui a fondu sur lui;
[du lit] où il est couché, il ne se relèvera pas. »

10 Même mon ami, en qui j'avais confiance,
celui qui mangeait mon pain, me traite avec hauteur.

11 Mais toi, Yahvé, aie pitié de moi et permets que je me relève,
afin que je leur rende ce qui leur est dû.

12 Je saurai que tu m'aimes,
quand mon ennemi, en me voyant, ne poussera plus de cris de triomphe.

13 A cause de mon intégrité, tu me prends [par la main]
et me places devant toi pour toujours.

14 Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël,
d'éternité en éternité!
Amen! Amen[b]!

LIVRE II

Un exilé languit après le temple de Jérusalem[c].

42

1 Du maître-chantre. Maskil. Des fils de Coré.

2 Comme une biche qui brâme[d]
après les eaux courantes,
Ainsi mon âme soupire[d]
après toi, ô Dieu.

3 Mon âme a soif de Dieu[e],
du Dieu vivant.
Quand pourrai-je aller contempler
la face de Dieu[f]?

7. « il fait — dehors » suppr. *libbô* et le 2e *yedabbêr* (dittographie de 7a) et lire *lehôṣî'* au lieu de *lô yéṣé'*. H : son cœur fait provision de médisances pour lui ; il sort au dehors, il parle. — Texte très incertain. 8b. *S*. H aj. à la fin : pour moi. 10. « me traite avec hauteur » transp. *'aqêb* (talon) au v. 11. H : agrandit contre moi le talon. 11. « ce qui leur est dû » lis. *'êqeb* (d'après *'áqêb* du v. 10). Manque en H (le vers est trop court). **42**, 2. « une biche » lis. *'ayyèlèt*. H : un cerf (mais le verbe qui suit est au féminin). 3. « contempler la face » *H*v *S T* (lis. *we'ère'ê*). H : paraître [d]evant la face (mais il serait peu correct de sous-entendre « devant »).

a. Le premier devoir du « juste » malheureux est de confesser ses fautes (Ps. 32). Il faut bien qu'il en ait commis, car toute souffrance, pour la pensée juive, résulte d'un péché. Cela n'empêche pas l'auteur de proclamer son intégrité et de compter sur elle pour obtenir l'appui de Yahvé (cf. v. 13 avec 2-4). Il pense sans doute, ici, à des fautes involontaires ou inconscientes. *b*. Cette doxologie n'est pas la conclusion du Ps. 41. Elle marque la fin du premier livre du Psautier. Les autres livres se terminent par des formules analogues (cf. 72, 18-20; 89, 53; 106, 48; 150). *c*. C'est par erreur qu'on a séparé du ps. 42 le ps. 43, qui en forme la dernière strophe. Cela ressort : 1o de l'absence de suscription au ps. 43; 2o de l'identité du thème, du rythme et du style (cf. 42, 10b et 43, 2b); 3o du refrain répété trois fois (42, 6, 12; 43, 5). Eusèbe avait déjà reconnu cette erreur, et quelques manuscrits ont les deux psaumes réunis en un seul. *d*. Le sens du mot hébreu est incertain. Les uns entendent *crie* (ici *brâme*), par exemple S et certains rabbins ; d'autres, d'après l'arabe, *tend le cou*, au figuré *tend ses désirs* (G LG). *e*. Il devait y avoir ici primitivement *Yahvé*. Dans le 2e livre du Psautier et dans une partie du 3e (42-83), « Yahvé » a été systématiquement remplacé par « Dieu », à cause des scrupules croissants que l'on éprouvait à prononcer le nom propre du Dieu d'Israël. Il en résulte parfois des répétitions et des associations de mots bizarres ou incorrectes (p. ex. 43, 4). *f*. C'est-à-dire visiter son temple. Cette antique locution a été ici (comme en bien d'autres endroits) corrigée dans le texte hébreu (voy. note crit.), à une époque où l'on n'admettait plus que Dieu fût réellement visible dans son sanctuaire.

4 Mes larmes sont ma nourriture
jour et nuit,
Parce qu'on me dit sans cesse :
« Où est ton Dieu ? »

5 Je me rappelle — à ce souvenir je sens fondre
mon cœur au dedans de moi —
Le temps où je m'avançais dans le cortège des nobles,
vers la maison de Dieu,
Parmi les cris de joie et les hymnes de louange,
dans le tumulte d'un peuple en fête.

6 Pourquoi t'abattre, mon âme,
pourquoi gémir au dedans de moi ?
Espère en Dieu : oui, je le louerai encore;
il est mon salut et mon Dieu.

7 Au dedans de moi, mon âme est abattue;
c'est pourquoi je t'invoquerai
Du pays du Jourdain et des Hermons,
de la montagne de Micear[a].

8 . . . .[b]
Tous tes flots et toutes tes vagues
ont passé sur moi.

9 Le jour, Yahvé ordonne à sa grâce [de m'accompagner],
et la nuit je lui chante un cantique,
une prière au Dieu qui est ma vie[c].

10 Je dirai à Dieu, mon rocher :
« Pourquoi m'as-tu oublié ?
Pourquoi dois-je marcher en vêtements de deuil,
sous l'oppression de l'ennemi ? »

11 Il me semble que l'on me broie les os,
quand mes adversaires m'outragent
En me répétant sans cesse :
« Où est ton Dieu ? »

12 Pourquoi t'abattre, mon âme,
pourquoi gémir au dedans de moi ?
Espère en Dieu : oui, je le louerai encore;
il est mon salut et mon Dieu.

43

1 Fais-moi justice et prends ma cause en main
contre une nation sans pitié :
De l'homme faux et pervers
délivre-moi, ô Dieu !

5. « dans le cortège » lis. *besôd*. H : dans le fourré (image de la foule ?). G : au lieu de la tente. — Texte très incertain. « des nobles » *H** cf. *G S* (lis. *'addîrîm*). H : j'avançais processionnellement [devant] eux (?). Aq : je les faisais marcher. « dans le tumulte—fête » lis. *hâmôn*. H : foule en fête. 6. « pourquoi gémir » *H* G S* (aj. *ma*) cf. v. 12 et 43, 5. H : gémir. « mon salut (litt. : le salut de ma face) et mon Dieu » lis. *yeśou'at* (*G S*) *pânay wê'lôhây* (*H* GA S*), cf. 42, 12 ; 43, 5. H : sa face [est] délivrances. 7 Mon Dieu,... 7. « je t'invoquerai » lis. *'azkîrekâ*. H : je me souviens de toi. 11. « Il me — os (litt. : comme broiement dans mes os) » *H* Sym* (lis. *kerèṣaḥ*). H : avec broiement dans mes os. 12. « mon salut (litt. : le salut de ma face) » *G Théod S* (lis. *yeśou'at*). H : les délivrances de ma face. **43,** 1. « ô Dieu » transposé pour le rythme à la fin du vers. H : Fais-moi justice, ô Dieu.

a. Montagne inconnue. On en a rapproché le nom de Zaoura, village situé au sud du massif de l'Hermon (*les Hermons* dans notre texte), près des sources du Jourdain. Il faut supposer que le psalmiste était exilé dans cette contrée. D'autres entendent : « *loin* du pays du Jourdain et des Hermons ». Mais ce serait une étrange façon de désigner la patrie juive, dont l'Hermon ne faisait pas partie ; et que signifierait alors la montagne de Micear ? On a proposé de traduire « la petite montagne » et d'entendre par là Sion ; mais le poète n'eût apparemment pas désigné ainsi la colline sainte. *b.* Texte obscur. Litt. : *un abîme appelle* (encore faudrait-il le féminin en hébreu) *un abîme au bruit de tes canaux.* *c.* Ce vers, où Dieu est appelé « Yahvé », où le rythme est différent et où sont exprimées des idées sans lien avec le contexte, doit avoir été soit tiré d'ailleurs, soit amplifié : on pourrait, en effet, supposer que le texte primitif portait simplement : *Le jour et la nuit, ma prière* — [*s'élève*] *vers Dieu* [*qui est*] *ma vie.*

2 Car tu es mon Dieu protecteur :
pourquoi m'as-tu rejeté ?
Pourquoi dois-je marcher en vêtements de deuil,
sous l'oppression de l'ennemi ?

3 Envoie ta lumière et ta fidélité,
qu'elles me servent de guides !
Qu'elles me conduisent sur ta montagne sainte,
à tes demeures,

4 Afin que je parvienne jusqu'à l'autel de Dieu[a],
auprès du Dieu qui fait ma joie !
Alors je pousserai des cris d'allégresse et je te louerai au son du kinnor,
ô Dieu[a], mon Dieu.

5 Pourquoi t'abattre, mon âme,
pourquoi gémir au dedans de moi ?
Espère en Dieu : oui, je le louerai encore;
il est mon salut et mon Dieu.

Israël vaincu et persécuté demande à Dieu de le délivrer comme autrefois[b].

44

1 Du maître-chantre. Des fils de Coré. Maskil.

2 O Dieu, nous l'avons entendue de nos oreilles,
nos pères nous l'ont racontée,
L'œuvre que tu accomplis de leur temps,
aux jours d'autrefois, de ta propre main.

3 Tu chassas des nations pour implanter nos pères [à leur place];
tu abattis des peuples pour leur permettre de s'étendre.

4 Ce ne fut pas avec leur épée qu'ils conquirent le pays,
ce ne fut pas leur bras qui leur fit remporter la victoire :
Ce furent ta droite et ton bras
et la lumière de ta face, car tu les aimais.

5 C'était toi, mon roi et mon Dieu,
qui assurais la victoire à Jacob.

6 Grâce à toi, nous enfoncions nos ennemis;
avec l'aide de ton nom, nous foulions aux pieds nos adversaires.

7 Ce n'était pas en mon arc que je mettais ma confiance,
et ce n'était pas mon épée qui me donnait la victoire :

8 Tu nous faisais triompher de nos agresseurs,
et tu couvrais de honte ceux qui nous haïssaient.

9 Nous faisions toujours monter nos louanges à Dieu;
nous ne cessions de célébrer ton nom. Séla.

10 Et pourtant tu nous as rejetés et couverts d'opprobre;
tu ne marches plus avec nos armées.

11 Tu nous fais reculer devant l'ennemi;
ceux qui nous haïssent pillent à cœur joie.

12 Tu nous traites comme des brebis destinées à la boucherie;
tu nous as dispersés parmi les nations.

4. « du Dieu — allégresse » lis. *simḥâtî* (*H**) *'âgîlâ*. H : du Dieu de la joie de mon allégresse. 5. *G Sym S*. Voy. 42, 12. **44,** 2. « de ta propre main » rattaché au v. 2 à cause du rythme. H a ces mots au début du v. 3. 3. « tu abattis » lis. *târôa'*. H : tu maltraitas. 5. « et mon Dieu, qui assurais » *G* cf. *S* (lis. *wê'lôhay meṣawwê*). H : ô Dieu, assure.

a. Il devait y avoir primitivement *Yahvé*. Cf. 1re note sur 42, 3.

b. On a reconnu, dès l'antiquité, que ce psaume date de l'époque des Maccabées. La fidélité du peuple à la Loi, son horreur pour le paganisme (18, 19, 21), la dispersion des Juifs à l'étranger (12), indiquent la période qui suivit l'exil; les allusions à la persécution religieuse (23) et à l'existence d'armées juives (10) ne conviennent qu'au temps d'Antiochus Épiphane et de la révolte des Maccabées. Ce psaume fut composé au moment où les insurgés venaient de subir quelque grave défaite, comme celle où périt Judas Maccabée (1 Macc. 9, 1-21).

13 Tu vends ton peuple à vil prix,
et ce marché ne t'a pas enrichi!
14 Tu nous exposes aux outrages de nos voisins,
aux railleries et aux sarcasmes de ceux qui nous entourent.
15 Tu fais de nous la fable des nations;
en parlant de nous les peuples hochent la tête.
16 Tout le jour j'ai mon opprobre devant les yeux,
et la honte couvre ma face
17 Sous les injures de celui qui m'outrage et m'insulte,
à la vue de l'ennemi altéré de vengeance.

18 Tous ces malheurs nous arrivent, bien que nous ne t'ayons pas oublié
et que nous n'ayons point trahi ton alliance.
19 Notre cœur n'a pas cessé de te suivre,
et nos pas ne se sont point écartés de ton sentier,
20 Pour que tu nous aies écrasés au pays des chacals[a]
et que tu nous aies enveloppés de ténèbres.
21 Si nous avions oublié le nom de notre Dieu
et tendu les mains[b] vers une divinité étrangère,
22 Dieu ne le découvrirait-il pas,
lui qui connaît les secrets du cœur?
23 Mais non! c'est à cause de toi que nous sommes massacrés sans trêve,
traités comme des brebis bonnes pour l'abattoir!

24 Réveille-toi; pourquoi dors-tu, Seigneur?
Réveille-toi; ne [nous] rejette pas pour toujours.
25 Pourquoi caches-tu ton visage,
pourquoi oublies-tu notre misère et notre oppression?
26 Notre âme est abattue jusque dans la poussière;
notre ventre est collé au sol[c].
27 Lève-toi! viens à notre secours,
et rachète-nous dans ta bonté!

Chant nuptial[d].

45

1 Du maître-chantre. Sur « [Pareille à] des lis[e] ». Des fils de Coré. Maskil. Chant d'amour.

2 Dans mon cœur bouillonnent de belles paroles :
je vais dire au roi mon poëme;
ma langue est [comme] le burin d'un habile écrivain.

16. « couvre » lis. *kissâtâ*. H : *me* couvre (peut-être reste d'une variante : la confusion de face — cf. Jér. 7, 19; Dan. 9, 7, 8 — me couvre).

a. Le désert servit souvent de refuge aux Juifs, à l'époque des Maccabées (1 Macc. 9, 33, 62); beaucoup d'entre eux y furent poursuivis et massacrés (1 Macc. 2, 29-38). *b*. Litt. : *les paumes*; c'était la face interne des mains qu'on étendait vers la divinité, primitivement sans doute pour caresser l'objet sacré. *c*. Posture de vaincus : le vainqueur les faisait souvent étendre ainsi, la face contre terre, et leur mettait le pied sur la nuque (Jos. 10, 24; Ps. 66, 12; 110, 1). D'autres entendent : nous sommes déjà comme des mourants; d'autres encore : nous nous étendons à terre comme des gens en deuil. *d*. De bonne heure, des commentateurs juifs et chrétiens ont rapporté ce psaume au Messie. L'épouse, c'était Israël ou l'Église. C'est sans aucun doute à une interprétation allégorique de ce genre que le poëme a dû son admission dans le Psautier. Mais l'invitation à la reine d'oublier sa race (v. 11), l'allusion aux futurs successeurs du roi (17) ne permettent pas de songer au mariage mystique du Messie. Ce chant a dû être composé pour les noces soit d'un roi, que l'on ne peut du reste identifier (on a cru reconnaître en lui les princes les plus différents, depuis Salomon jusqu'à Alexandre Épiphane, roi de Syrie), soit d'un simple particulier : pendant les fêtes des noces, tous les mariés étaient traités en rois ou en reines, et on chantait en leur honneur les louanges les plus hyperboliques (voy. Cantique des Cantiques). *e*. Indication analogue en tête des ps. 60, 69, 80. Voy., à la fin du Psautier, NOTE GÉNÉRALE, nº 12.

3 Tu es le plus beau des fils des hommes;
la grâce est répandue sur tes lèvres :
on voit que[a] Dieu t'a béni pour toujours.
4 Ceins l'épée à ton côté, vaillant héros;
dans ta majesté et ta splendeur, 5 élance-toi, monte sur ton char,
pour la cause de la fidélité, de la douceur et de la justice[b].
. . . .
6 . . . .
. . . .[c]
7 Ton trône subsistera toujours et à perpétuité[d];
ton sceptre royal est un sceptre de droiture;
8 tu aimes la justice et tu hais l'iniquité.
Aussi Dieu, ton Dieu[e], t'a oint
d'une huile de joie[f] plus qu'aucun de tes compagnons;
9 la myrrhe, l'aloès et la casse [parfument] tes vêtements.
Des palais d'ivoire[g] [vient] une musique qui te charme;
10 une fille de rois se présente pour te faire accueil[h] :
la reine [se place] à ta droite, parée de l'or d'Ophir.

11 Écoute, ma fille, fais attention, prête l'oreille :
oublie ta race[i] et la maison de ton père;
12 Si le roi désire ta beauté,
puisqu'il est ton seigneur, incline-toi devant lui[j].
13 Et toute la ville te rendra hommage avec des présents,
les plus riches du peuple 14 avec de précieuses offrandes, ô fille de roi.
Des perles serties d'or [brillent sur] sa robe;
15 en vêtements brodés, elle est amenée au roi.
Derrière elle s'avancent des vierges, ses amies[k], amenées par elle;
16 introduites au milieu des cris de joie et d'allégresse,
elles font leur entrée dans le palais du roi.

17 Tes fils[l] occuperont la place de tes pères,
tu les installeras comme princes sur tout le pays.
18 Ils perpétueront le souvenir de ton nom d'âge en âge;
aussi les peuples te loueront-ils toujours et à perpétuité.

45, 3. « Tu es le plus beau » lis. *yâphô yâphitâ*. H a une forme grammaticale incorrecte. 5. *Hᵐ Sᵐ L*. H aj. au début : et ta splendeur (dittographie du mot précédent). « de la douceur et de la justice » *G T* (lis. *wa'ănâwâ wâṣèdèq*). H : et [pour] exaucer (?) la justice. 7. « subsistera » lis. *yiheyè*. H : Dieu. 9. « et la casse » *G S L*. « et » manque en H. « tes vêtements » *G*. H : *tous* tes vêtements. 10. « une fille » *S*. H : des filles. « se présente pour te faire accueil » lis. *liqerâ'tkâ*. H : [sont] parmi tes précieuses; elle se dresse... — Texte très incertain. 13. « Et toute la ville (litt. : Et la fille de la ville) » lis. *oubat 'ir* (?). H : Et la fille de *Tyr* (ou : Et, fille de Tyr,...). 14. « avec de précieuses—roi » lis. *bikebouddâ*. H : la fille de roi est toute splendeur (?). « Des perles serties d'or » lis. *peninim meśoubbeṣôt*. H : ...à l'intérieur (?), Des sertissures d'or... 15. « par elle » *Hᵐ* (lis. *lâh*). H : vers toi. 18. « Ils perpétueront » d'après G (lis. *yazkirou*). H : je veux perpétuer.

a. Litt. : « c'est pourquoi [il est bien certain que] ».
b. C'est-à-dire pour défendre ceux qui sont fidèles, soumis et justes. *c*. Texte altéré : *Et que ta droite t'enseigne de terribles [exploits]; tes flèches [sont] acérées; des peuples sous toi tomberont; au cœur des ennemis du roi.* *d*. Les versions anciennes traduisent : « Ton trône, ô Dieu, [durera] toujours... » Mais il n'est guère admissible qu'un poëte israélite ait adressé à un roi l'invocation « ô Dieu ». D'autres entendent : « Ton trône [est un trône de] Dieu (c'est-à-dire divin) à toujours... », ce qui serait grammaticalement incorrect. Nous supposons qu'il y avait primitivement « subsistera » (Y H Y H) et que ce mot a été lu par erreur « Yahvé » (Y H W H), puis corrigé en « Élohim », Dieu (voy. 1ʳᵉ note sur 42, 3). *e*. Il y avait primitivement « *Yahvé* ton Dieu » (voy. 43, 4 et 1ʳᵉ note sur 42, 3).
f. Allusion non au sacre royal, mais à l'onction d'huile qu'on avait coutume de se faire pour une fête quelconque (És. 61, 3). Expression imagée qui signifie : ta vie est une fête perpétuelle. *g*. Cf. 1 Rois 22, 39; Am. 3, 15. Il s'agit de palais dont l'intérieur portait des revêtements d'ivoire. On en a retrouvé de pareils à Ninive. Celui de Ménélas, à Sparte, présentait la même particularité (cf. Odyssée IV, 72, 73). *h*. L'hébreu porte : *des filles de rois [sont] parmi tes précieuses* (tes bien-aimées ?); *elle se dresse, la reine...* Mais la défectuosité du rythme prouve que le texte a été altéré. De plus une allusion aux autres femmes du harem serait bien déplacée ici, surtout avec la mention qu'elles sont les bien-aimées du nouvel époux. Nous admettons avec la version syriaque que, dans tout ce verset, il s'agit de la « reine »; cf. notes critiques. *i*. Litt. : *ton peuple*. Ce mot peut signifier ici, comme très souvent : ta parenté. *j*. Le rythme et le texte même des v. 12-15 sont très incertains; notre traduction est hypothétique. *k*. Cf. Matthieu 25, 1-12. *l*. Le poëte s'adresse de nouveau au roi.

« C'est un rempart que notre Dieu[a] ! »

46 [1] Du maître-chantre. Des fils de Coré. . . . .[b] Cantique.

[2] Dieu est pour nous un refuge et une forteresse,
un secours très facile à trouver dans la détresse.
[3] C'est pourquoi nous resterons sans crainte, quand la terre changerait [de place]
et que les montagnes vacilleraient au cœur des mers[c],
[4] Que leurs eaux mugissent et bouillonnent,
que leurs flots en révolte ébranlent les montagnes,

Yahvé [Dieu] des armées est avec nous;
le Dieu de Jacob est pour nous une haute retraite[d]. Sèla.

[5] Un fleuve aux bras multiples fera la joie[e] de la cité de Dieu[f] ;
le Très-Haut rendra sa résidence inviolable[g].
[6] Dieu est au milieu d'elle : elle ne sera point ébranlée;
Dieu la secourra dès l'aube du matin.
[7] Les nations seront en désarroi, les royaumes chancelleront;
il fera retentir sa voix : la terre tremblera.

[8] Yahvé [Dieu] des armées est avec nous;
le Dieu de Jacob est pour nous une haute retraite. Sèla.

[9] Venez, contemplez les hauts faits de Yahvé,
qui a frappé la terre d'épouvante[h] :
[10] il fait cesser les guerres jusqu'au bout du monde,
Il brise l'arc et rompt la lance,
il met au feu les boucliers :
[11] « Arrêtez, reconnaissez que je suis Dieu!
je domine de haut les nations, je domine de haut la terre. »

[12] Yahvé [Dieu] des armées est avec nous;
le Dieu de Jacob est pour nous une haute retraite. Sèla.

Que tous les peuples acclament Yahve, le roi du monde[i].

47 [1] Du maître-chantre. Des fils de Coré. Psaume.

[2] Peuples, battez tous des mains;
poussez en l'honneur de Dieu de joyeuses acclamations!
[3] Car Yahvé est le Très-Haut, il est redoutable;
c'est un grand roi, qui domine toute la terre.

46, 4. « Yahvé — retraite » aj. d'après *v.* 8 et 12. 5b. D'après *G* (lis. *yeqaddêš miškânô*). H : la [plus] sainte des résidences du Très-Haut. 10. « les boucliers » *G* (lis. *'ăgilôt*). H : les chariots.

a. On admet ordinairement que ce psaume a été composé à propos d'une guerre où Jérusalem avait échappé aux attaques de l'ennemi, p. ex. lors du siège de cette ville par Sennachérib (2 Rois 18-19). Il est plus probable que le poète célèbre les délivrances que Yahvé doit accorder aux siens dans les derniers jours : il les fera échapper aux bouleversements cosmiques (v. 2-4), ainsi qu'aux attaques des nations coalisées (6-8), et leur permettra de voir s'établir le règne de la paix universelle (9-12).
b. Ici une expression obscure lue par les massorètes *'al 'ălâmôt* « sur jeunes femmes », c'est-à-dire peut-être : pour voix de jeunes femmes (voy., à la fin du Psautier, NOTE GÉNÉRALE, n° 8). Les Septante ont lu *'al 'âloumôt* « sur les mystères », Symmaque *'al 'ôlâmôt* « sur les mondes ». *c.* On admettait que les montagnes — et la terre ferme, dont elles sont la charpente — plongeaient par « leurs racines » dans la mer souterraine (cf. Jon. 2, 7). *d.* Nous ajoutons ici le refrain, qui devait terminer la première strophe comme les deux suivantes (cf. v. 8 et 12). *e.* Litt. : *Un fleuve, ses bras feront la joie.* *f.* C'est-à-dire que Jérusalem deviendra un paradis (cf. Ps. 48, 3); un fleuve aux bras multiples était un des éléments caractéristiques du « jardin de Dieu » (Gen. 2, 6, 10-14 ; cf. Éz. 47, 1-12 ; Zach. 14, 8). D'autres voient dans ce fleuve une désignation symbolique de la grâce divine (cf. Ps. 36, 9). *g.* Litt. : *sanctifiera sa résidence.* *h.* Cet hémistiche prosaïque et qui gâte le rythme, est considéré par plusieurs comme une glose. *i.* Le poète se transporte, par la pensée, à la fin des temps, où Yahvé prendra pleinement possession de l'empire du monde. Il invite tous les peuples à rendre hommage au Dieu d'Israël : c'est par des battements de mains et de la musique qu'on saluait l'avènement d'un souverain (cf. Nomb. 23, 21 ; 1 Sam. 11, 15 ; 2 Sam. 15, 10 ; 1 Rois 1, 34, 39, 41 ; 2 Rois 11, 12 ; — Ps. 96, 10-13 ; 98, 4-9).

[4] Il a mis des peuples sous notre joug
et des nations sous nos pieds;
[5] Il nous a choisi notre héritage,
[le pays qui fait] l'orgueil de Jacob son bien-aimé[a]. Sèla.

[6] Dieu monte[b] au milieu des acclamations;
Yahvé [monte] au son du cor.
[7] Chantez à notre Dieu, chantez;
chantez à notre roi, chantez!
[8] Dieu est roi de toute la terre,
chantez-lui un poëme composé avec art[c].
[9] Dieu règne sur les nations,
il s'assied sur son trône sacré.
[10] Les princes des peuples s'assemblent
autour du Dieu d'Abraham;
Car Dieu est le maître des puissants[d] de la terre,
il est souverainement élevé — —[e].

Hymne à la gloire de Sion[f].

48 [1] Cantique. Psaume. Des fils de Coré.

[2] Elle est grande et infiniment digne d'être louée,
la ville de notre Dieu,
Sa montagne sainte, [3] qui s'élève pleine de grâce,
délices de toute la terre,
La montagne de Sion, [vraie cime de] l'extrême nord[g],
cité d'un grand roi.

[4] Dieu, dans les forteresses de Sion,
s'est révélé comme un rempart.
[5] Les rois, en effet, s'étaient ligués,
ils s'étaient avancés tous ensemble;
[6] Mais à sa vue, ils furent frappés de stupeur;
tout éperdus, ils furent mis en déroute[h].
[7] C'est ici que le tremblement les saisit,
une angoisse pareille à celle d'une femme qui accouche.
[8] Par le souffle du vent d'Orient, tu fais faire naufrage
aux vaisseaux de Tarchich[i].
[9] Ce que nous savions par ouï-dire, nous l'avons vu
dans la ville de notre Dieu :

47, 7. « à notre Dieu » *G*. H : Dieu. 8. « chantez-*lui* » *S* (aj. *lô*). H : chantez. 9. « il s'assied ». H : Dieu s'assied (mais le vers est trop long). 10. « autour » *G S* (lis. *'im*). H : peuple (*'am*). **48**, 2. Lis. *gedôlâ oumehoullâlâ me'ôd 'îr*. H : Yahvé est grand et infiniment digne d'être loué dans la ville... 9. « dans la ville — des armées » suppr. le 1er *be'îr* et transposer *yahwè ṣebâ'ôt* à la fin du verset. H : dans la ville de Yahvé des armées, dans la ville de notre Dieu : Dieu lui assurera une durée éternelle.

a. Les v. 4-5, avec le texte actuel, paraissent faire allusion à la conquête de la Palestine. On attendrait plutôt la peinture de l'empire réservé au peuple de Dieu pour la fin des temps; au lieu de « il a choisi » il faudrait lire alors « il a conservé » (*yiṣṣôr*, d'après S qui lisait *yêṣar* « il a rétréci »), ou « il a élargi » (*yarḥêb*). *b.* Sous-entendez sans doute : « sur le trône ». *c.* Litt. : *un maskil.* Sur le sens de ce mot voyez, à la fin du Psautier, NOTE GÉNÉRALE, n° 17. *d.* Litt. : *des boucliers.* *e.* Cf. 97, 9. *f.* D'après les v. 9-10 et 13-14, ce cantique est entonné par des Juifs venus de loin à Jérusalem, à l'occasion d'un pèlerinage. *g.* Allusion à « la montagne des dieux » ou « montagne de l'assemblée [des dieux] », que la croyance orientale plaçait « au fond du septentrion » (És. 14, 13 ; cf. Éz. 28, 14). Le poète veut indiquer que Sion est la résidence de Dieu sur la terre : s'adressant à des Grecs, il eût dit qu'elle était le véritable Olympe. *h.* Le psalmiste rappelle que tous les assauts des ennemis d'Israël ont échoué devant la puissance de son divin rempart; c'est à tort, semble-t-il, qu'on a vu dans ce passage une allusion précise à telle expédition particulière contre Jérusalem, p. ex. à celle de Sennachérib (2 Rois 18, 13-19, 37). *i.* Les vaisseaux qui faisaient le trajet des côtes de la Phénicie à Tarchich (Tartessus, près de Cadix, en Espagne), étaient les plus puissants qu'on connût alors. Le v. 8 est sans doute une affirmation générale montrant que rien ne résiste à la puissance de Dieu, plutôt qu'une allusion à un fait historique déterminé.

Dieu lui assurera une durée éternelle,
Yahvé [Dieu] des armées[a]. Sèla.

10 Nous pensons à ta bonté, ô Dieu,
dans l'enceinte de ton temple.
11 Égale à la grandeur de ton nom, ô Dieu, ta louange retentit
jusqu'aux extrémités de la terre.
Ta droite apporte le salut[b];
12 la montagne de Sion se réjouit;
Les filles de Juda[c] sont dans l'allégresse,
à cause de tes jugements.

13 Faites le tour de Sion, suivez son enceinte[d],
comptez ses tours;
14 Examinez ses murs,
parcourez[e] ses forteresses,
Afin que vous puissiez redire à la génération future :
15 « Voilà ce qu'est Yahvé[f],
Notre Dieu à toujours et à perpétuité;
c'est lui qui nous conduit. » . . . . .[g]

La mort met un terme au bonheur des méchants[h].

49 [1] Du maître-chantre. Des fils de Coré. Psaume.

2 Peuples, écoutez tous ceci;
prêtez tous l'oreille, habitants de la terre,
3 Gens du peuple et nobles,
tous, riches et pauvres.
4 Ma bouche va prononcer de sages paroles :
les pensées de mon cœur sont pleines de raison.
5 Je prête l'oreille aux sentences[i],
je vais révéler au son du kinnor l'énigme qui m'occupe.

6 Pourquoi m'inquiéterais-je, quand le méchant triomphe,
quand l'iniquité des pervers m'environne?
7 Ils mettent leur confiance dans leurs biens
et se glorifient de la grandeur de leur richesse;
8 Cependant nul ne peut se racheter,
ni payer à Dieu sa rançon
9 (il en coûterait trop pour racheter leur vie)[j],
De manière à vivre toujours, 10 à perpétuité,
et à ne jamais voir la fosse.
11 Non, chacun la verra : les sages meurent;
l'insensé et le stupide périssent également,

11. « jusqu'aux » H^{o}. H : sur les. 15. « Yahvé ». H : Dieu. **49,** 6. « des pervers » lis. *'aqoubbîm*. H : de mes talons. Hhex : mes pervers [ennemis] m'environnent d'iniquité. — Texte incertain. 8a. Lis. *'ak* (H^{o}) et *yippâdè*. H : Nul ne peut *racheter un frère*. 9-10. « De manière — fosse » lis. *wîḥî le'ôlâm wâ'ed*. H : il cessera à toujours 10 de vivre encore à jamais; il ne verra pas la fosse.

a. Dans l'hébreu le texte du v. 9 est certainement altéré; le rythme y est méconnaissable; nous avons essayé de le restituer (voy. note crit.). *b*. Litt. : *est pleine de justice*, ce mot étant pris au sens de justification, salut. *c*. C'est-à-dire : les autres villes de Juda (cf. Nomb. 21, 25; Jos. 17, 16). *d*. Allusion à la procession des pèlerins autour de Jérusalem. *e*. Le sens exact du mot hébreu, qui ne se trouve qu'ici, est incertain. *f*. La force de la ville atteste la puissance de son divin défenseur. Nous rétablissons ici *Yahvé* à la place de « Dieu » (cf. 1re note sur 42, 3). *g*. Le texte a ici un mot inintelligible, que les massorètes ont lu *'al mout* « sur Meurs », G *'ôlâmôt* « [pour] des siècles », S *'al mâwèt* « au-dessus de la mort ». C'était sans doute une annotation musicale se rapportant au ps. 49. Voy., à la fin du Psautier, NOTE GÉNÉRALE, no 11. *h*. Le problème qui tourmente le psalmiste est celui de la prospérité des méchants. Sa conclusion, c'est qu'elle est éphémère (cf. Ps. 37). *i*. Sous-entendu : qui vont m'être inspirées (cf. Job 4, 12-21). *j*. Cette réflexion, qui interrompt la phrase et altère le rythme, doit être une addition.

Et ils laissent leurs biens à d'autres,
12 eux qui donnaient leur nom à des contrées entières[a].
Ils auront désormais des tombeaux pour maison,
pour demeure à perpétuité.

13 L'homme qui vit dans le faste ne subsistera pas :
il est semblable aux bestiaux qu'on abat.

14 Tel est le sort des insensés[b]
et la destinée de ceux qui se complaisent en leurs discours[c] : Sèla.
15 Ils sont comme un troupeau . . . .[d] dont la mort est le berger
. . . .[e]
16 Mais Dieu rachètera mon âme;
il m'arrachera au pouvoir du Cheôl[f]. Sèla.
17 Ne t'inquiète pas quand un homme s'enrichit,
quand on voit s'accroître l'opulence de sa maison;
18 Car, à sa mort, il n'emportera pas tout cela;
son opulence ne descendra pas avec lui [dans le Cheôl].
19 Quand même il s'estimerait heureux sa vie durant,
quand même on célébrerait son bonheur,
20 Il ira rejoindre la race de ses pères,
qui ne reverront plus jamais la lumière.

21 L'homme qui vit dans le faste ne subsistera pas :
il est semblable aux bestiaux qu'on abat.

L'obéissance vaut mieux que les sacrifices[g].

50 [1] Psaume. D'Asaph.

Yahvé parle, il convoque la terre
depuis le levant jusqu'au couchant.
2 De Sion, beauté parfaite,
le Dieu des dieux resplendit.
3 Qu'il vienne, notre Dieu, et ne garde plus le silence[h]!
Un feu dévorant le précède,
et autour de lui l'ouragan se déchaîne.
4 Il convoque les cieux en haut
et la terre, pour juger son peuple[i],
6 Afin que les cieux proclament sa justice
[et disent] qu'il est un Dieu équitable[j]. Sèla.

12. « tombeaux » *G S T* (lis. *qebârîm*). H : leur intérieur. 13. G S : L'homme qui vit dans le faste [et] *manque d'intelligence* est semblable... 14. « et la destinée » lis. *'aḥărîtâm*. H : et après eux. — Texte très incertain. 16b. Transp. l'atnaḥ à *naphšî*. H : ... du pouvoir du Cheôl; car il me prendra. 19. « son » lis. *weyôdouhou* et (avec H^{*} *G S*) *lô*. H : ton. 20. « Il ira » *G* (lis. *yâbô'*). H : tu iras. 21. « ne subsistera pas » H^{*} et *v. 13*. H : et manque d'intelligence. **50,** 1. « Yahvé ». H : Dieu, Dieu, Yahvé. G S : Le Dieu des dieux, le Seigneur. — Le vers est trop long; nous supposons que les deux premiers mots appartenaient au v. 2, qui est trop court. 2. « le Dieu des dieux » lis. *'ēl 'èlôhîm*. H : Dieu. 6. « Afin que — proclament » *G L* (lis. *weyaggidou*). H : et les cieux proclamèrent. « il est un Dieu équitable » lis. *'èlôhê mišpâṭ*. H : Dieu est juge.

a. Pour rétablir un rythme régulier, nous transposons ici cet hémistiche qui est, en hébreu, le dernier du v. 12. *b*. On pourrait aussi trad. : de ceux qui ont confiance en eux-mêmes. *c*. Litt. : *en leur bouche*. *d*. Le texte a ici deux mots inintelligibles : *au Cheôl on a mis*. *e*. Texte inintelligible : *et les hommes droits les foulèrent au matin, et leur forme* (var. *leur rocher*) [*sera*] *pour la destruction du Cheôl, sans demeure pour lui*. *f*. Le sens de ce passage est incertain. Les uns supposent que, dans le psaume, c'est la communauté des Juifs fidèles qui parle : elle survivra, quoique la mort enlève chacun de ses membres. D'autres admettent que le psalmiste exprime simplement l'espoir de vivre longtemps (cf. Ps. 16, 10; 30, 4). Le poète semble affirmer plutôt qu'il ressuscitera. Mais comme cette espérance n'est apparue que fort tard dans la société juive (voy. notes sur Ps. 6, 6) et comme, d'autre part, il n'en est point tenu compte dans le reste du ps. 49, il faut probablement voir dans ce verset une addition faite à une époque assez récente. *g*. Héritier de la pensée des prophètes, le psalmiste montre que les sacrifices, sans être mauvais en eux-mêmes, n'ont qu'une valeur secondaire. Ce que Dieu demande avant tout à ses fidèles, c'est la reconnaissance, qui s'exprime par l'action de grâces, et l'obéissance aux devoirs moraux prescrits par la Loi. *h*. Ce souhait, peu en harmonie avec le contexte où l'intervention de Dieu est décrite comme un fait, doit être la réflexion d'un lecteur. *i*. Cf. Deut. 32, 1; És. 1, 2; Mi. 6, 1-2. Les cieux et la terre seront les spectateurs du procès. *j*. Nous transposons le v. 6 avant le v. 5, pour rétablir la suite des idées. Si on le laisse après le v. 5, il doit être considéré comme une glose.

5 « Rassemblez mes fidèles,
ceux qui ont fait alliance avec moi par le sacrifice[a].

7 « Écoute, mon peuple, que je te parle,
Israël, que je t'adresse un avertissement solennel,
Moi, Dieu[b], ton Dieu — —[c].
8 Ce n'est pas à cause de tes sacrifices que j'ai des reproches à t'adresser :
tu m'offres des holocaustes chaque jour.
9 Je ne prendrai pas un taureau dans ta maison,
ni des boucs dans tes parcs,
10 Car toutes les bêtes de la forêt m'appartiennent,
les animaux qui peuplent mes montagnes par milliers.
11 Je connais tous les oiseaux des cieux,
et tout ce qui se meut dans les champs est à moi.
12 Si j'avais faim, je ne te le dirais pas,
car le monde m'appartient avec tout ce qui le remplit.
13 Est-ce que je mange la chair des taureaux,
est-ce que je bois le sang des boucs ?
14 Offre comme sacrifice à Dieu des actions de grâces :
ainsi tu t'acquitteras[d] de tes vœux envers le Très-Haut.
15 Invoque-moi au jour de la détresse :
je te délivrerai, et tu me rendras gloire.

16 Mais au méchant Dieu déclare[e] :
« Pourquoi énumérer mes lois
et avoir mon alliance à la bouche,
17 Alors que tu détestes la discipline
et que tu jettes mes paroles au rebut[f] ?
18 Si tu vois un voleur, tu prends plaisir en sa compagnie,
et tu fais cause commune avec des adultères.
19 Tu emploies ta bouche au mal,
et ta langue tisse la tromperie.
20 Tu t'assieds, et tu parles contre ton frère ;
tu calomnies le fils de ta mère.
21 Voilà ce que tu fais, et je garderais le silence ?
tu te figures[g] que je suis pareil à toi !
Je vais te censurer et mettre mes griefs sous tes yeux. — —
22 Prenez-y garde, vous qui oubliez Dieu,
de peur que je ne déchire sans qu'il y ait personne pour délivrer.

23 « Qui offre en sacrifice des actions de grâces[h], m'honore,
et à qui se conduit avec intégrité, je ferai voir mon salut. »

10. « mes montagnes par milliers » lis. *bahărâray*. H : les montagnes de mille. G S : les montagnes, et les bœufs. — Texte incertain. 11. « des cieux » G S T (lis. *šâmáyim*). H : des montagnes. 18. « tu prends plaisir en sa compagnie ». G S T : tu cours le rejoindre. 21. « que je suis » suppr. *hĕyôt* (reste de *hĕyôtî*, var. de *'èheyè*). H : que je suis certainement (?). 23. « à qui se conduit avec intégrité » lis. *wetam*. H : à qui place le chemin (?). G : là est le chemin où. — Texte incertain. « mon salut » lis. *yis'i*. H : le salut de Dieu.

a. Allus. à Ex. 24, 3-8. *b*. Primitivement « Yahvé » ; cf. 43, 4 et la note. *c*. La fin du vers manque sans doute ; cf. Ps. 81, 9, 11. *d*. On peut traduire aussi : Offre à Dieu des sacrifices d'actions de grâces et acquitte-toi... On entendra alors que, dans sa critique du sacrifice, le poète fait exception pour la *tôdâ* (sacrifice d'actions de grâces) et l'offrande votive, parce que celui qui les apporte rend par là même un témoignage public à la puissance secourable de Dieu (cf. v. 15). *e*. Ces mots, qui troublent le rythme, doivent être une glose. Dieu continue de s'adresser à tous les Israélites : il va formuler l'avertissement et les reproches annoncés v. 7 et 8. *f*. Litt. : *derrière toi*. *g*. On peut traduire aussi : Tu as fait cela, et j'ai gardé le silence : tu t'es figuré... *h*. Ou : Qui offre un sacrifice d'actions de grâces (cf. v. 14).

Prière pour la purification des péchés[a].

51 [1] Du maître-chantre. Psaume. De David. [2] Lorsque Nathan le prophète vint le trouver, après qu'il se fut uni à Bat-Chéba.

3 Aie pitié de moi, ô Dieu, dans ta bonté ;
dans ta grande miséricorde, efface mes infidélités !
4 Lave-moi entièrement de mon iniquité
et purifie-moi de mon péché.

5 Car je connais mes infidélités,
et mon péché est constamment devant moi.
6 C'est contre toi seul que j'ai péché[b],
et j'ai fait ce qui est mal à tes yeux,
De sorte que tu es juste dans ton arrêt,
irréprochable dans ta sentence.
7 Oui, c'est dans l'iniquité que je suis né,
c'est dans le péché que ma mère m'a conçu[c].
8 Toi qui aimes la sincérité,
tu m'as instruit des secrets de la sagesse[d].

9 Ote mon péché avec l'hysope[e], afin que je sois pur ;
lave-moi, que je devienne plus blanc que la neige.
10 Rassasie-moi d'allégresse et de joie ;
fais tressaillir d'aise les os que tu as broyés.
11 Cache ta face pour ne plus voir mes péchés ;
efface toutes mes iniquités.
12 Crée-moi un cœur pur, ô Dieu,
et mets au dedans de moi un esprit nouveau, un esprit ferme.
13 Ne me rejette pas loin de ta face ;
ne me reprends pas ton esprit saint[f].
14 Rends-moi la joie en m'accordant ta délivrance,
et donne-moi pour me soutenir un esprit bien disposé.

15 J'enseignerai tes voies aux rebelles,
pour que les pécheurs reviennent à toi.
16 Préserve-moi de mort violente[g], ô Dieu, Dieu de mon salut[h],
et ma langue acclamera ta justice.

51, 8. *S* (lis. *oubeṭouḥôt* et suppr. *oubesâtoum*, glose explicative). H : Tu aimes la sincérité dans les lieux cachés (selon d'autres : dans les reins), et dans le secret tu m'as fait connaître la sagesse. G : Tu aimes la sincérité ; des secrets et des mystères de ta sagesse tu m'as instruit. 10. « Rassasie-moi de » *S* (lis. *tasbî'ênî*). H : Fais-moi entendre.

a. Ce psaume est l'un des sept « pénitentiaux » (cf. Ps. 6). Malgré l'indication donnée par le v. 2, il ne peut être de David : le meurtrier d'Urie n'avait pas péché contre Dieu seul (v. 6) ; d'autre part, l'auteur laisse voir qu'il a lu les livres d'Ézéchiel et d'Ésaïe, p. ex. au v. 12 (Éz. 11, 19 ; 36, 26) et au v. 19 (Ès. 57, 15). Le psaume a été interprété tantôt comme une confession publique des péchés d'Israël, spécialement à cause des v. 5 (cf. Ès. 59, 12), 13 (cf. Ès. 63, 10-11) et 20, tantôt comme une prière individuelle, surtout à cause des v. 7 et 15. La profondeur du sentiment du péché qui s'exprime dans ce psaume, unique à ce point de vue dans tout le recueil, suggère plutôt la pensée qu'il a été inspiré au poète par des expériences personnelles. Les v. 20-21 et peut-être 13 doivent alors être considérés comme des additions faites pour transformer la prière en un cantique à l'usage de la communauté. *b*. Aux yeux des Israélites, les péchés qui offensent Dieu seul étaient beaucoup plus graves que ceux qui, étant dirigés contre les hommes, ne l'atteignent qu'indirectement (1 Sam. 2, 25).
c. L'auteur n'affirme pas que l'acte de la génération soit coupable en lui-même ; il veut dire simplement qu'il a toujours été pécheur, qu'il était sous l'empire du péché dès avant sa naissance (cf. Gen. 8, 21 ; Ès. 6, 5 ; 43, 27 ; Job 14, 4 ; 15, 14 ; 25, 4).
d. C'est-à-dire : tu m'as appris que le secret de la sagesse, c'est de confesser sincèrement ses péchés. Le sens et le texte même de ce v. sont très incertains (voy. note crit.).
e. Plante dont on se servait, comme d'un goupillon, pour les aspersions (voy. note sur Ex. 12, 22), notamment dans les rites de purification (Lév. 14, 4-7 ; Nomb. 19, 6, 18). La pratique visée par le poète n'est ici qu'une image du pardon divin.
f. Texte énigmatique et très discuté. Dans le seul autre passage de l'A. T. où il soit question de l'esprit saint, ce terme désigne l'esprit de prophétie que Dieu a mis dans son peuple et qui l'a conduit par l'organe de Moïse (Ès. 63, 10-11). Il en est peut-être de même ici. Comme, aux v. 12 et 14, il est question de l'esprit de l'homme, le v. 13 est bien peu à sa place. Il est possible qu'il ait été ajouté au moment où le psaume devint un cantique à l'usage de la communauté (cf. note *a*). *g*. Litt. : *de sang*. Le psalmiste ne demande pas à Dieu de le préserver des suites d'un meurtre qu'il aurait commis (le v. 6 s'y oppose), mais de lui conserver la vie (cf. Ps. 30, 10). *h*. Ces mots, qui rendent le vers trop long, doivent être une addition.

17 Seigneur, ouvre mes lèvres,
et ma bouche publiera ta louange.
18 Tu ne prends point plaisir au sacrifice,
et si j'offrais un holocauste, tu ne l'agréerais pas.
19 Le sacrifice agréable à Dieu, c'est un esprit humilié;
tu ne dédaignes pas, ô Dieu, le cœur contrit.

20 Veuille, dans ta grâce, faire du bien à Sion;
rebâtis les murs de Jérusalem.
21 Alors tu prendras plaisir aux justes sacrifices, à l'holocauste et au don total[a];
alors on offrira des taureaux sur ton autel[b].

Un juste prédit la chute de son perfide ennemi.

52 [1] Du maître-chantre. Maskil[c]. De David. [2] Lorsque Doëg l'Édomite vint avertir Saül en lui disant : « David est entré dans la maison d'Aḥimèlèk[d]. »

3 Pourquoi te vanter de ta méchanceté,
te glorifier aux dépens de l'homme pieux?
Tout le jour [4] tu médites le malheur. — —
Ta langue est pareille à un rasoir affilé,
artisan de fourberies!
5 Tu préfères le mal au bien,
le mensonge à la véracité. Sèla.
6 Tu ne te plais qu'aux propos pernicieux,
langue perfide!

7 Aussi Dieu t'abattra pour toujours :
il te saisira et t'arrachera de ta tente.
Il te déracinera de la terre des vivants. — — Sèla.
8 A cette vue, les justes se réjouiront
et se riront de toi[e] :
9 « Le voilà cet homme qui ne faisait pas
de Dieu sa forteresse,
Et qui, plein de confiance en ses grands biens,
cherchait sa force dans ses richesses! »

10 Moi, je suis comme un olivier verdoyant
dans la maison de Dieu[f] :
Je me confie en la bonté de Dieu
toujours et à perpétuité.
11 Je te louerai sans cesse parce que tu auras agi. — —
Je proclamerai l'excellence de ton nom
en présence de tes fidèles.

18. « et si j'offrais — pas » lis. *we'ettenâ* et rattachez ce mot au 2e membre. H : [autrement] j'en offrirais; tu n'agrées pas l'holocauste. 19. « le cœur contrit » *S*. H : le cœur *humilié* (litt. *brisé*) *et* contrit. **52,** 3. « te glorifier — jour » lis. *titgabbêr* et (d'après *S*) *'èl ḥâsîd*; rattachez (avec *S L*G) « tout le jour » à ce qui suit. H : ..., ô héros? La bonté de Dieu [dure] tout le jour. 4. « tu médites — rasoir ». H : Elle médite le malheur, ta langue, comme un rasoir. 8. « se réjouiront » *H** *S* (lis. *weyismâḥou*; cf. 69, 33). H : craindront (d'après 40, 4). 9. « ses richesses » *S T* (lis. *behônô*). H : [ce qui devait faire] sa ruine (?). 11. « Je proclamerai — nom (litt. : je montrerai ton nom qu'il est bon) » lis. *wa'âḥawwè*. H : j'espérerai en ton nom, car il est bon.

a. Ces précisions doivent avoir été ajoutées après coup, car le vers est trop long. Le mot que nous traduisons par « don total » et qui désigne ailleurs l'holocauste, est peut-être pris ici au sens de sacrifice expiatoire, qu'il paraît avoir eu dans le rituel phénicien. Le glossateur aurait alors voulu rétablir la liste des trois grandes classes de sacrifices sanglants : sacrifices (de paix), holocaustes, expiatoires. *b*. L'auteur des v. 20-21 n'a pu admettre la condamnation des sacrifices (v. 18 et 19); il la comprend comme si elle se rapportait seulement à la période de l'exil, où, Jérusalem et son temple étant détruits, il était impossible d'offrir « de justes sacrifices », c'est-à-dire des sacrifices conformes aux lois rituelles. *c*. Voy. NOTE GÉNÉRALE, no 17. *d*. Cf. 1 Sam. 22, 6-10. Cette notice n'exprime que la conjecture d'un scribe. La situation indiquée ne convient pas au contenu du psaume : le rapport de Doëg n'était pas mensonger; et d'ailleurs le v. 10 suppose l'existence du Temple. *e*. Litt. : *de lui*. *f*. Cf. 92, 13-14. Les cours des temples étaient souvent plantées d'arbres. Il y en a sur l'esplanade de la mosquée d'Omar, qui occupe l'emplacement du temple de Jérusalem.

La folie des impies et le jugement de Dieu[a].

53 [1] Du maître-chantre. Sur maḥalat. Maskil. De David.

2 L'insensé dit en son cœur :
« Il n'y a pas de Dieu. »
Ils mènent une vie corrompue, abominable;
nul ne fait le bien.
3 Dieu, du haut des cieux, regarde
les fils des hommes,
Pour voir s'il en est un qui soit sage
et qui recherche Dieu :
4 Tous, ils sont devenus infidèles;
ensemble ils se sont corrompus;
Il n'y en a pas qui fasse le bien,
pas un seul.

5 Ont-ils perdu la raison, ceux qui commettent l'iniquité,
qui dévorent mon peuple, qui le dévorent et s'en repaissent,
et n'invoquent pas Dieu?
6 Là[b] ils trembleront d'épouvante
(sans qu'il y ait de sujet d'épouvante)[c],
car Dieu dispersera les os de celui qui t'assiégera;
ils seront couverts de honte, car Dieu les a rejetés.

7 Ah! puisse de Sion venir la délivrance d'Israël!
Quand Dieu rétablira son peuple,
Jacob sera dans l'allégresse, Israël dans la joie.

Un persécuté invoque le secours de Dieu contre ses ennemis.

54 [1] Du maître-chantre. Avec instruments à cordes. Maskil. De David. [2] Lorsque les Ziphiens vinrent dire à Saül : « David est caché parmi nous[d]. »

3 O Dieu, sauve-moi par ton nom[e],
fais-moi justice par ta puissance!
4 O Dieu, écoute ma prière,
prête l'oreille aux paroles de ma bouche!

5 Des orgueilleux se sont levés contre moi;
des violents en veulent à ma vie[f].
Ils ne se soucient pas de Dieu. — — Sèla.

6 Dieu est mon secours;
le Seigneur est de ceux qui soutiennent ma vie.
7 Qu'il rende le mal à mes adversaires;
dans ta fidélité, anéantis-les!

53, 2. « Ils mènent — abominable » *Ps. 14*. H : Ils se sont corrompus *et* ont commis *un crime* abominable. 4. « sont devenus infidèles ». Ps. 14 : se sont égarés. 5. « ceux ». Ps. 14 : *tous* ceux. « qui le dévorent et s'en repaissent » voy. n. crit. sur Ps. 14, 4. 6. « Dieu dispersera — rejetés ». Le texte du ps. 14, qui est très différent, paraît meilleur. « de celui qui t'assiégera ». G S : des profanes. « ils seront couverts de honte » *G S* (lis. *hôbîšou*). H : tu as rendu honteux. 7. « la délivrance » *G S L Ps. 14*. H : les délivrances. **54,** 5. « Des orgueilleux » *H** *T* (lis. *zêdim*) cf. *86, 14*. H : Des étrangers. 7. « Qu'il rende le mal » lis. *yâšîb* d'après *H*q *G Sym* (il rendra). Hk T : Le mal reviendra (ou : Que le mal revienne).

a. Sur la parenté de ce psaume avec le ps. 14, voy. à ce dernier la note *a*. *b*. Voy. Ps. 14, 5. *c*. On peut traduire aussi : « [là où] l'on n'avait pas connu (auparavant) l'épouvante » ou encore : « ce ne fut pas une épouvante (mais quelque chose de pire) ». Ces mots obscurs, qui manquent au ps. 14, doivent provenir d'une glose. *d*. Litt. : *David n'est-il pas caché...?* (cette forme interrogative servait à renforcer l'affirmation). Citation textuelle de 1 Sam. 23, 19. Ce rapprochement est donc une conjecture basée sur le livre de Samuel. Elle n'est pas imposée par le contenu du psaume. *e*. Le nom était, pour les anciens, un élément important de la personne, une force émanée d'elle et participant de sa puissance. *f*. Cf. 86, 14.

8 De grand cœur je t'offrirai des sacrifices;
je célébrerai, Yahvé[a], l'excellence de ton nom,
9 Quand il[b] m'aura délivré de toute angoisse
et que mon œil jouira de la vue de mes ennemis [abattus].

Un persécuté voudrait s'envoler loin des fourbes et des traîtres[c].

55 1 Du maître-chantre. Avec instruments à cordes. Maskil. De David.

2 O Dieu, prête l'oreille à ma prière,
ne te dérobe pas à ma supplication!
3 Écoute-moi et réponds-moi,
prête attention à ma plainte!

Je suis troublé 4 par les vociférations de l'ennemi,
par les cris de l'impie;
Car ils essaient d'attirer sur moi le malheur
et m'attaquent avec colère.
5 Mon cœur se tord dans ma poitrine,
la terreur de la mort[d] fond sur moi.
6 Je suis pris de crainte et de tremblement,
tout couvert de frissons.

7 Et je dis : Que n'ai-je des ailes comme la colombe!
Je m'envolerais en un lieu tranquille.
8 Oui, je m'enfuirais bien loin,
pour trouver un asile dans le désert. Sèla.
9 Je me hâterais de chercher un refuge
contre le vent déchaîné, contre la tempête[e]!

10 Engloutis, Seigneur, — —
fais qu'ils ne s'entendent plus[f]!
Car je vois la violence
et la discorde dans la ville;
11 Jour et nuit elles font la ronde
sur ses remparts[g].
Aussi n'y a-t-il que malheur et peine dans son enceinte,
12 que ruines dans ses murs.
On voit à demeure, sur sa place publique,
l'oppression et la fourberie[h].

55, 3. « prête — plainte » lis. *hâbên* d'après *S* (tourne-toi vers, *hèphèn*). H : *j'erre çà et là* dans ma plainte. « Je suis troublé ». H aj. en tête : Et. 4. « par les cris » lis. *miṣṣa'âqat*. H : de devant l'oppression (?). « ils essaient d'attirer » *G S* (lis. *yiṭṭou* cf. Ps. 21, 12). H : ils font vaciller. 12. « dans ses murs » lis. *beqîrôtèhâ*. H : dans son enceinte (déjà au v. 11).

a. Glose, qui rend le vers trop long. Si ce mot était primitif, le correcteur l'aurait remplacé, comme toujours, par « Dieu »; voy. 1re note sur 42, 3. *b*. *Il*, le nom ; voy. note sur v. 3. Dans cette substitution du nom de Dieu à sa personne, se révèle une tendance à ne pas mêler trop directement la divinité aux affaires humaines. *c*. Le poète voudrait être délivré en particulier d'un ancien ami devenu traître à la bonne cause (13-15, 21-22). La suite des idées présente un certain désordre. Peut-être les v. 10a, 13-15, 21-22, 23 ne sont-ils plus à leur place primitive. Il y a cependant, dans les sentiments, une gradation générale très visible : ce qui domine, c'est d'abord la plainte (2-9), puis l'indignation (10-16), enfin la certitude de l'exaucement (17-24). Ce psaume est un des nombreux témoignages des dissensions qui déchiraient la communauté juive après l'exil (voy. la mention du Temple, v. 15). *d*. Le rythme demande l'exclusion de ce mot, qui peut provenir d'une dittographie : le terme hébreu traduit par « mort » est identique à la dernière syllabe du mot rendu par « terreur ». *e*. Glose ou variante, qui rend le vers trop long (S a lu : contre le vent de tempête). *f*. Litt. : *divise leur langue*. Allusion à la tour de Babel (Gen. 10, 25; 11, 1-9). Ce vers incomplet, dont on s'explique malaisément la présence ici, se trouvait peut-être primitivement à côté du v. 16, qui fait allusion à un autre châtiment biblique. *g*. Pour que personne ne leur échappe. *h*. C'est sur la place, voisine de la porte de la ville, que se tenait le marché, que siégeait le tribunal, que se traitaient toutes les affaires publiques et privées.

13 En effet, ce n'est pas [seulement] mon ennemi qui m'outrage;
je le supporterais. — —
Ce n'est pas mon adversaire plein de haine qui me traite avec insolence;
je saurais me mettre à l'abri de ses coups.
14 C'est toi aussi, un juste comme moi[a],
mon ami, mon intime,
15 Avec qui j'avais de doux entretiens
dans la maison de Dieu[b]!
. . . . 16 . . . .[c]
Qu'ils descendent tout vivants au Cheôl[d],
car la méchanceté habite leur demeure (leur cœur[e])!

17 Pour moi, je crie vers Dieu :
et lui, il me délivrera.
18a Le soir, le matin, à midi[f],
j'exhale ma plainte et mes soupirs.
19 Il me donnera la paix, en me délivrant
de la guerre qui m'est faite.
Si nombreux que soient mes ennemis,
18b il écoutera ma voix[g].
20 Dieu [m']écoutera et les abaissera,
lui qui trône depuis les temps anciens, Sèla.
Parce qu'il n'y a pas en eux de changement
et qu'ils ne craignent pas Dieu.

21 Il porte la main sur ceux qui vivaient en paix avec lui,
il viole ses serments[h].
22 Sa bouche est plus onctueuse que la crème,
mais il n'a que la guerre dans le cœur;
Ses discours sont plus doux que l'huile,
mais ce sont des épées dégaînées!

23 Décharge-toi sur Yahvé de ton fardeau :
il subviendra à tous tes besoins.
Il ne laissera pas toujours
chanceler le juste[i].

24 Et toi, ô Dieu, tu les précipiteras
au plus profond de la fosse[j].
Ces hommes de sang et de fraude
n'atteindront pas la moitié de leurs jours[k].
Mais moi, je me confie en toi. — —

13. « mon ennemi » *S* (lis. *'ôyebi ḥerephani*). H : un ennemi. 17. « et lui » lis. *wehou'*. H : et Yahvé. 18b. « écoutera » *G L* (lis. *weyišma'*). H : a entendu. 20. « et les abaissera, lui qui trône » *G S L* cf. *Sym* (lis. *wi'annemô yôšeb*). H : et il leur répondra, et trônant. 21. « ceux — lui » lis. *bešôlemâw*. H : avec ses paix (?). 22. « Sa bouche — crème » *L*H (lis. *ḥâlaq* et [avec *Sym T*] *mêḥèm'â*). H : les crèmes (c'est-à-dire les paroles doucereuses) de sa bouche sont onctueuses. 24. « au plus profond (litt. : dans le trou) » *S* (lis. *lebôr*). H : dans le puits.

a. Litt. : *un homme estimé à la même valeur que moi*. D'autres entendent : « un homme que j'appréciais », ou : « un homme de même condition que moi ». *b*. Il ne s'ensuit pas nécessairement que l'auteur et son ami fussent des prêtres. Tous les « pieux » devaient passer dans le Temple de longues heures, dans l'adoration et les entretiens religieux (cf. 27, 4; 84, 4, 5, 11). *c*. Texte altéré. Litt. : *Nous marchions dans le tumulte*. 16 *Destructions* (?) *sur eux* (ou d'après Hq : *que la mort fonde* (?) *sur eux*)! *d*. Allus. à Nomb. 16, 32-33. *e*. Probablement glose explicative. *f*. C'étaient, chez les Juifs, les heures de la prière (cf. Dan. 6, 10) : elles sont nommées dans cet ordre parce que le jour légal commençait au coucher du soleil. *g*. Nous transposons ici cet hémistiche pour régulariser le rythme. *h*. Il s'agit de nouveau du traître des v. 13-15. *i*. Le v. 23, où le poète, s'apostrophant lui-même, tire la leçon de ses expériences, devait former la conclusion du psaume (cf. 27, 14; 42, 6, 12; 43, 5). Le v. 24 ferait une bonne suite au v. 22 ou mieux au v. 20. *j*. Litt. : *au trou de la fosse*. Le « trou » était la partie la moins honorable du Cheôl (cf. És. 14, 15, 19; Éz. 32, 18-32). *k*. Les Israélites considéraient une longue vie comme la suprême bénédiction divine; la mort prématurée était une malédiction (cf. Jér. 17, 11; Ps. 102, 25).

Confiance en Dieu dans la détresse[a].

56 [1] Du maître-chantre. Sur « Une colombe [s'envole] vers le lointain[b] ». De David. Miktam. Lorsque les Philistins se saisirent de lui à Gat[c].

2 Aie pitié de moi, ô Dieu, car les hommes me foulent aux pieds;
tout le jour, des combattants me pressent.
3 Mes ennemis [me] foulent aux pieds tout le jour,
car ils sont nombreux ceux qui me combattent . . . .

4 . . . .[d] Pour moi, je me confie en toi.
5 Dieu me donnera sujet de célébrer son arrêt!
C'est en Dieu que je me confie; je suis sans crainte :
que pourrait me faire un mortel?

6 Tout le jour ils se concertent pour nuire à ma cause:
toutes leurs pensées tendent à me perdre.
7 Ils s'ameutent, ils tendent un filet;
les voici qui observent mes traces,
comme des gens qui en veulent à ma vie[e].
8 A cause de leurs crimes, point de salut pour eux!
dans ta colère, jette à bas les peuples!

O Dieu, [9] tu as compté mes insomnies,
tu as recueilli mes larmes dans ton outre! . . . .[f]
10 Dès lors, mes ennemis reculeront (le jour où je crierai)[g] :
je sais que Dieu est pour moi.

11 Dieu me donnera sujet de célébrer son arrêt.
Yahvé me donnera sujet de célébrer son arrêt[h].
12 C'est en Dieu que je me confie; je suis sans crainte :
que pourrait me faire l'homme?

13 J'aurai à m'acquitter, ô Dieu, des vœux que je te fais,
à t'offrir des sacrifices d'actions de grâce;
14 Car tu préserveras mon âme de la mort, ...[i]
pour que je marche en présence de Dieu dans la lumière des vivants.

56, 1. « Sur — lointain » lis. *yônâ 'êl mèrḥaqqîm*. H : Sur « Colombe muette des éloignés ». 2. « me foulent aux pieds » *G S L* (lis. *šaphani*). H : aspirent à moi. 3. « [me] foulent aux pieds » *G S L* (lis. *šaphou*). H : aspirent. 6a d'après *S* (lis. *'al debâri yâ'âṣou*). H : ils affligent mes paroles (ou : mes intérêts). 7. « ils tendent (litt. : cachent) un filet; les voici qui observent » lis. *yaṣpînou* (H^k) *ḥèrèm hinnê*. H^q : ils *se* cachent; eux, ils observent. 8. « point de » d'après *G S L* (aj. *'ên*). Manque en H. « O Dieu » *G S*. H rattache ce mot à la phrase précédente. 9. « tu as compté » L^H cf. *G S*. H : tu as compté, *toi* (dittographie). « mes insomnies » lis. *nedouday*. H : mon exil. — Texte très incertain. « tu as recueilli » *G* (lis. *tâsim*). H : recueille. 11. « son arrêt » d'après v. 5. H : l'arrêt.

a. Ce psaume, très altéré, paraît être une prière d'Israël, qui demande à être délivré de l'oppression des peuples étrangers (v. 8). Il est possible cependant qu'il soit une prière individuelle, transformée après coup en un cantique à l'usage de la communauté, par la simple substitution du mot « peuples » (*'ammîm*) au mot « violents » (*'azzîm*) (cf. 59, 4). *b*. Voy. NOTE GÉNÉRALE, n° 13. *c*. Allus. à 1 Sam. 21, 10-15. D'après ce passage, David fut amené au roi, donc arrêté provisoirement. L'auteur de la notice a dû penser à cette circonstance de la vie de David parce qu'elle est la seule où il soit dit, dans le livre de Samuel, que le roi ait eu peur (cf. le début du v. 4 du psaume, dans la note *d*). *d*. Ici quelques mots peu intelligibles et qui troublent le rythme : *hauteur* (en haut lieu ?). [4] *Le jour* [*où*] *je crains*. G a lu ces mots autrement et en partie à une autre place (après 3a). *e*. Ce membre de phrase prosaïque, qui est en excès dans le vers, est sans doute une glose. Le texte de tout le v. 7 est incertain. *f*. Ici deux mots provenant peut-être d'une note marginale qui signalait une variante à « dans ton outre » : *N'est-ce pas « dans ton livre » [qu'il faut lire]?* *g*. Ces mots, qui rendent le vers trop long, doivent être un commentaire marginal (inexact) de l'adverbe *dès lors*, qui signifie plutôt ici « en conséquence ». *h*. Forme primitive de l'hémistiche précédent (où *Yahvé* est remplacé par *Dieu*; cf. 1re note sur 42, 3); les copistes l'ont conservée ici à côté de la variante, pour compléter le premier vers du refrain, dont le début était tombé (voy. v. 4). *i*. Ici deux mots sans lien intelligible avec le contexte. Nous les comprenons : *ne* [*faut-il*] *pas* [*ajouter*] « *mes pieds de chute* »? Le correcteur qui a inséré ici cette note ainsi que la glose *en présence de Dieu* (à l'hémistiche suivant), proposait de compléter le verset d'après Ps. 116, 8-9, sans remarquer que le rythme des deux morceaux est différent.

« *Au milieu des lions*[a]. »

57 [1] Du maître-chantre. « Ne détruis pas »[b]. De David. Miktam. Lorsque, pour échapper à Saül, il se réfugia dans la caverne[c].

2 Aie pitié de moi, ô Dieu, aie pitié de moi!
car c'est en toi que mon âme cherche un refuge.
Je me cacherai à l'ombre de tes ailes,
jusqu'à ce que la calamité soit passée.
3 J'invoque Dieu, le Très-Haut,
le Dieu qui agit en ma faveur.
4 Qu'il envoie du haut des cieux à mon secours,
qu'il culbute ceux qui m'écrasent! Séla.
que Dieu envoie sa bonté et sa fidélité[d]!
5 J'habite au milieu de lions
. . . .[e]
Leurs dents sont des lances et des flèches,
et leur langue, une épée tranchante.

6 Élève-toi, ô Dieu, au plus haut des cieux,
que ta gloire [resplendisse] sur toute la terre!

7 Ils ont tendu sous mes pas un filet :
ils se prendront au piège.
Ils ont creusé une fosse devant moi :
ils y tomberont. Séla.
8 J'ai le cœur ferme, ô Dieu,
j'ai le cœur ferme.
Je veux chanter au son des instruments :
9 tu es ma gloire.
Éveillez-vous, nébel et kinnor[f] :
je veux réveiller l'aurore.
10 Je te louerai, Seigneur, parmi les peuples,
je te célébrerai parmi les nations,
11 Car ta bonté s'élève jusqu'aux cieux,
et ta fidélité jusqu'aux nues.

12 Élève-toi, ô Dieu, au plus haut des cieux,
que ta gloire [resplendisse] sur toute la terre!

57, 2. « Je me cacherai » *S* cf. *És. 26, 20* (lis. *'èḥbè*). H : Je chercherai un refuge. 4. « qu'il culbute — m'écrasent (litt. : écrasent mon âme) » lis. *yèhdôph šâ'phê naphši*. H : il insulte celui qui aspire à moi. — Le mot « mon âme » se trouve en H en tête du v. 5, où il n'offre pas de sens acceptable. Le texte est fort incertain. 5. « J'habite » lis. *'èškenâ*. H : Je me couche. 7. « ils se prendront au piège » lis. *bappaḥ nitpâsou*. H : il a abaissé mon âme — ou : mon âme est courbée (?). 9. « tu es ma gloire » d'après *Ps. 108, 2* (lis. *'attâ kebôdi*). H : réveille-toi, ma gloire (mis pour : mon âme? cf. 7, 6). S : éveille-toi, mon kinnor. — Texte incertain.

a. Ce psaume, au moins sous sa forme actuelle, ne peut exprimer que les sentiments de la communauté d'Israël (voy. par ex. v. 10 et surtout le refrain [6 et 12] où l'on demande à Dieu de manifester sa royauté dans l'univers, c'est-à-dire d'inaugurer l'ère messianique). Mais le morceau a pu être primitivement une prière individuelle, qu'on aurait transformée ensuite en un cantique à l'usage de la collectivité au moyen de quelques additions (v. 6, 10, 12) : à l'époque où ont été insérés les « Sèla » (v. 4, 7), le psaume n'était pas encore, comme aujourd'hui, partagé clairement en deux strophes (2-6 et 7-12) par un refrain. — Les v. 8-12 ont été reproduits dans le ps. 108 (v. 2-6). *b*. Voy., à la fin du Psautier, NOTE GÉNÉRALE, n° 5. *c*. Allusion à 1 Sam. 22, 1 ; 24, 1-8. Cette conjecture a pu être inspirée par le v. 5 (« au milieu de lions »).
d. Glose (en prose) destinée à préciser ce que Dieu doit envoyer du haut des cieux (4a). *e*. Texte altéré. Litt. : *enflammés, des hommes*. *f*. Sur ces instruments de musique, voy. note sur Ps. 33, 2.

Que Dieu venge enfin les justes et extermine les méchants !

58 1 Du maître-chantre. « Ne détruis pas ». De David. Miktam.

2 En vérité, ô dieux[a], rendez-vous la justice,
jugez-vous les hommes avec équité ? —
3 Tous, au contraire, vous pratiquez l'iniquité sur la terre;
vos mains fraient la voie à la violence.

4 Les impies se dévoient dès leur naissance,
les menteurs s'égarent dès le sein de leur mère.
5 Ils ont du venin comme le serpent;
ils ressemblent à une vipère sourde [ou] qui ferme l'oreille,
6 De sorte qu'elle n'entend pas la voix des charmeurs,
de l'enchanteur expert aux incantations[b].

7 O Dieu, brise-leur les dents dans la bouche,
broie les crocs des jeunes lions, Yahvé !
8 Qu'ils s'écoulent comme de l'eau; qu'ils disparaissent !
. . . .[c]
9 Qu'ils soient comme la limace qui fond en marchant[d] !
. . . .
10 . . . .[e]

11 Le juste se réjouira en voyant la vengeance;
il baignera ses pieds dans le sang du méchant.
12 Et la foule[f] dira : « Il y a pourtant une récompense pour le juste;
il y a pourtant des dieux qui jugent[g] sur la terre. »

Que Dieu fasse disparaître du pays les méchants[h] !

59 1 Du maître-chantre. « Ne détruis pas ». De David. Miktam. Lorsque Saül envoya [des gens] surveiller sa maison, pour le mettre à mort[i].

2 Délivre-moi de mes ennemis, ô Dieu,
assure-moi une haute retraite contre mes adversaires !

58, 2. « ô dieux » cf. *Ps. 82* (lis. *'ēlim*). H : [en ?] silence. 3. « Tous » *S* (lis. *koullekèm*). H : Dans le cœur. « sur la terre » est, en H, rattaché à ce qui suit. « vos mains—violence » lis. *'ôraḥ ḥâmâs* et (avec *G Théod S T*) *tephallèsnâ*. H : vous pesez (?) la violence de vos mains. 5. « comme le serpent » *G* (suppr. le 2e *ḥămat*). H : comme du venin de serpent. **59,** 2. « ô Dieu » *G S*. H : mon Dieu. H* : Yahvé.

a. Selon les uns, l'auteur pense à des princes humains. Il les appelle « dieux » par ironie, soit parce qu'ils revendiquaient des titres divins (il s'agirait alors des maîtres païens de la Palestine), soit parce qu'ils acceptaient des louanges hyperboliques (Ps. 110; 2 Sam. 14, 17, 20; Zach. 12, 8) : en ce cas, il pourrait être question de princes asmonéens. — Selon d'autres, les « dieux » visés par le psalmiste sont les anges gardiens des empires païens (Dan. 10, 13, 20-21; cf. Deut. 32, 8), auxquels Yahvé a abandonné le gouvernement du monde et qui abusent de leur pouvoir, si bien que Dieu devra les châtier (És. 24, 21). — Mais peut-être la question du poète s'adressait-elle primitivement à Dieu : d'après le v. 12, ce qui paraît être mis en doute, ce n'est pas l'*équité*, c'est la *réalité* même du jugement de la divinité. Le texte primitif aurait été le suivant : *En vérité, ô Dieu, rends-tu la justice ? Juges-tu les hommes avec équité ? — Tous, au contraire, pratiquent l'iniquité sur la terre; leurs mains...* *b.* Quand le charmeur ne réussissait pas à empêcher le serpent de mordre (cf. Jér. 8, 17; Eccl. 10, 11; Sir. 12, 13), il disait que l'animal était sourd ou avait fermé l'oreille. La ressemblance des méchants avec une vipère sourde, c'est qu'il n'existe aucun moyen de les empêcher de nuire : Dieu lui-même leur laisse le champ libre. *c.* L'hébreu, sans doute altéré, est tout à fait obscur : *Qu'il* (le méchant) *bande ses flèches ! Elles seront comme émoussées* (?). *d.* Allusion sans doute à une croyance populaire qui expliquait ainsi les traces gluantes que la limace laisse après elle. *e.* Texte inintelligible. On interprète : (qu'ils soient) [*comme*] *l'avorton d'une femme* (?) *qui ne voit* (mais le texte a le pluriel) *pas le soleil. 10 Avant que vos chaudières sentent l'épine, soit verte* (litt. : *vivante*), *soit enflammée* (litt. : *ardeur*), *qu'il l'emporte par un tourbillon !* *f.* Litt. : *l'homme* (au sens collectif); c'est-à-dire la masse du peuple, dont « les justes » et « les impies » se disputent les suffrages. Convaincue par les faits, elle se ralliera à la thèse des justes : il y a avantage à choisir la justice, car il y a un Dieu pour juger la terre. *g.* L'hébreu peut signifier aussi : *un Dieu qui juge* (cf. v. 2 et la note). *h.* Ces méchants, qui attaquent l'auteur, et dont il demande à Dieu de le délivrer, seraient des païens d'après le texte actuel des v. 6 et 9. Mais tout se passe dans la ville (7, 15), et les armes des ennemis du psalmiste sont l'outrage, le parjure (8, 13), la perfidie (6), c'est-à-dire les moyens ordinaires employés par les « impies » contre les « justes ». Beaucoup de critiques supposent donc que le psaume a été écrit contre des adversaires juifs et dirigé plus tard contre les païens par la transformation du mot *gê'îm* (orgueilleux) en *gôyîm* (nations), aux v. 6 et 9, et peut-être par l'addition des v. 6a et 14b. Si l'auteur a visé réellement des païens, il faut admettre qu'il vivait à une époque où ceux-ci avaient libre accès à Jérusalem et y vivaient à côté des Juifs, par ex. avant l'arrivée d'Esdras et de Néhémie, ou pendant la période des Séleucides, avant le soulèvement des Maccabées. *i.* Allusion à 1 Sam 19, 11. Les adversaires dont se plaint le psalmiste ne rappellent que de très loin les émissaires envoyés par Saül pour arrêter David.

3 Délivre-moi de ceux qui pratiquent l'iniquité;
arrache-moi aux hommes de sang !
4 Les voici aux aguets pour m'ôter la vie;
des violents s'ameutent contre moi.
Sans que j'aie commis de faute ni de péché, Yahvé,
5a sans que je sois coupable, ils accourent et se préparent à l'attaque.
6a Et toi, Yahvé, Dieu des armées, Dieu d'Israël[a],
5b réveille-toi, viens à moi et regarde !
6b Réveille-toi ! viens châtier tous ces païens[b];
sois sans pitié pour tous ceux qui trament le mal ! Séla.

7 Chaque soir ils reviennent,
hurlant comme des chiens[c],
et rôdent par la ville[d].

8 Ils ont l'écume à la bouche,
l'outrage aux lèvres,
« car, [disent-ils], qui entend[e] ? »
9 Mais toi, Yahvé,
tu te ris d'eux;
tu te moques de tous ces païens[b].

10 [Tu es] ma force; je te célébrerai,
car tu es, ô Dieu, ma haute retraite.
11 La bonté de mon Dieu viendra au-devant de moi;
Dieu me fera jouir de la vue de mes ennemis [abattus].

12 Ne les tue pas, de peur que mon peuple n'oublie :
réduis-les, par ta puissance, à vivre errants et vagabonds[f] !
Livre-les, Seigneur,
13 aux [suites du] péché de leur bouche, des paroles de leurs lèvres[g];
qu'ils soient pris à leur orgueil !
A cause des faux serments[h] qu'ils débitent,
14 bannis-les dans ta colère, et qu'ils disparaissent !
Que l'on sache qu'il y a un Dieu
qui règne en Jacob,
jusqu'aux extrémités de la terre. Séla.

15 Chaque soir ils reviennent,
hurlant comme des chiens,
et rôdent par la ville.

16 Ils errent çà et là, en quête d'une pâture,
et s'ils n'en trouvent pas, ils grognent.

8. « l'outrage » lis. *ḥărâphôt*. H : des épées. 10. « [Tu es] ma force » *H* G L* (lis. *'ouzzî*). H : Quant à sa force. « je te célébrerai » *S* cf. *v. 18* (lis. *'ăzammêrâ*). H : je veillerai sur toi (c'est-à-dire : j'attendrai ton secours ?). « tu es, ô Dieu » *G L* cf. *S* (aj. *'attâ*). H : Dieu est. 11. « La bonté de mon Dieu (litt. : Mon Dieu, sa bonté) » lis. *'ělôhay* (*H* G L*) *ḥasdô* (*Hk G L*). Hq : le Dieu de ma grâce. 12. « et vagabonds » *S* (lis. *wahănîdêmô*). H : et précipite-les. « Livre-les » lis. *maggenêmô*. H : notre bouclier. 13. « aux [suites du] péché » d'après *LH T* (lis. *beḥatta't*). H : le péché. 14. « bannis-les dans ta colère » lis. *qalléa'* ou *qallé'êm* (cf. Jér. 10, 18). H : anéantis (*kallé*) dans ta colère, anéantis. — Mais le vers est trop long et contredit le v. 12. 15. *G S* cf. *v. 7*. H aj. en tête : Et. 16. « ils grognent » *G L* (lis. *weyallînou*). H : ils passent la nuit.

a. Nous supposons que cette phrase a été amplifiée et déplacée : elle est deux fois trop longue pour former un hémistiche et la langue en est incorrecte; d'autre part, l'invocation « Et toi » ne pouvait venir après l'appel « réveille-toi ». *b.* Primitivement sans doute « tous ces *orgueilleux* »; cf. note *h* de la p. 58. *c.* En Orient, les chiens, à demi sauvages, sommeillent le jour; la nuit venue, ils se répandent dans les rues en quête d'ordures, qu'ils se disputent en aboyant furieusement. *d.* L'auteur semble faire allusion à un fait précis que nous ignorons. Il s'agit peut-être de bandes de gens sans aveu auxquels les chefs païens ou impies de Jérusalem permettaient de molester leurs adversaires politiques, les « pieux ». *e.* C'est-à-dire : Dieu ne nous entend pas (cf. 10, 4; 14, 1; 94, 7). *f.* Ils seront ainsi, devant le peuple, un exemple toujours présent de la justice de Dieu. *g.* Glose explicative, ou variante de l'expression qui précède. Le texte de tout ce passage est fort incertain (voy. notes crit.). *h.* Litt. : *à cause de l'imprécation et du mensonge.*

17 Mais moi, je chante ta puissance;
j'acclame, chaque matin, ta bonté;
Car tu es pour moi un rempart,
un refuge au jour de la détresse.

18 [Tu es] ma force; je te célébrerai,
car tu es, ô Dieu, ma haute retraite.
La bonté de mon Dieu [etc...][a].

Prière d'Israël, après une grave défaite[b].

60 [1] Du maître-chantre. Sur « [Pareille à] un lis [est] la loi ». Miktam. De David. A enseigner. [2] Lorsqu'il fit la guerre à Aram Naharayim et à Aram Çoba, et qu'à son retour, Joab battit douze mille Édomites dans la vallée du Sel[c].

3 O Dieu, tu nous as rejetés, tu as fait une brèche dans nos rangs;
dans ton courroux, tu nous as mis en déroute.
4 Tu as ébranlé la terre, et tu l'as fendue[d];
guéris ses blessures, car elle chancelle.
5 Tu as fait voir à ton peuple une dure calamité,
tu nous as fait boire un vin qui donne le vertige[e].
6 Tu as donné à ceux qui te craignent le signal
de la fuite devant les archers[f]. Séla.
7 Pour le salut de tes bien-aimés,
prête-nous le secours de ta droite et exauce-nous.

8 Dieu avait parlé dans son sanctuaire[g] :
« Je monterai, je partagerai Sichem[h],
j'étendrai le cordeau sur la vallée de Soukkôt[i].
9 A moi sera Galaad, à moi Manassé;
Éphraïm est mon casque[j],
et Juda mon sceptre[k].
10 Moab est le bassin où je me lave[l];
sur Édom je jette ma sandale[m];
contre la Philistie je pousse mon cri de guerre[n]. »

11 Qui me conduira jusqu'en Édom?
qui me mènera dans la ville forte[o]?
12 Ne nous as-tu pas toi-même rejetés, ô Dieu?
tu ne marches plus avec nos armées.

18. « tu es, ô Dieu » d'après *G S*. H : Dieu est. « La bonté de mon Dieu » voy. *v. 11*. H S : Le Dieu de ma bonté (c'est-à-dire : [tu es] le Dieu qui m'est propice). G : Mon Dieu, ma grâce. L[H] : Dieu, ma grâce. **60,** 8. « Je monterai » *Ps. 108, 8 (G)* lis. *'e'elè*. H : je serai joyeux. S : je serai vainqueur. 10. « contre la Philistie—guerre » *S Ps. 108, 10*. H : à mon sujet, ô Philistie, pousse des cris ! 11. *S* (intervertir les deux hémistiches). 12. « tu ne marches plus » *S*. H aj. : ô Dieu (rend le vers trop long).

a. La fin du refrain n'était indiquée qu'en abrégé, comme c'est souvent le cas dans nos cantiques. Pour trouver un sens à ce lambeau de phrase et le rattacher à ce qui précède, les copistes ont modifié le texte de diverses façons (cf. note crit.).
b. Ce psaume doit être de l'époque asmonéenne, car il a une étroite parenté avec le ps. 44 (cf. surtout 12 avec 44, 10), et les conquêtes promises par l'oracle des v. 8-10 sont précisément celles que firent Judas Maccabée et ses successeurs. Les termes employés conviendraient mal à une autre époque, p. ex. à celle de David : celui-ci ne songeait pas à « partager Sichem » entre ses guerriers, mais à se faire accepter pour roi par les Israélites du nord. — Les v. 7-14 ont été reproduits dans le ps. 108 (v. 7-14), qui est une compilation tardive.
c. D'après 2 Sam. 8, 3-5, 13. L'auteur de la notice a ajouté Aram Naharayim (la Syrie du fleuve) d'après 2 Sam. 8, 3 (jusqu'au fleuve), et il a mis 12.000 au lieu de 18.000, par suite d'une erreur de copie. Le ps. 60, écrit après une défaite, ne peut avoir aucun rapport avec les brillantes victoires énumérées 2 Sam. 8. *d*. La secousse morale de la défaite est comparée à l'ébranlement que produit un tremblement de terre. *e*. Cf. Ès. 51, 17, 22. *f*. Litt. : *devant l'arc*. On a interprété ce v. de bien des manières, p. ex. : Tu avais donné à ceux qui te craignent une bannière pour se soulever à cause de la vérité. *g*. D'autres traduisent : « Dieu avait juré par sa sainteté ». L'auteur reproduit un oracle qui semblait promettre à Israël des conquêtes. Les Juifs des derniers siècles étaient persuadés qu'il n'y avait plus de prophètes, mais ils croyaient que les prêtres pouvaient recevoir des révélations divines, surtout pendant qu'ils officiaient dans le Temple (Josèphe, *Ant. Jud.* XIII, 10, 3, 7; Luc 1, 8-22; Jean 11, 51).
h. Principale ville des Samaritains; elle fut conquise par Jean Hyrcan (135-104). *i*. A l'est du Jourdain, près du confluent du Yabboq. *j*. Litt. : *le rempart de ma tête*.
k. Ces mots indiquent que le territoire des Juifs se composait alors de Juda et d'une partie d'Éphraïm (sans Sichem).
l. Moab m'appartiendra, et je pourrai lui infliger les traitements les plus humiliants. *m*. En signe de prise de possession (cf. Deut. 25, 9-10; Ruth 4, 7-8). *n*. Judas Maccabée fit déjà des incursions en Moab et en Philistie (1 Macc. 5, 65-68); la Philistie fut conquise par Jonathan (161-142), et l'Idumée par Jean Hyrcan. *o*. La principale place forte d'Édom (peut-être Pétra).

13 Accorde-nous du secours contre nos adversaires :
l'aide de l'homme n'est que vanité.
14 Avec Dieu, nous accomplirons des prouesses,
et lui-même foulera aux pieds nos adversaires.

Prière d'un exilé pour lui-même et pour le roi[a].

61 [1] Du maître-chantre. Avec instruments à cordes. De David[b].

2 O Dieu, entends mon cri:
sois attentif à la prière que je t'adresse [3] du bout de la terre!
Je crie à toi, le cœur défaillant :
conduis-moi sur le rocher que je ne puis gravir[c].
4 Car tu es pour moi un refuge,
une tour forte en face de l'ennemi.
5 Puissé-je être à jamais l'hôte de ta tente[d],
me réfugier à l'abri de tes ailes! Séla.
6 Car tu écoutes, ô Dieu, les vœux que je te fais,
tu combles le désir de ceux qui craignent ton nom.

7 Ajoute des jours à la vie du roi :
que ses années se prolongent pendant plusieurs générations!
8 Qu'il trône à jamais devant Dieu;
envoie pour le garder la Bonté et la Fidélité!
9 Alors je célébrerai ton nom sans cesse,
pour m'acquitter de mes vœux jour après jour.

Confiance silencieuse en Dieu seul[e].

62 [1] Du maître-chantre. Sur Yedoutoun. Psaume. De David.

2 Sur Dieu seul
mon âme se repose en silence,
car c'est de lui que vient mon espoir.
3 Lui seul est mon rocher,
ma délivrance et ma haute retraite :
je ne serai pas fortement ébranlé[f].

4 Jusques à quand pousserez-vous des cris,
de violentes clameurs contre un homme
pareil à un mur qui penche?
Telle une clôture qu'on renverse,
5 de toute sa hauteur
ils projettent de le renverser[g].

13. « nos adversaires : l'aide » lis. *miṣṣārênou* (*S*) *šāw'*. H : l'adversaire; et l'aide. **61,** 1. « Avec instruments » *H[a]* cf. *G L T*. H a le singulier. 6. « tu combles (litt. : tu accordes) le désir » lis. *'ărèšèt* (cf. 21, 3). H : tu accorderas (aux exilés comme moi) *l'héritage*. 7. « se prolongent » aj. *tihyou*. Manque en H. **62,** 1. « Sur Yedoutoun ». H* : *De* Yedoutoun. G L : Sur (pour) *Yeditoun*. 2. « car » *H[a] G S* et *v. 6*. Manque en H. « espoir » *v. 6*. H : délivrance. 3. « et » *S*. Manque en H. 4. « (pousserez-vous) de violentes clameurs » lis. *tiṣrehou* et (avec *S*) suppr. *koullekèm*. H : tuerez-vous tous. « Telle » *S* (lis. *kigedèra dehouyā*). Manque en H. 5. « le » *S* (lis. *lehaddîḥô*). Manque en H.

a. Il n'y a pas eu de royauté en Israël depuis 586 (destruction de Jérusalem) jusqu'à 104, où l'Asmonéen Aristobule prit le titre de roi. On a supposé que le psaume avait été composé dans le voisinage de l'une de ces deux dates. Cette prière conviendrait bien dans la bouche d'un des Juifs déportés avec Jéconias en 597 : ceux-ci attendaient leur salut de Sédécias, qui régnait alors à Jérusalem (cf. Éz. 17; Lam. 4, 20; etc.). *b*. Le psalmiste se distingue du roi, dont il parle à la 3[e] personne (v. 7 et 8); ce n'est donc pas David.
c. Peut-être le poète pense-t-il à la colline de Sion.
d. Cf. 15, 1 et les notes. *e*. En face des méchants qui le persécutent, l'auteur s'exhorte lui-même (2-8) et invite le peuple entier (9-13) à se confier en Dieu seul. Le refrain (v. 2-3 et 6-7) était peut-être originairement répété en tête de la 3[e] et de la 4[e] strophe (10-11 et 12-13). *f*. Le juste ne se promet pas une prospérité sans mélange; mais s'il peut connaître l'infortune, elle ne causera pas sa ruine (cf. 37, 24).
g. Le sens général des v. 4 et 5[a] n'est guère douteux; mais le texte a souffert, et bien des détails restent obscurs (voy. notes crit.).

Ils prennent plaisir au mensonge :
de leur bouche ils bénissent,
mais dans leur cœur ils maudissent. Séla.

6 Sur Dieu seul
repose-toi, mon âme, en silence,
car c'est de lui que vient mon espoir.
7 Lui seul est mon rocher,
ma délivrance et ma haute retraite :
je ne serai pas fortement ébranlé.

8 Sur Dieu repose mon salut;
ma gloire, mon roc inébranlable,
mon refuge, c'est Dieu.
9 Confiez-vous en lui, vous tous qui formez l'assemblée du peuple;
épanchez votre cœur devant lui;
c'est Dieu qui est notre refuge. Séla.

10 Les mortels ne sont qu'un souffle,
les hommes[a] ne sont que mensonge.
Dans une balance, ils seraient plus légers
qu'un souffle, tous ensemble.
11 Ne vous confiez pas en la violence,
et ne fondez pas sur la rapine de vains espoirs[b] :
Quand s'accroît la fortune [d'autrui][c],
n'y attachez pas d'importance[d].

12 Une fois Dieu a parlé,
deux fois j'ai entendu ceci[e] :
« La puissance appartient à Dieu. »
13 A toi, Seigneur, appartient aussi la bonté,
car tu rendras toi-même
à chacun selon ses œuvres[f].

« Mon Dieu, mon âme a soif de toi ! [g]

63 [1] Psaume. De David. Lorsqu'il était au désert de Juda[h].

2 Dieu[i], tu es[j] mon Dieu, je te cherche :
mon âme a soif de toi.

5. « de leur bouche » *G S T* (lis. *bephîmô*). H : de sa bouche. 7. « et » *S*. Manque en H. « fortement » *v. 3*. Manque en H. 8. « ma gloire ». H : *et* ma gloire (le mot est rattaché à ce qui précède). 9. « vous tous—peuple » *G* (lis. *kol 'ădat*). H : *en tout temps*, peuple. 10. « ils seraient plus légers qu'un souffle » lis. *gallou* et (avec *S*) suppr. *hêmmâ*. H : *pour monter, ils sont* [légers ?] plus qu'un souffle.

a. Les expressions hébraïques presque synonymes rendues par « les mortels » et « les hommes », désignent peut-être, la première, les gens du commun, la seconde, les nobles (cf. 49, 3). *b*. Le verbe « fonder de vains espoirs » fait, en hébreu, jeu de mots avec le substantif « souffle (au fig. vanité) » employé au v. 10. *c*. Par la violence ou la rapine (aux yeux de l'auteur, il ne semble pas y avoir d'autre moyen de s'enrichir). *d*. Car le dernier mot doit rester à Dieu (v. 12 et 13). — Litt. : *n'y mettez pas votre cœur*. L'expression « mettre son cœur », en hébreu, ne veut pas dire accorder sa confiance ou son affection, mais prêter attention. Il ne faut donc pas traduire : Quand [votre] fortune s'accroît, n'y attachez pas votre cœur. *e*. C'est-à-dire : j'ai souvent entendu Dieu déclarer (cf. Prov. 30, 15-16, 18-23, 29-31; etc.). *f*. Le jugement de Dieu sera aussi une marque de sa bonté; car il délivrera les justes : le Juif pieux attendait ce jugement avec impatience et sans ombre d'appréhension pour lui-même. *g*. Ce psaume, avec le texte traditionnel, est très énigmatique et paraît formé de tronçons épars que rien ne relie. Nous l'interprétons tout entier comme une prière instante. L'auteur demande : 1° son retour à Jérusalem (cf. Ps. 42-43); alors il louera Dieu sans fin; — 2° la mort de ses ennemis (qui l'ont banni) et le triomphe du roi. La situation historique peut être celle-là même que suppose le ps. 61 (cf. note générale sur ce dernier psaume). Ainsi compris, le psaume 63, un des morceaux les plus idéalistes de l'A. T., se maintient cependant sur le terrain réaliste de la piété juive : la communion bienheureuse avec Dieu a pour condition la fréquentation du Temple et est inséparable de délivrances matérielles (retour à Jérusalem, mort des ennemis). *h*. Cf. 1 Sam. 22, 5; 23, 14-15, 24-25; 24, 2. C'est l'interprétation littérale de la fin du v. 2 (texte massorétique) qui a dû conduire au rapprochement indiqué par cette suscription. *i*. Primitivement « Yahvé »; cf. note sur Ps. 43, 4. *j*. Mot ajouté (après le remplacement de « Yahvé » par « Dieu ») pour éviter l'expression singulière « Dieu, mon Dieu ».

Ma chair languit après toi,
comme une terre aride et sans eau.
3 Ah! si je pouvais te contempler dans le sanctuaire,
pour voir ta puissance et ta gloire!
4 Car ta grâce vaut mieux que la vie.
Alors mes lèvres te célébreront;
5 Alors je te bénirai toute ma vie;
j'élèverai les mains[a] en invoquant ton nom.
6 Mon âme sera rassasiée comme de graisse[b] et de moelle[c],
et mes lèvres pousseront de joyeuses acclamations.
7 Même sur ma couche, je me souviendrai de toi;
dans les veilles de la nuit, tu seras le sujet de mes méditations;
8 Car tu seras venu à mon secours;
et à l'ombre de tes ailes, je pousserai des cris de joie.
9 Mon âme s'attachera à te suivre,
[parce que] ta droite m'aura soutenu.

10 Quant à ceux qui . . . .[d] en veulent à ma vie,
qu'ils s'en aillent dans les profondeurs de la terre!
11 Qu'ils soient livrés au tranchant de l'épée,
qu'ils deviennent la pâture des chacals[e]!
12 Et le roi se réjouira de la grâce de Dieu[f];
tous ceux qui jurent par lui[g] seront pleins de fierté,
quand les menteurs auront la bouche fermée.

Le juste persécuté s'adresse à Dieu et exprime sa certitude du triomphe.

64 [1] Du maître-chantre. Psaume. De David.

2 O Dieu, écoute ma voix quand je gémis;
protège ma vie contre un ennemi redoutable!
3 Préserve-moi de la faction des méchants,
de la meute de ceux qui pratiquent l'iniquité!
4 Ils aiguisent leur langue comme une épée,
et leur parole comme une flèche,
5 Afin de tirer, dans l'ombre, sur l'homme intègre,
de tirer sur lui à l'improviste, sans qu'on les voie.
6 Ils s'encouragent, en prononçant de mauvaises paroles[h], à tendre des embûches;
ils se disent : « Qui nous verra? »
7 Ils combinent . . . .[i] un plan soigneusement conçu
. . . .[j]

63, 2. « comme » *H[e] S* et *Ps. 143, 6* (lis. *ke'èrèṣ*). H : dans. « aride ». H aj. : et altéré (au masc.) d'après 143, 6 — mot incorrect et qui fausse le rythme. 3. « Ah ! si je pouvais te contempler » lis. *hên*. H : *Ainsi* je te contemple. 4. « Alors » aj. *kên* (pour le rythme). Manque en H. 7. « Même » lis. *'aph*. H : Si (ou Quand). 11. « Qu'ils soient livrés » *G S* (lis. *youggerou*). H : Qu'ils le livrent. **64**, 4. « et leur—flèche » *S* (lis. *oukemô ḥiṣṣîm debârâmô*). H : ils bandent [comme ?] leur flèche une parole amère. 5. « sans qu'on les voie » *S* (lis. *yérâ'ou*). H : sans craindre. 6. « nous verra » *S L[H]* (lis. *lânou*). H : *les* verra.

a. Cf. note sur 44, 21. *b*. Dieu, en tant que nourriture de l'âme, est assimilé naïvement à l'aliment alors le plus apprécié. L'image est très naturelle chez un Hébreu : on considérait l'âme comme le siège de l'appétit aussi bien que de la communion avec Dieu. *c*. Ce terme, synonyme du précédent, rend le vers trop long. *d*. H a ici un mot (*pour la ruine*) dont le rapport avec la phrase est fort énigmatique (pour *leur propre* ruine? pour *ma* ruine?) et qui, de plus, rend le vers trop long. G a lu « en vain » (*lešâw'*). On a supposé qu'il y avait primitivement *lišeôl* (au Cheôl), glose expliquant, très exactement du reste, la fin du vers (dans les profondeurs de la terre). *e*. Que leurs cadavres demeurent sans sépulture; — châtiment très redouté dans l'antiquité. *f*. C'est-à-dire : de la victoire sur les méchants accordée par Dieu. *g*. Selon les uns : par Yahvé (qui était primitivement dans le texte à la place de « Dieu »); l'expression désigne alors ceux qui croient en lui (cf. Deut. 6, 13; Es. 19, 18; Jér. 12, 16; etc.). Selon d'autres : par le roi (Gen. 42, 15; 1 Sam. 17, 55; 2 Sam. 15, 21; etc.), c'est-à-dire : ses fidèles sujets. *h*. Ces mots, qui rendent le vers trop long, semblent ici déplacés; peut-être proviennent-ils d'une glose. *i*. Ici deux mots en excès dans le vers, et dont l'un est absolument inintelligible. On interprète parfois : Ils combinent *des iniquités : nous sommes prêts* (ou *intègres*)! Encore faut-il admettre dans le texte une incorrection grammaticale. *j*. Texte inintelligible. Litt. : *et l'intérieur d'un homme et le cœur est profond*.

8 Mais Dieu va leur tirer une flèche;
soudain ils seront abattus.
9 La perversité de leur langue les fera tomber. — —
Quiconque les verra hochera la tête[a];
10 tous les hommes seront saisis de crainte.
Ils publieront ce que Dieu a fait
et comprendront l'œuvre de ses mains.
11 Le juste se réjouira de la grâce de Yahvé et se confiera en lui[b];
et tous ceux qui ont le cœur droit seront pleins de fierté.

Actions de grâces au Dieu qui exauce la prière[c].

65 [1] Du maître-chantre. Psaume. De David. Cantique.

2 Il convient de te louer,
ô Dieu, dans Sion,
De s'acquitter des vœux que l'on t'a faits,
3 toi qui exauces la prière.
Tout le monde vient à toi
4 . . . .[d]
Nos péchés nous accablaient :
tu les pardonnes[e].
5 Heureux celui que tu choisis et que tu attires près de toi,
pour qu'il habite tes parvis!
Nous voulons savourer les délices de ta maison,
la sainteté de ton sanctuaire[f].

6 Tu nous exauces, dans ta justice, par de redoutables prodiges,
ô Dieu, notre Sauveur,
Espoir de toutes les extrémités de la terre
et des îles lointaines,
7 Toi qui as fondé[g] les montagnes dans ta force,
qui es ceint de puissance,
8 Qui apaises le mugissement des mers,
le mugissement de leurs flots[h].
Les peuples s'agitaient : 9 ils furent frappés de crainte,
ceux qui habitent aux extrémités [de la terre].
A l'Orient et à l'Occident[i]
tu arraches, par tes prodiges, des cris d'admiration.

10 Tu as visité la terre, et tu l'as abreuvée;
tu l'as comblée de richesses.

8. « va leur tirer » L^H cf. *G* (lis. *weyôrêm*). H : leur tira. « une flèche—abattus » (lis. *moukkattim*). H : d'une flèche soudaine se produisirent *leurs blessures*. 9. « La perversité—tomber » lis. *yakšîlêmô 'ëwèl lešônâm*. H : *et on le fit* tomber : *sur eux* [retombent les traits de] leur langue (?). — Texte très incertain. 10. « seront saisis de crainte » L^H (lis. *weyire'ou*). H : furent saisis de crainte. « Ils publieront » L^H (lis. *weyaggidou*). H : Ils publièrent. « l'œuvre de ses mains » *S* (lis. *ma'ăsê yâdâw*) H : son œuvre. **65**, 2. « Il convient de te louer (litt. : à toi convient la louange) » *G S* (lis. *dômiyyâ*). H : A toi le silence, la louange (ou : Pour toi le silence est une louange). 4. « nous » *G* (lis. *mènnou*). H : me. 5. « la sainteté de » *S* cf. L^H (lis. *qôdèš*). H : le saint de (ce qu'a de saint?). 6. « des îles lointaines » (lis. *'iyyîm*). H : de la mer des [pays] lointains. 8. « Les peuples s'agitaient » *G S* (lis. *yèhèmoun*). H : ... et le tumulte des peuples. 9. « aux extrémités [de la terre] ». H aj. : par tes prodiges. (Nous transposons ce mot à la fin du verset pour le rythme.) 10. « et tu l'as abreuvée » lis. *wattašqèhâ*. H : et tu l'as fait déborder.

a. Geste de dérision (cf. 22, 8; 44, 15). *b*. Ces mots, en excès dans le vers, doivent avoir été ajoutés après coup. *c*. Le psaume 65 paraît avoir été composé à l'occasion de l'accomplissement d'un vœu prononcé au cours d'une forte sécheresse. La pluie fécondante étant survenue (v. 10-14), le peuple se rend au Temple pour offrir le sacrifice promis. Le poète célèbre non seulement la miséricorde de Dieu, qui a pardonné aux siens (4) puisqu'il a mis fin à la sécheresse, mais encore ses bienfaits dans la création et dans l'histoire (6-9). *d*. Ici deux mots inintelligibles : *paroles d'iniquités*. On a proposé de corriger (en ajoutant *'al*) : à cause des iniquités. *e*. Litt. : *tu les couvres*. *f*. *La sainteté*, c'est-à-dire sans doute le caractère inviolable du sanctuaire : l'auteur va parler, en effet, des exploits terribles accomplis par Dieu en faveur de son peuple. *g*. L'hébreu a la 3e personne (le sens est le même). *h*. Peut-être y a-t-il ici une allusion à la tradition visée Ps. 74, 13 (cf. les deux notes sur ce passage). *i*. Litt. : *Aux levers du matin et du soir*. On peut aussi entendre « à ce qui se lève le matin et le soir », c'est-à-dire aux astres du jour et de la nuit (cf. Job 38, 7).

Le ruisseau de Dieu regorge d'eau[a] :
tu prépares la moisson de la terre . . . .[b]
11 Tu arroses ses sillons, tu aplanis ses mottes,
tu la détrempes par des ondées.
Tu bénis ses germes, 12 tu couronnes
l'année de tes bienfaits.
Sur les traces de ton char, la sève ruisselle[c] :
13 on voit ruisseler les pâturages du désert.
Les collines se ceignent d'allégresse,
14 elles se couvrent d'agneaux . . . .[d]
Les vallées se revêtent de froment;
elles poussent des cris de joie, et elles chantent.

Actions de grâces pour l'exaucement d'un vœu[e].

66 [1] Du maître-chantre. Cantique. Psaume.

Acclamez Dieu, [habitants de] toute la terre;
2 célébrez l'éclat de son nom,
chantez l'éclat de sa gloire!
3 Dites à Dieu : « Quelle majesté dans tes œuvres!
la grandeur de ta puissance contraint tes ennemis à te flatter.
4 La terre entière se prosterne devant toi :
elle te célèbre; elle célèbre ton nom. » Séla.

5 Venez contempler les exploits de Dieu :
il est terrible quand il agit parmi les fils des hommes.
6 Il changea la mer en terre ferme,
et l'on passa le fleuve à pied[f] :
réjouissons-nous donc de ses bienfaits.
7 Par sa puissance, il règne pour toujours;
ses yeux surveillent les nations :
que les rebelles cessent de s'enorgueillir! Séla.

8 Peuples, bénissez notre Dieu,
faites retentir sa louange!
9 Il nous a rendus à la vie
et n'a pas permis que notre pied glissât.
10 Sans doute, ô Dieu, tu nous as mis à l'épreuve,
tu nous as fait passer au creuset comme l'argent;
11 Tu nous as fait tomber dans le filet,
tu as mis sur nos reins un pesant fardeau[g];

10. « la moisson de la terre (litt. : sa moisson) » S^{hex} (lis. *degânâh*). H : *leur* moisson. 12. « l'année de tes bienfaits » *S* L^H (lis. *šenat*, forme archaïque de l'état absolu). H : *l'année de ta bonté* (c'est-à-dire : ta bonne année). **66**, 2. « chantez l'éclat de » d'après *S* (lis. *šîrou kebôd*). H : faites éclat (rendez éclatante?). 6. « réjouissons-nous donc » lis. *sâmôaḥ nismeḥâ*. H : *là* réjouissons-nous.

a. C'est-à-dire : la pluie ruisselle. *b*. L'hébreu a ici quelques mots hors de propos et qui altèrent le rythme : *oui, c'est ainsi que tu la prépares* (la terre). C'est sans doute une glose ou une variante. *c*. Litt. : *Et tes ornières ruissellent de graisse*. Le char divin répand la fécondité sur son passage. *d*. L'hébreu ajoute : *le petit bétail*. C'est peut-être une glose indiquant que le mot précédent doit être pris dans le sens d'« agneaux » et non dans celui de « prés », qu'il a aussi parfois. D'autres entendent : les prés se couvrent de petit bétail (mais le texte signifierait tout au plus : *du* petit bétail). *e*. Psaume liturgique célébrant une délivrance nationale. Dans les deux dernières strophes (v. 13-20), l'auteur a peut-être utilisé un cantique qui accompagnait l'accomplissement de vœux individuels, mais il les a mises dans la bouche d'Israël personnifié. *f*. Allus. au passage de la mer Rouge et à celui du Jourdain, ou peut-être au premier seulement : les poètes, conformément à une vieille conception cosmologique, considéraient les mers comme des fleuves (Ės. 44, 27; Ps. 24, 2 et 93, 3). *g*. Selon d'autres « la douleur », ou « l'affliction » (S cf. G), ou « une chaîne » (T). Le sens du mot hébreu est incertain.

12 Tu as laissé des hommes fouler nos têtes sous les pas de leurs montures[a];
nous avons passé par le feu et par l'eau[b]:
Mais tu nous as délivrés et mis au large. — —

13 J'entre dans ta maison avec des holocaustes,
je viens m'acquitter envers toi des vœux
14 Que mes lèvres avaient formulés,
que ma bouche avait prononcés quand j'étais dans la détresse.
15 Je t'offrirai en holocauste des bêtes grasses
avec la fumée des béliers;
je sacrifierai des bœufs avec des boucs[c]. Sèla.

16 Venez, écoutez! je veux raconter,
vous tous qui craignez Dieu,
ce qu'il a fait pour moi.
17 Ma bouche l'a invoqué,
et j'ai pu me relever, délivré de ceux qui me haïssaient.
18 Si j'avais eu dans le cœur des intentions mauvaises,
le Seigneur ne [m']aurait pas exaucé.
19 Mais Dieu [m']a exaucé,
il a été attentif aux accents de ma prière.
20 Béni soit Dieu, qui n'a pas retiré
loin de moi sa miséricorde et sa bonté.

Prière après la récolte [d].

67 [1] Du maître-chantre. Avec instruments à cordes. Psaume. Cantique.

2 Que Dieu nous soit favorable et nous bénisse,
qu'il nous montre le rayonnement de son visage, Sèla.
3 Afin que l'on connaisse sur [toute] la terre ta providence,
parmi toutes les nations ton salut!
4 Que les peuples te louent, ô Dieu,
que tous les peuples te louent!

5 Les nations sont dans l'allégresse et poussent des cris de joie,
car tu gouvernes[e] la terre avec justice;
Tu gouvernes[e] les peuples avec équité,
et tu guides, sur la terre, les nations. Sèla.
6 Que les peuples te louent, ô Dieu,
que tous les peuples te louent!

7 La terre a donné ses récoltes;
Dieu, notre Dieu, nous bénit.
8 Dieu nous bénit:
il sera révéré
par tous les confins de la terre[f].

12. « au large » *G S L* (lis. *lârewâḥâ*). H : dans l'abondance. 17b. Litt. « et je me suis relevé de dessous ceux qui me haïssaient » lis. *wâ'aroum mittaḥat lesônè'ây*. H : et *la louange* [fut] sous ma *langue*. S : et il me répondit, et je l'exaltai de ma langue. 20. « sa miséricorde » lis. *teḥinnâtô*. H : ma prière. **67**, 5. « tu gouvernes la terre avec justice » *G*[S]. Manque en H.

a. Souvent le vainqueur faisait étendre les vaincus côte à côte, la face contre terre, et passait sur leur corps (És. 51, 23; Ps. 110, 1). *b*. C'est-à-dire : par des dangers de toutes sortes (És. 43, 2). *c*. Un seul individu ne pourrait guère offrir tant de victimes : c'est la communauté qui parle. *d*. Ce psaume était chanté probablement à l'une des fêtes célébrant les récoltes (v. 7). Il est inspiré de la bénédiction sacerdotale (Nomb. 6, 24-26). *e*. Litt. : *tu juges*. *f*. L'auteur, comme beaucoup de ses contemporains, compte sur le spectacle de la prospérité accordée à Israël pour amener tous les peuples à adorer son Dieu.

Chant de victoire [a].

68 [1] Du maître-chantre. De David. Psaume. Cantique.

2 Dieu se lève : ses ennemis se débandent;
ses adversaires s'enfuient devant lui[b].
3 Ils se dissipent comme se dissipe la fumée;
comme la cire fond au feu,
les méchants périssent devant Dieu.
4 Mais les justes se réjouissent, ils triomphent;
devant Dieu ils sont transportés d'allégresse.

5 Chantez Dieu, célébrez son nom par vos accords;
préparez la voie à celui qui s'avance sur son char à travers les plaines[c];
faites de Yahvé[d] le sujet de votre joie et triomphez en sa présence!
6 Le père des orphelins, celui qui fait obtenir justice aux veuves,
c'est Dieu dans sa demeure sainte.
7 Dieu ramène les isolés au foyer;
il rend aux captifs la liberté et le bonheur;
mais les rebelles habiteront une contrée torride.

8 O Dieu, quand tu t'avanças à la tête de ton peuple,
quand tu te mis en marche dans le désert, Sèla.
9 La terre trembla,
et les cieux laissèrent couler leurs eaux devant Dieu,
. . . . . [e] devant Dieu, le Dieu d'Israël[f].
10 Tu répandis, ô Dieu, la pluie en abondance,
tu réconfortas ton héritage épuisé[g].
11 Tu restauras ton armée,
tu pourvus, ô Dieu, dans ta bonté, aux besoins du malheureux.

12 Le Seigneur prononce une parole[h] :
les messagères de bonnes nouvelles forment une troupe nombreuse.
13 Les rois des armées s'enfuient, s'enfuient,
et la maîtresse de maison[i] partage le butin;
14 resterez-vous couchés au milieu des bercails[j]?
[Voici] des ailes de colombe plaquées d'argent,
des plumes [revêtues] d'or fauve[k]!

68, 3. « Ils se dissipent » *G S L* (lis. *yinnadéphou*). H : Tu dissipes. « se dissipe » lis. *kehinnâdéph*. H a une forme anormale. Le texte est très incertain. 4. « ils sont transportés » *G*. H : *et* ils sont transportés. 5. « faites — joie » lis. *simḥou*. H : Yah est son nom. 7. « ramène » lis. *mêšib* (cf. v. 23). H : fait habiter. 10. « Tu répandis » lis. *tattîph*. H : Tu brandis (ou : tu aspergeas?). « épuisé » *Sym L*[H] (lis. *hannile'â*). H : *et* épuisé. 11. « Tu restauras » lis. *tešôbêb lâh*. H : « s'y établirent » (on entend : Ton armée s'établit dans ton héritage). — Texte incertain.

a. Ce psaume, dont les Huguenots firent leur « psaume des batailles», paraît avoir été composé à l'occasion du retour de Judas Maccabée, ramenant de Galaad les Juifs dispersés, qui y avaient été assiégés par les païens (cf. 1 Macc. 5, spécialement v. 1, 24, 29, 35, 45, 52, 54, avec les v. 16-17, 8, 7, 19, 23, 4-5, 25-26 du psaume). Le peuple juif semble composé de quatre tribus seulement : Benjamin, Juda, Zabulon et Nephtali (v. 28), c'est-à-dire de la Judée et de la Galilée, ce qui répond à la situation historique au milieu du IIe siècle (le centre du pays était occupé par les Samaritains). Le psaume est, par endroits, fort obscur: cela tient, en partic. à ce que l'auteur, nourri des modèles classiques, multiplie les citations de poëmes antérieurs, dont quelques-uns ont été perdus. Les v. 8-19 notamment ont été interprétés de manières très diverses : on y a trouvé des allusions à des événements du passé (sortie d'Égypte, conquête de Canaan, bataille de Gabaon ou victoire sur Sisera); mais ces versets pourraient fort bien se rapporter tous à la victoire que Judas venait de remporter avec l'aide de Dieu. *b*. Cf. Nomb. 10, 35.
c. Allusion à la victoire que Yahvé vient de remporter (avec les Juifs de Judas Maccabée). Pour venir du Bachân à Jérusalem, on traversait la plaine du Jourdain. *d*. Litt. : *de Yah*; voy. note sur Ex. 15, 2. *e*. H a ici deux mots qui paraissent signifier : *c'est le Sinaï*. Ces mots, en excès dans le vers, ont été apparemment tirés de Jug. 5, 5, où ils constituent une glose explicative. *f*. Cf. v. 8 et 9 avec Jug. 5, 4-5.
g. *L'héritage* doit désigner l'armée juive (cf. v. suiv.), que la soif avait éprouvée dans le désert; une pluie abondante la sauva. La pluie pourrait aussi n'être qu'une image pour exprimer les bienfaits de la victoire. *h*. Selon les uns un ordre, selon d'autres une nouvelle, ou une sentence, ou une promesse. Les v. 12-15 sont très obscurs, et l'on ne peut émettre que des conjectures sur le rapport des phrases entre elles et sur le lien de ce morceau avec l'ensemble du psaume. *i*. Sens douteux. *j*. Allusion à la question ironique adressée par l'auteur du poëme de Débora aux tribus qui n'avaient pas pris part à la lutte (Jug. 5, 16). *k*. On peut supposer que cette phrase obscure décrit le butin dont il vient d'être parlé. Elle est peut-être empruntée à une ancienne poésie perdue; de là son caractère énigmatique.

15 Lorsque le Tout-Puissant y mit des rois en déroute,
la neige tombait sur le Salmon[a].

16 La montagne du Bachân est une montagne divine,
la montagne du Bachân a des cimes nombreuses[b].

17 Pourquoi regardez-vous avec envie, montagnes aux cimes nombreuses,
la montagne que Dieu a préférée pour demeure ?
Yahvé y résidera à perpétuité[c] !

18 Les chars de Dieu se comptent par myriades[d] par milliers de milliers;
le Seigneur vient du Sinaï environné de sainteté[e].

19 Tu as gravi les sommets[f], tu as ramené des prisonniers,
tu as reçu des présents parmi les hommes[g];
mais les rebelles, tu ne les as pas laissés subsister, ô Dieu !

20 Béni soit le Seigneur, jour après jour :
il se charge de nous, notre divin Sauveur. Sèla.

21 Dieu est pour nous un Dieu sauveur :
Yahvé a le pouvoir de faire échapper à la mort.

22 Oui, Dieu fracasse la tête de ses ennemis,
le crâne chevelu[h] de celui qui se complaît[i] dans ses péchés.

23 Le Seigneur l'avait promis : « Du Bachân, je ramènerai [mes fidèles],
je les ramènerai des profondeurs de la mer !

24 De sorte que ton pied baignera dans le sang;
la langue de tes chiens aura sa part des ennemis ! »

25 Voyez le cortège de Dieu,
le cortège de mon divin Roi dans le sanctuaire !

26 En tête les chanteurs, ensuite les musiciens
entourés de jeunes filles qui battent du tambourin.

27 Fidèles assemblés, bénissez Dieu;
[bénissez] le Seigneur, race d'Israël !

28 Voici Benjamin, le cadet, qui mène la procession,
les princes de Juda dans leurs vêtements brodés,
les princes de Zabulon et ceux de Nephtali !

29 Envoie[-nous] ta force, ô Dieu,
manifeste ta puissance, ô Dieu qui agis pour nous !

31a Fais reculer par tes menaces la bête des roseaux[j],
31b la troupe des taureaux avec les veaux des peuples;
31d disperse les peuples qui se plaisent aux combats.

30 Dans ton temple, à Jérusalem,
les rois t'offriront des présents.

18b. Lis. *bâ' missînay*. H : le Seigneur [est] parmi eux, un Sinaï en sainteté (?) 19. « mais—Dieu » d'après *S* (les rebelles ne demeureront pas devant Dieu) lis. *lô' šikkantâ*. H : et même les rebelles [auront] à demeurer [près de] Yah Dieu (?). 21. « Yahvé » *G*. H : Yahvé *le Seigneur*. 22. « le crâne — qui » *G L* (lis. *seʿar*). H : le crâne chevelu qui. 24. « baignera » *G S* (lis. *tirḥaṣ*). H : fracassera. 25. « Voyez — Dieu » lis. *re'ou hălîkôt*. H : on voit ton cortège, ô Dieu. 28. « qui mène la procession » lis. *diddâm* (cf. Ps. 42, 5). H : qui les foule. — Texte incertain. « dans leurs vêtements brodés » lis. *beriqmâtâm* (cf. L^H : dans leur pourpre). H : leur foule (?). — Texte très incertain. 29a. H^a *G S T* (lis. *ṣawwê 'elôhîm*). H : Ton Dieu a ordonné ta force. 31d. « disperse » *G S L* (lis. *bazzêr*). H : il a dispersé. 30. « Dans ». H : De. « à Jérusalem » lis. *'ël*. H : sur Jérusalem. — Texte incertain.

a. Nom d'une montagne voisine de Sichem (Jug. 9, 48); mais d'après Ptolémée, le Ḥaourân aussi s'appelait *Asalmanos*. On ne sait à quoi l'auteur fait ici allusion. *b*. Les montagnes du Bachân sont les plus hautes de la Palestine. Le mont Hermon, avec ses trois sommets, en est le point le plus élevé (2,793 mètres). Le poète l'appelle « montagne divine » soit à cause de son altitude (cf. 36, 7), soit à cause de son nom (Hermon signifie lieu saint) et des temples dont on voit encore les ruines sur ses pentes. *c*. La rivalité des montagnes est une représentation poétique de l'hostilité que manifestaient, à l'époque, les populations du Bachân contre les habitants de la Judée. *d*. Glose expliquant l'expression suivante. *e*. Il ne s'agit sans doute pas de son entrée triomphale à Sion (sous David ou après la victoire sur les peuplades du Bachân), mais de son intervention pour secourir les siens dans la bataille (cf. Jug. 5, 4, 5). *f*. Les montagnes du Bachân, dont tu t'es emparé; selon d'autres : Sion, ou le ciel. *g*. Les tributs des vaincus. *h*. Il y a lieu de penser que les anciens guerriers sémitiques laissaient croître leur chevelure pour se consacrer au dieu de la guerre (cf. Deut. 32, 42; Jug. 5, 2 et l'histoire de Samson). Cependant il se pourrait que le texte soit légèrement altéré. Il suffit d'intervertir deux lettres pour obtenir le sens : « le crâne du méchant (*râšâʿ*) qui se complaît... ». *i*. Litt. : *se promène*. *j*. Le crocodile ou l'hippopotame, symbole de l'Égypte. Les taureaux et les veaux désignent sans doute les autres peuples.

32a D'Égypte on apportera de grasses offrandes,
31c de Patros[a], des lingots d'argent;
32b Couch[b] s'empressera vers Dieu, la main pleine[c]. Sèla.

33 Royaumes de la terre, chantez Dieu;
par vos accords célébrez le Seigneur,

34 Qui s'avance sur son char dans les antiques cieux des cieux[d] !
Voici que, dans le tonnerre, il fait retentir sa voix avec force[e];

35 rendez gloire à Dieu !
Sa majesté resplendit sur Israël, et sa puissance, dans les nuées.

36 Dieu se montre redoutable dans son sanctuaire.
Il est le Dieu d'Israël,
il donne au peuple force et vigueur :
béni soit Dieu !

Un malheureux qui souffre pour la cause de Dieu implore sa délivrance !

69 1 Du maître-chantre. Sur « [Pareille à] des lis[g] ». De David.

2 Sauve-moi, ô Dieu, car l'eau me gagne;
elle menace ma vie.

3 Je m'enlize dans une fange profonde
où je perds pied.
Je suis tombé dans un gouffre;
le courant m'entraîne[h].

4 Je m'épuise à crier, j'ai la gorge en feu;
mes yeux se sont consumés à force d'attendre Dieu.

5 Ils sont plus nombreux que les cheveux de ma tête,
ceux qui me haïssent sans cause.
Ils sont une multitude, ceux qui veulent me perdre (mes ennemis[i]) pour des motifs mensongers
et que je n'ai pas dépouillés[j] (alors je restituerais[i]).

6 Toi, ô Dieu, tu connais ma folie,
et mes fautes ne te sont pas cachées.

7 Que je ne devienne pas une source de honte pour ceux qui espèrent en toi,
Yahvé, [Dieu] des armées;
Que je ne sois pas un motif de confusion pour ceux qui te cherchent,
Dieu d'Israël !

8 Car c'est à cause de toi que je porte l'opprobre,
que la honte couvre ma face,

9 Que je suis devenu un étranger pour mes frères,
un inconnu pour les fils de ma mère :

32a. « on—offrandes » lis. *ya'ătîyou* (*Aq* L^H) *šemânîm*. H : les gras (?) viendront. 31c. Lis. *mippatrôs bisrê*. H : celui qui foule (?) des pièces (?) d'argent. — Texte très incertain. 32b. « s'empressera.., la main (litt. sa main s'empressera) » d'après *G S* (lis. *yâdô*). H : ses mains s'empressera (*sic*). « Sèla » *S*. H met ce mot fin v. 33. 36. « son sanctuaire » L^H. H : *tes* sanctuaires. **69,** 4. « à force d'attendre » *G T* (lis. *miyyaḥêl*). H : [de moi] qui attends. 5. « une multitude—ennemis ». S : *plus* nombreux *que mes os*, [ceux qui sont] mes ennemis. — Le texte est incertain. 7. « Yahvé » G^a. H : *Seigneur* Yahvé.

a. C'est-à-dire de Haute-Égypte. *b*. L'Éthiopie. *c*. Cette strophe, dans le texte hébreu actuel, est à peu près inintelligible, et le rythme y est méconnaissable. Mais on obtient une bonne construction en rapprochant, d'une part, les phrases qui parlent d'une menace de Dieu et, de l'autre, celles qui énumèrent les dons qui lui seront offerts. On peut supposer que 30 et 31c, ayant été omis par un copiste, ont été rétablis en marge, et réintégrés plus tard dans le texte à une mauvaise place. *d*. Cf. Deut. 10, 14; 1 Rois 8, 27. Les Juifs croyaient à l'existence de plusieurs voûtes célestes superposées. *e*. Cf. Ps. 29. *f*. Le psaume, dans l'ensemble, exprime une requête individuelle : l'auteur se distingue du groupe des « humbles qui espèrent en Dieu » (v. 7, 33). Mais pour adapter le morceau au culte public, on y a ajouté l'annonce du relèvement de Sion (v. 35-37), ce qui lui donne la physionomie d'une prière prononcée par le peuple personnifié. — Il est difficile de se faire une idée claire de la situation où se trouvait le psalmiste. Il est plongé dans un abîme de malheur où il paraît reconnaître un juste châtiment de Dieu (v. 6, 27); mais dans ses souffrances, il est l'objet, de la part de certains de ses coreligionnaires, d'outrages dont le motif véritable est son zèle pour Dieu et pour le Temple (v. 8-10). Nous sommes donc en présence d'un épisode de la lutte séculaire entre les « pieux » et les « impies ». *g*. Voy. NOTE GÉNÉRALE, n° 12. *h*. Voy. Ps. 40, 3; Jon. 2, 3-7; cf. És. 8, 8; Ps. 18, 17; 124, 4-5; Lam. 3, 54. *i*. Ces mots, qui rendent le vers trop long, sont sans doute des gloses. *j*. Peut-être l'auteur indique-t-il ici le prétexte invoqué par ses persécuteurs : ils l'accusent de vol.

10 C'est mon zèle pour ta maison qui m'a perdu,
et les injures de ceux qui t'outragent tombent sur moi.
11 Quand j'ai mortifié mon âme par le jeûne,
cela m'a valu des outrages;
12 Quand je me suis revêtu du sac[a],
je suis devenu leur fable!
13 Ceux qui sont assis à la porte [de la ville][b] jasent sur moi,
et les buveurs de liqueurs fortes me chansonnent!

14 Mais moi, je t'adresse ma prière :
Yahvé, sois-moi propice!
O Dieu, dans ta grande bonté
réponds-moi en m'accordant ton fidèle secours!
15 Tire-moi du bourbier, ne m'y laisse pas enfoncer;
fais-moi remonter du fond des eaux!
16 Que le courant ne m'entraîne pas,
que le gouffre ne m'engloutisse pas,
que le puits[c] ne referme pas sur moi sa bouche!
17 Exauce-moi, Yahvé, dans ta gracieuse bonté;
dans ta grande miséricorde, tourne-toi vers moi!
18 Ne cache point ta face à ton serviteur;
je suis dans la détresse, hâte-toi de m'exaucer!
19 Approche-toi de moi, rachète-moi;
à cause de mes ennemis[d], délivre-moi!

20 Tu connais mon opprobre, ma honte et mon ignominie[e],
toutes mes détresses sont devant toi.
21 L'opprobre me brise le cœur
. . . . [f]
J'espérais rencontrer un cœur compatissant, — et il n'y en eut aucun;
un consolateur, — et je n'en trouvai pas.
22 On me donna pour nourriture de la ciguë,
et pour étancher ma soif, on me fit boire du vinaigre.

23 Que leur table devienne un filet devant eux,
et leurs repas sacrés, un piège[g]!
24 Que leurs yeux s'obscurcissent jusqu'à ne plus voir;
agite leurs reins d'un tremblement continuel!
25 Déverse sur eux ta fureur,
et que la flamme de ta colère les atteigne!
26 Que leur douar soit dévasté
et qu'il n'y ait plus d'habitants sous leurs tentes!
27 Car ils persécutent celui que tu as frappé
et augmentent les souffrances de ceux que tu as blessés.

11. « j'ai mortifié » *S* (lis. *wa'ă'anné*). H : j'ai pleuré. 13b. *G* (lis. *weniggenou bî*). H : et les chansons des buveurs de liqueurs fortes. 14. « sois-moi propice » lis. *'attâ reṣônî*. H : au temps propice (?). 15. « fais-moi remonter » lis. *nasse'ênî* et suppr. *ou*. H : que je sois délivré de ceux qui me haïssent et... 17. « dans ta gracieuse bonté » lis. *keṭoub*. H : *car* gracieuse [est] ta bonté. 20. « toutes mes détresses » lis. *ṣârôtaç*. H : tous mes adversaires. 21. « un cœur compatissant » *G S L* (lis *lannâd*). H : la compassion, « un consolateur » *G S L* (lis *welamenaḥêm*). H : des consolateurs. 23. « leurs repas sacrés » *T* (lis. *wešalmêhèm*). H : pour ceux qui sont en paix (?). 27. « celui que tu as » lis. *'ét* (pour *'attâ*). H : *toi*, celui que tu as. « augmentent les (litt. ajoutent aux) » *G S* (lis. *yispâyou*). H : racontent au sujet des (?).

a. Voy. note sur Gen. 37, 34. *b*. Voy. note sur 55, 12. *c*. Probablement le « puits de l'abîme », par lequel, selon une antique croyance, l'océan souterrain alimentait les mers (Apoc. 9, 1; 20, 1; cf. Gen. 7, 11; 8, 2; Prov. 8, 28; Hénoch 17, 8; Jubil. 5, 21). *d*. Pour leur prouver que ta puissance et ta bonté sont bien une réalité. *e*. Ces mots, en excès dans le vers, sont probablement des variantes du précédent. *f*. Le texte, probablement mutilé, a un mot qu'on traduit ordinairement : je désespère. Il y avait peut-être quelque chose comme : et la blessure de mon âme est incurable (*wa'ănoušâ makkat naphšî*); cf. Jér. 15, 18. *g*. Peut-être l'auteur souhaite-t-il que ses adversaires commettent de graves infractions aux lois rituelles et s'attirent ainsi le châtiment de Dieu.

28 Ajoute des crimes à leurs crimes[a],
afin qu'ils n'arrivent pas à se justifier devant toi.
29 Qu'ils soient effacés du livre des vivants,
qu'ils ne soient pas inscrits avec les justes[b]!
30 Et moi, malheureux et souffrant,
que ton secours, ô Dieu, me fasse atteindre une haute retraite!
31 [Alors] je célébrerai le nom de Dieu par des chants,
et je l'exalterai par des actions de grâces :
32 Hommage plus agréable à Yahvé que des bœufs[c],
que des taureaux ayant cornes et sabots[d].
33 A ce spectacle, les humbles se réjouiront;
vous qui cherchez Dieu, que votre cœur se ranime!
34 Car Yahvé écoute les pauvres
et ne dédaigne pas ses captifs.

35 Que les cieux et la terre l'acclament,
les mers et tout ce qui s'agite dans leur sein!
36 Car Dieu sauvera Sion
et rebâtira les villes de Juda.
On y habitera et on en prendra possession[e].
37 La race de ses serviteurs en aura la propriété,
et ceux qui aiment son nom y feront leur demeure.

Prière pour la délivrance [f].

70

1 Du maître-chantre. De David. Pour commémorer.

2 Accours, ô Dieu, pour me délivrer,
Yahvé, hâte-toi de me secourir!
3 Qu'ils soient couverts de confusion et de honte,
ceux qui en veulent à ma vie!
Qu'ils reculent, abreuvés d'ignominie,
ceux qui souhaitent ma ruine!
4 Qu'ils tournent le dos dans leur confusion,
ceux qui disent : « Ha! ha![g] »
5 Mais donne des sujets de joie et d'allégresse
à tous ceux qui te recherchent;
Et qu'ils disent sans cesse : « Dieu est grand! »
ceux qui savourent ta délivrance!
6 Je suis malheureux et pauvre;
ô Dieu, hâte-toi de me secourir!
Tu es mon aide et mon sauveur;
Yahvé, ne tarde pas!

Israël demande à Dieu de ne pas l'abandonner dans sa vieillesse [h].

71

1 En toi, Yahvé, je cherche mon refuge;
que je ne sois jamais déçu!

33. « que votre cœur » lis. *yeḥî*. H : *et* que votre cœur. **70,** 2. « Accours » d'après *40, 14* (aj. *rouṣâ*). Manque en H. 3. « Qu'ils soient couverts ». Ps. 40, 15 : Qu'ils soient *tous* couverts. 5. « *Et* qu'ils disent ». Ps. 40, 17 : Qu'ils disent. 6. « Yahvé ». H* S et 40, 18 : mon Dieu.

a. C'est-à-dire sans doute : Amène-les à commettre crimes sur crimes. *b*. Cf. Ex. 32, 32; Dan. 12, 1 et les registres civiques (Jér. 22, 30; Éz. 13, 9). *c*. Cf. Ps. 40, 7-11; 50, 14-15; 51, 15-19; Os. 6, 6; 1 Sam. 15, 21-22; etc. *d*. C'est-à-dire des taureaux adultes : c'étaient les victimes les plus coûteuses. *e*. Cet hémistiche, superflu pour le rythme, est probablement une variante du suivant, avec lequel il est fondu dans la version syriaque (Ses serviteurs y habiteront et en auront la propriété). *f*. Ce psaume reproduit, avec de très légères variantes, le ps. 40, v. 14-18. *g*. Pour exprimer leur joie de mon malheur. *h*. Ce psaume est une prière publique. C'est Israël qui parle à la 1re personne du singulier : il n'y a guère que la nation qui puisse parler de « sa grandeur » (v. 21) et des enseignements qu'elle donnera aux générations à venir (v. 18); cf. aussi v. 20. G admettait déjà le caractère collectif du psaume, puisqu'il l'attribue à la fois à David, aux Récabites et « aux premiers qui furent emmenés en captivité » (c'est-à-dire aux exilés de 597 av. J.-C.).

2 Délivre-moi et libère-moi par ta justice;
incline vers moi ton oreille, et sauve-moi!
3 Sois pour moi un roc inexpugnable,
une citadelle où je trouve le salut,
car tu es mon rocher et ma citadelle[a].

4 Mon Dieu, arrache-moi des mains du méchant,
des griffes de l'homme inique et violent :
5 Car c'est toi qui es mon espoir,
Seigneur Yahvé,
l'objet de ma confiance depuis ma jeunesse.
6 Je me suis appuyé sur toi dès ma naissance;
tu as été ma force dès le sein de ma mère;
c'est en toi que j'ai toujours mis mon espoir[b].

7 Je passe aux yeux d'un grand nombre pour un maudit[c],
mais tu es mon refuge inexpugnable.
8 Ma bouche est pleine de ta louange
et de ta gloire, tout le jour.
9 Ne me rejette pas, au temps de ma vieillesse;
quand ma force décline, ne m'abandonne pas[d].
10 Car voici ce que disent de moi mes ennemis,
(ils en veulent à ma vie et trament des complots ensemble) :
11 « Dieu, disent-ils, l'a abandonné : poursuivez-le;
saisissez-le, car nul ne le délivrera. »
12 O Dieu, ne t'éloigne pas de moi[e];
mon Dieu, accours à mon aide[f]!
13 Qu'ils soient confondus, anéantis, ceux qui s'attaquent à ma vie,
qu'ils soient enveloppés de honte et d'ignominie, ceux qui cherchent à me perdre[g]!

14 Et moi, je ne cesserai d'espérer;
à toutes tes louanges j'en ajouterai de nouvelles.
15 Ma bouche racontera tes bienfaits;
sans cesse [elle redira] tes délivrances. . . . .[h]
16 Je passerai en revue les hauts faits du Seigneur[i] de Yahvé;
je rappellerai ta justice, la tienne seule.
17 O Dieu, tu m'as instruit depuis ma jeunesse,
et je n'ai jamais cessé de publier tes merveilles.
18 Dans la vieillesse non plus, dans la vieillesse chenue,
ô Dieu, ne m'abandonne pas,
Afin que je fasse connaître [la force de] ton bras
à toutes les générations à venir,
Ta puissance [19] et ta justice,
ô Dieu, jusqu'à l'éternité!
Toi qui as accompli de si grandes choses,
ô Dieu, qui est semblable à toi?

71, 3. « inexpugnable » *H*[a] *G Sym Ps.* 31, 3 (lis. *mâ'ôz*). H : où je puisse séjourner (litt. : d'habitation). « une citadelle—salut » *G Ps.* 31, 3 (lis. *lebêt meṣoudôt*). H : *pour venir* (c'est-à-dire : pour que j'y vienne) *constamment : tu as ordonné* de me sauver. 6. « tu as été—sein » lis. *'ouzzi*. H : c'est toi qui m'as tiré (?) du sein. « mon espoir » *Sym* (lis. *tôḥalti*). H : ma louange. 15. « tes bienfaits » lis. *ṣidqôtèkâ*. H : *ta* justice. « tes délivrances » lis. *teśou'ôtèkâ*. H : *ta* délivrance. 18. « à toutes les générations à venir » *G* (lis. *lèkol dôr yâbô'*). H : à une génération, à quiconque viendra. 19. « jusqu'à l'éternité » lis. *'ad 'ôlâm*. H : [est] jusqu'en haut (au ciel).

a. Les v. 1-3 sont la reproduction presque textuelle de 31, 2-4. *b*. Cf. 5-6 avec Ps. 22, 10-11. *c*. Litt. : *pour un prodige*, c'est-à-dire pour la victime de calamités surnaturelles. *d*. Cette image de la vieillesse est appliquée plusieurs fois à Israël : És. 46, 4; Os. 7, 9; cf. Jér. 2, 2; Os. 11, 1; Ps. 129, 1-2; etc. *e*. Cf. 22, 12. *f*. Cf. 38, 23; 40, 14. *g*. Ces mots, qui rendent le vers trop long, sont probablement une glose tirée du v. 24. Les mots en petits caractères des v. 10-13 sont en excès pour le rythme. *h*. Ici quelques mots sans doute altérés : *car je ne connais pas les nombres* (G* L[H] : les lettres). *i*. Ce mot était destiné à remplacer le nom de Yahvé (voy. 1re note sur 42, 3); mais le correcteur a négligé d'effacer ce dernier.

20 Toi qui nous as fait voir
de nombreuses et cruelles détresses,
tu nous rendras la vie,
Et des profondeurs de la terre
tu nous feras remonter.
21 Tu foules aux pieds ma grandeur;
mais de nouveau tu me consoleras.

22 En retour je te louerai
au son du nébel,
pour ta fidélité, ô mon Dieu;
Je te célébrerai sur le kinnor,
Saint d'Israël!
23 Mes lèvres pousseront des cris de joie,
ma bouche te célébrera,
ainsi que mon âme, parce que tu l'auras rachetée.
24 Et ma langue ne cessera point
de parler de ta justice,
Car ils seront confondus, car ils rougiront de honte,
ceux qui cherchent à me perdre.

72

Pour l'avènement d'un roi[a].

1 De Salomon[b].

O Dieu, donne au roi ton équité
et au fils de roi[c] ta justice,
2 Afin qu'il juge ton peuple avec justice
et tes pauvres[d] avec équité :
3 [Alors] les montagnes porteront une moisson de bonheur,
et les collines produiront le salut.
4 Qu'il fasse droit aux malheureux du peuple,
qu'il porte secours aux pauvres[e]
et qu'il écrase l'oppresseur! — —

5 Qu'il vive aussi longtemps que le soleil,
et autant que la lune, de génération en génération[f]!
6 Qu'il soit comme la pluie qui tombe sur un pré fauché,
comme les ondées qui arrosent la terre!

20. *H*[k]. H[q] G S : Toi qui *m*'as fait voir... tu *me* rendras la vie... *me* feras remonter. « des profondeurs » lis. *oumittaḥtiyyôt*. H : des abîmes. 21. « Tu foules aux pieds » lis. *têrd*. H : accrois. — Texte incertain. « de nouveau » *G S L* (lis. *tâsoub*). H : tu te tourneras. 23. « ma bouche te célébrera (litt. : de ma bouche je te célébrerai) » lis. *pî*. H : *quand* je te célébrerai. **72**, 1. « ton équité » *G L*. H : tes jugements (ceci ne pourrait signifier que « tes décrets », « tes lois »; mais Dieu les a déjà donnés par Moïse). 3. « et les collines produiront » lis. *we'âsou gebâ'ôt*. H : *pour le peuple; et* les collines... « le salut » *L* cf. *S* (suppr. *be*). H : *par* la justice (du roi?). 5. « Qu'il vive » *G* (lis. *ya'ârik*). H : Qu'on te craigne. 6. « qui arrosent » *G L* (lis. *zirzephou*). H : arrosage de (?).

a. Le Targoum, suivi par de nombreux exégètes, identifie ce roi avec le Messie. Les v. 5, 7, 8-11, 17 semblent, au premier abord, imposer cette interprétation, mais il n'est dit nulle part ailleurs que les succès du Messie doivent dépendre des prières d'intercession que ses sujets feront pour lui (v. 15) ou de sa justice envers les humbles (12). D'autre part, le v. 17, qui parle de ce qui arrivera après la mort du roi, montre que le poète n'entendait pas être pris à la lettre quand il souhaitait au prince de vivre aussi longtemps que brillera le soleil (5-7). Ces hyperboles hardies étaient courantes dans le langage des cours; on disait (cf. Ps. 21, 5) : « Que le roi vive à jamais! » Il faut sans doute interpréter de manière analogue la prodigieuse extension de territoire promise au souverain (8-11). Il demeure donc très douteux que le ps. 72 célèbre le Messie. En tout cas, il n'a pu être dédié à un roi israélite antérieur à l'exil (le caractère récent de la langue et les rencontres avec le second Ésaïe et Job s'y opposent), mais seulement à un roi de Perse, à un Ptolémée, ou même peut-être à un Asmonéen. *b*. Litt. : *à* Salomon. Le sens est peut-être ici : pour Salomon (G); il est clair, en effet, que cette prière pour le roi n'est pas du roi lui-même. Le scribe a pensé à Salomon parce qu'il trouvait aux v. 1, 2-4, 10 et 15 des allusions à 1 Rois 3, 4-14, 16-28; 10, 1-10. *c*. *Fils de roi*, c'est-à-dire tout simplement roi, de même que « fils de prophète » est synonyme de « prophète », « fils de dieux » de « être divin » et « fils de pauvre » (v. 4) de « pauvre ». *d*. Les malheureux sont particulièrement aimés de Dieu. *e*. Litt. : *aux fils de pauvre*.

f. Ovide a dit de même : *cum sole et luna semper Aratus erit* (comme le soleil et la lune, Aratus existera toujours).

7 Que le salut fleurisse sous son règne,
et que le bonheur s'accroisse jusqu'à ce que la lune ne soit plus !

8 Qu'il exerce son empire d'une mer à l'autre
et du Fleuve jusqu'aux extrémités de la terre[a] !
9 Que devant lui les adversaires fléchissent le genou,
et que ses ennemis lèchent la poussière !
10 Que les souverains de Tarchich[b] et des îles
[lui] paient tribut ;
Que les rois de Cheba et de Seba[c]
[lui] apportent des redevances !
11 Que tous les rois se prosternent devant lui,
que toutes les nations lui soient assujetties !

12 Car[d] il délivrera le pauvre qui crie : à l'aide !
et le malheureux que nul ne secourt.
13 Il aura pitié de l'indigent et du pauvre,
il sauvera la vie aux pauvres.
14 Il les arrachera à l'oppression et à la violence ;
leur sang aura du prix à ses yeux.
15 Qu'il vive donc, et qu'on lui donne de l'or de Cheba[e] !
Et l'on priera sans cesse pour lui,
en tout temps on le bénira[f] !

16 Qu'il y ait abondance[g] de blé
dans le pays [jusque] sur le sommet des montagnes !
. . . .
. . . .[h]

17 Que son nom subsiste à perpétuité,
que son nom dure aussi longtemps que le soleil !
Que toutes les nations citent son bonheur en exemple[i],
et que toutes les tribus de la terre vantent sa félicité !

18 Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël,
qui, seul, accomplit des miracles !
19 Béni soit à jamais son nom glorieux ;
que la terre entière soit remplie de sa gloire !
Amen ! Amen[j] !

20 Fin des prières de David, fils d'Isaï[k].

---

7. « le salut (litt. : la justice) » H* G S L (lis. *ṣèdèq*). H : le juste. « et que le bonheur s'accroisse » lis. *weyirèb*. H : et abondance de bonheur. 9. « les adversaires » lis. *ṣarîm*. H : les habitants du désert (?). S : les îles. 12. « que nul » G S L (cf. Job 29, 12). H : *et [celui]* que nul. 17. « dure » G L (lis. *yikkôn*). H : prolifie (?). « toutes les tribus de la terre » d'après G S (aj. à la fin *kol mišpeḥôt hâ'ădâmâ*). Manque en H. 18. « Yahvé, le Dieu » H* G S. H : Yahvé, *Dieu*, le Dieu. 20. G : Fin des *hymnes*...

a. Cf. Zach. 9, 10. De l'Euphrate (pris comme centre) jusqu'aux extrémités de la terre : cela équivaut au monde entier. *D'une mer à l'autre* doit donc signifier, non pas de la Méditerranée à la mer Morte ou à l'Océan Indien, mais d'un bord à l'autre du disque des terres (qui, selon les conceptions antiques, était entouré d'eau). *b*. Tartessus en Espagne (cf. Gen. 10, 4 ; Ps. 48, 8). *c*. *Cheba*, le royaume des Sabéens, au sud de l'Arabie (cf. Gen. 25, 3). *Seba*, entre l'Égypte et l'Éthiopie (És. 43, 3 ; 45, 14 ; cf. Gen. 10, 7) ; probablement Méroé. *d*. Ce qui suit indique la raison pour laquelle Dieu doit accorder au roi les bénédictions sollicitées. *e*. Cette phrase, où l'on ne retrouve pas le rythme du psaume, et qui rompt la suite des idées, est probablement une glose. *f*. On peut traduire aussi : Que l'on prie..., qu'on le bénisse ! *g*. Le sens du mot hébreu est incertain. *h*. Texte probablement altéré. L'hébreu porte : *Que son fruit ondoie* (?) *comme le Liban, que de la ville ils fleurissent comme l'herbe de la terre*. *i*. Litt. : *se bénissent par lui* ; cf. Gen. 12, 3 ; 48, 20 ; etc. ; et la note sur Ps. 21, 7. *j*. Cette doxologie est la conclusion du 2e livre du Psautier ; cf. 41, 14. *k*. Cette notice indiquait la fin d'une des collections de psaumes admises dans le recueil actuel, probablement celle d'où proviennent les nos 51-72, qui portent tous, sauf les deux derniers, la suscription « De David ». Voy. NOTE GÉNÉRALE, § III.

LIVRE III

Le problème de la prospérité des méchants[a].

73 [1] Psaume. D'Asaph.

Oui, Dieu est bon pour Israël[b],
pour ceux qui ont le cœur pur.

2 Pour moi, peu s'en est fallu que mes pieds n'aient dévié,
que mes pas ne se soient égarés,
3 Car j'étais jaloux des orgueilleux,
en voyant la prospérité des méchants :
4 Point de tourments pour eux ;
leur corps est sain et gras ;
5 Ils n'ont point part à la misère humaine,
ils ne sont pas frappés comme le commun des mortels.
6 C'est pourquoi ils prennent l'arrogance pour collier
et s'enveloppent de la violence comme d'un vêtement.
7 . . . .[c]
8 Ils raillent, ils tiennent de méchants propos ;
sur un ton hautain, ils profèrent l'injustice.
9 Leur bouche s'élève contre le ciel[d],
et leur langue promène la calomnie sur la terre.
10 C'est pourquoi mon peuple s'égare à leur suite,
. . . .[e]
11 Et ils disent : « Comment Dieu saurait-il [ce qui se passe],
comment le Très-Haut [en] aurait-il connaissance[f] ?
12 Voyez [ces hommes] : ce sont des impies,
et dans une perpétuelle sécurité, ils augmentent leur richesse !
13 C'est en vain que j'ai gardé mon cœur pur
et lavé mes mains dans l'innocence[g] :
14 Je suis frappé tout le jour,
châtié tous les matins. »
15 Si je m'étais dit : « Je tiendrai le même langage »,
j'aurais trahi la race de tes enfants !

16 Mais quand je méditai pour comprendre ce mystère,
la tâche me parut trop pénible,
17 Jusqu'au moment où je pénétrai dans les sanctuaires de Dieu[h]
et où je remarquai le sort final des méchants.
18 C'est sur un sol glissant que tu les as placés :
tu les précipites dans la ruine.

73, 4. « pour eux — gras » lis. *lâmô ; tâm*. H : pour leur mort (ou : à leur mort) et leur corps est gras. 8. « ils profèrent l'injustice » G S. H rattache le mot « injustice » à l'hémistiche précédent. 9. « promène la calomnie (litt. : se promène) » lis. *mithallèk*. H a une forme anormale. 10. « mon peuple (G S) s'égare à leur suite » lis. *yâsour 'ammî 'ălêmô*. H : son peuple revient (var. : il fait revenir son peuple) ici. — Texte très incertain. 14. « je suis châtié » (lis. *wehoukaḥtî*). H : mon châtiment. 15. « Je tiendrai le même langage (litt. : Je parlerai comme cela) » G L (lis. *kâmôhâ*). H : Je parlerai comme.

a. Ce psaume, dont le texte a malheureusement beaucoup souffert, discute un problème qui a longtemps tourmenté les Juifs (cf. Job, l'Ecclés., Ps. 37 et 49). L'auteur se rallie à la solution alors courante : le bonheur des méchants n'est que passager. Mais il en indique une autre, plus profonde et plus religieuse : la communion avec Dieu est le vrai bonheur (v. 28) ; elle est éternelle et survit à la destruction de la chair et du cœur (v. 26). Le poète paraît donc entrevoir l'idée de la vie future, mais il n'est pas certain qu'il ait voulu l'affirmer (cf. note sur 24). *b*. Il s'agit non de l'ensemble du peuple, mais seulement des vrais Israélites, « ceux qui ont le cœur pur ». *c*. Texte probablement altéré : *Leurs yeux* (G S : *leur iniquité*) *sortent de la graisse, — les pensées du cœur traversent* (transparaissent ?). *d*. Litt. : *ils ont placé leur bouche dans* (ou *contre*) *le ciel*. *e*. Texte inintelligible : *et ils absorbent beaucoup d'eau*. *f*. Ces questions du peuple égaré par les impies, d'autres interprètes les mettent dans la bouche des impies eux-mêmes ; le poète reprendrait alors la parole dès le v. 12. *g*. Cf. note sur 26, 6. *h*. *Les sanctuaires de Dieu*, image qui désigne ses desseins sacrés.

19 Eh quoi! en un instant les voilà détruits,
perdus, anéantis dans l'épouvante!
20 Comme un songe au réveil ils ont disparu.
. . . .[a]

21 Quand mon cœur s'aigrissait,
quand j'avais l'âme[b] transpercée[c],
22 J'étais un sot et un ignorant,
j'étais [pareil à] une bête, devant toi.

23 Et pourtant, je suis toujours avec toi,
tu m'as pris par la main droite.
24 Tu me guideras par ton conseil,
. . . .[d]
25 Qui ai-je dans les cieux en dehors de toi?
en dehors de toi, je ne désire rien sur la terre.
26 Ma chair et mon cœur peuvent être anéantis,
Dieu est le rocher de mon cœur[e], mon refuge à jamais.
27 Car ceux qui s'éloignent de toi périront,
tu anéantis tous ceux qui te sont infidèles;
28 Pour moi, le bonheur c'est d'être auprès de Dieu,
j'ai pris le Seigneur pour refuge,
afin de raconter toutes ses œuvres[f].

Israël persécuté réclame le secours de Dieu[g].

74 [1] Maskil. D'Asaph.
Pourquoi, ô Dieu, [nous] as-tu rejetés pour toujours?
pourquoi ta colère s'enflamme-t-elle contre les brebis dont tu es le berger?
2 Souviens-toi de ton peuple que tu as acquis autrefois,
que tu as racheté, pour en faire ta tribu particulière;
[souviens-toi] de la montagne de Sion où tu as établi ta demeure.
3 Monte[h] vers ces lieux toujours en ruine :
l'ennemi a tout saccagé dans le sanctuaire[i].
4 Tes adversaires ont rugi dans l'enceinte où se tiennent tes assemblées;
. . . .[j]
5 . . . .
6 . . . .[k] toutes ses sculptures,
ils les frappent à coups de hache et de marteau.
7 Ils ont livré aux flammes ton sanctuaire[l],
jeté à terre et profané la demeure de ton nom.
8 Ils se sont dit : « Subjuguons-les tous! »
ils ont brûlé, dans le pays, tous les lieux où se tenaient les saintes assemblées[m].
9 Nos signes[n] ont disparu, il n'y a plus de prophète[o],
et nul, parmi nous, ne sait jusques à quand.

20. « ils ont disparu » lis. *'ênâm*. H : Seigneur. 22. « une bête » *S L* (lis. *behêmâ*). H : des bêtes. 25a. « en dehors de toi? » aj. *'immâk*. Manque en H. 28. « le Seigneur » *H*[a] *G S*. H ajoute : Yahvé. **74,** 6. « sculptures ». G S : portes. 8. « Subjuguons-les » d'après *S* (lis. *nônêm*). H : leur postérité.

a. Texte inintelligible : *dans la ville* (ou *au réveil?*), *tu méprises leur image*. *b*. Litt. : *les reins*, considérés comme le siège de la pensée. *c*. Par le doute (cf. v. 2 ss). *d*. Texte altéré : *et après gloire tu me prendras*. On interprète d'habitude : « et après ma mort, tu me prendras dans la gloire »; c'est là une traduction très hypothétique. *e*. Mots qui troublent le rythme. *f*. Glose que G donne sous cette forme plus développée : « afin d'annoncer toutes tes louanges — dans les portes de la fille de Sion ». *g*. Ce psaume fut écrit au milieu d'une violente persécution religieuse. Le peuple, sachant qu'il souffre pour la cause de Dieu (v. 22), se tourne vers lui et l'adjure, sur un ton presque véhément (cf. v. 11 et 21), de secourir les siens. De nombreux indices (cf. les notes de détail) permettent de fixer la composition du psaume à l'époque des Maccabées, entre le pillage du Temple par Antiochus Épiphane (en 168 av. J.-C.) et sa purification par Judas Maccabée (en 165). *h*. Litt. : *élève tes pas*. *i*. Cf. 1 Macc. 1, 20-23, 39-40. *j*. Texte probablement altéré : *ils ont mis leurs signes comme signes*. Il s'agit sans doute des insignes du culte païen introduits dans le Temple de Jérusalem (cf. 1 Macc. 1, 54 et 59; 2 Macc. 6, 5). *k*. Texte altéré : [5] *Il se fait connaître comme quelqu'un qui, dans un fourré, brandit en l'air des haches.* [6] *Et maintenant...* *l*. Les portes du Temple furent brûlées (1 Macc. 4, 38). *m*. Litt. : *toutes les assemblées de Dieu*; il s'agit des synagogues. *n*. Les emblèmes de notre culte. *o*. Cf. 1 Macc. 4, 46.

10 Jusques à quand, ô Dieu, l'oppresseur proférera-t-il l'outrage,
l'ennemi blasphémera-t-il sans cesse ton nom?
11 Pourquoi retires-tu ta main
et gardes-tu ta droite enfermée dans ton sein?

12 Pourtant Dieu est mon roi depuis les jours antiques,
il a opéré des délivrances à la face de l'univers.
13 C'est toi qui, par ta force, as fendu la mer[a];
qui as brisé les têtes des monstres à la surface des eaux[b];
14 C'est toi qui as fracassé les têtes du léviathan[c];
tu l'as donné en pâture aux bêtes qui peuplent le désert.
15 C'est toi qui as fait jaillir la source et le torrent,
c'est toi qui as mis à sec des fleuves intarissables.
16 A toi est le jour, à toi aussi la nuit;
c'est toi qui as disposé les astres et le soleil.
17 C'est toi qui as fixé toutes les limites de la terre;
l'été et l'hiver, c'est toi qui les as créés.

18 Et cependant, Yahvé, l'ennemi blasphème,
un peuple insensé outrage ton nom.
19 Ne livre pas aux bêtes la vie de ta tourterelle,
n'oublie pas pour toujours tes infortunés [serviteurs]!
20 . . . .[d]
21 Que l'opprimé ne s'en retourne pas déçu[e],
que le malheureux et le pauvre aient sujet de glorifier ton nom!
22 Lève-toi, ô Dieu! défends ta cause!
souviens-toi des outrages que t'adresse tout le jour l'insensé!
23 N'oublie pas les cris de tes adversaires,
le vacarme de tes ennemis, qui, sans cesse, monte [vers toi]!

Le jugement de Dieu[f].

75 [1] Du maître-chantre. « Ne détruis pas[g] ». Psaume. D'Asaph. Cantique.
2 Nous te louons, ô Dieu, nous te louons;
ceux qui invoquent ton nom racontent tes exploits.

3 « Quand j'estimerai que le temps est venu[h],
moi, je jugerai avec justice.
4 Qu'importe que la terre soit ébranlée, avec tous ses habitants;
moi, j'en ai affermi les colonnes[i]. » Séla.

5 Je dis aux orgueilleux : « Ne vous enorgueillissez pas! »
et aux méchants : « N'élevez pas la tête[j]!
6 N'élevez point votre tête[j] contre le ciel,
et ne parlez pas avec insolence[k],

11. « ta main — ton sein » lis. *beqèrèb... tiklâ'*. H : ...ta main et ta droite? [Sors-la] de ton sein! Détruis! — Texte très incertain. 14. « aux bêtes qui peuplent le désert » lis. *le'am ṣiyyim*. H : à un peuple, aux bêtes du désert. 18. « Et cependant » lis. *bekol zô't*. H : Souviens-toi de cela. 19. « aux bêtes » *G L*. H a le singulier. « tes infortunés [serviteurs] ». H : *l'existence de* tes... (le mot hébreu pour *existence* est une dittographie de celui qui signifie *bêtes*). **75,** 2. « ceux — nom » d'après *G S* (lis. *weqôre'ê beŝimkâ*). H : et ton nom est proche.

a. Allusion aux luttes que, d'après une croyance commune aux Israélites et aux Babyloniens, le Dieu créateur a soutenues contre la Mer et ses monstres (cf. note générale sur *le premier récit de la création*, Gen. 1). *b*. Cf. Gen. 1, 21 et la note; Ès. 51, 9-10; Ps. 89, 10-11; Job 9, 13; 26, 12-13. *c*. Animal mythologique; cf. 104, 26; Ès. 27, 1; Job 3, 8; 40, 20. *d*. Le texte, d'où toute trace de rythme a disparu, est certainement altéré : *Regarde à l'alliance* (G : à *ton* alliance), *car les recoins obscurs du pays sont pleins de pâturages de violence*. *e*. Après être venu t'implorer. *f*. Le spectacle de la prospérité des impies n'ébranle point la foi du poète : confiant dans les promesses de Dieu, il célèbre par avance le jour du jugement, où les méchants seront abaissés et les justes relevés. *g*. Voy. NOTE GÉNÉRALE, n° 5. *h*. Traduction très incertaine. D'autres entendent « Quoique je prenne des délais ». Aux v. 3 et 4, c'est Dieu qui parle. *i*. D'après la conception des anciens, la terre était supportée par des colonnes. Cette expression est ici une image pour désigner les bases de l'ordre moral. *j*. Litt. : *la corne*, symbole de la force chez les Hébreux. *k*. Litt. : *avec un cou insolent*.

7 Car ce n'est ni de l'orient ni de l'occident,
ce n'est ni du désert ni des montagnes [que nous viendra le secours].
8 Non! c'est Dieu qui exerce le jugement :
il humilie l'un et il élève l'autre.
9 Yahvé tient à la main une coupe
de vin écumant plein d'aromates[a];
Il en verse à la ronde :
tous les méchants de la terre en boivent,
ils en absorbent jusqu'à la lie[b]. »

10 Et moi, je serai toujours dans l'allégresse,
je chanterai le Dieu de Jacob;
11 Car il brisera la puissance[c] des méchants;
et celle[c] du juste sera exaltée.

La victoire de Dieu sur les rois de la terre[d].

76 [1] Du maître-chantre. Avec instruments à cordes. Psaume. D'Asaph. Cantique.

2 Dieu est connu en Juda,
son nom est illustre en Israël.
3 Il a établi sa tente à Salem[e]
et sa demeure à Sion.
4 C'est là qu'il a brisé les foudres de l'arc[f],
le bouclier, l'épée et la guerre. Séla.

5 Tu es apparu, majestueux, au sommet des montagnes éternelles;
6 les [guerriers] au cœur intrépide ont été dépouillés.
Ils ont dormi[g] et n'ont plus retrouvé
leurs bras, tous les vaillants.
7 A ta menace, Dieu de Jacob,
cavalier et cheval ont été saisis de torpeur.

8 Tu es terrible; qui pourrait tenir
devant toi en bravant la force de ta colère?
9 Du haut des cieux, tu fais entendre la sentence;
la terre est saisie de crainte et garde le silence,
10 Quand Dieu se lève pour prononcer le jugement,
pour délivrer tous les humbles du pays. Séla.
11 Tous les peuples de l'humanité te loueront,
ce qui restera des peuples célébrera tes fêtes.
12 Faites des vœux à Yahvé votre Dieu, et accomplissez-les!
que tous ceux qui l'entourent apportent des présents au [Dieu] redoutable,
13 Qui brise le courage des princes,
qui fait trembler les rois de la terre.

7. « ce n'est ni du désert ni des montagnes » lis. *ouméhârîm*. H : ce n'est pas du désert des montagnes; ou : ce n'est pas du désert [que vient] l'élévation. 9. « Il verse » lis. *weyaggir*. H : Il versa. « à la ronde » *G S* (lis. *mizzè 'èl-zè*). H : de lui (de ce vin). « jusqu'à » lis. *'aph*. H : certainement. 10. « je serai dans l'allégresse » *G* (lis. *'âgil*). H : je raconterai. 11. « Car il brisera » lis. *kî* et *yegaddéa'*. H : Et je briserai toute... (le sujet serait le poète). **76,** 5. « Tu es apparu » lis. *nire'étâ*. H : tu es lumineux (?). « éternelles » *G* (lis. *'ad*). H : de proie (*têrèph*, probablement var. de *'ad*, qui a aussi le sens de « butin »). 7. « cavalier » lis. *rakkâb*. H : char. 8. « Tu ». H : Toi, tu. « en bravant — colère » lis. *mé'ôz*. H : *depuis* ta colère. 11. « Tous les peuples » lis. *kol 'oummat*. H : Car la colère. « des peuples — fêtes » lis. *'oummôt* et (avec *G*) *tâḥôg lâk*. H : des colères, tu le mettras pour ceinture. 12. « au [Dieu] redoutable » *G L* (lis. *lannôrâ'*). H : à la Terreur.

a. C'est la coupe de la colère de Dieu (cf. Jér. 25, 15-28). *b*. Le sens général de ce vers n'est pas douteux, mais le texte en est incertain; nous avons interverti les deux derniers membres. *c*. Litt. : *les cornes*. *d*. La version grecque porte en tête « contre l'Assyrien ». Ce psaume était donc interprété anciennement comme la célébration de l'échec infligé à Sennachérib devant Jérusalem (2 Rois 18-19). A cause de la modernité de la langue, il faudrait plutôt admettre qu'il a été composé en l'honneur des victoires des Maccabées. Selon d'autres, ce serait la description du triomphe que Dieu remportera, à la fin des temps, sur les nations païennes. *e*. Jérusalem (cf. Gen. 14, 18). *f*. Désignation poétique des flèches. *g*. D'un sommeil que Dieu leur a envoyé pour briser leur force.

Dieu ne fait-il plus de miracles[a]*?*

77 [1] Du maître-chantre. Sur Yedoutoun. D'Asaph. Psaume.

2 Ma voix [monte] vers Dieu et je crie,
ma voix [monte] vers Dieu : il faut qu'il m'écoute!
3 Au jour de la détresse, je cherche le Seigneur;
la nuit [même], ma main reste étendue[b] sans se lasser;
mon âme ne veut pas se laisser consoler.

4 Je pense à Dieu et je gémis,
je médite et j'ai l'esprit abattu. Séla.
5 . . . . [c]
je suis troublé et je ne puis parler.
6 Je pense aux jours anciens,
je me rappelle les années d'autrefois;
7 Je m'entretiens, pendant la nuit, avec moi-même[d],
je médite et mon esprit cherche.

8 Est-ce pour toujours que le Seigneur [nous] rejette?
ne [nous] sera-t-il plus favorable?
9 En est-ce fait à jamais de sa grâce?
sa fidélité est-elle épuisée pour les âges futurs?
10 Dieu a-t-il oublié ses compassions?
a-t-il, dans sa colère, fermé ses entrailles? Séla.

11 Alors j'ai dit : « Ce qui fait ma douleur,
c'est que la droite du Très-Haut ait changé[e]. »
12 Je me rappellerai les œuvres de Yahvé[f];
oui, je veux me souvenir de tes antiques miracles.
13 Je veux me redire tous tes exploits
et méditer tes hauts faits.
14 O Dieu, quelle majesté dans tes œuvres[g]!
quel dieu est aussi grand que Yahvé[h]?
15 Tu es un Dieu qui fait des prodiges,
tu as manifesté, parmi les peuples, ta puissance :
16 Par [la force de] ton bras, tu as affranchi ton peuple,
les enfants de Jacob et de Joseph[i]. Séla.

17 Les eaux t'ont vu, ô Dieu,
les eaux t'ont vu : elles ont tremblé,
même les abîmes ont frémi.
18 Les nuées ont versé des torrents d'eau,
les nuages ont fait retentir le tonnerre[j],
tes flèches[k] ont volé de toutes parts.

77, 6-7. « je me rappelle — moi-même » d'après *G S* (lis. *hâgîtî*). H :... aux années d'autrefois; [7] Je me rappelle *mon instrument de musique* pendant la nuit dans mon cœur. 9. « sa fidélité » lis. *'ămittô*. H : [sa] parole. 11. « Ce qui fait ma douleur » *S L^H Aq* (lis. *ḥâlôtî*). H : Ce qui me transperce (?). 14. « Yahvé ». H : Dieu. 15. « un Dieu qui fait » lis. *'él*. H : *le* [seul] Dieu, tu fais.

a. Le poète agite un problème qui a beaucoup troublé l'âme des Juifs pendant la longue période de leur abaissement national : pourquoi Yahvé a-t-il abandonné son peuple, lui dont les miracles remplissent l'histoire antique d'Israël? Douloureusement ému par cette question, il redira les anciens prodiges de son Dieu, dans le secret espoir de les lui voir renouveler. La seconde partie du psaume a été peut-être augmentée d'une strophe étrangère au texte primitif : les v. 17-20 ont un rythme différent du reste du poème et ne développent pas, semble-t-il, le thème annoncé 12-16. *b*. Dans un geste de prière. *c*. Texte incertain et obscur, probablement altéré : *Tu* (Sym L^H : *je*) *tiens mes paupières* [*ouvertes* ou *fermées*?]. *d*. Litt. : *avec mon cœur* (siège de l'intelligence pour les Hébreux). *e*. C'est-à-dire : ait cessé de nous protéger (en devenant impuissante ou inactive). Texte très incertain. *f*. Litt. : *de Yah* (abréviation pour « Yahvé »). *g*. Litt. : *ta voie est dans la sainteté*. « Sainteté » a ici, comme presque toujours en hébreu, le sens de majesté, grandeur redoutable. *h*. Le texte actuel porte « que Dieu »; mais voy. 1re note sur 42, 3. *i*. *Les enfants de Joseph*, c'est-à-dire les tribus d'Éphraïm et de Manassé; *les enfants de Jacob*, les autres tribus. *j*. Litt. : *la voix* [de Yahvé]. *k*. Les éclairs.

19 Le fracas de ton tonnerre [a éclaté] dans le tourbillon[a],
les éclairs ont illuminé le monde,
la terre a frémi et elle a tremblé.

20 [Tu as frayé] ta route dans la mer,
ton chemin dans les grandes eaux,
sans qu'on pût retrouver tes traces[b].

21 Tu as conduit ton peuple comme des brebis,
par la main de Moïse et d'Aaron.

Les leçons de l'histoire[c].

78 1 Maskil. D'Asaph.

Mon peuple, écoute mon enseignement;
prêtez l'oreille aux paroles de ma bouche.
2 Je vais ouvrir la bouche pour [énoncer] des maximes,
je dirai les mystères des temps anciens.
3 Ce que nous avons entendu et appris,
ce que nos pères nous ont raconté,
4 Nous ne [le] cacherons pas à leurs enfants :
nous raconterons à la génération qui nous suit
La gloire de Yahvé et sa puissance,
et les miracles qu'il a faits.
5 Il a institué une charte en Jacob,
il a établi une loi en Israël;
Et il a prescrit à nos pères
de l'enseigner à leurs enfants,
6 Pour que la génération future en soit instruite,
pour que les enfants à naître
Se lèvent [à leur tour] et la redisent à leurs enfants[d] :
7 ainsi ils apprendraient à mettre en Dieu leur confiance;
Ils n'oublieraient pas les œuvres de Dieu
et garderaient ses commandements.
8 Ils ne seraient pas comme leurs pères :
une génération indocile et rebelle,
Une génération au cœur inconstant
et dont l'esprit n'était pas fidèle à Dieu.
9 Les enfants d'Éphraïm (armés) tireurs d'arc
tournèrent le dos, le jour de la bataille[e].
10 Ils[f] n'observèrent pas l'alliance de Dieu,
ils refusèrent de suivre sa loi;
11 Ils oublièrent ses hauts faits
et les miracles qu'il leur avait fait voir :
12 En leur présence, il avait accompli des prodiges,
dans le pays d'Égypte, dans la contrée de Çoân[g].
13 Il avait fendu la mer pour la leur faire traverser,
et dressé les eaux comme un mur.

78, 12. « En leur présence » lis. *nègdâm*. H : En présence de *leurs pères* (paraphrase indiquant qu'il s'agit des « pères » du v. 8). — Texte incertain.

a. Les anciens traduisaient *dans la roue* et pensaient au char de Dieu. *b*. Cette strophe (17-20) a été intercalée ici parce qu'on y voyait une description du passage de la mer Rouge. Elle célèbre plutôt une apparition de Yahvé au milieu de l'orage (cf. Ps. 18; 50, 3; Hab. 3; Jug. 5, 4-5; etc.) ou peut-être même la lutte du Dieu créateur contre la mer primitive (cf. 74, 13-14 et les notes). *c*. L'auteur, passant en revue l'histoire d'Israël depuis Moïse jusqu'à David, montre que Dieu aime son peuple et le protège, mais qu'il n'oublie pas de le punir de ses péchés. Il insiste spécialement sur la réprobation qui a frappé les Éphraïmites (ancêtres des Samaritains) et sur l'élection de Juda. *d*. Cf. Deut. 4, 9. *e*. Le v. 9 est ici totalement déplacé (v. 10 fait suite à v. 8). C'était peut-être une glose se rapportant au v. 57. Le mot « armés (litt. : armés de) » est probablement une variante de « tireurs ». *f*. *Ils*, à savoir « leurs pères » (v. 8). *g*. Tanis, dans le delta du Nil.

14 Il les avait conduits, le jour, dans une nuée,
et, toute la nuit, dans un feu resplendissant.
15 Il avait fendu des rochers, dans le désert,
et abreuvé la plaine aride avec des eaux jaillies de l'abîme.
16 Du roc, il avait fait sortir des ruisseaux,
il avait fait couler l'eau à torrents[a].

17 Mais ils continuèrent à pécher contre lui,
à se révolter contre le Très-Haut, dans le désert.
18 Ils tentèrent Dieu dans leur cœur
en lui demandant une nourriture à leur goût[b].
19 Ils parlèrent contre Dieu[c]. Ils dirent : « Dieu pourrait-il
dresser une table dans le désert ?
20 Lorsqu'il a frappé le rocher,
l'eau a jailli et des torrents se sont précipités;
[Mais] pourrait-il aussi donner du pain
ou procurer de la viande à son peuple ? »

21 C'est pourquoi[d] Yahvé l'entendit et s'indigna,
un feu s'alluma contre Jacob
et la colère s'éleva contre Israël[e],
22 Parce qu'ils n'avaient pas eu foi en Dieu
et ne s'étaient pas confiés à son secours.
23 Alors il donna des ordres aux nuées d'en haut,
et il ouvrit les portes des cieux;
24 Il fit pleuvoir sur eux de la manne pour les nourrir[f],
il leur donna le blé du ciel.
25 Ils mangèrent tous du pain des forts[g];
il leur envoya des vivres à satiété.
26 Il fit lever, dans le ciel, le vent d'orient,
il fit souffler, par sa puissance, le vent du midi,
27 Et il fit pleuvoir sur eux autant de viande qu'il y a de grains de poussière [sur le sol]
et autant d'oiseaux ailés qu'il y a de grains de sable au bord de la mer[h].
28 Il fit tomber [ce gibier] au milieu de son camp,
autour de sa demeure.
29 Alors ils mangèrent, ils se rassasièrent largement :
ce qu'ils avaient désiré, il le leur procura.
30 [Mais] ils n'avaient pas fini de passer leur envie,
ils avaient encore les aliments dans la bouche,
31 Quand la colère de Dieu s'éleva contre eux[i];
il fit périr les plus robustes d'entre eux
et abattit les jeunes gens d'Israël.

32 Cependant ils continuèrent à pécher
et n'ajoutèrent pas foi à ses miracles.
33 Alors il dissipa leurs jours comme une vapeur
et termina leurs années par une fin terrible.
34 Quand il les faisait périr, ils s'inquiétaient de lui,
ils se reprenaient à chercher Dieu;
35 Ils se rappelaient que Dieu était leur rocher,
que le Dieu très-haut était leur rédempteur.

15. « la plaine aride » lis. *'ărâbâ*. H : beaucoup. « avec — abîme (litt. : avec des abîmes) » H* (lis. *bitehômôt*). H : *comme* des abîmes.

a. Cf. v. 12 et Ex. 7, 10; v. 13 et Ex. 14, 21-22; 15, 8; v. 14 et Ex. 13, 21; v. 15-16 et Ex. 17, 6; Nomb. 20, 7-13. *b*. Cf. Ex. 16 et Nomb. 11. *c*. Ces mots, qui rendent le vers trop long, doivent être une glose. *d*. Glose (cf. v. 59). *e*. Cet hémistiche superflu pour le rythme doit être une glose ou une variante. *f*. Cf. Ex. 16, 13-16. *g*. C'est-à-dire des êtres divins, des « anges » comme ont traduit G S L (cf. Sag. Sal. 16, 20). *h*. Voy. Ex. 16, 13; Nomb. 11, 31-34. *i*. Cet hémistiche, superflu pour le rythme, pourrait être une glose (cf. 21e).

36 Leur bouche le flattait,
leur langue lui mentait,
37 Cependant que leur cœur ne lui était pas fermement attaché
et qu'ils n'étaient pas fidèles à son alliance.

38 Mais il est compatissant, — —
il pardonne le péché et n'extermine pas;
Souvent il revient de sa colère
et ne donne pas libre cours à toute sa fureur :
39 Il se souvint qu'ils n'étaient que chair,
un souffle qui passe et ne revient plus.

40 Que de fois ils se révoltèrent contre lui dans le désert
et l'irritèrent dans la solitude!
41 Ils recommencèrent à tenter Dieu
et à offenser le Saint d'Israël.
42 Ils ne se souvinrent plus de sa puissance,
du jour où il les avait délivrés de l'ennemi,
43 Quand il accomplissait en Égypte ses miracles
et ses prodiges dans la contrée de Çoân :
44 Il changea en sang les fleuves des Égyptiens
et leurs ruisseaux, pour qu'ils ne pussent plus boire;
45 Il leur envoya des taons pour les dévorer
et des grenouilles pour les détruire;
46 Il livra leurs récoltes au criquet
et le fruit de leurs travaux à la sauterelle;
47 Il détruisit leurs vignes par la grêle
et leurs sycomores par la gelée[a];
48 Il livra leur bétail à la peste
et leurs troupeaux aux fièvres;
49 Il déchaîna contre eux son ardente colère,
la fureur, la rage, la détresse,
troupe d'anges de malheur[b];
50 Il fraya une voie à sa colère,
il ne les préserva pas de la mort
et abandonna leur vie à la peste[c];
51 Il frappa tous les premiers-nés en Égypte,
les prémices de la virilité dans les tentes de Cham[d];
52 Il fit sortir son peuple comme des brebis
et les conduisit comme un troupeau à travers le désert;
53 Il les dirigea sûrement, sans qu'ils eussent rien à craindre,
alors que la mer recouvrait leurs ennemis[e];
54 Il les amena dans son domaine sacré,
à la montagne conquise par sa droite[f];
55 Il chassa devant eux des nations,
dont il [leur] partagea le pays[g] en lots héréditaires,
Et dans leurs tentes il établit
les tribus des enfants d'Israël.

48. « à la peste » H* *Sym* (lis. *laddèbèr*). H : à la grêle. 55. « des enfants » aj. *benè* pour rétablir le rythme.

a. *Gelée* est une traduction incertaine; le mot hébreu ne se trouve qu'ici. *b*. Ce texte semble faire allusion au « destructeur » (Ex. 12, 23). On voit comment, à une époque récente, on identifiait les anges avec des idées abstraites (ou inversement).
c. Les v. 49 et 50, qui ont un rythme à part, pourraient être empruntés à un psaume perdu ou renfermer des gloses (p. ex. 49 c et 50 b). *d*. *Cham* était le père de Miçrayim (l'Égypte) d'après Gen. 10, 6. — Dans ce résumé des plaies d'Égypte, l'imagination du poëte ajoute quelques traits à ceux du récit de l'Exode (7, 8-11, 10). *e*. Voy. Ex. 14, 26-29. *f*. Cette *montagne* est sans doute Sion; d'autres y voient une désignation poétique de la Palestine, contrée montagneuse. *g*. Litt. : *qu'il [leur] fit échoir*.

56 Mais s'étant révoltés, ils tentèrent Dieu le Très-Haut
et n'observèrent pas ses prescriptions.
57 Ils s'éloignèrent [de lui] et furent infidèles comme leurs pères :
ils se retournèrent comme un arc perfide[a].
58 Ils l'irritèrent par leurs hauts lieux,
ils excitèrent sa jalousie par leurs images sculptées.

59 Dieu l'apprit et s'indigna :
il conçut pour Israël un profond dégoût.
60 Il quitta la demeure de Silo,
la tente qu'il habitait parmi les hommes[b].
61 Il permit que sa force[c] fût faite prisonnière,
que sa gloire[c] tombât aux mains de l'ennemi.
62 Il livra son peuple à l'épée,
il s'indigna contre son héritage.
63 Le feu dévora ses jeunes hommes,
et ses vierges ne connurent pas les chants nuptiaux[d].
64 Ses prêtres tombèrent sous le tranchant de l'épée
et ses veuves ne purent pleurer [leurs maris][e].

65 Le Seigneur, alors, se réveilla comme un dormeur,
comme un guerrier terrassé par le vin[f],
66 Et il frappa ses ennemis par derrière[g],
leur infligeant une honte éternelle.
67 Mais il rejeta la tente de Joseph[h];
ce ne fut pas la tribu d'Éphraïm qu'il choisit[i] :
68 Il choisit la tribu de Juda,
la montagne de Sion qui lui est chère.
69 Il [y] bâtit son sanctuaire [immuable] comme les hauteurs du ciel,
comme la terre qu'il a fondée pour l'éternité.
70 Il fit choix de David son serviteur; — —
Il le prit dans les bergeries[j],
71 il alla le chercher derrière les brebis qui allaitent,
Pour paître Jacob, son peuple,
et Israël, son héritage.
72 David fut pour Israël un berger au cœur intègre :
il le guida d'une main sage.

Plainte sur la profanation du Temple et la dévastation de Jérusalem[k].

79

1 Psaume. D'Asaph.

O Dieu, les païens ont envahi ton domaine,
ils ont souillé ton saint Temple,
ils ont mis Jérusalem en ruines.

60. « qu'il habitait » *G S T* (lis. *šâkan*). H : qu'il faisait habiter. 69. « comme les hauteurs du ciel » lis. *kammerômîm*. H : comme les [hommes] élevés.

a. Un arc qui tourne dans la main de l'archer et manque le but. Image empruntée à Os. 7, 16. *b*. D'après la théorie du Code Sacerdotal (P), Silo avait été, après la conquête de Canaan, le seul sanctuaire légitime d'Israël (cf. Jos. 18, 1) : c'est là que résidait « le Tabernacle ». *c*. *Sa force, sa gloire* désignent l'arche de l'alliance, que les Philistins emmenèrent dans leur pays (1 Sam. 4, 11; 5, 1). *d*. Litt. : *ne furent pas louées*. *e*. Parce qu'ils étaient restés sans sépulture sur le champ de bataille. La privation des honneurs funéraires était considérée, dans la société antique, comme un des pires malheurs. *f*. L'inaction de Dieu est comparée à un sommeil et au sommeil le plus lourd, celui de l'ivresse. Cette comparaison, qui offense notre goût, n'avait rien d'irrévérencieux dans l'esprit du poëte. *g*. Allusion au mal dont furent atteints les Asdodiens (1 Sam. 5, 6). *h*. Le sanctuaire de Silo. *i*. Pour y demeurer. *j*. Cf. 1 Sam. 16, 11-12.
k. Ce psaume, comme le ps. 74, est de l'époque des Maccabées. La situation qu'il décrit rappelle de tous points les persécutions du roi de Syrie, Antiochus Épiphane (voy. surtout 1 Macc. 1-2 et 2 Macc. 5-7).

2 Ils ont donné les cadavres de tes serviteurs
en pâture aux oiseaux des cieux,
la chair de tes fidèles[a] aux bêtes sauvages de la terre.
3 Ils ont versé leur sang comme de l'eau[b]
autour de Jérusalem, et personne ne les a ensevelis[c].
4 Nous sommes devenus un objet d'opprobre pour nos voisins,
de dérision et de moquerie pour ceux qui nous entourent.

5 Jusques à quand, Yahvé, persisteras-tu dans ta colère
et ta jalousie sera-t-elle ardente comme la flamme?
6 Répands ta fureur sur les nations
qui ne te connaissent pas
Et sur les royaumes
qui n'invoquent pas ton nom;
7 Car ils ont dévoré Jacob
et ravagé sa demeure[d].

8 Ne nous tiens pas rigueur pour les fautes de nos aïeux[e]; — —
Que ta pitié s'offre bientôt à nous,
car notre misère est extrême.
9 Viens à notre aide, ô Dieu, notre Sauveur,
pour la gloire de ton nom.
Délivre-nous, et pardonne nos péchés
par égard pour ton nom.
10 Pourquoi les païens diraient-ils :
« Où est leur Dieu? »
Puissions-nous voir, de nos yeux, fondre sur les païens
la vengeance qu'appelle le sang versé de tes serviteurs!

11 Que le soupir du captif parvienne en ta présence:
toi dont le bras est si puissant, délivre
ceux qui sont voués à la mort!
12 Rends au septuple à nos voisins, dans leur sein,
l'opprobre qu'ils ont versé sur toi, Seigneur!
13 Et nous, ton peuple, les brebis dont tu es le berger,
nous te célébrerons à jamais :
de génération en génération, nous publierons tes louanges.

Que Dieu sauve son peuple, la vigne qu'il a plantée et qui est aujourd'hui ravagée!

80

1 Du maître-chantre. Sur « [Pareille à] des lis [est] la loi ». D'Asaph. Psaume.

2 Berger d'Israël, prête l'oreille,
toi qui menais Joseph comme un troupeau!
Toi qui es assis sur les chérubins[g], apparais dans ta splendeur

79, 7. « ils ont dévoré » H° G S L Jér. 10, 25. H : il (on) a dévoré. 11. « délivre » S T (lis. *hattêr*). H : laisse subsister.

a. Litt. : « de tes pieux (*ḥâsîdîm*) », les Asidéens (1 Macc. 7, 13-17). *b.* Cf. 1 Macc. 1, 37 et 2 Macc. 8, 2-4. *c.* 1 Macc. 7, 17 cite les v. 2-3 du ps. 79 pour dépeindre les persécutions endurées par les Juifs sous Démétrius I (162-150). *d.* Les v. 6 et 7 sont la reproduction de Jér. 10, 25. *e.* Litt. : *pour les fautes des premiers.* Il s'agit de l'idolâtrie et, en général, des infractions à la loi religieuse, dont les contemporains de l'auteur ne se sentent pas personnellement coupables. D'autres entendent « pour nos fautes passées » (litt. : *pour les fautes premières*). *f.* Il est difficile d'assigner une date à ce psaume. Plusieurs savants le rapportent à l'époque des Maccabées : les v. 5-7 et 13-14 font en effet songer aux persécutions syriennes. *g.* Voy. 18, 11. Il s'agit des êtres célestes qui, selon les croyances israélites, servaient de monture à Yahvé et se manifestaient sous la forme d'une nuée d'orage.

3 devant Éphraïm, Benjamin[a] et Manassé[b].
Réveille ta vaillance
et viens à notre secours!

4 Dieu des armées, rétablis-nous,
montre le rayonnement de ton visage[c], pour que nous soyons sauvés!

5 Yahvé Dieu[d] des armées, jusques à quand
seras-tu irrité contre le reste de ton peuple?
6 Tu lui as fait manger un pain d'angoisse,
tu lui as fait boire des larmes à plein boisseau[e].
7 Tu fais de nous la risée[f] de nos voisins,
et nos ennemis se moquent de nous.

8 Dieu des armées, rétablis-nous,
montre le rayonnement de ton visage, pour que nous soyons sauvés!

9 Tu arrachas une vigne en Égypte,
tu chassas des nations pour la planter[g] :
10 Tu déblayas le terrain devant elle;
aussi prit-elle fortement racine
et remplit-elle le pays.
11 Son ombre couvrit les montagnes
et ses rameaux les cèdres de Dieu[h];
12 Elle étendit ses sarments jusqu'à la mer
et ses rejetons jusqu'à l'Euphrate[i].
13 Pourquoi as-tu fait des brèches dans ses murs,
de sorte que tous les passants la dépouillent?
14 Le sanglier de la forêt la dévore
et les bêtes des champs la broutent.

15 Dieu des armées, reviens, de grâce,
regarde du haut des cieux et vois;
Prends soin de la vigne que tu as établie,
16 que ta droite a plantée.
. . . .[j]
17 Que ceux qui la brûlent, ceux qui la coupent
périssent à la vue de ton visage menaçant!
18 Que ta main repose sur l'homme de ta droite[k],
sur le fils des hommes que tu as rendu fort pour te servir!

80, 4. « Dieu des armées » S cf. v. 8 et 20. H : Dieu. 5. « le reste » lis. *biphelêṭat*. H : la prière. 6. « d'angoisse » lis. *de'âgâ* (cf. Éz. 4, 16)? H : de larmes (mais les larmes ne peuvent guère être à la fois pain et boisson). 7. « la risée » lis. *mânôd*. H : le litige. « de nous » G S L (lis. *lânou*). H : pour eux. 15. « la vigne que tu as établie » lis. *zou' tikkantâh*. H : cette vigne. 16 Et protège (?) [celui]... — Texte incertain. 17a. Lis. *sôrephêhâ* et *kôseḥêhâ*. H : elle est brûlée, elle est coupée.

a. Benjamin, entre Éphraïm et Manassé, doit être une addition. *b.* C'est-à-dire : fais revenir de l'exil les tribus de l'ancien royaume d'Israël : leur retour était un des éléments essentiels de l'espérance messianique. *c.* Litt. : *fais luire ta face.* *d.* Le correcteur qui, dans les livres II et III, a substitué systématiquement « Dieu » à « Yahvé », a ici ajouté *Dieu* en oubliant d'effacer *Yahvé*, ce qui rend le vers trop long (de même v. 20). De plus, il n'a pas pris garde qu'il aurait dû écrire *'ělôhê* (Dieu de) au lieu de *'ělôhîm*; la même faute lui a échappé v. 8, 15, 20. *e.* Litt. : *au chalich* (tiers), mesure dont on ignore la contenance. *f.* Litt. : *le hochement de tête*, geste de dérision; cf. Ps. 44, 15. *g.* Sur la comparaison d'Israël avec une vigne, voy. És. 3, 14; 5, 1-7; Jér. 2, 21; Éz. 17; Os. 10, 1. *h.* Les cèdres qu'on croyait plantés par Dieu, c'est-à-dire les plus vieux et les plus forts (cf. 104, 16). — On faisait grimper la vigne au tronc des arbres vivants. *i.* Litt. : *jusqu'au fleuve*. La Méditerranée et l'Euphrate étaient les limites idéales d'Israël. D'après 1 Rois 4, 21, elles avaient été atteintes du temps de Salomon.
j. Le texte porte : *et sur le fils que tu as rendu fort pour toi.* C'est le deuxième membre du v. 18, qu'un copiste a dû reproduire ici par erreur. *k.* Il s'agit de l'homme (c'est-à-dire du peuple), que la droite de Dieu a établi et protégé (v. 15-16).

19 Et nous ne t'abandonnerons plus;
rends-nous la vie, et nous invoquerons ton nom.

20 Yahvé Dieu des armées, rétablis-nous,
montre le rayonnement de ton visage, pour que nous soyons sauvés!

Chant de fête.

81 [1] Du maître-chantre. Sur la guittit. D'Asaph.

2 Poussez des cris d'allégresse en l'honneur de Dieu, notre force,
de joyeuses clameurs à la gloire du Dieu de Jacob!
3 Entonnez un cantique et faites résonner le tambourin,
le kinnor harmonieux avec le nébel [a];
4 Sonnez du cor à la nouvelle lune,
à la pleine lune, le jour de notre fête [b];
5 Car c'est une loi pour Israël,
un devoir envers le Dieu de Jacob;
6 c'est une règle qu'il a imposée à Joseph.

Lorsqu'il [c] sortit du pays d'Égypte,
il entendit une voix qu'il ne connaissait pas :
7 « J'ai ôté le fardeau de ton épaule;
tes mains n'ont plus à porter la corbeille [d].
8 Dans la détresse tu avais crié, et je t'ai délivré;
je t'ai répondu par la voix mystérieuse du tonnerre [e];
je t'ai éprouvé aux eaux de Meriba [f]. Séla.
9 Écoute, mon peuple, que je t'avertisse!
Israël, puisses-tu m'écouter!
10 Qu'il n'y ait pas chez toi de dieu étranger,
et ne te prosterne pas devant le dieu d'un autre peuple!
11 C'est moi, Yahvé, ton Dieu,
qui t'ai fait monter du pays d'Égypte :
ouvre ta bouche, et je la remplirai! —

12 « Mais mon peuple n'a pas écouté ma voix [g],
Israël ne m'a pas obéi.
13 Aussi les ai-je livrés à l'endurcissement de leur cœur :
ils ont marché suivant leurs propres desseins [h].
14 Oh! si mon peuple voulait m'écouter,
si Israël voulait suivre mes voies!
15 En un instant, je ferais ployer ses ennemis,
je tournerais ma main contre ceux qui l'assaillent.
16 Ceux qui le haïssent le flatteraient
et vivraient dans une crainte perpétuelle.
17 Je le nourrirais de la moelle du froment,
je le rassasierais du miel du rocher [i]. »

81, 6. « du pays » *G S L* (lis. *mé'èrèç*). H : *contre* le pays (Dieu est alors le sujet de « sortit »). « il entendit », « qu'il ne connaissait pas » *G S L* (lis. *yâda' šâma'*). H : *j'entendis... que je* ne connaissais pas. 7. « ton épaule, tes mains ». H : *son* épaule, *ses* mains. 16. « Ceux qui le haïssent » lis. *mesane'âw*. H : Ceux qui haïssent *Yahvé*. 16b. Litt. : « et leur crainte serait perpétuelle » *S* (lis. *hittâm*). H : et leur *durée* serait perpétuelle. 17. « Je le nourrirais » lis. *we'a'ăkîlêhou*. H : Il le nourrirait. « je le rassasierais » *H** cf. *S* (lis. *'asbî'êhou*). H : je *te* rassasierais.

a. Pour ces instruments, voy. note sur Ps. 33, 2. *b*. Il s'agit, d'après la tradition juive, de la fête des Tabernacles, célébrée à la pleine lune de tichri (septembre-octobre) en souvenir de la promulgation de la Loi. La nouvelle lune précédente (1er tichri « jour de l'an ») était annoncée au son du cor (Lév. 25, 9; Nomb. 29, 1). La mention de la sortie d'Égypte (v. 6) a fait croire à plusieurs interprètes qu'il était plutôt question de la Pâque; mais voy. Jér. 7, 22-23, où Dieu dit qu'il a donné la loi *le jour* de la sortie d'Égypte. *c*. Il, Joseph (les Israélites). *d*. En Orient, on se sert de corbeilles pour transporter des matériaux lourds comme terre, briques, etc. *e*. Le tonnerre était regardé comme la voix de Dieu (Ps. 29). *f*. Ex. 17, 1-7. *g*. La suite du discours divin ne s'adresse plus aux Israélites sortis d'Égypte, mais aux contemporains du poète. *h*. Comp. v. 12-13 avec Jér. 7, 24. *i*. Cf. Deut. 32, 13-14.

Contre les mauvais juges [a].

82 [1] Psaume. D'Asaph.

Dieu se lève dans l'assemblée divine :
au milieu des dieux [b], il rend la justice.

2 Jusques à quand prononcerez-vous des jugements iniques
et montrerez-vous de la partialité en faveur des méchants? Séla.
3 Faites droit au faible et à l'orphelin,
rendez justice au malheureux et au pauvre!
4 Délivrez le faible et l'indigent,
arrachez-les à la main des méchants!

5 Ils sont sans raison, sans intelligence;
ils marchent dans les ténèbres;
tous les fondements de la terre sont ébranlés!
6 J'avais cru que vous étiez des dieux [c],
que vous étiez tous des fils du Très-Haut!
7 Mais vous mourrez comme le commun des hommes;
comme l'un des princes [d'ici-bas], vous succomberez.

8 Lève-toi, ô Dieu, juge la terre,
car c'est à toi qu'appartiennent toutes les nations.

Israël implore le secours de Dieu contre ses ennemis coalisés [d].

83 [1] Cantique. Psaume. D'Asaph.

2 O Dieu, ne te repose pas,
ne te tais point, ne reste pas inactif, ô Dieu!
3 Car tes ennemis s'agitent,
ceux qui te haïssent lèvent la tête.
4 Contre ton peuple ils trament un complot,
et ils conspirent contre tes protégés [e].
5 Ils disent : « Allons, retranchons-les du nombre des nations,
et que du nom d'Israël, il ne reste plus le souvenir! »
6 Ils conspirent d'un même cœur
et forment une alliance contre toi,
7 Les tentes d'Édom et les Ismaélites,
Moab et les Hagrites [f],

82, 8. « c'est à toi qu'appartiennent » d'après *S* (suppr. *be*). H : c'est toi qui hérites *dans*. **83**, 6. « d'un même cœur et » lis. *lêb 'ehad we*. H : [du fond du] cœur ensemble.

a. Ce psaume, fort obscur en sa brièveté, a beaucoup exercé la sagacité des interprètes, sans qu'on soit parvenu à l'expliquer d'une façon bien sûre. Deux difficultés sont particulièrement embarrassantes. D'abord, qui est-ce qui prononce les v. 2-7? Le v. 1 fait attendre un réquisitoire ou une sentence de Dieu. Mais ce ne peut être lui qui avoue sa désillusion (v. 6). Il semble que, dans les v. 5-7 au moins, ce soit le poète qui parle. La seconde énigme, c'est le v. 6. Quels sont ces personnages dont il est dit : *J'avais cru que vous étiez des dieux?* On a pensé à des êtres célestes, aux anges gardiens chargés par Dieu du gouvernement des nations (cf. Dan. 10, 13-21); mais les v. 3-4 visent plutôt des juges terrestres. S'agit-il de rois païens ou de magistrats israélites? Les v. 2-4 feraient incliner vers la seconde supposition, mais les v. 6-8 recommandent plutôt la première. On sait que maints chefs d'État, dans l'antiquité, se faisaient appeler « dieux ». Le psalmiste rappelle avec ironie cette prétention et la renverse, en affirmant que ces princes orgueilleux sont aussi des mortels. *b*. Les êtres célestes qui forment la cour de Dieu (Job 1, 6; 2, 1; cf. Gen. 1, 26; 3, 22; 11, 7) et peut-être plus spécialement les assesseurs de son tribunal (Dan. 7, 9). *c*. Litt. : *J'avais dit* (c'est-à-dire je m'étais dit) : *vous êtes des dieux....* *d*. La situation politique décrite dans ce psaume paraît correspondre aux évènements racontés 1 Macc. 5 : après la restauration du Temple par Judas (165 av. J.-C.), les Juifs furent assaillis par les nations voisines. Les peuples ou peuplades nommés par le psalmiste se retrouvent, quoique parfois sous une désignation différente, dans le récit de l'historien (*Moab* = païens de Galaad, 1 Macc. 5, 9; *Hagrites* probablement englobés parmi les Arabes, 1 Macc. 5, 39; *Guebal* parmi « les enfants d'Ésaü », c'est-à-dire les Iduméens, 1 Macc. 5, 65). Pour *Amaleq* et *Achchour*, voy. les notes suivantes. *e*. Litt. : *tes cachés*. Aquilas, Symmaque et Jérôme (LH) ont le singulier; il faudrait alors entendre « ton [trésor] caché, ton joyau », c'est-à-dire Jérusalem (Éz. 7, 22), le Temple ou Israël.
f. Tribu bédouine du désert de Syrie, voisine des Nabatéens.

8 Guebal[a], Ammon et Amaleq[b],
la Philistie et les habitants de Tyr.
9 Achchour[c] aussi se joint à eux,
il a prêté son bras aux enfants de Lot[d]. Sèla.

10 Traite-les comme Madian[e] comme Sisera,
comme Yabîn, au torrent du Qichôn[f],
11 Qui furent exterminés à Endor[g]
et servirent à engraisser le sol;
12 Traite-les, leurs princes, comme Oréb et Zeéb[h],
tous leurs chefs, comme Zèbaḥ et Çalmounna[i],
13 Eux qui disent : « Emparons-nous
des domaines de Dieu ! »
14 Mon Dieu, traite-les comme la feuille qu'entraîne le tourbillon,
comme le chaume qu'emporte le vent.
15 Tel un feu qui consume la forêt,
telle une flamme qui embrase les montagnes,
16 Chasse-les au souffle de ta tempête,
épouvante-les par ton ouragan.
17 Couvre leur visage de honte,
et qu'ils apprennent à connaître ton nom, Yahvé !
18 Qu'ils soient frappés de confusion et de terreur à jamais,
qu'ils soient accablés d'opprobre et qu'ils périssent !
19 Et qu'ils sachent que toi seul — ton nom est Yahvé[j] —
tu domines toute la terre !

Cantique de pèlerinage[k].

84

1 Du maître-chantre. Sur la guittit. Des fils de Coré. Psaume.

2 Que tes demeures sont aimables,
Yahvé, [Dieu] des armées !
3 Mon âme se consumait, elle se mourait de désir
pour les parvis de Yahvé :
[A présent] mon âme et mon corps[l]
acclament, pleins de joie, le Dieu vivant.
4 L'oiseau même trouve une demeure
et le ramier un nid,
Où il met ses petits — —[m]
Tes autels, Yahvé, [Dieu] des armées,
mon roi et mon Dieu !
5 Heureux ceux qui habitent ta maison[n] :
constamment, ils chantent tes louanges. Sèla.

17. « qu'ils apprennent à connaître » lis. *weyêd'ou* d'après v. 19 (voy. note explicative). H : qu'ils recherchent. **84,** 3. « elle se (litt. : et se) mourait » *G S L* (suppr. *gam*). H : et *même* se mourait.

a. La Gabalène, N. de l'Idumée. *b.* Ce nom ne désigne sans doute pas ici les Amalécites, qui n'existaient plus au temps des Maccabées, mais les habitants de l'ancien pays d'Amaleq (au sud de Juda). *c.* Ce nom, dans l'Anc. Test., désigne en général les Assyriens, mais leur empire avait alors disparu. Le poète a pu appeler ainsi soit les Syriens, soit (par manière d'insulte) les Samaritains, qui comptaient parmi eux des descendants de colons assyro-babyloniens. *d.* Moab et Ammon. *e.* Dans ce vers et au v. 12, le rythme indique que le texte est surchargé. *f.* Voy. Jug. 4 et 5. *g.* Cette localité n'est pas mentionnée Jug. 4 et 5, mais elle était voisine du mont Thabor, où se livra la bataille d'après Jug. 4, 14. *h.* Cf. Jug. 7, 25. *i.* Cf. Jug. 8, 5-21. *j.* Ces mots, qui troublent le rythme et rendent la phrase incorrecte, doivent provenir d'une glose marginale « et qu'ils sachent ton nom, Yahvé », qui nous a conservé la leçon primitive de 17b (voy. note critique). *k.* Ce psaume a été composé à l'occasion d'un pèlerinage à Jérusalem. Il exprime, sous une forme touchante, l'amour profond que le Juif ressentait pour le Temple. Le texte a malheureusement beaucoup souffert. *l.* Litt. : *mon cœur et ma chair.* *m.* Il doit y avoir une lacune dans le texte. Il manque le deuxième membre de ce vers. De plus, il faut sous-entendre, devant le vers suivant, quelque chose comme : Oh ! si je pouvais, de même, avoir pour demeure... *n.* Les Jérusalémites ou plus spécialement les prêtres. L'auteur est un pèlerin qui habite la province.

6 Heureux l'homme qui trouve en toi sa force !
. . . .[a]
7 S'ils traversent la vallée du Baka[b],
Yahvé la transforme en un sol arrosé de sources,
et même la pluie du printemps la couvre de bénédictions.
8 Leur force va croissant,
car ils tournent leurs regards vers le Dieu de Sion.
9 Yahvé Dieu des armées[c], écoute ma prière;
prête l'oreille, Dieu de Jacob ! Sèla.
10 Toi qui es notre bouclier, regarde, ô Dieu,
et jette les yeux sur ton oint[d].

11 Mieux vaut un jour dans tes parvis
que mille dans ma demeure;
[Mieux vaut] me tenir sur le seuil de la maison de mon Dieu
que d'habiter les tentes des riches.
12 Car Yahvé Dieu est un créneau et un bouclier;
il accorde faveur et gloire.
Yahvé ne refuse aucun bien
à ceux qui marchent dans l'intégrité.

13 Yahvé, [Dieu] des armées, heureux l'homme
qui met sa confiance en toi !

Prière pour la restauration complète d'Israël. — Dieu la promet[e].

85

1 Du maître-chantre. Des fils de Coré. Psaume.

2 Yahvé, tu avais montré de la bienveillance à ton pays,
tu avais rétabli Jacob[f];
3 Tu avais pardonné l'iniquité de ton peuple,
tu avais jeté un voile sur tous ses péchés; Sèla.
4 Tu avais laissé tomber toute ta fureur,
tu étais revenu de ton ardente colère...

5 Rétablis-nous, ô Dieu, notre sauveur,
et détourne de nous ton ressentiment.
6 Seras-tu éternellement irrité contre nous,
persisteras-tu d'âge en âge dans ton courroux ?
7 Ne voudras-tu pas nous faire revivre,
afin que ton peuple trouve en toi le sujet de sa joie ?
8 Yahvé, montre-nous ta bonté
et accorde-nous ta délivrance !

7. « Yahvé (litt. : il) la transforme » *H*° *G* (lis. *yeśitehou*). H : ils la transforment. 8. « car ils tournent — Sion » lis. *kî râ'ou* (?). H : il se montre à Dieu à Sion. — Texte incertain. 11. « dans ma demeure » lis. *baḥădâray*. H : je choisis (rattaché au vers suiv., ce qui rend le rythme méconnaissable). « des riches (litt. : de la richesse) » lis. *'ôšèr*. H : de la méchanceté. 12. « il accorde... Yahvé ne refuse » G. H : Yahvé accorde... Il ne refuse. **85,** 5. « détourne » *G* (lis. *hâsèr*). H : brise.

a. Texte altéré. H : *des routes [sont] dans leur cœur.* G : *il projette des montées* (c'est-à-dire des pèlerinages) *dans son cœur.* S : *et dans le cœur duquel sont tes voies.* — Le texte était peut-être « et dont les voies sont selon ton cœur » (*mesillôtâyw kilebâbèkâ*). *b.* Le mot *bâkâ'* était le nom d'un arbre ou arbuste, peut-être le baumier (cf. 2 Sam. 5, 23-24). La *vallée du Baka* devait être un lieu connu pour son aridité. D'autres entendent, avec les versions anciennes, « la vallée des larmes » ; mais *bâkâ'* ne se rencontre jamais dans le sens de larmes (on disait *bekî*). *c.* Voy. 80, 5. *d.* Ce terme désigne souvent le peuple d'Israël (cf. Hab. 3, 13 ; Ps. 28, 8 ; 89, 39). Selon d'autres, il s'agit du grand-prêtre. *e.* La première partie du psaume (2-8) est une prière du peuple assemblé (chœur), la deuxième un chant pour une voix seule (solo). Dans les v. 2-4, il est fait probablement allusion au retour de l'exil, qui avait été salué, à l'époque, comme le début de l'ère messianique. Cependant le peuple n'a toujours qu'une existence précaire et humiliée. Que Dieu lui accorde donc le pardon complet de ses fautes et lui rende son entière faveur (v. 5-8) ! — Le poète, dans une extase prophétique, entend la réponse de Dieu (9-14). *f.* Litt. : *ramené les captifs de Jacob* (voy. 14, 7 et note).

9 Je veux écouter ce que Dieu dit :
Yahvé parle de paix
Pour son peuple et pour ses fidèles,
pour ceux qui tournent leur cœur vers lui.
10 Oui, sa délivrance est proche pour ceux qui le craignent,
et la gloire va habiter notre pays.
11 La bonté et la fidélité se rencontreront,
le salut et la paix s'embrasseront :
12 La fidélité germera de la terre
et le salut regardera du haut des cieux[a].
13 Yahvé accordera ses présents[b];
aussi notre sol donnera-t-il ses produits.
14 Le salut marchera devant lui
et la paix suivra la trace de ses pas.

Prière d'un juste dans la détresse[c].

86 [1] Prière. De David.

Yahvé, incline [vers moi] ton oreille, exauce-moi!
car je suis malheureux et pauvre.
2 Protège ma vie, car je suis pieux;
délivre ton serviteur, qui se confie en toi.
3 Tu es mon Dieu : aie pitié de moi, Seigneur!
car je crie vers toi tout le jour.
4 Réjouis l'âme de ton serviteur :
à toi, Seigneur, j'élève mon âme,
5 Car tu es bon et clément, Seigneur,
plein d'amour pour tous ceux qui t'invoquent.
6 Yahvé, prête l'oreille à ma prière,
sois attentif à mes cris suppliants.
7 Au jour de la détresse, je t'invoque,
car tu me réponds — —

8 Tu es sans égal parmi les dieux, Seigneur,
et tes œuvres sont sans pareilles.
9 Toutes les nations que tu as créées viendront
se prosterner devant toi, Seigneur,
et glorifier ton nom.
10 Car tu es grand et tu fais des miracles,
toi seul es Dieu.

11 Enseigne-moi ta voie, Yahvé[d], que je marche dans ta vérité;
que mon cœur s'unisse à ceux qui craignent ton nom!
12 Je te louerai, Seigneur mon Dieu, de tout mon cœur,
et je glorifierai ton nom à jamais:

9. « ce que — parle » suppr. *ki*. H : ce que dit le Dieu Yahvé; car il parle. « pour ceux — vers lui » *G* (lis. *we'elé šâbé libbam lô*). H : et qu'ils ne retournent pas à la folie (?) 14b. lis. *weśâlôm*. H : et *fait attention* au chemin de ses pas. **86**, 2. Après « serviteur », H aj. : toi, mon Dieu. — La construction de la phrase et le rythme indiquent que ces mots ne sont pas ici à leur place. Nous les avons transposés en tête du v. 3, trop court en hébreu. 3. « Tu [es] mon Dieu » voy. note précéd. 11b. lis. *yêḥad* et (avec *S*) *yir'é*. H : unis mon cœur pour craindre ton nom.

a. Cf. És. 45, 8. Israël recevra de tous côtés les dons de la grâce divine. *b*. Litt. : *le bien*. Il s'agit ici de la pluie et de la rosée. *c*. Ce psaume est une composition liturgique qui contient de nombreuses imitations : 4 = Ps. 25, 1; 6 = Ps. 5, 2-3; 7 = Ps. 17, 6; 8 = Ex. 15, 11; 9 = Ps. 22, 28; 11 = Ps. 27, 11 et 26, 3; 13 = Deut. 32, 22; 14 = Ps. 54, 5; 15 = Ex. 34, 6; Joël 2, 13; Ps. 103, 8; 145, 8. Il s'ensuit que le développement manque d'unité et de logique. La forme métrique, voilée peut-être par quelques altérations, n'est pas toujours bien reconnaissable. *d*. Ce mot rend le vers trop long.

13 Car ta bonté s'est montrée grande envers moi,
et tu as sauvé mon âme du Cheôl souterrain[a].
14 O Dieu, des orgueilleux se sont levés contre moi,
une bande de violents en veulent à ma vie,
et ta pensée ne se présente pas devant eux.
15 Mais toi, Seigneur, tu es un Dieu compatissant et miséricordieux,
lent à la colère, riche en bonté et en fidélité.
16 Tourne-toi vers moi, aie pitié de moi,
prête ta force à ton serviteur
et sauve le fils de ta servante[b]!
17 Accorde-moi un signe de ta faveur :
que ceux qui me haïssent voient avec confusion
que toi, Yahvé, tu me secours et me consoles.

Jérusalem est la patrie véritable de tous les Juifs[c].

87 [1] Des fils de Coré. Psaume. Cantique.

La cité que Yahvé a fondée
[est bâtie] sur des montagnes saintes[d],
5b et le Très-Haut lui-même l'affermira.

2 Yahvé préfère
les portes de Sion
à toutes les demeures de Jacob;
3 Il dit de toi des choses glorieuses,
cité de Dieu. Sèla.

6 Yahvé compte,
dans le registre des peuples[e] :
« Celui-ci est né ici; Sèla.
4b cet autre est né là;
4a Je puis mentionner Rahab[f]
et Babylone parmi mes adorateurs;
Voici la Philistie
et Tyr, ainsi que l'Éthiopie[g]. »

5a Mais de Sion il dit :
« Tous y sont nés[h] »,
7 Et [le chœur], en dansant, chante :
« Toutes mes sources sont en toi[i]. »

87, 1. « La cité — fondée » lis. *yesoudat yahwè*. H : Sa fondation. 3. « Il dit » lis. *medabbér*. H : Il est dit. 6. « dans le registre des » *G T* (lis. *biketûb*). H : en inscrivant les. 5a. « il dit » *G*. H : il est dit. 7. « [le chœur] — chante » lis. *meḥôlelim*. H : ils chantent comme des danseurs (?).

a. C'est-à-dire : tu m'as délivré d'un danger mortel. — Voy. notes sur 6, 6. *b*. L'esclave né dans la maison avait avec son maître des rapports plus intimes que les autres (cf. 116, 16). Il passait pour lui être plus fidèle (Gen. 14, 14) et pouvait devenir son héritier (Gen. 15, 3). c. Ce psaume, dans le texte actuel, est à peu près inintelligible. Il paraît développer une idée exprimée par le second Ésaïe (49, 17-23) : Jérusalem est la patrie réelle de tous les adorateurs de Yahvé (Juifs et peut-être aussi prosélytes), même de ceux qui sont nés à l'étranger; les Juifs de la « dispersion » sont aussi des enfants de Sion. — Notre reconstitution du psaume (voy. les transpositions et les corrections) est hypothétique. *d*. Les collines sur lesquelles s'élève Jérusalem. *e*. Yahvé tient une liste de ses adorateurs (cf. Ex. 32, 32-33; És. 4, 3; Ps. 69, 29), classés par pays d'origine. *f*. Nom d'un monstre fabuleux, par lequel on désignait symboliquement l'Egypte. *g*. L'auteur ne veut sans doute pas indiquer que ces pays se soient convertis au culte de Yahvé, mais plutôt qu'ils comptent un grand nombre de Juifs (ou de prosélytes). *h*. C'est-à-dire : Sion est la patrie de tous les adorateurs de Yahvé, même de ceux qui sont nés à l'étranger. *i*. *En toi*, c'est-à-dire : en Sion. Ces mots constituaient sans doute le début d'un cantique chanté dans les processions des pèlerins.

Prière d'un désespéré[a].

88 [1] Cantique. Psaume. Des fils de Coré. Du maître-chantre. Sur maḥalat. Pour s'humilier[b]. Maskil. De Hémân, l'Ezraḥite.

2 Yahvé, mon Dieu, je pousse des clameurs, le jour,
et, la nuit, je crie devant toi.
3 Que ma prière parvienne en ta présence;
prête l'oreille à ma plainte!
4 Car mon âme est rassasiée de maux,
et ma vie est près de [sombrer dans] le Cheôl.
5 On me compte [déjà] parmi ceux qui sont descendus dans la fosse;
je suis comme un homme sans force:
6 Mon âme gît parmi les morts,
parmi les tués ceux qui sont couchés dans le sépulcre,
Dont tu ne gardes plus le souvenir
et qui sont soustraits au pouvoir de ta main[c].
7 Tu m'as mis au plus profond de la fosse[d],
dans les ténèbres, dans les abîmes.
8 Sur moi pèse ta colère,
tu as fait passer [sur moi] tous tes flots. Séla.
9 Tu as éloigné de moi ceux qui me connaissent,
tu m'as rendu pour eux un objet d'horreur.
Je suis enfermé, je ne puis m'évader;
10 mon œil se consume à force de [pleurer ma] misère.
Je t'invoque, Yahvé, chaque jour;
je tends les mains vers toi[e]:

11 Est-ce pour les morts que tu fais des miracles?
les ombres se lèvent-elles pour te louer? Séla.
12 Célèbre-t-on ta bonté dans le sépulcre,
ta fidélité dans le néant[f]?
13 A-t-on connaissance de tes miracles dans les ténèbres,
et de ta justice au pays de l'oubli[g]?
14 Tandis que moi[h], je crie vers toi, Yahvé,
et, dès le matin, ma prière s'élance à ta rencontre.
15 Pourquoi, Yahvé, rejettes-tu mon âme?
pourquoi me caches-tu ta face?
16 Je suis malheureux et moribond depuis mon enfance;
accablé par tes coups redoutables, je demeure inerte.
17 Tes fureurs se sont déversées sur moi;
tes épouvantes[i] m'anéantissent.

88, 2. « mon Dieu — nuit » lis. *'elôhay šiwwa'ti yômâm*. H : Dieu de mon salut, le jour où, pendant la nuit... 6. « Mon âme — parmi les tués » lis. *naphšî miṭṭeḇâ* (cf. 6) *bemô*. H : Parmi les morts est ma couche, comme les tués (mais le rythme est mauvais). — Texte très incertain. 8. « tu as fait passer [sur moi] » *G S* (lis. *'innîtâ*). H : tu as accablé de... 16. « je demeure inerte » lis. *'âphougâ*. H : je suis irrésolu (?).

a. Le poète dépeint ses maux sous les couleurs les plus variées : tantôt il est un malade moribond, peut-être un lépreux (9 et 19), tantôt un mort (5-7a), peut-être un noyé (7 b, 8 cf. 18), ou encore un prisonnier (9). Il y a là, évidemment, des images. Plongé dans un abîme de douleur, le psalmiste expose à Dieu sa détresse et lui demande pourquoi il n'a pas exaucé ses prières. Sa plainte fait penser à celle de Job, sauf qu'il ne pose pas la question de savoir s'il est frappé justement ou injustement. Fait unique dans tout le recueil, le psaume se termine sans un mot d'espérance. *b.* Voy. NOTE GÉNÉRALE, n° 37. *c.* D'après les idées du temps, Dieu ne pouvait plus rien pour les morts (11-13, cf. notes sur 6, 6), et c'est en cela que le poète pensait leur ressembler. *d.* *Le trou* (*bôr*). Ce mot désigne quelquefois la partie la moins honorable du Cheôl (cf. 55, 24). *e.* Voy. note sur 44, 21, cf. Ex. 9, 29; 17, 11; Ës. 1, 15. *f.* Litt. : *'ăbaddôn*, désignation du Cheôl en tant que lieu de destruction. *g.* Pour décider Dieu à sauver sa vie, le poète lui rappelle que les morts ne peuvent le louer (même raisonnement 6, 6; 30, 10; Ës. 38, 18-19; cf. Ps. 115, 17-18). Pour les Juifs, depuis les environs de l'exil jusque vers le deuxième siècle av. J.-C., la condition des morts était à peu près équivalente au néant.
h. Je suis vivant, et je puis te louer. *i.* *Tes épouvantes, tes fureurs*, ce sont les maux qui accablent le poëte.

18 Elles m'environnent, tout le jour, comme des flots,
elles m'assiègent toutes ensemble.
19 Tu as éloigné de moi mes amis,
et pour compagnons, pour société je n'ai que les ténèbres!

Appel à la fidélité de Dieu pour qu'il accomplisse la promesse faite à David[a].

89 [1] Maskil. D'Étân l'Ezraḥite.

2 Je veux chanter à jamais les bontés de Yahvé;
d'âge en âge, je dirai ta fidélité de ma bouche.
3 Tu as dit : « Ma bonté est un édifice éternel;
ma fidélité est inébranlable comme les cieux[b].
4 J'ai conclu ce pacte avec mon élu,
j'ai fait ce serment à David, mon serviteur :
5 J'établis ta dynastie pour l'éternité,
j'édifie ton trône pour tous les âges. » Séla.

6 Les cieux célèbrent ton miracle[c], Yahvé;
et ta fidélité, [on la proclame] dans l'assemblée des saints[d]:
7 En effet, qui est comparable à Yahvé, parmi les habitants de la nue;
qui est son égal parmi les êtres divins[e]?
8 C'est un Dieu redoutable dans le conseil des saints,
plus grand et plus terrible que tous ceux qui l'entourent.
9 Yahvé, Dieu des armées, qui est semblable à toi?
ta bonté et ta fidélité t'environnent.
10 Tu domptes l'orgueil de la mer[f];
quand ses flots se soulèvent, toi, tu les apaises.
11 Tu as écrasé Rahab[g] comme [on achève] un blessé;
de ton bras puissant, tu as dispersé tes ennemis.
12 A toi les cieux, à toi aussi la terre;
le monde avec ce qui le remplit, c'est toi qui l'as fondé.
13 C'est toi qui as créé le Nord et le Midi;
le Thabor et l'Hermon acclament ton nom avec joie.
14 Tu as un bras plein de vaillance;
ta main est forte, ta droite est levée[h].
15 La justice et le droit sont le fondement de ton trône,
la Bonté et la Fidélité viennent se présenter devant toi.
16 Heureux le peuple qui sait t'acclamer,
qui marche à la lumière de ta face, Yahvé!
17 Il est toujours dans l'allégresse à cause de ton nom,
et il fait retentir ses chants à cause de ta justice[i].

19. « mes amis — société » *S* (lis. *were'aṣ oumeṣouddâ'aṣ*). H : ami et compagnon : pour société.... **89,** 3. « Tu as dit » *G L* (lis. *'âmartâ*). H : J'ai dit. « Ma bonté » lis. *ḥasdî*. H : La bonté. « ma fidélité ». H : *ta* fidélité. « est inébranlable » *G Sym* (lis. *tikkôn*). H : tu affermis. « comme » lis. *kâhem*. H : dans... 6. « Les cieux » *G S L*. H : *Et* les cieux. 8. « dans le conseil — terrible » *G S* (lis. *rab*). H : dans le *grand* conseil des saints, et plus terrible. 9. « qui est — ta bonté » (lis. *ḥasdekâ*). H : qui est comme toi *puissant, Yah?* (le rythme est défectueux). 17. « et il fait — à cause de » lis. *ṣârîmou qôlâm*. H : et *s'élève par*.

a. Le psalmiste rappelle à Dieu le serment qu'il a fait à David de maintenir éternellement son trône et sa dynastie (2 Sam. 7, 12-16). Or, ils sont tombés l'un et l'autre et, semble-t-il, depuis longtemps (v. 47); le peuple est vaincu et humilié. Mais Dieu est fidèle, il tiendra sa promesse; l'auteur le supplie de ne pas tarder. Ce n'est pas que le poète attache un intérêt particulier à la restauration de la dynastie de David : s'il s'appuie sur le serment fait au chef de la race royale, c'est qu'il y trouve le gage du relèvement du peuple. C'est Israël qui est, à ses yeux, l' « oint », le « serviteur » de Yahvé (39-46, 51-52). *b.* Le texte de ce verset est incertain (voy. n. crit.). Cf. 30, 37-38; allus. à Jér. 33, 25-26. *c.* L'établissement de la dynastie davidique. *d.* L'assemblée des êtres divins. *e.* Litt. : *les fils des dieux*. *f.* Cf. notes sur 74, 13. *g.* Monstre mythologique personnifiant le Chaos; cf. le Léviathan, le Serpent, le Dragon (Ës. 51, 9-10; Job 7, 12; 9, 13; Ps. 74, 13; 104, 6-9; Hab. 3, 8-10).
h. Prête à frapper. *i.* A cause des manifestations (favorables pour lui) de ton nom (c'est-à-dire de ta puissance) et de ta justice.

18 Car c'est toi qui es sa gloire, [Dieu] puissant[a],
et qui, par ta faveur, exaltes notre force[b];
19 C'est à Yahvé que nous devrons notre bouclier :
du Saint d'Israël [nous attendons] notre roi.

20 Alors[c] tu parlas dans une vision
à ton fidèle[d], et tu dis :
« J'ai posé un diadème sur [le front] d'un héros,
j'ai choisi, pour l'élever, un homme au sein du peuple[e];
21 J'ai trouvé David, mon serviteur,
je l'ai oint de mon huile sainte.
22 Ma main le soutiendra
et mon bras le fortifiera.
23 Aucun ennemi ne pourra le surprendre[f],
aucun méchant ne pourra l'opprimer.
24 J'écraserai devant lui ses adversaires,
je frapperai ceux qui le haïssent.
25 Ma fidélité et ma bonté l'accompagneront,
et par mon nom, sa puissance[g] s'élèvera.
26 Je mettrai la mer sous sa main
et les fleuves[h] sous sa droite;
27 Lui m'appellera : mon père[i],
mon Dieu, mon rocher, mon sauveur[j].
28 Et moi, je ferai de lui l'aîné,
le plus grand des rois de la terre[k].
29 Je lui conserverai toujours ma faveur,
et mon alliance avec lui sera inébranlable.
30 Je ferai durer sa race à perpétuité
et son trône autant que les cieux.
31 Si ses descendants abandonnent ma loi
et ne suivent pas mes ordonnances,
32 S'ils profanent mes statuts
et ne gardent pas mes commandements,
33 Je châtierai leur rébellion par la verge
et leur péché par des coups.
34 Mais je ne lui retirerai pas ma faveur
et je ne démentirai pas ma fidélité.
35 Je ne violerai pas mon alliance,
je ne changerai rien aux paroles sorties de mes lèvres.
36 J'en ai fait le serment sur ma sainteté : —
pourrais-je mentir à David ? —
37 Sa dynastie sera éternelle
et son trône subsistera devant moi aussi longtemps que le soleil;
38 Comme la lune, il aura une durée perpétuelle;
il sera, comme le ciel, inébranlable à jamais. » Sèla.

20. « un diadème » lis. *nézèr*, H : de l'aide. 34. « je ne retirerai pas » *H^a S L^H* cf. *2 Sam 7, 15* (lis. *'âsir*). H : je ne romprai pas. 38^b. Lis. *la'ad kaššaḥaq*. H : et *le témoin dans* le ciel est fidèle.

a. Litt.: *qui es la gloire de sa force.* *b.* Litt. : *notre corne.* *c.* Au temps où Dieu conclut alliance avec David (2 Sam. 7). Le poète reprend l'idée indiquée v. 4 et 5. Le développement intermédiaire (v. 6-19), où il est question surtout de la création, a peut-être été emprunté à un autre psaume. *d.* Nathan (2 Sam. 7, 4). Des mss héb. ont « tes fidèles », et les versions anciennes ont lu aussi le pluriel. Il s'agirait alors du peuple. *e.* Litt. : *j'ai élevé, du peuple, un élu.* *f.* Le sens du mot hébreu est incertain. *g. Sa corne.* *h.* L'Euphrate et ses canaux. Ainsi le royaume de David s'étendra de la mer [Méditerranée] jusqu'à l'Euphrate : c'étaient les frontières idéales d'Israël. *i.* Litt. : *tu es mon père.* *j.* Litt. : *et le rocher de mon salut.* *k.* Cf. Ex. 4, 22 (*l'aîné*) et Deut. 26, 19; 28, 1 (*le plus grand*).

39 Toi, cependant, tu as repoussé, tu as rejeté,
tu as poursuivi de ta colère ton oint!
40 Tu as pris en horreur[a] l'alliance que tu avais faite avec ton serviteur,
tu as profané [en la jetant] à terre sa couronne.
41 Tu as fait des brèches à tous ses remparts[b],
tu as réduit ses forteresses en ruines.
42 Tous les passants le dépouillent[b];
il est devenu un objet d'opprobre pour ses voisins.
43 Tu as donné la haute main à ses adversaires;
tu as réjoui tous ses ennemis,
44 . . . . [c]
et tu ne l'as pas fait triompher dans le combat.
45 Tu as ôté le sceptre de sa main
et jeté son trône à terre.
46 Tu as abrégé les jours de sa jeunesse[d],
tu l'as couvert de honte. Sèla.

47 Jusques à quand, Yahvé, persisteras-tu à te cacher
et ta colère sera-t-elle ardente comme la flamme[e] ?
48 Rappelle-toi combien je suis fragile,
pour quel néant tu as créé les hommes.
49 Y a-t-il un homme qui puisse vivre sans voir la mort,
qui puisse soustraire sa vie à la puissance du Chéol[f] ? Sèla.
50 Où sont, Seigneur, tes bontés premières,
que tu avais juré d'accorder à David dans ta fidélité ?
51 Souviens-toi, Seigneur, de l'opprobre de ton serviteur,
[souviens-toi] que je porte dans mon sein[g] les outrages des peuples,
52 Les outrages que lancent tes ennemis, Yahvé,
qu'ils lancent sur les talons de ton oint!

53 Yahvé soit béni à jamais. Amen ! Amen[h] !

LIVRE IV

Le Dieu éternel et l'homme éphémère. — Prière en faveur des serviteurs de Yahvé[i].

90 1 Prière. De Moïse, homme de Dieu[j].

Seigneur, tu as été un refuge
pour nous, d'âge en âge.

45^a. Lis. *maṭṭè miṣṣâdô*. H : Tu as mis fin à *son éclat* (le mot qu'on traduit par « éclat » est inconnu, et l'hémistiche est trop court). 48. « combien je suis fragile » lis. *ḥadél*. H : moi, qu'est-ce que la durée ? (D'autres corrigent : Seigneur — lis. *'ădônay* —, ce qu'est la vie.) « les hommes » *L^H*. H : *tous* les hommes. 51. « ton serviteur » *H^a S*. H : tes serviteurs. « les outrages des peuples » lis. *kelimmat*. H : tous les grands, les peuples. **90,** 1. « un refuge » *H^a G* (lis. *ma'ôz*). H : une demeure.

a. Le sens exact du mot hébreu est incertain. *b.* Cf. 80, 13, où ces mots se rapportent au peuple d'Israël et pas seulement à sa dynastie royale. *c.* Texte probablement altéré. On traduit : *tu as fait revenir [en arrière] le tranchant de son épée.* *d.* Israël n'a joui que peu de temps (sous ses premiers rois) de la joyeuse insouciance et de la belle confiance en l'avenir qui sont l'apanage de la jeunesse. Ceci encore s'applique au peuple, non à David et à sa dynastie. *e.* Cf. 79, 5. *f.* Le poète désire assister à la délivrance d'Israël, et en rappelant la brièveté de la vie humaine, il veut engager Dieu à se hâter. *g.* Il s'agit de la poche formée par le vêtement. Le *serviteur* et l'*oint* représentent le peuple d'Israël. *h.* Doxologie marquant la fin du 3e livre du Psautier. Cf. note sur 41, 14. *i.* Ce psaume comprend deux parties bien tranchées. 1° Les v. 2-12 opposent le Dieu éternel et l'homme éphémère, qui meurt vite parce que son péché attire sur lui la colère de Dieu. 2° Les v. 13-17 demandent instamment un avenir meilleur pour les serviteurs de Yahvé. Le v. 1, si le texte n'en est pas altéré, se rattacherait plutôt à ce dernier thème qu'au premier. On peut supposer que le psaume 90 résulte de la juxtaposition de deux morceaux indépendants ou qu'il est formé de deux strophes différentes, unies, dans l'esprit du poète, par un lien qu'il n'a pas exprimé. La transition sous-entendue pourrait être celle-ci : Mets fin à ta colère, cause de la souffrance et de la mort, — et hâte-toi d'ouvrir l'ère messianique. La vie des serviteurs de Dieu devait être merveilleusement prolongée « en ces jours-là » : cf. És. 65, 20, 22; Zach. 8, 4; Hén. 10, 17; 25, 5, 6; etc. *j.* Cf. Deut. 33, 1.

2 Avant que les montagnes fussent nées,
avant que la terre et le monde eussent été enfantés,
tu existais, ô Dieu, dès l'éternité, et [tu existeras] toujours.
4[a] Mille ans sont à tes yeux
comme le jour d'hier quand il est passé,
ou comme une veille de la nuit[b].
3 Tu fais retourner l'homme à la poussière[c];
tu dis : « Retournez, fils des hommes ! »
5 . . . . [d]
Ils sont comme l'herbe qui passe :
6 le matin elle fleurit, puis elle passe ;
le soir elle se fane, et elle sèche[e].
7 C'est ta colère qui nous anéantit,
c'est ton courroux qui nous fait périr.
8 Tu mets nos péchés devant toi,
nos fautes ignorées[f] devant la lumière de ta face.
9 A cause de ton courroux tous nos jours s'en vont,
nous voyons se dissiper nos années comme un soupir.
10 La durée de notre vie s'élève à soixante-dix ans,
ou, s'il nous est accordé pleine mesure, à quatre-vingts ans ;
Et ce qui en fait l'orgueil n'est que peine et néant :
cela passe vite, et nous nous envolons.
11 Qui reconnaît la force de ta colère
et ressent, devant ton courroux, la crainte qui t'est due ?
12 Enseigne-nous à compter nos jours,
afin que nous acquérions un cœur sage !

13 Reviens, Yahvé ! Jusques à quand ?...[g]
aie pitié de tes serviteurs !
14 Rassasie-nous, dès le matin, de ta bonté,
pour que nous poussions des cris d'allégresse et que nous soyons dans la joie [toute notre vie.
15 Égale nos jours de joie à nos jours d'affliction,
aux années où nous avons connu le malheur.
16 Que tes serviteurs voient ton œuvre s'accomplir
et que ta gloire [resplendisse] sur leurs enfants !
17 Que la bienveillance de Yahvé repose sur nous !
fais prospérer le travail de nos mains !

Qui se confie en Dieu n'a rien à redouter.

91

1 Heureux celui qui habite sous la sauvegarde du Très-Haut,
qui loge à l'ombre [de la demeure] du Tout-Puissant[h],
2 Qui dit à Yahvé : « Mon refuge et ma forteresse,
mon Dieu en qui je me confie ! »
3 Car il te délivrera du filet de l'oiseleur,
de la fosse fatale.

2. « eussent été enfantés » G S L^{H^a} (lis. *wattehôlal*). H : tu eusses enfanté (la terre et le monde). 4. « quand il est passé » lis. *'âbar*. H : quand (ou car) il passe. 5b. Rattacher à 5b *yiheyou* de 5a et effacer *babbôqer* (dittographie du v. 6). H : au matin, comme..... 17a. « Yahvé » H^a. H aj. : notre Dieu. 17b. H^a cf. G^B. H aj. à la fin : sur nous et le travail de nos mains, fais-le prospérer. **91,** 1. « Heureux » suppléez *'ašré*. Manque en H. 2. « Qui dit à Yahvé : Mon... » L^H cf. G (lis. *'ômêr*). H : Je dis : A Yahvé [est] mon... 3. « de la fosse » lis. *mibbôr*. H : de la peste (mais voy. v. 6). G S : de la parole.

a. Nous transposons ce v. avant le v. 3, pour obtenir une suite d'idées satisfaisante. *b.* Les Israélites divisaient la nuit en 3 veilles (cf. Ex. 14, 24). *c.* Allusion à Gen. 3, 19. *d.* Probablement altéré : *tu les emportes, ils sont sommeil.* *e.* Cf. És. 40, 6-8 ; Ps. 103, 15-16 ; Job 14, 2. *f.* Sans doute celles que nous ignorons nous-mêmes : elles doivent être punies comme les autres. *g.* Phrase inachevée ; cf. 6, 4. *h.* C'est-à-dire qui est son hôte, son protégé (cf. 15, 1 ; Gen. 19, 8).

4 Il te couvrira de ses plumes,
et sous ses ailes tu trouveras un abri :
sa fidélité est un bouclier et une cuirasse.
5 Tu n'auras pas à redouter les terreurs de la nuit,
ni la flèche qui vole pendant le jour,
6 Ni la peste qui se glisse dans l'ombre,
ni le fléau qui dévaste en plein midi[a].
7 Il en pourra tomber mille à ton côté,
et dix mille à ta droite ;
toi, tu ne seras pas atteint.
8 Tu n'auras qu'à regarder de tes yeux,
et tu verras la punition des méchants.
9 Car toi, tu as Yahvé pour refuge ;
tu as fait du Très-Haut ton asile.
10 Aucun malheur ne t'atteindra,
nul fléau n'approchera de ta tente ;
11 Car Yahvé ordonnera à ses anges
de te garder dans toutes tes entreprises :
12 Ils te porteront sur leurs mains,
de peur que ton pied ne heurte une pierre.
13 Tu pourras marcher sur le lion et sur la vipère,
fouler aux pieds le lionceau et le dragon.

14 « Puisqu'il m'est attaché, je le délivrerai[b];
je l'élèverai, puisqu'il connaît mon nom.
15 Quand il m'invoquera, je l'exaucerai,
je serai avec lui dans la détresse,
je le sauverai et le rendrai glorieux.
16 Je le rassasierai de jours
et lui ferai voir mon salut[c]. »

Louange à Yahvé, qui fait périr les méchants et prospérer les justes.

92 1 Psaume. Cantique pour le jour du sabbat[d].

2 Il convient de louer Yahvé,
de chanter ton nom, ô Très-Haut,
3 De proclamer, le matin, ta bonté,
et ta fidélité pendant les nuits,
4 [En s'accompagnant] sur l'instrument à dix cordes, sur le nébel,
et en sourdine[e] sur le kinnor !

5 Car tu me remplis de joie, Yahvé, par tes hauts faits ;
je pousse des cris d'allégresse devant les œuvres de tes mains.
6 Que tes œuvres sont grandes, Yahvé !
tes pensées sont très profondes.
7 L'homme stupide n'y entend rien
et l'insensé ne les comprend pas.

91, 6b. G L^G : ni l'accident, ni le démon de midi. S : ni le souffle du démon de midi. 9a. Lis. *mahsèkâ*. H : Car toi, Yahvé, tu es mon refuge. 9b. « ton asile » lis. *ma'ouzzèkâ*. H : ta demeure.

a. Chez beaucoup de peuples, cette heure était regardée comme particulièrement dangereuse ; cf. És. 16, 3 ; Jér. 6, 4 ; 15, 8 ; 20, 16 ; Soph. 2, 4 ; Sir. 34, 19 et notre passage dans les versions anciennes (voy. note crit.). — Le mot traduit par « fléau » semble avoir désigné une sorte de maladie. *b.* C'est Dieu qui parle. *c.* Peut-être l'avènement de l'ère messianique. *d.* Rien n'indique, dans le contenu du psaume, pourquoi on lui avait donné cette destination. *e.* En hébreu *higgâyôn* ; voy. NOTE GÉNÉRALE, n° 4.

8 Quand les méchants croissent comme l'herbe
et que fleurissent tous ceux qui font le mal,
C'est pour être anéantis à jamais;
9 mais toi, Yahvé, [tu trônes] dans le ciel pour l'éternité!
10 Voici, en effet, que tes ennemis périssent,
tous ceux qui font le mal sont dispersés.

11 Tu me donnes la force du buffle[a],
tu m'oins d'huile fraîche.
12 Mon œil se plaît à contempler mes ennemis,
mon oreille à entendre ceux qui s'élevaient contre moi[b].
13 Les justes grandissent comme le palmier,
ils s'élèvent comme le cèdre du Liban :
14 Plantés dans la maison de Yahvé,
ils croissent dans les parvis de notre Dieu[c].
15 Ils portent encore des fruits dans leur blanche vieillesse,
ils sont pleins de sève et verdoyants,
16 Pour proclamer que Yahvé est juste :
il est mon rocher, il n'y a point en lui d'iniquité.

93

Yahvé roi[d].

1 Yahvé est roi,
il s'est revêtu de majesté,
il a pris la force pour ceinture.
Il a fondé solidement la terre, pour qu'elle ne chancelle pas;
2 dès ce temps-là, ton trône[e] était affermi :
tu es de toute éternité.
3 Les fleuves ont fait retentir, ô Yahvé,
les fleuves ont fait retentir leur grondement; —
[qu'importe] que les fleuves fassent retentir leur fracas :
4 Plus que le grondement des grandes eaux,
plus que les vagues de la mer,
Yahvé est puissant au haut [des cieux][f]!
5 Tes déclarations[g] sont très sûres;
ta maison restera inviolable[h],
Yahvé, pour de longs jours.

94

Appel au Dieu vengeur[i].

1 Dieu vengeur, Yahvé,
Dieu vengeur, parais!
2 Lève-toi, juge de la terre,
rends aux orgueilleux selon leurs œuvres!

92, 10. *H** *G*ᴮ. H aj. en tête : Voici, en effet, que tes ennemis, Yahvé. 11. « tu m'oins » *S T* (lis. *ballôtanî*). H : j'oins. 12. « mes ennemis » *G S L* (lis. *beśôreray*). H a un mot inconnu. « ceux qui s'élevaient contre moi ». H aj. *méchants* (mot incorrectement placé et qui trouble le rythme). **93,** 1. « de majesté ». H aj. : il s'est revêtu, Yahvé. — Le texte du v. 1 est incertain; le rythme n'en est pas correct. « Il a fondé — terre » *G S L T* (lis. *tikkên*). H : la terre fut solidement fondée. 4. « plus (litt. : plus puissant) que les vagues de la mer » lis. *'addir mimmišberê*. H : puissantes [sont] les vagues de la mer.

a. Litt. : *tu élèves ma corne comme celle du buffle.* b. Le poète prend plaisir à voir la mine déconfite de ses ennemis et à entendre leurs cris de douleur. c. Voy. 52, 10 et la note. d. La version grecque porte cette suscription : « pour la veille du sabbat, où la terre fut créée ». Et cet hymne, en effet, célèbre la royauté de Yahvé manifestée au moment de la création. Rien ne suggère qu'il traite de l'établissement intégral de la royauté de Yahvé dans l'ère messianique. e. Le ciel. f. Les v. 3-4 font allusion à la vieille tradition orientale d'après laquelle le Dieu créateur a eu à vaincre, pour organiser le monde, une révolte des puissances chaotiques de la mer primitive (l'Abîme, Rahab, le Serpent, le Léviathan, les Fleuves, etc.); cf. notes sur Ps. 74, 13. g. Litt. : *tes attestations solennelles* (promesses et menaces). h. Litt. : *la sainteté* (l'inviolabilité) *appartient à ta maison* (le Temple). i. Les « orgueilleux », les « méchants », les « insensés » sur lesquels l'auteur appelle les châtiments divins sont les chefs du peuple juif, détenteurs du pouvoir judiciaire : ils en abusaient pour opprimer les « justes ».

3 Jusques à quand les méchants, ô Yahvé,
jusques à quand les méchants seront-ils dans la joie?
4 Ils se répandent en discours insolents,
ils font assaut de paroles[a], tous ceux qui pratiquent l'iniquité!
5 Ils écrasent ton peuple, Yahvé,
ils oppriment ton héritage.
6 Ils tuent la veuve et l'étranger[b],
ils massacrent les orphelins.
7 Ils disent : « Yahvé[c] ne le voit pas,
le Dieu de Jacob ne s'en aperçoit pas. »

8 Ayez du bon sens, ô vous les plus stupides du peuple!
insensés, quand aurez-vous de l'intelligence?
9 Celui qui a planté l'oreille n'entendrait pas!
celui qui a formé l'œil ne verrait pas!
10 Celui qui fait l'éducation des peuples ne châtierait pas!
celui qui instruit les hommes ne saurait rien!
11 Yahvé connaît les pensées des hommes,
car ils ne sont qu'un souffle[d].

12 Heureux l'homme que tu enseignes, Yahvé[e],
et que tu instruis par ta loi,
13 Pour lui assurer la tranquillité pendant le règne du méchant,
en attendant que la fosse se creuse sous les pas de l'impie!
14 Car Yahvé ne délaissera pas son peuple,
il n'abandonnera pas son héritage.
15 Le droit de juger sera rendu au juste,
et tous ceux qui ont le cœur droit se rallieront à lui.

16 Qui se lèvera pour me défendre contre les méchants,
qui me soutiendra contre ceux qui font le mal?
17 Si Yahvé ne me portait secours,
bientôt mon âme habiterait le [séjour du] silence[f].
18 Quand je sens que mon pied chancelle,
ta bonté, Yahvé, me soutient.
19 Quand les soucis se multiplient dans mon cœur,
tes consolations réjouissent mon âme.

20 As-tu rien de commun avec le tribunal d'iniquité,
qui crée le malheur sous le couvert de la loi?
21 Qu'ils se mettent en chasse contre la vie du juste
et condamnent à mort l'innocent[g]!
22 Yahvé sera ma haute retraite,
mon Dieu sera le rocher où je trouverai un refuge.
23 Il fera retomber sur eux leur iniquité
et les anéantira pour prix de leur méchanceté;
oui, Yahvé notre Dieu les anéantira.

94, 10b. Lis. *'ên lô da'at*. H : lui qui enseigne aux hommes la science. 13. « pendant le règne (litt. : dans les jours) du méchant » lis. *bîmê*. H : loin des jours du méchant (ou du malheur). 15. « au juste » *S Sym* (lis. *ṣaddiq*). H ; à la justice (il faut entendre alors : le jugement redeviendra conforme à la justice). 21. « se mettent en chasse » *G S* (lis. *yâṣoudou*). H : s'ameutent (?). 22. « sera » *L*ᴴ (lis. *wihî*). H : fut. 23. « Il fera » *G L*ᴴ* (lis. *weyâšêb*). H. : Il fit.

a. Sens incertain. D'autres entendent : ils se posent en maîtres. b. Le mot hébreu désigne les étrangers admis à domicile : ils ne possédaient aucun droit et dépendaient entièrement du bon vouloir des habitants; mais ils étaient considérés, ainsi que tous les êtres faibles, comme les protégés de Dieu (146, 9). c. En hébreu, *Yah.* d. Et par suite incapables de cacher à Dieu quoi que ce soit. e. Dans l'hébreu, *Yah.* f. Le Cheôl. g. Litt. : *et condamnent le sang innocent.*

Honorez Yahvé, écoutez sa voix[a]!

95

1 Venez, poussons des cris de joie en l'honneur de Yahvé!
acclamons le Rocher d'où nous vient le salut!
2 Présentons-nous devant lui avec des actions de grâces,
célébrons-le par nos accords!
3 Car c'est un grand Dieu que Yahvé,
il est un grand roi au-dessus de tous les dieux :
4 Il tient en son pouvoir les profondeurs mystérieuses de la terre,
et les cimes des montagnes lui appartiennent;
5 La mer est à lui — c'est lui qui l'a faite, —
la terre ferme aussi — ses mains l'ont formée.
6 Venez, prosternons-nous, courbons-nous,
mettons-nous à genoux[b] devant notre créateur;
7 Car c'est Yahvé qui est notre Dieu,
et nous sommes le peuple dont il est le berger.

Brebis que sa main conduit, aujourd'hui
puissiez-vous écouter sa voix :
8 « N'endurcissez pas vos cœurs, comme à Meriba,
comme au jour de Massa, dans le désert[c],
9 Quand vos pères me mirent à l'épreuve
et me tentèrent, quoiqu'ils eussent vu mes œuvres.
10 Pendant quarante ans[d], je pris en dégoût cette génération, et je dis :
C'est un peuple à l'esprit égaré;
ces hommes n'ont pas su comprendre mes desseins!
11 C'est pourquoi je fis ce serment, dans ma colère :
Ils n'entreront pas au pays où je demeure[e]. »

Tous les peuples et la nature invités à louer Yahvé, maître et juge du monde[f].

96

1 Chantez en l'honneur de Yahvé un cantique nouveau[g],
chantez en l'honneur de Yahvé, [habitants de] toute la terre.
2 Chantez en l'honneur de Yahvé, bénissez son nom;
annoncez, jour après jour, la délivrance qu'il accorde.
3 Racontez sa gloire parmi les nations,
ses miracles parmi tous les peuples!
4 Yahvé est grand et infiniment digne de louange,
il est redoutable par-dessus tous les dieux[h].
5 Car les dieux des nations ne sont tous que des idoles[i],
tandis que Yahvé a créé les cieux.
6 La splendeur et la majesté se tiennent devant lui,
la puissance et la gloire dans son sanctuaire[j].

95, 1. « les profondeurs mystérieuses ». G : les extrémités (*mèrḥaqqê*). 6-7. « devant — qui est » transposez *Yahvé* au v. 7. H : devant Yahvé notre créateur; car il est. 7. « le peuple — aujourd'hui ». H : le peuple dont il est le berger *et* les brebis que sa main conduit. Aujourd'hui... (L'irrégularité du rythme fait supposer que le texte du v. 7 est altéré). 9. « mes œuvres » *G S*. H : mon œuvre.

a. Ce psaume liturgique comprend deux parties : 1° un chœur joyeux que chantait probablement le peuple en entrant processionnellement dans le Temple lors d'une grande fête (v. 1-7a); 2° un grave appel à écouter la voix de Dieu, prononcé sans doute par un prêtre parlant au nom de Yahvé (7b-11). Cf. Ps. 24, 81 et 100. *b*. Il semble que les Juifs anciens prenaient successivement plusieurs postures dans le culte, comme aujourd'hui encore les musulmans : prosternés, inclinés, à genoux, debout. *c*. Cf. Ex. 17, 1-7 et Nomb. 20, 2-13. *d*. Ces mots sont probablement une glose marginale : il s'agit, v. 10-11, de ce que Dieu a dit *au jour* de Massa. *e*. Au pays de Canaan. Litt. : *dans mon repos*. *f*. Ce psaume se retrouve 1 Chron. 16, 23-33, où il fait partie d'un cantique entonné par Asaph et ses frères à l'occasion de la translation de l'arche à Jérusalem. *g*. És. 42, 10. *h*. Cf. v. 4 avec 95, 3; 4a avec 48, 2. *i*. Ils n'ont d'autre réalité que celle de leurs images.
j. Le sanctuaire céleste. Les attributs de Dieu personnifiés forment comme une cour auprès de lui.

7 Rendez à Yahvé, tribus de toute nation,
rendez à Yahvé honneur et gloire!
8 Rendez à Yahvé l'honneur dû à son nom,
apportez des présents et venez dans ses parvis!
9 Prosternez-vous devant Yahvé, revêtus d'ornements sacrés[a],
tremblez devant lui, [habitants de] toute la terre!
10 Dites parmi les nations : « Yahvé est roi;
il a fondé solidement la terre pour qu'elle ne chancelle pas[b];
il prononce sur les peuples des sentences équitables[c]. »

11 Que les cieux se réjouissent, que la terre soit dans l'allégresse,
que la mer mugisse avec tout ce qu'elle contient!
12 Que la campagne soit dans la joie avec tout ce qui la couvre,
et que tous les arbres de la forêt poussent des acclamations
13 Devant Yahvé, car il vient,
car il vient pour juger la terre.
Il jugera le monde avec justice
et les peuples selon sa fidélité[d].

Le règne de Yahvé[e].

97

1 Yahvé est roi : que la terre soit dans l'allégresse,
que la multitude des îles se réjouisse!
2 Un nuage obscur l'enveloppe;
la justice et le droit sont le fondement de son trône.
3 Devant lui marche un feu
qui dévore à la ronde ses ennemis.
4 Ses éclairs illuminent le monde,
et leur vue fait trembler la terre.
5 Les montagnes fondent comme la cire devant Yahvé[f],
devant le Seigneur de toute la terre.
6 Les cieux annoncent sa justice[g],
et tous les peuples voient sa gloire[h].

7 Tous ceux qui adorent des statues sont dans la confusion,
ceux qui sont fiers de leurs idoles;
tous les dieux se prosternent devant lui.
8 En l'apprenant, Sion se réjouit,
et les filles de Juda[i] sont dans l'allégresse
à cause de tes jugements, Yahvé.
9 Car c'est toi, Yahvé,
qui domines toute la terre;
tu es souverainement élevé au-dessus de tous les dieux.

96, 10. « il a fondé — terre ». Voy. 2e n. crit. sur 93, 1. 12. « et » lis. *'aph*. H : alors. **97**, 7. « de *leurs* idoles » *G*. H : des idoles.

a. Cf. 7-9a avec 29, 1-2. *b*. Cf. 93, 1. *c*. Cet hémistiche, superflu pour le rythme et qui anticipe sur le v. 13, manque 1 Chron.; ce doit être une glose, tirée de 9, 9. *d*. Le 2e vers du v. 13, qui manque 1 Chron., pourrait être une addition liturgique. *e*. Le sens de ce psaume n'est pas très clair. Les uns y voient le développement de l'idée générale : Yahvé est roi. D'autres, se fondant surtout sur le v. 8, estiment que le poète pense à un fait précis, où il a reconnu le signe avant-coureur de l'ère messianique. Mais cet événement s'était-il déjà réalisé de son temps, ou appartenait-il encore à l'avenir ? On est tenté de se ranger à cette dernière opinion en présence du caractère conventionnel de tout le chant, où abondent les réminiscences : comp. 1a et 96, 11a; 2b et 89, 15a; 4a et 77, 19; 4b et 77, 17; 8 et 48, 12; 9 et 83, 19b; 12a et 32, 11; 12b et 30, 5. Voy. aussi note *h*. *f*. Addition; le vers est trop long. *g*. La *justice* de Dieu désigne ici, comme c'est souvent le cas depuis le second Ésaïe, le salut d'Israël et le châtiment de ses adversaires.
h. Pour cette description de l'apparition de Dieu, cf. Jug. 5, 4-5; Mich. 1, 3-4; Hab. 3, 3-7; Ps. 18, 8-16; 77, 17-20. Ces théophanies, depuis longtemps stéréotypées dans le langage des poètes, nous ont conservé sans doute quelques traits d'une conception très archaïque de Yahvé. Il apparaît comme le Dieu d'une montagne volcanique : de là le feu, la nuée d'orage, les éclairs et le tremblement de terre. *i*. Les villes de Juda moins importantes que Sion (cf. 48, 12).

10 Yahvé aime ceux qui haïssent le mal,
il préserve la vie de ses fidèles,
il les délivre de la main des méchants.

11 La lumière se lève pour le juste
et la joie pour ceux qui ont le cœur droit.
12 Justes, faites de Yahvé le sujet de votre joie
et louez son saint nom.

Tous les peuples et la nature invités à louer Yahvé[a].

98 1 Psaume.

Chantez en l'honneur de Yahvé un cantique nouveau,
car il a fait des miracles,
Sans autre secours que sa droite,
sans autre aide que son bras saint.
2 Yahvé a fait apparaître le salut promis :
aux yeux des païens, il a révélé sa justice.
3 Il s'est souvenu de sa bonté pour Jacob
et de sa fidélité envers la maison d'Israël.
Toutes les extrémités de la terre ont vu
la délivrance accordée par notre Dieu.

4 Acclamez Yahvé, [habitants de] toute la terre,
éclatez en cris de joie et faites retentir vos instruments.
5 Chantez Yahvé aux accents du kinnor,
aux accents du kinnor et des instruments de musique.
6 Au son du cor, poussez des acclamations
devant le roi Yahvé!

7 Que la mer mugisse avec tout ce qu'elle contient,
le monde avec ceux qui l'habitent!
8 Que les fleuves battent des mains,
que les montagnes, toutes ensemble, poussent des cris de joie
9 Devant Yahvé, car il vient,
car il vient pour juger la terre.
Il jugera le monde avec justice
et les peuples avec équité.

Yahvé, le roi saint[b].

99 1 Yahvé est roi[c], — que les peuples frémissent! —
lui qui est assis sur les chérubins[d]; — que la terre vacille!
2 Yahvé, à Sion, est grand;
il est élevé au-dessus de tous les peuples.
3 Qu'on loue ton nom grand et redoutable!

Il est saint[e] et fort!

10. « Yahvé — mal » lis. *'ôhêb* et (avec *H* S*) *sôn'ê*. H : vous qui aimez Yahvé, haïssez le mal. 11. « se lève » *G S L T* (lis. *zārah*). H : est semée (ou : répandue). **98,** 1. « sans autre aide que » lis. *wa'ăzārô zerôa'*. Manque en H. 3. « pour Jacob » *G*. Manque en H. 6. « Au son du » *S* (lis. *oubeqôl*). H : *Avec les trompettes* et le son du. 9. « car il vient » répété avec *G** cf. *96, 13*. **99,** 1. « vacille » lis. *tāmouṭ*. H a un mot (*tânout*) qui ne se trouve qu'ici. 2. « de tous les peuples ». Trois mss héb. ont : de tous les *dieux* (cf. 95, 3; 96, 4; 97, 9). 3-4. « et fort!

a. Ce psaume développe les mêmes idées que le ps. 96; il commence par la même formule et se termine par une conclusion à peu près identique. *b*. Ce psaume, comme le ps. 97, célèbre l'établissement de la royauté intégrale de Yahvé dans l'ère messianique. Il ajoute cependant à ce thème sa note spéciale : il reconnaît implicitement qu'Israël a besoin de l'indulgence de Dieu et de l'intercession de ses serviteurs. *c*. Cf. 93, 1 et 97, 1. *d*. Voy. 1re note sur Gen. 3, 24. *e*. Ce refrain (voy. v. 5 et 9) est apparemment un répons chanté par l'assemblée ou par le chœur.

4 Ô roi qui aimes la justice,
c'est toi qui établis l'équité.
Le droit et la justice en faveur de Jacob,
c'est toi qui les assures.
5 Exaltez Yahvé notre Dieu
et prosternez-vous devant son marchepied[a].

Il est saint!

6 Moïse et Aaron comptaient parmi ses prêtres,
et Samuel parmi ceux qui invoquaient son nom;
ils invoquaient Yahvé, et il les exauçait.
7 Il leur parlait dans la colonne de nuée[b];
ils observaient ses prescriptions et la loi qu'il leur avait donnée.
8 Yahvé, notre Dieu, tu les as exaucés;
tu as été pour eux un Dieu prêt au pardon :
tu laissais leurs méfaits impunis[c].
9 Exaltez Yahvé notre Dieu
et prosternez-vous devant sa montagne sainte,

Car il est saint, Yahvé, notre Dieu!

Entrez dans le Temple en acclamant Yahvé.

100 1 Psaume. Pour l'action de grâces[d].

Acclamez Yahvé, [habitants de] toute la terre,
2 servez Yahvé avec joie,
présentez-vous devant lui avec des cris d'allégresse!
3 Sachez que c'est Yahvé qui est Dieu;
c'est lui qui nous a faits[e], et nous sommes à lui :
[nous sommes] son peuple et les brebis dont il est le berger[f].

4 Pénétrez sous ses portes avec des actions de grâces,
dans ses parvis avec des louanges;
célébrez-le, bénissez son nom!
5 Car Yahvé est bon : sa grâce est éternelle
et sa fidélité demeure d'âge en âge.

Promesse de fidélité à Yahvé[g].

101 1 De David. Psaume.

Je veux observer la piété et la justice
à cause de toi, Yahvé.
2 Je m'appliquerai à discerner le droit chemin.
. . . . [h]

4 O roi qui aimes » lis. *we'āz*. H : 4 Et la force du roi [qui] aime. — Texte incertain. 8. « tu laissais... impunis » lis. *wenôqām*. H : tu punissais... **100,** 3. « qui est Dieu ». S : qui est *notre* Dieu. « et nous sommes à lui » *Hq LH T* (lis. *welô*). Hk : et *non pas* nous. **101,** 1. « observer » lis. *'ěšmôrâ*. H : chanter. « à cause de toi, Yahvé » suppr. *'ăzammērâ*. H : à toi, Yahvé, *je veux chanter* (trop long pour le rythme).

a. La montagne du Temple (cf. v. 9). Cette image est empruntée à És. 66, 1, où elle désigne la terre. *b*. Ex. 33, 9. *c*. Le rappel de ce passé lointain renferme une prière sous-entendue : Pardonne aujourd'hui à ton peuple, comme tu le faisais autrefois. *d*. Suivant cette notice, le psaume 100 paraît avoir été exécuté pendant l'offrande du sacrifice d'actions de grâces (Lév. 7, 11-12), à cause du mot « actions de grâces » (v. 4). D'après son contenu, il semble destiné plutôt à être chanté lors d'une grande fête, à l'entrée de la procession dans le Temple. *e*. Il nous a faits ce que nous sommes, son peuple particulier. *f*. Cf. 79, 13; 95, 7. *g*. Le sens général de ce psaume est très douteux. Les uns y voient les paroles d'un roi qui trace le programme de son gouvernement; selon d'autres, le poète aurait mis en scène le peuple (ou la communauté) d'Israël tel qu'il devrait être, « ne tolérant aucun impie dans sa maison » (sur son territoire). En tout cas, le psaume fut interprété, à une certaine époque, de cette dernière façon, puisqu'il était chanté au culte public (Théodoret nous apprend que certains manuscrits grecs portaient comme suscription « pour le quatrième jour après le sabbat », c'est-à-dire pour le mercredi). *h*. Litt. : *quand viendras-tu à moi?* Cette phrase, sans rapport avec le contexte et trop longue pour le rythme, est probablement altérée. On pourrait corriger « pour m'y engager » (*'ābô' 'ēlâw*).

Je vivrai, le cœur intègre,
au milieu de ma maison.

3 Je ne laisserai mes regards se fixer
sur rien de mauvais.

J'ai horreur de pratiquer l'infidélité :
elle ne me gagnera point.

4 La perversité du cœur me restera étrangère :
je ne veux pas connaître le mal.

5 Celui qui calomnie son prochain en secret,
je l'exterminerai;
L'homme au regard hautain et au cœur enflé d'orgueil [a],
je ne le supporterai pas.

6 J'aurai les yeux sur les fidèles du pays
pour les faire habiter avec moi;
Celui qui marche dans le droit chemin,
celui-là sera mon serviteur.

7 On ne verra pas habiter dans ma maison
celui qui pratique la fraude;
Celui qui profère des mensonges ne subsistera pas
devant mes yeux.

8 Chaque matin j'exterminerai
tous les méchants du pays,
Afin de retrancher de la cité de Yahvé
tous ceux qui commettent l'iniquité.

Prière dans la détresse [b].

102 [1] Prière à l'usage du malheureux à bout de forces, qui répand sa plainte devant Yahvé.

2 Yahvé, écoute ma prière,
et que mon cri parvienne jusqu'à toi!

3 Ne me cache pas ton visage
quand je suis dans l'angoisse.
Incline vers moi ton oreille;
quand je t'invoque, hâte-toi de m'exaucer!

4 Car mes jours s'évanouissent comme la fumée,
et mes os se consument comme un brasier.

5a Brûlé [c] comme l'herbe, mon cœur s'est desséché

6 à force de gémir.
Mes os sont collés à ma peau [d],

5b car j'oublie de prendre ma nourriture [e].

5. « je ne le supporterai pas ». G S : je ne mangeais pas avec lui. 6. « ma peau » voy. note *d*. **102,** 4. « comme la fumée » *H* G L T* (lis. *kè'âšân*). H : en fumée.

a. Litt. : *au cœur large* (cf. Prov. 21, 4; 28, 25). *b*. Comme le montre la suscription (v. 1), ce psaume a été interprété, à une certaine époque, comme une prière individuelle, ce qui serait impossible avec sa teneur présente, car les v. 14-23 sont indubitablement une prière pour le salut de la nation. Le plus probable est qu'un psaume individuel (1-12, 24-29) a été transformé en cantique pour le culte public par l'addition des v. 13-23; de là la brusque solution de continuité qu'on remarque entre les v. 23 et 24. Le style du fragment ajouté est, du reste, très inférieur à celui des autres parties. Au moment où l'addition a été faite, il semble que Jérusalem fût en ruine (v. 17) et Israël près de périr (21). Cette situation rappelle la période de l'exil ou l'époque des Maccabées. On doit songer plutôt à cette dernière, car les nombreuses imitations que renferme le psaume lui assignent une date récente : cf. notamment v. 2 et Ps. 39, 13; v. 3 et Ps. 69, 18; 31, 3; v. 6 et Job 19, 20; v. 12 et Ps. 109, 23; v. 13 et Lam. 5, 19; v. 16 et És. 59, 19; v. 20 et Ps. 14, 2; 33, 13-14; v. 21 et Ps. 79, 11; v. 23 et És. 60, 3-4; v. 26-28 et És. 51, 6-8. *c*. Litt. : *frappé* (par le soleil). *d*. Le sens ordinaire du mot hébreu est *chair*. Il faut admettre qu'il pouvait aussi signifier « peau » comme en arabe, ou bien que le texte est altéré. La phrase est empruntée à Job 19, 20. *e*. Nous transposons 5b après 6, pour rétablir le rythme et la suite des idées.

7 Je ressemble à la hulotte [a] du désert;
je suis comme le hibou des ruines :

8 Je passe les nuits sans sommeil et pousse des cris plaintifs,
comme un oiseau solitaire sur un toit.

9 Tout le long du jour, mes ennemis m'outragent;
ceux qui faisaient mon éloge citent mon infortune en exemple [b].

10 Je mange de la cendre comme si c'était du pain [c],
et je mêle de larmes ma boisson

11 A cause de ta fureur et de ton courroux,
qui m'ont soulevé et jeté au loin.

12 Mes jours sont pareils à l'ombre qui s'allonge [d],
et je me dessèche comme l'herbe.

13 Mais toi, Yahvé, tu trônes éternellement
et ton nom subsiste d'âge en âge.

14 Tu te lèveras, tu auras pitié de Sion,
car il est temps de lui faire miséricorde : le moment est venu;

15 Et tes serviteurs en aiment les pierres,
ils s'apitoient sur sa poussière [e].

16 Alors les nations craindront le nom de Yahvé
et tous les rois de la terre, sa gloire [f].

17 Oui, Yahvé rebâtira Sion,
il apparaîtra dans sa gloire :

18 Il accueillera la prière de celui qu'on a dépouillé
et ne méprisera point sa supplication.

19 Qu'on mette cela par écrit pour la génération future,
afin que le peuple [nouveau] qui sera créé acclame Yahvé [g],

20 Quand il se penchera du haut de sa sainte demeure,
quand, du ciel, Yahvé tournera ses regards vers la terre

21 Pour écouter les gémissements du captif,
pour délivrer ceux qui sont voués à la mort.

22 Ainsi l'on célébrera le nom de Yahvé à Sion,
et sa louange, à Jérusalem,

23 Quand les peuples se rassembleront tous,
ainsi que les royaumes, pour servir Yahvé.

24 Il a brisé ma force à mi-chemin,
il a décidé d'abréger mes jours.

25 Ne m'enlève pas [h] au milieu de ma vie,
toi dont les années durent d'âge en âge!

26 Jadis tu as fondé la terre,
et les cieux sont l'œuvre de tes mains.

8. « et pousse des cris plaintifs » lis. *wa'ěhěmâyâ*. H : et je suis. 9. « ceux — éloge » *G S* (lis. *mehalelay*). H : mes insensés. 18. « sa (litt. : leur) supplication » *G* (lis. *teḥinnatam*). H : leur prière. 24. « il a décidé — jours » d'après *G S* (lis. *qôṣèr yâmay 'âmar 'elây*). H : il a abrégé mes jours. 25 Je dis : Mon Dieu...

a. Le sens du mot hébreu est inconnu. On le traduit d'ordinaire par « pélican » d'après G L; mais le pélican est un oiseau aquatique. *b*. Litt. : *jurent par moi*, c'est-à-dire qu'ils disent : « Que je devienne comme cet homme, si je viole mon serment! » Cf. És. 65, 15; Jér. 29, 22. *c*. Litt. : *comme du pain*. Dans le deuil, on se roulait sur la cendre et on s'en jetait sur la tête; elle se mêlait, par suite, aux aliments des affligés. *d*. C'est-à-dire : je touche déjà au soir de ma vie. *e*. Il ne reste de la ville détruite que des pierres éparses et de la poussière. *f*. Litt. : *ta* gloire. *g*. Litt. : *Yah*. *h*. Litt. : *ne me fais pas monter*. Cette expression ne se rencontre qu'ici pour désigner la mort. Il ne faut pas suppléer « au ciel »; on doit entendre : ne fais pas monter mon souffle de vie dans les airs pour qu'il y disparaisse (cf. Eccl. 3, 21; 12, 7).

27 Ils périront, mais toi, tu subsisteras;
ils s'useront tous comme un vêtement;
Comme un habit, tu les changeras, et ils disparaîtront[a];
28 mais toi, tu restes [toujours] le même, et tes années n'auront pas de fin.
29 Les enfants de tes serviteurs auront une demeure assurée,
et leur postérité subsistera devant toi.

L'amour paternel de Yahvé[b].

103 1 De David.

Mon âme, bénis Yahvé,
et que toutes les fibres de mon cœur bénissent son saint nom!
2 Mon âme, bénis Yahvé
et n'oublie aucun de ses bienfaits!

3 Il a pardonné tous tes péchés,
il a guéri toutes tes maladies[c];
4 Il a délivré ta vie de la fosse,
il t'a couronnée des dons de sa bonté et de sa miséricorde.
5 Il rassasie de biens ta vieillesse
et te fait retrouver, comme l'aigle, une jeunesse nouvelle[d].

6 Yahvé fait justice
et droit à tous les opprimés.
7 Il a révélé ses desseins à Moïse[e],
ses hauts faits aux enfants d'Israël.
8 Yahvé est compatissant et miséricordieux,
lent à la colère et riche en bonté[f] :
9 Il ne dispute pas sans fin
et ne persiste pas éternellement dans son courroux[g].
10 Il ne nous traite pas selon nos péchés
et ne nous rend pas selon nos iniquités.
11 Mais autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre,
autant est grande sa bonté envers ceux qui le craignent;
12 Autant l'orient est éloigné de l'occident,
autant il éloigne de nous nos transgressions.
13 Comme un père a compassion de ses enfants,
Yahvé a compassion de ceux qui le craignent;
14 Car il sait de quoi nous sommes faits,
il se souvient que nous ne sommes que poussière[h].

15 L'homme! Sa vie est comme celle de l'herbe :
il fleurit comme la fleur des champs[i];
16 Que le vent passe sur lui, il n'est plus,
et le lieu qu'il occupait ne le reconnaît plus.

103, 3. « tous tes péchés » *G L*. H : tout ton péché. 5. « ta vieillesse » lis. *sébèk*. H : ta parure (terme très énigmatique, auquel les interprètes anciens et modernes ont prêté les sens les plus divers : désir (G L[G]); corps (S), existence, bouche). 11. « est grande » lis. *gâbah*. H : est puissante.

a. Jeu de mots intraduisible : *tu les changeras* et *ils disparaîtront* sont, en hébreu, deux formes différentes du même verbe. *b*. Ce psaume est un des plus beaux témoignages que l'A. T. ait rendus à l'amour de Dieu. C'est la bonté de Yahvé que l'auteur voit avant tout dans sa propre vie et dans celle de son peuple. D'autre part, il unit étroitement le point de vue individuel avec le point de vue national : il ne sépare pas les bienfaits qu'il a reçus (3-5) de ceux qui ont été accordés à sa nation et aux autres Israélites pieux (6-13), et il se console de la fragilité de l'individu (14-16) par la pensée du bonheur promis aux générations futures (17-18). *c*. On les considérait comme le châtiment d'un péché. *d*. Cf. Ès. 40, 31. Il devait circuler, à propos de l'aigle, une légende analogue à celle du phénix, qui passait pour renaître de ses cendres.
e. Cf. Ex. 33, 13. *f*. Cf. Ex. 34, 6; Joël 2, 13; Ps. 86, 15; 145, 8. *g*. Cf. Ès. 57, 16. *h*. Allus. à Gen. 2, 7. Ce raisonnement, qui fonde l'indulgence et la bonté de Dieu sur la fragilité et la faiblesse de l'homme, se retrouve p. ex. dans Job 7, 16-21; 10, 5-7, 18-22; 14, 1-6; Sir. 18, 9-12; Sag. 11, 21-23; 12, 16-18. *i*. Cf. Ès. 40, 6-8; Ps. 90, 5-6; Job 14, 2.

17 Mais la bonté de Yahvé [dure] à jamais,
et sa justice [s'étend] aux enfants des enfants
18 De ceux qui le craignent, qui gardent son alliance
et se souviennent de ses commandements pour les accomplir.

19 Yahvé a établi son trône dans les cieux,
et son empire s'exerce sur toutes choses.
20 Bénissez Yahvé, vous ses anges,
héros vaillants qui exécutez ses ordres!
21 Bénissez Yahvé, vous toutes ses armées[a],
qui le servez et faites sa volonté!
22 Bénissez Yahvé, vous toutes ses œuvres,
dans tous les lieux de son empire!
Mon âme, bénis Yahvé!

La grandeur et la bonté de Yahvé manifestées par la création[b].

104 1 Mon âme, bénis Yahvé!
Yahvé, mon Dieu, que tu es grand!
Tu es revêtu de gloire et de splendeur[c],
2 tu t'enveloppes[d] de lumière comme d'un manteau[e].
Tu as déployé les cieux comme une tente[f],
3 tu as construit dans les eaux ta chambre haute[g].
Tu fais des nuées ton char[h];
tu t'avances sur les ailes du vent[i].
4 Tu prends pour messagers les vents,
pour serviteurs le feu et la flamme[j].

5 Tu as posé la terre sur ses fondements,
si bien qu'elle ne sera jamais ébranlée.
6 Tu l'avais couverte de l'abîme comme d'un vêtement[k];
les eaux séjournaient sur les montagnes.
7 A ta menace elles s'enfuirent;
au bruit de ton tonnerre, elles se retirèrent en déroute[l];

17. « à jamais ». H : *depuis toujours et* à jamais *sur ceux qui le craignent* (mais le vers est trop long; les derniers mots proviennent probablement du vers suivant, qui est trop court en H et où nous les reportons). 18. « De ceux qui le craignent » mots transposés (cf. note précédente). 20. *S*. H aj. : en obéissant à sa parole (glose qui rend le vers trop long). **104**, 4. « le feu et la flamme » lis. *wâlâhaṭ*. H : le feu flambant (mais « le feu » à lui seul ne pourrait être qualifié de « serviteurs »). 5. « Tu as posé » *L T* (lis. *yôsêd*, litt. : posant). H : Il a posé. 6. « Tu l'avais couverte de l'abîme » lis. *kissîtâh*. H : L'abîme, tu avais couvert [la terre] de lui.

a. Ce mot désigne toutes les puissances, tous les êtres qui sont au service de Dieu : outre les anges (v. 20), les astres (Job 38, 7), les vents, le feu (Ps. 104, 4), l'esprit (1 Rois 22, 21-22), l' « adversaire » (Job 1-2), etc. *b*. Ce psaume, qui commence et finit par la même phrase que le précédent, offre avec lui de nombreuses ressemblances : même thème général, même inspiration religieuse, parfois constructions analogues. On a pensé qu'ils étaient du même auteur; mais on peut admettre aussi qu'ils ont été rapprochés par le rédacteur du recueil à cause de leur similitude. Le ps. 104 présente de frappantes analogies avec l'hymne du pharaon Aménophis IV (vers 1370 av. J.-C.) à son Dieu Atôn (le Disque solaire). Ces rencontres ne peuvent guère être l'effet du hasard (voy. notes sur v. 21, 23, 24, 26, 30). Le poète hébreu a dû s'inspirer de l'hymne égyptien. Mais il en a modifié l'ordre, car dans sa description des splendeurs de la création, il suit en général le récit de Gen. 1, en y mêlant toutefois quelques conceptions plus archaïques (par ex. v. 7). Il a surtout profondément transformé l'esprit de son modèle. A la divinisation enthousiaste du soleil, il a substitué la notion de la création du monde par un Dieu qui ne s'identifie avec aucune des forces de la nature, pas même avec l'orage, qui avait été, à l'origine, si étroitement associé à la figure de Yahvé : les nuées ne sont que son char, les vents, ses messagers, et les éclairs, ses serviteurs (v. 3 et 4). *c*. Cf. Job 40, 5. *d*. En hébreu, dans les v. 2-5, 10, 13a, 19, les verbes sont au participe (*s'enveloppant*..., *déployant*..., *construisant*, etc.) et les pronoms à la 3e personne (*sa* chambre haute, *son* char, etc.) : l'idée est : « [toi qui es] celui qui a construit sa chambre haute... ». En arabe on dit de même « ô ceux qui croient » au sens de « ô vous qui croyez » (cf. Ps. 65, 7). *e*. Il s'agit de la lumière qui, d'après Gen. 1, 3, a été créée avant les astres, et qui irradie encore les régions supracélestes (1 Tim. 6, 16). *f*. Cf. Ès. 40, 22. *g*. Cf. Am. 9, 6. La demeure de Dieu est appelée une « chambre haute », parce qu'élevée au-dessus du ciel, elle forme l'étage le plus haut de l'univers. Elle est édifiée dans les eaux que supporte la voûte céleste (Gen. 1, 6-8). *h*. Cf. Ès. 19, 1.
i. Cf. Ps. 18, 11. *j*. Le poète songe probablement aux éclairs. Yahvé était le Dieu de l'orage (cf. Ps. 18, 10-16). *k*. Gen. 1, 2. *l*. Allusion voilée à l'antique tradition d'après laquelle le Créateur avait eu à lutter contre une révolte de l'Abîme. Voy. Gen. 1 note *b* et note sur Ps. 74, 13.

8 Du haut des montagnes, elles descendirent par les vallées
au lieu que tu leur avais préparé.
9 Tu leur fixas une limite qu'elles ne doivent pas franchir :
elles ne reviendront plus couvrir la terre[a].

10 Tu fis jaillir les sources dans les ravins,
pour qu'elles coulent entre les montagnes.
11 Elles abreuvent toutes les bêtes des champs :
les ânes sauvages étanchent leur soif.
12 Sur leurs bords habitent les oiseaux des cieux ;
entre les branches, ils font retentir leur chant.
13 De ta chambre haute, tu abreuves les montagnes ;
du haut de ton ciel, tu rassasies la terre[b].
14 Tu fais pousser l'herbe pour le bétail
et les plantes, que l'homme doit cultiver
Afin de tirer le pain de la terre,
15 le pain qui fortifie le cœur des mortels[c],
Afin de faire briller son visage avec l'huile
et pour que le vin réjouisse le cœur des mortels.
16 Les arbres de Yahvé boivent à satiété,
les cèdres du Liban qu'il a plantés[d].
17 Les oiseaux y font leur nid ;
la cigogne a sa demeure sur leur sommet.
18 Les hautes montagnes sont le domaine des bouquetins,
et les rochers, le refuge des hyrax[e].

19 Tu as fait la lune pour marquer les temps ;
le soleil connaît l'heure de son coucher.
20 Tu amènes les ténèbres, et c'est la nuit :
alors tous les animaux de la forêt se mettent en mouvement.
21 Les lions rugissent en quête d'une proie,
demandant à Dieu leur pâture[f].
22 Le soleil se lève : ils se retirent
et se couchent dans leurs tanières.
23 L'homme sort pour vaquer à son ouvrage
et à son travail jusqu'au soir[g].

24 Que tes œuvres sont nombreuses, Yahvé !
tu les as toutes faites avec sagesse.
La terre est remplie de tes créatures. — —[h]

8. « Du haut — vallées » lis. *me'al*. H : les montagnes *montèrent*, les vallées descendirent. 13. « du haut — rassasies » lis. *mišśāmèkā tasbîa'*. H : du fruit de tes œuvres se rassasie. 17. « a — sommet » d'après *G* (lis. *berô'šām*). H : a pour demeure les cyprès. 19. « Tu as fait » lis. *'ôsè*. H : il a fait.

a. Cf. Job 38, 10-11, et pour les v. 5-9, Gen. 1, 2, 9, 10. *b*. Les v. 13-16 décrivent les effets de la pluie et de la rosée. *c*. Dans le texte actuel, cet hémistiche se trouve à la fin du verset, où il est visiblement déplacé : nous supposons que le 1er et le 3e membres de ce verset ont été intervertis. *d*. Ces cèdres sont appelés *les arbres de Yahvé*, parce qu'ils étaient si vieux et si forts qu'ils semblaient remonter aux temps antérieurs à l'existence de l'homme. *e*. Petits animaux communs en Palestine. Analogues à la marmotte, ils vivent en troupes dans les rochers, sous la garde d'une sentinelle qui siffle au moindre danger. *f*. On lit dans l'hymne égyptien au soleil :

Quand tu disparais à l'horizon occidental,...
Tous les lions sortent de leur antre,
tous les reptiles piquent.

g. On lit dans l'hymne égyptien d'Aménophis IV :

La terre s'éclaire, tu te lèves à l'horizon...
Toute la terre se met au travail.

h. Il doit y avoir ici une petite lacune ; car le psaume est formé de strophes régulières, comprenant chacune cinq vers. — Hymne égyptien :

Que tes œuvres sont nombreuses,
ô Dieu unique !...
Tu as créé la terre selon ton cœur
à toi seul :
Les hommes, les troupeaux et tous les animaux...

25 Voici la mer — —
grande et vaste en tout sens :
Là fourmillent des êtres sans nombre,
des animaux petits et grands ;
26 Là se promènent les navires,
et le léviathan que tu as formé pour qu'il y prenne ses ébats[a].
27 Tous espèrent en toi
pour que tu leur donnes, quand il est temps, leur nourriture.
28 Tu leur donnes, ils ramassent ;
tu ouvres la main, ils se rassasient de biens.
29 Caches-tu ton visage, ils sont perdus. — —
Leur retires-tu le souffle, ils expirent
et retournent à leur poussière[b].
30 Tu envoies ton souffle : ils sont créés,
et tu rajeunis la face de la terre[c].

31 Que la gloire de Yahvé soit éternelle ;
que Yahvé se réjouisse de ses œuvres[d] !
32 Il n'a qu'à regarder la terre, et elle tremble,
qu'à toucher les montagnes, et elles fument[e].
33 Je chanterai Yahvé toute ma vie,
je célébrerai mon Dieu tant que j'existerai.
34 Puissent mes paroles lui être agréables !
pour moi, je trouve ma joie en Yahvé.
35 Que les pécheurs disparaissent de la terre
et que les méchants ne soient plus !

Mon âme, bénis Yahvé[f] !

Les bienfaits de Yahvé depuis Abraham jusqu'à l'entrée dans la terre promise[g].

105

1 Acclamez Yahvé[h] !

Louez Yahvé, invoquez son nom,
faites connaître parmi les nations ses hauts faits[i] !
2 Chantez-le, célébrez-le,
dites tous ses miracles !
3 Glorifiez-vous de son saint nom ;
que la joie remplisse le cœur de ceux qui recherchent Yahvé !
4 Instruisez-vous de la puissance de Yahvé[j],
recherchez constamment sa présence !

35. H aj. : « Acclamez Yahvé ! » que nous rattachons, avec *G S*, au début du psaume suivant. **105**, 1. « Acclamez Yahvé » voy. note crit. sur 104, 35.

a. On traduit aussi : pour t'en faire un jouet. — Hymne égyptien :

Les vaisseaux remontent et descendent le courant...
Les poissons, dans le fleuve, sautent devant toi.

La mention des navires à côté des poissons est plus naturelle dans le poëme égyptien, car il décrit ici la reprise de la vie au lever du soleil, et non pas la création. *b*. Cf. Gen. 2, 17 ; 3, 19. *c*. Allusion à la naissance des générations successives et au renouveau printanier. — Hymne égyptien :

Tu as créé ce dont ils ont besoin :
chacun a sa nourriture ; son temps lui est mesuré...
Si tu te lèves, ils vivent ;
si tu disparais, ils meurent...
Tu donnes la respiration, pour vivifier toute ton œuvre.

d. Qu'il ne soit plus amené, par la méchanceté de l'homme, à les prendre en horreur et à projeter leur destruction, comme au temps de Noé (Gen. 6, 5-13). *e*. Les tremblements de terre et les éruptions volcaniques sont interprétés comme des signes de la colère de Yahvé. *f*. Addition liturgique ; voy. note *e* sur Ps. 2, 12. *g*. Composition didactique, analogue aux ps. 78 et 106, dont elle se rapproche aussi par maints détails. L'auteur passe en revue la plus ancienne histoire d'Israël pour rappeler ce que Yahvé a fait pour son peuple. Il s'inspire du Pentateuque, mais le reproduit assez librement. Les v. 1-15 se retrouvent 1 Chron. 16, 8-22. Cf. note générale sur Ps. 96. *h*. Litt. : *Yah*. — Voy., à la fin du Psautier, NOTE GÉNÉRALE, n° 30. *i*. Cf. Es. 12, 4. *j*. Litt. : *de Yahvé et de sa puissance*.

5 Souvenez-vous des miracles qu'il a accomplis,
de ses prodiges et des jugements qu'il a prononcés [a],
6 Descendants d'Abraham son serviteur,
enfants de Jacob son élu !

7 C'est lui, Yahvé, qui est notre Dieu ;
ses jugements s'exercent sur toute la terre.
8 Il se souvient de son alliance, à jamais,
de la parole donnée, jusqu'à mille générations,
9 Du pacte conclu avec Abraham,
et de la promesse jurée à Isaac [b],
10 Puis confirmée comme charte à Jacob,
comme alliance perpétuelle à Israël [c] :
11 « Je te donnerai, dit-il, le pays de Canaan ;
ce sera votre possession héréditaire [d]. »

12 Alors qu'ils n'étaient qu'une poignée,
un petit groupe vivant en étranger dans ce pays,
13 Allant de nation en nation,
d'un royaume chez un autre peuple,
14 Il ne permit à personne de les opprimer
et punit des rois à cause d'eux [e] :
15 « Ne touchez pas [f] à mes oints,
ne faites pas de mal à mes prophètes [g] ! »

16 Quand il appela sur la terre la famine,
qu'il retira à tous le pain qui les soutenait [h],
17 Il envoya un homme en avant [i] :
Joseph fut vendu comme esclave.
18 On le maltraita en le chargeant d'entraves,
on lui mit les fers aux pieds,
19 Jusqu'au moment où s'accomplit sa prédiction [j],
où la parole de Yahvé le fit sortir vainqueur de l'épreuve [k].
20 Le roi le fit élargir,
le souverain des peuples le fit libérer ;
21 Il l'établit chef de sa maison
et maître de tous ses biens,
22 Pour instruire ses princes à son gré
et enseigner la sagesse à ses anciens.

23 Puis Israël se rendit en Égypte,
Jacob devint l'hôte du pays de Cham [l].
24 [Yahvé] rendit son peuple très fécond
et plus nombreux que ses oppresseurs [m].

6. « son serviteur », G : ses serviteurs. « son élu » H[s]. H : ses élus. 12. « Alors qu'ils n'étaient », H[s] S T 1 Chron. 16, 19 ; Bien que vous ne soyez. 18. Litt. : « On maltraita son âme par des entraves ; son pied entra dans le fer » lire *bakkebel* et intervertir *naphshô* et *raglô*. H : On maltraita ses pieds (var. : son pied) par des entraves ; son âme entra [au ?] fer. 22. « instruire » G S L (lis. *leyassér*). H : lier. « à son gré » G S L (lit. *kenaphshô*). H : dans son désir (?).

a. Il s'agit des châtiments qu'il a infligés aux ennemis de son peuple. b. Gen. 26, 3-5. c. Gen. 28, 13-14 ; 35, 9-10. d. Le texte n'offre aucun rythme, ce qui a fait supposer que ce verset pourrait être une addition ; mais le v. 12 deviendrait alors inintelligible : on ne saurait ce que signifie « dans ce pays (héb. en lui) ». e. Le pharaon et Abimélek (Gen. 12, 10-20 ; 20). f. Cf. Gen. 20, 6 ; 26, 11. g. Allusion aux passages de la Genèse où Abraham est appelé « un prince de Dieu » (23, 6) et « un prophète » (20, 7). h. Litt. : qu'il brisa tout bâton de pain. Image courante pour désigner la famine. Le pain, appelé l'appui, le soutien du cœur de l'homme (Ps. 104, 15 ; cf. Gen. 18, 5 ; Ès. 3, 1), pouvait être comparé à un bâton. i. Cf. Gen. 45, 5, 7. j. Son interprétation des songes de l'échanson et du panetier (Gen. 40 et 41, 9-13). k. Joseph interprète les songes à la faveur des révélations divines (Gen. 40, 8 ; 41, 16). l. Cf. Gen. 10, 6. m. Ex. 1, 7, 9.

25 Il changea le cœur des Égyptiens, de sorte qu'ils prirent son peuple en haine
et traitèrent ses serviteurs avec perfidie.
26 Il envoya Moïse, son serviteur,
Aaron, qu'il avait élu.
27 Il accomplit ses miracles dans le désert [a]
et des prodiges dans le pays de Cham.
28 Il envoya des ténèbres et fit l'obscurité ;
mais [les Égyptiens] ne prirent pas garde à ses paroles.
29 Il changea leurs eaux en sang
et fit périr leurs poissons.
30 Leur pays fourmilla de grenouilles,
qui envahirent les chambres de leurs rois.
31 Il dit, et l'on vit arriver des taons,
des moustiques dans tout leur territoire.
32 Au lieu de pluie, il leur donna de la grêle,
des flammes ardentes [b] dans leur pays.
33 Il frappa leurs vignes et leurs figuiers
et brisa les arbres de leur contrée.
34 Il dit, et l'on vit arriver des sauterelles
et des criquets sans nombre,
35 Qui dévorèrent toute l'herbe de leurs champs,
qui dévorèrent les fruits de leur sol.
36 Puis il frappa tous les premiers-nés dans leur pays,
toutes les prémices de la virilité [c].

37 Alors il fit sortir les enfants d'Israël chargés d'argent et d'or [d] ;
il n'y eut pas de traînard dans ses tribus [e].
38 L'Égypte se réjouit de leur exode,
car ils lui avaient inspiré de l'effroi.
39 Yahvé déploya une nuée pour [les] couvrir
et un feu pour éclairer la nuit [f].
40 A leur demande, il fit venir des cailles [g],
il les rassasia du pain des cieux [h].
41 Il ouvrit le rocher, et l'eau jaillit :
elle coula dans le désert comme un fleuve.

42 C'est qu'il se souvenait de la parole sainte
qu'il avait donnée à Abraham, son serviteur :
43 Il fit sortir son peuple dans l'allégresse,
ses élus avec des cris de joie.
44 Il leur donna les terres des païens
et les fit hériter du labeur des peuples [i],
45 Pour les porter à garder ses statuts
et à observer ses lois.

Acclamez Yahvé !

27. « Il accomplit » G S L. H : Ils accomplirent. « ses miracles dans le désert » lis. *bammidbâr*. H : parmi eux les paroles de ses miracles. 28. « mais — garde » lis. *welô' shâmerou*. H : et ils (Moïse et Aaron) ne furent pas rebelles. G S : et ils furent rebelles. 30. « qui envahirent » aj. *wayyâbô'ou* d'après Ex. 8, 3. H : dans (le vers est trop court, et la phrase peu correcte). 40. « A leur demande » G S L. H : A sa demande.

a. Il s'agit du buisson ardent et surtout du bâton et de la lèpre (Ex. 3 ; 4, 1-9). b. Des éclairs. c. Les plaies d'Égypte sont rapportées d'après Ex. 7, 14-12, 32 ; mais l'auteur commence par la neuvième, réunit la quatrième et la troisième (v. 31) et omet la cinquième et la sixième. d. Ex. 12, 35-36. e. Cf. Deut. 8, 4. f. Ex. 13, 21 ; 14, 19-20. g. Ex. 16, 11-13. h. La manne (Ex. 16, surtout v. 4 ; cf. Ps. 78, 24). i. C'est-à-dire de villes toutes bâties, de maisons pleines, de vergers plantés, etc. (cf. Deut. 6, 10-11).

La bonté de Yahvé et l'ingratitude de son peuple [a].

106

1 Acclamez Yahvé !

Louez Yahvé, car il est bon,
car sa grâce est éternelle[b] !
2 Qui dira les exploits de Yahvé,
qui pourra proclamer toute sa gloire ?
3 Heureux ceux qui observent le droit,
qui pratiquent la justice en tout temps.

4 Souviens-toi de moi, Yahvé, quand tu témoigneras ta faveur à ton peuple ;
jette les yeux sur moi quand tu accorderas ton salut,
5 Pour que je puisse contempler le bonheur de tes élus,
partager la joie de ton peuple
et me glorifier avec les tiens[c] !

6 Nous avons péché de même que nos pères,
nous avons commis l'iniquité, nous avons fait le mal :
7 Nos pères, en Égypte,
ne firent pas attention à tes miracles ;
Ils ne se rappelèrent pas la grandeur de ta bonté
et se révoltèrent près de la mer des Roseaux[d].
8 Mais Yahvé les délivra, pour l'honneur de son nom,
afin de révéler sa puissance.
9 Il menaça la mer des Roseaux, et elle se dessécha ;
il les fit marcher à travers les abîmes comme dans le désert.
10 Il les délivra de la main de l'adversaire,
il les sauva de la main de l'ennemi ;
11 Et les eaux submergèrent leurs oppresseurs ;
pas un seul n'échappa[e].
12 Alors ils ajoutèrent foi à ses paroles[f],
ils chantèrent ses louanges[g].

13 Ils se hâtèrent d'oublier ce qu'il avait fait ;
ils n'attendirent pas qu'il exécutât ses desseins.
14 Ils furent pris de convoitise dans le désert,
et ils tentèrent Dieu dans la solitude[h].
15 Il leur donna ce qu'ils demandaient,
mais leur envoya la consomption[i].

106, 3. « qui pratiquent » *H*[a] *G S L*. H : [celui] qui pratique. 4-5. G a le pluriel : Souviens-toi de *nous*... jette les yeux sur *nous* ; etc. 7. « la grandeur de ta bonté » *G Aq L T*. H : la multitude de *tes bontés*. « près de la mer » *Aq*. H : près de la mer, dans la mer. 15. « la consomption ». G : la satiété (il lisait peut-être *zârâ* « dégoût » comme Nomb. 11, 20, au lieu de *râzôn* « consomption »).

a. Comme le précédent, ce psaume passe en revue l'histoire d'Israël, pour en tirer des leçons à l'usage des fidèles (cf. Ps. 78 ; 81 ; Jér. 2, 1-8 ; Os. 11, 1-3 ; Am. 2, 9-11 ; Dan. 9, 5-19 ; Esdr. 9, 6-15 ; Néh. 9, 6-37 ; Actes 7, 2-53 ; 13, 16-22). L'auteur confesse les péchés des ancêtres, dont la génération de son temps est solidaire (v. 6) ; mais il a confiance en la bonté de Dieu, et il termine en lui demandant la délivrance d'Israël. Les v. 1, 47 et 48 se retrouvent I Chron. 16, 34-36, à la suite de fragments des ps. 105 et 96. Le v. 48 étant, non pas la fin du ps. 106, mais la conclusion du 4e livre, il en résulte que le compilateur de I Chron. 16, 8-36, a connu notre recueil déjà constitué. Cela paraît donner raison aux critiques qui voient dans ce passage des Chron. une addition récente (plusieurs psaumes du 4e livre datent certainement de l'époque des Maccabées, c'est-à-dire du IIe s. av. J.-C.). *b.* Jér. 33, 11 ; Ps. 107, 1 ; 118, 1 ; 136, 1 ; cf. Esdr. 3, 11 ; 2 Chron. 7, 3, 6 ; etc.
c. Les v. 4-5, qui renferment une prière individuelle, étonnent dans ce psaume écrit au nom de la communauté ; aussi plusieurs les considèrent-ils comme une addition. D'autres pensent que cette strophe devait être chantée par une seule voix, et qu'elle exprimait le désir éprouvé par chaque fidèle d'avoir part au salut national imploré à la fin du psaume (v. 47) ; cf. 89, 49. *d.* La mer Rouge. *e.* Ex. 14, 28. *f.* Ex. 14, 31. *g.* Ex. 15. *h.* Nomb. 11. *i.* Cette indication ne concorde exactement ni avec Nomb. 11, 19-20, où le châtiment consiste dans le « dégoût », ni avec Nomb. 11, 33, où c'est une « plaie » soudaine. Cependant voy. note critique.

16 Puis, dans le camp, ils furent jaloux de Moïse,
d'Aaron, le saint de Yahvé.
17 La terre s'entr'ouvrit : elle engloutit Datân
et recouvrit la bande d'Abiram ;
18 Le feu dévora leur bande,
la flamme consuma les méchants[a].

19 Au pied du Ḥoreb ils firent un veau
et se prosternèrent devant une statue de métal fondu[b] :
20 Ils échangèrent leur gloire[c]
contre l'image du bœuf qui broute l'herbe.
21 Ils oublièrent Dieu qui les avait sauvés,
qui avait accompli de grandes choses en Égypte,
22 Des merveilles dans le pays de Cham,
des prodiges redoutables sur la mer des Roseaux.
23 Il parlait de les anéantir ;
mais Moïse, son élu,
Se tint sur la brèche devant lui
pour apaiser sa colère prête à les exterminer[d].

24 Puis ils dédaignèrent un pays de délices[e],
ils n'ajoutèrent pas foi à sa parole.
25 Ils murmurèrent sous leurs tentes[f],
ils n'écoutèrent pas la voix de Yahvé.
26 Alors il leva la main pour leur jurer
qu'il les ferait tomber dans le désert[g],
27 Qu'il disperserait leurs descendants parmi les païens
et les disséminerait en divers pays[h].

28 Ils s'attachèrent à Baal-Peor[i]
et mangèrent de ce qu'on sacrifiait aux morts[j].
29 Ils irritèrent Yahvé par leurs forfaits,
et un fléau fit une large brèche parmi eux.
30 Mais Phinées se leva en justicier,
et le fléau s'arrêta.
31 Cela lui fut compté comme justice
d'âge en âge, à perpétuité[k].

32 Ils excitèrent le courroux de Yahvé aux eaux de Meriba[l],
et Moïse eut à souffrir à cause d'eux :
33 Car ils s'étaient révoltés contre l'Esprit de Dieu[m],
et Moïse laissa échapper de ses lèvres des paroles irréfléchies[n].

34 Ils ne détruisirent pas les peuples
que Yahvé leur avait désignés ;
35 Ils se mêlèrent aux païens
et apprirent à se conduire comme eux :

27. « disperserait » d'après *Éz. 20, 23* (lis. *oulehâphiṣ*). H : ferait tomber. 29. « Ils irritèrent Yahvé (litt. : l'irritèrent) » *H*[a] *G S L* (lis. *wayyak'isouhou*). H : Ils irritèrent. 32. « Ils excitèrent le courroux de Yahvé (litt. : Ils le courroucèrent) » *G*[a] *S* (lis. *wayyaqṣiphouhou*). H : Ils courroucèrent.

a. L'auteur amalgame, comme le texte actuel des Nombres, la tradition relative à la bande de Datân et d'Abiram (Nomb. 16, 32a, 33-34) avec celle qui concernait Coré et ses partisans (Nomb. 16, 35). *b.* Voy. Ex. 32 et Deut. 9, 8.
c. Yahvé (Jér. 2, 11 ; cf. Deut. 10, 21 ; Am. 8, 7). *d.* Deut. 9, 25 ; Éz. 22, 30. *e.* La Palestine (cf. Jér. 3, 19 ; Zach. 7, 14). *f.* Deut. 1, 27. *g.* Nomb. 13 et 14.
h. Éz. 20, 23. *i.* Nomb. 25. *j.* C'est-à-dire sans doute : à des *dieux* sans vie. Yahvé seul étant le Dieu vivant (Jér. 10, 10 ; És. 8, 19 ; etc.), le psalmiste assimile ironiquement les sacrifices païens à des offrandes funéraires (cf. Lettre de Jérémie 27 ; *Jubilés* 22, 17). Selon d'autres, des sacrifices aux morts auraient été réellement associés au culte de Baal-Peor. *k.* Nomb. 25, 7-13 ; cf. Gen. 15, 6. *l.* Nomb. 20, 2-13. *m.* Litt. : *son esprit*. Il ne peut s'agir de l'esprit de Moïse. Cf. És. 63, 10-11.
n. Allusion aux paroles rapportées Nomb. 20, 10 et où l'on voyait l'expression d'un doute (cf. Nomb. 20, 12 ; Deut. 32, 51).

36 Ils adorèrent leurs idoles,
qui devinrent pour eux un piège[a].
37 Ils sacrifièrent leurs fils
et leurs filles aux démons[b];
38 Ils répandirent le sang innocent
(le sang de leurs fils et de leurs filles qu'ils avaient sacrifiés aux idoles de Canaan[c]),
et le pays fut profané par ces meurtres.
39 Ils se souillèrent par leurs forfaits
et se montrèrent infidèles dans leur conduite.
40 La colère de Yahvé s'enflamma contre son peuple,
et il prit en horreur son héritage.
41 Il les livra au pouvoir des païens,
et ceux qui les haïssaient devinrent leurs maîtres.
42 Leurs ennemis les opprimèrent :
ils furent courbés sous leur main[d].

43 A maintes reprises il les délivra,
bien qu'ils se montrassent rebelles à ses desseins;
et ils pourrirent dans leurs péchés[e].
44 Mais il regarda à leur détresse
quand il entendit leurs plaintes;
45 Il se souvint de son alliance pour leur venir en aide
et se laissa toucher, dans sa grande bonté;
46 Il leur fit trouver miséricorde
auprès de tous ceux qui les tenaient captifs.

47 Viens à notre aide, Yahvé notre Dieu,
rassemble-nous du milieu des païens,
Pour que nous puissions célébrer ton saint nom
et mettre notre gloire à te louer!

48 Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël,
d'éternité en éternité[f]!
Que tout le peuple dise : Amen !
Acclamez Yahvé[g]!

LIVRE V

Hymne à Yahvé, qui délivre les siens de tout danger[h].

107

1 « Louez Yahvé, car il est bon,
car sa grâce est éternelle ! »
2 C'est là ce que doivent dire les rachetés de Yahvé,
ceux qu'il a délivrés de la détresse
3 Et qu'il a rassemblés de diverses contrées,
de l'orient et de l'occident, du nord et du midi.

43. « à ses desseins » lis. *ba'ășâtô*. H : dans *leurs* desseins. « ils pourriront » d'après *Lév. 26, 39* (lis. *wayyimmaqqou*). H : ils baissèrent.
45. « sa grande bonté » H[k] G L. H[q] S T : ses grandes bontés. **107**, 3. « du midi » lis. *miyyâmin*. H : de la mer (c'est-à-dire de l'ouest).

a. Cf. Ex. 23, 31-33; 34, 11-15, avec Juges 1, 21, 27-33; 2, 2; etc. *b*. C'est-à-dire aux dieux païens, qui, d'après certains Juifs, étaient en réalité des démons (Deut. 32, 17; cf. Lév. 17, 7; 2 Chr. 11, 15; 1 Cor. 10, 20-21; etc.). *c*. Glose explicative, qui interrompt la phrase et trouble le rythme. *d*. L'auteur pense sans doute au temps des Juges. *e*. Il s'agit de la décomposition finale de l'État. — Ces mots, qui troublent le rythme, sont probablement une glose tirée de Lév. 26, 39 (cf. Éz. 4, 17; 24, 23; 33, 10). *f*. Cette doxologie marquait la fin du 4e livre des Psaumes, mais fut incorporée de bonne heure au ps. 106, comme le prouvent le répons qui suit et 1 Chron. 16, 35-36. *g*. Ces derniers mots appartenaient peut-être primitivement au ps. 107, auquel G les rattache. Voy. cependant, à la fin du Psautier, NOTE GÉNÉRALE, nº 30. *h*. Dans l'ensemble du psaume, il est question de délivrances accordées à des particuliers (égarés dans le désert, prisonniers, malades, voyageurs en mer). Le v. 3, qui identifie les rachetés de Yahvé avec le peuple d'Israël ramené d'exil, est probablement une addition faite en vue du culte public et inspirée par És. 49, 12. — La dernière partie (v. 33-43) constitue un morceau indépendant : elle n'a pas le refrain et ne traite pas le même sujet. Elle se compose, en grande partie, de réminiscences mal reliées entre elles.

4 Les uns erraient dans le désert, dans la solitude,
sans trouver le chemin d'une ville habitée.
5 Ils avaient faim, ils avaient soif;
leur âme défaillait en eux.
6 Mais ils crièrent à Yahvé, dans leur détresse :
il les délivra de leurs angoisses,
7 Et il les conduisit par le droit chemin,
pour qu'ils parvinssent à une ville habitée.
8 Qu'ils louent Yahvé pour sa bonté
et pour les merveilles qu'il accomplit en faveur des hommes!
9 Car il a désaltéré celui qui avait soif,
il a comblé de biens celui qui avait faim[a].

10 D'autres étaient assis dans les ténèbres et dans l'obscurité,
enchaînés dans la misère et dans les fers,
11 Parce qu'ils avaient été rebelles aux paroles de Dieu
et qu'ils avaient dédaigné les desseins du Très-Haut.
12 Aussi avait-il humilié leur cœur par la souffrance :
ils étaient tombés, sans que personne vînt à leur aide.
13 Mais ils crièrent à Yahvé, dans leur détresse :
il les délivra de leurs angoisses.
14 Il les fit sortir des ténèbres et de l'obscurité,
il brisa leurs chaînes.
15 Qu'ils louent Yahvé pour sa bonté
et pour les merveilles qu'il accomplit en faveur des hommes!
16 Car il a fracassé les portes d'airain
et rompu les verrous de fer.

17 Ceux-ci étaient malades à cause de leur conduite coupable;
ils s'étaient attiré la souffrance par leurs iniquités.
18 Tout aliment leur faisait horreur;
ils touchaient aux portes de la mort.
19 Mais ils crièrent à Yahvé, dans leur détresse :
il les délivra de leurs angoisses.
20 Il prononça une parole[b] et les guérit,
il préserva leur vie de la fosse.
21 Qu'ils louent Yahvé pour sa bonté
et pour les merveilles qu'il accomplit en faveur des hommes!
22 Qu'ils offrent des sacrifices d'actions de grâces
et qu'ils racontent ses exploits avec des cris de joie!

23 D'autres étaient partis en mer sur des navires,
ils faisaient le commerce sur les grandes eaux.
24 Ceux-là ont vu les œuvres de Yahvé
et ses merveilles dans les eaux profondes.
25 Il parla, et un vent de tempête se leva,
qui souleva les vagues de la mer;
26 Ils montaient aux cieux, ils descendaient aux abîmes,
leur âme était éperdue de détresse.

4. « Les uns erraient » d'après v. 10 et 23 (lis. *tô'é*). H : Ils ont erré. « dans la solitude — habitée » d'après *G S*. H : dans un chemin solitaire, sans trouver de ville habitée. 17. « Ceux-ci étaient malades » lis. *ḥôlîm*. H : Des insensés. 20b. Lis. *miššaḥat ḥayyêtâm*. H : il préserva de leurs fosses (ou : de leurs ruines). — Texte incertain. 25. « se leva » *G L* (lis. *wayya'âmôd*). H : il fit lever (un vent).

a. Litt. : *l'âme altérée..... l'âme affamée*. L'âme était, pour les Israélites, le siège de l'appétit et de la soif. *b*. Litt. : *il envoya sa parole*. La parole est personnifiée.

27 Ils tournoyaient, ils chancelaient comme un homme ivre,
et toute leur habileté était impuissante.
28 Mais ils crièrent à Yahvé, dans leur détresse :
il les délivra de leurs angoisses.
29 Il changea l'ouragan en brise légère,
et les vagues de la mer firent silence.
30 Ils se réjouirent de les voir s'apaiser,
et [Yahvé] les conduisit au port[a] désiré.
31 Qu'ils louent Yahvé pour sa bonté
et pour les merveilles qu'il accomplit en faveur des hommes !
32 Qu'ils l'exaltent dans l'assemblée du peuple,
qu'ils le célèbrent dans la réunion des anciens !

33 Il a changé des fleuves en désert
et des sources en terre aride,
34 Un pays fertile en lande salée,
à cause de la méchanceté de ses habitants.
35 Il a changé un désert en étang
et une terre desséchée en sources.
36 Il y établit des affamés ;
ceux-ci y fondèrent une ville où ils habitèrent.
37 Ils ensemencèrent des champs et plantèrent des vignes
qui produisirent des fruits.
38 Il les bénit, et ils devinrent très nombreux ;
il ne laissa pas diminuer leur bétail.
39 Mais les violents furent réduits en nombre et humiliés[b]
sous le poids du malheur et de la souffrance.
40 Il a répandu la honte sur les princes
et les a fait errer dans une solitude sans chemin[c].
41 Mais il a relevé le pauvre, le tirant de la misère,
et il a rendu les familles[d] aussi nombreuses que des troupeaux.
42 A cette vue les hommes droits se réjouissent,
et les méchants ont tous[e] la bouche close[f].
43 Y a-t-il un homme sage ? qu'il prenne garde à cela[g],
et qu'il prête attention aux bontés de Yahvé !

Louange et prière[h].

108 [1] Cantique. Psaume. De David.

2 Mon cœur est prêt[i], ô Dieu ; — —[j]
Je veux chanter au son des instruments :
tu es ma gloire.
3 Éveillez-vous, nébel et kinnor :
je veux réveiller l'aurore.

29. « les vagues de la mer » *S* (lis. *gallê hayyâm*). H : *leurs* vagues. 39. « les violents » aj. *'ârîṣîm*. H : ils... — Texte très incertain.
108, 2. « tu es ma gloire » lis. *'attâ kebôdî*. H : aussi ma gloire, c'est-à-dire : mon âme aussi veut chanter (?).

a. Le sens du mot hébreu n'est pas très sûr. Il s'employait, dans l'hébreu rabbinique, au sens de ville, marché, port de commerce. *b*. Avec le texte habituel (voy. note crit.) on entend : Ils (les affamés du v. 36) avaient été réduits..., ou encore : Et s'ils (les affamés) diminuaient... *c*. Citation textuelle de Job 12, 21a, 24b. *d*. Les familles des pauvres, c'est-à-dire des Israélites pieux. *e*. Litt. : *toute méchanceté a*. *f*. Combinaison de Job 22, 19 et 5, 16. *g*. Osée 14, 10.

h. Ce psaume est une composition liturgique formée de fragments de deux autres : les v. 2-6 proviennent de Ps. 57, 8-12 ; les v. 7-14 de Ps. 60, 7-14 (voy. les notes sur ces deux psaumes). On ne s'explique pas pourquoi on a juxtaposé ces deux morceaux, dont le sujet et le rythme sont différents. *i*. Sous-entendu : à te louer. Ces mêmes mots, au ps. 57 (v. 8), étaient pris dans un sens un peu différent. *j*. Le ps. 57 répète ici les mots : mon cœur est prêt (ou : ferme).

4 Je te louerai, Yahvé, parmi les peuples,
je te célébrerai parmi les nations ;
5 Car ta bonté s'élève jusqu'aux cieux
et ta fidélité jusqu'aux nues.
6 Élève-toi, ô Dieu, au plus haut des cieux,
et que ta gloire [resplendisse] sur toute la terre !

7 Pour le salut de tes bien-aimés,
prête-nous le secours de ta droite et exauce-nous.
8 Dieu avait parlé dans son sanctuaire :
« Je monterai, je partagerai Sichem ;
j'étendrai le cordeau sur la vallée de Soukkôt.
9 A moi sera Galaad, à moi Manassé ;
Éphraïm est mon casque,
et Juda mon sceptre.
10 Moab est le bassin où je me lave ;
sur Édom je jette ma sandale ;
contre la Philistie je pousse mon cri de guerre.
11 Qui me conduira jusqu'en Édom ?
qui me mènera dans la ville forte ?
12 Ne nous as-tu pas toi-même rejetés, ô Dieu ?
tu ne marches plus avec nos armées.
13 Accorde-nous du secours contre nos adversaires :
l'aide de l'homme n'est que vanité.
14 Avec Dieu, nous accomplirons des prouesses,
et lui-même foulera aux pieds nos adversaires.

Un persécuté maudit ses adversaires et demande à Dieu sa protection[a].

109 [1] Du maître-chantre. De David. Psaume.

O Dieu à qui va ma louange, ne te tais point, — —
2 Car ils ouvrent contre moi une bouche méchante et une bouche trompeuse[b],
ils me parlent avec une langue menteuse.
3 Ils m'environnent de paroles de haine
et m'attaquent sans motif.
4 Pour prix de mon amour, ils se montrent mes adversaires,
et cependant j'ai prié pour eux !
5 Ils m'ont rendu le mal pour le bien ;
ils ont répondu par la haine à mon amour.

6 Suscite contre lui[c] un méchant,
et qu'un accusateur se tienne à sa droite[d] !
7 Quand on le jugera, qu'il soit déclaré coupable,
et qu'on lui fasse grief [même] de sa prière[e] !

4. « Yahvé ». Ps. 57, 10 : Seigneur. 5. « jusqu'aux cieux » *S Ps.* 57, 11. H : *au-dessus* des cieux. 6. « et ». Manque Ps. 57, 12. 8. « Je monterai » *H*ᵐˢ *G* (lis. *'e'ělè*). H : Je serai joyeux. 10. « contre la Philistie — guerre ». Ps. 60, 10 : à mon sujet, ô Philistie, pousse des cris. 11. D'après *Ps. 60*, 11 (voy. note crit. sur 60, 11). 12. « toi-même » *H*ᵐˢ *G S L Ps. 60*, 12. Manque en H. « tu ne marches plus » *H*ᵐˢ *S*. H aj. : ô Dieu. 13. D'après *S*. Voy. n. crit. sur 60, 13. **109**, 2. « une bouche méchante » lis. *rèšaʿ*. H : la bouche du méchant. 4. « et cependant (litt. : et moi) j'ai prié pour eux » d'après *S* (lis. *tephillâti lahèm*). H : et moi [je suis tout] prière (?). — Texte incertain. 5. « Ils m'ont rendu » *S* (lis. *wayyâšîbou*). H : Ils m'ont infligé.

a. Ce psaume, probablement individuel, exprime avec une violence particulière les désirs de vengeance, que la morale juive tolérait même chez les « pieux ». *b*. Ces mots, qui rendent le vers trop long, sont sans doute une variante de ceux qui précèdent. *c*. La personne visée est sans doute le chef des adversaires du psalmiste. *d*. Dans les procès, le plaignant se tenait à la droite de l'accusé (Zach. 3, 1). *e*. Sans doute la prière qu'il adressera à son juge.

8 Que ses jours soient peu nombreux;
qu'un autre prenne sa charge[a]!
9 Que ses enfants deviennent orphelins
et sa femme veuve;
10 Qu'ils soient vagabonds (ses enfants)[b] et qu'ils mendient;
qu'ils soient expulsés de leur maison en ruines!
11 Qu'un créancier prenne dans ses filets tout ce qu'il possède;
que des étrangers pillent ce qu'il a péniblement acquis!
12 Que personne ne lui conserve son affection
et que nul n'ait pitié de ses orphelins!
13 Que sa postérité soit exterminée,
et que, dès la génération suivante, son nom s'éteigne!
14 Qu'on se souvienne de l'iniquité de ses pères,
et que le péché de sa mère ne soit pas effacé[c];
15 Que leurs fautes soient constamment devant Yahvé,
et qu'il fasse disparaître de la terre leur souvenir,
16 Puisque cet homme ne s'est pas souvenu
d'agir avec bonté — —
Et qu'il a persécuté le malheureux, le pauvre
et le désespéré, jusqu'à la mort!

17 Il a aimé la malédiction: qu'elle vienne sur lui!
il n'a point pris plaisir à la bénédiction : qu'elle s'éloigne de lui!
18 Il a revêtu la malédiction comme un manteau :
qu'elle entre en lui comme de l'eau,
et dans ses os comme de l'huile;
19 Qu'elle soit pour lui comme un vêtement qui l'enveloppe,
et comme une ceinture qui le ceigne constamment!
20 Que tel soit le salaire de mes adversaires (de la part de Yahvé)[d]
et de ceux qui parlent méchamment contre moi!

21 Mais toi, Yahvé, mon Seigneur,
agis en ma faveur à cause de ton nom;
dans ta gracieuse bonté, délivre-moi;
22 Car je suis malheureux et pauvre,
et mon cœur se tord dans ma poitrine.
23 Pareil à l'ombre qui décline, je m'en vais;
je suis emporté comme la sauterelle [par le vent][e].
24 Mes genoux chancellent, affaiblis par le jeûne,
et mon corps est amaigri, décharné.
25 Je suis devenu un opprobre pour mes adversaires[f];
quand ils me voient, ils hochent la tête[g].

26 Viens à mon aide, Yahvé, mon Dieu;
sauve-moi dans ta bonté;
27 Et qu'ils sachent que c'est ta main,
que c'est toi, Yahvé, qui l'as fait!
28 Eux, ils maudissent; mais toi, bénis!
que mes adversaires soient dans la confusion, et ton serviteur dans la joie!

13. « son nom » H^o G L. H : *leur* nom. 14^a. *S.* H aj. : auprès de Yahvé (c'est-à-dire : que Yahvé se souvienne de...). — Mais cela rend le vers trop long. 17. « qu'elle vienne » *G L* (lis. *outebô'êhou*). H : et elle est venue. « qu'elle s'éloigne » *G L* (lis. *wetirḥaq*). H : et elle s'est éloignée. 18. « qu'elle entre » *L* (lis. *wetâbô'*). H : et elle est entrée. 21. « dans ta gracieuse bonté » d'après *T* (lis. *ketoub*). H : car ta grâce est bonne. 22. « se tord » *G S* (lis. *ḥôlal*). H : est blessé (?). 28. « que — confusion » *G* (lis. *qâmay yêbôšou*). H : ils se sont élevés et ont été confondus.

a. D'autres entendent « son avoir », d'après És. 15, 7. *b.* Glose; car le v. 10 se rapporte aussi à la veuve. *c.* Cf. note sur 139, 16. *d.* Glose qui rend le vers trop long. *e.* Cf. Ex. 10, 19; Joël 2, 20. *f.* Litt. : *pour eux.* *g.* Voy. note *b* sur Ps. 22, 8.

29 Que mes accusateurs soient revêtus d'ignominie;
que leur honte les enveloppe comme un manteau!
30 Ma bouche louera hautement Yahvé;
je le célébrerai au milieu de la multitude.
31 Car il se tient à la droite du pauvre
pour [le] délivrer de ceux qui le condamnent à mort.

Victoires promises à un prince revêtu en même temps du sacerdoce[a].

110 1 De David. Psaume.

Oracle de Yahvé [adressé] à mon maître :
« Assieds-toi à ma droite[b],
Jusqu'à ce que j'aie fait de tes ennemis
ton marchepied[c]. »
2 Le sceptre de ta puissance sera étendu
par Yahvé [loin autour] de Sion.
Règne en maître au milieu de tes ennemis!
3 . . . .[d]
4 Yahvé l'a juré, et il ne s'en repentira pas :
« Tu es prêtre pour toujours
à la façon de Melchisédec[e]. »
5 Le Seigneur, à ta droite, a frappé
des rois, au jour de sa colère[f].
6 Il rendra la justice au milieu des nations. . . .
. . . .[g]
7 Il boira au torrent en chemin;
c'est pourquoi il relèvera la tête[h].

Éloge des œuvres de Yahvé et de ses lois[i].

111 1 Acclamez Yahvé[j]!

Aleph Je louerai Yahvé de tout mon cœur
Bet dans les réunions des hommes droits et dans les assemblées.

a. Ce psaume est très altéré et le sens général en est fort incertain. Les uns pensent que l'auteur a voulu dépeindre le Messie (cf. v. 5); c'était l'opinion généralement admise à l'époque où fut composé le Nouveau Testament (cf. Mt 22, 41-46; Act. 2, 34-35; 1 Cor. 15, 25-28; Éph. 1, 20-22; Hébr. 1, 13; 5, 6; 7, 16-17; 8, 1; 10, 12-13). Un certain nombre d'interprètes modernes supposent que le psaume a été écrit en l'honneur d'un prince asmonéen, soit Jonathan, qui fut nommé grand-prêtre en 152 par Alexandre Balas (1 Macc. 10, 15-21), soit Simon, son frère, qui fut élu par les Juifs, en 142, « chef et grand-prêtre à perpétuité » (1 Macc. 14, 41). A l'appui de cette dernière hypothèse, on a remarqué que les v. 1-4 semblent former un acrostiche sur le nom de Simon (*šm'n*). Mais ce n'est là peut-être qu'une rencontre accidentelle : on ne connaît pas d'exemple d'acrostiche n'intéressant qu'une partie de la pièce, comme ce serait ici le cas. *b.* La droite était la place d'honneur (1 Rois 2, 19) : celui qui s'asseyait à la droite du roi était le second personnage du royaume. *c.* Voy. notes sur Ps. 44, 26; 66, 12; cf. Jos. 10, 24; És. 51, 23. Un prince de Tyr écrivait au roi d'Égypte : « Je suis le marchepied du roi mon seigneur » (tablettes de Tell el Amarna, Knudtzon 84, 4). *d.* Le texte est altéré. Voici la traduction littérale de l'hébreu : « *Ton peuple* [*est*] *générosités* (?) *au jour de ta force — en ornements sacrés du sein de l'aurore* (?). *— A toi la rosée de ta jeunesse.* G a le texte suivant : *Avec toi le commandement, au jour de ta force — dans la splendeur des saints* (var. : *de tes saints*). *— Du sein, avant l'aurore, je t'ai engendré.* *e.* Il s'agit sans doute du roi de Salem et prêtre du Très-Haut nommé Gen. 14, 18 (voy. note sur ce passage). Un prêtre à la façon de Melchisédec, cela doit être un prêtre-roi. Cette interprétation (donnée par G S L) n'est pas absolument certaine, car les mots traduits par « à la façon de » ne se rencontrent jamais qu'au sens de « à cause de ». *f.* Plusieurs interprètes (qui traduisent le verbe par un futur : *frappera*) voient ici une allusion au jugement que Dieu doit exercer sur les nations, au début de l'ère messianique. *g.* Le texte actuel, évidemment altéré, signifie : *remplissant* (ou *plein*) *de cadavres. — Il a frappé* (ou *frappera*) *une tête sur un vaste pays.* *h.* Ce verset paraît dépeindre l'ardeur avec laquelle le prince-prêtre poursuivra les ennemis : il prendra à peine le temps de boire, au passage, quelques gorgées d'eau. Il faut supposer alors qu'il y a des lacunes avant et après le v. 7. *i.* Les ps. 111 et 112 sont deux pièces étroitement apparentées et qui se font pendant. Toutes deux alphabétiques (voy. note sur Ps. 9), du même mètre, de la même construction et de la même longueur, elles utilisent souvent les mêmes expressions, le ps. 112 appliquant intentionnellement au juste celles que le ps. 111 appliquait à Dieu : cf. 111, 2^b et 112, 1^b; 111, 3^b et 112, 3^b, 9^b; 111, 4^a et 112, 6^b; 111, 4^b et 112 4^b; 111, 10^a et 112, 1^a; etc. Si les deux psaumes ne sont pas l'œuvre du même auteur, il faut du moins admettre que l'un a servi de modèle à l'autre. *j.* Litt. : *Yah.*

Guimel
Dalet
Hé
Vav
Zaïn
Ḥet
Ṭet
Yod
Kaph
Lamed
Mem
Noun
Samek
Aïn
Pé
Çadé
Qoph
Rech
Chin
Tav

2 Grandes sont les œuvres de Yahvé :
elles méritent l'étude de tous ceux qui s'y plaisent.
3 Son œuvre n'est que splendeur et majesté,
et sa justice subsiste à jamais.
4 Il a perpétué le souvenir de ses merveilleux exploits[a];
Yahvé est miséricordieux et compatissant[b].
5 Il a donné de la nourriture à ceux qui le craignent;
il se souvient toujours de son alliance.
6 Il a fait connaître à son peuple l'efficacité de sa puissance,
en lui donnant l'héritage des nations.
7 Les œuvres de ses mains ne sont que fidélité et justice :
tous ses ordres sont immuables[c],
8 Établis pour toujours et à perpétuité,
accomplis[d] avec fidélité et droiture.
9 Il a envoyé la délivrance à son peuple;
il a établi son alliance pour l'éternité;
son nom est saint et redoutable.
10 Le commencement de la sagesse, c'est la crainte de Yahvé[e];
tous ceux qui la pratiquent se montrent vraiment intelligents;
la gloire de Yahvé subsiste à jamais.

Bonheur du juste.

112

1 Acclamez Yahvé !

Aleph
Bet
Guimel
Dalet
Hé
Vav
Zaïn
Ḥet
Ṭet
Yod
Kaph
Lamed
Mem
Noun
Samek
Aïn
Pé
Çadé
Qoph
Rech
Chin
Tav

Heureux l'homme qui craint Yahvé,
qui met tout son plaisir à [suivre] ses commandements.
2 Sa postérité sera puissante sur la terre;
la race des hommes droits sera bénie.
3 La richesse et l'opulence règnent dans sa maison,
et son bonheur[f] subsiste à jamais.
4 Une lumière se lève dans les ténèbres pour les hommes droits,
[pour celui qui est] miséricordieux, compatissant et juste[g].
5 Heureux l'homme qui exerce la miséricorde et qui prête,
qui dirige ses affaires selon le droit[h] :
6 Il ne chancellera jamais;
le juste laissera un souvenir éternel.
7 Il ne redoute pas de mauvaises nouvelles;
son cœur est ferme : il se confie en Yahvé.
8 Son courage est inébranlable, il est sans crainte;
il finit par voir [le malheur de] ses adversaires.
9 Il fait des largesses, il donne aux pauvres;
son bonheur[i] subsiste à jamais;
sa puissance[j] s'élève, glorieuse.
10 A cette vue, le méchant est plein de dépit;
il grince des dents et disparaît :
le désir des méchants aboutit au néant.

111, 8. « et droiture » *G S L* (lis. *wayôšer*). H : et [en homme] droit (?).

a. Par des fêtes commémoratives comme la Pâque (Ex. 12, 11). *b*. Cf. Joël 2, 13; Ps. 103, 8; etc. *c*. Il s'agit des desseins de la providence divine. *d*. Par Dieu ou ses anges. *e*. Cf. Prov. 1, 7; 9, 10; Job 28, 28. *f*. Litt. : *sa justice*. Ce mot désigne souvent le bonheur, le salut, récompense de la justice. *g*. D'autres entendent : Il (le juste ou Yahvé) se lève dans les ténèbres [comme] une lumière..., [il est] miséricordieux... *h*. D'après d'autres : il fera triompher sa cause en justice. *i*. Cf. v. 3. *j*. Litt. : *sa corne*.

Le Dieu qui trône dans les cieux s'intéresse au plus misérable[a].

113

1 Acclamez Yahvé !

Acclamez, serviteurs de Yahvé,
acclamez le nom de Yahvé!
2 Que le nom de Yahvé soit béni
dès maintenant et à jamais!
3 Que depuis le levant jusqu'au couchant,
le nom de Yahvé soit acclamé!

4 Yahvé est élevé au-dessus de toutes les nations;
sa gloire est plus haute que les cieux.
5a Qui est comme Yahvé notre Dieu,
6b dans les cieux et sur la terre,
5b Lui qui trône si haut,
6a et qui abaisse si bas ses regards?

7 Il redresse le malheureux gisant dans la poussière;
du fumier il relève le pauvre,
8 Pour le faire asseoir avec les princes[b],
avec les princes du peuple.
9 Il établit celle qui était stérile et sans famille[c];
il en fait l'heureuse mère de plusieurs fils.

Quand Israël sortit d'Égypte, le monde trembla devant le Dieu de Jacob[d].

114

1 Acclamez Yahvé !

Quand Israël sortit d'Égypte,
quand la maison de Jacob se sépara d'un peuple au langage barbare[e],
2 Juda devint son sanctuaire[f],
Israël son empire.

3 En le voyant[g], la mer s'enfuit[h];
le Jourdain retourna en arrière[i].
4 Les montagnes bondirent comme des béliers,
les collines comme des agneaux[j].

5 Qu'as-tu, mer, à t'enfuir,
[et toi], Jourdain, à retourner en arrière?
6 [Qu'avez-vous], montagnes, à bondir comme des béliers,
[et vous], collines, comme des agneaux?

113, 8. « Pour le faire asseoir » *G S L* (lis. *lehôšîbô*). H : pour faire asseoir. « du peuple » *S*. H : de *son* peuple. 9. « de [plusieurs] fils » *G* (lis. *bânîm*). H : *des* fils. H aj. à la fin *Acclamez Yah[vé]*, que nous transposons, avec *G*, en tête du ps. 114 : ce psaume devait, comme ceux qui le précèdent (111-113) et ceux qui le suivent (116-118), être accompagné de cette formule. **114**, 1. « Acclamez Yahvé » *G*. Voy. note précédente. 3. « En le voyant » *S* (lis. *râ'âhou*). *le* manque en H.

a. Dans la liturgie juive, les ps. 113-118 forment le *hallel* (louange) ou *hallel égyptien*, qui se chante à la nouvelle lune, à la fête de la Dédicace, à la Pâque, à la Pentecôte et à la fête des Tabernacles. 113 et 114 sont chantés avant le repas pascal; 115-118, après (cf. Mt 26, 30). *b*. V. 7 et 8a d'après 1 Sam. 2, 8. *c*. Il lui donne une place désormais assurée dans la maison de son mari. *d*. Ce psaume, qui était chanté à la Pâque (cf. note sur Ps. 113) et qui a peut-être été composé en vue de cette fête, célèbre les merveilles de l'ancienne histoire nationale, comme les ps. 78, 105, 106; mais, en vrai poète, l'auteur groupe librement les données de la tradition et anime hardiment la nature. Ce morceau ne peut être antérieur à la réforme de Josias (621), car Juda, à cause de son temple, est déjà considéré comme l'unique sanctuaire de Yahvé (v. 2). *e*. Litt. : *d'un peuple balbutiant*. *f*. Le sanctuaire du « Dieu de Jacob ». Pour tenir l'attention en suspens, le poète ne nomme Dieu qu'à la fin (v. 7). *g*. En voyant Yahvé. *h*. La mer Rouge (Ex. 14, 21-22). *i*. Allusion à Jos. 3, 14-16; cf. Ps. 77, 17. *j*. Allusion au tremblement du Sinaï (Ex. 19, 18; cf. Jug. 5, 5; Ps. 68, 9).

7 Tremble, terre, en présence du Seigneur,
en présence du Dieu de Jacob,
8 Qui change le rocher en étang,
la pierre en eau jaillissante[a]!

Honneur et confiance au seul vrai Dieu[b].

115

1 Non pas à nous, Yahvé, non pas à nous,
mais à ton nom donne gloire,
pour l'honneur de ta miséricorde, pour l'honneur de ta fidélité[c]!
2 Pourquoi les païens diraient-ils :
« Où donc est leur Dieu?[d] »

3 Notre Dieu? il est dans les cieux;
tout ce qu'il veut, il le fait.
4 Leurs idoles à eux, c'est de l'argent et de l'or;
elles sont l'œuvre des mains de l'homme.
5 Elles ont une bouche et ne parlent pas,
elles ont des yeux et ne voient pas,
6 Elles ont des oreilles et n'entendent pas,
elles ont un nez et ne sentent pas.
7 Avec leurs mains elles ne touchent pas,
avec leurs pieds elles ne marchent pas;
elles ne font sortir aucun son de leur gosier.
8 Ils deviendront comme elles, ceux qui les ont faites,
tous ceux qui se confient en elles[e].

9 Maison d'Israël, confie-toi en Yahvé! —
Il est leur aide et leur bouclier. —
10 Maison d'Aaron, confiez-vous en Yahvé! —
Il est leur aide et leur bouclier. —
11 Vous qui craignez Yahvé[f], confiez-vous en Yahvé! —
Il est leur aide et leur bouclier. —
12 Yahvé se souvient de nous : il bénira... —
Il bénira la maison d'Israël. —
Il bénira la maison d'Aaron. —
13 Il bénira ceux qui craignent Yahvé,
petits et grands. —

14 Que Yahvé vous multiplie,
vous et vos enfants!
15 Soyez bénis de Yahvé,
qui a fait les cieux et la terre!

115, 7. G L : Elles ont des mains et ... des pieds et ... 9. « Maison d'Israël » H[a] *G S* cf. *v. 12* et *135, 19* (aj. *bêt*). H : Israël. G S : La maison d'Israël se confie (texte analogue 10 et 11).

a. Allusion au miracle de Moïse (Ex. 17, 6; Nomb. 20, 8-11). *b.* Plusieurs manuscrits et versions (G S L) réunissent le ps. 115 au 114, à tort sans aucun doute, car le contenu des deux pièces est très différent. Le ps. 115 est une composition liturgique, où la voix de l'officiant alternait avec celle du chœur ou de la communauté (voy. surtout v. 9-11, 14-15). On peut admettre que les v. 1-2, 16-18 étaient chantés par toute la communauté, 9b, 10b, 11, 12b-13 par diverses parties de l'assemblée, 14-15 par un prêtre, 3-8, 9a, 10a, 11a, 12a par un chœur de lévites. *c.* Cf. Éz. 36, 22-23. *d.* Cf. 79, 10. *e.* Les v. 4-8 se retrouvent avec quelques variantes 135, 15-18; cf. Deut. 4, 28; És. 44, 9-20. *f.* « Ceux qui craignent Dieu » sont les païens gagnés au judaïsme ou prosélytes (cf. Act. 10, 2, 22; 13, 16, 26; etc.). Cette division de l'assemblée en 3 classes (Israélites, prêtres et prosélytes) se retrouve 118, 2-4, et, avec addition des lévites, 135, 19-20. Si les lévites ne sont pas nommés ici, c'est apparemment parce qu'ils chantent eux-mêmes cette partie du psaume.

16 Les cieux sont les cieux de Yahvé,
et la terre, il l'a donnée aux hommes.
17 Ce ne sont pas les morts qui célèbrent Yahvé[a],
ni aucun de ceux qui sont descendus au pays du silence[b].
18 Nous, nous bénirons Yahvé[a],
dès maintenant et à jamais.

Hymne de reconnaissance à Yahvé après une grande délivrance[c].

116

1 Acclamez Yahvé!

J'aime Yahvé, car il entend
mes cris suppliants :
2 Il a incliné vers moi son oreille,
le jour où j'ai crié.
3 Les liens de la Mort m'enserraient,
les filets du Cheôl m'avaient surpris[d];
je me trouvais dans l'angoisse et l'affliction[e].
4 Alors j'invoquai le nom de Yahvé :
« Ah! Yahvé, sauve ma vie! »

5 Yahvé est miséricordieux et juste;
notre Dieu est compatissant.
6 Yahvé garde les simples :
quand je suis faible, il me sauve.
7 Retourne en ton repos, mon âme,
car Yahvé t'a fait du bien. —
8 Oui, tu as préservé mon âme de la mort,
mes yeux des larmes,
mes pieds de la chute.
9 Je marcherai en présence de Yahvé
sur la terre des vivants[f].
10 J'ai gardé ma confiance, alors [même] que je disais[g] :
« Je suis bien malheureux. »
11 Je me disais, au milieu [même] de mon trouble :
« L'homme n'est que mensonge. »

12 Comment rendrai-je à Yahvé
tous les bienfaits qu'il m'accorde?
13 J'élèverai la coupe des délivrances
et j'invoquerai le nom de Yahvé[h].

18. H. aj. *Acclamez Yah*[*vé*], que nous transposons, avec *G L*, en tête du ps. 116. **116**, 1. « Acclamez Yahvé » *G L*. Voy. note précédente. « J'aime Yahvé, car il... ». H : J'aime, car Yahvé... — Texte incertain. « mes cris suppliants (litt. la voix de mes supplications) » *G S L* (changer l'accent de *qôlî*). H : ma voix, mes supplications. 2. « le jour où j'ai crié » *S* (lis. *beyôm*). H : et ma vie durant, je crierai. — Texte incertain. 3. « filets » lis. *meṣôdê*. H : angoisses. 8. « mes yeux des larmes ». Ces mots, qui manquent en S, pourraient être une addition ou une variante. 11. « L'homme n'est que mensonge » *Aq L*[H] (lis. *kâzâb*) cf. Ps. 62, 10. H : Tout homme est *menteur*.
14. Omis avec *G*[SA]. Ce v. est le doublet textuel du v. 18.

a. Litt. : *Yah*. *b.* Au Cheôl. Voy. note sur Ps. 6, 6. La mention du ciel et de la terre amène l'auteur à penser à la troisième partie de l'univers, le monde souterrain. *c.* Ce psaume en forme deux (v. 1-9; v. 10-19) dans les Septante et la Vulgate, qui insèrent en tête du second la formule : *Acclamez Yah*[*vé*]. Cette séparation est visiblement fautive. Le psaume, remarquable par le caractère intime de la piété qu'il exprime, devait se chanter à l'occasion de l'accomplissement d'un vœu (v. 12-13, 17-19). On doit lui assigner une date assez récente, à cause des nombreux emprunts qu'il fait à d'autres psaumes et des influences araméennes que sa langue a subies. *d.* Cf. Ps. 18, 5 et 6. *e.* Commentaire prosaïque des deux hémistiches précédents. *f.* Cf. v. 8-9 avec 56, 14. *g.* Les Septante ont traduit : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé » (cité par Paul dans 2 Cor. 4, 13); mais cette traduction n'est pas autorisée par la grammaire hébraïque. Le texte des v. 10 et 11 est d'ailleurs fort douteux. *h.* Nous apprenons par ce texte que le sacrifice d'actions de grâces comportait chez les Juifs, comme chez les Assyriens, les Phéniciens, etc., une libation offerte par le fidèle à la divinité.

15 Elle a du prix, aux yeux de Yahvé,
la mort de ses fidèles[a].

16 Ah! Yahvé — —[b]
je suis ton serviteur;
Je suis ton serviteur, fils de ta servante[c];
tu as dénoué mes liens.

17 Je t'offrirai un sacrifice d'actions de grâces
et j'invoquerai le nom de Yahvé.

18 Je m'acquitterai de mes vœux envers Yahvé
en présence de tout son peuple,

19 Dans les parvis de la maison de Yahvé,
dans ton enceinte, Jérusalem.

Tous les peuples invités à louer Yahvé[d].

117

1 Acclamez Yahvé!

Nations, acclamez toutes Yahvé;
peuples, célébrez-le tous.

2 Car sa bonté est grande envers nous,
et la fidélité de Yahvé est éternelle.

Hymne à Yahvé pour une fête d'actions de grâces célébrée dans le Temple[e].

118

1 Acclamez Yahvé[f]!

Chœur Louez Yahvé, car il est bon,
car sa grâce est éternelle.

2 Que la maison d'Israël dise :

Israélites laïques « car sa grâce est éternelle. »

Chœur 3 Que la maison d'Aaron dise :

Prêtres « car sa grâce est éternelle. »

Chœur 4 Que ceux qui craignent Yahvé disent :

Prosélytes « car sa grâce est éternelle[g]. »

Chœur 5 Du fond de ma détresse j'ai invoqué Yahvé;
Yahvé m'a répondu, [il m'a mis] au large.

6 Yahvé est pour moi, je suis sans crainte;
que pourrait me faire l'homme[h]?

7 Yahvé est pour moi, il est de ceux qui m'aident;
je jouirai de la vue de mes ennemis [abattus][i].

19. H aj. : *Acclamez Yah[vé]*, que nous transposons, avec *G*, en tête de 117. **117**, 1. « Acclamez Yahvé » *G*. Voy. note précédente. 2. H aj. : *Acclamez Yah[vé]*, transposé, avec *G*, en tête de 118. **118**, 1. « Acclamez Yah[vé] » *G*. Voy. note précéd. 2. « la maison d'Israël » *G* (aj. *bêt*). H : Israël. 5b. *H* S L T*. H* G : *il m'a répondu par l'élargissement* (?).

a. C'est-à-dire : il n'y consent que difficilement. Cf. 72, 14. *b*. Il a dû tomber ici un mot. Le texte devait dire : tu m'as racheté parce que je suis... *c*. Cf. 86, 16 et la note. *d*. Cf. 96; 97; 98; 100. *e*. Ce psaume, où la communauté d'Israël exprime sa reconnaissance et sa joie après avoir été délivrée d'un grand danger, fut composé à l'occasion d'une fête (v. 24 et 27) que le peuple célébra en montant processionnellement au Temple (v. 19-20, 26). On a pensé notamment à la fête des Tabernacles célébrée au temps d'Esdras, vers l'an 444 (Néh. 8, 13-18), et qui suivit de peu, à ce qu'on suppose généralement, le relèvement des murs de Jérusalem, — ou à la fête de la purification du Temple ordonnée par Judas Maccabée en 165 (1 Macc. 4, 36-59; cf. 2 Macc. 10, 1-8). D'après le témoignage du Targoum et du Talmud, ce psaume était chanté par des chœurs ou des solistes qui se répondaient, et c'est ce qu'indique clairement le texte lui-même (voy. v. 2-4, 19, 26-27). Les v. 1-18 ont dû être chantés pendant la montée au Temple, 19-27a tandis que le cortège pénétrait dans les parvis, 27b-29 au cours de la cérémonie sacrée. Nous avons indiqué en marge comment le psaume pourrait être réparti entre les différentes voix. *f*. Litt. : *Yah*. Même abréviation aux v. 5, 14, 17, 18 et 19. *g*. Sur les trois groupes mentionnés v. 2-4, voy. 115, 9-11 et la note. *h*. Cf. 56, 5, 12. *i*. Cf. 54, 6, 9.

8 Mieux vaut chercher refuge auprès de Yahvé
que de mettre sa confiance en l'homme.

9 Mieux vaut chercher refuge auprès de Yahvé
que de mettre sa confiance dans les princes.

10 Toutes les nations m'avaient entouré :
au nom de Yahvé, je les taille en pièces[a].

11 Elles m'avaient entouré et même enveloppé :
au nom de Yahvé, je les taille en pièces.

12 Elles m'entouraient comme des abeilles : — —[b]
Elles flambaient comme un feu d'épines :
au nom de Yahvé, je les taille en pièces.

13 On me poussait avec violence pour me faire tomber;
mais Yahvé m'a secouru.

14 Yahvé est ma force et le sujet de mes chants[c] :
il m'a sauvé.

15 Des cris de joie et de triomphe
[retentissent] dans les tentes des justes :
« La droite de Yahvé accomplit des exploits;

16 la droite de Yahvé donne la victoire;
la droite de Yahvé accomplit des exploits. »

17 Je ne mourrai pas, mais je vivrai
et je raconterai les hauts faits de Yahvé.

18 Yahvé m'a rudement châtié,
mais il ne m'a pas livré à la mort.

La foule 19 Ouvrez-moi les portes de la justice[d] :
je veux les franchir pour louer Yahvé.

Un prêtre 20 C'est ici la porte de Yahvé;
ce sont les justes qui peuvent la franchir[e].

La foule 21 Je te loue, car tu m'as exaucé
et tu m'as sauvé.

22 La pierre rejetée par ceux qui bâtissaient
est devenue la pierre angulaire[f].

23 C'est Yahvé qui a fait cela :
c'est une merveille à nos yeux.

24 C'est ici la journée que Yahvé [nous] a ménagée;
goûtons-en la joie et l'allégresse!

25 Ah! Yahvé, sauve[-nous][g],
ah! Yahvé, fais-nous prospérer!

Les prêtres 26 Béni soit, au nom de Yahvé, celui qui entre[h]!
nous vous bénissons [du seuil] de la maison de Yahvé.

12. « Elles flambaient » *G* (lis. *dâleqou*). H : elles se sont éteintes. — Texte incertain. 13. « On me poussait » *G S L* (lis. *dôḥêti*). H : Tu me poussais. 14. « le sujet de mes chants » *G S L* (lis. *zimrâti*). H : un sujet de chants. 16. « donne la victoire (litt. : élève) » *H G S*. L^H : est élevée (*rômâmâ*).

a. Le sens exact de l'hébreu est incertain. Il pourrait signifier : je les contrains à la circoncision (ainsi Jean Hyrcan força les Iduméens et beaucoup de Grecs à se faire circoncire). *b*. Le refrain (au nom de Yahvé, etc.) doit être tombé. *c*. Cf. Ex. 15, 2; És. 12, 2. *d*. Le cortège demande qu'on lui ouvre les portes du Temple (cf. 24, 7-10). Elles sont appelées *portes de la justice*, parce que le Temple est la demeure du Dieu juste ou du Dieu qui donne le salut (la justification); cf. Jér. 31, 23. *e*. Un prêtre, répondant à la foule, rappelle à quelle condition on peut pénétrer auprès de Yahvé : cf. 5, 5; 15; 24, 3-6. *f*. Cette métaphore, tirée d'És. 28, 16, est appliquée ici au peuple d'Israël. Le Targoum et des commentateurs juifs l'ont rapportée au Messie (cf. Mc 12, 10 et la note). *g*. En hébr. *hôšî'â-nnâ*, dont nous avons fait « hosanna » (cf. Mc 11, 9), formule liturgique souvent employée (cf. Jér. 2, 27), notamment au dernier jour de la fête des Tabernacles. *h*. Selon d'autres : Béni soit celui qui entre avec le nom de Yahvé (c'est-à-dire : en invoquant Yahvé).

La foule 27 Yahvé est Dieu : qu'il fasse briller sur nous sa lumière!

Les prêtres Liez la victime avec des cordes
[et amenez-la] jusqu'aux cornes de l'autel[a].

La foule 28 Tu es mon Dieu, et je veux te louer :
je veux t'exalter, ô mon Dieu!

Chœur 29 Louez Yahvé, car il est bon,
car sa grâce est éternelle!

Éloge de la Loi[b].

119 Aleph

1 Heureux ceux qui suivent la voie de l'intégrité,
qui se conduisent selon la loi de Yahvé.
2 Heureux ceux qui gardent ses déclarations
et le recherchent de tout leur cœur,
3 Qui ne pratiquent pas l'iniquité,
mais se conduisent selon ses paroles.
4 Tu as formulé tes préceptes
pour qu'on les observe avec soin :
5 Puissé-je faire route sur un terrain solide
en observant tes statuts!
6 Alors je ne serai pas déçu, ayant les yeux fixés
sur tous tes commandements.
7 Je te louerai d'un cœur sincère
en apprenant tes justes ordonnances.
8 Je garderai tes statuts[c] :
ne m'abandonne pas entièrement!

Bet

9 Comment un jeune homme conservera-t-il pure sa conduite? —
en observant tes paroles.
10 Je te recherche de tout mon cœur :
ne permets pas que je m'égare loin de tes commandements[d].
11 Je serre tes ordres dans mon cœur
afin de ne point pécher contre toi.
12 Béni sois-tu, Yahvé!
enseigne-moi tes statuts.
13 Mes lèvres énumèrent
toutes les ordonnances que ta bouche a prononcées.

27. « qu'il fasse briller » *S* (lis. *yâ'ér*). H : et il a fait briller. **119**, 3. « selon ses paroles » lis. *bidebârâw*. H : selon ses voies (mais il devait y avoir ici un des huit synonymes qui désignent la loi). 9. « tes paroles » *G S L*. H : *selon ta* parole.

a. On aspergeait les cornes de l'autel avec le sang des animaux sacrifiés. — Ce verset peut aussi être interprété : Formez une procession (litt. : liez une danse) avec des branches touffues, jusqu'aux cornes de l'autel (cf. G L[H]). Le rite de la procession autour de l'autel était pratiqué à l'époque du second Temple (Ps. 26, 6; cf. 42, 5), notamment à la fête des Tabernacles. Aujourd'hui encore, le septième jour de cette fête, les Juifs en cortège font sept fois le tour de la synagogue. A cette solennité (Lév. 23, 40; Néh. 8, 15), ainsi qu'à la fête de la Dédicace (2 Macc. 10, 7), on agitait des sortes de thyrses faits de branches touffues (cf. Mc 11, 8). *b*. Le psaume 119 est formé de sentences isolées consacrées à l'éloge de la parole de Dieu et de ses lois. Ces sentences sont réparties en 22 strophes alphabétiques (voy. note sur Ps. 9). Chaque strophe comprend huit vers, qui, en hébreu, commencent tous par la même lettre; et dans chacun de ces vers, l'auteur a fait entrer un des huit synonymes par lesquels il désigne la parole de Dieu (nous les avons traduits respectivement par : *parole*, — *promesse*, *ordres* ou *révélation*, — *loi*, *oracles* ou *enseignement*, — *préceptes*, — *commandements*, — *statuts*, — *ordonnances*, *jugements*, *justice* ou *coutume*, — *déclarations* : cf. Ps. 19, 8-10). Cette symétrie, évidemment voulue, a été parfois altérée par les copistes. L'acrostiche, procédé employé d'ordinaire pour aider la mémoire, et le verset 9 ont fait supposer que le psaume était destiné à l'instruction de la jeunesse. Il paraît avoir été composé à une époque où Israël se trouvait dans la détresse et où beaucoup de Juifs abandonnaient la Loi (cf. v. 53). Cette situation conviendrait assez bien à l'époque des Séleucides, qui tentèrent d'helléniser la Palestine, surtout à partir de l'an 175 av. J.-C. (cf. 1 Macc. 1, 11-15; 2 Macc. 3-4). *c*. Au lieu de ce mot, déjà employé v. 5, il y avait peut-être dans le texte primitif *'imerâtekâ* (tes ordres). *d*. Le sens est sans doute : préserve-moi des fautes commises par mégarde (cf. 19, 13).

14 J'éprouve autant de joie à me conduire selon tes déclarations
qu'à posséder toutes les richesses.
15 Je veux méditer tes préceptes
et fixer les yeux sur tes sentiers.
16 Tes statuts font mes délices;
je n'oublie pas ta parole.

Guimel

17 Accorde à ton serviteur la grâce de vivre,
et j'observerai ta parole.
18 Ouvre mes yeux, que je contemple
les merveilles de ta loi.
19 Je suis un hôte dans le pays :
ne me cache pas tes commandements[a].
20 Mon âme est consumée du désir
de [méditer] tes ordonnances en tout temps.
21 Tu menaces les orgueilleux[b], ces maudits,
qui s'égarent loin de tes commandements.
22 Ote l'opprobre et le mépris qui pèsent sur moi,
car j'observe tes déclarations.
23 Des princes même tiendraient-ils conseil pour comploter contre moi,
ton serviteur méditerait [encore] tes statuts.
24 Oui, tes déclarations font mes délices;
tes préceptes sont mes conseillers.

Dalet

25 Je suis [déjà] couché en terre[c] :
fais-moi revivre, selon ta parole.
26 Je t'ai exposé la voie que je suis, et tu m'as répondu;
enseigne-moi tes statuts.
27 Fais-moi connaître la conduite qu'exigent tes préceptes,
et je méditerai tes merveilles[d].
28 Mon âme pleure de douleur :
relève-moi selon ta parole.
29 Éloigne de moi le chemin du mensonge,
et, dans ta bonté, accorde-moi tes oracles[e].
30 J'ai choisi le chemin de la vérité;
c'est à tes ordonnances que vont mes désirs.
31 Je me suis attaché à tes déclarations :
Yahvé, ne m'inflige pas de déception.
32 Je courrai dans la voie de tes commandements,
quand tu auras fait épanouir mon cœur.

Hè

33 Enseigne-moi, Yahvé, la conduite qu'exigent tes statuts,
et en retour[f] je la suivrai.
34 Rends-moi intelligent pour que je suive ta loi
et que je l'observe de tout mon cœur.
35 Conduis-moi dans le sentier de tes commandements,
car je m'y plais.

22. « Ote (litt. : roule) » *G S L* (lis. *gôl*). H : Découvre. 24. « tes préceptes » *G* (aj. *piqqoudékâ*). Manque en H. 30[b]. Litt. : « je désire tes ordonnances » *S* (lis. *'iwwîtî*). H : *j'ai placé* tes ordonnances [devant moi?].

a. L'Israélite, en Palestine, est l'hôte de Yahvé (cf. 39, 13 et la note); or un étranger n'a qu'une notion imparfaite des lois du pays où il séjourne, et il a cependant intérêt à les bien connaître, puisqu'il doit s'y plier. *b*. Ce terme, qui revient assez souvent dans le psaume (v. 51, 69, 78, 85, 122), désignait, on le voit, des Israélites esprits forts qui ne pratiquaient pas la piété. Ce sont les mêmes qui sont appelés « méchants » (53). *c*. Litt. : *Mon âme est attachée à la poussière* (cf. 44, 26), c'est-à-dire : je suis déjà comme mort. *d*. Les merveilles de ta loi (v. 18). *e*. Le mot employé (*tôrâ*) paraît pris ici dans son sens ancien d'instruction divine, oracle, plutôt que dans son acception plus moderne de loi. *f*. Le sens de ce mot est très incertain. D'autres entendent « jusqu'à la fin »; mais cette signification n'est pas attestée en hébreu.

36 Incline mon cœur vers tes déclarations
et non pas vers le gain.
37 Détourne mes yeux de la contemplation de ce qui n'est que vanité;
selon ta parole, conserve-moi la vie.
38 Accomplis envers ton serviteur la promesse
faite à ceux qui te craignent[a].
39 Écarte de moi l'opprobre que je redoute,
car tes ordonnances sont salutaires.
40 Vois, c'est à tes préceptes que vont mes désirs :
dans ta justice, fais-moi vivre.

Vav

41 Yahvé, puissent venir jusqu'à moi tes bontés,
ton salut, selon ta promesse,
42 Afin que j'aie de quoi répondre à qui m'insulte,
car j'ai confiance en ta parole.
43 Ne m'ôte pas de la bouche la parole de vérité[b],
car j'espère en tes jugements.
44 Ainsi j'observerai ta loi constamment,
toujours et à perpétuité.
45 Je marcherai à l'aise,
car je prends à cœur tes préceptes.
46 Je parlerai de tes déclarations en présence des rois,
et je n'en n'aurai pas honte.
47 Je fais mes délices de tes commandements,
que j'aime d'un ardent amour.
48 J'élève les mains[c] vers tes commandements que j'aime[d],
je veux méditer tes statuts.

Zaïn

49 Souviens-toi de la parole donnée à ton serviteur,
puisque tu as éveillé en moi l'espérance.
50 C'est ici ma consolation, dans ma misère,
que ton ordre me conserve la vie.
51 Les orgueilleux ont beau se moquer de moi,
je ne m'écarte pas de ta loi :
52 Je me souviens de tes jugements d'autrefois,
Yahvé, et je me console.
53 Une ardente colère me saisit à cause des méchants
qui abandonnent ta loi.
54 Tes statuts font le sujet de mes chants
dans la maison où je vis en étranger[e].
55 [Même] la nuit, je me souviens de ton nom, Yahvé,
et j'observe ta loi.
56 Le lot qui m'est échu,
c'est de garder tes préceptes.

Ḥet

57 Ma part, Yahvé, je l'ai dit,
c'est d'observer tes paroles[f].

37. « selon ta parole » cf. v. 25, 107 (lis. *kidebarekâ*). H : dans tes voies. G L : dans ta voie. H[a] T : par tes paroles. 43. *S.* H aj. à la fin du 1[er] membre : « à l'extrême ». — Ces mots appartenaient peut-être au v. 47. 47. « d'un ardent amour (litt. : à l'extrême) » *G* (transp. ici *'ad me'ōd* en excès au v. 43). 49. « la parole donnée (litt. : ta parole) » *S* cf. *G[S] Théod* (lis. *debârekâ*). H : la parole.

a. Litt. : *à ta crainte*. *b*. Il s'agit de la parole de Dieu, avec laquelle le psalmiste pourra répondre à ses insulteurs. *c*. C'était là un geste de prière (cf. 44, 21 et la note; Néh. 8, 5-6). Sous la plume du psalmiste, l'expression n'est sans doute qu'une image; mais, à une époque plus récente, les Juifs ont adoré la Loi. *d*. Les mots « que j'aime » sont une répétition fautive de 47[b]. *e*. En Palestine (cf. v. 19). *f*. D'autres entendent : Yahvé est ma part; j'ai dit — que j'observerais...

58 Je recherche ta grâce[a] de tout mon cœur;
aie pitié de moi selon ta promesse.
59 Je réfléchis à la voie que j'ai suivie : je veux ramener
mes pas vers tes déclarations.
60 C'est avec empressement et sans hésitation
que j'observe tes commandements.
61 Bien que les filets des méchants m'aient entouré,
je n'ai pas oublié ta loi.
62 A minuit je me lève pour te louer[b]
au sujet de tes justes ordonnances.
63 Je suis le compagnon de tous ceux qui te craignent,
de ceux qui observent tes préceptes.
64 La terre, Yahvé, est pleine de ta bonté;
enseigne-moi tes statuts.

Tet

65 Tu as fait du bien à ton serviteur,
Yahvé, selon ta parole.
66 Enseigne-moi le bon[c] discernement et la connaissance,
car je mets ma confiance en tes commandements.
67 Avant de connaître l'affliction, je m'égarais;
mais maintenant j'observe tes ordres.
68 Tu es bon et bienfaisant :
enseigne-moi tes statuts.
69 Les orgueilleux m'enveloppent d'un tissu[d] de mensonges;
mais moi, de tout mon cœur, je garde tes préceptes.
70 Leur cœur est insensible comme un bloc de graisse[e];
moi, je fais mes délices de ta loi.
71 Ce fut un bien pour moi de connaître l'affliction :
ainsi j'ai appris tes statuts.
72 L'enseignement de ta bouche m'est plus précieux
que des milliers de pièces d'or et d'argent.

Yod

73 Ce sont tes mains qui m'ont fait et qui m'ont formé;
rends-moi intelligent pour que j'apprenne tes commandements.
74 Ceux qui te craignent se réjouiront en me voyant[f],
parce que je me fie à ta parole.
75 Je sais, Yahvé, que tes jugements sont justes
et que c'est par fidélité que tu m'as affligé.
76 Que ta bonté soit ma consolation,
suivant la promesse que tu as faite à ton serviteur!
77 Que tes compassions s'étendent sur moi et que je vive,
car ta loi fait mes délices.
78 Que les orgueilleux soient confondus pour m'avoir opprimé sans motif;
moi, je médite tes préceptes.
79 Qu'ils se tournent vers moi, ceux qui te craignent
et qui connaissent tes déclarations!
80 Que mon cœur se soumette entièrement à tes statuts,
afin que je ne sois pas déçu!

79. « et qui connaissent » *Hq G S L*. H[k] : et ils connaîtront.

a. Litt. : *je caresse ta face*. *b*. Cf. 92, 3. *c*. Ce mot, assez surprenant ici, doit être la répétition fautive de celui qui, dans l'hébreu, commence le vers précédent (*du bien*). *d*. Litt. : *m'enduisent*. *e*. Un cœur enveloppé de graisse remplit mal ses fonctions, dont la principale, d'après les idées hébraïques, est de comprendre (cf. Ês. 6, 10). *f*. En me voyant heureux : ma prospérité prouvera qu'on a raison de se fier à la parole de Dieu.

Kaph

81 Mon âme languit après ton salut;
je me fie à ta parole;
82 Mes yeux se consument dans l'attente de ta promesse;
je dis : « Quand me consoleras-tu ? »
83 Bien que je sois comme une outre exposée à la fumée[a],
je n'oublie pas tes statuts.
84 Combien durera la vie de ton serviteur ?
quand feras-tu justice de mes persécuteurs[b] ?
85 Les orgueilleux ont creusé des trappes pour me faire tomber,
eux qui ne vivent pas selon ta loi.
86 Tous tes commandements ne sont que vérité;
on me persécute sans motif : viens à mon aide !
87 Peu s'en faut qu'on ne m'ait fait disparaître[c] du pays;
et pourtant, je n'ai pas abandonné tes préceptes.
88 Dans ta bonté, conserve-moi la vie,
et j'observerai les déclarations de ta bouche.

Lamed

89 Ta parole, Yahvé, est éternelle;
elle est immuable comme les cieux.
90 Ta promesse [demeure] d'âge en âge;
tu l'as rendue inébranlable comme la terre; et elle subsiste.
91 . . . . [d]
92 Si ta loi n'avait fait mes délices,
j'aurais péri dans mon affliction.
93 Jamais je n'oublierai tes préceptes,
car c'est par eux que tu me fais vivre.
94 Je suis à toi : sauve-moi,
car je prends à cœur tes préceptes.
95 Bien que les méchants me guettent pour me faire périr,
je suis attentif à tes déclarations.
96 J'ai vu des limites à toute perfection;
[celle de] ton commandement est fort grande.

Mem

97 Combien j'aime ta loi !
elle est, tout le jour, l'objet de mes méditations.
98 Ton commandement me rend plus sage que mes ennemis,
car je le possède pour toujours.
99 Je suis plus instruit que tous mes maîtres,
car tes déclarations font l'objet de mon étude.
100 Je surpasse en prudence les vieillards,
car je garde tes préceptes.
101 Je détourne mes pas de toute voie mauvaise
pour observer ta parole.
102 Je ne m'écarte pas de tes ordonnances,
car c'est toi qui m'instruis.
103 Que tes ordres sont doux à mon palais !
ma bouche les préfère au miel.

89. « comme les cieux » lis. *kaššamáyim*. H : *dans* les cieux. 90. « Ta promesse » lis. *'imrâtéka*. H : Ta fidélité. « tu l'as rendue — la terre » lis. *ka'âreṣ*. H : tu as rendu la terre inébranlable. 98. « Ton commandement » *H* G* L^G L^H**. H : Tes commandements. 103. « tes ordres » *H* G S T*. H : ton ordre.

a. On suspendait des outres pleines de vin au-dessus du foyer, pour faire vieillir ce vin plus vite. L'auteur leur ressemble sans doute par la couleur sombre de ses vêtements de deuil. *b*. L'auteur se demande s'il vivra assez longtemps pour voir le châtiment de ses adversaires. *c*. Moi et ma race. *d*. Texte altéré. Litt. : *Pour* (ou *Selon*) *tes ordonnances, ils* (les cieux et la terre ? ou : ta parole et ta promesse ?) *subsistent aujourd'hui, — car tout est tes serviteurs.*

104 Grâce à tes préceptes je deviens intelligent;
aussi je hais toute voie de mensonge[a].

Noun

105 Ta parole est une lampe devant mes pas
et une lumière sur mon sentier.
106 J'ai juré — et je tiendrai parole —
d'observer tes justes ordonnances.
107 Je suis dans une extrême affliction : Yahvé,
fais-moi revivre selon ta parole.
108 Daigne agréer, Yahvé, l'oblation de mes louanges[b],
et enseigne-moi tes ordonnances.
109 Ma vie est constamment exposée[c];
cependant je n'oublie point ta loi.
110 Les méchants me tendent un piège,
bien que je ne me sois pas écarté de tes préceptes.
111 Tes déclarations sont pour toujours mon héritage,
car elles font la joie de mon cœur.
112 J'ai incliné mon cœur à la pratique de tes statuts :
une récompense éternelle [y est attachée][d].

Samek

113 Je hais les hommes au cœur partagé,
et j'aime ta loi.
114 Tu es mon asile et mon bouclier;
je me fie à ta parole.
115 Éloignez-vous de moi, pervers :
je veux garder les commandements de mon Dieu.
116 Soutiens-moi selon ta promesse, afin que je vive,
et ne permets pas que je sois déçu dans mon espoir.
117 Prête-moi ton appui pour que je sois sauvé,
et je ferai constamment mes délices de tes statuts.
118 Tu rejettes tous ceux qui s'égarent loin de tes statuts,
car leurs pensées ne sont que mensonge.
119 Tu considères comme des scories tous les méchants de la terre;
c'est pourquoi j'aime tes déclarations.
120 Ma chair frissonne de terreur devant toi,
et je redoute tes jugements.

Aïn

121 J'ai pratiqué le droit et la justice :
ne m'abandonne pas à mes oppresseurs.
122 Garantis le bonheur de ton serviteur;
que les orgueilleux ne m'oppriment pas[e] !
123 Mes yeux se consument dans l'attente de ton salut
et de la promesse qu'a faite ta justice.
124 Traite ton serviteur selon ta bonté
et enseigne-moi tes statuts.
125 Je suis ton serviteur : rends-moi intelligent,
afin que je connaisse tes déclarations.

106. « et je tiendrai » *L^H* (lis. *wa'ăqayyĕmâ*). H : et j'ai tenu. 111a. *L^H* (lis. *naḥălâti*). H : *j'ai hérité* de tes déclarations pour toujours. 117. « je ferai mes délices de » *L^H T* cf. *G* (lis. *'èšta'ăša'*). H : je regarderai à. 118. « leurs pensées » *G S L* (lis. *tar'îtâm*). H : leur ruse. 119. « Tu considères comme » *H* Aq Sym L^H* (lis. *ḥiššabtâ*). H : Tu fais cesser [comme ?].

a. C'est-à-dire tout ce qui s'écarte de la vérité morale ou religieuse. *b*. Litt. : *les oblations de ma bouche*. *c*. Litt. : *est constamment dans ma paume*; cf. Jug. 9, 17; 12, 3; 1 Sam. 19, 5; etc. *d*. D'autres entendent cet hémistiche : *toujours*, [*jusqu'à la*] *fin*. Cf. note sur v. 33. *e*. Ce vers est le seul du psaume où ne se rencontre aucun des huit synonymes désignant la parole de Dieu. Le texte primitif portait peut-être, au 1er membre : Garantis, selon ta parole, mon bonheur (*'orbênî kidebârekâ leṭôb*).

126 Il est temps d'agir, Yahvé :
on viole ta loi.
127 J'aime tes commandements par-dessus tout ;
je les préfère à l'or, à l'or fin.
128 C'est pourquoi je règle [ma vie] d'après tous tes préceptes ;
je hais toute voie de mensonge.

Pé

129 Tes déclarations sont admirables ;
c'est pourquoi mon âme les observe.
130 L'explication[a] de tes paroles répand la lumière :
elle rend les simples intelligents.
131 J'ouvre la bouche et j'aspire :
c'est de tes commandements que je suis avide.
132 Tourne-toi vers moi et sois-moi propice,
comme [tu as] coutume [de l'être] envers ceux qui aiment ton nom.
133 Affermis mes pas selon ta promesse
et ne laisse jamais l'injustice me maîtriser.
134 Délivre-moi de l'oppression des hommes,
et j'observerai tes préceptes.
135 Montre à ton serviteur le rayonnement de ton visage
et enseigne-moi tes statuts.
136 Des ruisseaux de larmes coulent de mes yeux
parce qu'on n'observe point ta loi.

Çadé

137 Tu es juste, Yahvé,
et tes ordonnances sont pleines de droiture.
138 Tu as édicté tes statuts avec justice
et en toute vérité.
139 Je me meurs de jalousie [pour l'honneur de ton nom]
parce que mes adversaires oublient tes paroles.
140 Ta promesse défie toute épreuve,
aussi ton serviteur l'aime-t-il.
141 [Quoique] petit et méprisé,
je n'oublie pas tes préceptes.
142 Ta justice est une justice éternelle,
et ta loi est la vérité.
143 La détresse et l'angoisse m'étreignent,
[mais] tes commandements font mes délices.
144 Tes déclarations sont éternellement justes :
rends-moi intelligent afin que je vive.

Qoph

145 Je t'invoque de tout mon cœur ; réponds-moi, Yahvé !
je veux garder tes statuts.
146 Je t'invoque : délivre-moi !
et j'observerai tes déclarations.
147 Je devance l'aube pour crier [à toi],
comptant sur ta parole.
148 Devançant les veilles de la nuit, j'ouvre les yeux[b]
pour méditer ta révélation.

126. « Yahvé » *H*[a] *L*. H : *pour* Yahvé. 127. « J'aime… par-dessus tout » lis. *'al kôl*. H : *C'est pourquoi* j'aime… 128. « je — préceptes » *G L* (lis. *lekol piqqoudèkâ*). H : je trouve droits tous les préceptes de tout (?). 133. « selon » *H*[a] *G*. H : dans. 138. « tes statuts » lis. *ḥouqqèkâ*. H : tes déclarations (mot qui se trouve plus loin dans la même strophe, v. 144). 147. « Je devance l'aube » suppr. *ba*. H : Je devance [l'aurore ?] *à* l'aube. « ta parole » *Ht S L*[H] *T*. H[k] G : tes paroles.

a. Le sens de ce mot est incertain. D'autres entendent « la révélation » (G) ou encore « la porte » (Sym L[H]). *b*. Litt. : *Mes yeux devancent les veilles pour…* c'est-à-dire sans doute : je me réveille avant la fin de la 1[re] veille (cf. v. 62).

149 Écoute ma voix dans ta bonté ;
Yahvé, dans ta justice, conserve-moi la vie.
150 Ils approchent, mes rusés persécuteurs,
qui se sont éloignés de ta loi.
151 [Mais] tu es proche, toi, Yahvé,
et tous tes commandements sont la véracité même[a].
152 Je sais depuis longtemps, par tes déclarations,
que tu les as formulées[b] pour toujours.

Rech

153 Vois ma misère et délivre-moi,
car je n'ai pas oublié ta loi.
154 Plaide ma cause et sois mon défenseur ;
selon ta promesse conserve-moi la vie.
155 Le salut est loin des méchants,
car ils ne se soucient pas de tes statuts.
156 Tes compassions sont grandes, Yahvé ;
dans ta justice conserve-moi la vie.
157 Mes persécuteurs et mes adversaires ont beau être nombreux ;
je ne m'écarte pas de tes déclarations.
158 Je regarde les traîtres[c] avec dégoût,
parce qu'ils n'observent pas tes commandements.
159 Vois : j'aime tes préceptes ;
Yahvé, dans ta bonté, conserve-moi la vie.
160 Ta parole tout entière n'est que vérité,
et toutes les ordonnances de ta justice sont éternelles.

Chin

161 Des princes me persécutent sans motif ;
mais ta parole [seule] fait trembler mon cœur.
162 Je me réjouis de ta promesse
autant qu'un homme qui trouve un riche butin.
163 Je hais, j'abhorre le mensonge[d] ;
c'est ta loi que j'aime.
164 Sept fois par jour[e] je te loue
pour tes justes ordonnances.
165 Un grand bonheur est réservé à ceux qui aiment ta loi,
et rien ne les fait tomber.
166 J'espère en ton salut, Yahvé,
et je pratique tes commandements.
167 Mon âme observe tes déclarations ;
je les aime d'un ardent amour.
168 J'observe tes préceptes et tes déclarations,
car tous mes actes te sont connus[f].

Tav

169 Que mon cri arrive auprès de toi, Yahvé ;
selon ta parole, conserve-moi la vie !
170 Que ma supplication parvienne jusqu'à toi ;
selon ta promesse, délivre-moi !

150. « mes rusés persécuteurs » *H*[a] *G S L* (lis. *rôdephay*). H : ceux qui poursuivent la ruse. 156. « dans ta justice » *H*[a] *G*[a]. En H le mot est au pluriel : selon tes ordonnances. 158. « tes commandements » lis. *miṣwôtèkâ*. H : ta promesse (mais ce mot figure déjà dans la strophe, v. 154). 160. « ordonnances » *H*[a] *G S* cf. v. 7, 62, 106, 164. H a le singulier. 161. « ta parole » *H*[q] *S T*. H[k] G L : tes paroles. 169. « conserve-moi la vie » *S* (lis. *ḥayyénî*). H : rends-moi intelligent.

a. On peut avoir la certitude que tu protégeras ceux qui les observent. *b*. Litt. : *fondées*. *c*. Ceux qui te trahissent, les apostats. *d*. *Le mensonge* désigne sans doute ici la fausse religion des païens. *e*. Ce nombre ne doit probablement pas être pris à la lettre (cf. 12, 7 ; Mt 18, 22 ; voy. 55, 18). *f*. Litt. : *toutes mes voies sont devant toi*.

171 De mes lèvres jaillira la louange,
car tu m'enseignes tes statuts.
172 Ma langue chantera ta révélation,
car tous tes commandements sont justes.
173 Que ta main me soit en aide,
car j'ai donné la préférence à tes préceptes.
174 C'est ton salut que je désire, Yahvé,
et ta loi fait mes délices.
175 Que mon âme vive, pour te louer,
et que tes jugements viennent à mon secours.
176 Je suis égaré, ainsi qu'une brebis perdue[a] : cherche ton serviteur,
car je n'ai pas oublié tes commandements.

Contre la langue trompeuse.

120 [1] Cantique des pèlerinages[b].

Quand je suis dans la détresse, c'est à Yahvé
que je crie, et il me répond.
2 Yahvé[c], protège ma vie contre la lèvre menteuse,
contre la langue trompeuse!
3 Que va-t-il te donner et qu'y ajoutera-t-il[d],
langue trompeuse[e]? —
4 Les flèches acérées du guerrier
avec la braise des genêts[f].
5 Malheur à moi d'être l'hôte [du peuple] de Mochek,
de demeurer auprès des tentes de Qédar[g]!
6 Voilà assez longtemps que je demeure
avec ceux qui haïssent la paix.
7 Moi, je n'ai que des paroles de paix;
eux ne parlent que de guerre.

Celui qui garde Israël.

121 [1] Cantique pour les pèlerinages.

Je lève les yeux vers les montagnes[h] :
d'où me viendra le secours? —
2 Le secours me viendra de Yahvé,
qui a fait les cieux et la terre.

120, 1. Aq Sym : Cantique *pour* les pèlerinages. 2-3. « langue trompeuse (litt. : de tromperie) » *G* (lis. *lešôn*). H : langue [qui est] tromperie. 3. « te donner » lis. *lāk* (car langue est ordinairement féminin en hébreu). H a le masculin. 5. « Mochek » d'après *Gen. 10, 2* (texte de Sam G). H : *Mèchek*. 6. « ceux qui haïssent » *H*[a] *G S L* (lis. *sône'é*). H : celui qui hait. 7. *S* (suppr. *weki*). H : Je [suis] paix, *et, quand je parle,* eux [sont] pour la guerre.

a. Ce mot, qui rend le vers trop long, doit être une addition. *b.* Voy. à la fin du Psautier, Note générale, nº 32. *c.* Ce mot a probablement été ajouté : le vers est trop long. *d.* Allusion à une formule d'imprécation fréquemment employée (1 Sam. 3, 17; 1 Rois 2, 23; Ruth 1, 17; etc.) et que l'homme à la langue trompeuse avait sans doute prononcée dans ses faux serments : « Que Yahvé me donne ceci et y ajoute cela! » Le vague de cette formule était sans doute intentionnel : on ne voulait pas prononcer de paroles de mauvais augure. Le psalmiste, au contraire, va spécifier expressément les calamités dont Dieu devra punir le parjure (v. 4). *e.* D'autres entendent : « Que pourrait-elle te donner (à toi Yahvé), et que pourrait-elle y ajouter, — la langue trompeuse? » Les « flèches acérées » et la « braise des genêts » du v. 4 seraient la désignation imagée des propos du trompeur. *f.* C'est avec les grosses racines du genêt que les Arabes, encore aujourd'hui, font le charbon de bois qu'ils vendent au marché du Caire. Le verset signifie : Yahvé va te détruire par le fer et par le feu. *g.* *Mochek* (cf. Gen. 10, 2) était un peuple établi entre la mer Noire et la mer Caspienne (les Moschoï des Grecs). *Qédar* (Gen. 25, 13) était une tribu du désert de Syrie. Ces noms ont ici une valeur symbolique. L'auteur assimile les trompeurs au milieu desquels il vit aux peuples les plus barbares (cf. És. 1, 10). C'est sans doute à cause de ce passage pris à la lettre que le psaume a été considéré comme le « cantique d'un pèlerin » venu de contrées lointaines.
h. Il s'agit sans doute des « montagnes saintes » (87, 1), les montagnes de Jérusalem, vers lesquelles les Juifs se tournaient pour prier (1 Rois 8, 44, 48; Dan. 6, 10). Ainsi, de nos jours encore, les musulmans se tournent vers La Mecque.

3 Qu'il ne laisse pas glisser ton pied,
qu'il ne cède point au sommeil, celui qui te garde[a]! —
4 Non, il ne sommeille ni ne dort,
celui qui garde Israël :

5 Yahvé est celui qui te garde; Yahvé est ton ombre[b],
[il se tient] à ta droite[c].
6 Le jour, le soleil ne t'atteindra pas de ses coups,
ni la lune, pendant la nuit[d].
7 Yahvé te gardera de tout mal,
il gardera ta vie.
8 Que tu sortes ou que tu rentres, Yahvé te gardera[e],
dès maintenant et à jamais.

Un pèlerin, en entrant à Jérusalem, salue la ville sainte[f].

122 [1] Cantique des pèlerinages. De David[g].

J'ai été dans la joie, quand on m'a dit :
« Allons à la montagne de Yahvé! »
2 Et nos pieds [maintenant] s'arrêtent[h]
sous tes portes, Jérusalem,

3 Jérusalem, bâtie pour être une ville
qui nous serve à tous de lien!
4 C'est là que montent les tribus,
les tribus de Yahvé[i].

C'est une loi pour Israël de célébrer
Yahvé en ce lieu.
5 Car c'est là qu'étaient les trônes pour le jugement[j],
les trônes de la maison de David[k].

6 Priez pour le bonheur de Jérusalem;
que tes tentes jouissent de la paix!
7 Que le bonheur règne dans tes murs,
et la paix dans tes forteresses[l]!

8 C'est à cause de mes frères et de mes amis
que je veux te souhaiter le bonheur.
9 C'est à cause de la maison de Yahvé, notre Dieu,
que je demanderai ta prospérité.

122, 3b. Litt. : « qui nous unisse ensemble » lis. *šèḥibberâ lânou*. H : qui soit unie ensemble (serrée par un mur sans brèche ?). — Texte très incertain. 4. « de célébrer Yahvé en ce lieu » lis. *šâm leyahwè*. H : afin de célébrer le nom de Yahvé. 6. « tes tentes » *H*[a] (lis. *'ôhâlayik*). H : ceux qui t'aiment.

a. On entend aussi : Il ne laissera pas... il ne cédera point..... *b.* Image courante pour désigner un protecteur (cf. Nomb. 14, 9), et qui s'harmonise très bien avec l'exemple de la protection divine donné au v. suivant. *c.* C'est de ce côté que se tenait le défenseur (16, 8; 109, 31). *d.* L'antiquité (et encore aujourd'hui la croyance populaire) attribuait à la lune une action malfaisante (cf. Mt 17, 15). « La lune a des effets bienfaisants ou nuisibles comme ceux du soleil » (Macrobe, *Saturnales*, I, 17, 11). *e.* Litt. : *Yahvé gardera ta sortie et ton entrée*. La sortie (de la demeure) et la rentrée désignaient l'ensemble de l'activité journalière (cf. Deut. 28, 6; 31, 2). *f.* Cf. Ps. 48, 84, 87, 133. La langue de ce psaume, fortement influencée par l'araméen, indique qu'il est d'inspiration populaire et qu'il date d'après l'exil. *g.* Cette indication, qui manque en L[B] et T, ne convient pas au contenu du psaume (cf. v. 1, 4, 5).
h. D'autres entendent : se sont arrêtés. Le psaume serait alors un adieu à la ville, prononcé au moment du départ ou sur le chemin du retour. *i.* Litt. : *Yah*. *j.* Le vers est trop long; ce mot doit avoir été ajouté. *k.* Les souvenirs de l'antique grandeur politique de Jérusalem contribuent au prestige de la ville, à côté de sa grandeur religieuse. L'auteur vit en un temps où l'on se rappelle encore que Jérusalem est devenue le centre religieux de la nation parce que David en avait fait d'abord la capitale politique du pays. *l.* Dans les v. 6-9, le poète, saluant la ville sainte, développe la formule usuelle : « paix (c'est-à-dire bonheur) à toi! » Il accumule à dessein des termes qui font assonance avec la 2e partie du nom de Jérusalem : *ša'alou* (priez), *šâlôm* (bonheur), *šalwâ* (paix).

Appel à la pitié de Dieu.

123 [1] Cantique des pèlerinages.

Vers toi je lève les yeux,
vers toi qui trônes dans les cieux.
[2] Oui, comme les yeux des esclaves
vers la main de leur maître,
Comme les yeux de la servante
vers la main de sa maîtresse[a],
Ainsi nos yeux [se tournent] vers Yahvé notre Dieu,
jusqu'à ce qu'il ait pitié de nous.

[3] Aie pitié de nous, Yahvé, aie pitié de nous,
car nous sommes plus que rassasiés de mépris.
[4] Notre âme est plus que rassasiée
des railleries des satisfaits,
des mépris des orgueilleux.

Yahvé protecteur d'Israël[b].

124 [1] Cantique des pèlerinages. De David.

Si Yahvé n'avait été pour nous, —
qu'Israël le redise[c]! —
[2] Si Yahvé n'avait été pour nous,
quand les hommes s'élevèrent contre nous,
[3] Ils nous auraient engloutis tout vivants,
tant ils brûlaient de colère contre nous.
[4] Alors les eaux nous auraient emportés,
le torrent aurait passé sur nous.
[5] Alors auraient passé sur nous
les eaux débordées.

[6] Béni soit Yahvé, qui ne nous a pas livrés
en pâture à leurs dents.
[7] Notre âme, comme l'oiseau, s'est échappée
du piège de l'oiseleur[d].
Le piège a été brisé,
et nous nous sommes échappés.

[8] Notre aide, c'est le nom de Yahvé,
qui a fait les cieux et la terre.

Yahvé protecteur des justes.

125 [1] Cantique des pèlerinages.

Ceux qui se confient en Yahvé
sont comme la montagne de Sion, qui ne chancelle point,
assise sur sa base pour toujours[e].

123, 4. « des railleries des satisfaits » d'après *G* (lis. *leša'ănannîm*). H : des railleries, des satisfaits. « des orgueilleux » *H*[k] *G S L* (lis. *lega'ăyônim*). H[q] : des superbes d'entre les oppresseurs. **124,** 1. « De David » manque en H* G* L[H].

a. En attendant ses ordres, d'après les uns; ou, d'après les autres — et ceci paraît plus en harmonie avec la suite —, jusqu'à ce que sa main cesse de frapper et fasse un geste de pardon. *b.* Comme le poète ne s'exprime que par images, il est difficile de dire s'il a composé ce chant d'actions de grâces pour célébrer une délivrance particulière (p. ex. le retour de l'exil) ou bien toutes celles dont Israël avait bénéficié au cours de son histoire. *c.* Ces mots doivent sans doute être entendus à la lettre (cf. 118, 2); le peuple est invité à répéter (cf. 2[a]) ce que vient de chanter le chœur (Si Yahvé n'avait été pour nous). *d.* L'âme, chez les Israélites et chez beaucoup d'autres peuples, était conçue volontiers comme un être ailé (11, 1; Éz. 13, 20). *e.* Sion a la promesse de rester à perpétuité le centre du royaume de Dieu, en dépit des bouleversements qui abaisseront les autres montagnes (És. 2, 2; Zach. 14, 10).

[2] Jérusalem! des montagnes l'entourent[a] :
ainsi Yahvé entoure son peuple
dès maintenant et à jamais.
[3] Il ne laissera pas l'impiété étendre toujours son sceptre
sur le pays échu aux justes,
Afin que les justes ne prêtent pas
leurs mains à l'iniquité[b].

[4] Montre-toi bon, Yahvé, envers les bons,
envers ceux qui ont le cœur droit.
[5] Mais ceux qui s'égarent pour suivre des voies tortueuses,
que Yahvé les chasse
avec les hommes qui pratiquent l'iniquité[c]!
Que la paix vienne sur Israël[d]!

Prière pour la restauration d'Israël[e].

126 [1] Cantique des pèlerinages.

Quand Yahvé rétablit Sion[f],
il nous semblait faire un rêve.
[2] Alors notre bouche ne cessait de rire[g]
et notre langue de pousser des cris de joie.
Alors on disait parmi les nations :
« Yahvé a fait pour eux de grandes choses. »
[3] [Oui], Yahvé avait fait pour nous de grandes choses;
nous étions dans la joie.

[4] Yahvé, ramène-nous la prospérité[h],
comme les ruisseaux dans le Nègueb[i].
[5] Ceux qui sèment dans les larmes
moissonneront avec des cris de joie.
[6] On s'avance en pleurant
quand on répand la semence;
On revient avec des cris de joie
quand on porte ses gerbes.

Sans la bénédiction divine, tout travail est vain[j].

127 [1] Cantique des pèlerinages. De Salomon[k].

Si Yahvé ne bâtit la maison,
c'est en vain que peinent les maçons;

125, 3. « Il ne laissera — étendre » d'après G (lis. *yaniaḥ*). H : L'impiété n'étendra pas. **126,** 6. « quand on répand la semence » suppr. *nôsé* et lis. *môsek*. H : quand on porte la semence à répandre. **127,** 1. « que peinent les maçons » G* (lis. *bônim* et suppr. *bô*, pour le rythme et le parallélisme). H : qu'y peinent *ses* maçons.

a. Les monts des Oliviers, du Mauvais Conseil, et le Scopus, tous un peu plus élevés que les deux collines sur lesquelles est bâtie Jérusalem. *b.* L'influence des impies installés au pouvoir et le spectacle de leur insolente prospérité pourraient amener le juste à renoncer à la piété (cf. 73, 10-14). *c.* Quiconque pactise secrètement avec les impies doit être enveloppé dans leur ruine. *d.* Probablement addition liturgique. *e.* Les versets 1-3 paraissent décrire le retour de l'exil babylonien et la joie provoquée par cet événement merveilleux; mais comme il avait été suivi d'amères déceptions, le poète demande une *nouvelle* et plus complète restauration de son peuple (v. 4). Avec cette interprétation le ps. 126 a le même sujet et le même plan que le ps. 85. D'autres traduisent les verbes des v. 1-3 par le futur : tout le psaume s'applique alors à la restauration à venir. *f.* Litt. : *ramena les captifs de Sion*. Cf. note sur 14, 7. *g.* Litt. : *était pleine de rire*. *h.* Litt. : *ramène nos captifs* (cf. note sur 14, 7). *i.* C'est-à-dire dans le midi de la Palestine; voy. note sur Gen. 12, 9. Les ruisseaux de cette région sont à sec pendant la plus grande partie de l'année; les pluies d'automne y ramènent l'eau, et le désert refleurit. *j.* Le ps. 127 réunit deux petits développements sentencieux sans liaison organique et qui doivent avoir existé d'abord séparément (1-2 et 3-5). *k.* Cette attribution, inconnue à G, doit avoir été inspirée par l'assimilation de la maison (v. 1) avec le Temple et par le rapprochement des derniers mots du v. 2 avec 1 Rois, 3, 5-14 (Dieu promet à Salomon endormi sagesse, richesse, gloire, longue vie) et avec 2 Sam. 12, 25 (Salomon appelé Yedidya, le bien-aimé de Yahvé).

Si Yahvé ne garde la ville,
c'est en vain que veille la sentinelle.
2 C'est en vain que vous vous levez matin,
que vous retardez l'heure du repos,
Mangeant un pain durement gagné :
Yahvé en donne autant à son bien-aimé dans son sommeil.

Heureux l'homme à qui Yahvé a donné des fils!

3 Oui, des fils, c'est une richesse qui vient de Yahvé;
le fruit des entrailles est une récompense[a].
4 Comme des flèches dans la main d'un guerrier,
tels sont les fils qu'on a eus dans sa jeunesse.
5 Heureux l'homme qui en a rempli
son carquois!
Il ne sera pas confus, quand il plaidera
avec des ennemis, à la porte de la ville[b].

Bénédictions promises à l'homme pieux.

128 [1] Cantique des pèlerinages.

Heureux tous ceux qui craignent Yahvé,
qui suivent le chemin qu'il approuve!

2 Ce que tes mains auront produit, tu le consommeras[c];
tu seras heureux et tu prospéreras.
3 Ta femme sera comme une vigne féconde
dans l'intérieur de ta maison;
Tes fils, comme de jeunes oliviers
autour de ta table.
4 Oui, c'est ainsi que sera béni l'homme
qui craint Yahvé.

5 Que Yahvé te bénisse de Sion,
puisses-tu voir Jérusalem prospère[d],
tous les jours de ta vie!
6 Et puisses-tu voir des fils à tes fils!
Que la paix vienne sur Israël!

Israël, se souvenant des délivrances passées, demande que ses ennemis soient confondus.

129 [1] Cantique des pèlerinages.

On a eu beau m'opprimer dès ma jeunesse[e]; —
qu'Israël le redise[f]!

127, 5. « Il ne sera pas » G^S (lis. *yêbôš*). H : Ils ne seront pas. « il plaidera » lis. *yedabbêr*. H : ils plaideront.

a. Une récompense de la piété, cf. 128, 3-4. *b.* Dans les discussions d'affaires et dans les procès, on cherchait à en imposer à ses adversaires ou à ses juges par le nombre des parents ou des clients dont on pouvait s'entourer. L'homme isolé osait à peine parler (Gen. 34, 5). *c.* Cette promesse bien modeste dénote la dureté des temps où le psaume fut écrit : le paysan juif devait souvent se voir enlever sa récolte par le collecteur d'impôts étranger ou par le créancier (cf. Lév. 26, 16; Deut. 28, 30-33; És. 65, 21-22; Job 31, 8; etc.). *d.* Ces mots, qui troublent le rythme et rompent la suite des idées, doivent avoir été ajoutés après coup. Ils précisent le vœu final (v. 6b) : le bonheur domestique serait incomplet, s'il n'était accompagné de celui de la patrie. *e.* La jeunesse d'Israël, c'est la période du séjour en Égypte et de l'immigration en Palestine (cf. Jér. 2, 2; Éz. 23, 3, 8, 19-21; Os. 2, 15; 11, 1). *f.* Cf. 124, 1 et la note.

2 On a eu beau m'opprimer dès ma jeunesse :
on ne m'a pas vaincu.
3 Des laboureurs ont labouré mon dos;
ils y ont tracé de longs sillons[a];
4 [Mais] Yahvé, qui est juste, a tranché
les cordes des impies[b].

5 Qu'ils soient couverts de honte et qu'ils reculent,
tous les ennemis de Sion!
6 Qu'ils soient comme l'herbe des toits[c],
qui sèche avant de monter en chaume[d] :
7 Le moissonneur n'en peut remplir sa main,
ni le lieur de gerbes en faire une brassée[e];
8 Et les passants ne [leur] disent pas :
« Que la bénédiction de Yahvé soit sur vous[f]! »
Nous vous bénissons au nom de Yahvé[g]!

Espoir en la miséricorde de Yahvé[h].

130 [1] Cantique des pèlerinages.

Des profondeurs [de l'abîme][i], je t'invoque, Yahvé;
2 écoute ma voix!
Que tes oreilles soient attentives
à mes cris suppliants!

3 Si tu gardais le souvenir des iniquités, Yahvé,
qui pourrait subsister?
4 Mais le pardon se trouve auprès de toi,
afin qu'on te révère[j].

5 Je mets mon espoir en Yahvé : mon âme
attend sa parole[k].
6 Mon âme attend le Seigneur
plus que les sentinelles n'attendent le matin.

Plus que les sentinelles n'attendent le matin,
7 qu'Israël attende Yahvé,

130, 1-2. « Yahvé » d'après *S* (Seigneur). H : Yahvé; [2] Seigneur,... — On sait que les Juifs *lisaient* « Seigneur » au lieu de « Yahvé ». Ici un copiste a *écrit* les deux mots côte à côte. 3. « Yahvé » d'après *S*. H : Yah, Seigneur (voy. n. précédente). 5-6. « mon âme — le Seigneur » *S* cf. *G* (suppr. *we* devant *lidebârô*). H : mon âme attend, et à sa parole je m'attends. [6] Mon âme [est] au Seigneur. 6bc. « plus — matin, » d'après G^* (lire la 2e fois, comme la 1re, *missômerîm* et rattacher la 2e phrase au v. 7). H la rattache à ce qui précède. S : de la veille du matin jusqu'à la veille du matin. G^* : depuis la veille du matin jusqu'à la nuit. Depuis la veille du matin... 7. « qu'Israël attende » *G S L* (lis. *yôḥêl*). H : attends, Israël....

a. Allusion aux coups de fouet dont les ennemis labouraient le dos des vaincus, ou aux traces des traîneaux à battre le blé, que les vainqueurs faisaient passer parfois sur leurs captifs (Am. 1, 3; cf. 2 Sam. 12, 31). L'expression n'est peut-être ici qu'une métaphore (cf. És. 1, 5-6). *b.* Les cordes de l'attelage avec lequel ils labouraient Israël. *c.* Cf. És. 37, 27. Les toits plats de l'Orient, revêtus d'une couche de terre, se couvrent, aux premières pluies du printemps, d'une herbe que le soleil ne tarde pas à brûler. *d.* Le sens précis du verbe hébreu est incertain (peut-être le texte est-il altéré), mais l'idée n'est pas douteuse. *e.* Litt. : *[en remplir] son sein* (le pli de son vêtement). *f.* On avait coutume de saluer ainsi les moissonneurs (cf. Ruth 2, 4). *g.* Ces mots, qui sont en dehors du rythme, doivent être une variante du souhait précédent ou une addition liturgique. *h.* Ce psaume est l'un des sept psaumes pénitentiaux (voy. note sur Ps. 6); c'est le *De profundis* de la liturgie funèbre de l'Église catholique. *i.* Les eaux profondes, le gouffre, l'abîme, sont fréquemment employés par les poètes hébreux comme images de l'extrême détresse. D'après la croyance populaire, l'abîme et les fleuves souterrains étaient comme l'antichambre du Cheól (cf. Jonas 2, 3-7; Ps. 18, 17; 40, 3; 69, 3, 15; etc.). *j.* L'idée est sans doute : Yahvé pardonne pour que ceux qui seront témoins du relèvement accordé au coupable, soient amenés à révérer sa puissance et sa bonté (cf. És. 42, 10-13; 44, 22-23; etc.). D'autres entendent : le pardon divin doit faire revenir ceux qui en sont l'objet à la crainte de Dieu, c'est-à-dire à la piété (cf. 1 Pi. 1, 17). *k.* La parole par laquelle il m'annoncera le pardon.

Car auprès de Yahvé se trouvent la bonté
et la rédemption à profusion.
8 Il rachètera lui-même Israël
de toutes ses iniquités[a].

Humilité.

131 [1] Cantique des pèlerinages. De David.

Yahvé, je n'ai pas le cœur altier,
ni les yeux hautains :
Je n'aspire pas aux grandeurs,
je n'ai pas d'ambitions au-dessus de ma portée.
2 Non! j'ai rendu[b] mon âme aussi calme et paisible
qu'un enfant sevré sur les genoux de sa mère[c].
Mon âme est en moi comme un enfant sevré[d].

3 Qu'Israël s'attende à Yahvé
dès maintenant et à jamais[e]!

Que Yahvé tienne le serment fait à David[f]!

132 [1] Cantique des pèlerinages.

Yahvé, tiens compte à David
de toutes ses peines[g],
2 Du serment qu'il fit à Yahvé,
du vœu qu'il adressa au Fort de Jacob[h] :
3 « Je n'entrerai pas dans la tente où j'habite,
je ne monterai pas sur le lit où je me couche,
4 Je n'accorderai pas[i] de sommeil à mes yeux,
pas de repos à mes paupières,
5 Que je n'aie trouvé le lieu où réside Yahvé,
la demeure du Fort de Jacob[j]. —

7. « et la rédemption » suppr. *'immô*, à cause du rythme. H : et *auprès de lui* la rédemption. **131,** 1. « De David ». Manque en G*. 2 (3e membre). G : jusqu'à ce que tu fasses du bien à mon âme. 3. « Qu'Israël s'attende » *G S L* (lis. *yôḥēl*). H : Attends-toi, Israël,...
132, 1. « toutes ses peines ». G : toute son humilité.

a. C'est-à-dire : il le délivrera, en lui pardonnant, des conséquences de ses fautes. — Le poëte, s'élevant au-dessus de son cas particulier, associe, dans cette strophe finale, la nation à son espérance. Selon d'autres, il parlait dès le début au nom du peuple. *b*. Litt. : *Si je n'ai pas rendu*. Formule de serment; une imprécation est sous-entendue, p. ex. : que Yahvé me châtie! *c*. L'enfant sevré ne réclame plus que sa mère l'allaite; il lui suffit d'être près d'elle pour être heureux. Telle est la sérénité d'une âme qui a appris à chercher Dieu pour lui-même et non pour les « grandeurs » que sa faveur pourrait procurer. *d*. Ces mots, superflus pour le rythme, doivent être une addition. *e*. Cf. 130, 7. Ce verset est sans doute une addition liturgique. *f*. Ce psaume, très voisin du 89, rappelle que David fit à Yahvé le serment de retrouver son arche pour lui assurer un lieu de repos, et qu'il a tenu sa parole. Yahvé, de son côté, a juré à David de maintenir toujours un de ses descendants sur son trône; le poëte exprime la conviction que cette promesse sera accomplie. Il écrit donc en un temps où Jérusalem n'avait plus de roi davidique, c'est-à-dire après l'exil. Sa langue est d'époque assez tardive, et on relève dans son œuvre des réminiscences de livres récents (cf. v. 4 et Prov. 6, 4; v. 17 et Jér. 23, 5; 33, 15; Ës. 29, 21). Enfin il admet, à la suite du code sacerdotal, que l'arche était, dès l'antiquité, l'unique sanctuaire légitime de Yahvé. *g*. Il s'agit sans doute, d'après la suite, des peines qu'il avait prises pour assurer une demeure fixe à Yahvé, c'est-à-dire à son arche. *h*. Voy. note sur Gen. 49, 24. *i*. Litt. : *Si j'entre... si je monte... si j'accorde* (cf. note *b*). Pour ces sortes de vœux, cf. Act. 23, 12. *j*. C'est-à-dire l'arche, qu'on croyait perdue d'après le v. suivant. Les livres de Samuel et des Chroniques ignorent ce serment de David et les recherches qu'il fit faire pour retrouver le coffre sacré (cf. 1 Sam. 7, 1-2; 2 Sam. 6, 2). Ces détails sont des embellissements ajoutés à la tradition soit par le poëte lui-même, soit par l'auteur de quelque ouvrage perdu. — On entend d'ordinaire ce texte : « Que je n'aie trouvé un lieu *pour* Yahvé, une demeure *pour* le Fort... », c'est-à-dire un lieu de résidence pour l'arche; mais il aurait fallu savoir d'abord où était celle-ci; or David l'ignorait encore, d'après le v. 6.

6 Nous avons entendu dire qu'elle était en Ephrat,
nous l'avons trouvée dans les champs de Yaar[a].
7 Rendons-nous à sa demeure,
prosternons-nous devant son marchepied[b]. —

8 Lève-toi, Yahvé, viens à ton lieu de repos[c],
toi et ton arche puissante[d];
9 Que tes prêtres revêtent leur costume triomphal[e]
et que tes fidèles éclatent en cris de joie!
10 Pour l'amour de David, ton serviteur...[f]!
Ne repousse pas la requête[g] de ton oint[h]! »

11 Yahvé fit à David
un serment véridique, sur lequel il ne reviendra pas :
« — — ce sont des princes sortis de tes entrailles
que je placerai sur ton trône.
12 Si tes fils observent mon alliance
et les lois que je leur enseignerai,
Leurs fils aussi, jusqu'à l'éternité,
seront assis sur ton trône[i]. »

13 Yahvé, en effet, a fait choix de Sion;
il a désiré y établir sa demeure.
14 « Ce sera mon lieu de repos à perpétuité;
c'est là que je résiderai, car tel fut mon désir.
15 Je bénirai abondamment Sion,
je rassasierai de pain ses pauvres;
16 Je ferai revêtir à ses prêtres leur costume triomphal[j],
et ses fidèles éclateront en cris de joie.
17 Là, je ferai croître la puissance de David[k];
j'assurerai une lampe à mon oint[l].
18 Je revêtirai de honte ses ennemis,
tandis que sur son front[m] brillera sa couronne. »

9. « éclatent — joie » G[A] cf. v. *16* (aj. *rannên*, nécessaire pour le rythme). H : poussent des cris de joie. 12. « les (litt. mes) lois » *G T* (lis. *'êdôtay*). H : ma loi. 15. « Sion » lis. *ṣiyyôn*. H : sa nourriture.

a. Les v. 6 et 7 paraissent placés dans la bouche des serviteurs de David envoyés à la recherche de l'arche. *Les champs de Yaar* sont une désignation poétique du district de Qiryat-Yearim, où se trouvait alors le coffre sacré (1 Sam. 7, 1; 2 Sam. 6, 2). *Èphrat* est sans doute un autre nom de la même contrée, car 1 Chron. 2, 19, 50 présente Qiryat-Yearim comme le petit-fils d'Èphrat (ou Èphrata). Selon d'autres, ce nom serait mis pour Èphraïm et ferait allusion au sanctuaire de Silo, où était l'arche avant son enlèvement par les Philistins (1 Sam. 4). D'autres encore estiment qu'Èphrat, c'est Bethléhem (comme dans les gloses Gen. 35, 19; 48, 7; Mich. 5, 1; et dans 1 Sam. 17, 12; Ruth 1, 2; 1 Chron. 4, 4); ils traduisent : Nous en avons entendu parler (du serment de David) à Èphrat, nous l'avons appris (?) dans les campagnes boisées.
b. Le *marchepied de Yahvé*, comme *sa demeure*, c'est également l'arche. D'après la conception juive postérieure, Yahvé ne résidait pas *dans* l'arche, mais se tenait debout *sur* elle.
c. Cf. Nomb. 10, 35-36. — Les Israélites, s'étant rendus à Qiryat-Yearim, demandent à Yahvé de quitter cette ville pour Sion (v. 8-10). Ces versets ont été reproduits 2 Chron. 6, 41-42. *d*. L'arche a montré sa puissance par les ravages qu'elle a faits parmi ses ennemis (1 Sam. 5-6; cf. 2 Sam. 6, 6-11). *e*. Litt. : *soient revêtus de justice*, c'est-à-dire de salut (cf. v. 16; 2 Chr. 6, 41). *f*. Sous-entendu : exauce-nous.
g. Litt. : *ne fais pas reculer la face...* *h*. David (cf. v. 17). Selon d'autres, le peuple (cf. 84, 10), ou le Messie. D'après 2 Chron. 6, 42, Salomon. *i*. D'après 2 Sam. 7, 11-16; 1 Rois 8, 25. *j*. Litt. : *Je revêtirai de salut ses prêtres*. *k*. Litt. : « je ferai *pousser une corne* à David »; cf. Éz. 29, 21. *l*. Je ferai qu'il ait toujours un héritier de sa race sur son trône. L'image vient soit de la coutume, encore courante en Orient, de garder une lampe allumée toute la nuit (quand elle s'éteint, c'est que la maison est inhabitée : Jér. 25, 10; 2 Sam. 21, 17), soit plutôt de ce que cette lampe brûlait originairement en l'honneur des ancêtres. Les morts, en effet, paraissent plus intéressés encore que les vivants à ce que la lampe ne s'éteigne pas dans leur demeure : 1 Rois 11, 36; 15, 4 (G); 2 Rois 8, 19; cf. Prov. 20, 20; 24, 20; Job 18, 5, 6; 21, 17.
m. Litt. : *sur lui*. Il s'agit de David, qui se survit dans sa descendance. — C'est l'espérance messianique que le psalmiste exprime ici. Mais il est difficile de dire s'il attend un certain fils de David particulièrement puissant (le Messie); il paraît plutôt espérer une lignée de rejetons glorieux de l'antique dynastie.

La douceur des réunions fraternelles [a].

133 [1] Cantique des pèlerinages. De David.

Ah! qu'il est bon, qu'il est doux
pour des frères d'habiter ensemble!
[2] C'est comme l'huile parfumée [b] [répandue] sur la tête
et qui descend sur la barbe,
La barbe d'Aaron, qui descend
sur le bord de ses vêtements;
[3] C'est comme la rosée de l'Hermon, qui descend
sur les montagnes de Sion [c].
Car c'est ici que Yahvé a fixé le séjour de la bénédiction [d]
de la vie, à jamais.

Liturgie pour un office de nuit dans le Temple [e].

134 [1] Cantique des pèlerinages.

Oui, bénissez Yahvé,
vous tous, serviteurs de Yahvé
qui officiez dans la maison de Yahvé pendant la nuit!
[2] Élevez les mains vers le sanctuaire [f],
et bénissez Yahvé!

[3] Que Yahvé te bénisse de Sion,
lui qui a créé les cieux et la terre!

Acclamez Yahvé, le défenseur d'Israël et le plus puissant des dieux [g]!

135 [1] Acclamez Yahvé!

Acclamez le nom de Yahvé,
poussez des acclamations, serviteurs de Yahvé
[2] Qui officiez dans la maison de Yahvé,
dans les parvis de la maison de notre Dieu!
[3] Acclamez Yahvé [h], car il est bon;
célébrez son nom par vos chants, car il est aimable :
[4] Yahvé [h] a fait choix de Jacob,
d'Israël pour qu'il lui appartienne en propre.

[5] Je sais, moi [i], que Yahvé est grand
et que notre Seigneur surpasse tous les dieux.

133, 1. « De David ». Manque en H* G* L^H T. « ensemble » *G S L* (suppr. *gam*). H : *aussi* ensemble. 2. « l'huile parfumée » cf. *2 Rois 20, 13; Cant. 7, 10* (lis. *keśèmèn*). H : *la bonne* huile.

a. Le psalmiste pense probablement aux réunions religieuses dans le Temple (cf. v. 3 et l'image empruntée à la barbe du grand-prêtre, v. 2). *b.* Cf. Ex. 30, 22-33. *c.* L'idée que la rosée de l'Hermon pourrait descendre sur les montagnes de Sion, a paru bizarre à beaucoup d'interprètes. Ce n'est pas là, sans doute, la pensée de l'auteur. L'expression « la rosée de l'Hermon » devait avoir le sens général de rosée très abondante : ce grand massif montagneux est la région de la Palestine où il se produit le plus de rosée. *d.* Ce mot, qui rend le vers trop long, doit être une variante du suivant. *e.* L'invitation à bénir Yahvé (v. 1-2) est adressée soit aux lévites chargés de garder le Temple pendant la nuit (litt. : *les nuits*), au moment où ils commençaient leur veille (Targoum; cf. Josèphe, *Contra Apion.* I, 22, § 199), soit aux chantres sacrés qui exécutaient des psaumes à la grande cérémonie nocturne par laquelle s'ouvrait la fête des Tabernacles (cf. És. 30, 29). Le v. 3 doit être un répons prononcé par un prêtre (cf. Nomb. 6, 24; Ps. 118, 26). *f.* Geste de prière; cf. 28, 2. *g.* Ce psaume liturgique est particulièrement riche en citations et réminiscences : cf. v. 1 et 113, 1; v. 4 et Deut. 7, 6; v. 6a et 115, 3; v. 7 et Jér. 10, 13; 51, 16; v. 13 et Ex. 3, 15; v. 14 et Deut. 32, 36; v. 15-20 et 115, 4-11. *h.* Litt. : *Yah.* *i.* *Moi*, l'Israélite, par opposition au païen (cf. v. 15-18).

[6] Tout ce que veut Yahvé, il le fait,
dans les cieux et sur la terre, dans les mers et dans les abîmes [a].
[7] Il fait monter les nuages du bout de la terre,
il produit des éclairs au milieu de la pluie [b];
il fait sortir le vent de ses réservoirs.
[8] Il a frappé les premiers-nés d'Égypte,
depuis ceux de l'homme jusqu'à ceux du bétail;
[9] Il a fait paraître des signes et des prodiges
au milieu de l'Égypte, contre le pharaon et tous ses serviteurs.
[10] Il a frappé des nations nombreuses
et mis à mort des rois puissants :
[11] Sihon, roi des Amoréens
et Og, roi du Bachân,
et tous les royaumes de Canaan [c],
[12] Et il a donné leur pays en propriété,
en propriété à Israël, son peuple.

[13] Yahvé, ton nom subsistera éternellement;
Yahvé, on te célébrera d'âge en âge;
[14] Car Yahvé fait justice à son peuple,
et il a pitié de ses serviteurs.

[15] Les idoles des païens, c'est de l'argent et de l'or;
elles sont l'œuvre des mains de l'homme.
[16] Elles ont une bouche et ne parlent pas,
elles ont des yeux et ne voient pas;
[17] Elles ont des oreilles et n'entendent pas,
et il n'y a point de souffle dans leur bouche.
[18] Ils deviendront comme elles, ceux qui les ont faites,
tous ceux qui se confient en elles.

[19] Maison d'Israël, bénissez Yahvé;
maison d'Aaron, bénissez Yahvé;
[20] Maison de Lévi, bénissez Yahvé;
vous qui craignez Yahvé, bénissez Yahvé [d]!
[21] Béni soit Yahvé, à Sion,
lui qui habite Jérusalem!

Litanie en l'honneur du Dieu créateur du monde et protecteur d'Israël [e].

136 [1] Acclamez Yahvé!

Louez Yahvé, car il est bon;
— car sa grâce est éternelle —

135, 6. « et dans les abîmes » *G S A* (lis. *oubitehômôt*). H : et *tous* les abîmes. 9. « au milieu de l'Égypte » *S* (lis. *betoki*). H : au milieu de toi, Égypte (cf. 116, 19). 21. H aj. : Acclamez Yahvé (transposé, avec *G*, en tête du ps. 136). **136,** 1. « Acclamez Yahvé » *G*. Voy. note précédente.

a. L'océan souterrain (cf. note sur Gen. 1, 7). *b.* La coïncidence des éclairs et de la pluie constituait, pour les anciens, un prodige : ils s'émerveillaient de ce feu que l'eau n'éteint pas (cf. Sag. Sal. 16, 22; 19, 20-21). *c.* C'est probablement une addition, car ces mots manquent 136, 18-22, qui sont un doublet de 135, 10-12; il serait, d'ailleurs, bizarre de mentionner des royaumes dans une énumération de rois. *d.* Voy. note sur 115, 11. *e.* Le refrain « car sa grâce est éternelle », qui forme le 2e membre de chaque vers, était probablement chanté par une autre voix (chœur de lévites ou assemblée des fidèles : cf. 2 Chron. 7, 3, 6). Le psaume rappelle beaucoup le 135 (cf. notamment v. 10 et 135, 8; v. 18-22 et 135, 10-12); il contient en outre de très nombreuses imitations et réminiscences : cf. v. 1 et 106, 1; 107, 1; 118, 1; v. 2-3 et Deut. 10, 17; v. 4 et 72, 18; 86, 10; v. 5 et Prov. 3, 19; Jér. 10, 12; v. 6 et 24, 2; És. 42, 5; 44, 24; v. 7-9 et Gen. 1, 14-16; v. 12 et Deut. 4, 34, etc.; v. 15 et Ex. 14, 27; v. 16 et Deut. 8, 15; v. 25 et 147, 9. — Dans la tradition rabbinique, le ps. 136 est désigné sous le nom de *grand hallel*; cf. note sur 113, 1.

2 Louez le Dieu des dieux;
— car sa grâce est éternelle —
3 Louez le Seigneur des seigneurs,
— car sa grâce est éternelle —
4 Celui qui, seul, accomplit de grands prodiges,
— car sa grâce est éternelle —
5 Celui qui a fait les cieux avec sagesse,
— car sa grâce est éternelle —
6 Celui qui a étendu la terre sur les eaux[a],
— car sa grâce est éternelle —
7 Celui qui a fait les grands luminaires :
— car sa grâce est éternelle —
8 Le soleil pour régner sur le jour,
— car sa grâce est éternelle —
9 La lune et les étoiles[b] pour régner sur la nuit;
— car sa grâce est éternelle —
10 Celui qui a frappé les Égyptiens dans leurs premiers-nés,
— car sa grâce est éternelle —
11 Et qui a fait sortir Israël du milieu d'eux
— car sa grâce est éternelle —
12 A main forte et en étendant le bras;
— car sa grâce est éternelle —
13 Celui qui a coupé en deux la mer des Roseaux,
— car sa grâce est éternelle —
14 Qui a fait passer Israël au milieu d'elle,
— car sa grâce est éternelle —
15 Qui a culbuté le pharaon et son armée dans la mer des Roseaux;
— car sa grâce est éternelle —
16 Celui qui a guidé son peuple dans le désert;
— car sa grâce est éternelle —
17 Celui qui a frappé de grands rois
— car sa grâce est éternelle —
18 Et mis à mort des rois redoutables :
— car sa grâce est éternelle —
19 Sihon, roi des Amoréens
— car sa grâce est éternelle —
20 Et Og, roi du Bachân;
— car sa grâce est éternelle —
21 Et qui a donné leur pays en propriété,
— car sa grâce est éternelle —
22 En propriété à Israël, son serviteur;
— car sa grâce est éternelle —
23 Celui qui s'est souvenu de nous quand nous étions humiliés,
— car sa grâce est éternelle —
24 Et nous a délivrés de nos oppresseurs;
— car sa grâce est éternelle —
25 Celui qui donne de la nourriture à tout être vivant!
— car sa grâce est éternelle —
26 Louez le Dieu des cieux!
— car sa grâce est éternelle.

a. La terre, suivant la conception des anciens, était plate et reposait sur les eaux (cf. 24, 2 et la note). *b*. Ce mot, qui ne saurait figurer dans l'énumération des « grands luminaires », et qui est construit dans la phrase hébraïque autrement que « le soleil » et « la lune », doit avoir été ajouté d'après Gen. 1, 16.

Amour de la patrie. Cri de vengeance contre ses ennemis[a].

137

1 Au bord des fleuves de Babylone[b],
là-bas, nous étions assis, et nous pleurions
en nous souvenant de Sion.
2 Aux peupliers de la contrée
nous avions suspendu nos kinnors[c].
3 Là, en effet, ceux qui nous avaient emmenés captifs
nous demandaient des chants,
ceux qui nous avaient dépouillés, de la joie :
« Chantez-nous
quelque chant de Sion. » —
4 Comment chanterions-nous les cantiques de Yahvé
sur la terre étrangère[d] ?

5 Si je t'oublie, Jérusalem[e],
que ma droite se dessèche!
6 Que ma langue s'attache à mon palais,
si je ne me souviens de toi,
Si je ne mets Jérusalem
au-dessus de mes joies les plus chères[f]!

7 Souviens-toi, Yahvé, de ce que firent les enfants d'Edom
dans la journée de Jérusalem[g].
« Rasez, rasez, disaient-ils;
allez jusqu'à ses fondements! »

8 Babylone[h] la dévastatrice,
heureux qui te rendra
le mal que tu nous as fait!
9 Heureux qui saisira tes petits enfants
et les écrasera contre le roc[i]!

Cantique d'actions de grâces[j].

138

1 De David.

Je te louerai, Yahvé, de tout mon cœur;
à la face des dieux[k] je te célébrerai.

137, 1. G met en tête : de David. Quelques mss ont en outre : de Jérémie. Théodoret : par Jérémie. 3. « ceux qui nous avaient dépouillés » lis. *šôlelênou* (cf. Éz. 39, 10). H a un mot qui ne se trouve qu'ici et dont le sens est incertain. 5. « se dessèche » lis. *tikhaš*. H : oublie (l'art de jouer du kinnor?). S : m'oublie. G L : soit oubliée. 8. « la dévastatrice » *S Sym T* (lis. *hašôdedâ*). H : la dévastée (c'est-à-dire : digne d'être dévastée). **138,** 1. « De David ». G* aj. : de Zacharie. G* : d'Aggée et de Zacharie. « Yahvé » ajouté avec *H* G S L T*.

a. Ce psaume où s'exprime admirablement, à la fois dans sa douceur (v. 1-6) et dans sa violence (7-9), le patriotisme des Juifs, a dû être composé après l'exil — les v. 1-2 parlent au passé du séjour à Babylone (*là-bas*) —, mais non loin de l'époque du retour, car le ressentiment soulevé par la destruction de Jérusalem a encore toute son ardeur. Les Juifs patriotes et croyants souffraient alors cruellement de voir Babylone « la dévastatrice » épargnée par les conquérants perses et demeurée une des cités les plus florissantes de leur empire (cf. Jonas). Le psaume a pu être composé, comme les Lamentations, à l'occasion de l'un des deuils célébrés (au moins jusqu'en 518) à l'anniversaire des malheurs de Sion : « la journée de Jérusalem » était commémorée au 4e mois (Zach. 8, 19; cf. Jér. 39, 2). D'autres voient dans ce psaume un poème rétrospectif écrit à l'époque des Maccabées. *b*. L'Euphrate et les nombreux canaux qui en dérivaient. *c*. Voy. note sur 33, 2. *d*. Les exilés allèguent, pour justifier leur refus, que chanter les cantiques de Yahvé dans une contrée étrangère, c'est-à-dire appartenant à d'autres dieux, serait une profanation (cf. Os. 9, 3-5; Am. 7, 17). — On peut conclure des v. 3 et 4 que, dès avant l'exil, le répertoire musical des Juifs comprenait principalement des chants religieux, et que ceux-ci avaient en général un caractère joyeux (hymnes de fête). *e*. Au point d'exécuter des « chants de Sion » devant des étrangers. *f*. Litt. : *Si je ne fais monter Jérusalem au-dessus du sommet de ma joie*. *g*. Litt. : *Souviens-toi,... à la charge des enfants d'Édom, de la journée...* — Les Édomites prirent part à la destruction de Jérusalem, en 586, et se montrèrent particulièrement acharnés (Éz. 35, 5, 10-12, 15; Abd. 10-16). *h*. Litt. : *Fille de Babylone* (c'est-à-dire Babylone). *i*. Le caractère sauvage des guerres d'autrefois explique, sans l'excuser, la férocité de ce vœu. On voit ici où conduisait la confusion antique de la nationalité et de la religion. *j*. C'est le peuple d'Israël personnifié qui parle dans ce psaume : ce n'est pas la délivrance d'un individu qui pourrait amener « tous les rois de la terre » à célébrer Yahvé (v. 4). *k*. Le poète, bravant les prétentions des divinités païennes, affirme que Yahvé est le seul Dieu digne d'être loué de tous.

2 Je me prosternerai devant ton palais sacré[a]
et je louerai ton nom, à cause de ta bonté
. . . . [b]

3 Quand je t'ai invoqué, tu m'as exaucé;
tu as multiplié en moi la force.
4 Tous les rois de la terre te loueront, Yahvé,
quand ils auront appris les paroles que ta bouche a prononcées[c].
5 Ils chanteront les desseins de Yahvé :
« Grande, diront-ils, est la gloire de Yahvé.
6 Yahvé est élevé, mais il jette les yeux sur l'humble,
et il reconnaît de loin le hautain. »

7 Quand je marche en pleine détresse,
tu me conserves la vie, malgré la fureur de mes ennemis.
Tu étends la main et tu me sauves;
ta droite, 8 Yahvé, agit en ma faveur[d].
Yahvé, ta grâce est éternelle :
n'abandonne pas l'ouvrage de tes mains[e].

Méditation sur la toute-science et la toute-présence de Dieu[f].

139 1 Du maître-chantre. De David. Psaume.

Yahvé, tu me sondes et tu me connais — —
2 Tu sais quand je m'assieds et quand je me lève;
tu pénètres de loin ma pensée.
3 Que je marche ou que je me couche, tu l'observes[g],
et toutes mes voies te sont familières :
4 La parole n'est pas sur ma langue
que déjà, Yahvé, tu la connais tout entière.
5 Par derrière et par devant tu m'assièges,
et tu as posé ta main sur moi.
6 Une pareille science[h] est un prodige qui me dépasse;
elle est trop élevée, je ne puis la comprendre.

7 Où irai-je pour échapper à ton esprit,
où fuirai-je pour me soustraire à ta présence?
8 Si je monte aux cieux, tu es là;
si je me couche dans le Cheôl[i], te voici[j] !

3b. *S* (lis. *tarbê*). H : tu m'as rendu courageux (?); en mon âme [est la] force (?). 7-8. Nous suivons la coupe des phrases de *S*, qui donne un meilleur rythme. H : ... la vie. Contre la fureur de mes ennemis tu étends la main; et ta droite me sauve. Yahvé agit... **139**, 2. « Tu sais » suppr. *'attâ* (ce mot, qui rend le vers trop long, est peut-être un débris du 2e membre du vers précédent, qui est tombé). H : *Toi*, tu sais. 6. Lis. *hadda'at* (cf. *G Sym*). H : L'intelligence (d'une pareille science) est trop difficile pour moi; elle est trop élevée, je n'y puis atteindre.

a. Voy. Ps. 5, 8 et la note; cf. 134, 2. *b*. Texte altéré : *et à cause de ta fidélité, — car tu as rendu grande, au-dessus de tout ton nom, ta parole* (var. : ... *au-dessus de tout, ton nom, ta parole*). Peut-être faut-il lire : car tu as rendu grande au-dessus de tout ta fidélité (« ta parole » serait une variante; « ton nom » serait une dittographie amenée par la ligne au-dessus).
c. Les promesses que tu avais faites à Israël et qui sont aujourd'hui réalisées. *d*. Cf. 57, 3. *e*. C'est-à-dire sans doute : ton peuple (És. 64, 8; cf. 19, 25; 60, 21). On pourrait traduire aussi « les œuvres de tes mains ». *f*. Ce psaume est écrit dans une langue d'époque tardive, fortement influencée par l'araméen. On y a relevé, soit dans l'expression, soit dans la pensée, certains contacts avec le livre de Job : p. ex. la personnification de l'aurore (v. 9) se retrouve Job 3, 9 et 41, 9; cf. aussi v. 13-16 et Job 10, 9-11. *g*. Le sens exact du terme hébreu est discuté : tu mesures? tu vannes? *h*. La toute-science de Dieu. *i*. Le Cheôl était parfois conçu comme une sorte de vaste cimetière souterrain où les ombres étaient couchées dans des sépulcres côte à côte (Éz. 32, 18-32; És. 14, 11). *j*. Le pouvoir de Yahvé s'exerce donc jusque dans le Cheôl; on ne l'admettait pas dans l'ancien Israël (voy. notes sur Ps. 6, 6 et 88, 6, 11-13), et Amos même, dans le passage qui est imité ici (9, 2-3), n'allait pas aussi loin.

9 Si je prends les ailes de l'aurore[a]
et que j'aille me fixer à l'extrémité de la mer[b],
10 Là aussi ta main m'appréhende
et ta droite me saisit.
11 Je dis alors : « Les ténèbres, du moins, me couvriront,
et la nuit se fermera sur moi. »
12 [Mais] pour toi, les ténèbres mêmes n'ont pas d'obscurité
et la nuit brille comme le jour,
les ténèbres sont comme la lumière[c].

13 C'est toi, en effet, qui as formé mes reins[d],
qui m'as tissé dans le sein de ma mère[e].
14 Je te rends grâce de ce que j'ai été fait de façon si merveilleuse :
tes œuvres ne sont que prodiges imposants;
Tu connais mon âme depuis longtemps;
15 mon corps ne t'était point caché,
Lorsque je fus fait dans le secret,
tissé avec art dans les profondeurs de la terre[f].
16 Tes yeux voyaient [déjà] tous mes jours,
tous étaient inscrits dans ton livre[g]
Avant qu'ils eussent été créés
et qu'aucun d'eux existât.

17 Mais pour moi, que tes pensées sont difficiles [à embrasser],
ô Dieu! que le nombre en est grand!
18 Je voudrais les compter[h]; elles sont plus nombreuses que les grains de sable!
. . . . [i]

19 Ah! si tu voulais, ô Dieu, tuer le méchant[j];
si je pouvais voir loin de moi les hommes de sang
20 Qui se révoltent hypocritement contre toi
et se servent de ton nom pour le mal!
21 Ne dois-je pas haïr ceux qui te haïssent, Yahvé[k],
et avoir en horreur ceux qui t'ont pris en horreur?

10. « m'appréhende » lis. *tiqqâḥênî*. H : me conduit. 11. « me couvriront » *Sym* L^H (lis. *yesoukkênî*). H : me happeront. 11b. Lis. *yisgôr*. H : et la *lumière* [deviendra] nuit autour de moi. — Texte incertain. 14. « de ce que — imposants (litt. : sont redoutablement merveilleuses) » transp. *nôrâ'ôt* après *niphlêti* et le rattacher au 2e membre. H : de ce que j'ai été fait merveilleusement de façon redoutable. Tes œuvres sont merveilleuses. G S T cf. L^H : de ce que *tu as* agi merveilleusement. — Texte très incertain. « Tu connais — longtemps » lis. *yâda'tâ me'âz*. H : Mon âme [le] sait beaucoup. 16. « tous mes jours » lis. *kol yâmay*. H : ma masse informe (mon embryon). — Mais les mots suivants montrent qu'il y avait ici un substantif pluriel. « Avant — créés » lis. *wehêm ṭèrèm youṣṣârou*. H : les jours [qui] devaient être créés. — Texte très incertain. 17. H rattache « ô Dieu » au 1er membre. 19. « si je pouvais — sang » H^* *S* (lis. *ṣâsourou*). H : hommes de sang, *éloignez-vous* de moi. 20. « se révoltent contre toi » *Qu Aq Sym Théod* L^H (lis. *yamerouka*). H : te disent (te nomment?). « se servent — mal » lis. *šemèkâ*. H : *tes adversaires* [se] soulèvent (?) en vain — ou : entraînent (?) au mal *tes villes*. 21. « ceux qui t'ont pris en horreur » lis. *oubemitqôṭeṭèkâ*. H a un mot de forme incorrecte, qui paraît signifier : ceux qui dressent contre toi.

a. L'aurore, dont la lumière envahit en un instant tout le ciel, de l'est à l'ouest, était représentée quelquefois, par ex. chez les Grecs, comme une déesse ailée au vol prodigieusement rapide. *b*. A l'extrême-occident : pour l'habitant de la Palestine, « la mer » (la Méditerranée) était synonyme de « l'ouest ». *c*. Cette remarque, rédigée en araméen et qui trouble le rythme, est certainement une glose. *d*. Siège de l'âme (voy. Ps. 17, 10 et note). *e*. La suite des idées est : si tu me connais si bien, c'est que tu es mon créateur.
f. D'après une croyance populaire, répandue chez les Israélites comme chez beaucoup d'autres peuples, les êtres vivants sont formés dans le sol, dans le sein de la terre-mère, comme les plantes. Non seulement il en a été ainsi à l'origine (Gen. 1, 11, 20, 21, 24), mais il en est de même pour chaque homme qui vient au monde : à sa mort, il « retourne dans le sein de sa mère », la terre (Job 1, 21; Sir. 40, 1); et si un jour il ressuscite, c'est que la terre l'aura de nouveau enfanté (És. 26, 19). *g*. Le livre où est inscrite la durée de la vie de chaque homme. Il ne faut le confondre ni avec le « livre des vivants », où sont portés les noms de ceux qui doivent vivre et d'où l'on peut être effacé (Ps. 69, 29; cf. 87, 6; Ex. 32, 32; És. 4, 3; Dan. 12, 1), ni avec le registre où sont notées les actions des hommes (Mal. 3, 16; Ps. 109, 14; Dan. 7, 10; Néh. 13, 14), ni avec celui où sont consignées leurs larmes (Ps. 56, 9 note *f*). Le judaïsme, très écrivassier, prêtait à Dieu même son propre goût pour les statistiques. *h*. Pour les louer. Dans les hymnes, on s'attachait à énumérer les œuvres merveilleuses de la divinité (cf. Ps. 40, 6; 103; 104; 135; 136; etc.). *i*. Le texte hébreu a ici une phrase obscure et probablement altérée : *je m'éveille, et je suis encore avec toi*. *j*. L'idée sous-entendue entre les v. 18 et 19 est sans doute : mais pourquoi, toi qui démasques les pensées secrètes des hommes, tolères-tu, dans le monde, l'existence des méchants?
k. Mot en excès pour le rythme.

22 Je les hais d'une parfaite haine,
je les tiens pour mes ennemis.

23 Sonde-moi, ô Dieu, et connais mon cœur,
éprouve-moi et connais mes pensées :
24 Vois si je marche dans une voie qui t'offense[a],
et conduis-moi sur l'antique chemin[b] !

« Délivre-moi des méchants ! »

140 [1] Du maître-chantre. Psaume. De David.

2 Yahvé, délivre-moi des méchants,
protège-moi contre les violents[c],
3 Qui forment dans leur cœur des projets criminels
et, chaque jour, provoquent des combats.
4 Ils ont la langue affilée comme le serpent,
ils ont du venin d'araignée[d] sous leurs lèvres. Séla.

5 Préserve-moi, Yahvé, des mains des impies,
protège-moi contre les violents,
Qui méditent de me culbuter,
6 des orgueilleux[e] dissimulent, pour me perdre, des pièges et des rets,
Tendent un filet sous mes pas,
posent des lacets le long de mon sentier. Séla.

7 J'ai dit à Yahvé : « Tu es mon Dieu ;
prête l'oreille, Yahvé, à mes cris suppliants !
8 Yahvé, mon Seigneur, mon puissant libérateur,
tu protèges ma tête, au jour où l'on revêt l'armure.
9 Yahvé, ne comble pas les désirs du méchant,
ne laisse pas réussir ses desseins ! — — Séla.

10 Que ceux qui m'environnent ne portent pas haut la tête,
que le mal dont ils menaçaient autrui[f] retombe sur eux !
11 Qu'on fasse pleuvoir sur eux des charbons ardents,
qu'on les précipite dans des gouffres[g] d'où ils ne puissent se relever[h] !
12 Que la langue perfide[i] ne subsiste pas dans le pays,
que le violent soit traqué, culbuté par le malheur ! »

13 Je sais que Yahvé prendra en main
la cause des misérables, le droit des indigents.
14 Oui, les justes rendront grâce à ton nom ;
les hommes droits habiteront [le pays] en ta présence.

24. « si je marche dans (litt. : s'il y a à moi, si j'ai) » lis. *li*. H : s'il y a *en* moi (*bî*). **140,** 6. « sous mes pas » *G* (aj. *leraglay*). Manque en H. « le long de mon sentier » est, en H, rattaché au membre précédent. 9-10. « Séla — tête (litt. : Que la tête de ceux... ne s'élève pas) » lis. *sèla 'al* (*G*) *yâroum rô'š*. H : ils s'élèveraient. Sèla. [10] La tête (ou : le venin) de ceux qui m'environnent... — Texte extrêmement incertain. 11. « Qu'on fasse pleuvoir » lis. *yamṭirou*. H[k] : que l'on ébranle. H[q] : que soient ébranlés. « des charbons ardents, qu'on les précipite » d'après *G* L[H] (lis. *gaḥălê 'ēš yappîloum*). H : ...des charbons ; dans le feu qu'il les précipite. — Texte incertain. 12[b]. *G L* cf. *S*. H : que le violent, le méchant, il (Yahvé) le traque, le culbute ! 13. « des misérables » *S*. H : du misérable.

a. Litt. : *dans une voie de peine* (sous-entendu : pour toi) ; cf. Prov. 15, 1. D'autres sous-entendent « pour moi », et comprennent : « une voie qui conduit à la Géhenne », cf. És. 66, 23-24. *b*. Litt. : *sur le chemin de toujours* ; il s'agit de la bonne voie, que les pieux ancêtres ont suivie de tout temps : cf. Jér. 6, 16 ; 18, 15. D'autres entendent « le chemin de l'éternité », par opposition à la voie de la Géhenne. Si tel était le sens du texte, il ne s'agirait peut-être pas de la vie éternelle au sens propre (Dan. 12, 2), mais plutôt d'une vie très longue, telle que certains l'espéraient dans l'ère messianique (És. 65, 17-20). *c*. Litt. : *de l'homme méchant... contre l'homme de violences*. *d*. Le sens du mot hébreu est très incertain ; en hébreu rabbinique, il désigne une sorte d'araignée. *e*. Ce mot, qui ne s'explique pas ici, puisqu'il n'est pas question d'orgueil, est sans doute une glose ; son introduction dans la phrase en détruit le mouvement rythmique. *f*. Litt. : *le mal de leurs lèvres*. *g*. Le sens de ce mot est incertain. G : misères. Sym L[H] T : fosses. *h*. Allusion au châtiment de Sodome (11[a]) et à celui de Datân et d'Abiram (11[b]) : cf. Gen. 19 ; Nomb. 16. *i*. Litt. : *l'homme de langue*.

Prière pour être préservé de la tentation et sauvé de la persécution[a].

141 [1] Psaume. De David.

Yahvé, je t'invoque : hâte-toi de me secourir ;
prête l'oreille à ma voix quand je t'appelle.
2 Agrée ma prière comme une oblation de parfum[b],
mes mains levées[c], comme l'offrande du soir[d].

3 Yahvé, place des sentinelles devant ma bouche,
une garde à la porte de mes lèvres.
4 Ne permets pas que mon cœur soit entraîné au mal
pour commettre des actions coupables
Avec les hommes qui pratiquent l'iniquité :
que je ne goûte pas à leurs délices !
5 . . . .
6 . . . .
7 . . . .[e]

8 Car c'est vers toi, Yahvé mon Seigneur, que je tourne les yeux ;
c'est auprès de toi que je me réfugie ; ne m'ôte pas la vie[f].
9 Préserve-moi des arrogants qui me tendent des pièges,
et des lacets de ceux qui pratiquent l'iniquité.
10 Que les méchants tombent tous dans leur propre filet,
tandis que moi, j'échapperai !

Un malheureux, abandonné de tous, fait appel à la protection de Yahvé.

142 [1] Maskil. De David ; quand il était dans la caverne[g]. Prière.

2 Je fais monter vers Yahvé mes cris,
je fais monter vers Yahvé mes supplications ;
3 Je répands ma plainte devant lui,
j'expose devant lui ma détresse,
4 Parce que j'ai l'esprit abattu ;
mais toi, tu connais mon sentier[h].

Sur la route où je marche,
on m'a tendu un piège.

141, 3. « des sentinelles » *G S L* (lis. *šemourâ*). Le mot, tel que le donne H, est inconnu. « une garde » *S* (lis. *neṣourâ*). H : garde (impératif). 9. « des arrogants » *S* (lis. *pôḥăzîm*). H : du piège [de ceux]. « et des lacets » *G* (lis. *oumimmôqeŝôt*). H : et les lacets. 10. « tous (litt. : ensemble) » *S*. H rattache ce mot au membre suivant. « leur propre filet » d'après *S* (lis. *bemakmôrâm*). H : ses filets.

a. Ce psaume est inspiré par la lutte des « justes » contre les « impies ». On pense généralement qu'il est antérieur au temps d'Esdras, parce qu'il y est question de « l'offrande du soir » (v. 2) : jusqu'à cette époque, en effet, on offrait, chaque après-midi, une oblation de céréales appelée « l'offrande » (1 Rois 18, 29) ou « l'offrande du soir » (2 Rois 16, 15 ; Esdr. 9, 4. 5), par opposition à « l'holocauste du matin ». Depuis la promulgation de la loi sacerdotale par Esdras, on offrit deux holocaustes, un le matin, l'autre le soir. Mais cette observation n'a pas une valeur décisive, car l'usage persista, longtemps après Esdras, d'appeler « offrande du soir » le sacrifice de l'après-midi (Dan. 9, 21). *b*. Litt. : *Que ma prière subsiste, oblation de parfum, devant toi*. *c*. Cf. 44, 21 et la note. *d*. La prière tendait de plus en plus, dans le judaïsme, à éclipser les offrandes et les sacrifices (cf. 40, 7 ; 50, 7-15 ; 51, 17-19 ; etc.). Ainsi s'explique qu'après la destruction du Temple, en 70, les Juifs se soient passés si aisément du culte sacrificiel. *e*. Les v. 5-7 sont inintelligibles dans le texte actuel ; en voici la traduction littérale : *Qu'un juste me frappe [avec] bonté et qu'il me corrige, — ma tête ne refuse pas* (?) *l'huile de tête* (la meilleure huile ?), *— car encore et ma prière dans* (ou *contre*) *leurs méchancetés.* [6] *Leurs juges sont précipités* (ou *livrés*) *dans les mains d'un rocher, — et ils entendent mes paroles, car elles sont douces.* [7] *Comme celui qui laboure* (?) *et fend dans la terre, — nos ossements sont dispersés à la bouche du Chéol.* *f*. Litt. : *ne verse pas mon âme* (c'est-à-dire « mon sang » : Lév. 17, 11-14). *g*. Allusion à 1 Sam. 22, 1 ou 24, 4. Cette conjecture n'a d'autre base que l'interprétation littérale du v. 8. *h*. Le psalmiste se sent encouragé à présenter sa requête parce qu'il sait que toutes les circonstances de sa vie sont connues de Yahvé. — Plusieurs autres interprétations ont été données de ce vers.

5 Je tourne les yeux vers ma droite[a], et je regarde :
personne ne me connaît plus.
Tout refuge m'échappe :
nul ne s'inquiète de mon existence.
6 J'ai crié vers toi, Yahvé;
j'ai dit : « C'est toi qui es mon refuge,
mon partage, sur la terre des vivants. »

7 Sois attentif à ma supplication,
car je suis très malheureux;
Délivre-moi de mes persécuteurs,
car ils sont trop forts pour moi.
8 Fais-moi sortir de ma prison[b],
afin que je loue ton nom.
Je serai pour les justes un sujet de triomphe[c]
quand tu m'accorderas tes bienfaits.

Un serviteur de Yahvé, dans la détresse, lui demande de le conduire dans la bonne voie et de le délivrer de ses ennemis[d].

143

1 Psaume. De David.

Yahvé, écoute ma prière;
prête l'oreille à mes supplications, dans ta fidélité;
exauce-moi, dans ta justice[e].
2 N'entre pas en procès avec ton serviteur :
aucun vivant n'est juste devant toi.

3 L'ennemi en veut à ma vie,
il m'écrase contre terre, il me tue,
il me relègue dans les ténèbres, comme ceux qui sont morts depuis longtemps[f].
4 Et je sens mon esprit défaillir;
mon cœur est glacé d'épouvante dans ma poitrine.
5 Je me rappelle les jours anciens,
je me redis tous tes exploits,
je médite sur les œuvres de tes mains.
6 Je tends les mains vers toi[g] :
mon âme, comme une terre altérée, [a soif] de toi. Séla.

7 Hâte-toi de m'exaucer, Yahvé :
mon esprit se consume.
Ne me cache pas ta face,
de peur que je ne devienne semblable à ceux qui descendent dans la fosse.

142, 5. « *Je tourne — regarde* » *G S T* (lis. *werĕ'ĕ*). H : tourne les yeux à droite et regarde. **143,** 1. « De David ». G aj. : lorsque son fils le poursuivait. « *dans ta fidélité* » *G*. H rattache ces mots au membre suivant.

a. C'est à droite que se tenait le défenseur (cf. Ps. 110, 5; 121, 5). *b.* Quelques-uns pensent qu'il s'agit de la captivité de Babylone ou d'un cachot où était réellement enfermé l'auteur du psaume. C'est sans doute tout simplement une image de sa détresse. *c.* Litt. : *Les justes se couronneront en moi.* Le sens du verbe est incertain. D'autres entendent : les justes *m'entoureront*. D'autres encore (en lisant, avec G S, *yekatterou*) : les justes *espèrent que* tu m'accorderas tes bienfaits. *d.* Ce psaume a été rangé par l'ancienne Église parmi les psaumes pénitentiaux (cf. Ps. 6), non sans raison, car il insiste plus que la plupart des autres prières de détresse du Psautier sur le côté moral de la piété : la rectitude de la vie est la condition des délivrances divines (v. 8b, 10a); et l'auteur demande, au moins implicitement, le pardon des fautes commises (v. 2). — Ce psaume contient un très grand nombre de citations et d'imitations : cf. v. 2 et Job 9, 2, 32; v. 3 et Ps. 7, 6; Lam. 3, 6; v. 4 et Ps. 142, 4 (77, 4); v. 5 et Ps. 77, 6, 12-13; v. 6 et Ps. 63, 2; v. 7 et Ps. 84, 3; 27, 9; 69, 18; 102, 3; 28, 1 (88, 5); v. 8 et Ps. 90, 14; 25, 2; 32, 8; 25, 1; 86, 4; v. 9 et Ps. 31, 16; 59, 2; v. 10 et Néh. 9, 20; Ps. 27, 11; etc.; v. 11 et Ps. 31, 4; v. 12 et Ps. 54, 7. *e.* La *justice* désigne ici la fidélité de Dieu à ses promesses, et non pas son équité. *f.* Ces mots, qui rendent le vers bien long, sont probablement une glose ajoutée pour compléter le passage Lam. 3, 6, reproduit ici par le psalmiste. *g.* Cf. 44, 21.

8 Rassasie-moi, dès le matin, de ta bonté,
car c'est en toi que je mets ma confiance.
Fais-moi connaître le chemin que je dois suivre,
car c'est vers toi que j'élève mon âme.
9 Délivre-moi de mes ennemis, Yahvé :
c'est auprès de toi que je cherche un refuge.

10 Apprends-moi à faire ta volonté,
car tu es mon Dieu.
Que ton esprit me conduise avec bienveillance[a]
sur un sentier uni !
11 Pour l'honneur de ton nom, Yahvé, fais-moi revivre;
dans ta justice[b], tire-moi de la détresse !
12 Dans ta bonté, daigne exterminer mes ennemis
et faire périr tous ceux qui me persécutent,
car je suis ton serviteur.

Que Yahvé délivre Israël de ses ennemis et lui donne la prospérité[c] !

144

1 De David.

Béni soit Yahvé, mon rocher,
qui exerce mes mains à la lutte,
mes doigts au combat[d] !
2 [Il est] ma force et ma citadelle,
ma haute retraite et mon libérateur,
Mon bouclier et mon abri :
il m'assujettit des peuples.
3 Yahvé, qu'est-ce que l'homme, que tu t'occupes de lui,
le fils de l'homme, que tu en prennes souci ?
4 L'homme est semblable à un souffle;
ses jours sont comme une ombre qui passe.

5 Yahvé, incline tes cieux et descends,
touche les montagnes et qu'elles fument !
6 Fais briller l'éclair et disperse les ennemis[e];
lance tes flèches et mets-les en déroute !
7 Etends ta main d'en haut — —

Délivre-moi des grandes eaux
et arrache-moi des mains des étrangers,
8 Dont la bouche profère le mensonge
et dont la droite est une main parjure[f].

9 O Dieu[g], je te chanterai un cantique nouveau;
je te célébrerai sur le nébel à dix cordes[h].

8. « Rassasie-moi » lis. *hasbi'ēnî* d'après *90, 14* (cf. *51, 10*). H : Fais-moi entendre. 9. « je cherche un refuge » G (lis. *nasti*). H : je couvre. L^{H} : j'ai été protégé (*kousséti*). **144,** 1. « De David ». G^{B} aj. : contre Goliat. 2. « ma force » d'après *18, 2* (lis. *ḥizqi*). H : ma bonté. « des peuples » *H^e S L^H T Ps. 18, 48* (lis. *'ammim*). H : mon peuple. 7. « ta main » *H^e G S L T*. H : *tes* mains. « Délivre — arrache-moi » intervertir l'ordre des mots d'après les v. 10-11, pour rétablir le rythme. H : Délivre-moi et arrache-moi des grandes eaux...

a. Litt. : « Que ton bon esprit me conduise. » Expression tirée de Néh. 9, 20. On disait pareillement « la bonne main de Yahvé fut sur moi » (Esdr. 7, 9; 8, 18; Néh. 2, 8), ce qui signifiait « la main de Yahvé me fut favorable » (Esdr. 8, 22; Néh. 2, 18). *b.* Voy. note sur v. 1. *c.* Ce psaume, où les actions de grâces alternent sans transition avec les requêtes, n'est guère qu'un tissu de citations et de réminiscences. Cf. v. 1 et 18, 47, 35; v. 2 et 18, 3, 48; v. 3 et 8, 5; v. 4 et 39, 6, 7, 12; 62, 10; v. 5 et 18, 10; 104, 32; v. 6 et 18, 15; v. 7 et 18, 17; v. 9 et 33, 2, 3; v. 10 et 18, 51. Seuls les derniers versets (12-15) ne rappellent aucun poème connu; mais ils pourraient bien avoir été empruntés à un morceau aujourd'hui perdu (voy. note sur v. 12). *d.* Il s'agit des doigts qui tendent l'arc, comme le montre 18, 35, imité ici. *e.* Litt. : *disperse-les.* *f.* Litt. : *une droite de mensonge* (elle se lève pour attester de faux serments). *g.* Il faut sous-entendre sans doute : si tu exauces ma prière. *h.* Voy. note sur 33, 2.

10 Toi qui donnes aux rois la victoire,
toi qui délivras David ton serviteur,

11 Délivre-moi de l'épée meurtrière
et arrache-moi des mains des étrangers,
Dont la bouche profère le mensonge
et dont la droite est une main parjure.

12 . . . [a] nos fils [seront] comme des plants
soigneusement cultivés dans leur jeune âge,
Nos filles comme des colonnes d'angle sculptées,
telles qu'on en fait pour les palais.

13 Nos greniers seront pleins;
ils regorgeront de provisions de toutes sortes.
Nos brebis se multiplieront par milliers,
par myriades, dans nos campagnes.

14 Nos bœufs [seront] chargés — —[b];
point de brèche ni de captivité[c],
point de cris sur nos places publiques.

15 Heureux le peuple dont tel est le sort,
heureux le peuple dont Yahvé est le Dieu!

La royauté de Yahvé : sa grandeur et sa bonté.

145 [1] Hymne. De David.

Aleph — Je veux t'exalter, ô Roi, mon Dieu,
et bénir ton nom sans cesse et à perpétuité[d].

Bet — 2 Chaque jour je te bénirai,
je louerai ton nom sans cesse et à perpétuité[d].

Guimel — 3 Yahvé est grand et infiniment digne de louange[e];
sa grandeur est insondable.

Dalet — 4 Que chaque génération vante tes œuvres à la génération [suivante],
qu'elles racontent tes exploits!

Hé — 5 Qu'elles parlent de la splendeur glorieuse de ta majesté
et qu'elles chantent tes miracles!

Vav — 6 Qu'elles disent tes puissants et terribles exploits,
et qu'elles racontent ta grandeur!

Zaïn — 7 Qu'elles publient la mémoire de ta grande bonté
et qu'elles acclament ta justice!

Het — 8 Yahvé est miséricordieux et compatissant,
lent à la colère et riche en bonté[f];

Tet — 9 Yahvé est bon pour tous,
et ses compassions s'étendent sur toutes ses créatures.

11. « Délivre-moi — meurtrière » *G*. H : ... de l'épée meurtrière. [11] Délivre-moi... **145,** 5. *G S* (lis. *yedabbèrou weniphle'ôtèka yâsiḥou*). H : *La splendeur glorieuse de ta majesté et les circonstances* (?) de tes miracles, *je veux* [les] chanter. 6. « et qu'elles racontent » *G** (lis. *yesapperouha*). H : et que je raconte. « ta grandeur » *Hq G S T*. Hk : tes grandeurs. 7. « ta grande bonté (litt. : la grandeur de ta bonté) » *G* (lis. *rob*). H : le grand (la grandeur ?) de ta bonté.

a. L'hébreu a ici un mot (*'ăšèr*) dont le sens est tout à fait obscur. Les uns traduisent : nous *dont* les fils... D'autres : *afin que* nos fils [soient]... Mais le verbe (soient) ne pourrait pas se sous-entendre. On pourrait comprendre encore (en lisant *'aššèr*) : *Fais croître* nos fils comme... — Il est probable que les v. 12-15, qui décrivent le bonheur du peuple dont Yahvé est le Dieu, ont été empruntés à un psaume perdu analogue aux ps. 127 et 128. L'auteur qui les a insérés ici y a vu sans doute le tableau de la prospérité réservée à Israël au cas où Dieu lui accorderait la délivrance demandée (v. 11). *b*. Vers probablement incomplet; le sens en est discuté. *c*. Le sens de ce mot (litt. : *sortante*) est tout à fait incertain. D'autres entendent : point de désastre (cf. 2 Sam. 6, 8) ni de *perte*. *d*. Ce mot rend le vers trop long (cf. v. 21). *e*. Cf. 48, 2; 96, 4. *f*. Cf. Ex. 34, 6; Joël 2, 13; Ps. 86, 15 et 103, 8.

Yod — 10 Que toutes tes créatures te louent, Yahvé,
et que tes fidèles te bénissent;

Kaph — 11 Qu'ils disent la gloire de ton règne
et parlent de ta puissance,

Lamed — 12 Pour faire connaître aux hommes ta puissance
et la gloire éclatante de ton règne!

Mem — 13 Ton règne est un règne [établi] pour tous les siècles,
et ton empire [subsistera] à travers tous les âges[a].

Noun — Yahvé se montre fidèle dans toutes ses promesses
et bon dans toutes ses œuvres.

Samek — 14 Yahvé soutient tous ceux qui tombent
et redresse tous ceux qui sont courbés.

Aïn — 15 Tous regardent à toi pleins d'espoir,
et tu leur donnes, quand il est temps, leur nourriture.

Pê — 16 Tu ouvres la main,
et tu rassasies à souhait tout ce qui vit[b].

Çadê — 17 Yahvé se montre juste dans tous ses actes
et bon dans toutes ses œuvres.

Qoph — 18 Yahvé est près de tous ceux qui l'invoquent,
de tous ceux qui l'invoquent avec sincérité.

Rech — 19 Il accomplit les désirs de ceux qui le craignent;
il entend leur cri et les sauve.

Chin — 20 Yahvé garde tous ceux qui l'aiment,
mais il anéantira tous les méchants.

Tav — 21 Que ma bouche dise la louange de Yahvé,
et que toute créature bénisse son saint nom toujours et à perpétuité[c]!

Hymne à Yahvé qui, seul, mérite la confiance[d].

146 1 Acclamez Yahvé!

Acclame Yahvé, mon âme! — —

2 J'acclamerai Yahvé toute ma vie,
je célébrerai mon Dieu tant que j'existerai.

3 Ne mettez pas votre confiance dans des princes,
dans un fils d'homme, qui ne saurait délivrer.

4 Il perd son souffle, il retourne à la terre dont il est fait[e] :
ce jour-là ses projets s'évanouissent[f].

5 Heureux l'homme qui a pour aide le Dieu de Jacob,
qui fonde son espoir sur Yahvé, son Dieu,

6 Sur celui qui a fait les cieux, la terre,
la mer et tout ce qu'ils renferment,
sur celui qui demeure éternellement fidèle,

12. « ta puissance » *G S* (lis. *gebourâtèkâ*). H : ses exploits. « ton règne » *G S L* (lis. *malkoutèkâ*). H : *son* règne. 13. Le vers commençant par la lettre *noun* est tombé en H, mais a été conservé par *G S L*. 16. « Tu ouvres... tu rassasies » *G* (lis. *'attâ* au lieu de *'èt*). H : Ouvrant... rassasiant. **146,** 1. « Acclamez Yahvé (litt. : Yah) ». G (S) aj. : d'Aggée et de Zacharie.

a. Cf. Dan. 4, 3, 34. *b*. Cf. v. 15 et 16 avec 104, 27, 28. *c*. Addition liturgique. Quelques mss aj. encore : *Et nous, bénissons Yah*[vé] *dès maintenant et jusqu'à l'éternité. Acclamez Yah*[vé]! *d*. Ce psaume, qui contient de nombreuses réminiscences, et dont la langue a fortement subi l'influence de l'araméen, doit être d'époque récente. Il est cependant antérieur à 1 Macc. (voy. note sur v. 4). On y a relevé des rimes ou tout au moins des assonances (6b et 6c; 7-9a; 9b et 9c); mais le cas est si rare en hébreu qu'on se demande si ce n'est pas une rencontre fortuite. Les Juifs ont quelquefois considéré les ps. 146-150 comme formant un *hallel* (cf. note sur 113, 1) : tous ces psaumes, dans le texte massorétique, commencent et finissent par la formule : Acclamez Yah[vé] (*halelou-yâh* « alléluia »)! *e*. Litt. : « à *sa* terre ». Cf. Gen. 2, 7; 3, 19; Ps. 104, 29. *f*. Passage imité 1 Macc. 2, 63.

7 Qui fait droit aux opprimés,
qui donne du pain aux affamés.
Yahvé élargit les captifs,
8 Yahvé ouvre les yeux des aveugles,
Yahvé redresse ceux qui sont courbés[a].
Yahvé aime les justes,
9 Yahvé protège les étrangers[b];
Il fait subsister l'orphelin et la veuve,
mais il égare les méchants[c].

10 Yahvé régnera éternellement;
ton Dieu, ô Sion, régnera d'âge en âge.

Acclamez Yahvé!

Louange à Yahvé, dont la puissance éclate dans l'histoire de son peuple et dans la nature.

147

1 Acclamez Yahvé[d], car il est bon de le célébrer;
la louange convient à notre Dieu.
2 Yahvé bâtit Jérusalem[e];
il rassemble les dispersés d'Israël[f].
3 Il guérit ceux qui ont le cœur brisé
et bande leurs blessures[g].
4 Il compte les étoiles
et leur donne à toutes des noms.
5 Notre Seigneur est grand et très puissant:
son intelligence est infinie[h].
6 Yahvé fait subsister les humbles[i];
il abaisse les méchants jusqu'à terre.

7 Entonnez en l'honneur de Yahvé des cantiques d'actions de grâces;
célébrez notre Dieu en vous accompagnant du kinnor.
8 Il couvre les cieux de nuages,
il prépare la pluie pour la terre.
Sur les montagnes, il fait pousser l'herbe
et les plantes que l'homme doit cultiver.
9 Il donne leur nourriture aux bestiaux,
aux petits des corbeaux lorsqu'ils crient[j].
10 Ce n'est pas la force du cheval qu'il agrée,
ce n'est pas l'agilité du coureur[k] qui lui plait[l].
11 Ce qui plaît à Yahvé, ce sont les hommes qui le craignent,
ceux qui espèrent en sa bonté[m].

12[n] Célèbre Yahvé, Jérusalem;
Sion, acclame ton Dieu!
13 Car il a renforcé les barres de tes portes[o],
il a béni tes fils dans ton enceinte.

147, 1. G aj. en tête : « Acclamez Yah[vé] » et (avec S) « d'Aggée et de Zacharie ». « de le célébrer — Dieu » lis. *zammerô*; puis (avec G) lis. *lë'lôhênou* et suppr. *ki nâ'im*. H : de célébrer notre Dieu, car il est aimable; la louange convient. 8. « et les plantes — cultiver » G (cf. *104, 14*). Manque en H.

a. Cf. 145, 14. *b.* Cf. 94, 6. *c.* Litt. : *il tord le chemin des méchants.* *d.* Litt. : *Yah.* *e.* Probablement allusion à la reconstruction de la ville après l'exil (cf. v. 13). *f.* Cf. És. 11, 12; 56, 8. *g.* Cf. És. 61, 1. *h.* Cf. v. 4-5 avec És. 40, 26, 28. *i.* Cf. 146, 9. *j.* Avec Job 39, 3 et Ps. 104, 21, le poète interprète apparemment le cri des animaux comme un appel à Dieu. *k.* Litt. : *ce ne sont pas les jambes de l'homme...* *l.* Cf. 20, 8; 33, 16, 17. *m.* Cf. 33, 18. *n.* En G S L, les v. 12-20 forment un nouveau psaume avec cette suscription : Acclamez Yah[vé] (G L)! D'Aggée et de Zacharie (G S). *o.* Allusion à la restauration des murs et des portes de Jérusalem par Néhémie (Néh. 3; 4; 6; 12), ou peut-être simple image.

14 Il assure la paix à tes frontières;
il te rassasie de la moelle du froment[a].
15 Il envoie sa parole sur la terre;
son commandement court avec rapidité.
16 Il fait tomber la neige comme [des flocons de] laine[b],
il répand la gelée blanche comme de la cendre.
17 Il jette la glace[c] en menus éclats[d];
devant ses frimas les eaux s'arrêtent.
18 Il envoie sa parole et les fait fondre:
il fait lever le vent[e], et les eaux se remettent à couler[f].
19 Il a révélé sa parole à Jacob,
ses lois et ses ordonnances à Israël.
20 Il ne l'a fait pour aucune des [autres] nations:
il ne leur a pas fait connaître ses ordonnances.

Acclamez Yahvé!

Les cieux et la terre, avec tout ce qui les remplit, sont invités à louer Yahvé, qui a relevé la puissance de son peuple.

148

1 Acclamez Yahvé!

Acclamez Yahvé du haut des cieux,
acclamez-le dans les lieux très-hauts:
2 Acclamez-le, vous tous ses anges,
acclamez-le, vous toutes ses armées[g];
3 Acclamez-le, soleil et lune,
acclamez-le, vous toutes, étoiles brillantes;
4 Acclamez-le, cieux des cieux[h],
et vous, les eaux qui êtes au-dessus des cieux[i]!
5 Que tous célèbrent le nom de Yahvé,
car il a commandé et ils ont été créés[j].
6 Il les a établis pour toujours et à perpétuité;
il a posé une loi qu'ils ne transgresseront pas[k].

7 Acclamez Yahvé sur la terre:
[acclamez-le], monstres marins[l] et vous tous, abîmes[m];
8 Feu et grêle, neige et brouillard[n],
vent de tempête qui exécutes ses ordres[o];
9 Montagnes et vous toutes, collines,
arbres fruitiers et vous tous, cèdres;
10 Bêtes sauvages et vous tous, animaux domestiques,
reptiles et oiseaux ailés[p]!

17. « les eaux s'arrêtent » lis. *maïm ya'âmôdou*. H : qui subsisterait? — La suite montre qu'il devait être question, ici, de la congélation des cours d'eau. 19. « sa parole » *H[k] G L (S)*. H[q] T : *ses* paroles. 20. « il ne leur — ordonnances » lis. *oumišpaṭaw (G S L) bal yôdî'ëm (G S T)*. H : et les ordonnances, elles ne les connaissent pas. « Acclamez Yah[vé] ». Manque en G S. **148,** 1. « Acclamez Yah[vé] ». Manque en S. G S aj. : d'Aggée et de Zacharie. 2. « toutes ses armées » *H[q] G S L T*. H[k] : toute *son* armée. 6. « qu'ils ne transgresseront pas » lis. *ya'âbôrou*. H : elle ne passera pas (ou : on ne la transgresse pas).

a. Cf. 81, 17. *b.* La laine, lavée par le foulon, était aussi considérée comme le type de la blancheur (És. 1, 18; Mc 9, 3). *c.* Litt. : *sa glace*. La glace de ses réservoirs célestes. *d.* Il s'agit évidemment de la grêle. *e.* Litt. : *son vent.* *f.* Cf. v. 15-18 avec És. 55, 10-11. *g.* Cf. 103, 20-21 et la note. *h.* Voy. note sur 68, 34. *i.* Voy. note sur Gen. 1, 7. *j.* Cf. 33, 9. *k.* Cf. Jér. 5, 22; 31, 36; 33, 25; Job 14, 5. *l.* Cf. Gen. 1, 21 et la note. *m.* Cf. note sur Gen. 1, 7. — L'auteur, contrairement à l'opinion générale des Hébreux, qui partageait le monde en trois parties (ciel, terre, mers ou abîme : Gen. 1; Ex. 20, 4), le divise en deux seulement, ciel et terre : ainsi s'explique que les monstres marins et les abîmes appartiennent à la terre. *n.* Traduction très hypothétique : partout ailleurs, le mot hébreu signifie fumée. Les anciennes versions (G S L) l'ont rendu ici par « glace ». *o.* Cf. 103, 20; 104, 4. *p.* Les oiseaux, comme les phénomènes météorologiques (v. 8), appartiennent donc à la terre, et non au ciel où on les rangeait d'ordinaire, p. ex. Gen. 1, 20-22. Il y a là, semble-t-il, un progrès dans les connaissances cosmologiques.

11 Que les rois de la terre et tous les peuples,
les princes et tous les juges du monde,
12 Que les jeunes gens ainsi que les vierges,
les vieillards avec les enfants,
13 Acclament le nom de Yahvé,
car son nom seul est grand[a],
sa majesté domine la terre et les cieux.

14 Il a relevé la puissance[b] de son peuple[c] :
sujet de louange pour tous ses fidèles,
pour les enfants d'Israël, le peuple qu'il a pris auprès de lui.

Acclamez Yahvé !

L'épée à deux tranchants de la vengeance[d].

149

1 Acclamez Yahvé !

Chantez à Yahvé un cantique nouveau[e],
[chantez] ses louanges dans l'assemblée des fidèles !
2 Qu'Israël se réjouisse d'avoir un tel créateur;
que les enfants de Sion soient dans l'allégresse d'avoir un tel roi;
3 Qu'ils acclament son nom en dansant[f],
qu'ils le célèbrent au son du tambourin et du kinnor!
4 Car Yahvé se montre favorable à son peuple;
il donne aux humbles la victoire pour parure.
5 Les fidèles exultent, environnés de gloire,
ils poussent des cris de joie en voyant leur récompense.
6 Ils ont à la bouche les louanges de Dieu
et à la main l'épée à deux tranchants,
7 Pour tirer vengeance des nations,
pour châtier les peuples,
8 Pour lier leurs rois avec des chaînes
et leurs nobles avec des ceps de fer,
9 Pour en faire justice, selon qu'il est écrit[g];
mission glorieuse pour tous les fidèles de Yahvé !

Acclamez Yahvé !

Acclamez Yahve au son de tous les instruments[h] !

150

1 Acclamez Yahvé !

Acclamez Dieu dans son sanctuaire,
acclamez-le dans le firmament, son inébranlable demeure[i] ;

14. « Il a relevé ». G L^H* : il relèvera (*weṣârêm*). « qu'il a pris auprès de lui » lis. *qèrebô* (cf. 65, 5). H : son proche. « Acclamez Yah[vé] ». Manque en G S. **149,** 1. « Acclamez Yah[vé] ». Manque en L^H*. 5. « en voyant leur récompense » lis. *maskourtâm*. H : sur leurs couches. — Texte incertain. 9. « Acclamez Yah[vé] ». Manque en G S L^H*.

a. Cf. És. 12, 4. *b*. Litt. : *la corne*. *c*. Allusion à quelque délivrance accordée à Israël. Avec la leçon G L^H (voy. note critique), il s'agirait du futur avènement de l'ère messianique. *d*. Dès l'antiquité, on a pensé que ce psaume célébrait quelqu'une des victoires remportées par les Israélites « fidèles » sous la conduite des Maccabées. On a notamment rapproché « l'assemblée des fidèles » (v. 1, cf. 5) de la « synagogue des Asidéens » (1 Macc. 2, 42) et le v. 6 du passage 2 Macc. 15, 26-27 : « Les soldats de Judas attaquèrent les ennemis en invoquant Dieu et en priant. Combattant avec leurs bras et priant Dieu dans leur cœur, ils ne tuèrent pas moins de 35.000 hommes, grâce au secours de Dieu qui les remplit d'une grande joie. » *e*. Cf. 33, 3; 96, 1; És. 42, 10. *f*. Cf. Ex. 15, 20; 2 Sam. 6, 14, 16, 21; Ps. 87, 7; 118, 27; 150, 4. *g*. Sous-entendu : dans les prophéties (p. ex. Deut. 32, 41-43; És. 63, 1-6; etc.). C'est ainsi que Jean Hyrcan fit rouler dans les ravins les pierres de Samarie ruinée (Josèphe, *Ant. Jud.*, XIII, 10, 3) pour accomplir l'oracle de Mich. 1, 6. D'autres sous-entendent : dans la Loi (contre les Cananéens) : Deut. 7, 2; etc. D'autres encore : au ciel, dans le livre de Dieu (cf. 139, 16). *h*. Ce psaume sert de doxologie finale à l'ensemble du Psautier. Il a été fait cependant pour être exécuté dans le Temple (v. 3-5). *i*. Litt. : *dans le firmament de sa force*. Le sens est sans doute : acclamez Dieu *trônant* dans son sanctuaire, dans le firmament. D'après la suite, l'invitation du poëte s'adresse uniquement aux fidèles réunis dans le Temple.

2 Acclamez-le pour ses exploits,
acclamez-le dans sa grandeur immense;
3 Acclamez-le au son du cor,
acclamez-le aux accords du nébel et du kinnor;
4 Acclamez-le en vous accompagnant du tambourin et en dansant,
acclamez-le aux accents des instruments à cordes et de la flûte[a];
5 Acclamez-le au bruit des cymbales sonores,
acclamez-le au bruit des cymbales retentissantes[b]!
6 Que tout ce qui respire acclame Yahvé[c]!

Acclamez Yahvé[c]!

150, 6. « tout ce qui respire (litt. : toute âme) » *G S L*. H : toute l'âme. « Acclamez Yah[vé] » manque en G* S L^H*.

a. Le mot hébreu désignait une flûte très simple, peut-être le chalumeau ou la flûte de Pan. *b*. D'après certains interprètes, ces deux termes (*cymbales sonores*, *cymbales retentissantes*) désigneraient deux instruments distincts, l'un les castagnettes, l'autre les cymbales proprement dites. Il est plus probable que l'auteur a nommé deux fois les cymbales, parce qu'il avait épuisé la liste des instruments formant l'orchestre du Temple. Le nébel et le kinnor (instruments à cordes, cf. 33, 2), le cor, la flûte et les cymbales étaient réservés aux lévites musiciens, et le tambourin aux femmes. L'invitation à acclamer Yahvé s'adresse donc à tout le peuple, clercs et laïques. *c*. Litt. : *Yah*.

NOTE GÉNÉRALE

SUR LES INDICATIONS MUSICALES, LITTÉRAIRES ET LITURGIQUES QUI ACCOMPAGNENT LES PSAUMES

En tête d'un grand nombre de psaumes figurent de courtes notes (parfois réduites à un seul mot), qui donnent des indications sur l'exécution musicale du morceau, son caractère littéraire, son origine ou son usage liturgique. Comme elles sont tout à fait étrangères au corps même des psaumes et qu'elles n'appartiennent probablement pas à leurs auteurs, nous les avons imprimées en caractères plus petits. Nous avons fait de même pour d'autres notes analogues qu'on rencontre parfois au cours ou à la fin d'un psaume.

Pour plus de clarté, nous répartirons ces annotations en quatre groupes, bien que l'attribution de plusieurs d'entre elles à telle ou telle classe soit assez incertaine; elles renferment, en effet, beaucoup de termes techniques dont les plus anciens traducteurs ignoraient déjà le sens.

I. ANNOTATIONS MUSICALES

1 *A l'octave*, litt. « sur la huitième » (6 ; 12). Selon d'autres (Targ.), « sur la cithare à huit cordes »; mais ce sens ne convient pas 1 Chr. 15, 21.

2 *Avec instruments à cordes* (4; 6; 54; 55; 67; 76; cf. Hab. 3, 19 et Ps. 61, 1).

3 *Avec les flûtes* (5). Traduction et texte très incertains. Les anciennes versions ont compris « sur l'héritière » (G), « sur les héritages » (Sym) — ce serait alors le début d'un air connu (voy. n° 5) —, « des héritages » (Aq), « pour les héritages » (L^H).

4 *Higgayôn* (9, 17; cf. 92, 4). On entend d'ordinaire « à grand orchestre », mais la racine *hâgâ* signifie, au contraire : répéter à mi-voix (Ps. 1, 2), roucouler (És. 38, 14; 59, 11), gronder sourdement (És. 31, 4), gémir (És. 16, 7; Jér. 48, 31). Le sens doit être plutôt : en sourdine, *mezza voce*.

5 « *Ne détruis pas* » (57; 58; 59; 75). C'étaient probablement les premiers mots d'un chant connu, cité aussi És. 65, 8. On admet généralement que ce renvoi indiquait la mélodie sur laquelle devait se chanter le psaume. Mais comme les morceaux portant cette annotation ont des mètres fort différents et des strophes de longueur très variée, il s'agit plutôt, semble-t-il, du mode dans lequel le psaume devait être exécuté. La musique antique était très riche en modes, et chacun d'eux a pu être désigné par les premiers mots d'un air connu appartenant à ce mode : c'est le procédé qu'emploient les Arméniens pour désigner leurs différentes sortes de chants sacrés.

6 *Sèla* figure 71 fois, dans 39 psaumes ; on le retrouve trois fois dans Hab. 3. Aquila, Jérôme et le Targoum le rendent par « toujours », les Septante par *diapsalma*, mot dont le sens précis est inconnu, mais qui permet de supposer que *sèla* désignait un interlude de musique instrumentale (voy. 9, 17, où il est associé à *higgayôn*).

7 *Sur « Biche de l'aurore »* (22), c'est-à-dire probablement sur le mode (ou la mélodie) d'un chant dont les paroles commençaient ainsi.

8 *Sur jeunes femmes* (46 ; 1 Chr. 15, 20). On entend d'ordinaire : « pour voix de soprano ». Ce sens conviendrait, il est vrai, assez mal aux mâles accents du ps. 46 ; mais la note pourrait se rapporter à l'accompagnement instrumental et signifier : sur un ton aigu. En tout cas, il s'agit d'une indication musicale faisant pendant à celle que nous avons traduite « à l'octave » : voy. 1 Chr. 15, 20-21, où il est question de nébels joués « sur jeunes femmes » en même temps que des kinnors se font entendre « sur la huitième ».

9 *Sur la guittit* (8 ; 81 ; 84), sur le mode de Gat, ou, selon d'autres : sur la cithare de Gat, ou peut-être : sur le mode (ou l'air) du chant « ne l'annoncez pas à Gat » (2 Sam. 1, 20). Les Septante et d'autres anciens témoins du texte ont lu « sur les pressoirs » (*'al haggittôt*) ; il s'agirait alors d'un de ces « chants du pressoir » (ὕμνοι ἐπιλήνιοι) que l'on répétait en foulant le raisin (cf. Juges 9, 27 ; És. 16, 10 ; Jér. 25, 30) ; les psaumes où se trouve cette indication conviendraient bien à la fête de la Vendange ou des Tabernacles.

10 *Sur maḥalat* (53 ; 88). Sens inconnu.

11 *Sur « Meurs pour le fils »* (9) ; *sur « Meurs »* (48, 15). Traduction très incertaine. Peut-être le début d'un air classique. Il est plus probable cependant que les deux premiers mots *'al mout* sont une corruption de l'annotation musicale *'al 'ălamot* « sur jeunes femmes » (voy. n° 8). Le mot rendu par « pour le fils » pourrait alors être un reste de la mention « des fils [de Coré] » : cf. 46, 1 ; 48, 15 et 49, 1.

12 *Sur « [Pareille à] des lis [est] la loi »* (80) ; *sur « [Pareille à] un lis [est] la loi »* (60) ; *sur « [Pareille à] des lis »* (45 ; 69). Probablement encore les premiers mots d'un cantique connu.

13 *Sur « Une colombe [s'envole] vers le lointain »* (56), c'est-à-dire sur le mode (ou l'air) d'un chant connu où se trouvaient ces mots, peut-être le ps. 55 (cf. v. 7 et 8). Pour notre restitution du passage, voy. note critique. H porte : *Sur « Colombe muette des éloignés »* ; G : *Sur le peuple qui avait été éloigné des saints.*

II. ANNOTATIONS RELATIVES AU CARACTÈRE LITTÉRAIRE DES PSAUMES

14 *Cantique* ou *Chant*. Nous avons traduit ainsi les mots hébreux *šir* et *širâ*, qui figurent en tête de 31 psaumes et désignent un chant quelconque, profane (cf. És. 23, 15, 16) aussi bien que sacré. Le Ps. 45 porte le titre de *Chant d'amour*, qui convient bien à ce poëme nuptial.

15 *Chiggayôn* (7 ; cf. Hab. 3, 1). Sens inconnu : « faute » (?), « dithyrambe » (?), « chant » (?).

16 *Hymne*, en hébr. *tehillâ* « louange » (145). Dans la Bible hébraïque, le livre des Psaumes s'appelle « livre des hymnes (*tehillim*) ». Voy. aussi 72, 20 (G), dans la note critique.

17 *Maskil* (32 ; 42 ; 44 ; 45 ; 52-55 ; 74 ; 78 ; 88 ; 89 ; 142 ; cf. 47, 8). A la traduction « poëme didactique », qui ne saurait convenir (cf. Ps. 45), il faut probablement, d'après 2 Chr. 30, 22, préférer celle de « poëme composé avec art ».

18 *Miktam* (16 ; 56-60). Sens inconnu : « chant d'or » (?), « inédit » (?).

19 *Prière* (17 ; 86 ; 90 ; 102 ; 142 ; cf. 72, 20).

20 *Psaume*. Nous avons traduit ainsi l'hébreu *mizmôr*, qui figure dans 57 psaumes et désigne un chant avec accompagnement d'instruments. Conformément au témoignage des Septante, nous avons conservé ce mot dans le titre général du livre ; dans la Bible hébraïque, il s'appelle « Hymnes » (voy. n° 16).

III. ANNOTATIONS RELATIVES A LA PROVENANCE DES PSAUMES

Beaucoup de psaumes (cent dans l'édition massorétique) portent en tête un nom propre précédé d'une préposition que nous avons traduite par « de », mais qui signifie proprement « à » : *à David ; à Asaph ;* etc... Il est certain que, dans la pensée des derniers rédacteurs des textes bibliques, ce nom propre désignait l'auteur du morceau ; car la même formule *à Habaquq* se trouve en tête d'un psaume inséré dans le livre de ce prophète (ch. 3), et d'autre part, au début de treize pièces du Psautier on lit, à la suite de la mention *à David*, l'indication des circonstances de sa vie où le roi-poëte doit les avoir composées (3 ; 7 ; 18 ; 34 ; 51 ; 52 ; 54 ; 56 ; 57 ; 59 ; 60 ; 63 ; 142).

Mais il y a tout lieu de penser que, primitivement, les mentions *aux fils de Coré, à Asaph, à Hémân, à Étân*, désignaient une ancienne collection d'où le psaume avait été tiré. On employait la préposition *à* soit pour indiquer que ce psaume *appartenait* aux fils de Coré, à Asaph, etc., c'est-à-dire au recueil de cantiques spécial à chacune de ces confréries de chantres sacrés, soit parce que ces recueils portaient déjà des titres comme « le livre de cantiques *aux* fils de Coré » (on disait en hébreu : le livre des annales *aux* rois d'Israël). Le titre abrégé de la source fut reproduit en tête de chacun des morceaux qu'on lui empruntait, de même que, dans certains recueils protestants français, on trouve au début d'un cantique les mots « Des chants chrétiens » ou « Psalmodie morave ».

Ainsi s'explique de la façon la plus naturelle qu'un même psaume porte côte à côte plusieurs noms de personnes : *aux fils de Coré* (au pluriel) ; *à Yedoutoun* et *à David* (39 ; 62) ; *sur Yedoutoun* et *à Asaph* (77) ; *aux fils de Coré* et *à Hémân* (88). Cela ne veut naturellement pas dire que le morceau en question ait plusieurs auteurs, mais qu'il se trouvait dans plusieurs collections. La formule *à David* signifiait donc originairement que le psaume avait été tiré d'un recueil portant le nom de ce prince (cf. les *prières de David, fils d'Isaï* mentionnées Ps. 72, 20). Elle nous renseigne sur la *provenance* du morceau, mais non pas nécessairement sur son *auteur*. Il se peut fort bien qu'une collection intitulée *Prières de David* ait contenu des pièces non attribuées à ce roi, de même que le livre des « Proverbes de Salomon » renferme de longues séries de sentences rapportées à d'autres « sages ». Sur cette question de la composition des psaumes, voy. l'Introduction générale.

Sous le bénéfice de ces observations, voici les renseignements que l'édition massorétique donne sur la provenance des psaumes. Il y a sur ce point de sensibles divergences entre les divers témoins du texte (manuscrits hébreux, Septante, Pechittô, Jérôme, Targoum), ce qui montre que la tradition resta longtemps très flottante.

21 *D'Asaph* (50 ; 73-83). Asaph était le nom d'une confrérie de chantres sacrés (Esdr. 2, 41 ; 3, 10 ; etc.). D'après l'auteur des Chron., leur ancêtre avait vécu au temps de David et de Salomon (1 Chr. 6, 39 ; etc.).

22 *De David*. Dans le texte hébreu, cette mention figure en tête de 73 psaumes sur 150. Dans la version des Septante, le nom de David apparaît dans la suscription de 16 autres pièces (2 ; 33 ; 42 ; 43 ; 67 ; 71 ; 91 ; 93-99 ; 104 ; 137) ; encore y a-t-il sur ce point désaccord entre les manuscrits. Quelques-uns omettent le nom de David dans les ps. 122 ; 124 ; 131 ; 133.

23 *D'Étân l'Ezraḥite* (89) et *De Hémân l'Ezraḥite* (88). Noms de deux sages renommés des anciens temps (1 Rois 4, 31 ; cf. 1 Chr. 2, 6). Hémân et Étân étaient aussi les noms de deux confréries de chantres sacrés, dont les ancêtres, d'après l'auteur des Chron., vivaient au temps de David (1 Chr. 15, 17, 19). Cet écrivain paraît identifier Étân avec Yedoutoun (1 Chr. 9, 16 ; etc.). Il range Étân et Hémân, tantôt parmi les lévites (Hémân parmi les « fils de Coré » : 1 Chr. 6, 33-38 ; cf. Ps. 88 ; — Étân parmi les « fils de Merari » : 1 Chron. 6, 44-47), tantôt dans le clan de Zèraḥ, qui appartenait à la tribu de Juda (1 Chron. 2, 6).

24 *De Moïse, homme de Dieu* (90).

25 *De Salomon* (72 ; 127). La version des Septante ne donne ce nom que dans la suscription du Ps. 72, où elle traduit : « *pour* Salomon ».

26 *Des fils de Coré* (42 ; 44-49 ; 84 ; 85 ; 87 ; 88). Famille lévitique (Ex. 6, 21, 24 ; 1 Chr. 6, 22, 37), dont l'ancêtre s'était révolté contre Moïse d'après Nomb. 16 ; 26, 8-11. Selon l'auteur des Chron. (1 Chr. 9, 19, 31 ; Néh. 11, 19), les lévites de cette famille étaient portiers et boulangers du Temple, mais comprenaient aussi des chantres (1 Chr. 6, 31-38 ; 2 Chr. 20, 19).

27 *De Yedoutoun* (39) ; *sur Yedoutoun* (62 ; 77). D'après 1 Chr. 9, 16 ; 16, 38, etc., Yedoutoun était un chantre sacré du temps de David. Voy. note n° 23.

28 *Du maître-chantre*. Le mot hébreu que l'on traduit ainsi est le participe d'un verbe qui signifie d'ordinaire « diriger », « surveiller » (1 Chr. 23, 4 ; 2 Chr. 2, 2, 18 ; 34, 12, 13 ; Esdr. 3, 8, 9) et qui est appliqué à la musique du Temple 1 Chr. 15, 21. Le *menaṣṣêaḥ* paraît donc être celui qui dirigeait l'exécution musicale du chant sacré. L'indication « du (litt. : au) maître-chantre », qui figure en tête de 55 psaumes, signifie peut-être qu'ils avaient été empruntés à un recueil portant un titre comme « le livre de cantiques du (héb. au) maître-chantre ».

29 La version des Septante connaît aussi des psaumes « des fils de Jonadab et des premiers déportés » (71), « de Jérémie » (137), « de Zacharie » (138, 139), « d'Aggée et de Zacharie » (146-148).

IV. ANNOTATIONS LITURGIQUES

30 *Acclamez Yahvé !* en hébreu *halelou-yah*, d'où nous avons tiré Alléluia (104, 35 (H) ; 105, 45 ; 106, 1, 48 ; 111, 1 ; 112, 1 ; 113, 1, 9 (H) ; 115, 18 (H) ; 116, 19 (H) ; 117, 2 (H) ; 135, 1, 21 (H) ; 146, 1, 10 ; 147, 1, 20 ; 148, 1, 14 ; 149, 1, 9 ; 150, 1, 6). Par cette formule le clergé invitait le peuple à saluer la divinité en poussant des clameurs (cf. 1 Sam 4, 5-6 ; Ex. 32, 17-18). Ces acclamations étaient aussi en usage chez les Arabes (le *tahlil*). Elles étaient fort bruyantes ; un poëte leur compare les vociférations des soldats chaldéens envahissant le Temple (Lam. 2, 7) ; on les entendait à grande distance (Esdr. 3, 11-13 ; Néh. 12, 43). D'après une tradition rabbinique, on ne prononçait le *halelou-yah* qu'avant l'exécution du chant ; aussi beaucoup de critiques estiment-ils que, lorsque cette formule se trouve à la fin d'un psaume, elle se rapporte en réalité au psaume suivant (comme le veut la version grecque). Cependant des passages comme 1 Chr. 16, 36 ; Esdr. 3, 11 prouvent que, au temps de l'auteur des Chroniques (IVe-IIIe siècle av. J.-C.), l'acclamation rituelle pouvait aussi trouver place après le chant d'un psaume.

31 *A enseigner* (60 ; cf. 2 Sam. 1, 18). On a supposé que ce psaume servait dans l'instruction religieuse de la jeunesse.

32 *Cantique des pèlerinages* (120 ; 122-134) ; *cantique pour les pèlerinages* (121). L'hébreu peut signifier « cantique des degrés » ; ainsi l'ont entendu G et L : une interprétation juive voulait que ces 15 psaumes aient été chantés sur les 15 marches menant du parvis des femmes à celui des hommes. Mais le texte doit plutôt être compris « cantique des montées » : les pèlerins chantaient ces psaumes, d'allure populaire, lorsqu'ils montaient à Jérusalem pour les grandes fêtes. Selon d'autres, « cantique avec crescendo » ou « cantique à gradations » ; ce nom, d'après certains interprètes, ferait allusion aux reprises, assez fréquentes dans les ps. 120-134 (par ex. 121, 1-5, 7-8 ; 122, 5 ; 124, 4-5 ; 126, 2-3 ; etc.), mais couramment employées aussi dans d'autres poésies lyriques israélites (ainsi ps. 24, 7-10 ; 93, 3-4 ; 94, 3 ; 96, 7-8 ; 114, 3-6 ; etc.).

33 *Cantique pour la dédicace du Temple* (30), c'est-à-dire pour la « fête de la Dédicace » célébrée en mémoire de la purification du sanctuaire (165 av. J.-C.) par Judas Maccabée (1 Macc. 4, 36-59 ; 2 Macc. 10, 1-8 ; cf. Jean 10, 22). Ce psaume, d'après le Talmud, était chanté par les lévites, lorsque les fidèles apportaient en procession les prémices au Temple.

34 *Cantique pour le jour du sabbat* (92), c'est-à-dire pour l'office de ce jour. D'autres témoins du texte nous apprennent, d'accord avec la tradition rabbinique, que le ps. 24 était « pour le 1er jour de la semaine » (G), le 48 pour le 2e (G), le 94 pour le 4e (G), le 81 pour le 5e (VL, Arm), le 93 pour le 6e (G).

35 *Pour commémorer* (38 ; 70). Note énigmatique indiquant peut-être que ces psaumes se chantaient au moment où l'on apportait l'offrande commémorative (*'azkârâ*) dont il est parlé Lév. 2, 2-9.

36 *Pour l'action de grâces* (100), c'est-à-dire sans doute à exécuter lors de l'offrande du sacrifice de ce nom (Lév. 7, 11-12).

37 *Pour s'humilier*, litt. : « pour humilier (sous-entendu : son âme) ». Titre d'un psaume de pénitence (88). Selon d'autres : « pour chanter ».

Voyez aussi la notice en tête du ps. 102 et la note.

LES PROVERBES

PRÉFACE[a]

1 Les proverbes[b] de Salomon, fils de David,
roi d'Israël — —[c],
2 [Aideront] à apprendre la sagesse et les bonnes mœurs,
à comprendre les paroles sensées,
3 A acquérir une sage éducation,
la justice, l'équité et la droiture,
4 A donner aux niais du discernement,
au jeune homme de la connaissance et de la réflexion.
5 Que le sage [aussi] écoute, et il accroîtra son savoir;
l'homme intelligent acquerra l'art de se conduire
6 En étudiant les maximes et les allégories[d],
les paroles des sages et leurs énigmes.

PREMIÈRE PARTIE

ÉLOGE DE LA SAGESSE (1, 7-9, 18)

Le principe de la sagesse.

7 La crainte de Yahvé est le commencement de la connaissance[e];
les insensés méprisent la sagesse et l'instruction.
8 Écoute, mon fils, les instructions de ton père
et ne rejette pas les leçons de ta mère :
9 Elles sont une couronne gracieuse sur ta tête
et un collier autour de ton cou.

Exhortation à résister aux appels séducteurs des méchants.

10 Mon fils, si les pécheurs veulent te séduire,
n'y consens pas[f];
11 s'ils disent : « Viens avec nous!

a. Cette préface (v. 1-6) a pour but de recommander les divers recueils qui forment le livre des Proverbes : le v. 1 (*Proverbes de Salomon*) vise ch. 10, 1-22, 16; 25-29; le v. 6 (*les paroles des sages*), ch. 22, 17-24, 22; 24, 23-34, et peut-être ch. 30 (*les énigmes*). Le rédacteur a fait en outre précéder la collection d'un long développement (1, 7-9, 18), qui lui paraissait dégager l'esprit des anciens recueils qu'il allait reproduire. Ce morceau était peut-être son œuvre personnelle; en tout cas il a dû exister d'abord à l'état d'ouvrage indépendant, car il ne vise nulle part les recueils qui lui font suite actuellement. *b*. Le mot hébreu (*machal*) qu'on a coutume de traduire de cette manière serait mieux rendu ici par « maximes ». *c*. Le rythme indique qu'il manque un mot soit dans le deuxième membre de ce vers (par ex. « roi d'Israël *à Jérusalem* », ou « *qui régna sur* Israël » [G]), soit dans le premier (par ex. « *Précieux* [sont] les proverbes de Salomon — fils de David, roi d'Israël — pour apprendre... »). *d*. Le sens du mot hébreu n'est pas sûr : il signifie, selon les uns, « raillerie, persiflage »; selon les autres, « interprétation » d'où « sentence ayant besoin d'être interprétée ». *e*. Ce terme ne désigne pas l'ensemble des vérités d'ordre théorique que nous appelons aujourd'hui la science, mais simplement les conseils de la sagesse pratique, comme l'indiquent les synonymes employés dans la deuxième partie du vers. La première règle de la sagesse est de *craindre Yahvé* (cf. 9, 10; Ps. 111, 10; Job 28, 18; Sir. 1, 14-20), c'est-à-dire de respecter les volontés du juge redoutable, qui punit immanquablement les méchants. *f*. L'incorrection du rythme, dans l'hébreu, indique que le texte des v. 10 et 11 a été altéré. Nous supposons que les mots « n'y consens pas », trop courts pour un hémistiche, et dont l'orthographe est anormale, sont une glose, et qu'il y a une lacune au v. 11 (voy. note crit.).

Complotons contre la vie du juste,
tendons sans motif un piège à l'innocent;
12 Engloutissons-les tout vivants, comme le Cheôl[a],
tout entiers, comme ceux qui descendent dans la fosse!
13 Nous trouverons toutes sortes de biens précieux;
nous remplirons nos maisons de butin.
14 Associe-toi avec nous[b] :
nous aurons tous bourse commune! »
15 Ne fais pas route avec eux,
tiens ton pied loin de leur sentier,
16 Car leurs pieds courent au mal,
et ils ont hâte de répandre le sang[c].
17 Car c'est en vain qu'on tend le filet
sous les yeux d'un oiseau quel qu'il soit.
18 Eux, c'est contre leur propre vie qu'ils complotent;
c'est à eux-mêmes qu'ils tendent un piège[d].
19 Tel est le sort de tous ceux qui poursuivent la richesse mal acquise :
elle coûte la vie à qui la détient.

La Sagesse adresse des reproches et des menaces à ceux qui la méprisent.

20 La Sagesse crie dans les rues;
sur les places, elle fait entendre sa voix.
21 Du haut des remparts elle appelle;
à l'entrée des portes (dans la ville), elle dit ses paroles[e] :
22 « Jusques à quand, sots, aimerez-vous la sottise,
et [vous], moqueurs, vous plairez-vous à la moquerie,
et [vous] insensés, détesterez-vous la connaissance?
23 Revenez à mes remontrances!
je vais déverser devant vous ce que j'ai sur le cœur[f];
je vous ferai connaître mes paroles...
24 Puisque j'ai appelé et que vous avez refusé d'écouter[g],
que j'ai étendu la main[h] et que personne n'y a fait attention,
25 Puisque vous avez négligé tous mes conseils
et que vous ne voulez pas de mes remontrances,
26 Moi aussi, je rirai quand vous serez dans le malheur,
je me moquerai quand l'épouvante fondra sur vous,
27 Quand l'épouvante fondra sur vous comme la tempête,
et que le malheur s'abattra sur vous comme l'ouragan,
quand fondront sur vous la détresse et l'angoisse[i].
28 Alors ils m'appelleront, et je ne répondrai pas;
ils me chercheront et ne me trouveront pas.

1, 11. « contre la vie (litt. : le sang) du juste » lis. *ledam ṣaddiq*. H : contre le sang. — Texte très incertain. 15. G. H : *Mon fils*, ne fais pas... 20. « crie » lis. *tirnè* (cf. Job 39, 23). H : (elles) crient. « dans les rues » G. H : dans *la* rue. 21. « Du haut des remparts » G (lis. *ḥômôt*). H : A la tête des (rues?) *bruyantes*. 22. « moqueurs, vous plairez-vous... insensés, détesterez-vous » d'après S (lis. *ḥâmadtèm... tisne'ou*). H. : les moqueurs se plairont-ils... les insensés détesteront-ils.

a. Le *Cheôl* (voy. 1re note sur Ps. 6, 6) est souvent représenté sous l'image d'un monstre, qui dévore les vivants (És. 5, 14; Ps. 141, 7; Prov. 27, 20; 30, 16; Jon. 2, 3). *b*. Litt. : *Tire ton lot au milieu de nous*, image probablement empruntée à la vie rurale : le paysan tirait au sort sa part des terres communales (Jér. 37, 12; Mich. 2, 5; Ps. 16, 5). Tirer son lot dans telle bourgade, c'était en être citoyen. — D'autres entendent : « Tu tireras au sort ta part (de butin) au milieu de nous »; mais cela s'accorde mal avec la suite. *c*. Ce vers, qui manque dans G^B, paraît être une glose, tirée d'És. 59, 7. Les moralistes juifs n'ont pas coutume de mettre en garde contre une certaine ligne de conduite parce qu'elle est mauvaise : ils la déconseillent parce qu'elle est nuisible à ceux qui la suivent (voy. v. 17-19). *d*. Cette comparaison paraît destinée à mettre en lumière l'aveuglement des méchants : alors que l'oiseau s'envole quand il voit le piège, les méchants se le tendent à eux-mêmes. *e*. Le texte de ce passage (v. 21, 22, 23, 27) est surchargé de gloses et d'additions superflues, qui troublent le rythme. *f*. Litt. : *je vais faire jaillir pour vous mon esprit*. *g*. Les remontrances de la Sagesse étant demeurées sans résultat, elle va passer à la menace. *h*. Pour réclamer l'attention des auditeurs (cf. És. 65, 2; Act. 26, 1). *i*. Note explicative ajoutée après coup : les deux premiers membres du v. 27 répondent exactement aux deux hémistiches du v. 26.

29 Puisqu'ils ont détesté la connaissance
et ne se sont pas ralliés à la crainte de Yahvé,
30 Puisqu'ils n'ont pas voulu de mes conseils
et qu'ils ont dédaigné toutes mes remontrances,
31 Ils devront manger du fruit de leurs errements
et savourer jusqu'à satiété [les conséquences de] leurs résolutions !
32 Car l'indocilité des sots les tuera,
et l'insouciance des insensés les perdra.
33 Mais celui qui m'écoute aura une demeure sûre :
il vivra tranquille, sans redouter aucun mal. »

Les avantages que procure la recherche de la sagesse.

2

1 Mon fils, si tu accueilles mes paroles
et que tu conserves avec soin mes préceptes,
2 Prêtant une oreille attentive à la sagesse
et tournant ton cœur vers l'intelligence,
3 Oui, si tu fais appel à la raison,
si tu invoques l'intelligence,
4 Si tu la recherches comme l'argent,
si tu t'efforces de la découvrir comme un trésor,
5 Alors tu comprendras la crainte de Yahvé
et tu trouveras la connaissance de Dieu, —
6 Car c'est Yahvé qui donne la sagesse,
c'est de sa bouche que sortent la science et l'intelligence ;
7 Il tient en réserve le salut pour les hommes droits,
il est un bouclier pour ceux qui vivent dans l'intégrité ;
8 Il protège les voies de la justice[a],
il veille sur le chemin de ses fidèles ; —
9 Alors tu comprendras la justice et l'équité,
et tu suivras tous les sentiers qui mènent au bien ;
10 Car la sagesse entrera dans ton cœur,
et la science fera les délices de ton âme[b] ;
11 La réflexion sera ta sauvegarde,
et l'intelligence te protégera :
12 Elle te préservera de la voie du mal,
de l'homme aux discours pervers,
13 De ceux qui abandonnent la voie droite
pour s'engager dans des chemins ténébreux,
14 Qui trouvent leur plaisir à faire le mal,
qui se réjouissent dans la perversité,
15 De ceux dont les voies sont obliques
et les sentiers tortueux ;
16 Elle te préservera de la femme d'autrui[c],
de l'étrangère aux paroles insinuantes,
17 Qui a abandonné le compagnon de sa jeunesse
et oublié l'alliance de Dieu ;

2, 3a. T : Si tu appelles la raison ta mère (*ki 'ēm*). 9. « tu suivras » lis. *tišmōr*. H : la droiture,... 14. « dans la perversité » suppr. *rā'* (dittographie de 14a). H : dans la perversité du mal. 15. « et les sentiers tortueux » *G* (suppr. *be*). H : et [qui sont] tortueux dans leurs sentiers. 17. « de Dieu » *G T* (lis. *'ĕlôhîm*). H : de son Dieu.

a. C'est-à-dire la vie des justes. On peut entendre aussi, en lisant *lenôṣēr* : pour celui qui suit (litt. : *garde*) les voies de la justice, — qui reste sur le chemin où marchent ses fidèles.
b. On peut traduire aussi : Si la sagesse entre... et que la science fasse... *c*. Litt. : *de la femme étrangère*. Le v. 17 montre qu'il s'agit de la femme mariée à un autre et non pas nécessairement de celle qui appartient à une nationalité différente. L'expression, dans l'Anc. Test., comme chez les moralistes égyptiens (*Maximes d'Ani*, § 8), désigne ordinairement une femme aux mœurs légères.

18 Car son sentier descend vers la mort,
et ses voies, vers les ombres ;
19 Aucun de ceux qui vont à elle n'en revient
et ne retrouve les sentiers de la vie.
20 Ainsi tu marcheras dans la voie des gens de bien,
et tu suivras les sentiers des justes,
21 Car les hommes droits habiteront le pays[a],
et les hommes intègres y subsisteront ;
22 Mais les méchants seront retranchés du pays,
et les perfides en seront arrachés.

Exhortation à la bonté, à l'humilité et à la libéralité.

3

1 Mon fils, n'oublie pas mon enseignement,
et que ton cœur garde mes préceptes ;
2 Car, avec de longs jours et des années de vie,
ils te procureront le bonheur.
3 Que la bonté et la fidélité ne te quittent pas,
attache-les à ton cou ;
4 Ainsi tu obtiendras faveur et bon renom
aux yeux de Dieu et des hommes.
5 Confie-toi de tout ton cœur en Yahvé,
et ne t'appuie pas sur ta propre sagesse.
6 Dans toutes tes entreprises, pense à lui,
et il aplanira tes sentiers.
7 Ne te figure pas être sage,
crains Yahvé et détourne-toi du mal ;
8 Ce sera la santé pour ton corps
et un breuvage rafraîchissant pour tes membres.
9 Honore Yahvé de tes biens
et des prémices de toutes tes récoltes ;
10 Alors tes greniers se rempliront de blé,
et tes cuves déborderont de moût.
11 Mon fils, ne méprise pas la réprimande de Yahvé,
et ne te laisse pas rebuter par sa correction,
12 Car Yahvé corrige celui qu'il aime
et afflige le fils qu'il chérit.

Les avantages que procure la sagesse.

13 Heureux l'homme qui a trouvé la sagesse
et le mortel qui est parvenu à l'intelligence !
14 Car mieux vaut la gagner que de gagner de l'argent,
et le profit qu'on en tire est préférable à l'or pur.
15 Elle a plus de prix que le corail[b],
aucun trésor ne l'égale[c].

18. « son sentier descend » lis. *netîbâtâh* (dont la fin subsiste seule dans le mot du texte actuel *bêtâh*). H : elle descend [avec ?] sa maison. G : elle a placé (hébr. *šâtâ* ?) sa maison. — Texte incertain. 22. « en seront arrachés » *G S L T* (lis. *yinnâseḥou* ou *yousseḥou*). H : on [les] en arrachera. 4. « renom » lis. *šēm*. H : sens. **3,** 3. *G*B. H. aj. : inscris-les sur la table de ton cœur (addition d'après 7, 3, qui rend le vers trop long). 10. « de blé » *G* (lis. *šābēr*). H : d'abondance. 12. « et afflige » *G* (lis. *weyak'ib*). H : et comme un père. 8. « pour ton corps » *G S* (lis. *lešērèkâ* = *liš'ērèkâ*). H : pour ton nombril. 13. « le mortel » *G* (lis. *we'îš* ou *we'ĕnôš*). H répète le mot du 1er membre (l'homme). 15. « aucun trésor (litt. : tous les trésors) » *H*e *G* (*S*) *L* cf. 8, 11 (lis. *ḥăphâṣîm*). H : tous *tes* trésors.

a. Le séjour paisible dans le pays d'Israël était considéré comme la suprême faveur accordée par Dieu à ses fidèles (cf. 10, 30 ; Deut. 25, 15 ; Ps. 37, 9, 11, 22 ; Mt 5, 5).
b. Le sens du terme hébreu est discuté ; d'autres traduisent « les perles » ; G : « les pierres précieuses ».
c. Cf. 8, 11.

16 Dans sa main droite, elle tient longue vie,
et, dans sa gauche, richesse et honneur.
17 Elle répand la joie sur son chemin
et le bonheur partout où elle passe[a].
18 Elle est un arbre de vie pour ceux qui la saisissent;
et ceux qui s'y attachent sont bienheureux.
19 C'est par la sagesse que Yahvé a posé les fondements de la terre,
c'est par l'intelligence qu'il a affermi les cieux[b].
20 C'est par sa science que les sources ont jailli des abîmes[c]
et que les nuages ont distillé la rosée.

21 Mon fils, garde la sagesse et la réflexion;
ne les quitte pas des yeux!
22 Elles seront la vie de ton âme,
elles seront une parure à ton cou.
23 Alors tu iras ton chemin en sécurité,
et ton pied ne bronchera pas;
24 Si tu t'assieds, tu seras sans frayeur,
et si tu te couches, tu auras un sommeil agréable;
25 Tu ne redouteras pas la frayeur qui s'abat sur les sots,
ni l'orage qui fond sur les méchants;
26 Car Yahvé sera ton assurance
et préservera ton pied de tout piège.

Exhortation à la charité et à la bienveillance.

27 Ne refuse pas un bienfait à ceux qui le demandent,
quand il est en ton pouvoir de l'accorder.
28 Ne dis pas à ton prochain : « Va-t'en! tu reviendras plus tard[d];
demain je donnerai! » quand tu as de quoi donner.
29 Ne machine pas le malheur de ton prochain,
lorsqu'il demeure sans défiance auprès de toi.
30 Ne cherche pas querelle à un homme sans motif,
quand il ne t'a fait aucun mal.
31 Ne porte pas envie à l'homme violent
et n'adopte aucun de ses procédés,
32 Car Yahvé a en abomination le pervers,
et son intimité[e] est réservée aux hommes droits.
33 La malédiction de Yahvé est sur la maison du méchant,
mais il bénit la demeure des justes.
34 Il se moque des moqueurs,
mais il accorde sa grâce aux humbles.
35 La gloire sera le lot des sages,
et les insensés ont en partage la honte.

18. « sont bienheureux » *S* (lis. *me'oušsârîm*). H a le singulier. 21. Transp. 21a (depuis « garde ») et 21b. 24. « tu t'assieds » *G* (lis. *tēšēb*). H : tu te couches (le parallélisme exige qu'il n'y ait pas le même mot dans les deux hémistiches). 25. « [qui s'abat] sur les sots » lis. *petâ'îm*. H : soudaine. 27. « ceux qui le demandent » lis. d'après *G mibbô'ê lô*. H : ceux qui y ont droit. 31b. G : et ne t'irrite pas (hébr. *tiṯḥar*) [à la vue] de sa conduite (cf. 24, 19; Ps. 37, 1). 34. « Il » *G S L* (suppr. *'im*). H : S'il. — Texte incertain. « aux humbles » *Hq G L T* (lis. *wela'ănâwim*). Hk : aux misérables. 35. « ont en partage » lis. *yôrešîm*. H : élève (?).

a. Litt. : *Ses chemins sont des chemins de délices, — et tous ses senters [sont] paix* (bonheur). *b*. Cf. 8, 22-31. On sait que, pour les anciens, les *cieux* étaient une voûte solide, et la *terre* une surface plate reposant sur des fondations. *c*. Litt. : *que les abîmes* (souterrains) *se sont fendus* (pour laisser jaillir les sources). *d*. Litt. : *Va et reviens!* *e*. Le terme hébreu s'applique aux relations les plus intimes des hommes entre eux (Ps. 55, 15 ; Job 19, 19) ou aux relations de Yahvé avec ses adorateurs les plus fidèles (Ps. 25, 14).

4

Enseignements que le sage, dans sa jeunesse, a reçus de son père.

1 Écoutez, mes fils, l'instruction d'un père
et soyez attentifs, pour acquérir l'intelligence,
2 Car c'est un enseignement excellent que je vous donne :
n'abandonnez pas mes préceptes.
3 J'ai été un fils[a] pour mon père,
[un enfant] tendre et chéri auprès de ma mère.
4 Il m'a instruit et m'a dit :
« Que ton cœur retienne mes paroles!
Observe mes préceptes,[5] ne [les] oublie pas,
et ne t'écarte pas des paroles de ma bouche!
7 [Voici] le commencement de la sagesse : Acquiers la sagesse!
au prix de tout ce que tu possèdes, acquiers l'intelligence[b]!
6 Ne l'abandonne pas, et elle te gardera;
aime-la, et elle te protégera.
8 Tiens-la en haute estime[c], et elle t'élèvera;
elle fera ta gloire, si tu l'embrasses.
9 Elle placera sur ta tête une gracieuse couronne;
elle te fera don d'un diadème magnifique. »

Il faut obéir aux instructions des sages et ne pas suivre l'exemple des pécheurs.

10 Écoute, mon fils, et accueille mes paroles :
les années de ta vie en seront multipliées.
11 C'est la voie de la sagesse que je t'enseigne :
je te ferai marcher dans les bons sentiers[d].
12 Quand tu marcheras, tes pas ne seront pas gênés par l'étroitesse du chemin;
si tu cours, tu ne trébucheras pas.
13 Saisis l'instruction, ne la lâche pas!
garde-la, car elle est ta vie.
14 Ne t'engage pas dans la voie des impies
et ne marche pas dans le chemin des méchants.
15 Évite-le; n'y passe pas,
éloigne-toi et passe outre[e].
16 Ils ne pourraient dormir s'ils n'avaient fait du mal,
le sommeil leur serait ravi s'ils n'avaient causé quelque chute;
17 Car la méchanceté est le pain dont ils se nourrissent,
et la violence, le vin qu'ils boivent.
19 Le chemin des méchants est [sombre] comme les ténèbres;
ils n'aperçoivent pas ce qui les fera tomber[f].
18 Mais la voie des justes est comme le lever de l'aurore,
dont la lumière va croissant jusqu'au plein jour.

4, 3. « chéri » *G* (lis. *yâdîd*). H : unique. « auprès ». H* : pour les fils. 4. G. H a de plus : et tu vivras. 5Acquiers la sagesse, acquiers l'intelligence. — Ces mots, identiques en partie aux termes du v. 7, troublent le rythme et la suite des idées. 18. « au plein jour » lis. *nâkôn*. H : au plein du jour.

a. Un vrai fils, docile et fidèle aux enseignements reçus. *b*. Le verset 7, qui manque en G, doit être transposé avant le v. 6, les suffixes (les pronoms) de ce dernier verset ne pouvant se rapporter qu'aux substantifs du v. 7. — Les mots *[Voici] le commencement de la sagesse* ne donnent pas un parallélisme très exact avec 7b. On a proposé de corriger : *Avec les prémices* (c'est-à-dire : le meilleur) *de tes biens* (*berē'šît ḥêleká*). *c*. Le sens de l'hébreu est incertain. D'autres entendent : Attache-toi à elle. *d*. On peut traduire aussi : *dans les sentiers de la droiture*. *e*. Ce verset, qui interrompt la phrase, paraît être une addition. *f*. L'opposition entre les v. 18 et 19, marquée par le « mais » (litt. : *et*) du début du v. 18, et la relation avec le v. 17, recommandent la transposition de ces deux versets.

Nouvelle exhortation à écouter les instructions du sage et à pratiquer la droiture.

20 Mon fils, sois attentif à mes paroles,
prête l'oreille à mes discours.
21 Ne les quitte pas des yeux,
garde-les au fond de ton cœur!
22 Car ils apportent la vie à ceux qui les trouvent
et la santé à tout leur corps.
23 Garde ton cœur avec la plus grande vigilance,
car c'est de lui que jaillissent les sources de la vie[a].
24 Écarte de ta bouche la fourberie,
et éloigne la ruse de tes lèvres[b].
25 Que tes yeux regardent en face,
que tes regards[c] se dirigent droit devant toi!
26 Examine le sentier où ton pied s'engage,
et suis toujours les chemins sûrs.
27 Ne dévie ni à droite ni à gauche,
détourne ton pied du mal[d].

Exhortation à fuir l'impureté. — Éloge du mariage.

5

1 Mon fils, sois attentif à la sagesse,
prête l'oreille à la raison,
2 Afin que la réflexion et l'intelligence te gardent
et te préservent des lèvres de l'étrangère;
3 Car les lèvres de la femme d'autrui distillent le miel,
sa parole[e] est plus onctueuse que l'huile;
4 Mais, à la fin, elle est amère comme l'absinthe[f],
acérée comme une épée à deux tranchants.
5 Ses pieds descendent vers la mort;
ses pas atteignent[g] le Cheôl.
6 Elle ne prend pas garde au chemin de la vie,
ses pas s'égarent sans qu'elle s'en doute.
7 Maintenant donc, mon fils, écoute-moi!
et ne t'écarte pas des enseignements de ma bouche.
8 Passe ton chemin loin d'elle
et ne t'approche pas de la porte de sa maison,
9 De peur que tu ne livres ta fortune à d'autres
et tes années à un homme cruel[h],
10 De peur que des étrangers ne se rassasient de tes biens,
et que le fruit de tes peines [ne passe] dans la maison d'autrui[i].

22. « à tout leur corps » lis. *besârâm*. H : à tout son corps. G L : à toute créature (*bâsâr*). 23. « avec la plus grande vigilance » *G S L* (lis. *bekol*). H : plus que tout ce qu'on garde. 25. « se dirigent (litt. : regardent) » d'après *G* (lis. *yâšourou*). H : aillent droit. **5**, 1. « à la sagesse... à la raison » lis. *leḥokmâ... litebounâ*. H : à *ma* sagesse... à *ma* raison. 2. Lis. *lišmorkâ mezimmôt weda'at missiphtê nokriyyâ inṣeroukâ*. H : pour garder la réflexion et pour que tes lèvres retiennent la connaissance. — Texte très incertain. 6. « Elle ne prend pas garde » *G S L* (lis. *lô'* ou *bal*). H : de peur qu'elle ne prenne garde. 7. « mon fils — t'écarte pas » *G L* cf. v. 1, 20 (lis. *benî šema'* et *tâsour*). H : fils, écoutez... ne vous écartez pas. 9. « ta fortune » *S T* (lis. *hônekâ*). H : ton honneur. G : ta vie.

a. D'après l'Anc. Test., le cœur est le siège non seulement de l'intelligence, mais encore de la conscience morale et religieuse. D'autres entendent : car c'est de là (de cette vigilance) que provient la vie. *b*. Litt. : *Écarte de toi la fourberie de la bouche et éloigne de toi la ruse des lèvres.* *c*. Litt. : *tes paupières.*
d. La version grecque ajoute : « Car les chemins de droite, Dieu les connaît, — mais ceux de gauche sont tortueux. — Il aplanira lui-même tes sentiers — et te fera poursuivre ta route en paix. » — Ces deux distiques ne sont qu'une paraphrase des v. 26 et 27. C'est une glose qui s'est introduite dans le texte. *e*. Litt. : *son palais.* *f*. Type du poison (Deut. 29, 18 ; Jér. 9, 15 ; Am. 6, 12 ; Lam. 3, 19) et de l'amertume (Lam. 3, 15 ; Ap. 8, 10-11). C'est l'image des douleurs qu'apportera la femme étrangère à celui qu'elle aura séduit. *g*. Litt. : *tiennent.* *h*. On peut penser soit à l'époux ou au compagnon de la femme, soit à un usurier tirant profit de l'inconduite du jeune homme. *i*. Allusion aux dépenses qu'entraîne une vie de débauche.

11 Tu gémirais, à la fin,
quand ta chair et ton corps se consumeraient;
12 Et tu dirais : « Comment ai-je pu haïr l'instruction?
comment mon cœur a-t-il dédaigné la réprimande?
13 Comment n'ai-je pas écouté la voix de mes maîtres,
ni prêté l'oreille à ceux qui m'instruisaient?
14 Peu s'en est fallu que tous les maux ne m'atteignissent,
au milieu de la communauté assemblée[a]. »
15 Bois l'eau de ta propre citerne
et celle qui jaillit de ton puits.
16 Tes sources devraient-elles se répandre au dehors,
et tes ruisseaux sur les places publiques[b]?
17 Qu'ils soient pour toi seul;
ne les partage pas avec des étrangers.
18 Que ta source soit bénie!
fais ton bonheur de la femme de ta jeunesse,
19 Biche aimable, gracieuse gazelle! — —
Que ses caresses t'enivrent toujours,
sois sans cesse grisé par son amour[c]!
20 Pourquoi t'affoler pour une inconnue
et embrasser le sein d'une étrangère?
21 Car Yahvé a les yeux sur les voies de chaque homme;
il observe tous ses sentiers.
22 [L'homme] se prendra au piège de ses propres fautes,
il sera retenu dans les filets de son péché.
23 Il mourra faute de discipline,
il périra dans l'excès de sa folie.

Se garder de cautionner autrui; éviter la paresse, la fourberie et tout ce que Yahvé déteste[d].

6

1 Mon fils, si tu as cautionné ton prochain[e],
si tu as frappé dans la main[f] pour autrui;
2 Si tu t'es lié par [les paroles de] tes lèvres,
si tu t'es enlacé par les déclarations de ta bouche,
3 Voici ce qu'il te faut faire : dégage-toi,
car tu es tombé aux mains de ton prochain.
Va sans délai
et presse instamment ton ami[g];
4 N'accorde ni sommeil à tes yeux,
ni assoupissement à tes paupières;
5 Dégage-toi comme la gazelle [de la main] du chasseur,
et comme l'oiseau du piège de l'oiseleur.

16. « devraient-elles se répandre » lis. *hâyâphouṣou*. H : se répandent. 18. G : Que ta source soit *pour toi seul* (*lebaddêkâ*). 19. « ses caresses » G^{Ven} (lis. *dôdêhâ*). H : ses seins. 20. « Pourquoi t'affoler » *G* (suppr. *benî*). H aj. : mon fils. 22[a]. *G* (suppr. *'èt hârâšâ'*). H aj. : le méchant. 23. « il périra » *G* (lis. *yô'bêd* ou *yissâphê*). H : il s'égarera. **6**, 2. « par [les paroles de] tes lèvres » d'après *G* (lis. *bisephâtêkâ*). H : par les déclarations de ta bouche (répété 2b). 3. « faire » suppr. *benî*. H aj. : mon fils (répétition inutile). « sans délai (litt. : et ne sois pas négligent) » *G* (lis. *we'al titrappê*). H : et prosterne-toi (?). — Le texte du v. 3 est incertain. 5. « [de la main] du chasseur » lis. *miṣṣayyâd*. H : de la main. « du piège » *H*[s] cf. *G S T* (lis. *mippaḥ*). H : de la main.

a. Litt. : *au milieu de l'assemblée et de la communauté.* Allusion probable à la peine de mort, qui pouvait être édictée par le tribunal contre celui qui se rendait coupable d'adultère (Lév. 20, 10 ; Deut. 22, 22). *b*. On a vu là une allusion à l'infidélité de la femme, résultat et châtiment de l'infidélité du mari. Les « sources » sont plutôt une image de la virilité.
c. On a supposé que l'un des trois membres de ce verset est une glose explicative, ou encore qu'il est tombé un hémistiche parallèle à 19[a]. *d*. Les v. 1-19, qui contiennent des préceptes isolés sur différents sujets, cadrent mal avec le caractère général des ch. 1-9, qui renferment des discours suivis. Ils rompent la liaison entre le ch. 5, qui mettait en garde contre les dangers de l'adultère, et 6, 20-7, 27, où est repris le même sujet. On doit supposer qu'à l'origine leur place était ailleurs. Quelques-uns les transposent après le ch. 9.
e. Cf. 11, 15 ; 17, 18 ; 20, 16 ; 22, 26 ; 27, 13. *f*. Dans la main d'un tiers. Geste marquant la conclusion d'un engagement. *g*. Pour qu'il s'acquitte de sa dette.

6 Va vers la fourmi, paresseux,
observe comment elle agit, et deviens sage.
7 Elle n'a point de chef,
point de surveillant, ni de maître.
8 Pendant l'été, elle fait ses provisions;
à la moisson, elle amasse de quoi manger[a].
9 Jusques à quand, paresseux, resteras-tu couché?
quand cesseras-tu de dormir et te lèveras-tu?
10 Un peu dormir, un peu somnoler,
un peu se croiser les mains pour reposer,
11 Et la pauvreté fondra sur toi comme un rôdeur,
la misère comme un homme en armes[b]!

12 C'est un homme funeste que le faiseur de maléfices[c] :
il va, la fourberie à la bouche;
13 Il cligne de l'œil, frappe du pied,
fait des signes avec les doigts;
14 Il machine des intrigues dans son cœur;
en tout temps, il suscite des querelles.
15 Aussi le malheur fondra-t-il soudain sur lui;
il sera brisé en un instant et sans retour.

16 Il y a six choses que Yahvé déteste
et sept qu'il a en horreur[d] :
17 Les yeux hautains, la langue menteuse,
les mains qui versent le sang innocent,
18 Le cœur qui forme des projets funestes,
les pieds prompts à courir au mal,
19 Le faux témoin qui profère des mensonges,
et l'homme qui suscite des querelles entre frères.

Contre l'adultère.

20 Garde, mon fils, le précepte de ton père
et n'abandonne pas l'enseignement de ta mère.
21 Tiens-les toujours liés sur ton cœur,
attache-les à ton cou[e]!
— — — — — — — — — — — — —
22 quand tu marcheras, elle[f] te guidera;
Quand tu seras couché, elle te gardera;
quand tu t'éveilleras, elle s'entretiendra avec toi.
23 Car le précepte est une lampe, et l'enseignement une lumière,
la remontrance et la discipline sont le chemin qui conduit à la vie,

7. « point de surveillant » *G* (lis. *'ên lâh šôṭêr*). H : de surveillant (mais le rythme serait défectueux). 14. « Il — temps » suppr. *râ'* et ratt. *bekol 'ét* à 14[b]. H : Le méchant machine des intrigues dans son cœur en tout temps. 23. « la remontrance et la discipline » d'après *G S T* (lis. *tôkaḥat oumousâr*). H : les remontrances de la discipline.

a. G ajoute ici un petit développement sur l'abeille (ou bien va vers l'abeille — et apprends combien elle est laborieuse...), qui paraît être une addition. *b*. Les v. 10-11 se retrouvent 24, 33-34. *c*. On entend d'ordinaire « l'homme d'iniquité », et on considère les gestes énumérés au v. suiv. comme des signes convenus qu'il emploie pour s'entendre avec ses complices. L'expression paraît plutôt prise ici dans son sens étymologique : « l'homme de puissance (*'âwen*) », c'est-à-dire doué de pouvoirs occultes et les employant pour nuire, le sorcier. Les gestes décrits v. 13 sont des pratiques magiques dont on accompagnait les imprécations (cf. Éz. 6, 11) et les sortilèges (És. 58, 9). *d*. On a appelé *middâ*, « mesure », ou proverbe numérique, les sentences construites dans le genre de celle-ci. C'est la seule qui figure dans les 29 premiers chapitres; le ch. 30 en présente plusieurs exemples. La formule employée n'indique pas que le 7e péché soit plus grave que les 6 autres; les chiffres 6 et 7 signifient que l'énumération n'épuise pas le nombre des choses qui sont ainsi groupées. *e*. Cf. 3, 3. *f*. Il est sans doute tombé, entre le v. 21 et le v. 22, un hémistiche, où il était parlé de la sagesse. Le v. 22, en effet, a actuellement trois membres, alors que le rythme demanderait qu'il en eût un nombre pair. D'autres supposent qu'il n'en avait primitivement que deux; le troisième serait une addition.

24 En te préservant de la femme du prochain,
de la langue insinuante de l'étrangère.
25 Ne convoite pas sa beauté dans ton cœur,
ne te laisse pas prendre à ses œillades[a]!
26 Car pour une prostituée [on peut être réduit] à une miche de pain,
et la femme mariée donne la chasse à la vie précieuse[b].
27 Peut-on mettre du feu dans son sein[c]
sans avoir les habits consumés?
28 Peut-on marcher sur des braises
sans avoir les pieds brûlés?
29 Ainsi en est-il de celui qui s'unit à la femme de son prochain :
quiconque y touche ne restera pas impuni.
30 Ne méprise-t-on pas le voleur
[même] lorsqu'il vole pour satisfaire son appétit (parce qu'il a faim[d])?
31 S'il est pris, il devra restituer au septuple[e],
donner tout l'avoir de sa maison.
32 Mais celui qui commet un adultère est un insensé;
seul, l'homme qui veut se perdre agit de la sorte.
33 Il ne recueillera que des coups et de la honte,
et son opprobre ne s'effacera pas;
34 Car la jalousie rend un mari furieux;
il sera sans pitié au jour de la vengeance.
35 Il ne se laissera fléchir par aucune rançon;
quand tu multiplierais les présents, il n'acceptera pas.

Le manège de la femme adultère observé par le sage.

7

1 Mon fils, garde mes paroles
et retiens mes préceptes dans ton cœur.
2 Observe mes préceptes, et tu vivras;
[garde] mes instructions comme la prunelle de tes yeux.
3 Attache-les à tes doigts[f],
inscris-les sur la table de ton cœur.
4 Dis à la sagesse : « Tu es ma sœur[g] »,
et appelle l'intelligence ton amie,
5 Pour qu'elle te garde de la femme d'autrui,
de l'étrangère aux paroles insinuantes.
6 Par la fenêtre de ma maison je regardais;
je me penchais pour observer à travers mon treillis.
7 Je vis parmi les étourdis un jeune homme,
je remarquai parmi les jeunes gens un insensé,

24. « la femme du prochain » d'après *G* (lis. *réa'*). H : la femme de méchanceté. « de la langue insinuante (litt. : de la douceur de la langue) de l'étrangère » *S L T* (lis. *lešôn*). H : de la douceur de la langue étrangère. 30. « Ne méprise-t-on pas » *H** (lis. *hâlô'*). H : On ne méprise pas. « [même] lorsqu'il vole » ratt. *ki yignôb* au 2e membre. H ratt. ces mots au 1er hémistiche. 7, 6. « Par la fenêtre » *G S L* (lis. *mêḥallôn*). H : Dans la fenêtre. « je regardais » aj. *hibaṭṭi*. Manque en H. 7. « un jeune homme » transp. ici, pour le rythme, *na'ar*, qui se trouve, en H, au 2e membre, avant « un insensé ». 6-7. Dans G, le sujet de tous les verbes est « l'étrangère » :... sa maison..., elle se penchait... elle vit...;

a. Litt. : *par ses paupières*. *b*. Le vers est trop long, et le texte du 1er membre est douteux (il est probablement altéré). *c*. On désignait ainsi la poche que formait au-dessus de la ceinture l'ample robe des Orientaux *d*. Ces mots, en excès dans le vers, ne sont qu'un doublet de l'expression précédente. *e*. L'expression n'est peut-être pas à prendre à la lettre : la loi ordonnait des restitutions au double, au quadruple et au quintuple (Ex. 22, 1, 4, 7, 9). Ou bien il peut s'agir de dédommagements offerts au mari pour qu'il renonce à toute poursuite. *f*. Probablement allusion à l'anneau, servant de sceau, que portaient habituellement les hommes (Gen. 38, 18; Jér. 22, 24; Cant. 8, 6) ou, selon d'autres, aux phylactères, bandelettes de cuir dont les Juifs entourent sept fois leur bras gauche et le doigt du milieu de leur main gauche, pendant la récitation des prières quotidiennes. Mais on ignore si cet usage, dont la première mention se trouve dans le N. T. (Mt 23, 5), remonte à l'époque où notre texte fut écrit (voy. note sur Deut. 6, 8). *g*. Nom donné souvent à la femme aimée (Cant. 4, 9, 10, 12; 5, 1). C'est à la sagesse que l'homme intelligent doit réserver tout son amour.

8 Qui passait, dans la rue, près de l'angle [de la demeure d'une de ces femmes]
et se dirigeait vers sa maison.
9 C'était au crépuscule, au déclin du jour,
quand viennent la nuit et l'obscurité.
10 Et voilà qu'une femme vient au-devant de lui,
ayant la mise d'une prostituée. . . .[a]
11 Elle est agitée, toujours à courir;
ses pieds ne peuvent se tenir en repos chez elle[b].
12 Tantôt dans la rue, tantôt sur les places,
à chaque coin, elle se tient aux aguets. —
13 Elle le saisit et l'embrasse
et lui dit d'un air effronté :
14 « Je m'étais engagée à des sacrifices de paix;
aujourd'hui je me suis acquittée de mes vœux[c].
15 C'est pourquoi je suis sortie à ta rencontre
pour te chercher, et je t'ai trouvé.
16 J'ai garni mon lit de coussins[d],
je l'ai tendu de tissus d'Égypte[e].
17 J'ai aspergé ma couche de myrrhe,
d'aloès et de cinnamome[f].
18 Viens! enivrons-nous de volupté jusqu'au matin,
jouissons des délices de l'amour!
19 Car mon mari n'est pas à la maison,
il est parti pour un lointain voyage;
20 Il a emporté la bourse avec l'argent[g];
il ne reviendra chez lui qu'à la pleine lune. »
21 Elle le persuade à force d'arguments,
elle l'entraîne par ses paroles insinuantes.
22 Se laissant séduire, il se met à la suivre,
comme un bœuf qui va à la boucherie,
Comme un cerf qui se prend les pieds dans des lacs,
23 jusqu'à ce qu'une flèche lui perce le foie,
Comme un oiseau qui se précipite vers le filet,
sans savoir qu'il y va de sa vie.

24 Maintenant donc, mon fils, écoute-moi,
sois attentif aux paroles de ma bouche :
25 Que ton cœur ne se laisse pas entraîner sur la route que suit cette femme;
ne va pas t'égarer dans ses sentiers!
26 Car elle a fait tomber beaucoup de victimes;
ils sont nombreux tous ceux qu'elle a tués.

8. « l'angle » *G* (*S*) *L* (lis. *pinnâ*). H : son angle (de l'étrangère) (?). 9. « au déclin » lis. *baʿărôb* (cf. Jug. 19, 9). H : au soir. « quand — nuit (litt. : au moment de la nuit) » lis. *bèʿêsoun* cf. 20, 20. H : dans la pupille (au milieu ?) de la nuit. 11. « toujours à courir » lis. *wesôbâbét*. H : rebelle. 16. « je l'ai tendu » cf. *G* (lis. *hitteti*). H : de [tapis] bigarrés (?) 17. « de myrrhe ». En H, le mot est rattaché au 2e hémistiche. 22. « Se laissant séduire » *G* (lis. *mephouttè*). H : soudain. « comme un cerf — lacs » lis. *kekoubbal 'èl môsêr 'ayyâl*. Cf. G : comme un chien à la chaîne ou comme un cerf (*kekèlèb 'èl môsêr 'ô ke'ayyâl*). H : comme une entrave au châtiment de l'insensé. — Texte très incertain. D'autres proposent diverses transpositions, p. ex. l'insertion de 23c après 22a et de 23b après 22b. 24. « mon fils — attentif » *G* cf. v. 25 (lis. *beni šemâʿ, haqšéb*). H a le pluriel.

a. L'hébreu a ici deux mots qu'on a interprétés *et dissimulée de cœur*. Le texte, sans doute altéré, indiquait peut-être une pièce du vêtement caractéristique de la prostituée, comme le voile (*lôṭ*); cf. Gen. 38, 14. *b*. Voy. au contraire la femme vertueuse : 31, 18-19, 27 ; cf. Tite 2, 5. *c*. Façon de dire : j'ai préparé un festin. Elle avait fait un vœu, et elle venait d'offrir le sacrifice qui en marquait l'accomplissement. La viande provenant d'un de ces sacrifices votifs, après prélèvement de la part réservée à Yahvé et aux prêtres, demeurait la propriété de celui qui avait offert le sacrifice, et devait être mangée le jour même ou le lendemain (Lév. 7, 16-18). Ces repas de sacrifices donnaient lieu souvent à des excès. *d*. Le sens du mot hébreu, qui se retrouve seulement 31, 22, est incertain. On traduit souvent « couvertures ». *e*. Tissus très renommés, les Égyptiens ayant toujours été habiles dans la confection des étoffes teintes ; ils connaissaient fort bien les teintures minérales et végétales. *f*. Plantes d'où l'on tirait des parfums (voy. notes sur Ex. 30, 23), encore nommées ensemble Cant 4, 14. *g*. Preuve qu'il compte demeurer longtemps absent.

27 Sa maison est le chemin du Cheôl,
qui descend aux demeures de la Mort[a].

Discours de la Sagesse célébrant la valeur de ses instructions, les biens qu'elle apporte, et sa haute origine[b].

8

1 La Sagesse n'appelle-t-elle pas?
la Raison ne fait-elle pas entendre sa voix?
2 C'est au sommet des hauteurs, sur la route,
au milieu des chemins, qu'elle se tient.
3 A côté des portes, elle appelle;
à l'entrée des portes, elle élève la voix :
4 « Hommes, c'est vous que j'appelle;
ma voix s'adresse aux enfants des hommes.
5 Simples, apprenez la prudence,
insensés, prêtez attention!
6 Écoutez, car je vais dire la vérité :
ce qui sort de mes lèvres n'est que droiture.
7 Oui, ce que ma bouche profère est digne de foi,
j'ai en horreur les lèvres impies.
8 Toutes les paroles de ma bouche sont conformes à la justice;
elles n'ont rien d'équivoque ni de tortueux.
9 Elles sont toutes vraies[c] pour l'homme intelligent,
et droites pour ceux qui sont parvenus à la science.
10 Recherchez l'instruction et non l'argent,
la sagesse de préférence à l'or le plus fin;
11 Car la sagesse vaut mieux que le corail;
aucun trésor ne l'égale[d].
12 Moi, la Sagesse, j'ai la prudence pour amie,
je possède la science et la réflexion.
13 Craindre Yahvé, c'est haïr le mal[e].
L'orgueil, l'arrogance, le chemin du mal
et la bouche perverse, voilà ce que je hais.
14 C'est à moi qu'appartiennent le conseil[f] et le succès;
à moi l'intelligence, à moi la force.
15 C'est par moi que règnent les rois,
et que les princes rendent de justes décrets;
16 C'est par moi que gouvernent les magistrats,
et que les grands régissent la terre.
17 J'aime ceux qui m'aiment;
ceux qui me cherchent me trouvent.
18 Auprès de moi sont la richesse et la gloire,
les biens durables et la prospérité[g].

8, 2. « au milieu des chemins » *G* cf. v. 20 (lis. *betôk*). H : à la maison des chemins, c'est-à-dire : entre les chemins (?) ou : à la croisée des chemins (?). 3. « elle appelle » lis. *tiqrâ'* (pour le parallélisme). H : à l'entrée de la ville. « elle élève la voix » voy. 1, 20. 5. « prêtez attention » *G* (lis. *hâkinou*). H : comprenez le cœur (l'intelligence). 6. « la vérité » lis. *nekôḥim* cf. v. 9. H : des [choses] nobles (?). 7. « j'ai en horreur les lèvres impies » d'après *G S* (lis. *wetôʿăbâti siphtè*). H : l'impiété est l'exécration de mes lèvres. 10. « l'instruction » *G S T* (lis. *mousâr*). H : mon instruction. 12. « j'ai la prudence pour amie » lis. *hiskanti* (cf. Ps. 139, 3). H : j'habite la prudence (ou, en lisant *šekinti* : la prudence est ma voisine). « la science et la réflexion » *G S T* (lis. *oumezimmôt*). H : la science de la réflexion. 14. « à moi l'intelligence » *G S L* (lis. *li*). H : je suis l'intelligence. 16. « régissent (litt. : jugent) la terre » *G* (lis. *šôpeṭou*). H : tous les juges de la terre. 17. « ceux qui m'aiment » *Hq G S L* (lis. *'ôhăbay*). Hk : ceux qui l'aiment.

a. Litt. : *aux chambres de la Mort*. Le Cheôl était parfois conçu comme un vaste cimetière (És. 14, 11 ; Éz. 32, 18-32). Il est naturel dès lors que les habitants de ce séjour reposent dans des *chambres*, nom donné parfois aux caveaux funéraires (*C I S*, I, 124). *b*. Dans ce chapitre, la Sagesse est personnifiée sous les traits d'une femme parlant aux hommes à haute et intelligible voix, en plein jour, dans les lieux les plus en vue et les plus fréquentés (contraste frappant avec la femme du ch. 7). *c*. Litt. : *allant droit devant soi*, c'est-à-dire sans détour ni double sens, claires et vraies. *d*. Cf. 3, 15. *e*. Cette sentence, qui trouble le rythme et rompt la suite des idées, doit être une addition. *f*. C'est-à-dire le secret des sages résolutions. La Sagesse, émanation de Dieu même, est représentée comme agissant directement sur l'esprit des princes. *g*. Litt. : *la justice*. Ce mot avait pris le sens de salut, bonheur, prospérité, parce que, lorsqu'un homme prospère, c'est la preuve qu'il est juste.

19 Mon fruit vaut mieux que l'or, mieux que l'or pur;
ce que je rapporte est préférable à l'argent le plus fin.
20 Je tiens la route de la justice,
le milieu des sentiers de l'équité,
21 Pour donner des biens à ceux qui m'aiment
et remplir leurs trésors.

22 Yahvé m'a créée[a] comme prémices de ses œuvres,
avant ses ouvrages les plus anciens.
23 J'ai été fondée dès l'éternité,
dès le commencement, dès les origines de la terre.
24 Je suis née quand il n'y avait pas encore d'abîmes[b],
quand il n'y avait pas encore de sources.
25 Avant que les montagnes fussent fondées[c],
avant les collines, j'ai été enfantée,
26 Alors que Yahvé n'avait encore fait ni la terre ni les champs,
ni le premier grain de poussière du monde.
27 Lorsqu'il disposa les cieux, j'étais là :
lorsqu'il traça un cercle[d] à la surface de l'abîme,
28 Lorsqu'il affermit les cieux en haut[e]
et qu'il maîtrisa les sources de l'abîme,
29 Lorsqu'il assigna à la mer sa limite
pour que les eaux n'en franchissent pas le bord[f],
Lorsqu'il posa solidement les fondements de la terre,
30 j'étais à ses côtés comme sa pupille[g];
J'étais tout allégresse jour après jour,
jouant sans cesse devant lui,
31 Jouant sur le sol de sa terre,
et faisant mes délices des enfants des hommes.

32 a Ainsi donc, mes fils, écoutez-moi,
33 écoutez [mon] enseignement et devenez sages.
34 a Heureux l'homme qui m'écoute!
32 b heureux ceux qui gardent mes voies[h],
34 b En veillant à mon huis chaque jour,
sans quitter les montants de ma porte[i]!
35 Car celui qui me trouve trouve la vie
et obtient la faveur de Yahvé.
36 Mais celui qui ne parvient pas à m'atteindre se fait du mal à soi-même;
tous ceux qui me haïssent aiment la mort.

23. « *J'ai été fondée* » d'après *G S* (lis. *nôsadti*). H : j'ai été ointe (ou : tissée ? ou : fondue ?). 24. « Je suis née » *S* (lis. *nôladti*) cf. L (j'ai été conçue). H : J'ai été enfantée (comme au v. 25). « sources» (litt. : sources d'eaux) » cf. *G S* (lis. *ma'yenôt mâyim*). H : de sources chargées d'eaux (?). 28. « et qu'il maîtrisa » lis. *be'ouzzô 'al*. H : lorsque furent fortes. 30. « j'étais tout allégresse ». G : je faisais *son* allégresse. 33. Suppr. *we'al tiphrâ'ou* (cf. G^B, où tout le verset manque). H aj. : et ne [la] négligez pas (mots inutiles pour le sens et qui troublent le rythme).

a. L'hébreu peut signifier aussi « m'a acquise », « m'a possédée »; mais voy. v. 23-25. *b.* L'océan souterrain d'où, selon les Hébreux, provenaient les sources (cf. note sur Gen. 1, 7). *c.* Litt. : *immergées*. On croyait que les bases des montagnes plongeaient dans la mer souterraine (cf. note sur Ps. 46, 3). *d.* Le cercle de l'horizon, à la fois limite de la terre, qu'on se représentait comme un disque, et base de la voûte céleste (cf. És. 40, 22; Job, 22, 14; 26, 10; Sir. 24, 5). *e.* C'est-à-dire : leur donna la force de retenir les eaux d'en haut ; cf. Gen. 1, 6-8. *f.* Cf. Gen. 1, 9-10; Ps. 104, 6; Job 38, 8-11. On peut aussi traduire : pour que les eaux ne transgressent pas son ordre. *g.* Le terme hébreu *'âmôn* est d'un sens très incertain. Peut-être est il l'équivalent de *'ommân* « artisan », « ouvrier », mais ce sens ne cadre pas avec le contexte, qui ne présente pas la Sagesse comme collaborant avec Dieu dans l'œuvre de la création. Nous lisons, avec Aquila, *'âmoun*, qui viendrait de la même racine que *'ômén*, « le tuteur », « le pédagogue » et *'ômènèt* « la nourrice ». La Sagesse serait le nourrisson de Yahvé, ce qui conviendrait bien avec la suite. *h.* Avec les Septante, nous transposons cet hémistiche, qui semble avoir ici sa place naturelle. *i.* Pour ne pas manquer de voir la Sagesse dès qu'elle se montrera.

L'invitation de la Sagesse et l'invitation de la Folie.

9

1 La Sagesse a bâti sa maison;
elle a mis debout ses sept colonnes[a].
2 Elle a tué les bêtes pour son festin, elle a mêlé son vin[b];
déjà elle a dressé sa table.
3 Elle a envoyé ses servantes crier
aux points les plus élevés de la ville :
4 « Que le simple vienne par ici!
à qui manque de sens, je dirai :
5 Venez, mangez de mon pain
et buvez le vin que j'ai mêlé!
6 Renoncez à la sottise, et vous vivrez,
marchez droit dans la voie de la raison! »

7 Qui censure un moqueur[c] recueille des opprobres,
et qui reprend un méchant s'attire un affront.
8 Ne reprends pas le moqueur : il te haïrait;
reprends le sage : il t'aimera.
9 Donne au sage, et il deviendra plus sage encore,
instruis le juste, et il augmentera son savoir[d].
10 Le premier élément de la sagesse, c'est la crainte de Yahvé[e];
la connaissance du Saint[f], voilà l'intelligence!
11 Car c'est par moi que tes jours se multiplieront
et que des années seront ajoutées à ta vie.
12 Si tu es sage, c'est toi qui profites de ta sagesse[g],
mais si tu es moqueur, tu en porteras seul la peine[h].

13 La Folie est agitée; c'est un enjôleuse,
elle ne connaît pas la honte.
14 Elle s'assied à la porte de sa maison,
sur un siège, dans le haut de la ville,
15 Pour inviter les passants,
ceux qui vont droit leur chemin :
16 « Que le simple vienne par ici!
à qui manque de sens, je dirai :
17 L'eau dérobée est douce,
le pain mangé en cachette est délicieux[i]! » —

9, 1. « elle a mis debout » *G* (lis. *hiṣṣîbâ*). H : elle a taillé. 3. « pour crier (litt. : [pour] qu'elles crient) » *S L T* (lis. *tiqrè'nâ*). H : elle crie. 4. « je dirai » *S* (lis. *'ômerâ*). H : elle dit. 6. « à la sottise » *G* (lis. *pèti*). H : aux sots. 11. « seront ajoutées » lis. *weyiwwâsephou*. H : ils ajouteront (on ajoutera ?). 13. « La Folie » suppr. *'èsèt*. H : une femme folle (litt. : de folie). « c'est une enjôleuse » lis. *oumephattâ*. H : sottise. « la honte » *G* (lis. *kelimmâ*). H : quoi (rien ?). — Le texte de ce verset est très incertain. 16. voy. v. 4.

a. Allusion à la construction des maisons orientales, dont les galeries circulaires, donnant accès aux chambres, sont supportées par des colonnes. *Sept* n'est pas ici un chiffre précis; il n'a pas un sens allégorique; c'est l'indication d'un grand nombre (cf. 6, 31). *b.* En Orient, on mêlait au vin divers aromates (cannelle, myrrhe, etc...) : cf. És. 5, 22; Cant. 8, 2; Mc 15, 23 et la note. *c.* Celui qui raille les choses saintes. Voy. note *c* sur Ps. 1, 1. *d.* Cf. Mt 13, 12; 25, 29. *Sage* et *juste* sont employés ici comme des synonymes. La sagesse, chez les moralistes de l'A. T., n'est pas de l'ordre spéculatif ; elle a un caractère moral et représente une vertu pratique. *e.* Cf. 1, 7. *f.* Litt. : *des saints*. Ce pluriel n'est employé qu'ici et 30, 3, dans les Proverbes, pour désigner Dieu comme possédant la plénitude de la sainteté ; cf. Jos. 24, 19; Os. 12, 1. *g.* Litt. : *tu es sage pour toi*. « Ainsi que pour les autres », ajoute la version grecque, sans doute pour écarter de ce texte tout soupçon de sentiment égoïste.
h. Ce petit groupe de maximes (v. 7-12) sépare mal à propos l'invitation de la Sagesse de celle de la Folie ; il a dû être introduit par un compilateur, qui jugea à propos de mettre ces sentences dans la bouche de la Sagesse, en manière de conclusion à son discours. A la suite du v. 12, la version grecque présente une addition : « Celui qui compte sur des menteurs fait paître des vents, — il poursuit des oiseaux qui volent. — Car il a perdu le chemin de sa propre vigne, — il s'égare sur la route de son propre champ. — Il voyage dans un désert sans eau, — dans un district du pays de la soif, — et de ses mains, il ne cueille aucun fruit. » Ce morceau pourrait à la rigueur provenir d'un original hébraïque. En tout cas, il n'est pas à sa place ici.
i. Allusion sans doute aux plaisirs coupables dont il a été question 5, 7-20 et 7.

18 Et il ne sait pas que cette maison est hantée par des ombres[a],
et que les invités de la Folie sont [déjà] dans les profondeurs du Cheôl[b].

DEUXIÈME PARTIE

PREMIÈRE COLLECTION DE MAXIMES DE SALOMON (10, 1-22, 16)[c]

10 1 Proverbes de Salomon.

Le fils sage fait la joie de son père,
le fils insensé, le chagrin de sa mère.

2 Les trésors mal acquis ne profitent pas,
mais la justice[d] délivre de la mort.

3 Yahvé ne laisse pas le juste souffrir de la faim,
mais il repousse l'avidité des méchants.

4 La main négligente produit la pauvreté,
celle des diligents procure la richesse.

5 Qui amasse en été est un fils avisé,
qui dort au temps de la moisson est un fils voué à la honte.

6 Les bénédictions [de Yahvé] viennent sur la tête du juste,
mais la honte couvrira la face des méchants.

7 Le nom du juste sert de bénédiction[e],
celui des méchants est maudit.

8 L'homme au cœur sage accueille les préceptes,
celui qui tient des propos insensés[f] court à sa perte.

9 Qui marche dans l'intégrité marche en sécurité,
mais qui suit des voies tortueuses sera renversé.

10 Celui qui cligne de l'œil[g] cause du chagrin,
mais celui qui reprend avec franchise procure la paix.

11 La bouche du juste est une source de vie,
la bouche des méchants dissimule la violence[h].

12 La haine excite les disputes,
mais l'amour couvre toutes les fautes[i].

13 Sur les lèvres de l'homme sensé se trouve la sagesse,
et la verge, sur le dos de celui qui manque d'intelligence.

10, 4a. Lis. *rē'š* (*G S L*) et *'ôśâ* (L). H : Celui qui travaille [d']une main négligente [devient] pauvre (?). 6. « la honte — face » lis. *ouphenê... tekassè ḥèrpâ*. H : la bouche des méchants dissimule la violence (reproduction du v. 11b, sous l'influence duquel le texte a dû être altéré). — Texte incertain. 7. « est maudit » lis. *youqâb*. H : pourrit. 9. « sera renversé » lis. *yiggâdéa'*. H : sera connu [démasqué ?] — Texte incertain. 10b. *G S* (lis. *oumôkiaḥ 'èl pânîm yaš'lîm*). H répète 8b.

a. Litt. : *que des ombres sont là*. La demeure de la femme adultère est le chemin du séjour des morts (2, 18; 7, 27), et ceux qui la fréquentent sont déjà des *ombres*, des trépassés. b. La version grecque présente ici encore une addition. c. Voy. la 1re note sur le livre des Proverbes. d. Il s'agit sans doute de l'aumône, l'acte de justice par excellence. Le mot *justice* est souvent pris en ce sens dans les textes récents (cf. Dan. 4, 27; Tob. 4, 10; 12, 9; Sir. 3, 30; 29, 12; Mt 6, 1). e. Dans les formules de bénédiction, on cite le nom d'un juste particulièrement comblé des faveurs de Dieu (cf. Gen. 12, 3 et note; 48, 20). f. Litt. : *L'insensé de lèvres*. g. Probablement pour inviter les assistants à se moquer de l'homme qui commet une bévue. h. De leurs desseins. i. Celui dont l'amour remplit le cœur sait couvrir du voile de l'oubli les torts qu'on a eus envers lui. Voy. Jacq. 5, 20; 1 Pi. 4, 8.

14 Les sages cachent leur savoir,
mais la bouche de l'insensé est un danger [toujours] menaçant[a].

15 La fortune du riche, c'est sa place forte;
la pauvreté des indigents fait leur perte.

16 Le salaire du juste produit la vie,
et le gain du méchant, la ruine[b].

17 Celui qui tient compte de la remontrance est sur le chemin de la vie,
celui qui néglige la réprimande s'égare.

18 Qui dissimule la haine est un fourbe,
qui répand la médisance est un insensé.

19 Quand on parle beaucoup, on ne manque pas de pécher,
mais celui qui retient ses lèvres est un homme avisé.

20 La langue du juste, c'est de l'argent fin,
le cœur des méchants ne vaut pas cher.

21 Les lèvres du juste nourrissent bien des gens[c],
mais les insensés meurent faute d'intelligence.

22 C'est la bénédiction de Yahvé qui enrichit;
la peine qu'on se donne n'y ajoute rien[d].

23 L'insensé trouve du plaisir à faire le mal,
l'homme de sens à [pratiquer] la sagesse.

24 Ce que le méchant redoute, c'est ce qui lui arrive;
ce que les justes désirent leur est accordé.

25 Quand la tempête a passé, le méchant n'est plus,
mais le juste a des fondements éternels.

26 Ce que le vinaigre est pour les dents et la fumée pour les yeux,
le paresseux l'est pour ceux qui l'envoient.

27 La crainte de Yahvé prolonge les jours,
mais les années des méchants seront abrégées.

28 L'attente des justes aboutit à la joie,
mais l'espérance des méchants sera anéantie[e].

29 Les desseins de Yahvé sont la forteresse de l'homme intègre
et la ruine de ceux qui pratiquent l'iniquité[f].

30 Le juste ne sera jamais ébranlé,
mais les méchants ne demeureront pas dans le pays[g].

16. « la ruine » lis. *limḥittâ*. H : le péché. — Texte incertain. 17. « est sur le chemin de (litt. : chemine vers) » lis. *'ôréaḥ*. H : [c'est] le chemin de. 18. « Qui — fourbe (litt. : est lèvres de tromperie) ». G : Les lèvres justes (*ṣôdèr?*) cachent la haine (c'est-à-dire : taisent ce qui est odieux). 21. « faute de » (*G*) *S L* (lis. *beḥôsèr*). H : pour avoir manqué de (?). 24. « leur est accordé » d'après *G* (lis. *youttân*). H : il (ou : on) accorde. 29. « de l'homme intègre » *G* (*S*) *L* (lis. *lattâm*). H : de l'intégrité.

a. Litt. : *une ruine imminente*. Le sot est toujours prêt à tenir des propos inconsidérés, ce qui constitue pour lui et les autres un perpétuel danger. b. La richesse est bienfaisante ou dangereuse, suivant la valeur morale de celui qui l'acquiert. c. En leur communiquant la sagesse, source de tous les biens. d. Cf. Ps. 127, 1-2. e. Cf. 11, 23. f. On peut traduire aussi : Yahvé est une forteresse pour celui qui se conduit avec intégrité (litt. : *pour l'intègre de voie*) — mais un sujet d'épouvante pour ceux qui pratiquent l'iniquité. Cf. 21, 15. g. Cf. 2, 21 et la note.

31 La bouche du juste produit la sagesse,
mais la langue perverse sera tranchée.

32 Les lèvres du juste s'entendent aux paroles agréables,
et la bouche des méchants, à la perversité.

11

1 Yahvé a la balance fausse en horreur,
mais le poids juste lui est agréable.

2 Quand vient l'orgueil, vient aussi l'ignominie,
mais la sagesse est avec les humbles[a].

3 La sincérité des hommes droits les guide,
mais la fausseté[b] des perfides cause leur ruine.

4 La richesse ne sert de rien au jour de la colère[c],
mais la justice délivre de la mort[d].

5 La justice de l'homme intègre lui aplanit la route,
mais le méchant tombe à cause de sa méchanceté.

6 La justice des hommes droits les sauve,
mais les perfides sont pris au piège de leur avidité.

7 . . . .[e]

8 Le juste échappe à la détresse,
et le méchant y tombe à sa place.

9 Par sa bouche, l'impie perd son prochain,
mais par leur sagesse les justes sont préservés[f].

10 Quand les justes sont heureux, la cité est en liesse,
et quand les méchants périssent, il y a des cris de joie.

11 Par la bénédiction des hommes droits, une cité s'élève,
mais elle est renversée par les paroles des méchants.

12 Qui méprise son prochain est dépourvu de sens,
mais l'homme avisé garde le silence[g].

13 Celui qui colporte des commérages trahit les secrets,
mais un esprit loyal les tient cachés.

14 Faute de direction, un peuple déchoit;
le salut est dans le grand nombre des conseillers[h].

11, 3. « cause leur ruine » *Hq L* (lis. *yeśoddêm*). H[k] : et leur perte ? 6b. *G* (*S*) *L* (lis. *behawwâtâm*). H : à l'avidité des perfides ils sont pris.

a. Et elle les empêche de tomber, comme les orgueilleux, dans l'ignominie. Cf. 13, 10b. *b*. Le sens du mot hébreu n'est pas sûr. Le verbe correspondant signifie « renverser ». *c*. De la colère divine, c'est-à-dire du châtiment. *d*. Voy. 10, 2 et la note. *e*. Vers trop long; le texte en est incertain et probablement altéré : *A la mort de l'homme méchant, l'espoir périt, — et l'attente de la force* (c'est-à-dire des forts, selon d'autres : de la fausseté — ou : des pervers en lisant *'awwâlîm*) *périt*. G : A la mort de l'homme juste, l'espoir ne périt pas, — mais la fierté (*tehillat*) des impies s'évanouit (le 1[er] membre est trop long). Le proverbe primitif était peut-être : « A la mort de l'homme, l'espoir périt, — et l'attente des puissants (litt. : de la force) s'évanouit ». Cette idée n'ayant plus paru acceptable dans la suite, les uns ont ajouté après homme « méchant » (H), les autres « juste » avec une négation (G). *f*. Apparemment de la ruine dont les menace la bouche de l'impie. — Le texte de ce vers pourrait être altéré : G l'a lu autrement : Dans la bouche des impies, il y a un piège pour les citoyens, — mais l'intelligence des justes réussit (hébreu *taṣliaḥ*, qui signifierait plutôt : fait réussir). *g*. Plutôt que de prononcer des paroles désobligeantes pour le prochain. *h*. Cf. 24, 6[b].

15 Il arrive malheur à qui cautionne autrui;
qui déteste les engagements[a] est en sécurité.

16 Une femme gracieuse obtient de l'honneur[b],
mais celle qui hait la droiture est un trône de honte[c].

Les paresseux sont privés de richesse,
mais les laborieux obtiennent la fortune.

17 L'homme bienveillant se fait du bien à soi-même,
mais le cruel torture sa propre chair.

18 Le méchant fait un gain trompeur,
celui qui sème la justice obtient un profit véritable.

19 Celui qui cultive la justice arrivera à la vie,
et celui qui poursuit le mal, à la mort.

20 Les hommes au cœur pervers font horreur à Yahvé,
mais ceux qui suivent la voie de l'intégrité sont l'objet de sa faveur.

21 A coup sûr[d], le méchant ne restera pas impuni,
mais la race des justes sera sauvée.

22 Un anneau d'or au groin d'un pourceau,
telle est une femme belle, mais dépourvue de jugement[e].

23 Les souhaits des justes [aboutissent] à un bonheur sans mélange,
l'espérance des méchants, à la colère[f].

24 Tel prodigue son bien, qui l'accroît encore;
tel épargne à l'excès, qui n'arrive qu'à l'indigence.

25 Qui répand des bienfaits[g] sera dans l'abondance,
qui arrose sera lui-même arrosé.

26 Celui qui retient son blé[h], le peuple le maudit,
mais celui qui vend son grain est béni[i].

27 Qui recherche le bien cherche la faveur [de Yahvé];
qui poursuit le mal, le mal lui viendra.

28 Celui qui se confie en sa richesse se flétrira,
mais les justes croîtront comme les feuilles.

29 Qui met le désarroi dans sa maison hérite le vent,
et l'insensé devient l'esclave du sage[j].

15. « Il arrive malheur » lis. *rôa' yéra'*. H : mauvais, il sera mauvais (?). 16. « mais celle — richesse » *G* (aj. *wekissê' qâlôn 'iššâ senê'aṯ yôšer — hôn 'ăṣêlîm yèḥsârou*). Manque en H. « les laborieux » *G* (lis. *weḥârouṣîm*). H : les violents. 19. « Celui qui cultive la justice » lis. *sôkên ṣedâqâ*. H : Ainsi la justice. S (G) : Le fils de la justice. « à la mort » *G S L* (lis. *lemâwèt*). H : à sa mort. 25b. lis. *yorwè*. H : et qui arrose, lui aussi enseigne (?). S : et qui maudit (*oume'ârér*) sera lui-même maudit (*you'ár*). 28. « se flétrira » lis. *yibbôl*. H : tombera.

a. Litt. : *ceux qui frappent* [*dans la main*]. Voy. 2[e] note sur 6, 1. *b*. G aj. : pour son mari. *c*. Voy. l'image opposée (un trône de gloire), És. 22, 23. *d*. Litt. : *Main à main*. L'expression a probablement son origine dans le geste qui scellait les engagements (les deux parties frappaient dans la main l'une de l'autre). *e*. L'anneau passé dans l'aile droite du nez est un ornement favori des Orientales (Gen. 24, 47; És. 3, 21). *f*. Cf. 10, 28. Il s'agit de la colère de Dieu, c'est-à-dire du châtiment. *g*. Litt. : *L'âme de bénédiction*. Ce dernier mot paraît pris ici au sens de bienfait (cf. 1 Sam. 25, 27). On peut entendre aussi : « celui qui bénit ». On adoptera alors, pour le second membre, la leçon S (voy. note crit.) : celui qui maudit sera lui-même maudit. *h*. L'accapareur. *i*. Litt. : *La bénédiction* [*est*] *sur la tête de celui...* *j*. Il s'agit de l'esclavage pour dettes.

30 Du fruit de la justice naît un arbre de vie,
mais la violence entraîne la mort[a].

31 Si le juste a sa récompense sur la terre,
à plus forte raison le méchant et le pécheur.

12

1 Qui aime la remontrance aime la sagesse,
qui hait la réprimande est stupide.

2 L'homme de bien obtient la faveur de Yahvé,
mais celui qui médite le mal, Yahvé le condamne.

3 Nul ne s'affermit par la méchanceté,
mais la racine des justes est inébranlable.

4 Une femme vertueuse est la couronne de son mari,
mais une femme sans honneur est comme la carie dans ses os.

5 Les plans des justes sont l'équité même,
et les desseins des méchants ne sont que tromperie.

6 Les paroles des méchants ne sont qu'embûches meurtrières,
mais la bouche des hommes droits les sauve.

7 Qu'on renverse les méchants, ils ne sont plus[b],
mais la maison des justes reste debout.

8 Chacun est estimé selon la mesure de son intelligence;
l'esprit faux est voué au mépris.

9 Mieux vaut être d'humble condition et avoir du blé,
que de faire le glorieux et de manquer de pain.

10 Le juste a souci des besoins de son bétail,
mais les entrailles des méchants sont sans pitié.

11 Qui cultive son champ aura du pain à satiété,
mais qui poursuit des gains chimériques[c] tombera dans la disette[d].

12 . . . . [e]

13 Par le péché de [ses] lèvres, le méchant est pris au piège,
mais le juste se tire de la détresse.

14 L'homme se rassasie du fruit de sa bouche[f];
à chacun revient le salaire de l'œuvre de ses mains.

15 La voie de l'insensé est, à ses yeux, la voie droite,
mais le sage écoute les conseils.

30. « Du fruit de la justice naît » *G* (lis. *mipperi ṣèdèq*). H : Le fruit du juste est. « la violence — mort » d'après *G* (lis. *ḥâmâs*). H : le sage conquiert les âmes (?). **12**, 9. « du blé » lis. *wa'âbour*. H : un esclave. — Texte incertain. 11. « tombera dans la disette » lis. *yèḥṣar lô*. H : est dépourvu de cœur (c'est-à-dire d'intelligence). 13a. *G S* (lis. *nôqaš*). H : Dans le péché des lèvres [il y a] un piège funeste (litt. : mauvais). 14. « se rassasie » suppr. *ṭôb*. H aj. : de bien (glose qui altère l'idée ; le texte signifie : l'homme recueille le fruit (c'est-à-dire : les conséquences heureuses ou funestes) de ses paroles ; cf. 18, 20). « revient » Hk (lis. *yâšoub*). Hq : on rend.

a. Litt. : *prend les âmes*, c'est-à-dire la vie des violents. *b*. D'autres entendent : On renversera les méchants, et ils ne seront plus. *c*. Litt. : *des [choses] vides*. *d*. Cf. 28, 19. *e*. Le texte du verset est altéré : *L'impie convoite le filet* (on suppose que ce mot peut aussi signifier « la proie ») *des méchants, — mais la racine des justes donne* (on supplée « du fruit », mot qui ne pourrait guère se sous-entendre ; il serait préférable de lire, d'après G, *be'êtân*, « [est] dans un sol ferme »). *f*. Cf. 13, 2 (H); 18, 20.

16 L'insensé laisse voir sur l'heure son dépit,
mais l'homme avisé sait dévorer[a] un affront[b].

17 L'homme véridique dit des choses exactes,
et le faux témoin, des fourberies[c].

18 Tel bavard blesse comme un glaive,
mais la langue des sages apporte la guérison.

19 L'homme aux lèvres véridiques restera toujours affermi,
l'homme à la langue menteuse, [seulement] l'espace d'un clin d'œil.

20 La fraude est dans le cœur de ceux qui machinent le mal,
et la joie est pour ceux qui donnent des conseils salutaires.

21 Au juste il n'arrive aucune calamité,
mais les méchants sont accablés de maux.

22 Yahvé a en horreur les lèvres menteuses,
mais il agrée ceux qui agissent loyalement.

23 L'homme avisé cache ce qu'il sait,
mais le cœur des sots clame sa folie.

24 A la main diligente le commandement,
à la main indolente la corvée!

25 L'inquiétude au cœur abat un homme,
mais une bonne parole lui rend la joie.

26 . . . . [d]
La voie des méchants les égare.

27 L'indolent ne lève pas de gibier[e],
mais des biens précieux échoient à l'homme diligent.

28 Sur la voie de la justice, [on trouve] la vie,
mais le chemin de la rancune [mène] à la mort.

13

1 Le fils sage aime la remontrance,
mais le moqueur n'écoute pas les reproches.

2 L'homme bon se nourrit du fruit de la justice,
mais les perfides ont l'appétit de la violence.

3 Qui veille sur sa bouche préserve sa vie,
qui ouvre [trop] les lèvres se perd.

4 Le paresseux a des appétits et ne peut les satisfaire,
mais les hommes diligents sont rassasiés.

25. « abat un homme... lui rend la joie » *G S L* (lis. *taškènnou... yesammeḥènnou*). H voudrait dire : l'homme l'abat (l'inquiétude)... il la réjouit. 27b. d'après *G S* (lis. *wehôn yâqâr le'âdâm ḥârouṣ*). H : mais un bien précieux de l'homme est [d'être?] diligent. 28b. lis. *dèrèk mitnaqqêm* (*G*) *'èl* (*H*mss *G S L*) *mâwèt*. H : la voie du sentier (ou : de son sentier ?) pas de mort ! (Les massorètes ont dû entendre : sur le chemin qu'elle suit, il n'y a pas de mort, — mais la phrase hébraïque serait incorrecte). **13**, 1. « aime la remontrance » lis. *mousâr 'âhéb* cf. 12, 1. H : la remontrance d'un père (la phrase, sans verbe, n'a pas de sens). 2a. *G* (lis. *mipperi yôšèr yô'kal*). H : du fruit de la bouche d'un homme se nourrit le bon — ou : du fruit de la bouche d'un homme, [celui-ci] mange du bon (cf. 12, 14 et 18, 20). — Texte incertain. 4. « Le paresseux (litt. : l'âme du paresseux) » lis. *nèphèš*. H : Son âme, le paresseux.

a. Litt. : *couvre*. *b*. Cette maxime ne recommande pas la lâcheté, mais la maîtrise de soi-même. Il ne faut pas ajouter à l'humiliation d'un affront le ridicule d'un emportement irréfléchi. *c*. Cf. 14, 5. *d*. Le texte doit être altéré. L'hébreu peut signifier : *Le juste est supérieur à son prochain* ou : *Que le juste épie son compagnon !* ou encore : *Le juste guide (?) son compagnon*. *e*. Selon d'autres : *ne rôtit pas* son gibier. — Le sens du verbe, qui ne se rencontre qu'ici, est incertain.

5 Le juste hait le mensonge,
le méchant a une conduite honteuse et déshonorante.

6 La justice protège celui qui suit la route de l'intégrité,
mais le péché cause la ruine des méchants.

7 Tel fait le riche, qui ne possède rien,
tel fait le pauvre, qui a de grands biens.

8 La rançon de la vie d'un homme, c'est sa richesse,
. . . . [a]

9 La lumière des justes brille avec éclat,
mais la lampe des méchants s'éteint[b].

10 Le méchant, par [son] orgueil, fait naître la dispute;
la sagesse est avec les humbles.

11 Trop vite acquise, la richesse diminue,
amassée peu à peu, elle augmente.

12 L'espoir différé rend le cœur malade,
le désir réalisé est un arbre de vie.

13 Celui qui méprise la parole [de Dieu] en subira la peine[c],
celui qui respecte les commandements sera récompensé.

14 L'enseignement du sage est une source de vie :
il écarte[d] des pièges de la mort[e].

15 Le bon sens procure la faveur,
mais la voie des perfides [les conduit à] leur perte.

16 L'homme avisé fait tout avec intelligence,
mais l'insensé étale sa sottise.

17 Un mauvais messager fait tomber dans le malheur,
un envoyé fidèle apporte le soulagement.

18 Misère et honte [à] qui néglige la remontrance!
celui qui tient compte de la réprimande est honoré.

19 Un désir réalisé est doux à l'âme;
ce qui fait horreur aux insensés, c'est de fuir le mal[f].

20 Qui fraie avec les sages devient sage,
qui fréquente les insensés se déprave[g].

5. « a une conduite — déshonorante » d'après *G S L* (lis *yâbîš*). H : salit (litt. : fait puer) et déshonore. 6. « des méchants » G^A (lis *oureša'im*). H : de la méchanceté. 9. « brille avec éclat » lis. *yizrâḥ*. H : est joyeuse. G : est pour toujours (*lânèṣaḥ*). — Texte incertain. 10. « Le méchant » *G* (lis. *ra'*). H : Seulement. « les humbles » cf. *11, 2* (lis. *ṣenou'im*). H : ceux qui se laissent conseiller. 11. « Trop vite acquise » *G Sym L* (lis. *mebôhâl*). H : [Provenant] du néant. « amassée... elle augmente » lis. *qâbouṣ... yirbè*. H : celui qui amasse... [l'] augmente. 13. « en subira la peine » suppr. *lô*. H doit peut-être s'entendre : lui donnera des gages (à la parole), c'est-à-dire : il contractera vis-à-vis d'elle une dette dont il ne pourra s'acquitter que moyennant une punition. 15. « [les conduit à] leur perte » d'après *G* (lis. *'êdâm*). H : [est] constante (?). 16. « L'homme avisé fait tout » *S L* (lis. *kôl*). H : tout homme avisé agit. 17. « fait tomber » lis. *yappîl*. H : tombe. 20[a]. H_q cf. (*G*) *S L T* (lis. *hôlêk... yèḥkâm*). H^k : Fraie avec les sages, et tu deviendras sage.

a. L'hébreu peut signifier : *mais le pauvre n'entend pas de menace*. On explique d'ordinaire que le riche a les moyens de racheter sa vie, s'il est pris par des brigands, tandis que le pauvre est à l'abri des menaces des malfaiteurs. Mais le sens naturel de l'hébreu est : *le pauvre n'écoute pas les reproches* (cf. v. 1[b]). Il est probable que le texte était altéré et a été corrigé d'après 13, 1. L'original portait peut-être : le pauvre ne trouve pas le moyen de se racheter (*lô' mâṣâ' ge'oullâ*). *b*. Voy. 2[e] note sur Ps. 132, 17. *c*. Litt. : *lui fournira un gage*. *d*. Litt. : *pour s'écarter*. *e*. Cf. 10, 11; 14, 27. *f*. Les deux membres de ce vers étant sans rapport entre eux, il est probable que le texte présente une lacune : le verset 19 paraît formé des débris de deux maximes. *g*. Il y a un jeu de mots, en hébreu, entre « qui fréquente » (*rô'è*) et « se déprave » (*yêrôa'*).

21 Les pécheurs, le malheur les poursuit;
les justes, le bien les atteint.

22 L'homme de bien laisse un héritage aux enfants de ses enfants,
mais les richesses du pécheur sont réservées aux justes.

23 Le champ nouvellement défriché des pauvres produit une abondante nour-[riture,
et tel homme périt faute de justice[a].

24 Celui qui ménage la verge, hait son fils :
celui qui l'aime lui donne de bonne heure[b] la correction.

25 Le juste mange à satiété,
mais le ventre des méchants connaît la privation.

14

1 La Sagesse bâtit sa maison,
et la Folie[c] renverse la sienne de ses propres mains.

2 L'homme qui se conduit avec droiture, est celui qui craint Yahvé;
qui suit des voies tortueuses, le méprise.

3 Dans la bouche du sot, il y a une verge pour son dos,
mais les lèvres des sages les gardent.

4 Où il n'y a pas de bœufs, point de blé;
l'abondance des récoltes dépend de la force du bœuf.

5 Un témoin fidèle ne ment pas,
un faux témoin profère des mensonges.

6 Le moqueur cherche la sagesse sans la trouver,
mais pour l'homme intelligent, le savoir est chose facile.

7 . . . . [d]

8 La sagesse de l'homme avisé consiste à faire attention à sa conduite,
la folie des sots, à tromper.

9 . . . . [e]
parmi les hommes droits [réside] la faveur [de Dieu][f].

10 Le cœur [seul] connaît sa propre amertume,
et nul étranger ne peut partager sa joie.

11 La maison des méchants sera détruite,
mais la tente des hommes droits connaîtra la prospérité[g].

12 Telle voie semble droite à un homme,
qui est, à la fin, le chemin de la mort[h].

21. « atteint » *G* (lis. *yassîgêm*). H : récompense (?). **14,** 1. « La Sagesse » lis. *ḥokmôt*. H : Les sages des femmes (c'est-à-dire : les plus sages d'entre les femmes). Mais le verbe qui suit est au sing., et le parallélisme avec 1[b] est détruit. 3. « pour son dos » lis. *gêwô* (cf. 10, 13). H : d'orgueil. « les gardent » *G S L* (lis. *tišmeroum*). H : elle les garde (?). 4. « point de blé » l.s. *'èphès bâr*. H : la crèche est pure (vide?).

a. Il n'y a pas de lien apparent entre les deux membres. Le texte est sans doute gravement altéré. La version grecque suppose une leçon toute différente : Les justes vivront de nombreuses années dans la richesse, — mais les injustes meurent soudainement. *b*. Selon d'autres : cherche [les occasions de] lui donner. *c*. C'est ici le seul cas, dans les ch. 10-29, où la Sagesse et la Folie soient personnifiées comme ch. 8-9. *d*. Le texte de ce verset paraît gravement altéré. Voici la traduction littérale de l'hébreu : *Va loin de la présence de l'insensé — et tu n'as pas connu de lèvres sages*. G : Tout s'oppose à l'insensé, — mais les lèvres sages sont les armes de l'intelligence. *e*. Litt. : *Le sacrifice de réparation* (voy. note sur Lév. 5, 14) *nargue les sots*. G : Les maisons des pécheurs auront besoin de purification. *f*. On pourrait rétablir comme suit le texte de ce verset : Dans la maison (aj. *bêt* d'après G S) des insensés habite (*yâlîn*) le péché, — et dans celle (lis. *bêt* d'après G S) des hommes droits, la faveur [de Dieu]. *g*. Litt. : *fleurira*. *h*. Cf. 16, 25.

13 En plein rire, le cœur peut souffrir,
et la joie peut finir dans le chagrin.

14 L'homme au cœur infidèle savourera [les fruits de] ses errements,
et l'homme de bien, ceux de ses œuvres.

15 L'homme simple croit tout ce qu'on dit,
mais l'homme prudent prend garde à ses pas[a].

16 Le sage craint le mal et s'en détourne;
l'insensé s'y plonge avec insouciance.

17 L'homme prompt à la colère agit en insensé;
l'homme réfléchi sait supporter.

18 Les simples ont en partage la folie,
les hommes avisés ont la sagesse pour couronne[b].

19 Les méchants s'inclinent devant les bons,
et les impies [se tiennent] à la porte du juste[c].

20 Le pauvre est haï, même de son intime,
mais les amis du riche sont nombreux.

21 Celui qui méprise son prochain commet un péché,
mais heureux celui qui a pitié des infortunés!

22 Ceux qui méditent le mal ne s'égarent-ils pas?
la bonté et la fidélité vont à ceux qui méditent le bien.

23 A tout labeur, il y a profit;
les discours ne mènent qu'à la disette.

24 La couronne des sages, c'est la prudence;
le diadème des insensés, la folie.

25 Le témoin véridique sauve des vies,
mais celui qui souffle le mensonge en perd.

26 Un homme humble met sa confiance dans la crainte de Yahvé,
et ses fils auront un sûr refuge.

27 La crainte de Yahvé est une source de vie[d] :
elle écarte des pièges de la mort[e].

28 Une nation nombreuse fait la gloire du roi;
quand le peuple diminue, c'est la ruine du prince.

29 Qui est lent à la colère est homme de grand sens,
qui est prompt à s'emporter, met le comble à sa folie[f].

13. « la joie — dans le (litt. : le terme de la joie est le) » lis. *we'aḥărît simḥâ*. H : et son terme, [de] la joie est le (?). 14. « de ses œuvres » lis. *oumimma'ălâlâw* cf. *G*. H : de [ce qui est?) sur lui. 16. « s'y plonge » *G S T* (lis. *mit'âréb*). H : s'emporte. 17. « sait supporter » *G* (lis. *yissâ'*). H : est haï (il faut alors prendre le mot précédent au sens péjoratif, qu'il a rarement dans les Proverbes, et traduire « l'homme artificieux »). 22. « vont à (litt. : [sont] avec) » *G S* (aj. *'èt* après *wè'èmèt*). Manque en H. 24. « la prudence » cf. *G* (lis. *'ormâ*). H : leur richesse. « le diadème » lis. *weliwyat*. H : la folie. 25. « en perd » lis. *medammè*. H : [n']est [que] tromperie. — Texte très incertain. 26. « Un homme humble met sa confiance (litt. : La confiance de l'humble est) » lis. *'ânâw*. H : Une confiance de force (c'est-à-dire : un fort sujet de confiance) [est]. 28. « la ruine du prince » *G S L* (lis. *rôzên*). H : une ruine de consomption (?).

a. On a proposé de lire, d'après la version grecque, *litešoubâ* « à la réponse ». *b*. Litt. : *se couronnent de science*. Ce sens n'est pas très sûr. D'autres entendent : embrassent (litt. : entourent) la science, — ou : espèrent la science. *c*. Pour lui rendre hommage ou pour mendier. *d*. Cf. 19, 23. *e*. Cf. 13, 14. *f*. Le sens du verbe hébreu n'est pas sûr. D'autres traduisent « proclame », « met en évidence », « remporte (a en partage) », etc. Peut-être faut-il corriger en *marbè* (augmente).

30 Un cœur pacifique est la santé du corps,
mais la jalousie est la carie des os.

31 Opprimer le pauvre, c'est outrager son créateur,
et c'est l'honorer que d'avoir pitié de l'indigent.

32 Par sa malice le méchant est renversé,
mais le juste trouve un refuge dans son intégrité.

33 Dans le cœur de l'homme intelligent repose la sagesse;
dans celui du sot, elle ne se révèle jamais.

34 La justice élève une nation,
le péché est l'opprobre des peuples.

35 La faveur du roi va au serviteur intelligent,
mais sa colère tue celui dont la conduite est honteuse.

15

1 Une réponse douce fait tomber la fureur,
une parole blessante soulève la colère.

2 La langue des sages distille le savoir,
la bouche des sots déverse la folie.

3 Les yeux de Yahvé sont partout,
observant les méchants et les bons.

4 La langue bienveillante[a] est un arbre de vie,
mais la langue perverse blesse le cœur[b].

5 L'insensé dédaigne les remontrances de son père;
celui qui tient compte de la réprimande est avisé[c].

6 Dans la demeure du juste, il y a grande abondance,
mais le revenu du méchant disparaît.

7 Les lèvres des sages répandent le savoir,
mais le cœur des insensés n'est pas droit.

8 Le sacrifice des méchants fait horreur à Yahvé,
la prière des hommes droits lui est agréable.

9 Yahvé a en horreur la conduite du méchant,
mais il aime celui qui poursuit la justice.

10 Une sévère correction attend celui qui s'écarte du chemin;
qui hait la réprimande périra.

11 Le Cheôl et le séjour des trépassés sont [à découvert] devant Yahvé,
à plus forte raison le cœur des hommes.

12 Le moqueur n'aime pas qu'on le reprenne,
il ne va pas vers les sages.

32. « dans son intégrité » *G* (*S*) (lis. *betoummô*). H: dans sa mort. 33b. d'après *G* (lis. *kesîl 'im tiwwâdéa'*). H : mais dans celui des sots ell se fait connaître. 34b. G S : « les péchés diminuent les peuples ». Ils ont sans doute lu *ḥèsèr* (le péché est la diminution (?) des peuples). 35. « tue » d'après *G* (lis. *tahărôg*). H : est. — Texte incertain. 15, 2. « distille » lis. *tattiph*. H : fait bien (c'est-à-dire : enseigne bien?). 6b. d'après *G* (lis. *outebou'at... nikrâtâ*). H : mais dans le revenu du méchant, le trouble (?).

a. Litt. : *guérison de la langue*. *b*. Traduction libre d'un texte obscur et peut-être altéré : *mais perversité (?) en elle, blessure dans l'esprit*. *c*. On peut traduire aussi : devient sage (cf. 19, 25).

13 A cœur joyeux, visage serein,
mais quand le cœur est chagrin, l'esprit est abattu.

14 Le cœur intelligent recherche le savoir,
la bouche des sots se repaît de folie[a].

15 Pour l'affligé tous les jours sont mauvais,
pour qui a le cœur content, [la vie] est un perpétuel festin.

16 Mieux vaut peu avec la crainte de Yahvé,
qu'un grand trésor avec des tourments.

17 Mieux vaut un plat de légumes avec l'amitié,
qu'un bœuf gras avec la haine.

18 L'homme emporté excite les querelles[b],
l'homme patient apaise les disputes.

19 Le chemin du paresseux est comme une haie d'épines[c],
mais le sentier des hommes diligents est une route bien entretenue.

20 Un fils sage fait la joie de son père[d],
un homme insensé méprise sa mère[e].

21 La folie fait la joie de celui qui manque de sens,
mais l'homme intelligent suit le droit chemin.

22 Les projets échouent faute de délibération,
ils se réalisent quand il y a beaucoup de conseillers.

23 C'est un bonheur pour l'homme quand sa bouche sait répondre :
combien est précieuse une parole dite à propos[f] !

24 L'homme intelligent suit le chemin de la vie en haut[g]
afin d'éviter le Cheôl en bas[g].

25 Yahvé renverse la maison des orgueilleux,
mais il relève la borne de la veuve.

26 Les mauvais desseins font horreur à Yahvé,
mais les paroles bienveillantes sont pures [à ses yeux].

27 L'homme cupide cause la ruine de sa maison,
mais qui hait les présents[h] vivra.

28 Le juste dans son cœur réfléchit avant de répondre,
mais la bouche des méchants déverse les mauvais propos.

29 Yahvé se tient loin des méchants,
mais il écoute la prière des justes.

30 Un regard bienveillant[i] réjouit le cœur,
une bonne nouvelle donne de la moelle aux os.

14. « la bouche » *Hq G S L* (lis. *ouphî*). H[k] : le visage. 19. « diligents » *G* (lis. *ḥârouṣîm*). H : droits. 26. « sont pures ». On a proposé de corriger en *ourešônô* « [obtiennent] sa faveur », ce qui donnerait un meilleur parallélisme à 26[a].

a. Ou : se plaît à la folie. *b.* Cf. 29, 22[a]. *c.* Image des difficultés que le paresseux croit voir se dresser devant lui. *d.* Cf. 10, 1. *e.* Il montre par sa conduite qu'il n'a aucun souci de faire honneur à sa mère. *f.* Cette maxime relève la valeur d'une réponse décisive et opportune. D'autres entendent : Chacun est content de sa réponse; mais combien est précieuse... *g.* Mots probablement ajoutés pour préciser la pensée. *h.* Ceux qu'on fait au juge pour le corrompre.
i. Litt. : *La lumière des yeux.* Nous supposons que cette expression a le même sens que la locution *faire briller sur quelqu'un la lumière de sa face* (16, 15; Nomb. 6, 25; Ps. 4, 7, etc.), c'est-à-dire lui être propice.

31 Celui dont l'oreille est attentive aux réprimandes salutaires
fait sa demeure parmi les sages[a].

32 Qui néglige la remontrance fait peu de cas de sa vie;
qui écoute la réprimande acquiert l'intelligence.

33 La crainte de Yahvé est l'école de la sagesse[b],
et la gloire suit l'humilité[c].

16

1 A l'homme appartiennent les projets du cœur,
mais c'est de Yahvé que vient la réponse de la langue[d].

2 Toutes les voies de l'homme sont pures à ses yeux,
mais c'est Yahvé qui pèse les cœurs[e].

3 Remets tes affaires à Yahvé,
et tes projets se réaliseront.

4 Yahvé a fait toute chose en vue de sa fin propre,
même le méchant... en vue du jour du malheur[f].

5 Tout cœur hautain est odieux à Yahvé;
à coup sûr[g], il ne restera pas impuni.

6 Par la bonté et la fidélité on expie l'iniquité,
et par la crainte de Yahvé on échappe au malheur[h].

7 Quand Yahvé prend plaisir à la conduite d'un homme,
il fait vivre en paix avec lui ses ennemis eux-mêmes.

8 Mieux vaut un petit avoir gagné honnêtement,
que de gros revenus illégitimement acquis.

9 Le cœur de l'homme délibère sur le chemin à suivre,
mais c'est Yahvé qui dirige ses pas.

10 Ce sont des oracles qui tombent des lèvres du roi :
quand il juge, il n'y a pas de fraude dans sa bouche[i].

11 La balance et les plateaux sont l'œuvre de Yahvé,
tous les poids[j] sont son ouvrage[k].

12 Pour les rois, faire le mal est chose abominable[l],
car c'est par la justice que le trône est affermi.

13 Les lèvres justes ont la faveur du roi,
il aime celui qui parle avec droiture.

16, 11. « les plateaux — Yahvé » lis. *oumô'zenaïm miph'al yahwé.* H : les plateaux de justice (c'est-à-dire justes) [sont] à Yahvé. — Texte incertain. 13. « du roi » *G* (lis. *mèlèk*, pour accorder avec le verbe suiv., qui est au sing.) H : des rois. « qui parle avec droiture (litt. : qui dit la droiture) » *H*[*] (lis. *mêšârîm*). H : qui dit des choses droites.

a. On peut entendre aussi *fera sa demeure*, c'est-à-dire sera rangé au nombre des sages. *b.* Litt. : *est discipline de sagesse.*
c. Cf. 18, 12. *d.* Cette maxime, fort obscure, ne semble pas être l'équivalent du dicton : l'homme propose, Dieu dispose (cf. 16, 9; 19, 21). Si on regarde l'expression *réponse de la langue* comme synonyme de décision, l'idée serait celle-ci : l'homme envisage mille projets dans son esprit; lorsqu'il arrive à opter pour l'un d'eux en le reconnaissant comme le meilleur, il a le sentiment que son choix lui est dicté par Dieu. *e.* Cf. 21, 2. *f.* Le malheur du méchant sert à manifester la justice de Dieu. *g.* Voy. note sur 11, 21. *h.* On peut entendre aussi : on se détourne du mal. *i.* Le roi était souvent considéré en Israël comme l'organe de la divinité, comme « son ange » (2 Sam. 14, 17), son lieutenant (Sir. 10, 5). *j.* Litt. : *les pierres de bourse.* On se servait, pour peser, de pierres, qu'on transportait dans un petit sac. *k.* Ces œuvres divines restent sous la surveillance de Yahvé. *l.* On peut entendre : les rois ont horreur de faire le mal — ou : les rois ont horreur qu'on fasse le mal.

14 La fureur du roi est une messagère de mort,
mais l'homme sage sait l'apaiser.

15 Quand le visage du roi s'éclaire [de bienveillance][a], c'est la vie,
sa faveur est comme la pluie du printemps[b].

16 Mieux vaut acquérir la sagesse que l'or pur;
plutôt acquérir l'intelligence que l'argent!

17 [Suivre] la route des hommes droits, c'est éviter le malheur[c] :
il conserve sa vie, celui qui prend garde à son chemin.

18 Derrière l'arrogance marche la ruine[d]
et derrière l'orgueil, la chute[e].

19 Mieux vaut être humble avec les pauvres
que de partager le butin avec les orgueilleux.

20 Qui est attentif à la parole [de Dieu][f] trouvera le bonheur :
heureux qui se confie en Yahvé!

21 On appelle intelligent celui qui a le cœur sage[g],
et le charme du langage[h] fait valoir l'enseignement[i].

22 Le bon sens est pour qui le possède une source de vie,
mais le châtiment des sots, c'est leur sottise.

23 Le cœur du sage met dans sa bouche le bon sens
et rend, sur ses lèvres, l'enseignement plus persuasif.

24 Les paroles gracieuses sont un rayon de miel :
douces à l'âme et salutaires au corps.

25 Telle voie semble droite à l'homme,
qui est, à la fin, le chemin de la mort[j].

26 Le travailleur a son appétit pour auxiliaire[k],
car sa bouche est exigeante[l].

27 Le scélérat prépare[m] le malheur,
et il y a sur ses lèvres comme un feu dévorant.

28 Le fourbe déchaîne les querelles,
et le médisant désunit les amis[n].

29 L'homme violent séduit son prochain
et l'entraîne dans une voie qui n'est pas bonne.

14. « une messagère (litt. : un messager) » *G* (lis. *mal'ak*). H : des messagers. 16. « Mieux » *G* (suppr. *ma*). H : Combien mieux. 19. « les pauvres » *Hk* (lis. *'ănîyyîm*). Hq : les humbles. 22. « Le bon — possède » *G* (*S*) (lis. *libe'âlâw*). H : le bon sens de qui le possède est...

a. Cf. 15, 30 et la note. *b*. On distinguait, en Palestine, trois périodes de pluie, celles de l'automne (octobre-novembre), les grandes ondées d'hiver et les pluies du printemps (mars-avril). Quand ces dernières manquent, la récolte, brûlée par le soleil, est perdue. *c*. Selon d'autres, se détourner du mal. — Cf. v. 6. *d*. Cf. 18, 12a. *e*. Litt. : *Devant la ruine l'arrogance, et devant la chute l'orgueil.* *f*. Cf. 13, 13. Par *la parole*, on pourrait aussi entendre : la parole des sages, c'est-à-dire l'instruction. *g*. Le cœur était considéré comme le siège de la pensée. *h*. Litt. : *la douceur des lèvres.* *i*. Le sens du proverbe est sans doute : l'homme intelligent est toujours intelligent, mais s'il a de plus le don du langage, il saura transmettre sa sagesse. *j*. Répétition de 14, 12. *k*. Litt. : *l'appétit du travailleur travaille pour lui.* *l*. Cf. Eccl. 6, 7. *m*. Litt. : *creuse* (comme on creuse une fosse pour y faire tomber autrui). *n*. L'hébreu a le mot « ami » au sing., et le sens pourrait être « écarte [de lui] son ami ». Cf. 17, 9.

30 Qui ferme les yeux[a] médite une fourberie,
qui pince les lèvres[b] a consommé le mal.

31 Les cheveux blancs sont une couronne d'honneur;
c'est en suivant le chemin de la justice qu'on la trouve.

32 L'homme lent à la colère est supérieur au héros,
le maître de son cœur, à celui qui prend une ville.

33 Dans le pli de la robe[c] on jette le sort,
mais les arrêts du sort viennent tous de Yahvé[d].

17

1 Mieux vaut un morceau de pain sec, avec la paix,
qu'une maison pleine de viandes[e], avec la discorde[f].

2 L'esclave intelligent dominera sur le fils qui mène une vie honteuse,
et il aura sa part d'héritage au milieu des frères[g].

3 Il y a le creuset pour l'argent, et le fourneau pour l'or[h],
mais celui qui éprouve les cœurs, c'est Yahvé.

4 Le méchant est attentif aux propos malfaisants,
le trompeur prête l'oreille à la mauvaise langue.

5 Qui se moque du pauvre outrage son créateur[i],
qui se réjouit du malheur [d'autrui] ne restera pas impuni.

6 Les petits-fils sont la couronne des vieillards,
les pères sont l'honneur des fils.

7 Un langage loyal ne convient pas à un homme sans mœurs,
encore moins le mensonge à un noble [caractère].

8 Un présent est un talisman[j] aux yeux de celui qui en dispose :
de quelque côté qu'il se tourne il réussira.

9 Celui qui cherche [à entretenir] l'amitié jette le voile sur une faute,
celui qui la rappelle écarte [de lui] son ami.

10 Un reproche fait plus d'impression sur l'homme intelligent
que cent coups sur l'insensé.

11 Le méchant ne cherche que rébellion,
mais un ange cruel sera envoyé contre lui[k].

12 Rencontrer une ourse privée de ses petits
plutôt qu'un insensé en pleine folie!

30. « médite » *G* (lis. *yaḥšôb*). H : pour méditer. 17, 4. « le trompeur » lis. *melaqqêr*. H : la tromperie. 5. « du malheur [d'autrui] ». G : au sujet de celui qui va périr (*le'ôbêd*). 7. « Un langage loyal » *G S* (lis. *sephat 'èmèt*). H : Le langage de l'outrecuidance (ou : de la distinction ?). — Texte très incertain. 10a. G S : Un reproche accable plus le cœur de l'homme intelligent (*tâḥêt ge'ârâ lêb mêbîn*).

a. Pour les empêcher de trahir ses mauvaises pensées. *b*. Pour dissimuler sa satisfaction. *c*. Litt. : *dans le sein.* Voy. note sur 6, 27. *d*. Cf. Jon. 1, 7; Act. 1, 23-26; Jos. 7, 14-18; 1 Sam. 10, 19-21; 14, 40-42 et autres consultations par *ourim* et *toummim*. *e*. Le texte spécifie : de viandes provenant de sacrifices; voy. 7, 14 et la note. *f*. Cf. 15, 16-17; 16, 8. *g*. L'esclave pouvait hériter (cf. Gen. 15, 2-3) quand il avait été adopté. *h*. Cf. 27, 21a. *i*. Cf. 14, 31a. *j*. Litt. : *une pierre de faveur*, c'est-à-dire : qui concilie la faveur. Sens très incertain. Selon d'autres : Un présent est aux yeux de celui qui le reçoit (le texte porte : *son maître*) une pierre précieuse. G : L'instruction est un gain précieux pour ceux qui en font usage. S : Une pierre d'amour est belle aux yeux de ceux à qui elle appartient. *k*. Par *ange cruel*, l'auteur entend peut-être l'un « des anges de malheur » (Ps. 78, 49) qui apportent diverses calamités, ou « le destructeur » (Ex. 12, 23; 2 Sam. 24, 16, etc.).

13 Qui rend le mal pour le bien
ne verra jamais le malheur quitter sa maison.

14 C'est ouvrir un passage aux eaux que de commencer une querelle;
avant que la dispute ne s'échauffe, retire-toi[a].

15 Celui qui absout le coupable et celui qui condamne l'innocent,
font tous deux horreur à Yahvé.

16 Que sert-il à l'insensé d'avoir dans la main de l'argent
pour acheter la sagesse, puisqu'il n'a pas d'intelligence[b] ?

17 L'ami aime en tout temps,
et le frère a été mis au monde pour les mauvais jours.

18 Il est dépourvu de sens, celui qui frappe dans la main[c]
et se porte caution auprès de son prochain.

19 Qui aime les querelles aime le péché,
qui élève sa porte[d] cherche la ruine.

20 L'homme au cœur pervers ne trouve pas le bonheur,
et celui dont la langue est perfide tombe dans le malheur.

21 Qui donne le jour à un insensé en aura du chagrin;
et il n'y aura pas de joie pour le père d'un homme sans mœurs.

22 Un cœur joyeux hâte la guérison,
mais un esprit abattu dessèche les os.

23 Le méchant accepte un présent glissé sous le manteau[e],
pour faire dévier la justice.

24 L'homme intelligent a la sagesse devant lui,
mais les yeux de l'insensé [regardent] au bout du monde[f].

25 Un fils insensé fait le chagrin de son père
et l'amertume de celle qui l'a enfanté.

26 Il n'est pas bien de mettre l'innocent à l'amende,
de frapper les gens au cœur noble à l'encontre du droit[g].

27 Qui connaît la sagesse ménage ses paroles,
et l'homme de sens garde son sang-froid.

28 L'insensé même, quand il se tait, peut passer pour un sage,
quand il tient ses lèvres closes, pour un homme intelligent.

26a. *G S L* (suppr. *gam*). H aj. en tête : Aussi. 26b. G : ni licite de comploter contre des princes justes.

a. Le sens du mot hébreu rendu par « s'échauffe » est incertain. Selon d'autres : avant qu'on ne se montre les dents, abandonne la dispute. *b.* Litt. : *de cœur* : le cœur passait pour le siège de l'intelligence et par conséquent de la sagesse. S'il achetait celle-ci, l'insensé n'aurait pas où la loger. *c.* Cf. 6, 1-5 et les notes. *d.* Les uns entendent : celui qui, par vanité, met à sa maison un portail trop élevé. Mais le lien des deux hémistiches serait bien vague. D'autres pensent qu'il s'agit des portes de la bouche et interprètent : celui qui tient des discours hautains. *e.* Litt. : *tiré du sein.* *f.* L'idée paraît être : l'insensé est incapable de fixer son attention sur un objet digne de la retenir; ses yeux se portent sur mille objets divers et lointains. *g.* La traduction de ce verset n'est pas sûre. Au lieu de « à l'encontre du droit », d'autres entendent « à cause de [leur] justice ». — D'autres traduisent le verset : Il n'est déjà pas bien de mettre l'innocent à l'amende, — mais frapper les gens au cœur noble dépasse la mesure (en lisant *yètèr*).

18

1 . . . .[a]

2 L'insensé ne prend pas plaisir à l'intelligence,
mais à la sottise qu'il a dans le cœur.

3 Le mépris va de pair avec la méchanceté,
et l'outrage avec la honte[b].

4 Les paroles qui sortent de la bouche de l'homme sont des eaux profondes,
un torrent jaillissant, une source de sagesse[c].

5 Il n'est pas bien de favoriser le coupable[d]
en faisant tort à l'innocent en justice.

6 Les lèvres de l'insensé [l']entraînent dans des disputes,
et sa bouche appelle les coups.

7 La bouche de l'insensé [provoque] sa ruine,
et ses lèvres sont un piège pour sa vie.

8 Les propos du médisant sont comme des friandises[e] :
ils descendent jusqu'au fond des entrailles[f].

9 Dès qu'un homme est lâche au travail,
il est frère du faiseur de ruines.

10 Le nom de Yahvé est une tour forte;
le juste y court et y trouve une haute retraite.

11 La fortune du riche, c'est sa place forte[g];
elle est comme un haut rempart, — du moins il l'imagine.

12 Quand le cœur d'un homme s'enorgueillit, la ruine survient[h],
mais la gloire suit l'humilité[i].

13 Qui répond avant d'avoir écouté
passe pour un sot et se couvre de honte.

14 Le courage[j] de l'homme supporte la souffrance,
mais le courage[j] abattu, qui le relèvera ?

15 L'homme intelligent acquiert la science,
et l'oreille des sages recherche le savoir.

16 Un présent rend aisé le chemin de l'homme[k]
et lui donne accès auprès des grands.

17 Celui qui plaide le premier paraît avoir raison,
mais son adversaire s'approche et le perce à jour.

18, 2. « à la sottise — cœur » d'après G (lis. *behôlelôt libbô*). H : à ce que son cœur se révèle. 3. « la méchanceté » lis. *rèša'*. H : le méchant. 4. « de sagesse » G : de vie. 6. « [l']entraînent » G (lis. *ṣâbî'ou*). H : viennent.

a. Texte inintelligible : *Il cherche le désir* (G : des prétextes), *celui qui se sépare, — contre toute intelligence, il s'irrite.* *b.* C'est-à-dire sans doute : la conduite honteuse. *c.* Comme les paroles de l'homme ne sont pas toujours une source de sagesse, il faut supposer que *sont* a ici le sens de « peuvent être ». D'autres entendent : Les paroles qui sortent de la bouche de l'homme [ordinaire] sont des eaux profondes (c'est-à-dire inaccessibles); — mais la source de la sagesse est un torrent jaillissant. *d.* Litt. : *de relever la face du coupable* (cf. note *n* sur Lév. 19, 15). *e.* Le sens du mot hébreu n'est pas sûr. Dans 26, 22, G le traduit par « doux ». *f.* Cette sentence, qui est répétée 26, 22, manque ici en G. *g.* Cf. 10, 15a. *h.* Litt. : *Devant la ruine le cœur d'un homme s'élève.* Cf. 16, 18. *i.* Cf. 15, 33. *j.* Litt. : *l'esprit.* Ce mot désigne ici l'énergie spirituelle. Elle suffit à tout, veut dire la maxime, et rien ne peut la remplacer. *k.* Litt. : *Le présent d'un homme le met au large.*

18 Le sort met fin aux contestations
et départage les puissants[a].

19 . . . .[b]

20 C'est du fruit de sa bouche que l'homme se nourrit[c],
c'est du produit de ses lèvres qu'il se rassasie.

21 La mort et la vie sont à la merci de la langue;
ceux qui la chérissent[d] en mangeront les fruits.

22 Qui a trouvé une femme a fait une heureuse trouvaille,
il a obtenu une faveur de Yahvé.

23 Le pauvre parle en suppliant,
le riche répond durement.

24 Il y a des camarades funestes[e],
mais tel ami est plus attaché qu'un frère.

19

1 Mieux vaut un pauvre qui marche dans l'intégrité,
qu'un homme aux voies tortueuses et qui est riche[f].

2 Il n'est pas bon, déjà, d'être irréfléchi,
mais qui se hâte d'agir manque le but[g].

3 L'homme, par sa folie, gâche sa destinée,
et c'est contre Yahvé que son cœur s'irrite.

4 La fortune accroît le nombre des amis;
le pauvre est abandonné par le [seul] ami qu'il eût.

5 Le faux témoin ne restera pas impuni;
celui qui exhale le mensonge n'échappera pas[h].

6 Beaucoup de gens caressent l'homme généreux;
tout le monde est ami de qui fait des présents.

7 Tous les frères du pauvre le haïssent;
à plus forte raison ses amis s'éloignent-ils de lui.
. . . .[i]

8 Celui qui acquiert la sagacité s'aime lui-même;
celui qui observe les règles de la raison trouvera le bonheur.

9 Le faux témoin ne restera pas impuni;
celui qui exhale le mensonge périra.

21. « mangeront » *G L* (lis. *yô'kelou*). H : mangera (bien que le sujet soit au pluriel). 22. « une femme ». G S L T* aj. : vertueuse (le mot rendrait le vers trop long, mais il constitue un commentaire certainement exact). 24a. Lis. *yêš* (*G* S T*). H : L'homme de camarades — c'est-à-dire qui a beaucoup de camarades (?) — [va] à la ruine. **19**, 1. « aux voies » *H* S T* cf. *28, 6* (lis. *derâkâw*). H : aux lèvres. « riche » *S* cf. *28, 6* (lis. *'âšir*). H : sot. 8. « trouvera » *G* (lis. *yimṣâ'*). H : [c'est] pour trouver.

a. Cf. 16, 33. *b*. Le texte de ce verset est incertain et probablement altéré : *Un frère offensé (?) est plus* (inabordable ?) *qu'une ville forte, — et les querelles comme le verrou d'une forteresse.* G : Un frère aidé par son frère est comme une ville forte et élevée; — il est fort comme un palais bien assis. *c*. Voy. 12, 14; 13, 2. *d*. Texte incertain. G : Ceux qui la dominent. *e*. Litt. : *pour être perdus*. Le mot hébreu est douteux. Les versions paraissent avoir lu *lehitrâ'ôt* « qui se conduisent en camarades ». *f*. Cf. 28, 6. *g*. Le sens de cette maxime, très diversement interprétée, est fort incertain. *h*. Cf. v. 9. *i*. Le texte a ici un troisième membre, qui est sans doute un fragment d'une maxime mutilée : *Celui qui poursuit des paroles, elles ne* [sont] *pas*; ou d'après Hq : *elles* [sont] *à lui*. Ce texte, qui ne donne pas un sens acceptable, doit être altéré. G a connu le texte complet de la maxime, mais sous une forme déjà corrompue : Celui qui commet beaucoup de mauvaises actions met le comble à [sa] méchanceté, — et celui qui excite des paroles ne sera pas sauvé.

10 Il ne sied pas à un sot de vivre dans les délices,
encore moins à un esclave de commander à des princes.

11 La sagesse, pour l'homme, c'est d'être lent à la colère,
et son honneur, de passer sur les offenses.

12 La colère du roi est comme le grondement du lion[a],
et sa faveur comme la rosée sur l'herbe.

13 Un fils insensé est une calamité pour son père;
les querelles d'une femme sont une gouttière qui ne cesse de couler[b].

14 La maison, les biens, on les hérite de ses pères;
mais une femme sensée est [un don] de Yahvé.

15 La paresse amène la torpeur,
et l'indolent souffrira de la faim.

16 Celui qui garde le commandement, garde sa vie,
mais celui qui méprise la parole mourra[c].

17 Celui qui a pitié du pauvre prête à Yahvé,
qui lui revaudra son bienfait.

18 Corrige ton fils tant qu'il y a de l'espoir,
mais ne désire pas qu'on le fasse mourir[d].

19 L'homme sujet à de violentes colères s'expose à l'amende.
. . . .[e]

20 Écoute les conseils et accepte les leçons,
pour être sage à l'avenir.

21 Il y a beaucoup de projets dans le cœur de l'homme,
mais c'est le dessein de Yahvé qui s'accomplit[f].

22 La [vraie] richesse de l'homme, c'est sa bonté :
mieux vaut un pauvre qu'un homme dur.

23 La crainte de Yahvé mène à la vie[g] :
rassasié, on passe la nuit sans être atteint par aucun mal.

24 Le paresseux plonge sa main dans le plat
et n'a même pas l'énergie de la ramener à sa bouche[h].

25 Frappe le moqueur, et le simple agira avec sagesse;
reprends l'homme sensé, et il entendra raison[i].

26 Qui maltraite son père [et] chasse sa mère
est un fils sans honneur et dont on rougit.

11. « La sagesse — lent » *S Aq Theod* (lis. *ha'ărîk*). H : La sagesse de l'homme le rend lent. 16. « mais » *G S L* (lis. *oubôzé*). Manque en H. « la parole » lis. *dâbâr* cf. *13, 13*. H : ses voies. « mourra » *Hq G T*. Hk S L : sera mis à mort. 19. « L'homme sujet à de violentes colères (litt : le grand de colère) » *Hq* (lis. *gedol*). Hk : le rude (?) de colère (*gerol*). —Texte incertain. 20. « à l'avenir (litt. : dans ton avenir) ». S : dans tes voies (*bĕôrehôtèkâ*). 22. « La [vraie] richesse de l'homme » *G* (lis. *tebou'at*). H : Le désir de l'homme, — c'est-à-dire son intention (?), ou : ce qui le rend désirable [estimable?], ou : ce qu'on désire de lui (?). « dur » lis. *'akzârî*. H : menteur.

a. Cf. 20, 2a. *b*. Cf. 27, 15. *c*. Cf. 13, 13. Il s'agit du commandement et de la parole de Dieu. *d*. C'est-à-dire que le pouvoir judiciaire lui applique la peine de mort prévue contre les fils incorrigibles (Deut. 21, 18-21). On traduit aussi : ne t'emporte pas jusqu'à le faire mourir (sous les coups). D'autres entendent : ne souhaite pas [en t'abstenant de le corriger] d'être la cause de sa mort (suite de ses péchés) ; cf. 23, 13-14. *e*. Texte altéré : *car si tu délivres et encore tu ajoutes*. *f*. Cf. 16, 1 et la note. *g*. Cf. 14, 27a. *h*. Cf. 26, 15. *i*. Les simples n'observent la sagesse que s'ils voient appliquer aux impies de sévères châtiments. Pour ramener l'homme intelligent, il suffit d'un reproche.

27 Cesse, mon fils, d'écouter les leçons
pour t'écarter [ensuite] des préceptes de la sagesse[a].

28 Le témoin scélérat se moque du droit,
et la bouche des méchants déverse les maléfices.

29 Les verges sont faites pour les moqueurs,
et les coups pour le dos des insensés[b].

20

1 Le vin est moqueur, le breuvage fermenté est tapageur[c];
nul n'est sage qui se laisse égarer par lui.

2 Le courroux du roi est comme le grondement du lion[d] :
qui l'irrite pèche contre soi-même.

3 C'est un honneur pour l'homme de rester loin des querelles;
l'insensé ne manque pas de s'emporter.

4 En hiver[e], le paresseux ne laboure pas;
à la moisson, il cherche, mais il n'y a rien.

5 Les projets qu'un homme a dans le cœur sont une eau profonde;
l'homme intelligent sait y puiser.

6 Il y a beaucoup de gens qu'on appelle hommes de bien;
mais un homme sûr, qui le trouvera?

7 Le juste marche dans l'intégrité :
heureux ses enfants après lui!

8 Le roi, assis sur le trône de justice,
discerne d'un coup d'œil toutes les mauvaises causes[f].

9 Qui peut dire : J'ai purifié mon cœur,
je suis net de tout péché[g]?

10 Avoir deux poids, avoir deux mesures :
deux choses qui font également horreur à Yahvé[h].

11 Déjà, par ses actes, l'enfant laisse voir
si sa conduite [sera] pure et droite[i].

12 L'oreille qui entend et l'œil qui voit,
c'est Yahvé qui a fait l'un et l'autre.

13 Ne sois pas ami du sommeil, de peur de devenir pauvre[j];
tiens tes yeux ouverts, et tu auras du pain à satiété.

14 « Mauvais! mauvais! » dit l'acheteur,
mais en s'en allant il se félicite[k].

19, 28. « déverse » cf. *15, 28* (lis. *yabbia'*). H : avale. 29. « les verges » cf. *G* (lis. *šebâṭîm*). H : les jugements. **20,** 2. « Le courroux » lis. *ḥâmat* avec *16, 14* (cf. 19, 12). H : La terreur. « l'irrite » *G S L* (lis. *meta'berô?*). H : s'irrite contre lui (?). 6. « qu'on appelle hommes de bien » (lis. *yiqqârè' 'îš ḥâsèd*). H : qui proclament chacun sa bonté. 11. « et droite ». On a proposé de lire *we'im râšâ'* : ou mauvaise. 13. « et tu auras » *G S L* (lis. *ouseba'*). H : aie.

a. Tel est le sens qu'on peut donner à la rigueur au texte hébreu. *b*. Cf. 10, 13; 26, 3. *c*. Le vin est assimilé à une sorte de démon qui inspire des propos moqueurs, c'est-à-dire impies. *d*. Cf. 16, 14a; 19, 12a. *e*. D'autres donnent à la préposition hébraïque le sens causatif « à cause du froid »; le balancement des deux hémistiches serait moins bon. — Les Hébreux ne distinguaient que deux saisons, l'hiver ou saison pluvieuse (novembre-avril) et l'été ou saison sèche (cf. Gen. 8, 22; Ps. 74, 17, etc.). *f*. D'autres traduisent : dissipe d'un regard tout mal. Le verbe hébreu (cf. v. 26) désigne habituellement l'acte de vanner le blé. *g*. Litt. : *de mon péché*. *h*. Cf. v. 23; 11, 1; 16, 11. *i*. Selon d'autres : Déjà par ses *jeux* l'enfant laisse voir si sa conduite *est* pure et droite. *j*. Cf. 6, 9-11; 12, 11. *k*. De son achat.

15 De l'or, il y en a, et du corail à foison;
le joyau rare, ce sont les lèvres sensées.

16 Prends son vêtement, car il a cautionné autrui,
exige de lui un gage au profit d'étrangers[a].

17 L'homme trouve bon goût au pain acquis par fraude,
mais ensuite il a la bouche pleine de gravier.

18 C'est grâce aux délibérations que les projets réussissent,
et c'est avec prudence que doit se faire la guerre[b].

19 Celui qui colporte des commérages trahit les secrets[c];
ne fraie pas avec celui qui ouvre [trop] les lèvres.

20 Celui qui maudit son père et sa mère,
sa lampe[d] s'éteindra à l'heure des ténèbres.

21 Un bien trop vite acquis à l'origine
ne sera pas béni dans la suite[e].

22 Ne dis pas : « Je rendrai le mal [pour le mal][f]. »
Compte sur Yahvé : il viendra à ton aide.

23 Avoir deux poids, cela fait horreur à Yahvé;
il n'est pas bien d'user de balances fausses[g].

24 C'est Yahvé qui dirige les pas de l'homme :
comment un être humain pourrait-il comprendre sa destinée[h] ?

25 Il y a danger pour l'homme à dire à la légère[g] « [Ceci est] sacré[i] »
et à ne réfléchir qu'une fois les vœux prononcés.

26 Un roi sage, avec son van, trie les méchants[j]
et fait passer sur eux la roue[k].

27 L'esprit de l'homme est une lampe donnée par Yahvé :
elle scrute les retraites les plus intimes de son être.

28 La bonté et la fidélité sont la garde du roi;
par la justice, il affermit son trône[l].

29 La force est la parure des jeunes gens;
les cheveux blancs sont l'ornement des vieillards[m].

30 Plaie qui meurtrit guérit du mal;
les coups [assainissent] les retraites les plus intimes de l'être[n].

21

1 Le cœur du roi est, entre les mains de Yahvé, comme une eau courante :
il le dirige où bon lui semble.

15. « rare » *S L* (lis. *ṣâqâr*). H : de prix. 16. « d'étrangers » *H² L* (lis. *nokrîm*). H¹ : d'une étrangère. S : de l'étranger. 18. « c'est — faire » *S L* (lis. *te'âsè*). H : avec prudence fais. 26. « et fait » (lis. *weṣâšib*). H : et fit. 28. « par la justice » *G* (lis. *beṣèdèq*). H : par la bonté.

a. Cf. 27, 13. Sous forme d'un conseil au créancier, cette sentence est un avis à l'imprudent disposé à se porter caution : pour des tiers (*des étrangers*), il s'expose à donner en gage jusqu'à son vêtement (cf. Am. 2, 8; Ex. 22, 26-27). *b*. Cf. 24, 6a. Voir aussi Lc 14, 31-32. *c*. Cf. 11, 13a. *d*. Pour l'image de la lampe, voy. 13, 9. *e*. Cf. 13, 11. *f*. Cf. 24, 29. *g*. Cf. v. 10 et la note. *h*. Cf. 16, 9. *i*. C'est-à-dire : je consacre à Dieu tel ou tel objet. Cf. Mc 7, 11. *j*. Cf. v. 8 et la note; comp. Mt 3, 12. *k*. Image empruntée à la vie agricole. La roue est celle du chariot qu'on faisait passer sur les gerbes pour séparer le grain de la paille. — Le chariot servait aussi à l'occasion d'instrument de supplice (cf. 2 Sam. 12, 31; Am. 1, 3). *l*. Cf. 16, 12b; Es. 9, 6. *m*. Cf. 16, 31. *n*. Texte et sens très incertains. La maxime paraît affirmer l'efficacité morale de la correction.

2 Toutes les voies de l'homme sont droites à ses yeux,
mais c'est Yahvé qui pèse les cœurs[a].

3 La pratique de la justice et du droit
vaut mieux, aux yeux de Yahvé, que le sacrifice.

4 Des regards hautains et un cœur qui s'enfle
. . . . [b]

5 La réflexion d'un homme actif ne donne que profit;
qui se presse trop n'aboutit qu'à la disette.

6 Qui acquiert des trésors par le mensonge
poursuit une vapeur au milieu de pièges mortels.

7 La violence des méchants les entraîne [à la ruine],
parce qu'ils refusent de faire ce qui est droit.

8 La voie de l'homme chargé de crimes[c] est tortueuse,
mais l'innocent agit avec droiture.

9 Mieux vaut habiter au coin d'un toit[d]
que de faire maison commune avec une femme querelleuse.

10 L'âme du méchant aspire au mal;
son ami [même] ne trouve pas grâce à ses yeux.

11 Quand on punit le moqueur, le simple devient sage;
il suffit d'avertir le sage, pour qu'il se laisse instruire[e].

12 Il est un juste[f] qui surveille la maison du méchant
et précipite les méchants dans le malheur.

13 Celui qui ferme son oreille aux cris du misérable,
criera, lui aussi, et ne recevra pas de réponse.

14 Un don fait en secret fléchit la colère,
et un présent glissé sous le manteau[g] [calme] un violent courroux.

15 C'est une joie pour l'homme de bien que justice soit faite[h],
mais c'est un sujet d'épouvante pour ceux qui pratiquent l'iniquité.

16 L'homme qui s'écarte de la voie de la raison
reposera [bientôt] dans l'assemblée des ombres.

17 Qui aime à festoyer est voué à l'indigence;
celui qui aime le vin et l'huile ne s'enrichit pas.

21, 6. *G (L)* (lis. *pô'ēl* et *hèbèl rôdèph bemôqešé*). H : L'acquisition de trésors par le mensonge est une vapeur qui se dissipe de gens qui cherchent la mort.

a. Cf. 16, 2. *b*. L'hébreu peut signifier : *le champ nouvellement défriché des méchants n'est que péché* ou, si *nîr* est une forme ou une altération de *nèr* : *la lampe des méchants n'est que péché* (*H*[a] *G S L T*). Ni l'une ni l'autre de ces interprétations n'offre de sens satisfaisant et s'harmonisant avec celui du 1[er] membre. Peut-être avons-nous dans ce verset les débris de deux maximes différentes, dont l'autre moitié est perdue. *c*. *Chargé de crimes*, sens hypothétique attribué, d'après l'arabe, au terme hébreu *wâzâr*, qui ne se retrouve pas ailleurs. *d*. Sur la terrasse, en plein vent, image du manque de confort. Cf. 21, 19; 25, 24. *e*. Cf. 19, 25. — Avec une légère modification du texte (suppr. *le* devant *ḥâkâm*), on obtiendrait le sens : et quand le sage réussit, il (le simple) devient sensé. *f*. Yahvé. Mais comme le terme de *juste* sans addition ne se retrouve pas ailleurs pour désigner Dieu, il se peut que le texte soit altéré ou incomplet. *g*. Litt. : *dans le sein* ; cf. 17, 23. *h*. D'autres entendent : Faire ce qui est droit est une joie pour le juste.

18 Le méchant sert de rançon au juste,
et le perfide paie pour les hommes droits[a].

19 Mieux vaut habiter dans un désert
qu'avec une femme querelleuse et irascible.

20 Il y a des trésors précieux dans la demeure du sage,
mais l'homme insensé[b] les dévorera.

21 Celui qui poursuit la justice et la bonté
trouvera la vie et l'honneur.

22 Le sage prend d'assaut la ville des braves
et fait tomber le rempart qui lui donnait la sécurité.

23 Qui surveille sa bouche et sa langue
met sa vie à l'abri de la détresse[c].

24 On appelle moqueur l'homme hautain et arrogant,
celui qui agit avec un orgueil démesuré.

25 Le désir du paresseux le mène à la mort,
car ses mains se refusent à agir.

26 L'homme avide ne cesse de convoiter,
le juste donne sans jamais refuser.

27 Le sacrifice des méchants est une abomination[d],
surtout quand ils l'offrent dans une intention criminelle.

28 Le faux témoin périra
. . . . [e]

29 Le méchant prend un air assuré,
l'homme droit assure sa conduite.

30 Il n'est sagesse, intelligence,
ni réflexion, qui tienne devant Yahvé.

31 On équipe le cheval pour le jour du combat,
mais la victoire est entre les mains de Yahvé.

22

1 Une [bonne] renommée est préférable à de grandes richesses,
l'estime vaut mieux que l'argent et que l'or.

2 Le riche et le pauvre se rencontrent,
c'est Yahvé qui les a faits tous deux[f].

3 L'homme avisé voit [venir] le malheur et se met à l'abri;
les simples passent outre et en portent la peine[g].

20. « Il y a des trésors précieux » suppr. *wâšèmèn*, qui rend le vers trop long. H : Il y a des trésors précieux *et de l'huile*. G : Un trésor précieux repose. 21. « la vie et l'honneur » *G* (suppr. *ṣedâqâ*). H : la vie, *la justice* et l'honneur. 26. « L'homme avide — convoiter ». Lis. *hit'awwâ mit'awwè*. H : Toujours on convoite [avec] convoitise. G : L'impie convoite toujours des convoitises mauvaises. — Texte très incertain.
27. G : une abomination *pour Yahvé* (cf. 15, 8a).

a. Cf. 11, 8; És. 43, 3-4. *b*. Celui qui devient (par exemple par héritage) maître des trésors du sage. *c*. Cf. 13, 3a. *d*. Cf. 15, 8a. *e*. Le second membre de ce v. n'a aucun rapport avec le premier : *mais l'homme qui écoute parlera toujours*. — Le texte est probablement altéré. *f*. Cf. 29, 13. *g*. Cf. 27, 12.

4 La récompense de l'humilité et de la crainte de Yahvé,
c'est la richesse, la gloire et la vie.

5 Il y a des filets et des pièges sur le chemin du pervers;
qui veut préserver sa vie s'en tient éloigné.

6 Initie l'enfant à la voie qu'il doit suivre[a] :
même lorsqu'il sera vieux, il ne s'en écartera pas.

7 Le riche est le maître des pauvres,
l'emprunteur est l'esclave du prêteur[b].

8 Qui sème le mal moissonnera le malheur,
et le bâton dont s'arme sa fureur le frappera lui-même.

9 L'homme au regard bienveillant[c] sera béni,
parce qu'il donne de son pain au pauvre.

10 Chasse le moqueur, et la querelle s'en ira;
disputes et outrages cesseront.

11 Yahvé aime l'homme au cœur pur;
celui qui parle avec grâce a le roi pour ami.

12 Les yeux de Yahvé protègent la sagesse,
mais il renverse les propos du perfide.

13 Le paresseux dit : « Il y a un lion dehors[d]!...
je pourrais être assassiné sur la place publique! »

14 La bouche des femmes étrangères[e] est une fosse profonde[f];
celui qui a encouru la colère de Yahvé y tombera.

15 La folie est attachée au cœur de l'enfant;
les verges[g] la chasseront loin de lui.

16 Qui opprime le pauvre finit par l'enrichir;
qui donne au riche ne fait que l'appauvrir[h].

APPENDICE I

PREMIÈRE COLLECTION DE MAXIMES DES SAGES (22, 17-24, 22).

17 Paroles des sages.

Prête l'oreille et écoute mes paroles,
applique ton cœur à les connaître,

22. 4. « et de la crainte » lis. *weyir'at.* H : [c'est] la crainte. 5. « des filets et des pièges » *S T* (lis. *ṣammîm ouphaḥîm*). H : des épines (?), des pièges. 8. « le frappera lui-même » lis. *yakkè lô.* H : disparaîtra. — Texte incertain. 11. « Yahvé aime » *G* (*S T*) (lis. *'ôhêb yahwé*). H : Celui qui aime. « l'homme au cœur pur » *H*[k] *S* (*G*) (lis. *ṭehôr*). H[q] : la pureté du cœur (?). « celui qui parle avec grâce (litt. : qui rend gracieuses ses lèvres) » d'après *S* (lis. *meḥannên* cf 26, 25). H : [celui] dont les lèvres [ne] sont [que] grâce. — Texte incertain. 17. « Paroles des sages » d'après *G*. Rétablir ce titre, qui a été incorporé, en H, à la fin de 17a. « mes paroles » d'après *G* (lis. *debâray*). Ce mot a été remplacé, en H, par « les paroles des sages »; voy. note précédente. « à les connaître » lis. *leda'tâm* (cf. note *a* sur v. 18). H : à ma science.

a. C'est-à-dire : à la voie du bien. D'autres entendent : selon sa carrière, ou : selon sa mentalité. D'autres encore : à l'entrée de sa voie. *b.* Il ne s'agit pas ici d'asservissement au sens propre, quoique l'esclavage pour dettes fût connu des Israélites (cf. 2 Rois 4, 1; Néh. 5, 5, 8), mais de l'état de dépendance où le débiteur est placé vis-à-vis de son créancier. *c.* Litt. : *Celui qui a l'œil bon*, c'est-à-dire l'homme généreux. L'expression contraire, *celui qui a l'œil mauvais*, signifie l'envieux, l'égoïste. *d.* Cf. 26, 13. *e.* Voy. note sur 2, 16. *f.* Cf. 23, 27. *g.* Litt. : *le bâton de correction.* *h.* Cette sentence paraît signifier : L'oppression oblige le pauvre à déployer toute son énergie, ce qui le mène à la richesse. Les dons faits au riche favorisent son inertie, qui ne manquera pas de le ruiner.

18 Car il est bon que tu les gardes dans ton cœur,
que, toutes, elles soient prêtes sur tes lèvres[a].

19 C'est pour que tu mettes ta confiance en Yahvé
que je te fais connaître aujourd'hui la voie que tu dois suivre.

20 J'ai déjà écrit pour toi,
et depuis longtemps, des conseils et [des préceptes de] sagesse,

21 Pour te faire connaître les paroles de vérité,
afin que tu puisses faire un rapport juste à celui qui t'envoie[b].

22 Ne dépouille pas le pauvre parce que c'est un pauvre,
et n'accable pas le malheureux[c] à la porte [de la ville][d];

23 Car Yahvé défendrait leur cause
et s'en prendrait à la vie de qui s'en prend à eux.

24 Ne fais pas ton ami d'un homme irascible
et ne fraie pas avec celui qui s'emporte[e],

25 De peur de contracter ses habitudes[f]
et de te préparer un piège mortel.

26 Ne sois pas de ceux qui frappent dans la main[g]
[et] se portent caution pour dettes :

27 Si tu n'as pas de quoi payer,
on t'enlèvera le lit sur lequel tu es couché[h].

28 Ne déplace pas la borne ancienne[i]
que tes pères ont posée.

29 As-tu vu un homme habile dans son état?
il sera au service des rois[j],
il ne sera pas au service de gens obscurs[k].

23

1 Si tu t'assieds pour manger avec un chef,
considère bien qui tu as devant toi.

2 Tu te mets un couteau sur la gorge[l],
si tu as un gros appétit.

19. « la voie que tu dois suivre (litt. : tes voies) » d'après *G* (aj. *ôreḥôtèkâ*). Manque en H. 20. « J'ai — longtemps » au lieu de *'aph 'attâ* (v. 19) *hälô'* lis. *'aph 'ètmôl ;* au lieu de *šâlîšîm* (H[q]) lis. *šilšôm* (H[k]). H[q] : toi aussi, — 20 Ne t'ai-je pas écrit des choses excellentes (?). « des conseils » suppr. *be.* H : *avec* des conseils. — Le texte du verset est très incertain. G : Et toi, inscris-les pour toi-même trois fois — pour le conseil et pour la connaissance, sur la tablette de ton âme. Amen-em-ope c. 30 : Examine ces trente (= hébr. *šelôšîm*) chapitres ; ils sont un divertissement et une leçon. On a proposé de corriger en conséquence notre v. : Ici (*hälôm*) je t'ai transcrit trente (*šelôšîm*) [maximes], — elles [constituent] bons conseils (*hêm 'êṣôt*) et sagesse. 21. « les paroles de vérité » d'après *G* (lis. *dibrê qošṭ*). H : la vérité, les paroles de certitude. « un rapport juste » suppr. *'ămârîm.* H : des paroles, la certitude. 27. « on enlèvera » *G S T* (lis. *yiqqeḥou*). H : pourquoi enlèverait-on? — Le mot pourquoi (*lâmmâ*) peut provenir de la dittographie des deux lettres qui le précèdent.

a. Ces deux vers, ainsi qu'un bon nombre des maximes de la collection qu'ils introduisent, se retrouvent à peu près textuellement dans « l'enseignement d'Amen-em-ope », recueil de sentences égyptien publié par Wallis Budge (*Egyptian Hieratic Papyri in the British Museum*, second series, Londres, 1923); cf. Paul Humbert, *Recherches sur les sources égyptiennes de la litt. sapientiale d'Israël*, Neuchâtel, 1929.

Prête l'oreille, écoute ce que je dis,
applique ton cœur à le comprendre.
Il est utile de mettre dans ton cœur ce que je dis...
En vérité, quand il y aura un ouragan de paroles,
qu'elles soient le pieu sur ta langue!

L'hébreu avait peut-être originairement la même image dans 18b : « qu'elles tiennent bon comme un pieu (lire *keyâtêd*) sur tes lèvres! » *b.* Cf. Amen-em-ope (c. 3) :

Pour savoir réfuter les imputations de qui les prononce,
pour rapporter une information à celui qui l'a envoyé.

c. Cf. Amen-em-ope (c. 2) :

Garde-toi de dépouiller un misérable
et d'être fort contre un faible.

d. C'est-à-dire en justice (cf. Ps. 127, 5). *e.* Cf. Amen-em-ope (c. 9) :

Ne fais pas ton ami d'un homme irascible,
et ne t'approche pas de lui pour causer avec lui.

f. Litt. : *de t'habituer à ses voies* (H[k] : *à sa voie*). *g.* Voy. note sur 6, 1. Cf. 6, 1-5; 11, 15; 17, 18; 20, 16; 27, 13. *h.* Litt. : *ton lit de dessous toi.* Saisie qui était pratiquée (Am. 2, 8), bien qu'interdite par la loi (Ex. 22, 26-27).

i. Cf. 23, 10a; Deut. 19, 14; 27, 17. *j.* Cf. Amen-em-ope (c. 30) :

Un scribe habile dans son état
se trouve digne d'être à la cour.

k. Ce dernier membre, en excès pour le rythme, est sans doute une glose ou une variante du précédent. D'autres supposent qu'un membre est tombé, après le mot *rois.* *l.* Le sens de la maxime est incertain. D'autres traduisent : Enfonce-toi un couteau dans la gorge... c'est-à-dire : donne-toi la mort plutôt que de te compromettre par ta gloutonnerie.

3 Ne convoite pas ses mets délicats[a],
qui ne sont qu'un aliment trompeur.

4 Ne te fatigue pas pour t'enrichir : ...
[La richesse] disparaîtra de ta maison;
si tu fixes ton regard sur elle, déjà elle n'est plus[b],
5 Car elle s'est fait des ailes,
comme l'aigle qui s'envole vers les cieux.

6 Ne mange pas avec un égoïste[c],
et ne convoite pas ses mets délicats.
7 . . . . [d]
« Mange et bois », te dit-il,
mais le cœur n'y est pas[e].
8 Le morceau que tu auras mangé, tu le vomiras,
et tu en seras pour tes paroles aimables[f].

9 N'adresse pas de discours à l'insensé[g],
car il n'a que mépris pour la sagesse de tes paroles.

10 Ne déplace pas la borne de la veuve,
et n'empiète pas sur le champ des orphelins;
11 Car leur défenseur[h] est puissant,
et il prendrait en main leur cause contre toi[i].

12 Ouvre ton cœur à l'instruction
et tes oreilles aux paroles sensées.

13 N'épargne pas la correction à l'enfant :
si tu le frappes de la verge, il ne mourra pas[j].
14 En le frappant de la verge,
tu sauveras sa vie du Cheôl.

15 Mon fils, si ton cœur devient sage,
mon cœur aussi sera dans la joie.
16 Mes entrailles[k] tressailliront d'allégresse,
quand tes lèvres parleront avec droiture.

17 Que ton cœur n'envie pas les pécheurs,
mais crains toujours Yahvé;

23, 4. « disparaîtra de ta maison » d'après *Amen-em-ope* (lis. *mibbétekâ ḥadâl*). H : renonce à ton intelligence. 5. « Si tu fixes ton regard » lis. avec *G* (*S L T*) *ki tâsît* (?) et, avec *Hq* * *G S T*, *'énekâ*. Hq : feras-tu voler tes yeux ? Hk : ton œil volera-t-il ? — Texte incertain. 6. « avec un égoïste » *G S L T* (suppr. *lèḥèm*). H : le pain d'un égoïste. 10. « de la veuve » lis. *'almânâ*. H : ancienne (sous l'influence de 22, 28). 11. « et il prendrait » *G* (joindre *hou'* à *ḥâzâq* et lire *weyârib*). H : c'est lui qui prendrait. 12. « tes oreilles » *Hq G S L* (lis. *'oznèkâ*). Hk : ton oreille. 17. « crains Yahvé » cf. 24, 21 (lis. *yerâ' 'èt*). H : [envie] la crainte de Yahvé (c'est-à-dire : sois zélé pour elle ?).

a. Identique à v. 6b. *b*. Le rythme indique qu'il doit y avoir une lacune dans les v. 4 et 5 : le 2e membre du v. 4 est trop court; de plus, il manque au moins la moitié d'un vers. Dans les parties perdues devait se trouver un mot signifiant la richesse, auquel se rapportaient les pronoms du v. 5 (*sur elle*, *elle*). Le passage parallèle du poème égyptien (c. 7) permet de voir quelle était sans doute la suite des idées aux v. 4 et 5 :

Ne peine pas pour gagner davantage,
[quand] tu possèdes intact ce dont tu as besoin.
Si des richesses te sont venues par la rapine,
elles ne passent pas la nuit chez toi.
Lorsque la terre s'éclaire, *elles ne sont* [*plus*] *dans ta maison :*
on voit leur place, mais elles n'[*y*] *sont* [*plus*]...

Elles se sont fait des ailes comme des canards,
elles se sont envolées vers le ciel.

c. Litt. : *celui qui a l'œil mauvais*; cf 22, 9 et la note. *d*. Texte altéré : *Car comme il a calculé* (?) *en lui-même, tel il est.* *e*. Litt. : *mais son cœur n'est pas avec toi.* *f*. Pour les remerciements que tu auras dû lui adresser. *g*. Litt. : *Ne parle pas aux oreilles de l'insensé.* *h*. Litt. : *leur rédempteur* (*gô'el*), nom donné au plus proche parent, qui avait le droit et le devoir de racheter (voy. Lév. 25, 25). Il s'agit ici de Yahvé. *i*. Cf. 22, 23a. *j*. Tu lui éviteras la mort prématurée, où ses vices le conduiraient (cf. 19, 18 et la note). — Selon d'autres : il n'en mourra pas. *k*. Litt. : *Mes reins*; cf. note sur Ps. 16, 7.

18 Car alors il y aura pour toi un avenir[a],
et ton espoir ne sera pas réduit à néant[b].

19 Écoute, toi mon fils, et deviens sage,
et dirige ton cœur dans le droit chemin.
20 Ne sois pas de ceux qui aiment à boire du vin,
ni de ceux qui font des débauches de viande;
21 Car le buveur et le glouton s'appauvrissent,
et la somnolence[c] fait porter des haillons.

22 Écoute ton père, lui qui t'a engendré,
et ne méprise pas ta mère devenue vieille.
23 Achète la verité et ne la revends pas!
[achète] la sagesse, l'instruction et l'intelligence.
24 Le père d'un juste est dans l'allégresse,
et celle qui a donné le jour à un sage en a de la joie.
25 Puisses-tu procurer de la joie à ton père,
et de l'allégresse à celle qui t'a mis au monde!

26 Mon fils, accorde moi ton attention[d],
et que tes yeux trouvent agréables les voies que je te prescris!
27 Car la prostituée est une fosse profonde[e],
et l'étrangère, un puits étroit[f].
28 De même qu'un brigand, elle est aux aguets[g],
et elle augmente, parmi les hommes, le nombre des infidèles[h].

29 Pour qui les ah? pour qui les hélas?
pour qui les disputes? pour qui les plaintes?
Pour qui les blessures sans raison?
pour qui les yeux troubles?
30 Pour ceux qui s'attardent auprès [des cruches] de vin,
pour ceux qui vont déguster le vin aromatisé[i].
31 Ne contemple pas le vin : comme il est vermeil,
comme il brille dans la coupe! . . . . . [j]
32 Il finit par mordre comme un serpent,
par piquer comme une vipère.
33 Tes yeux voient des choses étranges[k],
ta pensée[l] s'exprime en propos incohérents.
34 Il [te] semble que tu es étendu au fond de la mer,
ou couché au sommet d'un mât[m].
35 « On m'a frappé... je n'ai point de mal!
on m'a battu... je ne sens rien!

18. « Car alors » lis. *kî 'âz*. H : Certainement (?). G : Car si tu observes cela. « pour toi » *G S T* (aj. *lâk* après *'aḥărît*). Manque en H. 24b. Lis. *weyôlèdèt...tismaḥ*. H : celui qui a donné le jour à un sage en a de la joie. 25. Litt. : « Puisse se réjouir ton père à ton sujet — et être dans l'allégresse celle qui t'a mis au monde » suppr. *we'immèkâ* et aj. (avec *G S*) *'âlèkâ*. H : Puisse se réjouir ton père *et ta mère* — et etc. (mais la mère n'est nommée que 25b. On pourrait, il est vrai, corriger 25b *weyâgîlou yôledèkâ* : et tes parents être dans l'allégresse). 26b. *Hk* (lis. *tirṣènâ*). Hq G S L T : que tes yeux observent mes voies (*tiṣṣôrnâ*). 31. « dans la coupe » *Hq* (*G*) *S L T* (lis. *bakkôs*). Hk : dans la bourse. 34b. G S : et comme un pilote dans une grande tempête. L : et comme un pilote endormi, après avoir perdu son gouvernail.

a. Il n'est pas question ici de la vie future, mais des longs jours que la religion hébraïque promettait à l'homme pieux. *b*. Cf. 24, 14. *c*. Qui suit les excès de table. *d*. Litt. : *donne-moi ton cœur.* *e*. Cf. 22, 14. *f*. Et dont, par conséquent, il est difficile de se tirer. *L'étrangère*; voy. note sur 2, 16. *g*. Cf. 7, 12. *h*. Infidèles à la loi de Dieu et à leurs obligations mutuelles. *i*. Litt. : *le mélange*; cf. 9, 2 et la note. *j*. L'hébreu a ici deux mots en excès pour le rythme, et sans lien avec ce qui précède et ce qui suit. C'est sans doute une glose inspirée de Cant. 7, 10 : *il marche droit* (on interprète d'ordinaire : il coule facilement dans la gorge). *k*. L'hébreu pourrait signifier aussi : *regardent des étrangères*, mais la suite suggère que l'auteur entend plutôt décrire le désordre que l'ivresse provoque dans les idées. *l*. Litt. : *ton cœur.* *m*. D'autres entendent : Tu es comme un homme qui dormirait en pleine mer ou se coucherait au sommet d'un mât (peinture de l'inconscience avec laquelle l'ivrogne s'expose aux pires dangers).

Quand me réveillerai-je[a]?
j'irai en demander encore! »

24

1 Ne porte pas envie aux méchants
et ne souhaite pas de te joindre à eux;
2 Car leur cœur médite la violence,
et leurs lèvres ne parlent que de nuire.

3 C'est par la sagesse qu'on bâtit une maison,
et par la prudence qu'on la consolide.
4 C'est par l'intelligence qu'on remplit ses réserves
de toutes sortes de biens précieux et agréables.

5 Le sage est plus fort que l'homme robuste,
et l'homme instruit, que celui qui est plein de vigueur.
6 C'est avec prudence que doit se faire la guerre,
et la victoire dépend du grand nombre des conseillers[b].

7 La sagesse est [trop] haute pour le sot[c] :
à la porte [de la ville][d], il n'ouvre pas la bouche.

8 Celui qui médite de mal faire,
on l'appelle un fourbe.
9 Le dessein de l'insensé, c'est le péché;
et le moqueur est exécré des hommes.

10 Si tu manques d'énergie...[e]
au jour de la détresse ta force sera trop courte[f].

11 Délivre ceux qu'on traîne à la mort;
ceux qui vont en chancelant au supplice, sauve-les[g]!
12 Si tu dis : « Je ne le savais pas »,
Celui qui pèse les cœurs ne discerne-t-il pas [la vérité]?
Celui qui surveille ton âme n'est-il pas informé ?
il rendra à chacun selon ses œuvres.

13 Mange du miel, mon fils, car c'est bon;
un rayon de miel est doux à ton palais.
14 De même la connaissance...
la sagesse... à ton âme[h].
Si tu la trouves, il y aura [pour toi] un avenir,
et ton espoir ne sera pas réduit à néant[i].

15 Ne complote pas, méchant, contre la demeure du juste,
et ne détruis pas son gîte.

24, 5a. *G S T* (lis. *gâbar ḥâkâm mé'âz*). H : L'homme sage [est] dans la force. « que celui qui est plein de vigueur » *S T* (lis. *mé'ammiṣ kôaḥ*). H : affermit [sa] vigueur. 6a. *G S* (suppr. *kî* et *lekâ* et lis. *té'âsé*). H : car c'est avec prudence que tu feras pour toi la guerre. 9a. Lis. *'éwîl* (d'après *G*). H : Le péché est un dessein de folie. 12. « Je ne le savais pas » *G* (lis. *lô' yâda'tî*). H : Nous ne le savions pas. 14. « la connaissance » lis. *dé'â*. H : connais (?).

a. Le membre est trop court. Il est peut-être tombé un mot, comme « de mon vin » (cf. Gen. 9, 21). *b*. Cf. 20, 18 et 11, 14b. *c*. Le texte de cet hémistiche est très incertain. *d*. C'était là que se réunissaient les anciens pour discuter les affaires de la cité. *e*. Il devait y avoir ici quelque chose comme « au jour de la prospérité ». *f*. *Trop courte*, litt. : « étroite » (*ṣar*), jeu de mots avec « détresse » (*ṣârâ*). *g*. On ne peut guère voir ici une protestation contre la peine de mort : cf. 28, 17. Ceux qu'il s'agit de sauver doivent être supposés innocents. Peut-être les expressions « qu'on traîne à la mort », « qui vont au supplice », ne sont-elles que des images un peu fortes pour dépeindre l'oppression des pauvres pieux par les riches iniques. *h*. Le texte actuel paraît incomplet. Il devait y avoir quelque chose comme : la connaissance sera bonne à ton cœur, et la sagesse douce à ton âme. *i*. Cf. 23, 18. *j*. Ce mot, qui n'est pas indispensable, paraît être une addition; le vers est trop long.

16 Car le juste a beau tomber sept fois, [sept fois] il se relèvera,
tandis que les méchants, dans l'adversité, s'effondrent[a].
17 Si ton ennemi tombe, ne t'en réjouis pas,
et s'il chancelle, que ton cœur n'en ait pas d'allégresse,
18 De peur que Yahvé ne le voie, qu'il n'en ait du déplaisir,
et qu'il ne détourne sa colère de ton ennemi.

19 Ne t'irrite pas à la vue des méchants,
et ne sois pas envieux des impies,
20 Car il n'y a pas d'avenir pour le méchant :
la lampe des impies s'éteint[b].
21 Mon fils, crains Yahvé et le roi,
ne te mêle pas aux rebelles[c];
22 Car soudain leur ruine viendra :
la chute des rebelles, qui la connaît[d]?

APPENDICE II

DEUXIÈME COLLECTION DE MAXIMES DES SAGES (24, 23-34)

23 Voici encore qui vient des sages[e].

Il n'est pas bien de se montrer partial en justice...[f]
24 Celui qui dit au coupable : « Tu es innocent »,
les peuples le maudissent, les nations l'exècrent.
25 Mais ceux qui savent punir s'en trouvent bien :
ils reçoivent d'abondantes bénédictions.
26 Il met un baiser sur les lèvres[g],
celui qui répond [par une sentence] équitable.

27 Fais avec soin ton travail, au dehors,
exerce ton activité dans ton champ;
Ensuite...
et tu bâtiras ta maison[h].

28 Ne témoigne pas à la légère contre ton prochain,
et n'induis pas en erreur par tes propos[i].

29 Ne dis pas : « Comme il m'a traité,
ainsi je le traiterai;
je rendrai à cet homme selon son œuvre . »

30 Je passais près du champ d'un paresseux,
près de la vigne d'un homme dénué de sens :

22. « des rebelles » d'après 21b (lis. *šônîm*). H : des deux. — Le texte de 21b et 22 est incertain. G suppose des leçons un peu différentes : ne t'irrite ni contre l'un ni contre l'autre (*'im šenêhèm 'al tit'abbâr*) ; — Car soudain ils se vengeront (*yiqqômou*) des méchants; — leurs châtiments à tous deux, qui les connaît? 28. « et n'induis pas en erreur » d'après G (lis. *we'al tephat*). H : voudrais-tu induire en erreur?

a. Le juste a un protecteur puissant toujours prêt à le relever; le méchant, une fois à terre, est perdu sans retour (cf. 14, 32; Ps. 37, 24; Job 5, 19; etc.). *b*. Cf. 13, 9b. *c*. Litt. : *à ceux qui diffèrent* (d'opinion), c'est-à-dire aux dissidents. D'autres entendent *à ceux qui changent*, d'où « aux novateurs ». *d*. C'est-à-dire, sans doute : qui en connaît l'heure? *e*. Cf. 22, 17. Ces mots forment le titre du fragment 24, 23-34. *f*. La maxime est incomplète : le second membre du vers fait défaut. Voy. 28, 21; cf. 18, 5. *g*. Ce membre, trop court, est probablement incomplet. *h*. Il semble qu'il manque quelques mots après *Ensuite*. On pourrait aussi supposer que le 2e membre est une glose expliquant le 1er. La maxime paraît signifier qu'avant de fonder une famille, il faut en assurer la subsistance. *i*. Litt. : *par tes lèvres*. *j*. Explication ou variante du membre précédent.

31 Et je vis que les chardons y croissaient de toutes parts,
que les orties[a] en couvraient le sol — —[b]
et que le mur de pierres était en ruines.
32 A ce spectacle, j'ai réfléchi;
j'ai tiré la leçon de ce que j'avais vu :
33 Un peu dormir, un peu somnoler,
un peu se croiser les mains pour reposer,
34 Et la pauvreté fondra sur toi comme un rôdeur,
la misère, comme un homme en armes[c]!

TROISIEME PARTIE

DEUXIÈME COLLECTION DE MAXIMES DE SALOMON (25-29)

25 [1] Voici encore des maximes de Salomon, extraites par les gens d'Ézéchias, roi de Juda.

2 La gloire de Dieu, c'est de cacher les choses[d],
et la gloire des rois, de les scruter[e].

3 La hauteur des cieux, la profondeur de la terre,
et le cœur des rois, sont insondables.

4 Qu'on sépare les scories de l'argent :
il sortira parfaitement pur.
5 Qu'on ôte le méchant d'auprès du roi :
son trône s'affermira par la justice[f].

6 Ne te mets pas en avant en présence du roi,
et ne te tiens pas à la place réservée aux grands :
7 Mieux vaut qu'on te dise : « Monte ici! »
que si l'on t'humiliait devant un prince[g].

Ce que tes yeux ont vu[h],
8 ne t'empresse pas de le divulguer,
Car que feras-tu en fin de compte,
si ton prochain t'accable d'injures?
9 Discute ton différend avec ton prochain,
mais n'[en] dévoile pas le secret à d'autres,
10 De peur d'encourir le blâme de ceux qui t'entendraient
et d'être discrédité sans retour.

11 . . . .[i]
12 Un anneau d'or, un joyau d'or fin,
tel est, pour une oreille attentive, le sage qui lui fait la leçon.

34. « comme un rôdeur » H* cf. 6, 11 (lis. *kimehallêk*). H : rôdant. « la misère » H* G S L cf. 6, 11 (lis. *oumaḥsôrekâ*). H a le pluriel.
25, 4. « il sortira parfaitement pur » G (lis. *weyêṣê' niṣrâph koullô*). H : il sort un vase pour l'orfèvre. 7. « Ce que tes yeux ont vu » cf. G S T (rattacher ces mots à ce qui suit, comme le demande le rythme). H : ... devant un prince que tes yeux ont vu (c'est-à-dire dont ils ont remarqué la présence ?). 8. « de le divulguer » lis. *tôṣé' lârôb*. H : de sortir pour plaider. « Car » lis. *kî*. H : De peur que. — Texte incertain. 9b. L (lis. *le'aḥêr*). H : mais ne dévoile pas le secret d'autrui.

a. Les mots traduits par « chardons » et « orties » sont de sens incertain. *b*. Le premier membre du vers suivant est sans doute tombé. D'autres supposent que le 2e ou le 3e hémistiche du verset 31 est une glose. *c*. Les v. 33 et 34 répètent 6, 10-11. On doit les considérer comme empruntés au ch. 6, car ici ils sont mal reliés grammaticalement avec le contexte : le pronom « toi » ne se rapporte à aucun sujet précédemment exprimé. Ce pronom, dans 6, 11, vise le paresseux, nommé 6, 9. *d*. Litt. : *une chose*. Il s'agit de ses desseins, qui demeurent impénétrables à l'homme. *e*. Les desseins de ses voisins ou les actions de ses sujets. *f*. Cf. 16, 12h. *g*. C'est-à-dire un personnage d'un rang plus élevé que le tien. On peut traduire aussi : devant *le* prince (c'est-à-dire le roi). *h*. La faute commise par ton prochain. *i*. On traduit d'ordinaire : *Des pommes d'or dans des vases d'argent ciselés, — telle est une parole dite à propos*. — Mais le mot rendu par « vases ciselés » ne se rencontre qu'au sens d'images ou d'imaginations, et la signification de l'expression traduite par « à propos » est tout à fait incertaine.

13 Comme la fraîcheur de la neige[a] au temps de la moisson,
tel est un messager fidèle pour qui l'envoie :
il restaure l'âme de son maître[b].

14 Des nuages et du vent sans pluie,
tel est l'homme qui vante sa libéralité sans rien donner.

15 A force de patience, on persuade un homme irrité;
la langue qui parle avec douceur brise des os.

16 Si tu trouves du miel [n'] en mange [qu'] à ta faim :
en ayant trop pris, tu le vomirais.

17 Ne mets pas trop souvent le pied dans la maison de ton prochain :
tu pourrais l'excéder, et il te prendrait en aversion.

18 Une massue, une épée, une flèche acérée,
tel est l'homme qui porte un faux témoignage contre son prochain.

19 Une dent qui se casse, un pied qui chancelle,
tel est un traître au jour de la détresse.

20 C'est verser du vinaigre sur une plaie
que de chanter des chansons à un cœur affligé.

21 Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger;
s'il a soif, donne-lui à boire,
22 Car ainsi tu amasseras des charbons ardents sur sa tête[c],
et Yahvé te récompensera.

23 Le vent du nord engendre la pluie,
et la langue qui médit en secret, les visages irrités.

24 Mieux vaut habiter au coin d'un toit
que de faire maison commune avec une femme querelleuse[d].

25 De l'eau fraîche pour un homme altéré,
telle est une bonne nouvelle venant d'un pays lointain.

26 Une fontaine troublée, une source corrompue,
tel est le juste qui cède devant le méchant.

27 Il n'est pas bon de manger trop de miel
. . . .[e]

28 Une ville démantelée, sans remparts,
tel est l'homme qui n'est pas maître de lui.

15. « un homme irrité » lis. *qôṣêph*. H : un chef. 18. « une massue » G (lis. *mappêṣ*). H : un homme qui disperse (ou qui écrase ?). 19. « qui se casse » lis. *rôʿâʿâ*. H : paissante (?). G : mauvaise (*râʿa*). — Texte incertain. « qui chancelle » lis. *môʿèdet*. H : rendu chancelant (?). « un traître » suppr. *mibṭâḥ* (que ne lisait pas G). H : une confiance traîtresse. 20. G. H a de plus au début de ce verset : *Qui ôte (?) son vêtement par un temps glacial*. Ce membre, superflu pour le rythme, est probablement la répétition, sous une forme altérée, de la fin du v. 19 depuis « qui chancelle ». « verser » aj. *yôṣéq*. Manque en H. « sur une plaie » d'après G (lis. *nètèq*). H : sur du nitre. — Texte incertain. 21. Suppr. *lâḥèm* (avec G S L) et *mâyim* (avec G S). H : à manger *du pain*... à boire *de l'eau*.

a. Allusion probable à la coutume, usitée encore en Orient, de rafraîchir la boisson en entourant le récipient qui la contient de neige qu'on va chercher sur les hautes montagnes. *b*. Cet hémistiche, en excès pour le rythme, est sans doute une glose explicative. *c*. C'est-à-dire : tu feras naître en lui des sentiments de honte et de repentir. — D'autres entendent : tu attireras sur lui la pluie de feu de la vengeance divine (Gen. 19, 24; Ps. 11, 6; 140, 11). L'idée serait analogue à celle de 24, 17-18. *d*. Cf. 21, 9. *e*. Texte altéré : *et l'examen de leur gloire [est] une gloire*. On a proposé de corriger, en s'inspirant de la version des Septante : use donc avec modération des paroles de louange (*wehôqar dibrê kâbôd*).

26

1 Pas plus que la neige à l'été ou la pluie à la moisson,
les honneurs ne conviennent au sot.

2 Comme le passereau qui voltige, comme l'hirondelle qui s'envole,
telle est la malédiction injustifiée : elle reste sans effet[a].

3 Le fouet pour le cheval, le mors pour l'âne
et le bâton pour le dos des sots[b] !

4 Ne réponds pas à l'insensé selon sa sottise,
de peur de lui ressembler toi-même.

5 Réponds à l'insensé selon sa sottise,
de peur qu'il ne se prenne pour un sage[c].

6 . . . .[d], il s'abreuve de peines,
celui qui confie un message à un sot.

7 Les jambes du boiteux sont sans force;
de même une maxime dans la bouche des sots.

8 C'est attacher une pierre dans une fronde[e]
que de rendre des honneurs à un sot.

9 Comme une branche d'épine tombée aux mains[f] d'un homme ivre,
telle est une maxime dans la bouche des sots.

10 . . . .[g]

11 Comme un chien qui retourne à son vomissement,
tel est le sot qui réitère ses folies.

12 Vois-tu un homme qui se croit sage?
il y a plus à espérer d'un sot que de lui[h].

13 Le paresseux dit : « Il y a un lion sur le chemin,
il y a un lion sur la place publique[i]. »

14 La porte tourne sur son pivot,
et le paresseux sur son lit.

15 Le paresseux plonge sa main dans le plat;
il trouve trop fatigant de la ramener à sa bouche[j]!

16 Le paresseux se croit plus sage
que sept hommes qui répondent avec bon sens[k].

26, 2. « reste sans effet » *Hk G*. Hq : revient *sur lui* (c'est-à-dire sur son auteur). 7. « sont sans force » lis. *dallou*. H : puisez (enlevez ?). — Texte incertain. 8. « attacher » d'après *G* (lis *keṣôrêr*). H : comme une bourse (?), ou : comme attacher.

a. Cet enseignement des sages corrige nettement le point de vue antique, d'après lequel la malédiction (comme la bénédiction), une fois prononcée, se réalise nécessairement, qu'elle soit ou non justifiée (Gen. 27; Nomb. 22-24; etc.). *b*. Cf. 10, 13b et 19, 29b. *c*. La contradiction entre le conseil du v. 4 et celui du v. 5 est voulue; elle n'est qu'apparente, car « selon sa sottise » est entendu dans deux sens différents : 1° il ne faut pas entrer dans les vues de l'insensé; ce serait se ravaler à son niveau (v. 4); 2° il faut lui répondre comme le mérite sa sottise, c'est-à-dire avec une sévérité qui l'empêche de se prendre pour un homme sensé (v. 5). *d*. *Il [se ?] coupe les pieds*. — Texte probablement altéré. *e*. Les Septante, la version syriaque et le targoum ont ainsi traduit le mot hébreu, qui ne se retrouve pas ailleurs. Le sens de tout l'hémistiche est fort incertain. D'autres interprètent : C'est [jeter] un sac de pierres [précieuses] sur un tas de cailloux. — L'auteur semble avoir voulu indiquer un acte déraisonnable. *f*. Litt. : *montée dans la main*. *g*. Le texte actuel de cette maxime est inintelligible : *Un grand (?) qui perce tout — et celui qui prend à gages un sot et celui qui prend à gages des passants*. On a proposé des corrections très diverses, p. ex. « Un archer qui perce tous les passants, — tel est celui qui prend à gages un sot et un ivrogne » (en transposant *ʿoberîm* et en lisant *šikkôr* à la place du 2e *sôkêr*). *h*. Cf. 29, 20b. *i*. Cf. 22, 13. *j*. Cf. 19, 24. *k*. Il est difficile de trouver un sens satisfaisant à cette maxime. Peut-être le « paresseux » s'est-il substitué au « sot », sous l'influence des versets précédents.

17 Il saisit un chien par la queue,
celui qui se mêle d'une querelle qui ne le regarde pas.

18 Comme un homme qui, jouant la folie, lancerait
des traits enflammés et des flèches meurtrières,
19 Tel est celui qui, par ses tromperies, nuit à son prochain,
et dit [ensuite] : « C'était pour rire! »

20 Faute de bois, le feu s'éteint :
où il n'y a pas de rapporteur, la querelle s'apaise[a].
21 Du charbon sur la braise et du bois sur le feu,
tel est un querelleur pour attiser une dispute.
22 Les propos du rapporteur sont comme des friandises;
ils descendent jusqu'au fond des entrailles[b].

23 De l'argent à scories[c] plaqué sur de l'argile,
telles sont de douces paroles quand le cœur est malveillant.
24 Dans ses paroles, l'homme haineux se déguise,
mais dans son cœur il prépare la tromperie.
25 S'il prend une voix aimable, ne te fie pas à lui,
car il a sept abominations dans le cœur.

26 Un homme peut dissimuler sa haine sous de faux semblants,
sa méchanceté éclatera [finalement] dans l'assemblée[d].

27 Qui creuse une fosse y tombe;
la pierre revient sur qui la roule[e].

28 La langue trompeuse multiplie ses victimes[f],
et la bouche flatteuse amène la ruine.

27

1 Ne te glorifie pas du lendemain,
car tu ne sais pas ce que ce jour enfantera.

2 Qu'un autre te loue, et non ta propre bouche,
un étranger, et non tes propres lèvres!

3 La pierre est pesante, le sable est lourd,
mais la colère d'un sot pèse plus encore.

4 La fureur a ses cruautés, la colère ses débordements;
mais qui peut tenir devant la jalousie?

5 Mieux vaut une réprimande ouverte
qu'une amitié qui reste cachée.

6 Il est plus sûr [d'accepter] les coups d'un ami
que les baisers prodigués[f] par un ennemi.

17. « par la queue » *G* (lis. *biznab*). H : par les oreilles. « celui qui se mêle d'une » suppr. *ʿôbêr* (avec *G*) et lis. (avec *S L*) *mitʿâreb ʾêl*. H : un passant qui s'emporte pour une. — D'autres gardent *ʿôbêr* en le rattachant au 1er membre (un chien *qui passe*). 18. « jouant la folie » lis. *kemithôlêl* (cf. S : *kemithallêl*). H : atteint de folie. « et des flèches meurtrières » *L* (*S*) (lis. *wehiṣṣim lâmâwet*). H : des flèches et la mort. 23 « douces » *G* (lis. *ḥălâqîm*). H : brûlantes. 26 « Un homme peut dissimuler sa haine » *G S L* (lis. *mekassè*). H : La haine se dissimule. 28. « multiplie » (lis. *yasgi'*). H : hait. — Texte incertain. 27, 6. Litt. : « plus que les [plus] prodigués des baisers d'un ennemi » d'après *G* (lis. *minnaʿterôt*). H : Les coups d'un ami sont sûrs — et les baisers d'un ennemi sont prodigués (?). — Texte et sens très incertains.

a. Cf. 22, 10. *b*. Cf. 18, 8. *c*. Par *argent à scories*, on entend d'ordinaire la litharge, protoxyde de plomb dont on enduit les poteries pour leur donner un reflet argenté. Mais le verbe qui suit suggère qu'il s'agit plutôt de plaques de métal. On fabriquait souvent des statues au moyen de maquettes d'argile recouvertes d'or ou d'argent. Le mot « scories » est sans doute une glose. *d*. C'est-à-dire, sans doute, « aux yeux de tous ». *e*. Cf. Ps. 7, 16-17. *f*. Le sens du mot hébreu est incertain.

7 Celui qui est rassasié foule aux pieds le miel le plus fin,
mais à l'affamé, il n'est rien d'amer qui ne semble doux.

8 Comme un oiseau qui erre loin de son nid,
tel est l'homme qui erre loin de son pays.

9 L'huile et le parfum réjouissent le cœur
. . . .[a]

10 Ne délaisse pas ton ami, qui fut l'ami de ton père,
et tu n'auras pas à entrer[b] chez ton frère, le jour où tu seras malheureux.
Mieux vaut un voisin proche
qu'un frère [qui vit] au loin.

11 Deviens sage, mon fils : tu réjouiras mon cœur,
et je pourrai répondre à qui m'insulte[c].

12 L'homme avisé voit [venir] le malheur et se met à l'abri;
les simples passent outre et en portent la peine[d].

13 Prends son vêtement, car il a cautionné autrui :
exige de lui un gage au profit d'étrangers[e].

14 Celui qui bénit son prochain à [trop] haute voix, de [trop] bonne heure[f],
est tenu pour l'avoir maudit[g].

15 Une gouttière qui ne cesse de couler un jour de pluie
et une femme querelleuse se ressemblent[h].

16 . . . .[i]

17 Le fer s'aiguise contre le fer,
et l'homme aiguise l'homme[j].

18 Celui qui soigne un figuier en mangera le fruit,
et celui qui veille sur son maître en aura de l'honneur.

19 . . . .[k]

20 Le Cheôl et le séjour des trépassés sont insatiables;
les yeux de l'homme le sont également[l].

12. « et » (les deux fois) *H** *S* cf. 22, 3 (lis. *wenistâr... wenè'ĕnâsou*). Manque en H. 13. « d'étrangers » d'après *G* (lis. *nokrîm*). H : d'une étrangère. 17. « Le fer s'aiguise » *L T* (lis. *youḥâd*). H : Que le fer s'aiguise (?). « l'homme aiguise » *G S L T* (lis. *yâḥéd*). H : que l'homme aiguise (?).

a. Texte altéré : *mais la douceur de son ami [vient] du conseil de l'âme*. G : mais l'âme est déchirée par les calamités. On a proposé de corriger : mais la douceur d'un conseil (ou : d'un ami) fortifie l'âme, en lisant *me'ammêṣ* au lieu de *mé'ăṣat*, et peut-être *'êṣâ* au lieu de *ré'éhou*. *b*. Litt. : *et n'entre pas*. Ce second impératif marque, comme très souvent en hébreu, la conséquence du premier. L'idée paraît être celle de 18, 24b : il y a des amis plus attachés que des frères. *c*. Cf. 23, 15. *d*. Cf. 22, 3. *e*. Cf. 20, 16. *f*. Ce membre est trop long : les mots « de [trop] bonne heure » sont probablement une variante de « à [trop] haute voix ». *g*. C'est une croyance populaire, répandue chez les Orientaux comme chez beaucoup d'autres peuples, que féliciter quelqu'un prématurément ou trop bruyamment, c'est attirer sur lui la jalousie des puissances invisibles et par suite le malheur. *h*. Cf. 19, 13. *i*. Le texte de ce verset est obscur et probablement altéré : *Ceux qui la cachent, cache* (sic) [essayent de retenir ?] *le vent, — et c'est de l'huile que sa droite rencontre* (?). G : Le vent du nord est un vent violent, — mais on lui donne le nom de favorable. *j*. Litt. : *la face de son prochain*. — Les rapports des hommes entre eux ont pour effet d'adoucir les aspérités de leurs caractères et d'affiner leur esprit. *k*. Texte inintelligible : *Comme l'eau, le visage au visage, — ainsi le cœur de l'homme à l'homme*. G : De même que les visages ne ressemblent pas aux visages, — les pensées des hommes [ne se ressemblent] pas non plus. L'interprétation qu'on donne habituellement de l'hébreu est toute conjecturale : Comme [dans] l'eau, le visage [répond] au visage, — ainsi le cœur de l'homme [répond] à [celui de] l'homme. *l*. Le grec a de plus, ici, une maxime qui paraît traduite sur un original hébreu : Yahvé a en horreur celui qui ferme les yeux (cf. 16, 30) — et les insensés qui ne sont pas maîtres de leur langue.

21 Il y a le creuset pour l'argent et le fourneau pour l'or[a];
l'homme, [on l'évalue] d'après sa réputation[b].

22 Quand tu pilerais le sot dans un mortier, parmi les grains, avec un pilon[c],
sa folie ne se séparerait pas de lui.

23 Applique-toi à connaître l'état de ton bétail,
fais attention à tes troupeaux,
24 Car la richesse n'est pas éternelle,
et il n'y a pas d'héritage qui subsiste à perpétuité.
25 Une fois l'herbe disparue, la verdure broutée,
le foin des montagnes recueilli,
26 Tes agneaux te fourniront le vêtement,
et tes boucs le prix d'un champ;
27 Le lait de [tes] chèvres suffira pour ta nourriture
et pour l'entretien de tes servantes.

28

1 Le méchant prend la fuite alors que nul ne le poursuit;
le juste a l'assurance d'un jeune lion.

2 Par la faute d'un homme violent naissent les querelles,
mais grâce à un homme intelligent, elles s'éteignent.

3 Un mauvais maître qui opprime les humbles
est [comme] une pluie torrentielle qui ne donne pas de pain[d].

4 Ceux qui délaissent la loi glorifient le méchant;
ceux qui observent la loi lui font la guerre[e].

5 Les mauvaises gens ne comprennent pas ce qui est juste,
mais ceux qui recherchent Yahvé comprennent tout.

6 Mieux vaut un pauvre qui marche dans l'intégrité
qu'un homme aux voies tortueuses et qui est riche[f].

7 Un fils intelligent observe les instructions [de ses parents];
celui qui fréquente les dissipateurs fait honte à son père.

8 Celui qui accroît sa fortune par l'escompte et l'intérêt[g],
amasse pour celui qui a pitié des humbles[h].

9 Qui détourne l'oreille pour ne pas écouter les instructions,
sa prière même est une abomination[i].

10 Celui qui égare les hommes droits dans la mauvaise voie,
tombera lui-même dans la fosse qu'il a creusée.
— — — — — — — — — — —
mais les hommes intègres ont le bonheur en partage[j].

21. « d'après sa réputation ». G S T : d'après ceux qui le louent (*mehallālāw*). 24. « et il n'y a pas d'héritage qui subsiste » d'après *G S* (lis. *we'ên naḥălâ*). H : et est-ce qu'une couronne subsiste. 23. « à tes troupeaux » *G* (lis. *la'ădârèkâ*). H : aux troupeaux. 25. « broutée » lis. *wenir'â*. H : apparue. — Texte incertain. 27a. *G* (supp. *leléḥèm bétekâ*). H aj. : pour la nourriture de ta maison (variante de 27b, qui manque en S). **28,** 1. « prend la fuite » *G* (lis. *nâs*). H a le pluriel. « le juste » *G* (lis. *weṣaddiq*). H : les justes. 2. d'après *G* (lis. au début *bephèšaʻ 'âriṣ ribîm yé'òrou* et à la fin *yid'âkoun* en supprimant *ya'ărik* [dittographie]). H : Par la faute d'un pays, ses princes sont nombreux, — et grâce à un homme intelligent, connaissant, ainsi il prolonge [ses jours]. 3. « Un mauvais maître qui opprime » lis. *gebir râšâ' 'ôšéq* (les deux derniers mots d'après *G*). H : Un homme pauvre et qui opprime. 4. « lui » lis. *bô*. H : leur. 6. « aux voies » *L* (lis. *derâkîm*). H : aux deux voies.

a. Cf. 17, 3a. *b*. G et L donnent ici une maxime qui manque en H : Le cœur de l'impie recherche le mal, — mais le cœur droit cherche la sagesse. *c*. Le rythme suggère que deux de ces trois expressions parallèles étaient des variantes ou des gloses; la première manque en G et en S. *d*. Un bon maître, au contraire, est comparé (Ps. 72, 6) aux averses fertilisantes. *e*. Ou : s'irritent contre lui. *f*. Cf. 19, 1. *g*. Cf. Lév. 25, 36-37 et note. *h*. Cf. 13, 22; Job 27, 16-17. *i*. Cf. 15, 8. *j*. Cet hémistiche qui, pour le rythme, ne peut appartenir à la maxime précédente, doit être un débris d'un autre proverbe. Certains y voient une addition.

11 Un homme riche se croit sage,
mais un pauvre intelligent le pénètre à fond.

12 Quand les justes triomphent, c'est une belle fête[a],
mais quand les méchants s'élèvent, chacun tremble[b].

13 Qui dissimule ses fautes ne prospérera pas;
qui les avoue et les répudie obtiendra miséricorde.

14 Heureux l'homme qui vit sans cesse dans la crainte[c]!
mais celui qui endurcit son cœur tombera dans le malheur.

15 Un lion qui gronde, un ours affamé,
tel est le méchant qui domine sur un peuple pauvre[d].

16 Un prince dépourvu de sens multiplie les exactions;
mais celui qui hait le lucre prolongera ses jours.

17 L'homme chargé du sang d'un autre
fuira jusqu'à la fosse : qu'on ne l'arrête pas!

18 Celui qui marche dans l'intégrité sera sauvé,
mais l'homme qui suit des voies tortueuses tombera dans la fosse.

19 Qui cultive son champ aura du pain à satiété,
mais qui poursuit des gains chimériques aura à satiété de la misère[e].

20 L'homme d'une probité sûre sera comblé de bénédictions,
mais celui qui est pressé de s'enrichir ne restera pas impuni.

21 Il n'est pas bien de se montrer partial[f];
tel devient criminel[g] pour un morceau de pain.

22 L'homme avide a hâte d'être riche,
et il ne sait pas que la misère va lui échoir!

23 A qui reprend autrui, à la fin,
on saura plus de gré qu'au flatteur.

24 Celui qui vole son père ou sa mère[h] et dit : « Ce n'est pas un péché »
va de pair avec le malfaiteur[i].

25 L'homme aux larges appétits excite les querelles,
mais celui qui se confie en Yahvé sera rassasié.

26 Qui se fie à sa propre intelligence est un sot;
qui se conduit avec sagesse échappera seul [au danger].

27 Pour qui donne au pauvre point de disette;
mais celui qui ferme les yeux[j] est couvert de malédictions.

12. « tremble » lis. *yaḥpôz*. H : est cherché. 16. « multiplie » *GSL* (lis. *rab.*) H : *et* multipliant. « mais » *GSL* (lis. *wesônê'*). Manque en H. 18. « des voies » *G L* (lis. *derâkîm*). H : deux voies. « dans la fosse » *S* (lis. *bešaḥat*). H : en une [fois ?]. 23. « à la fin » *L* (lis. *'aḥârê kên*). H : [d'] après moi. Manque en S. — Texte incertain.

a. Litt. : *grande est la gloire*. *b*. Cf. v. 28. *c*. Dans la crainte de contrevenir à la volonté de Dieu (És. 66, 2,5; Esd. 9, 4). *d*. Toujours en quête de ressources, il est capable de toutes les violences pour s'en procurer. *e*. Cf. 12, 11. *f*. Cf. 24, 23. *g*. Coupable de partialité. *h*. Ce mot rend le vers trop long. *i*. Litt. : *l'homme qui détruit*. Il doit s'agir d'une espèce particulière de criminels (cf. 18, 9). *j*. Pour ne pas voir le pauvre.

28 Quand les méchants s'élèvent, chacun se cache[a];
quand ils périssent, les justes se multiplient.

29

1 L'homme auquel on a fait des reproches et qui s'entête[b]
sera brisé tout à coup et sans retour[c].

2 Quand les justes gouvernent, le peuple est dans la joie;
quand les méchants dominent, chacun gémit.

3 Qui aime la sagesse réjouit son père[d];
qui fréquente les courtisanes dissipe son bien.

4 Par la justice un roi consolide l'État,
et celui qui multiplie les impôts[e] le ruine.

5 L'homme qui flatte son prochain
tend un filet sous ses pas.

6 Sous les pas du méchant il y a un piège,
mais le juste court allégrement.

7 Le juste prend souci de la cause des humbles,
mais le méchant ne sait pas s'y intéresser.

8 Les moqueurs[f] divisent la cité,
mais les sages apaisent la colère.

9 Quand un sage dispute avec un sot,
qu'il se fâche ou qu'il rie[g], la querelle ne s'apaise pas.

10 Les hommes sanguinaires[h] haïssent celui qui est intègre,
mais les hommes droits veillent sur sa vie.

11 Le sot donne libre cours à sa colère,
mais le sage la refoule et la contient.

12 Quand le souverain prête attention aux propos mensongers,
il n'a pour serviteurs que des méchants.

13 Le pauvre et l'exploiteur se rencontrent[i];
c'est Yahvé qui éclaire leurs yeux à tous deux[j].

14 Un roi qui juge les humbles avec équité
verra son trône affermi à jamais[k].

15 La verge et la réprimande procurent la sagesse;
un enfant livré à lui-même fait honte à sa mère.

29, 2. « gouvernent » lis. *biredôt*. H : se multiplient. « les méchants » *H* G S L* (lis. *reša'îm*). H : le méchant. « chacun » *G* (lis. *'âdâm*). H : le peuple. 6. « Sous les pas » lis. *bepheša'*. H : Dans le péché. « court » lis. *yârouṣ*. H : pousse des cris de joie. 8. « divisent » lis. *yaphrîdou* (cf. 16, 28; 17, 9; Deut. 32, 8). H : soufflent [le feu sur ?]. — Texte incertain. 10. « veillent sur » lis. *yebaqqerou*. H : en veulent à. — D'autres proposent de lire *ourešâ'îm* (et les méchants) au lieu de *wîšârîm* (mais les hommes droits). 11. « la refoule et la contient (litt. : la contient en arrière) » lis., d'après *G*, *yaḥsekènnâ*. H : l'apaise en arrière (ou : par la suite).

a. Cf. v. 12[b]. *b*. Litt. : *raidit le cou*. *c*. Cf. 6, 15[b]. *d*. Cf. 10, 1. *e*. Litt. : *un homme de prélèvements*. Le terme est appliqué à un impôt dans Éz. 45, 13-16. D'autres entendent qu'il s'agit de prélèvements volontaires et traduisent : celui qui aime les présents. *f*. Les impies; voy. note *c* sur Ps. 1, 1. *g*. Pour les uns, *il* représente le sage, pour les autres, le sot. — On pourrait aussi traduire, en lisant, d'après G, *niḥât* : Qu'il (le sage) se fâche ou qu'il rie, cela ne fait aucune impression [sur le sot]. *h*. Cf. 1, 10-19. *i*. Cf. 22, 2. *j*. C'est-à-dire qui leur donne à l'un et à l'autre la faculté de voir, indice de la vie (1 Sam. 14, 29; Ps. 13, 4; Mt 6, 22-23; Lc 11, 34-36). *k*. Cf. 16, 12; 20, 28; 25, 5.

16 Quand les méchants gouvernent, le mal se multiplie,
mais les justes auront la joie de voir leur chute.

17 Corrige ton fils, et il te donnera satisfaction;
il fera les délices de ton âme.

18 Faute de visions[a], un peuple vit dans le désordre :
heureux celui qui observe les directions divines[b]!

19 Ce n'est pas avec des paroles qu'on corrige un esclave,
car il comprend bien, mais ne répond pas[c].

20 Vois-tu un homme trop prompt à parler,
il y a plus à espérer d'un sot que de lui[d].

21 Celui qui a été gâté dès sa jeunesse tombera dans l'esclavage
et finira dans le chagrin.

22 L'homme irascible excite les querelles[e],
et celui qui s'emporte accumule les fautes.

23 L'orgueil de l'homme le mène à l'humiliation,
mais celui qui est humble obtient de l'honneur.

24 Celui qui partage avec un voleur est l'ennemi de sa propre vie;
il entend la malédiction[f] et ne déclare rien.

25 Le crainte des hommes est un piège[g],
mais qui se confie en Yahvé est à l'abri.

26 Beaucoup recherchent la faveur du souverain,
mais c'est Yahvé qui prononce sur chacun.

27 Les justes ont en horreur l'homme inique,
et le méchant a en horreur celui qui suit le droit chemin.

APPENDICE I

PAROLES D'AGOUR[h]

30[i] 1 Paroles d'Agour, fils de Yaqé, le Massaïte[j].
Oracle de [cet] homme : Je me suis fatigué, ô Dieu,
je me suis fatigué, ô Dieu, je me suis épuisé,

16. « gouvernent » lis. *biredôt* (cf. v. 2). H : se multiplient. 21a. *G S* (lis. *mephounnâq... ya'ăbôd*). H : Celui qui gâte son esclave dès sa jeunesse. 21b. « finira (litt. : et sa fin sera) dans le chagrin » d'après *G* (lis. *beyâgôn*). H, au lieu de ce mot, a un terme inconnu. On a traduit : et à la fin il sera un fils, ou : un petit maître, ou : ingrat, ou : méprisant, etc. — Texte incertain. **30,** 1. « le Massaïte » lis. *hammassâ'i*. H : l'oracle. « Je me — épuisé » lis. *lâ'îtî 'êl lâ'îtî 'êl wâ'èkel*. H : à Itiél, à Itiél et Oukal. — Le texte de tout ce verset est extrêmement incertain. G : Mes paroles, mon fils, crains[-les], — et après les avoir accueillies, repens-toi. — Voici ce que déclare cet homme à ceux qui croient en Dieu, et je m'arrête.

a. Il peut s'agir d'instructions divines communiquées par des prophètes (cf. Éz. 7, 26; Lam. 2, 9). Longtemps encore après l'exil, les Juifs ont eu des inspirés qu'ils consultaient (Aggée, Zacharie, Malachie; Néh. 6, 10-14; Josèphe, *B. J.* VI, 300), notamment les prêtres officiants (Jos., *B. J.* I, 69; *A. J.* XIII, 299-300; Luc 1, 8-22; Jean 11, 51). Les sages aussi étaient tenus pour inspirés et parlaient de leurs « visions » (Job 4, 12-16; 32, 8, 18-19). *b.* Le mot employé (*tôrâ*) peut s'entendre des oracles des prophètes, des enseignements des sages ou de la loi écrite. *c.* On interprète d'ordinaire : mais sa conduite n'y répond pas. Le texte est peut-être altéré. On pourrait conjecturer, d'après S : il ne comprend pas, s'il n'est pas rudoyé (*lô' yâbîn kî 'im 'ounnâ*). *d.* Cf. 26, 12. *e.* Cf. 15, 18. *f.* Celle qui était prononcée contre le voleur inconnu (Jug. 17, 2) ou celle qui était proférée contre les témoins qui ne dénonceraient pas le coupable (Lév. 5, 1 et la note). *g.* Litt. : *donne un piège*. *h.* Personnage inconnu. *i.* Dans la version grecque, le morceau 30, 1-31, 9 est disposé tout autrement que dans l'hébreu : 30, 1-14 vient après 24, 22, à la suite d'une addition de 5 maximes; 30, 15-31, 9, après 24, 34. *j.* C'est-à-dire du clan ismaélite de Massa (Gen. 25, 14; cf. Prov. 31, 1). La sagesse des « fils de l'Orient » était proverbiale parmi les Israélites (cf. 1 Rois 4, 30-31; Job 1, 3; 2, 11 et la note).

2 Car je suis une brute plutôt qu'un homme,
je n'ai pas l'intelligence d'un être humain.
3 Mais Dieu m'a enseigné la sagesse,
et j'ai acquis la science des saints[a].

4 Qui est monté au ciel et en est descendu?
qui a recueilli le vent dans les paumes de ses mains?
qui a serré les eaux dans son manteau?
Qui a affermi les extrémités de la terre?
quel est son nom et quel est le nom de son fils[b]?

5 Toute parole de Dieu est éprouvée[c];
il est un bouclier pour ceux qui se confient en lui.
6 N'ajoute rien à ses paroles[d],
de peur qu'il ne te reprenne et que tu ne sois convaincu de mensonge.

7 Je te demande deux choses;
ne me les refuse pas tant que je vivrai[e] :
8 La fausseté et la parole mensongère,
écarte-les de moi — —[f]
Ne me donne ni pauvreté ni richesse,
dispense-moi le pain qui m'est nécessaire,
9 De peur que, dans l'abondance, je ne [te] renie
en disant : « Qui est Yahvé[g]? »
Ou que, dans la pauvreté, je ne vole
et que je n'attente au nom de mon Dieu[h].

10 Ne dessers pas un esclave auprès de son maître,
de peur qu'il ne te maudisse et qu'il ne t'arrive malheur.

11 Une engeance qui maudit son père
et qui ne bénit pas sa mère;
12 Une engeance qui se croit pure
et qui ne s'est pas lavée de son ordure;
13 Une engeance... Oh! que ses yeux sont altiers
et ses paupières hautaines!
14 Une engeance dont les dents sont des glaives
et les molaires des couteaux
Pour faire disparaître, en les dévorant, les misérables, de la terre,
et les pauvres, du milieu des hommes[i]!

15 La sangsue[j] a deux filles,
[qui disent] : Donne! donne! — —[k]

3. « Mais — sagesse » *G* (lis. *we'êl limmad 'ôtî*). H : Et je n'ai pas appris la sagesse. — Texte incertain. 4. « dans les paumes de ses mains » G : dans son sein (*bâhôṣèn*). « les extrémités » G^B *T* (suppr. *kol*). H : toutes les extrémités. « affermi » d'après *G* (lis. *hèḥèzîq*). H : établi. « de son fils » G^B. H aj. : si tu le sais, — mots en excès dans le vers, probablement ajoutés d'après Job 38, 5.

a. C'est-à-dire celle que possèdent les hommes pieux. *b.* Ces questions semblent viser ironiquement les présomptueux qui s'imagineraient posséder la connaissance parfaite de l'univers. *c.* Sa valeur est certaine (comme celle de l'or qu'on a éprouvé). Par opposition aux mystères de l'action divine dans la nature (v. 4), la *parole de Dieu* désigne ce que Yahvé a révélé à Israël, soit par les oracles des prophètes, soit par les livres sacrés qui pouvaient exister au temps où ceci a été écrit. — Cf. Ps. 18, 31; 119, 140. *d.* N'ajoute rien de ton chef aux ordres, promesses ou menaces de Dieu (cf. Deut. 4, 2; 12, 32). *e.* Le texte porte : *avant que je meure*. L'idée est sans doute : pas un seul jour avant que je meure. *f.* Ce vers n'a pas le même rythme que les autres. Il faut supposer soit qu'un mot est tombé, soit que cette requête est une addition : les deux demandes seraient « ne me donne pas la pauvreté », et « ne me donne pas la richesse ». *g.* Quel titre Yahvé a-t-il à mon obéissance (cf. Ex. 5, 2; Jug. 9, 28)? *h.* Par exemple en faisant un faux serment pour me disculper (cf. Ex. 22, 8, 11). *i.* On peut supposer, au début des v. 11-14, soit un vers analogue aux v. 18, 21, 24, soit tout au moins un mot comme : malheur à... D'autres voient dans ce morceau une quadruple exclamation. *j.* Tel est le sens du mot (*'ălouqâ*) en hébreu rabbinique, en araméen et en arabe (cf. *G* et *L*). Comme il est appliqué aussi, en arabe, à la goule, démon qui se repaît de chair humaine, d'autres pensent qu'il s'agit ici d'une sorte de vampire analogue à la « lilit » des croyances populaires juives. *k.* Ce vers incomplet est probablement le début d'une petite énigme où étaient énumérées, comme dans la suivante, diverses *choses insatiables*.

Il est trois choses insatiables,
quatre qui ne disent jamais : Assez!

16 Le Cheôl — —[a]
le sein stérile — —[a]
Le sol, qui ne peut se rassasier d'eau,
et le feu, qui ne dit jamais : Assez!

17 L'œil qui se moque d'un père
et qui méprise la vieillesse d'une mère,
Les corbeaux de la vallée le crèveront,
et les petits du vautour le dévoreront.

18 Il est trois choses mystérieuses pour moi,
et quatre qui dépassent mon savoir :
19 La marche[b] de l'aigle dans les cieux,
la marche du serpent sur le rocher,
La marche du navire en pleine mer
et la marche de l'homme chez la jeune femme.

20 Telle est la conduite de la femme adultère :
elle mange[c], puis elle s'essuie la bouche
et dit : « Je n'ai rien fait de mal[d]. »

21 Trois choses font trembler la terre,
et il en est quatre qu'elle ne peut supporter :
22 Un esclave qui devient roi,
un scélérat qui a du pain à satiété,
23 Une fille dédaignée[e] qui trouve à se marier,
et une servante qui supplante sa maîtresse[f].

24 Il y a quatre animaux, parmi les plus petits de la terre,
qui sont sages entre les sages :
25 Les fourmis, peuple sans force,
qui amassent en été leurs provisions ;
26 Les hyrax[g], peuple sans vigueur,
qui établissent leur gîte dans les rochers.
27 Les sauterelles n'ont pas de roi,
et toute leur armée s'avance en bon ordre.
28 Le lézard[h] peut être pris à la main,
et il [pénètre] dans les palais royaux.

29 Il en est trois dont la démarche est fière
et quatre dont l'allure est superbe :

17. « la vieillesse » *G S* (lis. *leziqnat*). H : l'obéissance. 24. « entre les sages » *G S L* (lis. *mêḥǎkâmîm*). H : assagis (c'est-à-dire extrêmement sages). 28. « peut être pris » *G* (lis. *tittâphês*). H : prend (ou : tu peux [le] prendre).

a. L'analogie des deux derniers membres fait supposer qu'il est tombé ici quelques mots indiquant de quelle manière le Cheôl et le sein stérile se montrent insatiables. *b*. Le mot hébreu, répété dans les quatre hémistiches, signifie « marche », « route ». Les mystères que l'auteur signale sont le vol (cf. Job 39, 27 ; És. 40, 31), la reptation (cf. Gen. 3, 14), la progression des navires et la génération (cf. Ps. 139, 13-16). — Selon d'autres, les faits indiqués ont ceci de commun, qu'ils ne laissent pas de traces : ainsi le vol de l'aigle, ainsi les amours secrètes de l'homme et de la femme. Cette interprétation est moins probable. c. Euphémisme ; cf. 9, 17. *d*. Ce verset d'un rythme différent et où le mot traduit v. 19 par « marche » est pris au sens figuré de « conduite », paraît être une addition appelée par le dernier membre du v. 19. L'auteur de la glose entendait ces mots comme se rapportant non pas aux relations de l'homme et de la femme en général, mais au secret dont la femme adultère sait couvrir sa faute (voy. note *b*).

e. Litt. : *Une haïe*, c'est-à-dire dont aucun homme n'avait voulu. On peut entendre aussi « une femme prise en aversion [et répudiée] » (cf. Jug. 15, 2), ou encore « une fille haïssable ». *f*. Ou : qui hérite de sa maîtresse. *g*. Voy. note sur Ps. 104, 18. *h*. Le sens du mot hébreu n'est pas tout à fait sûr : on a proposé de le rendre par « hirondelle », « singe » ou (plus fréquemment) « araignée » (animaux pour lesquels il existe d'autres noms en hébreu). Nous adoptons la traduction la mieux attestée : donnée déjà par les Septante et par la Vulgate, elle est confirmée par l'analogie de l'arabe.

30 Le lion, le plus brave des animaux,
qui ne recule devant rien.
31 . . . .
32 . . . .[a]
33 . . . .[b] [mets] ta main sur ta bouche,
Car en pressant le lait, on fait sortir le beurre,
en pressant le nez, on fait jaillir le sang,
et en provoquant[c] la colère[d], on fait jaillir la dispute.

APPENDICE II

INSTRUCTIONS POUR LEMOUEL

31 1 Paroles de Lemouel[e], roi de Massa[f]. Instructions que lui donnait sa mère.

2 Mon fils, Lemouel,
mon premier-né, que te dirai-je,
Toi, le fils de mes entrailles,
l'enfant de mes vœux ?
3 Ne donne pas ta vigueur aux femmes,
ni tes caresses à celles qui perdent les rois.
4 Il ne sied pas aux rois, Lemoël, il ne sied pas aux rois[g], de boire du vin,
ni aux princes de rechercher les boissons enivrantes,
5 De peur qu'en buvant ils n'oublient la loi[h]
et ne méconnaissent le droit des misérables.
6 Donnez les boissons enivrantes à celui qui va périr
et le vin à celui qui a l'amertume au cœur :
7 Qu'il boive et oublie sa misère,
qu'il ne se souvienne plus de ses peines!

8 Ouvre la bouche en faveur du muet[i],
pour défendre tous ceux qui vont succomber .
9 Ouvre la bouche pour juger avec équité;
fais droit au malheureux et à l'indigent.

APPENDICE III

ÉLOGE DE LA FEMME VAILLANTE

Aleph 10 Une femme vaillante, qui pourra la trouver?
elle a beaucoup plus de prix que le corail.
Bet 11 Le cœur de son mari a confiance en elle,
et il ne manque pas d'en tirer grand gain.

31, 1a. Lier *mèlèk* à *massâ'*. H : Paroles de Lemouel, roi. Oracle. 2. « Mon — dirai-je » cf. *G* (aj. après *berî* : *ma-llemou'ēl bekôrî 'ēlèkâ 'ômar*. H : Quoi, mon fils ! — Texte très incertain. 3. « tes caresses—perdent » lis. *dôdèkâ lemôḥôt*. H : tes voies pour perdre (?). 4. « de rechercher » lis. *'awwê*. Hk : ou. Hq : où [sont]...? 5. *G* (lis. *yistou weyiškeḥou* et *wîšannou*). H a les verbes au singulier. « des misérables » *G* (suppr. *kol*). H : de tous les misérables. 6. « celui qui a » lis. *mar*. H : ceux qui ont (mais voy. v. 7).

a. Le texte du v. 31 est inintelligible : *Celui qui est ceint* (?) *de reins* (nom ou périphrase désignant, selon les interprètes, l'étourneau, la pie, le coq, le zèbre, le cheval ou le lévrier), *ou le bouc, — et le roi, l'armée* (?) *avec lui*. — G : Le coq, qui se promène fier au milieu des poules, — le bouc qui conduit le troupeau des chèvres, — et le roi qui harangue le peuple. *b*. Le début de ce verset, donné sous des formes très différentes dans les anciennes versions, est obscur : *Si tu as été sot* (?) *en te livrant à l'orgueil, — et si tu as réfléchi*. c. Litt. : *en pressant*. *d*. Jeu de mots sur le terme hébreu, qui signifie au propre *narines* et au figuré *colère*.

e. La version grecque n'a pas reconnu ici un nom propre ; elle a traduit : par Dieu (*lemô 'ēl*). Telle devait être, en effet, la prononciation du nom du roi (cf. v. 4), mais il signifiait « à Dieu ». Il est formé comme Laël (Nomb. 3, 24). qui a le même sens, Lisamsos « au Soleil » (Wellhausen, *Reste arab. Heid.* [2], p. 7) et Leastartos « à Astarté » (Jos. *Contra Ap.* 1, 122). *f*. Voy. note sur 30, 1. *g*. Le rythme donne à penser que cette répétition n'était pas dans le texte primitif. *h*. Litt. : *ce qui a été décrété*. *i*. Le mot est sans doute à prendre au figuré : celui qui ne sait ou ne peut se défendre. *j*. Le sens et le texte même sont incertains.

Guimel 12 Elle lui fait du bien, jamais de mal,
aussi longtemps qu'elle est en vie.
Dalet 13 Elle se procure de la laine et du lin
et travaille d'une main joyeuse.
Hè 14 Comme les vaisseaux d'un marchand,
elle fait venir de loin sa subsistance.
Vav 15 Elle se lève quand il fait encore nuit;
elle distribue la nourriture à sa maison
et à ses servantes la part qui leur revient[a].
Zaïn 16 Elle médite [l'achat] d'un champ et l'acquiert;
avec le fruit de son travail, elle plante une vigne.
Ḥet 17 Elle ceint ses reins de force
et arme ses bras de vigueur.
Tet 18 Elle jouit de la prospérité de ses affaires;
sa lampe ne s'éteint pas de la nuit.
Yod 19 Elle porte la main à la quenouille,
et ses doigts manient le fuseau.
Kaph 20 Elle ouvre ses bras au malheureux
et tend la main à l'indigent.
Lamed 21 Elle ne craint pas la neige pour sa maison,
car toute sa famille a double vêtement.
Mem 22 Elle se fait des coussins[b];
ses vêtements sont de fin lin[c] et de pourpre.
Noun 23 Son mari est considéré, aux portes [de la ville],
lorsqu'il siège avec les anciens du pays.
Samek 24 Elle fait du linge et le vend,
elle livre des ceintures au marchand[d].
Aïn 25 Elle est revêtue de force et d'éclat;
elle se rit du lendemain.
Pé 26 Elle ouvre sa bouche avec sagesse,
et sa langue instruit avec bonté.
Çadé 27 Elle surveille la marche de sa maison
et ne mange pas le pain de la paresse.
Qoph 28 Ses fils se lèvent pour la proclamer heureuse,
et son mari pour faire son éloge :
Rech 29 « Bien des femmes se sont montrées vaillantes,
mais toi, tu les surpasses toutes. »
Chin 30 La grâce est un leurre; la beauté, un souffle :
la femme intelligente est celle qu'on doit louer.
Tav 31 Permettez-lui de recueillir le fruit de son travail;
qu'aux portes [de la ville] ses œuvres proclament sa louange!

21. « a double vêtement » *L* (*G*) (lis. *šenâyim*). H : est vêtue de cramoisi. 27. « la marche » Hq. Hk : les usages. 30. « intelligente » *G* (lis. *nebônâ*). H : qui craint Yahvé (le vers serait trop long). « qu'on doit louer » d'après *G* (lis. *tehoullâl.*). H : qui se glorifiera (?).

a. Le vers a un membre de trop; le 3e est probablement une addition, ou une variante de la fin du précédent. *b.* Cf. 7, 16. *c.* Voy. 2e note sur Gen. 41, 42. *d.* Litt. : *au Cananéen* (cf. És. 23, 8; Soph. 1, 11; Zach. 14, 21; Job 40, 25). Le commerce, en Palestine, resta longtemps aux mains des marchands phéniciens (cf. Néh. 13, 16). Les *ceintures* étaient en général richement ornées (És. 3, 20; Jér. 2, 32).

JOB

PROLOGUE

1. Début de l'histoire de Job : Yahvé le met à l'épreuve[a].

1 [1] Il y avait, au pays d'Ouç[b], un homme dont le nom était Job. Cet homme était intègre et droit : il craignait Dieu et s'éloignait du mal. [2] Il lui naquit sept fils et trois filles. [3] Il possédait sept mille têtes de petit bétail, trois mille chameaux, cinq cents paires de bœufs, cinq cents ânesses et de très nombreux esclaves. Cet homme était le plus considérable de tous les fils de l'Orient[c].

[4] Ses fils se réunissaient pour un festin[d] chez chacun d'eux à tour de rôle, et ils invitaient leurs trois sœurs à manger et à boire avec eux. [5] Quand les jours de festin étaient révolus, Job faisait sanctifier ses fils[e]. Le lendemain, de bon matin, il offrait un holocauste[f] pour chacun d'eux, car il se disait : « Peut-être mes fils ont-ils péché et maudit[g] Dieu dans leur cœur. » C'est ainsi que Job agissait toujours.

[6] Un jour, les fils de Dieu[h] vinrent se présenter à Yahvé, et Satan[i] vint aussi, au milieu d'eux. [7] Yahvé dit à Satan : « D'où viens-tu? » Satan répondit à Yahvé : « De parcourir la terre et de m'y promener. » [8] Yahvé dit à Satan : « As-tu remarqué mon serviteur Job? Il n'a pas son pareil sur la terre. C'est un homme intègre et droit, craignant Dieu et s'éloignant du mal. » [9] Mais Satan répondit à Yahvé : « Est-ce avec désintéressement que Job craint Dieu? [10] N'as-tu pas planté une haie autour de lui, autour de sa maison et autour de tout ce qu'il possède? Tu as béni l'œuvre de ses mains, et ses troupeaux se sont répandus dans le pays. [11] Mais étends la main et touche à tout ce qu'il possède; je te jure qu'il te maudira[j] en face! » [12] Yahvé dit à Satan : « Soit! tout ce qui est à lui est en ton pouvoir. Seulement, ne porte pas la main sur lui. » Et Satan se retira de devant Yahvé.

[13] Or, un jour que les fils et les filles de Job mangeaient et buvaient du vin dans la maison de leur frère aîné, [14] un messager vint lui dire : « Les bœufs labouraient et les ânesses paissaient à leurs côtés, [15] lorsque des Sabéens[k], survenant à l'improviste, les ont enlevés. Ils ont passé les serviteurs au fil de l'épée, et je me suis sauvé seul pour te l'annoncer. » [16] Il parlait encore, lorsqu'un autre vint dire : « Le feu de Dieu est tombé du ciel, il a brûlé le petit bétail et les serviteurs, et les a consumés, et je me suis sauvé seul pour te l'annoncer. » [17] Il parlait encore, lorsqu'un autre vint dire : « Les Chaldéens ont formé trois bandes; ils se sont jetés sur les chameaux et les ont en-

a. L'introduction et la conclusion du livre de Job (chap. 1, 1-2, 10 et 42, 10-17) forment un récit complet, en prose, qu'on pourrait intituler *Histoire de Job*. L'auteur du poème y a rattaché son œuvre. Cette « Histoire de Job » devait être connue depuis longtemps en Israël : cf. Éz. 14, 14 et 20. *b.* D'après Gen. 10, 23, *Ouç* était le fils aîné d'Aram, père du peuple araméen, établi entre la Palestine et l'Assyrie (Damas, etc.). *Le pays d'Ouç* serait donc à chercher au N.-E. de la Palestine, et il existe en effet une tradition qui place la patrie de Job dans le Ḥaourân, aux environs de Naoua. Mais dans Gen. 36, 28 (cf. Lam. 4, 21), Ouç est donné comme un clan de Séir, au S. de la mer Morte, dans le pays d'Édom. C'est aussi cette dernière région que semblent indiquer les noms des amis de Job (voy. note sur 2, 11). Quoi qu'il en soit, ce pays se trouvait en dehors de la Palestine. Job, dont le nom n'est pas de racine hébraïque, n'appartenait donc pas au peuple d'Israël, et son histoire a dû être importée de l'étranger. *c.* Voy. Gen. 29, 1 et la note. *d.* Sans doute à l'occasion des diverses fêtes, et non chaque jour, comme l'ont pensé plusieurs interprètes. *e.* C'est-à-dire les invitait à se soumettre aux rites obligatoires pour pouvoir participer aux sacrifices du lendemain; cf. Gen. 35, 2; Ex. 19, 10, 14 et les notes. *f.* Dans l'ancien Israël, de même, tout homme pouvait offrir des sacrifices, sans avoir besoin de recourir à un prêtre; cf. Abraham (Gen. 15, 9-11; 22), Gédéon (Jug. 6, 25-27), Manoaḥ (Jug. 13, 19), les guerriers de Saül (1 Sam. 14, 34), David (2 Sam. 6, 17-18; 24, 18, 25), Élie (1 Rois 18, 29-40), etc. *g.* Litt. : *béni*, euphémisme ou correction dogmatique; cf. 1 Rois, 21, 10. *h.* Cf. Gen. 6, 2 et la note. *i.* Ou, plus exactement, *le satan*, c'est-à-dire « l'adversaire ». D'après Zach. 3, 1-2, c'était un être céleste jouant, au tribunal de Yahvé, le rôle d'accusateur public et incarnant la justice impitoyable. D'après le livre de Job aussi, c'est un des membres de la cour de Yahvé, mais il est malveillant, soupçonneux et méchant. A une époque ultérieure, les Juifs virent en lui un véritable démon, excitant les hommes à pécher (1 Chron. 21, 1), puis le prince des esprits révoltés contre Dieu. *j.* Litt. : *bénira* (cf. v. 5). *k.* Litt. : *lorsque Cheba*. Voy. note sur Gen. 25, 3.

levés. Ils ont passé les serviteurs au fil de l'épée, et je me suis sauvé seul pour te l'annoncer. » [18] Il parlait encore, lorsqu'un autre vint dire : « Tes fils et tes filles mangeaient et buvaient du vin dans la maison de leur frère aîné, [19] et voici qu'un vent violent est venu d'au delà du désert; il a donné contre les quatre angles de la maison[a], qui est tombée sur les jeunes gens, et ils sont morts. Je me suis sauvé seul pour te l'annoncer. »

[20] Alors Job se leva, déchira sa robe et se rasa la tête[b]. Puis il tomba sur le sol et se prosterna, [21] en disant :

> Nu je suis sorti du sein de ma mère,
> et nu j'y retournerai[c].
> Yahvé avait donné; Yahvé a repris;
> que le nom de Yahvé soit béni!

[22] En tout cela Job ne pécha point et n'attribua à Dieu rien qui fût indigne de lui[d].

2 [1] Un jour, les fils de Dieu vinrent se présenter à Yahvé, et Satan vint aussi au milieu d'eux, pour se présenter à Yahvé. [2] Yahvé dit à Satan : « D'où viens-tu ? » Satan répondit à Yahvé : « De parcourir la terre et de m'y promener. » [3] Yahvé dit à Satan : « As-tu remarqué mon serviteur Job ? Il n'a pas son pareil sur la terre. C'est un homme intègre et droit, craignant Dieu et s'éloignant du mal. Il persévère toujours dans son intégrité, et tu m'as excité à le perdre, sans motif. » [4] Mais Satan répondit à Yahvé : « Peau pour peau[e] ! Tout ce qu'un homme possède, il le donnera pour sa vie ! [5] Mais étends ta main et touche à ses os et à sa chair : je te jure qu'il te maudira[f] en face. » [6] Yahvé dit à Satan : « Soit ! il est en ton pouvoir, seulement épargne sa vie. »

[7] Satan se retira de devant Yahvé et frappa Job d'un ulcère malin, de la plante des pieds au sommet de la tête[g]. [8] Job prit un tesson pour se gratter; il s'assit sur la cendre.

[9] Alors sa femme lui dit : « Tu persistes encore dans ton intégrité ? Maudis[h] Dieu et meurs[i] ! » [10] Job lui répondit : « Tu parles comme une insensée. Nous acceptons de Dieu le bonheur, et nous n'accepterions pas de lui le malheur ! » En tout cela, Job ne pécha point par ses paroles[j].

2. Introduction au poème : les amis de Job.

[11] Les trois amis de Job, Éliphaz, de Témân, Bildad, de Chouaḥ, et Çophar, de Naamat[k], apprirent tous les malheurs qui lui étaient arrivés. Ils vinrent chacun de son pays et se concertèrent pour aller ensemble le plaindre et le consoler. [12] En levant les yeux de loin, ils ne le reconnurent pas. Ils élevèrent la voix et pleurèrent; ils déchirèrent leurs robes et se répandirent sur la tête de la poussière, qu'ils jetaient en l'air[l]. [13] Puis ils restèrent assis à terre auprès de lui pendant sept jours et sept nuits, sans lui adresser la parole, car ils voyaient combien sa douleur était grande[m].

1, 18. « Il parlait encore » *H** cf. v. *16, 17* (lis. *'ôd.*). H : jusqu'à [ce que] il parlait (c'est-à-dire : tandis qu'il parlait ?). **2, 1.** Le 2e « pour se présenter à Yahvé » manque en G (cf. 1, 6).

a. Il s'agit donc d'un tourbillon. *b.* Gestes de deuil ; voy. Lév. 19, 27 et la note. *c.* Allusion à la croyance à « la terre, mère de tous les vivants » (Sir. 40, 1). Cf. Ps. 139, 15 et la note. *d.* Litt. : *rien de fade.* Le sens précis de cette image est incertain. *e.* Ces mots étaient probablement un proverbe. Le sens en est très discuté. Il faut entendre sans doute : pour sauver sa peau, l'homme est prêt à donner même une peau (une vie), celle de ses bestiaux, voire celle de ses enfants. *f.* Voy. 1, 5 et la note.
g. La maladie de Job paraît être la lèpre tuberculeuse, ou éléphantiasis, d'après les symptômes décrits : démangeaisons, déformation du visage (v. 12), vives douleurs (v. 13 et 16, 6), peau dure et crevassée (7, 5), haleine mauvaise (19, 17).
h. Litt. : *Bénis*, cf. 1, 5 et la note. *i.* C'est-à-dire : prononce un blasphème, de manière à attirer sur toi le châtiment de Dieu, et à mourir sur-le-champ. *j.* Litt. : *par ses lèvres.*
k. D'après Gen. 36, 10-11, *Éliphaz* était le nom du fils aîné d'Ésaü (ou Édom), et *Témân*, celui du fils aîné d'Éliphaz, donc deux noms de clans édomites. *Bildad* rappelle le nom édomite de Bedad (Gen. 36, 35). *Chouaḥ* figure dans la liste des fils de Qetoura (Gen. 25, 2), clans arabes établis à l'est du golfe Élanitique. *Çophar* est donné par les Septante Gen. 36, 11, à la place de l'Édomite Cepho. *Naamat* est inconnu. Tous ces noms nous reportent donc vers le pays d'Édom (cf. note *b* sur 1, 1). Les Édomites, spécialement les Témanites, étaient renommés pour leur sagesse (Jér. 49, 7 ; Abd. 8, 9 ; Bar. 3, 22-23).
l. Signe de douleur mentionné aussi Act. 22, 23. D'autres formes du même rite, observé dans le deuil et dans les calamités publiques, consistaient à se rouler dans la poussière ou dans la cendre (Mich. 1, 10 ; Jér. 6, 26), à s'en mettre sur la tête (Jos. 7, 6 ; 2 Sam. 13, 19 ; etc.), à s'asseoir ou à se coucher sur la cendre (v. 8 ; 42, 6 ; És. 58, 5 ; Jon. 3, 6 ; etc.). *m.* Les v. 11-13 ont pour but de relier le poëme à l'histoire de Job. Ils n'appartiennent pas au vieux récit. D'après celui-ci, Job, ayant soutenu victorieusement l'épreuve (cf. v. 10), devait recevoir sans délai sa récompense (42, 11-17). Les fragments 2, 11-13 et (dans l'épilogue) 42, 7-10 constituent la double transition par laquelle le poète a rattaché son œuvre à l'antique tradition.

LE POËME

MONOLOGUE DE JOB (3)

3 [1] Alors Job ouvrit la bouche et maudit le jour de sa naissance[a]. [2] Job prit la parole et dit :

> [3] Périsse le jour où je suis né
> et la nuit qui a dit : « Un enfant mâle est conçu ! »
> [4a] Ce jour-là, qu'il soit ténèbres,
> [4c] que la lumière ne brille pas sur lui[b] !
> [4b] Que Dieu, là-haut, n'en prenne pas souci,
> [5] que les ténèbres et l'obscurité le réclament !
> Que les nuées reposent sur lui,
> que des éclipses l'épouvantent !
> [6] Cette nuit-là, que l'ombre s'en empare !
> qu'elle ne s'ajoute pas aux jours de l'année,
> qu'elle n'entre pas dans le compte des mois[c] !
> [7] Que cette nuit soit stérile,
> qu'aucun cri de joie ne s'y fasse entendre !
> [8] Qu'ils la maudissent, ceux qui maudissent les jours[d],
> ceux qui sont experts à évoquer le Léviathan[e] !
> [9] Que les étoiles de son aube soient obscurcies,
> qu'elle attende en vain la lumière
> et qu'elle n'ait pas la joie de voir [s'ouvrir] les paupières de l'aurore,
> [10] Puisqu'elle n'a pas fermé la porte du sein qui m'a conçu,
> pour m'épargner la vue de la souffrance !
> [11] Que ne suis-je mort dès le sein de ma mère !
> que n'ai-je expiré au sortir de ses entrailles !
> [12] Pourquoi s'est-il trouvé des genoux pour me recevoir[f]
> et des mamelles pour m'allaiter ?
> [16] Ou pourquoi ne fus-je pas comme un avorton que l'on enfouit,
> comme les enfants qui n'ont pas vu la lumière[g] ?
> [13] Maintenant je serais couché, je reposerais ;
> je dormirais en paix,
> [14] Avec les rois et les arbitres de la terre,
> qui se sont bâti des mausolées[h],
> [15] Ou avec les princes, qui avaient de l'or
> et remplissaient d'argent leurs demeures.

3, 5. « des éclipses (litt. : des obscurcissements de jour) » lis. *kamerîré*. H : comme des amertumes de jour. 6. « ne s'ajoute » *Symm T* (*S L* lis. *yêḥad*. H : ne se réjouisse pas. 7. *S L* (suppr. *hinné*). H aj. en tête : Voici (en excès dans le vers).

a. Litt. : *son jour.* D'après la pensée antique, le jour où une calamité se produit en est en quelque mesure responsable ; il en est de même pour le lieu d'un désastre ; aussi David maudit-il les monts Guilboa (2 Sam. 1, 21). *b.* Nous transposons 4b et 4c pour obtenir un meilleur rythme. *c.* Le morceau sur la nuit (v. 6-10) présente des irrégularités rythmiques : plusieurs vers ont trois membres au lieu de deux (v. 6 et 9). D'autre part certaines des imprécations prononcées contre la nuit (6bc, 8) se comprendraient mieux dans une malédiction contre un jour (en hébreu, les mots *jour* et *nuit* sont tous deux du masculin). Peut-être l'ordre primitif a-t-il été altéré. On pourrait supposer, par exemple, que 6a se trouvait en tête du v. 9 et peut-être le v. 8 avant le v. 7. *d.* Il s'agit apparemment de magiciens auxquels on attribuait le pouvoir de rendre certains jours néfastes, par leurs sortilèges. *e.* Cf. És. 27, 1 et note sur Ps. 89, 11. Les Israélites prêtaient sans doute à ce monstre le pouvoir d'engloutir le soleil et la lune et de provoquer ainsi des éclipses (croyance répandue encore aujourd'hui dans l'Inde, en Chine, chez les musulmans d'Afrique, etc.) ou de balayer les étoiles avec sa queue (Ap. 12, 4 ; cf. Dan. 8, 10). *f.* Probablement ceux de la mère. Selon d'autres ceux du père, qui par ce geste reconnaissait l'enfant (Gen. 48, 12 ; 50, 23 ; cf. 30, 3). *g.* Nous transposons ce vers, pour rétablir la suite des idées.
h. Traduction hypothétique du terme hébreu, qui signifie proprement « ruines », « solitudes ». Les uns supposent que ce mot désignait les mausolées, en tant qu'inhabités ou situés dans le désert ; d'autres pensent que le mot est une corruption du terme employé par les Arabes d'Égypte pour « pyramides ».

17 Là[a], les méchants ne s'agitent plus,
là, ceux qui sont à bout de forces se reposent;
18 Les captifs jouissent tous de la tranquillité,
ils n'entendent plus la voix de l'argousin.
19 Là, petits et grands sont égaux,
et l'esclave est affranchi [du joug] de son maître.
20 Pourquoi la lumière est-elle donnée au malheureux
et la vie à ceux qui ont l'amertume au cœur,
21 Qui espèrent la mort sans qu'elle vienne,
et la recherchent plus ardemment qu'un trésor,
22 Qui se réjouiraient avec transport
et seraient dans l'allégresse, s'ils trouvaient un sépulcre,
23 A l'homme qui ne discerne plus son chemin[b]
et à qui Dieu a fermé toute issue[c]?
24 Au lieu de pain, j'ai mes soupirs,
et mes cris de douleur se répandent comme l'eau.
25 Si j'ai une crainte, elle se réalise,
ce que je redoute, c'est ce qui m'arrive.
26 Je n'ai ni tranquillité, ni paix,
ni repos, sans que les tourments ne reviennent.

PREMIER CYCLE DE DISCOURS (4-14)

Discours d'Éliphaz.

4 [1] Éliphaz de Témân prit la parole et dit :

2 Si l'on tente de t'adresser la parole, en seras-tu impatienté?
mais qui pourrait s'empêcher de parler?
3 Voici : tu as exhorté bien des gens,
tu as raffermi des mains débiles;
4 Tes paroles ont relevé celui qui chancelait,
et tu as fortifié des genoux qui ployaient.
5 Et maintenant que tu es atteint, tu perds patience;
touché toi-même, tu te troubles.

6 Ta piété ne t'inspire-t-elle pas la confiance,
et l'intégrité de ta conduite, l'espérance?
7 Rappelle tes souvenirs : quel est l'innocent qui a péri?
et où des hommes droits ont-ils succombé?
8 Autant que j'ai pu le voir, ceux qui labourent l'iniquité
et qui sèment le mal, les moissonnent[d].
9 Au souffle de Dieu ils périssent,
au vent de sa colère ils sont anéantis.
10 Le lion peut rugir, le lion peut donner de la voix :
les crocs des jeunes lions sont brisés.
11 Le lion périt faute de proie,
et les petits de la lionne sont dispersés[e].

20. « la lumière est-elle donnée » *G S L T* (lis. *youttan*). H : [Dieu] donne-t-il la lumière. **4.** 6b. D'après *H*ᵐ *G S* (lis. *wetiqwâtekâ tôm*). H : ton espérance et l'intégrité de ta conduite.

a. Dans le Cheôl. *b.* Litt. : *dont la route est cachée.* *c.* Litt. : *et que Dieu a entouré d'une haie.* *d.* Cf. Os. 10, 12-13; Prov. 22, 8; etc. *e.* Le *lion*, que le poète hébreu désigne par cinq mots différents (la langue arabe seule pourrait rendre cette richesse de synonymes), représente les méchants : si puissants qu'ils paraissent ils seront détruits. Plusieurs estiment que les v. 10-11, n'étant pas indispensables dans le contexte, ne sont pas ici à leur place.

12 Une parole est venue furtivement jusqu'à moi,
et mon oreille en a perçu le murmure,
13 Au milieu des images confuses qu'amènent les visions nocturnes,
quand un profond sommeil tombe sur les humains[a].
14 L'épouvante et le tremblement me saisirent
et agitèrent tous mes os;
15 Un souffle effleura mon visage,
tous les poils de mon corps se hérissèrent.
16 Un être se dressa — mais je ne reconnus pas sa figure, —
une apparition [surgit] devant mes yeux.
Un silence.... puis j'entendis une voix[b] — —
17 « Le mortel peut-il être juste devant Dieu?
l'homme peut-il être pur devant son créateur?
18 A ses serviteurs mêmes[c] Dieu ne se fie pas,
et dans ses anges il découvre de l'erreur;
19 Combien plus dans les hôtes de ces maisons d'argile
qui n'ont pour fondement que de la terre[d]!
On les écrase comme une mite;
20 du matin au soir ils sont anéantis[e].
Sans qu'on y prenne garde ils périssent pour toujours :
21 le pieu de leur tente n'a-t-il pas été arraché?
ils meurent sans savoir comment[f]. »

5 1 Appelle donc pour voir si quelqu'un te répondra!
et vers lequel des saints[g] te tourneras-tu[h]?
2 L'irritation tue l'insensé,
et la jalousie fait périr le sot.
3 J'ai vu l'insensé étendre ses racines,
et soudain sa demeure a été maudite.
4 Ses fils sont privés de tout secours[i];
à la porte [de la ville] on foule aux pieds leurs droits, nul ne les défend.
5 Ce qu'ils moissonnent, l'affamé s'en nourrit;
. . . . [j]
ceux qui ont soif engloutissent leurs biens.
6 Car le malheur ne sort pas de terre,
et la souffrance ne germe pas du sol :
7 C'est l'homme qui engendre la souffrance,
et les enfants de la flamme volent très haut[k].

8 Pour moi, je m'adresserais à Dieu;
c'est à Dieu que j'exposerais ma cause.

14. « agitèrent » *G* (lis. *hêḥîl*, cf. Ps. 29, 8). H : épouvantèrent. 15. « se hérissèrent » *G S L* (lis. *tismar*). H : elle hérissa (il faudrait « il » si le sujet était « un souffle »). 21. « le pieu de leur tente (litt. : leur pieu) » lis. *yetêdâm*. H : leur corde (mais le verbe ne conviendrait pas) ou : leur reste.
5, 3. « a été maudite ». Lis. *wayyouqqab*. H : j'ai maudit (sa demeure). G : a été rongée. — Texte incertain. 5. « Ce qu'ils moissonnent » *G S* (lis. *qâṣerou*). H : lui dont la moisson. « ceux — engloutissent » *Aq Sym S L* (lis. *šâ'âphou ṣemê'îm*). H : le filet (?) engloutit. — Texte incertain. 7a. Lis. *yôlîd*. H : Car l'homme est né pour la souffrance.

a. Éliphaz dit tenir d'une révélation divine, qu'il décrit ici, les idées qu'il développe v. 17 à 21. Les sages présentaient volontiers leur enseignement comme le fruit d'une révélation (cf. Prov. 30, 1; Job 32, 8, 18-19; Sir. 39, 6-8). *b.* Litt. : *Silence et voix j'entendis.* D'autres comprennent : j'entendis une voix légère. — Le rythme du v. 16 est défectueux; il y a eu probablement perte ou addition d'un membre. *c.* Il s'agit des esprits célestes (cf. les *anges* à l'hémistiche suivant). Le judaïsme admettait qu'ils pouvaient commettre des fautes (És. 24, 21-23), encourir des reproches (Zach. 3, 2), lutter entre eux (Dan. 10, 20-11, 1). Plus tard on parla de la chute d'un grand nombre d'anges (livre d'Hénoch). *d.* Allusion au corps humain, fait de terre (Gen. 2, 7). *e.* Nés le matin ils périssent avant le soir. *f.* Tel est peut-être le sens de l'expression (litt. : *et non dans la sagesse*). Le texte de ce vers, qui a trois membres au lieu de deux, n'est pas sûr. *g.* Il s'agit des anges intercesseurs; cf. 33, 23. *h.* Ce verset, sans lien étroit avec ce qui précède et ce qui suit, viendrait bien en tête du développement qui commence au v. 8. Peut-être était-ce là sa place primitive.
i. Litt. : *s'éloignent du salut.* *j.* Texte obscur : *et du milieu des épines* (?) *il le prend.* Cette phrase, au reste, est en excès dans le vers. *k.* Expression apparemment proverbiale, dont le sens est incertain. Peut-être : de même que la flamme produit des étincelles, qui s'élèvent bien au-dessus d'elle.

9 Il accomplit des œuvres d'une grandeur insondable,
des merveilles qu'on ne saurait compter.
10 C'est lui qui répand la pluie sur la terre
et fait couler les eaux dans les campagnes.
11 Il relève les humbles,
et ceux qui étaient en vêtements de deuil parviennent au comble du bonheur.
12 Il ruine les projets des fourbes,
et leurs mains sont impuissantes à réaliser leurs plans.
13 Il prend les habiles à leurs propres ruses,
et le dessein des fourbes s'avère irréfléchi :
14 En plein jour ils se heurtent aux ténèbres
et tâtonnent à midi comme pendant la nuit.
15 Il fait échapper le malheureux au glaive
et le pauvre à la main du violent.
16 Ainsi l'espoir revient au misérable,
et la méchanceté doit fermer la bouche.

17 Heureux l'homme que Dieu châtie !
ne méprise pas la correction du Tout-Puissant;
18 Car s'il fait une blessure, il la panse;
s'il frappe, ses mains guérissent.
19 Six fois, il te sauvera de la détresse,
et à la septième[a], le malheur ne t'atteindra pas.
20 En temps de famine, il te préservera de la mort,
et dans le combat, du tranchant du glaive.
21 Tu échapperas au fouet de la langue[b],
et tu seras sans crainte quand viendront les calamités.
22 Tu te riras des calamités et de la disette,
et tu ne redouteras pas les bêtes sauvages,
23 Car tu auras un pacte avec les pierres des champs[c],
et les animaux de la campagne seront en paix avec toi.
24 Tu verras le bonheur régner sous ta tente ;
tu visiteras tes pâturages : tu n'y trouveras rien qui manque;
25 Tu verras ta postérité s'accroître
et tes rejetons [se multiplier] comme l'herbe.
26 Tu entreras au tombeau en pleine vieillesse[d],
comme on met le blé en meule[e] quand il est mûr.
27 Voilà ce que nous avons observé : c'est la vérité;
voilà ce que nous avons appris : à toi d'en faire ton profit.

Réponse de Job.

6 [1]Job prit la parole et dit :

2 Ah! si l'on pouvait peser mon irritation
et mettre en balance avec elle mon infortune!
3 Celle-ci apparaîtrait alors plus pesante que le sable des mers :
voilà pourquoi mes paroles sont inconsidérées.

15a. Aj., avec *L*, *'ânî* (ou un autre synonyme de « pauvre ») et suppr., avec *G*, *mippîhèm* (de leur bouche), qui doit être une variante. H : Il fait échapper au glaive, à leur bouche. 17b. *H** *G S L* (suppr. *hinné*). H aj. en tête : Voici (le vers est trop long). 27. « voilà — appris » *G S* (lis. *šema'nouhâ*). H : écoute-la.

a. Voy. note sur Prov. 6, 16. *b*. Médisances, calomnies, malédictions, etc. *c*. Elles s'écarteront d'elles-mêmes, quand tu laboureras. *d*. Le sens du mot hébreu rendu par *en pleine vieillesse* est incertain. Selon d'autres : « dans la plénitude de tes forces ». D'autres encore : « étant encore vert »; cf. Deut. 34, 7 (en lisant *beleaḥ*). *e*. Le sens exact de cet hémistiche n'est pas sûr. D'autres entendent : comme on emporte [sur l'aire, — ou : à la grange] un tas de blé.

4 Car les flèches du Tout-Puissant sont plantées dans ma chair[a];
mon âme en boit le venin.
Les terreurs de Dieu m'épouvantent![b] — —
5 Est-ce que l'âne sauvage brait quand il a de l'herbe?
le taureau mugit-il auprès de son fourrage?
6 Ce qui est fade se mange-t-il sans sel?
trouve-t-on de la saveur à la sève du pourpier[c]?
7 Je me refuse à toucher à ma nourriture,
mon cœur la prend en dégoût.

8 Puisse ma prière s'accomplir
et Dieu réaliser mon espoir :
9 Que Dieu consente à m'écraser,
à jeter la main [sur moi] pour me retrancher!
10 Ce serait encore pour moi une consolation,
et j'exulterais au milieu de la souffrance dont il m'accable sans pitié
de n'avoir pas renié les paroles du Saint[d].
11 Qu'est-ce que ma force pour que je puisse attendre,
quelle fin m'est réservée pour que je prenne patience?
12 Ma force est-elle celle des pierres,
ma chair est-elle de bronze?
13 Je ne trouve en moi aucun secours,
le salut a fui loin de moi.

14 Le désespéré conserve l'affection de son ami,
eût-il abandonné la crainte du Tout-Puissant[e].
15 Mes frères sont trompeurs comme un oued[f],
comme le lit des torrents, qui débordent
16 Quand la fonte de la glace trouble leurs eaux[g],
quand la neige les grossit.
17 Au temps où le soleil brûle[h] ils tarissent;
à l'époque des chaleurs ils disparaissent de leur lit.
18 Les caravanes se détournent de leur route,
elles s'avancent dans le désert et périssent;
19 Les caravanes de Téma[i] les cherchaient du regard,
les convois de Cheba[j] comptaient sur eux;
20 Ils ont été déçus dans leur attente :
arrivés sur la place, ils sont demeurés confondus.
21 Voilà ce qu'à cette heure vous êtes pour moi;
la vue de ma ruine vous a épouvantés.
22 Est-ce que je vous ai dit : « Faites-moi un don,
et de vos biens offrez des présents en ma faveur[k]?
23 Délivrez-moi de l'étreinte d'un adversaire
et rachetez-moi de la main des violents? »

6, 4. « m'épouvantent » *G* (lis. *ya'akrounî*). H : se rangent [contre?] moi. 7a. G : Ma colère ne peut se calmer. 7b. Lis. *zihămâ kebôdî laḥmî*. H : ils [sont] comme une maladie de mon pain. G : car je vois mes aliments puant comme l'odeur du lion. — Texte très incertain. 13a. Lis. *hê'* (avec *S L*) *mê'aîn 'èzrâtâ bî*. H : N'y a-t-il pas (?) manque de mon secours en moi? 13b. « le salut » *G S* (lis. *outešou'â*). H : la sagacité. 17. « des chaleurs » lis. *beḥôm wenid'ăkou*. H : de sa chaleur. 18a. Lis. *yelappetou* (*H** *T*) *'ôreḥôt*. H : les chemins de leur route (la route des torrents) se détournent. 19. « les caravanes » lis. *'ôreḥôt*. H : les chemins. 20. « dans leur attente » *S T* (lis. *bâṭâḥou*). H : dans son attente. 21. « Voilà ce que » lis. *kên*. H : Car. « vous êtes pour moi » *G S* (lis. *lî*). Hk : vous êtes néant (?). Hq : vous êtes devenus cela (?).

a. Litt. : *sont avec moi*. *b*. Il a dû tomber quelques mots, qui formaient le second membre de ce vers. *c*. Le sens du mot est incertain. On traduit aussi « au blanc d'œuf », « au jus de la mauve », etc. *d*. Cet hémistiche, superflu pour le rythme et étranger à la pensée générale du développement (v. 8-13), doit être une addition. *e*. Traduction très incertaine. Le texte lui-même est peu sûr. *f*. Ce mot désigne les cours d'eau des pays arabes, qui sont le plus souvent à sec. *g*. Litt. : *noircis par la glace*. *h*. *Où le soleil brûle*, traduction hypothétique d'un mot hébreu qui ne se trouve qu'ici et dont le sens exact est incertain. *i*. Teima, oasis du nord de l'Arabie, dans le pays des Nabatéens. Cf. Gen. 25, 15 et la note. *j*. Voy. 1, 15. *k*. Pour me gagner la bienveillance du chef ou du juge.

24 Instruisez-moi et je me tairai :
faites-moi comprendre en quoi j'ai erré.

25 Qu'elles sont pressantes, les paroles droites !
mais votre censure, à quoi s'en prend-elle ?

26 Prétendez-vous censurer des paroles ?
mais les propos du désespéré sont emportés par le vent [a].

27 Vous tireriez au sort même un orphelin [b],
vous trafiqueriez de votre ami !

28 Et maintenant, daignez vous tourner vers moi :
irais-je vous mentir en face ?

29 Revenez, je vous en prie : pas d'injustice !
revenez ! reconnaissez mon bon droit en cette affaire.

30 Y a-t-il de l'iniquité sur ma langue ?
ma bouche [c] n'énonce-t-elle pas la vérité ?

7

1 La condition de l'homme sur la terre n'est-elle pas celle d'un soldat,
et ses jours ne ressemblent-ils pas à ceux d'un mercenaire ?

2 Tel l'esclave qui soupire après l'ombre [d]
et le mercenaire qui attend sa solde !

3 Ainsi j'ai en partage des mois de douleur,
et des nuits de souffrance me sont comptées.

4 Lorsque je suis couché, je dis :
« Quand viendra le jour pour que je me lève ? »
Et lorsque je suis levé : « Quand viendra le soir ? »
et je suis rassasié d'agitation jusqu'au crépuscule.

5 Ma chair est couverte de vermine et de croûtes de terre [e].
ma peau se crevasse [f] et suppure.

6 Mes jours passent plus rapides que la navette du tisserand
et s'évanouissent sans espoir.

7 Souviens-toi [g] que ma vie n'est qu'un souffle ;
mon œil ne reverra plus le bonheur.

8 L'œil qui me voit ne m'apercevra plus :
tes yeux me chercheront, et je ne serai plus.

9 La nuée se dissipe et disparaît ;
tel celui qui descend au Cheôl : il n'en remontera pas.

10 Il ne reviendra plus dans sa maison ;
le lieu qu'il habitait ne le connaîtra plus.

11 C'est pourquoi je ne retiendrai pas ma bouche :
je parlerai dans l'angoisse de mon esprit,
je me plaindrai dans l'amertume de mon âme [h].

29. « reconnaissez » lis. *de'ou*. H : encore. 30. « n'énonce-t-elle pas la vérité » *S* (lis. *yabbia' 'èmèt*). H : ne discerne-t-elle pas les calamités (?). 4b. Lis. *mâtay yôm* — Texte très incertain. 7, 3. « me sont comptées » *G S L* (lis. *mounnou*). H : ils m'ont (c'est-à-dire : on m'a) compté. (avec *L*) *we'âqoum*. H : Quand me lèverai-je? 4c. *G* (lis. *we'im qamti mâtay 'ârèb*). H : Et le soir se prolonge (?). 5. « et suppure » *S T* (lis. *wayyimmas*). H signifierait : et est rejeté.

a. Il ne faut donc pas y attacher d'importance. Job demande qu'on critique sa vie, si on le peut, et non pas les paroles qui lui ont été arrachées par la douleur. *b*. Il faut se représenter des créanciers se partageant, par voie de tirage au sort, les biens d'un débiteur décédé, y compris même ses enfants. *c*. Litt. : *mon palais*. *d*. L'*ombre* du soir, qui marque la fin de la journée de travail. *e*. Ce mot, en excès pour le rythme, est sans doute une glose destinée à expliquer le mot rare qui précède. *f*. Sens incertain ; selon d'autres : se durcit. *g*. Job, à partir d'ici, s'adresse à Dieu. *h*. Au lieu des deux derniers membres du vers, le texte original n'en avait probablement qu'un seul : « je parlerai dans l'amertume de mon âme » (cf. G sous sa forme première et 10, 1).

12 Suis-je la mer ou un monstre marin,
que tu établisses une garde contre moi [a] ?

13 Lorsque je dis : « Mon lit me consolera,
ma couche m'aidera à supporter les maux dont je me plains »,

14 Tu m'épouvantes par des songes,
tu me terrifies par des visions.

15 J'aimerais mieux être étranglé :
la mort plutôt que mes douleurs !

16 Je dépéris [b], je ne vivrai pas toujours ;
cesse de me poursuivre, car mes jours ne sont qu'un souffle.

17 Qu'est-ce que l'homme pour que tu l'estimes si haut
et que tu portes sur lui ton attention,

18 Pour que tu le visites tous les matins
et l'éprouves à chaque instant [c] ?

19 Quand cesseras-tu de me regarder
et me laisseras-tu le temps d'avaler ma salive ?

20 Si j'ai péché [d], quel tort t'ai-je fait [e],
espion des pensées de l'homme ?
Pourquoi m'as-tu pris pour cible
et te suis-je devenu à charge ?

21 Pourquoi ne pas tolérer mon péché
et ne pas laisser passer ma faute ?
Car bientôt je vais me coucher en terre :
tu me chercheras, et je ne serai plus.

Discours de Bildad.

8

1 Bildad de Chouaḥ prit la parole et dit :

2 Jusques à quand tiendras-tu ce langage
et les paroles de ta bouche seront-elles comme un vent violent ?

3 Dieu ferait-il fléchir le droit,
le Tout-Puissant fausserait-il la justice ?

4 Si tes fils ont péché contre lui
et s'il les a abandonnés aux conséquences de leur faute,

5 Toi, cherche Dieu
et implore le Tout-Puissant !

6 Si tu es pur et droit,
alors certainement il se réveillera pour te venir en aide [f],
et il restaurera la demeure du juste.

7 Ta prospérité passée semblera peu de chose,
tant sera grande celle qui t'attend.

8 Interroge donc les générations passées,
sois attentif au résultat des recherches des pères

15a. *H** (lis. *maḥânâq*). H : et tu as préféré l'étranglement de ma vie (?). 15b. « mes douleurs » lis. *me'aṣṣebôtây*. H : mes os. 20. « des pensées » *G* (aj. *yêṣèr*). Manque en H (mais le vers est trop court). 20d. « te » *G* (lis. *'âlèkâ*). H : me. 8, 3b. « fausserait-il » *G L T* (lis. *ye'awwê*). H : ferait-il fléchir (comme 3a). 5. « Toi, cherche » *G* (lis. *we'attâ*). H : Si toi, tu cherches. 6. « il — aide ». G : il t'exaucera (*ye'ater lâk*). 8. « des pères » *G L* (lis *'âbôt*). H : de leurs pères.

a. Allusion à l'antique mythe oriental d'une lutte soutenue à l'origine par le Dieu créateur contre la Mer et ses monstres. Dans le poëme babylonien de la création, Mardouk, après sa victoire, « tira des verroux, posta des portiers et leur enjoignit de ne pas laisser sortir ses eaux » (IV, 139-140). Cf. 38, 1-11 ; Jér. 5, 22 ; Ps. 104, 6-9 ; voy. note *b* sur Gen. 1, 1 et notes sur Ps. 74, 13-14. Selon d'autres interprètes, la « mer » désignerait ici le Nil, et il serait fait allusion à la garde chargée de surveiller sa crue. *b*. Sens incertain : nous supposons que *mâ'as* a ici, comme au v. 5, le même sens que *mâsas*, « fondre », « dépérir ». Le verbe signifie d'ordinaire « mépriser », « rejeter », d'où la traduction, grammaticalement inadmissible, « je refuse de vivre toujours ! » *c*. Transposition en plainte amère du cri d'adoration de Ps. 8, 5. *d*. Cet aveu ne contredit pas la thèse générale de Job, qui affirme son innocence. Job ne prétend pas être absolument sans péché ; mais les fautes et les erreurs qu'il a pu commettre ne justifient pas des tortures comme les siennes. *e*. Cf. 35, 6. *f*. Cet hémistiche, dont le texte n'est pas sûr (cf. note crit.), est peut-être une addition : le vers a un membre de trop.

9 (Car nous sommes d'hier, et nous ne savons rien :
nos jours, sur la terre, ne sont qu'une ombre).
10 Ce sont eux qui t'instruiront, eux qui te parleront ;
voici les sentences qu'ils tireront de leur cœur :
11 « Le papyrus pousse-t-il loin des marais,
le roseau peut-il croître sans eau ?
12 Encore vert, avant d'être bon à couper,
il se dessèche plus vite que les autres herbes.
13 Telle est la fin de tous ceux qui oublient Dieu ;
ainsi périt l'espérance de l'impie.
14 Son assurance [a la fragilité] des filandres[a],
sa confiance, [celle d'] une toile[b] d'araignée.
15 Il s'appuie sur sa maison, mais elle ne tient pas ;
il s'y cramponne, mais elle ne reste pas debout.
16 Plein de sève, au soleil,
il étend ses rameaux par-dessus les toits :
17 Ses racines s'entrelacent sur un monceau de pierres,
entre les rocs il prend un ferme appui ;
18 [Mais] si on l'arrache de sa place,
celle-ci le renie : « Je ne t'ai jamais vu. »
19 Voilà à quel désastre aboutira sa destinée ;
et du sol une autre plante germera. »

20 Non ! Dieu ne rejette pas l'homme intègre,
et il ne prête pas main forte aux méchants.
21 Il remettra[c] le rire dans ta bouche
et sur tes lèvres les cris de joie.
22 Tes ennemis seront couverts de honte,
et la tente des méchants disparaîtra.

Réponse de Job.

9 [1] Job reprit la parole et dit :
2 Oh ! je sais bien qu'il en est ainsi :
comment l'homme aurait-il raison contre Dieu[d] ?
3 S'il voulait disputer avec Dieu,
celui-ci ne lui répondrait pas une fois sur mille.
4 Si sage et puissant qu'il fût,
quel être a pu le braver et rester sauf[e] ?
5 Il déplace les montagnes sans qu'elles aient le temps de s'en apercevoir ;
il les bouleverse dans sa colère.
6 Il fait trembler la terre et la déplace ;
les colonnes[f] qui la soutiennent sont ébranlées.
7 Il donne un ordre au soleil, et le soleil ne se lève pas ;
il met un sceau sur les étoiles[g].

9. « d'hier » d'après *G L T* (lis. *mittemôl*). H : hier. 13. « Telle est la fin » *G* (lis. *'aḥărit*). H : Tels sont les sentiers. 16. « par-dessus les toits » lis. *gaggôt*. H : sur son jardin. 17[b]. Lis. *bên* (*H[a] G L*) et *yèḥězaq*. H : il voit la maison des rocs (?). — Texte incertain. 19[a]. Litt. : Ainsi seront dévastées ses voies (lis. *kên houšammou* et, d'après *S*, *derâkâw*). H : Telle est la joie de sa voie (c'est-à-dire peut-être : qu'il trouvera sur sa route). 19[b]. « germera » *G S* (lis. *yiṣmâḥ*). H : germeront. 21. Litt. : « Encore il remplira ta bouche de rire et tes lèvres de cris de joie ». Lis. *'ôd*. H : Jusqu'à ce qu'il remplisse...

a. Nous adoptons l'interprétation du célèbre rabbin Saadia Gaon (x[e] siècle ap. J.-C.) : cordes du soleil, c'est-à-dire les filandres ou fils de la Vierge. Ce passage a été traduit très diversement dans les versions anciennes et modernes. *b*. Litt. : *d'une maison*. *c*. Sous-entendu : si tu es pur et droit (v. 6). *d*. Litt. : *serait-il juste avec Dieu ?* Ce sont à peu près les termes dont s'était servi Éliphaz (4, 17), mais Job les prend dans un autre sens. Il entend non pas que l'homme n'est pas juste devant Dieu, mais qu'il ne peut triompher dans un procès contre Dieu. *e*. On peut entendre aussi : Il est sage et puissant ; — qui pourrait le braver... ? *f*. Cf. Ps. 75, 4 et la note. *g*. Le poète vise sans doute les éclipses de soleil et les périodes d'invisibilité des planètes.

8 Seul, il a déployé les cieux,
il marche sur les hauteurs de la mer[a].
9 Il a créé la Grande Ourse et Orion,
les Pléiades et les Chambres du Sud[b].
10 Il accomplit des œuvres d'une grandeur insondable
et des merveilles qu'on ne saurait compter[c].

11 S'il passe près de moi, je ne le vois pas ;
s'il me frôle, je ne m'aperçois pas de sa présence.
12 S'il ravit une proie, qui l'en empêchera ?
qui lui dira : « Que fais-tu ? »
13 Dieu ne revient pas sur sa colère ;
sous lui gisent abattus les auxiliaires de Rahab[d].
14 Et moi, je lui répliquerais !
je choisirais des arguments pour plaider contre lui !
15 Quand j'aurais raison, je ne répliquerais pas,
j'implorerais la clémence de mon juge.
16 Si j'appelais, il ne me répondrait pas ;
je ne suis pas [même] sûr qu'il écouterait ma voix,
17 Lui qui m'assaille pour une vétille
et multiplie mes blessures sans raison.
18 Il ne me laisse pas reprendre haleine,
mais il me rassasie d'amertumes.
19 S'agit-il de force ? le puissant, c'est lui ;
s'agit-il de justice ? qui pourrait l'assigner[e] ?
20 Si j'avais raison, ma bouche me condamnerait ;
si j'étais innocent, elle me déclarerait pervers[f].

21 Je suis innocent !... je ne me soucie pas de la vie[g],
je fais fi de l'existence, [22] tout [m']est égal.
C'est pourquoi j'ose le déclarer :
Dieu fait périr [également] l'intègre et le coupable.
23 Quand un fléau répand soudain la mort,
il se rit du désespoir des innocents.
24 Il livre la terre aux mains des méchants
et voile la face de ceux qui devraient la juger :
si ce n'est pas lui, qui est-ce donc ?

25 Mes jours sont plus rapides qu'un coureur,
ils fuient sans voir le bonheur.

9, 9. « et Orion » *G S L* (lis *oukesîl*). « et » manque en H. 11. « le vois » *G S L* (lis. *'er'éhou*). « le » manque en H. 15. « Quand » *G S* (suppr. *'ădèr*, qui alourdit la phrase). H : Moi qui, quand... « je — pas ». S (G) : je ne recevrais pas de réponse. « de mon juge ». G : pour son jugement. — Sens et texte incertains. 16. « il ne me répondrait pas » *G[a]* (lis. *welô' ya'ănéni*). H : et qu'il me répondit. — Texte et sens incertains. 17. « pour une vétille (litt. : pour un cheveu) » *S T* (lis. *besa'ărâ*). H : dans la tempête (le parallélisme avec « sans raison » serait mauvais). 19. « c'est lui » (litt. : le voici) *T* (lis. *hinnéhou 'im*). H : voici ; et s'agit-il (mauvaise coupure : la dernière lettre de *hinnéhou* est rattachée à *'im*). « l'assigner » d'après *G S* (lis. *yô'idénnou*). H : m'assigner (la question serait dans la bouche de Dieu). 24. « Il livre la terre » *S* (lis. *netânâh*). H : La terre est livrée. « et » *S* (lis. *ouphené*). Manque en H. « lui » *Sebir* (intervertir *'éphô* et *hou'*). Manque en H.

a. Dans ce contexte, où il s'agit du ciel et des astres, *la mer* désigne sans doute les « eaux d'en haut », celles qui se trouvent, d'après la croyance antique, au-dessus de la voûte céleste (cf. Gen. 1, 6-8 et la note). Selon d'autres il serait question des nuages (cf. És. 14, 14) ou des vagues de la mer. *b*. C'était sans doute le nom d'une constellation. L'identification des autres groupes d'astres est un peu incertaine, excepté pour Orion, appelé « le Fou » (H), « le Fort » (S) ou « le Géant » (T). D'après une légende, c'était Nemrod qui avait été transporté dans le ciel (*Chronicon Paschale*, P. G. XCII, col. 145 et XCVII, col. 81). *c*. Cf. 5, 9. Plusieurs considèrent les v. 8-10 comme une addition, parce qu'ils renferment beaucoup de réminiscences et qu'il n'y est plus question (comme 5-7) des manifestations redoutables de la puissance divine. *d*. Monstres mythologiques personnifiant, comme Rahab, le Chaos : cf. Ps. 89, 11 et la note. *e*. On ne peut lutter avec Dieu ni par la force ni par le droit. *f*. Intimidé par un tel adversaire, Job dirait le contraire de sa pensée. D'autres supposent que le texte primitif portait « sa bouche » (la bouche de Dieu), au lieu de « ma bouche ». *g*. En proclamant son innocence, Job, sachant que par là même il met en doute la justice de Dieu, s'attend à être anéanti par la colère divine.

26 Ils passent comme les barques de roseaux[a],
comme l'aigle qui fond sur sa proie.
27 Si je dis : « Je veux oublier mes plaintes,
quitter mon [triste] visage[b] et retrouver la sérénité »,
28 Je suis effrayé à la pensée de toutes mes souffrances ;
je sais que tu ne m'acquitteras pas.
29 Il faut que je sois coupable !
à quoi bon me fatiguer en vain[c] ?
30 J'aurais beau me laver dans la neige,
nettoyer mes mains avec de la soude[d],
31 Tu me plongerais alors dans la fange,
et mes vêtements me prendraient en horreur.
32 Dieu n'est pas un homme comme moi pour que je lui réponde
et que nous allions ensemble en justice.
33 Oh ! s'il y avait entre nous un arbitre
qui posât sa main sur nous deux[e] !

34 Qu'il écarte de moi sa verge
et que ses terreurs cessent de m'épouvanter !
35 Je veux parler sans le craindre.
. . . . [f]

10

1 Je suis dégoûté de la vie[g],
je veux donner libre cours à mes plaintes contre lui
et parler dans l'amertume de mon âme[h].
2 Je dirai à Dieu : « Au lieu de me condamner,
fais-moi savoir pourquoi tu me prends à partie.
3 Est-il digne de toi d'user de violence,
de repousser l'œuvre de tes mains
et de faire briller ta lumière sur les desseins des méchants[i] ?
4 As-tu des yeux de chair
et vois-tu comme voient les hommes,
5 Tes jours sont-ils comme ceux des mortels
et tes années comme les jours des humains,
6 Pour que tu cherches en moi un péché
et que tu enquêtes pour me trouver en faute[j],
7 Bien que tu saches que je ne suis pas coupable
et que ma main n'a pas commis d'infidélité ?

8 Tes mains m'ont formé et façonné,
et puis tu changerais d'idée et tu me détruirais !

27. « je dis » H* G L T (lis. *'âmartî*). H : mon dire [est]. 31. « la fange » G (lis. *bassouḥâ*). H : la fosse. 32. « Dieu (litt. : il) n'est » S (aj. *hou'*). Manque en H. — On pourrait aussi lire *'él* (Dieu) au lieu de *lô'* et *'ènènnou* (n'est pas) au lieu de *'è'ènènnou* (pour que je lui réponde). « et » S (lis. *wenâbô'*). Manque en H. 33. « Oh ! s'il y avait » H* G S (lis *lou'* cf. 16, 4). H : Il n'y a pas (expression inusitée).
10, 1. « contre lui » G (lis. *'âlâw*). H : en moi. 7. « et — d'infidélité (litt. : et qu'il n'y a pas d'infidélité dans ma main) » lis. *beyâdî ma'al*. H : et que nul ne délivre de ta main. — Texte incertain. 8b. G (lis. *'aḥar sâbôb outeballe'ènî*). H : ensemble autour, puis tu m'as détruit.

a. Allusion aux canots en papyrus qu'on employait sur le Nil (cf. És. 18, 2). *b.* Ou peut-être : relever (cf. Néh. 3, 8) mon visage. *c.* Job perd son temps à soutenir son innocence : Dieu le condamnera toujours. *d.* Le mot hébreu (*bôr*) signifie « moyen de purification » et désigne sans doute ici ce savon grossier formé de cendres de bois ou de plantes, mélangées et pétries avec un corps gras, dont on se sert encore dans certaines contrées reculées (p. ex. l'intérieur du Maroc ou du Brésil). Les Babyloniens en usaient aux environs de l'an 2000 avant notre ère. *e.* Ce geste indiquerait qu'il a autorité sur les deux parties. *f.* Texte obscur : *car je ne suis pas ainsi* (ou : *pas droit*) *avec moi*. Peut-être l'original portait-il : Je veux déclarer, sans le craindre, — qu'il n'agit pas bien (litt. : qu'il n'est pas droit) envers moi. Cette accusation ayant semblé trop hardie, on aurait substitué « je [ne suis] » (*'ânôkî*) à « il [n'est] » (*hou'*). *g.* Voy. 9, 21 et la note. *h.* Ce membre, en excès pour le rythme, et qui reproduit à peu près textuellement 7, 11, doit être une addition. *i.* Ce membre, superflu pour le rythme, introduit une idée un peu étrangère au contexte, où Job se plaint en tant que créature de Dieu, non en tant que juste. C'est peut-être une addition. *j.* As-tu, comme les hommes, la vue courte et la vie brève, pour être comme eux sans justice et sans patience.

9 Souviens-toi donc que tu m'as façonné comme un objet d'argile ;
et tu me ferais retourner dans la terre[a] !
10 Ne m'as-tu pas coulé comme du lait
et caillé comme du fromage[b] ?
11 Tu m'as revêtu de peau et de chair,
et tu m'as tissé d'os et de nerfs[c].
12 Tu as mis en moi la vie et la vigueur,
puis ta providence m'a conservé le souffle.
13 Mais voici ce que tu cachais dans ton cœur —
je sais bien que telle était ta pensée : —
14 Si je pèche, tu m'observes,
et tu ne me tiens pas quitte de ma faute.
15 Suis-je coupable, malheur à moi !
suis-je innocent, je n'ose lever la tête.
Rassasié de honte, abreuvé d'affliction,
16 épuisé,... tu me donnes la chasse comme un lion !
Tu ne cesses de déployer contre moi ta force merveilleuse,
17 contre moi tu renouvelles tes assauts ;
Tu redoubles de colère envers moi,
tu lances sur moi des troupes fraîches.
18 Pourquoi donc m'as-tu fait sortir du sein maternel ?
j'aurais expiré ; nul œil ne m'aurait vu.
19 Je serais comme si je n'avais jamais été ;
on m'aurait porté du sein à la tombe.
20 Les jours de mon existence ne sont-ils pas bien courts ?
éloigne ta main de moi, afin que mon visage s'éclaire un peu
21 Avant que je ne m'en aille, sans espoir de retour,
au pays des ténèbres et de l'obscurité[d],
22 Au pays de l'ombre . . . . [e] et du chaos,
où la clarté même est pareille à la nuit. »

Discours de Çophar.

11 1 Çophar de Naamat prit la parole et dit :
2 Ne répondra-t-on pas au discoureur ?
donnera-t-on raison à qui parle beaucoup[f] ?
3 Tes vains propos feront-ils taire les gens ?
te moqueras-tu sans que personne [te] confonde ?
4 Tu as dit : « Ma doctrine est irréprochable » ;
et tu t'imagines être pur.
5 Mais si Dieu voulait parler,
ouvrir ses lèvres pour te répondre,
6 Te révéler les mystères de la sagesse !
. . . . [g]

12. « Tu — vigueur ». Lis. *wâḥèlèd* et (avec G) *šattâ*. H : De vie et de bonté tu as usé envers moi. 16. « épuisé » lis. *weyâgéa'*. H : et il s'élève (on explique : et si ma tête se relève). — Texte très incertain. 17. « tes assauts (litt. : ton hostilité) » lis. *'èdyekâ*. H : tes témoins. « tu lances — fraîches » S cf. G (lis. *outeḥallèph ṣâbâ' 'âlây*). H : des relèves et une armée avec moi. 20a. G S (lis. *yemé ḥèldî*). Hq : mes jours ne sont-ils pas bien courts ? Et cesse ! Hk : le peu que sont mes jours ne cessera-t-il pas ? **11,** 2. « au discoureur (litt. : au nombreux de paroles) » G L T (lis. *hărab*). H : au grand nombre de paroles. 3. « te moqueras-tu » cf. S L (lis. *wetil'ag*). H : et tu t'es moqué. 4b. Litt. : « tu es pur à tes yeux ». Lis. *hayîtâ*. H : je suis pur à tes yeux.

a. Allusion à Gen. 3, 19. *b.* Les anciens se représentaient de cette manière la formation de l'embryon : voy. Sag. 7, 2. *c.* Cf. Ps. 139, 13. *d.* Comp. 20-21 avec 7, 7-10 et Ps. 39, 14. *e.* L'hébreu a ici quelques mots inintelligibles, qui sont en excès dans le vers : *comme une nuit d'obscurité* (?) ou : *comme la nuit, l'obscurité*. Peut-être était-ce une glose se rapportant aux derniers mots du vers et expliquant « nuit » par « obscurité ». *f.* Litt. : *à l'homme de lèvres*. *g.* Texte incertain et probablement surchargé : *car ils sont doubles pour l'intelligence et reconnais — que Dieu oublie pour toi une partie de ton iniquité.*

7 Prétends-tu sonder Dieu,
pénétrer le Tout-Puissant jusqu'au fond?
8 Il est plus haut que les cieux, que feras-tu [pour l'atteindre]?
plus profond que le Cheôl, comment le comprendras-tu?
9 En étendue, il est plus long que la terre
et plus large que la mer.
10 S'il surgit tout à coup et s'il emprisonne,
s'il convoque [le tribunal], qui l'en empêchera?
11 Car il connaît les malfaiteurs,
il voit le crime et il y prête attention.

12 Cependant une tête creuse peut acquérir l'intelligence:
le petit de l'âne sauvage se laisse apprivoiser[a].
13 Si tu diriges ton cœur
et tends tes mains vers Dieu[b],
14 Si tu éloignes le mal de ta main
et que tu ne laisses pas l'injustice habiter sous ta tente,
15 Alors tu relèveras ton front,
tu seras de bronze[c] et tu ne craindras rien.
16 Tu oublieras désormais tes peines;
tu t'en souviendras comme des eaux qui se sont écoulées.
17 La vie s'offrira [à toi] plus brillante que le plein midi;
l'obscurité sera pareille au matin.
18 Tu auras confiance, car il y aura de l'espoir;
tu seras protégé, et tu te coucheras en sécurité;
19 tu reposeras sans que personne ne t'inquiète[d].
Beaucoup viendront te caresser,
20 mais les yeux des méchants seront consumés.
Pour eux point de refuge:
ils n'ont d'autre espoir que la mort[e].

Réponse de Job.

12 [1] Job prit la parole et dit:
2 En vérité, c'est vous qui possédez l'intelligence,
et avec vous mourra la sagesse!
3 Moi aussi, j'ai du sens comme vous;
je ne vous suis pas inférieur[f];
qui n'a observé des faits comme ceux-ci[g]?
4 Il est un objet de raillerie pour son ami,
celui qui appelle Dieu pour qu'il lui réponde[h];
il est un objet de raillerie, le juste, l'innocent!

7. « pénétrer » *G* (lis. *tâbô'*). H : a le même verbe qu'au premier membre. 8. « Il (le fond) est — cieux » *L* (lis. *gebôhâ miššâmayim*). H : Hauteurs des cieux. 9. « En étendue, il est » (lis *middâ*). H : Son étendue (?) est. 11. « et il y prête attention » lis. *welô*. H : sans [avoir besoin de] faire attention. 12. « se laisse apprivoiser » lis. *yeloummâd* au lieu de *'âdâm yiwwâléd*. H : peut [re]naître en homme (?). — Texte et sens très incertains. 14a. Lis. *miyyâdekâ tarḥîqékou*. H : S'il y a du mal dans ta main, éloigne-le. 14b. « et que tu ne laisses pas » lis. *welô'*. H : et ne laisse pas. « sous ta tente » *H* G S L* (lis. *be'oholkâ*). H : sous tes tentes. 15a. *S* (suppr. *mimmoum*). H aj. : sans tache. 16. « Tu oublieras désormais » *S* (lis. *we'attâ*). H : Car toi tu oublieras. 17b. *H* S T* (lis. *te'ouphâ*). H : qu'il fasse sombre (?), ce sera comme le matin. 18. « tu seras protégé » lis. *ḥoupparta* (sens attesté en arabe). H : tu épieras (ou selon d'autres : [si] tu as honte). — Sens très incertain. **12,** 2. « c'est — l'intelligence » lis. *'ittekèm 'ormâ*. H : vous êtes un peuple. — Texte incertain. 4. « Il est » *S* (lis. *yiheyè*). H : Je suis. « pour qu'il lui réponde » lis. *weya'ănéhou*. H : et il lui répondit.

a. Le verset a été interprété de façons très diverses. Le texte en est très incertain (cf. note crit.). G : L'homme, autrement, nage dans les raisonnements, — et le mortel, né de la femme, est pareil à un âne sauvage. *b*. Litt. : *vers lui*.
c. Litt. : *fondu* (c'est-à-dire solide comme de la fonte).
d. Citation d'És. 17, 2, destinée à expliquer le membre précédent. *e*. Litt. : *l'exhalation du souffle*. D'autres entendent « le soupir » ou « la tristesse », sens que l'expression a prise en hébreu postbiblique. *f*. Ces mots, tirés de 13, 2b, sont en excès dans le vers. Ils manquent en G (ainsi, du reste, que le membre suivant). *g*. Ceux que Job va énumérer v. 4-6.
h. D'autres entendent, en conservant le texte massorétique : celui qui invoquait Dieu et à qui celui-ci répondait. Job ferait allusion au temps où Dieu le comblait de ses faveurs.

5 Mépris au malheur! telle est l'opinion des heureux;
des coups à ceux dont le pied chancelle[a]!
6 Les tentes des pillards sont en paix:
pleine sécurité pour ceux qui irritent Dieu!
. . . . [b]
7 Mais interroge donc les bestiaux, et ils t'instruiront,
les oiseaux des cieux, et ils te l'apprendront,
8 Ou bien adresse-toi aux reptiles, et ils te le diront,
et les poissons de la mer te le raconteront.
9 Qui ne sait, parmi toutes ces [créatures],
que la main de Yahvé fait cela[c],
10 Lui qui tient en sa main l'âme de tout ce qui vit
et le souffle de tout être humain?
11 L'oreille ne juge-t-elle pas la valeur des discours,
comme le palais discerne le goût des aliments?
12 Est-ce que vieillesse équivaut à sagesse
et longue vie à intelligence[d]?
13 Chez lui[e] résident la sagesse et la puissance,
à lui le conseil et l'intelligence.
14 Quand il détruit nul ne peut rebâtir,
quand il enferme un homme, qui ouvrira?
15 Quand il retient les eaux, c'est la sécheresse;
quand il les lâche, elles bouleversent la terre.
16 Chez lui résident la force et la prudence,
l'égaré et celui qui égare[f] sont en son pouvoir.
17 Il fait marcher nu-pieds[g] les conseillers
et fait perdre la raison aux juges.
18 Il dénoue la ceinture des rois[h]
et attache une corde autour de leurs reins.
19 Il fait marcher nu-pieds[g] les prêtres
et renverse les puissances établies.
20 Il fait perdre le fil de leurs discours aux plus assurés
et ôte le discernement aux vieillards.
21 Il déverse le mépris sur les nobles
et desserre la ceinture des forts,
22 Il enlève aux profondeurs leur voile de ténèbres
et amène à la lumière l'ombre la plus épaisse[i].

8. « aux reptiles » lis. *lešèrèṣ*. H : à la terre. — Nous avons de toute évidence, dans les v. 7-8, la repartition hébraïque des animaux en quatre classes (cf. Gen 1, 20-25 ; 9, 2). « et ils te le diront » *G* (lis. *weyômar lâk*). H : et elle t'instruira (répétition venant du v. 7). 12a. Lis. *hăkî yešîšîm*. H : Dans la vieillesse [est] la sagesse (mais le membre est trop court, et la pensée ne conviendrait pas, dans la bouche de Job). 14. « qui ouvrira? » *G* (lis. *oumî yiphtaḥ*). H : et il ne sera pas ouvert. 15. « c'est la sécheresse (litt. : cela se dessèche) » lis. *wayyibaš* (G a le singulier). H : elles se dessèchent. 18. « corde » *L T* (lis. *môsér*). H : châtiment. Intervertir *môsér* et *'ézôr* (ceinture). 21. « des forts » *S T* (lis. *taqqîphîm*). H : des cours d'eau (à moins de supposer, d'après l'assyrien, que l'hébreu *'âphîq* avait aussi le sens de » fort »).

a. Sens et texte incertains. G donne, pour les versets 4 et 5 : Car l'homme juste et innocent est né pour la raillerie; — au temps fixé, il est prêt à tomber sous les autres. *b*. Litt. : *pour celui qui a fait venir Dieu dans sa main*. On entend d'ordinaire : « pour celui qui n'a d'autre dieu que son poing » (cf. *dextra mihi deus*, dans l'Énéide X, 773) ou : « que son épée » (cf. Hab. 1, 11 (?), 16). Mais les termes employés n'autorisent guère cette interprétation. Les versions anciennes supposent des textes assez différents. Au surplus, la phrase est en excès dans le vers, et le rythme en est peu satisfaisant. *c*. On ne voit pas clairement à quoi se rapporte le pronom *cela*. Si le développement v. 7-10 est à sa place originelle, il doit s'agir des faits déconcertants décrits v. 4-6. D'autre part, la mention de *Yahvé* a lieu de surprendre, ce nom étant évité dans les discours mis dans la bouche de Job et de ses amis au cours du poëme (ch. 3-41). Quelques-uns proposent de remplacer « Yahvé » par *'ĕlôah* (Dieu). D'autres considèrent comme une addition cet hémistiche, ou tout le v. 9, qui manquait dans le texte primitif des Septante, ou même l'ensemble des v. 7-10.
d. Peut-être faut-il transposer avant le v. 7, les v. 11-12, qui sont assez mal reliés au contexte. *e*. C'est-à-dire : chez Dieu. Le verset 13 paraît être une transition artificielle entre 12 et 14-25, où Job dépeint la puissance de Dieu (comme v. 4-6) et non sa sagesse (l'action de Dieu lui paraît, au contraire, inintelligible). *f*. C'est-à-dire tous les hommes.
g. Voy. És. 20, 2, 4. *h*. Il les dépouille de leur force. Les anciens assujettissaient leur ample robe par une ceinture, quand ils voulaient se préparer au travail ou au combat.
i. Ce vers est probablement une addition : il détonne dans un morceau où Job décrit uniquement les manifestations déconcertantes de la puissance de Dieu dans le domaine social.

23 Il fait grandir les nations, et il les anéantit;
il étend le territoire des peuples, puis il les fait disparaître.
24 Il ôte la raison aux chefs du pays
et les égare dans un désert sans routes.
25 Ils tâtonnent dans les ténèbres, sans lumière,
et ils titubent comme un homme ivre.

13

1 Oui, tout cela mon œil l'a vu;
mon oreille l'a entendu et l'a saisi.
2 Ce que vous voyez, je le sais, moi aussi,
et je ne vous suis pas inférieur[a].

3 Mais[b] c'est au Tout-Puissant que je veux parler,
c'est avec Dieu que je désire plaider.
4 Mais vous, qui barbouillez [la vérité] avec des mensonges,
vous êtes tous des médecins de néant.
5 Ah! si vous gardiez le silence!
On pourrait vous prendre pour des sages[c].
6 Écoutez donc le réquisitoire que ma bouche va prononcer,
prêtez l'oreille au plaidoyer qui va sortir de mes lèvres.
7 Allez-vous, pour défendre Dieu, énoncer des faussetés,
proférer des mensonges pour le justifier,
8 Vous montrer partiaux en faveur[d] du Tout-Puissant,
vous faire les avocats de Dieu?
9 Serait-il bon [pour vous] qu'il scrutât vos pensées?
ou le tromperiez-vous comme on trompe un homme?
10 Il ne manquera pas de vous châtier,
si vous avez pour lui de secrètes complaisances.
11 Est-ce que sa majesté ne vous effraiera pas?
ne serez-vous pas devant lui accablés de terreur?
12 Vos sentences sont des maximes de cendre,
vos retranchements[e] s'avéreront des remparts de boue.

13 Taisez-vous, laissez-moi, je veux parler;
m'advienne que pourra!
14 Je prendrai ma chair entre mes dents
et je mettrai mon âme dans ma main[f].
15 Il me tuera; soit! je n'ai plus d'espoir[g];
mais je plaiderai ma cause en sa présence.
16 Cela aboutira d'ailleurs à mon salut[h],
car un impie ne se présenterait pas devant lui[i].

23. « des peuples » H* S T (lis. *le'oummîm*). H répète le mot « nations ». « puis — disparaître » lis. *wayyimḥém*. H : et il les conduit (ce qui ne peut guère signifier « il les ramène (dans leur limites) » ni « il les emmène »). — Texte incertain. 24. « du pays » G (suppr. *'am*). H : *du peuple* du pays. 25. « et ils titubent » G (lis. *wayyittâ'ou*). H : et il les égare. **13,** 1. « tout cela » H* S L (lis. *kol 'éllè*). H : tout. 6. « le réquisitoire — prononcer (litt. : le réquisitoire de ma bouche) » G (lis. *tôkaḥat pî*). H : mon réquisitoire (mais le vers est trop court). 7. « proférer » G (lis. peut-être *tabbî'ou*). H : énoncer (comme 7a). 8. « en faveur du Tout Puissant » lis. *pené šadday* et aj. *rîb* avant *teriboun*, pour rétablir le rythme. H : en sa faveur. 10. « pour lui » S L T (lis. *pânâw*). Manque en H. 14. « Je prendrai » G (suppr. en tête du v. les mots *'al mâ*, dittographie des deux derniers mots du v. 13). H : Pourquoi prendrais-je. 15. « je n'ai plus d'espoir » H^k. H^q G S L T : j'espère en lui (ou : en cela, c'est-à-dire en la mort).

a. Cf. 12, 3b. *b*. Ce mot paraît être une dittographie du 1er mot du vers suivant. *c*. Cf. Prov. 17, 28. *d*. Litt. : *relever la face*. Voyez note *n* sur Lév. 19, 15. *e*. Les principes derrière lesquels vous vous retranchez. D'autres traduisent le mot hébreu par « réponses ». *f*. Ces deux expressions, dont la seconde se retrouve Jug. 12, 3; 1 Sam. 19, 5; 28, 21; Ps. 119, 109, signifient « je vais exposer ma vie ». L'image est celle d'un homme qui tient entre ses dents ou dans sa main ouverte son bien le plus précieux : chacun peut essayer de le lui arracher. On disait aussi « jeter son âme devant soi » (Jug. 9, 17) ou « mettre son cœur en gage » (Jér. 30, 21). *g*. D'autres traduisent (en lisant *'âḥîl*) : S'il me tue, je ne tremble pas. *h*. Sens incertain. D'autres rapportent à Dieu le pronom rendu par « cela » : Lui-même d'ailleurs sera à moi à salut (c'est-à-dire : me sauvera). *i*. L'idée est sans doute qu'en osant se présenter devant la face de Dieu, Job montre qu'il a la conscience tranquille; il espère donc que sa démarche fera impression sur son juge.

17 Écoutez, écoutez mes paroles,
prêtez l'oreille à mes explications;
18 Me voici prêt à engager le procès:
je sais que c'est moi qui ai raison.
19 Oh! s'il voulait plaider avec moi!
en ce cas, je me tairais et j'écouterais.
20 Épargne-moi seulement deux choses —
alors je ne me cacherai pas devant ta face[a]: —
21 Éloigne de moi ta main,
et que ta terreur ne m'épouvante pas[b].
22 Puis assigne-moi et je répondrai,
ou bien je parlerai et tu me répliqueras.
23 Combien ai-je [commis] de fautes et de péchés?
mes transgressions et mes péchés, fais-les moi connaître.
24 Pourquoi caches-tu ton visage
et me considères-tu comme ton ennemi?
25 Veux-tu donc effrayer une feuille emportée [par le vent]
ou poursuivre une paille desséchée,
26 Que tu écrives contre moi d'amères sentences
et que tu me fasses porter les conséquences de mes fautes de jeunesse[c],
27 Que tu mettes mes pieds dans les ceps,
que tu épies toutes mes démarches,
que tu traces une limite à mes pas[d]?

14

1 L'homme, né de la femme,
vit peu de jours, et il est excédé de tourments.
2 Pareil à la fleur, il naît, puis il se fane;
comme l'ombre il fuit sans s'arrêter[e].
3 Et c'est sur lui que tu as l'œil ouvert!
c'est lui que tu fais comparaître en justice à côté de toi,
13 28 Lui qui s'effrite comme un objet vermoulu,
comme un vêtement dévoré par les mites!
4 Qui fera sortir le pur de l'impur? Personne[f]!
5 Puisque la durée de ses jours est arrêtée,
puisque tu as déterminé le nombre de ses mois,
et que tu lui as posé une limite qu'il ne doit pas franchir[g],
6 Détourne de lui tes regards et laisse-le,
jusqu'à ce qu'il ait, comme le mercenaire, accompli[h] sa journée.

19. « Oh ! — plaider » lis. *mî yittén hou'*. H : Qui plaidera. « j'écouterais » lis. *'èšma'*. H : j'expirerais. — Le sens de tout le verset est très incertain. 19b manquait primitivement en G. 23. « mes transgressions et mes péchés » S L (lis. *pešâ'ay weḥaṭṭô'tay*). H a le singulier. 25. « ou » G (lis. *we'im* au lieu de *we'èt*). H : et. 27. « Que tu mettes » G S L (lis. *wetâsîm*). H : Mets. **14,** 3. « c'est lui que » G S L (lis. *we'ôtô*). H : c'est *moi* que. 5. « posé » G S L (lis. *šattâ*). H : fait. « une (litt. : sa) limite » H^k Sym (lis. *houqqô*). H^q : ses lois. 6. « laisse-le » lis. *waḥădâl*. H : qu'il se repose.

a. C'est-à-dire je serai en état d'affronter ta présence, ordinairement insoutenable au mortel. *b*. Cf. 9, 34. Job demande 1° que Dieu cesse de le faire souffrir, 2° qu'il ne lui apparaisse pas dans sa majesté redoutable. *c*. Litt. : que tu me fasses *hériter* mes fautes... — Job, se voyant condamné, suppose que Dieu lui impute des fautes qu'il a pu commettre dans sa jeunesse (cf. Ps. 25, 7). *d*. Litt. : *que tu te graves sur les racines de mes pieds*. Le sens de cette image est très controversé. D'autres entendent : que tu étudies (te graves dans l'esprit) les traces de mes pieds. Peut-être le membre précédent est-il un commentaire (tiré de 33, 11) de ce passage obscur (le vers a un membre de trop). — Nous transposons le v. 28, visiblement déplacé ici, après 14, 3. *e*. L'ombre projetée par les corps exposés au soleil se déplace sans cesse, inexorablement. *f*. On interprête d'ordinaire : qui pourrait faire sortir d'un être impur (comme l'homme l'est de naissance) un être pur ? Ces mots, qui ne forment pas un vers et n'ont qu'un lien assez vague avec le contexte, sont sans doute une addition marginale. A la réponse : « Personne ! » le Targoum ajoute : « si ce n'est Dieu », et la Vulgate paraphrase : « n'est-ce pas toi qui es le seul ? ». *g*. Si le v. 5 forme un seul vers, il y a un membre en excès; l'un des trois pourrait être une variante ou un commentaire. *h*. Litt. : *payé* (cf. Lév. 26, 34, 41, 43). D'autres entendent : jusqu'à ce qu'il *jouisse* de sa journée.

7 Pour un arbre, il y a de l'espoir : — —[a]
Si on le coupe, il repousse,
et il ne cesse pas d'avoir des rejetons.
8 Quand sa racine aurait vieilli dans la terre
et que sa souche serait morte dans le sol,
9 Dès qu'il sent l'eau, il bourgeonne
et produit des rameaux comme un jeune plant.
10 Mais l'homme, quand il meurt, perd toute force :
le mortel expire, et où est-il ?
11 Quand l'eau disparaîtrait de la mer,
que le fleuve tarirait et se dessécherait[b],
12 L'homme restera couché et ne se relèvera pas ;
jusqu'à ce que les cieux se soient effrités, il ne se réveillera pas[c].

13 Oh ! si tu voulais me cacher dans le Cheôl,
me mettre à l'écart jusqu'à ce que ta colère fût passée,
Me fixer un terme où tu te souviendrais de moi !
14 si l'homme une fois mort pouvait revivre[d] !
Tout le temps de ma faction j'attendrais,
jusqu'à l'arrivée de ma relève[e].
15 Tu appellerais, et je te répondrais,
tu languirais après l'œuvre de tes mains.
16 Alors tu ne compterais plus mes pas[f],
tu n'épierais plus mes péchés :
17 Mes transgressions seraient scellées dans un sac[g],
et tu blanchirais mes iniquités[h].

18 Mais la montagne [même] s'effondre,
et le rocher change de place.
19 Les pierres sont usées par les eaux,
les terres sont emportées par l'averse :
Ainsi tu anéantis l'espérance de l'homme. — —
20 Tu le terrasses, et il s'en va pour toujours ;
tu le défigures[i], puis tu le renvoies.
21 Que ses fils soient honorés, il n'en sait rien ;
qu'ils soient dans l'abaissement, il ne fait pas attention à eux.

12. « jusqu'à — effrités » *Aq Theod Sym S L* (lis. *belôt*). H : jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cieux. « il ne se réveillera pas » *G*^A *L* (lis. *yâqîṣ*). H a le pluriel. Puis il ajoute : *et ils ne s'éveilleront pas de leur sommeil*, hémistiche superflu, qui manquait dans le texte primitif de G (cf. Sah). 14a. Litt. : « si l'homme mourait et [re]vivait » cf. *G* (lis. *weyiḥeyè*). H : si l'homme meurt, [re]vivra-t-il ? G : car si l'homme meurt, il vivra. 16. « tu ne compterais plus » *S* (lis. *lô' tispôr*). La négation manque en H. 18. « s'effondre » lis. *nâphôl* et (avec *G* S) *yippôl*. H : en tombant se flétrit. 19b. Litt. : « l'averse emporte la terre. » Lis. *seḥiphâ*. H : ses averses (?) emporte (*sic*) la terre. — Encore le mot *sâphîaḥ*, traduit par « averse », désigne-t-il partout ailleurs ce que produisent les grains tombés de la précédente récolte. 20. « et il s'en va pour toujours » *L* (lis. *welânèṣaḥ yahălôk*). H : pour toujours, et il s'en va. « tu le défigures » *L* cf. *G* (lis. *tešannè*). H : le défigurant.

a. Il a dû tomber ici un hémistiche : le v. 7 était sans doute composé de deux vers (formés chacun de deux membres). On peut aussi supposer que le dernier membre du verset est une addition. *b*. Cf. Ès. 19, 5. *c*. C'est-à-dire : il ne se réveillera jamais : les contemporains du poète n'admettaient pas que le ciel et la terre pussent jamais être détruits.

d. Dans l'hébreu, l'idée du retour à la vie est présentée sous la forme d'une question, non d'un souhait (voy. note crit.). Cette question, qui impliquerait une réponse négative, ne convient évidemment pas au contexte. Avec cette leçon, il faudrait voir dans 14a une interpolation ou bien admettre que l'hémistiche se trouvait primitivement après 12a ou après 19.

e. La vie de l'homme était comparée à un temps de service militaire (7, 1). Ici, la « faction » comprend aussi le séjour au Cheôl jusqu'au retour souhaité à la vie. *f*. Compter les pas de quelqu'un, c'est le surveiller étroitement, le filer comme un policier (31, 4, cf. 37 ; 34, 21). *g*. Donc oubliées, pardonnées. *h*. Litt. : *Tu les couvrirais d'un enduit* (pour qu'on ne les vît plus). — L'interprétation des v. 16-17 est très discutée. Beaucoup d'exégètes y voient la peinture de l'état présent de Job : [16]« Mais maintenant tu comptes mes pas, — tu observes mon péché (en suppr. la négation) ou : tu ne passes pas sur mon péché (d'après G) ; — [17]Ma faute est scellée dans un sac, — et à mon iniquité, tu en ajoutes de fictives (litt. : tu enduis sur elles), ou : tu colles [l'ouverture du sac] sur mon iniquité. » — Seulement, avec cette interprétation, il est difficile de justifier le « Mais » du v. 18. *i*. Allusion à l'altération des traits que produisent la maladie et la mort.

22 C'est seulement pour sa chair qu'il souffre ;
c'est sur son âme qu'il mène le deuil[a].

SECOND CYCLE DE DISCOURS (15-21)

Discours d'Éliphaz.

15 [1]Éliphaz de Témân prit la parole et dit :

2 Le sage répond-il par un savoir qui n'est que du vent,
et remplit-il sa poitrine de vent d'Orient ?
3 Se défend-il par des propos futiles,
par des discours qui ne servent de rien ?
4 Tu vas jusqu'à détruire la piété,
jusqu'à abolir le recueillement devant Dieu.
5 C'est ton iniquité qui inspire tes paroles[b],
et tu adoptes le langage des astucieux.
6 C'est ta bouche qui te condamne ; ce n'est pas moi ;
tes propres lèvres témoignent contre toi.

7 Es-tu né le premier des hommes ?
as-tu été mis au monde avant les collines[c] ?
8 As-tu écouté ce qui se disait au conseil de Dieu
et accaparé la sagesse[d] ?
9 Que sais-tu que nous ne sachions,
quelle connaissance as-tu que nous ne possédions ?
10 Il y a parmi nous aussi des cheveux blancs, des vieillards
plus riches de jours que ton père.
11 Fais-tu peu de cas des consolations divines
et des douces paroles qui te sont adressées[e] ?
12 Comme ton cœur t'entraîne,
et que tes regards sont hautains !
13 Tu oses tourner ta colère contre Dieu,
et tu laisses ta bouche exhaler la révolte !
14 Qu'est-ce que l'homme pour qu'il soit pur,
et celui qui est né de la femme pour qu'il soit juste ?
15 A ses saints[f] même Dieu ne se fie pas,
et les cieux ne sont pas purs à ses yeux :
16 Combien moins cet être abominable et corrompu,
l'homme, qui boit l'iniquité comme l'eau !

17 Je vais t'instruire : écoute-moi,
je raconterai ce que j'ai vu,

22b. Litt. : « et son âme, sur elle il mène le deuil » lis. *'âlèhâ yè'ebâl*. H : et son âme sur lui mène le deuil. 15, 12. « sont hautains » G (lis. *yeroumoun*). H a un mot inconnu qui rappelle un verbe signifiant « cligner » en araméen et en arabe. 13. « la révolte » lis. *meri*. H : des propos. — Texte incertain.

a. Le poète conçoit la condition des morts comme un anéantissement presque absolu (3, 13-19). Contrairement à l'antique croyance hébraïque (p. ex. 1 Sam. 28, 7-9 ; Jér. 31, 15), il est persuadé que les morts ne savent rien de ce qui se passe sur la terre et ne s'en soucient pas ; ils ne peuvent donc être récompensés ou punis par les joies ou les peines départies à leurs enfants. Leur insensibilité n'est pourtant pas complète : le mort souffre pour sa chair dévorée par les vers et pour son âme privée des joies de la vie terrestre. L'auteur de l'Ecclésiaste (9, 5-6) ira plus loin encore et prêtera aux morts une inconscience absolue. *b*. Litt. : *qui instruit ta bouche*. *c*. C'est-à-dire : es-tu le plus sage des hommes ? — D'après Éliphaz, la sagesse se mesure à la longueur de l'expérience (v. 10 ; cf. 12, 12). *d*. Éliphaz paraît faire allusion à une variante de la tradition, d'après laquelle le premier homme acquit la sagesse non pas en mangeant du fruit d'un arbre de l'Éden, mais en surprenant ce qui se disait au conseil divin. Selon d'autres, 7b serait une allusion à Prov. 8, 25, et les v. 7b-8 signifieraient : prétends-tu être la Sagesse personnifiée ? Cette question serait alors sans rapport étroit avec la précédente. *e*. Allusion aux remontrances adressées à Job par Éliphaz (chap. 4 et 5), et qu'il avait présentées comme inspirées par Dieu (4, 12-16) ; il les estime douces et consolantes. *f*. C'est-à-dire : à ses anges ; cf. 4, 17-21 et 25, 4-6, où il y a des développements tout pareils.

18 Ce que les sages ont proclamé,
ce que leurs pères ne leur avaient pas caché —
19 A eux seuls appartenait le pays,
l'étranger n'avait pas pénétré chez eux[a]: —
20 Tous les jours de sa vie le méchant est dans l'angoisse,
quel que soit le nombre des années réservées à l'homme violent.
21 Des bruits terrifiants retentissent à ses oreilles:
en pleine sécurité, le dévasteur va fondre sur lui.
22 Il ne compte pas échapper aux ténèbres;
il est désigné pour tomber sous le glaive;
23 Il est destiné à devenir la pâture du vautour;
il sait que sa ruine est imminente.
24 Le jour des ténèbres[b] l'épouvante,
la détresse et l'angoisse l'assaillent,
comme un roi prêt au combat[c].
25 Parce qu'il a levé le poing contre Dieu
et qu'il a bravé le Tout-Puissant,
26 S'élançant contre lui, comme si c'était un ennemi,
derrière le dos épais de son bouclier;
27 Parce qu'il a laissé la graisse couvrir son visage,
et l'embonpoint alourdir ses flancs,
28 Demeurant dans des villes en ruines,
dans des maisons qu'on ne doit pas habiter[d],
Ce qu'il a préparé pour lui [ira] à des étrangers;
29 il ne s'enrichira pas, ou sa fortune ne subsistera pas.
Il n'étendra plus son ombre sur la terre,
30 il n'échappera pas aux ténèbres[e].
La flamme desséchera ses branches,
et sa fleur sera emportée par le vent.
31 Qu'il ne se fie pas au mensonge : il serait trompé,
car le mensonge serait son salaire[f].
32 Ses rameaux se flétriront avant l'heure,
et ses palmes ne reverdiront pas.
33 Il se dépouillera, comme une vigne, de ses fruits encore verts,
il laissera tomber sa fleur, comme un olivier.
34 Car l'engeance des impies est stérile,
et le feu dévore les tentes de la vénalité.

23a. Cf. *G* (lis. *nô'âd hou' lelèḥem 'ayyâ*). H : il erre pour du pain, où ? 23b. Lis. *pîdô* et rattachez, avec *G*, *yôm ḥôšèk* au v. suiv. H : il sait que le jour des ténèbres est prêt en sa main (ou : debout à son côté), — ce qui donne un hémistiche trop long et une expression étrange. 25. « contre » *G* (lis. *'al*). H : vers. « bravé » (litt. fait le brave contre) » *G* (lis. *'al*). H : fait le brave vers. 26. « contre » *G S L* (lis. *'âlâw*). H : vers. « comme — ennemi » lis. *keṣâr*. H : avec le cou. « le dos — bouclier » *G* (*Theod*) *Jérôme* (lis. *gab maginnô*). H : les dos... de ses boucliers. — Le texte de tout ce verset est fort incertain. 28. « Ce — étrangers » d'après *G* (lis. *hit'attêd lezârîm*); H : Parce qu'elles (les maisons) s'apprêtent à devenir des tas de pierres. — Texte incertain. 29. « Il — ombre » lis. *yaṭṭè* (*G S L*) *lâ'âreṣ ṣèlèm* (*G*). H : Leur (ici un mot inconnu) ne s'étendra (ou : ne s'inclinera) plus à terre. — Texte incertain. 30c. *G* (lis. *wiṣô'ar bârouaḥ pirḥô*). H : et il s'écartera au souffle de sa bouche (la bouche de Dieu). 32. « Ses rameaux » *G* cf. *S* (lis. *zemôrâtô* ou *timôrâtô*). Manque en H. « se flétriront » *G S L* (lis. *timmâl*). H : elle sera remplie (c'en sera fait ?).

a. Nulle influence extérieure n'avait donc altéré la pureté de la tradition. En disant le « pays », terme qui ne peut désigner que la terre d'Israël, l'auteur oublie un instant qu'il a placé la scène de son dialogue chez les « fils de l'Orient ». Ce verset suggère que le livre de Job a été écrit après les invasions assyriennes et babyloniennes, qui amenèrent l'installation de nombreux « étrangers » en Palestine. *b.* Voy. Joël 2, 1-2; Am. 5, 18-20; Soph. 1, 14-16. *c.* Le sens du mot hébreu, qui ne se retrouve pas ailleurs, est incertain. L'hémistiche, superflu pour le rythme, et qui offre une image mal adaptée au contexte, est probablement une glose, qui se rapportait au v. 26. *d.* Les ruines sont regardées, en Orient, comme des lieux maudits, hantés par les démons (cf. És. 13, 21; 34, 14). En bravant les dangers d'ordre surnaturel qui menacent ceux qui s'y installent (cf. Jos. 6, 26; 1 Rois 16, 34), le méchant affiche son orgueilleuse impiété. D'autres interprétations ont été données de ce verset, dont le sens est très incertain. *e.* Ces mots, répétition presque textuelle de 22a, semblent avoir pris la place d'un hémistiche où le méchant était représenté sous l'image d'un arbre, comme dans le contexte. *f.* Si le texte de ce v. n'est pas altéré, il faut y voir sans doute une glose, qui se rapportait peut-être au v. 35. Il n'a aucun rapport avec l'image de l'arbre, qui continue au v. 32.

35 Ils conçoivent le mal, et ils enfantent le malheur :
c'est la duperie qui mûrit dans leur sein.

Réponse de Job.

16 1 Job prit la parole et dit:
2 J'en ai assez entendu, des propos comme les vôtres;
vous êtes tous de tristes consolateurs.
3 Y aura-t-il un terme à ces discours qui ne sont que du vent[a]?
quelle rage as-tu de répliquer?
4 Moi aussi je saurais parler comme vous,
si vous étiez à ma place;
Je composerais des discours sur votre cas,
je hocherais la tête à votre sujet[b];
5 Je vous réconforterais par [les paroles de] ma bouche,
je ne serais point avare du mouvement de mes lèvres.

6 Si je parle, ma douleur n'est pas soulagée,
et si je me tais, s'écarte-t-elle de moi pour autant?
7 . . . .
8 . . . .
9 . . . .[c]
Sa colère[d] [me] déchire; il me traite en ennemi;
il grince des dents contre moi.
Mes ennemis[e] aiguisent leurs regards contre moi,
10 ils ouvrent la bouche pour me dévorer,
Ils me frappent à la joue pour m'outrager,
ils s'ameutent tous contre moi.
11 Dieu me livre au scélérat,
il me jette entre les mains des méchants.
12 Je vivais tranquille, et il m'a brisé;
il m'a saisi par la nuque et m'a mis en pièces.
Il m'a dressé comme une cible devant lui :
13 ses traits volent autour de moi.
Il transperce mes reins sans pitié,
il répand à terre mon fiel.
14 Il ouvre en moi brèche sur brèche,
il s'élance contre moi comme un guerrier.
15 J'ai cousu le cilice sur ma peau[f],
j'ai abaissé ma fierté[g] jusqu'en terre.
16 Mon visage est rougi par les larmes;
une ombre épaisse s'étend sur mes paupières.

16. 5. « je ne serais — lèvres » *G S* (lis. *lô' 'èḥsôk*). H : le mouvement de mes lèvres soulagerait (votre douleur ?). 9. « Mes — regards » *Sym S* (lis. *ṣâray yilṭešou 'ênêhèm*). H : Mon ennemi aiguise ses regards. 11. « scélérat » *G S L T* (lis. *'awwâl*). H : enfant. 14a. « sur » *G L* (suppr. *penê*). H : sur le dessus de.

a. Job renvoie à Éliphaz ses reproches (cf. 15, 2). *b.* En signe de commisération (És. 51, 19; Jér. 15, 5; 16, 5; 22, 10; 48, 17; Nah. 3, 7; Ps. 69, 21; Job 2, 11; 4, 2, 11). *c.* Le texte des v. 7-8 est altéré. Litt. : [7] *Mais maintenant il m'a fatigué; — tu as anéanti toute mon assemblée.* [8] *Et tu m'as saisi; il est devenu un témoin; contre moi s'est levée ma maigreur (?); elle dépose contre moi.* Les anciennes versions diffèrent beaucoup, et de nombreuses corrections ont été proposées, dont aucune ne donne un résultat satisfaisant. *d.* Probablement la colère de Dieu. *e.* Suivant l'interprétation habituelle, Job désignerait ainsi ses amis, devenus ses adversaires à la vue de ses malheurs. Cependant les expressions employées au v. 11 sont un peu fortes (scélérat, méchants). Il s'agit peut-être, comme dans certains psaumes, de véritables ennemis, auxquels Dieu a permis de jeter des maléfices, qui sont la cause de la maladie de Job. *f.* Le *cilice* ou sac, vêtement de deuil, était porté directement sur la peau (2 Rois 6, 30; És. 20, 2-4). D'ordinaire, il était simplement attaché par une corde (És. 3, 24; cf. 2 Sam. 3, 31; 1 Rois 20, 32; etc.); pour l'ôter, on n'avait qu'à l'« ouvrir » (És. 20, 2; Ps. 30, 12), c'est-à-dire à le délier. Job le coud sur lui, parce qu'il le porte perpétuellement. *g.* Litt. : *ma corne.* Pour cette image, voy. Ps. 75, 11; 89, 18; 92, 11; etc.

17 Pourtant la violence n'a pas souillé mes mains[a],
et ma prière est pure.

18 O terre, ne couvre pas mon sang[b],
et qu'aucun obstacle n'arrête mon cri[c] !

19 Dès maintenant j'ai un témoin dans les cieux,
quelqu'un qui dépose en ma faveur dans les lieux élevés[d].

20 Ma clameur est parvenue jusqu'à Dieu,
mes pleurs ont coulé[e] devant lui.

21 Ah ! s'il pouvait être arbitre entre le mortel et Dieu,
comme entre un homme et son prochain[f] !

22 Car les années qui me restent sont comptées ;
je m'en vais par un sentier d'où je ne reviendrai pas.

17

1 Le souffle vital en moi est épuisé ;
il ne me reste que la tombe.

3 Dépose donc pour moi une caution auprès de toi-même ;
quel autre voudrait se porter mon garant[g] ?

2 Ne suis-je pas environné de moqueurs ?
. . . .[h]

4 Car tu as fermé leur cœur à la sagesse ;
c'est pourquoi tu ne les laisseras pas triompher.

5 . . . .[i]

6 Tu as fait de moi la fable des gens,
et je suis devant eux comme un maudit[j].

7 Mon œil est éteint par le chagrin,
et tous mes membres sont comme une ombre[k].

8 Que les hommes droits se réjouissent à cette vue !
que l'innocent triomphe de l'impie[l] !

9 Que le juste persévère dans sa voie,
et que celui qui a les mains pures redouble de fermeté !

10 . . . .[m]
je ne trouverai pas un sage parmi vous.

11 Mes jours s'écoulent, et je vais mourir ;
les cordes[l] de mon cœur se brisent.

20. Lis. d'après G : *māṣā' rē'î 'èl 'èlôah — lephânâw dâlephâ 'ênî*. H : Mes amis [sont] mes moqueurs, — vers Dieu a dégoutté mon œil. — Texte incertain. 21a. *S L T* (lis. *lou yôkaḥ*). H : Et qu'il soit arbitre entre le mortel et Dieu (ou : Et qu'il plaide pour le mortel contre Dieu). 21b. *S L* cf. *T* (lis. *kebên*). H : et [pour ?] le fils d'homme contre son prochain (pour Job contre Éliphaz ?). **17**, 1. Lis. *ḥoubbelâ 'immî nè'èzbou*. H : Mon souffle s'est épuisé ; — mes jours s'éteignent (?) ; — à moi les tombes ! — Cette dernière expression est suprenante, et le vers est d'un rythme anormal (3 membres à 2 temps). 3. « Dépose — caution » cf. *S T* (lis. *'èrbônî*). H : Dépose donc, cautionne-moi. 3b. Lis. *il yâd yitqâ'*. H : frapperait (?) dans ma main (c'est-à-dire : prendrait un engagement envers moi). 2. « moqueurs » lis. *hôtelîm*. H : moqueries. — Texte incertain. 4. « tu ne — triompher » *Theod T* (lis. *terîmém*). « Les » manque en H. 6. « Tu as fait de moi » *G* (lis. *wattaṣṣîgénî*). H : Il (Dieu) ou : On a fait de moi. 6b. Lis. *oumôphêt* (d'après *L*) *liphnêhèm* (avec *G S L*). H : je suis [l'objet d'un] crachement au visage (en supposant que *tôphèt* vient du verbe talmudique *touph*, cracher). 8. « se réjouissent » d'après *31, 29* (lis. *yismeḥou*). H : soient stupéfaits. 11. Lis. *oumattî* au lieu de *zimmôtay*. H : Mes jours s'écoulent. Mes projets sont brisés, les possessions (?) de mon cœur (le rythme serait mauvais). — Texte très incertain.

a. Litt. : *il n'y a pas de violence dans mes mains*. L'idée est que le crime laisse une trace sur les mains, comme le sang. *b*. Voy. Gen. 37, 26 et la note. *c*. Litt. : *et qu'il n'y ait pas un lieu pour mon cri*, c'est-à-dire un lieu où ce cri cesse de se propager. Il s'agit du cri de vengeance de l' « âme » de Job, quand il sera mort. *d*. Job prend Dieu à témoin de l'injustice dont il est victime de sa part. *e*. Litt. : *mon œil a dégoutté*. *f*. Cf. 9, 32-33. *g*. Litt. : *frapperait dans la main pour moi* (cf. Prov. 6, 1 et la note). Job compte que Dieu, le sachant au fond innocent, sera son défenseur en même temps que son juge. — Nous transp. le v. 3 avant le v. 2, pour essayer de rétablir la suite des idées. *h*. L'hébreu n'offre pas de sens intelligible : *mon œil veille dans leurs rébellions*. G a pour tout le verset : J'implore dans la souffrance ; que feras-tu ? *i*. L'hébreu a ici un vers qu'on a traduit de diverses façons : *Tel invite ses amis au partage, — et les yeux de ses enfants languissent* ; ou *Celui qui livre ses amis au partage* (ou *qui dénonce ses amis pour une proie*), *— les yeux de ses enfants languiront*. — De quelque façon qu'on l'interprète, la phrase n'offre pas de lien satisfaisant avec le contexte. C'était peut-être un proverbe noté en marge. *j*. Litt. : *un prodige*, c'est-à-dire une victime de calamités surnaturelles (cf. Ps. 71, 7). *k*. On a proposé de lire : et mes membres *s'évanouissent* comme une ombre (en corrigeant *koullâm* en *kôlîm*). Le texte est de toute façon assez douteux. *l*. Il est impossible de retrouver, dans les v. 8-12, une suite d'idées satisfaisante. Le texte doit avoir beaucoup souffert. Avec l'interprétation adoptée, 8-9 contiendraient une invitation ironique de Job à ses amis. Les « hommes droits », le « juste », ce seraient Éliphaz et ses compagnons, et « l'impie », Job lui-même. *m*. Litt. : *Mais vous tous, revenez et venez donc*. On n'aperçoit pas de lien avec le contexte : de plus, la phrase est trop longue pour un hémistiche. *l*. Le sens du mot hébreu est incertain. Nous supposons qu'il a le même sens que le syriaque *maršâ*. Le cœur, c'est-à-dire l'intelligence, est comparé à une tente qui s'effondre parce que ses cordages ont été rompus (cf. 4, 21 ; Jér. 10, 20).

12 Je fais de la nuit le jour,
et la lumière du matin n'est qu'obscurité devant moi[a].

13 Pourrais-je encore espérer ? Le Cheôl est ma demeure ;
je prépare ma couche dans les ténèbres.

14 J'appelle la fosse ma mère,
et la vermine ma sœur.

15 Où donc est mon espoir ?
et mon bonheur, qui l'aperçoit ?

16 Descendront-ils avec moi au Cheôl ?
nous enfoncerons-nous ensemble dans la terre[b] ?

Discours de Bildad.

18 1 Bildad de Chouaḥ prit la parole et dit :

2 Mets fin à ces discours,
réfléchis, et laisse-nous parler !

3 Pourquoi serions-nous considérés comme des bêtes,
passerions-nous pour des brutes à tes yeux ?

4 O toi qui te déchires toi-même dans ta colère, — —[c]
Faudrait-il, à cause de toi, que la terre devînt déserte
et que le rocher fût arraché de sa place[d] ?

5 Il reste que la lumière du méchant s'éteint
et que la flamme de son feu cesse de briller.

6 La lumière s'obscurcit dans sa tente,
et sa lampe, au-dessus de lui, s'éteint[e].

7 Le chemin se rétrécit devant ses pas vigoureux,
ses propres desseins le font trébucher.

8 Car il se prend les pieds dans un filet,
et il marche sur des rets.

9 Un lacet lui saisit le talon,
un réseau l'étreint.

10 La corde qui doit le prendre est cachée à terre,
le piège qui doit le capturer est sur son sentier.

11 De toutes parts des terreurs l'épouvantent,
et le poursuivent pas à pas.

12 La calamité qui l'attend s'apprête à l'engloutir[f],
le malheur est posté à son côté.

13 Sa peau est dévorée par la maladie ;
le premier-né de la mort[g] dévore ses membres.

14 Il est arraché de la tente où il se croyait en sûreté,
et on le traîne vers le roi des épouvantements[h].

12. « Je fais » *G* (lis. *'âśîm*). H : Ils font. 12b. Lis. *we'ôr* (avec *S*) *bôqèr mippânay*. H : la lumière est proche en face (ou : proche de la face — ou : plus proche que la face) de l'obscurité (?). — Texte très incertain. Le vers manquait dans le texte primitif de G. 14. Suppr. *'âbî 'âttâ* et ratt. *'immî* au 1er membre. H : Je crie à la fosse « tu es mon père », — et à la vermine, « ma mère » et « ma sœur ». 15 « mon bonheur » d'après *G* (lis. *weṭôbâtî*). H répète : mon espoir. 16a. *G* (lis. *ha'immâdî*). H : Ils descendront aux verrous du Cheôl. 16b. *G* (lis. *nêḥât*). H : s'il y a du repos ensemble dans la terre. **18**, 2. Suppr., à cause du rythme, *'ad 'ânâ* (qui peut venir de 19, 2) et lis., avec G, *tâśîm qêṣ*, puis *tâbîn wa'ǎnaḥnou*. H : Jusques à quand poserez-vous des pièges (?) de paroles ? Réfléchissez, et après nous parlerons. — Texte incertain. 3b. Lis., d'après *G*, *nidmînou be'ênèkâ* et aj. entre ces deux mots, pour compléter l'hémistiche, *labba'ar* (*ba'ar* est parallèle à *behêmâ*, Ps. 73, 22). H : serions-nous bouchés (?) à vos yeux ? 5. « du méchant » *L* (lis. *râśâ'*). H : des méchants. 7. « le font trébucher » cf. *G* (lis. *wetakšîlêhou*). H : le précipitent. 8. « se prend les pieds » *S L* cf. *G* (lis. *šâlaḥ* et *raglâw*). H : est envoyé par les pieds. 9. « lui » *S L* (lis. *ba'aqêbô*). Manque en H. 13a. Lis. *yê'âkêl bidwaî*. H : Il dévore des parties de sa peau. — D'autres supposent que 13a est une variante ou une répétition altérée de 13b. 14. « et on le traîne » lis. *weyaṣ'idouhou*. H : et cela (?) le traîne (ou : et tu le traînes).

a. C'est-à-dire : mes nuits sont sans sommeil, et mes journées, aussi sombres que la nuit ; cf. 7, 4 ; 13, 14. *b*. L'espérance et le bonheur seraient-ils encore possibles après la mort ? Cf. 14, 13-15. *c*. Le rythme indique qu'il doit manquer un membre parallèle à celui-ci. *d*. C'est-à-dire sans doute : prétends-tu exiger que l'ordre normal du monde soit bouleversé à cause de ton cas particulier ? *e*. Voy. 2e note sur Ps. 132, 17. *f*. Litt. : *Sa calamité a faim*. *g*. C'est-à-dire la plus terrible des maladies, apparemment la lèpre d'après ce qui est dit de ses effets. En arabe, les maladies sont appelées les filles de la mort. *h*. La Mort personnifiée ou plus probablement (car « mort » est du féminin en hébreu) le souverain du Cheôl, personnage de la croyance populaire, analogue à Nergal chez les Babyloniens, et à Hadès chez les Grecs.

15 La Lilit[a] habite sa tente;
on répand du soufre sur son domaine[b].
16 Ses racines, en bas, se dessèchent;
ses rameaux, en haut, se flétrissent.
17 Son souvenir s'efface de la terre;
rien ne rappelle son nom, à la surface des champs.
18 On le pousse de la lumière dans les ténèbres;
on le chasse du monde.
19 Il n'a ni descendance ni postérité, au milieu de son peuple,
ni survivant dans les lieux qu'il habitait.
20 L'Occident[c] est stupéfait de son châtiment[d],
et l'Orient[c] en frissonne.
21 Voilà ce que deviennent les demeures du méchant,
les lieux habités par celui qui ne connaît pas Dieu.

Réponse de Job.

19 [1]Job prit la parole et dit :
2 Jusques à quand affligerez-vous mon âme
et m'écraserez-vous de vos discours?
3 Voilà dix fois que vous m'outragez,
que vous me torturez[e] sans honte!
4 Est-il vrai que j'aie erré,
que l'erreur soit à demeure chez moi?
5 Avez-vous triomphé de moi
et fait la preuve de mon ignominie[f]?

6 Reconnaissez donc que Dieu a violé mon droit
et qu'il m'a enveloppé de son filet.
7 Si je crie à la violence, je ne reçois pas de réponse;
à ma plainte il n'est pas fait droit.
8 Il a dressé un mur sur mon chemin pour que je ne passe pas,
il a répandu des ténèbres sur mes sentiers.
9 Il m'a dépouillé de mon honneur,
il a enlevé la couronne de ma tête.
10 Il travaille de toutes parts à me détruire, et je m'en vais;
il arrache mon espoir comme un arbre.
11 Sa colère s'est enflammée contre moi,
il me considère comme son ennemi.
12 Ses troupes se sont concentrées,
elles ont fait des levées de terre pour me donner l'assaut[g]
et elles ont campé autour de ma tente.
13 Mes frères se sont éloignés de moi,
ceux qui me connaissent m'ont laissé de côté.

15a. Lis. *lîlît* au lieu de *mibbelî lô*. H : Quelque chose qui n'est pas à lui habitera sa tente (ou plutôt : Tu habiteras sa tente parce qu'elle n'est pas à lui). — Texte incertain. **19,** 4. « l'erreur » *G* (lis. *mešougâ*). H : mon erreur. 5. « Avez-vous (litt. : Et avez-vous) » *G* (lis *we'im* et suppr. *'omnâm*). H : Avez-vous vraiment... 11. « Sa — enflammée » *S L T* (lis. *wayyiḥar*). H : Il a enflammé sa colère. « comme son ennemi (litt. : pour lui comme un ennemi) » *G S* (lis. *keṣâr*). H : pour lui comme ses ennemis. 13. « se sont éloignés... ceux » lis. *hirḥiqou* (*H[a] G S*) *yôde'ay* (*G*). H : il a éloigné... et ceux. « m'ont laissé » *S* (suppr. *'ak*). H : n'ont fait que me laisser.

a. Démon féminin, qui hante les ruines (És. 34, 14). *b.* Geste destiné à le rendre stérile. On répandait d'ordinaire du sel (cf. Jug. 9, 45 et la note), mais le soufre est associé au sel, Deut. 29, 22; cf. És. 34, 9. *c.* Litt. : *ceux de derrière..., ceux de devant* (on s'orientait en se plaçant face à l'est). D'autres entendent « la postérité »... « les devanciers » (mais voy. v. 17 et 19). *d.* Litt. : *de son jour* (le jour de son jugement). *e.* Le sens du mot hébreu est incertain. *f.* Les v. 4 et 5 ont été interprétés de façons très diverses. D'après le v. 6, il nous paraît que Job devait maintenir son innocence. *g.* Pour prendre une ville, l'assaillant faisait parfois, près de ses murs, des chaussées en terre aussi hautes que ses remparts. — Cet hémistiche est probablement une addition d'après 30, 12, car le vers a un membre de trop.

14 Mes proches et mes familiers ont disparu,
les hôtes de ma maison m'ont oublié[a].
15 Mes servantes me considèrent comme un intrus;
je suis un étranger à leurs yeux.
16 J'appelle mon esclave, il ne répond pas;
il faut que ma bouche le supplie.
17 Mon haleine inspire du dégoût à ma femme,
et mon odeur de la répugnance à mes propres fils[b].
18 Même les petits enfants me méprisent;
quand je me lève[c], ils parlent contre moi.
19 Mes intimes m'ont tous pris en horreur,
ceux que j'aimais se sont tournés contre moi.
20 Mes os adhèrent à ma peau et à ma chair[d]
. . . .[e]
21 Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous, mes amis,
car la main de Dieu m'a frappé.
22 Pourquoi me poursuivez-vous comme un cerf,
et vous montrez-vous insatiables de ma chair?

23a Oh, si mes paroles pouvaient être écrites
24a avec un burin de fer, sur du plomb[f]!
23b Si elles pouvaient être gravées dans une inscription[g],
24b sculptées dans le roc pour toujours[h]!
25 Mais, je le sais, mon défenseur est vivant
et, le dernier, il se dressera sur la terre[i].
26 . . . .[j]
et, de ma chair[k], je verrai Dieu.
27 Car c'est moi qui le verrai,
mes yeux le contempleront, non [ceux d']un autre[l].
Mes reins se consument au dedans de moi — —[m]

14. Rattacher à ce v. les mots *gârê bêtî* du v. 15. H : Mes proches ont disparu, — mes familiers m'ont oublié. [15] Les hôtes de ma maison et mes servantes... 20. G : Sous ma peau ma chair se corrompt (*besârî râqab*). Mes os sont tenus dans les dents. 22. « comme un cerf » lis. *'ayyâl*. H : comme Dieu. 23. « Oh, si » suppr. *'êphô*. H : Oh, si donc (le vers est trop long). 24. « sur du plomb » lis. *bâ'ôphârèt*. H : et [avec] du plomb. 27. « contempleront » lis. *yir'ou*. H : ont contemplé.

a. On sait combien les liens créés par l'hospitalité étaient étroits dans l'antiquité. *b.* Litt. : *aux fils de mon ventre* (cf. Deut. 28, 53; Mi. 6, 7; Ps. 127, 3; 132, 11). Le poëte paraît oublier que, d'après 2, 18-21, les enfants de Job sont tous morts. Beaucoup d'exégètes, ne pouvant lui passer cette licence, ont interprété *mon ventre* comme le « ventre d'où je suis sorti » (cf. 3, 10). Il s'agirait alors des frères de Job. D'autres ont entendu « les fils de mon clan » (ventre, en arabe, signifie aussi clan). Mais la gradation suivie dans les v. 13-17 doit se terminer naturellement par la mention des êtres qui tiennent à Job par les liens les plus étroits, ses fils. D'ailleurs, dans tout le morceau, le poëte néglige les données du prologue : Job a une maison, des servantes; il fréquente les assemblées (v. 18). *c.* Dans l'assemblée, pour formuler un avis (cf. 29, 7 ss). *d.* L'hémistiche est trop long. Nous supposons que les mots *et à ma chair* ont été ajoutés d'après Ps. 102, 6. Job paraît vouloir dire qu'il ne lui reste plus que la peau et les os (cf. Lam. 4, 8). Il se pourrait aussi que le mot signifiant d'ordinaire « chair » ait été la leçon originelle, mais avec le sens de « peau » (cf. note sur Ps. 102, 6). Le substantif précédent (à ma peau) serait alors une glose explicative. Le texte est d'ailleurs incertain (voy. note crit.). *e.* Litt. : *et je me suis échappé avec la peau de mes dents.* On interprète quelquefois : sans rien de sain que mes gencives.

f. On se servait couramment de tablettes de plomb pour écrire. *g.* On traduit d'ordinaire « dans un livre », mais le verbe *graver* ne conviendrait pas. On a proposé la traduction « sur l'airain » : le terme hébreu rappelle le mot assyrien *siparru*, qui a ce sens. — Nous intervertissons 23b et 24a pour obtenir une coupure des vers plus satisfaisante. *h.* Job est certain que, si ses protestations d'innocence pouvaient être conservées, la postérité lui donnerait un jour raison. *i.* Sens très discuté. Nous entendons que Job se reprend : Pourquoi rêver d'un défenseur futur, qui serait convaincu par la lecture de mes déclarations? J'ai dès à présent un défenseur : Dieu. Et il ne restera pas enfermé dans le ciel (cf. 16, 19), mais il interviendra *sur la terre*, et aura le dernier mot dans mon procès. — D'autres entendent : il se lèvera le dernier *sur la terre* (où je serai descendu) ou bien : *sur la poussière* (que je serai redevenu). Mais voy. 2e note sur le v. suivant.

j. Litt. : *Et derrière* (ou *après*) *ma peau, ils ont mis en lambeaux* (ou : *ils ont enveloppé*) *celle-ci* (ou : *ceci*). On a vainement essayé de tirer de ce texte un sens acceptable, p. ex. « Et après [qu']on aura mis en lambeaux ma peau, ceci » (Job montrerait son corps).

k. Job sera encore vivant quand il verra Dieu intervenir pour sa défense. D'autres traduisent : « hors de ma chair », c'est-à-dire après ma mort. Mais il est peu probable que Job se reprenne à espérer une réparation posthume à laquelle il assisterait personnellement, après avoir écarté cette idée comme un rêve irréalisable (14, 7-22). *l.* On traduit aussi « et non [comme] un étranger », c'est-à-dire sous l'aspect d'un adversaire.

m. Ce vers, apparemment incomplet, exprime l'ardent désir qu'a Job de voir Dieu apparaître pour le défendre (les reins étaient considérés comme le siège des sentiments : Ps. 7, 10; 16, 7; Prov. 23, 16; Jér. 11, 20; 12, 2; etc.).

28 Que si vous dites : « Quelles persécutions lui infligerons-nous
pour découvrir en lui-même[a] la raison de son état[b] ? »

29 Redoutez le glaive pour vous,
car la colère [de Dieu] détruira les méchants,
afin que vous sachiez qu'il y a un jugement[c].

Discours de Çophar.

20 [1] Çophar de Naamat prit la parole et dit :

2 En vérité, mes pensées m'obligent à répliquer,
à cause de l'agitation de mon cœur.

3 J'ai dû entendre des remontrances injurieuses :
c'est par des paroles en l'air, dépourvues d'intelligence, que tu m'as répondu.

4 N'est-ce pas une chose connue de tout temps,
depuis que l'homme fut mis sur terre,

5 Que l'allégresse des méchants est brève,
et que la joie de l'impie ne dure qu'un instant ?

6 Quand sa taille s'élèverait jusqu'aux cieux
et que sa tête toucherait la nue,

7 Il disparaît à jamais comme un fétu,
et ceux qui le voyaient disent : « Où est-il ? »

8 Il s'envole comme un songe, et on ne le retrouve plus ;
il s'enfuit comme une vision nocturne.

9 L'œil qui l'avait contemplé cesse de l'apercevoir,
et le lieu où il résidait ne le reverra plus[d].

11 Ses membres étaient pleins d'une vigueur juvénile :
avec lui, elle se couchera dans la terre.

12 Si le mal a été doux à sa bouche
et s'il l'a caché sous sa langue,

13 Le conservant sans le lâcher
et le retenant au milieu de son palais[e],

14 Cet aliment se transformera dans ses entrailles :
c'est du fiel d'aspic[f] qu'il aura dans le corps.

15 Il a englouti des richesses : il les vomira ;
Dieu les fera sortir de son ventre.

16 Il suçait du venin d'aspic :
la langue de la vipère le tuera.

17 Il n'aura plus la joie de voir des ruisseaux d'huile,
des torrents de miel et de crème.

18 Il rendra ce qu'il a acquis, sans pouvoir l'avaler ;
du fruit de son trafic il ne jouira pas.

28. « pour découvrir (litt. : et nous découvrirons) en lui » H* Theod L T (lis. *bô*). H : et se trouvera en moi. 29. « car — méchants » d'après G (lis. *'awwâlîm tehdrîb*). H : car la colère (votre colère ?) est iniquités [passibles] de l'épée (?). — Texte très incertain. 20, 2. « En vérité » lis. *'âkén*. H : C'est pourquoi. G : Pas ainsi. 2b. Lis. *ba'âbour ḥouš libbî*. H : et à cause de mon agitation en moi. — Texte très incertain. 3b. Lis. *mibbînâ* (G) *ta'ănênî*. H : un vent sorti de mon intelligence me répond (ou me fait répondre ?). — Texte incertain. 4. « N'est-ce pas une chose connue » lis. *hălô'* (H* G) *tiwwâda'*. H : Sais-tu cela. 7. « comme un fétu » lis. *kegalgal* (cf. l'aram. *galgal* et le syriaque *gellâ*). H : comme son ordure. — Texte incertain. 15. « il les vomira » lis. *wîqî'ènnou*. H : il les a vomies. 17. « d'huile » lis. *yiṣhâr*. H : des fleuves. 18. « ce qu'il a acquis » lis. *yegî'ô*. H : l'acquisition (?) et. « du fruit (litt. : de la richesse)... il » lis. *beḥêl... lô'*. H : comme la richesse... et il.

a. C'est-à-dire : dans ses fautes, et non dans la volonté de Dieu. b. Litt. : *la racine de la chose*, c'est-à-dire : l'explication des souffrances de Job. c. Ce membre, qui rend le vers trop long, paraît être une addition. La langue en est insolite : le verbe « il y a » manque, et le 2e « que » est exprimé par une forme qui ne se rencontre jamais dans Job (*ša*). d. Nous transposons le v. 10 (qui n'aurait ici aucun lien avec le contexte) après le v. 19. e. Les v. 12-13 montrent le méchant se délectant du mal et le savourant longuement, comme une friandise. f. Les anciens se figuraient que le venin des serpents était secrété par leur vésicule biliaire.

19 Parce qu'il a écrasé la cabane des pauvres,
qu'il s'est emparé d'une maison qu'il n'avait pas bâtie,

10 Il devra donner ses fils en paiement aux pauvres[a] ;
de ses propres mains il livrera le fruit de sa vigueur.

20 Il n'y aura pas de salut pour lui dans ses trésors ;
en dépit de ses richesses, il n'échappera pas.

21 Rien n'était soustrait à sa voracité ;
aussi son bonheur ne durera[b] pas.

22 En pleine abondance, la détresse le saisira,
toute la puissance du malheur s'appesantira sur lui.

23 Il[c] déchaîne contre lui l'ardeur de sa colère.
. . . .[d]

24 S'il fuit devant l'arme de fer,
l'arc d'airain le transperce :

25 Et un trait sort de son dos,
une lame fulgurante[e] de son foie.
Les terreurs fondent sur lui,

26 toutes les ténèbres lui sont réservées.
Un feu qui n'a pas été allumé[f] le dévore ;
ce qui reste dans sa tente est consumé.

27 Les cieux dévoilent son iniquité,
et la terre se dresse contre lui :

28 Le torrent déferle contre sa maison ;
elle est emportée, au jour de la colère divine[g].

29 Tel est le lot de l'homme méchant, de la part de Dieu[h],
et l'héritage réservé par Dieu au rebelle.

Réponse de Job.

21 [1] Job prit la parole et dit :

2 Écoutez, écoutez mes paroles ;
que j'aie de vous cette consolation !

3 Souffrez que je parle ;
et quand j'aurai parlé, libre à vous de vous moquer !

4 Est-ce d'un homme que je me plains,
ou est-ce contre mon égal que je m'impatiente ?

5 Tournez-vous vers moi : vous allez être stupéfaits,
et vous mettrez la main sur votre bouche[i].

6 Quand j'y pense, je suis épouvanté,
et ma chair frissonne.

19. « la cabane des » lis. *'èzèb* (cf. T). H : il a abandonné les. « qu'il n'avait pas bâtie » L (lis. *lô' bânâhou*). H : et il ne la bâtira (ou : bâtissait) pas. 20a. D'après G (lis. *lô' yèša' lô bemaṭmônô*). H : Il ne connaît pas de paix (?) dans son ventre. 20b. « il n'échappera pas » Theod S T (lis. *yimmâlêṭ*). H : il ne sauvera pas [sa vie]. 22. « du malheur » G L (lis. *'âmâl*). H : du malheureux. 23. H a de plus en tête : *Que [cela ?] soit pour remplir son ventre*. Ces mots, qui troublent le rythme, et qui manquaient dans le texte primitif de G, sont probablement une glose. 25a. G (lis. *wayyêṣê šèlaḥ miggêwô*). H : Il a dégainé et [cela] est sorti du dos. — Texte très incertain. 25c. G L (lis. *ṣahaikou*). H : Il s'en va, des terreurs sur lui. 26. « lui sont réservées » G (lis. *ṭâmoun lô* ou *lô ṣâphoun*). H : sont réservées à ses trésors. « allumé » lis. *nouppâḥâ*. En H, le mot « allumé » n'est pas du même genre que « feu ». « le dévore » H* G S L T (lis. *tô'kelêhou*). H peut signifier : Il lui est donné à manger un feu. 26c. Lis. *yêra'*. H : cela consume ce qui reste... 28a. Lis. *yiggal yâbâl bebêtô*. H : Le revenu de sa maison s'en ira. 28b. « elle est emportée » lis. *niggar*. H : [comme des eaux] qui se répandent (?). — Le texte de tout le v. est très incertain. On a proposé de le transposer avant le v. 27. 29b. Lis. *mòrè*. H : et l'héritage de sa parole (de sa personne ? ou : assigné par la parole de Dieu ?) de la part de Dieu. 21, 3. « libre — moquer » S L (G) (lis. *tal'igou*). H : libre à toi de te moquer. 4b. Lis. *we'im bedômè lî*. H : et si (?) pourquoi ne m'impatienterais-je pas ? — Texte incertain.

a. Litt. : *Ses fils apaiseront* (paieront) *les pauvres*. Le débiteur insolvable devait livrer ses enfants comme esclaves à son créancier (2 Rois 4, 1 ; Néh. 5, 5). b. Le sens de ce verbe n'est pas tout à fait sûr. c. Dieu. d. Texte altéré : *et il fera pleuvoir sur eux en sa nourriture* (ou : *en sa chair*). Bien des corrections ont été proposées, p. ex. « ... sur lui les douleurs » (*'âlâw ḥăbâlîm*) ou « ses traits (*'ôlâmâw*, d'après l'assyrien *ulmu*, arme acérée) en sa chair ». e. Litt. : *un éclair*. f. Par la main de l'homme, p. ex. la foudre. g. Litt. : *de sa colère*. h. Glose superflue, qui rend le vers trop long. i. En entendant les constatations inouïes et scandaleuses que Job va énoncer (v. 7 ss).

7 Comment se fait-il que les méchants vivent,
qu'ils vieillissent, qu'ils accroissent même leur force ?
8 Leur postérité prospère devant eux,
et leurs rejetons, sous leurs yeux.
9 Dans leur maison, c'est la paix : la crainte en est bannie ;
la verge de Dieu ne les atteint pas.
10 Leur taureau féconde sans insuccès,
leur vache met bas sans jamais avorter.
11 Ils laissent courir leurs enfants comme des brebis[a],
et leurs petits prennent leurs ébats[b].
12 Ils chantent au rythme du tambourin et du kinnor[c],
ils se réjouissent au son de la flûte[d].
13 Ils passent leurs jours dans le bonheur
et descendent en paix au Cheôl.
14 Or, ils disent à Dieu : « Éloigne-toi de nous ;
nous ne voulons pas connaître tes voies.
15 Qu'est-ce que le Tout-Puissant pour que nous le servions,
et que gagnerions-nous à lui adresser nos prières ? »
16 Leur bonheur n'est-il pas entre leurs mains ?
les desseins des méchants ne lui restent-ils pas étrangers[e] ?
17 Combien de fois arrive-t-il que la lampe des méchants s'éteigne,
et que la ruine fonde sur eux[f] ? — —
quand leur distribue-t-il des parts[g] dans sa colère[h] ?
18 Quand les voit-on semblables à la paille que le vent chasse devant lui,
à la balle qu'emporte le tourbillon ?

19 Que [Dieu] ne réserve pas aux fils du méchant le châtiment qu'il mérite,
qu'il le lui inflige à lui-même pour qu'il le sente !
20 Que de ses propres yeux le méchant voie sa ruine,
et soit lui-même abreuvé de la fureur du Tout-Puissant !
21 Que lui importe, en effet, sa maison après lui,
quand le nombre de ses mois est accompli[i] ?

22 Prétend-on enseigner la sagesse à Dieu,
à lui qui juge les êtres supérieurs[j] ?

23 L'un meurt avec sa vigueur encore intacte,
en pleine sécurité, en pleine paix,
24 Les flancs chargés de graisse
et la moelle des os glonflée de sève.

8. « devant eux » *G S* (suppr. *'immâm*). H aj. : avec eux. 10. « Leur taureau » *G L* (lis. *šôrâm*). H : Son taureau. « leur vache » cf. *G L* (lis. *pârâtâm*). H : sa vache. 12. « au rythme du » *H[a] G S L T* (lis. *betôph*). H : selon le (?). 13. « Ils passent leurs jours » *H[q] G S L*. H[k] : Leurs jours s'usent. « descendent » *Sym S L T* (lis. *yèḥâtou*). H : sont épouvantés. « en paix » *G T* (lire peut-être *oubirgôa'*). H : en un instant. 14. « Or, ils disent » *G S* cf. *L* (lis. *weyô'merou*). H : Puis ils dirent. 16. « Leur bonheur n'est-il pas » cf. *G* (lis. *hălô'*). H : Voici, leur bonheur n'est pas. 16[b]. Lis. *mimmènnou* (avec *G*). H : loin de moi les desseins des méchants. 19. « Que [Dieu] ne réserve pas » lis. *'al* (au lieu de *'ělôah*, qui manque en G). H : Dieu réserve (mais le vers est trop long). 20. « sa ruine » lis. *pîdô*. H a un mot inconnu (*kîdô*), qui doit être une faute de copiste. 24[a]. Lis. probablement *'ăṭâmâw*, d'après l'araméen, avec *S* cf. *G L*, et *ḥèlèb* (*G S L*). H : Ses cuves (?) pleines de lait.

a. C'est-à-dire : ils les laissent courir librement et sans qu'il leur arrive malheur. *b*. Ce membre, qui est trop court, avait probablement un mot de plus, p. ex. « comme des béliers » (cf. Ps. 114, 4, 6). *c*. Voy. note sur Ps. 33, 2. *d*. Voy. note sur Ps. 150, 4. *e*. Litt. : *ne sont-ils pas loin de lui* (de Dieu) ? C'est-à-dire : Dieu n'y prend pas garde et ne les punit pas (cf. G : il ne surveille pas les œuvres des méchants). Cf. 22, 18. — Dans le texte massorétique, ces questions, jugées blasphématoires, ont été transformées, grâce à quelques modifications de texte, en affirmations conformes à la doctrine traditionnelle (voy. les notes crit.). *f*. Cf. 18, 5, 6, 12. *g*. Ou des souffrances. *h*. Le vers est incomplet ; dans le 1[er] membre, aujourd'hui perdu, Dieu était probablement nommé.

i. Le sens exact du terme hébreu (tranché ? exactement mesuré ?) est incertain. *j*. Dans ce vers, dont le lien avec le contexte n'est pas clair, Job raille peut-être ses amis, qui, fermant les yeux à la réalité, décrivent ce que Dieu devrait faire, selon eux, et non pas ce qu'il fait. D'après d'autres, Job s'interromprait pour se demander s'il a lui-même le droit d'enseigner à Dieu la façon dont il devrait agir (v. 19-21). D'autres, enfin, voient dans ce vers l'addition d'un lecteur, scandalisé des audaces de Job.

25 L'autre meurt l'amertume dans l'âme,
sans avoir goûté au bonheur.
26 Ensemble ils se couchent en terre :
les vers les couvrent tous deux.

27 Ah ! je connais vos pensées
et les jugements injustes que vous portez sur moi,
28 Lorsque vous dites : « Où est la maison du puissant ?
où sont les tentes des méchants[a] ? »
29 N'avez-vous donc pas interrogé les voyageurs,
ou méconnaîtriez-vous leur témoignage ?
30 Au jour du malheur, le méchant est épargné ;
au jour de la colère, il échappe.
31 Qui lui reproche en face sa conduite,
qui lui rend ce qu'il a fait ?
32 On le porte au sépulcre,
et il veille [encore] sur le tertre funéraire[b].
33 Les mottes de la vallée lui sont légères[c],
et tout le monde suit son exemple,
et ses devanciers furent innombrables[d].
34 Comment pouvez-vous m'offrir ces vaines consolations ?
de vos réponses, il ne reste que fausseté.

TROISIÈME CYCLE DE DISCOURS (22-27).

Discours d'Éliphaz.

22 [1] Éliphaz de Témân prit la parole et dit :

2 L'homme peut-il être utile à Dieu ?
non ! c'est à lui-même que le sage est utile.
3 Le Tout-Puissant a-t-il intérêt à ce que tu sois juste,
trouve-t-il avantage à ce que tu te conduises avec intégrité ?
4 Est-ce à cause de ta piété qu'il te châtie,
qu'il entre en jugement avec toi ?
5 N'est-ce pas que ta méchanceté est grande
et tes iniquités en nombre infini ?
6 Tu prenais des gages à tes frères sans motif,
et tu dépouillais de leurs vêtements ceux qui étaient nus.
7 Tu ne donnais pas d'eau à boire à l'homme altéré ;
à l'affamé tu refusais du pain.
8 « Au bras fort[e] la terre,
à l'homme en crédit [le droit] de s'y établir[f] ! »
9 Tu renvoyais les veuves les mains vides,
et tu brisais les bras des orphelins.
10 C'est pour cela que tu es entouré de pièges
et épouvanté par des terreurs subites,

28[b]. *L* (suppr. *'ôhèl*). H a de plus le mot ordinaire pour « tente », d'où le sens : où est la tente des habitations des méchants ? — mais le vers est trop long. 30. « Au jour » lis. prob. *beyôm* les deux fois. H peut s'entendre : Le méchant est réservé *pour* le jour du... — Ainsi ont compris *G S L*. C'est apparemment une correction intentionnelle. « il échappe » lis. *youṃṭal* (et au v. suiv. *oumṭ*). H : ils sont conduits. **22**, 2. « à lui-même » *S* (lis. *'âlâw*). H : à eux. 9. « tu brisais » *G S L T* (lis. *tedakkè'*). H : étaient brisés.

a. Job sent bien qu'en retraçant le sort du méchant, ses amis ont voulu faire son propre portrait. *b*. Sous la forme d'une statue ou d'une stèle érigée sur la tombe. Une stèle s'appelait, chez les Phéniciens, une « âme parmi les vivants ». — D'autres entendent : *on* veille sur le tertre funéraire. *c*. Litt. : *douces*. *d*. Cet hémistiche, qui trouble le rythme, est sans doute une réflexion marginale. *e*. Litt. : *à l'homme de bras*. *f*. Tels sont les principes qui, d'après Éliphaz, auraient inspiré la conduite de Job.

11 Que ta lumière s'est obscurcie au point que tu n'y vois plus,
et que les eaux grossies te submergent.

12 . . . . [a]

13 Et tu as dit : « Que peut connaître Dieu ?
peut-il juger à travers la sombre nuée ?

14 Les nuages lui font un voile qui l'empêche de voir ;
il se promène sur le cercle des cieux[b]. »

15 Veux-tu donc suivre l'antique route
où ont marché les hommes iniques

16 Qui ont été emportés avant le temps,
et dont les fondations sont devenues semblables à un fleuve qui s'écoule[c] ?

17 Ils disaient à Dieu : « Éloigne-toi de nous ;
que pourrait nous faire le Tout-Puissant ? »

18 Et lui, il remplissait leur maison de biens ;
les desseins des méchants lui demeurent étrangers[d].

19 Les justes l'ont vu[e], et ils se sont réjouis,
et l'innocent s'est moqué d'eux :

20 « Nos adversaires n'ont-ils pas été anéantis ?
le feu les a dévorés jusqu'au dernier. »

21 Réconcilie-toi avec lui[f] et fais la paix :
alors le bonheur te reviendra.

22 Reçois donc l'instruction de sa bouche
et mets ses paroles dans ton cœur.

23 Si tu reviens au Tout-Puissant en t'humiliant,
si tu éloignes l'iniquité de ta bouche,

24 . . . .

25 . . . . [g]

26 Alors tu feras tes délices du Tout-Puissant
et tu lèveras vers Dieu ton visage :

27 Tu l'imploreras, et il t'exaucera ;
il t'accordera [tes demandes], et tu t'acquitteras de tes vœux[h].

28 Si tu prends une décision, elle te réussira :
sur tes sentiers brillera la lumière.

29 Car il abaisse le hautain et l'orgueilleux,
et il vient en aide à celui qui tient les yeux baissés.

30 Il sauve l'innocent,
qui doit la délivrance à la pureté de ses mains.

11a. Lis. (d'après *G S L T*) *'ôrekâ ḥâšak*. H : Ou tu ne vois pas l'obscurité. 17b. « nous » *G S* (lis. *lânou*). H : leur. 18b. « lui » *G* (lis. *mimmènnou*). H : me. 19. « l'ont — réjouis » *G* (lis. *râ'ou* et *wayyismeḥou*). H : le voient et se réjouissent. 20a. Lis. *nikḥădou* (*S T*) *qâmênou*. H : Notre adversaire (?) n'a-t-il pas... 21. « le bonheur te reviendra » lis. *tebô'ăkâ*. H a une forme incorrecte. G S L T : ton revenu (*tebou'âtekâ*) sera bon. 23. « en t'humiliant » *G* (lis. *wetĕ'ànè*). H : tu seras rebâti. 27. « il t'accordera » d'après *G* (aj. *yittèn lâk*). Manque en H (mais le vers est trop court). 29a. Lis. *hišpîl 'èt-râm wegé'è*. H : Car ils ont abaissé, et tu as dit : Orgueil ! — Texte incertain. 30. « l'innocent » d'après *G L* (lis. *'îš nâqî*). H : le non-innocent. « qui doit la délivrance à (litt. : et il est délivré par) » d'après *G* (lis. *wenimlaṭ*). H : et il est sauvé (même mot que 30a) par. « ses mains » *S L* (lis. *kappâw*). H : tes mains. — Le texte de ce verset est incertain.

a. Texte probablement altéré : *Dieu n'est-il pas hauteur des cieux ? — et vois la tête des étoiles comme elles sont élevées*. Beaucoup d'interprètes regardent ce v. comme une addition. *b*. Sans doute le cercle que forme, selon la croyance antique, la base de la voûte céleste, là où elle repose sur le disque de la terre, c'est-à-dire la circonférence qui limite l'horizon.

c. Les v. 15-16 font allusion au déluge. *d*. Cf. 21, 16 et la note. *e*. Ils ont vu la ruine des méchants, mentionnée au v. 16. Le v. 19 paraît donc se rattacher au v. 16. Les v. 17-18, qui reproduisent en substance et en partie littéralement 21, 14-16, sont probablement une addition. *f*. Avec Dieu. *g*. L'hébreu paraît signifier : 24 *Et mets* (ou : *Et si tu mets*) *l'or* (?) *à terre* (on entend d'ordinaire : Et si tu jettes ton or dans la poussière) — *et, dans le rocher des torrents, l'Ophir* (on interprète : et l'or d'Ophir parmi les cailloux des torrents), 25 *Le Tout-Puissant sera* (ou : *Et que le Tout-Puissant soit*) *ton or* (?) — *et de l'argent en monceaux* (?) *pour toi*. Si tel est bien le sens général, ces versets, dont le premier manquait dans le texte primitif des Septante, constituent probablement une addition. Comment Éliphaz pourrait-il recommander à Job, pauvre comme il l'est, de jeter son or ? Au surplus, l'appréciation hautement spirituelle de la richesse qu'on croit découvrir dans ces versets, s'accorde mal avec la suite (v. 27-28), où Éliphaz promet à Job l'exaucement de tous ses désirs. Il est probable que le texte a été gravement altéré. *h*. C'est-à-dire : tu auras occasion d'offrir les sacrifices promis dans la détresse, car tu seras toujours exaucé.

Réponse de Job.

23

1 Job prit la parole et dit :

2 Aujourd'hui encore[a], ma plainte sera dirigée contre le Tout-Puissant :
c'est le poids de sa main qui provoque mes soupirs[b].

3 Oh ! si je savais où le trouver,
si je pouvais parvenir jusqu'à sa demeure !

4 J'exposerais devant lui ma cause,
je remplirais ma bouche d'arguments.

5 Je connaîtrais [enfin] les répliques qu'il pourrait me faire,
j'écouterais avec soin ce qu'il aurait à me dire.

6 Plaiderait-il contre moi avec tout l'appareil de sa force ?
non ! il se contenterait de me prêter attention.

7 Ce serait alors un juste qui discuterait avec lui,
et je sortirais définitivement absous de mon procès[c].

8 [Mais] si je vais à l'orient, il n'y est pas ;
à l'occident, je ne le découvre pas.

9 Si je le cherche au nord, je ne le vois pas,
et si je me tourne vers le midi, je ne l'aperçois pas.

10 Car il connaîtrait la voie où je me tiens[d] ;
s'il me mettait à l'épreuve, j'en sortirais comme l'or.

11 Mon pied s'est attaché à sa trace ;
j'ai gardé sa voie sans dévier.

12 Je ne me suis pas écarté du commandement de ses lèvres ;
j'ai serré dans mon sein les paroles de sa bouche.

13 Mais quand il a pris un parti, qui l'en fera revenir ?
ce qu'il désire, il le fait.

14 . . . . [e]

15 C'est pourquoi je suis saisi d'effroi devant lui ;
quand je réfléchis à cela[f], j'ai peur de lui.

16 Dieu a amolli mon courage,
le Tout-Puissant m'a rempli d'effroi :

17 Devant ces ténèbres je suis anéanti,
l'obscurité a couvert mon visage.

24

1 Pourquoi le Tout-Puissant ne réserve-t-il pas des temps,
et ceux qui le connaissent ne voient-ils pas ses jours[g] ?

2 Les méchants déplacent les bornes,
ils ravissent un troupeau et le font paître ;

23, 2. « sera dirigé contre le Tout-Puissant » lis. *lešadday*. H : [sera] rébellion. — Texte très incertain. « sa main » *G S* (lis. *yâdô*). H : ma main. 7b. Lis. *we'èphletâ* et (d'après *G S L*) *mimmišpâṭî*. H : et je [me ?] sauverais pour toujours de mon juge (mais loin de vouloir échapper à son juge, Job exprime le désir de le rencontrer). 9. « Si je le cherche au nord » *S* (lis. *biqqaštîw*). H : Quand il agit au nord. « si je me tourne vers le » *S L T* (lis. *'e'eṭôph*). H : s'il se cache (?) au. 10. « il connaîtrait » lis. *yêda'*. H : il connaît. « la voie où je me tiens » cf. *S* (lis. *'omdî*). H : la voie [qui est] avec moi (qui est la mienne ?). 12a. Lis. *mimmiṣwat* (cf. *G L*) et suppr. *we* dans *welo'* (*H*q *G*A *L*). H : Le commandement de ses lèvres et je ne me suis pas écarté. « dans mon sein » *G L* (lis. *beḥêqî*). H : plus que ma [propre] loi (?). 13. « quand il a pris un parti » lis. *bâḥar*. H : lui en un (on interprète « il n'a qu'une pensée » ou « quand il est contre quelqu'un »). 17. « je suis » *H*q (suppr. *lô'*). H : je ne suis pas. 17b. *G*A (lis. *ouphânay*). H : et à cause de ma face [que] l'obscurité a couverte. — Le texte de tout le verset est très incertain. **24**, 2. « Les méchants » d'après *G* (aj. *râ'îm*). Manque en H.

a. Ceci paraît supposer que les discussions entre Job et ses amis s'étendent sur plusieurs journées. *b*. Sens probable de ce texte énigmatique : *sa main pèse sur mon soupir*. Tout le verset est incertain (voy. notes crit.). *c*. La trad. des v. 6-7 est fort incertaine. *d*. Si les v. 8 et 9 sont originaux, l'idée est que Dieu se cache parce qu'il sait Job innocent, mais se refuse à le reconnaître. Ce serait en contradiction avec la pensée exprimée aux v. 4-7, d'après lesquels Dieu ne pourrait se convaincre de l'innocence de Job que s'il permettait à ce dernier de plaider devant lui. Il est donc probable que les v. 8-9 sont une amplification du v. 3, ajoutée après coup. Si on les écarte, le v. 10 continue le développement commencé dans les v. 4-7. *e*. Litt. : *car il achèvera mon destin* (ou : *ce qu'il a décrété contre moi*), — *et il y a chez lui* (c'est-à-dire dans sa pensée ou dans sa façon d'agir) *beaucoup de choses comme celles-là*. Ce verset, qui manque en G, et dont le second membre est très prosaïque, est probablement une glose. *f*. A la pensée exprimée au v. 13. *g*. Il s'agit des *temps* et des *jours* où Dieu rend ses jugements.

3 Ils poussent devant eux l'âne des orphelins,
ils prennent en gage le bœuf de la veuve ;
9 Ils ravissent le champ de l'orphelin,
ils prennent en gage le manteau du malheureux [a].
4 Ils écartent les pauvres du chemin :
tous les misérables du pays en sont réduits à se cacher.
5 Tels les ânes sauvages dans le désert,
ils sortent. . . . . [b]
Cherchant de la nourriture dans le steppe
. . . . [c]

7 Ils passent la nuit nus, sans vêtements,
sans couverture contre le froid [d] ;
8 Ils sont mouillés par la pluie des montagnes ;
sans abri, ils embrassent le rocher [e].
6 Ils moissonnent dans un champ qui ne leur appartient pas,
ils vendangent la vigne de l'impie [f].
10 Ils vont nus, sans vêtement [g] ;
et affamés, ils portent des gerbes.
11 Ils pressent l'huile. . . . . [h]
ils foulent les cuves, et ils ont soif.
12 De la ville montent les gémissements des mourants ;
l'âme de ceux qu'on transperce crie [vengeance] ;
et Dieu n'écoute pas la prière [i] !

14 Dans l'obscurité l'assassin se lève,
il tue le pauvre et l'indigent [j],
et dans la nuit rôde le voleur.
15 L'œil de l'adultère épie le crépuscule ;
il dit : « Aucun œil ne me voit »,
et il met un voile sur son visage.
13 Ceux-là comptent parmi les ennemis de la lumière,
ils n'en connaissent pas les voies
et n'habitent pas sur ses sentiers [k].
16 Dans les ténèbres ils forcent [l] les maisons,
et pendant le jour ils s'enferment ;
ils ne veulent pas connaître la lumière.
17 Pour eux tous, en effet, le matin, c'est l'heure noire [m] :
lorsqu'il brille, la terreur tombe sur eux.

9. « le champ de l'orphelin » lis. *sedê yâtôm*. H : par la violence (?) l'orphelin. G : à la mamelle (*miššad*) l'orphelin. « le manteau du malheureux » lis. *oumeʿil*. H : sur le malheureux. — Texte incertain. 5. « nourriture dans le steppe » lis. *bâʿărâbâ* et ratt. à ce qui précède. H : ... nourriture : le steppe est... 6. « dans — pas » *G* (lis. *belî lâhèm*). H : son fourrage. 12ª. *S* (lis. *mêtîm*). H : De la ville d'hommes (c'est-à-dire : de la population mâle de la ville) on gémit (?). « n'écoute pas la prière » d'après *S* (lis. *yišmaʿ tephillâ*). H : ne fait pas [attention à] l'infamie (?). — Texte incertain. 14. « Dans l'obscurité » lis. *belô' 'ôr*. H : A la lumière. « rôde le voleur » lis. *yehallêk gannâb*. H : il est comme le voleur.
16. « ils forcent » lis. *ḥâterou*. H : il force. 17ᵇ. Lis... *yâ'ir... ʿâlêmô*. H : car il connaît familièrement les terreurs de l'obscurité profonde.

a. Nous transposons ici le v. 9, pour essayer de rétablir la suite des idées ; ce verset n'est peut-être qu'une variante du v. 3. *b*. L'hébreu porte : *dans leur travail*. On corrige souvent « pour leur travail (*lepho'ôlâm*) », mais la suite des images et le rythme seraient peu satisfaisants. *c*. Texte altéré : *le steppe est pour lui* (c'est-à-dire : lui fournit ?) *du pain*. *d*. L'Israélite utilisait son manteau comme couverture pendant la nuit (Ex. 22, 26). *e*. C'est-à-dire : ils se blottissent dans les fissures du rocher pour s'abriter de la pluie. *f*. Privés de leurs terres, ils sont obligés de se mettre aux gages de leurs spoliateurs ; encore ceux-ci ne leur donnent-ils qu'un salaire de famine (v. 10-11). — Nous transposons ici ce v. pour obtenir une suite plus satisfaisante. *g*. Répétition de 7ª. Il devait y avoir primitivement un membre parallèle à 10ᵇ. *h*. Texte altéré. L'hébreu paraît signifier *entre leurs murs* ou *entre leurs rangées* (de ceps ?). *i*. Pour le v. 13, voir après 15. *j*. Texte incertain ; c'est plutôt aux riches que s'en prennent les assassins. Le vers ayant trois membres, on peut supposer que cette phrase est une addition. *k*. Nous transposons ici ce verset pour donner un sens à « ceux-là », qui, après le v. 12, ne se rapporterait à rien. *l*. Litt. : *ils percent*. *m*. Litt. : *l'heure de l'obscurité la plus profonde*. Le matin les épouvante (voy. la suite) autant que l'obscurité effraye le reste des hommes.

18-24 . . . . [a]
25 N'en est-il pas ainsi ? qui me démentira
et réduira à néant mes paroles ?

Discours de Bildad.

25 1 Bildad de Chouaḥ prit la parole et dit :
2 La souveraineté et la terreur résident auprès de lui [b] ;
il fait régner la paix dans ses hautes demeures [c].
3 Peut-on dénombrer ses armées ?
contre qui ses troupes en embuscade ne se dressent-elles pas ?
4 Comment l'homme aurait-il raison contre Dieu [d] ?
comment celui qui est né de la femme serait-il pur [e] ?
5 La lune même est sans éclat,
et les étoiles ne sont pas pures à ses yeux [f].
6 Combien moins l'homme, cette vermine,
et le fils de l'homme, ce vermisseau [g] !

Réponse de Job.

26 1 Job prit la parole et dit :
2 Comme tu sais bien venir en aide à la faiblesse,
porter secours au bras sans vigueur !
3 Comme tu t'entends à conseiller l'ignorance,
à dispenser largement la sagesse !
4 A qui adresses-tu tes discours,
et sous l'inspiration de qui parles-tu [h] ?

5 Les ombres tremblent, au-dessous [de la terre],
les eaux et ceux qui les habitent [i] sont dans la terreur :
6 Devant lui [j] le Cheôl est à nu,
et le séjour des trépassés, sans voile.
7 Il étend le septentrion [k] au-dessus du vide,
il suspend la terre au-dessus du néant.
8 Il enferme les eaux dans ses nuages,
et la nuée ne se déchire pas sous leur poids.
9 Il voile la face de la pleine lune
en étendant sur elle sa nuée [l].

25. « N'en est-il pas ainsi ? » Suppr. le *we* du début. H : Et s'il n'en est pas ainsi. **25**, 3ᵇ. *G* (lis. *'ôrebô*). H : sur qui ne se lève (?) pas sa lumière ? — Il n'y a plus de parallélisme avec 3ª, et le verbe *qoum* n'est jamais employé pour indiquer le lever de la lumière. **26**, 5. Ratt. *mittaḥat* (au-dessous) au 1ᵉʳ membre, qui est trop court, et aj. *yêḥattou* (sont dans la terreur). H : Les ombres tremblent — au-dessous des eaux et de ceux...
9. « de la pleine lune » lis. *kèsè*. H : du trône (?) « en étendant » *G S L T* (lis. *pârôs*). H a une forme insolite, qui paraît être le mélange de deux variantes.

a. Le texte des v. 18-24 est si gravement altéré qu'il faut renoncer à le rétablir. D'après les bouts de phrase qui restent à peu près intelligibles, on entrevoit que ce morceau décrivait la chute prématurée des méchants. Il n'a donc pas dû être placé par l'auteur dans la bouche de Job. Nous nous trouvons en présence soit d'une transposition, soit d'une addition. Voici le sens littéral de l'hébreu : [18] *Il est léger* (ou *agile*) *à la surface des eaux ; leur champ est maudit dans le pays ; il ne se tourne pas vers le chemin des vignes.* [19] *La sécheresse et la chaleur emportent les eaux de neige,* [ainsi ?] *le Cheôl* [ceux qui ?] *ont péché.* [20] *Le sein* [qui l'a enfanté] *l'oublie, la vermine le suce ; on ne se souvient plus de lui ; l'iniquité est abattue comme un arbre.* [21] *Lui qui se repaît de la stérile qui n'a pas enfanté, il ne faisait pas de bien à la veuve.* [22] *Et il traîne les puissants par sa force ; il se lèvera et n'aura pas confiance dans la vie.* [23] *Il lui donne* [de vivre ?] *en sécurité, et il s'appuie, mais ses yeux sont sur leurs voies.* [24] *Ils se dressent* (?) *un peu, puis il n'est plus ; ils tombent comme tout, ils s'écroulent, et comme la tête d'un épi, ils sont coupés.* *b*. Auprès de Dieu. Ce discours de Bildad est exceptionnellement bref et débute d'une manière très abrupte. Il est probable qu'une partie en a été perdue. *c*. Il a dompté les puissances célestes révoltées (cf. 26, 12-13 ; Ps. 74, 13-14 et les notes). *d*. Phrase identique à 9, 2ᵇ. *e*. Cf. 15, 14. *f*. Cf. 15, 15 et la note. En comparaison de Dieu, ce qui brille le plus est bien terne. *g*. Cf. 4, 18-19 ; 15, 16. *h*. Litt. : *et l'esprit de qui sort-il de toi ?* *i*. Les monstres marins, survivants du Chaos primitif révolté contre Dieu (cf. v. 12 ; Gen. 1, 21 et la note ; Am. 9, 3 ; etc.). *j*. Devant Dieu. *k*. Selon les uns, il s'agit de la partie nord de la terre (les Sémites se représentaient celle-ci comme un disque) : elle serait nommée à part, parce qu'avec ses hautes montagnes, elle devait être particulièrement lourde. Selon d'autres, et ceci est plus probable, il s'agit de la région septentrionale du firmament, qui paraissait être le pivot immuable autour duquel tournait la voûte céleste. *l*. Allusion aux éclipses de lune, que l'auteur explique par l'intervention d'une nuée invisible.

10 Il a tracé un cercle[a] à la surface des eaux,
à la limite où la lumière se sépare des ténèbres[b].

11 Les colonnes des cieux[c] vacillent,
épouvantées à sa menace.

12 Par sa force il a apaisé la mer,
et par sa sagesse il a écrasé Rahab[d].

13 Son souffle a balayé les cieux,
sa main a transpercé le dragon en fuite[e].

14 Ce n'est là qu'une infime partie de son œuvre[f] ;
qu'est-ce que le faible écho que nous en entendons ?
le tonnerre de sa puissance, qui le perçoit[g] ?

Dernière réponse de Job à ses amis.

27 1 Job poursuivit son discours[h], en disant :

2 Aussi vrai qu'il est vivant, le Dieu qui me refuse justice,
le Tout-Puissant qui emplit mon âme d'amertume,

3 Tant que je respirerai
et que le souffle de Dieu sera dans mes narines[i],

4 Mes lèvres n'énonceront pas de fausseté,
ma langue ne proférera pas de mensonge :

5 Loin de moi la pensée de vous donner raison !
jamais, jusqu'à ce que j'expire, je ne renoncerai à mon innocence :

6 Je maintiens fermement ma justice, je ne l'abandonne pas ;
mon cœur n'a honte d'aucun de mes jours.

7 Que mon ennemi soit [traité] comme le méchant,
et mon adversaire comme l'injuste[j] !

8 Que peut, en effet, espérer l'impie, lorsqu'il prie,
lorsqu'il élève à Dieu son âme ?

9 Dieu entendra-t-il son cri
quand l'angoisse tombe sur lui ?

10 Le Tout-Puissant fera-t-il de lui ses délices ?
quand il l'invoquera, l'exaucera-t-il ?

10. « Il a tracé un cercle » *S T* cf. *Prov.* 8, 27 (lis. *ḥaq ḥoug*). H : Il a arrondi une loi (une limite ?). 13a. Lis. *rouḥô* et *šâpherâ* (cf. l'arabe *safara*). H : Par son souffle les cieux [sont] beauté. — Texte très incertain. 14. « de sa puisance » *H*[k] *G S L T* (lis. *gebourâtô*). H : de ses exploits.
27, 6. « n'a honte de » lis. *yèḥpar*. H : n'insulte. 8. « lorsqu'il prie » lis. *yibeʿè*. H : lorsqu'il (Dieu) coupe (?). « lorsqu'il élève à Dieu » lis. *kî yissâ' lè'elôah*. H : lorsque Dieu enlève (?). — Texte incertain. 10a. Lire *ʿâlâw* au lieu de *ʿal*. H : Fera-t-il ses délices du Tout-Puissant ? 10b. *G* cf. *S* (lis. *'èlâw hâlô yeʿâtèr*). H : invoquera-t-il Dieu en tout temps ?

a. Voy. note sur Prov. 8, 27. *b*. En dehors de la voûte du firmament règnent les ténèbres. Cf. Hén. 17, 6. *c*. Les hautes montagnes placées aux bords du disque de la terre et sur lesquelles reposait, pensait-on, la voûte céleste (cf. le mythe grec d'Atlas). L'expression est fréquente en égyptien. *d*. Voy. note sur 9, 13. *e*. Allusion à quelque récit mythologique racontant la victoire de Dieu sur un serpent qui obscurcissait le ciel, cf. Apoc. 12, 3-4. *f*. Litt. : *Tels sont les bouts de ses voies.* *g*. Les v. 5-14 étonnent dans la bouche de Job. Après sa critique cinglante du discours de Bildad (2-4), comment aurait-il pu développer le même thème que lui ? Il voulait prouver à son adversaire, a-t-on supposé, qu'il était capable de célébrer avec non moins de magnificence la puissance de Dieu. Mais un tel assaut de virtuosité poétique serait assez déplacé, au point où en était arrivée la discussion. Il est probable que ce morceau faisait originairement partie du discours de Bildad, si étrangement bref dans le texte actuel. *h*. Litt : *continua de prononcer son mâchâl* (discours figuré comportant des comparaisons, des sentences, des « proverbes »). Cette formule insolite (elle ne se retrouve que 29, 1) a dû être substituée à l'introduction habituelle, quand on eut attribué à Job l'ensemble des chap. 26 et 27, répartis primitivement entre lui, Bildad (26, 5-14) et Çophar, dont le 3e discours manque actuellement. *i*. Cf. Gen. 2, 7. *j*. Dans ce passage (7-23), Job soutient — ce qu'il avait toujours nié — que le méchant est infailliblement et sévèrement puni. On explique d'ordinaire ce changement d'attitude en disant que Job veut retourner contre ses contradicteurs les principes qu'ils avaient invoqués contre lui-même : oui, Dieu est sévère pour le méchant, mais ce n'est pas Job qui doit être qualifié de méchant, ce sont ses faux amis ; c'est à ceux-ci que s'appliqueraient les termes *mon ennemi*, *mon adversaire*, au v. 7. — Mais il est invraisemblable que l'auteur ait prêté à Job une contradiction aussi criante. Nous avons sans doute ici (sauf peut-être aux v. 11-12) soit une addition destinée à pallier les audaces de Job, soit plutôt un fragment du discours manquant de Çophar. La formule du v. 7 ne vise pas nécessairement un « ennemi » déterminé : c'était une façon de dire qu'un sort affreux est réservé au méchant (cf. 2 Sam. 18, 32).

11 Je vais vous instruire sur la puissance de Dieu ;
je ne vous cacherai pas les desseins du Tout-Puissant.

12 Mais vous-mêmes, vous avez tous vu cela ;
pourquoi donc vous répandre en vains discours[a] ?

13 Voici la part réservée par Dieu au méchant,
le lot que le violent reçoit du Tout-Puissant :

14 Lorsque ses fils se multiplient, c'est pour le glaive,
et ses rejetons n'ont pas de pain pour se rassasier.

15 Ceux des siens qui échapperont ne seront pas enterrés quand ils mourront,
et leurs veuves ne [les] pleureront pas[b].

16 S'il amasse l'argent comme de la terre,
s'il entasse les vêtements comme de l'argile,

17 Il [les] entasse, mais c'est le juste qui les met,
et l'argent devient le partage de l'honnête homme.

18 La maison qu'il bâtit est comme celle de l'araignée,
comme la hutte construite par un gardien[c].

19 Il se couche riche, mais c'est pour la dernière fois :
quand il ouvre les yeux, il ne l'est plus.

20 L'épouvante l'assaille en plein jour ;
la nuit, un tourbillon l'enlève.

21 Le vent d'orient l'emporte et le fait disparaître ;
il le chasse de sa place.

22 [Dieu] tire sur lui sans pitié ;
pour échapper à ses coups, il doit fuir.

23 On applaudit à sa ruine,
et du lieu qu'il habitait, on le siffle.

MONOLOGUE DE JOB (28-31)

28

La sagesse inaccessible à l'homme[d].

1 Car[e] il y a pour l'argent des gisements d'où on l'extrait,
et pour l'or, des lieux où on le passe au crible.

2 Le fer est tiré de la terre,
et une pierre fondue donne le cuivre.

3 On met fin aux ténèbres,
on explore jusqu'aux dernières limites
la roche cachée dans l'ombre et dans l'obscurité[f].

4 . . . .[g]

13. « par Dieu » lis. *mê'ēl*. H : avec Dieu. « le violent reçoit » lis. *ʿâriṣ* et *yiqqaḥ*. H a le pluriel. 15. « ne seront — mourront (litt. à la mort) » aj. *lô'* devant *yiqqâbêrou*. H : seront enterrés dans (ou par) la mort. « leurs veuves » *G* cf. *S* (lis. *we'almenôtâm*). H : ses veuves. 18. « l'araignée » *G S* (lis. *kâʿakkâbîš*). H : la teigne. 19. « mais — fois (litt. : et il ne recommencera pas) » *G S* (lis. *yôsîph*). H : et il n'est pas recueilli (enseveli ?). — Texte et sens incertains. 20. « en plein jour » lis. *yômâm*. H : comme des eaux. 23. Lis. *yispeqou ʿâlâw kappâim weiśreqou*. H : Il applaudit... il le siffle.

a. Si les v. 11-12 faisaient primitivement partie du discours de Çophar, ils devaient porter le singulier au lieu du pluriel : je vais *t*'instruire, etc. *b*. La privation des honneurs funéraires (ensevelissement et deuil) était considérée dans l'antiquité comme un des pires malheurs. *c*. On mettait un gardien dans les vignes pour les surveiller, au moment où mûrissaient leurs fruits. *d*. Ce brillant développement paraît être un morceau à part, composé peut-être par le poète lui-même, à une autre occasion, et inséré dans son livre. L'idée, soutenue ici, que la sagesse est inaccessible à l'homme et que Dieu seul la possède, ne convient guère dans la bouche de Job, à ce point de la discussion : bien loin de croire l'esprit humain incapable de pénétrer les mystères de l'univers, il persiste à réclamer impérieusement l'explication de ses souffrances (31, 35-37). Ce discours ne serait pas non plus à sa place dans la bouche d'un des interlocuteurs de Job, car ceux-ci croient comprendre parfaitement la raison des maux infligés à leur ami. La pensée développée dans ce chapitre rappelle plutôt celle qui ressort des discours de Yahvé (38-41). Ce morceau faisait sans doute partie d'un de ces éloges de la sagesse qu'on affectionnait dans les écoles juives : il rappelle notamment Prov. 8 et Sir. 24. *e*. Ce mot devait se rattacher à un préambule qui ne nous a pas été conservé. *f*. Ce vers est peu satisfaisant quant à la langue, comme quant au rythme ; le texte est sans doute altéré. *g*. Texte altéré : *Il perce un ravin loin de celui qui séjourne : — ceux qui sont oubliés sans pied* (ou : *loin du pied*) *sont suspendus ; — loin des humains ils se balancent.* — Les v. 3-4 semblent décrire le travail du mineur, qui creuse des puits où il descend en se suspendant à des cordes et où il travaille à la lueur de lampes.

5 La terre d'où sort le pain
est bouleversée dans ses profondeurs comme par le feu.

6 Ses roches sont le gisement du saphir,
et son sol recèle de l'or.

7 C'est un sentier que l'oiseau de proie ne connaît pas
et que l'œil du vautour n'a pas aperçu,

8 Que les plus fiers animaux [a] n'ont pas foulé,
où les lions n'ont point passé.

9 [L'homme] porte la main sur le silex,
il bouleverse les montagnes jusqu'à leur racine.

10 Il perce des canaux dans les rochers,
et son œil aperçoit toutes sortes de choses précieuses.

11 Il explore les sources des rivières [b]
et amène à la lumière des trésors cachés.

12 Mais la sagesse, d'où l'extrait-on ?
où est le gisement de l'intelligence ?

13 L'homme n'en connaît pas le chemin;
on ne la rencontre pas sur la terre des vivants.

14 L'abîme dit : « Elle n'est pas dans mon sein »,
et la mer : « Elle n'est pas auprès de moi ».

15 On ne peut donner de l'or massif pour l'acquérir,
ni peser de l'argent pour en payer le prix.

16 On ne la met pas en balance avec l'or d'Ophir,
avec l'onyx précieux ou avec le saphir.

17 Ni l'or ni le verre [c] ne peuvent lui être comparés;
on ne l'échange pas pour un vase d'or fin.

18 On ne peut songer ni aux perles ni au cristal;
mieux vaudrait posséder la sagesse que le corail.

19 La topaze d'Éthiopie ne peut lui être comparée,
et l'or pur ne peut être mis en balance avec elle.

20 La sagesse, d'où vient-elle donc,
et où est le gisement de l'intelligence ?

21 Elle est cachée aux yeux de tous les vivants,
elle se dérobe aux oiseaux du ciel.

22 Le séjour des trépassés et la mort disent :
« Nos oreilles en ont entendu parler. »

23 C'est Dieu qui en connaît le chemin,
c'est lui qui sait le lieu où elle se trouve,

24 Car il voit jusqu'aux extrémités de la terre,
il aperçoit tout ce qui est sous les cieux [d].

25 Lorsqu'il donna du poids au vent [e]
et qu'il jaugea les eaux avec une mesure,

28, 6b. Lis. *wa'ăphârâh*. H : et il (le saphir ?) a des poussières d'or. 11a. D'après *G* (lis. *nibkê... ḥippês*). H : Pour arrêter les pleurs des rivières il bande. 11b. « des trésors » lis. *weta'ăloumâ*. H : ses trésors. 12. « l'extrait-on » cf. *28,1* (lis. *touṣâ'*). H : la trouve-t-on. 13. « le chemin » *G* (lis. *darkâh*). H : le prix. 21. *G S L*. H aj. en tête : Et. 24. « tout — cieux » lis. *kôl taḥat*. H : ce qui est sous tous les cieux. 25. « Lorsqu'il donna » d'après v. *26* (lis. *ba'ăsôtô*). H : Pour donner.

a. Litt. : *les fils de l'orgueil*. *b*. Il s'agit des nappes souterraines (l'abîme) qui alimentent les sources des fleuves. *c*. Le verre était encore une matière précieuse. *d*. Ce verset surprend, puisqu'il a été dit que la sagesse ne se trouve ni sur la terre ni sous les cieux. On a supposé qu'il avait primitivement sa place après le v. 11 (le sujet alors était « l'homme » et non pas « Dieu ») ; la phrase aurait été transposée parce qu'un Juif pieux ne croyait pouvoir attribuer une telle science qu'à Dieu seul. *e*. Au vent, chose impondérable (pour qu'il pût exercer des pesées sur les voiles des navires, les arbres, etc.).

26 Lorsqu'il fixa des lois à la pluie [a]
et une route à l'éclair,

27 Alors il vit la sagesse et la considéra attentivement,
il la pénétra et la sonda jusqu'au fond.

28 Puis il dit à l'homme : « La crainte du Seigneur, voilà la sagesse! Fuir le mal, voilà l'intelligence [b]! »

Dernier discours de Job : il rappelle son bonheur passé, décrit ses souffrances actuelles et proteste de son innocence.

29

1 Job poursuivit son discours [c] en disant :

2 Qui me rendra tel que j'étais aux mois d'autrefois,
aux jours où Dieu me protégeait,

3 Quand il faisait briller sa lampe sur ma tête,
et qu'à sa lumière je pouvais marcher [même] dans les ténèbres;

4 Tel que j'étais aux jours de mon automne [d],
quand Dieu avait planté une haie autour de ma tente [e],

5 Quand le Tout-Puissant était encore avec moi
et que mes fils m'entouraient,

6 Quand mes pieds baignaient dans la crème
et que du lieu où je me tenais coulaient des ruisseaux d'huile ?

7 Quand je sortais pour me rendre à la porte de la ville
et que j'installais mon siège sur la place,

8 En me voyant les jeunes gens se retiraient [f],
les vieillards se levaient et restaient debout.

9 Les chefs s'abstenaient de parler
et mettaient la main sur leur bouche.

10 La voix des princes se taisait;
leur langue s'attachait à leur palais.

21 [g] Ils m'écoutaient et gardaient le silence,
attendant que j'eusse donné mon avis.

22 Après que j'avais parlé, ils ne répliquaient pas,
et sur eux mes discours s'épanchaient doucement.

23 Ils m'attendaient comme la pluie,
ils ouvraient la bouche comme à l'ondée printanière [h].

24 Si je leur souriais, ils reprenaient confiance,
si je les regardais avec bienveillance [i], ils cessaient d'avoir le visage abattu.

25 Je choisissais pour eux la route à suivre [j], je siégeais à leur tête,
j'étais comme un roi installé au milieu de ses troupes,
comme celui qui console les affligés [k].

27. « la considéra attentivement » lis. *wayyisberâh*. H : la raconta (ou : la nombra). — Texte très incertain. « la pénétra » *H*[a] (lis. *hebînâh*). H : l'établit. **29,** 3. « il faisait briller sa lampe » *T* (lis. *bahăhillô*). H : elle brillait, sa lampe. 4b. *G Sym S* (lis. *besôk*). H : dans l'intimité de Dieu sur ma tente. 6. « et que — coulaient » suppr. *weṣour* (dittographie) et lis. *weyiṣṣoq 'omdî*. H : et que le rocher répandait auprès de moi. — Texte incertain. 7. « pour — ville » *L* (intervertir *'ălê ša'ar*). H : à la porte près de la ville (?). 10. « se taisait » lis. *ne'ĕlâm*. H : se cachaient. — Texte incertain. 21. « et gardaient — avis » intervertir *weyiddemou* et *weyiḥăllou*. H : et attendaient ; ils gardaient le silence pour [entendre ?] mon avis. 22. « Après que j'avais parlé » (lis. *dabberî*, cf. 21, 3). H : Après ma parole. 24. « ils — confiance » suppr. *lô'*. H : ils n'avaient pas confiance (ils n'osaient y croire ?). 24b. Lis. (avec *S*) *oube'ôr*. H : et ils ne laissaient pas tomber la lumière de ma face (?).

a. Pour qu'elle ne tombât pas continuellement, mais seulement à des temps fixés. *b*. Ce verset, qui ne peut former un vers, car il est beaucoup trop long, est sans doute une addition : il s'accorde mal avec le reste du chapitre, puisqu'il définit la sagesse ; Dieu y est appelé *le Seigneur* ou, d'après une centaine de manuscrits, *Yahvé*, noms que le poète a toujours évité de mettre dans la bouche de Job et de ses amis, qui ne sont pas des Israélites. *c*. Cf. 27, 1 et la note. *d*. L'image est surprenante. On suppose que l'automne, étant la saison des fruits, symbolise ici l'âge mûr et le bonheur. *e*. Cf. 1, 10. *f*. Litt. : *se cachaient* (par respect). *g*. Nous transposons ici les v. 21-25, qui continuent le développement des v. 7-10 (autorité de Job dans l'assemblée). Si on les laisse à leur place actuelle dans le texte hébreu, le pronom « ils » ne se rapporte à aucun sujet exprimé. *h*. La pluie qui tombe habituellement en Palestine avant la moisson (mars-avril). *i*. Litt. : *quand ma face brillait* [sur eux]. *j*. Litt. : *Je choisissais leur voie*. Selon d'autres : S'il me plaisait d'aller vers eux. *k*. Ces mots, superflus pour le rythme, ne sont évidemment pas à leur place ici. C'est peut-être une note marginale signalant une variante de 24b : « et la lumière de ma face consolait les affligés ». De l'avis d'un grand nombre, ce serait la leçon originelle.

11 L'oreille qui m'entendait me déclarait heureux,
et l'œil qui me voyait me rendait témoignage.
12 Car je sauvais le malheureux qui criait: « A l'aide! »
et l'orphelin que nul ne secourait[a].
13 La bénédiction de celui qui allait périr venait sur moi,
et je faisais crier de joie le cœur de la veuve.
14 Je revêtais la justice, et j'en étais revêtu;
j'avais l'équité pour manteau et pour turban.
15 J'étais les yeux de l'aveugle
et les pieds du boiteux.
16 J'étais un père pour les pauvres,
et j'examinais à fond la cause de l'inconnu.
17 Je brisais la mâchoire de l'injuste,
et d'entre ses dents j'arrachais la proie.
18 Et je me disais: « Je mourrai vieux,
j'aurai des jours aussi nombreux que [les grains de] sable[b].
19 Ma racine a libre accès à l'eau,
et la rosée se dépose la nuit sur mon feuillage:
20 Ma gloire se renouvelle sans cesse,
et mon arc[c] reverdit dans ma main. »

30

1 Et maintenant je suis la risée
de gens qui me sont inférieurs en âge
Et dont je méprisais trop les pères
pour les mettre avec les chiens de mon troupeau!
2 Aussi bien à quoi m'eût servi la force de leurs mains?
toute vigueur leur faisait défaut.
3 Réduits à rien par la misère et la faim,
ils rongent un sol aride et désolé.
4 Ils cueillent l'arroche[d] sur les buissons,
ils n'ont pour pain que la racine des genêts.
5 On les chasse du milieu du peuple;
on crie après eux comme après un voleur.
6 Ils habitent dans les plus affreux ravins,
dans les trous de la terre et dans les rochers.
7 On les entend braire au milieu des buissons,
ils s'entassent sous les orties.
8 Fils d'une race infâme et vile[e],
ils sont retranchés du pays.

9 Et maintenant je suis le sujet de leurs chansons
et je suis devenu leur fable.
10 Ils s'écartent de moi avec horreur
et ne se retiennent pas de cracher devant moi[f].

12. « que nul ne secourait » H* G S L (effacer *we* dans *welô'*). H : et [celui que] nul ne secourait. 14. « l'équité » G S (lis. *mišpât*). H : mon équité. 18a. Litt. : « Et je disais avec moi (*'immî*) : Vieux (*zâqên*) je mourrai ». H : Et je disais : Avec mon nid je mourrai. **30,** 2. « toute vigueur » lis. *kol lêaḥ*. H : la vieillesse (cf. 5, 26). — Texte incertain. 3. « Réduits à rien » lis. *goullâmou*. H : stérile. — Incertain. « et désolé (litt. : et la désolation) » suppr. *'èmèš šô'â*, mots qui proviennent de la corruption de *oumešô'â*. H : la nuit dernière la dévastation et la désolation. 5. « du peuple » aj. *gôy* après *gêw*. Manque en H.

a. Cf. Ps. 72, 12. *b*. Selon d'autres « que le phénix » (autre sens possible du mot *ḥôl*). Le phénix, d'après une tradition égyptienne (Hérodote II, 73), passait pour vivre 500 ans. Selon certaines formes de cette fable, très répandue dans l'antiquité, cet oiseau, quand il mourait, était brûlé avec son nid et ressuscitait de ses cendres. C'est à cette forme de la légende que paraît faire allusion la leçon massorétique de 18a : je mourrai avec mon nid (voy. note crit.) *c*. Symbole de la force (Jér. 49, 35 ; Os. 1, 5). *d*. Plante verte qui se mange en guise d'épinards. Sur les bords de la mer Morte, elle forme des buissons. Le mot hébreu signifie : [plante] salée. *e*. Litt. : *d'infâmes et de gens sans nom*. En assyrien, l'homme de basse extraction était appelé « fils de n'importe qui ». On sait combien est répandue en Orient l'habitude d'outrager les parents de ceux qu'on veut insulter. *f*. Signe de profond mépris, en Orient.

11-12 . . . . [a]
13 Ils coupent mon sentier pour me perdre,
ils montent sans que personne les arrête.
14 Ils entrent comme par une large brèche;
ils se précipitent au milieu des ruines[b].
15 L'épouvante fond sur moi; — —
Mon espérance est chassée comme par le vent;
mon bonheur a passé comme un nuage.

16 Et maintenant je sens s'écouler en moi le principe de la vie[c];
les affres de la souffrance m'ont saisi.
17 La nuit transperce mes os,
[les maux] qui me rongent ne dorment pas.
18 . . . . [d]
19 Dieu m'a jeté dans la boue;
je suis semblable à la poussière et à la cendre.
20 Je crie à toi, et tu ne me réponds pas;
tu as cessé de faire attention à moi.
21 Tu es devenu cruel à mon égard,
tu m'attaques avec [toute] la force de ta main.
22 Tu m'emportes, tu me fais chevaucher l'ouragan,
tu me fais fondre sous l'orage.
23 Car c'est, je le sais, au séjour de la Mort que tu me fais retourner[e],
à la maison qui est le rendez-vous de tous les vivants.
24 Cependant ne tendais-je pas la main au malheureux,
quand, dans son infortune, il criait vers moi?
25 N'ai-je pas pleuré sur celui dont la vie est dure,
mon âme n'était-elle pas attristée du sort de l'indigent[f]?
26 J'espérais le bonheur, et le malheur est venu;
j'attendais la lumière, et l'obscurité est arrivée.
27 Mes entrailles bouillonnent sans cesse;
les jours de la souffrance ont fondu sur moi.
28 Je marche en [vêtements de] deuil, sans consolation;
je me dresse dans l'assemblée, en poussant des cris:
29 Je suis devenu le frère des chacals,
le compagnon des autruches[g].
30 Ma peau noircit et se détache,
et mes os sont brûlés par une chaleur desséchante.
31 [Les accents de] mon kinnor se sont mués en chants de deuil,
et [ceux de] mon chalumeau en cris de pleureurs[h].

13. « pour — arrête » lis. *ya'âlou lô' 'ôṣèr*. H : A ma perte ils servent; personne ne les aide. — Texte très incertain. 15. « L'épouvante fond (litt. : les terreurs se tournent) » G S (lis. *nèhpekou*). H : Les terreurs ont été tournées. « Mon espérance est chassée » G (lis. *tinnâdèph* et *tiqwâtî*). H : Elle poursuit (ou : Tu poursuis) ma noblesse. 16. « les affres » lis. *'èmé*. H : les jours (mais voy. 27b). — Texte incertain. 19. « Dieu » aj. *'êl* devant *laḥômèr*. Manque en H; mais le vers est trop court. 20b. Lis. *'âmadtî* (S) *mèhitbônèn bî*. H : je me tiens debout, et tu me considères. 24. « tendais-je » G (lis. *'èslaḥ*). H : tendait-il. « au malheureux » lis. *le'ânî*. H : dans la ruine (?). « il criait vers moi » lis. *lî* (G) *yešawwéa'*. H : à cause de cela cri (?). — Le texte de tout le verset est fort incertain. 26. G S L (suppr. *kî* en tête du vers). H : Car. 28. « sans consolation » lis. *nèḥâmâ*. H : sans soleil (on interprète souvent alors : *je marche noirci* — ce qui est le sens étymologique du mot hébreu, — *mais non par le soleil*). 30. « et se détache (litt. : de dessus moi) ». S L : sur moi.

a. Texte altéré : *Car il* (Dieu ?) *a délié sa* (Hk) ou *ma* (Hq) *corde et m'a humilié, — et ils ont rejeté le frein loin de moi*. 12. *A droite, engeance* (?), *ils se lèvent, — ils poussent mes pieds; — ils construisent contre moi les chemins de leur malheur* (ou : *leurs chemins de malheur*). *b*. Job se compare (à partir de 12b) à une place assiégée et prise d'assaut. *c*. Litt. : *mon âme*. Selon d'autres : mon âme au dedans de moi se répand (en plaintes). *d*. Texte altéré : *Par la grandeur de la force, mon vêtement se déguise, — comme ma tunique* (ou : *comme le col de ma tunique*), *il me ceint*. *e*. Cf. 1, 21 et la note. *f*. Ces deux vers, qui anticipent sur le sujet développé au ch. 31, ont peut-être été transposés. Cependant, comme le texte en est fort incertain (voy. les notes critiques), il est possible qu'ils aient eu primitivement un sens convenant mieux à leur place actuelle. *g*. Job leur ressemble par les cris plaintifs qu'il exhale (cf. Mich. 1, 8). *h*. Le kinnor paraît avoir été employé exclusivement pour les airs joyeux (És. 24, 8 ; Éz. 26, 13 ; Ps. 137, 2 ; Lam. 5, 14 ; I Macc. 3, 45); c'était aussi le cas, en général, pour le chalumeau (Ps. 150, 4) et la flûte (És. 5, 12 ; Sir. 40, 21 ; Matth. 11, 17, etc.).

31[a]

1 J'avais fait avec mes yeux un pacte
leur interdisant de regarder une jeune fille[b].
2 Quel sort Dieu dispense-t-il d'en haut,
quel lot le Tout-Puissant distribue-t-il des cieux ?
3 N'est-ce pas le malheur qu'il réserve à l'injuste
et la ruine à ceux qui pratiquent l'iniquité[c] ?
4 N'observe-t-il pas ma conduite
et ne compte-t-il point tous mes pas ?

5 Si j'ai fait du mensonge mon compagnon de route,
si mon pied s'est hâté vers la fraude...[d]
6 Qu'il me pèse dans des balances justes,
et Dieu reconnaîtra mon innocence.
7 Si mes pas ont dévié du [droit] chemin,
si mon cœur a suivi mes yeux[e],
et qu'une souillure se soit attachée à ma main[f],
8 Que je sème et qu'un autre mange,
et que mes rejetons soient déracinés !

9 Si mon cœur s'est laissé séduire par une femme,
et si j'ai fait le guet à la porte de mon prochain,
10 Que ma femme tourne la meule pour un autre[g]
et que des étrangers la possèdent !
11 Car c'eût été un crime,
un forfait relevant des juges ;
12 C'eût été un feu qui aurait dévoré [ma terre] jusqu'au séjour des trépassés[h]
et qui aurait consumé toutes mes récoltes.

38 Si ma terre crie contre moi
et que tous ses sillons versent des larmes,
39 Si j'en ai mangé les produits sans l'avoir payée
et que j'aie contristé l'âme[j] de son possesseur,
40a Qu'au lieu de froment il y pousse des épines
et au lieu d'orge une herbe puante[k] !

13 Si j'ai méconnu le droit de mon esclave
ou [celui] de ma servante dans leurs contestations avec moi,
14 Que ferai-je quand Dieu se lèvera ?
quand il enquêtera, que lui répondrai-je ?
15 Celui qui m'a fait n'a-t-il pas fait aussi mon serviteur dans les entrailles de sa [mère,
un même créateur ne nous a-t-il pas formés dans le sein maternel ?

31, 1. « leur — regarder » lis. *mêhitbônēn*. H : et comment aurais-je regardé ?. 11b. Litt. : « un forfait judiciaire » lis. *pelîlî* cf. v. 28. H : un forfait d'arbitres (?). 12. « consumé » lis. *tisrôph*. H : déraciné. 14. « se lèvera ». G : exercera la vengeance (*yiqqôm*).

a. Job déclare, dans ce chapitre, que ses malheurs (décrits ch. 30) n'ont pas pour cause ses péchés. Il donne en général à ses protestations d'innocence la forme de malédictions, qui devront l'atteindre au cas où il aurait commis telle ou telle faute : le serment déféré à l'accusé était un des moyens de justification les plus usités dans la procédure israélite (Nomb. 5, 11-31 ; 1 Rois 8, 31-32 ; etc.). *b*. Cf. Matth. 5, 28. *c*. Cette affirmation que Dieu châtie infailliblement le péché ne laisse pas de surprendre dans la bouche de Job ; on peut la justifier en supposant qu'il exprime ici ses idées d'autrefois. D'autres admettent que les v. 1-4 ont été ajoutés après coup. Il est certain, en tout cas, que cette strophe viendrait mieux à côté de celle qui a trait à l'adultère (v. 9-12). *d*. La malédiction qui devrait suivre (cf. v. 8, 10, 22, 40a) est ici sous-entendue : on évitait de reproduire des formules néfastes (cf. v. 24-27, 29, 31, 33-34). Aussi l'expression « si j'ai fait » était-elle équivalente à « je n'ai pas fait ». *e*. Organes de la convoitise (cf. v. 1). *f*. L'un des trois membres de ce verset est peut-être une addition ou le débris d'un vers mutilé. *g*. C'est-à-dire : qu'elle soit son esclave (cf. Ex. 11, 5 ; És. 47, 2) et par suite sa concubine. *h*. Il aurait dévoré le sol du domaine de Job jusqu'à ses couches les plus profondes, celles qui confinent au Cheôl (cf. Deut. 32, 22 ; Am. 7, 4). *i*. Parce que je l'aurais prise injustement à son ancien propriétaire (v. suiv.). *j*. Litt. : *que j'aie fait rendre l'âme*. L'expression est prise apparemment au sens atténué de « affliger », « désespérer », qu'elle a en araméen et en hébreu rabbinique (cf. 11, 20). *k*. Les v. 38-40a ne devaient pas se trouver originairement à la fin du chapitre, car c'est la strophe 35-37 qui formait certainement la conclusion du discours de Job. Nous transposons ici ces v. 38-40a parce que les péchés dont Job se disculpe dans cette strophe sont, comme ceux qu'il répudie v. 9-12 et 13-15, des atteintes à la propriété d'autrui.

16 Si j'ai refusé aux pauvres ce qu'ils désiraient
et si j'ai fait languir les yeux de la veuve,
17 Si j'ai mangé seul mon morceau de pain
et que l'orphelin n'en ait pas eu sa part...
18 Au contraire, depuis sa jeunesse, je l'élevais comme un père,
depuis le sein de sa mère, j'avais pitié de lui[a].
19 Si j'ai vu le misérable privé de vêtement,
l'indigent dénué de couverture,
20 Sans que ses reins m'aient béni
et qu'il se soit réchauffé avec la toison de mes brebis ;
21 Si j'ai levé la main sur l'innocent
parce que je voyais les juges prêts à me soutenir[b],
22 Que mon épaule se détache de mon dos,
et que mon avant-bras se sépare de l'humérus !
23 Car la crainte de Dieu m'envahissait,
et devant sa majesté je sentais mon impuissance[c].

24 Si j'ai mis en l'or ma confiance,
si j'ai dit à l'or pur : « [Tu es] mon espoir »,
25 Si je me suis réjoui parce que ma fortune était grande
et que ma main avait beaucoup amassé...
26 Si, en voyant la lumière[d] resplendir
et la lune s'avancer radieuse,
27 Mon cœur s'est laissé séduire en secret
et que ma main se soit portée à ma bouche pour un baiser[e]...
28 C'est là encore un crime relevant des juges,
car j'aurais renié le Dieu d'en haut[f].

29 Si je me suis réjoui de la ruine de mon ennemi,
si j'ai triomphé quand le malheur l'atteignait...
30 Je n'ai pas non plus permis à ma langue[g] de pécher
en demandant sa mort dans une malédiction.

31 Si les gens de ma tente ne disaient pas :
« Où trouver quelqu'un qui ne se soit pas rassasié de ses viandes[h] ? »...
32 L'étranger ne passait pas la nuit dehors,
et j'ouvrais ma porte au voyageur.

33 Si j'ai dissimulé aux hommes mes fautes,
en cachant mon péché dans mon sein ;
34 Si, par crainte de la rumeur publique,
par peur du mépris des tribus[i],
je me suis tenu coi, sans sortir de ma porte...

18. Lis. *minne'ourâw ăgaddelènnou* et *'immô 'āḥonnènnou*. H : ... depuis ma jeunesse, il a grandi près de moi (?) comme [près d'un] père, — depuis le sein de ma mère, je la guidais (la veuve). 20a. Lis. *welô'*. H : Si ses reins ne m'ont pas béni. 21. « sur l'innocent » lis. *'ālê-tām*. H : sur l'orphelin. 23a. D'après *G S* (lis. *'ēl yè'ētā' lî*). H : Car le malheur [qui vient] de Dieu était pour moi un sujet de crainte. 32. « au voyageur » *G S L T* (lis. *lā'ōrēaḥ*). H : à la route. 33. « aux hommes » lis. *mē'ādām*. H : comme les hommes, ou : comme Adam. — Texte incertain. 34. « la rumeur publique (litt. : des nombreux) » lis. *hāmôn rabbîm*. H : la grande foule. — Mais le substantif est masculin avec un adjectif féminin.

a. Plusieurs estiment que le v. 14 se lisait primitivement entre 17 et 18. Il faudrait lire alors le v. 18 : Car il (Dieu) m'a élevé (*giddelanî*) depuis ma jeunesse comme un père, — et dès le sein de ma mère, il m'a guidé (*nāḥanî*). *b*. Litt. : *je voyais mon appui à la porte* (c'est-à-dire : au tribunal). *c*. Ce vers, qui trouble le mouvement du morceau, doit avoir été déplacé ou ajouté après coup. *d*. La lumière du jour, du soleil. *e*. Geste d'adoration usité dans toute l'antiquité. Les Syriens saluaient ainsi le soleil levant (Tacite, *Hist*. III, 24, 3). On envoyait des baisers à la lune (Lucien, *Saltat*. 17 ; *Encom. Demosth*. 49 ; Pline, *Hist. nat*. 28, 5) et aux temples (Apulée, *De magia* 56). Le mot adorer vient de là (*ad os*). En babylonien, le caractère signifiant « prier » représente une main portée à la bouche. Cf. 1 Rois 19, 18 ; Os. 13, 2. *f*. Cf. Deut. 13 ; 17, 2-7. *g*. Litt. : *à mon palais*. *h*. Lorsqu'il offrait un festin, seule occasion où l'Arabe mange de la viande.

i. Litt. : *des clans*. Le poète se souvient que Job est un bédouin.

35 Oh! si j'avais quelqu'un pour m'écouter[a]! — —
Voici ma plainte signée[b]; que le Tout-Puissant me réponde,
et que mon adversaire aussi écrive un mémoire!

36 Si je ne le porte pas sur mon épaule
et ne le ceins pas comme une couronne[c]...

37 Je lui ferai connaître le nombre de mes pas,
je m'avancerai vers lui comme un prince[d].

40b Fin des paroles de Job[e].

DISCOURS D'ÉLIHOU[f] (32-37)

32 [1]Ces trois hommes[g] cessèrent de répondre à [la prétention de] Job de se considérer[h] comme juste. [2]Alors s'enflamma la colère d'Élihou, fils de Barakeél, le Bouzite, du clan de Ram[i]. Sa colère s'enflamma contre Job parce qu'il prétendait avoir raison contre Dieu[j]. [3]Sa colère s'enflamma aussi contre les trois amis de Job, parce qu'ils n'avaient pas trouvé de réponse à lui faire et avaient ainsi donné tort à Dieu. [4]Tant qu'ils avaient discuté avec Job, Élihou avait attendu, parce qu'ils étaient plus âgés que lui. [5]Lorsque Élihou vit que ces trois hommes n'avaient plus de réponse à la bouche, sa colère s'enflamma. [6]Élihou, fils de Barakeél, le Bouzite, prit la parole et dit :

Je ne suis pas avancé en âge,
et vous êtes des vieillards;
Aussi la timidité et le respect m'ont-ils empêché
de vous exposer ce que je sais.

7 Je me disais : « Les jours parleront,
le grand âge fera connaître la sagesse. »

8 En réalité, c'est l'esprit de Dieu, dans l'homme,
c'est le souffle du Tout-Puissant qui le rend intelligent;

9 Ce ne sont pas les plus âgés qui sont les plus sages,
ce ne sont pas les vieillards qui discernent ce qui est juste.

10 C'est pourquoi je dis : Écoutez-moi,
je vais moi aussi exposer ce que je sais.

11 Je comptais sur vos discours,
je prêtais l'oreille, attendant de vous de sages raisonnements.

35. « et que — mémoire » *S L* (lis. *yiktôb*). H : et le mémoire [qu']a écrit mon adversaire. **32,** 1. « de se — juste ». G S : car ils le considéraient comme juste. 3. « à Dieu » lis. *hâ'elôhîm*. H : à Job. — Mais cette leçon était, d'après la tradition rabbinique, une « correction des scribes », destinée à écarter du texte sacré une expression jugée blasphématoire. 4. « Tant — attendu » lis. *bedabberâm 'et 'iyyôb*. H : Élihou avait attendu Job en paroles. 8. « l'esprit de Dieu » *Sym* (lis. *rouaḥ 'ēl*). H : l'esprit, lui. 9. « les plus âgés » d'après *G S* (lis. *rabbê yâmîm*). H : les nombreux, ou : les grands [en âge ?]. 10. « Écoutez-moi » *H*[a] *G S L* (lis. *šim'ou*). H : Écoute-moi.

a. Le second hémistiche fait défaut : il doit être tombé ici quelques mots. *b.* Litt. : *Voici mon taw!* Il s'agit du signe en forme de croix, qui représentait la lettre taw, dans l'ancienne écriture phénicienne et hébraïque, et qui fut adopté par les Grecs pour la lettre T. Il faut supposer que, déjà du temps de l'auteur, les illettrés signaient en apposant une croix : on a retrouvé des contrats élamites portant ce signe. *c.* Loin de cacher avec honte les accusations portées contre lui, Job les exposera à la vue de tous, sûr de les réfuter. *d.* Avec une fière assurance, je lui rendrai compte de tous mes actes. *e.* Pour les v. 38-40a, voy. après le v. 12.
f. Il n'a pas été question d'Élihou dans le prologue, où étaient présentés les interlocuteurs de Job. Dans l'épilogue, Dieu ne fait aucune mention de lui, quand il distribue l'éloge et le blâme aux personnages mis en scène dans le poëme. Les explications justifiant son intervention (v. 1-5) sont longues et embarrassées. D'autre part, les discours d'Élihou sont d'une langue beaucoup moins pure et d'un style moins serré que les chapitres précédents. Placés entre l'appel de Job et la réponse du Tout-Puissant, ils interrompent le drame de la manière la plus fâcheuse. Aussi admet-on généralement qu'ils ne sont pas de l'auteur du poëme. Ils ont été introduits par un partisan des idées traditionnelles, qui tenait à ce que la doctrine des rétributions temporelles eût le dernier mot et qui pensait avoir des arguments nouveaux et plus puissants à faire valoir en sa faveur : il insiste, en effet, sur quelques points que les amis de Job avaient négligés ou à peine indiqués. *g.* Dans le reste du livre, ils sont toujours appelés « les amis de Job ». *h.* Litt. : *en ce qu'il se considérait...* *i.* *Bouz*, peuplade apparentée à celle d'Ouç, dont Job habitait le pays (voy. 1, 1 et la note); cf. Gen. 22, 21; Jér. 25, 23. Un *Ram* figure parmi les descendants de Juda, mais ce n'est pas de ce clan qu'il doit s'agir ici. *j.* Litt. : *se prétendait plus juste que Dieu.* On peut traduire aussi : parce qu'il se prétendait juste *devant Dieu.*

12 Dans l'espoir que vous trouveriez les paroles [justes]
je vous écoutais attentivement.
Or, aucun de vous n'a convaincu Job,
aucun n'a répondu à ses arguments.

13 Ne dites donc pas : « Nous avons trouvé la sagesse;
c'est Dieu qui nous a instruits et non pas un homme. »

14 Aussi n'alignerai-je pas des raisonnements comme les vôtres,
et n'est-ce pas avec vos arguments que je lui répondrai.

15 Ils sont consternés, ils ne répondent plus,
les mots leur manquent.

16 Je me suis donc enhardi, puisqu'ils gardent le silence,
puisqu'ils se sont arrêtés et ne répondent plus :

17 Je répondrai moi aussi pour ma part;
je vais moi aussi exposer ce que je sais.

18 Je suis, moi, tout plein de paroles,
l'esprit en mon sein me presse.

19 Il y a dans mon sein comme un vin[a] qui n'aurait pas d'issue
et ferait éclater [même] des outres neuves.

20 Je vais parler pour me soulager;
je vais ouvrir les lèvres, et je répondrai.

21 Mon désir est d'être impartial,
et je ne flatterai personne.

22 Car je ne sais pas flatter :
mon créateur m'enlèverait sur l'heure.

33

1 Cependant, je t'en prie, Job, écoute mes paroles,
prête l'oreille à tout ce que je dirai.

2 Je vais ouvrir la bouche,
ma langue, dans mon palais, va parler.

3 Mon cœur déborde de sages propos,
mes lèvres exprimeront la [vérité] pure.

5b Si tu le peux, réponds-moi;
aligne-toi contre moi, prends position.

6 Vois, je suis ton semblable, et non pas un dieu;
j'ai été formé, moi aussi, d'une poignée d'argile :

4 C'est le souffle de Dieu qui m'a éveillé à la vie,
l'haleine du Tout-Puissant qui m'a animé[c].

7 Aussi ne seras-tu pas devant moi troublé par l'épouvante[d],
le poids de ma main ne saurait t'accabler[e].

8 Or, tu as dit — mes oreilles l'ont entendu
et j'ai perçu le son de tes paroles : —

9 « Je suis pur, sans péché;
je suis net, il n'y a pas en moi d'iniquité.

10 En réalité [Dieu] invente des prétextes pour m'attaquer,
il me considère comme son ennemi[f].

11c. H rattache cet hémistiche au vers précédent. 13. « qui nous a instruits » lis. *'illephânou*. H : qui le chassera. — Texte incertain. 14a. Lis. *'e'erôk* (avec *S*) *ke'ellè* (*G*). H : et il n'a pas aligné vers moi des raisonnements. 16. « Je — enhardi » lis. *wehô'alti*. H : Et j'ai attendu (ou : Et j'attendrais... ?). 18. « Je suis, moi » lis. *'ânôki*. H : Car je suis (mais le vers serait trop court). 19b. Lis. *we'ôbôt* et (avec *L*) *yebaqqêa'*. H : comme des outres neuves [qui] éclate (*sic*), ou : comme... il éclate (mais « sein » est du féminin, en hebreu). **33,** 3. Lis. *yašiq libbi 'imrê da'at*. H : Droiture de mon cœur [sont] mes propos, — et [c'est] la sagesse [que] mes lèvres exprimeront purement. 6. « et — dieu » lis. *lô' 'ēl*. H : par rapport à Dieu. 4. « m'a — vie » *S* (lis. *'ôreratni*). H : m'a fait. 7. « ma main » *G* (lis. *wekappi*, cf. 13, 21a). H : ma pression. 8. « de tes paroles » *G* (lis. *millèkâ*) H : des paroles. 10. « des prétextes » *S* (lis. *tô'ânôt*). H : des oppositions.

a. Litt. : *Mon sein est comme un vin.* *b.* Nous transposons le v. 4 après le v. 6, où il paraît mieux à sa place. *c.* Cf. 32, 8. *d.* Litt. : *Voici, ma terreur ne t'épouvantera pas.* *e.* Allusion à 9, 34b; 13, 21b. *f.* Cf. 13, 24b.

11 Il met mes pieds dans les ceps,
il épie toutes mes démarches[a]. »
12 Comment peux-tu dire : « Je crie, et il ne répond pas,
car Dieu détourne ses regards de l'homme » ?
13 Pourquoi l'accuses-tu
de ne répondre à aucune de tes paroles ?

14 Car Dieu parle d'une manière,
et même de deux[b] — tu n'y fais pas attention : —
15 Par les songes, par les visions de la nuit,
quand un profond sommeil tombe sur les humains[c],
tandis que [l'homme] est assoupi sur sa couche.
16 Alors il fait des révélations aux hommes
et les épouvante par des apparitions effrayantes,
17 Pour détourner les humains de l'injustice
et débarrasser l'homme de son orgueil,
18 Pour préserver son âme de la fosse
et sa vie d'une fin soudaine.

19 Il se sert aussi de la douleur pour l'instruire sur sa couche,
lorsque tous ses membres sont perclus,
20 Lorsqu'il prend en dégoût le pain
et les mets les plus appétissants.
21 Sa chair disparaît par l'effet de l'amaigrissement,
et ses os, qu'on ne voyait pas, sont mis à nu[d].
22 Son âme s'approche de la fosse
et sa vie de ceux qui sont morts.
23 S'il se trouve auprès de lui un ange,
un intercesseur — n'y en eût-il qu'un entre mille, —
Qui explique à l'homme son châtiment,
24 qui le prenne en pitié et qui dise[e] :
« Exempte-le de descendre dans la fosse,
j'ai reçu la rançon de sa vie »,
25 Sa chair retrouve la fraîcheur de la jeunesse,
il revient aux jours de son adolescence.
26 Il prie Dieu, et Dieu le reçoit en grâce,
il lui permet de voir sa face au milieu des cris d'allégresse[f].
Il annonce alors aux autres sa délivrance[g],
27 il chante devant les hommes et dit :

12. Lis. d'après *G* : *hêk tô'mar ṣâ'aqtî welô' 'ânâ kî ma'ălîm 'èlôah.* H : Voici qu'en cela tu n'as pas raison, te répondrai-je ; car Dieu est plus grand que l'homme. G : Comment peux-tu dire : « Je suis juste, et il ne m'a pas répondu ? » Il est éternel celui qui est au-dessus des mortels. 13. « tes paroles » lis. *debârèkâ*. H : ses paroles (celles de l'homme). 14. « tu — attention » lis. *tešourènnâ*. H : on n'y fait pas attention. 16b. Lis. *oubemorâ'im* (avec *G*) *yeḥittèm* (*G Aq S*). H : et il scelle sur leur lien. 17a. « de l'injustice » *G* (lis. *mé'ôšèq*). H : de l'œuvre. 17b. Litt. : « et émonder l'orgueil de l'homme ». Lis. *yekaṣṣéaḥ*. H : et cacher l'orgueil loin de l'homme. 18. « d'une fin soudaine (litt. : de passer en pleine sécurité) » lis. *bešalwâ*. H : de passer dans (par ?) le javelot, ou : dans le canal (menant au Cheôl ?). — Texte très incertain (cf. 36, 12). 19a. Litt. : « Il l'instruit aussi par la douleur... » d'après *G S L* (lis. *weyôkiḥènnou*). H : Il est aussi instruit par la douleur. 19b. Lis. *werôb* (*Hq Theod S L T*) et *'ittêr* (*Theod*). Hq : alors que tous ses os sont solides (?). Hk : lorsque la lutte de ses os est perpétuelle. — Texte incertain. 20. « il (litt. : son [âme] vivante) prend en dégoût » lis. *wezihâmâ*. H : son âme vivante *le* prend en dégoût. 21. « par — l'amaigrissement » lis. *mérâzî*. H : loin de la vue. 22. « Son âme s'approche » lis. *tiqrab*. H : Et son âme s'approcha. « de ceux — morts » lis. *lemô métîm*. H : de ceux qui tuent (les anges exterminateurs ?). 23. « son châtiment » *G* (lis. *mousârô*). H : sa droiture. 24. « qui le — dise » lis. *wîḥounnènnou weyômar*. H : et il le prit... et dit. « Exempte-le » *S L T* cf. v. 28 (lis. *pedêhou*). He : Relâche-le (*perâ'êhou*). H a un mot inconnu. « de sa vie » aj. *naphšô*. Manque en H (le mot est nécessaire pour le rythme). 25. « retrouve la fraîcheur » lis. *yirṭab*. H a un mot inconnu, qu'on a rapproché d'un terme syriaque signifiant « être maigre » ou d'un mot assyrien qui veut dire « se dilater ». 26. « il lui permet de voir » lis. *weyar'êhou*. H : et il vit (ou : fit voir). 26c. Lis. *wibassêr*. H : Et il (Dieu) rendit à l'homme sa justice. 27. « il chante devant » lis. *yâšir*. H : il regarde vers (?). « et dit » lis. *weyômar*. H : et il dit (au passé).

a. Cf. 13, 27. *b*. Par les songes (v. 15-18) et par la souffrance (v. 19 ss.). *c*. Addition d'après 4, 13. *d*. Texte et sens incertains. *e*. A Dieu, sans doute. *f*. Les v. 26-28 décrivent la cérémonie par laquelle le pécheur repentant et pardonné célébrait sa guérison : elle comportait un pèlerinage (c'est ce qu'on appelait « voir la face de Dieu »), le chant d'un psaume d'actions de grâce et certainement aussi un sacrifice (cf. Ps. 107, 17-22). *g*. Litt. : *sa justice*, c'est-àdire sa justification, son salut.

« J'avais péché, j'avais fait fléchir le droit,
mais Dieu ne m'a pas traité comme je le méritais.
28 Il a exempté mon âme d'aller dans la fosse;
elle[a] jouit de la vue de la lumière. »

29 Tout cela Dieu le fait
jusqu'à deux et trois fois pour l'homme,
30 Afin de retirer son âme de la fosse,
en sorte qu'il jouisse de la lumière des vivants.

31 Sois attentif, écoute-moi;
garde le silence, laisse-moi parler.
32 Si tu as quelque chose à dire, réplique-moi[b];
parle, car je désirerais te donner raison.
33 Sinon, écoute-moi;
garde le silence, et je t'enseignerai la sagesse[c].

34 1 Elihou reprit son discours et dit :

2 Sages, écoutez mes discours,
hommes de savoir, prêtez-moi l'oreille,
3 Car l'oreille juge de la valeur des discours,
comme le palais apprécie le goût des aliments[d].
4 Cherchons à discerner ce qui est juste
et à reconnaître entre nous ce qui est bon.

5 Job a dit : « Je suis innocent,
mais Dieu refuse de me rendre justice.
6 Malgré mon bon droit je souffre,
ma plaie est incurable bien que je sois sans péché. »

7 Où y a-t-il un homme comme Job
pour boire la raillerie comme l'eau,
8 Pour aller de pair avec ceux qui pratiquent l'iniquité
et se faire l'allié[e] des méchants?
9 Car il a dit : « L'homme n'a aucun profit
à se plaire auprès de Dieu. »
10 C'est pourquoi, hommes de sens, écoutez-moi : — —
Loin de Dieu la pensée de faire le mal,
loin du Tout-Puissant l'idée de pratiquer l'injustice :
11 Il rend à l'homme selon ses œuvres,
il traite chacun selon sa conduite.
12 Non, certes, Dieu ne commet pas le mal;
le Tout-Puissant ne fait pas fléchir le droit.
13 Qui lui a confié la terre, qui est son œuvre[f],
qui l'a chargé de [gouverner] l'univers[g] ?

27c. Lis. *we'él lô' šiwwâ lî*. H : mais il n'y a pas eu égalité pour moi (?). — Texte incertain. 30. « qu'il jouisse *S* » (lis. *lire'ôt*). H : qu'il soit éclairé. **34,** 3. « des aliments » *Theod S L* cf. 12, 11 (lis. *lô 'ôkèl*). H : pour manger. 6. « je souffre » lis. *'ék'ab*. H : je mens (on interprète : je passe pour un menteur). « ma plaie » lis. *maḥâṣî*. H : ma flèche. 10. « de faire le mal » *G* (lis. *mèrešôa'*). H : du mal. « de pratiquer l'injustice » *G* (lis. *mè'awwél*). H : de l'injustice. 12. « ne commet pas le mal » lis. *yirša'*. H : ne condamne pas. 13. « la terre — œuvre » lis. *'arṣô*. H : vers la terre (?). « qui l'a chargé de (litt. : a mis sur lui) » répéter *'âlâw* après *sâm*. H : qui a mis.

a. Litt. : *ma vivante*, c'est-à-dire mon âme. *b*. C'est-à-dire sans doute : tu me répliqueras après que j'aurai parlé. *c*. Les v. 31-33 annoncent un discours adressé à Job, mais ce qui suit (34, 1-15) est une instruction donnée aux sages, précédée elle-même d'une introduction (v. 1-4). Les v. 31-33 conviendraient bien pour amener la discussion engagée par Élihou avec Job à partir de 34, 16. *d*. Cf. 12, 11. *e*. Litt. : *marcher avec*. Ce n'est pas qu'il les fréquente, mais par ses théories il justifie leur conduite. *f*. Litt. : *sa terre*; cf. Prov. 8, 31; Job 37, 12. *g*. Puisque l'univers est sa propriété personnelle et se trouve sous son entière dépendance, Dieu ne peut que le gouverner avec justice : ainsi un souverain absolu identifie ses intérêts avec ceux de son royaume.

14 S'il retirait à lui son cœur[a] son souffle,
et faisait revenir à lui son haleine,
15 Toutes les créatures[b] expireraient à la fois,
et l'homme retournerait à la terre.

16 Si tu as de l'intelligence, écoute ceci;
prête l'oreille au son de mes paroles :
17 Est-ce que vraiment un ennemi de la justice pourrait gouverner ?
ou bien condamnerais-tu le Juste, le Puissant,
18 Qui dit au roi : « Scélérat[c] ! »
et aux princes : « Impie ! »,
19 Qui n'a pas de complaisance pour les grands[d]
et ne favorise pas le riche au détriment du pauvre,
car ils sont tous l'œuvre de ses mains[e] ?
20 Ils meurent soudain, au milieu de la nuit[f].
Il frappe les riches, et ils disparaissent,
il dépose le puissant sans le secours d'aucune main.
21 Car il a les yeux sur la conduite de l'homme,
et il observe tous ses pas.
22 Il n'est pas de ténèbres ni d'ombre épaisse
où puissent se cacher ceux qui pratiquent l'iniquité :
23 En effet, il n'est pas fixé de jour à l'homme
pour comparaître en justice devant Dieu :
24 Il brise les puissants sans enquête
et il en met d'autres à leur place.
25 . . . .[g]
Il les renverse de nuit, et ils sont écrasés
26 . . .[h] il les frappe [en les précipitant] au séjour des ombres.
27 C'est qu'ils se sont détournés de lui
et ont méconnu toutes ses voies;
28 Ils ont fait ainsi monter vers lui le cri du pauvre,
et il a entendu le cri des malheureux.

29 S'il reste inactif, qui le condamnera ?
s'il cache sa face, qui le blâmera ?
. . . .[i]
30
31 Si quelqu'un dit à Dieu :
« Je me suis laissé séduire, je ne pécherai plus;
32 . . . .[j] toi, enseigne-moi;
si j'ai fait le mal, je ne recommencerai pas »,

14. « retirait » H[a] (Or) cf. G S (lis. yâšib). H : appliquait. « son souffle » en H est rattaché au membre suiv. (son souffle et son haleine). 16. « Si — intelligence » G S L T (lis. binôtâ). H : Si sois intelligent ! 18. « Qui dit » G S L (lis. hâ'ômêr). H : Est-ce qu['il est permis de] dire (?). 20. « au milieu » lis. ḥâṣôt. H : *et* au milieu. « Il frappe les riches » lis. *yigca' šô'îm*. H : Sont troublés le peuple. « il dépose » lis. *weyâsir*. H : ils déposeront. 23. « il n'est — à » lis. *yousam mô'êd*. H : il ne fixe pas [ses regards ?] encore [une fois ?] sur. 25. « Il les renverse » S (lis. *yahaphkêm*). H : Et il a renversé. 26. « des ombres » lis. *rephâ'îm*. H : des voyants. — Texte très incertain. 29. « reste inactif » lis. *yišqôṭ*. H : même sens, ou : accorde du repos. « le blâmera » lis. *yeyasserènnou*. H : le contemplera. 31. « Si — Dieu » lis. *'ĕlôah 'âmar*. H : S[il y a] à Dieu celui qui dit. « Je me suis laissé séduire » lis. *niššêtî*. H : J'ai porté. « plus » aj. *'ôd*. En H le 1er mot du v. 32, *bil'âdê*, paraît formé des deux dernières consonnes du mot « pécherai » et de *'ôd*. — Texte très incertain.

a. Le texte actuel résulte, semble-t-il, de la combinaison de deux variantes : « s'il retirait à lui son souffle » et « s'il appliquait à lui son cœur », c'est-à-dire sans doute : s'il ne pensait qu'à lui-même. Voy. note crit. *b*. Litt. : *Toute chair*. *c*. Hébreu *beliyya'al*. Voy. note sur Ps. 18, 5. *d*. Cf. Lév. 19, 15 et la note. *e*. Ce 3e membre, où la pensée dévie, est peut-être une réflexion marginale. *f*. Ce membre, qui trouble le rythme et la suite des idées, est probablement une glose se rapportant au vers suivant. *g*. Litt. : *C'est pourquoi il connaît leurs œuvres*. C'est sans doute une réflexion sur le v. 24. Le mot pour « œuvres » est araméen. *h*. En tête du v. 26, le texte ajoute : *à la place des méchants*. Ce doit être une glose marginale expliquant « à leur place » du v. 24. *i*. Texte altéré : *Et sur une nation et sur l'homme ensemble*, 30 *pour que ne règne pas un homme impie d'entre les pièges du peuple*. *j*. Litt. : *Hors de [ce que] je vois*.

33 Est-ce qu'à ton avis il doit punir ?
. . . .[a]
C'est à toi de choisir, non pas à moi;
ce que tu prétends savoir, dis-le[b] !
34 Les gens sensés me diront,
ainsi que l'homme sage qui m'écoute :
35 « Job ne parle pas suivant la raison,
et ses propos manquent d'intelligence;
36 Je t'en prie, examine Job jusqu'au bout,
puisque ses réponses sont comme celles des méchants,
37 Car il ajoute à ses péchés la rébellion . . . .[c],
il multiplie ses propos contre Dieu. »

35 1 Élihou reprit son discours et dit :
2 T'imagines-tu avoir raison,
penses-tu : « C'est ma justification devant Dieu »,
3 Quand tu dis : « A quoi cela me sert-il ?
quel avantage ai-je à ne pas pécher ? »
4 Moi, je vais te répondre
et à tes amis en même temps.

5 Contemple les cieux et regarde;
vois les nuées : comme elles sont au-dessus de toi !
6 Si tu pèches, quel tort lui causes-tu[d] ?
et si tes fautes se multiplient, quel mal lui fais-tu ?
7 Si tu es juste, quel avantage lui procures-tu,
ou que reçoit-il de ta main ?
8 Ta méchanceté n'est [nuisible] qu'à l'homme, ton semblable,
et ta justice n'est [utile] qu'à un fils d'homme.

9 Sous le poids de l'oppression on gémit,
on crie sous le poing des grands.
10 Mais nul ne dit : « Où est Dieu, mon créateur,
qui inspire des chants de louange en pleine nuit,
11 Qui nous fait plus instruits que les bêtes sauvages
et plus sages que les oiseaux des cieux[e] ? »
12 Alors on crie — mais sans qu'il réponde —
à cause de l'orgueil des méchants.
13 Dieu n'écoute pas ce qui n'est que vain [gémissement];
le Tout-Puissant n'a pas pour ces plaintes un regard.
14 Encore moins [prête-t-il attention] quand tu dis que tu ne le vois pas,
que ta cause est devant lui et que tu l'attends,
15 Que maintenant sa colère ne punit pas
et qu'il ne se soucie guère du péché.

36a. Lis. *bî behan*. H : Mon père (?), que Job soit examiné sans trêve ! 36b. « comme celles des méchants » H[a] G (lis. *ke'anšê*). H : parmi les méchants. **35**, 3. « me » lis. *lî*. H : te. « à ne pas pécher » lis. *mêḥiṭṭô'tî*. H : (loin ?) de mon péché. 14. « ta cause » lis. *dînekâ*. H : la cause. « tu l'attends » lis. *wetitḥôlêl* ou *wetôḥêl*. H : tu es angoissé à son sujet (?). 15. « Que maintenant » d'après S L (lis. *wekî 'attâ*). H : Et maintenant, parce que... « ne punit pas » *Theod Sym* (lis. *'ên pôqêd*). H : n'a rien puni. « du péché » *Theod Sym L* (lis. *bephèša'*). H a un mot inconnu, qu'on traduit par « orgueil », « folie », « opulence », etc. — Texte incertain.

a. Litt. : *car tu as rejeté*. *b*. Dans ce morceau très altéré (v. 29-33), Élihou paraît objecter à Job que l'impunité où Dieu laisse le pécheur s'explique souvent par la repentance du coupable. Job prétend-il que Dieu devrait punir quand même ? *c*. Le texte a ici deux mots inintelligibles, qui sont en excès dans le vers : *il bat* [*des mains*] *entre nous*. *d*. Cf. 7, 20. *e*. Le sens paraît être : Le maheureux devrait se souvenir que Dieu est capable de faire succéder brusquement la joie de la délivrance aux ténèbres de l'adversité. Nous devrions avoir plus d'intelligence que les animaux : dans la douleur, ils ne savent que gémir ; mais nous, nous connaissons celui qui pourrait nous délivrer. D'autres entendent : il nous instruit *par* les bêtes... c'est-à-dire par la protection qu'il accorde aux bêtes sauvages et aux oiseaux, qu'il nourrit (Ps. 104, 27-25, cf. 21).

16 C'est pour de vains propos que Job ouvre la bouche;
il fait de grands discours, dépourvus de sagesse.

36 1 Élihou poursuivit :

2 Attends un peu, et je t'instruirai,
car j'ai encore des arguments pour la cause de Dieu.
3 J'irai chercher ma science au loin[a]
pour justifier mon créateur.
4 En vérité, mes paroles ne sont pas des mensonges ;
c'est un homme d'une science accomplie que tu as devant toi.

5 Dieu rejette le cœur orgueilleux,
6 il ne laisse pas vivre le méchant;
Mais il fait droit aux malheureux,
7 il ne refuse pas justice à l'innocent.
Il avait mis des rois sur le trône
et les y avait fait asseoir pour toujours, mais ils se sont enorgueillis[b].
8 Alors, il les a liés avec des chaînes[c];
ils ont été pris dans les liens du malheur.
9 Il leur a dénoncé leurs œuvres
et les péchés d'orgueil qu'ils avaient commis;
10 Il leur a fait entendre un avertissement
et leur a ordonné de se détourner du mal.
11 S'ils écoutent et obéissent,
ils achèvent leurs jours dans le bonheur
et leurs années dans les délices[d];
12 Sinon, ils périssent soudain,
ils expirent à l'improviste[e].
13 Ceux dont le cœur est impie, la colère [de Dieu] les anéantit;
ils ne sont pas délivrés, lorsqu'il les enchaîne.
14 Ils meurent[f] en pleine jeunesse,
et leur vie [s'éteint] comme celle des hiérodules[g].

15 Dieu sauve le malheureux par sa misère [même];
il l'avertit par l'oppression qu'il endure.
16-20 . . . .[h]
21 Garde-toi de te tourner vers l'iniquité,
préférant l'injustice à la souffrance.

22 Vois ! Dieu est sublime par sa force;
qui s'entend comme lui à donner des leçons ?
23 Qui lui a assigné la voie qu'il doit suivre ?
et qui lui a [jamais] dit : « Tu as mal agi » ?

36, 2. « j'ai » aj. *ll*. H : il y a. 5. « Dieu — orgueilleux (litt. le puissant de cœur) » lis. *hên 'êl yim'as kabbîr lêb*. H : Dieu est puissant, et il ne rejette pas, puissant [par] la force du cœur. 7. « justice (litt. son droit) » lis. *dînô*. H : ses yeux. « Il — asseoir » lis. *šât* au lieu de *we'êt*. H : Et des rois (ou : Et avec des rois) sur le trône, — et il les fit asseoir... — Texte très incertain. 8. « Alors — liés » lis. *'âz ya'asrêm*. H : Et s'ils [sont] liés. — Texte incertain. 12. « Sinon » suppr. *yišme'ou* (pour le rythme). H : S'ils n'écoutent pas. « soudain » lis. *bešelwâ* (cf. 33, 18). H : par un trait (?). 13. « la colère [de Dieu] les anéantit » lis. *yašmîd*. H : mettent colère (?). — Texte très incertain. « ne sont pas délivrés » lis. *yiwwâše'ou*. H : ne crient pas. — Texte très incertain. 14. « comme celle des hiérodules » *T* (lis. *kaqqedêšîm*). H : parmi les h. 15. « l'avertit (litt. : ouvre son oreille) » *L* (lis. *'oznô*). H : leur oreille. 21. « l'injustice » lis *'awlâ*. H : celle-ci (?).

a. Élihou veut dire sans doute qu'il va produire des raisons inédites. *b.* Avec le texte massorétique (voy. note crit.) on peut entendre : Avec des rois sur le trône, — il les fait asseoir (les malheureux et l'innocent du v. précéd.) pour toujours, afin qu'ils soient élevés. *c.* Allusion à des histoires comme celles de Manassé (2 Chron. 33, 11-13, 19) et de Nabuchodonosor (Dan. 4). *d.* Ces mots, en excès dans le vers, paraissent être un commentaire ou une variante de ceux qui précèdent. *e.* Litt. : *sans le savoir*. D'autres entendent : faute de savoir.

f. Litt. : *leur âme meurt*. *g.* Il s'agit des prostitués sacrés, voués par leur vice à une mort précoce. *h.* Ce passage est si gravement altéré qu'il est impossible d'en saisir même le sens général. En voici la traduction littérale : [16] *Il t'a séduit* (ou : *Il te séduira*) *aussi de la bouche de la détresse* (?) *— largeur; pas d'étroitesse sous elle — et le repos de sa table chargée de graisse* (c'est-à-dire : de mets succulents). [17] *Et du procès du méchant tu as été plein ; — procès et jugement saisiront.* [18] *Car la colère, de peur qu'il ne te séduise dans le châtiment* (?); *— et que la grandeur de la rançon ne t'égare pas !* [19] *Estimera-t-il ton cri non dans la détresse — et tous les efforts de force ? —* [20] *N'aspire pas à la nuit — pour que des peuples montent à leur place* (?).

24 Songe [plutôt] à magnifier son œuvre,
que les humains célèbrent dans leurs chants.
25 Tous les hommes la contemplent,
le mortel la considère à distance.

26 Vois ! Dieu est trop grand pour que nous puissions le connaître ;
le nombre de ses années est incalculable.
27 Il tire des gouttes de la mer,
il les tamise, pour les faire tomber en pluie, de son brouillard[a] ;
28 Les nuages les laissent couler
et les distillent sur la foule des hommes.
31 C'est par leur moyen qu'il nourrit les peuples,
donnant des aliments en abondance[b].
29 Qui comprendra le déploiement de la nuée,
le fracas dont retentit sa tente[c] ?
30 Vois ! il étend sur elle son brouillard
et couvre les cimes des montagnes.
32-33 . . . .[d]

37 1 A ce spectacle mon cœur tremble,
il bondit hors de sa place.
2 Écoutez, écoutez le fracas de sa voix,
le grondement qui sort de sa bouche.
3 Il le déchaîne sous toute l'étendue des cieux,
et sa lumière[e] [brille] jusqu'aux extrémités de la terre.
4 Aussitôt après sa voix rugit;
il tonne de sa voix majestueuse.
Il n'a pas retenu les éclairs,
quand on entend sa voix.

5 Dieu nous fait voir des merveilles,
il accomplit de grandes choses que nous ne pouvons comprendre.
6 Il dit à la neige : « Tombe sur la terre ! »
à la pluie et à l'averse : « Soyez fortes ! »
7 Il met tous les hommes sous scellé[f],
afin que tous les mortels reconnaissent son action.
8 La bête sauvage aussi rentre dans son repaire
et se tapit dans son gîte.
9 De la Chambre [du Sud][g] vient l'ouragan,
et des Hyades[h], le froid.

27a. Lis. *neṭâphîm miyyâm*. H : Il tire des gouttes d'eau. 27b. Lis. *yezouqqêm* et *mê'êdô*. H : elles sont tamisées... pour son brouillard. 31. « nourrit » lis. *yâzoun*. H : juge. 29. « Qui comprendra » *S* (lis. *oumî*). H : Aussi s'il comprendra (Comprendra-t-on aussi ?). 30. « sur elle » lis. *'âlèhâ*. H : sur lui. « son brouillard » d'après *Theod* (lis. *'êdô*). H : sa lumière. « les cimes des montagnes » lis. *werâ'šê hârîm*. H : les racines de la mer. — Le texte du verset est fort incertain. **37,** 4. « sa voix » *H*[a] (lis. *qôlô*). H : une voix. « Il — éclairs » lis. *'iqqêb berâqîm*. H : Il ne les retient pas (le vers est trop court). — Texte très incertain. 5a. Lis. *yar'ênou 'êl* et suppr. *beqôlô*. H : Dieu tonne de sa voix merveilleusement. 6b. Lis. *legèšèm oumâṭâr tâ'ôzzou*. H : et [de même à la ?] pluie d'averse, et pluie d'averses de sa force. 7a. Litt. : « Il scelle derrière tous les hommes » lis. *be'ad*. H : Il scelle sur la main de tous les hommes. 7b. *S* (lis. *'ănâšîm*). H : afin que tous les mortels de son œuvre (c'est-à-dire : qu'il a faits ?) connaissent. 8. « rentre » lis. *wetâbô'*. H : rentra.

a. Le mot hébreu est de sens douteux. *b.* Nous transposons ici ce verset : le pronom du début, *bâm* (par elles, par leur moyen), ne peut se rapporter qu'aux « gouttes » du v. 27.

c. Le ciel, où gronde le tonnerre. *d.* Texte altéré : *La lumière cache* (ou *couvre*) *les paumes, — et il donne des ordres à elle* (pas à la lumière, qui est du masculin en hébreu) *contre celui qui vient à la rencontre* (le mot hébreu désigne d'ordinaire ceux qui s'approchent pour intercéder). [33] *Son grondement* (?) *l'annonce ; — le troupeau aussi* [*annonce* ?] *celui qui monte.* *e.* Il s'agit des éclairs. *f.* Par le froid et la pluie, il les contraint à s'enfermer dans leurs maisons. *g.* Voy. 9, 9 et la note. *h.* Les *Hyades*, c'est-à-dire les Pluvieuses, étoiles de la constellation du Taureau, passaient, chez les Arabes comme chez les Grecs, pour provoquer la pluie (cf. Jug. 5, 20 et note c sur Jug. 5, 21). Selon d'autres, il s'agirait de la Grande Ourse, du Bouvier ou d'une étoile du Scorpion; ou bien ce seraient « les vents qui dispersent », c'est-à-dire les vents du nord (cf. *Coran*, sourate 51, 1, selon l'interprétation ordinaire). D'après une autre hypothèse, le v. signifierait : « De la chambre [des vents : cf. Ps. 135, 7] vient l'ouragan et de greniers (lis. *oumimmezâwîm* : cf. Ps. 144, 13) le froid. »

10 Sous le souffle de Dieu la glace se forme,
et l'étendue des eaux est emprisonnée[a].
11 La nuée projette aussi l'éclair;
le nuage lance en tout sens sa foudre[b],
12 Et celle-ci circule en tournoyant
sous sa direction pour accomplir tout ce qu'il leur ordonne[c] à la surface du [monde, à terre[d].
13 . . . .[e]

14 Écoute ceci, Job, arrête-toi
et considère les merveilles de Dieu.
15 Comprends-tu quand Dieu . . . .[f]
et fait briller la lumière de sa nuée[g] ?
16 Comprends-tu la suspension en équilibre des nuages,
œuvre merveilleuse de celui dont la science est parfaite,...
17 Toi dont les vêtements sont brûlants,
quand la terre est dans la torpeur au [souffle du vent du] midi[h] ?...
18 Saurais-tu comme lui battre au marteau les cieux
[pour les rendre] solides comme un miroir de métal fondu ?...
19 Fais-nous connaître ce que nous pourrions lui dire;
nous ne saurions argumenter, à cause de [nos] ténèbres.
20 . . . .[i]
21 Et maintenant on ne voit pas la lumière,
obscurcie[j] par les nuages;
Mais le vent vient-il à passer, il les balaie ;
du nord arrive la lumière...
22 Une splendeur redoutable enveloppe Dieu :
le Tout-Puissant, nous ne pouvons l'atteindre !
23 Grand par la force et l'équité,
grand par la justice, il n'opprime [personne].
24 Aussi les humains doivent-ils le révérer :
à lui la vénération de tous les hommes au cœur sage !

Discours de Yahvé et réponses de Job (38, 1-42, 6).

38 [1] Yahvé répondit à Job du sein de la tempête; il dit :
2 Qui est celui qui obscurcit le plan [divin]
par des paroles sans intelligence ?
3 Ceins tes reins comme un brave;
je t'interrogerai, et tu m'instruiras.

4 Où étais-tu quand j'ai fondé la terre ?
Parle, si tu es informé.
5 Qui en a fixé les mesures ? [Dis-le], car tu le sais[k] !
ou qui a tendu sur elle le cordeau ?

10. « la glace se forme » *Sym S T* (lis. *youttan*). H : il forme. 11. Lis. *bârâq* et *'ânân*. H : Il charge aussi d'humidité (?) la nuée, — il disperse le nuage de sa lumière (c'est-à-dire : son nuage lumineux ?). 22. « la lumière » lis. *zôhar*. H : l'or. — Texte très incertain. 23c. Lis., avec *S*, *rab*. H : il n'opprime pas la grandeur de la justice. 24a. *G S L* (lis. *yirâ'ouhou*). H : Aussi les humains le révèrent. 24b. « à lui la vénération de » cf. *G S* (lis. *lô yir'at*). H : il ne regarde pas. **38**, 3. « un brave » *S T* (lis. *gibbôr*). H : un homme.

a. Selon d'autres : entre en fusion. *b*. Litt. : *sa lumière*. *c*. Glose. Il y est question des éclairs (au pluriel) et non plus de la foudre. *d*. Glose explicative. Le texte des v. 11-12 est fort incertain. *e*. Litt. : *Soit comme fléau, soit* (?) *pour sa terre, — soit comme grâce il lui fait atteindre* [*son but* ?]. *f*. Texte altéré. H : *met sur eux*. G : a posé ses œuvres. L : a commandé aux averses. *g*. L'éclair. *h*. Par suite d'altérations, d'interversions ou d'omissions, les v. 17-24 forment une suite de phrases dont on n'aperçoit plus le lien. *i*. Litt. : *Lui sera-t-il raconté quand je parle ?* (ou peut-être : *Lui dira-t-on : « Je veux parler ? »*) — *ou un homme dira-t-il qu'il soit anéanti* (c'est-à-dire, explique-t-on, réclamera-t-il sa propre perte en se permettant de critiquer Dieu) ? *j*. C'est le sens du mot en araméen. D'autres entendent, d'après la signification habituelle de la racine en hébreu : « brillante au milieu des nuages ». *k*. Ironique (cf. v. 21).

6 Sur quoi s'appuyent les socles qui la soutiennent,
ou qui a posé sa pierre d'angle,
7 Quand les étoiles du matin poussaient en chœur des cris de joie
et tous les fils de Dieu[a] des acclamations ?
8 Qui a enfermé la mer derrière des portes,
quand elle jaillit, s'élançant du sein maternel[b],
9 Quand je fis des nuées son vêtement
et des nuages sombres ses langes[c],
10 Quand je plaçai autour d'elle une limite,
que j'[y] posai des verrous et des vantaux
11 Et que je dis : « Jusqu'ici tu viendras[d], mais pas plus loin;
ici se brisera l'orgueil de tes flots » ?

12 As-tu jamais de ta vie donné des ordres au matin,
as-tu indiqué sa place à l'aurore,
13 Pour qu'elle saisisse les bords de la terre
et qu'elle en secoue les méchants[e] ?
14 [La terre alors] se transforme comme l'argile sous un cachet[f],
et se teint comme un vêtement[g].
15 Les méchants sont privés de leur lumière[h],
et le bras levé[i] est brisé.

16 As-tu pénétré jusqu'aux sources de la mer
et t'es-tu promené dans les profondeurs de l'abîme ?
17 Les portes de la mort te sont-elles apparues ?
as-tu vu les portiers [du royaume] des ténèbres[k] ?
18 As-tu embrassé du regard les étendues terrestres ?
Dis-le, si tu sais tout cela.

19 Quelle est la route où habite la lumière,
et l'obscurité, en quel lieu réside-t-elle,
20 Pour que tu ailles les prendre dans leur domaine
et les ramener [ensuite] sur les sentiers de leur demeure !
21 Tu le sais, car alors[l] tu étais né,
et le nombre de tes jours est grand !

22 As-tu pénétré dans les réserves de neige,
as-tu visité les réserves de grêle,
23 Que j'ai ménagées pour les temps de détresse,
pour les jours de lutte et de bataille[m] ?
24 Par quelle voie le brouillard se diffuse-t-il
et le vent d'orient se distribue-t-il sur la terre ?

8. « Qui a enfermé » *L* (lis. *mî sâk*). H : Et a enfermé (suite de la phrase du v. 6). 10a. Lis. *wâ'âsob* (*L*) et *ḥôq* (*G S*). H : Quand je brisai sur elle ma limite (ou : ma loi). 11. « se brisera l'orgueil » d'après *G L* (lis. *yiššâbêr ge'ôn*). H : il mettra dans l'orgueil (?). 14. « et se teint » lis. *wetiṣṭabba'*. H : et ils se présentent. 17. « les portiers » *G* (lis. *šô'ărê*). H répète : les portes. 20. « les ramener [ensuite] sur » lis. *tebî'ènnou*. H : comprendre. 24. « le brouillard » lis. *'êd*. H : la lumière. — Texte incertain.

a. Cf. Gen. 6, 2 et la note. *b*. Le grand abîme souterrain, cf. Gen. 7, 11 et la note. *c*. Allusion aux ténèbres qui couvraient la mer primitive (Gen. 1, 2). *d*. Le vers est trop long; un mot doit avoir été ajouté. *e*. Quand paraît l'aurore, les méchants se hâtent de fuir : telle la poussière qui s'échappe d'un tapis quand on le secoue en le saisissant par les bords. *f*. On employait parfois la glaise au lieu de cire. Souvent aussi le potier imprimait un sceau sur l'anse des vases. *g*. La lumière, en se répandant sur la terre, semble y créer le relief et la couleur. *h*. La lumière des méchants, c'est la nuit (cf. 24, 17). *i*. Pour le crime. *j*. D'après les Hébreux, l'eau de la mer, comme celle des fleuves, provenait de sources alimentées par un bassin souterrain, « l'abîme » ; cf. 28, 11 ; Gen. 7, 11 ; 8, 2 et les notes. *k*. D'après le mythe babylonien de la descente d'Ichtar aux Enfers, la cité souterraine avait sept enceintes, dont les portes étaient surveillées par un gardien, le génie de la peste. Les Égyptiens aussi parlaient de portes fermant les divers compartiments du monde souterrain (cf. Paul Humbert, *Recherches*, p. 97). *l*. Lors de la création, évidemment. Le v. 21 se trouvait peut-être originairement à la fin d'une strophe où il en était parlé explicitement, p. ex. 8-11. *m*. Cf. Ex. 9, 20-26 ; Jos. 10, 11 ; Jug. 5, 4-5, 20-21 ; Es. 28, 17 ; 30, 30 et les notes.

25 Qui a ouvert un canal aux averses
et une route à l'éclair[a],
26 Pour faire pleuvoir sur une terre inhabitée,
sur le désert où il n'y a pas un être humain[b],
27 Pour abreuver des lieux désolés et dévastés,
et faire germer l'herbe sur un sol aride ?

28 La pluie a-t-elle un père ?
ou qui engendre les gouttes de rosée ?
29 Du sein de qui sort la glace,
et le givre du ciel, qui l'enfante ?
30 Les eaux figées deviennent comme de la pierre.
et la surface de l'abîme se prend.

31 Resserres-tu les liens des Pléiades
ou relâches-tu les cordes d'Orion[c] ?
32 Fais-tu sortir en son temps le Bouvier[d]
et conduis-tu la Grande Ourse avec ses petits[e] ?
33 Connais-tu les lois des cieux ?
établis-tu ton empire sur la terre[f] ?

34 Élèves-tu ta voix vers les nuages,
et la masse des eaux t'obéit-elle ?
35 Les éclairs partent-ils, lorsque tu les envoies,
et te disent-ils : « Nous voici » ?
36 Qui a mis de la sagesse dans les nuées[g]
et de l'intelligence dans le météore[h] ?

37 Qui étend les nuages avec sagesse
et qui incline les urnes des cieux,
38 En sorte que la terre soit coulée comme de la fonte
et que les mottes s'agglomèrent ?

39 Chasses-tu la proie pour la lionne
et assouvis-tu l'appétit des jeunes lions,
40 Quand ils se tapissent dans leurs gîtes
et qu'ils s'embusquent dans le fourré ?

41 Qui prépare au corbeau sa pâture,
quand ses petits crient vers Dieu[i], — —[j]
quand ils errent sans nourriture[k] ?

39

1 Connais-tu la manière dont les bouquetins des rochers font leurs petits ?
as-tu observé les biches en gésine ?

27. « l'herbe — aride » lis. *miṣṣiyyâ*. H : le lieu d'origine de l'herbe. 30. « figées deviennent » lis. *yitḥammâ'ou*. H : se cachent. 31. « les liens » lis. *ma'ănaddôt*. H : les délices (?). 33. « ton empire » lis. *misṭâreka*. H : son empire (de qui ?). 34. « t'obéit-elle ? » *G* (lis. *ta'ănèkkâ*). H : te couvre-t-elle ? 37. « étend » lis. *ṣiphrôs*. H : compte. — Texte incertain.

a. Cf 28, 26b. *b*. Le poète affirme, contrairement à l'opinion dominante de l'antiquité, que le monde n'a pas été fait pour le seul avantage de l'homme (cf. 38, 39-39, 30). *c*. C'est-à-dire sans doute : es-tu capable de modifier les distances qui séparent les étoiles composant les diverses constellations ? — Voy. 37, 9; 9, 9 et la note. *d*. Selon d'autres, les signes du Zodiaque (G, T), la Grande Ourse (S), les Hyades, Lucifer (L). *e*. Selon d'autres, les Pléiades, ou Aldébaran et les autres Hyades (cf. L sur Job 9, 9). *f*. L'idée est sans doute : « et établis-tu *ainsi* ton empire sur la terre », en vertu de cet axiome, fondement de l'astrologie, que ce qui se passe au ciel commande ce qui se produit sur terre. *g*. Litt. : *l'enduit* (du ciel ?). Traduction très incertaine. Selon d'autres « reins », « araignées », « ibis », « Thôt » (nom du dieu égyptien de la sagesse et de la planète Saturne). *h*. Sens très douteux. Selon d'autres « raison », « coq » ou le nom d'une planète (Mercure?). *i*. Cf. Ps. 147, 9 et 104, 21. *j*. Il manque probablement ici quelques mots formant le premier membre du vers suivant : « ils errent » ne peut se rapporter ni au corbeau (singulier), ni à ses petits, qui sont encore au nid. *k*. Les v. 39-41 sont parfois rattachés au ch. 39 (Segond, version synodale). Nous suivons le numérotage de la Bible hébraïque et de la Vulgate.

2 As-tu compté les mois de leur gestation
et sais-tu le moment où elles faonnent ?
3 Elles s'accroupissent, mettent bas leurs petits ;
elles sont délivrées de leurs douleurs.
4 Leurs faons prennent de la force et grandissent en pleins champs,
ils partent et ne reviennent plus vers leurs mères.

5 Qui a lâché l'onagre en liberté,
et qui a rompu les liens de l'âne sauvage ?
6 J'ai fait du désert sa demeure
et du steppe salé son habitation.
7 Il se rit du tumulte de la ville,
il n'entend pas les vociférations d'un conducteur.
8 Il explore les montagnes, son pâturage,
il recherche la moindre trace de verdure.

9 Le bœuf sauvage[a] consent-il à te servir ?
passe-t-il la nuit auprès de ta crèche ?
10 Attaches-tu une corde à son cou,
et traîne-t-il derrière toi la herse sur les sillons ?
11 Te fies-tu à lui parce que sa force est grande,
et lui laisses-tu le soin de tes travaux ?
12 Comptes-tu sur lui pour revenir
et amasser ton grain sur ton aire ?

13 L'aile des autruches bat allégrement
. . . .[b]
14 Car elle abandonne ses œufs à la terre
et les laisse chauffer sur le sol[c],
15 Oubliant qu'un pied peut les fouler
et que les bêtes sauvages peuvent les écraser.
16 Elle est dure pour ses petits, comme s'ils n'étaient pas à elle ;
que ses peines[d] soient vaines, elle ne s'en effraie pas.
17 Car Dieu lui a fait oublier la sagesse
et ne lui a pas donné part à l'intelligence.
18 . . . .,[e]
elle se rit du cheval et de son cavalier[f].

19 Est-ce toi qui donnes la vigueur au cheval,
qui revêts son cou d'une crinière[g],
20 Qui le fais bondir comme la sauterelle ?
Qu'il est terrible quand il s'ébroue fièrement !

39, 3. « mettent bas » lis. *tephallèṭnâ*. H : fendent. 8a. *Theod L T* (lis. *yâtour*). H : L'exploration des montagnes est sa pâture (?). 10. Lis., d'après *G S*, *hătiqšôr be'onqô 'ăbôt* et, avec *G*, *telâmim* (au lieu de *'ămâqim*). H : Attaches-tu le bœuf sauvage au sillon (avec ?) sa corde, et traîne-t-il derrière toi la herse dans les vallées ? — Texte incertain. 12. « pour — aire » lis. *yâšoub* (*Hk*) *wezar'ăkâ legornekâ*. Hq : pour qu'il ramène ton grain — et amasse ton aire. 13. « des autruches » lis. peut-être *ye'ênim*. H a un mot inconnu. — Le texte de 13a est incertain. 16. « Elle est dure » *H** (lis. *taqšiaḥ*). H : Il est dur. « comme — à elle » lis. *kelô'*. H : [les tenant] pour [n'être] pas à elle (?).

a. L'aurochs, ou, selon d'autres, une antilope de la taille du bœuf, appelée leucoryx. *b*. Texte altéré : *il n'y a pas d'aile pieuse ni de plumage*. Le texte du 1er membre est déjà fort incertain (voy. note crit.). *c*. La croyance populaire exprimée ici vient peut-être de ce que la femelle de l'autruche quitte souvent ses œufs dans les premiers temps qui suivent la ponte, et s'enfuit toujours quand elle est menacée ; mais elle revient ensuite pour couver : les chasseurs en profitent même pour l'abattre. *d*. La peine qu'elle a eue de pondre ses œufs. *e*. Texte probablement altéré : *Au temps* [où ?] *elle s'élève* (?) *en haut*. *f*. La strophe sur l'autruche n'a pas, comme les autres, la forme d'une question posée à Job. De plus, elle insiste surtout sur la stupidité de cet animal, non sur ses qualités ou le mystère qui enveloppe son existence. Aussi a-t-on souvent pensé que ce passage ne faisait pas originairement partie du poème, d'autant plus qu'il ne figurait pas dans le texte primitif de la version des Septante, et qu'il y est parlé de Dieu à la 3e personne (v. 17). *g*. Sens probable du mot hébreu, qui ne se trouve qu'ici.

21 Il creuse le sol dans la vallée et se réjouit;
plein de force, il s'élance au-devant des armes.
22 Il se rit de la peur, rien ne l'épouvante:
il ne recule pas devant l'épée.
23 Sur lui résonnent le carquois,
la lance étincelante et le javelot.
24a Frémissant d'impatience, il dévore l'espace
25b et de loin flaire la bataille.
24b Il ne tient pas en place quand il entend le son du cor,
25a Il dit Ha ! chaque fois qu'il entend le cor[a],
25c l'appel des chefs et les cris de guerre.

26 Est-ce grâce à ta sagacité que l'épervier prend son vol[b],
qu'il étend ses ailes vers le sud?
27 Est-ce sur ton ordre que le vautour[c] s'élève,
qu'il place son aire sur les montagnes?
28 Il habite les rochers et y passe la nuit,
sur une pointe rocheuse, dans un repaire inexpugnable.
29 De là il épie sa proie;
de loin ses yeux l'aperçoivent.
30 Ses petits s'abreuvent de sang:
où il y a des cadavres, il est présent.

31[d] Yahvé répondit à Job; il dit[e]:

32 Que celui qui plaide contre le Tout-Puissant présente ses critiques!
que l'accusateur de Dieu réponde!

33 Job répondit à Yahvé; il dit:

34 Moi qui pèse si peu, que te répondrai-je?
je mets ma main sur ma bouche.
35 J'ai parlé une fois... je ne recommencerai pas,
deux fois... je n'ajouterai rien.

40 1 Yahvé répondit à Job du sein de la tempête; il dit:

2 Ceins tes reins comme un brave;
je t'interrogerai, et tu m'instruiras[f].
3 Veux-tu donc réduire à néant mon bon droit,
me condamner pour te justifier?
4 As-tu un bras comme celui de Dieu
et une voix tonnante comme la sienne?
5 Pare-toi de majesté et de grandeur,
revêts-toi de splendeur et de gloire!

21. « Il creuse le sol » *G S L* (lis. *yaḥpôr*). H : Ils creusent le sol. « et se réjouit; plein de force » rattacher *bekôaḥ* au second membre. H : et se réjouit avec force. 25c. « l'appel » lis. *rêaʿ*. H : le tonnerre (c'est-à-dire : la voix tonnante ?). 27b. Lis. *yâkîn behârîm*. H : et pour (?) qu'il élève son aire (le vers est trop court). 30 « s'abreuvent » *Aq Sym S* (lis. *yâlôʿou*). H a un mot inconnu. 32a. D'après *Sym T L* (lis. *hârâb*). H : Plaidera-t-il contre le Tout-Puissant, le critique? 35. « recommencerai » lis. *'ésnè*. H : répondrai.

a. Ce membre, en excès dans le vers, et où le mot « cor » est répété, paraît être un commentaire du précédent. Nous avons transposé 25b pour rétablir la suite logique. Le texte semble avoir été brouillé. *b*. Le sens du verbe hébreu, qui ne se rencontre qu'ici, n'est pas bien sûr. Selon d'autres « s'emplume », allusion à la mue. Le texte primitif était peut-être *yaʿăbôr* « émigre ». Il s'agit en tout cas, à la fin du verset, de la migration vers le sud. *c*. Le mot est traduit d'ordinaire par « aigle ». Les Hébreux, comme les Arabes, les Grecs et les Romains, confondaient sous le même nom les deux rapaces. Le poète, ici, pense évidemment au vautour, puisqu'il s'agit d'un oiseau qui se nourrit de cadavres (v. 30; cf. Mt 24, 28; Lc 17, 37; voir aussi Mich. 1, 16). *d*. Dans la Bible hébraïque, les v. 31-35 forment le début du ch. 40. *e*. Ce verset, qui manque en G, n'est peut-être pas primitif. *f*. Les versets 1 et 2 répètent 38, 1 et 3.

6 Répands les flots de ta colère;
d'un regard abaisse tous les orgueilleux!
7 D'un regard humilie le hautain,
écrase les méchants sur place!
8 Enfouis-les tous ensemble dans la terre[a],
. . . . [b]
9 Alors moi-même je te louerai
d'avoir triomphé par [la seule force de] ta droite[c].

10 Voici l'hippopotame[d], auprès de toi[e]:
il se nourrit d'herbe, comme le bœuf.
11 Regarde, sa force est dans ses reins,
et sa vigueur dans les muscles de son ventre.
12 Il dresse sa queue comme un cèdre;
les nerfs de ses cuisses sont entrecroisés.
13 Ses os sont des tubes de bronze,
sa charpente est comme une barre de fer.
14 C'est la première[f] des œuvres de Dieu:
il a été créé souverain de ses compagnons.
15 Car les prairies lui fournissent de la pâture;
il y écrase toutes les bêtes sauvages[g].
16 Il se couche sous les lotus,
dans le secret des roseaux et des marécages.
17 Les lotus le couvrent; c'est son ombrage;
les peupliers de la vallée l'entourent.
18 Si le fleuve déborde, il ne se trouble pas;
il resterait calme quand un Jourdain[h] bouillonnerait contre sa gueule.
19 Qui le prendra dans ses pièges,
[qui] lui percera les naseaux pour y passer des cordes?

20 Tireras-tu [de l'eau] le léviathan[i] avec un hameçon
et lieras-tu sa langue avec une corde?
21 Feras-tu passer un jonc dans ses naseaux[j]
ou perceras-tu sa mâchoire avec un crochet[k]?

40, 7. « le hautain » *G* (lis. *gâbôah*). H : tous les orgueilleux (comme au v. précédent). 10. « auprès de toi » *G* (suppr. *'ăšer 'âsîtî*). H : que j'ai créé avec toi. 14b. Lis. *hèʿâsouy* (*G*) *nôgês ḥâbêrâw*. H : son créateur (forme incorrecte) offre son glaive. — Texte incertain. 15. « les prairies » lis. *kârîm*. H : les montagnes. 15b. Lis. *yiśḥaq šâm*. H : toutes les bêtes sauvages s'y ébattent. — Texte très incertain. 18. « déborde » lis. *yâšôq*. H : violente. 19a. Aj. en tête *mî hou'* (omis après *pîhou*). H : Le prendra-t-on (?). — Le membre est trop court. « dans ses pièges » lis. *beṣammâw*. H : dans ses yeux (en face ?), ou : par les yeux (en les bouchant avec de l'argile ?), ou : par ses yeux (en le fascinant). 19b. « lui » *G^A L T* (lis. *'appô*). Manque en H. 20. « Tireras-tu » cf. *G* (lis. *hătimšôk*). H : Tu tireras.

a. Allusion à des traditions comme celle de Nomb. 16, 28-34. *b*. Texte altéré. Litt. : *Lie leur visage dans le* [*lieu*] *caché*. *c*. Cf. Ps. 98, 1. *d*. En hébreu *behêmôt*, mot signifiant « brutes » ou « la brute » par excellence. C'était peut-être originairement une transcription de l'égyptien *p-ehe-môu* « le bœuf des eaux », qui a pu être un nom de l'hippopotame (en italien *bomarino*). *e*. Les développements traitant de l'hippopotame et du crocodile (40, 10-41, 25) sont généralement considérés comme des additions. Beaucoup plus longs que les strophes relatives aux autres animaux, ils s'en distinguent par leur style plus recherché et leur allure presque purement descriptive : le discours de Yahvé à Job ne devait pas se terminer sur des tableaux de ce genre, mais sur une apostrophe comme 39, 32; 40, 3-9, tirant du spectacle de la nature les applications au cas personnel de Job. Ces brillants morceaux étaient peut-être des pièces détachées, composées par le poète à une autre occasion et introduites après coup dans son œuvre. Cette insertion peut avoir entraîné certaines modifications dans la disposition primitive : dans le poème il n'y avait peut-être qu'un seul discours de Yahvé (38; 39, 1-30, 32; 40, 3-9) et une réponse de Job (39, 33-35; 42, 2-6), car 40, 2-9 serait un peu grêle pour constituer un second discours de Yahvé. *f*. Soit dans l'ordre du temps (Prov. 8, 22; d'après Gen. 1, 21, les monstres aquatiques furent les premiers animaux créés), soit dans l'ordre de la puissance (cf. fin du verset). *g*. Ce verset est fort incertain (voy. notes crit.).
h. C'est-à-dire une rivière torrentueuse. Le mot Jourdain (*yardên*) était considéré comme une sorte de nom commun; en prose, on l'accompagnait toujours de l'article. *i*. Nom d'un monstre fabuleux habitant les eaux (Ps. 104, 26; cf. 74, 14; És. 27, 1; Am. 9, 3) ou le ciel (Job 3, 8). C'est certainement le crocodile que le poète désigne ici par ce terme.
j. On transportait les petits poissons en leur passant un jonc dans les ouïes. Selon d'autres, le mot « jonc » désignerait ici une corde (en jonc tressé). *k*. Procédé employé pour tenir en laisse des bêtes féroces (Éz. 19, 4, 9; 29, 4; 2 Rois 19, 28; 2 Chron. 33, 11; cf. Éz. 38, 4), ou même des prisonniers de guerre (*Annales d'Assourbanipal*, col. IX, 104-108).

22 Multipliera-t-il auprès de toi les supplications,
t'adressera-t-il de douces paroles ?

23 Conclura-t-il un pacte avec toi,
le prendras-tu comme esclave à perpétuité ?

24 Joueras-tu avec lui comme avec un oiseau,
l'attacheras-tu pour [amuser] tes petites filles ?

25 Des associés[a] en font-ils commerce,
le débitent-ils pour le partager entre les marchands[b] ?

26 Cribleras-tu de dards sa peau
et [perceras-tu] sa tête avec le harpon de pêche[c] ?

27 Pose [seulement] ta main sur lui ;
tu ne songeras plus à l'attaquer !

28[d] Ton espoir sera trompé :
à son seul aspect tu serais terrassé !

41

1 Nul n'est assez hardi pour le provoquer[e],
et quel est celui qui lui résisterait en face ?

2 Qui l'a affronté et est resté sauf ?
qui, sous toute l'étendue des cieux ?

3 . . . .[f]

4 Qui a soulevé son vêtement,
qui a pénétré sa double cuirasse ?

5 Qui a ouvert les portes de sa gueule ?
Autour de ses dents règne la terreur.

6 Son dos est un assemblage de boucliers
fermé avec un sceau. . . . .[g]

7 Ils se touchent l'un l'autre ;
l'air ne peut passer entre eux.

8 Ils adhèrent l'un à l'autre ;
ils s'emboîtent si bien qu'on ne peut les séparer.

9 Son éternuement fait briller de la lumière[h] ;
ses yeux sont comme les paupières de l'aurore[i].

10 De sa gueule jaillissent des torches,
il s'en échappe des étincelles de feu.

11 De ses naseaux sort de la fumée,
comme d'une marmite mise au feu et bouillante.

12 Son haleine brûle comme la braise,
et des flammes sortent de sa gueule.

13 Dans son cou réside la force ;
devant lui bondit l'effroi.

28. « Ton espoir » *S* (lis. *tôḥaltekâ*). H : Son espoir. « tu serais terrassé » suppr. *hă* et lis. *touṭâl*. H : est-il terrassé ? — Le texte de ce verset est incertain. **41**, 1. « lui » *H* T** (lis. *lephânâw*). H : me. 2ª. Lis. *hiqdimô* et (avec *G*) *waṣṣiŝlâm*. H : Qui m'a prévenu ? et je rendrais. 2ᵇ. « qui » lis. *mî hou'*. H : cela (?) [est] à moi. 4. « sa double cuirasse (litt. : le double de sa cuirasse) » *G* (lis. *siryônô*). H : le double de son frein. 5. « de sa gueule » *S* (lis. *pîw*). H : de sa face. 6. « Son dos » d'après *G A1 L* (lis. *gêwô*). H : Fierté (splendeur ?). « un assemblage » lis. *'âsouppé*. H : des ruisseaux. — Texte incertain. 9. « Son éternuement » lis. *'ăṭiŝâtô*. H a le pluriel. 11. « et bouillante » *S L* (lis. *we'ôgêm*). H : et un roseau. 12. « brûle — braise » lis. *kaggèhâlîm*. H : allume la braise (?).

a. Sans doute des pêcheurs organisés en société (cf. Lc 5, 10). *b*. Litt. : *les Cananéens* ; voy. Prov, 31, 24 et la note. *c*. Litt. : *le harpon à poissons*. *d*. Dans la Bible hébraïque, ce verset est le 1er du chap. suiv. *e*. Sens et texte incertains. Le mot traduit par « hardi » d'après le sens de la racine en syriaque, ne se rencontre en hébreu qu'avec l'acception de « cruel ». On serait tenté de corriger : « N'est-il pas cruel ? qui le provoquerait ? » *f*. Texte altéré ; litt. : *Je ne me tairai pas ses membres* (ou : *son bavardage*) ; — *et en ce qui concerne les exploits et la grâce* (?) *de sa structure* (?) (ou : *la commodité de son équipement* ?). Le texte primitif disait peut-être à peu près ceci : Je ne m'abstiendrai pas de vanter (aj. *lehôdôt*) ses membres — et de dire sa vigueur incomparable (*wedabbêr gebourâtô 'ên 'érèk*). *g*. H : *étroit*. G : de pierre. — Texte altéré. *h*. Le crocodile aime à s'étendre au soleil. Il bâille alors et éternue, ce qui produit une sorte de jet d'eau, étincelant dans la lumière. *i*. Les yeux sont la partie de la tête de l'animal qui émerge la première. L'hiéroglyphe signifiant l'aurore représentait des yeux de crocodile.

14 Les fanons de sa chair adhèrent [à son corps][a] ; solide en lui, inébranlable,
15 son cœur est solide comme une pierre, solide[b] comme la meule inférieure[c].

16 Quand il s'élance les flots ont peur,
les vagues de la mer[d] se retirent.

17 Si une épée le touche, elle ne résiste pas,
non plus que la lance, la javeline ou le dard.

18 Il tient le fer pour de la paille,
le bronze pour du bois pourri.

19 L'enfant de l'arc[e] ne le fait pas fuir ;
les pierres de la fronde se changent pour lui en brins d'herbe.

20 La massue[f] lui semble un fétu ;
il se rit du sifflement du javelot.

21 Sous son ventre il y a [comme] des pointes de tesson ;
c'est une herse[g] qu'il étend sur la vase.

22 Il fait bouillonner le gouffre comme une chaudière,
il fait ressembler la mer au chaudron du parfumeur[h].

23 Le sillage qu'il laisse derrière lui étincelle :
on dirait que l'abîme a une chevelure blanche.

24 Il n'a pas son pareil sur la terre,
il a été créé le seigneur des animaux :

25 Les plus altiers le redoutent,
il est le roi des plus fiers[i].

42 [1] Job répondit à Yahvé ; il dit :

2 Je sais que tu peux tout
et que rien n'est irréalisable pour toi.

3 Qui est celui qui voile le plan [divin]
par des paroles sans intelligence[j] ?

C'est pourquoi [je l'avoue :] j'ai parlé, sans les comprendre,
de merveilles qui me dépassent et que je ne connais pas.

4 Écoute donc et laisse-moi parler :
je t'interrogerai, et tu m'instruiras[k].

5 Mon oreille avait entendu parler de toi,
mais maintenant mon œil t'a vu.

6 C'est pourquoi je rétracte...[l]
et je me repens sur la poussière et sur la cendre[m].

16. « les flots » lis. *gallîm*. H : les dieux. « les vagues de la mer » lis. *misberê ṣam* (cf. Ps. 93, 14). H : des ruptures (on interprète : par suite de rupture du courage). « se retirent » lis. *ṣithabbâ'ou*. H : sont éperdus (?). — Le texte de tout le verset est très incertain. 17ª. Lis., avec *L T* (*Theod*), *tassigêhou*. H : Celui qui le touche, l'épée ne résiste pas. 19. « brins d'herbe » G (lis. *lelèqèš*). H : fétu (mais le mot se trouve au v. suiv.). 20. « lui semble » lis. *nèḥšab lô*. H : semblent. 23ᵇ. S : il considère l'abîme comme une terre ferme (*leṣabbâšâ*). G (Theod) : comme captif (*lešibyâ*). — Texte incertain. 24. « le seigneur des animaux » lis. *leba'al ḥayyôt*. H : pour [être] sans crainte. 25ª. Litt. : « Tout altier le redoute » lis. *'ôtô* (au lieu de *'èt*) et *yirâ'*. H : Il regarde tout altier. **42**, 2. « rien » *G* (lis. *me'oumâ*). H : [aucun] dessein. 3. « par des paroles » *H* G S* cf. 38, 2 (aj. *bemillîm*). Manque en H.

a. Tandis qu'ils sont flasques et pendants chez les autres animaux. *b*. La triple répétition du mot « solide » suggère que les v. 14 et 15 ont été altérés, peut-être par l'addition de commentaires ou de variantes. *c*. La meule fixe ou « gisante » du moulin (cf. note sur Jug. 9, 53), faite d'une pierre particulièrement dure. *d*. Le Nil, cf. v. 22 ; És. 19, 5 ; Nah. 3, 8. *e*. La flèche. *f*. Sens incertain. *g*. Le dessous du corps du crocodile est comparé au traîneau armé de cailloux tranchants ou de pointes de fer dont on se sert en Orient pour dépiquer le blé sur l'aire. — Le texte du verset n'est pas sûr, et la traduction est incertaine. *h*. D'autres entendent : à un encensoir (il la fait fumer). *i*. Litt. : *de tous les fils de la fierté*. *j*. Cette répétition de la parole de Yahvé qui se lit 38, 2, doit provenir d'une glose marginale. *k*. Ce verset, qui reproduit l'idée et à peu près les termes de 38, 3 (cf. 40, 2 ; 33, 31), est sans doute une glose. *l*. Le rythme suggère qu'il manque ici un mot, comme « mes paroles » (*'ămâraṣ*). *m*. Voy. note sur 2, 12.

ÉPILOGUE

1. Appendice au poème[a] : Yahvé juge les amis de Job.

7 Après que Yahvé eut adressé ces paroles à Job, Yahvé dit à Éliphaz de Témân : « Je suis enflammé de colère contre toi et contre tes deux amis, parce que vous n'avez pas bien parlé de moi comme mon serviteur Job. 8 Procurez-vous donc sept taureaux et sept béliers, allez trouver mon serviteur Job, offrez pour vous un holocauste, et que mon serviteur Job prie pour vous. Car j'aurai des égards pour lui, et je ne vous infligerai pas de flétrissure pour n'avoir pas bien parlé de moi comme mon serviteur Job. » 9 Éliphaz de Témân, Bildad de Chouaḥ et Çophar de Naamat allèrent et firent ce que Yahvé leur avait ordonné. Et Yahvé eut égard à Job.

10 Yahvé rétablit Job dans son premier état, tandis qu'il priait pour ses amis, et Yahvé porta au double tout ce que Job avait possédé[b].

2. Fin de l'histoire de Job : sa constance est récompensée.

11 Tous ses frères, toutes ses sœurs et tous ceux qui l'avaient connu auparavant, vinrent auprès de lui et mangèrent avec lui dans sa maison[c]. Ils le plaignirent et le consolèrent de tous les malheurs que Yahvé avait fait fondre sur lui, et lui donnèrent chacun une qesita[d] et un anneau d'or. 12 Et Yahvé bénit la dernière partie de la vie de Job plus que la première. Job eut 14.000 têtes de petit bétail, 6.000 chameaux, mille paire de bœufs et mille ânesses[e]. 13 Il eut sept fils et trois filles[f]. 14 Il nomma la première Yemima, la seconde Qecia et la troisième Qèrèn-happouk[g]. 15 Il ne se trouvait pas sur toute la terre de femmes aussi belles que les filles de Job[h]. Leur père leur donna une part d'héritage au milieu de leurs frères[i]. 16 Job vécut après cela 140 ans, et il vit ses fils et les fils de ses fils jusqu'à la quatrième génération. 17 Puis Job mourut âgé et rassasié de jours[j].

8. « Car » lis. *kî 'et* (cf. v. 9). H : sauf que (ou : certainement). 9. « et Çophar » *H* G S L*. « et » manque en H. 10. « ses amis » *G S L T* (lis. *rē'âw*). H : son ami (Éliphaz), ou : son prochain. 16. « 140 ans ». G : 170 ans, et il vécut en tout 240 ans.

a. Voy. note sur 2, 13. *b*. Ce verset, dont la dernière phrase anticipe sur le v. 12, est probablement un résumé de la fin de l'histoire de Job (v. 11-17), que l'auteur du poëme a mis ici soit pour raccorder son œuvre avec le récit populaire dont il avait reproduit le début (1, 1 — 2, 10) et dont il va maintenant donner la conclusion, soit pour remplacer la fin de l'histoire, qui aurait été ensuite rétablie d'après la tradition populaire. Celle-ci devait dire simplement avant le v. 11 que Yahvé rendit à Job la santé. *c*. Sans doute pour mettre le sceau à sa rentrée dans la société, d'où sa maladie l'avait exclu. *d*. Monnaie de valeur inconnue; voy. Gen. 33, 19; Jos. 24,32. *e*. Le double de ce qu'il avait eu autrefois (1, 3). *f*. Cf. 1, 2. L'hébreu a ici, pour le mot *sept*, une forme rare, que certains interprètes, à la suite du Targoum, considèrent comme un duel (2 fois 7). *g*. Ces noms signifiaient Colombe (?), Casse (plante aromatique) et Corne à antimoine (fard employé pour noircir le tour des yeux). *h*. Ces détails circonstanciés donnent à penser que la tradition populaire connaissait quelque récit ayant pour heroïnes les filles de Job. *i*. Contrairement au droit sémitique, qui n'accordait pas d'héritage aux filles, à moins qu'elles n'eussent pas de frères (encore cette exception n'est-elle attestée que par des textes récents : Nomb. 27, 1-11; 36; Esdr. 2, 61; Néh. 7, 63; Tob. 6, 12; 7, 11, 12; 8, 21). Ce trait est sans doute destiné à montrer l'opulence de Job : il est si riche qu'il peut faire des libéralités à ses filles sans crainte de provoquer la protestation de ses fils. *j*. La version grecque a de plus une longue notice, qui annonce la résurrection de Job et donne des détails sur son pays, sur sa femme, sur un de ses fils, sur ses parents et ses amis. La plupart de ces renseignements reposent sur l'identification du héros du livre avec Yobab, roi d'Édom (Gen. 36, 33-34), dont le nom rappelle celui de Job, du moins sous sa forme grecque.

LE CANTIQUE DES CANTIQUES[a]

1 1 Le plus beau des chants de Salomon[b].

Appel au bien-aimé.

2 Abreuve-moi des baisers de ta bouche!
car ton amour est plus délicieux que le vin,
3 et le parfum de tes onguents, que tous les aromates;
Ton nom [même] est [comme] un parfum répandu.
C'est pourquoi les jeunes filles t'aiment.
4 Entraîne-moi à ta suite; courons!
O roi[c], conduis-moi dans ta chambre.
Grâce à toi, nous serons dans la joie et l'allégresse;
tes caresses nous griseront plus que le vin.
Comme on a raison de t'aimer!

Une vigne mal gardée.

5 Je suis noire[d], mais je suis belle,
filles de Jérusalem[e],
Comme les tentes de Qédar[f],
comme les tapis de Salomon[g].
6 Ne faites pas attention à la noirceur de mon teint :
c'est le soleil qui m'a brûlée.
Les fils de ma mère[h] étaient irrités contre moi :
ils m'ont fait garder les vignes.
Ma vigne à moi, je ne l'ai point gardée[i].

1, 2. « Abreuve-moi » lis. *hašqēni* (d'après la 2e partie du v.). H : Qu'il me baise. « ta bouche » lis. *pîkâ*. H : sa bouche. 3. « et le parfum—aromates » *G* cf. *4, 10* (lis. *weréah šemânèkâ mikkol besâmim*). H : par le parfum tes onguents sont bons. — Texte incertain. « répandu » *G L* (lis. *mourâq*). H : [qui] se répand (mais la forme féminine de ce verbe ne convient pas). 4. « O roi, conduis-moi » *S* (lis. *hâbî'ēnî*). H : Le roi m'a conduite. « ta chambre » *S* cf. *G* (lis. *ḥadrèkâ*). H : ses chambres. « tes caresses nous griseront (litt. : nous nous griserons de tes caresses) » lis. *naškirâ* (cf. 5, 1). H : nous célébrerons tes caresses.

a. C'est-à-dire le cantique par excellence, le plus beau de tous : on disait de même « l'esclave des esclaves » (Gen. 9, 25), « le saint des saints ». Le mot hébreu (*šîr*), que nous avons traduit par « cantique », pour nous conformer à l'usage, a une portée plus générale et désigne toutes sortes de chants, religieux ou non. Le « Cantique des Cantiques » n'est, selon nous, ni un poème religieux allégorique, ni une pièce de théâtre, mais un recueil de chants d'amour, dont plusieurs étaient destinés à être exécutés pendant les réjouissances qui accompagnaient les mariages. *b*. Litt. : *Le chant des chants qui* [*sont*] *à Salomon*. Ce titre a été ajouté après coup : le relatif (*qui*) y est exprimé par une forme (*'ăšer*) qui ne se rencontre nulle part ailleurs dans le livre ; celui-ci emploie toujours le préfixe (*šè*). En parlant des « chants de Salomon », le rédacteur de ce titre fait allusion à 1 Rois 4, 32 (5, 12 dans la Bible hébraïque). *c*. Dans les chants nuptiaux, l'époux et l'épouse sont souvent traités, aujourd'hui encore en Orient, de roi et de reine (cf. note générale sur Ps. 45). *d*. C'est-à-dire hâlée par le soleil, voy. v. 6. *e*. Les jeunes époux étant traités en roi et en reine, les femmes qui assistent aux noces sont naturellement représentées comme des habitantes de la capitale. *f*. Tribu nomade du nord de l'Arabie. Cf. Gen. 25, 13 et la note. Les tentes des bédouins sont noires, le tissu dont elles sont faites étant fabriqué avec les poils des chèvres qui, dans ces pays, sont toutes noires. *g*. Comme il n'est guère probable que les tapis de Salomon fussent noirs, il faut, avec ce texte, supposer que seule la comparaison avec les tentes de Qédar se rapporte au teint de l'héroïne, tandis que l'image des tapis royaux concernerait uniquement sa beauté. Cependant il se pourrait qu'au lieu de « Salomon » il faille lire « Salma », qui serait le nom d'une autre tribu bédouine. Le mot traduit par « tapis » désignait proprement les pièces d'étoffe dont étaient faites les tentes. *h*. Dans l'ancien Israël, à la faveur de la polygamie qui y régnait, une solidarité particulièrement étroite existait entre les enfants du même père *et de la même mère* : les propres frères d'une jeune fille avaient le devoir de la défendre, fût-ce contre leurs demi-frères, et de la venger (Gen. 34, 25-26, 30-31 ; 2 Sam 13); ils avaient aussi des droits sur elle. Quand il s'agissait de la marier, ils intervenaient dans les négociations et les dirigeaient même dans certains cas (8, 8-9 ; cf. Gen. 24, 50 ; 34, 13). *i*. Dans les chants d'amour israélites, les charmes de la bien-aimée étaient couramment désignés sous l'image d'une vigne aux fruits délicieux (cf. És. 5, 1).

Le rendez-vous au pâturage.
Chant dialogué.

7 Dis-moi, toi que mon cœur[a] aime,
où tu fais paître [ton troupeau],
où tu le fais reposer à midi.
Car pourquoi aurais-je l'air de rôder
près des troupeaux de tes compagnons ? —
8 Si tu ne le sais pas,
ô la plus belle des femmes,
Suis les traces des brebis
et fais paître tes chevrettes
près des demeures des bergers[b].

Duos d'amour.
Chants dialogués.

9 Aux juments[c] [attelées] aux chars du pharaon
je te compare, mon amie,
10 Tes joues sont charmantes entre les chaînettes,
et ton cou dans les colliers de perles[d].
11 Nous[e] te ferons des chaînettes d'or
avec des mouchetures[f] d'argent. —
12 Pendant que le roi[g] est sur son divan[h],
son nard exhale son parfum.
13 Mon bien-aimé est pour moi le sachet de myrrhe[i]
[qui repose] entre mes seins.
14 Mon bien-aimé est pour moi la grappe de henné[j]
[qui fleurit] dans les vignes d'Ên-Guedi[k]. —
15 Tu es belle, mon amie,
tu es belle.
Tes yeux sont des colombes[l]... —
16 Tu es beau, mon bien-aimé,
et digne d'amour.
Notre lit est un lit de verdure.

7. « de rôder » *Sym S L* (lis. *keṭô'iyyâ*). H : d'une [femme] qui s'enveloppe. — On suppose, d'après Gen. 38, 14-15, que telle était la tenue caractéristique des prostituées ; mais ce passage signifie simplement que Juda se trompa sur l'identité de Tamar, parce qu'elle était voilée. C'était la fiancée qui se couvrait le visage (Gen. 24, 65; 29, 23, 25). 12. « son nard » lis. *nirdô*. H : mon nard. — Mais voy. v. 13.

a. Litt. : *mon âme*. *b*. Le sens de la réponse du berger est énigmatique. Selon les uns, elle est ironique ou même injurieuse (le chevreau était le salaire qu'on donnait aux prostituées, Gen. 38, 17 ; Jug. 15, 1). Selon d'autres, le conseil serait à prendre au sérieux : conduis un troupeau de chèvres ; on ne pourra pas t'accuser de rôder en quête d'aventures.
c. Les Arabes, aujourd'hui encore, associent volontiers dans leur admiration et dans leurs chants, leur jument et leur femme. *d*. Cf. A. Jaussen, *Coutumes des Arabes au pays de Moab*, p. 52 : La fiancée se pare de « deux rangées de pièces de monnaie dites *wazary*, pendantes le long des joues, attachées à une coiffe. Deux séries de perles sont également suspendues à cette coiffe, ornée par devant d'une rangée de monnaies d'or ». Elle porte aussi autour du cou « des colliers de perles précieuses ou en verre ». *e*. Peut-être pluriel emphatique pour « je ». *f*. Le sens précis de ce mot est un peu incertain. Selon d'autres : « grains » ou « clochettes ».
g. Cf. v. 4, note *c*. *h*. D'autres entendent : « est à table » ou « circule dans son cortège » ou « est dans son divan (salle d'apparat) ». Si le sens est « divan », on peut supposer qu'il s'agit du trône improvisé sur lequel s'asseyent les nouveaux époux pendant les noces et qui est constitué dans les campagnes par la herse posée sur des tréteaux ou, dans les villes, par un sopha. *i*. On le portait suspendu au cou par une chaînette ; il reposait sur la poitrine. *j*. Plante des régions chaudes (le *cyprus* des anciens). La variété des couleurs et l'odeur agréable de ses fleurs en grappe en font une parure recherchée des femmes. *k*. Aujourd'hui Aïn Djidi, sur la rive occidentale de la mer Morte. *l*. La fin du vers semble avoir été omise : on peut imaginer ce qu'elle contenait d'après 5, 12, qui explique en quoi les yeux peuvent être comparés à des colombes.

17 Les poutres de notre maison sont les cèdres ;
ses solives, ce sont les cyprès[a].

2

1 Je suis le narcisse[b] de Saron[c],
le lis[d] des vallées. —
2 Comme un lis parmi les épines,
telle est mon amie parmi les jeunes femmes. —
3 Comme un pommier parmi les arbres de la forêt,
tel est mon bien-aimé parmi les jeunes hommes.
J'ai vivement désiré m'asseoir à son ombre,
et son fruit est doux à mon palais.

Chant de l'amour satisfait.

4 Il m'a fait entrer dans une maison de vin[e]
à l'enseigne de l'amour.
5 Il m'a restaurée avec des gâteaux de raisin,
il m'a réconfortée avec des pommes,
Car je suis malade d'amour......
6 Sa gauche est sous ma tête,
et sa droite m'enlace,

7 Je vous en conjure, filles de Jérusalem,
par les gazelles ou par les biches des champs[f],
Ne réveillez pas, ne troublez pas
l'amour[g] jusqu'à ce qu'il le veuille[h].

Idylle printanière.

8 J'entends les pas de mon bien-aimé[i].
Le voici qui vient,
Bondissant par-dessus les montagnes,
sautant par-dessus les collines.
9 Mon bien-aimé est semblable à la gazelle
ou au faon des biches[j].
Le voici qui se tient
derrière notre mur[k] ;
Je regarde par la fenêtre ;
j'épie à travers le treillis.

17. « notre maison » *S* (lis. *bêtênou*). H : nos maisons. « ses solives » lis. *râhîṭêw*. H : nos solives. 2, 4 « à l'enseigne de l'amour (litt. : et son enseigne sur elle, [c'est] l'amour) », lis. *'âlâw*. H : et son enseigne sur moi c'est l'amour. 5. « Il m'a restaurée » lis. *simmekani*. H : Restaurez-moi. « il m'a réconfortée » lis. *rippedani*. H : réconfortez-moi. 7. « l'amour ». L : l'aimée (*ha'âhoubâ*). 9. « Je regarde... j'épie » lis. *'aśgiaḥ, 'âṣîṣ*. H : qui regarde... qui épie (ces verbes pourraient avoir pour sujet le bien-aimé).

a. Il est, peut-être, fait allusion ici à une coutume observée dans certaines tribus arabes du Sinaï et du S. E. de la Palestine, qui veut que les mariages se célèbrent en plein air. Cette coutume devait être observée également chez les Juifs, car à l'époque du Talmud elle était très strictement pratiquée. Elle l'est encore, d'ailleurs, aujourd'hui chez les Juifs dits « orientaux » et chez ceux de l'est de l'Europe. Selon d'autres l'épouse dirait : « Tu es digne d'amour, même [si] notre couche est [de l'herbe] verte », c'est-à-dire : je t'aimerais, quand même notre condition serait des plus modestes. Et ce serait l'époux qui répondrait : « [Non], les poutres de notre maison sont de cèdre », etc., c'est-à-dire : je suis à même de t'assurer le confort. Mais c'est peut-être ajouter beaucoup au sens naturel du texte.
b. L'identification de cette plante, dont le nom ne revient qu'une fois dans la Bible (És. 35, 1), n'est pas absolument certaine. D'autres y reconnaissent le crocus (colchique) ou l'asphodèle ou *l'urginea maritima*. G et L ont traduit simplement « fleur ». *c*. Plaine qui s'étend de Jaffa à Césarée : elle était renommée pour sa fertilité. On pourrait aussi traduire « de la plaine », comme l'ont fait G et L ; car tel paraît être le sens étymologique du nom. *d*. Il s'agit d'une fleur très commune en Palestine et dont une variété était de couleur rouge (cf. 5, 13) ; c'est le cas dans ce pays pour le lis et l'anémone.
e. Une auberge. Métaphore désignant la chambre nuptiale où l'on se grise d'amour. *f*. Animaux pleins de grâce, qu'un rien effarouche. *g*. C'est-à-dire ici « les amoureux ».
h. Refrain ajouté à plusieurs chansons qui se terminent sur un tête à tête dans la chambre nuptiale (cf. 3, 5 ; 8, 4). L'un des assistants invite les amies de noces, les « filles de Jérusalem » (1, 5), à ne pas reprendre trop tôt les réjouissances.
i. Litt. : [*C'est*] *le bruit de mon bien-aimé* (cf. Gen. 3, 8 et note *a*). Il s'agit du bruit de ses pas, et non de sa voix ; car il ne parlera qu'au v. 10. *j*. Ce vers, presque identique à l'un de ceux du v. 17, est souvent regardé comme une glose tirée de ce second passage. *k*. La bien-aimée est supposée dans la maison de ses parents.

10 Mon bien-aimé parle et me dit :
Lève-toi, mon amie,
ma belle, et viens.
11 Car voici que l'hiver est passé;
la pluie a cessé, elle s'en est allée.
12 Les fleurs se montrent sur la terre;
le temps des chansons[a] est arrivé;
la voix de la tourterelle se fait entendre dans nos campagnes[b].
13 Le figuier teinte de rouge ses figues d'hiver[c],
et les ceps (la fleur de la vigne[d]) exhalent leur parfum.
Lève-toi, mon amie,
ma belle, et viens.
14 Ma colombe [blottie] dans les fentes du rocher,
abritée au creux de la falaise[e],
Montre-moi ton visage;
fais-moi entendre ta voix,
Car ta voix est agréable
et ton visage, charmant.

15 Attrapez-nous les renards,
les petits renards
Qui ravagent nos vignes,
alors que nos vignes sont en fleur[f].

Invitation au bien-aimé.

16 Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui;
il paît parmi les lis[g].
17 Dès que le jour fraîchira
et que les ombres s'allongeront,
Viens, montre-toi pareil,
mon bien-aimé, à la gazelle
Ou au faon des biches
sur les montagnes embaumées[h].

13. « Lève-toi » *Hq* cf. v. 10 (lis. *lâk*). Hk : Lève-toi, viens. 15. « nos vignes... nos vignes » lis. *kerâmênou*. H : les vignes... nos vignes. 17. « s'allongeront » *G S L* (lis. *wenâṭou*). H : s'enfuiront.

a. Le mot hébreu a deux sens : « taille (de la vigne) » : ainsi ont traduit toutes les anciennes versions; ou « chant ». Mais c'est avant le mouvement de la sève que l'on taille la vigne; or, dans le vers suivant, les vignes sont déjà en fleurs. Reste le sens « chant ». En hiver, par la pluie, pas de réunions d'amis : les maisons sont trop petites. Au printemps, sur l'aire ou devant les maisons, on se réunit, on se réjouit, on chante.
b. Ces mots inutiles et qui rendent le vers trop long doivent être une addition. *c*. Le figuier, en Palestine, porte trois sortes de figues : *bikkourâ*, la figue-fleur qui mûrit au mois de juin; *te'ênâ*, la figue d'automne qui croît sur les pousses de l'année; *paggâ*, la figue d'hiver, c'est-à-dire la figue d'automne qui n'a pas eu le temps de mûrir avant la chute des feuilles : elle passe l'hiver sur la branche et se colore dès que la sève se remet à circuler dans les branches. *d*. Commentaire marginal qui rend le vers trop long. *e*. Allusion à la jeune fille, cachée derrière le treillis (v. 9) et qui voit sans se laisser voir. *f*. Il ne s'agit pas de renards et de vignes au sens propre : si les renards mangent les raisins, ils n'ont aucun goût pour les fleurs de la vigne. Les vignes représentent, comme d'ordinaire dans ces poésies, les jeunes filles; les renards, ce doivent être les amoureux. On peut s'expliquer la présence de ces vers en cet endroit, si on les suppose mis dans la bouche des parents ou des frères de la belle, irrités de voir un prétendant qu'ils estiment trop jeune troubler le cœur de la jeune fille, qu'ils trouvent encore trop petite.
g. C'est-à-dire : il jouit des charmes de son amie, comparée souvent à un jardin ou à une fleur. Cf. 6, 3. *h*. Litt. : *les montagnes de bètèr*. Ce mot obscur doit désigner un parfum, nouvelle image des charmes de la bien-aimée; car dans les passages parallèles il est question de la « montagne de la myrrhe », de la « colline de l'encens » (4, 6) et des « montagnes des aromates » (8, 14). Il s'agit peut-être du malabathron, c'est-à-dire du bètel, ou bien il y avait ici le même mot que 8, 14 : *besâmîm* « des aromates » (Syr., Théod.). D'autres entendent : « montagnes ravinées » (G) ou « montagnes de séparation », c'est-à-dire qui nous séparent, ou « montagnes de Béter », auj. Bittir, au S.-O. de Jérusalem (L).

3

A la recherche du bien-aimé[a].

1 Sur ma couche, pendant des nuits,
j'ai cherché celui que mon cœur aime;
je l'ai cherché et ne l'ai pas trouvé.
2 « Je vais me lever et parcourir la ville,
les rues et les places;
je vais chercher celui que mon cœur aime. »
Je l'ai cherché et ne l'ai pas trouvé.
3 J'ai rencontré[b] les gardes qui font des rondes dans la ville.
« Avez-vous vu celui que mon cœur aime? »
4 Je les avais à peine dépassés,
que j'ai trouvé celui que mon cœur aime.
Je l'ai saisi et ne l'ai point lâché,
Que je ne l'aie fait entrer dans la maison de ma mère,
dans la chambre de celle qui m'a conçue[c].

5 Je vous en conjure, filles de Jérusalem,
par les gazelles ou par les biches des champs,
Ne réveillez pas, ne troublez pas
l'amour jusqu'à ce qu'il le veuille[d].

Le cortège de l'épouse; splendeur royale de l'époux[e].

6 Qu'est-ce[f] qui monte du désert[g]
au milieu de colonnes de fumée,
Enveloppé des vapeurs de la myrrhe et de l'encens
et de toutes les poudres des marchands? —
7 C'est la litière de Salomon.....[h]
Soixante braves l'entourent,
[soixante] des braves d'Israël[i].
8 Ils sont tous armés d'une épée,
exercés au combat.
Chacun porte l'épée au côté[j]
pour repousser les terreurs nocturnes[k].
9 Le roi Salomon[l] s'est fait faire un palanquin[m]
en bois du Liban.
10 Il en a fait les colonnes d'argent,
le dossier d'or.
L'intérieur [est] en marquetterie d'ébène,
le siège, [garni] de pourpre.

3, 6. « Qu'est-ce qui » lis. *ma-zzô't*. H : Qui est celle qui. « au milieu de » lis. *betîmerôt*. H : comme des. 10. Nous intervertissons 10c et 10d à cause du rythme, le premier membre de chaque vers étant toujours plus long que le second. « en marquetterie d'ébène... Filles de Jérusalem » lis. *hobnîm benôt*. H : amour de la part (?) des filles de Jérusalem. Le texte des v. 10d et 11a-c est un peu incertain.

a. Une autre pièce sur le même thème se trouve 5, 2-7.
b. Litt. : *M'ont rencontrée*. Pour cet hébraïsme, cf. Gen. 37, 15; Am. 5, 19, etc. *c*. Cf. 8, 2. *d*. Cf. 2, 7 et les notes.
e. Chant exécuté probablement au moment où la fiancée est amenée dans la maison de son futur mari, à la tombée de la nuit, à la lueur des torches (de là les « colonnes de fumée »), dans un palanquin parfumé. *f*. Cf. 6, 10; 8, 5. *g*. Le désert : terme hyperbolique désignant les campagnes autour de la ville. La Judée est si nue qu'elle peut faire en été l'effet d'un désert.
h. Cette phrase, trop courte pour faire un vers, est, soit un débris, soit une glose explicative. — La litière royale est celle que le jeune époux a envoyée pour prendre sa fiancée; du moment qu'on le traite par jeu en souverain, il est naturel qu'on l'identifie à Salomon, le plus magnifique des monarques israélites. Les paysans syriens d'aujourd'hui donnent, de même, au jeune marié le nom de quelque sultan illustre. *i*. Ce sont les amis de noces de l'époux (cf. Mt 9, 15; Mc 2, 19; Lc 5, 34; Jn 3, 29). Samson en avait trente (Jug. 14, 11). Cf. G. Legrain, *Louqsor sans les Pharaons*, Bruxelles-Paris, 1914, Chanson de la Bru, p. 206 : « Quarante jeunes gens bien vêtus sont leurs serviteurs ». Quand l'épouse n'est pas de la localité même, les amis l'escortent à son arrivée. *j*. Litt. : *sur sa cuisse*. *k*. Razzias de pillards ou attaques de quelque démon (cf. Tob. 6-8). *l*. Le vers est trop long. L'un des termes désignant l'époux (« le roi » ou « Salomon ») a dû être introduit d'après le v. 7 ou le v. 11.
m. L'hébreu a ici un mot (*'appiryôn*) dérivé du grec (φορεῖον).

Filles de Jérusalem, [11] sortez!
Contemplez, filles de Sion,
Le roi Salomon avec la couronne
dont sa mère l'a couronné [a]
Au jour de ses noces,
au jour de la joie de son cœur.

Éloge des charmes de l'épouse [b].

4

1 Tu es belle, mon amie,
tu es belle.
Tes yeux sont des colombes [c]
derrière ton voile [d].
Ta chevelure [e] est comme un troupeau de chèvres
dévalant de la montagne de Galaad [f].
2 Tes dents ressemblent à un troupeau de [brebis] tondues [g],
qui remontent du lavoir,
Qui ont toutes des jumeaux
et dont aucune n'est stérile [h].
3 Tes lèvres sont pareilles à un fil écarlate
et ta bouche est charmante.
Ta tempe [i] ressemble à une grenade entr'ouverte [j],
derrière ton voile [k].
4 Ton cou est semblabe à la tour de David [l]
construite pour. . . [m]
Les mille boucliers y sont suspendus [n],
tous les écus des braves [o].
5 Tes deux seins sont comme deux faons,
jumeaux d'une gazelle,
paissant parmi les lis [p].

6 Dès que le jour fraîchira
et que les ombres s'allongeront,
J'irai vers la montagne de la myrrhe
et la colline de l'encens [q].

7 Tu es toute belle, mon amie;
il n'y a point en toi de défaut.

11. « la couronne » lis. *bā'ăṭārâ*. H : une couronne.

a. Le jeune époux, pour ses noces, portait une tiare (Ès. 61, 10). *b*. C'est encore aujourd'hui le sujet du *ouasf*, l'un des chants qui accompagnent obligatoirement les noces en Syrie. Cf. 6, 4-7 ; 7, 1-6. *c*. Cf. 1, 15. *d*. Cf. 4, 3. Le voile, tel qu'il est décrit ici, semble être composé, comme celui des Égyptiennes d'aujourd'hui, de deux parties, entre lesquelles paraissent, comme à travers une fente, les yeux et le haut des joues. *e*. Les cheveux de la mariée sont dénoués et flottent sur ses épaules. *f*. Cf, note *c* sur Gen. 31, 21. C'était un pays de pâturages. *g*. Ou peut-être « à tondre ».
h. Cette image doit suggérer que chaque dent a sur l'autre mâchoire une dent qui fait la paire avec elle, et qu'aucune ne manque. L'Oriental n'exige pas une cohésion absolue dans les métaphores. *i*. C'est-à-dire peut-être ici « ta joue ».
j. La grenade, d'un jaune rougeâtre, éclate quand elle est mûre et laisse voir le cramoisi de ses grains. Selon d'autres : « ressemble à une moitié de grenade ». *k*. Cf. 4, 1.
l. La tour de David, peut-être une des tours des murailles de Jérusalem, n'est pas mentionnée ailleurs. *m*. L'hébreu a ici un mot, *letalpiyyôt*, dont la signification est inconnue. On a proposé de traduire : « pour les destructrices » (c'est-à-dire pour les armes ?) ou « pour la suspension des lames » (comme arsenal ?), ou « pour les bandes » ou « pour guetter au loin » (d'après le grec *télopia*), etc. Le traducteur grec ignorait déjà le sens du mot, car il s'est borné à le transcrire. *n*. On suspendait aux remparts des boucliers d'apparat en guise d'ornements (Éz. 27, 11; 1 Macc. 4, 57; cf. 1 Rois 10, 16-17; 14, 26-28; 2 Rois 11, 10). Allusion aux colliers de monnaies ou de plaques métalliques qui ornaient le cou des femmes. *o*. C'était le terme par lequel on désignait les soldats de la garde royale.
p. Ces mots en excès dans le vers et qui manquent dans le passage parallèle (7, 4), ont probablement été ajoutés d'après 2, 16 (cf. 6, 3), appelés par le v. suivant (4, 6) qui est une variante de 2, 17. *q*. Ce couplet interrompt la suite de la description des charmes de l'épouse. On dirait la réponse à 2, 17 : le bien-aimé accepte le rendez-vous offert par son amie.

Invitation à la fiancée [a].

8 Viens du Liban, [ma] fiancée,
ma sœur [b], descends du Liban.
Quitte le sommet [c] de l'Amana [d],
le sommet du Senir et de l'Hermon,
Les repaires des lions,
les montagnes des panthères [e].

Déclaration d'amour satisfait [f].

9 Tu m'as rendu fou [g], ma sœur, [ma] fiancée,
tu m'as rendu fou par un seul [regard [h]] de tes yeux,
par l'un des colliers de ton cou [i].
10 Que tes caresses sont douces, ma sœur, [ma] fiancée;
combien tes caresses sont plus délicieuses que le vin [j],
et l'odeur de tes huiles parfumées, que tous les aromates!
11 Tes lèvres, [ma] fiancée, distillent le miel vierge;
il y a sous ta langue du miel et du lait,
et l'odeur de tes vêtements est semblable à celle du Liban [k].

Les charmes de l'épouse n'appartiennent qu'à son bien-aimé.
Chant dialogué.

12 Ma sœur, [ma] fiancée, est un jardin clos,
une porte [l] close, une fontaine scellée [m].
13 Il y croît tout un parc de grenadiers [n],
avec des fruits exquis,
du henné avec des roses [o],
14 Le nard, le roseau odoriférant et le cinname,
avec tous les arbres qui produisent l'encens,
La myrrhe, le safran et l'aloès,
avec tous les aromates les plus exquis.
15 La fontaine de mon jardin est un puits d'eau vive [p],
un ruisseau découlant du Liban [q].

4, 8. « Viens » *G S L* (lis. *'eti*). H : avec moi. « ma sœur » lis. *'ăḥôti*. H : avec moi. « Senir » *H*[*]. H : Chenir. 13. « roses » lis *werâdîm*. H : nards; — mais ce mot figure au vers suivant. 14. « le safran » (hébr. *wekarkôm*) figure en H après « le nard ». Nous le transposons au membre suivant, pour rétablir le rythme. 15. « de mon jardin » lis. *gannî*. H : des jardins.

a. Fragment qui se trouvait peut-être primitivement dans un contexte analogue à 2, 14. *b*. Expression fréquente dans les chants d'amour égyptiens (cf. v. 9, 10, 12 ; 5, 1). *c*. On peut traduire aussi : « Regarde du sommet ». *d*. Il s'agit soit de l'Amanus, massif montagneux au nord de l'Oronte, soit de la partie de l'Antiliban où se trouvent les sources de l'Amana (ou Abana), auj. ouadi Barada, l'une des rivières qui arrosent Damas (cf. 2 Rois 5, 12). *e*. Autrefois les animaux sauvages étaient nombreux en Palestine, surtout dans les régions montueuses. Aujourd'hui encore on rencontre souvent des ours (*ursus syriacus*) sur les flancs du Grand Hermon, ainsi que des loups. *f*. Ce morceau pourrait être la suite de la pièce formant les v. 1-7. Cependant le rythme en est différent.
g. Litt. : *Tu m'as privé de cœur*, c'est-à-dire de raison. La séduction exercée par la femme aimée est assimilée à la puissance magique qu'on prête en Orient au regard (cf. la croyance au mauvais œil), ainsi qu'à beaucoup d'objets de parure, notamment à certaines pierres. *h*. Le mot manque dans le texte, mais probablement par accident. *i*. Le sens du texte n'est pas tout à fait sûr. *j*. Cf. 1, 2. *k*. L'odeur des plantes qui fleurissent en abondance sur cette montagne.
l. Le mot (*gal*) était employé en hébreu rabbinique au sens de « porte ». On aurait alors la même image que 8, 9. D'autres supposent qu'il pouvait signifier « source ». Selon les versions anciennes (G S L) et beaucoup de manuscrits hébreux, il y avait ici *gan*, « jardin », comme dans le membre précédent. En tous cas les mots imprimés en petit caractère, qui sont en excès dans le vers, paraissent être une répétition fautive ou une variante de ceux qui terminent le 1[er] hémistiche.
m. On fermait les puits avec une grosse pierre (cf. Gen. 29, 2-3). L'eau, en Orient, est un trésor que son propriétaire garde jalousement. Boire l'eau de sa source était une image courante de l'amour du mari pour sa femme : cf. Prov. 5, 15-19; 9, 17. *n*. Litt. : *Tes pousses* [*sont*] *un parc de grenadiers*. On peut entendre aussi : *Tes canaux d'irrigation* [*arrosent* (?)] *un parc*... Au lieu du mot traduit par « pousses » ou « canaux », il y en avait peut-être primitivement un autre désignant une partie du corps de la fiancée. — Le mot hébreu pour « parc » dérive du terme perse d'où vient le français « paradis ».
o. Ces mots, qui sont en excès dans le vers et troublent le rythme (voy. le v. 14), peuvent être une simple variante du membre précédent, dont les consonnes sont presque les mêmes.
p. La phrase est trop longue pour former un hémistiche régulier. Le mot « puits » peut être une glose explicative.
q. C'est-à-dire dont l'eau est toujours fraîche comme celle des torrents de montagne.

16 Lève-toi, vent du nord; accours, vent du sud;
souffiez sur mon jardin, afin que ses parfums se répandent! — [a]
Que mon bien-aimé entre dans son jardin
et en mange les fruits exquis! —

5

1 J'entre dans mon jardin, ma sœur, [ma] fiancée,
je recueille ma myrrhe avec mes aromates,
je mange mon rayon de miel avec mon miel,
je bois mon vin avec mon lait. —
Mangez, amis, buvez
et enivrez-vous d'amour [b].

A la recherche du bien-aimé [c].

I. *Récit d'un songe.*

2 J'étais endormie, mais mon cœur veillait.
J'entendis mon bien-aimé qui frappait :
« Ouvre-moi, ma sœur, mon amie,
ma colombe, ma parfaite [d],
Car ma tête est couverte de rosée,
mes boucles sont humides des gouttelettes de la nuit. —
3 J'ai ôté ma tunique [e] :
comment la remettrais-je ?
J'ai lavé mes pieds :
comment les salirais-je ? »
4 Mon bien-aimé passa la main par l'ouverture [f]...
Mes entrailles s'émurent à cette vue;
6a j'étais hors de moi en l'entendant parler [g].
5 Je me levai pour ouvrir à mon bien-aimé;
de mes mains coula de la myrrhe,
Et de mes doigts de la myrrhe vierge [h]
sur les poignées du verrou [i].
6 J'ouvris à mon bien-aimé;
mais mon bien-aimé s'en était allé, il avait disparu.
Je le cherchai, mais ne le trouvai pas [j];
je l'appelai, mais il ne répondit pas.

a. Nous faisons commencer ici la réponse de la bien-aimée. D'autres en placent le début au v. 15 ou au premier vers du v. 16.
b. Ce vers semble s'adresser aux deux époux appelés ici « amis »; il faut supposer alors que c'est un refrain chanté en chœur par les assistants. Selon d'autres, ce sont les époux qui invitent leurs « amis » de noces à suivre bientôt leur exemple.
c. Dans cette petite pièce, le poète a ingénieusement juxtaposé trois thèmes familiers aux chants d'amour israélites : celui de la recherche du bien-aimé (5, 2-7, traité également 3, 1-3), celui de la description des charmes de l'un des conjoints — ce qu'on appelle aujourd'hui le *ouasf* — (5, 10-16; cf. 4, 1-7; 6, 4-7), enfin celui du bonheur conjugal sous la figure d'un jardin (6, 2; cf. 2, 16; 4, 12-5, 1). Les développements sont soudés au moyen de petits dialogues avec les « filles de Jérusalem », mais il est clair qu'ils sont en réalité indépendants : dans le premier, la recherche du bien-aimé paraît avoir lieu en songe; dans la suite, au contraire, elle doit être réelle, puisque l'héroïne demande aux filles de Jérusalem de l'aider à retrouver son ami; d'après les deux premiers développements, elle ignore le lieu où celui-ci se trouve; selon le troisième, elle l'indique à ses interlocutrices.
d. « Parfaite », c'est-à-dire d'une beauté sans défaut, 6, 9.
e. Ce mot désignait le vêtement de dessous.
f. Sans doute un trou dans la porte, qu'il s'agisse d'un judas ou d'une fente accidentelle. Selon d'autres, il serait question de la fenêtre ou d'une ouverture pratiquée dans la porte et par laquelle on pouvait passer l'avant-bras pour tirer le verrou intérieur. On en voit encore aujourd'hui aux portes de certains jardins; mais en aurait-on mis à une maison d'habitation ?
g. Nous avons transposé cette phrase, absolument isolée dans le texte massorétique, pour la rapprocher de 4b, à laquelle elle fait pendant.
h. Litt. : *coulante* : la meilleure, celle qui coule d'elle-même de l'arbre.
i. Faut-il supposer que la jeune femme s'est, par coquetterie, parfumé les mains avant d'ouvrir à son ami ? On admet généralement que c'est celui-ci qui, en passant sa main par le guichet, a versé du parfum sur les poignées du verrou, afin de donner un témoignage d'amour à celle qu'il aime (cf. Lucrèce, IV, 1171). Dans ce cas, il faudrait au moins, semble-t-il, admettre que le texte portait « de *sa* main » (*yâdô nâṭephâ*) et « de *ses* doigts » (*we'èṣbe'ôtâw*) et que 5b-d se trouvaient aussitôt après 4a.
j. Cf. 3, 1-2.

7 Je rencontrai [a] les gardes [b], ceux qui font des rondes dans la ville;
ils me frappèrent; ils me blessèrent.
Ils m'enlevèrent mon manteau,
les gardes des remparts.

8 Je vous en conjure, filles de Jérusalem [c],
si vous trouvez mon bien-aimé,
Que direz-vous à mon bien-aimé ?
que je suis malade d'amour. —
9 En quoi ton bien-aimé l'emporte-t-il sur les autres,
ô la plus belle des femmes ?
En quoi ton bien-aimé l'emporte-t-il sur les autres,
pour que tu nous conjures ainsi ? —

II. *Eloge des charmes de l'époux* [d].

10 Mon bien-aimé [a le teint] éblouissant et vermeil;
on le distingue entre dix mille.
11 Sa tête est d'or pur [e],
Ses boucles mouvantes [f]
sont noires comme le corbeau.
12 Ses yeux sont comme des colombes [g]
au bord des ruisseaux,
Se baignant dans le lait,
[ou] posées sur la margelle [h].
13 Ses joues sont comme des plates-bandes embaumées
qui font croître des plantes aromatiques.
Ses lèvres sont des lis [i];
elles distillent de la myrrhe vierge.
14 Ses mains sont des lingots d'or
incrustés de chrysolithes [j];
Son ventre est une plaque [k] d'ivoire
couverte de saphirs [l].
15 Ses jambes sont des colonnes de marbre blanc,
reposant sur des bases d'or pur [m].
Son aspect est pareil à celui du Liban [n];
il est sans rival comme les cèdres.
16 Son palais n'est que douceurs;
tout en lui n'est que délices.
Tel est mon bien-aimé, tel est mon ami,
filles de Jérusalem! —

8. « direz-vous à mon bien-aimé » lis. *ledôdi*, pour le mètre. H : lui direz-vous? 9. « tu nous conjures » lis. *hišba'tînou* (2e pers. fém.). H a la forme masculine. 11. « d'or pur » lis. *mouphâz* (cf. GB *ouphâz*). H : d'or, d'or par (?). — Texte incertain. 13. « des plates-bandes » H* *G S L* (lis. *ka'drougôt*). H a le singulier. « qui font croître » *G* (lis. *megaddelôt*). H : des tours (c'est-à-dire des tertres ?). 15. « sans rival (litt. : choisi, *bâḥour*) ». On a proposé de corriger en *'addîr*, « majestueux ».

a. Cf. 3, 3 et la note.
b. Glose explicative d'après 7d et 3, 3. Le vers serait trop long.
c. Cf. 1, 5 (et la note *e*); 2, 7; 3, 5.
d. L'éloge (*ouasf*) du jeune époux est, comme celui de la mariée, un des sujets traités traditionnellement dans les productions poétiques qui accompagnent les noces syriennes. Les poètes s'efforcent souvent de rajeunir un peu le thème en l'amenant par quelque ingénieuse fiction : c'est le rôle que joue ici le récit de la recherche du bien-aimé.
e. Il doit manquer ici un hémistiche.
f. Le sens de ce mot est incertain. Selon d'autres : « [sont] des palmes », « des sarments » ou « des collines ».
g. Cf. 1, 15; 4, 1.
h. Dans ces trois images, qu'il ne faut pas essayer de réduire à l'unité, les colombes avec leur plumage foncé aux reflets changeants représentent la pupille; les ruisseaux et le lait figurent le blanc de l'œil; la margelle, l'orbite.
i. Cf. 2, 1.
j. Les ongles. L'identification de la pierre est un peu incertaine : son nom hébreu, *taršîš* est une abréviation de « pierre de Tarsis », ville au sud de l'Espagne d'où les Tyriens importaient aussi divers métaux (Éz. 27, 12).
k. Selon d'autres : un bloc.
l. Allusion peut-être aux veines bleues.
m. Les pieds dorés par le hâle.
n. C'est-à-dire des arbres qui couvrent cette chaîne des montagnes (cf. Os. 14, 6).

III. Le bonheur que la bien-aimée trouve auprès de son ami.

6

1 Où est allé ton bien-aimé,
ô la plus belle des femmes?
De quel côté ton bien-aimé s'est-il dirigé?
Nous le chercherons avec toi. —
2 Mon bien-aimé est descendu dans son jardin,
aux plates-bandes embaumées,
Pour paître dans mon jardin [a]
et pour cueillir des lis.
3 Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi;
il paît parmi les lis [b].

Éloge des charmes de l'épouse [c].

4 Tu es belle, mon amie, comme Tirça [d],
gracieuse comme Jérusalem,
. . . . [e]
terrible comme Nergal [f] :
5 Détourne de moi tes yeux,
car ils me bouleversent [g].
Ta chevelure [h] est comme un troupeau de chèvres
dévalant de la montagne de Galaad.
6 Tes dents ressemblent à un troupeau de brebis
qui remontent du lavoir,
Qui ont toutes des jumeaux
et dont aucune n'est stérile.
7 Ta tempe ressemble à une grenade entr'ouverte
derrière ton voile.

Plus appréciée que toutes les reines.

8 Salomon avait soixante reines [i],
quatre-vingts concubines
et d'innombrables jeunes femmes.
9 Unique est ma colombe,
unique est ma parfaite [j].

6, 2. « mon jardin » lis. *beganni*. H : dans les jardins. 4. « comme Nergal » cf. v. 10 (lis. *kenêrgal*). H : comme des [troupes] rangées sous des bannières. 8. « Salomon avait » lis. *lišelômô* au lieu de *hémmâ*. H : Ils étaient. — Il faudrait au moins « Elles étaient ». 9. Le 2e « unique » manque en H. Le rythme demande qu'on supplée *'aḥat hî'* devant *tammâtî*.

a. Sur le sens de cette métaphore, fréquente dans le Cantique, cf. 2, 16 et la note. Il ne s'agit naturellement pas d'un jardin au sens matériel et moins encore d'un troupeau que le bien-aimé y ferait paître : on ne mène pas les bestiaux brouter dans les jardins. *b*. Cf. 2, 16. La réponse de la jeune épousée, révélant à demi-mot à ses amies que son bien-aimé est auprès d'elle, paraît suggérer que tout ce qui précède n'était qu'un jeu, un prétexte à détailler devant elles toutes les qualités de l'époux. *c*. Cette petite pièce est une simple variante de celle qui figure 4, 1-7 : elle débute de même et les v. 5b-7 sont à peu près identiques à 4, 1-3. La fin du morceau manque : on aura jugé inutile de la donner de nouveau au complet. *d*. Cette ville servit de capitale au royaume d'Israël après l'abandon de Sichem et avant la fondation de Samarie par Omri (1 Rois 14, 17; 15, 21, 33; 16, 6, 8-9, 15, 17, 23). La mention de cette antique cité ne prouve pas nécessairement que le morceau soit ancien; Tirça a pu conserver sa renommée de beauté à cause du sens de son nom, qui peut être entendu « grâce ». *e*. Le rythme indique qu'il manque ici un hémistiche, probablement « pure comme le soleil » (cf. 6, 10). *f*. La planète Mars, à laquelle on prêtait une influence redoutable. *g*. L'attrait exercé par la beauté de l'aimée est assimilé, comme dans la poésie de tous les pays, à un « charme », à un sort jeté par la belle, en particulier par son regard : on connaît les croyances relatives au mauvais œil (cf. 4, 9). *h*. A partir d'ici et jusqu'à la fin du v. 7, reproduction presque textuelle de 4, 1-3. Se reporter pour les notes à ce passage. *i*. Même avec le texte massorétique, où le nom de Salomon ne figure pas (voy. note crit.), il s'agit évidemment de ce souverain, le roi d'Israël qui avait possédé le harem le plus peuplé (la vigne la plus opulente, 8, 11-12) : il avait eu, d'après 1 Rois 11, 3, 700 épouses et 300 concubines; la tradition populaire suivie ici ne lui attribue que 60 reines et 80 concubines, mais y ajoute d'autres femmes sans nombre. C'est peut-être le désaccord apparent avec les chiffres du livre des Rois, qui a amené un correcteur pointilleux à effacer du texte le nom de Salomon. *j*. Cf. 5, 2.

Elle est unique pour sa mère,
elle est la préférée de celle qui lui a donné le jour [a].
En la voyant, les jeunes filles proclament son bonheur;
reines et concubines font son éloge.

Fragment d'un éloge de la bien-aimée [b].

10 Qui est celle-ci [c], qui abaisse [sur nous] ses regards comme l'aurore,
belle comme la lune,
Pure comme le soleil,
terrible comme Nergal [d]?

Dans le verger en fleurs [e].

11 Je suis descendue [f] dans le verger aux noyers
pour voir la verdure nouvelle de la vallée,
Pour voir si la vigne a bourgeonné,
si les grenadiers ont fleuri.
12 . . . . [g]

La danse de la Sulamite.

7

1 Tourne-toi, tourne-toi, Sulamite [h],
tourne-toi, tourne-toi, que nous te regardions. —
Qu'avez-vous à regarder la Sulamite,
quand elle entre dans la danse des deux camps [i]? —
2 Que tes pas sont gracieux,
avec tes sandales [j], fille de prince [k]!
Les contours de tes hanches sont comme des colliers
œuvre des mains d'un artiste.
3 Ton nombril est une coupe arrondie;
que le vin aromatisé n'y manque pas!
Ton ventre est un tas de froment
entouré de lis [l].

10. « Nergal » voy. 6, 4. 7, 1. « quand elle entre » G S VL (aj. *habbâ'â*). Manque en H. « dans la danse » H° (lis. *bimeḥôlat*). H : comme la danse. « des deux camps ». G S L : des camps.

a. C'est-à-dire : elle est plus belle que toutes ses sœurs.
b. On a proposé de rattacher ce verset soit à la pièce qui précède (ce serait le début de l'éloge prononcé par les reines, v. 9), soit au poème sur la « danse des camps » (7, 1 ss.); mais cette seconde hypothèse ne se fonde que sur l'image guerrière appliquée à l'héroïne à la fin du verset, d'après le texte traditionnel (voy. note crit.); encore les v. 4 et 5 du ch. 6 suggèrent-ils que la belle est « redoutable » non pas à cause d'une épée qu'elle tiendrait à la main, mais en raison du charme ensorcelant qui émane de sa personne. En tout cas, on n'aperçoit aucun lien entre le v. 10 et les deux suivants. *c*. Formule d'introduction plusieurs fois employée (cf. 3, 6; 8, 5).
d. Voy. 6, 4. *e*. Même thème, plus développé, 7, 11-14.
f. L'hébreu ne distinguant pas les genres à la 1re personne, on peut traduire aussi « je suis descendu » (cf. 4, 12, 16; 5, 1; 6, 2); mais le parallélisme étroit avec 7, 11-14 suggère plutôt que c'est la bien-aimée qui parle. *g*. Texte inintelligible : *Je ne savais pas — mon âme — m'a placé* (ou *placée*); *chars de mon peuple noble*, ou, selon une variante donnée par H° G L, *chars d'Amminadab*.
h. En hébreu *choulammît*; habitante de Sunem (voy. Jos. 19, 18 et note *d*), auj. Soulem, village de Galilée. Ce nom est donné à la jeune épousée par allusion à Abichag de Sunem, la plus belle des filles d'Israël au temps de David et de Salomon (1 Rois 1, 3, 15; 2, 17, 21, 22), de même que le marié est qualifié de Salomon. *i*. Ce texte est probablement à rapprocher, comme l'a signalé en 1857 J.-G. Wetzstein, consul de Prusse à Damas, des danses exécutées au cours des noces chez les paysans syriens. Elles sont accompagnées de chants célébrant l'amour des jeunes époux et décrivant leurs charmes physiques (cf. v. 2-6). Il y a des danses à une personne, à tout petits groupes de danseurs, et des danses d'ensemble, d'hommes seuls, ou bien d'hommes et de femmes. A un certain moment, la nouvelle épouse danse seule au milieu d'un double cercle d'hommes et de femmes. Dans la main elle tient un poignard; chez les bédouins de Moab, actuellement, elle l'applique sur son front pour écarter le mauvais œil (Jaussen, *Coutumes des Arabes du pays de Moab*, p. 53). Pendant ce temps, le double cercle d'hommes et de femmes (les « deux camps ») danse à sa manière, c'est-à-dire suit la mesure de la danse de l'épouse, en agitant les épaules, en balançant le haut du corps et en frappant des mains. Les femmes qui font cercle chantent les refrains. *j*. Aujourd'hui encore en Palestine, on met pour la danse des souliers chargés d'ornements. *k*. Puisqu'elle est « reine » de par son mariage, elle est « fille de prince » (au figuré). *l*. Thoma (*Ein Ritt ins gelobte Land*, 1887, p. 40, cité d'après Budde, Comment., *ad loc.*), a vu en Palestine des tas de froment qu'on avait entourés de lis ou d'autres fleurs.

4 Tes deux seins sont comme deux faons,
jumeaux d'une gazelle [a].
5a Ton cou est pareil à une tour d'ivoire [b];
6a ta tête est semblable au Carmel [c];
5b Tes yeux, ce sont les vasques de Ḥechbôn [d],
près de la porte de Bat-Rabbim ;
Ton nez est comme la tour du Liban,
qui guette du côté de Damas.
6b Ta chevelure dénouée est semblable à la pourpre [e];
un roi [f] est prisonnier de ses flots.

Les charmes de la bien-aimée.

7 Que tu es belle, que tu es charmante,
[mon] amour, fille de délices !
8 Ta taille est semblable à un palmier
et tes seins à des grappes [g].
9 Je me suis dit : « Je monterai sur le palmier,
j'en saisirai les régimes.
Que tes seins soient pareils à des grappes de raisin [h],
le souffle de tes narines, au [parfum] des pommes,
10 Et ton palais, à un vin délicieux
qui coule librement [i] dans ma gorge,
glissant sur mes lèvres et mes dents ! »

Idylle printanière.

11 Je suis à mon bien-aimé [j]
et c'est vers moi que se portent ses désirs [k].
12 Viens, mon bien-aimé, allons aux champs;
passons la nuit parmi les fleurs de henné [l].
13 De bon matin, nous irons voir dans les vignes
si les ceps ont bourgeonné,
Si leurs fleurs se sont ouvertes,
si les grenadiers ont fleuri.
Là je te donnerai mes caresses [m].
14 Les mandragores [n] exhalent [leur] parfum;
à nos portes [il y a] toutes sortes de fruits exquis [o],
Des nouveaux aussi bien que des anciens :
je les ai gardés pour toi, mon bien-aimé [p].

6a. « ta tête » *L* (suppr. *'âlayik*). H : ta tête sur toi. 6b. « Ta » suppr. *we*. H : Et ta. 7. « fille de délices » *S* (lis. *bat ta'ănougim*). H : dans les délices. 8. « Ta taille » suppr. *zô't*. H : cette tienne taille (le vers serait trop long). 9. « le souffle » lis. *werouaḥ*. H : l'odeur. 10. « dans ma gorge » lis. *ligerônî*. H : pour mon bien-aimé. — Texte très incertain. « glissant — dents » *G Aq S L* (lis. *sephâtay wešinnay*). H : glissant sur les lèvres de ceux qui dorment.

a. Cf. 4, 5. *b*. Cf. 1 Rois 22, 39 ; Ps. 45, 9 et les notes. *c*. Les nécessités du rythme suggèrent qu'il faut rapprocher ces deux hémistiches isolés (5a et 6a), de façon à reformer un vers complet. *d*. Aujourd'hui Ḥesbân, voy. Nomb. 21, 25 et la note. On y voit encore les restes d'anciens réservoirs. Les yeux sont comparés à des nappes d'eau où se reflète le ciel. *e*. La pourpre était d'un rouge ou d'un violet tirant sur le noir, *nigricans adspectu* (Pline, *H. N.*, IX, 135). *f*. Voy. 1, 4 et la note. *g*. Il s'agit des régimes de dattes. *h*. Glose inexacte, qui allonge à l'excès le vers : il s'agit des fruits *du palmier*. *i*. Cf. Prov. 23, 31 et la note critique. *j*. Cf. 2, 16 et 6, 3. *k*. Cf. Gen. 3, 16. *l*. On pourrait traduire aussi : *dans les villages*. *m*. Fragment de vers ajouté peut-être après coup. *n*. Cf. Gen. 30, 14 et note *p*. *o*. Cf. 4, 13-16. *p*. Le printemps est, pour les poëtes de tous pays, la saison des amours ; c'est aussi, dans les villages de Syrie et de Palestine, l'époque ordinaire des mariages. L'auteur mêle, du reste, à la description du renouveau entendu au sens propre, des traits symboliques figurant, comme dans quantité d'autres passages, les charmes de la bien-aimée sous la figure d'un jardin fleuri ou d'un verger aux fruits exquis.

8

Que n'es-tu mon frère ?

1 Oh ! que n'es-tu mon frère,
allaité par le sein de ma mère [a] ?
Si je te rencontrais dehors, je t'embrasserais
et l'on ne me honnirait pas.
2 Je te conduirais, je te ferais entrer [b] dans la maison de ma mère,
dans la chambre de celle qui m'a conçue [c].
Je te donnerais à boire du vin parfumé,
du jus de mes grenades.

3 Sa gauche est sous ma tête,
et sa droite m'enlace.

4 Je vous en conjure, filles de Jérusalem, — —
Ne réveillez pas, ne troublez pas
l'amour jusqu'à ce qu'il le veuille [d].

L'amour est fort comme la mort. Chant dialogué.

5 Qui est celle-ci qui monte du désert
appuyée sur son bien-aimé [e] ? —
Je t'ai éveillée [f] sous le pommier,
là où ta mère a été en travail pour te donner le jour [g],
là où a été en travail celle qui t'a enfantée [h] ? —
6 Place-moi comme un sceau sur ton cœur [i],
comme un bracelet à ton bras ;
Car l'amour est fort comme la mort,
la passion [j], inflexible comme le Cheól.
Ses flammes sont des flammes ardentes,
ses feux, c'est le feu de Yahvé [k].
7 Les grandes [l] eaux ne peuvent l'éteindre,
les fleuves ne sauraient l'emporter.
Si un homme donnait par amour toute sa fortune [m],
le mépriserait-on [n] ?

Une jeune sœur.

8 Nous avons une sœur encore petite,
dont les seins ne sont pas formés.
Que ferons-nous de notre sœur [o]
le jour où l'on parlera d'elle [p] ?

8, 1. « mon frère » *G L* (suppr. *ke*). H : comme mon frère. 2. « dans la chambre — conçue » *G S* cf. 3, 4 (lis. *we'el ḥéder hôrâtî*). H : tu m'instruirais, ou : elle m'instruirait (*telammedéni* est peut-être une corruption de *téledénî*, « [qui] m'enfanta », variante de « qui m'a conçue »). « mes grenades » *G L S* (lis. *rimmônay*). H : ma grenade. 5. « éveillée.... enfantée » *S* (lis. *'ôrartîk* et ensuite *ḥibbelatek*, *'immék* et *yelâdatîk* ou *yôladtek*. H : éveillé... enfanté. 6. « comme un bracelet » lis. *kaṣṣâmîd*. H répète : comme un sceau. — Le sceau pouvait se porter au doigt (en bague), mais non au bras. « ses feux — Yahvé » aj. en tête *šalhâbôtéhâ*. H : le feu de Yahvé. — Mais le vers serait trop court. 7. « l'éteindre » lis. *lekabbôtâh* et suppr. *'et hâ'ahăbâ*. H : éteindre l'amour. — Le vers serait trop long. « toute sa fortune » *G* (lis. *hônô* et suppr. *bêtô*). H : toute la fortune de sa maison. — Le vers est trop long.

a. Aujourd'hui encore, chez les bédouins, une jeune fille ne peut être embrassée que par ses frères utérins ou par les fils de ses oncles paternels. *b*. Variante tirée de 3, 4. Le vers serait trop long. *c*. Cf. 3, 4 ; 8, 5. *d*. Ces deux versets (v. 3 et 4), sans lien étroit avec le contexte, constituaient peut-être une sorte de refrain : cf. 2, 6 et 2, 7 ; 3, 5. *e*. Formule d'introduction (cf. 3, 6 ; 6, 10), par laquelle le chœur des assistants accueille le couple qui va dialoguer. *f*. Sans doute : à l'amour. *g*. Cf. 3, 4 ; 8, 2. *h*. Variante de la phrase précédente. *i*. Un sceau suspendu à un cordon passé autour du cou et reposant sur la poitrine. Cf. Gen. 38, 18 et la note. *j*. Litt. : *la jalousie*, mais dans le sens d'amour ardent et exclusif. *k*. La foudre. *l*. En excès dans le vers. *m*. En payant, par exemple, au père de la jeune fille, un *môhar* disproportionné pour obtenir celle qu'il aime. *n*. On entend d'ordinaire : Quand un homme donnerait toute sa fortune pour [acquérir] l'amour, il n'obtiendrait que mépris. C'est-à-dire : Le plus riche *môhar* payé au père d'une jeune fille ne garantit pas que celle-ci aimera celui auquel on la destine. L'interprétation que nous donnons dans le texte nous paraît mieux convenir au sens général du morceau. *o*. Voy. la note sur 1, 6. *p*. En vue d'un projet de mariage (cf. 1 Sam. 25, 39).

9 Si elle est une muraille,
nous construirons sur elle
un couronnement d'argent.
Si elle est une porte,
nous la fermerons
d'une planche de cèdre[a]. —
10 Or j'étais une muraille
et mes seins étaient des tours.
. . . . [b]

Mieux partagé que Salomon.

11 Salomon avait une vigne
à Baal-Hamôn[c].
Il confia la vigne à des gardiens;
on tirait de ses fruits un revenu
de mille [sicles] d'argent[d].
12 Ma vigne, à moi, est là devant moi[e].
Les mille [sicles], je te les laisse, Salomon,
et deux cents pour ceux qui en gardent le fruit.

Invitation à chanter.

13 Toi qui habites les jardins,
[nos] amis écoutent :
fais-moi entendre ta voix[f].

Fuis, mon bien-aimé.... [g]

14 Fuis, mon bien-aimé,
montre-toi pareil à la gazelle
Ou au faon des biches
sur les montagnes des aromates[h].

10. « des tours » G^B *S* (cf. *L*) (lis. *migdâlôt*). H : comme des tours. 13. « écoutent — voix » G^{XA} *L* cf. 2, 14 (lis. *qôlêk*). H : écoutent ta voix : fais-moi entendre.

a. Si elle sait défendre sa vertu, nous lui donnerons une belle couronne de mariée; si elle est légère, nous la tiendrons rigoureusement enfermée (cf. Sir. 26, 10 ; 42, 11-12). *b.* Litt. : *alors j'ai été à ses yeux comme une qui trouve* (ou *qui fait sortir*) *la paix*. Aucune des nombreuses interprétations proposées ne paraît satisfaisante. Le texte doit être altéré : on pourrait corriger *môṣ'ēt* (trouvant ou faisant sortir) en *yôṣ'ēt* (sortant, c'est-à-dire se rendant, cf. 1 Sam. 10, 10 ; Jér. 21, 9 ; 38, 2) et entendre :

Or, j'étais une muraille
et mes seins étaient des tours.
Ensuite je suis devenue à ses yeux
comme une [place] qui se rend sans combat.

Cela concorderait avec l'image du rempart et de la tour, et le sens général de la pièce serait le même que celui du morceau, évidemment parallèle, sur « la vigne mal gardée » (1, 6) : la jeune fille s'est conservée pure, jusqu'à ce qu'elle se soit laissé conquérir par celui qu'elle aime. *c.* Localité inconnue. *d.* 3.000 francs or. *e.* La vigne, c'est la jeune épouse. Son mari n'a besoin de personne pour la garder : il s'en charge lui-même, tandis que Salomon, pour surveiller la sienne, est obligé de recourir à des gardiens. Cette vigne immense, bien que dépeinte comme réelle, figure en même temps le harem fabuleux du roi. Le chiffre de mille sicles a peut-être été choisi pour faire allusion aux mille femmes qu'il comptait d'après 1 Rois 11, 3. *f.* Le petit couplet, mis dans la bouche du jeune époux, était sans doute destiné à introduire un chant prononcé par la mariée en présence des amis de noce. *g.* Le verset 14 reproduit presque textuellement 2, 17, à l'exception du premier et du dernier mot : « fuis » au lieu de « viens » et « des aromates » au lieu de « embaumées ». *h.* On a essayé de bien des manières d'expliquer cette invitation à fuir adressée au bien-aimé : son amie craindrait qu'il ne fût surpris ; ou bien l'auteur aurait trouvé ce moyen de faire sortir de scène l'un des personnages à la fin du poème. Le passage reste très énigmatique, parce que partout ailleurs les montagnes embaumées désignent métaphoriquement les charmes de la femme aimée (2, 17 ; 4, 6); on attendrait donc quelque chose comme : « viens, mon bien-aimé » et non « fuis » (cf. 2, 17). Peut-être au lieu de « fuis » y avait-il primitivement « fuyons » (*nibrah*) : ce chant se rapporterait au moment où le « roi » entraîne après lui la jeune épouse et où ils « courent » vers la chambre nuptiale (1, 4).

RUTH

Ruth la Moabite quitte son pays et accompagne sa belle-mère à Bethléhem.

Noomi au pays de Moab.

1 [1]Au temps des juges[a], une famine étant survenue dans le pays, un homme de Bethléhem de Juda alla avec sa femme et ses deux fils demander l'hospitalité dans le territoire de Moab[b]. [2]Cet homme s'appelait Élimèlek, sa femme, Noomi[c], et ses deux fils, Maḥlôn et Kilyôn; ils étaient Éphratiens[d], de Bethléhem de Juda. Arrivés dans le territoire de Moab, ils s'y fixèrent.

[3]Élimèlek, le mari de Noomi, mourut; et elle resta seule avec ses deux fils. [4]Ceux-ci épousèrent des Moabites, dont l'une se nommait Orpa et l'autre Ruth. Il y avait une dizaine d'années qu'ils demeuraient là, [5]lorsque Maḥlôn et Kilyôn moururent aussi l'un et l'autre; et Noomi resta seule, privée de ses deux enfants et de son mari.

[6]Alors elle se disposa, ainsi que ses belles-filles, à revenir du territoire de Moab; car elle avait appris, au pays de Moab, que Yahvé avait visité son peuple et lui donnait du pain. [7]Elle quitta donc, accompagnée de ses deux belles-filles, le lieu où elle avait demeuré, et elles se mirent en chemin pour retourner au pays de Juda.

Ruth refuse de se séparer de Noomi.

[8]Mais Noomi dit à ses deux belles-filles : « Allez, retournez chacune à la maison de sa mère. Que Yahvé use de bonté envers vous, comme vous l'avez fait pour ceux qui sont morts et pour moi-même ! [9]Que Yahvé fasse trouver à chacune de vous le repos dans la maison d'un mari ! » Puis elle les embrassa. Mais elles, élevant la voix, se mirent à pleurer [10]et lui dirent : « Non, nous irons avec toi retrouver ton peuple. » [11]Noomi dit : « Retournez, mes filles. Pourquoi partiriez-vous avec moi ? Ai-je encore dans mon sein des fils qui puissent devenir vos maris[e] ? [12]Retournez, mes filles, allez : je suis trop âgée pour me remarier. Et quand même je me dirais que tout espoir n'est pas perdu pour moi, quand je trouverais cette nuit même un mari et que j'aurais [de lui] des fils, [13]est-ce que vous voudriez attendre qu'ils soient devenus grands et vous astreindre [jusque là] à ne pas vous remarier ? Non, mes filles[f] ! Car mon sort est bien plus amer que le vôtre; la main de Yahvé s'est abattue sur moi. » [14]Élevant la voix elles pleurèrent encore.

Puis Orpa embrassa sa belle-mère et s'en retourna. Ruth, au contraire, ne voulait pas se détacher d'elle. [15]Noomi [lui] dit : « Vois, ta belle-sœur est retournée à son peuple et à son dieu[g]; retourne [toi aussi] et suis-la. » [16]Mais Ruth dit : « Ne me presse pas de te quitter et de m'en retourner, renonçant à te suivre :

Où tu iras, j'irai;
où tu te fixeras, je me fixerai.
Ton peuple sera mon peuple;
ton Dieu sera mon Dieu.

1, 14. « et s'en retourna » *S* cf. *G* (aj. *wattâšob*). Manque en H.

a. Litt. : « *Au temps où les juges jugeaient* ». Le narrateur admet la conception, assez récente, d'après laquelle les « juges » étaient des magistrats ayant tour à tour gouverné le pays avant l'époque des rois. *b.* La famine obligeait souvent les Palestiniens à s'expatrier ; ils fuyaient d'ordinaire en Égypte (Gen. 12, 10 ; 42-46), mais aussi dans les autres pays voisins (1 Rois 17, 8-24; Gen. 26 ; 2 Rois 8, 1). *c.* Ce nom, qui signifie « ma joie » ou « gracieuse », est la Noomi par le texte hébreu et Lucien, Noémin par les Septante, Noémi par la Vulgate. *d.* Ce mot, ici, ne signifie pas Éphraïmite (cf. 4, 11), mais habitant d'Éphrat, c'est-à-dire de Bethléhem ou plutôt du district dont cette ville faisait partie. *e.* Ces fils de Noomi auraient, en effet, été obligés, d'après l'antique coutume du « lévirat », d'épouser les veuves de leurs frères (cf. Gen. 38, 8-9 ; Deut. 25, 5-10 et les notes). *f.* Suppléez : ne liez pas votre destinée à la mienne. D'autres entendent : car je suis profondément peinée pour vous, de ce que la main de Yahvé se soit abattue sur moi. *g.* Il va de soi, aux yeux de l'ancien Israélite, qu'on doit son culte au dieu du peuple auquel on se rattache et dans le domaine duquel on réside cf. v. 16.

[17] Où tu mourras, je veux mourir
et être ensevelie[a];
Que Yahvé me fasse ceci
et y ajoute encore cela[b]!
[Je jure] que la mort seule
me séparera de toi. »

[18] Voyant Ruth fermement résolue à l'accompagner, Noomi cessa ses instances.

L'arrivée à Bethléhem.

[19] Elles marchèrent donc toutes deux jusqu'à ce qu'elles parvinssent à Bethléhem. Leur arrivée mit toute la ville en émoi. [Les femmes] disaient : « Est-ce bien là Noomi ? » — [20] « Ne m'appelez-pas Noomi, leur répondit-elle, appelez-moi Mara, car le Tout-Puissant m'a infligé de bien amères douleurs[c].

[21] J'étais partie les mains pleines :
Yahvé me fait revenir les mains vides.
Pourquoi m'appelleriez-vous Noomi,
quand Yahvé a témoigné contre moi[d]
et que le Tout-Puissant m'a précipitée
[dans le malheur ? »

[22] Noomi s'installa ayant auprès d'elle Ruth la Moabite, sa belle-fille, celle qui était revenue du territoire de Moab[e]. Elles étaient arrivées à Bethléhem au début de la moisson de l'orge[f].

Boaz permet à Ruth de glaner dans son champ.

2 *Ruth dans le champ de Boaz.* [1] Il y avait, parmi les parents du mari de Noomi, un notable[g] qui appartenait au même clan qu'Èlimèlek et dont le nom était Boaz.

[2] Ruth la Moabite dit à Noomi : [3] « Permets que j'aille dans les champs glaner des épis derrière celui aux yeux de qui j'aurai trouvé grâce[h]. » Elle lui répondit : « Va, ma fille ! » [3] Ruth partit donc et s'en vint glaner dans les champs derrière les moissonneurs. Le hasard la conduisit dans les terres de Boaz, qui était du clan d'Èlimèlek. [4] Et Boaz vint justement de Bethléhem : « Que Yahvé soit avec vous ! » dit-il aux moissonneurs; ils lui répondirent : « Que Yahvé te bénisse ! » [5] Boaz demanda alors au serviteur chargé de surveiller les moissonneurs : « A qui est cette jeune fille[i] ? » [6] Le serviteur chargé de surveiller les moissonneurs répondit : « C'est une jeune Moabite, celle qui est revenue du territoire de Moab avec Noomi. [7] Elle [m]'a dit : Permets-moi de glaner et de ramasser des épis entre les gerbes, derrière les moissonneurs. — Puis elle est venue et depuis le lever du jour jusqu'à maintenant elle est restée au travail sans prendre le moindre repos. »

[8] Boaz dit à Ruth : « Tu entends, n'est-ce pas, ma fille ? Ne va pas glaner dans un autre champ; ne t'éloigne pas; et ici même reste tout près de mes serviteurs : [9] regarde quelle pièce de terre ils moissonnent et suis-les; j'ai défendu aux garçons de te toucher. Si tu as soif, va boire aux cruches de l'eau qu'ils auront puisée. » [10] Ruth alors tomba le visage contre terre et, se tenant prosternée, dit à Boaz : « D'où vient que tu m'accueilles avec faveur et que tu aies des égards pour moi qui ne suis qu'une étrangère ? » [11] Boaz lui répondit : « On m'a rapporté tout ce que tu as fait pour ta belle-mère depuis la mort de ton mari, comment tu as quitté ton père, ta mère et ton pays natal pour te rendre chez

22. « s'installa » (lis. *wattéšéb*). H : revint. **2**, 7. « depuis le lever (lis. *mê'ôr*) du jour (litt. : du matin) ». H : depuis que le matin (s. e. « a lui » ?). « sans prendre le moindre repos » d'après *G* (qui ajoute : « dans le champ »). Lis. *lô' šâbetâ me'aṭ* et supp. *habbayit*. H : ceci, son séjour dans la maison, a été peu (?). — Texte incertain. 8. « mes serviteurs » d'après v. 21, v. 9 (« ils moissonnent ») et v. 14-16, où il n'est pas question de servantes. Lis. *ne'āray*. H G : mes *servantes*. 9. « suis-les (litt. marche derrière eux) » *S* (lis. *'aḥărêhèm*). H : marche derrière *elles*.

a. Les membres d'une même famille tenaient essentiellement à être enterrés dans le « sépulcre de leurs pères ». En déclarant qu'elle veut être ensevelie auprès de Noomi, Ruth indique qu'elle entend désormais se rattacher entièrement à la famille de sa belle-mère. *b*. Sous-entendu : si je viole mon serment. Sur cette formule d'imprécation, voy. 1 Sam. 3, 17.

c. *Mara* signifie « amère ». « Noomi » peut être interprété : « celle qui est l'objet de la grâce » (de Yahvé). *d*. Le Juif se représente volontiers la vie comme un procès, où il défend son innocence; quand il est malheureux, il a contre lui le témoignage décisif de Dieu même et doit se reconnaître coupable. *e*. Prob. glose tirée de 2, 6. Le texte, dans cette phrase, n'est pas absolument sûr. *f*. L'orge, la plus hâtive des céréales de Palestine, était récoltée en avril. *g*. Litt. : *un vaillant de force*. Ce terme s'appliqua d'abord aux guerriers, aux braves (ainsi Jug. 6, 12). Mais, comme l'armée israélite (*ṣâbâ'*) était formée des hommes en mesure de s'équiper eux-mêmes, l'expression devint synonyme de citoyen de plein exercice, propriétaire d'une terre, notable (ainsi 2 Rois 15, 20 ; 1 Sam. 9, 1 et peut-être Jug. 11, 1). *h*. La coutume autorisait les pauvres à glaner (Deut. 24, 19-22 ; Lév. 19, 9-10 ; 23, 22); mais il dépendait des propriétaires de leur faciliter ou de leur rendre pénible l'exercice de ce droit. *i*. Une femme, dans la société juive, appartenait toujours à quelqu'un : maître, père ou mari.

un peuple que tu ne connaissais pas auparavant. [12] Que Yahvé te rende ce que tu as fait ! Oui, puisses-tu en être pleinement récompensée par Yahvé, le Dieu d'Israël, sous les ailes de qui tu es venue te réfugier ! » [13] Elle dit : « Puissé-je trouver grâce aux yeux de mon seigneur...[a] ! Tu m'as consolée et tu as parlé avec bonté à ta servante, alors que je ne suis pas même l'égale d'une de tes servantes. »

[14] A l'heure du repas, Boaz lui dit : « Approche-toi; mange de notre pain et trempe ton morceau dans le vinaigre[b]. » Elle s'assit donc à côté des moissonneurs. Boaz lui offrit du grain rôti[c]; après qu'elle eut mangé et se fut rassasiée, il lui en restait encore qu'elle mit de côté. [15] Lorsqu'elle se fut levée pour glaner, Boaz donna cet ordre à ses serviteurs : « Elle pourra glaner même entre les gerbes; et vous ne lui ferez pas d'affront. [16] Vous tirerez même des javelles quelques épis que vous laisserez tomber; elle pourra les ramasser, et vous ne lui ferez pas de reproches. » [17] Ruth glana dans le champ jusqu'au soir; puis elle battit les épis qu'elle avait recueillis, ce qui lui donna environ un épha[d] d'orge.

Ruth revient auprès de sa belle-mère.

[18] Elle l'emporta et, étant rentrée dans la ville, montra à sa belle-mère ce qu'elle avait glané. Elle sortit aussi ce qu'elle avait gardé de son repas et le lui donna. [19] Sa belle-mère lui dit : « Où donc as-tu glané aujourd'hui ? Où as-tu travaillé ? Béni soit celui qui a eu des égards pour toi. » Ruth apprit à sa belle-mère chez qui elle avait travaillé : elle lui dit : « L'homme chez qui j'ai travaillé aujourd'hui s'appelle Boaz. » [20] Noomi dit à sa belle-fille : « Qu'il soit béni par Yahvé, qui n'a pas retiré sa faveur aux vivants ni aux morts[e] ! » Puis Noomi lui dit : « Cet homme est notre parent; il est de ceux qui peuvent exercer à notre profit le droit de rachat[f]. » [21] Ruth la Moabite reprit : « Il m'a dit aussi : Reste avec mes serviteurs jusqu'à ce qu'ils aient entièrement terminé mes moissons. » [22] Noomi dit à Ruth : « Il est bon, ma fille, que tu ailles avec ses serviteurs et qu'on ne te rencontre dans aucun autre champ [que le sien][g]. » [23] Elle se joignit donc aux serviteurs de Boaz, continuant de glaner jusqu'à ce qu'on eût achevé de moissonner l'orge, puis le froment[h]. Après quoi elle resta avec sa belle-mère.

Ruth demande à Boaz de l'épouser.

3 *Le conseil de Noomi.* [1] Noomi, sa belle-mère, lui dit : « Ma fille, je dois, n'est-ce pas, chercher à t'établir, afin que tu sois heureuse ? [2] Or Boaz, dont tu as accompagné les serviteurs, n'est-il pas notre parent ? Il doit justement cette nuit vanner l'orge déposée sur son aire[i]. [3] Tu vas te laver, t'oindre et mettre tes [plus beaux] vêtements; puis tu descendras à l'aire[j]; mais ne te laisse pas apercevoir par lui avant qu'il ait achevé de manger et de boire. [4] Quand il se couchera, observe l'endroit où il s'étendra[k]; puis approche-toi, soulève le bas de son manteau et couche-toi : il te fera savoir lui-même ce que tu auras à faire. » [5] Ruth lui répondit : « Je suivrai exactement tes instructions. »

18. « montra à sa belle-mère » *H*[a] *S L* (lis. *wattare'*). H : sa belle-mère vit. 22. « ses serviteurs » voy. v. 8 (lis. *ne'ârâw*). H : ses servantes. 23. « serviteurs » (lis. *bena'ărê*). H : servantes. 3, 2. Comme 2, 22.

a. Formule de dénégation polie (cf. Gen. 33, 15). Suppléez : « quand même je te contredis : je n'ai aucun titre à ta bienveillance. » On pourrait traduire librement : « Pardon, mon seigneur. » *b*. Le vinaigre mélangé d'un peu d'huile est une boisson rafraîchissante appréciée encore aujourd'hui en Orient.

c. Aliment consommé encore de nos jours au temps de la moisson avec du pain ou à la place de pain. *d*. 36 litres, 4.

e. Dans la rencontre de Boaz, Noomi salue un témoignage de la bonté de Yahvé non seulement envers les vivants (elle-même et sa belle-fille), mais aussi envers les morts (Èlimèlek et son fils), parce qu'elle conçoit aussitôt l'espoir que Boaz épousera Ruth à titre de *lévir* et assurera ainsi une postérité aux défunts : le premier fils né des unions de ce genre passait, en effet, légalement pour un enfant du premier mari, décédé sans héritier. *f*. Lorsqu'un Israélite était obligé de vendre son héritage, son plus proche parent avait le droit (primitivement le devoir) de le racheter, pour que le bien ne sortît pas de la famille (Lév. 25, 25-27). *g*. On peut traduire aussi : « et qu'on ne te frappe pas dans un autre champ. » *h*. La moisson du froment commençait deux ou trois semaines plus tard que celle de l'orge. *i*. En Palestine on vanne de préférence dans la soirée pour profiter de la brise qui chaque jour s'élève à ce moment, venant de la mer (cf. Gen. 3, 8). *j*. La ville de Bethléhem étant construite au sommet d'une colline, il faut toujours descendre pour se rendre dans les champs avoisinants.

k. Chez les Arabes actuels les propriétaires construisent souvent, à côté de leur aire, des tentes où ils couchent, tout près de leurs tas de grains, de crainte des voleurs.

La nuit sur l'aire de Boaz.

6 Elle descendit donc à l'aire et exécuta de point en point les ordres de sa belle-mère. 7 Boaz, après avoir mangé et bu, alla, le cœur joyeux, se coucher à l'extrémité d'un monceau de grains. Ruth alors s'approcha sans bruit, souleva le bas du manteau de Boaz et se coucha. 8 Vers minuit l'homme fut pris de peur et, se courbant en avant, découvrit qu'il y avait une femme couchée à ses pieds. 9 « Qui es-tu? » dit-il. Elle répondit : « Je suis Ruth, ta servante. Étends sur ta servante le pan de ton manteau[a]; car tu as droit de rachat[b]. » 10 Il dit : « Que Yahvé te bénisse, ma fille! Tu donnes de ta piété un nouveau témoignage, supérieur encore au premier[c], en ne recherchant pas les jeunes gens, pauvres ou riches. 11 Sois donc sans crainte, ma fille : tout ce que tu demandes, je l'exécuterai; car tout le monde, à la porte de Bethléhem, sait[d] que tu es une honnête femme. 12 Et maintenant il est bien vrai que j'ai droit de rachat; mais il y a un autre parent qui est plus proche que moi. 13 Passe ici la nuit : demain matin, s'il veut te racheter, c'est bien : il te rachètera; mais s'il ne veut pas le faire, moi je te rachèterai, aussi vrai que Yahvé est vivant. Reste couchée jusqu'au matin. »

14 Elle resta donc couchée à ses pieds jusqu'au matin. Elle se leva à l'heure où il est encore impossible à deux hommes de se reconnaître; car il disait : « Il ne faut pas qu'on sache que cette femme est venue à l'aire. » 15 Il lui dit : « Donne le manteau que tu as sur toi; et tiens-le bien. » Comme elle le tenait, il [y] compta six [mesures d']orge[e], puis il le chargea sur son épaule. Et elle revint à la ville.

16 Quand elle entra chez sa belle-mère, celle-ci lui dit : « Où en es-tu, ma fille? » Ruth lui raconta en détail comment cet homme en avait agi avec elle. 17 Elle ajouta : « Il m'a donné ces six [mesures d']orge, en disant : Il ne faut pas que tu rentres les mains vides chez ta belle-mère. » 18 Noomi dit : « Reste en repos, ma fille, jusqu'à ce que tu saches comment l'affaire se terminera; car cet homme n'aura de cesse qu'il n'ait réglé la chose, aujourd'hui même. »

Boaz épouse Ruth.

Boaz obtient le désistement d'un parent plus rapproché.

4 1 Boaz, cependant, était monté à la porte de la ville et s'y était assis. L'homme qui avait droit de rachat et dont Boaz avait parlé vint à passer[f]. Boaz lui dit : « Toi, un tel, arrête-toi et viens t'asseoir ici. » L'homme s'arrêta et vint s'asseoir. 2 Boaz choisit dix des anciens de la ville et leur dit : « Asseyez-vous ici. » Ils s'assirent. 3 Il dit alors à celui qui avait droit de rachat : « Noomi, qui est revenue du territoire de Moab, met en vente la pièce de terre d'Élimèlek notre frère[g]. 4 J'ai donc cru devoir te faire la communication suivante : achète cette terre en présence de ceux qui sont assis ici et des anciens de mon peuple. Si tu veux exercer ton droit de rachat, rachète; mais si tu ne le veux pas, déclare-le moi, afin que je sois fixé. Car il n'y a personne qui ait avant toi le droit de rachat; mais moi, je l'ai après toi. » Il répondit : « Je rachèterai. » 5 Boaz reprit : « Le

14. « car il disait » lis. *ki 'âmar*. H G : et il dit. S : et elle dit. 15. « elle [re]vint » *H* S L* (lis. *wattâbô'*). H : il [re]vint. **4**, 3. « met en vente » *L* (lis. peut-être *môkerâ*). H : a vendu (mais voyez v. 5 et 9). 4. « si tu ne le veux pas » *H* G S L* (lis. *tig'al*). H : s'il ne le veut pas.

a. C'est-à-dire : épouse-moi (Éz. 16, 8; Deut. 23, 1; 27, 20). Chez les bédouins aussi, un manteau jeté sur une jeune fille est un symbole de mariage. Ruth formule tout haut la requête qu'elle a déjà exprimée sans parole par l'attitude même dans laquelle Boaz l'a trouvée. *b*. Celui qui avait le droit de rachat, étant le plus proche parent, avait aussi, anciennement, le devoir d'épouser la veuve du défunt, quand celui-ci mourait sans enfant. *c*. Ruth a déjà témoigné sa pitié envers son défunt mari en quittant tout pour ne pas abandonner sa belle-mère. *d*. Litt. : *toute la porte de mon peuple sait*. La place qui s'étend devant la porte est le lieu où les habitants de la ville se réunissent pour traiter les affaires, rendre la justice et converser. C'est là que se forme l'opinion publique. *e*. La mesure dont il s'agit ici est probablement le *omer*, qui valait 3 litres, 64. *f*. Bethléhem, comme beaucoup de petites villes de l'ancienne Palestine, n'avait qu'une porte; on était donc sûr d'y voir passer tous ceux qui se rendaient aux champs. *g*. Comme la femme, en Israël, n'avait aucun droit sur l'héritage de son mari, il faut peut-être supposer que les fils de Noomi, avant de mourir, avaient fait donation de leur patrimoine à leur mère. Selon d'autres, ils lui auraient laissé seulement l'usufruit de leurs terres; et ce serait cet usufruit que Noomi vendrait.

jour où tu achèteras ce champ à Noomi, tu achèteras en même temps Ruth la Moabite, femme du défunt[a], de façon à conserver le nom du défunt à son héritage[b]. » 6 Celui qui avait le droit de rachat répondit : « Je ne puis pas faire le rachat, de peur de ruiner mon propre héritage. Rachète, toi, ce que j'aurais eu le droit de racheter; car il m'est impossible de le faire. »

7 Or c'était autrefois la coutume en Israël, en cas de rachat ou d'échange, que, pour valider toute transaction, l'une des parties ôtât sa sandale et la donnât à l'autre : tel était en Israël le moyen de ratifier [ces actes] devant témoin[c]. 8 Celui donc qui avait droit de rachat dit à Boaz : « Libre à toi d'acheter », puis il retira sa sandale.

9 Boaz dit alors aux anciens et à tout le peuple : « Vous êtes aujourd'hui témoins que j'achète à Noomi tout ce qui appartenait à Élimèlek et tout ce qui appartenait à Kilyôn et à Maḥlôn, 10 et que j'acquiers en même temps Ruth la Moabite, veuve de Maḥlôn, pour en faire ma femme, afin que le nom du défunt soit conservé à son héritage et ne cesse pas [d'être représenté] parmi ses frères et à la porte de sa ville. Vous en êtes aujourd'hui témoins. » 11 Tous les hommes qui se trouvaient à la porte [de Bethléhem] et les anciens dirent : « Nous en sommes témoins. Que Yahvé rende la femme qui entre dans ta maison [féconde] comme Rachel et Léa, qui ont, à elles deux, bâti la maison d'Israël! Deviens puissant en Éphrat[d] et que ton nom se perpétue à Bethléhem! 12 Que, grâce à la postérité que Yahvé t'accordera par cette jeune femme, ta maison soit semblable à celle de Pèrèç, le fils que Tamar donna à Juda[e]! »

Mariage de Boaz. Naissance d'Obéd.

13 Boaz épousa Ruth et elle devint sa femme. Lorsqu'il se fut uni à elle, Yahvé permit que Ruth conçût. Elle mit au monde un fils. 14 Et les femmes dirent à Noomi : « Béni soit Yahvé, qui t'assure aujourd'hui que tu ne manqueras pas de parent pour te soutenir[f] et perpétuer ton nom en Israël. 15 Il restaurera ton âme et sera le soutien de ta vieillesse; car il a pour mère ta belle-fille qui t'aime et qui vaut mieux pour toi que sept fils. » 16 Noomi prit l'enfant, le mit sur son sein, et ce fut elle qui prit soin de lui. 17 Les voisines lui donnèrent son nom[g] : « Il est né, disaient-elles, un fils à Noomi[h]. » Elles l'appelèrent donc Obéd[i]. Ce fut le père d'Isaï, père de David.

18 Voici la descendance de Pèrèç : Pèrèç engendra Ḥeçrôn. 19 Ḥeçrôn engendra Ram. Ram engendra Amminadab. 20 Amminadab engendra Naḥchôn. Naḥchôn engendra Salmôn. 21 Salmôn engendra Boaz. Boaz engendra Obéd. 22 Obéd engendra Isaï. Isaï engendra David[j].

5. « tu achèteras en même temps Ruth » *S L* (lis. *gam 'ét roût*, comme v. 10). H G : tu achèteras en même temps à Ruth. 9. « à tout » *H* G S L*. H : tout. 11. « que ton nom se perpétue (litt. soit appelé) » lis. prob. *yiqqârê' šimkâ*. H : appelle un nom. 14. « et perpétuer (litt. : et il appellera) ton nom » d'après *G* (lis. *weqârâ' šemâ*). H : et son nom sera prononcé (célébré). 20. « Salmôn » *G*[B] *L*. H : Salma.

a. Le mariage sémitique se faisant d'ordinaire par achat, l'héritier recevait anciennement la femme du défunt, en même temps que ses autres biens. Ce droit s'était conservé en Israël pour les concubines (2 Sam. 16, 20-22; 1 Rois 2, 13-25, cf. Gen. 35, 22; 49, 3-4). Ce lien étroit établi entre la femme et les biens matériels a paru choquant aux lecteurs ultérieurs; de là l'altération du texte dans l'hébreu et le grec (voy. note crit.). *b*. C'était l'un des buts du lévirat (cf. Deut. 25, 6-7, 9).

c. Le même usage est visé Deut. 25, 9-10, mais le sens primitif en est mieux expliqué ici. Chez beaucoup de peuples (Hindous, anciens Germains), mettre le pied sur un champ était un moyen d'en prendre possession; on pouvait aussi y jeter sa sandale (Ps. 60, 10; 108, 10). La chaussure était ainsi devenue un symbole du droit de propriété. *d*. Voy. note *d* sur 1, 2. *e*. Tamar avait risqué non seulement son honneur, comme Ruth, mais sa vie même, pour assurer une postérité à son défunt mari (Gen. 38). La majeure partie de la tribu de Juda se considérait comme issue d'elle par ses fils Pèrèç et Zèraḥ. *f*. Litt. : *d'homme qui ait droit de rachat*. Mais le terme employé servait à désigner d'une façon générale celui qui devait s'acquitter des multiples obligations du parent le plus rapproché. *g*. Cf. Lc 2, 39; 1 Sam. 4, 22 et la note.

h. Noomi, en effet, a adopté l'enfant en faisant le geste de l'allaiter (v. 16). D'autres rites d'adoption israélites consistaient à recevoir l'enfant à sa naissance, à le prendre sur ses genoux, à lui donner un nom : les parents adoptifs imitent ce qui se passe à la naissance d'un enfant. *i*. C'est-à-dire : « celui qui sert ». Le sens primitif du nom était : celui qui sert un dieu; comp. Obéd-Édom, Obadyahou, Abdallah, etc. Le nom du dieu étant ici sous-entendu, les voisines interprètent Obéd : « celui qui servira Noomi ». *j*. Cette généalogie, qui se retrouve presque textuellement 1 Chron. 2, 5, 9-15, n'est certainement pas de la même main que l'ensemble du livre de Ruth; car, d'après celui-ci, Obéd doit être tenu pour le fils, non de Boaz, mais de Maḥlôn, faute de quoi tous les sacrifices consentis par l'héroïne seraient vains.

LES LAMENTATIONS

Premier chant de deuil[a].

Aleph **1** 1 Comme elle est assise, solitaire,
la ville [jadis] si peuplée!
[La voilà] devenue comme une veuve[b],
elle [naguère] si grande parmi les nations!
Princesse au milieu des provinces[c],
[la voilà] astreinte à la corvée!

Bet 2 Elle passe ses nuits à pleurer,
et les larmes [coulent] sur ses joues.
Pas un ne la console,
de tous ceux qui l'aimaient[d].
Ses amis l'ont tous trahie;
ils sont devenus ses ennemis!

Guimel 3 Juda est parti pour l'exil, après bien des misères
et de durs travaux[e].
Il séjourne parmi les nations
et ne trouve aucun lieu de repos[f].
Tous ses persécuteurs l'atteignent :
[il vit] dans l'angoisse.

Dalet 4 Les chemins de Sion sont dans le deuil;
plus de pèlerins qui se rendent à la fête!
Toutes ses portes sont désertes,
ses prêtres gémissent.
Ses vierges se désolent[g];
elle-même est dans l'amertume.

Hé 5 Ses oppresseurs ont le dessus,
ses ennemis vivent tranquilles.

1, 4. « se désolent ». G : sont emmenées (*nehougôt*).

a. Le poète décrit la douleur de Jérusalem, personnifiée sous la figure d'une femme abandonnée, méprisée et accablée de maux. Il ne raconte pas les souffrances du siège et de la prise de la ville (586 av. J.-C.), mais il a en vue les temps malheureux qui suivirent. Deux parties : v. 1-11, paroles du poète; v. 12-22, plaintes de Sion. La distinction n'est cependant pas absolue, car déjà v. 9b et 11b on trouve une prière de Sion, et v. 17 est de nouveau une parole du poète. Les pensées se suivent sans grand ordre et l'auteur revient à plusieurs reprises sur des choses déjà dites. — En hébreu, le rythme présente quelques irrégularités, qui ne proviennent peut-être pas toutes d'une altération du texte. La note religieuse est particulièrement accentuée : les péchés de Jérusalem sont la cause de ses malheurs. *b*. Image courante pour désigner l'impuissance : la veuve, privée de protecteur, ne pouvait faire valoir ses droits. Cf. stèle « d'Israël » de Merneptah (1229 av. J.-C.) : « Ḥarou (la Palestine) est devenue comme une veuve vis-à-vis de l'Egypte », et papyrus d'Éléphantine (Sachau I, l. 20). Rien dans le contexte n'indique qu'il faille entendre, de façon plus précise, que Jérusalem a été abandonnée *par Yahvé*, son divin époux (cf. És. 54, 4-6; Jér. 51, 5). *c*. Les différents districts de la Palestine. *d*. L'expression n'a pas nécessairement ici le sens fâcheux d'amants : il s'agit des anciens alliés de Juda; ils l'ont abandonné dans son malheur (notamment l'Égypte) ou se sont même tournés contre lui (Édom). *e*. Allusion aux peines qui ont précédé la prise de la ville. D'autres entendent : « par suite de la misère et d'une dure servitude ». Il s'agirait alors de l'exil volontaire de certains des Juifs restés dans le pays après la destruction de Jérusalem (Jér. 40, 11, 42-43). Mais « partir pour l'exil » se dit d'une déportation beaucoup plus fréquemment que d'une émigration volontaire (Éz. 12, 7). *f*. Cf. Deut. 28, 65; Jér. 24, 9; 29, 18. *g*. Au lieu de former de joyeux cortèges à l'occasion des fêtes religieuses.

Car Yahvé lui-même l'a affligée
à cause de ses nombreuses rébellions.
Ses petits enfants s'en sont allés captifs
devant l'oppresseur.

Vav 6 La fille de Sion a vu s'éloigner[a]
tout ce qui faisait sa gloire[b].
Ses chefs sont comme des cerfs
qui n'ont pas trouvé de pâture
Et qui fuient sans force
devant celui qui les poursuit.

Zaïn 7 Jérusalem se souvient
de ses jours d'infortune et d'agitation[c],
de tous les trésors précieux qu'elle possédait dès les jours anciens[d],
Quand son peuple tombait sous les coups de l'ennemi
sans que personne vînt à son secours,
Quand les oppresseurs, en la voyant, se riaient
de sa dévastation[e].

Ḥet 8 Jérusalem a gravement péché,
c'est pourquoi[f] elle est devenue un objet de dérision[g].
Tous ceux qui l'honoraient la méprisent,
car ils ont vu sa nudité.
Elle-même gémit
et se détourne.

Tet 9 Sa souillure se voit sur les pans de sa robe :
elle n'avait pas songé que cela finirait ainsi.
Son abaissement tient du prodige;
personne ne la console.
« Vois, Yahvé, ma misère,
car l'ennemi triomphe. »

Yod 10 L'ennemi a étendu la main
sur tous ses trésors[h].
Car elle a vu des nations
pénétrer dans son sanctuaire,
Des nations auxquelles tu avais interdit l'entrée
de ton assemblée[i].

Kaph 11 Toute sa population gémit :
[tous] cherchent du pain.
Ils donnent leurs joyaux pour de la nourriture,
afin de ranimer leur vie.
« Regarde, Yahvé, et considère
combien je suis avilie! »

5. « lui-même » (aj. *hou'*, tombé par haplographie devant *hôgâh*). Manque en H; mais le vers est trop court. 6. « cerfs ». G L : béliers (*ke'êlim*, qui ne diffère de H que par les voyelles).

a. Litt. : *sortir*. *b*. Les chefs, qui formaient la noblesse de la « fille de Sion », c'est-à-dire de la population de la capitale, sont partis en exil. *c*. Ce mot, dont le sens n'est pas sûr, est en excès dans le vers. *d*. Ce vers mal rythmé et en surnombre dans la strophe, est évidemment une glose : un lecteur, comprenant le 2e hémistiche dans le sens de « en ses jours d'infortune », aura voulu donner un complément au verbe « se souvient ». *e*. Litt. : *de sa mise en jachère* (Lév. 16, 34). Ni le sens, ni la teneur même du texte, ne sont sûrs. D'autres corrigent : de ses défections (à Yahvé). G : de sa déportation. L : de ses sabbats (cf. Lév. 26, 34-35). *f*. Probablement une addition : le vers est trop long. *g*. Litt. : *de hochement de tête*. Cf. Ps. 22, 8 et la note *b*; 44, 15; 64, 9. D'autres corrigent d'après v. 17 : « elle est devenue impureté (*niddâ*) », c'est-à-dire un objet de dégoût. *h*. En particulier les trésors du temple. *i*. Cf. Deut. 23, 3, où l'interdiction est limitée à Ammon et à Moab, et Éz. 44, 9, qui exclut tous les étrangers du sanctuaire.

Lamed 12 « Venez tous, passants,
regardez et voyez
S'il y a une douleur égale à celle
qui m'a été infligée,
A moi que Yahvé a frappée
au jour de son ardente colère.

Mem 13 D'en haut il a envoyé un feu,
qu'il a fait descendre dans mes os.
Il a tendu un filet sous mes pas
et m'a fait tomber à la renverse.
Il m'a frappée de stupeur;
je souffre tout le jour.

Noun 14 Mes forfaits ont été observés avec vigilance;
sa main les a tressés.
Ils sont devenus un joug qui pèse sur mon cou,
ils font chanceler ma force.
Le Seigneur m'a livrée en leur pouvoir;
je ne puis résister[a].

Samek 15 Il a rejeté tous mes hommes forts,
le Seigneur, au milieu de moi.
Il a publié contre moi une fête
pour détruire mes hommes d'élite.
Le Seigneur a foulé au pressoir
la vierge, fille de Juda[b].

Aïn 16 C'est pour cela que mes yeux pleurent,
qu'ils fondent en larmes,
Car il n'y a près de moi personne qui me console,
qui me rende la vie.
Mes fils sont frappés de stupeur,
car l'ennemi est le plus fort. »

Pé 17[c] Jérusalem tend ses mains [suppliantes];
personne ne la console.
Yahvé a suscité contre Jacob
des ennemis de toutes parts.
Jérusalem est devenue un objet de dégoût[d]
au milieu d'eux.

12. « Venez » lis. *lekou*. H : Non à vous (locution inintelligible devenue courante chez les Juifs pieux, qui l'interprètent : « Que cela ne vous arrive pas ! » « Dieu vous préserve d'un malheur semblable ! » Mais il faudrait au moins *'al* au lieu de *lô'*). G : Oh, à vous. L : O vous. — Texte très incertain. 13. « qu'il a fait — os » *G* (lis. *yôrîdènnâ*). H : dans mes os et il s'empara de lui (du feu ?). 14. « Mes forfaits — vigilance (litt. : il a été veillé sur mes forfaits) » *H* G S L* (lis. *nišqad 'al*). H : Le joug de mes forfaits a été attaché (?). « Ils sont — cou » aj. *'ôl* devant *'al*. H : Ils sont montés sur mon cou. « ils font chanceler » lis. *hikšîlou*. H : il a fait chanceler. « en leur pouvoir — résister » lis. *beyâdâm*. H : au pouvoir [de gens auxquels] je ne puis résister. — Le texte de tout le verset est extrêmement incertain. 16. « mes yeux (litt. : mon œil) — fondent ». Suppr. *'ânî* et (avec *H* G S L*) le second *'ênî*. H : je pleure, que mon œil, mon œil fond. — Le rythme serait défectueux.

a. Les péchés semblent être présentés dans cette strophe comme des sortes de puissances maléfiques, en raison des châtiments qui en sont la conséquence inévitable. Voyez cependant notes critiques. *b.* Litt. : *a foulé le pressoir pour la vierge...* Dans ce verset la catastrophe est dépeinte sous trois images : celle d'une revue, après laquelle le chef écarte comme incapables les hommes qui devraient prendre part à la lutte ; celle d'une fête, au cours de laquelle les ennemis immolent en guise de victimes les guerriers israélites; celle d'un pressoir (cf. És. 63, 1-6), dans lequel a été écrasée la population de Juda, ici distincte de Jérusalem.
c. Le v. 17 commence par la lettre *pé* et le précédent (16) par *'aïn* : c'est l'ordre habituel des lettres dans l'alphabet. Comme, dans les 2e, 3e et 4e lamentations, le *pé* figure avant le *'aïn*, quelques interprètes croient devoir intervertir ici les v. 16 et 17, afin que l'ordre des lettres de l'alphabet soit le même dans tout le livre. A tort, car le v. 16 est la suite naturelle des v. 12-15, et le v. 17 introduit une seconde forme de la plainte de Sion (v. 18-22), exactement de la même longueur que la précédente. Il faut donc en rester au fait que le chap. 1 place le *'aïn* et le *pé* dans un autre ordre que les chap. suivants. *d.* Litt. : *une impureté*. On pourrait aussi entendre « un objet de dérision », en lisant *nîdâ*, comme au v. 8, au lieu de *niddâ*.

Çadé 18 « Yahvé est juste,
car j'ai été rebelle à ses ordres.
Peuples, écoutez tous
et voyez ma douleur[a]!
Mes vierges et mes jeunes gens
sont allés en captivité[b].

Qoph 19 J'ai imploré ceux qui m'aimaient;
mais ils m'ont trompée[c].
Mes prêtres et mes anciens
dans la ville ont péri[d].
Ils cherchaient de la nourriture[e]
et n'en ont point trouvé.

Rech 20 Vois, Yahvé, quelle est mon angoisse :
mes entrailles s'émeuvent.
Mon cœur est bouleversé au dedans de moi,
car je me suis montrée bien rebelle.
Au dehors l'épée [m']a privée d'enfants;
au dedans [sévit] la mort[f].

Chin 21 Entends mes gémissements;
personne ne me console.
Tous mes ennemis, en apprenant mon malheur, se sont réjouis
de ce que tu agissais[g],
Amenant le jour que tu avais annoncé.
Qu'il leur arrive comme à moi!

Tav 22 Que toute leur méchanceté soit présente à ton esprit
et traite-les
Comme tu m'as traitée
à cause de tous mes forfaits[h].
Car nombreux sont mes gémissements;
et mon cœur est malade. »

Deuxième chant de deuil[i].

Aleph **2** 1 De combien de nuages le Seigneur, dans sa colère,
a couvert la fille de Sion!
Il a précipité du ciel à terre
la gloire d'Israël[j].

19. « et n'en ont point trouvé » d'après *G S* (lis. *welô' mâṣâ'ou*). H : afin de ranimer leur vie (répétition du v. 11). 20. « au dedans [sévit] la mort » d'après *S* (lis. *mâwèt* au lieu de *kammâwèt*). H : au dedans comme la mort. G : comme la mort au dedans. 21. « Entends » *S* (lis. *šema'*). H : Ils ont entendu. G : Entendez. 2, 1. « a couvert » lis. *hê'îb*. H : couvrit.

a. Cf. v. 12. *b.* Cf. v. 5. *c.* Cf. v. 2 et 8. *d.* Le premier membre de ce vers est bien court. On peut y adjoindre « dans la ville » du membre suivant. Mais alors il faut compléter celui-ci en ajoutant : *bârâ'âb* (de faim), qui aurait été omis par les copistes : mes prêtres et mes anciens dans la ville ont péri de faim. *e.* Cf. v. 11. *f.* Il s'agit de la mortalité causée par la peste ou la famine (cf. Jér. 15, 2; 18, 21). *g.* Le sens n'est pas : ils se sont réjouis de savoir que tu en es l'auteur, mais : ils se sont réjouis de mon malheur, dont je sais que tu es l'auteur et que c'est la réalisation de tes menaces antérieures.
h. Dans la fin du v. 21 et le début du v. 22, le parallélisme est fort lâche entre le 1er et le 2e membre de certains vers. On obtiendrait un balancement plus régulier en faisant quelques transpositions :

21 e Amenant le jour que tu avais annoncé
22 d à cause de tous mes forfaits.
22 a Que toute leur méchanceté soit présente à ton esprit!
21 f qu'il leur arrive comme à moi!
22 c Comme tu m'as traitée,
22 b traite-les.

i. Le chapitre 2 déplore la ruine de Jérusalem en 586 et en fait un tableau assez circonstancié. Le poète paraît avoir été témoin oculaire des événements (voy. v. 11). L'ordre des pensées est plus strict que dans le chapitre 1. Nous distinguons quatre parties d'inégale longueur : v. 1-5, description générale, sous forme d'ordinaire métaphorique, de la ruine de Jérusalem et de Juda, qui est l'œuvre de Yahvé; — v. 6-12, le poète entre dans les détails et parle successivement du temple (v. 6-7), des murailles et des portes de la ville (v. 8-9a), puis des personnes qui ont été frappées : le roi, les prophètes, les anciens et spécialement les petits enfants dont le sort l'émeut jusqu'au fond de l'âme; — v. 13-16, il ne sait à quoi comparer la ruine de Jérusalem, que les prophètes n'ont pas su prévenir et qui provoque les moqueries et les insultes des ennemis; — v. 17-22, il constate que la ruine a été expressément voulue de Dieu et engage Sion à donner libre cours à sa douleur devant lui, afin qu'il ait pitié, ce que fait Sion dans les trois derniers versets. — Le texte hébreu n'est pas toujours intact, mais l'ensemble du morceau est écrit avec art; le poète sait donner à l'émotion qui l'étreint une forme appropriée. *j.* Probablement Jérusalem.

Il ne s'est pas souvenu de son marchepied [a]
au jour de sa colère.

Bet 2 Le Seigneur a ravagé sans pitié
tous les pâturages de Jacob.
Il a détruit [b] dans sa fureur
les forteresses de la fille de Juda.
Il a jeté à terre, livré à la profanation
son roi et ses chefs.

Guimel 3 Enflammé de colère, il a abattu
toute la puissance [c] d'Israël.
Il [lui] a retiré [le secours de] sa droite
devant l'ennemi.
Il a fait des ravages en Jacob comme un feu ardent
qui, de toutes parts, s'avance en dévorant.

Dalet 4 Il a bandé son arc comme un ennemi,
il s'est dressé [d] comme un adversaire.
Il a tué tout ce qui charmait les yeux [e]
dans la tente de la fille de Sion.
Il a déversé son courroux comme un feu — — [f].

Hé 5 Le Seigneur a été comme un ennemi,
il a anéanti Israël.
Il a anéanti tous ses palais,
détruit ses forteresses;
Il a multiplié chez la fille de Juda
plaintes et lamentations.

Vav 6 Il a dévasté sa hutte [g] . . . . . [h]
il a détruit le lieu de sa demeure.
Yahvé a fait oublier dans Sion
fête et sabbat.
Il a rejeté, dans l'ardeur de sa colère,
roi et prêtres.

Zaïn 7 Le Seigneur a pris en horreur son autel,
méprisé son sanctuaire,
Livré aux mains des ennemis
les murailles de sa demeure.
Ils ont poussé des cris dans la maison de Yahvé,
comme en un jour de fête [i].

2. « son roi » *G* (*S*) (lis. *malkâh*). H : le royaume. 5. « ses palais (à sav. d'Israël) » lis. *'armenôtâw*. H : ses palais (de la fille de Sion ?). — Mais Sion n'est pas nommée dans les v. précédents, et le mot *'armôn* (palais) n'est jamais appliqué au temple, comme le demanderait le contexte. 7. « de sa demeure » lis. *me'ônâtô*. H G S L : de ses palais (à sav. de Sion). Le texte de tout cet hémistiche est incertain.

a. L'arche sainte (1 Chron. 28, 2) ou plutôt le temple (Éz. 43, 7; Ps. 99, 5). *b*. Il est peut-être tombé ici un second verbe comme « il a renversé » (*hâphak*) ; car le membre est trop court. *c*. Litt. : « *toute la corne* ». « Toute », cependant, est douteux, car l'adjectif conviendrait assez mal à l'image.

d. Le texte porte ici le mot *sa droite*, qu'on a proposé d'expliquer : « [avec] sa [main] droite », ou « à sa droite » ou « sa droite s'est dressée ». Mais le vers serait trop long : le mot énigmatique « sa droite » est sans doute une addition provenant du v. 3. *e*. Les jeunes gens et les jeunes filles.

f. Le dernier membre de la strophe manque dans le texte hébreu et dans toutes les versions. *g*. Le temple (cf. Ps. 27, 5; 76, 3). On peut traduire aussi : il a forcé sa haie.

h. L'hébreu porte ici « comme le (ou un) jardin ». G : « comme la (ou une) vigne (*kaggèphèn*) ». Mais il n'est pas dans la destinée normale des jardins ou des vignes d'être dévastés ou forcés. On a proposé d'entendre : « sa hutte comme la vigne (elle-même) » c'est-à-dire son temple comme la ville de Jérusalem (És. 5, 1-7 compare Israël à une vigne). D'autres corrigent : « Il a forcé sa haie comme un voleur (*kaggannâb*). » Ces conjectures sont plausibles, mais aucune d'elles ne paraît s'imposer. *i*. Les anciens Israélites, lors des fêtes religieuses, poussaient en l'honneur de Yahvé des acclamations bruyantes, qu'on pouvait à distance confondre avec des cris de guerre (Ex. 32, 17-18) et qui « ébranlaient la terre » (1 Sam. 4, 5); cf. Zach. 4, 7; Esdr. 3, 12-13.

Ḥet 8 Yahvé avait résolu de détruire
le rempart de la fille de Sion.
Il a étendu le cordeau [a]; il n'a pas détourné
sa main de l'œuvre de ruine.
Il a mis en deuil l'avant-mur et le rempart [b];
ensemble ils se désolent.

Tet 9 Les portes de Sion [c] sont enfouies en terre [d];
il [e] en avait détruit et brisé [f] les verroux.
Le roi et les princes de Jérusalem sont parmi les nations [g];
il n'y a plus d'oracle [h];
Ses prophètes, de leur côté, ne reçoivent [plus]
aucune vision de Yahvé [i].

Yod 10 Ils sont assis à terre, silencieux,
les anciens de la fille de Sion.
Ils ont répandu de la poussière sur leur tête [j],
ils sont vêtus de sacs [k].
Elles penchent leur front vers la terre,
les vierges de Jérusalem.

Kaph 11 Mes yeux se sont consumés [l] dans les larmes,
mes entrailles se sont émues,
Mon foie s'est répandu à terre [m]
à cause de la ruine de la fille de mon peuple,
Quand l'enfant et le nourrisson défaillaient
sur les places de la cité.

Lamed 12 Ils disaient à leurs mères... :
« Où y a-t-il du blé et du vin [n]? »
Tandis qu'ils défaillaient comme des blessés
sur les places de la ville,
Qu'ils rendaient l'âme [o]
sur le sein de leur mère.

Mem 13 Quel exemple, quel cas semblable au tien pourrais-je te citer,
fille de Jérusalem?

11. « Mon foie ». G S : ma gloire. Cf. note critique sur Gen. 49, 6. 13. « Quel exemple... pourrais-je te citer (litt. : que [te] comparerais-je) » *L* (lis. *'é'érôk*, cf. És. 40, 18). Hq : Que prendrais-je à témoin [contre ?] toi. Hk : Que témoignerais-je [contre ?] toi. — Les deux constructions seraient sans exemple.

a. Le cordeau à mesurer dont on se servait pour les constructions (Zach. 2, 2), mais aussi pour niveler le sol après destruction (2 Rois 21, 13). *b*. Les fouilles opérées en Terre Sainte, ainsi que les bas-reliefs assyriens, montrent que les cités palestiniennes avaient souvent deux ou même trois enceintes fortifiées. La plus avancée, qui était moins élevée, constituait l'avant-mur (*ḥêl*); cf. És. 26, 1; 1 Rois 21, 23; Ps. 48, 14; 122, 7. Celui de la « cité de David » à Jérusalem a été remis au jour.

c. Litt. : *Ses portes*. *d*. Ce qui en reste a disparu sous les décombres accumulés. *e*. Le Seigneur. *f*. Addition. Le vers serait trop long. *g*. Sont déportés. *h*. Le mot employé (*tôrâ*) désigne ici, non la loi écrite, mais, comme dans tous les textes anciens, des directions divines données de vive voix, spécialement par les prêtres : du moment que tous les prêtres ont péri ou sont en exil, il n'y a plus de *tôrâ* (cf. Jér. 18, 18; Éz. 7, 26). *i*. Le chef politique (roi ou ancien), le prêtre et le prophète étaient, selon l'ancien Israël, les trois organes par lesquels Yahvé communiquait d'ordinaire ses volontés à son peuple (Jér. 18, 18; Éz. 7, 26); celui-ci, ne pouvant plus les consulter, se sentait privé de toute direction divine : situation tragique aux yeux de la pensée antique (cf. Am. 8, 11-12). On remarquera que le poète ne tient aucun compte de la présence parmi les prophètes de personnalités comme Jérémie et Ézéchiel, alors en pleine activité; il ne connaît que les inspirés nationalistes (cf. v. 14), qui furent réduits au silence par les catastrophes de l'exil. Ceux-ci constituaient, il est vrai, la majorité; mais il est difficile de croire que Jérémie se fût exprimé de la sorte. *j*. Cf. Éz. 27, 30. *k*. Voy. note sur Gen. 37, 35. *l*. Plusieurs interprètes traduisent les verbes par le présent : mes yeux se consument, mes entrailles s'émeuvent, etc. Il vaut mieux les mettre au passé, car le dernier vers de cette strophe, ainsi que la suivante, paraissent trahir un témoin oculaire des horreurs du siège. *m*. Le foie, organe qui contient beaucoup de sang, était souvent regardé par les anciens (Hébreux, Babyloniens, etc.) comme le siège du principe de vie (de l'âme). Voy. note crit. sur Gen. 49, 6. — On disait de même « mon âme se répand » pour « je me meurs » (v. 12; Job 30, 16). *n*. La mention du vin a certainement été ajoutée après coup : le vers est trop long; il n'est, du reste, pas naturel que des petits enfants demandent du vin; enfin le mot ordinairement associé à « blé » n'est pas « vin », mais « moût » (*tîrôš*). *o*. Litt. : *Que leur âme se répandait.*

A qui te comparer pour te consoler,
vierge, fille de Sion?
Car ta blessure est grande comme la mer;
qui pourrait te guérir?

Noun — 14 Tes prophètes[a] n'ont eu pour toi que visions
vaines et spécieuses[b].
Ils n'ont pas dévoilé ton péché
pour amener ton relèvement[c].
Les oracles qu'ils ont reçus pour toi
n'étaient que mensonge et séduction[d].

Samek — 15 Ils frappent dans leurs mains[e] à ta vue,
tous ceux qui passent.
Ils sifflent et hochent la tête,
en voyant la fille de Jérusalem :
« Est-ce là la ville qu'on disait[f] d'une beauté parfaite,
la joie de toute la terre[g]? »

Pé — 16 Ils ouvrent la bouche contre toi,
tous tes ennemis.
Ils sifflent, ils grincent des dents;
ils disent : « Nous l'avons anéantie.
Voilà enfin le jour que nous attendions;
nous y sommes, nous le voyons. »

Aïn — 17 Yahvé a exécuté ce qu'il avait résolu;
il a accompli la parole
Qu'il avait prononcée dès les jours anciens[h];
il a détruit sans pitié.
Il a donné par tes malheurs de la joie à l'ennemi,
il a exalté la puissance de tes adversaires[i].

Çadé — 18 Fais monter tes cris vers le Seigneur,
vierge, fille de Sion.
Laisse couler comme un torrent tes larmes
jour et nuit.
Ne t'accorde pas de trêve;
que ta prunelle n'ait point de repos!

Qoph — 19 Lève-toi, crie la nuit,
au commencement de chaque veille[j];
Répands ton cœur comme de l'eau
devant la face du Seigneur.
Lève les mains vers lui
pour la vie de tes enfants.
Qui se meurent d'inanition
au coin de toutes les rues[k].

18. « Fais — cris » lis. *ṣa'ăqi lâk*. H : Leur cœur crie. « vierge, fille » lis. *betoulat*. H : rempart de la fille. — Texte incertain.

a. Le poète ne pense qu'aux prophètes optimistes que combattaient si âprement Jérémie (23, 8-40; 28, 29) et Ézéchiel (13). Voy. note *i* sur v. 9. *b.* Litt. : *ont vu pour toi vanité et badigeon* (allusion à Éz. 13, 10-11, 14-15; 22, 28). *c.* Ou : pour ramener tes captifs. Cf. note sur Ps. 14, 7. *d.* Le sens du mot, qui ne se trouve qu'ici, est incertain. Selon d'autres : déportation. On pourrait entendre aussi : ruine. *e.* Geste de surprise et de blâme. Cf. Nomb. 24, 10. *f.* Addition explicative inscrite sans doute d'abord en marge; elle est exacte, mais surcharge le vers. *g.* Les passants emploient par dérision les expressions mêmes dont se servaient les admirateurs de Sion; cf. Éz. 16, 14; Ps. 50, 2; — 48, 3; És. 60, 15. *h.* Cf. Michée 3, 12. *i.* Litt. : *il a elevé la corne de tes adversaires.* Ce membre est un peu long; il faut peut-être retrancher le dernier mot et corriger : « il a élevé sa corne (*qarnô*) » — la corne de l'ennemi. *j.* Voy. note sur Jug. 7, 19. *k.* Ce vers, en surnombre dans la strophe, est une addition inspirée des v. 11 et 12; mais, tandis que dans ces versets il était question des petites victimes de la famine, il s'agit ici d'enfants qui ont survécu et pour lesquels Sion invoque le Seigneur.

Rech — 20 « Vois, Yahvé, et considère!
qui as-tu jamais traité de la sorte?
Fallait-il que les femmes mangeassent le fruit de leurs entrailles,
les enfants qu'elles portaient dans leurs bras[a]?
Fallait-il qu'ils fussent tués dans le sanctuaire du Seigneur,
le prêtre et le prophète?

Chin — 21 On a vu, gisant à terre dans les rues,
l'adolescent et le vieillard.
Mes jeunes filles et mes jeunes gens
sont tombés sous le glaive.
Tu as massacré au jour de ta colère,
tu as immolé sans pitié.

Tav — 22 Tu as convoqué, comme à un jour de fête,
les épouvantes pour m'assaillir de toutes parts[b].
Nul, au jour de ta colère,
n'a échappé, nul n'a pu se sauver.
Ceux que j'avais portés dans mes bras et élevés,
mon ennemi les a exterminés. »

Troisième chant de deuil[c].

Aleph — **3** 1 Je suis l'homme qui a connu l'affliction
sous la verge de sa colère[d].
2 C'est moi qu'il a conduit et fait marcher
dans les ténèbres et l'obscurité.

21. « dans les rues » *S* (lis. *baḥouṣôt*). « dans » manque en H. 22. « de ta colère » lis. *'appekâ*. H : de la colère de Yahvé.

a. Des atrocités de ce genre avaient marqué le blocus de Jérusalem en 587-586 d'après 4, 10; Bar. 2, 3; cf. Jér. 19, 9; Éz. 5, 10; Lév. 26, 29; Deut. 28, 53-57. Ce trait figure, du reste, aussi dans le récit de bien d'autres sièges de places fortes dans l'antiquité (2 Rois 6, 25-30; Josèphe, *B. J.*, VI, 3, 4, et de nombreux textes cunéiformes) et dans les menaces des prophètes (És. 49, 26; etc.). *b.* Litt. : *mes épouvantes alentour*, c'est-à-dire tout ce qui pouvait provoquer ma terreur (cf. Jér. 6, 25; 20, 3, 10). L'expression est hardie. Aussi quelques interprètes proposent-ils de traduire : « les villages (autre sens possible du mot *mâgôr*) qui m'environnent ». L'idée serait que les habitants de la campagne, qui venaient à Jérusalem pour les jours de fête, se sont réfugiés dans la ville à l'approche des ennemis; de sorte que toute la population de la contrée a été englobée dans la catastrophe qui a frappé la capitale.

c. Dans cette « lamentation » l'ordonnance alphabétique est plus compliquée que dans les chants de deuil des ch. 1, 2 et 4. Non seulement chaque strophe commence par une lettre différente de l'alphabet, mais la lettre initiale de la strophe est aussi celle par laquelle débute chacun des trois vers formant le couplet (cf. Ps. 119). La répartition en strophes cadre, d'autre part, assez mal avec l'articulation des idées : il arrive à plusieurs reprises qu'un développement commence au milieu d'un couplet (v. 21 et 42). Le caractère artificiel de la forme poétique, l'abondance des réminiscences (notamment des livres de Jérémie, des Psaumes et de Job), l'imprécision des allusions aux événements de 586, donnent à penser que cette pièce est la plus récente des cinq qui forment le recueil. On a émis l'hypothèse qu'elle a été composée pour être insérée à la suite du ch. 2 (voy. cependant note sur 3, 1) et former l'élément central du livre. — Ce poème comprend trois développements principaux : 1° plainte d'un persécuté (v. 1-20); 2° il retrouve l'espérance en se souvenant que les bontés de Yahvé ne sont pas épuisées et que ce n'est pas de gaîté de cœur qu'il humilie et afflige les enfants des hommes (v. 21-41). Il fait l'application de ces réflexions à l'état de son peuple, dont il décrit les souffrances (v. 42-51); 3° reprise des plaintes d'un persécuté; il a été sauvé, mais il demande le châtiment de ses persécuteurs (v. 52-66). — Il est difficile de dire qui est, dans la pensée de l'auteur, ce persécuté qui, dans la première et la troisième partie, parle à la première personne du singulier. Selon les uns, c'est le peuple personnifié. A cette interprétation, on objecte que dans les autres lamentations, la nation est représentée sous la figure d'une femme et que les maux dont se plaint le malheureux ont le caractère de souffrances individuelles. A quoi on peut répondre que la plupart des expressions employées sont manifestement métaphoriques (v. 5, 6, 7, 9, 10, 12-13, 15, 16) et que, d'autre part, le peuple était parfois personnifié sous la figure d'un homme (Israel, le serviteur de Yahvé, És. 41, 8; 42, 19, etc.). Selon une autre interprétation, plus généralement admise aujourd'hui, le personnage que le poète fait parler à la première personne, c'est Jérémie, qu'il a considéré comme le type de l'homme souffrant et maltraité. On fait valoir que les Lamentations ont de bonne heure été attribuées à ce prophète et que certains traits de notre pièce paraissent faire allusion à des événements de sa vie (v. 53-55, la fosse; cf. Jér. 38, 5-13) ou à des passages de son livre (v. 48-49; cf. Jér. 14, 17). Il est vrai que d'autres détails ne conviennent pas à Jérémie (ainsi v. 54; cf. Jér. 38, 6), ce qui, avec les indices de modernité qu'offre la pièce, exclut, en tous cas, la possibilité de l'attribuer au prophète lui-même. Si c'est bien dans la bouche de l'inspiré d'Anatôt que le poète a mis cette plainte, c'est qu'il le considérait comme le représentant et en quelque sorte l'incarnation du peuple au temps de la ruine de Jérusalem; on ne voit pas sans cela quel intérêt on aurait trouvé à décrire si longuement les souffrances de Jérémie dans une pièce destinée, apparemment, comme les autres « Lamentations », à déplorer les malheurs de Jérusalem.

d. « Sa colère » : comme Yahvé n'a pas encore été nommé chapitre 3, il faut admettre ou bien que le texte a subi une modification quand le chapitre 3 a été placé après le chapitre 2, ou bien que l'auteur a écrit en tenant compte lui-même du chapitre 2. Les autres chapitres sont, en tout cas, des morceaux complètement indépendants. On pourrait encore supposer que, lorsque cette lamentation était récitée, elle était précédée d'un élément liturgique dans lequel figurait le nom de Yahvé.

3 Oui, c'est contre moi qu'il ne cesse de tourner
sa main, tout le jour.

Bet

4 Il a consumé ma chair et ma peau,
brisé mes os.

5 Il a amoncelé tout autour de moi[a]
poison et peine.

6 Il m'a fait habiter dans les ténèbres,
comme ceux qui sont morts depuis longtemps.

Guimel

7 Il m'a entouré d'un mur sans issue,
il m'a chargé de fers pesants.

8 Même quand je crie et que j'appelle au secours,
il barre [la route à] ma prière.

9 Il a dressé sur mon chemin un mur de pierres de taille[b]
et m'a forcé à prendre des sentiers tortueux.

Dalet

10 Il a été pour moi un ours aux aguets,
un lion en embuscade.

11 Il m'a entraîné à l'écart et m'a déchiré;
il a fait de moi un désert[c].

12 Il a bandé son arc et m'a pris
comme cible pour ses flèches[d].

Hé

13 Il m'a transpercé les reins de ses traits,
fils de son carquois.

14 Je suis devenu la risée de tous les peuples,
le perpétuel sujet de leurs chansons[e],

15 Il m'a rassasié d'herbes amères,
abreuvé d'absinthe[f].

Vav

16 Il m'a brisé les dents avec du gravier[g],
il m'a foulé aux pieds dans la cendre[h].

17 Il a enlevé la paix de mon âme;
j'ai oublié ce que c'est que le bonheur.

18 Et j'ai dit : « C'en est fait de mes forces,
de l'espérance que j'avais mise en Yahvé. »

Zaïn

19 Le souvenir de ma misère et de mes erreurs
[est pour moi] absinthe et poison.

20 Sans cesse elle y pense et elle est abattue,
mon âme, au dedans de moi.

21 [Mais] voici ce que je veux prendre à cœur
pour retrouver l'espérance :

Ḥet

22 C'est que les bontés de Yahvé ne sont pas épuisées,
que ses compassions ne sont pas à leur terme.

23 Elles se renouvellent chaque matin;
grande est sa fidélité.

3, 7. « de fers » lis. *neḥoustay*. H a le singulier. 13. « ses traits » ajout. *kèlâw*. Manque en H; le vers est trop court. 14. « tous les peuples » *H^a H^ed S* (lis. *'ammîm*). H : tout mon peuple. 17. « Il a enlevé » *G* (lis. *wayyiznaḥ*). H : tu as enlevé. 19. « Le souvenir » lis. *zèkèr*. H : Souviens-toi. — Mais cette prière anticiperait sur le v. 21, qui décrit la renaissance de l'espoir dans le cœur du malheureux. 22. « C'est — épuisées » *G* S T* (lis. *tammou*). H : [Ce sont ici] les bontés de Yahvé que *nous ne soyons* pas anéantis (?). 23. « Elles » aj. *hém* après *ḥădâšîm*. Manque en H. — Mais la phrase est incorrecte et le vers trop court. « sa » lis. *èmounâtô*. H : la.

a. Litt. : *bâti contre moi et mis en cercle*. Le complément donné à ces verbes (5b) est sujet à caution. Bâtir du poison et de la peine est une étrange association d'images. G traduit : « Il a bâti contre moi, a entouré ma tête et a affligé, » ce qui n'est pas meilleur. Aucune des corrections proposées n'est satisfaisante. *b*. Cf. Job 19, 8. *c*. Ce trait ferait penser que c'est le peuple personnifié qui parle ici. On peut traduire aussi : « il m'a délaissé ». Mais l'expression serait bien faible. *d*. Cf. Job 16, 12. *e*. Cf. Ps. 69, 13; Job 30, 9. *f*. Cf. Prov. 5, 4 et la note. *g*. C'est-à-dire sans doute : il m'a donné des pierres à manger au lieu de pain; cf. Mt 7, 9. *h*. Dans le deuil, on se roulait dans la cendre. On pourrait traduire aussi : « dans la poussière ». Car les deux mots « cendre (*'êphèr*) et « poussière » (*'âphâr*), très voisins en hébreu, étaient quelquefois employés l'un pour l'autre : Mal. 3, 21.

24 Yahvé est ma part, dit mon âme;
c'est pourquoi j'espérerai en lui.

Ṭet

25 Yahvé est bon pour celui qui se confie en lui,
pour l'âme qui le cherche.

26 Il est bon d'attendre en silence[a]
le secours de Yahvé.

27 Il est bon pour l'homme de porter
le joug dans sa jeunesse;

Yod

28 Qu'il s'asseye à l'écart et se taise,
quand Yahvé le lui pose sur les épaules[b].

29 Qu'il mette sa bouche dans la poussière;
peut-être y a-t-il de l'espoir.

30 Qu'il présente sa joue à qui le frappe[c],
qu'il dévore les affronts.

Kaph

31 Car le Seigneur ne rejette pas
les humains pour toujours.

32 Quand il afflige, il a pitié
selon sa grande bonté.

33 Car ce n'est pas de gaîté de cœur qu'il humilie
et afflige les enfants des hommes.

Lamed

34 Quand on foule aux pieds
tous les captifs du pays,

35 Quand on porte atteinte au droit d'autrui,
à la face du Très-Haut,

36 Quand on fait tort à un homme en justice,
le Seigneur ne le voit-il pas?

Mem

37 A qui suffit-il de parler pour qu'une chose soit,
sans que le Seigneur l'ait commandé[d] ?

38 N'est-ce pas de la bouche du Très-Haut
que sortent les maux et les biens?

39 De quoi l'homme vivant pourrait-il se plaindre?
Que chacun se plaigne de son péché[e].

Noun

40 Examinons notre conduite, scrutons-la
et retournons à Yahvé.

41 Élevons notre cœur et non nos mains
vers Dieu dans le ciel.

42 Nous avons péché et nous avons été rebelles;
toi tu n'as point pardonné.

Samek

43 Tu t'es enveloppé de colère et tu nous as poursuivis;
tu as massacré sans pitié.

44 Tu t'es enveloppé d'un nuage
pour empêcher la prière de passer.

25. « celui qui se confie » *H^a* (lis. *qôwô*). H^q : ceux qui se confient. 26. « d'attendre (litt. qu'on attende) en silence » lis. *yeyaḥḥélou doumâm*. H : et qu'il attende (?) et [cela] en silence (?). 27. « dans ». H^a Théod L : dès. 31. « les humains » cf. v. 33 (aj. *benê 'âdâm*). Manque en H. — Vers trop court. 38. « les biens » lis. prob. *haṭṭôbôt*. H : le bien. 40. « notre conduite (litt. : voie), scrutons-la » lis. *darkênou* (*G*) et *wenaḥqerâh*. H : nos voies, scrutons-les. 41. « et non nos mains » lis. *we'al happâyim* (cf. Jo. 2, 13). H : vers les mains. G : sur (c'est-à-dire peut-être : outre) les mains. — Texte incertain.

a. Cf. v. 28; Ps. 4, 5; 37, 7; 39, 3; 62, 2, 6. *b*. Litt. : *pose sur lui*. *c*. Cf. Mt 5, 39; Ès. 50, 6. *d*. Non seulement Dieu connaît tout ce qui se passe (v. 34-36), mais rien ne se passe sans sa volonté expresse (v. 37-38). L'homme n'a donc pas à se plaindre quand il est châtié (v. 39) : Dieu qui a envoyé le châtiment savait bien ce qu'il faisait. *e*. On peut traduire aussi : « Qu'est-ce que l'homme vivant a à se plaindre, chacun de son châtiment? » Le même mot hébreu peut, en effet, signifier « péché » ou « châtiment du péché ».

45 Tu as fait de nous les balayures, le rebut
des nations.

Pé[a] 46 Ils ouvrent la bouche contre nous,
tous nos ennemis[b].

47 Nous avons eu en partage l'épouvante et la fosse,
la dévastation et la ruine.

48 Des ruisseaux d'eau coulent de mon œil
à cause de la ruine de la fille de mon peuple.

Aïn 49 Mon œil fond en larmes,
il refuse de s'arrêter,

50 Jusqu'à ce que Yahvé se penche et regarde
du haut des cieux mon infortune.

51 Yahvé me fait souffrir
pour toutes les filles de ma ville[c].

Çadé 52 Ils m'ont donné la chasse, comme à un oiseau,
ceux qui me haïssent sans cause.

53 Ils ont voulu me faire périr dans une fosse,
ils m'ont jeté des pierres.

54 Les eaux passaient par-dessus ma tête[d];
je disais : « Je suis perdu ».

Qoph 55 J'ai invoqué ton nom, Yahvé,
du plus profond de la fosse[e];

56 Tu as entendu quand je disais : « Ne ferme pas
ton oreille à mes cris ».

57 Tu t'es approché, le jour où je t'ai invoqué;
tu as dit : « Sois sans crainte ».

Rech 58 Tu as défendu, Seigneur[f], ma cause,
tu as racheté ma vie.

59 Tu as vu, Yahvé, le tort qu'on me fait :
rends-moi justice.

60 Tu as vu tous leurs projets de vengeance,
tous les complots qu'ils forment contre moi.

Chin 61 Tu as entendu leurs outrages, Yahvé,
tous les complots qu'ils forment contre moi[g],

62 Les propos de mes adversaires et ce qu'ils méditent
contre moi tout le jour.

63 Qu'ils soient assis ou debout, observe-les :
ils font de moi l'objet de leurs chansons.

Tav 64 Rends-leur, Yahvé,
selon l'œuvre de leurs mains[h].

65 Voile leur intelligence[i];
que ta malédiction repose sur eux.

66 Poursuis-les avec colère et extermine-les
de dessous tes cieux.

49. « il refuse de s'arrêter » lis. *mē'ănā phoug*. H : faute de relâche (?). 50-51. « mon infortune. Yahvé me fait souffrir » lis. *'onyî.* [51] *'ôlēl yihwè*. H : [51] mon œil me fait mal. — Texte incertain. 56. « à mes cris » lis. (avec *G*) *lešiwhâtî* et suppr. *lešaw'âtî* (glose explicative). H : à ma délivrance, à mon cri. G : à ma prière. [57] A mon secours... 66. « Poursuis-les » d'après *G* (lis. *tirdephêm*). H : Poursuis. « tes cieux » *G** *S* (lis. *šâmèkâ*). H : les cieux de Yahvé. — Le vers serait trop long.

a. Pé avant Aïn, comme au ch. 2. *b*. Pour nous dévorer (cf. Ps. 22, 14) ou plus probablement pour nous insulter (cf. 2, 16; Ps. 35, 21). *c*. On appelait « filles d'une ville » les localités secondaires qui se trouvaient dans le même district. Il s'agit ici des villes et villages du pays de Juda, qui sont les « filles de Jérusalem ». Cf. Ps. 48, 22 et la note. *d*. Cf. Ps. 40, 3; 69, 2-3. *e*. Cf. Ps. 88, 7 et pour l'ensemble du morceau Ps. 69. *f*. En excès dans le vers. *g*. Répétition textuelle du v. 60b. Sans doute une erreur de copiste. *h*. Cf. Ps. 28, 4. *i*. Litt. : *leur cœur*. Pour les Hébreux le cœur était principalement le siège de l'intelligence (cf. Prov. 7, 1, 3, etc.).

4

Quatrième chant de deuil[a].

Aleph 1 Comment l'or s'est-il terni,
le bon or fin s'est-il altéré[b]?
Comment les pierres sacrées ont-elles été dispersées
au coin de toutes les rues[c]?

Bet 2 Les nobles fils de Sion,
qu'on mettait en balance avec l'or fin,
Comment ont-ils été comptés pour des vases d'argile,
œuvre des mains du potier[d]?

Guimel 3 Les chacals mêmes offrent leurs mamelles
et allaitent leurs petits.
Les filles de mon peuple sont devenues aussi cruelles
que les autruches dans le désert[e].

Dalet 4 La langue du nourrisson est collée
par la soif à son palais.
Les enfants demandent du pain,
personne ne leur en offre.

Hé 5 Ceux qui se nourrissaient de mets délicats
périssent dans les rues.
Ceux qui avaient été élevés dans la pourpre
étreignent les tas d'ordures[f].

Vav 6 Ainsi le châtiment de la fille de mon peuple a été plus grand
que la punition infligée à Sodome[g],
Qui fut renversée en un instant,
sans l'intervention de mains humaines[h].

Zaïn 7 Les princes avaient le teint plus clair que la neige,
plus blanc que du lait,
Plus vermeil qu'une branche de corail;
leurs veines étaient de saphir[i].

Ḥet 8 Leur visage est [maintenant] plus sombre que le noir même;
on ne les reconnaît plus dans la rue.
Leur peau est collée à leurs os,
plus sèche que du bois.

Tet 9 Les victimes du glaive sont plus heureuses
que celles de la faim;

4, 3. « Les filles — cruelles » lis. *benôt 'ammi*. H : La fille de mon peuple est devenue aussi cruelle. — Mais l'expression « la fille de mon peuple » désigne d'ordinaire la nation personnifiée et non les femmes de ce peuple, comme le demande ici le contexte. « les autruches » *H*q (dans beaucoup de mss et d'éditions) *G S* (lis. *kaye'enîm*). Hk est inintelligible. 5. « de mets » lis. *ma'ădannîm* (sans *le*) ou *lèḥèm 'ădannîm*. 7. « Plus vermeil — corail » lis. *mê'èṣèm penînîm*. H : plus vermeils quant à l'os (c'est-à-dire au corps ?) que le corail. « leurs veines étaient » lis. *gidêhèm* ou *gidôtâm* (cf. Cant. 5, 14 et la note). H : leur taille (?) [ou, en corrigeant *nizrâtâm*, leur chevelure] était. — Texte très incertain.

a. Ce poëme paraît avoir été composé par un témoin oculaire qui s'enfuit de Jérusalem avec le roi Sédécias (v. 19) et, après la prise de la ville, resta dans le pays (v. 22). Les nombreuses ressemblances avec le ch. 2 font supposer que les deux pièces sont du même auteur. Celle-ci décrit spécialement les souffrances des derniers jours du siège. *b*. Le vers étant trop long, le mot hébreu traduit par « s'est-il altéré », écrit avec une orthographe araméenne, doit probablement être regardé comme une glose expliquant le verbe précédent, dont le sens est un peu incertain.
c. Comme l'indique l'explication donnée au v. 2, « or » et « pierres sacrées » sont des images désignant « les nobles fils de Sion ». Par « pierres sacrées » il faut donc probablement entendre, non les pierres du sanctuaire ou de la ville sainte, mais des pierres précieuses : les joyaux dans l'ancien Orient étaient considérés comme des amulettes dotées de vertus surnaturelles; cf. Gen. 35, 4; Ex. 32, 3; Prov. 17, 8 et les notes. *d*. Qu'on jette au rebut. *e*. Les autruches passaient pour ne pas s'occuper de leurs petits; cf. Job 39, 15-17 et les notes.
f. C'est-à-dire ont pour couche, comme les mendiants, les monceaux de détritus élevés à l'entrée des villes et des villages : on y trouve un peu de chaleur, parce que c'est là qu'est jetée la cendre des fours à pains. Cf. 1 Sam. 2, 8; Ps. 113, 7; Job 2, 8. *g*. On peut traduire aussi : « La faute de la fille de mon peuple a donc été plus grande que le péché de Sodome. » Ce serait une conclusion que le poëte tirerait de la sévérité plus grande des peines infligées à Sion. *h*. Le sens n'est pas sûr. Selon d'autres : « Sans qu'on eût le temps de s'y tordre les mains. » Le sort de Juda est pire que celui de Sodome, parce que celle-ci a péri en un clin d'œil, tandis que Jérusalem a dû subir d'abord les longues tortures que les hommes infligent à leurs victimes. *i*. La signification de certains mots de ce verset est controversée (voy. note crit.); mais le sens général est que les princes avaient un teint de lis et de rose, comme des gens qui vivent dans la mollesse.

Car celles-ci périssent lentement, elles se dessèchent,
privées des produits des champs.

Yod — 10 De tendres femmes ont, de leurs propres mains,
fait bouillir leurs enfants[a].
Ils leur servirent d'aliments[b]
dans le désastre de la fille de mon peuple.

Kaph — 11 Yahvé a assouvi sa fureur,
il a déversé l'ardeur de[c] sa colère.
Il a allumé dans Sion un feu
qui en a dévoré les fondements.

Lamed — 12 Nul ne croyait, ni les rois de la terre,
ni aucun des habitants du monde,
Que l'oppresseur et l'ennemi franchiraient [jamais]
les portes de Jérusalem[d].

Mem — 13 [Cela est arrivé] à cause des péchés de ses prophètes,
des fautes de ses prêtres,
Qui versaient au milieu d'elle
le sang des justes[e].

Noun — 14 [Aussi] ont-ils[f] erré, aveugles[g], dans les rues,
souillés de sang,
De sorte qu'on ne pouvait toucher
leurs vêtements[h].

Samek — 15 « Écartez-vous! C'est un impur, criait-on devant eux,
écartez-vous, écartez-vous[i]! Ne le touchez pas! »
Quand ils fuyaient et erraient parmi les nations,
ils ne pouvaient prolonger leur séjour [nulle part][j].

Pé — 16 Yahvé lui-même[k] les a dispersés,
il n'abaisse plus les yeux sur eux.
Il n'a pas eu d'égards pour les prêtres,
il n'a pas témoigné de faveur aux prophètes.

Aïn — 17 Combien de temps nos yeux se sont consumés
dans l'attente d'une aide illusoire!
Du haut de nos tours nous guettions
l'arrivée d'un peuple qui n'est d'aucun secours[l].

Çadé — 18 Nos ennemis épiaient nos pas[m] :
nous ne pouvions passer sur nos places.
Notre fin est proche! nos jours sont révolus...
notre fin est arrivée.

9. « elles se dessèchent » lis. *mouqâdim*. H : transpercées. 14. « De sorte — vêtements » lis. *welô' youkelou linegôa'*. H : Ce qu'ils ne pouvaient [supporter], ils le touchent de leurs vêtements (?). D'autres traduisent comme nous, mais sans corriger le texte massorétique, qui ne peut avoir ce sens. — Texte très incertain. 15. « fuyaient » lis. *nâdou*. H : étaient dévastés (?). « parmi — pouvaient » suppr. *'âmerou*. H : on disait parmi les nations : « Ils ne pourront ». 16. « Il n'a pas eu » lis. *nâsâ'*. H : Ils (les ennemis) n'ont pas eu. « il n'a pas témoigné » lis. *ḥânân*. H : ils n'ont pas témoigné. « aux prophètes » G^B (lis. *nebî'îm*). H : aux anciens. 17. « Combien de temps » lis. *'ad mâ*. Hq : Encore nous. 18. « Nos ennemis » aj. *ṣârénou*. Manque en H — mais le vers est trop court.

a. Cf. 2, 20. *b*. Selon d'autres : « Elles sont devenues pour eux des vampires » : *lebârôt* serait l'équivalent hébreu de l'accadien *labartu*, qui désignait, chez les Assyro-Babyloniens, un démon féminin dévorant les enfants. *c*. En excès dans le vers. *d*. On croyait cette place imprenable, surtout depuis qu'elle avait été merveilleusement délivrée au temps de Sennachérib (701). *e*. Des griefs analogues sont formulés par Jérémie (6, 13-15; 8, 10-12; 23, 10-15; 26, 7 ss.) et Ézéchiel (ch. 13) contre « les prophètes » et « les prêtres » de leur temps; presque tous partisans de la révolte contre les maîtres étrangers, ceux-ci s'acharnaient, jusqu'à les faire périr, contre ceux qui prêchaient à Juda la soumission aux Chaldéens, instruments de la justice de Dieu (Jér. 26). *f*. Les prophètes et les prêtres meurtriers. *g*. En aveugles, comme des aveugles. *h*. Ce cas d'impureté n'est pas visé dans la Loi. *i*. En excès dans le vers. *j*. Le verset 15 suppose que les prophètes et les prêtres, honnis à Jérusalem, cherchaient à senfuir dans les pays voisins, mais que partout on les repoussait avec horreur. *k*. Litt. : *La face de Yahvé*. *l*. Les Égyptiens : ils avaient promis leur aide au royaume de Juda contre Nabucodonosor; au début du siège de Jérusalem, ils envoyèrent une armée de secours, mais furent battus et ne reparurent plus; cf. Jér. 37. *m*. Du haut des tours qu'ils avaient construites autour de la ville et qui dominaient le rempart.

Qoph — 19 Ceux qui nous poursuivaient étaient plus légers
que les aigles du ciel;
Ils nous ont pourchassés sur les montagnes,
guettés dans le désert[a].

Rech — 20 Celui qui était le souffle de nos narines[b], l'oint de Yahvé,
a été pris dans leurs pièges[c],
Lui dont nous disions : « C'est à son ombre[d]
que nous vivrons parmi les nations[e]. »

Chin — 21 Sois dans l'allégresse, réjouis-toi, fille d'Édom[f],
habitante du pays d'Ouç[g]!
A toi aussi passera la coupe[h];
tu t'enivreras et tu découvriras ta nudité[i].

Tav — 22 Ta faute est expiée, fille de Sion;
il[j] ne t'exilera plus.
Il recherchera ta faute, fille d'Édom,
il mettra tes péchés à nu[k].

Cinquième chant de deuil[l].

5

1 Souviens-toi, Yahvé, de ce qui nous est arrivé,
regarde et vois notre opprobre.
2 Notre héritage a passé à des étrangers[m],
nos maisons[n], à des inconnus.
3 Nous sommes orphelins; nous n'avons plus de père;
nos mères sont comme des veuves[o].
4 Nous devons, pour boire, acheter notre eau à prix d'argent;
il nous faut payer notre bois[p].
5 Un joug pèse sur notre cou; nous sommes persécutés;
nous sommes exténués; pour nous point de répit.
6 Vers l'Égypte nous tendons la main[q],
vers l'Assyrie, pour avoir du pain à manger.

5, 5. « Un joug [pèse] » *Sym* (aj. en tête *'ôl*). Manque en H. — Texte très incertain.

a. Allusion à la tentative de fuite de Sédécias, cf. 2 Rois 25, 4-7; Jér. 52, 7-11. L'auteur dit : *nous*, comme s'il était de ceux qui avaient accompagné le roi. *b*. C'est-à-dire le principe de vie qui nous animait, notre âme. Ce qualificatif, déjà appliqué aux rois par des Cananéens (Tell el-Amarna, lettre 174 (éd. Knudtzon), l. 20), montre, ainsi que la métaphore suivante, le prestige sacré qui entourait, chez les Israélites aussi, la personne du souverain. *c*. Litt. : *dans leurs fosses*. *d*. Cf. Nomb. 14, 9 et la note. *e*. Il s'agit de Sédécias, qui fut fait prisonnier par les Chaldéens (2 Rois 25, 6). Ce sont peut-être les titres hyperboliques donnés ici à ce médiocre souverain qui ont amené l'auteur des Chroniques à penser que dans cette « lamentation » il était question du pieux roi Josias et à dire que Jérémie composa un chant funèbre sur ce prince (2 Chron. 35, 25). *f*. Cf. Éz. 25, 12-14; 35; 36, 5; Abd. 10-16; Jér. 49, 7-22; És. 34; Ps. 137, 7. Les Édomites, non seulement se réjouirent de la ruine de Juda, mais y prirent une part active et agrandirent leur territoire aux dépens de la nation sœur. *g*. Cf. Gen. 36, 28; Job 1, 1 et la note. Le mot « Ouç » manque dans la plupart des manuscrits des Septante; il faut entendre alors : « toi qui occupes le pays », à savoir celui de Juda. Il nous paraît que c'est plutôt le mot « du pays » qui est en excès dans le vers. *h*. La coupe de la colère de Yahvé, cf. Jér. 25, 15-29; 49, 12. *i*. Cf. 1, 8; Nah. 3, 5; Hab. 2, 16. *j*. Yahvé. *k*. Le verbe traduit par « mettre à nu » est une autre forme de celui que nous avons traduit « exiler »; être exilé, c'est laisser un pays à découvert (cf. « vider les lieux »). Il y a correspondance voulue dans les termes employés pour décrire le sort des deux populations.

l. Le poème qui constitue le ch. 5 est assez différent des précédents : 1° il n'a pas comme eux le rythme habituel des thrènes funèbres, où le second membre du vers est plus court que le premier : ici les deux membres sont égaux; — 2° le ch. 5 n'est pas, comme les ch. 1-4, un acrostiche sur l'alphabet; il a, il est vrai, lui aussi 22 strophes — chacune ici n'a qu'un vers —; mais peut-être ce total, égal au nombre des lettres de l'alphabet hébreu, n'a-t-il été obtenu qu'après coup, au moyen de quelques additions (v. 11-12 et 18 : voy. les notes); — 3° le ch. 5 n'a pas la forme d'un chant de deuil, mais d'une prière (voy. v. 1 et 19-22). — Cette pièce constitue un document historique précieux : elle fait un tableau circonstancié, pris évidemment sur le vif, de la situation humiliée et précaire qui était celle des Juifs restés en Palestine après la destruction de Jérusalem en 586. Le poète vivait assez longtemps après cet événement (v. 20), mais avant 546 sans doute, — date de la victoire de Cyrus sur Crésus, — car il n'entrevoit encore aucun signe annonçant la délivrance (v. 22). *m*. Chaldéens, Édomites et Ammonites. *n*. Le membre étant trop court, on peut supposer qu'il est tombé ici un mot comme *nittenou*, « ont été données ».

o. Leurs maris ont été vendus comme esclaves ou déportés.

p. L'eau des puits et le bois des terrains communaux, qui étaient autrefois à la libre disposition des gens du village, sont maintenant frappés d'une redevance au profit de nouveaux propriétaires ou du gouvernement chaldéen. *q*. Geste de mendicité. Selon d'autres, geste d'hommage (cf. 1 Chron. 25, 24; 2 Chron. 30, 8; Éz. 17, 18); mais cela ne conviendrait pas à la situation des Juifs en Palestine après 586 : asservis par les Chaldéens, ils n'étaient plus à même de se faire les vassaux des Égyptiens ou de quelque autre peuple. Notre verset parle sans doute de gens qui quittent la Palestine pour échapper à la misère. En tout cas « Assyrie » ne désigne pas ici l'empire assyrien, qui n'existait plus depuis 612-605, mais les régions autrefois soumises aux rois de Ninive (Syrie, Mésopotamie).

7 Nos pères ont péché; ils ne sont plus,
et c'est nous qui portons la peine de leurs iniquités[a].
8 Des esclaves[b] dominent sur nous;
personne ne nous arrache de leurs mains.
9 C'est au péril de notre vie que nous gagnons notre pain,
menacés par l'épée [des hommes] du désert[c].
10 Notre peau est devenue brûlante comme un four,
sous les ardeurs de la faim.
11 On a outragé des femmes dans Sion,
des vierges dans les villes de Juda.
12 Des chefs ont été pendus par les ennemis[d],
la personne des vieillards n'a pas été respectée[e].
13 On prend les jeunes gens pour moudre;
les adolescents chancellent sous des charges de bois[f].
14 Les vieillards ne siègent plus à la porte [des villes][g];
les jeunes gens délaissent le jeu des instruments.
15 La joie est bannie de notre cœur;
nos danses sont changées en deuil.
16 La couronne est tombée de notre tête[h];
malheur à nous, parce que nous avons péché!
17 Voici pourquoi[i] notre cœur est languissant,
pourquoi nos yeux sont obscurcis :
18 La montagne de Sion est devenue une solitude
et les chacals y rôdent.

19 Mais toi, Yahvé, tu règnes éternellement;
ton trône subsiste d'âge en âge[j].
20 Pourquoi persistes-tu à nous oublier?
[Pourquoi] nous délaisses-tu toujours?
21 Rétablis-nous, Yahvé, auprès de toi[k], et nous serons rétablis;
renouvelle pour nous les jours d'autrefois.
22 Ou bien nous aurais-tu[l] vraiment rejetés?
Serais-tu trop irrité contre nous?

10. « est — brûlante » *G* L* (lis. *nikmâr*). H a le pluriel. 13a. Lis. *liṭeḥôn*. H : Les jeunes gens portent le moulin (?). — Texte incertain.

a. Cf. Éz. 18, 1-2; Jér. 31, 29, etc. Du reste, d'après v. 16, la génération présente porte en même temps la peine de ses propres péchés. *b*. Il s'agit peut-être de gens de basse extraction qui s'étaient mis au service des maîtres étrangers, comme plus tard Tobiya, « l'esclave ammonite » (Néh. 2, 10, 19). *c*. Les bédouins profitaient du désordre qui persista longtemps après la guerre pour piller les cultivateurs : Jér. 41. *d*. Litt. : *par leurs mains*.
e. Cf. Lév. 19, 32. Les v. 11 et 12 paraissent revenir sur le passé et décrire des scènes qui s'étaient déroulées au moment de la prise de Jérusalem par les Chaldéens : celle du v. 11a avait eu lieu « dans Sion »; la ville ne devait pas encore avoir été détruite. On en a conclu parfois que les v. 11 et 12 avaient été ajoutés par une autre main. *f*. La tâche de moudre le grain incombait généralement aux femmes; mais, comme c'était un travail pénible, on l'imposait souvent aussi aux esclaves et aux prisonniers; cf. Jug. 16, 21. Le sens du v. 13 est que les jeunes gens, même les adolescents, sont assujettis à de dures corvées. *g*. Pour rendre la justice et régler les affaires de la cité. Cf. Am. 5, 15. *h*. Nous avons perdu tout ce qui faisait la gloire d'Israël. *i*. On peut traduire aussi : « Voilà pourquoi », c'est-à-dire : à cause de tous les maux qui viennent d'être énumérés et qui accablent les survivants de la catastrophe. Ce serait même plus naturel. Mais alors il faudrait supposer que le v. 18 a été ajouté après coup, afin que le poème convînt mieux pour être récité au jour du deuil annuel, anniversaire de la destruction de la ville et du Temple. *j*. Cf. Ps. 9, 8; 102, 13.
k. Ces mots, en excès dans le vers, manquent dans le passage parallèle Jér. 31, 18; ils ont été ajoutés sans doute pour suggérer que la phrase doit être entendue au sens spirituel : « ramène-nous à toi », « convertis-nous ». Le contexte (v. 21b) suggère qu'il s'agit plutôt d'un retour de la nation *à son ancienne prospérité*. *l*. Litt. : *à moins que tu ne nous aies*... (cf. Gen. 32, 27; Lév. 22, 6; etc.). D'autres entendent : « car, est-ce que tu nous as... », ou : « car [je veux être maudit] si tu nous as... », c'est-à-dire « tu ne nous as sûrement pas... » Mais il est plus probable que le verset exprime *la crainte* que Dieu ait définitivement rejeté Israël (cf. Jér. 14, 19). C'est pourquoi, lorsqu'on lit le livre des Lamentations dans la synagogue, on répète le v. 21 après le 22, pour ne pas terminer sur une note de sinistre augure : on observe la même règle pour les livres d'Ésaïe, de Malachie et de l'Ecclésiaste.

L'ECCLÉSIASTE

(QOHÈLET)

Q¹ 1 Paroles de Qohèlet[a], fils de David, roi à Jérusalem[b].

Tout est vanité. L'existence est un perpétuel recommencement[c].

2 Vanité des vanités, disait Qohèlet,
vanité des vanités, tout est vanité[d].
3 Quel profit l'homme retire-t-il de toute la peine
qu'il se donne sous le soleil?
4 Une génération s'en va, une génération vient,
et la terre subsiste toujours[e].
5 Le soleil se lève, le soleil se couche,
puis il regagne en toute hâte sa place, et là il se lève [de nouveau].
6 Se dirigeant vers le sud, puis tournant vers le nord,
le vent tourne, tourne sans trêve :
le vent revient toujours vers les cercles déjà parcourus.
7 Tous les fleuves vont à la mer
et la mer ne se remplit pas;
Au lieu où vont les fleuves
ils continuent d'aller.
8 Toutes choses sont en travail
[à un point que] l'homme ne peut dire[f].
L'œil a beau voir : il n'est jamais rassasié;
l'oreille a beau entendre : elle n'est jamais remplie.
9 Ce qui a été, c'est ce qui sera;
ce qui s'est fait, c'est ce qui se fera :
il n'y a rien de nouveau sous le soleil.
10 S'il est une chose dont on dise :
« Regarde. Voici du nouveau! »
La chose a déjà existé dans les siècles
qui nous ont précédés.

1, 1. « roi ». G ajoute « d'Israël ». 5. « Le soleil se lève » *G* (lis. *zôrēaḥ*). H : Et le soleil se lève. « et là » lis. *wezôrēaḥ*. H : là. — Transposer le *we* du premier « se lève » au second.

a. Ce nom énigmatique dérive de la même racine que le mot *qâhâl*, « assemblée ». On a proposé de l'interpréter « assembleur de sentences », « assemblée (académie) » ou « celui qui convoque une assemblée » (par allusion à 1 Rois 8, 21 et à 2 Chr. 5, 2, où Salomon convoque (*hiqhîl*) le peuple). Il paraît signifier plutôt « l'homme de l'assemblée » (de là la traduction des Septante : ἐκκλησιαστής), c'est-à-dire celui qui préside une assemblée ou qui la harangue (Luther traduit : prédicateur) ou membre d'une assemblée. Le mot a la forme féminine — ce qui a fait parfois supposer qu'il désignait la Sagesse personnifiée. Mais il est partout construit avec le masculin (sauf 7, 27 dans l'hébreu; mais voy. note critique). En hébreu comme en arabe, on mettait volontiers au féminin les mots désignant une fonction, puis, par extension, celui qui l'exerçait, Esd. 2, 55, 57; Néh. 7, 57, 59; calife (*ḥalipha*), en arabe, est proprement un féminin signifiant « lieutenance ». *b*. Qohèlet était probablement un surnom honorifique donné à l'auteur réel du livre par ses disciples (voy. 12, 9-11). Comme il avait présenté une partie de ses réflexions sous la forme littéraire d'une confession de Salomon (voy. v. 12), le rédacteur du titre actuel l'a purement et simplement identifié avec ce roi. La formule insolite « roi à Jérusalem » est évidemment tirée du v. 12. *c*. Pour faire comprendre le néant de toutes les activités qui s'offrent à l'homme, l'auteur montre, par des exemples tirés des quatre éléments, terre, feu (soleil), air et eau, que, dans le domaine de la nature comme dans celui des choses humaines, on retrouve partout la répétition inexorable et décevante des mêmes phénomènes. *d*. La mention de Qohèlet à la 3e personne donne à penser que ce v. n'est pas de la main même de l'auteur. C'était sans doute une maxime qu'il aimait à répéter et qu'un de ses disciples a ajoutée au livre en guise d'épigraphe (1, 2) et de conclusion (12, 10). *e*. L'idée n'est sans doute pas : « la terre reste immobile » (bien que ce verset ait été invoqué par la commission des cardinaux (1616) pour condamner le système de Copernic), ni : « la terre subsiste éternellement », mais : « la terre reste ce qu'elle est, toujours semblable à elle-même » (cf. Jér. 48, 11). *f*. D'autres entendent : « Toutes les paroles s'épuisent [en vains efforts] : l'homme ne peut [tout] dire. »

11 [Seulement] on ne se souvient plus des hommes d'autrefois[a];
et il en sera de même de ceux qui viendront par la suite.
Leur mémoire ne subsistera pas
chez ceux qui vivront après eux.

Vanité de la sagesse.

12 Moi, Qohélet, j'ai été[b] roi sur Israël à Jérusalem. 13 J'ai appliqué mon cœur à étudier par le moyen de la sagesse tout ce qui se fait sous le ciel. C'est là une occupation ingrate, dont Dieu a imposé la fatigue aux enfants des hommes. 14 J'ai observé tous les actes qui s'accomplissent sous le soleil, et j'ai vu que tout est vanité et course après le vent[c].

15 Ce qui est tordu ne peut être redressé
et ce qui manque ne peut être suppléé.

16 J'avais dit en mon cœur : « Voilà que j'ai accumulé beaucoup plus de sagesse que tous ceux qui avant moi ont régné sur Jérusalem[d] et mon cœur a acquis en abondance sagesse et savoir. » 17 J'ai appliqué mon cœur à apprécier à leur valeur[e] la sagesse et le savoir, la folie et la sottise[f] : j'ai reconnu que cela aussi, c'est courir après le vent.

18 Car plus on a de sagesse, plus on a de tristesse,
et qui augmente sa science, augmente sa [souffrance.

Vanité de tous les plaisirs.

2 1 Je me suis dit en moi-même : « Allons, je vais te faire essayer de la joie et goûter au plaisir ». J'ai dû reconnaître que cela aussi est une vanité.

2 Du rire j'ai dit : « Insensé ! »
et de la joie : « A quoi sert-elle[g] ? »

3 Je résolus, [en effet,] dans mon cœur d'abandonner ma chair au vin — tandis que mon intelligence se dirigerait avec sagesse[h] — et de m'attacher à la folie jusqu'à ce que j'eusse découvert ce qu'il est bon pour les enfants des hommes de faire sous le ciel, pendant les jours comptés de leur existence. 4 J'exécutai de grands travaux; je me construisis des maisons; je me plantai des vignes[i]; 5 je me fis des jardins[j] et des vergers[k]; j'y plantai des arbres fruitiers de toute espèce. 6 J'aménageai des réservoirs[l] pour l'irrigation d'un parc planté d'arbres[m]. 7 J'achetai des serviteurs et des servantes et j'eus des esclaves nés dans ma maison. J'eus aussi

13. « sous le ciel ». H* S L T : sous le soleil. 15. « ne peut être redressé » lis. *lehittâqên*. H : on ne peut rendre droit, ou : ne peut être droit (?). « suppléé (litt. : rempli) » lis. *lehimmâlô't*. H : compté. 16. « tous ceux qui ont régné (litt. : été) » cf. 2, 7 (lis. *šehâyou*). H : tout ce qui a été. « sur Jérusalem ». H* G S L T : à Jérusalem. — C'est probablement une correction d'après 2, 7. 17. « et le savoir, la folie » *G S L T* (couper après *weda'at*). H : et à connaître la folie.

a. On ne garde, par suite, aucune mémoire de ce qu'ils ont vu et fait; voilà pourquoi on s'imagine constater du nouveau. *b*. En mettant le verbe au passé, l'auteur donnait clairement à entendre que c'est par une fiction littéraire qu'il s'identifiait avec Salomon : tout le monde savait que Salomon n'avait pas cessé jusqu'à sa mort d'être roi d'Israël. Ce verset a donné naissance à la légende rabbinique d'après laquelle le fils de David fut pendant un temps détrôné par le démon Asmodée. Mais le même procédé de rédaction se rencontre dans les récits autobiographiques que les auteurs d'épitaphes et les romanciers égyptiens mettaient dans la bouche d'un personnage défunt, ainsi à la fin des « mémoires de Sinouhé » : « je fus dans la faveur du roi jusqu'à ce que vînt pour moi le jour du trépas ». *c*. Litt. : *désir (choix) de vent*. Selon d'autres : *pâture de vent*. *d*. Il n'y avait eu avant Salomon qu'un souverain israélite ayant « régné sur Jérusalem », David. Nous avons ici, de nouveau, un anachronisme intentionnel (voy. v. 12), à moins que l'auteur ne fasse allusion à des rois *cananéens* de Jérusalem (comme Melchisédec ou Adonicédeq) qui auraient eu une réputation de sagesse. *e*. Litt. : *à connaître*. *f*. Ces mots sont probablement une interpolation tirée de 2, 12a. C'est seulement dans ce passage (2, 12-17) que l'auteur comparera les avantages respectifs de la sagesse et de la folie. *g*. L'auteur indique, par anticipation, le résultat de l'expérience qu'il a annoncée v. 1a et qu'il va décrire v. 3-10. *h*. L'expérimentateur gardera son intelligence (litt. : son cœur) lucide, afin d'apprécier froidement les résultats de l'essai qu'il va tenter (cf. v. 9). Il se pourrait toutefois que cette incise, ainsi que celle de 9b, ait été ajoutée pour atténuer ce que le projet formulé au ch. 2 v. 1 et 3-10 avait de choquant. *i*. Salomon avait été un grand bâtisseur (I Rois 7, 1-12; 9, 15-19; 2 Chr. 8, 4-6). Ses vignes étaient célèbres (Cant. 8, 11). *j*. Cf. « le jardin du roi » dans la vallée du Cédron (Jér. 39, 4; 52, 7; 2 Rois 25, 4; Néh. 3, 15). *k*. L'hébreu a ici le mot *pardés*, dérivé du terme persan *pairidiéza*, « enclos », dont nous avons fait « *paradis* ». Il désigne d'ordinaire un parc, ici plus spécialement un verger. *l*. Au temps de Flavius Josèphe (1er siècle après J.-C.) on appelait « étang de Salomon » un des réservoirs voisins de la « fontaine de Siloé » à Jérusalem (*B. J.*, V, 4, 2), peut-être celui qui est appelé « l'étang du roi » dans Néh. 2, 14. Le même historien parle de jardins arrosés de cours d'eau où Salomon allait se promener à Étân (*Ant.*, VIII, 7, 3) : peut-être attribuait-on déjà à ce souverain la construction des grands réservoirs situés à Ourtas, au S. de Bethléhem, et qu'on appelle aujourd'hui « vasques de Salomon ». Nous ne savons si l'une ou l'autre de ces traditions remonte au temps où écrivait l'Ecclésiaste. *m*. Litt. : *d'une forêt poussant en arbres*. L'arrosage artificiel suggère qu'il s'agit d'un parc ou d'un verger.

quantité de gros et de menu bétail; j'en possédai plus que tous ceux qui avaient été avant moi à Jérusalem[a]. 8 J'amassai aussi dans mes trésors l'or et l'argent, les richesses des rois[b] et des provinces[c]. Je me procurai des chanteurs et des chanteuses et les délices des enfants des hommes, des femmes en grand nombre[d]. 9 Je devins grand, plus grand que tous ceux qui avaient été avant moi à Jérusalem — tout en conservant ma sagesse[e]. 10 Quoi que mes yeux pussent désirer, je ne leur refusais rien; je ne sevrais mon cœur d'aucune joie. Car mon cœur a joui des fruits de mon labeur; et c'est la part qui m'est revenue de toute la peine que j'ai prise. 11 Puis je considérai tous les travaux que mes mains avaient accomplis, et la peine que m'avait coûté leur exécution. Et je reconnus que tout est vanité et course après le vent, et qu'il n'y a point de profit durable sous le soleil. 12b Car que fera l'homme qui succédera au roi[f]? Ce qu'on a déjà fait dans le passé[g].

Valeur comparée de la sagesse et de la folie.
Un même sort attend le sage et l'insensé.

12a Je me suis mis à examiner[h] la sagesse, la folie et la sottise. 13 Et j'ai constaté que la sagesse possède un avantage sur la sottise, pareil à l'avantage de la lumière sur les ténèbres.

14 Le sage a des yeux dans la tête,
tandis que l'insensé marche dans les [ténèbres.

Mais j'ai reconnu aussi qu'un même sort les attend tous [deux]. 15 Et j'ai dit en mon cœur : « Le sort de l'insensé m'atteindra, moi aussi. Que me sert alors d'avoir été si sage? » Et je me suis dit en moi-même que cela aussi est vanité. 16 Car le sage pas plus que l'insensé ne laisse un souvenir éternel, puisque, déjà quelques jours après, tous [deux] seront oubliés. Le sage meurt, hélas! comme l'insensé. 17 Alors je pris en haine la vie, car je trouvais odieux tout ce qui se fait sous le soleil : tout est vanité et course après le vent.

18 Je pris en haine tout le travail pour lequel j'avais peiné sous le soleil, puisque je devrai en laisser le fruit à l'homme qui me succédera. 19 Qui sait s'il sera sage ou insensé? Il disposera pourtant en maître du fruit de tout le travail pour lequel j'ai dépensé tant d'efforts et de sagesse sous le soleil. Cela aussi est vanité. 20 J'en vins à m'abandonner au désespoir à cause de toute la peine que j'ai prise sous le soleil. 21 Car voici un homme qui a travaillé avec sagesse, intelligence et succès; et c'est à un homme qui n'y a pris aucune peine qu'il devra laisser la propriété de l'œuvre accomplie. Cela aussi est une vanité et un grand mal. 22 En effet, que revient-il à l'homme de toute la peine et du souci qu'il s'est donnés sous le soleil? 23 Toutes ses journées n'ont été que douleurs, ses occupations [ne lui ont apporté] que chagrin; la nuit même, son cœur n'a pas eu de repos. Cela aussi est une vanité.

Le vrai bien, pour l'homme, c'est la jouissance
du moment présent, qui est un don de Dieu.

24 Il n'y a rien de meilleur pour l'homme que de manger, de boire et de jouir du bien-être au milieu de son labeur. Mais j'ai vu que

2, 24. « Il n'y a — manger » lis. *la'âdâm* (*G S*) *miššeyyô'kal* (*G' S*, cf. 3, 22). H : Il n'est pas bon (ou peut-être : N'est-il pas bon) dans l'homme de manger.

a. Cf. 1, 16. *b*. Allusion aux tributs versés à Salomon par les rois ses vassaux et aux cadeaux envoyés par les souverains ses alliés (1 Rois 5, 1, 4, 14; 9, 16; 10, 10, 25). *c*. Salomon divisa son royaume en douze provinces astreintes à entretenir la cour chacune pendant un mois (1 Rois 4, 7-19; 5, 2-3, 7-28; 10, 15). *d*. L'expression hébraïque (*šiddâ wešiddôt*) a été interprétée de façons très diverses : « échansons des deux sexes », « coupes et patères », « chaises à porteurs », « en abondance ». Comme il n'a pas été question jusqu'ici des femmes du harem et que, dans l'énumération des biens possédés par un potentat oriental, il serait peu naturel de les voir passer sous silence, on estime en général qu'il doit s'agir des femmes. Mais le sens étymologique du terme employé est des plus incertains : « amour », « sein », « dame » (cf. l'arabe *sitti*, fém. de *sidi* — d'où l'espagnol Cid —), « concubine » (cf. l'accadien *šadītum*, *Rev. des Ét. Sém.*, 1937, p. 87-88), ou (en corrigeant *šârâ wešârôt*) « princesse ». *e*. Voy. v. 3 et la note. *f*. C'est lui-même que Salomon-Qohélet désigne ainsi. Quelques-uns corrigent « qui me succédera à moi, le roi », mais la tournure serait insolite. *g*. Nous intervertissons les deux moitiés du v. 12, car 12b rompt la suite des idées entre 12a et 13, tandis qu'il donne une justification appropriée (cf. v. 18-20) au jugement du v. 11, qui sans cela ne serait pas motivé. *h*. Pour les comparer entre elles.

cela aussi dépend de Dieu[a]; 25 car qui peut manger, qui peut jouir [de quoi que ce soit] sans son aveu? 26 En effet, à l'homme qui lui est agréable il accorde sagesse, science et joie. Mais au pécheur il donne pour tâche d'amasser et d'accumuler [des biens] pour les transmettre à celui qui est agréable à Dieu[b]. Cela aussi est vanité et course après le vent.

Q[4] Q[1]

Vanité des efforts de l'homme, astreint tour à tour à des activités contradictoires. Raisons divines de ce défi aux aspirations du cœur humain.

3

1 Tout a son heure;
il y a un temps pour toute chose sous le ciel :
2 Un temps pour mettre au monde[c]
et un temps pour mourir;
Un temps pour planter
et un temps pour arracher ce qui a été planté[d];
3 Un temps pour tuer
et un temps pour guérir;
4 Un temps pour pleurer
et un temps pour rire;
Un temps pour se lamenter
et un temps pour danser;
5 Un temps pour jeter des pierres
et un temps pour amasser des pierres[e];
Un temps pour embrasser
et un temps pour se tenir à distance des embrassements[f];
6 Un temps pour chercher
et un temps pour perdre;
Un temps pour conserver
et un temps pour jeter;
7 Un temps pour déchirer
et un temps pour coudre;
Un temps pour se taire
et un temps pour parler;
8 Un temps pour aimer
et un temps pour haïr;
Un temps pour la guerre
et un temps pour la paix.
9 Quel profit celui qui agit
retire-t-il de sa peine?

10 J'ai considéré les occupations dont Dieu a imposé la fatigue aux enfants des hommes : 11 il a fait toute chose belle en son temps[g]; mais il a mis dans le cœur des hu-

25. « jouir ». G S : boire. « sans son aveu (litt. : en dehors de lui) » *H*[*] *G S* (lis. *mimmènnou*). H : en dehors de moi (c'est-à-dire : plus que moi ?). 3, 4. « pour » (3e et 4e fois) *G S L* (lis. *lispôd* et *lirqôd*). H : de. 5. « pour amasser » *G S L* (lis. *liknôs*). H : d'amasser.

a. Litt. : *[vient] de la main de Dieu*. Cela ne dépend pas de l'homme; celui-ci n'en est donc pas sûr, il ne peut y compter. De là la conclusion : *cela aussi est vanité* (v. 26). *b*. On comprend la pieuse intention qui a inspiré cette glose; mais elle est étrangère à la pensée de l'auteur primitif (cf. 7, 15; 8, 10, 14; 9, 1-10). *c*. L'hébreu ne peut pas signifier « pour naître », comme on traduit d'ordinaire afin d'obtenir une meilleure antithèse avec « mourir ». L'auteur a pu préférer le verbe actif « mettre au monde » parce que, comme le montre la suite de l'énumération, il envisage plutôt les actes que l'homme accomplit — ou croit accomplir — volontairement, que les nécessités qui lui sont imposées. *d*. Ces mots, qui gâtent le parallélisme et n'ajoutent rien à la pensée, sont sans doute une glose. *e*. Le rythme donne à penser que le complément « des pierres » a été ajouté après coup; le commentateur qui l'a inséré pensait sans doute au cas de l'envahisseur qui jetait des pierres dans les champs de l'ennemi pour les rendre impropres à la culture (2 Rois 3, 25), puis à celui du paysan qui épierre ses terres avant de semer ou de planter (Ès. 5, 2). *f*. Voy. note *d* sur v. 2. *g*. Chaque chose est belle, selon Dieu, quand elle est faite à l'heure qui convient.

mains l'aspiration à ce qui dure toujours[a], de sorte que, du commencement à la fin, l'homme ne comprend rien à l'œuvre que Dieu accomplit. 12 J'ai reconnu qu'il n'y a pour l'homme d'autre bien que de se livrer à la joie et de s'accorder du bien-être[b] sa vie durant[c]. 13 Du reste, quand un homme mange, boit et jouit du bien-être au milieu de tout son labeur, c'est un don de Dieu[d]. 14 J'ai reconnu que tout ce que Dieu fait subsiste à jamais : on ne peut rien y ajouter, rien en retrancher. Dieu agit ainsi afin qu'on le craigne[e]. 15 Ce qui a été avait existé antérieurement et ce qui sera a déjà existé. Dieu recherche ce qui a été relégué dans le passé[f].

Il n'y a pas de justice. L'homme partage le sort de la bête. Jouir est son seul bien.

16 Voici encore ce que j'ai observé sous le soleil : au siège même du droit trône la méchanceté, et à la place où devrait régner la justice, l'iniquité. 17 Alors je me suis dit en moi-même : « Dieu jugera le juste et le méchant, car il y a un temps pour toute chose et pour toute action[g]. » 18 Je me suis dit en moi-même : « C'est à cause des enfants des hommes qu'il en est ainsi : Dieu veut leur faire voir clairement[h] qu'ils ne sont que des bêtes[i]. . . .[j]. 19 Car le sort des enfants des hommes, c'est le sort des bêtes : leur sort est le même. Comme meurent celles-ci, ainsi meurent ceux-là. Un même souffle les anime tous, et l'homme n'a pas de supériorité sur la bête, car tout est vanité[k]. 20 Tout va vers un même lieu; tout est issu de la terre, et tout retourne à la terre. 21 Qui sait si le souffle des hommes monte en haut et si le souffle des bêtes descend en bas, dans la terre[l]? 22 Et j'ai vu qu'il n'y a rien de meilleur pour l'homme que de se

Q[4] Q[1]

12. « pour l'homme » cf. 2, 24 (lis. *lâ'âdâm*). H : en eux. — Mais à la fin du v. il y a le singulier. 16. « l'iniquité » lis. *pèša'*. H répète : la méchanceté. 17. « action » G[B] (suppr. *šâm*). H aj. : là. 18. « C'est — ainsi » aj. *hî'* après *hâ'âdâm*. H : A cause des enfants des hommes. « leur faire voir clairement » *G S L* (lis. *welarè'ôt*). H : les éprouver et voir. 19. « Car — même » lis. *miqrè* (avec *G S L*) au lieu des deux premiers *miqrè*, et *hou'* au lieu de *ou* (erreur d'audition) devant le second. H : Car les hommes sont hasard et les bêtes sont hasard, et ils ont un même sort (hasard). 21. *G S L T* (lis. *hâ'ôlâ* et *hâyôrèdet*). H : Qui connaît le souffle des hommes qui monte... et le souffle des bêtes qui descend... — La phrase serait incorrecte : le pronom sujet *hî'* ne se justifierait pas. La leçon H est une correction dogmatique transformant le doute émis par l'auteur en une affirmation de la supériorité de l'homme sur la bête, qui contredirait le contexte.

a. Litt. : *cependant il a mis dans leur cœur l'éternité* (*le « toujours »*). Cette phrase a été entendue de façons très diverses : « Il a même mis dans leur cœur le monde (c'est-à-dire la connaissance du monde) — ou : l'avenir, ou : la durée tout entière, — sans que, etc. » D'autres ont corrigé le texte : « Mais il a mis dans leur cœur l'ignorance (*hâ'èlèm*) » ou : « Mais il a voilé leur cœur » c'est-à-dire leur intelligence (*gam hè'èlîm libbâm*). Nous entendons que l'auteur s'explique l'incapacité où est l'homme de comprendre le train du monde par la présence dans son cœur d'un besoin incoercible d'absolu — « profit durable » (1, 3; 2, 9 etc.), amour éternel, paix constante, — alors que la vie, telle que Dieu l'a voulue, est faite d'une succession d'actes transitoires et qui s'annulent l'un l'autre. *b*. Litt. : *de faire bien*. Cette locution, d'après le contexte, doit avoir le même sens que le grec *eu prattein*, et il faut sans doute y voir un hellénisme. Si on devait lui donner la signification, qu'elle a partout ailleurs en hébreu, de « faire le bien », il faudrait y reconnaître une addition tardive, introduite pour corriger l'enseignement de l'auteur. *c*. Puisqu'il n'y a pas pour l'homme de bonheur durable, il n'a qu'à saisir les jouissances élémentaires qui s'offrent à lui au jour le jour. *d*. Cf. 2, 24. *e*. C'est-à-dire afin qu'on reconnaisse sa puissance. *f*. Litt. : *ce qui a été poursuivi*, c'est-à-dire *chassé* (ou, en lisant *'èt hanniphqâd*, « ce qui manque », « ce qui a disparu »). La suite des idées, dans les v. 14 et 15, présente des obscurités, qui ont fait soupçonner le texte d'avoir été altéré. Nous voyons dans ce passage une restriction à la pensée énoncée v. 11 : le caractère de durée, d'« éternité » que l'homme ne réussit pas à apercevoir dans l'œuvre de Dieu, y existe en réalité; seulement c'est une sorte d'éternité à éclipse : les choses disparaissent pour un temps, chassées par leurs contraires, mais ressurgissent, toujours identiques à elles-mêmes. *g*. Si ce verset est de l'auteur primitif, il exprime une pensée qui lui a simplement traversé l'esprit et à laquelle il ne s'est pas arrêté (cf. note sur 2, 26). Mais alors on s'attendrait que, dans la réflexion qui suit et qui la contredit (v. 18-20), il dise *expressément* que plus tard il a rejeté l'idée d'un jugement divin. Ce n'est pas le cas. Il est donc plus probable que le v. 17 est, comme 2, 26, l'addition d'un défenseur de la doctrine juive traditionnelle (cf. 8, 5-6) : il déduit du principe posé par Qohélet lui-même (3, 1) qu'il doit y avoir un moment aussi pour le triomphe de la justice. *h*. Litt. : *les clarifier et faire voir*. Selon d'autres : les éprouver et voir (voy. note crit.). *i*. Puisque la société des hommes est régie par la même loi que celle des animaux : le droit du plus violent (v. 16). *j*. Le texte hébreu porte encore deux mots (*hèmmâ lâhèm*) signifiant « eux pour eux » et qu'on interprète d'ordinaire « en eux-mêmes ». Ils proviennent sans doute de la répétition d'une partie du mot précédent (*behèmâ*). *k*. Ces mots semblent avoir été ajoutés après coup; car ils arrêtent le développement de la pensée et doivent provenir d'une répétition fautive des premières syllabes du v. 20 (*hakkôl hôlèk*, « tout va »). *l*. Si l'auteur vise ici, pour la mettre en doute, la doctrine grecque de l'immortalité de l'âme, comme on l'admet souvent, il faut en conclure qu'il ne l'a pas bien comprise; car il ne parle pas *de l'âme individuelle*, qui monterait auprès de Dieu après la mort, mais *du souffle vital impersonnel* que Dieu, d'après l'antique récit, a insufflé dans tous les êtres vivants (Gen. 2, 7; 3, 19; cf. Éz. 37, 8-10) et qu'il reprend à lui au moment de leur mort (12, 7; Job 34, 14-15; Ps. 104, 29-30; Sag. Sal. 2, 2-3). Peut-être Qohélet combat-il ici simplement certains de ses coreligionnaires qui prétendaient que le souffle vital qui anime les bêtes différait de celui qui fait vivre les hommes, étant d'une qualité inférieure. C'est sans doute en vertu d'un scrupule de ce genre que, dans le récit actuel de la Genèse (2, 19), on a évité de dire expressément que Dieu ait soufflé dans les narines des animaux, comme dans celles de l'homme. — Avec la conception de Qohélet, on ne pouvait logiquement admettre la survie d'aucun élément de la personne humaine; l'auteur conserve cependant (9, 10) l'antique croyance au Cheol, où habitent les ombres ou, comme on disait aussi, l'âme (*nèphèš*) des trépassés.

réjouir de ses œuvres : c'est là sa part. Qui pourrait, en effet, le faire venir pour jouir de ce qui sera après lui[a] ?

L'oppression régnante rend la mort préférable à la vie.
Le travail a pour ressort la jalousie.
Vanité du travail pour le travail.

4 [1]Continuant mes observations, j'ai considéré toutes les oppressions qui se commettent sous le soleil : j'ai vu les larmes des opprimés; et personne ne les console; aucun arbitre ne les arrache aux mains de leurs oppresseurs. [2]Et j'ai estimé ceux qui sont déjà morts plus heureux que ceux qui sont encore en vie, [3]mais plus heureux que les uns et les autres celui qui n'est pas encore arrivé à l'existence, parce qu'il n'a pas vu la vilaine besogne qui s'accomplit sous le soleil.

[4]J'ai vu aussi que tout effort et que toute activité couronnée de succès ne sont que jalousie à l'égard du prochain. Cela aussi est vanité et course après le vent.

[5]L'insensé se croise les mains[b]
et dévore sa propre chair[c].
[6]Mieux vaut le creux d'une main plein de [repos
que les deux mains remplies de travail et [de course après le vent.

[7]J'ai remarqué encore une vanité sous le soleil : [8]tel homme est seul; il n'a personne avec lui[d], ni fils, ni frère; et cependant il peine sans relâche; ses yeux ne sont jamais rassasiés de richesse[e]. Pour qui est-ce donc que je peine et me prive de jouissance[f]? Voilà encore une vanité et une triste occupation.

Avantages de l'association[g].

9 Mieux vaut vivre à deux que solitaire,
car on retire un meilleur profit de ses peines.
10 Si l'un vient à tomber,
l'autre pourra relever son compagnon.
Mais malheur à celui qui est seul et qui tombe !
Il n'a pas de second pour le relever.
11 De même, si deux couchent ensemble, ils auront chaud;
mais celui qui est seul, comment aurait-il chaud ?
12 Si un agresseur s'attaque à l'un,
ils seront deux pour lui tenir tête[h].
Le fil à trois brins n'est pas facile à rompre.

Vanité des espoirs éveillés par un changement de règne.

[13]Mieux vaut un jeune homme pauvre, mais sage, qu'un roi vieux et insensé, qui ne sait plus accepter de conseils. [14]Car il est sorti de prison pour régner, bien qu'il fût né pauvre dans son [futur] royaume. [15]J'ai vu tous les vivants, qui vont et viennent sous le soleil, faire escorte au jeune homme. . . . .[i]

4, 1. « aucun — oppresseurs » lis. *oumiççad 'ôšeqêhèm 'èn lâhèm môklaḥ*. H : et de la main de leurs oppresseurs [vient] la force et personne ne les console. — Texte incertain. 10. « Si — l'autre » lis. *'im çippôl hâ'èḥâd* (avec *L* (*S*) *T*) et aj. *hè'aḥêr* (presque identique au mot précédent dans l'écriture hébraïque). H : S'ils tombent, l'un. 12. « Si — l'un » lis. *çitqôph hattôqêph*. H : Si [on] s'attaque à lui, l'un (ou : l'isolé). — Texte incertain. On a proposé de corriger *çitqephou hâ'èḥâd haššênî ça'âmôd*, « Si l'on attaque l'un, le second se mettra devant lui (le défendra) ». Toutefois ce sens de l'expression « se mettre devant » n'est pas attesté.

a. L'auteur paraît exclure ici l'idée d'une résurrection suivie d'une participation au bonheur messianique, telle qu'on la trouve pour la première fois dans Dan. 12, 2, 3, 13, mais qui était peut-être professée déjà par quelques-uns dès le temps de Qohélet. La phrase, cependant, peut s'entendre aussi : « Qui pourrait, en effet, le faire parvenir à voir ce qui sera plus tard ? » L'idée serait simplement : jouir du présent, puisque l'avenir est inconnu (cf. 6, 12; 7, 14; 8, 7; 10, 14). *b*. Cf. Prov. 6, 10; 24, 33. *c*. C'est-à-dire assure sa propre ruine. Cette critique de la paresse, juxtaposée sans transition à des sentences dirigées contre les excès du travail, est probablement une addition destinée à faire contrepoids aux vues unilatérales de Qohélet. *d*. Litt. : *et il n'y a pas de second*.
e. L'œil était, pour les Hébreux, le siège de la convoitise, cf. 2, 10; 12, 9; 1 Rois 20, 6; Ps. 145, 15; Prov. 27, 20. *f*. Si c'est en son propre nom que l'auteur parle ici, il oublie qu'il a pris le masque de Salomon (cf. 1, 1-2, 15). Mais il est plus probable qu'il énonce simplement ce que devrait se dire le travailleur forcené qu'il a mis en scène. *g*. Ces maximes sur les inconvénients de l'isolement constituent une digression, rattachée de façon assez lâche au cas du travailleur solitaire dont il vient d'être parlé. Il est douteux que ce hors-d'œuvre soit de la main même de l'auteur primitif. *h*. On peut aussi traduire : « Si un agresseur *l'emporte sur* un homme qui est seul, à deux on peut lui tenir tête. » *i*. Le texte a ici un mot « le second », auquel on n'a pas trouvé de sens satisfaisant et qui doit provenir d'une glose marginale destinée primitivement à un autre verset (10 ou 11 par exemple).

qui allait succéder au vieux roi. [16]La foule était innombrable de ceux à la tête desquels il marchait. Cependant la génération prochaine ne l'agréera plus[a]; car cela aussi est vanité et course après le vent.

Conseils relatifs au culte, à la prière et aux vœux.

[17] Observe tes pas quand tu vas à la maison de Dieu. S'approcher pour écouter vaut mieux que d'offrir le sacrifice des insensés; car ils ne savent [que[c]] faire le mal.

5 [1]Ne te presse pas d'ouvrir la bouche et ne laisse pas ton cœur te dicter de parole précipitée devant Dieu; car Dieu est au ciel, et toi tu es sur la terre; use donc de peu de mots[d].

2 Car, de même que la multitude des occu- [pations provoque les songes[e],
la multitude des paroles amène les pro- [pos insensés.

[3]Quand tu fais un vœu à Dieu, ne tarde pas à l'accomplir, car Dieu n'aime pas les insensés : le vœu que tu auras fait, accomplis-le. [4]Mieux vaut ne pas faire de vœu que d'en faire et de ne pas t'en acquitter. [5]Ne permets pas à ta bouche de charger ton corps entier[f] d'un péché, et ne va pas dire devant l'envoyé [de Dieu[g]] : « Il y a eu méprise[h] ». Pourquoi Dieu devrait-il s'irriter à cause de tes paroles et anéantir l'œuvre de tes mains ?

6 Car où il y a beaucoup de songes, il y a [aussi des illusions,
et des malheurs là où il y a beaucoup [de paroles.
Crains plutôt Dieu.

Inconvénients et avantages de l'organisation des États.

[7]Si, dans une province, tu vois le pauvre opprimé, le droit et la justice violés, ne t'étonne pas de la chose : au-dessus de l'homme haut placé il y en a un plus élevé qui le surveille, et au-dessus d'eux un plus élevé encore[i]. [8]Et malgré tout, c'est un avantage pour un pays, pour un territoire cultivé, que d'avoir un roi[j].

Vanité des richesses.

9 Qui aime l'argent n'en a jamais assez;
qui aime les richesses n'en retire aucun profit.
Cela aussi est vanité.

17. « que d'offrir le sacrifice des insensés » *S* (intervertir : *zèbaḥ hakkesîlîm*). H : que si des insensés offrent un sacrifice. 5, 6. « Car — paroles » après *wahăbâlîm* aj. *waḥăbâlîm* (tombé à cause de sa similitude avec le mot précédent), puis lire *bidebârîm*. H : Car dans beaucoup de songes [il y a] des illusions et beaucoup de paroles. — Texte très incertain. 7. « un plus élevé encore » lis. *wegâbôah mè'ălêhèm*. H : de plus élevés encore.

a. L'auteur fait sans doute allusion à quelque exemple historique connu de ses lecteurs; il nous est impossible aujourd'hui de dire quels personnages il vise. L'identification du vieux roi insensé avec Salomon et du jeune homme sage avec Jéroboam I[er] n'est guère soutenable. Selon d'autres les deux souverains seraient Astyage et Cyrus, ou Ptolémée IV et Ptolémée V, ou encore Antiochus IV et Alexandre Balas, voire même Hérode et son fils Alexandre. *b*. Dans certaines traductions françaises de la Bible, le v. 17 du ch. 4 est rattaché au ch. 5, dont il forme le premier verset. Cette coupure est plus logique, mais n'est pas conforme à la tradition, qui doit faire loi en la matière. Nous nous en tenons donc à la division la plus ancienne, celle qui a été introduite dans la Vulgate, d'où elle a passé dans les Bibles hébraïques imprimées et dans la plupart des versions en langues modernes.
c. Il y a probablement ici une lacune; sans cela le texte signifierait : « car ils ne savent pas faire le mal ». La teneur primitive pouvait être à peu près celle-ci : « car ils ne savent pas autre chose que faire le mal ». *d*. Dieu étant infiniment au-dessus de l'être humain, ne t'imagine pas que, par la multitude de tes paroles, tu puisses le forcer à t'écouter.
e. Cette explication rationnelle de l'origine des rêves contraste avec la croyance dominante dans l'ancien Israël et dans le judaïsme même, qui reconnaissait à beaucoup de songes la valeur de présages (Gen. 37, 5-11; 1 Sam. 28, 6; etc.). Un peu plus tard, l'auteur de l'Ecclésiastique donnera un essai de synthèse (Sir. 34, 1-7). *f*. Litt. : *ta chair*. Le mot hébreu pour « chair » désigne ici, comme souvent, la personnalité entière. *g*. Il s'agit sans doute du prêtre, appelé dans Mal. 2, 7 « l'envoyé de Dieu ». Le prêtre devant lequel le vœu avait été prononcé (cf. 1 Sam. 1, 10-11) devait en exiger l'accomplissement. Selon d'autres il s'agirait de l'envoyé des prêtres, fonctionnaire subalterne chargé de cet office. G et S ont lu « devant Dieu »; si cette leçon est primitive, on aurait, dans le texte massorétique, substitué, comme on le faisait souvent, « l'ange » à « Dieu » pour atténuer une familiarité jugée excessive avec le Très Haut.
h. La loi autorisait dans certains cas l'annulation des vœux inconsidérés (Nomb. 30, 7). La réparation d'un péché commis « par méprise » entraînait seulement certaines offrandes (Nomb. 15, 22-31), qui pouvaient être moins onéreuses que les charges assumées dans le vœu. *i*. Les malversations des administrateurs étaient si bien entrées dans les mœurs en Orient que l'auteur les regarde comme inévitables : les fonctionnaires subalternes, rançonnés par leurs supérieurs, qui devraient les surveiller, exploitent à leur tour les justiciables.
j. Le sens de ce verset n'est pas bien clair; peut-être veut-il exprimer cette pensée que, à tout prendre et malgré les inconvénients indiqués au v. 7, une forte autorité, telle que celle d'un roi, vaut mieux pour un peuple de cultivateurs que l'anarchie, celle-ci n'étant tolérable que chez les nomades.

10 Plus les biens abondent, plus sont nombreux ceux qui les dévorent[a],
et quel avantage en retire leur possesseur,
sinon de les contempler de ses yeux[b] ?
11 Le sommeil du travailleur est doux,
qu'il ait peu ou beaucoup à manger,
tandis que la satiété ne permet pas au riche de dormir.

[12] Il y a une infortune douloureuse que j'ai observée sous le soleil : c'est celle de l'homme qui conserve des richesses pour son malheur. [13] Ces richesses viennent-elles à se perdre par suite d'une circonstance malheureuse, s'il a engendré un fils, celui-ci[c] reste les mains vides. [14] Tel qu'il est sorti du sein de sa mère, il s'en retournera[d] comme il était venu et, du fruit de son travail, il ne conservera rien qu'il puisse emporter dans sa main[e]. [15] C'est là encore une infortune douloureuse que, tel qu'il était venu, tel il doive s'en aller. Quel profit aura-t-il d'avoir peiné pour le vent? [16] Il aura, de plus, passé tous les jours de sa vie dans les tenèbres et dans le deuil, dans une profonde tristesse, dans la souffrance et l'irritation.

[17] Voici ce que j'ai reconnu être le meilleur : que l'homme prenne le parti de manger, de boire et de jouir du bien-être, au milieu de toute la peine qu'il prend sous le soleil, durant tous les jours que Dieu lui donne à vivre; car c'est là sa part. [18] Au reste, lorsque Dieu accorde à un homme des richesses et des biens, avec la faculté d'en user, d'en prendre sa part et de se réjouir au milieu de sa peine, c'est un don de Dieu[f] : [19] il ne pense pas trop aux jours de sa vie, parce que Dieu le distrait[g] par la joie de son cœur.

6 [1] Il est un mal que j'ai vu sous le soleil et qui pèse lourdement sur les hommes. [2] Voici un homme auquel Dieu donne richesses, biens, honneurs. Rien ne lui manque de ce qu'il peut désirer. Mais Dieu ne lui accorde pas la faculté d'en user : c'est un étranger qui en jouit. Voilà une vanité et une amère souffrance.

3a Un homme aurait-il eu cent fils,
eût-il vécu de longues années
et le nombre de ses jours eût-il été [très grand,
S'il n'a pu se rassasier de bonheur[h],
3c je dis que l'avorton est plus heureux [que lui.
4 Car l'avorton n'a fait qu'une vaine appa- [rition
et il s'en est allé dans l'obscurité;
L'obscurité recouvre son nom
3b et il n'a même pas eu de tombeau;
5 Il n'a pas vu le soleil et ne l'a même pas [connu :
il a plus de repos que cet homme-là[i].

[6] Lors même qu'on vivrait deux fois mille ans, si l'on ne jouit pas du bonheur[j]....., tout ne va-t-il pas vers le même lieu[k]?
[8] [l] Quelle supériorité, en effet, le sage a-t-il sur l'insensé, quel avantage a le pauvre qui sait se conduire parmi les vivants[m]?

15. « que, tel » lis. *šl leʿoummat*. H : exactement tel. 16. *G* (lis. *beḥôšek wâʾêbèl wekaʿas harbê woḥôlî*). H : Il aura, de plus, dévoré tous les jours de sa vie dans les ténèbres, il aura été très triste et sa souffrance et de l'irritation. 17. « que l'homme (litt. : qu'il) prenne le parti » lis. *yiphnè*. H : ce que [j'ai reconnu être] beau. — Texte incertain. 19. « le distrait » *G S* (lis. *maʿănêhou*). H n'a pas « le ».

a. Les serviteurs que le riche doit entretenir et les parasites que sa grande situation groupe autour de lui. *b*. Il ne peut jouir personnellement de tous ses biens : il y en a beaucoup qu'il voit seulement. Selon d'autres, ce que le riche contemple, c'est le spectacle des gens qui dévorent ses biens sous ses yeux. *c*. Le fils. Selon d'autres, le père. En tout cas c'est de ce dernier qu'il est parlé dans les v. 14-16. *d*. Dans le sein de sa mère, la terre; voy. note sur Job 1, 21, passage imité ici. *e*. Cf. Ps. 49, 18; 1 Tim. 6, 7. *f*. C'est une sorte de miracle, sur lequel il n'a pas le droit de compter. Cf. 2, 24. *g*. Litt. : *l'occupe*. Le sens de ce verbe est discuté. Nous lui attribuons une signification correspondante à celle du substantif *ʿinyân*, « occupation », très fréquent dans notre livre. D'autres entendent : « lui répond » ou « le dédommage ». *h*. Les mots qui suivent dans le texte (*et il n'a même pas eu de tombeau*) ne peuvent guère se rapporter au riche, qui, à moins de circonstances tout à fait exceptionnelles, est enseveli, et même avec pompe. Ils devaient faire partie de la description du sort de l'avorton (v. 4 et 5) : nous le transposons à la suite du v. 4. *i*. Cf. Job 3, 13-16 (ordre primitif v. 16, 13-15). *j*. Sous-entendu : qu'importe cette longévité? *k*. La terre (3, 20). *l*. Nous intervertissons les v. 7 et 8 pour essayer de rétablir l'enchaînement des idées, très peu apparent dans les v. 6-9. *m*. C'est-à-dire sans doute : quel avantage a celui qui sait se conduire si, malgré son habileté, il reste pauvre (cf. 9, 11-15)?

7 C'est pour sa bouche que l'homme prend [toute la peine qu'il se donne
et cependant ses désirs ne sont jamais [satisfaits.

[9] Jouir de ce qu'on a sous les yeux vaut mieux que de se livrer à l'agitation du désir. Cela encore est vanité et course après le vent.

[10] Ce qui est a depuis longtemps déjà reçu son nom[a]. Ce qu'un homme sera est connu [d'avance][b]. Il ne peut pas contester avec celui qui est plus fort que lui. [11] Il y a, en effet, des paroles qui, en se multipliant, ne font qu'accroître la vanité : quel profit en revient-il à l'homme[c]? [12] Qui sait ce qui est bon pour l'homme dans la vie, pendant les jours comptés de sa vaine existence, qui pour lui passent comme l'ombre? Qui, en effet, peut apprendre à l'homme ce qui arrivera plus tard[d] sous le soleil?

Maximes diverses sur les tristesses de la vie. Exhortations à la patience et à la sagesse[e].

Q³ **7**

1 La [bonne] renommée vaut mieux que l'huile parfumée[f],
et le jour de la mort, que le jour de la naissance.
2 Mieux vaut aller à la maison de deuil
que d'aller à la maison du festin;
Car dans la première [on voit] la fin réservée à tout homme,
et les vivants la prennent à cœur[g].
3 Mieux vaut la tristesse que le rire :
quand le visage est sombre, le cœur va bien[h].
4 Le cœur des sages est dans la maison du deuil,
et le cœur des insensés, dans la maison de la joie.
5 Mieux vaut écouter les reproches du sage
que d'écouter le chant des insensés;
6 Car tel le crépitement des épines sous la chaudière[i],
tel est le rire de l'insensé.
Mais cela aussi[j] est vanité,
7 Car l'oppression peut faire du sage un insensé,
et un présent peut corrompre le cœur.

8 La fin d'une chose vaut mieux que son commencement;
mieux vaut un esprit patient qu'un esprit hautain[k].
9 Ne te laisse pas aller trop vite à l'irritation,
car l'irritation réside dans le sein des insensés.
10 Ne dis pas : « D'où vient que les jours anciens valaient mieux que ceux-ci ? »
Car ce n'est pas la sagesse qui t'inspirerait cette question.

7, 1. « de la naissance » *G S* (lis. *hiwwâlêd*). H : de sa naissance.

a. D'après la pensée antique, le nom, exprimant l'essence même des choses et des êtres, détermine par avance leurs destinées (cf. Gen. 2, 18-23; 27, 36; 1 Sam. 25, 25). *b*. On peut entendre aussi : « On sait ce qu'est l'homme ». *c*. Toutes ses récriminations et ses supplications sont inutiles : elles ne peuvent rien changer à son destin. *d*. Selon d'autres « après lui ». Voy. 3, 22 et la note. Pour savoir ce qu'il convient de faire, il faudrait connaître l'avenir. *e*. Ces sentences, sans grand lien entre elles, expriment des opinions difficilement conciliables avec celles qu'a formulées jusqu'ici Qohélet : elles recommandent la tristesse et la méditation de la mort, tandis que l'auteur exhortait à la joie et estimait heureux celui qui ne pense guère à la brièveté de la vie (5, 19) : elles célèbrent sans réserve les avantages de la sagesse (cf., au contraire, 2, 12-17); le présent et l'avenir y sont envisagés avec un optimisme relatif (v. 8-10). Ces divergences peuvent s'expliquer par une saute d'humeur du moraliste; il semble plus probable que les réflexions consignées dans les v. 1-12 ont été ajoutées par un autre « sage », pour corriger le pessimisme de l'auteur primitif. Les v. 13 et 14 du ch. 7 formeraient, en tout cas, une bonne suite à 6, 10-12. *f*. Il y a un jeu de mots intraduisible entre *šêm* (renommée) et *šémèn* (huile). *g*. Cf. Ps. 90, 12. *h*. Litt. : *le cœur est bon*. Mais cette expression ne signifie pas, comme d'ordinaire en hébreu, « le cœur est joyeux ». L'idée est que les tristesses de la vie, obligeant l'homme à se rendre compte de son impuissance, lui sont salutaires. *i*. Un feu d'épines fait beaucoup de bruit, mais est de courte durée et dégage peu de chaleur. De même le rire des insensés est une fausse gaîté, qui ne laisse rien après elle. Il y a assonance entre *sîrîm* (épines), *sîr* (chaudière) et *kesîl* (insensé). *j*. « Cela » doit désigner les reproches du sage, s'il y a, comme le suggère le « car » qui suit, un lien étroit entre les v. 6 et 7 : la sagesse du plus sensé est chose bien fragile, puisqu'il arrive à celui-ci de la renier par peur ou par intérêt. D'autres supposent qu'il est tombé entre ces deux versets une phrase analogue à Ps. 37, 16 ou à Prov. 16, 8. *k*. Litt. : *mieux vaut celui qui est long d'esprit que celui qui est haut d'esprit*. Le « haut d'esprit », c'est l'homme qui, dans sa présomption, s'emporte contre les maux de la vie, au lieu d'attendre avec patience qu'ils s'atténuent d'eux-mêmes.

11 La sagesse est précieuse à l'égal d'un patrimoine[a];
elle constitue un avantage pour ceux qui voient le soleil.
12 Car la protection que donne la sagesse vaut celle qu'assure l'argent;
et le savoir a un avantage :
la sagesse conserve la vie à celui qui la possède.

Il faut accepter la vie telle que Dieu l'a faite.

Q[1] 13 Considère l'œuvre de Dieu :
ce qu'il a courbé, qui peut le redresser?
14 Au jour du bonheur, jouis du bonheur.
Et au jour du malheur réfléchis :
Dieu a fait l'un aussi bien que l'autre,
pour que l'homme ne puisse rien prévoir de l'avenir.

Conseils de modération et d'indulgence.

15 J'ai vu tout arriver au cours de ma vaine existence :
tel juste périt malgré sa justice,
et tel méchant prolonge ses jours en dépit de sa méchanceté.
16 Ne sois pas juste à l'extrême
et ne te montre pas trop sage :
pourquoi causer ta propre perte?
17 Ne sois pas méchant à l'extrême
et n'agis pas en insensé :
pourquoi mourrais-tu avant ton heure[b]?
18 Il est bon que tu t'en tiennes à la seconde règle
sans négliger la première.
Car celui qui craint Dieu les suit toutes deux[c].
Q[4] Q[5] 19 La sagesse donne au sage plus de force
que n'en donne à une ville la présence de dix capitaines[d].
Q[1] 20 Car il n'est pas d'homme juste, sur la terre,
qui fasse le bien sans jamais pécher.

21 Aussi garde-toi de prêter attention à tout ce qui se dit, de peur d'entendre ton esclave te maudire. 22 Bien des fois, en effet, ton cœur le sait, tu as toi-même maudit les autres.

23 Tout cela, j'ai essayé [de le comprendre] en sage. J'ai dit : « Je veux acquérir la sagesse ». Mais elle est restée loin de moi. 24 La réalité est si loin, elle est à une telle profondeur! Qui l'atteindra?

La femme.

25 Je me suis appliqué de [tout] mon cœur à connaître, à examiner et à rechercher la sagesse et la raison, et à reconnaître la méchanceté comme une folie et la sottise comme de la démence[e].

12. « la protection (litt : l'ombre) — l'argent » *Sym S L* (lis. *keṣēl... keṣēl*). H : à l'ombre de la sagesse, à l'ombre de l'argent. 25. « de [tout] mon cœur » *H* Sym T L* (lis. *belibbî*). H : moi et mon cœur. — Texte incertain.

a. Selon d'autres : « [si elle est] jointe à un patrimoine. » *b.* Qohèlet préconise la morale du juste milieu. Pas de fanatisme : à pratiquer un rigorisme étroit et intransigeant — ceci vise sans doute certains « pieux (*ḥasîdîm*) » de son temps, ancêtres des Pharisiens, — on se fait trop d'ennemis. Pas trop de méchanceté non plus, — puisqu'on ne peut éviter le mal entièrement (v. 20); — car la méchanceté entraîne des conséquences qui peuvent abréger la vie. *c.* On peut traduire aussi : « échappe à ces deux [excès] ». De toute façon, cette réflexion paraît être un correctif apporté aux paradoxes de l'auteur primitif. *d.* Litt. : *que dix capitaines qui sont dans une ville.* *e.* Cette fin de verset, telle qu'on la lit dans le texte actuel, exprime une pensée étrangère à l'auteur primitif : Qohèlet poursuit son enquête sur la sagesse et la folie sans idée préconçue sur leur valeur. Cette phrase est soit une glose, soit le remaniement d'un texte original portant simplement : « et à connaître la folie et la sottise. »

26 Et j'ai trouvé quelque chose de plus amer que la mort : c'est la femme, qui est un piège, dont le cœur est un filet et dont les bras sont Q[1] des chaînes. Celui qui est agréable à Dieu lui échappe, mais le pécheur se prend à ses Q[1] lacs[a]. 27 Voici ce que j'ai trouvé, dit Qohèlet : [examinant] un cas après l'autre pour en tirer une conclusion, — 28 que je cherche encore sans la trouver, — j'ai bien trouvé un homme entre mille; mais entre toutes les femmes, je n'en ai pas trouvé une. 29 Seulement Q[1] voici ce que j'ai trouvé : c'est que Dieu a créé les hommes droits, mais eux, ils ont cherché beaucoup d'artifices[b].

Éloge de la sagesse. Conduite à tenir à l'égard du roi.

Q[3] **8** 1 Qui est comparable au sage,
et qui connaît [comme lui] l'explication des choses?
La sagesse illumine son visage
et transforme la sévérité de ses traits[c].
Q[4] 2 Je dis : « Observe l'ordre du roi,
à cause, aussi, du serment fait devant Dieu[d],
Q[5] 3 ne te hâte pas de t'éloigner de lui :
Ne te mets pas en fâcheuse posture;
car il peut faire tout ce qu'il veut. »
4 La parole du roi, en effet, est toute-puissante :
qui oserait lui dire : « Que fais-tu? »
Q[4] 5 Celui qui observe le commandement[e] n'éprouvera rien de fâcheux
et le cœur du sage sait qu'il y a un temps et un jugement[f].
6 En effet, il y a pour toute chose un temps et un jugement;
mais le mal pèse lourdement sur l'homme,
7 Parce qu'il ne sait pas ce qui arrivera;
qui, en effet, pourrait lui apprendre comment les choses se passeront?
8 Nul homme n'a pouvoir sur le vent,
de manière à emprisonner le vent[g].
Et nul n'a pouvoir sur le jour de la mort;
il n'y a pas de dispense en cette guerre[h].
Le crime ne saurait sauver celui qui le commet[i].

Des injustices qui se commettent aux époques de tyrannie.

Q[1] 9 Voici ce que j'ai vu en appliquant mon esprit à l'observation de tous les faits qui se passent sous le soleil, lorsque l'homme domine sur l'homme pour lui faire du mal. 10 J'ai vu alors des méchants recevoir

27. Litt. : « dit le Qohèlet » d'après *12, 8* (lis. *'āmar haqqôhèlèt*). H : dit *la* Qohèlet. **8,** 2. « Je dis » cf. 2, 1; 3, 17, 18 (lis. *'ănî 'āmartî*). « dis » manque en H. 9. « pour lui faire du mal » *G S T* (lis. *lehârêa'*). H : pour son malheur.

a. Cf. 2, 26 et la note. *b.* Cette phrase est un correctif, ajouté sans doute par une autre main, aux vues désenchantées émises par Qohèlet sur la moralité humaine : le mal ne vient pas du Créateur, mais de l'homme. A dessein apparemment, l'auteur emploie, pour désigner les funestes « artifices » inventés par l'homme, le mot même dont Qohèlet s'était servi en parlant de la « raison » (v. 25) et de la « conclusion » rationnelle (v. 27) qu'il cherchait. *c.* D'autres entendent : la force de son visage [en] est doublée. *d.* Le serment de fidélité exigé par beaucoup de souverains (cf. 2 Sam. 5, 3; 2 Rois 11, 17; 1 Chr. 11, 3; Éz. 17, 13, 15, 18-20; etc.) — La justification religieuse donnée v. 2b du précepte énoncé v. 2a et 3a a sans doute été ajoutée après coup; car elle trouble le rythme et le conseil est motivé autrement v. 3c et 4. *e.* La suite montre que l'auteur de ce développement (v. 5-8) pense surtout au commandement de Dieu, et non plus à celui du roi. *f.* C'est-à-dire un temps fixé pour le jugement. Allusion au principe posé par Qohèlet (3, 1), mais interprété ici, comme 3, 17 (voy. la note), dans un sens différent de celui qu'y attachait l'auteur primitif. *g.* Le même mot désignant le vent et le souffle, on pouvait comprendre aussi : nul n'a le pouvoir de retenir en soi (au delà du terme) le souffle de vie. *h.* Contre la mort? *i.* L'enchaînement des idées dans les v. 5b-8 n'apparaît pas clairement. Avec le texte actuel, ce développement tend à établir — contre Qohèlet — la réalité du jugement. Mais on pourrait l'attribuer à l'auteur primitif lui-même si, au lieu de « crime » (*reša'*), on lisait au v. 8 « richesse » (*'ōšer*, mot qui a les mêmes consonnes dans l'ordre inverse) : « la richesse ne saurait sauver celui qui la possède. » Au v. 6 « mal » signifierait « malheur » et non « méchanceté » : c'est un grand malheur pour l'homme de ne pas connaître l'avenir et, par suite, de n'avoir aucun pouvoir sur lui.

une sépulture . . . .[a], tandis que ceux qui avaient agi en droiture devaient s'éloigner du saint lieu[b] et étaient oubliés dans la ville. Ceci est aussi une vanité, [11] que la sentence contre les mauvaises actions ne s'exécute pas promptement — c'est pour cela que le cœur des hommes s'enhardit à faire le mal[c] —; [12] [c'est une vanité] que le pécheur qui fait le mal depuis longtemps voie sa vie se prolonger, bien que je sache que le bonheur sera le partage des hommes qui craignent Dieu, parce qu'ils le craignent, [13] mais que le méchant n'aura pas de bonheur et, [passager] comme l'ombre[d], ne prolongera pas ses jours, parce qu'il n'a pas la crainte de Dieu[e].

[14] Il y a [encore] une vanité qui se produit sur terre : il est des justes dont le sort est celui que mériterait la conduite des méchants, et des méchants dont le sort est celui que mériterait la conduite des justes. Je dis que cela aussi est une vanité. [15] Alors j'ai vanté la joie, puisqu'il n'y a pas d'autre bien pour l'homme, sous le soleil, que de manger, de boire et de se réjouir; c'est là ce qui peut l'accompagner au milieu de ses peines, à travers les jours que Dieu lui donne à vivre sous le soleil.

Vanité de la justice. Le seul bien de l'homme est la joie.

[16a] Lorsque j'ai appliqué mon esprit à l'étude de la sagesse et à l'examen des choses qui se font sur terre, [17a] j'ai vu que l'homme n'arrive pas à comprendre toute l'œuvre de Dieu, l'œuvre qui s'accomplit sous le soleil[f]. Car, quelque peine que l'homme prenne pour en chercher le sens, il ne le trouve pas, [16b] quand même ses yeux[g], ni jour ni nuit, ne goûteraient le sommeil[h]. [17b] Le sage a beau prétendre connaître, il est incapable de trouver.

9 [1] En effet, j'ai appliqué mon esprit à toutes ces choses; et voici tout ce que mon esprit a constaté : les justes et les sages, [leurs personnes] et leurs actes, sont dans la main de Dieu. Amour? Haine? L'homme ne sait [i]. Tout devant lui est vanité[j]. [2] Car tous ont le même sort, le juste et le méchant, le bon et le mauvais, le pur et l'impur, celui qui sacrifie et celui qui ne sacrifie pas; il en est de l'homme de bien comme du pécheur, de celui qui jure comme de celui qui se fait scrupule de jurer[k]. [3] De tous les maux qu'il y a sous le soleil, celui-ci est le pire : que tous aient le même sort. Aussi le cœur des hommes est-il rempli de méchanceté : la folie règne dans leur cœur leur vie durant. Et après, chez les morts! [4] Tant qu'un homme fait partie de la

10. « du saint lieu » H* (lis. *oumimmâqôm*). H : du lieu du Saint. 12. « depuis longtemps » G (lis. *mê'âz*). H : cent (on suppose : cent fois. — Encore faudrait-il corriger *mê'â*). **9**, 1. « et voici — constaté » G S (lis. *welibbî râ'â*). H : et à éclaircir (?) tout ceci. 1-2. « Tout — vanité. Car tous » (G) Sym L (lis. au v. 2 *hèbèl ba'ăšer* et rattacher le premier de ces mots au v. 1). H : Tout [est] devant eux (?). Tout [est] comme pour tous (?). — Texte très incertain. 2. « de celui qui jure comme de » G S L T (lis. *kannišbâ'*). H : Celui qui jure est comme. 3. « De — pire » lis. *zè hâra'*. H : C'est un mal dans tout ce qui se fait sous le soleil. 4. « Tant — espoir » Hq G S L T (lis. *yeḥoubbar*). Hk : Qui sera choisi ? Pour tous les vivants il y a de l'espoir.

a. Le texte ajoute « et entrer ». Avec cette leçon il faut supposer qu'il est tombé ensuite quelque chose comme « dans la paix » (cf. És. 57, 2). Il semble cependant que l'altération du texte ait été plus grave. C'est assurément, pour la pensée antique, un élément important du bonheur que de ne pas rester sans sépulture; on attendrait pourtant ici un exemple plus scandaleux de la félicité dont jouissent certains méchants. On pourrait corriger ainsi : « j'ai vu des méchants être honorés (*mouqârîm*) et entrer au saint lieu (*oubâ'ou mâqôm qâdôš*), tandis que s'en allaient (*wihallekou*) et étaient oubliés dans la ville ceux, etc. » *b*. C'est-à-dire être bannis du Temple. *c*. Cf. 9, 3; Ps. 73, 10-14. *d*. Cf. 6, 12; Job 8, 9. *e*. L'affirmation du jugement doit, ici encore, avoir été introduite après coup dans un développement de Qohélet auquel elle était étrangère. *f*. Litt. : *j'ai vu toute l'œuvre de Dieu, que l'homme n'arrive pas comprendre l'œuvre*, etc. « Toute l'œuvre de Dieu » est évidemment une glose explicative ou une variante de « l'œuvre qui s'accomplit sous le soleil ». *g*. Nous transposons 16b après 17a parce que sans cela on ne sait à qui se rapporte « ses yeux ». C'est seulement dans 17a que l'auteur parle de *l'homme* qui se donne une peine infinie (pour comprendre).

h. Litt. : *quand même de ses yeux il ne verrait pas le sommeil.* On disait, de même, en latin *videre somnum oculis* (Térence, *Heautontim.*, III, 1, 82; Cicéron, *ad Fam.*, VII, 30). *i*. C'est-à-dire sans doute : l'homme, qui n'est pas maître de ses actes, ne sait même pas si demain il aimera ou haïra (cf. 3, 8). On peut entendre aussi : l'homme ne sait pas si Dieu l'aime ou le hait. Le premier sens cadrerait avec ce qui précède, le second avec ce qui suit (v. 2). *j*. « Vanité » peut être pris ici au sens de « vapeur », « chose insaisissable », ou dans celui de « néant » : devant l'homme il n'y a que le néant (cf. v. 5-6).

k. On entend d'ordinaire par « celui qui jure » l'homme qui fait des serments à tort et à travers et, par suite, ne les tient pas. Mais, comme, dans les autres couples de cette énumération, le personnage nommé en premier lieu est celui dont l'auteur approuve l'attitude, il vaut peut-être mieux admettre qu'en parlant de « celui qui se fait scrupule de jurer » il vise certains Juifs, d'une piété selon lui exagérée, qui, devançant l'essénisme (*B. J.*, II, 8, 6; *A. J.*, XV, 10, 4), Philon (*De decem orac.*, 17) et le *livre des Secrets d'Hénoch* (49, 1-2), et se rencontrant avec Pythagore, s'interdisaient tout serment par respect pour le nom divin, cf. Mt 5, 34.

société des vivants, il y a de l'espoir. Mieux vaut, en effet, un chien vivant qu'un lion mort. [5] Car les vivants savent qu'ils mourront, tandis que les morts ne savent plus rien; il n'y a plus pour eux de récompense[a], car leur souvenir [même] est oublié. [6] Leurs amours, comme leurs haines et leurs jalousies, se sont évanouies depuis longtemps; ils n'auront plus jamais de part à rien de ce qui se fait sous le soleil.

[7] C'est pourquoi, mange avec joie ton pain
et bois gaiement ton vin,
car Dieu a par avance agréé ta conduite[b].

[8] Qu'en tout temps tes vêtements soient blancs,
et que l'huile ne manque pas sur ta [tête[c]!

[9] Jouis de la vie avec une femme que tu aimes, pendant toute la durée de cette vaine existence qui t'est accordée sous le soleil; car c'est là ta part dans la vie et [le prix de] la peine que tu prends sous le soleil. [10] Tout ce que tu trouveras à faire avec les forces dont tu disposes, fais-le[d]; car il n'y a plus ni activité, ni pensée, ni science, ni sagesse dans le Cheôl où tu te rends[e].

Ni la sagesse ni le talent n'assurent le succès.

[11] Voici ce que j'ai encore observé sous le soleil :

Le prix de la course n'est pas pour les plus agiles,
ni la victoire pour les plus vaillants;
Le pain n'est pas assuré aux sages,
ni la richesse aux intelligents,
ni la faveur à ceux qui savent,
Car ils sont tous à la merci des circonstances et des accidents;
[12] l'homme, en effet, ne connait même pas son heure :
Tels les poissons saisis par le filet fatal[f]
et les oiseaux pris au piège;
Comme eux les enfants des hommes se trouvent pris à l'heure fatale,
quand celle-ci fond sur eux à l'improviste.

[13] Voici encore un trait de sagesse que j'ai observé sous le soleil, et qui m'a paru remarquable. [14] Il y avait une petite ville ne renfermant que peu de monde. Un grand roi marcha sur elle, la cerna et éleva contre elle de grands ouvrages de siège. [15] Or il se trouva dans cette ville un homme pauvre, mais sage, qui la sauva par sa sagesse. Et personne n'a conservé le souvenir de cet homme pauvre. [16] Alors j'ai dit :

Sagesse vaut mieux que force;
mais la sagesse du pauvre est méprisée
et ses paroles ne sont pas écoutées.

7. « C'est pourquoi » lis. *lâkên*. H : Va (*lêk*). 9. Avant « car » H répète : « pendant toute la durée (litt. : tous les jours) de ta vanité ». « qui t'est accordée » G L (lis. *nittan*). H : qu'il te donne. — Mais le sujet de ce verbe (Dieu) serait bien loin. 14. « ouvrages de siège » H* G S Sym L (lis. *meṣourim*). H a un mot (*meṣôdîm*) qui ne se rencontre qu'au sens de « filets ». 15. « mais sage » H GA L (lis. *weḥâkâm*). H : sage.

a. Il s'agit, comme 4, 9, des jouissances que, de leur vivant, leur procurait leur travail. *b*. La faculté de jouir des biens de cette vie étant un don d'en haut (cf. 3, 13; 5, 18 etc.), Dieu approuve d'avance ceux qui en usent. *c*. Pour les fêtes on se parfumait la tête (2 Sam. 2, 20; Am. 6, 6; Ps. 104, 15; Sag. 2, 7; Lc 7, 46; cf. Ps. 23, 5; 45, 8; Prov. 27, 9) et on mettait des vêtements de couleurs éclatantes (Esth. 8, 15; Jud. 10, 3; cf. Mt 22, 11); l'usage du blanc, en ce cas, se rencontre non seulement chez les Romains (Horace, *Sat.* II, 2, 59-61), mais depuis longtemps chez les Égyptiens (ainsi *Admonitions d'un sage égyptien* (XIVe-XIIIe siècles), 2, 8); chez les Juifs il est attesté du moins à l'époque de la michna (*Semaḥôt*, II, 10).

d. Ce passage est le seul où Qohélet présente le travail comme une des joies de l'existence. *e*. On voit que l'auteur avait conservé l'antique croyance en un séjour où résident les morts, bien qu'ailleurs il parle seulement soit du lieu unique où vont tous les êtres, soit de la terre où ils retournent tous. Qohélet ne croyait donc pas que la mort fût suivie d'un néant *absolu*; c'était peut-être illogique de sa part, mais cela est psychologiquement très naturel (cf. note sur 3, 21).

f. Ce mot, qui est en excès dans le vers, vient sans doute d'une dittographie, le même mot se trouvant au vers suivant.

Maximes diverses sur la sagesse, la modération, la prudence et l'activité.

Q^3

17 Les paroles des sages, écoutées avec calme,
valent mieux que les clameurs d'un roi parmi les insensés.
18 Sagesse vaut mieux qu'engins de guerre,
mais un seul péché peut annuler beaucoup de bien[a].

10

1 Une mouche morte empeste
une coupe d'huile parfumée.
Ainsi la valeur de beaucoup de sagesse
est annulée par un peu de folie.
2 Le cœur du sage est à sa droite,
le cœur de l'insensé, à sa gauche[b].
3 Lorsque l'insensé s'avance sur la route,
le bon sens lui fait défaut
et il dit à tous qu'il est un fou[c].
4 Si la colère du souverain s'élève contre toi,
ne quitte pas ta place,
car le calme évite de grandes fautes.

Q^1

5 Il est un mal que j'ai observé sous le soleil
(on dirait une méprise échappée au souverain[d]) :
6 Le sot parvient à de hautes situations
et des riches doivent s'asseoir aux places les plus humbles.
7 J'ai vu des esclaves montés sur des chevaux
et des princes allant à pied comme des esclaves.

Q^3

8 Qui creuse une fosse y tombera[e];
qui démolit un mur sera mordu par un serpent[f].
9 Qui arrache des pierres s'y meurtrira;
qui fend du bois s'expose au danger.
10 Si le fer est émoussé
et que le bûcheron n'en ait pas aiguisé le tranchant,
Il devra redoubler d'efforts
. . . . [g]
11 Si le serpent mord faute d'avoir été charmé,
le charmeur n'est d'aucune utilité[h].

12 Les paroles que prononce le sage lui gagnent la faveur,
mais les lèvres de l'insensé le perdent.

18. « péché » *S* (lis. *ḥēṭ'*). H : pécheur. **10**, 1. « une mouche » lis. *zeboub*. H : des mouches. — Le verbe est au singulier. « une coupe » d'après *S* (lis. *gebia'*). H : fait jaillir. G : une préparation. — Le mot manque en L T Sym; mais le vers serait trop court. 1b. Litt. : « Et un peu de folie annule la valeur... » lis. *wiqar rôb* (aj. d'après *G S*) *ḥokmâ te'abbéd*. H : Précieuse plus que [la] sagesse, plus que [la] gloire [est] un peu de folie. — Texte très incertain. 6. « Le sot » *G S T Aq Sym* (lis. *hassâkâl*). H : La sottise. « à de hautes situations » *G* (lis. *bimerômîm*). H : aux hautes situations (la construction est incorrecte). 7. « montés » *H** (aj. *rôkebîm*). Manque en H.

a. Ce verset, dans sa première partie, reprend l'idée de 16a et, dans la seconde, amorce celle de 10, 1 : ce peut être une transition destinée à amener cette dernière sentence. *b*. La droite était tenue pour le côté honorable et heureux, la gauche (en latin *sinistra*) pour le côté de mauvais augure (cf. note *b* sur Deut. 11, 29). La volonté du sage est orientée vers ce qui est juste et sensé; celle de l'insensé, vers ce qui est mauvais et funeste. *c*. Par sa seule allure il montre qu'il est fou. On peut traduire aussi : il dit de chacun : « c'est un fou ». D'autres entendent : il dit de tout : « c'est fou ».
d. On peut se demander si l'auteur vise l'arbitraire des despotes orientaux ou s'il ne critique pas la Providence elle-même (ainsi comprenait Jérôme). *e*. Proverbe dont le sens ordinaire est « le fourbe est *toujours* puni » (Prov. 26, 27; Sir. 27, 26; cf. Ps. 7, 16; 57, 6; Sir. 27, 29). Ici, comme le montre la suite (9b), l'auteur entend « y tombera » au sens de « *peut* y tomber », « *risque* d'y tomber ». *f*. Cf. Am. 5, 19. *g*. L'hébreu a ici une phrase obscure dont le sens littéral est : *et [l']avantage [de] réussir* (ou : *de faire réussir*, ou : *d'être habile*) *[est] sagesse*. Le texte doit être altéré. On a proposé d'intervertir les deux derniers mots : « et l'avantage de la sagesse est de faire réussir ».
h. Pour que le serpent soit rendu inoffensif, il faut employer à temps l'art du charmeur; sinon celui-ci ne sert de rien. En toute chose il faut s'y prendre au moment voulu.

13 Les propos qui sortent de sa bouche débutent par des sottises
et finissent par de malfaisantes insanités.

Q^5

14 L'insensé multiplie les paroles — —

Q^3

L'homme ne connaît pas l'avenir;
et ce qui arrivera par la suite, qui pourrait le lui apprendre[a] ?
15 La peine que se donne l'insensé l'épuise,
lui qui ne sait pas se rendre à la ville[b].

Q^1

16 Malheur à toi, pays dont le roi est un valet[c]
et dont les magistrats s'attablent dès le matin[d] !
17 Heureux le pays dont le roi est de noble race
et dont les magistrats s'attablent à l'heure convenable,
pour [soutenir leurs] forces et non pour se livrer à la boisson[e] !

Q^3

18 Quand les bras sont paresseux, la charpente s'effondre
et quand ils restent ballants, la maison a des gouttières.

Q^5

19 Pour se réjouir on fait un festin;
le vin égaie la vie
et l'argent répond à tout[f].

Q^1

20 Même en pensée, ne maudis pas le roi
et dans ta chambre à coucher ne maudis pas le riche;
Car l'oiseau du ciel peut transporter une parole
et la gent ailée, répéter un propos.

L'activité peut parer, en quelque mesure, aux incertitudes de l'avenir.

11

1 Lance ton pain à la surface de l'eau,
car longtemps après tu le [re]trouveras[g].
2 Fais de tes biens sept et même huit parts,
car tu ne sais ce qui peut arriver de fâcheux sur la terre[h].
3 Quand les nuages sont chargés de pluie,
ils se vident sur la terre
Et quand un arbre tombe, au midi ou au nord,
il reste à la place où il tombe.
4 Qui observe le vent ne sèmera pas
et qui regarde les nuages ne moissonnera pas[i].

15. « l'insensé » *H* G T* (lis *hakkesil*). H : les insensés. 18. « Quand—paresseux » lis. *be'aṣlout yâdayim*. H : Dans la double paresse (?).

a. On peut, à la rigueur, trouver un lien entre ce vers et le début du verset : le sage parle peu parce que, ignorant l'avenir, il se sait incapable d'indiquer ce qu'il faudrait faire (cf. 3, 22; 6, 12; 8, 7). Encore attendrait-on que la suite des idées fût marquée au moins par une conjonction : « *alors que* l'homme..... » (hébr. *welô'*). Il est plus probable que le second membre du premier vers a disparu et a été remplacé par une variante d'une affirmation familière à Qohélet.
b. Cette phrase énigmatique a été expliquée de manières différentes, par exemple : « le travail (le verbiage?) de l'insensé fatigue l'homme le plus ignorant ». Selon Renan : « le sot n'a pas l'idée de venir à la ville » (allusion aux Esséniens, qui évitaient le séjour des villes). D'autres transposent la phrase au v. 16 : il s'agirait du roi-enfant « qui ne sait pas [encore] se rendre [au tribunal siégeant à la porte de] la ville. » Il est plus probable que cela signifie simplement : le sot s'épuise, car il ne sait pas se tirer même des tâches les plus élémentaires. *c*. On peut traduire aussi « un enfant ». Mais l'antithèse avec le v. suivant suggère qu'il s'agit plutôt de l'extraction du souverain que de son âge. *d*. Cf. Is. 5, 11; Act. 2, 15. *e*. Ces mots, en dehors du mètre, formaient sans doute une glose explicative. *f*. Si les versets 18 et 19 sont de l'auteur primitif (cf. 2, 24 etc.), ils devaient se trouver dans un autre contexte. Car dans ce qui suit (v. 20) comme dans ce qui précède (v. 5-7, 16-17), Qohélet parle de la conduite à tenir par les gouvernants ou à leur égard. *g*. Lancer son pain sur l'eau est un exemple typique d'opération en apparence déraisonnable (cf. « labourer la mer », Am. 6, 12). Il arrive cependant fréquemment que la mer rende au bout de quelque temps ce qu'on y a jeté. On a souvent pensé que par cette image l'auteur entendait recommander la libéralité la plus large : elle est parfois recompensée de façon inattendue. Il semble plutôt qu'il prône l'esprit d'entreprise, qui ne recule pas devant le risque. Peut-être songe-t-il spécialement au commerçant qui hasarde sa fortune dans le trafic d'outre-mer (cf. Ps. 107, 23).
h. C'est l'équivalent du proverbe français : « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. » *i*. Nul ne peut empêcher les calamités naturelles de se produire (v. 3) : d'autre part (v. 4), à trop essayer de les prévoir et de les éviter, on s'expose à manquer le moment d'agir : il ne faut pas prétendre opérer toujours à coup sûr. — Cette sentence n'a pas dû être conçue en Palestine, où il ne pleut, pour ainsi dire, jamais au temps de la moisson (cf. 1 Sam. 12, 7; Prov. 26, 1).

5 De même que tu ne connais ni la route que suit le vent,
ni [la façon dont se forment] les os dans le sein de la femme enceinte,
Ainsi tu ne peux savoir comment agit Dieu,
qui fait toute chose.
6 Au matin, répands ta semence
et jusqu'au soir ne laisse pas ta main se reposer;
Car tu ne sais pas si c'est un travail ou un autre qui réussira,
ou s'ils ne rendront pas tous les deux.
7 La lumière est douce
et c'est un bonheur pour les yeux
que de voir le soleil.
8 Quand un homme vivrait beaucoup d'années,
qu'il les passe toutes dans la joie,
Se souvenant que les jours de ténèbres[a]
seront nombreux : tout l'avenir n'est que vanité.

Réjouis-toi pendant que tu es jeune.

9b Réjouis-toi, jeune homme, durant ton adolescence
et que ton cœur se livre à la joie pendant ta jeunesse.
Suis les aspirations de ton cœur
et les désirs de tes yeux.
Q⁴ Mais sache que, pour tout cela,
Dieu te fera passer en jugement[c].
Q¹ 10 Bannis la tristesse de ton cœur,
éloigne de ta chair la souffrance,
— car l'adolescence et le temps des cheveux noirs ne sont que vanité, —
Q⁴ 12 1 mais souviens-toi de ton Créateur aux jours de ta jeunesse,
Q Avant que viennent les jours mauvais
et qu'arrivent les années dont tu diras :
« Je n'y trouve aucun plaisir »,
2 Avant que le soleil s'obscurcisse,
ainsi que la lumière de la lune et des étoiles,
avant que les nuages reviennent après la pluie,
3 Au temps où les gardiens de la maison tremblent[d],
où les hommes forts se courbent,
Où les meunières chôment, parce que leur nombre est réduit,
où les dames qui regardent par les fenêtres s'embrument de ténèbres,

11, 9. « se livre à la joie » *S L* (lis. *weyîṭab*). H : te rende heureux. **12,** 2. « ainsi — étoiles » lis. *we'ôr hayyârêaḥ*. H : ainsi que la lumière et la lune et les étoiles.

a. Sans doute les jours où il sera dans le Cheôl, et non les périodes sombres de son existence, puisque l'auteur envisage le cas d'un homme qui passe *toutes* ses années de vie dans la joie. *b.* Les v. 9 et 10 du ch. 11 sont, dans certaines traductions françaises, rattachés au ch. 12, dont ils forment les v. 1 et 2. Nous suivons la division de la Vulgate et de la Bible hébraïque : voy. note sur 4, 17. *c.* Idée étrangère au contexte, comme à la pensée générale de l'auteur primitif (cf. 3, 17, 26; 8, 5-8, 11-13). *d.* Après avoir caractérisé d'ensemble la vieillesse par l'image classique de l'hiver (v. 2), le poète, reprenant la figure, non moins courante, de la maison pour représenter le corps humain — cette « maison d'argile » (Job 4, 19), cette « tente » (És. 38, 12; cf. Sag. 9, 15 : 2 Cor. 5, 1; 2 Pierre 1, 13-14), — la développe minutieusement : les divers éléments ou occupants d'une demeure orientale représentent allégoriquement les différents organes. L'identification de certains détails prête à discussion. Voici ce qui nous paraît le plus probable : les gardiens de la maison figurent les mains et les bras; les hommes forts (c'est-à-dire les maîtres de céans), les jambes ou les reins; les meunières (c'est-à-dire les servantes qui broient le grain pour le pain de chaque jour), les dents; les dames qui regardent aux fenêtres, les yeux; les battants de la porte, les lèvres; le bruit du moulin, celui de la mâchoire; les accents de la musique (litt. : les filles du chant), les sons que l'oreille du vieillard, par l'effet de l'âge, ne peut plus percevoir nettement.

4 Où la porte donnant sur la rue ferme ses battants,
tandis que baisse le bruit du moulin,
Où l'on se lève au chant de l'oiseau[a]
et où tous les accents de la musique s'affaiblissent,
5 Où l'on redoute [de gravir] les hauteurs
et où l'on a peur en cheminant,
Où l'amandier fleurit,
où la sauterelle s'alourdit
et où la câpre a perdu son effet[b].
— Car l'homme s'en va vers sa demeure éternelle[c],
et les pleureurs rôdent [déjà] dans la rue[d], —
6 Avant que se rompe la chaîne d'argent
et que se brise l'ampoule d'or[e],
Que la cruche, à la fontaine, se casse
et que la poulie, brisée, tombe dans la citerne[f],
7 Que la poussière retourne à la terre pour redevenir ce qu'elle était,
et que le souffle revienne à Dieu qui l'avait donné[g].
8 Vanité des vanités, disait Qohèlet, tout est vanité[h].

ÉPILOGUE

Éloge de Qohèlet et de son œuvre.

Q³ 9 Qohèlet n'a pas seulement été un sage :
il a aussi enseigné la science au peuple.
Il a pesé, médité et composé
des maximes en grand nombre[i].
10 Qohèlet s'est appliqué
à trouver des paroles qui plaisent
et à écrire avec justesse des paroles de vérité[j].
11 Les paroles des sages sont comme des aiguillons
et, réunies en collections, elles ressemblent à des clous bien plantés;
elles ont été données par un même berger[k].

6. « se rompe » (*G*) *S Sym L* (lis. *yinnâtêq*). H : soit éloignée. « se brise » *G S* (lis. *wetêrôṣ*). H coure (?). 9. « et composé » *H*ᵖ *S T* (lis. *wetiqqên*). H : composé. — Texte incertain : le rythme est défectueux. 10. « et à écrire » *S L T* (lis. *welikôb*). H : et [il a été] écrit (?)

a. C'est-à-dire dès que les oiseaux commencent à gazouiller ou peut-être plus spécialement au chant du coq : un sceau du VIᵉ siècle avant J.-C., trouvé à En-Naṣbê (Miçpâ ?), et sur lequel figure cet animal montre qu'il était connu dès cette époque en Palestine, bien qu'on n'en trouve nulle part de mention sûre dans l'Ancien Testament. *b.* On admet généralement que l'amandier fleuri représente la tête couverte de cheveux blancs, et la sauterelle, les organes de la marche. La câpre est le type des stimulants propres à exciter l'appétit. *c.* La tombe. L'expression, courante chez les Égyptiens comme chez les Romains, était employée aussi par les Phéniciens dès le XIIIᵉ siècle avant J.-C. (inscription d'Aḥiram de Byblos). Cf. Tob. 3, 6.
d. Les pleureurs à gages sont à l'affût du décès, afin d'offrir leurs services pour la cérémonie funèbre (cf. Jér. 9, 17-20; Am. 5, 16; Mc 5, 38). *e.* C'est la mort que le poète dépeint ici sous les images d'une lampe qui se brise et s'éteint, puis d'une fontaine où il devient impossible de puiser. Il ne semble pas qu'il ait prêté un sens allégorique aux détails de ces métaphores.
f. Peut-être les deux membres de ce vers sont-ils à intervertir :
Que la poulie sur la citerne se brise
et que la cruche se casse [en tombant] dans la fontaine.
g. Cf. Gen. 2, 7; 3, 19; És. 42, 5; Éz. 37, 8-10; Job 33, 4; Ps. 104, 29-30, voy. note sur 3, 21. *h.* Voy. note sur 1, 2.
i. Allusion, sans doute, à un recueil de sentences du même auteur, qui ne nous a pas été conservé, selon d'autres au livre des « Proverbes de Salomon »; mais le rédacteur de cet éloge de Qohèlet paraît avoir connu celui-ci personnellement : il devait savoir que son maître ne se confondait pas avec le fils de David, auquel on attribuait généralement la majeure partie du livre biblique des Proverbes. *j.* Il a eu l'ambition d'unir l'agrément de la forme à la rigueur de la pensée. Cette double caractéristique convient bien à l'œuvre de Qohèlet. *k.* Le disciple de Qohèlet revendique pour son maître, en dépit de ses audaces, la même inspiration divine dont se réclamaient volontiers les autres « sages » (Job 4, 12-16; 32, 8; Sag. 7, 7-27).

Conclusion : s'en tenir à la crainte de Dieu.

Q[1]

12 Au reste, mon fils, laisse-moi t'avertir :
faire beaucoup de livres est une tâche sans fin,
et trop d'étude fatigue le corps.
13 Écoute la conclusion de tout [cela] :
crains Dieu et garde ses commandements,
car telle est la tâche de tout homme.
14 Toutes les actions, en effet,
Dieu les soumettra au jugement
[Qui prononcera] sur tous les actes [même] secrets,
qu'ils soient bons ou mauvais.

13. « Écoute — cela ». Transposer *dâbâr* en 13c et, avec G, lire *šema'*. H : Fin de parole : tout a été entendu (?). — Texte très incertain. « telle — homme » ajouter *dâbâr* (de 13a), vocalisé *debar*, après *zè*. H : tel est tout homme. — Texte incertain.

ESTHER

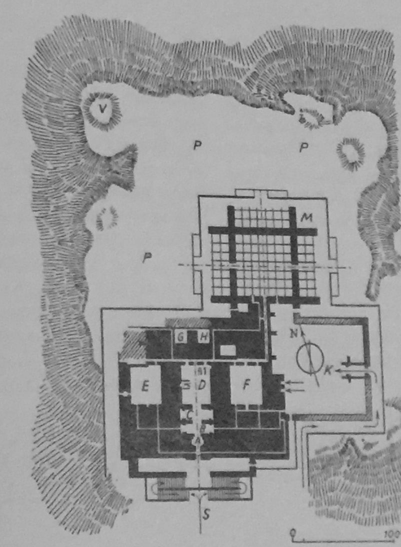
Répudiation de la reine Vasti.

1 [1] C'était au temps de Xercès[a], de ce Xercès dont l'empire, qui s'étendait de l'Inde à l'Éthiopie[b], comprenait cent vingt-sept provinces[c]. [2] En ce temps-là donc, au moment où le roi Xercès s'assit sur son trône royal de Suse, la ville forte, [3] dans la troisième année de son règne[d], il offrit un festin à tous ses ministres et à tous ses serviteurs; ainsi les principaux chefs de l'armée de Perse et de Médie et les gouverneurs des provinces [s'assemblèrent] en sa présence. [4] Il déploya [devant eux] le faste de son opulence royale et la glorieuse splendeur de sa majesté. [Ces fêtes durèrent] longtemps, cent quatre-vingts jours.

[5] Lorsque ces jours furent écoulés, le roi

1, 3. « ainsi les — Médie » aj. *wesârê*. H : l'armée de Perse et de Médie, les principaux.

a. L'hébreu *Aḥachvérôch* (d'où le latin Assuérus) est la transcription du nom de Xercès, en perse *Kchayarchâ*, en babylonien *Ḥichiarchou* ou *Aḥchiarchou*. Diverses difficultés chronologiques (voyez, par exemple, 2, 5-6) ont amené d'anciens interprètes à identifier Assuérus avec Cyaxare, Astyage, Darius Ier (ainsi Racine) ou Artaxercès (ainsi G). Mais le narrateur pensait sans nul doute à Xercès Ier (485-465). *b.* C'est l'extension qu'atteignit l'empire perse sous Darius Ier et Xercès Ier. *c.* C'est Darius Ier qui partagea l'empire en satrapies ; il y en avait 20 grandes (29 à la fin du règne), subdivisées elles-mêmes en plus petites qui ont pu être au nombre de 127 (120 dans l'empire de Darius le Mède d'après Daniel 6, 2). *d.* C'est-à-dire sans doute lorsque Xercès vint pour la première fois résider à Suse, l'une des trois capitales de l'empire (avec Ecbatane et Babylone). — Cette antique cité, centre du pays élamite, méritait son titre de « ville forte »; car l'acropole ou ville haute, où se trouvaient les palais royaux, passait chez les Grecs pour une des citadelles les plus sûres du monde. Le site en a été fouillé par W. Kennett Loftus (1851), puis par les missions françaises de M. et Mme Dieulafoy (1884 et 1886), de M. de Morgan et de la Délégation scientifique française en Perse (depuis 1897). Ces fouilles ont remis au jour les restes imposants des palais achéménides et permettent de localiser avec une grande vraisemblance plusieurs des scènes racontées dans le livre d'Esther. Nous reproduisons, avec la gracieuse autorisation de l'auteur, le plan du palais de Darius Ier (le prédécesseur de Xercès) dressé par M. Maurice Pillet (*Le palais de Darius Ier à Suse, Ve siècle av. J.-C., simple notice*, Paris 1914, p. 65).



PLAN SCHÉMATIQUE DES PALAIS DE SUSE (d'après M. Pillet).

Les salles B, C, M et les parties figurées en noir plein étaient couvertes de voûtes ou de plafonds.

A vestibule.
B et C salles d'entrée.
D parvis central ou « des Émaux ».
α et β murets de briques émaillées.
E parvis « aux Colonnes ».
F parvis « des Trésors ».
G et H parvis du nord.
K grande entrée de l'est.
M Apadana.
P, P, P « Paradis » ou jardins.
S grande entrée du sud.
V tour vigie.

convia tous ceux qui se trouvaient à Suse, la ville forte, depuis le plus grand personnage jusqu'au plus humble, à un festin [qui dura] sept jours, dans la cour du jardin du palais royal[a]. 6 [Partout] des tentures de coton blanc et de pourpre violette attachées par des cordons de byssus[b] et de pourpre rouge à des anneaux d'argent et à des colonnes de marbre blanc[c], des lits d'or et d'argent[d] posés sur un pavé de malachite, de marbre blanc, de nacre et de marbre noir. 7 On servait à boire dans des vases d'or, tous de formes différentes; et le vin du roi était versé avec une libéralité royale. 8 La règle avait été posée qu'on pouvait boire sans contrainte[e], car le roi avait prescrit à tous ses intendants de se conformer à la volonté de chaque convive. 9 La reine Vasti, de son côté, fit un festin pour les femmes dans le palais royal du roi Xercès.

10 Or le septième jour, le roi, mis en belle humeur par le vin, dit à Mehoumân, à Bizta, à Ḥarbona, à Bigta, à Abagta, à Zétar et à Karkas[f], — les eunuques attachés au service personnel du roi Xercès, — 11 d'amener devant lui la reine Vasti couronnée de la mitre royale[g], pour faire contempler sa beauté aux peuples et aux princes; car elle était fort belle. 12 Mais la reine Vasti refusa de se rendre à l'ordre que le roi lui faisait porter par les eunuques[h]. Le roi en fut très irrité et la colère s'alluma dans son cœur.

13 Le roi dit aux sages qui avaient la connaissance des lois — toutes les affaires du roi, en effet, se réglaient devant des hommes experts dans la loi comme dans le droit 14 et il avait convoqué auprès de lui Karsena, Chétar, Admata, Tarchich, Mèrès, Marsena, Memoukân[i], les sept princes de Perse et de Médie qui étaient admis à voir [librement] le roi et qui occupaient le premier rang dans le royaume[j] : — 15 « Selon la loi, comment faut-il traiter la reine Vasti, pour n'avoir pas exécuté l'ordre que le roi Xercès lui avait fait porter par les eunuques ? »

16 Memoukân prit la parole devant le roi et les princes : « Ce n'est pas envers le roi seulement que la reine Vasti s'est rendue coupable, mais envers tous les princes et tous les peuples de toutes les provinces du royaume de Xercès[k]. 17 Car la conduite de la reine va être connue de toutes les femmes; et leurs maris deviendront pour elles un objet de mépris, lorsqu'on dira : Le roi Xercès avait ordonné qu'on amenât devant lui la reine Vasti; et elle n'est pas venue. — 18 Dès aujourd'hui les princesses de Perse et de Médie qui ont appris la conduite de la reine tiendront des propos semblables à tous les officiers du roi; et au mépris répondra la colère[l]. 19 Si donc le roi le trouve bon, qu'on publie de sa part un édit royal qui sera inscrit parmi les lois des Perses et des Mèdes et deviendra irrévocable[m]; cet édit portera que Vasti ne pourra plus se présenter devant le roi Xercès et que le roi donnera le titre de reine à une autre qui en sera plus digne. 20 Quand le décret rendu par le roi sera connu dans tout son empire, toutes les femmes honoreront leurs maris,

13. « des lois » lis. *haddâtîm*. H : des temps (les astrologues). « toutes les affaires — devant » lis. peut-être ; *kî kônan kol debar*. H : car ainsi l'affaire du roi [était ?] devant tous. 14. « il avait convoqué auprès de lui » G (lis. *wehiqrîb*). H : le plus proche de lui [était]. 17. « et leurs maris — mépris (litt. : deviendront méprisables à leurs yeux) » lis. *lehibbâzôt*. H : de façon à faire mépriser leurs maris. 18. « tiendront — semblables (litt. : diront ainsi) » d'après G (aj. *kên*). H : diront. « au mépris — colère (litt. : à proportion du mépris [il y aura] de la colère) » lis. *kedê*. H : [il y aura] assez de mépris et de colère.

a. Les maisons des Perses étaient d'ordinaire entourées d'un parc (*paradeisos*). Celui qui avoisinait le palais de Suse s'étendait, semble-t-il, au nord de l'édifice (*P*, P, P du plan de M. Pillet). C'est là sans doute qu'il faut situer la cour où se fit le festin. *b*. Fin lin, ordinairement blanc. *c*. Une immense tente aux couleurs royales (le blanc et le violet) était dressée dans la cour pavée de mosaïque. *d*. C'est-à-dire sans doute en bois incrusté d'or et d'argent. L'habitude de manger couchés sur des divans était depuis longtemps établie (cf. Am. 6, 4 et la note). *e*. Traduction un peu incertaine. *f*. Il n'est pas possible de reconstituer avec quelque certitude la forme primitive et de fixer le sens de ces noms, donnés très différemment par les versions. *g*. La *kidaris*, turban pointu que portaient les rois et les reines de Perse. *h*. Ce refus était d'autant moins justifié que les Perses, à l'inverse des Sémites, admettaient les femmes à prendre part aux festins des hommes (cf. ch. 5 et 7; Hérodote, V, 18; Néh. 2, 6). *i*. Voy. note sur v. 10. *j*. Le collège suprême de sept conseillers siégeant auprès des rois de Perse est mentionné aussi Esdr. 7, 14; Xénophon, *Anabase*, I, 6, 4. *k*. Litt. : *du roi Xercès*. *l*. Le mépris des femmes excitera la colère des hommes. *m*. L'assertion que les lois dans l'empire médo-perse ne pouvaient pas être révoquées, même par le roi, se retrouve 8, 8; Dan. 6, 9, 13; Diodore de Sicile, XVII, 30. Elle n'est pas confirmée par les documents perses.

qu'ils soient puissants ou d'humble condition. »

21 Cet avis eut l'agrément du roi et des princes; le roi adopta la proposition de Memoukân. 22 Il envoya à toutes les provinces du royaume des lettres rédigées pour chaque province avec le système d'écriture de cette province et pour chaque peuple dans la langue de ce peuple[a]. Ces lettres portaient que tout mari devait être maître chez lui...[b]

Esther devient reine.

2 1 Après ces événements le roi Xercès, sa colère s'étant apaisée, se souvint de Vasti, de ce qu'elle avait fait et de ce qui avait été décidé à son sujet[c]. 2 Alors les courtisans qui servaient le roi dirent : « Qu'on cherche des vierges jeunes et belles : 3 que le roi nomme dans toutes les provinces de son royaume des inspecteurs chargés de rassembler toutes les vierges jeunes et belles à Suse, la ville forte, dans le palais des femmes, sous la surveillance de Hégué[d] l'eunuque royal préposé à la garde des femmes. On fournira à ces jeunes filles les objets nécessaires à leur toilette. 4 Et la jeune fille qui plaira au roi deviendra reine à la place de Vasti. » Cet avis eut l'agrément du roi et il prit des mesures en conséquence.

5 Or il y avait à Suse, la ville forte, un Juif nommé Mardochée, fils de Yaïr, fils de Chimeï, fils de Qich[e], de la tribu de Benjamin, 6 qui avait été emmené de Jérusalem parmi les exilés déportés avec Jéconias, roi de Juda, par Nabucodonosor, roi de Babylone[f]. 7 Il élevait Hadassa[g] — appelée aussi Esther, — la fille de son oncle[h]; car elle n'avait plus son père ni sa mère. C'était une jeune fille bien faite et belle de visage. Lorsqu'elle avait perdu son père et sa mère, Mardochée l'avait adoptée pour fille.

8 Quand on publia l'ordre du roi et son édit et que des jeunes filles en grand nombre furent rassemblées à Suse, la ville forte, sous la surveillance de Hégaï, Esther fut amenée au palais du roi [et placée] sous la surveillance de Hégaï, le gardien des femmes. 9 La jeune fille lui plut et gagna ses bonnes grâces : il s'empressa de lui faire livrer les objets nécessaires à sa toilette, d'assurer sa subsistance et de lui procurer les sept meilleures servantes du palais royal; puis il l'installa avec ses servantes dans le plus bel appartement de la maison des femmes. 10 Esther n'avait pas fait savoir de quel peuple ni de quelle famille elle était; car Mardochée lui avait défendu de le dire. 11 Chaque jour Mardochée se promenait devant la cour de la maison des femmes pour savoir comment Esther se portait et comment on la traitait.

12 Chaque jeune fille se rendait à son tour auprès du roi Xercès après s'être soumise pendant douze mois au régime prescrit aux femmes [du palais]; tel était, en effet, le temps assigné à leurs préparatifs de toilette : pendant six mois, elles se parfumaient à l'huile de myrrhe et pendant six mois, elles se servaient d'aromates et d'autres ingrédients de toilette féminine. 13 Et voici à quoi avait droit la jeune fille qui entrait chez le roi : on lui permettait d'emporter tout ce qu'elle désirait de la maison des femmes dans la maison du roi. 14 Elle s'y rendait le soir, et le matin elle

a. Les actes officiels des souverains achéménides, en effet, rédigés en perse, étaient accompagnés d'une traduction en susien, en babylonien, en égyptien, en grec ou en araméen, selon les provinces de l'empire que concernait le document. *b*. L'hébreu ajoute « et parler selon la langue de son peuple », par où l'on entend d'ordinaire que le mari ne devait pas se laisser imposer la langue de sa femme quand celle-ci était étrangère. Il est probable que cette prescription singulière, qui manque dans G, est en réalité une glose se rapportant à la phrase précédente. *c*. Le roi commence à regretter Vasti et à trouver son châtiment disproportionné à sa faute. Aussi les courtisans, craignant de voir rentrer en grâce la reine qu'ils ont fait chasser, se hâtent-ils d'intervenir. *d*. Le même qui est appelé Hégaï dans la suite du récit. *e*. Chimeï et Qich ne sont pas les noms du grand-père et de l'arrière-grand-père de Mardochée, mais de deux ancêtres illustres de sa race ; il appartenait à la famille du roi Saül (1 Sam. 9, 1; 2 Sam. 16, 5). *f*. Cette déportation (2 Rois 24, 10-17) ayant eu lieu en 597, il en résulterait que Mardochée avait alors (483) au moins 114 ans et sa cousine Esther aurait été aussi d'âge assez avancé. Le narrateur, comme les Juifs de son temps (voy. Daniel, Josèphe), n'avait qu'une idée confuse de la chronologie des époques babylonienne et perse. *g*. Nom hébreu signifiant « myrte ». Esther était un nom étranger (voy. introd.). *h*. Les versions latines, pour atténuer la difficulté chronologique signalée dans la note sur le v. 6, ont fait d'Esther la fille *du frère* de Mardochée.

s'en retournait dans une autre maison réservée aux femmes sous la surveillance de Chaachgaz, l'eunuque du roi préposé à la garde des concubines. Elle ne se rendait plus auprès du roi à moins que celui-ci ne désirât la revoir et qu'elle ne fût nommément appelée.

15 Lorsque vint son tour de se rendre auprès du roi, Esther, — fille d'Abiḥaïl, oncle de Mardochée qui l'avait adoptée pour fille, — ne demanda rien en dehors de ce que lui conseilla Hégaï, l'eunuque du roi préposé à la garde des femmes et [cependant] Esther charma les regards de tous ceux qui la virent. 16 Esther fut amenée au roi Xercès, dans le palais royal, au dixième mois, c'est-à-dire au mois de tébêt[a], dans la septième année de son règne. 17 Et le roi aima Esther plus qu'[il n'avait aimé] aucune [autre] femme; il la préféra à toutes les [autres] vierges et, posant sur sa tête la mitre royale, il la fit reine à la place de Vasti. 18 Le roi offrit un festin à tous ses ministres et à tous ses serviteurs, le festin d'Esther. Il accorda aux provinces un [jour de] repos[b] et fit des largesses dignes de la munificence royale.

Mardochée découvre un complot.

19 . . . . [c] Mardochée se tenait assis à la porte du roi[d]. 20 Esther, se conformant à la défense de Mardochée, ne faisait [toujours] pas connaître la famille ni le peuple auxquels elle appartenait[e] : elle obéissait aux ordres de Mardochée comme à l'époque où elle était sous sa tutelle. 21 Or en ce temps-là, comme Mardochée était assis à la porte du roi, deux des gardiens du seuil[f], les eunuques royaux Bigtân et Térech, poussés par la colère, projetèrent de porter la main sur le roi Xercès. 22 Mardochée eut connaissance du complot; il le révéla à la reine Esther, qui en donna avis au roi de la part de Mardochée. 23 La dénonciation ayant été contrôlée et reconnue exacte, les deux coupables furent pendus[g] à un gibet. Et l'événement fut consigné dans le livre des annales rédigées pour l'usage personnel du roi[h].

Élévation de Haman. Il obtient un edit ordonnant le massacre de tous les Juifs.

3 1 Après ces événements, le roi Xercès accorda de grands honneurs à Haman, fils de Hammedata[i], l'Agaguite[j]; il l'éleva en dignité et lui donna la préséance sur tous les princes de la cour. 2 Tous ceux qui étaient à la porte du roi s'agenouillaient et se prosternaient devant Haman; car le roi avait ordonné qu'on lui rendît cet hommage[k]. Mais Mardochée ne s'agenouillait pas et ne se prosternait pas. 3 Les serviteurs du roi qui étaient à la porte du roi demandèrent à Mardochée : « Pourquoi transgresses-tu l'ordre du roi ? » 4 Comme ils répétaient chaque jour leur question et que Mardochée ne les écoutait pas, ils le dénoncèrent à Haman pour voir si les raisons données par Mardo-

2, 14. « une autre maison — femmes» lis. *nāšîm*. H : la maison des femmes, une seconde. 15. « Abiḥaïl ». G: Aminadab. 16. « dixième mois..... tébêt ». G : douzième mois..... adar. « septième ». S : quatrième. **3,** 2. « Tous ceux » *G*. H : Tous les serviteurs du roi.

a. Décembre-janvier. *b*. Une fête chômée. D'autres entendent : une exemption d'impôts, ou une amnistie, ou une dispense de service militaire. *c*. L'hébreu a ici quelques mots obscurs : « Et lorsque des vierges furent assemblées une seconde fois. » On peut supposer ou bien que c'est une allusion à un épisode de la tradition que le narrateur actuel a supprimé, ou que c'est une glose maladroite (ces mots manquent dans la traduction grecque) ou peut-être plutôt que le texte est altéré; on pourrait corriger : « Et *depuis que* les vierges avaient été assemblées *dans la maison des femmes* » (*ouméhiqqâbêṣ habbetoulôt bêt hannâšîm*). *d*. Ceci ne signifie sans doute pas que Mardochée fût attaché au service du palais, mais qu'il se tenait aux abords de la porte faisant communiquer la cité royale avec la ville (cf. 4, 1, 2 et 6), c'est-à-dire de l'entrée monumentale menant de S à A sur le plan de M. Pillet. *e*. Cette remarque est destinée à expliquer pourquoi Mardochée vivait toujours dans l'obscurité malgré l'élévation de sa cousine. *f*. Il s'agit de serviteurs de l'entourage immédiat du roi, veillant à l'entrée de ses appartements personnels. *g*. Selon d'autres, empalés ou crucifiés.
h. Litt. : *des annales de la face du roi*. Il s'agit d'une sorte de journal où les souverains perses faisaient noter les évènements importants de leur règne et leurs décisions (cf. Esdras 6, 2). *i*. En ancien perse probablement *hăômadatâ*, « donné par le haoma (soma) », c'est-à-dire par le breuvage sacré.
j. C'est-à-dire sans doute descendant d'Agag, le roi amalécite vaincu par Saül (1 Sam. 15). Haman avait donc d'antiques injures à venger sur les Juifs, et spécialement sur la famille de Saül, à laquelle appartenait Mardochée. *k*. En Perse, il fallait, en effet, se prosterner non seulement devant le roi, mais devant les hauts fonctionnaires (Hérodote, III, 184).

chée seraient reconnues valables[a]; car il leur avait dit qu'il était Juif[b].

5 Haman, voyant que Mardochée ne s'agenouillait pas devant lui, fut rempli de colère. 6 Mais il écarta avec dédain l'idée de porter la main sur Mardochée seul — on lui avait appris, en effet, à quel peuple appartenait Mardochée[c]. — Haman entreprit donc d'exterminer avec Mardochée tous les Juifs dans tout le royaume de Xercès.

7 Au premier mois, c'est-à-dire au mois de nisan[d], dans la douzième année du règne de Xercès, on jeta le *pour*[e], c'est-à-dire le sort, devant Haman pour faire un choix entre les jours et entre les mois[f]. Le sort tomba sur le treizième jour du douzième mois, c'est-à-dire du mois d'adar[g].

8 Haman dit au roi Xercès : « Il y a un peuple disséminé et dispersé[h] parmi les [autres] peuples dans toutes les provinces de ton royaume; ses lois sont différentes de celles de tous les [autres] peuples et il n'observe pas les lois du roi. Il n'est pas de l'intérêt du roi de laisser ces gens en repos. 9 Si le roi le trouve bon, qu'on donne par écrit l'ordre de les faire périr et je pèserai dix mille talents d'argent[i] entre les mains des fonctionnaires de service pour qu'ils les versent au trésor royal. » 10 Le roi ôta son anneau[j] de sa main et le donna à Haman, fils de Hammedata, l'Agaguite, l'ennemi des Juifs. 11 Et le roi dit à Haman : « Je t'abandonne cet argent et[k] ce peuple; fais-en ce que tu voudras. »

12 Les scribes du roi furent convoqués le treizième jour du premier mois, et l'on écrivit, en se conformant exactement aux ordres de Haman, aux satrapes royaux, aux gouverneurs préposés aux diverses provinces et aux chefs des différents peuples[l], à chaque province avec son écriture et à chaque peuple en sa langue. L'édit fut rédigé au nom du roi Xercès et scellé avec l'anneau royal. 13 Puis on expédia par les courriers[m] dans toutes les provinces du royaume[n] des lettres[o] [ordonnant] d'exterminer, de massacrer et d'anéantir tous les Juifs, — les jeunes et les vieux, les petits enfants et les femmes, — en un seul jour, le treize du douzième mois, c'est-à-dire du mois d'adar, et de piller leurs biens. 14 Une copie de la pièce devait être publiée dans chaque province à titre de loi

6. « il écarta — l'idée (litt. : il fut méprisable à ses yeux) » lis. *wayyibbâz*. H : il méprisa à ses yeux. « avec Mardochée » lis. *'im*. H : le peuple de Mardochée. 7. « Le sort — douzième mois » d'après *G* (aj. *wayyippôl haggôral 'al šelôšâ 'āsār yôm leḥôdeš*). H : douzième. — Le copiste a sauté du premier *leḥôdeš* au *leḥôdeš* suivant. « treizième ». G : quatorzième. — Mais cf. 3, 13; 9, 1.

a. On peut entendre aussi : « si les propos de Mardochée persisteraient », c'est-à-dire continueraient. Mais cela s'accorderait moins bien avec la phrase qui suit. *b*. C'est donc parce qu'il est Juif que, d'après le narrateur, Mardochée refuse de se prosterner devant Haman. L'idée de l'auteur est-elle que le roi, en exigeant qu'on se prosternât devant Haman, réclamait pour son favori des honneurs divins, qu'un Juif fidèle ne peut pas rendre à une créature (cf. Apoc. 19, 10; 22, 9)? Dans ce cas, la conception du narrateur serait contraire à la vraisemblance historique. Aucun monument perse ne montre que les souverains achéménides aient prétendu à la divinité; et, à supposer qu'ils l'aient fait (comme le veulent quelques auteurs grecs), ils n'auraient pas du même coup divinisé leurs vizirs. La coutume en Israël voulait, du reste, qu'on se prosternât devant les rois et les grands (Gen. 27, 29; 33, 3; 37, 7, 9; 42, 6; 1 Sam. 24, 9; 2 Rois 1, 3; Ps. 72, 9, etc.). Selon d'autres, l'auteur a prêté à son héros des idées sur la dignité humaine qu'il avait empruntées aux Grecs; on sait que les ambassadeurs de Sparte refusèrent de se prosterner devant Xercès (Hérodote, VII, 136). Il est plus probable que Mardochée refuse de s'abaisser, lui Juif, devant un Amalécite, un ennemi de son peuple. Plus tard il ne se lève même pas devant le vizir (5, 9).
c. Cette explication, qui ne devrait venir qu'à la fin du verset 6 et qui manque dans la version grecque, doit être une glose inscrite d'abord en marge. *d*. Mars-avril. *e*. C'est le mot assyrien *puru*, qui pouvait désigner, non seulement un « lot », mais aussi l'objet dont on se servait pour consulter le sort : l'expression « fais tomber les sorts (*puri*) » figure dans un document récemment publié (*Analecta Orientalia* VI, pl. IV, nº 13, l. 23 : cf. Jul. Lewy, *Rev. hittite et asianique*, 1938, p. 118). Le narrateur mentionne le mot *pour* parce que c'est de là que vient selon lui (9, 29) le nom de la fête juive qui commémore ces évènements, celle des *Pourim*. *f*. C'est-à-dire pour déterminer quels seraient le mois et le quantième les plus favorables pour le massacre projeté. L'emploi du sort pour consulter la divinité était d'un usage courant dans l'antiquité; il est attesté chez les Perses par Hérodote (III, 128) et Xénophon (*Cyrop*., I, 6, 44; IV, 5, 55). *g*. Février-mars.
h. D'autres entendent : « et [cependant] séparé ». *i*. Environ 73.000.000 de francs or, s'il s'agit de talents perses, ou 88.750.000 francs or, s'il est question de talents juifs. Haman offre cette somme énorme pour dédommager le fisc des contributions que les Juifs ne paieront plus. Il ne pouvait espérer se rembourser — en tout cas intégralement — en s'adjugeant la fortune des Juifs, puisque, d'après 3, 13, les biens des victimes devaient revenir à ceux qui les tueraient. Haman entend faire un sacrifice personnel pour assouvir sa haine. *j*. L'anneau portant son sceau; le mot désignant l'anneau signifiait étymologiquement « cachet ». Cf. Gen. 41, 42 (et la note); 1 Macc. 6, 15.
k. Ces mots paraissent avoir été ajoutés. L'association de l'argent (dont il est fait remise) et du peuple (livré) est bizarre et, d'après 4, 7; 7, 4, il semble plutôt que Haman ait versé la somme offerte. *l*. « Satrapes » désigne sans doute ici les administrateurs des « grandes satrapies », « gouverneurs », ceux des « petites » (cf. note c sur 1, 1). « chefs », les notables indigènes chargés de représenter leur peuple auprès des autorités perses. *m*. Allusion au service postal organisé en Perse pour la transmission des messages officiels et qui faisait l'admiration des Grecs (Hérodote, VIII, 78). Cf. 3, 15; 8, 10, 14.
n. Litt.: *du roi*. *o*. Contenant et peut-être commentant l'édit.

communiquée à tous les peuples pour qu'ils se tinssent prêts au jour dit[a].

[15]Les courriers partirent en toute hâte selon l'ordre du roi. La loi fut promulguée aussi à Suse, la ville forte. Tandis que le roi et Haman étaient assis à boire, la ville de Suse était plongée dans la consternation.
4 [3b]Dans chaque province aussi, partout où parvenaient l'ordre du roi et son édit, les Juifs se livrèrent à de grandes manifestations de deuil[c]: ils jeûnaient, pleuraient, poussaient des cris funèbres[d]; la plupart étendaient pour s'y coucher le sac et la cendre[e].

Mardochée décide Esther à intercéder en faveur des Juifs.

[1]Mardochée, ayant appris tout ce qui se passait, déchira ses habits, se revêtit du sac et [se couvrit] de cendre; puis il sortit et traversa la ville en clamant à grands cris son amère douleur. [2]Il arriva jusqu'en face de la porte du roi; en effet, il n'était pas permis de la franchir vêtu d'un sac[f]. [4]Les servantes et les eunuques d'Esther vinrent raconter la chose[g] à celle-ci. La reine, en proie à la plus vive angoisse, envoya des habits pour qu'on les fît revêtir à Mardochée et qu'il quittât le sac. Mais il ne les accepta pas.

[5]Esther appela Hatak, l'un des eunuques royaux mis à son service par le souverain, et le dépêcha à Mardochée pour s'informer de ce qui se passait ainsi que des motifs [de son attitude][h]. [6]Hatak sortit donc [du palais] et vint trouver Mardochée sur la place de la ville qui s'étendait devant la porte du roi. [7]Mardochée lui apprit ce qui lui était arrivé[i] et le montant exact de la somme d'argent que Haman avait promis de verser au trésor royal pour le massacre des Juifs. [8]Il lui remit aussi une copie du texte de l'édit promulgué à Suse en vue de leur extermination, afin qu'il la montrât à Esther : Hatak devait renseigner la reine[j] et lui transmettre l'ordre de se rendre chez le roi pour lui demander grâce et intercéder en faveur de son peuple. [9]Hatak vint rapporter à Esther les paroles de Mardochée.

[10]Esther dit à Hatak en le dépêchant [de nouveau] à Mardochée : [11]« Tous les serviteurs du roi et les habitants [même] des provinces savent que, si quelqu'un, homme ou femme, entre auprès du roi dans la cour intérieure sans avoir été appelé, une loi, la même pour tous, veut qu'il soit mis à mort[k], à moins que le roi ne lui tende le sceptre d'or : il a alors la vie sauve. Or voilà trente jours que je n'ai pas été appelée auprès du roi. » [12]Hatak rapporta à Mardochée les paroles d'Esther.

[13]Mardochée fit répondre à Esther : « Ne t'imagine pas que, parce que tu es dans la maison du roi, tu échapperas, seule parmi tous les Juifs. [14]Au contraire; si tu te tais maintenant, secours et délivrance viendront aux Juifs d'un autre côté[l], mais toi et ta famille vous périrez; et — qui sait? — si c'était

4, 12. « Hatak (litt. : il) rapporta » d'après *G* (lis. *wayyaggéd*). H : On rapporta.

a. La phrase peut être construite de diverses manières; aucune n'est entièrement satisfaisante. *b*. Nous transposons le v. 3, qui, dans les manuscrits, est intercalé au milieu du récit de la démarche de Mardochée au palais. Ce verset a pu être déplacé par un correcteur soucieux de rétablir l'ordre chronologique des faits dans toute sa rigueur. *c*. Les gestes énumérés ici et 4, 1 étaient primitivement des rites proprement funéraires, mais avaient pris le sens plus général de marques de douleur. Quelquefois on les interprétait comme des moyens d'apitoyer la divinité (2 Sam. 12, 16-23). Si tel était le but des Juifs, nous aurions ici, sous une forme à peine perceptible du reste, la note religieuse, si rare dans le livre d'Esther.
d. Les hurlements aigus qui, dans les cérémonies du deuil, alternaient avec le chant du thrène (*qînâ*). *e*. Dans le deuil on se roulait dans la cendre ou l'on s'en saupoudrait la tête; avec le sac, étoffe noire et grossière, on se faisait un pagne dont on se ceignait les reins; mais on s'en servait aussi comme d'un manteau pour s'y étendre la nuit (2 Sam. 21, 10; Es. 58, 5; Joël 1, 3). *f*. Cette règle d'étiquette n'est pas attestée par ailleurs pour la cour de Perse, mais n'aurait rien d'invraisemblable. D'après Genèse 50, 4, Joseph, venant de perdre son père, n'ose adresser en personne une requête au pharaon. En Russie, les personnes en deuil invitées à la cour n'avaient le droit ni de venir en vêtements noirs, ni de refuser l'invitation.
g. Non pas la douleur des Juifs en général, dont il était question v. 3 (la reine n'apprendra le malheur dont son peuple est menacé que plus tard v. 7), mais le changement survenu dans l'attitude de Mardochée (v. 2) : les domestiques d'Esther n'avaient pas été sans remarquer l'intérêt que se portaient mutuellement la reine et le Juif assis à la porte du palais.
h. Litt. : *afin de savoir quoi et pourquoi*. *i*. Mardochée commence donc sans doute par le récit de son conflit personnel avec Haman. *j*. Sur l'ensemble des événements et non pas nécessairement sur le contenu de l'édit, ce qui supposerait qu'Esther ne savait pas lire, ou du moins ne savait pas lire un texte écrit en langue perse. *k*. L'étiquette était rigoureuse à la cour de Perse : nul ne devait paraître devant le roi sans être conduit par des introducteurs; défense était faite de le regarder en face, de rire ou de cracher en sa présence (Hérodote, I, 99). Cependant il était permis de demander une audience. Le narrateur ne tient pas compte de cette possibilité afin d'accentuer le caractère héroïque de la démarche d'Esther.
l. Allusion voilée à l'intervention de Dieu, qui — Mardochée en est sûr — ne laissera pas détruire son peuple.

pour un temps comme celui-ci que tu es parvenue à la royauté[a]...? »

[15]Esther fit dire à Mardochée : [16]« Va, rassemble tous les Juifs qui se trouvent à Suse et jeûnez pour moi[b] : pendant trois jours, ne mangez rien, ne buvez rien, ni la nuit ni le jour[c]. Moi-même et mes servantes, nous jeûnerons pareillement. Je me rendrai ainsi auprès du roi, bien que ce soit contraire à la loi; et s'il faut que je périsse, je périrai. » [17]Mardochée s'en alla[d] et fit tout ce qu'Esther lui avait ordonné.

Esther, accueillie avec faveur par le roi, obtient qu'il vienne une première fois souper avec elle ainsi que Haman.

5 [1]Le troisième jour elle se revêtit de ses vêtements royaux et vint se placer dans la cour intérieure[e], vis-à-vis de la demeure du roi. Le roi était assis dans la demeure royale sur son trône royal, vis-à-vis de la porte du palais[f]. [2]Lorsque le roi vit la reine Esther debout dans la cour, elle trouva grâce à ses yeux et il lui tendit le sceptre d'or qu'il avait à la main. Esther s'approcha et toucha le bout du sceptre. [3]Le roi lui dit : « Qu'y a-t-il, reine Esther, et que demandes-tu? Quand ce serait la moitié du royaume[g], la chose te sera accordée. » [4]Esther répondit : « Que le roi, s'il le trouve bon, vienne aujourd'hui, ainsi que Haman, au festin que je lui ai préparé. » [5]Le roi dit : « Allez vite chercher Haman, pour déférer au désir d'Esther. »

Le roi se rendit ainsi que Haman au festin qu'avait préparé Esther. [6]Pendant qu'on buvait le vin, le roi dit à Esther : « Quelle est ta requête? Elle te sera accordée. Que demandes-tu? Quand ce serait la moitié du royaume, il sera fait [selon ton désir]. » [7]Esther répondit : « Ma requête et ma demande...[h] [8]Si j'ai trouvé grâce aux yeux du roi et qu'il plaise au roi de m'accorder ma requête et de satisfaire à ma demande, que le roi et Haman viennent au festin que je leur préparerai demain et je me conformerai au désir exprimé par le roi. »

Haman prépare pour le lendemain le supplice de Mardochée.

[9]Haman sortit ce jour-là joyeux et le cœur content. Mais quand il vit, à la porte du roi[i], Mardochée qui, devant lui, ne se levait pas et ne bougeait pas de sa place, il fut rempli de colère contre Mardochée. [10]Cependant il se contint et entra dans sa maison. Puis, ayant fait venir ses amis et Zèrech, sa femme, [11]il leur parla de l'immensité de ses richesses[j], du grand nombre de ses fils[k], de toutes les hautes dignités que le roi lui avait conférées et du rang qu'il lui avait donné au-dessus des ministres et de tous ses serviteurs. [12]« Bien plus, ajouta-t-il, je suis seul à avoir été invité avec le roi par la reine Esther au festin qu'elle a préparé, et pour demain encore je suis convié par elle avec le roi. [13]Mais tout cela ne saurait me satisfaire aussi longtemps que je verrai Mardochée le Juif assis à la porte du roi. » [14]Sa femme Zèrech et tous ses amis lui répondirent : « Que l'on fasse un gibet haut de

5, 1. « elle — royaux » suppr. *'ěstèr* (avec *G*) et aj. (avec *S VL L G*[h]) *leboušʾ* (tombé par haplographie). H : Esther se revêtit de royauté. 8. « demain et je me conformerai » lis. *māḥār* (avec *S*) *we'è'èsè*. H : et demain je me conformerai. 11. « tous » *S* (aj. *kol*). Manque en H.

a. Mardochée suggère, à titre de possibilité, que l'élévation d'Esther a pu être providentielle (cf. Gen. 45, 7; 50, 20). Encore une idée religieuse discrètement indiquée. *b*. Le jeûne était, de longue date, considéré comme un moyen de provoquer la pitié de Dieu; aussi y recourait-on pour appuyer une instante prière. *c*. La reine demande un jeûne exceptionnellement rigoureux. L'abstinence absolue n'était observée, d'ordinaire, que pour les jeûnes d'un jour : ils duraient « du soir au soir » (Josèphe, *A. J.*, III, 10, 3), tandis que, dans les jeûnes prolongés, il était permis d'habitude de prendre une nourriture réduite (Dan. 10, 2-3) après le coucher du soleil (2 Sam. 1, 12; 3, 35). *d*. Litt. : *passa*. Ceci indique peut-être qu'il franchit la rivière (auj. le Chaour) pour se rendre de la ville haute où était le palais à la ville basse. *e*. Le parvis central, pavé de briques émaillées (D sur le plan de M. Pillet). *f*. Sans doute la baie principale par laquelle on accédait dans le parvis central en arrivant du sud (S A B C du plan). La « demeure du roi » ou « demeure royale » doit désigner ici la partie du « palais » où se trouvaient les appartements habités par le souverain; une des pièces de cette demeure, la salle du trône, ouvrait sur la cour — du côté de l'ouest selon M. Pillet. *g*. Cf. Mc 6, 13; Hérodote, IX, 109 *h*. Esther allait énoncer sa prière; mais elle se ravise et remet au lendemain, peut-être parce qu'au dernier moment le courage lui manque pour tenter sa périlleuse intercession. Ce nouveau délai avait, d'ailleurs, l'avantage de donner encore à deux péripéties dramatiques — le danger couru par Mardochée et la première déception de Haman — le temps de se produire avant l'effondrement du persécuteur.
i. Mardochée avait donc quitté ses vêtements de deuil, sans doute parce qu'il croyait le succès désormais assuré grâce à la démarche de la reine. *j*. Cf. 3, 9. *k*. Cf. 9, 7-10.

cinquante coudées ; demain matin demande au roi qu'on y pende[a] Mardochée. Ainsi tu te rendras joyeux au festin avec le roi. » Ce conseil plut à Haman et il fit préparer le gibet.

Comment Haman fut obligé de se prêter à la glorification de Mardochée.

6 1 Cette nuit-là le roi ne pouvait trouver le sommeil. Il fit apporter le mémorial [de son règne][b], les annales, et on en donna lecture au roi. 2 On tomba sur le passage où il était écrit que Mardochée avait dénoncé deux des gardiens du seuil, Bigtana et Tèrech, eunuques du roi, qui avaient projeté de porter la main sur le roi Xercès[c]. 3 Le roi demanda : « Quelle marque d'honneur et quelle distinction a-t-on donnée à Mardochée pour ce service[d] ? » Les courtisans qui servaient le roi répondirent : « On ne lui en a décerné aucune. » 4 Le roi reprit : « Qui est-ce qui se trouve dans la cour ? » Or Haman était venu dans la cour extérieure du palais royal pour demander au roi de faire pendre Mardochée au gibet qu'il avait préparé pour lui. 5 Les courtisans du roi lui répondirent : « Haman se tient dans la cour. » Le roi dit : « Qu'il entre ! »

6 Haman entra. Le roi lui dit : « Que faut-il faire à un homme que le roi veut honorer ? » Haman se dit en lui-même : « A qui le roi peut-il vouloir faire honneur si ce n'est à moi ?[e] » 7 Et Haman répondit au roi : « Un homme que le roi veut honorer.... ? 8 Qu'on aille chercher un vêtement royal que le roi lui-même ait porté[f] et un cheval que le roi ait monté[g] et sur la tête duquel on a mis une mitre royale[h]. 9 Qu'on remette ce vêtement et ce cheval à l'un des principaux ministres du roi ; que celui-ci fasse endosser [les habits royaux] à l'homme que le roi veut honorer et le promène, monté sur le cheval, à travers la place de la ville en criant devant lui : Voilà comment est traité l'homme que le roi veut honorer. » 10 Le roi dit à Haman : « Va tout de suite prendre le vêtement et le cheval dont tu as parlé et rends à Mardochée le Juif, qui est assis à la porte du roi, les honneurs que tu as dits, sans en omettre un seul. »

11 Haman prit le vêtement et le cheval, il mit le vêtement à Mardochée et le promena à cheval à travers la place de la ville en criant devant lui : « Voilà comment est traité l'homme que le roi veut honorer. »

12 Mardochée retourna à la porte du roi. Haman se hâta de gagner sa demeure, désolé et la tête voilée[i]. 13 Il raconta en détail à Zèrech sa femme et à tous ses amis ce qui lui était arrivé. Ses sages[j] et Zèrech sa femme lui dirent : « Puisque Mardochée, devant qui tu as subi ce premier abaissement, est de la race des Juifs, tu ne triompheras pas d'elle, mais tu succomberas devant elle[k]. »

Effondrement de Haman et élévation de Mardochée.

14 Ils s'entretenaient encore avec lui lorsque les eunuques royaux arrivèrent[l] et, aussitôt, l'amenèrent au festin qu'avait préparé Esther.

7 1 Le roi se rendit ainsi que Haman au festin chez la reine Esther. 2 Et ce jour-là

6, 9. « que celui-ci fasse..... le promène..... en criant » G L (lis. *wehilbîš.... wehirkîbû.... weqārᵉ'û*). H : qu'on fasse...., qu'on le promène..... et qu'on crie. 13. « Ses sages ». G S : Ses amis.

a. Cf. note *g* sur 2, 23. *b*. Comme l'explique la glose qui suit, il s'agit du « journal » dont il a été question 2, 23 (voy. la note *h*). *c*. Cf. 2, 21, où le premier des eunuques est appelé Bigtân. *d*. Les souverains perses avaient pour règle de récompenser magnifiquement ceux qui leur avaient rendu quelque service signalé (Hérodote, III, 138, 140 ; V, 11 ; VIII, 85 ; IX, 107 ; Thucydide, I, 138 ; Xénophon, *Hell*., III, 1, 6) ; ceux-ci recevaient le titre d'*Orosangai* (Hérod., VIII, 85). *e*. Ou : *plus qu'à moi*. *f*. Plutarque raconte qu'un certain Tiribaze, voyant la robe d'Artaxercès déchirée, le pria en grâce de la lui donner. Le roi la lui accorda, mais avec interdiction de la porter ; défense que le courtisan viola par la suite (*Vie d'Artax*., 24). Cf. Hérodote, IX, 109 ; 1 Sam. 18, 4. *g*. Cf. 1 Rois 1, 33. *h*. Sur certains monuments assyriens on voit la tête des chevaux surmontée d'un ornement en forme de mitre. Cependant, comme il n'est plus question de ce détail dans la suite du récit et que le membre de phrase où il en est parlé manque dans la version grecque, il est probable que nous avons ici une glose, destinée primitivement au v. 9 et concernant *l'homme* qu'il s'agissait d'honorer. *i*. Primitivement geste de deuil (2 Sam. 19, 5), par extension marque de douleur (2 Sam. 15, 30 ; Jér. 14, 3 ; Hén. 13, 9). *j*. C'est-à-dire sans doute les devins attachés à sa personne (cf. 3, 7). *k*. Les hommes habiles à découvrir l'avenir voient dans l'échec essuyé par Haman dans son conflit avec Mardochée un présage de sa défaite définitive dans la grande lutte qu'il a entreprise contre la race juive tout entière. On traduit d'ordinaire : « *Si* Mardochée..... est de la race des Juifs, tu ne triompheras pas de *lui*, mais tu succomberas devant *lui*. » Il ressortirait de ces paroles que les amis de Haman avaient ignoré jusque-là la nationalité de Mardochée — alors que, d'après 3, 13, ils la connaissaient depuis longtemps — et qu'ils étaient convaincus de l'impossibilité d'abattre un membre de la race juive, idée qui serait bien invraisemblable chez des païens. *l*. Les grands avaient coutume d'envoyer des serviteurs pour escorter leurs invités, cf. 1, 10-11 ; Lc 14, 17.

comme la veille[a], le roi dit à Esther, tandis qu'on buvait le vin : « Quelle est ta requête, reine Esther ? Elle te sera accordée. Que demandes-tu ? Quand ce serait la moitié du royaume, il sera fait [selon ton désir]. » 3 La reine Esther répondit : « Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ô roi, et si le roi le trouve bon, qu'on m'accorde la vie — c'est là ma requête — et le salut de mon peuple — voilà ma demande. 4 Car nous avons été vendus, moi et mon peuple, pour être exterminés, massacrés et anéantis. Si c'était comme esclaves que nous avions été vendus, je me serais tue : la calamité ne mériterait pas [dans ce cas] qu'on en importunât le roi[b]. »

5 Le roi Xercès dit à la reine Esther : « Qui est-il et où est-il[c], celui qui a conçu un pareil dessein ? » 6 Esther dit : « C'est un ennemi et un persécuteur. C'est Haman, le scélérat, que voilà ! » Haman se tenait, atterré, devant le roi et la reine.

7 Le roi, dans sa colère, se leva de table[d] et gagna le jardin du palais[e]. Haman resta pour supplier la reine Esther de lui assurer la vie sauve, car il voyait que, du côté du roi, sa perte était chose décidée. 8 Lorsque le roi revint du jardin du palais dans la maison où avait lieu le festin, Haman était prosterné sur le divan où se trouvait Esther[f]. Le roi s'écria : « Eh quoi ! [il irait] jusqu'à faire violence à la reine chez moi, dans le palais ! » A peine cette parole était-elle sortie de la bouche du roi que déjà l'on avait voilé le visage de Haman[g]. 9 Harbona, l'un des eunuques de service auprès du roi[h], dit : « Justement se trouve tout dressé dans la maison de Haman le gibet, haut de cinquante coudées, qu'il avait fait faire pour Mardochée, dont les rapports ont été si utiles au roi. » Le roi dit : « Pendez-y Haman ! » 10 On pendit Haman au gibet qu'il avait préparé pour Mardochée. Et la colère du roi s'apaisa.

8 1 Le même jour le roi Xercès donna à la reine Esther les biens[i] de Haman, l'ennemi des Juifs, et Mardochée fut admis en la présence du roi, car Esther avait révélé la parenté qui l'unissait à elle. 2 Le roi ôta son anneau, qu'il avait repris à Haman, et le donna à Mardochée[j]. Esther confia à Mardochée la gestion des biens de Haman[k].

Esther obtient un nouvel édit neutralisant celui de Haman.

3 Esther se rendit de nouveau auprès du roi pour lui parler. Elle se jeta à ses pieds en pleurant et le supplia d'écarter [les suites de] la méchanceté de Haman, l'Agaguite, et des machinations qu'il avait ourdies contre les Juifs[l]. 4 Le roi tendit à Esther le sceptre d'or. Esther se releva et se tint debout devant le roi[m]. 5 Puis elle dit : « Si le roi le juge bon et si j'ai trouvé grâce à ses yeux, si la chose paraît légitime au roi et si je lui suis agréable, que l'on donne par écrit l'ordre de révoquer les lettres conçues par Haman, fils de Hammedata, l'Agaguite, et qu'il a rédigées dans le dessein de faire périr les Juifs qui se trouvent dans toutes les provinces du royaume[n]. 6 Comment pourrais-je supporter la vue du malheur qui menace d'atteindre mon peuple ? Comment pourrais-je assister à la destruction de ma race ? » 7 Le roi Xercès dit à la reine Esther, ainsi

7, 5. « dit » d'après G. H : dit, et il dit. — « qui a conçu un pareil dessein (litt. : dont le cœur s'est rempli pour agir ainsi) » (cf. Eccl. 8, 11 ; Mt 15, 19 ; Act. 5, 3). H : que son cœur a rempli pour agir ainsi.

a. Litt. : *Et aussi le second jour*. *b*. Tel est le sens probable de la phrase. D'autres entendent : « mais l'ennemi ne serait pas en mesure de compenser le tort fait au roi » (par le fait de notre extermination), ou : « car l'ennemi ne mériterait pas qu'on importunât le roi. » *c*. Ou : « et quel est-il ? » c'est-à-dire sans doute : quel est son caractère et quels sont ses mobiles ? *d*. Litt. : *du festin du vin*. *e*. Cf. 1, 5 et la note. Le roi sort, selon les uns, parce qu'il ne peut plus supporter la vue de Haman, d'après d'autres, au contraire, parce qu'il hésite encore à sacrifier son vizir, selon d'autres enfin, pour prendre le temps de se calmer et de réfléchir. En tout cas, l'absence de Xercès permet au narrateur d'introduire la scène que le roi va exploiter contre son ministre disgracié. *f*. Il essayait, selon l'usage des suppliants (cf. 2 Rois 4, 27), d'embrasser les pieds de la reine. *g*. Chez les Grecs et les Romains (Quinte-Curce, VI, 8, 22 ; Tite-Live, I, 26 ; Cicéron, *pro Rabirio*, IV, 13), on voilait la tête des condamnés à mort ; chez nous encore on couvre celle des parricides au moment de leur exécution. Il faut supposer que les Perses avaient la même coutume. Pas n'était besoin pour les serviteurs du roi d'une sentence de mort explicite : attenter à l'honneur d'une femme mariée est dans tout l'Orient un crime capital (Deut. 22, 22 ; Gen. 20, 3 ; *Code Hammourabi*, § 129). Beaucoup d'interprètes corrigent d'après G : « le visage de Haman rougit (?) ». Mais le trait serait bien faible. *h*. Cf. 1, 10. *i*. Litt. : *la maison*. La confiscation de la fortune des condamnés à mort était un usage chez les Perses d'après Hérodote, III, 129 ; Josèphe, *A. J.*, XI, 1, 3 ; 4, 6. *j*. Cf. 3, 10 et la note. *k*. Litt. : *le mit sur la maison de Haman* ; « celui qui était sur la maison » (cf. 1 Rois 18, 3, etc.) était l'intendant, le majordome. *l*. Esther est si émue du péril qui menace son peuple qu'elle énonce, cette fois, sa requête avant même de s'être assuré la vie sauve en touchant le sceptre du roi. *m*. Cf. 4, 11 ; 5, 2. *n*. Litt. : *du roi*.

qu'à Mardochée le Juif : « J'ai déjà donné à Esther les biens de Haman et on l'a pendu lui-même au gibet pour avoir porté la main sur les Juifs[a]. 8 Vous donc écrivez au nom du roi ce que vous voudrez en faveur des Juifs en scellant avec l'anneau royal. Mais il est impossible de révoquer un acte écrit au nom du roi et scellé avec l'anneau royal[b]. »

9 Les scribes royaux furent alors convoqués, le vingt-troisième jour du troisième mois, c'est-à-dire du mois de sivân[c], et l'on écrivit, en se conformant exactement aux ordres de Mardochée, aux Juifs ainsi qu'aux satrapes, aux gouverneurs et aux chefs des provinces, des cent vingt-sept provinces situées entre l'Inde et l'Éthiopie; [on écrivit] à chaque province avec son écriture et à chaque peuple en sa langue[d], aux Juifs aussi avec leur écriture et dans leur langue[e]. 10 On rédigea [l'édit] au nom du roi Xercès et on le scella avec l'anneau royal; puis on expédia les lettres par les courriers à cheval, montés sur les coursiers de l'État, provenant des haras[f]. 11 [Ces lettres portaient] que le roi autorisait les Juifs, dans chaque ville, à se rassembler et à défendre leur vie, en exterminant, en massacrant et en anéantissant, avec femmes et enfants, tous ceux, à quelque peuple et à quelque province qu'ils appartinssent, qui formeraient des bandes armées pour les attaquer, et à piller leurs biens; 12 [cela se ferait] le même jour dans toutes les provinces du royaume de Xercès[g], le treize du douzième mois, c'est-à-dire du mois d'adar. 13 Une copie de la pièce devait être publiée dans chaque province à titre de loi communiquée à tous les peuples. Les Juifs devaient, au jour dit, se tenir prêts à tirer vengeance de leurs ennemis[h]. 14 Les courriers, montés sur les coursiers de l'État, partirent aussitôt à toute vitesse selon l'ordre du roi. La loi fut promulguée aussi à Suse, la ville forte[i].

15 Mardochée sortit de son entrevue avec le roi revêtu d'un vêtement royal, violet et blanc[j], avec une grande couronne d'or et un manteau de byssus et de pourpre rouge[k]. La ville de Suse éclata en cris d'allégresse et fut dans la joie. 16 Les Juifs étaient tout au bonheur et à la joie, à l'allégresse et à l'honneur. 17 Dans chaque province aussi, partout où parvenaient l'ordre du roi et son édit, ce n'était parmi les Juifs que joie et allégresse, festins et réjouissances. Beaucoup de gens appartenant aux [autres] peuples du pays se faisaient Juifs, tant les Juifs leur inspiraient de terreur.

Le treize adar les Juifs massacrent leurs ennemis.

9 1 Au douzième mois, c'est-à-dire au mois d'adar, le treizième jour du mois, jour où l'ordre du roi et son édit devaient être mis à exécution et où les ennemis des Juifs avaient espéré triompher d'eux, la situation fut renversée : ce furent les Juifs qui triomphèrent de leurs adversaires. 2 Les Juifs se

8, 11. « pour les attaquer » lis. *haṣṣôrerîm*. H : pour les assiéger (?) — ou bien supposer que l'auteur a confondu les deux verbes *ṣârar* et *ṣour*.

a. Si Xercès rappelle les mesures déjà prises par lui, ce n'est pas pour marquer qu'il estime avoir assez fait en faveur des Juifs, mais pour attester sa bonne volonté à leur égard. *b*. Comme cela a été le cas pour l'édit rédigé par Haman (3, 12). Tout ce que le roi peut faire, c'est d'autoriser l'envoi d'un nouvel édit, favorable aux Juifs, et qui sera, lui aussi, irrévocable. Sur l'impossibilité de rapporter un rescrit royal, voy. 1, 19 et la note. *c*. Mai-juin. D'après la version grecque, le 23 du *premier* mois, donc dix jours après la rédaction de l'édit de Haman. Cet intervalle serait amplement suffisant, puisque le jeûne et les deux invitations d'Esther n'ont demandé que quatre jours. La date indiquée par le texte hébreu peut se justifier aussi : la reine espérait que le roi prendrait de lui-même les mesures nécessaires pour assurer le salut des Juifs; au bout de deux mois, ne voyant rien venir, elle se décida à intervenir. *d*. Cf. 1, 1; 3, 12. *e*. Les communications officielles des autorités perses aux Juifs se faisaient en araméen (cf. Esdras 4, 8-6, 11; 7, 12-26; papyrus d'Éléphantine). Le narrateur paraît supposer que l'édit fut traduit pour eux en hébreu. Les Israélites n'avaient pas d'écriture qui leur fût propre : ils se servirent d'abord d'un alphabet qui leur était commun avec les Phéniciens, puis d'un type d'écriture (l'hébreu carré) à peu près identique à celui qu'employaient les Araméens. Il ne paraît pas possible de dire auquel des deux pense l'auteur. *f*. Selon d'autres, le mot signifie « étalons », « juments » ou « dromadaires ». *g*. Litt. : *du roi Xercès*. *h*. Cf. 3, 14 et la note.

i. Le développement 8, 9-14 reproduit à peu près textuellement 3, 12-15. *j*. Les couleurs royales, cf. 1, 6. *k*. Si cette phrase est à sa place, il faut supposer que c'est pour manifester sa joie que Mardochée revêt ce brillant costume. Mais les termes employés suggèrent plutôt que Mardochée *reçoit* ces insignes *à la suite d'une audience royale*, apparemment la première, celle où il fut fait vizir (8, 1-2). On s'expliquerait que la phrase ait été transposée ici parce qu'un correcteur jugea malséant que Mardochée se parât si magnifiquement tant que son peuple restait menacé d'extermination, l'édit de Haman n'ayant pas encore été neutralisé.

rassemblèrent dans leurs villes, dans toutes les provinces du royaume de Xercès[a], pour frapper ceux qui cherchaient à leur faire du mal. Nul ne leur résista, tant ils inspiraient de terreur à tous les peuples[b]. 3 Tous les chefs des provinces, — les satrapes, les gouverneurs et les [divers] fonctionnaires du roi[c] — soutenaient les Juifs, car ils redoutaient Mardochée. 4 Mardochée, en effet, jouissait d'un grand pouvoir à la cour[d] du roi, et sa renommée se répandait dans toutes les provinces, parce que la puissance de cet homme, de Mardochée, ne cessait de s'accroître. 5 Les Juifs frappèrent tous leurs ennemis à coups d'épée; ce fut un massacre, une extermination : ils traitèrent à leur gré ceux qui les haïssaient.

6 A Suse, la ville forte, les Juifs massacrèrent et firent périr cinq cents hommes. 7 Ils massacrèrent Parchandata, Dalphôn, Aspata, 8 Porata, Adalya, Aridata, 9 Parmachta, Arisaï, Aridaï, et Yezata[e], 10 les dix fils de Haman, fils de Hammedata, l'ennemi des Juifs. Mais ils ne portèrent pas la main sur le butin[f].

Esther obtient la prolongation du carnage à Suse et la pendaison des cadavres des fils de Haman. Réjouissances célébrées le 14 en province et le 15 à Suse[g].

Ad'

11 Le nombre des personnes massacrées à Suse, la ville forte, vint le jour même à la connaissance du roi; 12 et le roi dit à la reine Esther : « A Suse, la ville forte, les Juifs ont massacré et fait périr cinq cents hommes, ainsi que les dix fils de Haman. Qu'ont-ils dû faire dans le reste des provinces du royaume[h]?... [i] Mais quelle est ta requête? Elle te sera accordée. Que demandes-tu de plus? Il sera fait [selon ton désir]. »

13 Esther répondit : « Si le roi le trouve bon, qu'il soit permis aux Juifs qui résident à Suse d'appliquer demain encore l'édit qui était valable pour aujourd'hui, et que l'on pende au gibet les dix fils de Haman[j]. » 14 Le roi ordonna qu'ainsi fût fait. Un édit fut promulgué à Suse; et l'on pendit les dix fils de Haman. 15 Les Juifs se rassemblèrent de nouveau le quatorzième jour du mois d'adar et massacrèrent à Suse trois cents hommes, mais ils ne portèrent pas la main sur le butin[k].

16 Les autres Juifs, [ceux] qui résidaient dans les diverses provinces du royaume[l], se rassemblèrent et, pour défendre leur vie et tirer vengeance de leurs ennemis, massacrèrent soixante quinze mille de ceux qui les haïssaient, mais ne portèrent pas la main sur le butin[m], 17 le treizième jour du mois d'adar; puis ils se reposèrent le quatorze de ce mois et passèrent la journée en banquets et en réjouissances. 18 Quant aux Juifs de Suse, ils Ad'

9, 15. « mais — butin ». G^om marque cette phrase d'un astérisque et une variante d'un obèle. Elle manquait donc dans la version grecque originelle. 16. « tirer vengeance » lis. *weniqqôm*. H : se reposer (ce mot vient du v. 17). « soixante quinze mille ». G : quinze mille. G^L : soixante dix mille cent. « mais — butin » manque en G^A Lae. Marqué d'un astérisque dans le Sinaïticus et G^om.

a. Litt. : *du roi Xercès*. *b*. Les termes de l'édit de Mardochée n'autorisaient les Juifs à frapper leurs ennemis que si ceux-ci formaient des bandes pour les attaquer (8, 11). Il n'est plus question ici de cette restriction : les Juifs massacrent, semble-t-il, tous ceux qu'ils estiment être leurs ennemis; et ceux-ci n'opposent même pas de résistance. *c*. « Chefs des provinces » paraît être ici un terme général embrassant les diverses classes d'administrateurs, car il n'y en avait pas, dans les provinces, de supérieurs aux satrapes. Cf. 3, 12 et la note.

d. Litt. : *dans la maison*. *e*. Ces noms, inconnus par ailleurs, sont donnés sous des formes très différentes par les divers témoins du texte. Les étymologies sanscrites qu'on en a proposées sont fort divergentes. *f*. Ils y avaient pourtant été formellement autorisés par l'édit qu'avait rédigé Mardochée (8, 11). Ce désintéressement est d'autant plus surprenant qu'Esther ne s'était fait aucun scrupule d'accepter les dépouilles de Haman (8, 1). La version des Septante donne au contraire : « et ils pillèrent ». Peut-être la traduction grecque a-t-elle ici conservé la leçon ancienne et celle des Massorètes provient-elle d'une correction (cf. Gen. 14, 21-23). *g*. La fin du livre d'Esther, à partir de 9, 11 (peut-être déjà de 9, 6), semble avoir reçu des amplifications successives provenant de diverses mains. La conclusion originelle devait dire simplement que les Juifs, après le massacre, se reposèrent le lendemain 14 adar et qu'ils célébrèrent dès lors l'anniversaire de ce jour en l'appelant Pourim (à peu près 9, 17b, 24, 26a). A cette conclusion primitive on substitua : 1° le récit d'un jour de massacre supplémentaire justifiant certains Juifs qui célébraient la fête le 15 au lieu du 14 (9, 11-19, ou peut-être 6-19); puis 2° trois décisions officielles qui font à tous un devoir de célébrer le 14 *et* le 15, qui soulignent le caractère obligatoire de la fête et visent certaines observances non mentionnées dans ce qui précède (9, 20-32); 3°, enfin, une attestation de la grandeur de Mardochée (ch. 10). Ces morceaux présentent quelques différences de style avec le corps du livre (par exemple la façon de dater : les mois sont désignés seulement par leur nom et non par leur numéro d'ordre); de plus 9, 18 fait doublet avec 9, 2. *h*. Litt. : *du roi*. *i*. On peut supposer qu'à la suite de sa remarque le roi observa des signes de mécontentement sur le visage de la reine et que cela suffit pour l'amener, non seulement à s'abstenir de tout reproche, mais à aller au-devant d'une nouvelle demande de sa favorite. *j*. Comme ceux-ci ont déjà été tués (v. 7-10), il s'agit d'une vengeance posthume exercée sur leurs cadavres; cf. Deut. 21, 22-23; Jos. 8, 29; 10, 26; 1 Sam. 31, 10; 2 Sam. 4, 12; 21, 9-10 et les notes. L'idée première était que les mauvais traitements infligés au corps du défunt sont ressentis par son âme (Job 14, 22). *k*. Voy. note critique et note sur v. 10. *l*. Litt. : *du roi*.

m. Ce membre de phrase, qui rompt le fil du discours (il donnerait à entendre que les Juifs se livrèrent au pillage un autre jour), manque dans plusieurs manuscrits grecs (voy. note crit.).

se rassemblèrent le treize et le quatorze de ce mois, puis se reposèrent le quinze et passèrent la journée en banquets et en réjouissances. [19] C'est pourquoi les Juifs disséminés[a], qui habitent les villes ouvertes, font du quatorzième jour du mois d'adar un jour de réjouissances, de banquets et de fêtes, où l'on s'envoie des friandises[b] les uns aux autres.

Institution officielle de la fête des Pourim.

Lettre circulaire de Mardochée.

[20] Mardochée relata par écrit ces événements et envoya des lettres à tous les Juifs habitant quelqu'une des provinces du royaume de Xercès[c], auprès ou au loin, [21] pour leur imposer [l'obligation] de célébrer chaque année le quatorzième et le quinzième jour du mois d'adar; [22] on devait observer les mêmes usages qu'aux jours où les Juifs, débarrassés de leurs ennemis, avaient pu se reposer, et qu'au mois où, la situation s'étant renversée, ils avaient passé de la douleur à la joie et du deuil aux fêtes : ils devaient en faire des jours de banquets et de réjouissances, où l'on s'envoie des friandises les uns aux autres et où l'on fait des dons aux pauvres.

Les Juifs décident d'obéir à Mardochée.

[23] Les Juifs érigèrent en coutume les pratiques qu'ils avaient déjà observées une première fois et que leur prescrivait Mardochée, [24] parce que Haman, fils de Hammedata, l'Agaguite, l'ennemi de tous les Juifs, avait tramé leur perte et avait jeté le *pour*, c'est-à-dire le sort[d], afin de les frapper d'épouvante[e] et de les faire périr, [25] mais que le roi, lorsque [Esther] s'était présentée devant lui[f], avait donné par écrit[g] l'ordre de faire retomber sur la tête de Haman les funestes machinations qu'il avait ourdies contre les Juifs et de le pendre, ainsi que ses fils, au gibet[h]. [26] C'est pourquoi on appelle ces jours Pourim, du nom du *pour*. Ainsi, en raison du contenu de cette lettre, de ce qu'ils avaient vu et de ce qui leur était arrivé, [27] les Juifs érigèrent en règle et en coutume, pour eux, leurs descendants et ceux qui se joindraient à eux[i], l'obligation perpétuelle de célébrer ces deux jours-là, avec les observances prescrites et à leur date, chaque année, [28] de se souvenir de ces jours et de les célébrer dans chaque génération, dans chaque clan, dans chaque province et dans chaque ville, afin que ces jours de Pourim ne cessent jamais d'être

19. « disséminés » H[k] G S (*happerouzîm*). H[q] : villageois (*happerâzîm*). 23. « érigèrent » *G S L T* (lis. *weqabbêl*). H : érigea. 26. « vu » *S* (suppr. *'al kâkâ*, variante de *'al kên*, « ainsi »). H aj. : là-dessus (c'est-à-dire : à cet égard ?)

a. Le mot employé ne se rencontre qu'ici; d'après la glose explicative qui suit, il signifierait « habitant les villages et les villes ouvertes »; les massorètes l'ont même corrigé en « villageois » (voy. note crit.). Cette exégèse paraît inexacte; d'après le contexte, les Juifs de province, qui se reposèrent le 14, habitaient en général des villes (8, 11; 9, 2), dont la plupart devaient être fortifiées. Malheureusement la phrase qui donnait la contre-partie et indiquait quels étaient les Juifs qui fêtaient les Pourim le 15 manque dans le texte hébreu; elle nous aurait probablement fixés sur le sens du terme litigieux. Plusieurs manuscrits grecs ont la phrase que l'on attend; mais il est probable qu'elle a été suppléée après coup. Ils donnent : « ceux qui habitent dans les métropoles célèbrent aussi le quinze..... » Cette formule vise, on le voit, l'usage d'une autre époque, où l'on célébrait le quatorze *et le quinze*. On se demande si le texte primitif n'opposait pas les Juifs « disséminés », c'est-à-dire vivant dans la *diaspora*, à ceux de *la métropole*, c'est-à-dire de la Judée. Il y a lieu de penser qu'en Palestine on s'est refusé à célébrer les Pourim le 14 tant que s'est perpétuée la fête du « jour de Nicanor », qui tombait le 13 (1 Macc. 7, 48-49). C'est en ce temps que la fête des Pourim a pu, en Palestine, être reportée au 15. En tout cas, l'épisode du jour de massacre supplémentaire paraît avoir été ajouté au récit primitif pour justifier la coutume d'une certaine époque où les Juifs célébraient la fête les uns le 14, les autres le 15, au lieu de la célébrer tous le 14, comme le suggérait le corps du livre, ou tous le 14 *et* le 15, comme le voulait l'usage ultérieur, visé v. 21-22, 26-28, 31 et attesté par Josèphe et la Michna. *b*. Litt. : *des portions*. Le même usage était observé au premier de l'an (Néh. 8, 10-12). *c*. Litt. : *du roi Xercès*.

d. Cf. 3, 7. *e*. Ce terme un peu faible a été choisi sans doute parce qu'il fait, en hébreu, assonance au nom de Haman.

f. Litt. : *lorsqu'elle était venue devant lui*. Le texte doit être altéré, car le nom de la reine ne peut pas se sous-entendre. On pourrait aussi interpréter : « lorsque *cela* vint devant le roi », c'est-à-dire lorsque le dessein de Haman vint à la connaissance du roi. La version des événements résumée ici serait alors très différente de celle qui a été donnée dans le corps du livre : d'après celle-ci Xercès, mis dès l'abord au courant des projets sanguinaires de son vizir, commença par les approuver. *g*. Litt. : *avec l'écrit*, locution insolite. Le texte est peut-être altéré. *h*. D'après 7, 11; 9, 13-14, la pendaison des fils de Haman n'a pas été ordonnée en même temps que celle de leur père; et ce sont seulement leurs cadavres qu'on a mis sur le gibet. Certains critiques concluent des divergences que les v. 24 et 25 paraissent présenter avec le corps du livre (voy. aussi note *f*) que ce résumé des événements a été fait d'après une autre recension. Cette induction ne s'impose pas nécessairement : les désaccords peuvent n'être qu'apparents et provenir d'une façon un peu brève de s'exprimer. *i*. Les prosélytes, fort nombreux dès le temps de l'exil. Cf. 8, 17.

observés parmi les Juifs et que le souvenir ne s'en efface point au sein de leur race.

Lettre d'Esther.

[29] La reine Esther, fille d'Abihaïl, ainsi que Mardochée le Juif[a], écrivit dans les termes les plus pressants pour confirmer cette seconde lettre des Pourim[b] : [30] elle envoya à tous les Juifs, dans les cent vingt-sept provinces du royaume de Xercès, des lettres contenant des souhaits de paix et des assurances de fidélité, [31] pour rendre obligatoire la célébration à leur date de ces jours des Pourim, telle que la leur avait imposée Mardochée le Juif ainsi que la reine Esther[c] et qu'ils se l'étaient imposée à eux-mêmes et à leurs descendants, [pour rendre obligatoires] aussi les règles concernant les jeûnes et les lamentations[d]. [32] L'ordre d'Esther rendit obligatoire ces règles relatives aux Pourim; il fut consigné dans un écrit[e].

Appendice. Grandeur de Mardochée.

10 [1] Le roi Xercès imposa un tribut au continent et aux îles de la mer. [2] Le détail des actes prouvant sa puissance et son courage et la liste exacte des hautes dignités que le roi accorda à Mardochée sont consignés dans le livre des annales des rois de Médie et de Perse[f]. [3] Mardochée le Juif occupait, en effet, le second rang, [aussitôt] après le roi Xercès[g]. Il jouissait d'une grande autorité auprès des Juifs et était aimé de la multitude de ses frères; il cherchait le bien de son peuple et parlait pour assurer la prospérité de toute sa race.

30. « elle envoya » lis. *wešalléaḥ*. H : il (ou on) envoya. S L : ils envoyèrent. « les cent — royaume » *L* (S) (lis. *medinat*). H : cent vingt-sept provinces [formant] le royaume. 31. « [pour rendre obligatoires] aussi » aj. *we'ét* devant *dibré*. Manque en H. — Texte incertain.

a. Probablement addition : la reine écrit pour confirmer les ordres du vizir. *b*. La « lettre des Pourim » en question est la circulaire de Mardochée dont il a été parlé v. 20-22. Elle est qualifiée de « seconde » probablement parce qu'elle est venue après la lettre du même ministre autorisant les massacres du 13 adar (8, 9-13). Toutefois, celle-ci n'étant pas proprement une « lettre des Pourim », il est à présumer que le mot « seconde » n'appartenait pas au texte originel. *c*. Nouvelle addition d'un commentateur qui veut que la reine et le ministre aient toujours agi de concert. Esther n'avait jusque-là rien édicté concernant la fête. Il s'agit encore de la circulaire de Mardochée (9, 20-22). *d*. Dans le corps du récit, il avait été question de cris de douleur poussés par les Juifs et de jeûnes observés par eux lors de la promulgation de l'édit de Haman au premier mois (4, 1, 3, 16-17). L'usage s'établit de commémorer ces temps de détresse par un jeûne. A l'époque du Talmud, on observait ce jeûne après la fête des Pourim; depuis le moyen âge, le « jeûne » d'Esther se célèbre le 13 adar, veille de cette fête.

e. Il ne s'agit pas du livre d'Esther actuel, où le texte de cette lettre ne figure pas, mais probablement d'un autre ouvrage juif, aujourd'hui perdu, parlant aussi des Pourim (cf. 10, 2).

f. Le début de cet appendice (v. 1-2) se présente comme un fragment d'une histoire générale du règne de Xercès, rédigée sur le modèle des biographies de souverains dans le livre biblique des Rois, avec le renvoi classique, pour complément d'information, à un livre de chroniques. Si, par « annales des rois de Médie et de Perse », l'auteur entendait le journal officiel des actes royaux visé 2, 23; 6, 1, le renvoi serait illusoire; car ses lecteurs n'avaient pas accès à un document conservé « devant le roi ». On admet d'ordinaire qu'il s'agit d'un ouvrage juif racontant, à son point de vue, l'histoire de l'époque médo-perse. Si la Médie est nommée avant la Perse (au contraire 1, 13, 14, 19), c'est sans doute parce que cet ouvrage commençait par l'histoire des rois mèdes, qui ne furent supplantés que depuis Cyrus par une dynastie perse.

g. Cf. 1 Sam. 23, 17; 2 Chron. 28, 7; Tob. 1, 22.

DANIEL

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE DANIEL (1-6).

Daniel et ses compagnons refusent les mets de la table royale et sont récompensés de leur fidélité[a].

1 [1]La troisième année du règne de Yehoyaqim, roi de Juda, Nabucodonosor, roi de Babylone, arriva [devant] Jérusalem et l'assiégea. [2]Le Seigneur livra entre ses mains Yehoyaqim, roi de Juda, et une partie des vases de la maison de Dieu; il les transporta au pays de Chinear[b] dans la maison de son dieu[c] et mit les vases dans la maison du trésor de son dieu[d].

[3]Puis le roi commanda à Achpenaz, chef de ses eunuques, d'amener des jeunes gens choisis parmi les enfants d'Israël de race royale ou de famille noble[e], [4]exempts de défaut corporel, bien faits, ayant des dispositions pour tous les genres de connaissance, instruits, intelligents et capables de se tenir dans le palais du roi[f]; on leur enseignerait l'écriture et la langue des Chaldéens[g]. [5]Le roi leur attribua pour chaque jour une part des mets servis à sa table[h] et du vin qu'il buvait. [On devait] les élever pendant trois ans, après quoi ils

a. Dans ce chapitre 1, l'auteur se propose à la fois de tracer le cadre historique dans lequel se placent les divers épisodes de la vie de son héros et de donner un enseignement qu'on retrouvera sous des formes analogues dans les chapitres suivants (2-6) : le véritable Israélite doit se conformer en tout lieu et en toute circonstance aux préceptes de la Loi, et Dieu ne l'abandonne pas dans les épreuves que cette fidélité peut lui attirer. *b.* Ce terme, que certains croient dérivé de Sumer, désigne la Babylonie (cf. Gen. 10, 10; 11, 2; 14, 1, etc.). *c.* Ces mots ont probablement été ajoutés, d'après Esdr. 1, 7, par un copiste qui pensait que les vases du Temple furent seuls transportés en Babylonie; mais la phrase suivante mentionnant à part le sort fait aux ustensiles sacrés, il est clair que le transport au pays de Chinear ne concernait pas seulement les dépouilles du Temple, mais aussi la personne du roi. *d.* Ni le livre des Rois, rédigé peu après les événements (2 Rois 24, 1-7), ni celui de Jérémie, le prophète contemporain de Yoyaqim, ne mentionnent un siège de Jérusalem par les Chaldéens qui aurait eu lieu sous ce prince et aurait eu pour conséquence sa déportation. C'est le rédacteur, beaucoup plus récent, des Chroniques qui rapporte que Nabucodonosor « lia Yoyaqim avec des chaînes pour l'emmener à Babylone », — sans dire, du reste, qu'il l'eût fait prisonnier *à la suite d'un siège*, ni même qu'il l'eût effectivement déporté, — et ajoute qu'il transporta une partie des ustensiles du Temple dans son palais (selon 2 Chron. 36, 6-7) ou dans la maison de son dieu (d'après Esdr. 1, 7). Cette version plus moderne des faits, qui est née d'une contamination de l'histoire de Yoyaqim par celle de son fils, Yoyakin ou Jéconias, est celle que suit, en la précisant, l'auteur du livre de Daniel. En tout cas un siège de Jérusalem par Nabucodonosor, roi de Babylone, ne peut pas avoir eu lieu *dans la troisième année* de Yoyaqim : 1° Nabucodonosor n'est devenu roi de Babylone que l'année suivante (2 Rois 24, 12; 25, 8; cf. Jér. 25, 1; 52, 12); 2° La bataille de Carkémich, qui permit aux Babyloniens de franchir l'Euphrate, ne fut livrée que dans cette même quatrième année (605) (Jér. 46, 2); 3° dans la cinquième année encore (604), Jérémie faillit être mis à mort par Yoyaqim pour avoir annoncé que le roi de Babylone viendrait dévaster le pays (Jér. 36, sp. v. 29). Il n'était donc pas encore venu. Si l'auteur de Daniel situe les faits dans la troisième année de Yoyaqim, c'est sans doute par suite d'une interprétation inexacte du passage du livre des Rois où on lit : « De son temps, Nabucodonosor, roi de Babylone, monta, et Yoyaqim lui fut asservi trois ans, puis se révolta contre lui » (2 Rois 24, 1). L'auteur de l'histoire de Daniel a cru que ces trois années de paix — forcée — entre Juda et Babylone étaient les trois premières du règne de Yoyaqim, tandis qu'en réalité elles commencèrent seulement après que Nabucodonosor, vainqueur à Carkémich, fût « monté » en Palestine et eût obtenu — sans combat apparemment — la soumission de la contrée, donc après 604. — Si l'auteur mentionne spécialement l'enlèvement des vases sacrés, c'est pour préparer le récit des profanations du roi Belchaççar (ch. 5). *e.* Litt. : *d'entre les partâmîm*; c'est le mot sanscrit « *fratama* » « premier ». *f.* C'est-à-dire de remplir un jour des offices à la cour. *g.* « Chaldéens » désigne d'ordinaire dans l'Ancien Testament un peuple araméen qui se rendit maître de Babylone et y fonda un empire qui succéda depuis 612 à celui des Assyriens. Dans le livre de Daniel, au contraire, il désigne — sauf 5, 30 et 9, 1 — une caste de mages, prêtres savants s'occupant de l'interprétation des songes, des affaires religieuses de l'empire, etc. C'est probablement le sens ici aussi, car Daniel, par le fait de son éducation, devient lui-même un de ces « sages ». La langue qu'on devait enseigner aux jeunes Hébreux était l'un des vieux idiomes (sumérien ou accadien) qui étaient de plus en plus supplantés par l'araméen et le grec, du temps de l'auteur, et que celui-ci tenait pour langues de prêtres; l'écriture qu'ils devaient apprendre était le cunéiforme, dont on ne pouvait déchiffrer les signes mystérieux sans une longue initiation. *h.* Le mot employé dans le texte, *patbag*, n'est autre que le sanscrit *patibagha* (= portion pour.....), qui désigne le tribut en fruits, fleurs, etc., auquel le rajah a droit chaque jour pour sa maison; c'est donc l'approvisionnement royal. Le roi de Perse, d'après Ctésias, nourrissait journellement 5.000 personnes, qui avaient « bouche à la cour », comme on disait chez nous sous l'ancien régime. Cf. 1 Sam. 20, 5, 24, 27; 2 Sam. 19, 33-38; 1 Rois 11, 18-22; 2 Rois 25, 29-30.

entreraient au service du roi[a]. [6]Il y avait parmi eux des enfants de Juda [appelés] Daniel[b], Ḥananya, Michaël et Azarya. [7]Le chef des eunuques leur donna [d'autres] noms : à Daniel [celui de] Beltchaççar, à Ḥananya [celui de] Chadrak, à Michaël [celui de] Méchak et à Azarya [celui d'] Abédnego[c].

[8]Daniel résolut en son cœur de ne pas se souiller en goûtant aux mets servis à la table du roi et au vin qu'il buvait[d]. Il demanda au chef des eunuques [l'autorisation] de ne pas se souiller; [9]et Dieu assura à Daniel un accueil bienveillant et gracieux auprès du chef des eunuques; [10][toutefois] le chef des eunuques dit à Daniel : « Je crains que mon seigneur, le roi, qui a fixé ce que vous devez manger et boire, ne voie votre mine plus défaite que celle des jeunes gens de votre âge et que vous ne me fassiez payer de ma tête cette infraction aux ordres du roi[e]. »

[11]Daniel alors dit au sommelier[f] que le chef des eunuques avait chargé de surveiller Daniel, Ḥananya, Michaël et Azarya : [12]« Soumets, je te prie, tes serviteurs à une épreuve pendant dix jours : qu'on [ne] nous donne [que] des légumes à manger et de l'eau à boire; [13]puis tu regarderas notre mine et celle des jeunes gens qui se nourrissent des mets de la table du roi et tu agiras à l'égard de tes serviteurs selon ce que tu auras vu. » [14]Il acquiesça à cette proposition et les mit à l'épreuve pendant dix jours.

1, 7. « à Daniel » *G Th* (suppr. le 2d *wayyâsèm*). H : il donna à Daniel.

a. Ce qui est rapporté ici rappelle jusqu'à un certain point divers usages observés dans les monarchies orientales. Les Babyloniens avaient, auprès de leurs temples, des écoles où l'on enseignait, comme ici à Daniel et à ses compagnons, l'écriture cunéiforme, la lecture des vieux textes, la divination et tout ce qui était nécessaire à un futur prêtre. Il est toutefois très invraisemblable qu'on ait admis des étrangers dans ces écoles, en tout cas dans les classes de divination, car pour être *barû* (voyant) et avoir communication des secrets de l'art des présages, il fallait être d'une caste fermée, de la famille d'Enmeduranki (*KAT*[3], p. 534). La durée des études, fixée à trois ans, rappelle celle de la formation des jeunes Perses — de 14 à 17 ans — sous la direction des « pédagogues royaux ». Sous les Séleucides, un corps de pages appelés « enfants royaux » — ils étaient 600 au temps d'Antiochus IV (Polybe, XXXI, 3, 7), — formait une « pépinière de généraux et de gouverneurs ». Les Égyptiens à l'époque de Tell el-Amarna, les Babyloniens, les souverains hellénistiques, les Romains appelaient auprès d'eux et faisaient élever à la mode de leur pays de jeunes princes étrangers, dont on espérait faire des vassaux pénétrés de l'esprit de leurs suzerains.

b. Noms de plusieurs personnages mentionnés dans la Bible hébraïque, mais dont aucun ne peut être identifié au héros de notre livre. Celui qu'Ézéchiel nomme, entre Noé et Job, comme un type accompli de justice (14, 14-20) et ailleurs (28, 3) comme un modèle de sagesse, était un personnage des temps très anciens, bien connu du roi de Tyr (28) et certainement identique à ce Danél — c'est ainsi que le nom est orthographié aussi dans le texte primitif (*ketib*) d'Ézéchiel — dont le mythe nous a été révélé par un des poèmes phéniciens du XIVe siècle av. J.-C., récemment découverts à Ras Chamra (Charles Virolleaud, *La légende phénicienne de Danel*, Paris, Geuthner, 1936). *c.* *Beltchaççar* est un nom babylonien *balaṭšououçour*, signifiant « protège sa vie » (ô Dieu, sous-entendu). Abédnego est une altération voulue de *Èbed Nebo*, « serviteur de Nebo » (dieu babylonien). Le sens des deux autres noms est incertain. — Un homme, dans l'antiquité, pouvait changer de nom pour des motifs très divers (cf. Ruth 1, 20; Jér. 20, 23; Gen. 17, 5, 15; 32, 28; 41, 45, etc.). Ici il s'agit d'une marque de servitude (cf. 2 Rois 23, 34; 24, 17). Les contrats de l'époque chaldéenne montrent que la plupart des esclaves recevaient de leurs maîtres un nom purement babylonien. Le narrateur vise sans doute les Juifs de son temps qui aimaient à remplacer leurs noms hébreux par des noms grecs (Jason, Ménélas, etc.). Il leur rappelle que ces appellations étrangères sont un signe d'asservissement et que de plus elles placent souvent celui qui les porte sous le patronage d'une divinité étrangère; c'était le cas pour Abédnego, et aussi, selon lui, pour Beltchaççar, car dans ce vocable, il retrouvait le nom du dieu Bel (4, 5). *d.* Daniel craignait de se souiller en y goûtant parce qu'il risquait de manger la viande d'animaux interdits par la Loi ou qui n'avaient pas été tués selon les règles juives ou qui avaient servi de victimes dans un sacrifice païen et que, d'autre part, une partie du vin du roi avait certainement été offerte en libation à ses dieux. Or, selon la conviction de toute l'antiquité, en prenant un aliment ou un breuvage dont un dieu a eu sa part, on entre en communion avec lui (cf. 1 Cor. 10, 20-22). Ce scrupule doit avoir existé déjà chez les anciens Israélites, bien qu'il ne soit pas attesté explicitement. Il l'est dans le judaïsme postexilique par Tob. 1, 10. Mais c'est à l'époque des persécutions d'Antiochus Épiphane (vers 170) que la stricte observation de cette défense devint une des formes essentielles de la fidélité à la Loi : un décret royal prétendit, en effet, obliger les Juifs à participer aux banquets païens (2 Macc. 6, 7-8); plusieurs « aimèrent mieux mourir que de se souiller par la nourriture » (1 Macc. 1, 65-66); Judas Maccabée et les siens s'enfuirent dans le désert pour la même raison (2 Macc. 5, 27). Esther, d'après une addition grecque, se garda d'assister au festin du roi et de boire du vin des libations (14, 17). Judith, chez Holopherne, se nourrit de provisions apportées par elle (10, 5; 12, 1-4). Plusieurs eurent recours à la même précaution que Daniel : ne prendre que des aliments végétaux; ainsi des prêtres juifs prisonniers à Rome (Josèphe, *Vita*, 3), Judas Maccabée, Judith, cf. Rom. 14, 2, 21. C'était, du reste, une atténuation de la conception ancienne : d'après celle-ci, tout aliment — y compris le pain — produit par la terre étrangère est impur pour l'Israélite, parce qu'on ne peut pas en offrir les prémices à Yahvé, tout sacrifice au Dieu d'Israël étant impossible dans le pays des autres divinités (Os. 9, 3-4; Am. 7, 17; Ez. 4, 13).

e. Litt. : *que vous ne rendiez ma tête débitrice envers le roi.* « Débitrice » équivaut à « coupable » comme dans l'oraison dominicale. Expression propre à l'hébreu tardif (cf. Sir. 8, 5).

f. Le mot *melçar*, étant précédé de l'article, n'est pas un nom propre, comme l'ont cru les anciens traducteurs. Selon les uns, c'est un terme perse formé de *mal*, « vin », et de *çara*, « tête », signifiant donc sommelier en chef; selon d'autres, c'est le mot babylonien *maṣṣaru*, « gardien ».

[15] Quand les dix jours furent écoulés, on vit qu'ils avaient meilleure mine et plus d'embonpoint que tous les jeunes gens qui se nourrissaient des mets de la table du roi. [16] Le sommelier fit dès lors remporter les mets qui leur étaient attribués, ainsi que le vin qu'ils devaient boire, et leur donna des légumes.

[17] A ces quatre jeunes gens Dieu accorda la connaissance et l'intelligence de toute écriture et de toute science; Daniel s'entendait aussi à tout ce qui concernait les visions et les songes[a]. [18] Quand fut expiré le délai au bout duquel le roi avait ordonné de les [lui] présenter, le chef des eunuques les amena devant Nabucodonosor. [19] Le roi s'entretint avec eux et parmi tous les jeunes gens, il ne s'en trouva pas comme Daniel, Ḥananya, Michaël et Azarya. Ils entrèrent donc au service du roi[b]; [20] et, quelle que fût l'affaire demandant sagesse et intelligence sur laquelle le roi les consultait, il les trouvait dix fois supérieurs à tous les enchanteurs[c] et à tous les exorcistes[d] de son royaume tout entier. [21] Daniel vécut jusqu'à la première année du roi Cyrus[e].

Le songe de la statue aux quatre métaux.
Daniel est seul capable d'en dire le contenu et le sens [f].

2 [1] La deuxième année du règne de Nabucodonosor[g], Nabucodonosor eut des songes. Il en eut l'âme agitée[h] et c'en fut fait de son sommeil. [2] Le roi fit appeler les enchanteurs, les exorcistes, les magiciens et les Chaldéens[i] pour qu'ils lui fissent savoir ce qu'il avait rêvé. Ils vinrent et se présentèrent devant le roi. [3] Le roi leur dit : « J'ai eu un songe et mon âme est tourmentée [du désir] de connaître ce songe. » [4] Les Chaldéens dirent au roi — en araméen [j] — : « Ô roi, puisses-tu vivre éternellement[k]! Raconte ton rêve à tes serviteurs et nous t'en donnerons l'interprétation. »

20. « sagesse et intelligence » *G Th L* (lis. *ḥokmâ oubinâ*). H : sagesse d'intelligence. « et... exorcistes » *G Th S L* (lis. *wehâ'aššâphim*). « et » manque en H. 21. « vécut » lis. *wayeḥî*. H : fut. — Texte incertain.

a. Ce trait prépare les épisodes des chapitres 2, 4, 7-12. *b.* Litt. : *Et ils se tinrent devant le roi*, cf. v. 5 et note *a*. *c.* Le sens précis du mot est incertain. Selon d'autres : scribes, lettrés. *d.* L'hébreu *'aššâph* correspond au babylonien *ašipou*, qui désignait le prêtre chargé des rites d'expiation et de l'expulsion des démons. *e.* Tous les manuscrits et les versions donnent « et Daniel *fut* jusqu'à etc. » (voy. note crit.). Si l'on préfère garder cette leçon, il faut admettre qu'il est tombé quelques mots comme « à la porte du roi » (2, 49) ou « dans ces fonctions » ou « en vie » ou « à Babylone ». Aucun de ces compléments ne pourrait se suppléer tacitement. De toute façon, il y a désaccord entre cette indication et celle de 10, 1, selon laquelle Daniel reçut une révélation dans la troisième année de Cyrus. On a, dès l'antiquité, tenté d'éliminer la difficulté en lisant « première » dans 10, 1 (ainsi G) ou « neuvième » ici (ainsi quelques manuscrits selon Eudoxius, dans Mai, *Collectio nova patrum*); mais ce sont des corrections apportées au texte primitif. Les divers épisodes de l'histoire de Daniel constituaient autant de récits plus ou moins indépendants; et le rédacteur qui les a réunis ne les a pas toujours entièrement harmonisés (cf. par exemple 2, 1). — La « première année de Cyrus » dont il s'agit n'est pas la première de son règne sur les Perses et les Mèdes (559), mais la première de sa domination à Babylone, qui débuta en 539; toutefois nous ne savons à quelle date l'auteur de Daniel la plaçait; car il intercalait entre la chute de l'empire chaldéen et l'avènement de Cyrus, le règne d'un Darius le Mède (cf. ch. 5 et 6).

f. Cet épisode est destiné, comme le précédent, à rappeler aux lecteurs que Dieu n'abandonne jamais les siens à l'heure du péril. Il montre, de plus, que la sagesse des Juifs, spécialement en matière de prévision de l'avenir, est très supérieure à celle des païens, parce qu'elle est fondée sur des révélations de Dieu, et non, comme celle des astrologues chaldéens, sur les calculs d'une science humaine. Le narrateur se propose, enfin, d'annoncer — ce qu'il précisera dans les visions des ch. 7-12 — que le royaume messianique s'établira au cours du troisième des empires qui succéderont à celui des Babyloniens, — c'est-à-dire au temps même de l'auteur et de ses premiers lecteurs. Le narrateur s'est inspiré de l'histoire de Joseph (Gen. 41, 8, 14-16, 25, 38-46), dont il emploie plusieurs fois les termes mêmes, — et sans doute aussi d'autres variantes du thème, très répandu, du songe inexpliqué. Dans l'une d'elles, rapportée par Ibn Hichâm, dans sa vie de Mohammed, on voit aussi un roi exiger que les devins lui disent d'abord le contenu de son rêve avant de prétendre en donner le sens.

g. On pourrait, à la rigueur, concilier cette donnée avec celles du ch. 1, selon lesquelles le roi de Babylone avait fait élever ses jeunes captifs pendant trois ans, en supposant que l'auteur, conformément à l'usage assyro-babylonien, comptait comme première année d'un souverain, non celle au cours de laquelle celui-ci parvenait au trône, mais la première dont le début tombait après son avènement : à la fin de sa « deuxième année de règne », le souverain pouvait donc avoir régné effectivement près de trois ans. Il est plus probable, toutefois, que le narrateur n'a pas cherché à harmoniser dans le détail des récits, au fond, indépendants les uns des autres. *h.* Cf. Gen. 41, 8. *i.* Voy. note *g* sur 1, 4. — Cette énumération rappelle qu'il y avait chez les Babyloniens de nombreuses classes de prêtres spécialisés dans l'interprétation des diverses sortes de présages et dans l'action magique sur l'avenir. *j.* Glose signalant que toute la suite du livre, jusqu'à la fin du ch. 7, est en araméen (cf. Esdr. 4, 7). On a longtemps cru pouvoir déduire de ce passage que l'araméen était la langue des Chaldéens, d'où le nom de « langue chaldaïque » par lequel on le désignait autrefois. Telle n'était pas la pensée du narrateur; sans quoi, il se serait, tout au plus, borné à citer en araméen les propos des Chaldéens (v. 4, 7, 10-11). Au temps de Nabucodonosor, en Babylonie, on parlait et on écrivait encore l'ancien idiome du pays, l'accadien, à côté d'un dialecte araméen, langue populaire; et c'est l'accadien, langue des écrits sacrés, qui aurait pu plutôt être appelé langue des Chaldéens (ce dernier mot étant pris au sens de maîtres ès sciences occultes). *k.* Cf. 3, 9; 5, 10; 6, 6, 22; 1 Rois 1, 31; Néh. 2, 3.

[5] Le roi répondit et dit aux Chaldéens : « Ma décision est irrévocable[a] : si vous ne me faites pas connaître le contenu et la signification de ce songe, vous serez mis en pièces et vos maisons seront réduites en amas d'immondices[b]. [6] Si, au contraire, vous donnez le contenu et la signification du songe, vous recevrez de moi des dons, des présents et de grands honneurs. Ainsi dites-moi le contenu et la signification du songe. » [7] Ils répondirent pour la deuxième fois : « Que le roi raconte le songe à ses serviteurs, et nous en donnerons l'interprétation. » [8] Le roi répondit et dit : « Je sais [maintenant] pertinemment que vous cherchez à gagner du temps, parce que vous voyez que ma décision est irrévocable, [9] de vous appliquer [à tous] la même sentence, si vous ne me dites pas ce que j'ai rêvé. Alors vous vous êtes concertés pour tenir devant moi des propos mensongers et faux, dans l'espoir que les circonstances changeraient? Ainsi, dites-moi le contenu de ce songe et je saurai que vous pouvez m'en révéler la signification. »

[10] Les Chaldéens reprirent la parole en présence du roi[c] et dirent : « Il n'y a pas d'homme sur la terre qui puisse donner la révélation exigée par le roi. Aussi bien aucun roi, si grand et si puissant qu'il ait été, n'a jamais demandé pareille chose d'un enchanteur, d'un exorciste ou d'un Chaldéen. [11] La question posée par le roi est difficile, et nul autre n'en pourrait présenter au roi la solution que les dieux qui ne résident pas parmi les êtres faits de chair. »

[12] Là-dessus le roi se mit en colère et entra dans une grande fureur. Il donna l'ordre de faire périr tous les sages de Babylone. [13] L'édit fut promulgué et les sages allaient être mis à mort[d]. On cherchait [donc] Daniel et ses compagnons pour les tuer. [14] Alors Daniel parla avec prudence et sagesse à Aryok, le chef des gardes[e] du roi, qui était sorti pour tuer les sages de Babylone. [15] Il prit la parole et dit à Aryok, détenteur des pleins pouvoirs du roi : « Pourquoi un édit si sévère de la part du roi? » Aryok exposa l'affaire à Daniel. [16] Daniel se rendit [au palais] et demanda au roi de lui accorder un délai : il donnerait [alors] au roi l'explication.

[17] Puis Daniel alla dans sa maison et informa de l'affaire Ḥananya, Michaël et Azarya, ses compagnons : ils devaient, [ajouta-t-il,] implorer la miséricorde du Dieu des cieux au sujet de ce mystère, de façon qu'on ne fît pas périr Daniel et ses compagnons avec le reste des sages de Babylone.

[19] Le mystère fut alors révélé à Daniel dans une vision pendant la nuit. Sur quoi Daniel bénit le Dieu des cieux. [20] Daniel prit la parole et dit :

Que le nom de Dieu soit
béni d'éternité en éternité[f],
car à lui appartiennent la sagesse et la [force[g].
[21] C'est lui qui fait changer les temps et les cir- [constances,
qui dépose des rois et en élève d'autres,
Qui donne la sagesse aux sages
et le savoir aux intelligents.
[22] C'est lui qui dévoile les choses profondes [et cachées,
qui connaît ce qui est dans les ténèbres :
la lumière a sa demeure auprès de lui.
[23] O Dieu de mes pères,
je te rends grâces et je te loue
de ce que tu m'as donné la sagesse et la [force
Et de ce que tu viens de me faire connaître ce [que nous te demandions,
en nous révélant le secret royal[h].

[24] Daniel se rendit donc auprès d'Aryok, que le roi avait chargé de faire périr les sages de Babylone, et lui parla ainsi : « Ne fais pas périr

2, 13. « On — tuer (litt. : Daniel et ses compagnons étaient cherchés pour être tués) » *G L* (lis. *oube'iw*). H : Ils cherchaient Daniel... pour être tués. 24. « se rendit — Babylone » *H*[a] (*G*) (*Th*) (suppr. le 1er *'al*, dittographie du 2d). H : entra donc auprès d'Aryok etc.; il s'[y] rendit.

a. Litt. : *la parole* [*est issue*] *de moi sûrement*. Le sens du dernier mot est un peu incertain. Mais l'idée n'est, en tout cas, pas : « la chose m'a échappé » (Théod., Vulg.). Si le roi exige qu'on lui dise ce qu'il a rêvé, ce n'est pas qu'il l'ait oublié, mais c'est qu'il veut mettre à l'épreuve les capacités divinatoires que s'attribuent les « sages de Babylone » : il ne les croira en mesure de donner le sens réel du songe que s'ils peuvent d'abord en découvrir le contenu (cf. v. 9). *b.* Cf. Esdr. 6, 11 et la note. *c.* Le narrateur emploie de préférence cette formule lorsqu'il montre de simples particuliers s'entretenant avec un roi : il serait peu respectueux de leur part d'interpeller directement le souverain : ils parlent seulement « devant lui ». *d.* On peut entendre aussi : *étaient mis à mort*, c'est-à-dire que le massacre commençait déjà. *e.* Cf. Gen. 37, 36 et note *c*. *f.* Cf. Ps. 41, 13; Néh. 9, 5. *g.* Cf. Job 12, 13. *h.* Litt. : *la parole* (ou *l'affaire*) *du roi*.

les sages de Babylone. Introduis-moi auprès du roi et je donnerai au roi l'explication [exigée]. »

[25] Aryok alors s'empressa d'introduire Daniel auprès du roi et lui dit : « J'ai trouvé parmi les déportés de Juda un homme qui fera connaître au roi l'explication [demandée]. » [26] Le roi prit la parole et dit à Daniel — on l'appelait Beltchaççar : — « Es-tu réellement capable de me faire savoir quel songe j'ai eu et ce qu'il signifie ? » [27] Daniel, en présence du roi, répondit et dit : « Le mystère que le roi demande [d'éclaircir], ni les sages, ni les exorcistes, ni les enchanteurs, ni les astrologues[a] ne peuvent le révéler au roi. [28] Mais il y a un Dieu dans le ciel qui dévoile les mystères, et il a fait connaître au roi Nabucodonosor ce qui arrivera dans les derniers jours. Ton songe et les visions qui se sont présentées à ton esprit[b], sur ta couche, les voici[c]. [29] Les pensées, ô roi, qui te sont montées à l'esprit sur ta couche se rapportent à ce qui arrivera dans la suite : celui qui révèle les mystères t'a fait connaître l'avenir. [30] Quant à moi, si ce mystère m'a été révélé, ce n'est pas qu'il y ait en moi plus de sagesse que chez aucun autre être vivant, mais c'est afin que l'explication [demandée] soit donnée au roi et que tu comprennes les pensées de ton cœur[d].

[31] « Tu regardais, ô roi, et voici qu'une statue — cette statue était très grande et d'un éclat extraordinaire — se dressait devant toi. Son aspect inspirait la terreur. [32] De cette statue, la tête était d'or pur, la poitrine et les bras, d'argent, le ventre et les cuisses, de bronze, [33] les jambes, de fer, les pieds, en partie de fer et en partie d'argile[e]. [34] Tu regardais encore quand une pierre se détacha de la montagne sans l'intervention d'aucune main, heurta les pieds de la statue, qui étaient de fer et d'argile, et les réduisit en poussière. [35] Alors le fer, l'argile, le bronze, l'argent et l'or tombèrent d'un coup en poussière et devinrent pareils à la balle qui s'élève des aires en été ; le vent les emporta et on n'en trouva plus aucun débris nulle part, tandis que la pierre qui avait heurté la statue devint une grande montagne et remplit toute la terre.

[36] « Voilà le songe, et nous allons[f] en donner l'interprétation en présence du roi.

[37] « C'est toi, ô roi, — [toi] le roi des rois[g], à qui le Dieu des cieux a donné la royauté, la force, la puissance et l'honneur, [38] aux mains de qui il a livré, partout où ils habitent, les hommes, les bêtes des champs[h] et les oiseaux des cieux[i] et dont il a fait leur maître à tous, — c'est toi qui es la tête d'or. [39] Après toi s'élèvera un autre royaume, moindre que le tien, puis un autre encore, le troisième, [le royaume] de bronze, qui dominera sur toute la terre. [40] Le quatrième royaume sera fort comme le fer : de même que le fer écrase et broie tout, il écrasera et brisera tous ces [royaumes][j]. [41] Si tu as vu ses pieds et ses orteils faits partie en argile de potier et partie en fer, c'est que ce sera un royaume divisé : il aura en lui quelque chose de la solidité du fer, de même que tu as vu du fer mêlé à la terre glaise. [42] Mais, ses orteils étant en partie de fer et en partie d'argile, une partie de ce royaume sera forte et

31. « une statue — grande » G (transp. *saggî'* après *rab*). H : une grande statue — cette statue était grande. 34. « de la montagne » G *Th L* cf. v. 45 (aj. *mittourâ'* après *dî*). Manque en H. 40. « tout » *Th L S*. H a de plus : et comme le fer qui brise. « tous ces [royaumes] ». G : toute la terre. — Le texte du v. est assez incertain.

a. Litt. : *ceux qui déterminent*. *b*. Litt. : *les visions de ta tête*. Expression spéciale au livre de Daniel (4, 2, 6, 7 ; 7, 1, 15). *c*. Cette phrase aurait sa place logique juste avant la description du songe (v. 31 et suiv.). Peut-être s'y trouvait-elle à l'origine. Il est plus probable, cependant, puisqu'elle manque dans la version grecque, que c'est une glose insérée à une mauvaise place. *d*. L'attitude que prend Daniel est celle de Joseph (Gen. 40, 8 ; 41, 16) et de tous les représentants authentiques de la religion d'Israël : il n'est pas au pouvoir de la science humaine de percer les mystères de l'avenir ; Dieu seul peut les révéler à qui il lui plaît. *e*. Les statues faites de diverses matières étaient d'un usage courant dans l'antiquité : telles les statues « chryséléphantines » (faites d'or et d'ivoire) des Grecs, les figurines d'argent parées de bijoux et de vêtements d'or trouvées à Ras Chamra (*Syria*, 1933, p. 123-126 et pl. XVII), les deux lions en bois recouverts d'un placage de bronze découverts à Mari (*Syria*, 1938 p. 25-26 et pl. X.). D'après le conte de Bel et du Dragon (v. 7) la statue de Bel était, de même, en terre à l'intérieur et en bronze à l'extérieur. Le veau d'or, selon l'une des traditions hébraïques, était fait de bois plaqué de métal (Ex. 32,4, 20). Il faut sans doute se représenter la base de la statue du songe de Nabucodonosor comme formée de terre cuite revêtue de fer. *f*. Daniel parle, non seulement en son nom personnel, mais aussi au nom de ses trois compagnons, dont les prières ont contribué à obtenir la révélation divine. *g* Titre revendiqué surtout par les souverains perses, mais appliqué aussi à Nabucodonosor, Éz. 26, 7. *h*. Trait tiré de Jér. 27, 6 ; 28, 4. *i*. Cf. Bar. 3, 16-17. *j*. D'après l'auteur, les royaumes successifs subsistent encore, dans une certaine mesure, même après que leur hégémonie a été ruinée, incorporés qu'ils sont dans l'empire qui les a supplantés (cf. 41 et 7, 17).

une partie fragile. [43] Si tu as vu le fer mêlé à la terre glaise, c'est que [les éléments de ce royaume] s'uniront par des mariages[a], mais ne feront pas corps l'un avec l'autre, de même que le fer ne s'unit pas à l'argile. [44] Au temps de ces rois[b], le Dieu des cieux suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit et dont la souveraineté ne passera pas à un autre peuple. Il écrasera tous ces [autres] royaumes et y mettra fin, mais lui subsistera éternellement, [45] de même que tu as vu une pierre se détacher de la montagne sans l'intervention d'aucune main et réduire en poussière l'argile, le fer, le bronze, l'argent et l'or. Un grand Dieu a fait connaître au roi ce qui arrivera par la suite. Le songe est véridique et l'interprétation en est digne de foi[c]. »

[46] Alors le roi Nabucodonosor tomba le visage contre terre ; il se prosterna devant Daniel[d] et ordonna de lui offrir des oblations et des parfums. [47] S'adressant à Daniel, le roi dit : « En vérité, votre Dieu est le Dieu des dieux, le Seigneur des rois et le révélateur des mystères, puisque tu as pu révéler celui-ci. » [48] Alors le roi éleva Daniel : il lui fit de nombreux et riches présents et l'établit gouverneur de toute la province de Babylone et chef suprême de tous les sages de Babylone. [49] Sur la demande de Daniel, le roi préposa Chadrak, Méchak et Abédnego à l'administration de la province de Babylone. Daniel [vivait] à la cour royale[e].

Les trois jeunes hommes dans la fournaise[f].

3 [1] Le roi Nabucodonosor fit une statue d'or haute de soixante coudées, large de six coudées[g].

45. « l'argile, le fer, le bronze » G *Th L*. H : le fer, le bronze, l'argile. 3, 1. G et Th ont de plus en tête « La dix-huitième année » (cf. 2, 1). Après « Nabucodonosor » G aj. « qui gouvernait ville et pays et tous les habitants de la terre depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopie » (d'après Esth. 1, 1 ; 8, 9).

a. Litt. : *par semence d'hommes*. *b*. Ceux du quatrième empire. *c*. Selon l'interprétation du songe donnée par Daniel, quatre empires doivent se succéder depuis le temps de Nabucodonosor jusqu'à l'apparition d'un royaume éternel, suscité par Dieu lui-même au profit d'un peuple qui n'est pas spécifié, mais qui est évidemment le peuple juif : il s'agit du royaume « messianique ». Le premier de ces quatre empires est l'empire chaldéen ou néobabylonien (625-539), représenté ici par son souverain le plus glorieux, Nabucodonosor. Le second est l'empire mède ; car, d'après l'auteur du livre de Daniel, c'est Darius le Mède « qui reçut la royauté » lors du meurtre du dernier roi chaldéen de Babylone (cf. 5, 30-31 et la note *h*). Le troisième est l'empire perse : « il dominera, dit Daniel, toute la terre ». L'étendue du royaume des Achéménides était proverbiale chez les Juifs (Esth. 1, 1 ; 8, 9). Le quatrième enfin, c'est l'empire grec. Extrêmement fort (v. 40) au temps de son fondateur, Alexandre le Grand, il se divisa (v. 41), lorsque après la mort du conquérant (323) ses généraux se partagèrent ses États. Les guerres que se livrèrent les dynasties rivales affaiblirent beaucoup la domination grecque, en dépit des mariages par lesquels Ptolémées et Séleucides essayèrent parfois de consolider entre eux la paix (v. 41-43). Ces divers traits caractéristiques du quatrième royaume seront repris et précisés dans les descriptions de l'empire grec données dans les visions ultérieures de Daniel (7, 7, 23 ; 8, 5-14, 21-26 ; 11, 3-45, v. 6 et 17). Cette identification des quatre empires est celle qui a eu cours chez les premiers lecteurs du livre (*Or. Sibyllins*, III, 388-400, écrits vers 140 avant J.-C. ; cf. Porphyre, Éphrem le Syrien). Plus tard on admit que le quatrième et dernier empire était celui des Romains (4 Esdr. 12, 10-12 ; Josèphe) ou même celui des Arabes musulmans. Mais il fallut alors identifier le deuxième empire avec celui des Perses, lequel n'avait certes pas été « moindre que celui de Nabucodonosor » (v. 39). — Le symbole sous lequel cette révélation est présentée dans le songe est évidemment en relation avec une spéculation très répandue dans l'antiquité, celle des quatre âges du monde, caractérisés par autant de métaux : Hésiode parle de l'âge d'or, de l'âge d'argent, de l'âge de bronze et de l'âge de fer (*Erga*, 106 ss.) ; Zarathoustra voit un arbre ayant quatre rameaux, l'un d'or, le second d'argent, le troisième d'acier, le dernier mêlé de fer (*Gr. Bundahich*, XIV). Mais par le fait qu'il substitue des empires historiques aux quatre âges du monde, et surtout par le fait qu'il y adjoint un cinquième royaume, suscité par Dieu, le croyant juif change complètement le sens de l'antique spéculation : le symbole exprime, non plus une conception cyclique et pessimiste du cours des choses, mais l'optimisme eschatologique qui caractérise l'espérance de son peuple. *d*. De même Alexandre devant le grand prêtre juif, d'après Josèphe, *Ant. Jud.*, XI, 8, 5. C'est la réalisation des glorieuses promesses Ès. 49, 23 ; 60, 14. — Il s'agit ici, comme le montre la suite, d'un geste d'adoration : le roi païen non seulement rend hommage au Dieu révélateur (v. 47), mais tient aussi pour divin l'être qui a servi à celui-ci d'organe. A la différence de Pierre (Act. 10, 25-26), de Paul et de Silas (Act. 14, 13-18) ou des anges (Apoc. 19, 10 ; 22, 8-9), Daniel ne semble pas refuser ces hommages. *e*. Litt. : *à la porte du roi*. *f*. Ce récit est destiné à encourager les Juifs persécutés à sacrifier leur vie, s'il le faut, pour rester fidèles au culte du seul vrai Dieu. Le Seigneur ne manque pas de venir à leur secours. — Daniel ne joue aucun rôle dans cet épisode. On a supposé que, s'il n'a pas été dénoncé, lui aussi (v. 12), c'est parce qu'il occupait une trop haute position. Elle ne l'a cependant pas préservé dans une autre occasion (ch. 6). Du reste, s'il jouissait d'une telle autorité, pourquoi ne l'aurait-il pas employée pour tenter de sauver ses trois amis ? Le plus probable est que ce récit était, originairement, indépendant de l'histoire de Daniel. Il peut avoir pour fond le souvenir d'un conflit entre Juifs et païens comme il s'en produisit hors de Palestine, dès les époques babylonienne et perse : Nabucodonosor, en 594, fit périr par le feu deux prophètes juifs, qui avaient entretenu, parmi les déportés, une agitation politique, appuyée de motifs religieux (Jér. 29, 22). En 410, l'incompatibilité des coutumes sacrificielles des Juifs et des Égyptiens amena la destruction violente du sanctuaire de Yahou (Yahvé) à Éléphantine par les prêtres de Ḥnoub. Toutefois notre récit, qui contient des mots grecs caractéristiques (voy. v. 5 et la note), n'a pu recevoir sa forme actuelle qu'au temps des persécutions d'Antiochus IV Épiphane (170). C'est alors que, pour la première fois à notre connaissance, l'autorité païenne prétendit obliger les Juifs à des gestes inconciliables avec leur foi monothéiste. Des passages comme Ès. 43, 2 ; Ps. 66, 12 ont pu aussi influer sur la formation du récit, ainsi que les traditions qui circulaient en Orient, sur des prodiges analogues : Crésus, disait-on, condamné par Cyrus à être brûlé, obtint d'Apollon une pluie torrentielle qui éteignit les flammes du bûcher (Hérodote, I, 87). *g*. Environ 30 mètres sur 6. — Cette statue représentait le dieu du roi (3, 12, 14, 18).

Il la dressa dans la plaine de Doura[a], dans la province de Babylone. [2] Le roi Nabucodonosor fit convoquer les satrapes, les préfets, les gouverneurs, les conseillers[b], les trésoriers, les légistes, les officiers de police[c] et toutes les autorités des provinces pour assister à l'inauguration de la statue qu'avait dressée le roi Nabucodonosor. [3] Les satrapes, les préfets, les gouverneurs, les conseillers, les trésoriers, les légistes, les officiers de police et toutes les autorités des provinces se rassemblèrent donc pour l'inauguration de la statue qu'avait dressée le roi Nabucodonosor et se tinrent debout vis-à-vis de la statue qu'avait dressée Nabucodonosor. [4] Le héraut[d] cria d'une voix forte : « Peuples, nations, [gens de toutes] langues, voici l'ordre qui vous est donné : [5] au moment où vous entendrez le son du cor, de la flûte, de la cithare, de la sambuque[e], du psaltérion[f], de la cornemuse[g] et des instruments de musique de toutes sortes, vous vous prosternerez et vous adorerez la statue d'or qu'a dressée le roi Nabucodonosor. [6] Quiconque ne se prosternera pas et n'adorera pas sera jeté sur l'heure dans la fournaise de feu ardent[h]. » [7] Conformément à cet ordre, à l'instant où tous les peuples entendirent le son du cor, de la flûte, de la cithare, de la sambuque, du psaltérion et des instruments de musique de toutes sortes, tous les peuples, toutes les nations et [les gens de] toutes langues se prosternèrent et adorèrent la statue d'or qu'avait dressée le roi Nabucodonosor.

[8] A l'heure même certains Chaldéens[i] s'approchèrent et accusèrent les Juifs[j]. [9] Ils prirent la parole et dirent au roi Nabucodonosor : « Ô roi, puisses-tu vivre éternellement ! [10] Tu as édicté, ô roi, que quiconque entendrait le son du cor, de la flûte, de la cithare, de la sambuque, du psaltérion, de la cornemuse et des instruments de musique de toutes sortes devrait se prosterner et adorer la statue d'or, [11] et que quiconque ne se prosternerait pas et n'adorerait pas serait jeté dans la fournaise de feu ardent. [12] [Or] il y a des Juifs que tu as préposés à l'administration de la province de Babylone, Chadrak, Méchak et Abédnego; ces hommes n'ont pas obéi, ô roi, à ton édit; ils n'ont pas honoré ton dieu et n'ont pas adoré la statue d'or que tu as dressée. »

[13] Alors Nabucodonosor, saisi de colère et de fureur, ordonna d'amener Chadrak, Méchak et Abédnego. Aussitôt ces hommes furent amenés devant le roi. [14] Nabucodonosor prit la parole et leur dit : « Est-ce que vraiment, Chadrak, Méchak et Abédnego, vous refusez d'honorer mon dieu et d'adorer la statue d'or que j'ai dressée ?... [15] Si, maintenant, vous êtes prêts, au moment où vous entendrez le son du

8. *G Th.* H aj. en tête : Conformément à cela (ditt. du v. 7). 12. « n'ont pas obéi — édit » *Th* (*G L*) (lis. *lâ' šema'ou 'al te'ēmâk malkâ'*). H : n'ont pas eu égard à toi, ô roi (?). — Mais le seul sens bien attesté de l'expression serait : n'ont pas donné d'édit sur (ou contre) toi. — Texte incertain.

a. Une des nombreuses localités de Mésopotamie appelées *Dour* « demeure ». Celle-ci devait être proche de Babylone. Il ne s'agit donc pas de Doura-Europos, en Haute-Mésopotamie. *b.* Selon d'autres : généraux. Le terme employé est iranien, ainsi que le mot « satrape » et celui que nous traduisons par « légiste » (*dâtabara*, porteur de loi) : c'est donc par anachronisme que ces désignations sont appliquées ici à des fonctionnaires babyloniens. *c.* Selon d'autres : chefs militaires ou juges. *d.* Le mot, *kârôz*, est le même que le grec *kerux*. Le plus probable est que les Araméens comme les Grecs l'ont emprunté à un dialecte d'Asie Mineure. *e.* Instrument à cordes d'origine orientale, qui fut adopté par les Grecs et les Romains. *f.* Sorte de harpe dont la caisse de résonance était en haut. *g.* Le nom de cet instrument, *soumpônyâ*, est purement grec comme ceux de la cithare et du psaltérion. C'est le mot συμφωνία, qui, à l'époque classique, signifiait « accord », mais est attesté à partir du IIe siècle avant J.-C. comme nom d'un instrument de musique; par une coïncidence qui n'est apparemment pas fortuite, Antiochus IV Épiphane, le persécuteur des Juifs, avait pour cet instrument une prédilection marquée (Polybe, XXVI, 10; XXXI, 4). L'emploi de ce nom hellénique fournit un indice sur la date de la rédaction du livre de Daniel.
h. D'après la suite du récit, cette fournaise devait avoir la forme d'un gigantesque four du type usité en Orient pour cuire le pain ou la poterie : un tronc de cône en argile, ayant à son sommet un trou de fumée circulaire et à sa base, sur l'un des côtés, une ouverture par où l'on pouvait attiser le feu allumé à l'intérieur. — Le supplice du feu, exceptionnel chez les Israélites (Gen. 38, 24; Lév. 20, 14; 21, 9; Jos. 7, 25), n'était pas inconnu des Babyloniens (Jér. 29, 22), non plus que des gens de Carkémich (G. Dossin, *Symbolae Paulo Koschaker dedicatae*, p. 115). Il fut édicté aussi par Antiochus IV contre les martyrs juifs d'après 2 Macc. 7, 4-5, cf. Dan. 11, 33. *i.* Ce mot désigne les devins, jaloux de leurs collègues juifs, plutôt que les membres de la nation chaldéenne en général. *j.* Litt. : *mangèrent les morceaux des Juifs*. Nous disons dans le même sens : déchirer quelqu'un.

cor, de la flûte, de la cithare, de la sambuque, du psaltérion, de la cornemuse et des instruments de musique de toutes sortes, à vous prosterner et à adorer la statue que j'ai faite, [c'est bien[a]]. Mais si vous ne [l'] adorez pas, vous serez jetés sur l'heure dans la fournaise de feu ardent et quel est le dieu qui pourrait vous délivrer de mes mains ? » [16] Chadrak, Méchak et Abédnego répondirent et dirent au roi Nabucodonosor : « Nous n'avons pas besoin de te répondre à ce sujet; [17] car notre Dieu, le Dieu que nous servons, peut nous sauver de la fournaise de feu ardent et nous délivrer de tes mains, ô roi. [18] Et quand il ne le ferait pas, sache, ô roi, que nous ne servirons pas ton dieu et n'adorerons pas la statue d'or que tu as dressée. »

[19] Alors Nabucodonosor fut rempli de fureur et les traits de son visage s'altérèrent, [tant il était irrité] contre Chadrak, Méchak et Abédnego. Il prit la parole et ordonna de chauffer la fournaise sept fois plus qu'il n'était nécessaire de le faire. [20] Puis il commanda aux hommes les plus forts de son armée de lier Chadrak, Méchak et Abédnego pour les jeter dans la fournaise de feu ardent. [21] Aussitôt ces hommes furent liés, avec leurs pantalons[b], leurs tuniques[c], leurs bonnets et leurs [autres] vêtements[d], et furent jetés dans la fournaise de feu ardent. [22] Comme l'ordre du roi était pressant et que la fournaise était surchauffée, les hommes qui avaient hissé[e] Chadrak, Méchak et Abédnego furent tués par les flammes. [23] Et ces trois hommes, Chadrak, Méchak et Abédnego, tombèrent liés au milieu de la fournaise de feu ardent[f].

[24] Alors le roi Nabucodonosor, saisi d'étonnement, se leva précipitamment. Il prit la parole et dit à ses conseillers : « N'est-ce pas trois hommes que nous avons jetés, liés, au milieu du feu ? » Ils répondirent et dirent : « Assurément, ô roi. » [25] Il reprit et dit : « Eh bien, je vois quatre hommes, libres de tout lien, marcher au milieu du feu sans que cela leur fasse aucun mal; et l'aspect du quatrième ressemble à celui d'un fils des dieux[g]. »

[26] Alors, s'approchant de la porte de la fournaise de feu ardent[h], Nabucodonosor prit la parole et dit : « Chadrak, Méchak et Abédnego, serviteurs du Dieu Très-Haut[i], sortez et venez. » Chadrak, Méchak et Abédnego sortirent alors du milieu du feu. [27] Les satrapes, les préfets, les gouverneurs et les conseillers du roi se rassemblèrent et constatèrent que le feu n'avait eu aucun pouvoir sur le corps de ces hommes, que les cheveux de leurs têtes n'avaient pas été brûlés, que leurs pantalons n'avaient pas été endommagés et que l'odeur [même] du feu ne s'était pas attachée à eux. [28] Nabucodonosor prit la parole et dit : « Béni soit le Dieu de Chadrak, de Méchak et d'Abédnego ! Il a envoyé son ange et a délivré ses serviteurs qui, se confiant en lui, ont transgressé l'ordre du roi et fait l'abandon de leurs corps[j] pour ne servir et n'adorer d'autre Dieu que leur Dieu. [29] J'ordonne [donc] que tout homme, à quelque peuple, à quelque nation qu'il appartienne et quelle que soit sa langue, qui dira quoi que ce soit contre le Dieu de Chadrak, de Méchak et d'Abédnego, soit mis en pièces et que sa maison soit réduite en un amas d'immondices[k]. » [30] Puis le roi promut Chadrak, Méchak et Abédnego à de plus hautes dignités dans la province de Babylone.

16. « au roi Nabucodonosor » *G Th S L* (déplacer l'atnah). H : au roi : « Nabucodonosor !... » 17. « car — peut » *G Th L S* (lis. *dî*). H : si notre Dieu... peut (ou : si cela doit être, notre Dieu... peut). 28. « leurs corps ». G Th aj. : au feu. 29. « quoi que ce soit (litt. : une chose) » *H*[k] (lis. *šèlâ* pour *še'èlâ*). H[q] : une erreur (d'où : calomnie, blasphème ?).

a. Ces mots sont sous-entendus. Même construction Ex. 32, 32; 1 Sam. 12, 14; Luc 13, 9 et fréquemment en grec classique. *b.* Le mot, *sarbâl*, dans les diverses langues orientales, désigne tantôt le pantalon (serré à la cheville), tantôt le manteau. *c.* Selon d'autres : pantalons. *d.* Le roi montrait une telle impatience qu'on ne prit même pas le temps de dévêtir les condamnés, comme on le faisait d'habitude. Cette circonstance contribua à rehausser le miracle (v. 27). *e.* Jusqu'à l'ouverture supérieure de la fournaise. *f.* Les versions grecques et latines intercalent ici une prière d'Azarya et un cantique chanté par les trois jeunes hommes. Ce sont manifestement des additions. *g.* C'est-à-dire d'un être divin (cf. Gen. 6, 2; Job 1, 6 et les notes). Il s'agit ici d'un ange (v. 28). *h.* L'orifice inférieur par lequel on alimentait le brasier. *i.* Titre divin couramment employé par les païens comme par les Juifs, surtout depuis l'époque perse. *j.* Cf. 1 Cor. 13, 3. *k.* Cf. 2, 5.

Nouveau songe expliqué par Daniel : l'arbre abattu.
Folie de Nabucodonosor[a].

31b « Le roi Nabucodonosor à tous les peuples, à toutes les nations et [aux gens de] toutes langues qui habitent toute la terre : puisse votre prospérité s'accroître[c] ! 32 Il m'a paru bon de vous faire connaître les signes et les prodiges que le Dieu Très Haut a opérés à mon intention.

33 Que ses signes sont extraordinaires !
 que ses prodiges sont puissants !
Son règne est un règne éternel
 et sa domination dure d'âge en âge.

4 1 « Moi, Nabucodonosor, je vivais tranquille dans ma maison et prospère[d] dans mon palais. 2 J'eus un songe qui m'effraya et des obsessions sur ma couche; et les visions de mon esprit[e] me troublèrent. 3 J'ordonnai de faire venir devant moi tous les sages de Babylone, pour qu'ils me fissent connaître la signification du songe. 4 Alors vinrent les enchanteurs, les exorcistes, les Chaldéens et les astrologues[f]. Je leur racontai le songe; mais ils ne m'en firent pas connaître la signification. 5 En dernier lieu se présenta devant moi Daniel, appelé Beltchaççar du nom de mon dieu[g] et qui a en lui l'esprit des dieux saints[h]. Je lui dis : 6 Beltchaççar, chef des enchanteurs, je sais que l'esprit des dieux saints est en toi et qu'aucun mystère ne t'embarrasse. Je vais [te] raconter le songe que j'ai eu et tu m'en diras la signification.

7 « Au cours des visions qui se présentaient à mon esprit sur ma couche, je regardais et

Je vis un arbre
 au milieu de la terre;
 il était d'une grande hauteur.
8 Cet arbre grandit et devint vigoureux;
 la cime en touchait au ciel;
 on l'apercevait de tous les bouts de la terre.
9 Le feuillage en était beau
 et les fruits, abondants :
 il fournissait à tous de la nourriture.
Les bêtes des champs cherchaient l'ombre sous [ses branches;
 dans sa ramure gîtaient les oiseaux du ciel
 et toutes les créatures tiraient de lui leur [nourriture.

10 « Au cours des visions qui se présentaient à mon esprit sur ma couche, je regardais et je vis un Vigilant, un saint[a] descendre du ciel. 11 Il cria d'une voix forte et parla ainsi :

Abattez l'arbre et coupez-en les rameaux;
 faites-en tomber les feuilles et dispersez-en les [fruits.
Que les bêtes qui se tenaient sous ses branches [s'enfuient
 et que les oiseaux quittent sa ramure !
12 Laissez pourtant subsister dans le sol la souche et [les racines,
 mais liées de fer et de bronze[b],
 au milieu de l'herbe des champs[c].
Qu'il[d] soit trempé de la rosée du ciel
 et vive avec les bêtes;
 qu'on lui donne pour nourriture l'herbe de [la terre !
13 Qu'on change son cœur; qu'au lieu d'un cœur
 un cœur de bête lui soit donné[e] [d'homme
 et que sept temps[f] passent sur lui !
14 Cette sentence a été prise par décret des Vigilants,
 cette résolution, par ordre des saints[g],
Afin que les vivants sachent
 que le Très Haut dispose en souverain de la [royauté humaine,
Qu'il la donne à qui il veut
 et y élève le plus humble des hommes.

15 « Tel est le songe que j'ai eu, moi le roi Nabucodonosor. Toi donc, Beltchaççar, dis-m'en la signification, car aucun des sages de mon royaume n'a pu me la faire connaître; mais toi, tu le peux, car tu as en toi l'esprit des dieux saints. »

16 Alors Daniel, appelé [aussi] Beltchaççar, demeura un moment interdit, [car] ses pensées le plongeaient dans le trouble. Le roi reprit la parole et dit : « Beltchaççar, que le songe et sa signification ne te troublent pas ! » Beltchaççar répondit et dit : « Mon seigneur, puisse ce songe s'appliquer à ceux qui te haïssent et sa signification, à tes ennemis[h] !

17 L'arbre que tu as vu,
 qui devenait grand et vigoureux,
Dont la cime touchait au ciel
 et qu'on apercevait de toute la terre,
18 [Cet arbre] dont le feuillage était beau
 et les fruits, abondants,
Sous lequel gîtaient les bêtes des champs
 et dans la ramure duquel habitaient les oiseaux [du ciel,
19 C'est toi, ô roi,
 toi qui es devenu grand et puissant,
Dont la grandeur s'est accrue au point de tou- [cher le ciel,
 et dont le pouvoir s'étend jusqu'au bout de la [terre.

20 « Le roi, d'autre part, a vu un Vigilant, un saint qui descendait du ciel et disait :

Abattez l'arbre et détruisez-le.
Laissez pourtant dans le sol la souche et les [racines,
 mais liées de fer et de bronze
 au milieu de l'herbe des champs[i].
Qu'il soit trempé de la rosée du ciel
 et vive avec les bêtes des champs
 jusqu'à ce que sept temps aient passé sur lui.

32. « vous » *G Th* (aj. : *lekôn*). Manque en H. **4**, 5. « Je lui dis » *Th* (suppr. *ḥèlmâ'*). H S L : Je lui dis le songe. 6. « Je vais — signification » lis. *'âḥawwé* au lieu de *ḥèzwé*. H : Les visions de mon songe que j'ai vues et sa signification, dis [-les] moi. — Mais Daniel, cette fois, n'a pas à deviner le contenu du songe. — Texte incertain. 7. « Au cours des visions » d'après v. *10* (lis. *beḥèzwé*). H : Et [voici ?] les visions. — Texte incertain.

12. « qu'on — herbe » aj., d'après v. 22, *yeṭa'mounnèh*. H : de l'herbe. « des hommes » lis. *'ănâšâ'*. H a mis par mégarde la forme hébraïque du mot. 14. « par ordre » *H*[a] (lis. *bemé'mar*). H : [est] un ordre.

a. Cet épisode est rapporté sous la forme d'une proclamation faite par Nabucodonosor. Toutefois le récit même de la faute du roi et du châtiment qui s'ensuivit (4, 25-30), récit qui ne pouvait pas manquer dans l'édit royal, n'est pas rédigé à la première personne, mais à la troisième. Il n'y a sans doute pas là l'indice d'une dualité d'auteurs : le passage de la forme autobiographique à la relation impersonnelle se rencontre aussi dans Tobie; il pouvait paraître autorisé par l'exemple des livres d'És., de Jér., d'Amos, d'Osée, d'Esdras et de Néhémie. Le narrateur s'est peut-être dit que Nabucodonosor n'a pas dû se rendre compte de ce qui se passait pendant qu'il était privé de raison. — Rien dans les inscriptions ne confirme la tradition, rapportée ici, d'une démence temporaire de Nabucodonosor. On a supposé, avec quelque vraisemblance, qu'elle concernait primitivement Nabonide, le dernier souverain chaldéen (555-539), qui, ayant quitté Babylone pour faire campagne contre Teima en Arabie, dans la troisième année de son règne (552), laissa la régence à son fils Belcharouçour (Belchaççar) : les prêtres de la capitale, ennemis du roi, auraient, pour expliquer son absence, fait courir le bruit qu'il était devenu fou. Ce n'est toutefois qu'une hypothèse. On a rapproché notre récit d'une légende, rapportée par Abydène (vers 200 av. J.-C.), selon laquelle Nabucodonosor, monté sur la terrasse de son palais, prédit l'asservissement de Babylone par les Médo-Perses et souhaita que l'ennemi fût chassé parmi les bêtes sauvages (Eusèbe, *Praep. ev.*, IX, 41, 6). Mais les ressemblances entre les deux récits sont tout extérieures et peut-être fortuites. — La représentation d'un roi ou d'un empire sous l'image d'un grand arbre était courante : Ézéchiel figure ainsi Juda (17), l'Assyrie et le roi d'Égypte (31 ; voy. spécialement v. 4-6, 10-12, 18) ; cf. És. 10, 33-34 ; 11, 1. Astyage, roi des Mèdes, avait, dans un songe, vu une vigne issue du sein de sa fille, et qui grandissait au point de couvrir toute l'Asie : c'était le présage des conquêtes de Cyrus (Hérodote, I, 108). — Le but du récit est d'assurer les croyants que Dieu a le pouvoir de châtier l'orgueil des souverains les plus puissants. Les Juifs persécutés par Antiochus IV ont dû d'autant plus facilement l'appliquer au tyran que celui-ci, en raison de ses excentricités, était taxé par ses sujets d'« archifou », *épimanès* (c'est ainsi qu'on travestissait son surnom d'*épiphanès*, « [dieu] manifesté »). *b*. Dans les versions anglaises et dans certaines traductions françaises (Segond, Synodale), les v. 31-33 du ch. 3 forment les v. 1-3 du ch. 4. Cette coupure est plus logique; mais pour la commodité des références, il convient de s'en tenir strictement à la numérotation introduite au XIIIe siècle dans la Vulgate. *c*. Litt. : *que votre paix se multiplie* ! Formule de salutation qu'on retrouve 1 Pierre 1, 2; 2 Pierre 1, 2; Jude 2.
d. Litt. : *verdoyant*. *e*. Litt. : *de ma tête*, cf. note *b* sur 2, 28.
f. Cf. 2, 10, 27; 5, 11. *g*. Cf. note *c* sur 1, 7. *h*. Expression polythéiste, naturelle dans la bouche d'un roi de Babylone. Même formule dans l'inscription d'Echmounazar, roi des Sidoniens (l. 9 et 21).

a. Les deux termes sont synonymes et signifient « un être divin», « un personnage céleste ». L'expression « Vigilant » (on pourrait traduire aussi « Éveillé » ou « Veilleur ») vient probablement d'une religion astrale. Les dieux planétaires étaient qualifiés de « gardiens », « surveillants », φύλακες, ἐπίσκοποι. Dans le mazdéisme, les Amesha Spentas étaient représentés avec des yeux multiples. Ces symboles passèrent dans le judaïsme vers l'époque de l'exil : les roues du char de Yahvé sont couvertes d'yeux (Éz. 1, 18); les sept « yeux de Yahvé » dans Zach. 4, 10 figurent très certainement les planètes. Ils sont associés aux sept étoiles dans l'Apoc. du N. T. Le terme même de Vigilants fut adopté dans les apocalypses juives pour désigner les anges ou une classe d'anges comme les archanges (Hén. 12, 3; 20, 1 [éth.]) ou les anges déchus (Hén. 1, 5; 10, 7, 15; 12, 4; 14, 1, 3, etc). *b*. Allusion, selon les uns, aux chaînes dont on chargeait autrefois les aliénés, selon d'autres à l'isolement imposé au roi devenu fou; ce trait paraît marquer plutôt le soin avec lequel la royauté sera réservée à Nabucodonosor pendant toute la durée de son égarement. Tel est, en tout cas, le sens du trait précédent : la souche sera laissée en terre (cf. v. 23). *c*. La double mention de l'herbe à quelques lignes de distance (12a et 12b) est assez surprenante. La seconde est justifiée, car elle se rapporte sans doute à l'alimentation du roi pendant sa folie (cf. v. 22). La première provient peut-être d'une variante inscrite d'abord en marge.
d. Il ne s'agit plus de l'arbre, mais de l'être humain que cet arbre symbolise. *e*. C'est-à-dire qu'il perdra la raison (cf. 1 Sam. 21, 14). Le cœur était considéré par les Hébreux comme le siège de l'intelligence. *f*. Dans le style volontiers énigmatique des oracles, le terme vague de « temps » pouvait désigner une année (cf. 7, 25; 12, 7). *g*. Il s'agit, en réalité, comme l'expliquera Daniel (v. 21), d'un « décret du Très Haut ». Mais l'expression polythéiste qu'emploie le roi pouvait aussi se justifier du point de vue des croyances juives; car celles-ci admettaient que Yahvé a auprès de lui un « conseil » (Jér. 23, 18), formé de « fils des dieux » ou de membres de « l'armée des cieux », et qu'il consulte souvent avant de prendre une décision (1 Rois 22, 19-23; Job 1, 6, 12; 2, 1, 6); aussi cette décision était-elle parfois formulée à la première personne *du pluriel* : « faisons... » (Gen. 1, 26); « descendons... » (Gen. 11, 7); « qui ira pour nous ? » (És. 6, 8). Certains rabbins admettaient même que ce conseil s'opposa parfois avec succès à un projet divin (Talm. Sanh. 94a).
h. On se servait de formules de ce genre pour annoncer avec ménagements une nouvelle fâcheuse (cf. 2 Sam. 18, 32). Le roi est averti que le songe est de mauvais augure pour lui. L'idée première était d'essayer de détourner sur autrui le malheur imminent; cf. Gen. 27, 13; 1 Sam. 20, 16 et 25, 22 (où un scribe, se refusant à transcrire une imprécation éventuelle prononcée contre David, y a remplacé le nom du héros par « les ennemis de David »). *i*. Voy. v. 12.

[21] « Voici ce que cela signifie :

Il s'agit d'un décret du Très Haut,
qui concerne mon seigneur le roi :
[22] On va te chasser du milieu des hommes,
et tu auras ton gîte auprès des bêtes des
[champs.
On te fera manger de l'herbe comme les bœufs
et tu seras trempé de la rosée du ciel.
Sept temps passeront sur toi,
jusqu'à ce que tu reconnaisses
Que le Très Haut dispose en souverain de la
et la donne à qui il veut. [royauté humaine

[23] « Si l'on a ordonné de laisser intacte la souche de l'arbre avec ses racines, [cela signifie que]

Ta royauté subsistera, pour t'être rendue
dès que tu reconnaîtras que le Ciel [a] est le
[maître.

[24] « C'est pourquoi, ô roi, agrée mon conseil : rachète ton péché par la justice [b] et ton iniquité par la pitié envers les malheureux; peut-être ta prospérité sera-t-elle prolongée. »

[25] Toutes ces choses arrivèrent au roi Nabucodonosor. [26] Douze mois plus tard, comme il se promenait sur [les terrasses du] palais royal de Babylone [c], [27] le roi prit la parole et dit :

N'est-ce pas ici Babylone la grande,
que j'ai bâtie comme résidence royale
par ma puissance souveraine, à la gloire de
[ma majesté [d] ?

[28] Le roi avait encore ces paroles à la bouche qu'une voix descendit du ciel [e] :

On t'annonce, roi Nabucodonosor,
que la royauté t'est enlevée.
[29] On va te chasser du milieu des hommes
et tu auras ton gîte auprès des bêtes des
[champs;
on te fera manger de l'herbe comme les
Sept temps passeront sur toi, [bœufs.
jusqu'à ce que tu reconnaisses
Que le Très Haut dispose en souverain de la
et la donne à qui il veut. [royauté humaine

[30] Au même moment la parole prononcée sur Nabucodonosor s'accomplit : il fut chassé du milieu des hommes, il se nourrit d'herbe comme les bœufs; son corps fut trempé par la rosée du ciel; ses poils crûrent même comme les [plumes des] aigles et ses ongles comme [ceux] des oiseaux [f].

[31] « Quand les jours [g] furent à leur terme, je levai, moi Nabucodonosor, les yeux vers le ciel. La raison me revint et je bénis le Très Haut, je louai et je glorifiai celui qui vit éternellement.

Car sa souveraineté est une souveraineté éter-
et son règne dure d'âge en âge. [nelle,
[32] Les habitants de la terre, tous ensemble, ne comp-
[tent pour rien [devant lui]
et il agit comme il lui plaît avec l'armée des
[cieux [h] et les habitants de la terre [i].
Personne ne peut lui frapper sur la main [j]
et lui dire : « Que fais-tu? »

[33] « A l'heure même la raison me revint; ma gloire royale, ma majesté et ma splendeur me

24. « peut-être — prolongée ». Th : peut-être [Dieu] sera-t-il longanime pour tes erreurs. G S L à peu près de même. On pourrait aussi, en modifiant les voyelles, lire *'ărouká lešálouták* : « peut-être y aura-t-il guérison pour ton erreur » (Vers. aut. et Vers. revisée anglaise en marge).
33. « ma gloire royale » lis. *wîqâr*. H : à la gloire de ma royauté. G : ma royauté. — Texte incertain.

a. L'emploi de ce terme, pour désigner la divinité, était courant dans le paganisme. Nous en avons ici le premier exemple dans la littérature juive; on le rencontre fréquemment depuis : I Macc. 3, 18-19; 4, 10, 24; 2 Macc. 9, 20; Abôt 1, 3, 12; 2, 2, 16; 4, 17; Mc 11, 30; Lc 15, 18; Jn 3, 27. Le « royaume des cieux », c'est le « royaume de Dieu ». *b.* Le parallélisme avec la « pitié envers les malheureux » suggère que « justice » désigne ici les « bonnes œuvres » et plus spécialement l'aumône, la bonne œuvre par excellence aux yeux des Juifs : c'est ainsi qu'ont compris les anciennes versions, les exégètes catholiques et certains protestants comme Calvin, Grotius, etc. Le mot de « justice » est couramment employé au sens d'aumône dans l'hébreu et l'araméen rabbiniques et il figure avec cette signification dans le N. T. (Mt 6, 1-4). *c.* Cf. 2 Sam. 11, 2. Il s'agit peut-être des célèbres « jardins suspendus ». *d.* Nabucodonosor, dans ses inscriptions, célèbre souvent avec fierté ce qu'il a fait pour la restauration et l'embellissement de Babylone, sa capitale. Ainsi : « Je bâtis alors le palais siège de ma royauté,... séjour de joie et de délices ». « A Babylone, ma chère cité, que j'aime, était le palais, la maison qui était la merveille du peuple, le lien du pays, la place brillante, le séjour de majesté à Babylone ». *e.* Des révélations non accompagnées d'apparitions sont souvent mentionnées déjà dans les anciens récits israélites (Gen. 21, 17; 22, 11, 15; etc). Mais la formule employée ici ne se rencontre que dans les écrits des environs de l'ère chrétienne (Test. Lévi 18, 6; Test. Juda 24, 2; 2 Bar. 13, 1; 22, 1; Mt 3, 17; Mc 1, 11; Lc 3, 22; 9, 35; Jn 12, 28-30; Act. 9, 4, etc.). Les Juifs appelaient ces voix célestes *bat qôl*, litt. : « fille de voix ». *f.* Ce dernier trait devait être classique dans la littérature assyro-babylonienne : il figure dans la description d'un malade (le « Job babylonien ») et dans celle d'un prisonnier (Aḥiqar). *g.* Les sept « temps » prédits v. 13, 20, 22, 29. *h.* Cf. És. 24, 31; Hén. 18, 13-16; 21, 1-6; Jude 13. *i.* Répétition. *j.* Dans le droit rabbinique cette expression est un terme technique signifiant « faire opposition ». Bien entendu le geste est différent de celui qui consistait à « frapper dans la main » ou à « frapper les mains de quelqu'un » pour conclure un accord, donner un fief, etc.

furent rendues [a]. Mes conseillers et les grands de ma cour vinrent me chercher. Je fus rétabli à la tête de mon royaume et une grandeur plus considérable encore me fut accordée [b]. [34] Maintenant, moi Nabucodonosor, je loue, j'exalte et je glorifie le roi du ciel [c],

Car toutes ses œuvres ne sont que vérité,
ses voies ne sont que justice,
Et ceux qui se conduisent avec orgueil,
il a le pouvoir de les humilier. »

Le festin de Belchaççar [d].

5 [1] Le roi Belchaççar donna un grand festin aux principaux personnages de son royaume, au nombre de mille [e], et se mit à boire du vin en présence de [ses] mille [convives] [f]. [2] Sous l'empire du vin [g], Belchaççar donna l'ordre d'apporter les vases d'or et d'argent que Nabucodonosor, son père [h], avait enlevés du temple de Jérusalem, afin que le roi, ses grands, ses femmes [i] et ses concubines s'en servissent pour boire.

[3] Alors on apporta les vases d'or et d'argent qui avaient été enlevés du temple de Dieu à Jérusalem; le roi et ses grands, ses femmes et ses concubines y burent; [4] ils burent du vin et louèrent les dieux [j] d'or et d'argent, de bronze, de fer, de bois et de pierre [k].

[5] A ce moment apparurent [l] les doigts d'une main d'homme qui écrivaient vis-à-vis du candélabre sur la chaux de la paroi du palais royal et le roi vit ce bout de main qui écrivait. [6] Alors le roi changea de couleur; des pensées terrifiantes l'assaillirent; les muscles de ses reins se détendirent [m] et ses genoux s'entre-choquèrent [n]. [7a] A grands cris le roi commanda que l'on fît venir les exorcistes, les Chaldéens et les astrologues. [8a] Tous les sages du roi entrèrent donc. [7b] Le roi prit la parole et dit à tous les sages de Babylone [o] : « Quiconque lira cette inscription

5, 3. « et d'argent » *Th L* (aj. *wekaspá'*). Manque en H. « du temple de Dieu » *Th* (*L*) (suppr. *bêt*). H : du temple de la maison de Dieu L : du temple.

a. Le début du v. 33 est probablement une addition ou une variante. La première phrase fait double emploi avec v. 31 et la seconde, qui manque en S, anticipe sur ce qui suit. *b.* Par Dieu. *c.* Cette expression ne se rencontre, appliquée à Yahvé, qu'ici et 3 Esdr. 4, 46. Elle avait sans doute, d'après beaucoup de Juifs, une saveur païenne; cf. la « reine du ciel » (Jér. 7, 18; 44, 17-19, 25). *d.* Les écrivains classiques ne mentionnent pas de prince chaldéen ainsi appelé. Mais les inscriptions cunéiformes contemporaines des événements nous ont révélé que Bel-char-ouçour (« Bel, protège le roi ! ») était le nom du fils aîné de Nabonide, quatrième successeur de Nabucodonosor et dernier roi chaldéen de Babylone (555-539), que celui-ci, dès la troisième année de son règne (552) « frappa ses mains (de Bel-char-ouçour) et lui confia la royauté » pendant une expédition que lui-même fit contre Teima en Arabie (chronique publiée par M. Sidney Smith en 1924) et le mit à la tête de son armée lors de la lutte finale qu'il soutint contre Cyrus (539). Belchaççar était donc associé au trône dans les dernières années de l'empire néo-babylonien; certains contrats sont datés du règne de Nabonide et de Bel-char-ouçour. La tradition suivie par l'auteur du livre de Daniel repose donc sur certains souvenirs historiques; mais elle avait déjà grandement simplifié les faits : elle présente Belchaççar comme le propre fils de Nabucodonosor (v. 2, 11-13, 18, 19, 22), faisant ainsi abstraction des quatre princes intermédiaires, Amel-Mardouk (mentionné pourtant 2 Rois 25, 27 sous le nom d'Évil-Mérodak), Nergal-char-ouçour (Nériglissor), Labachi-Mardouk et Nabonide, et oubliant que ce dernier était un usurpateur, que Belchaççar était, par conséquent, étranger à la famille de Nabucodonosor. Hérodote, de même, ne connaît, pour cette période, que deux souverains de Babylone, Labynétos I[er] (Nabucodonosor) et Labynétos II (Nabonide), qui aurait été fils de son homonyme. Ignorant Nabonide, la tradition suivie dans le livre de Daniel fait de Belchaççar un roi absolu (voy. v. 7, 16, 26-30; 6, 1), tandis que, d'après les inscriptions, la fête du Nouvel an ne put pas être célébrée à Babylone selon les rites faute de la présence de Nabonide, qui était donc le souverain en titre. D'autre part, les documents contemporains attestent que Babylone ouvrit spontanément ses portes aux conquérants perses; le meurtre de Belchaççar pendant un festin pourrait donc, tout au plus, être un épisode de la chute de la ville. Il est plus probable que le narrateur a suivi ici la version plus dramatique — et plus tardive — recueillie aussi par Hérodote (I, 188) et Xénophon (*Cyrop.*, VII, 6, 15-31), selon laquelle Babylone fut enlevée d'assaut par surprise au cours d'une nuit de fête (cf. És. 21, 5). Le but de l'auteur est, du reste, moins d'écrire une page d'histoire que d'inculquer une leçon : les rois païens profanateurs des objets sacrés du temple du vrai Dieu — tel Antiochus Épiphane — paieront leur sacrilège de leur vie. *e.* Cf. Esth. 1, 1-4 (sous un roi de Perse). *f.* Le trait est noté parce que d'ordinaire le roi prenait ses repas seul. Belchaççar a pu se faire servir sur une table à part, mais visible de toute la salle. *g.* Litt. : *dans* (ou *par*) *le goût du vin*, par le fait qu'il avait goûté au vin. Les Babyloniens, d'après Quinte-Curce (V, 1), passaient pour très adonnés au vin et aux excès qui accompagnent l'ivresse. On peut entendre aussi : Au moment (du repas) où l'on goûtait au vin. *h.* Voy. note *d*. *i.* Un bas-relief célèbre représente une reine d'Assyrie assise sur un fauteuil et buvant auprès du roi Assourbanipal étendu sur un divan, mais il s'agit d'une collation privée. Il est douteux que chez les Sémites les femmes prissent part à des banquets. Il en était autrement chez les Perses (cf. note *h* sur Esth. 1, 12) et chez les Grecs. *j.* Les repas, dans l'antiquité, étaient accompagnés de libations destinées à faire sa part à la divinité. *k.* Pour la plupart des Juifs, à partir de l'époque de l'exil, les dieux païens se confondaient purement et simplement avec leurs statues : ce n'étaient que des blocs de matière; cf. És. 44, 9-20; 46, 6-8; Jér. 10, 3-5, 8-9, 14; Bar. 6; etc. *l.* Litt. : *sortirent*, à savoir de l'invisible. Cf. Zach. 5, 5-6. *m.* Les reins passaient pour le siège principal de la force : Job 40, 16; cf. Deut. 33, 11; Ps. 69, 24. *n.* Cf. Nah. 2, 11. *o.* Nous intervertissons les versets 7b et 8a. D'après l'ordre suivi dans le texte traditionnel, le roi parle aux « sages » (7b) *avant* que ceux-ci soient entrés auprès de lui (8a). Pour justifier cet ordre on a supposé que « dit » signifie ici « fit dire » ou que les sages du v. 7 ne sont pas les mêmes que ceux du v. 8, ou que le narrateur, au v. 7b, a, par négligence, anticipé sur le v. 8.

et m'en indiquera le sens sera revêtu de pourpre[a]; il portera au cou le collier d'or[b] et deviendra l'un des trois [dignitaires] les plus puissants du royaume[c]. » [8 b] Mais ils ne purent lire l'inscription ni en faire connaître le sens au roi. [9] Alors le roi Belchaççar fut très effrayé; il changea de couleur, et ses grands furent bouleversés.

[10] La reine[d], informée de ce que disaient le roi et ses grands[e], entra dans la salle du festin. Elle prit la parole et dit : « Ô roi, puisses-tu vivre éternellement! Ne te laisse pas assaillir par des pensées terrifiantes et ne change pas de couleur. [11] Il y a dans ton royaume un homme en qui réside l'esprit des dieux saints. Du vivant de ton père on trouva en lui des lumières, une intelligence et une sagesse égale à celle des dieux; aussi le roi Nabucodonosor, ton père, le nomma-t-il chef des enchanteurs, des exorcistes, des Chaldéens [et] des astrologues[f], [12] parce qu'on avait trouvé en lui, en Daniel auquel le roi donna le nom de Beltchaççar[g], un esprit supérieur, de la science et de l'intelligence pour interpréter les songes[h], expliquer les énigmes et dénouer les difficultés[i]. Qu'on appelle donc Daniel et il indiquera le sens [de l'inscription]. »

[13] Alors Daniel fut introduit devant le roi. Le roi prit la parole et dit à Daniel : « Tu es bien Daniel, l'un des déportés de Juda que le roi mon père a amenés de Juda ? [14] J'ai entendu dire de toi que tu possèdes l'esprit des dieux et que l'on a trouvé en toi des lumières, une intelligence et une sagesse extraordinaires. [15] On vient d'introduire devant moi les sages [et] les exorcistes pour qu'ils lisent cette inscription et m'en fassent connaître le sens; mais ils sont incapables d'indiquer la signification de ces mots. [16] Or j'ai entendu dire de toi que tu sais donner les interprétations et dénouer les difficultés. Si, maintenant, tu réussis à lire cette inscription et à m'en faire connaître le sens, tu seras revêtu de pourpre, tu porteras au cou le collier d'or et tu deviendras l'un des trois [dignitaires] les plus puissants du royaume. »

[17] Alors Daniel répondit et dit en présence du roi : « Tu peux garder tes présents et accorder tes libéralités à d'autres[j]. Je ne laisserai pas, cependant, de lire l'inscription au roi et de lui en faire connaître le sens. [18] Ô roi, le Dieu Très Haut avait donné à Nabucodonosor, ton père, la royauté, la grandeur, la gloire et la majesté[k]; [19] et en raison de la grandeur qu'il lui avait donnée, tous les peuples, toutes les nations, et [les gens parlant] toutes les langues tremblaient devant lui et le redoutaient; car il faisait mourir qui il voulait; il laissait en vie qui il voulait, il élevait qui il voulait, il abaissait qui il voulait. [20] Mais son cœur s'étant élevé et son esprit s'étant endurci jusqu'à l'arrogance, il fut renversé de son trône royal et on le dépouilla de sa gloire. [21] Il fut chassé du milieu des hommes et son cœur devint semblable à celui des bêtes; il gîta avec les ânes sauvages, il fut nourri d'herbe comme les bœufs et son corps

11. *Th.* H a de plus à la fin : ton père, ô roi (ou : ton père le roi). — Doublet. 12. « pour interpréter... expliquer... et dénouer » lis. *bemiphšar*. H : interprétant... expliquer... et dénouant. L : l'interprétation des... l'explication des... et la solution des... 20. « sa gloire » *S L T* (lis. *wîqârêh*). H : la gloire.

a. C'était une couleur royale, du moins chez les Perses (Esth. 8, 15; 3 Esdr. 3, 6) et les Grecs (1 Macc. 10, 20; 14, 43, etc.). *b.* Marque d'honneur décernée par les souverains; cf. Gen. 41, 42 (en Égypte); Xénophon, *Anabase*, I, 5, 8; 8, 29; 3 Esdr. 3, 6 (en Perse). *c.* On entend d'ordinaire : commandera dans le royaume comme troisième, c'est-à-dire occupera la troisième place dans le gouvernement du royaume, les deux premières places revenant l'une au roi Belchaççar et l'autre à sa principale épouse ou à son vizir ou — ceci serait plus vraisemblable — à la reine sa mère (v. 10-12) ou encore à son père Nabonide (celui-ci associa, effectivement, Belcharouçour à son règne). Mais dans les monarchies orientales, la reine-mère ne paraît avoir eu qu'une autorité morale — très grande du reste, — non un pouvoir officiel; d'autre part, le narrateur ignore l'existence de Nabonide : Belchaççar est, selon lui, le fils et le successeur de Nabucodonosor. Il est donc plus probable que le mot qu'on traduit d'ordinaire par « troisième », signifie « membre d'un collège de trois », tel que le groupe des « trois grands » qui, d'après Dan. 6, 3 et 3 Esdr. 3, 9, était à la tête de l'empire au temps des Mèdes et des Perses *et dont Daniel fit partie* selon 6, 3. Le mot araméen employé serait à rapprocher de l'assyrien *šalšu* et de l'hébreu *šâlîš*, qui désignaient un haut officier royal (primitivement celui qui, avec le cocher, se tenait auprès du souverain sur son char de guerre). *d.* La reine-mère; car elle rappelle ce qui s'était passé sous le règne précédent. Du reste, les épouses de Belchaççar étaient déjà dans la salle du banquet (v. 2-3). Hérodote vante la sagesse de la mère du dernier roi de Babylone, la reine Nitocris. *e.* Litt. : *en presence des paroles du roi et de ses grands.* Selon d'autres : attirée par leurs exclamations. *f.* 2, 48. *g.* Cf. 1, 6, où le nom nouveau est choisi par le chef des eunuques. *h.* Cf. ch. 2 et 4. *i.* Litt. : *les nœuds.* Annuler l'effet des nœuds magiques noués par les sorciers était une des tâches des exorcistes. Ici l'expression est prise au sens général de résoudre les questions difficiles. *j.* Cette phrase manque en G, sans doute parce qu'elle semble en contradiction avec le v. 29, où Daniel reçoit les honneurs promis. Mais Daniel a simplement voulu protester que ce n'est pas l'appât d'une récompense qui le détermine à déférer aux injonctions du roi. *k.* Cf. Jér. 27, 5-7.

fut trempé par la rosée du ciel, jusqu'à ce qu'il reconnût que le Dieu très-haut est le maître souverain de la royauté humaine et y élève qui il veut. [22] Et toi, Belchaççar, son fils, tu n'as pas humilié ton cœur, bien que tu fusses informé de tous ces événements : [23] tu t'es élevé contre le maître des cieux. On a apporté devant toi les vases de son temple et tu t'en es servi pour boire du vin, toi et tes grands, tes femmes et tes concubines. Tu as loué les dieux d'argent et d'or, de bronze, de fer, de bois et de pierre, qui ne voient pas, n'entendent pas et ne connaissent rien[a]; et le Dieu qui tient ton souffle dans sa main et de qui dépendent toutes tes destinées, tu ne l'as pas glorifié. [24] Alors, par son ordre, ce bout de main a été envoyé et cette inscription a été tracée. L'inscription tracée [ici] porte :

Mené, Teqél, Perés[b].

« [26] [Et] voici le sens de ces mots : Mené[c] : Dieu a *compté* [les jours de] ton règne et y a mis fin; [27] Teqél[d] : tu as été *pesé* dans la balance[e] et trouvé trop léger; [28] Perés[f] : ton royaume va être *divisé* et donné à la Médie et à la Perse. »

[29] Alors Belchaççar donna des ordres et l'on revêtit Daniel de pourpre, on lui mit au cou le collier d'or et on proclama qu'il serait l'un des trois [dignitaires] les plus puissants du royaume.

[30] Cette même nuit Belchaççar, le roi chaldéen, fut tué, [31 g] et Darius le Mède reçut la royauté, à l'âge de soixante-deux ans[h].

Daniel dans la fosse aux lions[i].

6 [1] Darius trouva bon de mettre à la tête du royaume cent vingt satrapes, répartis dans tout l'empire[j], [2] et au-dessus d'eux trois vizirs[k] dont l'un était Daniel[l], afin que ces satrapes leur rendissent des comptes et que les intérêts du roi ne fussent lésés en rien. [3] Or Daniel l'emportait sur les [autres] vizirs et les satrapes,

25. « Mene — Perés » d'après v. 26-28. G (5, 1) : *mané, phares, thekel.* Th Jos Jérôme : *mané, thekel, phares.* H : *menê', menê', teqêl oupharsin,* « compté, compté, pesé (?) et divisions ».

a. Cf. v. 4; Deut. 4, 28; Ps. 115, 4-8; 135, 15-17; Apoc. 9, 20. *b.* Telle devait être, du moins quant aux consonnes (les voyelles, on le sait, n'ont été notées en hébreu et en araméen qu'au début du moyen âge), la teneur de l'inscription dans le récit original, comme le prouvent l'interprétation donnée par Daniel (v. 26-28) et les anciennes versions (voy. notes critiques). Le texte massorétique, au contraire, donne quatre mots (il répète le premier) et met le dernier au pluriel (*parsîn*), peut-être pour souligner l'assonance du mot avec le nom des Perses. Clermont-Ganneau a fait remarquer que, lus avec d'autres voyelles, les trois mots de l'inscription donneraient des noms de poids : une mine (*mânâ*), un sicle (*teqél*) et une demi mine (*peras*, litt. : une partie, d'où une moitié). A sa suite, beaucoup d'interprètes admettent qu'avant de figurer dans notre récit à titre d'oracle, ces trois mots contenaient un dicton populaire marquant la valeur respective de Nabucodonosor, — l'illustre roi de Babylone, — de Belchaççar représenté par le sicle, qui ne valait que 1/60 ou 1/50 de la mine, — enfin de l'empire perse figuré par une demi-mine parce que, du moins avant Darius I[er] (520), il aurait été estimé très inférieur à l'empire de Nabucodonosor; si l'on préfère la leçon massorétique, « les [deux] demi-mines » représenteraient les royaumes mède et perse, qui ne détenaient chacun qu'une moitié de celui des Chaldéens. Même si cette hypothèse est juste, elle ne constitue, au point de vue de l'explication du livre de Daniel, qu'une curiosité; car le rédacteur de notre récit, en tout cas, ne tient aucun compte d'une pareille interprétation. *c.* Ce mot signifie « compté ». *d.* On interprète d'ordinaire « pesé ». Mais il faudrait alors *teqîl*. Avec la voyelle *é*, le mot paraît être un substantif : pesée, poids (sicle). *e.* Image familière aux Juifs (Job 31, 6; Prov. 16, 2; 21, 2; 24, 12; Ps. 62, 2; Hén. 41, 1) comme aux Égyptiens. *f.* Avec ces voyelles le mot n'est pas un participe passif « divisé » (il faudrait *perîs*), mais un substantif : division (?). *g.* Dans la Bible hébraïque, le v. 31 du ch. 5 forme le v. 1 du ch. 6. *h.* Il ressort des documents cunéiformes contemporains que Cyrus, roi de Perse (558-529), succéda immédiatement à Nabonide en 539 comme souverain de Babylone. En intercalant entre le dernier roi chaldéen et « Cyrus le Perse » (6, 28; 10, 1) un empire mède ayant pour chef un Darius, l'auteur du livre de Daniel suit, de nouveau, une conception historique qui n'a pu se former que longtemps après les événements. On voit du reste, assez aisément comment elle s'est constituée. Il avait existé au VII[e] siècle et au début du VI[e] un puissant royaume mède qui avait contribué à détruire l'empire assyrien; et divers prophètes juifs de l'époque de l'exil avaient annoncé que ce seraient les Mèdes qui anéantiraient aussi Babylone (És. 13, 17; 21, 2; Jér. 51, 11, 27-29). D'autre part, les Mèdes étaient effectivement associés, — mais à un rang inférieur — aux Perses qui s'emparèrent de cette ville en 539. On pouvait aisément déduire de là que les Mèdes et les Perses avaient régné *successivement* sur le ci-devant empire chaldéen. Quant à la figure de « Darius le Mède », fils de Xercès, elle présente des traits manifestement empruntés à celle de Darius I[er], fils d'Hystaspe et père de Xercès, prince perse qui fut le second successeur de Cyrus (521-485) : c'est lui qui divisa l'empire en satrapies (6, 1); il eut, d'autre part, à conquérir la ville de Babylone (lors d'une révolte en 520). Peut-être y a t-il aussi dans le rôle attribué à Darius le Mède, des réminiscences de celui de Gobryas, lieutenant de Cyrus qui entra à Babylone un peu avant son souverain et fut nommé par lui gouverneur de la ville. *i.* L'idée générale de ce récit est la même que celle du ch. 3 : encourager les Juifs à risquer, s'il le faut, leur vie pour rester fidèles au culte du « Dieu vivant ». Ils doivent non seulement refuser tout hommage religieux aux idoles (ch. 3), mais persévérer, coûte que coûte, dans les observances de la piété juive, comme la prière à heures fixes dans la direction de Jérusalem (6, 11) : Dieu peut arracher les siens même à la gueule des lions (cf. Ps. 57, 1-6; 91, 13). Ce récit n'a pu se former, tel que nous le lisons, que longtemps après le règne de Darius I[er] (521-485); car la figure de ce souverain énergique est déjà profondément modifiée par la tradition. Celle-ci sait encore que Darius a pris Babylone (5, 31) et créé les satrapies (6, 1), mais le représente comme un Mède ayant régné avant Cyrus (539-529) et comme un prince faible incapable d'imposer sa volonté à ses grands. D'autre part, la réelle sympathie avec laquelle est dépeint ici le roi païen donne à penser que ce récit n'a pas dû se constituer au cours même des persécutions d'Antiochus IV, mais doit être antérieur, au moins quant au fond. *j.* Voy. note c sur Esth. 1, 1. *k.* Cf. 3 Esdr. 3, 9. Cette institution n'est pas attestée par ailleurs. *l.* Darius a donc conservé à Daniel la dignité que lui avait conférée Belchaççar, si notre interprétation de 5, 7, 16, 29 est exacte.

parce qu'il avait en lui un esprit supérieur; et le roi songeait à le mettre à la tête de tout le royaume.

4 Alors les vizirs et les satrapes cherchèrent à découvrir un motif d'accusation contre Daniel, dans les affaires concernant le royaume. Mais ils ne purent trouver ni motif d'accusation, ni faute, parce qu'il était fidèle. 5 Alors ces hommes dirent : « Nous ne découvrirons aucun motif d'accusation contre Daniel, à moins que nous n'en trouvions un dans la loi de son Dieu[a]. »

6 Alors ces vizirs et ces satrapes accoururent[b] auprès du roi et lui parlèrent ainsi : « Ô roi Darius, puisses-tu vivre éternellement! 7 Les vizirs du royaume, les préfets, les satrapes, les conseillers et les gouverneurs sont tous d'avis que le roi publie un édit et mette en vigueur une interdiction portant que quiconque, dans les trente jours, adressera une prière à quelque dieu ou à quelque homme, si ce n'est à toi, ô roi, sera jeté dans la fosse aux lions[c]. 8 Maintenant, ô roi, décrète cette interdiction et fais-la mettre par écrit, afin que, conformément à la loi immuable des Mèdes et des Perses, elle ne puisse pas être révoquée[d]. » 9 En conséquence, le roi Darius fit rédiger la pièce portant cette interdiction.

10 Dès que Daniel apprit que cette pièce avait été rédigée, il entra dans sa maison. Il avait dans sa chambre haute[e] des fenêtres ouvrant du côté de Jérusalem[f]. Trois fois par jour il s'[y] agenouilla[g], priant et louant son Dieu, comme il le faisait auparavant[h]. 11 Alors ces hommes accoururent et trouvèrent Daniel priant et suppliant son Dieu. 12 Ils se rendirent aussitôt auprès du roi et lui dirent : « Ô roi, n'as-tu pas fait rédiger une interdiction portant que quiconque, dans les trente jours, adresserait une prière à quelque dieu ou à quelque homme, si ce n'est à toi, ô roi, serait jeté dans la fosse aux lions? » Le roi répondit et dit : « Il en sera certainement ainsi, d'après la loi immuable des Mèdes et des Perses. » 13 Ils prirent alors la parole et dirent au roi : « Daniel, l'un des déportés de Juda, n'a point égard à toi, ô roi, ni à l'interdiction que tu as fait rédiger : trois fois par jour il fait sa prière. »

14 En entendant ces paroles, le roi éprouva un grand déplaisir. Il prit à cœur de sauver Daniel et jusqu'au coucher du soleil il fit effort pour le délivrer. 15 Alors ces hommes dirent au roi : « Sache, ô roi, que la loi des Mèdes et des Perses veut qu'aucune interdiction ou mesure édictée par le roi ne puisse être abrogée. » 16 Alors le roi ordonna de faire venir Daniel et de le jeter dans la fosse aux lions. Prenant la parole, le roi dit à Daniel : « Puisse le Dieu que tu adores avec tant de constance te sauver lui-même! » 17 Puis on apporta une pierre, qui fut placée sur l'orifice de la fosse et

6, 4. *Th.* H a de plus : et aucune erreur ou faute ne put être trouvée contre lui. — Répétition. 12. « lui dirent : Ô roi » *G* (*Th*) (suppr. *'al 'ēsār*). H : dirent devant le roi au sujet de la défense du roi. 15. « ces hommes dirent » *Th.* H : ces hommes accoururent auprès du roi et dirent — (ils étaient déjà auprès du roi v. 12).

a. C'est-à-dire dans ses obligations religieuses. *b*. La signification du terme araméen, qui revient v. 11 et 15, est controversée. D'autres entendent : « vinrent tumultueusement », « se glissèrent », « épièrent » ou « vinrent de concert ». *c*. La croyance au caractère divin des rois était courante dans les monarchies orientales — Égypte, Babylonie, Phénicie (poèmes sur Kéret et sur Danel), empire séleucide, — au point qu'elle pénétra même en quelque mesure en Israël (2 Sam. 7, 14; Ps. 2, 7; 82, 1, 6). Cependant aucun souverain, à notre connaissance — à part Nabucodonosor d'après le roman de Judith (3, 8), — n'a prétendu *substituer* le culte de sa personne à celui des dieux. Un prince achéménide, fidèle adorateur d'Ahoura Mazda, y eût songé moins qu'un autre : Darius 1er était respectueux des croyances religieuses de tous les peuples de son empire. Il y a là une exagération voulue, destinée à tourner en ridicule des rois qui, comme certains Séleucides, reçurent ou prirent les surnoms de *Théos*, « Dieu » (Antiochus II) ou d'*Épiphanès*, « [dieu] manifesté » (Antiochus IV). Ce dernier était accusé de « s'élever au dessus de tous les dieux » (11, 36). — Le supplice consistant à livrer le condamné aux bêtes n'est pas expressément attesté pour l'époque visée ici; mais les peines cruelles nétaient pas rares chez les Perses (cf. Esdr. 6, 11). D'autre part, les princes mésopotamiens — tels Zimrilim, roi de Mari, et les souverains d'Assyrie — aimaient à prendre vivants, au moyen de fosses ou de filets (cf. Éz. 19, 8-10), des lions ou autres fauves qu'on transportait dans des cages et qu'on installait, pour les chasser ultérieurement, dans des parcs ou des cabanons. *d*. Cf. Esth. 1, 19; 8, 8 et les notes. *e*. Voy. note *f* sur Jug. 3, 20. *f*. L'habitude juive consistant à se tourner vers la ville sainte et son temple pour prier, n'est attestée qu'à partir de l'époque de l'exil (1 Rois 8, 44 (texte deutéronomique); Ps. 28, 2; 3 Esdr. 4, 58). Elle fut adoptée par Mohammed, qui assigna pour direction aux prières de ses fidèles — pour *qibla* — d'abord Jérusalem, et plus tard seulement la Mekke. *g*. C'est l'attitude qui prévalait, à l'époque juive, dans les dévotions privées. Dans le culte public on priait aussi, à certains moments, debout ou prosterné (Néh. 8, 6). *h*. D'après les premiers textes qui attestent l'usage de la prière à heures fixes (Ps. 55, 18; Chemonè Esré 18; Épiphane, *Haer.*, 29, 9), les heures réglementaires étaient le soir (au moment où l'on offrait dans le Temple l'oblation de céréales et de parfums, cf. Esdr. 9, 4-5; Luc 1, 9-10), le matin (à l'heure de l'holocauste du matin) et à midi. Plus tard, lorsque l'oblation du soir eut été avancée — du coucher du soleil (Ex. 29, 39; Nomb. 28, 8) à la « 9e heure », trois heures de l'après-midi (ainsi Act. 3, 1; 10, 3, etc), — l'usage prévalut de prier le matin, puis au moment de l'oblation (trois heures), enfin le soir (Michna Berâkot, IV, 1, cf. *Secr. d'Hén.* 51, 4) ou même dans la nuit (Judith 11, 17; 12, 5-9; 13, 10).

le roi la scella avec son anneau et celui de ses grands, afin qu'aucun changement ne fût apporté[a] à la situation de Daniel[b].

18 Alors le roi se retira dans son palais; il passa la nuit sans manger; il ne fit pas venir de concubines[c] auprès de lui et ne put dormir. 19 Dès l'aube le roi se leva, au point du jour[d], et se rendit en toute hâte à la fosse aux lions. 20 Dès qu'il fut près de la fosse, il appela Daniel d'une voix pénétrée de douleur : « Daniel, serviteur du Dieu vivant[e], ton Dieu, que tu sers avec tant de constance, a-t-il pu te faire échapper aux lions? » 21 Daniel, alors, s'entretint avec le roi : « Ô roi, puisses-tu vivre éternellement! 22 Mon Dieu a envoyé son ange et fermé la gueule des lions[f] : ils ne m'ont fait aucun mal, parce que j'ai été trouvé innocent devant lui. Envers toi non plus, ô roi, je n'ai commis aucune faute. » 23 Alors le roi, tout joyeux, commanda de faire remonter Daniel de la fosse. Daniel fut donc retiré de la fosse; on ne lui trouva pas une blessure, parce qu'il avait eu confiance en son Dieu. 24 Le roi donna des ordres et l'on amena les hommes qui avaient accusé[g] Daniel, on les jeta dans la fosse aux lions[h], ainsi que leurs enfants et leurs femmes[i]. Ils n'avaient pas touché le fond de la fosse que déjà les lions s'étaient saisis d'eux et leur avaient broyé tous les os.

25 Alors le roi Darius écrivit : « A tous les peuples, à toutes les nations, [aux gens de] toutes langues qui habitent toute la terre! Que votre prospérité s'accroisse[j]! 26 Ordre est donné par moi que dans toute l'étendue de mon empire on tremble devant le Dieu de Daniel et qu'on le révère,

Car il est le Dieu vivant
et il subsiste éternellement.
Son règne est indestructible,
et sa domination [durera] jusqu'à la fin.
27 Il délivre et il sauve,
il accomplit des miracles et des prodiges
dans le ciel et sur la terre.
C'est lui qui a délivré Daniel
de la griffe des lions. »

28 Daniel prospéra pendant le règne[k] de Darius, et pendant celui de Cyrus le Perse[l].

20. « douleur » *G Th.* H aj. : Le roi prit la parole et dit à Daniel. — Variante.

a. Ni par le roi, ni par les ennemis de Daniel. *b*. Le narrateur se représente la fosse aux lions comme une sorte de citerne, à laquelle il n'y avait d'autre accès qu'un orifice percé à sa partie supérieure, et non comme une excavation à ciel ouvert, analogue à celle où on met les ours dans nos jardins zoologiques et qui aurait été accessible en outre, à sa partie inférieure, par une porte grillée, celle que le roi avait bouchée et scellée. D'après le v. 23, pour extraire Daniel de la fosse, il fallut le hisser. *c*. Mot de signification incertaine et peut-être altéré : il ressemble beaucoup à *leḥēnān*, « concubines » (5, 2). *d*. Glose ou variante. *e*. Expression monothéiste et proprement juive, que l'on peut supposer empruntée par le roi païen à Daniel lui-même. *f*. Cf. Hébr. 11, 33. *g*. Voy. 3, 8 et la note *j*.

h. Beaucoup de législations antiques voulaient que l'accusateur débouté fût puni de la peine que la loi aurait infligée à l'accusé si celui-ci avait été reconnu coupable. Ainsi chez les Hébreux (Deut. 19, 16-21; Suzanne v. 62-63), les Babyloniens (code Hamm., 3-4), les Égyptiens (Diod. Sic., 1, 77). *i*. La pratique barbare consistant à punir avec le coupable toute sa famille, était encore observée chez les Perses au temps des Achéménides (Hérodote, III, 119; cf. Justin, XXI, 4, Ammien Marcellin, XXIII, 6), tandis qu'elle avait à peu près disparu chez les Babyloniens dès le temps de Ḥammourabi (vers 2000) et que chez les Hébreux, très courante dans les temps anciens, elle avait été abandonnée dès le VIIIe siècle (2 Rois 14, 6), et n'est prescrite dans aucun de leurs codes, sauf en cas d'apostasie (Deut. 13, 12-15). *j*. Cf. 3, 31.

k. C'est-à-dire pendant la fin du règne. *l*. Sur la chronologie suivie dans le livre de Daniel, voy. note *h* sur 5, 31.

DEUXIÈME PARTIE

LES VISIONS DE DANIEL (7-12)[a].

Le songe des quatre animaux et du fils d'homme : à quatre empires païens succédera le règne des saints[b].

7 [1] Dans la première année de Belchaççar, roi de Babylone, Daniel eut un songe et les visions de son esprit le troublèrent sur sa couche. Il mit ensuite le songe par écrit. Début du récit : il dit.....[c] [2] Daniel prit la parole et dit :

Dans ma vision, pendant la nuit, je regardais, et je vis les quatre vents des cieux agiter la grande mer. [3] Quatre grands animaux montèrent de la mer[d], différents les uns des autres[e].

[4] Le premier ressemblait à un lion et avait des ailes d'aigle[f]. Tandis que je regardais, ses ailes furent arrachées; il fut relevé de terre et dressé sur ses pieds comme un homme; un cœur d'homme lui fut donné[g].

[5] Puis parut un autre animal, le second; il ressemblait à un ours; il se dressait sur un côté et avait trois côtes dans la gueule, entre les dents; et on lui disait : « Lève-toi, dévore beaucoup de chair[h]. »

[6] Après cela je regardai et je vis un autre

7, 1. « le troublèrent » d'après *v. 15 ; 4, 2* (aj. *yebahălounnêh*). Manque en H. 5. « il se dressait » *H*[e] *Hippolyte* cf. v. 4 (lis. *hòqimat*). H : il dressait.

a. Les quatre récits de visions qui forment la seconde partie du livre de Daniel ont évidemment été rédigés dans la même intention que les six épisodes narrés dans la première partie : rendre courage et espérance aux victimes de la persécution déchaînée contre la religion juive par Antiochus IV Épiphane (175-164 av. J.-C.). De là la place démesurée que les événements de cette époque et spécialement les méfaits du tyran tiennent dans les tableaux de l'histoire générale qui se déroulent aux yeux de Daniel ; de là le souci prédominant, angoissé, que montre le voyant de savoir combien de temps durera la persécution ; de là aussi la promesse que cette période de souffrances aiguës sera aussitôt suivie de l'inauguration du règne définitif des « saints », c'est-à-dire du peuple élu. Ces pages ont, à coup sûr, été rédigées au temps même de la persécution. Mais l'auteur paraît avoir utilisé des éléments antérieurs. Il y a des raisons de penser qu'à la base du ch. 7 il y avait le récit d'une vision, analogue au songe du ch. 2 et où il était question seulement de quatre âges, — représentés ici par quatre animaux, — auquels succédera le règne du peuple de Dieu. Les détails sur les onze cornes auraient été ajoutés pour adapter ce récit à l'époque d'Antiochus. D'autre part, il semble certain que le symbole des monstres montant de la mer et celui de l'être à forme humaine venant avec les nuées du ciel proviennent d'un mythe cosmogonique fort répandu (voy. notes *d* sur 7, 3 et *m* sur 7, 13). *b.* Le récit de cette vision, comme celui de la suivante (ch, 8), aurait sa place chronologique avant celui des épisodes racontés ch. 5 et 6. Mais il ne faut conclure de là ni à une pluralité de rédacteurs ni à une transposition : l'auteur a intentionnellement groupé, d'une part, tous les morceaux où domine l'élément narratif (ch. 1-6) — les *haggâdôt* relatives à Daniel et à ses compagnons, — de l'autre, les pages qui ne contiennent que des révélations reçues par son héros (7-12). Il a nettement distingué les deux parties de son livre, en donnant à la seconde la forme de relations faites par Daniel lui-même. *c.* D'autres entendent : « Il dit le principal des choses » c'est-à-dire « la substance des faits ». Il est plus probable que cette phrase, ainsi que la suivante, sont des variantes de la formule d'introduction qui précède (« Il mit ensuite le songe par écrit »). Elles sont, en tous cas, d'une autre main ; car elles supposent que la relation du rêve qui va suivre est un récit fait *oralement* par Daniel. *d.* Ces quatre animaux, d'après l'interprétation donnée v. 17 ss., représentent quatre royaumes qui surgiront successivement, non de la mer au sens littéral, mais de l'ensemble du monde païen. Si celui-ci est figuré par « la grande mer », c'est très certainement que les images sous lesquelles l'histoire future du monde apparaît au héros, sont empruntées à un vieux mythe cosmogonique (cf. note *c* sur 2, 45). La « grande mer », en effet, n'est pas la Méditerranée (cf. Nomb. 34, 6-7 ; Jos. 9, 1 ; etc.), mais l'Océan primitif, le Chaos originel, qu'on appelait aussi « le grand abîme » (Am. 7, 14 ; És. 51, 10 ; cf. Apoc. 17, 8) et qui, selon les Hébreux, comme d'après les Babyloniens et les Phéniciens, avait à l'origine enfanté tout un peuple de monstres, tels que Rahab, Léviathan, etc. (cf. Gen. 1, 21 ; Ps. 74, 13-14 ; 89, 10-11 ; És. 51, 9-10 et les notes). C'est, de même, de la mer que sortent la Bête (Apoc. 13, 1), l'Aigle (4 Esdr. 11, 1) et l'Homme (4 Esdr. 13, 2). Le rôle prêté ici — et 4 Esdr. 13, 2-3 — aux vents est une réminiscence de celui qu'ils jouent dans la cosmogonie phénicienne, où ce sont eux qui, — en fécondant la mer — donnent naissance à l'œuf du monde et aux premiers êtres vivants (d'après Philon de Byblos et Damascius). Il y a un écho spiritualisé de cette croyance dans Gen. 1, 2 ; « l'esprit (ou le vent) de Dieu couvait à la surface des eaux. » *e.* Les royaumes représentés par les quatre animaux sont naturellement les mêmes que ceux qui étaient figurés par quatre métaux dans le songe du ch. 2 : les empires babylonien, mède, perse et grec (voy. note *c* sur 2, 45). La signification des détails donnés sur les trois premières de ces figures n'est pas toujours certaine, l'ange ne l'indiquant pas dans son interprétation (v. 17).
f. Le lion ailé, qui apparaît souvent sur les bas-reliefs et les sceaux mésopotamiens, convenait bien pour figurer l'empire babylonien. Ainsi était représenté notamment le monstre — ou l'un des monstres — de l'abîme vaincu par les dieux célestes (Morris Jastrow, *Bildermappe zur Rel. Bab. und Ass.*, fig. 15 et 120).
g. Ces détails font, semble-t-il, allusion à l'aventure, racontée au ch. 4, de Nabucodonosor, humilié (ses ailes furent arrachées), puis revenant à la raison. Selon d'autres, ils figureraient l'abaissement progressif ou même la destruction de l'empire chaldéen : les ailes du monstre lui ayant été arrachées, il redevient un animal ordinaire ; s'il se dresse sur ses pattes de derrière, c'est pour recevoir le coup fatal comme dans une scène gravée sur beaucoup de cachets. *h.* Ce dernier trait fait allusion à la férocité des Mèdes (És. 13, 17-18). Si l'ours n'est dressé que sur un côté, c'est peut-être pour marquer que l'empire mède sera inférieur à celui des Chaldéens (cf. 2, 39). Les trois côtes que l'animal tient dans sa gueule figurent, selon les uns, trois des peuples soumis par les rois de Médie (Mèdes, Perses ou Lydiens, Babyloniens), selon d'autres, les trois inspections entre lesquelles Darius répartit les 120 satrapies d'après 6, 2.

[animal] semblable à une panthère. Il avait sur le dos quatre ailes d'oiseaux. Cet animal avait quatre têtes et l'empire lui fut donné[a].

[7] Après cela, comme je regardais, au cours de ma vision nocturne, apparut le quatrième animal, terrible, effroyable et d'une force extraordinaire. Il avait de grandes dents de fer et des griffes de bronze. Il dévorait, il broyait, et ce qui restait, il le foulait aux pieds. Il était différent de tous les animaux qui l'avaient précédé et il avait dix cornes. [8] Comme je considérais ces cornes, je vis surgir au milieu d'elles une autre corne [plus] petite; trois des premières cornes furent arrachées pour lui faire place[b]. Cette corne avait des yeux semblables à des yeux d'homme et une bouche qui tenait des propos arrogants[c].

[9] Je regardai

Jusqu'au moment où des trônes furent placés
et où un vieillard[d] s'assit.
Son vêtement était blanc comme de la neige,
et les cheveux de sa tête, comme de la laine [pure.
Son trône était fait de flammes de feu[e]
et les roues de ce trône[f], de feu ardent.
[10] Un fleuve de feu coulait,
issu de devant lui[g].
Mille milliers le servaient
et dix mille myriades se tenaient debout en sa [présence[h].
Le tribunal s'assit[i]
et des livres furent ouverts[j].

[11] Je regardai ensuite à cause du bruit que faisaient les propos arrogants tenus par la corne, je regardai[k] jusqu'au moment où l'animal fut tué, où son corps fut anéanti et la bête, livrée au feu. [12] Quant aux autres animaux, leur empire avait été aboli; mais une prolongation de vie leur fut accordée jusqu'à un terme et une date[l].

[13] Je regardais [encore] dans les visions de la nuit

Lorsque je vis venir avec les nuées du ciel
un [être] semblable à un fils d'homme[m].
Il arriva jusqu'[auprès du] Vieillard
et on l'amena devant lui.
[14] On lui donna la puissance,
la gloire et la royauté,

7. « et des griffes de bronze » aj. d'après *v. 19*. Manque en H.

a. L'agilité de la panthère symboliserait bien la rapidité des conquêtes de Cyrus (cf. És. 41, 3) ; les quatre ailes de l'animal, l'extension de l'empire perse, qui maître déjà de l'orient, guerroya « vers l'ouest, vers le nord et vers le midi » (8, 4). Cyrus s'intitulait roi des quatre régions. Quant aux quatre têtes de la panthère, elles figurent certainement les quatre rois qu'a comptés l'empire perse d'après l'auteur du livre de Daniel (11, 2), c'est-à-dire sans doute Cyrus, un Xercès, un Artaxercès et un Darius — les quatre noms qui figurent dans la Bible, — tandis qu'en réalité il y a eu, après Cyrus, un Cambyse, deux Xercès, trois Artaxercès et autant de Darius, sans parler de qnelques souverains éphémères. *b.* Le quatrième animal figure, comme le fer dans la statue (2, 40-43) et le bouc dans la vision du ch. 8, l'empire grec fondé par Alexandre le Grand. La signification de ses onze cornes sera expliquée par l'ange, v. 24 et 25. *c.* Litt. : *qui disait de grandes choses*. Il s'agit ici de blasphèmes (voy. v. 25).
d. Litt. : *un ancien de jours*. C'est Dieu qui est ainsi représenté parce qu'il « trône depuis les temps anciens » (Ps. 55, 20), qu'il est le premier en même temps que le dernier. Dans un des poëmes phéniciens de Ras Chamra, un dieu semble qualifié de « Père des années ». *e.* Le feu était depuis longtemps, en particulier depuis l'alliance avec le Dieu du Sinaï, tenu chez les Hébreux pour l'élément divin par excellence (Gen. 3, 24 ; 2 Rois 2, 11 ; 6, 17 ; Ps. 104, 4 ; etc.). Yahvé est lui-même un feu dévorant (Deut. 4, 24 ; 33, 2 ; Ex. 3, 2 ; etc.). Il n'y a donc pas de nécessité de trouver dans ce trait la trace d'une influence parsiste. *f.* Dans la vision inaugurale d'Ézéchiel, le trône de Yahvé repose sur des roues animées, d'un caractère merveilleux (Éz. 1, 15-21). *g.* Cf. Ps. 50, 3 ; 97, 3. C'est sans doute ce fleuve de feu qui consumera le quatrième animal (v. 11). *h.* Cf. Deut. 33, 2 ; Ps. 68, 18 ; Hén. 1, 9 ; Jude 14-15).
i. Il s'agit des assesseurs du juge suprême ; car celui-ci est déjà assis sur son trône (v. 9). C'est pour eux que d'autres sièges avaient été placés à côté du sien (*ibid.*) Sur ce conseil divin, voy. note *g* sur 4, 14. *j.* Le livre où sont notées les actions des hommes (Mal. 3, 16 ; Ps. 109, 14 ; Néh. 13, 14), peut-être aussi le registre où sera consignée la sentence divine. Voy. note sur Ps. 139, 16. *k.* La construction de cette phrase est insolite et la suite des idées peu satisfaisante. Ou bien il y a des lacunes dans le texte ou bien les mots en petit caractère constituent une glose, destinée à préciser le motif de l'exécution du quatrième animal. *l.* L'idée paraît être que les trois peuples chaldéen, mède et perse, subsisteront après la chute de l'empire grec, et constitueront trois de ces « puissances » qui devront servir le peuple des saints (v. 14 et 27). Le terme marqué à leur existence (en tant que nation) pourrait être la victoire remportée au temps de la fin par Mikaël (12, 1 voy. la note *e*). *m.* C'est-à-dire un être ayant la forme humaine : « fils d'homme » ou « fils de l'homme » était, en araméen comme en hébreu, un simple synonyme de « homme » « Il (Yahvé) n'est pas homme pour mentir, ni fils d'homme pour se repentir » (Nomb. 23, 19 ; cf. Ps. 8, 5 ; Job 16, 21, etc.). Dans la vision de Daniel, d'après l'interprétation explicite qu'en donne l'ange, l'être « semblable à un fils d'homme » représente « le peuple des saints du Très Haut », c'est-à-dire le peuple d'Israël (v. 18, 27, cf. v. 22). C'est un symbole, comme les quatre animaux : il leur est opposé pour marquer la supériorité du règne des saints, tout pénétré de raison et de justice, sur la domination brutale, bestiale des païens (cf. Ps. 8, 5-9 ; 80, 14 et 18). De bonne heure ce passage de Daniel sur l'être « semblable à un fils d'homme » fut interprété comme se rapportant à une personne, le Messie, ainsi dans les *Paraboles d'Hénoch*, apocalypse écrite au début du 1[er] siècle av. J.-C. (Hén. 46, 1), dans l'apocalypse de Jean (1, 13 ; 14, 14), dans le 4[me] livre d'Esdras (ch. 13), etc. « Fils de l'homme » fut employé comme synonyme de « Messie » ; ainsi souvent dans les *Paraboles d'Hénoch* (46, 2-6 ; 48, 2 ; 62, 5-9 ; 69, 26-29), dans les évangiles et dans Act 7, 56. Cette désignation du Messie ne répond pas à la pensée de l'auteur du livre de Daniel, qui ne fait aucune place dans ses tableaux de l'avenir à la personne du roi futur. Mais elle a pu facilement naître de l'interprétation de notre passage ; car le royaume des saints pouvait être considéré comme s'incarnant dans son souverain. Cependant

Et tous les peuples, toutes les nations et [les gens
le servirent. [de] toutes langues
Sa domination sera une domination éternelle,
qui ne passera point,
et son règne ne sera jamais détruit[a].

[15]Moi, Daniel, j'eus l'âme remplie d'anxiété à la suite de ces apparitions et les visions de mon esprit me troublèrent. [16]Je m'approchai de l'un des assistants[b] et lui demandai de m'informer exactement sur tout cela. Il me répondit et me fit connaître le sens des choses [que j'avais vues]. [17]« [D'abord] ces grands animaux qui étaient au nombre de quatre : quatre rois[c] s'élèveront de la terre. [18]Mais les saints du Très Haut recevront la royauté et ils la détiendront pour l'éternité et pour une éternité d'éternités. » [19]Alors je voulus savoir ce qui en était exactement du quatrième animal, qui différait de tous les autres, [de cette bête] redoutable à l'extrême, dont les dents étaient de fer et les ongles, de bronze, qui dévorait, broyait et foulait aux pieds ce qui restait. [20][Je voulus] aussi [savoir ce qui en était] des dix cornes qu'elle avait sur la tête, ainsi que de l'autre qui avait surgi et devant laquelle trois cornes étaient tombées, cette corne [qui] avait des yeux, et une bouche tenant des propos arrogants et qui paraissait plus grande que les autres ; — [21]je l'avais vue faire la guerre aux saints et triompher d'eux[d] [22]jusqu'au moment où le Vieillard vint, où justice fut faite aux saints et où l'heure vint pour eux de posséder la royauté. — [23]Il répondit ainsi :

« [Voici ce qui concerne] le quatrième animal :

Il y aura sur la terre un quatrième royaume,
qui différera de tous les royaumes.
Il dévorera la terre entière,
la foulera et la réduira en poudre.

[24]« Et [voici ce qui en est des] dix cornes :

De ce royaume surgiront dix rois
et un autre s'élèvera après eux.
Il sera différent des premiers
et renversera trois rois.
[25]Il blasphèmera le [Dieu] suprême
et maltraitera les saints du Très-Haut.
Il concevra le projet de changer
les temps [sacrés] et la Loi[e].
Et les saints seront livrés entre ses mains
pendant un temps, des temps et la moitié d'un
[temps[f].

15. « à la suite de ces apparitions (litt. : à cause de cela) » *G L* (lis. *begin denâ*). H : à l'intérieur du fourreau (c'est-à-dire de mon corps?)

beaucoup de commentateurs modernes estiment que, pour expliquer l'acception messianique donnée au terme de « Fils de l'Homme » et rendre compte de la scène même décrite dans la vision de Daniel, il faut faire intervenir des réminiscences de divers mythes babyloniens ou de la spéculation orientale sur « le Premier Homme ». Dans la cosmogonie babylonienne, les monstres de l'abîme sont vaincus et supplantés par un dieu céleste, à forme humaine, Mardouk, survenant au milieu des nuées orageuses. La lutte à main armée aurait été, toutefois, remplacée par une intervention du tribunal divin. *a*. Ce sont les termes appliqués au règne de Dieu 3, 33 ; 4, 31 ; 6, 27. *b*. Un des anges formant la cour céleste.

c. Il s'agit de royaumes (voy. v. 23-24). Même emploi du mot « roi » au ch. 8. *d*. Daniel ajoute ici un trait qu'il n'avait pas mentionné dans la description des méfaits de la « petite corne » v. 8. D'autre part, il anticipe un peu, dans les v. 21 et 22, sur l'interprétation qui va être donnée par l'ange v. 25-27. Ce n'est pas nécessairement la preuve que ces versets constituent une addition. *e*. Ainsi le quatrième royaume, — qui est l'empire grec — aura onze rois, dont le dernier, qui persécutera les saints, c'est-à-dire les Juifs fidèles, est évidemment Antiochus IV Épiphane. Le 1er livre des Maccabées, après avoir raconté comment ce prince saccagea Jérusalem et massacra une partie des habitants, ajoute : « il proféra de grandes insolences » (1, 25, cf. Dan. 7, 8, 20, 25 ; 11, 36). Un peu plus tard il promulgua un édit ordonnant de profaner les sabbats et les fêtes et interdisant l'observation de la Loi sous peine de mort. C'est ce que l'auteur de Daniel appelle « changer les temps et la Loi » (v. 25). Lorsqu'il ajoute : « les saints seront livrés entre ses mains », il fait allusion au martyre que subirent un grand nombre de fidèles plutôt que d'obéir aux ordres d'Antiochus (1 et 2 Macc.). Les dix rois qui précéderont le persécuteur et qui sont figurés par les dix autres cornes, sont dès lors assez aisés à identifier : la série comprend 1° probablement Alexandre le Grand, fondateur de l'empire grec, 2° sûrement les sept Séleucides (Séleucus, général d'Alexandre, et ses descendants) qui régnèrent sur la Syrie avant Antiochus IV : Séleucus Ier Nicator (312-280), Antiochus Ier Soter (280-261), Antiochus II Théos (261-247), Séleucus II Kallinikos (246-226), Séleucus III Keraunos (226-222), Antiochus III le Grand (222-187), et Séleucus IV Philopator (186-176) ; 3° deux des prétendants qu'Antiochus IV, frère de Séleucus IV, évinça pour s'emparer du trône : probablement Héliodore, le ministre de Séleucus IV, qui assassina son maître, et Démétrius, fils et héritier légitime du souverain défunt, qui se trouvait à Rome à titre d'otage et qui régna ultérieurement sous le nom de Démétrius Ier Soter. Les trois rois représentés par les cornes qui furent arrachées pour faire place à la onzième, seraient Séleucus IV (sans doute soupçonna-t-on son frère d'avoir trempé dans son assassinat) et les deux prétendants éliminés. D'autres préfèrent écarter de la liste le nom d'Alexandre et y ajouter celui d'un des autres candidats à la succession de Séleucus IV : Ptolémée VI Philométor, qui descendait de Séleucus par sa mère, ou un second fils du roi assassiné.

f. Le mot « temps » désigne, ici comme 4, 13 (voy. la note *f*), une année ; par « des temps », il faut entendre « deux années » ; le duel avait disparu dans l'araméen biblique. L'ange annonce donc ici une persécution de trois ans et demi : c'est la « demi-semaine » (d'années) au cours de laquelle le tyran (Antiochus) fera cesser le sacrifice quotidien dans le Temple et y dressera la statue d'un dieu païen (9, 27, cf. 8, 14 ; 12, 12-13).

[26]Puis le tribunal siégera et l'on abolira la puissance
[de ce roi
de façon à le détruire et à l'anéantir définitive-
[27]Le règne, la puissance et la grandeur [ment.
des royaumes [qui sont] sous tous les cieux
seront donnés au peuple des saints du Très-
Son règne sera un règne éternel [Haut.
et toutes les puissances le serviront et lui
[obéiront.

[28]Ici finit le récit. Quant à moi, Daniel, mes pensées me troublèrent extrêmement ; je changeai de couleur ; et je conservai la chose dans mon cœur[a].

La vision du bélier terrassé par un bouc : à un empire médo-perse se substituera un empire grec. Méfaits du dernier roi grec[b].

8 [1]La troisième année du règne du roi Belchaççar, j'eus une vision, à la suite de celle que j'avais eue précédemment. [2]Dans cette vision, je me voyais à Suse, la ville forte[c], dans la province d'Élam ; et, dans la vision, je vis que je me trouvais au bord de la rivière Oulaï[d]. [3]Je levai les yeux, je regardai et je vis un bélier qui se tenait devant la rivière[e]. Il avait deux cornes. Ces deux cornes étaient hautes ; mais l'une était plus haute que l'autre, et la plus haute grandit la dernière[f]. [4]Je vis le bélier heurter de ses cornes vers l'ouest, vers le nord et vers le midi[g] : aucun animal ne tenait devant lui et personne n'arrachait [ses adversaires] à son pouvoir. Il faisait ce qu'il voulait et allait grandissant.

[5]Comme je regardais avec attention, je vis venir de l'occident un bouc qui parcourait la terre entière, sans toucher le sol[h]. Ce bouc avait une seule corne entre les yeux[i]. [6]Il arriva jusqu'au bélier qui avait deux cornes et que j'avais vu se tenant debout devant la rivière et s'élança vers lui avec une fureur extrême. [7]Je le vis joindre le bélier et s'acharner contre lui. Il frappa le bélier et lui brisa les deux cornes ; le bélier était impuissant à lui tenir tête. Le bouc le jeta par terre et le foula aux pieds ; nul n'intervint pour soustraire le bélier aux coups de son adversaire. [8]Le bouc devint très grand[j]. Lorsqu'il fut devenu puissant, sa grande corne se brisa et quatre autres pous-

8, 2. « Dans — voyais (litt. : Et je vis dans la vision et j'étais) » *G Th S L* (suppr. *wayehî bire'ôtî*). H : Et je vis dans la vision et il arriva, comme je voyais, que j'étais. 5. « un bouc (litt. : un bouc de chèvres) » *G Th* (lis. *'izzîm*). H : le bouc. « une seule corne », d'après le texte primitif de *G* (lis. *'aḥat*). H : une corne de considération (c'est-à-dire considérable) (?), selon d'autres : ramifiée (?). Le mot manque en Th. — Le ms de G a côte à côte deux leçons : une corne unique considérable. — Texte incertain. 8. « quatre autres » *G* (lis. *'ăḥērôt 'arba'*). H : considération quatre (on interprète : quatre [cornes] considérables).

a. Cf. Gen. 37, 11 ; Test. Lévi, 6, 2 ; 8, 19 ; 4 Esdr. 14, 40 ; Lc 2, 19. *b*. Plus on avance dans le livre de Daniel, plus l'interprétation en devient claire. Le ch. 8 peut être considéré comme la clef du livre, pour ceux des lecteurs qui auraient lu les chapitres précédents sans pénétrer le dessein de l'auteur : celui-ci ne recule plus devant les noms propres des empires.

c. Qualificatif fréquemment appliqué à Suse (Néh. 1, 1 : Esth. 1, 3 etc.) comme à Yeb (Éléphantine). Il est clair ici que l'expression désignait la ville tout entière, et non pas seulement la citadelle, l'acropole (voy. note sur Esther 1, 3) ; car Daniel se trouve au bord de la rivière, c'est-à-dire dans la ville basse. *d*. L'Eulaeus de Strabon et d'Arrien, probablement le Chaour, cours d'eau qui longe le tell où MM. Dieulafoy et de Morgan ont retrouvé les ruines de la ville haute de Suse. Le Choaspes, dont parle Hérodote, pourrait être la Kerka, affluent du Chatt-el-Arab, qui coule un peu plus à l'est. — C'est en esprit que Daniel, qui, sous Belchaççar, devait résider à Babylone (ch. 5), se sent transporté à Suse. D'autres traduisent : « Je vis dans la vision (or il arriva, lorsque j'eus cette vision, que j'étais à Suse...) et je vis dans la vision (or j'étais au bord du fleuve...). » Il ressortirait de là que Daniel se trouvait à Suse lorsqu'il eut cette vision. Mais l'hébreu porte « puis il arriva », et non « or il arriva » ; de plus il est fort douteux que le pays de Suse (Élam) ait jamais été une province de l'empire néobabylonien, où un grand personnage de ce royaume comme Daniel (cf. v. 27) aurait pu séjourner. Si la vision sur la chute de l'empire médo-perse se déroule à Suse, c'est, en tout cas, une anticipation prophétique : cette ville sera l'une des trois résidences principales des rois achéménides (voy. note *g* sur Esdr. 6, 2) et le théâtre d'un épisode de la lutte entre Darius III et Alexandre. *e*. C'est-à-dire à l'est de l'Oulaï. *f*. Le bélier, c'est l'empire médo-perse (v. 20). Chacun des éléments de cet empire est représenté par une corne. La plus grande figure la dynastie perse des Achéménides ; elle pousse après la plus petite, c'est-à-dire après l'empire mède, qui fut, sous Cyrus, absorbé dans la monarchie perse, mais sans disparaître entièrement : dans l'antiquité classique on parlait des Perses et des Mèdes, ou même des Mèdes et des Perses comme dans Daniel. *g*. On remarque l'omission de l'est (du moins dans le texte massorétique). Elle est probablement intentionnelle. La Perse était pour les Juifs la puissance de l'extrême Orient (És. 41, 2 ; 46, 11). L'auteur connaissait des conquêtes perses du côté de l'ouest (Babylonie, Syrie, Lydie), du nord (Colchide, Arménie) et du midi (Égypte, Éthiopie). Il n'en connaissait sans doute pas vers l'est. *h*. Sa course est si rapide qu'il semble voler. Ce trait, emprunté à És. 41, 2-3, figure la marche vertigineuse des conquêtes d'Alexandre : entré en Asie en 334, il abattit définitivement l'empire perse à Arbèles en 331. *i*. Tels le *sirušu* des Babyloniens ou la licorne de la fable. Cette corne représente Alexandre. *j*. Allusion aux conquêtes faites par Alexandre en Bactriane, en Sogdiane et jusqu'à l'Inde après la destruction des armées perses.

sèrent à sa place, aux quatre vents des cieux[a].

[9] De l'une d'elles surgit une petite corne[b], qui grandit extrêmement vers le midi, vers l'orient et vers le joyau [de la terre][c]. [10] Elle grandit jusqu'à [atteindre] l'armée des cieux; elle fit tomber à terre une partie de cette armée, plusieurs des étoiles, et les foula aux pieds[d]. [11] Elle s'éleva même jusqu'au chef de cette armée, auquel l'[holocauste] perpétuel fut enlevé[e] et dont la demeure sainte fut vouée au mépris[f]. [12] A la place de l'[holocauste] perpétuel fut installée la Rébellion[g]. La vérité fut jetée à terre. La petite corne agit [ainsi] et réussit dans ses entreprises.

[13] J'entendis un saint[h] qui parlait et un [autre] saint dit à celui qui parlait : « Jusques à quand [durera ce qu'annonce] la vision? [Jusques à quand] l'[holocauste] perpétuel [sera-t-il] aboli, la Rébellion dévastatrice[i], installée, le sanctuaire et l'armée, foulés aux pieds? » [14] Il lui répondit : « Jusqu'à 2.300 soirs [et] matins[j]. Puis le sanctuaire sera rétabli dans ses droits. »

[15] Comme je contemplais, moi, Daniel, cette vision et que je cherchais à [la] comprendre, je vis, debout devant moi, comme une forme humaine [16] et j'entendis une voix d'homme[k] retentir entre [les rives de] l'Oulaï : elle appela et dit : « Gabriel[l], explique-lui la vision ». [17] Il vint auprès de l'endroit où je me tenais; à son approche je fus saisi de terreur et je tombai, la face contre terre. Il me dit : « Fais attention, fils d'homme, car

9. « une petite corne » lis. *ṣe'îrâ*. H : une corne de petitesse (c'est-à-dire d'une façon mesquine, ou du rang de cadet ?). 11. « Elle s'éleva » lis. *higdîlâ*. H : Il s'éleva (il s'agirait du roi représenté par la petite corne). 12. « A la place — Rébellion » *Th* (*G*) (suppr. *ṣâbâ'* et lis. *wayyinnâtên 'al-hattâmîd happèša'*). H : Et une armée (une partie de l'armée des cieux, c'est-à-dire des Israélites ?) sera livrée, outre l'[holocauste] perpétuel, à cause de la rébellion (?). — Texte incertain. « La vérité fut jetée » *G Th S L* (lis. *wattoušlak*). H : Qu'elle jette la vérité (?). 13. « celui (litt. : un tel) » lis. *pelônî 'almônî*. H a un mot inconnu *palmônî* (mauvaise lecture de l'abréviation *p. 'almônî*). « aboli » *G Th* (aj. *mourâm*). Manque en H. « installée — foulés » *G Th* (lis. *nittân* au lieu de *tét*). H : livrer et le sanctuaire et l'armée pour être foulés (?). 14. « lui » *G Th S L* (lis. *'élâw*). H : me.

a. Après la mort d'Alexandre (323), ses généraux se disputèrent les morceaux de son empire. L'auteur de Daniel pense sans doute (cf. v. 22) aux quatre États principaux qui subsistèrent après la bataille d'Ipsus (301) ; 1° la Macédoine, à l'ouest, avec Cassandre ; 2° la Thrace, au nord, avec Lysimaque ; 3° la Syrie, à l'est, avec Séleucus Ier Nicator ; 4° l'Égypte, au sud, avec Ptolémée. Cependant comme, au ch. 11, notre auteur entend par « royaume du nord » la Syrie, il se pourrait qu'il ait identifié un peu autrement les quatre États successeurs : 1° la Macédoine, à l'ouest ; 2° la Syrie, au nord ; 3° l'Égypte, au sud ; et 4° à l'est le royaume des Parthes, qui se constitua en 256.

b. Antiochus IV Épiphane (175-164) : voy. note *e* sur 7, 25.

c. Antiochus IV fit des expéditions en Égypte (170-168 ; cf. 11, 25-29), en Arménie, en Perse et en Palestine (11, 25, 30-35) : c'est ce dernier pays qui est appelé « le joyau », par abréviation de locutions comme « le joyau des joyaux des nations » (Jér. 3, 19) et « le joyau de tous les pays » (Éz. 20, 6, 15). *d*. L'armée des cieux représente le « peuple des saints du Très Haut » (7, 21), les Juifs fidèles, dont un grand nombre furent massacrés par Antiochus (11, 33-35 ; 1 Macc. 1, 20-64) ; ils sont ailleurs comparés à des étoiles (12, 3). Selon d'autres, l'armée des cieux représenterait, comme dans 1 Rois 22, 19, des êtres divins subordonnés à Yahvé : il s'agirait des dieux nationaux des divers peuples du royaume séleucide, dont Antiochus prétendit abolir le culte (11, 36-37 ; cf. 1 Macc. 1, 41), telle la déesse Nanaea, dont il tenta de piller le temple. Mais il serait étrange alors que l'ange se montrât si désireux de savoir quand l'armée cesserait d'être foulée (8, 13). L'image paraît, en tout cas, empruntée au mythe du dragon luttant contre les divinités du ciel. Il y en a une autre réminiscence dans l'Apocalypse de Jean, où il est parlé (12, 4) d'un dragon qui balaie avec sa queue le tiers des étoiles et les fait tomber sur la terre. *e*. Le chef de l'armée est le Dieu des Juifs. Antiochus interdit l'offrande « du perpétuel » c'est-à-dire de l'holocauste quotidien, qui comportait alors deux agneaux, immolés l'un le matin, l'autre le soir (cf. Ex. 29, 38-42 et les notes ; Nomb. 28, 3-8). L'expression abrégée « le perpétuel » ne se rencontre pas avant Daniel ; elle est courante dans le Talmud. *f*. Litt. : *rejetée* (cf. Néh. 9, 26). On pourrait aussi traduire : *jetée bas*. L'expression serait alors hyperbolique, car les Syriens se bornèrent à détruire les dépendances du Temple, à en brûler les portes et à laisser les cours à l'abandon (1 Macc. 4, 38). *g*. « La Rébellion » ou plus complètement « la Rébellion dévastatrice » ou « l'Abomination dévastatrice » (« l'abomination de la désolation » 1 Macc. 1, 54 : Marc 13, 14). L'auteur de Daniel et celui du 1er livre des Maccabées appellent ainsi le petit autel, consacré à Jupiter, qu'Antiochus fit ériger sur l'autel juif des holocaustes et où l'on immola des porcs (1 Macc. 1, 47). Ces expressions renferment sans doute une allusion voilée et satirique au nom de Baalchamên, « le seigneur des cieux », équivalent sémitique du nom de Zeus : « rébellion » et « abomination » étaient, comme « honte » ou « ordure », des termes injurieux que les Juifs pieux substituaient aux noms des faux dieux, en particulier à celui de Baal. Quant au qualificatif de « dévastatrice » (*šômêm*), il rappelait le mot *šâmaïm* (en araméen *šâmên*), « cieux ». *h*. Un ange, cf. 4, 10. *i*. Voy. note *g*. *j*. C'est-à-dire non pas 2.300 journées, mais 1.150 : l'holocauste perpétuel, qui s'offrait soir et matin, manquera 2.300 fois. Telle fut presque exactement la durée de la suspension des sacrifices réguliers dans le Temple pendant la persécution d'Antiochus ; du 15 kislev 168 (1 Macc. 1, 54) au 25 kislev 165 (1 Macc. 4, 52), soit 1133 jours au maximum d'après le calendrier du temps. La petite différence (de 17 à 48 jours) entre le chiffre donné ici et la réalité s'explique sans doute par le fait que l'auteur du livre de Daniel écrivait avant le rétablissement des sacrifices quotidiens par Judas Maccabée.

k. C'est la voix de Dieu lui-même. *l*. Gabriel est, avec Mikaël, le seul nom propre d'ange qui se rencontre dans l'Ancien et le Nouveau Testaments (cf. Luc 1, 19, 26 ; Jude 9 ; Apoc. 12, 7). Beaucoup d'autres figurent dans les apocryphes et pseudépigraphes des environs de l'ère chrétienne, souvent avec indication de leurs fonctions respectives. Mikaël apparaît dans notre livre comme le chef suprême et le protecteur d'Israël (10, 13, 21 ; 12, 1 ; Hén. 20, 5) ; Gabriel, comme l'organe des révélations divines (9, 21 ; cf. Luc 1, 19, 26).

cette vision se rapporte au temps de la fin. » [18] Comme il me parlait, je m'évanouis, face contre terre. Mais il me toucha et me fit tenir debout.

[19] Il me dit : « Vois, je vais te faire connaître ce qui arrivera dans les derniers temps de la colère[a], car [la vision se rapporte] à l'époque de la fin. [20] Le bélier à deux cornes que tu as vu représente les rois de Médie et de Perse. [21] Le bouc, c'est le roi[b] de Grèce[c]; la grande corne qu'il avait entre les yeux, c'est le premier roi. [22] Si elle s'est brisée et si quatre autres se sont élevées à sa place, [c'est que] quatre rois[d] surgiront de sa nation, mais sans avoir sa puissance.

[23] A la fin de leur règne,
quand les rebelles auront comblé la mesure[e],
Se lèvera un roi au visage dur
et qui s'entendra aux intrigues[f].
[24] Sa puissance s'accroîtra
et il tiendra des propos inouïs[g].
Il réussira dans ses entreprises
et fera périr beaucoup de gens[h].
[25] Puis son habileté s'exercera contre les saints[i];
il réussira, la tromperie à la main
et l'orgueil au cœur;
Il en fera périr beaucoup par surprise[j]
et se dressera contre le prince des princes[k];
mais il sera brisé sans l'intervention d'aucune main [humaine].
[26] Quant à la révélation sur les soirs et les matins
qui t'a été faite, c'est la vérité.
Mais toi, tiens secrète cette vision[l],
car elle se rapporte à des temps éloignés. »

[27] Je fus, moi Daniel, malade pendant plusieurs jours; puis je me levai et vaquai aux affaires du roi. Cette vision me frappa de stupeur; je ne comprenais pas[m].

Révélation sur le sens d'une prédiction de Jérémie : les soixante-dix semaines d'années.

9 [1] La première année de Darius, fils de Xercès, de la race des Mèdes, qui avait été établi roi sur l'empire des Chaldéens[n], [2] la première année de son règne, je remarquai dans les livres[o] le nombre des années qui,

21. « Le bouc » *G Th* (suppr. *hassâ'îr*). H aj. l'un des synonymes employés d'ordinaire en hébreu pour désigner le bouc, afin d'expliquer le mot rare (araméen) qui figure dans le texte. 22. « quatre rois surgiront » *G Th S L* (lis. *'arbâ'â melâkîm ya'amdou*). H : quatre royautés surgiront. — Mais il est ensuite (v. 23) parlé de « leur règne » (litt. : « le règne d'eux »); de plus, le verbe a une forme hybride, intermédiaire entre le masculin et le féminin. « de sa nation » *G Th L* (lis. *miggôyô*). H : d'une nation [païenne], ou : de la nation (de la plèbe ?). 24. « Sa puissance s'accroîtra » *Th* (suppr. *welô' bekôḥô*). H aj. : « et non dans sa puissance », c'est-à-dire sans doute : mais sans avoir la puissance d'Alexandre. — Addition d'après v. 22. « et il tiendra des propos inouïs » d'après 11, 36 cf. 7, 8, 20 (lis. *yâsîaḥ*). H : il détruira de façon merveilleuse. 25. « Puis — réussira » *G* (lis. *we'al qedôšîm* [25] *siklô*). H :... ainsi que le peuple des saints. [25] Et conformément à son habileté (et) il réussira. 27. « Je fus... malade » *G* (suppr. *nihyêtî we*). H : C'en fut fait de moi (?) et je fus... malade. — Le premier verbe est sans doute une dittographie du second.

a. L'ère de la colère divine a commencé avec l'exil ; elle ne cessera qu'avec l'établissement du « règne des saints ». Lors du retour de la déportation, en effet, les Juifs avaient espéré que le courroux divin allait cesser. Mais, la délivrance n'étant pas venue telle qu'on l'attendait, le peuple continua de se sentir sous le poids de la colère de son Dieu. Ce sentiment était particulièrement vif aux époques de grandes calamités, comme la persécution d'Antiochus (11, 36 ; 1 Macc. 1, 64 ; 2, 64 ; 2, 49).
b. C'est-à-dire le royaume. *c*. Litt. : *de Yawan*, c'est-à-dire d'Ionie : en grec homérique les Ioniens sont appelés *Iaones*. Les Égyptiens, les Assyriens, les Perses, les Indiens désignaient de même tous les Grecs par le nom d'Ioniens, parce que les Ioniens établis sur les côtes d'Asie Mineure sont les premiers Hellènes avec lesquels ces peuples soient entrés en relation.

d. C'est-à-dire quatre dynasties royales ; voy v. 8 et note *a*.

e. Cf. Gen. 15, 16 ; 2 Macc. 6, 14 ; Mt 23, 22 ; 1 Thess. 2, 16.

f. Sur la ruse et la perfidie d'Antiochus IV, cf. 11, 25 ; 1 Macc. 1, 30 ; 2 Macc. 5, 24-26. *g*. Cf. 7, 8, 20 ; 11, 36.
h. Dans ses expéditions contre l'Égypte et l'Arménie (v. 9 ; 11, 21-27, 29). On peut traduire aussi : « et fera périr des puissants ». Il s'agirait alors des trois rois qu'Antiochus évinça (7, 24). *i*. Au retour de ses campagnes en Égypte : v. 10 ; 11, 28, 30-35. *j*. Allusion à la déloyauté grâce à laquelle Antiochus s'empara de Jérusalem (1 Macc. 1, 30). *k*. Ceci vise les décrets pris par Antiochus pour abolir le culte du Dieu des Juifs. *l*. Recommandation fréquente dans les apocalypses (12, 4, 9 ; Hén. 1, 2 ; 93, 10 ; 104, 12-13 ; Secrets d'Hénoch, 33, 9-11 ; 35, 8 ; 4 Esdr. 14, 46). Elle expliquait au lecteur pourquoi ces sortes d'ouvrages avaient été complètement ignorés entre l'époque où ils devaient avoir été écrits (par Hénoch, Esdras, etc...) et celle où ils étaient publiés.
m. Même remarque 12, 8-10, après la révélation plus claire encore des ch. 10-12, et là l'auteur explique pourquoi le voyant ne comprend pas : c'est parce que les prophéties — telle était la conception dominante aux environs de l'ère chrétienne (cf. 1 Pierre 1, 10-12) — ne sont intelligibles que pour ceux qui vivent au temps de leur accomplissement ; à ceux qui les reçoivent, elles offrent surtout des énigmes. Le chapitre 9 va montrer Daniel essayant de résoudre l'une de ces énigmes : comment la délivrance pouvait-elle être lointaine (8, 26) du moment que Jérémie avait annoncé qu'elle viendrait soixante-dix ans après la ruine de Jérusalem ? *n*. Sur Darius le Mède et son accession au trône de Babylonie, voy. 5, 31 et la note *h*. *o*. Ces livres, qui forment un groupe défini, sont apparemment « les livres saints », « la Bible » du temps où ceci a été écrit. On voit qu'elle comprenait déjà au moins les oracles de Jérémie, très probablement même la collection « des prophètes ». Celle-ci n'existait pas encore au temps où doit avoir vécu Daniel, puisqu'elle comprend des livres écrits après cette époque (Aggée, Zacharie, Malachie, Joël, Jonas). Elle était, au contraire, constituée, telle qu'elle figure dans la Bible hébraïque (Ès., Jér., Éz., les douze petits prophètes), au temps de Jésus, fils de Sirach, vers 190 av. J.-C. (Sir. 48, 23-24 ; 49, 6-10), donc avant l'époque d'Antiochus IV. — Quelques interprètes entendent : « Je *compris* par les livres le nombre etc... » Les livres en question seraient ceux de la *tôrâ*, où Daniel lut ceci : « Si vous n'écoutez pas, je vous châtierai sept fois plus pour vos péchés » (Lév. 26, 18, 21, 24, 28). Daniel aurait compris par là qu'il fallait multiplier par sept le nombre d'années fixé par Jérémie. Mais alors il n'aurait pas eu besoin de recevoir à ce sujet une révélation de Gabriel (v. 23-27).

d'après la parole de Yahvé adressée à Jérémie le prophète, devaient s'écouler avant le relèvement des ruines[a] de Jérusalem : [ce nombre était de] soixante-dix ans[b]. [3] Je tournai ma face vers le Seigneur Dieu, pour lui adresser prières et supplications, en jeûnant[c] et en prenant le sac et la cendre[d].

R Ad [4] [e] Je priai Yahvé mon Dieu et je [lui] fis [ma] confession[f]. Je dis : « Ah! Seigneur, Dieu grand et redoutable, qui demeure fidèle à son alliance et conserve sa bonté à ceux qui l'aiment et qui gardent ses commandements[g], [5] nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous avons fait le mal[h], nous avons été rebelles, nous nous sommes écartés de tes commandements et de tes ordonnances, [6] nous n'avons pas écouté tes serviteurs, les prophètes, qui ont parlé en ton nom[i] à nos rois, à nos magistrats, à nos pères[j] et à tout le peuple du pays. [7] A toi, Seigneur, la justice[k] et à nous la honte, comme c'est le cas aujourd'hui pour les hommes de Juda, pour les habitants de Jérusalem et pour tout Israël, pour ceux qui sont près et pour ceux qui sont loin[l], dans tous les pays où tu les as dispersés à cause de l'infidélité dont ils se sont rendus coupables envers toi[m]. [8] Seigneur, à nous la honte, à nos rois, à nos magistrats et à nos pères, car nous avons péché contre toi. [9] Au Seigneur, notre Dieu, la compassion et le pardon! car nous lui avons désobéi[n], [10] nous n'avons pas écouté la voix de Yahvé notre Dieu pour nous conduire selon les instructions qu'il nous avait données par ses serviteurs les prophètes[o]. [11] Tout Israël a transgressé ta loi et s'est détourné afin de ne point obéir à ta voix. Alors ont fondu sur nous la malédiction et l'imprécation[p] qui sont écrites dans la loi de Moïse, serviteur de Dieu[q], parce que nous avions péché contre le Seigneur. [12] Il a mis à exécution les menaces qu'il avait prononcées contre nous et contre les chefs qui nous gouvernaient[r], en faisant venir sur nous une calamité si grande que jamais sous le ciel il ne s'en est produit de semblable à celle qui a atteint Jérusalem. [13] Tous ces malheurs nous sont arrivés conformément à ce qui est écrit dans la loi de Moïse. Cependant nous n'avons pas cherché

9, 8-9. « contre toi — car ». Baruch 1, 17-18 : contre le Seigneur et. — C'est peut-être la leçon primitive.

a. Litt. : *s'écouler sur les ruines*. *b*. Jér. 25, 11-12 ; cf. 29, 10. *c*. On jeûnait pour appuyer une prière, en excitant la commisération de Dieu (1 Sam. 7, 6 ; 2 Sam. 12, 16, 22 ; Joël 2, 15 ; Esth. 4, 16) ; on jeûnait aussi pour se préparer à recevoir une révélation (10, 1-3 ; Jug. 20, 6 ; 4 Esd. 5, 13 ; cf. 1 Sam. 28, 20 ; 1 Rois 21, 9). *d*. Cf. Esth. 4, 3. *e*. Le contenu de la prière qui suit (v. 4b-19) n'est nullement celui qu'on attendrait d'après le début du récit : Daniel, dans cette prière, demande uniquement et avec une instance pathétique que la délivrance vienne sans tarder (v. 19). Or, à la date où il doit l'avoir prononcée, il s'en fallait encore d'une vingtaine d'années que le délai fixé par Jérémie fût écoulé, et surtout Daniel savait par la révélation de Gabriel (ch. 8) que l'ère de la colère divine ne prendrait fin qu'au bout de longs jours (8, 19, 26). Ce que Daniel devait demander, d'après le préambule (v. 1-3), c'était l'explication de la contradiction criante qui paraissait exister entre les délais si différents fixés par Jérémie, d'une part, et par l'ange, de l'autre. Le contenu de la prière, tel que le donnent les versets 4b-19, ne cadre pas non plus avec ce qui suit (v. 23-26) : Gabriel semble ignorer totalement la demande de délivrance immédiate si instamment formulée par Daniel. D'autre part, Dieu, dans cette prière, est couramment appelé Yahvé, alors que le nom propre du Dieu d'Israël manque dans le reste du livre, sauf dans une citation (9, 2). Enfin cette prière est raccordée au récit par une introduction (4a), qui fait double emploi avec la phrase qui précède (v. 3), et une conclusion (v. 20) qui anticipe sur ce qui suit (v. 21). Il est donc probable que le récit primitif disait simplement que Daniel pria et qu'un écrivain ultérieur a tenu à donner les termes mêmes de la supplication du héros, de même que l'on a inséré dans la version grecque du ch. 3 un texte de la prière prononcée par Azarya et du cantique chanté par les trois jeunes hommes dans la fournaise. La prière, du reste fort émouvante, attribuée à Daniel, a beaucoup d'éléments communs avec celles de Salomon, de Néhémie et d'Esdras (1 Rois 8 ; Néh. 1 ; 9, 29-31) et avec divers passages des prophètes ; elle se retrouve en partie (v. 7-18) presque mot pour mot dans le livre de Baruch (1, 15-2, 19, 26). L'auteur s'inspire sans doute d'une prière liturgique. *f*. Cf. Esdr. 10, 1. *g*. Néh. 1, 5. *h*. 1 Rois 8, 47. *i*. Jér. 26, 5. *j*. C'est-à-dire aux chefs des familles (en hébreu : « maisons de pères »).
k. C'est-à-dire le bon droit : à Yahvé revient le triomphe dans son procès avec son peuple. *l*. Cf. 1 Rois 8, 26. *m*. Lév. 26, 40 ; Éz. 17, 20, etc. *n*. Le motif allégué est assez inattendu. Le lien des idées a été expliqué de bien des manières différentes. Peut-être faut-il sous-entendre : car *nous confessons que* nous lui avons désobéi. Le simple fait de reconnaître ses fautes constituait, d'après beaucoup de Juifs, comme selon les auteurs de certains psaumes babyloniens, une sorte de titre au pardon divin (cf. Ps. 32, 1-5). Cependant il se pourrait que l'appel prématuré à la compassion de Dieu par lequel débute le verset 9 et qui coupe la confession de Daniel (v. 4b-14) ne figurât pas dans le texte primitif (voy. note critique). *o*. Cf. Jér. 26, 4 ; 32, 23, etc. *p*. Litt. : *le serment*. Le serment est essentiellement une imprécation que le jureur prononce contre lui-même au cas où il manquerait à sa parole. — Même formule Néh. 10, 29 ; cf. Nomb. 5, 21. *q*. Allusion aux *malédictions* du Deut. (28, 15-68 ; cf. 29, 20) et du Lév. (26, 14-29) et aux *serments* par lesquels le peuple avait lui-même appelé le malheur sur sa tête en cas d'infidélité (ainsi Deut. 27, 11-26). *r*. Litt. : *nos juges qui nous jugeaient*.

à apaiser Yahvé[a] notre Dieu en renonçant à nos iniquités et en considérant ta fidélité[b]. [14] Aussi Yahvé a-t-il veillé à faire venir sur nous le malheur[c]; car Yahvé notre Dieu est juste dans toutes les œuvres qu'il accomplit[d] et nous n'avons pas écouté sa voix.

[15] « Mais maintenant, Seigneur notre Dieu, qui as fait sortir ton peuple du pays d'Égypte à main forte et t'es acquis un renom qui dure encore aujourd'hui[e], nous avons péché, nous sommes coupables. [16] Seigneur, avec la bonté que tu nous as toujours témoignée[f], laisse ta colère et ton indignation s'apaiser envers Jérusalem, ta ville, ta montagne sainte, car, à cause de nos péchés et des iniquités de nos pères, Jérusalem et ton peuple sont en butte aux insultes de tous ceux qui nous entourent. [17] Écoute, donc, ô notre Dieu, la prière et les supplications de ton serviteur. Pour l'amour de toi-même[g], Seigneur, montre le rayonnement de ton visage[h] sur ton sanctuaire dévasté. [18] Incline, ô mon Dieu, ton oreille et écoute ! Ouvre les yeux et vois[i] les dévastations dont nous sommes victimes; regarde la ville qui est appelée de ton nom. Ce n'est pas en raison de nos actes de justice que nous déposons à tes pieds nos supplications[j], mais en raison de ta grande miséricorde. [19] Seigneur, écoute; Seigneur, pardonne; Seigneur, sois attentif et agis[k]! Ne tarde pas[l], pour l'amour de toi-même, ô mon Dieu! Car ta ville et ton peuple sont appelés de ton nom. »

[20] Je parlais encore, priant, confessant R mon péché et celui d'Israël, mon peuple, et déposant aux pieds de Yahvé mon Dieu, mes supplications en faveur de la montagne sainte de mon Dieu, [21] je parlais encore dans ma prière, lorsque Gabriel, l'homme que j'avais vu précédemment en vision[m], d'un vol rapide[n], s'approcha de moi au temps de l'oblation du soir[o]. [22] Lorsqu'il fut arrivé, il me parla et dit : « Daniel, je me suis mis en route, à cette heure, pour t'instruire. [23] Dès que tu as commencé tes supplications, un oracle a été prononcé[p] et je viens te [le] faire connaître; car tu es chéri [de Dieu]. Fais donc attention à l'oracle et sois attentif à la révélation :

[24] Il a été décidé [que] soixante-dix semaines[q] [s'écouleront]
pour ton peuple et ta ville sainte,
Avant que la rébellion arrive à son terme,
que la mesure du péché soit comblée[r],
Que l'iniquité soit expiée,
que vienne la justice éternelle[s],
Que vision et prophète soient scellés[t]
et que l'on oigne le [lieu] très saint[u].

17. « Pour — Seigneur » *Th* cf. *v.* 19 (lis. *lema'anka*). H : Pour l'amour du Seigneur. 22. « Lorsqu'il fut arrivé (litt. : Et il arriva) » G S (lis. *wayyâbô'*). H : Et il fit comprendre. 24. « Avant — comblée » lis. *lekallê* (*H*) et *lehâtêm* (*Hv*). H : Pour clore la rébellion et sceller (*lahtôm*) le péché.

a. Litt. : *nous n'avons pas adouci (poli) la face de Yahvé*. L'image est celle d'un homme irrité dont on caresserait le visage pour détendre ses traits contractés (cf. Ex. 32, 11). *b*. La fidélité avec laquelle Yahvé tient sa parole, aussi bien lorsqu'il a prononcé des menaces que lorsqu'il a fait des promesses. *c*. Jér. 1, 12 ; 31, 28 ; 44, 27. *d*. Esdr. 9, 15 ; Néh. 9, 8, 33. *e*. Néh. 9, 10.
f. Litt. : *selon toutes tes justices*, mais ce mot au pluriel, était pris souvent au sens de « bontés », « bienfaits » (Jug. 5, 11 ; 1 Sam. 12, 7 ; Michée 6, 5 ; Ps. 103, 6). *g*. Cf. Es. 48, 11 ; Jér. 14, 7 ; Bar. 2, 14. *h*. Nomb. 6, 25, etc. *i*. 2 Rois 19, 16. *j*. Jér. 38, 26 ; 42, 9. *k*. Cf. 1 Rois 8, 30, 34, 36, 39.
l. Ps. 40, 18. *m*. 8, 15-26. *n*. Litt. : *qu'on avait fait voler en hâte*. Telle est, bien que l'acception de « hâte » ne soit attestée qu'en arabe, l'interprétation la plus probable d'une expression énigmatique qu'on pourrait traduire aussi : « fatigué de fatigue » ; mais ce qualificatif ne conviendrait guère, soit qu'on le rapporte à l'ange, épuisé par sa course, ou à Daniel déprimé lors de sa première rencontre avec Gabriel (8, 17-18). Ce passage, — si l'on entend « voler » au sens propre, et non au sens de « glisser rapidement dans les airs » — est, avec Apoc. 14, 6, le seul de la Bible qui suppose un ange pourvu d'ailes. Partout ailleurs les anges peuvent être confondus avec des hommes (Gen. 18 ; Tobit, etc.) ; d'après Gen. 28, ils montent au ciel par une échelle. C'est dans Hénoch 61, 1 (début du premier siècle avant J.-C.) qu'il est pour la première fois parlé expressément d'anges ailés ; encore ont-ils « pris des ailes » en vue d'une mission déterminée. Cela est d'autant plus remarquable que la croyance aux dieux, génies et animaux fabuleux pourvus de deux, quatre ou six ailes était de longue date courante en Orient et était partagée par les Israélites (keroubim, seraphim, femmes ailées de Zach. 5, 9).
o. C'était une des heures régulières de prière (voy. note *h* sur 6, 10). Au temps où a été écrit le livre de Daniel, le culte du soir dans le Temple comportait, comme celui du matin, un holocauste (voy. note *e* sur 8, 11). Mais, encore au temps de la Michna (Ber. IV, 1) — cf. Ps. 141, 2, — on continuait d'appeler la cérémonie de l'après-midi « l'oblation du soir » ou tout simplement « l'oblation », comme au temps où elle n'était marquée que par des offrandes de céréales et de parfums (1 Rois 18, 29 ; 2 Rois 16, 15 ; Éz. 46, 13-15 ; Esdr. 9, 4-5 ; Néh. 10, 34). *p*. Celui qui va être communiqué à Daniel v. 24-27. Avant même que celui-ci eût achevé de formuler sa demande, Dieu lui a répondu. *q*. Il s'agit de semaines d'années ; cela ressort du v. 27 ; la demi-semaine pendant laquelle tout sacrifice sera aboli correspond, en effet, évidemment, aux 1.150 jours de 8, 14 et aux trois temps (ans) et demi de 7, 25 ; 12, 7. La multiplication par 7 du nombre fixé par Jérémie se justifiait sans doute, aux yeux de l'auteur, par des principes comme ceux qui sont formulés Lév. 26, 18 ; 21, 24, 28 ou 2 Chron. 36, 20-21. *r*. Cf. 8, 23. *s*. On peut entendre aussi : *le salut éternel*. *t*. Les promesses faites par les prophètes seront ratifiées par le fait qu'elles s'accompliront. *u*. Litt. : *le saint des saints*. Cette expression n'est jamais, en hébreu, appliquée qu'à des choses ou à des lieux. Il ne s'agit donc pas

25 « Sache donc et comprends [ceci] : depuis l'énoncé de l'oracle sur la reconstruction de Jérusalem jusqu'à un chef oint, il y aura sept semaines [a]. Puis, pendant soixante-deux semaines, Jérusalem sera rebâtie avec places et fossés. A la fin des temps, 26 après les soixante-deux semaines, un oint sera écarté [b] . . . . [c]. La ville et le sanctuaire seront saccagés par le peuple d'un chef [d], puis la fin viendra dans un débordement [e], et jusqu'à la fin il est décrété qu'il y aura la guerre [avec des] dévastations. 27 On amènera beaucoup de gens à transgresser l'alliance [f] pendant une semaine, et pendant la moitié [g] de cette semaine, on fera cesser sacrifice et oblation et sur l'angle [h] [sera installée] l'Abomination dévastatrice, et cela jusqu'à ce que la ruine décrétée [i] fonde sur le dévastateur [j]. »

Révélation sur les destinées du peuple juif, spécialement sous les rois de Syrie, jusqu'à la délivrance finale.

10

Date et contenu de la vision.

1 La troisième année de Cyrus [k], roi de Perse, un oracle fut révélé à Daniel, qui avait reçu le nom de Beltchaçcar. Cet oracle était véridique et [annonçait] de grandes luttes. Daniel fut attentif à l'oracle et fit attention à la vision [l].

Daniel jeûne et prie.

2 En ce temps-là je fus, moi, Daniel, dans le deuil [m] trois semaines durant. 3 Je ne pris aucune nourriture délicate; il n'entra dans ma bouche ni viande ni vin; je ne m'oignis pas d'huile [n] jusqu'à ce que trois semaines entières fussent écoulées.

Apparition d'un ange.

4 Le vingt-quatrième jour du premier mois, je me trouvais au bord du grand fleuve, c'est-à-dire du Tigre [o]. 5 Levant

25. « A la fin des temps » *G S* (lis. *oubeqêṣ*). H : et dans la détresse (?) des temps. 26. « d'un chef, puis la fin viendra » d'après *G* (lis. *oubâ' haqqêṣ*). H : d'un chef qui viendra et sa fin [arrivera]. 27. « On — l'alliance » lis. *wehèʿebîr*. H : On (ou : Il) fortifiera alliance pour beaucoup. « et sur — dévastatrice » lis. *weʿal kânâph* (avec *Th*) *šiqqouṣ mešômêm* (d'après *G Th L*). H : et sur l'aile des abominations le dévastateur. Au lieu de « sur l'angle (l'aile) » G donne : sur le sanctuaire cf. Mt 24, 15 (dans le lieu saint) L (*in templo*). — Texte très incertain.

du Christ, comme l'ont pensé beaucoup d'interprètes chrétiens, mais du sanctuaire, qui sera de nouveau consacré, après avoir été profané par Antiochus (cf. 1 Macc. 4). Pour cela on l'oindra comme on l'avait fait pour consacrer la Tente au temps de Moïse d'après Ex. 29, 35-37; 30, 26-29; 40, 1-6; Lév. 8, 10-11.

a. L'ange explique que la période de soixante-dix semaines (490 ans) se subdivisera en trois époques, la première de sept semaines (49 ans), pendant laquelle Jérusalem restera en ruines, la seconde de soixante-deux semaines (434 ans), durant laquelle la ville sera rebâtie, la troisième d'une semaine (7 ans), où Jérusalem et le Temple seront de nouveau saccagés. La première époque correspond évidemment à l'exil babylonien (586-538). L'auteur la fait donc commencer, non pas à la date précise où Jérémie prononça l'oracle des 70 ans — 605 (ch. 25) ou 594 (ch. 29), — mais, comme il le suggère (v. 2), au moment où Jerusalem fut réduite en ruines ; l' « oint en chef » dont l'apparition clora cette première époque, doit être le grand prêtre Josué. Ce qui est dit de la troisième s'applique trait pour trait au temps des persécutions d'Antiochus Épiphane (171-164), notamment la dévastation de la ville et du Temple et la suspension des sacrifices juifs pendant une demi-semaine d'années (cf. 7, 25; 8, 14). Il ne reste donc pour la seconde époque que 367 ans, au lieu des 434 qu'il faudrait pour former 62 semaines. Mais l'auteur du livre de Daniel n'avait plus que des notions assez confuses sur l'époque perse, même sur le nombre, les noms et l'ordre de succession des souverains de cette période (cf. 5, 31; 9, 1; 11, 2). Une erreur de 67 ans sur la chronologie de cette période n'aurait de sa part rien d'invraisemblable. Son contemporain, le Juif Démétrius, en fait une de 70 ans sur la même époque; Josèphe lui-même, historien de profession, se trompe de 50 ans; les pères de l'Église font, dans leurs allégations sur la même période, des fautes de calcul qui vont de 44 à 118 ans en plus ou en moins. — On a proposé beaucoup d'autres interprétations de l'oracle des 70 semaines; on a souvent, en particulier, cru pouvoir assigner pour terme à cette période un événement de la vie de Jésus, qui serait, selon les uns, sa naissance, selon d'autres, sa présentation au Temple, son baptême, sa mort, la propagation de sa doctrine, la fuite des chrétiens de Jérusalem (en 66), la prise de cette ville par les Romains (70) ou même la parousie. Mais des difficultés insurmontables s'opposent à ces hypothèses diverses. *b*. Le grand prêtre Onias III fut supplanté par son frère Jason, puis par l'usurpateur Ménélas, et enfin assassiné à Antioche à l'instigation de celui-ci (171 av. J.-C.). *c*. Le texte a ici deux mots qu'on a interprétés : « et non pour lui-même (c'est-à-dire : non pour ses propres péchés) » ou « et il ne sera plus » ou « et il n'y aura rien contre lui » ou « et il n'y aura personne pour lui ». Mais ces traductions sont grammaticalement invraisemblables ou impossibles. Il est plus probable qu'il est tombé un mot : « et il n'y aura pas pour lui d'aide » ou « de successeur », ou « de jugement », ou « de faute ». Des mots comme *dîn*, « jugement », ou *'âwèn*, « faute », ont pu très facilement être omis après le mot *'ên* (« et il n'y aura pas »), graphiquement fort semblable. *d*. Antiochus IV, cf. 1 Macc. 1, 21-24, 28, 31. *e*. Le texte, peut-être avec intention, ne précise pas s'il s'agit d'un débordement de la colère divine (cf. Nah. 1, 8; És. 10, 22) ou de l'arrivée de nouveaux flots d'envahisseurs (cf. 11, 22, 26). *f*. Sous le coup des persécutions beaucoup de Juifs apostasièrent. *g*. La seconde moitié (168-165), cf. note *j* sur 8, 14. *h*. Litt. : *l'aile*. Il s'agit soit de l'angle de l'autel de Yahvé, où fut érigé un petit autel consacré à Zeus (l'Abomination dévastatrice, cf. 8, 12 et la note), soit du faîte du Temple (en grec *pterugion*, « aile »; cf. Mt 4, 5; Lc 4, 9), sur lequel a pu être dressée une statue de ce dieu. *i*. Cf. 11, 36; És. 28, 22. *j*. Cf. 11, 45.

k. Voy. note *e* sur 1, 21. *l*. C'est-à-dire observa avec soin tout ce qu'il entendit — l'oracle — et vit — la vision — au cours de son extase. La remarque n'est pas superflue, étant donnée l'extrême minutie des révélations apportées au chap. 11. D'autres traduisent : « Daniel *comprit*... » Mais le voyant dira (12, 8) : « j'entendis et ne compris pas ». *m*. Daniel observe les pratiques du deuil, non pour déplorer quelque calamité inconnue, mais pour appuyer son instante prière (cf. 9, 3 et notes) : il demandait à comprendre (v. 12), c'est-à-dire sollicitait une révélation supplémentaire.

n. Abstinence pratiquée dans le deuil (2 Sam. 14, 2; Am. 6, 6; Ps. 23, 5; Éz. 16, 9; Pap. Éléph. I, l. 20). *o*. Hébreu : *Ḥiddèqèl* (cf. Gen. 2, 14). Explication ajoutée sans doute par une autre main : partout ailleurs « le grand fleuve », c'est l'Euphrate.

les yeux, je regardai et je vis un homme vêtu de fin lin. Il avait autour des reins une ceinture d'or pur. 6 Son corps était comme de chrysolithe [a]; son visage [brillait] comme l'éclair, ses yeux, comme des torches enflammées; ses bras et ses jambes avaient l'éclat du bronze poli. Sa voix, quand il parlait, résonnait comme la clameur d'une foule [b]. 7 Je fus seul, moi, Daniel, à voir l'apparition. Les hommes qui se trouvaient avec moi ne la virent pas [c]; mais une grande terreur fondit sur eux et ils s'enfuirent pour se cacher. 8 Je restai donc seul et contemplai cette grandiose apparition. Alors mes forces m'abandonnèrent; mes couleurs se changèrent en [une pâleur de] mort; je ne conservai aucune force [d]. 9 Puis j'entendis cet homme parler et dès que j'entendis le son de ses paroles, je tombai évanoui, la face contre terre.

L'ange explique à Daniel pourquoi la réponse divine a tardé à lui parvenir.

10 Je sentis une main me toucher; elle me fit tenir, vacillant, sur mes genoux et les paumes de mes mains. 11 Puis cet homme me dit : « Daniel, homme chéri [de Dieu] [e], fais attention aux paroles que je vais t'adresser. Tiens-toi debout; car je suis maintenant envoyé vers toi. » Comme il me parlait ainsi, je me relevai tout tremblant. 12 Il me dit : « Sois sans crainte, Daniel : car dès le premier jour où tu t'es appliqué à comprendre [les mystères de l'avenir] et à t'humilier [f] devant Dieu, tes paroles ont été entendues et c'est à cause d'elles [g] que je viens; 13 mais le chef du royaume de Perse [h] s'est dressé devant moi pendant vingt et un jours. Enfin Mikaël, l'un des principaux chefs [i], est venu à mon aide. Je l'ai laissé auprès du chef des rois de Perse 14 et je suis venu pour t'apprendre ce qui doit arriver à ton peuple dans les derniers jours; car il s'agit encore d'une révélation relative à ces jours-là. »

Daniel recouvre l'usage de la parole. L'ange explique ce qu'il va faire.

15 Tandis qu'il m'adressait ces paroles, je tenais mon visage tourné vers la terre et je restais muet. 16 Alors [quelque chose qui avait] comme l'apparence d'une main d'homme toucha mes lèvres [j], j'ouvris la bouche et je parlai; je dis à celui qui se tenait devant moi : « Mon seigneur, depuis que je contemple cette vision, j'endure de violentes douleurs et je n'ai conservé aucune force : 17 comment le serviteur de mon seigneur que je suis pourrait-il converser avec un être comme mon seigneur, alors que dès maintenant il ne me reste plus de force et que le souffle me manque? » 18 L'être à forme humaine me toucha de nouveau et me fortifia. 19 Il me dit : « Sois sans crainte, homme chéri [de Dieu]! Que la paix soit avec toi! Fortifie-toi! Recouvre tes forces ! » Tandis qu'il me par-

10, 5. « d'or pur » *1 Rois 10, 18; Jér. 10, 9* (*G*) (lis. *mouphâz*). H : d'or d'Ouphaz (?). 7. « pour se cacher » lis. *lehêḥâbê'*. H : en se cachant (?). 9. « la face contre terre » *G S* (suppr. *'al pânay*). Th : sur ma face. H : sur ma face et ma face contre terre (juxtaposition des deux variantes attestées par Th et par G S). 13. « Je l'ai laissé » *G Th* (lis. *hôtartiw*). H. : Je suis resté. « du chef » *G Th* (aj. *sar*). Manque en H. 14. « à ces jours-là ». G Th : à des jours [éloignés]. 16. « [quelque chose qui avait] — d'homme » aj. *yad* (G) et lis. *bèn 'âdâm* (*G Th L*). H : [quelqu'un qui avait] comme l'apparence des hommes. 19. « Recouvre tes forces » d'après *G Th L* (lis. *wehitthazzéq*). H répète : Fortifie-toi.

a. Ou topaze. *b*. Description imitée de celle de Yahvé dans Éz. 1 et d'un ange dans Éz. 9. Elle a, à son tour, inspiré le voyant de l'Apoc. dans la peinture du Christ glorifié (Apoc. 1, 13-15). L'être vu par Daniel ne doit être ni Dieu lui-même puisqu'il est envoyé (v. 11), qu'il lutte avec des anges et a besoin de l'aide de Mikaël (v. 13, 20, 21), ni Gabriel puisque le voyant ne le reconnaît pas (cf., au contraire, 9, 21). C'est peut-être « l'ange de Yahvé » (voy. note sur Jug. 2, 1). *c*. De même Act. 9, 7 (au contraire Act. 22, 9; 26, 13-14). *d*. Doublet provenant sans doute du v. 16. *e*. Cf. 9, 23. *f*. « Thumilier » ou « te maltraiter ». Il s'agit des abstinences que Daniel s'est imposées (v. 2-3; cf. Esdr. 8, 21; 9, 5). En hébreu rabbinique cette expression devint un terme technique pour « jeûner ». *g*. Pour répondre à ta prière. *h*. Il s'agit, non de Cyrus, mais de l'ange gardien, du patron céleste de l'empire perse; l'ange Mikaël est, de même, qualifié de « chef » du peuple d'Israël (v. 13 et 21; 12, 1). Chaque nation a son chef céleste, qui lutte pour elle dans le monde invisible. Cette conception n'est pas nécessairement un emprunt à la religion mazdéenne; elle avait ses racines dans les plus vieilles croyances des Hébreux. Ceux-ci avaient admis de tout temps que les dieux des peuples étrangers étaient des êtres réels (Jug. 11, 24; 2 Rois 3, 27, etc.). Lorsque le monothéisme prophétique triompha en Israël, beaucoup se bornèrent à rabaisser les dieux des nations au rang d'être subordonnés à Yahvé et auxquels celui-ci avait confié les gouvernements des peuples autres qu'Israël (Deut. 4, 19-20; 32, 8-9 (G); cf. Sir. 17, 17; Jub. 15, 31). De là à en faire des anges et à attribuer aussi au peuple élu un de ces gardiens célestes, Mikaël, il n'y avait qu'un pas. De leurs origines premières ces « chefs » avaient conservé des visées égoïstes et ambitieuses pour leurs peuples respectifs; ils se faisaient parfois la guerre les uns aux autres, de même que les satrapes dans l'empire perse, bien que subordonnés, en principe, à l'autorité du roi des rois. *i*. Ceux qu'on appellera les archanges; les Juifs en comptaient d'ordinaire quatre, six ou sept. *j*. Non pour les purifier (És. 6, 7) ou pour mettre dans la bouche du voyant un message divin (Jér. 1, 9), mais pour lui rendre l'usage de la parole.

lait, je recouvrai mes forces et je dis : « Que mon seigneur parle, car tu m'as fortifié. »

[20a] Il dit : « Sais-tu pourquoi je suis venu vers toi? [21a] Je viens te faire connaître ce qui est écrit dans le livre de vérité[a]. [20b] Puis je retournerai combattre le chef de la Perse et, quand je sortirai [de cette lutte], le chef de la Grèce viendra[b]. [21b] Nul ne vient à mon aide contre ces adversaires si ce n'est Mikaël, votre chef, **11** [1] de même que moi, dans la première année de Darius le Mède, je me suis tenu [à ses côtés], pour l'aider et le soutenir[c]. [2] Et maintenant, je vais te faire connaître la vérité.

La révélation.

« Il s'élèvera encore trois rois de Perse[d]. Le quatrième possédera des richesses plus considérables que tous les autres, et, quand il sera devenu fort par sa richesse, il mettra tout en mouvement contre le royaume de Grèce[e].

[3] « Un roi vaillant se lèvera, qui dominera sur un vaste empire et fera tout ce qu'il voudra[f]. [4] Mais, lorsqu'il sera devenu [très] puissant, son royaume se brisera et sera démembré aux quatre vents des cieux[g]; il ne reviendra pas aux descendants de ce roi et n'aura pas une puissance égale à celle de ce prince. Son royaume sera déchiré et passera à d'autres, à l'exclusion de ceux-là[h].

[5] « Le roi du midi deviendra puissant[i]; mais l'un des chefs de son armée deviendra plus puissant que lui et dominera sur un empire plus vaste que le sien[j].

[6] « Au bout de quelques années, ils[k] feront alliance et la fille du roi du midi viendra chez le roi du nord pour réaliser l'accord[l]; mais elle ne conservera pas sa puissance et ni lui ni sa postérité ne subsisteront. Elle sera livrée [à la mort], ainsi que ceux qui l'auront amenée, son enfant et celui qui l'aura obtenue [en mariage][m]. En ces temps-là [7] un rejeton issu de la même souche qu'elle[n] s'élèvera à la place du roi du midi ; il pénétrera dans les ouvrages avancés et entrera dans la forteresse du roi du nord[o]; il sévira contre

21a. « Je viens te faire connaître » lis. *'ănî bâ' lehaggîd* (les deux premiers mots auront été écrits en abrégé par leurs initiales, *'b*; de là la leçon mass. *'ăbal 'aggîd*). H : mais je te ferai connaître. **11**, 4. « lorsqu'il — puissant » d'après *S*, *s* (lis. *oukeʿoṣmô*). H : lorsqu'il se sera levé. « sera déchiré » *L* (lis. *tinnâtêq*). H : sera arraché. 5. « mais l'un — deviendra » *G Th* (lis. *yèḥèzaq* sans *we*). H : ainsi qu'un des chefs de son armée; il (celui-ci) deviendra. « et dominera — sien » *G L* (lis. *mimmèmšaltô*). H : et dominera; son empire sera un vaste empire. 6. « ni sa postérité » *Th L* (lis. *wezarʿô*). H : ni son bras. — Texte incertain. « son enfant » d'après *Th* (lis. *weyaldâh*). H : et son père. « En ces temps-là » *Th*. Ces mots sont, en H, rattachés à ce qui précède. 7. « un rejeton — midi (litt. à sa place) » d'après *G Th L* (lis. *ya'ămôd nêṣèr miššorâšèhâ 'al kannô*). H : Et s'élèvera d'un rejeton issu de la même souche qu'elle [à] sa place (?) « pénétrera dans les ouvrages avancés » lis. *haḥêl*. H : viendra vers l'armée.

a. Le texte traditionnel, dans les v. 10, 20-11, 2, paraît être en désordre : la question posée 20a ne reçoit pas de réponse et l'annonce faite par l'ange (21a) interrompt le récit de sa lutte avec le chef de la Perse. Nous supposons que la phrase 21a, omise par un copiste, a été rétablie en marge — en abrégé (voy. note critique), — puis réintroduite dans le texte par un copiste ultérieur, mais à une mauvaise place. — Le « livre de vérité », c'est celui où sont inscrites à l'avance les destinées des empires (cf. Hén. 81, 1-2 ; 93, 1-3, etc.), peut-être le même où est consignée la durée de vie réservée à chaque homme (Ps. 139, 16). Sur les divers livres dont les Juifs admettaient l'existence dans le ciel, voy. note sur Ps. 139, 16. *b*. A partir de la fondation de l'empire grec par Alexandre, l'ange de cet empire deviendra le principal adversaire de l'ange qui représente Dieu et du « chef » d'Israël. *c*. Il ressort de ce passage que l'auteur du livre de Daniel devait placer à la date indiquée quelque événement important intéressant en première ligne le peuple juif, peut-être l'autorisation de rebâtir le Temple, par suite d'une nouvelle confusion entre « Darius le Mède » et Darius Ier. Certains critiques considèrent l'indication chronologique donnée ici comme une addition et le texte comme profondément altéré : ces conjectures ne s'imposent pas. *d*. Après Cyrus, le souverain régnant. — Voy. 7, 6 et la note. Les quatre rois de Perse que connaissait l'auteur du livre de Daniel sont probablement Cyrus (539-529), Xercès Ier (485-465), Artarxercès Ier (464-424) et Darius « le Perse » (Néh. 12, 22), c'est-à-dire Darius III Codoman (336-331), l'adversaire d'Alexandre le Grand. Selon d'autres, le quatrième serait Xercès, le promoteur de l'une des guerres médiques ; mais alors il faudrait supposer que le deuxième et le troisième étaient Cambyse et Darius Ier. C'est moins probable : Cambyse n'est mentionné nulle part dans la Bible. *e*. Si l'on se refuse à prêter à la préposition employée le sens insolite de « contre », on peut entendre : « il mettra en mouvement [contre lui] tout le monde, [à savoir] le royaume de Grèce. » *f*. Alexandre le Grand (331-323). *g*. Cf. 8, 8, 22 et les notes. *h*. C'est-à-dire des descendants d'Alexandre. Ceux-ci furent, en effet, rapidement éliminés (317, 311, 309) et les généraux du conquérant se partagèrent l'empire. *i*. Ptolémée Ier, fils de Lagos, souverain de l'Égypte (323-285). *j*. Séleucus Ier Nicator (mort en 280). D'abord gouverneur de Babylone, puis officier de Ptolémée, qu'il aida à remporter la victoire de Gaza, il s'empara de Babylone et fonda (312) le royaume de Syrie — le « royaume du nord », — le plus étendu des États successeurs de l'empire d'Alexandre. *k*. Le roi du nord et le roi du midi de ce temps, Antiochus II Théos (261-247) et Ptolémée II Philadelphe (285-247). *l*. Bérénice, fille de Ptolémée II, épousa Antiochus II (248). *m*. Antiochus II avait répudié Laodicée, sa sœur, pour épouser Bérénice. Laodicée fit empoisonner le roi, tuer l'enfant qu'avait eu Bérénice, puis Bérénice elle-même, ainsi que plusieurs des seigneurs et dames d'Égypte qui l'avaient accompagnée. *n*. Ptolémée III Évergète (247-221), frère de Bérénice. *o*. Ptolémée III s'empara de Séleucie, le port d'Antioche — « l'ouvrage avancé », — puis d'Antioche même, la capitale de Séleucus II Callinicus, fils de Laodicée (246-226).

ces gens[a], et sera le plus fort[b]. [8] Il emmènera même leurs dieux captifs en Égypte, avec leurs statues et leurs vases précieux d'or et d'argent[c]. Puis, pendant quelques années, il cessera de s'en prendre au roi du nord; [9] alors [celui-ci] envahira le royaume du midi, mais s'en retournera dans son pays[d].

[10] « Son fils[e] se préparera à la guerre et rassemblera une masse énorme de troupes. Il envahira [le pays, l']inondera et [le] traversera[f]. Puis il armera de nouveau et parviendra jusqu'à sa forteresse[g]. [11] Alors le roi du midi, exaspéré, sortira pour combattre le roi du nord; il mettra sur pied une nombreuse armée et l'armée [ennemie] sera livrée entre ses mains. [12] Cette armée ayant été anéantie, son cœur s'enorgueillira. Il fera périr des myriades d'hommes[h]; toutefois il ne restera pas le plus fort.

[13] « Le roi du nord mettra sur pied une nouvelle armée, plus nombreuse que la première et, au bout de quelques années, il se mettra en marche avec des forces considérables et un train d'équipage immense[i]. [14] En ces temps-là beaucoup se dresseront contre le roi du midi[j]; des hommes violents appartenant à ton peuple s'élèveront[k], afin d'accomplir une vision[l], mais ils échoueront[m]. [15] Le roi du nord viendra, il fera des travaux de terrassements et prendra une ville fortifiée[n]. Les armées du roi du midi ne résisteront pas; ses troupes d'élite elles-mêmes seront incapables de tenir ferme. [16] Son agresseur fera ce qu'il voudra sans que personne ne lui tienne tête. Il prendra pied dans le pays, joyau [de la terre], qui tombera tout entier dans ses mains[o].

[17] « Il entreprendra ensuite de réduire en son pouvoir tout le royaume du roi du midi[p]; il fera un accord avec lui et lui donnera une femme pour amener la ruine de ce pays; mais cela ne se réalisera pas; cela ne sera point[q].

[18] « Il se tournera ensuite vers les îles et en prendra plusieurs[r]. Mais un capitaine mettra un terme à son arrogance[s]. . . .[t]; il lui fera payer son arrogance. [19] Alors il se tournera

10. « Son fils — rassemblera » *G* (lis. *oubenô* (avec *Hq*) *yitgârè we'âsaph*). H : Ses fils se prépareront... et rassembleront. — Il s'agirait de Séleucus III (226-223) et d'Antiochus III, tous deux fils de Séleucus II. « il armera » *Ht*. *Hk* : ils armeront. 11. « le roi (litt. : avec le roi) du nord » *H** *G Th L S*. H : avec lui, avec le roi du nord. 13. « au bout — années » suppr. *hâʿittîm* (dittogr. du v. 14). H : à la fin des temps, d'années. 15. « du roi » *G Th* (aj. *mèlèk*). Manque en H. « ses troupes — seront » suppr. *we* devant *'ên* (dittogr.). H : ainsi que ses troupes d'élite; et elles seront. 16. « qui tombera (litt. : et il [sera]) tout entier » lis. *wekoullâh*. H : et la destruction [sera]. — Texte incertain. 17. « il fera un accord avec lui » *G* (*Th L*) (lis. *oumêšârîm 'immô ya'ăśè*). H : et des choses droites (?) [seront] avec lui, et il [les] fera (?) « cela ne sera point » *G* cf. *Es. 7, 7; 14, 24* (suppr. *lô* [dittogr.]). H : il (le royaume) ne sera pas à lui.

a. Litt. : *contre eux*. Il s'agit des gens du roi du nord. *b*. Selon une inscription, il conquit même la Bactriane. *c*. D'après S. Jérôme, il rapporta en Égypte 40.000 talents d'argent, 2.500 vases et images de dieux, entre autres les statues de divinités égyptiennes que Cambyse avait transportées en Perse. Ce dernier point est confirmé par le décret de Canope (238). *d*. La tentative de revanche de Séleucus II n'eut pas de suite. *e*. Antiochus III, le Grand (222-187). *f*. Antiochus reconquit la Syrie (219) et s'empara de la Palestine. *g*. La forteresse du roi du midi. Il s'agit de Raphia (auj. Tell Rifaḥ), à la frontière de la Palestine et de l'Égypte, au S.-O. de Gaza. *h*. Ptolémée IV Philopator (221-203) infligea à Antiochus une sanglante défaite à Raphia : les Syriens perdirent 17.000 hommes (217). Mais le roi d'Égypte ne sut pas mettre à profit sa victoire. *i*. La nouvelle guerre d'Antiochus III contre l'Égypte (v. 13-16) dura de 204 à 197. *j*. Entre autres Philippe V de Macédoine et des révoltés en Égypte même.

k. Il s'agit sans doute de la puissante famille juive des Tobiades, qui avaient pris la ferme des impôts en Palestine et rançonnaient leurs frères. *l*. Par leur entente avec les païens, les Tobiades provoquèrent la grande persécution religieuse que devait bientôt après déchaîner Antiochus IV; l'auteur du livre de Daniel les présente, en conséquence, comme ayant travaillé — sans le savoir, — à l'accomplissement des prédictions de son livre. *m*. Allusion au triomphe final des persécutés. *n*. Sidon, où s'était réfugié Scopas, chef de mercenaires au service de l'Égypte, à la suite de sa défaite à Panéas (Banyas) en 198. *o*. A partir de 198, la Palestine resta au pouvoir des Séleucides jusqu'à sa libération par les Maccabées. *p*. Litt. : *tout son royaume*. *q*. Antiochus III, en 193, maria sa fille Cléopâtre au jeune roi d'Égypte Ptolémée V Épiphane (204-182). Il comptait, d'après l'auteur de Daniel, s'assurer ainsi la haute main sur les États des Lagides. Mais Cléopâtre, devenue régente à la mort de son mari, défendit avec autorité les intérêts de son pays d'adoption. *r*. Par « les îles », les Hébreux entendaient tous les pays occidentaux baignés par la mer. Antiochus III s'empara des côtes de l'Asie mineure, de la Thrace et de la Macédoine. *s*. Défait une première fois aux Thermopyles (191), Antiochus fut écrasé à Magnésie par le consul romain Lucius Cornélius Scipion, surnommé depuis « l'Asiatique » (190), le « capitaine » dont parle notre texte. Le mot employé, *qâṣîn*, signifie proprement « celui qui tranche, qui décide », — c'est le même que l'arabe *cadi*, « juge »; — mais, en hébreu, il était appliqué d'ordinaire au chef de guerre. *t*. L'hébreu a ici deux mots dont on ne voit pas le lien avec le contexte : *à lui, si ce n'est que*. En lisant *lô'* au lieu de *lô*, on pourrait y voir une formule introduisant la phrase explicative qui suit et qui serait une glose : « ce n'est [rien] si ce n'est que », « cela signifie simplement que... ».

vers les forteresses de son pays; mais il trébuchera, il tombera et disparaîtra[a].

[20]« A sa place s'élèvera un [prince][b] qui fera passer un exacteur dans [le pays qui fait] la gloire du royaume[c]. En quelques jours il sera brisé, et ce ne sera ni par l'effet d'un accès de colère ni dans une bataille[d].

[21]« A sa place s'élèvera un homme méprisable, à qui la dignité royale n'aura pas été conférée, mais qui surviendra inopinément et s'emparera de la royauté par l'intrigue[e]. [22]Des armées seront mises en pleine déroute devant lui[f]; un prince de l'alliance aussi sera brisé[g]. [23]Grâce aux amitiés qu'il aura gagnées, il réussira à tromper : il montera et triomphera avec peu de monde[h]. [24]Il pénétrera par surprise dans les régions les plus fertiles d'une province et fera ce que n'auront fait ni ses pères, ni les pères de ses pères : il prodiguera aux siens[i] butin, dépouilles et richesses[j]. Il formera des projets contre des forteresses[k], mais seulement pour un temps.

[25]« Il fera appel à toutes ses forces et à tout son courage pour attaquer le roi du midi[l] avec une grande armée[m]. Le roi du midi se préparera au combat à la tête d'une armée très nombreuse et très forte; mais il ne pourra résister, parce qu'on formera contre lui des complots. [26]Ceux qui se nourriront des mets de sa table le briseront[n], son armée sera mise en déroute et beaucoup tomberont blessés à mort[o]. [27]Les deux rois, le cœur plein du désir de se nuire, échangeront des mensonges autour d'une même table[p]. Mais leurs projets n'aboutiront pas; car avant la fin il y aura encore [un délai] jusqu'au temps marqué. [28]Il s'en retournera vers son pays avec de grandes richesses. Dans son cœur il voudra du mal à l'alliance sainte et il lui en fera[q]; puis il rentrera dans son pays.

[29]« A la date fixée, il envahira de nouveau le midi; mais il n'en sera pas de cette dernière expédition comme de la première[r]. [30]Des navires de Kittim[s] viendront contre lui : il perdra courage et s'en retournera.

« Rempli de rage contre l'alliance sainte, il agira [contre elle] et se montrera de nouveau plein d'égards pour ceux qui abandonneront l'alliance sainte[t]. [31]Des troupes, sur son ordre, se lèveront et profaneront le sanctuaire, la demeure [divine]; elles aboliront

22. Lis. *hiššâṭôph yiššâṭephou millephânâw weyiššâbêr gam*. H : Les armées d'invasion seront mises en déroute devant lui et seront brisées et aussi un prince de l'alliance. 24. « Il pénétrera — province » lis. *oubešalwâ* (avec *Th L*) *bemišmannê* (avec *G*). H : Par surprise et dans... il pénétrera. 26. « sera mise en déroute » *S L* cf. v. 22 (lis. *yiššâṭêph*). H : envahira. 31. « la demeure » *G** (lis. *hammâ'ôn*). H : la forteresse. — Les mots *mâ'ôz* et *mâ'ôn* étaient souvent confondus dans les mss. (Ps. 71, 3; 90, 1).

a. Antiochus le Grand périt obscurément (187) en essayant de piller un temple de Bel en Élymaïs, pour se procurer les moyens de payer le tribut imposé par les Romains. *b*. Séleucus IV Philopator (187-175). *c*. Héliodore, ministre de Séleucus IV, fut envoyé à Jérusalem pour confisquer le trésor du Temple, mais dut y renoncer, terrorisé, d'après 2 Macc. 3, 1-40, par une apparition. *d*. Après un règne beaucoup plus court que celui de son père, Séleucus IV périt, assassiné par son ministre Héliodore. *e*. Antiochus IV Épiphane (175-164), second fils d'Antiochus le Grand, n'avait pas droit à l'héritage de son frère Séleucus IV, car celui-ci laissait des fils; mais l'aîné de ceux-ci, Démétrius (qui régna plus tard sous le nom de Démétrius Ier Soter), était alors otage à Rome. Antiochus en profita pour s'emparer du trône, en l'enlevant à Héliodore, le ministre meurtrier. *f*. Celles d'Héliodore.
g. Le grand prêtre juif Onias III, venu à Antioche, y fut retenu prisonnier par le roi, qui conféra, moyennant finances, le pontificat à Jason, puis à Ménélas le Tobiade; Onias III périt enfin, assassiné, en 171. *h*. Il s'agit sans doute, dans ce verset, de l'occupation de la Palestine par Antiochus IV. D'après 2 Macc. 4, 21-22, il fut accueilli à Jérusalem avec de grandes démonstrations d'amitié par Jason et les autres Juifs philhellènes. *i*. Litt. : *il leur prodiguera*. *j*. Une des excentricités auxquelles Antiochus IV aimait à se livrer consistait à faire des cadeaux d'une prodigalité insensée, même à des inconnus. *k*. Celles de l'Égypte (v. 25 et suiv.).
l. Ptolémée VI Philométor (181-146), fils aîné de Ptolémée V et de Cléopâtre. *m*. Il paraît établi qu'il n'y a eu que deux campagnes d'Antiochus IV en Égypte. Il s'agit ici de la première (170-169); 2 Macc. 5, 1 la qualifie de « seconde », mais auparavant il y avait eu tout au plus des projets d'expédition.
n. Ptolémée VI fut mal conseillé par ses tuteurs Eulaeus et Lenaeus; de plus, son frère, Ptolémée VII Physcon, se fit proclamer roi à Alexandrie. *o*. L'armée de Ptolémée VI fut écrasée au mont Kasion. *p*. Ptolémée VI, fait prisonnier par Antiochus IV, fut traité par lui en allié. Mais les deux princes ne cherchaient qu'à se tromper réciproquement : Antiochus, sous couleur de défendre les droits de son neveu contre Physcon, voulait se rendre maître du pays; Ptolémée, dès que le roi de Syrie fut parti, se réconcilia avec son frère, Ptolémée VII, avec qui il partagea le pouvoir, pour préparer sa revanche sur son oncle. — Machiner la perte d'un commensal est un crime particulièrement odieux aux yeux d'un Oriental (cf. Ps. 41, 10; Mc 14, 18, 20) : deux hommes qui mangent d'un même aliment sont « frères ». *q*. Au retour de sa campagne en Égypte, Antiochus IV pilla le temple de Jérusalem et fit périr un grand nombre d'habitants de la ville (1 Macc. 1, 20-38; 2 Macc. 5, 1-20). *r*. Cette seconde campagne (168) se termina pour Antiochus IV par un échec humiliant. Sommé par l'envoyé du Sénat romain, C. Popilius Laenas, d'évacuer l'Égypte, il dut se retirer. *s*. Citium, ville de Chypre, par extension Chypre, puis tous les pays méditerranéens, ici l'Italie. Allusion à Nomb. 24, 23-24; voy. les notes sur cet oracle. *t*. Les Juifs apostats (1 Macc. 1, 55).

l'holocauste perpétuel et installeront l'Abomination dévastatrice[a]. [32]Ceux qui seront infidèles à l'alliance, il les amènera par des flatteries à se faire païens[b]; mais la masse de ceux qui connaissent Dieu tiendra ferme et agira. [33]Les hommes intelligents de ce peuple[c] en instruiront un grand nombre; et ils tomberont, atteints par l'épée, par la flamme, par la captivité et par le pillage[d], pendant un certain temps. [34]Au moment où ils tomberont, ils recevront une aide légère; et beaucoup se joindront à eux par hypocrisie[e]. [35]Plusieurs des hommes intelligents tomberont, afin qu'il y en ait parmi eux qui soient éprouvés, purifiés et blanchis[f]; [il en sera ainsi] jusqu'au temps de la fin, car [il faudra attendre] encore jusqu'au terme marqué.

« Le roi fera tout ce qu'il voudra. Son orgueil grandira et il se croira supérieur à toute divinité[g]; même contre le Dieu des dieux il tiendra des propos inouïs[h], et il prospérera jusqu'à ce que la colère [divine] parvienne à son terme[i]; car ce qui avait été décrété s'accomplira[j]. [37]Il n'aura pas égard aux dieux de ses pères[k]; il n'aura égard ni à la divinité chère aux femmes[l], ni à aucun dieu[m], mais il prétendra leur être supérieur à tous. [38]A leur place il honorera le dieu des forteresses[n], il honorera un dieu inconnu de ses pères, en lui offrant de l'or, de l'argent, des pierres précieuses et des joyaux[o]. [39]Il prendra pour défenseurs des forteresses les serviteurs[p] d'un dieu étranger[q] : à ceux qui reconnaîtront [ce dieu], il accordera de grands honneurs; il leur donnera autorité sur beaucoup [de ses sujets] et leur distribuera des terres en récompense[r].

« [40]Au temps de la fin[s], le roi du midi fondera sur lui; le roi du nord s'élancera à sa rencontre comme un ouragan avec des chars, des cavaliers et des navires en grand nombre. Il envahira diverses contrées, les inondera et les traversera. [41]Il envahira la contrée, joyau [de la terre], et des myriades [d'hommes] succomberont. Les peuples que voici échapperont à sa main : Édom, Moab et ce qui restera des Ammonites[t]. [42]Il étendra la main sur diverses contrées et le pays d'Égypte n'échappera pas. [43]Il s'emparera de toutes les réserves d'or et d'argent ainsi que de tous les objets précieux de l'Égypte. Les Libyens et les Couchites marcheront à sa suite[u]. [44]Mais, alarmé par des nouvelles[v] venues de l'orient et du nord[w], il se retirera, en proie à une violente colère, pour détruire et exterminer en masse [ses ennemis]. [45]Il

39. « Il — étranger » lis. *limebasserê mâ'ouzzîm 'am*. H : Il agira contre (?) les fortifications des forteresses avec un dieu étranger. 41. « des myriades » *Sym* (lis. *weribbôt*). H : de nombreuses [contrées ?]. « ce qui restera » *S* (lis. *oush'ērît*). H : l'élite (ou : les meilleures terres ?)

a. Cf. 8, 11-12; 9, 27 et les notes. *b*. Cf. 1 Macc. 2, 18.
c. Notamment ceux qu'on appelait les Asidéens, c'est-à-dire « les pieux » (hébr. *ḥăsîdîm*). *d*. Sur ces persécutions, cf. 1 Macc. 1, 50-67; 2, 29-38; 2 Macc. 6, 9-11, 18-31; 7. *e*. Allusion aux premiers succès des Juifs insurgés, conduits par Mattathias, puis par son fils Judas Maccabée (1 Macc. 3); ces succès sont déjà tels que beaucoup de Juifs apostats, par crainte des représailles, reviennent à la religion de leurs pères. Cependant, ce n'est là, aux yeux de l'auteur du livre de Daniel, qu'une « aide légère » : comme les Asidéens, au groupe desquels il appartient sans doute, il compte que la délivrance viendra sans le secours d'aucune main humaine (2, 34, 45; 8, 25).
f. Les supplices infligés aux martyrs auront, comme toujours, pour effet, d'opérer un triage parmi les fidèles, éliminant les tièdes et confirmant dans leur foi les purs. *g*. Tandis qu'Antiochus II n'avait été surnommé Théos, « dieu », qu'après sa mort, Antiochus IV faisait inscrire lui-même ce titre sur ses monnaies et se qualifiait d'« Épiphanès », c'est-à-dire « [dieu] manifesté », incarné. *h*. Cf. 7, 8, 20; 8, 24.
i. Cf. 8, 19. *j*. 9, 27. *k*. Impiété scandaleuse au jugement de l'antiquité (Jér. 2, 11). C'est à partir du règne d'Antiochus IV que la figure de Zeus fut, sur les monnaies des Séleucides, substituée presque constamment à celle d'Apollon, le patron de la dynastie. *l*. Probablement Adonis (cf. Éz. 8, 14); selon d'autres, Anaïtis, la déesse dont Antiochus tenta de piller le temple en Élymaïs. *m*. « Il pilla la plupart des temples » (Polybe, XXXI, 4, 10). *n*. Il s'agit probablement de Jupiter Capitolin, auquel le roi éleva, à Antioche, un « temple magnifique » (Tite Live, XLI, 20). *o*. Antiochus envoya à Rome des vases d'or du poids de 500 livres, qui furent répartis dans les temples (Tite Live, XLII, 6).
p. Litt. : *le peuple*. *q*. Antiochus transforma l'ancienne « cité de David » (au sud du Temple) en une citadelle, l'Acra, où il mit une garnison païenne; offense douloureusement ressentie par le patriotisme juif (1 Macc. 1, 33-36). *r*. Cf. 1 Macc. 9, 25; 3, 36. *s*. A partir d'ici l'auteur commence à décrire les « choses finales », c'est-à-dire les événements non encore accomplis de son temps, qui devaient marquer les derniers moments du « siècle présent ». Il attend d'abord (v. 40-43) une troisième invasion de l'Égypte par Antiochus IV, invasion qui est inconnue des historiens classiques et que Rome n'aurait pas tolérée. *t*. En leur qualité d'ennemis des Juifs, ces peuples seront naturellement ménagés par Antiochus.
u. Les Libyens ou habitants de la Cyrénaïque, et les Couchites, c'est-à-dire les habitants de la Nubie (l'« Éthiopie » des anciens), deviendront les auxiliaires d'Antiochus au lieu d'être vassaux des Ptolémées. *v*. Comme autrefois Sennachérib, 2 Rois 19, 7. *w*. C'est-à-dire du pays des Parthes et de l'Arménie, voisins turbulents contre lesquels Antiochus eut à combattre dans la dernière année de son règne.

plantera les tentes qui lui serviront de palais[a] entre la mer[b] et la montagne sainte, joyau [de la terre]. Alors il arrivera au terme de son existence et personne ne lui viendra en aide.

12 [1] « Et en ce temps-là se lèvera Mikaël, le grand chef qui défend les enfants de ton peuple[c]; ce sera une époque de détresse telle qu'il n'y en aura pas eu de pareille depuis qu'il existe des nations jusqu'à ce temps-là[d]. Et en ce temps-là ton peuple sera sauvé[e], tous ceux [du moins] qui seront inscrits dans le livre[f]. [2] Beaucoup de ceux qui dorment[g] au pays de la poussière[h] se réveilleront, les uns pour une vie éternelle, les autres pour les opprobres[i], pour être éternellement un sujet d'horreur[j].

[3] Ceux qui auront été intelligents brilleront
comme la splendeur du firmament,
Et ceux qui en auront amené plusieurs à la [justice,
comme les étoiles, pour toujours et à per[pétuité[k].

[4] « Et toi, Daniel, tiens secret ce qui t'a été dit et scelle ce livre jusqu'au temps de la fin[l]. Beaucoup [l']étudieront[m] et la connaissance s'accroîtra. »

12, 4. « [l'] étudieront — s'accroîtra ». G : deviendront apostats (*yesôṭeṭou*) et les malheurs se multiplieront (*wetirbènâ hârâ'ôt*). — Texte incertain.

a. Le mot hébreu que nous traduisons ainsi, *appèdèn*, est dérivé du perse *apadana*, qui désignait proprement la salle d'honneur d'une résidence royale. Les souverains orientaux ont, jusqu'à nos jours, possédé des tentes aussi vastes et aussi somptueuses que les appartements d'un palais. *b*. Litt. : *les mers.* Ce pluriel s'employait en poésie pour désigner la mer en général (Jug. 5, 17; Deut. 33, 19). D'autres entendent ce pluriel au propre et traduisent : « entre les mers (c'est-à-dire entre la Méditerranée et la mer Morte), à la montagne sainte... » Mais la préposition traduite par « à » serait insolite en ce sens. De toutes façons l'auteur compte que l'ennemi suprême de Dieu recevra le coup fatal en Palestine, au voisinage de Jérusalem. Ainsi le voulait une espérance courante dans la tradition eschatologique du judaïsme (Éz. 39, 4; És. 16, 33-34; 17, 12-14; 30, 27-33 ; 31, 5, 8, 9; Joël 4; Zach. 14, 2; Hén. 56, 6-8; Apoc. 20, 9). — Antiochus IV, en réalité, périt en Perse, à Tabae, en essayant de piller un temple de la déesse Anaïtis. La date de sa mort (décembre 164) cadre, du reste, à peu près avec celle que les prédictions du livre assignaient à cet événement (juin 164, d'après 9, 27).

c. Cf. 10, 21 et notes *l* sur 8, 16, *h* et *i* sur 10, 13. *d*. Formule fréquente dans la peinture des derniers temps, Jér. 30, 7; Joël 2, 2; Ass. Moïse 8, 1; Mc. 13, 19; Mt 24, 21; Apoc. 16, 18. *e*. On entend d'ordinaire que les événements décrits au v. 1 doivent se passer *avant* la mort d'Antiochus IV (11, 45) : c'est pour détruire le tyran que Mikaël se lèverait ; la détresse dont il est parlé v. 1b serait celle des Israélites au temps des persécutions syriennes (11, 30 ss.). Mais un pareil retour en arrière ne serait guère conforme aux habitudes de style de l'auteur. Il vaut mieux se souvenir que, selon lui, il subsistera des nations païennes après l'anéantissement du quatrième empire (7, 27); un passage notamment (7, 12) semble dire que les autres animaux — c'est-à-dire certaines grandes nations païennes — conserveront encore l'existence *pour un temps déterminé*. C'est pour écraser ou subjuguer ces puissances hostiles et sans doute aussi pour vaincre définitivement leurs anges gardiens, que Mikaël aura à intervenir. La grande détresse du v. 1b sera celle des habitants de toute la terre, accablés par les guerres, les tremblements de terre, les épidémies, les averses de feu et de soufre (cf. Éz. 38-39, spéc. 38, 19-23). Les Israélites élus, au contraire, survivront à ces calamités (cf. És. 26, 20-27, 1 ; Hén. 96, 2 ; 100, 5 ; Ass. Moïse 10 ; 4 Esdr. 6, 25; Mc 13, 14-20; Apoc. 7, 1-8). *f*. On dressa de bonne heure en Israël des listes où étaient portés les citoyens que comptait à un certain moment une ville ou un peuple (Jér. 22, 30; Éz. 13, 9). Puis on admit que Dieu tient de même un registre des hommes vivant sur la terre (en être effacé, c'est mourir : Ex. 32, 32 ; Ps. 69, 29), enfin qu'il a un livre où sont inscrits ceux qui auront part à la vie éternelle, les citoyens du royaume futur ; c'est le sens ici et sans doute És. 4, 3. Cf. note sur Ps. 139, 16. *g*. La mort, un sommeil. Cette image est bien antérieure à l'idée de résurrection : Ps. 13, 4 ; Job 3, 13 ; Jér. 51, 39, 57. *h*. L'hébreu ne peut pas signifier « dans la poussière de la terre » : les mots devraient être dans l'ordre inverse. « La terre » ou « le pays de la poussière », c'est le Cheôl (cf. Job 17, 16), le royaume souterrain où les hommes ne sont plus que poudre (cf. Gen. 3, 19; Job 10, 9; 34, 15; Ps. 30, 10). Un poëme babylonien le décrit comme « le lieu où leur nourriture est de la poussière, leur aliment, de la boue. ., où la poussière est répandue sur la porte et sur le verrou » (*Descente d'Ichtar aux enfers*). Dans *l'épopée de Guilgamech*, le spectre d'Enkidou l'appelle « la maison de poussière où je suis entré ». *i*. Glose expliquant le mot rare que nous traduisons par « horreur » (cf. És. 66, 24). *j*. Ce passage est, avec És. 26, 19, le seul de l'Ancien Testament où soit clairement formulée l'espérance de la résurrection. On en trouve tout au plus des pressentiments dans quelques autres textes comme Ps. 49, 16 ; 73, 20, 24-27 ; Job 14, 13-17 ; 19, 26-27 (voy. les notes) — dans Éz. 37, 1-10 ; És. 53, 10-11 ; Os. 6, 2, il s'agit de la restauration *du peuple*. — D'après notre passage, tous les morts ne ressusciteront pas, mais seulement « beaucoup » d'entre eux. La conception de l'auteur est sans nul doute celle qui est formulée explicitement dans le livre d'Hénoch, apocalypse à peu près contemporaine de celle de Daniel : reviendront seuls à l'existence les hommes qui n'auront pas reçu pendant cette vie les récompenses ou les châtiments qu'ils ont mérités par leurs actes, en particulier les martyrs, d'une part, et, d'autre part, ceux des pécheurs insignes, — tels que les persécuteurs et les apostats, — qui seront restés prospères jusqu'au jour de leur mort (Hén. 22). *k*. Peut-être l'auteur suggère-t-il ici qu'il y aura une hiérarchie entre les ressuscités : ceux qui auront été seulement « intelligents », c'est-à-dire fidèles (cf. 11, 33), brilleront comme la voûte céleste, à laquelle on attribuait l'éclat du saphir (cf. Ex. 24, 10) ou de la glace (Éz. 1, 22, 26) ; ceux qui en auront amené d'autres à la justice par leur enseignement ou leur exemple — les docteurs et les martyrs (cf. 11, 35) — auront la splendeur, plus grande encore, des astres (cf. Hén. 39, 7 ; 43 ; 104, 2 ; Sap. 3, 7 ; Mt 13, 43). *l*. Cf. 8, 26. *m*. Cette acception du verbe n'est pas formellement attestée ailleurs; mais elle est assez voisine du sens ordinaire « aller çà et là » (à la recherche de quelque chose, Am. 8, 13), « parcourir » ; elle convient parfaitement au contexte : au « temps de la fin », la connaissance s'accroîtra parce qu'alors le livre de Daniel cessera d'être secret et que beaucoup pourront l'étudier. Même idée v. 10 et dans le livre d'Hénoch (93, 10; 100, 6 ; 104, 12, 13 ; cf. 1, 2).

Épilogue. Daniel reçoit une révélation sur la durée des persécutions et sur sa destinée personnelle.

[5] Je regardai encore, moi Daniel, et je vis deux autres [hommes] qui se tenaient l'un sur une rive du fleuve, l'autre sur la rive opposée. [6] Et [l'un d'eux] dit à l'homme vêtu de fin lin[a] qui était au-dessus du fleuve[b] : « Quand viendra la fin de ces événements prodigieux ? » [7] J'entendis l'homme vêtu de fin lin qui était au-dessus des eaux du fleuve jurer, en levant sa main droite et sa main gauche vers le ciel[c] : « Par celui qui vit éternellement[d], [ce sera] après un temps, des temps et la moitié d'un temps[e]; c'est au moment où l'on achèvera de briser la force du peuple saint que toutes ces choses[f] prendront fin. »

[8] J'entendis, mais je ne compris pas et je dis : « Mon seigneur, quel en sera le dénouement ? » [9] Il répondit : « Va, Daniel, car ces oracles doivent rester secrets et scellés jusqu'au temps de la fin. [10] Beaucoup seront purifiés, blanchis et éprouvés[g], tandis que les méchants agiront avec méchanceté : aucun des méchants ne comprendra, mais les intelligents comprendront[h]. [11] Depuis le temps où sera aboli l'holocauste perpétuel et où sera installée l'Abomination dévastatrice, [il y aura] 1.290 jours. [12] Heureux celui qui attendra et parviendra jusqu'à 1.335 jours[i]! [13] Et toi, va : tu te reposeras, — puis tu te lèveras pour recevoir ta part d'héritage à la fin des jours[j]. »

Ad

11. « et où sera installée » *Th* (lis. *wenittan*). H : et d'installer. 13. « va » *G Th* (suppr. *laqqéṣ*). H : va vers (?) la fin. — Dittographie de 13b.

a. Cf. 10, 5-6 et les notes. *b*. Cf. 10, 4. *c*. Geste de serment particulièrement solennel : on jure d'ordinaire en levant une main : Gen. 14, 22 ; Deut. 32, 40 ; Éz. 20, 5. *d*. 4, 31. *e*. 7, 25. *f*. Les persécutions, cf. 7, 25. *g*. Allusion à 11, 35. *h*. Daniel, ne comprenant pas (cf. 10, 1), demande des explications. L'ange les refuse ; elles seraient inutiles, car les révélations faites au voyant ne deviendront compréhensibles que pour les hommes qui vivront vers le temps de la fin, c'est-à-dire à l'époque où les prédictions s'accompliront (cf. 1 Pierre 1, 12); encore les « intelligents », c'est-à-dire les fidèles, éprouvés au creuset de la persécution, seront-ils seuls à pouvoir les entendre (cf. 2 Cor. 3, 14-16). *i*. Pour justifier la juxtaposition de ces deux termes à celui de 1.150 jours (8, 14), on peut supposer que, dans la pensée de l'auteur, le délai de 1.150 jours indique pendant combien de temps les sacrifices seront suspendus (environ trois ans), tandis que celui de 1.290 jours s'étendrait jusqu'à la mort du persécuteur (il s'agirait des trois « temps » et demi, que l'auteur évaluerait à 1.290 jours en comptant 42 mois à 30 jours, plus un mois intercalaire) ; le troisième nombre enfin (1.335) ajouterait au précédent 45 jours pour la durée de la grande détresse prédite v. 1. On est surpris, cependant, que l'ange fasse à Daniel ces deux révélations nouvelles au moment même où il vient d'opposer à la demande du voyant une fin de non-recevoir (v. 9-10). Il est donc plus probable que les v. 11 et 12 sont des additions insérées successivement dans le texte lorsque l'événement eut montré que le délai de 1.150 jours fixé primitivement par l'auteur était trop court. Ces versets seraient ainsi « les témoins des déceptions et de la foi indéfectible de l'époque maccabéenne » (Gunkel). *j*. Suite des v. 9-10 : que Daniel, au lieu de se tourmenter pour l'avenir, se contente de savoir qu'il participera personnellement à la résurrection. Ce verset, en annonçant la mort du héros et en rappelant la magnifique promesse faite aux fidèles, termine le livre d'une manière très heureuse.

ESDRAS

PREMIÈRE PARTIE

RETOUR DES JUIFS EXILÉS SOUS CYRUS ET RECONSTRUCTION DU TEMPLE SOUS DARIUS (1, 1-4, 5; 4, 24-6, 22).

ESSAI DE RÉÉDIFICATION DES MURS DE JÉRUSALEM (4, 6-23)

1. *Sous Cyrus.*

Édit promulgué par Cyrus.

Ch **1** [1] Et[a] la première année de Cyrus, roi de Perse[b], afin que s'accomplît la parole de Yahvé [prononcée] par la bouche de Jérémie[c], Yahvé agit sur l'esprit de Cyrus[d] roi de Perse, qui fit publier dans tout son royaume, de vive voix et aussi par écrit, l'édit suivant :

[2] « Ainsi parle Cyrus, roi de Perse : Yahvé, le Dieu du ciel, m'a donné tous les royaumes de la terre et il m'a chargé lui-même de lui bâtir un temple[e] à Jérusalem qui est au [pays de] Juda. [3] Quiconque, parmi vous, est de son peuple, que son Dieu soit avec lui, qu'il monte à Jérusalem qui est au [pays de] Juda et bâtisse le temple de Yahvé, Dieu d'Israël, le Dieu qui réside à Jérusalem[f] ! [4] Que tous ces survivants[g], en quelque lieu qu'ils résident, soient pourvus par les habitants de la localité où ils séjournent d'argent, d'or, de dons en nature et de bestiaux, ainsi que d'offrandes volontaires pour le temple du Dieu qui réside à Jérusalem[h]. »

Retour d'un premier convoi d'exilés.

[5] Alors se levèrent les chefs de famille de Juda et de Benjamin, ainsi que les prêtres et les lévites, tous ceux [du moins] en qui Dieu avait éveillé le désir de partir pour rebâtir le temple de Yahvé à Jérusalem[i]. [6] Tous leurs voisins leur vinrent en aide en leur apportant des présents de toute sorte, de l'argent, de l'or, des dons en nature, des bestiaux, des joyaux en grand nombre, sans compter leurs offrandes volontaires.

[7] Le roi Cyrus fit prendre les ustensiles du temple de Yahvé que Nabucodonosor

1, 1. « par la bouche » G^L *1 Chron. 36, 22; 3 Esdr. 2, 1* (lis. *bephî*). H : de la bouche. 3. « peuple ». G^Luc aj. : [et] est disposé à partir. 4. « de dons en nature ». 3 Esdr. 2, 6 : de chevaux (*rèkèš*). 6. « en leur — argent » *3 Esdr.* (lis. *bekôl bakkèsèph*). H : en objets d'argent. « de dons en nature » voy. v. 4. « en grand nombre » *3 Esdr.* (lis. *lârôb*). H : en dehors de. — Texte incertain.

a. Le livre d'Esdras-Néhémie est la suite de celui des Chroniques : Esdr. 1, 1-3 reproduit à peu près textuellement 2 Chron. 36, 22-23. *b.* Il s'agit de la première année du règne de Cyrus *sur l'ancien empire babylonien* (538); cf. 5, 13. Cyrus, chef des Perses dès 559, avait d'abord été vassal du roi des Mèdes, puis avait détrôné leur dernier souverain, Astyage (550). Après avoir vaincu Crésus, roi de Lydie (546), il se rendit maître de Babylone (539). *c.* Allusion, d'une part, à Jér. 25, 11-12; 29, 10, que l'auteur des Chroniques (2 Chron. 36, 22) combine avec Lév. 26, 34-35, 43, de l'autre à És. 44, 28; 45, 1, 13. Les ch. 40-55 du livre d'Ésaïe formèrent longtemps un ouvrage indépendant (le « second Ésaïe ») circulant sans nom d'auteur et que le Chroniqueur a pu attribuer à Jérémie. *d.* Litt. : *éveilla l'esprit de Cyrus*; cf. És. 45, 13. *e.* Cf. És. 44, 28. *f.* Il s'agit d'une permission, non d'un ordre. La plupart des Juifs déportés restèrent en Babylonie. *g.* Litt. : *les restants.* La partie du peuple juif qui devait survivre à la ruine de l'État formaient ce qu'Ésaïe avait appelé « le reste ». Cette expression spécifiquement israélite est un peu surprenant dans un édit officiel perse. *h.* Ce morceau donne le sens général plutôt que les termes mêmes de l'édit; en effet, 1° la teneur du décret royal est reproduite sous une forme très différente et sans doute plus exacte 6, 3-5; 2° le texte donné ici a une allure d'exhortation qui ne convient guère à un document administratif; 3° il ne serait sans doute nullement invraisemblable que, *dans une pièce adressée à des Juifs*, Cyrus eût appelé Yahvé « le Dieu du ciel » et se fût présenté comme le protégé et le mandataire de ce Dieu : — il se donnait de même, dans ses proclamations aux Babyloniens, pour l'élu de Mardouk; les Achéménides ont eu pour politique constante de protéger la religion de chacun des peuples de leur empire. — Mais notre édit est donné comme une proclamation adressée à tous les sujets de Cyrus (v. 3). Il est dès lors probable que les expressions spécifiquement juives qu'on relève dans ce texte sont à mettre au compte du Chroniqueur. *i.* Les lévites, en particulier, ne rentrèrent qu'en très petit nombre, cf. 2, 40; 8, 15-19.

avait emportés de Jérusalem et avait mis dans le temple de son dieu. [8] Cyrus, roi de Perse, les fit prendre par les soins de Mitredate[a] le trésorier, qui les remit à Chechbaççar[b], prince de Juda[c]. [9] En voici le nombre : 30 bassins[d] d'or, 2.029 bassins[d] d'argent, [10] 30 coupes d'or, 2.410 coupes d'argent, 1.000 autres ustensiles : [11] total des ustensiles d'or et d'argent : 5.400[e]. Chechbaççar emporta le tout lorsque les exilés furent ramenés de Babylone à Jérusalem.

Dénombrement d'un convoi de Juifs déportés qui revinrent d'exil avec Zorobabel[f].

d **2** [1] Voici, parmi les captifs que Nabucodonosor, roi de Babylone, avait déportés à Babylone, les gens de la province[g] qui se mirent en route pour retourner à Jérusalem et en Judée, chacun dans sa ville, [2] ceux qui partirent avec Zorobabel[h], Yéchoua[i], Nehèmya, Seraya, Reélaya, Nahamani[j], Mordekaï, Bilchân, Mispar, Bigvaï, Rehoum, Baana.

Nombre des hommes du peuple d'Israël[k] : D

v.		
3	fils de Parôch	2.172
4	fils de Chephatya	372
5	fils d'Arah	775
6	fils de Pahat-Moab (fils de Yéchoua et [fils] de Yoab[l])	2.812
7	fils d'Élam	1.254
8	fils de Zattou	945
9	fils de Zakkaï	760
10	fils de Bani	642
11	fils de Bébaï	623
12	fils d'Azgad	1.222
13	fils d'Adoniqâm	666
14	fils de Bigvaï	2.056
15	fils d'Adîn	454
16	fils d'Atér (de [la branche de] Yehizqiyya)	98
17	fils de Béçaï	323
18	fils de Yora	112
19	fils de Hachoum	223
20	gens[m] de Gabaon[n]	95
21	gens de Béthléhem[o]	123

7. « avait emportés » *3 Esdr.* (lis. *hôbîl*). H : avait fait prendre. 9. « 2.029 bassins d'argent » lis. *'alpayim* au lieu de *'âlèph mahălâphîm*. H : 1.000 bassins d'argent, 29 couteaux (?). « 2.410 coupes d'argent » *3 Esdr.* (lis. *'alpayim* au lieu de *mišnîm*). H : 410 coupes d'argent de seconde qualité(?). — Texte très incertain. 11. « total des » *3 Esdr.* (lis. *kol hakkêlîm*). « des » manque en H. **2**, 2. « Nahamani » *Néh. 7, 7*. Manque en H. 3 Esd. 5, 8 : Énénéos. 6. « et » *Néh. 7, 11*. Manque en H. 20. « Gabaon » *Néh. 7, 25*. H : Guibbar. 3 Esdr. 5, 17 : Baitérous.

a. C'est le même nom que Mithridate, en perse Mitradatu, « consacré à Mithra ». *b.* Ce nom, orthographié de façons variées par les divers témoins du texte, est en tous cas babylonien : Sin-abal-uṣur « que Sin protège le fils ! » ou Chamach-abal-uṣur, « que Chamach protège le fils ! » On a souvent identifié ce prince de Juda avec Zorobabel, parce que l'un comme l'autre fut satrape de Juda (5, 14) et qu'à l'un et à l'autre furent attribuées la conduite des premiers Juifs revenus en Palestine (cf. 2, 1-2) et la fondation du Temple (5, 16 cf. Zach. 4, 9). Mais il est très improbable qu'un Juif ait porté deux noms babyloniens. Chechbaççar doit avoir été le prédécesseur de Zorobabel comme satrape de Juda. Il est fort possible qu'il soit à identifier avec Chen'aççar, fils du roi Jéconias (1 Chron. 3, 18) et oncle de Zorobabel. *c.* Les Perses ne voulurent pas rétablir la royauté en Juda; ils ne donnèrent que le titre de « prince » au chef de cette province, bien qu'il fût sans doute « fils de David ». *d.* Le sens précis du mot est incertain. *e.* Exactement 5499 si l'on adopte les corrections proposées (voy. notes critiques). L'addition des chiffres donnés par le texte massorétique ne donne que 2499; celle des nombres qui figurent dans 3 Esdras, 5469. *f.* La même liste figure aussi, avec quelques variantes, non seulement 3 Esdras 5, 7-45, mais Néh. 7, 6-73, parce que, d'après Néh. 7, 5, Néhémie la retrouva un siècle environ après le retour. Elle est certainement ancienne et n'a pas été composée par le Chroniqueur lui-même, rédacteur de notre livre : les laïques y sont recensés *avant* les prêtres; les chantres et les portiers ne sont pas encore comptés parmi les lévites (v. 41 et la note). Certains critiques pensent cependant que le Chroniqueur s'est mépris sur la date réelle de ce document : ç'aurait été originairement une statistique des Juifs de race pure qui habitaient la province de Juda vers le temps de Néhémie : on fait valoir qu'un simple convoi d'émigrants n'aurait guère pu comprendre 42.360 hommes, ce qui, avec les femmes, les enfants et les esclaves, représenterait plus de 100.000 âmes, montant probable de la population *totale* du district. On fait remarquer aussi que l'une au moins des familles recensées porte déjà un nom perse (Bigvaï, v. 14), ce qui serait invraisemblable si peu de temps après les conquêtes de Cyrus. Certains indices, cependant, suggèrent qu'il s'agit bien d'une liste de Juifs réimmigrés : la mention des villages de Babylonie d'où ils étaient partis (v. 59), le fait que les animaux possédés par eux sont des bêtes de somme, non des bestiaux (v. 66-67) et qu'ils sont accompagnés de musiciens ambulants (v. 65), le nombre infime des lévites (74 contre plus de 4.000 prêtres); les lévites, en effet, exclus de la prêtrise depuis la réforme de Josias (2 Rois 23, 9) et l'exil (Éz. 44, 9-14), montrèrent fort peu d'empressement à retourner en Palestine, où ils devaient être astreints à remplir dans le Temple des fonctions subalternes (cf. 8, 15-20). *g.* Les Juifs appelaient ainsi la province de l'empire perse que formait l'ancien territoire de Juda (Néh. 1, 3; 11, 3; cf. Esdr. 5, 8). *h.* Il y eut d'autres convois avant (cf. 1, 5-11) et après (Zach. 6, 9-15; Esdr. 7-8; Néh. 1). Zorobabel, fils de Chealtiél, était petit-fils de Jéconias, le roi déporté (cf. 3, 2; 1 Chron. 3, 17-19, etc.). *i.* Petit-fils de Seraya, le prêtre mis à mort par Nabucodonosor en 586. On l'appelait soit Yéchoua (Jésus), soit Yehôchoua (Josué). *j.* Ce nom manque dans Esdras 2 (voy. note critique), mais il est nécessaire pour parfaire le nombre douze, évidemment voulu (cf. 8, 24), des chefs du convoi. *k.* C'est-à-dire des laïques.

l. La famille des « fils de Pahat Moab » paraît s'être scindée en deux branches, dont l'une portait le nom de fils de Yoab (8, 4, 9). *m.* Litt. : *fils.* Jusqu'ici il était question des membres des grandes familles, des nobles pouvant nommer leur ancêtre. Dans les versets 20 à 34 (sauf aux versets 30-32), il s'agit des petites gens, qui n'avaient « pour arbre généalogique que leurs villages », comme les Arabes bédouins le disaient dédaigneusement des fellahs de l'Iraq. Au lieu de « fils » il y avait peut-être partout « hommes ». Les témoins du texte diffèrent beaucoup. *n.* Probablement auj. ed-Djîb (Jos. 3, 3). D'autres lisent, d'après 3 Esdr. (voy. note critique), Bétir (auj. Bittir), 11 kil. S. O. de Jérusalem. *o.* 8 kil. S. de Jérusalem.

22 hommes de Netopha[a] 56
23 hommes d'Anatôt[b] 128
24 gens d'Azmavet[c] 42
25 gens de Qiryat Yearim, de Kephira et de Beérôt[d] . . . 743
26 gens de Rama[e] et de Guèba[f] . 621
27 hommes de Mikmas[g] 122
28 hommes de Béthel[h] et de Ha-aï[i] 223
29 gens de Nebo[j] 52
30 fils de Magbich. 156
31 fils d'un autre Élam[k] 1.254
32 fils de Ḥarim 320
33 gens de Lod[l], de Ḥadid[m] et d'Ono[n] 725
34 gens de Jéricho 345
35 gens de Senaa[o]. 3.630

36 Les prêtres :
fils de Yedaya (de la maison de Yéchoua) 973
37 fils d'Immér 1.052
38 fils de Pachḥour 1.247
39 fils de Ḥarim 1.017

40 Les lévites :
fils de Yéchoua et [de] Qadmiél (de [la branche des] fils de Hodavya)[p]. 74

41 Les chantres[q] :
fils d'Asaph[r]. 128

42 Les portiers :
fils de Challoum
fils d'Atér
fils de Talmôn
fils d'Aqqoub
fils de Ḥatita
fils de Chobaï
en tout. 139

43 Les serfs [du Temple][s] :
fils de Ciḥa
fils de Ḥasoupha
fils de Tabbaôt
44 fils de Qéros
fils de Sia
fils de Padôn
45 fils de Lebana
fils de Ḥagaba
fils d'Aqqoub
46 fils de Ḥagab
fils de Salmaï
fils de Ḥanân
47 fils de Guiddél
fils de Gaḥar
fils de Reaya
48 fils de Reçin
fils de Neqoda
fils de Nizzam
49 fils d'Ouzza
fils de Passéaḥ
fils de Bésaï
50 fils d'Asna
fils des Meounites[t]
fils des Nephisites[u]
51 fils de Baqbouq
fils de Ḥaqoupha
fils de Ḥarḥour

25. « Yearim » *G Néh. 7, 29* (lis. *ye'ârim*). H : 'Arîm. 42. « Les portiers » *Néh. 7, 45; 3 Esdr. 5, 28* (suppr. *benê*). H : Les fils des portiers. 44. « Sia » *Néh. 7, 47* (lis. *sî'â'*). H : Siaha. 46. « Salmaï » *Hq Néh. 7, 48; 3 Esdr. 5, 30*. Hk : Chamlaï. 50. « Nephisites » *Hk 3Esdr. 5, 31*. Hq : Nephousites.

a. Site incertain. *b*. Ordinairement identifié avec Anata, 5 kil. env. N. de Jérusalem. *c*. Près de Guéba. Site incertain. *d*. Sur le site de ces trois localités cf. note *d* sur Jos. 9, 17. *e*. Auj. er-Râm, env. 8 kil. N. de Jérusalem. *f*. Djèba, un peu à l'est d'er-Râm. *g*. Mukhmas, un peu au nord de Djèba. *h*. Auj. Beitîn, env. 17 kil. N. de Jérusalem.

i. Auj. et-Tell, un peu à l'est de Beitîn (cf. Gen. 12, 8). Des fouilles, exécutées depuis 1933, ont révélé que la ville, autrefois très importante, avait été complètement détruite vers l'an 2000 (il y a un écho de cet évènement dans Jos. 7-8). Mais depuis le VIIIe siècle au moins (És. 10, 28) le site ou un site tout voisin était de nouveau habité (cf. Néh. 11, 31; 1 Chron. 7, 28). *j*. Peut-être Beit-Nouba, près de Lod (Lydda). *k*. Un autre que celui du v. 7. *l*. Auj. Loudd ou Lydda, 20 kil. S. E. de Jaffa. *m*. Adida (1 Macc. 12, 38; 13, 13). Auj. el-Ḥadithe, un peu à l'est de Lydda. *n*. Auj. Kefr Ana, 8 kil. S. E. de Jaffa. *o*. Cf. Néh. 3, 3. *p*. Le texte de ce v. est donné sous des formes très différentes par les divers témoins. Peut-être les lévites dont il est ici question appartenaient-ils à quatre familles : Yéchoua, Qadmiel, Binnouy (altéré ici en *benê* « fils de ») et Hodavya (cf. 8, 33; Néh. 10, 10; 12, 8). *q*. On voit qu'au temps où cette liste fut dressée, les chantres n'avaient pas encore pris rang parmi les lévites, comme c'était le cas à l'époque du rédacteur des Chroniques (IIIe ou début du IIe siècle av. J.-C.). Il en était de même des portiers. *r*. Au temps du Chroniqueur les chantres formaient au moins trois confréries se réclamant d'Asaph, d'Étân et de Hémân (voy. note générale sur les Psaumes § 21, 23, 26 et 27). *s*. En hébreu *netînîm*, c'est-à-dire « donnés ». C'étaient les descendants soit de prisonniers de guerre, donnés au Temple par des souverains (cf. 8, 20) — de là les nombreux noms étrangers de la liste, Reçin, Sisera, Barqos, les Meounites, — soit sans doute aussi de personnes vouées à ce service, comme les *širqu* en Assyro-Babylonie, par des particuliers, leurs maîtres ou leurs parents. Ils étaient chargés des plus humbles fonctions. Selon Ézéchiel, ils auraient dû être remplacés après l'exil par les lévites (44, 9-14); ils leur furent seulement subordonnés (8, 20). *t*. Peut-être captifs de la ville édomite de Maôn (cf. 1 Rois 11, 18). *u*. Peut-être du clan ismaélite de Naphich (Gen. 25, 15; 1 Chron. 1, 31; 5, 19).

52 fils de Baçlout
fils de Meḥida
fils de Ḥarcha
53 fils de Barqôs
fils de Sisera
fils de Tèmaḥ
54 fils de Neciaḥ
fils de Ḥatipha

55 Les fils des esclaves de Salomon[a] :
fils de Sotaï
fils de has-Sophèret[b]
fils de Perouda
56 fils de Yaala
fils de Darqôn
fils de Guiddél
57 fils de Chephatya
fils de Ḥattil
fils de Pokérèt-haç-Cebaïm[c]
fils d'Amôn

58 Total des serfs [du Temple] et des fils des esclaves de Salomon : 392

59 Voici, d'autre part, ceux qui, partis de Tel-Mèlaḥ, de Tel-Ḥarcha, de Keroub-Addân et d'Immér, ne purent pas faire connaître si, par leur famille et leur race, ils appartenaient bien à Israël :
60 les fils de Delaya
les fils de Tobiyya
les fils de Neqoda 652
61 et parmi les prêtres :
les fils de Ḥabayya
les fils de Haqqôç
les fils de Barzillaï, lequel, ayant pris pour femme une des filles de Barzillaï le Galaadite, avait été appelé du nom de celui-ci[d].

62 Ils cherchèrent la pièce [établissant] leur généalogie; mais on ne la trouva pas. Aussi furent-ils exclus du sacerdoce[e] : 63 le gouverneur[f] leur défendit de manger des choses saintes tant que n'aurait pas paru un prêtre qualifié pour [consulter Dieu par] ourim et toummim[g].

64 L'assemblée tout entière[h] comptait 42.360 personnes[i], 65 non compris leurs esclaves et leurs servantes au nombre de 7.327. Ils avaient aussi [avec eux] 200 chanteurs et chanteuses[j].

66 Leurs chevaux étaient au nombre de 736
leurs mulets, de. 245
67 leurs chameaux, de 435
leurs ânes, de. 6.720

68 Quelques chefs de famille, aussitôt arrivés au temple de Yahvé[k], qui est à Jérusalem, firent des offrandes volontaires pour le temple de Dieu, afin qu'on le relevât sur ses fondations. 69 Selon leurs moyens ils versèrent au trésor de l'œuvre, en or 61.000 drachmes[l], en argent 5.000 mines, ainsi que 100 tuniques sacerdotales[m].

70 Les prêtres, les lévites et une partie du peuple s'établirent à Jérusalem et aux environs, les chantres, les portiers, les serfs [du Temple] et l'ensemble des Israélites, dans leurs villes respectives.

Réorganisation du culte.

3 *Relèvement de l'autel et reprise du culte.* 1 Lorsque arriva le septième mois — les enfants d'Israël étaient installés dans leurs villes, — le peuple, comme un seul homme, se rassembla

57. « Amôn » *Néh. 7, 59; 3 Esdr. 5, 34*. H : Ami. 59. « et d'Immér » *Néh. 7, 61*. H : d'Immér. 61. « les prêtres » *Néh. 7, 63; 3 Esdr. 5, 38* (lis. *oumin*). H : les fils des prêtres. « du nom de celui-ci » *3 Esdr. 5, 38* (lis. *šemô*). H : de leur nom. 63. « des choses saintes » *3 Esdr. 5, 40* (lis. *min haqqodâšîm*). H : des choses très saintes. 70. « et une partie du peuple » est placé dans Néh. après « les portiers ». « à Jérusalem et aux environs (litt. : dans la contrée) » *3 Esdr. 5, 45*. H : dans leurs villes (mots placés après « les serfs [du Temple] »). Manque en Néh. 7, 73. « les serfs [du Temple] » manque dans 3 Esdr. — Le texte du v. est incertain. 3, 1. « dans leurs villes » *G S L Néh. 7, 73* (lis. *be'ârêhèm*). H : dans les villes.

a. Autre classe de serfs du Temple (cf. Néh. 11, 3). La tradition rapportée 1 Rois 9, 20-21; 2 Chron. 8, 7-8 semble les faire descendre de Cananéens astreints par Salomon à la corvée pour la construction du Temple. *b*. Litt. : *fils de celle qui écrit*, c'est-à-dire peut-être « membres d'une confrérie de scribes ». *c*. Litt. : *fils de la chasseresse de gazelles*, peut-être membres d'une corporation de chasseurs. *d*. Cette notice expliquant pourquoi une famille sacerdotale du temps du retour de l'exil portait le même nom que le célèbre contemporain de David (2 Sam. 17, 27; 19, 32-40; 1 Rois 2, 7) est peut-être une glose. *e*. Un membre de la famille de Haqqôç faisait fonction de prêtre au temps d'Esdras et de Néhémie (Esdr. 8, 33; Néh. 3, 4). Selon la date que l'on assignera à notre document (voy. note sur 2, 1), on admettra que l'exclusion prononcée contre cette famille fut levée avant l'époque de Néhémie et d'Esdras ou que de leur temps elle n'avait pas encore eu lieu. *f*. Le texte porte ici un mot perse, *tiršâtâ*, signifiant « Redoutable » (*reverendus*), l'un des titres évidemment auxquels avait droit le satrape. *g*. Voy. note *m* sur Ex. 28, 30. *h*. C'est-à-dire sans doute l'ensemble des émigrants ayant droit de faire partie de « l'assemblée de Yahvé », ce qui exclut les femmes et les enfants comme les esclaves. *i*. Ce total ne concorde pas avec la somme des chiffres partiels donnés ci-dessus. Il doit y avoir en çà et là des erreurs de copie. *j*. Probablement des musiciens ambulants escortant la caravane. *k*. C'est-à-dire aux ruines du Temple, détruit en 586. *l*. Le mot employé (*darkemôn*) désigne la drachme et non la darique (*'ădarkôn*), monnaie créée par Darius Ier. Les deux termes figurent côte à côte dans le décret bilingue de la colonie phénicienne du Pirée.

m. Les dons devaient donc servir aussi à l'organisation du culte. La liste Néh. 7, 70-71 donne plus de détails sur ces offrandes; les chiffres concordent à peu près, sauf pour la somme en or, fixée dans Néh. à 41.000 drachmes, leçon qui paraît préférable. La drachme d'or valant environ quinze francs or et la mine d'argent 150, le total des dons en métaux précieux s'élevait à 1.365.000 francs or.

à Jérusalem[a]. [2]Alors Yéchoua, fils de Yoçadaq[b], et les prêtres, ses frères, ainsi que Zorobabel, fils de Chealtiél[c], et ses frères[d], se mirent à rebâtir l'autel du Dieu d'Israël, pour y offrir des holocaustes, comme cela est prescrit dans la loi de Moïse, l'homme de Dieu. [3]Ils rétablirent l'autel sur son fondement[e] — ils avaient peur, en effet, des habitants de ces contrées[f] — et ils y offrirent des holocaustes à Yahvé, les holocaustes du matin et ceux du soir[g]. [4]Puis ils célébrèrent la fête des Tabernacles, comme cela est prescrit, [offrant] jour après jour les holocaustes selon le nombre qui est de règle pour chaque jour[h], [5] et après cela[i] l'holocauste perpétuel, les holocaustes pour le sabbat, pour la nouvelle lune et pour tous les temps sacrés de Yahvé, ainsi que les sacrifices volontaires pour qui voulait en offrir à Yahvé. [6]C'est à partir du premier jour du septième mois qu'ils commencèrent à offrir des holocaustes à Yahvé, bien que les fondements du sanctuaire de Yahvé n'eussent pas encore été posés.

Fondation du Temple.

[7]Ils donnèrent de l'argent aux tailleurs de pierre et aux charpentiers. Ils donnèrent aussi aux Sidoniens et aux Tyriens vivres, boisson et huile, pour qu'ils amenassent du Liban, par mer, jusqu'à Yapho[j], du bois de cèdre[k], selon l'autorisation que leur avait accordée Cyrus, roi de Perse.

[8]La deuxième année après leur arrivée au temple de Dieu à Jérusalem, au deuxième mois, Zorobabel, fils de Chealtiél, Yéchoua, fils de Yoçadaq, et les autres [Juifs], leurs frères, — les prêtres, les lévites, et tous ceux qui étaient revenus de captivité à Jérusalem, — se mirent à l'œuvre[l]. Ils chargèrent les lévites — depuis l'âge de vingt ans et au-dessus[m] — de diriger les travaux du temple de Yahvé. [9]Ainsi Yéchoua, ses fils et ses frères, Qadmiél et ses fils, les fils de Hodavya[n] se chargèrent tous ensemble de diriger ceux qui travaillaient au temple de Dieu, ainsi que les fils de Ḥénadad, avec leurs fils et leurs frères les lévites[o].

[10]Lorsque les maçons posèrent les fondations du sanctuaire de Yahvé, les prêtres étaient là, en costume, avec des trompettes, et les lévites, fils d'Asaph[a], avec des cymbales, afin de louer Yahvé selon les règles instituées par David, roi d'Israël. [11]En louant et en célébrant Yahvé, ils chantaient ce répons :

> Car il est bon,
> car sa grâce envers Israël est éternelle[b].

Et tout le peuple poussait de grandes clameurs en louant Yahvé pour la fondation de son temple. [12]Mais beaucoup des prêtres, des lévites et des chefs de famille les plus âgés, qui avaient vu le premier temple, tandis qu'on posait les fondements de celui-ci[c], de leurs yeux, pleuraient et se lamentaient à haute voix[d]. Beaucoup [d'autres] poussaient des cris de joie et d'allégresse. [13]Et l'on ne distinguait pas le bruit des cris de joie de celui des lamentations; le peuple, en effet, poussait de telles clameurs qu'on en entendait le bruit très loin.

Interruption de la construction du Temple.

4 [1]Lorsque les ennemis de Juda et de Benjamin apprirent que les exilés[e] bâtissaient un sanctuaire à Yahvé, le Dieu d'Israël, [2]ils vinrent trouver Zorobabel, Yéchoua et les chefs de famille et leur dirent : « Nous désirons bâtir avec vous, car comme vous nous prions votre Dieu et nous lui offrons des sacrifices depuis le temps d'Asarhaddon, roi d'Assyrie, qui nous a transportés ici[f]. » [3]Zorobabel, Yéchoua et les autres chefs de famille israélites leur répondirent : « Il ne convient pas que vous et nous bâtissions [de concert] un temple à notre Dieu : c'est entre nous que nous ferons cette construction à la gloire de Yahvé le Dieu d'Israël, comme nous l'a ordonné Cyrus roi de Perse. »

[4]Alors les habitants du pays se mirent à décourager les gens de Juda; ils essayèrent de les intimider pour les empêcher de bâtir [5]et soudoyèrent contre eux certains conseillers [du roi] pour faire avorter leur projet. [Il en fut ainsi] pendant toute la vie de Cyrus, roi de Perse, et jusqu'au règne de Darius, roi de Perse.

II. Correspondance échangée ultérieurement, sous Xercès et Artaxercès, au sujet de la reconstruction des remparts de Jérusalem[g].

Plainte sous Xercès.

[6]Sous le règne de Xercès[h], au commencement de son règne, ils rédigèrent une plainte contre les habitants de Juda et de Jérusalem.

Première plainte sous Artaxercès.

[7]Au temps d'Artaxercès, Bichlam, Mitredate, Tabeél et leurs autres collègues écrivirent[i] à Artaxercès, roi de Perse. Le texte de la lettre fut écrit en araméen, puis traduit[j].

[La suite est] en araméen[k].

3. « son fondement » H^k. H^q : ses fondements. « ils avaient peur (litt. : *sur eux était venue la peur*) » lis. *bâ' 'êmâ*. H : par peur (?). — Texte incertain. 4. « les holocaustes » H^* *G S L* (lis. *we'ôlôt*). H : l'holocauste. 9. « Hodavya » d'après 2, 40. H : Juda.

10. « les prêtres étaient là » H^* *G S L* (lis. *wayya'amdou*). H : on fit tenir là les prêtres. 13. « Et l'on » suppr. le 1er *hâ'âm*. H : Et le peuple. « lamentations » suppr. le 2e *hâ'âm*. H : lamentations du peuple. 4, 2. « Yéchoua » v. 3 et *3 Esdr.* 5, 65. Manque en H. « nous lui offrons » H^q (lis. *lô*). H^k : nous n'offrons pas. 3. « Cyrus » *G 3 Esdr.* 5, 65. H : le roi Cyrus.

a. Cette phrase reproduit à peu près textuellement celle qui introduit le récit de la promulgation de la Loi par Esdras dans le livre de Néhémie (7, 73 ; 8, 1). Dans ce livre comme dans celui d'Esdras, elle fait suite immédiatement à la liste des Juifs revenus avec Zorobabel ; cette liste figure, en effet, dans Néh. 7, 6-72 comme dans Esdr. 2. Le plus probable est que le Chroniqueur a trouvé cette statistique dans un ouvrage antérieur relatif à l'époque de Néhémie et que, tenant, comme c'était normal, à l'utiliser pour l'histoire des premiers temps du retour, il l'a reproduite aussi à sa place chronologique (Esdr. 2), mais qu'il a, par mégarde, copié également la première phrase du morceau qui y faisait suite dans le livre où il puisait. Il suit de là que ce livre contenait déjà côte à côte des extraits des mémoires de Néhémie (la liste) et des fragments de ceux d'Esdras (le récit de la lecture de la Loi). Ici le septième mois est celui de l'année du retour de Zorobabel.

b. Voy. note sur 2, 2. *c*. Id. *d*. Les chefs laïques énumérés 2, 2. *e*. Probablement le rocher sur lequel les Musulmans ont construit « la Coupole du rocher » dite improprement « mosquée d'Omar ». *f*. Litt. : *les peuples des pays* ; ce sont les habitants, juifs et païens, que les réimmigrés trouvèrent installés en Palestine. La phrase entre tirets est une glose destinée à expliquer pourquoi les Juifs revenus d'exil ne rebâtirent pas aussitôt le Temple tout entier. D'après v. 6 ss. la raison est autre : il fallait le temps de réunir les matériaux. *g*. Anachronisme dû au Chroniqueur. Un siècle encore après le retour (9, 4-5 ; Néh. 10, 34) on suivait l'usage ancien, selon lequel on n'offrait qu'un holocauste par jour, le matin ; le soir on apportait seulement une oblation (cf. 2 Rois 10, 15 ; Éz. 46, 13-15). L'holocauste du soir n'apparaît que dans les lois lévitiques les plus récentes (Ex. 29, 38-42 ; Nomb. 28, 3-8 et retouches dans Lév. 6, 9,12). *h*. Nombre variable pour chaque jour de la fête d'après Nomb. 29, 12-34. *i*. Dans leur contexte actuel, ces mots indiqueraient que les sacrifices ne reprirent qu'avec la fête des Tabernacles (du 15 au 22 du 7e mois), tandis que, selon v. 3 et 6, ils recommencèrent dès le 1er de ce mois. Il est probable que soit le v. 4, soit le v. 5, soit peut-être les v. 4 et 5, ont été ajoutés après coup. *j*. Auj. Jaffa. *k*. Cf. 2 Chron. 2, 16. *l*. D'après 5, 16 ce fut Chechbaççar (cf. 1, 8) qui posa les fondements du Temple. On peut supposer, pour concilier ces deux données, que c'est Chechbaççar, en effet, qui présida, en qualité de satrape de Juda (5, 14), la cérémonie racontée ici et que, si le Chroniqueur l'a omis pour donner le rôle principal à Zorobabel, c'est sous l'influence d'une troisième conception, beaucoup plus difficile, du reste, à concilier avec la sienne : d'après Agg. 1, 15 ; 2, 18, c'est le 24 du 6e mois de la deuxième année de Darius (Ier), soit seulement en 520, que le Temple fut fondé et que les travaux commencèrent sous la direction de Zorobabel. Ou bien nous avons dans 3, 8-4, 24 et 5, 16 l'écho d'une tradition postérieure, qui n'admettait pas qu'on eût tant tardé à poser les fondations du sanctuaire, ou bien les travaux commencés en 537 par Chechbaççar (5, 16) et interrompus peu après furent si insignifiants que, dix-sept ans plus tard, il pouvait être question d'un « commencement » (cf. Esdras 5, 2 ; 4, 24) et d'une « fondation » par Zorobabel. *m*. Tel était l'âge de l'entrée en fonction des lévites au temps du Chroniqueur : voy. note sur Nomb. 4, 3. *n*. Il était peut-être question primitivement de quatre familles de lévites : Yéchoua, Qadmiél, Binnouy et Hodavya : voy. note sur 2, 40. *o*. Cette nouvelle famille de lévites, qui ne figurait pas 2, 40, a été ajoutée, de façon assez gauche, d'après Néh. 10, 10.

a. Cf. 2, 41 et les notes. *b*. Formule liturgique fréquente ; Cf. Ps. 106, 1 ; 107, 1 ; 108, 1-4 ; 136 ; etc. *c*. Cette incidente, mal placée et de style incorrect, doit être une glose. *d*. Cf. Agg. 2, 3. *e*. Litt. : « les fils de la déportation ». On continuait d'appeler ainsi les Juifs revenus d'exil et leurs descendants. *f*. Les interlocuteurs de Zorobabel sont, d'après ce récit, des descendants des colons étrangers que les rois d'Assyrie avaient déportés dans l'ancien royaume d'Israël après la chute de Samarie en 722 et qui avaient adjoint le culte de Yahvé, le Dieu du pays, à celui de leurs divinités nationales (2 Rois 17, 24-33). Certains de ces colons avaient dû être installés par Sargon (722-705), le vainqueur de Samarie ; mais il n'y a pas lieu de douter que d'autres n'aient été amenés par Asarhaddon (681-669), d'autres encore par Assourbanipal (668-626), comme il est dit v. 10.

g. La place où ces pièces sont insérées, entre la mention de l'arrêt de la reconstruction du Temple sous Cyrus (4,5) et celle de la reprise des travaux sous Darius (4, 24) a amené beaucoup d'anciens exégètes à penser que par Aḥašweroš (v. 6) il fallait entendre le successeur de Cyrus, Cambyse (529-522), et par Artaḥšasta, le faux Smerdis (522). Mais l'identité du premier de ces noms avec celui de Xercès (voy. note sur Esth. 1, 1) et du second avec celui d'Artaxercès est aujourd'hui bien établie. D'autres ont supposé que le Darius sous lequel le Temple fut achevé n'était pas Darius Ier, fils d'Hystaspe (521-486), mais Darius II Nothus (423-405), successeur d'Artaxercès Ier. Cette solution est exclue par des passages comme Agg. 2, 3 ; Zach. 1, 12. Il est clair que les lettres reproduites ici (4, 6-23) ne sont pas à leur place chronologique. Du reste, elles ne se rapportent pas à la reconstruction du Temple, mais à celle des murs de la ville (v. 12, 13, 16, 21). Elles nous apprennent qu'une première tentative pour relever les remparts de Jérusalem avait été faite sous Artaxercès Ier Longuemain (464-424) avant que Néhémie ne réussît à mener l'œuvre à bien, dans la 27e année du règne de ce prince (445). Le désordre chronologique qu'offre le texte biblique actuel est sans doute imputable au Chroniqueur, qui a pensé que la construction dont il était parlé dans les lettres (v. 12-21) était celle du Temple ; peut-être sachant vaguement qu'il y avait eu deux rois entre Cyrus et Darius Ier, a-t-il supposé que ces deux souverains étaient un Xercès et un Artaxercès. *h*. Xercès Ier (485-465).

i. On peut traduire aussi : Au temps d'Artaxercès, *avec l'autorisation de* Mitredate, Tabeél et le reste de ses collègues écrivirent. *j*. En langue perse sans doute, bien que l'araméen fût une des langues officielles de l'empire. Le contenu de la pièce n'est pas indiqué. *k*. Cette notice signale qu'à partir d'ici jusqu'à 6, 18, le livre est rédigé, non plus en hébreu, mais en araméen. Il y a une notice analogue dans le livre de Daniel à l'endroit où la langue change (2, 4).

A *Deuxième plainte sous Artaxercès.* [8] Ensuite Rehoum, gouverneur, et Chimchaï, secrétaire, écrivirent au roi Artaxercès au sujet de Jérusalem une lettre ainsi conçue :

[9] Rehoum, gouverneur, Chimchaï, secrétaire, et leurs autres collègues, les juges perses, les scribes perses[a], les gens d'Ourouk[b], les Babyloniens, les Susiens, c'est-à-dire les Élamites[c], [10] et les [ressortissants des] autres peuples que le grand et illustre Asnappar[d] a déportés et établis dans les villes de Samarie et dans le reste de la Transeuphratène[e], etc. [f].

[11] Voici la copie de la lettre qu'ils envoyèrent au roi :

Au roi Artaxercès, tes serviteurs, les gens de Transeuphratène, etc.[g].

[12] Que le roi sache que les Juifs partis de chez toi pour se rendre auprès de nous[h] sont arrivés à Jérusalem[i]. Ils sont en train de rebâtir cette ville rebelle et perverse, d'en restaurer les remparts et d'en réparer[j] les fondations. [13] Que le roi sache donc que, si cette ville est rebâtie et si les remparts en sont restaurés, [les habitants] ne paieront plus de contributions, d'impôts ni de droits de passage[k] et les revenus des rois en pâtiront. [14] Or, comme nous mangeons le sel du Palais[l] et qu'il ne nous paraît pas convenable d'être témoins du préjudice porté au roi, nous envoyons au roi ces informations, [15] afin qu'on fasse des recherches dans le livre des mémoires de tes pères[m]. Dans ce livre de mémoires tu trouveras et tu verras que cette ville est une ville rebelle, nuisible aux rois et aux provinces, et où l'on a fomenté des révoltes dès les temps les plus reculés. C'est pourquoi cette ville a été détruite. [16] Nous faisons savoir au roi que, si cette ville est rebâtie et si les remparts en sont restaurés, tu auras de ce fait perdu toute autorité en Transeuphratène.

[17] Le roi envoya la réponse [que voici] :

A Rehoum, gouverneur, à Chimchaï, secrétaire, et à leurs autres collègues demeurant à Samarie et dans le reste de la Transeuphratène, salut, etc.

[18] La lettre que vous nous avez envoyée a été lue mot pour mot devant moi. [19] Sur mon ordre, des recherches ont été faites et l'on a constaté que cette ville, depuis les temps les plus reculés, s'est soulevée contre les rois et qu'on y a fomenté séditions et révoltes. [20] Des rois puissants ont régné à Jérusalem; ils ont dominé sur toute la Transeuphratène[n] et on leur a payé contributions, impôts et droits de passage. [21] Donnez donc des ordres pour qu'on arrête [les travaux de] ces gens : cette ville ne doit pas être rebâtie, tant que je n'en aurai pas donné l'ordre. [22] Gardez-vous de toute négligence en cette affaire, de peur que le mal n'augmente pour le plus grand préjudice des rois.

8. « Ensuite ». Nous transposons ici ce mot, qui, en H, se lit en tête du v. 9, où il n'a que faire. 9. « les juges » lis. *dayyânayyâ*. H : les Dinéens. « perses » lis. *'âpharsekâyê*. H : et les Apharsatkéens. — Texte très incertain. « c'est-à-dire » G^* (lis. *dî hou'*). H : les Dehavéens. 10. « les villes » G^* (lis. *beqiryâtâ*). H : la ville. 11. « Au roi Artaxercès » : H rattache ces mots à la phrase précédente. 13. « les revenus des rois » H^* (lis. *'appetôs*). H : enfin (?) les rois.

a. Le sens du mot traduit par « scribes », *tarpelâyê*, est très incertain. D'autres voient, avec les Massorètes, dans les quatre mots que nous avons rendus par « les juges perses, les scribes perses », autant de noms de peuples, dont le 1er et le 3e sont inconnus; le 2e pourrait être celui des Parêtakênoi (Hérod., I, 101; Strabon, XV, 3, 12) qui habitaient entre la Perse et la Médie, le 4e celui des Perses. *b*. Ou Érek (Gen. 10, 10), auj. Ouarka dans la Babylonie du sud. *c*. Élam était le nom de la province (ci-devant royaume) dont Suse était la capitale. *d*. Assourbanipal, roi d'Assyrie (668-626), vainqueur de Babylone révoltée (648) et de Suse, a pu déporter une partie des vaincus en Occident. *e*. Litt. : *de l'au-delà du fleuve*. Les Perses appelaient ainsi les provinces de leur empire situées à l'ouest de l'Euphrate, la Syrie actuelle. *f*. La phrase incomplète formant les v. 9 et 10 peut être un extrait de l'annotation que les scribes mettaient en tête ou au revers des pièces officielles pour en faciliter le classement. *g*. Ici devait venir la formule de salutation précédée de l'énumération complète des auteurs de la lettre (voy. v. 9-10). Le Chroniqueur a abrégé. *h*. En Transeuphratène. *i*. Il est fait allusion ici à un convoi de Juifs de Babylonie qui venaient d'arriver en Palestine et qui essayèrent vainement de rebâtir les murs de Jérusalem : ce convoi n'est donc aucun de ceux qui nous sont connus par ailleurs. *j*. Le sens précis de ce verbe est incertain. *k*. Analogues à celui qu'on payait dans l'empire turc pour obtenir le laissez-passer (*tezkéré*) permettant de se rendre d'un vilayet dans un autre, ou à la redevance que les pèlerins de la Mekke doivent verser à chacune des tribus arabes dont ils traversent le territoire. *l*. Il s'agit peut-être de fournitures gratuites de sel faites par l'État aux colons étrangers installés dans le pays. Selon d'autres l'expression signifierait « nous sommes à la solde du roi » (elle ne conviendrait alors qu'aux fonctionnaires) : on fait valoir que le mot « salaire », *salarium*, désignait originairement l'indemnité accordée aux soldats romains pour l'achat du sel. D'après une autre opinion, le sens serait : « Nous avons fait avec le roi l'alliance du sel » (cf. Lév. 2, 13 et la note). *m*. Sur ce livre cf. Esther 2, 23 et la note. Les « pères » d'Artaxercès, ce sont les anciens souverains assyriens et chaldéens. Les rois de Perse se considéraient comme les successeurs légitimes des princes qu'ils avaient détrônés.

n. Même si elle visait David et Salomon, cette assertion était fort exagérée. Peut-être les informateurs du roi altérèrent-ils la réalité, parce qu'ils avaient été gagnés par les ennemis des Juifs de Jérusalem.

[23] Dès que la copie de la lettre du roi Artaxercès eut été lue à Rehoum, le gouverneur, à Chimchaï, le secrétaire, et à leurs collègues, ils se rendirent en toute hâte à Jérusalem auprès des Juifs et les obligèrent, en employant la force et la violence, à cesser leurs travaux.

III. Sous Darius Ier.

Reprise de la construction du Temple. Opposition de quelques fonctionnaires perses; Darius y met fin.

Ch [24] Le travail [de reconstruction] du temple de Dieu à Jérusalem fut alors arrêté[a]; il resta interrompu jusqu'à la deuxième année du règne de Darius, roi de Perse.

5 *Reprise du travail.* [1] Dans la deuxième année du règne de Darius[b], les prophètes Aggée[c] et Zacharie fils d'Iddo[d] prophétisèrent aux Juifs de Juda et de Jérusalem au nom du Dieu d'Israël, [dont l'esprit était] sur eux. [2] Alors Zorobabel, fils de Chealtiél, et Yéchoua, fils de Yoçadaq, se mirent à l'œuvre et commencèrent à bâtir le temple de Dieu à Jérusalem. Les prophètes de Dieu étaient à leurs côtés et les secondaient[e].

A *Intervention de Tatnaï.* [3] Aussitôt Tatnaï, satrape de Transeuphratène[f], Chetar Boznaï et leurs collègues vinrent les trouver et leur demandèrent : « Qui vous a donné l'autorisation de rebâtir ce temple et de restaurer ce sanctuaire[g]? » [4] Puis ils leur dirent : « Quels sont les noms des hommes qui bâtissent cet édifice? » [5] Mais leur Dieu avait les yeux sur les anciens des Juifs et on n'obligea pas ceux-ci à arrêter le travail, en attendant que le rapport fût parvenu à Darius et que revînt la réponse écrite sur cette affaire.

Rapport de Tatnaï à Darius. [6] Copie de la lettre que Tatnaï, satrape de Transeuphratène, Chetar Boznaï et ses collègues, les Perses[h] de Transeuphratène, adressèrent au roi Darius. [7] Ils lui envoyèrent un rapport, où était écrit ce qui suit :

Au roi Darius, prospérité en toute chose!

[8] Que le roi sache que nous nous sommes rendus dans la province de Juda, au temple du grand Dieu[i]. On construit ce temple en pierres de grandes dimensions[j] et on place des poutres dans les murs[k]. Ce travail est exécuté avec soin et progresse entre leurs mains. [9] Alors nous avons interrogé les anciens[l]. Nous leur avons dit : « Qui vous a donné l'autorisation de bâtir ce temple et de restaurer ce sanctuaire? » [10] Nous leur avons aussi demandé leurs noms, pour te les faire connaître, en notant par écrit le nom des hommes qui sont à leur tête[m].

[11] Et voici la réponse qu'ils nous ont faite : « Nous sommes les serviteurs du Dieu des cieux et de la terre, et nous rebâtissons le temple qui s'est dressé jadis [ici] pendant de longues années. Un grand roi d'Israël l'avait bâti et achevé. [12] Mais nos pères ayant irrité le Dieu des cieux, il les livra entre les mains de Nabucodonosor le Chaldéen, roi de Babylone, qui détruisit ce temple et déporta le peuple à Babylone. [13] Toutefois, dans la première année de Cyrus, roi de Babylone[n], le roi Cyrus donna l'ordre de rebâtir ce temple de Dieu. [14] Le roi Cyrus fit même retirer du sanctuaire de Babylone les ustensiles d'or et d'argent que Nabucodonosor avait enlevés du sanctuaire de Jérusalem et transportés dans le sanctuaire de Babylone[o]. Ils furent remis à un nommé

23. « le gouverneur » G^L *S L*. Manque en H. 5, 1. « Dans — Darius » *3 Esdr.* 6, 1 (aj. *bišnat tartên lemalkût dârәyâweš malkâ'*). Manque en H. 4. « ils — noms » *G S* (lis. *'âmarou*). H : nous leur dîmes quels [étaient] les noms. 7. « Ils — suit ». Manque en 3 Esdr., peut-être avec raison.

a. D'après l'ordre du livre biblique actuel, la reconstruction du Temple fut suspendue à la suite des démarches (très postérieures) rapportées 4, 6-24; en réalité, par le fait d'intrigues comme celles qui sont racontées 4, 4-5. La reconstruction du Temple a pu commencer déjà sous Cyrus (voy. note *l* sur 3, 8). *b*. 520 av. J.-C. *c*. Cf. Agg. 1, 1. *d*. D'après Zach. 1, 1, fils de Bérékia, fils d'Iddo. Sur la généalogie du prophète, voy. note sur Zach. 1, 1. *e*. Plusieurs de leurs exhortations nous ont été conservées dans le livre d'Aggée et dans Zach. 1-8. *f*. Ce personnage doit être identique à Ouchtani, qui est nommé dans des contrats datés de la 1re et de la 3e année de Darius comme « satrape de Babylone et d'au delà du Fleuve ». La province de Transeuphratène était la « grande satrapie » dont faisait partie le district de Juda. *g*. Selon d'autres, « ce mur ». *h*. C'est à peu près le même mot que 4, 9. D'autres y voient un terme désignant certains fonctionnaires. *i*. Cette expression n'est pas invraisemblable sous la plume d'un étranger. Cyrus appelait Mardouk, dieu des Babyloniens, « le grand seigneur ». *j*. Litt. : *pierres de roulement*, c'est-à-dire si lourdes qu'il faut les pousser sur des rouleaux. *k*. Peut-être celles des plafonds et de la toiture, mais voy. 6, 4 et note m. *l*. Litt. : *ces anciens*. *m*. La liste des noms devait suivre. *n*. Il s'agit de la première année du règne de Cyrus en tant que roi de Babylone (538). Il était depuis longtemps roi de Perse. Cyrus est qualifié de « roi de Babylone » dans plusieurs inscriptions.

o. Probablement le temple de Mardouk, le principal de la ville.

Chechbaççar[a], qu'il avait établi satrape[b], [15]en lui disant : Prends ces ustensiles, va les déposer dans le sanctuaire de Jérusalem, et que le temple de Dieu soit rebâti sur l'emplacement primitif. — [16]Ce Chechbaççar vint alors [ici], posa les fondations du temple de Dieu à Jérusalem[c] et depuis ce moment-là jusqu'à présent on travaille à sa construction[d], mais il n'est pas achevé. »

[17]Maintenant donc, si le roi le trouve bon, qu'on fasse des recherches dans les dépôts[e] [d'archives] que le roi a là-bas, à Babylone[f], pour voir s'il est vrai qu'ordre ait été donné par le roi Cyrus de reconstruire ce temple de Dieu à Jérusalem. Que le roi veuille bien, ensuite, nous transmettre sa décision sur cette affaire.

Darius retrouve l'édit de Cyrus.

6 [1]Alors le roi Darius fit faire des recherches dans les dépôts où l'on versait les pièces d'archives à Babylone[f]; [2]et à Ecbatane[g], la place forte qui est dans la province de Médie, on trouva un rouleau[h], où était écrit ce qui suit :

Mémorandum[i].

[3]La première année du roi Cyrus, le roi Cyrus a donné [cet] ordre :

Temple de Dieu à Jérusalem[j].

Le temple sera rebâti à l'endroit où l'on fait des sacrifices et où l'on apporte des offrandes pour les brûler[k]. La hauteur en sera de soixante coudées et la longueur de soixante coudées[l]. [4]Il y aura trois assises de pierre de grande dimension et une de bois[m]. La dépense sera payée par la maison du roi[n]. [5]En outre les ustensiles d'or et d'argent du temple de Dieu que Nabucodonosor a enlevés du sanctuaire de Jérusalem et transportés à Babylone seront rendus; [chacun d'eux] sera remis à sa place dans le sanctuaire de Jérusalem et déposé dans le temple de Dieu[o].

Édit de Darius[p].

[6]Maintenant donc, Tatnaï satrape de Transeuphratène, Chetar Boznaï et vous, leurs collègues, les Perses de Transeuphratène, tenez-vous à l'écart. [7]Laissez travailler à ce temple de Dieu le satrape de Juda et les anciens des Juifs : qu'ils rebâtissent ce temple de Dieu sur l'emplacement primitif. [8]Et voici l'ordre que je donne au sujet de la conduite que vous aurez à tenir vis-à-vis de ces anciens des Juifs, en vue de la reconstruction de ce temple de Dieu : c'est sur les biens du roi, à savoir sur les contributions de la Transeuphratène, que les dépenses faites par ces hommes leur seront exactement remboursées, et cela sans interruption. [9]Tout ce qui sera nécessaire pour les holocaustes du Dieu des cieux, jeunes taureaux, béliers et agneaux, [ainsi que] le froment, le sel, le vin et l'huile, leur seront donnés chaque jour sans faute suivant les indications des prêtres de Jérusalem, [10]afin qu'ils

17. « dans les dépôts — Babylone ». G : dans la maison du trésor du roi de Babylone. 3 Esdr. 6, 20 : dans les dépôts d'archives royales de Cyrus. — Texte incertain. **6,** 1. « les dépôts (litt. : la maison des trésors) — archives » intervertir *siphrayyâ* et *ginzayyâ*. H : la maison des archives où l'on déposait les trésors. 3. « et où l'on apporte — brûler » lis. *we'iššayyâ*. H : que ses fondements soient portés (ou portant, c'est-à-dire capables de porter) (?). — Texte très incertain. 4. « une de bois » G (lis. *ḥad*). H : une de bois neuf. 5. « déposé » *3 Esdr. 6, 25* cf. G. H : tu [le] déposeras. — Texte incertain. 7. « de Juda » *3 Esdr. 6, 26* (lis. *yehoud*). H : des Juifs.

a. Cf. 1, 8 et la note *b*. *b*. Il y avait deux sortes de satrapies, les grandes et les petites (cf. note *c* sur Esther 1, 1). La province de Juda était une petite satrapie, subdivision de la grande satrapie de Transeuphratène. *c*. Voy. note *l* sur 3, 8. *d*. Cela ne signifiait pas nécessairement qu'il n'y ait pas eu d'interruptions (cf. 4, 1-5, 24). Mais les Juifs avaient intérêt à les passer sous silence; car on aurait pu en tirer argument contre la validité d'une autorisation dont ils n'avaient pas fait pleinement usage. *e*. Litt. *la maison* (ou *les maisons*) *des trésors*. *f*. Probablement glose : d'après 6, 2 on voit que les recherches furent poursuivies ailleurs encore qu'à Babylone. Le texte n'est pas sûr (voy. notes critiques).

g. Auj. Hamadân, l'une des trois villes (avec Suse et Babylone) où résidaient les rois de Perse; ils y passaient l'été. On peut en conclure que l'édit de Cyrus a dû être rendu dans l'été (538) qui suivit la prise de Babylone. *h*. Si ce terme est à prendre au propre, la notice trouvée dans les archives devait être rédigée en araméen; car la langue perse, comme le babylonien, s'écrivait sur des tablettes ou des cylindres d'argile, non sur des rouleaux de parchemin ou de papyrus. *i*. C'est-à-dire notice destinée à conserver le souvenir d'une décision officielle, procès-verbal. Cf. Esther 2, 23; 6, 1 et les notes. L'un des papyrus juifs d'Éléphantine est intitulé de même (III, 1-2).

j. Objet de la décision royale; cf. note *f* sur 4, 10. *k*. Allusion aux sacrifices qui continuèrent à être offerts sur l'emplacement de l'autel après la destruction du Temple en 586 (Jér. 41, 5). Toutefois on peut aussi traduire : « sera rebâti comme lieu où l'on fait.... » *l*. Soit environ 28m, 80 à raison de 0m, 48 pour la coudée. Le texte est certainement altéré : la largeur manque. Les dimensions étaient peut-être celles du temple de Salomon : 60 coudées de long, 30 de haut, et 20 de large.

m. Ce procédé de construction, consistant à faire alterner la pierre et le bois en couches horizontales, était destiné, semble-t-il, à combattre les effets des tremblements de terre. Il était couramment appliqué dès l'époque mycénienne : on en a retrouvé de nombreuses preuves à Troie, à Mycènes, à Tyrinthe, à Cnossos et à Mallia en Crète, à Ras Chamra (*Syria*, 1937, p. 142-143 et pl. XX, 2; 1939, p. 289). Il fut employé dans le temple de Salomon pour les murs du parvis (1 Rois 6, 36; 7, 12). Il était encore en usage au VIIIe siècle av. J.-C., comme le montrent des ruines exhumées à Meguiddo et à Zendjirli. Cf. 5, 8 *n*. C'est-à-dire prélevée sur le produit des impôts locaux (cf. v. 8). *o*. Cet édit est conforme à la politique générale de Cyrus, qui, après la conquête de l'empire babylonien, laissa retourner dans leur pays les déportés de toutes nationalités et fit replacer les statues de leurs dieux dans leurs sanctuaires respectifs. La mention originale d'Ecbatane est un indice d'authenticité. *p*. Il manque soit ici, soit avant le v. 3 une phrase indiquant que Darius communiqua à Tatnaï et consorts les termes de l'édit de Cyrus.

apportent au Dieu des cieux des offrandes qui lui soient agréables et qu'ils prient pour la vie du roi et celle de ses fils. [11]Voici ce que j'ordonne en outre : si quelqu'un change quoi que ce soit à cet édit, on arrachera une poutre de sa maison; après l'avoir dressée, on l'y empalera et, pour son crime, on fera de sa maison un tas d'immondices[a]. [12]Que le Dieu qui fait résider son nom en ce lieu abatte le roi ou le peuple, quel qu'ils soient, qui entreprendraient de modifier [mes ordres] en détruisant ce temple de Dieu à Jérusalem! Moi, Darius, j'ai rendu cette ordonnance. Qu'elle soit ponctuellement exécutée[b]! »

[13]Tatnaï, satrape de Transeuphratène, Chetar Boznaï et leurs collègues se conformèrent ponctuellement aux instructions envoyées par le roi Darius.

Achèvement et dédicace du Temple.

[14]Les anciens des Juifs continuèrent avec succès les travaux de construction, [soutenus] par les prophéties d'Aggée le prophète et de Zacharie, fils d'Iddo. Ils terminèrent la construction selon l'ordre du Dieu d'Israël et selon l'ordre de Cyrus et de Darius et d'Artaxercès roi de Perse[c]. [15]C'est le troisième[d] jour du mois d'adar, c'est-à-dire du douzième mois de l'an six du règne de Darius[e], qu'ils achevèrent ce temple.

[16]Les enfants d'Israël — les prêtres, les lévites et le reste des exilés[f] — célébrèrent avec joie la dédicace de ce temple de Dieu. [17]Ils offrirent, pour la dédicace de ce temple de Dieu, cent taureaux, deux cents béliers, quatre cents agneaux et, en sacrifice pour le péché de tout Israël, douze boucs[g], selon le nombre des tribus d'Israël. [18]Puis ils appelèrent les prêtres selon leurs classes et les lévites selon leurs divisions[h] à célébrer le culte de Dieu à Jérusalem, conformément à ce qui est écrit dans le livre de Moïse[i].

Célébration de la Pâque.

[19]Les exilés[f] célébrèrent la Pâque le quatorze du premier mois. [20]Les prêtres, en effet, s'étaient purifiés. Les lévites aussi, sans exception, étaient tous purs et ils immolèrent la Pâque pour tous les exilés, pour leurs frères les prêtres et pour eux-mêmes[j]. [21]Puis les enfants d'Israël revenus d'exil mangèrent [la Pâque], ainsi que tous ceux qui avaient rompu avec les pratiques impures des nations du pays[k] et s'étaient ralliés à eux pour chercher Yahvé, le Dieu d'Israël. [22]Ils célébrèrent avec joie pendant sept jours la fête des Pains sans levain. Yahvé, en effet, les avait remplis de joie en inclinant le cœur du roi d'Assyrie[l] à leur être favorable et à les soutenir dans les travaux [de reconstruction] du temple de Dieu, du Dieu d'Israël.

15. « du douzième mois » aj. *yeraḥ terê 'âsar*. Manque en H. « ils achevèrent » G L (lis. *weš[illegible]*). H : [on] acheva.

a. Cf. Code hittite, art. 173 : « Si quelqu'un combat la justice du roi, sa maison devient un amas de morts. »

b. Rien dans les termes de cet édit de Darius (6, 6-12) n'oblige à admettre que, sous la forme où nous le lisons, il ait été soit composé soit retouché profondément par un historiographe juif. Darius Ier avait pour règle de respecter les privilèges accordés par ses prédécesseurs, comme il l'écrivit au satrape Gadatas selon une inscription trouvée à Magnésie ; il faisait de riches offrandes aux dieux des divers peuples de son empire, comme ceux de l'Égypte (inscription d'Ouzaḥor), voire à ceux de peuples étrangers, comme les Grecs de Délos (Hérodote, VI, 97). Il a pu demander qu'en retour on priât pour lui et ses fils; les rois séleucides et les empereurs romains eux-mêmes faisaient offrir dans le même but des sacrifices dans le temple de Jérusalem; et les Juifs d'Éléphantine promirent au satrape perse Bagohi de prier pour lui en tous temps s'il obtenait pour eux la permission de rebâtir leur sanctuaire et de reprendre leurs sacrifices (Pap. I, l. 26).
c. Glose : on a voulu viser 4, 8-23, mais ce n'était pas le lieu, puisque Artaxercès ne s'occupa que de la reconstruction *des murs*, et cela, d'après 4, 21-23, pour l'arrêter. *d*. 3 Esdr. 7, 5 donne « le 23e », leçon probablement préférable. *e*. Février-mars 515.

f. Par « exilés » on entendait les Juifs revenus d'exil, cf. note sur 4, 1. *g*. D'après Lév. 9, 3; Nombres 15, 24 il aurait suffi d'un bouc. Selon Lév. 4, 13-21 il aurait fallu un taureau.
h. Au temps du Chroniqueur les prêtres étaient répartis en 24 classes et les lévites en un nombre plus grand encore d'équipes, officiant à tour de rôle pendant une semaine (1 Chron. 23-26). Cette répartition n'est visée nulle part dans le Pentateuque.

i. A partir d'ici, dans le texte original, l'araméen fait place à l'hébreu. *j*. L'égorgement des victimes n'était pas l'affaire des prêtres. D'après la loi et l'usage juif ultérieur, c'étaient les laïques qui tuaient les victimes pascales (Ex. 12, 6). Selon le Chroniqueur, cet office revenait aux lévites (2 Chron. 35, 6, cf. 30, 17; Éz. 44, 11). La pratique a dû varier. *k*. La formule est sans doute anachronique : c'est, semble-t-il, au temps de Néhémie et d'Esdras que furent seuls reconnus comme membres de la communauté les Juifs, — descendants ou non d'exilés, — qui avaient rompu expressément avec les coutumes, réputées païennes, des populations restées en Palestine. *l*. C'est peut-être un lapsus. Cependant le nom d'Assyrie resta longtemps aux anciens domaines des rois de Ninive : de là le nom de la Syrie.

DEUXIÈME PARTIE

ESDRAS ET LES DÉBUTS DE SON ACTIVITÉ RÉFORMATRICE (7-10)

1. *Arrivée d'Esdras à Jérusalem.*

Introduction. La personnalité d'Esdras. Son voyage[a].

e (Ch) **7** [1] Après ces événements[b] sous le règne d'Artaxercès[c], roi de Perse, Esdras, fils de Seraya[d], fils d'Azarya, fils de Ḥilqiyya, [2] fils de Challoum, fils de Çadoq, fils d'Aḥitoub, [3] fils d'Amarya, fils d'Azarya[e], fils de Merayôt, [4] fils de Zeraḥya, fils d'Ouzzi, fils de Bouqqi, [5] fils d'Abichoua, fils de Phinées, fils d'Éléazar, fils d'Aaron, le grand prêtre, [6] cet Esdras monta de Babylone. C'était un scribe versé[f] dans la loi de Moïse, qu'a donnée Yahvé, Dieu d'Israël. Comme la main de Yahvé son Dieu était sur lui, le roi lui accorda toutes ses demandes. [7] Des Israélites[g], des prêtres, des lévites, des chantres, des portiers et des serfs [du Temple] montèrent [aussi] à Jérusalem, en l'an sept du règne d'Artaxercès. [8] Ils arrivèrent à Jérusalem au cinquième mois,... qui est la septième année du roi[h].

[9] C'est, en effet, le premier jour du premier mois qu'Esdras avait inauguré le départ de Babylone[i] et le premier jour du cinquième mois qu'il arriva à Jérusalem, parce que la main bienveillante de son Dieu était sur lui. [10] Esdras, en effet, avait appliqué son cœur à étudier la loi de Yahvé, à la pratiquer et à enseigner, en Israël, les lois et les ordonnances.

Lettre de créance remise par Artaxercès à Esdras.

[11] Voici la copie de la lettre que le roi a Artaxercès remit à Esdras, le prêtre [et] le scribe, scribe [versé dans l'étude] du texte[j] des commandements de Yahvé et des lois données par lui à Israël.

[12][k] Artaxercès, le roi des rois, à Esdras, le prêtre, scribe de la loi du Dieu des cieux. . . . [l] etc.

[13] J'ai donné l'ordre de laisser partir avec toi tous ceux des membres du peuple d'Israël, de ses prêtres et des lévites qui, dans mon royaume, désirent aller à Jérusalem, [14] attendu que tu es envoyé par le roi et ses sept conseillers[m] pour

7, 8. « Ils arrivèrent » H* G S L *3 Esdr. 8, 6* (lis. *wayyâbô'ou*). H : Il arriva. 9. « qu'Esdras (litt. : qu'il) avait inauguré le » G (lis. *yissad*). H : que ç'avait été l'inauguration du (?).

a. Ce préambule (7, 1-10) de l'histoire d'Esdras n'est pas, comme 7, 27 ss., un extrait littéral des mémoires du scribe ; car ici il est parlé de lui à la troisième personne. Cette introduction a été rédigée par le Chroniqueur — on reconnaît son style — pour remplacer celle que devaient contenir les mémoires ; il s'est servi, pour la composer, de renseignements tirés des mémoires, en y ajoutant toutefois une généalogie de son héros remontant, contrairement à l'usage, jusqu'à Aaron et qui est extraite — du reste avec des lacunes — de celle des grands prêtres, qu'on lit dans 1 Chron. 5, 29-6, 15. *b.* Non pas aussitôt après la reconstruction du Temple (515) mais au moins 57 ans plus tard. *c.* Sur l'identité de ce roi, voy. note *h* sur v. 8. *d.* Seraya, mis à mort par les Babyloniens en 586, ne pouvait pas être le propre père d'Esdras. Il faut insérer avant son nom au moins celui de Yoçadaq (1 Chr. 6, 14-15). *e.* La généalogie 1 Chron. 5, 29 ss. ajoute ici six autres noms. *f.* Litt. : *rapide*, c'est-à-dire *agile*. *g.* C'est-à-dire des laïques, cf. 8, 1 ss. *h.* Du roi Artaxercès déjà nommé v. 1 et 7. Si l'on s'en tient à l'ordre actuel des récits dans Esdras-Néhémie, il s'agit d'Artaxercès I[er] Longuemain (465-424) — dont la septième année tombe en 458, — puisque Néhémie, dont l'arrivée à Jérusalem est racontée après celle d'Esdras, a certainement vécu sous Artaxercès I[er] (comme l'ont prouvé les papyrus d'Éléphantine). Mais il est très douteux que l'ordre dans lequel se présentent les récits suive la chronologie réelle des événements. Esdras suppose les murs déjà rebâtis (9, 9). Ni lui, ni aucun de ses compagnons de voyage ne prennent part à leur reconstruction (Néh. 3). Néhémie ignore évidemment qu'Esdras ait obtenu la dissolution des mariages avec des étrangères (Esdr. 10) : il demande simplement que les Juifs n'en contractent plus à l'avenir (Néh. 13, 23-27). Il y a donc lieu de penser que l'activité d'Esdras s'est déroulée *après* celle de Néhémie. On peut supposer qu'Esdras n'est arrivé que dans la septième année d'Artaxercès II Mnémon (398) ou, s'il s'agit d'Artaxercès I[er], après la 20[e] année de ce prince (cf. Néh. 1, 1) : au lieu de « septième », le texte aurait porté « 27[e] » (438) ou « 37[e] » (428) ou tel autre nombre. On pourrait aussi admettre que c'est le Chroniqueur — peu au courant, on l'a vu, de la chronologie de l'époque (cf. note *g* sur 4, 6) — qui a fait une erreur de calcul en convertissant la date que portaient les mémoires d'Esdras. Il est clair, en effet, qu'au v. 8 il y avait primitivement avant « qui est..., etc. », une autre indication comme « dans l'année *x* de la captivité » ou « du retour », et c'est peut-être le Chroniqueur qui a identifié cette année avec la 7[e] d'Artaxercès I[er]. *i.* Il y eut une halte à la rivière d'Ahava, et c'est de là que le convoi partit définitivement le 12 (8, 31). *j.* Litt. : *scribe du texte*. D'autres traduisent « ayant écrit le texte » et trouvent ici l'attestation de la part prise par Esdras à la rédaction du livre de « la loi qu'il avait en main ». Ce n'est pas sûr ; car partout ailleurs le mot *sôphêr* est employé comme substantif (scribe), non comme participe (ayant écrit) ; de plus le verbe *sâphar* ne se rencontre nulle part en hébreu au sens d'« écrire ». *k.* Le texte de la lettre (v. 12-26) est donné en araméen. *l.* Le texte a ici un mot de sens incertain. Les uns entendent « *accompli* » (ce serait une épithète se rapportant à « scribe ») ; d'autres, « *et la suite* » (en ajoutant « et »). Peut-être est-il tombé après *šemayyâ* (cieux) un mot *šelam* (salut) : « salut complet », c'est-à-dire « prospérité parfaite » (cf. 5, 7). *m.* Cf. Esther 1, 14 et la 2[e] note.

examiner [si les choses se passent] en Juda et à Jérusalem selon la loi que tu as en main, [15] et pour [y] porter l'argent et l'or que le roi et ses conseillers ont spontanément offert au Dieu d'Israël, dont la demeure est à Jérusalem, [16] ainsi que tout l'argent et l'or que tu pourras obtenir dans toute la province de Babylone[a] et que tu joindras aux dons volontaires que le peuple et les prêtres offriront spontanément pour le temple de Dieu à Jérusalem. [17] En conséquence tu auras soin d'acheter avec cet argent des taureaux, des béliers, des agneaux, ainsi que les oblations et libations qui doivent les accompagner, et tu les offriras sur l'autel du temple de votre Dieu à Jérusalem. [18] Avec l'argent et l'or qui resteront, faites ce qu'il vous semblera bon, à toi et à tes frères, en vous conformant à la volonté de votre Dieu. [19] Quant aux ustensiles qui te seront donnés pour le service du temple de ton Dieu, dépose-les tous devant le Dieu d'Israël, à Jérusalem.

[20] Quant aux autres dépenses à faire pour le temple de ton Dieu et qu'il t'incombera d'assurer, tu y pourvoiras sur le trésor royal[b]. [21] Moi, le roi Artaxercès, je donne cet ordre à tous les trésoriers de Transeuphratène : « Qu'à toutes les demandes que vous adressera Esdras le prêtre, scribe de la loi du Dieu des cieux, il soit ponctuellement fait droit, [22] jusqu'à concurrence de cent talents d'argent[c], cent kors[d] de froment, cent baths[e] de vin, cent baths d'huile ; le sel sera fourni à discrétion. [23] Tout ce qui est prescrit par le Dieu des cieux doit être exécuté scrupuleusement, de peur que la colère [divine] n'éclate contre le royaume, le roi et ses fils. [24] Vous êtes, en outre, informés que nul n'a le droit d'imposer à aucun des prêtres et des lévites, des chantres, des portiers, des serfs [du Temple], [bref] des serviteurs de ce temple de Dieu, contribution, impôt ou droit de passage[f]. »

[25] Et toi, Esdras, avec la sagesse de ton Dieu dont tu disposes[g], établis des juges et des magistrats pour rendre la justice à toute la population[h] de la Transeuphratène, à tous ceux qui connaissent la loi de ton Dieu. A qui ne la connaît pas, tu l'enseigneras[i]. [26] Si quelqu'un n'observe pas la loi de ton Dieu et la loi du roi[j], justice rigoureuse sera faite de lui : [il sera condamné] soit à mort, soit au bannissement, soit à une amende pécuniaire, soit à la prison[k].

Mémoires d'Esdras. Conclusion du récit de ses démarches à la cour[l].

[27] Béni soit Yahvé, le Dieu de nos pères, E qui a mis ainsi au cœur du roi [le désir] d'honorer le temple de Yahvé à Jérusalem [28] et m'a fait gagner la bienveillance du roi, de ses conseillers et des ministres royaux les plus influents !

Esdras organise le convoi.

Je pris donc courage, puisque la main de Yahvé reposait sur moi, et je rassemblai quelques chefs d'Israël pour qu'ils partissent avec moi.

8 *Liste des exilés revenus à Jérusalem avec Esdras.* [1] Voici, avec leur filiation, les chefs de famille qui partirent avec moi de Babylone sous le règne du roi Artaxercès :

[2] Des fils de Phinées : Guerchom.

Des fils d'Itamar : Daniyyél.

Des fils de David : Ḥattouch, [3] fils de Chekanya.

Des fils de Paroch : Zekarya et avec lui 150 hommes qui lui étaient apparentés.

[4] Des fils de Paḥat Moab : Élyehoénaï, fils de Zekaryahou et avec lui 200 hommes.

[5] Des fils de Zattou : Chekanya, fils de Yaḥaziél, et avec lui 300 hommes.

[6] Des fils d'Adin : Ébed, fils de Yonatân, et avec lui 50 hommes.

14. « selon la loi » d'après *3 Esdr. 8, 12* (lis. *kedat*). H : dans la loi. 25. « la loi » G *3 Esdr. 8, 23* (lis. *dât*). H : les lois. « tu l'enseigneras » lis. *tehôd'innâh*. H : vous enseignerez. 8, 3. « fils de Ch. » *3 Esdr. 8, 29* cf. *1 Chron. 3, 22* (lis. *bén*). H : Des fils de Ch. 5. « Zattou » G[A] *3 Esdr. 8, 32* (aj. *zattou'*). Manque en H.

a. Parmi les habitants non israélites du pays. *b.* cf. 6, 8. *c.* Environ 900.000 frs or. *d.* Environ 36.400 litres. *e.* Environ 3.640 litres. *f.* Cf. 4, 13. *g.* Litt. : *qui est dans ta main*. Esdras en dispose grâce surtout à la loi qui est dans sa main (v. 14). *h.* Il ne s'agit naturellement que de la population juive. *i.* C'est ce qu'Esdras fera (Néh. 8). Il ressort de ce dernier récit (v. 9-12) que la plupart des Juifs de Jérusalem ignoraient le contenu de la loi apportée par le scribe. *j.* En vertu du présent rescrit la « loi du Dieu d'Esdras » devient « loi du roi » pour les Juifs de l'empire perse. *k.* L'authenticité du décret d'Artaxercès a été souvent suspectée. Il ressort, en tout cas, des paroles d'Esdras qui suivent (v. 27-28) que le roi avait donné quelque témoignage éclatant de son respect pour le temple de Jérusalem, qu'il avait donc pris des mesures analogues à celles qui sont consignées dans l'édit. Celles-ci, d'autre part, sont conformes à la politique générale des souverains achéménides. Le style est celui de la chancellerie perse. Certains passages dénotent, il est vrai, une connaissance des choses juives surprenante chez un étranger. Mais on peut supposer que le scribe royal, rédacteur de la pièce, a reproduit les termes mêmes de la supplique qu'Esdras avait dû adresser à la cour. *l.* A partir d'ici le texte est de nouveau en hébreu. Ici aussi commencent les extraits textuels des mémoires d'Esdras.

7 Des fils d'Élam : Yechaya, fils d'Atalya, et avec lui 70 hommes.
8 Des fils de Chephatya : Zebadya, fils de Mikaël, et avec lui 80 hommes.
9 Des fils de Yoab : Obadya, fils de Yeḥiél, et avec lui 218 hommes.
10 Des fils de Bani : Chelomit, fils de Yosiphya, et avec lui 160 hommes.
11 Des fils de Bébaï : Zekarya, fils de Bébaï, et avec lui 28 hommes.
12 Des fils d'Azgad : Yoḥanân, fils de Haqqatân, et avec lui 110 hommes.
13 Des fils d'Adoniqâm : les cadets[a] dont voici les noms : Èliphèlèt, Yeïel et Chemaya, et avec eux 60 hommes.
14 Des fils de Bigvaï : Outaï, fils de Zakkour, et avec lui 70 hommes.

Esdras s'adjoint des lévites et des serfs (du Temple).

15 Je les rassemblai auprès de la rivière qui coule vers Ahava[b]. Nous campâmes en cet endroit trois jours. Je remarquai [qu'il y avait] là des laïcs et des prêtres, mais ne trouvai aucun lévite. 16 J'envoyai donc en émissaires les chefs Èliézer, Ariel, Chemaya, Elnatân, Yarib, Elnatân[c], Natân, Zekarya, Mechoullam, [qui étaient des hommes] entendus : 17 je les dépêchai à Iddo, le chef [qui résidait] dans la localité de Kasiphya[d]. Je leur dictai les paroles qu'ils devaient adresser à Iddo et à ses frères [établis] dans la localité de Kasiphya, afin qu'on nous amenât des serviteurs pour le temple de notre Dieu. 18 Comme la main bienfaisante de notre Dieu était sur nous, ils nous amenèrent un homme intelligent[e], l'un des fils de Maḥli, fils de Lévi, fils d'Israël, Chérébya, ainsi que ses fils et ses frères, [soit] dix-huit [personnes], 19 de plus Ḥachabya et Yechaya, des fils de Merari, avec leurs frères et leurs fils, [soit] vingt [personnes], 20 enfin parmi les serfs [du Temple] que David et les chefs avaient donnés pour le service des lévites, des serfs [du Temple] [au nombre de] deux cent vingt [personnes][f].

Tous ces hommes sont désignés par leurs noms[g].

Célébration d'un jeûne.

21 Là, au bord de la rivière Ahava[h], je prescrivis un jeûne, afin de nous humilier devant notre Dieu [et] d'implorer de lui un heureux voyage pour nous, nos familles et nos biens. 22 J'aurais eu honte, en effet, de demander au roi des soldats et des cavaliers pour nous protéger contre les ennemis pendant le trajet[i] ; car nous avions dit au roi : « La main de notre Dieu repose pour leur bien sur tous ceux qui le cherchent, tandis que sa force et sa colère se font sentir à tous ceux qui l'abandonnent[j]. » 23 Nous jeûnâmes donc et sollicitâmes de notre Dieu la grâce souhaitée. Et il nous exauça.

Transport des objets précieux destinés au Temple.

24 Je mis à part douze chefs des prêtres, ainsi que Chérébya, Ḥachabya et dix de leurs frères[k]. 25 Je pesai, pour les leur remettre, l'argent, l'or et les ustensiles offerts en oblation pour le temple de notre Dieu par le roi, ses conseillers, ses ministres et tous les Israélites qui se trouvaient là-bas. 26 Je pesai ainsi [et remis] entre leurs mains 650 talents d'argent[a], 100 ustensiles d'argent du poids de......[b] talents, 100 talents d'or[a], 27 vingt coupes d'or valant 1.000 dariques[c] et deux beaux vases de bronze doré, précieux comme l'or. 28 Je leur dis : « Vous êtes consacrés à Yahvé ; ces ustensiles sont sacrés ; cet argent et cet or constituent une offrande volontaire faite à Yahvé, le Dieu de nos pères. 29 Veillez [sur ces biens], gardez[-les] jusqu'au moment où vous [les] pèserez en présence des chefs des prêtres et des lévites et des chefs des familles d'Israël, dans les chambres[d] du temple de Yahvé. » 30 Les prêtres et les lévites reçurent l'argent, l'or et les ustensiles [ainsi] pesés, pour en assurer le transport à Jérusalem, au temple de notre Dieu.

De Babylonie en Palestine.

Le voyage et l'arrivée à Jérusalem.

31 Nous partîmes de la rivière d'Ahava le douze du premier mois pour nous rendre à Jérusalem. La main de notre Dieu était étendue sur nous : il nous protégea contre les attaques des ennemis et des [pillards] embusqués sur la route. 32 Arrivés à Jérusalem, nous y prîmes trois jours de repos. 33 Le quatrième jour, l'argent, l'or et les ustensiles furent pesés dans le temple de notre Dieu [et remis] entre les mains du prêtre Merémôt, fils d'Ouriyya[e]. (Avec lui il y avait Èlazar, fils de Pinḥas, et avec eux les lévites Yozabad, fils de Yèchoua, et Noadya, fils de Binnouy.) 34 Nombre et poids, tout [s'y trouvait]. Le poids total fut enregistré.

Sacrifices. Les ordres du roi sont communiqués aux satrapes[f].

En ce temps-là 35 ceux qui étaient revenus de captivité offrirent en holocauste au Dieu d'Israël 12 taureaux pour tout Israël, 96 béliers, 77[g] agneaux et 12 boucs en sacrifice pour le péché[h] : le tout en holocauste à Yahvé[i].

36 Puis ils remirent les ordonnances du roi aux satrapes royaux et aux gouverneurs[j] de la Transeuphratène, et ceux-ci pourvurent aux besoins du peuple et du temple de Dieu.

II. Les mariages avec des étrangères.

Désolation d'Esdras. Sa prière.

9 1 Lorsque ces affaires furent terminées, les chefs[k] vinrent me trouver et [me] dirent : « Le peuple — Israélites[l], prêtres et lévites — ne s'est pas tenu à l'écart des populations de ces contrées[m], comme leurs pratiques abominables [l'eussent exigé], Cananéens, Ḥittites, Perizzites, Jébusiens, Ammonites, Moabites, Égyptiens et Édomites. 2 Ils ont, au contraire, pris parmi les filles de ces gens [des femmes] pour eux et pour leurs fils. Ainsi la race sainte s'est mélangée aux populations de ces contrées. Les

10. « Bani » G 3 Esdr. 8, 36. Manque en H. 16. « [qui étaient] — entendus » (Gᴸ) 3 Esdr. 8, 43 (suppr. ouleyôyârîb oule'èlnâtân). H : et Yoyarib et Elnatân, docteurs. — Mais ces noms figurent déjà dans la liste. 17. « je les dépêchai » Hq. Hᵏ : je les fis sortir. « et à ses frères » 3 Esdr. 8, 45 (lis. we'êḥâw). H : son frère. Suppr. ensuite (avec 3 Esdr. 8, 45) hannetînîm. Hq : les serfs [du Temple] (mais les frères d'Iddo étaient des lévites, non des serfs). Hᵏ : qui avaient été donnés (c'est-à-dire mis, cantonnés [par les Perses] à Kasiphya ?). 18. « Chérébya » suppr. we. H : et Chérébya. 19. « et Yechaya » G (lis. we'ét). H : et avec lui Y. « leurs frères » 3 Esdr. 8, 47 (Gᴸ) (lis. wa'aḥêhèm). H : ses frères. 24. « ainsi que — Ḥachabya » 3 Esdr. 8, 54 (lis. wešérébya waḥăšabyâ). H : [à savoir] Ch., Ḥach...

a. Litt. : *les derniers*. Le sens est très incertain. D'autres entendent « les retardataires » ou « les [représentants] ultérieurs ». En traduisant « cadets », on suppose que cette famille n'était pas représentée dans le convoi d'Esdras par son chef attitré, l'aîné, mais par des notables de second ordre. b. Localité inconnue, située d'après 7, 9 et 8, 31, à neuf journées de marche au N. de Babylone. La « rivière » d'Ahava (cf. v. 21 et 31) était sans doute un des canaux dérivés de l'Euphrate qui servaient à irriguer la plaine babylonienne. c. Répétition, sans doute fautive, d'un nom qui figure déjà dans la liste. d. On peut entendre aussi « dans le lieu [saint] de Kasiphya ». Il s'agirait d'un sanctuaire que les Juifs de Babylonie auraient consacré à Yahvé sur la terre d'exil et plus ou moins analogue à celui que leurs coreligionnaires d'Égypte construisirent à la même époque à Éléphantine. Cela expliquerait qu'il y eût à Kasiphya beaucoup de lévites et de serfs du Temple. e. D'autres voient en Ich Sékel, « homme intelligent », le nom du fils de Maḥli. f. L'explication de l'origine des serfs du Temple a sans doute été ajoutée après coup : la construction est gauche, et le relatif se présente sous une forme (*šè*) qui ne se rencontre nulle part ailleurs dans le livre. g. La liste nominative complète devait figurer dans les mémoires d'Esdras. h. Glose. La construction est insolite. La formule normale eût été : la rivière d'Ahava (v. 31). i. Néhémie n'eut pas les mêmes scrupules (Néh. 2, 9). j. Cette menace, qui ne vise rien de spécial dans la circonstance, manque dans 3 Esdr., probablement avec raison. k. On ne voit pas pourquoi Esdras aurait cité les noms de deux des lévites (cf. v. 18-19), alors que les prêtres restaient anonymes. C'est probablement le Chroniqueur qui, toujours soucieux des droits de sa corporation, a adjoint douze lévites aux douze prêtres.

27. « deux » 3 Esdr. 8, 56 : douze. « beaux » lis. ṭôbîm. H a le fém. sing. « précieux » lis. ḥămoudîm. H a le fém. plur. — Le texte de tout 27ᵇ est très incertain. 29. « dans — temple » G 3 Esdr. 8, 58 (lis. beliškôt). H : les chambres, le temple (?). 34. « et » G 3 Esdr. 8, 63 (lis. oubemišqâl). Manque en H. « En ce temps-là » G. H rattache ces mots à ce qui précède. 9, 1. « Édomites » 3 Esdr. 8, 66 (lis. wehâ'èdômî). H : Amoréens.

a. Il s'agit ici du métal en lingots ou en monnaie. b. Le chiffre manque dans le texte. c. La darique, monnaie d'or créée par Darius Iᵉʳ, valait probablement 36 francs or, 83. Le total des valeurs indiquées — abstraction faite des données manquantes — représenterait plus de 6 millions 1/2 de francs or, en supposant que l'or a été estimé comme d'habitude en talents *d'argent* et que le talent d'argent valait 8.787 frs or. d. Dépendances servant de magasins (cf. Éz. 44, 19 ; 1 Chron. 9, 26 ; 2 Chr. 31, 11-12 ; Néh. 10, 37 ; 13, 5). e. Nommé aussi Néh. 3, 4, 21. f. Les v. 35 et 36 ne sont pas de la main d'Esdras, qui aurait dit « nous ». C'est soit un complément ajouté par le Chroniqueur d'après 7, 17, 20-23, soit un résumé fait par lui d'une section des mémoires d'Esdras. Si le scribe a effectivement fait un voyage à travers la Transeuphratène pour communiquer aux administrateurs perses les ordres du roi (v. 36), on s'expliquerait assez bien pourquoi la procédure contre les mariages mixtes ne fut engagée que quatre mois après l'arrivée d'Esdras à Jérusalem (cf. 7, 9 et 10, 9, 16-17). g. 72 (multiple de 12) d'après 3 Esdr. 8, 63. Cependant dans certains cas on offrait les agneaux par 7 ou multiples de 7 (Nombres 28 et 29). h. Cf. 6, 17 et la note. i. Les sacrifices pour le péché sont ici englobés dans les holocaustes. Il y a peut-être là la trace d'une ancienne classification plus sommaire, qui ne distinguait que deux sortes d'immolations rituelles : celles qui étaient suivies d'un repas sacré (sacrifices de paix) et celles qui n'en comportaient pas (holocaustes). j. Cf. Esther 3, 12 et la note. k. Les notables des trois classes de la population : prêtres, lévites et laïcs. l. Laïcs ; cf. 2, 2. m. Cf. 3, 3 et la note f.

chefs et les magistrats[a] ont été les premiers à prêter la main à ce sacrilège. »

[3] En entendant ces paroles, je déchirai ma tunique et mon manteau, je m'arrachai les cheveux de la tête et les poils de la barbe, et je m'assis frappé de stupeur[b]. [4] Autour de moi s'assemblèrent tous ceux que faisaient trembler les paroles du Dieu d'Israël[c], à cause du sacrilège commis par les exilés[d]; je restai assis frappé de stupeur jusqu'à l'oblation du soir[e]. [5] A l'heure de l'oblation du soir, je me levai en dépit de mon humiliation, en déchirant ma tunique et mon manteau[f], je tombai à genoux, j'étendis les paumes de mes mains[g] vers Yahvé, mon Dieu, [6] et je dis : « Mon Dieu, j'éprouve trop de honte et de confusion pour lever mon visage vers toi; car nos iniquités se sont multipliées au point de nous submerger[h] et nos fautes se sont accumulées jusqu'au ciel. [7] Depuis l'époque de nos pères jusqu'à ce jour nous avons été grandement coupables et, à cause de nos iniquités, nous avons été livrés, nous, nos rois et nos prêtres, à la merci des rois des [autres] pays, à l'épée, à la captivité, au pillage et à la honte, comme [c'est encore le cas] aujourd'hui. [8] Or la pitié de Yahvé notre Dieu vient de se manifester un moment, en nous laissant quelques réchappés[i] et en nous permettant de planter le pieu de notre tente[j] dans son saint lieu[k]; de sorte que notre Dieu nous a rendu un peu de vie dans notre servitude, [9] car nous sommes esclaves[l], mais dans notre servitude notre Dieu ne nous a pas abandonnés : il nous a fait gagner la bienveillance des rois de Perse, nous rendant assez de vie pour réédifier le temple de notre Dieu et en relever les ruines, et nous permettant d'avoir un mur en Juda et à Jérusalem[m].

« [10] Et maintenant, ô notre Dieu, que dirons-nous après cela? Car nous avons contrevenu aux commandements que tu avais donnés par l'intermédiaire de tes serviteurs, les prophètes, en disant[n] : Le pays où vous allez entrer pour en prendre possession est un pays souillé par la souillure des peuples de ces contrées, par les abominations dont ils l'ont rempli d'un bout à l'autre dans leur impureté. [12] Ne donnez donc pas vos filles à leurs fils et ne faites pas épouser leurs filles à vos fils; ne prenez jamais souci de leur prospérité ni de leur bien-être[o]. Ainsi vous serez forts, vous jouirez des produits excellents du pays et vous le transmettrez à vos enfants en héritage perpétuel. — [13] Après tout ce qui nous est arrivé à cause de nos mauvaises actions et de notre grande culpabilité, [et] alors que toi, notre Dieu, tu as usé de ménagements, [en nous punissant] au-dessous de [ce que méritaient] nos iniquités[p] et en nous laissant les réchappés que voici[q], [14] recommencerons-nous à violer tes commandements et à nous unir par mariage à ces peuples abominables? Ne t'irriterais-tu pas contre nous au point de nous exterminer sans nous laisser un survivant ni un réchappé? [15] Yahvé, Dieu d'Israël, tu es juste; aussi [ne] reste-t-il de notre peuple [que] quelques réchappés comme [on le voit] aujourd'hui. Nous voici devant toi avec nos fautes : il nous est impossible de nous justifier[r] devant toi. »

6. « lever » G[v] L Ar 3 Esdr. 8, 71. H aj. : mon Dieu (dittographie).

7. « et nos prêtres » G 3 Esdr. 8, 74 (lis. wekôhănênou). H n'a pas « et ».

a. Les deux termes étant synonymes, le second, qui ne figure nulle part ailleurs dans les « mémoires d'Esdras » (E), est probablement une glose. *b*. Sur ces gestes, cf. note *c* sur Esther 4, 1. *c*. Expression caractéristique de la piété juive après l'exil (cf. 10, 3; És. 66, 2, 5). *d*. Ceux qui étaient revenus de Babylonie avant Esdras, cf. 4, 1 et la note. Les mots « à cause du etc. » sont, dans le texte, rattachés à ce qui précède; ils devaient plutôt expliquer, primitivement, la consternation d'Esdras et se trouver après « stupeur » au v. 3 ou au v. 4. *e*. Au temps d'Esdras et de Néhémie il n'y avait encore qu'un holocauste quotidien (le matin), et le soir une oblation de céréales (Néh. 10, 34, cf. 2 Rois 16, 15; Éz. 46, 15). C'est plus tard que fut introduite la règle exigeant deux holocaustes par jour; voy. note *g* sur 3, 3. *f*. Le rappel de ce geste, qu'Esdras n'a pas dû renouveler, ne semble pas à sa place ici. *g*. Cf. note *b* sur Ps. 44, 21. *h*. Litt. : *par-dessus la tête*; cf. Ps. 38, 5. *i*. Les déportés revenus en Palestine depuis 538. *j*. Litt. : *en nous donnant un pieu*. *k*. La Terre Sainte. *l*. Esdras ressent amèrement l'assujettissement du peuple élu aux Perses. *m*. Il ne s'agit sans doute pas, dans la bouche d'Esdras, d'une simple image exprimant la sécurité relative dont les Juifs jouissent en Palestine : il doit faire allusion à une grâce concrète, faisant pendant au relèvement du Temple : la reconstruction des murs de Jérusalem par Néhémie; voy. note sur 7, 8. *n*. La citation qui suit n'est pas textuelle : c'est un résumé de plusieurs passages, comme Lév. 18, 24, 25, 27; Deut. 7, 1-3; 23, 6; 11, 8. *o*. Deut. 23, 6. *p*. D'autres entendent : tu as rabattu (litt. : retiré en bas) une partie de nos iniquités, c'est-à-dire : tu as atténué notre culpabilité. D'autres encore : tu as compté (en lisant, avec S, *ḥâśabta*) au-dessous de nos iniquités. *q*. Esdras indique deux motifs qui doivent empêcher les Juifs de retomber dans leurs fautes : la justice de Dieu qui les a frappés, et sa clémence qui a adouci leur châtiment. *r*. Litt. : *de subsister [en justice] devant toi*.

Le renvoi des femmes étrangères est décidé[a].

10 [1] Tandis qu'Esdras priait et prononçait cette confession en pleurant et en demeurant prosterné devant le temple de Dieu[b], une foule très nombreuse d'Israélites, hommes, femmes et enfants, s'était rassemblée autour de lui; car le peuple [lui aussi] versait des larmes abondantes. [2] Alors Chekanya, fils de Yeḥiél[c], l'un des fils d'Élam, prit la parole et dit à Esdras : « Nous avons péché contre notre Dieu en épousant[d] des étrangères appartenant aux peuples du pays. Cependant, il y a encore un espoir pour Israël : [3] prenons sur l'heure envers notre Dieu l'engagement de renvoyer toutes nos femmes étrangères, ainsi que les enfants qui leur sont nés, conformément au conseil de mon seigneur et de ceux que fait trembler le commandement de notre Dieu : qu'il soit fait selon la loi! [4] Lève-toi, car c'est à toi qu'il incombe [de régler] cette affaire. Quant à nous, nous serons avec toi. Courage et à l'œuvre! »

[5] Esdras se leva donc et appela les chefs des prêtres, des lévites et de tout Israël à jurer qu'ils agiraient comme il venait d'être dit; et ils jurèrent. [6] Esdras, alors, quitta le lieu où il se tenait devant le temple de Dieu et se rendit dans la chambre de Yoḥanân, fils d'Élyachib[e]. Il y passa la nuit sans prendre de nourriture ni boire d'eau[f], car il était dans le deuil à cause du sacrilège commis par les exilés.

[7] On fit passer à tous les exilés, en Juda et à Jérusalem, l'ordre de se rassembler à Jérusalem. [8] Quiconque ne serait pas venu dans les trois jours[g] verrait tous ses biens frappés d'anathème[h] et serait lui-même exclu de la communauté des exilés.

[9] Tous les hommes de Juda et de Benjamin se rassemblèrent dans les trois jours....[i], c'est-à-dire au neuvième mois, le vingt du mois. Tout le peuple s'assit sur la place du temple de Dieu[j], tremblant à cause de [la gravité de] l'affaire et aussi parce qu'il pleuvait[k]. [10] Esdras, le prêtre, se leva et leur dit : « Vous avez commis un sacrilège en épousant des femmes étrangères. [11] Mais maintenant confessez [votre faute] à Yahvé, le Dieu de vos pères, et faites sa volonté : séparez-vous des populations du pays et des femmes étrangères. »

[12] Toute l'assemblée répondit et dit à haute voix : « Oui; il est de notre devoir de faire comme tu le dis. [13] Mais le peuple est [trop] nombreux; et puis c'est la saison des pluies : il n'y a pas moyen de rester dehors. D'ailleurs ce ne sera pas l'affaire d'un ou deux jours, car nous sommes nombreux à avoir péché sur ce point[l]. [14] Que nos chefs siègent au lieu de l'assemblée entière et que tous ceux qui, dans nos villes, ont épousé des femmes étrangères viennent aux dates [qui leur seront] fixées, accompagnés des anciens et des juges de la ville intéressée, jusqu'à ce que nous ayons détourné de nous l'ardente colère inspirée à notre Dieu par cette affaire. »

[15] Seuls Yonatân, fils d'Assahél, et Yaḥzeya, fils de Tiqva, appuyés par Mechoullam et Chabbetaï le lévite, s'opposèrent à cet avis.

10, 3. « nos femmes étrangères » G[L] 3 Esdr. 8, 90 (lis. nâšênou hannokriyyôt). H : femmes. « de mon seigneur » (lis. 'ădônî). H : du Seigneur. — Mais Dieu ordonne; il ne conseille pas. 5. « des prêtres (et) des lévites » G[L] 3 Esdr. 8, 92 S L (lis. wehallewiyyîm). H : des prêtres Lévites. 6. « Il y passa la nuit » 3 Esdr. 9, 2 S (lis. wayyâlen). H : Il s'y rendit. 9. « du mois » G S L 3 Esdr. 9, 5 (lis. laḥôdeš). H : dans le mois. 14. « par (litt. : sur) cette affaire » G S L 3 Esdr. 9, 13 (lis. 'al haddâbâr). H : jusqu'à [achèvement de l'enquête] pour cette affaire (?).

a. A partir d'ici il est de nouveau parlé d'Esdras à la 3[e] personne. Nous n'avons donc plus le texte même, mais seulement un remaniement de ses mémoires. *b*. Dans la cour du Temple, en se tournant vers le sanctuaire proprement dit. *c*. Yeḥiél est nommé v. 26 parmi les coupables. Il a donc contre lui son propre fils. *d*. Litt. : *et nous avons fait habiter* [dans nos maisons]. Même expression v. 10, 14, 17 et 18; Néh. 13, 23, 27. *e*. S'il s'agit du grand prêtre Yoḥanân, fils (ou plus exactement, selon d'autres, petit-fils) d'Élyachib, nous avons ici un nouvel indice suggérant qu'Esdras n'est intervenu qu'après Néhémie; car Élyachib était grand prêtre au temps de Néhémie (445-432), tandis que Yoḥanân occupait le pontificat sous le règne de Darius II (410-407, pap. d'Éléphantine). La chose, toutefois, n'est pas absolument sûre, parce que les noms de Yoḥanân et d'Élyachib étaient assez répandus à cette époque (cf. v. 24, 27, 36) et qu'il n'était pas nécessaire d'être grand prêtre ni même prêtre pour pouvoir occuper une des chambres attenantes au Temple (2 Rois 23, 11; Jér. 35, 4; 36, 10, 12; Néh. 3, 5). *f*. Le jeûne cessait d'ordinaire au coucher du soleil, comme aujourd'hui chez les musulmans. C'est une marque d'extrême affliction que de le prolonger encore pendant la nuit (cf. Esth. 4, 16 et note *c*). *g*. Ceci montre que le territoire où étaient fixés les Juifs revenus d'exil ne s'étendait pas très loin de Jérusalem. *h*. Il ne s'agit pas de la destruction de ces biens comme dans Deut. 13, 13-17, mais de leur confiscation au profit du trésor du Temple (Lév. 27, 21). *i*. Le nom du mois est tombé. Il s'agit de celui de kislev (nov.-déc.). *j*. Probablement la place qui s'étendait en dehors de l'enceinte du Temple à l'est. *k*. C'est en novembre-décembre que tombent les premières pluies en Palestine. *l*. La suite nomme 114 coupables.

[16] Mais les exilés s'y conformèrent. Esdras le prêtre mit donc à part, pour [représenter] les diverses familles, leurs chefs, [désignés] chacun par son nom[a]. Ils commencèrent à siéger le premier jour du dixième mois, pour examiner l'affaire; [17] et il leur fallut jusqu'au premier jour du premier mois[b] pour régler la situation de tous les hommes qui avaient épousé des femmes étrangères.

Liste des coupables[c].

[18] Parmi les membres des familles de prêtres, voici ceux qui furent reconnus avoir épousé des femmes étrangères :

parmi les fils et les frères de Yéchoua, fils de Yoçadaq : Maasséya, Éliézer, Yarib et Guedalya. — [19] Ceux-ci s'engagèrent à[d] renvoyer leurs femmes et durent offrir un bélier en sacrifice de réparation[e] pour leur faute; —

[20] parmi les fils d'Immér : Ḥanani et Zebadya;

[21] parmi les fils de Ḥarim : Maasséya, Éliyya, Chemaya, Yeḥiél et Ouzziyya;

[22] parmi les fils de Pachḥour : Élyoénaï, Maasséya, Ichmaél, Netanél, Yozabad et Élassa.

[23] Parmi les lévites : Yozabad, Chimeï, Qélaya (le même que Qelita[f]), Petaḥya, Yehouda et Éliézer.

[24] Parmi les chantres : Élyachib et Zakkour.

Parmi les portiers : Challoum, Télèm et Ouri.

[25] Parmi les Israélites[g] :

parmi les fils de Paroch : Ramya, Izziyya, Malkiyya, Miyyamîn, Elazar, Mikaya et Benaya;

[26] parmi les fils d'Élam : Mattanya, Zekarya, Yeḥiél, Abdi, Yerémôt et Éliyya;

[27] parmi les fils de Zattou : Élyoénaï, Élyachib, Mattanya, Yerémôt, Zabad et Aziza;

[28] parmi les fils de Bébaï : Yehoḥanân, Ḥananya, Zabbaï, Atlaï;

[29] parmi les fils de Bani : Mechoullam, Mallouk, Adaya, Yachoub, Yeramot;

[30] parmi les fils de Paḥat Moab : Adna, Kelal, Benaya, Maasséya, Mattanya, Beçalél, Binnouy et Menachchè;

[31] parmi les fils de Ḥarim : Éliézer, Ichchiyya, Malkiyya, Chemaya, Chimeôn, [32] Benjamin, Mallouk, Chemarya;

[33] parmi les fils de Ḥachoum : Mattenaï, Mattatta, Zabad, Éliphélèt, Yerémaï, Menachchè, Chimeï;

[34] parmi les fils de Bani[h] : Maadaï, Amram, Yoél, [35] Benaya, Bédya, Kelouhi, [36] Vanya, Merémôt, Élyachib, [37] Mattanya, Mattenaï et Yaassaï;

[38] parmi les fils de Binnouy : Chimeï, [39] Chèlèmya, Natân et Adaya;

[40] parmi les fils d'Azzour : Chachaï, Charaï, [41] Azarel, Chèlèmyahou, Chemarya, [42] Challoum, Amarya, Joseph;

[43] parmi les fils de Nebo : Yeïél, Mattitya, Zabad, Zebina, Yaddaï, Yoél, Benaya.

[44] Tous ceux-là avaient épousé des femmes étrangères Ils renvoyèrent femmes et enfants[i].

16. « Esdras — part » G^L *3 Esdr. 9, 16* (lis. *wayyabdêl lô*). H : Ils mirent à part Esdras le prêtre. « pour examiner » *G S L 3 Esdr. 9, 16* (lis. *lidrôš*). H : pour Darius (?). 19. « durent — réparation (litt. : leur sacrifice de réparation [fut d'] un bélier) » lis. *wa'ăšâmâm*. H : et [ils étaient] astreints à un bélier (?). 24. « et Zakkour » G^L *3 Esdr. 9, 24*. Manque en H. 25. « Mikaya » d'après G^L. H a une 2[e] fois Malkiyya. 31. « parmi » H^s *G S L* (lis. *oumibbenê*). Manque en H. 34. « Yoél » G^L *3 Esdr. 9, 34* (lis. *weyô'êl*). H : Ouél. 38. « parmi les fils de Binnouy » *G 3 Esdr. 9, 34* (lis. *oumibbenê binnouy*). H : et Bani et Binnouy. 40. « parmi les fils d'Azzour » *3 Esdr. 9, 34* (lis. *oumibbenê 'azzour*). H : Maknadbaï. 44. « Ils — enfants » d'après *3 Esdr. 9, 36* (lis. *wayešalleḥoum nâšîm oubânîm*). H : et il y avait parmi eux (c'est-à-dire parmi elles ?) des femmes, et ils mirent des enfants (c'est-à-dire qui avaient mis au monde des enfants?). — Texte très incertain.

a. La liste nominative devait figurer dans les mémoires d'Esdras. — Le fait que celui-ci constitue un tribunal exceptionnel pour juger l'affaire indique que le sanhédrin n'existait pas encore. *b.* La commission acheva donc sa tâche en trois mois (décembre à mars). *c.* Les noms qui figurent dans cette liste sont donnés sous des formes souvent très différentes par les divers témoins du texte. Il doit y avoir de nombreuses fautes de copie. Nous suivrons le texte massorétique en faisant seulement quelques corrections, qui paraissent s'imposer. *d.* Litt. : *donnèrent leur main pour*; cf. Éz. 17, 18; 1 Chron. 29, 24; 2 Chron. 30, 8. *e.* Cf. Lév. 5, 14-6, 7. *f.* Cf. Néh. 8, 7; 10, 11. *g.* C'est-à-dire les laïcs. *h.* Les fils de Bani ayant été déjà nommés (v. 29), il est probable qu'il y avait ici un autre nom, comme Bezaï ou Bigvaï. *i.* Traduction conjecturale (voy. note critique).

NÉHÉMIE

PREMIÈRE PARTIE

ARRIVÉE DE NÉHÉMIE A JÉRUSALEM RECONSTRUCTION DES REMPARTS (1-7)

Néhémie nommé satrape de Juda.

N 1 [1] Paroles de Néhémie, fils de Ḥakalya[a].

Néhémie reçoit de mauvaises nouvelles de Jérusalem.

.....Or au mois de kislev, la vingtième année[b], comme je me trouvais à Suse, la ville forte[c], [2] Ḥanani, l'un de mes frères, arriva, ainsi que quelques hommes de Juda. Je les questionnai sur les Judéens, les réchappés, qui avaient survécu à la captivité[d] et sur Jérusalem. [3] Ils me répondirent : « Les survivants, ceux qui ont survécu à la captivité là bas, dans la province[e], sont dans une profonde détresse et dans une situation humiliante. Le rempart de Jérusalem a des brèches et les portes en ont été incendiées[f]. »

Prière de Néhémie.

[4] Lorsque j'entendis ces paroles, je m'assis en pleurant et je fus dans le deuil pendant plusieurs jours; je jeûnais et j'implorais le Dieu des cieux [5] en disant : « Ah! Yahvé, Dieu des cieux, toi le Dieu grand et redoutable qui demeure fidèle à son alliance et conserve sa bonté à ceux qui l'aiment et qui gardent ses commandements, [6] que ton oreille soit attentive et que tes yeux soient ouverts pour entendre la prière de ton serviteur, que je t'adresse maintenant jour et nuit en faveur des enfants d'Israël, tes serviteurs, en confessant les péchés des enfants d'Israël; car nous avons péché contre toi; moi aussi et ma famille, nous avons péché. [7] Nous avons très mal agi envers toi; nous n'avons pas observé les commandements, les lois et les ordonnances que tu as donnés à Moïse, ton serviteur. [8] Souviens-toi de la parole que tu as fait prononcer par Moïse ton serviteur : Si vous êtes infidèles, je vous disperserai parmi les [autres] peuples. [9] Mais si vous revenez à moi, si vous observez mes commandements et les mettez en pratique, quand même vos proscrits seraient aux confins des cieux[g], je les rassemblerai et les ramènerai au lieu que j'ai choisi pour y faire résider mon nom[h]. — [10] Or ils sont tes serviteurs, [ils forment] ton peuple, que tu as racheté par ta grande puissance et par la force de ta main[i]. [11] Ah!

1, 5. « sa (litt. : la) bonté » *S* (*G*) (lis. *weḥaḥèsèd*). H : bonté. 7. « Nous — agi » lis. *ḥâbôl*. H : Nous avons mal agi d'une mauvaise action (?). 8. « Si » $G^{B A L}$ (lis. *'attèm 'im*). Manque en H.

a. Ce titre est peut-être la reproduction de celui même des Mémoires de Néhémie, dont le Chroniqueur va donner des extraits. *b.* Il s'agit de la vingtième année du règne d'Artaxercès I[er] Longuemain (465-424), donc de l'an 446-445 (cf. 2, 1) : cela devait ressortir du début non reproduit du récit. Cette date est difficile à concilier avec celle que donne 2, 1 : d'après ce passage l'entrevue subséquente de Néhémie avec le roi eut lieu au mois de nisan de la même année. Or, d'après le calendrier babylonien adopté dès avant l'exil par les Juifs, nisan était le 1[er] mois (mars-avril) et venait par conséquent bien avant kislev, qui était le 9[e] (novembre-décembre). Il faut supposer ou bien que Néhémie suivait *l'ancien* usage israélite, qui faisait commencer l'année en automne (avec le 7[e] mois babylonien), ou bien que la mention de la 20[e] année a été ajoutée par quelque scribe peu réfléchi, soit ici (où il s'agirait de la 19[e] année, 447-446) soit dans 2, 1 (où il serait question de la 21[e], 445-444). *c.* Voy. note sur Esth. 1, 3. *d.* Litt. : *qui restaient de la captivité*. C'est-à-dire qui étaient revenus de captivité et constituaient « le reste » prédit par les prophètes. Le sens n'est pas : « qui étaient restés [en Palestine], échappant à la captivité. » *e.* La province de Juda. Cf. Esdr. 2, 1 et la note. *f.* Il ne peut guère s'agir de la destruction des murs de Jérusalem par les Chaldéens en 586; on ne s'expliquerait pas l'explosion de douleur de Néhémie (v. 4-11) à la nouvelle d'un évènement vieux déjà de 140 ans et qu'il connaissait depuis son enfance. Ḥanani et ses compagnons lui apprennent un fait tout récent : l'intervention de Reḥoum, Chimchaï et consorts, qui venaient, avec l'appui d'Artaxercès, d'obliger par la violence les Juifs à arrêter la reconstruction, qu'ils avaient entreprise, des remparts de la ville (Esdras 4, 8-23). *g.* A l'endroit où, d'après les idées anciennes, la voûte céleste repose sur le disque terrestre : au bout du monde. *h.* Jérusalem (Deut. 12, 5, 11, etc.). Les paroles mises dans la bouche de Moïse rappellent Deut. 30, 1-5. *i.* En les ramenant d'exil.

Seigneur, que ton oreille soit attentive à la prière de ton serviteur et à celle de tes serviteurs qui prennent plaisir à craindre ton nom! Fais que ton serviteur réussisse aujourd'hui et soit accueilli avec bienveillance par cet homme[a]. » J'étais échanson du roi[b].

2 *Néhémie est autorisé à partir pour Jérusalem. Son voyage.*

[1] Au mois de nisan, la vingtième année du roi Artaxercès[c], comme j'avais le vin devant moi[d], je le pris et l'offris au roi. Jamais auparavant je n'avais été triste en sa présence. [2] Aussi le roi me dit-il : « Pourquoi as-tu l'air triste? Tu n'es pourtant pas malade? Tu as assurément quelque chagrin au cœur. » J'eus grand peur[e]. [3] Cependant je répondis au roi : « Que le roi vive éternellement! Comment n'aurais-je pas l'air triste, quand la ville où sont les tombeaux de mes pères est en ruines et que les portes en ont été consumées par le feu? » [4] Le roi me dit : « Que demandes-tu donc? » Après avoir adressé une prière[f] au Dieu du ciel, [5] je répondis au roi : « Si le roi le trouve bon et si ton serviteur t'est agréable, permets que je me rende [au pays de] Juda, dans la ville où sont les tombeaux de mes pères, pour que je la rebâtisse. » [6] Le roi, auprès duquel la reine[g] était assise, me dit : « Combien de temps durerait ton voyage et quand serais-tu de retour? » Le roi consentit à me laisser partir et je lui fixai un terme[h].

[7] Puis je dis au roi : « Si le roi le trouve bon, qu'on me donne des lettres pour les gouverneurs de Transeuphratène[i], pour qu'ils me laissent passer jusqu'à ce que j'arrive au [pays de] Juda, [8] ainsi qu'une lettre pour Asaph, le surveillant de la forêt[j] royale, afin qu'il me livre du bois pour la charpente des portes de la forteresse attenante au Temple[k], pour le rempart de la ville et pour la maison où je m'installerai[l]. »

Le roi m'accorda [ma demande], car la main bienfaisante de mon Dieu était sur moi. [9] Je me rendis auprès des gouverneurs de la Transeuphratène et leur remis les lettres du roi.

Le roi me fit escorter par des officiers et des cavaliers[m].

[10] Saneballat, le Ḥoronite[n], et Tobiya, l'esclave ammonite[o], ayant été informés [de mon voyage], furent extrêmement contrariés que quelqu'un vînt essayer de faire du bien aux enfants d'Israël.

Aussitôt arrivé à Jérusalem, Néhémie se met à l'œuvre.

[11] J'arrivai à Jérusalem. Quand j'y eus passé trois jours, [12] je me levai pendant la nuit, ainsi que quelques hommes qui m'accompagnèrent. Je n'avais révélé à personne ce que mon Dieu me mettait au cœur de faire pour Jérusalem. Il n'y avait avec moi d'autre bête de somme que celle que je montais.

[13] Je sortis de nuit par la porte de la Vallée[a] et, [me dirigeant] du côté de la source du Dragon[b] et de la porte des Ordures[c], je me mis à inspecter les murailles de Jérusalem; [je constatai] qu'elles avaient des brèches et que les portes de la ville étaient consumées par le feu. [14] Je continuai ma route vers la porte de la Source[d] et l'étang du Roi[e]. Mais il n'y avait pas de place par où la bête que je montais pût passer[f]. [15] Je me mis alors à remonter, de nuit, le Ravin[g], en examinant la muraille. Puis je rebroussai chemin et rentrai en passant par la porte de la Vallée.

[16] Les magistrats ignoraient où j'étais allé et ce que j'avais l'intention de faire : je n'en avais fait part jusque là ni aux Juifs[h], ni aux prêtres, ni aux notables, ni aux magistrats, ni aux autres personnes chargées d'une fonction quelconque[i]. [17] Mais alors, je leur dis : « Vous voyez la situation misérable dans laquelle nous nous trouvons, parce que Jérusalem est en ruines et que les portes en ont été incendiées. Allons! Rebâtissons le rempart de Jérusalem, afin que nous ne soyons plus [en butte aux] opprobres. » [18] Je leur racontai comment la main bienfaisante de mon Dieu avait reposé sur moi et je leur rapportai les paroles que le roi m'avait adressées[j]. Alors ils dirent : « Nous nous mettrons au travail et nous bâtirons. » Et ils prirent courageusement en main cette bonne œuvre.

[19] Quand Saneballat le Ḥoronite, Tobiya l'esclave ammonite et Guèchem l'Arabe[k] apprirent la chose, ils se moquèrent de nous et dirent d'un ton méprisant : « Qu'est-ce que vous entreprenez là[l]? Vous révolteriez-vous contre le roi[m]? » [20] Je leur fis cette réponse : « Le Dieu des cieux lui-même nous assurera le succès. Nous donc, ses serviteurs, nous nous mettrons à l'œuvre et nous bâtirons. Quant à vous, vous n'avez ni part, ni droit à Jérusalem, ni titre à y perpétuer votre nom[n]. »

2 1. « comme — moi » G (lis. *wehayyayin lepânay*). H : du vin [était] devant lui. « auparavant » aj., après *ra'*, *lephânîm*, qui a pu tomber à cause de sa ressemblance avec *lephânâw*. Manque en H.

13. « qu'elles — brèches (litt. : qu' [il y avait] là des brèches) » lis. *'ăšer hēm perûṣîm*. H : qu'ils (*sic*) étaient ébréchés.

a. Artaxercès. *b.* Au sujet des échansons en Perse voy. Xénophon, *Cyrop.*, I, 3, 4; Hérodote, III, 34. Les échansons, du moins au temps de Ctésias, étaient des eunuques. Peut-être Néhémie, qui verse à boire à la reine, l'était-il. *c.* Cf. note *b* sur 1, 1. *d.* C'est-à-dire sans doute: comme c'était à mon tour de remplir les fonctions d'échanson. *e.* La démarche à tenter était périlleuse, en effet : il s'agissait pour Néhémie, comme pour Esther (ch. 4-5), d'obtenir du roi qu'il revînt sur une décision prise par lui peu auparavant (cf. Esdr. 4, 17-22).

f. Une prière mentale. *g.* D'après Ctésias la reine principale s'appelait Damaspia (*Exc. Pers.*, 44). *h.* D'après 5, 14; 13, 6, Néhémie resta douze ans à Jérusalem. Il n'est guère probable qu'il ait fait prévoir dès l'abord une si longue absence; mais il a pu solliciter plus tard par lettre une prolongation de son congé primitif. *i.* Voy. Esdr. 4,10; 8, 36 et les notes.

j. Litt. : *du parc* (*pardès*, cf. Cant. 4, 13; Eccl. 2, 5). Il s'agit peut-être d'une « forêt » aménagée alors aux abords des vasques dites de Salomon, à Ourtas, à 11 kil. au sud de Jérusalem (cf. Eccl. 2, 6 et les notes). *k.* C'est la première mention de la citadelle qui joua plus tard un grand rôle dans l'histoire juive sous le nom grec de *Baris* (en hébreu *bîrâ*). Elle se trouvait peut-être au N. O. du Temple, comme la forteresse à laquelle Hérode donna le nom d'Antonia. Toutefois les mots « de la forteresse attenante au Temple » manquent en G. *l.* Le palais du gouvernement. *m.* Cf. Esdras 8, 22 et la note.

n. L'un des chefs (avec Tobya et Guèchem, v. 19) du parti opposé à l'exclusion des païens et des coutumes païennes, réclamée par Néhémie, Esdras et leurs amis. Bien que portant un nom assyrien (Sinuballit, « le dieu-lune vivifie »), Saneballat pouvait — comme Chechbaççar ou Zorobabel — être de race israélite : Ḥoronite peut signifier « originaire de Bét Ḥôrôn », village du pays d'Éphraïm (auj. Beit-Our, env. 17 kil. N. O. de Jérusalem), aussi bien que « natif de Ḥoronaïm » au pays de Moab. En tout cas Saneballat avait pour gendre un des petits-fils d'Élyachib, le grand prêtre de Jérusalem (13, 28), et les papyrus d'Éléphantine nous ont appris qu'il avait donné à ses fils des noms purement juifs (Delaya et Chelemya). Les mêmes documents nous ont révélé qu'il était satrape de Samarie.

o. Ce personnage était allié à des familles considérables de la colonie jérusalémite (6, 18) et se fit même attribuer une chambre dans le parvis du Temple (13, 7). On ignore pourquoi Néhémie le qualifie d' « esclave ammonite ». Peut-être Tobiya avait-il parmi ses ancêtres un Ammonite fait prisonnier à la guerre et dont les descendants avaient été affranchis, puis affiliés au peuple d'Israël. Le sens de son nom — « Yahvé est mon bien » — et de celui de son fils Yehoḥanân — « Yahvé fait grâce » — (6, 18) suggère, en tout cas, qu'il était adorateur de Yahvé.

a. La Jérusalem ancienne s'étendait beaucoup plus loin vers le sud que la ville actuelle. Aussi aucune des portes mentionnées par Néhémie dans ces versets ne correspond-elle à celles qui s'ouvrent dans la muraille méridionale de la Jérusalem d'aujourd'hui. — La porte de la Vallée se trouvait probablement près de l'angle S. O. de la colline S. O., non loin du cimetière anglais moderne. Elle conduisait à la vallée de Hinnom ou de Ben Hinnom, qu'on appelait « La Vallée » tout court (Jér. 2, 23). Selon d'autres il s'agirait de la porte percée dans le mur O. de la « cité de David » (la colline S. E.) et dont on a retrouvé des restes: la « vallée » où elle conduisait serait celle du Tyropœon (aujourd'hui El Ouad), qui se creuse entre la colline S. E. et celle du S. O. *b.* Selon les uns il s'agirait de la « source du Foulon » (Én Roguèl), appelée aujourd'hui « puits de Job », auprès de laquelle se trouvait la « pierre du Serpent » — mais ce point situé plus loin vers le S. E. que la porte des Ordures, devrait être nommé *après* elle. Il s'agit plus probablement d'une source aujourd'hui tarie, qui devait jaillir dans la vallée de Hinnom. *c.* A 1.000 coudées (env. 450 mètres) de la porte de la Vallée (3, 13), donc probablement près de l'angle S. E. de la colline S. O. Ce point, l'un des plus bas de l'enceinte de la ville, conviendrait bien comme accès à une décharge publique d'immondices. *d.* Ainsi nommée parce qu'elle menait à la « source du Foulon » (auj. puits de Job) dans la vallée du Cédron. Les fouilles exécutées dans cette région ont remis au jour les restes de deux portes situées l'une au sud, l'autre au nord de la muraille double qui barrait le bas de la vallée du Tyropoeon. Celle du sud était probablement la « porte entre deux murs » (2 Rois 25, 4; Jér. 33, 4; 52, 7), car elle traversait les deux murs parallèles. Est-ce elle qui s'appelait aussi « porte de la Source » ou ce nom s'appliquait-il à la porte du nord? Il est difficile de le dire. *e.* Vraisemblablement le bassin que les Jérusalémites aménagèrent, sous le roi Ézéchias, « entre les deux murs » et qui était alimenté par les eaux du « vieil étang », auj. Birket-el-Ḥamra (És. 22, 11).

f. A cause de l'amoncellement des décombres, Néhémie est obligé de poursuivre sa route à pied. *g.* La vallée du Cédron. *h.* C'est-à-dire aux membres de la communauté qui n'étaient ni prêtres ni dignitaires. *i.* Si Néhémie a tenu jusque là à garder secrets ses projets, c'est sans doute qu'il voulait voir par lui-même s'ils étaient réalisables et se rendre compte de l'importance des travaux à exécuter, sans être influencé par les objections que lui feraient, pensait-il, les chefs, beaucoup d'entre eux étant timorés ou même hostiles (cf. 3, 5). *j.* Cf. 2, 1-8. *k.* Guèchem (cf. 6, 1-2), appelé aussi Gachmou (6, 6), était soit le chef d'une tribu arabe habitant le sud de la Palestine, soit le descendant d'un groupe arabe déporté en Samarie. Sargon II y avait transplanté une tribu de l'Arabie Pétrée, celle des Thamoud. *l.* L'entreprise échouera : elle dépasse vos forces. *m.* Cf. 6, 6-7; Esdras 4.

n. Litt. : *ni souvenir dans Jérusalem*. Cela pourrait signifier : « aucun souvenir *du passé* n'attache votre famille à cette ville »; mais le sens est plutôt : « vous n'avez pas de titre à ce que *dans l'avenir* on se souvienne de vous à Jérusalem, soit que vous y ayez des descendants portant votre nom, soit que vous ayez rendu à la cité des services mémorables, par exemple en travaillant à la réparation des remparts (cf. 3, 1-32). »

Réparation des murs et des portes de Jérusalem[a]. *Répartition du travail.*

3 [1] Èlyachib, le grand prêtre[b], et ses frères, les prêtres, se mirent à l'œuvre et bâtirent la porte des Brebis[c]. Ce sont eux qui en firent la charpente et en posèrent les battants[d]. Ils bâtirent aussi [le mur] jusqu'à la tour des Cent[e] [qu'] ils consacrèrent[f] et à la tour de Ḥananél[g].

[2] A côté d'eux bâtirent les gens de Jéricho.

A côté de ceux-ci bâtit Zakkour, fils d'Imri.

[3] La porte des Poissons[h] fut bâtie par les gens de la Senaa[i]. Ce sont eux qui en firent la charpente, en posèrent les battants, les verrous et les barres[j].

[4] A côté d'eux travailla aux réparations Merémot[k], fils d'Ouriyya, fils de Haqqoç.

A côté de lui travailla aux réparations Mechoullam[l], fils de Bèrèkya, fils de Mechézabel.

A côté de lui travailla aux réparations Çadoq, fils de Baana.

[5] A côté de lui travaillèrent aux réparations les Teqoïtes[m]. Toutefois leurs notables ne mirent pas leurs bras[n] au service de leur Seigneur[o].

3, 1. « en firent la charpente » d'après v. 3 (lis. *qêroukou*). H : la consacrèrent. « et à la tour » lis. *we'ad*. H : à la tour. 2. « d'eux » « de ceux-ci » lis. *ṣadam*. H : de lui. 4. « de lui » (deux fois) lis. *ṣâdô*. H : d'eux. De même v. 5.

a. Ce chapitre, auquel il faut joindre 2, 13-15 et 12, 31-40, est le document le plus riche et le plus précis que nous ayons sur la topographie de la Jérusalem ancienne. Il ne faut cependant pas perdre de vue 1° que le texte, tel que nous le possédons, n'est plus complet (voy. notes sur v. 11, 19 et 30), 2° que le but de Néhémie n'était pas de décrire les murailles, mais de conserver le souvenir des équipes de travailleurs qui prirent part aux réparations. Il y a lieu de supposer que certaines parties du rempart étaient restées à peu près intactes ; cela pourrait expliquer pourquoi la liste ne mentionne que quelques équipes affectées aux fronts ouest et sud de l'enceinte, tandis qu'à l'est elle en nomme un grand nombre. Ici, de plus, il y avait, semble-t-il, plusieurs lignes parallèles de fortifications à restaurer. — L'énumération commence au voisinage de l'angle N. E. de la ville ; puis elle suit les fronts nord, ouest, sud et est de l'enceinte. La localisation des diverses portes et tours mentionnées est délicate et controversée. Elle peut être faite d'une façon assez sûre pour la section orientale des murs, celle qui courait le long du ravin du Cédron (v. 15-32), grâce à certains points de repères bien identifiés, comme l'étang de l'Émissaire, le jardin du Roi, les degrés de la cité de David, le palais royal, l'Ophel, le Temple (v. 15, 25, 27, 29). Sur le tracé du reste de l'enceinte, au contraire, les avis sont encore très divergents ; les fouilles n'ont pas permis d'arriver à des certitudes. On admet généralement que l'enceinte réparée par Néhémie, qui était celle de la Jérusalem du temps d'Ézéchias et de Manassé, avait la forme d'un quadrilatère dont les sommets étaient au N. E. la tour de Ḥananél (v. 1), près de la porte S. Étienne ; — au N. O. la tour des Fours (v. 11), qu'on suppose s'être trouvée près de la porte de Jaffa (anciennement porte de l'Angle) ; — au S. O. la porte de la Vallée (v. 13), non loin du lieu où l'on montre aujourd'hui le Cénacle ; — au S. E. la porte de la Source (v. 15) à la rencontre des trois vallons de Hinnom, du Tyropoeon et du Cédron. Selon d'autres, la Jérusalem de Néhémie était beaucoup plus petite (16 hectares) ; elle ne comprenait, outre l'emplacement du Ḥaram ech-Chérif, l'Ophel et la cité de David, qu'une partie du Tyropoeon ; elle avait la forme générale d'un triangle dont les sommets étaient au N. E. l'angle N. E. du Ḥaram, au sud la porte de la Source, et au N. O. un point situé un peu au N. E. de l'Église du Saint Sépulcre. — Les travaux furent exécutés soit par des individus (chefs des grandes familles avec leurs gens), soit par des corporations d'artisans, soit par les habitants des villes et villages où s'étaient établis des Juifs revenus d'exil. Comme les réimmigrés ont dû participer tous ou à peu près tous à la grande œuvre, la liste de ces localités nous renseigne sur l'étendue du territoire à l'intérieur duquel ils s'étaient installés. Les points les plus éloignés de Jérusalem (Jéricho, Zanoaḥ, Bètçour, Qeïla) se trouvent à 25, 30 ou 35 kil. de la capitale. Du côté du nord la limite de la «province» devait être plus proche encore (voy. v. 7 et 15). *b.* Cf. 12, 10. *c.* Cette porte devait se trouver non loin de l'angle N. E. de l'enceinte de la ville, dans les parages de la porte appelée aujourd'hui porte S[t] Étienne. Cf. 3, 32 ; 12, 39 ; Jean 5, 2. C'est par là sans doute qu'on amenait les brebis destinées aux sacrifices ainsi qu'à l'alimentation de la ville.
d. D'après 6, 1 les battants ne furent mis aux portes qu'après l'achèvement des murailles. Néhémie anticipe sur cet événement parce qu'il veut grouper tout ce qui est dû à chaque équipe de travailleurs. *e.* Cf. v. 29. On ignore la raison de cette appellation : peut-être cette tour pouvait-elle abriter une garnison de cent hommes ou avait-elle cent coudées (45 m.) de haut. *f.* Ces mots, construits de façon insolite, proviennent sans doute d'une variante des mots « en firent la charpente » (voy. note crit.), inscrite d'abord en marge. La consécration des murs n'eut lieu que plus tard (12, 27 ss.) ; on ne voit pas pourquoi les prêtres auraient fait une cérémonie spéciale pour inaugurer une certaine partie de l'enceinte. *g.* Nommée aussi 12, 39 ; Jér. 31, 38 ; Zach. 14, 10. Sur l'emplacement de cette tour voy. note *a* sur le titre du ch. 3. *h.* Mentionnée aussi 12, 39 ; 2 Chron. 33, 14 ; Soph. 1, 10, elle devait s'ouvrir dans la muraille nord. C'est devant cette porte que se tenait apparemment le marché aux poissons, alimenté par les marchands tyriens dont parle Néhémie (13, 16). *i.* Cf. Esdr. 2, 35. *j.* Les barres étaient de robustes pièces de bois, de bronze ou de fer (1 Rois 4, 13 ; És. 45, 2), qu'on assujettissait en travers des battants et dont les deux extrémités reposaient dans l'épaisseur des jambages. Un assaillant ne pouvait venir à bout d'une porte ainsi barrée qu'en arrachant aussi les montants (Juges 16, 3) ou en la brûlant. Les verrous étaient de même matière (Deut. 33, 25), mais plus courts : ils pouvaient, au besoin être ouverts du dehors avec une clef (Juges 3, 23-25). *k.* C'était un prêtre, nommé également Esdr. 8, 33. Il répara aussi un second secteur de l'enceinte (v. 21). Sur sa famille, voy. 2, 61-63 et les notes. *l.* Nommé encore v. 30 et 6, 18. *m.* Les gens de Teqoa, la patrie d'Amos, auj. Khirbet Teqoua, 8 kil. au sud de Bethléhem.
n. Litt. : *n'apportèrent pas leur cou*. On voit encore aujourd'hui des maçons indigènes porter de lourdes pierres sur leur nuque. *o.* C'est-à-dire de Dieu. Selon d'autres il s'agirait de Néhémie, ou encore de Néhémie et de ses collègues (car on peut traduire aussi « leurs seigneurs »).

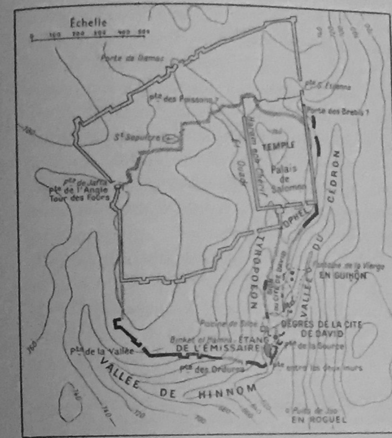
[6] La porte de la Yechana[a] fut réparée par Yoyada, fils de Passéaḥ, et Mechoullam, fils de Besôdya. Ce sont eux qui en firent la charpente et en posèrent les battants, les verrous et les barres.

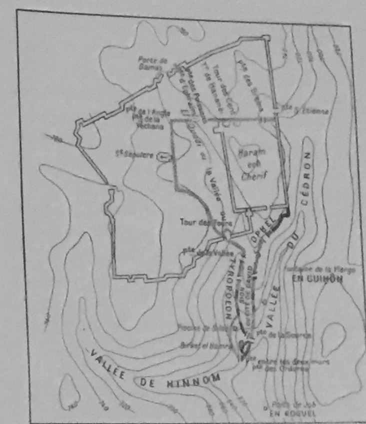
[7] A côté d'eux, Melatia le Gabaonite[b] et Yadôn, le Méronotite, ainsi que les hommes de Gabaon et de Méronôt[c], travaillèrent aux réparations jusqu'à la résidence[d] du satrape de Transeuphratène[e].

[8] A côté d'eux travailla aux réparations Ouzziél, fils de Ḥarḥaya, membre de la corporation des orfèvres[f].

A côté de lui travailla aux réparations

7. « ainsi que » lis. *we'anšé*. Manque en H. « Méronôt ». H : Miçpa (mais les gens de ce lieu ne seront nommés que v. 15 et 19). 8. « Ḥarḥaya » *H*[w]. H : Ḥarhaya. « membre — orfèvres (litt. : fils des orfèvres) » lis. *bèn haṣṣôrephîm*. H : orfèvres. — Texte incertain. La leçon primitive était peut-être « Ouzziél, fils (membre) de la confrérie des orfèvres », *bèn marzaḥ haṣṣôrephîm*.





MURS ET PORTES DE JÉRUSALEM AU TEMPS DE NÉHÉMIE

I. D'après l'interprétation proposée dans les notes explicatives. II. D'après M. Galling, *Biblisches Reallexikon*, p. 301-302.

Légende.

..... Enceinte actuelle.
..... Restes de murs anciens.
..... Tracé conjectural de l'enceinte du temps de Néhémie.
..... Canal à flanc de côteau (« l'Émissaire »).
..... Aqueduc souterrain d'Ézéchias.

Sont indiqués en *italique* les noms actuels.
Sont indiqués en **MAJUSCULE** les noms anciens des points sûrement identifiés.
Sont indiqués en **minuscule** les noms anciens des points identifiés par conjecture.

a. « La Yechana », c'est-à-dire « l'ancienne », était le nom d'une localité, auj. Aïn Siniya, située au nord de Jérusalem. On peut supposer aussi que le nom de cette porte signifiait : « porte de la vieille *ville* » ou « de l'ancien *étang* » ou « du vieux *mur* », ou même « la vieille porte ». Elle donnait certainement au nord (cf. 12, 39) : mais le site exact n'en peut être précisé. *b.* Cf. note *n* sur Esdr. 2, 20. *c.* Localité inconnue. *d.* Litt. : *au trône*. *e.* C'est-à-dire jusqu'au bâtiment où descendait ce satrape (le supérieur de celui de Juda), quand il venait à Jérusalem. Selon d'autres, il faut traduire : « Gabaon et Méronôt, [qui ressortissaient] au trône du satrape... » : les gens de ces deux localités auraient donc prêté bénévolement leur concours, bien que leurs villes ne fissent pas partie de la « province de Juda ». *f.* Litt. : *fils des orfèvres*. Les corporations d'artisans étaient organisées sur le modèle des clans, groupes de « frères » se réclamant d'un même ancêtre. Du reste, les métiers étaient en général héréditaires.

Ḥananya, membre de la corporation[a] des parfumeurs. Ils rebâtirent[b] Jérusalem jusqu'à la muraille Large[c].

9 A côté d'eux travailla aux réparations Rephaya, fils de Ḥour, chef de la moitié du district de Jérusalem.

10 A côté de lui Yedaya, fils de Ḥaroumaph, travailla aux réparations vis-à-vis de sa maison.

A côté de lui travailla aux réparations Ḥattouch, fils de Ḥachabneya.

11 Malkiyya, fils de Ḥarim, et Ḥachchoub, fils de Paḥat Moab, réparèrent un second secteur[d], jusqu'à la tour des Fours[e].

12 A côté de lui Challoum, fils de Hallo-ḥéch[f], chef de l'[autre] moitié du district de Jérusalem, travailla aux réparations ainsi que ses filles.

13 La porte de la Vallée[g] fut réparée par Ḥanoun et les habitants de Zanoaḥ[h]. Ce sont eux qui la rebâtirent et en posèrent les battants, les verrous et les barres. [Ils refirent aussi] le mur [sur une longueur de] mille coudées[i], jusqu'à la porte des Ordures[j].

14 La porte des Ordures fut réparée par Malkiyya, fils de Rékab, chef du district de Bét-hak-Kèrèm[k]. C'est lui qui la rebâtit et en posa les battants, les verrous et les barres.

15 La porte de la Source[l] fut réparée par Challoum, fils de Kol Ḥozè, chef de la moitié du district de Miçpa[m]. C'est lui qui la rebâtit, la couvrit d'un toit et en posa les battants, les verrous et les barres. [Il refit] aussi le mur de l'étang de l'Émissaire[n], près du jardin du Roi[o], jusqu'aux degrés[p] qui descendent de la cité de David[q].

16 Après lui Neḥèmya, fils d'Azbouq, chef de la moitié du district de Bétçour[r], travailla aux réparations jusqu'en face des tombeaux de David[s], jusqu'à l'étang Artificiel[t] et jusqu'à la caserne des Vaillants[u].

17 Après lui travaillèrent aux réparations les lévites... Reḥoum, fils de Bani[v].

A côté de lui Ḥachabya, chef de la moitié du district de Qeïla[w], travailla aux réparations pour son district.

18 Après lui travaillèrent aux réparations

10. « de lui » lis. *yādô*. H : d'eux. « vis-à-vis » G^{L} *S* (lis. *nègèd*). H : et vis-à-vis. 11. « jusqu'à » *G* (lis. *we'ad*). H : ainsi que. 13. « des Ordures » *G S L* cf. v. 14 (lis. *hā'aspôt*). H^{k} : du fromage (?) 15. « de la moitié » d'après v. 9, 12, 16-18 (aj. *ḥăṣi*). Manque en H.

a. Litt. : *fils*. *b*. Tel paraît être ici le sens du verbe qui signifie d'ordinaire en hébreu « abandonner ». Des mots de même racine veulent dire « bâtir » (en arabe et en néohébreu), « achever » (en himiarite), « faire, préparer » (en phénicien d'Ougarit). *c*. Cette partie plus large du rempart se trouvait, d'après 12, 38-39, entre la porte d'Éphraïm et la tour des Fours (cf. v. 11). C'est peut-être celle que le roi de Juda Ozias (env. 779-740) avait construite, d'après Josèphe, *Ant. Jud.*, IX, 10, 3, § 218, pour murer la brèche de 400 coudées faite par Joas, roi d'Israël, « depuis la porte d'Éphraïm jusqu'à la porte de l'Angle ». *d*. Plusieurs travailleurs ou groupes de travailleurs réparèrent deux parties de l'enceinte (v. 4 et 21, 5 et 27, 18 (G) et 24). La mention du « premier secteur » réparé par les deux personnages nommés ici devait figurer dans le texte original. Elle manque, en tout cas, pour Ḥachchoub (pour Malkiyya, voy. v. 31). La liste ne nous a donc pas été conservée au complet. *e*. On l'identifie d'ordinaire avec celle que le roi Ozias bâtit sur la porte de l'Angle (2 Chron. 26, 9). Celle-ci, pense-t-on généralement, se trouvait dans les parages de la porte actuelle de Jaffa, et formait, au temps de Néhémie, l'angle N.-O. de l'enceinte. *f*. Ce nom, qui figure aussi 10, 25, signifie « le charmeur ». Ce devait être un surnom tiré de la profession exercée, au moins à l'origine, par les membres de cette famille. *g*. Voy. note *a* sur 2, 13. *h*. Cf. 11, 30 ; Jos. 15, 34. Auj. Zanou'a, env. 30 kilomètres O. S. O. de Jérusalem.

i. Env. 450 mètres. *j*. Voy. note *c* sur 2, 13. *k*. Cette localité, nommée aussi Jér. 6, 1, se trouvait, d'après Jérôme (Comm. sur Jér.), entre Jérusalem et Teqoa. On l'identifie souvent avec le « Mont des Francs » ; c'est douteux. *l*. Voy. note *d* sur 2, 14. *m*. Ville située au nord de Jérusalem (1 Sam. 7, 5-12 ; 10, 17 ; 1 Rois 15, 22 ; 2 Rois 25, 23 ; Jér. 40, 6 ; 2 Chron. 16, 6). Le site en est très controversé. On a pensé surtout à Nebi Samouîl et à Tell en-Naṣbé. *n*. Cet étang touchait au rempart. C'était donc celui qu'on appelle aujourd'hui Birket el-Ḥamra, « l'étang Rouge », et non, comme on le pense d'ordinaire, la Piscine dite aujourd'hui de Siloé, qui était dans l'intérieur de la ville au N.-O. de l'étang Rouge. L' « Émissaire » dont il est parlé ici n'est donc pas l'aqueduc souterrain creusé par Ézéchias pour amener l'eau de la source du Guiḥôn (auj. fontaine de la Vierge) dans la piscine de Siloé, mais le canal plus ancien qu'on a récemment remis au jour et qui, aménagé à flanc de côteau le long de la vallée du Cédron en dehors de la ville, réunissait cette même source à « l'étang Rouge ».

o. Au point de rencontre des trois vallées du Cédron, du Tyropoeon et de Hinnom. *p*. Cet escalier taillé dans le roc à la pointe sud de la colline qui sépare le Cédron du Tyropoeon a été retrouvé. Il aboutissait au bord de « l'étang Rouge ». *q*. La « cité de David » ou forteresse de Sion n'occupait pas, comme on l'a longtemps soutenu, la colline ouest, mais l'extrémité méridionale de la colline de l'est. Elle était située plus bas que le Temple (2 Sam. 24, 18-19 et 1 Rois 8, 1-4) et que le palais de Salomon (1 Rois 9, 24). *r*. Cette localité existe encore avec le même nom à une trentaine de kilomètres au sud de Jérusalem, sur la route d'Hébron. *s*. C'est-à-dire des tombeaux de David et de ses descendants. Les rois de Juda jusqu'à Ézéchias furent ensevelis « dans la cité de David ». D'anciennes tombes, découvertes par M. Raymond Weill en 1914 dans la partie S. de la colline de Sion, faisaient peut-être partie de la nécropole royale. *t*. N'a pas été identifié. *u*. On appelait ainsi, depuis le temps de David, les soldats formant la garde royale (2 Sam. 10, 7 ; 16, 6 etc.). *v*. Le texte est mutilé ou altéré. On peut supposer que Reḥoum était le chef des lévites en question. *w*. Probablement Khirbet Kila, à 35 kil. env. S.-O. de Jérusalem.

leurs frères[a] : Binnouy, fils de Ḥénadad, chef de l'[autre] moitié du district de Qeïla.

19 A côté de lui Ézer, fils de Yéchoua, chef de l'[autre] moitié du district de Miçpa, répara un second secteur[b], en face de. . . . l'Encoignure[c].

20 Après lui Barouk, fils de Zakkaï, répara un second secteur[b] depuis l'Encoignure jusqu'à la porte de la maison d'Élyachib, le grand prêtre[d].

21 Après lui Merémot, fils d'Ouriyya, fils de Haqqoç, répara un second secteur[e], depuis la porte de la maison d'Élyachib jusqu'à l'extrémité de cette maison.

22 Après lui travaillèrent aux réparations les prêtres — ceux de la plaine [du Jourdain].

23 Après eux Benjamin et Ḥachchoub travaillèrent aux réparations vis-à-vis de leur maison.

Après eux Azarya, fils de Maasséya, fils d'Ananya, travailla aux réparations à côté de sa maison.

24 Après lui Binnouy, fils de Ḥénadad, répara un second secteur[f] depuis la maison d'Azarya jusqu'à l'Encoignure[g] et jusqu'à l'Angle.

25 Après lui travailla aux réparations Palal, fils d'Ouzzi, vis-à-vis de l'Encoignure et de la tour qui fait saillie sur le palais royal supérieur[h] près de la cour de la Prison[i].

Après lui travailla Pedaya, fils de Paroch, — 26 les serfs [du Temple][j] habitaient l'Ophel[k] — jusque vis-à-vis de la porte des Eaux[l], à l'est, et de la Tour en Sailllie.

27 Après lui les Teqoïtes réparèrent un second secteur[m] vis-à-vis de la grande Tour en Saillie jusqu'au mur de l'Ophel[n].

28 Au-dessus de la porte des Chevaux[o], les prêtres travaillèrent aux réparations chacun vis-à-vis de sa maison.

29 Après eux Çadoq, fils d'Immér, travailla aux réparations vis-à-vis de sa maison.

Après lui travailla aux réparations Chemaya, fils de Chekanya, gardien de la porte Orientale[p].

30 Après lui Ḥananya, fils de Chèlèmya et Ḥanoun, fils de Çalaph (le sixième[q]), réparèrent un second secteur[r].

Après lui Mechoullam, fils de Bèrèkya, travailla aux réparations vis-à-vis de sa chambre[s].

31 Après lui Malkiyya[t], membre de la

18. « Binnouy » H^{s} (*G*) *S* cf. v. 24. H : Bani. 19. « l'[autre] moitié du district de » voy. v. 18 (aj. *ḥaṣi pèlèk*). Manque en H. 20. « Zakkaï » H^{q} H^{s} *S L*. H^{k} : Zabbaï. « répara » *G* (suppr. *hèḥèrâ*). H : enflamma, répara. — Le 1er mot doit être une dittographie du précédent, *'aḥărâw*. 23. « Après eux » (deux fois) lis. *'aḥărêhèm*. H : après lui. 25. « Après lui — réparations » aj. *'aḥărâw hèḥèziq*. Manque en H. « travailla P. » aj. *hèḥèziq*. Manque en H. 29. « Après eux » lis. *'aḥărêhèm*. H : après lui. 30a. « Après lui » H^{q} *G S L* (lis. *'aḥărâw*). H : Après moi. 31. Voy. 30.

a. C'est-à-dire les autres habitants du district de Qeïla, sous la direction du personnage dont le nom suit. *b*. La mention du 1er secteur manque dans le texte actuel ; cf. v. 11 et la note *d*. *c*. L'hébreu a ici quelques mots obscurs : litt. : *en face de monter l'armure* (peut-être l'arsenal ?) *l'Encoignure*.. G^{BA} : *la tour de la montée* (ou *de la chambre haute*) *qui touche* (*hannôśèq*) *l'Encoignure*. G^{L} combine les deux leçons : *en face de la tour de la montée de l'armure qui touche l'Encoignure*. Sur la teneur originelle du texte, on ne peut faire que des conjectures. En tout cas ce secteur allait jusqu'à « l'Encoignure » (v. 20) ; on appelait ainsi une saillie du mur d'enceinte, près de laquelle le roi Ozias avait construit une tour (2 Chron. 26, 9). Elle devait se trouver au sud du Ḥaram ech-Chérif actuel, c'est-à-dire de la grande esplanade qu'Hérode aménagea lorsqu'il reconstruisit le Temple. *d*. Cf. v. 1. *e*. Cf. v. 4.

f. Cf. v. 18. *g*. Ce point ayant déjà été atteint par l'équipe mentionnée au v. 19, il faut supposer que les travailleurs énumérés v. 20-24 réparèrent un second mur parallèle au premier. D'après 2 Chron. 33, 14, Manassé avait doublé le rempart principal d'un « mur extérieur » entourant l'Ophel et courant depuis la source du Guiḥôn (« fontaine de la Vierge ») jusqu'à la porte des Poissons au nord. Les fouilles ont remis au jour les restes d'un avant-mur et de tours couvrant le rempart de la « cité de David » à l'est. *h*. L'un des bâtiments de la ville royale qui s'étageaient sur la colline au sud du Temple (cf. 1 Rois 7, 1-12). On peut traduire aussi : « la tour supérieure qui fait saillie sur le palais royal ». Mais d'après v. 26 il semble plutôt qu'il n'y ait eu qu'une « tour en saillie ». Cette tour était peut-être celle qu'avait construite Ozias (2 Chron. 26, 9). *i*. Celle où Jérémie fut enfermé (Jér. 32, 2, 8 ; 33, 1 ; 37, 21 ; 38, 6, 13, 28 ; 38, 14).

j. Voy. Esdr. 2, 43 et la note. *k*. Glose tirée de Néh. 11, 21 et qui se rapportait sans doute au v. 27 ou au v. 31. *l*. Devant cette porte s'étendait une grande place, où Esdras donna lecture de la loi (8, 1, 3, 16). Cette porte, nommée aussi 12, 37, s'ouvrait peut-être, non dans le rempart extérieur de la ville, mais dans le mur de la cité royale. *m*. Cf. v. 5. *n*. L'Ophel était la pente sud de la colline du Temple. Elle était protégée par un mur spécial (2 Chron. 27, 3 ; 33, 14 ; *B. J.*, VI, 6, 3). — Les réparations visées v. 25-27 sont toutes exécutées au voisinage d'un même point, la Tour en Saillie. Il devait y avoir là divers ouvrages fortifiés, que nous ne pouvons plus identifier. *o*. Une des portes du palais royal, à peu de distance du Temple (2 Rois 11, 16 ; 2 Chron. 23, 15 ; *A. J.*, X, 7, 3) dans la direction du S.-E. (Jér. 31, 40). Elle menait sans doute aux écuries. *p*. La porte orientale du Temple. *q*. Cette précision est insolite. Le texte primitif indiquait peut-être ici le lieu d'origine du personnage. *r*. Le premier secteur n'est pas indiqué, à moins que Ḥananya ne soit le parfumeur du v. 8, et Ḥanoun, le même que celui du v. 13. *s*. L'un des nombreux réduits aménagés en bordure des cours du Temple et destinés, en principe, aux besoins du service du sanctuaire. *t*. Si ce personnage est le même que Malkiyya, fils de Ḥarim, du v. 11, nous aurions ici l'indication du premier secteur réparé par lui.

corporation des orfèvres, travailla aux réparations jusqu'à la maison des serfs [du Temple] et des marchands[a], vis-à-vis de la porte de la Réserve[b] et jusqu'à l'échauguette de l'Angle[c].

[32] Entre l'échauguette de l'Angle et la porte des Brebis[d] les réparations furent faites par les orfèvres et les marchands.

Continuation des travaux malgré les obstacles.
Mesures de sûreté prises par Néhémie.

4[e] [1] Lorsque Saneballat apprit que nous rebâtissions le rempart, il se mit en colère et conçut un très vif ressentiment. Il se moqua des Juifs [2] et dit en présence de ses frères et des troupes de Samarie[f] : « Que feront ces misérables Juifs? Prétendent-ils bâtir[g], sacrifier[h], achever en un jour? Rendront-ils la vie aux pierres calcinées qu'ils ramassent sous des monceaux de terre? » [3] Tobiyya, l'Ammonite, qui était à côté de lui, dit : « Ils peuvent bâtir! Si un renard monte sur leur muraille de pierre, il la fera crouler! »

[4] Écoute, ô notre Dieu, comme nous sommes méprisés. Fais retomber leurs insultes sur leur tête. Livre-les au mépris dans un pays où ils seront réduits en captivité. [5] Ne pardonne pas[i] leur faute et que leur péché ne soit jamais effacé devant toi; car ils ont outragé en face ceux qui bâtissaient.

[6] Nous travaillions [néanmoins] à la reconstruction de la muraille et [bientôt] l'enceinte tout entière se trouva à moitié[j] relevée. Aussi le peuple travaillait-il avec courage.

[7] Lorsque Saneballat et Tobiyya, les Arabes, les Ammonites, et les Asdodiens apprirent que la réparation du rempart de Jérusalem avançait[k], que les brèches commençaient à se fermer, ils en furent très irrités; [8] et, tous ensemble, ils se conjurèrent pour venir attaquer Jérusalem et y jeter le trouble. [9] Nous priâmes notre Dieu et, pour nous défendre, nous établîmes une garde, qui nous protégeât de jour et de nuit contre leurs attaques. [10] Juda disait :

Les porteurs de fardeaux sont à bout de force :
il y a trop de décombres!
Nous ne parviendrons pas
à rebâtir le rempart[l].

[11] Nos ennemis disaient : « Ils ne se douteront de rien, ils ne s'apercevront de rien jusqu'à ce que nous arrivions au milieu d'eux. Nous les massacrerons et ferons cesser le travail. » [12] Mais les Juifs qui habitaient dans leur voisinage, en venant [à Jérusalem][a], nous avertirent dix fois[b] : « De toutes les localités qu'ils habitent ils montent contre nous. »

[13] Ils montèrent, [en effet,] et se postèrent en contrebas derrière le rempart, dans des cavernes[c]. Mais je fis prendre position au peuple par clans, avec leurs épées, leurs lances et leurs arcs. [14] Ils avaient peur. Alors je me levai et je dis aux notables, aux magistrats et au reste du peuple : « N'ayez pas peur d'eux. Souvenez-vous du Seigneur, qui est grand et redoutable, et combattez pour vos frères, vos fils et vos filles, vos femmes et vos maisons. »

[15] Quand nos ennemis eurent appris que nous étions alertés et que Dieu avait fait échouer leur projet, nous retournâmes tous au rempart et chacun reprit son travail. [16] Mais à partir de ce jour, la moitié [seulement] de mes gens[d] prit part aux travaux; ceux qui formaient l'autre moitié, armés de lances et de boucliers, d'arcs et de cuirasses, et les chefs[e] [étaient postés] derrière toute la population[f] de Juda, [17] qui travaillait à la construction du rempart. De plus, ceux qui portaient des fardeaux les transportaient en faisant leur besogne d'une seule main et en tenant de l'autre une arme de jet; [18] quant aux maçons, chacun d'eux bâtissait l'épée ceinte autour des reins. Un sonneur de cor se tenait à mes côtés. [19] Je dis aux notables, aux magistrats et au reste du peuple : « Le travail est considérable et s'étend sur un vaste espace. Nous sommes dispersés sur le rempart, éloignés les uns des autres. [20] Quel que soit le lieu [d'] où vous entendrez [venir] le son du cor, rassemblez-vous auprès de nous. Notre Dieu combattra pour nous. » [21] Nous étions au travail — la moitié d'entre eux tenaient des lances[g] — depuis le lever de l'aurore jusqu'à l'apparition des étoiles.

[22] Dans ce même temps, je dis encore au peuple : « Que chacun, avec son serviteur, passe la nuit à Jérusalem[h] : la nuit nous assurerons la garde, et le jour nous travaillerons. » [23] Ni moi, ni mes frères, ni mes gens, ni les gardes de mon escorte[i] ne quittions nos vêtements; chacun [conservait] son arme dans la main droite.

Plaintes des pauvres contre les riches.
Néhémie aplanit les difficultés.

5 [1] Des plaintes très vives furent proférées par les gens du peuple et par leurs femmes contre leurs frères juifs. [2] Il y en avait qui disaient : « Nous sommes obligés de donner en gage nos fils et nos filles, afin d'obtenir du blé à manger et d'assurer notre subsistance[j]. » [3] Il y en avait d'autres qui disaient : « Nous sommes forcés de donner en gage nos champs, nos vignes et nos maisons, pour obtenir du blé pendant la disette. » Il y en avait d'autres qui disaient : « Nous avons dû emprunter de l'argent pour payer le tribut au roi. . . . . .[k] [5] Nous sommes pourtant faits de la même chair que nos frères; nos enfants valent les leurs! Et voilà qu'il nous faut réduire nos fils et nos filles à l'état d'esclaves et, parmi nos filles, il en est qui sont [déjà] asservies[l]. Et

« membre de la corporation (litt. : fils) des orfèvres » cf. v. 8, 32 (lis. *haṣṣôrephîm*). H : fils de *Haṣṣôrêph* (ou : de l'orfèvre [?]). **4, 2.** « Samarie » *S* (suppr. le 2e *wayyô'mèr*). H répète : et dit. 4. « nous — méprisés (litt. : [voués] au mépris) » *G*[BLA] (lis. *lebouzâ*) H : nous sommes [objet de] mépris. « Livre-les au mépris » *G L* (lis. *lebouzâ*). H : Livre-les au pillage (mais les vaincus sont pillés dans leur propre pays, avant d'être emmenés en captivité). 7. « et les Asdodiens » manque en G. « du rempart » *G S L* (lis. *ḥômat*). H : des remparts. « les brèches » lis. *happerâṣîm*. H : les [endroits] ébréchés (?). 8. « y (litt. : en elle) » *G* (lis. *lâh*). H : en lui (*lô*, peut-être faute pour *lânou*, « parmi nous »).

12. « qu'ils — nous » lis., d'après *S*, *yâšebou* au lieu de *tâšoubou*, et aj., avec *G*, *ya'âlou*. H : que : « Revenez vers nous » (?) — Texte assez incertain. 13. « Ils montèrent » d'après *S* (aj. *wayya'âlou*). Manque en H. « et se postèrent » *G*[SL] *S* (lis. *wayya'amdou*). H : et je postai. « des cavernes » lis. *baṣṣeriḥîm*. H : des endroits brûlés par le soleil. — Texte incertain. 14. « Ils avaient peur » lis. *wayyire'ou*. H : et je vis. 16. « de lances et de boucliers » *S* (lis. *hâremâḥîm* et (avec *G S L*) *wehammâginnîm*). H : et de lances, de boucliers. 17. « d'une seule main (litt. : d'une de ses mains) » lis. *yâdâw*. H : d'une seule, sa main (?). 21. « d'entre eux ». G L : d'entre nous. 22. « nous assurerons » *G* (lis. *wehâyou*). H : ils assureront. 23. « chacun — droite » lis. *bîmînô*. H : chacun son arme les eaux (?) — Texte très incertain. **5, 2.** « Nous — obtenir » d'après v. 3 (lis. *'ôrebîm*). H : Nos fils et nos filles, nous sommes beaucoup ; et que nous obtenions.....

a. Probablement une dépendance du Temple réservée aux esclaves de service dans le sanctuaire et aux marchands qui vendaient aux fidèles les bêtes nécessaires aux sacrifices (cf. Jn 2, 14-17; Mc 11, 15 etc.). *b*. Cette porte devait faire partie de l'enceinte du Temple et non de celle de la ville, puisque c'est *vis-à-vis* de cette porte que Malkiyya effectua des réparations. Son nom de « porte du *miphqâd* » lui venait sans doute de ce qu'elle conduisait au lieu appelé « le *miphqâd* du Temple », lieu situé en dehors du sanctuaire et où l'on brûlait le taureau du sacrifice pour le péché (Éz. 43, 21). C'était soit un local où l'on « déposait » (cf. 2 Rois 5, 24) certains matériaux, une sorte de « réserve » ou de « magasin », soit un poste de « surveillance », soit un bureau de « recensement ». *c*. Peut-être l'angle N.-E. du mur de la ville; selon d'autres, l'angle N.-E. de l'enceinte du Temple. — Les remparts et spécialement les tours étaient surmontés de « chambres hautes » servant d'abri aux guetteurs (cf. 2 Sam. 18, 24-27; 19, 1) et aux défenseurs, analogues par conséquent aux échauguettes du moyen âge. Elles sont souvent représentées sur les bas reliefs égyptiens et assyriens. *d*. Cf. 3, 1. *e*. Dans les éditions de la Bible hébraïque les v. 1-6 du ch. 4 sont rattachés au ch. 3, dont ils forment les v. 33-38. *f*. La garnison dont Saneballat disposait en qualité de satrape. L'expression pourrait aussi désigner une colonie militaire étrangère installée dans la ville : la colonie juive, originairement militaire, d'Éléphantine s'appelait « l'armée juive » (Pap. 6). *g*. Sur le sens de ce verbe, cf. 3, 8 et note *b*. D'autres entendent : « Les laissera-t-on [faire] ? » ou « Abandonneront-ils [la chose à Dieu] ? *h*. C'est-à-dire offrir les sacrifices pour l'inauguration des murs. *i*. Litt. : *Ne couvre pas*. *j*. On entend d'ordinaire : jusqu'à mi-hauteur. D'autres : sur la moitié de sa longueur. Mais le texte peut signifier simplement que la moitié des travaux à effectuer se trouva accomplie. *k*. Litt. : *que la cicatrice du rempart... montait*. *l*. Il s'agit sans doute d'une mélopée dont les ouvriers, selon l'habitude orientale, accompagnaient leur travail. Ce refrain suggère que la masse des Juifs avait moins d'entrain que ne le suggérait Néhémie (v. 6).

a. Les Juifs habitant les villes et villages de « la province » faisaient chaque jour le trajet pour venir travailler aux murs (cf. v. 22). *b*. C'est-à-dire mainte fois. *c*. Telles que la grotte du Coton, qui s'étend jusque sous les murs de la Jérusalem actuelle. *d*. Ceux qui formaient la suite personnelle de Néhémie, cf. v. 23; 5, 10, 15; 13, 19. *e*. Ce mot (*sârîm*), qui trouble le contexte et qui n'est employé nulle part ailleurs dans les mémoires de Néhémie, est probablement né d'une dittographie du précédent (*siryônîm*). *f*. Litt. : *la maison*. *g*. Remarque d'un annotateur qui, pensant que « nous » désignait ici, comme v. 20a et 23, Néhémie et ses gens, a voulu signaler que, d'après v. 16, la moitié seulement travaillait aux murs. Il est plus naturel d'admettre que par « nous » il faut entendre, comme v. 13, 19, 20b et 22, l'ensemble des Juifs. *h*. Ceci vise les Juifs des environs, qui jusque là ne venaient à la capitale que pour la journée (voy. v. 12). *i*. Sans doute celle dont il a été parlé 2, 9. *j*. C'était probablement une conséquence des corvées imposées à tous pour la construction des murs. Les pauvres en pâtissaient davantage; car, empêchés de cultiver leurs terres ou de vaquer à leurs affaires et dépourvus de réserves, ils étaient obligés, pour vivre et payer leurs impôts, d'emprunter et, pour cela, de remettre en gage à leurs créanciers leurs biens, et même leurs enfants, que le prêteur employait comme esclaves. *k*. Le texte a ici deux mots provenant du v. précédent et indûment répétés : *nos champs et nos vignes*. *l*. Le maître d'une esclave avait le droit de la prendre pour concubine.

nous n'y pouvons rien[a] : nos champs et nos vignes sont à d'autres. »

[6] Je fus très irrité lorsque j'entendis leurs plaintes et ces réclamations. [7] Après avoir délibéré en moi-même, je fis des reproches aux notables et aux magistrats et je leur dis : « Vous vous conduisez envers des frères comme des créanciers[b] ! »

Puis je provoquai contre eux une grande assemblée, [8] et je leur dis : « Nous avons acheté, autant que nous l'avons pu, nos frères juifs qui étaient vendus aux païens[c]. Et vous, vous vendriez vos frères! Et c'est à nous qu'ils seraient vendus! » Ils se turent, ne trouvant rien à répondre. [9] Je dis : « Ce que vous faites n'est pas bien. Ne deviez-vous pas marcher dans la crainte de notre Dieu, [ne fût-ce que] pour éviter d'être insultés par les païens, nos ennemis? [10] Moi aussi, mes frères et mes gens, nous avons prêté aux pauvres de l'argent et du blé. Eh bien, faisons [tous] l'abandon de ces créances. [11] Rendez-leur tout de suite leurs champs, leurs vignes, leurs oliviers, leurs maisons, et les créances[d] en argent et en blé, en vin et en huile que vous avez sur eux. » [12] Ils dirent : « Nous [les] rendrons. Nous n'exigerons rien d'eux. Nous ferons comme tu dis. » Alors j'appelai les prêtres et je leur[e] fis prêter serment qu'ils agiraient comme ils l'avaient dit. [13] Je secouai aussi le pli de mon manteau[f] et je dis : « Que Dieu secoue ainsi tout homme qui ne tiendra pas sa parole, hors de sa maison et de ses biens! Qu'ainsi il soit secoué et laissé à vide[g] ! » Toute l'assemblée répondit : « Amen ».

Ils louèrent Yahvé. Et le peuple tint parole[h].

Désintéressement de Néhémie.

[14] De plus, depuis le jour où l'on[i] m'a nommé satrape au pays de Juda, depuis la vingtième jusqu'à la trentième-deuxième année du roi Artaxercès[j], [donc] pendant douze ans[k], je n'ai pas vécu, non plus que mes frères, des redevances en aliments dues au satrape[l]. [15] Les anciens satrapes, mes prédécesseurs, accablaient le peuple; ils en recevaient, en pain et en vin, chaque jour, [pour] quarante sicles d'argent[m]. Leurs gens aussi pressuraient le peuple. Je n'ai pas fait de même, par crainte de Dieu.

[16] De plus, j'ai mis la main à la réparation de ce rempart; je n'ai pas acheté de champ[n] et mes serviteurs étaient là, tous réunis, à l'ouvrage.

5. « à d'autres ». G : aux notables (*laḥôrîm*). 11. « et les créances en argent » cf. v. 10 (lis. *oumaššaʼt*). H : et cent de l'argent. 14. « satrape » S L (lis. *pèḥâ*). H a une forme insolite. G : leur satrape (*pèḥâtâm*). 15. « chaque jour » L cf. v. 18 (lis. *leyôm ʼèḥâd*). H : après (= outre ?). 16. « je n'ai pas acheté » H* G S L (lis. *qânîtî*). H : nous n'avons pas acheté.

a. Nous ne serons jamais en mesure de les racheter. *b.* Litt. : *vous prêtez un prêt chacun à son frère.* On ne voit pas bien quel est le grief de Néhémie. Le texte ne parle ni d'usure, ni de prêt à intérêt, ni de gages exigés. Il y a peut-être une allusion à la vieille loi Ex. 22, 25 a interdisant à l'Israélite de « se conduire comme un créancier », c'est-à-dire de faire valoir strictement ses droits, à l'égard d'un compatriote auquel il a fait un prêt. *c.* Nous apprenons ici que, quand des esclaves juifs étaient mis en vente en pays païen, c'est-à-dire sans doute surtout en Babylonie, des compatriotes charitables faisaient leur possible pour les acheter dans l'intention de leur rendre la liberté. *d.* Il s'agit apparemment, comme le suggère le v. 10, d'une remise définitive et extraordinaire des dettes, — comme les autorités en imposaient parfois dans l'antiquité (Solon) — en raison des circonstances exceptionnelles où elles avaient été contractées. D'autres préfèrent garder le texte massorétique (voy. note critique) et entendent qu'il s'agit seulement de l'abandon de l'intérêt de 1 % (probablement par mois) qui aurait été convenu. *e.* Sans doute aux créanciers, appelés à jurer devant les prêtres, représentants de Dieu (cf. Nombres 5, 16-22). Selon d'autres, ceux qui doivent prêter serment sont les prêtres : formant la classe la plus riche de la population, ils devaient être les principaux prêteurs. *f.* *Le pli de mon manteau.* Litt. : *mon giron.* La partie supérieure du manteau serré à la taille par la ceinture, servait de poche. *g.* Néhémie interprète son geste dans deux sens légèrement différents : 1° la maison du parjure sera vidée de ses habitants; 2° le parjure lui-même deviendra semblable à une poche vidée de son contenu. — Le geste, pour l'Oriental, n'a pas simplement la valeur d'une image : dans une certaine mesure, il réalise ce qu'il figure. Cf. Act. 18, 6. *h.* Ces deux phrases sont probablement un résumé, fait par le Chroniqueur, de la fin du récit de Néhémie. Celui-ci dit « Dieu » et non « Yahvé »; et pour désigner les riches créanciers, il n'aurait sans doute pas employé l'expression « le peuple », qui désigne les pauvres au v. 1. *i.* Litt. : *il.* Il s'agit, en tout cas, du roi; il était peut-être question de lui dans la partie manquante du récit. Celle-ci devait justifier aussi la transition « de plus ».

j. Ces dates qui correspondent à 445 et à 432 avant J.-C. ont pu être tirées de 1, 1; 2, 1; 13, 6. *k.* Telle fut la durée du premier séjour de Néhémie à Jérusalem (13, 6). Mais il y en eut ensuite un autre (13, 7) où il montra apparemment le même désintéressement. *l.* Litt. : *je n'ai pas mangé le pain du satrape.* *m.* Le sicle perse, pesant 5 gr. 58, valait environ 1 fr. 30 or. Il s'agit plus probablement du sicle-monnaie phénicien, de 14 gr. 54, valant 3 fr. 40 or. *n.* Pour n'avoir pas à distraire une partie de mes gens pour la culture de cette terre. Selon d'autres : pour ne pas tirer un profit personnel de la détresse des petits paysans acculés à la vente de leurs champs. D'autres traduisent : « bien que je n'eusse pas acheté de champ » : l'obligation de travailler aux murs n'aurait incombé qu'aux possesseurs de terres, seuls citoyens de plein exercice.

[17] J'avais à ma table les notables et les magistrats[a], soit 150 personnes, sans compter ceux qui venaient à nous de chez les païens qui nous environnent[b]. [18] Ce qui était apprêté pour chaque jour, — un bœuf, six moutons de choix et des volailles — l'était à mes frais; [il y avait], de plus, tous les dix jours, des outres de vin en abondance. Cependant je n'ai pas réclamé les redevances en aliments dues au satrape, parce que la corvée pesait lourdement sur ce peuple.

[19] Tiens compte, ô mon Dieu, pour qu'il m'en revienne du bien, de tout ce que j'ai fait pour ce peuple[c] !

Nouvelles intrigues.

Complot contre la vie de Néhémie.

6 [1] Lorsqu'il revint à Saneballat et Tobiyya[d], à Guèchem l'Arabe[e] et à nos autres ennemis que j'avais rebâti le rempart et qu'il n'y restait plus de brèche — cependant à ce moment, je n'avais pas encore mis les battants aux portes, — [2] Saneballat et Guèchem m'envoyèrent dire : « Viens et ayons ensemble une entrevue à Kephirim[f] dans la plaine d'Ono[g]. » Ils projetaient de me faire du mal. [3] Je leur envoyai des messagers avec cette réponse : « Je suis occupé à un grand travail et je ne puis descendre[h]. Pourquoi laisserais-je interrompre le travail en l'abandonnant pour descendre auprès de vous? » [4] Quatre fois ils m'adressèrent le même message et je leur fis la même réponse. [5] Saneballat me fit faire une cinquième fois la même proposition par son serviteur. Celui-ci tenait à la main une lettre ouverte, [6] où il était écrit : « Le bruit court parmi les nations — et Gachmou affirme — que toi et les Juifs vous avez le projet de vous révolter, que c'est dans cette intention que tu rebâtis le rempart; et, selon ces informations, tu deviendrais leur roi. [7] Tu aurais même provoqué l'intervention de prophètes pour te saluer à Jérusalem roi de Juda[i]. Maintenant ces bruits vont revenir aux oreilles du roi. Viens donc et concertons-nous. » [8] Je leur fis répondre : « Il n'y a rien de vrai dans ce que tu dis : tu inventes. » [9] Tous ces gens essayaient de nous effrayer. Ils se disaient : « Ils perdront courage, et le travail ne s'achèvera pas. » J'affermis donc mon courage[j].

Prophètes soudoyés.

[10] Je me rendis [un jour] chez Chemaya, fils de Delaya, fils de Mehétabel[k]. Il se trouvait exclu [du culte][l]; [cependant] il déclara :

> Allons ensemble dans la maison de Dieu,
> à l'intérieur du sanctuaire,
> Et fermons les portes du sanctuaire[m];
> car on vient pour te tuer :
> cette nuit on viendra te tuer.

[11] Je répondis : « Est-ce qu'un homme comme moi prend la fuite[n] ? Et comment un homme tel que moi entrerait-il dans le sanctuaire sans perdre la vie[o] ? Je n'y entrerai pas. » [12] Je reconnus que ce n'était pas Dieu qui l'envoyait[p] : s'il avait prononcé cet oracle sur moi, c'est que Tobiyya ainsi que Saneballat[q] l'avait soudoyé, [13] pour m'amener à prendre

17. « les notables » lis. *haḥôrîm*. H : les Juifs. — Texte incertain. 18. « des outres de vin » d'après H* (lis. *niblê yayin*). H : de tout vin. — Texte incertain. 6, 2. « à Kephirim ». H(or) G S L : dans les villages (mais il faudrait alors : dans l'un des villages). 13. « pour » suppr. H : *sâkour houʼ lemaʻan* (dittographie de *sekârô lemaʻan* ou notation corrompue d'une variante *sekârouhou lemaʻan*, « l'avaient soudoyé pour ».....). H : pour..., il [avait été] soudoyé pour.

a. Telle était la coutume chez les hauts fonctionnaires de l'empire perse. *b.* Pour travailler aux murs, cf. 4, 12. 22.

c. Vers le même temps, le médecin égyptien Ouzaḥor adresse à ses dieux une prière semblable : « O dieux de Saïs! Souvenez-vous de tout le bien qu'a fait le chef des médecins Ouzaḥor-empiris! » *d.* Nom probablement ajouté (cf. v. 2 et 5-6) : on attendrait « et à Tobiyya ». *e.* Cf. 2, 19 et la note *k.* *f.* Localité inconnue. *g.* Auj. Kefr Ana, à 8 kil. N.-O. de Lod (Lydda). *h.* Jérusalem est à 700 m. environ plus haut que Lod. *i.* Saneballat se souvient sans doute que trois quarts de siècle auparavant les prophètes Aggée et Zacharie avaient à l'avance décerné à Zorobabel, l'un des satrapes juifs prédécesseurs de Néhémie, des titres et des honneurs royaux.

j. Litt. : *mes mains.* On peut traduire aussi : « Et maintenant affermis mon courage. » Il s'agirait d'une prière. *k.* Sans doute pour demander à ce prophète une direction divine. *l.* Probablement par suite d'une impureté rituelle. C'était le terme technique; cf. 1 Rois 14, 10; Jér. 36, 5. D'autres entendent : « Il était enfermé ». Le prophète se serait barricadé chez lui pour faire croire qu'il avait peur ou pour figurer l'attitude que devait, d'après lui, adopter Néhémie. Selon d'autres : « il était enfermé [dans la main de Dieu] », c'est-à-dire en extase. *m.* Le lieu saint. *n.* Le gouverneur doit donner l'exemple. *o.* Un laïque, comme Néhémie, ne pouvait, sans sacrilège, pénétrer dans le lieu saint, accessible aux seuls prêtres officiants. *p.* Un homme qui exhorte à désobéir à Dieu ne peut être un vrai prophète : cf. Deut. 18, 20. *q.* Glose : le verbe qui suit est au singulier. Partout ailleurs le satrape de Samarie est nommé avant Tobiyya.

peur, à faire comme il disait et à pécher : cela leur aurait permis, en ruinant ma réputation, de me couvrir d'opprobre.

[14] Tiens compte, ô mon Dieu, à Tobiyya, ainsi qu'à Saneballat[a], des agissements auxquels il s'est livré ! [Tiens compte] aussi [de leur conduite] à Noadya le prophète et aux autres prophètes qui cherchaient à m'effrayer !

Achèvement du rempart.

[15] Le rempart fut achevé le vingt-cinq èloul[b], après cinquante-deux jours [de travail][c]. [16] Lorsque tous nos ennemis l'apprirent, les nations qui nous entouraient furent toutes saisies de crainte; la chose leur sembla fort prodigieuse et elles reconnurent que, si cette œuvre avait été accomplie, c'était grâce à notre Dieu[d].

Correspondances et intrigues de Tobiyya et de ses affidés contre Néhémie.

[17] En ce temps-là aussi les notables de Juda envoyaient de nombreuses lettres à Tobiyya, et celles de Tobiyya leur parvenaient. [18] Plusieurs, en effet, en Juda lui étaient liés par serment, parce qu'il était le gendre de Chekanya, fils d'Araḥ[e], et que Yehoḥanân, son fils, avait épousé la fille de Mechoullam, fils de Bèrèkya[f]. [19] Ils disaient même du bien de lui en ma présence et lui rapportaient mes propos. Tobiyya envoyait aussi des lettres[g] pour m'effrayer[h].

Néhémie assure la garde de la ville.

7 [1] Dès que le rempart fut rebâti et que j'eus mis les battants [aux portes], les gardiens des portes, les chantres et les lévites[i], prirent leur faction. [2] Je confiai le gouvernement de Jérusalem à Ḥanani, mon frère[j], et à Ḥananya, commandant de la forteresse[k], car c'était un homme sûr et des plus pieux[l]. [3] Je leur dis : « Les portes de Jérusalem ne seront pas ouvertes tant que le soleil ne donnera pas sa chaleur; et il fera encore jour quand on fermera les portes et que les barres y seront mises. Puis on placera des postes de garde formés d'habitants de Jérusalem : chacun [veillera] à son poste devant sa maison[m] ».

Mesures prises pour le repeuplement de la ville. Découverte d'un dénombrement datant du retour de l'exil.

Repeuplement de Jérusalem. [4] La ville s'étendait en tout sens[n] sur un vaste espace : elle était fort grande; mais elle avait peu d'habitants, et les maisons n'étaient pas [re]bâties[o]. [5] Mon Dieu me mit au cœur de rassembler les notables, les magistrats et le peuple pour établir leur généalogie[a].

Je découvris le registre généalogique de ceux qui étaient montés les premiers[b] et j'y trouvai écrit ce qui suit :

d *Dénombrement d'un convoi de Juifs déportés qui revinrent d'exil avec Zorobabel[c].* [6] Voici parmi les captifs que Nabucodonosor, roi de Babylone, avait déportés à Babylone, les gens de la province qui se mirent en route pour retourner à Jérusalem et en Judée, chacun dans sa ville, [7] ceux qui partirent avec Zorobabel, Yéchoua, Neḥèmya, Azarya, Raamya, Naḥamani, Mordekaï, Bilchân, Mispèret, Bigvaï, Neḥoum, Baana.

D Nombre des hommes du peuple d'Israël :

8	fils de Parôch	2.172
9	fils de Chephatya	372
10	fils d'Araḥ	652
11	fils de Paḥat-Moab (fils de Yéchoua et [fils] de Yoab). .	2.818
12	fils d'Élam	1.254
13	fils de Zattou	845
14	fils de Zakkaï	760
15	fils de Binnouy	648
16	fils de Bébaï	628
17	fils d'Azgad.	2.322
18	fils d'Adoniqâm	667
19	fils de Bigvaï	2.067
20	fils d'Adîn	655
21	fils d'Atér (de [la branche de] Ḥizqiyya)	98
22	fils de Ḥachoum.	328
23	fils de Béçaï	324
24	fils de Ḥarîph.	112
25	gens de Gabaon.	95
26	hommes de Béthléhem et de Netopha	188
27	hommes d'Anatôt	128
28	hommes de Bét Azmavet. . .	42
29	hommes de Qiryat Yearim, de Kephira et de Beérôt. . . .	743
30	hommes de Rama et de Guèba	621
31	hommes de Mikmas	122
32	hommes de Béthel et de Ha-aï	123
33	hommes d'un autre Nebo[d] . .	52
34	fils d'un autre Élam	1.254
35	fils de Ḥarim	320
36	gens de Jéricho	345
37	gens de Lod, de Ḥadid et d'Ono	721
38	gens de Senaa.	3.930

[39] Les prêtres :

39	fils de Yedaya (de la maison de Yéchoua).	973
40	fils d'Immér	1.052
41	fils de Pachḥour.	1.247
42	fils de Ḥarim	1.017

[43] Les lévites :

fils de Yéchoua [du clan] de Qadmiél, [de la branche] des fils de Hodavya[e]. 74

[44] Les chantres :

fils d'Asaph. 148

[45] Les portiers :

fils de Challoum
fils d'Atér
fils de Talmôn
fils d'Aqqoub
fils de Ḥatita
fils de Chobaï. 138

[46] Les serfs [du Temple] :

fils de Ciḥa
fils de Ḥasoupha
fils de Tabbaôt
[47] fils de Qéros
fils de Sia
fils de Padôn

14. « le prophète » *G S L* (lis. *hannâbî'*). H : « la prophétesse » (mais Noadya n'est attesté que comme nom d'homme, Esdr. 8, 33). 16. « furent — crainte » *H*[a] *G S L* (lis. *wayyîre'ou*). H : virent toutes. « la chose — prodigieuse » (lis. *wayyippâlé'*). H : elles tombèrent beaucoup à leurs yeux (c'est-à-dire se sentirent très diminuées dans leur propre estime ?). — Texte incertain. 19. « aussi » *G S L* (lis. *we'iggârôt*). Manque en H.
7, 3. « et — quand » d'après *S* (lis. *we'ôd hayyôm 'ômêd*). H : et tandis qu'ils (les gardes ?) se tiennent [là]. — Texte incertain. « et que les barres y seront mises » *G*[BAL] (lis. *weyê'âḥezou*). H : et mettez les barres.

6. « à Babylone » *Esdr. 2*, 1; *3 Esdr.* 5, 7. Manque en H. 7. « Azarya ». Esdr. 2, 2 : Seraya. « Raamya ». Esdr. : Reélaya. « Mispèret ». Esdr. : Mispar. « Neḥoum ». Esdr. : Reḥoum. 10. « 652 ». Esdr. 2, 5 : 775. 11. « 2.818 ». Esdr. : 2.812. 13. « 845 ». Esdr. : 945. 15. « Binnouy ». H (or) Esdr. : Bani. « 648 ». Esdr. : 642. 16. « 628 ». Esdr. : 623. 17. « 2.322 ». Esdr. : 1.222. 18. « 667 ». Esdr. : 666. 19. « 2.067 ». Esdr. : 2.056. 20. « 655 » Esdr. : 454. 21. « Ḥizqiyya ». Esdr. : Yeḥizqiyya. 22. « 328 ». Esdr. 2, 19 : 223. 23. « 324 ». Esdr. 2, 17 : 323. 24. « Ḥariph ». Esdr. 2, 18 : Yora. 26. Esdr. 2, 20-21 : gens (fils) de B. 123 ; hommes de Netopha 56. 28. « hommes de Bét Azmavet ». Esdr. : gens d'Azmavet. 29. « hommes ». Esdr. : gens. 30. *Id.* 32. « 123 ». Esdr. : 223. 33. Esdr. : gens de Nebo 52. Esdr. a de plus (2, 30) : fils de Magbich 156. 37. « 721 ». Esdr. : 725. 38. « 3.930 ». Esdr. : 3.630. 43. « du — Qadmiél. Esdr. : et [de] Q. 44. « 148 ». Esdr. : 128. 45. « 138 ». Esdr. : en tout 139.

a. Voy. v. 12. *b*. Le 6e mois, août-septembre. *c*. Un espace de temps aussi restreint suffit, parce qu'il ne s'agissait pas d'une reconstruction à pied d'œuvre, mais de réparations (1, 3; 3, 4 etc.). Il n'y a donc pas lieu de préférer la tradition suivie par Josèphe (*A. J.*, XI, 179-182) — 2 ans et 4 mois. — Les murs d'Athènes, détruits par les Perses, furent aussi reconstruits très rapidement (Thucydide, I, 89-93). *d*. C'est ici que devait venir, dans les mémoires de Néhémie, le récit de l'inauguration des murs, récit dont quelques extraits nous ont été conservés au ch. 12. *e*. Cf. Esdr. 2, 5. *f*. Cf. 3, 4, 30. — Faut-il conclure de ce passage qu'en Palestine, au ve siècle, lorsqu'un mariage se concluait, des serments étaient échangés entre les membres des deux familles ? Il n'y a pas, à notre connaissance, d'autre trace d'un pareil usage dans les sociétés orientales. Peut-être faut-il entendre plutôt que plusieurs en Juda avaient échangé avec Tobiyya des serments *d'amitié* (comme Jonathan avec David, 1 Sam. 18, 3; 20, 13-17; 2 Sam. 21, 7) *parce qu'il* était allié par mariage à deux des grandes familles de la ville. Il s'agirait d'avances toutes personnelles et bénévoles, non de démarches imposées par les coutumes matrimoniales. *g*. Il s'agit, semble-t-il, d'autres lettres, adressées à Néhémie lui-même. On obtiendrait cependant un récit moins heurté s'il était permis de corriger *ṭôbôtâw* en *ketoubôtâw*. « Ils répétaient même en ma présence *ce qu'il avait écrit* et lui rapportaient mes propos; [or] Tobiyya envoyait des lettres pour m'effrayer. » *h*. Ce trait paraît indiquer que la reconstruction des murs n'était pas encore achevée : les v. 17-19 se trouvaient peut-être, dans les mémoires, avant les v. 15-16. *i*. Les chantres et les lévites étant très souvent associés aux portiers — du Temple — par le Chroniqueur (qui, du reste, donne la première place aux lévites), un copiste a introduit la mention de ces deux corporations sacrées, sans réfléchir qu'il s'agissait ici des gardiens des portes de la ville. *j*. Cf. 1, 2. *k*. Voy. 2, 8. *l*. Litt. : *et craignant Dieu plus que beaucoup*. *m*. C'est-à-dire, sans doute : prendra faction dans la partie du rempart la plus voisine de sa demeure.
n. Litt. : *des deux mains*, c'est-à-dire à main droite comme à main gauche (cf. Gen. 34, 21; Jug. 18, 10). *o*. Ceci n'est pas à entendre à la lettre : il y avait à Jérusalem bien des maisons restaurées et habitées (2, 8; 3, 7, 10, 20-21, 23, 28, 29; 7, 3; cf. Agg. 1, 4, 9). Mais elles étaient loin d'être toutes relevées. D'autres entendent : « il n'y avait pas de familles organisées » (cf. v. 5).

a. Cette mesure préalable se justifie par plusieurs raisons : 1o c'étaient la famille, le clan, la tribu qui constituaient les cadres des sociétés antiques : l'un des premiers soins des fondateurs de colonies grecques était de répartir la population en tribus et phratries, sur le modèle de la métropole (Fustel de Coulanges, *La Cité Antique*, 14e édit., p. 150); — 2o Néhémie entendait n'admettre dans la ville que des Juifs authentiques; — 3o il projetait d'obliger les « chefs du peuple », c'est-à-dire les chefs de chaque clan ou famille à résider dans la capitale (11, 2). *b*. Ces mots ont probablement été ajoutés après coup; car la construction est incorrecte en hébreu. *c*. La même liste est reproduite Esdr. 2, 1-70. Voy. ce passage et les notes. *d*. Cf. Esdr. 2, 29; ainsi appelé par opposition à Nebo de Transjordanie. *e*. Sur le texte, très incertain, de ce verset, voy. note sur Esdr. 2, 40.

48 fils de Lebana
fils de Ḥagaba
fils de Salmaï
49 fils de Ḥanân
fils de Guiddél
fils de Gahar
50 fils de Reaya
fils de Reçin
fils de Neqoda
51 fils de Nizzam
fils d'Ouzza
fils de Passéaḥ
52 fils de Bésaï
fils des Meounites
fils des Nephichsites
53 fils de Baqbouq
fils de Ḥaqoupha
fils de Ḥarḥour
54 fils de Baçlit
fils de Meḥida
fils de Ḥarcha
55 fils de Barqôs
fils de Sisera
fils de Tèmaḥ
56 fils de Neciaḥ
fils de Ḥatipha

57 Les fils des esclaves de Salomon :

fils de Sotaï
fils de Sophèret
fils de Perida
58 fils de Yaala
fils de Darqôn
fils de Guiddél
59 fils de Chephatya
fils de Ḥattil
fils de Pokèrèt-haç-Cebaïm
fils d'Amôn

60 Total des serfs [du Temple] et des fils des esclaves de Salomon 392

61 Voici, d'autre part, ceux qui partis de Tel-Mèlaḥ, de Tel-Ḥarcha, de Keroub-Addôn et d'Immér, ne purent pas faire connaître si, par leur famille et leur race, ils appartenaient bien à Israël :

62 les fils de Delaya
les fils de Tobiyya
les fils de Neqoda 642

63 et parmi les prêtres :

les fils de Ḥobaya
les fils de Haqqôç
les fils de Barzillaï, lequel, ayant pris pour femme une des filles de Barzillaï le Galaadite, avait été appelé du nom de celui-ci.

64 Ils cherchèrent la pièce [établissant] leur généalogie; mais on ne la trouva pas. Aussi furent-ils exclus du sacerdoce : 65 le gouverneur leur défendit de manger des choses saintes tant que n'aurait pas paru un prêtre qualifié pour [consulter Dieu par] ourim et toummim.

66 L'assemblée tout entière comptait 42.360 personnes, 67 non compris leurs esclaves et leurs servantes au nombre de 7.337. Ils avaient aussi [avec eux] 245 chanteurs et chanteuses[a], 69 435 chameaux et 6.720 ânes.

70 Certains chefs de famille firent des dons pour les travaux. Le gouverneur versa au trésor 1.000 drachmes d'or, 50 coupes, 30 tuniques sacerdotales. 71 Divers chefs de famille versèrent au trésor de l'œuvre 20.000 drachmes d'or et 2.200 mines d'argent. 72 Les dons du reste du peuple s'élevèrent à 20.000 drachmes d'or, 2.000 mines d'argent et 67 tuniques sacerdotales.

73 Les prêtres, les lévites, les portiers, les chantres[b], une partie du peuple et les serfs [du Temple] s'établirent à Jérusalem et aux environs, l'ensemble des Israélites, dans leurs villes respectives.

48. « Ḥagaba ». Esdr. aj. : fils d'Aqqoub, fils de Ḥagab. 52. « Bésaï ». Esdr. aj. : fils d'Asna. « Nephichsites » H^q. Esdr. : Nephisites (H^k), Nephousites (H^q). 54. « Baçlit » H^k. H^q Esdr. : Baçlout. 57. « Sophèret ». Esdr. : has-Sophèret. « Perida ». Esdr. : Perouda. 61. « Addôn ». Esdr. : Addân. 62. « 642 ». Esdr. : 652. 63. « Ḥobaya ». Esdr. : Ḥabayya. 65. « des choses saintes » *3 Esdr. 5*, 40 (lis. *min haqqodâšîm*). H : des choses très saintes. 67. « 245 ». Esdr. : 200. 70. « trente » G. H : 530. — Mais en ajoutant aux 67 tuniques données par le peuple (v. 72) les 30 données par le gouverneur, on obtient à peu près le total de 100 indiqué dans Esdr. 2, 69. — Le texte des v. 70-72 est très résumé dans Esdr. 2, 68-69. 73. « à Jérusalem et aux environs » *3 Esdr. 5*, 45. Manque en H. Esdr. 2, 70 place les mots « les chantres, les portiers et les serfs [du Temple] » après « une partie du peuple »; 3 Esdr. 5, 45 les met après « environs » et ne mentionne pas « les serfs ».

a. Certains manuscrits et diverses éditions donnent ici un v. 68, identique à Esdr. 2, 66 : « Leurs chevaux étaient au nombre de 736, leurs mulets, de 245 ». Mais ce v. manque dans les meilleurs manuscrits. *b*. C'est sans doute par inadvertance que les portiers sont ici nommés, contrairement à l'usage, *avant* les chantres (cf. Esdr. 2,70).

DEUXIÈME PARTIE

PROMULGATION DE LA LOI (7, 73b — 9, 37)

Lecture publique de la loi et célébration de la fête du nouvel an[a].

Lorsque arriva le septième mois — les enfants d'Israël étaient installés dans leurs villes, — **8** 1 tout le peuple, comme un seul homme, se rassembla[b] sur la place qui est devant la porte des Eaux[c] et dit à Esdras, le scribe, d'apporter le livre de la loi de Moïse, que Yahvé avait prescrite à Israël. 2 Esdras le prêtre apporta la loi devant l'assemblée, [dont faisaient partie] non seulement les hommes, mais les femmes et ceux qui étaient capables de comprendre[d]. C'était le premier jour du septième mois[e]. 3 Il lut dans le livre[f], sur la place qui est devant la porte des Eaux, depuis l'aube jusqu'au milieu du jour en présence des hommes, des femmes et de ceux qui étaient capables de comprendre. Tout le peuple prêtait l'oreille à la [lecture du] livre de la loi.

4 Esdras le scribe se tenait sur une estrade de bois qu'on avait dressée pour la circonstance. A ses côtés se tenaient Mattitya, Chèma, Anaya[g], Ouriyya, Ḥilqiyya, Maaséya, à sa droite, et, à sa gauche, Pedaya, Michaël, Malkiyya, Ḥachoum, Ḥachbaddana, Zekarya, Mechoullam[h]. 5 Esdras ouvrit le livre à la vue de tout le peuple; il était, en effet, placé plus haut que tous les assistants. Dès qu'il l'eut ouvert, tout le peuple se tint debout. 6 Alors Esdras bénit Yahvé, le grand Dieu, et tout le peuple répondit : « Amen, amen! » en élevant les mains. Ils s'inclinèrent ensuite, puis se prosternèrent devant Yahvé, la face contre terre[i]. 7 Yèchoua, Bani, Chérêbya, Yamin, Aqqoub, Chabtaï, Hodiyya, Maasséya, Qelita, Azarya, Yozabad, Ḥanân, Pelaya, lévites, expliquaient la loi au peuple, tous les assistants se tenant à leur place[j]. 8 Il lut dans le livre de la loi de Dieu en le commentant

8, 3. « sur » *3 Esdr. 9*, 41 (lis. *bârehôb*). H : devant. 5. « il était — Dès (litt. : Et il arriva que, dès...) » G (lis. *ki hoû' mé'al kol hâ'âm wayehi kephithô*). H : car au-dessus de tous les assistants il était. Et dès. 7. « lévites (litt. : les lévites) » *L 3 Esdr. 9*, 48 (suppr. *we*). H : et les lévites. 8. « Il lut » d'après *v. 3, 13, 18* (lis. *wayyiqrâ'*). H : Ils lurent. « dans le livre de la loi » *G S L* (lis. *besépher tôrat*). H : dans le livre, dans la loi. « en le commentant » *G* (lis. *mephârêš*). H : distinctement (?).

a. On a voulu trouver dans le ch. 8 la simple description, par le Chroniqueur, d'une fête de nouvel an, telle qu'elle se célébrait chaque année dans le judaïsme : on a fait remarquer que les divers actes de la scène rapportée ici répondent à ceux qui constituent le culte de la synagogue : le livre de la loi est apporté sur une tribune; l'assemblée se lève; un prêtre la bénit; l'assemblée répond « amen » et se prosterne; la loi est lue et commentée. Mais certains traits du récit montrent qu'il s'agit, dans la pensée du narrateur, d'un évènement unique et extraordinaire. L'assemblée comprend tout le peuple de la province de Juda; elle se tient en plein air. L'estrade a été construite « pour la circonstance ». La lecture de la loi se prolonge pendant plusieurs jours (8, 13). Elle provoque dans le peuple une émotion violente, qui rappelle celle de Josias entendant lire le livre qu'on venait de trouver dans le Temple (2 Rois 22, 11-13) : tout le peuple pleure, apparemment parce qu'il découvre, lui aussi, que « ses pères n'ont pas obéi aux paroles de ce livre » et que la colère de Yahvé doit être grande. Les lois lues par Esdras étaient donc, pour une bonne partie au moins, inconnues de la masse des Juifs de Jérusalem. C'est ce qui ressort aussi de la scène suivante : on célèbre une fête des Tabernacles telle qu'il n'y en avait pas eu depuis le temps de Josué, parce qu'on se conforme aux prescriptions qu'on trouve dans le livre. Il résulte des textes visés (v. 15 et 18; voy. les notes) que les lois nouvelles comprenaient celles du code de Sainteté (P^s) et des lois sacerdotales plus récentes (P^s). Nous avons donc apparemment ici le récit de la promulgation à Jérusalem des lois sacerdotales du Pentateuque : elles devaient constituer tout ou partie de la loi qu'Esdras « avait dans la main » (Esdr. 7, 14) et qu'il avait mission d'« enseigner à ceux qui ne la connaissaient pas » (Esdr. 7, 25). *b*. Ce début du récit se retrouve à peu près textuellement en tête de la relation du relèvement de l'autel (Esdr. 3, 1). Pour l'explication de cette particularité, voy. note *a* sur ce passage. Le septième mois dont il est question ici est celui d'une des années qui suivirent le retour d'Esdras à Jérusalem; la date ne peut être précisée (voy. note *e* sur Esdr. 7, 8). *c*. Cf. 3, 26 et note *l*; 12, 37. *d*. Les enfants parvenus à l'âge de raison. *e*. Le « premier de l'an », une des grandes fêtes du judaïsme; cf. Lév. 23, 23-25 et les notes; Nomb. 29, 1-6. *f*. Il ne donna donc pas lecture de toute la loi, mais seulement de certains passages. *g*. Le 3e livre d'Esdras donne ici un nom supplémentaire, celui d'Azarya. Si on le rétablit, Esdras aurait sept notables à sa droite et autant à sa gauche, de même que, d'après v. 7, il a auprès de lui quatorze lévites. Ou bien le narrateur comptait-il Esdras lui-même au nombre des quatorze notables? *h*. Aucun rôle n'est attribué à ces personnages dans la suite du récit. Peut-être cette liste a-t-elle été ajoutée après coup, comme celle du v. 7, par le Chroniqueur : elle paraît renfermer, à côté de noms de personnes, des noms de familles, les unes sacerdotales (ainsi Ḥilqiyya, cf. 12, 7), les autres laïques (Ḥachoum, cf. Esdr. 2, 19; 10, 33; Néh. 7, 22). *i*. Debout (v. 5), agenouillés et prosternés, ce sont encore aujourd'hui les trois attitudes que le Musulman en prière prend successivement.
j. D'après les v. 3, 13 et 18, c'est Esdras lui-même qui lut et expliqua la loi. Le Chroniqueur, selon son habitude, a tenu à réserver aux lévites un rôle important dans la cérémonie.

et en en donnant le sens, de sorte que l'on comprit ce qui était lu.

[9]Puis Néhémie, c'est-à-dire le gouverneur[a], Esdras, le prêtre-scribe, et les lévites qui instruisaient le peuple dit à tout le peuple : « Ce jour est consacré à Yahvé votre Dieu. Ne soyez pas dans le deuil et ne pleurez pas. » Tout le peuple, en effet, pleurait en entendant les paroles de la loi. [10]Il[b] leur dit : « Allez, mangez des viandes grasses[c], buvez des boissons douces et envoyez-en une part[d] à ceux qui n'ont rien de préparé, car ce jour est consacré à notre Seigneur. Ne soyez pas dans la tristesse, car la joie de Yahvé[e] est votre force ». [11]Les lévites calmaient tout le peuple en disant : « Taisez-vous, car ce jour est saint. Ne soyez pas dans la tristesse. » [12]Tout le peuple s'en alla pour manger et boire, envoyer la part [des indigents] et se livrer à de grandes réjouissances, car ils avaient compris ce qu'on leur avait enseigné.

Célébration de la fête des Tabernacles.

[13]Le second jour, les chefs de famille de tout le peuple, les prêtres et les lévites s'assemblèrent auprès d'Esdras, le scribe, pour étudier le texte de la loi. [14]Ils trouvèrent écrit dans la loi que Yahvé avait donnée par l'intermédiaire de Moïse, que les enfants d'Israël devaient habiter sous des huttes pendant la fête du septième mois[f] [15]et qu'on devait publier et faire passer dans toutes leurs villes[g], comme à Jérusalem, l'avis suivant : « Allez à la montagne et rapportez des branches d'olivier, des branches d'olivier sauvage, des branches de myrte, des branches de palmier et des branches d'arbres touffus, pour faire des huttes, ainsi qu'il est écrit[h]. » [16]Le peuple, étant sorti [des villes], rapporta des branches. Et ils se firent des huttes, l'un sur le toit de sa maison[i], [d'autres] dans leurs cours, dans les cours de la maison de Dieu, sur la place de la porte des Eaux ou sur celle de la porte d'Éphraïm[j]. [17]Toute l'assemblée, — ceux qui étaient revenus de la captivité, — fit des huttes et y habita. Depuis le temps de Josué, fils de Noun, jusqu'à ce jour-là les enfants d'Israël n'avaient rien fait de pareil[k]. Il y eut de très grandes réjouissances. [18]Il lut[l] chaque jour dans le livre de la loi de Dieu, depuis le premier jour [de la fête] jusqu'au dernier. On célébra la fête pendant sept jours et, le huitième jour, il y eut une assemblée solennelle, conformément à la règle[m].

Jeûne et confession des péchés.

9 [1]Le vingt-quatrième jour du même mois[n], les enfants d'Israël s'assemblèrent pour un jeûne, [revêtus] de sacs et couverts de poussière[o]. [2]Ceux qui appartenaient à la race d'Israël se séparèrent de tous les étrangers[p]. Puis ils se présentèrent et confessèrent leurs péchés et les iniquités de leurs pères. [3]S'étant relevés[q], ils restèrent à leur place; et, pendant un quart de la journée, on lut dans le livre de la loi de Yahvé. Puis, pendant un autre quart de la journée, ils confes-

13. « pour étudier » *G* (suppr. *ou*). H : et cela pour étudier.

a. Le nom de Néhémie manque dans 3 Esdras 9,49 et la mention du « gouverneur », dans la traduction grecque de notre passage. Il est probable que ni Néhémie ni les lévites ne figuraient dans le texte primitif; car on voit au v. 10 qu'un seul orateur exhortait le peuple. *b.* Esdras apparemment. *c.* En Orient les viandes grasses sont réputées les meilleures. *d.* Litt. : *envoyez des portions* (cf. Esth. 9, 19, 22). Certaines fêtes, spécialement celles du nouvel an, étaient marquées par des échanges de cadeaux. *e.* C'est-à-dire, sans doute, la joie d'avoir Yahvé pour Dieu. *f.* La fête de la Récolte ou des Tabernacles (septembre-octobre). Cf. Lév. 23, 42 (P¹). *g.* Les villes de province. *h.* Citation approximative de Lév. 23, 40, avec quelques précisions inspirées sans doute par la pratique. *i.* La terrasse qui sert de toit aux maisons en Orient. *j.* Voy. 12, 39 et la note *q.* Les Juifs qui ne possédaient pas de maison à Jérusalem s'installèrent pour la durée de la fête dans les espaces libres qu'offraient la ville ou ses abords immédiats. *k.* L'idée ne paraît pas être simplement qu'on célébra l'antique fête avec un zèle inaccoutumé, mais qu'on réintroduisit dans le cérémonial des rites depuis longtemps tombés en désuétude et dont la loi du Lévitique prescrivait le rétablissement. *l.* Esdras sans doute, On pourrait traduire aussi : « On lut ». *m.* La fête anciennement ne durait que sept jours (Deut. 16, 13; 1 Rois 8, 66; Éz. 45, 25; Lév. 23, 24, 36a). La solennité du huitième jour était une innovation de l'époque postérieure à l'exil — Lév. 23, 36b (P³). De là le soin que prend le narrateur de signaler l'observation de ce rite au temps d'Esdras. *n.* Deux jours après l'achèvement de la fête des Tabernacles. *o.* Sur ces gestes de deuil cf. Gen. 37, 34 et note *m*, et Jos. 7, 6 et la note. *p.* Après avoir exclu de son sein les Juifs nés d'une mère étrangère (Esdr. 9-10), la communauté en écarte aussi tous ceux qui descendent d'un ancêtre non israélite. Cet exclusivisme racial absolu, dont Esdras était sans nul doute l'inspirateur, n'était pas de règle aux époques antérieures (Deut. 23, 7-8; És. 56, 6-7) et ne fut pas non plus appliqué rigoureusement par la suite : le judaïsme accueillit dans l'assemblée de Yahvé des étrangers admis à résidence (*guér*) et des païens convertis. *q.* Ils s'étaient prosternés pour confesser leurs fautes (voy. fin du v.).

sèrent leurs péchés et se prosternèrent devant Yahvé, leur Dieu.

[4]Sur la tribune des lévites, Yéchoua se leva, ainsi que Bani, Qadmiel, Chebanya, Bounni, Chérébya, Binnouy, Kenani. Ils implorèrent à grands cris Yahvé, leur Dieu. [5]Puis les lévites Yéchoua, Qadmiel, Bani, Ḥachabneya, Chérébya, Hodiyya, Chebanya, Petaḥya, dirent : « Levez-vous, bénissez Yahvé, votre Dieu, d'éternité en éternité!

Que l'on bénisse ton nom glorieux,
qui surpasse toute bénédiction et toute louange! »

[6]Puis Esdras dit[a] :

C'est toi, Yahvé, toi seul[b],
qui as fait les cieux
et les cieux des cieux[c] et toute leur armée[d],
La terre et tout ce qui s'y trouve,
les mers et tout ce qu'elles contiennent.
A tous, c'est toi qui donnes la vie,
et l'armée des cieux se prosterne devant toi.
[7] C'est toi, Yahvé Dieu[e],
qui as choisi Abram,
Qui l'as fait sortir d'Our-Kasdim[f]
et lui as donné le nom d'Abraham[g].
[8] Tu as reconnu que son cœur t'était fidèle,
et tu as pris envers lui l'engagement
De lui donner le pays des Cananéens,
des Ḥittites, des Amoréens, des Perizzites,
des Jébusiens et des Guirgachiens, de [le] donner à ses descendants[h].
Tu tins ta parole,
parce que tu es juste.
[9] Tu vis l'affliction de nos pères en Égypte
et tu entendis leurs cris au bord de la mer des Roseaux[i].
[10] Tu accomplis des miracles et des prodiges contre le pharaon,
contre tous ses serviteurs et tout le peuple de son pays[j],
Car tu avais reconnu qu'ils s'étaient montrés arrogants envers nos pères,
et tu acquis un renom qui dure encore aujourd'hui.
[11] Tu fendis la mer devant eux
et ils passèrent au milieu de la mer à pied sec.
Ceux qui les poursuivaient, tu les jetas au fond du gouffre,
comme une pierre au milieu des flots tumultueux[k].
[12] Dans une colonne de nuée, tu les guidas pendant le jour,
et dans une colonne de feu, pendant la nuit,
Afin d'éclairer le chemin
qu'ils devaient suivre.
[13] Tu descendis sur le mont Sinaï
et tu leur parlas du haut des cieux.
Tu leur donnas des ordonnances justes,
des lois de vérité, des règles et des commandements[l] excellentes.
[14] Tu leur fis connaître ton saint sabbat[m]
et tu leur prescrivis des commandements, des règles et une loi
par l'entremise de Moïse, ton serviteur.
[15] Du ciel, tu leur donnas du pain pour apaiser leur faim
et du rocher, tu fis jaillir de l'eau pour étancher leur soif.
[16] Tu leur dis d'aller prendre possession du pays
que tu avais juré[n] de leur donner.

9, 4. « Binnouy », d'après *3, 24*; *10, 10.* H a de nouveau Bani. G, au lieu de Bani, Bounni et Binnouy, a lu *benê* ou *bên*, « fils de ». Les versions présentent de nombreuses variantes dans les listes des v. 4 et 5. 5. « qui surpasse (litt. : qui est élevé au-dessus de) » *G* (lis. *hammerômâm*). H : et [qu'il soit] élevé (?) au-dessus de. 6. « Puis Esdras dit » *G*. Manque en H. « et les cieux » *G* ᴸ (lis. *ouśemê*). H n'a pas « et ». 8. « De lui donner » *G* (aj. *lô*). H : De donner.

a. L'attribution à Esdras de la longue prière qui suit ne figure que dans la version grecque. Mais elle paraît primitive. Cette confession des péchés rappelle celle d'Esdras 9 (voy., par ex., v. 36 et Esdras 9, 8-9). Elle a toutefois un accent liturgique plus prononcé. — Elle n'est pas en vers proprement dits, mais en prose fortement rythmée. *b.* On pourrait aussi traduire : « Toi, Yahvé, tu es seul (c'est-à-dire « Toi seul existes »); tu as fait, etc... » *c.* Voy. note *d* sur Ps 68, 34. *d.* Les astres. Ils étaient conçus comme des êtres animés, subordonnés à Yahvé, devant qui ils se prosternent. Cf. 1 Rois 22, 19; Ps 103, 21; 148, 2. *e.* Expression rare, empruntée sans doute à Gen. 2-3. *f.* Cf. Gen. 11, 28, 31 et les notes. *g.* Gen. 17, 5 (P). *h.* Glose restrictive. *i.* La mer Rouge. *j.* Cf. Deut. 6, 22. *k.* Ex. 15, 5; És. 43, 16. *l.* Le rythme, ainsi que le genre de l'adjectif qui suit, suggèrent que ces mots constituent une glose. *m.* D'après P² l'institution du sabbat remonte à la création (Gen. 2, 1-3; Ex. 20, 11). Selon JED et P³ (Ex. 31, 12-17), cette observance ne fut introduite en Israël que par Moïse. C'est la version suivie ici. *n.* Litt. : *tu avais levé la main*. Cf. Ex. 6, 8; Nomb. 14, 30.

Mais eux, nos pères, se montrèrent arrogants,
ils raidirent leur cou
et n'observèrent pas tes commande-
[ments.

17 Ils refusèrent d'obéir et ne se souvinrent pas
des miracles que tu avais accomplis en
[leur faveur.

Ils raidirent leur cou et se donnèrent un chef[a]
pour retourner à leur servitude en Égypte.
Mais toi, tu es un Dieu qui pardonne,
miséricordieux et compatissant, lent à la
[colère et riche en bonté,
et tu ne les abandonnas pas,

18 Même lorsque, s'étant fabriqué un veau de
[métal fondu,
ils dirent : « Voilà ton dieu qui t'a fait
[monter d'Égypte »
et t'outragèrent profondément.

19 Mais toi, dans ta grande miséricorde,
tu ne les abandonnas pas, dans le désert.
La colonne de nuée ne cessa pas [de paraître]
[au-dessus d'eux pendant le jour,
pour les guider dans leur voyage,
Ni la colonne de feu pendant la nuit,
pour éclairer le chemin qu'ils devaient
[suivre.

20 Tu [leur] donnas ton bon esprit pour les
[instruire[b].
Tu ne refusas pas ta manne à leur bouche
et tu leur donnas de l'eau pour étancher
[leur soif.

21 Pendant quarante ans tu pourvus à leurs
[besoins dans le désert
et ils ne manquèrent de rien.
Leurs vêtements ne s'usèrent pas
et leurs pieds n'enflèrent point[c].

22 Tu leur livras des royaumes et des peuples,
que tu répartis . . . .[d]

Ils s'emparèrent du pays de Siḥôn, roi de
[Hechbôn,
et du pays d'Og, roi du Bachân[e].

23 Tu rendis leurs fils aussi nombreux que les
[étoiles du ciel
et tu les fis entrer dans le pays
que tu avais désigné à leurs pères pour
[qu'ils allassent en prendre possession.

24 Et les fils entrèrent, [en effet,] et prirent possession du
[pays[f].
Tu abaissas devant eux les habitants du pays,
[les Cananéens[g],
et tu les livras entre leurs mains, —
Tant les rois que les peuples du pays, —
pour qu'ils les traitassent selon leur bon
[plaisir.

25 Ils s'emparèrent de villes fortifiées et de
[terres fertiles;
ils prirent possession de maisons remplies
[de biens de toute sorte,
De puits tout creusés, de vignes, d'oliviers
et d'arbres fruitiers en grand nombre.
Ils mangèrent, se rassasièrent et s'engrais-
[sèrent;
ils vécurent dans les délices grâce à tes
[abondantes libéralités.

26 Mais ils furent rebelles et se révoltèrent
[contre toi;
ils rejetèrent ta loi bien loin d'eux[h].
Ils tuèrent les prophètes[i] qui tentaient, en
[les adjurant, de les ramener à toi;
ils t'outragèrent profondément.

27 Tu les livras alors aux mains de leurs
[adversaires, qui les opprimèrent.
Lorsqu'ils se virent dans la détresse, ils
[t'implorèrent
Et toi, du haut des cieux, tu [les] entendis
et, dans ta grande miséricorde, tu leur
[donnas des libérateurs[j],

17. « en Égypte » H* G cf. *Nomb. 14, 4* (lis. *bemiṣrâyîm*). H : dans leur rébellion. 19. « éclairer le chemin » *H* G S L* (lis. *'èt-haddèrèk*) H : éclairer eux et le chemin. 21. « de rien » *G* cf. *Deut. 2, 7* (aj. *dâbâr*). Manque en H. 22. « Siḥôn » *G* (suppr. le 1er *we'èt 'èrèṣ*). H : Siḥôn et du pays du.

a. D'après Nomb. 14, 4, ils en manifestèrent seulement l'intention. D'autres entendent : « et tournèrent la tête », ou « et firent tête (résistèrent) », ou « et se mirent en tête de... ». Mais ces interprétations ne conviendraient guère au passage des Nombres (14, 4) imité ici. *b*. Allusion peut-être à Nomb. 11, 17, 25. Cf. És. 63, 11; Ps. 143, 10. *c*. Deut. 8, 4; 29, 4. *d*. Le texte a ici une expression obscure, litt. : *par côté* ou *par coin* — c'est-à-dire peut-être « par canton », mot qui signifie étymologiquement « coin ». *e*. Nomb. 21, 21-35. *f*. Cette phrase, qui manque en G^ABS et revient sur l'idée du v. 23, est probablement une addition. *g*. Glose ou variante. *h*. Litt. : *derrière leur dos* (cf. 1 Rois 14, 9; Éz. 23, 35). *i*. Par ex. 1 Rois 18, 13; 19, 10, 14; Jér. 26, 20-23. *j*. Les juges.

qui les arrachèrent aux mains de leurs
[adversaires.

28 Mais, sitôt la sécurité revenue, ils recom-
[mencèrent
à faire ce qui te déplaît.
Alors tu les abandonnas au pouvoir de leurs
[ennemis, qui les tyrannisèrent.
Ils t'implorèrent de nouveau,
Et toi, du haut des cieux, tu les entendis
et tu les délivras dans ta grande miséri-
[corde.

29 Tu essayas, en les adjurant[a], de les ra-
[mener à ta loi;
mais ils se montrèrent arrogants et
[n'écoutèrent pas tes commandements :
Ils péchèrent contre tes ordonnances,
grâce auxquelles l'homme qui les observe
[a la vie[b].
Ils présentèrent [à ton joug] une épaule
[rebelle[c];
ils raidirent leur cou et n'obéirent pas.

30 Tu patientas envers eux durant de longues
[années,
tu les adjuras par ton esprit, par tes prophètes[d],
[mais ils ne prêtèrent pas l'oreille.
Alors tu les livras entre les mains des
[peuples des [autres] pays.

31 Mais toi, dans ta grande miséricorde,
tu ne les anéantis pas et ne les abandon-
[nas pas,
parce que tu es un Dieu miséricordieux
[et compatissant.

32 Et maintenant, Yahvé, notre Dieu,
Dieu grand, puissant et redoutable,
qui observes l'alliance et persévères
[dans ta bonté,

Ne considère pas comme peu de chose
toutes les traverses que nous avons ren-
[contrées,
Nous, nos rois, nos magistrats, nos prêtres
[et nos prophètes,
nos pères et tout ton peuple,
Depuis le temps des rois d'Assyrie[e]
jusqu'à ce jour.

33 Tu t'es montré juste dans tout ce qui nous
[est arrivé,
car tu as agi avec loyauté, tandis que nous
[avons fait le mal.

34 Nos rois, nos magistrats, nos prêtres et nos
[pères
n'ont pas mis en pratique ta loi,
Ils n'ont pas été attentifs à tes commande-
[ments
et aux adjurations que tu leur adressais.

35 Eux, dans leur royaume,
au milieu des biens que tu leur accordais
[libéralement
Dans le pays vaste et fertile
que tu avais mis à leur disposition,
Ils ne t'ont pas servi
et n'ont pas renoncé à leurs mauvaises
[actions.

36 [Mais] vois : nous sommes esclaves aujour-
[d'hui[f].
Dans le pays même que tu avais donné à
[nos pères,
pour qu'ils en mangeassent les fruits et
[les produits excellents,
nous vivons maintenant en esclaves.

37 Ce pays multiplie ses récoltes pour les rois
auxquels tu nous as assujettis à cause de
[nos iniquités;
Ils dominent à leur gré sur nos personnes
[et sur nos bêtes[g]
et nous sommes dans une grande dé-
[tresse...[h]

28. « dans — miséricorde » *G S* v. *27 et 31* (lis. *bârabbîm*). H : dans ta miséricorde de nombreuses fois. — Mais la construction serait incorrecte. 31. « toi » *G* (lis. au début *we'attâ* au lieu de *oa*). Manque en H. 32. « Yahvé » *GL*. Manque en H. 35. « le pays » *G* (lis. *bâ'ârèṣ*). H : un pays.

a. Par la voix des prophètes. *b*. Lév. 18, 5; Éz. 20, 11. *c*. Même expression Zach. 7, 11. *d*. Glose explicative, exacte du reste. *e*. Ces rois, les premiers, infligèrent à Israël des défaites irrémédiables. *f*. Cf. Esd. 9, 8-9. *g*. Allusion peut-être aux enrôlements forcés et aux réquisitions opérés par les Perses. Hérodote (VII, 83) parle de Syriens de Palestine servant dans l'armée de Xercès. *h*. Le texte de cette prière est, semble-t-il, incomplet : elle ne devait pas, dans le récit originel, se terminer ainsi sur une plainte, mais s'achever par une demande formelle de pardon fondée, non pas seulement sur la gravité des châtiments endurés (v. 32), mais sur l'engagement que le peuple allait prendre d'observer désormais la loi rigoureusement.

Engagement pris par la communauté d'observer la loi et d'assurer l'entretien du Temple et du culte[a].

N 38b ...En conséquence de tout cela[c], nous contractons un engagement que nous mettons par n écrit et sur le document scellé [figurent les noms[d] de] nos magistrats, nos lévites et nos prêtres[e].

R (n) **10** 1 [Ont apposé leurs noms] sur les documents scellés[f] Néhémie, le gouverneur, fils de Ḥakalya, et Cidqiyya, 2 Seraya, Azarya, Yirmya, 3 Pachḥour, Amarya, Malkiyya 4 Ḥattouch, Chebanya, Mallouk, 5 Ḥarim, Merémot, Obadya, 6 Daniel, Guinnetôn, Barouk, 7 Mechoullam, Abiyya, Miyyamîn, 8 Maazya, Bilgaï, Chemaya — ce sont les prêtres; — 9 et les lévites Yéchoua, fils d'Azanya, Binnouy, des fils de Ḥénadad, Qadmiel, 10 et leurs frères, Chekanya, Hodiyya, Qelita, Pelaya, Ḥanân, 11 Mika, Reḥob, Ḥachabya, 12 Zakkour, Chérébya, Chebanya, 13 Hodiyya, Bani, Beninou; — 14 les chefs du peuple : Parôch, Paḥat-Moab, Élam, Zittou, Bani, 15 Bounni, Azgad, Bébaï, 16 Adoniyya, Bigvaï, Adîn, 17 Atér, Ḥizqiyya, Azzour, 18 Hodiyya, Ḥachoum, Beçaï, 19 Ḥariph, Anatôt, Nobaï, 20 Magpiach, Mechoullam, Ḥézir, 21 Mechézabél, Çadoq, Yaddoua, 22 Pelatya, Ḥanân, Anaya, 23 Hochéa, Ḥananya, Ḥachchoub, 24 Halloḥéch, Pilḥa, Chobéq, 25 Reḥoum, Ḥachabna, Maasséya, 26 ainsi qu'Aḥiyya, Ḥanân, Anân, 27 Mallouk, Ḥarîm, Baana.

R (ne) 28 Et tout le reste du peuple, les prêtres, les lévites, les portiers, les chantres, les serfs [du Temple] et tous ceux[g] qui se sont séparés des peuples des pays [étrangers] pour [suivre] la loi de Dieu[h], leurs femmes, leurs fils et leurs filles, tous ceux qui sont conscients[i] en état de comprendre[j], 29 se joignent à leurs frères, les notables, et s'engagent, avec imprécations et serments, à se conduire[k] selon la loi de Dieu donnée par l'entremise de Moïse, serviteur de Dieu, à observer et à pratiquer tous les commandements de Yahvé notre Seigneur, ses ordonnances et ses statuts[l]. —

N 30 Et [nous promettons] que nous ne donnerons pas nos filles aux gens du pays et ne prendrons pas leurs filles pour nos fils[m], 31 que, si les gens du pays apportent des marchandises ou des denrées quelconques le jour du sabbat pour les vendre, nous ne leur en achèterons ni le jour du sabbat ni pendant les [autres] jours sacrés[n] et que, la septième année, nous laisserons [la terre en jachère] et ferons remise de tout prêt que notre main aura fait[o].

32 Nous nous imposons aussi l'obligation de donner un tiers de sicle par an pour le service de

10, 9. « Yéchoua » *H* G S L* (suppr. *we*). H : et Yéchoua. 10. « Chekanya » *G^L*. H : Chebanya. — Mais voy. v. 12. 32. « donner » suppr. le 2d *'âlénou*. H : donner (c'est-à-dire mettre) sur nous.

a. La relation du morceau 9, 38-10, 39 avec les deux chapitres qui précèdent (8 et 9, 1-37) est très controversée. D'après les uns — et c'est sans doute la pensée du compilateur qui a rédigé cette partie du livre de Néhémie sous sa forme actuelle, — nous avons ici les engagements qu'Esdras, à la suite de la lecture réitérée de la Loi (8, 1-8, 13-15, 18 ; 9, 3), fit prendre à la communauté : serment de fidélité générale à la loi tout entière (10, 29) et promesse d'observer certaines dispositions spéciales qui avaient alors une importance pratique particulière (10, 30-39). Mais il y a, en tout cas, une solution de continuité au début : le morceau 9, 38 ss. *n'est pas un récit*, qui pourrait faire suite à celui du ch. 9, mais la reproduction, sans aucune formule d'introduction, d'une pièce d'archives. De plus Esdras n'y joue aucun rôle, tandis que Néhémie y est nommé (du moins 10, 1). Il est singulier aussi, si les promesses reproduites ici ont été faites à l'instigation d'Esdras, que, bien qu'inspirées par l'esprit ritualiste, elles se rapportent en général à des lois antérieures ou étrangères au code sacerdotal. D'un autre côté, la plupart des mesures spéciales que le peuple promet d'observer ont pour objet de remédier aux abus combattus par Néhémie lors de son second séjour à Jérusalem (13, 4-31). En conséquence, d'autres critiques pensent — probablement avec raison — que c'est Néhémie qui, à la suite des constatations faites par lui (13, 4-31), fit prendre aux Juifs les engagements énumérés ici (9, 38-10, 39) et que cette pièce figurait dans les mémoires du gouverneur à la suite du récit du ch. 13. Le compilateur aura pensé que la séance provoquée par Néhémie où cet acte fut signé, ne faisait qu'un avec la cérémonie où Esdras — plus tard, selon nous, voy. note *h* sur Esd. 7, 8 — a dû faire prononcer par le peuple entier la promesse d'observer toute la Loi, cérémonie que le scribe réformateur racontait apparemment dans ses mémoires à la suite du récit Néh. 8-9. En conséquence, le compilateur aura fusionné les deux morceaux. Mais la suture est encore visible : le passage où il est question de l'observation de toute la Loi est rédigé à la 3e personne (10, 28-29), tandis que ceux où il est parlé des engagements spéciaux (v. 30-39) sont à la première.

b. Ce verset forme, dans les Bibles hébraïques, le 1er du ch. 10, ce qui serait plus logique. *c*. Allusion à des considérants non reproduits ou transition du compilateur. *d*. Ou les cachets. *e*. D'après 10, 1-13, quelques membres du clergé signèrent seuls, apparemment *les chefs des familles* de prêtres et de lévites. *f*. Dans les documents romains analogues, les noms des contractants figurent à l'extérieur de la pièce, à côté du sceau. *g*. Tous ceux des laïcs. *h*. Voy. la formule analogue Esdr. 6, 21. *i*. Cf. 8, 2. *j*. Glose ou variante marginale insérée dans le texte. *k*. Litt. : *entrent dans l'imprécation et le serment pour se conduire*. Cette expression a peut-être pour origine un rite de serment encore usité chez les Arabes : un cercle est tracé sur le sol et celui qui doit jurer met, en prononçant le serment, le pied à l'intérieur de ce cercle où la puissance de la malédiction se trouve en quelque sorte concentrée. *l*. Ici finit la longue parenthèse rédigée à la troisième personne (10, 1-29) et reprend le texte du document à la première personne (9, 38a). Le compilateur les a reliés assez gauchement par la conjonction *et*. *m*. C'est l'abus combattu par Néhémie (13, 23-27). Les termes rappellent surtout ceux de Deut. 7, 3. Il n'est pas fait allusion à l'engagement beaucoup plus rigoureux exigé par Esdras (Esdr. 10, 3 ss.). *n*. Le cas envisagé est celui qui s'était présenté à Jérusalem lors du second voyage de Néhémie et qu'il avait résolu par la fermeture des portes de la ville (13, 6-22). L'interdiction d'acheter est étendue ici à tout le pays juif et à tous les jours sacrés. *o*. Allusion aux lois d'Ex. 23, 10-11 (livre de l'Alliance) et Deut. 15, 1-3. Cf. Néh. 5.

la maison de notre Dieu[a] : 33 pour les pains disposés [sur sa table][b], pour l'oblation perpétuelle et pour l'holocauste perpétuel[c], les [sacrifices des] sabbats [et des] nouvelles lunes, pour [ceux des] fêtes[d], pour les offrandes sacrées[e], pour les sacrifices pour le péché destinés à faire l'expiation en faveur d'Israël[f] et pour les travaux de la maison de notre Dieu[g].

34 Nous avons tiré au sort — prêtres, lévites et laïcs, — au sujet de l'offrande du bois, afin d'apporter à la maison de notre Dieu, famille par famille, à époques fixes[h], chaque année, de quoi entretenir le feu sur l'autel de Yahvé, notre Dieu, comme cela est prescrit dans la Loi[i]; — 35 et d'apporter chaque année à la maison de Yahvé les prémices de notre sol, celles des fruits de tous les arbres[j], 36 ainsi que les premiers-nés de nos fils et de nos bêtes, comme cela est prescrit dans

R la Loi, les premiers-nés de notre gros et de notre menu bétail étant apportés à la maison de notre Dieu pour les prêtres qui officient dans la maison de notre Dieu[k]. 37 La meilleure part[l] de nos n moûtures[m], des fruits de tous les arbres, du vin nouveau et de l'huile, nous l'apporterons aux prêtres dans les chambres de la maison de notre Dieu[n]; nous apporterons aussi la dîme de notre sol[o] aux lévites. Ce sont eux — les lévites — R qui lèveront la dîme dans toutes nos villes agricoles. 38 Un prêtre[p] fils d'Aaron accompagnera les lévites quand ceux-ci lèveront la dîme; et les lévites feront parvenir[q] la dîme de la dîme[r] à la maison de notre Dieu, dans les chambres de la maison du trésor[s]. 39 C'est, en effet, dans les chambres [du Temple] que les enfants d'Israël et les lévites doivent apporter les redevances de blé, de vin nouveau et d'huile[t]. Là aussi [se trouvent] les ustensiles du sanctuaire et [se tiennent] les prêtres de service, les portiers et les chantres[u].

N Ainsi nous n'abandonnerons pas la maison de notre Dieu[v].

34. « famille par famille (litt. : selon les maisons de nos pères) » lis. *lebâttê*. H : à (selon?) la maison de nos pères. 35. « des fruits » d'après v. 37 (suppr. le 1er *kol*). H : de tout fruit. 37. « moûtures » *G^ABS*. H aj. : et nos redevances.

a. Cette contribution d'un tiers de sicle rappelle celle d'un demi sicle par tête dont il est parlé Ex. 30, 11-16 (P3) et 38, 26-31 (R). La différence dans le montant pourrait n'être qu'apparente : il suffirait de supposer qu'il s'agit ici du sicle usité en Babylonie, tandis que dans le Pentateuque l'impôt est évalué selon le système qui avait cours en Phénicie et en Judée : le siclemonnaie des Babyloniens était le 1/10e du sicle-poids, tandis que celui des Phéniciens en formait le 1/15e. Mais, d'autre part, il est question ici d'une taxe annuelle pour les besoins du culte, tandis que dans le Pentateuque il est parlé d'une contribution unique (Ex. 30), employée à la construction du Tabernacle (Ex. 38). *b*. C'est l'expression employée par le Chroniqueur (1 Chr. 9, 32 etc.), tandis que les écrivains sacerdotaux du Pentateuque disent « pain de la Face ». *c*. Voy. Esdr. 3, 3 et note *g* ; 9, 4 et note *e*. *d*. Cf. Nomb. 28. *e*. Cette expression désigne peut-être les « sacrifices de paix », comme dans 2 Chr. 29, 33 ; 35, 13. *f*. Sur ces sacrifices, cf. note *a* sur Lév. 4, 1. *g*. Un impôt de 1/3 de sicle (soit 1 fr. 60 or, s'il s'agit du sicle babylonien, ou 1 fr. 04, s'il est parlé du sicle phénicien) peut paraître bien modique pour pourvoir à tant de frais. Mais certains éléments, comme le bois, étaient fournis en plus. D'autre part, le pouvoir d'achat de l'argent était dans l'antiquité beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. *h*. Cf. 13, 31. Plus tard la livraison du bois eut lieu surtout le 15 du mois d'ab (juillet-août) : ce jour est appelé par Josèphe « fête des xylophories » (*B. J.*, II, 17, 6). *i*. Si, comme il est probable, cette indication vise les prestations en bois, et non pas seulement l'entretien du feu sur l'autel, il est fait allusion ici à une loi qui n'a pas été conservée dans le Pentateuque actuel. — Le paragraphe relatif aux livraisons de bois, rédigé sous une forme assez spéciale, pourrait avoir été ajouté après coup ou transposé ; en tout cas le v. suivant (35) fait suite aux v. 32-33 (nous nous imposons l'obligation de donner... et d'apporter), non au v. 34. Cependant il pourrait y avoir là une simple maladresse de rédaction.

j. Cf. 13, 31 ; Ex. 23, 19 ; 34, 26. *k*. Restriction destinée à rappeler que les premiers-nés des brebis, chèvres et bœufs étaient, non pas rachetés comme ceux des hommes ou des animaux domestiques impurs, mais remis en nature aux prêtres. *l*. Le mot qui figure ici (*rê'šît*) est souvent employé comme synonyme de *bikkourîm*, « prémices », qu'on lit au v. 35. Ici les deux redevances sont distinguées. La différence paraît être celle-ci : les *bikkourîm* étaient les premières productions parvenues à maturité, les primeurs (une *bikkourâ* était une figue hâtive); la *rê'šît*, c'était la première part, la part de choix, la « fleur » prélevée sur l'ensemble de la récolte.

m. Voy. note Nomb. 15, 20. *n*. Cf. Esdr. 8, 29 et la note. *o*. Au temps où a été pris l'engagement rapporté ici, on ignorait évidemment encore la loi — une des plus récentes du code sacerdotal (Lév. 27, 32-33, cf. 2 Chron. 31, 6) — exigeant aussi la dîme du bétail. Voy. note *b* sur Lév. 27. *p*. Litt. : *Le prêtre*, c'est-à-dire le prêtre désigné pour cet office. *q*. Litt. : *feront monter*, à savoir à Jérusalem, sur la montagne du Temple. *r*. Cf. Nomb. 18, 26. *s*. C'est-à-dire de l'édifice servant de magasin au Temple. *t*. Il s'agit des prémices et de la *rê'šît* versées par les laïcs, et, d'autre part, de la « dîme de la dîme » due par les lévites. *u*. Le petit développement 37b-39a doit avoir été inséré après coup : les détails sur la perception de la dîme (37b-38) reflètent les coutumes d'une époque ultérieure, où cette redevance, au lieu d'être apportée au Temple par les laïcs (37a), était perçue sur place par les membres du clergé. Quant aux renseignements sur les autres emplois des « chambres » (39a), ils ne sont guère à leur place dans une formule d'engagement. *v*. Cf. 13, 11.

TROISIÈME PARTIE

NOTICES DIVERSES SUR L'ACTIVITÉ DE NÉHÉMIE

LISTES ET STATISTIQUES

Mesures prises pour repeupler Jérusalem.

n **11** ...[1] Les chefs du peuple s'établirent à Jérusalem[a]. Le reste du peuple tira au sort pour envoyer un homme sur dix résider à Jérusalem, la ville sainte, tandis que les neuf dixièmes [de la population resteraient] dans les [autres] villes[b]. [2] Le peuple bénit tous ceux qui s'offrirent spontanément à résider à Jérusalem.

La population juive à Jérusalem et en province[c].

[3] Voici les notables de la province qui s'établirent à Jérusalem, tandis que dans les villes de Juda chacun demeurait dans sa propriété, dans sa ville, Israélites[d], prêtres, lévites, serfs [du Temple][e] et fils des esclaves de Salomon[f].

A Jérusalem. [4] A Jérusalem s'établirent des Judéens et des Benjaminites :

Parmi les Judéens, Ataya, fils d'Ouzziyya fils de Zekarya, fils d'Amarya, fils de Chephatya fils de Mahalalél, [du clan] des enfants de Pèrèç. — [5] et Maasséya, fils de Barouk, fils de Kol-Ḥozè fils de Ḥazaya, fils d'Adaya, fils de Yoyarib, le Chélanite[g]. [6] Le total des enfants de Pèrèç établis à Jérusalem était de 468 hommes en état de porter les armes[h].

[7] Et voici les Benjaminites : Sallou, fils de Mechoullam, fils de Yoéd, fils de Pedaya, fils de Qolaya, fils de Maasséya, fils d'Itiél, fils de Yechaya, [8] et ses frères : 928 hommes en état de porter les armes.

[9] Yoél, fils de Zikri, était leur chef[i] et Yehouda, fils de Hassenoua, était commandant en second de la ville.

[10] Parmi les prêtres, Yedaya[j], fils de Yoyarib, Yakîn, [11] Seraya, fils de Ḥilqiyya, fils de Mechoullam, fils de Çadoq, fils de Merayot, fils d'Aḥitoub, prince de la maison de Dieu, [12] et ses frères qui vaquaient au service du Temple [au nombre de] 822; — Adaya, fils de Yeroḥam, fils de Pelalya, fils d'Amçi, fils de Zekarya, fils de Pachḥour, fils de Malkiyya, [13] et ses frères, chefs de famille, [au nombre de] 242; — Amasaï, fils d'Azarél, fils d'Aḥzaï, fils de Mechillémot, fils d'Immér, [14] et ses frères : 128 hommes en état de porter les armes. Leur chef était Zabdiél, fils de Hagguedolim.

[15] Parmi les lévites, Chemaya, fils de Ḥachchoub, fils d'Azriqâm, fils de Ḥachabya, fils de Bounni[k], [16] Chabbetaï et Yozabad, ceux des chefs des lévites qui étaient préposés aux affaires extérieures de la maison de Dieu, [17] Mattanya, fils de Mika, fils de Zabdi, fils d'Asaph, qui présidait au [chant des] hymnes [et] entonnait la louange [de Dieu] après la prière, Baqbouqya, le second parmi

11, 5. « Chélanite » d'après *Nomb. 26, 20* (lis. *haššélânî*). H : Chilonite (c'est-à-dire habitant de Silo). 8. Lis. *we'èḥâw* (avec G^L) *gibbôrê ḥayil* (cf. *v. 14*). H : et après lui Gabbaï, Sallaï, 928. 12. « et ses frères » cf. *v. 8, 13, 14* (lis. *we'èḥâw*). H : et leurs frères. 13. « Amasaï ». H : Amachsaï. 1 Chr. 9, 12 : Maasaï. 14. « et ses frères » G (lis. *we'èḥâw*). H : et leurs frères. 17. « qui — hymnes » G^L (lis. *hattehillâ*). H : chef du début (?).

a. Cette phrase fait suite à celle qu'on lit 7, 73a. Certains interprètes concluent de là que les mesures rapportées ensuite (11, 1b-2) furent prises au temps de Zorobabel. Il est plus probable, cependant, que nous avons ici un résumé des dispositions que Néhémie a dû proposer à l'assemblée des notables convoquée par lui pour remédier à l'insuffisance du peuplement de la capitale (7, 1-5). *b*. Des mesures de contrainte analogues ont été prises pour assurer le repeuplement des villes de Syracuse (500 av. J.-C.), de Mégalopolis (37) et de Tigranocerte (vers 70). *c*. La liste qui suit se retrouve, avec des variantes importantes, 1 Chron. 9, 2-17. On admet généralement que nous avons là deux remaniements par le Chroniqueur d'une statistique établie par Néhémie et qui figurait dans ses mémoires. Cependant elle est donnée dans le 1er livre des Chroniques (9, 1-2) comme se rapportant à l'époque antérieure à l'exil. Selon certains critiques elle reflète surtout l'état de choses existant au temps du Chroniqueur. *d*. C'est-à-dire laïcs. *e*. Voy. la note sur Esdr. 2, 43. *f*. Voy. note *a* sur Esdr. 2, 55.

g. C'est-à-dire appartenant à Chéla, l'un des clans de la tribu de Juda. Cf. Gen. 38, 5, 11, 14, 26; 46, 12; etc.... *h*. Manquent les chiffres relatifs aux autres clans de Juda, tels que Chéla (v. 5) et Zèraḥ (v. 24). *i*. Chef non seulement des Benjaminites, mais aussi des Judéens; car il ressort de ce qui suit qu'il était commandant en chef de la ville, avec Yehouda pour second. *j*. Sans doute le grand prêtre appelé d'ordinaire Yoyada. Un glossateur, pensant qu'il s'agissait de Yedaya, l'éponyme d'une des 24 classes de prêtres, a ajouté les noms de deux autres de ces chefs de classe, Yoyarib et Yakîn (cf. 1 Chr. 24, 7, 17). *k*. Au lieu de « fils de Bounni », 1 Chr. 9, 14 donne « des fils de Merari », leçon qui est peut-être à préférer.

ses frères et Abda, fils de Chammoua, fils de Galal, fils de Yedoutoun[a]. — [18] Total des lévites habitant la ville sainte : 284.

[19] Les portiers, Aqqoub, Talmôn et leurs frères qui gardaient les portes, [étaient au nombre de] 172.

En province. [20] Le reste des Israélites, des prêtres et des lévites [résidait] dans les diverses villes de Juda, chacun dans son héritage....

R *Notices supplémentaires sur les Juifs de Jérusalem.* [21] Les serfs [du Temple] habitaient l'Ophel[b]. Ciḥa et Guichpa étaient à la tête des serfs [du Temple]. [22] Le chef des lévites de Jérusalem était Ouzzi, fils de Bani, fils de Ḥachabya, fils de Mattanya, fils de Mika, l'un des chantres, fils d'Asaph[c], pour ce qui regarde le service[d] de la maison de Dieu, [23] car il y avait une ordonnance du roi[e] au sujet des lévites et un règlement fixant la tâche[f] des chantres jour par jour. [24] Petaḥya, fils de Mechézabél, [du clan] des enfants de Zèraḥ, fils de Juda, était commissaire du roi pour toutes les affaires du peuple.

n *En province (suite).* .... [25] et dans les villages au milieu de leurs champs[g].

Des Judéens habitaient à Qiryat-ha-Arba[h] et dans les localités qui en dépendent, à Dibôn et dans les localités qui en dépendent, à Yeqabceél et dans les villages qui en dépendent, [26] à Yéchoua, à Molada, à Bét Pèlèt, [27] à Ḥaçar Choual, à Beér Chèba et dans les localités qui en dépendent, [28] à Ciqlag, à Mekona et dans les localités qui en dépendent, [29] à Én Rimmôn, à Çorea, à Yarmout, [30] [à] Zanoaḥ, [à] Adoullam et [dans] les villages qui en dépendent, [à] Lakich et [dans] son territoire, [à] Azéqa et [dans] les localités qui en dépendent[i]. Ils [s']établirent de Beér Chèba jusqu'à la vallée de Hinnom[j].

[31] Des Benjaminites [habitaient] Guèba, Mikmas, Ayya, Béthel et les localités qui en dépendent, [32] Anatôt, Nob, Ananya, [33] Ḥaçor, Rama, Guittaïm, [34] Ḥadid, Ceboïm, Neballat, [35] Lod, Ono et Gué-ha-Ḥarâchim[k].

[36] Quelques sections de lévites faisaient partie de Juda et de Benjamin[l].

Listes diverses de prêtres et de lévites.

12 *Du temps du grand prêtre Josué.* [1] Voici les prêtres et les lévites qui revinrent avec Zorobabel, fils de Chealtiél, et Josué.

a) Prêtres[m]. Seraya, Yirmeya, Ezra[n], [2] Amarya, Mallouk, Ḥattouch, [3] Chekanya, Reḥoum[o], Merémot, [4] Iddo, Guinnetôn, Abiyya, [5] Miyyamîn, Maazya, Bilga, [6] Chemaya; de plus Yoyarib,

20. « et » G^{LS} (lis. *wehallewiyyim*). Manque en H. 31. « Guèba » lis. *begèba'*. H : depuis Guèba. — Il faudrait supposer alors qu'il est tombé quelques mots indiquant la limite des établissements des Benjaminites au nord (cf. v. 36). Seulement Guèba n'était pas la plus méridionale des localités habitées par eux (Anatôt est plus au sud). 36. G^L (lis. *maḥlâqôt lîhoudâ oulebinyâmîn*). H : Parmi les lévites les sections de Juda [se joignirent] à Benjamin. **12**, 4. « Guinnetôn » H* L cf. v. 16; 10, 6. H : Guinnetôï. 5. « Maazya » G^L 10, 8 (lis. *Ma'azyâ*). H : Maadya.

a. On voit qu'au temps où cette liste fut rédigée, les chantres sacrés (formant les confréries d'Asaph et de Yedoutoun) étaient déjà comptés au nombre des lévites (cf. v. 22), comme à l'époque du Chroniqueur, tandis que, lors du retour de l'exil, ils constituaient encore une caste à part (Esdr. 2, 41 et les notes). Les portiers, au contraire, n'étaient pas encore assimilés aux lévites (v. 19). *b*. Cf. 3, 26, 27 et les notes *k* et *n*. *c*. Voy. v. 17. *d*. Le service intérieur, opposé aux affaires extérieures (v. 16). *e*. Le roi de Perse apparemment (cf. v. 24); selon d'autres David. *f*. D'autres entendent : le salaire. *g*. C'est la fin de la phrase commencée au v. 20. Les v. 21-24 ont donc été insérés après coup. *h*. Nom ancien d'Hébron d'après Gen. 23, 2; voy. note *i* sur ce passage.

i. Les localités mentionnées v. 25-30 comme ayant reçu des colons judéens appartiennent les unes au Négueb, c'est-à-dire à la région semi-désertique au sud d'Hébron, de Dibôn (v. 25) à Én Rimmôn (v. 29), les autres à la Chephéla, c'est-à-dire aux pentes ouest de la montagne de Juda. Elles figurent toutes dans Jos. 15, 22-25 et 19, 2-7, sauf Yéchoua et Mekona, qui ne sont nommées qu'ici. Les seules qui soient plus ou moins identifiées sont, — outre *Qiryat-ha-arba* (Hébron), — *Beér Chéba* (auj. Bîr-es-Séba), *Ciqlag* (peut-être Zouḥeiliqa), *Én Rimmôn* (probablement Oum-er-Rammâmîn, au N. de Beér Chèba), *Çorea* (auj. Çar'a), *Yarmout* (auj. Yarmouk), *Zanoaḥ* (Khirbet Zanou), *Adoullam* (Id-el-Miyé). Le site de *Lakich* est encore très controversé (Tell-el-ḥasi? Tell Douweir?). La liste est incomplète, car il y avait des Juifs réimmigrés à Teqoa (3, 5), à Bét-hak-Kèrem (3, 14), à Bétçour (3, 16), à Qeïla (3, 4, 18), à Bethléhem (7, 26). D'autre part, il est très improbable qu'ils aient pu, dès le temps de Néhémie, essaimer jusque dans le Négueb. Hébron même resta jusqu'à l'époque de Judas Maccabée au pouvoir des Édomites. Cette liste reflète donc un état de choses postérieur au ve siècle.

j. La vallée de Hinnom, en hébreu *gué-Hinnom*, en grec *geenna* (d'où le français *géhenne*, *gêne*), se trouvait immédiatement au sud de Jérusalem. *k*. Peuvent être localisées, parmi ces villes benjaminites, *Guèba* à Djéba (10 kil. env. au N. de Jérusalem), *Mikmas* à Mukhmas (cf. Esdr. 2, 27), *Ayya* (identique à ha-Aï) à et-Tell (un peu à l'O. de Mukhmas), *Béthel* à Beitîn, *Anatôt* au voisinage d'Anâtâ (5 kil. env. N. de Jérusalem), *Ananya* à Bét-Ḥanina (4 kil. N. de Jérusalem), *Ḥaçor* peut-être à Tell Assour (23 kil. N. de Jérusalem), *Rama* à er-Ram (8 kil. N.), *Ḥadid* à el-Ḥaditha (5 kil. N. E. de Lydda), *Neballat* à Beit Nebâlâ (8 kil. N. E. de Lydda), *Lod* à Lydda (20 kil. S.-E. de Jaffa), *Ono* à Kefr Anâ (8 kil. N. de Lydda). Ces localités forment, on le voit, deux groupes, l'un dans la banlieue de Jérusalem, l'autre, à une quarantaine de kil. au N.-O., autour de Lydda (cf. Esdr. 2, 33). *l*. C'est-à-dire habitaient en province. *m*. Cette liste est, en réalité, celle des *familles* sacerdotales de l'époque postérieure à l'exil (voy. v. 12-21). D'autre part, quinze des noms qui y figurent se retrouvent parmi ceux des prêtres signataires de l'engagement dont il est parlé ch. 10. *n*. A distinguer de son homonyme, Esdras, le scribe du siècle suivant. *o*. A corriger probablement en Ḥarim (v. 15).

Yedaya, [7] Sallou, Amoq, Ḥilqiyya, Yedaya[a]. Tels étaient les chefs des prêtres et de leurs frères du temps de Josué.

b) Lévites. [8] Et les lévites : Yéchoua Binnouy, Qadmiél, Chérébya, Yehouda, Mattanya, qui était, avec ses frères, préposé aux [chants de] louanges[b]. [9] Baqbouqya, Ounni et leurs frères leur faisaient pendant[c], classe par classe[d].

d *Généalogie des grands prêtres de l'époque perse[e].* [10] Yéchoua eut pour fils Yoyaqim. Yoyaqim eut pour fils Èlyachib, et Èlyachib, Yoyada[f]. [11] Yoyada eut pour fils Yonatân[g] et Yonatân eut pour fils Yaddoua[h].

Ch *Du temps de Yoyaqim. a) Prêtres.* [12] Voici quels étaient les prêtres chefs de famille au temps de Yoyaqim :

pour Seraya, Meraya;
pour Yirmeya, Ḥananya;
13 pour Ezra, Mechoullam;
pour Amarya, Yehoḥanân;
14 pour Mallouki, Yonatân;
pour Chekanya, Yoseph;
15 pour Ḥarim, Adna;
pour Merayôt, Ḥelqaï;
16 pour Iddo, Zekarya;
pour Guinnetôn, Mechoullam;
17 pour Abiyya, Zikri;
pour Minyamîn[i] . . . .;
pour Moadya, Piltaï;
18 pour Bilga, Chammoua;
pour Chemaya, Yehonatân;
19 de plus[j], pour Yoyarib, Mattenaï;
pour Yedaya, Ouzzi;
20 pour Sallou, Qallaï;
pour Amoq, Éber;
21 pour Ḥilqiyya, Ḥachabya;
pour Yedaya[k], Netanél.

b) Lévites. [22] Les lévites..... (Au temps d'Èlyachib, de Yoyada, de Yoḥanân et de Yaddoua, les chefs de famille des prêtres ont été enregistrés, jusqu'au règne de Darius le Perse[l]. [23] Les chefs de famille des enfants de Lévi ont été enregistrés dans le livre des chroniques jusqu'au temps de Yoḥanân fils d'Èlyachib[m])... R [24] Les chefs des lévites [étaient] : Ḥachabya, Chérébya, Yéchoua, Binnouy, Qadmiél; et leurs frères leur faisaient pendant pour acclamer et louer [Dieu] selon l'ordonnance de David, l'homme de Dieu, classe par classe : [25] Mattanya, Baqbouqya, Obadya. Ch

c) Portiers. Talmôn, Aqqoub, portiers, faisaient le service de garde dans les magasins placés près des portes.

[26] Tels sont ceux qui étaient en fonction au temps de Yoyaqim, fils de Josué, fils de Yoçadaq, et au temps de Néhémie, le satrape, et d'Esdras, le prêtre-scribe[n]. R

9. « Ounni — frères » d'après *S* cf. *1 Chr. 5, 18, 20* (lis. *weʿounnî wa'ăḥêhèm*). H : Ounni, leurs frères. 14. « Mallouki » *H*[k] (cf. v. 2 Mallouk). H[q] : Melikou. « Chekanya » *H*[*] *G*[L] *S*. H : Chebanya. 20. « Sallou » d'après *v. 7*. H : Sallaï. 22. « des prêtres » lis. *'ăbôt hakkôhănîm*. H : et les prêtres. « jusqu'au » *H*[*] (lis. *ʿad*). H : sur le. 24. « Binnouy » *G* (lis. *oubinnouy*). H : fils de. 25. « portiers — garde » intervertir *šôʿărîm šômerîm*. H : gardiens portiers [formaient] la garde.

a. Yedaya figurant déjà dans la liste (v. 6), il se peut qu'il faille lire ici *Adaya*, cf. 11, 12. Les noms à partir de Yoyarib ont peut-être été ajoutés après coup, cf. 11, 10 et la note. *b*. Cf. 11, 17. *c*. Les musiciens sacrés, dans les cérémonies du Temple, formaient deux demi-chœurs dont les chants s'entre-répondaient. *d*. Sur ces classes, voy. 1 Chron. 25. *e*. Suite de la généalogie 1 Chr. 5, 27-41. *f*. Èlyachib et Yoyada étaient les grands prêtres contemporains de Néhémie (445-432) : cf. 3, 1, 20-21; 13, 4, 7, 28. *g*. La liste du v. 22, au lieu de Yonatân, donne Yoḥanân; et il est certain qu'après Yoyada il y a eu un grand prêtre de ce nom : les papyrus d'Éléphantine ont établi qu'il détenait le pontificat en 410 et en 407, sous Darius II. Il est sûrement à identifier avec « Yoḥanân, fils d'Èlyachib » (v. 23), probablement contemporain d'Esdras, et avec le grand prêtre Ioannès qui entra en conflit avec Bagoas, satrape d'Artaxercès II (404-359), d'après Josèphe (*Ant. Jud.*, XI, 298-301). On admet généralement que la leçon « Yonatân » que nous avons ici est un simple lapsus pour Yoḥanân. Il se pourrait cependant qu'il y ait eu un grand prêtre appelé Yonatân entre Yoḥanân (vers 400) et Yaddoua (vers 335). *h*. Contemporain de Darius III et d'Alexandre le Grand (332) d'après le récit légendaire de Josèphe (*Ant. Jud.*, XI, 302 ss.), mais aussi d'après v. 22. *i*. Le nom du chef de cette famille manque. *j*. Voy. 11, 10; 12, 6-7 et les notes. *k*. Voy. note sur v. 7. *l*. Cette désignation suppose que l'empire perse n'existait plus. Il s'agit du dernier souverain achéménide, Darius III Codoman (335-331), l'adversaire d'Alexandre le Grand, de Macédoine. *m*. Si le mot « fils » doit être pris au sens propre, Yoḥanân était le frère de son prédécesseur Yoyada. On admet d'ordinaire que « fils » signifie ici « petit-fils »; c'est ainsi que sont présentées les choses au v. 11 (si l'on corrige le texte) et dans Josèphe (*Ant. Jud.*, XI, 297). — Les v. 22 et 23 paraissent former une parenthèse, singulièrement placée du reste, indiquant le document à consulter sur la composition du clergé au temps des grands prêtres successeurs de Yoyaqim. Cette source, où ont été puisées sans doute les listes de prêtres et de lévites données dans Esdras-Néhémie-Chroniques, était un « livre de chroniques » portant le même titre que l'ouvrage biblique, mais s'arrêtant, semble-t-il, au pontificat de Yoḥanân, c'est-à-dire vers 400, tandis que l'auteur de cette notice a aussi connu, mais sans les reproduire, des statistiques relatives au temps de Darius III (335-331). Les v. 22 et 23 étaient peut-être destinés originairement à être insérés à la suite du v. 26[a]. *n*. Le temps de Néhémie, en tous cas (voy. note *f* sur v. 10), et très probablement celui d'Esdras ne coïncidaient nullement avec le pontificat de Yoyaqim. Cette indication chronologique supplémentaire aura été ajoutée pour faire du v. 26 une conclusion appropriée à l'ensemble des ch. 11, 3-36 et 12, 1-25, et non pas seulement à la liste 12, 12-21 et 24-25.

Inauguration du rempart de Jérusalem[a].

Ch [27] Lors de l'inauguration du rempart de Jérusalem, on rechercha les lévites, dans toutes les localités qu'ils habitaient[b], pour les faire venir à Jérusalem, afin de célébrer joyeusement cette inauguration par des actions de grâces, au son des cymbales, des kinnors et des nébels[c]. [28] Les chantres, fils de Lévi, se rassemblèrent de la contrée voisine de Jérusalem, des villages des Netophatites[d], [29] de Bét-hag-Guilgal, des campagnes de Guèba et d'Azmavet[e]; les chantres, en effet, s'étaient bâti des villages aux environs de Jérusalem.

[30] Les prêtres et les lévites se purifièrent, puis ils purifièrent le peuple, les portes et le rempart.

N [31] Je fis monter les chefs de Juda sur le rempart[f] et je formai deux grands chœurs. L'un marchait vers la droite[g], sur le rempart, dans la direction de la porte des Ordures[h]. [32] A sa suite marchaient Hôchaaya et la moitié des chefs de Juda, Ch [33] ainsi qu'Azarya, Ezra, Mechoullam, [34] Yehouda, Benjamin, Chemaya, Yirmeya, — [35] prêtres munis de trompettes, — Zekarya, fils de Yonatân, fils de Chemaya, fils de Mattanya, fils de Mikaya, fils de Zakkour, fils d'Asaph, [36] et ses frères, Chemaya, Azarél, Guilalaï, Maaï, Netanél, Yehouda, Ḥanani, avec les instruments de musique de David, l'homme de Dieu[i]. Esdras le scribe [était] à leur tête. [37] ...et N au-dessus de la porte de la Source[j]; puis ils gravirent droit devant eux les degrés de la cité de David[k], par la montée menant au mur [qui passe] au-dessus du palais de David[l], jusqu'à la porte des Eaux[m] à l'est.

[38] Le second chœur marchait vers la gauche[n]. Je le suivais avec la moitié des chefs du peuple. Il s'avança sur le rempart, au-dessus de la tour des Fours[o] et jusqu'à la muraille Large[p], [39] puis au-dessus de la porte d'Èphraïm[q], de la porte de la Yechana[r], de la porte des Poissons[s], de la tour de Ḥananél[t] et de la tour des Cent[u] jusqu'à la porte des Brebis[v]; on fit halte à la porte de la Prison[w]. [40] Les deux chœurs s'arrêtèrent dans la maison de Dieu[x]. — Or, j'avais Ch (n) avec moi la moitié des magistrats[y] [41] et les Ch prêtres Èlyaqim, Maasséya, Minyamîn, Mikaya, Èlyoénaï, Zekarya, Ḥananya, munis de trompettes, [42] ainsi que Maasséya, Chemaya, Èlazar, Ouzzi, Yehoḥanân, Malkiyya, Èlam et Èzer; et les chantres se firent entendre; ils avaient pour chef Yizraḥya. — [43] On Ch (n) offrit ce jour-là de grands sacrifices et [tous] se réjouirent; car Dieu leur avait donné un grand sujet de joie. Les femmes aussi et les enfants se réjouirent, et les cris de joie de Jérusalem furent entendus de loin.

27. « joyeusement — grâces » lis. *besimḥâ* (*G*[L]) *betôdôt* (*G*). H : inauguration et joie, et cela par des actions de grâces. 28. « Les — Lévi » d'après *G*[L] (aj. *lêwî* après *benê*). H : Les fils des chantres. « de la » *G*[L] (lis. *min*). H : et de la. « des villages » lis. *min*. H : et des villages — mais les localités mentionnées ensuite étaient aux environs de Jérusalem. 31. « L'un marchait » cf. v. *38* (lis. *weha'aḥat hôlèkèt*). H : et des cortèges. 35. « prêtres » d'après le v. *parallèle 41* (lis. *mibbenê*). H : et des prêtres. 36. « Guilalaï » *G*[L]. H : Milalaï, Guilalaï. 38. « marchait » *G S L* (lis. *hôlèkèt*). H : qui marchait. « vers la gauche » d'après v. *31* (*lisemô'l*). H : vis-à-vis (?). « des chefs » cf. v. *32* (aj. *sârê*). Manque en H.

a. Suite de 6, 16 (voy. note). *b*. Ce récit devait venir avant le ch. 11, selon lequel 284 lévites étaient fixés dans la capitale (11, 15-18). *c*. Sur ces instruments, voy. note sur Ps. 33, 2. *d*. Cf. Esdr. 2, 22. *e*. Sur ces localités, voy. Esdr. 2, 24, 26 et les notes. *f*. Sur le chemin de ronde, large souvent de plusieurs mètres, qui courait sur le faîte des remparts et des tours. Selon d'autres : « au-dessus du rempart », c'est-à-dire en un lieu plus élevé que la crête du rempart, à l'intérieur de la ville. Mais cette explication ne convient guère au v. 39 : du côté du nord, les murs se dressaient au point le plus élevé de la ville. En tous cas les deux chœurs ont dû se séparer non loin de l'angle S. O. de l'enceinte, puisqu'ils se rejoignent près de l'angle N. E. *g*. C'est-à-dire vers le sud. *h*. Cf. 2, 13 (note *c*) et 3, 13. *i*. Cf. 1 Chr. 15, 16. *j*. Voy. 2, 14 (et la note *d*); 3, 15. *k*. Voy. 3, 15 et les notes *p* et *q*. *l*. Il s'agit peut-être de *l'emplacement* de l'ancien palais royal. En tous cas le cortège semble avoir ici quitté le rempart pour suivre la crête de la montagne de Sion ou « cité de David ». *m*. Voy. 3, 26 et la note *l*. *n*. Vers le nord. *o*. Voy. 3, 11 et la note *e*. *p*. Voy. 3, 8 et la note *c*. *q*. Voy. *ibid*. *r*. Voy. 3, 6 et la note. *s*. Voy. 3, 3 et la note *h*. *t*. Voy. 3, 1, note *g*. *u*. Cf. 3, 1, note *e*. *v*. Cf. 3, 1, note *c*. *w*. Porte inconnue, probablement au N. E. de l'enceinte du Temple : c'est dans ces parages que se trouvait la « cour de la Prison » (3, 25). *x*. Les renseignements sur la composition du second chœur donnés ensuite (v. 40[b]-42) devraient normalement être insérés avant la mention de l'arrêt des deux cortèges (40[a]) ou même avant 38[c] si le même ordre était suivi dans la description des deux chœurs (cf. v. 32-37). Ces maladresses de rédaction peuvent être mises sur le compte du compilateur (Ch), qui a retouché les mémoires de Néhémie (N). *y*. Nous avons ici sans doute la forme originelle d'une phrase du v. 38 : le mot pour « magistrats » (*segânîm*) est une expression familière à Néhémie.

Mesures diverses.

Ch *Pour l'entretien du culte [a].* [44]Ce jour-là[b], des hommes furent chargés du contrôle des chambres[c] destinées aux provisions, aux redevances, aux premiers fruits[d] et aux dîmes, afin qu'on y recueillît la quote-part légale revenant [sur le produit] des champs des diverses villes, aux prêtres et aux lévites. Car Juda était content des prêtres et des lévites en fonction. [45]Ceux-ci assuraient le service de leur Dieu et le service des purifications[e]; les chantres et les portiers [officiaient] selon les ordres de David et de Salomon, son fils[f]. [46]Du temps de David, en effet, Asaph le premier avait été chef des chantres et avait dirigé les chants de louange et d'actions de grâces [adressés] à Dieu. [47]Tout Israël, au temps de Zorobabel et au temps de Néhémie[g], donnait les parts revenant quotidiennement aux chantres et aux portiers et versait les redevances sacrées dues aux lévites; et les lévites versaient les redevances sacrées dues aux fils d'Aaron[h].

n(?) **13** *Séparation d'avec les étrangers [i].* [1]Ce jour-là[j], on lut dans le livre de Moïse et l'on y trouva écrit[k] que l'Ammonite et le Moabite ne doivent jamais être admis dans l'assemblée de Dieu, [2]parce qu'ils ne sont pas venus au devant des enfants d'Israël avec du pain et de l'eau et parce qu'il[l] a soudoyé Balaam contre Israël pour le maudire; — mais notre Dieu changea la malédiction en bénédiction. — [3]Après avoir entendu cette loi, on sépara d'Israël tous les étrangers de races diverses[m].

Mesures prises par Néhémie pendant un second séjour à Jérusalem.

a. Pour la purification des chambres du Temple. [4]Avant cela[n], Èlyachib le prêtre, chargé de contrôler les chambres de la maison de notre Dieu[o] [et] apparenté à Tobiyya[p], [5]avait aménagé pour celui-ci une grande chambre, où l'on mettait auparavant les oblations, l'encens, les ustensiles, la dîme du blé, du vin nouveau et de l'huile — la redevance appartenant légalement aux lévites, aux chantres et aux portiers, ainsi que le prélèvement dû aux prêtres[q]. — [6]Au moment où tout cela se passait, je n'étais pas à Jérusalem; car, la trente-deuxième année d'Artaxercès[r], roi de Babylone[s], je m'étais rendu auprès du roi. Au bout d'un certain temps, je demandai congé au roi. [7]Arrivé à Jérusalem, j'eus connaissance de la complaisance coupable qu'Èlyachib avait eue pour Tobiyya, en lui aménageant une chambre dans les parvis de la maison de Dieu. [8]Cela me fâcha grandement et je jetai hors de la chambre tout le mobilier de Tobiyya. [9]Puis je donnai des ordres et l'on purifia la chambre; j'y fis remettre ensuite les ustensiles de la maison de Dieu, les oblations et l'encens.

RN Ch N

45. « et de Salomon » H* G S L (lis. oušelômô). H : de Salomon. 46. « Asaph — chants » lis. *'âsâph* (avec G S) et *rô'š* (avec H[k]). H[q] : et d'Asaph, autrefois [il y avait ou] des chefs des chantres et des chants (?) — Texte incertain. **13**, 4. « les chambres » lis. *liškôt*. H : la chambre. 7. « les parvis ». G[BAL] : le parvis. 9. « la chambre » G[L] (lis. *halliškâ*). H : les chambres.

a. Ce petit développement, destiné, sans doute, à expliquer 13, 4 (Èlyachib préposé aux chambres) et 13, 10-11 (reproches de Néhémie), est tout entier de la main du Chroniqueur, dont on reconnaît le style et les idées. Il anticipe sur les mesures prises par Néhémie (13, 13). *b.* A prendre sans doute au sens vague : En ce temps-là. *c.* Les chambres du Temple. Voy. note sur Esdr. 8, 29. *d.* Plus précisément la « meilleure part » (*rê'šît*). Voy. note *l* sur 10, 37. *e.* Cf. 1 Chr. 23, 28. *f.* Cf. 1 Chr. 23-26; 2 Chr. 8, 14. *g.* Ces mots, qui manquent en G[B] et qui s'accordent mal avec 13, 10, sont probablement une glose. *h.* C'est-à-dire aux prêtres. Il s'agit de la dîme de la dîme. *i.* Ce récit (v. 1-3) rappelle surtout des textes relatifs à Esdras (8, 8, 14; 9, 2 et 3). S'il a cependant pour fond un passage des mémoires de Néhémie, ce passage devait venir après les épisodes racontés v. 4-9 et 28; peut-être faisait-il suite à l'engagement rapporté ch. 10. *j.* En ce temps-là, ou : le jour du pacte (ch. 10) *k.* Suit une citation à peu près textuelle de Deut. 23, 3-6. *l.* Moab ou le roi de Moab. Même indétermination dans Deut. 23, 4. *m.* Cela ne veut pas dire qu'on les ait bannis, mais qu'on leur interdit l'accès de « l'assemblée de Yahvé ». L'exclusion de tous les étrangers allait au-delà de ce qu'exigeait le texte du Deutéronome, qui permettait expressément d'admettre dans l'assemblée les descendants d'autres peuples, comme les Édomites et les Égyptiens, à la troisième génération (Deut. 23, 7-8). La mesure radicale rapportée ici est conforme aux principes d'Esdras (cf. Esdr. 8-10; Néh. 9, 2). *n.* Transition due sans doute au compilateur. Cf. note *i* sur 13, 1. *o.* Il s'agit apparemment du grand prêtre Èlyachib, bien que son titre ne soit pas mentionné, mais seulement celle de ses fonctions qui intéressait dans la circonstance. *p.* L'adversaire bien connu de Néhémie. Quoique qualifié d'Ammonite, il était adorateur de Yahvé, comme l'indique son nom (voy. note *o* sur 2, 10). *q.* Ces précisions sur la répartition de la dîme, qui ne figurent pas dans les passages parallèles (v. 9 et 12), sont probablement du Chroniqueur : c'était un point qui lui tenait particulièrement à cœur. *r.* L'an 432, douze années après la première arrivée de Néhémie à Jérusalem (cf. 5, 14). *s.* Cette désignation insolite du roi de Perse s'explique par le fait que Babylone était l'une des trois résidences des souverains achéménides, cf. Esdras 6, 2, note *g*.

b. Pour le versement de la dîme. [10]J'appris alors que les parts revenant aux Lévites[a] n'étaient pas versées et qu'ils s'étaient réfugiés chacun dans son champ[b], — les lévites et les chantres qui étaient de service[c]. [11]Je fis des reproches aux magistrats et je dis : « Pourquoi la maison de Dieu est-elle abandonnée[d] ? » Puis je rassemblai les [Lévites] et les réinstallai à leur poste. [12]Et tout Juda apporta la dîme du blé, du vin nouveau et de l'huile dans les magasins [du Temple]. [13]Je préposai à la surveillance des magasins Chèlèmya le prêtre, Çadoq le scribe, Pedaya l'un des lévites, et, à leur côté, Ḥanân, fils de Zakkour, fils de Mattanya, parce qu'ils avaient la réputation d'être dignes de confiance. Ils étaient chargés de faire la répartition entre leurs frères.

[14]Tiens-moi compte de ces mesures, ô mon Dieu, et n'efface pas[e] [le souvenir des] actes de piété que j'ai accomplis en faveur de la maison de mon Dieu et de son service.

c. Pour l'observation du sabbat. [15]En ce temps-là, je vis en Juda[f] des gens qui foulaient au pressoir pendant le sabbat, [d'autres] qui rentraient des gerbes ou qui chargeaient même sur des ânes du vin, du raisin, des figues et toutes sortes de fardeaux et je leur fis des remontrances lorsqu'ils vendaient [leurs] denrées. [16]Des Tyriens, qui s'étaient établis à Jérusalem, faisaient venir du poisson et toutes sortes de marchandises qu'ils vendaient pendant le sabbat aux enfants de Juda, à Jérusalem [même].

[17]Je fis des reproches aux notables de Juda et je leur dis : « Quelle mauvaise action faites-vous là en profanant le jour du sabbat? [18]N'est-ce pas ainsi qu'ont agi vos pères? Et notre Dieu a fait venir sur nous tous les malheurs qui nous accablent à présent, ainsi que sur cette ville. Et vous, vous augmentez la colère [de Dieu] contre Israël, en profanant le sabbat! »

[19]En conséquence, dès que les portes de Jérusalem furent gagnées par l'ombre, avant le sabbat[g], les battants furent fermés et je donnai l'ordre de ne les rouvrir qu'après le sabbat. Je postai aux portes quelques-uns de mes gens, afin qu'aucun fardeau ne fût introduit le jour du sabbat[h]. [20]Les marchands ambulants et les vendeurs d'objets divers passèrent la nuit hors de Jérusalem une fois ou deux. [21]Je leur fis des remontrances et je leur dis : « Pourquoi passez-vous la nuit devant le rempart? Si vous recommencez, je mettrai la main sur vous ». A partir de ce moment, ils ne vinrent plus pendant le sabbat. [22]J'ordonnai aux lévites de se purifier et de venir garder les portes, afin de sanctifier le jour du sabbat[i].

De ces mesures aussi, tiens-moi compte, ô mon Dieu, et aie pitié de moi, dans ta grande bonté!

d. Contre les mariages mixtes. [23]En ce temps-là aussi, je vis des Juifs qui avaient épousé[j] des femmes asdodiennes, ammonites, moabites[k]; [24]la moitié de leurs enfants parlaient l'asdodien et ne savaient pas parler le judéen[l] ou

R N R N

13. « Je — magasins » G[SL] (lis. *wâ'ăṣawwè*). H : Je fis trésoriers (?) sur les trésors. 15. « je leur — vendaient » lis. *wâ'â'îd bâhèm* (avec S) *bemikrâm*. H : je fis des remontrances le jour où ils vendirent. S : je les adjurai de ne pas vendre. — Texte très incertain. 16. « à Jérusalem [même] » H* S L (suppr. *ou*). H : et à Jérusalem. 19. « avant le sabbat » G[B] (suppr. le 1[er] *wâ'ômerâ*). H aj. : je donnai ordre et. « afin que » H* G[BL] (aj. *'ăšèr* devant *lô'*). Manque en H. 23. « qui » G S L (lis. *hahôšîbou*). Manque en H.

a. Ce terme paraît désigner ici l'ensemble des membres de la tribu de Lévi, y compris les prêtres (cf. v. 13.) C'est pour cela que nous l'écrivons avec une majuscule. *b.* Ne recevant plus les redevances qui devaient assurer leur subsistance, les clercs avaient dû se mettre à la culture du sol. La tribu de Lévi n'avait pas de territoire comme les autres, mais ses membres pouvaient posséder des terres. *c.* Glose explicative formant parenthèse. Les membres du clergé devaient résider à Jérusalem quand venait leur tour d'officier dans le Temple. *d.* Cf. 10, 39. *e.* Dieu est censé avoir un livre où il tient la comptabilité des actions des hommes (cf. 5, 19; 6, 14). *f.* Dans les campagnes de Judée. *g.* Le sabbat commence le vendredi au coucher du soleil et finit le samedi à la même heure. *h.* Ceci donnerait à penser qu'à côté de la grande porte, qui était fermée, il y avait une poterne par laquelle les piétons pouvaient entrer et sortir sous le contrôle d'un poste de garde. *i.* On ne voit pas quel office des lévites en état de pureté auraient eu à remplir aux portes de Jérusalem. Cette phrase est sans doute une addition : l'interpolateur aura confondu les gardiens des portes *de la ville* avec les « portiers » — du Temple, — lesquels étaient, au temps du Chroniqueur, comptés au nombre des lévites. La même confusion a été faite 7, 1 (voy. la note). *j.* Voy. note *d* sur Esdr. 10, 2. *k.* La suite montre que le texte primitif ne mentionnait que les femmes d'Asdod. Asdod, en grec Azotos, était autrefois une des cinq grandes villes des Philistins, auj. Esdoud, à 36 kil. au sud de Jaffa. Cf. 4, 7. *l.* Peut-être l'asdodien et le judéen étaient-ils deux dialectes de l'hébreu, entre lesquels il n'y avait que de menues différences. Ce qui en est dit ici suggère plutôt qu'il s'agit de deux langues distinctes. L'asdodien pourrait alors être un des parlers araméens qui se propagèrent vers cette époque en Palestine; le judéen serait l'hébreu comme 2 Rois 18, 26.

la langue de tel ou tel peuple[a]. [25] Je leur fis des reproches et les maudis. J'en frappai quelques-uns et je leur arrachai les cheveux. Je leur fis prêter serment au nom de Dieu : « [Jurez, leur dis-je], que vous ne donnerez pas vos filles à leurs fils et que vous ne prendrez [de femmes] parmi leurs filles ni pour vos fils ni pour vous-mêmes. [26] N'est-ce pas en cela qu'a péché Salomon, le roi d'Israël ? Il n'y a pas eu dans les plus grandes nations de roi semblable à lui; il était aimé de son Dieu, et Dieu l'avait établi roi sur tout Israël. Cependant, même lui, les femmes étrangères l'ont entraîné à pécher. [27] Et de vous[b], devrons-nous entendre dire que vous commettez ce grand crime d'être infidèles à notre Dieu en épousant des femmes étrangères ? »

[28] Un des fils de Yoyada, fils d'Èlyachib, le grand prêtre, était le gendre de Saneballat, le Ḥoronite. Je le chassai loin de moi[c].

[29] Tiens compte, ô mon Dieu, à ces gens des souillures qu'ils ont imprimées au sacerdoce et à l'alliance contractée par les prêtres et les lévites !

c. Pour l'entretien du culte.

[30] Après avoir purgé la communauté de tout élément étranger, j'établis des règles que prêtres et lévites devaient observer dans leurs services respectifs ; [31] [j'en établis] aussi pour l'offrande du bois à des époques déterminées[d] et pour les prémices[e].

Tiens m'en compte, ô mon Dieu, pour qu'il m'en revienne du bien !

29. « les prêtres » G^L *S* (lis. *hakkôhănîm*). H : le sacerdoce. 30. « dans — respectifs (litt. : chacun selon son service) » G^{BAL} (lis. *kimela'ktô*). H : chacun dans son service.

a. Ces mots, qui manquent en G^{BA}, constituent évidemment une glose inscrite d'abord dans la marge et qui a été ensuite insérée dans le texte à une mauvaise place : ils devraient venir après « l'asdodien. » b. Qui n'êtes pas sûrs de la faveur de Dieu comme semblait l'être Salomon. c. On combine souvent cet épisode avec un récit de Josèphe selon lequel les anciens des Juifs auraient menacé d'exclure du sacerdoce Manassé, frère du grand prêtre Yaddoua, s'il refusait de répudier Nicaso, fille de Saneballat ; ce dernier aurait alors obtenu d'Alexandre le Grand l'autorisation de construire sur le mont Garizim un temple rival de celui de Jérusalem et dont Manassé devint le grand prêtre (*Ant. Jud.*, XI, 306-312, 321-324). On pense pouvoir déduire de ce rapprochement que c'est le geste de Néhémie qui a déclanché le schisme des Samaritains. Mais le récit de Josèphe présente des anachronismes grossiers : Saneballat, qni était contemporain de Néhémie (445-432) et n'était plus en fonction en 407 (papyrus d'Éléphantine), n'a pas pu assister aux conquêtes d'Alexandre (332). Les Juifs d'Éléphantine, dans leur lettre aux autorités de Samarie, ne mentionnent pas le prétendu grand prêtre Manassé, tandis que, dans les suppliques qu'ils avaient adressées à Jérusalem en 410, ils avaient sollicité l'appui du grand prêtre Yoḥanân (fils ou frère de Yoyada). Il est prudent de ne pas faire état du récit légendaire et tendancieux de Josèphe. d. Cf. 10, 34. e. Cf. 10, 35.

LE PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES

PREMIÈRE PARTIE

REGISTRE GÉNÉALOGIQUE DES DOUZE TRIBUS (1-9)

Introduction. Généalogie des patriarches.

S **1** *Les premiers ancêtres[a]*

[1] Adam, Seth, Ènoch, [2] Qénân, Mahalalél, Yèred, [3] Hénoc, Metouchèlaḥ, Lèmek, [4] Noé, Sem, Cham et Japhet.

Les Japhétites[b]. [5] Fils de Japhet : Gomer, Magog, Madaï, Yavân, Toubal, Mochek et Tiras.

[6] Fils de Gomer : Achkenaz, Riphat et Togarma.

[7] Fils de Yavân : Èlicha, Tarchich, les Kittim et les Rodanim.

Les Chamites[c]. [8] Fils de Cham : Kouch, Miçrayim, Pout et Canaan.

[9] Fils de Kouch : Seba, Ḥavila, Sabta, Rama et Sabteka. Fils de Rama : Cheba et Dedân. [10] Kouch engendra Nemrod, qui fut le premier homme puissant sur la terre.

[11] Miçrayim engendra les Loudim, les Anamim, les Lehabim, les Naphtouḥim, [12] les Patrousim, les Kaslouḥim et les Kaphtorim, d'où sont sortis les Philistins.

[13] Canaan engendra Sidon, son fils premier-né, puis Ḥét, [14] les Jébusiens, les Amoréens, les Guirgachiens, [15] les Ḥivvites, les Arquiens, les Siniens, [16] les Arvadiens, les Cemariens et les Ḥamatiens.

Les Sémites[d]. [17] Fils de Sem : Élam, Achchour, Arpakchad, Loud et Aram.

Fils d'Aram : Ouç, Ḥoul, Guèter et Mach.

[18] Arpakchad engendra Chèlaḥ et Chèlaḥ engendra Éber. [19] Éber eut deux fils : le nom de l'un fut Pèleg, car c'est de son temps que se divisa la [population de la] terre, et le nom de son frère fut Yoqtân. [20] Yoqtân engendra Almodad, Chèleph, Ḥaçarmavet, Yèraḥ, [21] Hadoram, Ouzal, Diqla, [22] Ébal, Abimaël, Cheba, [23] Ophir, Ḥavila et Yobab. Tous ceux-là sont fils de Yoqtân.

Descendance de Sem[e]. [24] Fils de Sem : Arpakchad, Chèlaḥ, [25] Éber, Pèleg, Reou, [26] Seroug, Naḥor, Tèraḥ, [27] Abram, c'est-à-dire Abraham. [28] Fils d'Abraham : Isaac et Ismaël. [29] Voici leur descendance :

Descendance d'Ismaël[f]. Le premier-né d'Ismaël fut Nebayot; puis Qédar, Adbeél, Mibsam, [30] Michma, Douma, Massa, Ḥadad, Téma, [31] Yetour, Naphich et Qédma. Tels sont les fils d'Ismaël.

Les fils de Qetoura[g]. [32] Fils de Qetoura, concubine d'Abraham. Elle mit au monde Zimrân, Yoqchân, Medân, Madian, Yichbaq et Chouaḥ.

Fils de Yoqchân : Cheba et Dedân.

[33] Fils de Madian : Épha, Épher, Ḥanok, Abida et Eldaa. Tous ceux-là sont fils de Qetoura.

Descendance d'Isaac. [34] Abraham engendra Isaac. Les fils d'Isaac furent Ésaü et Israël.

Descendance d'Ésaü[h]. [35] Fils d'Ésaü : Èliphaz, Reouél, Yeouch, Yalam et Coré. [36] Fils d'Èliphaz : Témân, Omar, Cephi, Gatam, Qenaz, Timna[i] et Amaleq. [37] Fils de Reouél : Naḥat, Zèraḥ, Chamma et Mizza.

1, 5. « Mochek » *G L*. H : Mèchek. 6. « Riphat » *H*[*] *G L Gen.* 10, 3. H : Diphat. 12. « les Kaslouḥim — Philistins » voy. Gen. 10, 13 et note c. H : les Kasl., d'où sont sortis les Phil., et les Kaphtorim. 17. « Fils d'Aram » G^A *Gen.* 10, 23. Manque en H. « Mach » *H*[*] *S Gen.* 10, 23. H : Mèchek. 22. « Ébal ». H[*] S Gen. 10, 28 : Obal. 24. « Fils de » G (aj. *benê*). Manque en H. 36. « Cephi ». H[*] G[*] Gen. 36, 11 : Cepho.

a. D'après Gen. 5. b. Gen. 10, 2-4. c. Gen. 10, 6-8, 13-18. d. Gen. 10, 22-29. e. Gen. 11, 10-26. f. Gen. 25, 13-16. g. Gen. 25, 2-4. h. Gen. 36, 4, 5, 10-13, 20-28. i. D'après Gen. 36, 12, Timna est la concubine d'Éliphaz et Amaleq est leur fils.

[38] Fils de Séir : Lotân, Chobal, Cibôn, Ana, Dichôn, Ècer et Dichân. [39] Fils de Lotân : Ḥori et Homam. La sœur de Lotân était Timna. [40] Fils de Chobal : Alyân, Manaḥat, Ébal, Chephi et Onam. Fils de Cibôn : Ayya et Ana. [41] Fils d'Ana : Dichôn. Fils de Dichôn : Ḥemdân, Echbân, Yitrân et Kerân. [42] Fils d'Ècer : Bilhân, Zaavân, Yaaqân. Fils de Dichân : Ouç et Arân.

Rois d'Édom[a].

[43] Voici les rois qui régnèrent sur le pays d'Édom avant qu'il [y] régnât un roi israélite : Bèla, fils de Beor. Le nom de sa ville était Dinhaba. [44] Bèla mourut et à sa place régna Yobab, fils de Zèraḥ, de Boçra. [45] Yobab mourut et à sa place régna Ḥoucham, du pays des Témanites. [46] Ḥoucham mourut et à sa place régna Hadad, fils de Bedad, qui battit Madian dans le territoire de Moab. Le nom de sa ville était Avit. [47] Hadad mourut et à sa place régna Samla, de Masréqa. [48] Samla mourut et à sa place régna Chaoul, de Reḥobot-sur-le-fleuve. [49] Chaoul mourut et à sa place régna Baal-Ḥanân, fils d'Akbor. [50] Baal-Ḥanân mourut et à sa place régna Hadad. Le nom de sa ville était Paï. Sa femme s'appelait Mehétabél, fille de Matréd, de Mé-Zahab.

Chefs d'Édom[b].

[51] Hadad mourut et voici quels furent les chefs d'Édom : le chef Timna, le chef Alva, le chef Yetét, [52] le chef Oholibama, le chef Éla, le chef Pinôn, [53] le chef Qenaz, le chef Témân, le chef Mibçar, [54] le chef Magdiél, le chef Iram. Tels sont les chefs d'Édom.

Registre généalogique de la tribu de Juda.

2 *Les fils de Jacob[c].*

[1] Voici les fils d'Israël : Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issacar, Zabulon, [2] Dan, Joseph et Benjamin, Nephtali, Gad et Acher.

Les premiers descendants de Juda.

[3] Fils de Juda : Èr, Onân et Chéla. Il eut ces trois fils de la fille de Choua, la Cananéenne. Èr, le fils aîné de Juda, déplut à Yahvé et il le fit mourir. [4] Tamar, belle-fille de Juda, lui donna Pèreç et Zèraḥ. Total des fils de Juda : cinq[d].

[5] Fils de Pèreç : Ḥeçrôn et Ḥamoul[e].

[6] Fils de Zèraḥ : Zimri, Ètân, Hémân, Kalkol et Darda[f]. En tout, cinq...[g] [7] Les fils de Karmi : Akar, qui plongea Israël dans le malheur en violant l'anathème...[h] [8] Les fils d'Ètân : Azarya...[i] [9] Fils qui naquirent à Ḥeçrôn : Yeraḥmeél, Ram et Keloubaï[j].

Descendance de Ram, ancêtre de David.

[10] Ram engendra Amminadab. Amminadab engendra Naḥchôn, chef des fils de Juda[k]. [11] Naḥchôn engendra Salma. Salma engendra Boaz. [12] Boaz engendra Obéd. Obéd engendra Isaï[l]. [13] Isaï engendra Èliab, son premier-né, Abinadab, le second, Chima, le troisième, [14] Netanél, le quatrième, Raddaï, le cinquième, [15] Ocem, le sixième, David, le septième. [16] Leurs sœurs étaient Cerouya et Abigaïl. Les fils de Cerouya étaient Abchaï[m], Joab et Assaël : [en tout] trois. [17] Abigaïl mit au monde Amassa. Amassa avait pour père Yèter l'Ismaélite[n].

Descendance de Caleb[o].

[18] Caleb[p], fils de Ḥeçrôn, prit pour femme Azouba, de Yeriôt et voici les fils [qu'il eut] d'elle : Yécher, Chobab et

39. « Homam ». (G^B) Gen. 36, 22 : Hémam. 40. « Alyân ». H^a G^L Gen. 36, 23 : Alvân. « Chephi ». Gen. 36, 23; Chepho. 41. « Ḥemdân » H^a G^A (L) Gen. 36, 26. H : Ḥamrân. 50. « Paï ». H^a G^L S L Gen. 36, 39 : Paou. « de Mé-Zahab » (lis. peut-être mimmé) voy. Gen 36, 39. H : fille de Mé-Zahab. **2**, 6. « Darda » H^a G^L S T 1 Rois 4, 31. H : Dara. 9. « Keloubaï ». G^A (B) : Caleb. 18. « prit — Azouba » G^L L (lis. lâqaḥ 'èt 'ăzoubâ le'iššâ). H : engendra Azouba, femme. — Texte incertain. « de Yeriôt » lis. miyyerî'ôt ou bat yerî'ôt. H : et Yeriot. — Texte très incertain.

a. Gen. 36, 31-39. *b*. Gen. 36, 40-43. Ces chefs sont présentés ici comme ayant succédé au dernier roi nommé, ce qui n'est pas le cas dans la Genèse. *c*. Gen. 35, 24-26. *d*. Gen. 38, 2-5, 7, 29-30. *e*. Gen. 46, 12. *f*. Cf. 1 Rois 4, 31. *g*. Il manque ici une phrase indiquant qui était Karmi (v. 7); d'après Jos. 7, 1 c'était un fils de Zabdi, fils de Zèraḥ. *h*. Cf. Jos. 7, 1, 24-26, où le personnage est nommé Acan (voy. note *d* sur Jos. 7, 1).

i. Un ou plusieurs noms sont tombés ici et v. 7. *j*. Il s'agit de Caleb (cf. v. 18-19, 40, 42, 46, 50). *k*. Nomb. 2, 3. *l*. Cf. Ruth 4, 19-22. Le nom d'Isaï est transcrit en G Jessé, d'où l'expression « arbre de Jessé » pour désigner l'arbre généalogique de Jésus-Christ, très souvent représenté par la peinture et la sculpture du XIIe au XVIe siècle. Cf. Mt 1, 5-6; Lc 3, 32. *m*. Nommé ailleurs Abichaï. *n*. Cf. 1 Sam. 16, 6-9; 17, 13; 2 Sam. 2, 18; 17, 25. *o*. Les Chroniques donnent trois généalogies différentes des Calibbites, v. 18-24, v. 42-50^a v. 50^b-55. Celle qui, par ses analogies avec les généalogies du Chroniqueur, paraît être l'œuvre de ce dernier, est la deuxième (v. 42-50^a). *p*. Sur l'origine de Caleb, voy. note *c* sur Jos. 14, 6.

Ardôn. [19] Azouba mourut et Caleb épousa Èphrat[a], qui lui donna Ḥour. [20] Ḥour engendra Ouri. Ouri engendra Beçaleél[b].

[21] Ensuite Ḥeçrôn s'unit à la fille de Makir[c], père de Galaad. Il l'épousa lorsqu'il était âgé de soixante ans et elle lui donna Segoub. [22] Segoub engendra Yaïr. Celui-ci posséda vingt-trois villes[d] au pays de Galaad : [23] il leur prit — [à] Guechour[e] et [à] Aram[f] — les douars de Yaïr, Qenat[g] et les localités qui en dépendent : [en tout] soixante villes[h]. Tous ceux-là étaient fils de Makir, père de Galaad.

[24] Après la mort de Ḥeçrôn, Caleb s'unit à Èphrat, femme de Ḥeçrôn son père, et elle lui donna Achḥour, père de Teqoa[i].

Descendance de Yeraḥmeél[j]. I

[25] Les fils de Yeraḥmeél, premier-né de Ḥeçrôn, furent Ram, le premier-né, Bouna, Oren et Ocem; leur mère était Aḥiyya[k]. [26] Yeraḥmeél avait une autre femme nommée Atara; elle fut la mère d'Onam[l].

[27] Les fils de Ram, premier-né de Yeraḥmeél, furent Maaç, Yamîn et Èqer.

[28] Les fils d'Onam furent Chammaï et Yada, et les fils de Chammaï Nadab et Abichour. [29] La femme d'Abichour se nommait Abiḥaïl. Elle lui donna Aḥbân et Molid.

[30] Les fils de Nadab : Sèlèd et Appaïm; Sèlèd mourut sans [laisser de] fils. [31] Les fils d'Appaïm : Yicheï. Les fils de Yicheï : Chéchân. Les fils de Chéchân : Aḥlaï...

[32] Fils de Yada, frère de Chammaï : Yèter et Yonatân; Yèter mourut sans [laisser de] fils. [33] Les fils de Yonatân : Pèlèt et Zaza. Tels furent les descendants de Yeraḥmeél.

Descendance de Yeraḥmeél par Chéchân.

[34] Chéchân n'eut pas de fils, R(I) mais seulement des filles[m]. Or Chéchân avait un esclave égyptien qui s'appelait Yarḥa, [35] et Chéchân donna sa fille pour femme à Yarḥa son esclave[n] : elle lui enfanta Attaï. [36] Attaï engendra Natân. Natân engendra Zabad. [37] Zabad engendra Ephlal. Ephlal engendra Obéd. [38] Obéd engendra Yéhou. Yéhou engendra Azarya. [39] Azarya engendra Ḥèlèç. Ḥèlèç engendra Èlassa. [40] Èlassa engendra Sismaï. Sismaï engendra Challoum. [41] Challoum engendra Yeqamya. Yeqamya engendra Èlichama[o].

Descendance de Caleb (deuxième généalogie)[p].

[42] Les fils de Caleb, frère de I Yeraḥmeél : Mécha, son premier-né, père de Ziph, et les fils de Marécha, père d'Hébron[q]. [43] Les fils d'Hébron : Coré,

24. « Caleb — lui » lis. bâ' kâléb (avec G L) 'èl 'èphrat (avec L) 'èšèt ḥèçrôn 'âbîhou. H : à Caleb-Èphrata et la femme de Ḥeçrôn, Abiyya, et elle lui (?). — Texte incertain. 25. « leur — Aḥiyya » aj. we'immâm, qui a pu tomber à cause de sa ressemblance avec le mot précédent. H : Aḥiyya (mais il faudrait alors « et Aḥiyya »). G^BA : son frère. 31. « Les fils » (3 fois). Seb L : Le fils.

a. *Èphrat* ou *Èphrata* était le nom de la contrée de Bethléhem (Michée 5, 1; Ruth 1, 2 et note *d*; cf. Gen. 35, 19).

b. Le constructeur de la tente du Rendez-vous d'après Ex. 31, 1-11; etc. *c*. Cf. Deut. 3, 15 note *q*. *d*. Il s'agit apparemment des localités appelées ailleurs « douars de Yaïr »; les textes varient sur leur nombre (cf. note *d* sur Jug. 10, 4). *e*. Sur ce petit peuple araméen, voy. Deut. 3, 14 et note *o*. *f*. On entend d'ordinaire : « Guechour et Aram leur prit (pour : leur prirent)... »; « leur » désignerait sans doute les descendants de Yaïr. Cette notice (v. 23) se rapporterait à des temps très postérieurs à la conquête israélite. Nous supposons que « Guechour et Aram » est une glose marginale destinée primitivement à expliquer ce « leur », qui se rapportait aux indigènes que les Israélites trouvèrent en Galaad. *g*. Voy. note *l* sur Nomb. 32, 42. *h*. Cf. Jos. 13, 30. *i*. L'éponyme de la bourgade de Teqoa, patrie d'Amos (Am. 1, 1), 8 kilomètres environ au sud de Bethléhem.

j. Peuplade non israélite à l'origine (1 Sam. 27, 10; 30, 14, 29), incorporée sous David à la tribu de Juda et présentée depuis lors comme descendant du patriarche Juda. Cf. note *h* sur 1 Sam. 27, 10. *k*. Huit autres personnages de l'Ancien Testament portent ce nom; ce sont tous des hommes. Ce serait le cas ici aussi d'après le texte massorétique (voy. note critique). Mais le v. suivant, parlant d' « une autre femme » de Yeraḥmeél, suggère que sa première épouse devait être nommée ici. *l*. Ce nom, ainsi que ceux de Chammaï (v. 28) et de Yèter (v. 32), figure aussi dans la liste des descendants d'Ésaü (1, 37, 40, 41), celui de Chammaï dans la généalogie de Caleb (2, 44); c'est-à-dire sans doute que les clans ainsi nommés se rattachèrent, selon les époques, soit à la confédération yeraḥmeélite, soit à celle de Caleb, soit au groupe édomite. *m*. Cette assertion étant en désaccord avec celle du v. 31, le développement qui commence ici (v. 34-41) doit être une addition ultérieure représentant une tradition indépendante. *n*. Le mariage d'une Israélite avec un Égyptien était autorisé non seulement dans les colonies juives à l'étranger, comme celle d'Éléphantine, mais en Palestine : la Loi elle-même (Deut. 23, 7-8) édicte que les descendants d'un Égyptien affilié, par mariage ou autrement, au peuple d'Israël peuvent être admis dans « l'assemblée de Yahvé » à la troisième génération. — Les unions entre femme libre et esclave n'étaient pas rares : Gen. 41, 45; *Code Hammourabi*, 175-176. — Lorsque l'épouse, n'ayant pas de frère, était une « fille héritière » (Nomb. 27, 1-11; 36), ses enfants étaient réputés descendants de son père, dont ils pouvaient porter le nom : tels les « fils de Barzillaï » (Esdr. 2, 61). *o*. Les 24 générations énumérées de Juda à Èlichama nous conduisent après l'exil. Il est question dans Esdr. 2, 59 de familles juives qui, lors de leur retour à Jérusalem, ne purent pas établir qu'elles appartenaient bien à Israël. Peut-être avons-nous ici une généalogie destinée à rattacher une famille d'origine égyptienne à la maison de Juda. *p*. Cette liste des descendants de Caleb, que nous supposons émaner du Chroniqueur lui-même, vu les analogies qu'elle présente avec celles des fils de Ram et de Yeraḥmeél, renferme côte à côte des noms de personnes, de clans et de lieux. *q*. Le texte de ce v. est en désordre. Le plus simple est d'admettre que « les fils de » a été ajouté par erreur.

Tappouaḥ, Rèqem et Chèma. [44] Chèma engendra Raḥam, père de Yorqeam, et Rèqem engendra Chammaï. [45] Le fils de Chammaï fut Maôn, et Maôn fut le père de Bét Çour[a].

[46] Épha, concubine de Caleb, mit au monde Ḥarân, Moça[b] et Gazèz, et Ḥarân engendra Gazèz.

[47] Les fils de Yahdaï : Règuem, Yotâm, Guéchân, Pèlet, Épha et Chaaph.

[48] La concubine de Caleb, Maaka, mit au monde Chèber et Tirḥana.

[49] Chaaph, père de Madmanna, engendra Cheva, père de Makbéna et père de Guibea[c].

S La fille de Caleb était Aksa[d].

I [50] Tels furent les descendants de Caleb.

R²(I) *Descendance de Ḥour, fils de Caleb (troisième généalogie)[e].*

Les fils de Ḥour, premier-né d'Éphrata : Chobal[f], père de Qiryat-Yearim[g], [51] Salma[h], père de Bethléhem, Ḥaréph, père de Bét-Gadér[i].

[52] Chobal, père de Qiryat-Yearim, eut pour fils Haroè, la moitié des Manaḥtiens[j] [53] et les clans de Qiryat-Yearim : les Yitrites, les Poutites, les Choumatites et les Michraïtes. C'est d'eux que sont issus les Çoreatites et les Echtaoulites[k].

[54] Les fils de Salma : Bethléhem, les Nétophatiens[l], Atrôt, Bét-Yoab, la moitié des Manaḥtiens, les Çoreites[m] [55] et les clans des Sopherites habitant à Yabéç, les Tireatites, les Chimeatites, les Soukatites....[n]

Ce sont les Qéniens, issus de Ḥammat, le père de la maison de Rékab[o].

3

Descendance de David. 1. Ses fils[p].

S [1] Voici les fils de David qui lui naquirent à Hébron : l'aîné Amnon, [qu'il eut] d'Aḥinoam la Yizreélite; le deuxième Daniel[q], [qu'il eut] d'Abigaïl la Carmélite, [2] le troisième Absalom, fils de Maaka, la fille de Talmaï roi de Guechour; le quatrième Adoniyya, fils de Ḥagguit; [3] le cinquième Chephatya, [qu'il eut] d'Abital; le sixième Yitream, [qu'il eut] d'Égla, sa femme. [4] Six [fils] lui naquirent [ainsi] à Hébron. Il y régna sept ans et six mois et régna trente-trois ans à Jérusalem[r].

[5] Voici ceux qui lui naquirent à Jérusalem : Chimea[s], Chobab, Natân, Salomon, [soit] quatre [fils qu'il eut] de Bat Chèva, fille d'Ammiel[a]; [6] puis Yibḥar, Élichoua, Éliphèlet[b], [7] Nogah, Nèpheg, Yaphia, [8] Élichama, Beelyada et Éliphèlet, [soit] neuf [autres fils].

[9] [Ce sont là] tous les fils de David, sans compter les fils des concubines. Tamar était leur sœur.

S *2. Les rois de Juda de Roboam à Sédécias.*

[10] Le fils de Salomon fut Roboam, qui eut pour fils Abiyya, qui eut pour fils Asa, qui eut pour fils Josaphat, [11] qui eut pour fils Joram, qui eut pour fils Aḥazyahou[c], qui eut pour fils Joas, [12] qui eut pour fils Amacya, qui eut pour fils Azarya, qui eut pour fils Yotam, [13] qui eut pour fils Aḥaz, qui eut pour fils Ézéchias, qui eut pour fils Manassé, [14] qui eut pour fils Amon, qui eut pour fils Josias. [15] Les fils de Josias [furent] : l'aîné, Yoḥanân[d]; le deuxième, Yehoyaqim; le troisième, Sédécias; le quatrième, Challoum; [16] et les fils de Yehoyaqim : Jéconias, son fils; Sédécias, son fils[e].

I *3. Les descendants de Jéconias[f].*

[17] Les fils de Jéconias le captif[g] : Chealtiél son fils, [18] Malkiram, Pedaya, Chènaççar[h], Yeqamya, Hochama et Nedabya. [19] Les fils de Pedaya : Zorobabel[i] et Chimeï. Les fils de Zorobabel : Mechoullam et Ḥananya; Chelomit, leur sœur[j]. [20] . . . . . Ḥachouba, Ohel, Bèrèkya, Ḥasadya, Youchab-Ḥèsèd : [soit] cinq. [21] Les fils de Ḥananya : Pelatya et Yechaya; le fils de celui-ci, Rephaya; le fils de celui-ci, Arnân; le fils de celui-ci, Obadya; le fils de celui-ci, Chekanya. [22] Le fils de Chekanya [fut] Chemaya, et les fils de Chemaya : Ḥattouch, Yigueal, Bariaḥ, Nearya et Chaphat : [soit] six[k]. [23] Les fils de Nearya : Elyoénaï, Ḥizqiyya et Azriqam : [soit] trois. [24] Les fils d'Elyoénaï : Hodouyahou, Élyachib, Pelaya, Aqqoub, Yoḥanân, Delaya et Anani : [soit] sept.

Second registre généalogique de la tribu de Juda[l].

4

R(I) [1] Les fils de Juda : Pèrèç, Ḥeçrôn, Karmi[m], Ḥour et Chobal.

Descendants de Chobal.

[2] Reaya[n], fils de Chobal, engendra Yaḥat et Yaḥat engendra Aḥoumaï et Lohad. Ce sont les clans des Çoreatites[o].

47. « Yahdaï ». H* : Yohdaï. 48. « mit au monde » H* G L (lis. *yâledâ*). H : engendra. 49. « Chaaph — engendra » L (lis *wayyôlèd*). H G : et elle enfanta Chaaph, père de M. 50. « Les descendants (litt. : les fils.) » G L (lis. *benê*). H : Le fils. 52. « Manaḥtiens » d'après v. *54* cf. *8, 6* (lis. *hammânaḥtî*). H : Menouḥôt. **3,** 1. « le deuxième » G (lis. *haššênî*). H : un deuxième. 2. « Absalom » H* G S L 2 *Sam. 3, 3* (suppr. *le*). H : à Absalom. 5. « Bat Chèva ». H : Bat Choua. H* G L : Bat Chèba.

6. « Èlichoua » H* *14, 5*; *2 Sam. 5, 15*. H : Èlichama (qui figure déjà v. 8). 8. « Beelyada » G^{LO} *14, 7*. H : Èlyada. 17. « le captif » lis. *hâ'assir*. H : captif. 19. « Les fils de Z. » H* G S (lis. *oubenê*). H : Le fils de Z. 21. « Les fils » H* G S (lis. *oubenê*). H : Le fils. « le fils de celui-ci » G S L (lis. *benô*). H : les fils de. 22. « Le fils » *Seb* G^{BA} S L (lis. *oubèn*). H : Les fils. 23. « Les fils » *Seb* G* (lis. *oubenê*). H : Le fils. 24. « Hodouyahou » d'après G^{A} L. H : Hodavyahou.

a. Les noms qui figurent dans les v. 42-45 sont à peu près tous des noms de clans — *Chammaï*, qui apparaît aussi dans la liste des Yeraḥmeélites (2, 28) et dans celle des Édomites (1, 37, 40, 41), *Coré*, édomite selon Gen. 36, 5, 14, 18; 1 Chr. 1, 35, lévitique d'après Ex. 6, 21 etc. — ou des noms de villes : *Ziph*, auj. Tell-Zif, 6 kil. S. d'Hébron (Jos. 15, 55), *Marécha*, sans doute Mérach, 1 kil. S. de Beit Djibrin (Jos. 15, 44), *Hébron*, *Tappouaḥ* (Jos. 15, 34), *Rèqem* (en Benjamin, Jos. 18, 27), *Chèma*, peut-être Saoui, 18 kil. N. E. de Beér Chéba (Jos. 15, 26 cf. note *f*), *Yorqeam*, à corriger peut-être en Yoqdeam (Jos. 15, 56), *Maôn*, auj. Maïn, 12 kil. S. d'Hébron (Jos. 15, 55; 1 Sam. 25, 2), *Bét Çour*, 7 kil. N. d'Hébron (Jos. 15, 58; Néh. 3, 16). *b.* Localité benjaminite (Jos. 18, 26). *c.* *Madmanna* (cf. Jos. 15, 31), peut-être Oumm Deimné, 19 kil. N.-E. de Beér Chéba (Abel, *Géogr. de la Pal.*, II, 1938, p. 372). *Makbéna*, peut-être identique à Kabbôn (Jos. 15, 40). *Guibea* (Jos. 15, 57). *d.* Voy. Jos. 15, 16-19; Jug. 1, 2-15. *e.* Ce tableau généalogique renferme à peu près exclusivement des noms de clans et des noms de villes.
f. Ce nom figure aussi dans une généalogie édomite (1, 38-40).
g. Cf. Jos. 9, 17 et note *d*. *h.* Descendant de Ram d'après 2, 11; Ruth 4, 20. *i.* Probablement identique à Guedor (Jos. 15, 58), auj. Djedour, 11 kil. N. d'Hébron.
j. Les habitants de *Manaḥat*, auj. Malḥa, entre Jérusalem et Bettir (cf. 1, 40; 2, 54; 8, 6). *k.* *Çorea*, auj. Çar'a (24 kil. O. de Jérusalem), et *Echtaol*, auj. Echoua (4 kil. plus à l'est), étaient des bourgs danites d'après les textes les plus anciens (Juges 13, 2, 25; 16, 31; 18, 2, 8, 11; Jos. 19, 41), judéens selon Jos. 15, 33; Néh. 11, 29. *l.* Cf. Esdr. 2, 22; Néh. 7, 26 etc. Site très controversé. *m.* Probablement autre forme du nom des Çoreatites (v. 53). *n.* Les généalogies des descendants de Caleb, notamment la troisième, reflètent un état de choses postérieur à l'exil. Les Calibbites, d'abord cantonnés dans la région d'Hébron, avaient progressé vers le nord et le nord-ouest jusqu'aux environs de Jérusalem, refoulés sans doute par les Édomites : ils occupaient des localités ayant appartenu à Dan (Çorea, Echtaol), à Juda (Bethléhem), voire à Benjamin (Rèqem, Moça, Qiryat Yearim). *o.* Cette phrase est sans doute la conclusion d'une généalogie des Qéniens qui ne nous a pas été conservée. Sur cette peuplade nomade, dont l'ancêtre éponyme était Caïn (Gen. 4, 1 et note *a*; Jug. 4, 11 et note *i*) et qui s'était rattachée tantôt aux Madianites (Nomb. 10, 29), tantôt aux Amalécites (1 Sam. 15, 6), tantôt à Israël (Jug. 1, 16 etc.), voy. ces passages et les notes. La « maison de Rékab » ou confrérie des « Rékabites » était un clan qénien auquel Jonadab, son chef au Xe siècle, avait fait un devoir de conserver à perpétuité les habitudes de la vie nomade (Jér. 35; 1 Rois 10, 15-16). *p.* D'après 2 Sam. 3, 2-5; 2, 11; 5, 5, 14-16; 13. *q.* D'après 2 Sam. 9, 3 le fils de David et d'Abigaïl s'appelait Kileab, nom que la version syriaque donne ici aussi, sous la forme Kalab.
r. Cette indication chronologique, tirée de 2 Sam. 5, 5, sort du cadre généalogique du développement : c'est peut-être une addition. *s.* Ce nom, donné aussi au ch. 14, 4 par G^{BL}, se présente sous la forme Chammoua dans l'hébreu de 14, 4 et dans 2 Sam. 5, 14.

a. Èliam d'après 2 Sam. 11, 3. Le sens des deux noms est le même : Ammiel = « Dieu est mon parent »; Èliam = « mon Dieu est un parent ».
b. Ce nom, qui revient au v. 8 et ne figure pas à cette place dans la liste 2 Sam. 5, 15, est fort suspect d'avoir été ajouté; il faut en dire autant du suivant, qui manque aussi dans 2 Sam. et peut provenir d'une dittographie du nom qui suit. Toutefois l'addition, s'il y en a une, serait ancienne; car elle se retrouve 14, 5-6 et elle est supposée par le total 9 (v. 8). *c.* Athalie n'avait pas à être nommée, n'étant pas descendante de David. *d.* Ni le livre des Rois ni celui de Jérémie ne mentionnent de fils de Josias portant ce nom. D'après ces textes l'aîné était Yehoyaqim; il fut précédé sur le trône par un de ses frères, mais c'était Challoum appelé aussi Joachaz (Jér. 22, 11; 2 Rois 23, 30; 2 Chr. 36, 1).
e. D'après la conception suivie dans ce v. et 2 Chr. 36, 10 (H), Sédécias, successeur de Jéconias et dernier roi de Juda (597-586), était, non un fils de Josias — donc un oncle de Jéconias, — comme le dit le v. précédent d'accord avec le livre des Rois, mais un fils de Yehoyaqim et un frère de Jéconias. Bien que défendue par quelques critiques modernes, cette version ne doit pas être préférée à celle d'un contemporain comme le rédacteur du livre des Rois. Le souvenir des rapports de parenté, assez compliqués, qu'avaient entre eux les derniers souverains de Juda ne tarda pas à se brouiller dans la tradition (cf. Mt 1, 11). *f.* Cette liste, à moins que le texte n'en ait été gravement altéré, suit la descendance de la famille royale pendant une douzaine de générations après celle de Jéconias. Elle n'a donc dû être dressée que trois siècles au plus tôt après le début de l'exil, vers 300 avant J.-C. *g.* Cf. 2 Rois 25, 27-30. *h.* Probablement identique à Chechbaççar, qui ramena à Jérusalem le premier convoi de déportés (cf. Esdr. 1, 8 et note *b*). *i.* Zorobabel, qui succéda à Chechbaççar comme satrape de Juda, était, d'après tous les autres textes (Agg. 1, 1; 2, 23; Esdr. 3, 2, 8; 5, 2; Néh. 12, 1; Mt 1, 12; Lc 3, 27), fils de Chealtiél, et non de Pedaya. La donnée des Chroniques ne doit pas provenir d'une faute de copie : pourquoi aurait-on substitué Pedaya à Chealtiél? L'auteur suit sans doute une tradition divergente.
j. Les filles étant toujours nommées après leurs frères, la liste des enfants de Zorobabel devait s'arrêter ici. Il faut donc admettre qu'en tête du v. suivant il est tombé quelques mots comme « Les fils de Mechoullam », d'autant plus que, sans cela, l'énumération comprendrait sept noms de fils de Zorobabel, et non cinq, comme le demanderait la fin du v. 20. *k.* Un nom a donc été omis. *l.* Cette généalogie, comme celle du ch. 2, renferme surtout des noms de clans et de villes; et ce sont en partie les mêmes; mais ils sont classés tout autrement. Les cinq personnages qui figurent les premiers dans le présent registre (4, 1), au lieu d'appartenir à autant de générations différentes, sont présentés comme des frères. Le texte est mutilé par endroits; mais il est assez clair qu'originairement le rédacteur répartissait tous les éléments constituant la tribu de Juda entre les lignées de ces cinq ancêtres, en commençant par le dernier nommé. *m.* Au lieu de Karmi, arrière-petit-fils de Juda d'après Jos. 7, 1 (cf. 1 Chron. 2, 7), le texte originel nommait sans doute ici Caleb, qui, selon le ch. 2 (v. 18-19), a sa place entre Ḥeçrôn (son père) et Ḥour (son fils). La suite du ch. 4 ne donne pas de liste des descendants de Karmi, mais bien celle de Caleb (v. 11 ss.). *n.* Appelé Haroè, 2, 52.
o. Cf. 2, 53 et note *k*.

Descendants de Hour. [3] Voici les fils de Ḥour : Étam[a], Yizreël[b], Yichma et Yidbach. Le nom de leur sœur était Haçlelponi. [4] De plus Penouel[c], père de Guedor[d], et Ézer, père de Ḥoucha. Tels sont les fils de Ḥour, le premier-né d'Éphrata, père de Bethléhem[e].

Descendants d'Achḥour[f]. [5] Achḥour, père de Teqoa[g], eut deux femmes : Ḥèlea et Naara. [6] Naara lui donna Aḥouzzam, Ḥèpher[h], Têmeni et les Aḥachtarites. Tels sont les fils de Naara. [7] Les fils de Ḥèlea furent Cèrèt, Çoḥar et Etnân.... [i] [8] Qôç engendra Anoub, Haççobébâ, Yabéç[j] et les clans d'Aḥarḥél, fils de Haroum. [9] Yabéç était plus considéré que ses frères. Sa mère lui avait donné le nom de Yabéç en disant : « C'est avec douleur que je [l'] ai mis au monde[k]. » [10] Mais Yabéç invoqua le Dieu d'Israël en disant : « Si tu daignais me bénir et agrandir mon territoire, si ta main était avec moi et si tu faisais que, préservé du malheur, j'échappe à la douleur...[l]! » Et Dieu fit comme il le demandait.

Descendants de Caleb. [11] Et Caleb, frère de Chouḥa, engendra Mêḥir, qui fut le père d'Èchtôn. [12] Èchtôn engendra Bét Rapha[m], Passéaḥ et Teḥinna père d'Ir-Naḥach[n].... Ce sont les hommes de Rêka[o]. [13] Les fils de Qenaz[p] : Otniel[q] et Seraya. Les fils d'Otniel : Ḥatat et Meonotaï. [14] Meonotaï engendra Ophra[r], et Seraya engendra Joab, le père de Gué-ha-Ḥarachim[s], car ils étaient artisans.

R²(I) [15] Les fils de Caleb, fils de Yephounnè[t] : Ir, Éla et Naam. Les fils d'Éla :..... et Qenaz.

R(I) [16] [u].....Les fils de Yehallèlél : Ziph[v], Zipha, Tirya et Assarél.

[17a].....Les fils d'Ezra : Yèter, Mèred, Épher et Yalôn. [18b] Voici les fils de Bitya, fille du pharaon, qu'épousa Mèred[w] : [17b] elle conçut et mit au monde Miryam, Chammaï et Yichbaḥ, père d'Echtemoa[x]. [18a] Quant à sa femme judéenne, elle mit au monde Yèred, père de Guedor, Ḥèber, père de Soko, et Yeqoutiel, père de Zanoaḥ[y].

[19].....Les fils de la femme de Hodiyya, sœur de Naḥam, furent : le père de Qeïla[z], le Garmite, et Echtemoa[x], le Maakatite.

4, 5. « Voici—Étam » lis. *benê* (avec *H*[a] *G*[BA]) et aj. *ḥour* (d'après v. 4). H : Ceux-ci [sont] le père d'Étam (?) 7. « Çoḥar » *H*[q] (lis. *weçôḥar*). H[k] L : Yiçḥar. 8. « Yabéç » d'après v. 9, 10 (aj. *we'èt ya'bêç*). Manque en H. 11. « Caleb » *G S L*. H : Keloub. « frère de Chouḥa ». G[BA] : père d'Aksa. 13. « et Meonotaï » *G*[L]. Manque en H (mais voy. v. 14). 15. « Ir, Éla » *L* (*G*) (lis. *'ir we'êlâ*). H : Irou, Éla. 17a. « Les fils » *H*[a] *G L* (lis. *oubenê*). H : Le fils. 17b. « et mit au monde » aj. *wattêlêd*. Manque en H.

a. Près d'Artas, au S. de Bethléhem, cf. Jos. 15, 59. *b*. Voy. Jos. 15, 56; 1 Sam. 25, 43 et note *p*. *c*. Localité ou clan benjaminite (8, 25), distinct de son homonyme de Transjordanie (Gen. 32, 31). Selon v. 18 le père de Guedor se nommait Yèred. *d*. Auj. Djedour, 11 kil. N. d'Hébron (Jos. 15, 58). Cf. 2, 51. *e*. Cette donnée ne concorde ni avec 2, 19, où Éphrat apparaît comme *la mère* de Ḥour, ni avec 4, 1, selon lequel Ḥour est fils de Juda. D'autre part, on ne peut guère entendre que c'est Ḥour qui est le père de Bethléhem; pourquoi n'aurait-on pas nommé ce dernier parmi ses fils ? *f*. Avant le v. 5 est sans doute tombé un passage indiquant de qui l'auteur des v. 5-10 faisait descendre Achḥour. Certains considèrent ces versets comme la suite de 2, 24. Dans ce cas, Achḥour serait soit un autre nom de Ḥour, soit un fils légal (par lévirat) de Ḥeçrôn, dont nous aurions ici la lignée. *g*. Voy. 2, 24, note *i*. *h*. Ville dont le site est incertain, cf. Jos. 12, 17; 1 Rois 4, 10. *i*. Aj. probablement « et Qoç » (cf. v. 8).

j. Éponyme d'une ville non identifiée, déjà nommée 2, 55.

k. Étymologie approximative comme le sont souvent les dérivations populaires : le nom de la ville, qui vient d'une racine *'âbaṣ*, est expliqué par le mot *'ôṣèb* douleur (racine *'âṣab*). — Le nom est donné par la mère, cf. note *g* sur 1 Sam. 1, 20. *l*. Ces paroles peuvent être entendues comme l'expression d'un souhait. Cependant la construction du début de la phrase (litt. : *si bénir tu me bénis*) suggère plutôt que le « si » est conditionnel : Yabéç devait énoncer ensuite un vœu, qui aura été omis. En tout cas, le personnage demandait à échapper à la douleur que lui présageait le nom de mauvais augure que sa mère lui avait donné; pour parer au même danger, Jacob change en Benjamin (fils de la droite) le nom de Benoni (fils de ma douleur) que Rachel avait choisi pour son second fils (Gen. 35, 16-18). *m*. Rapha était le nom d'un clan ou d'une ville de Benjamin (8, 2). *n*. « La ville du Serpent ». La version grecque donne ensuite « frère d'Eselôn (?) le Qenizzite ». L'original devait indiquer ici la parenté de Qenaz (v. 13) avec Caleb. *o*. G lit : « Rékab », leçon peut-être préférable (cf. 2, 55). *p*. Qenaz est présenté d'ordinaire comme le père (l'ancêtre) de Caleb et d'Otniel. C'était l'éponyme des Qenizzites, peuplade rattachée anciennement à Édom (1, 53; Gen. 36, 11, 15, 42). *q*. Présenté ailleurs comme le frère cadet de Caleb, le conquérant de Debir (Jug. 1, 11-15) et l'un des « juges » d'Israël (Jug. 3, 7-11). *r*. Localité non identifiée, à ne confondre ni avec la ville de Benjamin (Jos. 18, 23; 1 Sam 13, 17) ni avec celle de Manassé (Jug. 6, 11). *s*. « Le val des Artisans » cf. Néh. 11, 35. *t*. Telle est la filiation attribuée d'habitude à Caleb, le contemporain de Moïse, qui était sans doute considéré par l'auteur de ce v. comme un personnage distinct de Caleb, fils (4, 1) — ou arrière petit-fils (2, 18) — de Juda. Le v. 15, sans lien avec ce qui précède et ce qui suit, paraît être une addition. *u*. Les v. 16-20, qui présentent des lacunes évidentes en tête des v. 16, 17, 19 et 20, doivent être des restes du registre attendu des descendants de Pérèç, le premier fils de Juda (voy. 4, 1) et peut-être de celle de Ḥeçrôn son frère (voy. cependant note *f*). *v*. Cf. 2, 42 et note *a* sur 2, 45. *w*. Nous transposons le v. 18b pour rétablir la suite naturelle du récit. *x*. Auj. es-Semoua (Jos. 15, 50 note *k*). *y*. *Guedor*, auj. Djedour (2, 51; 4, 4); selon d'autres, identique à Guéder (Jos. 12, 13). *Soko*, auj. ech-Choueiké (note *g* sur Jos. 10, 10). *Zanoaḥ*, auj. Khirbet-Zanou (Jos. 15, 34 et note *g*). *z*. Auj. Kila (Jos. 15, 44; 1 Sam. 23, 1-13).

[20].....Les fils de Chimôn : Amnôn, Rinna, Ben-Ḥanân et Tilôn; et les fils de Yicheï : Zoḥèt... et le fils de Zoḥèt.....

R²(I) *Descendants de Chéla[a].* [21] Les fils de Chéla, fils de Juda : Ér[b], père de Léka, Lada, père de Marécha[c], les clans des fabricants de byssus de Bét Achbéa[d], [22] Yoqim, les gens de Kozéba[e], Yoach et Saraph, qui se marièrent au [pays de] Moab[f], puis revinrent à Bethléhem — ces événements sont anciens : — [23] ils étaient potiers et habitaient Netaïm et Guedéra[g]. Ils résidaient là, auprès du roi, travaillant à son service.

Registre généalogique de la tribu de Siméon[h].

S I *Les descendants de Siméon.* [24] Les fils de Siméon : Nemouél, Yamîn, Yarib, Zèraḥ, Chaoul[i], [25] qui eut pour fils Challoum, qui eut pour fils Mibsam, qui eut pour fils Michma[j]. [26] Les fils de Michma : Ḥammouél, son fils, qui eut pour fils Zakkour, qui eut pour fils Chimeï. [27] Chimeï eut seize fils et six filles; mais ses frères n'eurent pas beaucoup d'enfants, et les clans des Siméonites ne s'accrurent pas au point d'atteindre à eux tous le nombre des enfants de Juda.

S *Leur habitat[k].* [28] Ils habitèrent Beér-Chèba, Molada, Ḥaçar-Choual, [29] Bilha, Écem, Tolad, [30] Betouél, Ḥorma, Ciqlag, [31] Bét-Markabot, Ḥaçar-Soussim, Bét-Bireï, Chaaraïm. Telles furent leurs villes, jusqu'au règne de David[l], [32] avec les villages qui en dépendent; Étam, Aïn, Rimmôn, Token et Achân, [soit] cinq villes, [33] ainsi que tous les villages qui en dépendent [et] qui se trouvent autour de ces villes jusqu'à Baal[m]. Tels furent leurs lieux d'habitation. Ils avaient leurs propres registres généalogiques. Ch

I *Annexion de nouveaux territoires.* [34] Mechobab, Yamlèk, fils d'Amacya, [35] Yoél, Yéhou, fils de Yochibya, fils de Seraya, fils d'Assiél, [36] Elyoénaï, Yaaqoba, Yechoḥaya, Benaya, [37] Ziza, fils de Chipheï, fils d'Allôn, fils de Chimri, fils de Chemaya, [38] ces hommes, dont les noms viennent d'être donnés, étaient chefs dans leurs clans. Leurs familles s'étant beaucoup accrues, [39] ils se rendirent dans les parages de Guerar[n], jusqu'à l'orient de la vallée[o], afin de chercher des pâturages pour leur petit bétail. [40] Ils trouvèrent de gras et bons pâturages; la région était spacieuse en tous sens[p], tranquille et paisible..... Car ceux qui y habitaient autrefois étaient des Chamites[q].

22. « puis — Bethléhem » lis. *wayyâšoubou* [avec *L* (*G*)] *bèt lâḥèm*. H : et Yachoubi Lèḥèm. — Texte incertain. 27. « six ». G[BA] : trois. « les clans des Siméonites... à eux tous (litt. : tous leurs clans) » *G*[BA] (lis. *mišpeḥôtâm*). H : tout leur clan (avec le verbe au pluriel). 39. « Guerar » G. H : Guedor.

a. Chéla était, d'après 2, 3; Gen. 38, 5, 11, 14, 26; Nomb. 26, 19, etc., l'un des fils de Juda, éponyme d'un des grands clans de la tribu de ce nom (Nomb. 26, 20). Le paragraphe qui le concerne (v. 21-23) a sans doute été ajouté ici après coup; car Chéla n'est pas nommé 4, 1 parmi les fils de Juda. *b*. D'après 2, 3; Gen. 38, etc., Ér était frère de Chéla. *c*. Voy. 2, 42 et note *a* sur 2, 45. *d*. Les artisans pratiquant le même métier habitaient souvent le même village ou le même quartier (Jér. 37, 21) et leurs corporations prenaient volontiers la forme de clans se réclamant d'un unique ancêtre (cf. v. 22-23; Esdr. 2, 55, 57; Néh. 3, 8, 31). *e*. Peut-être identique à Kezib (Gen. 38, 5) et à Akzib (Jos. 15, 44; Michée 1, 14). *f*. On peut traduire aussi : « qui furent les maîtres de Moab ». *g*. Nom d'une ville de Juda, auj. Djediré (Jos. 15, 36 et note *g*). D'autres voient dans ce mot, ainsi que dans le précédent, un nom commun et traduisent : « habitaient des plantations et des clôtures ».

h. La tribu de Siméon est nommée la première après celle de Juda parce que les Siméonites, beaucoup moins nombreux que les Judéens (v. 27) et dont le territoire était enclavé dans le domaine de Juda (Jos. 19, 1), finirent par se fondre dans la grande tribu royale du sud : Siméon n'est plus même nommé dans la « bénédiction de Moïse » (Deut. 33, voy. note *b*).

i. Cette liste est conforme à celle de Nomb. 26, 12, sauf que celle-ci donne Yakîn au lieu de Yarib. Dans Gen. 46, 10 et Ex. 6, 15 il y a un nom de plus (Ohad); d'autre part, Nemouél et Zèraḥ y sont appelés Yemouél et Çohar. *j*. Ce nom, ainsi que le précédent, se retrouvent dans le catalogue des descendants d'Ismaël (1, 29-30; Gen. 25, 13). Les clans de l'extrême-sud palestinien se rattachaient tantôt à une confédération tantôt à une autre. *k*. Ce paragraphe, à part les deux dernières phrases (33b), est la reproduction, avec quelques variantes orthographiques, de Jos. 19, 1-8. Voy. les notes sur ce passage. *l*. Cette indication, qui manque dans Jos. 19 et sépare indûment « leurs villes » de « leurs villages », est évidemment une glose. Comme les noms de villes qui précèdent se retrouvent à peu près tous dans la liste des localités appartenant à Juda (Jos. 15, 26-32), l'annotateur a peut-être entendu suggérer, pour concilier les deux attributions, qu'à partir du règne de David ces 13 villes siméonites furent annexées à Juda. *m*. Baalat Beér (la Dame du Puits) d'après Jos. 19, 8.

n. Auj. Oumm Djerar, 15 kil. S. E. de Gaza (cf. Gen. 20, 1 et note *n*; 26, 1). *o*. Vraisemblablement la « vallée de Guerar » (Gen. 26, 17), le large ouadi qui aboutit à la mer au N. N. O. d'Oumm Djerar. *p*. Litt. : *large des deux mains*, c'est-à-dire à main droite et à main gauche (cf. Gen. 34, 21; Jug. 18, 10; Ės. 22, 18; 33, 21; Ps. 104, 25; Néh. 7, 4). *q*. On ne voit pas comment l'appartenance des habitants à la race de Cham expliquerait la tranquillité qui régnait dans la contrée. Le plus probable nous paraît être que après « paisible » il est tombé une phrase comme « ils la ravagèrent selon les lois de l'anathème » (*wayyaḥărîmouhâ*, cf. v. 41); on sait que, d'après D et P, les Cananéens (descendants de Cham selon Gen. 10, 6, etc.) devaient tous être dévoués par anathème et exterminés.

[41] Ces hommes, dont les noms ont été consignés [ci-dessus], vinrent au temps d'Ézéchias, roi de Juda, et détruisirent leurs tentes[a], ainsi que les Meounites[b] qui se trouvaient là; ils les exterminèrent selon les lois de l'anathème, de sorte qu'aujourd'hui encore il n'y en a plus; puis ils s'établirent à leur place, car il y avait là des pâturages pour leur petit bétail.

[42] Quelques-uns d'entre eux — d'entre les fils de Siméon — allèrent à la montagne de Séir[c]. Ils étaient cinq cents et avaient à leur tête Pelatya, Nearya, Rephaya et Ouzziél, les fils de Yicheï. [43] Ils tuèrent le reste des réchappés d'Amaleq et s'établirent là : [ils y sont] encore aujourd'hui[d].

Registre généalogique de la tribu de Ruben.

5 *Les fils de Ruben.* [1] Les fils de Ruben, premier-né d'Israël[e]. C'est lui, en effet, qui était le premier-né; mais lorsqu'il profana la couche de son père[f], son droit d'aînesse fut donné aux fils de Joseph, fils d'Israël, sans [toutefois] que [Joseph] fût, dans les généalogies, enregistré comme premier-né. [2] En effet, c'est [bien] Juda qui eut la prépondérance parmi ses frères et de qui [est issu celui qui] devint prince; mais le droit d'aînesse appartient à Joseph[g]. [3] Les fils de Ruben, premier-né d'Israël[h] : Ḥanok, Pallou, Ḥeçrôn et Karmi[i].

Généalogie d'un chef rubénite déporté. [4] Les fils de Yoél[j] : Chemaya, son fils, qui eut pour fils Gog, qui eut pour fils Chimeï, [5] qui eut pour fils Mika, qui eut pour fils Reaya, qui eut pour fils Baal, [6] qui eut pour fils Beéra, que déporta Tillegat Pilnèser[k], roi d'Assyrie. Il[l] était chef des Rubénites.

Autres chefs. Habitat de l'un d'eux. [7] Ses frères[m], rangés par clan et enregistrés selon leur généalogie, [étaient] : le premier Yeïél, puis Zekaryahou, [8] enfin Bèla, fils d'Azaz, fils de Chèma[n], fils de Yoél. Il[o] habitait à Aroér[p] et [son domaine] se prolongeait jusqu'à Nebo[q] et à Baal Meôn[r]. [9] A l'est [la contrée qu']il habitait [allait] jusqu'aux parages du désert [qui s'étend] depuis le fleuve de l'Euphrate; car on possédait des bestiaux en très grand nombre au pays de Galaad[s].

Guerre avec les Hagriites. [10] Au temps de Saül ils firent la guerre aux Hagriites[t], qui tombèrent en leur pouvoir et dans les tentes desquels ils s'installèrent sur toute la lisière orientale de Galaad.

5, 1. « son droit — Joseph ». G^BA : [celui-ci] donna son droit d'aînesse à son fils Joseph. 4. Yoél. S Ar : Karmi.

a. Celles des Chamites du v. 40. Au lieu de « leurs tentes » il y avait peut-être primitivement un nom de peuple. *b.* Il ne peut guère s'agir des habitants de Maôn, ville *de Juda*, à 12 kil. S. d'Hébron (Jos. 15, 55; 1 Sam. 25, 2), plutôt des gens de Maan, à 25 kil. E. de Pétra, surtout si on les identifie avec les Minéens, fondateurs d'un État puissant dans le nord de l'Arabie. *c.* Ce terme était parfois étendu à l'ensemble du pays d'Édom, y compris la région à l'est de l'Araba, c'est-à-dire la contrée de Maan et de Pétra (cf. Gen. 36, 8 et la note). Ici il doit être pris au sens propre et désigner le district montagneux à l'ouest de l'Araba, puisque les Siméonites y rencontrent des Amalécites. *d.* Les v. 38-43 relatent, selon les uns, trois expéditions siméonites distinctes (v. 38-39, 41 et 42-43), selon d'autres trois traditions se rapportant à un même événement, d'après d'autres il y serait question de deux campagnes, le v. 41 devant être rattaché soit aux v. 42-43, soit aux v. 38-40. Cette dernière solution nous paraît devoir être préférée : *le rédacteur*, en tout cas, a conçu le v. 41 comme apportant des renseignements complémentaires sur l'affaire rapportée aux v. précédents : les chefs siméonites sont les mêmes; dans les deux cas ils recherchent des pâturages et combattent des Chamites. Dans les v. 42-43, au contraire, les chefs sont différents et l'expédition est dirigée vers le S. E. (Séir) et non plus vers le S. O. (Guerar).

e. De Jacob. *f.* Cf. Gen. 35, 22; 49, 3, 4. *g.* L'auteur de cette note trouvait sans doute la preuve de son assertion dans le fait que la « maison de Joseph » reçut deux territoires lors du partage de Canaan, un pour Éphraïm et un pour Manassé : le fils aîné, d'après Deut. 21, 17, avait droit à une double part de l'héritage de son père. *h.* Le v. 1 (sauf les premiers mots) et le v. 2, ainsi que le début du v. 3 sont évidemment une addition étrangère à la liste généalogique. Elle ne semble pas être du Chroniqueur, qui a bien fait passer une autre tribu avant celle de Ruben, mais c'est Juda (ch. 2-4), et non Joseph. *i.* Mêmes noms Gen. 46, 9; Ex. 6, 14; Nomb. 26, 5, 6. *j.* A moins que le texte ne soit altéré (voy. notes crit.), il doit y avoir une lacune entre le v. 3 et le v. 4 : on ne voit pas de quel fils de Ruben descend Yoél. Celui-ci, si la généalogie qui suit est complète, aurait vécu sept générations avant la déportation de Beéra (734), c'est-à-dire au plus tôt au temps de David.

k. Orthographe adoptée dans le livre des Chroniques (1 Chr. 5, 26; 2 Chr. 28, 20). Elle est plus éloignée que celles du livre des Rois (hébr. : Tiglat Pilèser; G : Thalgatpellasar; L : Theglatphalasar) de l'assyrien Tukulti-apil-ešarra. Ce roi d'Assyrie (745-727) déporta les habitants de Galaad en 734 (2 Rois 15, 29). *l.* Beéra. *m.* C'est-à-dire les chefs des autres clans de Ruben. *n.* Probablement identique à Chemaya (v. 4). Si ce personnage était le propre grand-père de Bèla, il s'ensuit que celui-ci vivait quatre générations avant Beéra (v. 6). *o.* Bèla ou plus exactement le clan de Bèla.

p. Auj. Araïr, au N. de l'Arnon (cf. Deut. 2, 36). *q.* Auj. en-Neba, à l'E. de l'extrémité N. de la mer Morte (cf. Nomb. 32, 3). *r.* Auj. Maïn, au S. d'en-Neba (cf. Nomb. 32, 3, 38). *s.* Au sens large, la région entre l'Arnon et le Yarmouk. *t.* Tribu arabe ou araméenne, mentionnée aussi v. 19-20; 11, 38; 27, 31, et dont Agar, la concubine d'Abraham et la mère d'Ismaël, était sans doute l'ancêtre éponyme d'après la tradition hébraïque.

Registre généalogique de la tribu de Gad.

Les fils de Gad. [11] Les fils de Gad habitaient vis-à-vis d'eux[a] dans le pays du Bachân[b] jusqu'à Salka[c]. [12] Le premier était Yoél, le second Chapham; puis [venaient] Yanaï et Chaphat[d] dans le Bachân.

Autres clans gadites. Habitat de la tribu. [13] Leurs frères, classés par familles, [étaient] Mikaël, Mechoullam, Chèba, Yoraï, Yakân, Zia, Éber : [en tout] sept. [14] Ils étaient les fils d'Abiḥaïl[e], fils de Ḥouri, fils de Yaroaḥ, fils de Galaad, fils de Mikaël, fils de Yechichaï, fils de Yaḥdo, fils de Bouz. [15] Aḥi, fils d'Abdiél, fils de Gouni, était le chef de leur famille.

[16] Ils habitaient en Galaad, dans le Bachân et dans les localités qui en dépendent, ainsi que dans tous les pâturages du Siryôn[f] jusqu'à leurs extrêmes limites.

[17] Ils furent tous enregistrés au temps de Yotam, roi de Juda, et de Jéroboam, roi d'Israël[g].

Guerre des tribus de Transjordanie contre les Hagriites[h]. [18] Les enfants de Ruben, de Gad et de la demi-tribu de Manassé, qui étaient gens de guerre, portant le bouclier et l'épée ou tirant de l'arc, et qui étaient exercés au combat — ils étaient 44.760 en état de faire campagne, — [19] firent la guerre aux Hagriites, à Yetour[i], à Naphich[j] et à Nodab[k]. [20] Ils les vainquirent[l]; les Hagriites, ainsi que tous leurs alliés, furent livrés entre leurs mains, parce qu'ils avaient invoqué Dieu pendant le combat. Ils furent exaucés parce qu'ils avaient mis leur confiance en lui. [21] Ils capturèrent les bêtes de leurs adversaires, — leurs chameaux au nombre de 50.000, 250.000 têtes de menu bétail, 2.000 ânes, — ainsi que 100.000 personnes. [22] Beaucoup, en effet[m], tombèrent frappés à mort, la guerre ayant été [voulue] de Dieu. Ils s'établirent à la place des vaincus jusqu'à la déportation[n].

Renseignements divers sur la demi-tribu de Manassé[o].

Son habitat. [23] Les membres de la demi-tribu de Manassé habitaient le pays [qui s'étend] depuis Bachân[p] jusqu'à Baal Hermon[q], au Senir et au mont Hermon[r] : ils étaient nombreux.

Ses chefs. [24] Voici quels furent leurs chefs de famille : Épher, Yicheï, Éliél, Azriél, Yirmeya, Hodouya et Yaḥdiél[s]. C'étaient des guerriers vaillants, des hommes célèbres, chefs de leur famille.

Sa déportation. [25] Mais ils furent infidèles au Dieu de leurs pères et se prostituèrent aux divinités des peuples du pays que Dieu

16. « Siryôn » d'après *G*. H : Charôn. « jusqu'à » *G* (lis. *'ad*). H : sur. 18. « de Gad et de » G^{BL} (lis. *wegad*). H : et [le] Gadite et ». 24. « Épher » *G L* (suppr. *we*). H : et Épher. « Hodouya » *G* (*L*). H : Hodavia.

a. C'est-à-dire à l'est des Rubénites. D'après les autres témoignages le territoire de Gad était au nord de celui de Ruben. *b.* Selon Deut. 3, 12-13, les établissements des Gadites ne dépassaient pas la moitié méridionale de la montagne de Galaad (au S. du Yabboq) — cf. Jos. 13, 24-28, — tandis que « le reste de Galaad et tout le Bachân » (le Ḥaouran actuel) est attribué à la demi-tribu de Manassé (cf. Jos. 13, 30). *c.* Auj. Salkad, 25 kil. E. de Bostra (Deut. 3, 10 note *f*).

d. Cette liste, qui ne coïncide nullement avec celle des fils de Gad dans Gen. 46, 16 et Nomb. 26, 15-18, était peut-être celle des clans ou des chefs de clans de Gad à une époque tardive. *e.* On peut traduire aussi : « Voici les fils d'Abiḥaïl. » Les noms de ces fils manqueraient ou auraient été incorporés à la généalogie du v. 14. *f.* Nom sidonien de l'Hermon (Deut. 3, 9). Cette lecture est hypothétique. En tout cas la leçon massorétique paraît fautive : « Charôn » (le Saron) était le nom de la plaine qui longe la Méditerranée entre Jaffa et le Carmel. *g.* Le règne de Yotam, roi de Juda (env. 740-736), ne paraît avoir commencé que quelques années après la mort de Jéroboam II, roi d'Israël (env. 783-743). Il ne doit cependant pas s'agir de deux recensements différents : un roi de Juda n'aurait pas eu qualité pour faire un dénombrement des Transjordaniens. La mention de Yotam doit être le fait d'un rédacteur, qui le croyait contemporain de Jéroboam II (Cf. Os. 1, 1). *h.* Déjà mentionnée v. 10, mais racontée ici avec des détails édifiants dans le goût du Chroniqueur. *i.* Les Ituréens (cf. Lc 3, 1). Voy. Gen. 25, 15.

j. Tribu ismaélite comme la précédente, cf. 1, 31 et Gen. 25, 15. *k.* Tribu inconnue. *l.* Litt. : *ils furent aidés* [par Dieu] *contre eux*. Même expression en arabe. En hébreu, les mots ordinaires pour « vainqueur » et « victoire » signifient « délivré » et « délivrance ». *m.* Le narrateur croit devoir expliquer pourquoi le nombre des prisonniers a été — selon lui — si restreint. *n.* Celle de Tiglat Pilèser III en 734 (cf. v. 6 et 26). *o.* Le registre généalogique de la tribu de Manassé ne viendra que 7, 14-19, mais un rédacteur — qui n'est peut-être pas le Chroniqueur — a tenu à donner déjà ici quelques renseignements sur la demi-tribu de Manassé fixée en Transjordanie — par Moïse selon le Deutéronomiste (Nomb. 32, 33 et note *b*), plus tard seulement d'après les sources anciennes (Nomb. 32, 39 et note *i*), — parce qu'elle partagea le sort de Ruben et de Gad. *p.* Occupé selon notre auteur (cf. v. 11) par les Gadites. *q.* Voy. Jug. 3, 3 et note *g*. *r.* Sur ces deux noms de l'Hermon cf. Deut. 3, 8-9 et notes. *s.* De ces sept noms aucun ne se retrouve dans Nomb. 26, 29-34 ni dans 1 Chr. 7, 14-19. Seul Épher rappelle Ḥèpher (Nomb. 26, 32).

avait exterminés devant eux. 26 Alors le Dieu d'Israël agit sur l'esprit[a] de Poul[b], roi d'Assyrie, et sur l'esprit de Tillegat Pilnèser[c], roi d'Assyrie, qui les déporta — les Rubénites, les Gadites et la demi-tribu de Manassé — et les emmena à Ḥalaḥ[d], auprès du Ḥabor (la rivière[e]) et de la rivière de Gozân[f], [où ils sont] encore aujourd'hui.

La tribu de Lévi.

Registre généalogique de la tribu de Lévi.

6[g] *Lignée des grands prêtres jusqu'à l'exil*[h]. 1 Les fils de Lévi : Guerchôn, Qehat et Merari[i]. 2 Les fils de Qehat : Amram, Yicehar, Ḥèbrôn et Ouzziél. 3 Les enfants d'Amram : Aaron, Moïse et Miryam[j]. Les fils d'Aaron : Nadab et Abihou, Éléazar et Itamar[k]. 4 Éléazar engendra Phinées[l]. Phinées engendra Abichoua. 5 Abichoua engendra Bouqqi. Bouqqi engendra Ouzzi. 6 Ouzzi engendra Zeraḥya. Zeraḥya engendra Merayot. 7 Merayot engendra Amarya. Amarya engendra Aḥitoub. 8 Aḥitoub engendra Çadoq[m]. Çadoq engendra Aḥimaaç. 9 Aḥimaaç engendra Azarya. Azarya engendra Yoḥanân. 10 Yoḥanân engendra Azarya; c'est lui qui exerça la prêtrise dans le temple que Salomon bâtit à Jérusalem[n]. 11 Puis Azarya engendra Amarya. Amarya engendra Aḥitoub. 12 Aḥitoub engendra Çadoq. Çadoq engendra Challoum. 13 Challoum engendra Ḥilqiyya. Ḥilqiyya engendra Azarya. 14 Azarya engendra Seraya. Seraya engendra Yehoçadaq. 15 Yehoçadaq partit [pour l'exil] lorsque Yahvé fit déporter Juda et Jérusalem par Nabucodonosor[o].

La descendance de Lévi. 16 Les fils de Lévi : Guerchom, Qehat et Merari. 17 Voici les noms des fils de Guerchom : Libni et Chimeï. 18 Les fils de Qehat : Amram, Yicehar, Ḥèbrôn et Ouzziél. 19 Les fils de Merari : Maḥli et Mouchi. Tels sont les clans des Lévites classés par familles[p].

20 A Guerchom [appartiennent] Libni, son fils, qui eut pour fils Yahat, qui eut pour fils Zimma, 21 qui eut pour fils Yoaḥ, qui eut pour fils Iddo, qui eut pour fils Zèraḥ, qui eut pour fils Yeateraï.

22 Les fils de Qehat : Amminadab, son fils, qui eut pour fils Coré[q], qui eut pour fils Assir, 23 qui eut pour fils Elqana, qui eut pour fils Èbyasaph, qui eut pour fils Assir, 24 qui eut pour fils Tahat, qui eut pour fils Ouriél, qui eut pour fils Ouzziyya, qui eut pour fils Chaoul.

25 Les fils d'Elqana : Amassaï et Aḥimôt; 26 celui-ci eut pour fils Elqana, qui eut pour fils Çophaï, qui eut pour fils Naḥat, qui eut pour fils Èliab, 27 qui eut pour fils Yeroḥam,

26. « la rivière » lis. *nahărâ'*. H : et Hara'. Manque en G, ainsi que dans 1 Rois 17, 6; 18, 11. — Texte incertain. **6,** 26 « celui-ci — Elqana (litt. : Elqana son fils) » *G* (lis. *benô* [avec Hᵏ] et suppr. le 2d Elqana [avec S]). Hᵏ : Elqana son fils Elqana. Hq L : Elqana les fils d'Elqana.

a. Litt. : *éveilla l'esprit*; cf. 2 Chr. 36, 22; Esdr. 1, 1; És. 45, 13. *b*. *Poulou* (transcrit *Poros* dans le canon de Ptolémée) était le nom que Tiglat Pilèser III, roi d'Assyrie (745-727), portait comme souverain de Babylone. Mais d'après 2 Rois 15, 19, 29, on pouvait croire qu'il s'agissait de deux personnages différents; de là, la glose insérée ici et qui manque dans la version syriaque. Ce qui indique que l'erreur ne remonte pas à l'auteur du texte primitif de notre passage, c'est que le verbe « déporta » est au singulier. *c*. Sur cette orthographe, voy. v. 6. *d*. Sur les localités mentionnées ici, voy. 2 Rois 17, 6; 18, 11 et les notes : ce sont, d'après ces passages, celles où furent emmenés les Israélites exilés *par Sargon en 722*. *e*. Le texte massorétique donne ici un troisième nom de lieu, Hara. Comme on ne connaît pas de région ainsi appelée et que le mot manque en G, ainsi que dans le passage des Rois imité ici, nous supposons qu'il provient d'un glossateur qui a tenu à indiquer (en araméen) que Ḥabor désignait une rivière et non une ville (voy. note crit.). Selon d'autres, ce serait le reste d'une leçon *weḥârê mâdaỵ* « et les montagnes de Médie » (2 Rois 17, 6; 18, 11 [G]). *f*. D'après le livre des Rois comme d'après la réalité, c'est le Ḥabor qui était la rivière de [la province de] Gozân. *g*. Les v. 1-15 de ce chapitre sont, dans la Bible hébraïque, joints au ch. 5 dont ils forment les v. 27-41. *h*. Ce morceau — du moins à partir du v. 3 — reproduit la liste des grands prêtres donnée, à sa place logique, v. 50-53, mais en la prolongeant jusqu'à l'époque de l'exil (v. 9-15). *i*. Cf. v. 16; Gen. 46, 11; Ex. 6, 16; Nomb. 3, 17; 26, 57. *j*. Cf. Ex. 6, 20; Nomb. 26, 59. *k*. Cf. Ex. 6, 23; Nomb. 26, 60. *l*. Cf. Nomb. 25, 7; 31, 6; Jos. 22, 13. *m*. Voy. 2 Sam. 8, 17 et note *f*. *n*. Cette notice se rapportait à un autre Azarya, mentionné au v. 9. C'est une glose marginale introduite à une mauvaise place dans le texte. *o*. Dans cette liste, on est surpris de ne pas rencontrer les noms de plusieurs des grands prêtres qui ont joué un rôle dans l'histoire : Éli et ses descendants jusqu'à Abiatar, Yoyada, Urie (2 Rois 11 et 16, 10), sans parler des deux Azarya mentionnés 2 Chr. 26, 17; 31, 10. D'après 1 Rois 4, 2, Azarya était le frère non le fils d'Aḥimaaç (v. 9). On remarque, d'autre part, que notre généalogiste compte douze générations de grands prêtres d'Aaron à l'époque de Salomon — correspondant exactement, si l'on attribue 40 ans à chaque génération, aux 480 ans que la notice tardive 1 Rois 6, 1 assigne à la même période; il compte aussi douze générations (en adjoignant à sa liste Josué) de Salomon au retour de l'exil. Cette liste est donc fort suspecte d'être, dans une large mesure, une construction artificielle. *p*. Les v. 16-19 reproduisent Nomb. 3, 17-20. *q*. En hébreu Qoraḥ. Chef d'une révolte contre les privilèges des prêtres aaronides d'après Nombres 16 (voy. note *e* sur 16, 1). Ancêtre d'une confrérie de chantres sacrés d'après v. 31-37 et les suscriptions des Ps. 84, 85, 87 et 88. C'était primitivement le nom d'un clan édomite (Gen. 35, 5, 14).

qui eut pour fils Elqana, qui eut pour fils Samuel. 28 Les fils de Samuel furent : l'aîné Yoél et le second Abiyya[a].

29 Les fils de Merari : Maḥli, qui eut pour fils Libni, qui eut pour fils Chimeï, qui eut pour fils Ouzza, 30 qui eut pour fils Chimea, qui eut pour fils Ḥagguiyya, qui eut pour fils Assaya.

Les chantres[b]. 31 Voici ceux que David désigna pour l'exécution du chant dans la maison de Yahvé[c], une fois que l'arche eut trouvé un lieu de repos[d]. 32 Ils remplirent les fonctions de chantres devant la Demeure [constituée par] la tente du Rendez-vous[e], jusqu'à ce que Salomon eût construit le temple de Yahvé à Jérusalem; ils s'acquittèrent de leur service selon la règle qu'ils avaient à suivre. 33 Voici ceux qui officiaient [ainsi] et leurs fils :

Parmi les fils de Qehat : Hémân, le chantre, fils de Yoél, fils de Samuel, 34 fils d'Elqana, fils de Yeroḥam, fils d'Èliél, fils de Toaḥ, 35 fils de Çouph, fils d'Elqana, fils de Maḥat, fils d'Amassaï, 36 fils d'Elqana, fils de Yoél, fils d'Azarya, fils de Cephanya, 37 fils de Taḥat, fils d'Assir, fils d'Ebyassaph, fils de Coré, 38 fils de Yicehar, fils de Qehat, fils de Lévi, fils d'Israël[f].

39 Puis [venait] son frère[g] Asaph, qui officiait à sa droite[h] : Asaph, fils de Bèrèkyahou, fils de Chimea, 40 fils de Mikaél, fils de Baaséya, fils de Malkiyya, 41 fils d'Etni, fils de Zèraḥ, fils d'Adaya, 42 fils d'Êtân, fils de Zimma, fils de Chimeï, 43 fils de Yaḥat, fils de Guerchom, fils de Lévi[i].

44 Fils de Merari, leurs frères[j], — [ils se tenaient] à gauche : — Êtân, fils de Qichi, fils d'Abdi, fils de Mallouk, 45 fils de Ḥachabya, fils d'Amacya, fils de Hilqiyya, 46 fils d'Amci, fils de Bani, fils de Chèmer, 47 fils de Maḥli, fils de Mouchi, fils de Merari, fils de Lévi[k].

Lévites et Aaronides. 48 Leurs frères, les lévites[l], étaient chargés de tout le service de la Demeure de la maison de Dieu, 49 tandis qu'Aaron et ses fils faisaient fumer [les offrandes] sur l'autel des holocaustes et sur l'autel des parfums, ayant à assurer tout le service des choses très saintes et à faire l'expiation pour Israël, conformément à tout ce qu'a prescrit Moïse, le serviteur de Dieu.

La lignée des grands-prêtres jusqu'au temps de David[m]. 50 Voici les fils d'Aaron : Éléazar, son fils, qui eut pour fils Phinées, qui eut pour fils Abichoua, 51 qui eut pour fils Bouqqi, qui eut pour fils

27. « Samuel, son fils » *G*ᴸ. Manque en H. 28. « Yoél — Abiyya » *G*ᴸ *S* cf. *1 Sam. 8, 2* (lis. *yô'él wehaššênî 'ăbiyyâ*). H : Vachni et Abiyya. 33. « de Qehat » *G S L*. H : des Qehatites. 34. « Èliél ». Gᴸ : Èliab (cf. v. 27). 35. « Çouph » Hq GBA *L*. Hᵏ : Ciph. Gᴸ : Çouphi.

a. D'après les textes anciens, Samuel était éphraïmite (1 Sam, 1, 1 et note *c*). Comme ce prophète avait exercé des fonctions qui, selon les idées du judaïsme postérieur au VIIe siècle, étaient réservées aux prêtres, le Chroniqueur l'a incorporé à la tribu de Lévi : il a fait de la lignée de Samuel, telle qu'elle figure dans 1 Sam. 1, 1; 8, 2, une branche collatérale issue d'un ancien Elqana (v. 25-28 cf. v. 23). *b*. Au temps où fut rédigée la liste qu'on lit Esdr. 2 et Néh. 7 (époque du retour de Zorobabel ou plus tard encore, voy. Esdr. 2, 1 note *f*), les chantres du Temple formaient une caste à part, distincte de celle des lévites et inférieure à celle-ci (Esdr. 2, 40-41); on les tenait tous pour « fils d'Asaph ». Plus tard, à l'époque d'où provient le recensement Néh. 11, 3-36, apparaît une seconde corporation de chantres, les fils de Yedoutoun : ils sont, ainsi que les fils d'Asaph, comptés parmi les lévites (v. 15-18). Ici enfin et dans d'autres passages du livre des Chroniques, les musiciens du Temple forment trois confréries, toutes rattachées généalogiquement à la tribu de Lévi : celle des fils d'Asaph, celle des fils de Yedoutoun identifié à Êtân et celle des fils de Hémân, qui paraît être maintenant la principale. C'est l'état de choses supposé aussi par les en-têtes des Psaumes (Ps. d'Asaph, Ps. d'Êtân ou de Yedoutoun, Ps. de Hémân). Au temps du Chroniqueur les chantres en étaient, semble-t-il, déjà à cette troisième étape de leur ascension sociale; selon d'autres, elle n'aurait été atteinte qu'après lui et la généalogie que nous avons ici (v. 31-47) aurait été ajoutée après coup dans son œuvre; elle est en tout cas plus récente que la précédente (v. 22-28) : voy. note *f*. — Êtân et Hémân étaient originairement les noms de deux sages illustres des anciens temps (1 Rois 4, 31), que l'on tenait pour « Ezraḥites » (Ps. 88 et 89), c'est-à-dire pour membres du clan de Zèraḥ de la tribu *de Juda* (1 Chron. 2, 6). *c*. Sous David ce n'était qu'une tente (2 Sam. 6, 17). *d*. Cf. 2 Sam. 6; Ps. 132, 1-5. *e*. L'auteur de ce passage semble, contrairement au témoignage de 2 Sam. 6, 17; 7, 6, identifier le pavillon dressé tout exprès par David avec la « tente du Rendez-vous » du temps de Moïse. Selon 16, 37-42 et 2 Chr. 1, 3-6, au contraire, David répartit les chantres entre deux lieux saints : Asaph officia devant l'arche à Sion; Hémân et Yedoutoun auprès de la tente du Rendez-vous, à Gabaon. *f*. Le rédacteur de cette généalogie de Hémân a reproduit, à rebours, la liste des descendants de Qehat (v. 22-28), ce qui était normal, puisque Hémân était, selon lui, petit-fils de Samuel; mais il n'a pas remarqué que, à partir du v. 23, le document qu'il utilisait suivait l'une après l'autre *deux branches différentes* de la lignée des Qehatites (v. 23-24 et v. 25-28), la seconde seule aboutissant à Samuel et à ses fils : il a fait de tous les personnages nommés dans le v. 23-28 des ancêtres du prophète. C'est la preuve que la section sur les chantres (v. 31-47) a été rédigée après la précédente et par un autre auteur. — Les noms présentent de nombreuses variantes. *g*. Frère, c'est-à-dire ici collègue, de Hémân (v. 33). *h*. Les confréries de chantres occupaient dans les cérémonies des places déterminées : Asaph la droite, Êtân la gauche (v. 44); Hémân, qui était au centre, devait représenter le groupe le plus important : il est appelé « le chantre » (v. 33). *i*. La liste des v. 39-43 rappelle celle des v. 20-21, mais avec de nombreuses variantes. *j*. Collègues de Hémân et d'Asaph. *k*. Cf. la liste toute différente, v. 29-30. *l*. Les lévites autres que les chantres. *m*. Cette liste est exactement la même que celle des v. 4-8. Voy. les notes sur 6, 1-15.

Ouzzi, qui eut pour fils Zeraḥya, 52 qui eut pour fils Merayot, qui eut pour fils Amarya, qui eut pour fils Aḥitoub, 53 qui eut pour fils Çadoq, qui eut pour fils Aḥimaaç.

Les villes lévitiques[a].

Ch 54 Voici leurs lieux d'habitation, formant le domaine de leurs différents douars.

Part des Qehatites Aaronides.

S Aux fils d'Aaron, [qui appartenaient] au clan des Qehatites — c'est à eux, en effet, qu'échut le premier lot, — 55 on donna Hébron, dans le pays de Juda, avec les pâturages qui l'entourent. 56 Quant aux champs et aux villages qui dépendent de la ville, on les donna à Caleb, fils de Yephounnè. 57 Mais on attribua aux enfants d'Aaron le prêtre, la ville de refuge d'Hébron, ainsi que Libna avec ses pâturages, Yattir avec ses pâturages, Echtemoa avec ses pâturages, 58 Ḥilèn[b] avec ses pâturages, Debir avec ses pâturages, 59 Achân avec ses pâturages, Bèt Chèmech avec ses pâturages[c], 60 et dans la tribu de Benjamin, Guèba[d] avec ses pâturages, Alèmet[e] avec ses pâturages, Anatôt avec ses pâturages. Total de leurs villes : treize villes réparties entre leurs clans.

Généralités sur la désignation des villes lévitiques.

61 Aux autres clans des enfants de Qehat [il échut] par le sort dix villes dans les tribus d'Èphraïm et de Dan et dans la demi-tribu de Manassé; — 62 aux clans des enfants de Guerchom, treize villes dans la tribu d'Issacar, dans celle de Nephtali et dans la tribu[f] de Manassé [établie] dans le Bachân; — 63 aux clans des enfants de Merari [il échut] par le sort douze villes dans les tribus de Ruben, de Gad et de Zabulon.

64 Les enfants d'Israël attribuèrent aux lévites ces villes avec les pâturages qui en dépendent. 65 Ils attribuèrent de plus par le sort, dans la tribu des enfants de Juda, dans la tribu des enfants de Siméon et dans celle des enfants de Benjamin[g], les villes ci-dessus qu'ils désignèrent nominativement.

La part des autres Qehatites.

R(S) 66 Quant aux clans des enfants de Qehat[h], les villes qui formèrent leur domaine furent prises dans la tribu d'Èphraïm : 67 on leur donna la ville de refuge de Sichem avec ses pâturages, dans la montagne d'Èphraïm, puis Guèzer avec ses pâturages, 68 Yoqmeam[i] avec ses pâturages, Bèt-Ḥorôn avec ses pâturages[j], 69 Ayyalôn avec ses pâturages, Gat-Rimmôn avec ses pâturages, 70 — et dans la demi-tribu de Manassé, Anèr[k] avec ses pâturages et Bileam[l] avec ses pâturages. [Toutes ces villes revinrent] au restant des clans des enfants de Qehat.

La part des Guerchonites.

71 Pour les enfants de Guerchom, [autre] fraction des clans lévitiques, [on prit], dans la demi-tribu de Manassé, Golân en Bachân, avec ses pâturages, et Achtarot[m] avec ses pâturages; — 72 dans la tribu d'Issacar, Qèdech[n] avec ses pâturages, Dobrat avec ses pâturages, 73 Ramot[o] avec ses pâturages, Anèm[a] avec ses pâturages; — 74 dans la tribu d'Acher, Michal avec ses pâturages, Abdôn avec ses pâturages, 75 Ḥouqqoq[b] avec ses pâturages et Reḥob avec ses pâturages; — 76 dans la tribu de Nephtali, Qèdech en Galilée avec ses pâturages, Ḥammôn[c] avec ses pâturages et Qiryataïm[d] avec ses pâturages.

La part des Merarites.

77 Pour les Merarites qui formaient le restant [des Lévites], [on prit] dans la tribu de Zabulon[e] Rimmôn avec ses pâturages, Tabor[f] avec ses pâturages. 78 Au delà du Jourdain, en face de Jéricho, à l'est du Jourdain, [on prit], dans la tribu de Ruben, Bècer, dans le désert, avec ses pâturages, Yahça avec ses pâturages, 79 Qedémot avec ses pâturages, Méphaat avec ses pâturages; — 80 dans la tribu de Gad, Ramot en Galaad avec ses pâturages, Maḥanaïm avec ses pâturages, 81 Ḥechbôn avec ses pâturages et Yazér avec ses pâturages.

Registre généalogique de la tribu d'Issacar.

S **7** 1 Les fils d'Issacar : Tola, Poua, Yachoub, Chimrôn, soit quatre[g].

I 2 Les fils de Tola : Ouzzi, Rephaya, Yeriél, Yaḥmaï, Yibsam et Samuel. [Ils étaient] chefs des familles de Tola et vaillants guerriers. Ainsi qu'il résulte de leur généalogie, ils étaient[h], au temps de David[i] au nombre de 22.600.

3 Les fils[j] d'Ouzzi : Yizraḥya. Les fils de Yizraḥya : Mikaël, Obadya, Yoël, Yichiyya, soit cinq, tous chefs. 4 Ils avaient, sur la base de leurs généalogies [et selon l'importance] de leurs familles, à fournir au ban[k] des troupes [formant un total de] 36.000 hommes[l].

5 Le recensement généalogique, pour tous les clans d'Issacar, [comportait] au total 87.000 hommes de guerre.

Premier registre généalogique de la tribu de Benjamin[m].

6 Les fils de Benjamin : Bèla, Bèker[n] et Yediaël, soit trois. S I

7 Les fils de Bèla : Eçbôn, Ouzzi, Ouzziël, Yerimot et Iri, soit cinq, chefs de famille [et] vaillants guerriers : leur recensement généalogique [donna un chiffre de] 22.034[o].

8 Les fils de Bèker[p] : Zemira, Yoach, Éliézer, Elyoénaï, Omri, Yerémôt, Abiyya, Anatôt et Alèmet[q]. Tous ceux-là étaient fils de Bèker. 9 Leur recensement généalogique, [par] chefs de famille, [donna] 22.000 hommes de guerre[r].

10 Les fils[s] de Yediaël : Bilhân. Les fils de Bilhân : Yeouch, Benjamin, Éhoud[t], Kenaana, Zêtân, Tarchich et Aḥichaḥar. 11 Tous ceux-là étaient fils de Yediaël, chefs de famille [et] vaillants guerriers. [Ils étaient au nombre de] 17.200, prêts à partir en campagne.

12 ... Chouppim et Ḥouppim[u] étaient fils d'Ir.

54. « le premier lot » *S Jos. 21, 10* (aj. *ri'šônâ*). H : le (c'est-à-dire ce) lot. 55. « le pays ». Jos. 21, 11 : la montagne. 57. « la ville » *Jos. 21, 13* (lis. *ʿîr*). H : les villes — mais Hébron seule était ville de refuge. « Yattir avec ses pâturages » *S Jos. 21, 14*. H : Yattir. 60. « réparties — clans ». Jos. 21, 19 : et leurs pâturages 61. Lis. *lemišpeḥôtâm* (avec *L*), puis (d'après *Jos. 21, 5*) *mimmaṭṭê 'èphrayîm oumimmaṭṭê dân oumêḥăṣî maṭṭê menaššè*. H : Aux enfants de Qehat qui restaient du clan de la tribu, de la demi-tribu de la moitié de Manassé [il échut] par le sort dix villes. 66. « Quant aux clans » *GL L Jos. 21, 20* (lis. *oulemišpeḥôt*). H : Des clans. « qui — domaine ». Jos. 21, 20 : qui leur échurent. 67. « la ville » *Jos. 21, 21* (lis. *ʿîr*). H : les villes. — voy. v. 57. 71. « autre — dans » *Jos. 21, 27* (lis. *mimmišpeḥôt halewiyyîm mêḥăṣî*). H : [on prit] dans le clan de.

74. « Michal » *Jos. 21, 30* (lis. *miš'âl*). H : Machal. 77. « Rimmôn » d'après *G*. H : Rimmono. Jos. 21, 34 : Rimmona. 7, 1. « Les fils » d'après 5, 1, 11, 23; 6, 1 : 7, 13, 21 etc. (lis. *oubenê* ou *benê*). H : Et pour les fils. 2. « Ainsi — généalogie ». H rattache ces mots à ce qui précède. 5. D'après 7, 9, 40 lire *wehityaḥsâm* au lieu de *wa'ăḥêhèm* et suppr. *hityaḥsâm* à la fin du v. H : Et leurs frères pour tous les clans d'Iss. [étaient] des hommes de guerre : leur recensement généalogique [comportait] au total 87.000. 6. « Les fils de » *H* GL S L* (aj. en tête *oubenê*). Manque en H.

a. Ce développement (v. 54-81) est la reproduction à peu près textuelle de Jos. 21, 5-40. Mais, tandis que, dans ce dernier passage, les généralités sur l'attribution des villes aux Lévites sont placées, comme le voulait la logique, en tête (21, 1-9), après quoi viennent la description de la part assignée aux Aaronides (v. 10-19), puis celle des domaines qui échurent aux autres Lévites (v. 20-40), dans le livre des Chroniques la liste des villes attribuées aux Aaronides (6, 54b-60) a été transposée avant les généralités sur la répartition des cités lévitiques (v. 61-65); et c'est seulement ensuite que reprend la description des différentes parts (v. 66-81). Peut-être l'auteur même des Chroniques avait-il jugé superflu de reproduire en détail la liste des villes attribuées aux simples lévites (Jos. 21, 20-40), liste qui n'avait de son temps qu'un intérêt tout théorique, ces villes n'appartenant plus aux Juifs, et est-ce un rédacteur ultérieur qui l'a ajoutée d'après le livre de Josué? Le texte de ce livre, surtout dans cette troisième partie, a été copié d'une façon assez négligente : les omissions sont nombreuses. *b*. Jos. 21, 15 : Ḥolôn. *c*. Jos. (21, 16) a de plus : « Youtta avec ses pâturages ». *d*. Jos. 21, 17 : Gabaon. *e*. Jos. 21, 18 : Almat (H : Almôn). *f*. Jos. 21, 6 dit plus clairement « dans la demi-tribu ». *g*. La mention de Benjamin manque en GA et dans Jos. 21, 9; mais voy. v. 60. *h*. Jos, 21, 20 ajoute : « qui étaient [simples] lévites et qui formaient le surplus des enfants de Qehat ». Cette phrase, à peu près indispensable pour la clarté, a été omise par homéotéleute. *i*. Jos. 21, 22 : Qibçaïm. *j*. Jos. 21, 23 a de plus deux autres villes. *k*. Jos. 21, 25 : Taanak. *l*. Jos. 21, 25 : Yibleam. *m*. Jos. 21, 27 : Bèt Achtarôt, cf. Deut. 1, 4 note *l*. *n*. Jos. 21, 28 : Qichyôn. *o*. Jos. 21, 28 : Yarmout.

a. Jos. 21, 28 : Èn Gannim. *b*. Jos. 21, 31 : Ḥelqat. *c*. Jos. 21, 32 : Ḥammot-Dor. *d*. Jos. 21, 32 : Qartân. *e*. Jos. 21, 34 a ici deux noms de plus : Yoqneam et Qarta. *f*. Jos. 21, 35 : Nahalal. *g*. Ce v. est d'accord avec Gen. 46, 13 et Nomb. 26, 23-24, sauf qu'au lieu de « Poua », ces textes donnent Pouwa et que, à la place de Yachoub, la Genèse a Yob. *h*. Le v. 5 montre clairement qu'il s'agit, non plus des chefs de famille, mais des membres du clan dans leur ensemble. *i*. L'auteur met sans doute les listes qu'il donne ch. 2-8 en relation avec le célèbre dénombrement ordonné par David (ch. 21; 2 Sam. 24). *j*. Il faudrait proprement : « Le fils ». Mais cette impropriété de termes est fréquente. *k*. Voy. note sur 2 Sam. 8, 16. *l*. Ouzzi étant, d'après v. 2, un des fils de Tola, on s'attendrait que les 36.000 guerriers descendants d'Ouzzi ne formassent qu'une partie du contingent fourni par le clan de Tola; mais celui-ci n'est, d'après v. 2, que de 22.600 hommes. On a supposé, soit que l'un de ces chiffres est altéré, soit que Tola et Ouzzi étaient, en réalité, deux fractions de la tribu d'Issacar, entièrement distinctes l'une de l'autre. *m*. Il y en a un autre, fort différent, 8, 1-40. C'est celui du ch. 7 (6-12) qui paraît être l'œuvre personnelle du Chroniqueur : il arrête, comme d'ordinaire, la généalogie au temps de David. *n*. Gen. 46, 21; cf. Nomb. 26, 38. *o*. Même remarque que sur 7, 2, note *h*. *p*. Le clan des Bikrites, auquel appartenait Chèba, qui se révolta contre David (2 Sam. 20). *q*. Anatôt et Alèmet étaient les noms de deux petites villes benjaminites (cf. 6, 60; Jos. 21, 18). Le groupement par villes et villages tend, chez les sédentaires, à se substituer au groupement par clans et tribus des nomades, fondés sur les liens du sang (voy. Esdr. 2, 20 et note *m*). Les noms de lieux font souvent figure de chefs de clans dans les généalogies (par ex. Anatôt dans Néh. 10, 19). *r*. Voy. note *h*. *s*. Voy. note *j*. *t*. Même nom que le « juge » benjaminite; mais celui-ci était du clan de Guéra (Jug. 3, 15). *u*. Appelés Mouppim et Ḥouppim dans Gen. 46, 21, Chouppham et Ḥouppham dans Nomb. 26, 39.

Registre généalogique de la tribu de Dan.

... Ḥouchim, son fils : [soit] un[a]...

Registre généalogique de la tribu de Nephtali.

[13] Les fils de Nephtali : Yaḥaciël, Gouni, Yècer et Challoum[b]. [Tels étaient] les fils de Bilha[c].

Registre généalogique de la tribu de Manassé[d].

[14] Les fils de Manassé . . .[e] qu'enfanta sa concubine araméenne : elle enfanta Makir, père de Galaad[f]. [15] Galaad épousa une femme. . . . .[g] et le nom de sa sœur[h] était Malkat. Le nom du second. . .[i] était Celophḥad. Celophḥad n'eut que des filles[j]. [16] Maaka, femme de Galaad, mit au monde un fils, qu'elle appela Pèrech. Son frère s'appelait Chèrech et ses fils, Oulam et Rèqem. [17] Les fils d'Oulam : Bedân. Tels sont les fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé. — [18] Sa sœur[k], Malkat, mit au monde Ichhod, Abièzer[k], Maḥla[l].... [19] Les fils de Chemida[m] furent Aḥyân, Chèkem[n], Liqḥi et Aniam.

Registre généalogique de la tribu d'Èphraïm[o].

[20] Les fils d'Èphraïm : Choutèlaḥ, qui eut pour fils Bèred, qui eut pour fils Taḥat[p], qui eut pour fils Èlada, qui eut pour fils Taḥat, [21] qui eut pour fils Zabad, qui eut pour fils Choutèlaḥ, ainsi qu'Èzer et Èlad[q]. Ceux-ci furent tués par les gens de Gat[r] nés dans le pays[s], parce qu'ils étaient descendus[t] pour razzier leurs bestiaux. [22] Èphraïm leur père fut dans le deuil pendant de longs jours et

12. « son — un » lis. *benô* (*G*) *'èḥâd*. H : Les fils d'un autre (ou d'Aḥèr). — Texte très incertain. 15. « Galaad » d'après v. 17. H : Makir. — Texte très incertain. « Malkat » d'après v. 18. H : Maaka. — Texte très incertain. 16. « Galaad ». H : Makir. 18. « Malkat » *G L*. H : Ham-molèkèt.

a. Ḥouchim était, d'après Gen. 46, 23, ainsi que d'après Nomb. 26, 42-43, qui l'appelle Chouḥam, le fils — unique — de Dan. D'autre part, le registre généalogique de la tribu de Dan manque dans 1 Chron. 1-9 ; il est donc très probable que nous avons ici un débris mutilé du paragraphe consacré à cette tribu, d'autant plus que dans le v. suivant, à la suite des données sur Nephtali, on lit « fils de Bilha » ; or, Dan et Nephtali étaient, d'après Gen. 46, 23-25, les fils de cette concubine de Jacob. *b*. D'accord avec Gen. 46, 24 et Nomb. 26, 48-49, sauf que dans ces textes le premier fils de Nephtali est appelé Yaḥceél et le quatrième Chillém. *c*. Notice tirée de Gen. 46, 25, où elle a sa raison d'être, puisque l'auteur de cette liste a groupé les fils de Jacob selon qu'ils étaient nés de telle ou telle des femmes du patriarche ; le Chroniqueur, au contraire, suit un autre ordre. *d*. Ce registre est tout à fait indépendant de la notice qu'on lit 5, 23-26 (voy. note *o* sur 5, 23) : les noms des descendants de Manassé qui figurent dans ces deux morceaux sont tous différents. — Le présent registre offre des difficultés inextricables, qui ont fait le tourment des interprètes. Il résulterait, par exemple, du texte hébreu massorétique que Maaka était à la fois la femme et la sœur de Makir (v. 15 et 16), que cependant ses enfants étaient fils non de Makir, mais de Galaad, fils de Makir. Le texte des v. 14 et 15 doit être gravement altéré chez tous les témoins du texte. Nous proposons dans les notes critiques quelques corrections conjecturales d'où il résulterait que la filiation des descendants de Manassé donnée ici se présentait ainsi :

Manassé
Makir
Galaad, épouse Maaka — Malkat — Celophḥad
(Galaad :) Pèrech, Chèrech — (Malkat :) Ichhod, Abièzer, Maḥla, Chemida
(Chèrech :) Oulam, Rèqem — (Chemida :) Aḥyân, Chèkem, Liqḥi, Aniam
(Oulam :) Bedân

e. Le texte donne ici « Asriél ». C'était le nom d'un clan manassite (Nomb. 26, 31 ; Jos. 17, 2). Mais il est très probable qu'ici ce mot provient d'une dittographie : un copiste avait, par erreur, écrit deux fois les cinq consonnes qui forment le mot « que » et le début du mot « enfanta » (*'šr yl*). *f*. La succession des noms Manassé-Makir-Galaad concorde avec celle que donnent Nomb. 26, 29 et Jos. 17, 1. *g*. L'hébreu a ici deux mots intelligibles : « pour Ḥouppim et pour Chouppim ». Nous supposons que le texte primitif portait quelque chose comme : « et le nom de celle-ci était Maaka ». *h*. « La sœur de lui », c'est-à-dire de Galaad ou de Makir. *i*. Le texte devait porter ici « fils de Makir » ou « fils de Manassé ». *j*. Cf. Nomb. 26, 33 ; 27, 1-11 ; 36 ; Jos. 17, 3. D'après ces textes, Celophḥad était fils de Ḥépher, petit-fils de Makir. *k*. Le clan auquel appartenait Gédéon. *l*. Si le texte massorétique est correct, ces clans ne descendraient de Manassé qu'en ligne féminine. — Maḥla était, d'après Nomb. 26, 33 ; 27, 1 ; Jos. 17, 3, une fille de Celophḥad. *m*. Cf. Nomb. 26, 32 ; Jos. 17, 2. Il devait être nommé précédemment, sans doute parmi les fils de Malkat. *n*. Cf. Nomb. 26, 31 ; Jos. 17, 2. C'était sans doute l'éponyme de la ville de Sichem, annexée à Manassé par Gédéon (Juges 9). *o*. Cette section comprend quatre éléments : 1° un registre de la descendance d'Èphraïm, allant du patriarche à Josué (v. 20-21a et 25-27) ; 2° une anecdote donnant l'étymologie du nom de Beria (v. 21b-23) ; 3° une brève notice du même genre expliquant le nom de la ville d'Ouzzen-Chèèra (v. 24) ; 4° une liste des villes appartenant à la maison de Joseph, c'est-à-dire à Èphraïm (28) et à Manassé (29). *p*. D'accord avec Nomb. 26, 35-36, sauf que, dans ce passage, il y a Bèker, au lieu de Bèred, et Taḥam, à la place de Taḥat, et que, dans les Nombres, ces deux personnages sont des fils d'Èphraïm, et non l'un son petit-fils, l'autre son arrière petit-fils. *q*. D'après l'anecdote qui suit (v. 21b-23), Èzer et Èlad étaient les propres fils d'Èphraïm et non ses descendants à la 8e génération. Telle était probablement aussi l'idée du rédacteur primitif des v. 20 et 21a : la liste qu'on y trouve et qui a été très certainement surchargée (trois des noms y figurent deux fois : Choutèlaḥ, Taḥat et Èlada-Èlad), devait originairement, comme celle des Nombres, donner les noms des propres fils d'Èphraïm : les mots « qui eut pour fils » doivent être des additions. *r*. Cité qui joua un grand rôle dans l'histoire des Israélites lorsqu'elle fut devenue l'une des cinq capitales philistines. Le site n'en a pas été identifié. *s*. La population cananéenne autochtone, telle la peuplade des Avvites, exterminée (Deut. 2, 23) ou refoulée (Jos. 13, 3) par les Philistins. L'affaire, d'après le narrateur, doit s'être passée avant l'arrivée de ces envahisseurs, au temps des patriarches. *t*. Le narrateur se représente Èphraïm et ses fils déjà fixés dans « la montagne d'Èphraïm », que la tribu de ce nom recevra en partage après la conquête. Selon les récits de la Genèse, au contraire, Èphraïm, né en Égypte, resta toute sa vie dans ce pays. On voit que cette anecdote, si elle a un fond historique, reflète une époque postérieure à l'installation des tribus en Palestine.

ses frères vinrent pour le consoler. [23] Il s'unit à sa femme ; elle conçut et mit au monde un fils. Il lui donna le nom de Beria parce que [cette naissance] eut lieu alors que le malheur était entré dans sa maison[a]. [24] Il[b] eut pour fille Chèèra ; elle bâtit Bét Ḥorôn le bas et le haut[c] ainsi qu'Ouzzen-Chèèra[d].

[25] Il[e] eut pour fils Rèphaḥ, qui eut pour fils Rècheph, qui eut pour fils Tèlaḥ, qui eut pour fils Taḥan, [26] qui eut pour fils Ladân, qui eut pour fils Ammihoud, qui eut pour fils Èlichama, [27] qui eut pour fils Noun, qui eut pour fils Josué.

[28] Le domaine qu'ils possédaient et où ils habitaient [comprenait] Béthel[f] et les localités qui en dépendent, à l'est Naarân[g], à l'ouest Guèzer[h] et les localités qui en dépendent, Sichem[i] et les localités qui en dépendent jusqu'à Ayya[j] et aux localités qui en dépendent. [29] Les fils de Manassé avaient en leur pouvoir Bét Cheân et les localités qui en dépendent, Taanak et les localités qui en dépendent, Meguiddo et les localités qui en dépendent, Dor et les localités qui en dépendent[k]. Telles sont les villes dans lesquelles demeuraient les fils de Joseph, fils d'Israël.

Registre généalogique de la tribu d'Acher.

[30] Les fils d'Acher : Yimna, Yichva[l], Yichvi, Beria et Sèraḥ leur sœur. [31] Les fils de Beria : Ḥèber et Malkiél[m]. C'est le père de Bérzaït[n]. [32] Hèber engendra Yaphlét, Chèmer, Ḥôtam et Choua leur sœur. [33] Les fils de Yaphlét : Passaq, Bimhal et Achvat : tels furent les fils de Yaphlét. [34] Les fils de Chèmer, son frère : Rohga, Ḥoubba et Aram. [35] Les fils de Ḥélem[o], son frère : Çophaḥ, Yimna, Chélech et Amal. [36] Les fils de Çophaḥ : Souaḥ, Ḥarnèpher, Choual, Béri, Yimra, [37] Bècer, Hod, Chamma, Chilcha, Yitrân et Beéra. [38] Les fils de Yèter[p] : Yephounnè, Pispa et Ara. [39] Les fils d'Oulla[q] : Araḥ, Ḥanniél et Riçya. [40] Ces hommes étaient tous fils d'Acher, chefs de famille, hommes d'élite, guerriers vaillants, chefs des [autres] chefs. Enregistrés par familles pour servir dans le ban, ils étaient au nombre de 26.000 hommes[r].

Second registre généalogique de la tribu de Benjamin[s].

8

Premiers descendants de Benjamin[t].

[1] Benjamin engendra Bèla, son premier-né ; Achbél, le deuxième ; Aḥraḥ, le troisième ; [2] Noḥa, le quatrième, et Rapha, le cinquième. [3] Bèla eut des fils : Addar[u], Guéra, père d'Éhoud, [4] Abichoua, Naamân, Aḥoaḥ, [5] Guéra, Chephouphân et Ḥouram.

Benjaminites de Guèba[v].

[6] Voici les fils d'Éhoud — ce sont les chefs de famille des habitants de Guèba[w] ; on les déporta à Manaḥat[x] — [7] ...et Naamân, Aḥiyya et Guéra (c'est lui qui les déporta) ; et il engendra Ouzza et Aḥiḥoud.

Benjaminites originaires de Moab, Benjaminites établis à Ono et à Lod.

[8] Chaḥaraïm eut des fils dans le territoire de Moab après qu'il les eut répudiées — Ḥouchim et Baara, ses femmes[y] : — [9] il eut

23. « Il lui donna ». H[e] S T : Elle lui donna. 25. « qui eut pour fils Rècheph (litt. : et R son fils) » *H*[e] (aj. *benô*). H : et Rècheph. 27. « Noun » *L*. H : Nôn. 30. « Bérzaït » *G*[B]. H[q] : Birzaït. 32. « Chèmer » d'après v. 34 et *G*[B]. H : Chomèr. 34. « son frère : Rohga » cf. v. 35 (lis. *'âḥîw rohgâ*). H : Aḥi et Rohga. « Ḥoubba » *H*[q]. H[k] : Yaḥba (?). 8, 3. « père d'Éhoud » d'après *Jug*. 3, 15 cf. v. 6 (lis. *'ăb 'éhoud*). H : et Abihoud. 6. « Éhoud » *G*[BL]. H : Éḥoud.

a. Jeu de mots entre Beri'a et l'hébreu *berâ'â*, « dans le malheur ». Sur Beria, voy. aussi 8, 13. *b*. Èphraïm ou Beria.

c. Auj. Beit-Our, (voy. Jos. 10, 10, note *f*. *d*. Localité inconnue. *e*. Probablement Beria. *f*. Auj. Beitin, cf. Gen. 28, 19. C'était la limite sud du territoire éphraïmite. *g*. Appelée Naara Jos. 16, 7. *h*. Auj. Tell Djézer, cf. Jos. 10, 33 note *j*. *i*. Gen. 33, 18 note *l*. *j*. Peut-être Tourmous Aya, à l'E. de Sindjil, 20 kil. env. S. de Sichem. Cette Ayya doit être distincte de celle qui est nommée És. 10, 28 ; Néh. 11, 31 et qui était identique à Ha-Aï, près Béthel. *k*. La liste des villes de Manassé (v. 29) est la même que celle de Jos. 17, 11, sauf l'omission de Yibleam. Voy. les notes sur ce passage.

l. Ce nom, qui ne figure pas dans Nomb. 26, 44, est probablement un doublet du suivant. *m*. Les v. 30 et 31a sont la copie exacte de Gen. 46, 17 (cf. Nomb. 26, 44-47). *n*. Bérzaït, « le puits de l'olivier », est évidemment le nom d'une localité — du reste inconnue. Cette remarque n'est pas de même provenance que le reste de la généalogie. *o*. Le même qui est appelé Ḥôtam (v. 32). Il ne paraît pas possible de dire laquelle des deux variantes est la meilleure. *p*. Variante de « Yitrân » (v. 37). *q*. Ce nom devait figurer v. 37 ou 38.

r. Ce nombre est naturellement celui de l'ensemble de guerriers de la tribu, et non pas seulement de ses chefs. *s*. Il y en a un autre, très différent, 7, 6-12. Celui du ch. 8 comprend : 1° v. 1-5, une généalogie des premiers descendants de Benjamin, servant d'introduction commune aux listes suivantes ; 2° v. 6-40, un certain nombre de généalogies partielles, entre autres une de la famille de Saül (v. 33-38), reproduite également 9, 39-44. *t*. Autres listes analogues 7, 6-12 ; Gen. 46, 21 ; Nomb. 26, 38-40. Celle-ci se rapproche surtout de celle de la Genèse, mais avec bien des variantes et des désaccords.

u. Ard d'après quelques manuscrits et G[A] comme d'après Gen. 46, 21 et Nomb. 26, 40. *v*. Ces deux versets, d'un style contourné, sont confus et visiblement corrompus. La traduction que nous en donnons est incertaine. *w*. Auj. Djèba. Cf. Jos. 18, 24 ; 21, 17. De nouveau benjaminite après le retour de l'exil (Néh. 11, 31 cf. Esdr. 2, 26). *x*. S'agirait-il de Manaḥat de Juda (cf. 2, 52-54) ? *y*. Le texte de ce v. laisse fort à désirer. Il manque dans les versions syriaque et arabe. La syntaxe de l'incise « après qu'il les eut, etc. », est propre à l'araméen postérieur : cela paraît indiquer que l'original a reçu des gloses.

de Ḥodech, sa femme, Yobab, Çibya, Mécha, Malkam, 10 Yeouç, Sakya, Mirma. Tels furent ses fils; [ils étaient] chefs de familles. — 11 De Ḥouchim il avait eu Abitoub et Elpaal. 12 Les fils d'Elpaal [furent] Èber, Micham et Chèmer. C'est lui qui bâtit Ono, Lod et les localités qui en dépendent[a].

Benjaminites d'Ayyalôn et de Jérusalem.

13 Beria et Chèma étaient les chefs de famille des habitants d'Ayyalôn[b]; ils mirent en fuite les habitants de Gat[c]. 14 Leurs frères [étaient] Elpaal, Chachaq, Yerémot.

15 Zebadya, Arad, Èder, 16 Mikaél, Yichpa et Yoḥa étaient fils de Beria.

17 Zebadya, Mechoullam, Ḥizki, Ḥabèr, 18 Yichmeri, Yizlia et Yobab étaient fils d'Elpaal.

19 Yaqim, Zikri, Zabdi, 20 Elyoénaï, Cilletaï, Èliél, 21 Adaya, Beraya et Chimrat étaient fils de Chimeï[d].

22 Yichpân, Èber, Èliél, 23 Abdôn, Zikri, Ḥanân, 24 Ḥananya, Élam, Antotiyya, 25 Yiphdya et Penouel étaient fils de Chachaq.

26 Chamcheraï, Cheḥarya, Atalya, 27 Yaarèchya, Éliyya et Zikri étaient fils de Yeroḥam[e].

28 Ils étaient chefs de famille, chefs selon leurs généalogies. Ils habitaient Jérusalem[f].

Benjaminites de Gabaon et de Jérusalem g.

29 A Gabaon[h] demeuraient le père de Gabaon, Yeïél[i] — sa femme se nommait Maaka, — 30 ainsi que son fils premier-né Abdôn, Çour, Qich, Baal, Nér, Nadab, 31 Guedor, Aḥyo, Zèker[j] et Miqlot. 32 Miqlot engendra Chimea[k]. Ceux-ci aussi, contrairement à leurs frères[l], habitaient Jérusalem avec leurs [autres] frères[m].

La famille de Saül n.

33 Nér engendra Abner et Qich R(S) engendra Saül. Saül engendra Jonathan, Malkichoua, Abinadab et Echbaal[o]. 34 Le fils de Jonathan fut Meribbaal[p]. Meribbaal engendra Mika. R(I) 35 Les fils de Mika furent Pitôn, Mèlek, Taréa[q] et Aḥaz. 36 Aḥaz engendra Yehoadda[r]. Yehoadda engendra Alèmet, Azmavèt et Zimri. Zimri engendra Moça. 37 Moça engendra Binea, qui eut pour fils Rapha[s], qui eut pour fils Èlassa, qui eut pour fils Acél. 38 Acél eut six fils. Voici leurs noms : Azriqam, son premier né[t], Yichmaél,

12. « Chèmer » H* GBA. H : Chèmed. 14. « Leurs frères [étaient] » GAL (lis. *wa'âḥêhèm*). H : et Aḥyo. « Elpaal » aj. d'après *v. 18*. 20. « Elyoénaï » GA. H : Èliénaï. 29. « Yeïél » Aj. d'après *9, 35*. 30. « Nér » GA(L) *9, 36* (aj. *wenér*). Manque en H. 31. « et Miqlot » GB S L *9, 37* cf. *v. 32* (aj. *oumiqlôt*). Manque en H. 33. « Abner » d'après *1 Sam. 14, 51* etc. H : Qich. — Mais le père de Qich s'appelait Yeïel d'après 9, 35) ou Abiel (selon 1 Sam. 14, 51). Nér était le nom d'un des frères de Qich (9, 36). La leçon « Qich » doit provenir d'une correction malheureuse. 38. « son premier-né » H* G S (lis. *bekôrô*). H : Bôkerou (pour obtenir le total de six fils d'Acél. Dans la même intention S a (ajouté « Qîm, le deuxième » et GB un Abdia).

a. *Ono*, auj. Kefr Ana (8 kil. S. E. de Jaffa) et *Lod*, auj. Loudd ou Lydda (20 kil. S. E. de la même ville), étaient d'anciennes villes cananéennes nommées déjà dans la liste de Thoutmès III (xvie siècle av. J.-C.), mais elles ne sont mentionnées comme benjaminites que dans des textes postérieurs à l'exil (Néh. 11, 31-35; cf. Esdr. 2, 33; Néh. 7, 37). La notice des v. 8-12 se rapporte donc sans doute à cette période. Il semble en ressortir, du moins d'après le texte hébreu actuel, que le clan benjaminite — du reste inconnu — de Chaḥoraïm, avait d'abord séjourné au voisinage de Jaffa, puis avait émigré (en partie sans doute) dans le territoire de Moab, c'est-à-dire peut-être sur la rive gauche du Jourdain, immédiatement à l'E. de Jéricho, région que l'on appelait « les plaines de Moab ». *b*. Auj. Yalo (cf. Jos. 10, 12 et note *h*), ville danite selon Jos. 21, 24. *c*. Sans doute pour venger les deux chefs ou clans éphraïmites tués par les gens de Gat (7, 21). Cela suggérait que le Benjaminite Beria est à identifier avec l'Éphraïmite de ce nom, dont la naissance est racontée 7, 23. Ce trait anecdotique, unique en son genre dans notre liste généalogique, est peut-être une glose. *d*. Le même évidemment qui est appelé Chèma v. 13. *e*. Yerémot au v. 14.

f. L'existence à Jérusalem d'un nombre important de familles se réclamant de la tribu de Benjamin n'est attestée qu'assez tard après le retour de l'exil (Néh. 11, 7-9). Il y a là un indice sur l'époque où a été rédigée cette généalogie.

g. Ce paragraphe figure de nouveau 9, 35-38. Sa place originelle paraît être plutôt ici, puisqu'il y est question, comme dans ce qui précède, de l'habitat de diverses fractions se réclamant de Benjamin. *h*. Auj. ed-Djib, 8 kil. N. N. O. de Jérusalem (cf. Jos. 9, 3). On s'attendrait plutôt, puisqu'il s'agit du berceau de la famille de Saül (voy. v. 30 et 33), à voir nommer Guibea. Y aurait-il eu confusion voulue ou accidentelle entre les noms, très voisins en hébreu, de ces deux localités? *i*. Dans 1 Sam. 9, 1; 14, 51, le grand-père de Saül et d'Abner est appelé Abiél. *j*. 9, 37 : Zekarya. *k*. 9, 38 : Chimeam. *l*. Apparemment les Benjaminites demeurant à Gabaon. *m*. Les Benjaminites fixés à Jérusalem (cf. v. 28).

n. Cette partie de la généalogie de Saül reparaît 9, 39-41, où le texte est mieux conservé. Sur le motif de cette répétition et sur la place originelle de ce morceau, les avis sont partagés. Le plus vraisemblable est peut-être que la liste des habitants de Jérusalem (9, 1-34) a été ajoutée après coup dans le livre des Chroniques et insérée par certains copistes avant la généalogie de Saül (8, 29-38), par d'autres après. Un autre point controversé est de savoir si cette généalogie elle-même avait déjà été admise par le Chroniqueur dans son œuvre. C'est plausible, puisqu'il donne aussi celles de David (2, 10-17), de Samuel (6, 25-28) et des grands prêtres (6, 50-53) et que cette généalogie constituait une transition appropriée entre les chapitres 1-9 et le récit de la mort de Saül (ch. 10). Mais, d'autre part, elle est intimement liée au ch. 8, qui n'est sans doute pas du Chroniqueur. *o*. Ou Ichbaal, formes primitives du nom défiguré plus tard en Ichbôchet, voy. note *f* sur 1 Sam. 14, 49 et 2 Sam. 2, 8. Pour les noms des autres fils de Saül, cf. 1 Sam. 31, 2. *p*. Ou Meribaal, transformé ensuite en Mephibôchet. Voy. 2 Sam. 4, 4 et note *c*. *q*. Taḥréa, dans 1 Chron. 9, 41.

r. 1 Chr. 9, 42 : Yara, faute pour Yada, donné par quelques manuscrits. *s*. 1 Chr. 9, 43 : Rephaya. *t*. Voy. note crit.

Chearya, Obadya et Ḥanân. Tous[a] ceux-là étaient fils d'Acél[b].

Fragment d'une autre généalogie.

39 Les fils d'Échеq, son frère[c], [furent] Oulam, son premier-né; Yeouch, le deuxième; Èliphèlet, le troisième. 40 Les fils d'Oulam furent de vaillants guerriers; ils tiraient de l'arc[d]. Ils eurent beaucoup de fils et de petits-fils : 150.

Tous ceux-là étaient des Benjaminites.

Une liste des habitants de Jérusalem[e].

R **9** 1 Tous les Israélites furent recensés et ils sont enregistrés dans le Livre des Rois d'Israël[f].

Juda fut déporté à Babylone à cause de ses infidélités. 2 Les habitants antérieurs qui R(S) [demeuraient][g] dans leurs propriétés dans leurs villes, [comprenaient] des Israélites[h], les prêtres, les lévites et les serfs [du Temple][i].

3 A Jérusalem habitaient des Judéens, des R Benjaminites, des Èphraïmites et des Manassites[j].

Judéens k.

R(s) 4 Parmi les Judéens, Outaï, fils d'Ammihoud, fils d'Omri, fils d'Imri, fils de Bani, [du clan] des enfants de Pèrèç, fils de Juda; — 5 [du clan] des Chélanites, Assaya, l'aîné, et ses fils; — 6 des enfants de Zèraḥ, R(I) Yeouél... et leurs frères : 690 [hommes].

Benjaminites.

7 Parmi les Benjaminites : Sallou, R(S) fils de Mechoullam, Hodouya[l], fils de Hassenoua, — 8 Yibneya, fils de Yeroḥam, Éla, fils d'Ouzzi, fils de Mikri; — R(I) Mechoullam, fils de Chephatya, fils de Reouél, fils de Yebanya, 9 et leurs frères selon leurs lignées : 956 [hommes]. Tous ces hommes étaient chefs chacun de leur famille.

Les prêtres m.

10 Parmi les prêtres : Yedaya, Yehoyarib, Yakîn, R(S) 11 Azarya[n], fils de Ḥilqiyya, fils de Mechoullam, fils de Çadoq, fils de Merayot, fils d'Aḥitoub, chef de la maison de Dieu; — 12 Adaya, fils de Yeroḥam, fils de Pachḥour, fils de Malkiyya; — Massaï, fils de Mechoullam, fils de Mechillémit, fils d'Immér, 13 et leurs frères, [tous] chefs de R leurs familles, qualifiés pour vaquer au service de la maison de Dieu.

Les lévites.

14 Parmi les lévites : Chemaya, fils R(S) de Ḥachchoub, fils d'Azriqam, fils de Ḥachabya, des descendants de Merari[o]; — 15 Baqbaqqar[p], Ḥèrech, Galal[q]; Mattanya, fils de Mika, fils de Zikri[r], fils d'Asaph; —

9, 2. « les lévites ». Néh. 11, 3 : et les lévites. 4. « Parmi les Judéens » *Néh. 11, 4* cf. *v. 7, 10, 14* (aj. en tête *mibbenê yehoudâ*). Manque en H. 5. « Chélanites » d'après *Nomb. 26, 20* (lis. *haššêlânî*). H. Chilonites (hab. de Silo). 13. « qualifiés — service (litt. : vaillants, vaquant au service) » lis. *ḥayil* et aj. (d'après *Néh. 11, 12*) *'ôsê*. H : vaillants au service (?).

a. Ce mot manque 9, 44. *b*. Cette liste s'arrête à la douzième génération après Saül. L'intention de l'auteur est sans doute de donner la descendance du premier roi jusqu'à l'exil babylonien (cf. note *o* sur 6, 15). *c*. D'après le contexte actuel, il semble qu'Échеq soit le frère d'Acél (v. 38). Mais, comme la notice sur les fils de cet Échеq ne figure pas au ch. 9, à la suite des v. 39-44, et que les détails donnés 8, 40 ont un caractère assez particulier, il se peut que les v. 39-40 soient un fragment d'une généalogie différente. *d*. Les archers benjaminites étaient d'une habileté réputée (2 Sam. 1, 22; 1 Chr. 12, 2; 2 Chr. 14, 7). *e*. Une partie de la liste qui suit (les v. 2b-7 et 10-17a) figure aussi, avec des variantes, dans le livre de Néhémie (11, 3-19). Il est probable que ces deux textes parallèles sont des extraits, faits indépendamment l'un de l'autre, d'une source commune (voy. note *c* sur Néh. 11, 3). L'auteur qui a inséré ici ce fragment de dénombrement l'a fait suivre d'une longue notice sur les fonctions des diverses classes de lévites (v. 17b-33) qui anticipe sur celle que le Chroniqueur donnera au chap. 26 dans un contexte beaucoup mieux approprié. La présente statistique des habitants de Jérusalem (9, 1-34) doit donc être d'une autre main que celle du Chroniqueur, d'autant plus qu'elle attribue l'organisation des services lévitiques à David *et à Samuel* (v. 22) et non à David seul comme le fait toujours l'auteur des Chroniques, et que la répétition de la généalogie de Saül (8, 29-38 et 9, 35-44) suggère que le morceau intermédiaire (9, 1-34) a été inséré après coup (voy. note *n* sur 8, 33). *f*. Cet ouvrage n'est évidemment pas le « livre des Rois » canonique, qui ne contient rien de semblable, mais soit un recueil officiel des actes du gouvernement, soit, plus probablement, un livre d'histoire à l'usage du public, analogue au « livre des Chroniques des rois d'Israël », auquel renvoie si souvent le rédacteur des Chroniques. C'est là, d'après l'auteur de ce verset, qu'ont été puisées les statistiques des diverses tribus d'Israël qui précèdent (ch. 4-8), ainsi que celle des habitants de Jérusalem qui va suivre. *g*. Litt. : *les premiers habitants qui dans leurs propriétés*. Cette expression ne peut guère signifier « ceux des anciens habitants qui [retournèrent]... » ni « les premiers habitants qui [retournèrent]... » le verbe ne pourrait être sous-entendu en hébreu; il faudrait au moins corriger « les premiers *retournants* (*haššâbîm*) ». L'auteur veut indiquer plutôt que la liste qui suit provient d'une époque antérieure à la déportation, ce qui, du reste, ne cadre ni avec le contenu de la liste, ni avec le témoignage de Néh. 11. *h*. Des laïcs. *i*. Il n'est pas question, comme dans Néh. 11, 3, des « fils des esclaves de Salomon »; ils s'étaient sans doute, au temps de l'auteur, fondus avec les serfs du Temple. *j*. Il n'en est question ni dans la suite de la liste, ni dans Néh. 11, 4-19. *k*. Les noms donnés dans Néh. 11, 4 diffèrent totalement sauf ceux de Pèrèç, des Chélanites (voy. note crit.), d'Outaï (Néh. : Ataya) et d'Omri (Néh. : Amarya). Le clan de Zèraḥ (v. 6) ne figure pas dans Néhémie. *l*. Dans Néh. 11, 9, Yehouda; et il n'est pas dit qu'il fût Benjaminite. *m*. Mêmes noms que dans Néh. 11, 11-13 sauf quelques variantes et omissions. *n*. Néh. 11, 11 : Seraya. 1 Chron. 6, 13, 14 a les deux noms : Azarya engendra Seraya. *o*. Néh. 11, 15 : Bounni. *p*. Néh. 11, 17 : Baqbouqya.

q. A la place de ces deux noms, Néh. 11, 16 donne : Chabbetaï et Yozabad. *r*. Néh. 11, 17 : Zabdi.

16 Obadya, fils de Chemaya[a], fils de Galal, fils de Yedoutoun; et Bèrèkya, fils d'Asa, fils d'Elqana, qui habitait dans les villages des Netophatites[b]. R (I)

Les portiers.

R (S) R (I) 17 Les portiers : Challoum, Aqqoub, Talmôn[c], Aḥimân et leurs frères. Challoum était le chef 18 et, maintenant encore[d], [il[e] se tient] à la porte du Roi, à l'est[f]. R² C'étaient [déjà] les portiers du camp des Lévites[g]. 19 Challoum, fils de Qoré, fils d'Ébyassaph, fils de Coré et ses frères, [membres] de sa famille (les Qorḥites), avaient rempli les fonctions de gardiens des seuils de la Tente. Ainsi leurs pères [déjà] avaient été affectés au camp de Yahvé pour en garder l'entrée. 20 Phinées, fils d'Éléazar, leur était autrefois préposé[h] (que Yahvé soit avec lui !)[i]. 21 C'est Zakarya, fils de Mechèlèmya, qui était portier à l'entrée de la Tente du Rendez-vous R 22 Ceux qui avaient été choisis comme portiers pour [garder] les seuils étaient 212 en tout. Leur registre généalogique [avait été dressé] dans les villages qu'ils habitaient[j]. C'est David et Samuel le voyant qui les avaient établis dans leurs fonctions[k]. 23 Ils étaient, ainsi que leurs fils, affectés aux portes de la maison de Yahvé, — de la maison de la Tente[l], — par classes. 24 Les portiers se tenaient aux quatre points cardinaux[m] : à l'est, à l'ouest, au nord et au sud. 25 Leurs frères, [qui demeuraient] dans leurs villages, devaient venir périodiquement se joindre à eux pour sept jours. 26 Eux-mêmes, en effet, les quatre chefs des portiers étaient constamment [de service].

Autres lévites.

Il y avait des lévites qui étaient préposés aux chambres[n] et aux magasins, dans la maison de Dieu. 27 Ils passaient la nuit autour de la maison de Dieu[o]; car ils étaient chargés de la garder et avaient à l'ouvrir chaque matin.

28 Certains d'entre eux avaient la surveillance des ustensiles du culte; ils les rentraient et les sortaient après les avoir comptés.

29 Il y en avait qui veillaient sur les vases[p] et sur tous les ustensiles sacrés, sur la fleur de farine, le vin, l'huile, l'encens et les substances odoriférantes. 30 C'étaient des prêtres qui faisaient de ces substances la mixture parfumée[q].

31 Mattitya, un lévite, — c'était le fils aîné de Challoum le Qorḥite — était chargé en permanence de la confection des gâteaux cuits à la plaque[r].

32 Certains de leurs frères, des Qehatites, étaient chargés d'apprêter, pour chaque sabbat, les pains à disposer [devant Dieu][s].

17. « leurs frères. Challoum » cf. v. 6, 9, 13 (lis. waăḥêhèm). H : leur frère Challoum. 26. « Il — étaient » cf. v. 28, 29, 32 (lis. oumin hallewiyyim hâyou). H : Ils étaient lévites et ils étaient. G^BA : Les lévites étaient. 27. « avaient à l'ouvrir (litt. : étaient préposés à l'ouverture) » lis. hammiphtâḥ (cf. Prov. 8, 6) et suppr. we. H : étaient préposés à la clef et ».

a. Néh. 11, 17 : Abda, fils de Chammoua. *b.* Voy. Esdr. 2, 22; Néh. 7, 26. *c.* Ces trois noms figurent dans la liste, donnée dans Esdr. 2, 42, des six familles de portiers du Temple revenus d'exil. Néh. 11, 19 n'en nomme que deux : Aqqoub et Talmôn. Néh. 12, 25 y ajoute Mechoullam, autre forme du nom de Challoum. — Sur la confrérie des portiers, voy. note *a* sur Néh. 11, 19. *d.* A l'époque, bien postérieure, où vivait le rédacteur de ces lignes. *e.* Challoum, c'est-à-dire, naturellement, les représentants de la famille de ce nom.
f. La porte orientale du Temple était la porte d'honneur, par laquelle le prince devait entrer selon Éz. 46, 1-3.
g. Cette expression désigne ici, non le convoi formé par la tribu de Lévi pendant la marche dans le désert (Nomb. 2, 17), mais la partie centrale du camp israélite, où se trouvait, d'après P, la tente du Rendez-vous, entourée sur les quatre côtés par les tentes des Lévites (Nomb. 3, 23, 29, 35, 38). — C'est un amplificateur qui a introduit ici les v. 18b, 19 et 21, afin de faire remonter jusqu'à l'époque mosaïque l'organisation du corps des portiers. Selon l'auteur principal du ch. 9, comme d'après le Chroniqueur, elle provenait seulement du temps de David (v. 22). *h.* Le v. 20 paraît être une seconde glose, destinée à rabaisser l'orgueil des portiers fils de Challoum, en rappelant que, dès l'origine, ils étaient subordonnés à un prêtre. *i.* Nous avons ici le premier exemple de la coutume, courante chez les Juifs et les Musulmans, consistant à faire suivre d'une formule de bénédiction le nom d'un juste défunt.
j. Seuls les chefs des portiers résidaient en permanence à Jérusalem (v. 25-26). *k.* Voy. note *e* sur le titre du ch. 9.
l. Si cette précision n'est pas une glose, elle indique que, d'après le rédacteur du ch. 9, 1-34, la statistique reproduite dans ce chapitre se rapportait au temps où Yahvé résidait encore sous une tente, c'est-à-dire, au plus tard, à l'époque de David. *m.* Litt. : *aux quatre vents.* *n.* Voy. note *d* sur Esdr. 8, 29. *o.* Dans les « chambres » qui entouraient la cour du Temple. *p.* L'hébreu a ici le même mot que nous traduisons v. 28 et 29 par ustensiles. Il semble qu'au v. 28 il s'agisse des objets employés dans les cérémonies du culte, au v. 29 des récipients contenant les réserves de farine, de vin, d'huile etc. *q.* Glose destinée à prévenir un malentendu : les lévites avaient la garde des substances aromatiques; mais ce n'étaient pas eux qui les combinaient dans les proportions prescrites par la Loi (Ex. 30, 22-38). *r.* Lév. 2, 5 et note *f.* *s.* Ce que la Loi sacerdotale (P) appelle « le pain de la face ». Voy. Ex. 25, 30 et note *m*; Lév. 24, 6-8.

Chantres.

33 Voici, d'autre part[a], les chantres, chefs de familles lévitiques. [Ils demeuraient] dans les chambres [du Temple][b], exempts [de tout autre service], car ils avaient jour et nuit des occupations[c].

Conclusion.

34 Tels sont les chefs des familles lévitiques, chefs selon leurs généalogies. Ils habitaient Jérusalem[d].

Répétition de la généalogie de Saül[e].

Benjaminites de Gabaon et de Jérusalem.

35 A Gabaon demeuraient le père de Gabaon, Yeïél — sa femme se nommait Maaka, — 36 ainsi que son fils premier-né Abdôn, Çour, Qich, Baal, Nér, Nadab, 37 Guedor, Aḥyo, Zekarya et Miqlôt. 38 Miqlôt engendra Chimeam. Ceux-ci aussi, contrairement à leurs frères, habitaient Jérusalem avec leurs [autres] frères.

La famille de Saül.

39 Nér engendra Abner et Qich engendra Saül. Saül engendra Jonathan, Malkichoua, Abinadab et Echbaal. R (S) 40 Le fils de Jonathan fut Meribbaal. Meribaal[f] engendra Mika. R (I) 41 Les fils de Mika furent Pitôn, Mèlek, Taḥréa et Aḥaz. 42 Aḥaz engendra Yara. Yara engendra Alèmet, Azmavet et Zimri. Zimri engendra Moça. 43 Moça engendra Binea, qui eut pour fils Rephaya, qui eut pour fils Élassa, qui eut pour fils Acél. 44 Acél eut six fils. Voici leurs noms : Azriqam, son premier-né, Yichmaél, Chearya, Obadya et Ḥanân. Tels étaient les fils d'Acél.

39. « Abner ». Voy. note crit. sur 8, 33. 41. « et Aḥaz » *L* G^L 8, 35. Manque en H. 44. « son premier-né ». Voy. note crit. sur 8, 38.

a. Litt. : *Et ceux-ci* [*sont*]... Le texte primitif devait contenir un développement sur les chantres et leurs fonctions, parallèle à celui qui a été consacré aux portiers.
b. Voy. v. 26, note *n*. *c.* Sans doute la répétition et l'exécution des chants sacrés. L'expression « jour et nuit » ne semble pas devoir être prise à la lettre. *d.* Cf. 8, 28.
e. Sur ce morceau et les variantes que présentent les deux textes, voy. 8, 29-38 et les notes. Sur le motif de la répétition, voy. note *n*, sur 8, 33. *f.* Le texte hébreu du v. 40 donne côte à côte deux orthographes du nom du fils de Jonathan : elles suggèreraient deux étymologies un peu différentes, voy. note *d* sur 2 Sam. 4, 4.

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE DAVID (10-29)[a]

I. MORT DE SAÜL[b]

S **10** [1] Les Philistins livrèrent bataille à Israël et les Israélites prirent la fuite devant les Philistins; beaucoup d'entre eux tombèrent, frappés à mort, sur le mont Guilboa. [2] Les Philistins se lancèrent à la poursuite de Saül et de ses fils; ils tuèrent Jonathan, Abinadab et Malkichoua, fils de Saül. [3] Puis le poids de la lutte se porta sur Saül; les archers le découvrirent et il fut blessé au bas-ventre, [4] Saül dit à celui qui portait ses armes : « Dégaine ton épée et transperce-moi, de peur que ces incirconcis ne viennent me torturer. » Mais son porteur d'armes ne put s'y résoudre; car il était rempli de crainte. Alors Saül prit son épée, sur laquelle il se jeta. [5] Son porteur d'armes, voyant que Saül était mort, se jeta aussi sur son épée et mourut. [6] Saül mourut ainsi que ses trois fils; et toute sa maison[c] périt en même temps. [7] Tous les Israélites qui étaient dans la vallée[d], voyant que les hommes d'Israël avaient lâché pied et que Saül et ses fils étaient morts, abandonnèrent leurs villes et prirent la fuite, et les Philistins vinrent s'y établir.

[8] Le lendemain, les Philistins vinrent dépouiller les morts et ils trouvèrent Saül et ses fils. [9] Ils le dépouillèrent, emportèrent sa tête et ses armes et envoyèrent [ces trophées] dans le pays des Philistins à la ronde pour annoncer la bonne nouvelle à leurs idoles et au peuple. [10] Ils déposèrent les armes de Saül dans le temple de leur dieu[e] et fixèrent son crâne dans le temple de Dagon[f].

[11] Tous les habitants de Jabès de Galaad ayant appris tout ce que les Philistins avaient fait à Saül, [12] tous les hommes vaillants se mirent en route, prirent le corps[g] de Saül et ceux de ses fils et les apportèrent à Jabès[h]. Ils enterrèrent leurs ossements

10, 1. « beaucoup d'entre eux » aj. *rabbim* avant *behar*. Manque en H. — Texte incertain. 3. « et il — ventre » d'après G^L et G^{BA} (1 Sam. 31, 7) (lis. *wayyéḥal bemé'âw*). H : et il trembla à cause des archers. — Texte très incertain. 5. « mourut ». 1 Sam. aj. : avec lui. 6. « et toute — temps ». 1 Sam. : et son porteur d'armes, aussi tous ses hommes ce jour-là en même temps. 7. « Tous ». Manque en 1 Sam. « dans la vallée ». 1 Sam. : au delà de la vallée et ceux qui [étaient] au delà du Jourdain. « les hommes d'Israël » *1 Sam. 31, 7* (aj. *'anšé yisrâ'él*). Manque en H. 8. « ses fils ». 1 Sam. : ses trois fils. 9. « Ils — armes ». 1 Sam : Ils lui tranchèrent la tête, le dépouillèrent de ses armes. 10. « de leur dieu ». 1 Sam. : d'Astarté. « fixèrent — Dagon ». 1 Sam. : suspendirent son cadavre à la muraille de Bét Chân. 11. « Tous — Jabès » *G S (1 Sam. 31, 11)* (aj. *yôšebé*). H : Tout Jabès. 1 Sam. : Les habitants de J. « tout ». Manque en 1 Sam. 12. « prirent le corps ». 1 Sam 31 : après avoir marché toute la nuit, enlevèrent de la muraille de Bét Chân le cadavre. « Jabès ». 1 Sam. 31 aj. : et là ils les incinérèrent. « Ils — ossements ». 1 Sam. 31 : Ils prirent leurs ossements et les enterrèrent.

a. Dans cette section, le Chroniqueur a utilisé les livres de Samuel et des Rois, qu'il reproduit parfois textuellement, mais il n'en a extrait que ce qui convenait à son but : tout son intérêt se concentre sur Jérusalem, le Temple, le culte et le roi qui, selon lui, organisa le culte. Il a passé sous silence tout ce qui, dans les vieux récits, ne lui semblait pas à l'honneur de la mémoire de David, notamment sa vie de condottiere, son adultère avec la femme d'Urie, les désordres qui ensanglantèrent sa famille, les révoltes qu'il eut à dompter, les cruelles recommandations qu'il fit en mourant à Salomon. Le seul récit défavorable à David qu'il conserve est l'histoire du dénombrement (1 Chr. 21) parce qu'elle était en rapport étroit avec la fondation du Temple. *b*. Copie presque textuelle de 1 Sam. 31. Voy. les notes sur ce chapitre. Le texte reproduit par le Chroniqueur est sur certains points mieux conservé que celui du livre de Samuel. Parfois, au contraire, le Chroniqueur a légèrement corrigé son modèle; il a notamment ajouté une explication morale et religieuse de la fin tragique de Saül (v. 13 et 14). *c*. Par « sa maison » le Chroniqueur entend sans doute les principaux officiers de la cour de Saül. Il lisait probablement le texte déjà amplifié de 1 Sam. 31, avec l'addition « et tous ses gens » et a pensé, avec raison, que cette expression était trop générale; mais « maison » désigne d'ordinaire la famille. *d*. Cette leçon et le texte rectifié de 1 Sam. 31 se valent à peu près. *e*. 1 Sam. 31 : d'Astarté. Cette leçon plus précise est sans doute meilleure.

f. Cette phrase, qui manque dans 1 Sam. 31, est probablement primitive; car le contexte demande qu'on nous dise ce qui fut fait de la tête de Saül. D'autre part, le détail donné par 1 Sam. 31, 10, 12 et qui ne figure pas dans les Chron. sur ce qui advint des cadavres du roi et de ses fils — ils furent suspendus aux murs de Bét Cheân — est à peu près indispensable ; il est confirmé par 2 Sam. 21, 12. L'original contenait apparemment les deux données. *g*. Au lieu du mot ordinaire pour « cadavres » (*gewiyya*), le Chroniqueur emploie ici le mot *gouphâ*, qui, en dehors de ce passage, ne se rencontre que dans l'hébreu postbiblique. *h*. La mention de l'incinération des cadavres (1 Sam. 31, 12) manque dans les Chroniques ; il est probable que l'auteur l'a omise à dessein, en raison du caractère insolite de cette pratique.

sous le térébinthe de Jabès et jeûnèrent pendant sept jours.

Ch [13] Saül mourut à cause de l'infidélité dont il s'était rendu coupable envers Yahvé, en n'observant pas la parole de Yahvé[a], et aussi en consultant l'esprit d'un mort pour [lui] demander un oracle, [14] tandis qu'il n'en demandait pas à Yahvé[b]. Aussi [Yahvé] le fit-il périr et transféra-t-il la royauté à David, fils d'Isaï.

II. DAVID ROI.

David est oint roi d'Israël[c].

S **11** [1] Tout Israël[d] se rassembla auprès de David à Hébron, et [lui] dit. « Vois, nous sommes tes os et ta chair. [2] Naguère déjà, du temps que Saül était roi, c'était toi qui menais Israël [à la guerre] et qui l'en ramenais. De plus Yahvé ton Dieu t'a dit : C'est toi qui paîtras Israël mon peuple et c'est toi qui deviendras le chef d'Israël, mon peuple. » [3] Tous les anciens d'Israël vinrent alors trouver le roi à Hébron. David conclut un pacte avec eux à Hébron devant Yahvé et ils

Ch oignirent David comme roi d'Israël selon la parole de Yahvé [prononcée] par Samuel[e].

Prise de Jérusalem[f].

S [4] David et tout Israël[g] marchèrent sur Jérusalem, c'est-à-dire Yebous[h], où étaient les Jébusiens, habitants du pays. [5] Les habitants de Yebous dirent à David : « Tu n'entreras pas ici[i]. » Cependant David s'empara de la forteresse de Sion (c'est-à-dire de la cité de David) : [6] David dit : « Le premier, quel qu'il soit, qui vaincra les Jébusiens deviendra chef et prince. » Joab, fils de Cerouya, monta le premier; et il devint chef[j]. [7] Puis David s'installa dans la forteresse. C'est pourquoi on l'appela cité de David. [8] Il fortifia la ville sur tout son pourtour depuis le Millo . . . .[k], tandis que Joab restaurait le reste de la ville[l]. [9] David devint de plus en plus grand et Yahvé, [Dieu] des armées, était avec lui.

Les guerriers qui aidèrent David à s'assurer la royauté[m].

Introduction[n]. [10] Voici les principaux des preux de David, qui, avec tout Israël, l'aidèrent à [s'assurer] la royauté en l'établissant roi, selon la parole de Yahvé, sur Israël. Ch

« térébinthe ». 1 Sam. 31 : tamaris. 11, 1. « Tout — rassembla ». 2 Sam. 5, 1 : Toutes les tribus d'Israël vinrent. 2. « roi ». 2 Sam. 5, 2 : notre roi. « ton Dieu ». Manque en G^B et 2 Sam. « mon peuple ». Manque en G^{BA} et 2 Sam. 3. « David conclut » 2 Sam. 5, 3 : Le roi David conclut 4. « David — Israël ». G^{BA} 2 Sam. 5, 6 : Le roi et ses gens. « c'est — étaient ». 2 Sam. 5, 6 : contre. 5. « Les — dirent ». 2 Sam. 5, 6 : Ils dirent. 7. « C'est pourquoi on ». 2 Sam. 5, 8 : et il. 8. « tandis que Joab restaurait » *H L*. S Ar : et David restaura. G : et il bâtit.

a. Allusion à 1 Sam. 13, 13-14 ; 15, 11, 23. *b*. Allusion à 1 Sam. 28. A vrai dire, Saül commença par consulter Yahvé et c'est parce que celui-ci ne lui répondit pas qu'il s'adressa à une nécromancienne. *c*. Le Chroniqueur passe sous silence les sept années et demie pendant lesquelles David fut simplement roi de Juda sous la suzeraineté, sans doute, des Philistins, et eut à soutenir une longue guerre contre Ichbaal, fils de Saül (2 Sam. 2-4). Aussitôt après avoir relaté la mort de Saül et de trois de ses fils, il raconte, d'après 2 Sam. 5, 1-3, comment David fut reconnu par « tout Israël », comme si David avait été le successeur légitime du premier roi d'Israël.

d. Dans le récit de 1 Sam. 5, il ne s'agissait que des tribus du nord (Israël au sens restreint). *e*. Cette addition du Chroniqueur vise soit l'épisode de l'onction de David enfant (1 Sam. 16, 1-13), soit peut-être une révélation divine dont le récit ne nous a pas été conservé (cf. 2 Sam. 3, 10, 18 et la note). *f*. Même texte que 2 Sam. 5, 6-10, mais avec des variantes importantes (v. 6 et 8). *g*. Cette leçon, à la différence de celle de 2 Sam. 5, 6, suppose que David était déjà roi de tout Israël lorsqu'il attaqua Jérusalem. La question est controversée. *h*. Voy. note *b* sur Jug. 19, 10. *i*. Le Chroniqueur a omis les passages, certainement originaux, où il est question des aveugles et des boiteux (2 Sam. 5, 6b, cf. v. 8); ils étaient déjà obscurs pour lui. *j*. Sur le texte original de ce verset, profondément altéré dans 2 Sam. 5, 8, voy. note *j* sur ce passage. *k*. Le texte massorétique donne *et jusqu'au pourtour*, ce qui serait d'un hébreu tout à fait insolite.

l. Ce renseignement, qui ne figure pas dans 2 Sam. 5, mais qui ne présente pas de caractère tendancieux, a dû être puisé par le Chroniqueur à quelque source antérieure. Joab a pu intervenir comme gouverneur de Jérusalem (cf. v. 6). *m*. La majeure partie de ce morceau (v. 11-41a) est la reproduction de la liste des preux de David qui figure aussi dans 2 Sam. 23, 8-39. Sans parler des variantes de détail assez nombreuses (voy. les notes critiques), elle en diffère 1° en ce que le Chroniqueur la présente, dans une introduction (v. 10), comme l'énumération de ceux qui aidèrent David à conquérir le trône (de là l'insertion de cette liste au début du règne), tandis que, d'après son contenu, elle paraît concerner le règne tout entier; — 2° en ce que la liste donnée par les Chroniques contient, à la fin, seize noms de plus (v. 41b-47). Il n'est pas probable que ce supplément soit l'œuvre personnelle du Chroniqueur : pourquoi n'y aurait-il nommé que des héros transjordaniens, dont plusieurs étrangers? Il est plus vraisemblable que l'auteur des Chroniques a connu l'ouvrage où le rédacteur du livre de Samuel avai trouvé cette liste et a reproduit celle-ci plus au complet. *n*. Le v. 10 prépare à la fois la liste des preux (v. 11-47) et les deux énumérations qui suivent (ch. 12). Pour le premier de ces morceaux, voy. les notes explicatives sur 2 Sam. 23, 8-39.

Les preux de David.

S *Les Trois.* 11 Voici les noms des preux de David : Ichbaal le Ḥakmonite, chef des Trois. C'est lui qui brandit sa lance contre trois cents [ennemis], qui furent abattus en une seule fois.

12 Après lui Éléazar, fils de Dodo, l'Aḥoḥite, l'un des trois preux. 13 Il était avec David à Pas Dammim lorsque les Philistins s'y rassemblèrent pour la bataille....[a]. Il y avait une pièce de terre entièrement plantée d'orge et l'armée fuyait devant les Philistins. 14 Il se posta au milieu du champ, le défendit et battit les Philistins. Yahvé assura ce jour-là une grande victoire [à Israël].

Les Trente. Exploit de trois d'entre eux. 15 Trois des trente chefs descendirent au rocher, auprès de David, au repaire d'Adoullam, alors qu'un corps de Philistins campait dans la vallée des Rephaïm. 16 David était alors dans le repaire et il y avait un poste de Philistins à Bethléhem. 17 David exprima un désir : « Qui me donnera à boire, dit-il, de l'eau de la citerne qui est à la porte de Bethléhem? » 18 Les trois [hommes] se frayèrent un passage à travers le camp des Philistins, tirèrent de la citerne qui est à la porte de Bethléhem de l'eau, qu'ils emportèrent et présentèrent à David. Mais David ne voulut pas en boire et la répandit en libation à Yahvé. 19 « Que mon Dieu, dit-il, me préserve de faire chose pareille! Boirais-je le sang de ces hommes . . . .[b]? Car c'est au péril de leur vie qu'ils l'ont apportée. » Et il refusa d'en boire. Voilà ce que firent les trois preux.

Abchaï, chef des Trente et Benaya. 20 [Venait] ensuite Abchaï, frère de Joab. C'est lui qui était le chef des Trente. Il brandit sa lance contre trois cents [ennemis], qu'il tua, et se fit un nom parmi les Trente. 21 Il était plus honoré que les Trente . . .[c] et devint leur chef, mais n'arriva pas à [égaler] les Trois.

22 Benaya, fils de Yehoyada, homme valeureux et riche en hauts faits, [originaire] de Qabceél. C'est lui qui vainquit les deux fils d'Ariel, de Moab. C'est lui aussi qui descendit et tua le lion dans la citerne, un jour de neige. 23 C'est lui encore qui vainquit l'Égyptien de haute taille [qui mesurait] cinq coudées[d]. L'Égyptien avait à la main une lance [grosse] comme une ensouple de tisserand[d]. Benaya descendit contre lui avec un bâton, arracha la lance des mains de l'Égyptien et le tua avec sa propre lance. 24 Voilà ce que fit Benayahou, fils de Yehoyada; et il se fit un nom parmi les trente preux. 25 Il était plus considéré que les Trente, mais n'arriva pas à [égaler] les Trois. David le mit à la tête de sa garde.

Ch S Ch S

Suite de la liste des Trente. 26 Les preux [étaient] :
Assaël, frère de Joab;
Elḥanân, fils de Dodo, de Bethléhem,
27 Chammot, le Ḥarodite,
Ḥélèç, le Paltite,
28 Ira, fils d'Iqqèch, le Teqoïte,
Abièzer, l'Anatotien,

11. « les noms » 2 Sam. 23, 8 (lis. *šemôt*). H : le nombre. « Ichbaal » G^L. H : Yachobam (altération voulue, voy. note sur 2 Sam. 4, 4). « Trois » G^L. H^k S : Trente. « lance ». 2 Sam. 23, 8 : hache. « trois cents ». 2 Sam. : huit cents. 13. « d'orge ». 2 Sam. 23, 11 : de lentilles. 14. « Il se posta,... défendit,... battit » G 2 Sam. 23, 12. H : Ils se postèrent... défendirent... battirent. « assura (litt. : délivra) ». 2 Sam. 23, 12 : fit. 15. « chefs — rocher ». 2 Sam. 23, 13 : chefs descendirent et vinrent vers la moisson (texte altéré). « au repaire » cf. 16 (lis. *meṣoudat*). H : à la caverne. « corps » (litt. : camp). 2 Sam. : parti. 17, 18. « de la citerne ». 2 Sam. 23, 15 (H^k) : du puits. 19. « mon Dieu ». 2 Sam. 23, 17 : Yahvé. « Boirais — apportée ». 2 Sam. 23, 17 : Est-ce le sang des hommes qui sont allés au péril de leur vie (texte altéré). 20. « Abchaï ». 2 Sam. 23, 18 : Abichaï. « Joab ». 2 Sam. aj. fils de Cerouya. « des Trente » S (lis. *haššelôšîm*). H : des Trois. « et se fit » H^q H^m G S L 2 Sam. (lis. *welô*). H^k : et ne [se fit] pas. « Trente » S (lis. *baššelôšîm*). H : Trois. 22. « homme valeureux » d'après S 2 Sam. 23, 20 (G S L) (suppr. *bèn* ou *'îš*). H : fils d'un homme valeureux. « fils d' » d'après G^L 2 Sam. 23, 20 (G^BL) (aj. *benê*). 27. « Chammot ». Manque en H. « Ariel, de Moab » lis. *mimmô'âb*. H : Ariel de Moab. 24. « trente » cf. v. 25 (lis. *bišelôšîm*). H : trois. 27. « Chammot ». 2 Sam. 23, 25 : Chamma. « le Ḥarodite » 2 Sam. 23, 25 (lis. *hoḥărôdî*). H : le Harorite. « le Paltite » 2 Sam. 23, 26 (lis. *happalṭî*). H et 27, 10 : le Pelonite.

a. Le copiste a sauté ici quelques lignes où il était dit que l'exploit qui va être raconté avait pour héros un autre preux, Chamma, le dernier des Trois (voy. 2 Sam. 23, 9-11).
b. L'hébreu a ici une première fois « au péril de leur vie (litt. : dans leurs âmes) ». Le plus probable est qu'un copiste, s'apercevant qu'il avait omis le mot « car », a récrit à la suite la phrase correcte : « Car [c'est] au péril de leur vie, etc... », mais en oubliant de signaler qu'il fallait effacer l'expression faisant désormais doublet. *c*. L'hébreu a ici « dans les deux », leçon certainement fautive (voy. v. 25). C'est peut-être un débris d'une glose marginale destinée à spécifier que des deux (Abchaï et Benaya), le premier était le plus considéré. *d*. Ces détails, qui ne figurent pas dans 2 Sam., sont sans doute des gloses du Chroniqueur, la seconde inspirée par l'histoire de Goliath (1 Sam. 17, 7; 2 Sam. 21, 19).

29 Sibbekaï, le Ḥouchatite,
Ilaï, l'Aḥoḥite,
30 Maharaï, le Netophatite,
Ḥéled, fils de Baana, le Netophatite,
31 Itaï, fils de Ribaï, de Guibea des Benjaminites,
Benaya, le Piratonite,
32 Ḥouraï, des vallées de Gach,
Abiél[a], l'Arbatite,
33 Azmavet, le Baḥourimite,
Elyaḥba, le Chaalbonite,
34 Hachem, le Guizonite,
Jonathan, fils de Chagué, le Hararite,
35 Aḥiam, fils de Sakar, le Hararite,
Èliphèlet, fils d'Our,
36 Ḥépher, le Mekératite,
Aḥiyya, le Pelonite,
37 Ḥeçro, le Carmélite,
Naaraï, fils d'Ezbaï,
38 Yoél, frère de Natân,
Mibḥar, fils de Hagri,
39 Cèleq, l'Ammonite,
Naḥaraï, le Beérotien, porteur d'armes de Joab, fils de Cerouya,
40 Ira, le Yattirite,
Gareb, le Yattirite,
41 Urie, le Ḥittite,
I Zabad, fils d'Aḥlaï,
42 Adina, fils de Chiza, le Rubénite, chef des Rubénites, adjoint aux Trente,
43 Ḥanân, fils de Maaka,
et Yochaphat, le Mitnite,
44 Ouzziyya, l'Achteratite[b],
Chama et Yeiél, les fils de Ḥotam, l'Aroérite[c],
45 Yediaél, fils de Chimri,
et Yoḥa, son frère, le Ticite,
46 Èliél le . . . .[d]
Yeribaï et Yochavya, les fils d'Elnaam,
et Yitma le Moabite,
47 Èliél
Obéd
et Yaassiél, le . . . .[e]

Les premiers partisans de David[f].

12 *Benjaminites.* 1 Voici ceux des frères de Saül[g], — [des gens] de Benjamin[h] — qui se rendirent à Ciqlag[i] auprès de David, encore retenu loin de Saül[j], fils de Qich (ils comptent, eux aussi, parmi les preux, compagnons d'armes [de David][k]. 2 C'étaient des archers qui se servaient de leur main droite et de leur main gauche [pour lancer] des pierres et [tirer] des flèches avec l'arc) : 3 Aḥièzer, le chef; Yoach, fils de Chemaa, le Guibeatite[l]; Yeziél et Pèlet, fils d'Azmavet; Beraka et Yéhou l'Anatotien[m]; 4 Yichmaya le Gabaonite, un preux d'entre les Trente et chef des Trente[n]; Yirmya, Yaḥaziel, Yoḥanân, Yozabad le Guedératite[o]; 5 Èlouzaï, Yerimot,

29. « Ilaï ». 2 Sam. 23, 28 : Salmôn. — Texte incertain. 30. « Ḥéled ». 27, 15 : Ḥeldaï. 2 Sam. 23, 29 : Ḥéleb. 32. « Ḥouraï ». 2 Sam. 23, 30 : Ḥiddaï. 33. « Baḥourimite » 2 Sam. 23, 31. H : Baharoumite. 34. « Hachem » suppr. *benê*, ditt. des dernières lettres du mot précédent. H : les fils de Hachem. 2 Sam. 23, 32 : les fils de Yachèn. « Guizonite ». 2 Sam. 23, 32 : le Gounite. « Chagué ». 2 Sam. 23, 33 : Chamma. 35. « Sakar ». 2 Sam. 23, 33 : Charar. « Èliphèlet » 2 Sam. 23, 34. H : Èliphal. 35-36. « Our — Mekératite ». 2 Sam. 23, 34 : Aḥasbaï, le Maakatite. 36. « Aḥiyya, le Pelonite ». 2 Sam. 23, 34 : Èliam, fils d'Aḥitophel, le Guilonite. 37. « Ḥeçro ». 2 Sam. 23, 35 (H^q) : Ḥeçraï. 37^b. 2 Sam. 23, 35 : Paaraï, l'Arbite. 38. « Yoél ». 2 Sam. 23, 36 : Yigueal. 38^b. 2 Sam. 23, 36 : de Çoba, Bani le Gadite (texte très altéré). 40. « Yattirite » (2 fois) S (lis. *hayyattirî*). H : Yitrite. 42. « adjoint aux Trente » cf. S (lis. *'al haššelôšîm*). H : et sur lui (en plus de lui?) trente. S : et il fut sur (préposé à) trente hommes. — Texte très incertain. 12, 3. « fils de Chemaa » lis. *bèn* (avec G^BAS) *chemâ'a*. H : les fils de Hachemaa.

a. Le nom de ce héros devait être Abibaal, « le Seigneur est mon père ». Il a été, dans 2 Sam. 23, 31, altéré en Abialbôn et, dans les Chron., corrigé en Abiél, « Dieu est mon père », pour faire disparaître le mot baal (cf. note *d* sur 2 Sam. 4, 4).
b. D'Achtarôt, peut-être Tell Achtoura, au N.-E. de Deraat (Deut. 1, 4). *c*. Plusieurs villes portaient le nom d'Aroër (en Juda, à la frontière des Ammonites, à celle de Moab). Il s'agit sans doute d'une des Aroër de Transjordanie. *d*. Le mot donné par l'hébreu, *Maḥawim*, ne convient évidemment pas : il faut un adjectif indiquant le lieu d'origine du héros. Lire peut-être *ham-maḥănî*, « le Maḥanite », originaire de Maḥanaïm (cf. Gen. 32, 2 et note *n*). *e*. Hébreu : *Meçobaya*, texte altéré. Lire peut-être *miṣṣôbâ*, de Çoba (cf. 1 Sam. 14, 47, etc.). *f*. Cette liste renferme sans doute des éléments provenant de traditions relativement anciennes sur les premiers compagnons de David. Toutefois ceux-ci, qui étaient des aventuriers (1 Sam. 22, 1-2), sont déjà très idéalisés ici : ils sont présentés comme ayant été de grands chefs dans leurs tribus (v. 14 et 20). *g*. C'est-à-dire des membres de sa tribu.
h. Les mots « des frères de Saül, de Benjamin » se trouvent dans le texte après la longue parenthèse des v. 1^b et 2^a et l'on entend souvent que le début de la phrase, y compris la parenthèse, est une introduction générale se rapportant à l'ensemble des premiers partisans de David (v. 1-22); mais il n'y est parlé que d'un groupe qui rejoignit David à Ciqlag, tandis que, dans la suite, il est question de partis qui s'étaient ralliés à lui dès le temps de sa vie errante. Du reste, c'étaient les Benjaminites qui étaient particulièrement célèbres comme ambidextres (Jug. 3, 15; 20, 16). *i*. Cf. sur Ciqlag 1 Sam. 27, 6 note *d* et sur le séjour de David dans cette ville 1 Sam. 27-30; 2 Sam. 1. *j*. Euphémisme pour dire que David fuyait la présence du roi. *k*. Cf. les « compagnons du prophète » chez les Musulmans. *l*. De Guibea, cf. Jug. 19, 12, note *d*. *m*. Cf. Jos. 21, 18, note *a*.
n. Son nom ne figure pas dans la liste du ch. 11. — Certaines éditions de la Bible hébraïque font commencer ici le v. 5; le v. 5 devient le v. 6 et ainsi de suite. *o*. Cf. Jos. 15, 36, note *g*.

Bealya, Chemaryahou, Chephatyahou le Ḥariphite; [6] Elqana, Yichchiyyahou, Azarel, Yoèzer, Yachobam, les Qorḥites[a]; [7] Yoéla et Zebadya, fils de Yeroḥam, de Guedor[b].

Gadites.

[8] Des Gadites se séparèrent [de Saül] pour rejoindre David dans les repaires[c], au désert[d]. C'étaient de vaillants guerriers, des hommes exercés au combat, sachant manier le bouclier et la lance; ils avaient l'aspect des lions et l'agilité des gazelles sur les montagnes. [9] Ézer était [leur] chef; Obadya, le deuxième; Éliab, le troisième; [10] Machmanna, le quatrième; Yirmya, le cinquième; [11] Attaï, le sixième; Èliël, le septième; [12] Yoḥanân, le huitième; Elzabad, le neuvième; [13] Yirmyahou, le dixième; Makbannaï, le onzième. [14] C'étaient, parmi les descendants de Gad, les meilleurs de l'armée : le moindre, à lui seul, [tenait tête] à cent [adversaires], le plus grand à mille[e]. [15] Ce sont eux qui passèrent le Jourdain au premier mois, alors que le fleuve déborde dans tout son cours[f], et qui mirent en fuite toutes les [populations des] vallées[g] à l'est et à l'ouest.

Benjaminites et Judéens [h].

[16] Il y eut aussi des descendants de Benjamin et de Juda qui vinrent rejoindre David dans le repaire[i]. [17] David sortit à leur rencontre et leur adressa la parole en ces termes : « Si c'est en amis[j] que vous venez à moi, pour me prêter main-forte, je serai uni de cœur avec vous; mais si c'est pour me trahir [en me livrant] à ceux qui me combattent bien que mes mains soient pures de toute violence, que le Dieu de nos pères le voie et qu'il fasse justice! » [18] Alors l'esprit entra dans Abichaï[k], chef des Trente; [il dit] :

> [Nous sommes] à toi, David;
> [nous sommes] avec toi, fils d'Isaï.
> Paix, paix à toi,
> et paix à ceux qui te prêtent main-forte,
> car ton Dieu te prête main-forte!

Alors David les accueillit et leur donna une place parmi les chefs de bande.

Manassites.

[19] De Manassé aussi des gens passèrent à David lorsqu'il marcha avec les Philistins pour combattre Saül — il ne leur prêta [toutefois] pas son appui, car les princes des Philistins, après avoir tenu conseil, le renvoyèrent en disant : « Il passerait du côté de Saül, son maître, en lui apportant nos têtes[l].» — [20] C'est lorsqu'il [re]prit le chemin de Ciqlag que passèrent à lui, parmi [les gens de] Manassé, Adnaḥ, Yozabad, Yediaël, Mikaël, Yozabad, Èlihou et Cilletaï, les chefs de milliers de Manassé. [21] Ils prêtèrent main-forte à David contre la bande [des pillards][m], car ils étaient tous de vaillants guerriers et ils devinrent chefs dans l'armée.

[22] Journellement, en effet, venaient à David des gens pour le seconder, si bien qu'enfin il eut un camp grand comme un camp de Dieu[n].

Les guerriers qui proclamèrent David roi[o].

[23] Voici le dénombrement des corps[p] de troupes équipées pour la guerre qui se rendirent auprès de David, à Hébron, pour lui transférer la royauté de Saül, selon l'ordre de Yahvé :

[24] Enfants de Juda, portant le bouclier et la lance : 6.800 hommes équipés pour la guerre.

[25] D'entre les enfants de Siméon : 7.100 vaillants guerriers [prêts] au combat.

[26] D'entre les enfants des Lévites : 4.600 hommes [27] et Yoyada, chef [de la maison] d'Aaron[a], avec 3.700 hommes, [28] ainsi que Çadoq[b], un jeune et vaillant guerrier. Sa famille comptait 22 chefs.

[29] D'entre les enfants de Benjamin, frères[c] de Saül : 3.000 hommes. Jusqu'alors la plupart d'entre eux étaient restés au service de la maison de Saül.

[30] D'entre les enfants d'Èphraïm : 20.800 guerriers vaillants et renommés, répartis par familles.

[31] De la demi-tribu de Manassé : 18.000 hommes désignés nominativement pour aller conférer la royauté à David.

[32] D'entre les enfants d'Issacar qui avaient le sens de l'opportunité et savaient ce que devait faire Israël : leurs 200 chefs et tous leurs frères[c] sous leurs ordres.

[33] De Zabulon, 50.000 hommes prêts à faire campagne, à se ranger en bataille, maniant toutes les sortes d'armes, et à servir d'un cœur ignorant l'irrésolution.

[34] De Nephtali, 1.000 chefs et avec eux 37.000 hommes armés du bouclier et de la lance.

[35] D'entre les Danites : 28.600 hommes, prêts à se ranger en bataille.

[36] D'Acher : 40.000 hommes aptes à faire campagne et à se ranger en bataille.

[37] De la Transjordanie enfin, des Rubénites, des Gadites et [des gens] de la demi-tribu de Manassé, [au nombre de] 120.000, munis d'armes de toutes sortes.

[38] Ces hommes, tous guerriers prêts à se ranger en bataille, vinrent de plein cœur à Hébron pour proclamer David roi de tout Israël. Tout le reste d'Israël, aussi, était unanime pour conférer la royauté à David. [39] Ils restèrent là trois jours avec David, mangeant et buvant, car leurs frères[d] leur avaient préparé [des vivres]. [40] En outre, ceux qui habitaient le voisinage — y compris Issacar, Zabulon et Nephtali[e], — leur apportaient, sur des ânes, sur des chameaux, sur des mulets et sur des bœufs, des vivres : de la farine, des masses de figues sèches, des gâteaux de raisins, du vin, de l'huile, du gros et du menu bétail en abondance, car la joie régnait en Israël.

David transporte l'arche à Jérusalem[f].

13 [1] David tint conseil avec les chefs de milliers et de centaines, avec tous les princes. [2] Puis David dit à toute l'assemblée d'Israël : « Si vous le trouvez bon et que la chose soit agréée par Yahvé, notre Dieu, envoyons [des messagers] à nos frères restés dans les diverses régions [du pays] d'Israël, ainsi qu'aux prêtres et aux lévites, dans les villes auprès desquelles ils ont leurs pâturages[g], afin qu'ils se réunissent à nous. [3] Puis amenons chez nous l'arche de notre Dieu; car nous ne nous sommes pas souciés d'elle au temps de Saül[h]. » [4] L'assemblée tout entière fut d'avis d'en agir ainsi, la chose ayant paru juste aux yeux de tout le peuple. [5] David convoqua donc tout Israël, depuis la rivière d'Égypte[i] jusqu'à l'entrée de Ḥamat[j], afin d'amener l'arche de Dieu de Qiryat-Yearim.

18. « Abichaï » d'après *11, 20*. H : Amassaï. « ceux — prêtent » *G L*. H : celui qui te prête. 23. « qui » *G L* (aj. *'ăšèr*). Manque en H.

a. De Qoraḥ, cf. 2, 43. *b*. Cf. Jos. 15, 58, note *a*. Cette localité, ainsi que les deux clans de Ḥariph et de Qorah appartenait à Juda. *c*. Litt. : *dans le repaire*. Mais voy. 1 Sam. 22, 4 et note *l*. *d*. Terme collectif désignant les déserts du sud de Juda; 1 Sam. 23, 14, etc. *e*. Cf. Lév. 26, 8; Ès. 30, 17. *f*. Au mois de nisan (mars-avril), au moment de la fonte des neiges de l'Anti-Liban, la traversée à gué du Jourdain est particulièrement dangereuse (cf. Jos. 3, 15), *g*. Sans doute celles des affluents du Jourdain. *h*. Cette notice (v. 16-18) paraît provenir d'une autre source; car l'auteur semble ignorer qu'il ait déjà été question d'un groupe de Benjaminites ralliés à David plus tardivement (v. 1-7). L'étroite association de Benjamin et de Juda est un indice de modernité : C'est après l'exil que les territoires de ces deux tribus formèrent le domaine de la communauté juive. *i*. Le repaire d'Adoullam ou « les repaires » (collectif) comme v. 8. *j*. Litt. : *pour la paix*. *k*. Litt. : *se revêtit d'Abichaï*. Voy. Jug. 6, 34, note *f*. *l*. Cf. 1 Sam. 29, spéc. v. 4. *m*. 1 Sam. 30. *n*. Cf. Gen. 32, 2. — D'après 1 Sam. 27, 2; 30, 9, David, à Ciqlag, n'avait avec lui que 600 hommes. *o*. Cette statistique singulière, où la tribu de Juda fournit seulement 6.800 guerriers alors que Dan en amène 28.600 et Zabulon 50.000, où les lévites et les prêtres font figure d'hommes de guerre, où l'armée israélite forme un total de 1.222 chefs et de 339.600 hommes, est évidemment de date très récente. *p*. Le mot peut signifier « chefs ». Mais, comme le nombre des chefs n'est, dans la suite, indiqué que pour trois tribus, il vaut mieux prendre le terme dans son acception de « corps d'armée » (Jug. 7, 16, 20; 9, 34, 37, 43; 1 Sam. 11, 11; 13, 17, 18; Job 1, 17); sinon il faudrait le considérer comme une glose.

33. « servir » *H* G L* (lis. *laʿăzōr*). H : se ranger. 40. « leur apportaient » *G* (lis. *lāhèm*). H : apportaient du pain (c'est-à-dire des aliments). « des vivres : de la farine » *G* (suppr. le maqqeph). H : des vivres de farine. **13**, 2. « et que — Dieu (litt. : et que par Yahvé... la chose soit agréée) » *G* (lis. *nirṣetā*). H : et [que cela vienne (?)] de Y. notre Dieu, dispersons [des messagers].

a. C'est-à-dire peut-être chef *militaire* du contingent des guerriers-prêtres. Il était prêtre d'après 27, 5 (cf. 11, 22 et 2 Sam. 23, 22), mais il est douteux qu'il soit présenté ici comme le grand prêtre : c'est Abiatar qui, d'après la tradition, tenait le premier rang dans le clergé lors de l'avènement de David. *b*. L'un des principaux prêtres du temps de David (2 Sam. 8, 17; 15, 24-29, 35-36; 20, 25); il supplanta Abiatar sous Salomon. *c*. Voy. 12, 1 note *g*. *d*. Les gens d'Hébron. *e*. Cette parenthèse est sans doute une amplification : on ne pouvait guère considérer les habitants de l'extrême nord de la Palestine comme demeurant dans le voisinage d'Hébron. *f*. A partir du v. 6, ce chapitre est la reproduction à peu près textuelle de 2 Sam. 6, 2-11. L'introduction (v. 1-5) est l'œuvre personnelle du Chroniqueur. *g*. Les villes qui furent attribuées aux prêtres et aux lévites d'après la loi sacerdotale (P³ : Nomb. 35, 1-8; Jos. 21), mais qu'ignorent tous les textes anciens, même D et P². *h*. Le Chroniqueur fait, semble-t-il, un grief à Saül d'avoir laissé à Qiryat Yearim l'arche revenue de sa captivité chez les Philistins. *i*. Le « torrent d'Égypte » (auj. Ouadi el Arich) ou le bras oriental du Nil : voy. Jos. 13, 3 note c. *j*. Voy. Nomb. 34, 8 note *p*.

6 David et tout Israël montèrent à Baala — [c'est-à-dire] à Qiryat-Yearim — de Juda, afin d'emporter de là l'arche de Dieu, de Yahvé [Dieu] des armées trônant sur les chérubins, devant laquelle son nom est invoqué[a]. 7 On chargea l'arche de Dieu sur un chariot neuf [pour l'emporter] de la maison d'Abinadab. Ouzza et Aḥyo conduisaient le chariot. 8 David et tout Israël dansaient devant Dieu de toutes leurs forces, en chantant, avec [accompagnement de] cithares, de harpes, de tambourins, de cymbales et de trompettes[b]. 9 Comme ils arrivaient à l'aire de Kidôn[c], Ouzza étendit la main vers l'arche de Dieu pour la retenir, car les bœufs l'avaient fait vaciller. 10 La colère de Yahvé s'enflamma contre Ouzza : il le frappa parce qu'il avait étendu la main vers l'arche et Ouzza mourut sur place devant Dieu. 11 David s'irrita de ce que Yahvé eût assailli Ouzza. Aussi donna-t-on à ce lieu le nom de Pèrèç Ouzza, [qu'il porte] encore aujourd'hui.

12 Ce jour-là David eut peur de Dieu : « Comment, dit-il, introduirais-je l'arche de Dieu chez moi? » 13 Et David n'accueillit pas l'arche chez lui, dans la Cité de David. Il la fit conduire dans la maison d'Obéd Édom, le Guittite[d]. 14 L'arche de Dieu resta trois mois dans la maison d'Obéd Édom et Yahvé bénit la maison d'Obéd Édom et tout ce qui lui appartenait.

Le palais de David. Ses enfants. Ses victoires sur les Philistins[e].

14 *Palais de David.* 1 Ḥiram, roi de Tyr, envoya des messagers à David, avec du bois de cèdre, des maçons et des charpentiers pour lui bâtir un palais. 2 David reconnut que Yahvé l'avait confirmé comme roi d'Israël, puisque [la gloire de] son règne était exaltée à cause d'Israël, son peuple.

Liste des fils de David nés à Jérusalem. 3 David prit encore des femmes à Jérusalem, et David engendra encore[f] des fils et des filles. 4 Voici les noms des fils qu'il eut à Jérusalem : Chammoua, Chobab, Natan, Salomon, 5 Yibḥar, Èlichoua, Èlpèlet, 6 Nogah, Nèpheg, Yaphia, 7 Èlichama, Beelyada et Èliphèlet.

Deux victoires sur les Philistins. 8 Lorsque les Philistins apprirent que David avait été oint roi de tout Israël, ils montèrent tous pour se saisir de David. David, l'ayant appris, sortit au-devant d'eux. 9 Aussitôt arrivés, les Philistins se répandirent pour piller dans la vallée des Rephaïm. 10 David consulta Dieu en disant : « Dois-je monter contre les Philistins et les livreras-tu entre mes mains? » Yahvé lui répondit : Monte et je les livrerai entre tes mains. » 11 Il monta donc à Baal Peracim et là David les battit. Il dit alors : « Dieu a fait par ma main, parmi mes ennemis, une brèche semblable à une brèche faite par les

6. « devant laquelle (litt. : où) — invoqué » *G L* (*S*) (lis. *šemô šâm* au lieu de *šém*). H : qui est appelée d'un nom (?). — Texte incertain. 9. « pour la retenir ». 2 Sam. 6, 6 : et la retint. 14. « dans la maison d'Obéd Édom » *G L 2 Sam. 6, 11* (lis. *bebêt* et suppr. *bebêtô*). H : avec la maison d'O. E. dans sa maison. — Ce texte est né peut-être du mélange de deux variantes : celle de 2 Sam. et une leçon : « avec O. E. dans sa maison ». Selon d'autres « dans sa maison » serait une corruption de « le Guittite » (2 Sam.). **14**, 1. « des maçons et des charpentiers ». 2 Sam. 5, 11 : des charpentiers et des tailleurs de pierre. « pour lui bâtir ». 2 Sam. : et ils bâtirent pour David. 2. « puisque — exaltée ». 2 Sam. 5, 12 : et qu'il avait exalté [la gloire de] son règne. 3. « David engendra ». 2 Sam. 5, 13 : il lui naquit. 5. « Èlpèlet, 6 Nogah ». Manque en 2 Sam. 5, 15. 8. « tout ». Manque en 2 Sam. 5, 17. « sortit — d'eux ». 2 Sam. 5, 17 : descendit au lieu fort. 9. « se — piller ». 2 Sam. 5, 18 : se répandirent. 10, 11, 14, 15, 16. « Dieu ». 2 Sam. : Yahvé. 11. « Il monta » *H* G S* (lis. *wayya'al*). H : Ils montèrent. 2 Sam. 5, 20 : David se rendit. « par ma main ». 2 Sam. 5, 20 : devant moi.

a. Le texte primitif de cette phrase contournée devait être celui de 2 Sam. 6, 2 : « l'arche de Dieu qui porte le nom de Yahvé [Dieu] des armées, etc. ». Le Chroniqueur l'a modifié, sans doute pour éviter de convenir que le Dieu de l'arche portait anciennement un nom spécial. *b*. Le Chroniqueur a remplacé les sistres (2 Sam. 6, 5) par les trompettes, l'instrument spécial des prêtres selon P (Nomb. 10, 1-10). *c*. 2 Sam. 6, 6 : « Nakôn », leçon probablement moins bonne. *d*. Les Guittites étaient des Philistins, originaires de Gat. Si le Chroniqueur, qui a fait d'Obéd Édom un lévite (15, 18, 21; 16, 38; 26, 4, 8; etc.), lui a cependant conservé son qualificatif de Guittite, c'est peut-être qu'il le tenait pour originaire de Gat-Rimmôn, ville lévitique du pays de Dan. *e*. Ce chapitre est la reproduction à peu près textuelle de 2 Sam. 5, 11-25. Voy. les notes sur ce passage. *f*. Le mot « encore » est justifié dans 2 Sam. 5, 13 parce que le rédacteur de ce passage avait nommé antérieurement les femmes que David avait épousées avant la prise de Jérusalem (1 Sam. 25; 2 Sam. 3, 13-16) et les fils qu'il avait eus d'elles à Hébron (2 Sam. 3, 2-5). Le Chroniqueur a copié mot pour mot sa source, bien qu'il n'eût pas reproduit les passages auxquels elle faisait ici allusion. Il a cependant omis — à dessein évidemment — la mention des concubines que le roi prit aussi à Jérusalem (2 Sam. 5, 13).

eaux. » C'est pourquoi on appelle cet endroit Baal Peracim. 12 [Les Philistins] abandonnèrent là leurs dieux. Sur l'ordre de David, ceux-ci furent brûlés[a].

13 Les Philistins se répandirent de nouveau pour piller dans la vallée. 14 David consulta encore Dieu et Dieu lui répondit : « Ne monte pas à leur poursuite. Éloigne-toi d'eux et tourne-les; puis tu arriveras sur eux vis-à-vis des mûriers. 15 Quand tu entendras un bruit de pas sur la cime des mûriers, alors engage le combat; car c'est Dieu qui marche devant toi pour battre l'armée des Philistins. » 16 David fit ce que Dieu lui avait ordonné et il battit l'armée des Philistins depuis Gabaon jusqu'à Guèzer.

17 La renommée de David se répandit dans tous les pays et Yahvé le fit redouter de toutes les nations.

Transport de l'arche dans la Cité de David[b].

15 *Les préparatifs.* 1 [Le roi] construisit des maisons[c] dans la Cité de David[d]. Il prépara aussi une place pour l'arche de Dieu et dressa pour elle une tente[e]. 2 Alors David dit : « Il n'est permis qu'aux Lévites de porter l'arche de Dieu, car c'est eux que Yahvé a choisis pour porter l'arche de Dieu et officier à perpétuité auprès d'elle[f]. » 3 Puis David convoqua tout Israël à Jérusalem pour faire monter l'arche de Yahvé à la place qu'il avait préparée pour elle. 4 David réunit les descendants d'Aaron et les lévites : 5 parmi les fils de Qehat, Ouriel, leur chef, et ses frères : 120 hommes; 6 parmi les fils de Merari, Assaya, leur chef, et ses frères : 220 hommes; 7 parmi les fils de Guerchom, Yoël, leur chef, et ses frères : 130 hommes; 8 parmi les fils d'Èliçaphân, Chemaya, leur chef, et ses frères : 200 hommes; 9 parmi les fils de Ḥebron, Èliél, leur chef, et ses frères : 80 hommes; 10 parmi les fils d'Ouzziél, Amminadab, leur chef, et ses frères : 112 hommes[g].

11 Puis David appela les prêtres Çadoq et Abiatar et les lévites Ouriel, Assaya, Yoël, Chemaya, Èliél et Amminadab. 12 Il leur dit : « Vous êtes les chefs des familles lévitiques : sanctifiez-vous, ainsi que vos frères, puis vous ferez monter l'arche de Yahvé, le Dieu d'Israël, à la place que j'ai préparée pour elle. 13 C'est parce que, la première fois, vous n'étiez pas là que Yahvé, notre Dieu, a creusé un vide parmi nous, car nous ne nous étions pas souciés de lui comme nous le devions[h]. »

14 Les prêtres et les lévites se sanctifièrent donc pour [pouvoir] transporter l'arche de Yahvé, le Dieu d'Israël. 15 Les fils des Lévites, comme Moïse l'avait prescrit sur l'ordre de Yahvé, chargèrent l'arche de Dieu sur leurs épaules au moyen de barres[i].

16 David dit aux chefs des lévites d'assigner à leurs frères les chantres les services

13. Voy. v. 9. « la vallée ». 2 Sam 5, 22 aj. : des Rephaïm. 14. « à leur poursuite ». Manque en 2 Sam. 5, 23. « Éloigne — les ». 2 Sam. 5, 23 : tourne-les par derrière. 15. « engage le combat ». 2 Sam. 5, 24 : attaque-les résolument. « c'est — marche ». 2 Sam. 5, 24 : car alors Yahvé marchera. 16. « il battit » *G S L 2 Sam. 5, 25* (lis. *wayyak*). H : ils battirent. « l'armée des Philistins ». 2 Sam. 5, 25 : les Philistins. « à Guèzer ». 2 Sam. 5, 25 : « aux parages de Guèzer ». **15**, 12. « la place que » *H* S L* (aj. : *meqôm 'ăšer*). Manque en H. 13. « C'est — là ». Tel doit être le sens général; le passage paraît gravement altéré. 15. « barres » *S L* (suppr. *'ălêhèm*). H aj. : sur eux (variante de « sur leurs épaules », qui manque en G).

a. Le Chroniqueur a corrigé le texte de 2 Sam. 5, 21, ne pouvant admettre que David et ses gens eussent conservé des idoles, même comme trophées. *b*. Ce morceau (ch. 15 et 16) correspond à 2 Sam. 6, 12-19. Mais le Chroniqueur a sensiblement modifié le caractère du récit. Il en a omis le début : « On rapporta au roi David que Yahvé avait béni la maison d'Obéd Édom et tout ce qui lui appartenait à cause de l'arche de Dieu ». Pour l'auteur du récit de 2 Sam., David est allé chercher l'arche quand il n'en a plus eu peur (voy. v. 9). Pour le Chroniqueur, le retard apporté par David à introduire l'arche à Sion a, semble-t-il, pour cause le désir du roi de préparer à l'objet sacré un accueil vraiment conforme à la Loi lévitique : de là l'addition des v. 1-24 du ch. 15. D'après le récit de 2 Samuel la cérémonie a un caractère patriotique en même temps que religieux; la note ecclésiastique en est absente : on ne nous dit pas que le clergé y ait pris part; on ne nous apprend pas qui portait l'arche. Pour le Chroniqueur, tout gravite autour des prêtres et des lévites : le malheur arrivé à Ouzza a pour cause l'inobservation du privilège des membres de la tribu de Lévi (15, 13). On a ici un exemple typique du changement de point de vue survenu entre l'époque de la rédaction des livres de Samuel et celle des Chroniques et de la façon dont l'auteur de ce dernier ouvrage adapte ses sources à ses fins. *c*. Peut-être pour loger ses nouvelles épouses (14, 3). *d*. C'est-à-dire Sion. *e*. Le Chroniqueur a conservé ce trait de l'ancienne tradition (2 Sam. 6, 17). Il pensait que la somptueuse « tente du Rendez-vous », dressée, d'après P, par Moïse, était restée au haut lieu de Gabaon (2 Chron. 1, 3). *f*. Nomb. 1, 50; 4; 7, 9. *g*. La division du clergé en six classes — au lieu de trois — et la modestie des effectifs attribués à chacune d'elles, suggèrent que, dans les v. 5-10, le Chroniqueur suit un document antérieur, rédigé, du reste, déjà dans son esprit. *h*. Voy. note *b*. *i*. Cf. Nomb. 7, 9. Ce v. 15 ne devrait venir qu'après le v. 25 : nouvel indice de l'intervention de plusieurs mains dans la rédaction de ce chapitre.

qu'ils auraient à assurer avec des instruments de musique, harpes, cithares[a] et cymbales : ils devaient en tirer des sons éclatants en signe de joie. [17]Les lévites assignèrent leur office à Hémân, fils de Yoël et, parmi ses frères, à Asaph, fils de Bèrèkya; parmi les fils de Merari, leurs frères, à Étân[b], fils de Qouchayahou[c], [18]et avec eux en second[d], à leurs frères Zekaryahou, Ouzziél, Chemiramot, Yaḥiél, Ounni, Èliab, Benayahou, Maasséyahou, Mattatyahou, Èliphléhou, Miqnéyahou, ainsi qu'à Obéd Édom et Yeïél, portiers. [19]Les chantres Hémân, Asaph et Étân avaient des cymbales de bronze pour les faire retentir [avec force]; [20]Zekarya, Ouzziél, Chemiramot, Yeḥiél, Ounni, Èliab, Maasséyahou et Benayahou devaient jouer de la harpe . . . . .[e]. [21]Mattityahou, Èliphléhou, Miqnéyahou, Obéd Édom, Yeïél et Azazyahou avaient des cithares pour conduire [le chant] à l'octave[f]. [22]Konanyahou était le chef des lévites pour le transport [des objets sacrés] : il dirigeait les transports, parce qu'il s'y entendait. [23]Bèrèkya et Elqana étaient portiers de l'arche. [24]Les prêtres Chebanyahou, Yochaphat, Netanél, Amassaï, Zekaryahou, Benayahou et Èlièzer sonnaient de la trompette[g]
R devant l'arche de Dieu. Obéd Édom et Yeḥiyya[h] étaient portiers de l'arche[i].

S *Transport de l'arche.* [25]David, les anciens d'Israël et les chefs de milliers se mirent en marche pour retirer de la maison d'Obéd Édom l'arche de la loi de Yahvé et la transporter au milieu des réjouissances. [26]Comme Dieu assistait les Lévites qui portaient l'arche de la loi de Yahvé, on sacrifia[j] sept taureaux et sept béliers. [27]David était revêtu d'un manteau de byssus[k]; il en était de même de tous les Lévites qui portaient l'arche, des chantres et de Konanya qui dirigeait le transport [de l'arche]. David avait [aussi] sur lui un éphod de lin. [28]Tout Israël, en faisant monter l'arche de la loi de Yahvé, poussait des cris de joie, sonnait du cor, jouait de la trompette et des cymbales, et faisait entendre harpes et cithares. [29]Comme S l'arche de la loi de Yahvé entrait dans la Cité de David, Mikal, fille de Saül, regardant par la fenêtre, vit le roi David sauter et danser, et elle le méprisa dans son cœur.

16 [1]Lorsqu'on eut fait entrer l'arche de Dieu, on la déposa à l'intérieur de la tente que David avait dressée pour elle et on offrit[l] des holocaustes et des sacrifices de paix devant Dieu. [2]Quand David eut achevé d'offrir les holocaustes et les sacrifices de paix, il bénit le peuple au nom de Yahvé. [3]Puis il distribua [des vivres] à tous les Israélites, hommes et femmes : à chacun un pain, ...[m] et un gâteau de raisins secs.

Inauguration du service de l'arche[n]. [4]David posta devant l'arche Ch de Yahvé des Lévites chargés d'en assurer le service et de célébrer, de louer et de glorifier Yahvé, le Dieu d'Israël : [5]c'étaient Asaph, leur chef; en seconde ligne, Zekarya, puis Ouzziél, Chemiramot, Yeḥiél, Mattitya, Èliab, Benayahou, Obéd Édom et Yeïél; ils avaient pour instruments des harpes et des cithares, tandis qu'Asaph faisait retentir les cymbales. [6]Les prêtres Benayahou et Yaḥaziél se tenaient constamment avec des trompettes devant l'arche de la loi de Dieu.

[7]Ce jour-là, pour la première fois, David chargea Asaph et ses frères de louer Yahvé.

R(S) *Un cantique de louange[a].*

8 Louez Yahvé, invoquez son nom,
faites connaître parmi les nations ses [hauts faits!
9 Chantez-le, célébrez-le,
dites tous ses miracles!
10 Glorifiez-vous de son saint nom;
que la joie remplisse le cœur de ceux qui [recherchent Yahvé.
11 Instruisez-vous de la puissance de Yahvé,
recherchez constamment sa présence.
12 Souvenez-vous des miracles qu'il a accomplis,
de ses prodiges et des jugements qu'il a [prononcés,
13 Descendants d'Israël son serviteur,
enfants de Jacob son élu!

14 C'est lui, Yahvé, qui est notre Dieu;
ses jugements s'exercent sur toute la terre.
15 Il se souvient de son alliance à jamais,
de la parole donnée, jusqu'à mille géné- [rations,
16 Du pacte conclu avec Abraham
et de la promesse jurée à Isaac,
17 Puis confirmée comme charte à Jacob,
comme alliance perpétuelle à Israël :
18 « Je te donnerai, dit-il, le pays de Canaan :
ce sera votre possession héréditaire. »

19 Alors qu'ils n'étaient qu'une poignée,
un petit groupe vivant en étranger dans [ce pays,
20 Allant de nation en nation,
d'un royaume chez un autre peuple,
21 Il ne permit à qui que ce fût de les opprimer
et punit des rois à cause d'eux.

22 « Ne touchez pas à mes oints,
ne faites pas de mal à mes prophètes! »

23 Chantez en l'honneur de Yahvé, [habitants de] [toute la terre,
annoncez jour après jour la délivrance qu'il [accorde[b].
24 Racontez sa gloire parmi les nations,
ses miracles parmi tous les peuples.
25 Yahvé est grand et infiniment digne de louange,
il est redoutable par-dessus tous les dieux.
26 Car les dieux des nations ne sont tous que des [idoles,
tandis que Yahvé a créé les cieux.
27 La splendeur et la majesté se tiennent devant [lui,
la puissance et la joie dans sa demeure.

28 Rendez à Yahvé, tribus de toute nation,
rendez à Yahvé honneur et gloire!
29 Rendez à Yahvé l'honneur dû à son nom,
apportez des offrandes et présentez-vous [devant lui.
Prosternez-vous devant Yahvé, revêtus d'or- [nements sacrés,
30 tremblez devant lui, [habitants de] toute la [terre!
Il a fondé solidement la terre pour qu'elle ne [chancelle pas. —
31 Que les cieux se réjouissent, que la terre soit [dans l'allégresse;
et qu'on dise parmi les nations : « Yahvé [est roi[c]! »
32 Que la mer mugisse avec tout ce qu'elle [contient,
que la campagne se réjouisse avec tout ce [qui la couvre.
33 Que les arbres de la forêt poussent des accla- [mations
devant Yahvé, car il vient
pour juger la terre.

34 Louez Yahvé, car il est bon,
car sa grâce est éternelle.
35 Dites : « Viens à notre aide, Dieu de notre salut,
rassemble-nous et retire-nous du milieu des [païens,

15, 18. « Zekaryahou, Ouzziél » G^{BS} (suppr. *bên* [avec H*] et lis. *'ouzziél*). H : Z. fils et Yaaziél (pour : « Z. fils de Y. », mais voyez v. 20). 20. « Ouzziél » G^{BS} *L*. H : Aziél. 22. « Konanyahou » G^{BAS} *L*. H : Kenanyahou. 25. « se mirent » G^{A} (lis. *hôlekîm*). H : qui se mirent. 27. « Konanya » d'après G^{B} *et* v. 22. H : Kenanya. « qui dirigeait — l'arche » lis. *bemassâ* (v. 22 et G^{BAS}) et suppr. le 2e « les chantres » (dittographie). H : le chef, le transport, les chantres (?). **16**, 5. « Ouzziél » d'après 15, 18, 20. H : Yeïél.

13. « d'Israël ». Ps. 105, 6 : d'Abraham. « son élu » *Ps.* 105, 6 (H^{ms}) (lis. *beḥîrô*). H : ses élus. 15. « Il se souvient » (G^{AL}) *Ps.* 105, 8 (lis. *zâkar*). H : Souvenez-vous. 19. « qu'ils n'étaient » *G L Ps.* 105, 12 (lis. *bihyôtâm*). H : que vous n'étiez. 21. « à qui que ce fût ». Ps. 105, 14 : à personne. 27. « la joie ». G Ps. 96, 6 : la gloire. 29. « devant lui ». Ps. 96, 8 : dans ses parvis. 30. « Il a — terre » G^{L} et *Ps.* 96, 10 (*G S L*) (lis. *tikkên*). H : La terre fut solidement fondée. 33. « les arbres ». Ps. 96, 12 : tous les arbres. « car il vient ». Ps. 96, 13 répète ces mots. 35. « Dites ». Manque en Ps. 106, 47. « Dieu — salut ». Ps. 106, 47 : Yahvé notre Dieu. « et retire-nous ». Manque en Ps. 106, 47.

a. Sur ces instruments, voy. note *j* sur Ps. 33, 2. *b.* Hémân, Asaph et Étân étaient, selon le Chroniqueur, les représentants principaux, parmi les chantres, des trois classes entre lesquelles se répartissaient les Lévites : Qehatites, Guerchonites et Merarites (6, 33-47). *c.* Appelé Qichi 6, 44. *d.* Après les trois « maîtres de chapelle ». *e.* Litt. : *sur jeunes femmes*. Voy. Ps. 46, 1 et note *b* et *Note générale sur les Psaumes*, § 8. *f.* Cf. Ps. 6, 1; 12, 1 et *Note gén.*, § 1. *g.* Instrument réservé aux prêtres, d'après Nomb. 10, 8. *h.* Appelé Yeïél, v. 18 et 21. *i.* Cette notice, en désaccord avec v. 18, 21 et 23, est sans doute une addition. *j.* 2 Sam. 6, 13 : « il (David) sacrifia ». Le Chroniqueur a mis le verbe au pluriel : c'est le clergé qui accomplit le sacrifice. *k.* Sur cette étoffe, voy. note *b* sur Esth. 1, 6. D'après le récit de 2 Sam. 6 (v. 14, 20-22), David ne portait point de manteau, mais seulement le pagne très court appelé « éphod de lin ». *l.* 2 Sam. 6, 17 : « David fit monter ». *m.* L'hébreu a ici un mot de sens incertain ; voy. 2 Sam. 6, 19 et note *m*. *n.* Les v. 4-42, qui ne figurent pas dans 2 Sam. 6 et qui racontent l'organisation par David d'un culte lévitique en l'honneur de l'arche, ont été intercalés par le Chroniqueur entre le v. 3 et le v. 43 qui en est la suite logique. Il est caractéristique pour l'époque des Chroniques qu'un culte consistant exclusivement en chants de louange, non en sacrifices (voy. v. 40), ait été conçu comme pleinement digne de Dieu (cf. Ps. 40, 7-11; 50, 7-15; 51, 18-19; 69, 31-32; 141, 2).

a. Ce cantique est, sans doute, dans la pensée du narrateur, celui que les Lévites chantèrent dans le premier culte célébré devant l'arche à Sion (voy. v. 36b : « Tout le peuple dit : Amen »). Mais il est singulier que la chose ne soit pas dite dans une formule d'introduction. — Tous les éléments de ce cantique se retrouvent textuellement dans le Psautier, mais dans trois psaumes différents : les v. 8-22 au Ps. 105, 1-15 ; les v. 23-33 au Ps. 96; les v. 34-36 au Ps. 106, 1, 47 et 48 (voy. les notes sur ces passages). C'est évidemment le rédacteur de ce passage des Chroniques qui a composé ce cantique avec des fragments empruntés à un recueil antérieur; car il a reproduit avec le Ps. 106 la formule liturgique qui y fait suite et qui marque actuellement la fin du 4e livre du Psautier (v. 36). Il est probable que ce psaume n'a pas été intercalé ici par le Chroniqueur lui-même, mais par un rédacteur plus récent; sans quoi les éditeurs du Psautier n'auraient pas manqué d'attribuer les Ps. 96, 105 et 106 à David ou à Asaph. *b.* Reproduction de Ps. 96, 1-2, mais avec omission des v. 1a et 2a. *c.* Cet hémistiche est dans le Ps. 96 (v. 10) intercalé entre les deux membres du v. 30 de 1 Chr. 16.

Pour que nous puissions célébrer ton saint nom
et mettre notre gloire à te louer! »
[36] Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël,
d'éternité en éternité!

Tout le peuple dit « Amen! » et acclama Yahvé[a].

Ch *Organisation d'un culte permanent à Sion et à Gabaon[b].*

[37] Puis il[c] laissa là, devant l'arche de Yahvé, Asaph et ses frères pour officier quotidiennement devant l'arche, selon la règle établie pour chaque jour, [38] ainsi qu'Obéd Edom, fils de Yedoutoun, Ḥossa et leurs frères au nombre de 68, comme portiers.

[39] [Il laissa,] d'autre part, le prêtre Çadoq et ses frères les prêtres devant la demeure de Yahvé[d], au haut lieu de Gabaon, [40] pour offrir des holocaustes à Yahvé, sur l'autel des holocaustes, quotidiennement, le matin et le soir[e], et pour [accomplir] tout ce qui est écrit dans la loi que Yahvé a donnée à Israël. [41] Avec eux étaient Hémân, Yedoutoun et le reste de ceux qui avaient été choisis [et] désignés nominativement pour louer Yahvé de ce que sa grâce est éternelle[f]. [42] Ils avaient avec eux des trompettes et des cymbales pour en jouer et des instruments pour [accompagner] les cantiques divins. Les fils de Yedoutoun étaient préposés à la porte.

S [43] [g] Ensuite tout le peuple s'en alla, chacun chez soi et David s'en retourna pour bénir sa maison.

Projet de construction d'un temple.

Promesses de Yahvé à David et à sa postérité[h].

17 [1] Lorsque David fut installé dans son palais, David dit au prophète Natan : « Vois, j'habite dans un palais de cèdre, et l'arche de la loi de Yahvé est sous une tente. » [2] Natan dit à David : « Fais tout ce que tu as au cœur [de faire], car Dieu est avec toi. »

[3] Mais, dans la nuit même, la parole de Dieu fut adressée à Natan en ces termes : [4] « Va dire à David, mon serviteur : Ainsi parle Yahvé : Ce n'est pas toi qui me construiras la maison où j'habiterai. [5] Jamais je n'ai habité dans une maison depuis le jour où j'ai fait monter Israël jusqu'aujourd'hui, mais j'ai voyagé de tente en tente et de logis en logis. [6] Pendant tout le temps où j'ai voyagé à travers tout Israël, ai-je jamais posé cette question à l'un des juges d'Israël que j'avais chargés de paître mon peuple : Pourquoi ne me bâtissez-vous pas un palais de cèdre? — [7] Tu parleras donc de la sorte à mon serviteur, à David : Ainsi dit Yahvé [Dieu] des armées :

C'est moi qui t'ai tiré du pâturage,
de derrière les brebis et les chèvres,
Pour que tu deviennes chef
d'Israël, mon peuple.
[8] J'ai été avec toi partout où tu es allé
et j'ai détruit tous tes ennemis devant toi.
Je te ferai un nom
égal à celui des plus grands sur la terre.

36. « Tout — dit ». Ps. 106, 48 : Que tout le peuple dise. « et acclama ». Ps. 106, 48 : Acclamez. 38. « fils de Yedoutoun, Ḥossa »: Ces mots, nécessaires pour justifier l'expression « leurs frères », ne figurent pas ici dans H, mais après « 68 » après un second « ainsi qu'Obéd Édom ». Ils avaient été sautés par un copiste et rétablis ensuite à une mauvaise place. Yedoutoun. H : Yeditoun. 42. « avec eux » G. H aj. : Hémân et Yedoutoun, — glose expliquant le pronom « eux ». « pour en jouer (litt. : pour faire entendre) » G cf. 15, 19. H : pour ceux qui [en] jouaient ». 17, 1. « David ». 2 Sam. 7, 1 : le roi. « palais ». 2 Sam. aj. 7, 1b. « un palais » 2 Sam. 7, 2 (lis. *'ărâzîm*). H : le palais. « de la loi de Yahvé ». 2 Sam. : de Dieu. « sous ». 2 Sam. : dans. 3. « Dieu ». 2 Sam. 7, 4 : Yahvé. 4. « Ce n'est pas toi ». 2. Sam. 7, 5 : Est-ce toi. « la maison — habiterai ». 2 Sam. : une maison pour que j'y habite. 5. « Israël ». 2 Sam. 7, 6 aj. : d'Égypte. « en logis » aj. *'èl miškân*. Manque en H. 6. « mon peuple ». 2 Sam. 7, 7 aj. : Israël.

a. L'auteur a modifié la formule liturgique du psautier (voy. notes crit.) pour en faire la conclusion narrative du récit du culte d'installation de l'arche à Sion. *b*. Selon le Chroniqueur, il y eut dès lors, du moins sous David, deux sanctuaires légitimes, organisés l'un à Sion, où le culte, célébré devant l'arche, consistait en chants exécutés par les lévites; l'autre à Gabaon, où le cérémonial, qui se déroulait devant la tente du Rendez-vous, comportait, en outre, des sacrifices présidés par les prêtres. *c*. David. Cela ressortait clairement du v. 7 qui, autrefois, précédait immédiatement le v. 37. *d*. Terme technique pour désigner la tente du Rendez-vous dans P; cf. 2 Chron. 1, 3 *e*. Cf. Esdr. 3, 3 note *g*; Néh. 10, 33. *f*. Allusion à une formule liturgique courante (v. 34; Ps, 107, 1; 118, 1, etc.). *g*. Avec le v. 43, tiré de 2 Sam. 6, 19-20, le Chroniqueur reprend le fil du récit interrompu au v. 3 du ch. 16. *h*. Ce chapitre reproduit à peu près littéralement 2 Sam. 7. Quelques-unes seulement des variantes ont une portée réelle, le Chroniqueur ayant modifié *l'idée* de la source qu'il suivait.

[9] J'assignerai une place à Israël, mon peuple;
je l'[y] planterai et il restera au lieu qu'il aura [occupé.
Il ne sera plus inquiété
et les méchants ne le dévoreront plus

comme autrefois, [10] depuis les jours où j'avais établi des juges sur Israël, mon peuple. Je le ferai vivre en paix, débarrassé de tous ses ennemis.

Je te rendrai grand :
Yahvé te bâtira une maison.
[11] Quand tes jours seront accomplis
et que tu seras allé rejoindre tes pères,
J'élèverai ta postérité après toi,
l'un de tes fils[a],
et j'affermirai son règne.

[12] C'est lui qui me bâtira une maison et je rendrai son trône à jamais inébranlable.

[13] Je serai pour lui un père
et il sera pour moi un fils[b].
Je ne lui retirerai pas ma faveur
comme je l'ai retirée
à celui qui t'a précédé.
[14] Je l'établirai dans ma maison et dans mon [royaume pour toujours
et son trône sera affermi à jamais. »

[15] Natan redit à David toutes ces paroles et toute cette révélation.

[16] Alors David entra et il s'assit devant Yahvé, puis il dit : « Qui suis-je, Yahvé Dieu, et qu'est-ce que ma famille pour que tu m'aies fait parvenir où je suis? [17] Et c'était trop peu à tes yeux : tu as fait des promesses concernant la maison de ton serviteur dans un lointain avenir. . . . .[c], Yahvé Dieu. [18] Qu'est-ce que David pourrait te dire de plus, puisque tu te soucies toi-même de ton serviteur? [19] Yahvé, tu as accordé à ton serviteur, de ton propre mouvement[d], cette grande [faveur] de [lui] faire connaître toutes les grandeurs que tu lui réserves. [20] Yahvé, nul n'est semblable à toi et en dehors de toi il n'y a point de Dieu; il en est comme nous l'avions entendu dire. [21] Et qui peut se comparer à Israël, ton peuple? [Y a-t-il] sur terre une autre nation que Dieu soit allé racheter pour en faire son peuple, afin de s'assurer un nom grand et redoutable, en chassant, devant son peuple que tu as racheté d'Égypte, des nations? [22] D'Israël ton peuple tu as fait ton peuple pour toujours et toi, Yahvé, tu es devenu son Dieu. [23] Et maintenant, Yahvé, puisse la promesse que tu as prononcée au sujet de ton serviteur et de sa maison subsister à jamais : agis comme tu l'as dit. [24] Qu'elle subsiste et que ton nom soit magnifié à jamais! Que l'on dise : Yahvé [Dieu] des armées, Dieu d'Israël, est un Dieu pour Israël. — Et que la maison de ton serviteur soit affermie devant toi! [25] Car c'est toi-même, ô mon Dieu, qui as révélé à ton serviteur [le dessein] de lui bâtir une maison. Voilà pourquoi ton serviteur a trouvé

9. « dévoreront ». 2 Sam. 7, 10 : opprimeront. 10. « depuis » (suppr. *ou*). H : et depuis. « les jours ». 2 Sam. 7, 11 : le jour. « Je le... ses » lis. *lô* et *'ôyebâw*. H : Je te... tes. « Je te rendrai grand » G^B (lis. *wa'agdilekâ*). H : Je t'annonçai. 2 Sam. : Yahvé t'annonce que. « bâtira ». 2. Sam. : fera. 11. « tu — rejoindre ». 2 Sam. 7, 12 : « tu te seras couché avec ». « l'un de tes fils ». 2 Sam. : celui qui sera issu de tes entrailles. 12. « son trône ». 2 Sam. 17, 13 : le trône de sa royauté. 13. « fils ». 2 Sam. 7, 14 aj. : S'il commet une faute, etc. 14. « Je — toujours ». 2 Sam. 17, 16 : Ta maison et ta royauté subsisteront pour toujours en ma présence. 16. « Yahvé Dieu ». 2 Sam. 7, 18 : Seigneur Yahvé. 17. « c'était ». 2 Sam. 7, 19 aj. : encore. « as ». 2 Sam. aj. : aussi. « Yahvé Dieu ». 2 Sam. : Seigneur Yahvé. 18. « te dire ». 2 Sam. 7, 20 (lis. *ledabbèr* et [avec G] suppr. le premier *'ét 'abdekâ*). H : pour la gloire ton serviteur (?). 19. « Yahvé ». 2 Sam. 7, 20 : Seigneur Yahvé. « cette grande [faveur] (litt. : toute cette grandeur) ». 2 Sam. 7, 21 n'a ces mots qu'une fois (leçon meilleure). 20. « Yahvé ». 2 Sam. 7, 22 : C'est pourquoi tu es grand, Seigneur Yahvé, car. 21. « autre » 2 Sam. 7, 23 G (lis. *'aḥêr*). H : seule. « Dieu ». 2 Sam. : un dieu. « pour [en faire son] peuple » 2 Sam. (lis. *le'am*). H : peuple. « grand et redoutable ». 2 Sam. : et d'opérer pour eux de grands et redoutables [prodiges]. « son peuple » (2°) lis. *'ammô*. H : ton peuple. « nations ». 2 Sam. aj. : et des dieux. 22. « D'Israël — fait ». 2 Sam. 7, 24 : Tu as établi Israël, ton peuple. 23. « Yahvé ». 2 Sam. 7, 25 H : Yahvé Dieu. G : mon Seigneur. « puisse la promesse... subsister ». 2 Sam. : tiens la promesse. 24. « Qu'elle subsiste ». Manque en 2 Sam. 7, 26. « Dieu d'Israël ». Manque en 2 Sam. « pour ». 2 Sam. : sur. 25. « ô mon Dieu ». 2 Sam. 7, 27 : Yahvé des armées, Dieu d'Israël. « le — bâtir ». 2 Sam. : en disant : Je te bâtirai.

a. Selon le texte primitif du livre de Samuel, Yahvé promettait à David une postérité, c'est-à-dire une dynastie glorieuse. Le Chroniqueur, soulignant l'interprétation suggérée par le v. 12 de 2 Sam. 7 (addition d'un rédacteur deutéronomiste), spécifie que cette promesse se rapporte à l'un des fils de David, Salomon, le futur constructeur du Temple. *b*. Le Chroniqueur a supprimé la phrase de 2 Sam. visant le cas où un descendant de David commettrait une faute justifiant le retrait de la faveur de Yahvé (7, 14b). Pour l'auteur des Chroniques, Salomon est sans défaut comme David. *c*. Ici quelques mots inintelligibles : *et tu m'as vu comme regarder l'homme, en haut*. Le texte est irrémédiablement corrompu dans les Chroniques comme dans Samuel, dans les versions comme dans l'hébreu. *d*. Litt. : *et comme ton cœur*. On a proposé de corriger en changeant seulement les voyelles, *wekalbekâ* : « et ton chien » : cf. 2 Rois 8, 13 « qu'est-ce que ton serviteur, ce chien...? » *Ostraca de Tell Douweir* v, 3-4; vi, 2 : « Qui est ton serviteur, un chien?... » *Lettres de Tell el-Amarna* 60, 6-7 : « je suis le serviteur du roi et le chien de sa maison », etc.

[le courage] de t'adresser sa prière. 26 Ainsi, Yahvé, tu es Dieu; et tu as promis cette grâce à ton serviteur. 27 Or, [si] tu as daigné bénir la maison de ton serviteur, [c'est] afin qu'elle subsiste à jamais en ta présence, car [lorsque] tu as toi-même béni [quelqu'un], Yahvé, il est béni pour toujours. »

Aperçu général de la fin du règne de David [a].

Les guerres de cette période.

18 1 Après cela, David battit les Philistins et les abaissa; il enleva des mains des Philistins Gat[b] et les villes qui en dépendent.

2 Puis il battit les Moabites[c]. Les Moabites devinrent sujets de David et lui payèrent tribut.

3 David battit ensuite Hadarèzer[d], roi de Çoba, sur le chemin de Ḥamat[e], lorsqu'il alla ériger sa stèle[f] au bord du fleuve de l'Euphrate. 4 David lui prit 1.000 chars, 7.000 cavaliers et 20.000 hommes de pied. David coupa les jarrets de tous les attelages, dont il ne conserva que cent. 5 Les Araméens de Damas[g] étant venus au secours de Hadarèzer, roi de Çoba, David tua aux Araméens 22.000 hommes; 6 puis David installa des gouverneurs chez les Araméens de Damas et les Araméens devinrent sujets de David et lui payèrent tribut.

Yahvé rendit David victorieux partout où il allait.

Le butin de David. Objets consacrés à Yahvé.

7 David prit les boucliers d'or dont se protégeaient les serviteurs de Hadarèzer et les apporta à Jérusalem. 8 De Tibḥat et de Koun[h], villes de Hadarèzer, David emporta du bronze en très grande quantité. Salomon s'en servit pour faire la mer d'airain, les colonnes et les ustensiles de bronze.

9 Lorsque Tôou, roi de Ḥamat, apprit que David avait défait toute l'armée de Hadarèzer, roi de Çoba, 10 il envoya Hadoram, son fils, au roi David pour le saluer et pour le bénir d'avoir fait la guerre à Hadarèzer et de l'avoir vaincu; car Hadarèzer était l'ennemi de Tôou. [Il envoya] aussi toutes sortes d'objets d'argent, d'or et de bronze. 11 Le roi David les consacra aussi à Yahvé, les joignant à l'argent et à l'or qu'il avait enlevés à toutes les nations, à Édom, à Moab, aux Ammonites, aux Philistins et à Amaleq.

Suite des guerres de David.

12 Abchaï, fils de Cerouya, battit les Édomites dans la vallée du Sel[i] : ils étaient 18.000. 13 Il établit des gouverneurs en Édom et tous les Édomites devinrent sujets de David.

Yahvé rendit David victorieux partout où il allait.

Organisation intérieure du royaume.

14 David régna sur tout Israël, faisant justice et droit à tout son peuple. 15 Joab, fils de Cerouya, commandait le ban; Yehochaphat, fils d'Aḥiloud, était chancelier; 16 Çadoq, fils d'Aḥitoub, et Aḥimèlek, fils d'Abiatar[j], étaient prêtres; Chaoucha était scribe; 17 Benayahou, fils de Yehoyada, était à la tête des Keréti et des Peléti. Les fils de David étaient les premiers aux côtés du roi[k].

« le courage » est exprimé en 2 Sam. « sa ». 2 Sam. : cette. 26. « Yahvé ». 2 Sam. 7, 28 : Seigneur Yahvé. « Dieu ». 2 Sam. aj. quelques mots. 27. « [si] tu as daigné ». 2 Sam. 7, 29 : daigne. « car — toujours ». 2 Sam. : même idée exprimée autrement. **18,** 1. « Gat — dépendent ». 2 Sam. 8, 1 : la bride de la coudée (?). 3. « ériger — bord du ». 2 Sam. 8, 3 : rétablir son pouvoir (litt. : sa main) sur le. « de l'Euphrate ». Manque en 2 Sam. (H[k]). 4. « 7.000 ». 2 Sam. 8, 4 : 700. 6. « des gouverneurs » *G S L 2 Sam. 8, 6* cf. v. 13 (aj. *neṣîbîm*). Manque en H. 8. « Tibḥat ». 2 Sam. 8, 8 : Bétaḥ (lis. : Tébaḥ). « Koun ». 2 Sam. : Bérotaï. 9. « roi de Çoba ». Manque en 2 Sam. 8, 9. 10. « Il — sortes ». 2 Sam. 8, 10 : et dans sa main il y avait. 11. « enlevés ». 2 Sam. 8, 11 : consacrés après les avoir enlevés. « nations ». 2 Sam. aj. : qu'il avait soumises. « Amaleq ». 2 Sam. 8, 12 aj. : « et du butin de Hadadèzer, etc. ». 12. « Abchaï — Édomites ». 2 Sam. 8, 13 (H) : et David fit un nom ; lorsqu'il revint après avoir battu Édom. — « Abchaï » est peut-être une altération de *bešoubô* « lorsqu'il revint ». 16. « Aḥimélek » *H[a] G S L 2 Sam. 8, 17*. H : Abimèlek. 17. « les — roi ». 2 Sam. 8, 18 : prêtres.

a. Reproduction presque littérale de 2 Sam. 8. *b*. Une des cinq principales villes des Philistins. *c*. Le Chroniqueur n'a pas reproduit la mention du traitement cruel infligé par David aux Moabites vaincus d'après 2 Sam. 8, 2. *d*. Telle est l'orthographe adoptée par le Chroniqueur pour le nom de Hadadèzer. Cette déformation devait être courante chez les Juifs; cf. Tillegat Pilnéser (5, 26), Nebucadneççar pour Nebucadreççar. *e*. Glose peu exacte. *f*. Cf. 1 Sam. 15, 12 et note *c*. *g*. Le Chroniqueur orthographie ce nom Darmèseq (au lieu de Dammèseq). C'est une prononciation attestée dans d'autres textes récents et en syriaque. *h*. Sam. donne des noms très différents. Site inconnu. *i*. Cette victoire est attribuée à Joab dans l'en-tête du Ps. 60 (v. 2); cf. 1 Rois 11, 15b-16. Dans 2 Sam. 8, 13 elle est rapportée à David (cf. 1 Rois 11, 15a) ; et c'est ce que laisse entendre le v. 13 de 1 Chr. 18. Le nom d'Abchaï vient peut-être d'une altération de la leçon de 2 Sam. (voy. note crit.) *j*. Texte remanié, sans doute à dessein, voy. note *t* sur 2 Sam. 8, 17. *k*. Ou : « au service du roi » (cf. Néh. 11, 24). Le texte de 2 Sam. 8, 18 portait : « les fils de David étaient prêtres ». Le Chroniqueur a corrigé, ne pouvant plus admettre, étant donné les idées de son temps, que des hommes de Juda aient eu part au sacerdoce.

La guerre contre les Ammonites et leurs alliés [a].

Occasion de la guerre entre Israël et Ammon.

19 1 Après cela, Naḥach, roi des Ammonites, mourut et Ḥanoun, son fils, devint roi à sa place. 2 David se dit : « Je veux établir de bons rapports avec Ḥanoun fils de Naḥach, car son père en a eus avec moi. » Et David envoya des messagers pour lui exprimer ses condoléances au sujet de [la mort de] son père. Mais, les serviteurs de David étant arrivés au pays des Ammonites, auprès de Ḥanoun, pour lui faire ses condoléances, 3 les chefs des Ammonites dirent à Ḥanoun : « Crois-tu que ce soit pour honorer ton père que David t'a envoyé des porteurs de condoléances? N'est-ce pas plutôt pour examiner le pays, le reconnaître et en préparer la ruine que ses serviteurs sont venus chez toi? » 4 Ḥanoun, alors, se saisit des serviteurs de David, les fit raser et fit couper leurs vêtements à mi-hauteur, jusqu'au haut des cuisses, puis il les renvoya. 5 On alla informer David de ce qui était arrivé à ces hommes : il envoya des gens à leur rencontre, car ces hommes étaient accablés de honte, et le roi [leur] fit dire : « Restez à Jéricho, jusqu'à ce que votre barbe ait repoussé; puis vous reviendrez. »

Première campagne. Victoire d'Israël sur les Ammonites et les Araméens.

6 Les Ammonites virent qu'ils s'étaient rendus odieux à David. Alors Ḥanoun et les Ammonites envoyèrent mille talents d'argent[b] pour soudoyer en Aram-Naharaïm[c], en Aram-Maaka[d] et à Çoba[e] des chars et des cavaliers. 7 Ils soudoyèrent 32.000 chars, ainsi que le roi de Maaka et son armée, qui vinrent camper vis-à-vis de Médeba[f], tandis que les Ammonites, quittant leurs villes, se rassemblaient et marchaient au combat. 8 David l'apprit et envoya Joab avec toute l'armée des Vaillants[g].

9 Les Ammonites firent une sortie et se rangèrent en bataille à l'entrée de la ville. Les rois qui étaient venus [à leur aide] opéraient de leur côté en rase campagne. 10 Joab, voyant qu'il avait un front de bataille devant lui et [un autre] derrière, choisit toute l'élite d'Israël et se mit en ligne vis-à-vis des Araméens. 11 Quant au reste de l'armée, il le plaça sous le commandement de son frère Abchaï[h] qui se mit en ligne vis-à-vis des Ammonites. 12 Puis il dit [à Abchaï] : « Si les Araméens l'emportent sur moi, tu viendras à mon secours. Si les Ammonites l'emportent sur toi, je te secourrai. 13 Aie bon courage et luttons courageusement pour notre peuple et pour les villes de notre Dieu, et que Yahvé fasse ce qui lui semblera bon. » 14 Joab, avec les troupes qui l'accompagnaient, s'avança à la rencontre des Araméens pour engager le combat et ceux-ci s'enfuirent devant lui. 15 Quand les Ammonites virent que les Araméens avaient pris la fuite devant Joab, ils lâchèrent pied, eux aussi, devant Abchaï son frère et rentrèrent dans la ville. Joab rentra à Jérusalem.

19, 1. « Ḥanoun » *H[a] G S 2 Sam. 10, 1*. Manque en H. 2. « car ». 2 Sam. 10, 2 : comme. « des messagers ». 2 Sam. : de ses serviteurs. « auprès — condoléances ». Manque en 2 Sam. 3. « Ḥanoun » 2 Sam. 10, 3 aj. : leur maître. « le pays — ruine » intervertir *ouleraggêl welahăphôk*. H : le pays, le ruiner et le reconnaître. 2 Sam. 10, 3 : la ville et la reconnaître afin de la détruire. « ses — toi ». 2 Sam. : David t'a envoyé ses serviteurs. 4. « les fit raser ». 2 Sam. 10, 4 : leur fit raser la moitié de la barbe. « haut des cuisses ». 2 Sam. : séant. 5. « On alla informer ». 2 Sam. 10, 5 : On informa. « de — hommes ». Manque en 2 Sam. 6. « Ḥanoun et ». Manque en 2 Sam. 10, 6. 6b-7. 2 Sam. 10, 6 donne d'autres chiffres et, en partie, d'autres noms. 8. « toute l'armée des Vaillants » *G S L* (lis. *ṣebâ'*). H : toute armée, les Vaillants. 2 Sam. 10, 7 (G[A] S L) : tout le ban et les Vaillants (c'est le texte primitif). 2 Sam. 10, 7 (H) : toute l'armée, les Vaillants (leçon fautive que le Chr. a essayé de corriger). 9. « ville ». 2 Sam. 10, 8 : porte. « Les — aides ». 2 Sam. 10, 8 : Les Araméens de Çoba et de Reḥob et les gens de Tob et de Maaka. 11. « qui — ligne » *G[AL] S 2 Sam. 10, 10* (lis. *wayya'ărôk*). H : et ils se mirent en ligne. 12. « je te secourrai ». 2 Sam. 10, 11 : j'irai te secourir. 15. « devant Joab » (G[BA]) *2 Sam. 10, 14* aj. *liphnê yô'âb*. Manque en H. Mais voy. « son frère ». « eux aussi ». Manque en 2 Sam. « Abchaï son frère ». 2 Sam. : Abichaï. « Joab rentra ». 2 Sam. : Joab revint de [son expédition] contre les Ammonites et rentra.

a. Dans ce morceau (ch. 19 et 20, 1-3), le Chroniqueur reproduit à peu près mot pour mot 2 Sam. 10, 1-11, 1; 12, 26-31. Mais il a coupé les épisodes, peu honorables pour David, de l'adultère avec Batchèba, du meurtre d'Urie et de la naissance de Salomon, auxquels le récit de la campagne contre les Ammonites sert de cadre dans le livre de Samuel.

b. Si on évalue le talent d'argent à 9.400 fr. or environ, cette somme représenterait 9.400.000 fr. *c*. Voy. note *j* sur Gen. 24, 10. *d*. Cf. Jos. 12, 5 et note *g*. *e*. Cf. 18, 3 et 2 Sam. 8, 3 note *e*. *f*. Auj. Mâdebâ, ville tour à tour israélite et moabite, à 30 kil. env. S. S. O. d'Ammân (Rabbat-Ammon). Il est surprenant que les Araméens, qui arrivent du nord au secours de la capitale ammonite, campent si loin au midi de cette ville. Cette indication ne figure pas dans 2 Sam. *g*. La leçon originelle de la source des Chron. était « toute l'armée (c'est-à-dire tout le ban) et les Vaillants » (c'est-à-dire la garde, 1 Rois 1, 8); voy. note crit. *h*. Ou Abichaï.

Nouvelle victoire sur les Araméens.

[16] Les Araméens, se voyant battus devant Israël, envoyèrent des messagers et obtinrent l'entrée en campagne des Araméens qui étaient de l'autre côté du fleuve. Chophak, chef de l'armée de Hadarèzer, était à leur tête. [17] David, en ayant été informé, rassembla tout Israël, passa le Jourdain et arriva à Ḥélam. David se mit en ligne en face des Araméens et ceux-ci lui livrèrent bataille. [18] Les Araméens prirent la fuite devant Israël et David leur tua [les attelages de] 7.000 chars et 40.000 hommes de pied; il fit périr aussi Chophak, le chef de l'armée. [19] Les serviteurs de Hadarèzer, se voyant battus devant Israël, firent la paix avec David et lui furent assujettis. Les Araméens ne consentirent plus à porter secours aux Ammonites.

Seconde campagne contre les Ammonites. Prise de Rabba.

20 [1] L'année suivante, à la saison où les rois se mettent en campagne, Joab prit la tête des troupes. Il ravagea le pays des Ammonites et vint assiéger Rabba, tandis que David restait à Jérusalem[a].

Joab conquit Rabba et la détruisit[b]. [2] David enleva la couronne qui était sur la tête de Milkom. Il constata qu'elle pesait un talent d'or. Elle était ornée d'une pierre précieuse, qui passa sur la tête de David. Il emporta de la ville un très grand butin. [3] Quant à la population qui s'y trouvait, il la fit sortir et l'employa à [fabriquer] des scies, des pics de fer et des haches. Il en usa de même avec toutes les villes des Ammonites. Puis David revint, avec toute l'armée, à Jérusalem.

Épisodes de la guerre contre les Philistins[c].

[4] Après cela, un combat s'engagea à Guézer[d] avec les Philistins. C'est alors que Sibbekaï, le Ḥouchatite, tua Sippaï, l'un des enfants de Rapha. Et [les Philistins] furent abaissés.

[5] Il y eut encore un combat avec les Philistins; et Elḥanân, fils de Yaïr, tua Laḥmi, frère de Goliath[e] le Guittite, qui avait une lance dont le bois était comme une ensouple de tisserands.

[6] Il y eut encore un combat à Gat. Il y avait [là] un homme de [haute] taille qui avait six doigts à chaque [main] et à chaque [pied], [en tout] vingt-quatre. Lui aussi était issu de Rapha. [7] Il défia Israël et Jonathan, fils de Chimea, frère de David, le tua.

[8] Ces hommes étaient nés de Rapha à Gat et ils succombèrent sous les coups de David et de ses serviteurs.

16. « envoyèrent — obtinrent ». 2 Sam. 10, 15 : se rallièrent; [16] Hadadèzer envoya et obtint. « fleuve ». 2 Sam. 10, 16 aj. : ils arrivèrent à Ḥélam. « Chophak ». 2 Sam. : Chobak. 17. « à Ḥélam » *2 Sam. 10, 17* (lis. *ḥêlâ'mâ*). H : vers eux. « David — Araméens » G* (suppr. *wayya'ărôk 'ălêhèm*). H aj. en tête : il se mit en ligne vers (contre) eux. 2 Sam. : Les Araméens se rangèrent en face de David. 18. « 7.000 ». 2 Sam. 10, 18 : 700. « il — armée ». 2 Sam. : il frappa aussi Chobak, le chef de leur armée, qui mourut sur place. 19. « Les ». 2 Sam. 10, 19 : Tous les rois. « David ». 2 Sam. : Israël. « ne consentirent plus à ». 2 Sam. : n'osèrent plus. **20**, 1. « Joab — troupes ». 2 Sam. 11, 1 : David envoya Joab et avec lui tous ses officiers et tout Israël. « Il — assiéger ». 2 Sam. : Ils ravagèrent les Ammonites et assiégèrent. « Joab conquit — détruisit ». Résumé très bref de 2 Sam. 12, 26-29. 2. « Milkom » d'après G^{BA}. H : leur roi. « Il constata que ». Manque en 2 Sam. 12, 30. 3. « et l'employa à [fabriquer] » *2 Sam. 12, 31* (lis. *wayyâsèm*). H : et la scia avec. « des haches » d'après 2 Sam. (lis. *oubammagzérôt*). H répète : des scies. — 2 Sam. aj. : on la fit travailler avec le moule à briques. 4. « un — à Guézer ». 2 Sam. 21, 18 : le combat reprit encore à Gob. « Sippaï ». 2 Sam. : Saph. « Et — abaissés ». Manque en 2 Sam. 5. « Il — combat ». 2 Sam. 21, 19 : Le combat reprit encore à Gob. « Yaïr — Goliath ». 2 Sam. (corr.) : Yaari, le Bethléhémite, tua Goliath. 6. « qui — [pied] (litt. : et ses doigts [étaient] six et six). 2 Sam. 21, 20 : et les doigts de ses mains et les doigts de ses pieds [étaient] six et six.

a. Ici se trouve dans 2 Sam. (11, 2 - 12, 25) le récit de l'adultère de David, du meurtre d'Urie et de la mort du premier enfant de Batchèba, récit que le Chroniqueur a intentionnellement omis (voy. 19, 1 note *a*). *b.* Le Chroniqueur, simplifiant à l'extrême le récit de sa source (2 Sam. 12, 26-29), omet de dire que Joab ne prit qu'une partie de la ville et fit appeler David, afin de lui laisser le mérite de la conquête définitive de la capitale ennemie. Il en résulte une certaine obscurité dans l'exposé des Chroniques : on ne s'explique pas pourquoi David, qui était resté à Jérusalem (v. 1), préside et prend part au pillage de Rabba (v. 2). *c.* Reproduction de 2 Sam. 21, 18-22. Le Chroniqueur passe sous silence tous les épisodes racontés, dans le livre de Samuel, entre la prise de Rabba et les victoires sur trois géants Philistins : inceste d'Amnon, révoltes d'Absalom et de Chéba, famine, combat où David, près de périr, fut sauvé par Abichaï : ces épisodes lui paraissaient tous jeter un jour plus ou moins fâcheux sur la mémoire de David. *d.* Auj. Tell Djézer (Jos. 10, 33 et note *j*). D'après 2 Sam. 21, 18 le combat eut lieu à Gob. *e.* Selon 2 Sam. 21, 19, le héros philistin vaincu par Elḥanân était Goliath lui-même. Pour harmoniser cette antique tradition avec le célèbre récit de la lutte de David enfant avec le géant de Gat (1 Sam. 17), le Chroniqueur (ou déjà l'une de ses sources) a fait de l'adversaire d'Elḥanân *un frère* de Goliath; quant au nom de ce personnage, Laḥmi, il a été tiré du qualificatif de « Bethléhémite » (en hébreu *bêt hallaḥmî*) primitivement adjoint au nom d'Elḥanân.

III. DAVID PRÉPARE LA CONSTRUCTION DU TEMPLE (21-29).

Peste provoquée par un dénombrement. Érection d'un autel sur l'emplacement du futur temple[a].

Dénombrement du peuple.

21 [1] Satan[b] se dressa contre Israël et il incita David à faire le dénombrement d'Israël[c]. [2] David dit à Joab et aux chefs du peuple[d] : « Allez, faites le recensement des Israélites de Beêr Chèba jusqu'à Dan, puis rapportez-m'en [le résultat], afin que je sache quel est leur nombre. » [3] Joab répondit : « Que Yahvé rende son peuple cent fois plus nombreux qu'il ne l'est : ne sont-ils pas tous, ô roi mon seigneur, les serviteurs de mon seigneur? Pourquoi mon seigneur veut-il pareille enquête? Pourquoi faut-il qu'Israël devienne coupable d'un péché? » [4] Mais l'ordre du roi prévalut sur [l'opposition de] Joab.

Joab partit; il parcourut tout Israël, puis revint à Jérusalem. [5] Joab communiqua à David les chiffres fournis par le recensement du peuple : tout Israël comptait 1.100.000 hommes tirant l'épée, et Juda 470.000 hommes tirant l'épée[e]. [6] Il n'avait compris dans le recensement ni Lévi ni Benjamin[f], parce que l'ordre du roi avait paru abominable à Joab.

La peste. Arrêt du fléau.

[7] Ce dénombrement déplut à Yahvé, qui frappa Israël[g]. [8] Et David dit à Dieu : « J'ai gravement péché en agissant de la sorte. Et maintenant pardonne, je te prie, cette faute à ton serviteur, car j'ai agi bien follement. » [9] Alors Yahvé parla à Gad, voyant de David; il dit : [10] « Va dire à David : Ainsi a parlé Yahvé : Je te propose trois [châtiments]. Choisis l'un d'entre eux et je te l'infligerai. » [11] Gad vint trouver David et lui dit : « Ainsi a parlé Yahvé : Accepte [12] ou bien trois années de famine ou bien trois mois pendant lesquels tu fuiras devant tes adversaires et seras atteint par l'épée de tes ennemis, ou encore trois jours où l'épée de Yahvé et la peste [feront rage] dans le pays et où l'ange de Yahvé ravagera tout le territoire d'Israël. Décide maintenant quelle réponse je dois faire à celui qui m'a envoyé. » [13] David dit à Gad : « Je suis dans une grande angoisse.... Ah! que je tombe entre les mains de Yahvé, car sa miséricorde est très grande, et que je ne tombe pas entre les mains des hommes! »

[14] Yahvé déchaîna donc la peste en Israël et 70.000 Israélites succombèrent.

21, 12. « pendant — fuiras » G L *2 Sam. 24, 13* (lis. *nouskâ*). H : anéanti.

a. Le Chroniqueur, faisant une exception à la règle qu'il suit partout ailleurs, raconte ici une faute commise par David. C'est que le récit de ce péché était, dans la tradition, intimement lié à l'explication du caractère sacré du lieu où fut construit le Temple. Ce morceau a d'étroites affinités avec le ch. 24 de 2 Sam. Mais les divergences sont nombreuses; les principales seulement seront signalées en note. Plusieurs d'entre elles donnent à penser que le Chroniqueur ne s'est pas borné à retoucher le texte du livre de Samuel, mais a utilisé une autre recension du même récit; ainsi ce n'est certainement pas de sa propre initiative qu'il a (v. 5) attribué à Juda 470.000 hommes d'armes au lieu des 500.000 que lui donnait 2 Sam. 24, 9. *b.* D'après 2 Sam. 24, 1, c'est Yahvé qui incita le roi à faire un dénombrement. L'ancien Israël, frappé avant tout de la puissance de son Dieu, lui rapportait directement tout ce qui se produit, le mal comme le bien (voy. note *t* sur 2 Sam. 24, 1). Mais plus tard les Juifs n'admirent plus que Dieu pût être, à quelque titre que ce fût, l'auteur du mal moral. Aussi le Chroniqueur substitua-t-il, dans ce passage, Satan à Yahvé. Ce texte est le seul de l'Ancien Testament où Satan apparaisse comme un nom propre et désigne le génie du mal. Partout ailleurs *sâṭân* est un nom commun signifiant « adversaire » et appliqué soit à l'ennemi dans une guerre (1 Sam. 29, 4; 1 Rois 5, 18; 11, 14; 23, 25), soit à la partie adverse dans un procès (Ps. 109, 6), soit à un assaillant (Nomb. 22, 22), soit enfin — dans deux passages où s'annonce déjà la notion que suppose le Chroniqueur — à un personnage de la cour céleste appelé « l'adversaire » (avec l'article); ce personnage est malveillant sans doute, mais il n'est nullement l'ennemi de Yahvé; c'est un de ses serviteurs, une sorte de chef de la police divine : il dénonce et accuse des coupables devant le tribunal céleste (Zach. 3, 1-5); au cours de ses inspections, il surveille les hommes et prétend déceler leurs intentions secrètes (Job 1, 6-12; 2, 1-7). C'est plus tard seulement que les Juifs ont vu en lui, comme c'est le cas ici, le Tentateur et le chef d'un royaume du mal opposé à celui du Dieu bon, en partie peut-être sous l'influence du dualisme mazdéen. *c.* Sur le caractère sacrilège attribué aux dénombrements voy. note *u* sur 2 Sam. 24, 1. *d.* « Aux chefs de l'armée » selon 2 Sam. *e.* 2 Sam. 24, 9 : 800.000 et 500.000 (voy. note *a*). *f.* D'après Nomb. 1, 47-48; 2, 33 les Lévites ne devaient pas être recensés avec les membres des autres tribus. Si le Chroniqueur veut qu'une exception ait été faite aussi en faveur de Benjamin, c'est peut-être pour expliquer que Jérusalem ait été épargnée : l'ordre sacrilège n'avait pas été exécuté dans cette partie du territoire.

g. C'est donc seulement après que le châtiment a commencé que David se reconnaît coupable (v. 8), selon le Chroniqueur. Il en est autrement dans le récit de 2 Sam. 24 (v. 10), qui semble plus naturel : le châtiment a dû commencer seulement après que David eut choisi entre les trois peines proposées (v. 9-13).

[15] Dieu envoya un ange à Jérusalem pour la ravager. Mais comme il [la] ravageait, Yahvé le vit et il se repentit du mal [infligé au peuple]; il dit à l'ange destructeur : « Assez! Retire maintenant ta main. » Or l'ange de Yahvé se tenait [à ce moment] auprès de l'aire d'Ornân le Jébusien.

[16] David leva les yeux et vit l'ange de Yahvé qui se dressait entre terre et ciel[a], tenant à la main son épée nue dirigée contre Jérusalem. David ainsi que les anciens, couverts de sacs[b], tombèrent la face contre terre; [17] et David dit à Dieu : « N'est-ce pas moi qui ai donné l'ordre de faire le dénombrement du peuple? C'est moi qui ai péché et qui ai mal agi. Mais ceux-ci, membres du troupeau, qu'ont-ils fait? Yahvé, mon Dieu, que ta main s'appesantisse donc sur moi et ma famille, et non sur ton peuple pour le frapper! »

Construction d'un autel.

[18] L'ange de Yahvé ordonna à Gad de dire à David de monter à l'aire d'Ornân le Jébusien pour y élever un autel à Yahvé. [19] David [y] monta selon l'ordre donné par Gad au nom de Yahvé. [20] Ornân, se retournant, aperçut le roi et ses quatre fils qui venaient de son côté[c]. Ornân était en train de fouler le froment. [21] Lorsque le roi arriva auprès d'Ornân, celui-ci sortit de l'aire et se prosterna devant David la face contre terre. [22] David dit à Ornân : « Cède-moi l'emplacement de cette aire : je veux y bâtir un autel à Yahvé. Cède-le moi contre sa pleine valeur en argent. Et puisse le fléau cesser de frapper le peuple! » [23] Ornân dit à David : « Prends [cette aire] et que le roi, mon seigneur, fasse ce qui lui semblera bon. Vois : je donne [aussi] les bœufs pour les holocaustes, le traîneau pour fournir le bois [du sacrifice] et le froment pour l'oblation[d] : je fais don de tout. » [24] Mais le roi dit à Ornân : « Non, je tiens à te l'acheter pour sa pleine valeur en argent. Je ne prendrai pas ce qui t'appartient pour [le donner à] Yahvé, en offrant un holocauste sans qu'il m'en coûte rien. » [25] Alors David donna à Ornân pour l'emplacement, une somme en or du poids de six cents sicles[e].

[26] David construisit en cet endroit un autel à Yahvé et y offrit des holocaustes et des sacrifices de paix. Il invoqua Yahvé, qui lui répondit en envoyant du ciel le feu sur l'autel de l'holocauste[f]. [27] Puis Yahvé donna des ordres à l'ange et celui-ci remit l'épée au fourreau.

L'emplacement du futur temple.

[28] Alors David, voyant que Yahvé l'avait exaucé sur l'aire d'Ornân, le Jébusien, se mit à offrir des sacrifices en cet endroit. [29] La demeure de Yahvé que Moïse avait construite dans le désert se trouvait en ce temps-là, ainsi que l'autel des holocaustes, sur le haut lieu de Gabaon. [30] Mais David n'avait pas pu se rendre devant ce sanctuaire pour implorer Dieu, parce que l'épée de l'ange de Yahvé le remplissait d'effroi[g].

22 [1] Et David dit : « Que ce soit ici la maison de Yahvé Dieu et que cet autel soit celui où Israël offrira ses holocaustes! »

20. « le roi » H^{*} G 2 *Sam.* 24, 20 (lis. *hammèlèk*). H : l'ange. « qui — côté » G^{L} 2 *Sam.* (lis. *'ôberîm*). H : se cachaient. — Texte incertain.
21. « d'Ornân » G^{BA}. H aj. : Ornân regarda et aperçut David (variante du v. 20). — Texte incertain. 24. « en offrant » G (lis. *leha'ălôt*). H : et offrir.

a. Ce trait qui manque en 2 Sam. 24, 17 (il est vrai qu'il y a ici probablement une lacune dans le texte, voy. note crit. sur ce passage) est sans doute assez récent. Les anciens Israélites se représentaient d'ordinaire les anges marchant sur terre comme les hommes; c'est par une échelle qu'ils montent au ciel (Gen. 28). Assez tard seulement les Juifs se les sont figurés planant dans les airs ou volant (voy. Dan. 9, 21 et note *n*). *b.* Les anciens ne figurent pas dans 2 Sam. 24. *c.* D'après le texte massorétique Ornân n'aperçut le roi que plus tard (v. 21); en conséquence les copistes ont cru devoir lire ici « l'ange » (*hammal'âk*) au lieu de « le roi » (*hammèlèk*) et ont conjecturé que « les fils » (d'Ornân) se cachèrent (à la vue de l'apparition); mais rien dans la suite n'indique qu'Ornân ait vu l'ange. Il faut rétablir le fil du récit comme dans 2 Sam.; au v. 21 il y a dans l'hébreu un doublet du v. 20. *d.* L'oblation qui doit accompagner l'holocauste d'après Nomb. 15, 1-16. Ce trait ne figure pas dans 2 Sam. 24, 22. *e.* 600 fois 56 francs-or, soit 33.600 francs. D'après 2 Sam. 24, 24 David ne versa que 50 sicles d'argent, soit environ 156 francs-or (3, 12 × 50). Le Chroniqueur a tenu à élever considérablement le prix du terrain où s'élèvera le Temple. *f.* Cf. Lev. 9, 24 et note *i*. *g.* Dans les v. 29 et 30 le Chroniqueur paraît vouloir excuser David d'avoir offert les sacrifices propitiatoires dont il a éte question v. 22-24 et 26 ailleurs que sur l'autel érigé devant la tente dressée par Moïse, seul lieu d'immolation légitime d'après P : c'est que le roi, terrorisé par la vision de l'ange exterminateur, n'a pas pu se résoudre à faire le voyage de Gabaon avant de tenter d'apaiser Dieu. Selon d'autres, il s'agirait d'expliquer pourquoi David offrit *désormais* ses sacrifices sur le nouvel autel : c'est parce que la peste [l'épée de l'ange] faisait encore des ravages à Gabaon, tandis que Jérusalem restait indemne, ou, d'après une autre conjecture, parce que David, instruit par le miracle du feu descendu du ciel, comprit que c'était un péché de sacrifier sur un haut lieu. Telle n'était apparemment pas la pensée du Chroniqueur : il regardait le culte célébré à Gabaon comme pleinement légitime (16, 39-42). Si David apporte dorénavant ses sacrifices sur l'autel de l'aire, c'est que le prodige du feu divin lui a démontré que Dieu agrée — aussi — les offrandes faites en ce lieu.

Préparatifs pour la construction du Temple[a].

Accumulation de matériaux.

[2] David donna l'ordre de rassembler les étrangers admis à résider dans le pays d'Israël[b] et désigna des carriers pour extraire[c] des pierres de taille en vue de la construction de la maison de Dieu. [3] David prépara, d'autre part, du fer en abondance tant pour les clous destinés aux battants des portes que pour les crampons, une quantité de bronze telle qu'on n'en pouvait évaluer le poids, [4] et des cèdres sans nombre; les Sidoniens et les Tyriens avaient, en effet, apporté à David des cèdres en abondance. [5] David [se] disait : « Mon fils Salomon est [encore] un faible enfant[d], et la maison qu'il s'agit de bâtir pour Yahvé doit être d'une grande magnificence, pour que la renommée et la célébrité s'en répandent dans tous les pays : je veux donc faire pour lui des préparatifs. » Aussi David fit-il de grands préparatifs avant de mourir.

Exhortation à Salomon.

[6] Puis il appela Salomon, son fils, et lui prescrivit de bâtir une maison à Yahvé, le Dieu d'Israël. [7] David dit à Salomon : « Mon fils, je m'étais proposé de bâtir moi-même une maison pour le nom de Yahvé mon Dieu[e]. [8] Mais la parole de Yahvé me fut adressée en ces termes : Tu as versé beaucoup de sang et tu as fait de grandes guerres. Tu ne saurais bâtir une maison pour mon nom, puisque tu as versé devant moi beaucoup de sang sur la terre[f]. [9] [Mais] il va te naître un fils : il sera, lui, un homme tranquille : je lui assurerai la tranquillité [en le délivrant] de tous les ennemis qui l'entoureront; en effet, il s'appellera Salomon[g] et, de son temps, je donnerai la paix et le calme à Israël. [10] C'est lui qui bâtira une maison à mon nom. Il sera pour moi un fils; je serai pour lui un père et je rendrai inébranlable à jamais son trône royal en Israël[h]. — [11] Que Yahvé soit donc avec toi, mon fils, afin que tu achèves heureusement la construction de la maison de Yahvé ton Dieu, ainsi qu'il l'a déclaré à ton sujet! [12] Que Yahvé veuille seulement te donner sagesse et intelligence[i], quand il te mettra à la tête d'Israël[j], afin que tu observes la loi de Yahvé ton Dieu! [13] Alors tu prospéreras, si tu prends soin d'observer les lois et les ordonnances que Yahvé a chargé Moïse de prescrire à Israël[k]. Montre-toi ferme et résolu. Sois sans crainte, ne t'effraie pas.

[14] « Vois, malgré ma pauvreté[l], j'ai mis en réserve pour la maison de Yahvé 100.000 talents d'or, un million de talents d'argent[m],

22, 7. « Mon fils » H^{q} G L (lis. *benî*). H^{k} : son fils.

a. Il n'existe pas dans les livres de Samuel de récit analogue à celui des ch. 22-29 des Chroniques. L'auteur paraît cependant avoir utilisé au moins une source antérieure; car il y a çà et là des doublets et des disharmonies; mais cette source, conçue dans le même esprit que sa propre œuvre, était récente. Les Juifs de l'époque postexilique, obligés, à leur vif regret, de reconnaître que le Temple n'avait pas été bâti par David, leur héros favori, lui ont du moins attribué une préparation aussi complète et minutieuse que possible de l'édifice et l'organisation détaillée du culte qui devait y être célébré. *b.* Il s'agit des survivants des anciennes peuplades habitant le pays de Canaan avant la conquête israélite (2 Chron. 8, 7-8). *c.* Litt. : *couper*. Dans les carrières de Baalbek en Syrie et du mont Sion à Jérusalem, on voit encore comment les ouvriers s'y prenaient pour extraire de beaux blocs : ils isolaient la pierre en creusant tout autour, dans la masse du rocher, de profondes entailles. *d.* D'après 1 Rois 3, 7 Salomon se considérait encore comme « un jeune garçon » lors de son accession au trône. Il n'aurait eu que 12 ans d'après une tradition rabbinique, 14 selon Josèphe (*A. J.*, VIII, 7, 8). Cependant l'expression « jeune garçon » est sans doute une hyperbole suggérée au nouveau souverain par son humilité : d'après 1 Rois 11, 42; 14, 21, Salomon avait déjà, au moment de la mort de David, un fils âgé d'un an : il devait donc avoir alors au moins 18 ans. Du reste, on peut supposer que le Chroniqueur plaçait le monologue de David rapporté ici (v. 5) plusieurs années avant la mort du vieux roi. *e.* Dieu ne saurait être enfermé entre les murs d'un temple (1 Rois 8, 27); mais il veut bien, selon une expression courante depuis le Deut. (12, 5; etc.), « faire habiter son nom » dans le sanctuaire de Jérusalem. Le nom était, d'après la pensée antique, un élément très important de l'être qu'il désigne (cf. Ex. 23, 21 et note *k*). La présence du nom de Yahvé équivaut presque à celle de sa personne même. *f.* Il n'est pas soufflé mot de ce motif dans l'oracle par lequel Natan dissuade David de bâtir un temple à Yahvé (2 Sam. 7; 1 Chron. 17). D'après 1 Rois 5, 17 ce sont bien les guerres soutenues par David qui ont empêché celui-ci de donner suite à son projet, mais parce qu'elles ne lui en ont pas laissé le temps. Le motif allégué par le Chroniqueur est tout à fait étranger à la pensée des anciens Israélites, pour qui le guerrier victorieux est par excellence, l'homme qui a Dieu avec lui. *g.* Le nom de Salomon dérive du mot *šâlôm* qui signifie « paix ». Or il y a, d'après la conception antique, une relation étroite entre le caractère ou la destinée d'une personne et le sens de son nom : cf. Gen. 27, 36; Ruth 1, 20; 1 Sam. 25, 25 et la note; etc. *h.* Cf. 17, 12-13; 2 Sam. 7, 13-14. *i.* Cf. 1 Rois 3, 9, 11. *j.* Tel paraît être le sens de l'hébreu. Litt. : *et qu'il t'ordonne sur Israël!* *k.* Cf. Deut. 17, 18-20. *l.* En comparaison de la richesse fabuleuse de Salomon, David n'est qu'un roi pauvre aux yeux du Chroniqueur. D'autres entendent : « en dépit de mes peines » (il s'agirait des traverses qui marquèrent l'existence de David) ou « grâce à mes pénibles efforts ». *m.* Le talent d'or valait environ 160.000 francs or, le talent d'argent 9.400. David aurait donc accumulé 16.800.000.000 en or et 9.400.000.000 en argent, soit plus de 26 milliards. Même s'il s'agissait de talents perses, valant environ moitié moins, l'énormité des chiffres donnés ici par le Chroniqueur contrasterait avec la modestie de ceux qui figurent dans les documents anciens.

du bronze et du fer en quantité telle qu'on n'en saurait évaluer le poids. J'ai préparé aussi du bois et des pierres; et tu en ajouteras encore. 15 Tu as aussi à ta disposition quantité d'ouvriers — carriers, maçons, charpentiers — et toute sorte de gens habiles dans tous les métiers. 16 L'or, l'argent, le bronze et le fer sont [là] en quantités innombrables. Lève toi, mets-toi à l'ouvrage et que Yahvé soit avec toi! »

Exhortation aux chefs d'Israël[a].

17 David enjoignit à tous les chefs d'Israël de seconder Salomon son fils : 18 « Yahvé votre Dieu [, leur dit-il,] n'est-il pas avec vous et ne vous a-t-il pas assuré la tranquillité sur toutes vos frontières? Il a, en effet, livré entre mes mains les habitants de la contrée[b] et la contrée est assujettie à Yahvé et à son peuple. 19 Appliquez-vous donc de cœur et d'âme, à rechercher Yahvé, votre Dieu. Levez-vous et bâtissez le sanctuaire de Yahvé votre Dieu, afin d'apporter l'arche de la loi de Yahvé et les ustensiles sacrés de Dieu dans la maison construite pour le nom de Yahvé. »

Répartition des Lévites en classes. Leurs fonctions[c].

I

23

Élévation de Salomon au trône.

1 David, devenu vieux et rassasié de jours, proclama Salomon, son fils, roi d'Israël.

Ch 2 Il assembla tous les chefs d'Israël, ainsi que les prêtres et les lévites.

I²

Dénombrement des Lévites.

3 Les Lévites furent recensés depuis l'âge de trente ans[d] et au-dessus. Leur nombre, en comptant tête par tête, se trouva être de 38.000 hommes.

4 « Parmi eux, [dit David,] 4.000 auront à présider au service de la maison de Yahvé, 6.000 seront greffiers[e] et juges, 5 4.000 portiers, et 4. 000 célébreront Yahvé avec les instruments que j'ai fait faire[f] à cette intention. »

Répartition des Lévites en classes.

6 Puis David les répartit en classes selon les fils de Lévi [dont ils descendaient] : Guerchôn, Qehat et Merari.

7 Aux Guerchonites [appartenaient] Ladân[g] et Chimeï. 8 Fils de Ladân : Yeḥiél, le chef, Zétam et Yoél : trois. 9 Fils de Chimeï : Chelomit, Ḥaziél et Harân : trois[h]. Tels sont les chefs des familles de Ladân. — 10 Fils de Chimeï : Yaḥat, Ziza, Yeouch et Beria. Tels sont les fils de Chimeï : quatre. 11 Yaḥat était le chef et Ziza le second; Yeouch et Beria n'eurent pas beaucoup d'enfants; aussi ne formèrent-ils qu'une seule famille, une seule classe.

12 Fils de Qehat : Amram, Yicehar, Ḥèbrôn et Ouzziél : quatre. 13 Fils d'Amram : Aaron et Moïse. Aaron fut mis à part pour . . . .[i] les choses très saintes, lui et ses fils à perpétuité, pour faire fumer [le parfum] devant Yahvé, pour le servir et pour donner en son nom la bénédiction, à perpétuité. 14 Quant à Moïse, l'homme de Dieu, ses fils furent comptés comme [simples] membres de la tribu de Lévi. 15 Fils de Moïse : Guerchom et Èliézer. 16 Fils de Guerchom : Chebouél, le chef. 17 Les fils d'Èliézer furent : Reḥabya, le chef. Èliézer n'eut pas d'autre fils. Mais les fils de Reḥabya furent extrêmement nombreux. — 18 Fils de Yiçhar : Chelomit le

23, 10. « *Ziza* » *G L* cf. v. *11* et *4*, *37*. H : *Zina*. 16. « Chebouél ». G^BA^ cf. 24, 20 : Choubaél.

a. Développement analogue 28, 1-10. *b*. La contrée palestinienne au sens large, y compris Édom, Moab, Ammon, les pays araméens, soumis par David. *c*. Pour les ch. 23 à 29, le Chroniqueur paraît avoir utilisé deux sortes de sources : 1° un document narratif d'où proviennent 23, 1-2a et 28, 1-29, 9 (I); — 2° des statistiques et autres pièces reflétant un état de choses postérieur à l'exil (I²). Le v. 1 du ch. 23 devait, dans le document narratif, servir d'introduction au récit des dernières dispositions de David (ch. 28 et 29). Mais le Chroniqueur, attribuant à David l'organisation du clergé, a intercalé entre 23, 1 et 28, 1, qui y faisait suite, le tableau de cette organisation; pour l'introduire il a reproduit ici (23, 2a) une partie de 28, 1 (même procédé Esdr. 3, 1). *d*. Conformément à la loi Nomb. 4, 3. Mais voy. v. 24 et la note. *e*. Cf. Deut. 1, 15 note *a*. *f*. D'après 15, 16 David avait simplement assigné des instruments divers aux différents groupes de musiciens sacrés. Selon 1 Rois 10, 12, c'est Salomon (surtout) qui en fit fabriquer. Suivant une tradition ultérieure, David en aurait « inventé » (Am. 6, 5 H). D'autres textes (2 Chron. 29, 26; Néh. 12, 36) parlent, sans préciser le rôle du roi, « des instruments de musique de David ». *g*. Partout ailleurs Libni, sauf 26, 21. *h*. Cette notice est sans doute une glose se rapportant au v. 10 et signalant que, d'après une tradition différente, les fils de Chimeï, fils de Guerchôn, portaient d'autres noms. On pourrait aussi supposer que primitivement le texte donnait, au lieu de « Chimeï », le nom d'un des trois fils de Ladân. *i*. Litt. : *pour qu'il consacrât*; selon d'autres, *pour qu'on le consacrât* (comme [personne] très sainte), — mais c'est grammaticalement très invraisemblable. On attendrait plutôt : « pour manier les choses très saintes » ou « pour officier dans le [lieu] très saint ».

chef. — 19 Fils de Ḥèbrôn : Yeriyyahou, le chef; Amarya, le second : Yaḥaziél, le troisième et Yeqamam, le quatrième. — 20 Fils d'Ouzziél : Mika, le chef, et Yichchiyya, le second.

21 Fils de Merari : Maḥli et Mouchi. Fils de Maḥli : Éléazar et Qich. 22 Éléazar mourut sans avoir de fils : il n'eut que des filles; elles furent épousées par les fils de Qich, qui leur étaient apparentés[a]. — 23 Fils de Mouchi : Maḥli, Éder et Yerémôt : trois.

Changement de l'âge d'entrée en service des lévites. Leurs fonctions.

24 Tels sont les fils de Lévi classés par familles, les chefs de familles qui furent recensés dans Ch un dénombrement nominal, tête par tête et qui étaient en fonctions pour le service de la maison de Yahvé, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus[b]. 27 Tel est, en effet, le nombre des fils de Lévi [recensés] depuis l'âge de vingt ans et au-dessus d'après les dernières dispositions de David[c]. 25 Car David s'était dit : « Yahvé, Dieu d'Israël, a donné du repos à son peuple, qui s'est établi à Jérusalem pour toujours; 26 aussi les lévites n'ont-ils plus à transporter la Demeure ni les ustensiles nécessaires à son service. 28 Mais ils ont à se tenir aux côtés des fils d'Aaron pour le service de la maison de Yahvé[d] : pour surveiller les parvis et les chambres, contrôler la pureté de toutes les choses saintes et diriger ce qu'il y a à faire pour le service de la maison de Dieu. 29 [Ils ont à s'occuper] aussi du pain disposé [devant Dieu][e], de la fleur de farine destinée à l'oblation[f], des gâteaux sans levain[g], de [ceux qui se cuisent sur] la plaque[h] . . . .[i] et de toutes les mesures de capacité ou de longueur[j]. 30 [Ils ont] encore à se présenter chaque matin pour louer et célébrer Yahvé; de même, le soir 31 et chaque fois qu'on offre des holocaustes à Yahvé, les jours de sabbat, aux nouvelles lunes et aux fêtes, [en se trouvant] toujours en nombre, selon qu'il leur a été prescrit, devant Yahvé; 32 et [ainsi] ils assureront le service de la tente du Rendez-vous, celui des choses saintes et celui des fils d'Aaron[k] leurs frères, pour le service de la maison de Yahvé.

Répartition des prêtres en classes.

Les lévites (deuxième liste).

24

Les 24 classes des prêtres[l].

1 Les fils d'Aaron furent R aussi organisés en classes. Fils d'Aaron : Nadab et Abihou, Éléazar et Itamar. 2 Nadab et Abihou moururent avant leur père, sans laisser de fils. Éléazar et Itamar [seuls] exercèrent la prêtrise.

3 David, d'accord avec Çadoq, l'un des

24. « *étaient* » *H** *G L* (lis. *'ôséy*). H : était.

a. Litt. : *leurs frères*. *b*. Les v. 24b-32 ont l'allure d'un correctif apporté au récit du recensement des lévites qui précède; en réalité, indique le correcteur (que ce soit le Chroniqueur ou un reviseur plus moderne), ce recensement comprit non seulement les lévites âgés de 30 ans et plus, comme le disait le v. 3 conformément à Nomb. 4, 3, mais tous ceux qui avaient au moins 20 ans. David, en effet, dans ces dispositions dernières, changea l'âge où les lévites devaient entrer en fonctions. Cet âge fut effectivement abaissé, mais beaucoup plus tard et progressivement : fixé à 30 ans vers l'époque de l'exil (Nomb, 4, 3 P), il fut ensuite ramené à 25 ans (Nomb. 8, 23-25 P²), puis à 20 (vers le temps du Chroniqueur : cf. 2 Chron. 31, 17; Esdr. 3, 8), sans doute en raison du nombre insuffisant des lévites qui, après le retour de l'exil, acceptèrent la condition subalterne qui leur était faite (cf. Esdr. 2, 40; 8, 15). Le Chroniqueur, qui fait remonter cette réforme à David, lui assigne un autre motif : le service étant devenu moins pénible, on pouvait avoir recours à des hommes plus jeunes et moins robustes (v. 25-26). *c*. La suite des idées demande qu'on transpose ici le v. 27; sinon, il faudrait y voir une glose mal placée. *d*. Sur les fonctions des lévites, voy. aussi 9, 22-33; 26. *e*. Cf. 9, 32 note *s*. *f*. Lév. 2, 1. *g*. Ex. 29, 2; Lév. 2, 4; 7, 12; Nomb. 6, 15. *h*. Lév. 2, 5 et note *f*. *i*. Ici un mot obscur désignant une sorte de pâtisserie; cf. Lév. 6, 21 note *o*. *j*. Soit en vue de la préparation des offrandes (Ex. 29, 40; 30, 23, etc.), soit pour la surveillance des poids et mesures en général (Lév. 19, 35-36). *k*. Cf. Nomb. 18, 3. *l*. L'organisation des prêtres en 24 classes est attestée à l'époque romaine (Josèphe, *A. J.*, VII, 14, 7, *Vie*, I; cf. Luc 1, 5). C'était alors un grand honneur que d'appartenir à la première classe (Josèphe, *Vie*, I). Il est probable qu'il y a eu dès les débuts du second Temple une certaine hiérarchie parmi les familles sacerdotales (cf. Néh. 10, 2-8; 12, 1-7; 12, 12-21); mais elle ne cadrait pas avec celle qui est donnée ici. Beaucoup de noms diffèrent. De plus, dans Néh., c'est toujours Seraya qui est nommé en tête; ici c'est Yoyarib (v. 7), lequel n'occupe que le treizième rang dans Néh. 12, 6 et le seizième dans Néh. 12, 19. Comme Yoyarib était le groupe auquel appartenaient les rois-prêtres hasmonéens (1 Macc. 2, 1; 14, 29), il est très probable que le classement donné ici remonte à l'époque des Maccabées et a été établi précisément dans le dessein de glorifier la dynastie régnante. Cette page aura donc été introduite après coup dans l'œuvre du Chroniqueur. C'est d'autant plus vraisemblable qu'elle coupe le développement sur l'organisation des lévites (ch. 23 et 25-26).

descendants d'Éléazar[a], et avec Aḥimèlek, l'un des descendants d'Itamar, imposa aux fils d'Aaron un classement à observer dans leur travail. [4]Or, il se trouva que les fils d'Éléazar comptaient un plus grand nombre de chefs [de famille][b] que les fils d'Itamar. On les répartit alors ainsi : les fils d'Éléazar avaient seize chefs de famille, et les fils d'Itamar huit familles[c]. [5]On les répartit, les uns comme les autres, par la voie du sort, car il y avait des princes du sanctuaire[d] et des princes de Dieu[e] tant parmi les fils d'Éléazar que parmi les fils d'Itamar. [6]Chemaya, fils de Netanél le scribe, l'un des lévites, les inscrivit en présence du roi, des magistrats, de Çadoq le prêtre, d'Aḥimèlek fils d'Abiatar et des chefs de famille des prêtres et des lévites. [Le nom d']une famille était tiré pour Éléazar, puis le nom d'une [famille] pour Itamar[f].

[7]Le premier désigné par le sort fut Yehoyarib[g]; le deuxième, Yedaya; [8]le troisième, Ḥarim; le quatrième, Seorim; [9]le cinquième, Malkiyya; le sixième, Miyyamin; [10]le septième, Haqqoç; le huitième, Abiyya[h]; [11]le neuvième, Yéchoua; le dixième, Chekanyahou; [12]le onzième, Èlyachib; le douzième, Yaqim; [13]le treizième, Ḥouppa; le quatorzième, Ichbaal; [14]le quinzième, Bilga; le seizième, Immér; [15]le dix-septième, Ḥézir; le dix-huitième, Happiççéç; [16]le dix-neuvième, Petaḥya; le vingtième, Yeḥezqél; [17]le vingt et unième, Yakin; le vingt-deuxième, Gamoul; [18]le vingt-troisième, Delayahou; le vingt-quatrième, Maazyahou.

[19]Tel est le classement qu'ils ont à observer dans leur service, lorsqu'ils entrent dans la maison de Yahvé selon les règles qui leur ont été données par Aaron, leur père, sur l'ordre de Yahvé, Dieu d'Israël.

Les autres Lévites[i]. Leur répartition en classes (deuxième version).

[20]Pour ce qui est des autres fils de Lévi, [il y avait]: pour les fils d'Amram, Choubaél[j]; pour les fils de Choubaél, Yèḥdeya; [21]pour Reḥabyahou[k], pour les fils de Reḥabyahou, le chef Yichchiyya; [22]pour les Yiçharites, Chelomot; pour les fils de Chelomot[l], Yaḥat. [23]Fils de Ḥebrôn : Yeriyyahou, le chef; Amaryahou, le second, Yaḥaziél le troisième, Yeqamam, le quatrième. [24]Fils d'Ouzziél : Mika. Pour les fils de Mika : Chamir. [25]Frère de Mika : Yichchiyya. Pour les fils de Yichchiyya, Zekaryahou.

[26]Fils de Merari : Maḥli et Mouchi. Fils (R²) de Yaaziyyahou, son fils : [27]fils de Merari par Yaaziyyahou, son fils : Choham, Zakkour et Ibri[m]. [28]Pour Maḥli : Éléazar, qui n'eut (R¹) pas de fils, [29]et Qich. Fils de Qich : Yeraḥ-

24, 6. « puis — famille (litt. : et une prise) » d'après *la phrase précédente* cf. *G* (lis. *we'èḥâd 'âḥouz*). H: et prise, prise. G : et une [par] une. 13. « Ichbaal » *G^{AL}*. H : Yèchèbab. L : Isbaab. 21. « pour Reḥ. » S Ar : et Reḥ. (mais, d'après 23, 16-17, il n'était pas fils de Choubaél). 23. « Fils — chef » 23, 19 (lis. *oubenê* [avec *G^A*] *ḥèbrôn* [*H^m G^L*] *yeriyyahou hârô'š* [*G^L*]). H : et Benaï. 27. « Choham ». H : et Choham. 29. « et Qich » 23, 21. H : Pour Qich.

a. Çadoq était prêtre de la cour de David avec Abiatar — d'après 2 Sam. 15, 24-36 et 1 Rois 4, 4 — ou, selon le Chroniqueur, avec Aḥimèlek, fils d'Abiatar (cf. 2 Sam. 8, 17 H). Abiatar, d'après les documents anciens, occupait sans doute le premier rang; mais, ayant pris part à la conspiration d'Adoniyya, au temps de la vieillesse de David (1 Rois 1, 7), il fut destitué par Salomon (1 Rois 2, 26-27) et remplacé par Çadoq (2, 35) qui s'était prononcé en faveur du fils de Batchéba. C'est Çadoq qui oignit Salomon (1 Rois 1, 39). Dès lors, les chefs du clergé du Temple furent des Çadoqides. Ézéchiel voyait dans les descendants de Çadoq les seuls prêtres légitimes (40, 46; 43, 19; 44, 15; 48, 11). Lors de la restauration après l'exil, quelques autres familles sacerdotales purent faire reconnaître leurs droits; on les rattacha à la branche d'Itamar. Telle est l'état de choses supposé par P et par les Chroniques. *b*. Litt. : *de chef d'hommes*. *c*. On pourrait traduire : « on les répartit... les fils d'Éléazar *entre* 16 chefs de famille et les fils d'Itamar *entre* 8 familles. » Mais la pensée de l'auteur n'est apparemment pas que les prêtres furent répartis *par le sort* entre les 24 classes : ils y appartiennent de naissance. Le tirage au sort détermine l'ordre dans lequel les 24 groupes se relayeront dans l'accomplissement des offices sacerdotaux (v. 6-19). *d*. Cf. És. 43, 28 (H). *e*. Cf. Gen. 23, 6. *f*. On s'attendrait, d'après v. 4, à ce que, tour à tour, deux familles fussent désignées par le sort pour Éléazar et une pour Itamar. Mais le texte, assez mal assuré, il est vrai (voy. note crit.), ne peut avoir ce sens : il indique qu'un nom fut tiré d'abord parmi les chefs de famille descendant d'Éléazar, puis un parmi ceux qui étaient issus d'Itamar et ainsi de suite jusqu'à épuisement de la liste des huit groupes relevant d'Itamar, c'est-à-dire jusqu'à celui qui reçut le 16e rang; les suivants devaient tous appartenir à la branche d'Éléazar. *g*. Voy. note *l* sur 24, 1. *h*. Cf. Luc 1, 5. *i*. Autres que les prêtres, fils d'Aaron. La liste qui suit (v.20-31) est donc mise en étroite relation avec le développement qui précède (v. 1-19) : la répartition des lévites se fait dans les mêmes conditions que celle des prêtres (v. 31, cf. v. 3). Les deux morceaux ont dû être insérés par la même main, à l'époque des Maccabées. D'autre part, la nomenclature des lévites (v. 20-31) est à peu près identique à celle qui a déjà figuré 23, 6-23, sauf qu'ici 1° la généalogie est, en général, suivie pendant une génération de plus, 2° un 3e fils est donné à Merari (v. 26-27), 3° la branche de Guerchôn (23, 7-11) manque. La 2e liste est donc une simple variante de la 1re. Si on l'a insérée, c'est peut-être à cause des compléments d'information qu'elle paraissait apporter; la branche des Guerchonites a pu être omise parce qu'ici les deux listes coïncidaient. *j*. Chebouél dans 23, 16. *k*. Variante. *l*. Chelomit, 23, 18. *m*. Partout ailleurs (Ex. 6, 19; Nomb. 3, 33; 1 Chr. 6, 19; 23, 21) il n'est attribué à Merari que deux fils. Si on lui en donne ici un troisième, Yaaziyyahou, c'est peut-être pour faire droit aux revendications d'une famille sacerdotale de ce nom qui, à l'époque hasmonéenne, se réclamait, elle aussi, d'une descendance merarite.

meél. — [30]Fils de Mouchi : Maḥli, Éder et Yerimot.

Tels étaient les descendants des lévites classés par famille. [31]Eux aussi tirèrent au sort, comme leurs frères les fils d'Aaron, en présence du roi David, de Çadoq, d'Aḥimèlek et des chefs de familles des prêtres et des lévites. Le chef de famille [tira au sort] ainsi que le plus jeune de ses frères.

Les chantres[a].

Les musiciens sacrés sont mis à part.

(Ch) **25** [1]David et les chefs de l'armée[b] mirent à part pour le service les fils d'Asaph, de Hémân et de Yedoutoun, qui prophétisaient[c] au son des cithares, des harpes et des cymbales. Voici le nombre des hommes chargés de ce service[d] :

(R(I)) [2]Des fils d'Asaph : Zakkour, Yoseph, Netanya et Assaréla, fils d'Asaph, sous la direction d'Asaph, qui prophétisait sous la direction du roi.

[3]De Yedoutoun : les fils de Yedoutoun, Guedalyahou, Ceri, Yechayahou, Chimeï, Ḥachabyahou et Mattityahou, [en tout] six, sous la direction de leur père Yedoutoun, qui prophétisait au son de la cithare pour louer et célébrer Yahvé.

[4]De Hémân : les fils de Hémân, Bouqqiyyahou, Mattanyahou, Ouzziél, Chebouél et Yerimot, Ḥananya, Ḥanani, Èliata, Guiddalti et Romamti-Èzer, Yochbeqacha, Malloti, Hotir, Maḥaziot[e]. [5]Tous ceux-là étaient fils de Hémân, voyant du roi[f] pour les affaires de Dieu. Afin de le rendre puissant[g], Dieu donna à Hémân quatorze fils et trois filles.

[6]Tous ces [musiciens] étaient placés sous la direction de leurs pères pour chanter dans la maison de Dieu au son des cymbales, des harpes et des cithares, pendant les offices de la maison de Dieu, sous la direction du roi, d'Asaph, de Yedoutoun et de Hémân[h]. [7]Leur nombre — y compris leurs frères exercés à chanter en l'honneur de Yahvé, — [le nombre de ces (Ch) hommes,] tous maîtres [en leur art], était de 288[i].

Ordre de service des chantres.

[8]Ils tirèrent au sort leur ordre de service, les petits exactement comme les grands, les maîtres avec les disciples[j].

[9]Le premier désigné par le sort fut, de la famille d'Asaph[k], Yoseph; [soit,] avec ses fils et (R(I))

25, 3. « Chimeï » aj. d'après v. 17. Manque en H, mais est nécessaire pour justifier le total « six ». 5. « Afin — puissant (litt. : d'élever sa corne) » lis. *qarnô*. H : afin d'élever la corne. H rattache ces mots à ce qui précède. 9. « soit — hommes » aj. d'après *G* et v. 9b-31. Les 12 hommes du groupe de Yoseph sont indispensables pour parfaire le total 288 (v. 7).

a. Sur les étapes de l'organisation des musiciens du Temple en confréries et de leur agrégation à la tribu de Lévi, voy. note *b* sur 6, 31. *b*. D'après 2 Sam. 24, 2, le grand dénombrement sous David fut effectué par les chefs de l'armée; c'était naturel, puisqu'il s'agissait de préparer des levées de troupes (cf. v. 9). L'intervention des chefs militaires est plus surprenante ici, où il s'agit d'organiser le culte. Le rédacteur aura pensé que tous les recensements, au temps de David, étaient faits par les mêmes autorités. *c*. C'est-à-dire qui exécutaient des chants inspirés. Le talent musical vient de Dieu comme l'habileté technique des artisans (Ex. 31, 3, 6; 35, 31, 35) : le musicien, qui était d'ordinaire en même temps poète, est un inspiré comme le prophète. Cette expression indique de façon caractéristique la haute idée que le judaïsme, au temps du Chroniqueur, qui est aussi l'époque classique de la composition des Psaumes, se faisait de la valeur religieuse du chant sacré. *d*. Le nombre annoncé ne sera donné qu'à la fin du v. 7. L'énumération qui remplit les v. 2-7a a dû être intercalée ici par une main plus récente.

e. Les neuf derniers noms de cette liste (à partir de Ḥananya) donnent, avec de légers changements dans les voyelles, une phrase formant deux vers et demi et qu'on peut traduire ainsi :

Aie pitié de moi, Yah[vé], aie pitié de moi!
tu es mon Dieu.
Tu as donné un grand et puissant secours
à celui qui était assis en détresse.
Tu as accordé en masse, en surabondance des visions.

On a supposé qu'il s'agit de vers mnémotechniques formés au moyen de noms tirés de la liste des v. 9-31 et combinés arbitrairement de façon à obtenir un sens. C'est très invraisemblable; car ces neuf noms sont les neuf derniers de ladite liste, rangés dans l'ordre même où ils y figurent, sauf que les noms des classes paires (16e-24e) sont ici placés avant ceux des classes impaires (17e-23e). D'ailleurs plusieurs de ces noms ont des formes tout à fait insolites pour des noms de personnes. Il suit de là : 1° que l'énumération des v. 2-4 doit être, au moins partiellement, artificielle (v. 4b), et que cependant 2° elle est supposée par la liste des v. 9-31. Les deux listes sont sans doute de la même main et postérieures au Chroniqueur.

f. Cf. 21, 9 et 2 Sam. 24, 11 (note *f*); 2 Chr. 29, 30; 35, 15.

g. Litt. : *d'élever sa corne* (cf. 1 Sam. 2, 1 note *h*). Cette expression n'a jamais signifié « sonner du cor ». Un clan est puissant par le nombre de ses enfants. *h*. Remarque ajoutée sans doute pour faire sa place au roi musicien. *i*. Ce nombre est en relation avec la liste qui suit, v. 9-31 (24 classes de 12 membres). Comme cette liste paraît être une addition (voy. note *e*), il est probable que le total annoncé par le Chroniqueur (v. 1) était autre. *j*. Par « maîtres » il faut entendre, d'après le contexte actuel, les 288 chantres du v. 7; par « disciples », peut-être le reste des 4.000 musiciens dont il a été question 23, 5. *k*. Glose, exacte du reste. — De la comparaison avec v. 2-4 il résulte qu'on tira d'abord alternativement un nom pour Asaph et un pour Yedoutoun (nos 1-8, sauf que le no 6 fut attribué à Hémân), puis un pour Hémân et un pour Yedoutoun (nos 9-14), tout le reste revenant à Hémân, mais que (chose extraordinaire) les noms, dans chaque confrérie, sortirent dans leur ordre généalogique (sauf interversion des deux premiers fils d'Asaph et attribution des numéros impairs 17-23 aux quatre derniers fils de Hémân). Cette remarque confirme le caractère artificiel de ces listes.

ses frères, douze [hommes]. Le deuxième, Guedalyahou; avec ses frères et ses fils, douze. [10] Le troisième, Zakkour; avec ses fils et ses frères, douze. [11] Le quatrième, Yiçri[a]; avec ses fils et ses frères, douze. [12] Le cinquième, Netanyahou; avec ses fils et ses frères, douze. [13] Le sixième, Bouqqiyyahou; avec ses fils et ses frères, douze. [14] Le septième, Yesaréla[b]; avec ses fils et ses frères, douze. [15] Le huitième, Yechayahou; avec ses fils et ses frères, douze. [16] Le neuvième, Mattanyahou; avec ses fils et ses frères, douze. [17] Le dixième, Chimeï; avec ses fils et ses frères, douze. [18] Le onzième, Azarél[c]; avec ses fils et ses frères, douze. [19] Le douzième, Ḥachabya; avec ses fils et ses frères, douze. [20] Le treizième, Choubaél[d]; avec ses fils et ses frères, douze. [21] Le quatorzième, Mattityahou; avec ses fils et ses frères, douze. [22] Le quinzième, Yerémot[e]; avec ses fils et ses frères, douze. [23] Le seizième, Ḥananyahou; avec ses fils et ses frères, douze. [24] Le dix-septième, Yochbeqacha; avec ses fils et ses frères, douze. [25] Le dix-huitième, Ḥanani; avec ses fils et ses frères, douze. [26] Le dix-neuvième, Malloti; avec ses fils et ses frères, douze. [27] Le vingtième, Eliyyata[f]; avec ses fils et ses frères, douze. [28] Le vingt et unième, Hotir; avec ses fils et ses frères, douze. [29] Le vingt-deuxième, Guiddalti; avec ses fils et ses frères, douze. [30] Le vingt-troisième, Maḥaziot; avec ses fils et ses frères, douze. [31] Le vingt-quatrième, Romamti-Èzer; avec ses fils et ses frères, douze.

Les portiers du Temple [g].

Généalogie des portiers [h].

26 [1] Classement des portiers : Pour les Qorḥites[i], Mechèlèmyahou, fils de Qoré, l'un des fils d'Èbiasaph. [2] Mechèlèmyahou avait des fils : Zekaryahou, l'aîné; Yediaél, le second; Zebadyahou, le troisième; Yatniél, le quatrième; [3] Èlam, le cinquième; Yehoḥanân, le sixième; Èlyehoénaï, le septième.

[4] Obéd Èdom[j], aussi, avait des fils : Chemaya, l'aîné; Yehozabad, le second; Yoaḥ, le troisième; Sakar, le quatrième; Netanél, le cinquième; [5] Ammiél, le sixième; Issacar, le septième; Peoulletaï, le huitième. Dieu, en effet, l'avait béni. [6] A Chemaya, son fils, naquirent des fils; ils devinrent des chefs dans leur famille[k], car c'étaient des hommes de valeur. [7] Les fils de Chemaya furent : Otni, Rephaél, Obéd, Elzabad et ses frères, [tous] hommes de valeur, Èlihou et Semakyahou[l]. [8] Tous descendants d'Obéd Èdom, ces hommes étaient, ainsi que leurs fils et leurs frères, gens de valeur, qualifiés pour le service. [La famille d']Obéd Èdom comptait 62 hommes.

26, 1. « d'Èbiasaph » G^B cf. 9, 19. H : d'Asaph. 6. « ils devinrent des chefs » lis. *hêm môšelîm*. H : les autorités (terme abstrait qui convient mal ici). 7. « et ses frères » H^* *G*. H : ses frères.

a. Ceri du v. 3. *b*. Assaréla du v. 2. *c*. Ouzziél du v. 4. *d*. Chebouél v. 4. *e*. Yerimot v. 4. *f*. Èliata v. 4.

g. Sur les portiers, voy. aussi 9, 17-26ª et les notes. — Avant l'exil, la garde des portes du Temple était confiée souvent à des étrangers — serfs du sanctuaire — (Éz. 44, 7, 11). Après le retour, les portiers formaient une corporation distincte de celle des lévites et de celle des chantres, et inférieure à l'une et à l'autre (Esdr. 2, 42). Plus tard ils obtinrent, de même que les chantres, mais seulement après eux (voy. Néh. 11, 15-19 et la note), d'être considérés comme membres de la tribu de Lévi. Ils paraissent avoir revendiqué ensuite le droit de participer, avec les chantres, à l'exécution de la musique sacrée; c'est ainsi, en effet, que s'explique sans doute le fait qu'Obéd Èdom et les fils de Coré, qui sont présentés d'ordinaire comme des portiers, figurent parfois parmi les chantres (15, 18, 21; 16, 5; 2 Chr. 20, 19; Ps. 42, 44-49, 84-85, 87-88) et que Yedoutoun, ancêtre d'une des trois grandes confréries de chantres, soit donné pour le père d'Obéd Èdom (16, 38) et autres « portiers » (16, 42). *h*. D'après ce passage et d'autres, les portiers appartenaient généalogiquement à trois clans : 1° celui de Mechèlèmyahou, appelé ailleurs Chèlèmyahou (v. 14), Challoum (9, 17, 19, 31; Esdr. 2, 42; Néh. 7, 45) ou Mechoullam (Néh. 12, 25), qui appartenait aux « fils de Coré » et se rattachait à la branche lévitique issue de Qehat; 2° celui d'Obéd Èdom, qui se réclamait de Merari d'après 15, 18; 3° celui de Ḥossa, également rattaché à Merari (v. 10). Comme il y avait dans le Temple quatre portes à garder, l'une d'elles fut confiée à une subdivision du premier clan portant le nom de Zekaryahou, un fils de Mechèlèmyahou qui avait, disait-on, été portier de la tente du Rendez-vous (9, 21). *i*. C'est-à-dire les fils de Coré. Il y a sans doute un reflet des revendications de ce groupe dans les récits sur la révolte de leur ancêtre (voy. note *e* sur Nomb. 16, 1). *j*. On a voulu parfois distinguer trois personnages de ce nom : 1° le Philistin de Gat chez qui David fit transporter l'arche (2 Sam. 6, 10-12); 2° le portier mentionné ici; 3° le musicien dont il est parlé 15, 21; 16, 5. Il s'agit, en réalité, selon toute vraisemblance, d'une seule et même personne : lorsque l'auteur du ch. 26 dit du portier Obéd Èdom que « Dieu l'avait béni » (v. 5), il fait allusion à la bénédiction accordée par Yahvé à l'hôte de l'arche (13, 14 cf. 2 Sam. 6, 11-12): un Juif pénétré des principes de P était obligé de voir dans ce dernier un Lévite. D'autre part, il est probable, on l'a vu (note *g*), que les portiers revendiquèrent leur assimilation totale aux chantres. *k*. C'est-à-dire que les groupes issus des fils de Chemaya prirent rang à côté de ceux qui se réclamaient des fils d'Obéd Èdom. *l*. Ces deux derniers noms avaient probablement été sautés par un copiste, puis rétablis, mais à la fin de la phrase.

[9] Mechèlèmyahou aussi eut des fils et des frères, [qui étaient] des hommes de valeur : 18 [en tout][a].

[10] Ḥossa aussi, l'un des descendants de Merari, eut des fils : Chimri était leur chef. Il n'était pas l'aîné; mais son père avait fait de lui le chef [de la famille][b]. [11] Ḥilqiyyahou était le second; Tebalyahou, le troisième; Zekaryahou, le quatrième. Les fils et les frères de Ḥossa étaient treize en tout.

Répartition de la tâche entre les portiers.

[12] A ces hommes, aux [diverses] classes des portiers, [plus précisément] aux chefs de ces hommes, [furent confiés], comme à leurs frères[c], des offices dans le service de la maison de Yahvé. [13] Qu'ils fussent petits ou grands, ils répartirent par le sort entre leurs familles [la garde des] diverses portes.

[14] [Le côté de] l'est[d] échut à Chèlèmyahou. On tira également au sort pour Zekaryahou, son fils, [qui était] un sage conseiller : le sort lui attribua le [côté du] nord.

[15] A Obéd Èdom [il assigna] le sud et à ses fils les magasins[e].

[16] A Ḥossa [échut] le côté ouest, avec la porte [qu'on prend] pour accéder[f] à la chaussée montante[g] : [soit] un poste de garde d'une part, un autre de l'autre.

[17] Du côté de l'est, [il y en avait] six[h] par jour; au nord quatre par jour; au sud quatre par jour et pour les magasins deux pour chacun; [18] pour le Parbar[i] à l'ouest, quatre pour la chaussée et deux pour le Parbar[j]. [19] Telles étaient les classes des portiers, descendants des Qorḥites et fils de Merari.

Lévites surveillants des magasins et du trésor du Temple, juges et administrateurs [k].

[20] Les lévites, leurs frères, avaient la surveillance des réserves [de provisions] de la maison de Dieu et des réserves d'objets consacrés.

Lévites de la branche de Guerchôn.

[21] Les fils de Ladân[l], — issus des Guerchounnites par Ladân, chefs des familles de Ladân le Guerchounnite, — étaient les Yeḥiélites. [22] Les Yeḥiélites[m], Zétam et Yoél, son frère, avaient la surveillance des réserves [de provisions] de la maison de Yahvé.

Lévites de la branche de Qehat : I. — Trésoriers.

[23] Pour ce qui est des Amramites, Yiceharites, Ḥébronites et Ouzziélites[n], [24] Chebouél, fils de Guerchom, fils de Moïse[o], avait la surveillance générale des réserves.

[25] Ses frères du côté d'Èliézer[p] étaient Reḥabyahou[q], fils de celui-ci, qui eut pour fils Yochayahou, qui eut pour fils Yoram, qui eut pour fils Zikri, qui eut pour fils Chelomit[r]. [26] Celui-ci, Chelomit, avait, ainsi que ses

10. « Il — aîné » lis. *habbekôr*. H : Il n'y avait pas (ou : plus) d'aîné (?). 12. « aux [diverses] classes » lis. *lemaḥleqôt*. H : les classes. 14. « pour » G^L *L* (lis. *welizkaryâhou*). Manque en H. 16. « A Ḥossa » G^* (suppr. *lešouppim*, dittographie du mot précédent *'âsouppim*). H : A Chouppim et à Ḥossa. « qu'on — à » d'après *L* (lis. *lâlèkèt*). H : de Challèkèt (c'est-à-dire, peut-être « la porte où l'on jette [les ordures], dans ». G : du trésor (hébr. *liškâ* ?). L : *quae ducit ad*. — Texte incertain. 17. « il — jour » G^{BA} (lis. *layyôm*). H : [étaient] six lévites. 20. « leurs frères » *G* (lis. *'ăḥêhèm*). H : Aḥiyya. 25. « Chelomit » H^q cf. v. 28. H^k (G) : Chelomot. 26. « Chelomit » cf. v. 25 et 28. H (G) : Chelomot.

a. Tel qu'il est rédigé, ce verset a l'air d'être destiné à réparer un oubli, le rédacteur s'apercevant après coup qu'il avait omis de donner l'effectif de la famille de Mechèlèmyahou. On a supposé, non sans vraisemblance, que, primitivement, il était question ici, non de Mechèlèmyahou, mais de « Zekaryahou, fils de Mechèlèmyahou », à qui sera confiée la garde d'une des quatre portes (v. 14). De toutes façons, ce verset serait mieux à sa place à la suite du verset 3. *b*. Le père de famille israélite avait ce droit : Gen. 27, 27-29; 48, 13-20; cf. Deut. 21, 16. *c*. Les autres lévites. Les portiers revendiquent pour leurs fonctions une dignité égale à celle des offices confiés aux autres clercs de second rang. *d*. Celui de la porte du Roi dans le Temple (9, 18). *e*. Cf. 2 Chr. 25, 24. *f*. Au lieu de ces mots, l'hébreu donne un nom de porte inconnu (voy. note crit.).

g. Au S. O. du Temple, il y avait une rue en forte rampe ou en escalier conduisant au ravin du Tyropéon (Josèphe, *A. J.*, XV, 11, 5, § 410). On y adjoignit plus tard un pont franchissant le vallon et dont il subsiste un fragment d'arche (arche dite de Robinson). *h*. Six portiers ou plutôt six groupes de portiers en faction. *i*. Apparemment identique aux Parwarim dont il est parlé 2 Rois 23, 11 et qui contenaient des chambres et des écuries, ainsi qu'un bâtiment de 100 coudées (50 m.) de long qu'Ézéchiel situe à l'ouest du Temple (41, 12-15). Le mot *parbar* ou *parwar* est d'origine perse et désigne un édifice largement ouvert à l'air et à la lumière. Il s'agit peut-être d'un portique. On voit ici clairement que le Chroniqueur décrit, non l'état de choses du temps de David, mais ce qui se faisait dans le Temple à basse époque. *j*. En tout 24 gardiens ou postes de gardiens : total égal à celui des chefs de famille énumérés v. 1-11. Ils avaient sous leurs ordres un personnel beaucoup plus nombreux (v. 8, 9, 11; cf. 23, 5, où il est parlé de 4.000 portiers. *k*. Voy. aussi 9, 26ᵇ-32. *l*. Cf. 23, 7-9. *m*. Litt. : *les fils du Yeḥiélite*. D'après 23, 8, Yeḥiél était le frère de Zétam et de Yoél; mais il était « le chef »; en cette qualité, il donne son nom à tout le groupe. *n*. Tels étaient, d'après 23, 12, les différents rameaux de la branche qehatite de la tribu de Lévi. *o*. Cf. 23, 15-16. *p*. L'autre fils de Moïse.

q. Cf. 23, 17. *r*. On pourrait penser que le texte primitif donnait ici la liste des fils de Reḥabyahou, qui, d'après 23, 17, furent nombreux, et qu'il faut, avec G, supprimer les quatre fois la formule « qui eut pour fils ». Cependant il serait naturel que l'auteur de ce passage ait statué plusieurs générations entre Reḥabyahou, petit-fils de Moïse, et Chelomit, qui paraît bien avoir été, selon lui, un contemporain de David.

frères, la surveillance de toutes les réserves contenant les objets sacrés que le roi David[a], les chefs de famille, les chefs de milliers et de centaines et les chefs de l'armée avaient consacrés [27](c'est sur le butin de guerre qu'ils les avaient consacrés pour soutenir la maison de Yahvé). [28] De même, tout ce qu'avaient consacré Samuel le voyant, Saül, fils de Qich, Abner, fils de Ner, et Joab, fils de Cerouya, [bref] tout ce qui avait été consacré, Chelomit et ses frères étaient chargés de le garder.

II. — Juges. [29] Pour ce qui est des Yiceharites, Kenanyahou et ses fils étaient affectés aux services extérieurs[b] : ils étaient préposés à Israël comme greffiers et juges[c].

III. — Administrateurs. [30] En ce qui concerne les Ḥèbronites, Ḥachabyahou et ses frères, hommes de valeur [qui étaient au nombre de] 1.700, avaient à inspecter Israël au delà du Jourdain à l'ouest, pour toutes les affaires de Yahvé et pour le service du roi.

[31] Aux Ḥèbronites [appartenaient aussi] R(I) Yeria[d], le chef (dans la quarantième année du règne de David on fit des recherches sur les Ḥèbronites, classés généalogiquement, par familles[e], et l'on trouva parmi eux des Ch gens de valeur à Yazér de Galaad[f]) [32] et ses frères, gens de valeur, [au nombre de] 2.700 (les chefs de famille) : le roi David les chargea de l'inspection des Rubènites, des Gadites et de la demi-tribu de Manassé pour toutes les affaires de Dieu et celles du roi.

L'organisation militaire et civile du royaume au temps de David [g].

27 *Titre.* [1] Les enfants d'Israël avec leur R(I) nombre. Les chefs de famille. Les chefs de milliers et de centaines. Leurs officiers, de service auprès du roi pour tout ce qui concernait les corps de troupe [appelés] de mois en mois à prendre le service, puis à le quitter, [ainsi] pendant tous les mois de l'année, chaque corps étant de 24.000 hommes[h].

Les douze corps de troupe et leurs chefs[i]. [2] A la tête du premier corps, R(s) affecté au premier mois, se trouvait Ichbaal, fils de Zabdiél[j]. Le corps qu'il commandait comprenait 24.000 hommes. [3] Issu [du clan] des enfants de Pèrèç[k], il était le chef de tous les commandants de troupes affectés au premier mois.

[4] A la tête du corps de troupe du second mois se trouvait Éléazar, fils de Dodaï[l], l'Aḥoḥite . . . .[m]. Le corps qu'il commandait comprenait 24.000 hommes.

[5] Le troisième chef d'armée, affecté au troisième mois, était Benayahou, fils de Yehoyada, le prêtre en chef. Le corps qu'il commandait comprenait 24.000 hommes. [6] Ce Benayahou était un preux, [l'un] des Trente et le chef des Trente[n]. A son corps de troupe était préposé Ammizabad, son fils.

[7] Le quatrième, affecté au quatrième mois, était Assaël[b], frère de Joab. Son fils Zebadya lui succéda. Le corps qu'il commandait comprenait 24.000 hommes.

[8] Le cinquième, affecté au cinquième mois, était le chef Chamhout, le Yizraḥite[c]. Le corps qu'il commandait comprenait 24.000 hommes.

[9] Le sixième, affecté au sixième mois, était Ira[d], fils d'Iqqèch, le Teqoïte. Le corps qu'il commandait comprenait 24.000 hommes.

[10] Le septième, affecté au septième mois, était Ḥèleç, le Pelonite[e], [de la tribu] des enfants d'Éphraïm. Le corps qu'il commandait comprenait 24.000 hommes.

[11] Le huitième, affecté au huitième mois, était Sibbekaï[f], le Ḥouchatite, [du clan] des Zarḥites. Le corps qu'il commandait comprenait 24.000 hommes.

[12] Le neuvième, affecté au neuvième mois, était Abièzer[g], l'Anatotien, [de la tribu] des Benjaminites. Le corps qu'il commandait comprenait 24.000 hommes.

[13] Le dixième, affecté au dixième mois, était Mahraï[h], le Netophatite, [du clan] des Zarḥites. Le corps qu'il commandait était de 24.000 hommes.

[14] Le onzième, affecté au onzième mois, était Benaya[i], le Piratonite, [de la tribu] des enfants d'Éphraïm. Le corps qu'il commandait comprenait 24.000 hommes.

[15] Le douzième, affecté au douzième mois, était Ḥeldaï[j], le Netophatite, [du clan] d'Otniel. Le corps qu'il commandait comprenait 24.000 hommes.

Les chefs des tribus. [16] [Voici ceux qui étaient] à la tête R(I) des tribus d'Israël. Les Rubènites avaient pour chef Éliézer, fils de Zikri; les Siméonites, Chephatyahou, fils de Maaka; [17] Lévi, Ḥachabya, fils de Qemouël; Aaron, Çadoq[k]; [18] Juda, Élihou[l], l'un des frères de David; Issacar, Omri, fils de Mikaël; [19] Zabulon, Yichmayahou, fils d'Obadyahou; Nephtali, Yerimot, fils d'Azriél; [20] les enfants d'Éphraïm, Hochéa, fils d'Azazyahou; la demi-tribu de Manassé, Yoël, fils de Pedayahou; [21] la demi[-tribu] de Manassé [qui était] en Galaad, Iddo, fils de Zekaryahou; Benjamin, Yaassiél, fils d'Abner; [22] Dan, Azarél, fils de Yeroḥam. Tels étaient les chefs des tribus d'Israël[m].

Note sur le recensement des Israélites[n]. [23] David n'avait pas relevé le nombre de ceux d'entre eux[o] qui étaient âgés de vingt ans et au-dessous, parce que Yahvé avait promis de rendre les Israélites aussi nombreux que les étoiles des cieux. [24] Joab, fils de Cerouya, avait commencé le dénombrement, mais ne l'avait pas achevé quand la colère [divine] éclata contre Israël à cause de ce recensement; et le nombre [trouvé] ne fut pas porté dans le livre des annales du roi David[p].

Intendants de David. [25] Les réserves [de provisions] du roi[q] étaient surveillées par Azmavèt, fils d'Adiél; celles qui étaient dans les cam-

« les (litt. : et les) chefs de milliers » *H* L* cf. *29, 6* (lis. *wesârê*). H : des chefs de m. 28. « tout — consacré » lis. *hameqouddaš*. H : tout le consacrant (il faudrait : « tous *les* consacrants » ou « tout consacrant »). 27, 2. « Ichbaal » (*G**) *11, 11* (*G L*). H : Yachobam. G^B : Sobal. G* : Isbolam. 4. « Éléazar fils de » aj. d'après *11, 12* ; *2 Sam. 23, 9*. Manque en H.

a. Cf. 18, 7-11; 2 Sam. 8, 7-12. Les sources anciennes ne font pas mention de donations faites par les autres personnages visés v. 26 et 28. *b.* Ceux qui s'exerçaient en dehors du sanctuaire. *c.* Déjà, au VIIe siècle, les rédacteurs deutéronomistes avaient cherché à étendre la compétence juridique des prêtres (Deut. 17, 8-13; 19, 17; 21, 5). Le Chroniqueur veut que les lévites aussi interviennent largement dans l'administration civile, spécialement dans l'exercice de la justice (cf. 23, 4). Effectivement, mais beaucoup plus tard, au temps de Josèphe (*A. J.*, IV, 8, 14, § 214), deux lévites étaient, dans chaque localité, adjoints aux autorités; Josèphe fait même remonter cette institution à Moïse. *d.* Cf. 23, 19. *e.* Le dénombrement visé 23, 24, 27, plutôt que celui du ch. 21, qui, d'après le v. 6, ne comprit pas la tribu de Lévi. *f.* Cette longue parenthèse paraît être une glose commentant le v. 32 (rôle des lévites en Transjordanie). — Yazér était l'une des villes lévitiques de cette région (6, 81); mais le texte ne nous dit pas pourquoi on ne trouva que là des lévites de valeur. *g.* Ce chapitre n'est probablement pas de la main du Chroniqueur, qui avait déjà traité la question au ch. 18 (v. 14-17) et entendait sans doute réserver toute la fin de son exposé sur le règne de David (depuis ch. 21) aux mesures prises par ce roi pour préparer l'érection du Temple. C'est sans doute un reviseur qui, à la suite de la description de l'organisation religieuse au temps de David, a jugé opportun d'insérer des renseignements complémentaires sur les institutions militaires et civiles de l'époque. *h.* Les trois premiers sujets annoncés dans cet en-tête ne sont pas traités dans le corps du chapitre; tout au plus peut-on trouver dans les v. 2-15 (288.000 soldats) et 23-24 (sur le recensement) des allusions au nombre des Israélites; dans les v. 16-22 sont énumérés les chefs *de tribus*, non les chefs *de famille*. Peut-être la source utilisée par le rédacteur contenait-elle toutes les listes annoncées : il n'aurait reproduit que la quatrième. *i.* Les noms de ces douze chefs sont, avec de menues variantes dans l'orthographe et dans l'ordre, ceux qui figurent en tête de la liste donnée par le Chroniqueur (11, 11-47) d'après 2 Sam. 23 ; mais les « preux » du livre de Samuel ont été ici transformés en généraux, chargés de défendre le royaume chacun pendant un mois. La répartition de l'armée en douze sections qui se relayent est inspirée de l'organisation des approvisionnements sous Salomon (1 Rois 4, 7-19). *j.* De Ḥakmoni d'après 11, 11. *k.* Cf. 2, 4-5. *l.* Dodo, 11, 12. *m.* L'hébreu a ici quelques mots obscurs : « *et son corps de troupe et Miqlôt le chef* ». Ces mots manquent dans la version grecque et Miqlôt pourrait bien être une altération du mot signifiant corps de troupe, déjà répété par erreur.

5. « le prêtre en chef » d'après *G* (lis. *hârô'š*). H : le prêtre, [en qualité de] chef. L : le prêtre. Texte incertain. 6. « un — [l'un] des Trente » *H** (lis. *baššelôšîm*). H : le [plus] preux des Trente » (?). « A — préposé » *G L* (lis. *we'al maḥâlouqtô*). H : Son corps de troupe... 8. « le Yizraḥite » *L*. H : le Yizraḥ. 24. « dans le livre » *G* (lis. *besêpher*). H : dans le nombre (ditt.).

a. Cf. 11, 24-25. *b.* Cf. 11, 26. Aşşaël, ayant été tué avant que David devînt roi d'Israël (2 Sam. 2, 18-25), n'a guère pu participer à cette organisation. Son nom figure ici parce qu'il est le quatrième de la liste du ch. 11. *c.* Chammot le Ḥarodite, 11, 27. Yizraḥite, comme Ezraḥite, paraît être une autre forme de Zarḥite (v. 11, 13), membre du clan judéen de Zèraḥ. *d.* Cf. 11, 28. *e.* 11, 27 : Ḥèleç le Paltite. *f.* Cf. 11, 29. *g.* Cf. 11, 28. *h.* Cf. 11, 30. *i.* Cf. 11, 31. *j.* 11, 30 : Ḥéled. *k.* Sous David, on s'attendrait à voir nommer plutôt Abiatar; mais voy. 24, 3 note *a.* *l.* Dans G il est appelé Éliab, ce qui était son véritable nom (2, 13; 1 Sam. 16, 6; 17, 13, etc.). *m.* Manquent les tribus de Gad et d'Acher. L'énumération comprend, cependant, douze noms, parce que Manassé est dédoublé et qu'Aaron (les prêtres) est compté à part de Lévi. *n.* Ce morceau n'est pas à sa place : c'était une notice se rapportant soit aux v. 2-15, soit au récit du dénombrement (21, 5) où on lit une glose analogue (v. 6), soit à la liste, non reproduite, des « enfants d'Israël avec leur nombre » (v. 1). L'auteur veut expliquer pourquoi les statistiques ne fournissent que des chiffres si faibles — du moins à ses yeux. — C'est d'abord que David n'a pas fait recenser les jeunes gens de moins de vingt ans, respectant, sur ce point, le mystère qui doit envelopper l'action de Dieu (voy. 2 Sam. 24, 1 et note *u*) lorsqu'il réalise ses promesses (cf. Gen. 15, 5, etc.). C'est, de plus, que Joab n'a pas pu achever le dénombrement.
o. Dans le morceau qui précédait, il devait être question des Israélites en général. *p.* L'une des sources consultées par les rédacteurs du livre des Chroniques, ou peut-être l'un des chapitres d'un grand recueil racontant toute l'histoire des rois d'Israël. *q.* Celles qui étaient à Jérusalem, dans le palais.

pagnes, ainsi que dans les villes, les villages et les tours[a], par Yehonatân fils d'Ouzziyyahou ; 26 les travailleurs des champs, occupés à la culture du sol, par Ezri fils de Keloub ; 27 les vignes, par Chimeï, le Ramatite ; les réserves de vin qui étaient dans les vignobles, par Zabdi, le Chiphmite[b] ; 28 les oliviers et les sycomores qui étaient dans le bas pays[c], par Baal-Ḥanân le Guedérite[d] ; les réserves d'huile, par Yoach ; 29 le gros bétail qui paissait dans le Saron[e], par Chitraï le Saronite ; le gros bétail des vallées[f], par Chaphat, fils d'Adlaï ; 30 les chameaux, par Obil[g], l'Ismaélite ; les ânesses, par Yeḥdeyahou, le Méronotite[h] ; 31 le petit bétail, par Yaziz le Hagrite[i]. Tous ces hommes étaient les intendants des biens du roi David.

Ministres et conseillers de David[j].

32 Yehonatân, oncle de David[k], était conseiller. C'était un homme intelligent ; il était scribe. Yeḥiël fils de Ḥakmoni s'occupait des fils du roi[l]. 33 Aḥitophel était conseiller du roi. Ḥouchaï l'Arkien était l'ami du roi[m]. 34 Aḥitophel eut pour successeurs Yehoyada[n], fils de Benayahou, et Abiatar. Le chef de l'armée du roi était Joab.

Dernières instructions de David au peuple et à Salomon. Sa mort.

28 *Salomon est appelé à construire le Temple.* 1 David convoqua à Jérusalem tous les chefs d'Israël[o], les chefs des tribus, les chefs des corps de troupe de service auprès du roi, les chefs de milliers et les chefs de centaines, les intendants chargés de gérer tous les biens et [de surveiller] le bétail du roi et de ses fils[p], ainsi que les eunuques, les preux et tous les notables[q].

2 Le roi David se leva et, se tenant debout[r], dit : « Écoutez-moi, mes frères et mon peuple. Je m'étais proposé de bâtir une demeure stable pour l'arche de la loi de Yahvé et pour le marchepied de notre Dieu[s] ; j'avais fait des préparatifs en vue de cette construction[t]. 3 Mais Dieu m'a dit : Tu ne saurais bâtir une maison pour mon nom, car tu es un homme de guerre et tu as versé le sang[u]. — 4 Yahvé, Dieu d'Israël, m'a choisi au sein de toute ma famille pour que je devinsse à jamais roi d'Israël. En effet, il a élu Juda comme prince [de ses frères][v] ; dans la maison de Juda [il a choisi] ma famille et, parmi les fils de mon père, c'est moi qu'il lui a plu de faire régner sur tout Israël[w]. 5 Puis, entre tous mes fils — car Yahvé m'a donné beaucoup de fils, — il a choisi mon fils Salomon, pour qu'il s'assît sur le trône de la royauté que Yahvé exerce sur Israël[x]. 6 Et il m'a dit : C'est Salomon, ton fils, qui bâtira ma maison et mes parvis. Je l'ai choisi pour fils et je serai un père pour lui. 7 Je rendrai sa royauté inébranlable à jamais[y], pourvu qu'il persiste à observer mes commandements et mes ordonnances, comme il le fait aujourd'hui.

« 8 Et maintenant, en présence de tout Israël, de l'assemblée de Yahvé et devant notre Dieu qui nous entend, [je vous déclare[z] :] observez et prenez à cœur tous les commandements de Yahvé votre Dieu, afin que vous conserviez la possession de ce bon pays et que vous puissiez le transmettre en héritage à vos fils après vous, à perpétuité.

a. Les tours de garde disséminées dans la campagne (2 Rois 17, 9). b. *Ramatite :* d'une des villes appelées Rama (1 Sam. 1, 1 note *a*). *Chiphmite :* de Chepham (Nomb. 34, 10-11).
c. Sur le sycomore et ses fruits, cf. Am. 7, 14 et la note. Par « bas pays » on désignait les pentes ouest des montagnes de Juda (cf. Jos. 11, 16), région très riche en sycomores (1 Rois 10, 27 ; 2 Chr. 1, 15 ; 9, 27). d. De Bét Gadér (2, 51) probablement. e. La plaine côtière : Cant. 2, 1. f. Celles du pays de Juda. g. Ce nom signifie en arabe « conducteur de chameaux ». h. De Méronôt (Néh. 3, 7). i. Voy. 5, 10, 19.
j. Supplément à la liste donnée 18, 14-17 d'après 2 Sam. 8, 15-18 ; 20, 23-26. Un seul nom, celui de Joab, figure à la fois dans cette liste et dans l'énumération donnée ici. k. Un neveu du roi portant ce nom est mentionné 20, 7. l. Comme précepteur ou gouverneur. m. Sur Aḥitophel, cf. 2 Sam. 15, 31-34 ; 16, 15, 20-23 ; 17, 1-4, 14, 21-23. Sur Ḥouchaï, 2 Sam. 15, 30-37 ; 16, 16-19 ; 17, 5-16. Sur « ami du roi », note *b* sur 2 Sam. 15, 32.
n. Benayahou était lui-même fils d'un Yehoyada (v. 5) : on donnait souvent à un enfant le nom de son grand-père : c'était l'aïeul réincarné. o. C'est la reprise du fil du récit interrompu depuis 23, 2a. p. Cette énumération, qui vise les diverses catégories de chefs décrites 27, 1-22 et 25-31, doit avoir été ajoutée après coup, si ces morceaux sont, comme il semble, des additions à l'œuvre du Chroniqueur. q. Sur les preux, cf. 11, 10-47 et note *g* sur 2 Sam. 23, 8. Sur les notables (litt. : *les vaillants de force*), voy. note *d* sur Jug. 11, 1. r. Litt. : *se leva sur ses pieds.* Le roi, âgé et cassé (cf. 1 Rois 1, 1), doit faire effort pour se tenir debout. s. Autre désignation de l'arche : d'après la conception juive postérieure, Yahvé ne résidait pas *dans* l'arche, mais se tenait *sur* elle (Ps. 132, 7 note *d*). t. Cf. 22, 2-5, 14-16. u. Cf. 22, 8. v. Gen. 49, 8, 10.
w. 1 Sam. 16, 1-13 ; 1 Rois 8, 16 ; 1 Chron. 17, 7. x. Du point de vue théocratique, c'est Yahvé qui est le vrai souverain d'Israël : le roi humain est l'organe dont il se sert pour exercer son pouvoir. y. Ce sont les promesses faites à la postérité de David d'après 2 Sam. 7, 14-16 ; mais ici, comme dans 2 Sam. 7, 13 et 1 Chron. 17, 11-14, elles sont limitées à Salomon.
z. L'exhortation qui suit est dans le style du Deutéronome.

« 9 Et toi, Salomon, mon fils, connais[a] le Dieu de ton père[b] et sers-le d'un cœur sans partage et l'âme pleine de bonne volonté, car Yahvé sonde tous les cœurs et connaît tous les desseins qu'ils forment. Si tu le cherches, il se laissera trouver par toi ; mais si tu l'abandonnes, il te rejettera pour toujours. 10 Considère donc que Yahvé t'a choisi pour bâtir une maison qui servira de sanctuaire. Aie bon courage et mets-toi à l'œuvre ! »

David remet à Salomon le plan du Temple. 11 David donna à Salomon, son fils, le plan[c] du portique, du Temple, de ses magasins[d], de ses chambres hautes, de ses chambres intérieures et de la salle [destinée à abriter] le couvercle [de l'arche][e], 12 ainsi que le plan de tout ce qu'il avait eu l'intention de faire concernant les parvis de la maison de Yahvé, toutes les chambres à l'entour destinées aux réserves [de provisions] de la maison de Dieu et aux réserves d'objets consacrés[f], 13 [concernant aussi] les classes des prêtres et des lévites[g], toute l'organisation du service de la maison de Yahvé, tous les ustensiles nécessaires au service de la maison de Yahvé, 14 [ceux qui seraient] en or, avec l'indication du poids en or de tous les ustensiles nécessaires pour chaque service, et tous les ustensiles d'argent, avec l'indication du poids de tous les ustensiles nécessaires pour chaque service, 15 les candélabres d'or[h] et leurs lampes d'or, avec l'indication du poids de chaque candélabre et de ses lampes, les candélabres d'argent[i], avec l'indication du poids du candélabre et de ses lampes, selon l'office auquel était destiné chaque candélabre, 16 et le poids de l'or [à employer] pour chacune des tables où [les pains] seraient disposés, ainsi que de l'argent pour les tables d'argent[j] ; 17 les fourches, les bassins à aspersion, les aiguières d'or pur, les coupes d'or avec l'indication du poids de chaque coupe et les coupes d'argent avec l'indication du poids de chaque coupe, 18 l'autel des parfums, en or épuré, avec l'indication de son poids ; enfin le plan du char[k], des chérubins d'or déployant [leurs ailes] et protégeant l'arche de la loi de Yahvé. 19 « Tout cela, [dit David,] — tous les travaux [à faire pour l'exécution] du plan, — c'est dans un écrit de la main de Yahvé qu'il me l'a expliqué[l]. »

20 Puis David dit à Salomon, son fils : « Montre-toi ferme et résolu. Sois sans crainte, ne t'effraie pas, car Yahvé mon Dieu est avec toi. Il ne te délaissera pas, il ne t'abandonnera pas jusqu'à ce que soit achevé tout ce qu'il y a à faire pour le service de la maison de Yahvé. 21 Voici, du reste, les classes des prêtres et des lévites, [organisées] pour tout le service de la maison de Dieu[m] ; tu seras aussi secondé par toutes sortes de gens dévoués et experts en tout travail[n]. Enfin les chefs et le peuple entier sont prêts à exécuter tous tes ordres. »

29 *Offrandes de David pour le Temple.* 1 David dit à toute l'assemblée : « Mon fils Salomon, que Dieu a choisi, est un faible enfant[o] et l'entreprise est considérable, car ce n'est

28, 11. « du Temple » *L* (*S*) (lis. *wehabbayit*). H : et ses maisons. G : et de ses maisons. S : et la mesure de la maison. 15. « les cand. d'or » *L* (lis. *welimenôrôt*). H : et le poids pour les candélabres d'or. 20. « mon Dieu » *G L*. H : Dieu, mon Dieu. 29, 1. « que Dieu a » *G* (lis. *'ăšèr* au lieu d'*'èḥâd*). H : [le] seul [que] Dieu ait (la construction serait incorrecte).

a. « Connaître Dieu », c'est se soucier de lui et de ses volontés (cf. Os. 6, 6 ; Jér. 31, 34, etc.). b. Cf. Ex. 3, 6. c. Il pourrait s'agir d'un modèle (cf. Ex. 25, 9 et note *r*). Cela ne conviendrait pas aux classes des prêtres et des lévites (v. 13) ; mais David n'avait pas non plus à donner à Salomon « le plan » de cette organisation qui devait déjà exister ; la longue énumération des v. 12b-18 est vraisemblablement d'une autre main que les v. 11-12a. d. Le mot, d'origine perse, ne se rencontre qu'ici.
e. Litt. : *la maison du couvercle.* Le couvercle de l'arche est la place sacrée où Dieu se tient pour communiquer avec son peuple (Ex. 25, 17-22). Cette « maison » est le « lieu très saint ». f. Cf. 26, 20 (Ch). g. Allusion à 23-26 (Ch).
h. Au nombre de dix dans le Temple de Salomon d'après 1 Rois 7, 49 et 2 Chron. 4, 7. Cf. Ex. 25, 31-40 et note *a*. i. Mentionnés seulement ici. j. Il est question 2 Chron. 4, 8 de dix tables disposées dans le sanctuaire. Partout ailleurs il est parlé seulement *d'une* table, en or, pour les « pains présentés ».
k. « Le char » par excellence, c'est-à-dire le char de Dieu. Cette expression désignait dans le judaïsme le groupe merveilleux, formé de chérubins et de roues animées, sur lequel Yahvé circule à travers le monde et qu'a décrit Ézéchiel (ch. 1 et 10, 9-22). Déjà dans l'ancien Israël les chérubins étaient regardés comme les montures ou l'attelage de Yahvé (Ps. 18, 11 cf. note i sur Gen. 3, 24). Ici il s'agit des deux statues de chérubins fixées sur le couvercle de l'arche (d'après Ex. 25, 18-22 [P]) ou dressées à côté de l'arche et étendant leurs ailes au-dessus d'elle (d'après 1 Rois 6, 23-28). l. Cette phrase, d'une construction assez étrange, paraît signifier, en tout cas, que David dit avoir reçu de Dieu un écrit contenant le plan — ou commentant le modèle — qu'il remet à Salomon. Il ne peut guère s'agir de la loi de Moïse, accessible à tous. m. Cf. v. 13 et 26, 20.
n. Cf. 22, 15. o. Cf. 22, 5.

pas à un homme qu'est destiné ce palais[a], mais à Yahvé Dieu. [2]Aussi ai-je, dans toute la mesure de mes moyens, préparé pour la maison de mon Dieu l'or pour ce qui doit être en or, l'argent pour ce qui sera en argent, le bronze pour ce qui sera en bronze, le fer pour ce qui sera en fer, le bois pour ce qui sera en bois, des pierres d'onyx[b] et des pierres à enchâsser[c], des pierres noires[d] et d'autres veinées de diverses couleurs[e], [bref] toutes sortes de pierres précieuses et du marbre blanc en quantité. [3]Dans mon amour pour la maison de mon Dieu [je ferai] plus encore : je possède en propre de l'or et de l'argent : je le donne pour la maison de mon Dieu en plus de tout ce que j'ai préparé pour cette maison sainte : [4]3.000 talents d'or — d'or d'Ophir[f] — et 7.000 talents d'argent épuré[g], pour revêtir les parois des salles, [5]pour [faire] en or ce qui doit être en or, en argent ce qui doit être en argent et [exécuter] toutes les fabrications faites de main d'ouvrier. Qui [de vous] est disposé aujourd'hui à consacrer [aussi] à Yahvé des oblations volontaires[h]? »

Les offrandes des chefs.

[6]Alors les chefs des familles, les chefs des tribus d'Israël, les chefs des milliers et de centaines, ainsi que les chefs au service du roi[i], offrirent des dons volontaires [7]et versèrent pour le service de la maison de Dieu 5.000 talents d'or, 10.000 dariques[j], 10.000 talents d'argent[k], 18.000 talents de bronze et 100.000 talents de fer[l]. [8]En outre, ceux qui se trouvaient posséder des pierres [précieuses] les remirent, pour le trésor de la maison de Yahvé, entre les mains de Yeḥiél, le Guerchounnite[m]. [9]Et le peuple se réjouit de leurs offrandes volontaires; car c'est de grand cœur qu'ils les avaient faites à Yahvé. Le roi David, lui aussi, en eut une grande joie.

Prière de David.

[10]Alors David bénit Yahvé en présence de toute l'assemblée. David dit : « Béni sois-tu, Yahvé, Dieu d'Israël notre père, d'éternité en éternité! [11]A toi, Yahvé, la grandeur, la puissance, l'honneur, la victoire et la majesté. Car tout, dans le ciel et sur la terre, t'appartient. A toi, Yahvé, la royauté : tu es souverainement élevé au-dessus de toutes choses. [12]La richesse et la gloire viennent de toi. C'est toi qui es le maître de toutes choses. Dans ta main se trouvent la force et la puissance. Il est en ton pouvoir de rendre tous [ceux que tu veux] grands et forts. [13]Aussi nous te louons, ô notre Dieu, nous acclamons ton nom glorieux. [14]Et en effet, qui suis-je et qu'est-ce que mon peuple pour que nous soyons en mesure de te faire des offrandes volontaires comme celles-ci? Tout vient de toi et, ce que nous t'avons donné, nous le tenions de ta main. [15]Car nous ne sommes devant toi que des étrangers, des hôtes comme tous nos pères[n]; nos jours sur la terre sont comme l'ombre[o], sans espoir [de durée]. [16]Yahvé, notre Dieu, toute cette masse [de matériaux] que nous avons préparée afin de bâtir une maison pour toi, pour ton saint nom, vient de ta main et tout t'appartient.

[17]« Je sais, mon Dieu, que tu sondes le cœur et que tu aimes la droiture. Pour moi, c'est dans la droiture de mon cœur que j'ai fait tous ces dons volontaires et je vois maintenant avec joie ton peuple, ici présent, te faire [aussi] des offrandes volontaires. [18]Yahvé, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, nos pères, maintiens toujours le cœur de ton peuple dans les mêmes dispositions : dirige son cœur vers toi.

[19]« Quant à mon fils Salomon, donne-lui un cœur sincère, pour qu'il observe tes commandements, tes ordres solennels et tes statuts, qu'il les mette tous en pratique et qu'il bâtisse le palais[a] dont j'ai préparé l'érection. »

[20]David dit alors à toute l'assemblée : « Bénissez Yahvé votre Dieu[b]. » Tous les membres de l'assemblée bénirent Yahvé, le Dieu de leurs pères, puis ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant Yahvé et devant le roi.

Avènement de Salomon.

[21]Le lendemain de ce jour, ils firent des sacrifices à Yahvé et lui offrirent des holocaustes — mille taureaux, mille béliers, mille agneaux avec les libations correspondantes, — et [de plus] des sacrifices en grand nombre pour tout Israël. [22]Ils mangèrent et burent ce jour-là devant Yahvé avec une grande joie. Puis, ils proclamèrent roi Salomon, fils de David, seconde fois[c], et l'oignirent[d] comme prince au service de Yahvé[e]; ils oignirent aussi Çadoq comme prêtre[f].

[23]Salomon s'assit sur le trône de Yahvé[g], pour régner à la place de David son père. Il prospéra et tout Israël lui obéit. [24]Tous les chefs, tous les preux et aussi tous les fils du roi David[h] se soumirent à l'autorité du roi Salomon. [25]Yahvé porta à un haut degré la grandeur de Salomon, à la vue de tout Israël, et donna à son règne un éclat tel qu'aucun roi d'Israël avant lui n'en avait connu de semblable.

Mort de David.

[26]David, fils d'Isaï, avait régné sur tout Israël[i]. [27]La durée de son règne sur Israël avait été de quarante ans : à Hébron il avait régné sept années et à Jérusalem trente-trois[j]. [28]Il mourut après une heureuse vieillesse, rassasié de jours, de richesses et de gloire. Puis Salomon son fils régna à sa place.

Les sources de l'histoire de David.

[29]L'histoire de David, du commencement à la fin[k], se trouve relatée par écrit dans l'histoire de Samuel le voyant, dans celle de Natan le prophète et dans celle de Gad le voyant, [30]avec tout ce qui concerne son règne, ses exploits et les vicissitudes par lesquelles il a passé, ainsi qu'Israël et tous les royaumes des [autres] pays.

6. « ainsi que les » *G S L* (lis. *wesáre*). H : et pour les (?). Manque en H.
11. « t'appartient (litt. : [est] à toi) » *L* (avant *lekâ* aj. *lâk*, omis par haplographie).

a. Le mot hébreu (*bîrâ*), peut-être d'origine perse, désigne d'ordinaire une forteresse (Néh. 2, 8; 7, 2) ou une ville forte (Esth. 1, 2; etc.). *b*. Cf. Gen. 2, 12; Ex. 35, 9. *c*. Ex. 35, 9. *d*. Le mot, *pouk*, désigne d'ordinaire la poudre d'antimoine dont les femmes se cernaient les yeux. *e*. Le terme employé désigne d'ordinaire une étoffe brodée de diverses couleurs. *f*. Sur cette contrée et l'or qu'on y trouvait, voy. 1 Rois 9, 28 et la note. *g*. Soit 504 millions en or et 65.800.000 francs or en argent. Ces sommes énormes sont relativement modestes à côté des 26 milliards que David avait déjà accumulés pour préparer la construction (22, 14); c'est qu'il s'agit ici, selon le narrateur, de la fortune personnelle du souverain. *h*. Litt. : *à remplir sa main pour Yahvé*. « Remplir la main » était une expression de la langue du culte signifiant « consacrer », « installer », « inaugurer ». D'ordinaire la main ainsi remplie était celle de la personne — et par extension, de l'objet (Éz. 43, 26) — à consacrer (voy. Ex. 29, 24 et note *b*; 28, 41; 29, 29; 32, 29). Ici c'est sa propre main que le consacrant remplit d'offrandes. *i*. Voy. 28, 1 note *p*. *j*. L'or en dariques est distingué de l'or en talents parce que, dans le cas des dariques, le trésor consiste en pièces de monnaie. La darique, qui valait probablement 36 francs or, 83 (cf. Esdr. 8, 27 et note *c*), était une monnaie d'or créée par Darius I[er], roi de Perse qui régna de 521 à 485. L'emploi de ce terme constitue un anachronisme évident : du temps de David on ne se servait ni de dariques, ni de métal monnayé quelconque. *k*. Les 5.000 talents d'or représenteraient environ 840 millions de francs or, les 10.000 dariques, 36.830.000, les 10.000 talents d'argent 94 millions; soit au total 970.830.000 francs. *l*. Il y avait plusieurs sortes de talents-poids : s'il s'agit ici de talents légers, pesant chacun 30 kgs 300, les chefs offrirent 545.400 kgs de bronze et 3.030.000 de fer; s'il est question de talents lourds (à 60 kgs 600), 1.090.000 kgs du premier métal et 6.060.000 du second. *m*. Cf. 26, 21-22. *n*. Cf. Ps. 39, 13 et la note. *o*. Cf. Job 8, 9.

22. « et l'oignirent » *G[L]* (lis. *wayyimšeḥouhou*). H : et oignirent.

a. Cf. v. 1, note *a*. *b*. On bénit pour prendre congé. *c*. Ces mots, qui manquent en G, sont une glose d'un lecteur qui a remarqué, non sans raison, que la proclamation de l'avènement de Salomon avait déjà été racontée (23, 1 et 28, 1-10). *d*. Sur l'onction des rois par leurs sujets, voy. note *g* sur 1 Sam. 10, 1. *e*. Cf. 28, 5 et note *x*. *f*. Le livre des Rois ne parle pas d'une onction de Çadoq par l'assemblée du peuple, mais de sa nomination, par Salomon, à la première place, après la destitution d'Abiatar (1 Rois 2, 35). *g*. Voy note *x* sur 28, 5. *h*. L'ordre de succession n'étant pas fixé par la loi ni par la coutume dans les monarchies orientales, il y avait souvent des compétitions ardentes entre les fils du souverain à la mort de celui-ci ou même déjà de son vivant. Ce fut le cas dans la famille de David (tentatives d'Amnon, d'Absalom et d'Adoniyya). Le Chroniqueur les connaît évidemment, mais jette sur ces désordres un voile discret. Adoniyya, frère aîné de Salomon, « se soumit », comme il le dit, « à l'autorité » de son cadet, mais seulement à contre-cœur et temporairement : Salomon finit par le faire exécuter (1 Rois 1-2). *i*. A la différence de ses successeurs depuis Roboam, qui ne régnèrent que sur Juda.
j. Le v. 27 est la reproduction textuelle de 1 Rois 2, 11.
k Litt. : *les choses* (c'est-à-dire les faits et gestes) *de David, les premières et les dernières.*

LE DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES

TROISIÈME PARTIE

LE RÈGNE DE SALOMON (1-9)[a]

I. PIÉTÉ DE SALOMON. SA SAGESSE. SA RICHESSE (1)

Vision de Salomon à Gabaon[b].

1 *Sacrifices offerts par Salomon à Gabaon.* [1] Salomon, fils de David, affermit son autorité royale[c]; Yahvé, son Dieu, était avec lui et l'éleva très haut. [2] Salomon donna des ordres à tout Israël, aux chefs de milliers et de centaines, aux juges et à tous les princes (les chefs de familles) de tout Israël; [3] puis Salomon et toute l'assemblée avec lui se rendirent au haut lieu de Gabaon[d]. C'était là, en effet, que se trouvait la tente du Rendez-vous de Dieu, que Moïse, serviteur de Yahvé, avait construite dans le désert[e]. [4] L'arche de Dieu, il est vrai, avait été transportée par David de Qiryat Yearim dans le lieu que David avait préparé à son intention; il avait, en effet, dressé pour elle une tente à Jérusalem[f]. [5] Mais l'autel de bronze qu'avait fabriqué Beçaleël, fils d'Ouri, fils de Ḥour[g], se trouvait à Gabaon devant la demeure de Yahvé. Salomon et l'assemblée vinrent [y] chercher[h] [la présence de] Yahvé; [6] et c'est là que Salomon sacrifia, sur l'autel de bronze qui se trouvait devant Yahvé et dépendait de la tente du Rendez-vous. Il offrit mille holocaustes sur cet autel[i].

Vision de Salomon. Il demande la sagesse[j]. [7] Cette même nuit[k], Dieu apparut à Salomon[l] et lui dit : « Demande ce que tu veux que je te donne. » [8] Salomon répondit à Dieu : « Tu as témoigné une grande bienveillance à David, mon père, et tu m'as établi roi à sa place. [9] Veuille donc,

a. La figure de Salomon, le constructeur du Temple, présentait, naturellement, un intérêt tout particulier pour le rédacteur des Chroniques, l'historien du sanctuaire de Jérusalem, de son clergé et de son culte. Dans la section consacrée au règne de Salomon (2e livre, ch. 1-9), il a, en général, suivi de près la relation donnée par le 1er livre des Rois sur le même sujet (ch. 1-11), mais en s'abstenant de reproduire aucun des traits qui pourraient jeter une ombre sur le caractère moral ou sur les succès du grand roi : sa compétition avec Adoniyya (ch. 1), l'exécution impitoyable des dernières volontés de David (ch. 2), les fautes et les revers qui, d'après ch. 11, marquèrent la fin de son règne. Il a omis également ce qui ne lui paraissait pas contribuer à l'édification de ses lecteurs : les détails sur la construction des palais royaux et même certaines précisions techniques sur l'édification du Temple, la liste des fonctionnaires du roi (ch. 4), voire une anecdote comme le jugement de Salomon (3, 16-28), peut-être en raison du genre de vie peu honorable des héroïnes. Le Chroniqueur a inséré çà et là l'expression de ses vues personnelles (par exemple 1, 1-6) et certains détails concrets qu'il semble avoir empruntés à un document écrit distinct de notre livre des Rois (ainsi au ch. 2). b. Voy. le passage parallèle 1 Rois 3, 4-15 et les notes. c. Paraphrase de 1 Rois 2, 46. d. cf. 1 Rois 3, 4, qui ignore cette nombreuse escorte. e. Les rédacteurs du livre des Rois ignoraient évidemment cette explication de la démarche de Salomon, sacrifiant sur un haut lieu; car ils lui cherchent des excuses (1 Rois 3, 4, 15). Pour le Chroniqueur, pénétré des principes de l'école sacerdotale (P[2]), la conduite de Salomon est d'une orthodoxie parfaite; car un sacrifice, pour lui comme pour P, ne pouvait normalement être offert que devant la tente du Rendez-vous; et il admet que cette tente existait encore au temps de Salomon et se trouvait alors sur le haut lieu de Gabaon. Ce sont les sacrifices offerts ailleurs que dans ce haut lieu qui ont besoin, selon lui, d'être excusés (1 Chron. 21, 29-30). Seule l'arche avait disparu de la Tente : elle se trouvait depuis David à Sion (1 Chron. 13-16), où elle formait le centre d'un sanctuaire secondaire. f. Cf. 1 Chr. 15, 1. g. Cf. Ex. 31, 2; 37, 1; 38, 1-4. D'après P, l'autel construit sur l'ordre de Moïse était en bois d'acacia recouvert de bronze. h. Ce verbe, anciennement, signifiait d'ordinaire « consulter »; mais il avait pris, dans la langue de la piété juive, le sens général de « adorer », « rechercher la communion avec ».

i. 1 Rois 3, 4[b]. j. Le récit parallèle 1 Rois 3, 5-15 est reproduit parfois mot pour mot, mais plus souvent très librement. k. La nuit qui suivit l'offrande des sacrifices. l. Le Chr. ne dit pas, comme 1 Rois 3, 5, 15 que cette apparition ait eu lieu en songe.

Yahvé, Dieu, accomplir la promesse que tu as faite à David, mon père. Tu me fais régner sur un peuple aussi nombreux que [les grains de] poussière de la terre. [10] Donne-moi donc la sagesse et le discernement, afin que, [placé] à la tête de ce peuple, je sache me diriger[a]; qui pourrait, en effet, [sans cela] juger un peuple aussi nombreux que le tien? »

[11] Dieu dit à Salomon : « Puisque c'est là ce que tu as au cœur, puisque tu n'as demandé ni richesses, ni trésors, ni gloire et que tu n'as sollicité ni la mort de ceux qui te haïssent ni même de longs jours, mais que tu as demandé la sagesse et le discernement, afin de juger mon peuple, sur lequel je t'ai établi roi, [12] la sagesse et le discernement te sont accordés et je te donnerai [en outre] des richesses, des trésors et de la gloire comme n'en ont jamais eu les rois qui ont vécu avant toi et comme personne n'en aura après toi. » [13] Salomon, quittant le haut lieu de Gabaon [où il s'était tenu] devant la tente du Rendez-vous, revint à Jérusalem et il régna sur Israël.

Accroissement de la richesse sous Salomon. Il se procure des chevaux et des chars[b]. [14] Salomon rassembla des chars et des cavaliers. Il avait 1.400 chars et 12.000 cavaliers et il les cantonna dans les villes où étaient les [dépôts de] chars ou auprès de lui, à Jérusalem. [15] Le roi rendit l'argent et l'or aussi communs, à Jérusalem, que les pierres, et les cèdres aussi nombreux que les sycomores dans le bas pays.

[16] Salomon tirait ses chevaux de Mouçri et de Qoué. Les marchands du roi allaient les acheter à Qoué. [17] Puis ils amenaient [en Judée], en les exportant de Mouçri, un char pour 600 sicles d'argent et un cheval pour 150 sicles. Il en était exporté par cet intermédiaire pour tous les rois des Ḥittites et pour les rois d'Aram.

II. LES CONSTRUCTIONS DE SALOMON (2, 1-8, 16).

Préparatifs pour la construction du Temple.

Négociations avec Ḥouram, roi de Tyr[c].

2 [1] [d] Salomon forma le projet de bâtir une maison pour le nom de Yahvé[e] et un palais royal pour lui-même[f]. [2] Salomon rassembla 70.000 hommes pour porter les fardeaux, 80.000 hommes pour tailler les pierres dans la montagne et 3.600 surveillants pour les diriger[g].

[3] Puis Salomon envoya dire à Ḥouram[h], roi de Tyr : « [Agis envers moi] comme tu as agi envers David, mon père, auquel tu as envoyé des cèdres, afin qu'il se construisît un palais pour y habiter. [4] Or, je vais construire une maison pour le nom de Yahvé, mon Dieu; je [la] lui consacrerai pour [y] faire monter en fumée devant lui des parfums aromatiques, [des pains] disposés en permanence [devant lui][i], des

1, 13. « quittant — devant » (litt. : du haut lieu... de devant) *G L* (lis. *mêhabbâmâ*). H : vint au haut lieu... de devant... 14. « cantonna ». 1 Rois 10, 26 (H) : conduisit. 15. « et l'or ». Manque en 1 Rois 10, 27. 16. de « Mouçri ». H : d'Égypte. « et de Qoué — à Qoué ». Voy. 1 Rois 10, 28 note crit. 17. « Puis — exportant ». 1 Rois 10, 29 : Et revenait et était exporté. « de Mouçri ». H : d'Égypte. « Il — exporté » *1 Rois 10, 29 (G)* (lis. *yêṣê'ou*). H : On en exportait. « et pour les » *1 Rois 10, 29* (lis. *oulemalkê*). H. : et les. 2, 2. « rassembla » *G* (lis. *wayyê'esôph*). H : compta (comme v. 17, mais ici au sens de « recruta »). 3. « Ḥouram ». G S L : Ḥiram.

a. Litt. : *sortir et entrer*. Étant donné le contexte et le caractère généralement pacifique du règne de Salomon, cette locution ne semble pas devoir être prise ici dans le sens spécialement militaire qu'elle a 1 Chr. 11, 2 (partir en expédition à la tête du peuple et le ramener victorieux), mais dans l'acception générale de « vaquer aux affaires » (cf. Deut. 28, 6; 31, 2). b. Reproduction à peu près littérale de 1 Rois 10, 26-29. Voy. les notes. Ce passage est répété 2 Chr. 9, 25-28.

c. Cf. 1 Rois 5, 1-18 [hébr. : 5, 15-32]. En gros, les deux relations sont d'accord, mais les deux rédactions sont très différentes; elles ont peu de phrases communes. Il semble que le Chroniqueur ait utilisé, à côté du texte des Rois, une autre recension à laquelle il aurait emprunté certains détails concrets (le nom de l'artiste envoyé par le roi de Tyr, l'origine de sa mère (v. 13-14), le nom du port où atterriront les radeaux, v. 16); cette recension présentait autrement la destination des livraisons alimentaires de Salomon (v. 10) et le recrutement des ouvriers : cela pourrait expliquer pourquoi le Chroniqueur l'a raconté deux fois (v. 2 et 18). d. Dans les Bibles hébraïques, ce v. est rattaché au ch. 1, dont il forme le v. 18. e. 1 Rois 5, 5 [H : 5, 19]. f. Le Chroniqueur, qui ne s'intéresse qu'au Temple, n'a pas reproduit la description détaillée des palais construits par Salomon (1 Rois 7, 1-12); il se borne à quelques allusions (cf. v. 12; 7, 11; 8, 1). g. 1 Rois 5, 15-16 [H : 5, 29-30]. h. Telle est la forme donnée partout dans le texte hébreu des Chroniques (sauf 1 Chr. 14, 1 [H[k]]), au lieu de la variante « Ḥiram » attestée par les textes anciens et les vieilles versions. i. Expression employée par le Chroniqueur pour désigner les « pains présentés » (voy. 1 Chr. 9, 32). — Ces pains n'étaient pas brûlés, comme pourrait le faire croire la rédaction trop brève du Chroniqueur.

holocaustes le matin et le soir, les jours de sabbat et de nouvelle lune, ainsi qu'aux fêtes de Yahvé notre Dieu, [comme] l'obligation en incombe à Israël à perpétuité. [5] La maison que je vais construire sera grande, car notre Dieu est plus grand que tous les dieux. [6] A vrai dire, qui serait capable de lui bâtir une maison, alors que les cieux et [même] les cieux des cieux ne sauraient le contenir[a]? Et qui suis-je, moi, pour lui bâtir une maison, si ce n'est afin de faire monter en fumée [des offrandes] devant lui[b]? [7] Envoie-moi donc un homme habile à travailler l'or, l'argent, le bronze et le fer, [à teindre] en pourpre écarlate, en cramoisi et en pourpre violette, connaissant en outre l'art de la sculpture[c], afin de collaborer avec les artisans exercés dont je dispose en Juda et à Jérusalem, et que David, mon père, a formés[d]. [8] Envoie-moi aussi du Liban, du bois de cèdre, de cyprès[e], et d'algoummim[f], car je sais que tes serviteurs s'entendent à abattre les arbres du Liban. Mes serviteurs seconderont les tiens. [9] Il faudra me préparer du bois en abondance, car la maison que je me propose de construire doit être grande et [d'une richesse] merveilleuse. [10] Aux bûcherons qui abattront les arbres, je donnerai — pour l'entretien de tes serviteurs, — 20.000 kors de froment, 20.000 kors d'orge, 20.000 bats de vin et 20.000 bats d'huile[g]. »

[11] Ḥouram, roi de Tyr, écrivit une lettre qu'il envoya à Salomon; il y disait : « C'est parce que Yahvé aime son peuple qu'il t'a établi roi sur Israël[h]. »

[12] Ḥouram ajouta : « Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël, créateur du ciel et de la terre, de ce qu'il a donné au roi David un fils sage plein de bon sens et d'intelligence, qui bâtira une maison à Yahvé et, pour lui-même, un palais royal! [13] Je t'envoie donc un homme habile et plein d'intelligence, Ḥouram-abi. [14] Il est fils de l'une des filles de Dan[i] et il a pour père un Tyrien. Il s'entend à travailler l'or, l'argent, le bronze, le fer, la pierre et le bois, [à teindre] en pourpre écarlate et en pourpre violette, à fabriquer du byssus et des tissus cramoisis, à faire toute espèce de sculptures et à exécuter tous les travaux d'art qu'on lui confie[j]. Il collaborera avec tes artisans exercés et ceux qu'a formés mon seigneur David, ton père. [15] Pour ce qui est du froment, de l'orge, de l'huile et du vin dont mon seigneur a parlé, qu'il les envoie pour ses serviteurs; [16] et nous, nous abattrons dans le Liban autant d'arbres qu'il t'en faudra et nous les amènerons par mer, [réunis] en radeaux, à Yapho[k]. Tu n'auras plus qu'à les faire monter à Jérusalem. »

[17] Salomon fit le relevé de tous les étrangers admis à résider dans le pays d'Israël, d'après le recensement qu'en avait fait David, son père[l]. On en trouva 153.600. [18] Il en employa 70.000 comme porteurs de fardeaux, 80.000 pour tailler [des pierres] dans la montagne et 3.600 comme surveillants pour faire travailler le peuple.

Construction du Temple[m].

L'emplacement. La date.

3 [1] Alors Salomon commença la construction de la maison de Yahvé. [Il l'éleva] à Jérusalem, sur le mont Moriyya[a], où Yahvé était apparu à David, son père, sur l'emplacement que David avait préparé dans l'aire d'Ornân le Jébusien[b]. [2] Il commença la construction le second mois[c] de la quatrième année de son règne.

Dimensions de l'ensemble.

[3] Voici les dimensions que Salomon donna aux fondations lorsqu'il construisit la maison de Dieu[d] : la longueur en était de soixante coudées de l'ancienne mesure[e] et la largeur de vingt coudées.

Le portique.

[4] Le portique précédant la maison avait vingt coudées de long répondant à la largeur du Temple. La hauteur en était de cent vingt coudées[f]. Salomon en revêtit l'intérieur d'or pur.

La grande salle.

[5] Quant à la grande salle[g], il la couvrit d'un lambris de bois de cyprès[h], qu'il revêtit d'or fin et sur lequel il fit représenter des palmettes et des guirlandes. [6] Il revêtit [l'intérieur de] cette salle d'une ornementation de pierres précieuses. L'or [qu'on employa] était de l'or de Parvaïm[i]. [7] Il couvrit cette salle — ses poutres et ses seuils, ses murs et les vantaux de ses portes — d'un placage d'or et fit sculpter des chérubins sur les murs.

Le lieu très saint.

[8] Puis il fit la salle [formant] le lieu très saint[j]. La longueur, qui répondait à la largeur du Temple, en était de vingt coudées, la largeur de vingt coudées [également]. Il la couvrit d'un revêtement d'or fin, [pesant] 600 talents[k]. [9] Le poids des clous d'or [qu'on employa] était de cinquante sicles[l]. Il revêtit aussi d'or les chambres hautes[m].

Les chérubins.

[10] Il fit, [pour être mis] dans le lieu très saint, deux chérubins sculptés[n], que l'on revêtit d'or. [11] Les ailes des chérubins occupaient [un espace de] vingt coudées de long. Une aile du premier, longue de cinq coudées, touchait au mur de la salle et l'autre aile, longue de cinq coudées, touchait une aile de l'autre chérubin. [12] De même, une aile du [second] chérubin, qui avait [aussi] cinq coudées, touchait au mur de la salle; et l'autre aile, qui avait cinq coudées, rejoignait l'aile de l'autre chérubin. [13] Les ailes déployées de ces chérubins mesuraient vingt coudées. Ils se tenaient debout sur leurs pieds, la face tournée vers l'intérieur [de la maison].

Le rideau.

[14] Il fit le rideau de pourpre violette et écarlate, de tissu cramoisi et de byssus. Sur ce rideau il fit représenter des chérubins[o].

Fabrication des objets de métal garnissant le Temple[p].

Les deux colonnes.

[15] Il fabriqua, [pour être mises] devant le Temple, deux colonnes longues de trente-cinq coudées[q]; le chapiteau qui les surmontait avait cinq coudées. [16] Il fit aussi fabriquer des chaînettes,

8. « algoummim ». 1 Rois 10, 11-12 : almougguim. 10. « l'entretien » *H*ᵐˢ *G S L 1 Rois 5, 11* [25] (lis. *makkôlèt*). H : les coups (*sic*).

a. Cf. 1 Rois 8, 27. b. Pour le Chroniqueur, le Temple n'est plus la *demeure* de Dieu, mais seulement le lieu où l'on peut lui rendre un culte. c. Voy. v. 14. d. 1 Chron. 22, 2, 15, 16; 28, 21. e. 1 Rois 5, 6, 8 [H : 20, 22]. f. Voy. 1 Rois 10, 11 note *a*. g. Dans le livre des Rois (1 Rois 5, 9, 11 [H : 5, 23, 25]), il n'est parlé que de contributions en froment et en huile; et elles servent à l'entretien de la « maison » du roi de Tyr, non des bûcherons. h. Cette déclaration est, dans 1 Rois 10, 9, mise dans la bouche de la reine de Saba.

i. Selon 1 Rois 7, 13-14 il portait le nom, moins original, de Hiram et sa mère était une veuve de la tribu de Nephtali.

j. Selon 1 Rois 7, 14-47, il était spécialisé dans le travail du bronze. D'après les Chroniques il avait des talents bien plus variés, dont l'énumération rappelle beaucoup celle des capacités de Beçaleél (Ex. 31, 2-5; 35, 30-36, 1). k. En grec Joppé, auj. Jaffa, le port le plus voisin de Jérusalem, à 65 kil. de cette ville. l. 1 Chron. 22, 2. A la différence du rédacteur primitif du livre des Rois (1 Rois 5, 13-16; 11, 28; 12, 4), les narrateurs récents n'admettent plus que Salomon eût soumis à la corvée de purs Israélites (cf. 1 Rois 9, 20-22; 2 Chron. 8, 7-9).

m. Le Chroniqueur, dans le récit de la construction du Temple (ch. 3 et 4), suit en général la relation du livre des Rois (1 Rois 6 et 7), mais en l'abrégeant et en ajoutant, d'autre part, certains détails tirés probablement, les uns de l'état du Temple au temps du Chroniqueur, les autres d'un récit des constructions salomoniennes distinct de celui des Rois.

3, 1. « Yahvé était » *G* (aj. *yahwè*). H : Il était. « sur — préparé » *G S L* (intervertir *bammâqôm 'ăšer hêkîn*). H : qu'il avait préparé sur l'emplacement de David (?) 2. « mois » *G S L 1 Rois 6, 1* (suppr. *baššênî* (dittogr.]). H : dans le second [jour?]. 4. « la maison » *G* (aj. *habbayit*, avant *hâ'ôrèk*). H : la longueur. — Texte très altéré. 15. « trente-cinq ». S 1 Rois 7, 15 : dix-huit. « les » *G L* (lis. *rô'šâm*). H : le.

a. Ce nom, qui ne figure pas dans le livre des Rois, était celui que la tradition juive donnait à la colline où s'élevait le Temple (cf. Josèphe, *Ant. Jud.*, I, 13, 1-2). Il a été introduit dans un récit de la Genèse (22, 2), comme celui du lieu où Abraham faillit sacrifier son fils, mais seulement dans l'édition massorétique; il ne figure pas dans les versions anciennes (voy. notes). b. Cf. 2 Sam. 24; 1 Chron. 21. c. Ce mois, appelé *ziv* par les Cananéens (cf. 1 Rois 6, 1), *iyyar* dans le calendrier babylonien, correspondait à avril-mai. d. Le Temple proprement dit, comprenant le « lieu saint » appelé aussi « le sanctuaire » ou « la grande salle », et le « lieu très saint » ou « chambre intérieure ». e. Probablement identique à la « coudée royale » des Babyloniens, qui mesurait 55 centimètres, tandis que la coudée commune n'avait que 49cent5 de long. Dans le *tôrâ* d'Ézéchiel, de même, les mesures du futur Temple sont estimées en coudées dépassant d'un palme la coudée ordinaire (40, 5; 43, 13). f. D'après 1 Rois 6, 2, la hauteur totale de « la maison » n'était que de trente coudées (16m50). Peut-être la leçon originelle des Chroniques était-elle celle que donne Gᴬ : « vingt coudées » et le mot « cent » a-t-il été ajouté par un copiste qui avait sous les yeux le temple d'Hérode, dont le portique mesurait cent coudées de haut sur cent de large (Jos., *B. J.*, V, 5, 4). g. Celle qu'on appelait anciennement *hêkâl* (temple ou palais) et, à l'époque juive, d'ordinaire « le lieu saint ». h. D'après 1 Rois 6, 15 de cèdre, le cyprès étant réservé au plancher. i. Région non identifiée; d'après les uns une contrée du Yémen (Farwa), selon d'autres Ophir, ou encore l'Orient en général. j. Appelée anciennement *debir*, « la chambre intérieure ». k. 29kilg466. l. 818gr50.

m. Peut-être identiques aux chambres latérales (1 Rois 6, 5). Voy., cependant, 2 Rois 23, 12. n. Traduction conjecturale. o. Il y avait un rideau de ce genre à l'entrée du lieu très saint dans le temple d'Hérode (Luc 23, 45), ainsi que dans la tente dressée par Moïse d'après Ex. 26, 31. Dans 1 Rois 6, il n'est pas question de ce rideau, mais seulement d'une porte à deux vantaux (v. 31-32) fermant la chambre intérieure (cf. 2 Chron. 4, 22). p. Cf. 1 Rois 7, 15-51. q. Dix-huit coudées d'après 1 Rois 7, 15; 2 Rois 25, 17; Jér. 52, 21 et ici même d'après S. Il y a peut-être une simple faute de copie.

des sortes de colliers[a], qu'il mit au haut des colonnes, et fit faire cent[b] grenades qu'il suspendit aux chaînettes. [17]Puis il dressa les colonnes sur la façade du sanctuaire, l'une à droite, l'autre à gauche. A celle de droite il donne le nom de Yakîn et à celle de gauche, le nom de Boaz.

4 *L'autel.* [1]Il fit un autel de bronze[c], long de vingt coudées, large de vingt coudées et haut de dix coudées[d].

La mer de bronze[e]. [2]Il fit la mer [de bronze] en métal fondu. Elle avait dix coudées d'un bord à l'autre; elle était entièrement ronde. La hauteur en était de cinq coudées et un fil de trente coudées en aurait mesuré la circonférence. [3]Des coloquintes figurées au-dessous [du rebord] l'entouraient sur les trentes coudées; ces coloquintes faisaient le tour de la mer, disposées sur deux rangées et avaient été coulées avec elle d'une seule pièce. [4][La cuve] reposait sur douze bœufs, [dont] trois étaient tournés vers le nord, trois vers l'ouest, trois vers le midi et trois vers l'orient. La mer se trouvait au-dessus d'eux et ils avaient tous la croupe tournée vers l'intérieur. [5]Elle avait un palme d'épaisseur et le rebord en était fait comme celui d'une coupe, en forme de fleur de lis. La contenance en était de trois mille bats[f].

Les cuves[g]. [6]Il fit dix cuves; il en mit cinq à droite et cinq à gauche, pour servir aux ablutions : on y lavait ce qui servait aux holocaustes, tandis que la mer était réservée aux ablutions des prêtres.

Les candélabres, les tables et les bassins à aspersion. [7]Il fit les dix candélabres d'or du modèle prescrit et les plaça dans le sanctuaire, cinq à droite et cinq à gauche[h]. [8]Il fit aussi dix tables qu'il mit dans le sanctuaire, cinq à droite et cinq à gauche[i]. Il fit également cent bassins à aspersion en or[j].

Les cours et leurs portes. Mise en place de la mer de bronze. [9]Il fit la cour des prêtres[k] et le grand parvis, ainsi que des portes pour le parvis. Il revêtit de bronze les vantaux de ces portes. [10]Quant à la mer, il la plaça du côté droit du Temple, vers le sud-est[l].

Autres ustensiles fabriqués par Ḥouram. Résumé de ses travaux[m]. [11]Ḥouram fit aussi les vases, les pelles et les bassins à aspersion. Il acheva [ainsi] le travail qu'il avait entrepris pour le roi Salomon dans la maison de Dieu : [12]deux colonnes, les deux chapiteaux sphériques qui étaient au haut des colonnes, les deux réseaux destinés à recouvrir les chapiteaux sphériques placés au haut des colonnes, [13]les 400 grenades destinées aux deux réseaux, deux rangées de grenades pour chaque réseau, afin de recouvrir les deux chapiteaux sphériques qui étaient au haut des colonnes, [14]les dix supports et les dix cuves placées sur ces supports, [15]la mer, seule [de son espèce], et les douze bœufs placés dessous, [16]les vases, les pelles et les

16. « des sortes de colliers » lis. *kerūbîd*. H : dans la chambre intérieure. — Texte très incertain. **4,** 3. « Des coloquintes » *1 Rois 7, 24* (lis. *peqā'îm*). H : Des bœufs. « sur — coudées » lis. *šelōšîm*. H : dix coudées (ou : dix à la coudée?). « ces coloquintes » *1 Rois 7, 24* (lis. *happeqā'îm*). H : le bœuf. 5. « La — était (litt. : il contenait) » *1 Rois 7, 26* (suppr. *maḥăziq*). H : renfermant... il contenait. « trois mille ». 1 Rois 7, 26 : deux mille. 10. « du Temple » *H*[a] *G 1 Rois 7, 39* (aj. *habbayit*). Manque en H. 11. « Dieu ». 1 Rois 7, 40 : Yahvé. 12. « les chapiteaux sphériques » (litt. : les sphères des chapiteaux) » v. 12[b], 13; *1 Rois 7, 41* (lis. *wegoullôt hakkôtārôt*). H a : les sphères et les chapiteaux. 13. « au haut » *G v. 12* (lis. *'al rô'š*). H : devant. 14. « les dix supports et les dix cuves » *1 Rois 7, 43* (lis. *'èsèr* puis *'ăsārā*). H : il fit les supports et il fit les cuves.

a. Ce sont les réseaux en forme de chaînes dont parle 1 Rois 7, 17. *b*. Soit 400 en tout, d'après 4, 13 et 1 Rois 7, 20 : cent pour chacune des deux chaînes qui ornent chaque chapiteau. *c*. Le livre des Rois suppose qu'il y avait dans le temple de Salomon un autel de bronze bâti par ce roi (1 Rois 8, 64; 9, 25; 2 Rois 16, 14). Dans sa rédaction première, il devait, comme les Chroniques, en raconter la fabrication. *d*. Ces dimensions considérables, qui sont à peu près celles de ce qu'on croit d'ordinaire avoir été le grand autel de Baalbek en Syrie, étaient peut-être celles de l'autel du temple de Jérusalem au temps du Chroniqueur; l'autel du temple de Salomon devait, au contraire, être de petite taille (1 Rois 8, 64; 2 Rois 16, 15). *e*. Voy. 1 Rois 7, 23-26 et les notes. *f*. Voy. note *r* sur 1 Rois 7, 24. *g*. Cf. 1 Rois 7, 38-39 et note *s*. *h*. Cf. 1 Rois 7, 49. *i*. Le livre des Rois (1 Rois 7, 48) ne mentionne qu'une table, celle des « pains présentés ». *j*. Cf. 1 Rois 7, 50. *k*. Le temple de Salomon n'avait, à proprement parler, qu'une cour qui lui fût spéciale — appelée « parvis intérieur » (1 Rois 6, 36; 7, 12) ou « supérieur » (Jér. 36, 10) —; la « grande cour » (1 Rois 7, 9, 12) était commune à la maison de Yahvé et à celle du roi. L'unique cour du Temple n'était, naturellement, pas interdite aux laïques. C'est depuis l'exil (dans le projet d'Éz.) qu'on voit le sanctuaire entouré de deux cours, dont l'une réservée aux prêtres. *l*. La phrase du v. 10 est, dans 1 Rois 7, 39, la suite de celle qui est reproduite ici v. 6[a]. *m*. Les v. 11-22 et 5, 1 sont la reproduction à peu près textuelle de 1 Rois 7, 40-51. Voy. les notes.

fourches. Tous ces objets, destinés à la maison de Yahvé, Ḥouram-abi les fit, pour le roi Salomon, en bronze poli. [17]Le roi les avait fait couler dans la plaine du Jourdain, près du gué d'Adam, entre Soukkôt et Ceréda[a]. [18]Salomon fit fabriquer tous ces objets en très grande quantité, car on ne contrôlait pas le poids du bronze [utilisé].

Ustensiles d'or. [19]Salomon fabriqua tous les ustensiles qui sont dans la maison de Dieu : l'autel d'or, les tables sur lesquelles on met les pains présentés[b], [20]les candélabres d'or fin avec leurs lampes qui doivent, ainsi que cela est prescrit, être allumées devant la chambre intérieure, [21]les fleurons, les lampes et les mouchettes d'or de l'or le plus pur; [22]les couteaux, les bassins à aspersion, les bols et les brasiers d'or fin. Quant aux portes du Temple, les vantaux [de la porte] intérieure, s'ouvrant sur le lieu très saint, étaient en or, ainsi que les vantaux [de la porte] du Temple menant au sanctuaire.

5 *Fin des travaux.* [1]Ainsi furent terminés tous les travaux entrepris par Salomon pour la maison de Yahvé. Puis Salomon fit apporter ce que David, son père, avait consacré et mit l'argent, l'or et tous les objets [fabriqués] dans les réserves de la maison de Dieu.

Dédicace du Temple[c].

L'arche et les autres objets sacrés y sont transportés[d]. [2]Alors Salomon rassembla tous les anciens d'Israël et tous les chefs des tribus et tous les chefs des familles des enfants d'Israël à Jérusalem pour faire monter l'arche de la loi de Yahvé de la Cité de David, c'est-à-dire de Sion, [au Temple]. [3]Tous les hommes d'Israël se rassemblèrent auprès du roi, lors de la fête, au septième mois. [4]Tous les anciens d'Israël vinrent et les lévites[e] emportèrent l'arche; [5]et ils firent monter [au Temple] l'arche, ainsi que la tente du Rendez-vous et tous les objets sacrés qui étaient dans la tente. Ce furent les prêtres et les lévites qui les firent monter [au Temple]. [6]Le roi et toute l'assemblée d'Israël, réunie auprès de lui, sacrifiaient devant l'arche des têtes de menu et de gros bétail en quantité telle qu'on ne pouvait les compter ni les dénombrer. [7]Les prêtres apportèrent l'arche de la loi de Yahvé à la place qui lui était réservée dans la chambre intérieure du Temple, dans le lieu très saint, sous les ailes des chérubins. [8]Et les chérubins se tinrent, les ailes déployées, au-dessus de l'emplacement de l'arche; les chérubins couvraient l'arche et ses barres. [9]Les barres étaient assez longues pour qu'on en aperçût le bout depuis le lieu saint, en avant de la chambre intérieure; on ne les voyait, toutefois, pas du dehors. Elles y sont encore aujourd'hui[f]. [10]Il n'y avait rien dans l'arche, si ce n'est les deux tables que Moïse y avait mises au Ḥoreb, les tables de l'alliance que Yahvé conclut avec les enfants d'Israël lorsqu'ils sortirent d'Égypte.

[11]Quand les prêtres sortirent du sanctuaire — en effet tous les prêtres présents

16. « fourches ». 1 Rois 7, 45 : bassins à aspersion. « Tous ces objets » *L* cf. *1 Rois 7, 45* (lis. *hakkēlîm*). H : et tous leurs objets. « Ḥouram-abi » *H*[q]. H[k] : Ḥouram, son père. 1 Rois : Ḥiram. 17. « près — d'Adam » lis. *bema'bar 'ădāmā*. H : dans l'argile compacte (?) du sol. — Voy. 1 Rois 7, 46. « Ceréda ». 1 Rois 7, 46 : Çaretân. 18. « fit — pas ». 1 Rois 7, 47 : laissa tous ces objets, à cause de leur très grande quantité, sans qu'on contrôlât. 19. « Dieu ». 1 Rois 7, 48 : Yahvé. « l'autel » *1 Rois 7, 48* (lis. *'ēt mizbaḥ*). H : et l'autel. « les tables sur lesquelles ». 1 Rois 7, 48 : la table sur laquelle. **5,** 1. « Salomon ». 1 Rois 7, 51 : le roi Salomon. « et mit ». 1 Rois : il mit. « Dieu ». 1 Rois : Yahvé. 2. « tous les anciens » *G*[L] *S* (aj. *kol*). H : les anciens. 3. « roi ». 1 Rois 8, 2 : roi Salomon, au mois d'étanim. 4. « les lévites ». 1 Rois 8, 3 : les prêtres. 5. « l'arche ». 1 Rois 8, 4 : l'arche de Yahvé. « et les lévites » *H*[a] *G S L 1 Rois 8, 4* (lis. *wehallewiyyim*). H : Lévites (cette leçon paraît être une correction d'après 1 Rois 8, 3). 6. « lui ». 1 Rois 8, 5 aj. : avec lui. 8. « Et... déployées ». 1 Rois 8, 7 : car... déployaient leurs ailes. « au-dessus de ». 1 Rois 8 : vers. « couvraient ». 1 Rois 8 : protégeaient au-dessus de... 9. « le lieu saint ». *H*[a] *G 1 Rois 8, 8* (lis. *haqqôdèš*). H : l'arche. « Elles y sont » *H*[a] *G S 1 Rois 8* (lis. *wayyihyou*). H : Elle y est. 10. « tables ». 1 Rois 8, 9 ajs de pierre. « mises ». 1 Rois 8, 9 : déposées. « les tables de l'alliance » *1 Rois 8, 9* (G) (aj. *louḥôt habberit*). Manque en H. « d'Égypte » 1 Rois 8 : du pays d'Égypte.

a. Site incertain. *b*. Le texte des Rois (1 Rois 7, 48) parle de l'unique table destinée à cet usage. *c*. Dans le récit de la dédicace du Temple (5, 2-7, 10) le Chroniqueur reproduit en général, avec des variantes insignifiantes, la relation du 1[er] livre des Rois ch. 8. Mais il y fait quelques additions caractéristiques (marquées Ch en marge). Le texte des Rois qu'a copié l'auteur des Chroniques était parfois meilleur que celui de l'édition massorétique; mais ailleurs il présentait déjà les fautes et les gloses que l'on croit pouvoir relever dans cette recension. Certaines de ces gloses ont pu être introduites tardivement dans les Rois d'après les Chroniques. Nous annoterons seulement les passages où le récit des Chron. diffère de celui des Rois. *d*. Cf. 1 Rois 8, 1-13. *e*. D'après 1 Rois 8, 3, ce furent les prêtres qui portèrent l'arche (cf. 2 Sam. 15, 24-25, 29). Le Chroniqueur revendique ce droit pour les lévites (cf. 1 Chron. 15, 2, 26, 27), d'accord avec P[3] (Nomb. 1, 50-51; 4, 4-15), qui exige seulement que les choses très saintes aient été préalablement enveloppées par les prêtres. *f*. Le Chroniqueur reproduit ici une indication qui n'était déjà plus exacte au temps de la rédaction du livre des Rois (cf. 1 Rois 8, 8).

[à Jérusalem] s'étaient sanctifiés sans observer l'ordre des classes; [12] et les lévites chantres, au complet, Asaph, Hémân et Yedoutoun, avec leurs fils et leurs frères, se tenaient, vêtus de byssus, avec des cymbales, des harpes et des cithares, à l'est de l'autel et auprès d'eux cent vingt prêtres sonnant de la trompette; [13] ceux qui sonnaient des trompettes et les chantres devaient, à l'unisson, faire entendre les louanges de Yahvé et des actions de grâces en son honneur; — or, comme ils élevaient la voix au son des trompettes, des cymbales et des instruments de musique et qu'ils acclamaient Yahvé [en disant :] « car il est bon; car sa grâce est éternelle »[a], la maison fut remplie par une nuée, la maison de Yahvé. [14] Les prêtres ne purent s'y tenir pour faire leur service à cause de la nuée, car la gloire de Yahvé remplissait la maison de Dieu.

6 [1] Alors Salomon dit :

Yahvé a déclaré vouloir habiter dans l'obscurité.
[2] Alors j'ai bâti une maison pour te servir de ré-[sidence,
et une demeure pour que tu y habites à jamais.

Discours d'inauguration de Salomon[b].

[3] Le roi tourna son visage [vers le peuple] et bénit toute l'assemblée d'Israël; toute l'assemblée d'Israël se tenait debout. [4] Et il dit : « Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël, qui, de sa bouche, a parlé à David, mon père, et, de ses mains, a accompli ce qu'il avait promis : [5] Depuis le jour où j'ai fait sortir mon peuple du pays d'Égypte, je n'ai pas choisi de ville, dans aucune des tribus d'Israël, pour qu'on y bâtît une maison où résidât mon nom; et je n'ai pas non plus choisi d'homme pour qu'il devînt le chef d'Israël, mon peuple[c]. [6] Mais [maintenant] j'ai choisi Jérusalem pour y faire résider mon nom et j'ai choisi David pour qu'il fût à la tête d'Israël mon peuple. — [7] David, mon père, eut la pensée de bâtir une maison pour le nom de Yahvé, Dieu d'Israël. [8] Mais Yahvé dit à David, mon père : Tu as eu la pensée de bâtir une maison pour mon nom; tu as bien fait d'avoir cette pensée. [9] Cependant ce n'est pas toi qui bâtiras cette maison, mais c'est ton fils issu de tes entrailles, c'est lui qui bâtira la maison pour mon nom. — [10] Yahvé a accompli la parole qu'il avait prononcée : j'ai succédé à David, mon père, et je me suis assis sur le trône d'Israël, comme Yahvé l'avait promis; j'ai bâti cette maison pour le nom de Yahvé, Dieu d'Israël, [11] et j'y ai mis l'arche où se trouve [la charte de] l'alliance que Yahvé a conclue avec les enfants d'Israël. »

La prière de dédicace[d].

[12] Puis il se tint debout devant l'autel de Yahvé en présence de toute l'assemblée d'Israël et il étendit les paumes de ses mains..... [13] Salomon, en effet, avait fait fabriquer une estrade de bronze et l'avait placée au milieu du parvis : elle avait cinq coudées de long, cinq coudées de large et trois coudées de haut. Il y prit place puis, s'étant mis à genoux devant toute l'assemblée d'Israël, il étendit les paumes de ses mains[e] vers le ciel [14] et dit : « Yahvé, Dieu d'Israël, il n'y a ni dans les cieux ni sur la terre, de Dieu semblable à

13. « la maison — Yahvé ». 1 Rois 8, 10 : la nuée remplit la maison de Yahvé. 14. « Dieu ». 1 Rois 8, 11 : Yahvé. **6**, 2. « Alors j'ai ». 1 Rois 8, 13 : J'ai [donc] bâti. « et ». Manque en 1 Rois 8, 13. 4. « de ses mains ». 1 Rois 8, 15 : de sa main. 5. « du pays d'Égypte ». 1 Rois 8, 16. : Israël d'Égypte. 5-6. « et je — mon nom ». Manque en 1 Rois 8, 16 (peut-être par homeotéleute). 11. « j'y ai mis l'arche ». 1 Rois 8, 21 : j'y ai assigné une place à l'arche. « les enfants d'Israël ». 1 Rois 8 : nos pères, quand il les fit sortir du pays d'Égypte. 12. « Puis il ». 1 Rois 8, 22 : Puis Salomon. « mains ». 1 Rois 8, 22 aj. vers le ciel (de même 2 Chr. 6, 13 après la parenthèse du v. 13). 13. Manque en 1 Rois 8 sauf les 3 derniers mots qui reprennent la fin du v. 12. 14. « cieux ». 1 Rois 8, 23 aj. : là-haut. « terre ». 1 Rois 8 aj. : ici bas.

a. Dans 1 Rois 8, 10, la phrase qui forme ici le v. 13b suit immédiatement celle qui est reproduite v. 11a. Le petit développement intercalé en manière de parenthèse v. 11b-13a est une addition du Chroniqueur, partisan fervent du rôle de la musique dans le culte (cf. 1 Chron. 15, 19-21) et qui a tenu à assigner aux chantres lévitiques la place d'honneur qu'ils avaient dû, selon lui, occuper dans la cérémonie de l'inauguration du Temple. Sur leur aspiration à porter, comme les prêtres, le costume de byssus cf. 1 Chr. 15, 27. Il est douteux aussi qu'ils aient jamais obtenu le droit de se tenir à l'est de l'autel : d'après une tradition rabbinique ils se plaçaient sur les degrés menant du parvis des femmes à la cour des Israélites.
b. Cf. 1 Rois 8, 14-21. *c*. Cette phrase, qui manque, ainsi que la suivante (6a), dans 1 Rois 8, 16 (H) et dans les versions syriaque et arabe des Chron., figurait sans doute dans l'original des Rois, comme c'est le cas très probablement pour 6a.
d. Voy. 1 Rois 8, 22-52. *e*. Le v. 13, qui coupe le fil du récit au milieu d'une phrase et n'a pas de parallèle dans 1 Rois 8, est manifestement une addition : le Chroniqueur, ne pouvant admettre qu'un laïque, fût-il roi, se soit tenu debout devant l'autel comme un prêtre, explique que, Salomon prononça sa prière du haut d'une sorte de tribune, qu'il identifiait peut-être à la colonne dont il est parlé 2 Rois 11, 14 (voy. note *e*). Le Chroniqueur voulait, de plus, que le roi eût prié à genoux et non debout (cf. 1 Rois 8, 54 et note *c*).

toi : tu observes l'alliance envers tes serviteurs et leur gardes la fidélité quand ils marchent de tout leur cœur devant toi, [15] toi qui as tenu à ton serviteur David, mon père, la promesse que tu lui avais faite : ce que ta bouche avait déclaré, ta main l'a accompli, comme on le voit aujourd'hui. [16] Et maintenant Yahvé, Dieu d'Israël, tiens aussi à ton serviteur David, mon père, la promesse que tu lui as faite lorsque tu as dit : Tu auras toujours un [de tes descendants] assis devant moi sur le trône d'Israël, pourvu que tes fils prennent garde à leur conduite, en suivant ma loi[a] comme tu l'as fait [toi-même] en ma présence. — [17] Qu'elle s'accomplisse donc, Yahvé, Dieu d'Israël, la promesse que tu as faite à ton serviteur David.

« [18] Dieu habiterait-il donc réellement avec les hommes sur la terre? Les cieux, même les cieux des cieux, ne peuvent te contenir; combien moins cette maison que j'ai bâtie ! [19] Mais tourne-toi pour accueillir la prière de ton serviteur et sa supplication, Yahvé, mon Dieu. Écoute les cris de ton serviteur et la prière qu'il prononce devant toi. [20] Que tes yeux soient ouverts jour et nuit sur cette maison, sur le lieu dont tu as dit que tu y ferais résider ton nom! Écoute la prière de ton serviteur quand il te priera en ce lieu. [21] Exauce les supplications de ton serviteur et d'Israël, ton peuple, lorsqu'ils prieront en ce lieu. Écoute-les du lieu de ta demeure, du haut des cieux; écoute et pardonne !

« [22] Quand quelqu'un péchera envers un autre homme et qu'on lui déférera le serment en l'appelant à prononcer une malédiction, s'il consent à la prononcer devant ton autel dans cette maison, [23] écoute du haut des cieux et agis; prononce entre tes serviteurs; condamne le coupable, en faisant retomber sur sa tête les conséquences de son acte et absous l'innocent en le traitant selon son innocence.

« [24] Si Israël, ton peuple, est battu devant un ennemi pour avoir péché contre toi, mais qu'il revienne [à toi], qu'il glorifie ton nom et qu'il prononce des prières et des supplications devant toi, dans cette maison, [25] toi, du haut des cieux, écoute-le, pardonne le péché d'Israël, ton peuple, et ramène-le dans le pays que tu lui as donné, ainsi qu'à ses pères.

« [26] Quand le ciel se fermera et que la pluie manquera parce qu'ils auront péché contre toi, s'ils prient en ce lieu, s'ils glorifient ton nom et se détournent de leur péché parce que tu les auras humiliés, [27] toi, du haut des cieux, écoute et pardonne le péché de tes serviteurs et d'Israël, ton peuple, en leur enseignant la bonne voie dans laquelle ils doivent marcher; envoie la pluie sur ton pays, dont tu as donné la possession à ton peuple.

« [28] Quand surviendront dans le pays la famine, la peste, la rouille ou la nielle, quand il s'y produira une invasion de sauterelles ou de ḥasils[b], quand un ennemi de ce peuple l'assiégera dans l'une de ses villes, quand il y aura quelque fléau ou quelque épidémie, [29] si quelqu'un ou si tout ton peuple d'Israël, reconnaissant [la cause de] son mal et [de] sa souffrance, prononce quelque prière ou quelque supplication en étendant les mains vers cette maison, [30] toi, du haut des cieux, le lieu de ta demeure, écoute et pardonne : rends à chacun selon ses œuvres; tu connais, en effet, le cœur de chaque homme; car toi seul connais le cœur de tous les humains. [31] Ainsi ils te craindront, ils suivront la route que tu agrées aussi longtemps qu'ils vivront dans le pays que tu as donné à nos pères.

16. « en — loi (litt. : en marchant dans ma loi) ». 1 Rois 8, 25 : en marchant en ma présence. 17. « Yahvé ». Manque en 1 Rois 8, 26 (H). 18. « avec les hommes ». Manque en 1 Rois 8, 27. 19. 1 Rois 8, 28 aj. à la fin : aujourd'hui. 20. « jour et nuit ». 1 Rois 8, 29 : nuit et jour. « que tu — nom. 1 Rois 8, 29 : Là sera mon nom. 21. « les supplications ». 1 Rois 8, 30 : la suppl. du lieu... du haut des... ». 1 Rois 8 : dans le lieu... dans les. 23. « condamne le coupable » *1 Rois 8, 32* cf. v. 23b (lis. *leharšia' râšâ'*). H : rends au coupable. 24. « Si... est battu ». 1 Rois 8, 33 : Quand — sera battu. « revienne ». 1 Rois 8 : revienne à toi. « prononce... devant toi ». 1 Rois 8 : t'adresse. 25. « lui — pères ». 1 Rois 8, 34 : as donné à ses pères. 26. « et se » *H* G S L 1 Rois 8, 35* (lis. *ouméḥaṭṭâ'tâm*). H : se. 28. « ou » (3 fois). Manque en 1 Rois 8, 37. « un ennemi » *G 1 Rois 8, 37* (lis. *'ôyebô*). H : les ennemis (mais le verbe est au sing.) « l'une » *G 1 Rois 8, 37* (G S) (lis. *be'aḥad*). H : le pays. 29. « ou si ». 1 Rois 8, 38 : si. « son — souffrance ». 1 Rois 8 : la plaie de son cœur. 30. « pardonne ». 1 Rois 8, 39 aj. : et agis. « tous » *H* S 1 Rois 8* (aj. *kol*). Manque en H. 31. « ils suivront — agrées ». Manque 1 Rois 8, 40.

a. La substitution de cette expression à celle de 1 Rois 8, 25 (« en marchant en ma présence ») est caractéristique : pour le judaïsme, la fidélité à Dieu se confond avec l'obéissance à la *tôrâ*.
b. Nom d'une sorte de sauterelle, cf. note *b* sur 1 Rois 8, 37.

« [32]Et même quand l'étranger, celui qui n'appartient pas à ton peuple d'Israël, viendra d'un pays lointain à cause de ton grand nom, de ta main forte et de ton bras étendu, quand il viendra te prier dans cette maison, [33]toi, du haut des cieux, le lieu de ta demeure, écoute et accorde à cet étranger tout ce qu'il te demandera, afin que tous les peuples de la terre apprennent à connaître ton nom, qu'ils te craignent comme le fait Israël, ton peuple, et qu'ils sachent que ton nom est invoqué sur cette maison que j'ai bâtie.

« [34]Quand [les enfants de] ton peuple partiront en guerre contre leurs ennemis dans une expédition où tu les auras envoyés et qu'ils t'adresseront une prière [en se tournant] dans la direction de la ville que tu as choisie et de la maison que j'ai bâtie pour ton nom, [35]écoute, du haut des cieux, leur prière et leur supplication et fais-leur justice.

« [36]Quand ils pécheront contre toi — car il n'y a pas d'homme qui ne pèche — et qu'irrité contre eux, tu les livreras à la merci de l'ennemi, quand leurs vainqueurs les emmèneront captifs dans un pays lointain ou proche, [37]s'ils rentrent en eux-mêmes dans le pays où on les aura emmenés captifs, s'ils reviennent [à toi] et t'adressent leurs supplications dans le pays où ils sont prisonniers, en disant : Nous avons péché, nous avons fait le mal, nous sommes coupables ! — [38]s'ils reviennent à toi de tout leur cœur et de toute leur âme dans le pays des vainqueurs qui les auront emmenés captifs, s'ils prient [en se tournant] dans la direction du pays que tu as donné à leurs pères, de la ville que tu as choisie et de la maison que j'ai bâtie pour ton nom, [39]écoute, du haut du ciel, du lieu de ta demeure, leurs prières et leurs supplications et fais-leur justice ; pardonne [aux enfants de] ton peuple les péchés qu'ils auront commis contre toi.

« [40]Que désormais, ô mon Dieu, tes yeux soient ouverts et que tes oreilles soient attentives à la prière faite en ce lieu[a] !

[41]Et maintenant[b]
Lève-toi, Yahvé Dieu, viens à ton lieu de repos, toi et ton arche puissante ;
Que tes prêtres, Yahvé Dieu, revêtent leur costume [triomphal
et que tes fidèles se réjouissent de leur bonheur !
[42]Yahvé Dieu, ne repousse pas la requête de ton [oint ;
souviens-toi des grâces [promises] à David, ton [serviteur[c] ! »

7 *Les sacrifices d'inauguration. Célébration de la fête[d].*

[1]Lorsque Salomon eut achevé de prier, le feu descendit du ciel[e] et consuma l'holocauste et les sacrifices[f] ; et la gloire de Yahvé remplit le Temple. [2]Les prêtres ne purent pas entrer dans la maison de Yahvé, parce que la gloire de Yahvé remplissait la maison de Yahvé. [3]Tous les enfants d'Israël virent le feu et la gloire de Yahvé descendre sur le Temple : ils s'agenouillèrent, [se jetant] le visage contre terre sur le pavé [de la cour] et ils adorèrent et louèrent Yahvé en disant : « Car il est bon, car sa grâce est éternelle. »

32. « de ton grand nom ». 1 Rois 8, 41-42 : de ton nom ; [42] car ils entendront parler de ton grand nom. « il viendra » *1 Rois 8, 42* (lis. *oubâ' wehitpallêl*). H : ils viendront. 34. « leurs (litt. : ses) ennemis ». 1 Rois 8, 44 (H) : leur (son) ennemi. « t'adresseront ». 1 Rois 8, 44 : adresseront à Yahvé. « la (litt. : cette) ville ». 1 Rois 8, 44 : la ville. 36. « un pays. 1 Rois 8, 46 : le pays de l'ennemi. 37. « où — captifs ». 1 Rois 8, 47 : de leurs vainqueurs. 38. « des (litt. : de leurs) vainqueurs » *G* (lis *šôbêhèm*). H : de leur captivité. 1 Rois 8, 48 : de leurs ennemis. « s'ils prient ». 1 Rois 8 : s'ils te prient. 39. « leurs supplications ». 1 Rois 8, 49 : leur suppl. 41. « triomphal (litt. : de délivrance) ». Ps. 132, 9 : de justice (c'à-d. : de salut). « se — bonheur ». Ps. 132 : poussent des cris de joie. 42. « Dieu ». Ps. 132, 10 aj. : à cause de David ton serviteur. 42b. Manque en Ps. 132, 10. 7, 1. « Lorsque ». 1 Rois 8, 54 : Et il arriva, lorsque. « prier ». 1 Rois 8 aj. : Yahvé.

a. Paraphrase fort libre de 1 Rois 8, 52. *b.* Ici commence (v. 41 et 42a) une citation à peu près textuelle de Ps. 132, 8-9 et 10b, qui se rapportait au transport de l'arche, sous David, de Qiryat Yearim à Sion. Il serait, du reste, un peu tard pour demander à Yahvé de « se lever » pour « venir à son lieu de repos » après que l'arche a été déposée dans le lieu très saint (5, 7) et que Yahvé a manifesté sa venue par l'apparition de la nuée (5, 11, 13, 14). Ces disharmonies s'expliquent peut-être parce que le Chroniqueur a utilisé ici et 7, 1b-3, une autre relation qui plaçait l'entrée glorieuse de Yahvé dans le Temple, non au début de la cérémonie (comme 5, 11, 13, 14 et 1 Rois 8), mais à la fin, après que les victimes eurent été déposées sur l'autel (7, 1b). *c.* 42b rappelle Ps. 132, 1 et És. 55, 3. *d.* Reproduction de 1 Rois 8, 54-66, avec quelques suppressions (1 Rois 8, 54b-61), additions (7, 1b-3, 6, 9a) et modifications (7, 9b-10a). Si le Chr. a omis le récit de la bénédiction donnée par Salomon à l'assemblée (1 Rois 8, 54b-61), c'est peut-être pour ne pas insister sur le rôle sacerdotal que le roi tient dans la cérémonie. *e.* Voy. Lév. 9, 24 et note *i* ; 1 Chron. 21, 26. Cf. Jug. 6, 21 ; 1 Rois 18, 38-39. *f.* D'après v. 4-5, il n'avait pas encore été porté de victimes sur l'autel. D'autre part, selon 5, 11-14 la nuée, manifestation visible, comme « la gloire de Yahvé », de la présence divine, remplissait depuis longtemps la maison. Voy. une explication possible de ces particularités note *b* sur 6, 41.

[4]Le roi et tout le peuple offraient des sacrifices devant Yahvé. [5]Le roi Salomon sacrifia 22.000 têtes de gros bétail et 120.000 têtes de menu bétail. Ainsi le roi et tout le peuple firent la dédicace de la maison de Dieu. [6]Les prêtres se tenaient debout, à leurs postes ; les lévites, de même, avec les instruments de musique sacrée[a] que le roi David avait fait fabriquer pour rendre grâce à Yahvé en chantant : « Car sa grâce est éternelle », servant ainsi d'interprètes aux louanges de David. Les prêtres leur faisaient vis-à-vis, sonnant de la trompette et tout Israël se tenait debout. [7]Salomon consacra le milieu de la cour qui est devant la maison de Yahvé ; c'est là, en effet, qu'il offrit les holocaustes et la graisse des sacrifices de paix, parce que l'autel de bronze que Salomon avait fait fabriquer[b] n'était pas de taille à contenir les holocaustes, les oblations et la graisse [des sacrifices de paix].

[8]Salomon, en ce temps-là, célébra la fête pendant sept jours, et tout Israël avec lui — une très grande assemblée [réunissant tous ceux qui habitaient] depuis l'entrée de Ḥamat jusqu'au torrent d'Égypte. [9]Le huitième jour ils tinrent une assemblée solennelle[c]. En effet, on avait célébré la dédicace de l'autel pendant sept jours, puis la fête [des Tabernacles] pendant sept jours. [10]Et le vingt-troisième jour du septième mois[d] [le roi] renvoya le peuple à ses tentes ; [tous partirent] joyeux et le cœur content à cause du bien que Yahvé avait fait à David, à Salomon et à Israël son peuple.

Réponse de Yahvé à la prière de Salomon[e].

[11]Lorsque Salomon eut terminé la maison de Yahvé et le palais royal et qu'il eut mené à bonne fin tout ce qu'il avait projeté d'aménager dans la maison de Yahvé et dans son palais, [12]Yahvé apparut à Salomon de nuit et lui dit : « J'ai entendu ta prière : je fais choix de ce lieu pour qu'il soit la maison où l'on m'offrira des sacrifices. [13]Si je ferme le ciel et qu'il ne pleuve plus, si j'ordonne à la sauterelle de ravager le pays, ou si j'envoie la peste [décimer] mon peuple [14]et que mon peuple, qui s'appelle de mon nom, s'humilie, prie, cherche ma face et se détourne de sa conduite mauvaise, moi, du haut des cieux, je l'écouterai, je pardonnerai son péché et je panserai les plaies de son pays. [15]Dès maintenant mes yeux sont ouverts, mes oreilles sont attentives à la prière faite en ce lieu. [16]Dès maintenant j'élis cette maison et en fais une demeure sainte pour que mon nom y réside à jamais ; mes yeux et [les pensées de] mon cœur seront sur elle tous les jours. [17]Quant à toi, si tu marches en ma présence comme y a marché David, ton père, si tu fais tout ce que je te commande et observes mes lois et mes ordonnances, [18]j'affermirai ton trône royal comme je m'y suis engagé envers David, ton père, en disant : Tu ne manqueras jamais d'un [descendant] qui règne sur Israël. — [19]Mais si vous vous détournez, si vous abandonnez les lois et les commandements que je vous ai imposés, si vous

4. « le peuple ». 1 Rois 8, 62 : Israël avec lui. 5. « Le roi ». Manque en 1 Rois 8, 63. « sacrifia » suppr. *'èt zèbaḥ* et lis. *bâqâr*. H aj. : le sacrifice de. 1 Rois 8, 63 aj. : le sacrifice de paix qu'il sacrifia à Yahvé. « tout le peuple ». 1 Rois 8 : tous les enfants d'Israël. « Dieu ». 1 Rois 8 : Yahvé. 7. « Salomon consacra ». 1 Rois 8, 64 : Ce jour-là le roi consacra. « que Salomon — fabriquer ». 1 Rois 8 : qui [était] devant Yahvé. « n'était — contenir ». 1 Rois 8 : était trop petit pour contenir. « la graisse ». 1 Rois 8 : la graisse des sacrifices de paix.
8. « très ». Manque en 1 Rois 8, 65. « Égypte ». 1 Rois 8 aj. : devant Yahvé notre Dieu. 10. « à ses tentes ». 1 Rois 8, 66 : ils bénirent le roi et s'en allèrent à leurs tentes. « à Salomon ». Manque en 1 Rois 8. 11. « terminé ». 1 Rois 9, 1 aj. : de bâtir. 12. « de nuit ». 1 Rois 9, 2 : une seconde fois, comme il lui était apparu à Gabaon. 17. « père ». 1 Rois 9, 4 aj. : avec sincérité et droiture. 18. « royal ». 1 Rois 9, 5 aj. : sur Israël à jamais. « m'y suis engagé envers ». 1 Rois 9 : l'ai promis à. « qui règne sur Israël ». 1 Rois 9, 5 : sur le trône d'Israël.
19. « si vous abandonnez ». 1 Rois 9, 6 : vous et vos fils, de derrière moi, et si vous n'observez pas.

a. Litt. : *de Yahvé*. *b.* Cf. 4, 1. *c.* Le Chroniqueur supplée le huitième jour de fête ajouté par la législation sacerdotale (cf. Lév. 23, 36 et note **c** ; Nomb. 29, 35-38) aux sept que comportait anciennement la fête des Tabernacles (1 Rois 8, 66 ; Éz. 45, 25).
d. D'après le récit primitif du livre des Rois, les cérémonies ne durèrent que sept jours ; la fête de la Dédicace se confondit donc avec celle des Tabernacles. Le Chroniqueur, estimant sans doute que ce n'était pas strictement conforme à la Loi, veut que les deux fêtes se soient succédé, celle de la Dédicace ayant été célébrée du 8 au 14 tichri, celle des Tabernacles du 15 au 21, avec assemblée de clôture le 22. Cette conception a été introduite aussi dans le livre des Rois (1 Rois 8, 65), mais seulement sous la forme d'une glose qui ne figurait pas dans les Septante. *e.* Le Chroniqueur reproduit à peu près mot pour mot 1 Rois 9, 1-9, mais y ajoute un petit développement (v. 12b-16a), où Yahvé, après avoir promis d'exaucer la prière de Salomon, vise quelques-unes des demandes que le roi lui a adressées, et où il souligne que cette maison sera un simple lieu de sacrifices (v. 12b, cf. 2, 6 et note *b*) et non sa demeure proprement dite.

allez servir d'autres dieux et vous prosternez devant eux, 20 je vous arracherai de mon pays, que je vous avais donné, et cette maison que j'ai consacrée à mon nom, je la rejetterai de ma présence et je ferai d'elle la fable et la risée de tous les peuples. 21 Cette maison, qui avait été élevée si haut[a], tous ceux qui passeront près d'elle seront stupéfaits et diront : Pourquoi Yahvé a-t-il ainsi traité ce pays et cette maison? — 22 Et l'on répondra : C'est parce qu'ils ont abandonné Yahvé, le Dieu de leurs pères, qui les avait fait sortir du pays d'Égypte : ils se sont attachés à d'autres dieux, se sont prosternés devant eux et les ont servis. Voilà pourquoi Yahvé a fait fondre sur eux tous ces malheurs. »

Notices diverses relatives aux constructions de Salomon[b].

8 *Construction de places fortes[c].* 1 Au bout des vingt années qu'il fallut à Salomon pour bâtir la maison de Yahvé et son propre palais, 2 Salomon fortifia les villes que Ḥouram lui avait données et il y établit des enfants d'Israël[d].

3 Puis Salomon marcha sur Ḥamat-Çoba et s'en empara[e]. 4 Il fortifia Tadmor[f] dans le désert, ainsi que toutes les villes pourvues de dépôts de provisions qu'il fonda dans [le pays de] Ḥamat.

5 Il fit de Bét Ḥorôn d'en haut[g] et de Bét Ḥorôn d'en bas des places fortes pourvues de remparts, de portes et de barres. 6 [Il bâtit aussi] Baalat et toutes les villes où il avait des dépôts de provisions, toutes celles où il avait des chars, celles [où résidaient] des cavaliers, et tout ce qu'il plut encore à Salomon de bâtir à Jérusalem, au Liban et dans toute l'étendue de son empire.

Organisation de la corvée[h]. 7 Toute la population qui restait des Ḥittites, des Amoréens, des Perizzites, des Ḥivvites et des Jébusiens, ceux [donc] qui ne faisaient pas partie d'Israël, 8 — leurs descendants qui étaient restés après eux dans le pays [et] que les enfants d'Israël n'avaient pas exterminés, — Salomon les soumit à la corvée; aujourd'hui encore [ils y sont astreints]. 9 Quant aux enfants d'Israël, Salomon n'en employa aucun comme serf pour ses travaux : ils étaient, eux, les hommes de guerre, les généraux du roi, ses officiers, les commandants de ses chars et de sa cavalerie. 10 Voici les chefs des surveillants du roi Salomon : ils étaient deux cent cinquante; ils avaient à diriger le peuple.

20. « je vous arracherai » *G* (lis. *ounetaštikèm*). H : je les arracherai. 1 Rois 9, 7 : j'extirperai Israël. « de mon pays ». 1 Rois 9 : du psys. « vous avais » *G L S* (lis. *lâkèm*). H : leur avais. « cette ». 1 Rois 9 : la. « je ferai d'elle ». 1 Rois 9 : Israël deviendra. 21. « qui — haut ». 1 Rois 9, 8 (H) : deviendra supérieure. 1 Rois 9, 8 (VL S) : deviendra un monceau de ruines. « tous » *G 1 Rois 9, 8* (lis. *kol*). H : à tous (?). « stupéfaits ». 1 Rois 9 aj. : et siffleront. 22. « le Dieu — sortir ». 1 Rois 9, 9 : leur Dieu qui avait fait sortir leurs pères. **8**, 1. « bâtir ». 1 Rois 9, 10 aj. : les deux maisons. « son — palais ». 1 Rois 9 : le palais royal. 4. « Tadmor ». 1 Rois 9, 18 (Hk) : Tamar. « désert ». 1 Rois 9, 18 aj. : au pays [de Juda]. 6. « toutes celles ». 1 Rois 9, 19 : celles. « tout ». Manque en 1 Rois 9 (H). 7. « d'Israël ». 1 Rois 9, 20 : des enfants d'Israël. 8. « leurs » *S 1 Rois 9, 21* (suppr. *min*). H : de leurs. « exterminés ». 1 Rois 9 : pu anéantir par anathème. 9. « Salomon — employa » *H* G S L 1 Rois 9, 22* (suppr. *'ăšer*). H : dont Sal. n'employa. « pour ses travaux ». Manque en 1 Rois 9. « les généraux du roi (litt. : ses généraux et) » *1 Rois 9, 22* (lis. *wesârâw we*). H : les chefs de. 10. « du roi ». 1 Rois 9, 23 : de. « 250 ». 1 Rois 9 : 550. « peuple ». 1 Rois 9 aj. : des travailleurs.

a. Il est très probable que le Chroniqueur avait sous les yeux le texte déjà altéré de 1 Rois 9, 8, tel que le donne l'édition massorétique et a essayé de l'améliorer (voy. note crit.).
b. Le Chroniqueur suit, en général, de près 1 Rois 9, 10, 17-25, mais avec quelques changements et additions caractéristiques. *c*. Cf. 1 Rois 9, 10, 17-19. *d*. D'après 1 Rois 9, 11-13, c'est Salomon qui dut céder à Ḥouram vingt villes pour s'acquitter envers lui de ses dettes. Le Chroniqueur, ne pouvant admettre qu'un prince aussi puissant et aussi riche que Salomon ait été obligé de consentir à une amputation du territoire national, a interverti les rôles. *e*. Çoba était le nom d'un petit royaume araméen situé probablement au sud de Damas, et que David avait vaincu (2 Sam. 8, 1-12; 10, 6-19). Le Chroniqueur est seul à attribuer aussi à Salomon une victoire sur cet État; il est seul, également, à mentionner une ville de Ḥamat située sur le territoire de ce royaume, soit qu'il s'agisse d'une cité de ce nom distincte de « Ḥamat la grande » et identifiée par certains historiens avec la Çoubiti des inscriptions assyriennes, par d'autres avec Chalcis au N.-O. de Damas, soit, plus probablement, que le Chroniqueur considérât le roi de Çoba comme le suzerain de la puissante ville du moyen Oronte, auj. Ḥama, à plus de 200 kil. au N. de l'Hermon (cf. 1 Chr. 18, 3). *f*. D'après 1 Rois 9, 18 (Hk), c'est la petite ville palestinienne de Tamar, au sud du désert de Juda, que Salomon fortifia; mais de bonne heure on substitua à cette localité peu connue la fameuse oasis de Tadmor, c'est-à-dire Palmyre, entre Oronte et Euphrate (1 Rois 9, 18 [Hq et versions anciennes]). C'est à cette lointaine cité que pense le Chroniqueur puisqu'il l'associe à des villes du pays de Ḥamat. *g*. Auj. Beit Our el-fokâ, une heure à l'E. de Beit-Our el-taḥta (Bêt Ḥôrôn d'en bas), sur une des routes de Jaffa à Jérusalem. Ce nom, qui ne figure pas dans le passage parallèle des Rois, a pu être tiré par le Chroniqueur d'une autre source. *h*. Voy. 1 Rois 9, 20-23.

La fille du pharaon entre dans son palais[a]. 11 Salomon fit monter la fille du pharaon de la Cité de David dans le palais qu'il avait construit pour elle; il se disait, en effet : « Je ne permettrai pas qu'une femme habite dans le palais du roi David, car ces bâtiments sont sacrés depuis que l'arche de Yahvé y est entrée. »

Organisation du culte du Temple[b]. 12 Ensuite[c] Salomon offrit des holocaustes à Yahvé sur l'autel de Yahvé qu'il avait construit devant le portique, 13 offrant les holocaustes prescrits par Moïse pour chaque jour : pour les sabbats, pour les nouvelles lunes et pour les trois solennités annuelles, la fête des Pains sans levain, la fête des Semaines et la fête des Tabernacles. 14 Selon l'ordonnance de David, il installa les classes des prêtres dans leur service, et les lévites dans leurs fonctions, [consistant] à louer [Dieu] et à se tenir à la disposition des prêtres selon le rite de chaque jour; les portiers [se tenaient], selon leurs classes, aux diverses portes; car ainsi l'avait ordonné David, l'homme de Dieu. 15 On ne s'écarta sur aucun point des prescriptions du roi[d] concernant les prêtres et les lévites ou relatives aux trésors.

16 Ainsi fut menée à bien toute l'œuvre de Salomon, depuis le jour de la fondation de la maison de Yahvé jusqu'à l'achèvement de la maison de Yahvé par Salomon.

III. OPULENCE DE SALOMON. SA SAGESSE ET SA GLOIRE. MORT DU ROI (8, 17-9, 31).

Expéditions à Ophir. La reine de Saba.

Vaisseaux envoyés à Ophir[e]. 17 Alors Salomon se rendit à Èçyôn Guèber et à Èlôt, au bord de la mer, au pays d'Édom. 18 Et Ḥouram lui envoya, par ses serviteurs, des vaisseaux ainsi que des serviteurs ayant l'expérience de la mer. Ils parvinrent, avec les serviteurs de Salomon, à Ophir et en rapportèrent 450 talents d'or, qu'ils remirent au roi Salomon.

9 *Visite de la reine de Saba[f].* 1 La reine de Saba, ayant entendu parler de la gloire de Salomon, vint le mettre à l'épreuve en lui posant des énigmes; [elle arriva] à Jérusalem avec une suite très nombreuse et des chameaux portant des aromates, de l'or en grande quantité et des pierres précieuses. Elle se rendit auprès de Salomon et lui dit tout ce qu'elle avait dans l'esprit. 2 Salomon lui donna la solution de toutes ses questions. Il n'y en eut aucune qui fût obscure pour Salomon et dont il ne lui donnât la solution.

3 Quand la reine de Saba vit la sagesse de Salomon, la maison qu'il avait bâtie, 4 l'approvisionnement de sa table, le logement de ses serviteurs, l'organisation du service et l'habillement de sa domesticité, ses échansons et leur habillement, ainsi que les holocaustes qu'il offrait dans la maison de Yahvé, elle fut transportée [d'admiration] 5 et elle dit au roi : « Ce que j'avais entendu dire dans mon pays sur toi et sur ta sagesse était donc vrai! 6 Je ne croyais pas ces propos jusqu'à ce que je sois venue et que j'aie vu [ce qui en est] de mes propres yeux.

12. « offrit ». 1 Rois 9, 25 aj. : trois fois par an. 16. « depuis le jour » *G S L* (lis. *miyyôm*). H : jusqu'au jour. « l'achèvement — Salomon » *G S L* (lis. *we'ad kallôt šelômô*). H : ce qu'elle fût achevée. Et la maison de Yahvé [fut] terminée. 18. « 450 ». 1 Rois 9, 28 : 420. **9**, 1. « grande ». 1 Rois 10, 2 : très grande. 3. « la sagesse ». 1 Rois 10, 4 : toute la sagesse. 4. « et leur habillement ». Manque en 1 Rois 10, 5. « les holocaustes qu'il offrait » *G S L* cf. *1 Rois 10* (lis. *we'ôlôtâw*). H : sa chambre haute où il montait.

a. Cette notice se rattache à l'indication 1 Rois 9, 24. Mais, tandis que dans les Rois elle servait simplement à préciser l'ordre dans lequel se succédèrent les constructions de Salomon, le Chroniqueur y adjoint une justification religieuse de l'érection d'un palais à part pour les épouses du roi : une femme ne saurait habiter un édifice sacré : la religion de Yahvé était avant tout une religion d'hommes; ainsi, dans le temple d'Hérode, les femmes ne pouvaient pas dépasser la 2e cour ou « cour des femmes » pour pénétrer, comme les hommes, dans la 3e, la « cour des Israélites ». *b*. Cf. 1 Rois 9, 25. Mais le Chroniqueur a développé cette notice en précisant que les règles posées, selon lui, par David pour l'organisation du clergé, furent observées par Salomon. *c*. C'est-à-dire « désormais ».
d. David. *e*. Voy. 1 Rois 9, 26-28. Le Chroniqueur ajoute à cette notice que Salomon se rendit en personne aux ports qu'il possédait sur le golfe élanitique et que Ḥouram lui envoya, non seulement des marins, mais des vaisseaux, sans indiquer, du reste, comment il se représentait le passage de navires phéniciens de la Méditerranée dans la mer Rouge.
f. Voy. 1 Rois 10, 1-10.

Or, on ne m'avait pas fait connaître la moitié de l'étendue de ta sagesse. Tu surpasses ce que m'avait appris la renommée. [7] Heureuses tes femmes! Heureux tes serviteurs ici présents, qui se tiennent constamment devant toi et entendent tes sages propos! [8] Béni soit Yahvé, ton Dieu, qui t'a choisi pour te S mettre sur son trône[a] afin que tu règnes pour Yahvé ton Dieu! C'est parce que ton Dieu aime Israël et veut le faire subsister à jamais qu'il a fait de toi le roi de ce S peuple pour que tu dises le droit et exerces la justice. »

[9] Puis elle donna au roi 120 talents d'or, des aromates en très grande quantité et des pierres précieuses. Il n'y a jamais eu d'aromates comparables[b] à ceux que la reine de Saba donna au roi Salomon.

Autres richesses importées d'Ophir c.

[10] Les serviteurs de Ḥouram et les serviteurs de Salomon, qui rapportaient de l'or d'Ophir, rapportaient en outre du bois d'algoummim et des pierres précieuses. [11] Avec ce bois d'algoummim, le roi fit des . . . . .[d] pour la maison de Yahvé et, pour le palais royal, des cithares et des S harpes pour les chanteurs. Jamais auparavant on n'avait vu de bois comme celui-là dans le pays de Juda[e].

S *Visite de la reine de Saba (suite).*

[12] Le roi donna à la reine de Saba tout ce qu'elle désirait, tout ce qu'elle demanda, sans compter ce qu'elle avait apporté au roi[f]. Puis elle prit le chemin du retour et partit, avec ses serviteurs, pour son pays.

Sources de la richesse de Salomon. Son luxe.

Montant et origine des revenus de Salomon g.

[13] Le poids de l'or qui parvenait chaque année à Salomon était de 666 talents d'or, [14] sans tenir compte de ce qu'apportaient les villes et les marchands. Les rois d'Arabie et les gouverneurs du pays apportaient aussi de l'or et de l'argent à Salomon.

Les boucliers d'or h.

[15] Le roi Salomon fit 200 boucliers d'or battu, pour chacun desquels furent employés 600 sicles d'or battu, [16] et 300 petits boucliers d'or battu pour chacun desquels furent employés 300 sicles d'or[i]. Le roi les plaça dans la maison de la forêt du Liban.

Le trône royal j.

[17] Le roi fit faire aussi un grand trône d'ivoire qu'il recouvrit d'or pur. [18] Ce trône avait six marches . . . . .[k] et, de part et d'autre du siège, il y avait des accoudoirs. Deux lions debout [étaient figurés] à côté des accoudoirs, [19] et douze lions debout sur les six marches, de part et d'autre. On n'a jamais rien fait de pareil pour aucun royaume.

6. « de l'étendue — sagesse ». Manque en 1 Rois 10, 7. « surpasses ». 1 Rois 10 aj. : en sagesse et en opulence. 7. « tes femmes »
G^L *1 Rois 10*, 8 (*G S*) (lis. *nāšeka*). H : tes gens. 9. « Il n'y a — comparables ». 1 Rois 10, 10 : Il n'est plus jamais arrivé d'aromates compa-
rables pour le nombre. 10. « Les serviteurs ». 1 Rois 10, 11 : La flotte. « et les — Salomon ». Manque en 1 Rois 10. « rapportaient de
l'or ». 1 Rois 10 : était chargée d'or. « algoummim ». 1 Rois 10 : almougguim en très grande quantité. 11. « algoummim ». 1 Rois 10, 12 :
(almougguim. 12. « sans — roi ». 1 Rois 10, 13 : outre ce qu'il lui donna avec une libéralité de roi. 14. « de ce — villes » lis. *mè'ăšer* et
avec S) *hè'ârîm*. H et 1 Rois 10, 15 (H) : des gens des espions. — Texte très incertain. « d'Arabie ». 1 Rois 10 (H) : d'Occident (?). « appor-
taient — Salomon ». Manque en 1 Rois 10. 16. « 300 [sicles] ». 1 Rois 10, 17 : trois mines. 17. « pur ». 1 Rois 10, 18 : affiné. 19. « sur »
L 1 Rois 10, 20 (G^{BL}) (suppr. *šâm*). H : là sur.

a. Pour les théocrates, Yahvé est le véritable roi d'Israël; le roi n'est que son lieutenant. b. 1 Rois 10, 10, plus précis, porte : comparables « par la quantité ». c. Voy. 1 Rois 10, 11-12. d. L'hébreu a ici un mot qui, partout ailleurs, a le sens de « chaussée, route ». G : montées. L : degrés. Dans 1 Rois 10, 12 il y a un autre mot : « appuis (balustrades ?) ». e. Le texte des Chron. paraît suggérer que l'essence en question était inconnue en Juda avant Salomon; le passage parallèle des Rois (1 Rois 10, 12) indique plutôt qu'on n'en a jamais *tant* vu, ni avant ni après lui. Le texte de Ras Chamra visé note *a* sur 1 Rois 10, 11 prouve, en tout cas, que le bois d'*almog* était connu en Syrie dès le XIVe siècle. f. C'est-à-dire peut-être : « outre [l'équivalent de] ce qu'elle avait donné à Salomon ». Mais ce serait une façon bien contournée de dire que les cadeaux du roi de Juda surpassaient de beaucoup en valeur ceux de la reine de Saba. Le passage parallèle 1 Rois 10, 13 a un texte sensiblement différent : « sans compter les cadeaux qu'il lui fit avec une libéralité royale. » g. Voy. 1 Rois 10, 14-15.

h. Voy. 1 Rois 10, 16-17. i. Soit 16.875 francs or. 1 Rois 10, 17 : trois mines d'or, soit 8.437f 50, donc moitié moins. j. Voy. 1 Rois 10, 18-20. k. L'hébreu a ici une phrase obscure : « et le trône avait un agneau en or, qui faisaient (*sic*) corps [avec lui]. » On a proposé de lire *kèbèš*, qui signifierait « marchepied », au lieu de *kèbès*, « agneau ». Mais on ne voit guère comment de ce texte aurait pu naître la leçon de 1 Rois 10, 19 : « et le trône avait une tête ronde par derrière ». Il est donc plus probable que l'original portait : « et le trône avait une tête de taureau (*'ègèl* au lieu de *'âgôl*) [figurée] par derrière. » On aura remplacé le symbole réputé païen du taureau par celui de l'agneau; et « par derrière » (*mè'aḥărâw*) s'est altéré en « faisant corps (*mo'ŏḥâzîm*). »

Diffusion de l'or sous Salomon. Autres sources de sa richesse a.

[20] Tous les vases à boire du roi Salomon étaient en or et tous les ustensiles de la maison de la forêt du Liban, en or fin. On ne faisait aucun cas de l'argent au temps de Salomon, [21] car le roi avait des vaisseaux qui se rendaient à Tarsis[b] avec les serviteurs de Ḥouram, et une année sur trois les vaisseaux de Tarsis arrivaient, chargés d'or, d'argent, d'ivoire, de singes et de paons.

[22] Le roi Salomon surpassa tous les rois de la terre par ses richesses et sa sagesse. [23] Tous les rois de la terre cherchaient à voir Salomon, pour entendre [ce que lui inspirait] la sagesse que Dieu avait mise dans son cœur. [24] Et chacun d'eux lui apportait son présent : des objets d'argent et des objets d'or, des vêtements, des armes, des aromates, des chevaux et des mulets. Il en était ainsi chaque année.

[25] Salomon avait 4.000 stalles pour ses chevaux et ses chars, ainsi que 12.000 cavaliers; il les cantonna dans les villes où étaient les [dépôts de] chars ou auprès du roi à Jérusalem[c]. [26][d] Il dominait sur tous les rois depuis le Fleuve jusqu'au pays des Philistins et à la frontière d'Égypte. [27][e] Le roi rendit l'argent aussi commun, à Jérusalem, que les pierres, et les cèdres aussi nombreux que les sycomores dans le bas pays. [28] On tirait de S Mouçri des chevaux pour Salomon, ainsi que de tous les pays.

Notice finale sur le règne de Salomon. Mort du roi.

[29] Le reste des faits et gestes de Salomon, Ch les premiers et les derniers, n'est-il pas relaté par écrit dans [le livre des] paroles de Natan le prophète[f], dans la prophétie d'Aḥiyya le Silonite[g] et dans la vision de Yèdo le voyant, relative à Jéroboam fils de Nebat[h]? [30][i] Salomon régna à Jérusalem sur tout S Israël pendant quarante ans. [31] Puis Salomon se coucha avec ses pères et on l'ensevelit dans la Cité de David, son père. Roboam, son fils, devint roi à sa place.

21. « des vaisseaux — serviteurs ». 1 Rois 10, 22 : sur mer une flotte de Tarsis avec la flotte. « les vaisseaux de T. arrivaient ». 1 Rois 10 :
la flotte de T. arrivait. 23. « Tous — terre ». 1 Rois 10, 24 : Tout le monde. 25. « 4.000 — chars ». 1 Rois 4, 26 [H : 5, 6] : 40.000 stalles
pour les chevaux de sa charrerie. 1 Rois 10, 26 ; 2 Chr. 1, 14 : 1.400 chars. 26. « rois ». 1 Rois 4, 21 (H : 5, 1] : royaumes. 28. « de Mouçri ».
H : d'Égypte. Sur cette correction, voy. 1, 16-17 ; 1 Rois 10, 28-29 et note *d*. 31. « on l'ensevelit ». 1 Rois 11, 43 : fut enseveli.

a. Voy. 1 Rois 10, 21-28 et 4, 21, 26. b. 1 Rois 10, 22 parle de « vaisseaux de Tarsis », appellation désignant tous les navires faisant des voyages au long cours. Le Chroniqueur a compris que la flotte de Salomon se rendait, effectivement, à Tarsis, c'est-à-dire en Espagne; mais voy. note *i* sur 1 Rois 10, 22. c. Ce passage rappelle non seulement 1 Rois 10, 26 (déjà reproduit 2 Chron. 1, 14), mais surtout la forme où il est donné 1 Rois 4, 26 [H : 5, 6] : c'est là qu'il est question des stalles (?). Les textes diffèrent grandement sur le premier chiffre. d. Le v. 26 est la reproduction de 1 Rois 4, 21 [H : 5, 1]. e. Ce v., tiré de 1 Rois 10, 27, a déjà été reproduit 2 Chron. 1, 15. f. Déjà mentionné 1 Chron. 29, 29. g. Sur Aḥiyya de Silo, cf. 10, 15 et 1 Rois 11, 29; 12, 15; 14, 1-18. h. Yèdo ou Yèdi était, d'après une tradition juive (Jos., *A. J.*, VIII, 8, 5), le nom du prophète anonyme venu de Juda à Béthel prononcer un oracle contre Jéroboam Ier (1 Rois 13). Peut-être identique à Iddo, auquel sont attribués une « histoire » ou un « midrach » (12, 15; 13, 22). — Sur ces diverses sources, voy. l'Introduction au tome III. i. Voy. 1 Rois 11, 42-43.

QUATRIÈME PARTIE

HISTOIRE DES ROIS DE JUDA (10-36).

Scission entre Israël et Juda[a].

10 [1]Roboam se rendit à Sichem, car tout Israël était venu à Sichem pour le faire roi. [2]Dès que Jéroboam, fils de Nebat, l'apprit — il était en Égypte, où il s'était réfugié pour échapper au roi Salomon[b], — il revint d'Égypte[c]. [3]On l'envoya appeler. Jéroboam vint donc[d], ainsi que tout Israël, et ils parlèrent à Roboam en ces termes : [4]« Ton père a fait peser sur nous un joug très dur. Mais toi, allège la dure servitude et le joug pesant que ton père nous a imposés et nous serons tes serviteurs. » [5]Il leur répondit : « Dans trois jours revenez auprès de moi. » Et le peuple s'en alla.

[6]Le roi Roboam tint conseil avec les vieillards qui avaient été au service de Salomon, son père, pendant sa vie : « Que conseillez-vous de répondre à ces gens? » [7]Ils lui dirent : « Si aujourd'hui tu te montres bon envers ces gens, si tu agrées leur requête[e] et leur adresses des paroles bienveillantes, ils seront tes serviteurs pour toujours. »

[8]Mais Roboam, laissant de côté le conseil que lui donnaient les vieillards, consulta les jeunes gens qui avaient grandi avec lui et formaient sa cour. [9]Il leur dit : « Et vous, que conseillez-vous que nous répondions à ces gens, qui m'ont dit : Allège le joug que ton père nous a imposé? » [10]Les jeunes gens qui avaient grandi avec Roboam lui dirent : « Voici comment tu parleras aux gens qui t'ont tenu ce langage :

Ton père nous a imposé un joug pesant;
mais toi, allège notre joug.

« Réponds-leur : Mon petit doigt est plus gros que les reins de mon père. [11]Ainsi donc, si mon père vous a chargés d'un joug pesant, moi, je le rendrai plus lourd encore.

Mon père vous a châtiés avec des fouets;
moi, je vous châtierai avec des scorpions. »

[12]Jéroboam, ainsi que tout le peuple, se rendit, le troisième jour, auprès de Roboam, conformément à l'ordre donné par le roi : « Revenez auprès de moi le troisième jour. » [13]Le roi leur répondit avec dureté. Le roi Roboam, laissant de côté le conseil des vieillards, [14]tint à l'assemblée le langage conseillé par les jeunes gens. Il dit :

Mon père vous a imposé un joug pesant;
moi, je le rendrai plus lourd encore.
Mon père vous a châtiés avec des fouets;
moi, je vous châtierai avec des scorpions.

[15]Le roi n'écouta pas le peuple car tel était le tour que Dieu voulait donner aux événements, pour accomplir l'oracle que Yahvé avait adressé par l'organe d'Aḥiyya, le Silonite, à Jéroboam, fils de Nebat.

10, 2. « il était ». 1 Rois 12, 2 aj. : encore. 3. « Jéroboam — Israël ». 1 Rois 12, 3 : Jérob. et toute l'assemblée d'Israël vinrent. 4. « toi » *H* L* cf. *v. 10* (lis. *we'attâ*). H : maintenant. 1 Rois 12, 4 : toi, maintenant. 5. « Dans ». G 1 Rois 12, 5 : Allez et dans. 7. « aujourd'hui » *G 1 Rois 12, 7* (aj. *hayyôm*). Manque en H. « te montres — requête ». 1 Rois 12, 7 : te fais le serviteur de ce peuple, si tu le sers et l'exauces. 10. « lui dirent » *1 Rois 12, 10* (lis. *'êlâw*). H : parlèrent avec lui (dittogr.). « aux gens ». 1 Rois 12, 10 : à ces gens. 11. « je vous châtierai » *1 Rois 12, 11* (aj. *'âyassêr 'ètkèm*). Manque en H. 13. « leur répondit ». 1 Rois 12, 13 : répondit au peuple. « Le roi Roboam, laissant ». 1 Rois 12 : Il laissa. « vieillards ». 1 Rois 12 aj. : qu'ils lui conseillèrent. 14. « Mon — pesant ». H* : Je rendrai votre joug plus pesant. « le rendrai ». 1 Rois 12, 14 : rendrai votre joug. « je — châtierai » voy. v. 11. 15. « Dieu ». 1 Rois 12, 15 : Yahvé.

a. Cette section (10, 1-11, 4) est la reproduction à peu près textuelle du récit des Rois (1 Rois 12, 1-19 et 21-24), tel que le donne l'édition massorétique. *b.* Allusion à un épisode (les démêlés de Jéroboam avec Salomon) raconté dans 1 Rois 11, 26-40, mais non reproduit dans les Chroniques. *c.* Il est probable que, dans le livre des Rois primitif (voy. G [B]), le v. 2 venait avant le v. 1; car ce que Jéroboam apprit en Égypte, c'est la mort de Salomon, non l'arrivée de Roboam à Sichem. Du temps du Chroniqueur l'interversion des deux phrases avait déjà été faite. *d.* Dans la forme première du livre des Rois, conservée par G, Jéroboam n'intervenait pas dans les négociations avec Roboam (v. 3 et 12) : il n'était appelé à l'assemblée de Sichem qu'après le départ du roi (v. 20). Le Chroniqueur avait sous les yeux le texte de 1 Rois 12 déjà amplifié. *e.* 1 Rois 12, 7 porte : « Si... tu te fais le serviteur de ces gens et si tu les sers. » Le Chroniqueur a jugé cette attitude trop humble pour être recommandée à un roi : les vieillards, selon lui, ont conseillé à Roboam de la condescendance, non de la servilité.

[16]Quand tous les Israélites virent que le roi ne les écoutait pas, le peuple fit au roi cette réponse :

Quelle part avons-nous à David?
Le fils d'Isaï ne nous appartient en rien.
A tes tentes, Israël!
Pourvois désormais [toi-même] à ta maison, [David!

Et tout Israël rentra dans ses tentes. [17][Toutefois] les Israélites qui habitaient dans les villes de Juda....., Roboam régna sur eux[a]. [18]Le roi Roboam envoya Adoniram, qui était préposé aux corvées, mais les enfants d'Israël le lapidèrent et il mourut. Le roi Roboam monta en toute hâte sur son char pour s'enfuir à Jérusalem. [19]Ainsi Israël se révolta contre la maison de David; [il en est resté séparé] jusqu'à ce jour.

11 [1]Roboam, étant arrivé à Jérusalem, rassembla la maison de Juda et Benjamin, — 180.000 guerriers d'élite, — pour faire la guerre à Israël [et] rendre le royaume à Roboam. [2]Mais la parole de Yahvé fut adressée à Chemayahou, l'homme de Dieu, en ces termes : [3]« Dis à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, et à tout [ce qu'il y a d'enfants d'] Israël en Juda et Benjamin[b] : [4]Ainsi parle Yahvé : Ne marchez pas contre vos frères et ne leur faites pas la guerre. Que chacun de vous retourne dans sa maison, car tout ceci est arrivé par ma volonté. » Ils obéirent aux ordres de Yahvé et renoncèrent à marcher contre Jéroboam.

Roboam.

Villes fortifiées par Roboam[c].

[5]Roboam demeura donc à Jérusalem. Il transforma en places fortes plusieurs villes de Juda : [6]il transforma [ainsi] Bethléhem, Étam, Teqoa, [7]Bét-Çour, Soko, Adoullam, [8]Gat, Marécha, Ziph, [9]Adoraïm, Lakich, Azéqa, [10]Çorea, Ayyalôn et Hébron[d], qui sont en Juda et en Benjamin villes fortifiées. [11]Il les pourvut de puissantes fortifications, y mit des commandants, ainsi que des réserves de vivres, d'huile et de vin. [12]Dans chacune de ces villes, [il déposa] des boucliers et des lances et rendit [ces places] extrêmement fortes.

Immigration d'Israélites fidèles[e].

Juda et Benjamin étaient pour lui. [13]Les prêtres et les lévites, en quelque lieu [du pays] d'Israël qu'ils se trouvassent, quittèrent leurs districts pour se mettre à sa disposition. [14]Les Lévites, en effet, abandonnèrent leurs pâturages et leurs propriétés[f] et se transportèrent en Juda et à Jérusalem, parce que Jéroboam, ainsi que ses descendants, les avait déclarés impropres à être prêtres de Yahvé[g] [15]et avait, de son

16. « virent » *S 1 Rois 12, 16* (lis. *wayyare' kol*). Manque en H. « A » *G BA L 1 Rois 12* (suppr. *'îš*, dittogr. de *yiśay*). H : Chacun à. « tout ». Manque en 1 Rois 12. 18. « Adoniram » *G BL S*. H : Hadoram. 1 Rois 12, 18 (H) : Adoram. « les enfants d'Israël ». 1 Rois 12 : tout Israël.
11, 1. « la maison — Benjamin ». 1 Rois 12, 21 : toute la maison de Juda et la tribu de B. « Israël ». 1 Rois 12 : la maison d'Israël. A la fin du v. 1 Rois 12 aj. : fils de Salomon. 2. « Chemayahou ». 1 Rois 12, 22 : Chemaya. 3. « tout — Benjamin ». 1 Rois 12, 23 : toute la maison de Juda et de Benjamin et au reste du peuple. 4. « frères ». 1 Rois 12, 24 aj. : les enfants d'Israël. « aux ordres (litt. : paroles) ». 1 Rois 12 : à la parole. « contre Jéroboam » *G L* (lis. *'al*). H : vers Jérob. 1 Rois 12 : selon la parole de Yahvé.

a. Le v. 17 est sans doute une glose se rapportant primitivement au v. 20 de 1 Rois 12 (voy. les notes sur ce v. et v. 17) et introduite à une moins bonne place dans le texte. *b.* Le texte primitif portait sans doute, comme au v. 1, « à toute la maison de Juda et à Benjamin » ou même seulement « à tout Juda. » On aura remplacé ces mots par la leçon contournée qu'on lit dans les Chroniques pour viser aussi les Israélites des autres tribus fixés dans le sud (10, 17 cf. 11, 13-17); dans la même intention on a ajouté dans 1 Rois 12, 23 « et au reste du peuple. » *c.* Ces renseignements, qui ne figurent pas dans le livre des Rois, ont été apparemment tirés par le Chroniqueur d'une autre source, relativement ancienne; car, tandis que le rédacteur des Chroniques pensait, conformément à l'état de choses qui existait après l'exil, que Roboam avait régné sur Juda *et sur Benjamin*, la liste reproduite v. 6-10 ne renferme que des noms de villes de Juda. L'auteur de cette liste paraît donc avoir encore su qu'une seule tribu était restée fidèle à la dynastie de David (cf. 1 Rois 11, 32 et note *k*). *d.* Ces villes étaient situées pour la plupart au sud de Jérusalem — *Bethléhem*, à 8 kil.; *Teqoa*, à 16 kil.; *Étam*, près des « Vasques de Salomon »; *Bét Çour*, à 6 kil. N. d'Hébron; *Hébron*; *Ziph*, auj. Tell Zif, 7 kil. S. d'Hébron; *Adoraïm*, auj. Doura, 8 kil. O. S. O. de la même ville, — plusieurs autres, au sud-ouest de la capitale : *Soko*, auj. ech-Chououeiké, à 25 kil. env.; *Adoullam*, probablement Id el-Miyé, un peu plus au S.; *Marécha*, près de Beit Djibrin; *Azeqa*, *Lakich* et *Gat*, dont le site précis est controversé, la dernière étant, du reste, une cité philistine; — deux seulement vers l'ouest de Jérusalem — *Çorea*, auj. Sar'a, à 25 kil. env., et *Ayyalôn*, auj. Yalo, à 20 kil. env. O. N. O. Il semble donc que Roboam, en fortifiant ces places, ait voulu protéger son pays non contre le royaume du Nord, mais contre l'Égypte, dont il prévoyait l'intervention (cf. 12, 1-12). *e.* Le récit, plus ancien, du livre des Rois ne sait rien de cette migration. Le Chroniqueur paraît avoir attribué au temps de Roboam des manières de penser et des institutions spéciales à l'époque postérieure à l'exil. *f.* Ce sont les termes même de la loi sacerdotale récente (P^3) instituant des villes lévitiques (Nomb. 35, 1-8; etc.).

g. Le Chroniqueur prête à Jéroboam (et à ses successeurs) une méconnaissance des droits auxquels prétendait la tribu de Lévi, beaucoup plus radicale que celle que lui attribuait le récit des Rois; celui-ci disait seulement que le roi d'Israël avait nommé prêtres des non-Lévites, mais cela n'impliquait nullement qu'il eût destitué les prêtres qui étaient de la tribu de Lévi : les descendants de Moïse officièrent dans le grand sanctuaire royal de Dan jusqu'à la déportation (Jug. 18, 30-31).

chef, institué des prêtres dans les hauts lieux, pour les satyres[a] et pour les veaux qu'il avait fabriqués. [16] A la suite des Lévites, les hommes de toutes les tribus d'Israël qui avaient à cœur de chercher Yahvé, Dieu d'Israël, vinrent à Jérusalem pour sacrifier à Yahvé, le Dieu de leurs pères[b]. [17] Ils accrurent ainsi la force du royaume de Juda et affermirent le pouvoir de Roboam, fils de Salomon, pendant trois ans, car ils marchèrent pendant trois ans dans la voie suivie par David et Salomon[c].

Les femmes et les fils de Roboam.

[18] Roboam prit pour femme Maḥlat, fille de Yerimôt[d], fils de David, et d'Abiḥaïl[e], fille d'Éliab[f], fils d'Isaï. [19] Elle lui donna des fils : Yeouch, Chemarya et Zaham. [20] Après elle, il épousa Maaka, fille d'Absalom[g], qui lui donna Abiyya[h], Attaï, Ziza et Chelomit. [21] Roboam aimait Maaka, la fille d'Absalom, plus que toutes ses [autres] femmes et que toutes ses concubines. — Il épousa, en effet, dix-huit femmes et soixante concubines et engendra vingt-huit fils et soixante filles. — [22] Roboam donna donc le premier rang à Abiyya, fils de Maaka, [et fit de lui] le chef de ses frères; car il avait l'intention de le désigner comme roi[i]. [23] Avec habileté, il dispersa tous ses fils dans les diverses contrées de Juda et de Benjamin, dans les diverses places fortes; il leur fournit des vivres en abondance et demanda [pour eux][j] de nombreuses femmes[k].

12

Roboam vaincu par Chichaq[l].

[1] Mais, quand la royauté de Roboam se fut affermie et qu'il fut devenu puissant, il abandonna la loi de Yahvé, et tout Israël[m] en fit autant.

[2] Alors, la cinquième année du règne de Roboam, Chichaq, roi d'Égypte, monta [de son pays] pour attaquer Jérusalem, — parce que [les gens de Juda] avaient été infidèles à Yahvé, — [3] avec 1.200 chars et 60.000 cavaliers; de plus une armée innombrable vint avec lui d'Égypte : des Libyens[n], des Soukkiens[o] et des Kouchites[p]. [4] Il conquit les villes fortes de Juda[q] et arriva devant Jérusalem.

[5] Alors Chemaya, le prophète[r], se rendit auprès de Roboam et des chefs de Juda, qui s'étaient retirés dans Jérusalem pour échapper à Chichaq, et il leur dit : « Ainsi parle Yahvé : Vous m'avez abandonné : moi aussi, je vous abandonne aux mains de Chichaq. » [6] Les chefs d'Israël[s] et le roi s'humilièrent et dirent : « Yahvé est juste. » [7] Quand Yahvé vit qu'ils s'humiliaient, la parole de Yahvé fut adressée à Chemaya en ces termes : « Ils se sont humiliés : je ne les anéantirai pas; je les ferai bientôt échapper [au péril] et ma colère ne se répandra pas sur Jérusalem par la main de Chichaq. [8] Mais il faut qu'ils lui soient assujettis et apprennent en quoi le service qui m'est dû diffère de l'asservissement à des royaumes étrangers. »

[9] Chichaq, roi d'Égypte, monta donc pour attaquer Jérusalem[a]. Il s'empara des trésors de la maison de Yahvé et de ceux du palais royal; il enleva tout; il s'empara aussi des boucliers d'or qu'avait fait fabriquer Salomon. [10] Le roi Roboam fit faire à leur place des boucliers de bronze et il les confia aux soins des chefs des coureurs qui montaient la garde à la porte du palais royal. [11] Et [depuis lors], chaque fois que le roi se rendait à la maison de Yahvé, les coureurs venaient prendre ces boucliers, pour les rapporter ensuite dans la salle de garde des coureurs. [12] Parce qu'il s'était humilié, la colère de Yahvé se détourna de lui sans l'anéantir définitivement. Et puis, il y avait encore du bon en Juda.

Notice générale sur le règne de Roboam[b].

[13] Le roi Roboam raffermit son pouvoir à Jérusalem et continua son règne. En effet, Roboam, âgé de quarante et un an à son avènement, régna dix-sept ans à Jérusalem, la ville que Yahvé avait choisie parmi toutes les tribus d'Israël pour y mettre son nom. Sa mère s'appelait Naama, l'Ammonite. [14] Il fit ce qui est mal parce qu'il n'appliqua pas son cœur à chercher Yahvé.

[15] Les faits et gestes de Roboam, les premiers et les derniers, ne sont-ils pas relatés par écrit dans [le livre des] paroles de Chemaya, le prophète, et [dans celui] d'Iddo, le voyant . . .[c] [Il y eut] guerre perpétuelle entre Roboam et Jéroboam. [16] Roboam se coucha avec ses pères et fut enseveli dans la Cité de David. Son fils, Abiyya, devint roi à sa place.

Abiyya.

13

[1] La dix-huitième année du règne de Jéroboam[d], Abiyya devint roi de Juda. [2] Il régna trois ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Maaka, fille d'Ouriel[e]; [elle était] de Guibea[f].

Il y eut guerre entre Abiyya et Jéroboam[g]. [3] Abiyya engagea la lutte à la tête d'une armée de vaillants guerriers [comptant] 400.000 hommes d'élite, et Jéroboam se rangea en bataille contre lui avec 800.000 hommes d'élite, [tous] guerriers vaillants[h].

[4] Abiyya, debout sur le mont Cemaraïm[i], dans la montagne d'Éphraïm, dit[j] : « Jéroboam et [vous] tous [gens d']Israël, écoutez-moi! [5] Ne devriez-vous pas savoir que Yahvé, Dieu d'Israël, a donné pour toujours la royauté sur Israël à David et à ses fils, par une alliance de sel[k]? [6] Mais Jéroboam, fils de Nebat, — un serviteur de Salomon, fils de David, — s'est dressé et s'est révolté contre son maître. [7] Des gens de rien, des misérables[l], se sont rassemblés autour de lui et ont eu recours à la violence contre Roboam, fils de Salomon. Or, Roboam était jeune[m] et timide : il ne leur résista pas. [8] Et

18. « fille de Y. » H^q *G L*. H^k : fils de Y. « et » *G^{BA} (L)* (lis. *wa'ăbiḥayil*). Manque en H. 22. « il avait l'intention » *G L* (aj. *ḥâšab*). Manque en H. **12**, 2, 5, 7, 9. « Chichaq ». 1 Rois 14, 25 etc. (H^k) : Chochaq.

a. Sorte de démons ayant l'apparence de boucs et qui étaient censés hanter les ruines (És. 13, 21; 34, 14). Les Juifs, depuis le triomphe du monothéisme, désignaient aussi par ce terme de mépris, les divinités des hauts lieux (cf. Lév. 16, 8 note *j*; 17, 7; 2 Rois 23, 8). *b.* Il s'agit, d'après le v. 17, non d'un simple pèlerinage au Temple, mais d'une émigration durable.

c. Si le Chroniqueur limite à trois ans la durée de la fidélité de Juda à Yahvé, c'est sans doute parce que l'invasion égyptienne se produisit dans la 5e année de Roboam (12, 2 et 1 Rois 14, 25) et que celle-ci fut, selon lui, le châtiment d'un abandon de la Loi par le souverain et par son peuple (12, 1-2, 5-8). *d.* Ce nom ne figure pas dans la liste des fils de David (1 Chron. 3, 1-9). Peut-être l'avait-il eu d'une concubine (3, 9).

e. Sans doute la mère de Maḥlat. On pourrait traduire aussi « et Abiḥaïl » (L); il s'agirait d'une autre femme de Roboam. Dans ce cas la mention de cette deuxième épouse serait probablement une glose; car au v. 20 on lit « après elle » et non « après elles. » *f.* Cf. 1 Sam. 16, 6; 17, 13; etc.

g. Voy. 1 Rois 15, 2 et la note. *h.* Appelé Abiyyam dans le livre des Rois. Voy. note sur 1 Rois 15, 1. *i.* Le père pouvait anciennement « faire aîné », c'est-à-dire héritier privilégié, celui de ses fils qu'il voulait (cf. 1 Rois 1). Ce droit, aboli par la Loi (Deut. 21, 15-17), se perpétua longtemps dans la famille royale. *j.* C'était le père qui faisait les demandes en mariage. *k.* En dispersant ses fils, Roboam espérait sans doute éviter les drames de famille qui avaient ensanglanté le palais de David. En leur assurant le confort et un harem princier, il comptait désintéresser ceux d'entre eux qui ne régneraient pas : par leurs multiples mariages, il leur procurait l'appui de beaucoup de familles influentes.

l. Le Chroniqueur reproduit 1 Rois 14, 25-28, voy. les notes sur ce passage), mais en y ajoutant quelques détails (v. 3-4) et surtout les raisons pour lesquelles Dieu infligea, puis arrêta la calamité (v. 2^b, 5-8, 12). *m.* C'est-à-dire « tout Juda. » A partir de la ruine du royaume du nord (722), le terme d' « Israël » fut fréquemment employé pour désigner le seul État israélite qui subsistât encore. *n.* Les Libyens fournissaient aux pharaons des mercenaires. Au xe siècle av. J.-C., ils conquirent l'Égypte et y fondèrent, avec Chochenq (Chichaq), la xxiie dynastie. *o.* Peuple inconnu. Les Septante traduisent : « les Troglodytes ». S'agirait-il des habitants de Soukkôt (Ex. 12, 37), à l'est du Delta? *p.* Ou Éthiopiens, c'est-à-dire des habitants de la Nubie. *q.* Celles qui ont été énumérées 11, 5-12. *r.* Cf. 11, 2 (= 1 Rois 12, 22); 12, 15. *s.* C'est-à-dire « de Juda », cf. v. 1 (note *m*) et 5.

9. « des boucliers ». 1 Rois 14, 26 : de tous les boucliers. 11. « venaient prendre ». 1 Rois 14, 28 : prenaient. **13**, 2. « Maaka » *G S* cf. *11, 20, 21; 1 Rois 15, 2*. H : Mikayahou. « fille — Guibea ». 1 Rois 15 : fille d'Absalom. 7. « autour de lui (litt. : vers lui) » *G S L T* (lis. *'ēlâw*). H : sur lui.

a. L'auteur répète 2^a pour renouer avec le récit des Rois interrompu par l'addition 2^b-8. *b.* Voy. 1 Rois 14, 21-22, 30-31. *c.* L'hébreu a ici un mot dont on ne s'explique pas la raison d'être en cet endroit et qui signifie : *pour être portés dans les registres généalogiques.* *d.* Le Chroniqueur, qui copie ici 1 Rois 15, 1-2, a, par mégarde, reproduit l'indication, qu'il omet d'ordinaire, sur le synchronisme entre les rois de Juda et ceux d'Israël. *e.* D'après 11, 20, comme selon 1 Rois 15, 2, la mère d'Abiyya, Maaka, était « fille d'Absalom ». Pour concilier cette indication avec celle de notre passage, on peut supposer que Maaka était seulement la *petite*-fille d'Absalom; la fille de ce dernier, Tamar (2 Sam. 14, 27), aurait épousé Ouriel.

f. Une des nombreuses localités de ce nom. *g.* Voy. 1 Rois 15, 7. *h.* Les historiens de l'antiquité, comme les chroniqueurs de notre moyen âge, même quand ils étaient contemporains des événements qu'ils racontent, attribuaient aux armées des effectifs très supérieurs à ceux qu'elles comportaient en réalité. M. Ferdinand Lot l'a constaté pour les armées anglaises de la guerre de Cent ans en consultant les documents de comptabilité financière où l'on consignait la solde et le nombre des combattants. Tandis que les chroniqueurs parlent d'armées de 60.000 hommes, les troupes anglaises n'en comptaient qu'un peu moins de 10.000 à Crécy, 6.000 à Poitiers, 5.600 à Azincourt (*Acad. des Inscr. et Belles Lettres, C. R.*, 1941, p. 246-247). *i.* Cette montagne, située sans doute au voisinage de la ville benjaminite du même nom, qui se trouvait non loin de Béthel (Jos. 18, 22), est peut-être le Ras ez-Zeimara, au S. d'et-Tayyibé (Éphrôn). *j.* Il était d'usage, dans l'antiquité, de chercher, avant la bataille, à ébranler, par des paroles appropriées, le moral de l'adversaire (cf. 1 Sam. 17, 8-10, 43-47 et les poèmes homériques). On s'attachait, en particulier, à démontrer aux ennemis qu'on avait avec soi un dieu plus fort que les leurs (cf. 1 Sam. 4, 3-9; 2 Rois 18, 32-35). Le discours d'Abiyya est une adaptation monothéiste de cette antique coutume. *k.* Voy. Nomb. 18, 19, et note *l* sur Lév. 2, 13. *l.* Litt : *des fils de beliyya'al.* Voy. note sur Ps. 18, 5. *m.* L'excuse tirée du jeune âge de Roboam cadrerait bien avec 10, 8, 10, 14 (cf. 1 Rois 12, 8 et note *d*), mais assez mal avec 12, 13, passage selon lequel ce prince avait 41 ans à son avènement.

maintenant vous pensez pouvoir tenir tête à la royauté de Yahvé exercée par les mains des fils de David[a]! Vous êtes [il est vrai] une multitude immense; [mais] vous [n']avez avec vous [que] les veaux d'or que Jéroboam a fabriqués pour être vos dieux. [9]N'avez-vous pas chassé les prêtres de Yahvé, les fils d'Aaron, ainsi que les lévites[b], et ne vous êtes-vous pas créé des prêtres comme les peuples des pays [étrangers]? [Chez vous] quiconque vient avec un jeune taureau et sept béliers pour se faire investir[c], peut devenir prêtre d'un de ces dieux qui n'en sont pas. [10]Tandis que nous, nous avons Yahvé pour Dieu, nous ne l'avons pas abandonné; [chez nous] ce sont les fils d'Aaron qui servent Yahvé en qualité de prêtres, et les lévites dans leurs offices. [11]Chaque matin et chaque soir ils font monter en fumée les holocaustes en l'honneur de Yahvé[d], ainsi que le parfum aromatique. Ils disposent le pain sur la table pure et le candélabre d'or, ainsi que ses lampes, pour qu'on les allume chaque soir. Nous gardons, en effet, les observances de Yahvé, notre Dieu, tandis que vous, vous l'avez abandonné. [12]Voyez! Nous avons Dieu avec nous, à [notre] tête, ainsi que ses prêtres avec les trompettes destinées aux sonneries et qui appelleront au combat contre vous[e]. Enfants d'Israël, ne faites pas la guerre à Yahvé, le Dieu de vos pères! Cela ne vous réussira pas. »

[13]Jéroboam avait fait tourner les Judéens par un corps placé en embuscade, afin de les prendre à revers, de sorte que [son armée] faisait face à Juda, tandis que le corps mis en embuscade se trouvait derrière l'ennemi[f]. [14]Les gens de Juda, se retournant, virent qu'ils avaient à combattre par devant et par derrière. Alors ils invoquèrent Yahvé et les prêtres sonnèrent de la trompette. [15]Puis les gens de Juda poussèrent le cri de guerre, et, lorsque les gens de Juda poussèrent le cri de guerre, Yahvé défit Jéroboam et tout Israël devant Abiyya et Juda[g]. [16]Les enfants d'Israël prirent la fuite devant Juda et Dieu les livra entre les mains de leurs ennemis. [17]Abiyya et ses gens en firent un grand carnage : 500.000 hommes d'élite, parmi les Israélites, tombèrent, frappés à mort. [18]Ainsi les enfants d'Israël furent humiliés en ce temps-là, tandis que les enfants de Juda eurent le dessus, parce qu'ils s'étaient appuyés sur Yahvé, le Dieu de leurs pères.

[19]Abiyya poursuivit Jéroboam et lui enleva plusieurs villes : Béthel[h] et les localités qui en dépendent, Yechana[i] et les localités qui en dépendent, Èphrôn[j] et les localités qui en dépendent. [20]Jéroboam ne se releva pas tant que vécut Abiyyahou; puis Yahvé le frappa et il mourut[k]. [21]Abiyyahou, au contraire, devint puissant. Il prit quatorze femmes et engendra vingt-deux fils et seize filles.

[22]Le reste de l'histoire d'Abiyya, ses actes et ses paroles, sont relatés par écrit dans le commentaire[l] du prophète Iddo[m]. [23]Abiyya se coucha avec ses pères et on l'ensevelit dans la Cité de David. Asa, son fils, devint roi à sa place[n].

10. « leurs offices » *S* (*G*) (lis. *bemal'ăkôtâm*). H : l'office. 19. « Èphrôn » *H*[k] *G S L*. H[q] : Èphraïn.

a. Cf. 9, 8 et note *a*. *b.* Telle est la conception du Chroniqueur (11, 14). *c.* Litt. : *remplir sa main*. Sur cette expression, voy. Ex. 29, 24 et note *b*; Jug. 17, 12; sur le fait visé, cf. 1 Rois 13, 33. D'après la loi lévitique, les victimes exigées pour les sacrifices d'installation des prêtres étaient un taureau et deux béliers (Ex. 29, 1); mais les cérémonies duraient sept jours (Ex. 29, 35 et la note). *d.* Le double holocauste quotidien constituerait un anachronisme au temps d'Abiyyam (cf. 2 Rois 16, 15 et note *l*). *e.* Les trompettes sacrées ont la vertu de rappeler ceux qui en sonnent au souvenir de Yahvé (Nomb. 10, 9). *f.* Même manœuvre à la bataille d'Aï (Jos. 8) et à celle de Guibea (Jug. 20). *g.* Cf. note *d* sur 1 Sam. 4, 3. *h.* Auj. Beitin, 16 kil. N. de Jérusalem. *i.* Auj. Aïn Sinia, 22 kil. N. de la capitale. Cf. 1 Sam. 4, 1 (note *b*); 7, 12. *j.* Appelée aussi Èphraïm (2 Sam. 13, 23; Jn 11, 54) ou Ophra (1 Sam. 13, 17), auj. et-Tayyibé (précédemment Afra), à 7 kil. env. N.-E. de Beitin. *k.* Un ou deux ans après Abiyya d'après 1 Rois 14, 20; 15, 9, peut-être de mort subite ou à la suite d'une maladie douloureuse. *l.* En hébreu *midrach*, c'est-à-dire « recherche », spécialement recherche exégétique sur les Écritures. On donnait ce nom dans le judaïsme à des ouvrages d'édification commentant et amplifiant les livres de la Bible pour en dégager les enseignements religieux et moraux. C'est en ce sens que le terme semble pris ici et 24, 27. *m.* Cf. 9, 29 (note *h*); 12, 15. *n.* Ce v. reproduit 1 Rois 15, 8 (H). Si Maaka, mère d'Abiyya (11, 20; 13, 1), est la même que Maaka, mère d'Asa (15, 16), il faudrait, comme dans le livre des Rois, corriger « son fils » en « son frère ». Cependant le Chroniqueur ne mentionne pas Asa (au moins sous ce nom) parmi les fils de Roboam et de Maaka (11, 20).

Asa.

De son temps le pays eut dix années de paix.

Sa piété et sa puissance.

14

[1]Asa fit ce qui est bon et droit aux yeux de Yahvé, son Dieu. [2]Il fit disparaître les autels étrangers et les hauts lieux; il brisa les stèles et abattit les pieux sacrés[a]. [3]Il enjoignit [aux enfants de] Juda de chercher Yahvé, le Dieu de leurs pères, et de mettre en pratique la loi et les commandements. [4]Il fit disparaître de toutes les villes de Juda les hauts lieux et les obélisques[b]; aussi le royaume connut-il la paix sous son règne. [5]Il bâtit des places fortes en Juda, car la paix régnait dans le pays : Asa n'eut pas de guerre à soutenir pendant ces années-là, parce que Yahvé lui assura la tranquillité. [6]Aussi dit-il à Juda : « Fortifions ces villes; entourons-les de remparts, de tours et de portes pourvues de barres. Le pays est encore à notre libre disposition[c], parce que nous avons cherché Yahvé. Nous [l']avons cherché et il nous a assuré la tranquillité sur toutes nos frontières. » Ils se mirent [donc] à bâtir et menèrent à bien [leur entreprise]. [7]Asa avait une armée [formée de] 300.000 hommes de Juda, portant le grand bouclier et la lance, et [de] 280.000 hommes de Benjamin portant le petit bouclier et tirant de l'arc : tous vaillants guerriers[d].

Victoire sur les Kouchites[e].

[8]Zéraḥ, le Kouchite, marcha contre eux avec une armée d'un million d'hommes et 300 chars[f]; il s'avança jusqu'à Marécha[g]. [9]Asa marcha à sa rencontre et [ses gens] se rangèrent en bataille dans la vallée au nord de Marécha[h]. [10]Asa invoqua Yahvé, son Dieu, et dit : « Yahvé, nul ne peut comme toi apporter du secours dans une lutte entre le puissant et celui qui est sans force. Viens [donc] à notre secours, Yahvé, notre Dieu, car c'est sur toi que nous nous appuyons et c'est en ton nom que nous avons marché contre cette multitude. Yahvé, tu es notre Dieu. Ne permets pas qu'un être humain affirme sa puissance à côté de la tienne! »

[11]Yahvé défit les Kouchites devant Asa et devant Juda[i]; et les Kouchites s'enfuirent. [12]Asa et les troupes qu'il avait avec lui les poursuivirent jusqu'à Guerar[j] et les Kouchites tombèrent en si grand nombre que nul ne conserva la vie, car ils furent écrasés devant Yahvé et devant son armée. [Les gens de Juda] ramassèrent un butin très considérable. [13]Puis ils s'emparèrent de toutes les villes situées aux environs de Guerar; car la terreur de Yahvé s'était abattue sur elles. Ils pillèrent toutes ces villes; car il s'y trouvait beaucoup à piller. [14]Ils s'emparèrent aussi des tentes des bergers[k] et capturèrent du menu bétail en grande quantité, ainsi que des chameaux, puis ils retournèrent à Jérusalem.

14, 9. « la — de » *G* (lis. *baggaye ṣâphônâ*). H : la vallée de Cephata, à. — Texte incertain.

a. Le Choniqueur attribue ici à Asa des mesures réformatrices qui ne seront prises que par Josias; il reconnaît, lui-même, ailleurs (15, 17), avec l'auteur des Rois, que sous Asa, « les hauts lieux ne disparurent pas d'Israël ». Le livre des Rois rapportait seulement à ce roi la proscription des idoles et de la prostitution sacrée (1 Rois 15, 12). *b.* En hébreu *ḥammânîm*. Sur ces objets de culte, voy. note *c* sur Lév. 26, 30. *c.* Asa prévoit que bientôt viendront des années de guerre, où l'on n'aura plus le temps ni les moyens de construire de solides fortifications. *d.* Voy. note *h* sur 13, 3. *e.* Le livre des Rois ne parle pas de cette victoire; mais ce pourrait être un des exploits non précisés qu'Asa accomplit d'après 1 Rois 15, 23. Selon les uns, il y aurait, à la base du récit des Chroniques, le souvenir, assez vague et très idéalisé, d'une expédition qu'Osorkon I[er], roi d'Égypte, fils et successeur de Chochenq I[er], aurait tentée en Palestine; il est vrai que les princes de la XXII[e] dynastie étaient des Libyens et non des Kouchites (Éthiopiens, Nubiens); mais le rôle que le Chroniqueur attribue aux Kouchites dans l'affaire s'expliquerait soit parce que les armées égyptiennes comprenaient des mercenaires kouchites à côté d'auxiliaires libyens — nommés à côté des Kouchites 16, 8, — soit parce que les gouverneurs égyptiens de Nubie portaient le titre de « fils royaux de Kouch ». Osorkon I[er] et Osorkon II eurent des prétentions sur la Syrie; car on a retrouvé à Byblos leurs effigies, qu'ils avaient envoyées au roi de cette ville. — Selon d'autres, le terme de Kouchites désignerait ici, comme 21, 16 et dans le code sacerdotal (Gen. 10, 7), des Arabes du sud, qui auraient exécuté des razzias jusque dans le midi de la Palestine : cela expliquerait que les Judéens vainqueurs pillent les villages et les douars de la région de Guerar et que leur butin consiste, pour une grande partie, en menu bétail et en chameaux (v. 14). *f.* Diodore de Sicile attribue à Chochenq I[er] une armée comptant 600.000 fantassins et 24.000 cavaliers, mais en outre 27.000 chars (la proportion serait plus normale). *g.* Auj. Khirbet Merâch, à 1 kil. au S. O. de Beit Djibrin. *h.* Selon H, « dans la vallée (inconnue) de Cephata, à Marécha ». *i.* Cf. 1 Sam. 4, 3, note *d*. *j.* Peut-être Oumm el-Djerar, à 15 kil. S. E. de Gaza (cf. Gen. 20, 1). *k.* Litt. : *des tentes de bétail*, cf. Gen. 4, 20.

15 *Asa interdit divers rites illicites.* 1 Azaryahou, fils d'Odéd[a], saisi par l'esprit de Dieu, 2 sortit au devant d'Asa et lui dit : « Asa et [vous] tous, [enfants de] Juda et [de] Benjamin, écoutez-moi! Yahvé est avec vous quand vous êtes avec lui. Si vous le cherchez, il se laissera trouver par vous; mais si vous l'abandonnez, il vous abandonnera[b]. 3 Pendant de longs jours, [les enfants d']Israël ont vécu sans dieu véritable, sans prêtre pour leur donner des directions et sans loi; 4 mais, quand ils ont été dans la détresse, ils sont revenus à Yahvé, le Dieu d'Israël; ils l'ont cherché et il s'est laissé trouver par eux[c]. 5 En ces temps-là, il n'y avait pas de sécurité pour ceux qui allaient et venaient; mais il y avait de grands troubles, dont les habitants des divers pays ressentaient tous l'effet. 6 Une nation en écrasait une autre; une ville en détruisait une autre, car Dieu les agitait par toutes sortes d'angoisses. 7 Mais vous, persévérez, ne vous découragez pas, car vos actes auront leur récompense. »

8 Quand Asa eut entendu ces paroles et cette prophétie Odéd le prophète[d], il trouva le courage de faire disparaître les abominations de tout le pays de Juda et de Benjamin, ainsi que des villes qu'il avait conquises dans la montagne d'Ephraïm[e]. Il renouvela l'autel de Yahvé, qui était devant le portique de Yahvé[f]. 9 Il rassembla tout Juda, Benjamin et les membres [des tribus] d'Ephraïm, de Manassé et de Siméon[g] admis à résider parmi eux. Des Israélites avaient, en effet, passé à Asa en grand nombre, quand ils avaient vu que Yahvé, son Dieu, était avec lui[h]. 10 Ils s'assemblèrent à Jérusalem le troisième mois de la quinzième année du règne d'Asa 11 et sacrifièrent à Yahvé, ce jour-là, sur le butin qu'ils avaient rapporté, 700 têtes de gros bétail et 7.000 de petit[i]. 12 Puis ils prirent l'engagement[j] de chercher Yahvé, le Dieu de leurs pères, de tout leur cœur et de toute leur âme : 13 quiconque ne chercherait pas Yahvé, le Dieu d'Israël, serait mis à mort, petit ou grand, homme ou femme[k]. 14 Ils prêtèrent serment à Yahvé à haute voix et avec des cris de joie, au son des trompettes et des cors. 15 Tout Juda se réjouit de [prêter] ce serment; c'est, en effet, de tout leur cœur qu'ils le prêtèrent et c'est de leur plein gré qu'ils cherchèrent Yahvé. Aussi se laissa-t-il trouver par eux et Yahvé leur assura-t-il la tranquillité sur toutes leurs frontières.

16 [l] Même Maaka, la mère du roi Asa, se vit enlever par lui son titre de reine-mère, parce qu'elle avait fait fabriquer un abominable objet de culte en l'honneur d'Achéra. Asa abattit cet objet, le réduisit en poudre et le brûla dans la vallée du Cédron. 17 Les hauts lieux ne disparurent pas d'Israël[m], mais le cœur d'Asa fut fidèle, sans partage, [à Yahvé] pendant toute sa vie. 18 Il fit porter dans la maison de Dieu ce que son père et lui-même avaient consacré : de l'argent, de l'or et des objets [fabriqués].

15, 4. « à » *L* (lis. *'ĕl*). H : sur. 8. « dans la » G^{BA} (*S L*) (lis. *behar*). H : de la. 11. « qu'ils » *Seb G S L* (aj. *'ăšèr*). H : [qu']ils. 16. « la mère du roi Asa ». 1 Rois 15, 13 : sa mère. « le réduisit en poudre ». Manque en 1 Rois 15. 17. « partage ». 1 Rois 15, 14 aj. : à Yahvé. 18. « de Dieu ». 1 Rois 15, 15 : de Yahvé.

a. Inspiré inconnu. *b*. Cf. 24, 20. *c*. Le Chroniqueur ne semble pas faire allusion à une époque bien déterminée; il paraît plutôt poser des principes généraux applicables à toute l'histoire de son peuple (cf. Jug. 2, 10-21), et même à tous les peuples (v. 5). *d*. Glose, probablement mutilée : on attendrait au moins : « celle d'Azaryahou, fils d'Odéd. » *e*. Il s'agit sans doute de celles dont l'annexion est ailleurs attribuée à son père (13, 19). Le Chroniqueur semble avoir utilisé, sur cette période, deux sources, outre le livre des Rois : l'une, qui plaçait la purification du culte par Asa avant sa victoire sur Zéraḥ (14, 1-7), l'autre, qui en faisait une conséquence de ce succès (15, 1-15). *f*. Le portique du Temple. — On ne nous dit pas en quoi consista ce « renouvellement » de l'autel (remplacement ou simple restauration?) ni pourquoi il était devenu nécessaire. D'après 2 Rois 16, 10-16 il semble que l'autel de bronze dressé par Salomon soit resté en place jusqu'au temps d'Achaz (vers 734). *g*. Les débris de la tribu de Siméon étaient depuis longtemps incorporés à la tribu de Juda. Cf. Gen. 49, 7 note *d*; Jos. 19, 1, 9; Jug. 1, 3, 17. *h*. Cf. 11, 16. *i*. Le but de la réunion était non seulement de faire approuver les mesures religieuses prises par Asa, mais de rendre grâce pour la victoire sur Zéraḥ et peut-être aussi de célébrer la fête des Semaines (Pentecôte), qui tombait au 3e mois (mai-juin). *j*. Litt. : *ils entrèrent dans l'alliance*. C'était le procédé normal pour faire entrer en vigueur une loi.

k. Cf. Deut. 17, 2-7. *l*. Les v. 16-18 sont la reproduction à peu près littérale de 1 Rois 15, 13-15. Voy. les notes sur ce passage. *m*. Cette assertion contredit formellement celle du ch. 14, v. 2, à moins que, en ajoutant « d'Israël » au texte du livre des Rois (1 Rois 15, 14), le Chroniqueur ait entendu limiter la persistance des hauts lieux aux territoires peuplés d'Israélites au sens restreint; mais c'est bien difficile à croire : Asa n'avait aucune autorité sur le royaume du nord. Il est plus probable que l'auteur a reproduit ses sources telles quelles.

La guerre avec Baecha, roi d'Israël[a]. 19 Il n'y eut pas de guerre jusqu'à la trente-cinquième année du règne d'Asa. **16** 1 La trente-sixième année du règne d'Asa[b], Baecha, roi d'Israël, marcha contre Juda et fortifia ha-Rama pour empêcher les gens d'Asa, roi de Juda, de sortir et d'entrer. 2 Asa tira de l'argent et de l'or des réserves de la maison de Yahvé et du palais royal et envoya [des émissaires] à Ben-Hadad[c], roi d'Aram, qui résidait à Damas[d], avec ce message : 3 « [Il y a] alliance entre moi et toi, comme entre mon père et ton père. Je t'envoie de l'argent et de l'or. Va, romps ton alliance avec Baecha, roi d'Israël, afin qu'il cesse de m'accabler. » 4 Ben-Hadad écouta la requête du roi Asa et envoya les chefs de ses troupes attaquer les villes d'Israël. Ils ravagèrent Iyyôn, Dan, Abél-Maïm[e] et tous les entrepôts des villes de Nephtali[f]. 5 Aussitôt que Baecha en fut informé, il cessa de fortifier ha-Rama : il arrêta les travaux. 6 Alors le roi Asa amena tous [les gens de] Juda et ils enlevèrent les pierres et le bois dont Baecha se servait pour fortifier ha-Rama; il les utilisa pour fortifier Guèba et ham-Miçpa.

7 En ce temps-là, Ḥanani, le voyant, vint trouver Asa, roi de Juda, et lui dit : « Parce que tu t'es appuyé sur le roi d'Aram, au lieu de t'appuyer sur Yahvé ton Dieu, l'armée du roi d'Aram s'est échappée de tes mains[g]. 8 Les Kouchites et les Libyens ne formaient-ils pas une armée puissante, avec des chars et des cavaliers en très grand nombre? Et cependant Yahvé, parce que tu t'appuyais sur lui, les a livrés entre tes mains[h]. 9 Car Yahvé promène ses regards sur toute la terre pour manifester sa puissance en faveur de ceux dont le cœur lui est fidèle sans partage. Tu as agi en insensé dans cette circonstance, car dorénavant tu auras des guerres à soutenir. » 10 Asa, irrité contre le voyant, le jeta en prison et le mit aux ceps[i]; car il était outré des reproches de Ḥanani. Asa maltraita aussi divers membres du peuple en ce même temps.

Notice finale. Mort d'Asa[j]. 11 Les faits et gestes d'Asa, les premiers et les derniers, se trouvent relatés par écrit dans le livre des rois de Juda et d'Israël. 12 Asa, la trente-neuvième année de son règne, fut atteint d'une maladie des pieds et son mal devint extrêmement grave. Cependant, même lorsqu'il fut malade, il n'eut pas recours à Yahvé, mais aux médecins[k]. 13 Asa se coucha avec ses pères et mourut la quarante et unième année de son règne. 14 On l'ensevelit dans le sépulcre qu'il s'était creusé dans la Cité de David : on le coucha sur un lit qu'on avait rempli d'aromates et de [diverses] sortes [d'épices] mélangées avec art; on [en] brûla en son honneur une quantité très considérable[l].

16, 3. « comme (litt. : et) ». Manque en 1 Rois 15, 19. « t'envoie ». 1 Rois 15, 19 : t'envoie en présent. 4. « Ils ravagèrent ». 1 Rois 15, 20 : Il ravagea. « Abel-Maïm ». 1 Rois 15 : Abel-Bét-Maaka. « tous — Nephtali ». 1 Rois 15 : toutes les Kinnerôt outre tout le pays de Nephtali. 5. « il arrêta — travaux ». 1 Rois 15, 21 (G L) : il revint à Tirça. 6. « amena (litt. : prit) ». 1 Rois 15, 22 : convoqua sans exempter personne. « Guèba ». 1 Rois 15 aj. : de Benjamin. 10. « contre » *S L* (lis. *'al*). H : vers. 14. « le sépulcre » *G L* (lis. *biqebourātô*). H : les sépulcres.

a. Le récit de cette guerre est, en majeure partie (16, 1b-6) la reproduction, généralement textuelle, de 1 Rois 15, 17-22. *b*. Les dates indiquées 15, 19 et 16, 1 sont inconciliables avec les données du livre des Rois. D'après 1 Rois 15, 16, « il y eut guerre entre Asa et Baecha... pendant toute la vie de ces deux princes ». D'autre part, d'après 1 Rois 16, 8, Baecha mourut dès la 26e année du règne d'Asa, donc 10 ans avant l'époque assignée ici à l'affaire de Rama : on admet souvent que 35 (15, 19) et 36 (16, 1) sont des fautes de copie pour 15 et 16. On pourrait supposer que les manuscrits anciens du livre des Rois variaient sur les synchronismes entre rois d'Israël et de Juda.

c. Orthographié Ben-Hader dans divers manuscrits des Chron. et dans l'édition de Ginsburg de la Bible hébraïque.

d. Orthographié Darmèśeq au lieu de Dammèśeq dans les Chroniques. *e*. Autre nom d'Abél-Bét-Maaka. *f*. Cette leçon paraît être une altération de celle de 1 Rois 15, 20 (voy. note crit.). *g*. Le voyant apprend implicitement au roi Asa que, si celui-ci n'avait cherché d'autre appui que celui de Yahvé, il aurait non seulement chassé Baecha, mais anéanti aussi l'armée de Ben-Hadad, resté l'allié du roi d'Israël. *h*. Allusion à 14, 8-14. Sur la mention des Libyens à côté des Kouchites, voy. note *e* sur 14, 8. *i*. Litt. : *le mit dans la maison des ceps*. *j*. Cf. 1 Rois 15, 23-24. *k*. Le Chroniqueur, qui est seul à attribuer cette attitude au royal malade, n'écrit pas : « il n'eut pas recours à Yahvé, mais *uniquement* aux médecins. » Il paraît donc avoir considéré le recours à Dieu et la consultation des médecins comme choses qui s'excluent. Cette opinion existait parmi les Juifs de son temps; car le Siracide, qui vivait à la même époque (il écrivait vers 190 av. J.-C.), croit devoir démontrer aux croyants d'alors que ce n'est pas une impiété que de demander avis aux médecins en même temps, du reste, qu'on adresse prières et sacrifices à Dieu (38, 1-15). *l*. Ce n'était certainement pas le cadavre qui était brûlé (c'eût été, selon la pensée israélite, un châtiment), mais soit les objets destinés à l'âme du défunt et que divers peuples incinèrent pour les lui faire parvenir en fumée dans le monde des esprits, soit, plus probablement, des parfums dont l'odeur lui est, pensait-on agréable : coutume attestée chez les Arabes, en Babylonie, chez les musulmans modernes, en Chine. Cf. 21, 19; Jér. 34, 5.

Josaphat.

S Ch **17** *Sa piété. Ses succès [a].* 1 Et Josaphat, son fils, devint roi à sa place. Il se fortifia contre Israël. 2 Il mit des troupes dans toutes les villes fortes de Juda et plaça des garnisons tant dans le pays de Juda que dans les villes d'Ephraïm qu'Asa, son père, avait conquises. 3 Yahvé fut avec Josaphat, parce qu'il marchait dans les voies que son père [b] avait suivies au début et ne recherchait pas les Baals. 4 Il cherchait, au contraire, Yahvé, le Dieu de son père, suivait ses commandements et n'imitait pas l'exemple d'Israël. 5 Aussi Yahvé affermit-il la royauté entre ses mains. Tout Juda faisait des présents à Josaphat, de sorte qu'il fut comblé de richesses et de gloire.

6 Dans [son zèle à suivre] les voies agréées par Yahvé, il trouva le courage de faire encore disparaître de Juda les hauts lieux [c] et les pieux sacrés.

Missions envoyées pour faire connaître la Loi [d]. 7 La troisième année de son règne, il envoya ses ministres Ben-ḥaïl, Obadya, Zekarya, Netanél et Mikayahou, dans les villes de Juda, pour y enseigner, 8 et avec eux les lévites Chemayahou, Netanyahou, Zebadyahou, Assaël, Chemiramôt, Yehonatân, Adoniyyahou, Tobiyyahou et Tob-Adoniyya, lévites [e], accompagnés des prêtres Èlichama et Yehoram. 9 Ils se mirent à enseigner [les habitants de] Juda. Ils avaient avec eux le livre de la loi de Yahvé. Ils parcoururent [ainsi] toutes les villes de Juda en instruisant le peuple.

Richesse et puissance de Josaphat. 10 La terreur de Yahvé saisit tous les royaumes des pays qui environnaient Juda et ils ne firent pas la guerre à Josaphat [f]. 11 Il y avait des Philistins qui apportaient à Josaphat des présents et un tribut en argent. Les Arabes mêmes lui amenaient du petit bétail : 7.700 béliers et 7.700 boucs. 12 La puissance de Josaphat alla en augmentant jusqu'à devenir fort grande, et il bâtit en Juda des forteresses et des villes d'approvisionnement. 13 Il possédait du matériel [de guerre] en abondance dans les villes de Juda et avait à Jérusalem de vaillants hommes d'armes. 14 En voici le dénombrement par familles :

A Juda appartenaient, comme chefs de milliers : le chef Adna, avec 300.000 vaillants guerriers; 15 à côté de lui, le chef Yehoḥanân, avec 280.000; 16 à côté de lui, Amassya, fils de Zikri, qui s'était volontairement donné à Yahvé [g], avec 200.000 vaillants guerriers;

17 De Benjamin : le vaillant guerrier Èlyada, avec 200.000 hommes armés de l'arc et du petit bouclier [h]; 18 et à côté de lui Yehozabad, avec 180.000 hommes équipés pour la guerre.

19 Tels sont les hommes qui étaient au service du roi, sans compter ceux que le roi avait placés dans les villes fortes de Juda [i].

17, 3. « son père » *G*. H : David, son père. 4. « Yahvé » *G BAL S*. Manque en H.

a. Dans cette introduction générale au règne de Josaphat, le v. 1a est seul extrait du livre des Rois (1 Rois 15, 24b). Le renseignement sur les villes fortifiées par le souverain provient peut-être d'une des autres sources utilisées par le Chroniqueur, celle qui attribuait la conquête de certaines villes d'Israël à Asa (cf. 15, 8 et note *e*) et non à Abiyya (13, 19).

b. Il ne s'agit pas de David, son ancêtre, comme le précise le texte massorétique, mais du propre père de Josaphat, Asa : le Chroniqueur n'admet pas que David ait commis des fautes à la fin de sa vie, tandis qu'il attribue de graves infidélités à Asa vieillissant (ch. 16). *c*. Le livre des Rois (1 Rois 22, 44) dit, au contraire, expressément que, sous Josaphat, les hauts lieux ne disparurent pas; et le Chroniqueur a lui-même reproduit ce passage (20, 33). S'il attribue ici à Josaphat l'abolition des sanctuaires de province, c'est sans doute que, depuis la réforme de Josias, ce trait était considéré par les Juifs orthodoxes comme faisant partie de la définition même de la vraie piété (cf. 14, 2; 15, 17 et déjà 2 Rois 18, 4).

d. Ces mesures prises pour faire connaître « le livre de la loi » ne sont pas visées dans le livre des Rois et rappellent celles qui furent prises dans la même intention beaucoup plus tard — lecture publique de la Loi (le Deut.) tous les sept ans à la fête des Tabernacles ordonnée lors de la réforme de Josias (Deut. 31, 9-13); lecture et commentaire de la Loi (P) par Esdras (Néh. 8); lecture et explication de la Loi [le Pentateuque] dans les synagogues. — Cependant il n'est pas impossible qu'à la base du récit du Chroniqueur il y ait le souvenir d'un fait historique : il se peut que Josaphat ait publié un petit recueil de lois qui aurait été mis par écrit de son temps; on a pensé, par exemple au « Livre de l'alliance » (Ex. 20, 24-23, 19). Osée (8, 12) et Ésaïe (10, 1) attestent que, de leur temps, on s'appliquait à consigner par écrit les instructions (*tôrâ*) de Yahvé. *e*. Le nom insolite du dernier lévite paraît être né d'une variante où les deux noms précédents figuraient dans l'ordre inverse; la répétition du mot « lévites » est, pour le moins, superflue. *f*. Voy. cependant 20, 1-30. *g*. Le texte ne permet pas de préciser ce que l'auteur entendait par là. *h*. Cf. 14, 7. *i*. Cf. 11, 11, 23.

18 *Guerre de Josaphat et d'Achab contre les Araméens.* 1 Quand Josaphat eut acquis de grandes richesses et beaucoup de gloire, il s'allia par mariage avec Achab [a].

S 2 Quelques années plus tard, il descendit [de Jérusalem] pour rendre visite à Ch Achab à Samarie [b]. Achab fit abattre pour lui et pour les gens qui l'accompagnaient quantité de menu et de gros bétail. Puis il essaya de l'entraîner à marcher contre Ramot S de Galaad. 3 [c] Achab, roi d'Israël, dit à Josaphat, roi de Juda : « Viendras-tu avec moi à Ramot de Galaad? » Il lui répondit : « Je ferai ce que tu feras; il en sera de mon peuple comme du tien. [Je partirai] en guerre à tes côtés. »

4 Cependant Josaphat dit au roi d'Israël : « Consulte d'abord, je te prie, l'oracle de Yahvé. » 5 Le roi d'Israël rassembla les prophètes; ils étaient au nombre de quatre cents. Il leur demanda : « Devons-nous aller attaquer Ramot de Galaad, ou faut-il m'en abstenir? » Ils répondirent : « Marche. Dieu livrera [la ville] entre les mains du roi. » 6 Mais Josaphat reprit : « N'y a-t-il pas ici d'autre prophète de Yahvé, par qui nous puissions le consulter? » 7 Le roi d'Israël répondit à Josaphat : « Il y a [bien] encore un homme par qui on pourrait consulter Yahvé; mais je le déteste, car il ne me prophétise jamais rien d'heureux : [il me prédit] toujours du mal. C'est Michée, fils de Yimla. » Josaphat s'écria : « Que le roi ne parle pas ainsi! » 8 Le roi d'Israël appela un eunuque et [lui] dit : « Fais venir au plus vite Michée, fils de Yimla. »

9 Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, étaient assis chacun sur un trône, revêtus de leur costume ...; ils siégeaient sur l'aire [d], à l'entrée de la porte de Samarie, et tous les prophètes prophétisaient devant eux. 10 Cidqiyyahou, fils de Kenaana, s'était fait des cornes de fer et disait : « Ainsi parle Yahvé : Avec ces cornes, tu frapperas Aram jusqu'à l'anéantir. » 11 Et tous les prophètes prophétisaient de même, en disant : « Monte à Ramot de Galaad : tu seras vainqueur et Yahvé livrera [la ville] entre tes mains. »

12 Cependant l'émissaire qui était allé appeler Michée l'exhortait en disant : « Vois, les prophètes n'ont qu'une voix pour prédire le succès au roi. Que ton oracle, je t'en prie, soit conforme au leur. Prédis[-lui] le succès. » 13 Michée répondit : « Par la vie de Yahvé, je n'annoncerai que ce que mon Dieu aura dit. » 14 Il arriva auprès du roi et le roi lui demanda : « Michée, devons-nous aller attaquer Ramot de Galaad ou faut-il m'en abstenir? » Il répondit : « Montez [à Ramot] et vous serez vainqueurs : [les ennemis] seront livrés entre vos mains. » 15 Le roi lui dit : « Combien de fois faudra-t-il te faire jurer de ne me dire que la vérité au nom de Yahvé? »

16 Alors Michée dit :

J'ai vu tout Israël
dispersé sur les montagnes
comme un troupeau sans berger.

Et Yahvé a dit :

Ces gens n'ont pas de maître :
qu'ils s'en retournent en paix, chacun dans sa [maison!

17 Le roi d'Israël dit à Josaphat : « Ne t'avais-je pas averti qu'il ne me prophétise [jamais] rien d'heureux et ne me prédit que

18, 3. « Achab, roi d'Israël » et « roi de Juda » manquent en 1 Rois 22, 4. « moi ». 1 Rois 22 aj. : au combat. « Il — répondit ». 1 Rois 22 : Josaphat dit au roi d'Israël. « Je partirai — côtés ». 1 Rois 22 : ma cavalerie comme ta cavalerie. 5. « 400 ». 1 Rois 22, 6 : environ 400. « Devons-nous ». 1 Rois 22 : Dois-je. « Dieu ». 1 Rois 22 (H) : Le Seigneur. « livrera ». 1 Rois 22 (G) aj. : certainement. 7. « toujours ». Manque en 1 Rois 22, 8. « C'est ». Manque en 1 Rois 22. 9. « ils siégeaient ». Manque en 1 Rois 22, 10. 12. « les — prédire (litt. : les prophètes prédisent d'une seule bouche) » *G 1 Rois 22, 13* (G) (lis. *dibberou*). H : les paroles des prophètes [sont] d'une seule bouche. 13. « mon Dieu aura ». 1 Rois 22, 14 : Yahvé m'aura. 14. « m'en ». 1 Rois 22, 15 : nous en. « Il ». 1 Rois 22 : Il lui. « Montez... vous serez ». 1 Rois 22 : Monte... tu seras. « les — mains ». 1 Rois 22 : Yahvé livrera entre les mains du roi.

a. En mariant son fils Joram à Athalie, fille d'Achab (21, 6).

b. Cf. 1 Rois 22, 2. *c*. A partir de ce v. et jusqu'à la fin du chapitre, le Chroniqueur reproduit à peu près mot pour mot le récit 1 Rois 22, 4-35 (voy. les notes sur ce morceau); les modifications les plus significatives qu'il y apporte sont les additions qu'il a faites v. 31, puis à la fin du morceau (19, 1-3). *d*. Le texte du livre des Rois que le Chroniqueur a eu sous les yeux se présentait déjà sous la forme altérée qu'il a dans l'édition massorétique (le qualificatif du costume manque; la leçon « sur l'aire » est née d'une dittographie de « costume »). Pour la restitution conjecturale de l'original, voy. 1 Rois 22, 10.

du mal? » [18]Mais Michée reprit : « Ce n'est pas cela! Écoutez la parole de Yahvé. J'ai vu Yahvé assis sur son trône et toute l'armée des cieux se tenait debout à sa droite et à sa gauche. [19]Et Yahvé dit : Qui séduira Achab, roi d'Israël, pour qu'il monte à Ramot de Galaad et qu'il y succombe? — [Les assistants] répondirent, celui-ci d'une manière, celui-là d'une autre. [20]Alors l'esprit s'avança et se tint debout devant Yahvé : Moi, dit-il, je le séduirai. — Yahvé lui demanda : Par quel moyen? — [21]Il répondit : J'irai et je me transformerai en un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes. — Yahvé dit : Tu [le] séduiras! Tu réussiras! Va, et fais ainsi [que tu l'as dit]. — [22]Yahvé a donc mis un esprit de mensonge dans la bouche de tous tes prophètes que voici; mais [en réalité] Yahvé a annoncé ta perte. »

[23]Alors Cidqiyyahou, fils de Kenaana, s'approcha et frappa Michée à la joue en disant : « Par quel chemin l'esprit de Yahvé a-t-il passé pour me quitter et te parler? » [24]Michée répondit : « Tu le verras le jour où tu iras de chambre en chambre, cherchant à te cacher. » [25]Le roi d'Israël donna cet ordre : « Arrêtez Michée, ramenez-le [dans Samarie], auprès d'Amôn, le gouverneur de la ville, et de Yoach, fils du roi, [26]et dites[-leur] : Ainsi a ordonné le roi : Mettez cet homme en prison et nourrissez-le misérablement de pain et d'eau jusqu'au jour où je reviendrai sain et sauf. » [27]Michée dit : « Si tu reviens sain et sauf, Yahvé n'aura point parlé par moi. » Il ajouta : « Écoutez, vous tous les peuples[a]! »

[28]Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, montèrent à Ramot de Galaad. [29]Le roi d'Israël dit à Josaphat : « Je vais me déguiser pour aller au combat. Mais toi, revêts ton propre costume [de guerre]. » Le roi d'Israël se déguisa donc; puis ils marchèrent au combat. [30]Or, le roi d'Aram avait donné cet ordre aux chefs de ses chars : « N'attaquez personne, ni petit, ni grand, mais seulement le roi d'Israël. » [31]Quand les chefs des chars aperçurent Josaphat, ils se dirent : « C'est le roi d'Israël! » Et ils l'entourèrent pour l'attaquer. Josaphat poussa un cri[b] et Yahvé vint à son secours : Dieu les entraîna loin de lui. [32]Les chefs des chars, voyant que ce n'était pas le roi d'Israël, cessèrent de s'en prendre à lui.

[33]Mais un homme banda son arc sans savoir [qui il avait devant lui] et atteignit le roi d'Israël entre sa cuirasse et les autres pièces de son armure. Le roi dit à celui qui conduisait le char : « Tourne bride et mène-moi en dehors [du champ] de bataille, car je suis blessé. » [34]Mais le combat fut si violent ce jour-là que le roi d'Israël dut rester debout dans son char en face des Araméens jusqu'au soir. Il mourut vers le coucher du soleil.

19 [1]Josaphat revint chez lui sain et sauf, à Jérusalem. [2]Mais Yéhou[c], fils de Ḥanani, le voyant, sortit à sa rencontre et dit au roi Josaphat : « Est-ce qu'on vient en aide au méchant? Et prétends-tu aimer ceux qui haïssent Yahvé[d]? Pour l'avoir fait, tu as attiré sur toi la colère de Yahvé. [3]Cependant on a trouvé en toi quelque chose de bon : tu as fait disparaître du pays les

18. « Ce — cela » *G* (lis. *lō' kēn*). H : C'est pourquoi. « Écoutez ». 1 Rois 22, 19 : Écoute. « debout ». 1 Rois 22 aj. : auprès de lui. 19. « roi d'Israël ». Manque en 1 Rois 22, 20. « celui-ci » *G*[BL] *1 Rois 22* (supp. le 1er *'ômēr*). H aj : disant. 22. « tous » *G*[AL] *S L 1 Rois 22, 23* (aj. *kol*). Manque en H. 25. « Arrêtez... ramenez ». 1 Rois 22, 26 a le sing. 26. « dites ». 1 Rois 22, 27 : dis. « reviendrai ». 1 Rois 22 : arriverai. 29. « ils marchèrent ». 1 Rois 22, 30 : il marcha. 30. « aux chefs ». 1 Rois 22, 31 : aux 32 chefs. 31. « C'est ». 1 Rois 22, 32 : C'est sûrement. « l'entourèrent ». 1 Rois 22 : se dirigèrent vers lui. 33. « le char ». 1 Rois 22, 34 : son char. « du — bataille » *G L* (lis. *hammilḥāmā*). H : du camp. 34. « d'Israël ». Manque en 1 Rois 22, 35.

a. Glose, tirée de Michée 1, 2; on la lit aussi dans le texte massorétique de 1 Rois 22, 28, tandis qu'elle ne figurait pas encore dans le manuscrit des Rois utilisé par le traducteur grec. Le Chroniqueur n'a connu le texte des Rois que déjà amplifié; à moins que l'addition ait été faite d'abord dans les Chron. et ait passé de là dans les manuscrits des Rois. *b*. D'après le contexte du récit des Rois, on voit qu'il s'agissait d'un cri de guerre ou d'un appel aux guerriers de Juda, puisque, à ce cri, les chefs des chars reconnurent qu'ils n'avaient pas affaire au roi d'Israël. Le Chroniqueur a entendu que Josaphat cria *à Yahvé*, et a expliqué la retraite des chefs des chars comme l'effet d'une intervention miraculeuse de Dieu (31[b]). *c*. Cf. 20, 34. Nommé comme prophète contemporain de Baecha dans 1 Rois 16, 1, 7, 12. *d*. D'après la morale de l'Ancien Testament, c'est un devoir pour le fidèle de « haïr d'une parfaite haine » les ennemis de son Dieu (Ps. 139, 21-22).

pieux sacrés[a] et tu as appliqué ton cœur à chercher Dieu[b]. »

Josaphat visite son peuple et organise l'administration de la justice.

[4]Josaphat, après être resté [quelque temps] à Jérusalem, fit une nouvelle tournée parmi le peuple depuis Beér Chèba jusqu'à la montagne d'Éphraïm[c] et il ramena ses sujets à Yahvé, le Dieu de leurs pères[d].

[5]Puis il établit des juges dans le pays, dans toutes les villes fortes de Juda, [un tribunal] dans chaque ville[e]. [6]Et il dit aux juges : « Prenez garde à ce que vous ferez, car ce n'est pas pour les hommes[f] que vous rendrez la justice, mais pour Yahvé, qui sera avec vous quand vous direz le droit. [7]Que la crainte de Yahvé vous pénètre donc! Prenez bien garde à ce que vous ferez, car, avec Yahvé, notre Dieu, il ne saurait être question ni d'injustice, ni de partialité, ni d'acceptation de présents[g]. »

[8]A Jérusalem aussi, Josaphat établit un certain nombre de lévites, de prêtres et de chefs de famille d'Israël pour [prononcer en matière de] droit de Yahvé et trancher les procès des habitants de Jérusalem[h]. [9]Et voici les instructions qu'il leur donna : « Vous procéderez, dit-il, de la manière suivante, dans la crainte de Yahvé, avec loyauté et intégrité de cœur : [10]quels que soient les procès que porteront devant vous vos frères établis dans leurs villes, qu'il s'agisse de distinguer entre diverses sortes d'homicides[i] ou de statuer sur des instructions divines, des commandements, des lois et des ordonnances, vous les avertirez pour qu'ils ne se rendent pas coupables envers Yahvé et que [sa] colère n'éclate pas contre vous et contre vos frères[j]. Agissez ainsi et vous ne serez pas [trouvés] coupables. [11]Amaryahou, le prêtre en chef[k], sera à votre tête pour toutes les affaires concernant Yahvé, et Zebadyahou fils d'Ichmaël, chef de la maison de Juda, pour toutes celles qui se rapportent au roi[l]; les lévites seront à votre disposition pour vous servir de greffiers. Mettez-vous à l'œuvre avec courage et que Yahvé soit avec l'homme de bien[m]! »

19, 3. « Dieu ». G L : Yahvé. 8. « et trancher — Jérusalem » d'après *G L* (lis. *oulerîbê yôšebê*). H : et de procès. Puis ils revinrent à Jérusalem. G : et pour juger les habitants de J.

a. Bien que le texte hébreu ait le pluriel féminin de « achéra » (*'ăšērôt*), qui désigne ailleurs les déesses de ce nom (Jug. 3, 7), il s'agit certainement ici du pieu sacré appelé aussi « achéra », mais pour lequel on se servait du pluriel à forme masculine, *'ăšērîm*; car il est fait allusion à 17, 6. Même emploi du pluriel féminin 33, 3. *b*. Le livre des Rois n'avait pas blâmé les excellents rapports que Josaphat avait entretenus avec la dynastie d'Omri. Le Chroniqueur ne peut laisser passer pareille attitude sans un mot de réprobation, mis, selon l'usage, dans la bouche d'un homme de Dieu; cependant le bon renom dont jouissait Josaphat l'amène à mitiger sa condamnation. *c*. Si l'auteur, pour marquer la limite nord du royaume de Juda, ne dit pas « jusqu'à Guèba » (2 Rois 23, 8; cf. 1 Rois 15, 17 et 22; 2 Chron. 16, 1 et 6), mais « jusqu'à la montagne d'Éphraïm », c'est afin de tenir compte des conquêtes faites peu avant Josaphat sur le royaume d'Israël selon 13, 19; 15, 8; 17, 2. *d*. Ce renseignement doit avoir été tiré d'une autre source que 17, 7-9, où les « missions » sont confiées par les rois à des missionnaires laïques et ecclésiastiques. C'est pour concilier, par à peu près, les deux données que le rédacteur parle d'une « nouvelle tournée ».

e. Cf. Deut. 16, 18. *f*. C'est-à-dire comme devant en rendre compte à des hommes seulement. *g*. Cf. Deut. 16, 19. *h*. C'est-à-dire pour les affaires religieuses et pour les affaires civiles. *i*. Entre homicides involontaires et assassinats (Ex. 21, 12-14; Deut. 19, 1-13; etc.) *j*. Les termes employés sont à peu près ceux du Deut. (17, 8); mais il s'agit ici, semble-t-il, de l'institution d'une sorte de cour d'appel, et non du recours à l'oracle des prêtres, qui était obligatoire, d'après le Deut., lorsque les juges de province se trouvaient en présence d'un cas trop difficile à trancher. *k*. Cf. 1 Chr. 6, 11 [H : 5, 37]. *l*. De nouveau la distinction entre affaires religieuses et procès civils. *m*. D'après les textes antérieurs à l'exil, il y avait en Israël, à cette époque, trois sortes de juges : 1° les « anciens », c'est-à-dire les chefs des familles, des clans et des tribus; — 2° les juges royaux, nommés par le souverain et à la tête desquels était le roi lui-même; — 3° les prêtres, auxquels on demandait de consulter Yahvé quand se présentait un cas obscur ou non prévu par le droit coutumier (cf. Deut. 17, 8-13 et note *m*). On ne voit pas bien si Josaphat, d'après le Chroniqueur, se proposait de réformer l'une de ces trois juridictions ou d'en créer une nouvelle qui serait substituée ou superposée aux organismes antérieurs et participerait de leurs caractères à tous trois : les tribunaux dont il est question paraissent, en effet, nommés par le roi; d'autre part, ils comprennent des prêtres, des chefs de famille (v. 8) et au moins un chef de tribu (v. 11). L'institution décrite ici rappelle surtout celle des sanhédrins (avec sanhédrins locaux et grand sanhédrin siégeant à Jérusalem), telle qu'elle fonctionnait dans le judaïsme à l'époque grecque. Peut-être le Chroniqueur a-t-il dépeint avec des couleurs empruntées à son propre temps l'organisation judiciaire à laquelle a pu procéder le roi Josaphat et dont l'auteur des Chroniques trouvait sans doute mention dans une de ses sources.

20

Victoire sur les Moabites et leurs alliés [a].

[1] Après cela les Moabites et les Ammonites, auxquels se joignirent des Meounites [b], marchèrent contre Josaphat pour lui faire la guerre.

[2] On vint l'annoncer à Josaphat en ces termes : « Des troupes nombreuses marchent contre toi; elles viennent d'au-delà de la mer [c], d'Édom, et sont déjà à Ḥaceçon-Tamar [d] — c'est-à-dire à Enguedi. » — [3] Josaphat, effrayé, prit la résolution de chercher Yahvé et prescrivit à tout Juda un jeûne public. [4] [Les habitants de] Juda se rassemblèrent pour demander [assistance] à Yahvé : il en vint même de toutes les villes de Juda pour supplier Yahvé.

[5] Josaphat se tint debout au milieu [du peuple] de Juda et de Jérusalem assemblé, dans la maison de Yahvé, devant le parvis neuf [e], [6] et dit : « Yahvé, Dieu de nos pères, n'est-ce pas toi qui es Dieu dans le ciel, et n'est-ce pas toi qui es le maître de tous les royaumes des nations? La force et la puissance sont entre tes mains et nul ne peut te résister. [7] N'est-ce pas toi, notre Dieu, qui as chassé les habitants de ce pays devant Israël, ton peuple, et qui as donné cette terre pour toujours à la descendance d'Abraham, ton ami [f]? [8] Ils s'y sont établis et y ont bâti un sanctuaire pour ton nom en disant : [9] Si quelque calamité vient fondre sur nous, la guerre, un jugement [divin] [g], la peste ou la famine, nous nous présenterons devant cette maison et devant toi — car ton nom réside dans cette maison, — nous t'invoquerons du sein de notre détresse, et tu [nous] exauceras et [nous] sauveras [h]. — [10] Or, voici que les Ammonites, [les gens de] Moab et [de] la montagne de Séir, chez lesquels tu n'as pas permis à Israël d'entrer, quand il venait du pays d'Égypte — il fit en effet, un détour pour éviter de pénétrer chez eux et ne les détruisit pas [i], — [11] les voici qui nous récompensent en venant nous chasser de ton héritage, dont tu nous a donné la possession. [12] N'en feras-tu pas justice, ô notre Dieu? Nous sommes, en effet, sans force devant ces troupes [si] nombreuses qui marchent contre nous, et nous ne savons que faire; mais nos yeux se tournent vers toi. »

[13] Tous [les habitants de] Juda se tenaient devant Yahvé avec leurs jeunes enfants et leurs femmes.

[14] Alors Yaḥaziel, fils de Zekaryahou, fils de Benaya, fils de Yeïél, fils de Mattanya, un lévite faisant partie des fils d'Asaph, fut saisi par l'esprit de Yahvé au milieu de l'assemblée [15] et dit : « Écoutez avec attention, vous tous [gens de] Juda, habitants de Jérusalem et [toi aussi,] roi Josaphat. Voici ce que vous dit Yahvé : Ne soyez pas effrayés! N'ayez pas peur de ces troupes [si] nombreuses; car ce n'est pas vous qui aurez à combattre; ce sera Dieu. [16] Demain descendez à leur rencontre. Elles montent par la montée de haç-Ciç [j]. Vous les rencontrerez au bout du ravin, en face du désert de Yerouël [a]. [17] Vous n'aurez pas à combattre dans cette circonstance. Prenez [seulement] position, puis restez sur place : vous verrez la délivrance que Yahvé vous accordera, [hommes de] Juda et [de] Jérusalem! Ne soyez pas effrayés! N'ayez pas peur! Demain marchez à leur rencontre et Yahvé sera avec vous. »

[18] Josaphat s'inclina le visage contre terre, et tout Juda et les habitants de Jérusalem se prosternèrent devant Yahvé en l'adorant. [19] Puis les lévites — des Qehatites et des membres de la famille de Coré — se levèrent pour acclamer Yahvé, Dieu d'Israël, à haute et puissante voix.

[20] Le lendemain de grand matin, ils se mirent en marche vers le désert de Teqoa [b]. Au moment où ils allaient se mettre en marche, Josaphat se présenta et dit : « Écoutez-moi, [hommes de] Juda et habitants de Jérusalem. Ayez confiance en Yahvé, votre Dieu, et vous subsisterez [c]! Croyez ses prophètes et vous serez victorieux! »

[21] Puis, après s'être concerté avec les troupes, il posta des hommes qui, revêtus d'ornements sacrés, devaient chanter en l'honneur de Yahvé, l'acclamer, en marchant à la tête des hommes armés, et dire : « Louez Yahvé, car sa grâce est éternelle [d]. » [22] Et, au moment où ils commençaient à pousser des cris de joie et à chanter des louanges, Yahvé lança des [combattants] embusqués contre les gens d'Ammon, de Moab et de la montagne de Séir qui étaient venus attaquer Juda et ceux-ci furent battus [e]. [23] Alors les Ammonites et les Moabites se dressèrent contre les habitants de la montagne de Séir pour les exterminer selon les lois de l'anathème et les anéantir; puis, lorsqu'ils en eurent fini avec les habitants de Séir, ils se mirent à s'entretuer à l'envi. [24] Lorsque [les gens de] Juda arrivèrent sur la hauteur d'où l'on peut observer le désert et qu'ils se tournèrent vers les masses [ennemies], ils n'aperçurent que des cadavres gisant à terre, pas un survivant. [25] Josaphat et son armée vinrent enlever leurs dépouilles; ils trouvèrent des bêtes [de somme] en abondance, des richesses, des vêtements et des objets précieux; ils en prirent plus qu'ils n'en pouvaient porter et mirent trois jours à piller le butin, tant il y en avait. [26] Le quatrième jour, ils se rassemblèrent dans la vallée de Beraka [f]. En cet endroit, en effet, ils bénirent Yahvé; c'est pour cela qu'on a donné à ce lieu le nom de vallée de Beraka, [qui lui est resté] jusqu'aujourd'hui.

[27] Tous les gens de Juda et de Jérusalem, avec Josaphat à leur tête, se mirent en route pleins de joie pour rentrer à Jérusalem, car Yahvé les avait remplis de joie [en les délivrant] de leurs ennemis. [28] Ils firent leur entrée à Jérusalem, au son des harpes, des cithares et des trompettes [et se rendirent] à la maison de Yahvé.

[29] La terreur de Dieu s'empara de tous les royaumes des pays [étrangers], lorsqu'ils apprirent que Yahvé avait combattu les ennemis d'Israël. [30] Le royaume de Josaphat jouit de la paix et son Dieu lui assura la tranquillité sur toutes ses frontières.

Note générale sur le règne de Josaphat. Mort du roi [g].

[31] Josaphat régna sur Juda. Il était âgé de trente-cinq ans à son avènement et il régna vingt-cinq ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Azouba; [elle était] fille de Chilḥi. [32] Il marcha sur les traces de son père, Asa, sans jamais s'en écarter; il fit ce qui plaît à Yahvé. [33] Toutefois les hauts lieux ne disparurent

20, 1. « des Meounites » G^{BA} (lis. *méhamme'ounîm*). H : des Ammonites. 2. « d'Édom » H* (lis. *mé'édôm*). H : d'Aram. 8. « bâti » G^{BA} L (suppr. *lekâ*). H aj. : pour toi (var. de « pour ton nom »). 13. « femmes » G^{BA} (lis. *ouneśêhèm et* suppr. *oubenêhèm*). H aj. : et leurs fils.

a. Il n'est fait mention de cette campagne ni dans le livre des Rois ni dans la stèle de Mécha. Le livre des Rois raconte bien un conflit entre les Moabites et Josaphat (2 Rois 3); mais les circonstances et le dénouement en sont tout différents : dans le récit des Rois le souverain de Moab se défend dans son pays; il sort victorieux de la lutte; les Édomites combattent contre lui, aux côtés du roi de Juda; celui-ci a un allié, le roi d'Israël, dont il n'est que l'auxiliaire; les troupes de Josaphat ont à soutenir de durs combats, et non pas seulement à chanter des cantiques; etc. Cependant le rédacteur des Rois sait que Josaphat a accompli d'autres exploits guerriers que ceux qu'il raconte (1 Rois 22, 46). Et il est possible qu'il y ait au fond du récit des Chroniques quelques souvenirs historiques, idéalisés et transformés selon l'esprit propre au judaïsme postexilique. *b.* Le texte hébreu mentionne de nouveau ici les Ammonites : faute de copie évidente. D'après la suite (v. 10, 22, 23) il devait être parlé du troisième groupe d'assaillants, des « habitants de la montagne de Séir », c'est-à-dire des Édomites; il est donc probable qu'il faut lire, avec les Septante, « des Meounites » et entendre par là des gens de Maôn, à quelques kil. à l'E. de Pétra (cf. 1 Chr. 4, 41 et note *b*; 2 Chr. 26, 7). *c.* La mer Morte. Les assaillants prennent en sens inverse la même route que Josaphat et ses alliés d'après 2 Rois 3, 8-9. *d.* Cf. Gen. 14, 7. Quelques commentateurs veulent que ce nom désigne Tamar (1 Rois 9,18; Éz. 47, 18-19), auj. Aïn-el-Arous, au S. O. de la mer Morte. Mais rien n'oblige à rejeter l'identification donnée dans le texte avec *Enguedi*, auj. Aïn Djidi, sur la rive O. de la mer Morte, à 40 kil. env. au S. E. de Jérusalem; la localité était célèbre autrefois par ses palmiers (en hébreu *tamar*). *e.* D'après le Chroniqueur, le Temple de Salomon avait, comme le second, deux cours, l'une intérieure réservée aux prêtres, l'autre, « la grande cour », accessible aux laïques (4, 9 et note *k*). C'est cette dernière, celle où le peuple était rassemblé, qui est appelé ici « le parvis neuf ». D'après les textes anciens, le Temple, avant l'exil, n'avait qu'une cour qui lui fût propre; la grande cour entourait à la fois la maison de Yahvé et celle du roi. *f.* Cf. És. 41, 8. Les Musulmans appellent Abraham « l'Ami » par excellence, el-Khalil. *g.* Ce n'est sans doute pas le texte primitif. *h.* Le v. 9 est un résumé de la prière de Salomon (6, 22-40). *i.* Cf. Nomb. 20, 14-21; Deut. 2, 4-6, 8-9, 19; Jug. 11, 15-18. *j.* On en a rapproché le nom du Ouadi Ḥaṣaṣa, au nord d'Enguedi, entre cette oasis et Jérusalem.

25. « des bêtes » G (lis. *behêmâ*). H : parmi eux. « des vêtements » H* L (lis. *oubegâdîm*). H répète : des cadavres. 31. « Josaphat ». 1 Rois 22, 41 aj. : fils d'Asa. « Juda ». 1 Rois 22 aj. : dans la quatrième année d'Achab, roi d'Israël ». 32. « sur les traces (litt. : dans la voie) ». 1 Rois 22, 43 : dans toute la voie.

a. Site inconnu. *b.* Env. 8 kil. S. de Bethléhem. *c.* Citation à peu près textuelle d'És. 7, 9 avec un jeu de mots intraduisible : « Affermissez-vous en Yahvé... et vous serez affermis. » *d.* Ces hommes qui devaient chanter en costume sacré étaient, naturellement, de ces chantres lévitiques dont le Chroniqueur tient tant à relever le rôle dans les cérémonies publiques. *e.* Le narrateur n'explique pas qui étaient ces « embusqués ». D'après v. 15-17, il ne semble pas que ce fussent des soldats de Josaphat. Aussi a-t-on supposé que c'étaient des êtres surnaturels, des membres des milices célestes, envoyés par Yahvé. En tout cas, l'échec qu'ils font subir aux envahisseurs semble être attribué par les Moabites et les Ammonites à une trahison de leurs alliés Édomites (v. 23). *f.* Auj. Ouadi Berekout, entre Teqoa et Enguedi. *Beraka* signifie « bénédiction ». *g.* Le Chroniqueur reproduit, en partie textuellement, 1 Rois 22, 41-51, mais en y faisant (v. 33b-37) des changements profonds.

pas[a] : le peuple n'avait pas encore le cœur fermement attaché au Dieu de ses pères.

[34] Le reste des faits et gestes de Josaphat, les premiers et les derniers, sont relatés par écrit dans [le livre des] paroles de Yéhou, fils de Ḥanani, qui a été inséré dans le livre des rois d'Israël[b].

[35] Après cela, Josaphat roi de Juda, s'associa avec Aḥazya, roi d'Israël, dont la conduite était impie. [36] Il s'associa avec lui pour construire des vaisseaux destinés à aller à Tarsis[c]. Ils construisirent donc des vaisseaux à Ècyôn Guèber[d]. [37] Mais Èlièzer, fils de Dodiyyahou, de Marécha[e], prononça contre Josaphat cet oracle : « Puisque tu t'es associé avec Aḥazyahou, Yahvé détruit le fruit de ton travail. » Les vaisseaux firent naufrage[f] et ne purent partir pour Tarsis[c].

21 [1] Josaphat se coucha avec ses pères et fut enseveli dans la Cité de David. Et Joram, son fils, devint roi à sa place.

Joram.

Joram tue ses frères.

[2] Il avait six frères, fils de Josaphat[g] : Azarya, Yeḥiél, Zekaryahou, Azaryahou[h], Mikaël et Chephatyahou. Tous ces [princes] étaient fils de Josaphat, roi de Juda. [3] Leur père leur avait fait des donations considérables en argent, en or, en joyaux, avec des villes fortes en Juda[i]; mais il avait conféré la royauté à Joram, parce qu'il était l'aîné. [4] Dès que Joram eut pris possession du royaume de son père et qu'il se fut affermi, il fit passer au fil de l'épée tous ses frères[j], et, avec eux, plusieurs de ceux qui avaient de hautes charges[k] en Israël[l].

Notice générale sur son règne, Appréciation de son rôle[m].

[5] Joram avait trente-deux ans à son avènement. Il régna huit ans à Jérusalem. [6] Il marcha sur les traces des rois d'Israël, comme le faisait la maison d'Achab, car il avait pour femme la fille d'Achab, et il fit ce qui déplaît à Yahvé. [7] Cependant Yahvé ne se résolut pas à détruire la maison de David, à cause du pacte qu'il avait conclu avec David et afin de tenir la promesse qu'il avait faite de lui conserver toujours une lampe en sa présence.

Révolte d'Édom et de Libna[n].

[8] De son temps les Édomites s'affranchirent de la domination de Juda et se donnèrent un roi. [9] Joram se rendit [dans le pays] accompagné de ses officiers et avec tous ses chars... Quand il fit nuit, il se leva et battit les Édomites qui le cernaient; il était accompagné des chefs de chars[o]. — [10] Ainsi Édom s'affranchit de la domination de Juda. Il est resté indépendant jusqu'à ce jour. C'est alors [aussi] que Libna s'affranchit à la même époque, de sa domination, parce qu'il avait abandonné Yahvé, le Dieu de ses

33. « le peuple — pères ». 1 Rois 22, 44 : le peuple sacrifiait encore et faisait fumer [ses offrandes] sur les hauts lieux. 35. « s'associa » lis. *hithabbêr*. H a une forme araméenne. 37. « Dodiyyahou » G(L)(BA). H : Dodawahou. **21**, 1 « enseveli » G[B]. H et 1 Rois 22, 51 (H) aj. : avec ses pères. « David ». 1 Rois 22, 51 aj. : son père. 2. « six » G (aj. *šiššâ*). Manque en H. « de Juda » *Seb* H* G S L. H : d'Israël. 5. « Joram ». Manque en 2 Rois 8, 17. 7. « la maison de David ». 2 Rois 8, 19 : Juda. « du pacte — et » 2 Rois 8 : de David, son serviteur. « avait faite ». 2 Rois 8 : lui avait faite. « en sa présence » cf. *1 Rois 11, 36* (lis. *lephânâw*). H : et à ses fils. 2 Rois 8 (H) : à ses fils. 9. « dans — officiers ». 2 Rois 8, 21 : à Çaïr (leçon certainement plus ancienne). « il était — chefs » lis. *we'ittô*. H : et les chefs. — Voy. 2 Rois 8, 21 (note crit.). 1 Rois 8 aj. à la fin du v. : Les troupes s'enfuirent vers leurs tentes.

a. Sur le désaccord de cette donnée, tirée de 1 Rois 22, 44, avec 17, 6 voy. note *c* sur ce dernier passage. *b*. Ce « livre des Rois » n'est pas l'ouvrage canonique qui porte le même titre, — celui-ci est extrêmement succinct sur le règne de Josaphat, — mais un ouvrage conçu sans doute dans le même esprit que les Chroniques et composé peu auparavant (voy. introd. au tome III). *c*. Comme dans 9, 21, le Chroniqueur prend au pied de la lettre l'expression générale « vaisseau de Tarsis ». Sur cette interprétation, voy. note *b* sur ce passage. *d*. Port de la mer Rouge, au fond du golfe d'Akaba; voy. 1 Rois 9, 26 note *a* : 2 Chr. 8, 17. *e*. Cf. 11, 8, note *d*; 14, 8, note *g*. *f*. D'après 1 Rois 22, 49-50, c'est seulement après le naufrage des vaisseaux (ou du vaisseau) de Josaphat qu'Aḥazyahou, roi d'Israël, lui proposa sa collaboration; et Josaphat la refusa. Peut-être sur ce dernier point la version suivie par le Chroniqueur est-elle plus ancienne que celle du livre des Rois; car Josaphat, vassal d'Israël, pouvait difficilement refuser l'aide de son suzerain. Mais c'est sans doute le Chroniqueur (ou l'auteur antérieur qu'il suit) qui a établi un lien de cause à effet entre l'association de Juda avec Israël et la destruction des navires de Josaphat. *g*. Ces mots font double emploi avec la fin du v. *h*. C'est le même nom que celui qui figure en tête de la liste. Il n'est guère probable que deux frères aient reçu le même nom. Peut-être le texte primitif portait-il : « Josaphat avait six fils : Joram, Yeḥiel, etc... » *i*. C'est ce qu'avait fait Roboam (11, 22-23). *j*. Cette mesure de précaution contre des rivaux éventuels était couramment prise par les monarques orientaux (1 Rois 1, 21, 50-53; 2, 19-25). *k*. Partisans réels ou supposés des prétendants évincés (cf. 1 Rois 2, 26-35). *l*. « Israël » désigne ici Juda; voy. note *m* sur 12, 1. *m*. Voy. 2 Rois 8, 17-19. *n*. Voy. 2 Rois 8, 20-22. *o*. Le Chroniqueur, par l'omission de la phrase finale (voy. note crit.), a encore atténué l'aveu de la défaite de Juda qui ressortait du récit du livre des Rois.

pères : [11] il avait créé, lui aussi[a], des hauts lieux, dans les villes de Juda : il avait poussé les habitants de Jérusalem à la prostitution[b] et égaré Juda.

Une lettre d'Élie.

[12] Alors lui parvint un écrit du prophète Élie, ainsi conçu : « Voici ce que dit Yahvé, le Dieu de David, ton père : Parce que tu n'as pas marché sur les traces de Josaphat, ton père, et d'Asa, roi de Juda, [13] mais que tu as suivi celles des rois d'Israël, que tu as poussé Juda et les habitants de Jérusalem à la prostitution[b], comme la maison d'Achab y a poussé [Israël], et aussi parce que tu as tué tes frères, [les membres de] ta propre famille, qui valaient mieux que toi, [14] Yahvé va frapper d'un coup redoutable ton peuple, tes fils, tes femmes et tous tes biens, [15] et toi-même [tu seras atteint] d'un mal cruel, d'une maladie d'entrailles : tes entrailles finiront, au bout de quelque temps, par sortir [de ton corps] sous l'action de la maladie[c]. »

Invasion des Philistins et des Arabes.

[16] Yahvé excita contre Joram les esprits des Philistins et des Arabes qui habitent au voisinage des Kouchites[d]. [17] Ils marchèrent contre Juda, l'envahirent et enlevèrent toutes les richesses qui se trouvaient dans le palais du roi; ils emmenèrent même en captivité ses fils et ses femmes. Il ne lui resta pas un fils, si ce n'est Yehoaḥaz[e], le plus jeune.

Maladie et mort de Joram.

[18] Après tous ces événements, Yahvé le frappa d'un mal d'entrailles incurable. [19] Au bout d'un certain temps, vers la fin de la seconde année[f], ses entrailles, sous l'action de la maladie, sortirent [de son corps] et il mourut dans de cruelles souffrances. Son peuple ne brûla pas [de parfums] en son honneur comme on en avait brûlé en l'honneur de ses pères[g].

[20] Il était âgé de trente-deux ans à son avènement. Il régna huit ans à Jérusalem[h]. Il s'en alla sans laisser de regrets[i]. On l'ensevelit dans la Cité de David, mais non dans les sépulcres des rois[j].

Aḥazyahou.

22 [1] Les habitants de Jérusalem proclamèrent roi à sa place[k] Aḥazyahou, son plus jeune fils; les aînés, en effet, avaient tous été massacrés par la horde qui avait envahi le camp avec les Arabes[l]. Ainsi Aḥazyahou, fils de Joram, roi de Juda, devint roi[m].

[2] Aḥazyahou était âgé de vingt-deux[n] ans à son avènement. Il régna une année à Jérusalem. Sa mère s'appelait Athalie; [elle était] fille d'Omri. [3] Il marcha, lui aussi, sur les traces de la maison d'Achab; car sa mère, par ses conseils, le poussait au mal. [4] Il fit ce qui déplaît à Yahvé, comme la maison d'Achab, car ce furent les membres de cette famille qui devinrent ses conseillers

11. « dans les villes » *Seb* H* G L (lis. *be'ârê*). H : sur les montagnes (leçon plausible aussi). 15. « cruel » H* G L cf. v. 19 (lis. *râ'îm*). H : grand. 16. « esprits des... des ». Manque en G. 20. « On l'ensevelit ». 2 Rois 8, 24 : Il fut enseveli. **22**, 2. « vingt-deux » G[L] S *2 Rois 8, 26*. H : quarante-deux. 3. « lui aussi ». Manque en 2 Rois 8, 27.

a. Comme les rois d'Israël. *b*. C'est-à-dire « à être infidèles à Yahvé ». *c*. D'après le livre des Rois, l'enlèvement d'Élie avait eu lieu vers le temps de l'avènement de Joram, roi d'Israël (2 Rois 2 et 3), c'est-à-dire quatre ans avant l'accession au trône de Joram, roi de Juda. Le Chroniqueur a néanmoins attribué à Élie une lettre à ce dernier souverain parce qu'il voulait, selon son habitude, faire intervenir un prophète qui donnât l'interprétation religieuse des événements. *d*. « Kouchites », ici, ne désigne sûrement pas les Éthiopiens, mais les Arabes du sud (cf. note *e* sur 14, 8). Le conflit avec les Philistins est peut-être à mettre en relation avec la défection de Libna (v. 10 et 2 Rois 8, 22). *e*. Autre forme du nom d'Aḥazyahou : l'une comme l'autre signifie « Yahvé saisit ». *f*. On pourrait traduire aussi : « au bout d'environ deux jours ». *g*. Voy. 16, 14 et note *l*. *h*. Répétition du v. 5, qui reproduit 2 Rois 8, 17. *i*. Litt. : *sans désir*, c'est-à-dire probablement sans que personne désirât son rétablissement. G a compris : il ne marcha pas d'une façon louable. *j*. Selon 2 Rois 8, 24, au contraire, Joram « fut enseveli... auprès de ses pères. » *k*. Sur cette nomination par le peuple, cf. 1 Rois 12, 20; 2 Rois 14, 21; 21, 24; 23, 30. *l*. Allusion à l'invasion racontée 21, 16-17, mais, semble-t-il, d'après une version différente : ici les assaillants forcent le camp du roi, non sa capitale; ils massacrent ses fils aînés, au lieu de les emmener seulement en captivité. — Du reste, d'après 2 Rois 10, 13-14, les frères d'Aḥazyahou n'étaient ni captifs ni morts lors du meurtre de ce prince. *m*. A partir du v. 1b jusqu'au v. 6, le Chroniqueur reproduit à peu près textuellement 2 Rois 8, 25-29; il ajoute toutefois quelques mots (v. 3b et 4-5) pour rejeter en partie les fautes d'Aḥazyahou sur ses conseillers et pour souligner que la perte de ce roi fut voulue par Dieu (v. 7). *n*. Le texte hébreu porte : 42, leçon évidemment fautive; il en résulterait qu'Aḥazyahou avait deux ans de plus que son père Joram, qui mourut à 40 ans (21, 5).

après la mort de son père; [et ce fut] pour sa ruine. [5]C'est aussi sur leur conseil qu'il alla avec Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, faire la guerre à Ḥazaël, roi d'Aram, à Ramot de Galaad. Joram fut blessé par les Araméens [6]et retourna à Jizréel pour se faire guérir des blessures qu'il avait reçues à Rama en combattant contre Ḥazaël, roi d'Aram. Et Aḥazyahou, fils de Joram, roi de Juda, descendit pour rendre visite à Joram, fils d'Achab, à Jizréel, parce qu'il était malade. [7]Mais ce fut pour sa perte, par [la volonté de] Dieu, qu'Aḥazyahou se rendit auprès de Joram. Aussitôt arrivé, il sortit avec Joram au-devant de Jéhu, fils de Nimchi, que Yahvé avait oint pour anéantir la maison d'Achab. [8]Et, comme Jéhu faisait justice de la maison d'Achab, il rencontra les ministres de Juda et les fils des frères d'Aḥazyahou, qui étaient au service d'Aḥazyahou, et il les tua[a]. [9]Puis il se mit à la recherche d'Aḥazyahou, que l'on prit tandis qu'il essayait de se cacher dans Samarie; on l'amena à Jéhu, qui le mit à mort. On l'ensevelit [cependant], car on disait : « C'est le fils de Josaphat qui recherchait Yahvé de tout son cœur[b]. »

Il ne restait personne de la maison d'Aḥazyahou qui fût en mesure de régner.

Athalie[c].

Athalie s'empare du pouvoir.

[10]Athalie, mère d'Aḥazyahou, voyant que son fils était mort, entreprit d'exterminer toute la race royale de la maison de Juda. [11]Mais Yehochabat[d], fille du roi[e], prit Joas, fils d'Aḥazyahou, l'enleva furtivement du milieu des princes royaux que l'on massacrait et le mit avec sa nourrice dans la chambre des lits. Yehochabat, fille du roi Joram et femme de Yehoyada le prêtre — elle était, en effet, la sœur d'Aḥazyahou, — réussit à dérober Joas aux regards d'Athalie, de sorte que celle-ci ne le mit pas à mort. [12]L'enfant resta caché auprès de Yehochabat dans la maison de Dieu pendant six ans, tandis qu'Athalie régnait sur le pays.

Conspiration contre Athalie. Elle est mise à mort.

23 [1]La septième année, Yehoyada, prenant courage, s'associa par un pacte les chefs de centaine Azarya, fils de Yeroḥam, Yichmaël, fils de Yehoḥanân, Azaryahou, fils d'Obéd, Maasséyahou, fils d'Adayahou et Èlichaphat, fils de Zikri. [2]Ils parcoururent [le pays de] Juda et rassemblèrent les Lévites de toutes les villes de Juda, ainsi que les chefs de famille d'Israël, puis rentrèrent à Jérusalem. [3]Toute l'assemblée conclut un pacte avec le

5. « roi d'Israël ». Manque en 2 Rois 8, 28. « Araméens » H* L 2 Rois 8 (lis. *hâ'ârammîm*). H a une forme altérée de ce mot. G : archers. 6. « et ». 2 Rois 8, 29 aj. : Joram le roi. « des blessures » H* G S 2 Rois 8 (lis. *min* au lieu de *kî*). H : car les blessures. « qu'il avait reçues (litt. : dont ils l'avaient frappé) ». 2 Rois 8 : dont les Araméens l'avaient frappé. « Aḥazyahou » H* G S L 2 Rois 8. H : Azaryahou. 9. « qui — mort » G S L (lis. *wayemîtéhou*). H : et ils le mirent à mort. 10. « entreprit d'exterminer » H* G S L 2 Rois 11, 1 (lis. *watte'abbéd*). H : parla (?). « de la — Juda ». Manque en 2 Rois 11. 11. « Yehochabat ». 2 Rois 11, 2 : Yehochéba. « du roi ». 2 Rois 11 aj. : Joram, sœur d'Aḥazyahou. « Yehochabat — réussit ». 2 Rois 11 (H) : ils réussirent. « celle-ci — pas ». 2 Rois 11 : il ne fut pas mis. 12. « auprès de Yehochabat » G^A S 2 Rois 11, 3 (lis. *ittâh*). H : auprès d'eux.

a. C'est l'épisode raconté 2 Rois 10, 12-14. Mais le Chroniqueur en fait le récit d'après une autre source : les victimes furent, selon lui, non « les frères d'Aḥazyahou » (ce qui pouvait, du reste, signifier : ses parents), mais « les fils de ses frères » (pour tenir compte de la tradition rapportée 21, 17 et 22, 1) et de plus, les hauts dignitaires de la cour de Juda; d'autre part, le Chroniqueur place ce massacre aussitôt après le meurtre d'Aḥazyahou, ce qui paraît plus naturel (voy. 2 Rois 10, 13 note *e*). *b.* La fin du roi de Juda est racontée tout autrement que dans 2 Rois 9, 27-28 : il est non pas blessé mortellement par des archers au cours d'une poursuite, mais capturé à Samarie, puis exécuté; d'autre part, il est enseveli par ordre de Jéhu — à Samarie apparemment — et non à Jérusalem par ses propres serviteurs. Ici aussi le Chroniqueur doit suivre une source indépendante. *c.* Dans la section consacrée au règne d'Athalie (22, 10-23, 21), le Chroniqueur suit pas à pas le récit du livre des Rois (2 Rois 11, 1-20); mais il le modifie systématiquement sur deux points principaux : il ne peut admettre que des laïques aient pénétré dans l'intérieur du Temple à l'appel du grand-prêtre (voy. 23, 6); en conséquence il présente le renversement d'Athalie comme ayant été l'œuvre, non des soldats de la garde ou des masses populaires, mais des prêtres et des lévites, armés pour la circonstance. Il lui est arrivé cependant de reproduire quelques phrases de son modèle peu conciliables avec sa conception personnelle des événements, par ex. 23, 4 d'où il résulterait que les lévites montaient la garde dans le palais royal, 23, 8 qui impliquerait que chacun d'eux commandait plusieurs soldats et les amena dans le Temple, 23, 10 où le peuple paraît rangé autour de l'autel, donc dans le « parvis des prêtres ». Il ne semble pas que, dans la version des Chroniques, ait été utilisée d'autre source que le récit des Rois, sauf peut-être dans la notice 22, 11, où il est dit que la princesse qui sauva le petit Joas était femme de Yehoyada le prêtre. *d.* La forme de ce nom donnée dans le livre des Rois, Yehochéba, paraît préférable. *e.* C'est ici qu'il devrait être dit, comme dans 2 Rois 11, 2, que le roi dont la princesse était fille était Joram. Ce renseignement, ainsi que les autres données sur Yehochéba, ne se trouve qu'un peu plus bas. Il est probable que ces mots furent omis par un copiste, puis rétablis dans le texte à une mauvaise place.

roi dans la maison de Dieu et Yehoyada leur dit : « Voici le fils du roi! Il doit régner, selon la déclaration faite par Yahvé au sujet des fils de David[a]. [4]Voici ce que vous ferez : le tiers d'entre vous, ceux qui reviennent [du Temple] au sabbat, — prêtres et lévites, — feront office de portiers auprès des seuils. [5]Un tiers [sera de garde] dans le palais royal et un tiers à la porte du Fondement[b]. Tout le peuple se tiendra dans les cours de la maison de Yahvé. [6]Que personne n'entre dans la maison de Yahvé, si ce n'est les prêtres et ceux des lévites qui sont de service. Ceux-ci [y] entreront parce qu'ils sont [personnes] saintes; tout le peuple, au contraire, se conformera aux observances de Yahvé[c]. [7]Les lévites feront cercle autour du roi, les armes à la main et quiconque tentera de pénétrer dans le Temple[d] sera mis à mort. Vous accompagnerez le roi partout où il ira. »

[8]Les lévites et tout le peuple se conformèrent en tout point aux instructions données par Yehoyada le prêtre : chacun d'eux amena à la fois ceux de ses hommes qui revenaient [du Temple] au sabbat et ceux qui allaient [y prendre le service] le [jour du] sabbat; car Yehoyada, le prêtre, n'avait exempté aucune des classes. [9]Yehoyada, le prêtre, donna aux chefs de centaines les lances, les boucliers et les écus du roi David qui se trouvaient dans la maison de Dieu. [10]Il posta tout le peuple, chacun son javelot à la main, depuis le côté sud du Temple jusqu'au côté nord, autour de l'autel et de la maison [de Yahvé], tout autour du roi. [11]Alors on fit sortir le jeune prince, on le couronna et [on lui remit] la loi[e]. On le proclama roi. Yehoyada et ses fils l'oignirent[f] et crièrent : « Vive le roi! »

[12]Lorsque Athalie entendit les cris du peuple qui courait[g] et qui acclamait le roi, elle s'avança vers le peuple [assemblé] dans la maison de Yahvé. [13]Et elle aperçut le roi debout où il se tenait d'habitude, auprès de la colonne, à l'entrée, les chefs et les trompettes à côté du roi, et toute la population du pays pleine d'allégresse et sonnant de la trompette. Les chantres, avec les instruments de musique, donnaient le signal des acclamations. Alors Athalie déchira ses vêtements en disant : « Trahison! Trahison! » [14]Yehoyada, le prêtre, donna cet ordre aux chefs de centaines, commandants des troupes : « Faites-la sortir des parvis et, si quelqu'un tente de la suivre, qu'il soit passé au fil de l'épée. » Le prêtre, en effet, avait dit : « Ne la mettez pas à mort dans la maison de Yahvé. » [15]On mit la main sur elle et elle arriva [ainsi] au palais royal, à l'entrée de la porte des Chevaux; c'est là qu'on la mit à mort.

23, 5. « du Fondement ». 2 Rois 11, 6 : de Sour. — Texte très incertain. 7. « Les lévites feront cercle ». 2 Rois 11, 8 : Vous ferez cercle. « le Temple ». 2 Rois 11 : les rangs. 8. « Les — peuple ». 2 Rois 11, 9 : Les chefs de centaines. 9. « Yehoyada ». Manque en 2 Rois 11, 10. « les boucliers ». Manque en 2 Rois 11. « Dieu ». 2 Rois 11 : Yahvé. 10. « Il — peuple ». 2 Rois 11, 11 : Les coureurs se postèrent. « son javelot ». 2 Rois 11 : ses armes. 11. « on » (les 3 premières fois). 2 Rois 11, 12 : il. 12. « du peuple — roi ». 2 Rois 11, 13 : des coureurs, du peuple. 13. « où — colonne (litt. : sur sa colonne) ». Mais il faut peut-être lire, comme dans 34, 31 *ʿomdô*, « à sa place ». 2 Rois 11, 14 : auprès de la colonne selon l'usage. « à l'entrée ». Manque en 2 Rois 11. « à côté du ». 2 Rois 11 : vers le. « en disant ». 2 Rois 11 : en criant. 14. « donna — aux » G* S 2 Rois 11, 15 (lis. *wayeṣaw*). H : fit sortir les « commandants » G L (lis. *peqîdé*). H : recensés. « des parvis » L (lis. *'èl miḥouṣ laḥăṣérôt*). H : vers l'intérieur des rangs. « qu'il soit passé ». 2 Rois 11 : qu'on le passe. « Ne la mettez pas ». 2 Rois 11 : Elle ne doit pas être mise. 15. « à l'entrée — Chevaux ». 2 Rois 11, 16 : par le chemin de l'entrée des Chevaux. « on — mort ». 2 Rois 11 : elle fut mise à mort.

a. Dans 2 Rois il n'est question que d'un pacte conclu entre Yehoyada et les chefs de la garde royale. Ils étaient peu nombreux et il y avait moins de danger à leur montrer secrètement le jeune prince; il aurait été bien imprudent de le présenter à une assemblée, avant d'avoir pris les mesures exposées dans les versets suivants. *b.* Porte inconnue, comme celle dont il est question dans le passage parallèle du livre des Rois; le texte de ce verset était probablement déjà corrompu lorsque le Chroniqueur a utilisé ce livre. *c.* C'est-à-dire aux dispositions de la Loi (lévitique) qui interdisait aux laïques l'entrée du sanctuaire et de la cour qui l'entourait. *d.* D'après 2 Rois 11, 8 ordre était donné de mettre à mort quiconque tenterait de forcer le cordon formé autour du roi par les soldats de la garde. Pour le Chroniqueur il s'agit de protéger, en même temps que le souverain, la sainteté du Temple. *e.* Le mot employé pour désigner la loi et qui signifie proprement « déclaration solennelle, charte » est un terme caractéristique de la législation lévitique. Le texte primitif parlait sans doute d'un des insignes royaux, probablement les bracelets (cf. note c sur 2 Rois 11, 12). Le Chroniqueur veut qu'il soit question du manuscrit de la *tôrâ* qui devait être copié par le nouveau roi sur celui des prêtres lévites d'après Deut. 17, 18-20. C'est sans doute des Chroniques que la leçon « loi » a passé dans le texte des Rois. *f.* Le Chroniqueur considère l'onction des rois comme un rite réservé au grand-prêtre et à ses fils, les prêtres. Ce n'était pas nécessairement le cas dans l'ancien Israël (voy. note *g* sur 1 Sam. 10, 1). *g.* Le Chroniqueur a fait disparaître la mention des « coureurs », c'est-à-dire des soldats de la garde.

[16]Puis Yehoyada conclut entre Yahvé, tout le peuple et le roi un pacte par lequel ils s'engageaient à être le peuple de Yahvé. [17]Et toute la population entra dans le temple de Baal et le démolit. On brisa ses autels et ses images et l'on tua Mattân, le prêtre de Baal, devant les autels.

[18]Yehoyada installa dans la maison de Yahvé des postes de garde constitués par les prêtres et les lévites, que David avait répartis en classes pour [le service de] la maison de Yahvé, afin d'offrir les holocaustes de Yahvé, — comme cela est prescrit dans la loi de Moïse, — avec des cris de joie et des chants, — conformément aux instructions de David. [19]Il plaça aussi les portiers chargés de surveiller les portes de la maison de Yahvé, afin qu'aucune personne souillée de quelque manière ne pût y entrer. [20]Puis il prit [avec lui] les chefs de centaines, les nobles et ceux qui avaient autorité parmi le peuple, ainsi que toute la population du pays, et fit descendre le roi de la maison de Yahvé. Ils entrèrent dans le palais royal par la porte Supérieure[a] et firent asseoir le roi sur le trône royal. [21]Toute la population du pays était dans la joie et la ville resta tranquille. Quant à Athalie, on la passa au fil de l'épée.

Joas.

24

Indications chronologiques. Appréciation[b].

[1]Joas était âgé de sept ans à son avènement. Il régna quarante ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Cibya; [elle était] de Beér Chèba. [2]Joas fit ce qui plaît à Yahvé tant que vécut Yehoyada le prêtre. [3]Yehoyada lui fit épouser deux femmes, dont il eut des fils et des filles.

Joas restaure le Temple[c].

[4]Après cela, Joas conçut le projet de restaurer[d] la maison de Yahvé. [5]Il rassembla les prêtres et les lévites et leur dit : « Rendez-vous dans les villes de Juda et recueillez des mains de tout Israël de l'argent pour réparer, année après année[e], la maison de votre Dieu. Pressez-vous de terminer cette affaire. » Mais les lévites ne se pressèrent pas.

[6]Alors le roi appela Yehoyada, le chef [des prêtres] et lui dit : « Pourquoi n'as-tu pas surveillé les lévites, afin qu'ils apportassent de Juda et de Jérusalem la redevance [imposée] par Moïse, serviteur de Yahvé, et par l'assemblée d'Israël pour la tente de la charte[f]? [7]L'impie Athalie et ses fils[g] ont, en effet, détérioré la maison de Dieu et ont même affecté aux Baals tous les objets sacrés de la maison de Yahvé[h]. » [8]Sur l'ordre du roi, on fabriqua un coffre qu'on plaça à la porte de la maison de Yahvé à l'extérieur[a]. [9]Puis on publia en Juda et à Jérusalem l'ordre d'apporter à Yahvé la redevance imposée à Israël, dans le désert, par Moïse, serviteur de Dieu. [10]Tous les chefs et le peuple entier apportèrent avec joie [l'argent] et le jetèrent dans le coffre jusqu'à ce que tout ce qui était dû eût été versé[b]. [11]Lorsque [Yehoyada] fit apporter le coffre à l'administration royale par les lévites... — Quand on voyait qu'il s'[y] trouvait beaucoup d'argent, le scribe du roi venait, ainsi que le commissaire du prêtre en chef[c], ils vidaient le coffre, puis ils l'emportaient et le remettaient à sa place. C'est ainsi qu'ils procédaient toujours, — ils recueillirent ainsi beaucoup d'argent. [12]Le roi et Yehoyada le remirent aux maîtres d'œuvre [chargés du] travail dans la maison de Yahvé. Ceux-ci engagèrent des tailleurs [de pierre] et des charpentiers pour restaurer la maison de Yahvé et aussi des ouvriers en fer et en bronze pour réparer la maison de Yahvé. [13]Les ouvriers se mirent à l'œuvre et, grâce à eux, les travaux de réparation avancèrent. Ils remirent en état la maison de Dieu selon son plan [primitif] et la consolidèrent. [14]Quand ils eurent achevé [leur travail], ils apportèrent au roi ainsi qu'à Yehoyada le reste de l'argent et il en fit faire des ustensiles pour la maison de Yahvé, des ustensiles pour les offices [divins] et pour l'offrande [des sacrifices], des coupes et [divers] objets d'or et d'argent[d].

Mort de Yehoyada. Joas abandonne Yahvé[e].

On offrit des holocaustes dans la maison de Yahvé sans interruption tant que vécut Yehoyada.

[15]Mais Yehoyada, devenu vieux, mourut rassasié de jours. A sa mort, il avait cent trente ans. [16]On l'ensevelit dans la Cité de David auprès des rois, parce qu'il avait bien mérité d'Israël, de Dieu et de son temple.

[17]Après la mort de Yehoyada, ceux qui détenaient les hautes charges en Juda vinrent se prosterner devant le roi et le roi les écouta : [18]ils abandonnèrent Yahvé, le Dieu de leurs pères, et adorèrent les pieux sacrés[f] et les statues. Alors Juda et Jérusalem devinrent l'objet de la colère [de Dieu], à cause de la faute qu'ils avaient commise ainsi. [19]Il envoya parmi eux des prophètes pour les ramener à Yahvé. Ceux-ci leur adressèrent des avertissements solennels; mais on n'y prêta pas l'oreille. [20]Alors l'esprit de Dieu entra dans Zacharie[g], fils de Yehoyada, le prêtre. Il se dressa au milieu du peuple et lui dit : « Voici ce que Dieu dit : Pourquoi transgressez-vous les commandements de Yahvé? Vous ne prospérerez pas! Puisque vous avez abandonné Yahvé, il vous a abandonnés [lui aussi][h]. » [21]Ils se liguèrent contre lui et l'assommèrent à coups de pierres par ordre du roi dans la cour de la maison de Yahvé[i]. [22]Le roi Joas ne se souvint pas de l'affection que Yehoyada, le père de Zacharie, lui avait témoignée : il tua le fils de [son bienfaiteur]. Mais, en mourant, Zacharie s'écria : « Que Yahvé voie [ce qui s'accomplit] et qu'il en demande compte! »

Châtiment de Joas. Il est vaincu par les Araméens, puis assassiné.

[23]Au commencement de l'année nouvelle[j], l'armée araméenne marcha contre Joas. Elle envahit Juda, entra dans Jérusalem, massacra, au

16. « entre Yahvé » *2 Rois 11, 17*. H : entre lui. « tout — roi ». 2 Rois 11 : le roi et le peuple. A la fin du v. 2 Rois 11 aj. : et entre le roi et le peuple. 17. « population ». 2 Rois 11, 18 aj. : du pays. « brisa ». 2 Rois 11 aj. : bien. 18. « Yehoyada ». 2 Rois 11, 18 : le prêtre. « dans ». 2 Rois 11 : sur (c'-à-d. pour surveiller). « et les lévites » *H* G S L* (lis. *wehallewiyyîm*). H : Lévites. 20. « fit ». L et 2 Rois 11, 19 : ils firent. « par — Supérieure ». 2 Rois 11 : par le chemin de la porte des Coureurs. « et firent — royal ». 2 Rois 11 : et il s'assit sur le trône des rois. 21. A la fin du v., 2 Rois 11, 20 aj. : dans le palais royal. **24,** 2. « tant — prêtre ». 2 Rois 12, 2 [H : 3] : tant qu'il vécut, car Yehoyada, le prêtre, l'avait instruit. 6. « le chef — dit ». 2 Rois 12, 7 [H : 8] : le prêtre, ainsi que les prêtres, et leur dit. 7. « et ses fils » *G L* (lis. *oubânèhâ*). H : ses fils.

a. D'après 2 Rois 11, 19 « par la porte des Coureurs ». Il s'agit de toutes façons du passage qui faisait communiquer directement la cour entourant le palais royal avec le parvis qui régnait autour du Temple et qui était plus élevé (d'où le nom de porte Supérieure). C'est là que devaient se tenir les gardes qui escortaient le roi quand il se rendait au sanctuaire (cf. 12, 10-11; 1 Rois 14, 27-28). *b*. Le Chroniqueur reproduit ici 2 Rois 11, 21-12, 2 [H : 12, 1-3], sauf que, selon lui, Joas n'a pas été fidèle à Yahvé sa vie durant, mais seulement jusqu'à la mort de Yoyada (cf. v. 14b-22). Il ajoute une nouvelle preuve de la sollicitude du prêtre pour son royal protégé (v. 3) et ne reproduit pas le passage sur la persistance des hauts lieux. *c*. Dans ce morceau (v. 4-14a) le Chroniqueur s'inspire évidemment du récit 2 Rois 12, 4-16 [H : 5-17]; mais il y fait des changements caractéristiques. Il n'admet pas qu'il y ait eu faute grave des prêtres, gardant pour eux l'argent qu'ils auraient dû employer aux réparations à faire dans le Temple, mais seulement que les lévites montrèrent quelque lenteur (v. 5). Il ne veut pas non plus que le Temple de Salomon eût besoin de réparations fréquentes, que Joas se proposa d'assurer à perpétuité en y affectant certains revenus constants, mais que ce roi voulut simplement remédier à une dévastation extraordinaire opérée par Athalie et ses fils, et recourut pour cela à une contribution faite une fois pour toutes, comme celle que Moïse avait demandée d'après Ex. 38, 25-31 et peut-être 30, 11-16 pour la construction de la Tente sacrée au désert. Enfin, selon lui, le roi n'agit pas dans le Temple en maître souverain, mais toujours d'accord avec le prêtre principal. *d*. Litt. : *de renouveler*; cf. 15, 8 et note *f*. *e*. Ces mots paraissent refléter la conception du livre des Rois (réparations périodiques); cependant Joas a pu, selon le Chroniqueur, prévoir que les travaux de réfection dureraient plusieurs années. *f*. Ex. 25, 1-9, cf. 38, 25-31. — Pour l'expression « tente de la charte » cf. Nomb. 9, 15; 17, 22-23 (P) etc. *g*. Un seul des fils d'Athalie monta sur le trône, Aḥazyahou. *h*. La mention de ces dévastations ne figure pas dans le livre des Rois.

11. « s'y trouvait ». 2 Rois 12, 10 [H : 11] : se trouvait dans la caisse. « venait ». Rois : montait. « le commissaire — chef ». Rois : le grand prêtre. 12. « aux maîtres » *H* G S L 2 Rois 12, 14 [H : 15]*. H : au maître. — Mais il y a ensuite le pluriel (14b). 18. « Yahvé » *G^{BA} S** cf. *v. 20* (suppr. *bét*). H : la maison de Yahvé.

a. D'après le livre des Rois, aussi — du moins d'après le texte primitif (voy. note *d* sur 2 Rois 12, 9), — le tronc se trouvait près de la porte. Mais le Chroniqueur spécifie de plus qu'il était « à l'extérieur » pour sauvegarder la sainteté du parvis.
b. Tel est le sens probable de la phrase. Selon d'autres : jusqu'à ce qu'elle (la caisse) eût achevé [d'être remplie].
c. D'après le texte actuel du 2e livre des Rois (12, 10), Yehoyada assistait en personne à l'ouverture du tronc; mais il est probable que, dans le récit originel, le scribe royal opérait seul (voy. *ibid.*, note *e*). *d*. D'après 2 Rois 12, 13, au contraire, aucune partie des sommes apportées dans le Temple ne fut employée de cette façon. *e*. Le livre des Rois faisait mention de l'expédition araméenne contre Joas et de l'assassinat de ce prince (12, 17-18, 20-21). Le Chroniqueur indique, de plus, les crimes dont ces malheurs furent le châtiment; peut-être a-t-il utilisé des traditions dans ce qu'il dit de la mort de Yehoyada et du meurtre de Zacharie. *f*. Voy. Ex. 34, 13; Deut. 7, 5; Jug. 6, 25-26; etc. *g*. Litt. : *se revêtit de Zacharie*. Voy. note sur Jug. 6, 34; cf. 1 Chron. 12, 18. *h*. Cf. 12, 5. *i*. C'est sans doute ce crime auquel il est fait allusion dans Mt 23, 35; Lc 11, 51, bien que dans Mt, le martyr soit appelé Zacharie, fils de Barachie (et non de Yehoyada). Dans ces passages il est précisé qu'il fut lapidé entre le sanctuaire et l'autel. *j*. Litt. : *A la révolution de l'année* : cf. Ex. 34, 22, 1 Sam. 1, 20. Seulement ici il ne s'agit pas de l'automne, mais du printemps, saison avec laquelle l'année juive commençait au temps du Chroniqueur.

sein de la population, tous ceux qui détenaient de hautes charges et envoya toutes leurs dépouilles au roi de Damas[a]. [24]En effet, bien que l'armée araméenne fût venue avec des effectifs restreints, Yahvé avait livré entre ses mains une armée très nombreuse, parce que [les gens de Juda] avaient abandonné Yahvé, le Dieu de leurs pères; [ainsi] les Araméens firent justice de Joas.

[25]Lorsque les Araméens se furent éloignés de lui — ils le laissaient en proie à de grandes souffrances[b], — ses serviteurs conspirèrent contre lui à cause du meurtre du fils de Yehoyada, le prêtre, et le tuèrent dans son lit[c]. [C'est ainsi qu']il mourut et on l'ensevelit dans la Cité de David, mais non dans les tombeaux des rois[d]. [26]Voici ceux qui organisèrent la conspiration contre lui : Zakar, fils d'une Ammonite [nommée] Chimeat et Yehozabad, fils d'une Moabite [appelée] Chimrit[e].

[27][Ce qui concerne] ses fils, les nombreux oracles prononcés à son sujet et la fondation[f] de la maison de Dieu, [tout cela] est relaté par écrit dans le commentaire[g] du livre des Rois.

Amacya, son fils, devint roi à sa place.

Amacya.

25 *Appréciation de son rôle*[h]

[1]Amacyahou devint roi à l'âge de vingt-cinq ans et régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Yehoaddân; [elle était] de Jérusalem. [2]Il fit ce qui plaît à Yahvé, ce ne fut toutefois pas d'un cœur sans partage.

Il venge son père[i].

[3]Quand il fut en pleine possession du pouvoir royal, il fit périr ceux de ses serviteurs qui avaient frappé le roi son père. [4]Mais il ne fit pas mourir leurs fils, conformément à ce qui est écrit dans la Loi, dans le livre de Moïse, où Yahvé a donné ce commandement : « Les pères ne mourront pas pour leurs enfants ni les enfants pour leurs pères; chacun mourra pour sa propre faute. »

Sa victoire sur Édom[j].

[5]Amacyahou rassembla [les hommes de] Juda et les répartit, [classés] par familles, entre les chefs de millier et entre les chefs de centaine; [il procéda ainsi] pour tout Juda et tout Benjamin. Puis il en fit le dénombrement à partir de l'âge de vingt ans et au-dessus et trouva qu'ils formaient [un total de] 300.000 hommes d'élite, prêts à entrer en campagne, maniant la lance et le grand bouclier. [6]Il prit [en outre] à sa solde 100.000 vaillants guerriers israélites pour cent talents d'argent[k]. [7]Mais un homme de Dieu vint à lui et dit : « O roi, il ne faut pas que les troupes d'Israël marchent avec toi; car Yahvé n'est pas avec Israël, [avec] tous [ces] enfants d'Éphraïm ! [8]Si tu t'imagines, en effet, que tu vaincras grâce à eux, Dieu te fera succomber devant l'ennemi; car Dieu a le pouvoir de donner la victoire et de faire succomber. » [9]Amacyahou dit à l'homme de Dieu : « Que faire alors en ce qui concerne les cent talents que j'ai donnés aux bandes israélites? » L'homme de Dieu répondit : « Dieu a le pouvoir de te donner beaucoup plus que cela. » [10]Alors Amacyahou retira [de son armée] les bandes venues à lui d'Éphraïm, afin qu'elles retournassent chez elles. [Ces hommes] furent très irrités contre Juda et s'en retournèrent chez eux en proie à une ardente colère.

[11]Amacyahou prit avec courage la tête de son armée et parvint dans la vallée du Sel; il défit les enfants de Séir, leur tuant dix mille hommes. [12]Les enfants de Juda [en] prirent dix mille [autres] vivants, les menèrent au sommet d'un rocher et les précipitèrent du sommet de ce rocher, de sorte qu'ils furent tous écrasés[a].

[13]Les hommes des bandes qu'Amacyahou avait renvoyées au lieu de les emmener avec lui à la guerre, se jetèrent sur les villes de Juda depuis Samarie jusqu'à Bét-Ḥorôn[b], y tuèrent 3.000 personnes et firent un butin considérable.

[14]Quand Amacyahou fut rentré chez lui après avoir battu les Édomites, il se fit apporter les dieux des enfants de Séir, les dressa et en fit ses dieux; il se prosterna devant eux et fit monter en fumée [ses offrandes] en leur honneur. [15]Alors la colère de Yahvé s'enflamma contre Amacyahou et il lui envoya un prophète, qui lui dit : « Pourquoi recherches-tu les dieux de ce peuple, qui n'ont pas pu arracher leur nation de tes mains? » [16]Comme il parlait [ainsi] au roi, celui-ci lui dit : « T'avons-nous nommé conseiller royal? Cesse [de me donner tes avis]. Pourquoi veux-tu que l'on te frappe? » Le prophète s'arrêta, mais déclara : « Je sais que Dieu a décidé ta perte, parce que, après avoir agi comme tu l'as fait, tu n'écoutes pas mon conseil[c]. »

Amacya fait la guerre à Israël[d].

[17]Après avoir tenu conseil, Amacyahou, roi de Juda, envoya dire à Joas, fils de Yehoaḥaz, fils de Jéhu, roi d'Israël : « Viens, que nous nous regardions en face. » [18]Joas, roi d'Israël, fit répondre à Amacyahou, roi de Juda : « Le chardon du Liban envoya dire au cèdre du Liban : Donne ta fille pour femme à mon fils. — Mais les bêtes sauvages du Liban passèrent et piétinèrent le chardon. [19]Tu dis : J'ai battu Édom. — Aussi ton cœur s'est-il gonflé d'orgueil et tu veux te couvrir de gloire. Reste donc chez toi. Pourquoi t'exposer au malheur et risquer de te perdre, toi et Juda avec toi? » [20]Amacya ne voulut rien entendre; tel était, en effet, le plan arrêté par Dieu, afin de livrer les [hommes de Juda] entre les mains [de Joas], parce qu'ils adressaient leurs hommages aux dieux d'Édom[e].

[21]Alors Joas, roi d'Israël, se mit en marche. Ils se rencontrèrent face à face, lui et Amacyahou, roi de Juda, à Bét Chèmech qui appartient à Juda. [22][Les gens de] Juda furent battus devant Israël et ils s'enfuirent, chacun regagnant sa tente. [23]Quant à Amacyahou, roi de Juda, fils de Joas, fils de Yehoaḥaz[f],

25. « du fils » *G L* (lis. *bèn*). H : des fils. 26. « Zakar » d'après *2 Rois 12, 21 [H : 22]*. H : Zabad. Rois : Yozakar. — Texte incertain. « Chimrit ». Rois : Chômer. 27. « les — sujet » *H*[k] (lis. *werôb*). Hq : que l'oracle s'accroisse (c'est-à-dire accroisse son action) sur lui ! L : le montant du tribut qui lui fut imposé. — Texte incertain. **25,** 1. « Amacyahou — âge ». 2 Rois 14, 2 : Il était âgé, à son avènement. 2. « ce — partage ». 2 Rois 14, 3-4 : non pas cependant autant que David, etc. 3. « Quand — royal (litt. : Quand le pouvoir royal se fut consolidé sur lui) ». 2 Rois 14, 5 : Quand le pouvoir royal se fut consolidé dans sa main. « fit périr ». Rois : frappa. 4. « leurs fils ». 2 Rois 14, 6 : les fils des meurtriers. « conformément » *Rois* (supp. *ki*, dittogr.). H : car, conformément. « dans la Loi, dans le livre ». Rois : dans le livre de la loi. « ne mourront pas... mourra ». Rois : ne seront pas mis à mort... sera mis à mort. 8. « Si — eux » *G VL* (lis. *'im 'attâ taḥśôb laḥăzôq bâzô't*). H : Si, en effet, tu marches, fais-le. Va bravement au combat ; [cependant]... (?) Selon d'autres : Mais marche, toi [seul], combats courageusement ; [sinon]... — Texte très incertain.

a. Le livre des Rois présente autrement les choses : Joas dépouille lui-même le Temple et le palais et obtient ainsi que Ḥazaël renonce à marcher sur Jérusalem (2 Rois 12, 17-18 [H : 18-19]). *b.* Peut-être avait-il été blessé dans un combat contre les envahisseurs. *c.* D'après 2 Rois 12, 20 (H : 21) « pendant qu'il descendait au Millo. » *d.* La même disgrâce, très grave aux yeux de l'esprit antique, atteignit Joram d'après 21, 20. *e.* Le Chroniqueur a transformé les noms des pères des deux meurtriers, tels que les donnait 2 Rois 12, 21 [H : 22], en noms de femmes, en spécifiant que ces femmes étaient des étrangères : il tient apparemment à décharger les purs Israélites de l'odieux d'un régicide. Il est dès lors douteux qu'il considérât les conspirateurs, ainsi qu'on le dit souvent, comme des parents de Zacharie, vengeant le sang de leur proche. Son idée est plutôt que la mort violente à laquelle succomba Joas fut un châtiment divin justifié par son crime. *f.* Terme un peu impropre : il s'agit d'une simple restauration. *g.* Litt. : *le midrach*. Voy. 13, 22 et note *l*. *h.* Reproduction à peu près littérale de 2 Rois 14, 1-3. Le Chroniqueur a seulement abrégé la fin et supprimé, selon son habitude, le synchronisme et la mention du culte des hauts lieux ; il n'admet pas que ce culte ait persisté en Juda sous les rois fidèles. *i.* D'après 2 Rois 14, 5-6. *j.* Le récit que les Chroniques donnent de cette guerre a pour point de départ la relation très brève de 2 Rois 14, 7, mais contient en outre divers développements conçus dans l'esprit qui est d'ordinaire celui des additions du Chroniqueur (effectifs énormes [v. 5] ; réprobation prononcée contre les Israélites du nord [v. 6-10] ; intervention d'un homme de Dieu anonyme pour diriger le roi et récompense magnifique accordée au souverain quand il suit les conseils du prophète [v. 7-10]). Cependant il est possible que le Chroniqueur ait trouvé déjà le récit ainsi augmenté dans un écrit antérieur, mais conçu déjà dans l'esprit du judaïsme postérieur à l'exil. *k.* Environ un million de francs or.

17. « envoya ». 2 Rois 14, 8 aj. : des messagers. 19. « Tu — battu » d'après *2 Rois 14, 10* (lis. *hakkê hikkêtâ*). H : Tu as dit : Voici tu as battu. Rois : Tu as, certes, battu. « et — gloire (litt. : pour être glorifié) », d'après *S L* (lis. *lehikkâbêd*). H : pour honorer. Rois : Jouis de ta gloire. « Reste donc ». Rois : et reste. 23. « Yehoaḥaz ». 2 Rois 14, 13 : Aḥazyahou.

a Le narrateur du livre des Rois ignore ce supplice infligé à 10.000 captifs. Il mentionne bien la prise par Amacya de *has-Sèla* (le Rocher), mais c'est pour lui un nom propre désignant une certaine ville édomite, peut-être Pétra (voy. note *d* sur 2 Rois 14, 7). Le Chroniqueur — ou l'auteur de sa source — a interprété le mot comme un nom commun : « un rocher » ; de là la scène qu'il rapporte. Peut-être, du reste, la plaçait-il à Pétra, site entouré de falaises abruptes. *b.* Les mercenaires congédiés se vengent en revenant piller les villes de Juda, s'avançant jusqu'à Bét Ḥorôn, auj. Beit Our (10 kil. env. au N. O. de Jérusalem). Il y avait, en effet, d'après 13, 19, quelques villes situées au N. de ce point qui avaient été annexées à Juda par Abiyya. Mais si ces soudards ont commencé à piller « depuis Samarie », ils se sont attaqués surtout à des cités du royaume du nord. L'expression est sans doute impropre. *c.* Une chute d'Amacya dans le paganisme est inconnue du livre des Rois ; elle semble même exclue par le jugement porté sur ce prince (2 Rois 14, 3-4) et qui est favorable sauf une légère réserve relative, semble-t-il, aux hauts lieux, jugement favorable reproduit, du reste, par le Chroniqueur lui-même (26, 4). La grave faute attribuée ici à Amacya explique, selon le Chroniqueur, la défaite que lui infligea le roi d'Israël (v. 20) ; dans le livre des Rois, ce revers a pour cause la présomption du roi de Juda. *d.* Reproduction à peu près textuelle de 2 Rois 14, 8-14. *e.* Cf. note *j* sur 1 Sam. 2, 25. *f.* Autre forme du nom d'Aḥazyahou, cf. 21, 17.

Joas, roi d'Israël, le fit prisonnier à Bét Chèmech. Puis il l'emmena à Jérusalem et fit au rempart de Jérusalem une brèche de quatre cents coudées depuis la porte d'Éphraïm jusqu'à la porte de l'Angle. [24]Il prit tout l'or et l'argent, ainsi que tous les ustensiles qui se trouvaient dans la maison de Dieu sous la garde d'Obéd-Édom[a]. [Il emporta] aussi les trésors du palais royal, prit des otages et retourna à Samarie.

Notice finale sur le règne d'Amacya. Sa mort [b].

[25]Amacyahou, fils de Joas, roi de Juda, vécut encore quinze ans après la mort de Joas, fils de Yehoaḥaz, roi d'Israël.

[26]Le reste des faits et gestes d'Amacyahou, des premiers aux derniers, n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des rois de Juda et d'Israël?

[27]Depuis l'époque où Amacyahou se détourna de Yahvé on se mit à conspirer contre lui à Jérusalem. Il s'enfuit à Lakich; mais on le fit poursuivre jusqu'à Lakich et il y fut mis à mort. [28]Puis on chargea son corps sur des chevaux et on l'ensevelit avec ses pères dans la Cité de David.

Ouzziyyahou (Azarya) [c].

Indications chronologiques. Appréciation [d].

26 [1]Tout le peuple de Juda prit Ouzziyyahou, [alors] âgé de seize ans et le proclama roi à la place de son père Amacyahou. [2]Il rebâtit Élat et fit revenir cette ville sous l'autorité de Juda après que le roi se fut couché avec ses pères.

[3]Ouzziyyahou était âgé de seize ans à son avènement; il régna cinquante-deux ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Yekolya; [elle était] de Jérusalem. [4]Il fit ce qui plaît à Yahvé, suivant dans toute sa conduite l'exemple d'Amacyahou, son père. [5]Il s'appliqua à chercher Dieu tant que vécut Zekaryahou[e], qui lui enseignait la crainte de Dieu; et, aussi longtemps qu'il chercha Yahvé, Dieu le fit prospérer.

Victoires remportées par Ouzziyyahou [f].

[6]Il se mit en campagne pour combattre les Philistins. Il fit une brèche dans le rempart de Gat, dans le rempart de Yabné et dans celui d'Asdod[g] et construisit des villes dans [le territoire d']Asdod et chez les Philistins[h]. [7]Dieu lui donna la victoire sur les Philistins, sur les Arabes qui habitaient à Gour-Baal[i] et [sur] les Meounites [8]et les Meounites[j] payèrent tribut à Ouzziyyahou, dont la renommée se répandit jusqu'aux confins de l'Égypte, car il était devenu extrêmement puissant.

Les constructions d'Ouzziyyahou.

[9]Ouzziyyahou bâtit des tours à Jérusalem, sur la porte de l'Angle[k], sur la porte de la Vallée[l] et sur l'Encoignure[a], et il les fortifia. [10]Il bâtit aussi des tours dans le désert et creusa de nombreuses citernes, car il avait beaucoup de bestiaux dans le bas-pays[b] et sur le plateau[c], [ainsi que] des laboureurs et des vignerons dans les montagnes et les vergers; il était, en effet, très attaché à la terre.

Les armements d'Ouzziyyahou.

[11]Ouzziyyahou avait une armée exercée au combat et qui faisait campagne divisée en bandes selon le nombre des hommes qui avaient été recensés par Yeïél le scribe et par Maaséyahou le greffier; [elle était] sous les ordres de Ḥananyahou, l'un des ministres du roi. [12]Le nombre total des chefs de famille, des notables[d], était de 2.600. [13]Le ban qu'ils avaient sous leurs ordres comptait 307.500 hommes capables de combattre avec une grande valeur en assistant le roi contre l'ennemi. [14]Ouzziyyahou prépara pour eux — pour toute l'année — des boucliers, des lances, des casques, des cuirasses, des arcs et des pierres à fronde. [15]Il fit aussi fabriquer à Jérusalem des machines savamment conçues et destinées à être placées sur les tours et les créneaux et à lancer des traits et de grosses pierres[e]. Sa renommée se répandit au loin; car il lui fut accordé [de remporter] des victoires si merveilleuses[f] qu'il devint [très] puissant.

Impiété d'Ouzziyyahou. Il est frappé de la lèpre [g].

[16]Mais, lorsqu'il fut devenu puissant, son cœur s'enorgueillit au point qu'il tomba dans l'impiété. Il devint infidèle à Yahvé son Dieu et pénétra dans le sanctuaire de Yahvé pour faire fumer [des aromates] sur l'autel des parfums[h]. [17]Le prêtre Azaryahou l'y suivit accompagné de quatre-vingt prêtres de Yahvé pleins de courage. [18]Ils s'opposèrent au roi Ouzziyyahou et lui dirent: « Ce n'est pas à toi, Ouzziyyahou, qu'il appartient de faire fumer [des parfums] en l'honneur de Yahvé, mais aux prêtres, fils d'Aaron, qui ont été consacrés pour faire monter en fumée [les offrandes]. Sors du sanctuaire, car tu commets une infidélité et cela ne tournera pas à ton honneur devant Yahvé Dieu. » [19]Ouzziyyahou, qui tenait à la main un encensoir pour faire fumer [le parfum], entra en fureur. Mais, comme il s'emportait contre les prêtres, la lèpre apparut sur son front, en présence des prêtres, dans la maison de Yahvé, à côté de l'autel des parfums. [20]Azaryahou, le prêtre en chef, se tourna vers lui, ainsi que tous les prêtres; et ils virent qu'il avait la lèpre au front. Ils lui firent en toute hâte quitter le sanctuaire; lui-même, du reste, se hâta de sortir, parce que Yahvé l'avait frappé. [21]Le roi Ouzziyyahou resta lépreux jusqu'au jour de sa mort. Il résidait dans la maison assignée aux malades[i] en raison de sa lèpre; car il était exclu de la maison de Yahvé. C'était Yotam, son fils, qui administrait le palais royal et qui gouvernait la population.

Notice finale [j].

[22]Le reste des faits et gestes d'Ouzziyyahou, des premiers aux derniers, a été relaté par Ésaïe, fils d'Amoç, le pro-

« Dieu ». Rois : « de l'Angle » *H* G L Rois* (lis. *happinnâ*). H : qui regarde... 24. « Il prit » *2 Rois 14, 14* (aj. *welâqaḥ*). Manque en H. « des rois — d'Israël ». Yahvé. « Il emporta aussi les ». Rois : et dans les. 26. « des premiers aux derniers ». Manque en 2 Rois 14, 18. « David » *H* G S L Rois*. H : Rois : des Chroniques des rois de Juda. 28. « on l'ensevelit ». 2 Rois 14, 20 : il fut enseveli à Jérusalem. Juda. **26**, 1. Comme dans tous les ch. 26-27 et 2 Rois 15, 32, 34 : « Ouzziyyahou ». 2 Rois 15, 13, 30 : Ouzziyya. 2 Rois 14, 21 etc. : Azarya. 2. « Élat » *G L 2 Rois 14, 22*. H : Élôt. 3. « Ouzziyyahou [était] ». 2 Rois 15, 2 : [il] était. « Yekolya ». Rois : Yekolyahou. 5. « lui — de Dieu » *H* G BA S T* (lis. *beyire'at*). H : s'entendait à voir Dieu. 8. « les Meounites » *G*. H : les Ammonites.

21. « son fils ». Rois : le fils du roi. « royal (litt. : du roi) ». Manque en Rois.

a. Nom d'une famille de « portiers » à qui était confiée la surveillance des réserves du Temple (1 Chr. 26, 15). *b*. D'après 2 Rois 14, 17-20. *c*. Sur les deux noms par lesquels ce roi est désigné, voy. note *a* sur 2 Rois 15, 1. *d*. Le Chroniqueur reproduit 2 Rois 14, 21-22 et 15, 1-3, y compris l'approbation sans réserve donnée à la conduite d'Amacya (malgré la chute dans le paganisme qu'il lui a reprochée 25, 14-16, 20); il fait seulement dans le passage des Rois les suppressions coutumières et ajoute que la fidélité d'Ouzziyyahou ne fut que temporaire (v. 5). Sur les motifs de cette addition, voy. note *g* sur v. 16. *e*. Personnage inconnu. *f*. Le livre des Rois ne mentionne ni les victoires d'Ouzziyyahou ni ses constructions ni ses armements. Il est probable cependant que le Chroniqueur a puisé à bonne source l'essentiel des renseignements concrets qu'il donne dans le v. 6-15. Il paraît, en effet, ressortir du témoignage d'Ésaïe (2, 7, 12-16 semblent être de cette époque) que, sous Yotam, on voyait en Juda beaucoup d'or et d'argent, de chevaux et de chars de guerre, de tours et de remparts. Le pays s'était donc relevé des coups humiliants que lui avait infligés Joas, roi d'Israël. *g*. Gat, dont le site précis n'a pas été identifié, et Asdod, auj. Esdoud, étaient deux des cinq villes principales des Philistins. Yabné, à l'époque grecque Iamnia, auj. Yabné, à une douzaine de kil. au N. d'Asdod. *h*. Indication assez énigmatique. Le texte doit être altéré. *i*. Localité inconnue. Certains préfèrent la lecture « Tour-Baal » (le rocher de Baal) donnée par un manuscrit de la Vulgate (codex Amiatinus) et qui pourrait expliquer la traduction des Septante « sur le rocher ». Le texte primitif portait peut-être : « sur les Arabes qui habitaient à Guerar (en hébreu *bigerar*), et sur (*we'al*) les Meounites. » Cf. 1 Chron. 4, 39, 41. *j*. Au v. 8, le texte massorétique nomme « les Ammonites »; mais ceux-ci n'avaient pas de frontière commune avec Juda; de plus le Chroniqueur les appelle partout ailleurs « les enfants d'Ammon ». Il faut donc probablement préférer la leçon « Meounites » ou « Minéens » attestée par le traducteur grec. Il s'agirait des habitants de Maôn à l'est de Pétra, au pays d'Édom (cf. 20, 1 et note *b*; 1 Chr. 4, 41). *k*. Probablement à l'angle N. O. de la ville, près de la porte de Jaffa (cf. 25, 23; 2 Rois 14, 13 et note *k*; Jér. 31, 38; Néh. 3, 11 note *e*). *l*. Prob. à l'angle S. O. (Néh. 2, 13 note *a*).

a. Au S. E. du Temple, cf. Néh. 3, 19 (note *c*), 20, 24, 25. *b*. Ou *Chephéla*; on appelait ainsi les pentes O. de la montagne de Juda. *c*. Le plateau de Juda. *d*. Litt. : *vaillants de force*. Sur le sens qu'avait pris cette expression, cf. 2 Rois 15, 20 et note *c*; il ressort de ce passage qu'il y avait env. 60.000 de ces notables dans le royaume du nord. *e*. Il s'agit des balistes et catapultes. Ces machines ne sont mentionnées nulle part ailleurs dans l'A. T.; mais il n'y a pas lieu de douter qu'Ouzziyyahou ait pu en faire fabriquer : les Assyriens en connaissaient l'emploi et l'admiration qu'elles provoquaient évidemment chez l'auteur de cette notice suggère que le Chroniqueur l'a empruntée à une source ancienne. *f*. Litt. : *il fut si merveilleusement aidé* (par Dieu). Les mots ordinairement employés en hébreu pour « victoire » signifient « aide », « secours », « délivrance ». *g*. Le livre des Rois dit simplement que le roi devint lépreux à la fin de sa vie (2 Rois 15, 5). Le livre des Chroniques reproduit ce passage, mais en y ajoutant un récit expliquant pourquoi Dieu frappa ainsi le souverain. Il est difficile de dire si ce récit a été puisé par le Chroniqueur dans un ouvrage antérieur. *h*. D'après la législation sacerdotale, qui faisait loi au temps du Chroniqueur, les prêtres avaient seuls le droit de pénétrer dans le « lieu saint » et d'y offrir les sacrifices de parfum (cf. 1 Chron. 6, 49 [34]). En était-il déjà ainsi au VIII[e] siècle? En tout cas le roi avait encore à cette époque conservé la faculté de sacrifier à l'autel des holocaustes (cf. 2 Rois 16, 13). L'autel des parfums lui-même n'est, semble-t-il, mentionné que dans les parties les plus récentes de la loi sacerdotale (cf. Ex. 30, 1 et note *n*). *i*. Traduction assez hypothétique; voy. 2 Rois 15, 5 et note *b*. *j*. Cf. 2 Rois 15, 6-7.

phète[a]. [23]Ouzziyyahou se coucha avec ses pères et on l'ensevelit avec ses pères[b] dans le champ attenant à la sépulture des rois; car on disait : « Il était lépreux. » Yotam, son fils, devint roi à sa place.

Yotam.

27

Indications chronologiques. Appréciation[c].

[1]Yotam était âgé de vingt-cinq ans à son avènement. Il régna seize ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Yeroucha, fille de Çadoq. [2]Il fit ce qui plaît à Yahvé, suivant dans toute sa conduite l'exemple d'Ouzziyyahou son père. Toutefois il ne pénétra pas dans le sanctuaire de Yahvé[d] et le peuple persévérait dans son impiété[e].

Ses constructions.

[3]Il bâtit la porte supérieure de la maison de Yahvé[f] et travailla beaucoup à la construction du mur de l'Ophel[g]. [4]Il bâtit aussi des villes dans la montagne de Juda; et, dans les forêts, il bâtit des forteresses et des tours.

Guerre avec les Ammonites.

[5]Il fit la guerre au roi des Ammonites[h] et les vainquit. Les Ammonites lui livrèrent cette année-là cent talents d'argent[i], 10.000 kors[j] de froment et 10.000 d'orge. Voilà ce que les Ammonites lui versèrent la première année, la seconde et la troisième. [6]Yotam devint puissant, parce qu'il marchait avec fermeté en la présence de Yahvé, son Dieu.

Notice finale. Mort de Yotam[k].

[7]Le reste de l'histoire de Yotam, toutes ses guerres et toutes ses entreprises, sont relatés par écrit dans le livre des rois d'Israël et de Juda. [8]Il était âgé de vingt-cinq ans à son avènement et régna seize années à Jérusalem. [9]Yotam se coucha avec ses pères et on l'ensevelit dans la Cité de David. Aḥaz, son fils, devint roi à sa place.

Aḥaz.

28

Indications chronologiques. Appréciation[l].

[1]Aḥaz était âgé de vingt[m] ans à son avènement. Il régna seize ans à Jérusalem. Il ne fit pas ce qui plaisait à Yahvé, comme l'avait fait David, son ancêtre. [2]Il marcha sur les traces des rois d'Israël et même il fabriqua des idoles de métal fondu en l'honneur des Baals. [3]Il fit fumer [des offrandes] dans la vallée du Fils de Hinnom[n] et brûla ses fils[o] selon les rites abominables des nations que Yahvé avait chassées devant les enfants d'Israël. [4]Il sacrifiait et faisait fumer [des offrandes] sur les hauts lieux, sur les collines et sous tous les arbres verts.

L'invasion syro-éphraïmite[p].

[5]Aussi Yahvé, son Dieu, le livra-t-il entre les mains du roi d'Aram, et les Araméens le battirent et lui firent un grand nombre de prisonniers, qu'ils emmenèrent à Damas.

Il fut aussi livré entre les mains du roi d'Israël, qui lui infligea une grande défaite : [6]Pèqaḥ[a], fils de Remalyahou, tua en un seul jour 120.000 hommes de Juda, tous vaillants guerriers, parce qu'ils avaient abandonné Yahvé, le Dieu de leurs pères. [7]Zikri, héros éphraïmite, tua Maasséyahou, fils du roi[b], Azriqam, préfet du palais[c], et Elqana, le second du roi[d]. [8]Puis les enfants d'Israël emmenèrent en captivité 200.000 des femmes, des fils et des filles de leurs frères. Ils leur prirent également un butin considérable et emportèrent ce butin à Samarie.

[9]Or, il y avait dans cette ville un prophète de Yahvé nommé Odéd. Il sortit à la rencontre des troupes qui rentraient à Samarie et leur dit : « C'est parce que Yahvé, le Dieu de leurs pères, était irrité contre [les gens de] Juda qu'il les a livrés entre vos mains. Et vous en avez fait une tuerie avec une fureur qui est montée jusqu'au ciel[e]. [10]Et maintenant vous prétendriez opprimer les enfants de Juda et de Jérusalem en faisant d'eux vos esclaves et vos servantes! Mais vous-mêmes, n'avez-vous pas de fautes [à vous reprocher] envers Yahvé votre Dieu? [11]Ainsi donc, écoutez-moi : renvoyez les prisonniers que vous avez faits parmi vos frères, car l'ardente colère de Yahvé vous menace. »

[12]Alors quelques-uns des chefs des enfants d'Éphraïm[f], Azaryahou, fils de Yehoḥanân, Bèrèkyahou, fils de Mechillémot, Yeḥizqiyyahou, fils de Challoum, et Amassa, fils de Ḥaldaï, se dressèrent contre ceux qui revenaient de la guerre [13]et leur dirent : « Vous ne ferez pas entrer ici les prisonniers! Car ce serait nous charger d'une faute. Vous voulez donc augmenter [le nombre de] nos péchés et notre culpabilité! Car notre culpabilité est [déjà] grande et une ardente colère menace Israël. »

[14]Les hommes d'armes relâchèrent les prisonniers et [abandonnèrent] le butin en présence des magistrats et de tout le peuple assemblé. [15]Des hommes désignés pour cela par leur nom se levèrent et s'occupèrent des prisonniers : à tous ceux qui étaient nus, ils donnèrent des vêtements prélevés sur le butin; ils les habillèrent, les chaussèrent, leur donnèrent à manger et à boire; il les oignirent et les conduisirent sur des ânes — tous ceux, [du moins,] qui étaient éclopés; — ils les firent [ainsi] parvenir à Jéricho[g], la ville des Palmiers[h], auprès de leurs frères, puis ils s'en retournèrent à Samarie.

Aḥaz appelle le roi d'Assyrie[i].

[16]En ce temps-là, le roi appela à son secours le roi d'Assyrie.

Invasions des Édomites et des Philistins.

[17]Les Édomites vinrent aussi, battirent Juda et emmenèrent des prisonniers[j]. [18]Les Philistins se jetèrent sur les villes du bas-pays et du Nègueb de Juda. Ils prirent Bèt Chèmech, Ayyalôn, hag-Guedérot, Soko et les localités qui en dépendent, Timna et les localités qui en dépendent, Guimzo et les localités qui en dépendent et ils s'y établirent[k]. [19]Yahvé, en effet, humiliait Juda à cause d'Aḥaz, roi

23. « avec—pères ». Manque en 2 Rois 15, 7 (G* Ghex). « dans — lépreux ». Rois : dans la Cité de David. **27,** 1. « Yotam [était] ». 2 Rois 15, 33 : [Il] était. 5. « cette année-là ». G : chaque année. « la première — troisième » d'après G (aj. *baššānâ hārîʾšōnâ*). H : et la seconde et la troisième. G : chaque année, la première année etc... (deux variantes juxtaposées). 9. « on l'ensevelit ». G : il fut enseveli avec ses pères. **28,** 1. « vingt ». G* S : vingt-cinq. « Yahvé ». 2 Rois 16, 2 aj. : son Dieu. 3. « brûla ». G S 2 Rois 16, 3 : fit passer par le feu. « ses fils ». S Rois : son fils.

a. Voy. Introduction au tome III. *b.* D'après ce qui suit, le roi lépreux n'a pas été enseveli « *avec* ses pères », mais seulement dans leur voisinage. Si le Chroniqueur dit cependant qu'il fut « enseveli avec ses pères », c'est qu'il copie la phrase du livre des Rois sous la forme déjà glosée qu'elle a dans l'édition massorétique. *c.* Cf. 2 Rois 15, 33-35a. *d.* Comme l'avait fait son père (26, 16-20). *e.* Allusion voilée au culte sur les hauts lieux, encore pratiqué en Juda à cette époque (2 Rois 15, 35a). *f.* Reproduction de 2 Rois 15, 35b. *g.* Quartier de la ville situé sur la pente sud de la colline du Temple et protégé par un rempart spécial (voy. Néh. 3, 27 et note *n*). *h.* Appelés ici « enfants d'Ammon », cf. 26, 7-8 et note *j*. Une guerre entre Juda et Ammon n'est pas des plus vraisemblable, à moins que les Ammonites ne fussent simplement les alliés de l'un des voisins de Juda. *i.* Le talent d'argent valait 9.375 francs or. *j.* Le kor valait 364 litres 4.
k. D'après 2 Rois 15, 36, 33, 38. Le v. 33 a déjà été reproduit par le Chroniqueur (v. 1); c'est peut-être qu'il l'a cité une fois d'après le livre des Rois et l'autre fois d'après un historien qui avait déjà utilisé cet ouvrage. *l.* Reproduction légèrement amplifiée de 2 Rois 16, 2-4. *m.* La leçon « vingt-cinq » donnée par quelques témoins du texte (voy. note crit.) atténuerait la grave difficulté chronologique signalée dans la note sur 2 Rois 16, 2. *n.* La vallée, située au S. de Jérusalem, où se trouvait le Tophèt, lieu saint où l'on brûlait des victimes humaines. *o.* Le texte de 2 Rois 16, 3 ne parle que d'un fils offert ainsi en holocauste par Aḥaz; c'est plus probable : le roi avait dû le « faire passer par le feu » à une heure d'extrême détresse. *p.* Le récit des Chroniques suggère une conception de cet événement sensiblement différente de celle qui ressort de la relation du livre des Rois (2 Rois 15, 29; 16, 5-9) et du témoignage d'Ésaïe, prophète contemporain des faits (ch. 7 et 8) : rien n'indique, dans la version du Chroniqueur, que les Araméens et les Israélites étaient alliés et firent campagne ensemble contre Juda ni que le roi d'Assyrie, appelé à l'aide par Aḥaz, délivra effectivement Juda de ses deux adversaires. Le récit du Chroniqueur renferme cependant certains détails qui paraissent puisés dans un écrit antérieur utilisant d'anciennes traditions; il est probable, par exemple, qu'Araméens et Israélites ont ravagé le nord de Juda, puisque, d'après 2 Rois 16, 5, ils ont réussi à mettre le siège devant Jérusalem avant d'être attaqués à revers par les Assyriens.

9. « Odéd ». S : Iddo. 13. « ce serait — donc » lis. *leʾašmâ tihyè* et couper (avec *L*) après *ʿālênou*. H : c'est pour [qu'il y ait] sur nous une faute [contre?] Yahvé que vous prétendez. — Texte peu sûr. 16. « le roi d'Assyrie » *G S L* (lis. *mèlèk*). H : les rois d'Ass. (cf. 32, 4).

a. Roi d'Israël; cf. 2 Rois 15, 27-31, 37; És. 7, 1, 4, 5.
b. C'est-à-dire prince de la famille royale : Aḥaz, mort à 36 ans d'après v. 1, ne pouvait guère avoir un fils en état de porter les armes au moment de la guerre syro-éphraïmite.
c. Cf. 1 Rois 4, 6; 2 Rois 15, 5. *d.* C'est-à-dire le premier personnage du royaume après le souverain; cf. 1 Sam. 23, 17; Esth. 10, 3; Tob. 1, 22. *e.* Simples instruments entre les mains de Yahvé pour exécuter sa sentence contre Juda, les Israélites ont outrepassé leur mandat et attiré sur eux-mêmes la colère divine (cf. És. 10, 5-7, 12-19). *f.* C'est-à-dire du royaume du nord. *g.* Le texte ne dit pas pourquoi on fit faire aux prisonniers libérés ce long détour. *h.* Cf. Jug. 1, 16; 3, 13: Deut. 34, 3. *i.* C'est le fait raconté 2 Rois 16, 7-9. Le Chroniqueur en donne une version sensiblement différente dans ce v. 16 et dans les v. 20 et 21 qui en formaient la suite immédiate. Entre les deux parties de son récit il a intercalé les v. 17-19 parce qu'il y est question aussi de revers subis par Aḥaz. *j.* Le livre des Rois parle aussi d'un conflit entre Édom et Juda, mais dit simplement que les Édomites reconquirent Élat, le port de la mer Rouge, tandis que les Chroniques suggèrent qu'ils envahirent le pays. Il est naturel, en tous cas, que les voisins de Juda aient mis à profit la détresse où la guerre syro-éphraïmite mit ce pays. *k.* Les villes mentionnées se trouvaient toutes dans le « bas-pays » ou *Chephéla*, c'est-à-dire sur la pente O. des monts de Juda : aucune n'appartenait au Nègueb (cf. Gen. 12, 9 et la note) : *Bèt Chèmech*, auj. Aïn ech-Chems (Jos. 15, 10), *Ayyalôn*, auj. Yalo (Jos. 10, 12), *hag-Guedérot*, probablement l'actuelle Qatra, près Yebna (cf. Jos. 15, 41), *Soko*, auj. ech-Chououeikè (Jos. 10, 10 note *g*), *Timna*, auj. Tibné (Jos. 15, 10), *Guimzo*, auj. Djimzou, 7 kil. E. de Ramlé.

de Juda, parce que celui-ci laissait Juda [vivre] sans frein et commettait de graves infidélités envers Yahvé.

Aḥaz appelle le roi d'Assyrie (suite).

[20]Tillegat Pilnèser[a], roi d'Assyrie, marcha contre lui et le traita en ennemi, au lieu de le soutenir[b]. [21]C'est parce qu'Aḥaz avait dépouillé la maison de Yahvé[c], ainsi que le palais royal et [les demeures] des ministres, pour faire des présents au roi d'Assyrie; ce qui ne lui fut d'aucun secours.

Impiétés d'Aḥaz[d].

[22][Même] au temps de sa détresse, il continua de commettre des infidélités envers Yahvé, lui le roi Ahaz : [23]il offrit des sacrifices aux dieux de Damas qui l'avaient vaincu; il se disait : « Ce sont les dieux des rois d'Aram qui leur assurent la victoire. Je leur sacrifierai [donc] et ils me viendront en aide[e]. » Ils causèrent, [au contraire,] sa chute et celle de tout Israël. [24]Aḥaz rassembla les objets qui se trouvaient dans la maison de Dieu et les brisa[f]. Il ferma les portes de la maison de Yahvé et se fit des autels dans tous les coins de Jérusalem. [25]Il créa aussi des hauts lieux dans les diverses villes de Juda pour faire fumer [des offrandes] à d'autres dieux et provoqua la colère de Yahvé, le Dieu de ses pères.

Notice finale. Mort du roi[g].

[26]Le reste de son histoire et toutes ses entreprises, des premières aux dernières, sont relatés par écrit dans le livre des rois de Juda et d'Israël. [27]Aḥaz se coucha avec ses pères et on l'ensevelit dans la ville[h], à Jérusalem; mais on ne le mit pas dans les tombeaux des rois d'Israël. Ézéchias, son fils, devint roi à sa place.

Ézéchias.

Indications chronologiques. Appréciation[i].

29 [1]Ézéchias devint roi à l'âge de vingt-cinq ans. Il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Abiyya, fille de Zekaryahou. [2]Il fit ce qui plaît à Yahvé, suivant dans toute sa conduite l'exemple de David, son ancêtre.

Rétablissement de la sainteté du Temple. Le culte restauré[j].

[3]La première année de son règne, au premier mois[k], il rouvrit les portes de la maison de Yahvé et les répara. [4]Il fit venir les prêtres et les lévites et, les ayant rassemblés sur la place orientale[l], [5]il leur dit : « Écoutez-moi, Lévites[m] ! Vous allez maintenant vous sanctifier[n]; puis vous rendrez à sa sainteté la maison de Yahvé, le Dieu de vos pères : vous enlèverez du sanctuaire tout ce qui s'y trouve d'impur[a]. [6]Nos pères, en effet, ont été infidèles; ils ont fait ce qui déplaît à Yahvé notre Dieu; ils l'ont abandonné; ils ont détourné leur visage de la Demeure de Yahvé et [lui] ont tourné le dos. [7]Ils ont même fermé les portes du portique; ils ont éteint les lampes; ils n'ont plus fait fumer de parfums ni immolé d'holocaustes dans le sanctuaire en l'honneur du Dieu d'Israël[b]. [8]Aussi la colère de Yahvé a-t-elle éclaté contre Juda et Jérusalem et il a fait des habitants un objet d'épouvante, d'horreur et de moquerie, comme vous le voyez de vos yeux. [9]C'est pour cela que nos pères ont péri sous le glaive et que nos fils, nos filles et nos femmes ont été réduits en captivité[c]. [10][Mais] maintenant, j'ai l'intention de prendre envers Yahvé, le Dieu d'Israël, des engagements solennels[d], afin que son ardente colère se détourne de nous. [11]Ne soyez donc pas négligents, mes enfants, puisque c'est vous que Yahvé a choisis pour que vous teniez devant lui, à son service, et que vous soyez ceux qui le servent et font fumer [les parfums] devant lui. »

[12]Alors se mirent à l'œuvre les Lévites Maḥat, fils d'Amassaï, et Yoël, fils d'Azaryahou, descendants des Qehatites; parmi les descendants de Merari, Qich, fils d'Abdi, et Azaryahou, fils de Yehallèlél; parmi les Guerchounnites, Yoaḥ, fils de Zimma, et Éden, fils de Yoaḥ; [13]parmi les descendants d'Éliçaphân, Chimri et Yeïel; parmi les descendants d'Asaph, Zekaryahou et Mattanyahou; [14]parmi les descendants de Hémân, Yeḥiél et Chimeï et parmi les descendants de Yedoutoun, Chemaya et Ouzziél[e]. [15]Ils réunirent leurs frères[f] et se sanctifièrent; puis, comme le roi l'avait ordonné, ils vinrent purifier la maison de Yahvé selon les prescriptions de Yahvé[g].

[16]Les prêtres pénétrèrent à l'intérieur de la maison de Yahvé pour la purifier[h]. Toutes les impuretés qu'ils trouvèrent dans le sanctuaire de Yahvé furent portées par eux dans la cour de la maison de Yahvé[i] et remises aux lévites, pour que ceux-ci les jetassent dehors, dans le torrent du Cédron[j]. [17]Ils commencèrent le premier jour du premier mois à rendre [le Temple] à sa sainteté; le huitième jour ils étaient arrivés au portique de Yahvé; ils mirent huit jours à rendre à sa sainteté la maison de Yahvé, de sorte qu'ils avaient achevé le seize du premier mois[k].

[18]Ils se rendirent alors auprès du roi Ézéchias à l'intérieur [du palais] et lui dirent : « Nous avons purifié toute la maison de Yahvé, l'autel des holocaustes et tous ses accessoires, la table[l] où sont disposés [les pains] et tous ses accessoires[m]. [19]Tous les ustensiles que le roi Aḥaz avait profanés[n] au cours de son règne, par suite de son infidélité, nous les avons remis en état et consacrés [à nouveau] : ils se trouvent devant l'autel de Yahvé[o]. »

[20][Dès] le lendemain, de bon matin, le roi Ézéchias assembla les autorités de la ville et monta à la maison de Yahvé. [21]On amena sept taureaux, sept béliers, sept agneaux et sept boucs en vue des sacrifices

19. « de Juda » *Seb H* G S L*. H : d'Israël. 20. « soutenir » lis. *ḥizzeqô* plutôt que *ḥăzāqô*. 21. « dépouillé » lis. *ḥillēṣ* (arraché) plutôt que *ḥālaq* (partagé). 22. « Même — détresse ». G : mais [contribua à] le mettre dans la détresse (*kî 'im leṣârâ lô*). Phrase rattachée au v. 21. 24. « les brisa » *G L* (lis. *'ôtâm*). H : brisa les objets [qui se trouvaient] dans la maison de Dieu. 27. « on l'ensevelit ». 2 Rois 16, 20 (H) : il fut enseveli avec ses pères. « ville ». Rois aj. : de David. **29,** 1. « Ézéchias — l'âge ». 2 Rois 18, 1 :... Ézéchias, fils d'Aḥaz, roi de Juda, devint roi. ²Il était à son avènement âgé.

a. Orthographe spéciale aux Chroniques du nom de Tiglat Pilèser (voy. 1 Chron. 5, 6, note *k*). Il s'agit de Tiglat Pilèser III (745-727); cf. 1 Chron. 5, 6, 26; 2 Rois 16, 7-9. *b.* D'après 2 Rois 15, 29; 16, 9, au contraire, le roi d'Assyrie opéra une diversion qui délivra Aḥaz des attaques de Recîn et de Pèqaḥ. L'assertion opposée des Chroniques a peut-être été suggérée au Chroniqueur — ou à l'auteur qu'il suit ici — par certains passages d'Ésaïe où le prophète avait assuré que, si l'on appelait à l'aide Tiglat Pilèser, les Assyriens envahiraient et ravageraient le pays de Juda (7, 17-25; 8, 5-10). Cette prédiction s'accomplit, mais seulement sous Ézéchias, fils d'Aḥaz, non sous ce roi lui-même. *c.* C'est la raison *divine* de l'échec de la politique d'Aḥaz que le Chroniqueur entend donner ici. *d.* Les reproches que le Chroniqueur fait à Aḥaz vont bien au delà de ceux qu'avait formulés le livre des Rois. Il est visible parfois que les censures du Chroniqueur lui ont été suggérées par un passage du livre des Rois, généralisé ou interprété d'une façon particulière.

e. Cette façon de raisonner serait conforme aux principes de la mentalité antique. Mais dans le passage parallèle du livre des Rois (2 Rois 16, 10-16) il est question d'un autel, d'un modèle vu à Damas, que le roi fit construire *à Yahvé*, non de sacrifices offerts aux dieux de Damas. *f.* Dans 2 Rois 16, 17, il s'agit de *certains* objets dont le roi fit enlever et mettre en pièces le bronze. *g.* Cf. 2 Rois 16, 19-20. *h.* Le Chroniqueur n'admet pas qu'un souverain aussi impie ait été enseveli, comme le disait 2 Rois 16, 20, dans la « Cité de David » où se trouvait la nécropole royale. Il a dû être exclu du tombeau de famille comme d'autres mauvais rois (21, 20; 22, 9; 24, 25; 26, 23). *i.* Reprodution à peu près littérale de 2 Rois 18, 1-3, sauf l'omission habituelle du synchronisme avec les rois d'Israël.

j. Selon le Chroniqueur Aḥaz avait fermé le temple de Yahvé et aboli le culte du Dieu des pères (28, 24; cf. 29, 6-7). Aussi, dans son récit, Ézéchias fait-il figure de nouveau fondateur de la religion nationale. *k.* Il ne s'agit pas des 30 jours qui suivirent son avènement, mais du mois par lequel s'ouvrit la première année qui suivit son accession au trône, — le mois de nisan (mars-avril), — selon le calendrier babylonien usité au temps du Chroniqueur. C'est ce qui ressort du v. 17 et de 30, 2. Il est probable, du reste, que notre auteur plaçait l'avènement d'Ézéchias très peu auparavant; car il entend dépeindre l'empressement que le nouveau roi mit à réparer les fautes de son prédécesseur. *l.* La cour qui s'étendait devant la façade du Temple, celle qu'on appelait souvent « la cour intérieure » (1 Rois 6, 36; 7, 12; Éz. 40, 28; etc.). *m.* Le roi s'adresse aux prêtres (v. 11 et 16) en même temps qu'aux simples lévites. *n.* Vous mettre en état, par certains rites (ablutions, abstinences etc.), de toucher les choses saintes, cf. Ex. 19, 10 et la note.

8. « d'épouvante » *Hᵏ*. Hq : de mauvais traitements.

a. Symboles païens ou objets du culte de Yahvé profanés.

b. Le Chroniqueur considérait les sacrifices accomplis par Aḥaz sur le nouvel autel (2 Rois 16, 13-15) comme offerts aux dieux de Damas (28, 23). *c.* Ce sont les revers et humiliations subis par Juda sous Aḥaz, dépeints sous des couleurs qui conviendraient mieux aux catastrophes du temps de l'exil babylonien.

d. Litt. : *de conclure une alliance envers Yahvé.* *e.* Dans cette liste, l'auteur ne suit pas la répartition ordinaire des Lévites en trois rameaux, Qehat, Merari et Guerchom, mais s'inspire de la classification plus compliquée de 1 Chron. 15, 4-10. On y a toutefois ajouté les trois confréries de chantres Asaph, Hémân et Yedoutoun, sans doute pour préparer l'intervention des musiciens sacrés dans la cérémonie d'inauguration (v. 25-30).

f. Leurs confrères, les autres Lévites. *g.* La Loi ne contient, à proprement parler, que des prescriptions sur la consécration des objets destinés au culte, non sur une consécration nouvelle après profanation; mais les rites étaient les mêmes : ablutions, onction d'huile, aspersions de sang.

h. Les simples lévites n'avaient pas le droit d'y entrer.

i. La « cour intérieure » cf. v. 4. *j.* Cf. 15, 16; 1 Rois 15, 13. *k.* Le portique formait la limite entre le bâtiment même du sanctuaire et ses dépendances (cour et magasins). Il semble, d'après le v. 16, qu'on a commencé, pendant les huit premiers jours, par purifier l'intérieur du Temple, et qu'on a passé ensuite, pendant les huit jours suivants, à la remise en état [du reste] de la maison de Yahvé. *l.* D'après 4, 8 et 1 Chron. 28, 16 il y en avait plusieurs. *m.* Il est curieux que l'autel des parfums ne soit pas mentionné ici (comme il l'est en 1 Macc. 4, 49, dans un contexte analogue). Le Chroniqueur utiliserait-il ici un document composé en un temps où l'on allumait encore les encensoirs à l'autel des holocaustes? Au v. 19, celui-ci est appelé « l'autel de Yahvé ». *n.* Litt. : *avait rendus propres a être réprouvés.* *o.* Sur la reconsécration ou le remplacement des divers objets employés dans le culte, cf. le récit de la purification du Temple profané, au temps de Judas Maccabée (1 Macc. 4, 43-49).

pour le péché [à offrir] pour la maison royale[a], pour le sanctuaire et pour Juda[b]. Puis le roi dit aux prêtres, fils d'Aaron, d'offrir [ces victimes] sur l'autel de Yahvé. [22] On immola les taureaux; les prêtres recueillirent le sang et en aspergèrent l'autel[c]. On immola ensuite les béliers et avec leur sang on aspergea l'autel. On immola les agneaux et avec leur sang on aspergea l'autel. [23] On amena alors les boucs destinés au sacrifice pour le péché devant le roi et l'assemblée[d], qui posèrent leurs mains sur eux[e]. [24] Les prêtres les immolèrent et en mirent le sang sur l'autel afin d'enlever le péché [et] de faire l'expiation pour tout Israël; car c'était pour tout Israël que le roi avait commandé d'offrir l'holocauste et le sacrifice pour le péché[f].

[25][g] Il ordonna aux lévites de se placer dans la maison de Yahvé avec des cymbales, des harpes et des cithares, ainsi que l'avaient prescrit David, Gad, le voyant du roi, et Natan, le prophète; cet ordre, en effet, venait de Yahvé [lui-même] par l'intermédiaire de ses prophètes. [26] Les lévites prirent donc place avec les instruments de David[h] et les prêtres avec les trompettes. [27] Ézéchias commanda d'offrir l'holocauste sur l'autel. Et, au moment où commença l'holocauste, commencèrent aussi de retentir le cantique de Yahvé et les accents de la trompette, avec accompagnement des instruments de David, roi d'Israël. [28] Toute l'assemblée était prosternée, tandis que les chants retentissaient et que les trompettes sonnaient; tout cela jusqu'à ce que l'holocauste fût achevé[i]. [29] Lorsqu'on eut achevé d'offrir l'holocauste, le roi et tous ceux qui se trouvaient avec lui fléchirent le genou et se prosternèrent. [30] Puis le roi Ézéchias et les ministres dirent aux lévites de célébrer Yahvé avec les paroles de David et d'Asaph le voyant. Ils le célébrèrent avec allégresse, puis ils s'inclinèrent et se prosternèrent.

[31] Alors Ézéchias prit la parole et dit : « Maintenant que vous êtes [de nouveau] consacrés[j] à Yahvé, que [le peuple] s'approche et apporte[k] des sacrifices [de paix] et des sacrifices d'actions de grâce à la maison de Yahvé! » L'assemblée apporta des sacrifices [de paix] et des sacrifices d'actions de grâce[l] et tous ceux qui le voulurent, des holocaustes. [32] Le nombre des victimes que l'assemblée offrit en holocauste fut de soixante-dix taureaux, cent béliers et deux cents agneaux, tout cela en holocauste à Yahvé.

27. « avec » *G* (suppr. *we* devant *'al*). H : et [cela] avec.

a. Litt. : *pour la royaute*, c'est-à-dire pour la dynastie, particulièrement menacée, car elle était solidaire des graves infidélités d'Aḥaz. *b*. Le cérémonial décrit ici rappelle celui avec lequel les prêtres furent installés et le sanctuaire inauguré au temps de Moïse d'après P (Ex. 29, 1-37; Lév. 8, 14-36; 9, 2-4). Mais il en diffère par le nombre des victimes, leur nature (P ne parle pas d'immolation d'agneaux), leur répartition entre les diverses sortes de sacrifices (dans P les taureaux sont offerts en sacrifice pour le péché et en sacrifice de paix, non en holocauste), l'ordre dans lequel elles sont offertes (dans P le sacrifice pour le péché est, comme toujours, offert avant l'holocauste). *c*. La mise en contact du sang avec l'autel (primitivement avec l'objet sacré) était la partie essentielle du sacrifice; aussi est-elle réservée aux prêtres par la loi sacerdotale (P). La mise à mort de la victime, geste beaucoup moins important, fut, au contraire, laissée par elle aux fidèles qui offraient l'holocauste (Lév. 1, 5-6 et note *f*). Il en était de même pour le dépouillement de l'animal. La *tôrâ* d'Ézéchiel voulait que pour ces deux tâches les laïques fussent suppléés par les lévites (44, 11). Au temps où a été écrite cette partie du livre des Chroniques (cf. 30, 17; 35, 6-11; Esdr. 6, 20), cette substitution des clercs aux laïques, sans être de droit strict, tendait à s'établir dans l'usage; de plus, l'immolation devait être faite par les prêtres s'il s'agissait d'un sacrifice pour le péché (v. 24; cf., au contraire, Lév. 4, 15, 24, 29) et c'était, en principe, à eux que revenait le devoir de dépouiller les victimes de l'holocauste, bien qu'ils pussent se faire aider par les lévites (v. 34-35). Plus tard, à en juger par la littérature talmudique, l'immolation *par le prêtre* était de règle dans tous les cas. *d*. Les boucs sont donc seuls offerts en « sacrifice pour le péché ». D'après Lév. 4, 13-26, c'était un taureau qui était exigé quand un sacrifice de ce genre était offert *pour le peuple*, le bouc étant réservé aux sacrifices pour le péché d'un chef. Mais ailleurs, la Loi admet l'offrande d'un bouc pour une faute de la nation (Lév. 9, 3, 15; 16, 5, 15). *e*. Sur les divers sens de ce geste, voy. notes sur Ex. 29, 10; Lév. 1, 4; 16, 21. *f*. « Tout Israël », étant donnée l'insistance de l'auteur, paraît désigner ici non le royaume de Juda, mais l'ensemble du peuple de Yahvé, y compris les tribus du nord. Le narrateur que suit ici le Chroniqueur plaçait sans doute la purification du Temple et, par conséquent, l'avènement d'Ézéchias après la chute de Samarie, ce qui est fort plausible (cf. note sur 2 Rois 18, 1). *g*. Il est un peu tard, après le récit de la célébration des sacrifices (v. 21-24), pour revenir sur la part que les musiciens sacrés ont prise à la cérémonie (v. 25-30). C'est apparemment le Chroniqueur lui-même qui, toujours soucieux de mettre en relief le rôle de la corporation des chantres, a ajouté ces détails en manière d'appendice. *h*. Cf. 1 Chr. 15, 16; 23, 5. *i*. Le sacrifice pour le péché (v. 23-24) est sans doute compris ici dans le terme général d'holocauste. *j*. Litt. : *vous avez rempli vos mains*. Sur le sens et l'origine de cette expression, voy. note *b* sur Ex. 29, 24.

k. Litt. : *approchez-vous et apportez*. Mais à partir d'ici, le roi s'adresse au peuple assemblé et non plus, comme dans les mots qui précèdent, aux Lévites. *l*. Formule analogue 33, 16. Dans la terminologie habituelle de P, le sacrifice d'actions de grâce était présenté comme une espèce particulière de « sacrifice de paix » (Lév. 7, 11-21 et note *h*).

[33] Celui des offrandes sacrées[a] fut de 600 bœufs et de 3.000 têtes de menu bétail. [34] Seulement les prêtres étaient en trop petit nombre[b] et ils ne purent dépouiller toutes les bêtes offertes en holocauste. Leurs frères, les lévites, les aidèrent jusqu'à ce que l'ouvrage fût achevé et que les [autres] prêtres se fussent sanctifiés[c]; les lévites, en effet, avaient mis plus de conscience à se sanctifier que les prêtres[d]. [35] D'ailleurs, [ceux-ci avaient beaucoup à faire avec] les holocaustes si nombreux, avec la graisse des sacrifices de paix[e] et avec les libations accompagnant les holocaustes[f].

Ainsi fut rétabli le service de la maison de Yahvé. [36] Ézéchias et toute la population se réjouirent de ce que Dieu eût si bien disposé le peuple; car l'affaire s'était déroulée avec une extrême rapidité[g].

Célébration de la Pâque[h].

30 [1] Ézéchias envoya [des messagers] dans tout Israël et dans tout Juda; il écrivit aussi des lettres à Éphraïm et à Manassé pour [les inviter à] venir à la maison de Yahvé à Jérusalem célébrer une Pâque en l'honneur de Yahvé, le Dieu d'Israël. [2] Après en avoir délibéré, le roi, ses ministres et toute l'assemblée [du peuple] de Jérusalem décidèrent de célébrer la Pâque le second mois[i]. [3] On ne pouvait, en effet, la célébrer sur-le-champ parce que les prêtres ne s'étaient pas sanctifiés en nombre suffisant et que le peuple n'était pas rassemblé à Jérusalem. [4] Le roi et toute l'assemblée s'arrêtèrent à cet avis. [5] Ils prirent donc la résolution de faire dans tout Israël, de Beér-Chéba jusqu'à Dan[j], une proclamation invitant [tous les Israélites] à venir célébrer une Pâque en l'honneur de Yahvé, Dieu d'Israël, à Jérusalem[k]; car ils n'avaient pas été nombreux à la célébrer conformément à ce qui est écrit [dans la loi].

[6] Les courriers se rendirent, avec les lettres émanant du roi et de ses ministres, dans tout [le territoire d']Israël et [de] Juda, selon l'ordre du roi, en disant : « Enfants d'Israël, revenez à Yahvé, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, afin qu'il revienne à ceux d'entre vous qui subsistent après avoir échappé à la main des rois d'Assyrie[l]. [7] Ne suivez pas l'exemple de vos pères et de vos frères, qui ont été infidèles à Yahvé, le Dieu de vos pères, et dont il a livré [les terres] à la dévastation, comme vous le voyez. [8] Ainsi ne raidissez pas votre cou[m] comme vos pères, tendez vos mains vers Yahvé[n] et venez à son sanctuaire, qu'il a consacré pour toujours, et rendez votre culte à Yahvé, votre Dieu, afin que son ardente colère se détourne de vous. [9] Si vous revenez à Yahvé, en effet,

30, 1. « dans... à Éphr... à Man. » *S L* (lis *'él*). H : sur. 6. « selon » *G L* (lis. *kemiṣwat*). H : et [cela] selon. 9. « à » *G L* (lis. *'él*). H : sur.

a. Ce terme désigne ici, comme dans 35, 13 et Néh. 10, 33 [H : 34], l'ensemble des « sacrifices de paix », c'est-à-dire de ceux où la majeure partie de la chair de la victime était consommée par les fidèles, dans un repas sacré. *b*. Beaucoup de prêtres avaient négligé de se sanctifier à temps. *c*. Voy. 29, 22, note *c*. *d*. Le Chroniqueur, dans son zèle pour la gloire des lévites, n'a pas hésité ici à les exalter aux dépens même des prêtres. *e*. C'étaient les prêtres qui avaient à brûler, avec la chair des holocaustes, les parties revenant à Dieu des victimes des « sacrifices de paix » (Lév. 3, 3-5). *f*. Nomb. 15, 1-10. *g*. L'idée paraît être qu'Ézéchias se réjouit de ce que l'abolition des mesures prises par le roi précédent n'ait rencontré dans le peuple aucune opposition et ait pu être réalisée sur-le-champ, dès le début du nouveau règne.

h. La célébration par Ézéchias d'une fête de la Pâque telle qu'il n'y en avait pas eu depuis Salomon est ignorée du livre des Rois. Celui-ci parle seulement (2 Rois 23, 21-23) d'une Pâque célébrée par Josias lors de sa réforme (un siècle plus tard) et qui fut telle qu'il n'en avait pas été célébré de semblable pendant tout le temps des rois d'Israël et de Juda (passage reproduit 2 Chron. 35, 18). On peut se demander si la tradition juive suivie par l'auteur des Chroniques n'a pas ici dépeint la figure du pieux roi Ézéchias sous des couleurs empruntées à l'histoire de Josias, le prince réformateur; des tendances en ce sens se remarquent, semble-t-il, déjà dans la rédaction du livre des Rois (voy. 2 Rois 18, 4 et note *c*).

i. Normalement, elle devait avoir lieu, d'après la législation sacerdotale (P), à la pleine lune du premier mois, le 14 Nisan. Mais ce code autorisait à la retarder exceptionnellement d'un mois, pour les hommes qui n'étaient pas en état de pureté ou se trouvaient en voyage à la date régulière (Nomb. 9, 6-13). Ézéchias profite de cette latitude pour les raisons énumérées v. 3 : nombre insuffisant des prêtres en état de sainteté; délai trop court pour convoquer « le peuple », c'est-à-dire non seulement la population de Juda, mais aussi celle d'Israël. Du reste, d'après 29, 17, la reconsécration du Temple ne fut achevé que le 16 nisan. *j*. Locution consacrée pour marquer les limites extrêmes, au sud et au nord, du territoire israélite, Juda et Israël réunis (cf. 1 Sam. 3, 20). De fait la région de Dan était annexée à l'Assyrie depuis 734.

k. La loi, du moins celle de Deutéronome (16, 1-8), exigeait que la Pâque fût célébrée au lieu saint unique choisi par Yahvé, c'est-à-dire à Jérusalem. *l*. Il pourrait être fait allusion ici et v. 7 et 9, aux déportations d'Israélites de Galilée et de Transjordanie que Tiglat Piléser III avait opérées à la suite de la guerre syro-éphraïmite en 734 (2 Rois 15, 29). Peut-être cependant le narrateur pense-t-il plutôt à celles qui suivirent la chute définitive de Samarie en 722 : on ne voit pas bien comment il aurait pu se représenter un roi de Juda lançant une proclamation dans l'Israël du nord alors que ce pays avait encore des rois nationaux. Il s'ensuivrait que l'auteur de ces lignes plaçait l'avènement d'Ézéchias après 722 (cf. 29, 24 et note *f*). *m*. Ne vous montrez pas obstinés (cf. Deut. 10, 16; etc.). *n*. Faites-lui votre soumission (cf. 1 Chron. 29, 24).

vos frères et vos fils trouveront de la compassion auprès de ceux qui les ont emmenés captifs[a] et reviendront dans ce pays. Car Yahvé, notre Dieu, est miséricordieux et compatissant; il ne détournera pas sa face de vous, si vous revenez à lui. »

[10] Les courriers parcoururent, ville après ville, le pays d'Éphraïm et de Manassé et [se rendirent] jusque [dans le territoire de] Zabulon. Mais on se riait d'eux et on les raillait. [11] Cependant quelques hommes d'Acher, de Manassé et de Zabulon s'humilièrent et vinrent à Jérusalem[b]. [12] En Juda aussi, la main de Dieu agit de manière à donner à tous un même cœur pour exécuter l'ordre du roi et des ministres, en se conformant à ce que Yahvé avait dit.

[13] Ainsi une foule nombreuse se réunit à Jérusalem pour célébrer la fête des Pains sans levain[c] au second mois. Ce fut une assemblée extrêmement nombreuse. [14] Ils se mirent [d'abord] à enlever les autels qui se trouvaient à Jérusalem[d]. Ils enlevèrent aussi tous les brûle-parfums[e] et les jetèrent dans le torrent du Cédron. [15] Puis ils immolèrent la Pâque le quatorze du second mois. Les prêtres et les lévites, pris de honte[f], s'étaient sanctifiés et purent offrir les holocaustes[g] dans la maison de Yahvé. [16] Ils vinrent occuper leur place habituelle, conformément à la loi de Moïse, homme de Dieu. Les prêtres aspergeaient [l'autel] avec le sang [qu'ils recevaient] de la main des lévites; [17] car il y avait dans l'assemblée beaucoup de personnes qui ne s'étaient pas sanctifiées et les lévites se chargèrent, pour tous ceux qui n'étaient pas purs, de l'immolation des victimes pascales, afin qu'elles pussent être consacrées à Yahvé[h]. [18] En effet, la plus grande partie du peuple, beaucoup des gens d'Éphraïm, de Manassé, d'Issacar et de Zabulon ne s'étaient pas purifiés. Cependant ils mangèrent la Pâque sans se conformer à ce qui est écrit, car Ézéchias avait prié pour eux en disant : « Que Yahvé, dans sa bonté[i], veuille pardonner à [19] quiconque a pris à cœur de chercher Dieu, — Yahvé, le Dieu de ses pères, — quand même il ne serait pas dans l'état de pureté requis pour l'approche des choses saintes. » [20] Yahvé exauça Ézéchias et laissa ces gens indemnes[j].

[21] Tous les enfants d'Israël qui se trouvaient à Jérusalem célébrèrent la fête des Pains sans levain pendant sept jours avec une grande joie et, chaque jour, les prêtres et les lévites acclamaient Yahvé de toute leur force. [22] Ézéchias adressa des paroles encourageantes à tous les lévites[k] qui avaient montré de l'intelligence dans le service de Yahvé. Quand ils eurent achevé de célébrer la fête pendant sept jours, offrant des sacrifices de paix et confessant Yahvé, le Dieu de leurs pères, [23] toute l'assemblée, après délibération, décida d'avoir [encore] sept autres jours de fête; ainsi ils passèrent [encore] sept jours dans la joie. [24] Car Ézéchias, roi de Juda, avait offert à l'assemblée 1.000 taureaux et 7.000 têtes de petit bétail; les ministres avaient offert à l'assemblée 1.000 taureaux et 10.000 têtes de bétail. Des prêtres en grand nombre s'étaient sanctifiés. [25] Toute l'assemblée de Juda se livra [donc] à la joie, ainsi que les prêtres et les lévites, toute l'assemblée de ceux qui étaient venus d'Israël et les hôtes étrangers venus du pays d'Israël ou habitant en Juda[l].

21. « de toute leur force » (lis. *bekol 'ôz*). H : avec des instruments de force (c'est-à-dire ceux avec lesquels on célèbre la puissance de Dieu [?]).
22. « achevé de célébrer » *G* (lis. *waỵekallou*). H : mangé.

a. Trait emprunté à 1 Rois 8, 50. *b.* Cf. 11, 16; 1 Chr. 9, 3. *c.* Cette expression désigne ici à la fois la fête de la Pâque (14/15 nisan) et celle des Pains azymes, qui lui faisait suite (15-21 nisan). *d.* Ceux, par exemple, qu'Aḥaz avait construits dans tous les coins de la ville (28, 24). *e.* Le sens de ce mot, qui ne se rencontre qu'ici, serait, selon d'autres, « encensoirs ». Mais il s'agit plutôt d'objets analogues à ceux qu'on a découverts dans des fouilles à Taanak, à Bét Cheân et en Babylonie, formés d'une sorte de four en terre cuite décorée et percé à diverses hauteurs de trous par où s'échappait la fumée odorante des aromates qu'on brûlait à l'intérieur. *f.* A la suite de leur négligence première (29, 34; 30, 3). Ceci, à vrai dire, ne concernait que les prêtres. La mention des lévites ou le mot « pris de honte » seraient-ils des additions? *g.* Ceux qui sont prescrits Nomb. 28, 19, 23, 24. Il ne s'agit pas des victimes pascales proprement dites, dont il ne sera question qu'au v. 17.
h. D'après la loi, comme d'après l'usage juif, la victime pascale était immolée par le chef de famille. La substitution des lévites aux laïques n'est justifiée par le Chroniqueur lui-même dans ce passage que par les circonstances exceptionnelles où se célébra la Pâque sous Ézéchias. Mais, selon lui, Josias en fit une règle (35, 6, 10-15). *i.* Litt. : *lui qui est bon.* *j.* Litt. : *il guérit le peuple.* Quiconque se présentait dans le sanctuaire en état d'impureté s'exposait à la mort (Lév. 15, 31) : on remarquera que le Chroniqueur (chose rare) tient compte ici des intentions des fidèles plus que de la stricte observation des rites. *k.* Litt. : *parla sur le cœur de tous les lévites.* Cf. Gen. 34, 3; És. 40, 1; Ruth 2, 13; etc. *l.* D'après la loi sacerdotale, l'étranger admis à domicile (*guér*) était astreint à prendre part à la fête des pains sans levain (Ex. 12, 19).

[26] La joie fut grande à Jérusalem, car depuis le temps de Salomon, fils de David, roi d'Israël, rien de semblable n'avait eu lieu à Jérusalem[a]. [27] Les prêtres Lévites[b] se levèrent et bénirent le peuple. Yahvé entendit leur voix et leur prière parvint à sa demeure sainte, dans le ciel.

Extension des réformes aux provinces.
Mesures prises pour le fonctionnement régulier du service du Temple.

31 *Abolition des objets de culte illicites dans les villes de Juda et en Israël[c].*

[1] Lorsque toutes ces cérémonies furent achevées, les Israélites présents[d] sortirent tous [de Jérusalem et se rendirent] dans les villes de Juda. Ils brisèrent les stèles, abattirent les pieux sacrés et détruisirent les hauts lieux[e] et les autels dans tout [le pays de] Juda et [de] Benjamin, ainsi que dans [les territoires d'] Éphraïm et [de] Manassé, sans en laisser subsister aucun[f]. Puis tous les enfants d'Israël s'en retournèrent dans leurs villes, chacun dans sa propriété.

Organisation du culte.

[2] Ézéchias mit en service les [diverses] classes des prêtres et des lévites[g], classe par classe, chacun selon ses fonctions, — sacerdotales ou lévitiques : — [offrande des] holocaustes et des sacrifices de paix, [exécution des] hymnes et [chants de] louange, service aux portes des camps de Yahvé[h].

[3] [Il fixa aussi] la part que le roi devait prélever sur ses biens pour les holocaustes : holocaustes du matin et du soir, holocaustes des sabbats, des nouvelles lunes et des fêtes, conformément à ce qui est écrit dans la loi de Yahvé[i].

Revenus des prêtres et des lévites.

[4] Puis il ordonna au peuple, aux habitants de Jérusalem, de verser la part revenant aux prêtres et aux lévites[j], afin que ceux-ci pussent vaquer constamment [à l'observation de] la loi de Yahvé[k]. [5] Dès que la connaissance de cet ordre se fut répandue, les enfants d'Israël[l] donnèrent des prémices en abondance : prémices du blé, du moût, de l'huile, du miel et de tous les produits des champs[m]; ils versèrent aussi largement la dîme de tous [leurs revenus][n]. [6] Les enfants d'Israël[o] et de Juda[p] qui habitaient dans les villes de Juda, apportèrent, eux aussi, la dîme du gros et du menu bétail, ainsi que les offrandes sacrées qui avaient été consacrées [par vœu] à Yahvé, leur Dieu. Et ils en firent plusieurs tas. [7] C'est le troisième mois[q] qu'ils commen-

26. « n'avait eu lieu » *H* G S L* (aj. *hâyetâ*). Manque en H. 27. « Lévites ». H* G A S L : et les lévites. « Yahvé — voix » *S* (lis. *wayyišma, yahwé*). H : et fut entendue leur voix. — Mais « sa demeure », dans la phrase qui suit, suppose que Dieu a été nommé. **31**, 2. « exécution—service » *G* (lis. *lehôdôt oulehallêl oulešârêt*). H : service, [exécution des] hymnes et [chants de] louange. 6. « ainsi — sacrées » suppr. *ouma'âśr* et lis. *wehaqqôdâšîm*. H : et la dîme des offrandes sacrées.

a. Cf. 35, 18; 2 Rois 23, 22. Mais la Pâque de Josias différait des fêtes similaires antérieures en ce qu'elle se célébra à Jérusalem conformément au Deut., tandis que, d'après le Chroniqueur, celle d'Ézéchias se distinguait en ce que beaucoup d'Israélites y prirent part, renonçant au schisme inauguré par Jéroboam. *b.* L'expression « prêtres Lévites » est une locution deutéronomique inusitée dans les Chroniques; d'autre part, la formule qui leur est familière « les prêtres et les lévites » ne convient pas ici; car les prêtres seuls avaient droit de bénir l'assemblée. Il est probable, dès lors, que le mot « Lévites » a été ajouté après coup. *c.* Le parallélisme se poursuit entre l'œuvre que le Chroniqueur attribue à Ézéchias et celle que le livre des Rois rapportait à Josias; celui-ci avait détruit les objets de culte illicites, 1° dans le Temple (2 Rois 23, 4-7), 2° dans les villes de Juda et à Jérusalem (v. 8-14), 3° dans l'ancien royaume d'Israël (v. 15-20). Sous Ézéchias la purification se fit aussi en trois temps, d'après les Chroniques : 1° dans le Temple (29, 3-19), 2° dans Jérusalem (30, 14), 3° dans les villes de Juda et dans les territoires d'Éphraïm et de Manassé (31, 1). Toutefois les deux derniers actes furent, d'après les Chroniques, accomplis par la foule, non par le roi et ses agents, ce qui est moins vraisemblable : les masses populaires, même après Josias, restèrent très attachées aux hauts lieux de leurs villes et de leurs villages. *d.* « Israélites » désigne probablement ici l'ensemble de la nation; Judéens et gens venus du nord. *e.* D'après 2 Rois 18, 4 aussi, hauts lieux, stèles et pieux sacrés furent abolis par Ézéchias. *f.* Une abolition des hauts lieux dans les provinces du nord est inconnue du livre des Rois (2 Rois 17; 18; 23). Il semble, du reste, qu'elle aurait été impossible tant qu'il y eut des rois en Israël (cf. note *l* sur 30, 6). *g.* Cf. 1 Chr. 24. *h.* Expression archaïsante désignant les portes du Temple (cf. 1 Chr. 9, 18-19).
i. La loi mettant à la charge du roi la fourniture des victimes pour les holocaustes du culte public ne figure pas dans le Pentateuque, mais dans le projet de constitution du livre d'Ézéchiel (Éz. 45, 17). Toutefois, tandis que, d'après ce texte, le prince doit se faire aider par une contribution exigée à cet effet du peuple (v. 16), le Chroniqueur paraît souhaiter que le roi fasse cette dépense sur ses propres biens, comme on l'attendait, à l'époque postexilique, du roi de Perse (Esdr. 6, 9-10). *j.* Les prémices, les dîmes et les offrandes votives (cf. v. 5-6). *k.* C'est-à-dire se consacrer entièrement au service du Temple, sans avoir à pourvoir à leur subsistance en cultivant la terre ou même en desservant clandestinement les anciens hauts lieux condamnés par le roi. Pour obvier à ce dernier abus, le Deutéronome et le roi Josias prendront, de même, des mesures pour assurer aux membres du clergé de moyens d'existence suffisants (en les recommandant à la charité publique ou en les associant au sacerdoce jérusalémite).
l. Ici les Judéens (cf. v. 6). *m.* Nomb. 18, 12. *n.* Lév. 27, 30-33; Nombr. 18, 21-22. *o.* Ici les Israélites du nord, ceux qui avaient émigré dans le royaume du sud; cf. 11, 16-17; 1 Chr. 9, 3. *p.* Addition. *q.* Sivân, mai-juin.

cèrent à faire ces tas; ils les achevèrent le septième mois[a]. [8]Ézéchias et les ministres vinrent voir ces tas et bénirent Yahvé ainsi qu'Israël, son peuple. [9]Ézéchias ayant interrogé les prêtres et les lévites au sujet de ces tas, [10]Azarya, le prêtre en chef, de la maison de Çadoq[b], lui répondit : « Depuis qu'on a commencé à apporter ces redevances à la maison de Yahvé, nous avons eu de quoi manger et nous rassasier et il nous est resté d'abondantes réserves, car Yahvé a béni son peuple et nous avons mis en réserve la grande quantité [de vivres] que voici. »

[11]Alors Ézéchias ordonna de préparer des chambres dans la maison de Yahvé[c]. On les prépara [12]et on y déposa fidèlement les redevances[d], la dîme et les [offrandes] consacrées[e]. Konanyahou le lévite en était le surveillant en chef et Chimeï, son frère, [le surveillant] en second. [13]Yeḥiél, Azazyahou, Naḥat, Assaël, Yerimot, Yozabad, Éliél, Yismakyahou, Maḥat et Benayahou étaient préposés [à ce service] sous la direction de Konanyahou et de Chimeï, son frère, conformément aux dispositions prises par le roi Ézéchias et par Azaryahou, chef de la maison de Dieu[f]. [14]Qoré, fils de Yimna, le lévite, gardien de la porte orientale[g], avait la surveillance des dons volontaires faits à Dieu, pour prélever la part revenant à Yahvé et les choses très saintes. [15]A ses côtés, Éden, Minyamîn, Yéchoua, Chemayahou, Amaryahou et Chekanyahou étaient chargés, dans les villes sacerdotales[h], de faire consciencieusement la répartition entre leurs frères, tant petits que grands, selon leur classe [16]et, en outre, aux enfants mâles, enregistrés[i] depuis l'âge de trois ans et au-dessus, de tous ceux qui vont, selon que l'exigent les besoins journaliers, à la maison de Yahvé, pour y remplir l'office afférent à leurs fonctions et à leur classe[j].

[17]L'enregistrement des prêtres [se fit] par familles, [celui des] lévites, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, par classes selon leurs fonctions : [18]ils furent enregistrés avec leurs petits enfants, leurs femmes, leurs fils et leurs filles, [bref] la caste tout entière[k], car ils se consacraient consciencieusement aux choses saintes. [19]Pour les prêtres fils d'Aaron [résidant] à la campagne, dans les pâturages dépendant des villes sacerdotales, il y avait, dans chaque ville, des hommes désignés nominativement pour distribuer [leurs] parts [respectives] à tous les mâles d'entre les prêtres et, parmi les lévites, à tous ceux qui étaient enregistrés.

[20]Ézéchias fit appliquer ces mesures dans tout [le pays de] Juda. Il fit ce qui était bon, juste et vrai aux yeux de Yahvé, son Dieu. [21]Et, quoi qu'il entreprît pour le service de la maison de Dieu, pour [l'observation de] la loi et des commandements, en cherchant son Dieu, il y mit tout son cœur et il réussit.

Invasion de Sennachérib[l].

32 [1]Après ces événements, quand Ézéchias eut donné ces témoignages de fidélité, Sennachérib, roi d'Assyrie, vint envahir Juda et mit le siège devant les places fortes avec l'intention d'y ouvrir des brèches et de s'en emparer[m]. [2]Ézéchias, voyant que Sennachérib approchait et se proposait d'attaquer Jérusalem, [3]décida, avec ses ministres et les soldats de sa garde, d'obstruer les eaux des sources qui étaient en dehors de la ville[a]; et ils l'y aidèrent. [4]Beaucoup de gens se rassemblèrent et bouchèrent toutes les sources, ainsi que le torrent qui roulait dans le pays[b] : « Pourquoi, disait-on, les rois d'Assyrie trouveraient-ils, à leur arrivée, de l'eau en abondance? » [5]Puis Ézéchias se mit à l'œuvre avec courage : il restaura le rempart partout où il présentait des brèches, le surmonta de tours et [le doubla] à l'extérieur d'un autre mur[c]. Il fortifia le Millo[d], la Cité de David[e] et fit fabriquer quantité de traits et de boucliers. [6]Il mit des officiers à la tête des troupes[f], rassembla celles-ci auprès de lui sur la place de la porte de la Source[g] et les encouragea[h] en disant : [7]« Montrez-vous fermes et résolus. N'ayez pas peur et ne vous laissez pas terrifier par le roi d'Assyrie et par le grand nombre des troupes qui l'accompagnent! Nous avons avec nous des forces plus grandes que celles qui sont avec lui[i]. [8]Avec lui il y a un bras de chair[j]; avec nous est Yahvé notre Dieu, qui nous aidera et combattra pour nous. » Les gens furent rassurés par les paroles d'Ézéchias, roi de Juda.

[9]Après cela Sennachérib, roi d'Assyrie, qui faisait le siège de Lakich avec toutes ses forces, envoya ses serviteurs à Jérusalem auprès d'Ézéchias, roi de Juda, et de tous [les habitants de] Juda qui étaient à Jérusalem[k], avec ce message : [10]« Ainsi parle Sennachérib, roi d'Assyrie : En quoi mettez-vous [donc] votre confiance pour que vous demeuriez ainsi assiégés dans Jérusalem? [11]Ézéchias ne vous abuse-t-il pas, pour vous faire périr de faim et de soif, lorsqu'il [vous] dit : Yahvé notre Dieu nous arrachera des mains du roi d'Assyrie? — [12]N'est-ce pas ce même Ézéchias qui a supprimé les hauts lieux et les autels de Yahvé et a dit aux gens de Juda et de Jérusalem : Devant un seul autel vous vous prosternerez; et sur un seul autel vous ferez monter en fumée [vos offrandes][l]. [13]Ne savez-vous pas ce que nous avons fait, moi et mes pères, à tous les peuples des [autres] pays? Les dieux des nations de ces [diverses] contrées ont-ils pu arracher leur pays à mes mains? [14]De tous les dieux de ces nations vouées à l'extermination par mes pères, lequel a été capable d'arracher son peuple de mes mains? Comment alors votre Dieu pourrait-il vous soustraire à mon pouvoir? [15]Ainsi donc, ne vous laissez pas tromper et abuser de la sorte par Ézéchias; ne le croyez pas. Car aucun dieu, en quelque nation ou royaume que ce soit, n'a pu arracher son peuple à mes mains ou à celles de mes pères. »

[16]Les serviteurs de Sennachérib tinrent

10. « et nous avons — réserve » G (lis. *wannôtēr*). H : et ce qui a été mis en réserve [c'est]... — (Mais ce qui suit porte le signe du complément direct). 17. « L'enregistrement — fit » suppr. *'ét*. H : Quant à l'enregistrement... [il se fit]. G : Voici l'enregistrement...

a. Tichri, septembre-octobre. Les contributions en nature sont versées entre le commencement de la moisson et la fin des vendanges. *b*. La famille sacerdotale qui desservait le Temple depuis Salomon (2 Sam. 15, 24; etc.). *c*. Dans les dépendances du sanctuaire proprement dit. D'après 1 Chron. 26, 20-28, le dépôt de ces réserves dans des magasins attenant au Temple et surveillés par des lévites avait déjà été ordonné par David.
d. Les prémices. *e*. Les offrandes votives (cf. v. 6).
f. D'après le Chroniqueur, le roi n'agit pas dans le Temple en maître absolu, comme le livre des Rois le racontait de Salomon, de Joas ou d'Aḥaz, mais en accord avec le grand prêtre (cf. 24, 12; 1 Chr. 24, 3). *g*. Litt. : *le portier vers l'orient*. La porte orientale était la porte d'honneur (cf. 1 Chr. 9, 18) par laquelle le prince devait entrer (Éz. 46, 1-3). *h*. Cf. v. 19. D'après Jos. 21, 9-19 et 1 Chr. 6, 54-60 il y avait treize de ces villes. *i*. Litt. : *en dehors de leur enregistrement, mâle par mâle*. Le texte est douteux. — Les v. 16-19, d'un style extrêmement confus, paraissent être une addition destinée à donner des précisions complémentaires sur le nombre des clercs qui avaient le droit de participer à ces distributions de vivres (les mâles depuis l'âge de trois ans) et sur le mode de leur recensement.
j. Les 24 classes fonctionnaient à tour de rôle au Temple.
k. Traduction un peu incertaine. *l*. Cet événement est raconté librement d'après le récit du livre des Rois (2 Rois 18, 13-19, 37) reproduit dans És. 36 et 37. La relation du Chroniqueur est plus brève; il a omis, comme il fallait s'y attendre, la mention de la soumission d'Ézéchias et du tribut qu'il dut payer à Sennachérib (2 Rois 18, 13-16). Il a ajouté, outre certaines réflexions édifiantes (v. 6-8, 18, 19, 22-23), quelques détails concrets et certainement exacts (v. 2-5) qui suggèrent qu'il a utilisé une autre source, disposant d'informations anciennes.
m. Le livre des Rois (2 Rois 18, 13) dit qu'il s'en empara.

32, 4. « le pays ». G : la ville. 5. « le surmonta de tours » *L* (lis. *'ālèhā migdālôt*). H : monta sur les tours. « d'un autre » G (lis. *ḥômâ*). H : de l'autre — construction incorrecte. 6. « la Source » lis. *hā'ayin*. H : la ville. G : la Vallée. — Texte incertain. 9. « auprès de » G *L* (lis. *'él*). H : contre. 12. « ce — Yahvé ». 2 Rois 18, 22 : lui dont Ézéchias a supprimé les hauts lieux et les autels. « Devant un seul autel ». Rois : Devant cet autel. « et — offrandes ». Rois : à Jérusalem.

a. Il n'y a, à vrai dire, qu'une source qui soit à proximité immédiate de Jérusalem, c'est celle du Guiḥôn (c'est-à-dire du bouillonnement), auj. « Fontaine de la Vierge » ou « Source de l'Escalier ». Mais Ézéchias a pu faire obstruer aussi des points d'eau plus éloignés comme Én Roguél (auj. « puits de Job », un peu au S. de la jonction des vallées du Cédron et de Ben Hinnom), voire Aïn Chems ou Lifta. D'autres supposent que par « sources » l'auteur entendait aussi les citernes, fort nombreuses dans la région, ou bien les regards par lesquels on pouvait puiser dans un canal à flanc de coteau issu de la source du Guiḥôn. *b*. Cette expression, assez hyperbolique, désigne, semble-t-il, le seul ruisseau qui coule — par intermittence — au voisinage de Jérusalem, le maigre filet d'eau issu de la source du Guiḥôn. Il pouvait s'écouler soit par un déversoir conduisant directement dans la vallée du Cédron, soit par le canal à flanc de coteau dont il a été parlé note *a* et qui alimentait un étang appelé auj. Birket-el-Ḥamra (l'étang rouge), *à l'intérieur* de la ville, soit enfin (depuis les travaux d'Ézéchias) par un aqueduc souterrain qui alimentait la « piscine de Siloé », laquelle se trouvait alors, elle aussi, à l'intérieur de Jérusalem. Si on préfère la leçon des Septante « le torrent qui roule à l'intérieur *de la ville* », il s'agirait sans doute du canal à flanc de coteau, dont le roi aurait fait obstruer les parties à ciel ouvert. *c*. On admet généralement qu'il s'agit d'un nouveau rempart destiné à protéger des quartiers nouvellement bâtis au nord de la ville, rempart sur le tracé duquel les avis sont très partagés. Peut-être s'agit-il plus simplement d'un avant-mur (cf. 2 Sam. 20, 15 et note *e*). C'est ainsi qu'a compris le traducteur grec. *d*. Cf. 2 Sam. 5, 9 et note *l*.
e. C'est-à-dire peut-être « dans la Cité de David ». *f*. Cf. 2 Sam. 18, 1 note *h*. *g*. L'hébreu donne « la porte de la ville ». Mais Jérusalem avait beaucoup de portes et devant la plupart d'entre elles s'étendait une place, où se tenaient les marchands, les juges, les mendiants, les oisifs et où l'on pouvait réunir une assemblée. L'original devait indiquer la porte dont il s'agissait. Le grec parle de la porte de la Vallée (au S. O.). Nous supposons qu'il était question de la porte de la Source, dont le nom (*'aïn*) ne différait que par une consonne du mot « ville » (*'îr*). Cette porte se trouvait près de l'angle S. E. du rempart (voy. Néh. 2, 14 et note *d*; 3, 15). *h*. Litt. : *parla sur leur cœur*. Cf. 30, 22. *i*. D'après 2 Rois 6, 16. *j*. És. 31, 3; Jér. 17, 5. *k*. Beaucoup d'habitants de la campagne s'étaient réfugiés dans la capitale. *l*. Le v. 12 reproduit à peu près textuellement 2 Rois 18, 22.

encore d'autres propos contre Yahvé Dieu et contre Ézéchias son serviteur. 17 Le roi d'Assyrie écrivit aussi une lettre pour insulter Yahvé, le Dieu d'Israël, et l'injurier. Il y disait : « De même que les dieux des nations des [autres] pays n'ont pas arraché leur peuple de mes mains, de même le Dieu d'Ézéchias ne soustraira pas son peuple à mon pouvoir. » 18 Ils crièrent ces propos d'une voix forte[a], en langue judéenne, en s'adressant à la population de Jérusalem qui se tenait sur le rempart, dans le dessein de l'effrayer, de la terrifier et de s'emparer ainsi de la ville. 19 Ils parlaient du Dieu de Jérusalem comme des dieux des [autres] peuples de la terre, qui ne sont que des ouvrages de mains d'hommes. 20 Le roi Ézéchias et Ésaïe fils d'Amoç, le prophète, se mirent à prier à ce sujet et poussèrent des cris vers le ciel[b]. 21 Et Yahvé envoya un ange qui anéantit tous les hommes de guerre, les officiers et les chefs [qui se trouvaient] dans le camp du roi d'Assyrie. Celui-ci s'en retourna, le visage couvert de honte, dans son pays; il entra dans le temple de son dieu et là quelques uns de ceux qui étaient issus de ses entrailles l'abattirent à coup d'épée[c].

22 Ainsi Yahvé sauva Ézéchias, de même que les habitants de Jérusalem, des mains de Sennachérib, roi d'Assyrie, et de tous ses [autres] ennemis; il assura à son peuple la tranquillité sur toutes ses frontières. 23 Beaucoup [d'étrangers] vinrent à Jérusalem apporter des offrandes à Yahvé et des objets précieux à Ézéchias, roi de Juda; celui-ci, à la suite de ces événements, acquit un grand prestige aux yeux de toutes les nations.

Maladie d'Ézéchias. Il s'enorgueillit, mais se repent.

24 En ce temps-là Ézéchias fut atteint d'une maladie mortelle. Il pria Yahvé, qui l'exauça et lui accorda un prodige[d]. 25 Mais [la conduite d'] Ézéchias ne répondit pas au bienfait dont il avait été l'objet; son cœur s'enfla d'orgueil[e] et il devint, ainsi que Juda et Jérusalem, l'objet de la colère [de Dieu]. 26 Mais il s'humilia de l'orgueil de son cœur, ainsi que les habitants de Jérusalem, et la colère de Yahvé n'éclata pas contre eux du vivant d'Ézéchias[f].

Richesse d'Ézéchias. Ses constructions.

27 Ézéchias posséda de très grandes richesses et [acquit] beaucoup de gloire. Il se fit des chambres pour y déposer l'argent, l'or, les pierres précieuses, les aromates, les boucliers[g] et les objets précieux de toutes sortes; 28 [il se fit] aussi des magasins pour ses revenus en blé, en moût et en huile, des écuries pour des bêtes de somme de toutes sortes et des bercails pour les troupeaux. 29 Il se procura aussi des ânes[h] et d'immenses troupeaux de menu et de gros bétail, car Dieu lui avait accordé de très grands biens.

30 C'est lui, Ézéchias, qui boucha l'issue supérieure des eaux du Guiḥôn[i] et les dirigea en contrebas[j] vers l'ouest de la Cité

18. « Ils crièrent ». 2 Rois 18, 28 : Il cria, « à la — tenait ». 2 Rois 18, 27 : aux hommes assis. 22. « ses — ennemis » H* (aj. *'ôyebâw*). Manque en H. « il assura — frontières » *G L* (lis. *wayyânaḥ lâhèm*). H : il les conduisit tout alentour. 24. « l'exauça » *G* (lis. *wayyé'âtèr*). H : lui dit. 28. « des bercails pour les troupeaux » *G L* (lis. *we'ourâwôt lâ'ădârîm*). H : des troupeaux pour les bercails. 29. « Il — ânes » lis. *'ăyârîm*. H : Il se fit des villes (*'ârîm*). — Texte incertain.

a. Le v. 18, qui est la reproduction d'une partie de 2 Rois 18, 28 et 27, faisait suite immédiatement, comme dans le récit des Rois, à ce qui est raconté v. 9-16 : les officiers assyriens sont toujours sous le rempart, s'adressant oralement au peuple. Donc la mention de la lettre envoyée par Sennachérib à Ézéchias (v. 17) est un complément inséré après coup, peut-être par le rédacteur des Chroniques, d'après l'autre version des événements donnée 2 Rois 19, 9b-19. *b*. Le livre des Rois parle de prières angoissées adressées à Yahvé par le roi (2 Rois 19, 14-20) et d'oracles rassurants prononcés en réponse par le prophète (19, 21-34). *c*. Résumé de 2 Rois 19, 35-37, avec omission des chiffres et des noms propres. *d*. Résumé, énigmatique à force de brièveté, de 2 Rois 20, 1-11. Le prodige auquel il est fait allusion est celui de l'ombre reculée de dix degrés (v. 11).

e. Allusion à l'imprudence, dictée par la vanité, avec laquelle Ézéchias montra toutes ses richesses aux ambassadeurs du roi de Babylone (2 Rois 20, 12-13). *f*. Allusion aux menaces divines transmises par Ésaïe et à la soumission avec laquelle le roi les accueillit (2 Rois 20, 14-19). *g*. Des boucliers de parade en or ou plaqués d'or, comme ceux dont il est question 1 Rois 10, 16-17; 14, 26-28; 2 Rois 11, 10. On se demande si, au lieu de *mâginnîm* (boucliers), le texte primitif ne portait pas *migdânôt* (joyaux). *h*. Tous les témoins du texte donnent : « des villes », mot auquel on a prêté, pour la circonstance, mais sans preuve solide, le sens de « tours de garde » ou d' « enclos ». Le mot « ânes » (*'ăyârîm*) ne diffère du pluriel « villes » (*'ârîm*) que par une consonne et une demi-voyelle qu'il a de plus. *i*. Le déversoir direct dans le Cédron ou, plus probablement, le canal à flanc de coteau (voy. v. 4, note *b*). *j*. Litt. : *en bas*. Il s'agit du tunnel creusé dans le roc sous la colline de Sion, à 4 m. en contrebas du déversoir à flanc de coteau, pour amener, en dehors des vues d'un assiégeant éventuel, l'eau de la source du Guiḥôn dans le réservoir appelé aujourd'hui « piscine de Siloé ». C'est, en effet, le seul déversoir de la « Fontaine de la Vierge » qui aboutisse à l'ouest de la Cité de David. Voy. les notes sur v. 4; 2 Rois 20, 20; És. 7, 3; 22, 11; cf. Sir. 48, 17.

de David. Ézéchias réussit dans toutes ses entreprises.

31 . . . [a] Dans [l'affaire des] ambassadeurs[b] des princes[c] de Babylone envoyés auprès de lui pour s'informer du prodige qui avait eu lieu dans le pays[d], Dieu l'abandonna [à lui-même], pour le mettre à l'épreuve, afin de connaître tous les sentiments de son cœur.

Notice finale. Mort du roi.

32 Le reste de l'histoire d'Ézéchias et ses actes de piété sont relatés par écrit dans la Vision du prophète Ésaïe, fils d'Amoç, [insérée] dans le livre des rois de Juda et d'Israël[e]. 33 Ézéchias se coucha avec ses pères, et on l'ensevelit auprès des degrés qui montent aux tombeaux des fils de David[f]. A sa mort tout Juda et les habitants de Jérusalem lui rendirent des honneurs. Manassé, son fils, devint roi à sa place.

Manassé.

33 *Sa chute dans le paganisme[g].*

1 Manassé était âgé de douze ans à son avènement. Il régna cinquante-cinq ans à Jérusalem. 2 Il fit ce qui déplaît à Yahvé, imitant les pratiques abominables des nations que Yahvé avait chassées devant les enfants d'Israël. 3 Il rebâtit les hauts lieux qu'Ézéchias, son père, avait renversés. Il érigea des autels aux Baals et fabriqua des pieux sacrés. Il se prosterna devant toute l'armée des cieux et lui rendit un culte. 4 Il bâtit des autels dans la maison de Yahvé, cette maison dont Yahvé avait dit : « C'est à Jérusalem que résidera mon nom à perpétuité. » 5 Il bâtit des autels à toute l'armée des cieux dans les deux cours de la maison de Yahvé. 6 Il fit passer ses fils[h] par le feu dans la vallée du Fils de Hinnom[i]. Il s'adonna à l'interprétation des présages et des augures, ainsi qu'à la magie. Il établit des hommes pour consulter les esprits des morts et ceux qui savent [les choses cachées]. Il multiplia les occasions de faire ce qui déplaît à Yahvé pour provoquer sa colère. 7 Il mit la statue[j] qu'il fabriqua dans la maison de Dieu, dont Dieu avait dit à David et à Salomon, son fils : « Dans cette maison et à Jérusalem, la ville que j'ai élue entre toutes les tribus d'Israël, je fixerai mon nom à jamais. 8 Je n'obligerai plus [les enfants d'] Israël à porter leurs pas loin du pays que j'ai donné à leurs pères, pourvu qu'ils aient soin de mettre en pratique tous les commandements que je leur ai donnés, se conformant entièrement à la loi, aux règles et aux ordonnances [transmises] par Moïse. » 9 Mais Manassé égara Juda et les habitants de Jérusalem, qui agirent plus mal que les nations que Yahvé avaient anéanties devant les enfants d'Israël. 10 Yahvé parla à Manassé et à son peuple[k]; mais il n'y firent pas attention.

31. « envoyés » *G L T*. H : qui avaient envoyé. 32. « [insérés] dans ». G L T : et dans. 33, 1. 2 Rois 21, 1 aj. : le nom de sa mère était Ḥephci bâh. 3. « renversés ». 2 Rois 21, 3 : abolis. « aux Baals ». Rois : à Baal. « des pieux sacrés ». Rois : un pieu sacré semblable à celui qu'avait fait Achab, roi d'Israël. 4. « résidera — perpétuité ». 2 Rois 21, 4 : je fixerai mon nom. 6. « ses fils ». 2 Rois 21, 6 : son fils. 7. « la statue (litt. : la statue de l'image) ». 2 Rois 21, 7 : la statue d'Achéra. « la maison de Dieu, dont Dieu ». Rois : la maison dont Yahvé. 8. « Je — pas ». 2 Rois 21, 8 : Je ne ferai plus errer les pas d'Israël. « que j'ai donné à » *G L Rois* (lis. *nâtatti*). H : où j'ai installé (?). « leurs pères » *G S L Rois* (lis. *la'ăbôtâm*). H : vos pères.

a. Il y a ici, en H et G, les mots « Et ainsi », transition qui ne se justifie guère dans le contexte actuel (aussi Jérôme l'a-t-il remplacée par « Cependant »). Peut-être le v. 31, qui résume très brièvement le début de l'épisode de l'ambassade babylonienne (2 Rois 20, 12-13), était-il destiné à être inséré au v. 25 à la suite de la première phrase : ce serait un exemple de l'ingratitude que l'auteur reproche à Ézéchias. Viendrait ensuite, très naturellement, l'allusion à la fin du récit de la démarche du roi de Babylone (2 Rois 20, 14-19). *b*. Litt. : *interprètes*. Le livre des Rois les appelle des eunuques. *c*. Le pluriel pour le singulier comme v. 4. *d*. Le recul de l'ombre (cf. v. 24). D'après le récit du livre des Rois, ils avaient été envoyés par Merodac Baladan pour féliciter Ézéchias de sa guérison.

e. Sur les ouvrages auxquels renvoie le livre des Chroniques, voy. l'Introduction au tome III. *f*. Sans doute l'escalier taillé dans le roc qui a été retrouvé récemment et qui montait du bord de l'Étang rouge (Birket el-Ḥamra) au sommet de la colline de Sion. Dans toute cette région on a découvert des tombes, dont quelques-unes ont pu appartenir à la nécropole royale; l'une d'entre elles se trouve tout près des « degrés ». Faute de place, sans doute, Ézéchias ni ses successeurs n'ont plus été ensevelis dans la sépulture même des rois de Juda. *g*. Reproduction à peu près textuelle de 2 Rois 21, 1-10. *h*. 2 Rois 21, 6 porte « son fils ». Même différence dans l'histoire d'Aḥaz (voy. 28, 3 et note *o*). *i*. Voy. 28, 3 note *n*. *j*. Litt. : *l'image taillée de la statue*. Le passage parallèle v. 15 n'a que la seconde de ces deux expressions synonymes. Le livre des Rois précise que c'était une statue d'Achéra (21, 7). *k*. Allusion aux discours de menaces adressés à Manassé par les prophètes d'après 2 Rois 21, 10-15 et que le Chroniqueur n'a pas reproduits.

Captivité de Manassé à Babylone. Il se repent, met son royaume en état de défense et restaure le culte de Yahvé[a].

[11]Alors Yahvé fit venir contre eux les chefs de l'armée du roi d'Assyrie, qui maîtrisèrent Manassé avec des crocs[b], le mirent aux fers et l'emmenèrent à Babylone. [12]Quand il fut dans la détresse, il chercha à apaiser[c] Yahvé, son Dieu; il s'humilia profondément devant le Dieu de ses pères [13]et le pria. Alors Yahvé se laissa fléchir; il écouta ses supplications et le rétablit, à Jérusalem, dans sa dignité royale. Et Manassé reconnut que c'est Yahvé qui est Dieu.

[14]Après cela il bâtit en avant [du rempart] de la Cité de David un mur extérieur, à l'occident du Guiḥôn, dans le Ravin; [ce mur allait] jusqu'auprès de la porte des Poissons; il entourait l'Ophel et [le roi] lui donna une grande hauteur[d]. Il mit, en outre, des gouverneurs dans toutes les places fortes de Juda[e].

[15]Puis il enleva de la maison de Yahvé les dieux étrangers et la statue; [il fit disparaître] aussi tous les autels qu'il avait bâtis sur la montagne de la maison de Yahvé et à Jérusalem et les jeta hors de la ville. [16]Il rétablit l'autel de Yahvé et y offrit des sacrifices de paix et [des sacrifices] d'actions de grâce. Puis il recommanda à Juda de rendre son culte à Yahvé, le Dieu d'Israël. [17]Le peuple, il est vrai, sacrifiait encore sur les hauts lieux, mais uniquement à Yahvé son Dieu[f].

Notice finale. Mort du roi.

[18]Le reste de l'histoire de Manassé, la prière qu'il adressa à son Dieu[g], les paroles des voyants qui l'avertirent au nom de Yahvé, le Dieu d'Israël, se trouvent dans l'histoire des rois d'Israël. [19]Et sa prière[h], l'exaucement qui lui fut accordé, ainsi que tous ses péchés, son infidélité, les localités où il bâtit des hauts lieux et dressa des pieux sacrés et des images sculptées avant de s'être humilié, [tout cela] est relaté par écrit dans les [livres contenant les] paroles

11. « avec des crocs ». S : dans sa vie (ce qui ne signifierait pas « vivant », mais « de son vivant » ou « sa vie durant »). 16. « rétablit » Hᵏ Hᵉ G L (lis. *wayyâkèn*). Hq S : [re]bâtit. 14. « il entourait » lis. *wesâbib*. H : il (Manassé) entoura.

a. Ce revirement profond dans les destinées et dans l'attitude religieuse de Manassé n'est visé ni dans le livre des Rois, ni dans les discours des prophètes du temps (Jérémie, Ézéchiel), ni dans les documents cunéiformes. Ceux-ci nomment deux fois Manassé, mais comme vassal loyal d'Asarhaddon et d'Assourbanipal. Peut-être l'histoire de la captivité du roi de Juda a-t-elle pour point d'attache un voyage que celui-ci fit jusqu'en Mésopotamie pour porter son tribut à son suzerain. « Je convoquai, dit Asarhaddon sur un de ses cylindres, vingt-deux rois du pays de Ḥatti, qui habitaient au bord ou au milieu de la mer (c'est-à-dire dans les îles) et je les fis tous venir : Baal, roi de Tyr, Manassé, roi de Juda (*Me-na-si-e šar mat ya-ou-di*), etc. » Il ne serait pas impossible que Manassé ait été convoqué *à Babylone*; car les deux rois *d'Assyrie* qui furent ses suzerains résidèrent souvent dans cette ville. On pourrait même admettre qu'il ait été cité comme coupable ou suspect d'affiliation à l'une des révoltes que ces rois eurent à réprimer dans leur vaste empire et que, ayant pu démontrer sa loyauté, il ait été relâché et remis sur le trône, comme cela arriva à Néco, qui fut gouverneur en Égypte pour l'Assyrie avant de devenir le roi et le libérateur de son pays. Toutefois ce ne sont là, jusqu'à présent, que des conjectures. Quant à la repentance de Manassé et aux mesures réparatrices qu'il doit avoir prises d'après les Chroniques, Jérémie et le rédacteur du livre des Rois les ignorent : ces deux témoins, à peu près contemporains des événements, considèrent l'apostasie de Manassé comme le crime irrémissible qui a causé la ruine définitive de Jérusalem (2 Rois 21, 10-15; 24, 3-4; *Jér.* 15, 4). *b*. Sur un bas-relief dont on a retrouvé deux exemplaires (à Zendjirli et à Tell Aḥmar), Asarhaddon s'est fait représenter tenant en laisse deux princes par des anneaux passés dans leurs lèvres. *c*. Litt. : *caressa le visage de*... Cf. Ex. 32, 11 note *g*. *d*. Ces renseignements, comme en général les informations que le livre des Chroniques donne sur les constructions des différents rois, sont sans doute puisés à une source digne de foi. Il s'agit, semble-t-il, d'un avant-mur commençant à l'est de la Cité de David, entre le rempart principal et la source du Guiḥôn (Fontaine de la Vierge), sur la pente ouest du « Ravin », c'est-à-dire du ravin du Cédron (Néh. 2, 15), entourant l'Ophel (pente sud-est de la colline du Temple [27, 3]) et rejoignant le rempart principal à la Porte des Poissons, qui s'ouvrait dans l'enceinte nord de la ville (voy. Néh. 3, 3 et note *h*, ainsi que la carte, p. 391 du présent tome). — D'après une autre interprétation, il ne s'agirait pas de la construction d'un mur continu, mais de trois travaux partiels de fortification : 1° réfection du mur de l'Ophel (27, 3); 2° réparation du mur O. de la Cité de David le long du vallon du Tyropœon (ce serait « le Ravin »); 3° travaux aux abords de la porte des Poissons. *e*. Le Chroniqueur donne à entendre, par la place où il insère ces renseignements, que la possibilité de remettre le royaume en état de défense fut une récompense accordée par Yahvé à Manassé revenu à la foi de ses pères : il fallait, en effet, qu'il fût devenu, de fait, à peu près indépendant du roi d'Assyrie, pour se permettre pareilles libertés à l'égard de son suzerain. Il faut en dire autant de l'expulsion des « dieux étrangers » (v. 15); car elle portait avant tout contre « l'armée des cieux » adorée par les Assyriens. *f*. Le Chroniqueur se représente que, avant la conversion de Manassé, le culte célébré par Israélites et Judéens sur les hauts lieux était adressé — au moins principalement — à d'autres dieux. *g*. La mention de la prière de Manassé, qui vient trop tôt avant celle des reproches des voyants et qui se retrouve v. 19, est peut-être une glose. En tout cas, le livre *canonique* des Rois, qui donne le texte des menaces des prophètes (2 Rois 21, 10-15), ne parle pas de la prière du roi. *h*. Quelques manuscrits grecs de l'appendice liturgique au livre des Psaumes et la Didascalia donnent le texte d'une « prière de Manassé », qui a été traduite par Luther parmi les « apocryphes de l'Ancien Testament », mais n'est pas, comme les autres livres désignés d'ordinaire par ce terme, tenue pour canonique par les catholiques. Il n'est pas probable que ce soit une version grecque de celle même que le Chroniqueur lisait dans sa ou ses sources.

de ses voyants. [20a]Manassé se coucha avec ses pères et on l'ensevelit dans le jardin de son palais. Amon, son fils, devint roi à sa place.

Amon[b].

[21]Amon était âgé de vingt-deux ans à son avènement. Il régna deux ans à Jérusalem. [22]Il fit ce qui déplaît à Yahvé comme l'avait fait Manassé, son père. Amon sacrifia à toutes les images taillées que Manassé, son père, avait faites et leur rendit un culte. [23]Il ne s'humilia pas devant Yahvé comme s'était humilié Manassé, son père. Amon, au contraire, accrut [sans cesse] sa culpabilité.

[24]Ses serviteurs conspirèrent contre lui et le mirent à mort dans son palais. [25]Mais la population du pays massacra tous ceux qui avaient conspiré contre le roi Amon et proclama roi à sa place son fils Josias.

Josias.

Indications chronologiques. Appréciation[c].

34 [1]Josias était âgé de huit ans à son avènement. Il régna trente et un ans à Jérusalem. Il fit ce qui plaît à Yahvé. [2]Il suivit les traces de David, son père, sans s'en écarter à droite ni à gauche.

Réforme du culte dans la douzième année du règne[d].

[3]La huitième année de son règne, alors qu'il était encore jeune, il commença à chercher le Dieu de David son père, et, la douzième année, il se mit à purifier Juda et Jérusalem des hauts lieux[e], des pieux sacrés[f] et des images[g] sculptées ou fondues. [4]On renversa en sa présence les autels des Baals[h]. Il abattit les obélisques[i] dressés au-dessus de ces autels. Il brisa les pieux sacrés et les images tant sculptées que fondues, les réduisit en poudre et en répandit la poussière sur les tombeaux[j] de ceux qui leur avaient offert des sacrifices[k]. [5]Il brûla les ossements des prêtres sur leurs autels[l]. Il purifia [ainsi] Juda et Jérusalem. [6]De même, dans les villes de Manassé, d'Èphraïm et même de Nephtali, ainsi que dans les villages qui les entouraient, [7]il renversa les autels, il mit en pièces les pieux sacrés et les images sculptées, les réduisit en poudre et abattit tous les obélisques dans tout le pays d'Israël[m]. Puis il retourna à Jérusalem.

Découverte du livre de la loi dans la dix-huitième année[n].

Livraison de l'argent destiné aux réparations du Temple.

[8]La dix-huitième année de son règne, en vue de purifier le pays et le Temple[o], Josias envoya Chaphân, fils d'Açalyahou, Maaséyahou, gouverneur de la ville, et Yoaḥ, fils de Yoaḥaz, le chancelier, pour réparer la maison de Yahvé son Dieu. [9]Ils se ren-

19. « de ses voyants » lis. *ḥôzâw*. H : de Ḥozaï. G : des voyants. 20. « on l'ensevelit ». 2 Rois 21, 18 : il fut enseveli. « le jardin de » *G Rois* (aj. : *began*). Manque en H. « palais ». Rois aj. : dans le jardin d'Ouzza. 21. 2 Rois 21, 19 aj. le nom de la mère d'Amon. 24. « Ses serviteurs ». 2 Rois 21, 23 : Les serviteurs d'Amon. « le mirent ». Rois : mirent le roi. **34**, 1. 2 Rois 22, 1 aj. le nom de la mère de Josias. 4. « les tombeaux de ceux » *G S L* (lis. *qibrê*). H : les tombeaux. 6. « ainsi — villages (litt. : et dans leurs villages) » d'après *G* (lis. *oubeḥaṣrôtêhèm*). Hq : avec leurs épées. Hᵏ : il choisit leurs maisons (?). G : et (dans) leurs localités. S : dans leurs places (*bireḥôbôtêhèm*). On corr. d'ord. *beḥorbôtêhèm* (dans leurs ruines). — Texte incertain. 7. « les réduisit » lis. *wehêdaq* ou *lehâdêq* (jusqu'à les réduire). H a un mélange de ces deux leçons. 9. « Ils se rendirent ». 2 Rois 22, 4 : Monte.

a. D'après 2 Rois 21, 18. *b*. Reproduction à peu près littérale de 2 Rois 21, 19-26, avec addition d'une allusion à la repentance de Manassé (v. 23). *c*. D'après 2 Rois 22, 1-2. *d*. D'après le récit circonstancié du 2ᵉ livre des Rois (ch. 22 et 23), Josias n'accomplit ses réformes que dans la 18ᵉ année de son règne (622 ou 621) à la suite de la découverte d'un livre de loi dans le Temple. Selon le livre des Chroniques elles auraient été accomplies en trois étapes, dont les deux premières remonteraient à la 8ᵉ et à la 12ᵉ année du règne. Si ces informations sont puisées à quelque source antérieure, il faut peut-être en déduire que le jeune roi fut gagné aux idées des grands prophètes dès l'âge de 16 ans et prit quelques mesures inspirées de leurs principes dès qu'il eut atteint sa majorité à l'âge de 20 ans. Mais le Chroniqueur — ou l'auteur qu'il suit — aurait alors dépeint ces premières manifestations de la piété royale sous des couleurs empruntées à la réforme de la 18ᵉ année; les mesures attribuées par les Chroniques à l'année 628 figurent toutes, en effet, (sauf celle qui concerne les obélisques) dans le récit précis et concret, donné par le livre des Rois, des événements qui marquèrent les années 622 et suivantes (voy. les notes sur v. 3-7). Il serait naturel qu'un auteur juif, dans son désir d'exalter la piété de Josias, ait tenu à rapporter toutes ces mesures à la seule initiative du jeune souverain, sans qu'il fût besoin d'une circonstance extérieure comme la découverte d'un livre. *e*. Cf. 2 Rois 23, 5, 8, 10, 13, 15, 19. *f*. Cf. 2 Rois 23, 6, 14, 15. *g*. Cf. 2 Rois 23, 4, 24. *h*. Cf. 2 Rois 23, 4, 5, 12, 15-16. *i*. Voy. 14, 5 [H : 4]; Lév. 26, 30 et note *c*. *j*. Cf. 2 Rois 23, 6 et la note. *k*. Cf. 2 Rois 23, 16-18. *l*. Cf. 2 Rois 23, 14-20. *m*. L'extension de la réforme à l'ancien royaume d'Israël figure aussi dans 2 Rois 23, 15-20. *n*. Reproduction à peu près littérale de 2 Rois 22, 3-23, 3. Le Chroniqueur a seulement, selon son habitude, attribué un rôle important dans les événements aux lévites (v. 9, 12, 13, 30) et spécifié que, quand il est parlé du peuple, il s'agit non seulement de Juda, mais de certains Israélites du nord (v. 9, 21, 33). *o*. Glose : d'après les Chron. comme selon les Rois, le but de la mission de Chaphân est simplement d'assurer la réparation des bâtiments du Temple.

dirent auprès de Ḥilqiyyahou, le grand prêtre et remirent[a] l'argent qui avait été apporté à la maison de Dieu et que les lévites, les gardiens du seuil, avaient recueilli des mains [des gens] de Manassé, d'Éphraïm et de tout le reste des Israélites, ainsi que de tous [les hommes de] Juda et des habitants de Jérusalem. [10]Ils remirent [cet argent] aux maîtres d'œuvre chargés de [surveiller les travaux] dans la maison de Yahvé et [ceux-ci] le donnèrent aux ouvriers à l'œuvre dans la maison de Yahvé pour réparer et consolider le Temple : [11]ils [le] donnèrent aux charpentiers et aux constructeurs pour acheter des pierres taillées et le bois nécessaire pour le chaînage[b] et la charpente dans les bâtiments que les rois de Juda avaient laissé se détériorer[c]. [12]Ces hommes agissaient avec probité dans leur travail. Ils étaient placés sous la surveillance de Yaḥat et d'Obadyahou, lévites d'entre les fils de Merari, ainsi que de Zekarya et de Mechoullam, membres de la famille des Qehatites, qui avaient à les diriger. Les lévites tous ceux qui étaient musiciens habiles [13]étaient placés à la tête des porteurs de fardeaux[d] et dirigeaient les ouvriers occupés aux divers travaux. Certains lévites étaient scribes, greffiers et portiers.

Découverte du livre de la loi.

[14]Lorsqu'on sortit l'argent qui avait été apporté à la maison de Yahvé, Ḥilqiyyahou, le prêtre, trouva le livre de la loi de Yahvé [donnée] par Moïse[e], [15]et Ḥilqiyyahou prit la parole et dit à Chaphân, le scribe : « J'ai trouvé dans la maison de Yahvé le livre de la loi. » Et Ḥilqiyyahou remit le livre à Chaphân. [16]Chaphân apporta le livre au roi. Il fit aussi son rapport au roi en ces termes : « Tes serviteurs ont exécuté toutes les tâches qui leur ont été confiées : [17]ils ont versé l'argent trouvé dans la maison de Yahvé et l'ont remis entre les mains de ceux qui sont chargés [de la surveillance] et entre les mains de ceux qui exécutent le travail. » [18]Chaphân, le scribe, poursuivant son récit, dit : « Ḥilqiyyahou, le prêtre, m'a remis un livre. » Et il en lut [une partie][f] en présence du roi.

Le roi fait consulter la prophétesse Ḥoulda.

[19]En entendant les paroles que contenait la loi, il déchira ses vêtements. [20]Et le roi donna cet ordre à Ḥilqiyyahou, à Aḥiqam, fils de Chaphân, à Abdôn[g], fils de Mika, à Chaphân, le scribe, et à Assaya, serviteur du roi : [21]« Allez consulter Yahvé pour moi, pour ce qui reste d'Israël et de Juda au sujet du livre qu'on vient de trouver. Grande, en effet, [doit être] la colère de Yahvé qui s'est allumée contre nous, puisque nos pères n'ont pas observé les ordres de Yahvé et n'ont pas mis en pratique tout ce qui est écrit dans ce livre. »

[22]Ḥilqiyyahou et ceux que le roi avait désignés se rendirent auprès de la prophétesse Ḥoulda, femme de Challoum, gardien des vêtements, fils de Toqhat[h], fils de Ḥasra[h]. Elle habitait à Jérusalem, dans le second quartier. Ils lui parlèrent selon les

« et remirent ». Rois : et qu'il verse. « et des habitants de » H^k G S L. H^q : puis ils revinrent à. 10. « Ils remirent... donnèrent ». « et ceux-ci — 2 Rois 22, 5 : Il remettra... donneront. « aux maîtres » H^* G S L *Rois*. H : au maître (mais le participe qui suit est au pluriel). « pour — Temple ». Rois : pour consolider les parties dégradées du ouvriers » *G S Rois* (lis. *le'ôsé*). H : et les maîtres d'œuvre le donnèrent. « pour acheter ». Rois : et [l'emploieront] pour acheter. 15. 2 Rois 22, 8 Temple. 11. « ils [le] donnèrent ». Manque en 2 Rois 22, 6. 16. « Chaphân apporta le livre au roi ». 2 Rois 22, 9 : Ch. le scribe revint auprès du roi. « aussi ». Manque en aj. : et [celui-ci] le lut. « de Yahvé ». Manque en Rois. « de ceux — travail ». Rois : des maîtres d'œuvre Rois. « en ces — confiées ». Manque en Rois. 18. « en lut [une partie] ». 2 Rois 22, 10 : le lut. 19. « la loi ». 2 Rois 22, 11 : le livre chargés [de la surveillance] dans la maison de Yahvé. « Mika ». Rois : Mikaya. 21. « pour ce — Juda ». 2 Rois 22, 13 : pour le peuple et de la loi. 20. « Abdôn ». 2 Rois 22, 12 : Akbor. « allumée » *G Rois* (lis. *niṣṣetâ*). H : déversée. « observé les ordres (litt. : la parole) pour tout Juda. « du livre ». Rois : de ce livre. « dans ce livre ». Rois (G L) : dedans. Rois (H) : sur (ou : contre) nous. 22. « et ceux — de Yahvé ». Rois : écouté les paroles de ce livre. « Toqhat » H^q. Rois : Tiqva. « Ḥasra ». Rois : Ḥarḥas. désignés » G (aj. *'âmar*). 2 Rois 22, 14 : Aḥiqam, Akbor, Chaphân et Assaya. « selon — reçues (litt. : comme cela) ». Manque en Rois.

a. Soit aux « maîtres d'œuvre » (v. 10), soit plutôt à Ḥilqiyyahou. En tout cas, le Chroniqueur ne veut pas que ce soit le grand prêtre qui ait versé l'argent au scribe royal, comme le dit le texte, il est vrai un peu incertain, de 2 Rois 22, 4. *b.* Litt. : *les liaisons*. Nous supposons qu'il s'agit des poutres engagées entre des couches de pierre qu'on employa pour la construction des murs entourant les cours du Temple (1 Rois 6, 36 et note *w*; 7, 11-12; cf. Esdr. 6, 4 note *m*). *c.* Ou : avaient détérioré. *d.* On ne voit pas bien pourquoi cet office est réservé aux musiciens. Peut-être la mention des autres fonctions des lévites (scribes, greffiers, portiers et musiciens) a-t-elle été ajoutée après coup. *e.* Voy. note *h* sur 2 Rois 22, 8. *f.* Litt. : *il lut dedans*. 2 Rois 22, 8 et 10 portait : « il *le* lut ». Mais le Chroniqueur, pour qui le livre de la loi, c'était le Pentateuque, trouvait, avec raison, que cet ouvrage était beaucoup trop long pour que le scribe pût le lire tout entier d'un coup devant le roi (cf. 2 Rois 22, 10 note *a*). *g.* Le livre des Rois donne ce nom sous une autre forme : Akbor. *h.* Les variantes données par le livre des Rois paraissent meilleures.

instructions qu'ils avaient reçues. [23]Elle leur répondit : « Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyés vers moi : [24]Ainsi parle Yahvé : Je vais faire fondre le malheur sur ce lieu et sur tous ceux qui l'habitent, [assurer l'accomplissement de] toutes les malédictions écrites dans le livre qu'on a lu devant le roi de Juda. [25]Parce qu'ils m'ont abandonné et qu'ils ont fait fumer [leurs offrandes] en l'honneur d'autres dieux, afin de m'irriter par toutes leurs actions, ma colère se répandra sur ce lieu et elle ne s'éteindra pas. [26]Quant au roi de Juda qui vous envoie pour consulter Yahvé, dites-lui : Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël : Les paroles que tu as entendues...[a] [27]Parce que ton cœur s'est laissé toucher et que tu t'es humilié devant Dieu en entendant les paroles qu'il a prononcées contre ce lieu et ceux qui l'habitent, parce que tu t'es humilié devant moi, que tu as déchiré tes vêtements et que tu as pleuré devant moi, j'ai, moi aussi, écouté [tes paroles], oracle de Yahvé. [28]Quand je te recueillerai auprès de tes pères, tu seras recueilli en paix dans ton sépulcre et tes yeux ne verront pas tous les malheurs que je vais faire venir sur ce lieu et sur ceux qui l'habitent. » Ils rapportèrent au roi [cette] réponse.

Le roi et le peuple s'engagent à observer la loi.

[29]Alors le roi fit convoquer tous les anciens de Juda et de Jérusalem. [30]Puis le roi monta à la maison de Yahvé, avec tous les gens de Juda et les habitants de Jérusalem, les prêtres, les lévites et tout le peuple, grands et petits, et on lut[b] devant eux le texte complet du livre de l'alliance qui avait été trouvé dans la maison de Yahvé. [31]Le roi, debout à sa place[c], conclut une alliance devant Yahvé, s'engageant à suivre Yahvé et à observer ses commandements, ses instructions et ses lois de tout son cœur et de toute son âme afin d'exécuter les conditions de l'alliance écrites dans ce livre. [32]Puis il fit adhérer [à l'alliance] tous ceux qui se trouvaient à Jérusalem et [au pays de] Benjamin.

Le roi et le peuple tiennent leurs engagements[d].

Les habitants de Jérusalem tinrent [les engagements que comportait leur] alliance avec Dieu, le Dieu de leurs pères. [33]Josias fit disparaître tous les [objets et tous les rites] abominables de tous les territoires appartenant aux enfants d'Israël et il obligea tous ceux qui se trouvaient en Israël à rendre leur culte à Yahvé, leur Dieu. Pendant toute la vie de Josias, ils ne se détournèrent pas de Yahvé, le Dieu de leurs pères[e].

Célébration de la Pâque[f].

35 [1]Josias célébra, à Jérusalem, la Pâque en l'honneur de Yahvé : on immola la Pâque le quatorze du premier mois[g]. [2]Il établit les prêtres dans leurs fonctions et les encouragea [à vaquer] au service de la maison de Yahvé. [3]Il dit aux lévites, qui enseignaient tout Israël[h] [et] qui étaient consacrés à Yahvé : « Mettez l'arche sainte dans la maison qu'a

24. « malédictions écrites dans le livre ». 2 Rois 22, 16 : paroles du livre. « qu'on — devant ». Rois : qu'a lu. 25. « se répandra ». G 2 Rois 22, 17 : s'est allumée. 27. « Dieu ». 2 Rois 22, 19 (H) : Yahvé. Rois (G L) : moi. « les — prononcées ». Rois : ce que j'ai prononcé. « parce que tu t'es humilié devant moi ». Rois : pour devenir un sujet d'épouvante etc. 28. 2 Rois 22, 20 aj. au début : C'est pourquoi. « ton sépulcre (litt. : tes sépulcres) ». Rois (G S L T) : ton sépulcre. « et sur — habitent ». Manque en Rois. 29. « convoquer ». 2 Rois 23, 1 aj : auprès de lui. 30. « et les ». 2 Rois 23, 2 : et tous les. « Jérusalem ». Rois aj. : avec lui. « les lévites ». Rois : les prophètes. « grands et petits ». Rois : petits et grands. 31. « à sa place ». G 2 Rois 23, 3 : auprès de la colonne. « d'exécuter ». Rois : réaliser. « l'alliance ». Rois : cette alliance. 32. « il fit — Benjamin ». 2 Rois 23, 3 : tout le peuple adhéra à l'alliance.

a. Phrase suspendue ; cf. 2 Rois 22, 18 note *g*. *b.* Ou : et il lut. *c.* 2 Rois 23, 3 : « auprès de la colonne » (cf. 2 Rois 11, 14 note *e*). C'est peut-être avec intention que le Chroniqueur a substitué à cette leçon une expression plus vague (voy. 6, 13 note *e*). Dans 23, 13, le Chron. avait peut-être écrit aussi « à sa place » et non « auprès de sa colonne ». *d.* Le Chroniqueur, ayant rapporté à la douzième année du règne l'œuvre de purification accomplie par Josias (v. 3-7), résume en une phrase très générale (v. 33) les données détaillées du livre des Rois (2 Rois 23, 4-20). *e.* Du moins officiellement ; car le tableau que Jérémie trace de la piété des Judéens au temps de Josias, même après sa réforme, justifierait mal un jugement aussi favorable. *f.* Forme nouvelle, très développée, de la brève notice que le 2e livre des Rois consacre à cet événement (23, 21-23). Le cérémonial de la Pâque décrit ici en détail diffère sur certains points, non seulement de celui que suppose le Deutéronome (16, 1-3), mais aussi de celui que règle la loi sacerdotale (Ex. 12, 1-11, 43-50), notamment en ce qui concerne la participation des laïques aux actes sacrés. Évidemment l'auteur décrit les rites de la fête tels qu'ils étaient célébrés de son temps (IIIe ou IIe siècle avant J.-C.) ou tels que les lévites de cette époque souhaitaient qu'ils le fussent. Les mêmes usages sont supposés dans la description de la Pâque d'Ézéchias (ch. 30) et dans celle de la même fête célébrée lors de la reconstruction du Temple (Esdr. 6, 19-22). Le témoignage du Chroniqueur est d'un haut intérêt pour l'histoire de la Pâque juive. Un autre texte de ce ch. 35 (v. 1-22) figure dans la recension grecque extracanonique dite 3e livre d'Esdras (ch. 1, 1-22). *g.* Nisan ; c'était la date légale d'après P (Ex. 12, 6 ; Lév. 23, 5). — Il s'agit de la 18e année du règne (v. 19). *h.* Cf. 17, 8-9.

bâtie Salomon, fils de David, roi d'Israël. Vous n'avez plus à la porter sur vos épaules[a]; vous avez désormais à vaquer au service de Yahvé, votre Dieu, et d'Israël, son peuple. 4 Tenez-vous prêts, rangés par classes, selon les familles auxquelles vous appartenez, comme le veulent la règle écrite par David, roi d'Israël, et l'ordonnance qu'a écrite Salomon son fils[b]. 5 Occupez votre poste dans le sanctuaire [en vous groupant, d'une part,] selon la répartition, par familles, de vos frères laïques, [de l'autre] d'après le classement des lévites par familles[c] 6 et immolez la Pâque[d] : sanctifiez-vous[e] et préparez [les victimes] pour vos frères, en vous conformant à l'ordre de Yahvé transmis par Moïse. »

7 Josias préleva pour les gens du peuple des têtes de petit bétail — agneaux et chevreaux[f] — au nombre de 30.000, le tout comme victimes pascales pour toutes les personnes présentes et 3.000 bœufs[g], sur les biens du roi. 8 Ses ministres[h] aussi firent un prélèvement volontaire pour le peuple, les prêtres et les lévites. Ḥilqiyyahou, Zekaryahou et Yeḥiél[i], chefs de la maison de Dieu, donnèrent aux prêtres comme victimes pascales 2.600 [têtes de petit bétail] et 300 bœufs. 9 Konanyahou, Chemayahou et Netanél, ses frères, ainsi que Ḥachabyahou, Yeïél et Yozabad, chefs des lévites, prélevèrent pour les lévites comme victimes pascales 5.000 [têtes de petit bétail] et 500 bœufs.

10 Le service fut [ainsi] organisé : les prêtres occupèrent leurs places, ainsi que les lévites selon leurs classes, conformément à l'ordre du roi. 11 Puis ils immolèrent la Pâque. Les prêtres aspergèrent [l'autel] avec le sang qu'ils avaient reçu de la main des lévites[j], pendant que [d'autres] lévites dépouillaient [les victimes][k]. 12 Ceux-ci mirent à part ce qui devait être brûlé en holocauste[l] pour le remettre aux familles entre lesquelles se répartissaient les laïques, afin qu'elles l'offrissent à Yahvé, comme il est écrit dans le livre de Moïse. [Ils firent] de même pour les bœufs. 13 Ils firent cuire[m] la Pâque selon la règle; quant aux offrandes sacrées[n], ils les firent cuire dans des chaudrons, des marmites et des poêles[o], puis s'empressèrent de

35, 4. « Tenez-vous prêts » H^k *G L*. H^q : Préparez. « comme le veulent (litt. : selon) » H^* *G S L* (lis. *kiktab* et *kemiktab*). H : dans. 6. « sanctifiez-vous ». Manque en G.

a. Ce passage, si le texte en est bien conservé, suppose que, jusqu'au temps de Josias, l'arche était parfois transportée hors du lieu très saint, — soit pour accompagner les armées à la guerre, soit pour des processions — et que ce fut Josias qui mit fin à cet usage; mais un autre passage des Chron. (1 Chr. 23, 24-27) dit que David déjà y avait mis un terme et avait justifié ainsi l'abaissement à 20 ans de l'âge d'entrée en service des lévites. Du reste, l'emploi de l'arche comme palladium militaire est attesté pour la dernière fois sous le règne de David (2 Sam. 11, 11; 15, 24-29). L'expression « Mettez etc. » serait, du reste, assez impropre : On attendrait : « Laissez... » Peut-être le texte original portait-il : « Le lieu de repos (*menouḥat*) de l'arche sainte est dans la maison, etc... » cf. 1 Chron. 28, 2; Ps. 132, 8. Dispensés de leur office de porteurs des choses saintes (1 Chron. 15, 2; 23, 26 etc.), les lévites pourront se consacrer entièrement à d'autres tâches. *b*. Le Chroniqueur attribue d'ordinaire la répartition des lévites en classes à David seul. La mention d'un écrit de Salomon paraît indiquer que l'auteur reproduit ici un document antérieur. *c*. L'assemblée étant très nombreuse, les fidèles, pour éviter tout désordre, seront groupés par familles (cf. Ex. 12, 3-5) et chaque classe de lévites s'occupera d'un groupe de familles. *d*. D'après la loi sacerdotale (Ex. 12, 6) comme selon le Deut. (16, 6), l'immolation de la victime pascale était faite par le chef de famille. Selon le projet de législation d'Ézéchiel (Éz. 44, 11), il devait être déchargé de ce soin par les lévites. Suivant les Chroniques, cette substitution des lévites aux laïques, facultative au temps d'Ézéchias (30, 17 note *h*), fut rendue obligatoire par Josias : les lévites ont à immoler, à dépouiller et même à cuire les victimes pascales pour les laïques (v. 10-13), pour les prêtres (v. 14), les chantres et les portiers (v. 15). L'insistance du narrateur sur ce point (cf. Esdr. 6, 20) suggère que de son temps c'était une innovation. La pratique ancienne prévalut, du reste, dans l'usage juif ultérieur. *e*. Litt. : *et sanctifiez-vous*. Mais les lévites avaient à observer les rites de la sanctification *avant* d'égorger les victimes. Peut-être faut-il supprimer les mots « et sanctifiez-vous », qui manquent en G, ou, au moins, la conjonction ou encore supposer qu'il y avait ici : « et dépouillez-la ». *f*. D'accord avec P (Ex. 12, 3, 5). *g*. D'autres sacrifices étaient offerts en même temps qu'étaient immolées les victimes pascales proprement dites (cf. v. 8, 13; Deut. 16, 2; Michna Pesaḥim VI, 3-4).

h. D'après le contexte actuel il semblerait que le mot « ministres » (*sârîm*) désigne ici les chefs des prêtres et des lévites; l'expression serait insolite. Il est probable que le début du v. 8 est emprunté par le Chroniqueur à un document antérieur qui parlait des hauts dignitaires *laïques* de la cour.

i. L'un de ces deux acolytes du prêtre en chef était probablement le « prêtre en second » (2 Rois 23, 4; 25, 18).

j. Cf. 30, 16. — Il n'est plus question de l'aspersion d'une partie du sang par le chef de famille sur les montants de sa porte (Ex. 12, 7, 13). La victime pascale est traitée comme celle des sacrifices ordinaires. *k*. D'après Lév. 1, 5-6, cette tâche incombait au fidèle qui offrait le sacrifice. *l*. Litt. : *mirent à part l'holocauste*. Il paraît s'agir des parties de la victime pascale qui devaient être remises aux prêtres pour être brûlées sur l'autel. L'usage, en effet, s'était établi, bien qu'il n'en soit pas question dans la loi P, de prélever et de consumer la graisse de la victime pascale, comme s'il se fût agi d'un « sacrifice de paix » (cf. Jubilés 49, 20). *m*. Le verbe employé signifie proprement « faire bouillir », mais par extension « cuire ». Ce doit être le sens ici; car la loi sacerdotale spécifiait que la victime pascale devait être rôtie, *et non bouillie* (Ex. 12, 9; au contraire Deut. 16, 7). *n*. C'est-à-dire aux victimes des « sacrifices de paix » qu'on offrait en même temps que la Pâque (cf. note *g*) et qui grossissaient le menu du repas sacré. Pour l'expression, voy. 29, 33; Néh. 10, 34. *o*. Cf. 1 Sam. 2, 14.

les porter aux laïques. 14 Ensuite ils préparèrent [la Pâque] pour eux-mêmes et pour les prêtres; car les prêtres, enfants d'Aaron, [furent occupés] jusqu'à la nuit à offrir les holocaustes et les graisses[a]; les lévites préparèrent [donc] la Pâque [à la fois] pour eux-mêmes et pour les prêtres, enfants d'Aaron. 15 Les chantres, fils d'Asaph[b], se tenaient aussi à leur poste[c], selon l'ordonnance édictée par David, Asaph, Hémân et Yedoutoun, voyant du roi. Les portiers étaient à chaque porte. Ils n'eurent pas à quitter leur service, car leurs frères, les lévites[d], préparèrent pour eux [la Pâque].

16 Ainsi tout le service de Yahvé fut organisé ce jour-là de façon à célébrer la Pâque et à offrir des holocaustes[e] sur l'autel de Yahvé conformément aux ordres du roi Josias. 17 Les enfants d'Israël qui se trouvaient là[f] célébrèrent la Pâque à la date indiquée[g], puis la fête des Pains sans levain pendant sept jours. 18 Il n'avait pas été célébré en Israël de Pâque semblable à celle-là depuis le temps du prophète Samuel; aucun des rois d'Israël n'avait célébré une Pâque pareille à celle que célébrèrent Josias, les prêtres et les lévites, tout Juda, les Israélites qui se trouvaient là et les habitants de Jérusalem[h]. 19 Ce fut dans la dix-huitième année du règne de Josias que cette Pâque fut célébrée.

Mort de Josias à Meguiddo[i].

Notice finale sur son règne.

20 Après tout cela, quand Josias eut remis en état le Temple, Néco, roi d'Égypte, monta [de son pays] pour guerroyer à Karkémich sur l'Euphrate[j]. Josias marcha à sa rencontre. 21 Néco lui envoya des messagers chargés de lui dire : « Qu'avons-nous à démêler ensemble, roi de Juda? Ce n'est pas contre toi que je viens aujourd'hui, mais contre la dynastie avec laquelle je suis en guerre[k], et Dieu m'a dit de me hâter. Cesse donc de [t'opposer à] Dieu, qui est avec moi, de peur qu'il ne cause ta perte. » 22 Mais Josias ne se retira pas devant le roi d'Égypte; il s'enhardit, au contraire, à lui livrer bataille, sans écouter les paroles de Néco, [bien que celui-ci les tînt] de la bouche de Dieu; et il vint engager le combat dans la plaine de Meguiddo[l]. 23 Les archers tirèrent sur le roi Josias et le roi dit à ses serviteurs : « Emportez-moi, car je suis grièvement blessé. » 24 Ses serviteurs l'emportèrent de son char [de guerre] et le mirent sur son second char[m]. Ils le ramenèrent à Jérusalem. Il mourut alors et fut enseveli dans les sépulcres de ses pères. Tout Juda et Jérusalem furent dans le deuil à cause de Josias. 25 Jérémie composa un chant funèbre[n] sur Josias[o]; tous les chanteurs et toutes les chanteuses, jus-

19. « Ce fut ». 2 Rois 23, 23 : Ce ne fut que. Rois aj. à la fin : en l'honneur de Yahvé à Jérusalem. 21. « toi que je viens » *G S L* (lis. *'ânî 'ôté*). H : toi [-même que je suis] (?). « mais — guerre (litt. : mais contre la maison de ma guerre) ». L : c'est contre une autre maison qu'est mon expédition. 3 Esdr. 1, 25 : c'est vers l'Euphrate qu'est mon expédition. — Texte incertain. 22. « il s'enhardit... à « *G* (lis. *hitḥazzéq*). H : il se déguisa... pour 24. « les sépulcres de ses pères ». 2 Rois 23, 30 : son sépulcre.

a. Voy. note *l* sur v. 12. *b*. Les chantres furent considérés comme étant tous descendants d'Asaph (Esdr. 2, 41; 3, 10; Néh. 7, 44) avant d'être répartis entre trois familles : Asaph, Hémân et Yedoutoun. Le v. 15 est sans doute formé d'un fond relativement ancien retouché par le Chroniqueur. *c*. La musique sacrée, dont il n'est pas question dans la loi, jouait déjà un rôle de premier plan dans la célébration de la Pâque, du temps du Chroniqueur (cf. Mc 14, 26; Mt 26, 30) : il paraissait important que les chantres n'eussent pas à s'interrompre. *d*. C'est-à-dire les lévites qui n'étaient ni chantres ni portiers. *e*. Cf. v. 12 et 14. *f*. Y compris des Israélites du nord, cf. v. 18. *g*. Le 14 nisan, v. 1. *h*. Même idée 2 Rois 23, 22. L'auteur oublie qu'il en a dit autant de la Pâque célébrée précédemment par Ézéchias (30, 26).

i. Le récit de la mort de Josias est fait, non d'après la brève notice du livre des Rois (2 Rois 23, 29-30), du moins sous sa forme actuelle, mais d'après une relation plus détaillée et, sur certains points, plus exacte. *j*. Si Karkémich (auj. Djérabis ou Djérablous, sur la rive droite du moyen Euphrate, dans la région où ce fleuve est le plus près de la Méditerranée), est mentionnée ici, ce n'est pas par anticipation, parce que Néco devait être, quelques années plus tard (605), écrasé près de cet endroit, par Nabucodonosor, fils du roi de Babylone, mais parce que c'est dans cette place que s'était réfugié le prince assyrien Achchourouballit, l'allié du pharaon, au secours duquel celui-ci se portait en 609 (voy. note *f* sur 2 Rois 23, 29).

k. Litt. : *contre la maison de ma guerre*. « L'homme des combats de quelqu'un », c'est son ennemi (2 Sam. 8, 10; 1 Chron. 18, 10). La « maison » que combattait le pharaon n'était pas celle des rois d'Assyrie, comme on l'a cru longtemps et comme le dit le texte massorétique de 2 Rois 23, 29, mais soit celle des rois de Médie, soit plutôt celle de Nabopolassar, roi de Babylone : ces deux dynasties étaient liguées contre l'Assyrie, et l'Égypte était en guerre avec elles depuis sept ans au moins, ainsi que nous l'a appris la Chronique de Nabopolassar publiée en 1923. *l*. Voy. note *g* sur 2 Rois 23, 29. *m*. Les chars de guerre étaient très étroits et l'on ne pouvait s'y tenir que debout. Mais le roi avait aussi un char de voyage, plus confortable. — Les circonstances de la mort de Josias rappellent celles de la fin d'Achab (18, 33). D'après le livre des Rois, c'est le pharaon lui-même qui mit à mort Josias et celui-ci périt sur place à Meguiddo, et non à Jérusalem après avoir été transporté dans sa capitale. *n*. Sur le chant de deuil en général (en hébr. *qînâ*), voy. 2 Sam. 1, 17-27 et note *a*; 3, 33-34 et le livre des Lamentations. *o*. Cette pièce ne nous a pas été conservée; cf. Jér. 22, 10.

qu'à ce jour, ont aussi parlé de Josias[a]; on en a [même] fait une règle en Israël. Ces chants sont consignés dans les Lamentations[b].

[26] Le reste de l'histoire de Josias, les preuves qu'il a données d'une piété conforme à ce qui est écrit dans la loi de Yahvé, [27] et ses faits et gestes, des premiers aux derniers, tout cela est relaté par écrit dans le livre des rois d'Israël et de Juda.

Joachaz[c]

36 [1] La population choisit Joachaz, fils de Josias, et le proclama roi à Jérusalem à la place de son père. [2] Joachaz était âgé de vingt-trois ans à son avènement. Il régna trois mois à Jérusalem. [3] Le roi d'Égypte le déposa, de sorte qu'il ne régnât plus à Jérusalem, et imposa au pays un tribut de cent talents d'argent et d'un talent d'or[d]. [4] Puis le roi d'Égypte nomma roi de Juda et de Jérusalem un frère de Joachaz, Èlyaqîm, dont il changea le nom en celui de Yehoyaqîm. Quant à Joachaz, son frère, Néco le prit [avec lui] et l'emmena en Égypte, où il mourut.

Yehoyaqîm[e].

[5] Yehoyaqîm était âgé de vingt-cinq ans à son avènement. Il régna onze ans à Jérusalem et fit ce qui déplaît à Yahvé, son Dieu. [6] Nabucodonosor, roi de Babylone, marcha contre lui et le mit aux fers pour l'emmener à Babylone[f]. [7] Nabucodonosor emporta à Babylone une partie des ustensiles de la maison de Yahvé et les mit dans son palais à Babylone.

[8] Le reste de l'histoire de Yehoyaqîm, les abominations qu'il commit et les fautes qui furent relevées contre lui, [tout cela] est relaté par écrit dans le livre des rois d'Israël et de Juda. Yehoyakîn, son fils, devint roi à sa place.

Yehoyakîn ou Jéconias[g].

[9] Yehoyakîn était âgé de huit ans à son avènement. Il régna trois mois et dix jours[h] à Jérusalem. Il fit ce qui déplaît à Yahvé.

[10] Au retour de l'année[i], le roi Nabucodonosor le fit emmener à Babylone, en même temps qu' [on y emportait] les objets précieux de la maison de Yahvé, et il nomma roi de Juda et de Jérusalem son frère[j] Sédécias.

Sédécias[k].

Indications chronologiques. Appréciation.

[11] Sédécias était âgé de vingt et un ans à son avènement. Il régna onze ans à Jérusalem. [12] Il fit ce qui déplaît à Yahvé, son Dieu.

36, 1. « Josias ». 2 Rois 23, 30 aj. : ils l'oignirent. « à Jérusalem ». Manque en Rois. 2. 2 Rois 23, 31-32 aj. le nom de la mère de Joachaz et une appréciation. 3. « Le — déposa ». 2 Rois 23, 33 : Le pharaon Néco le lia à Riblat, au pays de Ḥamat. « de sorte — plus » *G Rois* (*H*q) (aj. *mimmelôk*). Manque en H[k]. « d'un talent ». Rois (G[L] S) : de dix talents. 4. « de Juda — Èlyaqîm ». 2 Rois 23, 34 : Èlyaqîm, fils de Josias, à la place de Josias, son père. « son frère, Neco ». Manque en Rois. « où il mourut » *G S Rois* (aj. *wayyâmot šam*). Manque en H. Rois aj. un v. (35) sur le paiement du tribut. 5. « Jérusalem ». 2 Rois 23, 36 aj. le nom de la mère de Yehoyaqîm. 2 Rois 23, 37 aj. : tout comme avaient fait ses pères. 6. « contre lui ». 2 Rois 24, 1 : De son temps. 9. « huit ». G[AL] S 2 Rois 24, 18 : dix-huit. « et dix jours » Manque en Rois. « Jérusalem ». Rois aj. le nom de la mère de Jéconias. 10. « son frère ». G S L : le frère de son père. 11. 2 Rois 24, 18. aj. le nom de la mère de Sédécias.

a. Probablement lors d'un deuil public célébré à l'anniversaire de la mort du pieux roi. *b.* Il ne s'agit pas du livre biblique de ce nom (*qînôt*), dont les cinq chants se rapportent à la ruine de Jérusalem en 586, mais d'un autre recueil, aujourd'hui perdu, de pièces de ce genre. *c.* D'après 2 Rois 23, 30-35. — Le récit des règnes des quatre derniers rois de Juda et de la ruine de Jérusalem (36, 1-21), qui figure aussi dans 3 Esdras 1, 32-55, est un résumé, assez incolore en général, de la relation de 2 Rois 23, 30-25, 26 (voy. les notes sur ces chapitres). Cependant cette section des Chroniques renferme aussi quelques détails empruntés sans doute à une autre source (v. 6-7, 9, 13) ainsi que des considérations religieuses émanant apparemment du Chroniqueur lui-même (v. 12-21). *d.* Dans le texte primitif de 2 Rois 23, 33 il paraît avoir été question de dix talents d'argent. Il en était peut-être de même dans la forme originale des Chroniques. *e.* Cf. 2 Rois 23, 36-24, 7; 3 Esdr. 1, 39-42. *f.* Ce détail, non plus que le pillage du Temple sous Yehoyaqîm, n'est mentionné ni dans le livre des Rois, ni dans ceux de Jérémie et d'Ézéchiel. Les deux faits peuvent cependant être exacts et se rapporter au temps où Nabucodonosor, vainqueur des Égyptiens à Karkémich en 605, reçut la soumission de Yehoyaqîm (entre 604 et 600). Le Chroniqueur ne dit, du reste, pas, comme l'a pensé l'auteur de Dan. 1, 1-2, que le roi de Juda ait été emmené captif à Babylone à la suite d'un siège de Jérusalem, ce qui ne serait guère conciliable avec les textes des Rois et de Jérémie, mais que Nabucodonosor *eut l'intention* de l'emmener dans sa capitale. Voy. note *d* sur Dan. 1, 2. *g.* Cf. 2 Rois 24, 8-17; 3 Esdr. 1, 43-45. *h.* Le livre des Rois porte simplement : « trois mois ». La donnée plus précise des Chroniques provient sans doute d'une source bien informée. *i.* C'est-à-dire l'année suivante (cf. 2 Sam. 11, 1 ; 1 Rois 20, 22, 26 ; 1 Chr. 20, 1), mais pas nécessairement douze mois après. *j.* C'est-à-dire le frère de Yehoyakîn. D'après le livre des Rois, Sédécias n'était pas le frère de Yehoyakîn (Jéconias), mais son oncle; il était, en effet, comme Joachaz, fils de Josias et de Ḥamoutal (2 Rois 23, 31 ; 24, 17-18). La filiation supposée ici est peut-être due à une simple faute de copie (« son frère » pour « frère de son père », voy. note crit.); mais cette faute alors serait fort ancienne; car la même filiation est donnée 1 Chr. 3, 16 (voy. note *e*). *k.* Cf. 2 Rois 24, 18-25, 26; 3 Esdr. 1, 46-58.

La ruine de Jérusalem. L'exil.

Il ne s'humilia pas devant Jérémie, le prophète, [qui lui parlait] sur l'ordre de Yahvé[a]. [13] Il se révolta aussi contre le roi Nabucodonosor, qui [cependant] lui avait fait prêter serment [de fidélité] au nom de Dieu[b]. Il raidit son cou et endurcit son cœur, au lieu de retourner à Yahvé, le Dieu d'Israël. [14] Toutes les autorités de Juda, ainsi que les prêtres et le peuple, commirent aussi force infidélités, imitant les pratiques abominables des nations; et ils souillèrent la maison que Yahvé s'était consacrée à Jérusalem[c]. [15] Yahvé, le Dieu de leurs pères, leur envoya par ses messagers des avertissements répétés, car il voulait épargner son peuple et sa demeure. [16] Mais ils se moquèrent des envoyés de Dieu; ils méprisèrent ses paroles et tournèrent en dérision ses prophètes, tant qu'enfin la colère de Yahvé contre son peuple grandit au point qu'il n'y eut plus de remède.

[17] Alors il fit monter contre eux le roi des Chaldéens, qui fit périr leurs jeunes hommes par le glaive à l'intérieur [même] de leur sanctuaire et n'épargna ni le jeune homme, ni la vierge, ni le vieillard, ni l'homme à la tête chenue[d]. Dieu livra tout entre les mains du roi des Chaldéens. [18] Tous les ustensiles, grands et petits, de la maison de Dieu, les trésors de la maison de Yahvé, ceux du roi et de ses ministres, [Nabucodonosor] emporta tout à Babylone. [19] [Les Chaldéens] mirent le feu à la maison de Dieu, démolirent le rempart de Jérusalem, incendièrent tous les palais de façon à en détruire tous les objets précieux. [20] Puis [Nabucodonosor] déporta à Babylone ceux qui avaient échappé au glaive et ils lui furent assujettis, ainsi qu'à ses fils[e] jusqu'à ce que l'empire passât au royaume de Perse, [21] afin que s'accomplît la parole que Yahvé avait prononcée par la bouche de Jérémie : « jusqu'à ce que le pays soit dédommagé pour les sabbats qui lui étaient dus. » Le pays se reposa, [en effet,] pendant tout le temps qu'il resta dévasté, [c'est-à-dire] jusqu'à l'accomplissement [d'un délai] de soixante-dix années[f].

La fin de l'exil[g].

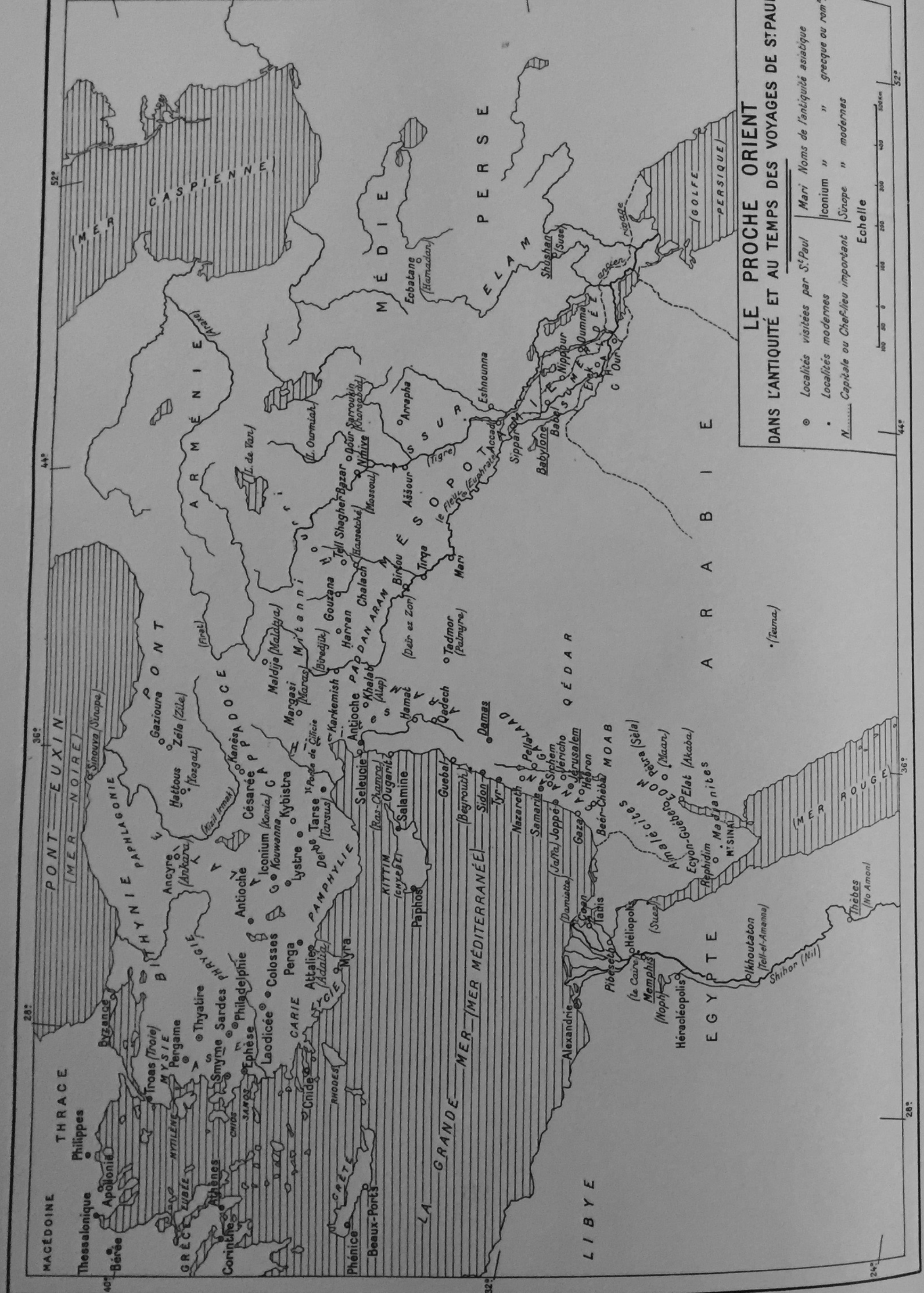
[22] Et la première année de Cyrus, roi de Perse, afin que s'accomplît la parole de Yahvé [prononcée] par la bouche de Jérémie, Yahvé agit sur l'esprit de Cyrus, roi de Perse, qui fit publier dans tout son royaume, de vive voix et aussi par écrit, l'édit suivant :

[23] « Ainsi parle Cyrus, roi de Perse : Yahvé, le Dieu du ciel, m'a donné tous les royaumes de la terre et il m'a chargé de lui bâtir un temple à Jérusalem qui est au [pays de] Juda. Quiconque, parmi vous, est de son peuple, que son Dieu soit avec lui et qu'il monte [à Jérusalem]. »

14. « Toutes — prêtres » *G* (lis. *sârê yehoudâ we*). H : tous les chefs des prêtres. 19. « Dieu ». 2 Rois 25, 9 : Yahvé. « le rempart » 2 Rois 25, 10 : les remparts. 23. « que son Dieu soit » *H** (*G*) *Esdr. 1, 3* (lis. *yehî 'ělôhâw*). H : Yahvé, son Dieu, [est].

a. D'après les récits circonstanciés du livre de Jérémie, Sédécias paraît avoir été faible et timoré, plutôt qu'orgueilleux et obstiné. *b.* Ézéchiel aussi reproche à Sédécias son parjure (17, 13-16). *c.* Ézéchiel énumère quelques-uns des rites païens célébrés dans le Temple ou à proximité dans les derniers temps qui précédèrent l'exil. (ch. 8) : adoration d'une idole, de figures d'animaux, deuil sur Tammouz, salut au soleil levant. *d.* Cf. Lam. 1, 18; 5, 11-14. *e.* C'est-à-dire à ses successeurs. Son fils Évil Merodak, est le seul de ses descendants qui soit monté sur le trône de Babylone. *f.* L'annonce d'une durée de 70 ans pour l'exil figure dans Jér. 25, 11 et 29, 10. La citation qui précède, au contraire, ne se lit pas dans le livre de Jérémie, mais dans le Lévitique (26, 34-35). Avait-elle passé de là dans un oracle non conservé attribué au prophète d'Anatôt? Ou le Chroniqueur a-t-il eu une défaillance de mémoire? De la combinaison des deux passages il résultait que les 70 années prévues pour la durée de l'exil représentaient autant d'années sabbatiques que les Judéens avaient négligé d'observer, ce qui ferait remonter la non-observation de ces temps de repos de la terre à 490 ans en arrière (70 × 7), soit à l'époque de David. — Mais il s'agit sans doute de nombres approximatifs; c'est le cas, de toutes façons, pour les 70 ans. On n'atteint pas ce total, même en faisant commencer l'exil avec la déportation de 597 sous Jéconias. *g.* Cette section forme le début de la seconde partie du grand ouvrage Chroniques-Esdras-Néhémie, consacrée à l'histoire de la restauration de l'État juif. Lorsqu'on coupa la grande histoire de Juda en deux parties — Chroniques d'une part, Esdras-Néhémie de l'autre, — on reproduisit en double le récit de la libération des Juifs exilés, une fois — c'était normal — en tête du livre d'Esdras (1, 1-3), et une fois à la fin des Chroniques pour terminer l'histoire des désastres nationaux sur une note consolante. C'est pour une raison analogue qu'on avait donné pour épilogue au livre des Rois le récit de la libération de Jéconias (2 Rois 25, 27-30).


PALESTINE
Ephraïm
ZABULON
Noms de l'antiquité asiatique (Ancien Testament)
Capernaüm
PÉRÉE
Noms de l'antiquité grecque ou romaine (Nouveau Testament)
Sebastiyeh
Djolan
Noms modernes
Echelle
10 5 0 10 20 30 km
LA GRANDE MER
PHENICIE
LIBAN
ACHER
NEPHTALI
ZABULON
ISSACAR
MANASSÉ
SAMARIE
EPHRAÏM
JUDÉE
PHILISTIE
NEGUEB
EDOM
IDUMÉE
GALAAD
PÉRÉE
AMMON
MOAB
BÂCHÂN
GÔLÂN
Haourân
Mer de Kinnèret (Lac de Génézareth)
Lac de Houlé
Mt HERMON
Jourdain
Yarmouk
Nahr ez Zerka
Arnôn
Torrent des Saules
Torrent du Besor
Plaine de Saron
Plaine d'Esdrelon
Mt Carmel
Mt Thabor
Mt Guilboa
Mt Garizim
Mt Ebal
Mt Nebo
Mt Pisga
Sarepta
Tyr
Sor
Akzib
Akko
Ptolémaïs
Dor
Césarée
Yapho
Joppé
Ascalon
Gaza
Damas
Iyyôn
Abél-Bét-Maaka
Laïch, Lécham, Dan
Panéas, Césarée de Philippe
Qèdèch
Bét-Anat
Akchaph
Rama
Korazin
Bethsaïda
Capernaüm
Magdala
Tibériade
Kaboul
Bethléhem
Harochet-hag-Goïm
Nazareth
Yaphia
Adama
Endor
Sunem
Naïn
Jizréel
Meguiddo
Yoqneam
Taanak
Bethchean
Scythopolis
Pella
Jabès de Galaad
Bèzeq
Dotân
Abél Mehola
Samarie
Tebèç
Sichem
Piratôn
Guilgal
Apheq du Saron
Tappouah
Lebona
Silo
Yehoud
Timnat Hérès
Bèthel
Béerot
Ephraïm
Ramalla
Aï
Ophra
Rimmôn
Naara
Jéricho
Lod
Lydda
Guèzer
Eqrôn
Yabné
Jamnia
Asdod
Azot
Emmaüs
Gabaon
Micpa
Nephtoah
JÉRUSALEM
Béthanie
Bethléhem
Teqôa
Adoullam
Lakich
Mamré
Hébron
Ziph
Carmel
Maôn
Èn Guédi
Masada
Qiryat-Sépher
Debir
Beér Chéba
Arad
Ciqlag
Guerar
Rehobot
Tamar
Montée des Agrabbim
Désert de Cin
Araba
Çoar
Achtarot
Édrei
Bét Arbel
Ramot de Galaad
Salka
Gadara
Lodebar
Gérasa
Caphôn
Soukkôt
Yabboq
Penouel
Yogbeha
Ya'zér
Rabbat Ammon
Bét Nimra
Hechbôn
Médeba
Bét baal Meôn
Macheronte
Qiryataïm
Dibôn
Aroer
Ar Moab
Rabbat Moab
Aréopolis
Qir Moab, Qir Heres, Qir Harèsèt



EXPLICATION DES LETTRES EN MARGE DE LA TRADUCTION DE L'ANCIEN TESTAMENT

I. — Dans l'ensemble du Pentateuque et des livres de Josué et des Juges

J morceaux provenant de l'école yahviste, rédigés en Juda entre 900 et 760 environ.
J^{1} parties les plus anciennes du cycle yahviste.
J^{2} parties moins anciennes du cycle yahviste.
E morceaux provenant de l'école élohiste, rédigés en Israël entre 850 et 650 environ.
E^{1} parties les plus anciennes du cycle élohiste.
E^{2} parties moins anciennes du cycle élohiste.
E^{3} parties les plus récentes du cycle élohiste.
J-E morceaux où l'on a renoncé à faire le départ entre les éléments J et E.
D parties les plus anciennes du Deutéronome, code publié en 622 av. J.-C.
D^{2} autre recension du même code.
D^{3} additions diverses au Deutéronome.
D^{t} additions au Deutéronome rédigées avant l'exil.
D^{e} additions au Deutéronome rédigées pendant l'exil.
D^{x} extrait d'une recension du Deutéronome d'origine inconnue.
P morceaux provenant de l'école sacerdotale, rédigés entre 573 et 400 environ.
P^{1} parties les plus anciennement rédigées du cycle sacerdotal, spécialement le « code de sainteté » (Lév. 17-26).
P^{2} parties moins anciennement rédigées du cycle sacerdotal, spécialement l' « histoire sainte sacerdotale », ouvrage principal du cycle.
P^{3} éléments plus récents du cycle sacerdotal.
P^{4} éléments les moins anciens du même cycle.
P^{o1} recueil indépendant de lois sur les offrandes, rédigé après P^{2}.
P^{o} autre code indépendant traitant des offrandes.
P^{p} recueil indépendant de lois sur la pureté rituelle.
P^{p2} lois plus récentes sur la pureté.
R additions de l'un des rédacteurs qui ont fondu les sources ou amplifié les textes anciens.
R^{1} additions d'un rédacteur relativement ancien.
R^{2} additions d'un rédacteur plus récent.
R^{J} additions d'un rédacteur au recueil yahviste encore indépendant.
R^{JE} additions du rédacteur qui a fondu les sources J et E.
R^{D} additions des rédacteurs de l'école deutéronomiste.
R^{P} additions d'un rédacteur de l'école sacerdotale.
R^{P1} additions d'un rédacteur aux éléments P^{1} encore indépendants.
X morceau de provenance inconnue.

Sigles spéciaux a Jug. 19-21 :

A source spéciale à Jug. 19-21.
B autre source spéciale à Jug. 19-21.
A-B passages où l'on a renoncé à faire le départ entre A et B.
B-P passages où l'on a renoncé à faire le départ entre B et P.

II. — Dans les livres de Samuel

Ad addition.
J morceaux provenant de l'école yahviste ; rédigés en Juda entre 840 environ et 622 av. J.-C.
J^{1} parties les plus anciennes du cycle yahviste.
J^{2} parties moins anciennes du même cycle.
E morceaux provenant de l'école élohiste; rédigés en Israël entre 800 environ et 622.
E^{1} parties les plus anciennes du cycle élohiste.
E^{2} parties moins anciennes du même cycle.
E^{3} parties les plus récentes du cycle élohiste.
J-E morceaux où l'on a renoncé à faire le départ entre les éléments J et E.
J-E^{1} morceaux où l'on a renoncé à faire le départ entre les éléments J et E^{1}.
L listes anciennes.
M midrach, récit édifiant de rédaction récente.
Ps psaume extrait du Psautier.
R additions de l'un des rédacteurs qui ont fondu les sources ou amplifié des textes antérieurs.
R^{2} additions d'un rédacteur moins ancien.
R^{3} additions d'un rédacteur plus récent encore.
R^{J} additions à l'ouvrage J encore indépendant.
R^{E2} additions à l'ouvrage E^{2} encore indépendant.
R^{JE} additions du rédacteur qui a combiné les éléments J et E.
R^{JE1} additions du rédacteur qui a combiné les éléments J et E^{1}.
R^{D} additions d'un rédacteur de l'école deutéronomiste (après 622).

III. — Dans les livres des rois

A emprunts aux Annales officielles des rois d'Israël ou de Juda.
Ac extraits des mémoires sur Achab, rédigés vers 800.
El extraits de la biographie d'Élie.
Els extraits d'un recueil de traditions sur Élisée.
Es extraits d'un recueil de traditions sur Ésaïe.
Is extraits de la Chronique des rois d'Israël.
J morceaux provenant de l'école yahviste.
Jé extraits des mémoires sur Jéhu, rédigés vers 800.
Ju extraits de la Chronique des rois de Juda.
Ju^{1} éléments anciens de cette Chronique.
Ju^{2} éléments plus récents de la même Chronique.
P récits sur les prophètes.
R additions de l'un des rédacteurs qui ont fondu les sources ou amplifié des textes antérieurs.
R^{1} additions d'un rédacteur relativement ancien.
R^{2} additions d'un rédacteur plus récent.
R^{D} additions d'un rédacteur deutéronomiste.
R^{D1} additions du rédacteur deutéronomiste qui a composé le livre des Rois.
R^{D2} additions du rédacteur deutéronomiste qui a remanié le livre des Rois après 586.
Sa extraits de la Chronique du règne de Salomon.
T extraits d'une histoire du Temple.
TÉ extraits d'un recueil de traditions sur Ésaïe.
$TÉ^{1}$ extraits d'un premier recueil de traditions sur Ésaïe.
$TÉ^{2}$ extraits d'un deuxième recueil de traditions sur Ésaïe.

IV. — Dans les livres des prophètes

Ad — début d'une addition.
⌒ — fin de l'addition.
Ad^1 — additions faites par un premier glossateur.
Ad^2 — additions faites par un glossateur plus récent.
R — addition d'un rédacteur.

Sigles spéciaux a Ésaïe 36-39 :

És (?) — oracle provenant peut-être d'Ésaïe.
Ju — extrait de la Chronique des rois de Juda.
TÉ — extraits d'un recueil de traditions sur Ésaïe.
TÉ^1 — extraits d'un premier recueil de traditions sur Ésaïe.
TÉ^2 — extraits d'un deuxième recueil de traditions sur Ésaïe.

Sigles spéciaux a Jérémie 1-51 :

B — passage rédigé par Baruch, secrétaire et biographe de Jérémie.
B (R) — passage de Baruch retouché par un rédacteur.
Jér — passage émanant de Jérémie lui-même.
R^2 — addition d'un rédacteur plus récent.

Sigles spéciaux a Jérémie 52 :

I — passage extrait d'une source inconnue.
R^{D2} — du rédacteur qui a remanié le livre des Rois après 586.

Sigles spéciaux au livre d'Ézéchiel :

Éz^1 ou Ez — forme de certains passages dans la rédaction originelle du livre.
Éz^2 — forme de ces passages dans une édition ultérieure.
Éz^3 — forme de ces passages dans une édition plus récente encore.

Sigles spéciaux au livre d'Abdias :

A^1 — éléments primitifs du livre : sur un désastre infligé à Édom.
A^2 — éléments ajoutés au livre pour le transformer en une prédiction de l'écrasement de toutes les nations.

V. — Dans l'Ecclésiaste (Qohèlet)

Q^1 — parties primitives du livre.
Q^2 — additions d'un disciple de l'auteur primitif.
Q^3 — correctifs ajoutés par un scribe désireux de réhabiliter la « sagesse ».
Q^4 — correctifs ajoutés par un défenseur des croyances juives traditionnelles.

VI. — Dans Esdras-Néhémie et les Chroniques

A — documents en araméen.
a — documents en araméen abrégés ou remaniés.
Ad^1, Ad^2, Ad^3 — additions faites par des glossateurs successifs.
Ch — passages composés par le Chroniqueur lui-même, rédacteur des livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie sous leur forme dernière.
D — documents divers.
d — documents divers abrégés ou remaniés.
E — extraits des mémoires d'Esdras.
e — extraits des mémoires d'Esdras abrégés ou remaniés.
N — extraits des mémoires de Néhémie.
n — extraits des mémoires de Néhémie abrégés ou remaniés.
I — éléments extraits par le Chroniqueur d'une source inconnue.
I^2 — éléments extraits par le Chroniqueur d'une deuxième source inconnue.
I^3 — éléments extraits par le Chroniqueur d'une troisième source inconnue.
S — éléments que le Chroniqueur a extraits mot pour mot ou à peu près textuellement d'une source connue (livres bibliques de Samuel, des Rois, de la Genèse, des Psaumes, etc.).
s — passages où le Chroniqueur a utilisé librement une source connue.
R, R^1, R^2 — additions de rédacteurs ou amplificateurs divers.

TABLEAU DES AUTRES SIGNES ET ABRÉVIATIONS EMPLOYÉS DANS LES TOMES I, II ET III

Dans les notes critiques sont indiqués en *italiques* les témoins du texte que l'on a suivis dans la traduction — *G S L*, etc. — et en caractères romains ceux dont la leçon n'a pas été adoptée — G S L, etc. — Lorsque la lettre désignant un témoin est entre parenthèses (*G*) ou est précédée du mot « d'après », cela veut dire que le témoin en question n'a qu'à peu près la leçon donnée.

Un astérisque après une lettre indique que la leçon citée se trouve seulement dans certains manuscrits du témoin ainsi désigné. Par exemple H^{T*} signifie : leçon donnée en note par certains manuscrits ou certaines éditions du texte massorétique ; G^{N*} : quelques-uns des manuscrits de la version grecque formant le groupe G_N.

aj. — « ajoutez » ou « ajoute ».
Amen em opé — recueil de sentences égyptien (voy. note sur Prov. 22, 18).
Aq — version grecque d'Aquila.
Aq^2 — deuxième version d'Aquila.
Ar — version arabe.
Arm — version arménienne.
C I S — *Corpus inscriptionum semiticarum.*
Copt — version copte sahidique (édit. Ciasca, 1885).
dittogr. ou ditt. — dittographie (doublet).
Éphrem — docteur de l'Église de Syrie (IVe siècle ap. J.-C.).
3 Esdr. — troisième livre d'Esdras, recension des livres d'Esdras et de Néhémie qui ne nous a été conservée que par la version des Septante et les traductions de la Bible qui en dépendent.
G — version grecque, dite des Septante.
G^A — Septante, manuscrit *Alexandrinus.*
G^{A1} — *Alexandrinus*, leçon primitive.
G^B — Septante, manuscrit *Vaticanus.*
G^{B1} — *Vaticanus*, première main.
G^C — Septante, codex d'Éphrem (palimpseste).
G^F — Septante, manuscrit *Ambrosianus.*
G^h ou G^{hex} — Septante, texte des *Hexaples* d'Origène.
G^L ou G^{Luc} — Septante, famille de manuscrits donnant peut-être la revision de Lucien, représentée, pour le livre des Juges, par les manuscrits 19, 108, 118 de Holmes et Parsons. D'après l'édition de Paul de Lagarde (1883).
G^M — Septante, manuscrit *Coislinianus.*
G^N — Septante, famille de manuscrits représentée, pour le livre des Juges, par les manuscrits 16, 30, 52, 53, 58, etc., et la *Catena Nicephori.*
G^Q — Septante, manuscrit *Marchalianus.*

G^S ou G^X — Septante, manuscrit *Sinaïticus* (IVe siècle).
G^V ou G^{Ven} — Septante, manuscrit *Venetus* (Venise, VIIIe s.).
G^{10} — Septante, manuscrit d'Athènes, Bibliothèque Nationale 44.
G^{93} — Septante, manuscrit minuscule no 93 de Holmes et Parsons, Londres, British Museum.
G^{119} — Septante, manuscrit minuscule no 119 de Holmes et Parsons, Londres, British Museum.
H — texte hébreu massorétique.
H^{hex} — texte hébreu donné par Origène en transcription grecque dans les *Hexaples.*
H^k — *Ketib*, c'est-à-dire leçon donnée par les massorètes dans le texte.
H^{kocc} — *Ketib*, d'après les massorètes des écoles occidentales (palestiniennes).
H^{kor} — *Ketib*, d'après les massorètes des écoles orientales (babyloniennes).
H^{or} — texte hébreu d'après les massorètes des écoles orientales.
H^q — *Qeré*, leçon donnée par les massorètes en note.
H^{qor} — *Qeré*, d'après les massorètes des écoles orientales (babyloniennes).
Hén. — livre d'Hénoch, apocalypse juive des IIe et Ier siècles av. J.-C.
Jérôme — commentaires de Jérôme.
Jos. Antiq. — Josèphe, *Antiquités judaïques* (histoire du peuple juif, écrite en 93-94 après J.-C.).
Jos. Bell. Jud. — Josèphe, *De bello judaico* (histoire de la révolte des Juifs contre les Romains, écrite entre 70 et 79 de notre ère).
Jubil — *Livre des Jubilés*, midrach sur la Genèse, (Ier siècle avant J.-C.).
KAT^3 — *Die Keilinschriften und das Alte Testament*, 3e éd., H. Zimmern et H. Winckler, Berlin, 1902.
L — version latine de Jérôme (Vulgate).
L^G — deuxième version latine des Psaumes, de Jérôme, dite *Psautier gallican*. Faite d'après le grec, elle a été adoptée dans la Vulgate. La première version de Jérôme, le *Psautier romain*, était une simple revision de la *Vetus Itala* d'après les Septante.
L^H — troisième version latine des Psaumes, de Jérôme, dite *Psautier hébraïque*, traduction nouvelle d'après l'hébreu.
lis. — « lisez ».
Midr. — midrach, commentaire rabbinique.
Qu — *Quinta*, cinquième des versions grecques citées par Origène dans ses *Hexaples.*
S — version syriaque, dite *Pechitto*, « la Simple ».
S^h ou S^{hex} — version syriaque dite syro-hexaplaire, calquée par Paul de Tella (VIIe siècle) sur la revision grecque d'Origène.
Sag.Sal. ou *Sag.* — *Sagesse de Salomon* ou *Sapience*, apocryphe des environs de l'ère chrétienne.
Sam — Pentateuque samaritain.
Sebir — variantes notées en marge de nombreux manuscrits hébreux, mais non admises, comme celles appelées *qeré* (H^q), dans l'édition massorétique.
Sifré — commentaire rabbinique sur le Lévitique et le Deutéronome (IIIe siècle après J.-C.).
ss. — « et suivants ».
suppr. — « supprimez » ou « supprime ».
Talm — Talmud.
T ou T^O — targoum (traduction en araméen) d'Onkélos.
T^J — targoum de Jonathan.
Th ou *Theod* — version grecque de Théodotion.
VL — *Vetus Latina*, version latine antérieure à Jérôme et faite sur le grec.
VL^L — *Vetus Latina*, manuscrit de Lyon.
[ ] — mots ajoutés pour la commodité de la traduction.
. . . — passages altérés où le sens n'est plus reconnaissable.

Les passages en petits caractères sont des gloses anciennes ou de menues retouches des rédacteurs.

LISTE DES AUTEURS QUI ONT COLLABORÉ A LA PRÉSENTE TRADUCTION DE L'ANCIEN TESTAMENT

PART DE CHACUN D'EUX

Tony André, ancien pasteur de l'Église évangélique réformée de Florence, chargé de conférence à l'Institut Français de Florence (Université de Grenoble). — Deut., Aggée, Zach., Cant., Esdras, Néhémie, Chroniques.
† Louis Aubert, professeur à la Faculté de théologie indépendante de Neuchâtel. — Genèse, Lamentations.
† Antoine Baumgartner, professeur à la Faculté de théologie évangélique de Genève. — Osée, Joël, Amos, Abdias, Prov., Eccl.
Édouard Bruston, doyen honoraire de la Faculté libre de théologie protestante de Montpellier. — Jérémie, Ézéchiel.
† Antonin Causse, professeur à l'Université de Strasbourg. — Rois, Ésaïe 1-19.
† Lucien Gautier, professeur à l'Université de Genève. — Josué.
† Alfred-B. Henry, pasteur à Montpellier. — Psaumes 107-150.
Paul Humbert, professeur à l'Université de Neuchâtel. — És. 40-55, Nahoum, Habacuc, Ps. 30-72 *et note générale sur les Psaumes.*
Charles Jaeger, professeur à l'Université de Strasbourg. — Rois, Ésaïe 1-19.
Adolphe Lods, membre de l'Institut, professeur honoraire à la Sorbonne. — Juges, Samuel (sources), Rois (sources), Ésaïe 20-39, Jonas, Ruth, Esther et toutes les *Introductions.*
† Frédéric Macler, professeur à l'École des langues orientales vivantes. — Daniel.
Jacques Marty, pasteur, docteur en théologie. — Ésaïe 56-66, Michée.
J.-A. Maynard, docteur en théologie, pasteur de l'Église française du Saint-Esprit à New-York. — Samuel.
† Charles Mercier, ancien professeur à la Maison des Missions évangéliques de Paris et à la Faculté de théologie de l'Église libre vaudoise à Lausanne. — Psaumes 1-29.
† Édouard Montet, professeur honoraire à la Faculté de théologie de l'Université de Genève. — Job.
† Louis Randon, pasteur, agent de la Société biblique de Paris. — Notes sur les *caractères généraux de l'ouvrage* et la *transcription de l'hébreu*, Ps. 73-106.
† Henri Trabaud, professeur à l'Université de Genève, Exode, Lévitique, Nombres.

La rédaction proposée par les divers collaborateurs pour la traduction, les notes et les introductions a été revisée par une commission nommée par le comité de la Société biblique de Paris et présidée par le professeur Adolphe Lods. En ont fait partie notamment les agents généraux de la Société biblique † Louis Randon, pasteur, et † Auguste Lecerf, professeur à la Faculté libre de théologie protestante de Paris, MM. † André Jundt et André Parrot, professeurs à la même Faculté, † Frédéric Macler, professeur à l'École des Langues orientales vivantes, M. le pasteur Henri Michaud, Mlle Michotte, MM. † Albert et Anne de Biéville, † Frédéric Borel, † Armand Garrigat, Mis d'Hauteville, † Albert Juncker et Robert de Watteville.

TABLE DES FIGURES, PLANS ET CARTES

ERRATA

CORRECTIONS ET ADDITIONS A FAIRE AUX TOMES I, II ET III CONTENANT L'ANCIEN TESTAMENT (INTRODUCTIONS, TRADUCTION ET NOTES)

Tome I, p. XI, note 1 : Auguste [Lecerf, lis. Auguste Lecerf.
— p. XIII, col. 2. ligne 9 : lettre (iota, yod), lis. lettre iota (yod).
— p. XVI, col. 1. l. 1 : nspirée, lis. inspirée.
— p. XVI, col. 1, note 2, l, 2 : 1, Chron., lis. 1 Chron.
— p. XVIII, col. 2, l. 8 *a fine* : ou, lis. où.
— p. XXI, col. 2, l. 4 *a fine* : Bossuet, entre autres, lis. Bossuet entre autres.
— p. XXVI, col. 1, l. 14 : ces disciples, lis. ses disciples.
— p. 5, note *b*, l. 4 *a fine* (Gen. 4, 1) : *qânâ'*, lis. *qânâ*.
— p. 5, note *k* : aj. à la fin (cf. 3, 24).
— p. 12, col. 2, l. 2 : aj. une note *k bis* : « Les noms des Yoqtanides sont des noms de peuples ou de pays de la péninsule arabique. Haçarmawet (la « Chambre de la mort »), le Ḥadramaout actuel, est au sud de cette presqu'île, sur les bords de l'Océan Indien. Sur Choba ou Saba, voy. note *d* sur 1 Rois 10, 1. Sur Ophir, note *b* sur 1 Rois 9, 28. Sur Ḥavila, note *d* sur Gen. 2, 12. »
— p. 16, col. 1, note *a*, l. 9 (Gen. 14, 1) : aurait, lis. aurait été.
— p. 16, col. 1, note *c*, l. 5 (Gen. 14, 5) : Karayat, lis. Qoreyat.
— p. 27, col. 1 (Gen. 22, 23), l. 1 : en endré, lis. engendré.
— p. 33, col. 2, l. 19 : ménager un blanc avant v. 19.
— p. 40, col. 1, l. 12, *a f.* (Gen. 31, 2) : ménager un blanc avant v. 2.
— p. 48, col. 1, l. 12 : Eliphaz, lis. Éliphaz.
— p. 55, col. 2, note *f* (Gen. 41, 43), dernière ligne. Aj. : spécialement à l'impératif hiphil : « fais agenouiller ».
— p. 58, col. 2, l. 4 *a fine* (Gen. 43, 14) : lis. « privé ! »
— p. 73, col. 2, l. 11 (Ex. 3, 12) : mettre un blanc avant « quand ».
— p. 88, titre courant : 4, 22, lis. 14, 22.

Tome I, p. 95, col. 1, note *a*, l. 2 : lis. entre 20^a et 20^b.
— p. 97, col. 2, l. 14 (Ex. 21, 6) : aj. après poinçon appel de note *l*.
— p. 104, col. 1, l. 1 : lis. *montagne*[a].
— p. 104, col. 2, note *h*, avant-dernière ligne : après 26, 22 aj. cf. 27; 27, 13.
— p. 105, col. 2, l. 15 (Ex. 25, 25) : d'une palme, lis. d'un palme.
— p. 194, col. 1, 2e titre en manchette (Nomb. 11, 1) : *Moïse*[a], lis. *Moïse*[k].
— p. 198, col. 1, note *b*, l. 2 (Nomb. 13, 16) : Parân ; Auj., lis. Parân. Auj.
— p. 201, col. 2, note *i* : Lév. 7, 21, lis. Lév. 7, 20.
— p. 244, col. 2, note *d* (Deut. 4, 43) : aj. après Deraat) « ou plus probablement Hosn Adjloun, à 16 km. au S.-O. (cf. P. Abel, *Géographie de la Palestine*, II, p. 430 et note *e* sur 1 Rois 22, 3).
— p. 250, col. 1, note *j* : aj. les guillemets.
— p. 275, col. 1, l. 26 et 27 (Deut. 28, 22) : au lieu de « rouille et nielle », lis. « brûlure et échaudage », voy. note *h* et *i* sur Am. 4, 9; Agg. 2, 17.

Tome II, feuille de garde, l. 4 : au lieu de NAHUM, lis. NAḤOUM.
— p. VII, col. 2, l. 7, 13 et 16 *a fine* : au lieu de « Débora », lis. « Debora ».
— p. XI, col. 1, contenu de l'ouvrage, deuxième partie, l. 1 du parag. 1 : aj. en tête, « Scission entre Israël et Juda ».
— p. XXI, col. 2, l. 18 : au lieu de « de droits » lis. « des droits ».
— p. XXIII, col. 2, dernière ligne : au lieu de « 43 : ». lis. « 43 ; ».
— p. XXX, col. 1, l. 13 *a fine* : au lieu de 4, 5 lis. 4, 4.
— p. XXXIV, Naḥoum, col. 1, l. 4 : 1, 25, lis. 1, 15.

Tome II, p. XXXIV, Naḥoum, col 2, l. 4 : aj. un point final.
— p. XXXVII, col. 1, l. 6 : adorent, lis. adore.
— p. XXXVII, col, 1, l. 7 : « au lieu de ».
— p. XL, col. 1, l. 25 : de Palestine, lis. de la Palestine.
— p. XL, Zacharie, col. 1, l. 11 *a fine* : suppr. la virgule après « recueils ».
— p. XLI, col. 2, l. 2 *a fine* : « est », lis. « serait ».
— p. XLII, titre courant : PROPHÈTES.
— p. XLII, col. 1, l. 12 : virgule au lieu du point.
— p. XLII, col. 1, l. 24 : NAḤOUM.
— p. XLII, col. 1, l. 27 : aj. 1, avant 11.
— p. XLII, col. 2, l. 13 *a fine* : lis. MALACHIE;
— p. 91, col. 2, note *d*, l. 2 (1 Sam. 3, 12) : v. 16, lis. v. 15.
— p. 94, col. 1, note *a*, l. 5 (1 Sam. 5, 4) : 17, 31, 34, lis. 17, 51, 54.
— p. 108, col. 2, note *h*, l. 2 (1 Sam. 14, 18) : après note *l* aj. 1 Sam. 2, 28 et note *c*.
— p. 111, col. 1, note *c*, l. 4 (1 Sam. 14, 49) : avant 1 Chron. 8 aj. 2 Sam. 2, 8. 10, 12.
— p. 112, col. 1, note *c* (1 Sam. 15, 12) : après main aj. cf. 2 Sam. 18, 18^b.
— p. 115, col. 2, note *h* (1 Sam. 17, 1) : aj. en tête cf. 1 Rois 4, 10.
— p. 118, col. 2, note *h*, l. 3 *a fine* (1 Sam. 17, 54) : lis. 2 Sam. 21, 9.
— p. 121, col. 1, note *d*, l. 2 (1 Sam. 19, 13) : après note aj. 1 Sam. 15, 2.
— p. 125, col. 1, note *c*, l. 7 (1 Sam. 21, 9) : avant 2 Rois 11, 10 aj. 31, 10.
— p. 129, col. 2, note *f*, l. 1 (1 Sam. 25, 1) : aj. cf. 23, 34.
— p. 137, col. 1, l. 24 (1 Sam. 30, 22) : il y avaient, lis. il y avait.
— p. 137, col. 2, l. 5 *a fine* (1 Sam. 31, 1) : supprimer la virgule après « eux ».
— p. 144, col. 2, note *g* (2 Sam. 2, 8) : aj. cf. 17, 24.
— p. 146, col. 2, note *n* (2 Sam. 5, 11) : aj. Cf. 1 Rois 5, 1, note c.
— p. 150, col. 1, note *a* (2 Sam. 7, 13) : aj. à la fin : cf. 1 Rois 8, 14-21 et note *k*.
— p. 150, col. 1, note *c* (2 Sam. 7, 16) : aj. à la fin : Cf. 1 Rois 2, 4; 8, 25.
— p. 152, col. 2, note *n* (2 Sam. 9, 4) : aj. en tête cf. 17, 27.
— p. 163, col. 2, note *n*, l. 1 (2 Sam. 15, 30) : 19, 5 lis. 19, 4.
— p. 164, col. 2, note *h*, l. 2 (2 Sam. 16, 1) : aj. après Jug. 3, 15; 1 Chron. 8, 3.
— p. 169, col. 2, note *h*, l. 3 (2 Sam. 19, 7) : aj. Jug. 19, 3 et note *i*.
— p. 170, col. 2, note *i*, l. 2 (2 Sam. 19, 20) : après Joseph aj. Cf. Jug. 5, 14.
— p. 171, col. 1, note *c* (2 Sam. 19, 31) : 17, 27-29 lis. 18, 27-29.
— p. 172, col. 1, note *c*, l. 1 (2 Sam. 20, 1) : lis. 1 Rois 12, 16.
— p. 173, col. 1, note *h*, l. 2 (2 Sam. 20, 19) : aj. à la fin : Cf. Jug. 5, 17.
— p. 173, col. 2, note *l* (2 Sam. 20, 26) : aj. à la fin : Sur Yattir, ville de la montagne de Juda, cf. Jos. 15, 48; 21, 14.
— p. 174, note critique sur 2 Sam. 21, 5 : aj. à la fin une parenthèse.
— p. 175, note *q* (2 Sam. 21, 18) : aj. en tête cf. 23, 27.
— p. 177, note crit. sur 2 Sam. 22, 27 : suppr. les guillemets avant *Ps*.
— p. 178, col. 1, note *e* (2 Sam. 22, 47) : aj. à la fin : Il manque dans Ps. 18, 47.
— p. 180, col. 2, note *b*, l. 1 (2 Sam. 23, 11) : lis. Localité judéenne non identifiée, mais célèbre...
— p. 181, col. 2, note *v* (2 Sam. 24, 2) : aj. à la fin : cf. Jug. 5, 14, note *m*; 2 Rois 25, 19; Jér. 52, 25.
— p. 203, col. 1, l. 18 (1 Rois 8, 37) : au lieu de « rouille » et « nielle » lis. « brûlure » et « échaudage » cf. notes *h* et *i* sur Am. 4, 9.
— p. 220. col. 2, note *j*, l. 2 (1 Rois 5, 20) : Tell el-Kadi, lis. Tell el-Qadi.
— p. 255, col. 1, note *e*, l. 5 (2 Rois 9, 27) : des Mikmas, lis. de Mikmas.

Tome II, p. 292, col. 2, note *c*, l. 5 : parenthèse (au lieu de virgule) après époque.
— p. 429, note crit. sur És. 59, 12 : *weḥattâ' tenou*, lis. *wehaṭṭâ' tênou*.
— p. 439, note crit. sur És. 63, 15 : *tithappâq*, lis. *tit'appâq*.
— p. 442, col. 2, « note *j* » : lis. note *g*.
— p. 444, note crit. sur És. 65, 18 : *yasîsou* lis. *yâsîsou*.
— p. 445, col. 1, note *c*, l. 15 (És. 66, 1) : lis. un à Kasiphya.
— p. 649, note crit. sur Éz. 26, 2 : aj. H : les portes.
— p. 743, col. 2, note *d*, l. 4 (Am. 1, 1) : 749, lis. 740.
— p. 761, l. 6 (Abd. 5) : « Qui... » en retrait vers la droite.
— p. 761, col. 2, note *j* (Abd. 9) : la note, lis. note *b*.
— p. 762, col. 1, note *a*, l. 3 (Abd. 11) : deux points, au lieu de point et virgule.
— p. 762, col. 2, note *h*, l. 1 : suppr. H : 4.
— p. 765, l. 4 du poème (Jon. 2, 3) : Tu, lis. tu.
— p. 793, col. 2, note *l*, l. 2 : note *n*, lis. note *g*.
— p. 817, l. 3, *a fine* (Zach. 7, 6) : aj. » après le point d'interrogation.
— p. 825, note crit., l. 2 (Zach. 11, 8) : au lieu de *gâ'alâ* lis. *gâ'ălâ*.
— p. 829, col. 2, note *r*, l. 1 (Zach. 14, 11) : au lieu de 25, 9. Mal., lis. 25, 9; Mal.
— p. 830, col. 2, note *i*, l. 4 (Zach. 14, 21) : aj. une virgule avant étaient.
— p. 831, col. 1, note *a*, l. 6 (Mal. 1, 1) : aj. une virgule après « du livre ».

Tome III, p. III, col. 2, l. 9 *a fine* : lis. 42 au lieu de 43.
— p. X, col. 2, l. 5 : lis. 8-15 au lieu de 8, 15.
— p. X, col. 2, l. 1 du § IV : après Dan 4, 24 aj. et note *b*; Tob 2, 14; 6, 29. — Après Mt. 6, 11 aj. « 2 Cor. 9, 10 et nombreux passages du talmud ».
— p. X, col. 1, l. 2 du § III : lis. 3-27.
— p. XII, note 2 : aj. « et note critique ».
— p. XIII, l. 1 *a fine* du § V : lis. 106 au lieu de 107.
— p. XVI, col. 2, dernière ligne de l'Introduction au Cantique : lis. « la façon la plus intime » au lieu de « la plus intime ».
— p. XVII, col. 2, l. 14 du § III : aj. un tiret avant « ainsi ».
— p. XX, col. 1, l. 24 du § II : lis. ἐκκλησιάστης.
— p. XX, col. 2, l. 8 du § II : lis. *pitgâm* au lieu de *pitgam*.
— p. XXII, col. 2, l. 9 du § II : suppr. la virgule après « Nicanor ».
— p. XXII, col. 2, l. 2 *a fine* du § II : suppr. la virgule après « juif ».
— p. XXIII, col. 1, l. 9 *a fine* : suppr. la virgule.
— p. XXIII, col. 1, l. 2 *a fine* : suppr. la virgule avant « sur ».
— p. XXIV, col. 1, dernière ligne du § V : suppr. la virgule.
— p. XXIV, col. 2, l. 11 du § V : suppr. la deuxième virgule.
— p. XXV, col. 2, l. 14 du § II : lis. 4^b au lieu de 4^a.
— p. XXV, col. 1, l. 6 *a fine* du § III : suppr. la virgule.
— p. XXVII, col. 1, l. 4 *a fine* : lis. « trouve » au lieu de « trouva ».
— p. XXIX, col. 2, l. 9 *a fine* : après 37-40 aj. 13, $4\text{-}5^a$, 6-21, 22^b-31.
— p. XXX, col. 1, l. 17 du § IV : suppr. la virgule.
— p. XXXI, col. 2, l. 4 du § IV : aj. » après « rois.
— p. XXXII, col. 1, l. 29, au lieu de commentaire du livre « des Rois », lis. « commentaire du livre des Rois ».
— p. 6, col. 2, note *h*, l. 2 : après 88, 11-13 aj. 115, 17-18.
— p. 12, col. 2, note *h*, l. 8 : après És. 33, 14-16 aj. Ps. 118, 20.
— p. 20, col. 1, note *b* : après cf. aj. 2 Rois 19, 21.
— p. 26, col. 1, note *a* : devant 132 aj. « et peut-être ».
— p. 45, col. 2, note *g*, l. 1 : après 22, 39 aj. » et note *i*; voy. aussi 1 Rois 10, 12 et note *h*.
— p. 55, col. 1, note *f* : après « c'étaient » aj. « autrefois » et avant « Dan. 6, 10 » aj. « note *h* sur ».

Tome III, p. 75, col. 1, note *b* : aj. « Cependant il est possible que, dans le texte primitif, il ne fût pas question d'Israël et qu'au lieu de *leyisr'aël* il y eût deux mots *layyâšâr 'êl* : « Oui, Dieu est bon pour l'homme droit. — Dieu [l'est] pour ceux qui ont le cœur droit ».

— p. 77, col. 1, note *c* : après És. 27, 1 aj. « et note *c* ».

— p. 107, Ps. 103, 17 : suppr. « jusqu' ».

— p. 107, col. 2, note *d*, dernière ligne : après 65, 7 aj. Dan. 9, 4, Néh. I, 5.

— p. 112, col. 2, l. 1, note *a* : aj. « Voy. aussi note *u* sur 1 Chron. 16, 8.

— p. 114, Ps. 106, 46 : aj. une note « Ainsi Amél Mardouk, fils de Nabucodonosor (2 Rois 25, 27-30), Cyrus (Esdr. 1, 1-4; 2 Chr. 36, 22-23), Darius (Esdr. 6), Artaxercès (Esdr. 7, 1-28; Néh. 2).

— p. 121, note crit. sur Ps. 114, 5-6 : aj. « 5. « à retourner » *G S* (aj. *kî* devant *tissôb*). H : retournes-tu. « 6. à bondir *G S* (aj. *kî* devant *tirqedou*). H : bondissez-vous.

— p. 143, Ps. 135, 11. : lis. « Siḥôn » au lieu de « Sihon ».

— p. 143, col. 1, note *b*, l. 4 : aj. à la fin « Jér. 10, 13.

— p. 144, Ps. 136, 19 : lis. « Siḥôn » au lieu de « Sihon ».

— p. 147, Ps. 139, 21, note crit., l. 1 *a fine* : lis. « se dressent » au lieu de « dressent ».

— p. 148, col. 2, note *d* : aj. « Les scorpions... sont moins redoutables que l'araignée *šebat*, sorte de tarentule dont la morsure est mortelle pour les enfants » (Jaussen et Savignac, *Coutumes des Fuqarâ*, p. 87).

— p. 149, col. 1, note *a*, dernière ligne : après Dan. 9, 21 aj. « Encore dans la Michna, écrite vers 150 ap. J.-C., la prière de l'après-midi est appelée la prière de l'oblation (Mi. Berakôt IV, 1) parce qu'on devait la prononcer à trois heures, au moment où l'on offrait dans le Temple le sacrifice du soir (cf. Act. 3, 1; Luc 1, 9-10; Judith 9, 1).

— p. 155, col. 1, note *e* : aj. : « Le vent d'est, le sirocco brûlant, était par excellence considéré comme « le vent (ou le souffle) de Yahvé » (Os. 13, 15).

— p. 187, Prov. 17, 7 : lis. « un noble caractère » au lieu de « un cœur noble ».

— p. 193, l. 21 (Prov. 20, 25) : suppr. l'appel de note *g*.

— p. 197, note crit. sur Prov. 22, 20, l. 4 : lis. Amen-em-opé au lieu de Amen-em-ope. De même, col. 1, note *a*, l. 3; note *b*, l. 1; note *c*, l. 1; col. 2, note *e*, l. 2; note *j*, l. 1.

— p. 197, col. 1, l. 2 : lis. « imputations ».

— p. 215, col. 2, note *i*, l. 3 : lis. « d'agent de la police divine » au lieu de « d'accusateur public ».

— p. 215, col. 2, note *k*, dernière ligne : lis. 25, 1 au lieu de 25, 3.

— p. 216, col. 2, note *m*, l. 3 : lis. « n'appartiennent probablement pas » au lieu de « n'appartiennent pas ».

— p. 218, Job 3, 21, l. 1 : suppr. le point.

Tome III, p. 220, Job 5, 23 : aj. à la fin une note : « Sur l'alliance de paix avec les bêtes sauvages, cf. 40, 23; Os. 2, 18.

— p. 225, col. 2, note *d* : après « cf. » aj. « 26, 12; »

— p. 226, note *f*, col. 2, l. 3 : lis. « hardie » au lieu de « hard e ».

— p. 226, col. 2, note *j*, dernière ligne : aj. un point d'interrogation à la fin.

— p. 232, notes crit. : aj. une note. 11 « Quand l'eau disparaîtrait » (lis. *yé'zâlou*). H : l'eau disparaît.

— p. 235, col. 1, note *b*, l. 3 : au lieu de « 4, 2, 11 » lis. 42, 11 ».

— p. 236, Job 17, 11 : au lieu de « cordes[l] » lis. « cordes[r]. »

— p. 236, col. 2, l. 5 *a fine* : au lieu de *l*, lis. *n*.

— p. 242, Job 21, 24, l. 2 : au lieu de « glonflée » lis. « gonflée ».

— p. 244, Job 22, 13, l. 2 : au lieu de « bouche » lis. « tente ».

— p. 247, col. 2, note *b* : aj. à la fin « ou transposée dans 26, 5-11; voy. note *g*, p. 248 ».

— p. 260, col. 1, note *d* : lis. « et la note *n* ».

— p. 261, col. 1, note *c* : au lieu de « maheureux » lis. « malheureux ».

— p. 265, Job, 38, 5-6 : aj. note « cf. 1 Sam. 2, 8 ».

— p. 267, Job, 39, 6 : au lieu de « du steppe salé » lis. « de la steppe salée ».

— p. 271, col. 1, note *d* : lis. « Naḥ » au lieu de « Nah ».

— p. 272, col. 2, l. 10 : lis. « paires » au lieu de « paire ».

— p. 277, col. 2, note *i*, l. 4 : lis. *sous* au lieu de *sans*.

— p. 298, Lam. 2, 15 et 16, l. 3 : à « ils sifflent » aj. une note g^{bis} : « en signe de stupéfaction, cf. note *m* sur Soph. 3, 15 et Jér. 19, 8; 49, 17; 50, 13; Éz. 27, 36, etc.

— p. 315, col. 1, note *b* : après « l. 20 », aj. cf. lettres 141, 144, 149, 297.

— p. 339, col. 1, l. 27 : rétablir le trait d'union dans « certainement ».

— p. 339, col. 1, l. 31 : rétablir le trait d'union dans « Ras-Chamra ».

— p. 340, col. 2, titre du chap. 2 : au lieu de « métaux » lis. « matériaux ».

— p. 349, col. 2, note *n* : au lieu de « Nah. » lis. « Naḥ. ».

— p. 352, col. 1, note *b* : aj. après 15 « [H : 12 et 16] ».

— p. 355, col. 1, note *h* : suppr. la parenthèse finale.

— p. 370, col. 2, note *g*, l. 1 : au lieu de « surprenant » lis. « surprenante ».

— p. 379, col. 1, l. 9 : au lieu de « quel » lis. « quels ».

— p. 379, col. 1, note *a*, l. 1 : lis. « ḥittite ».

— p. 501, col. 1, l. 21 : au lieu de « l'année » lis. « l'armée ».

— p. 511, col. 2, note *h* : au lieu de « par la » lis. « parla ».

TABLE DES MATIÈRES
DES TOMES I, II ET III (ANCIEN TESTAMENT)

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — 3-48

142

LE NOUVEAU TESTAMENT

TRADUCTION NOUVELLE D'APRÈS LES MEILLEURS TEXTES AVEC INTRODUCTIONS ET NOTES SOUS LA DIRECTION DE

MAURICE GOGUEL
PROFESSEUR A LA FACULTÉ LIBRE DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE PARIS, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ET

HENRI MONNIER
PROFESSEUR A LA FACULTÉ LIBRE DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE PARIS

PAYOT, PARIS

LE

NOUVEAU TESTAMENT

LE

NOUVEAU TESTAMENT

TRADUCTION NOUVELLE

D'APRÈS LES MEILLEURS TEXTES

AVEC

INTRODUCTIONS ET NOTES

SOUS LA DIRECTION DE

MAURICE GOGUEL
Professeur à la Faculté libre de Théologie protestante de Paris,
Directeur d'études à l'École des Hautes-Études.

et

HENRI MONNIER
Professeur à la Faculté libre de Théologie protestante de Paris.

PAYOT, PARIS

106, BOUL. ST-GERMAIN

—

1929

PRÉFACE

Quelques mots d'explication sont nécessaires pour faire connaître le but que se sont proposé les auteurs de la présente version du Nouveau Testament et les principes dont ils se sont inspirés tant pour traduire le texte grec que pour rédiger les introductions et les notes qui l'accompagnent.

Il est superflu de montrer que le Nouveau Testament présente, en dehors et sans préjudice de la valeur religieuse qu'il a pour les chrétiens, quelle que soit l'Eglise à laquelle ils se rattachent, un intérêt humain de premier ordre. Aucun livre n'a été aussi répandu que lui, aucun n'a été autant lu et médité. Aucun n'a, au même degré, contribué à former le monde dans lequel nous vivons. Son influence sur la pensée, sur l'art et sur la littérature est au moins égale à celle qu'a exercée l'antiquité gréco-romaine. Ignorer le Nouveau Testament ce serait donc fermer les yeux sur l'une des sources les plus importantes de notre culture. Ce serait passer indifférent à côté de livres qui méritent d'être classés parmi les œuvres capitales de la littérature mondiale.

Longtemps, l'étude du Nouveau Testament a été réservée aux théologiens. Depuis un demi-siècle les choses ont changé. La critique et l'exégèse bibliques se sont, si on peut ainsi parler, laïcisées et les théologiens ont été les premiers à se réjouir de voir plus généralement reconnue l'importance d'études dont, trop longtemps, ils avaient été seuls à comprendre l'intérêt. Dans tous les pays, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, aux Etats-Unis, ailleurs encore, des historiens et des philologues de plus en plus nombreux ont fait des livres bibliques l'objet de leurs recherches. Il suffit de citer ici les noms de Havet et de Guignebert en France, de Mommsen, de Norden, d'Eduard Meyer et de Reitzenstein en Allemagne.

Leurs travaux, ainsi que ceux que les théologiens ont poursuivis depuis la fin du XVIII[e] *siècle, ont accumulé une somme de matériaux qui permettent, à l'heure actuelle, de donner une interprétation historique du Nouveau Testament plus complète et plus sûre que celle qu'on pouvait esquisser il y a seulement un demi-siècle.*

Pour ceux qui voient dans le Nouveau Testament une révélation divine et ne s'intéressent à lui qu'à ce titre, une traduction sans introductions et sans notes peut, à la rigueur, suffire. Il en a été publié d'excellentes, celles d'Oltramare, de Stapfer, de Crampon, par exemple, ou encore la traduction connue sous le nom de « version synodale » qui n'est que la revision de la vieille traduction protestante du XVI[e] *siècle* (1). *Mais pour ceux qui, sans méconnaître la portée religieuse du Nouveau Testament, désirent le comprendre historiquement de la manière dont on veut, de nos jours, comprendre les documents que l'antiquité nous a transmis, c'est-à-dire en le replaçant dans le milieu où il a vu le jour et en l'éclairant par toutes les ressources de l'exégèse et de la critique, autre chose est nécessaire, sans quoi le Nouveau Testament risque de rester le « livre scellé de sept sceaux ».*

Edouard Reuss, le grand exégète de Strasbourg, l'avait bien compris il y a un demi-siècle, quand il publia son admirable « Bible » (Paris, 1874-1881). *Ce n'est pas méconnaître les mérites de cette œuvre capitale que de dire qu'elle a vieilli, alors même qu'elle peut encore, sur nombre de points, être consultée avec fruit. Il suffit pour s'en convaincre de la comparer à la version commentée qui a été publiée en Allemagne en* 1906 (3[e] *édition,* 1917), *sous la direction de Johannes Weiss avec la collaboration de quelques-uns des maîtres de l'exégèse tels que Bousset, Gunkel, Heitmüller et Jülicher.*

Il a paru qu'il était nécessaire de mettre à la disposition du public français une œuvre similaire, bien que de dimensions plus modestes.

A un moment où l'intérêt se porte de plus en plus sur les questions relatives à l'histoire évangélique et à la genèse du christianisme, il est indispensable que l'homme cultivé qui, sans être un spécialiste de l'exégèse, tient à se faire une opinion personnelle, ait à sa disposition une traduction des livres du Nouveau Testament qui soit à la fois correcte, exacte et intelligible.

Nous voulons dire par là, d'abord qui soit écrite dans une langue littéraire et qui évite avec soin les tournures archaïques, ce langage un peu spécial, ce « jargon », comme dit Paul Stapfer, que l'on a appelé le « patois de Canaan » (1).

Il faut ensuite que la traduction soit fidèle. Il va sans dire que le traducteur doit soigneusement éviter de faire dire au texte non pas ce qu'il dit réellement mais ce qu'il voudrait qu'il dise (2), *mais il faut aussi que les moindres nuances de la pensée soient rendues et, en particulier, qu'en traduisant les récits parallèles des évangiles synoptiques, on s'efforce de saisir ce qu'il y a, au point de vue de la forme et du style, de particulier dans chacun d'eux.*

Si fidèle et exacte que soit une traduction, elle ne suffit pas pour que le texte puisse être compris. Il y a, notamment dans les épîtres de Paul, dans l'épître aux Galates,

(1) Cette traduction vient de reparaître à la librairie Grasset.

(1) *Récréations grammaticales et littéraires*, Paris, 1909, p. 147.

(2) On n'a pas toujours évité cet écueil. C'est ainsi que certains auteurs ont traduit dans *Matthieu*, 28, 16 " En le (Jésus ressuscité) voyant, ils l'adorèrent, or, ils avaient douté " (ou " même ceux qui avaient douté "), alors que le texte dit " mais quelques-uns doutèrent ".

par exemple, certains raisonnements qui s'inspirent d'une dialectique rabbinique et d'une exégèse allégorique si différentes de nos manières de raisonner que la pensée de l'apôtre a besoin d'être expliquée. Les indications nécessaires ne peuvent être données dans le texte, leur place est dans les notes qui doivent l'accompagner. Dans d'autres cas, dans l'épître aux Galates aussi, ou encore dans certaines parties de la seconde aux Corinthiens, l'apôtre écrit sous le coup d'une violente émotion ; la pensée est tumultueuse et si précipitée que la plume, ou plutôt la parole, car Paul avait l'habitude de dicter ses lettres, ne parvient pas à la suivre. Il est nécessaire alors d'indiquer dans les notes le lien logique qu'il y a entre des affirmations qui se suivent parfois plus qu'elles ne s'enchaînent. Dans d'autres cas, les explications qui doivent être offertes au lecteur pour que le texte qu'on lui présente soit réellement intelligible, sont d'un autre ordre. Ce sont des usages ou des idées courants dans les milieux où ont vécu les apôtres et Jésus lui-même, qui doivent être exposés ou bien ce sont des allusions qui étaient claires pour les premiers lecteurs et qui ne le sont pas pour nous qui doivent être, autant que possible, élucidées. Ailleurs ce sont des images, celles dont se sert l'auteur de l'Apocalypse, qui déroutent au premier abord par leur incohérence et qui doivent être expliquées par les habitudes, on dirait volontiers, par les lois du genre apocalyptique et dont la signification réelle doit être mise en lumière.

Sous les auspices de la Société biblique protestante de Paris, *fondée en* 1818 *et pour célébrer son centenaire, un groupe d'exégètes s'est mis à l'œuvre en* 1910 *pour préparer une nouvelle version du Nouveau Testament. Le programme qu'il a élaboré peut être résumé ainsi. La traduction serait entièrement nouvelle et faite sur le meilleur texte que les ressources de l'érudition contemporaine permettent d'établir. Les variantes principales que présentent les manuscrits grecs et les versions anciennes (syriaque, latine, etc.) seraient indiquées en notes. On s'attacherait à donner une traduction aussi fidèle que possible tout en restant littéraire. Chaque livre serait précédé d'une introduction dans laquelle seraient étudiées les questions d'auteur, de date, de circonstances de composition, d'authenticité, etc., et cela dans un esprit d'entière loyauté historique. En outre, des notes élucideraient les principaux problèmes que pose l'interprétation des textes, feraient les rapprochements nécessaires, indiqueraient, chaque fois qu'il y aurait lieu de le faire, les interprétations divergentes qui ont été proposées, en un mot, fourniraient tous les éclaircissements désirables.*

Comme on voulait donner avant tout un exposé de l'état actuel de la science, on renoncerait, de parti pris, à toute conjecture hasardée, on éviterait avec soin aussi bien le conservatisme et le traditionalisme aveugles que les témérités de l'hypercritique. On n'admettrait aucune hypothèse qui n'eut pas déjà subi l'épreuve de la critique. On s'attacherait enfin à justifier, sommairement, au moins, les interprétations proposées mais sans faire étalage d'érudition et en évitant les discussions purement techniques.

Ce que l'on se proposait, en somme, c'était de donner une traduction qui permette de comprendre, non pas ce que le Nouveau Testament a été et est encore pour les chrétiens de telle ou telle Eglise, mais ce qu'il est historiquement, en tant que document du christianisme primitif.

Les directeurs de l'édition ont fait appel à la collaboration de savants éprouvés. La traduction de l'épître aux Hébreux a été confiée au professeur Ménégoz, l'exégète contemporain qui a le plus profondément pénétré la pensée de ce livre où la foi chrétienne s'allie à la spéculation philonienne. La première épître de Pierre a été traduite par le professeur Jean Monnier qui a donné de ce livre un commentaire dans lequel les spécialistes s'accordent à reconnaître un modèle du genre. M. le professeur Baldensperger, l'un des meilleurs connaisseurs qu'il y ait à l'heure actuelle de l'apocalyptique judéo-chrétienne, s'est chargé de l'Apocalypse. Pour chaque livre on s'est efforcé d'avoir recours à un savant préparé à la tâche qu'on lui demandait d'accomplir par ses travaux antérieurs.

L'édition publiée par la Société Biblique de Paris *n'ayant été tirée qu'à petit nombre, il a paru utile d'en donner une autre qui pût mettre le travail accompli à la disposition du public cultivé. Celle que nous publions est la reproduction exacte de l'édition originale.*

MAURICE GOGUEL.

LISTE DES COLLABORATEURS

MM. Guillaume BALDENSPERGER, professeur à l'Université de Strasbourg,
Eugène DE FAYE, directeur d'études à l'École des Hautes-Études, professeur à la Faculté libre de théologie protestante de Paris,
Maurice GOGUEL, directeur d'études à l'École des Hautes-Études, professeur à la Faculté libre de théologie protestante de Paris,
† Eugène MÉNÉGOZ, professeur à l'Université de Paris,
Henri MONNIER, professeur à la Faculté libre de théologie protestante de Paris,
Jean MONNIER, professeur à l'Université de Strasbourg,
Ernest MOREL, professeur à l'Université de Neufchâtel,
Louis RANDON,
Alfred WAUTIER D'AYGALLIERS, chargé d'un cours complémentaire à la Faculté libre de théologie protestante de Paris.

DISPOSITIONS TYPOGRAPHIQUES

TEXTE. — On a imprimé dans le texte, en *italiques,* les citations et les réminiscences de l'Ancien Testament (la provenance en est indiquée dans la troisième série de notes : voy. ci-dessous).

On a mis entre crochets carrés [] des mots généralement sous-entendus ou impliqués dans l'original et que les traducteurs ont dû exprimer, pour rendre la phrase française plus claire ou plus correcte.

MARGE ET MANCHETTES. — Dans les ÉVANGILES, on a indiqué en manchette, au début des paragraphes, les passages parallèles. Les passages introduits par cf. (conférez, comparez) et placés entre parenthèses, indiquent des parallèles secondaires, qui offrent une ressemblance plus ou moins grande avec le morceau dont on les rapproche, mais qui ne dérivent pas directement, à ce qu'il semble, de la même source écrite.

Pour permettre au lecteur de saisir plus facilement encore les rapports des évangiles synoptiques, on a placé en marge du texte de Matthieu et de Luc, des lettres capitales : M, S, P. — M indique que le passage se trouve aussi dans Marc ; S, qu'il appartient à la source commune à Matthieu et à Luc ; P, qu'il est particulier à l'un ou à l'autre de ces évangiles. Un point d'interrogation à la suite de la majuscule annonce que l'indication donnée n'est pas sûre. Deux ou trois majuscules réunies par un tiret signalent des morceaux composites, où des éléments empruntés aux sources indiquées ont été fondus ensemble.

NOTES. — Les notes se divisent en quatre séries et forment, en quelque sorte, quatre étages superposés :

1° *Notes critiques* (en très petits caractères, sur toute la largeur de la page). — Elles contiennent des indications relatives à l'établissement du texte. Le chiffre placé en tête est le numéro du verset auquel se rapporte chaque note. La source de la leçon adoptée est indiquée ensuite par des lettres ou abréviations imprimées en italiques (on en trouvera l'explication dans le tableau de la page suivante). Cette source n'a pas été désignée quand le texte suivi est conforme à l'édition de Nestle (voy. *Introd. génér.*, p. 5, col. 2). La source de la leçon rejetée est indiquée au moyen des mêmes lettres ou signes, imprimés en caractères ordinaires (ou romains).

2° *Notes explicatives* (en caractères assez gros, sur deux colonnes). On les comprendra sans autre indication. Disons seulement que l'évangile de Marc étant généralement regardé comme le premier en date, c'est à son texte qu'on a rattaché les notes relatives aux morceaux communs aux trois synoptiques [1]. Pour les morceaux communs à Matthieu et à Luc, les notes ont été mises, habituellement, dans le premier évangile. Pour les explications historiques (p. ex. sur les Hérode, les pharisiens, les sadducéens, — les fêtes, le calendrier, les mesures, poids et monnaies), voyez le deuxième chapitre de l'*Introduction générale* (p. 6-11).

3° *Notes indiquant la provenance des citations et des réminiscences de l'Ancien Testament.* — Le chiffre en *italiques* placé en tête, est le numéro du verset qui contient la citation ou réminiscence. Suit l'indication du livre, du chapitre et du verset qui en sont la source. On a ajouté (G) quand le texte visé est conforme à la version grecque des Septante et diffère de l'hébreu.

4° *Parallèles.* — La dernière série de notes, où tous les chiffres sont en caractères ordinaires, indique des rapports de texte variés : elle rapproche des passages qui offrent des ressemblances, des analogies, ou même des oppositions instructives [2]. Le premier chiffre désigne le verset du texte, comme dans les notes de la 3e série.

1. Les parallèles étant indiqués en manchette, on n'a pas cru devoir renvoyer aux notes de Marc, dans les autres évangiles ; on ne l'a fait qu'exceptionnellement, pour des notes particulièrement importantes.

2. Les lecteurs curieux de ces rapprochements consulteront les éditions dites à parallèles. Nous n'avons signalé que les plus intéressants.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

Nous n'expliquerons pas ici les signes et abréviations d'usage courant et que le lecteur doit connaître : p. ex. (par exemple), aj. (ajoute), ms (manuscrit), om. (omet), s. (siècle), s. (suivant), ss (suivants), etc.

Les abréviations des noms des livres de la Bible se comprendront sans difficulté. Les livres *Apocryphes de l'Ancien Testament* étant moins connus, nous indiquerons sous quelle forme nous les avons cités :

2 Esdr.	désigne le deuxième livre d'Esdras.
1 Macc., 2 Macc., 3 Macc.	— le premier, le deuxième, le troisième livre des Maccabées.
Sag., ou *Sag. Sal.*	— la Sagesse de Salomon (ou la Sapience).

Les noms de quelques auteurs anciens ont été parfois abrégés :

Clém.	Clément de Rome (fin du Ier s.) ou Clément d'Alexandrie (2e-3e s.). Le contexte indique toujours duquel il s'agit.
Chrys.	Chrysostome (4e et 5e s.).
Cypr.	Cyprien (3e s.)
Cyr.	Cyrille d'Alexandrie (4e-5e s.)
Ir.	Irénée (2e s.).
Tert.	Tertullien (2e s.).

Parmi les écrits anciens cités, il suffira de mentionner :

Ambrosiaste (l')	Commentaire des épîtres de Paul (2e moitié du 4e s.) faussement attribué à saint Ambroise.
H. E. ou Hist. Eccl.	Histoire ecclésiastique d'Eusèbe (4e s.).

TABLEAU DES MANUSCRITS ET DES VERSIONS ANCIENNES CITÉS

Pour l'intelligence de ce tableau lire, dans l'*Introduction générale* (p. 5) : LE TEXTE DU NOUVEAU TESTAMENT.

MANUSCRITS

DÉSIGNATION [1]	NOM	BIBLIOTHÈQUE	DATE	CONTENU
S[2] (01, δ2)	Codex Sinaïticus	Pétrograd	IVe-Ve s.	Bible entière, ép. de Barnabas et Pasteur d'Hermas.
A (02, δ4)	Alexandrinus	Londres	Ve s.	Bible, ép. de Clément Romain.
B (03, δ1)	Vaticanus	Rome	IVe-Ve s.	Bible (fin mutilée : manquent Hébr. à partir de 9, 14; 1 et 2 Tim.; Tite; Phm et Ap.).
C (04, δ3)	d'Éphrem [3]	Paris	Ve s.	Fragments de l'A. et du N. T.
D^{ea} [4] (05, δ5)	Bezae ou Cantabrigiensis	Cambridge	VIe s.	Évangiles et Actes.
D^p (06, α1026)	Claromontanus	Paris	VIe s.	Épîtres de Paul.
E^e (07, ε55)	Basiliensis	Bâle	VIIe-VIIIe s.	Évangiles.
E^a (08, α1001)	Laudianus	Oxford	VIe s.	Actes.
E^p ([06], α1027)		Pétrograd	IXe s.	Épîtres de Paul. (Copié sur D).
F^e (09, ε86)	Boreelianus	Utrecht	IXe s.	Évangiles.
F^p (010, α1029)	Augiensis	Cambridge	IXe s.	Épîtres de Paul.
G^e (011, ε87)	Seidelianus	Londres et Cambridge	Xe s.	Évangiles.
G^p (012, α1028)	Boernerianus	Dresde	IXe s.	Épîtres de Paul.
H^a (014, α6)		Modène	IXe s.	Actes.
K^{ap} (018, $A^{πρ1}$ et I^1)		Moscou	IXe s.	Actes, Épîtres.
L^e (019, ε56)	Parisinus	Paris	VIIIe s.	Évangiles.
L^{ap} (020, α5)	Angelicus	Rome	IXe s.	Actes et Ép. de Paul.
M^e (021, ε72)		Paris	IXe s.	Évangiles.
P^{apr} (025, α3)		Pétrograd	IXe s.	Actes, Épîtres, Apocalypse.
W (032, ε014)	Freer	Détroit (États-Unis)	IVe-VIe s.	Évangiles.
X (033, A^3)		Munich	Xe s.	Épîtres.
Δ (037, ε76)		Saint-Gall	IXe-Xe s.	Épîtres.
Θ (038, ε050)	Koridethi	Tiflis	VIIe-IXe s.	Évangiles. (Autrefois n° 1360).
Λ (039, ε77)		Oxford	IXe s.	Évangiles.
0142 (46^a 55^p, O^6)		Munich	Xe s.	Actes et Épîtres.
1 (1^{eap}, δ254)		Bâle	XIIe s. ?	Évangiles, Actes, Épîtres.
13 (13e, ε368)		Paris	XIIIe s.	Évangiles.
22 (22e, ε288)		Paris	XIIe s.	Évangiles.
34 (cité par inadvertance d'après la désignation de Tischendorf ; voir 61).				
35 (35e 14^a 18^p 17^r, δ309)		Paris	XIe-XIIe s.	Tout le Nouv. Testament.
61 (61e 34^a 40^p 92^r, δ603)		Dublin	XVIe s.	Tout le Nouv. Testament.
69 (69e 31^a 37^p 14^r, δ505)		Leicester	XVe s.	Tout le Nouv. Testament.
79 (79e, ε529)		Leyde	XVe s.	Évangiles.
124 (124e, ε1211)		Vienne	XIIe s.	Évangiles.
131 (131e 70^a 77^p, δ467)		Rome	XIVe-XVe s.	Évangiles, Actes, Épitres.
162 (cité par inadvertance d'après la désignation de Tischendorf ; voir 629).				
225 (225e, ε1210)		Vienne	1192	Évangiles.
234 (234e 57^a 12^p, δ365)		Copenhague	1278	Évangiles, Actes, Épitres.
307 (15^a, $A^{πρ11}$)		Paris	X^e-XIe s.	Actes et Épîtres catholiques.
322 (27^a 33^p, α550)		Londres	XVe s.	Actes et Épîtres.
346 (346e, ε226)		Milan	XIIe s.	Évangiles.
385 (60^a 63^p 29^r, α506)		Vienne	XIIe s.	Actes et Épîtres.
421 (64^a 69^p, α259)		Londres	1407	Actes, Épîtres, Apoc.
460 (96^a 109^p, α397)		Venise	XIIIe-XIVe s.	Actes et Épîtres.
579 (579e, ε376)		Paris	XIIIe s.	Évangiles.
614 (137^a 176^p, α364)		Milan	XIe-XIIIe s.	Actes et Épîtres.
629 162^a 200^p, α460)		Rome	XIVe s.	Actes et Épîtres.
1905 (20^p, $O^{π4}$)		Paris	Xe s.	Épîtres de Paul.

1. Nous avons adopté la désignation donnée par Gregory. Nous ajoutons, entre parenthèses, 1° pour les majuscules, la désignation complémentaire de Gregory et, pour les minuscules, la désignation ancienne de Tischendorf; 2° la désignation de von Soden.

2. Le codex Sinaïticus (manuscrit du Sinaï), ainsi nommé parce qu'il a été découvert, par Tischendorf, dans un couvent du mont Sinaï, est ordinairement désigné par la lettre hébraïque *aleph*. Pour simplifier la typographie, nous l'appelons S, suivant un exemple donné par quelques critiques. Nous continuerons néanmoins à le placer le premier dans l'énumération des mss, conformément à l'usage.

3. Ce ms est un *palimpseste;* on appelle ainsi des mss dont l'écriture primitive fut effacée, au Moyen Age, en vue d'y copier un autre texte (ici les œuvres du Syrien Éphrem, d'où le nom du ms); on a pu, à l'aide de procédés chimiques, faire réapparaître l'écriture ancienne.

4. Quand une même lettre sert à désigner divers manuscrits partiels du N. T., on les distingue, là où une confusion serait possible, par l'addition en exposant des lettres : e(vangiles), a(ctes), p(auliniennes), c(atholiques), r(evelatio : apocalypse). — Nous n'avons pas eu l'occasion de les employer dans le corps du Nouveau Testament.

VERSIONS ANCIENNES

V. latines	it	Vetus itala (ancienne version latine antérieure à S[t] Jérôme; elle n'est probablement pas homogène).
	vg	Vulgate (version de S[t] Jérôme, adoptée officiellement par l'Église catholique, au Concile de Trente).
	lat	accord de it et de vg.
V. syriaques	syr^s	Version syriaque du Sinaï (ainsi nommée du nom du couvent où elle a été découverte). Évangiles seulement.
	syr^c	Version syriaque de Cureton (le savant qui l'a publiée). Évangiles seulement.
	syr^p	Version syriaque officielle dite « la fidèle » (*Pechitto*).
	Sah.	Version copte, dialecte sahidique.

Un astérisque placé à côté de la désignation d'un manuscrit, indique que la leçon est donnée par le texte primitif du manuscrit (ou la première main), dans un passage où une ou plusieurs corrections ont été introduites plus tard. Un petit ^{c} supérieur, ou un petit ^{2} supérieur indique que la leçon est donnée par un correcteur du manuscrit (Errata : 1 Cor. 12, 13, lis. D^c, au lieu de D^*; — Phm 12, lis. S^c, au lieu de S^*).

Un astérisque placé à côté de la désignation d'une version indique que la leçon citée n'est donnée que par une partie des témoins de ladite version.

ERRATA

P. 22, 2[e] col., 4[e] ligne à partir du bas, lis. l'an *20* (au lieu de 24).
P. 163, notes critiques, ligne 3, lis. 79 (qui *omet* tout...), au lieu de qui omettent.
P. 199, notes critiques, lis. 24. « ils arrivèrent (litt. : entrèrent) ».
P. 206, aux parallèles, lis. 15[b] : 1 Thess. *1, 9* (au lieu de 1, 19).
P. 210, note *a*, lis. Introd. *V* (au lieu de *VI*).
P. 212, note *e*, lis. Gallion était le *frère* (au lieu de père).
P. 214 (Actes 19, 15), lis. *Jésus* (au lieu de Jean).
P. 229, note 4, lis. p. *22* (au lieu de 10).

INTRODUCTION GÉNÉRALE

FORMATION DU NOUVEAU TESTAMENT

Le terme de *Nouveau Testament* est une expression abrégée qui désigne *les livres du Nouveau Testament* ou *de la Nouvelle Alliance,* le latin *testamentum* étant la traduction du mot grec *diathêkê,* qui signifie à la fois alliance, contrat et testament. L'expression de Nouveau Testament, dans son sens actuel, apparaît avec Tertullien (160-240), mais l'idée de l'alliance nouvelle est beaucoup plus ancienne.

Les Israélites, on le sait, concevaient la religion comme un contrat intervenu entre Dieu et le peuple élu ou ses représentants (Gen. 17, 1-14; Ex. 34; etc.). Le christianisme a eu de très bonne heure le sentiment qu'il réalisait la prophétie d'une alliance nouvelle[1] venant compléter et corriger l'ancienne[2]. Mais la pensée que l'alliance nouvelle, comme l'ancienne, reposait sur des documents écrits, n'est intervenue qu'à une date relativement tardive, vers la fin du deuxième siècle.

L'idée de la formation d'un recueil nouveau, comparable à la Bible juive, était totalement étrangère aux auteurs des livres qui devaient, plus tard, le constituer. Les écrits du Nouveau Testament n'ont pas été destinés à former une collection. Ils furent composés indépendamment[3], en vue d'un public généralement restreint, et dans des circonstances particulières. Si plusieurs paraissent viser un cercle de lecteurs un peu plus large (les évangiles, l'Apocalypse, ou certaines épîtres catholiques), il n'en est aucun qui ait été écrit pour les générations futures.

Si la constitution du canon[4] du Nouveau Testament n'est pas l'œuvre des auteurs mêmes des livres qui le composent, elle ne saurait non plus être considérée comme le résultat d'une intervention surnaturelle. On remarque, en effet, dans le travail qui aboutit peu à peu à la formation de notre Nouveau Testament, les hésitations, les tâtonnements, les contradictions qui caractérisent habituellement les œuvres humaines. Il n'en est pas moins vrai que la constitution du Nouveau Testament a eu de très heureuses conséquences pour la plus ancienne littérature chrétienne[5]. Si elle ne l'a pas sauvée entièrement de l'oubli et de la perte, elle en a en tout cas préservé des œuvres extrêmement précieuses. La sélection qu'elle a opérée a été faite avec un instinct si sûr, que c'est à peine si deux ou trois livres de date tardive se sont glissés dans le recueil[6].

Essayons d'indiquer brièvement comment s'est formé le canon actuel.

Les chrétiens de la première génération reconnaissaient deux autorités religieuses, absolues l'une et l'autre. La première était la Bible juive, qu'ils considéraient, au sens littéral du mot, comme la parole même de Dieu; la seconde était le Christ ou, comme on avait l'habitude de s'exprimer, le Seigneur.

L'autorité du Seigneur, c'était d'abord celle de ses paroles (cf. 1 Cor. 7, 10; 9, 14) et de son exemple; c'était ensuite celle de son Esprit donné aux siens (cf. 1 Cor. 7, 25-40). L'inspiration n'était pas, dans le christianisme primitif, un phénomène exceptionnel. C'était au contraire un fait courant. On avait le sentiment de vivre à l'époque de l'effusion de l'Esprit. C'était l'inspiration qui fondait l'autorité des prédicateurs et des prophètes.

Les hommes des premières générations chrétiennes, tout absorbés par la propagation de l'Évangile, persuadés d'ailleurs que le monde dans lequel ils vivaient était près de sa fin, ne songeaient nullement à composer des œuvres littéraires. Quelques-uns cependant furent amenés à écrire, soit pour suppléer à l'action de la parole rendue momentanément impossible par l'éloignement (*épîtres*), soit pour donner à leur enseignement une forme accessible à plus de gens (*évangiles*), soit enfin pour communiquer une révélation à un public plus étendu que celui de leurs auditeurs (*apocalypses*).

Jusqu'aux environs de l'an 150, ces œuvres ont joui seulement de l'autorité que leur conférait leur contenu. Dans les écrits des Pères apostoliques[7], on trouve d'assez fréquentes allusions à des paroles de Jésus conservées dans les évangiles, mais il apparaît nettement qu'elles font autorité parce qu'elles sont des paroles de Jésus, et non pas parce qu'elles figurent dans tel ou tel recueil. A la même époque, Papias, évêque d'Hiérapolis,

1. Cette prophétie se trouvait par exemple chez Jérémie (31, 31).
2. Voy. Lc 22, 20; Mc 14, 24; Mt 26, 28; 1 Cor. 11, 25; 2 Cor. 3, 6; Héb. 7, 22-9, 17; Mt 5, 17-48; Gal. 3, 1-5. 6.
3. Le fait que le livre des Actes est la suite de l'évangile de Luc et que certaines épîtres (1 et 2 Thess., Col. et Éph., Pastorales) présentent entre elles de frappantes affinités n'infirme pas cette constatation. Les introductions reviendront sur ces questions.
4. Le terme de *canon* vient d'un mot grec qui signifie : mesure, règle, liste. C'est dans cette dernière acception qu'il est pris dans l'expression « canon du Nouveau Testament ».
5. On sait, par exemple, que des épîtres de Paul ont indubitablement disparu (cf. 1 Cor. 5, 9; Col. 4, 16).
6. Par exemple l'épître de Jude et la 2e épître de Pierre.
7. [Première] épître de Clément Romain aux Corinthiens (écrite en 95). La Didaché (vers 100). Épîtres d'Ignace (vers 110). Épître de Polycarpe aux Philippiens (entre 110 et 120). Épître de Barnabas (vers 120). Deuxième épître de Clément Romain (c'est en réalité une homélie qui date de 130-140).

déclare expressément, dans un fragment qui nous a été conservé par l'historien Eusèbe[1], qu'il préfère de beaucoup la « parole vivante », c'est-à-dire la tradition orale, à ce qui est conservé dans des livres. Les Pères apostoliques connaissent aussi les épîtres de Paul et, à l'occasion, y font des allusions; toutefois ils ne les citent que comme des œuvres privées et ne songent nullement à leur attribuer la même autorité qu'à l'Ancien Testament.

Vers le milieu du deuxième siècle, Justin Martyr († entre 163 et 167) insiste, dans son *Apologie*, sur l'autorité que confère aux évangiles le fait qu'ils ont été écrits par des compagnons de Jésus. C'est la première apparition d'une idée qui jouera dans la suite un rôle considérable, celle du caractère apostolique des livres du Nouveau Testament.

Au temps de Justin, les quatre évangiles de Matthieu, de Marc, de Luc et de Jean sont incontestablement les plus répandus[2]. A côté d'eux, d'autres sont utilisés et cités au même titre, l'évangile des Hébreux et l'évangile de Pierre par exemple. Il y a cependant, dès cette époque, une tendance à une concentration et à une réduction de la littérature évangélique. Le terme naturel auquel l'évolution aurait abouti, si elle n'avait été entravée, aurait été le choix ou la constitution d'un évangile unique. Ce résultat ne fut atteint que dans une église particulière, celle de Syrie, que sa situation géographique et sa langue maintenaient à l'écart du grand courant d'idées qui circulait dans la grande Église. En Syrie, l'évangile en usage fut longtemps une combinaison de nos quatre évangiles, due à Tatien. Cette combinaison portait le nom de *Diatessaron*, ce qui signifie « Harmonie des quatre [récits] »[3].

Des circonstances qu'il est nécessaire d'indiquer brièvement, empêchèrent le travail d'unification d'aboutir dans la grande Église. L'extrême souplesse du principe chrétien de l'autorité (autorité du Christ dans sa vie, dans ses paroles et dans les révélations de ses inspirés), pouvait exposer le christianisme à de graves déviations. Il ne manqua pas de s'en produire. Vers le milieu du deuxième siècle, on en rencontre trois qui furent particulièrement importantes. En Asie Mineure, notamment en Phrygie, naquit le mouvement montaniste, qui n'allait à rien de moins qu'à rendre au prophétisme chrétien, la liberté et la spontanéité qu'il avait eues dans la première génération. Ce mouvement devait nécessairement provoquer une violente réaction, de la part d'une Église qui commençait à avoir un rudiment d'organisation et de doctrine traditionnelle.

Vers la même époque, Marcion s'attaquait au problème des relations du christianisme avec le judaïsme, et arrivait à des conclusions diamétralement opposées à celles de l'Église. Pour lui, il y a antinomie entre le judaïsme et le christianisme. Le Dieu de l'Ancien Testament est un Dieu inférieur au Dieu de Jésus-Christ, il est Créateur et non Père. Les livres chrétiens alors en usage, ceux qui devaient former plus tard le Nouveau Testament, ne s'accordaient pas avec cette théorie. Marcion pensait qu'ils avaient été altérés par les judaïsants; aussi entreprit-il de purger ceux qu'il admettait (l'évangile de Luc et les épîtres de Paul à l'exception des Pastorales), des éléments judaïsants qui s'y étaient, pensait-il, frauduleusement introduits.

Vers le même temps, le mouvement gnostique, dont les origines sont beaucoup plus anciennes, acquérait une grande importance. Le gnosticisme est un essai de synthèse entre le christianisme et l'esprit grec ou hellénistique, beaucoup plus hardie que celle qui se réalisait lentement et progressivement dans l'Église. Les gnostiques se servaient en général des mêmes livres que la grande Église, mais par un emploi particulièrement intensif de la méthode allégorique, ils y trouvaient toutes leurs idées particulières. En outre, ils invoquaient souvent des traditions secrètes, qu'ils disaient remonter jusqu'aux apôtres. Ainsi dans les Actes de Jean, œuvre du valentinien Leucius, on trouve l'idée que les évangiles contiennent seulement l'enseignement public de Jésus, mais non l'enseignement privé, réservé aux seuls initiés. Certains gnostiques paraissent s'être autorisés de ces traditions, pour composer des évangiles apocryphes qui se donnaient comme le complément des évangiles canoniques. C'est ainsi que Valentin composa un *evangelium veritatis*.

L'Église réagit d'instinct contre les mouvements dont nous venons de parler. Il y avait pour elle une nécessité absolue à le faire; c'était une question de vie ou de mort. Sa défense consista à s'appuyer sur la règle de foi, à fortifier sa hiérarchie et son organisation naissantes, et enfin — c'est le point qui nous intéresse ici — à insister sur le caractère apostolique des livres qu'on lisait au culte public, et dans lesquels on pensait trouver exclusivement la vérité chrétienne.

On limita le nombre des évangiles autorisés : on ne reconnut plus que les quatre livres dont l'usage était alors dominant dans l'Église, ceux de Matthieu, de Marc, de Luc et de Jean; et pour admettre ceux de Marc et de Luc au bénéfice de l'origine apostolique, on imagina une théorie d'après laquelle les apôtres Pierre et Paul les couvraient de leur autorité.

C'est ainsi que, dans la seconde moitié du deuxième siècle, l'Église élabora la théorie de l'apostolicité des livres du Nouveau Testament. Les apôtres ne furent plus considérés seulement comme des témoins du ministère de Jésus; on vit en eux les dépositaires et les organes de la révélation. Leur autorité parut nécessaire pour garantir celle des évangiles eux-mêmes. Pour qu'une parole du Christ lui-même fût reconnue authentique, elle dut être scellée en quelque sorte par l'intervention d'un apôtre. Ainsi s'explique un fait paradoxal au premier abord : la juxtaposition des évangiles et des épîtres dans le Nouveau Testament, et la parfaite équivalence établie entre les uns et les autres. Ce n'est pas que l'Église ait jamais égalé l'autorité des apôtres à celle du Christ, mais elle fit des

1. Eusèbe, *Hist. eccl.*, livre III, ch. 2, § 4.

2. Justin les cite d'ailleurs très librement.

3. Le Diatessaron fut composé dans le dernier quart du deuxième siècle. Quelques critiques pensent qu'il fut rédigé d'abord en grec. Il paraît bien avoir été la première traduction syriaque des évangiles. Le texte du Diatessaron syriaque est perdu. Il a pu être reconstitué, principalement à l'aide de la version arménienne d'un commentaire d'Ephrem et d'une traduction arabe.

apôtres les garants de la pureté et de l'intégrité de la révélation chrétienne; elle vit dans le Nouveau Testament tout entier une œuvre apostolique.

L'évolution qui a donné naissance à cette théorie a été toute spontanée. Il n'y eut aucune décision des synodes ni des évêques : d'instinct, l'Église s'adapta à la situation nouvelle et fit face aux dangers que lui créait l'apparition des mouvements hérétiques, au milieu du deuxième siècle.

Le principe de l'apostolicité ne résolut d'ailleurs pas définitivement la question du canon; il ne put en effet se substituer purement et simplement à la règle de la coutume traditionnelle, qui avait déterminé jusque-là l'admission des livres dans l'Église. Les deux conceptions se combinèrent d'ailleurs, et on en vint à penser que le témoignage traditionnel des églises permettait de reconnaître si un livre avait ou non un caractère apostolique.

La fixation du canon se fit lentement : les usages des églises ayant été d'abord très variés, leurs traditions différaient sensiblement; il fallut longtemps pour que l'accord théorique fût réalisé en fait, et que les diverses églises eussent identiquement le même Nouveau Testament.

Ce n'est pas le lieu de suivre ici les phases de cette évolution; nous nous bornerons à en noter quelques traits caractéristiques. Pour les évangiles, elle fut rapide. Déjà Irénée (vers 190) considère que le canon des quatre évangiles a un caractère immuable et sacré. Si, après lui, notamment en Égypte, on a parfois utilisé d'autres évangiles, ceux qu'on désigne par le terme d'apocryphes [1], jamais ceux-ci ne furent mis sur le même rang que les canoniques. L'église de Syrie, qui s'était d'abord servie du *Diatessaron* de Tatien, finit par le proscrire [2], pour lui substituer les évangiles séparés.

Les épîtres de Paul furent aussi reconnues de bonne heure comme canoniques. Il faut seulement noter que le Nouveau Testament de l'église de Syrie a connu, aux troisième et quatrième siècles, une troisième épître de Paul aux Corinthiens, qui se trouve également dans deux manuscrits latins [3]. Relevons encore que quelques doutes se sont manifestés, en Syrie, sur la canonicité des épîtres pastorales et de l'épître à Philémon. On ne doutait pas de leur authenticité, mais on n'était pas certain qu'une correspondance privée fût à sa place dans le Nouveau Testament.

On a beaucoup hésité pour savoir si l'épître aux Hébreux devait être jointe aux épîtres pauliniennes. En Occident, la question fut d'abord résolue par la négative, parce qu'on avait nettement le sentiment que l'épître n'était pas de Paul. Tertullien, qui l'admire beaucoup et la cite avec respect, la donne comme étant de Barnabas et ne l'invoque, bien que son témoignage lui soit infiniment précieux, que comme un écrit privé. En Orient, au contraire, on admit de bonne heure que l'épître était au moins indirectement paulinienne [4]. C'est ainsi qu'elle fut reçue au nombre des lettres de Paul. Plus tard, on oublia comment la canonicité de cette épître avait été justifiée, et elle fut purement et simplement attribuée à Paul.

Lorsque, au quatrième siècle, sous l'influence d'hommes comme Jérôme et Augustin, on fit un effort systématique pour mettre le Nouveau Testament de l'Église d'Occident en harmonie avec celui de l'Église d'Orient, les chrétiens d'Occident admirent l'épître aux Hébreux comme épître de Paul, sur l'autorité des églises orientales.

Pour les épîtres catholiques, le flottement dura longtemps. Seules d'abord, la première épître de Pierre et la première épître de Jean furent admises dans le canon. Les autres y furent jointes peu à peu, non sans se heurter à une opposition, qui fut particulièrement forte dans les églises de Syrie [5].

Un phénomène inverse de celui que nous avons constaté pour l'épître aux Hébreux, se produisit pour l'Apocalypse. Elle avait été rejetée au cours du deuxième siècle, tant en Asie Mineure qu'à Rome, par quelques groupes antimontanistes; elle était cependant très généralement reçue vers l'an 200, non parce qu'on y voyait une prophétie, ce qui avait été la raison de son premier succès, mais parce qu'on la croyait l'œuvre d'un apôtre. Elle eut pourtant longtemps encore des adversaires en Orient. Le Nouveau Testament de l'église d'Antioche ne la contenait pas. Les églises de Syrie ne paraissent l'avoir accueillie qu'à partir du sixième siècle. Eusèbe ne lui est pas favorable, et si parfois il la range parmi les livres incontestés, il lui arrive aussi de la classer parmi les livres rejetés [6]. C'est l'autorité de l'Église d'Occident et le désir d'aboutir à un Nouveau Testament homogène, qui ont progressivement triomphé des scrupules des églises orientales [7].

L'évolution dont nous venons d'indiquer quelques-unes des phases principales, s'est faite en général d'une manière toute spontanée. Nous avons eu cependant l'occasion de noter le rôle d'évêques et de docteurs comme Augustin ou Jérôme. Il convient de citer aussi les efforts d'Athanase, qui tenta de régler la question du Nouveau Testament par sa lettre pascale de l'an 367, mais dont les avis ne prévalurent que lentement, même

1. C'est-à-dire privés. Ce n'est que plus tard que le terme d'apocryphe devint synonyme de faux ou de dangereux.

2. Divers témoignages attestent qu'il y eut une véritable proscription du *Diatessaron*. C'est pour cela qu'aucun exemplaire de ce livre, qui fut pourtant très répandu, n'est parvenu jusqu'à nous.

3. L'inauthenticité de cette troisième épître est universellement reconnue.

4. Clément d'Alexandrie pense qu'elle a été écrite en hébreu par Paul et traduite par Luc ou par Clément Romain. Origène estime que les idées viennent de Paul, mais que la rédaction est due à quelqu'un de ses compagnons.

5. Clément d'Alexandrie, Origène et surtout Eusèbe tentèrent d'appliquer aux livres discutés du Nouveau Testament, et notamment aux épîtres catholiques, une distinction courante chez les grammairiens, celle des livres *contestés* et des livres *incontestés* : elle ne prévalut pas.

6. Jamais il ne la met parmi les livres douteux.

7. Il faut au moins indiquer qu'à certains moments, diverses églises d'Orient, notamment celle d'Égypte (quatrième e cinquième siècles), admirent dans le Nouveau Testament des livres qui en ont été plus tard exclus, comme les épîtres de Clément Romain, de Barnabas et d'Ignace, la Didaché, etc. Les manuscrits S et A sont des exemples de ces Bibles élargies. S contient Barnabas et le pasteur d'Hermas; A, les deux épîtres de Clément Romain. Le ms B étant mutilé à la fin, nous ne pouvons savoir s'il contenait plus que les livres actuels.

en Orient. Mentionnons enfin quelques décisions prises par les autorités de l'Église d'Occident, qui contribuèrent à fixer le Nouveau Testament tel qu'il est parvenu jusqu'à nous. Les principales sont la décision du synode romain de 382, prise sous l'influence du pape Damase inspiré par Jérôme; celles des synodes africains de 393, 397 et 419 [1]. La décision de 397 fut communiquée à l'église de Rome, et lorsque, en 405, l'évêque de Toulouse, Exupère, consulta le pape Innocent I sur la question du canon, il reçut de lui une liste semblable à celle qui avait été élaborée en Afrique [2].

Quelle que soit l'importance de ces décisions, elles n'avaient pas le caractère de jugements définitifs, valables pour l'Église entière. Ce n'est qu'à une époque beaucoup plus tardive que des solutions formelles intervinrent. En ce qui concerne l'Église latine, le concile général et œcuménique de Trente promulgua, le 8 avril 1546, un décret qui fixait la liste et l'ordre des livres du Nouveau Testament, tels qu'on les trouve dans les Bibles usuelles, et déclarait authentique le texte latin de la Vulgate [3].

En Orient, la décision fut plus tardive encore. Le concile de Jérusalem de 1672 ratifia la profession de foi du patriarche de Constantinople, Cyrille Lukaris (1629), laquelle contenait une liste de livres du Nouveau Testament, conforme à celle de l'Occident.

Dans les Églises issues de la Réforme, la question du canon du Nouveau Testament n'a jamais fait l'objet d'aucune décision officielle. Certains réformateurs, Luther par exemple dans les préfaces de son Nouveau Testament de 1522, avaient bien exprimé, au sujet de plusieurs livres, des vues singulièrement hardies; mais le mouvement critique ainsi inauguré ne fut pas poursuivi [4], et, en fait, les Églises protestantes acceptèrent purement et simplement le Nouveau Testament que l'ancienne Église avait constitué.

L'ORDRE DES LIVRES

Dans la primitive Église, le Nouveau Testament ne formait pas un volume, mais une collection. Ce n'est pas avant le troisième siècle, que des manuscrits contenant les livres du Nouveau Testament au complet, firent leur apparition. Ce n'est qu'à partir de cette date que se pose la question de l'ordre des livres.

Mais déjà auparavant, on avait formé certains groupes : les quatre évangiles, par exemple, ou les épîtres de Paul [5]. Il faut donc examiner en premier lieu l'ordre des livres dans chacune des sections du Nouveau Testament.

1. Évangiles [6].

L'ordre actuel (Mt, Mc, Lc, Jn) est assez ancien : il est indiqué par Irénée et probablement par le canon de Muratori (vers l'an 200). L'évangile de Jean est placé le dernier, à cause de la tradition d'après laquelle il fut écrit longtemps après les autres. Celui de Matthieu occupe la première place en tant qu'œuvre apostolique. La même raison a parfois fait mettre l'évangile de Jean au premier rang (Version égypt., Chrysostome), ou au second (ms D; — Catal. Claromontanus [vers 300]).

2. Épîtres de Paul.

L'ordre actuel repose sur la distinction des épîtres aux églises et des lettres aux particuliers, et sur le classement des éléments de chaque groupe dans l'ordre de grandeur décroissante [7]. On connaît des dispositions plus anciennes : par exemple celle de Marcion (*Gal. Cor. Rom. Thess. Laod.* [*Éph.*] *Col. Phil. Phm*) ou celle du canon de Muratori (*Cor. Éph. Phil. Col. Gal. Thess. Rom.*). L'ordre actuel paraît avoir été établi au début du quatrième siècle, dans des conditions qui lui permirent de s'imposer rapidement d'une manière absolue.

3. Épître aux Hébreux.

La place attribuée à l'épître aux Hébreux reflète les variations qui se sont produites dans les jugements portés sur cette épître. Suivant qu'elle a été regardée comme directement, ou seulement comme indirectement paulinienne, elle a été placée à peu près au rang que sa longueur lui assignait [8], c'est-à-dire entre 2 Cor. et Gal. (version sahidique), ou entre Gal. et Éph. (source du ms B) [9], ou bien elle a été rejetée après les épîtres aux églises, mais avant les épîtres aux particuliers, c'est-à-dire entre 2 Thess. et 1 Tim. (mss S A B), ou après l'épître à Philémon (D E K L).

4. Les épîtres catholiques.

L'ordre courant (Jacq., 1 et 2 P., 1, 2 et 3 Jn, Jude) est donné par les manuscrits S A B. Il vient peut-être de l'ordre dans lequel Jacques, Céphas (Pierre) et Jean sont énumérés dans Gal. 2, 9. Souvent, pour des rai-

1. La décision de 397 mentionnait « treize épîtres de Paul, une du même aux Hébreux »; celle de 419 parle de « quatorze épîtres de Paul ».
2. La lettre d'Innocent I parle de quatorze épîtres de Paul.
3. Le concile avait décidé la publication d'une édition officielle de la Vulgate. Cette édition parut en 1590 sur l'ordre du pape Sixte-Quint, d'où son nom : la *Sixtine*. Elle était si fautive que, sur l'ordre du pape Clément VII, elle fut remplacée dès 1592 par une autre édition, la *Clémentine*, qui ne marque pas d'ailleurs, par rapport à la précédente, un progrès bien sérieux.
4. Il faut remarquer que Luther lui-même ne persista pas dans les vues qu'il avait exposées d'abord. Plusieurs des éléments les plus caractéristiques des préfaces de 1522 ne furent pas reproduits dans les éditions ultérieures.
5. Il ne semble pas que les épîtres de Paul aient jamais circulé dans l'Église autrement qu'en recueil.
6. Sur les vingt-quatre dispositions théoriquement possibles des quatre évangiles, il n'y en a que neuf qui soient représentées dans la tradition. Nous ne mentionnons que les plus importantes.
7. Le principe est rigoureusement appliqué sauf sur un point : l'épître aux Éphésiens, quoique un peu plus longue que l'épître aux Galates, vient après elle. C'est probablement le résultat d'une simple erreur.
8. Rigoureusement, ce serait entre 1 et 2 Cor.
9. Ce manuscrit donne une division des épîtres pauliniennes qui lui est particulière. Les numéros assignés aux sections de l'épître aux Hébreux suivent ceux des sections de l'épître aux Galates et précèdent ceux de l'épître aux Éphésiens. C'est la preuve que, dans le manuscrit sur lequel le Vaticanus a été copié, l'épître aux Hébreux se trouvait entre les épîtres aux Galates et aux Éphésiens. Dans B, elle est entre 2 Thess. et 1 Tim.

sons faciles à deviner, la première place a été donnée à Pierre (Cat. Clarom., conc. Carthage de 397).

5. Disposition générale des sections.

Sauf dans des cas tout à fait exceptionnels, les évangiles ouvrent le recueil, et l'Apocalypse le ferme. Les Actes sont tantôt considérés comme une sorte d'introduction aux épîtres catholiques et les précèdent immédiatement (mss S A B C) [1], tantôt comme une introduction aux épîtres de Paul et placées avant elles. Cette disposition est particulièrement fréquente en Occident (canon de Muratori, Vulgate).

La disposition usuelle des livres du Nouveau Testament ne peut donc se réclamer du témoignage unanime de l'ancienne Église, mais seulement de l'autorité du concile de Trente. Il peut, dès lors, paraître séduisant — et il serait certainement légitime — de substituer à l'ordre traditionnel, qui est tout artificiel, un classement plus rationnel, par exemple celui qui résulterait de la disposition des livres du Nouveau Testament suivant leurs dates de composition. Après mûr examen de la question, la Société Biblique de Paris n'a pas cru devoir entrer dans cette voie, comme la proposition lui en était faite. La principale raison qui lui a dicté sa décision, a été l'impossibilité où l'on est, en l'état actuel de la science, de dater d'une manière suffisamment précise la plupart des livres du Nouveau Testament [2].

On trouvera cependant, à la fin du volume, un tableau contenant, avec l'indication de leur degré de probabilité les éléments d'un classement chronologique.

LE TEXTE DU NOUVEAU TESTAMENT

Les manuscrits grecs qui nous ont conservé, en totalité ou en partie, les livres du Nouveau Testament, sont extrêmement nombreux [3]. On les divise en majuscules ou unciaux (étymologiquement : écrits en caractères d'un pouce) et en minuscules. Les premiers, qui sont les plus anciens, sont désignés par des lettres majuscules empruntées aux alphabets latin, grec et hébreu, et, pour le surplus, par un numéro précédé d'un 0 (système de Gregory). Les minuscules sont désignés par un chiffre [4]. Ces manuscrits présentent entre eux d'innombrables variantes [5]. La plupart d'entre elles n'ont, il est vrai, aucune espèce d'intérêt. L'étude de ces variantes, jointe à des considérations tirées de l'âge des manuscrits [6], permet d'établir entre eux une classification et, dans certains cas, de véritables généalogies; ainsi un peu d'ordre est introduit dans le chaos.

Les manuscrits ne sont pas les seuls documents du texte; il y faut joindre les versions anciennes et les citations tirées des auteurs ecclésiastiques. Quelques versions, notamment les syriaques et les latines, ont été faites à une date antérieure à celle des manuscrits les plus antiques; elles peuvent donc avoir parfois conservé quelques leçons plus anciennes que celles des manuscrits grecs.

Les citations des Pères présentent, à certains égards, les mêmes caractères que les versions antiques. Il faut cependant observer que, dans bien des cas, les Pères ont cité librement et de mémoire, et que, d'autre part, les copistes et les éditeurs anciens de leurs œuvres, ont souvent corrigé les citations bibliques qu'ils y trouvaient, d'après les textes qui avaient cours de leur temps.

L'art de fixer le texte véritable en choisissant parmi tous les témoignages que nous venons d'énumérer, comporte un certain nombre de règles, dont on trouvera l'exposé dans les ouvrages spéciaux, et que nous ne pouvons songer à résumer ici [7].

Le texte que les auteurs de la présente traduction ont pris comme base de leur travail est celui qui a été préparé par Eberhard Nestle et publié par la Société biblique du Wurtemberg (*Novum Testamentum Græce cum apparatu critico ex editionibus et libris manu scriptis collecto curavit* EBERHARD NESTLE. *Editio nona recognita* Stuttgart 1912) [8] et par la Société biblique britannique et étrangère (Η ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ. *Text with critical apparatus published by the British and Foreign Bible Society in connection with its centenary*. London, 1904). C'est la première de ces deux éditions qu'ils ont eue constamment sous les yeux.

Le texte publié par Nestle est une combinaison, faite d'après le principe de la majorité, de ceux qui ont été adoptés par Tischendorf [9], Westcott et Hort [10] et Bernhard Weiss [11]. C'est donc un texte artificiel. Aussi

1. Le groupe Actes-Ép. cathol. a été placé tantôt avant les épîtres de Paul (mss A B C) — c'est l'ordre que présentent la plupart des éditions modernes du Nouveau Testament grec — et tantôt après (S).

2. Pour plus de détails sur la question de l'ordre des livres, voir le rapport présenté au comité de la Société biblique sur cette question (*Revue Chrétienne*, juillet-août 1917).

3. La dernière liste publiée arrive à un total de 4.063 manuscrits grecs divers (Gregory).

4. On établissait autrefois une numération différente pour les manuscrits des Évangiles, des Actes, des Épîtres pauliniennes, des Catholiques et de l'Apocalypse, en sorte qu'un seul manuscrit pouvait être représenté par cinq numéros différents. Avec l'assentiment de la grande majorité des critiques du Nouveau Testament, Gregory a établi un nouveau système de numération, d'après lequel chaque manuscrit est représenté par un seul numéro. Un système récent de désignation des manuscrits, qui ne tient pas compte de la différence entre majuscules et minuscules, a été établi par von Soden. Il paraît trop compliqué pour avoir chance d'être adopté d'une manière générale.

5. D'après certaines évaluations, il y en aurait plus de 150.000, c'est-à-dire plus que de mots dans le Nouveau Testament.

6. On ne peut attribuer une valeur absolue aux indications tirées de l'âge des manuscrits. D'abord ces dates sont, dans bien des cas, assez incertaines, et surtout un manuscrit de date relativement récente peut donner un texte ancien, s'il a été copié sur un manuscrit ancien.

7. Il va sans dire qu'il ne saurait plus être question de s'en tenir au texte connu sous le nom de « texte reçu », texte qui a été établi au seizième siècle, c'est-à-dire à un moment où l'on ne connaissait qu'une faible partie des matériaux dont disposent les éditeurs modernes.

8. La 1re édition a paru en 1898.

9. Édition dite *Octava critica major*, 1869-1872.

10. 1881.

11. 1894-1900.

les traducteurs ne se sont-ils jamais cru dispensés non seulement de consulter les éditions les plus récentes, au premier rang desquelles il faut placer celle de H. von Soden (*Die Schriften des Neuen Testaments,* Gœttingen, 1913), mais encore de peser par eux-mêmes, dans chaque cas particulier, les témoignages des manuscrits grecs, des versions antiques et des écrivains ecclésiastiques. Comme une traduction ne peut, en aucune manière, dispenser ceux qui voudraient poursuivre une étude personnelle du texte, de recourir aux éditions critiques, les traducteurs n'ont pas cru devoir indiquer, dans chaque cas particulier, toutes les autorités sur lesquelles reposait le texte adopté par eux. De même pour les variantes, dont les plus importantes seulement ont été relevées en note.

DIVISIONS DU TEXTE

La division actuelle du texte du Nouveau Testament en chapitres, qui a remplacé diverses divisions plus anciennes, a été introduite dans la Bible latine, au début du treizième siècle, par Stephan Langton, archevêque de Cantorbéry († 1228).

La division en versets a été introduite par Robert Estienne, dans une édition gréco-latine publiée à Genève en 1551 [1].

1. Notre traduction reproduit exactement cette division, sans aucune des modifications qu'on y a faites parfois.

LE PEUPLE JUIF AU TEMPS DE JÉSUS

On ne peut comprendre le Nouveau Testament, et tout particulièrement les évangiles, si l'on ne possède quelques notions sur le milieu où Jésus est né et où il a donné ses enseignements. On trouvera ici un certain nombre de renseignements très sommaires sur le peuple juif, son organisation, ses mœurs et ses usages. Pour expliquer les tendances et l'état d'esprit de cette nation, il a paru nécessaire d'esquisser en quelques traits son histoire antérieure. Cela permettra, du même coup, de combler la lacune de près de deux siècles qui sépare le Nouveau Testament de l'Ancien.

LES JUIFS AVANT JÉSUS-CHRIST

Origine du peuple juif. On donne le nom de peuple juif aux Israélites depuis le retour de la déportation en Babylonie. Ils constituèrent en effet, à partir de cette époque, une société nouvelle sensiblement différente de l'ancien Israël. On sait que celui-ci avait trouvé sa fin dans une double catastrophe : la prise de Samarie (721 av. J.-C.) et la destruction de Jérusalem (586) [1]. Le royaume du Nord disparut à jamais. Juda, dont l'évolution religieuse était plus avancée, fut sauvé par sa religion. L'élite de ses habitants fut déportée en Mésopotamie. Mais sur la terre d'exil, ils conservèrent leurs croyances. L'épreuve purifia leur foi et, au contact des civilisations chaldéenne et perse, l'ancien culte national de Yahvé acheva de se transformer en une religion monothéiste et universaliste. L'amour de leur patrie et de leur Dieu les ramena en Palestine, dès que la chute de Babylone, conquise par Cyrus, roi des Perses, le leur permit, et ils constituèrent le peuple juif, qui devait être moins une nation qu'une église.

Époque perse. Les principaux ouvriers de cette résurrection furent Aggée et Zacharie (au sixième siècle), Esdras et Néhémie (au cinquième siècle). Jérusalem fut relevée de ses ruines et le Temple rebâti ; l'interdiction des mariages mixtes sépara nettement du monde païen la race élue ; enfin la Loi (le Pentateuque) fut solennellement promulguée, et le peuple lui jura fidélité (vers 444). C'était ici l'acte capital qui devait imprimer au judaïsme son caractère distinctif. La religion d'Israël, qui avait été la religion de la parole, devint la religion du livre. Les prophètes cédèrent la place aux docteurs de la Loi. Il n'y avait plus lieu de révéler la volonté divine, puisqu'on la possédait par écrit, il ne restait qu'à l'interpréter. Ainsi s'établit le règne des commentateurs et des juristes (les scribes).

L'histoire des Juifs, de l'époque de Néhémie à celle des Maccabées, est peu connue. Les Perses, qui avaient d'abord maintenu un gouverneur à Jérusalem, rattachèrent la Judée à la province de Samarie, et l'autorité locale y fut exercée par le conseil des anciens, dont le grand-prêtre devint président. Celui-ci fut désormais le représentant officiel de la communauté, qui vécut sous le régime théocratique. Le judaïsme, devenu essentiellement une religion et une église, déploya une grande puissance d'expansion et fit beaucoup de prosélytes parmi les païens, tant en Palestine qu'au dehors. Une nombreuse *diaspora* [2] naquit alors et ne tarda pas à multiplier, chacun de ceux qui la composaient agissant en vrai missionnaire. C'est à cette époque que les Juifs adoptèrent la langue araméenne, parlée par les peuples voisins ; l'hébreu ne subsista plus que comme langue littéraire.

Ce fut sans doute dans la période perse que se développa le culte de la *synagogue*, dont les parties essentielles étaient la lecture de la Loi et des Prophètes et la prière en commun. Le Temple de Jérusalem conservait le monopole des autels et des sacrifices.

Époque grecque. Entre 334 et 330, Alexandre de Macédoine s'empara de l'empire des Perses. Les Juifs, éloignés des champs de bataille, n'eurent pas à souffrir de leur changement de maître. A la mort du conquérant, ses généraux se disputèrent son empire. La Palestine devint l'enjeu de luttes fréquemment renouvelées entre la Syrie et l'Égypte. C'est à ce dernier pays qu'elle appartint, sauf de courtes interruptions, pendant tout le troisième siècle. Les Juifs conservèrent leur autonomie religieuse et civile et furent en général bien traités par leurs souverains. Anciennement déjà, un certain nombre d'entre eux avaient été emmenés comme esclaves en Égypte ; d'autres s'y étaient rendus volontairement comme soldats ou travailleurs. Leur émigration vers ce pays s'accentua sous les rois macédoniens

1. Voy. 2 Rois 17 et 25.
2. Mot grec qui signifie « dispersion ». On nommait ainsi les Juifs dispersés parmi les nations étrangères.

des Ptolémées), et ils finirent par y constituer une colonie importante[1]. C'est à cette époque qu'ils commencèrent à s'adonner au négoce. Ils y déployèrent une aptitude remarquable, qui leur valut d'amples richesses. Leur religion était en général respectée : son caractère moral et le prestige de son long passé lui faisaient même gagner des adeptes, en cette période d'incertitude où les cultes s'effondraient, comme les empires.

Les Juifs d'Égypte se mirent naturellement à parler le grec et furent amenés à traduire leurs livres saints en cette langue. Ainsi naquit la fameuse version dite des Septante, dont les parties les plus anciennes remontent au troisième siècle.

En l'an 200, la bataille de Panéas fit tomber la Palestine au pouvoir d'Antiochus III, roi de Syrie. Les Juifs accueillirent favorablement leur nouveau suzerain et l'aidèrent à prendre la citadelle de Jérusalem, où les Égyptiens tenaient encore. C'est pendant la domination syrienne que l'hellénisme pénétra en Palestine et entra en conflit avec le judaïsme. La lutte, d'ailleurs, ne résulta pas uniquement du contact des deux civilisations. Elle fut provoquée par des intrigues personnelles. Des prêtres rivaux se disputaient le pontificat, à Jérusalem[2]. Antiochus IV Épiphane arriva dans la ville pour rétablir l'ordre, et il en profita pour la piller (170). Les Juifs traditionalistes persistant à s'opposer au grand-prêtre nommé par lui, le roi pensa leur donner le coup de grâce, en proscrivant le culte même et les coutumes qui étaient leur point de ralliement et constituaient leur force. Il fit désaffecter le Temple, qui fut consacré à Jupiter Olympien. Tous les Israélites qui voulaient demeurer fidèles à la Loi de leurs pères, furent impitoyablement traqués, emprisonnés et exécutés[3].

L'insurrection des Maccabées.

Ces violences devaient provoquer la révolte. Le signal en fut donné par Mattathias et ses cinq fils, dont le troisième, Judas, allait bientôt s'illustrer sous le nom de *Maccabée* (de l'hébreu *maqqâbâ* « marteau »). Ce surnom s'étendit ensuite à toute sa famille, plus connue cependant, dans l'histoire juive, sous le nom de famille des Asmonéens (le grand-père de Mattathias s'appelait *Ḥachmon*, en grec Asamonaios). Après de brillants exploits, le jeune héros fut vaincu et tué (161). Ses frères, Jonathan et Simon, lui succédèrent l'un après l'autre. Aussi habiles politiques que vaillants capitaines, ils surent profiter des compétitions dynastiques des princes de Syrie et des rivalités des peuples voisins, pour faire reconnaître l'indépendance de leur pays. Ils occupèrent d'abord la charge de grand-prêtre, et plus tard, on leur attribua le pouvoir sacerdotal et politique à titre héréditaire (1 Maccabées 14, 25 ss; voy. surtout v. 41 ss). Simon fut assassiné en 135 par son gendre Ptolémée, et son fils Jean Hyrcan lui succéda[4].

La dynastie asmonéenne.

Quelques années plus tard, ce prince eut à lutter contre le roi de Syrie, Antiochus VII. Il soutint un long siège à Jérusalem, mais fut obligé de capituler. Il dut livrer ses armes, démanteler la place et payer tribut. Mais Antiochus ayant péri peu après, dans une expédition contre les Parthes, il s'affranchit de toute dépendance, et les fils du roi défunt eurent trop à lutter contre leurs compétiteurs au trône pour pouvoir s'occuper de lui. Il en profita pour conquérir l'Idumée, dont il contraignit les habitants à embrasser le judaïsme. Il s'empara aussi de plusieurs villes en Pérée, et même de Samarie, grâce à l'appui des Romains, qui le protégèrent contre les attaques victorieuses d'Antiochus VIII. Il mourut en 104, laissant un royaume presque aussi étendu que celui de David.

Son fils Aristobule prit le titre de roi. Il mourut au bout d'un an et fut remplacé par son frère Alexandre Jannée, qui réussit à étendre encore son territoire, du côté de la mer et au delà du Jourdain. Il périt au siège de Ragaba, en 75, laissant le trône à sa femme Alexandra, qui sut parfaitement le maintenir jusqu'à sa propre mort (67). Elle réorganisa le Sanhédrin, en y faisant entrer des docteurs de la Loi à côté des anciens et des prêtres. Elle réalisa la séparation du pouvoir politique et du pouvoir religieux, en donnant le pontificat à son fils aîné, Hyrcan II.

Après elle, ses deux fils, Hyrcan II et Aristobule, se disputèrent la royauté. Les Romains en profitèrent pour intervenir dans les affaires de Judée. Aristobule, qui essayait de se défendre, fut emprisonné. Le Temple, où s'étaient réfugiés ses partisans, fut pris d'assaut en 63 par Pompée, qui entra dans le lieu très-saint. Cependant il ordonna de continuer les sacrifices comme par le passé. Il laissa à Hyrcan le titre de grand-prêtre et lui abandonna Jérusalem démantelée, avec les pays juifs. Mais il lui enleva les villes grecques que ses prédécesseurs avaient conquises, entre autres Samarie, Scythopolis et Joppé, et il l'assujettit à payer tribut.

Hyrcan, qui était de caractère faible, laissa l'exercice réel du pouvoir à un conseiller habile, l'Iduméen Antipater. Celui-ci eut à se défendre contre les séditions fomentées par Aristobule et ses fils ; il sut en triompher en s'appuyant sur les Romains. Pendant la lutte qui mit aux prises César et Pompée, il manœuvra assez habilement pour se concilier la sympathie du vainqueur. L'aristocratie de Jérusalem, jalouse de son influence, essaya de se débarrasser de lui, et il fut empoisonné en 43. Un peu plus tard, les Parthes envahirent le pays, mirent sur le trône Antigone, fils d'Aristobule, et emmenèrent Hyrcan en captivité (40).

Hérode le Grand.

Hérode, fils d'Antipater, se rendit à Rome et, grâce à la faveur d'Antoine, se fit décerner par le Sénat le titre de *roi des Juifs*. Avec l'appui des Romains, il vainquit Antigone ; en 37, il prit d'assaut Jérusalem, mais fit tous ses efforts pour éviter le pillage de la ville et surtout la profanation du Temple. Antigone eut la tête tranchée.

Hérode essaya de faire oublier son origine étrangère et son rôle d'usurpateur, en épousant une princesse asmonéenne, Mariamme, petite-fille d'Hyrcan II. Cet acte ne lui concilia nullement la famille des princes détrônés, qui intriguèrent contre lui. Son adversaire le plus dangereux fut sa belle-mère Alexandra, qui avait conquis la faveur de Cléopâtre, reine d'Égypte. La bataille d'Actium, où sombrèrent la puissance d'Antoine et celle de l'Égypte, sauva Hérode par contre-coup. Il sut gagner les bonnes grâces d'Octave, le nouveau maître de l'empire romain, qui lui confirma la

1. Voy. 3 Macc. 3 et 4, où leur nombre est fort exagéré.

2. Voy. 2 Macc. 3 et 4, dont le récit doit être exact pour le fond, malgré quelques traits légendaires et une forte partialité en faveur des traditionalistes.

3. 1 Macc. 1, 29 ss.

4. La période qui s'étend de l'avènement d'Antiochus IV à la mort de Simon est racontée en détail dans 1 Maccabée (cf. aussi 2 Macc.). Voy. la traduction des *Livres Apocryphes* publiée par la Société biblique en 1909.

royauté et agrandit son domaine. Il se débarrassa des compétitions possibles, en exterminant tous les membres de la famille asmonéenne, y compris sa femme, dont il était jaloux.

Hérode fut un prince cruel, mais qui ne manquait pas d'habileté. Il étendit considérablement ses possessions au delà du Jourdain. Il fit régner l'ordre dans le pays et favorisa le commerce. Il se rendit célèbre par ses constructions, dont les principales furent la ville de Césarée et le Temple de Jérusalem. Il voulut bâtir un magnifique édifice, pour remplacer le modeste sanctuaire élevé après l'exil.

Cependant, il fut toujours détesté de son peuple. On ne lui pardonnait pas la faveur qu'il témoignait aux païens et son zèle pour le culte de l'empereur Auguste, auquel il consacra plusieurs temples. Surtout on voyait en lui l'Iduméen qui avait supplanté la dynastie nationale, le serviteur qui avait détruit la maison de son maître et égorgé sa famille.

Les derniers temps de sa vie furent attristés par des intrigues de cour, qui l'amenèrent à faire périr successivement trois de ses fils, Alexandre, Antigone et Antipater. Il mourut l'an 4 avant notre ère. C'est vers ce temps-là que naquit Jésus (Voy. la notice chronologique à la fin de l'Introduction aux Évangiles synoptiques).

DE LA NAISSANCE DE JÉSUS A L'AN 70

La dynastie hérodienne. A partir de la mort d'Hérode, l'organisation politique de la Palestine devint très instable. L'empereur Auguste, se conformant à peu près au testament du roi défunt, partagea son royaume entre ses trois fils. Archélaüs reçut la Judée, la Samarie et l'Idumée, avec le titre d'ethnarque; Antipas, que les évangiles appellent parfois tout simplement « le roi Hérode », fut tétrarque de Galilée et de Pérée; Philippe, tétrarque de la région semi-païenne du Nord-Est (Batanée, Trachonitide, Gaulanitide et Iturée). Quelques cités de la côte furent rattachées à la province de Syrie, et un certain nombre de villes de l'Est constituèrent une confédération indépendante, appelée Décapole.

Archélaüs se fit détester à la fois des Juifs et des Samaritains, et l'empereur le déposa au bout de dix ans (l'an 6 ap. J.-C.). Il alla mourir exilé à Narbonne (18). Sa principauté fut administrée par un procurateur romain résidant à Césarée. Ponce Pilate fut le cinquième de ces magistrats; il gouverna de 27 à 37.

Philippe régna jusqu'à sa mort (34) et Antipas jusqu'en 37. Il fut alors exilé à Lyon.

La tétrarchie de Philippe (région du Nord-Est) fut rattachée, après la mort de ce prince, à la province de Syrie. Mais trois ans plus tard (37), elle fut donnée par Caligula à Agrippa, un petit-fils d'Hérode qui avait été élevé à Rome. Après la disgrâce d'Antipas, à laquelle il n'était pas étranger, Agrippa obtint sa succession (Galilée et Pérée). Claude y ajouta la Judée, la Samarie et l'Idumée. Le roi Agrippa réunit donc sous son sceptre toute la monarchie d'Hérode le Grand. Il sut se concilier les pharisiens, et le Talmud n'a pour lui que des louanges. Sa piété était célèbre, mais en dehors de la Palestine, il se comportait comme un païen. A sa mort (44), son fils Agrippa II étant trop jeune pour régner, le pays juif fut transformé en province romaine. On laissa toutefois à Hérode de Chalcis le gouvernement de l'Iturée, avec le droit de nommer le grand-prêtre de Jérusalem et de veiller à l'administration du Temple. Agrippa II obtint sa succession en l'an 53; il reçut un peu plus tard divers agrandissements de territoire, notamment la Galilée et la Pérée. Mais à sa mort (100), Trajan reprit l'administration du pays. La dynastie hérodienne avait vécu.

La révolte juive. Après l'an 44, la Judée eut encore sept procurateurs, dont deux sont nommés par le livre des Actes : le quatrième, Antonius Félix (52-59 ?), et le cinquième, Portius Festus (59?-62). Malgré la tolérance dont les Romains firent preuve à leur égard, les Juifs ne parvinrent pas à s'accommoder à leur domination. L'aristocratie de Jérusalem (sadducéens) et les hommes éclairés (scribes et pharisiens) s'y seraient soumis, mais le peuple des campagnes était en proie aux agitations d'un patriotisme exaspéré. Le nationalisme sévissait surtout en Galilée, où s'était formé depuis longtemps le parti des *zélotes*[1]. Ces fanatiques étaient pleins de haine contre les opportunistes, dociles au joug étranger, et les plus ardents d'entre eux, les *sicaires*, assassinaient les Juifs soupçonnés de tiédeur, jusque dans les rues de la capitale. En 66, les exactions du proconsul Gessius Florus provoquèrent à Jérusalem une émeute qui, malgré les efforts d'Agrippa II et du Sanhédrin, dégénéra en insurrection. Les rebelles s'emparèrent de la ville, entraînèrent l'aristocratie elle-même, et tout le pays se débarrassa des garnisons romaines.

Destruction de Jérusalem (70). Vespasien fut chargé de réprimer la révolte. La tâche lui fut facilitée par les divisions intestines qui déchiraient le peuple juif, fanatiques contre modérés. Les zélotes finirent par l'emporter à Jérusalem, et ils massacrèrent les aristocrates. En 69, Vespasien, nommé empereur, laissa à son fils Titus le soin de poursuivre la guerre. Celui-ci parut devant Jérusalem, vers Pâques de l'an 70, et la prit après un siège de cinq mois. Il brûla le Temple et la ville. Ainsi finit l'État juif. Le pontificat et le Sanhédrin disparurent, et le judaïsme ne subsista plus que sous forme de communauté religieuse, une communauté d'un genre très particulier, puisqu'elle est aussi une race et qu'elle aspire toujours à redevenir une nation. Les rabbins (ainsi se faisaient appeler les scribes) en prirent la direction, à la place du grand-prêtre disparu. Ils formèrent en Palestine un collège, établi d'abord à Jamnia, puis à Tibériade, qui fut, aux yeux des Romains eux-mêmes, le représentant du judaïsme palestinien.

LE JUDAÏSME AU TEMPS DE JÉSUS

Administration intérieure. Les Romains avaient pour principe de respecter l'organisation particulière des peuples qu'ils avaient soumis; ils se bornaient à exercer un certain contrôle. Aussi les Juifs conservèrent-ils, à travers tous leurs changements de princes et de gouverneurs, leur vieux régime sacerdotal. Leur chef suprême était le *grand-prêtre*, nommé par l'autorité politique. Théoriquement, il devait rester en fonctions jusqu'à sa mort, mais celui qui l'avait choisi s'attribuait fréquemment le droit de le déposer, en lui laissant d'ordinaire certains privilèges. Les évangiles mentionnent deux grands-prêtres : Anne (6-15, date où il

1. Ils portaient ce nom (ou son équivalent araméen *cananites*) en mémoire du zèle de Phinées, petit-fils d'Aaron (Nombres 25, 7-10).

fut déposé) et son gendre Joseph, surnommé Caïphe (18-36). On les choisissait au sein des principales familles sacerdotales[1].

Le *Sanhédrin*, conseil formé de soixante-dix membres, assistait le grand-prêtre. Il comprenait des prêtres et des laïques (les anciens et les scribes). Ses attributions étaient fort étendues : il exerçait à la fois le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. La loi civile et la loi religieuse n'étant point séparées, il était compétent en matière de doctrine : c'est à lui qu'il appartenait de démasquer les hérétiques et les faux prophètes. La procédure comprenait un certain nombre de règles qui devaient fournir à l'accusé des garanties efficaces. La présence de vingt-trois membres au moins était nécessaire pour qu'un jugement pût être rendu ; aucune condamnation à mort ne devait être prononcée dans la même séance où s'étaient déroulés les débats, ni dans une séance de nuit.

En principe, l'autorité du Sanhédrin était absolue; il semble cependant qu'à l'époque de Jésus, les condamnations capitales qu'il prononçait devaient être soumises à l'approbation de l'autorité romaine[2].

Le Sanhédrin de Jérusalem ne pouvant rendre la justice pour toute la Palestine, il y avait dans les principales villes des *sanhédrins* locaux de sept membres, qui constituaient un tribunal de première instance. Ils ne pouvaient condamner qu'à des peines comme l'amende et la bastonnade. Le nombre maximum de coups qu'il était permis d'infliger, était de quarante; mais pour ne pas s'exposer à le dépasser par erreur, on s'arrêtait à trente-neuf (cf. 2 Cor. 11, 24). Les divers sanhédrins disposaient de sergents et d'huissiers pour l'exécution de leurs sentences.

Le système d'*impôts* en vigueur en Palestine répondait à la dualité d'autorités. Chaque Juif devait payer des taxes pour le Temple, d'une part, et pour le gouvernement politique, de l'autre. Celles-ci (contributions directes et foncières, droits de péage et d'octroi, par exemple) étaient généralement affermées à des chevaliers romains, qui avaient sous leurs ordres une véritable armée d'employés. La nécessité de payer l'impôt à une autorité païenne était douloureusement ressentie par la conscience juive; on se demandait même si ce paiement était permis par la loi religieuse (cf. Mc 12, 14). Aussi ceux qui acceptaient un emploi dans la perception de l'impôt étaient-ils considérés comme des renégats. On assimilait les *péagers* aux pécheurs ; du reste, ils se recrutaient ordinairement parmi la lie du peuple.

L'impôt pour le Temple, au contraire, était acquitté très volontiers. Il servait à payer les frais du culte. Il était dû par tout Israélite, à partir de l'âge de douze ans. On le recueillait au mois d'adar (février-mars), et le montant en était de deux drachmes (1f75).

Le culte. Le *Temple* était le foyer principal de la vie religieuse du judaïsme. C'est là que tous les sacrifices étaient concentrés. Ses fêtes aux cérémonies majestueuses attiraient les fidèles, non seulement de toute la Palestine, mais encore du monde entier, où ils étaient répandus.

L'autre centre du culte juif était la *synagogue*, qu'on trouvait jusque dans les pays les plus lointains, partout où un groupe de Juifs était constitué[3]. Le nombre des synagogues était considérable : il y en avait près de cinq cents à Jérusalem. Cette institution, entièrement laïque[4], était un foyer d'instruction et un lieu d'édification. Elle était administrée par un conseil de trois membres, qui portaient le nom de « chefs de synagogue ». Le service matériel était fait par une sorte de sacristain, appelé le hazzan, qui remplissait aussi les fonctions de maître d'école. Les principales réunions religieuses avaient lieu le samedi (sabbat), mais il y en avait aussi le lundi et le jeudi. Elles étaient consacrées à la prière[5], à la lecture et à l'explication de la Loi et des Prophètes. Elles se terminaient par la bénédiction. Il n'y avait pas de prédicateur attitré ; les assistants étaient invités à lire les saints livres hébreux, à les traduire en langue vulgaire (araméen) et à les commenter. Quand un Juif étranger était présent, on avait coutume de lui demander s'il n'avait pas quelque exhortation à adresser à ses frères. Jésus lui-même, et après lui les missionnaires chrétiens, ont souvent profité de l'occasion qu'on leur offrait ainsi. Il est probable que le chant des Psaumes faisait aussi partie du culte de la synagogue.

L'école. Les hazzans ne donnaient qu'un enseignement élémentaire. Les vrais maîtres de la jeunesse juive étaient les *scribes* ou *legistes* ou *docteurs de la Loi*. Ils se faisaient appeler de divers titres (père, directeur, docteur ; cf. Mt 23, 9-10), mais celui qu'ils préféraient était celui de *rabbi*, mon maître (cf. Mt 23, 7-8), dont nous avons fait rabbin. Ils enseignaient toutes les sciences connues, mais particulièrement l'interprétation des livres sacrés. Ils copiaient la Loi, la commentaient et l'interprétaient. Théologiens et juristes, ils fixaient le sens des prescriptions de l'Ancien Testament. Ils y introduisaient les distinctions les plus subtiles, et sous prétexte d'éclaircir les textes, ils échafaudaient des règles nouvelles, minutieuses et compliquées, capables d'égarer les esprits dans le plus déplorable formalisme. Ils initiaient leurs disciples à leur dialectique subtile, et leur faisaient un devoir de conserver intacte la tradition de leur enseignement. Leur domaine réservé était la maison d'école, mais ils faisaient encore partie des divers sanhédrins, en leur qualité de juristes, et ils jouaient un grand rôle dans la synagogue, dont ils étaient les orateurs habituels.

Les partis religieux. Le judaïsme comptait un certain nombre de partis, à la fois religieux et politiques, qui se disputaient la direction morale du peuple.

Les *sadducéens* — qui tiraient probablement leur nom du prêtre Çadoq (2 Sam. 8, 17 ; etc.) — comprenaient l'aristocratie de Jérusalem et en particulier les grandes familles sacerdotales. Leur domaine était le Temple avec ses sacrifices. La piété d'ordre pratique (et non rituel) cultivée dans la synagogue, les trouvait indifférents ou hostiles ; on sait qu'ils étaient opposés à l'idée de la résurrection des morts. Riches, amis du faste, ils fréquentaient volontiers les gouverneurs païens et ne répugnaient pas aux coutumes helléniques. Soucieux avant tout de garder leurs privilèges et de maintenir leur influence, ils n'hésitaient point à s'appuyer sur les autorités étrangères.

1. Les membres de ces familles sont désignés, dans le Nouveau Testament, par le nom de « grands-prêtres » (nous avons trad. en ce cas : chefs des prêtres).
2. Le cas d'Étienne ne constitue pas une exception à cette règle. Étienne fut victime d'une véritable émeute (Actes 7, 54-58).
3. Il suffisait de dix Juifs pour fonder une synagogue.
4. Quand un prêtre ou un lévite assistait au culte de la synagogue, on l'invitait le premier à lire la Loi ; il n'avait pas d'autre privilège.
5. La prière (qui était liturgique) était précédée par le Chema, formé de trois passages de la Loi (Deut. 6, 4-9 ; 11, 13-21 et Nomb. 15, 37-41).

Les *pharisiens*, au contraire, se distinguaient par leur nationalisme. Ils étaient les continuateurs des Hasidéens, les piétistes de l'époque des Maccabées, et descendaient des *Ḥasidim* (les pieux), dont parlent si fréquemment les Psaumes. Leur nom signifiait *les séparés* (ceux qui n'ont pas de contact avec les païens ou les pécheurs), c'est-à-dire « les purs ». Rigoureux observateurs de la Loi et des règles diverses que « la tradition des anciens » y avait ajoutées (Mc 7, 1-15), ils détestaient l'aristocratie israélite, avec sa mondanité et ses complaisances vis-à-vis des coutumes étrangères. Ils ne contestaient pourtant pas aux prêtres le droit exclusif de célébrer les sacrifices et d'occuper le pontificat. C'est parmi eux que se recrutaient la plupart des scribes; aussi les deux noms sont-ils souvent associés dans les évangiles.

Rappelons les *zélotes* et les *sicaires*, dont il a été question à propos de la « révolte juive ». Citons également les *esséniens*, quoiqu'ils ne soient pas nommés dans le Nouveau Testament. C'étaient des ascètes qui pratiquaient le célibat et vivaient dans des sortes de couvents. Ils rejetaient les sacrifices et accordaient une extrême importance aux diverses purifications et à l'aumône. Ils croyaient à l'immortalité naturelle de l'âme et voyaient dans la matière l'origine du péché : ce dernier point les rapprochait de la philosophie grecque.

Fêtes et calendrier. Les fêtes de l'année religieuse juive mentionnées dans le Nouveau Testament sont les suivantes :

1° La *Pâque* (immolation de l'agneau pascal), qu'on célébrait le 14 nisan, le premier mois de l'année (mars-avril). Avec elle commençait la fête des *Pains sans levain*, qui se prolongeait jusqu'au 21. Ces fêtes commémoraient la sortie d'Égypte; à leur occasion, on offrait dans le Temple les prémices de la moisson de l'orge.

2° La *Pentecôte*, célébrée au début du mois de sivan (mai-juin), commémorait, disait-on, la promulgation de la Loi au Sinaï.

3° La fête des *Tabernacles* (nommée Jean 7, 3) commençait le 15 tichri (septembre-octobre); elle commémorait les pérégrinations des Israélites dans le désert et célébrait en même temps la fin des récoltes, en particulier de la vendange. Pendant les huit jours de sa durée, les Israélites vivaient dans des cabanes de feuillage; de là le nom de Tabernacles (tentes) donné à la fête.

4° La *Dédicace*, à la fin du mois de kislev (novembre-décembre), rappelait la restauration du Temple par Judas Maccabée (1 Macc. 4, 36-59).

L'année juive, au temps de Jésus, commençait au printemps, et se composait de douze mois : nisan, iyar, sivan, tammouz, ab, éloul, tichri, marḥechvan, kislev, tebet, chebat, adar. Chaque mois commençait à la nouvelle lune et comprenait une lunaison (29 ou 30 jours). L'année ainsi constituée se trouvait sensiblement plus courte que l'année solaire (354 jours environ, au lieu de 365). On rétablissait l'accord du calendrier avec les saisons en ajoutant, quand cela paraissait nécessaire, un treizième mois, appelé le second adar. Cette décision était du ressort du Sanhédrin. C'était lui aussi qui déterminait, d'après l'observation de la nouvelle lune, si chaque mois finissant devait être plein (comprendre 30 jours) ou cave (29 jours).

MESURES, MONNAIES, POIDS

On se borne à indiquer, dans ce tableau, les unités nommées dans le Nouveau Testament.

MESURES

Coudée (longueur) équivalant à	0 m 495
Brasse (profondeur) équivalant à	1 m 80

Mesures itinéraires.

Stade	192 m.
Chemin d'un sabbat (2.000 coudées)	990 m.
(C'était l'espace qu'on pouvait parcourir le jour du sabbat sans violer la règle du repos.)	
Mille (romain), valant 8 stades	1.536 m.

Mesures de capacite.

Bat (pour les liquides)	36 l 44
Chœnix (pour les grains)	1 094
Kor (pour les grains), valant 10 baths	364 400

MONNAIES

As, équivalant (pour le poids du métal) à	0 f 0366 [1]
Quadrant (quart de l'as)	0 00915
Lepte (huitième d'as)	0 004575
Denier ou *drachme*	0 875
Didrachme (double drachme)	1 75
Statère ou *sicle* d'argent (égal à 2 didrachmes)	3 50

POIDS

Le Nouveau Testament ne mentionne que des poids de métal précieux, représentant des sommes d'argent :

Mine d'argent	727 gr 5	=	145 f 50
Mine d'or	818 gr 6	=	2.537 66
Talent (60 mines) d'argent	43 kg 650	=	8.730 »
Talent d'or	49 kg 116	=	152.259 60

1. Il ne faut pas oublier que la valeur d'échange de l'argent était beaucoup plus considérable dans l'antiquité que de nos jours.

LE PEUPLE JUIF AU TEMPS DE JÉSUS

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE (ABREGE) DES DESCENDANTS D'HÉRODE LE GRAND

- **Hérode le Grand** (73 à 4 av. J.-C. ; roi de 37 à 4).
  - **Aristobule** (égorgé en 7 av. J.-C. sur l'ordre de son père).
    - **Hérode de Chalcis** épouse sa nièce Bérénice.
    - **Agrippa I** (roi de 37 à 44).
      - **Agrippa II** († 100)
      - **Bérénice** épouse son oncle Hérode de Chalcis.
      - **Drusille** épouse Félix, procurateur romain.
    - **Hérodiade** épouse 1° son oncle Hérode ; 2° son oncle Antipas.
  - **Hérode** épouse sa nièce Hérodiade.
    - **Salomé** (épouse Philippe).
  - **Archélaüs** (déposé en 6).
  - **Antipas** (déposé en 37) épouse Hérodiade.
  - **Philippe** († 34) épouse Salomé.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES PARTAGES DU ROYAUME D'HÉRODE LE GRAND

Judée, Samarie, Idumée.	Galilée, Pérée.	Batanée, Trachonitide, Gaulanitide, Iturée.
4 av. à 6 ap. J.-C. : *Archélaüs*, ethnarque.	4 av. à 39 ap. J.-C. : *Antipas*, tétrarque.	4 av. à 34 ap. J.-C. : *Philippe*, tétrarque.
6 à 41 : Procurateurs.		34 à 37 : incorporées à la province de Syrie.
41-44 : *Agrippa I*, roi.	39-44 : *Agrippa I*, roi.	37-44 : *Agrippa I*, roi.
44-66 : Procurateurs.	44-66 : Procurateurs.	44-53 : incorporées à la Syrie.
		A partir de 53 : *Agrippa II*, roi.

LES ÉVANGILES SYNOPTIQUES

INTRODUCTION

Évangile est un mot d'origine grecque, qui signifie « bonne nouvelle » (*eu* bonne, *aggelion*, nouvelle). L'Ancien Testament grec ne l'emploie jamais dans un sens religieux et moral; par contre, il se sert du verbe *euaggelizein* (évangéliser) dans une acception qui annonce et prépare la notion chrétienne d'Évangile : « J'annonce (litt. : j'évangélise) la justice dans la grande assemblée » (Ps. 40, 10); « Le Seigneur m'a oint pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux (litt. : pour les évangéliser) » (És. 61, 1)[1]. Ce dernier texte est d'un intérêt particulier, parce que Jésus a présenté tout son ministère comme la réalisation de la prophétie qu'il contient (Luc 4, 21).

L'apôtre Paul est le premier[2], à notre connaissance, qui ait employé le terme d'évangile avec le sens de doctrine ou de prédication du salut. Les formules « mon Évangile », « l'Évangile du Christ », signifient sous sa plume « la doctrine de la rédemption que je prêche », « la prédication de la rédemption par le Christ ». L'histoire de Jésus, tout particulièrement celle de sa mort et de sa résurrection, est un élément essentiel de cette doctrine; de là vient que, dans la suite, le nom d'évangile a été donné à des biographies de Jésus composées en vue de la propagande missionnaire.

LA NAISSANCE DE LA TRADITION ÉVANGÉLIQUE

Jésus lui-même n'a rien écrit[3]. A part l'oraison dominicale qu'il enseigna à ses disciples sur leur demande expresse (Lc 11, 1-4), rien ne prouve qu'il leur ait fait apprendre par cœur, suivant la coutume des rabbins, les paroles qui résumaient son enseignement.

Dans les années qui suivirent immédiatement la mort de Jésus, ses disciples n'éprouvèrent pas le besoin de fixer leurs souvenirs par écrit. Plusieurs raisons expliquent cette abstention. D'abord, dans le milieu où ils vivaient, la tradition orale jouait un rôle capital : les enseignements des rabbins ont été fidèlement conservés par la mémoire de plusieurs générations, avant d'être fixés dans les traités du Talmud. Ensuite les premiers chrétiens, persuadés que la fin du monde était imminente, ne se préoccupaient pas de conserver, en vue d'un lointain avenir, le souvenir de l'enseignement de Jésus. Enfin ils possédaient, dans l'Ancien Testament, une révélation écrite de la pensée et de la volonté de Dieu.

Cependant le souvenir de leur maître leur était infiniment précieux; l'amour qu'ils avaient pour lui s'y alimentait sans cesse. Ils conservaient intact leur attachement pour Jésus, et brûlaient de le faire partager autour d'eux. Dans les difficultés de toute nature qu'ils rencontraient sur leur chemin, ils aimaient à suivre l'exemple de leur maître, à s'inspirer de ses paroles. C'étaient autant d'occasions de se remémorer ce qu'il avait fait et dit dans telle ou telle circonstance. Et surtout, si leurs aspirations étaient tout entières dirigées vers le ciel, ils ne pouvaient oublier que le Sauveur dont ils attendaient la venue, était celui-là même qui avait vécu au milieu d'eux. Leur pensée était ainsi continuellement ramenée aux souvenirs qu'ils avaient conservés, et tout particulièrement à celui du grand drame du Calvaire, qui avait bouleversé leur vie et ruiné leurs espérances jusqu'au moment où leur foi triomphante s'était affirmée dans la certitude de la résurrection.

Les conditions d'existence du petit groupe chrétien, obligeaient d'ailleurs les fidèles à concentrer leurs pensées sur la mort de leur maître. Suivant l'expression que devait plus tard employer l'apôtre Paul, la croix était pour les Juifs « un scandale » (1 Cor. 1, 23), c'est-à-dire à la fois un puissant motif qui les empêchait de reconnaître en Jésus le Messie, et une troublante objection qu'ils opposaient aux adeptes de la religion nouvelle. La nécessité d'y répondre devait puissamment contribuer à maintenir le souvenir de la passion vivant et présent, au sein de la communauté chrétienne.

Le tableau de la vie et surtout de la mort de Jésus constituait le fond même de la prédication mission-

1. Cf. encore Ps. 96, 2; És. 40, 9; 52, 7; 60, 6; Nah. 1, 15 (2, 1).
2. Il n'y a que deux passages où Marc et Matthieu mettent, l'un et l'autre, le mot évangile dans la bouche de Jésus (Mc 13, 10 = Mt 24, 14; Mc 14, 9 = Mt 26, 13). Le mot y est employé par anticipation et désigne la prédication future des apôtres. — Dans une inscription de Priène, qui date de l'an 9 avant J.-C., le terme d'évangile se trouve au pluriel, à propos des bienfaits que la naissance d'Auguste a valus au monde. Mais ces bienfaits sont d'ordre matériel plus que spirituel, ce qui est aux antipodes de la notion chrétienne d'évangile.
3. L'historien Eusèbe a conservé une lettre de Jésus à Abgar, roi d'Édesse. Personne ne songe à en défendre l'authenticité.

naire (cf. 1 Cor. 15, 3-4; Gal. 3, 1). Il va de soi qu'à la longue, un enseignement purement oral devait être insuffisant. Il fallait pouvoir mettre entre les mains de ceux qu'il s'agissait de conquérir à la foi ou d'affermir dans cette foi, des exposés écrits de l'histoire évangélique. C'est en effet pour les besoins de la propagande que les évangiles ont été rédigés. Cela est dit expressément de ceux de Luc (1, 4) et de Jean (20, 31); cela n'est pas moins vrai de ceux de Matthieu et de Marc et aussi des multiples essais de narration évangélique qui ont vu le jour dans l'antiquité chrétienne.

Ainsi s'explique l'absence, dans les plus anciens récits évangéliques, de toute préoccupation exclusivement historique. Il n'y a ni cadre géographique, ni enchaînement chronologique. Aucun événement n'est daté; aucun détail n'est donné sur la personne extérieure de Jésus, sur sa famille, sur son enfance. Un biographe ne néglige pas d'ordinaire les renseignements de cet ordre. Par contre, les récits de miracles (guérisons de malades et expulsions de démons) occupent dans les évangiles une grande place, à cause de la valeur apologétique que leur attribuait le christianisme primitif.

LE PROBLÈME SYNOPTIQUE

Les trois premiers évangiles, ceux de Matthieu, de Marc et de Luc, présentent une série de ressemblances qui font d'eux un groupe à part. On les désigne, depuis le dix-huitième siècle, sous le nom de *synoptiques* (ce terme vient de deux mots grecs et signifie « qu'on peut voir ensemble »). Leur parenté est si étroite qu'il est possible d'en donner des éditions où les textes communs sont disposés sur trois colonnes parallèles, ce qui permet d'apercevoir leurs relations d'un seul coup d'œil. Une *Synopse* — c'est ainsi qu'on nomme une semblable édition — montre clairement que l'évangile de Marc se retrouve presque en totalité, soit littéralement, soit avec des variantes peu importantes, dans ceux de Matthieu et de Luc. On voit de même que de nombreux et importants éléments sont communs à ces deux derniers évangiles, bien que disposés de manières sensiblement différentes.

L'explication de ces rapports complexes fait l'objet du problème synoptique.

Théories anciennes.

Des nombreuses théories qui ont été proposées pour résoudre ce problème, plusieurs peuvent être immédiatement écartées, par exemple celle qui explique les ressemblances des évangiles par une tradition orale commune, à laquelle auraient puisé leurs auteurs. Si ce système explique l'identité des récits parallèles, il ne rend pas raison des analogies de plan et de disposition. L'hypothèse des « diégèses », c'est-à-dire de petits récits isolés que les évangélistes se seraient bornés à grouper, se heurte à la même difficulté. L'hypothèse d'un évangile primitif unique laisse sans explication les divergences que présentent les trois récits.

La théorie de la dépendance mutuelle, d'après laquelle chaque évangéliste aurait successivement reproduit, en la complétant et en la corrigeant, l'œuvre de son prédécesseur, contient une grande part de vérité. Elle ne peut sans doute expliquer les relations des évangiles de Matthieu et de Luc entre eux; mais l'idée que l'évangile de Marc, soit sous sa forme actuelle, soit sous une forme un peu différente, a servi de source aux évangiles de Matthieu et de Luc, peut être considérée comme un des principaux résultats acquis par le travail de la critique.

La priorité de Marc.

La priorité de l'évangile de Marc par rapport à ceux de Matthieu et de Luc, s'impose, dès qu'on essaie de se rendre compte des relations des trois synoptiques entre eux.

Nous constatons d'abord qu'ils ont certainement une source écrite commune. Prenons par exemple le récit de la guérison du paralytique (Mc 2, 3-12; Mt 9, 2-8; Lc 5, 18-26). Les trois textes sont absolument parallèles : ils ont en commun des phrases entières, textuellement identiques. Tous les trois (Mc v. 10, Mt v. 6, Lc v. 24) présentent la même particularité de style assez frappante. La phrase de Jésus est interrompue, non sans quelque gaucherie, par la remarque qu'il ne s'adresse plus aux scribes mais au paralytique. Matthieu, il est vrai, n'a pas le détail si caractéristique et si pittoresque de l'ouverture pratiquée dans le toit par ceux qui apportent le malade. Il n'est pas douteux cependant qu'il n'ait connu ce trait. Il note en effet, comme Marc et comme Luc, que Jésus admire la foi de ces hommes; cela suppose qu'ils en ont donné une preuve extraordinaire, qui n'est pas rapportée dans son récit.

On pourrait faire des constatations analogues à propos de nombreux passages des évangiles.

Dans bien des cas, l'examen minutieux des récits parallèles permet de conclure à la priorité du récit de Marc par rapport à ceux de Matthieu et de Luc. En voici quelques exemples. Marc (1, 32-34) raconte qu'on amène à Jésus *tous* les malades et qu'il en guérit *beaucoup*; Matthieu (8, 16-17) et Luc (4, 40-41) disent qu'il guérit *tous* ceux qu'on lui amène. D'après Marc (6, 5) Jésus ne put faire à Nazareth aucun miracle, sinon quelques guérisons. Matthieu (13, 58) se borne à dire qu'il n'y fit pas beaucoup de miracles. En se développant, la tradition a dû tendre à multiplier les miracles de Jésus plutôt qu'à en diminuer le nombre et l'importance. Marc en représente donc ici, à notre connaissance, la forme la plus ancienne.

Marc, de même, attribue à Jésus certaines émotions humaines (1, 41; 3, 5; 10, 14 p. ex.) dont les autres évangélistes n'ont pas conservé la trace. Son récit est plus proche d'une tradition qui n'avait pas encore perdu le souvenir du côté humain de la personnalité de Jésus.

Marc (10, 35) raconte que les apôtres Jacques et Jean viennent demander à Jésus de leur réserver les premières places dans le Royaume des cieux. Matthieu (20, 20 ss) a certainement connu ce récit sous une forme identique : chez lui aussi, c'est à Jacques et à Jean que s'adresse la réponse de Jésus, et c'est contre eux que s'indignent leurs compagnons. Mais il n'a pas

cru pouvoir attribuer à des apôtres une ambition que Jésus avait condamnée, et il a mis la demande dans la bouche de leur mère.

Marc (2, 26) dit qu'Abiathar était grand-prêtre quand David mangea les pains de proposition. Matthieu et Luc ont supprimé ce détail, parce qu'il était inexact.

Marc (8, 31; 9, 31; 10, 34) emploie à propos de la résurrection de Jésus la formule *après trois jours*. Matthieu (16, 21; 17, 23; 20, 19) et Luc (9, 22; 18, 33) disent *le troisième jour*. Cette correction met la prophétie mieux en harmonie avec l'histoire de la résurrection. Le passage Mt 27, 63 prouve d'ailleurs que Matthieu a connu la prophétie de la résurrection sous la forme donnée par Marc[1].

Les observations de détail comme celles qui précèdent et qui pourraient facilement être multipliées, n'autorisent pas, quelle que soit leur importance, de conclusion absolue. Théoriquement, en effet, elles pourraient être expliquées par l'hypothèse d'un travail de rédaction et de remaniement subi par les évangiles de Matthieu et de Luc.

Mais la priorité de Marc est établie d'une manière qui nous paraît péremptoire par l'examen du plan et de la disposition des trois synoptiques. A part un seul morceau court et peu important (Mc 8, 22-26), tous les récits de Marc se retrouvent chez Matthieu et chez Luc et, le plus souvent, dans le même ordre. Les rares transpositions que l'on peut observer, ne témoignent jamais d'un accord entre Matthieu et Luc, en sorte que le rejet de l'hypothèse de la priorité de Marc, obligerait à recourir à des suppositions beaucoup trop compliquées pour être vraisemblables.

Un certain nombre de faits paraissent, au premier abord, contredire la conclusion à laquelle nous avons abouti. Ce sont les cas (au nombre d'une centaine, répartis dans une cinquantaine de péricopes) où l'on observe un accord de Matthieu et de Luc contre Marc. Un examen détaillé révèle que, la plupart du temps, cet accord ne porte que sur des nuances de style ou sur des détails tout à fait secondaires. Le plus souvent, il se combine avec des différences si importantes qu'elles excluent l'hypothèse d'une parenté directe des évangiles de Matthieu et de Luc (p. ex. Mc 4, 3; 6, 30; 10, 47 et par.).

D'autres fois, il y a correction ou explication simultanée par Matthieu et par Luc d'une expression obscure ou incorrecte de Marc (p. ex. Mc 1, 10; 2, 16, 23; 4, 11 et par.; etc.); ou bien le texte actuel de Marc est soit corrompu (8, 31; 10, 28), soit corrigé (10, 25; 11, 1, 8; 14, 52).

Enfin, dans un certain nombre de cas — c'est un point sur lequel nous reviendrons — l'étude des relations des trois évangiles révèle qu'il y a entre Matthieu et Luc un contact tout à fait indépendant de l'évangile de Marc.

D'une manière générale, la priorité de l'évangile de Marc peut et doit être admise[2], avec cette réserve toutefois que cette priorité ne vaut que pour l'évangile pris dans son ensemble, et non pas nécessairement pour chaque détail particulier. Il convient, en effet, de ne pas perdre de vue que l'évangile de Marc a pu subir des retouches plus ou moins importantes, de la part des copistes ou des rédacteurs, postérieurement à son utilisation par Matthieu et par Luc.

Les Logia, autre source des évangiles synoptiques.

En dehors de ce qui vient de Marc, les évangiles de Matthieu et de Luc ont en commun un certain nombre de morceaux[3]. Ceux-ci présentent entre eux des affinités telles, que l'hypothèse de l'utilisation parallèle d'un document écrit grec[4] s'impose absolument. Que l'on compare par exemple la prédication de Jean-Baptiste, dans les deux évangiles (Mt 3, 7-10; Lc 3, 7-9). Sur les 63 mots que contient le texte de Matthieu, 60 se retrouvent identiquement chez Luc et sont disposés exactement de la même manière; sur les 3 autres, 2 sont au pluriel chez Luc tandis qu'ils sont au singulier chez Matthieu, sans que d'ailleurs le sens en soit aucunement affecté; enfin, un mot un peu obscur de Matthieu, est remplacé chez Luc par un terme plus clair; en outre, Luc ajoute une préposition, qui modifie si peu le sens qu'il n'est pas possible de l'exprimer dans la traduction. Comparer encore Mt 3, 12 et Lc 3, 17 (sur les 26 mots de Matthieu, 23 se retrouvent identiquement chez Luc, 2 autres ne diffèrent que par la terminaison, enfin Luc omet la conjonction « et »); Mt 6, 9-15 et Lc 11, 2-4; — Mt 6, 25-34 et Lc 12, 22-31; — Mt 6, 24 et Lc 16, 13 (les 27 mots de Matthieu se retrouvent chez Luc, qui ajoute seulement un mot : « Nul *serviteur* » au lieu de « nul »); — Mt 8, 19-22 et Lc 9, 57-60; — Mt 10, 26-33 et Lc 12, 2-9; — Mt 11, 7-11, 16-19 et Lc 7, 24-28, 31-35; — Mt 11, 25 et Lc 10, 21 (les 29 mots que Jésus prononce sont identiques dans les deux textes).

L'hypothèse d'une dépendance directe de l'un des évangiles par rapport à l'autre ne saurait être envisagée. D'abord, dans les parties communes, la priorité paraît être tantôt du côté de Matthieu, tantôt du côté de Luc. Ensuite l'hypothèse d'une relation directe des deux évangiles laisserait inexpliqués les cas où Marc s'accorde avec l'un d'eux contre l'autre. Enfin on ne pourrait pas comprendre pour quelles raisons celui des deux évangiles qui serait considéré comme dépendant de l'autre, en aurait laissé de côté tant de morceaux importants, et s'en serait si complètement écarté pour l'évangile de l'enfance.

L'hypothèse d'une source particulière s'impose donc absolument. L'existence de cette source — qu'on désigne souvent, nous verrons plus loin pourquoi, par le terme de Logia, c'est-à-dire de discours de Jésus — est confirmée par l'examen des doublets qu'on observe principalement dans l'évangile de Matthieu, quelquefois aussi dans celui de Luc. Il s'agit des paroles de

1. Mt 12, 40 suppose aussi que Jésus est resté trois jours et trois nuits dans le sein de la terre.
2. Dans la traduction des évangiles de Matthieu et de Luc, nous désignons par la lettre M placée en marge les morceaux qu'ils ont en commun avec Marc.
3. Ils représentent environ un sixième de l'évangile de Luc et deux onzièmes de celui de Matthieu. Ces morceaux communs sont désignés en marge de la traduction par la lettre S (source).
4. Ce document peut d'ailleurs être la traduction d'un original araméen. Il faut réserver l'hypothèse d'après laquelle, dans tel ou tel cas particulier, l'un des évangélistes aurait eu connaissance de l'original araméen.

Jésus qui sont données deux fois dans des contextes quelque peu différents (Mt 5, 29-30 et 18, 8-9 ; 5, 32 et 19, 9 ; 10, 17-22 et 24, 9-13 ; 10, 37-39 et 16, 24-25 ; 10, 40 et 18, 5 ; 12, 38-39 et 16, 1-2, 4 ; Lc 6, 9 et 14, 3 ; 8, 16 et 11, 33 ; 8, 17 et 12, 2). Dans chacun de ces cas, un des termes est emprunté à Marc, l'autre doit l'être à une seconde source.

Cette source peut être partiellement reconstituée, sinon quant à sa disposition, du moins quant à son contenu, à l'aide des éléments que Matthieu et Luc ont en commun et qui manquent chez Marc. Mais il peut y avoir eu dans les Logia plus que ce qui est commun à Matthieu et à Luc, et en particulier tel morceau donné par un seul évangile.

Les Logia paraissent avoir contenu surtout des éléments didactiques[1]. Aucun fragment de l'histoire de la Passion ne peut leur être rapporté avec quelque vraisemblance. Ils paraissent avoir été un recueil de discours, un tableau de l'enseignement de Jésus, plutôt qu'un évangile proprement dit.

Toute conjecture motivée sur le plan primitif des Logia est impossible : Matthieu et Luc ont donné aux éléments qu'ils leur empruntent une disposition notablement différente ; or rien n'autorise à penser que l'un des évangélistes ait systématiquement respecté l'arrangement de sa source et que l'autre l'ait systématiquement négligé. On doit d'ailleurs envisager comme possible que Matthieu et Luc n'aient pas utilisé exactement la même édition des Logia.

Marc et les Logia.

La question des relations entre les deux sources principales de la littérature évangélique, Marc et les Logia, est un des problèmes les plus débattus de la critique évangélique. Les deux documents présentent entre eux des relations trop importantes et trop précises pour qu'il soit possible de les expliquer par des emprunts indépendants faits à une même tradition orale. Ces relations ne peuvent provenir que du contact des deux écrits.

L'étude de certains parallèles entre Matthieu et Marc est, à cet égard, fort instructive. Que l'on compare, par exemple, dans ces deux évangiles, le discours qui accompagne l'envoi des apôtres en mission (Mt 10, 5-16 ; Mc 6, 8-11) ou bien les invectives contre les pharisiens (Mt 23, 1-36 ; Mc 12, 38-40), on constatera que le texte de Marc n'est qu'un bref résumé de celui de Matthieu. On doit donc admettre que Marc a utilisé en l'abrégeant la source que Matthieu a reproduite d'une manière plus complète, c'est-à-dire les Logia.

Le morceau qui relate l'accusation de possession portée contre Jésus par les pharisiens (Mc 3, 22 ss) appelle des observations analogues. Il manque, dans le texte de Marc, un détail essentiel pour l'intelligence du récit : c'est la guérison qui a provoqué l'accusation. Matthieu (12, 22) et Luc (11, 14) la racontent et donnent en outre dans la discussion deux éléments dont le premier est très important (Mt 12, 27-28, 30 ; Lc 11, 19-20, 23) ; on n'en trouve pas l'équivalent chez Marc. Son récit présente donc tous les caractères d'un abrégé.

Ainsi, là où il y a un contact entre Marc et les Logia, Marc, le plus souvent, abrège le contenu de la source tel que Matthieu et Luc nous la font connaître. Cette observation suggère une hypothèse qui expliquerait en même temps pourquoi Marc a laissé tomber tant d'éléments des Logia, alors que, sans contestation possible, il considère les paroles de Jésus comme la plus haute autorité religieuse et morale qui se puisse concevoir. Cette hypothèse est la suivante : Marc n'emprunte aux Logia que ce qui lui est nécessaire pour le développement du plan qu'il a adopté ; il ne s'attache pas à en utiliser tout le contenu, peut-être parce qu'il savait les Logia entre les mains de ceux à qui il destinait son évangile.

Ceci n'empêche pas que Marc ait pu reproduire intégralement certains morceaux des Logia qu'il jugeait indispensables pour le tableau qu'il voulait tracer du ministère de Jésus. C'est une hypothèse qui paraît s'imposer pour les paraboles.

Notons encore que la dépendance que Marc présente sur certains points par rapport aux Logia, explique les cas signalés plus haut, où le texte de Marc paraît secondaire par rapport à ceux de Matthieu et de Luc[2].

Date de composition des Logia. Leur auteur.

Si l'on admet, comme nous le proposerons un peu plus loin, que la première rédaction de l'évangile de Marc date des environs de l'an 65, il faut faire remonter plus haut celle des Logia. Mais aucun indice ne permet de dire, même très approximativement, de combien elle peut être antérieure à cette date. Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue que les Logia ont eu vraisemblablement plusieurs éditions qui ont pu différer sensiblement l'une de l'autre. Il est très probable que le recueil est allé en s'enrichissant, car il devait tendre à attirer à lui les paroles et les discours de Jésus conservés par ailleurs.

Une conjecture qui semble plausible, attribue à l'apôtre Matthieu la rédaction des Logia, au moins du noyau primitif de la collection. Cette hypothèse s'appuie sur le témoignage d'un écrivain du deuxième siècle, Papias, évêque d'Hiérapolis en Phrygie[3]. Cet auteur dit avoir recueilli des anciens le renseignement suivant : « Matthieu mit par écrit en langue hébraïque[4] les discours du Seigneur. Chacun les traduisait comme il pouvait[5]. » On ne peut, pour plusieurs raisons, rapporter ce témoignage à l'évangile de Matthieu sous sa forme actuelle. D'abord cet évangile contient à peu près autant de récits que de discours. Il est, en second lieu, impossible qu'il soit la traduction d'un original araméen. Enfin un témoin oculaire du

1. Ils peuvent cependant avoir contenu certains éléments narratifs. C'est d'eux, par exemple, que paraît venir l'histoire du centenier de Capernaüm (Mt 8, 5-13 ; Lc 7, 1-10).

2. Par exemple Mc 1, 8 ; 3, 28 ss. Cependant il y a des cas où, dans un morceau provenant des Logia, Marc a un texte plus ancien que ceux de Matthieu et de Luc. Voy. par exemple Mc 8, 11-12.

3. L'œuvre principale de Papias, qui comprenait cinq livres sous le titre d'*Explications des paroles du Seigneur*, est perdue, mais quelques fragments en ont été conservés par divers auteurs, notamment par l'historien Eusèbe (quatrième siècle).

4. C'est-à-dire en araméen, qui était la langue parlée en Palestine au temps de Jésus.

5. Ce fragment de Papias est conservé par Eusèbe, *Hist. eccl.*, livre III, ch. XXXIX, § 15.

ministère de Jésus, comme l'apôtre Matthieu, n'aurait pas eu recours, pour raconter la vie de son maître, à un récit de seconde main tel que celui de Marc. Le témoignage de Papias ne peut cependant être purement et simplement écarté. Il se rapporte, sans doute, non pas à l'évangile de Matthieu, mais à l'une de ses sources. Par une confusion toute spontanée, la tradition a attribué l'évangile à l'auteur de l'un des documents utilisés pour sa rédaction [1]. La transposition s'est faite d'autant plus aisément qu'entre temps les Logia avaient cessé d'exister en tant qu'œuvre indépendante [2].

L'ÉVANGILE DE MARC

La tradition sur Marc et sur son évangile.

Le second évangile — comme les trois autres d'ailleurs — est un livre anonyme. La tradition lui donne pour auteur Marc, ou plus exactement Jean Marc.

Ce personnage est nommé dans plusieurs passages du Nouveau Testament (Actes 12, 12, 25; 13, 5, 13; 15, 37, 39; Col. 4, 10; Phm 24; 2 Tim 4, 11; 1 Pierre 5, 13). C'était le fils d'une femme de Jérusalem, appelée Marie, dans la maison de laquelle s'assemblaient les premiers chrétiens. Marc semble avoir été associé à l'œuvre de Paul. Il l'accompagna avec Barnabas, son cousin, à Chypre, au début du premier voyage missionnaire (Actes 13, 4-12). A Perge, pour des raisons qui ne sont que très imparfaitement connues, il se sépara de ses compagnons. Plus tard, Paul aurait refusé de l'emmener dans sa deuxième tournée missionnaire, et ce refus aurait amené la séparation de Paul et de Barnabas (Actes 15, 36-41); mais le récit des Actes est obscur. Quoi qu'il en soit, la séparation n'eut à aucun degré le caractère d'une rupture. Dans la première épître aux Corinthiens (9, 6), qui est postérieure à la période d'activité commune, Paul cite Barnabas comme un apôtre qui prêche l'Évangile de la même manière et dans le même esprit que lui. Plus tard, à l'époque de la composition des épîtres aux Colossiens et à Philémon, nous retrouvons Marc dans l'entourage immédiat de Paul (Col. 4, 10; Phm 24).

C'est sans doute après avoir quitté Paul que Jean Marc devint le collaborateur de Pierre, qui avait été un familier de la maison de Marie, sa mère. Peut-être l'apôtre avait-il contribué à sa conversion, ce qui expliquerait le terme de « Marc mon fils », employé dans la première épître de Pierre (5, 13). La tradition a parfois identifié Jean Marc avec le porteur de la cruche qui vient à la rencontre des envoyés de Jésus chargés de préparer le dernier repas (Mc 14, 13-15), ou avec le jeune homme qui, au moment de l'arrestation de Jésus, s'enfuit en laissant entre les mains de ceux qui veulent se saisir de lui, le drap dans lequel il était enveloppé (Mc 14, 51-52). Ces deux identifications ne sont probablement que des conjectures faites sur le texte de l'évangile.

On s'accorde, au contraire, pour reconnaître une réelle valeur au témoignage de Papias, cet évêque du second siècle, dont nous avons déjà parlé à propos des Logia. Eusèbe nous a conservé de lui un fragment ainsi conçu : « Marc, devenu l'interprète [3] de Pierre, écrivit avec soin tout ce qui était resté dans son souvenir des paroles qu'avait dites et des actions qu'avait accomplies le Seigneur, toutefois sans les mettre en ordre. Il n'avait pas, en effet, entendu le Seigneur et ne l'avait pas suivi, mais plus tard, comme je l'ai dit, il accompagna Pierre. Celui-ci donnait ses enseignements suivant les besoins [du moment], et non pour faire un recueil des paroles du Seigneur. Marc n'a donc commis aucune faute en écrivant, d'après ses souvenirs, quelques [récits seulement]. Il n'a eu qu'un souci : ne rien omettre de ce qu'il avait entendu, et n'en rien altérer [4]. » Papias disant tenir d'un ancien la tradition qu'il rapporte, les renseignements qu'il nous donne remontent peut-être sensiblement plus haut que lui.

On peut reconnaître, dans le témoignage de Papias, deux éléments; d'abord une indication de fait : Marc a mis par écrit les souvenirs qu'il avait conservés de l'enseignement de Pierre; ensuite l'esquisse d'une apologie de l'évangile de Marc : étant données les conditions dans lesquelles il a été composé, on ne doit pas lui reprocher d'être sans ordre ni d'être incomplet [5]. Le renseignement positif seul nous intéresse ici.

L'examen de l'évangile de Marc n'apporte pas au témoignage de Papias une confirmation absolue. Si tel morceau — le récit de la première journée à Capernaüm par exemple (1, 16-38) — peut facilement être compris comme la transposition d'un récit de l'apôtre Pierre, il en est d'autres que, pour diverses raisons, il est impossible de faire remonter jusqu'à un témoin oculaire. Ils dénotent une évolution déjà trop avancée de la tradition (par exemple le récit de la guérison du lépreux 1, 40-45), ou bien on y reconnaît la trace d'un enchaînement des faits dont il ne subsiste que des vestiges (les « six jours après » au commencement du récit de la transfiguration : 9, 2), ou encore on y constate une substitution de la dogmatique à l'histoire (les prophéties des souffrances du Messie : 8, 31; 9, 30-32; 10, 32-34). D'autres arguments confirment ceux qui viennent d'être indiqués. Mentionnons seulement le caractère artificiel du cadre assigné à l'histoire évangélique, l'absence de toute donnée chronologique précise, l'adoption d'un plan systématique, qui dénote l'ignorance de l'évangéliste quant à l'enchaînement organique des faits. Bien qu'il soit difficile, dans le peu de place dont nous disposons, d'apporter des précisions en une matière qui est parmi les plus délicates de toute la critique évangélique, signalons au moins ce fait : le plan de l'évangile ne comporte qu'un seul voyage de Jésus à Jérusalem, tout à la fin de son ministère, alors qu'il y a de très fortes raisons de supposer qu'il y est allé plusieurs fois. Rappelons seulement l'allusion très nette que, d'après Matthieu,

1. Nous continuerons cependant, pour la commodité du langage, à désigner par le nom de Matthieu l'auteur du premier évangile, comme d'ailleurs nous désignerons par les noms habituels, les auteurs des divers livres du Nouveau Testament, sans prétendre nous prononcer par là sur la valeur des attributions traditionnelles.

2. Il sera question des sources particulières de Matthieu et de Luc dans les paragraphes qui seront consacrés un peu plus loin à ces deux évangiles.

3. Le mot grec employé signifie secrétaire, auxiliaire, en même temps qu'interprète.

4. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, liv. III, ch. XXXIX, § 16. Les mots entre crochets ont été ajoutés pour l'intelligence du texte.

5. Ces reproches devaient être suggérés par une comparaison avec des évangiles autrement disposés et plus complets, comme ceux de Matthieu et de Jean.

(23, 37) et Luc (13, 34), Jésus fait à ses multiples tentatives de rallier à lui les enfants de Jérusalem [1].

Ainsi, l'évangile de Marc, tel que nous le possédons, n'est pas la reproduction directe de récits faits par Pierre. On peut cependant conjecturer que les souvenirs de Pierre, recueillis par Marc, sont une des sources du second évangile [2]. Celui-ci n'est pas une œuvre homogène, il est composé de matériaux divers et d'inégale valeur.

Le plan de l'évangile de Marc.

Le plan de l'évangile de Marc est à la fois chronologique, géographique, psychologique et dogmatique. Il est chronologique, puisqu'il entend suivre la marche des événements. Il est géographique, puisqu'il divise le ministère de Jésus en une période judéenne préparatoire (Jean-Baptiste), une période galiléenne, une période itinérante et une période judéenne finale. Il est psychologique en ce sens qu'il nous fait assister à un développement qui met toujours mieux en lumière la messianité de Jésus, et, d'autre part, fait peu à peu apparaître et finalement éclater la nécessité de sa mort; il est psychologique aussi, parce qu'il nous présente l'évolution de la foi des disciples, dont les étapes principales sont les suivantes : l'enthousiasme instinctif du début, la confession raisonnée de Pierre sur le chemin de Césarée de Philippe, la défaillance dont témoigne leur fuite à Gethsémané, et enfin l'épanouissement définitif au jour de Pâques. Parallèlement, l'évangéliste retrace, en une certaine mesure au moins, le développement de l'hostilité que rencontre Jésus, depuis l'accueil des foules galiléennes jusqu'aux vociférations de la populace de Jérusalem devant le tribunal de Pilate. Enfin, le plan de l'évangile est dogmatique, puisqu'il ne fait, en somme, qu'illustrer le grand principe de l'efficacité et de la nécessité de la mort du Christ.

Voici quelles sont les grandes divisions de ce plan :

Introduction (1, 1-13). Jean-Baptiste. Baptême et tentation de Jésus.

Première partie (1, 14-8, 26). *Ministère galiléen : l'Évangile du Royaume.*

a) Première activité en Galilée (1, 14-45).

b) Les conflits provoqués par la prédication de Jésus. Ces conflits font pressentir l'échec définitif, dont la conséquence sera la mort de Jésus (2, 1-3, 6).

c) Guérisons qui montrent que, malgré l'hostilité à laquelle il se heurte, Jésus ne renonce pas à son œuvre. Institution de l'apostolat, par laquelle Jésus assure la continuation de son œuvre après lui (3, 7-19).

d) Aggravation du conflit. Jésus est accusé de possession par les pharisiens et par sa propre famille (3, 20-35).

e) Les paraboles. Explication de l'échec de la prédication de Jésus par la théorie de l'endurcissement du peuple et de la révélation du mystère du Royaume aux seuls élus (4, 1-34).

f) Traversée du lac et activité sur la rive orientale (en terre païenne), préfiguration de la mission en pays païen. Jésus rejeté à Nazareth, après avoir accompli de nouveaux miracles (4, 35-6, 6ᵃ).

g) Envoi des Douze en mission. Intermède relatif à Hérode et à la mort de Jean-Baptiste (6, 6ᵇ-29).

h) Suprême tentative de Jésus : les multiplications des pains; échec de cette tentative (6, 30-8, 26).

Deuxième partie (8, 27-10, 52). *Ministère itinérant de Galilée à Jérusalem : l'Évangile du Messie.* Pierre reconnaît Jésus pour le Messie; annonce des souffrances et de la mort du Messie; la transfiguration. Enseignements et épisodes divers.

Troisième partie (11, 1-13, 37). *Ministère de Jésus à Jérusalem.* Entrée messianique dans la ville. Discussions et conflits avec les divers représentants du judaïsme. Jésus prédit la fin du monde et l'avènement du Messie.

Quatrième partie (14, 1-16, 8). *La Passion, le tombeau vide.* Le dernier repas de Jésus, son arrestation, son procès, son supplice, sa mort, sa sépulture. La découverte du tombeau vide [3]...

Lieu et date de composition de l'évangile de Marc.

Le témoignage à peu près unanime de la tradition place à Rome la composition de l'évangile de Marc. Cette indication est confirmée, dans une certaine mesure au moins, par quelques latinismes qu'on a relevés dans la langue de Marc, peut-être aussi par la mention de Rufus, le fils de Simon de Cyrène (Mc 15, 21), s'il est vrai que ce personnage soit identique à celui que Paul salue dans l'épître aux Romains (Rom. 16, 13) [4].

La question de la date est plus importante que celle du lieu de composition. Elle est malaisée à résoudre. On a recherché si la rédaction de l'évangile ne trahit pas l'impression profonde que la destruction de Jérusalem, en l'an 70, a produite sur les chrétiens comme sur les Juifs. Dans Marc 13, 1-2, se trouve une prophétie de la destruction du Temple, adressée par Jésus à ses disciples. Elle est conçue en termes beaucoup trop vagues pour qu'on puisse la considérer comme ayant été rédigée après les événements. La destruction du Temple y est d'ailleurs dégagée de toute relation avec les événements politiques qui l'accompagnèrent. L'historicité de la prophétie est d'autant plus vraisemblable que Jésus a certainement pensé que le culte juif devait être aboli et le Temple disparaître. La parole sur la destruction du Temple et sa reconstruction en trois jours, qui a joué un rôle important dans son procès (Mc 14, 58; 15, 29), suffirait pour l'établir.

Les raisons qui nous font admettre que l'évangile est antérieur à l'an 70, conduisent du même coup à en faire

1. C'est avec intention que nous ne faisons pas intervenir ici une considération tirée du quatrième évangile. On verra plus loin combien sont délicates les questions critiques que pose ce livre.

2. La tradition a attribué l'évangile à l'auteur de sa source principale. Nous avons vu qu'elle a procédé de la même manière à l'égard de l'évangile de Matthieu.

3. L'évangile devait contenir primitivement des récits d'apparitions du ressuscité. On sait que la fin du livre a disparu. Voy. notes sur 16, 8.

4. Ceci suppose, bien entendu, que le ch. 16 de l'épître aux Romains n'est pas, comme on l'a parfois conjecturé, une épître ou un fragment d'épître aux Éphésiens, que quelque circonstance fortuite a jointe à une copie de l'épître aux Romains.

remonter la composition au moins jusqu'en 65, avant le début de la révolte juive[1].

Il ne faut pas, d'autre part, remonter beaucoup plus haut que cette date de 65, l'évangile de Marc n'ayant pu être rédigé à un moment où les témoins oculaires du ministère de Jésus étaient encore en vie.

L'ÉVANGILE DE MATTHIEU

La tradition sur Matthieu.

De Matthieu, à qui la tradition attribue la rédaction du premier évangile, nous ne savons que peu de chose. Il fut au nombre des douze apôtres et s'appelait aussi Lévi (Mt. 9, 9 et par.). Au moment où Jésus l'appela, il était péager; ce devait être un homme riche : il avait une maison et y offrit un banquet à Jésus et à ses amis.

Nous ne savons rien de l'histoire de Matthieu après le drame du Calvaire, si ce n'est qu'il composa en hébreu (plus exactement en araméen), un recueil des discours du Seigneur. Nous avons vu que c'est vraisemblablement par suite d'une confusion avec ce recueil, que notre premier évangile a été attribué à l'apôtre Matthieu.

Caractère de l'évangile de Matthieu.

L'évangile de Matthieu a un caractère plus littéraire que celui de Marc; le style en est plus sobre et plus condensé. La comparaison des morceaux parallèles permet de constater la suppression de bien des détails accessoires et superflus, au moins en apparence, et aussi la correction de petites négligences de langage. Bien qu'il conserve dans ses grandes lignes le plan de l'évangile de Marc, Matthieu a une tendance incontestable à rapprocher les éléments similaires, de manière à constituer des groupes qui sont fréquemment de trois, sept ou dix éléments. Par exemple, il ramène la généalogie de Jésus, non sans quelque violence, à trois séries de quatorze (2×7) générations (1, 17)[2]. Il rapporte trois épisodes dans le récit de la tentation (4, 1-11) et trois prières de Jésus à Gethsémané (26, 39-44). Il a sept béatitudes (5, 3-10)[3], sept demandes dans l'oraison dominicale (6, 9-13), sept paraboles au chapitre 13, sept malédictions au chapitre 23. Jésus recommande à ses disciples de pardonner soixante-dix fois sept fois (18, 22). Dans le morceau 8, 2-9, 34, on trouve une énumération de dix miracles.

Certains traits, d'ailleurs isolés (par ex. 5, 17-19; 7, 6; 10, 5; 24, 20), dénotent un auteur très proche du judaïsme; ils doivent vraisemblablement être mis au compte des sources auxquelles ces passages sont empruntés, car l'évangéliste est exempt de tout particularisme et de tout ritualisme; il manifeste au contraire un large universalisme. On remarque cependant qu'il est particulièrement familiarisé avec les idées et les usages du judaïsme; il a une connaissance approfondie de l'Ancien Testament et s'attache à relever expressément, dans divers épisodes de l'histoire évangélique, la réalisation de prophéties.

On reconnaît dans l'évangile de Matthieu une tendance ecclésiastique. Nous voulons dire par là que divers indices donnent à penser qu'il a été écrit pour une communauté[4]. Les discours de Jésus tels que les rapporte Matthieu, ont un caractère concret et pratique. Ils donnent des règles sur le jeûne, la prière, l'aumône, des conseils sur le mariage, sur la conduite à tenir vis-à-vis des frères et vis-à-vis des gens du dehors, sur la manière dont il faudra supporter les persécutions. Bien que la perspective du retour prochain du Christ domine certaines parties du livre, celui-ci n'en est pas moins la charte d'une société qui s'organise pour durer.

Les sources.

Il a déjà été question des deux principales sources de l'œuvre de Matthieu, l'évangile de Marc et le recueil des Logia. Nous avons vu qu'il n'y a aucune raison de penser que les Logia n'ont pas pu contenir autre chose que ce qui leur a été simultanément emprunté par Matthieu et par Luc. Il est donc théoriquement possible que certains éléments didactiques qui ne se trouvent que chez Matthieu, proviennent des Logia. On ne peut d'ailleurs aboutir sur ce point à des conclusions précises. Il est cependant hors de doute que l'évangile de Marc et les Logia ne suffisent pas pour expliquer la genèse de l'évangile de Matthieu. Il faut en outre admettre au minimum l'existence d'une troisième source, à laquelle l'évangéliste a puisé la majeure partie au moins de ce qui lui appartient en propre. Le peu d'homogénéité que présentent entre eux ces éléments, conduit à penser qu'il s'agit d'un groupe de traditions (orales ou écrites) plutôt que d'une tradition unique.

Le plan.

Le plan de l'évangile de Matthieu reproduit, dans ses lignes principales, celui de Marc, avec ses quatre grandes divisions du ministère de Jésus.

Toutefois, l'Introduction est augmentée d'un récit étendu sur la naissance de Jésus, et la période galiléenne est disposée d'une manière nouvelle, qui réalise un tableau plus saisissant.

Voici, en résumé, le plan de l'évangile de Matthieu :

INTRODUCTION (1, 1-4, 11). L'évangile de l'enfance. Jean-Baptiste. Baptême et tentation de Jésus.

PREMIÈRE PARTIE (4, 12-16, 12). *Ministère galiléen : l'Évangile du Royaume.*

A. La prédication en Galilée.
  1. La prédication en paroles (4, 12-7, 29).
  2. La prédication en actes (8, 1-9, 34).

1. Le grand discours eschatologique de 13, 5-37, que l'on désigne sous le nom d'apocalypse synoptique, a été certainement composé lui aussi avant 65, puisqu'il met la ruine du Temple et de la ville en relation avec la fin du monde et non pas avec des événements politiques. On ne peut toutefois tirer argument de ce fait, car ce discours, rattaché à Mc 13, 1-2 d'une manière tout artificielle, pourrait bien avoir eu une existence indépendante, avant son incorporation dans l'évangile de Marc.

2. A moins que le nombre 14 ne soit le total de la valeur numérique des consonnes du mot *David* en hébreu (4 + 6 + 4).

3. Si on élimine le v. 5. Voy. note critique sur ce verset.

4. Les deux seuls passages des évangiles où se trouve le mot église se lisent dans Matthieu (16, 18; 18, 17). Mais ces morceaux pourraient bien être l'un et l'autre des interpolations. Le fait qu'elles ont été introduites toutes deux dans l'évangile de Matthieu mérite cependant de retenir l'attention.

B. Les effets du ministère galiléen.

1. Envoi des Douze en mission. Divisions et conflits (9, 35-12, 50).
2. Paraboles (13, 1-52) [1].
3. Le couronnement : Jésus rejeté à Nazareth (13, 53-58).

C. Intermède relatif à Hérode et à la mort de Jean-Baptiste (14, 1-12).

D. Suprême tentative de Jésus : les multiplications des pains ; échec de cette tentative (14, 13-16, 12).

DEUXIÈME PARTIE (16, 13-20, 34). *Ministère itinérant de Galilée à Jérusalem : l'Évangile du Messie.*

Pierre reconnaît Jésus pour le Messie ; annonce des souffrances et de la mort du Messie ; la transfiguration. Enseignements et épisodes divers.

TROISIÈME PARTIE (21, 1-25, 46). *Ministère de Jésus à Jérusalem.* Entrée messianique dans la ville. Discussions et conflits avec les divers représentants du judaïsme. Jésus maudit les pharisiens et les scribes, il prédit la fin du monde et l'avènement du Messie.

QUATRIÈME PARTIE (26, 1-28, 20). *La Passion et la résurrection.* Le dernier repas de Jésus, son arrestation, son procès, son supplice, sa mort, sa sépulture. Le tombeau vide, les apparitions du ressuscité.

La date de composition.

Matthieu ayant utilisé l'œuvre de Marc, ne peut avoir écrit que postérieurement à l'an 65. Plusieurs allusions à la destruction de Jérusalem (22, 7 ; 23, 38) [2] obligent à descendre jusque après 70. Des remarques comme celles qu'on lit 27, 8 (ce champ est appelé *encore aujourd'hui...*) et 28, 15 (ce bruit a cours *encore aujourd'hui*) montrent que le narrateur est assez éloigné des événements qu'il raconte. Des expressions comme « mon maître tarde à venir » (24, 48) et « l'époux tardait à venir » (25, 5), indiquent peut-être que la parousie se fait attendre.

Les allusions aux persécutions sont nombreuses (5, 11 ss ; 10, 18 ss ; 25, 36, 39). On remarque une tendance très nette à atténuer le conflit entre Jésus et les autorités romaines, sans doute dans l'intérêt de la propagation de l'Évangile dans l'empire (par ex. : 27, 19, 24). Cet ensemble de traits relativement tardifs autorise à placer la composition de l'évangile entre 80 et 100.

Quant à la question du lieu de composition, nous ne possédons aucun indice qui puisse servir à la résoudre.

L'ÉVANGILE DE LUC

La personne de l'évangéliste.

Luc nous est peu connu. La mention qui est faite de lui en trois passages des épîtres pauliniennes (Col. 4, 14 ; Phm 24 ; 2 Tim. 4, 11), nous apprend seulement qu'il était d'origine païenne, collaborateur de Paul et médecin. On a cru parfois trouver une confirmation de ce dernier renseignement, dans quelques particularités du vocabulaire et de la langue du troisième évangile et du livre des Actes, et dans la manière dont sont présentés certains récits [3]. Si quelques-uns des faits invoqués méritent au moins de retenir l'attention, la démonstration ne saurait pourtant être regardée comme rigoureuse. La tradition ne nous fournit, sur la personnalité de Luc, aucun autre renseignement qui mérite d'être pris en considération.

Nous ne savons rien de Théophile, à qui Luc a dédié son œuvre. Il devait être un personnage considérable, peut-être quelque magistrat qui avait reçu l'enseignement chrétien (1, 4). En même temps que Théophile, Luc a certainement visé un public plus large.

Caractère de l'évangile de Luc.

L'auteur du troisième évangile est en même temps celui du livre des Actes ; ces deux livres sont comme deux tomes d'un même ouvrage : le début des Actes fait clairement allusion à l'évangile. Luc est un bon écrivain ; il n'est pas étranger à certaines préoccupations de forme. C'est ainsi qu'à la manière des écrivains profanes, il fait précéder son œuvre d'une petite notice, où l indique les raisons qui le font écrire et le but qu'il poursuit.

De ce prologue, infiniment précieux parce qu'il est unique en son genre dans le Nouveau Testament, il résulte que l'évangéliste est un homme de la seconde génération chrétienne. Il se distingue nettement des apôtres, qui ont été les témoins du ministère de Jésus. Au moment où il entreprend son œuvre, il existe déjà plusieurs récits évangéliques. Cette littérature ne le satisfait pas, sans aucun doute parce qu'elle ne présente pas les qualités qu'il veut essayer de donner à son œuvre, en en faisant un tableau complet et bien ordonné du ministère de Jésus.

Luc le médecin, le compagnon de Paul, est-il vraiment, comme le prétend la tradition [4], l'auteur du troisième évangile et du livre des Actes, ou bien ces deux œuvres lui auraient-elles été attribuées parce qu'il avait rédigé une des sources de l'une d'elles ? La question ne peut être utilement examinée qu'à propos du livre des Actes. Elle n'a d'ailleurs, en ce qui concerne l'évangile, qu'une portée très restreinte : quelle que soit la solution qu'on adopte, l'évangile n'est pas l'œuvre d'un témoin du ministère de Jésus [5].

Convient-il, comme on le fait parfois, de parler d'une tendance particulière du troisième évangéliste ? Son attitude à l'égard de la pauvreté et de la richesse n'est pas exactement la même que celle de Matthieu et de Marc. Là où Matthieu dit : « Heureux les pauvres en esprit » (5, 3), Luc dit : « Heureux vous les pauvres »

1. Les paraboles sont destinées à expliquer l'échec du ministère de Jésus. Voy. note sur Mc 4, 12.

2. La phrase de 22, 7 est particulièrement importante, car elle cadre assez mal avec le reste de la parabole ; elle exprime donc une idée du rédacteur.

3. Dans le récit de la guérison de la femme à la perte de sang (8, 43-48), Luc ne reproduit pas une phrase de Mc (5, 26), qui était défavorable aux médecins. On a aussi remarqué que Lc 9, 39 donnait une description fort exacte d'une attaque d'épilepsie.

4. L'évangile de Luc et le livre des Actes ne contiennent pas d'indication directe sur leur auteur.

5. Il n'en va pas de même du livre des Actes. S'il était bien l'œuvre de Luc, compagnon de Paul, il acquerrait la valeur d'un témoignage direct.

(6, 20); et il ajoute : « Malheur à vous riches » (6, 24). Seul, Luc rapporte certains morceaux très caractéristiques, comme la parabole du pauvre Lazare et de l'homme riche (16, 19-31), celle de l'économe infidèle (16, 1-13), où les richesses sont appelées « le Mamon injuste » (16, 9, 11). Il y a là une apologie de la pauvreté jointe à un jugement d'une extrême sévérité sur la richesse. C'est ce qu'on appelle, d'un mot qui vient de l'hébreu *'èbyôn* (pauvre), la tendance *ébionite* de l'évangile de Luc. Mais il n'est pas prouvé que cette tendance soit celle de l'évangéliste lui-même. Elle pourrait venir d'une source dont il aurait intégralement reproduit le contenu.

Les sources.

En posant, à propos de l'évangile de Luc, la question des sources, nous ne faisons que suivre l'indication donnée par l'évangéliste lui-même dans son prologue, quand il parle des essais de narration évangélique qui ont précédé son livre.

Au premier rang de ces sources figurent, comme pour l'évangile de Matthieu, le récit de Marc (peut-être sous une forme légèrement différente de celle que nous connaissons) et les Logia. L'hypothèse de quelques critiques d'après lesquels Luc aurait connu et utilisé l'évangile de Matthieu, se heurte à de sérieuses difficultés et ne saurait être considérée comme établie. Il est même probable qu'il n'a pas utilisé exactement la même édition des Logia que le premier évangéliste.

Tous les éléments particuliers à Luc peuvent difficilement avoir une seule et même origine. On y trouve en effet des morceaux de caractères aussi différents que l'évangile de l'enfance et la parabole de l'enfant prodigue.

Faute de termes de comparaison, il est impossible de déterminer avec précision quelles sources particulières Luc a utilisées. Il faut se borner aux observations suivantes :

1° Comme nous l'avons fait pour l'évangile de Matthieu, nous pouvons admettre que certains éléments propres à Luc viennent des Logia, soit qu'ils n'aient pas figuré dans l'exemplaire utilisé par Matthieu, soit que celui-ci, pour une raison ou pour une autre, n'ait pas jugé à propos de les insérer dans son œuvre.

2° On peut mettre à part le groupe des traditions reproduites dans les deux premiers chapitres. Sans être absolument homogènes, elles ont une physionomie et un caractère qui ne se retrouvent pas dans le reste de l'évangile.

3° Un certain nombre de critiques ont supposé que Luc avait utilisé une source particulière pour le morceau 9, 51-18, 14, qu'on appelle, assez improprement du reste, le *récit de voyage*, et qui est intercalé par Luc au milieu de la narration de Marc. Cette opinion ne nous paraît pas pouvoir être admise. D'abord, un certain nombre des éléments qui forment cette partie de l'évangile, se trouvent aussi chez Matthieu; ils peuvent donc être attribués aux Logia avec une très grande vraisemblance. En second lieu, l'examen des passages constitutifs de ce morceau et notamment de la manière dont ils sont reliés les uns aux autres, révèle qu'ils manquent d'homogénéité et ne peuvent provenir d'une source unique. Luc a accumulé, à cet endroit de son œuvre, des renseignements d'origines diverses, qu'il tenait à conserver.

4° On a parfois aussi supposé que, dans l'histoire de la Passion, Luc avait utilisé, à côté du récit de Marc, une tradition particulière apparentée à celle que suivait l'apôtre Paul[1]. Il y a là un problème qui n'est pas encore élucidé.

Le plan.

Le plan de l'évangile de Luc ne diffère de celui de Marc que par quelques simplifications et par quelques additions.

PROLOGUE (1, 1-4).

INTRODUCTION (1, 5-4, 13). L'évangile de l'enfance. Jean-Baptiste. Baptême et tentation de Jésus.

PREMIÈRE PARTIE (4, 14-9, 17). *Ministère galiléen : l'Évangile du Royaume.*

a) Première activité en Galilée (4, 14-5, 16).
b) Premiers conflits (5, 17-6, 11).
c) Institution de l'apostolat, guérisons (6, 12-19).
d) Discours dans la plaine (6, 20-49).
e) Le centenier de Capernaüm. Le fils de la veuve de Naïn. Question de Jean-Baptiste. Témoignage de Jésus sur Jean-Baptiste. La pécheresse aux pieds de Jésus. Les femmes qui suivaient Jésus (7, 1-8, 3).
f) Les paraboles (8, 4-18).
g) Les vrais parents de Jésus. La tempête apaisée. Le démoniaque de Gérasa. La fille de Jaïrus et la femme à la perte de sang (8, 19-56).
h) Envoi des disciples en mission. Jugement d'Hérode sur Jésus (9, 1-9).
i) Multiplication des pains (9, 10-17)[2].

DEUXIÈME PARTIE (9, 18-50). *Ministère itinérant de Galilée à Jérusalem : l'Évangile du Messie* (première section).

TROISIÈME PARTIE (9, 51-18, 14). *Récit de voyage.*

En route pour Jérusalem, le village samaritain, comment suivre Jésus. Envoi des 70 disciples. Parabole du bon Samaritain. Marthe et Marie. La prière. Accusation de possession. Contre les pharisiens. Le riche insensé, les Galiléens massacrés, la tour de Siloë. Parabole du figuier stérile. Hostilité d'Hérode. Paraboles de l'enfant prodigue et de l'économe infidèle. L'homme riche et Lazare. Les deux lépreux, le juge inique, le pharisien et le péager.

QUATRIÈME PARTIE (18, 15-19, 27). Suite de la deuxième partie.

CINQUIÈME PARTIE (19, 28-21, 38). *Le ministère à Jérusalem.*

SIXIÈME PARTIE (22, 1-24, 53). *La Passion et la résurrection.*

La date de composition.

Comme celui de Matthieu, l'évangile de Luc est

1. Cela résulte du rapprochement qu'on peut faire entre 1 Cor. 11, 24 ss et Luc 22, 19 ss.
2. Luc n'a qu'un seul récit de multiplication des pains, peut-être parce qu'il a reconnu l'identité fondamentale des deux récits donnés par Marc et Matthieu.

certainement postérieur à la prise de Jérusalem[1]. En l'absence d'indication précise, on peut lui assigner une date analogue à celle que nous avons admise pour Matthieu, c'est-à-dire entre 80 et 100. Il ne nous paraît pas qu'on puisse préciser davantage, et notamment qu'on puisse dire si l'évangile de Luc est plus ancien ou moins ancien que celui de Matthieu.

Comme pour l'évangile de Matthieu, les données font défaut pour résoudre le problème du lieu de composition.

Il convient, arrivés au terme de cette introduction, d'indiquer, au moins d'une manière très sommaire, quelle est, au point de vue documentaire, la portée des évangiles[2].

Deux remarques nous paraissent s'imposer. La première est que, si la date de rédaction des évangiles est relativement récente, il n'en est pas de même des sources qui y sont mises en œuvre. Celles-ci remontent beaucoup plus haut et, dans certains cas, peuvent avoir la valeur d'un témoignage direct.

Notre seconde remarque est la suivante : les évangélistes ne se sont pas préoccupés d'écrire la biographie exacte et complète de Jésus ; ils ont voulu avant tout faire une œuvre de propagande religieuse. La valeur de leurs livres en est certainement diminuée aux yeux de l'historien moderne, qui prise par-dessus tout les documents impartiaux et rigoureusement objectifs. Mais à cause de son caractère même, le témoignage des évangélistes a pour nous une valeur incomparable. Il ne contient pas seulement des faits, des gestes, des mots ; il est quelque chose de vivant. C'est l'esprit même de l'Évangile, l'âme du Christ telle que l'ont sentie les premiers chrétiens. Les évangiles ne sont pas un document impassible ; ils présentent une expérience vivante, qui peut à son tour devenir génératrice d'expériences et conduire les âmes à quelque chose d'infiniment plus précieux qu'une connaissance scientifique, à la communion avec l'âme même de Jésus.

1. Le passage 21, 20 fait certainement allusion au siège de la ville.
2. Nous parlons ici des évangiles synoptiques, mais ce que nous en disons pourrait être répété à propos du quatrième évangile.

CHRONOLOGIE DE LA VIE DE JÉSUS[1]

Sa naissance.

Les évangiles de Matthieu et de Luc sont d'accord pour placer la naissance de Jésus « aux jours du roi Hérode » (Mt 2, 1. Lc 1, 5)[2]. Il n'y a aucune raison valable de rejeter la tradition qu'ils ont recueillie indépendamment l'un de l'autre. Jésus est donc né au plus tard l'an 4 avant notre ère[3].

Début de son ministère.

D'après Luc 3, 1, ce fut « la quinzième année de l'empereur Tibère », c'est-à-dire en 28-29, que Jésus commença son ministère ; il aurait eu alors environ trente ans (3, 23). Nous ne sommes pas à même de juger ce que valent les combinaisons par lesquelles Luc a établi ces données, ou les traditions auxquelles il peut les avoir empruntées. L'absence de toute indication chronologique dans la plus ancienne tradition chrétienne, est de nature à faire sérieusement douter de la valeur des dates fournies par Luc.

Sa mort.

Le fait que Jésus est mort un vendredi, le 14 ou le 15 Nisan[4], c'est-à-dire la veille ou le jour de la première pleine lune du printemps, ne peut servir de base à aucun calcul, à cause du peu de rigueur et du caractère tout empirique du calendrier juif[5].

La seule indication positive que nous possédions se trouve dans le passage Jean 2, 20 (la purification du Temple qui y est rapportée doit se placer vers la fin du ministère de Jésus[6]). Les Juifs disent : « Ce Temple a été construit en quarante-six ans. » Le Temple n'ayant été achevé qu'en 62-64, le sens de cette parole n'est pas : on a mis quarante-six ans à construire ce Temple, — mais : on y travaille depuis quarante-six ans. La construction du Temple ayant commencé à la fin de l'an 24 avant J.-C., les quarante-six ans ont été terminés à la fin de 27 ; et comme la parole des Juifs a été prononcée un peu avant la Pâque, Jésus serait mort à la Pâque de l'an 28.

1. Sur les motifs qui ont fait adopter les dates qui sont indiquées ici, voy. Maurice Goguel, Notes d'histoire évangélique : *Le problème chronologique* (*Revue de l'Histoire des Religions*, juillet-août 1916).
2. Nous ne faisons pas état de l'indication de Luc 2, 2 sur le recensement de Quirinius ; cf. note sur Luc 2, 2.
3. Il y eut donc une erreur dans les calculs par lesquels le moine Denys le Petit détermina, au sixième siècle, l'ère chrétienne.
4. Le 14, d'après l'évangile de Jean ; le 15, d'après les trois premiers évangiles.
5. Voy. l'Introduction générale, p. 10.
6. Voy. note sur ce passage.

L'ÉVANGILE

SELON MATTHIEU

INTRODUCTION (1, 1-4, 11).

Généalogie de Jésus-Christ.

P **1** [1] Généalogie[a] de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham.

[2] Abraham engendra Isaac; Isaac engendra Jacob ; Jacob engendra Juda et ses frères; [3] Juda engendra Pharès et Zara qu'il eut de Tamar; Pharès engendra Esrom; Esrom engendra Aram; [4] Aram engendra Aminadab; Aminadab engendra Naassôn; Naassôn engendra Salmôn; [5] Salmôn engendra Boaz, qu'il eut de Rahab; Boaz engendra Obed, qu'il eut de Ruth; Obed engendra Isaï; [6] Isaï engendra David, le roi. — David engendra Salomon, qu'il eut de la femme d'Urie. [7] Salomon engendra Roboam; Roboam engendra Abia; Abia engendra Asaph; [8] Asaph engendra Josaphat; Josaphat engendra Joram; Joram engendra Ozias; [9] Ozias engendra Joatham; Joatham engendra Achaz; Achaz engendra Ézéchias; [10] Ézéchias engendra Manassé; Manassé engendra Amos; Amos engendra Josias; [11] Josias engendra Jéchonias et ses frères, au temps de la déportation à Babylone. — [12] Après la déportation à Babylone, Jéchonias engendra Salathiel; Salathiel engendra Zorobabel; [13] Zorobabel engendra Abioud; Abioud engendra Éliakim; Éliakim engendra Azor; [14] Azor engendra Sadoc; Sadoc engendra Achim; Achim engendra Élioud; [15] Élioud engendra Éléazar; Éléazar engendra Matthan; Matthan engendra Jacob; [16] Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus appelé Christ[b].

[17] En tout donc, d'Abraham jusqu'à David, quatorze générations; — de David jusqu'à la déportation à Babylone, quatorze générations; — de la déportation à Babylone jusqu'au Christ, quatorze générations[c].

Naissance de Jésus-Christ.

[18] Voici comment naquit Jésus-Christ : Marie, sa mère, étant fiancée à Joseph, se trouva enceinte par la vertu de l'Esprit saint, avant qu'ils eussent vécu ensemble. [19] Joseph, son mari, qui était un homme de bien, ne voulut pas l'exposer à la honte et résolut de la répudier discrètement[d]. [20] Comme il pensait à ce projet, un ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : « Joseph, fils de David, n'hésite pas à prendre chez toi Marie, ta femme, car l'enfant qu'elle a conçu

1, 16. syr[s] : Jacob engendra Joseph; Joseph, à qui la vierge Marie était fiancée, engendra Jésus. it[a] : ... Joseph, à qui était fiancée la vierge Marie qui enfanta Jésus.

a. Litt. : *Livre de génération*. La formule « voici les générations » sert fréquemment, dans l'Ancien Testament, à introduire l'énumération des descendants d'un personnage (Gen. 10, 1; 25, 12; 36, 9). Ici, nous avons une liste d'ascendants. Dans certains passages, l'expression *livre de générations* (Gen. 5, 1) ou *générations* (Gen. 25, 19; 37, 2) ne peut se traduire que par « histoire ». Si elle était prise ici dans ce dernier sens, elle servirait de titre à l'évangile tout entier. *b*. Voy. note sur Mc 8, 29. *c*. La première série de générations (Abraham-David) est empruntée à 1 Chron. 2, 1-15 (cf. Ruth 4, 18-22). La 2[e] (de David à la déportation), qui énumère 13 générations et non 14, suit 1 Chron. 3, 5-16, mais dans le texte des Chroniques, il y a 16 générations; l'évangéliste, ou sa source, a substitué Ozias aux 4 noms : Aḥazia, Joas, Amacia, Azaria. Dans la 3[e] série, qui, comme la 2[e], compte 13 générations seulement, Salathiel et Zorobabel peuvent être empruntés à 1 Chron. 3, 17-19. Dans la suite, l'auteur n'a pas utilisé les matériaux qu'il trouvait dans 1 Chron. 3, 19 et ss, peut-être parce qu'ils lui auraient fourni plus de 14 générations. — Luc (3, 23-38) compte, d'Abraham à Jésus, 55 générations et non 40. Les deux généalogies sont absolument indépendantes l'une de l'autre. *d*. Dans le droit juif, les fiançailles n'étaient pas un simple engagement moral; elles constituaient un élément essentiel du mariage et ne pouvaient être rompues que par un véritable divorce. La discrétion de Joseph devait consister, sans doute, à ne pas mentionner, dans l'acte de divorce, le motif véritable de la répudiation.

1, 1-17 : Lc 3, 23-38. 18-25 : Lc 1, 26-35.

est de l'Esprit saint. [21] Elle donnera naissance à un fils, que tu appelleras Jésus, car c'est lui qui sauvera[a] son peuple de ses péchés. » [22] Tout cela arriva afin que fût accompli ce que le Seigneur avait dit par le prophète en ces mots : [23] *La vierge sera enceinte et elle donnera le jour à un fils qu'on appellera Emmanuel* (c'est-à-dire : Dieu est avec nous). [24] Joseph, à son réveil, fit ce que l'ange du Seigneur lui avait commandé : il prit sa femme chez lui. [25] Mais il ne la connut pas jusqu'à ce qu'elle eût mis au monde un fils, auquel il donna le nom de Jésus.

Visite des Mages.

2 [1] Jésus était né à Bethléhem de Judée[b], aux jours du roi Hérode; des Mages[c] arrivèrent d'Orient à Jérusalem, [2] et ils dirent : « Où est le roi des Juifs qui vient de naître? Nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus lui rendre hommage. » [3] En apprenant cela, le roi Hérode fut troublé et tout Jérusalem avec lui; [4] il convoqua tous les chefs des prêtres et les scribes du peuple et leur demanda où devait naître le Christ. [5] Ils lui répondirent : « A Bethléhem de Judée. Voici, en effet, ce qui a été écrit par le prophète :

[6] *Et toi, Bethléhem, terre de Juda,*
tu n'es certainement pas la moindre des villes principales de Juda,
Car de toi sortira un prince
qui conduira Israël mon peuple[d]. »

[7] Alors Hérode fit appeler les Mages en secret et leur demanda à quelle époque l'étoile avait paru. [8] Puis il les envoya à Bethléhem en disant : « Allez, prenez des informations exactes sur cet enfant, et quand vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, pour que j'aille, moi aussi, lui rendre hommage. » [9] Sur ces paroles du roi, ils partirent. L'étoile qu'ils avaient vue en Orient les précédait; arrivée au-dessus du lieu où était l'enfant, elle s'arrêta. [10] En voyant l'étoile, ils éprouvèrent une grande joie. [11] Ils entrèrent dans la maison, ils virent l'enfant avec Marie sa mère et, se prosternant, lui rendirent hommage. Ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent des présents : de l'or, de l'encens et de la myrrhe. [12] Puis, ayant été miraculeusement avertis en songe de ne pas revenir auprès d'Hérode, ils regagnèrent leur pays par un autre chemin.

Fuite en Égypte. Massacre des enfants de Bethléhem. Retour en Palestine.

[13] Après leur départ, un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph et lui dit : « Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte où tu resteras jusqu'à ce que je te dise [de revenir]; car Hérode va rechercher l'enfant afin de le faire périr. » [14] Joseph se leva; il emmena de nuit l'enfant et sa mère et se retira en Égypte. [15] Il y resta jusqu'à la mort d'Hérode, afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait dit par le prophète en ces mots : *J'ai appelé mon fils hors d'Égypte.*

[16] Hérode, se voyant joué par les Mages, se mit fort en colère : il fit tuer à Bethléhem et dans le district tout entier, tous les enfants âgés de deux ans ou au-dessous, d'après la date que lui avaient indiquée les Mages[e]. [17] Ainsi s'accomplit l'oracle de Jérémie le prophète, qui dit :

[18] *Une voix a été entendue à Rama,*
des pleurs et de longs sanglots;
C'est Rachel pleurant ses enfants,
elle ne veut pas être consolée, parce qu'ils ne sont plus.

[19] Quand Hérode fut mort, un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph en Égypte [20] et lui dit : « Lève-toi, prends l'enfant et sa mère et retourne dans le pays d'Israël; car ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant sont morts. » [21] Joseph, se levant donc, emmena l'enfant et sa mère et rentra

a. Le nom de *Jésus* dérive du mot hébreu *yéchoua'*, autre forme de *yehochoua'* (Josué, appelé Jésus par la Bible grecque). Il peut signifier « Yahvé [est] salut ». *b.* *Bethléhem de Judée* est ainsi appelée pour éviter la confusion avec une autre localité du même nom, située dans le territoire de Zabulon (en Galilée). *c.* Les *Mages* étaient les prêtres des Mèdes, des Perses, des Chaldéens. On appelait aussi *Mages* des astrologues qui se prétendaient devins. *d.* On peut rattacher la citation du prophète à la réponse faite à Hérode, ou la considérer comme une réflexion de l'évangéliste. *e.* Hérode fait tuer tous les enfants nés depuis le moment où l'étoile est apparue aux Mages (c'est le « Massacre des Innocents »).

1, 23 : Ésaïe 7, 14 (G). *2, 6* : Michée 5, 1. *15* : Osée 11, 1. *18* : Jérémie 31, 15.
2, 1 : Lc 2, 1-7.

dans le pays d'Israël. [22]Mais apprenant qu'Archélaüs régnait en Judée à la place d'Hérode son père, il n'osa s'y rendre et, sur un avis divin reçu en songe, il partit pour la province de Galilée. [23]Il alla se fixer dans une ville appelée Nazareth, afin que s'accomplit cet oracle des prophètes : Il sera appelé Nazaréen[a].

Jean-Baptiste.

3 **1-12 :** Mc 1, 2-8; Lc 3, 2-9, 15-18.

[1]En ces jours-là[b] parut Jean-Baptiste; il prêchait dans le désert de Judée[c], [2]disant : « Repentez-vous car le Royaume des cieux est proche. » [3]C'est de lui qu'Ésaïe le prophète a dit:

Une voix crie dans le désert :
Préparez le chemin du Seigneur,
aplanissez ses sentiers.

[4]Il avait un vêtement de poils de chameau et une ceinture de cuir autour des reins; il se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage.

[5]Alors Jérusalem, toute la Judée, toute la région du Jourdain vinrent à lui, [6]et tous se faisaient baptiser par lui dans le Jourdain, en confessant leurs péchés.

[7]Voyant beaucoup de pharisiens et de sadducéens venir au baptême, il leur dit : « Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir[d]? [8]Produisez donc du vrai fruit de repentance. [9]Ne vous avisez pas de dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père. — Je vous le dis, Dieu peut, des pierres que voici, susciter des enfants à Abraham. [10]Déjà l'on met la cognée à la racine des arbres, et tout arbre qui ne produit pas de bon fruit est coupé et jeté au feu. [11]Moi je vous donne un baptême d'eau, pour la repentance. Mais celui qui vient derrière moi est plus puissant que moi, je ne suis pas digne de lui porter ses sandales; lui vous donnera un baptême d'Esprit saint et de feu[e]. [12]Il a son van à la main : il nettoiera son aire et amassera son froment dans le grenier, mais il brûlera la balle au feu qui ne s'éteint point[f]. »

Baptême de Jésus.

13, 16-17 : Mc 1, 9-11; Lc 3, 21-22.

[13]Alors Jésus, venant de Galilée, alla trouver Jean, au Jourdain, pour être baptisé par lui. [14]Mais Jean s'y refusait : « C'est moi, disait-il, qui aurais besoin d'être baptisé par toi, et tu viens à moi! » [15]Jésus lui répondit : « Laisse faire pour l'instant[g], c'est ainsi qu'il nous sied d'accomplir toute justice[h]. » Alors Jean céda. [16]Jésus, ayant été baptisé, sortit aussitôt de l'eau; les cieux s'ouvrirent, il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui; [17]et des cieux une voix disait : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, l'objet de ma prédilection[i]. »

Tentation de Jésus[j].

4 **1-11 :** Lc 4, 1-13 (cf. Mc 1, 12-13).

[1]Alors Jésus fut entraîné par l'Esprit dans le désert pour y être tenté par le diable. [2]Il jeûna quarante jours et quarante nuits, puis il eut faim. [3]Alors le tentateur s'approcha et lui dit : « Si tu es le Fils de Dieu, dis que ces pierres deviennent des pains. » [4]Mais Jésus lui répondit : « Il est écrit : *Ce n'est pas de pain seulement que vivra l'homme, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* » [5]Alors le diable l'emmena dans la ville sainte[k], le plaça sur le faîte du Temple [6]et lui dit : « Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi en bas, car il est écrit :

Il donnera pour toi des ordres à ses anges...,
Ils te prendront sur leurs mains,
de peur que ton pied ne heurte une pierre. »

[7]Jésus lui répondit : « Il est aussi écrit : *Tu*

a. Ce passage ne se trouve pas dans l'Ancien Testament. *b*. *En ces jours-là* est une formule vague. En réalité, il s'est écoulé plus de vingt ans entre le retour de Jésus en Palestine et son baptême dans le Jourdain. *c*. On appelait *désert de Judée* la partie orientale du territoire de la tribu de Juda, qui s'étendait parallèlement à la Mer Morte. *d*. Voy. note sur Lc 3, 7. *e*. Allusion possible au feu qui, d'après certaines conceptions, doit dévorer le monde, à la fin des temps (cf. 1 Cor. 3, 13-15 et 2 Pier. 3, 10). *f*. Le feu de la Géhenne (voy. note sur Mc 9, 43). *g*. *Pour l'instant*, en attendant le moment où la supériorité de Jésus éclatera. *h*. *Toute justice*, tout ordre établi par Dieu. Jésus considère le baptême de Jean comme voulu de Dieu, et par suite tous les enfants d'Israël, sans en excepter le Messie, doivent le recevoir. *i*. Voy. note sur Mc 1, 11. *j*. D'après beaucoup d'interprètes, ce récit a un caractère symbolique : il décrit, sous une forme imagée, la lutte intérieure de Jésus contre un idéal de messianisme politique qui est, pour lui, une tentation de Satan. *k*. Jérusalem. Voy. És. 48, 2; 52, 1; Néh. 11, 1; Dan. 9, 24.

3, *3* : Ésaïe 40, 3. **4,** *4* : Deut. 8, 3. *6* : Ps. 91, 11-12. *7* : Deut. 6, 16.

3, 1-3 : Jn 1, 6 et 23. 2 : 4, 17; 10, 7. 4b : 11, 18. 10 : 7, 19. 11 : Jn 1, 26-27. 13-17 : Jn 1, 31-34. 17 : 17, 5.

ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu. » [8] Le diable l'emmena encore sur une montagne très haute et, lui montrant tous les royaumes du monde et leur splendeur, [9] il lui dit : « Tout cela, je te le donnerai, si, tombant [à mes pieds], tu m'adores. » [10] Alors Jésus lui répondit : « Arrière, Satan ! car il est écrit : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu. A lui seul tu rendras un culte.* » [11] Alors le diable le laissa ; puis des anges s'approchèrent et le servirent.

PREMIERE PARTIE

MINISTÈRE GALILÉEN : L'ÉVANGILE DU ROYAUME (4, 12—16, 12).

Jésus à Capernaüm.

12, 17 : Mc 1, 14-15 (cf. Lc 4, 14-15).

M [12] Lorsque Jésus eut appris l'arrestation de Jean[a], il se P retira en Galilée. [13] Il quitta Nazareth pour aller habiter Capernaüm, située au bord de la mer[b], sur les confins de Zabulon et de Nephthali, [14] afin que s'accomplît la parole d'Ésaïe le prophète, qui dit : [15] *Pays de Zabulon et pays de Nephthali sur le chemin de la mer, au delà du Jourdain, Galilée des païens !* [16] *Le peuple assis dans les ténèbres a vu une grande lumière. Sur ceux qui étaient assis dans la région et dans l'ombre de la mort, une lumière s'est levée.* M [17] Dès lors, Jésus se mit à prêcher, disant : « Repentez-vous, car le Royaume des cieux est proche. »

Vocation des premiers disciples.

18-22 : Mc 1, 16-20 (cf. Lc 5, 1-11)

[18] Comme il passait au bord de la mer de Galilée, il vit deux frères, Simon (celui qu'on appelle Pierre) et André, son frère, qui jetaient le filet dans la mer, car ils étaient pêcheurs. [19] Il leur dit : « Suivez-moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes. » [20] Aussitôt, laissant leurs filets, ils le suivirent.

[21] Plus loin, il vit deux autres frères, Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère ; ils étaient dans leur barque, avec Zébédée, leur père, et raccommodaient leurs filets ; il les appela. [22] Aussitôt, laissant la barque et leur père, ils le suivirent.

Prédication itinérante.

23, 25 : Mc 1, 39 ; 3, 7-8, 10 ; Lc 4, 44 ; 6, 17.

[23] Jésus parcourait toute la Galilée, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'Évangile du Royaume[c] et guérissant toute maladie et toute infirmité parmi le peuple. [24] Sa renommée P se répandit dans toute la Syrie. On lui amena tous ceux qui souffraient de maladies et d'infirmités diverses, des démoniaques, des lunatiques, des paralytiques ; il les guérit. [25] Et de grandes multitudes le suivirent, M venant de la Galilée, de la Décapole, de Jérusalem, de la Judée et d'au delà du Jourdain.

Sermon sur la montagne (5-7)[d].

5 [1] Voyant ces multitudes, Jésus gravit P la montagne[e]. Il s'assit, ses disciples s'approchèrent de lui, [2] et, ouvrant la bouche, il se mit à les enseigner, disant :

Les béatitudes. 3-12 : Lc 6, 20-23.

« [3] Heureux les pauvres en S esprit[f], car le Royaume des cieux est à eux.

a. Voy. 14, 3. *b.* Il s'agit de la mer de Galilée ou lac de Tibériade. *c.* *Du Royaume* des cieux (v. 17). *d.* Ce discours est censé adressé seulement aux disciples, mais de manière cependant que tout le peuple puisse l'entendre. Sur la composition du discours, voy. Introd., p. 19, col. 1, 2e tit. *e.* Il est possible que, dans la pensée de l'évangéliste, cette montagne soit le Sinaï de la nouvelle alliance. *f.* Il ne s'agit certainement pas de ceux qui manquent d'intelligence, le mot grec employé ici (*pneuma*) ne désignant jamais l'intelligence. — Dans la tradition de Luc, les béatitudes ont un caractère social très accusé (Heureux vous les pauvres ; heureux vous qui avez faim... Malheur à vous, riches). Ici, elles apparaissent comme transposées dans l'ordre spirituel : Heureux ceux qui ont faim et soif *de justice.* Heureux les pauvres *en esprit.* Ce dernier terme limite la béatitude à ceux qui ont le sentiment de leur pauvreté spirituelle et ne comptent que sur la miséricorde de Dieu pour être sauvés.

10 : Deut. 6, 13. *15-16 :* És. 8, 23-9, 1.

4, 16 : Lc 1, 78-79. 17 : 3, 2 ; 10, 7. 18-22 : Jn 1, 35-42. 23 : 9, 35. 24b : 8, 16 ; 14, 35-36. 25 : 12, 15.

P « [4]Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.

« [5]Heureux *les humbles*, car *ils posséderont le pays*[a].

S « [6]Heureux ceux qui ont faim et soif de justice, car ils seront rassasiés.

P « [7]Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde.

« [8]Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.

« [9]Heureux les pacifiques, car ils seront appelés fils de Dieu.

« [10]Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice, car le Royaume des cieux est à eux.

S « [11]Heureux serez-vous quand on vous outragera, qu'on vous persécutera et qu'on vous calomniera de toutes manières à cause de moi. [12]Réjouissez-vous, tressaillez de joie, parce que votre récompense sera grande dans les cieux; c'est ainsi qu'on a persécuté les prophètes qui ont été avant vous.

Le sel de la terre; la lumière du monde.
13 : Lc 14, 34-35; **15** : Mc 4, 21; Lc 8, 16; 11, 33.

« [13]Vous êtes le sel de la terre; si le sel perd sa saveur, avec quoi le salera-t-on? Il n'est plus bon qu'à être jeté au dehors et foulé aux pieds par les hommes.

P « [14]Vous êtes la lumière du monde; une ville ne peut être cachée quand elle est située M au sommet d'une montagne. [15]On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la pose sur le porte-lampe[b], et elle éclaire tous ceux qui sont dans la P maison. [16]Qu'ainsi votre lumière brille devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre Père qui est dans les cieux.

L'accomplissement de la Loi et des Prophètes.
18 : Lc 16, 17.

« [17]Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes[c]; je ne suis pas venu pour abolir, mais pour accomplir[d]. [18]Je vous le dis en S vérité : jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, pas un iota, pas un trait de lettre de la Loi[e] ne passera, que tout ne soit accompli. [19]Celui qui violera un de ces commande- P ments, fût-ce des moindres, et enseignera aux hommes à les violer, sera appelé le plus petit dans le Royaume des cieux; mais celui qui les pratiquera et les enseignera sera appelé grand dans le Royaume des cieux.

La justice supérieure.
25-26 : Lc 12, 57-59.

« [20]Je vous le déclare : Si votre justice n'est pas supérieure à celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux.

« [21]Vous l'avez entendu[f], il a été dit aux anciens[g] : *Tu ne tueras pas; celui qui aura tué sera passible d'une condamnation.* [22]Mais moi, je vous dis : Quiconque se met en colère contre son frère sera passible d'une condamnation. Celui qui dira à son frère : Raca[h], sera justiciable du sanhédrin. Celui qui lui dira : Fou, sera passible de la Géhenne du feu. [23]Si donc tu présentes ton offrande à l'autel et que, là, tu te souviennes que ton frère a quelque grief contre toi, [24]laisse ton offrande, là, devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère; puis, tu reviendras présenter ton offrande. [25]Hâte-toi de t'ac- S corder avec ton adversaire, pendant que tu es encore en chemin avec lui, de peur qu'il ne te livre au juge et le juge à l'agent, et que tu ne sois jeté en prison. [26]Tu n'en sortiras pas, je te le dis en vérité, que tu n'aies payé jusqu'au dernier sou[i].

« [27]Vous l'avez entendu, il a été dit : P *Tu ne commettras point d'adultère.* [28]Mais moi, je vous dis : Quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis, dans son

a. Ce verset est imité de Ps. 37, 11; D et d'autres mss le placent avant le v. 4. Pour ces deux raisons, certains critiques se sont demandé s'il appartenait bien au texte primitif. Sans ce v., les béatitudes seraient au nombre de sept, nombre qu'affectionnait l'évangéliste. *b*. Le support de la lampe; celle-ci était une sorte de godet en terre ou en métal dans lequel brûlait une mèche plongeant dans l'huile. *c*. La *Loi* et les *Prophètes*, noms des deux premières parties de la Bible hébraïque, désignaient par extension l'Ancien Testament tout entier (cf. Rom. 3, 21 et « Moïse et les Prophètes » dans Lc 16, 29). *d*. *Accomplir* ne veut pas dire seulement observer, mais développer jusqu'à leurs dernières conséquences les principes inspirateurs de la Loi. *e*. Dans l'hébreu tel qu'on l'écrivait au temps de Jésus, le *yod* (équivalent du *iota* grec) était la plus petite lettre de l'alphabet. Le *trait de lettre* est la minuscule différence qui distingue p. ex. le *ḥet* ח du *hé* ה. *f*. En écoutant la lecture de la Loi, à la synagogue. *g*. Les contemporains de Moïse, à qui la Loi a été donnée. *h*. *Raca*, insulte dont la signification exacte est inconnue. *i*. Litt. : *quadrant*. Le quadrant ou quart de l'as, qui était le sou romain, valait alors entre un et deux centimes.

5, *5* : Ps. 37, 11. *21* : Ex. 20, 13; — 21, 12. *27* : Ex. 20, 14.
5, 11 : 10, 17, 23; 16, 24-25; 20, 23; 21, 35-36; 23, 34; 24, 9. **13** : Mc 9, 50.

cœur, un adultère avec elle. — 29 Si ton œil droit est pour toi une cause de chute, arrache-le et jette-le loin de toi. Il est avantageux pour toi qu'un de tes membres périsse et que tout ton corps ne soit pas jeté dans la Géhenne. 30 Si ta main droite est pour toi une cause de chute, coupe-la et jette-la loin de toi. Il est avantageux pour toi qu'un de tes membres périsse et que tout ton corps ne soit pas jeté dans la Géhenne. — 31 Il a été dit : *Celui qui répudie sa femme doit lui remettre un acte de divorce.* 32 Mais moi, je vous dis : Quiconque répudie sa femme — excepté pour cause d'infidélité — l'expose à commettre un adultère, et celui qui épouse une femme répudiée commet un adultère.

« 33 Vous l'avez encore entendu, il a été dit aux anciens : *Tu ne te parjureras pas, mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de tes serments.* 34 Mais moi, je vous dis de ne pas jurer du tout : ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu ; 35 ni par la terre, car c'est l'escabeau de ses pieds ; ni par Jérusalem, car c'est *la ville du grand Roi.* 36 Ne jure pas non plus par ta tête, car tu ne peux faire devenir blanc ou noir un seul de tes cheveux. 37 Dites oui... oui ; non... non[a] : ce qu'on y ajoute vient du Malin.

39-40, 42 : Lc 6, 29-30.

« 38 Vous l'avez entendu, il a été dit : *Œil pour œil, dent pour dent.* 39 Mais moi, je vous dis : Ne résistez pas au méchant ; au contraire, si quelqu'un te frappe à la joue droite, présente-lui aussi l'autre. 40 Si quelqu'un veut te citer en justice pour t'enlever ta tunique, abandonne-lui aussi ton manteau ; 41 et si quelqu'un veut t'obliger à faire une course d'un mille[b], fais-en deux avec lui. 42 Donne à qui te demande, ne te détourne pas de qui veut t'emprunter.

44-48 : Lc 6, 27-28, 32-36.

« 43 Vous l'avez entendu, il a été dit : *Tu aimeras ton prochain* et tu haïras ton ennemi. 44 Mais moi, je vous dis : Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent, 45 afin que vous soyez fils de votre Père qui est dans les cieux, car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. 46 Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous ? Les péagers eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? 47 Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? 48 Soyez donc parfaits, comme votre Père céleste est parfait.

6 *L'aumône.*

« 1 Gardez-vous d'accomplir vos devoirs religieux[c] devant les hommes pour vous faire remarquer ; autrement vous ne recevrez pas de récompense de votre Père qui est dans les cieux. 2 Quand donc tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette[d] devant toi, comme les hypocrites font dans les synagogues et dans les rues pour recevoir les louanges des hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. 3 Toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta main droite : 4 qu'ainsi ton aumône se fasse en secret, et ton Père, qui voit ce qui est secret, te récompensera.

La prière (oraison dominicale) et le pardon.

« 5 Quand vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites qui aiment à prier en se tenant debout dans les synagogues et aux carrefours des rues pour que les hommes les voient[e]. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. 6 Toi, quand tu pries, *entre dans ta chambre et, après avoir fermé ta porte,* prie ton Père qui est là, dans ce lieu secret, et ton Père, qui voit dans les lieux secrets, te récompensera. 7 En priant, ne multipliez pas les paroles, comme les païens[f] ; ils s'imaginent

a. On peut aussi traduire *que votre oui soit oui et votre non, non.* *b.* Le *mille*, mesure itinéraire (1.500 mètres environ). *c.* Litt. : *de faire votre justice.* Le terme de *justice* désigne ici, d'une façon générale, les devoirs commandés par la Loi de Dieu, dont les principaux étaient l'aumône, la prière et le jeûne. *d.* Expression imagée pour dépeindre l'ostentation de certains pharisiens, lorsqu'ils participaient aux collectes faites dans la synagogue en faveur des pauvres, le jour du sabbat. *e.* Les Juifs d'alors (comme aujourd'hui encore les mahométans) avaient pour la prière des heures fixes ; à ces heures-là, ils se mettaient à prier où qu'ils fussent. *f.* Allusion à l'abondance verbale qui caractérise la prière païenne dans l'antiquité, depuis les hymnes babyloniens jusqu'aux formules magiques que nous ont conservées les papyrus.

31 : Deut. 24, 1. *33* : Lév. 19, 12 ; Nomb. 30, 3 ; Deut. 23, 21. *35* : Ps. 48, 3. *38* : Ex. 21, 24. *43* : Lév. 19, 18. **6**, *6* : 2 Rois 4, 33 ; És 26, 20.

29-30 : 18, 8-9. 32 : 19, 9. 32b : Mc 10, 11-12.

que c'est à force de paroles qu'ils se feront exaucer. [8]Ne les imitez pas, votre Père sait de quoi vous avez besoin avant que vous le lui demandiez.

S — *9-13 : Lc 11, 2-4.*

« [9]Priez donc ainsi : Notre Père, qui es aux cieux! Que ton nom soit sanctifié! [10]Que ton règne vienne[a]! Que ta volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel! [11]Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien[b]! [12]Pardonne-nous nos offenses, comme nous avons pardonné nous-mêmes à ceux qui nous ont offensés[c]! [13]Et ne nous soumets pas à la tentation[d], mais délivre-nous du Malin[e].

M — *14-15 : Mc 11, 25-26.*

« [14]En effet, si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi; [15]mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père, non plus, ne vous pardonnera pas vos offenses.

P — *Le jeûne.*

« [16]Quand vous jeûnez, ne prenez pas un air sombre, comme les hypocrites; ils montrent des visages défaits, pour que les hommes voient qu'ils jeûnent. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense! [17]Toi, quand tu jeûnes, parfume ta tête et lave ton visage, [18]afin que ton jeûne n'apparaisse point aux hommes, mais seulement à ton Père qui est là, dans ce lieu secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te récompensera.

Les trésors. *20-21 : Lc 12, 33-34.*

« [19]Ne vous amassez pas de trésors sur la terre où le ver et la rouille rongent et où les voleurs percent

S — [les murs][f] et dérobent. [20]Mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où il n'y a ni ver, ni rouille qui rongent, ni voleurs qui percent et dérobent. [21]Car là où est ton trésor, là sera aussi ton cœur.

L'œil. *22-23 : Lc 11, 34-35.*

« [22]La lampe du corps, c'est l'œil; si ton œil est bon, tout ton corps sera dans la lumière; [23]mais si ton œil est mauvais, tout ton corps sera dans les ténèbres. Si donc la lumière qui est en toi est ténèbres, combien seront profondes les ténèbres!

Les deux maîtres. Les soucis. *24 : Lc 16, 13. 25-33 : Lc 12, 22-31.*

« [24]Nul ne peut servir deux maîtres; ou bien, en effet, il haïra l'un et aimera l'autre; ou bien il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mamon[g]. [25]Voilà pourquoi je vous dis : Ne vous mettez pas en souci pour votre vie, [en vous demandant] ce que vous mangerez, ni pour votre corps, [en vous demandant] de quoi vous serez vêtus. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? [26]Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'amassent pas dans des greniers; cependant votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas beaucoup plus qu'eux? [27]Qui de vous, par ses soucis, peut ajouter une seule coudée à sa taille[h]? [28]Et quant au vêtement, pourquoi vous en faire du souci? Observez comment croissent les lis des champs : ils ne travaillent pas et ne filent pas; [29]cependant, je vous déclare que Salomon lui-même, dans toute sa gloire, n'était pas vêtu comme l'un d'eux. [30]Si Dieu revêt ainsi cette herbe des champs qui est aujourd'hui et qui demain sera jetée au four, à plus forte raison vous vêtira-t-il vous-mêmes, gens de petite foi! [31]Donc, ne vous mettez pas en souci, disant : que mangerons-nous? ou : que boirons-nous? ou : de quoi serons-nous vêtus? [32]Tout cela, les

6, 12. D : comme nous *pardonnons.* 13. E G aj. : *Car c'est à toi qu'appartiennent dans tous les siècles, le règne, la puissance et la gloire. Amen!* (formule empruntée aux prières juives). 25. S. B aj. : *ou ce que vous boirez.*

a. Ou : *Que ton Royaume vienne.* *b.* La signification du mot grec, qui ne se trouve nulle part ailleurs, est incertaine. On a proposé de traduire : « nécessaire pour l'existence », « surnaturel », « de demain », « continuellement », « quotidien ». On peut aussi supposer une très ancienne altération du texte. *c.* Littéralement : *Remets-nous nos dettes comme nous avons remis les leurs à nos débiteurs.* *d.* Le mot grec peut aussi se trad. par « épreuve ». *e.* Ou : *du mal.* *f.* Pour s'introduire dans les maisons, les voleurs en perçaient les minces murailles faites d'argile séchée. *g.* *Mámôn*, mot de la langue araméenne que parlait Jésus, signifie *richesse.* La richesse, dans ce passage, est personnifiée. Voy. Lc 16, 9. *h.* *A sa taille.* On peut aussi traduire : « à la durée de sa vie ».

6, 20 : 19, 21. 26 : 10, 31.

païens s'en préoccupent, mais votre Père céleste sait bien que vous en avez besoin. [33] Cherchez premièrement le Royaume et la justice de Dieu, et tout cela vous sera donné par surcroît. [34] Donc, ne vous mettez pas en souci du lendemain; le lendemain aura soin de lui-même. A chaque jour suffit sa peine.

7

Le jugement. La paille et la poutre. Les perles devant les pourceaux.

1 : Lc 6, 37a. **2b** : Mc 4, 24; Lc 6, 38b. **3-5** : Lc 6, 41-42.

« [1] Ne jugez pas, afin que vous ne soyez pas jugés : [2] comme vous jugerez, on vous jugera; avec votre mesure on vous mesurera. [3] Pourquoi remarques-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère, alors que tu ne prends pas garde à la poutre qui est dans le tien? [4] Comment peux-tu dire à ton frère : Laisse-moi ôter cette paille de ton œil?... Il y a une poutre dans le tien! [5] Hypocrite, ôte d'abord la poutre de ton œil, alors tu verras à ôter la paille de l'œil de ton frère.

« [6] Ne donnez pas aux chiens ce qui est sacré et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds et que, se tournant contre vous, ils ne vous déchirent.

L'exaucement de la prière. **7-11** : Lc 11, 9-13.

« [7] Demandez et l'on vous donnera : cherchez et vous trouverez; frappez et l'on vous ouvrira; [8] car quiconque demande reçoit, qui cherche trouve, et à celui qui frappe on ouvrira. [9] Quel homme, parmi vous, serait capable de donner une pierre à son fils quand il lui demande du pain? [10] et s'il lui demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent? [11] Si donc, tout mauvais que vous êtes, vous savez donner des choses bonnes à vos enfants, à plus forte raison votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il des choses bonnes à ceux qui les lui demandent.

Résumé de la Loi. **12** : Lc 6, 31.

« [12] Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux : c'est la Loi et les Prophètes.

La porte étroite. **13-14** : Lc 13, 23-24.

« [13] Entrez par la porte étroite. Large est la porte et spacieuse la voie qui mènent à la perdition, et nombreux sont ceux qui y passent! [14] Étroite est la porte et resserrée la voie qui mènent à la vie, et il y en a peu qui les trouvent!

Les faux prophètes; l'arbre et le fruit. **16-18** : Lc 6, 43-44.

« [15] Prenez garde aux faux prophètes qui viennent à vous déguisés en brebis[a] mais qui, au dedans, sont des loups rapaces. [16] Vous les reconnaîtrez à leurs fruits. Cueille-t-on le raisin sur des épines, ou les figues sur des chardons? [17] Ainsi tout bon arbre donne de bons fruits, mais le mauvais arbre donne de mauvais fruits. [18] Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, ni un mauvais arbre de bons fruits. [19] Tout arbre qui ne donne pas de bons fruits est coupé et jeté au feu. [20] Donc, vous les reconnaîtrez à leurs fruits.

Qui entrera dans le Royaume? **21, 23** : Lc 6, 46; 13, 27.

« [21] Ce ne sont pas ceux qui me disent : Seigneur! Seigneur! qui entreront dans le Royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de mon Père qui est dans les cieux. [22] Plusieurs me diront en ce jour-là[b] : Seigneur! Seigneur! n'avons-nous pas prophétisé en ton nom, chassé les démons en ton nom et fait beaucoup de miracles en ton nom? — [23] Alors je leur dirai formellement : Je ne vous ai jamais connus! *Retirez-vous de moi, vous qui pratiquez l'iniquité.*

La maison bâtie sur le roc. **24-27** : Lc 6, 47-49.

« [24] Celui qui entend mes paroles et les met en pratique sera comparé à un homme sage qui a bâti sa maison sur le roc : [25] la pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents ont soufflé; [ensemble] ils se sont abattus sur cette maison, mais elle ne s'est pas écroulée parce qu'elle était fondée sur le roc. [26] Et celui qui entend mes paroles et ne les met pas en pratique, sera comparé à un insensé qui a bâti sa maison sur le sable : [27] la pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents ont soufflé;

7, 13 et 14. it* om. *la porte.*

a. Littéralement : *en vêtements de brebis.* *b. En ce jour-là*, le jour du jugement dernier.

7, *23* : Psaume 6, 9.

7, 13-14 : 19, 24. 16-20 : 12, 33. 19 : 3, 10.

[ensemble] ils ont frappé cette maison, et elle s'est écroulée; sa ruine a été grande. »

M 28-29 : Mc 1, 22. Lc 4, 32.

[28] Quand Jésus eut achevé ces discours, les foules restèrent frappées de son enseignement, [29] car il les enseignait en homme qui a de l'autorité et non pas comme leurs scribes.

Guérison d'un lépreux.

P 8 2-4 : Mc 1, 40-44; Lc 5, 12-14.

[1] Quand Jésus descendit de la montagne, de grandes foules le suivirent.

M [2] Survint un lépreux qui se prosterna devant lui en disant : « Seigneur, si tu le veux, tu peux me rendre pur. » [3] Jésus étendit la main et le toucha en disant : « Je le veux, sois purifié », et à l'instant, il fut purifié de sa lèpre. [4] Et Jésus lui dit : « Garde-toi de parler à personne; mais va te montrer au prêtre et apporte l'offrande prescrite par Moïse; que ce soit pour eux un témoignage. »

Le centurion de Capernaüm.

S 5-13 : Lc 7, 1-10; 13, 28-29 (cf. Jn 4, 46-53).

[5] Comme Jésus entrait dans Capernaüm, un centurion[a] l'aborda et lui fit cette prière : [6] « Seigneur, mon esclave[b] est au lit, chez moi, paralysé : il souffre cruellement. » [7] Jésus lui répondit : « J'irai et je le guérirai. » [8] Alors le centurion reprit : « Seigneur, je ne mérite pas que tu entres sous mon toit, mais dis seulement un mot et mon esclave sera guéri. [9] Moi-même, qui suis un subordonné, j'ai sous mes ordres des soldats; je dis à l'un : Va; – et il va; à l'autre : Viens; – et il vient; à mon esclave : Fais ceci; – et il le fait. » [10] En entendant ces paroles, Jésus fut dans l'admiration, et il dit à ceux qui le suivaient : « En vérité, je vous le dis, chez personne, en Israël, je n'ai trouvé une foi aussi grande. [11] Je vous déclare que plusieurs viendront de l'Orient et de l'Occident et se mettront à table avec Abraham, Isaac et Jacob dans le Royaume des cieux, [12] tandis que les fils du Royaume[c] seront jetés dans les ténèbres du dehors. Il y aura là des pleurs et des grincements de dents. » [13] Ensuite Jésus dit au centurion : « Va, et qu'il te soit fait selon ta foi. » Et, à cette heure même, le serviteur fut guéri.

Jésus guérit la belle-mère de Pierre et d'autres malades.

14-16 : Mc 1, 29-34; Lc 4, 38-41. M

[14] Jésus entra dans la maison de Pierre, dont la belle-mère était couchée et avait la fièvre. L'ayant vue, [15] il lui prit la main, et la fièvre la quitta; elle se leva et se mit à le servir. [16] Le soir venu, on lui amena beaucoup de démoniaques, et par la parole il chassa les esprits. Il guérit aussi tous les malades, [17] afin que fût accomplie la parole prononcée par Ésaïe le prophète : *C'est lui qui a pris nos infirmités et porté nos maladies*[d]. P

Comment suivre Jésus.

18 : Mc 4, 35; Lc 8, 22. 19-22 : Lc 9, 57-60. M

[18] Voyant une grande foule autour de lui, Jésus donna l'ordre de passer sur l'autre rive.

S [19] Alors un scribe, s'avançant, lui dit : « Maître, je te suivrai partout où tu iras. » [20] Jésus lui répondit : « Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel des abris; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. — [21] Seigneur, lui dit un autre des disciples, permets-moi d'aller auparavant ensevelir mon père. » [22] Jésus lui répondit : « Suis-moi et laisse les morts ensevelir leurs morts[e]! »

La tempête apaisée.

23-27 : Mc 4, 36-41; Lc 8, 23-25. M

[23] Il monta dans la barque, suivi de ses disciples. [24] Alors s'éleva sur la mer[f] une si grande tempête que la barque était couverte par les vagues. Et Jésus dormait. [25] Les disciples s'approchèrent de lui et le réveillèrent en disant : « Sauve-nous, Seigneur, nous périssons! » [26] Il leur répondit : « Pourquoi êtes-vous effrayés, hommes de peu de foi? » Alors il se leva et menaça les vents et la mer : un grand calme

8, 10. S C : je n'ai pas trouvé, *même* en Israël (c'est-à-dire : parmi les Israélites).

a. Ce *centurion* (capitaine) était un officier d'Antipas plutôt qu'un officier romain. Le v. 10 montre qu'il était païen. *b*. Le mot grec signifie encore « enfant ». *c*. C'est-à-dire les Israélites, qui, en principe, devaient être les bénéficiaires du Royaume de Dieu. *d*. On peut aussi traduire : *.....enlevé nos infirmités et ôté nos maladies*. *e*. Sous une forme paradoxale, Jésus veut dire que le devoir de le suivre prime tout autre devoir. *f*. La mer de Galilée.

8, 17 : Ès. 53, 4.

28 : 22, 33. 8, 4 : Mc 7, 36; Lc 17, 14. 12 : 13, 42 et 50; 22, 13b; 24, 51b; 25, 30b. 16 : 4, 24; 14, 35. 23-37 : 14, 24-33.

se fit. [27] Remplis d'admiration, ces hommes s'écrièrent : « Qui donc est-il, pour que même les vents et la mer lui obéissent ? »

Les démoniaques gadaréniens.

28-34 : Mc 5, 1-17 ; Lc 8, 26-37.

[28] Quand il fut arrivé de l'autre côté, dans le pays des Gadaréniens, deux démoniaques, sortant des sépulcres, vinrent à sa rencontre. Ils étaient si dangereux que personne n'osait passer par ce chemin. [29] Ils lui crièrent : « Que nous veux-tu, Fils de Dieu ? Es-tu venu ici pour nous tourmenter avant le temps[a] ? » [30] Or il y avait à quelque distance un grand troupeau de pourceaux qui paissait. [31] Les démons demandèrent à Jésus : « Si tu nous chasses, envoie-nous dans ce troupeau de pourceaux. — [32] Allez ! » leur dit-il. Et ils sortirent pour entrer dans les pourceaux. Alors le troupeau tout entier se précipita, du haut de l'escarpement, dans la mer et périt dans les flots. [33] Ceux qui le gardaient prirent la fuite ; ils allèrent à la ville raconter tout ce qui était arrivé, ainsi que la guérison des démoniaques. [34] Là-dessus, tous les habitants de la ville sortirent au-devant de Jésus, et quand ils l'aperçurent, ils le prièrent de quitter leur pays.

Guérison d'un paralytique.

9 1-8 : Mc 2, 1-12 ; Lc 5, 17-26.

[1] Jésus monta dans une barque et traversa [le lac] pour aller dans sa ville[b]. [2] On lui apporta un paralytique étendu sur un lit. Jésus, voyant la foi[c] de ces gens, dit au paralytique : « Courage, mon enfant, tes péchés sont pardonnés. » [3] Quelques scribes se dirent en eux-mêmes : « Cet homme blasphème. » [4] Mais Jésus, connaissant ce qui se passait en eux, dit : « Pourquoi avez-vous de mauvaises pensées dans vos cœurs ? [5] Lequel est le plus facile ? de dire : Tes péchés sont pardonnés ? — ou de dire : Lève-toi et marche ? — [6] Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a, sur la terre, le pouvoir de pardonner les péchés... Lève-toi », dit-il alors au paralytique, « emporte ton lit et retourne dans ta maison. » [7] Le paralytique se leva et s'en alla chez lui. [8] Les multitudes, voyant cela, furent saisies de crainte et glorifièrent Dieu qui a donné un tel pouvoir aux hommes.

Vocation de Matthieu. Le jeûne.

9-17 : Mc 2, 13-22 ; Lc 5, 27-39.

[9] En s'éloignant de là, Jésus vit un homme appelé Matthieu[d], assis au bureau du péage. Il lui dit : « Suis-moi. » Matthieu se leva et le suivit.

[10] Un jour que Jésus était à table dans la maison, beaucoup de péagers et de pécheurs étaient venus prendre place avec lui et ses disciples. [11] Ce que voyant, les pharisiens dirent à ses disciples : « Pourquoi votre Maître mange-t-il avec les péagers et les pécheurs ? » [12] Jésus, qui les avait entendus, leur dit : « Ce ne sont pas ceux qui sont en bonne santé qui ont besoin de médecin, mais les malades. [13] Allez et apprenez le sens de cette parole : *Je veux la miséricorde et non le sacrifice.* Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. »

[14] Alors les disciples de Jean s'approchèrent de Jésus et lui demandèrent : « Pourquoi nous et les pharisiens jeûnons-nous, tandis que tes disciples ne jeûnent pas ? » [15] Il leur répondit : « Les amis de l'époux peuvent-ils mener deuil[e] aussi longtemps que l'époux est avec eux ? Des jours viendront où l'époux leur sera enlevé ; ils jeûneront alors. »

« [16] Personne ne met un morceau d'étoffe neuve à un vieux vêtement ; car la pièce emporterait le morceau du vêtement, et la déchirure serait pire. [17] On ne verse pas non plus du vin nouveau dans de vieilles outres ; autrement les outres se rompraient, le vin se répandrait, et les outres seraient perdues. On verse le vin nouveau dans des outres neuves, et les deux se conservent. »

28. it vg syr[p] : Géraséniens. E K L : Gergéséniens.

a. Les Juifs pensaient qu'à la fin des temps le jugement de Dieu s'exercerait non seulement sur les hommes, mais aussi sur les anges et sur les démons. *b.* La ville où il avait élu domicile, Capernaüm. *c.* Ce trait indique que nous avons ici le résumé d'un récit où ceux qui amenaient le paralytique montraient leur foi par un acte extraordinaire (cf. les parallèles de Mc et de Lc). *d.* *Matthieu* est nommé « Lévi », Mc 2, 14 et Lc 5, 27. *e.* Le jeûne était une des manifestations du deuil (voy. 1 Sam. 31, 13 ; 2 Sam. 1, 12 ; 3, 35 ; 12, 20-23 ; Judith 8, 6).

9, *13* : Os. 6, 6.

29 : Mc 3, 11. **9**, 6-7 : Jn 5, 8-9. 13 : 12, 7. 15 : Jn 3, 29.

La fille de Jaïrus et la femme atteinte d'une perte de sang.

18-26 : Mc 5, 22-43 ; Lc 8, 40-56.

[18] Il leur parlait encore, lorsqu'un chef[a] s'approcha et se prosterna devant lui en disant : « Ma fille est morte à l'instant; mais viens lui imposer les mains, et elle vivra. » [19] Jésus se leva et le suivit avec ses disciples.

[20] Or, une femme, atteinte d'une perte de sang depuis douze ans, s'approcha par derrière et toucha la frange de son vêtement[b]. [21] Elle se disait : « Si seulement je touche son vêtement, je serai guérie. » [22] Jésus se retourna et la voyant, lui dit : « Courage, ma fille, ta foi t'a guérie. » Et dès ce moment, la femme fut guérie.

[23] Arrivé à la maison du chef et voyant les joueurs de flûte et la foule qui faisait grand bruit, Jésus [24] dit : « Retirez-vous; la jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. » Et ils se moquaient de lui. [25] Mais quand la foule eut été renvoyée, il entra; il prit la main de la jeune fille, et elle se leva[c]. [26] Le bruit s'en répandit dans tout ce pays.

Guérison de deux aveugles et d'un muet.

[27] Comme Jésus partait de là, deux aveugles le suivirent en criant : « Aie pitié de nous, Fils de David![d] » [28] Au moment où il entrait dans la maison, les aveugles s'approchèrent de lui, et il leur dit : « Croyez-vous que j'aie le pouvoir de faire cela?[e] » Ils lui répondirent : « Oui, Seigneur! » [29] Alors il leur toucha les yeux en disant : « Qu'il vous soit fait selon votre foi. » [30] Et leurs yeux s'ouvrirent. Puis Jésus leur dit d'un ton sévère : « Prenez garde que personne ne le sache! » [31] Mais s'en étant allés, ils répandirent sa renommée dans tout ce pays.

[32] Après leur départ, on lui amena un démoniaque muet[f]. [33] Le démon chassé, le muet parla; et, dans leur admiration, les multitudes disaient : « Jamais rien de semblable ne s'est vu en Israël! » [34] Mais les pharisiens disaient : « C'est par le prince des démons qu'il chasse les démons. »

Envoi des douze disciples en mission (9, 35-11, 1).

35 : Mc 6, 6b. 36 : Mc 6, 34. 37-38 : Lc 10, 2.

[35] Jésus parcourait toutes les villes et tous les villages, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'Évangile du Royaume, et guérissant toute maladie et toute infirmité. [36] Voyant les multitudes, il en eut compassion, car elles étaient *comme des brebis qui n'ont pas de berger*, meurtries et gisant à terre. [37] Alors il dit à ses disciples : « La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. [38] Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson. »

10

1 : Mc 6, 7 ; Lc 9, 1. 1-4 : Mc 3, 13-19 ; Lc 6, 13-16.

[1] Ayant appelé ses douze disciples, Jésus leur donna le pouvoir de chasser les esprits impurs pour guérir toute maladie et toute infirmité[g]. [2] Voici les noms des douze apôtres[h] : le premier, Simon, appelé Pierre, et André, son frère; Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère; [3] Philippe et Barthélemi; Thomas et Matthieu le péager; Jacques, fils d'Alphée, et Thaddée; [4] Simon le Cananite[i] et Judas Iscariot, celui qui trahit Jésus.

Devoirs du missionnaire.

[5] Jésus envoya ces douze en mission, après leur avoir fait les recommandations suivantes : « N'allez pas du côté des païens, et n'entrez pas dans les villes des Samaritains; [6] allez de préférence auprès des brebis perdues de la maison d'Israël. [7] Sur votre route, prêchez que le Royaume des cieux est proche. [8] Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez

10, 3. D : *Lebbée* (au lieu de Thaddée). E G : *Lebbée, surnommé Thaddée.* 4. « Cananite » *S.* B D : *Cananéen.*

a. D'après les textes parallèles, c'était un chef *de synagogue.* *b.* Il s'agit soit de la frange qui bordait le vêtement de dessus, soit des houppes cousues à ses quatre coins (voy. Nomb. 15, 37 et ss; Deut. 22, 12). *c.* On peut traduire aussi : *elle ressuscita*, ou : *elle se réveilla.* *d. Fils de David* (cf. 1, 1; 12, 23; 15, 22; 20, 30, 31 ; 21, 9, 15), un des noms donnés au Messie, qui devait descendre de David. *e. Cela*, ce que vous désirez. *f.* Ou : *sourd-muet.* *g.* D'après les idées du temps, c'est par l'expulsion des démons qui les occasionnent, que les maladies sont guéries. *h.* Le mot *apôtre*, qui vient du grec, signifie envoyé, délégué, missionnaire. *i. Cananite*, mot araméen auquel correspond le grec *zélote.* On donnait ce nom à un parti qui voulait recourir à la force pour la restauration de l'indépendance nationale. Voy. p. 10, 2e col., l. 8.

36 : Nomb. 27, 17 ; Éz. 34, 1-6.

20-21 : 14, 36. 25 : 8, 15. 27-31 : 20, 29-34. 30 : Mc 7, 36. 32-34 : 12, 22-24. 34 : Mc 3, 22. 35 : 4, 23. 36 : 14, 14. 37 : Jn 4, 35.
10, 2-4 : Act 1, 13. 5 : Mc 6, 7-8. 5-8 : Lc 10, 2. 6 : 15, 24. 7 : 3, 2; 4, 17.

les lépreux, chassez les démons. Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement.

9-11, 14 : Mc 6, 8-11 ; Lc 9, 3-5. **10-16** : Lc 10, 3-12.

« [9] Ne prenez ni or, ni argent, ni monnaie de bronze dans vos ceintures, [10] ni sac pour la route, ni deux vêtements, ni sandales, ni bâton, car l'ouvrier mérite sa nourriture. [11] Dans toute ville, dans tout village où vous entrerez, cherchez qui est digne [de vous recevoir], et demeurez chez lui jusqu'à votre départ. [12] En entrant dans la maison, saluez-la. [13] Si elle en est digne, que votre bénédiction[a] aille sur elle ; si elle n'en est pas digne, que votre bénédiction retourne à vous. [14] Si l'on refuse de vous recevoir et d'écouter vos paroles, sortez de cette maison ou de cette ville, en secouant la poussière de vos pieds. [15] En vérité, je vous le dis, le sort du pays de Sodome et de Gomorrhe sera moins rigoureux, au jour du jugement, que celui de cette ville-là.

« [16] Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme les serpents et simples comme les colombes.

Les dangers et le secours. **17-22** : Mc 13, 9-13 ; Lc 21, 12-17, 19.

« [17] Soyez sur vos gardes avec les hommes, car ils vous livreront aux tribunaux et vous flagelleront dans leurs synagogues[b]. [18] A cause de moi, vous serez traduits devant des gouverneurs et des souverains : ce sera un témoignage contre eux et contre les païens[c]. [19] Quand on vous fera comparaître, ne vous inquiétez pas de ce que vous aurez à dire, ni de quelle manière vous l'exprimerez ; ce que vous devrez dire vous sera donné au moment même. [20] Ce ne sera pas vous qui parlerez ; ce sera l'Esprit de votre Père qui parlera en vous. [21] Le frère livrera son frère à la mort et le père son enfant ; *les enfants se lèveront contre leurs parents et les feront mourir ;* [22] et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom. Mais celui qui persévérera jusqu'à la fin, sera sauvé. [23] Quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre : je vous le dis en vérité, vous n'aurez pas achevé de parcourir les villes d'Israël que le Fils de l'homme viendra.

24-25a : Lc 6, 40. **26-33** : Lc 12, 2-9.

« [24] Le disciple n'est pas au-dessus de son maître, ni l'esclave au-dessus de son seigneur. [25] Il suffit au disciple d'être comme son maître et à l'esclave d'être comme son seigneur. S'ils ont appelé le père de famille Beelzébul[d], à plus forte raison appelleront-ils ainsi ceux de sa maison. [26] Ne les craignez donc pas. Il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, rien de secret qui ne doive être connu. [27] Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le au grand jour ; ce qu'on vous dit à l'oreille, publiez-le sur les toits. [28] Ne craignez pas ceux qui tuent le corps mais ne peuvent tuer l'âme. Craignez plutôt celui qui peut faire périr l'âme et le corps dans la Géhenne. [29] Deux passereaux ne se vendent-ils pas un as ? Pas un seul pourtant ne tombe à terre sans que votre Père [le veuille]. [30] Les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés. [31] Ne craignez donc rien ; vous valez plus que beaucoup de passereaux. [32] Celui qui me confessera[e] devant les hommes, je le confesserai moi aussi devant mon Père qui est dans les cieux. [33] Celui qui me reniera devant les hommes, je le renierai moi aussi devant mon Père qui est dans les cieux.

Le glaive, non la paix. **34-36** : Lc 12, 51-53.

« [34] Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive. [35] Je suis venu mettre la division entre *le fils et son père, la fille et sa mère, la belle-fille et sa belle-mère :* [36] *on aura pour ennemis ceux de sa propre maison.*

Comment il faut aimer Jésus et accueillir ses disciples. **37-38** : Lc 14, 26-27 ; **39** : Lc 17, 33 ; **40, 42** : Mc 9, 37, 41.

« [37] Qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi. [38] Qui ne prend pas sa croix et ne marche pas à ma suite n'est pas digne de

a. Voy. note sur Lc 10, 5. *b.* Sur le supplice juif de la flagellation, voy. note sur Mc 15, 15 et 2 Cor. 11, 24. *c.* Voy. note sur Mc 13, 9. *d.* Voy. note sur Mc 3, 22. *e.* C'est-à-dire *se déclarera pour moi.*

***10**, 21 : Michée 7, 6. 35-36 : Michée 7, 6.*

15 : 11, 24. 17-22 : 24, 9-13. 20 : Jn 14, 26. 24 : Jn 13, 16 ; — 15, 20. 25b : 12, 24. 26 : Mc 4, 22 ; Lc 8, 17. 30 : Lc 21, 18. 31 : 6, 26. 33 : Mc 8, 38 ; Lc 9, 26. 38-39 : 16, 24-25.

moi. [39]Qui sauve sa vie la perdra; qui la perd à cause de moi la sauvera. [40]Qui vous reçoit me reçoit; qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. [41]Qui reçoit un prophète à cause de sa qualité de prophète aura une récompense de prophète[a]. Qui reçoit un juste à cause de sa qualité de juste aura une récompense de juste. [42]Qui aura donné à boire, ne fût-ce qu'un verre d'eau froide, à l'un de ces petits qui sont là, à cause de sa qualité de disciple[b], celui-là, je vous le dis en vérité, ne perdra pas sa récompense. »

11 [1]Quand Jésus eut achevé de donner ces instructions aux douze disciples, il partit de là pour aller enseigner et prêcher dans les villes du pays[c].

Question de Jean-Baptiste.

2-6 : Lc 7, 18-23.

[2]Jean, dans sa prison, entendit parler des œuvres du Christ et lui envoya dire par ses disciples : « [3]Es-tu celui qui doit venir[d] ou devons-nous en attendre un autre? » [4]Jésus leur répondit : « Allez rapporter à Jean ce que vous entendez et ce que vous voyez :

> [5]*Les aveugles recouvrent la vue,*
> *les impotents marchent,*
> Les lépreux sont purifiés,
> *les sourds entendent,*
> les morts ressuscitent...
> *L'Evangile est annoncé aux pauvres*[e].

[6]Heureux celui pour qui je ne serai pas une occasion de chute. »

Jugement de Jésus sur Jean-Baptiste.

7-11, 16-19 : Lc 7, 24-28; 31-35. **12-13** : Lc 16, 16.

[7]Comme ils s'en allaient, Jésus se mit à dire à la foule à propos de Jean : « Pourquoi êtes-vous allés au désert[f]? Pour voir un roseau agité par le vent? — [8]Pourquoi donc y êtes-vous allés? Pour voir un homme vêtu de fines étoffes? Mais ceux qui portent les fines étoffes se trouvent à la cour des rois. — [9]Pourquoi donc êtes-vous allés [au désert]? Pour voir un prophète? Oui, vous dis-je, et plus qu'un prophète. [10]C'est de lui qu'il est écrit :

> *Écoute, j'envoie mon messager devant toi*
> *pour te frayer le chemin.*

[11]En vérité, je vous le dis, parmi ceux qui sont nés d'une femme, il n'en a point paru de plus grand que Jean-Baptiste — toutefois le plus petit dans le Royaume des cieux est plus grand que lui. [12]Depuis les jours de Jean-Baptiste jusqu'à maintenant, le Royaume des cieux est pris par violence, et les violents s'en emparent[g]. [13]Tous les prophètes et la Loi ont prophétisé jusqu'à Jean[h]; [14]et, si vous voulez l'admettre, il est cet Élie qui devait venir[i]. [15]Que celui qui a des oreilles entende.

« [16]A qui comparerai-je cette génération-ci? Elle est semblable à des enfants assis sur les places publiques, qui s'interpellent les uns les autres [17]en disant :

> Nous vous avons joué de la flûte,
> et vous n'avez pas dansé. —
> Nous avons entonné des chants de deuil[j],
> et vous ne vous êtes pas frappé la poitrine[k].

[18]En effet, Jean est venu ne mangeant ni ne buvant[l], et on dit : Il est possédé d'un démon. — [19]Le Fils de l'homme est venu, mangeant et buvant, et on dit : Voilà un mangeur, un buveur de vin, un ami des péagers et des pècheurs. — La Sagesse est justifiée par ses œuvres[m]. »

11, 19. C D syr[s] : La sagesse est justifiée par ses *enfants*.

a. Il s'agit ici des prophètes chrétiens (cf. Act. 11, 27; 13, 1; 1 Cor. 12, 28; 14, 29; Éph. 3, 5; 4, 11; Ap. 22, 9; etc.). Les *justes* nommés ensuite désignent les chrétiens. *b.* De disciple de Jésus. *c.* Litt. : *dans leurs villes.* *d. Celui qui doit venir*, c'est-à-dire le Messie. *e.* Cf. 5, 3. *f.* On traduit aussi, d'après une autre ponctuation : Qu'êtes-vous allés voir au désert? (Nous adoptons la ponctuation qui s'impose au v. 9). *g.* Cette parole très obscure vise peut-être les zélotes et les faux messies qui prétendaient établir le Royaume de Dieu par la violence (cf. Mc 13, 5-6; Act. 5, 36-37). Elle pourrait aussi s'appliquer aux péagers et aux pécheurs : elle louerait alors l'énergie avec laquelle ils s'emparaient du Royaume, qui ne leur paraissait pas tout d'abord destiné. Il serait possible encore que Jésus eût voulu faire allusion aux obstacles que les pharisiens accumulaient à l'entrée du Royaume (cf. 23, 13). *h.* Jean clôt l'ère des prophéties. Après lui, ou avec lui, vient celle des réalisations. *i.* Voy. note sur Mc 9, 13. *j.* Cf. note sur Am. 5, 1. *k.* Voy. note sur Lc 7, 32. *l.* Voy. 3, 4. *m.* Luc dit *par tous ses enfants.* Ce texte obscur est peut-être altéré.

11, *5* : Ésaïe 35, 5-6... — 61, 1. *10* : Mal. 3, 1.

39 : Jn 12, 25. 40 : 18, 5. **11**, 6 : 13, 57; 16, 23; 26, 31. 9-10 : Lc 1, 76. 10 : Mc 1, 2. 14 : 17, 10-13; Mal. 4, 5; Mc 9, 13; Lc 1, 17. 15 : 13, 9, 43; Mc 4, 9; Ap. 2, 7; 13, 9. 18 : 3, 4b. 19 : 9, 14-15.

Malédiction contre les villes galiléennes.

21-23 : Lc 10, 13-15.

[20] Jésus se mit alors à apostropher les villes dans lesquelles s'étaient accomplis la plupart de ses miracles, parce qu'elles ne s'étaient pas repenties : « [21] Malheur à toi, Chorazin ! Malheur à toi, Bethsaïda ! car si les miracles faits au milieu de vous l'avaient été dans Tyr et dans Sidon[a], elles se seraient depuis longtemps repenties en revêtant le sac et en se couvrant de cendre[b]. [22] Aussi, je vous le dis, le sort de Tyr et de Sidon sera moins rigoureux que le vôtre, au jour du jugement. [23] Et toi, Capernaüm, *crois-tu que tu seras élevée jusqu'au ciel ? — Tu seras abaissée jusqu'à l'Hadès*[c], car si les miracles faits au milieu de toi l'avaient été dans Sodome, elle serait encore debout aujourd'hui. [24] Aussi, je vous le dis, le sort du pays de Sodome sera moins rigoureux que le tien au jour du jugement. »

L'Évangile révélé aux simples. L'appel de Jésus.

25-27 : Lc 10, 21-22.

[25] En ce temps-là, Jésus prononça ces paroles : « Je te bénis, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, toi qui as caché ces choses aux sages et aux intelligents et qui les as révélées aux enfants. [26] Il en est ainsi, ô Père, parce que tu l'as décidé dans ta bienveillance. [27] Toutes choses m'ont été confiées par mon Père. Personne ne connaît le Fils, sinon le Père, et personne ne connaît le Père, sinon le Fils et celui à qui le Fils veut bien le révéler.

« [28] Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos. [29] Mettez sur vous mon joug et soyez mes disciples : je suis doux et humble de cœur, *et vos âmes trouveront le repos*, [30] car mon joug est aisé[d] et mon fardeau léger. »

Le sabbat.

Les épis arrachés. **12** 1-4, 8 : Mc 2, 23-28 ; Lc 6, 1-5.

[1] En ce temps-là, Jésus cheminait, un jour de sabbat, à travers des champs [de blé], et comme ses disciples avaient faim, ils se mirent à cueillir des épis pour en manger. [2] Les pharisiens, voyant cela, dirent à Jésus : « Eh quoi ! tes disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire le jour du sabbat ! » [3] Il leur répondit : « N'avez-vous pas lu ce que fit David lorsqu'il eut faim ainsi que ses compagnons ? [4] Il entra dans la maison de Dieu, et ils mangèrent les pains de proposition, ce qui ne lui était pas permis, non plus qu'à ses compagnons, mais aux prêtres seuls. [5] N'avez-vous pas aussi lu dans la Loi que, le jour du sabbat, les prêtres violent le sabbat[e] dans le Temple, sans se rendre coupables[f] ? [6] Or, je vous le déclare, il y a ici plus que le Temple. [7] Si vous compreniez cette parole : *Je veux la miséricorde et non le sacrifice*, vous n'auriez pas condamné des innocents ; [8] le Fils de l'homme est maître du sabbat. »

Guérison d'un homme à la main sèche. 9-14 : Mc 3, 1-6 ; Lc 6, 6-11.

[9] Partant de là, il se rendit dans leur synagogue. [10] Il s'y trouvait un homme qui avait une main sèche. On demanda à Jésus : « Est-il permis de guérir, le jour du sabbat ? » C'était pour trouver un prétexte à l'accuser. [11] Il leur répondit : « Si l'un de vous n'a qu'une brebis, et qu'elle tombe, le jour du sabbat, dans une fosse, ne la saisira-t-il pas pour l'en retirer ? [12] Un homme ne vaut-il pas beaucoup plus qu'une brebis ? Il est donc permis de faire le bien le jour du sabbat. » [13] Alors il dit à l'homme : « Étends ta main. » Il l'étendit, et elle redevint saine comme l'autre. [14] Les pharisiens sortirent pour se concerter sur les moyens de le faire périr.

Guérisons dans la foule. Jésus est le serviteur que Dieu a élu.

15-16 : Mc 3, 7, 10+, 12.

[15] Jésus l'ayant su partit de là. Beaucoup le suivirent, et il les guérit tous. [16] Mais il leur interdisait, par des menaces, de le faire connaître [comme Mes-

a. Villes païennes de la Phénicie. b. En signe de deuil, de tristesse, de repentir, on se revêtait d'un sac ou cilice, et on se répandait de la poussière sur la tête. c. La demeure souterraine des morts, en hébreu le *Cheôl* (voy. notes sur Ps. 6, 6 et 30, 4). d. Litt. : *très bon* (il ne blesse pas). e. En procédant au travail des sacrifices. f. Voy. Nombres 28, 9 et s.

23 : És. 14, 13, 15. *29* : Jér. 6, 16. **12**, *7* : Osée 6, 6.
24 : 10, 15. **12**, 7 : 9, 13. 9-12 : Lc 14, 1-6. 15 : 4, 25.

P sie][a], [17] afin que s'accomplit la parole prononcée par Ésaïe le prophète :

[18] *Voici mon serviteur que j'ai élu,*
mon bien-aimé, objet de ma prédilection :
Je mettrai mon Esprit sur lui,
et il annoncera la vérité[b] aux nations ;
[19] *Il ne disputera pas ; il ne criera pas ;*
on n'entendra pas sa voix dans les places publiques :
[20] *Il ne brisera pas le roseau froissé,*
et il n'éteindra pas la mèche encore fumante,
Jusqu'à ce qu'il ait fait triompher la vérité[b] ;
[21] *et les nations espéreront en son nom.*

Guérison d'un démoniaque aveugle et muet:
Jésus accusé de chasser les démons par Beelzébul.

22-37 : Voy. note c.

S [22] On lui amena alors un démoniaque aveugle et muet; il le guérit, en sorte que le muet parlait et voyait. [23] Toute la foule était transportée d'admiration et disait : « Cet homme ne serait-il pas M le Fils de David[d] ? » [24] Les pharisiens, l'ayant appris, dirent : « Cet homme ne chasse les démons que par Beelzébul, le prince des démons. » [25] Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit : « Tout royaume en proie aux divisions devient un désert; nulle ville, nulle maison en proie aux divisions ne subsistera. [26] Si donc Satan chasse Satan, il est en conflit avec lui-même, et comment son S Royaume subsistera-t-il ? [27] Si c'est par Beelzébul que je chasse les démons, par qui les vôtres[e] les chassent-ils ? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges. [28] Mais si c'est par l'Esprit de Dieu que je chasse les démons, le Royaume de Dieu est donc venu à vous[f].

M « [29] Comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison de l'homme fort pour la piller, s'il n'a tout d'abord lié cet homme, après quoi il S pourra piller sa maison. [30] Qui n'est pas avec moi est contre moi, et qui ne rassemble pas avec moi, disperse[g].

« [31] C'est pourquoi je vous dis : tout péché, M tout blasphème sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera point pardonné. [32] Si quelqu'un dit une parole contre le Fils de l'homme, il en obtiendra le pardon; mais si quelqu'un parle contre l'Esprit saint, il n'y aura pour lui de pardon ni dans ce siècle, ni dans le siècle à venir[h].

« [33] Dites que l'arbre est bon et son fruit S bon, ou que l'arbre est mauvais et son fruit mauvais, car au fruit on connaît l'arbre. [34] Engeance de vipères! Comment pourriez-vous dire des choses bonnes, méchants comme vous l'êtes ? C'est de l'abondance du cœur que la bouche parle. [35] L'homme bon tire, de son bon trésor, des choses bonnes; l'homme mauvais tire, de son mauvais trésor, des choses mauvaises. [36] Je vous le déclare, P au jour du jugement, les hommes rendront compte de toute parole vaine[i] qu'ils auront dite. [37] Par tes paroles, en effet, tu seras justifié, et par tes paroles, tu seras condamné. »

Jésus refuse de faire un miracle.

38-42 : Lc. 11, 29-32.

[38] Alors quelques-uns des scribes et des pharisiens lui dirent : « Maître, nous voudrions te voir faire un miracle[j]. » [39] Il leur répondit : « Cette S génération perverse et adultère[k] demande un signe! Il ne lui en sera pas donné d'autre que celui du prophète Jonas. [40] En effet, de même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre. [41] Lors du jugement, les hommes de Ninive se lèveront contre cette génération et la feront condamner, car ils se

a. Cf Mc 3, 11-12. *b.* Le mot employé dans le texte d'Ésaïe signifie : jugement, droit, ce qui a force de loi dans le domaine religieux, ici, la religion normale, la vérité. *c.* Voici les parallèles de ce morceau : 22-23 : Lc 11, 14. — 24-26 : Mc 3, 22-26 ; Lc 11, 15, 17-18a. — 27-28 : Lc 11, 18b-20. — 29 : Mc 3, 27 ; Lc 11, 21-22. — 30 : Lc 11, 23. — 31-32 : Mc 3, 28-29. — 32 : Lc 12, 10. — 33-35 (cf. 7, 17-20) : Lc 6, 43-45. *d.* Cette expression désignait le Messie. *e.* Litt. : *vos fils*, c'est-à-dire *ceux de votre parti.* Il y avait alors chez les Juifs, et spécialement parmi les pharisiens, des hommes qui pratiquaient le métier d'exorcistes. Voy. Act. 19, 13-15. *f.* On peut entendre qu'il a déjà débuté ou qu'il est sur le point d'apparaître. La défaite des démons et de Satan en est l'indice. *g.* C'est-à-dire : « Celui qui ne m'aide pas à rassembler le troupeau des enfants de Dieu le disperse. » On peut trad. aussi : « Celui qui n'amasse pas avec moi [un trésor dans le ciel] le dissipe. » *h.* C'est-à-dire « ni dans ce monde, ni dans le monde à venir ». *i.* Litt. : *qui ne produit rien*, c'est-à-dire qui ne porte pas de fruit, et par conséquent qui est inutile. *j.* Litt. : *un signe.* Les pharisiens demandent à Jésus de prouver qu'il a reçu de Dieu une puissance extraordinaire, en accomplissant un miracle qui en soit le signe. *k.* C'est-à-dire « impie », d'après une image familière à l'A. T., qui compare les relations de Yahvé avec son peuple à celles d'un mari avec sa femme.

18-21 : Es. 42, 1-4.

22-24 : 9, 32-34. 30 : Mc 9, 40. 33 : 7, 16-20. 38-39 : 16, 1, 2, 4.

repentirent à la prédication de Jonas[a]. Et il y a ici plus que Jonas ! [42]Lors du jugement, la reine du Midi se lèvera contre cette génération et la fera condamner, car elle vint des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon[b]. Et il y a ici plus que Salomon !

La rechute[c].

43-45a : Lc 11, 24-26.

« [43]Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il erre par les lieux arides[d], cherchant du repos, et il n'en trouve pas. [44]Il se dit alors : Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti[e]. — Il s'y rend et la trouve vide, balayée et ornée. [45]Alors il va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui ; ils entrent dans la maison et s'y établissent. Le dernier état de cet homme est pire que le premier. Ainsi en sera-t-il de cette génération perverse. »

La mère et les frères de Jesus.

46-50 : Mc 3, 31-35 ; Lc. 8, 19-21.

[46]Pendant que Jésus parlait encore à la foule, sa mère et ses frères se tenaient dehors, cherchant à lui parler. [48]Il répondit à celui qui le lui disait : « Qui est ma mère et qui sont mes frères ? » [49]Puis, étendant la main sur ses disciples, il ajouta : « Voici ma mère et mes frères. [50]Celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, est mon frère, ma sœur, ma mère. »

Les paraboles du Royaume.

La parabole du semeur. 13 1-9 : Mc 4, 1-9 ; Lc 8, 4-8.

[1]En ce jour-là, Jésus sortit de la maison et s'assit au bord de la mer. [2]Il s'assembla auprès de lui une si grande foule qu'il entra dans une barque et s'assit. Toute la multitude se tenait sur le rivage. [3]Il leur parla longtemps sous forme de paraboles : « Le semeur, dit-il, sortit pour semer. [4]Comme il semait, des grains tombèrent le long du chemin ; les oiseaux vinrent et les mangèrent. [5]D'autres tombèrent sur des endroits pierreux où ils n'avaient pas beaucoup de terre ; ils ne tardèrent pas à lever, parce qu'ils n'étaient pas dans un sol profond ; [6]mais lorsque le soleil parut, la plante fut brûlée, et, parce qu'elle n'avait pas de racine, elle sécha. [7]D'autres grains tombèrent parmi les épines ; les épines grandirent et les étouffèrent. [8]D'autres tombèrent dans la bonne terre ; ils donnèrent du fruit, l'un cent, un autre soixante, un autre trente. [9]Que celui qui a des oreilles entende. »

But des paraboles. 10-15 : Mc 4, 10-12 ; Lc 8, 9-10.

[10]Ses disciples s'approchèrent et lui dirent : « Pourquoi leur parles-tu sous forme de paraboles ? » [11]Il répondit : « Parce que la connaissance des mystères du Royaume des cieux vous est accordée, mais non point aux autres. [12]On donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance ; quant à celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a. [13]Aussi je leur parle en paraboles, parce qu'en voyant, ils ne voient pas ; en entendant, ils n'entendent ni ne comprennent. [14]Pour eux s'accomplit cette prophétie d'Ésaïe :

Vous entendrez de vos oreilles et vous ne comprendrez pas ;
en voyant, vous verrez, mais vous n'apercevrez pas.
[15]*Le cœur de ce peuple s'est épaissi,*
ils sont devenus durs d'oreilles
et ils ont fermé les yeux,
De peur de voir de leurs yeux,
d'entendre de leurs oreilles,
De comprendre avec leur cœur[f],
et de se convertir pour que je les guérisse !

16-17 : Lc 10, 23-24.

« [16]Heureux vos yeux, parce qu'ils voient ; heureuses vos oreilles, parce qu'elles entendent ! [17]Je vous le dis en vérité, beaucoup de prophètes et de justes ont désiré voir ce que vous voyez, et

12, 47. C D : Quelqu'un lui dit : Ta mère et tes frères sont là dehors, cherchant à te parler.

a. Voy. Jonas 2 et 3. *b.* Voy. 1 Rois 10. *c.* Le démon chassé cherche des alliés pour prendre sa revanche. On expliquait ainsi la rechute des malades et la recrudescence du péché. *d.* D'après la croyance populaire, les démons erraient dans les déserts, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un être vivant en qui ils pussent s'incarner ; cf. l'épisode des pourceaux dans le récit de la guérison du démoniaque de Gadara (8, 30-32). *e.* Le corps du démoniaque est la maison du démon qui y réside. — La maison est « balayée et ornée » par le retour de la santé, qui a fait disparaître les stigmates de la maladie. *f.* Le cœur était considéré comme le siège de l'intelligence.

13, 14-15 : És. 6, 9 et suiv.
13, 2 : Mc 3, 9. 9 : 11, 15. 12 : Mc 4, 25 ; Lc 8, 18 ; cf. Mt 25, 29 ; Lc 19, 26. 14-15 : Jn 12, 39-40.

ne l'ont pas vu, entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu.

M *Explication de la parabole du semeur.* 18-23 : Mc 4, 13-20 ; Lc 8, 11-15.

« [18] Vous donc, écoutez [l'explication de] la parabole du semeur : [19] Chaque fois qu'un homme entend la parole du Royaume sans la comprendre, le Malin arrive et enlève ce qui a été semé dans son cœur; c'est là celui qui a reçu la semence « le long du chemin ». [20] Celui qui l'a reçue « dans des endroits pierreux », c'est l'homme qui entend la parole et l'accueille aussitôt avec joie; [21] mais elle n'a pas en lui de racine : elle est éphémère; que la souffrance, que la persécution survienne à cause de la parole, il succombe à l'instant. [22] Celui qui a reçu la semence « parmi les épines », c'est l'homme qui écoute la parole, mais les soucis de ce monde et les séductions de la richesse étouffent cette parole et la rendent stérile. [23] Celui qui a reçu la semence « dans la bonne terre », c'est l'homme qui écoute la parole et la comprend; celui-là porte du fruit : un grain en donne cent, un autre soixante, un autre trente. »

P *Parabole de l'ivraie.*

[24] Il leur proposa une autre parabole : « Le Royaume des cieux, dit-il, est semblable à un homme qui avait semé de la bonne semence dans son champ. [25] Pendant que ses gens dormaient, son ennemi vint semer de l'ivraie au milieu du froment et s'en alla. [26] Lorsque le blé eut poussé et produit des épis, l'ivraie parut aussi. [27] Les esclaves du maître de maison vinrent lui dire : Seigneur, n'as-tu pas semé de la bonne semence dans ton champ? D'où vient donc qu'il y pousse de l'ivraie? — [28] Il leur répondit : C'est un ennemi qui a fait cela. — Ils lui dirent alors: Veux-tu que nous allions enlever cette ivraie? — [29] Non, répondit-il, de peur qu'en l'enlevant vous n'arrachiez aussi le froment. [30] Laissez-les croître tous deux jusqu'à la moisson; au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs : Ramassez d'abord l'ivraie et liez-la en bottes pour la brûler; quant au froment, recueillez-le dans mon grenier. »

M *Paraboles du grain de moutarde et du levain.* 31-32 : Mc 4, 30-32 ; Lc 13, 18-19.

[31] Il leur proposa une autre parabole : « Le Royaume des cieux est semblable à un grain de moutarde qu'un homme a pris et semé dans son champ. [32] C'est la plus petite de toutes les semences; mais en poussant, elle s'élève au-dessus des plantes potagères et devient un arbre; aussi *les oiseaux du ciel viennent-ils s'abriter dans ses branches.* »

S 33 : Lc 13, 20-21.

[33] Il leur raconta une autre parabole : « Le Royaume des cieux est semblable à du levain qu'une femme a pris et caché dans trois mesures de farine jusqu'à ce que toute la pâte ait levé. »

M 34 : Mc 4, 33-34.

[34] Jésus dit tout cela à la foule en paraboles, et il ne lui disait rien qu'en paraboles, [35] afin que s'accomplît la parole prononcée par le prophète :

P

J'ouvrirai la bouche pour dire des paraboles:
je révélerai des choses cachées depuis la création.

Explication de la parabole de l'ivraie.

[36] Lorsqu'il eut congédié la foule et qu'il fut rentré dans la maison, ses disciples vinrent le trouver et lui dirent : « Explique-nous la parabole de l'ivraie dans le champ. » [37] Il leur répondit : « Celui qui sème la bonne semence, c'est le Fils de l'homme; [38] le champ, c'est le monde; la bonne semence, ce sont les enfants du Royaume; l'ivraie, ce sont les enfants du Malin; [39] l'ennemi qui l'a semée, c'est le diable; la moisson, c'est la fin du monde; les moissonneurs, ce sont les anges. [40] Comme on enlève l'ivraie pour la brûler au feu, il en sera de même à la fin du monde : [41] le Fils de l'homme enverra ses anges, et ils enlèveront de son Royaume *tout ce qui occasionne les chutes et ceux qui commettent l'iniquité,* [42] pour les jeter dans la fournaise ardente. Il y aura là des pleurs et des grincements de dents. [43] Alors *les justes brilleront comme le soleil* dans le Royaume de leur Père. Que celui qui a des oreilles entende.

Paraboles du trésor caché, de la perle et du filet.

« [44] Le Royaume des cieux est semblable à un trésor caché dans un champ et qu'un homme a trouvé. Il

32 : Ez. 17, 23 et 31, 6; Ps. 104, 12. *35* : Ps. 78, 2. *41* : Soph. 1, 3. *43* : Dan. 12, 3.
24-30 : Mc 4, 26-29. 42 : 8, 12. 43b : 11, 15.

le cache [de nouveau], puis, dans sa joie, va vendre tout ce qu'il possède et achète ce champ.

« [45] Le Royaume des cieux est encore semblable à un marchand qui cherche de belles perles : [46] en ayant trouvé une de grand prix, il va vendre tous ses biens et l'achète.

« [47] Le Royaume des cieux est encore semblable à un filet qu'on jette dans la mer et qui ramasse toutes sortes de choses. [48] Une fois qu'il est plein, les pêcheurs le tirent sur le rivage, puis ils s'asseyent, mettent ce qu'il y a de bon dans leurs paniers et jettent ce qui ne vaut rien. [49] Il en sera de même à la fin du monde : les anges viendront séparer les méchants d'avec les justes [50] pour les jeter dans la fournaise ardente. Il y aura là des pleurs et des grincements de dents.

Conclusion. « [51] Avez-vous compris tout cela? — Oui », répondirent-ils.

[52] Alors il leur dit : « Ainsi donc tout scribe instruit de ce qui regarde le Royaume des cieux, est semblable à un maître de maison, qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes. »

Jésus à Nazareth.

M **53-58** : Mc 6, 1-6a. [53] Quand Jésus eut fini de raconter ces paraboles, il partit de là [54] et se rendit dans sa ville natale[a]. Il enseigna les habitants dans leur synagogue, de telle façon qu'ils en furent tout surpris ; ils disaient : « D'où lui viennent cette sagesse et ce pouvoir de faire des miracles? [55] N'est-ce pas là le fils du charpentier? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie, et ses frères, Jacques, Joseph, Simon et Jude? [56] Ses sœurs ne demeurent-elles pas toutes parmi nous? D'où lui vient donc tout cela? » [57] Il était pour eux un scandale[b]. Alors Jésus leur dit : « Ce n'est que dans sa patrie et dans sa maison qu'on refuse d'honorer le prophète. » [58] Aussi ne fit-il pas là beaucoup de miracles, à cause de leur manque de foi.

Perplexité d'Hérode au sujet de Jésus.

14 **1-2** : Mc 6, 14 ; Lc 9, 7. [1] En ce temps-là, la renommée de Jésus parvint à Hérode le tétrarque. « [2] Cet homme, dit-il à ses serviteurs, c'est Jean-Baptiste : il est ressuscité des morts! Voilà pourquoi le pouvoir de faire des miracles se manifeste en lui. »

Mort de Jean-Baptiste.

3-12 : Mc 6, 17-29. [3] Hérode, en effet, avait arrêté Jean, l'avait chargé de chaînes et mis en prison[c], à cause d'Hérodiade, la femme de son frère Philippe. [4] Jean lui avait dit : « Il ne t'est pas permis de l'avoir pour femme. » [5] Volontiers Hérode l'eût fait mourir, mais il craignait le peuple, qui tenait Jean pour un prophète. [6] Or à l'anniversaire de la naissance d'Hérode, la fille d'Hérodiade[d] dansa au milieu [des convives]. Elle plut tellement à Hérode, [7] qu'il jura de lui donner ce qu'elle demanderait. [8] Poussée par sa mère, elle lui dit : « Donne-moi ici même, sur un plat, la tête de Jean-Baptiste. » [9] Le roi en fut attristé ; mais à cause de son serment et de ses convives, il commanda de la lui donner, [10] et il envoya décapiter Jean dans la prison. [11] La tête fut apportée sur un plat et donnée à la jeune fille, qui la remit à sa mère. [12] Les disciples de Jean vinrent prendre le corps et l'ensevelirent ; puis ils allèrent en informer Jésus.

Première multiplication des pains.

13-21 : Mc 6, 32-44 ; Lc 9, 10b-17 (cf. Jn 6, 1-13). [13] A cette nouvelle, Jésus partit de là en barque pour se retirer dans un lieu désert. Mais le peuple, l'ayant su, sortit des villes et le suivit à pied. [14] En débarquant, Jésus vit une grande foule ; il en eut compassion et guérit leurs malades.

[15] Le soir venu, les disciples s'approchèrent de lui et dirent : « L'endroit est désert et l'heure est déjà avancée ; congédie la foule, pour qu'elle aille dans les villages s'acheter des vivres. » [16] Mais Jésus leur dit : « Ils n'ont pas besoin de s'en aller : donnez-leur vous-mêmes à manger. » [17] Ils lui répon-

a. Voy. note sur Mc 6, 1. b. Voy. note sur Mc 6, 3. c. Voy. 4, 12. d. Le nom de cette jeune fille était Salomé.

50 : 13, 42. 53-58 : Lc 4, 14-30. 55 : Jn 6, 42. 57a : 11, 6. 57 : Jn 4, 44. 14, 3-12 : Lc 3, 19-20. 14 : 9, 36. 14-23 : 2 Rois 4, 42-44.

dirent : « Nous n'avons ici que cinq pains et deux poissons. — [18]Apportez-les-moi ici », leur dit-il. [19]Après avoir fait asseoir la foule sur l'herbe, il prit les cinq pains et les deux poissons, leva les yeux au ciel et prononça la bénédiction ; puis ayant rompu les pains, il les donna aux disciples ; les disciples les distribuèrent à la foule. [20]Tous mangèrent et furent rassasiés. On emporta les morceaux qui restaient, douze paniers pleins. [21]Or ceux qui avaient mangé étaient au nombre de cinq mille hommes environ, sans compter les femmes et les enfants.

Jésus marche sur les eaux. Guérisons à Gennésaret.

22-27, 32, 34-36 : Mc 6, 45-56 ; (cf. Jn 6, 15-21).

[22]Jésus obligea les disciples à remonter dans la barque pour le précéder sur la rive opposée, tandis que lui-même renverrait la foule. [23]Quand il l'eut congédiée, il gravit la montagne pour prier dans la solitude.

Le soir venu, il était là, seul ; [24]et la barque, déjà au milieu de la mer, luttait péniblement contre les vagues, car le vent était contraire. [25]Or, à la quatrième veille de la nuit, Jésus alla rejoindre ses disciples en marchant sur les eaux. [26]Quand ils le virent marcher sur la mer, ils furent bouleversés ; ils dirent : « C'est un fantôme », et ils poussèrent des cris de terreur. [27]Mais aussitôt, il leur parla : « Rassurez-vous, leur dit-il ; c'est moi, n'ayez pas peur. » [28]Pierre alors, prenant la parole, lui dit : « Si c'est toi, Seigneur, ordonne que je vienne à toi sur les eaux. — [29]Viens », dit Jésus ; et Pierre, descendant de la barque, marcha sur les eaux pour aller à Jésus. [30]Mais sentant le vent, il eut peur ; et comme il commençait à enfoncer, il s'écria : « Seigneur, sauve-moi. » [31]Aussitôt Jésus étendit la main et le saisit en lui disant : « Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? » [32]Ils montèrent dans la barque, et le vent cessa. [33]Alors ceux qui étaient dans la barque se prosternèrent devant lui en disant : « Tu es vraiment le Fils de Dieu. »

[34]Ayant achevé la traversée, ils prirent terre à Gennésaret. [35]Les gens de l'endroit reconnurent Jésus et firent prévenir tout le voisinage : on lui amena tous les malades, [36]en le priant de les laisser toucher seulement la frange de son manteau, et tous ceux qui la touchèrent furent guéris.

Discussion avec les pharisiens sur la tradition.

15

1-11, 15-20 : Mc 7, 1, 5-23. **14 :** Lc 6, 39.

[1]Alors des pharisiens et des scribes, venus de Jérusalem, s'approchèrent de Jésus et lui dirent : « [2]Pourquoi tes disciples transgressent-ils la tradition des anciens ? Ils ne pratiquent pas l'ablution des mains lorsqu'ils prennent leur repas. » [3]Il leur répondit ainsi : « Et vous, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu à cause de votre tradition ? [4]En effet, Dieu a dit : *Honore ton père et ta mère*, et encore : *Que celui qui maudira son père ou sa mère soit puni de mort.* [5]Mais vous dites : Celui qui dira à son père ou à sa mère : Je déclare « offrande sacrée » le secours que tu devrais recevoir de moi, [6]ne manquera pas au devoir d'honorer[a] son père ou sa mère. Ainsi vous annulez la loi de Dieu par votre tradition. [7]Hypocrites ! Ésaïe a bien prophétisé sur votre compte, quand il a dit :

[8]*Ce peuple m'honore des lèvres,*
mais son cœur est fort loin de moi !
[9]*C'est en vain qu'ils me rendent un culte,*
puisqu'ils enseignent des doctrines qui ne sont que préceptes humains. »

[10]Jésus appela la foule et lui dit : « Écoutez et comprenez : [11]ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui rend l'homme impur ; mais ce qui sort de la bouche, voilà ce qui le rend impur. » [12]Les disciples s'approchèrent alors et lui dirent : « Sais-tu que les pharisiens, en entendant cette parole, ont été scandalisés ? » [13]Il leur répondit : « Toute plante que mon Père céleste n'a pas plantée sera arrachée. [14]Laissez-les : ce sont des aveugles, conducteurs d'aveugles ! Or si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tom-

14, 24. *S C D.* B : la barque était déjà *à plusieurs stades de la terre.* **15, 14.** S B D : ce sont des *conducteurs aveugles.*

a. De l'honorer en l'assistant, — car ce qu'il pouvait lui donner a été consacré à Dieu (cf. note sur Mc 7, 11).

15, *4 :* Ex. 20, 12 ; — 21, 17. *8-9 :* És. 29, 13 (G).

24-33 : 8, 23-27. 35-36 : 4, 24 ; 8, 16.

M beront tous deux dans la fosse. » [15] Pierre reprenant lui dit : « Explique-nous cette parabole. » [16] Il leur répondit : « Eh quoi ! vous aussi, êtes-vous sans intelligence? [17] Ne comprenez-vous pas que tout ce qui entre dans la bouche va au ventre, puis est rejeté au lieu secret? [18] Mais ce qui sort de la bouche vient du cœur; voilà ce qui rend l'homme impur. [19] C'est du cœur que viennent les pensées mauvaises, les homicides, les adultères, les fornications, les vols, les faux témoignages, les calomnies; [20] voilà ce qui rend l'homme impur. Mais de manger sans s'être lavé les mains, cela ne rend pas l'homme impur. »

La Cananéenne.

21-22, 25-28 : Mc 7, 24-30.

[21] Jésus partit de là et se retira sur le territoire de Tyr et de Sidon. [22] Une Cananéenne de cette région vint à lui en s'écriant : « Aie pitié de moi, Seigneur, Fils de David; ma fille est P cruellement tourmentée par un démon. » [23] Il ne lui répondit pas un mot. Ses disciples s'approchèrent de lui pour lui faire cette demande : « Renvoie-la, car elle nous poursuit de ses cris. » [24] Alors il déclara : « C'est seulement aux brebis perdues de la maison d'Is- M raël que j'ai été envoyé. » [25] Mais la femme vint se prosterner devant lui, disant : « Seigneur, viens à mon secours. » [26] Il répondit : « Il n'est pas permis de prendre le pain des enfants pour le jeter aux chiens. » [27] Elle dit : « Sans doute, Seigneur, mais pourtant les chiens mangent des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres. » [28] Alors Jésus reprit : « O femme, ta foi est grande! qu'il te soit fait comme tu le veux. » Et dès cette heure même, sa fille fut guérie.

Nombreuses guérisons.

29-31 : (Cf. Mc 7, 31-37).

[29] Parti de là, Jésus se rendit[a] près de la mer de Galilée. Puis il gravit la montagne, et là, il s'assit. [30] Des foules nombreuses s'approchèrent de lui, amenant des paralytiques, des aveugles, des sourds-muets, des estropiés et beaucoup d'autres [malades]; on les mit à ses pieds, et il les guérit. [31] La multitude s'émerveillait en voyant les sourds-muets parler, les estropiés reprendre l'usage de leurs membres, les paralytiques marcher, les aveugles recouvrer la vue, et elle rendait gloire au Dieu d'Israël.

Seconde multiplication des pains.

32-39 : Mc 8, 1-10.

[32] Jésus, cependant, appela ses disciples et dit : « J'ai compassion de cette foule : voilà déjà trois jours qu'ils ne me quittent pas, et ils n'ont pas de quoi manger. Je ne veux pas les renvoyer à jeun, de peur qu'ils ne défaillent en route. » [33] Les disciples lui répondirent : « Comment trouverions-nous, dans ce désert, assez de pains pour rassasier une foule pareille? — [34] Combien de pains avez-vous? » leur dit Jésus. — « Sept, répondirent-ils, et quelques petits poissons. » [35] Alors il fit asseoir la foule par terre. [36] Il prit ensuite les sept pains et les poissons et, après avoir rendu grâces, il les rompit et les donna aux disciples; les disciples les distribuèrent à la foule. [37] Tous mangèrent et furent rassasiés; et on emporta les morceaux qui restaient : sept corbeilles pleines. [38] Or ceux qui avaient mangé étaient au nombre de quatre mille hommes, sans compter les femmes et les enfants.

[39] Après avoir congédié la foule, Jésus monta dans la barque et se rendit dans la région de Magadan[b].

Refus de faire un miracle.

16 1, 4 : Mc 8, 11-13; Lc 11, 16, 29.

[1] Les pharisiens et les sadducéens s'approchèrent et, pour le mettre à l'épreuve, lui demandèrent de leur montrer un signe venant du ciel[c]. [2] Il leur répondit : « [4] Race perverse et adultère qui demande un signe! — Un signe... il ne lui en sera pas donné d'autre que celui de Jonas. » Et, les laissant, il s'en alla.

26 : *D.* S B C : il n'est pas *bien* de prendre... **16**, 2b-3. *S B.* C. D it[c] aj. : Le soir, vous dites : Il fera beau, car le ciel est rouge; — [3] et le matin : Aujourd'hui il y aura un orage, car le ciel est d'un rouge sinistre. — Vous savez donc juger de l'aspect du ciel, mais vous ne pouvez pas discerner les signes du temps où vous êtes (cf. Lc 12, 54-56).

a. On peut aussi traduire « longea ». *b.* Localité inconnue. Les copistes, dans quelques manuscrits, y ont substitué Magdala. Marc porte *Dalmanutha*, également inconnue. *c.* C'est-à-dire : un miracle.

15, 24 : 10, 6. 32-39 : 14, 14-21. **16**, 1-4 : 12, 38-39.

Le levain des pharisiens.

5-11 : Mc 8, 14-21.

[5] Les disciples, en partant pour l'autre rive, avaient oublié de prendre des pains. [6] Or Jésus leur dit : « Gardez-vous avec soin du levain des pharisiens et des sadducéens. » [7] Ils pensaient à part eux : « C'est parce que nous n'avons pas pris de pains ! » [8] Jésus, le sachant, dit : « Hommes de peu de foi, pourquoi vous vient-il à l'esprit que vous n'avez pas de pains ? [9] Vous ne saisissez pas encore ! Vous ne vous souvenez pas des cinq pains distribués aux cinq mille hommes et du nombre de paniers que vous avez emportés ; [10] ni des sept pains distribués aux quatre mille hommes et du nombre de corbeilles que vous avez emportées ! [11] Comment ne saisissez-vous pas que ce n'est pas de pain que j'ai voulu vous parler ? — Oui, gardez-vous du levain des pharisiens et des sadducéens ! » [12] Alors ils comprirent qu'il ne leur avait pas dit de se garder du levain, mais de l'enseignement des pharisiens et des sadducéens.

P

DEUXIÈME PARTIE

MINISTÈRE ITINÉRANT : L'ÉVANGILE DU MESSIE (16, 13-20, 34).

Confession de Pierre. Jésus annonce (pour la première fois) ses souffrances, sa mort et sa résurrection.

M

13-16. 20-28 : Mc 8, 27-33 ; Lc 9, 18-22.

[13] Arrivé sur le territoire de Césarée de Philippe, Jésus posa à ses disciples cette question : « Que disent les gens du Fils de l'homme ? » [14] Ils répondirent : « Les uns disent : C'est Jean-Baptiste ; – d'autres : Élie ; – d'autres : Jérémie, ou l'un des prophètes. — [15] Et vous, leur demanda-t-il, qui dites-vous que je suis ? » [16] Simon Pierre répondit : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. » [17] Jésus, reprenant la parole, lui dit : « Tu es heureux, Simon Bar-Iona[a], parce que ce n'est pas la chair ni le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux. [18] Et moi, je te dis : Tu es Pierre ; sur cette pierre j'édifierai mon église, et les portes de l'Hadès ne l'emporteront point sur elle[b]. [19] Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux : ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. » [20] Alors il recommanda à ses disciples de ne dire à personne qu'il était le Christ.

P

M

[21] A partir de ce moment, Jésus commença à expliquer à ses disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem, qu'il souffrît beaucoup de la part des anciens, des chefs des prêtres et des scribes ; qu'il fût mis à mort et qu'il ressuscitât le troisième jour. [22] Le tirant alors à l'écart, Pierre se mit à le reprendre : « Que Dieu ait pitié de toi, Seigneur ! non, cela ne t'arrivera pas. » [23] Mais lui, se retournant, dit à Pierre : « Arrière de moi, Satan[c] ! tu serais pour moi une occasion de chute : la pensée que tu as n'est pas de Dieu, elle est toute humaine. »

Comment il faut suivre Jésus.

24-28 : Mc 8, 34-9, 1 ; Lc 9, 23-27.

[24] Jésus dit alors à ses disciples : « Si quelqu'un veut marcher sur mes traces, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive. [25] Celui qui voudra sauver sa vie, la perdra ; mais celui qui perdra sa vie à cause de moi

12. ℵ B : du levain *des pains* ; C : du levain *du pain*. 15. D : qui dit-on que je suis, moi... 20. ℵ C. B D : il *défendit*... de dire. 21. « Jésus » C D. ℵ B : Jésus-*Christ*.

a. Mot araméen qui veut dire « fils de Jonas ». b. Les Grecs appelaient *Hadès* le séjour des morts (cf. note sur Ps. 6, 6). Cet empire des divinités infernales apparaissait comme l'antitype du Royaume de Dieu. L'expression *les portes de l'Hadès* désigne soit l'Hadès lui-même, soit les armées qui doivent en sortir. On sait, par exemple par l'Apocalypse et 1 Cor. 15, quelle place a occupée, dans la pensée des premiers chrétiens, l'idée de la lutte qui devait se livrer aux derniers jours entre les armées du Christ et celles de Satan. c. Voy. note sur Mc 8, 33.

6 : Lc 12, 1. 9 : 14, 20-21. 10 : 15, 37-38. 14 : Mc 6, 14-16. 15-16 : Jn 6, 67-69. 19 : 18, 18 ; Jn 20, 23. 21 : 17, 22-23 ; 20, 18-19. 23 : 11, 6. 24-25 : 10, 38-39 ; Jn 12, 25.

la retrouvera. [26]Que servira-t-il à un homme de gagner le monde entier, s'il perd sa vie? Que donnera-t-il pour racheter sa vie? [27]Le Fils de l'homme va venir dans la gloire de son Père, accompagné de ses anges, et alors *il rendra à chacun selon ses œuvres.* [28]En vérité, je vous le dis, quelques-uns de ceux qui sont ici présents ne goûteront point de la mort, avant d'avoir vu le Fils de l'homme venant en son règne. »

La transfiguration.

17 **1-8 :** Mc 9, 2-8; Lc 9, 28-30, 33-36a.

[1]Six jours après, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, son frère, et les emmena à l'écart, sur une haute montagne. [2]Il fut transfiguré en leur présence : son visage brilla comme le soleil; ses vêtements devinrent blancs comme la lumière. [3]Et voilà que Moïse et Élie leur apparurent, s'entretenant avec lui. [4]Pierre alors, prenant la parole, dit à Jésus : « Seigneur, il est bon que nous soyons ici. Si tu veux, je dresserai ici trois tentes, une pour toi, une pour Moïse et une pour Élie... » [5]Il parlait encore, lorsqu'une nuée lumineuse les enveloppa, et de cette nuée sortit une voix qui disait : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, l'objet de ma prédilection; écoutez-le. »

P [6]Quand les disciples entendirent cette voix, ils tombèrent le visage contre terre, frappés de terreur. [7]Mais Jésus s'approcha et, les touchant, leur dit : « Relevez-vous et soyez M sans crainte. » [8]Levant alors les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul.

Le retour d'Élie.

9-12 : Mc 9, 9-13.

[9]Comme ils descendaient de la montagne, Jésus leur fit cette recommandation : « Ne parlez à personne de cette vision jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité des morts. » [10]Les disciples lui demandèrent : « Pourquoi donc les scribes disent-ils qu'Élie doit venir d'abord? » [11]Il leur répondit : « Oui, Élie doit venir pour remettre toutes choses dans l'ordre. [12]Or, je vous le déclare, Élie est déjà venu, et ils ne l'ont pas reconnu, mais ils lui ont fait ce qu'ils ont voulu. De même aussi le Fils de l'homme va souffrir par leurs mains. » [13]Les disciples P comprirent alors qu'il leur parlait de Jean-Baptiste.

Guérison d'un enfant lunatique.

14-18, 21 : Mc 9, 14, 17-20, 25-28; Lc 9, 37-42.
20 : (Cf. Lc 17, 6).

[14]Lorsqu'ils eurent re- M joint la foule, un homme s'avança vers Jésus et, se jetant à genoux, [15]lui dit : « Seigneur, aie pitié de mon fils : il est lunatique[a], et il souffre beaucoup; souvent il tombe dans le feu, et souvent dans l'eau. [16]Je l'ai amené à tes disciples : ils n'ont pu le guérir. » [17]Prenant la parole, Jésus dit : « O génération sans foi et perverse, jusques à quand serai-je avec vous? jusques à quand vous supporterai-je?... Amenez-moi l'enfant ici. » [18]Aux menaces que lui fit Jésus, le démon sortit de l'enfant, qui fut guéri sur l'heure.

[19]Les disciples, s'approchant alors de Jésus, lui dirent en particulier : « Pourquoi n'avons-nous pas pu chasser ce démon? » [20]Il leur répondit : « A cause de votre peu de P foi. Je vous le dis en vérité, si vous aviez de la foi gros comme un grain de moutarde, vous S? pourriez dire à cette montagne : Transporte-toi d'ici là, — et elle s'y transporterait; rien ne vous serait impossible. »

Jésus annonce (pour la deuxième fois) sa mort et sa résurrection.

22-23 : Mc 9, 30-31; Lc 9, 43b-44.

[22]Comme ils étaient réunis en M Galilée, Jésus leur dit : « Le Fils de l'homme va être livré entre les mains des hommes; [23]ils le mettront à mort, et le troisième jour, il ressuscitera. » Ces paroles les affligèrent extrêmement.

Le didrachme.

[24]Ils entraient à Capernaüm, quand ceux P qui percevaient le didrachme[b], s'approchant de Pierre, lui dirent : « Votre Maître ne

17, 21. C D : Mais ce genre de démons ne s'expulse que par la prière et le jeûne (Mc 9, 29).

a. Les anciens attribuaient un certain nombre de maladies à l'influence néfaste de la lune. *b.* On appelait de ce nom un impôt de deux drachmes (1f80 environ), qui était perçu pour le Temple, chaque année, avant la fin du mois d'adar, c'est-à-dire avant la Pâque, sur tout Israélite âgé de vingt ans ou au-dessus (cf. Ex. 30, 13).

16, 27 : Ps. 62, 13; Prov. 24, 12 (Voy. Rom. 2, 6).
27 : 25, 31. **17,** 2 : 28, 3. 5 : 3, 17. 9 : Lc 9, 36b. 15b : Mc 9, 22a. 20 : 21, 21. 22-23 : 16, 21; 20, 18-19.

paie-t-il pas le didrachme? — [25]Si », répondit-il. Lorsqu'il entra dans la maison, Jésus, prenant le premier la parole, lui dit : « Que t'en semble, Simon? Sur qui les rois de la terre perçoivent-ils les droits ou l'impôt? sur leurs fils[a] ou sur les étrangers? » [26]Comme Pierre répondait : « Sur les étrangers », Jésus lui dit : « Leurs fils sont donc exempts. [27]Cependant, pour ne pas les scandaliser, va au lac et jette l'hameçon; saisis le premier poisson que tu tireras de l'eau, et ouvre-lui la bouche : tu y trouveras un statère[b]. Prends-le et donne-le leur pour moi et pour toi. »

Qui est le plus grand? Des occasions de chute.

M **18** 1-2, 5 : Mc 9, 33-37; Lc 9, 46-48. 6, 8-9 : Mc 9, 42-47. 6-7 : Lc 17, 1-2.

[1]A ce moment, les disciples vinrent à Jésus et lui dirent : « Qui donc est le plus grand dans le Royaume des cieux? » [2]Alors Jésus appela P un petit enfant, le plaça au milieu d'eux [3]et dit : « Je vous le dis en vérité, si vous ne changez et ne devenez comme des enfants, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux. [4]Donc celui qui se fera petit comme cet enfant sera le plus grand dans le M Royaume des cieux. [5]Qui reçoit en mon nom[c] un enfant comme celui-ci, me reçoit. [6]Si quelqu'un devait être une occasion de chute pour un de ces petits qui croient en moi, mieux vaudrait pour lui qu'on lui suspendît au cou une de ces meules que tournent les ânes, et qu'on le précipitât dans les profondeurs de la mer.

S « [7]Malheur au monde à cause des occasions de chute! Il est nécessaire qu'il s'en produise[d]; mais malheur à l'homme qui les fait naître!

M « [8]Si ta main ou ton pied est pour toi une cause de chute, coupe-le et jette-le loin de toi; mieux vaut entrer dans la vie mutilé ou estropié, que d'être jeté, avec tes deux mains et tes deux pieds, dans le feu éternel. [9]Si ton œil est pour toi une cause de chute, arrache-le et jette-le loin de toi; mieux vaut entrer borgne dans la vie, que d'être jeté, avec tes deux yeux, dans la Géhenne du feu.

Les petits. La brebis perdue.

« [10]Gardez-vous de mépriser un seul de P ces petits; car, je vous le dis, leurs anges, dans les cieux, sont constamment en présence[e] de mon Père qui est aux cieux.

12-13 : Lc 15, 4-7.

« [12]Que vous en semble? Si un S homme a cent brebis et que l'une d'elles s'égare, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf autres sur la montagne, pour aller chercher celle qui s'est égarée? [13]S'il la retrouve, en vérité je vous le dis, il en a plus de joie que des quatre-vingt-dix-neuf autres qui ne se sont point égarées. [14]De P même, ce n'est pas la volonté de votre Père qui est dans les cieux qu'un seul de ces petits périsse.

Le pardon des offenses. La prière en commun.

15 : Lc 17, 3.

« [15]Si ton frère a péché contre toi, S va le trouver et reprends-le seul à seul. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère. P [16]S'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes afin que *toute l'affaire soit réglée d'après l'avis de deux ou trois témoins.* [17]S'il ne les écoute pas, dis-le à l'église. Et, s'il refuse aussi d'écouter l'église, qu'il soit pour toi comme un païen et un péager[f]. [18]Je vous le dis, en vérité : tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel; et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.

« [19]Je vous dis encore que si deux d'entre vous s'accordent, sur la terre, pour demander quoi que ce soit, ils l'obtiendront de mon Père qui est dans les cieux; [20]car là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux. »

18, 11. D : Car le Fils de l'homme est venu pour sauver ce qui était perdu (cf. Lc 19, 10). 15. *D it* vg syr*[sc]. S B om. *contre toi.*

a. C'est-à-dire : sur leurs sujets. *b.* Le *statère* valait quatre drachmes ou deux didrachmes. *c.* *En mon nom,* c'est-à-dire « à cause de moi, par égard pour moi ». *d.* C'est la constatation d'un fait habituel, et non l'affirmation d'une nécessité absolue. *e.* Litt. : *voient sans cesse la face* de mon Père... Allusion à l'idée, très répandue dans l'antiquité, que chaque être humain avait un ange ou gardien céleste. *f.* L'idée est sans doute que celui qui se refuse absolument à la réconciliation, ne peut être membre de la communauté chrétienne.

18, *16* : Deut. 19, 15 (voy. 2 Cor. 13, 1).

18, 3 : Mc 10, 15. 4 : 23, 12; Lc 14, 11; 18, 14. 5 : 10, 40; Lc 10, 16. 8-9 : 5, 29-30. 18 : 16, 19; Jn 20, 23.

S 21-22 : Lc 17, 4. [21] Alors Pierre s'approchant, lui dit : « Seigneur, si mon frère pèche contre moi, combien de fois lui pardonnerai-je ? sera-ce jusqu'à sept fois ? » [22] Jésus lui répondit : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois.

Parabole du serviteur impitoyable.

P « [23] C'est pourquoi le Royaume des cieux est semblable à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. [24] Quand il eut commencé à le faire, on lui en amena un qui lui devait dix mille talents [25] et n'avait pas de quoi les rendre. Le maître ordonna qu'on le vendît, lui, sa femme, ses enfants et tout ce qu'il possédait, pour le règlement de sa dette. [26] Tombant à ses pieds, ce serviteur se prosterna devant lui en disant : Aie patience envers moi, et je te paierai tout. — [27] Ému de pitié pour lui, le maître le laissa aller et lui remit sa dette. [28] En sortant, ce serviteur rencontra un de ses compagnons qui lui devait cent deniers, et, le prenant à la gorge, il l'étranglait, disant : Paie, puisque tu dois ! — [29] Son compagnon, tombant à ses pieds, le supplia en disant : Aie patience envers moi et je te paierai. — [30] Mais lui ne voulut pas ; il alla le jeter en prison jusqu'au paiement de sa dette. [31] Voyant ce qui se passait, les autres serviteurs en furent très affligés et allèrent rapporter à leur maître tout ce qui était arrivé. [32] Alors le maître de ce serviteur le fit appeler et lui dit : Méchant serviteur, je t'ai remis toute ta dette parce que tu m'en as supplié. [33] Ne devais-tu pas à ton tour avoir pitié de ton compagnon, comme j'ai eu moi-même pitié de toi ? [34] Et son maître, irrité, le livra aux geôliers[a] jusqu'à ce qu'il eût payé toute sa dette. [35] C'est ainsi que vous traitera mon Père céleste, si vous ne pardonnez pas chacun à son frère, de tout cœur. »

Le divorce et le célibat.

19 1-9 : Mc 10, 1-11. [1] Quand Jésus eut achevé ces discours, il quitta la Galilée et se rendit aux confins de la Judée, de l'autre côté du Jourdain[b]. [2] De grandes foules l'y suivirent, et il guérit leurs malades. M

[3] Des pharisiens vinrent à lui pour le mettre à l'épreuve ; ils lui dirent : « Est-il permis de répudier sa femme pour n'importe quel motif ? » [4] Il répondit : « N'avez-vous pas lu que le Créateur, au commencement, *les créa mâle et femelle*[c], [5] et qu'il dit : *A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et les deux deviendront une seule chair.* [6] Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc, que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. » [7] Ils lui dirent : « Pourquoi donc Moïse a-t-il prescrit de *donner* [*à la femme*] *un acte de divorce pour* [*la*] *répudier ?* » [8] Il leur répondit : « C'est à cause de la dureté de vos cœurs que Moïse vous a permis de répudier vos femmes. Mais, au commencement, il n'en était pas ainsi. [9] Or, je vous le dis : Celui qui répudie sa femme, si ce n'est pour infidélité, et en épouse une autre, commet un adultère. » [10] Les disciples lui dirent : « Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme, il vaut mieux de ne pas se marier. » [11] Il leur dit : « Tous les hommes ne sont pas capables d'en arriver à cette résolution[d], mais seulement ceux à qui cela est donné. [12] Il y a des eunuques qui le sont de naissance ; il en est d'autres qui ont été faits eunuques par les hommes ; et enfin il y en a qui se sont faits eunuques eux-mêmes en vue du Royaume des cieux[e]. Libre à qui le peut d'en arriver là. » P

Jésus et les enfants.

M 13-15 : Mc 10, 13-16 ; Lc 18, 15-17. [13] Alors on lui amena de petits enfants pour qu'il leur imposât les mains en priant. Comme les disciples

19, 9. B C : Qui répudie sa femme, si ce n'est pour infidélité, *la rend adultère* et qui épouse une femme *répudiée* commet un adultère.

a. Le texte dit *aux tourmenteurs*, sans doute parce que l'application des châtiments corporels entrait dans les attributions des geôliers. *b.* C'est-à-dire « en Pérée ». *c.* C'est-à-dire, dans la pensée de Jésus : fit le couple humain. *d.* On peut aussi traduire (et de même au v. 12) « de comprendre cette parole », c'est-à-dire ou bien l'affirmation de Jésus sur l'indissolubilité du mariage, ou bien le principe émis par les disciples, ou enfin la parole qui suit sur les eunuques. *e.* C'est-à-dire : qui ont renoncé au mariage et pratiqué la continence pour se consacrer tout entiers à la cause du Royaume des cieux (cf. l'enseignement de Paul sur ce sujet, 1 Cor. 7).

19, *4* : Gen. 1, 27. *5* : Gen. 2, 24. *7* : Deut. **24**, 1.
19, 9 : 5, 32.

les reprenaient, [14]Jésus leur dit : « Laissez ces petits enfants : ne les empêchez pas de venir à moi, car le Royaume des cieux est à ceux qui leur ressemblent. » [15]Puis il leur imposa les mains et partit de là.

Le danger des richesses.

16-30 : Mc 10, 17-31 ; Lc 18, 18-30.

[16] Alors un homme s'approcha de lui et dit : « Maître, quelle œuvre bonne dois-je faire pour avoir la vie éternelle ? » [17]Il lui répondit : « Pourquoi m'interroges-tu sur ce qui est bon ? Un seul mérite d'être appelé bon[a]. Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements. — [18]Lesquels ? » dit cet homme. — Jésus répondit : « Voici : *Tu ne tueras pas ; tu ne commettras point d'adultère ; tu ne déroberas pas ; tu ne porteras pas de faux témoignage ;* [19]*honore ton père et ta mère* et : *tu aimeras ton prochain comme toi-même.* » [20]Le jeune homme lui dit : « J'ai observé tous ces commandements ; que me manque-t-il encore ? » [21]Jésus lui répondit : « Si tu veux être parfait, va vendre ce que tu possèdes pour le donner aux pauvres, et tu auras un trésor dans les cieux : viens ensuite et suis-moi. » [22]Sur cette parole, le jeune homme s'en alla tout triste, car il avait de grands biens.

[23]Jésus dit alors à ses disciples : « Je vous le dis en vérité, il est difficile à un riche d'entrer dans le Royaume des cieux. [24]Oui, je vous le répète, il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume de Dieu. » [25]En entendant cela, les disciples furent très étonnés ; ils dirent : « Qui peut donc être sauvé ? » [26]Arrêtant son regard sur eux, Jésus leur répondit : « Cela est impossible aux hommes, mais *tout est possible à Dieu.* »

[27]Alors Pierre prenant la parole lui dit : « Et nous ! nous avons tout quitté pour te suivre ; quel sera notre sort ? » [28]Jésus leur dit : « En vérité, je vous le dis à vous qui m'avez suivi : lors du renouvellement de toutes choses[b], quand le Fils de l'homme siégera sur son trône de gloire[c], vous siégerez aussi sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël. [29]Tous ceux qui ont quitté maisons, frères, sœurs, père, mère, enfants ou terres, à cause de moi[d], recevront bien davantage et auront part à la vie éternelle. [30]Beaucoup des premiers seront des derniers et beaucoup des derniers seront des premiers.

Parabole des ouvriers loués à diverses heures.

20 « [1]Le Royaume des cieux est semblable à un maître de maison qui sortit de très grand matin, afin de louer des ouvriers pour sa vigne. [2]Il convint avec eux d'un denier pour la journée et les envoya à sa vigne. [3]Sortant de nouveau vers la troisième heure[e], il en vit d'autres qui restaient sur la place publique, inoccupés. [4]Il leur dit : Allez, vous aussi, à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera juste. – [5]Ils y allèrent. Il sortit encore vers la sixième heure, puis vers la neuvième, et fit de même. [6]Sortant à la onzième heure, il en trouva d'autres qui se tenaient là, et il leur dit : Pourquoi restez-vous ici toute la journée sans rien faire ? – [7]Ils lui répondirent : Parce que personne ne nous a loués ; – il leur dit : Allez, vous aussi, à ma vigne. – [8]Le soir venu, le maître de la vigne dit à son intendant : Appelle les ouvriers et paie leur salaire, en allant des derniers aux premiers. – [9]Ceux de la onzième heure se présentèrent et reçurent chacun un denier. [10] Quand les premiers arrivèrent, ils s'attendaient à recevoir davantage ; mais ils reçurent, eux aussi, un denier chacun. [11]En le prenant, ils murmuraient contre le maître de maison ; [12]ils disaient : Ceux-ci, les derniers venus, n'ont fait qu'une heure, et tu les as traités comme nous qui avons supporté la fatigue du jour et la chaleur ! – [13]Mais il répondit à l'un d'eux : Mon ami, je ne te fais aucun tort ; n'es-tu pas convenu avec moi d'un denier ? [14]Prends ce qui est à toi, et t'en va. Il me

a. Litt. : *Un seul est le bon.* b. Litt. : *la palingénésie*, c'est-à-dire la nouvelle création. L'avènement du Royaume de Dieu est donc conçu ici comme la création d'un monde nouveau. c. Litt. : *sur le trône de sa gloire.* d. Litt. : *à cause de mon nom.* e. Chez les Juifs, au temps de Jésus, la journée (comme aussi la nuit) était divisée en douze heures, de 6 heures du matin à 6 heures du soir. La 3e heure correspondait donc à 9 heures ; la 6e à midi ; la 11e à 5 heures du soir.

18-19 : Ex. 20, 12-16. — Lév. 19, 18. 26 : Gen. 18, 14 ; Job 42, 2 ; Zach. 8, 6.
27 : Lc 5, 11. 28 : Lc 22, 28-30. 30 : 20, 16 ; Lc 13, 30.

plaît de donner à celui-ci, venu le dernier, autant qu'à toi. [15] Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux de ce qui est à moi? Ma bonté te rendrait-elle jaloux[a]? – [16] Ainsi, les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers. »

Jésus annonce (pour la troisième fois) sa mort et sa résurrection.

17-19 : Mc 10, 32-34; Lc 18, 31-33. [17] Sur le point de monter à Jérusalem, Jésus prit à part les Douze, et il leur dit, chemin faisant : « [18] Nous montons à Jérusalem; le Fils de l'homme sera livré aux chefs des prêtres et aux scribes. Ils le condamneront à mort [19] et le livreront aux païens pour être bafoué, flagellé, crucifié. Et le troisième jour, il ressuscitera. »

Demande de la mère des fils de Zébédée.

20-28 : Mc 10, 35-45 (cf. Lc 22, 24-27). [20] Alors la mère des fils de Zébédée s'approcha de lui avec ses fils et se prosterna pour lui adresser une requête[b]. [21] Il lui dit : « Que veux-tu? » Elle lui répondit : « Ordonne que mes deux fils que voilà soient assis l'un à ta droite, l'autre à ta gauche, dans ton Royaume. » [22] Jésus répondit : « Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire? — Nous le pouvons », lui dirent-ils. [23] Il reprit : « Ma coupe, vous la boirez; mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de l'accorder; [ces places appartiennent] à ceux pour qui elles ont été préparées par mon Père. » [24] Les dix autres, qui avaient entendu, furent indignés contre les deux frères. [25] Mais Jésus les appela et leur dit : « Vous savez que les princes des nations dominent sur elles, que les grands les tiennent sous leur autorité. [26] Il ne doit pas en être ainsi parmi vous : au contraire, que celui qui voudra être grand parmi vous soit votre serviteur, [27] que celui qui voudra être le premier parmi vous soit votre esclave. [28] Ainsi le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour plusieurs. »

Guérison de deux aveugles à Jéricho.

29-34 : Mc 10, 46-52; Lc 18, 35-43. [29] Lorsqu'ils sortirent de Jéricho, une grande foule suivit Jésus. [30] Et voici que deux aveugles, assis près de la route, entendant dire que Jésus passait, se mirent à crier : « Aie pitié de nous, Seigneur, Fils de David! » [31] La foule les menaça pour les faire taire, mais ils crièrent plus fort : « Aie pitié de nous, Seigneur, Fils de David! » [32] Jésus s'arrêta, les appela et leur dit : « Que voulez-vous que je fasse pour vous? » [33] Ils lui répondirent : « Seigneur, que nos yeux s'ouvrent! » [34] Ému de compassion, Jésus toucha leurs yeux : aussitôt ils recouvrèrent la vue, et ils le suivirent.

TROISIÈME PARTIE

MINISTÈRE DE JÉSUS À JÉRUSALEM (21, 1-25, 46).

Entrée de Jésus à Jérusalem.

21 **1-9** : Mc 11, 1-10; Lc 19, 28-38 (cf. Jn 12, 12-19). [1] Aux approches de Jérusalem, en arrivant à Bethphagé, sur le mont des Oliviers, Jésus envoya deux disciples [2] en leur disant : « Allez à ce village qui est devant vous, et vous trouverez aussitôt une ânesse attachée et son ânon avec elle. Détachez-les, et amenez-les-moi. [3] Si l'on vous dit quelque chose, vous répondrez : Le Seigneur en a besoin, et il les renverra tout de suite[c]. » [4] Cela arriva

20, 16. C D aj. : *car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus* (cf. 22, 14). 26. *S C.* B D : Il n'en *est* pas ainsi. 30. S D om. Seigneur.

a. Litt. : *Ton œil est-il mauvais* (c'est-à-dire es-tu envieux; cf. Mc 7, 22) *parce que je suis bon?* b. D'après le récit parallèle de Marc, Jacques et Jean font eux-mêmes la demande. Leur mère est ici introduite pour atténuer leur tort; mais à partir du v. 22, l'évangéliste oublie qu'il l'a fait intervenir, car c'est à ses fils que répond Jésus et c'est contre eux que s'indignent les disciples. La tradition primitive est donc celle de Marc. c. On peut traduire aussi « et on les enverra tout de suite ».

20, 16 : 19, 30; Lc 13, 30. 18-19 : 16, 21; 17, 22-23. 26, 27 : 23, 11.

afin que s'accomplit la parole prononcée par le prophète :

[5] *Dites à la fille de Sion :*
voici ton Roi qui vient à toi;
Il est humble, il monte une ânesse [a]
et un ânon, le petit d'une bête de somme.

M [6] Les disciples partirent et firent ce que Jésus leur avait ordonné. [7] Ils amenèrent l'ânesse et l'ânon; ils placèrent sur eux leurs manteaux, et Jésus s'assit dessus. [8] Dans la foule, la plupart étendaient leurs manteaux sur le chemin; d'autres coupaient aux arbres des rameaux et en jonchaient la route. [9] Les foules qui précédaient Jésus et celles qui le suivaient, criaient :

Hosanna [b] au Fils de David!
béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!
hosanna au plus haut des cieux!

P [10] A son entrée dans Jérusalem, la ville entière fut en émoi; on disait : « Qui est celui-ci? » [11] Et les foules répondaient : « C'est le prophète Jésus, de Nazareth en Galilée. »

Purification du Temple.

M **12-13, 17 :** Mc 11, 11, 15, 17; Lc 19, 45-46 (cf. Jn 2, 14-16).

[12] Jésus entra dans le Temple : il chassa tous ceux qui vendaient ou qui achetaient dans le Temple; il renversa les tables des changeurs, ainsi que les sièges des marchands de pigeons, [13] et il leur dit : « Il est écrit : *Ma maison s'appellera une maison de prière;* et vous, vous en faites *une caverne de brigands!* »

P [14] Des aveugles et des boiteux s'approchèrent de lui, dans le Temple, et il les guérit. [15] Voyant les merveilles qu'il avait faites et les enfants qui criaient dans le Temple : « Hosanna au Fils de David! » les chefs des prêtres et les scribes furent indignés [16] et lui dirent : « Entends-tu ce qu'ils disent? — Oui, leur répondit Jésus; n'avez-vous donc jamais lu [cette parole] : *De la bouche des petits enfants et de ceux qui sont à la mamelle, tu as tiré la louange?* »

[17] Puis il les quitta et sortit de la ville pour aller à Béthanie, où il passa la nuit. M

Le figuier maudit.

18-22 : Mc 11, 12-14, 20-21.

[18] Le matin, en revenant à la ville, il eut faim [19] et, apercevant un figuier près du chemin, il s'en approcha; mais il n'y trouva que des feuilles. Il dit au figuier : « Que jamais fruit ne naisse de toi désormais! » A l'instant même le figuier sécha. [20] A cette vue, les disciples s'étonnèrent et ils dirent : « Comment ce figuier s'est-il instantanément desséché? » [21] Jésus, prenant la parole, leur dit : « En vérité, je vous le dis : si vous aviez de la foi, si vous ne doutiez point, non seulement vous feriez ce que j'ai fait à ce figuier, mais vous pourriez dire à cette montagne : Ote-toi de là et jette-toi dans la mer, — et cela s'accomplirait. [22] Tout ce que vous demanderez avec foi, dans vos prières, vous le recevrez. »

La question d'autorité.

23-27 : Mc 11, 27-33; Lc 20, 1-8 (cf. Jn 2, 18).

[23] Quand il fut entré dans le Temple, les chefs des prêtres et les anciens du peuple vinrent à lui, pendant qu'il enseignait, et lui dirent : « En vertu de quelle autorité fais-tu cela? qui t'a donné cette autorité? » [24] Jésus leur répondit : « Je vous ferai, à mon tour, une question, une seule, et si vous me répondez, je vous dirai, moi aussi, en vertu de quelle autorité je fais cela. [25] Le baptême de Jean, d'où venait-il? du ciel ou des hommes? » Or ils firent en eux-mêmes ce raisonnement : « Si nous répondons : Du ciel, — il nous dira : Pourquoi donc n'avez-vous pas cru en lui? — [26] Et si nous répondons : Des hommes, — nous avons à craindre la foule, car tout le monde tient Jean pour un prophète. » [27] Alors ils répon-

21, 12. C D : Jésus entra dans le Temple *de Dieu.*

a. On pourrait aussi trad. *un âne;* mais l'évangéliste a certainement entendu « ânesse »; cf. v. 2. Les Septante ont un autre mot (une bête de somme), qui s'employait aussi pour les deux sexes. L'hébreu porte :
Humble et monté sur un âne
et sur un jeune âne fils d'ânesse.
Le prophète ne voulait parler que d'un seul animal; il le nomme deux fois, en termes différents, suivant un procédé familier aux poëtes hébreux. L'évangéliste paraît s'y être mépris; de là l'idée singulière de faire monter Jésus à la fois sur une ânesse et sur un ânon (Marc et Luc ne font pas mention de l'ânon). *b.* Voy. note sur Mc 11, 9.

21, 5 : Es. 62, 11; Zach. 9, 9. *9 :* Ps. 118, 25, 26. *13 :* Es. 56, 7. — Jér. 7, 11. *16 :* Ps. 8, 3 (G).
21, 21 : 17, 20.

dirent à Jésus : « Nous ne savons. » Et lui répliqua : « Je ne vous dirai pas, moi non plus, en vertu de quelle autorité je fais cela.

Parabole des deux fils.

P « [28] Que pensez-vous de ceci ? Un homme avait deux fils. S'adressant au premier, il lui dit : Mon enfant, va aujourd'hui travailler à la vigne. [29] Celui-ci répondit : Je ne veux pas. Puis, s'étant repenti, il y alla. [30] S'adressant ensuite à l'autre, le père lui dit la même chose. Celui-ci répondit : J'y vais, Seigneur. Et il n'y alla pas. [31] Lequel des deux a fait la volonté de son père ? — C'est le premier », répondirent-ils.

Jésus leur dit : « En vérité, je vous le déclare, les péagers et les femmes de mauvaise vie vous devancent sur le chemin du Royaume de Dieu. [32] En effet, Jean est venu à vous dans la voie de la justice [a], et vous n'avez pas cru en lui. Les péagers et les femmes de mauvaise vie ont cru en lui ; et vous, à ce spectacle, vous ne vous êtes pas finalement repentis, pour croire en lui.

Parabole des vignerons.

M **33-46** : Mc 12, 1-12 ; Lc 20, 9-19.

« [33] Écoutez une autre parabole : Il y avait un homme, un maître de maison, qui *planta une vigne ; il l'entoura d'une haie, y creusa une cuve et y bâtit une tour* [b], puis il la loua à des vignerons et s'en alla en voyage. [34] A l'approche des vendanges, il envoya ses serviteurs aux vignerons pour recevoir sa récolte. [35] Les vignerons s'emparèrent de ces serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre, en lapidèrent un troisième. [36] Le maître alors envoya d'autres serviteurs, en plus grand nombre que les premiers ; les vignerons les traitèrent de même. [37] Enfin, il leur envoya son fils, en disant : Ils respecteront mon fils. — [38] Mais quand ils virent le fils, ils se dirent entre eux : C'est l'héritier ; allons ! tuons-le, et nous aurons son héritage. — [39] Et s'étant emparés de lui, ils le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent. [40] Eh bien ! lorsque le maître de la vigne viendra, que fera-t-il à ces vignerons ? » [41] On lui répondit : « Il fera périr misérablement ces misérables, et il louera la vigne à d'autres vignerons, qui lui en remettront le fruit à la saison. »

[42] Jésus leur dit : « N'avez-vous jamais lu dans les Écritures :

La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient,
est devenue la pierre angulaire ;
Elle est l'œuvre du Seigneur,
elle est admirable à nos yeux ?

[43] Voilà pourquoi je vous dis que le Royaume de Dieu vous sera enlevé pour être donné à un peuple qui en produira les fruits. » P

[45] En entendant ces paraboles de Jésus, les chefs des prêtres et les pharisiens comprirent que c'était d'eux qu'il parlait. [46] Ils auraient bien voulu l'arrêter, mais ils craignirent le peuple, parce qu'il tenait Jésus pour un prophète. M

Parabole du festin de noces.

22 **1-10** : (Cf. Lc 14, 15-24). S?

[1] Il reprit la parole, et, continuant de s'exprimer en paraboles, il leur dit : [2] « Le Royaume des cieux est semblable à un roi qui célébrait les noces de son fils : [3] il envoya ses serviteurs appeler ceux qui étaient invités aux noces, mais ceux-ci ne voulurent pas venir. [4] Il envoya d'autres serviteurs avec ordre de dire aux invités : J'ai préparé mon festin ; mes taureaux et mes bêtes grasses sont tués ; tout est prêt ; venez aux noces. — [5] Mais les invités ne s'en soucièrent pas et s'en allèrent, l'un à son champ, l'autre à ses affaires. [6] D'autres s'emparèrent des serviteurs, les outragèrent et les tuèrent. [7] Le roi se mit en colère : il envoya ses troupes exterminer ces meurtriers et incendier leur ville. [8] Il dit ensuite à ses serviteurs : Le festin de noces est prêt, mais les invités n'en étaient pas dignes. [9] Parcourez donc les carrefours, et conviez au festin de noces tous ceux que

29-31. *S C*. B : Celui-ci répondit : *J'y vais Seigneur. Et il n'y alla pas.* S'adressant ensuite à l'autre, le père lui dit la même chose. Celui-ci répondit : *Je ne veux pas. Puis, s'étant repenti, il y alla.* Lequel des deux a fait la volonté de son père ? — C'est le *dernier.* D syr[s] it[e] v. 29, 30, 31a comme S C ; 31b : *C'est le dernier.* 44. S B C : *Celui qui tombera sur cette pierre, s'y brisera, et si elle tombe sur quelqu'un, elle le mettra en poussière* (Lc 20, 18).

a. C'est-à-dire « en vous montrant la bonne voie ». b. La *tour* était un poste d'observation contre les maraudeurs.

33 : Es. 5, 1-2. *42* : Ps. 118, 22-23.

vous trouverez. — [10] Les serviteurs s'en allèrent alors par les chemins, rassemblèrent tous ceux qu'ils rencontrèrent, tant mauvais que bons, de sorte que la salle de noces fut remplie de convives. [11] Le roi, entré pour voir ceux qui étaient à table, y vit un homme qui n'était pas revêtu d'une robe de noces. [12] Mon ami, lui demanda-t-il, comment es-tu entré ici sans avoir de robe de noces? — Cet homme resta bouche close. [13] Alors le roi dit aux serviteurs : Liez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dans les ténèbres du dehors. Il y aura là des pleurs et des grincements de dents. [14] Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. »

Question des pharisiens : le denier de César.

15-22 : Mc 12, 13-17; Lc 20, 20-26.

[15] Alors les pharisiens, s'étant retirés, se concertèrent pour poser à Jésus une question insidieuse[a]. [16] Ils lui envoyèrent leurs disciples, accompagnés des hérodiens[b], pour lui dire : « Maître, nous savons que tu es véridique : tu enseignes en toute vérité la voie de Dieu, sans craindre personne, car tu ne t'en laisses pas imposer par les hommes[c]. [17] Donne-nous donc ton avis : Est-il permis ou non de payer le tribut à César[d]? » [18] Mais Jésus, connaissant leur malice, répondit : « Pourquoi me tendez-vous un piège, hypocrites? [19] Montrez-moi la monnaie avec laquelle on paie le tribut. » Ils lui présentèrent un denier; [20] et il leur demanda : « De qui est cette effigie? de qui cette inscription? » [21] Ils répondirent : « De César. » Alors il leur dit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » [22] Cette parole les surprit et, le laissant, ils s'en allèrent.

Question des sadducéens : la résurrection.

23-33 : Mc 12, 18-27; Lc 20, 27-38a.

[23] Ce même jour vinrent à lui des sadducéens (ceux qui disent qu'il n'y a pas de résurrection). Ils lui posèrent cette question : [24] « Maître, Moïse a dit : *Si quelqu'un meurt sans enfants, son frère épousera la veuve pour susciter au défunt une postérité.* [25] Or il y avait parmi nous sept frères. Le premier, qui s'était marié, mourut, et comme il était sans postérité, il laissa sa femme à son frère. [26] Pareillement le second, puis le troisième et tous les sept. [27] La femme mourut la dernière. [28] Lors de la résurrection, auquel des sept appartiendra-t-elle, puisque tous l'ont eue? » [29] Jésus leur répondit : « Vous êtes dans l'erreur, parce que vous ne connaissez pas les Écritures ni la puissance de Dieu : [30] à la résurrection, on ne se marie pas, et l'on n'est pas donné en mariage; on est comme les anges du ciel. [31] Pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu cette parole que Dieu vous a dite : [32] *Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob?* Il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants[e]. »

[33] Après l'avoir entendu, les foules restèrent frappées de son enseignement.

Question d'un scribe : le plus grand commandement.

35-39 : Mc 12, 28-31; (cf. Lc 10, 25-27).

[34] Apprenant qu'il avait fermé la bouche aux sadducéens, les pharisiens se réunirent. [35] Puis l'un deux, un légiste, lui demanda pour le mettre à l'épreuve : [36] « Maître, quel est le grand commandement de la Loi ? » [37] Jésus lui dit : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée.* [38] Voilà le grand, le premier commandement. [39] Le second lui est semblable : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* [40] De ces deux commandements dépendent toute la Loi et les Prophètes. »

Le Messie est-il fils de David?

41-46 : Mc 12, 35b-37a; Lc 20, 41-44.

[41] Les pharisiens se trouvant rassemblés, Jésus leur posa cette question : [42] « Que pensez-vous du Christ? De qui est-il fils? » Ils lui répondirent : « De David. » [43] Il leur dit : « Comment donc

22, 30. S L : comme des anges *de Dieu dans le* ciel.

a. Litt. : *pour prendre Jésus au piège par une parole.* On peut aussi entendre : *dans une parole de lui* (cf. Lc 20, 20). b. Voy. note sur Mc 3, 6. c. Voy. première note sur Mc 12, 14. d. *César*, c'est-à-dire *l'empereur romain*, alors Tibère, qui prélevait un impôt sur le peuple juif. e. Voy. note sur Mc 12, 27.

22, *24* : Deut. 25, 5. *32* : Ex. 3, 6. *37* : Deut. 6, 5. *39* : Lév. 19, 18 (cf. Mt 19, 19).

22, 15b : 8, 12; 13, 50. 22b : Mc 12, 12b. 33 : 7, 28. 42-45 : Jn 7, 41-42.

David, sous l'influence de l'Esprit, l'appelle-t-il Seigneur, en disant :

44 *Le Seigneur a dit à mon Seigneur :*
assieds-toi à ma droite,
Jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis
sous tes pieds ?

45 Puisque David l'appelle *Seigneur*, comment serait-il son fils ? » 46 Nul ne put lui répondre un mot, et, depuis ce jour-là, personne n'osa plus le questionner.

Discours de Jésus contre les scribes et les pharisiens.

23 **1, 6-7a** : Mc 12, 38-39 ; Lc 20, 45-46.

1 Alors Jésus dit à la foule et à ses disciples : 2 « Les scribes et les pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse[a] : 3 faites donc et observez tout ce qu'ils vous diront. Mais n'imitez pas leurs œuvres, car ils disent et ne font pas. 4 Ils lient de pesants fardeaux et les mettent sur les épaules des hommes ; mais pour eux, ils ne veulent pas seulement les remuer du doigt. 5 Toutes leurs œuvres, ils les font pour être vus des hommes : en effet, ils exagèrent la largeur de leurs phylactères[b] et la longueur de leurs houppes[c] ; 6 ils aiment la première place dans les festins, les premiers sièges dans les synagogues, 7 les salutations sur les places publiques, et [ils se complaisent] à être appelés par les hommes : Rabbi[d]. 8 Mais vous, ne vous faites pas appeler Rabbi ; car vous n'avez qu'un seul Maître, et vous êtes tous frères. 9 Ne donnez à personne sur la terre le nom de Père[e] ; car vous n'avez qu'un seul Père : le Père céleste. 10 Qu'on ne vous appelle pas non plus directeurs, car vous n'avez qu'un seul directeur : le Christ. 11 Le plus grand parmi vous sera votre serviteur. 12 Qui s'élèvera sera abaissé et qui s'abaissera sera élevé.

« 13 Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! Vous fermez à clef le Royaume des cieux devant les hommes[f] : vous n'y entrez pas vous-mêmes, et ceux qui s'y rendent, vous ne les laissez pas entrer !

« 15 Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui parcourez la mer et la terre pour faire un prosélyte[g] : et quand vous y êtes parvenus, vous le rendez digne de la Géhenne[h] deux fois plus que vous.

« 16 Malheur à vous, guides aveugles, qui dites : Si quelqu'un jure par le Temple, cela ne signifie rien ; mais si quelqu'un jure par l'or du Temple, il est engagé. 17 Insensés et aveugles, lequel donc est le plus grand, l'or, ou le Temple qui rend cet or sacré ? 18 [Vous dites] encore : Si quelqu'un jure par l'autel, cela ne signifie rien ; mais si quelqu'un jure par l'offrande qui est sur l'autel, il est engagé. 19 Aveugles, lequel est le plus grand, l'offrande, ou l'autel qui rend cette offrande sacrée ? 20 Qui jure par l'autel, jure par l'autel et par tout ce qui est dessus. 21 Qui jure par le Temple, jure par le Temple et par celui qui l'habite. 22 Qui jure par le ciel, jure par le trône de Dieu et par celui qui y siège.

23 : Lc 11, 42.

« 23 Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin[i], et qui laissez de côté ce qu'il y a de plus important dans la Loi : la justice, la pitié, la bonne foi ! Il fallait observer ceci, sans négliger cela. 24 Guides aveugles, qui retenez au filtre le moucheron et qui avalez le chameau[j] !

23, 14. E G (avant le v. 13) it° syr^c^. : *Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, car vous dévorez les maisons des veuves, et comme pretexte, vous faites de longues prières ; c'est pourquoi vous serez frappés d'une condamnation très sévère* (cf. Mc 12, 40 ; Lc 20, 47). 19. A B : *Fous et* aveugles.

a. Les docteurs pharisiens se considéraient comme les successeurs de Moïse. *b. Les phylactères*, bandes de parchemin sur lesquelles étaient écrits des passages de la Loi (voy. note sur Deut. 6, 8.) *c.* Sur ces *houppes*, que les Juifs portaient aux quatre coins de leur manteau, voy. Nomb. 15, 37-40. *d. Rabbi*, mot araméen qui veut dire « maître ». Ce titre est donné parfois à Jésus (Mt 26, 25, 49 ; Mc 9, 5 ; 11, 21 ; 14, 45 ; Jn 1, 38, 49 ; etc.). *e.* Les docteurs juifs étaient salués du nom de « Père ». *f.* En donnant de la Loi une interprétation qui la rend irréalisable. *g.* Les Juifs établis chez les païens se livraient à une ardente propagande qui groupait, autour de leurs synagogues, une foule de prosélytes (on les appelait : « les hommes craignant Dieu », cf. Act. 10, 2 ; 13, 16). Sur bien des points, la mission juive a préparé la voie à la mission chrétienne. *h.* Litt. : *fils de la Géhenne.* *i.* Tout Israélite devait prélever sur ses récoltes un dixième pour le consacrer à Dieu (Lév. 27, 30). Les pharisiens, dans leur rigorisme exagéré, appliquaient cette prescription aux produits les plus insignifiants. *j.* On filtrait le vin pour ne pas risquer d'avaler quelque bête impure qui y serait tombée, ce qui aurait fait contracter une souillure.

44 : Ps. 110, 1 (cf. Actes 2, 34-35).

46 : Mc 12, 34b ; Lc 20, 40. **23,** 4 : Lc 11, 46. 5 : 6, 1. 6 : Lc 11, 43 ; 14, 7. 11 : 20, 26-27 ; Mc 9, 35. 12 : 18, 4 ; **Lc 14, 11 ;** 18, 14b. 13 : Lc 11, 52.

S **25 :** Lc 11, 39. « [25] Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! Vous purifiez le dehors de la coupe et du plat, mais au dedans, ils sont pleins de rapacité et d'intempérance ! P [26] Pharisien aveugle, purifie d'abord le dedans de la coupe, afin que le dehors devienne pur aussi.

« [27] Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! On peut vous comparer à des sépulcres blanchis qui ont, au dehors, belle apparence ; mais au dedans, ils sont remplis d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture. [28] Vous de même : au dehors, vous paraissez justes aux hommes, mais au dedans, vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité.

S **29-31, 34-36 :** Lc 11, 47-51. « [29] Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! Vous bâtissez les tombeaux des prophètes, vous ornez les sépulcres des justes, [30] et vous dites : Si nous avions vécu du temps de nos pères, nous n'aurions pas été leurs complices dans le meurtre des prophètes. — [31] Ainsi vous reconnaissez que vous êtes les fils de ceux qui ont tué les prophètes.

P « [32] Comblez donc la mesure de vos pères ! [33] Serpents, engeance de vipères, comment éviterez-vous la condamnation à la Géhenne ? S [34] C'est pourquoi je vais vous envoyer des prophètes, des sages et des scribes[a] : vous tuerez et crucifierez les uns ; vous flagellerez les autres dans vos synagogues, et vous les traquerez de ville en ville, [35] afin que tout le sang innocent versé sur la terre retombe sur vous, depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie[b], que vous avez assassiné entre le sanctuaire et l'autel. [36] Je vous le dis en vérité, tout cela retombera sur cette génération !

Prophétie sur Jérusalem.

37-39 : Lc 13, 34-35. « [37] Jérusalem, Jérusalem, toi qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu[c] ! [38] Eh bien, *votre demeure restera déserte*[d]. [39] Je vous le déclare, en effet, vous ne me verrez plus désormais, jusqu'au moment où vous direz : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !* »

La destruction du Temple et le retour du Fils de l'homme.

24 **1-51 :** Mc 13 ; Lc 21, 5-36. [1] Jésus était sorti du Temple et s'éloignait, quand ses disciples s'approchèrent pour lui en faire remarquer les constructions. M [2] Il leur répondit : « Ne faites pas attention à tout cela[e] ; je vous le dis, en vérité, il n'en restera pierre sur pierre[f]. »

[3] Comme il était assis sur le mont des Oliviers, les disciples vinrent lui demander en particulier : « Dis-nous quand ces choses arriveront et quel sera le signe de ton retour et de la fin du monde[g]. »

[4] Jésus leur répondit : « Prenez garde que personne ne vous séduise ; [5] car plusieurs viendront en prenant mon nom, en disant : C'est moi qui suis le Christ, — et ils séduiront beaucoup de gens. [6] Vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres ; attention ! ne vous alarmez pas : il faut que cela arrive ; mais ce ne sera pas encore la fin. [7] *On verra se lever nation contre nation, royaume contre royaume ;* il y aura, çà et là, des famines, des tremblements de terre. [8] Tout cela sera le début des douleurs de l'enfantement. [9] Alors on vous livrera aux tourments et l'on vous

26. S B C : le dedans de la coupe *et du plat*. 32. B : vous comblerez. D : vous avez comblé. 38. *S C D*. B L : va vous être abandonnée (cf. Lc 13, 35).

a. Le mot est pris ici dans son sens général. Il s'agit de savants chrétiens (cf. 13, 52) et non pas des scribes juifs. *b*. Dans le texte de Luc (11, 51), il manque les mots « fils de Barachie ». Le prêtre Zacharie qui, d'après 2 Chron. 24, 20-22, fut lapidé dans le parvis, était fils de Yehoyada. Peut-être ce personnage a-t-il été confondu avec le prophète Zacharie, fils de Bèrèkia (Zach. 1, 1), ou avec un certain Zacharie, fils de Bariscæus, qui fut assassiné dans le Temple par les zélotes en 67 ou 68 ap. J.-C. *c*. Cette parole est une allusion à de multiples tentatives faites par Jésus pour gagner les habitants de Jérusalem à l'Évangile. *d*. Litt. : *vous est abandonnée déserte*. Cette *demeure* désigne soit Jérusalem, soit le Temple. Les Juifs ayant refusé d'accepter Jésus comme Messie, Dieu se retire du Temple, cessant ainsi de protéger l'édifice et la ville. Pour l'idée de la protection de Dieu, cf. Ès. 37, 32, 35 ; 62, 12. Pour l'idée de l'abandon du Temple : Jér. 12, 7 ; Apoc. de Baruch 8, 2 ; IV Esdras 1, 33 ; Hénoch 89, 56 ; Ps. Salom. 7, 1. Cf. Josèphe, Guerre juive, VI, 5, 3. *e*. On peut aussi trad. : *Ne voyez-vous pas tout cela ?* c'est-à-dire : vous voyez bien tout cela (cf. Mc et Lc). *f*. Litt. : *pierre sur pierre qui ne soit renversée*. *g*. Litt. : *la consommation du siècle*, du siècle présent, de l'économie actuelle, c'est-à-dire du monde. Voy. 28, 20.

***23**, 38 :* Jér. 22, 5. *39 :* Ps. 118, 26. ***24**, 7 :* Ès 19, 2 ; 2 Chron. 15, 6.

25 : Mc 7, 3-4. 26 : Lc 11, 41. 27 : Lc 11, 44. 28 : Lc 16, 15. 33 : 3, 7b. 34 : 5, 11. 39 : 21, 9. **24**, 9-13 : 10, 17-22.

mettra à mort; vous serez haïs de tous les peuples à cause de mon nom. [10] Et ce sera pour beaucoup une cause de chute; ils se trahiront et se haïront les uns les autres. [11] Il surgira plusieurs faux prophètes, qui séduiront beaucoup de gens; [12] et, à cause des progrès de l'iniquité, l'amour du plus grand nombre se refroidira[a]. [13] Mais celui qui persévérera jusqu'à la fin[b] sera sauvé.

« [14] Cet Évangile du Royaume sera prêché par toute la terre pour servir de témoignage contre toutes les nations[c]. Alors viendra la fin.

« [15] Quand donc vous verrez *l'abomination de la désolation,* dont parle le prophète Daniel, installée dans le Lieu saint (comprends bien, lecteur!), [16] que ceux qui seront en Judée s'enfuient dans les montagnes; [17] que celui qui sera sur le toit ne descende pas pour emporter ce qui se trouvera dans sa maison; [18] que celui qui sera aux champs n'en revienne pas pour prendre son manteau. [19] Malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là! [20] Priez pour que votre fuite n'arrive pas en hiver, ni un jour de sabbat, [21] car il y aura alors une grande *détresse, telle qu'on n'en a pas vu depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'on n'en verra plus jamais.* [22] Si ces jours-là n'étaient abrégés, aucune créature ne serait sauvée; mais, à cause des élus, ces jours-là seront abrégés. [23] Si l'on vous dit alors : Voyez, le Christ est ici! — ou : Il est là! — ne le croyez pas. [24] Car il surgira de faux Christs et de *faux prophètes, faisant de grands miracles et des prodiges,* qui séduiraient les élus mêmes, si c'était possible. [25] Je vous l'ai prédit. [26] Si l'on vous dit : Il est dans le désert! — n'y allez pas... Il est dans les chambres secrètes[d]! — ne le croyez pas. [27] Comme l'éclair part de l'orient et brille jusqu'à l'occident, tel sera le retour du Fils de l'homme. [28] Où sera le cadavre, là s'assembleront les vautours[e].

« [29] Immédiatement après ces jours de détresse, *le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, les puissances des cieux seront ébranlées.* [30] Alors apparaîtra dans le ciel le signe du Fils de l'homme[f]; alors *toutes les tribus de la terre se frapperont la poitrine,* et elles verront[g] *le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel,* avec beaucoup de puissance et de gloire. [31] Il enverra ses anges *au son éclatant de la trompette,* et *ils rassembleront* ses élus, *des quatre vents*[h], *d'une extrémité du ciel à l'autre extrémité.*

« [32] Écoutez cette parabole empruntée au figuier : quand ses branches deviennent tendres et que ses feuilles poussent, on sait que l'été est proche; [33] vous de même, quand vous verrez toutes ces choses, sachez qu'Il[i] est à vos portes. [34] En vérité, je vous le dis, cette génération ne passera pas que tout cela n'arrive. [35] Le ciel et la terre passeront, mes paroles ne passeront point. [36] Le jour et l'heure, nul ne les connaît, ni les anges des cieux, ni le Fils; personne d'autre que le Père.

« [37] Le retour du Fils de l'homme rappellera les jours de Noé[j] : [38] en effet, à l'époque qui précéda le déluge, les gens mangeaient, buvaient, se mariaient et donnaient [leurs filles] en mariage, jusqu'au moment où Noé entra dans l'arche; [39] et ils ne comprirent rien, jusqu'à l'arrivée du déluge qui les emporta tous. Il en sera de même au retour du Fils de l'homme. [40] Alors, deux hommes seront dans un champ : l'un sera pris, l'autre laissé; [41] deux femmes moudront à une meule : l'une sera prise, l'autre laissée. [42] Veillez donc, car vous ne savez quel jour votre Seigneur viendra. [43] N'en doutez pas : si le maître de maison savait à quel moment de la nuit doit venir le voleur, il veillerait et ne laisserait

a. D'après les apocalypses juives, il devait y avoir, à la fin des temps, une recrudescence de la puissance du mal, caractérisée par le règne de l'Antichrist, que 2 Thess. appelle « l'homme d'iniquité » (2, 3) ou « l'inique » (2, 8). b. Ou : *jusqu'à la perfection.* c. Au jugement dernier. On traduit aussi : ...témoignage *pour* toutes les nations. d. Les prétendants à la dignité de Messie se dissimulent dans les cachettes des maisons ou se manifestent au désert. e. Ces mots sont probablement un proverbe. La pensée doit être : par les signes qui s'y produiront, on verra bien où le Fils de l'homme sera apparu. f. Le sens de cette expression s'est perdu. Il s'agit évidemment d'un signe terrifiant qui annonçait l'imminence du jugement. g. Les mots « se frapperont la poitrine » et « verront » font un jeu de mots dans le texte (*kopsontai, opsontai*). h. C'est-à-dire : des quatre points cardinaux. i. *Il,* c'est-à-dire *le Fils de l'homme.* j. Voy. Gen. 6, 13 ss.

15 : Dan. 9, 27. *21* : Dan. 12, 1; Joël 2, 2. *24* : Deut. 13, 1-5. *29* : És. 13, 10. *30* : Dan. 7, 13-14. *31* : És. 27, 13; Zach. 2, 6.

14 : 28, 19; 10, 18 et Jn 15, 22. 17-18 : Lc 17, 31. 19 : Lc 23, 29. 23 : Lc 17, 23. 25 : Jn 16, 1, 4. 27 : Lc 17, 24. 28 : Lc 17, 37b. 37-39 : Lc 17, 26-27. 39b : Lc 17, 30. 40-41 : Lc 17, 35-36. 42, 44 : 25, 13. 43-44 : Lc 12, 39-40.

pas percer [le mur de] sa maison[a]. [44] Vous aussi soyez donc prêts : c'est à l'heure où vous n'y penserez pas, que le Fils de l'homme viendra.

« [45] Quel est donc le serviteur fidèle et prudent à qui son maître a confié ses gens pour leur donner leur nourriture au moment voulu? [46] Heureux ce serviteur que le maître, à son retour, trouvera agissant ainsi! [47] En vérité, je vous le dis, son maître lui confiera tous ses biens. [48] Mais si ce mauvais serviteur[b] dit en son cœur : Mon maître tarde, — [49] et qu'il se mette à battre ses compagnons de service, à manger et à boire avec les ivrognes, [50] son maître viendra un jour où il ne s'y attendra pas et à l'heure qu'il ne saura pas; [51] il le rouera de coups[c] et lui fera partager le sort des hypocrites. Il y aura là des pleurs et des grincements de dents.

Parabole des dix vierges.

25 « [1] Alors le Royaume des cieux pourra être comparé à dix vierges qui prirent leurs lampes pour aller à la rencontre de l'époux[d]. [2] Cinq d'entre elles étaient folles et cinq étaient sages. [3] Or les folles, en prenant leurs lampes, n'avaient pas emporté d'huile avec elles; [4] mais les sages, avec leurs lampes, avaient pris de l'huile dans des vases. [5] L'époux tardant à venir, elles s'assoupirent toutes et s'endormirent. [6] Au milieu de la nuit un cri retentit : Voici l'époux, allez au-devant de lui! [7] Alors toutes ces vierges se levèrent et préparèrent leurs lampes. [8] Les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent. — [9] Les sages répondirent : Il n'y en aurait peut-être pas assez pour nous et pour vous; allez plutôt chez les marchands et achetez-en pour vous. — [10] Pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux vint : celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle de noces, et la porte fut fermée. [11] Plus tard, les autres vierges arrivèrent aussi, disant : Seigneur, Seigneur, ouvre-nous! — [12] Mais il leur répondit : En vérité, je vous le dis, je ne vous connais pas. — [13] Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Parabole des talents.

14-30 : (Cf. Lc 19, 12-27). « [14] Tel [encore] un homme[e] qui, partant pour un voyage, appela ses serviteurs et leur confia ce qu'il possédait. [15] A l'un, il donna cinq talents; à un autre, deux; à un troisième, un seul; à chacun suivant sa capacité; puis il partit. Aussitôt [16] celui qui avait reçu les cinq talents alla les faire valoir et en gagna cinq autres. [17] De même, celui qui en avait reçu deux en gagna deux autres. [18] Mais celui qui n'en avait reçu qu'un alla creuser un trou dans la terre et y cacha l'argent de son maître. [19] Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint et leur fit rendre leurs comptes. [20] Celui qui avait reçu les cinq talents s'approcha, apportant cinq autres talents. Seigneur, dit-il, tu m'avais remis cinq talents; vois, j'en ai gagné cinq autres. — [21] Le maître lui dit : C'est bien, bon et fidèle serviteur; dans une affaire de peu[f], tu t'es montré fidèle; je te confierai beaucoup. Viens partager la joie de ton maître[g].

« [22] Celui qui avait reçu les deux talents se présenta aussi et dit : Seigneur, tu m'avais remis deux talents; vois, j'en ai gagné deux autres. — [23] Son maître lui dit : C'est bien, bon et fidèle serviteur; dans une affaire de peu, tu t'es montré fidèle; je te confierai beaucoup. Viens partager la joie de ton maître.

« [24] Celui qui avait reçu un seul talent se présenta à son tour et dit : Seigneur, je savais que tu es un homme dur, qui moissonne où

25, 1. D it syr[sp] : à la rencontre de l'époux *et de l'épouse*.

a. Voy. note sur 6, 19. *b*. On attendrait : « si ce serviteur *étant* mauvais ». La phrase est peut-être altérée. *c*. Voy. note sur Lc 12, 46. *d*. On ne sait pas exactement à quelle coutume cette parabole fait allusion. Il s'agit évidemment d'amies de la fiancée qui accompagnaient le futur à la maison des beaux-parents où une fête était célébrée à l'arrivée du cortège. Au reste, le texte primitif était peut-être : à la rencontre de l'époux *et de l'épouse* (voy. note crit.). La suppression des derniers mots pourrait provenir de l'interprétation allégorique : on attendait, à la fin des temps, la venue du Christ (l'époux), mais non celle de l'Église (l'épouse). *e*. C'est-à-dire : Il en est encore du Royaume des cieux comme d'un homme. *f*. *Cinq talents* (valeur nominale : près de 26.000 francs) constituaient une très grosse somme pour l'époque. C'était *peu* cependant, en comparaison des biens spirituels, qui sont le vrai sujet de la parabole. *g*. Litt. : *Entre dans* la joie de ton maître. Le bon serviteur est invité au banquet du Royaume des cieux (cf. 8, 11).

47 : 25, 21. 51b : 8, 12. 25, 11-12 : Lc 13, 25. 12 : 7, 23. 13 : 24, 42, 44.

il n'a pas semé, qui ramasse où il n'a rien répandu; [25]et, pris de crainte, je suis allé cacher ton talent dans la terre. Voici ce qui t'appartient. — [26]Mais son maître lui répondit : Mauvais serviteur, paresseux! tu savais que je moissonne où je n'ai pas semé et que je ramasse où je n'ai rien répandu! [27]Il te fallait alors placer mon argent chez les banquiers, et, à mon retour, j'aurais retiré mon avoir avec un intérêt. [28]Otez-lui donc le talent et donnez-le à celui qui a les dix; [29]car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance; mais à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il a. [30]Quant au serviteur inutile, jetez-le dans les ténèbres du dehors : il y aura là des pleurs et des grincements de dents.

Le jugement dernier.

P « [31]Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, et, avec lui, tous les anges, il s'assiéra sur son trône de gloire. [32]Devant lui seront rassemblées toutes les nations, et il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs : [33]il placera les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche. [34]Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, vous, les bénis de mon Père! entrez en possession du Royaume qui a été préparé pour vous depuis la création du monde; [35]car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli; [36]j'étais nu, et vous m'avez vêtu; j'étais malade, et vous m'avez visité, j'étais en prison, et vous êtes venus auprès de moi.

« [37]Les justes alors lui répondront : Quand donc, Seigneur, avons-nous vu que tu avais faim, pour te donner à manger, ou que tu avais soif, pour te donner à boire? [38]Quand t'avons-nous vu étranger, pour te recueillir, ou nu, pour te vêtir? [39]Quand t'avons-nous vu malade ou en prison, pour nous rendre auprès de toi? — [40]Et le Roi leur fera cette réponse : En vérité, je vous le dis, autant de fois que vous l'avez fait à l'un des plus petits d'entre mes frères que voici, vous me l'avez fait à moi-même.

« [41]Puis il dira à ceux qui seront à sa gauche : Allez loin de moi, maudits, dans le feu éternel, qui a été préparé pour le diable et ses anges. [42]Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire; [43]j'étais étranger, et vous ne m'avez pas recueilli; j'étais nu, et vous ne m'avez pas vêtu; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité.

« [44]Alors ils répondront, eux aussi : Quand donc, Seigneur, avons-nous vu que tu avais faim ou soif, que tu étais étranger, nu, malade ou en prison, que nous ne t'ayons pas assisté? — [45]Mais il leur fera cette réponse : En vérité, je vous le dis, autant de fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits que voici, vous ne me l'avez pas fait à moi non plus.

« [46]Et ceux-ci s'en iront au châtiment éternel, mais les justes iront à la vie éternelle. »

QUATRIÈME PARTIE

LA PASSION ET LA RÉSURRECTION (26, 27, 28).

Complot contre Jésus.

26 2-5 : Mc 14, 1-2; Lc 22, 1-2 (cf. Jn 11, 47-53).

[1]Quand Jésus eut achevé tous ces discours, il dit à M ses disciples : « [2]Vous savez que la Pâque aura lieu dans deux jours; le Fils de l'homme va être livré pour être crucifié. »

[3]Alors les chefs des prêtres et les anciens du peuple s'assemblèrent dans la cour du grand prêtre, appelé Caïphe, [4]et ils se concertèrent pour s'emparer de Jésus par ruse et le mettre à mort. [5]« Il ne faut pas, disaient-ils, que ce soit pendant la fête, de peur qu'il n'y ait du tumulte parmi le peuple. »

29 : 13, 12. 30b : 8, 12. 31 : 16, 27. 33 : Ez. 34, 17. 46 : Jn 5, 29.

L'onction de Béthanie.

6-13 : Mc 14, 3-9 (cf. Lc 7, 36-38; Jn 12, 1-8).

[6] Jésus se trouvant à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux, [7] une femme s'approcha de lui, portant un vase d'albâtre rempli d'un parfum très précieux. Elle le répandit sur la tête de Jésus pendant qu'il était à table. [8] Les disciples, voyant cela, s'indignèrent et dirent : « Pourquoi ce gaspillage? [9] On aurait pu vendre ce parfum très cher et en donner le prix aux pauvres. »

[10] Mais Jésus, qui les avait entendus, leur dit : « Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme? Elle a fait une bonne action à mon égard. [11] Vous aurez toujours les pauvres avec vous, mais moi, vous ne m'aurez pas toujours. [12] Si elle a répandu ce parfum sur mon corps, elle l'a fait en vue de ma sépulture. [13] En vérité, je vous le dis, partout où sera prêché cet Évangile, dans le monde entier, on racontera aussi, en mémoire d'elle, ce qu'elle a fait. »

Trahison de Judas.

14-16 : Mc 14, 10-11; Lc 22, 3-6.

[14] Alors l'un des Douze, appelé Judas Iscariot, alla trouver les chefs des prêtres [15] et leur dit : « Que consentez-vous à me donner pour que je vous le livre? » *Ils lui pesèrent trente sicles d'argent.* [16] Et depuis lors, il cherchait une occasion favorable pour livrer Jésus.

Préparation du repas pascal.

17-19 : Mc 14, 12-16; Lc 22, 7-13.

[17] Le premier jour des Pains sans levain, les disciples vinrent dire à Jésus : « Où veux-tu que nous te préparions le repas de la pâque? » [18] Il leur répondit : « Allez à la ville, chez un tel, et parlez-lui ainsi : Le Maître dit : Mon temps est proche; c'est chez toi que je célébrerai la pâque avec mes disciples. » [19] Les disciples firent ce que Jésus leur avait ordonné, et ils préparèrent la pâque.

La Cène. Annonce de la trahison.

20-29 : Mc 14, 17-25 (cf. Lc 22, 14-23; Jn 13, 21-30).

[20] Le soir venu, il se mit à table avec les Douze, [21] et pendant qu'ils mangeaient, il dit : « En vérité, je vous le dis, l'un de vous me trahira. » [22] Fort attristés, ils se mirent à lui demander, chacun à son tour : « Est-ce moi, Seigneur? » [23] Il leur répondit : « Celui qui a mis la main au plat avec moi[a], celui-là me trahira. [24] Le Fils de l'homme s'en va comme il est écrit de lui; mais malheur à cet homme par qui le Fils de l'homme est trahi! Mieux vaudrait pour cet homme-là ne jamais être né! » [25] Judas, celui qui le trahissait, demanda : « Est-ce moi, Maître? » Jésus répondit : « Tu l'as dit. »

P

[26] Pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain et, après avoir prononcé la bénédiction, il le rompit; et, le donnant aux disciples, il dit : « Prenez, mangez, ceci est mon corps. » [27] Prenant ensuite une coupe, il rendit grâces et la leur donna en disant : « Buvez-en tous; [28] car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour un grand nombre en vue de la rémission des péchés. [29] Je vous le dis, je ne boirai plus désormais de ce produit de la vigne, jusqu'au jour où je boirai avec vous du vin nouveau[b], dans le Royaume de mon père. »

M

Prédiction du reniement de Pierre.

30-35 : Mc 14, 26-31 (cf. Lc 22, 39, 31-34; Jn 13, 36-38).

[30] Après avoir chanté les psaumes, ils partirent pour le mont des Oliviers. [31] Jésus leur dit alors : « Cette nuit, je serai pour vous tous une occasion de chute, car il est écrit : *Je frapperai le berger, et les brebis du troupeau seront dispersées.* [32] Mais, après ma résurrection, je vous précéderai en Galilée. » [33] Pierre lui adressa ces paroles : « Quand tu serais pour tous une occasion de chute, tu ne le seras jamais pour moi! » [34] Jésus lui répondit : « En vérité, je te le dis, cette nuit même, avant que le coq chante, tu me renieras trois fois. » [35] Pierre lui répliqua : « Me fallût-il mourir avec toi, non, je ne te renierai pas! » Tous les disciples parlèrent de même.

[illegible] S A : avec les douze *disciples*. 27. A D : *la* coupe. 28. A C D : le sang de la *nouvelle* alliance.

a. C'est-à-dire celui qui a mangé avec moi, mon commensal, mon ami. b. Litt. : *où je le boirai nouveau.*

15, cf : Zach. 11, 12. 31 : Zach, 13, 7.

28, cf : Ex. 24, 8. 30 et 36 : Jn 18, 1. 31 : 11, 6; 13, 57. — Jn 16, 32.

Jesus à Gethsemane.

36-46 : Mc 14, 32-42 (cf. Lc 22, 40-46; Jn 12, 27).

[36] Alors Jésus arriva avec eux à un endroit appelé Gethsémané, et il dit à ses disciples : « Asseyez-vous ici pendant que je m'en irai là-bas pour prier. » [37] Ensuite, prenant avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, il commença à être triste et angoissé. [38] Il leur dit alors : « Mon âme est triste à la mort. Restez ici et veillez avec moi! »

[39] Puis, étant allé un peu plus loin, il se prosterna et pria, disant : « Mon Père, si c'est possible, que cette coupe passe loin de moi! Toutefois, qu'il n'en soit pas comme je veux, mais comme tu veux. » [40] Il retourna auprès des disciples et les trouva endormis. Il dit à Pierre : « Ainsi, vous n'avez pu veiller seulement une heure avec moi! [41] Veillez et priez, afin que vous ne soyez pas tentés; certes, l'esprit est plein d'ardeur, mais la chair est faible. »

[42] Il s'éloigna de nouveau, pour la seconde fois, et pria, disant : « Mon Père, s'il n'est pas possible que cette coupe passe loin de moi sans que je la boive, que ta volonté soit faite. » [43] Il retourna et trouva encore ses disciples endormis, car leurs yeux étaient appesantis.

[44] Il les laissa, et s'éloignant de nouveau il pria pour la troisième fois, répétant les mêmes paroles. [45] Alors il retourna auprès des disciples et leur dit : « Vous dormez encore, et vous vous reposez! l'heure vient où le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des pécheurs. [46] Levez-vous, allons! celui qui me trahit s'approche. »

Arrestation de Jesus.

47-56 : Mc 14, 43-50; Lc 22, 47-53 (cf. Jn 18, 3-12).

[47] Il parlait encore, lorsque Judas, l'un des Douze, arriva, suivi d'une troupe nombreuse armée d'épées et de bâtons, envoyée par les chefs des prêtres et les anciens du peuple. [48] Le traître leur avait donné un signal : « Celui que je baiserai, avait-il dit, ce sera lui, saisissez-le. » [49] Aussitôt, s'approchant de Jésus, il lui dit : « Salut, Rabbi! » et il le baisa. « [50] Ami, lui dit Jésus, pourquoi es-tu ici[a]? » Les autres s'avancèrent alors et, mettant la main sur lui, ils le saisirent. [51] Or un de ceux qui étaient avec Jésus étendit la main, tira son épée, et frappant le serviteur du grand-prêtre, il lui emporta l'oreille. [52] Jésus lui dit alors : « Remets ton épée à sa place, car tous ceux qui auront pris l'épée périront par l'épée. [53] Crois-tu que je ne puisse pas prier mon Père, qui me fournirait à l'instant plus de douze légions d'anges? [54] Mais comment s'accompliraient les Écritures, d'après lesquelles il doit en être ainsi? »

P

[55] A ce moment-là, Jésus dit à la troupe : « Comme si vous poursuiviez un brigand, vous êtes venus avec des épées et des bâtons pour me prendre. Tous les jours, assis dans le Temple, j'enseignais, et vous ne m'avez pas arrêté! » [56] (Tout cela arriva afin que les écrits des prophètes fussent accomplis.) Alors tous les disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent.

M

Jésus devant le Sanhédrin. Reniement de Pierre.

57-75 : Mc 14, 53-72; Lc 22, 54-71 (cf. Jn 18, 12-18, 25-27).

[57] Ceux qui avaient arrêté Jésus le conduisirent chez Caïphe, le grand-prêtre, où les scribes et les anciens s'étaient réunis. [58] Pierre le suivit de loin jusqu'à la cour du grand-prêtre. Il y entra et s'assit avec les serviteurs pour voir comment cela finirait.

[59] Les chefs des prêtres et le Sanhédrin tout entier cherchaient un faux témoignage contre Jésus pour le condamner à mort; [60] mais ils n'en trouvaient pas, bien que plusieurs faux témoins se fussent présentés. Enfin, il en survint deux [61] qui parlèrent ainsi : « Cet homme a dit : Je peux renverser le Temple de Dieu et, en trois jours, le rebâtir. » [62] Alors le grand-prêtre se leva et lui dit : « Tu ne réponds rien! Pourquoi ces gens t'accusent-ils? » [63] Jésus garda le silence. Le grand-prêtre lui dit : « Par le Dieu vivant, je t'adjure de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu! » [64] Jésus lui répondit : « Tu l'as dit. Au reste, je vous le déclare, vous

a. On peut aussi comprendre : « C'est pour ce que tu viens faire ici que tu m'embrasses! »

61 : Ps. 110, 1, et Dan. 7, 13.

39 : 20, 22; Jn 18, 11. 61 Jn 2, 19-20. 64-65 : Jn 10, 33.

verrez désormais *le Fils de l'homme assis à la droite de Dieu*[a] *et venant sur les nuées du ciel.* » [65] Alors le grand-prêtre déchira ses vêtements en disant : « Il a blasphémé; qu'avons-nous encore besoin de témoins? Vous venez d'entendre le blasphème. [66] Quel est votre avis? » Ils répondirent : « Il mérite la mort. »

[67] Alors ils lui crachèrent au visage et le souffletèrent; quelques-uns même lui donnèrent des coups de bâton [68] en disant : « Christ, prophétise! Dis-nous qui t'a frappé. »

[69] Pierre était assis dehors, dans la cour. Une servante, s'étant approchée, lui dit : « Toi aussi, tu étais avec Jésus le Galiléen. » [70] Et lui de le nier devant tout le monde en disant : « Je ne sais pas ce que tu veux dire. » [71] Il sortait, mais sur la porte, une autre servante l'aperçut et dit à ceux qui étaient là : « Celui-là était avec Jésus de Nazareth. » [72] Il le nia de nouveau en jurant : « Je ne connais pas cet homme. » [73] Un moment après, ceux qui étaient là, s'approchant de Pierre, lui dirent : « Certainement toi aussi tu es des leurs, car ton accent te trahit. » [74] Il se mit alors à faire des imprécations et à jurer : « Je ne connais pas cet homme. » Aussitôt un coq chanta. [75] Et Pierre se souvint de la parole que Jésus avait dite : « Avant que le coq chante, tu me renieras trois fois. » Il sortit et pleura amèrement.

Jésus livré à Pilate.

27 **1-2** : Mc 15, 1; Lc 22, 66 et 23, 1 (cf. Jn 18, 28).

[1] Le jour s'étant levé, tous les chefs des prêtres et les anciens du peuple tinrent conseil contre Jésus pour le faire mourir. [2] Et, l'ayant fait enchaîner, ils l'emmenèrent pour le livrer à Pilate, le gouverneur.

Suicide de Judas.

P [3] Voyant que Jésus était condamné, Judas, qui l'avait trahi, se repentit et rendit les trente pièces d'argent aux chefs des prêtres et aux anciens. [4] Il leur dit : « J'ai péché en trahissant un innocent[b]. » Ils répondirent : « Que nous importe? C'est toi que cela regarde. » [5] Judas jeta les pièces d'argent dans le Temple et partit; puis il alla se pendre. [6] Les chefs des prêtres ramassèrent l'argent, en disant : « Il n'est pas permis de le verser dans le trésor sacré[c], puisque c'est le prix du sang. » [7] Et après avoir délibéré, ils en achetèrent le Champ-du-Potier pour la sépulture des étrangers. [8] C'est pourquoi ce champ porte, encore aujourd'hui, le nom de Champ-du-Sang. [9] Alors s'accomplit la parole prononcée par Jérémie le prophète : *Ils ont reçu les trente pièces d'argent, prix de celui qui avait été estimé, dont l'estimation avait été faite au nom des enfants d'Israël,* [10] *et ils les ont données pour le champ du potier, ainsi que le Seigneur me l'avait ordonné*[d].

Jésus devant Pilate, la condamnation.

11-26 : Mc 15, 2-15; Lc 23, 2-3; 18-25 (cf. Jn 18, 28-19, 16).

M [11] Jésus comparut devant le gouverneur. Le gouverneur lui demanda : « Es-tu le roi des Juifs? » Jésus répondit : « C'est toi qui le dis. » [12] Mais lorsque les chefs des prêtres et les anciens l'accusèrent, il ne répondit rien. [13] Alors Pilate lui dit : « N'entends-tu pas toutes les dépositions qu'ils font contre toi? » [14] Jésus ne répondit pas un mot sur aucun point, ce qui étonna beaucoup le gouverneur.

[15] Au moment de la fête, le gouverneur avait coutume d'accorder à la foule la mise en liberté d'un prisonnier, celui qu'elle voulait. [16] Or les Juifs avaient alors un prisonnier fameux nommé Barabbas. [17] Comme ils étaient rassemblés, Pilate leur dit : « Lequel voulez-vous que je vous relâche? Barabbas ou Jésus, celui qu'on appelle Christ[e]? » [18] Il savait en effet que c'était par envie qu'on l'avait livré.

P [19] Tandis qu'il siégeait au tribunal, sa femme lui avait fait dire : « N'aie point d'affaire avec ce juste; car j'ai beaucoup souffert, en songe, aujourd'hui, à cause de lui. »

M [20] Les chefs des prêtres et les anciens persuadèrent à la foule de demander Barabbas

a. Litt. : *de la Puissance*. Les Juifs, on le sait, évitaient de prononcer le nom de Dieu. b. Litt. : *un sang innocent*. c. Litt. : *le corbanas*, le trésor du Temple, où l'on mettait les offrandes (*le corban* : Mc 7, 11). d. Ces paroles ne se trouvent pas dans le livre de Jérémie, mais dans celui de Zacharie 11, 12-13. La confusion peut s'expliquer par les passages Jérémie 32, 6 ss et 18, 2 ss. e. Pilate, qui ne veut pas heurter de front les autorités juives, essaie de s'appuyer sur le peuple pour délivrer Jésus.

27, *9-10* : Zach. 11, 12-13.
66 : Jn 19, 7.

et de faire périr Jésus. [21]Le gouverneur reprit sa question : « Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche? — Barabbas! » répondirent-ils. [22]Pilate leur dit : « Que ferai-je donc de Jésus, celui qu'on appelle Christ? » Ils répondirent tous : « Qu'il soit crucifié! — [23]Qu'a-t-il donc fait de mal? » dit Pilate. Mais ils n'en criaient que plus fort : P « Qu'il soit crucifié! » [24]Voyant que tout était inutile et qu'au contraire il se produisait du tumulte, Pilate prit de l'eau et se lava les mains devant la foule en disant : « Je suis innocent du sang de cet homme; à vous d'en répondre! » [25]Et tout le peuple s'écria : « Que son sang soit sur nous et sur M nos enfants! » [26]Alors Pilate leur relâcha Barabbas. Quant à Jésus, il le fit flageller, puis le livra pour être crucifié.

La couronne d'épines.

27-30 : Mc 15, 16-19 (cf. Jn 19, 2-3).

[27]Les soldats du gouverneur, ayant emmené Jésus dans le prétoire, assemblèrent autour de lui toute la cohorte. [28]Après lui avoir ôté ses vêtements[a], ils lui mirent un manteau rouge, [29]et tressant une couronne d'épines, la lui placèrent sur la tête, ainsi qu'un roseau dans la main droite. Puis, s'agenouillant devant lui, ils se moquèrent de lui en disant : « Salut, roi des Juifs! » [30]Ils crachaient sur lui et, prenant le roseau, le frappaient sur la tête.

Crucifixion et mort de Jésus.

31-56 : Mc 15, 20-41 (cf. Lc 23, 26, 33-49; Jn 19, 17-30).

[31]Quand ils eurent fini de se moquer de lui, ils lui ôtèrent le manteau, lui remirent ses vêtements et l'emmenèrent pour le crucifier. [32]En chemin, ils rencontrèrent un homme de Cyrène, nommé Simon, et le réquisitionnèrent pour porter la croix de Jésus. [33]Ils arrivèrent à un endroit nommé Golgotha, c'est-à-dire place du Crâne, [34]et ils lui donnèrent à boire du vin mêlé de fiel; mais, l'ayant goûté, il refusa de le boire. [35]Après l'avoir mis en croix, *ils se partagèrent ses vêtements, en les tirant au sort;* [36]puis ils s'assirent pour le garder. [37]Au-dessus de sa tête, ils avaient placé l'inscription suivante, pour indiquer le motif de sa condamnation : « Celui-ci est Jésus, le roi des Juifs. » [38]On crucifia avec lui deux brigands, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche.

[39]Les passants l'injuriaient *en hochant la tête* [40]et en disant : « Toi qui détruis le Temple et le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même, si tu es fils de Dieu; descends de la croix! » [41]Les chefs des prêtres, avec les scribes et les anciens, se moquaient aussi de lui en disant : [42]« Il en a sauvé d'autres, et il ne peut se sauver lui-même! — Il est roi d'Israël! qu'il descende donc de la croix, et nous croirons en lui! — [43]*Il a mis sa confiance* P *en Dieu; que Dieu le délivre* maintenant, *s'il l'aime*, puisqu'il a dit : Je suis fils de Dieu! »

[44]Les brigands crucifiés avec lui l'insultaient pareillement. M

[45]Depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième[b], des ténèbres couvrirent tout le pays.

[46]Vers la neuvième heure, Jésus cria d'une voix forte : « *Éli, Éli, lema sabachtani?*[c] » c'est-à-dire : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?* [47]Quelques-uns de ceux qui étaient là dirent en l'entendant : « Il appelle Élie! » [48]L'un d'entre eux courut aussitôt prendre une éponge, la trempa dans du vinaigre et, l'attachant à un roseau, lui donna à boire. [49]Mais les autres dirent : « Laisse! voyons si Élie viendra le délivrer. »

[50]Jésus, jetant de nouveau un grand cri, rendit l'esprit.

[51]A ce moment, le rideau du Temple se déchira en deux du haut en bas; la terre P trembla; les rochers se fendirent; [52]les tombeaux s'ouvrirent, et les corps de plusieurs saints qui étaient morts ressuscitèrent[d]. [53]Sortis de leurs tombeaux, après la résurrection de Jésus, ils entrèrent dans la ville sainte et apparurent à plusieurs.

[54]Voyant le tremblement de terre et tout M ce qui arrivait, le centurion et ceux qui

27, 35. it* aj. : *Ceci arriva afin que fût accomplie la parole du prophète : Ils se sont partagé mes habits, ils ont tiré au sort mes vêtements* (cf. Jn 19, 24).

a. On déshabille Jésus pour le flageller. *b.* De midi à 3 heures. *c.* Voy. note sur Mc 15, 34. *d.* Les rabbins pensaient qu'au temps messianique, les patriarches ressusciteraient les premiers.

35 : Ps. 22, 19. *39 :* Ps. 22, 8; 109, 25. *43 :* Ps. 22, 9. *46 :* Ps. 22, 2.
27, 24 : Deut. 21, 6-7. 34 : Ps. 69, 22. 40 : Jn 2, 19. 48 : Ps. 69, 22.

gardaient Jésus avec lui, furent frappés d'épouvante et s'écrièrent : « En vérité, il était fils de Dieu. »

[55]Il y avait là plusieurs femmes qui regardaient de loin, — celles qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée, pour le servir : [56]parmi elles étaient Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques et de Joseph, et la mère des fils de Zébédée.

La mise au tombeau.

57-61 : Mc 15, 42-43; 45-47 (cf. Lc 23, 50-55; Jn 19, 38-42).

[57]Le soir venu, un homme riche, d'Arimathée, nommé Joseph, qui avait reçu, lui aussi, l'enseignement de Jésus, [58]alla trouver Pilate et lui demanda le corps de Jésus. Pilate ordonna de le lui remettre. [59]Alors Joseph, prenant le corps, l'enveloppa d'un linceul sans tache [60]et le déposa dans un sépulcre neuf, qu'il s'était fait tailler dans le roc; puis il roula une grosse pierre à l'entrée du tombeau et s'en alla. [61]Or Marie de Magdala et l'autre Marie étaient là, assises en face de la tombe.

La garde au tombeau.

P [62]Le jour suivant, qui était le lendemain de la préparation[a], les chefs des prêtres et les pharisiens se rendirent ensemble chez Pilate, [63]et lui dirent : « Seigneur, il nous souvient que, de son vivant, cet imposteur a dit : Au bout de trois jours, je ressusciterai. — [64]Fais donc garder la tombe jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent dérober le corps et ne disent ensuite au peuple : Il est ressuscité des morts. — Cette dernière imposture serait pire que la première. » [65]Pilate leur répondit : « Prenez des soldats[b]; allez faire garder [le tombeau] comme vous l'entendrez. » [66]Et ils allèrent mettre les soldats à la garde de la tombe, après en avoir scellé la pierre.

Le tombeau vide.

M **28** 1-8 : Mc 16, 1-8; Lc 24, 1-9 (cf. Jn 20, 1-2; 11-18).

[1]Après le sabbat, comme le premier jour de la semaine commençait à luire[c], Marie de Magdala et l'autre Marie allèrent voir la tombe.

[2]Tout à coup, il se fit un grand tremblement de terre : un ange du Seigneur, descendu du ciel, s'approcha, roula la pierre [du tombeau] et s'assit dessus. [3]Son visage était comme l'éclair; ses vêtements étaient blancs comme la neige. [4]Les gardes tremblèrent d'épouvante devant lui et devinrent comme morts. [5]Mais l'ange, s'adressant aux femmes, leur dit : « Vous, soyez sans crainte : je sais que vous cherchez Jésus, le crucifié. [6]Il n'est pas ici; il est ressuscité, comme il l'avait dit : venez voir la place où il était couché. [7]Hâtez-vous d'aller dire à ses disciples qu'il est ressuscité des morts; il vous précède en Galilée; là vous le verrez. Voilà : je vous l'ai dit. » M-P P M

[8]Elles partirent promptement du tombeau, remplies de crainte et d'une grande joie, et elles coururent porter la nouvelle aux disciples. P

[9]Et voilà que Jésus s'avança à leur rencontre et les salua. Elles s'approchèrent, embrassèrent ses pieds et l'adorèrent.

[10]Alors Jésus leur dit : « Soyez sans crainte; allez annoncer la nouvelle à mes frères, afin qu'ils se rendent en Galilée : c'est là qu'ils me verront. »

Ruse des prêtres.

[11]Après leur départ, quelques-uns des gardes vinrent à la ville pour rapporter aux chefs des prêtres tout ce qui était arrivé. [12]Ceux-ci se réunirent avec les anciens, et, après en avoir conféré, ils donnèrent aux soldats une assez forte somme, [13]en leur disant : « Vous direz que ses disciples sont venus de nuit et qu'ils l'ont enlevé pendant que vous dormiez. [14]Si le gouverneur vient à l'apprendre, nous l'apaiserons, et vous ne serez pas inquiétés[d]. » [15]Les soldats prirent l'argent et se conformèrent à la leçon qu'on leur avait faite. Ce récit a cours chez les Juifs aujourd'hui encore.

a. *Le jour de la préparation.* Cette expression désignait la veille du sabbat (cf. Mc 15, 42). b. Litt. : *Ayez un détachement.* La phrase de Pilate signifie : Je mets des soldats [romains] à votre disposition. c. L'expression est sans doute appliquée ici aux premiers rayons du soleil (cf. Mc 16, 2) et non pas, comme dans Lc 23, 54, aux premières lueurs des étoiles. d. Pour la faute que vous serez censés avoir commise en vous endormant.

55-56 : Lc 8, 2-3. **28**, 3 : 17, 2. 7 : 26, 32. 9-10 : Mc 16, 9-11.

Apparition de Jésus en Galilée. Mission des disciples.

[16] Les onze disciples se rendirent en Galilée, sur la montagne que Jésus leur avait désignée. [17] Quand ils le virent, ils l'adorèrent; mais quelques-uns eurent des doutes. [18] Jésus s'approcha d'eux et leur parla. Il leur dit : « Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre : [19] allez, instruisez toutes les nations; baptisez-les au nom du Père, du Fils, et du saint Esprit; [20] apprenez-leur à garder tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la fin du monde. »

18 : 11, 27; Mc 16, 15. 19 : 24, 14.

L'ÉVANGILE

SELON MARC

INTRODUCTION (1, 1-13).

Jean-Baptiste.

1 Commencement de l'Évangile de Jésus-Christ[a].

2-8 : Mt 3, 1-6, 11; Lc 3, 2-4, 16.

[2] Ainsi qu'il est écrit dans le livre d'Ésaïe le prophète :

Ecoute, j'envoie mon messager devant toi
pour frayer ton chemin[b];
[3] *Une voix crie dans le désert :*
Préparez le chemin du Seigneur,
aplanissez ses sentiers,

[4] Jean-Baptiste[c] parut dans le désert[d], prêchant un baptême de repentance pour la rémission des péchés. [5] Toute la campagne de Judée et tous les habitants de Jérusalem venaient à lui et se faisaient baptiser par lui dans le Jourdain, en confessant leurs péchés.

[6] Jean portait un vêtement de poils de chameau et une ceinture de cuir autour des reins[e]; il se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage. [7] Il disait dans sa prédication : « Il vient derrière moi, celui qui est plus puissant que moi! Je ne suis pas digne de délier, en me baissant, la courroie de ses sandales[f]. [8] Moi, je vous ai baptisés d'eau; mais lui vous baptisera d'Esprit saint[g]. »

Baptême de Jésus.

9-11 : Mt 3, 13, 16-17; Lc 3, 21-22.

[9] Or il arriva, en ces jours-là, que Jésus vint de Nazareth en Galilée et fut baptisé par Jean dans le Jourdain. [10] Au moment où il sortait de l'eau, il vit les cieux s'entr'ouvrir et l'Esprit descendre sur lui comme une colombe; [11] et des cieux vint une voix : « Tu es mon fils bien-aimé, l'objet de ma prédilection[h]. »

1, 1. B D aj. : Fils de Dieu. 4. D : Jean parut dans le désert, *baptisant et* prêchant. 6. D : Jean était vêtu *d'une peau de chameau* et se nourrissait.

a. L'*Évangile de Jésus-Christ* signifie ici : « la bonne nouvelle du salut par Jésus-Christ » et non « l'histoire de Jésus ». — On peut aussi, avec des ponctuations différentes, rattacher le v. 1 soit aux v. 2-3, soit au v. 4 (les v. 2-3 étant considérés comme une parenthèse). *b.* Cette première phrase ne se trouve pas dans Ės., mais dans Mal. 3, 1. Elle a peut-être été introduite ici d'après Mt 11, 10 et par. *c.* Litt. : *le baptiseur*. Ce n'est pas l'équivalent exact du terme *Jean-Baptiste*, employé par Mt et Lc, qui a la valeur d'un nom propre. *d.* Le désert de Judée. Voy. Mt 3, 1. *e.* Cf. Zach. 13, 4 et 2 Rois 1, 8. *f.* Les Juifs portaient des sandales pour la marche. Mettre et ôter les sandales, laver les pieds souillés par la poussière du chemin était l'office des plus humbles esclaves (Jn 13, 4-17). *g.* Jean-Baptiste n'intéresse Marc que comme précurseur de Jésus. Ainsi s'explique la brièveté de sa narration. On a supposé qu'ici il avait utilisé, en les abrégeant, les récits qui ont servi de source à Mt et à Lc. *h.* La voix céleste, lors de la transfiguration (Mt 17, 5), fait entendre la même parole; les deux épisodes ont le même sens : ce sont des manifestations de la messianité de Jésus. Dans ce récit (et c'est ce qui le distingue des parallèles), on reconnaît encore une révélation accordée à Jésus.

1, *2 : Mal. 3, 1.* *3 : És. 40, 3.*
1, 2 : Mt 11, 10. 3 : Jn 1, 23. 4 : Jn 1, 6. 7-8 : Jn 1, 26-27. 11 : 9, 7.

Tentation de Jesus.

12-13 : (Cf. Mt 4, 1-11; Lc 4, 1-13.) [12] Aussitôt, l'Esprit poussa[a] Jésus au désert; [13] et il y fut tenté par Satan durant quarante jours. Il était avec les bêtes sauvages, et les anges le servaient[b].

PREMIÈRE PARTIE

MINISTÈRE GALILÉEN : L'ÉVANGILE DU ROYAUME (1, 14-8, 26).

Retour de Jesus en Galilée.

14-15 : Mt 4, 12, 17 (cf. Lc 4, 14-15). [14] Après l'arrestation de Jean[c], Jésus se rendit en Galilée, prêchant l'Évangile de Dieu. [15] Il disait : « Les temps sont accomplis; le Royaume de Dieu est proche; repentez-vous et croyez à l'Évangile. »

Vocation des premiers disciples.

16-20 : Mt 4, 18-22 (cf. Lc 5, 1-11). [16] Comme il longeait la mer de Galilée, il vit Simon[d] et André, frère de Simon, qui jetaient le filet dans la mer, car ils étaient pêcheurs. [17] Jésus leur dit : « Suivez-moi, et je ferai de vous des pêcheurs d'hommes[e]. » [18] Aussitôt laissant leurs filets, ils le suivirent.

[19] Un peu plus loin, il vit Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère; ils étaient dans leur barque, et raccommodaient leurs filets. [20] Il les appela aussitôt, et laissant Zébédée, leur père, dans la barque avec ses hommes, ils partirent avec lui.

Jésus à Capernaüm. Il guérit un demoniaque, la belle-mère de Simon et d'autres malades.

21-28 : Lc 4, 31-37. 22 : Mt 7, 28b-29. [21] Ils arrivèrent à Capernaüm. Dès que fut venu le jour du sabbat, Jésus entra dans la synagogue et y enseigna. [22] On était extrêmement frappé de son enseignement, car il enseignait en homme qui a de l'autorité, et non pas comme les scribes[f].

[23] Il y avait justement dans leur synagogue[g] un homme possédé d'un esprit impur[h]; il s'écria : « [24] Que nous[i] veux-tu, Jésus de Nazareth? Tu es venu pour nous perdre; je sais qui tu es : le Saint de Dieu[j]! » [25] Jésus alors le menaça : « Tais-toi et sors de cet homme. » [26] Agitant violemment le possédé, l'esprit impur sortit de lui en poussant un grand cri. [27] Stupéfaits, tous les assistants s'interrogeaient les uns les autres : « Qu'est-ce que ceci? Voilà un enseignement nouveau et plein d'autorité. Il commande même aux esprits impurs, et ils lui obéissent! » [28] Aussitôt sa renommée se répandit partout, dans tous les pays voisins de la Galilée.

29-34 : Mt 8, 14-16; Lc 4, 38-41. [29] Au sortir de la synagogue, Jésus se rendit, avec Jacques et Jean, dans la maison de Simon et d'André. [30] La belle-mère de Simon, qui avait la fièvre, était couchée. Aussitôt, on parla d'elle à Jésus. [31] Il s'approcha et, la prenant par la main, la fit lever. La fièvre la quitta, et elle se mit à les servir.

[32] Le soir venu, après le coucher du soleil[k], on lui amena tous les malades et les démoniaques. [33] La ville entière se pressait

14. A D : L'Evangile *du Royaume* de Dieu. 24. S : *nous savons* qui tu es. 27. Suiv. une autre ponctuation : un enseignement nouveau *avec autorité*, il commande...

a. L'Esprit est conçu ici, de même que dans l'A. T., comme une force extérieure à l'inspiré (cf. 1 Rois 18, 12; Act. 8, 39-40). *b.* Le récit de Marc, plus bref que les récits parallèles, en semble indépendant. — Voy. note sur Mt 4, 1-11. *c.* Voy. 6, 17 ss le récit de son arrestation et de sa mort. — Mc paraît supposer que l'activité de Jésus ne commence qu'après la fin de celle de Jean. Une indication différente est donnée Jean 3, 22 ss. *d.* L'apôtre Pierre. *e.* Cf. Jér. 16, 16. *f.* Jésus parlait directement au nom de Dieu, comme les prophètes, tandis que les scribes se retranchaient derrière l'autorité de la Loi ou de la tradition. *g. Leur synagogue*, c'est-à-dire la synagogue des Juifs. L'évangéliste se place au point de vue des chrétiens du temps où il écrit, qui étaient déjà nettement séparés des Juifs. *h.* Ou démon. *i.* Le démon est censé parler par la bouche du malade. Il s'exprime ici au nom de tous ses congénères; de là le pluriel. *j.* C'est-à-dire : le Messie (ou Christ). *k.* Le sabbat était donc passé, les jours finissant à l'apparition des premières étoiles. On pouvait dès lors amener les malades à Jésus sans violer la Loi.

13 : Jn 1, 51. 24 : 5, 7; Jn 6, 69. 26 : 9, 26.

à la porte. [34] Il guérit beaucoup de malades atteints de divers maux ; il chassa aussi beaucoup de démons, mais il ne laissait pas parler les démons, car ils le connaissaient [a].

Jesus en prière. Prédication itinerante en Galilée.

35-38 : Lc 4, 42-43. **39** : Mt 4, 23; Lc 4, 44.

[35] Le matin, se levant avant l'aube, il sortit et s'en alla dans un lieu solitaire; là il priait. [36] Simon et ses compagnons se mirent à sa recherche. [37] Quand ils l'eurent trouvé, ils lui dirent : « Tous te cherchent. » [38] Il leur répondit : « Allons ailleurs, dans les villages voisins, afin que j'y prêche aussi, car c'est pour cela que je suis sorti. » [39] Il alla donc prêcher dans leurs synagogues, dans toute la Galilée, et il chassait les démons.

Guérison d'un lépreux.

40-45 : Mt 8, 2-4; Lc 5, 12-16.

[40] Un lépreux vint à lui et, se jetant à genoux, lui adressa cette prière : « Si tu le veux, tu peux me rendre pur [b]. » [41] Ému de compassion, Jésus étendit la main et le toucha en lui disant : « Je le veux, sois purifié. » [42] A l'instant, la lèpre disparut et l'homme devint pur. [43] Jésus, irrité contre lui [c], le renvoya aussitôt [44] en lui disant : « Garde-toi de rien dire [d] à personne; mais va te montrer au prêtre et offre pour ta purification [l'offrande] prescrite par Moïse; que ce soit pour eux un témoignage. »

[45] Mais, à peine parti, cet homme se mit à répandre la nouvelle et à la proclamer, de sorte que Jésus ne pouvait plus entrer ouvertement dans une ville, mais il se tenait dehors, dans des endroits solitaires, et on venait à lui de toutes parts.

Conflits entre Jesus et les autorités juives (2, 1-3, 6).

Guérison d'un paralytique. **1-12** : Mt 9, 1-8; Lc 5, 17-26.

2 [1] Quelques jours après, il arriva de nouveau à Capernaüm. On apprit qu'il était à la maison [e], [2] et on y accourut en si grand nombre qu'il n'y avait plus de place même devant la porte. Il leur annonçait la parole, [3] quand des gens survinrent, lui amenant un paralytique porté par quatre hommes. [4] Comme il leur était impossible d'arriver jusqu'à lui à cause de la foule, ils découvrirent le toit [f], [au-dessus de la place] où se tenait Jésus, et par cette ouverture, ils descendirent le lit sur lequel le paralytique était couché. [5] Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique : « Mon enfant, tes péchés sont pardonnés [g]. » [6] Il y avait, dans l'assistance, quelques scribes, qui raisonnaient ainsi dans leur cœur : « [7] Comment cet homme peut-il parler de la sorte? Il blasphème! Qui peut pardonner les péchés sinon Dieu seul? » [8] Jésus, connaissant aussitôt par son esprit [h] qu'ils se faisaient ces réflexions, leur dit : « Pourquoi raisonnez-vous ainsi dans vos cœurs ? [9] Lequel est le plus facile? de dire au paralytique : Tes péchés sont pardonnés? — ou de lui dire : Lève-toi, prends ton lit et marche? — [10] Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a, sur la terre, le pouvoir de pardonner les péchés... [11] Lève-toi, » dit-il au paralytique, « je te le commande, emporte ton lit et retourne dans ta maison. » [12] L'homme se leva et aussitôt, prenant son lit, il sortit devant tout le monde. Tous en étaient hors d'eux-mêmes et glorifiaient Dieu, disant : « Jamais nous n'avons rien vu de pareil! »

Vocation de Lévi. Le jeûne. **13-22** : Mt 9, 9-17; Lc 5, 27-38.

[13] Jésus se rendit de nouveau au bord de la mer [i]. Tout le peuple venait à lui, et il l'enseignait. [14] En passant, il aperçut Lévi [j], fils d'Alphée, assis au bureau du péage [k]. Il lui dit : « Suis-moi. » Lévi se leva et le suivit.

a. C'est-à-dire : ils savaient qu'il était le Christ. On peut aussi traduire : il ne permettait pas aux démons de dire qu'ils le connaissaient. Voy. note sur Mc 8, 30. *b.* La lèpre était considérée comme une souillure (voy. Lév. 14, 2-32). *c.* L'attitude de Jésus est difficile à comprendre. Il est possible que le texte ait été altéré. *d.* Voy. note sur Mc 8, 30. On peut comprendre : garde-toi de rien dire de ce que je t'ai fait — ou : garde-toi d'adresser la parole à personne (il était réputé lépreux jusqu'à ce que le sacrifice de purification eût attesté légalement sa guérison). *e.* Chez Simon. « A la maison »; ainsi disait Pierre, lorsqu'il racontait cette histoire. Les maisons juives, à cette époque, n'avaient qu'un étage avec une terrasse formant toit, où l'on accédait par un escalier extérieur. *f.* C'est-à-dire retirèrent la toiture légère qui abritait une partie de la cour. *g.* Chez les Juifs, la maladie était considérée comme un châtiment du péché (cf. Jean 9, 1-2). *h.* C'est-à-dire par l'Esprit de Dieu qu'il possédait. *i.* La mer de Galilée ou lac de Tibériade. *j.* Appelé ailleurs Matthieu (Mt 9, 9). *k.* On y percevait à la fois les droits de péage et de douane, Capernaüm étant à la limite des États d'Hérode Antipas.

44a : 5, 43. **2, 11** : Jn 5, 8. **10-12** : Jn 5, 8-9.

[15]Un jour que Jésus était à table dans sa maison[a], beaucoup de péagers et de pécheurs[b] avaient pris place avec lui et ses disciples, qui étaient nombreux. Il y avait même parmi ceux qui le suivaient [16]des scribes du parti des pharisiens[c]. Le voyant manger avec des pécheurs et des péagers, ils dirent à ses disciples : « Eh quoi! il mange avec les péagers et les pécheurs[d]! » [17]Jésus, qui avait entendu, leur dit : « Ce ne sont pas ceux qui sont en bonne santé qui ont besoin de médecin, mais les malades. Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. »

[18]Les disciples de Jean et les pharisiens jeûnaient. Ils vinrent demander à Jésus : « Pourquoi les disciples de Jean et ceux des pharisiens jeûnent-ils, tandis que les tiens ne jeûnent pas? » [19]Jésus leur répondit : « Les amis de l'époux[e] peuvent-ils jeûner pendant que l'époux est avec eux? Tant qu'ils ont l'époux avec eux, ils ne peuvent jeûner. [20]Des jours viendront où l'époux leur sera enlevé; ils jeûneront alors[f].

« [21]Personne ne coud un morceau d'étoffe neuve[g] à un vieux vêtement, autrement la pièce neuve emporterait le morceau du vieux vêtement[h], et la déchirure serait pire. [22]Personne, non plus, ne verse du vin nouveau dans de vieilles outres, autrement le vin ferait éclater les outres, et il serait perdu, les outres aussi. »

Les épis arrachés un jour de sabbat.
23-28 : Mt 12, 1-4, 8; Lc 6, 1-5.

[23]Un jour de sabbat, Jésus cheminait à travers des champs [de blé], et ses disciples, tout en marchant, se mirent à cueillir des épis[i]. [24]Les pharisiens dirent à Jésus : « Regarde, pourquoi font-ils ce qui n'est pas permis[j] le jour du sabbat? » [25]Il leur répondit : « N'avez-vous jamais lu ce que fit David lorsqu'il fut contraint par la faim, ainsi que ses compagnons? [26]Il entra dans la maison de Dieu, Abiathar étant grand-prêtre[k], il mangea des pains de proposition[l], que les prêtres seuls ont le droit de manger, et en donna aussi à ceux qui étaient avec lui. » [27]Et Jésus ajouta : « Le sabbat a été fait pour l'homme et non pas l'homme pour le sabbat. [28]Aussi le fils de l'homme[m] est-il maître même du sabbat. »

3

Guérison d'un homme à la main sèche.
1-6 : Mt 12, 9-14; Lc 6, 6-11.

[1]Une autre fois, il entra dans une synagogue; il s'y trouvait un homme qui avait la main sèche. [2]On[n] observait Jésus, pour voir s'il le guérirait un jour de sabbat, afin de l'accuser. [3]Jésus dit à l'homme qui avait la main sèche : « Lève-toi [et mets-toi là] au milieu! » [4]Puis il dit aux autres : « Est-il permis, le jour du sabbat, de faire le bien ou de faire le mal, de sauver un être vivant ou de le tuer?[o] » Ils gardèrent le silence. [5]Alors promenant son regard sur eux avec colère, tout attristé de l'endurcissement de leur cœur, il dit à l'homme : « Étends ta main! » Il l'étendit, et sa main fut guérie. [6]Les pharisiens sortirent immédiatement pour se concerter avec les hérodiens[p] sur les moyens de le faire périr.

La foule vient à Jésus. Guérisons.

7-12 : Mt 12, 15-16; 4, 25 et 24;
7-8, 10 : Lc 6, 17-19.

[7]Jésus se retira, avec ses disciples, du côté de la mer; une grande foule, venue de Galilée, l'y suivit. Et de la Judée, [8]et de Jérusalem, et de l'Idumée, et d'au delà du Jourdain, et du pays

2, 15-16. *S.* A B C ont un texte qu'on peut trad. avec une autre ponctuation : Ils étaient nombreux et ils le suivaient (A C : l'avaient suivi). *Les scribes du parti des pharisiens* (A C : les scribes et les pharisiens), le voyant manger avec les pécheurs et les péagers, dirent. 16. AC : il mange *et boit*. 22. *D.* S B aj. : mais on verse le vin nouveau dans des outres neuves.

a. Soit la maison de Jésus (celle de Simon), soit la maison de Lévi. C'est en ce dernier sens que Luc a compris le texte. *b.* Les Juifs appelaient *pécheurs* ceux qui négligeaient les pratiques rituelles (cf. Gal. 2, 15). *c.* Le texte est incertain. Voy. la note critique. *d.* Pour les Juifs, c'était une souillure que de manger avec un païen ou avec une personne qui n'observait pas la Loi. *e.* Litt. : *les fils de l'époux.* *f.* Litt. : *alors, en ce jour-là.* *g.* Exactement *non foulée*, en sorte qu'au premier lavage la pièce se rétrécit. *h.* Litt. : « la pièce *en* emporterait, *la nouvelle du vieux.* » Les derniers mots, mal placés, pourraient être d'anciennes gloses marginales. *i.* Pour en manger, ce qui était permis en dehors du sabbat (Deut. 23, 25). *j.* Suivant les pharisiens, tout travail, même le plus minime, tel que celui que font les disciples, était interdit le jour du sabbat. *k.* Ce grand-prêtre n'était pas en réalité Abiathar, mais son père Aḥimèlèk (1 Sam. 21, 1-6). *l.* Les pains consacrés. Voy. Lév. 24, 5-9. *m.* Le raisonnement de Jésus indique que le terme de *fils de l'homme* signifie ici : « un homme ». C'était d'ailleurs le sens habituel de cette expression hébraïque. *n.* *On*, c'est-à-dire les scribes et les pharisiens hostiles à Jésus. *o.* Le Talmud, dont la rédaction, il est vrai, est postérieure au temps de Jésus, n'autorise le médecin à exercer son art, le jour du sabbat, que si le malade est en danger de mort. *p.* Les *hérodiens* ou partisans de la dynastie nationale des Hérode, étaient les amis du prince plutôt qu'un parti politique.

19 : Jn 3, 29.

de Tyr et de Sidon, une foule considérable, apprenant tout ce qu'il faisait, vint à lui.

[9] Il dit alors à ses disciples de lui procurer une barque, à cause de la foule qui menaçait de l'étouffer : [10] il avait guéri beaucoup de personnes, si bien que tous les malades se précipitaient sur lui pour le toucher. [11] Les esprits impurs, lorsqu'ils le voyaient, se prosternaient devant lui[a] et s'écriaient : « Tu es le Fils de Dieu ; » [12] mais par de sévères menaces, il leur interdisait de le faire connaître[b].

Choix des douze apôtres.

13-19 : Mt 10, 1-4 ; Lc 6, 12-16.

[13] Ensuite il gravit la montagne ; il appela ceux qu'il voulait, et ils vinrent à lui. [14] Il en établit douze[c] pour être avec lui et pour recevoir mission de prêcher, [15] avec le pouvoir de chasser les démons. [16] Il établit les Douze : Simon, à qui il donna le nom de Pierre[d] ; [17] Jacques, fils de Zébédée, et Jean, frère de Jacques, auxquels il donna le nom de Boanerges, c'est-à-dire fils du tonnerre ; [18] André ; Philippe ; Barthélemi ; Matthieu ; Thomas ; Jacques, fils d'Alphée ; Thaddée ; Simon le Cananite[e], et [19] Judas Iscariot[f], celui qui le trahit.

La famille de Jésus.
Jésus accusé de chasser les démons par Beelzébul.

[20] Ensuite il revint à la maison, et de nouveau la foule y accourut, à tel point que [Jésus et ses disciples] ne pouvaient pas même prendre leur repas. [21] Ceux de sa parenté, l'ayant appris, vinrent pour s'emparer de lui. Ils disaient en effet : « Il a perdu l'esprit[g]. »

22-29[h] : Mt 12, 24-32 ; Lc 11, 15-22 ; 12, 10.

[22] Les scribes, qui étaient venus de Jérusalem, disaient : « Il est possédé de Beelzébul[i] », et : « C'est par le prince des démons qu'il chasse les démons. » [23] Alors il les appela et leur dit en paraboles : « Comment Satan peut-il chasser Satan ? [24] Si un royaume est en proie aux divisions, ce royaume ne peut subsister. [25] Si une maison est en proie aux divisions, cette maison ne pourra subsister. [26] Si donc Satan s'élève contre lui-même et se divise, il ne peut subsister, il touche à sa fin.

« [27] Nul ne peut entrer dans la maison de l'homme fort pour la piller, s'il n'a tout d'abord lié cet homme, après quoi il pourra piller sa maison[j].

« [28] En vérité, je vous le dis, tout sera pardonné aux fils des hommes, leurs péchés et les blasphèmes qu'ils auront proférés ; [29] cependant si quelqu'un blasphème contre l'Esprit saint[k], il ne recevra jamais de pardon : il est coupable d'un péché éternel. » [30] [Jésus leur parla ainsi] parce qu'ils disaient : « Il est possédé d'un esprit impur. »

31-35 : Mt 12, 46-50 ; Lc 8, 19-21.

[31] Sa mère et ses frères arrivèrent et, se tenant dehors, le firent demander. [32] La foule était assise autour de lui, quand on lui dit : « Ta mère et tes frères sont là dehors, qui te cherchent. » [33] Il répondit : « Qui est ma mère et qui sont mes frères ? » [34] Alors promenant ses regards sur ceux qui étaient assis en cercle autour de lui, il dit : « Voici ma mère et mes frères. [35] Celui qui fait la volonté de Dieu, est mon frère, ma sœur, ma mère. »

Parabole du semeur.

4 **1-9 :** Mt 13, 1-9 ; Lc 8, 4-8.

[1] Jésus se mit de nouveau à enseigner au bord de la mer. Il s'assembla auprès de lui une si grande foule qu'il entra dans une barque et se tint sur la

3, 14. S B aj. : auxquels il donna le nom d'apôtres. 16. A D om. : il établit les Douze. 18. D : *Lebbée* au lieu de Thaddée. 19. D : Scarioth. A : Iscariote. 32. *S B.* A D aj. : et tes sœurs.

a. Ce sont les possédés qui se prosternent. Mais en s'exprimant comme il le fait, l'évangéliste veut indiquer que ce sont les esprits qui reconnaissent en Jésus « le Fils de Dieu ». *b.* Voy. note sur 8, 30. *c.* C'est le collège des douze apôtres (cf. 1 Cor. 15, 5). *d.* Litt. : *et il donna à Simon le nom de Pierre.* *e.* Ou le *zélote*. Les zélotes étaient un parti politico-religieux, qui poursuivait, par tous les moyens, l'indépendance de la nation juive. *f.* C'est-à-dire : l'homme de Qeriyyot. D'après d'autres : l'homme de la tribu d'Issacar ; — ou : le bandit (le sicaire). *g.* On pourrait aussi trad. : *On disait en effet qu'il avait perdu l'esprit.* *h.* Voir dans les notes sur les récits parallèles de Mt et de Lc le détail de la concordance des textes. *i.* *Beelzébul* (cf. Baal-Zeboub, 2 Rois 1, 2, 3, 6, 16) était considéré comme le prince des démons. *j.* L'idée est que les guérisons et les expulsions de démons opérées par Jésus supposent la défaite préalable de Satan : ainsi le règne du mal touche à sa fin et le Royaume de Dieu est proche. De là l'importance que l'évangile attribue à ces guérisons. *k.* Ce blasphème consiste, dans la pensée de l'évangéliste, à attribuer l'inspiration de Jésus à Satan et non à Dieu (cf. v. 22).

3, 9 : Mt 13, 2. 10 : 5, 27-28 ; 6, 56. 11 : Mt 8, 29. 11-12 : Lc 4, 41. 13-15 : 6, 7. 16 : Jn 1, 42. 20 : 6, 31. 22 : Mt 9, 34 ; Jn 7, 20 et 10, 20.

mer[a]. Toute la multitude restait à terre, au bord de l'eau. [2]Il leur enseignait beaucoup de choses sous forme de paraboles.

Il leur disait dans son enseignement : « [3]Écoutez! Le semeur sortit pour semer. [4]Comme il semait, il arriva que des grains tombèrent le long du chemin; les oiseaux vinrent et les mangèrent. [5]D'autres tombèrent sur un endroit pierreux, où ils n'avaient pas beaucoup de terre; ils ne tardèrent pas à lever, parce qu'ils n'étaient pas dans un sol profond; [6]mais lorsque le soleil parut, la plante fut brûlée, et parce qu'elle n'avait pas de racine, elle sécha. [7]D'autres grains tombèrent parmi les épines; les épines grandirent et les étouffèrent, et ils ne donnèrent point de fruit. [8]D'autres tombèrent dans la bonne terre et produisirent des épis qui montèrent et se développèrent : un grain en rapporta trente, un autre soixante, un autre cent. » [9]Il ajouta : « Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende! »

But des paraboles.
10-12 : Mt 13, 10-13; Lc 8, 9-10.

[10]Quand ils furent seuls avec Jésus, ses intimes, ainsi que les Douze, l'interrogèrent sur les paraboles. [11]Il leur dit : « Le mystère du Royaume de Dieu vous est confié; mais aux autres, ceux du dehors[b], tout est présenté en paraboles, [12]afin

Qu'en voyant, ils voient mais n'aperçoivent pas,
qu'en entendant, ils entendent mais ne comprennent pas,
De peur qu'ils ne se convertissent et ne reçoivent le pardon[c]. »

Explication de la parabole du semeur.
13-20 : Mt 13, 18-23; Lc 8, 11-15.

[13]Il leur dit : « Vous ne comprenez pas cette parabole! Comment donc comprendrez-vous toutes les paraboles? [14]Le semeur sème la parole. [15]Voici ceux que désignent les mots « le long du chemin » où la parole est semée : à peine ont-ils entendu, que Satan arrive et enlève la parole semée en eux. [16]Voici de même ceux qui reçoivent la semence « sur des endroits pierreux » : quand ils entendent la parole, ils l'accueillent aussitôt avec joie, [17]mais elle n'a pas en eux de racine, elle est éphémère; que la souffrance, que la persécution survienne à cause de la parole, ils succombent[d] à l'instant. [18]D'autres reçoivent la semence « parmi les épines » : ce sont ceux qui écoutent la parole, [19]mais les soucis du siècle présent, la séduction de la richesse[e] et les convoitises diverses entrent dans leur cœur, étouffent cette parole et la rendent stérile. [20]D'autres enfin ont reçu la semence « dans la bonne terre » : ce sont ceux qui écoutent la parole, la reçoivent et portent du fruit; un grain en donne trente, un autre soixante, un autre cent[f]. »

Parabole de la lampe.

21-25 : Lc 8, 16-18.

[21]Il leur dit aussi : « Est-ce qu'on apporte la lampe pour la mettre sous le boisseau ou sous le lit? N'est-ce pas pour la mettre sur le porte-lampe? [22]Rien n'a été caché que pour être manifesté; rien n'a été tenu secret que pour être mis au jour[g]. [23]Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende! »

[24]Et il leur dit : « Faites attention à ce que vous entendez; avec votre mesure on vous mesurera; on y ajoutera même pour vous[h]. [25]Car on donnera à celui qui a, et à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il a. »

4, 9. D aj. : et que celui qui est intelligent comprenne.

a. Litt. : *s'assit* sur la mer. *b.* Hors du groupe qui entoure habituellement Jésus. *c.* Jésus aurait donc employé la forme des paraboles pour cacher sa pensée et empêcher certains auditeurs d'en tirer profit. C'est là une idée qui doit être mise au compte de la tradition (les premiers chrétiens essayaient d'expliquer de cette manière l'échec de l'enseignement du Maître). Dans l'esprit de Jésus, les paraboles sont un moyen d'exprimer, sous une forme imagée et par là accessible aux plus simples, des vérités de l'ordre spirituel qui, formulées d'une manière théorique et abstraite, n'auraient pu être saisies que d'un petit nombre de personnes cultivées. C'est ainsi que l'Église les a toujours comprises, puisqu'elle les a fait apprendre aux enfants. *d.* Litt. : *ils sont scandalisés.* Voy. note sur fin de 6, 3. *e.* On pourrait aussi trad. : *la jouissance des richesses.* *f.* Les versets 10-20 supposent Jésus retiré dans le cercle de ses intimes, après son enseignement à la foule. Pourtant, au v. 36, la foule est encore là. Il faut donc admettre que, pour rapprocher l'explication de la parabole de la parabole elle-même, l'évangéliste anticipe et introduit ici un entretien qui eut lieu plus tard, ou plutôt que tout ce fragment a été influencé par la tradition : cf. note c. *g.* Allusion à ce qui était caché dans l'économie religieuse de l'ancienne alliance et devait être manifesté dans l'Évangile. *h.* C'est-à-dire ici : à la mesure d'attention que vous apporterez à mes discours, vous sera mesurée l'intelligence que vous en aurez. Cette phrase, qui se retrouve ailleurs (Mt 7, 2; Lc 6, 38) avec un sens un peu différent, devait être un proverbe. Il signifie : vous recueillerez le fruit de vos œuvres.

4, *12 :* És. 6, 9-10.

4, 9 : 4, 23; Mt 11, 15; 13, 9, 43; Ap. 2, 7; 13, 9. 12 : Jn 12, 40. 21 : Mt 5, 15. 22 : Mt 10, 26. 23 : 4, 9. 24b : Mt 7, 2 Lc 6, 38. 25 : Mt 13, 12 et 25, 29.

Paraboles de la semence et du grain de moutarde.

26 Il dit aussi : « Il en est du Royaume de Dieu comme d'un homme qui répand de la semence sur la terre. 27 Qu'il dorme ou qu'il veille, nuit et jour, la graine germe et pousse, il ne sait comment. 28 D'elle-même, la terre donne son fruit : d'abord une herbe, puis un épi, enfin le blé qui remplit cet épi. 29 Et dès que l'épi est mûr, *on y met la faucille : c'est la moisson.* »

30-32 : Mt 13, 31-32; Lc 13, 18-19.

30 Il dit aussi : « A quoi comparerons-nous le Royaume de Dieu? par quelle parabole le représenterons-nous? 31 Il en est de lui comme d'un grain de moutarde : lorsqu'on le sème sur le sol, il est la plus petite de toutes les semences de la terre; 32 mais une fois semé, il monte, devient plus grand que toutes les plantes potagères et pousse de grandes branches; aussi *les oiseaux du ciel peuvent-ils s'abriter sous son ombre.* »

33-34 : Mt 13, 34.

33 Par un grand nombre de paraboles de ce genre, il leur annonçait la parole, dans la mesure où ils pouvaient comprendre. 34 Il ne leur parlait qu'en paraboles; mais, en particulier, il expliquait tout à ses disciples[a].

La tempête apaisée.

35-41 : Mt 8, 18, 23-27; Lc 8, 22-25.

35 Ce même jour, le soir venu, il leur dit : « Passons sur l'autre rive. » 36 Laissant la foule[b], ils l'emmenèrent dans la barque où il se trouvait; il y avait d'autres barques auprès de la sienne. 37 Un grand tourbillon de vent s'éleva, et les vagues se jetaient dans la barque à tel point que déjà elle se remplissait. 38 Et Jésus dormait, à la poupe, la tête sur le coussin. Les disciples le réveillèrent et lui dirent : « Maître, nous allons périr; n'en as-tu point souci? » 39 Alors il se leva, menaça le vent et dit à la mer : « Silence! apaise-toi! » Le vent tomba, un grand calme se fit. 40 Puis il dit à ses disciples : « Pourquoi êtes-vous ainsi effrayés? Comment n'avez-vous point de foi? » 41 Ils eurent une grande crainte, et ils se disaient entre eux : « Qui donc est cet homme, pour que le vent et la mer lui obéissent? »

Le démoniaque gérasénien.

5 1-20 : Mt 8, 28-34; Lc 8, 26-39.

1 Ils arrivèrent de l'autre côté de la mer, dans le pays des Géraséniens[c]. 2 Au moment même où Jésus débarquait, un homme possédé d'un Esprit impur vint à sa rencontre, sortant des sépulcres[d]. 3 Il avait sa demeure dans les tombeaux, et personne ne pouvait plus le lier même avec une chaîne : 4 plusieurs fois, il avait été chargé d'entraves et de chaînes; mais il avait rompu les chaînes et brisé les entraves, et nul ne pouvait le dompter. 5 Sans cesse, nuit et jour, il errait dans les sépulcres et sur les montagnes, en criant et se frappant contre les pierres[e]. 6 Voyant Jésus, de loin, il courut se prosterner devant lui 7 et lui dit, en criant d'une voix forte : « Que me veux-tu, Jésus, Fils du Dieu très-haut? Je t'en conjure, au nom de Dieu, ne me tourmente pas. » 8 Jésus lui disait, en effet : « Esprit impur, sors de cet homme. » 9 Puis il l'interrogea : « Quel est ton nom? — Mon nom, lui dit-il, est Légion, car nous sommes plusieurs[f]. » 10 Et il le suppliait instamment de ne pas les chasser du pays[g]. 11 Or il y avait là, sur la montagne, un grand troupeau de pourceaux qui paissait, 12 et les esprits impurs demandèrent à Jésus : « Envoie-nous dans ces pourceaux, afin que nous entrions en eux. » 13 Il le leur permit; et ils sortirent pour entrer dans les pour-

a. Littéralement : *à ses propres disciples*. L'auteur pense au petit cercle familier dont il a été question au v. 10. *b*. On peut traduire aussi : *Renvoyant la foule*. *c*. *Les Géraséniens*, habitants de Gérasa, ville dont l'emplacement exact est inconnu, sur les limites de la Pérée et de l'Arabie. L'évangile de Matthieu porte : *Gadaréniens*. Enfin quelques mss ont : *Gergéséniens*. *d*. Les *sépulcres*, cavernes taillées dans le roc ou formées naturellement, pouvaient facilement servir d'abri. *e*. On peut aussi traduire : avec des pierres. *f*. Les exorcistes du temps pensaient que la connaissance du nom d'un démon était une arme contre lui. C'est sans doute pour cela que le démon use d'une échappatoire pour ne pas donner son vrai nom à Jésus. *g*. On croyait que le démon chassé avait à chercher un autre asile (cf. Lc 11, 24), ce qui lui était rendu plus difficile, si on l'expulsait du pays. — Le flottement entre le singulier et le pluriel, qui a dû parfois être atténué dans la traduction, s'explique par le fait que les démons, bien qu'ils soient plusieurs, résident dans le même individu, ce qui leur confère une certaine unité.

29 : Joël 3, 13. *32* : Ézéchiel 17, 23; 31, 6.
26-29 : Mt 13, 24-30. 39 : Ps. 107, 29. 5, 7 : 1, 24.

ceaux. Alors le troupeau, qui comprenait environ deux mille têtes, se précipita du haut de l'escarpement, dans la mer, et s'y noya. [14]Ceux qui le gardaient prirent la fuite et répandirent la nouvelle dans la ville et dans la campagne. Les gens vinrent voir ce qui s'était passé. [15]Arrivés auprès de Jésus, ils aperçurent assis, vêtu et sain d'esprit, le démoniaque qui avait eu « la légion »; ils furent effrayés. [16]Quand les témoins leur eurent appris ce qui était arrivé au démoniaque et aux pourceaux, [17]ils se mirent à supplier Jésus de s'éloigner de leur pays.

[18]Comme il remontait dans la barque, l'homme qui avait été possédé des démons lui demanda la permission de rester avec lui. [19]Jésus n'y consentit pas; il lui dit : « Va dans ta maison, auprès des tiens; apprends-leur ce que le Seigneur a fait pour toi et comment il a eu pitié de toi[a]. » [20]Cet homme partit et se mit à publier dans la Décapole ce que Jésus avait fait pour lui : tous étaient dans l'admiration[b].

La fille de Jaïrus et la femme atteinte d'une perte de sang.

21-43 : Mt 9, 18-25; Lc 8, 40-56.

[21]Lorsque Jésus eut regagné l'autre rive dans la barque, une foule nombreuse s'assembla autour de lui : il se trouvait au bord de la mer. [22]Alors survint un des chefs de la synagogue[c], nommé Jaïrus; en voyant Jésus, il se jeta à ses pieds [23]et lui adressa d'instantes prières : « Ma petite fille, dit-il, est à toute extrémité; viens lui imposer les mains, pour qu'elle soit guérie et qu'elle vive. » [24]Jésus partit avec lui, suivi d'une foule nombreuse, qui le pressait de tous côtés.

[25]Or il y avait là une femme atteinte d'une perte de sang depuis douze ans. [26]Elle avait beaucoup souffert entre les mains de plusieurs médecins; elle y avait dépensé tout ce qu'elle avait, sans aucun résultat; au contraire, son état avait empiré. [27]Ayant entendu parler de Jésus, elle vint dans la foule, par derrière, et toucha son vêtement. [28]Elle se disait : « Si seulement je touche ses vêtements, je serai guérie. » [29]Immédiatement tarit la source du sang qu'elle perdait, et elle sentit en son corps qu'elle était guérie de son infirmité. [30]Aussitôt Jésus, s'apercevant qu'une force sortait de lui, se retourna dans la foule et dit : « Qui a touché mes vêtements? » [31]Ses disciples lui dirent : « Tu vois la foule qui te presse de tous côtés, et tu demandes : Qui m'a touché? » [32]Mais il regardait autour de lui pour voir celle qui avait fait cela. [33]Alors la femme, craintive et tremblante[d], ayant conscience de ce qui lui était arrivé, vint se jeter à ses pieds et lui dit toute la vérité. [34]Jésus lui dit : « Ma fille, ta foi t'a guérie; va en paix et sois délivrée de ton infirmité. »

[35]Comme il parlait encore, on vint dire de chez le chef de la synagogue : « Ta fille est morte, pourquoi importuner davantage le Maître? » [36]Mais Jésus, sans tenir compte de cette parole, dit au chef de la synagogue : « Ne crains point, crois seulement. » [37]Il ne permit à personne de l'accompagner, si ce n'est à Pierre, à Jacques et à Jean, frère de Jacques. [38]En arrivant à la maison du chef de la synagogue, Jésus vit une foule bruyante, des gens qui pleuraient et se lamentaient longuement. [39]Il entra et leur dit : « Pourquoi ce bruit et ces pleurs? L'enfant n'est pas morte, mais elle dort. » [40]Et ils se moquaient de lui. Alors, renvoyant tout le monde, Jésus prit avec lui le père de l'enfant et sa mère, ainsi que les disciples qui l'accompagnaient, et il entra [dans la chambre] où était l'enfant. [41]Il la prit par la main en disant : « Talitha koum », ce qui signifie :

5, 22. D om. : *nommé Jaïrus* (cf. Mt 9, 18). 33. D : craintive et tremblante, *parce qu'elle avait fait cela en cachette.* 41. A D : *koumi.*

a. Cet ordre contraste avec l'attitude ordinaire de Jésus, qui commande de garder le silence sur ses miracles (cf. note sur 8, 30). *b.* Ce récit a fort embarrassé les interprètes. Voici par exemple une des explications proposées par ceux qui hésitent à admettre que les faits se soient passés exactement comme ils nous sont racontés : au moment où le démoniaque va être guéri par Jésus, il entre dans une dernière crise particulièrement violente (comme c'est le cas dans d'autres récits, p. ex. 1, 26 et 9, 26); alors il se précipite sur le troupeau de porcs qui, dans son épouvante, va se jeter dans la mer. *c.* On peut traduire aussi : *un des chefs de synagogue.* — Chaque synagogue avait à sa tête un personnage chargé de présider le culte. Il était assisté d'anciens, qui peuvent avoir porté le titre de : *chefs de la synagogue.* Jaïrus était, sans doute, l'un d'eux. Si l'on prend le terme de *chef de synagogue* au sens strict, il y aurait eu, dans cette ville, plusieurs synagogues. *d.* La femme, qui, selon la Loi, était impure, craint que Jésus ne lui reproche de l'avoir souillé.

27-28 : 3, 10; 6, 56. 41 : 9, 27.

« Jeune fille, je te le dis, lève-toi[a]. » [42]La jeune fille se leva à l'instant et se mit à marcher (elle avait douze ans). Ses parents étaient tout à fait hors d'eux-mêmes. [43]Jésus leur fit d'instantes recommandations pour que personne ne le sût; et il leur dit de donner à manger à la jeune fille.

Jésus à Nazareth.

6 1-6a : Mt 13, 53-58.

[1]Jésus partit de là et se rendit dans sa ville natale[b], accompagné de ses disciples.

[2]Quand le sabbat fut arrivé, il se mit à enseigner dans la synagogue. Les gens du peuple, en l'entendant, étaient extrêmement surpris[c] et disaient : « D'où cela lui vient-il? Qu'est-ce que cette sagesse qui lui est donnée et ces grands miracles accomplis par ses mains? [3]N'est-ce pas là le charpentier[d], le fils de Marie, le frère de Jacques, de Josêt[e], de Jude et de Simon? Et ses sœurs ne demeurent-elles pas ici, parmi nous? » Et il était pour eux un scandale[f].

[4]Alors Jésus leur dit : « Ce n'est que dans sa patrie, dans sa parenté, dans sa maison, qu'on refuse d'honorer le prophète[g]. » [5]Il ne put faire là aucun miracle — il guérit cependant quelques malades en leur imposant les mains, [6]et il s'étonna — à cause de leur manque de foi[h].

Envoi des Douze en mission.

6b-13 : Mt 9, 35a; 10, 1, 9-11, 14; Lc 9, 1-6.

Il parcourut, en enseignant, les villages d'alentour; [7]puis il appela les Douze et se mit à les envoyer en mission[i], deux à deux, leur donnant du pouvoir sur les esprits impurs. [8]Il leur recommanda de ne rien emporter pour la route, excepté seulement un bâton. « N'ayez, disait-il, ni pain, ni sac[j], ni monnaie de bronze dans votre ceinture. [9]Chaussez-vous de sandales, et ne mettez pas deux vêtements[k]. [10]Si, quelque part, vous entrez dans une maison, demeurez-y jusqu'à ce que vous quittiez l'endroit; [11]et si, dans quelque localité, les gens refusent de vous recevoir et de vous écouter, partez de là, en secouant la poussière attachée à vos pieds[l] : ce sera un témoignage contre eux[m]. »

[12]Ils partirent donc, prêchant la repentance; [13]ils chassaient beaucoup de démons et, faisant des onctions d'huile à beaucoup de malades, ils les guérissaient.

Perplexité d'Hérode au sujet de Jésus.

14 : Mt 14, 1-2. 14-16 : Lc 9, 7-9.

[14]Le roi Hérode[n] entendit [parler de Jésus], dont le nom était devenu célèbre; et il disait : « Jean-Baptiste est ressuscité des morts! Voilà pourquoi le pouvoir de faire des miracles se manifeste en lui. » [15]D'autres disaient : « C'est Élie. » D'autres encore : « C'est un prophète comme ceux d'autrefois. » [16]Mais Hérode, qui entendait tout cela, disait : « Ce Jean que j'ai fait décapiter, est ressuscité! »

Mort de Jean-Baptiste.

17-29 : Mt 14, 3-12.

[17]En effet, Hérode lui-même avait fait arrêter Jean et l'avait enchaîné dans une prison[o], à cause d'Hérodiade, la femme de Philippe, son frère, qu'il avait épousée[p]. [18]Jean avait dit à Hérode :

6, 3. it* : le *fils du* charpentier. 14. *S A*. B D : et *on* disait.

a. Le mot signifie encore *ressuscite*. *b*. Litt. : *sa patrie*. Il s'agit de Nazareth où Jésus avait été élevé et qui passait pour son lieu d'origine (Jésus de Nazareth). *c*. Les habitants de Nazareth savaient que Jésus n'avait pas suivi les écoles des rabbins. *d*. Le terme de *charpentier*, consacré par l'usage, est un peu étroit; le métier de Jésus correspondait, à la fois, à celui de maçon, de charpentier, de menuisier et de forgeron. *e*. Ce nom est donné par les mss sous des formes diverses : *Josè*, *Josêt*, *Joseph*. Parfois il est omis. *f*. Le mot *scandale* signifie « ce qui fait tomber ». Le sens est donc : l'humilité de son origine et de sa parenté leur était un prétexte à ne pas croire en lui. *g*. Un papyrus trouvé en Égypte a conservé cette parole attribuée à Jésus: « Un prophète n'est pas bien accueilli dans sa patrie, et un médecin n'opère pas de guérisons parmi ceux qui le connaissent. » *h*. L'influence de Jésus sur les malades était donc en rapport avec les dispositions de leur cœur. — La forme de la phrase et la comparaison avec le texte de Matthieu semblent indiquer que les mots imprimés entre tirets n'appartenaient pas au texte primitif. *i*. L'évangéliste se représente l'envoi des Douze comme une expérience temporaire, faite pour les préparer à leur mission future. *j*. Les prédicateurs philosophes itinérants emportaient des sacs où ils mettaient les présents reçus. Jésus interdit à ses disciples de tirer profit de leur mission (cf. Mt 10, 8-10). *k*. D'après les uns, Jésus recommanderait de ne pas emporter de vêtement de rechange; d'après les autres, de revêtir un costume léger, propre à faciliter la marche. *l*. Par ce geste, ils indiquent qu'ils répudient toute solidarité avec ceux qui les ont mal accueillis. *m*. Au jour du jugement dernier (cf. Mt 10, 15). *n*. *Le roi Hérode*, nom populaire du tétrarque Hérode Antipas, fils d'Hérode le Grand. *o*. Sans doute dans la forteresse de Machéronte. *p*. Hérodiade n'avait pas été la femme de Philippe, mais celle d'un autre frère d'Antipas, nommé Hérode.

43 : 1, 44. 6, 1-6 : Lc 4, 14-30. 3 : Jn 6, 42. 4 : Jn 4, 44. 7 : 3, 13-15. 7-8 : Mt 10, 5. 14-16 : 8, 27-28. 17-29 : Lc 3, 19-20.

« Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère [a]. » [19] Hérodiade était acharnée contre lui et voulait le faire mourir, mais elle ne le pouvait pas, [20] parce qu'Hérode craignait Jean [b], sachant que c'était un homme juste et saint. (Il veillait sur lui; lorsqu'il l'avait entendu, il était fort troublé, et cependant, il l'écoutait avec plaisir). [21] Un jour pourtant, l'occasion favorable se présenta : Hérode, à l'anniversaire de sa naissance, donna un banquet à ses dignitaires, à ses officiers et aux principaux personnages de la Galilée; [22] alors la fille de cette Hérodiade entra dans la salle, elle dansa et plut à Hérode et à ses convives. Le roi dit à la jeune fille : « Demande-moi ce que tu voudras et je te le donnerai. » [23] Il lui fit ce serment : « Tout ce que tu me demanderas, je te le donnerai, fût-ce la moitié de mon royaume! » [24] Elle sortit et dit à sa mère : « Que demanderai-je? » Celle-ci répondit : « La tête de Jean-Baptiste [c]. » [25] Rentrant en toute hâte auprès du roi, la jeune fille fit ainsi sa demande : « Je désire qu'à l'instant même, tu me donnes sur un plat la tête de Jean-Baptiste. » [26] Le roi en fut très attristé, mais à cause de son serment et de ses convives, il ne voulut pas lui refuser. [27] Et aussitôt, envoyant un garde, il lui commanda d'apporter la tête de Jean. Cet homme alla donc décapiter Jean dans sa prison. [28] Il apporta sa tête sur un plat et la donna à la jeune fille, qui la remit à sa mère. [29] Les disciples de Jean, ayant appris ce qui était arrivé, vinrent prendre le corps de leur Maître et le mirent au sépulcre.

Première multiplication des pains [d].

30-44 : Mt 14, 13-21; Lc 9, 10-17 (cf. Jn 6, 1-13).

[30] Les apôtres se rassemblèrent auprès de Jésus et lui rapportèrent tout ce qu'ils avaient fait et tout ce qu'ils avaient enseigné. [31] Il leur dit alors : « Venez à l'écart, dans un lieu désert, et reposez-vous un peu. » (Tant de personnes allaient et venaient, qu'ils n'avaient pas même le temps de manger.) [32] Ils partirent donc dans la barque pour se retirer dans un endroit désert. [33] Mais on les vit s'éloigner et plusieurs comprirent [où ils allaient] [e]; de toutes les villes, les gens y accoururent à pied et arrivèrent avant eux.

[34] En débarquant, Jésus vit une grande foule; il en eut compassion, parce qu'ils étaient *comme des brebis qui n'ont pas de berger,* et il se mit à leur donner de nombreux enseignements. [35] Comme l'heure était déjà fort avancée, ses disciples, s'approchant, lui dirent : « L'endroit est désert et il est bien tard. [36] Congédie-les, afin qu'ils aillent dans les fermes et les villages des environs s'acheter de quoi manger. » [37] Mais Jésus leur répondit : « Donnez-leur vous-mêmes à manger. » Ils lui dirent : « Irons-nous acheter des pains pour deux cents deniers [f], afin de leur donner à manger! » [38] Jésus reprit : « Combien de pains avez-vous? Allez voir. » Après s'en être informés, ils dirent : « Cinq, et deux poissons. » [39] Alors il leur commanda de faire asseoir tous les gens, par groupes, sur l'herbe verte. [40] Ils se mirent à terre par rangs de cent et de cinquante. [41] Alors Jésus prit les cinq pains et les deux poissons, leva les yeux au ciel, bénit [g] les pains et les rompit; puis il les donna aux disciples, pour les distribuer; il partagea aussi entre tous les deux poissons. [42] Tous mangèrent et furent rassasiés. [43] On emporta des morceaux [de pain] pouvant remplir douze paniers, et aussi des restes des poissons. [44] Or, ceux qui avaient mangé les pains étaient au nombre de cinq mille hommes.

Jesus marche sur les eaux. Guérisons à Gennésaret.

45-56 : Mt 14, 22-27, 32-36 (cf. Jn 6, 15-21).

[45] Aussitôt après, Jésus obligea ses disciples à remonter

a. Le mariage d'Hérode était contraire aux prescriptions de la Loi (Lév. 18, 16; 20, 21). *b.* On peut traduire aussi : *avait du respect pour Jean.* *c.* Litt. : *le baptiseur* (voy. note sur 1, 4). *d.* L'interprétation des récits de la multiplication des pains a beaucoup varié. La place qu'ils occupent dans les quatre évangiles, la répétition qui en est faite dans ceux de Mc et de Mt (voy. Mc 8, 1-9), prouvent en tout cas qu'ils avaient, pour l'ancienne tradition chrétienne, une valeur toute particulière. L'Église primitive leur attribuait certainement une signification eucharistique, comme cela ressort nettement du quatrième évangile (6, 26 ss). C'est aussi l'opinion de plusieurs modernes, qui voient dans la multiplication des pains une anticipation de l'eucharistie. Ainsi s'expliquerait la place que ce récit occupe dans l'évangile, où il représente la dernière tentative de Jésus pour rallier le peuple. *e.* On peut trad. aussi : *les reconnurent.* *f. Deux cents deniers,* 175 francs environ. *g.* Il s'agit de la prière que les Juifs prononçaient au début de chaque repas.

6, 34 : Nomb. 27, 17 et Éz. 34, 5.

31 : 3, 20. 34 : Mt 9, 36. 34-44 : 2 Rois 4, 42-44; Mc 8, 1-9.

dans la barque, pour le précéder sur la rive opposée, du côté de **Bethsaïda**, tandis que lui-même renverrait la **foule**[a]. [46] Ayant pris congé d'eux, il s'en **alla sur** la montagne pour prier.

[47] Le soir venu, la barque se trouvait au milieu de la mer, et lui, seul à terre. [48] Voyant ses disciples qui avançaient péniblement, car le vent leur était contraire, il alla les rejoindre, vers la quatrième veille de la nuit[b], en marchant sur la mer, et il était sur le point de les dépasser. [49] Quand ils le virent marcher sur la mer, ils crurent que c'était un fantôme et poussèrent des cris. [50] Tous, en effet, le voyaient et étaient bouleversés. Mais aussitôt il leur parla : « Rassurez-vous, leur dit-il; c'est moi, n'ayez pas peur. » [51] Il monta auprès d'eux dans la barque, et le vent cessa. Grande fut leur stupeur, [52] car ils n'avaient pas compris ce qui s'était passé à propos des pains : leur esprit[c] était endurci.

[53] Ayant achevé leur traversée, ils prirent terre à Gennésaret, et ils abordèrent. [54] Dès qu'ils sortirent de la barque, des gens, qui avaient reconnu Jésus, [55] parcoururent toute la contrée, et on se mit à lui apporter les malades sur leurs lits, partout où l'on apprenait sa présence. [56] Partout où il entrait, villages, villes ou fermes, on déposait les malades sur les places, en le priant de les laisser toucher seulement la frange de son manteau. Tous ceux qui le touchèrent furent guéris.

Discussion avec les pharisiens sur la tradition.

7 **1, 5-23** : Mt 15, 1-11, 15-20.

[1] Les pharisiens et quelques scribes, venus de Jérusalem, se réunirent près de lui, [2] et voyant quelques-uns de ses disciples prendre leur repas avec des mains impures, c'est-à-dire non lavées[d]... — [3] En effet, les pharisiens et les Juifs en général ne mangent pas sans avoir pratiqué des ablutions sur les mains [en frottant] avec le poing[e], conformément aux traditions des anciens[f]. [4] Lorsqu'ils reviennent du marché[g], ils ne mangent pas avant de s'être aspergés d'eau[h]. Ils observent également une foule d'autres pratiques traditionnelles : des baptêmes[i] de coupes, de cruches et de vases de cuivre. — ...[5] les pharisiens et les scribes demandèrent à Jésus : « Pourquoi tes disciples ne suivent-ils pas la tradition des anciens et prennent-ils leur repas avec des mains impures? » [6] Il leur répondit : « Ésaïe a bien prophétisé sur votre compte, hypocrites, ainsi qu'il est écrit :

Ce peuple m'honore des lèvres,
mais son cœur est fort loin de moi !
[7] *C'est en vain qu'ils me rendent un culte,*
puisqu'ils enseignent des doctrines qui ne sont que préceptes humains !

[8] Vous laissez de côté le commandement de Dieu pour observer la tradition des hommes! »

[9] Puis il ajouta : « Oui, vous rejetez le commandement de Dieu pour observer votre tradition. [10] En effet, Moïse a dit : *Honore ton père et ta mère,* et encore : *Que celui qui maudira son père ou sa mère soit puni de mort.* [11] Mais vous dites : Si un homme a dit à son père ou à sa mère : Je déclare corban[j], c'est-à-dire offrande sacrée, le secours que tu devrais recevoir de moi... — [12] vous ne lui permettez plus de rien faire pour son père ni pour sa mère, [13] annulant la parole de Dieu par la tradition que vous propagez. Et vous faites bien d'autres choses du même genre. »

[14] Il appela de nouveau la foule, et lui dit : « Écoutez-moi tous, et comprenez. [15] Il

7, 3. S : *souvent* au lieu de « avec le poing ». 4. *A D* : avant de s'être *plongés* dans l'eau.

a. D'après Jean 6, 14-15, la foule enthousiasmée voulait enlever Jésus pour le faire roi. C'est peut-être pour soustraire les disciples à cet enthousiasme qu'il se hâte de les faire partir. *b.* Marc suit ici le système romain, d'après lequel la nuit, de 6 heures du soir à 6 heures du matin, était divisée en quatre veilles (cf. 13, 35). Luc (12, 38) paraît suivre la coutume populaire, qui divisait la nuit en trois veilles. *c.* Litt. : *leur cœur* (on y voyait le siège de l'intelligence). *d.* Ils avaient négligé les ablutions rituelles (il ne s'agit pas des soins de propreté). — La phrase, interrompue par la parenthèse qui suit, reprend au v. 5. *e.* On a traduit aussi : *sur le bout des doigts* ou *jusqu'au coude.* Le terme grec est obscur. *f. Les traditions des anciens.* On appelait ainsi les préceptes et pratiques qui s'étaient introduits peu à peu chez les Juifs et qu'ils ajoutaient à la Loi. *g.* Ou : *de la place publique.* *h.* On a aussi proposé de trad. : *Ils ne mangent ce qui vient du marché que si cela a été aspergé d'eau.* Le bain ou l'aspersion au retour du marché paraît avoir été une coutume spéciale aux pharisiens. *i.* Il s'agit d'ablutions rituelles. Le mot *baptiser* signifie plonger (dans l'eau). *j. Qorbân,* mot hébreu qui signifie « offrande sacrée ». Les rabbins admettaient qu'on pouvait se réserver un objet en le consacrant à Dieu par un vœu, sans qu'il fût donné réellement au Temple.

7, *6-7* : Ës. 29, 13 (G). *10* : Ex. 20, 12 ; — 21, 17.
52 : 8, 17-21. 56 : 3, 10 ; 5, 27-28. 7, 2 : Lc 11, 38.

n'est rien d'extérieur à l'homme qui puisse, en entrant en lui, le rendre impur [a]; mais ce qui sort de l'homme, voilà ce qui le rend impur. »

[17] Quand il fut rentré dans la maison, loin de la foule, ses disciples l'interrogèrent sur cette parabole [b]. [18] Il leur répondit : « Vous aussi, êtes-vous donc sans intelligence ? Ne comprenez-vous pas que rien d'extérieur ne peut, en entrant dans l'homme, le rendre impur ? [19] Cela n'entre pas dans son cœur, mais dans son ventre, puis s'en va au lieu secret. » Il montrait ainsi que tous les aliments sont purs [c]. [20] Il disait : « Ce qui sort de l'homme, voilà ce qui le rend impur ! [21] C'est du dedans, c'est du cœur des hommes que sortent les pensées mauvaises : fornications, vols, homicides, [22] adultères, rapines, méchancetés, tromperie, impudicité, envie [d], calomnie, orgueil, déraison. [23] Tout cela, qui est mauvais, sort du dedans et rend l'homme impur. »

La Cananéenne.

24-30 : Mt 15, 21-28.

[24] Parti de là, Jésus se rendit dans la région de Tyr.

Il entra dans une maison, et il voulait que personne ne le sût; mais il ne put rester caché. [25] Tout de suite, une femme, qui avait une petite fille possédée d'un esprit impur, entendit parler de lui et vint se jeter à ses pieds. [26] Cette femme était païenne [e], de race syro-phénicienne. Elle lui demanda de chasser le démon [qui tourmentait] sa fille. [27] Il lui répondit : « Laisse d'abord les enfants se rassasier; il ne sied pas de prendre le pain des enfants pour le jeter aux chiens. » [28] Elle lui répliqua en disant : « Sans doute, Seigneur; cependant les chiens, sous la table, mangent des miettes [que laissent tomber] les enfants. » [29] Jésus lui dit : « A cause de cette parole, va, le démon est sorti de ta fille ! » [30] Elle retourna chez elle et trouva l'enfant reposant sur son lit : le démon était parti.

Guérison d'un sourd-muet.

31-37 (cf. Mt 15, 29-31).

[31] Ensuite, quittant la région de Tyr, Jésus revint, par Sidon [f], à la mer de Galilée, en traversant le territoire de la Décapole.

[32] On lui amena un sourd qui parlait difficilement, et on le pria d'étendre la main sur lui. [33] Il le conduisit hors de la foule, à l'écart, lui mit ses doigts dans les oreilles, et lui toucha la langue avec sa salive; [34] puis, levant les yeux au ciel, il poussa un soupir et lui dit : « Epphatha [g] », c'est-à-dire : ouvre-toi. [35] Les oreilles de cet homme s'ouvrirent; aussitôt, le lien de sa langue se rompit, et il se mit à parler distinctement. [36] Jésus leur recommanda de n'en rien dire à personne; mais plus il leur faisait de recommandations, plus ils en parlaient. [37] Au comble de la surprise, ils disaient : « Toutes ses œuvres sont admirables : il fait entendre les sourds et parler les muets [h] ! »

Seconde multiplication des pains.

8 **1-10** : Mt 15, 32-39.

[1] En ces jours-là, il y avait de nouveau une grande foule, et elle n'avait pas de quoi manger. Jésus appela ses disciples et leur dit : [2] « J'ai compassion de cette foule : voilà déjà trois jours qu'ils ne me quittent pas, et ils n'ont pas de quoi manger. [3] Si je les renvoie chez eux à jeun, ils vont défaillir en route; il y en a qui sont de loin. » [4] Ses disciples lui répondirent : « Comment pourrait-on les rassasier de pains dans ce désert ? » [5] Il leur demanda : « Combien avez-vous de pains ? — Sept », répondirent-ils. [6] Alors il fit asseoir la foule par terre. Il prit ensuite les sept pains et, après avoir rendu grâces, il les rompit et les donna à ses disciples pour en faire la distribution;

16. A D : *Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.* 24. S A B aj. : *et de Sidon.*

a. Jésus transporte la question de l'ordre matériel à l'ordre moral. *b.* Le mot *parabole* désigne ici la comparaison entre les aliments qui pénètrent dans le corps de l'homme et les mauvais sentiments qui sortent de son cœur. On voit par là que la parabole n'est pas nécessairement une sorte de petite fable; elle peut n'être qu'une simple comparaison. *c.* Trad. conjecturale de ces mots obscurs : *purifiant tous les aliments.* *d.* Litt. : *œil mauvais.* *e.* Litt. : *était grecque.* Ce mot désigne ici non la nationalité de cette femme, puisqu'elle était syro-phénicienne, mais sa religion. Voy. Jean 7, 35 et Rom. 1, 14, 16. *f.* L'indication paraît fautive, Sidon n'étant pas sur le chemin qui conduit de Tyr en Galilée. Le texte est peut-être altéré. *g.* Ce mot appartient à la langue araméenne. *h.* La guérison de la cécité et de la surdité était un signe des temps messianiques (És. 35, 5 et ss).

19b : Act. 10, 15. 33 : 8, 23. 36 : 1, 44-45. 8, 1-10 : 6, 34-45.

et ils les distribuèrent à la foule. [7]Ils avaient encore quelques petits poissons. Jésus les bénit et les fit aussi distribuer. [8]Tous mangèrent et furent rassasiés, et on emporta les morceaux qui restaient : sept corbeilles. [9]Ils étaient environ quatre mille.

Ensuite Jésus les congédia. [10]Aussitôt après, il monta dans la barque avec ses disciples et se rendit au pays de Dalmanutha[a].

Refus de faire un miracle.

11-13 : Mt 16, 1, 4; Lc 11, 16, 29.

[11]Les pharisiens survinrent et se mirent à discuter avec lui; ils lui demandaient, pour le mettre à l'épreuve, un signe[b] venant du ciel. [12]Jésus poussa un profond soupir[c] et dit : « Pourquoi cette génération[d] demande-t-elle un signe? Je vous le dis en vérité, il ne sera point donné de signe à cette génération! » [13]Les laissant alors, il remonta dans la barque et partit pour l'autre rive.

Le levain des pharisiens.

14-21 : Mt 16, 5-11. **15 :** Lc 12, 1b.

[14]Or ils avaient oublié de prendre des pains (ils n'en avaient qu'un seul avec eux dans la barque), [15]et comme Jésus leur adressait cette recommandation : « Gardez-vous avec soin du levain des pharisiens et de celui d'Hérode », [16]ils se mirent à discuter entre eux parce qu'ils n'avaient pas de pains[e]! [17]Jésus, le sachant, leur dit : « Pourquoi discutez-vous parce que vous n'avez pas de pains? Vous ne saisissez pas encore, vous ne comprenez pas! Avez-vous le cœur endurci? [18]*Vous avez des yeux, et vous ne voyez pas, vous avez des oreilles, et vous n'entendez pas!* Vous n'avez pas de mémoire... [19]Quand j'ai rompu les cinq pains pour les cinq mille hommes, combien de paniers pleins de morceaux avez-vous emportés? — Douze, répondirent-ils. — [20]Et quand j'ai rompu les sept pains pour les quatre mille hommes, combien de corbeilles pleines de morceaux avez-vous emportées? — Sept », répondirent-ils. [21]Il reprit : « Ne comprenez-vous pas encore? »

Guérison d'un aveugle à Bethsaïda.

[22]Ils arrivèrent à Bethsaïda; on lui amena un aveugle, en lui demandant de le toucher. [23]Prenant cet homme par la main, il le conduisit hors du village. Puis il lui mit de sa salive[f] sur les yeux, posa ses mains sur lui et lui demanda : « Vois-tu quelque chose? » [24]Il regarda et répondit : « J'aperçois des hommes — on dirait des arbres, — je les vois qui marchent. » [25]Alors Jésus posa encore une fois ses mains sur les yeux de l'aveugle, et celui-ci regarda : il était guéri; il voyait tout distinctement. [26]Jésus le renvoya dans sa maison en lui disant : « N'entre pas dans le village. »

DEUXIÈME PARTIE

MINISTÈRE ITINÉRANT : L'ÉVANGILE DU MESSIE (8, 27-10, 52)

Confession de Pierre. Jésus annonce (pour la première fois) ses souffrances, sa mort et sa résurrection.

27-33 : Mt 16, 13-16, 20-23; Lc 9, 18-22.

[27]Jésus partit, avec ses disciples, pour les villages [dépendant] de Césarée de Philippe. Chemin faisant, il posa à ses disciples cette question : « Qui dit-on que je suis? » [28]Ils lui répondirent : « [Les uns disent] Jean-Baptiste; — d'autres : Élie; — d'autres encore : L'un des prophètes. » [29]Alors il leur demanda : « Et

8, 16. S A : Ils se disaient entre eux : c'est parce que *nous n'avons* pas de pains.

a. L'emplacement de Dalmanutha est inconnu. Matthieu donne Magadan, localité également inconnue. *b*. Ou : *un miracle* (qui pût accréditer Jésus comme Messie). *c*. Litt. : soupira *en son esprit*. L'esprit (*pneuma*) désigne la partie la plus intérieure de l'être. — Cf. les « soupirs de l'esprit » Rom. 8, 26. *d*. Ou : *cette race*. *e*. On peut trad. aussi : *Ils se disaient entre eux [que Jésus avait parlé ainsi] parce qu'ils n'avaient pas de pains*. *f*. Litt. : *il cracha*. Dans l'antiquité, on attribuait de l'efficacité à la salive pour la guérison de certaines maladies, en particulier celles des yeux.

8, 18 : Jér. 5, 21; Éz. 12, 2.

11 : Jn 6, 30. 11-12 : Mt 12, 38-39. 17-21 : 6, 52. 18 : 4, 12. 19 : 6, 41-44. 20 : 8, 6-9. 23 : 7, 33. 26 : 7, 36. 27-28 : 6, 14-16. 29 : Jn 6, 67-69.

vous, qui dites-vous que je suis? » Pierre lui répondit : « Tu es le Christ[a]. » [30] Il leur défendit de parler de lui[b] à personne. [31] Puis il se mit à leur enseigner qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrît beaucoup, qu'il fût rejeté par les anciens, les chefs des prêtres et les scribes; qu'il fût mis à mort, et qu'il ressuscitât au bout de trois jours. [32] Il s'exprimait ouvertement[c]. Le tirant alors à l'écart, Pierre se mit à le reprendre. [33] Mais lui, se retournant, regarda ses disciples et réprimanda Pierre, en disant : « Arrière de moi, Satan[d]! la pensée que tu as[e] n'est pas de Dieu, elle est toute humaine. »

Comment il faut suivre Jésus.

8, 34-9, 1 : Mt 16, 24-28; Lc 9, 23-27.

[34] Appelant alors la foule et ses disciples, Jésus leur dit : « Si quelqu'un veut marcher sur mes traces, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive. [35] Celui qui voudra sauver sa vie, la perdra; mais celui qui perdra sa vie à cause de moi et de l'Évangile, la sauvera. [36] Que servira-t-il à un homme de gagner le monde entier, s'il perd sa vie? [37] Que donnera-t-il pour racheter sa vie? [38] Si quelqu'un a honte de moi et de mes paroles en cette génération infidèle[f] et pécheresse, le Fils de l'homme, à son tour, aura honte de lui, quand il viendra dans la gloire de son Père, accompagné des saints anges! »

9 [1] Il ajouta : « En vérité, je vous le dis, quelques-uns de ceux qui sont ici présents ne goûteront point de la mort, avant d'avoir vu le Royaume de Dieu venir avec puissance. »

La transfiguration.

2-8 : Mt 17, 1-8; Lc 9, 28-30, 33-36a.

[2] Six jours après, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et les emmena seuls, à l'écart, sur une haute montagne. Il fut transfiguré en leur présence : [3] ses vêtements devinrent resplendissants, d'une telle blancheur que nul foulon ici-bas ne pourrait en produire de pareille. [4] Élie avec Moïse[g] leur apparurent : ils s'entretenaient avec Jésus. [5] Pierre alors, prenant la parole, lui dit : « Maître, il est bon que nous soyons ici. Dressons trois tentes, une pour toi, une pour Moïse et une pour Élie... » [6] Il ne savait que dire, car ils étaient tout tremblants. [7] Une nuée survint qui les enveloppa, et de cette nuée sortit une voix : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le! » [8] Aussitôt ils regardèrent autour d'eux, mais ils ne virent plus que Jésus seul avec eux.

Le retour d'Élie.

9-13 : Mt 17, 9-12.

[9] Comme ils descendaient de la montagne, il leur défendit de raconter à personne ce qu'ils avaient vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité des morts. [10] Ils observèrent cet ordre[h], mais ils se demandaient entre eux ce que c'était que ressusciter des morts[i]; [11] et ils lui demandèrent : « Pourquoi les scribes disent-ils qu'Élie doit venir d'abord? » [12] Il leur ré-

a. Le terme de *Christ* n'est pas ici, comme il l'est devenu p. ex. dans l'expression Jésus-Christ, l'équivalent d'un nom propre. Le Christ (en héb. « Messie »), c'est le roi messianique que le judaïsme tout entier attendait, et qui devait établir le règne de Dieu. Le mot *Christ* veut dire « Oint ». L'onction d'huile était le symbole extérieur par lequel on consacrait un homme à une haute mission, p. ex. celle de roi ou de prêtre. *b. De lui*, c'est-à-dire du Christ ou de Jésus en tant que Christ. Jésus interdit à ses disciples de le représenter comme le Messie; de même, à plusieurs reprises, il avait imposé silence aux esprits qui le proclamaient « Fils » ou « Saint de Dieu », et il avait défendu de raconter ses miracles (1, 25, 34, 44; 5, 43; 7, 36; 8, 26; 9, 9). Ces interdictions s'expliquent sans doute par la crainte qu'avait Jésus de voir sa messianité entendue dans un sens politique : la foule en effet rêvait d'un Messie guerrier qui détruirait la domination étrangère et rétablirait le royaume d'Israël (cf. Lc 24, 21; Jn 6, 15; Act. 1, 6). Dans la pensée de Jésus, la messianité était inséparable de souffrances et d'humiliations. C'est pourquoi nous voyons l'épisode de Césarée suivi d'un enseignement sur la mort du Messie; de même la gloire de la transfiguration ne doit être publiée qu'après la résurrection (9, 9). Si, par exception, Jésus commande (5, 19) au démoniaque de Gérasa de raconter sa guérison, c'est peut-être parce qu'il se trouvait en dehors du territoire juif. *c.* Certaines versions anciennes ont : « et il annoncera ouvertement la parole » (en opposition à la réserve observée par Jésus sur la question messianique pendant le temps de son ministère). *d. Satan*, mot hébreu et araméen signifiant « adversaire ». Avec addition de l'article (*hassâṭân*), il devint le nom du prince des démons, l'adversaire par excellence. *e. La pensée que tu as*, c'est-à-dire ta conception du Messie. *f.* Litt. : *adultère.* Comme dans nombre de passages de l'A. T. (Os. 1, 2; Éz. 16, 8 ss), Dieu est ici représenté sous l'image de l'époux du peuple élu. *g.* Moïse représente la Loi, et Élie la prophétie. Tous deux passaient pour avoir été enlevés directement au ciel. *h.* On peut traduire aussi : *Ils retinrent ce mot, et ils se demandaient...* *i.* Ce qui étonne les disciples, ce n'est pas l'idée même de la résurrection, à laquelle croyaient les Juifs pieux de leur temps; mais on ne l'attendait qu'à la fin du monde, et Jésus annonce qu'il va ressusciter prochainement; de là leur surprise.

30 : 1, 44; 9, 9. 31 : 9, 31; 10, 33-34. 35 : Mt 10, 39; Jn 12, 25. 37 : Ps. 49, 8-9. 38 : Mt 10, 33. **9**, 7 : 1, 11. 9 : 8, 30. 9-10 : Lc 9, 36b.

pondit : « Élie doit venir d'abord pour remettre toutes choses dans l'ordre... mais alors, comment est-il écrit du Fils de l'homme qu'il doit beaucoup souffrir et être méprisé? [13]Eh bien, je vous le déclare, Élie est venu, et ils lui ont fait ce qu'ils ont voulu, conformément à ce qui est écrit de lui[a]. »

Guérison d'un enfant possédé.

14, 17-20, 25-28 : Mt 17, 14-19, 21 ; Lc 9, 37-42.

[14]En rejoignant les disciples, ils virent une grande foule qui les entourait et des scribes qui discutaient avec eux. [15]A la vue de Jésus, tout le monde fut en émoi; on accourait à lui, on le saluait. [16]Il leur demanda : « Sur quoi discutez-vous? » [17]Quelqu'un de la foule lui répondit : « Maître, je t'ai amené mon fils, qui est possédé d'un esprit muet. [18]Partout où cet esprit s'empare de lui, il le renverse à terre; l'enfant écume et grince des dents; il dépérit[b]. J'ai demandé à tes disciples de le chasser : ils ne l'ont pu. » [19]Prenant la parole, Jésus dit : « O génération sans foi, jusques à quand serai-je avec vous? jusques à quand vous supporterai-je?... Amenez-moi l'enfant. » [20]On le lui amena. Mais dès qu'il vit Jésus, l'esprit donna des convulsions à l'enfant, qui tomba à terre; il se roulait en écumant. [21]Jésus demanda au père : « Combien y a-t-il de temps que cela lui arrive? — Depuis son enfance, répondit-il. [22]Souvent l'esprit l'a jeté soit dans le feu, soit dans l'eau, pour le faire périr. Si tu peux quelque chose, aie pitié de nous et viens à notre secours. [23]— Si tu peux!... lui dit Jésus; tout est possible à celui qui croit. » [24]Aussitôt le père de l'enfant s'écria : « Je crois! Viens en aide à mon manque de foi! » [25]Jésus, voyant la foule accourir, fit des menaces à l'esprit impur; il lui dit : « Esprit sourd et muet, je te l'ordonne, sors de cet enfant, et n'entre plus en lui! » [26]L'esprit jeta un cri, donna de violentes convulsions à l'enfant et sortit. L'enfant devint comme mort; aussi beaucoup disaient-ils : « Il est mort. » [27]Mais Jésus, le prenant par la main, le fit revenir à lui, et il se releva.

[28]Quand Jésus fut rentré à la maison, ses disciples lui demandèrent en particulier : « Pourquoi n'avons-nous pas pu chasser cet esprit? » [29]Jésus leur répondit : « Cette sorte d'esprits ne peut être chassée que par la prière. »

Jésus annonce (pour la deuxième fois) sa mort et sa résurrection.

30-32 : Mt 17, 22-23 ; Lc 9, 43b-45.

[30]Partis de là, ils traversèrent la Galilée. Jésus ne voulait pas qu'on le sût, [31]car il instruisait ses disciples; il leur disait : « Le Fils de l'homme est livré entre les mains des hommes; ils le mettront à mort; et lorsqu'il aura été mis à mort, trois jours après, il ressuscitera. » [32]Mais ils ne comprirent pas cette parole, et ils craignaient de l'interroger.

Qui est le plus grand?

33-37 : Mt 18, 1-5 ; Lc 9, 46-48.

[33]Ils arrivèrent à Capernaüm; et quand il fut dans la maison, Jésus leur demanda : « De quoi vous entreteniez-vous en route? » [34]Ils gardèrent le silence; car ils avaient discuté entre eux, chemin faisant, pour savoir qui était le plus grand. [35]Jésus s'assit, appela les Douze et leur dit : « Si quelqu'un veut être le premier, qu'il soit le dernier de tous, le serviteur de tous. » [36]Puis il prit un petit enfant, le plaça au milieu d'eux et, après l'avoir embrassé, leur dit : [37]« Qui reçoit en mon nom un enfant comme celui-ci, me reçoit; et qui me reçoit, reçoit non pas moi, mais celui qui m'a envoyé. »

L'homme qui chasse les demons au nom de Jésus.

38-40 : Lc 9, 49-50.
41 : Mt 10, 42.

[38]Jean lui dit : « Maître, nous avons vu un homme chasser des démons en ton nom, et nous l'en avons

9, 29. A D aj. : et par le jeûne. 38. *S B.* A D : un homme *qui ne nous suit pas.*

a. La croyance au retour d'Élie doit sans doute son origine à Mal. 3, 1 et 4, 5 (cf. Mc 1, 2; 6, 15; 8, 28; Mt 11, 14). La marche des idées, dans notre passage, est assez difficile à saisir. Jésus commence par montrer que le dogme du retour d'Élie avec la mission de « rétablir toutes choses » ne peut se concilier avec l'annonce des souffrances du Messie. Ces souffrances seraient impossibles, si le Royaume de Dieu avait d'abord été établi. Jésus conclut cependant qu'Élie est déjà venu (il pense à Jean-Baptiste; cf. Mt 17, 12-13); mais au lieu de fonder le Royaume de Dieu, Élie a été lui-même victime de la méchanceté des hommes. *b.* Litt. : *il se dessèche.*

23 : 11, 23-24. 24 : Lc 17, 5. 26 : 1, 26. 27 : 5, 41. 28 : 10, 10. 31 : 8, 31; 10, 33-34. 35 : 10, 43-44; Mt 23, 11. 37 : Mt 10, 40; Jn 13, 20.

empêché, parce qu'il ne nous suit pas. » [39] Jésus dit : « Ne l'en empêchez pas : nul ne peut faire un miracle en mon nom, et, aussitôt après, mal parler de moi. [40] Qui n'est pas contre nous est pour nous. [41] Qui vous donnera à boire un verre d'eau en mon nom, parce que vous appartenez au Christ, celui-là, je vous le dis en vérité, ne perdra pas sa récompense.

Des causes de chute. Du sel.

42-47 : Mt 18, 6, 8-9. 42b : Lc 17, 1.

« [42] Si quelqu'un devait être une cause de chute[a] pour un de ces petits qui croient, mieux vaudrait pour lui qu'on lui attachât au cou une de ces meules que tournent les ânes, et qu'on le jetât dans la mer.

« [43] Si ta main est pour toi une cause de chute, coupe-la; mieux vaut entrer mutilé dans la vie, que d'aller avec tes deux mains dans la Géhenne[b], dans le feu qui ne s'éteint point. [45] Si ton pied est pour toi une cause de chute, coupe-le; mieux vaut entrer estropié dans la vie que d'être jeté avec tes deux pieds dans la Géhenne. [47] Si ton œil est pour toi une cause de chute, jette-le au loin; mieux vaut entrer borgne dans le Royaume de Dieu, que d'être jeté, avec tes deux yeux, dans la Géhenne, [48] où *le ver*[c] *ne meurt point et le feu ne s'éteint point.* [49] Car tous seront salés par le feu[d].

50 : (Cf. Mt. 5, 13; Lc 14, 34.)

« [50] C'est une bonne chose que le sel[e], mais si le sel devient insipide, avec quoi lui donnerez-vous de la saveur? Ayez du sel en vous-mêmes[f], et vivez en paix les uns avec les autres. »

Le divorce.

10 1-11 : Mt 19, 1-9.

[1] Jésus, partant de là, se rendit sur le territoire de la Judée et de l'autre côté du Jourdain. De nouveau, des foules se rassemblèrent autour de lui, et suivant sa coutume, il se mit de nouveau à les enseigner.

[2] Des pharisiens vinrent à lui et lui demandèrent, pour le mettre à l'épreuve[g], s'il était permis à un mari de répudier sa femme. [3] Il leur répondit : « Qu'est-ce que Moïse vous a prescrit? — [4] Moïse, dirent-ils, a permis d'écrire *un acte de divorce et de répudier*[h]. » [5] Alors Jésus reprit : « C'est à cause de la dureté de vos cœurs qu'il a écrit pour vous ce commandement. [6] Mais, *au commencement* du monde, [Dieu] *les créa mâle et femelle;* [7] *à cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme,* [8] *et les deux deviendront une seule chair.* Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. [9] Donc, que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. »

[10] A la maison, les disciples l'interrogèrent de nouveau sur le même sujet, [11] et il leur dit : « Celui qui répudie sa femme et en épouse une autre, commet un adultère à l'égard de la première. [12] Et si une femme répudie son mari[i] et en épouse un autre, elle commet un adultère. »

42. A B : de ces petits qui croient *en moi.* 44 et 46. A D : où leur ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point (c'est le v. 48). 10, 7. *A D.* S B om. : pour s'attacher à sa femme.

a. Litt. : *devait scandaliser.* Voy. note sur 6, 3. Dans la Bible grecque, le mot *scandale* désigne un piège, une trappe, ce qui fait tomber; c'est ce dernier sens qui a fini par prévaloir. Dans le N. T., ce terme est toujours pris au sens figuré et s'applique à tout ce qui provoque (volontairement ou non) le péché. Nous l'avons traduit « occasion » ou « cause de chute », sauf dans un petit nombre de cas où il est pris dans une acception voisine de celle du mot français *scandale* (ce qui choque, ce qui indigne). *b. Géhenne* (Gê-Hinnom), vallée de Hinnom, au sud de Jérusalem. C'est là que les Israélites, au temps des rois, avaient rendu un culte à Moloch et fait brûler leurs enfants en son honneur (2 Rois 23, 10; Jér. 7, 31; 19, 5-6; 32, 35). Jérémie (19, 6-8) annonce que Dieu exercera en ce lieu sa vengeance sur les idolâtres. Hénoch (ch. 26-27) dit que tous les impies y seront rassemblés pour le châtiment. — Dans le judaïsme, le terme de Géhenne était couramment employé pour désigner le lieu où doit s'exercer le châtiment divin; c'est le sens qu'il a dans les évangiles. *c.* Litt. : *leur ver.* Il s'agit du ver qui ronge les cadavres. *d.* Le texte est obscur et peut-être altéré. *Le feu qui sale* est ou bien le feu qui consacre (on salait les victimes offertes en sacrifice) ou bien le feu qui purifie; il s'agit alors soit de l'épreuve, soit du feu du jugement final. *e.* C'est apparemment une simple association de mots qui a entraîné l'insertion du v. 50 à cet endroit. *f.* Cf. Col. 4, 6. *g.* Ils cherchaient à le mettre en contradiction avec la Loi. *h.* La Loi ayant expressément autorisé le divorce, on ne discutait pas sur sa légitimité, mais sur les causes qui pouvaient le justifier. Le Deutéronome (24, 1) donnait comme motif de divorce « quelque chose de honteux » que le mari aurait trouvé en sa femme. Rabbi Chammaï entendait par là uniquement l'adultère, mais d'autres allaient plus loin. Rabbi Hillel estimait qu'un mari avait le droit de divorcer, si sa femme avait laissé brûler le dîner; pour Rabbi Akiba (plus tard) il suffira qu'il ait trouvé une femme plus belle que la sienne. *i.* Le divorce par l'initiative de la femme était inconnu au droit juif; c'était une pratique grecque et romaine.

9, *48* : És. 66, 24. 10, *4* : Deut. 24, 1. *6* : Gen. 1, 1, 27. *7-8* : Gen. 2, 24.
40 : Mt 12, 30. 43-47 : Mt 5, 29-30. 10, 10 : 9, 28. 11-12 : Mt 5, 32.

Jésus et les enfants.

13-16 : Mt 19, 13-15 ; Lc 18, 15-17.

[13] On lui amenait de petits enfants pour qu'il les touchât, mais les disciples reprenaient ceux qui les apportaient. [14] Voyant cela, Jésus s'en indigna. Il leur dit : « Laissez venir à moi les petits enfants ; ne les en empêchez pas, car le Royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent. [15] En vérité, je vous le dis, celui qui ne recevra pas le Royaume de Dieu comme un petit enfant, n'y entrera pas. » [16] Puis il les embrassa et les bénit en leur imposant les mains.

Le danger des richesses.

17-31 : Mt 19, 16-30 ; Lc 18, 18-30.

[17] Comme il se mettait en route, un homme accourut, se jeta à ses genoux et lui demanda : « Bon Maître, que dois-je faire pour avoir part à la vie éternelle ? » [18] Jésus lui dit : « Pourquoi m'appelles-tu bon ? Nul n'est bon que Dieu seul. [19] Tu connais les commandements : *Tu ne tueras pas ; tu ne commettras point d'adultère ; tu ne déroberas pas ; tu ne porteras pas de faux témoignage ;* tu ne feras tort à personne ; *honore ton père et ta mère.* » [20] L'homme lui répondit : « Maître, j'ai observé tous ces commandements dès ma jeunesse. » [21] Jésus fixa son regard sur lui et l'aima. Il lui dit : « Il te manque une chose : va ! vends ce que tu as pour le donner aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; viens ensuite et suis-moi. » [22] A cette parole, l'homme s'assombrit, et il s'en alla tout triste, car il avait de grands biens.

[23] Jésus, regardant autour de lui, dit à ses disciples : « Qu'il est difficile à ceux qui ont des richesses, d'entrer dans le Royaume de Dieu ! » [24] Les disciples furent stupéfaits de ses paroles. Jésus reprit alors en ces termes : « Mes enfants, qu'il est difficile d'entrer dans le Royaume de Dieu ! [25] Il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le Royaume de Dieu. » [26] Leur étonnement fut à son comble, et ils se dirent l'un à l'autre : « Qui peut donc être sauvé [a] ? » [27] Arrêtant son regard sur eux, Jésus répondit : « Cela est impossible aux hommes, mais non à Dieu ; car *tout est possible à Dieu.* »

[28] Pierre se mit à lui dire : « Et nous ! nous avons tout quitté pour te suivre. » [29] Jésus dit : « En vérité, je vous le dis, nul n'a quitté maison, frères, sœurs, mère, père, enfants ou terres, à cause de moi et de l'Évangile, [30] qui ne reçoive au centuple dès maintenant, au temps présent, maisons, frères, sœurs, mères, enfants et terres, avec des persécutions, et, dans le siècle à venir [b], la vie éternelle. [31] Beaucoup des premiers seront des derniers, et les derniers seront les premiers. »

Jésus annonce (pour la troisième fois) ses souffrances, sa mort et sa résurrection.

32-34 : Mt 20, 17-19 ; Lc 18, 31-33.

[32] Ils étaient en chemin, pour monter à Jérusalem. Jésus marchait en avant des disciples ; ils étaient troublés, et ceux qui suivaient avaient peur.

De nouveau il prit à part les Douze, et se mit à leur dire ce qui allait lui arriver : « [33] Nous montons à Jérusalem ; le Fils de l'homme sera livré aux chefs des prêtres et aux scribes ; ils le condamneront à mort et le livreront aux païens, [34] qui se moqueront de lui, cracheront sur lui, le flagelleront et le mettront à mort. Et après trois jours, il ressuscitera. »

Demande des fils de Zébédée.

35-45 : Mt 20, 20-23 (cf. Lc 22, 24-27).

[35] Jacques et Jean (les fils de Zébédée) s'approchèrent de lui et lui dirent : « Maître, nous désirons que tu fasses pour nous ce que nous allons te demander. » [36] Il leur répondit : « Que voulez-vous que je fasse pour vous ? » [37] Ils reprirent : « Accorde-nous d'être assis l'un à ta droite, l'autre à ta gauche, dans ta gloire [c]. » [38] Jésus leur dit : « Vous ne savez ce que

13. *A D. S B* : les reprenaient. 21. A : et suis-moi, *en te chargeant de ma croix.* 24. A D : Qu'il est difficile *à ceux qui se confient dans les richesses.*

a. L'étonnement des disciples s'explique très bien, si l'on se place au point de vue du judaïsme : les riches, pouvant présenter à Dieu plus d'offrandes et de sacrifices, avaient plus de facilités pour être sauvés. Mais Jésus n'admet pas de tels moyens de salut. *b. Le siècle à venir* désigne l'ère nouvelle qui devait suivre, d'après la pensée juive, la fin imminente du monde. *c.* C'est-à-dire : dans ton Royaume (cf. Mt 20, 21).

19 : Ex. 20, 12-16. *27* : Gen. 18, 14 ; Job 42, 2, et Zach. 8, 6 (G).

15 : Mt 18, 3. 16 : 9, 36. 27b : 14, 36a. 31 : Mt 20, 16 ; Lc 13, 30. 33-34 : 8, 31 ; 9, 31. 38b : 14, 36.

vous demandez. Pouvez-vous boire la coupe[a] que je bois, ou être baptisés du baptême dont je suis baptisé? — [39]Nous le pouvons, lui dirent-ils. » Et Jésus reprit : « La coupe que je bois, vous la boirez; le baptême dont je suis baptisé, vous en serez baptisés; [40]mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de l'accorder : [ces places appartiennent] à ceux pour qui elles ont été préparées. » [41]Les dix autres, qui avaient entendu, commençaient à s'indigner contre Jacques et Jean. [42]Jésus alors les appela et leur dit : « Vous savez que ceux qu'on regarde comme les princes des nations dominent sur elles, et que les grands les tiennent sous leur autorité [43]Il ne doit pas en être ainsi parmi vous : au contraire, que celui qui voudra être grand parmi vous, soit votre serviteur; [44]que celui qui voudra être le premier parmi vous, soit l'esclave de tous. [45]Le Fils de l'homme lui-même n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour plusieurs. »

Guérison de l'aveugle Bartimée, à Jéricho.

46-52 : Mt 20, 29-34; Lc 18, 35-43.

[46]Ils arrivèrent à Jéricho. Lorsque Jésus sortit de cette ville, avec ses disciples et une foule nombreuse, le fils de Timée, Bartimée, un aveugle qui mendiait, était assis près de la route. [47]Entendant dire que c'était Jésus de Nazareth, il se mit à crier : « Fils de David[b], Jésus, aie pitié de moi! » [48]Beaucoup le menaçaient pour le faire taire, mais il n'en criait que plus fort : « Fils de David, aie pitié de moi! » [49]Jésus s'arrêta et dit : « Appelez-le. » On appela cet aveugle, on lui dit : « Courage, lève-toi, il t'appelle. » [50]Rejetant son manteau, il s'élança pour aller auprès de Jésus. [51]Jésus alors, prenant la parole, lui dit : « Que veux-tu que je fasse pour toi? » L'aveugle lui répondit : « Maître, que je recouvre la vue! — [52]Va, lui dit Jésus, ta foi t'a sauvé. » Aussitôt il recouvra la vue, et il suivit Jésus dans le chemin.

TROISIÈME PARTIE

MINISTÈRE DE JÉSUS A JÉRUSALEM (11, 1-13, 37)

Entrée de Jésus à Jérusalem. Retour à Béthanie.

11 1-10 : Mt 21, 1-3, 6-9; Lc 19, 28-38 (cf. Jn 12, 12-19).

[1]Aux approches de Jérusalem, de Bethphagé et de Béthanie, vers le mont des Oliviers, Jésus envoya deux de ses disciples, [2]en leur disant : « Allez à ce village qui est devant vous. En y entrant, vous trouverez aussitôt un ânon attaché, que personne n'a encore monté. Détachez-le et amenez-le. [3]Si l'on vous dit : Pourquoi faites-vous cela? — répondez : Le Seigneur en a besoin, et il vous le renverra tout de suite. » [4]Ils partirent, et ils trouvèrent un ânon attaché près d'une porte, au dehors, dans la rue; ils le détachèrent. [5]Quelques-uns de ceux qui étaient là leur dirent : « Pourquoi détachez-vous cet ânon? » [6]Ils leur répondirent comme Jésus l'avait dit; et on les laissa faire. [7]Ils amenèrent l'ânon à Jésus; ils mirent sur lui leurs manteaux, et Jésus s'assit dessus. [8]Beaucoup de gens étendirent leurs manteaux sur le chemin, et d'autres des rameaux qu'ils coupaient dans les champs[c]. [9]Ceux qui précédaient Jésus et ceux qui le suivaient criaient :

Hosanna[d] !
Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!
[10]Béni soit le règne de David, notre père, qui commence[e] !
Hosanna au plus haut des cieux!

a. L'image de la coupe de la souffrance se trouve déjà dans l'A. T. (Voy. par exemple És. 51, 17, 22; Éz. 23, 31; Ps. 75, 9; Lam. 4, 21). b. *Fils de David* était un des noms que les Juifs donnaient au Messie. c. Cf. 2 Rois 9, 13. d. *Hosanna* (sauve donc) est une invocation tirée de Ps. 118, 25, et qui servait pour les acclamations. e. Litt. : *qui vient*. Le *Chemonè Esré*, prière quotidienne des Juifs, demandait à Dieu la venue du règne de la maison de David.

11, *9* : Ps. 118, 25-26.
43-44 : 9, 35.

[11] Jésus entra à Jérusalem, dans le Temple. Après avoir tout regardé, comme l'heure avançait, il partit avec les Douze pour Béthanie.

Le figuier maudit.

12-14 : Mt 21, 18-19.

[12] Le lendemain, comme il sortait avec eux de Béthanie, il eut faim, [13] et apercevant de loin un figuier couvert de feuilles, il alla voir s'il n'y trouverait pas quelque fruit; mais quand il s'en fut approché, il n'y trouva que des feuilles, car ce n'était pas la saison des figues[a]. [14] S'adressant alors au figuier, il lui dit : « Que personne ne mange plus jamais de ton fruit! » Les disciples entendirent cette parole.

Purification du Temple.

15, 17, 19 : Mt 21, 12-13, 17; Lc 19, 45-46 (cf. Jn 2, 14-16).

[15] Quand ils furent arrivés à Jérusalem, Jésus entra dans le Temple : il se mit à chasser ceux qui vendaient et ceux qui achetaient dans le Temple; il renversa les tables des changeurs et les sièges des marchands de pigeons[b]; [16] et il ne permettait à personne de traverser le Temple en portant un fardeau[c].

[17] Il les enseignait en disant : « N'est-il pas écrit : *Ma maison s'appellera une maison de prière pour tous les peuples?* Et vous, vous en avez fait *une caverne de brigands!* » [18] Après l'avoir entendu, les chefs des prêtres et les scribes cherchaient par quels moyens ils le feraient périr. Ils le craignaient, car tout le peuple était extrêmement frappé de son enseignement. [19] Quand venait le soir, Jésus et ses disciples sortaient de la ville.

Entretien sur le figuier maudit.

20-24 : Mt 21, 20-22.

[20] Un matin, en passant, ils virent le figuier desséché jusqu'à la racine. [21] Se souvenant [de ce qui était arrivé], Pierre dit à Jésus : « Vois, Maître, le figuier que tu as maudit s'est desséché. » [22] Jésus, prenant la parole, leur dit : « Ayez foi en Dieu! [23] En vérité, je vous le dis : Si quelqu'un dit à cette montagne : Ote-toi de là et jette-toi dans la mer, — pourvu qu'il n'ait aucun doute dans son cœur, mais qu'il ait foi en l'accomplissement de ce qu'il dit, cela lui sera accordé. [24] C'est pourquoi je vous dis : Tout ce que vous demandez dans vos prières, croyez que vous l'avez reçu, et vous l'aurez. [25] Quand vous êtes en prière, pardonnez les offenses qu'on peut vous avoir faites[d], afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi les vôtres. »

La question d'autorité.

27-33 : Mt 21, 23-27; Lc 20, 1-8 (cf. Jn 2, 18).

[27] Ils revinrent à Jérusalem. Pendant que Jésus se promenait dans le Temple, les chefs des prêtres, les scribes et les anciens s'approchèrent de lui [28] et lui dirent : « En vertu de quelle autorité fais-tu cela[e]? ou qui t'a donné cette autorité pour le faire? » [29] Il leur répondit : « Je vous ferai une seule question. Répondez-moi, et je vous dirai en vertu de quelle autorité je fais cela. [30] Le baptême de Jean venait-il du ciel ou des hommes? Répondez-moi. » [31] Or ils firent, à part eux, ce raisonnement : « Si nous répondons : Du ciel, — il dira : Pourquoi donc n'avez-vous pas cru en lui? — [32] Répondrons-nous au contraire : Des hommes? »... Ils craignaient le peuple, car tout le monde tenait Jean pour un véritable prophète. [33] Alors ils répondirent à Jésus : « Nous ne savons. » Jésus répliqua : « Je ne vous dirai pas, moi non plus, en vertu de quelle autorité je fais cela. »

Parabole des vignerons.

12 1-12 : Mt 21, 33-46; Lc 20, 9-19.

[1] Puis il se mit à leur parler en paraboles :

« Un homme *planta une vigne, l'entoura*

11, 26. A D : *Si vous ne pardonnez pas, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera pas non plus vos offenses* (Mt 6, 15).

a. Cette remarque, d'ailleurs exacte puisque la scène se passe avant Pâques, souligne tout particulièrement le caractère étrange de l'épisode du figuier. Ce récit provient sans doute d'une tradition altérée. *b.* Les marchands vendaient ce qui était nécessaire pour les sacrifices; les changeurs procuraient aux fidèles de la monnaie juive qui seule pouvait entrer dans le trésor sacré. *c.* On avait pris l'habitude de traverser le parvis du Temple avec des fardeaux, pour éviter un détour. *d.* Litt. : *remettez, si vous avez quelque chose contre quelqu'un.* *e.* *Cela.* Ce mot se rapporte à l'attitude de Jésus vis-à-vis de tous ceux qui profanaient le Temple; cela ressort plus nettement des récits parallèles de Matthieu et de Luc.

17 : Ès. 56, 7. — Jér. 7, 11. ***12,*** *1* : Ès. 5, 1-2.
11, 18 : Lc 19, 47-48. 23 : Mt 17, 20. 25 : Mt 6, 14.

d'une haie, y creusa une cuve et y bâtit une tour[a], puis il la loua à des vignerons et s'en alla en voyage. [2]La saison venue, il envoya un serviteur aux vignerons, pour recevoir d'eux une part du produit de la vigne. [3]Les vignerons s'emparèrent de ce serviteur, le battirent et le renvoyèrent les mains vides. [4]Le maître alors leur envoya un autre serviteur; celui-là aussi, ils le frappèrent à la tête et le traitèrent avec mépris. [5]Il en envoya un autre : celui-là, ils le tuèrent; plusieurs autres : ils les battirent ou les tuèrent. [6]Il lui restait quelqu'un encore, son fils bien-aimé. Il le leur envoya le dernier, en disant : Ils respecteront mon fils. — [7]Mais les vignerons se dirent l'un à l'autre : C'est l'héritier; allons! tuons-le, et l'héritage sera à nous. — [8]Et, s'étant emparés de lui, ils le tuèrent et le jetèrent hors de la vigne. [9]Que fera le maître de la vigne? Il viendra, il fera périr les vignerons et donnera la vigne à d'autres. [10]N'avez-vous pas lu ce passage de l'Écriture :

La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient,
est devenue la pierre angulaire[b] *;*
[11]*Elle est l'œuvre du Seigneur,*
elle est admirable à nos yeux ! »

[12]Les chefs des prêtres et les scribes auraient bien voulu arrêter Jésus, mais ils craignirent le peuple (ils avaient bien compris que c'étaient eux qu'il visait par cette parabole). Le laissant donc, ils s'en allèrent.

Question des pharisiens : le denier de César.

13-17 : Mt 22, 15-22; Lc 20, 20-26.

[13]Ensuite ils lui envoyèrent quelques pharisiens et quelques hérodiens, pour lui poser une question insidieuse[c]. [14]Ils arrivèrent et lui dirent : « Maître, nous savons que tu es véridique et que tu ne crains personne : tu ne t'en laisses pas imposer par les hommes[d], mais tu enseignes en toute vérité la voie de Dieu. Est-il permis ou non de payer le tribut à César[e]? Le paierons-nous ou ne le paierons-nous pas? » [15]Mais lui, connaissant leur perfidie, leur dit : « Pourquoi me tendez-vous un piège? Apportez-moi un denier, que je le voie. » [16]Ils en apportèrent un. Et il leur demanda : « De qui sont cette effigie et cette inscription? » Ils lui répondirent : « De César. » [17]Alors Jésus leur dit : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Et il les surprit extrêmement.

Question des sadducéens : la résurrection.

18-27 : Mt 22, 23-32; Lc 20, 27-38.

[18]Des sadducéens (ceux qui disent qu'il n'y a pas de résurrection) vinrent ensuite auprès de lui. Ils lui posèrent cette question : [19]« Maître, Moïse a écrit pour nous [ces paroles] : *Si le frère de quelqu'un meurt, laissant sa femme sans enfants, le survivant devra épouser la veuve, pour susciter à son frère une postérité.* [20]Or il y avait sept frères. Le premier se maria et mourut sans laisser de postérité. [21]Le second épousa la veuve, et mourut aussi sans postérité. De même le troisième. [22]Aucun des sept ne laissa de postérité. Enfin, après eux tous, la femme mourut aussi. [23]Lors de la résurrection, auquel d'entre eux appartiendra-t-elle, puisque tous les sept l'ont eue pour femme? » [24]Jésus leur dit : « Vous êtes dans l'erreur[f], parce que vous ne connaissez pas les Écritures, ni la puissance de Dieu. [25]Quand on ressuscite d'entre les morts, on ne se marie pas et on n'est pas donné en mariage, mais l'on est comme les anges des cieux. [26]Pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu dans le livre de Moïse, au passage où il est question du buisson, en quels termes Dieu lui a parlé : *Je suis*

12, 14. G : ils arrivèrent *et l'interrogèrent d'une manière insidieuse*. en disant. 23. *S B D*. A : lors de la résurrection, *lorsqu'ils ressuscitent.*

a. La tour était une maison de garde du haut de laquelle on surveillait les maraudeurs. *b.* La pierre maîtresse, sur laquelle repose tout l'édifice. Cette image est appliquée à Jésus : quoique rejeté par les Juifs, il est devenu le fondement de l'économie religieuse nouvelle (Actes 4, 11; Éph. 2, 20; 1 Pi. 2, 4-8). *c.* Voy. note sur Mt 22, 15. *d.* Litt. : *et que tu n'as souci de personne : tu ne regardes pas au visage des.....* *e. César* désigne l'empereur romain, à qui la Palestine était assujettie. La question posée à Jésus était fort habile : une réponse affirmative pouvait le compromettre aux yeux du peuple en permettant de le représenter comme gagné à la cause des oppresseurs étrangers; une réponse négative l'exposait aux rigueurs des autorités romaines. *f.* Litt. : *N'êtes-vous pas dans l'erreur* (tournure hébraïque qui augmente l'énergie de l'affirmation).

10-11 : Ps. 118, 22-23. *19 :* Deut. 25, 5-6. *26 :* Ex. 3, 6.
12, 12a : 14, 1-2. 12b : Mt 22, 22b.

le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob? 27 Il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants[a]. Votre erreur est grande. »

Question d'un scribe : le plus grand commandement.

28-31 : Mt 22, 35-40 (cf. Lc 10, 25-27).

28 Un scribe s'approcha; il avait entendu leur discussion et reconnaissait que Jésus avait bien répondu. Il lui demanda : « Quel est le premier de tous les commandements? » 29 Jésus répondit : « Le premier, le voici : *Écoute, Israël, le Seigneur notre Dieu est l'unique Seigneur,* 30 *et tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée et de toute ta force.* 31 Voici le second : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* Il n'y a pas de plus grand commandement que ceux-là. » 32 Le scribe lui dit : « Bien, Maître, tu as eu raison de dire qu'*Il est unique, qu'il n'y en a pas d'autre que lui,* 33 que *l'aimer de tout son cœur, de toute son intelligence, de toute sa force,* et qu'*aimer son prochain comme soi-même, c'est plus que tous les holocaustes et tous les sacrifices.* » 34 Jésus, voyant qu'il avait répondu avec sagesse, lui dit : « Tu n'es pas loin du Royaume de Dieu. » Et personne n'osait plus le questionner.

Le Messie est-il fils de David?

35-37a : Mt 22, 41-45; Lc 20, 41-44.

35 Jésus, prenant la parole, dit en enseignant dans le Temple : « Comment les scribes peuvent-ils dire que le Christ est fils de David? 36 David lui-même, sous l'influence de l'Esprit saint, a dit :

Le Seigneur a dit à mon Seigneur :
assieds-toi à ma droite,
Jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis
sous tes pieds.

37 David lui-même l'appelle *Seigneur;* comment donc serait-il son fils[b]? »

Les scribes jugés par Jésus.

37b-40 : Mt 23, 1, 6, 7; Lc 20, 45-47.

La foule nombreuse écoutait Jésus avec plaisir. 38 Dans son enseignement, il disait : « Méfiez-vous des scribes, qui prennent plaisir à se promener en robes solennelles[c], à recevoir des salutations sur les places publiques, 39 à occuper les premiers sièges dans les synagogues et les premières places dans les festins. 40 Ils dévorent les maisons des veuves, et comme prétexte, ils font de longues prières! Ils seront frappés d'une condamnation très sévère. »

La pite de la veuve.

41-44 : Lc 21, 1-4.

41 Assis vis-à-vis du tronc, Jésus observait la foule qui mettait des pièces de monnaie dans le tronc[d]. Nombre de riches en mettaient beaucoup. 42 Survint une veuve pauvre qui mit deux pites[e] (ce qui fait un quadrant). 43 Jésus alors appela ses disciples et leur dit : « En vérité je vous le déclare, de tous ceux qui ont mis dans le tronc, c'est cette veuve pauvre qui a le plus donné; 44 car tous ont mis de leur superflu, mais elle, de son indigence : elle a donné tout ce qu'elle possédait, tout ce qu'elle avait pour vivre. »

La destruction du Temple et le retour du Fils de l'homme.

13 1-37 : Mt 24; Lc 21, 5-36.

1 Jésus s'éloignait du Temple, quand un de ses disciples lui dit : « Regarde, Maître, quelles pierres! quelles constructions! » 2 Jésus lui répondit : « Tu vois ces grands édifices : il n'en restera pierre sur pierre[f]. »

3 Comme il était assis sur le mont des Oliviers, en face du Temple, Pierre, Jacques, Jean et André lui demandèrent en particulier : 4 « Dis-nous quand ces choses arriveront, et

a. Cette parole obscure est commune aux trois synoptiques, mais elle est rapportée, dans chacun d'eux, avec plusieurs variantes de détail, ce qui rend impossible d'en déterminer avec certitude la teneur primitive. On peut aussi la traduire, surtout avec le texte généralement admis pour Luc : *Il n'y a pas de Dieu des morts, mais des vivants,* c'est-à-dire : les morts n'ont pas de Dieu, mais les vivants. Le raisonnement serait alors celui-ci : Puisque Dieu a dit à Moïse (bien longtemps après la mort des patriarches d'Israël) : Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, cela prouve que ces patriarches vivent encore. S'ils n'existaient plus, en effet, ils n'auraient rien, donc pas de Dieu. b. Cet épisode peut recevoir deux interprétations. Ou bien Jésus cherche à embarrasser ses interlocuteurs en leur proposant une difficulté dont ils ne peuvent trouver la solution; ou bien il entend, en s'appuyant sur Ps. 110, 1, contester le dogme juif de la descendance davidique du Messie. c. En supprimant une lettre (*stoais,* au lieu de *stolais*), on lirait : « à se promener sous les portiques ». d. Voy. 2 Rois 12, 9 ss. Ce *tronc* était destiné à recevoir des offrandes en faveur du culte. e. En grec *leptes.* f. Litt. : *il ne restera ici pierre sur pierre qui ne soit renversée.*

29-30 : Deut. 6, 4-5. *31* : Lév. 19, 18. *32* : Deut. 6, 4; — 4, 35. *33* : Deut. 6, 5. — 1 Sam. 15, 22. *36* : Ps. 110, 1.
34b : Mt 22, 46; Lc 20, 40. 37b : Lc 19, 48b.

quel signe annoncera qu'elles vont toutes s'accomplir? »

[5] Jésus, alors, se mit à leur dire : « Prenez garde que personne ne vous séduise : [6] plusieurs viendront en prenant mon nom, en disant : C'est moi [qui suis le Christ], — et ils séduiront beaucoup de gens. [7] Quand vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres, ne vous alarmez pas : il faut que cela arrive; mais ce ne sera pas encore la fin. [8] *On verra se lever nation contre nation, royaume contre royaume;* il y aura çà et là des tremblements de terre; il y aura des famines. Ce sera le début des douleurs de l'enfantement. [9] Soyez sur vos gardes. On vous livrera aux tribunaux[a] et aux synagogues; vous serez frappés de verges, et vous comparaîtrez devant des gouverneurs et des souverains à cause de moi : ce sera un témoignage contre eux[b]. [10] Il faut d'abord que l'Évangile soit prêché à toutes les nations. [11] Quand on vous emmènera pour vous faire comparaître, ne vous préoccupez pas de ce que vous aurez à dire, mais dites ce qui vous sera donné au moment même : ce ne sera pas vous qui parlerez, mais l'Esprit saint. [12] Le frère livrera son frère à la mort et le père son enfant; *les enfants se lèveront contre leurs parents* et les feront mourir; [13] et vous serez haïs de tous, à cause de mon nom. Mais celui qui persévérera jusqu'à la fin[c] sera sauvé.

[14] « Quand vous verrez *l'abomination de la désolation* installée où elle ne doit pas être[d] (comprends bien lecteur[e]!), que ceux qui seront en Judée s'enfuient dans les montagnes, [15] que celui qui sera sur le toit ne descende pas dans sa maison[f] et n'y rentre pas pour en emporter quelque chose; [16] que celui qui sera dans les champs n'en revienne pas[g] pour prendre son manteau. [17] Malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là! [18] Priez pour que cela n'arrive pas en hiver, [19] car ce seront des jours *de détresse : on n'en a pas vu de pareille depuis* le commencement de la création du monde par Dieu *jusqu'à présent, et on n'en verra plus jamais.* [20] Si le Seigneur n'avait abrégé ces jours, aucune créature ne serait sauvée; mais il les a abrégés à cause des élus qu'il a choisis.

« [21] Si l'on vous dit alors : Voyez, le Christ est ici!... Voyez, il est là! — ne le croyez pas. [22] Il surgira de faux Christs et de *faux prophètes opérant des miracles et des prodiges* afin de séduire les élus, si c'était possible. [23] Mais vous, soyez sur vos gardes : je vous ai tout prédit.

« [24] Cependant, en ces jours-là, après cette détresse, *le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière,* [25] *les étoiles tomberont du ciel, les puissances qui sont dans les cieux*[h] *seront ébranlées.* [26] Alors on verra le *Fils de l'homme venir dans les nuées,* avec beaucoup de puissance et de gloire; [27] alors il enverra les anges pour rassembler les élus, *des quatre vents*[i], *depuis l'extrémité de la terre jusqu'à l'extrémité du ciel.*

« [28] Ecoutez cette parabole[j] empruntée au figuier : quand ses branches deviennent tendres et que ses feuilles poussent, on sait[k] que l'été est proche; [29] vous, de même, quand vous verrez arriver ces choses, sachez qu'Il[l] est proche, qu'Il est à vos portes. [30] En vérité, je vous le dis, cette génération ne passera pas que tout cela n'arrive. [31] Le ciel et la terre passeront, mes paroles ne passeront point.

« [32] Le jour ou l'heure, nul ne les connaît, ni les anges du ciel, ni le Fils... personne, excepté le Père. [33] Soyez sur vos gardes, veil-

13, 9. it vg : et *dans les* synagogues, vous serez frappés. 15. *A D.* S B : ne descende pas *et ne rentre pas* dans sa maison pour... 33. S A : veillez *et priez.*

a. Litt. : *aux sanhédrins.* Il s'agit donc ici des autorités juives, comme, dans la phrase suivante, des autorités païennes. Les synagogues avaient, même en territoire romain, droit de juridiction sur leurs membres, et les premiers chrétiens d'origine juive étaient considérés comme en faisant encore partie. *b.* Litt. : *pour* un témoignage... Cf. Jn 15, 22. Voy. 2e note sur 6, 11. On a aussi trad. : pour me rendre témoignage devant eux. *c.* On peut entendre : « jusqu'à la fin des épreuves », ou bien « parfaitement ». *d.* Allusion à une profanation du Temple. Cf. 1 Macc. 1, 54-59. *e.* Cette parenthèse est probablement une ancienne note marginale destinée à celui qui était chargé de la lecture de l'évangile, dans l'assemblée des chrétiens. *f.* Un escalier extérieur permettait de descendre du toit; il faudra le prendre pour fuir au plus vite. *g.* Litt. : *ne revienne pas en arrière*, c'est-à-dire dans sa maison. *h.* Voy. Gen. 2, 1. Il s'agit notamment des astres, qui étaient conçus comme des êtres animés. *i.* On désignait ainsi les quatre points cardinaux. *j.* Voy. note sur 7, 17. *k.* Litt. : *vous savez.* *l.* *Il*, c'est-à-dire le Fils de l'homme.

13, *8* : És. 19, 2; 2 Chron. 15, 6. *12* : Mich. 7, 6 *14* : Dan. 9, 27 (G). *19* : Dan. 12, 1; Joël 2, 2. *22* : Deut. 13, 1-2. *24* : És 13, 10. *25* : És. 34, 4. *26* : Dan. 7, 13. *27* : Zach. 2, 6; Deut. 30, 4.

13, 9b : Jn 15, 22. 9-13 : Mt 10, 17-22. 13 : Jn 15, 19, 21. 15-16 : Lc 17, 31. 21 : Lc 17, 23. 33 : Lc 12, 40.

lez; puisque vous ne savez pas quand ce sera le moment. [34] Voyez l'homme qui part en voyage : en quittant sa maison, il laisse ses pouvoirs à ses serviteurs; il assigne à chacun sa tâche, et au portier il recommande de veiller. [35] Veillez donc, [36] de peur qu'en arrivant à l'improviste, le maître de la maison ne vous trouve endormis : [35] vous ne savez pas, en effet, quand il viendra, si ce sera le soir, ou au milieu de la nuit, ou au chant du coq, ou le matin[a]. [37] Et ce que je vous dis à vous, je le dis à tous : Veillez! »

QUATRIÈME PARTIE

LA PASSION ET LA RÉSURRECTION (14-16)

Complot contre Jésus.

14 1-2 : Mt 26, 2a, 3-5 ; Lc 22, 1-2 (cf. Jn 11, 47-53).

[1] La Pâque et les Pains sans levain[b] devaient avoir lieu dans deux jours.

Les chefs des prêtres et les scribes cherchaient un moyen de s'emparer de Jésus par ruse pour le mettre à mort. [2] Ils disaient : « Il ne faut pas que ce soit pendant la fête, pour qu'il n'y ait pas de tumulte parmi le peuple. »

L'onction de Béthanie.

3-9 : Mt 26, 6-13 (cf. Lc 7, 36-38 ; Jn 12, 1-8).

[3] Jésus se trouvait à Béthanie, dans la maison de Simon le lépreux. Pendant qu'il était à table, survint une femme portant un vase d'albâtre rempli d'un parfum de nard[c] pur et de grand prix; elle brisa le vase d'albâtre et en répandit le contenu sur la tête de Jésus. [4] Quelques-uns se disaient entre eux avec indignation : « Pourquoi gaspiller ainsi ce parfum? [5] On aurait pu le vendre plus de trois cents deniers[d], et les donner aux pauvres. » Ils murmuraient contre cette femme.

[6] Mais Jésus dit : « Laissez-la; pourquoi lui faites-vous de la peine? Elle a fait une bonne action à mon égard. [7] Vous aurez toujours les pauvres avec vous; et, quand vous le voudrez, vous pourrez leur faire du bien; mais moi, vous ne m'aurez pas toujours. [8] Elle a fait ce qu'elle a pu. A l'avance, elle a parfumé mon corps pour la sépulture. [9] En vérité, je vous le dis, partout où sera prêché l'Évangile, dans le monde entier, on racontera aussi, en mémoire d'elle, ce qu'elle a fait. »

Trahison de Judas.

10-11 : Mt 26, 14-16 ; Lc 22, 3-6.

[10] Cependant Judas Iscariot, un des Douze, alla trouver les chefs des prêtres pour leur livrer Jésus. [11] Ils l'écoutèrent avec joie et promirent de lui donner de l'argent. Il cherchait donc le moyen de le livrer quand l'occasion serait favorable.

Préparation du repas pascal.

12-16 : Mt 26, 17-19 ; Lc 22, 7-13.

[12] Le premier jour des Pains sans levain[e], le jour où on immolait la pâque[f], les disciples de Jésus lui dirent : « Où veux-tu que nous allions te préparer le repas de la pâque? » [13] Alors il envoya deux d'entre eux et leur dit : « Allez à la ville : vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau. Suivez-le, [14] et là où il entrera, dites au chef de famille : Le Maître dit : Où est ma salle, où je dois manger la pâque avec mes disciples? — [15] Alors il vous montrera une grande chambre haute[g], garnie de tapis et de coussins[h], toute prête; c'est là que vous ferez pour nous les pré-

a. Nous avons là les noms des quatre veilles de la nuit. Voy. note sur 6, 48. *b. Les Pains sans levain*, fête qui suivait la Pâque; pendant les sept jours de sa durée, on mangeait des pains sans levain. *c.* Le *nard* était extrait d'une plante aromatique de l'Inde. Les parfums précieux étaient conservés dans des vases d'albâtre. *d.* Environ 270 francs. *e.* C'est-à-dire *le premier jour de la fête où l'on mangeait des pains sans levain. f.* C'est-à-dire *l'agneau pascal.* On l'immolait dans l'après-midi du 14 nisan, et on mangeait les pains sans levain dès 6 heures du soir, c'est-à-dire dès le jour suivant, les Juifs faisant commencer les jours au coucher du soleil. Mais l'évangéliste, comptant ici les jours à la manière romaine (à partir du lever du soleil), a placé dans la même journée la fin du 14 nisan et le commencement du 15. *g.* C'est-à-dire située à l'étage. *h.* Litt. : *jonchée.* Le Talmud prescrivait même aux pauvres de s'étendre pour le repas pascal.

34-37 : Lc 12, 42-44. 35 : Lc 12, 38. **14**, 7 : Deut. 15, 11.

paratifs. » [16] Les disciples partirent, allèrent à la ville, trouvèrent ce qu'il leur avait dit, et préparèrent la pâque.

La Cène. Annonce de la trahison.

17-25 : Mt 26, 20-29 (cf. Lc 22, 14-23; Jn 13, 21-30).

[17] Le soir venu, Jésus arriva avec les Douze. [18] Pendant qu'ils étaient à table et qu'ils mangeaient, Jésus dit : « En vérité, je vous le dis, l'un de vous me trahira... *celui qui mange avec moi!* » [19] Ils devinrent tout tristes et lui demandèrent l'un après l'autre : « Est-ce moi? » [20] Il leur répondit : « C'est l'un des Douze, celui qui met la main au plat avec moi[a]. [21] Certes, le Fils de l'homme s'en va comme il est écrit de lui, mais malheur à cet homme par qui le Fils de l'homme est trahi! Mieux vaudrait pour cet homme-là ne jamais être né! »

[22] Pendant qu'ils mangeaient, il prit du pain; après avoir prononcé la bénédiction[b], il le rompit et le leur donna en disant : « Prenez, ceci est mon corps. » [23] Prenant ensuite une coupe, il rendit grâces[b] et la leur donna : ils en burent tous. [24] Alors il leur dit : « Ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour un grand nombre. [25] En vérité, je vous le dis, je ne boirai plus du produit de la vigne, jusqu'au jour où je boirai du vin nouveau[c] dans le Royaume de Dieu. »

Prédiction du reniement de Pierre.

26-31 : Mt 26, 30-35 (cf. Lc 22, 39, 31-34; Jn 13, 36-38).

[26] Après avoir chanté les psaumes[d], ils partirent pour le mont des Oliviers, [27] et Jésus leur dit : « Vous rencontrerez tous une occasion de chute[e], car il est écrit : *Je frapperai le berger, et les brebis seront dispersées.* [28] Mais, après ma résurrection, je vous précéderai en Galilée. » [29] Pierre lui dit : « Quand même tous se laisseraient entraîner à la chute[e], moi, jamais! — [30] Toi, lui répondit Jésus, je te dis en vérité qu'aujourd'hui, cette nuit même, avant que le coq chante deux fois, tu me renieras trois fois. » [31] Mais Pierre, renchérissant, lui dit : « Me fallût-il mourir avec toi, non, je ne te renierai pas! » Et tous parlèrent de même.

Jésus à Gethsémane.

32-42 : Mt 26, 36-46 (cf. Lc 22, 40-46; Jn 12, 27).

[32] Ils arrivèrent à un endroit nommé Gethsémané[f], et Jésus dit à ses disciples : « Asseyez-vous ici pendant que je prierai. » [33] Ensuite il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, et il commença à être saisi de terreur et d'angoisse. [34] Il leur dit : « Mon âme est triste à la mort. Restez ici et veillez! »

[35] Puis, étant allé un peu plus loin, il se jeta à terre, et il pria pour que cette heure passât loin de lui, si c'était possible. [36] Il disait : « Abba[g] (Père)! tout t'est possible, à toi! Éloigne de moi cette coupe; cependant, ne fais pas ce que je veux, mais ce que tu veux. » [37] Il retourna et trouva ses disciples endormis. Il dit à Pierre : « Simon, tu dors! tu n'as pu veiller seulement une heure! [38] Veillez et priez, afin que vous ne soyez pas tentés : l'esprit est plein d'ardeur, mais la chair est faible. »

[39] Puis il s'éloigna de nouveau et pria, répétant les mêmes paroles. [40] Il retourna encore et trouva les disciples endormis, car leurs yeux étaient appesantis; et ils ne surent que lui répondre. [41] Il retourna pour la troisième fois, et il leur dit : « Vous dormez encore et vous vous reposez[h]! c'est assez, l'heure est venue, le Fils de l'homme va être livré entre les mains des pécheurs. [42] Levez-vous, allons! Celui qui me trahit s'approche. »

Arrestation de Jésus.

43-50 : Mt 26, 47-51, 55-56; Lc 22, 47-50; 52-53 (cf. Jn 18, 3-12).

[43] Au même instant, pendant qu'il parlait encore, survint Judas, l'un des Douze, suivi d'une troupe armée d'épées et de bâtons; ils

14, 27. A : vous rencontrerez tous *en moi, cette nuit.*

a. Sous-entendez « habituellement », plutôt que « à l'instant même ». *b.* Les Juifs avaient coutume de prononcer des bénédictions sur le pain et sur la coupe, à chacun de leurs repas. *c.* Litt. : *où je le boirai nouveau.* *d.* La célébration du repas pascal se terminait par le chant des ps. 113 à 118. *e.* Le texte emploie le verbe *être scandalisés*; voy. note sur 9, 42. *f. Gethsémané* signifie : pressoir à huile. *g. Abba*, mot araméen qui signifie « Père ». Voy. Rom. 8, 15 et Gal. 4, 6. *h.* On pourrait aussi trad. : *Dormez désormais et reposez-vous !* Ce serait un ordre donné par ironie.

14, *18 :* Ps. 41, 10. *27 :* Zach. 13, 7.
24 : Ex. 24, 8. 26 et 32 : Jn 18, 1. 27 : Jn 16, 32. 28 : 16, 7. 36a : 10, 27b. 36b : 10, 38.

étaient envoyés par les chefs des prêtres, les scribes et les anciens. [44]Le traître leur avait donné un signal : « Celui que je baiserai, avait-il dit, ce sera lui. Saisissez-le et emmenez-le sous bonne escorte. » [45]Dès son arrivée, il s'approcha de lui en lui disant : « Rabbi[a] ! » et il le baisa[b]. [46]Les autres mirent la main sur Jésus et le saisirent. [47]Mais un de ceux qui se tenaient auprès de lui tira l'épée, frappa le serviteur du grand-prêtre et lui emporta l'oreille.

[48]Jésus, prenant la parole, dit à ceux [qui l'arrêtaient] : « Comme si vous poursuiviez un brigand, vous êtes venus avec des épées et des bâtons pour me prendre. [49]Tous les jours, j'enseignais auprès de vous, dans le Temple, et vous ne m'avez pas arrêté ! Mais il faut que les Écritures s'accomplissent. » [50]Tous [les disciples] l'abandonnèrent et s'enfuirent. [51]Un jeune homme le suivit, un drap[c] jeté sur son corps nu. On le saisit, [52]mais abandonnant le drap, il s'enfuit tout nu[d].

Jésus devant le Sanhédrin. Reniement de Pierre.

53-72 : Mt 26, 57-75 ; Lc 22, 54-71 (cf. Jn 18, 13-18, 25-27).

[53]On conduisit Jésus chez le grand-prêtre, et tous les chefs des prêtres, les anciens et les scribes s'assemblèrent. [54]Pierre le suivit de loin jusque dans l'intérieur, dans la cour du grand-prêtre. Assis avec les serviteurs, il se chauffait près du feu.

[55]Les chefs des prêtres et tout le Sanhédrin cherchaient contre Jésus un témoignage, afin de le condamner à mort, mais ils n'en trouvaient pas. [56]Plusieurs portaient bien contre lui de faux témoignages, mais leurs assertions ne concordaient pas. [57]Enfin quelques-uns se levèrent pour porter contre lui ce faux témoignage : [58]« Nous lui avons entendu dire : Je renverserai ce Temple fait de main d'homme, et, en trois jours, j'en bâtirai un autre qui ne sera pas fait de main d'homme. » [59]Mais ici même, leurs dépositions n'étaient pas d'accord. [60]Alors le grand-prêtre se leva au milieu de l'assemblée et posa cette question à Jésus : « Tu ne réponds rien ! Pourquoi ces gens t'accusent-ils ? » [61]Jésus garda le silence ; il ne répondit rien. Le grand-prêtre l'interrogea de nouveau en ces termes : « Es-tu le Christ, le Fils de Dieu[e] ? » [62]Jésus répondit : « Je le suis, et *vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de Dieu*[f] *et venant avec les nuées du ciel.* » [63]Alors le grand-prêtre déchira ses vêtements[g] et dit : « Qu'avons-nous encore besoin de témoins ? [64]Vous avez entendu le blasphème. Quel est votre avis ? » Tous prononcèrent qu'il méritait la mort[h].

[65]Puis quelques-uns se mirent à cracher sur lui, à lui couvrir le visage et à le souffleter, en lui disant : « Prophétise[i] ! » Les serviteurs mêmes[j] le reçurent avec des coups.

[66]Comme Pierre était en bas dans la cour, survint une des servantes du grand-prêtre. [67]Voyant Pierre qui se chauffait, elle lui dit en le regardant : « Toi aussi, tu étais avec Jésus de Nazareth. » [68]Et lui de le nier en disant : « Je ne sais ni ne comprends ce que tu veux dire. » Il sortit dans le vestibule. [69]Mais la servante l'aperçut et se mit à répéter à ceux qui étaient là : « Celui-là est des leurs. » [70]De nouveau, Pierre nia. Un moment après encore, ceux qui se trouvaient là dirent à Pierre : « Certainement, tu es des leurs ; car tu es Galiléen. » [71]Il se mit alors à faire des imprécations et à jurer : « Je ne connais pas cet homme dont vous parlez. » [72]Aussitôt, pour la seconde fois, un coq chanta. Et Pierre se souvint de la parole que Jésus lui avait dite : « Avant que le coq chante deux fois, tu me renieras trois fois. » Et.... [k] il pleura.

a. Mot araméen qui veut dire « Maître ». *b.* Les disciples des rabbins avaient l'habitude de saluer leur maître d'un baiser, en signe de respect. *c.* Il s'agit d'une pièce d'étoffe dans laquelle on s'enveloppait pour la nuit. *d.* Une tradition ancienne a identifié ce jeune homme avec Jean surnommé Marc, auteur de l'évangile. *e.* Litt. : le Fils *du Béni.* Les Juifs du temps évitaient de prononcer le nom divin (Yahvé) et le remplaçaient par un qualificatif. *f.* Litt. : à la droite *de la Puissance.* *g.* C'était un signe de deuil. *h.* Le Sanhédrin n'avait plus le droit, semble-t-il, d'exécuter les sentences capitales ; il se borne donc à déclarer que Jésus a mérité la mort. *i.* On peut entendre ou bien : « Nous t'apprendrons à jouer au prophète » ; ou bien, dans le sens indiqué par Mt : « Devine qui t'a frappé ». *j.* Après le jugement du Sanhédrin, Jésus fut remis aux gens de service. *k.* Il y a ici un mot obscur qu'on a proposé de traduire par *se mit à* ou *à cette pensée* ou *se voilant la face.*

62 : Dan. 7, 13 ; Ps. 110, 1.

50 : Jn 16, 32. 58 : Jn 2, 19-20. 64 : Jn 19, 7.

Jésus devant Pilate.

15 **1-15 :** Mt 27, 1-2, 11-18, 20-23, 26; Lc 22, 66; 23, 1, 3, 18-25 (cf. Jn 18, 28-19, 16).

[1] Dès le matin, les chefs des prêtres, après avoir tenu conseil avec les anciens et les scribes et le Sanhédrin tout entier[a], firent charger Jésus de liens et l'emmenèrent pour le livrer à Pilate[b]. [2] Pilate lui demanda : « Es-tu le roi des Juifs? » Jésus lui répondit : « C'est toi qui le dis[c]. » [3] Les chefs des prêtres portèrent contre lui de nombreuses accusations. [4] Pilate l'interrogea une seconde fois : « Tu ne réponds rien! Vois tout ce dont ils t'accusent! » [5] Mais Jésus ne répondit plus rien, ce qui étonna Pilate.

[6] Au moment de la fête, Pilate accordait aux Juifs la mise en liberté d'un prisonnier, celui qu'ils demandaient. [7] Or, le nommé Barabbas se trouvait en prison avec des émeutiers qui avaient commis un meurtre dans une sédition. [8] La foule monta donc [au tribunal] et se mit à demander au gouverneur la grâce accoutumée. [9] Pilate leur répondit : « Voulez-vous que je vous relâche le roi des Juifs? » [10] (Il comprenait en effet que c'était par envie que les chefs des prêtres l'avaient livré). [11] Mais les chefs des prêtres ameutèrent la foule pour qu'il leur relâchât plutôt Barabbas. [12] Pilate, prenant de nouveau la parole, leur dit : « Que ferai-je donc de celui que vous appelez le roi des Juifs? » [13] Se remettant à crier, [ils dirent] : « Crucifie-le! — [14] Qu'a-t-il donc fait de mal? » leur dit Pilate. Mais ils n'en crièrent que plus fort : « Crucifie-le! » — [15] Pilate alors, voulant contenter la foule, leur relâcha Barabbas, et, après avoir fait flageller Jésus[d], il le livra pour être crucifié.

La couronne d'épines.

16-19 : Mt 27, 27-30 (cf. Jn 19, 2-3).

[16] Les soldats emmenèrent Jésus à l'intérieur de la cour, c'est-à-dire dans le prétoire[e], et ils réunirent toute la cohorte[f]. [17] Ils le revêtirent de pourpre[g] et lui placèrent sur la tête une couronne d'épines, qu'ils avaient tressée. [18] Puis ils se mirent à le saluer : « Salut! Roi des Juifs! » [19] Ils le frappaient à la tête avec un roseau, ils crachaient sur lui, et, se mettant à genoux, ils se prosternaient devant lui[h].

Crucifixion et mort de Jésus.

20-41 : Mt 27, 31-56 (cf. Lc 23, 26, 33-49; Jn 19, 17-30).

[20] Quand ils eurent fini de se moquer de lui, ils lui ôtèrent le manteau de pourpre, lui remirent ses vêtements et l'emmenèrent pour le crucifier[i]. [21] Ils réquisitionnèrent pour porter sa croix[j] un passant, Simon de Cyrène[k], le père d'Alexandre et de Rufus[l], qui revenait des champs; [22] puis ils conduisirent Jésus au Golgotha (ce qui signifie : Le Crâne[m]). [23] Ils lui donnèrent du vin mêlé de myrrhe[n]; mais il n'en prit pas. [24] Ils le mirent en croix, puis *se partagèrent ses vêtements, en tirant au sort* chaque pièce[o]. [25] Il était la troisième heure[p] quand ils le crucifièrent. [26] L'écriteau indiquant le motif de sa condamnation portait : « Le roi des Juifs. » [27] Avec lui on crucifia

a. Le Sanhédrin n'est sans doute pas un groupe distinct des trois précédents, mais plutôt leur réunion, puisqu'il était formé de chefs des prêtres, d'anciens et de scribes. *b.* Pontius Pilatus fut procurateur (gouverneur) de Judée de 26 à 36. Il résidait d'ordinaire à Césarée, mais il montait parfois à Jérusalem, surtout au moment des grandes fêtes juives. *c.* Cette réponse de Jésus est généralement comprise comme un assentiment. On pourrait y voir aussi un simple refus de répondre (c'est toi qui le dis, non pas moi). *d.* Les condamnés à mort qui n'étaient pas citoyens romains, subissaient la flagellation avant d'être exécutés. On les attachait à un poteau, et on les frappait avec un fouet à lanières de cuir. *e.* Ce mot désigne ici la caserne, plutôt que la résidence du gouverneur. *f.* La *cohorte* comprenait 600 hommes; c'était la garnison normale de Jérusalem. *g.* La pourpre était une couleur réservée aux rois. *h.* La scène qui précède est le fait des soldats; elle n'était pas impliquée, comme la flagellation, dans la sentence du gouverneur. *i.* Ce supplice infamant était réservé aux esclaves. La croix se composait de deux poutres en forme de T. La poutre verticale se prolongeait parfois au-dessus de la poutre horizontale. Le patient y était attaché, les mains et les pieds fixés par des cordes ou des clous; il y avait probablement un support sur lequel il pouvait s'asseoir. La mort était parfois très lente à venir. *j.* Le condamné devait lui-même porter la croix ou peut-être seulement la poutre transversale. La réquisition de Simon s'explique sans doute par l'état de fatigue et d'épuisement de Jésus. *k.* *Cyrène* était une ville de Libye, sur la côte septentrionale de l'Afrique. *l.* Un Rufus est mentionné Rom. 16, 13. *m.* Ou le *Calvaire*, d'après le mot de la trad. latine; ce nom provenait sans doute de l'aspect de la montagne. *n.* Parfum extrait de la gomme d'une plante de l'Arabie Heureuse et de l'Abyssinie. On le mélangeait au vin, qui, dans l'antiquité, était bu aromatisé plutôt que pur. Le Talmud fonde l'usage juif de donner une boisson enivrante aux condamnés sur le passage Prov. 31, 6. *o.* Les soldats avaient droit aux dépouilles des condamnés. *p.* 9 heures du matin.

15, *24* : Ps. 22, 19.
15, 17-19 : Lc 23, 11. 23 et 36 : Ps. 69, 22.

deux brigands, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche.

[29] Les passants l'injuriaient en hochant la tête[a] et en disant : « Hé ! toi qui détruis le Temple et le rebâtis en trois jours, [30] sauve-toi toi-même, en descendant de la croix ! » [31] Les chefs des prêtres avec les scribes se moquaient aussi de lui, en se disant entre eux : « Il en a sauvé d'autres, et il ne peut se sauver lui-même ! [32] Que « le Christ », « le Roi d'Israël » descende maintenant de la croix, afin que nous voyions et que nous croyions ! » Ceux qui étaient crucifiés avec lui l'insultaient également.

[33] Quand vint la sixième heure, des ténèbres couvrirent tout le pays, jusqu'à la neuvième heure[b].

[34] A la neuvième heure, Jésus cria d'une voix forte : « *Elôï, Elôï, lama sabachthani*[c] ! » ce qui signifie : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?* [35] Quelques-uns des assistants dirent en l'entendant : « Voilà qu'il appelle Élie ! » [36] L'un d'eux courut tremper une éponge dans du vinaigre et, l'attachant à un roseau, lui donna à boire, en disant : « Laissez, voyons si Élie va venir le descendre ! »

[37] Jésus, poussant un grand cri, expira. [38] Et le rideau du Temple[d] se déchira en deux, du haut en bas.

[39] Voyant qu'il avait expiré ainsi, le centurion, qui se tenait en face de lui, s'écria : « En vérité, cet homme était fils de Dieu[e] ! »

[40] Il y avait aussi des femmes qui regardaient de loin : parmi elles étaient Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques le Petit et de Josêt[f], et Salomé, [41] qui le suivaient et le servaient lorsqu'il était en Galilée ; plusieurs autres encore, qui étaient montées avec lui à Jérusalem.

La mise au tombeau.

42-47 : Mt 27, 57-61 (cf Lc 23, 50-55 ; Jn 19, 38-42).

[42] Déjà le soir était venu, et comme c'était un jour de préparation, c'est-à-dire une veille de sabbat, [43] Joseph d'Arimathée, membre estimé du Conseil[g], qui attendait lui aussi le Royaume de Dieu, eut la hardiesse d'entrer chez Pilate et de lui demander le corps de Jésus[h]. [44] Surpris qu'il fût déjà mort[i], Pilate fit appeler le centurion et lui demanda s'il était mort depuis longtemps. [45] Informé par le centurion, il accorda le corps à Joseph. [46] Celui-ci, ayant acheté un linceul, descendit le corps [de la croix], l'enveloppa du linceul et le déposa dans un sépulcre taillé dans le roc ; puis il roula une pierre à l'entrée du tombeau[j] : [47] Or, Marie de Magdala et Marie, mère de Josêt, regardaient où on le mettait.

Le tombeau vide.

16 **1-8** : (Cf. Mt 28, 1-8 ; Lc 24, 1-2 ; Jn 20, 1-2 ; 11-18).

[1] Quand le sabbat fut passé, Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques, et Salomé achetèrent des aromates pour aller embaumer Jésus. [2] De très grand matin, le premier jour de la semaine, elles arrivèrent au sépulcre : le soleil se levait. [3] Elles se demandaient : « Qui nous roulera la pierre qui ferme le tombeau ? » [4] Elles regardèrent et virent que la pierre avait été roulée ; or elle était fort grande. [5] Entrées dans le sépulcre, elles virent, assis à droite, un jeune homme vêtu d'une robe blanche. Elles furent saisies de peur. [6] Mais il leur dit : « Ne vous effrayez pas ; vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié ; il est ressuscité ; il n'est pas ici. Voici la place où on l'avait déposé. [7] Et maintenant, allez dire à ses disciples et à Pierre

15, 28. E : *Ainsi s'accomplit la parole de l'Ecriture : Il a été compté parmi les impies* (Es. 53, 12).

a. Geste de mépris ; cf. Ps. 22, 8. *b.* De midi à 3 heures. *c.* Ces mots sont rapportés un peu diversement par les manuscrits. Jésus a dû dire : *'ělâhî 'ělâhî lemâ šebaqtani*, traduction araméenne de Ps. 22, 2. Les formes *'ělôhî* et *'êlî* (dans Mt) sont des hébraïsmes dus peut-être à ceux qui ont transcrit en grec les paroles de Jésus. *d.* Le rideau qui séparait le lieu saint du lieu très-saint ; voy. Ex. 36, 35. *e.* Dans la bouche du centurion, le terme de *fils de Dieu* pouvait signifier seulement « un être divin ». Dans la pensée de l'évangéliste, il veut dire « le Messie ». *f.* On pourrait aussi trad. : *fille* ou *femme de Jacques le Petit et mère de Josêt.* *g.* C'est-à-dire sans doute du Sanhédrin. *h.* Les Romains n'accordaient pas aux condamnés les honneurs de la sépulture. C'est pourquoi Actes 13, 29 attribue aux Juifs l'ensevelissement de Jésus. Ceux-ci devaient désirer que le corps ne restât pas sur la croix pendant la fête, car c'était une souillure. *i.* Voy. note sur le v. 20. *j.* Les tombeaux étaient des grottes taillées dans les rochers et où l'on entrait de plain-pied. Ils étaient souvent fermés par une sorte de grosse meule engagée dans une rainure.

34 : Ps. 22, 2.

29b : Jn 2, 19. 40-41 : Lc 8, 2-3. 42 : Jn 19, 31. **16**, 1 : Lc 23, 56. 7 : 14, 28.

qu'il vous précède en Galilée ; là vous le verrez, comme il vous l'a dit. »

[8] Elles sortirent et s'enfuirent loin du tombeau. Elles étaient saisies de tremblement et d'effroi, et elles ne dirent rien à personne, car elles avaient peur[a].....

a. Ici s'arrête brusquement le texte authentique de l'évangile de Marc. La fin a été perdue de bonne heure. Dans beaucoup de manuscrits (A C D L W), on trouve une conclusion faite de détails empruntés aux trois autres évangiles (d'après un évangéliaire arménien, elle aurait été composée par le presbytre Aristion, qui vivait dans la première moitié du second siècle). La voici :

[9] *Ressuscité de grand matin, le premier jour de la semaine, il apparut tout d'abord à Marie de Magdala, de laquelle il avait chassé sept démons.* [10] *Celle-ci alla l'annoncer à ceux qui avaient été avec lui et qui étaient dans le deuil et dans les larmes.* [11] *Eux, l'entendant dire qu'il vivait et qu'elle l'avait vu, ne la crurent pas.* [12] *Ensuite il apparut, sous une autre forme, à deux d'entre eux qui étaient en chemin et se rendaient à la campagne.* [13] *Ils vinrent également l'annoncer aux autres ; mais ils ne les crurent pas non plus.* [14] *Enfin il apparut aux Onze, pendant qu'ils étaient à table ; il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, parce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité.* [15] *Et il leur dit : « Allez dans le monde entier, prêchez l'Évangile à toute créature.* [16] *Qui croira et recevra le baptême sera sauvé ; mais qui ne croira pas sera condamné.* [17] *Et voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom, ils chasseront des démons ; ils parleront des langues nouvelles ;* [18] *ils prendront des serpents [dans leurs mains], et les poisons qu'ils pourront boire ne leur feront point de mal. Ils imposeront les mains à des malades, et ils les guériront. »* [19] *Le Seigneur, après leur avoir parlé, fut enlevé au ciel et s'assit à la droite de Dieu.* [20] *Quant à eux, ils partirent et prêchèrent partout, le Seigneur agissant avec eux et confirmant la Parole par les miracles qui l'accompagnaient.*

Entre les v. 14 et 15, le ms W intercale le fragment suivant :

Et eux lui répondirent : « Ce siècle méchant et incrédule est sous la domination de Satan qui, par le moyen des esprits impurs, s'oppose à ce que les hommes comprennent la vérité et la puissance de Dieu. C'est pourquoi, révèle ta justice. » Le Christ leur dit : « Le terme des années de la domination de Satan est venu ; déjà s'approchent d'autres choses terribles. J'ai été livré à la mort pour les pécheurs, afin qu'ils se convertissent à la sainteté et qu'ils ne pèchent plus, et qu'ils héritent de la gloire spirituelle et incorruptible, de la justice qui est dans le ciel. »

A côté de la conclusion habituelle (v. 9-20), le manuscrit L donne encore la suivante : *Elles racontèrent brièvement aux compagnons de Pierre ce qui leur avait été annoncé. Ensuite Jésus lui-même fit porter par eux, d'une extrémité de la terre à l'autre, la prédication sacrée et impérissable du salut éternel.*

9-11 : Mt 28, 9-10 ; Lc 24, 1-11 ; Jn 20, 11-18. 12-13 : Lc 24, 13-35. 14-16 : Lc 24, 36-49. 15 : Mt 28, 19. 16 : Jn 3, 18. 17 : 6, 7, 13 ; Act. 2, 4. 18 : Lc 10, 19 ; Act. 28, 3, 6-8. 19 : Act. 1, 2, 9-11. 20 : Act. 14, 3.

L'ÉVANGILE

SELON LUC

PRÉFACE

P [1] Plusieurs déjà ont entrepris de rédiger le récit[a] des événements qui se sont accomplis[b] parmi nous, [2] tels que nous les ont transmis ceux qui en ont été, depuis l'origine, les témoins oculaires, et qui sont devenus ministres de la Parole[c]. [3] Et j'ai cru bon, moi aussi, de m'informer avec soin de toutes choses depuis le commencement, et d'en écrire pour toi, excellent Théophile[d], une narration bien suivie, [4] afin que tu reconnaisses la solidité des enseignements que tu as reçus.

a. Parmi ces récits figurait l'évangile de Marc, peut-être sous une forme un peu différente de celle qu'il a aujourd'hui. *b.* On peut trad. aussi : dont on est pleinement convaincu. *c.* L'auteur relève les deux éléments de la fonction apostolique : témoignage et prédication. *d.* Le mot *excellent* est peut-être un terme protocolaire appliqué à Théophile en raison de la situation sociale qu'il occupait. Nous ne savons rien de ce personnage, à qui le livre des Actes des Apôtres est également dédié. Quelques-uns pensent que c'est un personnage imaginaire symbolisant les amis de Dieu (en grec *théophiles*).

1, 2 : Jn 15, 27.

INTRODUCTION (1, 5-4, 13)

Annonce de la naissance de Jean-Baptiste [a].

[5] Il y avait au temps d'Hérode, roi de Judée[b], un prêtre nommé Zacharie, de la classe d'Abia[c]. Sa femme, qui descendait d'Aaron, s'appelait Élisabeth. [6] Tous deux étaient justes devant Dieu : ils observaient tous les commandements et toutes les ordonnances du Seigneur d'une manière irréprochable. [7] Ils n'avaient pas d'enfants, car Élisabeth était stérile; et ils étaient l'un et l'autre avancés en âge.

[8] Un jour, Zacharie officiait devant Dieu[d], car c'était le tour de sa classe. — [9] Il avait été désigné par le sort, suivant la coutume sacerdotale, pour entrer dans le sanctuaire du Seigneur et y offrir l'encens[e]; [10] tout le peuple, à l'heure de cette offrande, était dehors en prière[f]. — [11] Alors un ange du Seigneur lui apparut, debout, à droite de l'autel des parfums[g]. [12] Zacharie, en le voyant, fut troublé, et la frayeur le saisit; [13] mais l'ange lui dit : « Ne crains point, Zacharie, ta prière a été entendue[h]. Ta femme, Élisabeth, te donnera un fils, que tu appelleras Jean[i]. [14] Il sera pour toi un sujet de joie et d'allégresse, et beaucoup se réjouiront de sa naissance; [15] car il sera grand devant le Seigneur; *il ne boira ni vin, ni cervoise*[j]; dès le sein de sa mère, il sera rempli d'Esprit saint, [16] et il ramènera de nombreux enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu. [17] Il marchera devant Dieu avec l'esprit et avec la puissance d'Élie[k], *pour faire revivre dans les fils les cœurs des ancêtres*[l], pour ramener les impies à la sagesse des justes, et pour préparer au Seigneur un peuple bien disposé. » [18] Zacharie dit à l'ange : « A quoi reconnaîtrai-je la vérité de tes paroles? Je suis un vieillard, et ma femme est avancée en âge[m]. » [19] L'ange lui répondit : « Je suis Gabriel[n], [l'ange] qui se tient devant Dieu. J'ai été envoyé pour te parler, et pour t'annoncer cette bonne nouvelle. [20] Mais parce que tu n'as pas cru à mes paroles, qui s'accompliront en leur temps, tu resteras silencieux, sans pouvoir parler, jusqu'à ce qu'elles se réalisent. » [21] Le peuple attendait Zacharie et s'étonnait qu'il restât si longtemps dans le sanctuaire. [22] Quand il sortit, il ne put leur parler, et ils comprirent qu'il avait eu une vision dans le sanctuaire; lui-même le leur faisait entendre par signes. Et il resta muet.

[23] Son temps de service achevé, il retourna chez lui. [24] Quelque temps après, Élisabeth, sa femme, devint enceinte, et elle vécut retirée[o] pendant cinq mois. Elle se disait : « [25] Voilà ce que le Seigneur a fait pour moi, en ces jours où il m'a regardée pour ôter l'opprobre qui pesait sur moi parmi les hommes[p]. »

a. La tradition qui a servi de base aux deux premiers chapitres de Luc appelés « L'évangile de l'enfance » paraît originaire de la Judée; elle était, selon toute vraisemblance, rédigée en araméen. Elle s'adressait à des lecteurs très familiarisés avec les idées, les coutumes, les espérances juives. Les morceaux lyriques qu'elle contient renferment un nombre particulièrement élevé de citations et de réminiscences de l'A. T., surtout des Psaumes. Le récit de la naissance de Jean-Baptiste rappelle certains passages de l'A. T., par exemple : annonce de la naissance d'Isaac (Gen. 18, 9-15), de celle de Samson (Jug. 13) et de celle de Samuel (1 Sam. 1, 1-20). *b. Roi de Judée* était le titre conféré à Hérode par le Sénat romain. Judée a ici le sens général de « pays habité par les Juifs », c'est-à-dire de Palestine (cf. Luc 4, 44). En fait, Hérode régnait sur la Judée, la Samarie, la Galilée, une grande partie de la Pérée et de la Cœlésyrie. *c.* La huitième des vingt-quatre familles sacerdotales énumérées 1 Chron. 24. Elles servaient au Temple, à tour de rôle, une semaine chacune. *d.* C'est-à-dire dans le Temple, conçu comme la demeure de Dieu. *e.* On recourait au sort pour répartir, chaque jour, entre les prêtres de service, les diverses fonctions du culte. L'offrande de l'encens (ou des parfums), faite matin et soir sur l'autel placé dans le lieu saint, était regardée comme l'une des plus importantes (Ex. 30, 7-9). *f.* L'heure de l'offrande des parfums paraît avoir été spécialement consacrée à la prière (cf. Dan. 9, 20-21). Peut-être la piété juive considérait-elle que la fumée de l'encens portait à Dieu les prières des fidèles (cf. Ap. 5, 8; 8, 3-4). *g.* Dans l'antiquité, la droite était le côté de bon augure. *h.* La prière de Zacharie n'est pas mentionnée. Elle peut être celle qu'il aurait adressée à Dieu pour obtenir un fils (cf. 1 Sam. 1, 9-11) ou bien celle qu'il fait monter vers Dieu pour le salut du peuple, en offrant les parfums. Cette dernière supposition est la plus probable, puisque Zacharie ne paraît plus espérer d'enfant (voy. v. 7 et 18). L'annonce de la venue du Précurseur convient au contraire admirablement comme réponse à la prière pour le peuple. *i. Jean* signifie : Yahvé fait miséricorde. *j.* Jean vécut en effet en ascète (cf. 7, 33). *k.* D'après la croyance juive, Élie devait paraître au début des temps messianiques. Voy. note sur Mc 9, 13. *l.* On pourrait trad. aussi : « pour ramener les cœurs des pères aux enfants », c'est-à-dire pour réconcilier les parents avec les enfants. *m.* L'incrédulité de Zacharie rappelle celle de Sara (Gen. 18, 12). *n.* L'ange *Gabriel* « l'homme de Dieu » est nommé Dan. 8, 16; 9, 21. *o.* Litt. : *elle se cacha.* *p.* La stérilité était considérée par les Juifs comme un opprobre (cf. 1 Sam. 1).

1, 15 : Nomb. 6, 3; Jug. 13, 4. *17* : Mal. 4, 6.
17 : Mal. 3, 1; 4, 5-6; Mt 11, 14.

Annonce de la naissance de Jésus.

[26] Au sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu dans une ville de Galilée appelée Nazareth, [27] auprès d'une jeune fille fiancée à un homme de la famille de David, appelé Joseph. Le nom de la jeune fille était Marie[a]. [28] En entrant chez elle, l'ange lui dit : « Je te salue, toi, l'objet de la grâce [divine]; le Seigneur soit avec toi[b]. » [29] Troublée par cette parole, elle se demandait ce que pouvait bien signifier cette salutation. [30] L'ange lui dit : « Sois sans crainte, Marie, car tu as trouvé grâce devant Dieu. [31] Tu deviendras enceinte, et tu enfanteras un fils, auquel tu donneras le nom de Jésus. [32] Il sera grand; on l'appellera le Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père. [33] Il régnera éternellement sur la maison de Jacob; son règne n'aura pas de fin. » [34] Marie dit à l'ange : « Comment cela arrivera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme ? » [35] L'ange lui répondit : « L'Esprit saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre; c'est pourquoi le saint enfant sera appelé Fils de Dieu[c]. [36] Ta parente Élisabeth, elle aussi, a conçu un fils dans sa vieillesse : elle qu'on appelait stérile en est au sixième mois de sa grossesse; [37] rien n'est impossible à Dieu[d]. » [38] Et Marie dit : « Je suis la servante du Seigneur; qu'il m'arrive selon ta parole. » Alors l'ange la quitta.

Visite de Marie à Élisabeth.

[39] En ces jours-là, Marie partit en toute hâte pour se rendre au pays des montagnes, dans une ville de Juda. [40] Elle entra dans la maison de Zacharie et salua Élisabeth. [41] Dès qu'Élisabeth eut entendu la salutation de Marie, son enfant tressaillit dans son sein, et elle-même fut remplie de saint Esprit. [42] Elle s'écria en élevant la voix : « Tu es bénie entre les femmes, et le fruit de ton sein est béni. [43] Qu'est-ce qui me vaut la visite de la mère de mon Seigneur ? [44] A peine les paroles de ta salutation ont-elles frappé mes oreilles que mon enfant a tressailli d'allégresse dans mon sein. [45] Heureuse celle qui a cru à l'accomplissement de ce qui lui a été dit de la part du Seigneur[e]. » [46] Alors Marie[f] dit :

Mon âme magnifie le Seigneur,
[47] et mon esprit tressaille de joie en Dieu, mon Sauveur,
[48] car il a abaissé son regard sur son humble servante[g].
Désormais toutes les générations me diront bienheureuse,
[49] parce que le Tout-Puissant m'a fait de grandes choses :
Son nom est saint,
[50] *et sa miséricorde s'etend d'âge en âge*
sur ceux qui le craignent.
[51] Il a déployé la force de son bras;
il a dispersé les hommes au cœur superbe;
[52] Il a précipité les puissants de leurs trônes,
et il a élevé les humbles;
[53] Il a comblé de biens les affamés,
et renvoyé les riches les mains vides.

I, 28 : A C D aj. : Tu es bénie entre les femmes. 46. Voy. note *f*.

a. Sa famille n'est pas indiquée. Mais comme Marie était la cousine d'Élisabeth, on peut supposer qu'elle descendait, elle aussi, d'Aaron. *b*. Ou « *est* avec toi »; le verbe est sous-entendu dans le texte grec. *c*. On a remarqué que la promesse contenue au v. 35 n'est qu'un doublet affaibli de celle qui se lit 32-33. D'autre part, l'objection de Marie (v. 34) est assez peu naturelle dans la bouche d'une jeune fille qui est sur le point de se marier. Certains interprètes ont regardé les v. 34-35 comme une addition destinée à introduire dans l'évangile de Luc l'idée de la naissance surnaturelle, d'après l'évangile de Matthieu. Au reste, divers passages de Luc, notamment la généalogie (3, 23-38), supposent que Joseph est réellement le père de Jésus. *d*. On pourrait aussi trad. : aucune parole venant de Dieu ne reste inefficace. *e*. On pourrait trad. aussi : Heureuse celle qui a cru, car ce qui lui a été dit... aura son accomplissement. *f*. Plusieurs mss de l'ancienne version latine donnent ici *Élisabeth* au lieu de Marie. Irénée, Origène et peut-être Jérôme ont connu des mss qui avaient la même leçon. *g*. On peut aussi trad. : il a pris garde à l'humiliation de sa servante (sous-entendu : pour l'ôter). Cette interprétation devrait être préférée, si le cantique était mis dans la bouche d'Élisabeth (cf. 1 Sam. 1, 11).

49 : Ps. 111, 9. 50 : Ps. 103, 11, 13, 17.
26-35 : Mt 1, 18-25. 31 : 2, 21b. 37 : Gen. 18, 14. 42 : 11, 27. 46-55 : 1 Sam. 2, 1-10. 48 : 1 Sam. 1, 11. 51 : Ps. 89, 11; 2 Sam. 22, 28. 52 : Ps. 147, 6.

54 Il a secouru Israël son serviteur,
se souvenant de sa miséricorde
55 Envers Abraham et sa descendance à perpétuité,
comme il l'avait dit à nos pères[a].

56 Marie demeura environ trois mois avec Élisabeth, puis retourna chez elle.

Naissance de Jean-Baptiste.

57 Quand son terme fut arrivé, Élisabeth mit au monde un fils. 58 Ses voisins et ses parents, ayant appris que le Seigneur avait fait éclater sa miséricorde envers elle, partagèrent sa joie. 59 Le huitième jour, ils vinrent pour la circoncision de l'enfant[b]. Ils l'appelaient Zacharie, du nom de son père[c], 60 mais sa mère prenant la parole, dit : « Non ; il s'appellera Jean. » 61 Ils lui dirent : « Personne, dans ta famille, ne porte ce nom-là ; » 62 et ils demandèrent par signes au père comment il voulait que l'enfant fût appelé. 63 Zacharie se fit donner une tablette et écrivit : « Jean est son nom. » Ils en furent tous étonnés. 64 Au même instant sa bouche s'ouvrit, sa langue se délia : il parlait, bénissant Dieu. 65 La crainte saisit tous leurs voisins, et l'on s'entretint de tous ces événements dans toute la montagne de la Judée. 66 Tous ceux qui en entendaient parler en gardaient le souvenir; ils disaient : « Que sera donc cet enfant ? » Et en effet, la main du Seigneur était sur lui.

67 Zacharie, son père, fut rempli d'Esprit saint, et il prophétisa :

68 *Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël,*
de ce qu'il a visité et racheté son peuple.
69 Il nous a suscité une puissance libératrice[d]
dans la maison de David, son serviteur,
70 Comme il en avait parlé par la bouche
de ses saints prophètes des temps anciens.
71 *Il nous délivre de nos ennemis,*
et de la main de tous ceux qui nous haïssent.
72 Il nous fait miséricorde comme à nos pères,
se souvenant de son alliance sainte,
73 *du serment qu'il fit* à Abraham, notre père.
Il nous permet, 74 libres de crainte,
affranchis du pouvoir de nos ennemis,
De le servir 75 dans la sainteté et dans la justice,
sous son regard, toute notre vie. [Très-Haut,
76 Et toi, petit enfant, on t'appellera le prophète du
car tu marcheras devant le Seigneur pour préparer ses voies,
77 Pour donner à son peuple la connaissance du
avec le pardon de ses péchés[f]. [salut[e]
78 Nous le devons à la miséricorde de notre Dieu;
grâce à elle, le soleil levant nous visite d'en haut,
79 *Pour luire sur ceux qui étaient assis dans les ténèbres*
et dans l'ombre de la mort,
et diriger nos pas dans le chemin de la paix.

80 Or, le petit enfant croissait et se fortifiait en esprit. Il resta dans les solitudes, jusqu'au jour où il devait se manifester à Israël.

Naissance de Jésus.

2 1 En ce temps-là parut un décret de l'empereur Auguste, ordonnant le recensement de toute la terre[g]. 2 Ce recensement — le premier — eut lieu pendant que Quirinius était gouverneur de Syrie[h].

3 Tous allaient se faire inscrire, chacun

a. Cet hymne est connu sous le nom de *Magnificat*, d'après le premier mot de sa traduction latine. *b.* Gen. 17, 12. *c.* Les Juifs donnaient généralement le nom aussitôt après la naissance, les Grecs au cours d'une cérémonie célébrée le septième ou le dixième jour. Luc paraît avoir combiné les deux usages. Cf. 2, 21. *d.* Litt. : *une corne de salut*, c'est-à-dire un sauveur puissant ; l'image de la corne est fréquemment employée dans l'A. T. pour symboliser la force. *e.* C'est-à-dire du Sauveur. *f.* Allusion au baptême de repentance. *g.* Il n'y a pas eu, sous Auguste, de recensement de tout l'empire romain (à plus forte raison de toute la terre), mais des recensements de quelques provinces (Gaule, Espagne, Syrie). Quelques-uns ont pensé que le mot traduit par « la terre » aurait, comme dans certains textes des Septante, le sens de « pays », et ne désignerait que la Palestine. *h.* On sait, par l'historien Josèphe, que P. Sulpicius Quirinius, gouverneur de Syrie de 6 à 12 ap. J.-C., fit un recensement de la Judée et de la Samarie, au moment où elles furent incorporées à la province romaine de Syrie. Ce recensement eut lieu en 6-7 ap. J.-C. Mais, d'autre part (cf. 1, 5), Luc fixe l'époque de la naissance de Jean et de Jésus au temps du roi Hérode, mort l'an 4 avant J.-C. — Pour échapper à cette contradiction, on a proposé de traduire le texte : *Ce recensement fut le premier qui eut lieu sous le gouvernement de Quirinius en Syrie.* Or on a des raisons de penser que Quirinius avait été une première fois gouverneur de Syrie en 3-2 av. J.-C. Mais rien n'indique qu'il ait fait alors un recensement ; d'ailleurs, il n'eût pu l'étendre à la Judée, encore indépendante. Cet essai et d'autres qu'on a tentés pour résoudre les difficultés soulevées par notre passage, sont demeurés infructueux.

68 : Ps. 41, 14 ; 72, 18. *71 :* Ps. 106, 10. *72-73 :* Ps. 105, 8-9 ; Gen. 22, 16 ; Mich. 7, 20. *79 :* És. 9, 1.
54 : És. 41, 8 ss. **55 :** Mich. 7, 20. **68 :** 7, 16. **69 :** 1 Sam. 2, 10 ; Ps. 132, 17. **76 :** Mc 1, 2-3. **78-79 :** Mt 4, 16. **78b :** És. 60, 1 ss ; Mal. 4, 2. **80a :** 2, 40, 52. **2, 1-7 :** Mt 2, 1.

dans sa ville[a]. [4]Joseph aussi, quittant la ville de Nazareth, monta de Galilée en Judée, pour se rendre à la ville de David appelée Bethléhem[b], parce qu'il était de la maison et de la famille de David : [5]il allait se faire inscrire avec Marie, sa fiancée, qui était enceinte. [6]Pendant qu'ils étaient à Bethléhem, le terme de Marie arriva, [7]et elle mit au monde son fils premier-né. Elle l'emmaillota et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie.

Visite des bergers.

[8]Il y avait, dans cette contrée, des bergers qui couchaient aux champs pour veiller, la nuit, sur leurs troupeaux[c]. [9]Un ange du Seigneur leur apparut et la gloire du Seigneur resplendit autour d'eux : ils furent saisis d'une grande crainte. [10]L'ange leur dit : « N'ayez pas peur, car je vous apporte la bonne nouvelle d'une grande joie qui sera pour tout le peuple : [11]aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur vous est né; c'est le Christ, le Seigneur. [12]Voici comment vous le reconnaîtrez : vous trouverez un petit enfant emmaillotê et couché dans une crèche. [13]Et soudain, il y eut avec l'ange une troupe nombreuse de l'armée céleste, louant Dieu et disant :

[14]Gloire à Dieu au plus haut des cieux !
paix sur la terre parmi les hommes qui
sont l'objet de sa prédilection !

[15]Lorsque les anges les eurent quittés pour retourner au ciel, les bergers se dirent les uns aux autres : « Allons jusqu'à Bethléhem pour voir ce qui est arrivé, ce que le Seigneur nous a fait connaître. » [16]Ils se hâtèrent d'y aller et trouvèrent Marie et Joseph, avec le nouveau-né couché dans la crèche. [17]Lorsqu'ils le virent, ils racontèrent ce qui leur avait été dit de cet enfant. [18]Le récit des bergers remplit d'admiration tous ceux qui l'entendirent; [19]quant à Marie, elle retenait toutes ces paroles et les repassait dans son cœur. [20]Les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de tout ce qu'ils avaient entendu et vu, conformément à ce qui leur avait été annoncé.

Présentation de Jésus au Temple.

[21]Au bout de huit jours, quand vint le moment de circoncire l'enfant,... [d] et on l'appela Jésus, du nom que l'ange lui avait donné avant qu'il eût été conçu.

[22]Lorsque le temps de leur purification prescrit par la Loi de Moïse[e] fut accompli, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur[f], [23]suivant ce commandement de la Loi divine : *Tout mâle premier-né sera consacré au Seigneur.* [24]Ils devaient aussi offrir le sacrifice ordonné par la Loi de Dieu : *une paire de tourterelles ou deux jeunes colombes*[g].

[25]Il y avait à Jérusalem un homme appelé Siméon : c'était un homme juste et pieux, qui attendait la consolation d'Israël[h], et l'Esprit saint reposait sur lui. [26]L'Esprit saint lui avait annoncé qu'il ne mourrait pas avant d'avoir vu l'Oint[i] du Seigneur. [27]Poussé par l'Esprit, il vint au Temple. Comme les parents de Jésus apportaient le petit enfant pour accomplir à son égard les rites habituels indiqués par la Loi, [28]Siméon le prit dans ses bras et bénit Dieu en disant :

[29]Maintenant, Maître, tu peux laisser ton serviteur
s'en aller en paix, selon ta parole,
[30]Car mes yeux *ont vu ton salut*,
[31]que tu as préparé *à la face de tous les peuples.*
[32]C'est *une lumière qui se révélera aux païens,*
la gloire d'Israël, ton peuple.

[33]Le père et la mère de Jésus étaient dans l'admiration de ce qu'on disait de lui. [34]Siméon les bénit, et il dit à Marie, sa mère : « Cet enfant est destiné à être une cause de

2, 5. syr[s] it[e] : sa femme (au lieu de sa fiancée). A : sa femme fiancée. 21. D : l'enfant, on l'appela.

a. On ne saisit pas l'utilité de ce déplacement au point de vue de l'autorité romaine, le recensement n'ayant pour but que de fournir une base à la fixation de l'impôt. *b*. Voy. 1 Sam. 16, 1-13, 18-19; 17, 12. *c*. En Palestine, les troupeaux étaient mis aux champs de mars à novembre. La tradition suivie par Luc ne plaçait donc pas la naissance de Jésus en hiver. La date du 25 décembre ne fut adoptée qu'au milieu du quatrième siècle. *d*. La mention de la circoncision a été omise ou peut-être supprimée. *e*. Quarante jours (Lév. 12, 3 et 4). *f*. Voy. Ex. 13, 2, 12; Nomb. 18, 15-16; cf. 1 Sam. 1, 24. *g*. C'était le sacrifice des pauvres. *h*. La venue du Messie. *i*. En grec, *le Christ*.

2, 23 : Ex. 13, 2, 12, 15. *24 :* Lév. 12, 8. *30-31 :* És. 52, 10. *32 :* És. 42, 6; 49, 6; — 46, 13.
14 : 19, 38b. 21b : 1, 31. 25 : 23, 50-51. 34 : És. 8, 14 (cf. Rom. 9, 33); Mc 6, 3; Lc 7, 23; 20, 18; Jn 9, 39.

chute et de relèvement pour beaucoup en Israël; il doit être un signe[a] qui rencontrera de la contradiction[b], 35 afin que les pensées intimes d'un grand nombre soient dévoilées. Et toi, une épée te transpercera l'âme[c]. »

36 Il y avait aussi une prophétesse, Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Acher. Elle était fort avancée en âge. Après avoir vécu sept années avec le mari de sa jeunesse, 37 elle était demeurée veuve et avait atteint l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Elle ne quittait pas le Temple, servant Dieu, nuit et jour, dans le jeûne et dans la prière. 38 Survenant au même moment, elle se mit aussi à louer Dieu et à parler de l'enfant à tous ceux qui attendaient la délivrance de Jérusalem[d].

39 Après avoir accompli tout ce que prescrivait la Loi du Seigneur, Joseph et Marie retournèrent en Galilée, à Nazareth, leur ville.

40 Cependant l'enfant croissait et se fortifiait; il était plein de sagesse, et la grâce de Dieu reposait sur lui.

Jésus à douze ans dans le Temple.

41 Ses parents allaient chaque année à Jérusalem, pour la fête de la Pâque. 42 Quand il eut douze ans[e], ils y montaient, comme de coutume, pour la fête...[f] 43 Et lorsqu'ils s'en retournèrent, après les jours de la fête[g], l'enfant Jésus resta à Jérusalem, sans que ses parents s'en fussent aperçus. 44 Pensant qu'il était avec leurs compagnons de route, ils firent une journée de marche, le cherchant parmi leurs parents et leurs connaissances. 45 Ne l'ayant pas trouvé, ils retournèrent à Jérusalem, le cherchant toujours. 46 Au bout de trois jours, ils le trouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et leur posant des questions. 47 Tous ceux qui l'entendaient étaient surpris de son intelligence et de ses réponses. 48 A sa vue, ses parents furent stupéfaits. Sa mère lui dit : « Mon enfant, pourquoi nous as-tu fait cela? Ton père et moi, nous te cherchions, pleins d'angoisse. » 49 Il leur répondit : « Pourquoi me cherchiez-vous? Ne saviez-vous pas que je dois m'occuper des affaires de mon Père? » 50 Mais ils ne comprirent pas ce qu'il leur disait.

51 Il descendit avec eux et arriva à Nazareth. Il leur était soumis. Sa mère conservait tous ces souvenirs dans son cœur. 52 Et Jésus *croissait* en sagesse, *en stature et en grâce devant Dieu et devant les hommes.*

Jean-Baptiste.

3 2-4 : Mc 1, 2-4; Mt 3, 1-3.

1 La quinzième année du règne de l'empereur Tibère[h], Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode, tétrarque de la Galilée, Philippe, son frère, tétrarque de l'Iturée et de la Trachonitide, Lysanias, tétrarque de l'Abilène, 2 au temps des grands-prêtres[i] Hanne et Caïphe, la parole de Dieu fut adressée à Jean, fils de Zacharie, dans le désert[j]. 3 Il parcourut toute la région du Jourdain, prêchant un baptême de repentance pour la rémission des péchés, 4 ainsi qu'il est écrit au livre des discours du prophète Ésaïe :

Une voix crie dans le désert :
Préparez le chemin du Seigneur,
aplanissez ses sentiers :
5 *Toute vallée sera comblée,*
toute montagne et toute colline seront abaissées;
Les voies tortueuses seront redressées,
les chemins raboteux deviendront des routes [unies,
6 *Et toute chair[k] verra le salut de Dieu.*

7-9 : Mt 3, 7-10.

7 Jean disait aux foules qui venaient se faire baptiser par lui : « Race de vipères, qui vous a appris à fuir

a. Un signe de l'intervention rédemptrice de Dieu. *b.* Allusion à l'opposition que les Juifs devaient faire à l'enseignement de Jésus. *c.* Cette phrase, d'après la place qu'elle occupe dans le texte grec, peut être regardée comme une glose. *d.* La venue du Messie qui, d'après les idées juives, devait délivrer le peuple du joug étranger. *e.* A partir de douze ans, l'enfant juif était considéré comme soumis à la Loi. Il devait désormais participer, avec ses parents, aux fêtes religieuses. *f.* La phrase paraît incomplète; il faut suppléer « et Jésus les accompagna ». *g.* La fête de la Pâque et des Pains sans levain durait sept jours (Ex. 12, 15). *h.* L'année comprise entre le 19 août 28 et le 18 août 29 ap. J.-C. *i.* Hanne (ou Ananias) avait été grand-prêtre de 6 à 15 ap. J.-C., puis déposé. Caïphe fut grand-prêtre de 18 à 36. Le pontificat n'avait qu'un seul titulaire, et celui-ci était nommé à vie (ce qui n'empêchait pas qu'on le déposât à l'occasion). Luc n'a pu se méprendre sur ce point capital de l'organisation religieuse des Juifs. La formule qu'il emploie s'explique par la grande influence que Hanne avait conservée après avoir quitté ses fonctions. *j.* Le désert de Judée. Voy. Mt 3, 1. *k.* Expression hébraïque signifiant : toutes les créatures (cf. Gen. 6, 12).

52 : 1 Sam. 2, 26; Prov. 3, 4. *3, 4-6 :* És. 40, 3-5.
40 : 1, 80a; 2, 52. 52 : 2, 40. 3, 2-4 : Jn 1, 6-23.

la colère à venir[a]? [8]Produisez donc de vrais fruits de repentance, et n'allez pas dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père; — car, je vous le dis, Dieu peut, des pierres que voici, susciter des enfants à Abraham. [9]Déjà, l'on met la cognée à la racine des arbres, et tout arbre qui ne produit pas de bon fruit est coupé et jeté au feu. »

P [10]Ils lui demandèrent alors : « Que faut-il donc faire? » [11]Il leur répondit : « Que celui qui possède deux tuniques partage avec celui qui n'en a point; que celui qui a de quoi manger fasse de même. »

[12]Des péagers aussi vinrent pour être baptisés. Ils lui dirent : « Maître, que devons-nous faire? » [13]Il leur répondit : « N'exigez rien au delà des tarifs. »

[14]Il y eut aussi des soldats qui lui demandèrent : « Et nous, que devons-nous faire? » Il leur dit : « Ne faites violence à personne, ne commettez pas de rapines; contentez-vous de votre solde. »

16 : Mc 1, 7-8; Mt 3, 11.
17 : Mt 3, 12.

[15]Le peuple avait l'esprit en suspens : chacun s'interrogeait en soi-même, se demandant si Jean ne M serait pas le Christ. [16]Alors il leur fit à tous cette déclaration : « Moi, je vous baptise d'eau; mais il vient, celui qui est plus puissant que moi. Je ne suis pas digne de délier la courroie de ses sandales. Lui vous bapti- S sera d'Esprit saint et de feu. [17]Il a son van à la main pour nettoyer son aire et amasser le froment dans son grenier; mais il brûlera P la balle au feu qui ne s'éteint point. » [18]Par beaucoup d'autres exhortations encore, il annonçait au peuple l'Évangile.

19-20 : (Cf. Mc 6, 17-18; Mt 14, 3-4).

[19]Cependant Hérode le tétrarque, repris par Jean à cause d'Hérodiade, femme de son frère, et de tous ses forfaits[b], [20]mit le comble à ses crimes en le faisant emprisonner.

Baptême de Jésus.

21-22 : Mc 1, 9-11; Mt 3, 13, 16-17.

[21]Comme tout le peuple recevait le baptême et que Jésus aussi avait été baptisé, il advint, pendant M qu'il priait, que le ciel s'ouvrit : [22]l'Esprit saint descendit sur lui sous une forme corporelle, semblable à une colombe, et une voix vint du ciel : *Tu es mon Fils : c'est moi qui t'ai engendré aujourd'hui.*

Généalogie de Jesus[c].

[23]Jésus avait environ trente ans, quand il P commença [son ministère]. Il était fils, à ce qu'on pensait[d], de Joseph, fils d'Héli, [24]fils de Matthat, fils de Lévi, fils de Melchi, fils de Ianné, fils de Joseph, [25]fils de Mattathias, fils d'Amos, fils de Naoum, fils d'Esli, fils de Naggé, [26]fils de Maath, fils de Mattathias, fils de Séméin, fils de Iosech, fils de Ioda, [27]fils de Ioanan, fils de Rèsa, fils de Zorobabel, fils de Salathiel, fils de Néri, [28]fils de Melchi, fils d'Addi, fils de Cosam, fils d'Elmadam, fils d'Er, [29]fils de Jésus, fils d'Éliézer, fils de Iorim, fils de Matthat, fils de Lévi, [30]fils de Siméon, fils de Juda, fils de Joseph, fils de Ionam, fils d'Éliakim, [31]fils de Méléa, fils de Menna, fils de Mattatha, fils de Nathan, fils de David, [32]fils d'Isaï, fils d'Obed, fils de Boaz, fils de Sala, fils de Naassôn, [33]fils d'Aminadab, fils d'Admin, fils d'Arni, fils d'Esrom, fils de Pharès, fils de Juda, [34]fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham, fils de Thara, fils de Nachor, [35]fils de Serouch, fils de Ragau, fils de Phalec, fils d'Éber, fils de Sala, [36]fils de Caïnam, fils d'Arphaxad, fils de Sem, fils de Noé, fils de Lamech, [37]fils de Mathousala, fils d'Énoch, fils de Iaret, fils de Maleleel, fils de Caïnam, [38]fils d'Énos, fils de Seth, fils d'Adam, fils de Dieu[e].

3, 22. *D.* S A ℶ : Tu es mon fils *bien-aimé, l'objet de ma prédilection.*

a. La colère divine qui se manifestera contre les pécheurs au jugement dernier, lors de la fin du monde. *b.* Litt. : *et de tous les forfaits qu'avait commis Hérode.* *c.* Les éléments de cette généalogie, d'Adam à Nathan, sont empruntés à 1 Chron. 1, 1-3, 5 et à Ruth 4, 18-22, avec addition du nom d'Admin (v. 33). L'origine de la série qui va de Nathan à Jésus est inconnue. Seuls, les noms de Zorobabel et de Salathiel se trouvent dans Esdras 3, 2 et 1 Chron. 3, 17-18 (texte des Septante). *d.* Ces mots assez mal placés ont pour but d'accorder la généalogie qui suit avec le récit de la naissance surnaturelle. Plusieurs savants estiment qu'ils ont été ajoutés après coup (cf. note sur 1, 34-35). *e.* Cette généalogie n'a que 17 noms communs avec celle de Matthieu; elle en est donc indépendante. — L'horizon de Luc est plus large que celui de Mt : 1° de David à Salathiel, il ne suit pas la lignée royale; 2° il ne rattache pas seulement Jésus aux origines du peuple juif (avec Abraham), mais aux origines de l'humanité (avec Adam).

22 : Ps. 2, 7.
15-16 : Jn 1, 19-27. 22 : 9, 35; Jn 1, 32-34. 23-38 : Mt 1, 1-17.

La tentation de Jésus.

S **4** **1-13 :** Mt 4, 1-11 (cf. Mc 1, 12-13).

[1] Jésus, rempli d'Esprit saint, revint du Jourdain, et fut poussé par l'Esprit au désert, [2] où il fut tenté par le diable pendant quarante jours. Il ne mangea rien durant ces jours-là, et, quand ils furent écoulés, il eut faim. [3] Alors le diable lui dit : « Si tu es le Fils de Dieu, dis à cette pierre qu'elle devienne du pain. » [4] Jésus lui répondit : « Il est écrit : *Ce n'est pas de pain seulement que vivra l'homme.* » [5] Puis le diable, l'ayant emmené, lui fit voir en un instant tous les royaumes de la terre [6] et lui dit : « Je te donnerai toute cette puissance, ainsi que la splendeur de ces royaumes, car elle m'a été livrée, et je la donne à qui je veux. [7] Donc, si tu te prosternes devant moi, elle t'appartiendra tout entière. » [8] Jésus lui répondit : « Il est écrit : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu; à lui seul tu rendras un culte.* » [9] Le diable le conduisit ensuite à Jérusalem, le plaça sur le faîte du Temple, et lui dit : « Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi d'ici en bas, [10] car il est écrit :

Il ordonnera à ses anges de te garder;

et :

[11] *Ils te prendront sur leurs mains,*
de peur que ton pied ne heurte une pierre. »

[12] Jésus lui répondit : « Il est dit : *Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu.* » [13] Ayant épuisé tous ses moyens de tentation[a], le diable s'éloigna de lui jusqu'à une autre occasion.

PREMIÈRE PARTIE

MINISTÈRE GALILÉEN : L'ÉVANGILE DU ROYAUME (4, 14-9, 17)

Retour de Jésus en Galilée.

M? **14-15 :** (Cf. Mc 1, 14-15; Mt 4, 12, 17.)

[14] Sous l'action de l'Esprit, Jésus retourna en Galilée, et l'on commença à parler de lui dans tout le pays d'alentour. [15] Il enseignait dans leurs synagogues, et tous faisaient son éloge.

Jésus à Nazareth.

P [16] Il se rendit à Nazareth, où il avait été élevé, et, suivant sa coutume, il entra dans la synagogue, le jour du sabbat. Il se leva pour faire la lecture[b], [17] et on lui donna le livre du prophète Ésaïe. L'ayant ouvert[c], il tomba sur le passage où il est écrit :

[18] *L'Esprit du Seigneur est sur moi,*
parce qu'il m'a oint pour évangéliser les pauvres :
Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance,
et aux aveugles le retour de la vue;
Libérer les opprimés,
[19] *et proclamer une année bénie de la part du Seigneur.*

[20] Ayant fermé le livre, il le rendit au serviteur et s'assit. Tous les yeux, dans la synagogue, étaient fixés sur lui. [21] Il se mit à leur dire : « Aujourd'hui, cette parole de l'Écriture que vous venez d'entendre est accomplie... » [22] Tous lui rendaient témoignage et admiraient les paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche.

Ils disaient : « N'est-ce pas là le fils de Joseph? » [23] Il leur dit : « Vous ne manquerez pas de me dire ce proverbe : Médecin, guéris-toi toi-même. — Tout ce que nous avons appris que tu as fait à Capernaüm[d],

a. On peut aussi trad. *toute la tentation.* *b.* Il s'agit de la lecture de l'A. T. faite par l'un des assistants, suivie d'une traduction et d'une explication en langue vulgaire (araméen). *c.* Chacun des livres de l'A. T. formait un rouleau : c'était une longue bande de parchemin ou de papyrus, qu'on enroulait sur des baguettes fixées à chacune de ses extrémités. On les déroulait d'un côté, pour les enrouler de l'autre, à mesure qu'on avançait dans la lecture. En écartant l'une de l'autre les deux baguettes, Jésus tombe sur l'endroit où l'on s'était arrêté le sabbat précédent, et trouve le texte qui devait être lu ce jour-là. *d.* Au moment de sa première prédication à Nazareth, Jésus, d'après Luc, n'avait pas encore exercé d'activité en Galilée. Nous verrons (4, 31) qu'il se rend à « Capernaüm, ville de Galilée », comme si cette ville n'avait pas encore été mentionnée. Luc combine, avec le récit de la première prédication de Jésus à Nazareth, un épisode qui se déroule aussi dans cette ville, mais plus tard, vers la fin de la période galiléenne. Il est raconté Mc 6, 1-6 et par.

4, *4 :* Deut. 8, 3. *8 :* Deut. 6, 13, 14. *10-11 :* Ps. 91, 11-12. *12 :* Deut. 6, 16. *18-19 :* És. 61, 1-2 (G); 58, 6.
4, 14 : 37, 5, 15. 14-30 : Mc 6, 1-6; Mt 13, 53-58.

fais-le également ici, dans ta patrie! » [24] Il ajouta : « En vérité, je vous le dis, nul prophète n'est accueilli dans sa patrie. [25] Je vous le dis, et c'est la vérité, il y avait beaucoup de veuves en Israël, au temps d'Élie, quand le ciel fut fermé durant trois ans et six mois, et qu'il y eut une grande famine sur toute la terre. [26] Pourtant Élie ne fut envoyé vers aucune d'elles, mais bien vers une veuve de Sarepta, dans le pays de Sidon[a]. [27] Il y avait de même beaucoup de lépreux en Israël, au temps d'Élisée le prophète, et pourtant aucun d'eux ne fut guéri, mais bien Naaman le Syrien[b]. » [28] En entendant ces paroles, tous ceux qui étaient dans la synagogue furent remplis de fureur[c]; [29] et se levant, ils poussèrent Jésus hors de la ville. Ils l'entraînèrent jusqu'au sommet de la montagne où leur ville était bâtie, pour le précipiter en bas. [30] Mais lui, passant au milieu d'eux, s'en alla.

Jésus à Capernaum. Il guérit un démoniaque, la belle-mère de Simon, et d'autres malades.

M **31-37** : Mc 1, 21-28. **32** : Mt 7, 28b-29.

[31] Il descendit à Capernaüm, ville de Galilée. Il y enseignait, le jour du sabbat, [32] et l'on était extrêmement frappé de son enseignement, car sa parole était pleine d'autorité.

[33] Dans la synagogue, se trouvait un homme qui avait en lui l'esprit d'un démon impur. Il s'écria d'une voix forte : [34] « Ah! que nous veux-tu, Jésus de Nazareth? Tu es venu pour nous perdre; je sais qui tu es : le Saint de Dieu. » [35] Alors Jésus lui dit d'un ton menaçant : « Tais-toi, et sors de cet homme. » Le démon jetant l'homme à terre, au milieu [de l'assemblée], sortit de lui sans lui faire aucun mal. [36] Tous furent stupéfaits; ils se disaient entre eux : « Qu'est-ce que cette parole? Il commande avec autorité et puissance aux esprits impurs, et ils sortent! » [37] Et la renommée de Jésus se répandit dans toutes les localités environnantes.

38-41 : Mc 1, 29-34; Mt 8, 14-16.

[38] Ayant quitté la synagogue, il entra dans la maison de Simon. Or la belle-mère de Simon avait une forte fièvre, et l'on demanda à Jésus de la [guérir][d]. [39] Il se pencha sur elle, commanda à la fièvre, et la fièvre quitta la malade. Celle-ci se leva aussitôt et se mit à les servir.

[40] Au coucher du soleil, tous ceux qui avaient des malades atteints de divers maux, les amenèrent auprès de lui; et imposant les mains à chacun d'eux, il les guérit. [41] Des démons aussi sortirent de plusieurs, en criant : « Tu es le fils de Dieu! » Mais Jésus, les menaçant, les empêchait de parler, parce qu'ils savaient qu'il était le Christ[e].

Prédication itinérante, en Galilée.

42-44 : Mc 1, 35-39; **44** : Mt 4, 23.

[42] Le jour venu, il sortit et s'en alla dans un lieu solitaire. Les foules se mirent à sa recherche et, l'ayant rejoint, le retenaient pour qu'il ne les quittât pas. [43] Mais il leur dit : « Il me faut annoncer à d'autres villes aussi la bonne nouvelle du Royaume de Dieu, car c'est pour cela que j'ai été envoyé. [44] Et il prêchait dans les synagogues du pays juif[f].

La pêche miraculeuse.

5 [1] Un jour que Jésus se tenait au bord du lac de Génésareth, pressé par la foule qui voulait entendre la parole de Dieu, [2] il vit deux barques près du rivage. Les pêcheurs en étaient descendus et lavaient leurs filets. [3] Il monta dans l'une de ces barques, qui appartenait à Simon, et lui demanda de s'éloigner un peu de terre. Alors il s'assit et, de la barque, il enseignait la foule. P

[4] Quand il eut fini de parler, il dit à Simon : « Avance en eau profonde, et vous jetterez vos filets pour pêcher. » [5] Simon répondit : « Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; cependant, sur ta parole, je jetterai les filets. » [6] Ils le firent et ramenèrent

4, 44. A D : de la *Galilée.*

a. Voy. 1 Rois 17, 1, 8-16. *b.* Voy. 2 Rois 5. *c.* Ce qui met les Juifs en fureur, c'est que les bienfaits de Dieu, d'après le discours de Jésus, sont réservés aux païens. *d.* On peut aussi trad. : on consulta Jésus à son sujet. *e.* On peut traduire aussi : de *dire* qu'ils savaient qu'il était le Christ. *f.* Litt. : *de la Judée.* Le terme de Judée est employé comme équivalent de Palestine par Josèphe, Pline l'Ancien, Tacite, Strabon, Ptolémée, etc. Luc l'emploie en ce sens 1, 5; 4, 44; 7, 17; 23, 5; Act. 10, 37 (cf. 39); 26, 20 et probablement Act. 11, 29; 15, 1. Il se trouve avec la même acception chez Paul : Rom. 15, 31; 2 Cor. 1, 16; Gal. 1, 22; 1 Thess. 2, 14.

24 : Jn 4, 44. 29 : Jn 8, 59. 31 : Mt 4, 13; Jn 2, 12. 32 : Jn 7, 46. 34 : 8, 28. 37 : 4, 14; 5, 15. 40b : Mc 6, 5b; 5, 23. 41 : Mc 3, 11-12; Mt 8, 29. 5, 1-11 : Mc 1, 16-20; Mt 4, 18-22; Jn 21, 1-14.

une si grande quantité de poissons, que leurs filets se rompaient. [7] Ils firent signe à leurs compagnons, qui étaient dans l'autre barque, de venir les aider. Ceux-ci vinrent, et ils remplirent les deux barques au point qu'elles enfonçaient. [8] En voyant cela, Simon Pierre tomba aux genoux de Jésus et dit : « Seigneur, éloigne-toi de moi, car je suis un homme pécheur[a]. » [9] La crainte l'avait saisi, ainsi que tous ses compagnons, à cause de la pêche qu'ils avaient faite. [10] Il en était de même de Jacques et de Jean, fils de Zébédée, qui étaient les associés de Simon. Alors Jésus dit à Simon : « Sois sans crainte, désormais tu seras pêcheur d'hommes. » [11] Ramenant alors leurs barques à terre, ils laissèrent tout et le suivirent.

Guérison d'un lépreux.

M **12-16 :** Mc 1, 40-45; Mt 8, 2-4.

[12] Comme il était dans une des villes [de la Galilée], survint un homme couvert de lèpre. En voyant Jésus, il se prosterna et lui fit cette prière : « Seigneur, si tu le veux, tu peux me rendre pur. » [13] Jésus étendit la main et le toucha en disant : « Je le veux, sois purifié. » A l'instant, la lèpre disparut. [14] Il lui recommanda de ne parler à personne : « Va, lui dit-il, montre-toi au prêtre, et offre pour ta purification [l'offrande] prescrite par Moïse; que ce soit pour eux un témoignage. »

[15] Sa renommée se répandait de plus en plus; les gens venaient en foule pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies. [16] Mais lui se retirait dans la solitude pour prier.

Conflits entre Jésus et les autorités juives (5, 17-6, 11).

Guérison d'un paralytique. **17-26 :** Mc 2, 1-12; Mt 9, 1-8.

[17] Un jour qu'il enseignait, il y avait dans l'assistance des pharisiens et des docteurs de la Loi, venus de tous les villages de la Galilée et de la Judée, ainsi que de Jérusalem; et il disposait de la puissance du Seigneur pour opérer des guérisons. [18] Des hommes survinrent alors, portant sur un lit un paralytique. Ils cherchaient à le faire entrer et à le placer devant Jésus. [19] N'en trouvant pas le moyen, à cause de la foule, ils montèrent sur le toit, et, à travers les tuiles[b], firent descendre le malade avec son petit lit, au milieu [de l'assemblée], devant Jésus. [20] Voyant leur foi, Jésus dit au paralytique : « Tes péchés te sont pardonnés. » [21] Les scribes et les pharisiens se mirent à raisonner et à dire : « Quel est cet homme qui profère des blasphèmes? Qui peut pardonner les péchés sinon Dieu seul? » [22] Mais Jésus, connaissant leurs réflexions, leur adressa ces paroles : « Pourquoi raisonnez-vous dans vos cœurs? [23] Lequel est le plus facile? de dire : Tes péchés te sont pardonnés, — ou de dire : Lève-toi et marche? — [24] Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a, sur la terre, le pouvoir de pardonner les péchés... Lève-toi », dit-il au paralytique, « je te le commande, emporte ton lit et va dans ta maison. » [25] A l'instant celui-ci se leva devant eux, et prenant son lit s'en alla chez lui en glorifiant Dieu. [26] Tous étaient dans la stupéfaction et glorifiaient Dieu. Remplis de crainte, ils disaient : « Nous avons vu aujourd'hui des choses extraordinaires. »

Vocation de Lévi. Le jeûne. **27-38 :** Mc 2, 13-22; Mt 9, 9-17.

[27] Après cela Jésus sortit. Il aperçut un péager du nom de Lévi[c], assis au bureau du péage, et il lui dit : « Suis-moi. » [28] Celui-ci, abandonnant tout, se leva et le suivit.

[29] Lévi lui donna un grand festin dans sa maison : beaucoup de péagers et d'autres convives étaient à table avec eux. [30] Les pharisiens et les scribes de leur parti murmuraient et disaient à ses disciples : « Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec des péagers et des pécheurs? » [31] Jésus, prenant la parole, leur dit : « Ce ne sont pas ceux qui sont en bonne santé qui ont besoin de médecin, mais les malades : [32] je ne suis pas venu appeler à la repentance les justes, mais les pécheurs. »

a. Le geste et la parole de Pierre traduisent l'effroi du pécheur devant une manifestation de la puissance divine. Comme ce trait est ici isolé, on peut se demander s'il n'est pas un vestige d'une autre forme du récit : cf. Jean 21, où la scène de la pêche miraculeuse est la première rencontre de Jésus ressuscité avec l'apôtre qui l'a renié. *b.* Il faut entendre, sans doute, qu'ils les enlèvent. *c.* Le même que *Matthieu* (voy. Matth. 9, 9).

11 : Mt 19, 27. 14a : 8, 56b; Mc 7, 36a. 15 : 4, 14, 37. 16 : Mc 1, 35. 17b : 6, 19; 8, 46. 20-24 : 7, 45-49. 24-25 : Jn 5, 8-9. 30 : 15, 2; 19, 7.

[33]Ils lui dirent : « Les disciples de Jean jeûnent fréquemment et font des prières[a], ceux des pharisiens également, tandis que les tiens mangent et boivent. » [34]Il leur répondit : « Pouvez-vous[b] faire jeûner les amis de l'époux, pendant que l'époux est avec eux? [35]Des jours viendront où l'époux leur sera enlevé; ils jeûneront alors[c]. »

[36]Il leur dit aussi cette parabole : « Personne ne coupe un morceau d'un vêtement neuf pour le mettre à un vieux; autrement, on aurait coupé le vêtement neuf, et le morceau du vêtement neuf serait mal assorti avec le vieux[d]. [37]Personne non plus ne verse du vin nouveau dans de vieilles outres; autrement, le vin nouveau ferait éclater les outres, il se répandrait, et les outres seraient perdues. [38]Le vin nouveau doit être versé dans P des outres neuves. [39]Quand on boit du vin vieux, on n'en demande pas du nouveau, car on dit : Le vieux est excellent. »

M

Les épis arrachés un jour de sabbat.
6 1-5 : Mc 2, 23-28; Mt 12, 1-4, 8.

[1]Le jour du sabbat second-premier[e], Jésus cheminait à travers des champs [de blé]; ses disciples cueillaient des épis et les froissant dans leurs mains, en mangeaient. [2]Quelques pharisiens dirent : « Pourquoi faites-vous ce qui n'est pas permis le jour du sabbat? » [3]Jésus prenant la parole, leur dit : « N'avez-vous pas lu ce que fit David, lorsqu'il eut faim ainsi que ses compagnons? [4]Il entra dans la maison de Dieu, prit les pains de proposition, en mangea, et en donna à ceux qui étaient avec lui, alors que les prêtres seuls ont le droit d'en manger. » [5]Et il ajouta : « Le Fils de l'homme est maître même du sabbat. »

Guérison d'un homme à la main sèche.
6-11 : Mc 3, 1-6; Mt 12, 9-10, 13-14.

[6]Un autre sabbat, il entra dans la synagogue, et y enseigna. Il s'y trouvait un homme dont la main droite était sèche. [7]Les scribes et les pharisiens observaient Jésus, pour voir s'il guérissait le jour du sabbat, afin de trouver prétexte à l'accuser. [8]Mais lui, connaissant leurs pensées, dit à l'homme qui avait la main sèche : « Lève-toi, et tiens-toi debout là au milieu. » L'homme se leva et se tint debout. [9]Alors Jésus dit aux autres : « Je vous le demande, est-il permis, le jour du sabbat, de faire le bien ou de faire le mal, de sauver un être vivant ou de le perdre? » [10]Et promenant son regard sur eux tous, il dit à l'homme : « Étends ta main. » Il le fit, et sa main fut guérie. [11]Les scribes et les pharisiens furent remplis de fureur; et ils discutaient entre eux sur ce qu'ils pourraient bien faire à Jésus.

Choix des douze apôtres.

12-16 : Mc 3, 13-19; Mt 10, 1-4.

[12]En ces jours-là, Jésus se retira sur la montagne pour prier, et il passa la nuit à prier Dieu. [13]Le jour venu, il appela ses disciples et choisit douze d'entre eux, auxquels il donna le nom d'apôtres : [14]Simon, qu'il nomma Pierre, André, son frère, Jacques, Jean, Philippe, Barthélemi, [15]Matthieu, Thomas, Jacques, fils d'Alphée, Simon, surnommé le zélote[f], [16]Jude, fils de Jacques, et Judas Iscariot, qui fut le traître.

Le Sermon dans la plaine[g].

La foule vient à Jésus. Guérisons.
17-19 : Mc 3, 7-8, 10-11.

[17]Descendant avec eux [de la montagne], Jésus s'arrêta dans une plaine. Il y avait là un groupe nombreux de ses disciples et une grande foule de gens accourus de toute la Judée, de Jérusalem et du littoral de Tyr et de Sidon. [18]Ils étaient venus pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies. Ceux qui étaient tourmentés par des esprits impurs en étaient délivrés; [19]et chacun, dans la foule, cherchait à le toucher, parce qu'il sortait de lui une vertu qui les guérissait tous.

5, 33. S C D : *Pourquoi* les disciples de Jean. 39. Omis par D. 6, 1. *A C D*. S B om. second-premier. 4. D aj. : Le même jour, voyant quelqu'un qui travaillait le jour du sabbat, il lui dit : « O homme, si tu sais ce que tu fais, tu es heureux; mais si tu ne le sais pas, tu es maudit, tu es transgresseur de la Loi. » 5. *A D*. S B om. même.

a. Il s'agit sans doute des prières particulières que Jean-Baptiste avait enseignées à ses disciples (cf. Luc 11, 1). *b*. On peut trad., en ponctuant autrement : Vous ne pouvez. *c*. Litt. : *alors, en ces jours-là*. *d*. L'idée que la pièce destinée à réparer le vieux vêtement serait prise à un neuf est particulière à Luc; elle doit provenir d'une méprise. *e*. Le sens de l'expression *second-premier* est inconnu. Peut-être résulte-t-elle d'une altération du texte. *f*. Voy. note sur Mc 3, 18. *g*. Correspond au « Sermon sur la Montagne » de Mt 5-7. Luc le place dans une plaine (v. 17).

34 : Jn 3, 29. 6, 6-11 : 13, 10-17; 14, 1-6. 13-16 : Jn 6, 70-71. 17-18 : Mt 4, 25; 12, 15. 19 : 5, 17b; 8, 46.

Béatitudes et malédictions.
20b-23 : Mt 5, 3-12.

P [20] Alors, levant les yeux sur ses disciples, il dit :

S « Heureux vous les pauvres, car le Royaume de Dieu est à vous.

« [21] Heureux vous qui avez faim maintenant, car vous serez rassasiés.

« Heureux vous qui pleurez maintenant, car vous rirez.

« [22] Heureux serez-vous quand les hommes vous haïront, quand ils vous rejetteront, vous outrageront et proscriront votre nom comme infâme, à cause du Fils de l'homme. [23] Réjouissez-vous en ce jour-là et sautez de joie, car votre récompense sera grande dans le ciel : leurs pères ont fait de même aux prophètes.

P « [24] Mais malheur à vous, riches, car vous avez déjà votre consolation !

« [25] Malheur à vous qui êtes rassasiés maintenant, car vous aurez faim !

« Malheur à vous qui riez maintenant, car vous mènerez deuil et vous pleurerez !

« [26] Malheur à vous lorsque tous les hommes diront du bien de vous, car leurs pères ont fait de même aux faux prophètes !

La loi d'amour.
27-30, 32-33, 35-36 : Mt 5, 39-42, 44-47.
31 : Mt 7, 12.

S « [27] Je vous dis encore, à vous qui m'écoutez : Aimez vos ennemis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent ; [28] bénissez ceux qui vous maudissent ; priez pour ceux qui vous offensent. [29] A celui qui te frappe sur une joue, présente aussi l'autre. Si quelqu'un t'enlève ton manteau, ne l'empêche pas de prendre aussi ta tunique. [30] Donne à quiconque te demande, et si quelqu'un te prend ce qui t'appartient, ne le lui réclame pas. [31] Ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le aussi pour eux. [32] Si vous aimez ceux qui vous aiment, quel gré vous en doit-on savoir ? Les pécheurs aussi aiment ceux qui les aiment. [33] Et si vous faites du bien à ceux qui vous en font à vous-mêmes, quel gré vous en doit-on savoir ? Les pécheurs aussi en font autant. P [34] Si vous prêtez à ceux dont vous espérez être remboursés [a], quel gré vous en doit-on savoir ? Les pécheurs aussi prêtent aux pécheurs, afin d'être remboursés [b]. S [35] Pour vous, aimez vos ennemis, faites du bien, et prêtez sans rien espérer en retour. Alors votre récompense sera grande : vous serez fils du Très-Haut, car il est bon pour les ingrats et les méchants. [36] Soyez miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux.

37a : Mt 7, 1.
38b : Mc 4, 24b ; Mt 7, 2b.

M [37] Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés ; P ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés ; pardonnez, et il vous sera pardonné. [38] Donnez, et l'on vous donnera : on versera dans votre sein [c] une bonne mesure, pressée, secouée, débordante : M avec votre mesure on vous mesurera. »

Les deux aveugles. Maître et disciple.
39 : Mt 15, 14.

S [39] Il leur dit aussi une parabole : « Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle ? Ne tomberont-ils pas tous deux dans la fosse ?

« [40] Un disciple n'est pas au-dessus de son Maître : P tout disciple accompli sera comme son Maître.

La paille et la poutre.
41-42 : Mt 7, 3-5.

S « [41] Pourquoi remarques-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère, tandis que tu ne prends pas garde à la poutre qui est dans le tien ? [42] Comment peux-tu dire à ton frère : Frère, laisse-moi ôter cette paille qui est dans ton œil, — toi qui ne vois pas la poutre qui est dans le tien ? Hypocrite, ôte premièrement la poutre de ton œil, alors tu verras à ôter la paille qui est dans l'œil de ton frère.

L'arbre et le fruit.
43-46 : Mt 7, 16-21 et Mt 12, 33-35.

« [43] Il n'y a pas de bon arbre qui porte de mauvais fruit, ni de mauvais arbre qui porte de bon fruit [d] : [44] tout arbre se reconnaît à son fruit. On ne cueille pas les figues sur des épines ni le raisin sur des ronces. [45] L'homme

a. Litt. : *dont vous espérez recevoir,* sous-entendu : le remboursement. On peut aussi sous-entendre : le même service. *b.* Litt. : *afin de recevoir en retour des choses égales,* c'est-à-dire la somme empruntée, ou bien le même service. *c.* L'ample robe des Orientaux formait au-dessus de la ceinture un grand pli où pouvait se loger une mesure de blé. *d.* D'autres trad. : Un arbre qui porte du mauvais fruit n'est pas bon, et un arbre qui porte du bon fruit n'est pas mauvais.

24 : 16, 25. 37 : Mt 6, 14. 40a : Mt 10, 24.

bon tire le bien de son bon trésor, de son cœur; l'homme mauvais tire le mal de son mauvais trésor, car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle. [46]Pourquoi m'appelez-vous Seigneur, Seigneur, alors que vous ne faites pas ce que je dis?

La maison bâtie sur le roc.
47-49 : Mt 7, 24-27.

« [47]Celui qui vient à moi, qui écoute mes paroles et les met en pratique... je vais vous montrer à qui il ressemble : [48]il ressemble à un homme qui, pour bâtir une maison, a creusé, fouillé encore et posé les fondements sur le roc; une inondation étant survenue, le torrent s'est jeté contre cette maison, sans pouvoir l'ébranler, parce qu'elle était bien construite. [49]Quant à celui qui écoute [mes paroles] et ne les met pas en pratique, il ressemble à un homme qui a bâti sa maison sur le sol, sans fondations : le torrent s'est jeté contre elle, et aussitôt elle est tombée. La ruine de cette maison a été grande. »

Le centurion de Capernaüm.

7 **1-10** : Mt 8, 5-10, 13 (cf. Jn 4, 46-53).

[1]Quand il eut achevé de faire entendre au peuple toutes ses paroles, Jésus entra dans Capernaüm.

[2]Un centurion avait un esclave malade, qui était sur le point de mourir; or il y tenait beaucoup. [3]Ayant entendu parler de Jésus, il lui envoya quelques anciens des Juifs, pour le prier de venir guérir son esclave. [4]Arrivés auprès de lui, ils le supplièrent en disant : « Il mérite que tu lui accordes cela, [5]car il aime notre nation, et c'est lui qui a bâti notre synagogue. » [6]Jésus partit avec eux. Comme il n'était plus loin de la maison du centurion, celui-ci envoya des amis pour lui dire : « Seigneur, ne prends pas tant de peine, car je ne mérite pas que tu entres sous mon toit : [7]aussi ne me suis-je pas jugé digne de me rendre auprès de toi. Mais dis un mot, et mon esclave sera guéri. [8]Moi-même, qui suis un subordonné, j'ai sous mes ordres des soldats; je dis à l'un : Va, — et il va; à l'autre : Viens, — et il vient; à mon esclave : Fais ceci, — et il le fait. » [9]En entendant ces paroles, Jésus admira le centurion, et il dit en se retournant vers la foule qui le suivait : « Je vous le dis, même en Israël, je n'ai pas trouvé une foi aussi grande. » [10]De retour à la maison, les envoyés du centurion trouvèrent l'esclave guéri.

Le jeune homme de Naïn.

P [11]Le lendemain, Jésus partit pour une ville appelée Naïn[a]; ses disciples et une foule nombreuse allaient avec lui. [12]Au moment où il approchait de la porte de la ville, on emportait un mort, fils unique d'une veuve; bon nombre d'habitants de la ville entouraient la mère. [13]En la voyant, le Seigneur, ému de compassion, lui dit : « Ne pleure pas; » [14]et s'avançant, il toucha le cercueil; les porteurs s'arrêtèrent. Il dit alors : « Jeune homme[b], je te l'ordonne, lève-toi. » [15]Le mort se dressa sur son séant et se mit à parler; Jésus le rendit à sa mère. [16]Tous furent saisis de crainte : ils glorifiaient Dieu en disant : « Un grand prophète a paru parmi nous », et : « Dieu a visité son peuple. » [17]Cette parole sur Jésus se répandit dans tout le pays juif[c] et dans toutes les contrées d'alentour.

Question de Jean-Baptiste.

18-23 : Mt 11, 2-6.

S [18]Jean fut informé de tout cela par ses disciples. Alors il appela deux d'entre eux [19]et les envoya au Seigneur pour lui dire : « Es-tu celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? » [20]Arrivés auprès de Jésus, ils lui dirent : « Jean-Baptiste nous a envoyés à toi, pour te dire : Es-tu celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? » [21]A ce moment même, Jésus guérit plusieurs personnes de maladies et d'infirmités, il délivra des possédés et accorda le don de la vue à plusieurs aveugles. [22]Puis il répondit aux envoyés :

7, 11. *S C D.* A B : *Dans la suite,* Jésus. A C : ses disciples, *en assez grand nombre.*

a. Ville de Galilée, au S.-O. de Nazareth. *b.* Les morts étaient portés en terre le visage découvert. *c.* Voy. note sur 4, 44.

7, *22* : És. 35, 5-6; 61, 1.
7, 16 : 1, 68. 22 : Mt 15, 31.

« Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu et entendu :

Les aveugles recouvrent la vue,
les impotents marchent,
Les lépreux sont purifiés,
les sourds entendent,
les morts ressuscitent...
L'Évangile est annoncé aux pauvres.

[23] Heureux celui pour qui je ne serai pas une occasion de chute! »

Jugement de Jésus sur Jean-Baptiste.

24-28 : Mt 11, 7-11; **31-35** : Mt 11, 16-19.

[24] Quand les envoyés furent partis, Jésus se mit à dire à la foule à propos de Jean : « Pourquoi êtes-vous allés au désert? Pour voir un roseau agité par le vent? — [25] Pourquoi donc y êtes-vous allés? Pour voir un homme vêtu de fines étoffes? Mais ceux qui portent des habits somptueux et qui vivent dans les délices, sont dans les palais des rois. — [26] Pourquoi donc êtes-vous allés [au désert]? Pour voir un prophète[a]? Oui, vous dis-je, et plus qu'un prophète. [27] C'est de lui qu'il est écrit :

Écoute, j'envoie mon messager devant toi,
pour te frayer le chemin.

« [28] Je vous le dis, parmi ceux qui sont nés d'une femme, il n'y en a pas de plus grand que Jean; toutefois le plus petit dans le Royaume de Dieu est plus grand que lui.

P [29] En se faisant baptiser du baptême de Jean, tout le peuple qui l'a écouté et même les péagers, ont accompli la justice de Dieu[b]; [30] mais en ne se faisant pas baptiser par lui, les pharisiens et les légistes ont rejeté la

S volonté de Dieu à leur égard. [31] A qui donc comparerai-je les hommes de cette génération, à qui ressemblent-ils? [32] Ils ressemblent à des enfants assis sur la place publique, qui s'interpellent les uns les autres en disant :

Nous vous avons joué de la flûte,
et vous n'avez pas dansé. —
Nous avons entonné des chants de deuil,
et vous n'avez pas pleuré[c].

[33] En effet, Jean-Baptiste est venu, ne mangeant pas de pain, ne buvant pas de vin, et vous dites : Il est possédé d'un démon. — [34] Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant, et vous dites : Voilà un mangeur et un buveur, un ami des péagers et des pécheurs. — [35] Mais la Sagesse est justifiée par tous ses enfants[d]. »

La pécheresse aux pieds de Jésus[e].
Parabole des deux débiteurs.

36-38 : (Cf. Mc 14, 3; Mt 26, 6-7; J. 12, 1-3).

[36] Un pharisien l'ayant invité à prendre un repas chez lui, Jésus entra dans la maison de ce pharisien et se mit à table. [37] Or une femme pécheresse qui se trouvait dans la ville, apprenant qu'il était à table chez le pharisien, apporta[f] un vase d'albâtre rempli de parfum; [38] et se tenant en arrière, tout en pleurs, aux pieds de Jésus[g], elle les mouillait de ses larmes et les essuyait avec ses cheveux; elle les baisait et les oignait de parfum. P?

[39] Voyant cela, le pharisien qui l'avait invité, se dit en lui-même : « Si cet homme était prophète, il saurait qui est cette femme qui le touche et ce qu'elle est : une pécheresse! » [40] Mais Jésus, prenant la parole, lui dit : « Simon, j'ai quelque chose à te dire. — Maître, parle, dit celui-ci. — [41] Un créancier avait deux débiteurs qui lui devaient, l'un, cinq cents deniers, l'autre, cinquante. [42] Comme ils n'avaient pas de quoi s'acquitter, il leur remit leur dette à tous deux. Lequel l'aimera le plus? » [43] Simon répondit : « Je pense que c'est celui auquel a été remise la P

28. A D : il n'y a pas de plus grand *prophète* que Jean.

a. Voy. note sur Mt 11, 7. *b.* Litt. : *ont justifié Dieu.* Voy. 2e note sur Mt 3, 15. *c.* Ces enfants jouaient d'abord au mariage, puis à l'enterrement. *d.* Voy. note sur Mt 11, 19. Le sens est peut-être : les justes lois de la sagesse de Dieu sont observées par tous ses enfants (cf. v. 29). *e.* Le récit est différent de celui de l'onction à Béthanie (Mc 14, 3-9; Mt 26, 6-13; Jean 12, 1-8), mais il a pu être influencé, dans sa rédaction, par le texte de Marc. Peut-être Luc a-t-il reconnu une certaine parenté entre les deux récits, puisqu'il n'insère pas, dans l'histoire de la Passion, l'épisode de l'onction à Béthanie. *f.* On peut aussi trad. « se procura ». *g.* Pour comprendre cette scène, il faut se souvenir que les anciens mangeaient couchés, la tête du côté de la table, les pieds vers l'extérieur.

27 : Mal. 3, 1.
23 : 2, 34. 28 : 1, 15. 29 : Mt 3, 15. 29-30 : Mt 21, 32. 34 : 15, 2. 36 : 11, 37; 14, 1.

plus grosse dette. » Jésus lui dit : « Tu as bien jugé. » [44]Puis, se tournant vers la femme, il dit à Simon : « Tu vois cette femme? Je suis entré dans ta maison, et tu ne m'as pas versé d'eau sur les pieds[a], mais elle a mouillé mes pieds de ses larmes et les a essuyés avec ses cheveux. [45]Tu ne m'as pas donné de baiser, mais elle, depuis que je suis entré, n'a cessé de me baiser les pieds. [46]Tu n'as pas oint ma tête d'huile, mais elle a oint mes pieds de parfum. [47]Aussi je te déclare que ses nombreux péchés lui sont pardonnés : c'est pour cela qu'elle a beaucoup aimé[b]. Mais celui à qui on pardonne peu, aime peu. » [48]Puis il dit à la femme : « Tes péchés te sont pardonnés. » [49]Les convives se mirent à dire en eux-mêmes : « Qui est cet homme qui pardonne les péchés? » [50]Mais Jésus dit à la femme : « Ta foi t'a sauvée; va en paix. »

Les femmes qui suivaient Jésus.

8 [1]Ensuite Jésus alla de ville en ville et de village en village, prêchant et annonçant la bonne nouvelle du Royaume de Dieu. Il était accompagné des Douze [2]et de quelques femmes qui avaient été délivrées d'esprits malins et guéries de maladies : Marie, surnommée Madeleine[c], de laquelle étaient sortis sept démons[d], [3]Jeanne, femme de Chouza, intendant d'Hérode, Suzanne et plusieurs autres. Elles assistaient de leurs biens Jésus et ses disciples.

Parabole du semeur.

M **4-8 :** Mc 4, 1-9; Mt 13, 2-9.

[4]Comme il s'assemblait une grande foule et que, de chaque ville, on venait à lui, Jésus dit cette parabole : [5]« Le semeur sortit pour semer[e]. Comme il semait, des grains tombèrent le long du chemin; on les foula aux pieds, et les oiseaux du ciel les mangèrent. [6]D'autres tombèrent sur des pierres; à peine eurent-ils germé qu'ils séchèrent, faute d'humidité. [7]D'autres tombèrent parmi des épines; les épines, poussant avec eux, les étouffèrent. [8]D'autres tombèrent dans la bonne terre; ils germèrent et produisirent du fruit au centuple. » En disant cela, il s'écriait : « Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende! »

But des paraboles. **9-10 :** Mc 4, 10-12; Mt 13, 10-11, 13.

[9]Ses disciples lui demandèrent ce que signifiait cette parabole; [10]il répondit : « La connaissance des mystères du Royaume de Dieu vous est accordée; aux autres, ils sont présentés en paraboles, afin

Qu'en voyant, ils ne voient pas,
et qu'en entendant, ils ne comprennent pas[f].

Explication de la parabole du semeur. **11-15 :** Mc 4, 13-20; Mt 13, 18-23.

« [11]Voici l'explication de cette parabole : La semence, c'est la Parole de Dieu. [12]« Le long du chemin », ces mots désignent ceux qui ont entendu; mais ensuite arrive le diable, qui enlève de leur cœur la parole, de peur qu'ils ne croient et ne soient sauvés. [13]« Sur les pierres », cela désigne ceux qui accueillent la parole avec joie, quand ils l'entendent; mais n'ayant pas de racines, leur foi est éphémère et s'évanouit quand vient l'épreuve. [14]« La semence tombée parmi des épines » désigne ceux qui ont écouté la parole, mais les soucis, les richesses et les plaisirs de la vie les étouffent en chemin, et ils ne donnent pas de fruit. [15]« La semence tombée dans la bonne terre » désigne ceux qui ayant entendu la parole, la retiennent dans un cœur honnête et bon, et, dans leur persévérance, portent du fruit.

Parabole de la lampe.

16-18 : Mc 4, 21-25.

« [16]Personne n'allume une lampe pour la couvrir[g] ou la placer sous un lit; on la met au contraire sur un porte-lampe, afin que ceux qui entrent voient la lumière. [17]Il n'y a rien de caché qui ne

a. Ce geste et les suivants étaient ceux qu'on accomplissait à l'égard d'un hôte qu'on voulait honorer. *b.* Le grand amour témoigné par cette femme montre qu'elle a obtenu le pardon de beaucoup de péchés. C'est le pardon qui appelle l'amour (cf. v. 42-43). *c.* C'est-à-dire *de Magdala*, village sur la rive O. du lac de Galilée, environ 6 kil. N. de Tibériade. D'autres pensent que *Magdalênê* signifie « la coiffeuse ». *d.* Il s'agit ou bien d'un cas de possession particulièrement grave que Jésus avait guéri (cf. 8, 30), ou bien d'un cas où la guérison avait été suivie de plusieurs rechutes (cf. 11, 26). *e.* Litt. : *semer sa semence.* *f.* Voy. note sur Marc 4, 12. *g.* Litt. : *la couvrir d'un objet.* Le texte parallèle de Mc dit « d'un boisseau ».

8, 10 : Ésaie 6, 9.

48-49 : 5, 20-21. 50 : 8, 48; 17, 19; 18, 42. 8, 2-3 : 23, 49, 55 ss; 24, 10; Mc 15, 40-41. 8 : 14, 35b. 16 : 11, 33; Mt 5, 15. 17 : 12, 2; Mt 10, 26.

doive être manifesté, rien de secret qui ne doive être connu et mis au jour. [18] Faites donc attention à la manière dont vous écoutez; car on donnera à celui qui a, et à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il croit avoir. »

La mère et les frères de Jésus.

19-21 : Mc 3, 31-35; Mt 12, 46-50.

[19] La mère et les frères de Jésus vinrent le trouver, mais ils ne pouvaient arriver jusqu'à lui, à cause de la foule. [20] On l'en informa : « Ta mère et tes frères sont là dehors, ils voudraient te voir. » [21] Il répondit : « Ma mère et mes frères, ce sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique. »

La tempête apaisée.

22-25 : Mc 4, 35-41; Mt 8, 18, 23-27.

[22] Un jour, il monta dans une barque avec ses disciples et leur dit : « Passons sur l'autre rive du lac. » Ils prirent le large. [23] Pendant qu'ils naviguaient, Jésus s'endormit. Un tourbillon de vent s'étant abattu sur le lac, la barque se remplissait, et ils étaient en danger. [24] Les disciples s'approchèrent de Jésus et le réveillèrent en disant : « Maître, Maître, nous périssons ! » Alors il se leva et menaça le vent et les flots soulevés : ils s'apaisèrent, le calme se fit. [25] Puis il dit à ses disciples : « Où est votre foi ? » Remplis de terreur et d'admiration, ils se dirent les uns aux autres : « Qui donc est cet homme ! Il commande aux vents et aux flots, et ils lui obéissent ! »

Le démoniaque gérasénien.

26-39 : Mc 5, 1-20; Mt 8, 28-34.

[26] Ils abordèrent au pays des Géraséniens, qui est en face de la Galilée. [27] Comme Jésus débarquait, un homme de la ville, possédé de démons, vint à sa rencontre. Depuis un certain temps, il ne portait pas de vêtement et n'habitait pas dans une maison, mais dans les sépulcres [a]. [28] En voyant Jésus, il poussa un cri et se jeta à ses pieds en disant d'une voix forte : « Que me veux-tu, Jésus, Fils du Dieu très-haut ? Je t'en supplie, ne me tourmente pas. » ([29] Jésus, en effet, commandait à l'esprit impur de sortir de cet homme, dont il s'était emparé depuis longtemps : on avait beau le garder lié de chaînes et les fers aux pieds, il brisait ses liens, et le démon l'entraînait dans des endroits déserts.) [30] Jésus l'interrogea : « Quel est ton nom ? — Légion », répondit-il; car plusieurs démons étaient entrés en lui. [31] Ces démons suppliaient Jésus de ne pas leur commander d'aller dans l'abîme. [32] Or il y avait là un important troupeau de pourceaux, qui paissait sur la montagne, et les démons demandèrent à Jésus la permission d'entrer dans ces pourceaux. Il la leur donna, [33] et sortant de l'homme, ils entrèrent dans les pourceaux : alors le troupeau se précipita du haut de l'escarpement dans le lac, et se noya. [34] Ceux qui le gardaient, voyant ce qui était arrivé, prirent la fuite et répandirent la nouvelle dans la ville et dans la campagne. [35] Les gens sortirent pour voir ce qui s'était passé. Arrivés auprès de Jésus, ils trouvèrent assis à ses pieds, vêtu et sain d'esprit, l'homme dont les démons étaient sortis; ils furent effrayés. [36] Les témoins leur racontèrent comment le démoniaque avait été guéri. [37] Alors tous les habitants du pays des Géraséniens prièrent Jésus de s'éloigner d'eux, car ils étaient en proie à une grande frayeur. Il remonta donc dans la barque et s'en retourna. [38] L'homme de qui les démons étaient sortis lui demanda la permission de rester avec lui, mais Jésus le renvoya en lui disant : « [39] Retourne dans ta maison et raconte ce que Dieu a fait pour toi. » Il s'en alla, proclamant par toute la ville ce que Jésus avait fait pour lui.

La fille de Jaïrus et la femme atteinte d'une perte de sang.

40-56 : Mc 5, 21-43; Mt 9, 18-25.

[40] A son retour, Jésus fut accueilli par la foule, car tous l'attendaient. [41] A ce moment survint un homme appelé Jaïrus, qui était un chef de la synagogue. Il se jeta aux pieds de Jésus et le supplia d'entrer dans sa maison, [42] car il avait une fille unique, âgée d'environ douze

8, 26. S : Gergéséniens. A : Gadaréniens.

a. Voy. note sur Mc 5, 2.

18 : 19, 26; Mt 13, 12; 25, 29.   28 : 4, 34.

ans, qui se mourait. Pendant que Jésus s'y rendait, la foule le pressait à l'étouffer.

[43] Une femme, atteinte d'une perte de sang depuis douze ans et que personne n'avait pu guérir, [44] s'approcha par derrière et toucha la frange du vêtement de Jésus : aussitôt sa perte s'arrêta. [45] Jésus demanda : « Qui m'a touché? » Comme tous s'en défendaient, Pierre et ses compagnons dirent : « Maître, la foule t'entoure et te presse... » [46] Mais il répondit : « Quelqu'un m'a touché, car j'ai senti une force sortir de moi. » [47] Voyant que son geste n'était pas resté inaperçu, la femme, toute tremblante, vint se jeter aux pieds de Jésus; elle déclara devant tout le monde pourquoi elle l'avait touché, et comment elle avait été guérie à l'instant. [48] Jésus lui dit : « Ma fille, ta foi t'a guérie; va en paix. »

[49] Comme il parlait encore, on vint dire de chez le chef de la synagogue : « Ta fille est morte, n'importune plus le Maître. » [50] Mais Jésus, qui avait entendu, dit à Jaïrus : « Ne crains point; crois seulement, et ta fille sera sauvée. » [51] Arrivé à la maison, il ne laissa entrer avec lui que Pierre, Jean et Jacques, ainsi que le père et la mère de l'enfant. [52] Tous pleuraient et se frappaient la poitrine à cause d'elle. Alors il leur dit : « Ne pleurez pas; elle n'est pas morte, mais elle dort. » [53] Et ils se moquaient de lui, sachant qu'elle était morte. [54] Mais lui, la prenant par la main, dit à haute voix : « Mon enfant, réveille-toi[a]. » [55] Et son esprit revint[b]. Elle se leva aussitôt, et Jésus commanda de lui donner à manger. [56] Les parents de la jeune fille étaient hors d'eux-mêmes. Jésus leur ordonna de ne dire à personne ce qui était arrivé.

Envoi des Douze en mission.

9 **1-6 :** Mc 6, 7-13; Mt 10, 1, 9-11, 14.

[1] Jésus ayant réuni les Douze, leur donna le pouvoir de commander à tous les démons, et de guérir les malades; [2] puis il les envoya prêcher le Royaume de Dieu et opérer des guérisons. [3] Il leur dit : « N'emportez rien pour la route, ni bâton, ni sac, ni pain, ni argent; et n'ayez pas deux vêtements chacun[c]. [4] Quand vous entrerez dans une maison, faites-en votre demeure, jusqu'à ce que vous vous remettiez en route. [5] Ceux qui refuseront de vous recevoir... sortez de leur ville en secouant la poussière de vos pieds : ce sera un témoignage contre eux. » [6] Les disciples partirent; ils allèrent de village en village, annonçant partout l'Évangile et opérant des guérisons.

Perplexité d'Hérode au sujet de Jésus.

7-9 : Mc 6, 14-16; **7 :** Mt 14, 1-2.

[7] Quand il apprit tout ce qui se passait, Hérode le tétrarque fut très perplexe, car les uns disaient : « Jean est ressuscité des morts; » [8] d'autres : « Élie est apparu; » d'autres encore : « Un des anciens prophètes est revenu à la vie. » [9] Mais Hérode dit : « Jean! je l'ai fait décapiter; — qui est donc cet homme, dont j'entends dire de pareilles choses? » Et il cherchait à le voir.

La multiplication des pains.

10-17 : Mc 6, 30-44; Mt 14, 13-21 (cf. Jn 6, 1-13).

[10] A leur retour, les apôtres racontèrent à Jésus ce qu'ils avaient fait. Il les prit avec lui et se retira à l'écart, du côté d'une ville nommée Bethsaïda. [11] Mais la foule, en ayant eu connaissance, le suivit; il lui fit bon accueil, lui parla du Royaume de Dieu, et guérit ceux qui en avaient besoin.

[12] Le jour cependant commençait à baisser; alors les Douze s'approchant lui dirent : « Congédie la foule, afin qu'elle se rende dans les villages et les fermes des environs, pour se loger et trouver à manger : nous sommes ici dans un endroit désert. » [13] Mais Jésus leur dit : « Donnez-leur vous-mêmes à manger. » Ils lui dirent : « Nous n'avons que cinq pains et deux poissons... à moins d'aller nous-mêmes acheter des vivres pour tout ce peuple! » [14] Il y avait là environ cinq mille hommes. Jésus dit à ses disciples : « Faites-les

43. S A : et *qui avait dépensé en médecins toutes ses ressources sans qu'aucun d'eux* eût pu la guérir. 45. B om. : et ses compagnons. A C D aj. : et tu dis : Qui m'a touché? **9,** 1 : *S A D.* B : guérir les *maladies.* 10. A C : dans *un endroit désert* d'une ville; it vg : dans *un endroit désert qui est* Bethsaïda.

a. Ou « lève-toi » ou « ressuscite ». *b.* On peut aussi comprendre « la respiration lui revint ». *c.* Voy. note sur Mc 6, 9.

46 : 6, 19. 48 : 7, 50. 56b : 5, 14a; Mc 7, 36a. **9,** 1-6 : 10, 1-12. 7-8 : Mt 16, 14. 9 : 23, 8. 10 : Jn 11, 54. 12-17 : **2 Rois 4, 42-44.**

asseoir par rangées d'une cinquantaine. » [15] Ils obéirent et les firent asseoir tous. [16] Alors Jésus prit les cinq pains et les deux poissons, leva les yeux au ciel, bénit les pains et les rompit, puis il les donna aux disciples pour les distribuer à la foule. [17] Tous mangèrent et furent rassasiés. On emporta les morceaux qui leur restaient : douze paniers.

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉVANGILE DU MESSIE (9, 18-50).

Confession de Pierre. Jésus annonce (pour la première fois) ses souffrances, sa mort et sa résurrection.

18-22 : Mc 8, 27-31 ; Mt 16, 13-16, 20-21.

[18] Un jour que Jésus priait à l'écart, ses disciples vinrent le rejoindre, et il leur posa cette question : « Qui dit-on que je suis? » [19] Ils répondirent : « [Les uns disent :] Jean-Baptiste; — d'autres : Élie; — d'autres encore : L'un des anciens prophètes revenu à la vie. — [20] Et vous, leur demanda-t-il, qui dites-vous que je suis? » Pierre répondit : « Le Christ de Dieu[a]. » [21] Jésus leur défendit sévèrement de le dire à personne, [22] et il ajouta : « Il faut que le Fils de l'homme souffre beaucoup, qu'il soit rejeté par les anciens, les chefs des prêtres et les scribes, qu'il soit mis à mort, et qu'il ressuscite le troisième jour. »

Comment il faut suivre Jésus.

23-27 : Mc 8, 34-9, 1 ; Mt 16, 24-28.

[23] Il disait à tous : « Si quelqu'un veut marcher sur mes traces, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix chaque jour, et qu'il me suive. [24] Celui qui voudra sauver sa vie, la perdra; mais celui qui perdra sa vie à cause de moi, la sauvera. [25] Que servirait-il à un homme de gagner le monde entier, s'il se perdait lui-même et consommait sa ruine? [26] Si quelqu'un a honte de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme aura honte de lui, quand il viendra dans sa gloire et dans celle du Père et des saints anges. [27] Je vous le dis en vérité, quelques-uns de ceux qui sont ici présents, ne goûteront point de la mort avant d'avoir vu le Royaume de Dieu. »

La transfiguration.

28-30, 33-36a : Mc 9, 2-8 ; Mt 17, 1-8.

[28] Huit jours environ après ces discours, Jésus prenant Pierre, Jean et Jacques, monta sur la montagne pour prier. [29] Tandis qu'il priait, l'aspect de son visage changea[b], et ses vêtements devinrent d'une blancheur éblouissante. [30] Et voilà que deux hommes s'entretenaient avec lui : c'étaient Moïse et Élie. [31] Apparus dans la gloire[c], ils parlaient de son départ[d] qui devait s'accomplir à Jérusalem. [32] Pierre et ses compagnons étaient accablés de sommeil : mais s'étant tenus éveillés[e], ils virent la gloire de Jésus et les deux hommes qui étaient avec lui. [33] Au moment où ces derniers se séparaient de Jésus, Pierre lui dit : « Maître, il est bon que nous soyons ici. Dressons trois tentes, une pour toi, une pour Moïse et une pour Élie... » Il ne savait ce qu'il disait. [34] Comme il disait cela, une nuée survint, qui les enveloppa (ils furent saisis de frayeur en entrant dans la nuée). [35] Et de cette nuée sortit une voix qui disait : « Celui-ci est mon Fils élu, écoutez-le. » [36] Au moment où la voix se fit entendre, Jésus se trouva seul. Les disciples gardèrent le silence : en ces jours-là, ils ne racontèrent à personne rien de ce qu'ils avaient vu.

Guérison d'un enfant possédé.

37-42 : Mc 9, 14, 17-20, 25-27 ; Mt 17, 14-18.

[37] Le lendemain, lorsqu'ils descendirent de la mon-

a. « L'Oint de Dieu » (voy. note sur Mc 8, 29). b. Il se revêtit de gloire (cf. v. 32). c. La *gloire* (voy. note sur Rom. 3, 23) est un attribut du monde céleste. d. Litt. : *de sa sortie* (du monde). e. On a aussi trad. : Pierre et ses compagnons avaient succombé au sommeil; s'étant réveillés, ils virent la gloire.

16 : 22, 19. 20 : Jn 6, 68-69. 22 : 44; 17, 25; 18, 32-33. 23 : 14, 27. 23-24 : Mt 10, 38-39; Jn 12, 25. 24 : 17, 33. 26 : 12, 9. 35 : 3, 22. 36b : Mc 9, 9-10.

tagne, une grande foule vint au devant de Jésus. [38] Et du milieu d'elle un homme s'écria : « Maître, je t'en prie, jette un regard sur mon fils, car c'est mon unique enfant. [39] Un esprit s'empare de lui : tout à coup il pousse un cri, il lui donne des convulsions en le faisant écumer, et il ne le quitte qu'avec peine, le laissant tout brisé. [40] J'ai prié tes disciples de le chasser : ils ne l'ont pu. » [41] Prenant la parole, Jésus dit : « O génération sans foi et perverse, jusques à quand serai-je avec vous et vous supporterai-je?... Amène ici ton fils. » [42] L'enfant s'approchait, quand le démon le jeta à terre et lui donna des convulsions. Jésus fit des menaces à l'esprit impur, guérit l'enfant et le rendit à son père. [43] Tous furent confondus de la grandeur de Dieu.

Jésus annonce (pour la deuxième fois) ses souffrances.

43b-45 : Mc 9, 30-32; Mt 17, 22-23.

Comme chacun s'émerveillait de tout ce que Jésus faisait, il dit à ses disciples : [44] « Vous, retenez bien[a] ce que je vais vous dire : le Fils de l'homme va être livré entre les mains des hommes. » [45] Les disciples ne comprirent pas cette parole : elle était voilée pour eux, afin qu'ils ne pussent en saisir le sens, et ils craignaient de l'interroger à ce sujet.

Qui est le plus grand?

46-48 : Mc 9, 33-37; Mt 18, 1-5.

[46] Une question se posa dans leur esprit : lequel d'entre eux était le plus grand? [47] Jésus sachant ce qu'ils discutaient dans leur cœur, prit un petit enfant, le plaça près de lui, [48] et leur dit : « Qui reçoit en mon nom cet enfant, me reçoit; et qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. Le plus petit de vous tous, voilà celui qui est grand. »

L'homme qui chasse les démons au nom de Jésus.

49-50 : Mc 9, 38-40.

[49] Jean prit la parole et dit : « Maître, nous avons vu un homme chasser des démons en ton nom, et nous l'en avons empêché parce qu'il ne [te] suit pas avec nous. » [50] Jésus lui dit : « Ne l'en empêchez pas : qui n'est pas contre vous est pour vous. »

TROISIÈME PARTIE

RÉCIT DE VOYAGE (9, 51-18, 14).

Jésus en Samarie.

P [51] Comme le temps où Jésus devait être enlevé de ce monde approchait, il prit la ferme résolution[b] d'aller à Jérusalem. [52] Il envoya devant lui des messagers, qui, s'étant mis en route, entrèrent dans un village de Samaritains pour lui préparer [un logement]; [53] mais ceux-ci ne voulurent pas le recevoir, parce qu'il semblait aller à Jérusalem[c]. [54] Voyant cela, les disciples Jacques et Jean s'écrièrent : « Seigneur, veux-tu que nous disions que *le feu descende du ciel et les consume?* » [55] Mais Jésus se retournant les réprimanda. [56] Ils allèrent alors dans un autre village.

Comment suivre Jésus.

57-60a : Mt 8, 19-22.

[57] Pendant qu'ils étaient en chemin, quelqu'un dit à Jésus : « Je te suivrai partout où tu iras. » S [58] Il lui répondit : « Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel, des abris; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. » [59] Jésus dit à un autre : « Suis-moi. » Celui-ci lui dit : « Permets-moi d'aller auparavant ensevelir mon père. » [60] Mais Jésus lui répondit : « Laisse les morts ensevelir leurs morts; et

54. A C D aj. : comme fit Élie. 55. D aj : et dit : vous ne savez de quel esprit vous êtes animés. 56. F syrp it aj. en tête : car le Fils de l'homme n'est pas venu pour faire périr des hommes, mais pour les sauver.

a. Litt. : *mettez dans vos oreilles.* b. Litt. : *Il affermit son visage pour aller.* c. Il régnait une vive hostilité entre les Juifs et les Samaritains; cf. Jean 4, 9.

9, *54* : 2 Rois 1, 10, 12.

44 : 22. 45 : 18, 34. 46 : 22, 24. 48b : 22, 26. 50 : 11, 23.

P toi, va annoncer le Royaume de Dieu. » [61] Un autre encore lui dit : « Je te suivrai, Seigneur, mais permets-moi d'abord de prendre congé de ma famille. » [62] Jésus lui répondit : « Celui qui met la main à la charrue et regarde en arrière, n'est pas propre au Royaume de Dieu. »

La mission des soixante et douze disciples [a].

10 **2-12** : Mt 9, 37-38, 10, 9-16*. [1] Après cela, le Seigneur désigna encore soixante et douze autres disciples et les envoya devant lui, deux à deux, dans toutes les villes et les S endroits où il devait lui-même se rendre. [2] Il leur disait : « La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson. [3] Allez, je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. [4] N'emportez ni bourse, ni sac, ni sandales, et ne saluez personne en chemin [b]. [5] Dans toute maison où vous entrerez, dites d'abord : Salut [c] à cette maison ! — [6] et s'il y a là quelqu'un qui soit digne de votre bénédiction [d], elle reposera sur lui ; sinon, elle reviendra à vous. [7] Demeurez dans cette maison-là, mangeant et buvant de ce qu'on aura, car l'ouvrier mérite son salaire. Ne quittez pas une maison pour aller [demander l'hospitalité] dans une autre [e]. [8] Dans toute ville où vous entrerez et où l'on vous recevra, mangez ce qu'on vous servira ; [9] guérissez les malades qui s'y trouveront, et dites-leur : « Le Royaume de Dieu est près de vous. » [10] Dans toute ville où vous entrerez et où l'on ne vous recevra pas, allez sur les places publiques, et dites : « [11] Nous secouons contre vous [f] la poussière même qui s'est attachée à nos pieds dans votre ville ; sachez pourtant ceci : le Royaume de Dieu est proche. » [12] Quand il viendra [g], je vous le dis, le sort de Sodome sera moins rigoureux que celui de cette ville-là.

13-15 : Mt 11, 21-23a. « [13] Malheur à toi, Chorazin ! Malheur à toi, Bethsaïda ! car si les miracles faits au milieu de vous l'avaient été dans Tyr et dans Sidon, elles se seraient depuis longtemps repenties, en revêtant le sac et en se couvrant de cendre. [14] Aussi le sort de Tyr et de Sidon sera-t-il moins rigoureux que le vôtre, lors du jugement. [15] Et toi, Capernaüm, crois-tu que *tu seras élevée jusqu'au ciel ? — Tu seras abaissée jusqu'à l'Hadès.* [16] Qui vous écoute, m'écoute ; qui vous rejette, me rejette ; qui me rejette, rejette celui qui m'a envoyé. »

[17] Les soixante et douze revinrent pleins P de joie, disant : « Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en ton nom ! » [18] Il leur dit : « Je voyais Satan tomber du ciel comme un éclair [h]. [19] Écoutez, je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents [i], les scorpions et toutes les forces de l'Ennemi [j], sans que rien puisse vous nuire. [20] Toutefois, ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis, mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont inscrits dans les cieux. »

L'Évangile révélé aux simples.

21-22 : Mt 11, 25-27. [21] En ce même moment, Jésus S tressaillit de joie sous l'action de l'Esprit saint et dit : « Je te bénis, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, toi qui as caché ces choses aux sages et aux intelligents, et qui les as révélées aux enfants ; il en est ainsi, ô Père, parce que tu l'as décidé dans ta bienveillance. [22] Toutes choses m'ont

10, 1. *B D syr*s. S A : soixante-dix. 21. A C aj. : et se tournant vers ses disciples, il dit.

a. Ce récit est un doublet de celui de l'envoi des douze (9, 1-6) : ils ont des ressemblances qui ne peuvent se comprendre que par la parenté de leur origine. Pour expliquer cette répétition, on a supposé que Luc a reproduit, au ch. 9, le récit de Marc, et ici, la source de ce récit, probablement les *Logia*. Le chiffre de 72 correspond au nombre des peuples descendants de Noé énumérés Gen. 10, d'après les Septante. Le chiffre de 70, donné par d'autres témoins, correspond au nombre des mêmes peuples d'après le texte hébreu. *b.* C'est-à-dire : Ne perdez votre temps sous aucun prétexte. *c.* La salutation s'exprimait, en hébreu, en araméen et en grec, par le mot *paix*, en latin par le mot *salut*. Les deux termes ont exactement le même sens : ils contiennent un vœu de bonheur, une *bénédiction*. *d.* Litt. : *et s'il y a là un fils de paix* (sur cet emploi du mot *fils*, voy. 16, 8 ; 20, 36 ; Mt 8, 12 ; 23, 15 ; etc.). *e.* Sans doute : de peur d'être trop longtemps à charge à la première. *f.* On peut aussi comprendre : *pour vous la rendre*. *g.* Litt. : *en ce jour-là* (le jour de l'avènement du Royaume). *h.* La chute de Satan, que Jésus aperçoit dans une vue prophétique, est l'image de sa défaite définitive qui doit intervenir à la fin des temps ; cf. Apoc. 12, 8-9. *i.* Cf. Ps. 91, 13 ; Mc 16, 18 ; Act. 28, 3-6. *j.* Du diable.

10, 15 : És. 14, 13, 15.

10, 1-12 : 9, 1-6. 2 : Jn 4, 35. 4b : 2 Rois 4, 29. 12 : Mt 11, 24. 16 : Mt 10, 40. 19 : Ps. 91, 13. 20b : Ex. 32, 32-33.

été confiées par mon Père.:. nul ne sait qui est le Fils, sinon le Père, ni qui est le Père sinon le Fils et celui à qui le Fils veut bien le révéler. »

23-24 : Mt 13, 16-17.

[23] Puis, se tournant vers ses disciples, il leur dit en particulier : « Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez! [24] Je vous le dis, beaucoup de prophètes et de rois auraient voulu voir ce que vous voyez, et ils ne l'ont pas vu, entendre ce que vous entendez, et ils ne l'ont pas entendu. »

Parabole du bon Samaritain.

25-27 : (Cf. Mc 12, 28-34; Mt 22, 35-40).

[25] Un légiste[a] se leva[b] pour mettre Jésus à l'épreuve; il dit : « Maître, que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle? » [26] Jésus lui demanda : « Qu'est-il écrit dans la Loi? qu'y lis-tu? » [27] Il répondit : « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de toute ta pensée, —et ton prochain comme toi-même*[c]. — [28] Tu as bien répondu, lui dit Jésus; fais cela et tu vivras. »

[29] Le légiste, voulant se justifier[d], dit à Jésus : « Et qui est mon prochain? » [30] Reprenant la parole, Jésus dit : « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho[e]. Il tomba entre les mains de brigands qui, après l'avoir dépouillé et criblé de blessures, s'en allèrent, le laissant à demi mort. [31] Un prêtre, par hasard, descendit par le même chemin : voyant l'homme, il passa outre. [32] Un lévite[f] pareillement vint au même endroit, et le voyant, passa outre. [33] Mais un Samaritain, qui était en voyage, arriva près de lui. En le voyant, il fut ému de compassion; [34] il s'approcha, banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile et du vin; puis il le mit sur sa propre monture et le mena dans une hôtellerie, où il prit soin de lui. [35] Le lendemain, il tira deux deniers, et les donnant à l'hôtelier, il lui dit : Aie soin de cet homme, et si tu dépenses davantage, je te le rembourserai à mon retour. — [36] Lequel des trois te semble avoir été le prochain de l'homme tombé aux mains des brigands? » [37] Le légiste répondit : « C'est celui qui a pratiqué la miséricorde à son égard. — Va, et fais de même », lui dit Jésus.

Marthe et Marie.

[38] Pendant que ses disciples étaient en route[g], Jésus entra dans un village[h]. Une femme, nommée Marthe, le reçut dans sa maison. [39] Elle avait une sœur, appelée Marie, qui, s'étant assise aux pieds de Jésus, écoutait sa parole. [40] Marthe, au contraire, était fort affairée aux soins du ménage. Survenant, elle dit à Jésus : « Seigneur, cela ne te fait-il rien que ma sœur me laisse tout le travail à moi seule? Dis-lui donc de m'aider. » [41] Le Seigneur lui répondit : « Marthe, Marthe, tu t'inquiètes et tu t'agites pour beaucoup de choses; [42] mais il en est peu, il n'en est qu'une de nécessaire. Marie a choisi la bonne part, qui ne lui sera point ôtée. »

L'oraison dominicale.

11 2-4 : Mt 6, 9-13.

[1] Un jour, Jésus était quelque part en prière. Quand il eut fini, un de ses disciples lui dit : « Seigneur, enseigne-nous à prier, comme Jean l'a enseigné à ses disciples. » [2] Il leur dit : « Quand vous priez, dites : Père, que ton nom soit sanctifié; que ton règne vienne. [3] Donne-nous chaque jour notre pain quotidien. [4] Pardonne-nous nos péchés, puisque nous pardonnons nous-mêmes à tous ceux qui nous

41-42. D : Marthe, Marthe, tu t'inquiètes pour beaucoup de choses : or Marie a choisi... 42. A C : mais une seule est nécessaire. **11**, 2. A C D : *Notre* Père *qui es aux cieux*. Au lieu de « que ton nom soit sanctifié », quelques Pères de l'Église attestent la leçon suiv. : que ton Esprit saint vienne sur nous et nous purifie. S A C D aj. : que ta volonté soit faite sur la terre comme aux cieux. 4. A C D aj. : mais délivre-nous du mal.

a. Les *légistes* étaient ceux qui s'occupaient de l'étude de la Loi : ce sont les mêmes que les scribes. *b.* L'emploi de ce mot donne à penser que la scène se passait dans une synagogue. *c.* Mc et Mt placent le sommaire de la Loi dans la bouche de Jésus. Luc a peut-être conservé la version primitive : il serait très naturel que la tradition ait fini par attribuer à Jésus lui-même une parole approuvée par lui. *d.* Sous-entendu sans doute : d'avoir posé une question trop simple. *e.* La route, longue de 30 km., traversait une région déserte. Jérôme atteste que, de son temps, elle était infestée de brigands. *f.* Ce nom désignait, depuis l'exil, les fonctionnaires subalternes du Temple (cf. Nomb. 3, 5-13 et 4). *g.* On peut aussi entendre : Pendant que Jésus et ses disciples étaient en route. *h.* D'après Jean 11, 1 et 12, 1-3, ce village serait Béthanie. Luc ne paraît pas l'avoir su.

27 : Deut. 6, 5; — Lévit. 19, 18.

25-28 : 18, 18-22. 28 : Lév. 18, 5. 38-39 : Jn 11, 1. 40 : Jn 12, 2. **11**, 1 : 5, 33.

offensent[a], et ne nous soumets pas à la tentation[b]. »

Paraboles sur la prière.

P [5] Il leur dit aussi : « L'un de vous, ayant un ami, s'en va le trouver au milieu de la nuit pour lui dire : Mon ami, prête-moi trois pains, [6] car un de mes amis en voyage est arrivé chez moi, et je n'ai rien à lui offrir. — [7] Si l'autre, de l'intérieur, lui répond : Ne m'importune pas; ma porte est déjà fermée, mes enfants et moi, nous sommes au lit; je ne puis me lever pour te donner [des pains]; — [8] je vous le dis, même s'il ne se lève pas pour les lui donner en raison de leur amitié, il se lèvera à cause de son importunité, et lui donnera tout ce dont il a besoin[c].

S **9-13** : Mt 7, 7-11.

« [9] Je vous le dis : Demandez, et l'on vous donnera; cherchez, et vous trouverez; frappez, et l'on vous ouvrira; [10] car quiconque demande, reçoit; qui cherche, trouve, et à celui qui frappe, on ouvrira. [11] Quel père, parmi vous, serait capable de donner une pierre à son fils, quand il lui demande du pain? S'il demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent au lieu d'un poisson? [12] et s'il demande un œuf, lui donnera-t-il un scorpion? [13] Si donc, tout mauvais que vous êtes, vous savez donner des choses bonnes à vos enfants, à plus forte raison le Père céleste donnera-t-il l'Esprit saint à ceux qui le lui demandent! »

Guérison d'un démoniaque.
Jésus accusé de chasser les démons par Beelzébul.

14-23 : Voy. note *d*.

[14] Un jour, Jésus chassait un démon : c'était un démon [qui rendait] muet. Le démon sorti, le muet parla; M et la foule était dans l'admiration. [15] Mais quelques-uns dirent : « C'est par Beelzébul, le prince des démons, qu'il chasse les démons. » [16] D'autres, pour le mettre à l'épreuve, lui demandaient un signe venant du ciel. [17] Mais lui, connaissant leurs pensées, leur dit : « Tout royaume en proie aux divisions devient un désert; ses maisons tombent l'une après l'autre. [18] Si donc Satan aussi est en proie aux divisions, comment son royaume subsistera-t-il?... puisque vous dites que c'est par Beelzébul que je chasse les démons! [19] Si S c'est par Beelzébul que je chasse les démons, par qui les vôtres[e] les chassent-ils? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges. [20] Mais si c'est par la puissance[f] de Dieu que je chasse les démons, le Royaume de Dieu est donc venu à vous[g].

« [21] Quand un homme fort, bien armé, M garde sa maison, ce qu'il possède est en sûreté; [22] mais qu'un plus fort survienne et le terrasse, il emporte toutes les armes sur lesquelles reposait la confiance du premier et distribue ses dépouilles. [23] Qui n'est pas avec S moi est contre moi, et qui ne rassemble pas avec moi disperse[h].

La rechute.

24-26 : Mt 12, 43-45.

« [24] Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il erre par les lieux arides, cherchant du repos. N'en trouvant pas, il se dit : « Je retournerai dans ma maison, que j'avais quittée. » [25] Il s'y rend et la trouve balayée et ornée. [26] Alors il va prendre sept autres esprits plus méchants que lui; ils entrent dans la maison et s'y établissent. Le dernier état de cet homme est pire que le premier. »

Heureuse la mère de Jésus!

[27] Pendant qu'il parlait ainsi, une femme, P élevant la voix du milieu de la foule, lui dit : « Heureux les flancs qui t'ont porté! Heureux le sein qui t'a allaité! — [28] Heureux plutôt, reprit Jésus, ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent! »

Jésus refuse de faire un miracle.

29-32 : Mt 12, 39-42.

[29] Comme la foule s'amassait, il S se mit à dire : « Cette génération est une génération perverse; elle de-

11. *S A C D*. B : de donner à son fils, qui lui demande un poisson, un serpent au lieu d'un poisson.

a. Litt. : *à tous ceux qui nous doivent*. *b*. Le mot grec signifie la plupart du temps *épreuve*. *c*. Cf. la parabole du juge inique (18, 1-8). *d*. Voici les parallèles de ce morceau : 15, 17-18, 21-22 = Mc 3, 22-27; — 14-15, 17-23 = Mt 12, 22-30; — 16 = Mc 8, 11; Mt 16, 1. *e*. Litt. : *vos fils*. *f*. Litt. : *par le doigt*. *g*. Voy. note sur Mt 12, 28. *h*. Voy. note sur Mt 12, 30.

23 : 9, 50; Mc 9, 40. 27 : 1, 42. 28 : 8, 15, 21. 29 : Mc 8, 11-12.

mande un signe?... Il ne lui en sera pas donné d'autre que celui de Jonas : [30] comme Jonas fut un signe pour les Ninivites, ainsi le Fils de l'homme en sera un pour cette génération. [31] Lors du jugement, la reine du Midi se lèvera contre les hommes de cette génération et les fera condamner, car elle vint des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon. Et il y a ici plus que Salomon! [32] Lors du jugement, les hommes de Ninive se lèveront contre cette génération et la feront condamner, car ils se repentirent à la prédication de Jonas. Et il y a ici plus que Jonas!

La lumière.

33 : Mt 5, 15. 34-35 : Mt 6, 22-23.

« [33] Personne n'allume une lampe pour la cacher ou la mettre sous le boisseau, mais on la pose sur le porte-lampe, afin que ceux qui entrent voient la lumière. [34] La lampe du corps, c'est l'œil. Si ton œil est bon, tout ton corps est dans la lumière, mais s'il est mauvais, ton corps est dans les ténèbres. [35] Veille donc à ce que la lumière qui est en toi, ne soit ténèbres. »
[36] . . . . . [a].

Jésus condamne les pharisiens et les scribes.

39-52 : Voy. note b.

P [37] Pendant que Jésus parlait, un pharisien l'invita à prendre un repas chez lui. Jésus entra et se mit à table. [38] Le pharisien vit avec étonnement qu'il n'avait pas fait les ablutions [c] avant le repas. S [39] Le Seigneur lui dit : « Vous autres, pharisiens, vous purifiez le dehors de la coupe et du plat, mais, au dedans, vous êtes pleins de P rapacité et de méchanceté. [40] Insensés, celui qui a fait le dehors, n'a-t-il pas fait aussi le dedans? [41] Donnez plutôt vos biens [d] en aumônes; alors vous serez entièrement purs. S [42] Mais malheur à vous, pharisiens, qui payez la dîme de la menthe, de la rue et de toutes les plantes potagères, et qui négligez la justice et l'amour de Dieu! Il fallait observer ceci sans négliger cela. [43] Malheur M à vous, pharisiens, qui aimez le premier siège dans les synagogues et les salutations sur les places publiques. [44] Malheur à vous! S? vous êtes comme les sépulcres que rien ne signale, et sur lesquels on marche sans le savoir [e]. »

[45] Un légiste, prenant la parole, lui dit : P « Maître, tu nous outrages, nous aussi, en parlant de la sorte! » [46] Jésus répondit : « Mal- S heur à vous aussi, légistes! vous chargez les hommes de fardeaux difficiles à porter, et vous n'y touchez pas même d'un doigt! [47] Malheur à vous qui bâtissez les tombeaux des prophètes, alors que vos pères les ont mis à mort! [48] Vous êtes donc les complices [f] de ce qu'ont fait vos pères : eux ont tué les prophètes, et vous, vous édifiez leurs tombeaux! [49] Voilà pourquoi aussi la Sagesse de Dieu a dit : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres; ils en tueront, ils en persécuteront [g] — [50] afin que le sang de tous les prophètes, qui a été répandu depuis la création du monde, soit redemandé à cette génération, [51] depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie [h], massacré entre l'autel et le sanctuaire. Oui, je vous le dis, il sera redemandé à cette génération. [52] Malheur à vous, légistes! vous avez enlevé la clef de la science : vous n'êtes pas entrés vous-mêmes, et ceux qui voulaient entrer, vous les en avez empêchés! »

[53] Quand Jésus fut sorti de là, les scribes P et les pharisiens se mirent avec acharnement à l'accabler de questions insidieuses sur toutes sortes de sujets, [54] à l'affût de quelque [parole compromettante] qui pourrait sortir de sa bouche.

53. A D : *Comme il leur disait cela.* D aj. : *devant tout le peuple.* syr^p : *Il leur dit cela devant tout le peuple, et ils furent couverts de confusion.*
54. D : *cherchant une occasion de le surprendre.* A C D aj. : *afin de l'accuser.*

a. Le texte du verset 36, omis par certains témoins (D it), est probablement altéré. En voici la trad. : *Si donc ton corps tout entier est dans la lumière, sans avoir aucune partie dans les ténèbres, il sera tout entier dans la lumière, comme lorsque la lampe t'éclaire de ses rayons.* *b.* Voici les parallèles de ce morceau : 43 = Mc 12, 38-39; — 39, 42, 43, 44 (?), 46-52 = Mt 23, 25, 23, 6-7, 27 (?), 4, 29-31, 34-36, 13. *c.* Voy. Mc 7, 3. *d.* Litt. : *ce qui est dedans.* D'après le contexte, on devrait entendre, semble-t-il, « ce qui est dans vos cœurs »; mais c'est la « rapacité » et la « méchanceté »! On a conjecturé que, dans l'original araméen de ce discours, le mot *dakki* (purifiez) avait été confondu avec *zakki* (faites l'aumône). Jésus aurait donc dit : Purifiez plutôt vos cœurs. *e.* Ce qui fait contracter une souillure, d'après les croyances juives. *f.* Litt. : *les témoins et approbateurs.* Nous avons l'image d'un procès où les légistes paraissent comme témoins favorables à côté des meurtriers des prophètes. *g.* Citation dont l'origine est inconnue. *h.* Voy. note sur Mt 23, 35.

33 : 8, 16. 37 : 7, 36; 14, 1. 38 : Mc 7, 2; Mt 15, 2. 43 : 20, 46. 54 : 20, 20.

Le levain des pharisiens. Les choses cachées. Craindre Dieu, non les hommes. Confesser Jésus. Le blasphème. L'assistance de l'Esprit.

12 1b : Mc 8, 15; Mt 16, 6. [1]A ce moment, la foule s'assembla par milliers, au point qu'on s'écrasait. Jésus se mit à dire à ses disciples : « Avant tout[a], gardez-vous du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie.

2-9 : Mt 10, 26-33. « [2]Il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, rien de secret qui ne doive être connu; [3]aussi ce que vous aurez dit dans les ténèbres, retentira au grand jour, et ce que vous aurez murmuré à l'oreille dans les chambres, sera publié sur les toits.

« [4]Je vous dis à vous qui êtes mes amis : Ne craignez pas ceux qui tuent le corps mais qui ne peuvent rien au delà. [5]Je vais vous montrer qui vous devez craindre : craignez celui qui, après avoir ôté la vie, a le pouvoir de jeter dans la Géhenne; oui, je vous le dis, craignez-le, celui-là! [6]Cinq passereaux ne se vendent-ils pas deux as? Cependant Dieu n'en oublie pas un seul. [7]Bien plus, les cheveux de votre tête sont tous comptés. Ne craignez rien; vous valez plus que beaucoup de passereaux.

« [8]Je vous le déclare, tous ceux qui me confesseront devant les hommes, le Fils de l'homme à son tour les confessera devant les anges de Dieu. [9]Celui qui me reniera devant les hommes, sera renié devant les anges de Dieu.

10 : Mc 3, 28-29; Mt 12, 32. « [10]Quiconque prononcera une parole contre le Fils de l'homme en obtiendra le pardon, mais pour celui qui aura blasphémé contre l'Esprit saint, il n'y aura pas de pardon.

11-12 : Mt 10, 19-20. « [11]Quand on vous traînera dans les synagogues, devant les magistrats ou devant les autorités, ne vous inquiétez pas de ce que vous aurez à dire pour votre défense, ni de quelle façon vous devrez la présenter; [12]l'Esprit saint vous enseignera au moment même ce qu'il faudra dire. »

L'héritage à partager. Le riche insensé.

[13]Quelqu'un, dans la foule, dit à Jésus : « Maître, dis à mon frère de partager avec moi notre héritage. » [14]Jésus répondit à cet homme : « Qui m'a établi sur vous comme juge ou comme arbitre? »

[15]Puis il dit à ceux qui étaient là : « Gardez-vous avec soin de toute avarice, car un homme fût-il dans l'abondance, sa vie ne dépend pas de ses biens. » [16]Il leur dit cette parabole : « Les terres d'un homme riche avaient beaucoup rapporté, [17]et il réfléchissait en se disant : Que faire? je n'ai pas de place pour loger ma récolte. [18]Voici, dit-il, ce que je ferai : je démolirai mes greniers pour en construire de plus grands, et j'y amasserai tous mes produits et tous mes biens. [19]Puis je dirai à mon âme : Mon âme[b], tu as de grands biens en réserve pour plusieurs années; repose-toi, mange, bois et te réjouis. — [20]Mais Dieu lui dit : Insensé, cette nuit même ton âme te sera redemandée; pour qui sera donc ce que tu as préparé? — [21]Il en sera ainsi de tout homme qui thésaurise pour lui-même, et qui n'est pas riche au regard de Dieu. »

Les soucis. Les trésors.

22-31 : Mt 6, 25-33. [22]Et il ajouta, en s'adressant à ses disciples : « Voilà pourquoi je vous dis : Ne vous mettez point en souci pour votre vie [en vous demandant] ce que vous mangerez, ni pour votre corps [en vous demandant] de quoi vous serez vêtus : [23]la vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement. [24]Considérez les corbeaux : ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'ont ni cellier ni grenier; cependant Dieu les nourrit. Combien ne valez-vous pas plus que des oiseaux! [25]Qui de vous, par ses soucis, peut ajouter une coudée à sa taille[c]? [26]Si donc vous n'avez pas de pouvoir dans

12, 18. *S A D*. B : *tout mon blé* et tous mes biens. 21. D omet.

a. On peut rattacher ce mot à ce qui précède et trad. : se mit à dire *tout d'abord*... : « Gardez-vous... » *b*. En grec *psyché*; ce terme est plus large que notre mot « âme »; il désigne le principe de la vie physique et souvent l'être vivant lui-même, y compris tout spécialement son corps, comme ici. *c*. On peut aussi trad. : à la durée de sa vie.

12, 2 : 8, 17. 7 : 21, 18. 9 : 9, 26. 11-12 : 21, 12-15. 19-20 : Sirach 11, 19. 21 : 33.

les moindres choses, pourquoi vous mettre en souci pour les autres? [27] Considérez les lis : ils ne filent pas, ils ne tissent pas; cependant je vous le déclare, Salomon lui-même, dans toute sa gloire, n'était pas vêtu comme l'un d'eux. [28] Si Dieu revêt ainsi, dans les champs, cette herbe qui est aujourd'hui et qui demain sera jetée au four, à plus forte raison vous vêtira-t-il vous-mêmes, gens de petite foi. [29] Ne vous mettez donc pas en peine de ce que vous mangerez et de ce que vous boirez; ne vous [en] tourmentez pas. [30] Tout cela, les païens de ce monde s'en préoccupent, mais votre Père sait bien que vous en avez besoin. [31] Cherchez seulement son Royaume, et cela vous sera donné par surcroît.

32b-34 : Mt 6, 20-21.

« [32] Sois sans crainte, petit troupeau : votre Père s'est plu à vous donner le Royaume. [33] Vendez vos biens pour les distribuer en aumônes. Faites-vous dans les cieux, où les voleurs n'ont point accès et où les vers ne détruisent rien, des bourses qui ne s'usent pas, un trésor qui ne s'épuise pas; [34] car là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur.

La vigilance.

39-46 : Mt 24, 42-51 (cf. Mc 13, 34-37).

« [35] Tenez vos reins ceints et vos lampes allumées [a]. [36] Soyez semblables à des gens qui attendent leur maître revenant des noces, afin de lui ouvrir dès qu'il arrivera et qu'il frappera à la porte. [37] Heureux les serviteurs que le maître, à son arrivée, trouvera veillant! Je vous le dis en vérité, il se ceindra, il les fera mettre à table, et allant de l'un à l'autre, il les servira. [38] Qu'il rentre à la seconde ou à la troisième veille [de la nuit] [b], s'il les trouve veillant, heureux ces serviteurs-là! [39] N'en doutez pas, si le maître de maison savait à quelle heure doit venir le voleur, il veillerait et ne laisserait pas percer [le mur de] sa maison. [40] Vous aussi, soyez prêts : c'est à l'heure où vous n'y penserez pas que le Fils de l'homme viendra. »

[41] Pierre demanda : « Seigneur, dis-tu cette parabole pour nous, ou la dis-tu aussi pour tous? » [42] Le Seigneur dit : « Quel est donc l'économe fidèle et prudent à qui le maître confiera ses gens, pour leur donner, au moment voulu, leur mesure de froment?... [43] Heureux ce serviteur que le maître, à son retour, trouvera agissant ainsi! [44] En vérité, je vous le dis, il lui confiera tous ses biens. [45] Mais si ce serviteur dit en son cœur : Mon maître tarde à revenir, — et qu'il se mette à battre les autres serviteurs et les servantes, à manger, à boire et à s'enivrer, [46] son maître viendra un jour où il ne s'y attendra pas, et à l'heure qu'il ne saura pas; il le rouera de coups [c] et lui fera partager le sort des [serviteurs] infidèles. [47] Ce serviteur qui, connaissant la volonté de son maître, n'a rien tenu prêt et n'a pas agi selon cette volonté, recevra un grand nombre de coups; [48] mais celui qui, ne connaissant pas [cette volonté], s'est conduit de manière à mériter des coups, en recevra peu. A qui l'on a beaucoup donné, on redemandera beaucoup; à qui l'on a beaucoup confié, on réclamera d'autant plus.

Les signes des temps. — Les procès.

51, 53 : Mt 10, 34-36. 58-59 : Mt 5, 25-26.

« [49] Je suis venu porter le feu sur la terre; combien je voudrais qu'il fût déjà allumé [d]! [50] Il est un baptême dont je dois être baptisé; avec quelle anxiété j'attends qu'il soit accompli [e]! [51] Croyez-vous que je sois venu apporter la paix sur la terre? — Non, vous dis-je, mais plutôt la division. [52] Désormais, s'il y a cinq personnes dans une maison, elles seront divisées, trois contre deux et deux contre trois; [53] le père sera contre

27. S A B : Considérez *comment croissent* les lis. 39. *A B.* S D om. *il veillerait.*

a. Deux images qui signifient : soyez toujours prêts à partir; cf. la parabole des dix vierges (Mt 25, 1-13). *b.* Voy. note sur Mc 6, 48. *c.* Le verbe grec que nous traduisons « rouera de coups » n'est employé qu'ici et dans le texte parallèle Mt 24, 51. D'après son étymologie, il pourrait signifier « couper en deux », mais il semble qu'on doive l'interpréter, d'après les v. 47 et 48, *rouer de coups.* *d.* Les uns pensent que Jésus fait allusion au cataclysme qui doit marquer la fin du monde présent et le commencement de l'ère messianique; cf. note sur Mt 3, 11. D'autres estiment qu'il s'agit des divisions provoquées par la prédication de l'Évangile (cf. v. 51-53). *e.* Allusion aux souffrances que Jésus doit subir pour l'accomplissement de son œuvre. L'image du baptême pour désigner la douleur se retrouve Mc 10, 38-39 et par.

12, *53* : Mich. 7, 6.

32 : 22, 29. 33 : 21; 18, 22. 38 : Mc 13, 35. 40 : Mc 13, 33. 44 : Mt 25, 21. 50 : Mc 10, 38.

le fils et *le fils contre le père,* la mère contre la fille et *la fille contre la mère,* la belle-mère contre sa belle-fille et *la belle-fille contre la belle-mère.* »

P [54]Jésus disait aussi à la foule : « Quand vous voyez un nuage s'élever au couchant, vous dites aussitôt : Il va pleuvoir — ce qui arrive en effet. [55]Quand le vent du midi souffle, vous dites : Il va faire une chaleur brûlante — ce qui arrive. [56]Hypocrites, puisque vous savez juger de l'aspect de la terre et du ciel, comment ne jugez-vous pas du temps où vous êtes? [57]Pourquoi aussi ne discernez-vous pas de vous-mêmes ce qui est juste?

S « [58]Lorsque tu te rends devant le magistrat avec ton adversaire, tâche de t'arranger avec lui en chemin, de peur qu'il ne te traîne devant le juge, que le juge ne te livre à l'huissier, et que l'huissier ne te jette en prison. [59]Tu n'en sortiras pas, je te le dis, que tu n'aies payé jusqu'au dernier sou[a]. »

Les Galileens massacrés par Pilate. Chute de la tour de Siloé.

P **13** [1]Quelques personnes, survenant à ce moment même, racontèrent à Jésus [le meurtre] de ces Galiléens dont Pilate avait mêlé le sang à celui de leurs sacrifices[b]. [2]Jésus, prenant la parole, leur dit : « Pensez-vous que les Galiléens ainsi massacrés fussent de plus grands pécheurs que les autres habitants de la Galilée? — [3]Non, vous dis-je; mais si vous ne vous convertissez pas, vous périrez tous de même. [4]Pensez-vous aussi que les dix-huit personnes que la tour de Siloé[c] a écrasées dans sa chute, fussent plus coupables que le reste des habitants de Jérusalem? — [5]Non, vous dis-je; mais si vous ne vous convertissez pas, vous périrez tous de même. »

Parabole du figuier sterile[d].

[6]Il dit cette parabole : « Un homme avait un figuier planté dans sa vigne. Il alla y chercher du fruit et, n'en trouvant pas, [7]il dit au vigneron : Voilà trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier sans en trouver : coupe-le; pourquoi occupe-t-il la terre inutilement? [8]Le vigneron lui répondit : Seigneur, laisse-le encore cette année. Pendant ce temps, je bêcherai la terre tout autour et j'y mettrai du fumier; [9]peut-être portera-t-il du fruit à l'avenir; sinon, tu le couperas. »

Guérison d'une femme courbée, le jour du sabbat.

[10]Un jour de sabbat, Jésus enseignait dans une synagogue. [11]Il y avait là une femme possédée, depuis dix-huit ans, d'un esprit qui la rendait infirme : elle était toute courbée et ne pouvait absolument pas se redresser. [12]En la voyant, Jésus lui adressa la parole : « Femme, lui dit-il, tu es délivrée de ton infirmité »; [13]et il lui imposa les mains : à l'instant elle se redressa, et elle se mit à glorifier Dieu. [14]Mais le chef de la synagogue, indigné de ce que Jésus avait opéré une guérison le jour du sabbat, prit la parole et dit à la foule : « Il y a six jours pour travailler; venez donc, ces jours-là, vous faire guérir, mais non pas le jour du sabbat. » [15]Pour lui répondre, le Seigneur dit : « Hypocrites, chacun de vous ne détache-t-il pas de la crèche son bœuf ou son âne pour le mener boire, le jour du sabbat? [16]Et celle-ci, une fille d'Abraham, que Satan tenait liée depuis dix-huit ans, il n'aurait pas fallu la délivrer de cette chaîne le jour du sabbat! » [17]Cette parole couvrit de confusion tous ses adversaires, et tout le peuple se réjouissait de toutes les merveilles accomplies par Jésus.

Paraboles du grain de moutarde et du levain.

18-19 : Mc 4, 30-32; Mt 13, 31-32. [18]Il dit alors : « A quoi ressemble le Royaume de Dieu? à quoi le comparerai-je? [19]Il est semblable à un grain de moutarde qu'un homme a pris et jeté dans son jardin : le grain a poussé, il est devenu un arbre, *et les oiseaux du ciel se sont abrités dans ses branches.* » M

56. S B : comment ne *savez-vous* pas juger. D : et vous ne jugez pas.

a. Litt. : *lepte;* cf. Mc 12, 42. *b.* Nous n'avons pas d'autre renseignement sur ce massacre; il s'accorde bien avec ce que l'on sait de la cruauté de Pilate et de ses méthodes de gouvernement. *c.* Située dans partie S.-E. de l'enceinte de Jérusalem. *d.* Cf. Mc 11, 12-14 et 20-25; Mt 21, 18-22.

13, *19* : Éz. 17, 23.
54-55 : Mt 16, 2-3. 54-57 : 21, 29-31. 56 : Mt 16, 3 (d'après C D). **13,** 1-5 : Jn 9, 2-3. 10-17 : 6, 6-11. 13a : Mc 7, 32b. 15 : 14, 5.

S **20-21 : Mt 13, 33.** [20] Il dit encore : « A quoi comparerai-je le Royaume de Dieu ? [21] Il est semblable à du levain qu'une femme a pris et caché dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que toute la pâte ait levé. »

P [22] Jésus traversait villes et villages en enseignant; il se rendait à Jérusalem.

Le petit nombre des élus. — La porte fermée.

[23] Quelqu'un lui dit : « Seigneur, n'y a-t-il que peu de gens qui soient sauvés ? » [24] Il répondit : « Luttez, afin d'entrer par la porte étroite, car, je vous le dis, beaucoup chercheront à entrer et ne le pourront pas.

« [25] ... [a] Quand le maître de maison se sera levé pour fermer la porte, vous vous présenterez au dehors et vous frapperez à la porte, en disant : Seigneur, Seigneur, ouvre nous. — Il vous répondra : Je ne sais d'où vous êtes. — [26] Alors vous vous mettrez à dire : Nous avons mangé et bu en ta présence; tu S as enseigné sur nos places publiques. — [27] Il vous dira : Je ne sais d'où vous êtes; *retirez-vous loin de moi, vous tous qui pratiquez l'iniquité.* [28] Il y aura là des pleurs et des grincements de dents, quand vous verrez Abraham, Isaac, Jacob et tous les prophètes dans le Royaume de Dieu, tandis que vous serez jetés dehors. [29] Il en viendra de l'orient et de l'occident, du nord et du midi, qui seront à M table dans le Royaume de Dieu... [30] Il y en a parmi les derniers qui seront des premiers, et parmi les premiers qui seront des derniers. »

Hostilité d'Hérode.

P [31] A ce moment-là, quelques pharisiens vinrent dire à Jésus : « Va-t'en, éloigne-toi d'ici, car Hérode veut te faire mourir [b]. » [32] Il leur répondit : « Allez dire à ce renard : Je chasse des démons et j'opère des guérisons aujourd'hui et demain, et le troisième jour [c] je finis; [33] mais il faut qu'aujourd'hui et demain et le jour suivant, je continue ma route, car il ne convient pas qu'un prophète périsse hors de Jérusalem.

Prophétie sur Jérusalem.

34-35 : Mt 23, 37-39. « [34] Jérusalem, Jérusalem, toi S qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants [d], comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu ! [35] Eh bien ! *votre demeure va être abandonnée* [e]. Je vous le dis, vous ne me verrez plus jusqu'à ce que [le jour] vienne, où vous direz : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !* »

Guérison d'un hydropique le jour du sabbat.
Les places à table. Qui inviter ?

14 [1] Jésus était entré, un jour de sabbat, P chez un des chefs des pharisiens pour y prendre un repas, et ceux-ci l'observaient. [2] Un homme atteint d'hydropisie se trouvait devant lui. [3] Jésus, prenant la parole, dit aux légistes et aux pharisiens : « Est-il permis ou non de guérir, le jour du sabbat ? » [4] Ils gardèrent le silence. Alors Jésus, mettant la main sur le malade, le guérit et le congédia; [5] puis il leur dit : « Si votre fils ou votre bœuf vient à tomber dans un puits, qui de vous ne s'empresse de l'en retirer, [même] le jour du sabbat ? » [6] Ils ne purent rien lui répondre.

[7] Remarquant que les invités choisissaient les meilleures places, il leur raconta cette parabole : « [8] Quand tu es convié à un festin de noces, ne prends pas la première place, de peur qu'un personnage plus considéré que toi n'ait été invité par ton hôte, [9] et que celui qui vous a conviés l'un et l'autre, ne vienne te dire : Cède-lui la place. — Tu aurais alors la confusion d'aller occuper la dernière

13, 27 : A D : Il vous dira : Je vous le dis... S A : ie ne vous connais pas ; d'où êtes-vous ? D : je ne vous ai jamais vus. 35 : D it* : abandonnée *déserte* (cf. Mt 23, 35).

a. Ce morceau n'est relié au précédent que par l'image de la porte. Comme il présente certaines analogies avec la parabole des dix vierges (Mt 25, 10-12), on a supposé qu'il était une variante de cette parabole dont le commencement aurait été perdu. *b.* Luc se représente peut-être ces pharisiens comme des émissaires d'Hérode (cf. Mc 3, 6 où il est question d'une entente des pharisiens et des hérodiens). On comprendrait mieux ainsi la réponse de Jésus. *c.* Ces trois jours veulent dire un très court délai. Ce texte serait plus clair, si on écartait la première partie du v. 33 comme une glose. *d.* Cette parole semble indiquer que Jésus a déjà exercé son ministère à Jérusalem. *e.* Litt. : *vous est abandonnée.* Voy. note sur Mt 23, 38.

27 : Ps. 6, 9. *35 :* Jér. 22, 5 ; Ps. 69, 26. — Ps. 118, 26.

23-24 : Mt 7, 13-14. 24 : 16, 16. 25 : Mt 25, 11-12. 27 : Mt 7, 23. 28-29 : Mt 8, 11-12. 30 : Mc 10, 31 ; Mt 19, 30 et 20, 16. 34-35 : 19, 41-44. 35b : 19, 38a. 14, 1-6 : 6, 6-11. 1 : 7, 36. 5 : 13, 15. 7 : Mt 23, 6.

place. [10] Mais quand tu es invité, va te mettre à la dernière place, pour qu'à son arrivée, ton hôte te dise : Mon ami, monte plus haut. — Ce sera pour toi un honneur devant S tous les convives. [11] En effet, quiconque s'élève sera abaissé ; quiconque s'abaisse sera élevé. »

P [12] Jésus dit aussi à son hôte : « Quand tu donnes un déjeuner ou un dîner, ne convie ni tes amis, ni tes frères, ni tes parents, ni tes voisins riches, de peur qu'ils ne t'invitent à leur tour et ne te rendent la pareille. [13] Mais, quand tu donnes un festin, invite les pauvres, les estropiés, les impotents, les aveugles ; [14] et tu seras heureux parce qu'ils ne peuvent te le rendre : cela te sera rendu à la résurrection des justes. »

Parabole du festin.

S? 15-24 : (Cf. Mt. 22, 1-10.) [15] En entendant ces paroles, un des convives dit à Jésus : « Heureux celui qui sera à table[a] dans le Royaume de Dieu ! » [16] Jésus lui dit : « Un homme donna un grand dîner, auquel il invita beaucoup de monde. [17] A l'heure du dîner, il envoya son serviteur dire aux invités : Venez, tout est prêt. — [18] Mais ceux-ci se mirent à s'excuser l'un après l'autre. Le premier lui fit dire : J'ai acheté un champ, il faut que j'aille le voir ; tiens-moi, je te prie, pour excusé. — [19] Un autre dit : J'ai acheté cinq couples de bœufs, je vais les essayer ; tiens-moi, je te prie, pour excusé. — [20] Un autre encore dit : Je viens de me marier, ainsi je ne puis aller. — [21] A son retour, le serviteur rapporta ces réponses à son maître. Alors le maître de maison, irrité, dit à son serviteur : Vite, va sur les places et dans les rues de la ville ; amène ici les pauvres, les estropiés, les aveugles, les impotents !... [22] Le serviteur [de retour] dit [à son maître] : Seigneur, tes ordres ont été exécutés, et il y a encore de la place. — [23] Et le maître lui dit : Va sur les chemins, le long des haies, contrains [les gens] d'entrer, afin que ma maison soit remplie ; [24] car je vous le dis, aucun de ceux qui avaient été conviés, ne goûtera de mon dîner[b]. »

Les conditions requises pour suivre Jésus.

26-27 : Mt 10, 37-38. [25] Comme de grandes foules P cheminaient avec Jésus, il se retourna et leur dit : [26] « Si quelqu'un vient à S moi et ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple. [27] Celui qui ne porte pas sa croix et ne marche pas à ma suite ne peut être mon disciple.

« [28] Si l'un de vous désire bâtir une tour, P ne s'assied-il pas d'abord pour en calculer le prix et voir s'il a de quoi la terminer, [29] de peur qu'après avoir posé les fondations, il ne puisse aller jusqu'au bout, et que tous les passants[c] ne se mettent à se moquer de lui [30] en disant : C'est l'homme qui a commencé de bâtir et qui n'a pu achever ? — [31] Ou encore quel roi se mettrait en campagne pour combattre un autre roi, avant d'avoir tenu conseil[d] pour examiner s'il peut, avec dix mille hommes, affronter celui qui marche contre lui avec vingt mille ? [32] Autrement, tandis que l'ennemi est encore loin, il lui envoie une ambassade pour négocier la paix.

« [33] Ainsi donc, celui de vous qui n'abandonne pas tout ce qui lui appartient, ne peut être mon disciple[e].

Le sel.

34-35a : Mt 5, 13. « [34] C'est une bonne chose que S le sel ; mais si le sel même perd sa saveur, avec quoi lui en donnera-t-on ? [35] Il ne peut servir ni pour la terre ni pour le fumier[f] : on le jette dehors. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende. »

Paraboles de la brebis egaree[g] et de la drachme perdue.

15 4-7 : Mt 18, 12-14. [1] Tous les péagers et les pé- P cheurs[h] s'approchaient de Jésus pour l'entendre. [2] Les pharisiens et les scribes murmuraient et disaient : « Il accueille les pécheurs ; il mange avec eux ! » [3] Alors il leur adressa cette parabole : [4] « Si l'un de S

a. Litt. : *qui mangera du pain.* L'image d'un festin symbolisait, chez les Juifs, l'ère messianique attendue (cf. 13, 29). b. L'évangéliste a vu sans doute, dans la parabole du festin, l'annonce du rejet des Juifs. c. Litt. : *les spectateurs.* d. Litt. : *de s'être assis.* e. Ce v. fait suite au v. 27 ; les v. 28-32 traitent de la prévoyance, non du renoncement. f. On ne peut l'employer comme engrais, ni le mettre au tas de fumier. g. Cf. Éz. 34, 4 et 16. h. Voy. note sur Mc 2, 15.

11 : 18, 14b ; Mt 23, 12. 26 : Deut. 33, 9-10. 27 : 9, 23. 34-35a : Mc 9, 50. 35b : 8, 8. **15**, 2 : 5, 30 ; 7, 34 ; 19, 7.

vous a cent brebis et qu'il en perde une, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf autres au désert pour aller chercher celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il l'ait retrouvée? [5] Alors il la met tout joyeux sur ses épaules, [6] et, rentré chez lui, il réunit ses amis et ses voisins en leur disant : Réjouissez-vous avec moi, car j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue. — [7] De même, je vous le dis, il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de repentance.

P [8] Ou encore, si une femme a dix drachmes [a] et qu'elle en perde une, ne s'empresse-t-elle pas d'allumer une lampe, de balayer sa maison, et de chercher avec soin jusqu'à ce qu'elle ait retrouvé la drachme? [9] Alors elle réunit ses amies et ses voisines en leur disant : Réjouissez-vous avec moi, car j'ai retrouvé la drachme que j'avais perdue. — [10] De même, je vous le dis, il y aura de la joie parmi les anges de Dieu pour un seul pécheur qui se repent. »

L'enfant prodigue.

[11] Il poursuivit : « Un homme avait deux fils. [12] Le plus jeune lui dit : Mon père, donne-moi la part de bien qui doit me revenir. — Et il leur partagea ses biens [b]. [13] Peu de jours après, le plus jeune fils, ayant rassemblé tout ce qui lui revenait, partit pour un pays lointain et y dissipa sa fortune en vivant dans la débauche. [14] Quand il eut tout dépensé, une grande famine survint dans cette contrée, et il commença à être dans le besoin. [15] Il alla se mettre au service d'un citoyen du pays, qui l'envoya dans ses champs paître les pourceaux. [16] Il aurait bien voulu se rassasier [c] des caroubes [d] que mangeaient les pourceaux, mais personne ne lui en donnait. [17] Alors, rentrant en lui-même, il se dit : Combien de gens aux gages de mon père ont du pain en abondance, tandis que moi, ici, je meurs de faim! [18] Je me lèverai, j'irai trouver mon père, et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi; [19] je ne mérite plus d'être appelé ton fils; traite-moi comme l'un de tes gens. — [20] Il se leva donc pour se rendre auprès de son père. Comme il était encore loin, son père l'aperçut et fut ému de compassion. Courant à lui, il se jeta à son cou et l'embrassa. [21] Le fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, je ne mérite plus d'être appelé ton fils. — [22] Mais le père dit à ses esclaves : Vite, apportez la plus belle robe et l'en revêtez; mettez-lui un anneau au doigt et des sandales aux pieds. [23] Amenez le veau gras et tuez-le, mangeons et réjouissons-nous, [24] car mon fils que voici était mort, et il est revenu à la vie; il était perdu, et il est retrouvé. — Ils se mirent à se réjouir... [25] Le fils aîné était aux champs. A son retour, comme il approchait de la maison, il entendit les chants et les danses. [26] Appelant un des serviteurs, il lui demanda ce que cela signifiait. [27] Le serviteur lui dit : Ton frère est de retour, et ton père a tué le veau gras parce qu'il l'a recouvré en bonne santé. — [28] Le fils aîné se mit en colère, et il ne voulait pas entrer. Son père sortit pour l'en prier. [29] Mais il répondit à son père : Voilà tant d'années que je te sers, sans avoir jamais désobéi à tes ordres, et, pas une fois, tu ne m'as donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis. [30] Mais quand ton fils que voici est revenu, après avoir dévoré ton bien avec des femmes de mauvaise vie, tu as tué pour lui le veau gras! — [31] Mon enfant, lui dit le père, tu es toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à toi; [32] mais il fallait bien être heureux et se réjouir, parce que ton frère que voici était mort, et qu'il est revenu à la vie : il était perdu, et il est retrouvé! »

L'économe infidèle. Contre les pharisiens.

16 [1] Jésus dit encore aux disciples : « Un homme riche avait un économe qui lui fut dénoncé comme dilapidant ses biens [e]. [2] Il le

15, 16. S B D : se rassasier. — Voy. note c.   21. S B D aj. : *traite-moi comme l'un de tes ouvriers.*

a. La *drachme* valait o fr. 88 c.   *b.* Le fils cadet n'avait droit, d'après la loi (Deut. 21, 17), qu'à une part deux fois moindre que celle de l'aîné. Il pouvait sans doute arriver que, du vivant du père, le cadet reçut sa part d'avance pour aller chercher fortune ailleurs. L'aîné restait à la maison, associé à son père.   *c.* Litt. : *se remplir le ventre.* Déjà plusieurs mss atténuent en mettant « se rassasier »; voy. note crit.   *d.* Le caroubier, ou arbre de Judée, est très répandu dans le bassin de la Méditerranée. Il produit des gousses longues et plates, qui servent à la nourriture du bétail.   *e.* Le terme grec employé ne permet pas de décider si c'était par maladresse ou par malhonnêteté.

fit venir et lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de toi? Rends compte de ta gestion, car tu ne pourras plus la conserver. — [3] L'économe se dit : Que vais-je faire, puisque mon maître me retire l'administration [de ses biens]? — Bêcher? je n'en ai pas la force. — Mendier? j'en ai honte... [4] Je sais ce que je ferai pour qu'une fois privé de ma charge, des gens me reçoivent dans leur maison. — [5] Et convoquant l'un après l'autre tous les débiteurs de son maître, il dit au premier : Combien dois-tu à mon maître? — [6] Celui-ci répondit : Cent mesures[a] d'huile. — Voici ton billet, lui dit l'économe; vite, assieds-toi et écris : cinquante. — [7] Puis il dit à un autre : Et toi, combien dois-tu? — Celui-ci répondit : Cent mesures[b] de blé. — Voici ton billet, lui dit l'économe; écris : quatre-vingts. — [8] Le maître loua pour son habileté cet économe infidèle. Les enfants de ce siècle, en effet, se montrent plus avisés, dans leur conduite[c], que les enfants de la lumière. [9] Et moi, je vous dis : Faites-vous des amis avec les richesses de ce monde pervers[d], afin que, lorsqu'elles vous feront défaut, ils vous accueillent dans les tabernacles éternels[e].

13 : Mt 6, 24.

« [10] Celui qui est fidèle dans les petites choses, l'est aussi dans les grandes, et celui qui est infidèle dans les petites choses l'est aussi dans les grandes. [11] Si donc vous n'avez pas été fidèles dans [l'administration] des richesses de ce monde pervers, qui vous confiera les véritables richesses? [12] Si vous n'avez pas été fidèles dans [la gestion] du bien d'autrui, qui vous donnera le vôtre[f]? [13] Nul serviteur ne peut servir deux maîtres; ou bien, en effet, il haïra l'un et aimera l'autre, ou bien il s'attachera à l'un et méprisera l'autre : vous ne pouvez servir Dieu et Mamon. »

[14] En entendant ces paroles, les pharisiens, qui aimaient l'argent, se moquaient de Jésus. [15] Il leur dit : « Vous êtes de ceux qui se proclament justes devant les hommes, mais Dieu connaît vos cœurs[g]. Ce qui est grand parmi les hommes, est une abomination au regard de Dieu.

La Loi. Le divorce.

16 : Mt 11, 12-13.
18 : Mc 10, 11; Mt 5, 32; 19, 9.

« [16] Jusqu'à Jean, [c'est le règne de] la Loi et des Prophètes. Depuis, l'Évangile du Royaume de Dieu est annoncé, et chacun y entre de vive force[h]. [17] Le ciel et la terre passeront avant qu'un seul trait de lettre de la Loi ne tombe.

« [18] Quiconque répudie sa femme et en épouse une autre, commet un adultère, et quiconque épouse une femme que son mari a répudiée commet un adultère.

L'homme riche et Lazare.

« [19] Il y avait un homme riche, qui s'habillait de pourpre et de fin lin, et vivait tous les jours, dans la joie et dans le luxe[i]. [20] Un pauvre, nommé Lazare, était couché à sa porte, couvert d'ulcères. [21] Il aurait bien voulu se nourrir de ce qui tombait de la table du riche... loin de là, les chiens mêmes venaient lécher ses ulcères[j]. [22] Le pauvre vint à mou-

16, 6. syr^{s} : Vite, il (l'économe) s'assit et inscrivit (il faut sous-entendre, sans doute, dans son livre de comptes) : cinquante. 12. B : le *nôtre.* 21. A D : *des miettes* qui tombaient.

a. En grec : *batos;* voy. Introd. génér. p. 10 (le bat). *b.* En grec *koros;* voy. Introd. génér. p. 10 (le kor) *c.* Litt. : *dans leur génération.* Les enfants de Dieu n'apportent pas, dans les tâches de leur vie sainte, autant d'ingéniosité que n'en montrent souvent les enfants de ce monde dans leurs entreprises purement terrestres. *d.* Litt. : *avec le Mamon de l'injustice* (ou *de la perversité*). Mamon est la personnification de la richesse (cf. Mt 6, 24 et note). L'expression « le Mamon de l'injustice » ne s'applique pas aux seuls biens mal acquis, mais à toute richesse. Elle est ainsi qualifiée, probablement, parce qu'elle appartient à ce monde, conçu comme le domaine de l'iniquité; — ou peut-être aussi parce que ceux qui l'amassent et la gardent au lieu de la distribuer en aumônes, se rendent coupables d'injustice, en confisquant, pour leur usage personnel, des biens qui sont à Dieu seul. Il semble en tout cas que l'évangile de Luc (ou du moins une de ses sources) établisse un lien particulièrement étroit entre la richesse et l'injustice (cf. note sur v. 19). *e.* Jésus recommande d'imiter la prévoyance de l'économe, mais non sa conduite (cf. v. 11). *f.* Parole obscure et incertaine (cf. note critique). Il faut entendre sans doute, d'après le v. 11 : qui vous donnera une part, un bien propre, dans le Royaume des cieux? *g.* Allusion à l'enseignement des pharisiens, qui font consister la justice dans l'observation de certaines pratiques, plutôt que dans la pureté du cœur (cf. 11, 42). *h.* Cf. Mt 11, 12. On peut aussi entendre : est forcé d'y entrer (cf. 14, 23). *i.* C'est-à-dire : qui menait l'existence normale de l'homme riche. Aucun trait du récit n'indique qu'il fût particulièrement répréhensible; s'il est voué au châtiment futur, c'est uniquement à cause de sa richesse (v. 25). On a remarqué que l'évangile de Luc renferme un certain nombre de morceaux condamnant expressément la richesse (cf. 6, 20-24; 16, 9). Cet évangéliste est le seul qui présente la pensée de Jésus sous cet aspect particulier. Voy. Introd. p. 20-21. *j.* Nouveau trait ajouté à son infortune : en Orient, les chiens sont considérés comme des animaux immondes.

16, 10 : 19, 17. 15 : Mt 23, 28. 16 : 13, 24. 17 : Mt 5, 18.

rir et fut porté par les anges dans le sein d'Abraham[a]. Le riche mourut aussi et fut enseveli. [23]De l'Hadès[b], où il était dans les tourments, il leva les yeux et vit de loin Abraham, avec Lazare dans son sein. [24]Il s'écria : Abraham mon père, aie pitié de moi, et envoie Lazare : qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue, car je souffre cruellement dans ces flammes. — [25]Abraham lui répondit : Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu ta [part] de bonheur pendant ta vie, alors que Lazare a eu ses maux; maintenant il reçoit, ici, sa consolation, tandis que toi, tu es dans les tourments. [26]En outre, un grand abîme est creusé entre nous et vous, pour empêcher ceux qui le voudraient, d'aller d'ici vers vous ou de venir de là-bas vers nous. — [27]Je t'en prie, mon père, dit alors le riche, envoie donc Lazare dans ma maison paternelle, [28]car j'ai cinq frères; qu'il les avertisse, de peur qu'ils ne viennent aussi dans ce lieu de tourments. — [29]Abraham répondit : Ils ont Moïse et les Prophètes; qu'ils les écoutent. — [30]L'autre reprit : Non, Abraham mon père, mais si, du séjour des morts quelqu'un allait vers eux, ils se repentiraient. — [31]Abraham lui dit : S'ils n'écoutent pas Moïse et les Prophètes, ils ne se laisseront pas non plus persuader, quand un mort ressusciterait[c]. »

Les occasions de chute. Le pardon. La puissance de la foi.

S

17 1 : Mt 18, 7. 2 : Mc 9, 42; Mt 18, 6.

[1]Jésus dit à ses disciples : « Il est impossible qu'il ne se produise pas des occasions de chute[d], mais malheur à celui qui les fait naître! M [2]Mieux vaudrait pour lui qu'il fût jeté dans la mer, une meule attachée au cou, plutôt que d'être une occasion de chute pour un de S ces petits. [3]Veillez sur vous-mêmes.

3-4 : Mt 18, 15, 21-22.

« Si ton frère pèche contre toi, reprends-le, et s'il se repent, pardonne-lui. [4]Pécherait-il contre toi sept fois en un jour, si les sept fois, il revient à toi en disant : Je me repens, — pardonne-lui. »

[5]Les apôtres dirent au Seigneur : « Augmente notre foi. » [6]Le Seigneur dit : « Si vous aviez de la foi [gros] comme un grain de moutarde, vous pourriez dire à ce sycomore : Déracine-toi et va te planter dans la mer. — Il vous obéirait. P M-S-P ?

Serviteurs inutiles.

« [7]Si l'un de vous a un esclave, laboureur ou berger, qui revienne des champs, lui dira-t-il : Viens vite te mettre à table? — [8]Ne lui dira-t-il pas plutôt : Prépare-moi à dîner, ceins-toi pour me servir jusqu'à ce que j'aie fini de manger et de boire; ensuite tu mangeras et boiras à ton tour? — [9]A-t-il de la reconnaissance pour l'esclave qui a fait ce qui lui était commandé? [10]Vous, de même, quand vous aurez fait tout ce qui vous est commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles; nous avons fait [seulement] ce que nous devions faire. » P

Guérison de dix lépreux.

[11]En se rendant à Jérusalem, Jésus passa sur les confins de la Samarie et de la Galilée. [12]A l'entrée d'un village, il rencontra dix lépreux, qui se tenaient à distance[e]. [13]Élevant la voix, ils lui dirent : « Jésus, Maître, aie pitié de nous! » [14]En les voyant, Jésus leur dit : « Allez vous montrer aux prêtres[f]. » Comme ils y allaient, ils devinrent purs[g]. [15]L'un d'eux, se voyant guéri, revint sur ses pas, louant Dieu à haute voix; [16]il se jeta aux pieds de Jésus, le visage contre terre, pour lui rendre grâces : c'était un Samaritain. [17]Alors Jésus dit : « Tous les dix n'ont-ils pas été guéris? Les neuf autres, où sont-ils? [18]On ne les a pas vus revenir pour rendre gloire à Dieu, mais seulement cet

17, 3. *D it* vg.* S A B om. *contre toi.*

a. C'est-à-dire à côté d'Abraham, au banquet du Royaume des cieux; cf. une expression semblable Jean 13, 23 et 1, 18. *b.* Voy. note sur Mt 11, 23. *c.* Cette parabole doit refléter des croyances populaires dans certains milieux juifs. On n'est pas autorisé à conclure que Jésus se les fût appropriées. *d.* Litt. : *des scandales.* Voy. note sur Mc 9, 42. *e.* Pour obéir à la Loi, qui leur interdisait tout rapport avec ceux qui n'étaient pas atteints de leur maladie (Lév. 13, 45-46). Le rédacteur du récit primitif, qui les fait apparaître à l'entrée d'un village, avait sans doute oublié l'interdiction qui les frappait. *f.* Cf. Lév. 13 et 14. *g.* C'est-à-dire : ils furent guéris (cf. vers. suivant).

25 : 6, 24. **17,** 6 : Mc 11, 23; Mt 17, 20; 21, 21. 14 : 5, 14b.

étranger! » [19] Et il lui dit : « Lève-toi, va; ta foi t'a sauvé. »

L'avènement du Royaume de Dieu.

[20] Interrogé par les pharisiens sur le moment où le Royaume de Dieu doit venir, Jésus leur répondit : « L'avènement du Royaume de Dieu échappe à l'observation[a]; [21] on ne dira pas : Voyez, il est ici; — ou : Il est là; — car, je vous le déclare, le Royaume de Dieu est au dedans de vous[b]. »

22-24 : Mt 24, 26-27.

[22] Il dit à ses disciples : « Le temps viendra où vous désirerez voir l'un des jours du Fils de l'homme, et vous ne le verrez pas. [23] On vous dira : Voyez, il est là... voyez, il est ici; — n'y allez pas! Ne le cherchez pas! [24] Comme l'éclair, en éclatant, brille d'un bout du ciel à l'autre, tel sera le Fils de l'homme, en son jour. [25] Mais il faut, auparavant, qu'il souffre beaucoup, et qu'il soit rejeté par cette génération.

26-27 : Mt 24, 37-39.

« [26] Aux jours du Fils de l'homme, il en sera comme aux jours de Noé : [27] les gens mangeaient, buvaient, se mariaient, donnaient [leurs filles] en mariage, jusqu'au moment où Noé entra dans l'arche et où vint le déluge, qui les fit tous périr[c]. [28] Il en sera aussi comme aux jours de Lot : les gens mangeaient, buvaient, achetaient, vendaient, plantaient, bâtissaient. [29] Mais au moment où Lot sortit de Sodome, il tomba du ciel une pluie de feu et de soufre qui les fit tous périr[d]. [30] Il en sera de même au jour de la manifestation du Fils de l'homme.

31 : Mc 13, 15-16; Mt 24, 17-18.
33 : Mt 10, 39.
35 : Mt 24, 41.
37b : Mt 24, 28.

« [31] En ce jour-là, que celui qui se trouvera sur le toit, s'il a ses effets dans la maison, ne descende pas les prendre; de même, que celui qui sera aux champs, n'en revienne pas. [32] Souvenez-vous de la femme de Lot[e]. [33] Celui qui cherchera à conserver sa vie, la perdra, et celui qui la perdra, la sauvera[f]. [34] En cette nuit-là, je vous le dis, deux personnes seront couchées dans un même lit : l'une sera prise, l'autre laissée; [35] deux femmes moudront ensemble : l'une sera prise, l'autre laissée. » [37] Alors les disciples prenant la parole, lui dirent : « Où cela se produira-t-il, Seigneur? » Il leur répondit : « Où sera le cadavre, là aussi s'assembleront les vautours. »

Paraboles du juge inique[g], du pharisien et du péager.

18 [1] Jésus leur dit une parabole, pour leur montrer qu'ils devaient toujours prier et ne pas se lasser : [2] « Il y avait, dans une ville, un juge qui ne craignait pas Dieu et n'avait d'égards pour personne. [3] Il y avait aussi, dans cette ville, une veuve qui allait le trouver pour lui dire : Rends-moi justice contre mon adversaire. — [4] Longtemps il refusa; puis il se dit : Je n'ai ni crainte de Dieu, ni égards pour personne; [5] toutefois, parce que cette veuve m'importune, je lui ferai justice, de peur qu'elle ne finisse par venir me frapper au visage[h]. » [6] Le Seigneur ajouta : « Entendez-vous ce que dit ce juge inique?... [7] Et Dieu ne ferait pas justice à ses élus, qui crient à lui jour et nuit!..... [i]. [8] Je vous dis qu'il leur fera promptement justice... Mais quand le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il de la foi sur la terre? »

[9] Il dit encore cette parabole, en vue de certaines gens qui se flattent d'être justes et qui méprisent les autres : [10] « Deux hommes montèrent au Temple pour prier; l'un était pharisien, l'autre péager. [11] Le pharisien, debout, priait ainsi à part lui : O Dieu, je te

36. D it : *Deux [hommes] seront dans un champ : l'un sera pris, l'autre laissé* (cf. Mt 24, 40).

a. Litt. : *Le R. de Dieu ne vient pas avec observation.* Soit qu'il doive éclater soudainement, sans qu'aucun signe ne le fasse prévoir (cf. v. 24, 26-30); soit qu'il appartienne au domaine des réalités spirituelles et par conséquent invisibles, comme permet de l'entendre la fin du verset. *b*. Dans vos cœurs. D'autres traduisent : *au milieu de vous* (c'est-à-dire : le Royaume de Dieu, c'est moi-même). — Pour concilier cette parole avec 24 et suiv. et tant d'autres passages où le R. de D. est présenté comme une réalité extérieure, on a proposé de comprendre : Ce n'est pas parce que vous vous trouverez « ici » ou « là » que vous entrerez dans le Royaume; tout dépendra des dispositions de vos cœurs. *c*. Voy. Gen. 6 et 7. *d*. Voy. Gen. 19, 23-24. *e*. Voy. Gen. 19, 17-26. *f*. Litt. : *l'enfantera.* *g*. Cf. la parabole de l'économe infidèle (16, 1-8). *h*. On trad. aussi : afin qu'elle ne vienne pas sans cesse me rompre la tête. *i*. La fin de la phrase est probablement altérée : *et il use de longanimité à leur égard.*

19 : 7, 50; 8, 48; 18, 42. 20-37 : 21, 7-35. 21 : Mt 24, 23. 23 : Mc 13, 21. 25 : 9, 22; 44; 18, 32-33. 30 : Mt 24, 39b. 33 : 9, 24; Mc 8, 35.

rends grâce de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères, ni encore comme ce péager. [12]Je jeûne deux fois par semaine[a]; je donne la dîme de tous mes revenus. — [13]Le péager, lui, se tenait à distance; il n'osait pas même lever les yeux au ciel. Il se frappait la poitrine en disant : O Dieu, sois apaisé envers moi, qui suis un pécheur. — [14]Je vous le dis, celui-ci rentra chez lui justifié plutôt que l'autre; car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé. »

QUATRIÈME PARTIE

L'ÉVANGILE DU MESSIE (suite) (18, 15-19, 27).

Jésus et les enfants.

M **15-17** : Mc 10, 13-16; Mt 19, 13-14.

[15]On amenait à Jésus même les petits enfants pour qu'il les touchât. Ce que voyant, les disciples les reprenaient; [16]mais Jésus appela ces enfants et dit : « Laissez venir à moi les petits enfants; ne les en empêchez pas, car le Royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent. [17]En vérité, je vous le dis, celui qui ne recevra pas le Royaume de Dieu comme un petit enfant, n'y entrera pas. »

Le danger des richesses.

18-30 : Mc 10, 17-31; Mt 19, 16-29.

[18]Alors un homme de haut rang[b] lui demanda : « Bon Maître, que dois-je faire pour avoir part à la vie éternelle? » [19]Jésus lui dit : « Pourquoi m'appelles-tu bon? Nul n'est bon que Dieu seul. [20]Tu connais les commandements : *Tu ne commettras point d'adultère; tu ne tueras pas; tu ne déroberas pas; tu ne porteras pas de faux témoignage; honore ton père et ta mère.* » [21]L'homme répondit : « J'ai observé tous ces commandements dès ma jeunesse. » [22]L'ayant entendu, Jésus lui dit : « Il te manque encore une chose : vends tout ce que tu as pour le distribuer aux pauvres, et tu auras un trésor dans les cieux; viens ensuite et suis-moi. » [23]A ces mots, l'homme devint tout triste, car il était fort riche.

[24]Jésus le regarda et dit : « Qu'il est difficile à ceux qui ont des richesses d'entrer dans le Royaume de Dieu! [25]Il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le Royaume de Dieu. » [26]Ceux qui l'écoutaient, dirent : « Qui peut donc être sauvé? » [27]Il répondit : « Ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu. »

[28]Pierre lui dit : « Et nous! nous avons abandonné ce que nous avions pour te suivre. » [29]Jésus leur dit : « En vérité, je vous le dis, nul n'a quitté maison, femme, frères, parents ou enfants, pour le Royaume de Dieu, [30]qui ne reçoive bien davantage dès le temps présent et, dans le siècle à venir, la vie éternelle. »

Jésus annonce (pour la troisième fois) ses souffrances, sa mort et sa résurrection.

31-33 : Mc 10, 32-34; Mt 20, 17-19.

[31]Jésus prit à part les Douze et leur dit : « Nous montons à Jérusalem, et tout ce que les prophètes ont écrit au sujet du Fils de l'homme va s'accomplir : [32]on le livrera aux païens, on se moquera de lui, on l'outragera, on crachera sur lui; [33]après l'avoir flagellé, on le mettra à mort; et le troisième jour, il ressuscitera. » [34]Les disciples ne comprirent rien à cela : c'était pour eux un langage fermé, dont le sens leur échappait. P

Guérison d'un aveugle à Jéricho.

35-43 : Mc 10, 46-52; Mt 20, 29-34.

M [35]Comme Jésus approchait de Jéricho, un aveugle était assis

18, 24. A D : Jésus le voyant *devenu tout triste.*

a. Les Juifs rigides jeûnaient le lundi et le jeudi. b. Litt. : *un chef*, peut-être un chef de synagogue.

18, 20 : Exode 20, 13-16; Deutér. 5, 16-20.

18, 14b : 14, 11. 17 : Mt 18, 3. 18-22 : 10, 25-28. 22 : 12, 33. 32-33 : 9, 22; 44; 17, 25. 34 : 9, 45.

près de la route pour mendier. [36]Entendant une foule qui passait, il demanda ce que c'était. [37]On lui répondit : « C'est Jésus de Nazareth qui passe. » [38]Alors il cria : « Jésus, fils de David, aie pitié de moi ! » [39]Ceux qui marchaient les premiers le menaçaient pour le faire taire; mais il n'en criait que plus fort : « Fils de David, aie pitié de moi ! » [40]Jésus s'arrêta et donna l'ordre de le lui amener. Quand l'aveugle se fut approché, il lui demanda : « [41]Que veux-tu que je fasse pour toi? » L'aveugle répondit : « Seigneur, que je recouvre la vue ! — [42]Recouvre la vue, lui dit Jésus : ta foi t'a sauvé. » [43]A l'instant il recouvra la vue, et il suivit Jésus en glorifiant Dieu. Tout le peuple, à ce spectacle, célébra les louanges de Dieu.

Zachée.

P **19** [1]Jésus, entré dans Jéricho, traversait la ville. [2]Or il y avait là un homme appelé Zachée, un péager en chef, qui était riche. [3]Il cherchait à voir Jésus [a], mais il ne le pouvait, à cause de la foule, car il était de petite taille. [4]Il courut donc en avant et monta sur un sycomore pour voir Jésus, qui devait passer par là. [5]Arrivé à cet endroit, Jésus leva les yeux et lui dit : « Zachée, descends vite, aujourd'hui je dois m'arrêter dans ta maison. » [6]Zachée se hâta de descendre et le reçut avec joie. [7]Voyant cela, tous murmuraient, disant : « Il est allé loger chez un pécheur. » [8]Zachée se leva [b] et dit au Seigneur : « Seigneur, je donne la moitié de mes biens aux pauvres, et si je perçois indûment une somme, je la rembourse au quadruple [c]. » [9]Jésus lui dit : « Le salut est entré aujourd'hui dans cette maison, puisque celui-ci est aussi un fils d'Abraham. [10]Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. »

Parabole des mines.

12-27 : (Cf. Mt 25, 14-30).

[11]S'adressant à ceux qui venaient d'entendre ces paroles, Jésus ajouta une parabole, parce qu'il approchait de Jérusalem, et qu'on s'imaginait que le Royaume de Dieu allait immédiatement paraître. [12]Voici ce qu'il dit : « Un homme de haute naissance partait pour un pays éloigné, afin d'être investi de la dignité royale [d]; il devait revenir ensuite. [13]Il fit appeler dix de ses serviteurs et leur confia dix mines [e], en leur disant : Faites-les valoir jusqu'à mon retour. — [14]Mais ses concitoyens le haïssaient. Après son départ, ils envoyèrent une délégation pour dire : Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous. — [15]Quand il revint, après avoir reçu le pouvoir royal, il fit appeler les serviteurs à qui il avait remis l'argent, pour savoir de quelle manière chacun l'avait fait valoir. [16]Le premier se présenta et dit : Seigneur, ta mine en a rapporté dix. — [17]Le maître lui dit : C'est bien, bon serviteur, puisque tu as été fidèle dans une petite affaire, tu auras le gouvernement de dix villes. — [18]Le second vint et dit : Seigneur, ta mine en a rapporté cinq. — [19]Le maître lui dit pareillement : Pour toi, tu gouverneras cinq villes. — [20]L'autre vint et dit : Seigneur, voici ta mine que j'ai gardée enveloppée dans un linge. [21]En effet, je te craignais, car tu es un homme dur : tu retires ce que tu n'as pas placé, tu moissonnes ce que tu n'as pas semé. — [22]Mauvais serviteur, répondit le maître, je te jugerai sur tes propres paroles. Tu savais que je suis un homme dur, qui retire ce qu'il n'a pas placé et qui moissonne ce qu'il n'a pas semé ! [23]Alors, pourquoi n'as-tu pas déposé mon argent dans une banque? A mon retour, je l'aurais retiré avec l'intérêt. [24]Puis il dit à ceux qui étaient là : Otez-lui cette mine, et

a. Litt. : *voir Jésus qui il était.* *b.* Apparemment pour protester contre la qualification de pécheur. Le récit est très obscur : d'une part, il semble résulter du v. 8 que Zachée était un très honnête homme dont le seul crime, au point de vue juif, était d'avoir accepté un emploi au service de l'étranger; mais d'autre part, Jésus lui-même le représente comme un homme perdu (v. 9 et surtout 10). Il faut admettre soit que le v. 10 a été rattaché indûment à cette histoire, soit qu'il existe une lacune avant le v. 8. Ce serait à la suite de ses entretiens avec Jésus que Zachée se serait levé pour faire sa déclaration, qu'il faudrait envisager alors comme la promesse d'une vie régénérée (*je donne* aurait la valeur d'un futur). *c.* C'est la proportion indiquée, Ex. 22, 1, pour la réparation d'un vol. *d.* Les rois orientaux recevaient l'investiture de l'autorité romaine; les prétendants allaient souvent intriguer à Rome, et leurs adversaires y envoyaient aussi des délégués (cf. p. 7-8). *e.* La *mine* était une monnaie grecque valant environ 70 francs.

42b : 7, 50. **19**, 7 : 5, 30; 15, 2; Mt 9, 11. 10 : Éz. 34, 16. 17 : 16, 10. 22 : Mt 12, 37.

donnez-la à celui qui a les dix mines. — [25] Seigneur, lui dirent-ils, il a dix mines. — [26] [Il reprit] : Je vous le dis, on donnera à celui qui a; mais à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il a... [27] Quant à mes ennemis, ceux qui n'ont pas voulu m'avoir pour roi, amenez-les ici, et égorgez-les en ma présence [a]. »

CINQUIEME PARTIE

MINISTÈRE DE JÉSUS A JÉRUSALEM (19, 28-21, 38).

Jésus fait son entrée à Jerusalem. Il pleure sur la ville.

M

28-38 : Mc 11, 1-10; Mt 21, 1-9 (cf. Jn 12, 12-19).

[28] Ayant ainsi parlé, Jésus partit en avant, pour monter à Jérusalem.

[29] Aux approches de Bethphagé et de Béthanie, vers le mont dit des Oliviers, il envoya deux de ses disciples, [30] en leur disant : « Allez à ce village qui est en face : en y entrant, vous trouverez un ânon attaché, que personne n'a jamais monté. Détachez-le et amenez-le. [31] Si quelqu'un vous demande : Pourquoi le détachez-vous? — vous répondrez ainsi : Parce que le Seigneur en a besoin. »

[32] Ceux qui étaient envoyés partirent, et ils trouvèrent ce que Jésus leur avait dit. [33] Comme ils détachaient l'ânon, ses maîtres leur dirent : « Pourquoi détachez-vous cet ânon? » [34] Ils répondirent : « Parce que le Seigneur en a besoin; » [35] et ils l'amenèrent à Jésus. Puis ayant jeté leurs manteaux sur l'ânon, ils y firent monter Jésus; [36] et à mesure qu'il avançait, ils étendaient leurs manteaux sur la route. [37] Comme il approchait [de la ville], à la descente du mont des Oliviers, tous les disciples en foule, transportés de joie, se mirent à louer Dieu d'une voix forte pour tous les miracles qu'ils avaient vus. [38] Ils disaient :

Béni soit le roi *qui vient au nom du Seigneur !*
Paix dans le ciel
et gloire au plus haut des cieux!

P

[39] Quelques pharisiens, qui se trouvaient dans la foule, dirent à Jésus : « Maître, reprends tes disciples. » [40] Il répondit : « Je vous le dis, s'ils se taisent, les pierres crieront. »

[41] Quand il fut arrivé près de la ville et qu'il l'aperçut, il pleura sur elle, [42] en disant : « Si tu connaissais, toi aussi [b], en ce jour, ce qui concerne le salut [c]!... Mais cela est caché à tes yeux. [43] Des jours [de malheur] viendront sur toi : tes ennemis t'entoureront de palissades, ils t'investiront, ils te presseront de toutes parts, [44] ils te détruiront [d], toi et tes enfants qui sont dans ton sein, et ils ne te laisseront pierre sur pierre, parce que tu n'as pas su reconnaître le temps où Dieu t'a visitée [e]. »

Purification du Temple.

M

45-46 : Mc 11, 15, 17; Mt 21, 12-13 (cf. Jn 2, 14-16).

[45] Jésus entra dans le Temple : il se mit à chasser les marchands, [46] en leur disant : « Il est écrit : *Ma maison sera une maison de prière;* et vous, vous en avez fait *une caverne de brigands!* »

P?

[47] Jésus enseignait tous les jours dans le Temple. Les chefs des prêtres et les scribes cherchaient à le faire périr, ainsi que les premiers du peuple; [48] mais ils ne savaient comment s'y prendre, car tout le peuple était suspendu à ses lèvres.

19, 42. it* : *ne fût-ce* qu'en ce jour. it* vg : ce jour *qui t'est donné*. A : *ton* salut.

X

a. Cette parabole a de frappantes analogies avec celle des talents (Mt 25, 14-30). Elle paraît avoir été conservée sous une forme altérée résultant de la combinaison de plusieurs paraboles différentes. Elle présente un double défaut de cohésion : 1° il est d'abord question de dix serviteurs, puis de trois seulement; 2° le rôle joué par les ennemis du roi n'a aucun lien avec l'histoire des mines. *b*. C'est-à-dire : comme les disciples. *c*. Litt. : *la paix*. *d*. Litt. : *te raseront*. La ville de Jérusalem fut assiégée et prise par Titus (en 70). *e*. Pour t'offrir le salut (par ma prédication).

19, *38* : Ps. 118, 26. *46* : Ês. 56, 7. — Jér. 7, 11.

26 : 8, 18; Mt 13, 12. 28 : Mc 10, 32. 38a : 13, 35b. 38b : 2, 14. 41-44 : 13, 34-35. 44a : 21, 6. 44b : 7, 16. 47a : 21, 37a; 22, 53a. 47b-48 : 20, 19; 22, 2; Mc 11, 18. 48b : 21, 38; Mc 12, 37b.

La question d'autorité.

M

20 1-8 : Mc 11, 27-33 ; Mt 21, 23-27 (cf. Jn 2, 18).

[1] Pendant l'un de ces jours où Jésus enseignait le peuple dans le Temple et lui annonçait l'Évangile, les chefs des prêtres survinrent avec les scribes et les anciens [2] et lui dirent : « Dis-nous en vertu de quelle autorité tu fais cela; qui est-ce qui t'a donné cette autorité? » [3] Il leur répondit : « Je vous ferai à mon tour une question; dites-moi : [4] Le baptême de Jean venait-il du ciel ou des hommes? » [5] Or ils firent entre eux ce raisonnement : « Si nous répondons : Du ciel, — il dira : Pourquoi n'avez-vous pas cru en lui? — [6] Et si nous répondons : Des hommes, — tout le peuple nous lapidera, car il est convaincu que Jean est un prophète. » [7] Ils répondirent donc qu'ils ne le savaient pas. [8] Jésus répliqua : « Je ne vous dirai pas, moi non plus, en vertu de quelle autorité je fais cela. »

Parabole des vignerons.

9-19 : Mc 12, 1-12 ; Mt 21, 33-46.

[9] Puis il se mit à raconter au peuple cette parabole : « Un homme planta une vigne, la loua à des vignerons et s'en alla en voyage pour assez longtemps. [10] La saison venue, il envoya un serviteur aux vignerons, pour leur réclamer une part du produit de la vigne; mais les vignerons le renvoyèrent les mains vides, après l'avoir battu. [11] Le maître leur envoya un autre serviteur. Celui-là aussi, ils le renvoyèrent les mains vides, après l'avoir battu et outragé. [12] Il en envoya encore un troisième. Celui-là aussi, ils le jetèrent dehors, après l'avoir blessé. [13] Le maître de la vigne se dit alors : Que faire? Je vais envoyer mon fils bien-aimé; celui-là, sans doute, ils le respecteront. — [14] Mais quand les vignerons le virent, ils firent entre eux ce raisonnement : C'est l'héritier : tuons-le, pour que l'héritage soit à nous. — [15] Et, après l'avoir jeté hors de la vigne, ils le tuèrent. Que leur fera donc le maître de la vigne? [16] Il viendra, il fera périr ces vignerons, et donnera la vigne à d'autres. — A Dieu ne plaise! » s'écrièrent les auditeurs de Jésus [a] [17] Mais lui, fixant ses regards sur eux, leur dit : « Que signifie donc cette parole de l'Écriture :

La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient
est devenue la pierre angulaire?

[18] Quiconque tombera sur cette pierre, s'y brisera, et si elle tombe sur quelqu'un, elle le mettra en poussière [b]. »

[19] Les scribes et les chefs des prêtres auraient bien voulu mettre la main sur Jésus à l'instant même, mais ils craignirent le peuple. Ils avaient bien compris que c'étaient eux qu'il visait par cette parabole.

Question des pharisiens : le denier de César.

20-26 : Mc 12, 13-17 ; Mt 22, 15-22.

[20] Dès lors, ils se mirent à le surveiller, et ils lui envoyèrent des espions : ceux-ci faisaient semblant d'être des hommes pleins de scrupules [c], pour surprendre une parole de lui qui leur permît de le livrer aux autorités et au pouvoir du gouverneur. [21] Ils le questionnèrent en ces termes : « Maître, nous connaissons la droiture de ta parole et de ton enseignement; tu ne fais acception de personne, mais tu enseignes en toute vérité la voie de Dieu. [22] Nous est-il permis ou non de payer l'impôt à César? » [23] Pénétrant leur ruse, Jésus leur dit : « [24] Montrez-moi un denier... De qui porte-t-il l'effigie et l'inscription? » Ils répondirent : « De César. — [25] Eh bien! leur dit-il, rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » [26] Ainsi ils ne purent prendre sa parole en défaut devant le peuple, et, tout étonnés de sa réponse, ils gardèrent le silence.

Question des sadducéens : la résurrection.

27-38 : Mc 12, 18-27 ; Mt 22, 23-33. 40 : Mc 12, 34b ; Mt 22, 46b.

[27] Vinrent ensuite quelques sadducéens (ceux qui nient la résurrection). Ils lui posèrent

a. Ils ne protestent pas contre le sort des vignerons, mais contre l'affirmation exprimée par la parabole : le Royaume de Dieu sera enlevé aux Juifs. Plusieurs supposent qu'il y a une lacune, dans le texte actuel, à la fin du discours de Jésus. *b.* Ceux qui voudront entrer en lutte contre l'élu de Dieu seront écrasés (cf. note sur Mc 12, 10). Voy. un commentaire de ce passage 1 Pi. 2, 4-8. *c.* Litt. : *d'être justes*, c'est-à-dire ici des hommes préoccupés de l'observation méticuleuse de la Loi; aussi soumettent-ils à Jésus des cas de conscience.

20, 17 : Ps. 118, 22.
20, 18 : 2, 34 ; És. 8, 14-15. 19 : 19, 47b-48 ; 22, 2. 25 : 23, 2.

cette question : [28] « Maître, Moïse a écrit pour nous [dans la Loi] : *Si le frère de quelqu'un meurt, ayant une femme, mais pas d'enfants, le survivant devra épouser la veuve pour susciter à son frère une postérité.* [29] Or il y avait sept frères. Le premier, qui s'était marié, mourut sans enfants. [30] Le second, [31] puis le troisième épousèrent la veuve, et de même tous les sept. Ils moururent sans laisser d'enfants. [32] Enfin la femme mourut aussi. [33] Lors de la résurrection, auquel d'entre eux appartiendra-t-elle, puisque tous les sept l'ont eue pour femme? » [34] Jésus leur dit : « Les enfants de ce monde se marient ou sont donnés en mariage, [35] mais ceux qui ont été jugés dignes d'avoir part au monde à venir et à la résurrection des morts, ne se marient pas et ne sont pas donnés en mariage; [36] car ils ne peuvent plus mourir. Ils sont comme les anges, et ils sont fils de Dieu, étant ressuscités[a]. [37] Que les morts ressuscitent, Moïse même l'a indiqué dans le passage où il est parlé du buisson, quand il appelle le Seigneur *le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob.* [38] Dieu n'est pas le Dieu des morts[b], mais des vivants : pour lui en effet
P tous vivent. » [39] Quelques scribes, prenant la parole, dirent : « Maître, tu as bien parlé. »
M [40] Ils n'osaient plus lui poser de question.

Le Messie est-il fils de David?

41-44 : Mc 12, 35-37a ; Mt 22, 41-45.

[41] Jésus leur dit : « Comment peut-on dire que le Christ est fils de David? [42] David lui-même dit, au livre des Psaumes :

Le Seigneur a dit à mon Seigneur :
assieds-toi à ma droite,
[43] *Jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis*
comme un marchepied sous tes pieds.

[44] Puisque David l'appelle *Seigneur*, comment serait-il son fils? »

Les scribes jugés par Jésus.

45-47 : Mc 12, 37b-40; Mt 23, 1, 6-7.

[45] Tout le peuple l'écoutait. Il dit à ses disciples : [46] « Gardez-vous des scribes, qui prennent plaisir à se promener en robes d'apparat, qui aiment les salutations sur les places publiques, les premiers sièges dans les synagogues et les premières places dans les festins. [47] Ils dévorent les maisons des veuves, et comme prétexte, ils font de longues prières! Ils seront frappés d'une condamnation très sévère. »

La pite de la veuve.

21 1-4 : Mc 12, 41-44.

[1] Jésus, levant les yeux, vit des riches qui mettaient leurs offrandes dans le tronc. [2] Il vit aussi une veuve indigente, qui y mettait deux pites[c]. [3] Alors il dit : « En vérité, je vous le déclare, cette veuve pauvre a mis plus que personne, [4] car tous les autres ont offert de leur superflu, mais elle a donné de son indigence, elle a donné tout ce qu'elle avait pour vivre. »

La destruction du Temple, la ruine de Jérusalem et le retour du Fils de l'homme.

5-36 : (Cf. Mc 13; Mt 24).

[5] Quelques-uns disaient, en parlant du Temple : « Il est orné de belles pierres et d'offrandes! — [6] Ce que vous regardez là, dit Jésus, des jours viendront où il n'en restera pierre sur pierre. » [7] Ils lui demandèrent : « Maître, quand donc ces choses arriveront-elles, et quel signe annoncer a-t-il qu'elles vont s'accomplir? » [8] Il dit : « Prenez garde de vous laisser séduire, car plusieurs viendront en prenant mon nom, en disant : C'est moi [qui suis le Christ]; — et : Le moment approche. — Ne les suivez pas. [9] Quand vous entendrez parler de guerres et de séditions, ne vous effrayez pas : il faut que cela arrive d'abord; mais ce ne sera pas tout de suite la fin. » [10] Il ajouta : « *On verra se lever nation contre nation, royaume contre royaume ;* [11] il y aura de grands tremblements de terre et, çà et là, des pestes et des famines; il se produira des choses terrifiantes et, dans le ciel, des signes grandioses.

« [12] Mais avant tout cela, on mettra la main sur vous, et l'on vous persécutera; on vous

20, 30. A : Le second *se maria aussi, et mourut de même sans enfants.*

a. Litt. : *étant fils de la résurrection.* b. Voy. note sur Mc 12, 27. c. En grec *leptes.*

28 : Gen. 38, 8; Deut. 25, 5-6. *37 :* Ex. 3, 6. *42-43 :* Ps. 110, 1. **21,** *10 :* És. 19, 2; 2 Chron. 15, 6.
46 : 11, 43. **21,** 6 : 19, 44a. 7-35 : 17, 20-37. 12-15 : 12, 11-12.

livrera aux synagogues, on vous mettra en prison. Vous serez traînés devant des souverains et des gouverneurs, à cause de mon nom. [13] Cela vous arrivera pour servir de témoignage[a]. [14] Mettez-vous donc bien dans l'esprit que vous n'aurez pas à préparer votre défense : [15] je vous donnerai moi-même un langage plein de sagesse[b], auquel tous vos adversaires ne pourront ni résister ni répliquer. [16] Vous serez livrés même par vos pères et vos mères, par vos frères, par vos parents et par vos amis. On fera mourir plusieurs d'entre vous, [17] et vous serez haïs de tous à cause de mon nom; [18] mais il ne se perdra pas un cheveu de votre tête : [19] par votre persévérance, vous conserverez votre vie[c].

« [20] Quand vous verrez Jérusalem investie par des armées, sachez que sa ruine est proche. [21] Alors, que ceux qui seront en Judée s'enfuient dans les montagnes; que ceux qui se trouveront dans la ville[d] en sortent; que ceux qui seront dans les champs ne rentrent pas dans la ville[d]! [22] Ce seront là *les jours du châtiment*, où doit s'accomplir tout ce qui est écrit. [23] Malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là! Car une grande calamité s'abattra sur ce pays, et une grande colère sur ce peuple : [24] ils tomberont sous le tranchant de l'épée ou seront emmenés captifs parmi toutes les nations, et *Jérusalem* sera *foulée aux pieds par les païens,* jusqu'à ce que les temps des païens soient accomplis.

« [25] Il se produira des signes dans le soleil, la lune et les étoiles. Sur la terre, l'angoisse saisira les peuples troublés par le *mugissement de la mer et des flots;* [26] des hommes mourront de frayeur dans l'appréhension de ce qui sera sur le point d'arriver à la terre, car *les puissances des cieux seront ébranlées.* [27] Alors on verra *le Fils de l'homme venir dans une nuée,* avec beaucoup de puissance et de gloire. [28] Quand ces choses commenceront à arriver, redressez-vous, relevez la tête : votre délivrance approchera. »

[29] Il leur dit cette parabole : « Voyez le figuier et tous les arbres : [30] dès qu'ils commencent à bourgeonner, il vous suffit de les regarder pour savoir que l'été est proche. [31] De même, quand vous verrez arriver ces choses, sachez que le Royaume de Dieu est proche. [32] En vérité, je vous le dis, cette génération ne passera pas que tout cela n'arrive. [33] Le ciel et la terre passeront, mes paroles ne passeront point.

« [34] Prenez garde que vos cœurs ne s'appesantissent dans la bonne chère, dans l'ivrognerie, dans les soucis de ce monde, et que ce jour-là ne vienne sur vous à l'improviste, [35] comme *un filet;* car il s'abattra *sur tous les habitants de la terre.* [36] Veillez donc en priant sans cesse, afin que vous puissiez échapper à tous ces malheurs à venir et subsister devant le Fils de l'homme. »

[37] Jésus employait les journées à enseigner dans le Temple; mais il allait passer les nuits sur le mont dit des Oliviers. [38] Tout le peuple venait, de grand matin, le trouver au Temple, pour l'entendre.

a. De témoignage à leur charge, au jugement dernier (cf. Mc 13, 9 et note). On peut aussi comprendre : pour vous attester la vérité de mes prophéties; — ou encore : pour que vous me rendiez témoignage. *b.* Litt. : *une bouche et une sagesse.* *c.* On peut aussi trad. : par votre patience, vous conserverez vos âmes; mais cf. Mc 13, 13b et Mt 10, 22b. *d.* Litt. : *au milieu d'elle.* Le pronom paraît se rapporter à Jérusalem (v. 20) plutôt qu'à la Judée; la phrase où celle-ci est nommée (Alors — montagnes) est un fragment isolé ici de la source M (cf. Mc 13, 14 et Mt 24, 16).

22 : Os. 9, 7. *24 :* Deut. 28, 64; Es. 63, 18; Zach. 12, 3; Ps. 79, 1; Dan. 8, 10; etc. *25 :* Ps. 65, 8. *26 :* Es. 34, 4. *27 :* Dan. 7, 13 *35 :* Es. 24, 17.

15 : Act. 6, 10. 16-17 : Mt 10, 21-22. 17 : Jn 15, 19. 18 : 12, 7. 23a : 23, 29. 25a : Mc 13, 24-25. 27 : Mc 14, 62. 36 : Mt 26, 41. 37a : 19, 47a. 38 : 19, 48b.

SIXIÈME PARTIE

LA PASSION ET LA RÉSURRECTION (22-24).

Complot contre Jésus. Trahison de Judas.

M **22** **1-2** : Mc 14, 1-2; Mt 26, 2-5 (cf. Jn 11, 47-53). [1] La fête des Pains sans levain, appelée la Pâque, approchait. [2] Les chefs des prêtres et les scribes cherchaient un moyen de se défaire de Jésus...[a] car ils craignaient le peuple.

3-6 : Mc 14, 10-11; Mt 26, 14-16. [3] Or Satan entra dans Judas, surnommé Iscariot, qui était au nombre des Douze, [4] et Judas alla conférer avec les chefs des prêtres et les chefs des gardes sur le moyen de leur livrer Jésus. [5] Ceux-ci, tout joyeux, convinrent de lui donner de l'argent, [6] et il accepta. Il cherchait donc une occasion favorable pour livrer Jésus à l'insu de la foule.

Préparation du repas pascal.

7-13 : Mc 14, 12-16; Mt 26, 17-19. [7] Quand le jour des Pains sans levain où l'on devait immoler la pâque[b], fut arrivé, [8] Jésus envoya Pierre et Jean, en leur disant : « Allez nous préparer le repas de la pâque. » [9] Ils lui dirent : « Où veux-tu que nous le préparions? » [10] Il leur répondit : « A l'entrée de la ville, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau. Suivez-le dans la maison où il entrera, [11] et dites au chef de famille de cette maison : Le Maître te fait dire : Où est la salle où je dois manger la pâque avec mes disciples? — [12] Alors il vous montrera une grande chambre haute, garnie de tapis et de coussins[c]; c'est là que vous ferez les préparatifs. » [13] Ils partirent, trouvèrent ce que Jésus leur avait dit et préparèrent la pâque.

La Cène. Annonce de la trahison.

14-23 : (Cf. Mc 14, 17-25; Mt 26, 20-29; Jn 13, 21-30.) [14] L'heure venue, Jésus se mit à table, et les apôtres avec lui. [15] Il leur dit : « J'ai vivement désiré de manger cette pâque avec vous, avant mes souffrances... [16] Je vous le dis, je n'en mangerai plus, jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le Royaume de Dieu. » [17] Ayant reçu[d] une coupe, il prononça la bénédiction et dit : « Prenez ceci et partagez-le entre vous, [18] car je vous le dis, je ne boirai plus désormais du produit de la vigne, jusqu'à ce que le Royaume de Dieu soit venu. » [19] Prenant ensuite du pain, il prononça la bénédiction, le rompit et le leur donna en disant : « Ceci est mon corps qui est donné pour vous : faites ceci en mémoire de moi. » [20] Après le repas, il leur donna de même la coupe, en disant : « Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui est répandu pour vous[e]...

« [21] Au reste, voici la main de celui qui me trahit... Avec moi, à cette table! [22] Le Fils de l'homme s'en va suivant le décret [de Dieu]; mais malheur à cet homme par qui il est trahi! » [23] Les disciples se mirent à se demander les uns aux autres quel pouvait bien être celui d'entre eux qui allait faire cela.

P
M
PM
P
M
P

Qui est le plus grand ?

M-P **24-27** : (Cf. Mc 10, 42-45; Mt 20, 25-28.) [24] Il s'éleva aussi parmi eux une querelle, pour savoir lequel devait être estimé le plus grand. [25] Jésus leur dit : « Les rois des nations leur commandent en maîtres, et ceux qui exercent sur elles l'autorité sont appelés Bienfaiteurs[f].

22, 16-20. Voy. note *e*.

a. Il manque ici une remarque comme : ils voulaient l'arrêter par ruse (cf. les textes parallèles). *b.* L'agneau pascal. Voy. deuxième note sur Mc 14, 12. *c.* Litt. : *jonchée*. *d.* De la main du serviteur ou de son voisin. *e.* Le texte des v. 16-20 nous a été transmis sous des formes assez diverses. Outre celui que nous avons adopté, on peut en distinguer cinq types principaux, qui, tous, réduisent les deux coupes mentionnées par Luc à une seule. Ils semblent donc provenir d'efforts parallèles pour conformer le récit de Luc à la pratique liturgique. Ils procèdent par voie de suppression et de transposition : D it[e] : v. 16, 19a, 17, 18. — syr[s] : v. 16, 19, 20a, 17, 20b, 18. — syr[c] it[e] : v. 16, 19, 17, 18. — syr[p] : v. 16, 19, 20. — Marcion : v. 18, 19. *f.* En grec *Évergètes*, surnom dont se paraient volontiers les rois orientaux, en particulier les Ptolémées d'Égypte.

22, 2 : 19, 47b-48; 20, 19. 3 : Jn 13, 2, 27. 17-20 : 1 Cor. 11, 23-25. 19 : 9, 16. 20 : Ex. 24, 8. 24 : 9, 46.

[26]Mais vous, n'agissez pas de même; au contraire, que le plus grand parmi vous se comporte comme le plus petit, et celui qui commande comme celui qui sert. [27]Lequel est le plus grand, celui qui est à table, ou celui qui sert? N'est-ce pas celui qui est à table?... Et moi, pourtant, je suis au milieu de vous comme celui qui sert! [28]Puisque vous m'êtes restés fidèles dans mes épreuves, [29]je dispose du Royaume en votre faveur, comme mon Père en a disposé en ma faveur : [30]vous mangerez et boirez à ma table, dans mon Royaume, et vous serez assis sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël. »

Prédiction du reniement de Pierre.

31-34 : (Cf. Mc 14, 27-31; Mt 26, 31-35; Jn 13, 36-38.)

« [31]Simon, Simon, Satan vous a réclamés, pour vous cribler comme on crible le blé... [32]mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point. Toi donc, quand tu seras converti, affermis tes frères. — [33]Seigneur, lui dit Simon, je suis prêt à aller avec toi même en prison, même à la mort. » [34]Jésus reprit : « Je te le dis, Pierre, le coq ne chantera pas aujourd'hui, que tu n'aies, par trois fois, nié de me connaître. »

Les deux épées.

P [35]Puis il dit à ses disciples : « Lorsque je vous ai envoyés sans bourse, ni sac, ni sandales, avez-vous manqué de quelque chose? — De rien », répondirent-ils. [36]Il poursuivit : « A présent, au contraire, que celui qui a une bourse, la prenne, et de même celui qui a un sac. Que celui qui n'a pas d'épée, vende son manteau pour en acheter une. [37]Je vous le dis, il faut que s'accomplisse en ma personne cette parole de l'Écriture : *Il a été mis au nombre des malfaiteurs.* Oui certes, ma course touche à sa fin. » [38]Ils lui dirent : « Seigneur, voici deux épées. » Il leur répondit : « C'est suffisant. »

Jésus au mont des Oliviers.

39-46 : (Cf. Mc 14, 26, 32-42; Mt 26, 30, 36-46; Jn 18, 1; 12, 27).

[39]Jésus sortit et se dirigea, selon sa coutume, vers le mont des Oliviers, en compagnie de ses disciples. [40]Arrivé en ce lieu, il leur dit : « Priez, afin que vous ne soyez pas tentés. » [41]Alors il s'écarta d'eux, à la distance d'un jet de pierre environ; et s'étant mis à genoux, il priait, [42]disant : « Père, si tu le veux, éloigne de moi cette coupe! Toutefois, que ta volonté soit faite et non la mienne. » [43]Un ange venu du ciel lui apparut pour le fortifier. [44]Entré en agonie, Jésus priait avec plus d'ardeur, et sa sueur ressemblait à des gouttes de sang qui tombaient à terre[a]. [45]Après avoir prié, il se leva et retourna auprès des disciples, qu'il trouva endormis de tristesse. [46]Il leur dit : « Pourquoi dormez-vous? Levez-vous et priez, afin que vous ne soyez pas tentés. » M-P

Arrestation de Jésus.

47-53 : Mc 14, 43-49; Mt 26, 47-51, 55-56 (cf. Jn 18, 3-11).

M [47]Il parlait encore, quand parut une troupe, guidée par celui qu'on appelait Judas, l'un des Douze. Ce dernier s'approcha de Jésus pour le baiser. P [48]Jésus lui dit : « Judas, c'est par un baiser que tu livres le Fils de l'homme! » [49]Ceux qui entouraient Jésus lui dirent, en voyant ce qui allait arriver : « Seigneur, si nous frappions de l'épée? » M [50]Et l'un d'eux frappa le serviteur du grand-prêtre et lui emporta l'oreille droite. P [51]Jésus, prenant la parole, dit [à ceux qui l'arrêtaient] : « Permettez, un instant[b]! » Et touchant l'oreille [du blessé], il le guérit.

M [52]Il dit ensuite à ceux qui étaient venus le prendre, chefs des prêtres, chefs des gardes du Temple et anciens : « Comme si vous poursuiviez un brigand, vous êtes venus avec des épées et des bâtons. [53]Tous les jours, j'étais avec vous dans le Temple, et vous n'avez pas mis la main sur moi; mais c'est ici votre P

43-44 : Voy. note *a*.

a. Les v. 43 et 44 manquent dans un groupe important de manuscrits (A B W). On a dû les supprimer au quatrième siècle, en Égypte, parce qu'on les jugeait incompatibles avec la divinité du Christ. *b*. On admet généralement que ces paroles s'adressent aux disciples, et on traduit : « Arrêtez, cela suffit. » Mais ce sens n'est guère satisfaisant, et les mots grecs peuvent difficilement s'entendre ainsi.

***22**, 37* : És. 53, 12.

26 : 9, 48b. 27 : Jn 13, 4-14. 29 : 12, 32. 29-30 : Mt 19, 28. 35 : 9, 3; 10, 4. 53a : 19, 47a. 53 : Jn 8, 20.

heure; vous avez pour vous la puissance des ténèbres[a]. »

Jésus chez le grand-prêtre. Reniement de Pierre.

54-62 : Mc 14, 53-54, 66-72; Mt 26, 57-58, 69-75 (cf. Jn 18, 12-18, 25-27).

[54] Ils le saisirent, l'emmenèrent et le conduisirent dans la maison du grand-prêtre. Pierre suivait de loin. [55] Ils allumèrent du feu au milieu de la cour et s'assirent. Pierre prit place parmi eux. [56] Une servante, le voyant assis près du feu, le regarda attentivement et dit : « Celui-là aussi était avec lui. » [57] Mais Pierre renia Jésus, en disant : « Femme, je ne le connais pas. » [58] Peu après, un autre, apercevant Pierre, lui dit : « Toi aussi, tu es des leurs. — Non, je n'en suis pas! » déclara Pierre. [59] Il s'était écoulé une heure environ, quand un autre affirma avec force : « Certainement celui-là aussi était avec lui, car il est Galiléen. » [60] Pierre répondit : « Je ne sais ce que tu veux dire. » A l'instant même, pendant qu'il parlait encore, un coq chanta. [61] Le Seigneur s'étant retourné, regarda Pierre. Et Pierre se souvint de la parole que le Seigneur lui avait dite : « Avant que le coq chante aujourd'hui, tu me renieras trois fois. » [62] Il sortit et pleura amèrement.

63-64 : Mc 14, 65; Mt 26, 67-68.

[63] Les hommes qui gardaient Jésus s'amusaient de lui : ils le frappaient, [64] et, après lui avoir couvert le visage, lui demandaient : « Prophétise! qui est celui qui t'a frappé? » [65] Ils proféraient à son adresse bien d'autres propos injurieux.

Jésus devant le Sanhédrin.

66-71 : Mc 15, 1a; 14, 55-64a; Mt 27, 1; 26, 59-65.

[66] Quand il fit jour, l'assemblée des anciens du peuple — chefs des prêtres et scribes — se réunit. Ils firent amener Jésus dans leur Sanhédrin [67] et lui dirent : « Si tu es le Christ, dis-le-nous. » Il leur répliqua : « Si je vous le disais, vous ne le croiriez pas, [68] et si je vous interrogeais, vous ne répondriez pas. [69] Désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la Puissance de Dieu[b]. » [70] Ils s'écrièrent tous : « Tu es donc le Fils de Dieu? » Jésus leur répondit : « C'est vous qui dites que je le suis. » [71] Alors ils prononcèrent : « Qu'avons-nous encore besoin de témoins? Nous l'avons entendu nous-mêmes de sa propre bouche. »

Jésus devant Pilate.

23 **1, 3** : Mc 15, 1b-2; Mt 27, 2, 11.

[1] Ils se levèrent tous en masse et le conduisirent à Pilate. [2] Ils se mirent à l'accuser, en disant : « Nous avons trouvé cet homme en train de pervertir notre peuple : il le détournait de payer les impôts à César et se proclamait lui-même Christ, roi[c]. » [3] Pilate lui demanda : « Es-tu le roi des Juifs? » Jésus lui répondit : « C'est toi qui le dis. » [4] Pilate dit alors aux chefs des prêtres et à la foule : « Je ne trouve rien, en cet homme, qui puisse le faire condamner. » [5] Mais ils insistaient, disant : « Il agite le peuple, enseignant dans toute la Judée; après avoir commencé par la Galilée, il est venu jusqu'ici. » [6] A ces mots, Pilate demanda si cet homme était Galiléen; [7] et quand il sut qu'il était de la juridiction d'Hérode, il l'envoya à ce dernier, qui se trouvait aussi à Jérusalem en ce moment-là[d].

Jésus devant Hérode.

[8] Hérode éprouva une grande satisfaction en voyant Jésus, car depuis longtemps il désirait le voir, à cause de ce qu'il avait entendu dire de lui; il espérait aussi qu'il lui verrait faire un miracle. [9] Il lui posa donc un assez grand nombre de questions, mais Jésus ne lui répondit rien. [10] Or les chefs des prêtres et les scribes étaient là, qui l'accusaient avec véhémence. [11] Hérode lui témoigna du mépris, et ses soldats de même. Il le fit revê-

57. *A D.* S B : Pierre *nia*.

a. Litt. : *cette heure-ci vous appartient, ainsi que la puissance des ténèbres*. Le texte est obscur et diversement interprété. *b*. *A la droite de la Puissance* signifie : à la droite de Dieu (cf. Mc 14, 62). *De Dieu*, dans le texte de Luc, est probablement une addition explicative. *c*. Le même mot grec désignait aussi l'empereur. Le terme de *Christ* « Oint (de Dieu) » équivalait, pour les Juifs, à celui de Roi. *d*. Cet épisode, raconté par Luc seul, est assez surprenant : le délit dont on accusait Jésus ayant été commis en Judée, Pilate était compétent pour le juger ; de plus, Hérode ne pouvait accomplir à Jérusalem aucun acte judiciaire. La tradition a peut-être symbolisé dans ce récit le souvenir de l'hostilité qu'Hérode avait montrée à Jésus en Galilée (13, 31).

67-68 : 20, 3-8. 69 : Ps. 110, 1; Dan. 7, 13. **22**, 66-**23**, 5 et 17-25 : Jn 18, 28-19, 16. **23**, 2 : 20, 25. 8 : 9, 9. 11 : Mc 15, 17-19.

tir, par dérision, d'une robe magnifique et le renvoya à Pilate. [12] Hérode et Pilate devinrent amis ce jour-là; — auparavant ils étaient ennemis.

Seconde comparution devant Pilate.

[13] Pilate convoqua les chefs des prêtres, les magistrats et le peuple. [14] Il leur dit : « Vous m'avez amené cet homme, sous prétexte qu'il détournait le peuple [de ses devoirs]. Or je l'ai interrogé en votre présence, et je ne l'ai trouvé coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez. [15] Hérode non plus, puisqu'il nous l'a renvoyé. Ainsi, il n'a rien fait qui mérite la mort. [16] Je vais donc le relâcher, après l'avoir fait châtier. »

M **18-25** : Mc 15, 6-15; Mt 27, 15-26. [18] Alors ils se mirent à crier tous ensemble : « Fais-le mourir. Relâche-nous Barabbas. » [19] (Ce Barabbas avait été mis en prison pour une sédition, qui avait eu lieu dans la ville, et pour un meurtre.) [20] Pilate, qui voulait relâcher Jésus, leur adressa de nouveau la parole; [21] mais ils répondirent en criant : « Crucifie, crucifie-le! » [22] Et lui, pour la troisième fois, leur dit : « Qu'a-t-il P donc fait de mal? Je n'ai rien trouvé en lui qui puisse le faire condamner à mort; aussi vais-je le relâcher, après l'avoir fait châtier. »

M [23] Mais ils insistaient, demandant à grands cris qu'il fût crucifié. Leurs clameurs l'emportèrent. [24] Pilate prononça son arrêt : ce qu'ils demandaient serait exécuté. [25] Il relâcha celui qui avait été mis en prison pour sédition et pour meurtre, celui qu'ils réclamaient; et il livra Jésus à leur volonté.

Sur le chemin du Calvaire.

M **26** : Mc 15, 21; Mt 27, 32. [26] Comme ils l'emmenaient, ils se saisirent d'un certain Simon de Cyrène, qui revenait des champs, et le chargèrent de la croix, pour la porter derrière Jésus.

P [27] Jésus était suivi d'une grande foule de peuple et de beaucoup de femmes, qui se frappaient la poitrine et menaient deuil sur lui. [28] Se tournant vers elles, il leur dit : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, pleurez plutôt sur vous-mêmes et sur vos enfants; [29] car des jours viennent où l'on dira : Heureuses les stériles, celles dont les entrailles n'ont pas enfanté et dont les seins n'ont point allaité ! [30] Alors *on se mettra à dire aux montagnes : Tombez sur nous; et aux collines : Couvrez-nous;* — [31] car si l'on traite ainsi le bois vert, qu'arrivera-t-il au bois sec [a] ? »

[32] On emmenait aussi deux malfaiteurs pour les mettre à mort avec Jésus.

Crucifixion et mort de Jésus.

M-P **33-49** : (Cf. Mc 15, 22-41; Mt 27, 33-56; Jn 19, 17-30). [33] Quand ils furent arrivés au lieu appelé le Crâne [b], ils l'y mirent en croix avec les malfaiteurs, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. [34] Jésus disait : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font [c]. » *Ils firent des lots de ses vêtements et les tirèrent au sort.* [35] Le peuple restait là, à regarder. Quant aux chefs, ils se moquaient en disant : « Il en a sauvé d'autres; qu'il se sauve lui-même, s'il est le Christ, l'élu de Dieu! » [36] Les soldats aussi le raillaient : ils s'approchaient, lui présentaient du vinaigre, [37] et disaient : « Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même. » [38] Il y avait au-dessus de sa tête un écriteau portant : « Celui-ci est le roi des Juifs. »

[39] L'un des malfaiteurs mis en croix, lui disait ironiquement : « N'es-tu pas le Christ? Sauve-toi toi-même, et nous avec toi. »

P [40] Mais l'autre, prenant la parole pour le reprendre, lui dit : « N'as-tu aucune crainte de Dieu, toi qui subis ce même châtiment [d]? [41] Pour nous, c'est justice : nous recevons la peine que nos actes ont méritée; mais lui n'a rien fait de mal. » [42] Il dit ensuite : « Jésus,

23, 15. A D : car *je vous ai* (syr[s] : je *l'ai*) envoyés devant lui. 17. S : *Or il était obligé, au moment de la fête, de leur relâcher un prisonnier.* D met cette phrase après le v. 19. 23. A D : leurs clameurs *et celles des chefs des prêtres.* 34. « Jésus — ce qu'ils font » omis par B D. 35. : *S D.* A B : Les chefs *eux-mêmes* se moquaient.

a. Jésus se compare au bois vert, c'est-à-dire à l'arbre vivant et qui donne du fruit (c'est l'image du juste, Psaume 1, 3). Ceux qui le rejettent sont comparés au bois sec, à l'arbre mort qui ne produit plus rien. *b.* Ou : *le Calvaire*, d'après le mot latin qui signifie *crâne*. *c.* Cf. És. 53, 12. *d.* Le châtiment, qui atteste la réalité de la justice divine, devrait amener l'autre brigand à faire un retour sur soi-même.

23, 30 : Osée 10, 8. *34* : Ps. 22, 19.
29 : 21, 23. 34 : Mt 5, 44. 36 : Ps. 69, 22.

souviens-toi de moi quand tu entreras dans ton règne. » [43] Jésus lui répondit : « En vérité, je te le dis, aujourd'hui [même], tu seras avec moi dans le paradis. »

M [44] Il était déjà près de la sixième heure[a], et des ténèbres se firent sur tout le pays jusqu'à la neuvième heure : [45] le soleil s'était éclipsé. Le rideau du Temple se déchira par le milieu. [46] Jésus s'écria d'une voix forte :

P « Père, *je remets mon esprit entre tes mains.* » Ayant dit cela, il expira.

M [47] En voyant ce qui était arrivé, le centurion rendit gloire à Dieu; il dit : « Assuré-

P ment cet homme était juste. » [48] Après avoir vu ce qui s'était passé, tous ceux qui étaient venus, en foule, assister à ce spectacle,

M s'en retournaient en se frappant la poitrine. [49] Tous ceux qui connaissaient Jésus, ainsi que les femmes qui l'avaient suivi depuis la Galilée, se tenaient à distance pour regarder cela.

La mise au tombeau.

M-P **50-56** : (Cf. Mc 15, 42-47; Mt 27, 57-61; Jn 19, 38-42.) [50] Alors survint un homme appelé Joseph, qui était membre du Conseil. C'était un homme droit et juste [51] — qui ne s'était associé ni au dessein ni aux actes de ses collègues, — et qui attendait le Royaume de Dieu; — il était d'Arimathée, ville de Judée[b]. [52] Il alla trouver Pilate et lui demanda le corps de Jésus. [53] Puis il le descendit [de la croix], l'enveloppa d'un linceul et le déposa dans un sépulcre taillé dans le roc, où personne encore n'avait été mis. [54] C'était un jour de préparation, et le sabbat allait commencer[c].

P [55] Les femmes qui étaient venues de Galilée avec Jésus, suivirent Joseph; elles virent le sépulcre et [remarquèrent] comment le corps de Jésus y était placé. [56] Ensuite elles s'en retournèrent et préparèrent des aromates et des parfums. Le jour du sabbat, elles se reposèrent selon le commandement.

Le tombeau vide.

24 **1-9** : (Cf. Mc 16, 1-8; Mt 28, 1-8; Jn 20, 1-2, 11-13.) [1] Le premier jour de la semaine[d], de très grand matin, elles allèrent porter au sépulcre les aromates qu'elles avaient préparés. [2] Elles virent que la pierre[e] avait été roulée à quelque distance du tombeau. [3] Elles entrèrent, mais ne trouvèrent point le corps du Seigneur Jésus. [4] Comme elles en étaient toutes troublées, deux hommes aux vêtements étincelants se présentèrent à elles. [5] Saisies d'effroi, elles inclinaient le visage vers la terre, quand ils leur dirent : « Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant? [6] Il n'est pas ici, il est ressuscité. Rappelez-vous ce qu'il vous a dit, lorsqu'il était encore en Galilée. [7] Il faut, disait-il du Fils de l'homme, qu'il soit livré entre les mains des pécheurs, qu'il soit crucifié et qu'il ressuscite le troisième jour[f]. » [8] Alors, elles se souvinrent de ces paroles de Jésus. [9] A leur retour du tombeau, elles rapportèrent tout cela aux Onze et à tous les autres [disciples]. [10] C'étaient Marie de Magdala, Jeanne, Marie, la [mère] de Jacques, et les autres femmes qui étaient avec elles. Elles racontèrent cela aux apôtres; [11] mais ils ne virent dans leurs paroles qu'un pur radotage, et ils ne les crurent pas.

M-P

P

Les disciples d'Emmaüs.

[13] Ce même jour, deux disciples allaient à un village du nom d'Emmaüs, à soixante stades[g] de Jérusalem, [14] et ils s'entretenaient de tout ce qui venait d'arriver. [15] Pendant qu'ils parlaient et discutaient, Jésus lui-même s'approcha et fit route avec eux. [16] Mais une force empêchait leurs yeux de le reconnaître. [17] Il leur dit : « Quels sont ces propos que vous échangez chemin faisant? » Ils s'arrêtèrent tout attristés. [18] L'un d'eux, appelé Cléopas, prit la parole et lui dit : « Tu es bien le seul habitant de Jérusalem[h], qui ne sache pas ce qui s'y est passé

24, 12. S A B : Pierre se leva et courut au sépulcre. En se penchant, il ne vit que les bandelettes et il s'en alla, s'étonnant en lui-même de ce qui était arrivé (cf. Jn 20, 6-7).

a. Midi. *b.* Litt. : *ville des Juifs.* *c.* Litt. : *le sabbat commençait à luire.* C'est sans doute une allusion aux premières étoiles, dont l'apparition annonçait le jour nouveau (il commençait, selon le calendrier juif, à 6 heures du soir). *d.* C'est-à-dire le dimanche. *e.* La pierre qui fermait le sépulcre; voy. note sur Mc 15, 46. *f.* Cette parole n'est pas dans Lc, mais dans Mc 9, 31 et par. *g.* 11 km. 400. *h.* On peut aussi trad. : Tu vis bien isolé à Jérusalem, que tu ne saches...

46 : Ps. 31, 6.

44 : Am. 8, 9. 49 : 8, 2-3. 50-51 : 2, 25. 56 : Mc 16, 1. 56b : Ex. 12, 16. **24**, 1-11 : Mc 16, 9-11. 7 : 9, 22. 10 : 8, 2-3. 13-35 : Mc 16, 12-13.

ces derniers jours. — [19]Quoi donc? » leur demanda-t-il. Ils lui répondirent : « Ce qui est arrivé à Jésus de Nazareth, qui était un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple : [20]les chefs de nos prêtres et nos magistrats l'ont livré pour le faire condamner à mort, et l'ont crucifié. [21]Nous espérions bien qu'il était celui qui doit délivrer Israël... Cependant, voici le troisième jour qui passe depuis que ces événements sont accomplis. [22]Il est vrai que certaines femmes, qui sont des nôtres, nous ont fort troublés. S'étant rendues de grand matin au tombeau, [23]elles n'y ont pas trouvé son corps, et elles sont même venues raconter qu'elles avaient vu apparaître des anges qui le disent vivant. [24]Quelques-uns d'entre nous sont allés au tombeau et ont trouvé toutes choses comme les femmes l'avaient dit; mais lui, ils ne l'ont pas vu. » [25]Alors il leur dit : « O insensés, esprits lents à croire tout ce qu'ont dit les Prophètes! [26]Ne fallait-il pas que le Christ endurât ces souffrances et qu'il entrât dans sa gloire? » [27]Puis, commençant par Moïse, et poursuivant par tous les prophètes, il leur expliqua, dans toutes les Écritures, ce qui le concernait.

[28]Quand ils approchèrent du village où ils se rendaient, Jésus fit mine d'aller plus loin. [29]Mais ils le pressèrent en disant : « Reste avec nous; le soir tombe, le jour a déjà baissé. » Et il entra [dans le village], pour demeurer avec eux. [30]Quand il fut à table avec eux, il prit le pain, et, après avoir prononcé la bénédiction, il le rompit et le leur donna. [31]Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent... mais il avait disparu de devant eux. [32]Ils se dirent l'un à l'autre : « Notre cœur ne brûlait-il pas au dedans de nous, lorsqu'il nous parlait en chemin, lorsqu'il nous expliquait les Écritures? » [33]Ils se levèrent et retournèrent sur l'heure à Jérusalem.

Ils trouvèrent réunis les Onze et leurs compagnons, [34]qui disaient : « Le Seigneur est vraiment ressuscité, il est apparu à Simon. » [35]Ils racontèrent, à leur tour, ce qui leur était arrivé en chemin et comment ils l'avaient reconnu quand il rompait le pain.

Apparition de Jésus aux disciples.

[36]Pendant qu'ils s'entretenaient ainsi, Jésus lui-même parut au milieu d'eux. [37]Éperdus et saisis d'effroi, ils croyaient voir un esprit. [38]Il leur dit : « Pourquoi ce trouble? pourquoi ces doutes qui montent dans vos cœurs? [39]Voyez mes mains et mes pieds : c'est bien moi. Touchez-moi, regardez : un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai. » [41]Comme, dans leur joie, ils ne croyaient pas encore et restaient tout étonnés, il leur dit : « Avez-vous ici quelque chose à manger? » [42]Ils lui présentèrent un morceau de poisson grillé. [43]Il le prit et le mangea devant eux.

[44]Puis il leur dit : « C'est là ce que je vous annonçais, lorsque j'étais encore parmi vous, en vous disant : Il faut que s'accomplisse tout ce qui est écrit de moi dans la Loi de Moïse, dans les Prophètes et dans les Psaumes[a]. » [45]Alors il ouvrit leur esprit à l'intelligence des Écritures, et il leur dit : [46]« Vous le voyez, il est écrit que le Christ souffrira et ressuscitera des morts le troisième jour; [47]qu'on prêchera en son nom la repentance en vue du pardon des péchés, parmi toutes les nations, en commençant par Jérusalem. [48]Vous en êtes les témoins. [49]Et moi, j'enverrai sur vous ce que mon Père a promis[b]. Pour vous, demeurez dans la ville, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la puissance d'en haut. »

[50]Ensuite il les emmena jusque auprès de Béthanie, et, levant les mains, il les bénit. [51]Pendant qu'il les bénissait, il se sépara d'eux et fut enlevé au ciel. [52]Pour eux, après l'avoir adoré, ils retournèrent à Jérusalem, pleins d'une grande joie. [53]Ils étaient continuellement dans le Temple, bénissant Dieu.

36. S A B aj. : et leur dit : « La paix soit avec vous » (Jn 20, 19). 40. S A B : Après avoir ainsi parlé, il leur montra ses mains et ses pieds. 46. A : *qu'il faut* que le Christ... 47. A C D : la repentance *et le* pardon. 51. « et fut enlevé au ciel » manque en S D. 52. « après l'avoir adoré » manque en D it.

a. Allusion aux trois recueils qui forment la Bible hébraïque. Le troisième, plus généralement appelé *les Écrits*, était aussi désigné par le nom des *Psaumes*, qui en sont le premier livre. *b*. L'Esprit saint (cf. Actes 2, 1-4).

21a : 1, 68. 24 : Jn 20, 3-10. 25 : Mc 16, 14. 30 : 22, 19. 34 : 1 Cor. 15, 5; Jn 21, 15 ss. 36-49 : Mc 16, 14; Jn 20, 19-23. 41a : Jn 16, 22. 41-42 : Jn 21, 4-13. 44 : 9, 22; 18, 31. 45 : 9, 45; 18, 34. 47 : Mt 28, 19; Mc 16, 15. 49 : Jn 15, 26; 16, 7; Act. 1, 4. 50-53 : Mc 16, 19; Act. 1, 4-14.

L'ÉVANGILE SELON JEAN

INTRODUCTION

Observation préliminaire.

Aucun des problèmes de critique que soulèvent les livres du Nouveau Testament n'a été aussi longuement et aussi passionnément débattu que la question du quatrième évangile. Jusqu'au début du vingtième siècle, deux thèses radicalement opposées étaient à peu près seules en présence. Elles gardent encore l'une et l'autre des partisans convaincus : entre elles aucune conciliation ne paraît possible. Pour les uns, le quatrième évangile est l'œuvre de l'apôtre Jean, donc d'un témoin non seulement fidèle, mais encore admirablement placé pour être bien informé puisqu'il a été l'intime ami et le confident de son Maître. Pour les autres, le quatrième évangile n'est, à aucun degré, l'œuvre d'un témoin direct du ministère de Jésus. C'est une pure allégorie, une transformation tendancieuse de la tradition évangélique, destinée à exprimer certaines thèses théologiques inspirées principalement par la philosophie de Philon d'Alexandrie. Ces deux opinions contradictoires se sont heurtées, depuis 1820 environ, sans que les tentatives multiples de conciliation qui ont été faites aient donné de résultat appréciable. Depuis le début du vingtième siècle, il peut sembler que le problème du quatrième évangile soit entré dans une phase nouvelle. Prenant comme point de départ diverses observations relatives à la composition et au caractère littéraire du récit, on a, de divers côtés, travaillé à élaborer une théorie qui tiendrait compte des faits notés aussi bien par les partisans de l'authenticité que par ceux de l'inauthenticité. On ne peut pas dire, d'ailleurs, que ces tentatives aient dès maintenant abouti à des résultats définitifs, qui soient admis par tous les critiques. En ce qui concerne le quatrième évangile, l'ère des tâtonnements n'est pas close.

Il n'est donc pas possible de composer une introduction au quatrième évangile, si sommaire qu'on la suppose, en tenant compte uniquement des faits qui peuvent être considérés comme acquis. Celle qui est présentée ici ne prétend être qu'une esquisse. On ne se dissimule aucune des objections qu'elle peut soulever. On s'y est attaché, avant tout, à noter aussi exactement que possible les faits qu'une étude attentive de l'évangile permet de constater.

1. La tradition.

Comme les trois autres, le quatrième évangile est une œuvre anonyme. Il ne contient aucune indication directe sur la personnalité de son auteur. D'après une tradition reçue d'une manière très générale et qui a pris, dans l'église chrétienne, un caractère quasi officiel, il aurait été composé à Éphèse, vers la fin du premier siècle, par l'apôtre Jean. Celui-ci avait été, pendant le ministère de Jésus, le confident et l'intime ami de son Maître ; après la ruine de Jérusalem, il s'était retiré à Éphèse. Mais cette tradition, si répandue qu'elle soit, est de date trop récente pour qu'on puisse se fier à elle. Irénée (entre 180 et 190) est, à notre connaissance, le premier auteur qui cite expressément le quatrième évangile comme l'œuvre de l'apôtre Jean. Avant lui, on peut relever des allusions ou des réminiscences qui attestent l'existence de l'évangile, mais pas de citations expresses.

Jean dans le Nouveau Testament. Le nom de Jean figure dans les quatre listes d'apôtres qui se trouvent dans le Nouveau Testament (Mc 3, 16-19 ; Mt 10, 2-4 ; Lc 6, 14-16 ; Actes 1, 13). Jean est, en général, nommé après son frère Jacques, qui devait donc être l'aîné. Souvent il est désigné avec lui sous le nom de « fils de Zébédée » (p. ex. Mc 1, 19 ; 3, 17 ; etc.). Les deux frères exerçaient, avec leur père, le métier de pêcheur, dans les environs de Capernaüm. Leur mère s'appelait Salomé [1].

D'après les synoptiques (Mc 1, 16 ss et par.), Jacques et Jean avaient été, avec Simon et André, parmi les premiers disciples appelés par Jésus. S'ils sont aussi parmi les premiers appelés dans le quatrième évangile, où les noms ne sont pas donnés, ils auraient commencé par être disciples de Jean-Baptiste. Jacques et Jean ont fait partie du petit groupe des intimes de Jésus (Mc 5, 37 ; 9, 2, etc. et par.). Marc (3, 17) raconte qu'ils reçurent du Seigneur le surnom de Boanerges (fils du tonnerre). On voit souvent dans ce détail une allusion au caractère violent et emporté des deux frères tel qu'il se manifeste dans certains épisodes (Mc 9, 38 et par. : Lc 9, 54).

Dans la première partie du livre des Actes, Jean

1. Cela résulte de la comparaison de Mc 15, 40 avec Mt 27, 56. Le rapprochement de ces deux textes avec Jean 19, 25 suggère que Salomé pourrait avoir été la sœur de Marie, la mère de Jésus, et Jean, par conséquent, le cousin germain de Jésus.

apparaît constamment, à côté de Pierre, comme représentant avec lui l'église de Jérusalem. Mais c'est seulement un personnage muet. L'épître aux Galates (2, 9) le mentionne à côté de Jacques et de Céphas comme une des colonnes de l'église de Jérusalem [1].

L'apôtre Jean n'est pas nommé dans le quatrième évangile. Peut-être faut-il le reconnaître dans la personne d'un disciple souvent mentionné sans que son nom soit donné, ou bien désigné par cette formule « le disciple que Jésus aimait [2] ».

La mort de Jean. Plusieurs critiques estiment que l'épisode où est relatée la demande des premières places dans le Royaume de Dieu par Jacques et par Jean (Mc 10, 35-45), constitue une prophétie du martyre des deux frères. Cet épisode, pensent-ils, n'aurait pu être inséré sous cette forme par l'évangéliste, s'il n'avait été confirmé par les faits. On sait (Actes 12, 2) que Jacques est mort martyr à la fin de 43 ou au commencement de 44; certains auteurs pensent que Jean a péri en même temps. Cette hypothèse est appuyée par le témoignage de Papias qui dit : « Jean et Jacques son frère ont été mis à mort par les Juifs [3]. » Le plus ancien martyrologue syriaque fournit une confirmation indirecte de ce témoignage [4]. Il se pourrait que dans le passage Actes 12, 2, là où on lit : « Il fit périr par l'épée Jacques, le frère de Jean », il y ait eu primitivement : « Jacques et son frère Jean. »

Clément Romain. La Didachè. Ignace. A partir de 44, le silence se fait sur l'apôtre Jean. L'épître de Clément Romain, écrite en 96 environ, ne fait aucune allusion à lui; elle s'exprime même sur le compte des apôtres en des termes qui indiquent qu'aucun d'eux ne devait plus être vivant (44, 1, 2).

La Didachè [5], dont la rédaction paraît dater des environs de l'an 100, présente, dans ses prières eucharistiques (ch. 9 et 10), des affinités notables avec des idées et des expressions que l'on rencontre dans le quatrième évangile, particulièrement dans les discours des adieux, mais ces affinités sont trop vagues pour qu'on puisse en tirer des conclusions précises [6].

Ignace d'Antioche, dans ses épîtres, composées entre 110 et 117, ne fait aucune allusion à l'apôtre Jean, pas même dans le passage de sa lettre aux Éphésiens (ch. 12) où il rappelle les titres de gloire dont peut se prévaloir l'église d'Éphèse. Ignace n'a donc pas connu la tradition qui représente l'apôtre Jean comme ayant été, en quelque sorte, le patriarche d'Éphèse.

Papias. Papias d'Hiérapolis est, en dehors du Nouveau Testament, le premier écrivain chrétien qui fasse mention de l'apôtre Jean. Dans un fragment que nous a conservé Eusèbe [7], il dit : « Quand je rencontrais quelque part ceux qui avaient été dans la compagnie des presbytres [8], je cherchais à savoir ce qu'avaient dit les presbytres, ce qu'avaient dit André ou Pierre ou Philippe ou Thomas ou Jacques ou Jean ou Matthieu ou quelque autre des disciples du Seigneur, ce que disaient Aristion et Jean le presbytre, disciples du Seigneur [9]. » Comme le fait remarquer Eusèbe, Papias mentionne deux personnages du nom de Jean. Le premier seul est nommé parmi les apôtres. C'est un homme qui appartient au passé. Le second, cité après Aristion et qualifié de presbytre, est un contemporain de Papias. D'après Eusèbe et Irénée, Papias aurait directement reçu l'enseignement d'Aristion et de Jean, mais leur affirmation paraît n'être qu'une hypothèse suggérée par le verbe au présent que Papias emploie à propos des presbytres tandis qu'il parle des apôtres au passé [10].

Eusèbe ne dit pas expressément que Papias ait connu notre quatrième évangile; mais, nous l'avons vu [11], sa notice sur Marc et, dans quelque mesure aussi, sa notice sur Matthieu, paraissent excuser certains défauts que l'on découvrait dans ces évangiles en les comparant à un autre type de narration évangélique, qui pourrait bien être celui que nous rencontrons dans le quatrième évangile.

Divers arguments confirment cette hypothèse. Nous n'en citerons que deux : Eusèbe atteste que Papias a utilisé la première épître de Jean; il serait étrange qu'il n'ait pas connu aussi l'évangile, auquel cette épître est étroitement apparentée. En second lieu, nous savons par un auteur arménien du XIIe siècle, Vardan Vardapet, que Papias expliquait dans son livre le terme d'aloès. Or, le seul passage où se trouve ce mot est Jean 19, 39.

Mais, si nous pouvons considérer comme très vraisemblable que Papias a connu le quatrième évangile, nous n'avons aucune indication sur les vues qu'il pouvait avoir relativement à son auteur. Le fait qu'il relève le caractère au moins indirectement apostolique des évangiles de Matthieu et de Marc, indique qu'il devait, pour le moins, attribuer une origine semblable au quatrième évangile. Cette conclusion est confirmée

1. Nous ne citons pas ici les trois textes où l'auteur de l'Apocalypse est appelé Jean (1, 4, 9; 22, 8) car, dans aucun des trois, ce Jean n'est donné comme étant l'apôtre.
2. Voy. sur ce disciple p. 139, le commencement du § 4 intitulé : *Le problème de la composition*.
3. Fragment conservé dans l'*Histoire ecclésiastique* de Philippe Sidetes et dans un manuscrit de la chronique de Georgios Hamartolos. Certains critiques ont contesté l'authenticité de ce fragment. D'autres ont soutenu qu'il y était question de Jean-Baptiste ou encore que le martyre des deux frères pourrait n'avoir pas été simultané.
4. Ce martyrologue, qui commence l'année le 25 décembre, donne, le 26, le martyre d'Étienne, le 27, le martyre des apôtres Jacques et Jean, à Jérusalem, le 28, celui de Pierre et Paul, à Rome.
5. La *Didachè* (ou *Doctrine des douze apôtres*) est une sorte de catéchisme et de liturgie, composée en Syrie vers la fin du premier siècle.
6. Quelques contacts assez frappants que l'on relève entre le quatrième évangile et l'évangile de Pierre (commencement du IIe siècle) n'autorisent aucune conclusion formelle, les deux textes pouvant dépendre d'une tradition plus ancienne.
7. *Hist. eccl.*, liv. III, ch. 39, § 4.
8. On désignait ainsi ceux qui avaient connu soit le Christ, soit ses disciples immédiats.
9. Il y a probablement, dans ces derniers mots, une altération du texte, car il est impossible que Papias ait pu recueillir directement le témoignage des disciples du Seigneur.
10. Il est probable, puisque Papias a été à même de recueillir l'écho des paroles du presbytre Jean, que celui-ci appartenait sinon à la même région que lui, du moins à une région voisine.
11. Voy. p. 17, note 5.

par l'attitude d'Irénée, qui n'aurait pas fait si grand cas du témoignage de Papias[1] si cet auteur avait développé sur l'origine du quatrième évangile des vues sensiblement différentes des siennes. Mais, si le quatrième évangile était, comme il le semble, répandu dans le milieu où vivait Papias et y faisait autorité, il se peut qu'on n'ait pas éprouvé le besoin de formuler sur son origine une théorie précise.

Justin Martyr. Justin Martyr (vers 150) s'inspire souvent de la pensée johannique. A diverses reprises, il reproduit si exactement certaines formules du quatrième évangile qu'on peut considérer comme établi qu'il l'a connu. Mais, dans aucun des passages où il paraît le citer, il ne se sert du terme « souvenirs des apôtres » qu'il emploie à propos des premiers évangiles. D'autre part, Justin attribue expressément l'Apocalypse à l'apôtre Jean.

Les Aloges. Vers 160 apparaît, d'abord en Asie puis à Rome, le mouvement des Aloges[2], réaction contre le montanisme. Le montanisme a été la réapparition, au cours du deuxième siècle, du phénomène de l'inspiration, qui avait caractérisé les communautés primitives, et qui avait disparu lorsque l'Église avait commencé à s'organiser. Les montanistes se réclamaient de l'annonce de l'effusion de l'esprit relatée dans le quatrième évangile (14, 26). Leurs adversaires furent par là amenés à contester l'autorité de cet évangile et à soutenir qu'il était l'œuvre de l'hérétique Cérinthe, l'adversaire déclaré de l'apôtre Jean. L'attitude des Aloges enseigne deux choses : la première, c'est que l'attribution de l'évangile à l'apôtre Jean était courante en Asie vers 160 ; et la seconde, que cette attribution n'était cependant pas assez solidement établie pour qu'il ne fût pas possible de la contester.

Irénée. Avec Irénée, nous arrivons enfin au terme du développement de la tradition. Irénée se vante de posséder la tradition des presbytres, c'est-à-dire de ceux qui ont connu le Christ ou ses disciples immédiats. Par l'intermédiaire de Polycarpe, il prétend atteindre la première génération chrétienne, mais lui-même reconnaît que c'est « dans son premier âge[3] » qu'il a connu Polycarpe. Cela réduit à bien peu de chose, pour ne pas dire à rien, la valeur de la chaîne : Apôtres—Polycarpe—Irénée. D'autre part, les données qu'Irénée appuie sur la tradition des presbytres sont totalement dénuées de valeur[4]. Le témoignage d'Irénée ne vaut, en réalité, que pour la tradition importée d'Asie en Gaule pendant le dernier quart du deuxième siècle ou un peu avant. C'est précisément celle que combattaient les Aloges. D'après cette tradition, l'apôtre Jean aurait vécu à Éphèse jusqu'au temps de Trajan (98-117). Il aurait composé son évangile après les synoptiques, à la fois pour les compléter et pour combattre les hérétiques[5].

Le Canon de Muratori. Dans le Canon de Muratori[6], le passage relatif à Jean est plus de trois fois plus développé que celui qui concerne Luc[7] : on en peut conclure que l'auteur du fragment estimait nécessaire d'insister sur les conditions où le quatrième évangile avait été composé, pour le faire admettre de ses lecteurs. C'est vraisemblablement la théorie des Aloges qu'il entend combattre : il insiste, pour cela, en premier lieu sur l'accord du quatrième évangile avec les trois premiers, puis sur l'idée que Jean a écrit son évangile au nom de tous les autres apôtres.

Conclusion. A partir du début du IIIe siècle, la tradition sur l'origine du quatrième évangile peut être considérée comme définitivement fixée dans le sens où nous l'avons trouvée chez Irénée.

Que vaut cette tradition? Même si on n'admet pas que Jean soit mort en 43 ou 44, le silence si caractéristique d'Ignace et l'absence de toute allusion à la tradition éphésienne avant le dernier quart du IIe siècle, constituent contre elle des objections formidables. Les doutes sont encore aggravés par le peu de solidité que présente la tradition sur laquelle s'appuie Irénée. Le témoignage des presbytres qu'il invoque, ne peut avoir aucune autorité, car toutes les paroles de Jésus qu'il donne comme conservées par eux, sont entachées de puérilité.

La théorie des deux Jean. Quelques auteurs ont cru parer à une partie au moins des difficultés que soulève la théorie traditionnelle, en distinguant deux personnages du nom de Jean, qui auraient vécu simultanément à Éphèse : l'un aurait été apôtre et l'autre presbytre. Cette théorie ne peut se réclamer du témoignage de Papias, dont aucun mot n'établit ou ne permet de supposer un séjour de l'apôtre Jean à Éphèse ou en Asie. Le seul témoignage sur lequel elle repose est celui de Denys d'Alexandrie († 264)[8]. Celui-ci, hésitant à attribuer l'Apocalypse à l'apôtre Jean, émet l'hypothèse qu'elle pourrait provenir d'un autre Jean ; il s'appuie sur l'existence à Éphèse de deux endroits désignés comme le tombeau de l'apôtre Jean. La base sur laquelle repose la conjecture est, on le voit, extrêmement fragile.

II. Analyse de l'évangile.

1, 1-18. Prologue.

Le Verbe, ce qu'il est par rapport à Dieu, son rôle dans la création et dans la vie du monde ; mauvais

1. Il semble bien que ce soit Papias qu'il cite, chaque fois qu'il parle de la tradition des presbytres.
2. Le mot *Aloges*, qui signifie « ceux qui sont privés de logos, c'est-à-dire de raison », paraît avoir été donné à ce groupe, d'hommes par ses adversaires, en vertu d'une sorte de jeu de mots, parce qu'ils rejetaient l'évangile du Logos.
3. *Adv. haer.* liv. III, ch. 3, § 4. Eusèbe dit de même qu'Irénée a connu Polycarpe alors qu'il était encore enfant (*Hist. eccl.*, liv. V, ch. 20, § 5).
4. En fait elles paraissent provenir de Papias.
5. La présence de l'apôtre Jean à Éphèse jusqu'à un âge avancé est aussi attestée par Polycrate d'Éphèse.
6. Ce fragment, connu sous le nom du savant italien qui l'a publié pour la première fois, au dix-huitième siècle, donne une liste (mutilée au début) des livres du N. T. Il date de la fin du deuxième siècle, vers 170.
7. Ce qui a trait à Mt et à Mc, sauf un membre de phrase, a disparu.
8. Dans un fragment conservé par Eusèbe, *Hist. eccl.*, liv. VII, ch. 25, § 16.

accueil qui lui est fait par le monde (1-5). — Parenthèse : Jean-Baptiste envoyé pour rendre témoignage à la lumière (6-8). — Le Verbe source de la raison (9-10), sa révélation dans la religion d'Israël : mauvais accueil qui lui est fait ; sort de ceux qui ont accepté cette révélation (11-13). L'incarnation du Verbe, ses conséquences. Grâce et vérité, révélation de Dieu (14, 16-18). — Parenthèse et peut-être interpolation : le témoignage de Jean-Baptiste (15).

1, 19-34. Témoignage de Jean-Baptiste.
Son témoignage devant les envoyés des Juifs (19-28) ; il proclame Jésus l'agneau de Dieu (29-34).

1, 35-51. Vocation des premiers disciples.
En entendant le témoignage de Jean-Baptiste deux de ses disciples le quittent pour aller à Jésus : l'un d'eux, André, lui amène son frère Pierre (35-42). André amène Philippe. Philippe amène Nathanael (43-51).

2, 1-12. Jésus va à Cana avec ses disciples. Miracle de l'eau changée en vin. Arrivée à Capernaüm.

2, 13-25. Premier voyage à Jérusalem pour une fête de Pâques. Les vendeurs chassés du Temple. Demande d'un signe. Jésus annonce la destruction du Temple et sa reconstruction en trois jours.

3, 1-21. Entretien de Jésus avec Nicodème : nécessité de la nouvelle naissance. Le Père donne le Fils pour que le monde ait la vie, mais le monde ne croit pas.

3, 22; 4, 3. Deuxième rencontre avec Jean-Baptiste. Jésus en Judée avec ses disciples : il baptise. Discussion des disciples de Jean avec un Juif. Témoignage rendu à Jésus par Jean-Baptiste. Jésus part pour la Galilée.

4, 4-42. Traversant la Samarie, Jésus a un entretien avec une Samaritaine. L'eau vive ; le culte en esprit et en vérité. Accueil fait à Jésus par les Samaritains.

4, 43-45, 48. Retour de Jésus en Galilée. Il est mal accueilli.

4, 46-47, 49-54. Guérison du fils de l'officier royal de Capernaüm.

5, 1-47. Jésus, arrivé à Jérusalem pour une fête, guérit — un jour de sabbat — un impotent à la piscine de Béthesda. Les Juifs reprochent à Jésus d'avoir violé le sabbat, puis de s'être fait l'égal de Dieu. Jésus répond en invoquant le témoignage de son Père.

6, 1-71. Multiplication des pains.
Multiplication des pains sur la rive orientale de la mer de Galilée (1-13). Enthousiasme du peuple, retraite de Jésus (14-15). Les disciples s'embarquent et sont rejoints par Jésus, qui marche sur les eaux (16-21). Dans la synagogue de Capernaüm : discours sur le pain de vie (22-59). Jésus abandonné par plusieurs disciples (60-66). Pierre proclame l'attachement des Douze (67-71).

7, 1-52; 8, 13-59[1]. Jésus à la fête des Tabernacles.
Invité par ses frères à se livrer à une manifestation publique à la fête des Tabernacles, Jésus déclare le moment inopportun et refuse. Il se rend cependant en secret à Jérusalem (7, 1-13). Son enseignement au milieu de la fête (14-24); il invite à boire ceux qui ont soif. Vaine tentative des pharisiens pour se saisir de lui. Timide intervention de Nicodème (45-52). Jésus se déclare la lumière du monde ; le Père est avec lui (8, 12-20) : il annonce son prochain départ (8, 21-29). Il promet la liberté à ceux qui croiront en lui. Protestation des Juifs, fils d'Abraham. Jésus proclame qu'Abraham s'est réjoui de voir son jour. Les Juifs l'accusent de folie et tentent vainement de s'emparer de lui (8, 30-59).

9, 1-41. Guérison de l'aveugle-né, un jour de sabbat. Interrogatoire de l'homme guéri. Jésus déclare être venu pour que les aveugles voient et que les voyants deviennent aveugles.

10, 1-21. Parabole du bon berger.

10, 22-39. Jésus à la fête de la Dédicace. Il déclare que ses œuvres lui rendent témoignage. Les Juifs veulent le lapider.

10, 40-42. Jésus se retire de l'autre côté du Jourdain.

11, 1-44. Résurrection de Lazare.

11, 45-53. Le Sanhédrin délibère de faire mourir Jésus. Déclaration de Caïphe.

11, 54-57. Jésus se retire au désert près d'Éphraïm.

12, 1-11. L'onction de Béthanie.

12, 12-19. L'entrée à Jérusalem.

12, 20-36. Des Grecs demandent à voir Jésus. Il annonce son prochain départ.

12, 37-50. Incrédulité des Juifs : réflexions de l'évangéliste ; jugement de Jésus.

13-20. Le dernier repas, la Passion et la Résurrection.

13, 1-30. Le dernier repas :
Jésus lave les pieds des disciples (1-17). Il annonce la trahison de Judas (18-30).

13, 31; 17, 26. Discours des adieux :
Jésus annonce sa glorification imminente et laisse aux siens le commandement d'amour (13, 31-35). Annonce du reniement de Pierre (13, 36-38).
Jésus va préparer une place aux siens (14, 1-7). Celui qui l'a vu a vu le Père : celui qui croit fera les mêmes œuvres que lui (14, 8-14). Promesse du Consolateur (le Paraclet : 14, 15-26). Jésus prend congé des siens ; il leur annonce le triomphe du prince de ce monde. Il les invite à se lever et à partir (14, 27-31).
Allégorie de la vigne (15, 1-11). Le commandement d'amour (15, 12-17). Les disciples seront exposés à la même haine que leur Maître, mais le Consolateur les assistera (15, 18-27). Annonce des persécutions (16, 1-4). Jésus s'en va afin de pouvoir envoyer le Consolateur (16, 5-15). Les disciples ne peuvent comprendre l'annonce du départ (16, 16-19). Ils pleureront, mais leur tristesse sera changée en joie, et ils n'auront plus besoin d'interroger leur Maître (16, 20-28). L'heure est proche où ils se disperseront et abandonneront leur Maître (16, 29-33).
La prière sacerdotale : Jésus demande au Père de le glorifier (17, 1-5); il a manifesté son nom aux hommes

1. Sur 7, 53-8, 12 (Épisode de la femme adultère), voy. p. 176.

prédestinés et ils ont cru (17, 6-8). Jésus demande à Dieu de les garder et de les amener à l'unité parfaite (17, 9-19). Jésus prie aussi pour tous ceux qui croiront en lui par la suite (17, 20-26).

18, 1-11. Arrestation de Jésus.

18, 12-27. Jésus devant Hanne et Caïphe. Reniement de Pierre.

18, 28-19, 16. Jésus devant Pilate. Sa condamnation.

19, 17-30. Crucifixion de Jésus et partage de ses vêtements.

19, 31-37. Le coup de lance.

19, 38-42. La mise au tombeau.

20, 1-10. Marie-Madeleine trouve le tombeau vide; Pierre et l'autre disciple s'y rendent.

20, 11-18. Jésus se montre à Marie-Madeleine.

20, 19-23. Apparition aux disciples assemblés, Thomas étant absent.

20, 24-29. Nouvelle apparition aux disciples en présence de Thomas.

20, 30-31. Conclusion de l'évangile.

21, 1-25. Appendice.

Jésus se montre au bord du lac de Tibériade : la pêche miraculeuse (1-14). Entretien avec Pierre. Réponse relative au disciple bien-aimé : fausse interprétation de cette réponse (15-23). Conclusion (24-25).

III. Caractère littéraire de l'évangile.

La question du plan. La disposition du récit, dans l'évangile de Jean, n'est pas déterminée par des considérations chronologiques ou géographiques. Les séjours de Jésus en Judée et en Galilée s'entremêlent sans que parfois l'auteur prenne la peine de mentionner le passage de Jésus d'une de ces régions à l'autre (cf. 6, 1 ss). Il y aurait de singulières lacunes dans le cadre que l'on constituerait au moyen des fêtes qui sont mentionnées dans le récit des voyages de Jésus. Un exemple le montrera. Pour l'année qui sépare la première de la deuxième Pâque (2, 13-6, 4)[1], l'auteur rapporte seulement un passage de Jésus à Jérusalem, puis un séjour auprès de Jean-Baptiste. Ce séjour doit avoir été bref : les disciples de Jean, frappés du rapide succès de Jésus, s'en plaignent à leur Maître, et Jésus retourne aussitôt en Galilée. La traversée de la Samarie ne demande que quelques jours. Jésus a dû quitter ensuite la première ville de Galilée où il s'est rendu — ville qui n'est pas nommée, — dès qu'il a constaté le mauvais accueil qui lui était fait. La guérison du fils de l'officier royal, seul épisode mentionné pour le séjour à Cana, demande tout au plus deux journées. Celle de l'impotent de Béthesda et la discussion qui s'y rattache, n'en réclament qu'une. Ainsi, dans cette année, un petit nombre seulement de journées sont remplies, et l'évangéliste n'a même pas eu recours à quelque formule vague pour dissimuler les trous qu'il y avait dans son récit.

A défaut de plan historique, certains interprètes ont cru découvrir dans le quatrième évangile un plan systématique. On a pensé y trouver le développement de certaines grandes idées comme celles de la gloire du Christ, de sa manifestation progressive, de la croissance et de l'épanouissement de la foi des disciples et de l'incrédulité des Juifs, ou encore de la révélation du Verbe divin. Mais le quatrième évangile n'est pas dominé par une idée unique harmonieusement développée. Les idées fondamentales viennent et reviennent suivant que les épisodes relatés les suggèrent. L'idée que le Christ est le principe de la vie, apparait dans le discours sur le pain de vie (ch. 6) et dans le récit de la résurrection de Lazare (ch. 11). Jésus est présenté comme le breuvage des âmes dans l'entretien avec la Samaritaine (ch. 4) et dans l'appel adressé au peuple à la fête des Tabernacles (7, 37 s.). Chacune de ces idées est d'ailleurs présentée pour elle-même, sans que soient précisés ou indiqués les rapports qu'elles ont entre elles.

Le quatrième évangile ne nous présente pas davantage dans leur développement psychologique, la conscience et la manifestation messianiques de Jésus, la foi des disciples ou l'incrédulité et l'hostilité des Juifs. La révélation du Christ est complète, dès son entrée en scène, avec le témoignage que lui rend Jean-Baptiste. Les discours des adieux (ch. 13-17) ne contiennent pas une révélation plus précise que les entretiens avec Nicodème ou avec la Samaritaine. C'est dès le début de l'évangile (2, 19; 3, 14) que sont affirmées l'efficacité et la nécessité de la mort du Christ, et si les discours des adieux apportent quelque chose de plus, c'est l'annonce d'une révélation nouvelle que les disciples ne sont pas encore en état de comprendre (16, 12-13).

Il n'y a pas non plus de progression dans la foi des disciples, encore moins dans l'hostilité des Juifs. Ce dernier point est particulièrement important. Le quatrième évangile n'est pas un drame qui, par une progression dont on pourrait suivre les étapes, aboutirait à la passion. Déjà, lors de la guérison du malade de Béthesda, les Juifs veulent faire mourir Jésus (5, 18). Ils recommencent après la fête des Tabernacles (7, 19). Quatre fois on s'efforce, sans y parvenir, de le faire arrêter (7, 30, 44; 8, 20; 10, 39). Deux fois il échappe à ses ennemis qui veulent le lapider (8, 59; 10, 31). Dès le début, le conflit est si aigu qu'il ne peut s'aggraver davantage. Ce qui l'empêche d'aboutir plus tôt au dénouement, c'est que l'heure de Jésus n'est pas encore venue (7, 30; 8, 20). Cette heure arrivée (13, 1), il tombe entre les mains de ses ennemis, ou plutôt, car le récit de l'arrestation est, à cet égard, très caractéristique, il se livre à eux.

Le quatrième évangile, collection d'épisodes. L'impossibilité où l'on est de découvrir dans l'évangile de Jean un plan organique, amène à se demander s'il ne faut pas le comprendre comme une collection d'épisodes qui illustrent différents aspects de la vérité chrétienne. Les récits du début et ceux de la fin, qui présentent seuls un enchai-

1. Si on admettait que la fête mentionnée au début du ch. 5 est une Pâque, notre démonstration n'en prendrait que plus de force.

nement réel, constitueraient en quelque sorte le cadre de la collection.

Prépondérance de l'intérêt religieux. L'intérêt qui domine l'évangile de Jean n'est pas d'ordre narratif. Les détails donnés ne permettent pas de se représenter chaque épisode d'une manière concrète et vivante. Ils en esquissent seulement le schéma et lui assignent sa signification particulière. Cette signification est souvent illustrée par un discours (p. ex. discours sur la nouvelle naissance ou sur le pain de vie).

Dans les récits synoptiques aussi, l'intérêt religieux prime l'intérêt narratif, mais leurs auteurs, se laissant entraîner par le plaisir de raconter, introduisent dans leurs récits des détails pittoresques et vivants, qui n'ont aucune espèce de relation avec le but théologique et religieux qu'ils poursuivent. Les détails de ce genre sont réduits, dans le quatrième évangile, au strict minimum. S'agit-il de Jean-Baptiste? Le quatrième évangéliste élimine tout ce qui ne se rapporte pas directement à son rôle de précurseur : il ne dit rien de son genre de vie, de son enseignement, de son baptême. Le récit prouve cependant qu'il connaît tous ces détails. S'agit-il de la vocation des premiers disciples? Dans les synoptiques, les détails pittoresques abondent. Ce sont Jacques et Jean, Pierre et André qui abandonnent leur métier, c'est Zébédée qui reste seul dans sa barque, c'est Lévi qui se lève de son bureau. Dans le quatrième évangile, ceux qui reçoivent l'appel de Jésus sont des personnalités abstraites ; parfois leur nom n'est même pas donné. On ne sait où la scène se déroule, quels sont ces gens qui viennent à Jésus, à quoi ils renoncent, ni dans quelles circonstances ils sont appelés.

But théologique de l'évangile. Le but que s'est proposé le quatrième évangéliste, est marqué dans la conclusion de son livre. Ceci a été écrit, dit-il, « afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en le croyant, vous ayez la vie par son nom » (20, 31). Montrer que Jésus est le Christ, tel est donc le but de l'évangéliste. Il nous invite lui-même à chercher, derrière la matérialité des faits qu'il relate, la vérité supérieure qu'ils expriment. Un des procédés qu'il emploie couramment pour cela, consiste à souligner la grossière inintelligence des disciples, qui prennent les paroles de Jésus dans leur sens matériel (2, 20 ; 4, 15, 32 ; 6, 42, 51 ; 7, 31 ; 8, 21, 22 ; 11, 12 ; etc.). En lisant l'évangile, on comprendrait qu'il faut s'attacher à l'esprit et non à la lettre, même si l'évangéliste n'avait pas pris soin de mettre dans la bouche de Jésus cette parole significative : « C'est l'esprit qui donne la vie ; la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous dis, sont esprit et vie » (6, 63)[1].

Les moyens d'expression. L'évangéliste procède beaucoup plus par juxtaposition que par enchaînement d'idées. Il ne possède pas l'art de nuancer sa pensée, mais, souvent, il complète une proposition générale par une proposition particulière opposée, qui limite la portée de la première (1, 11-12 ; 3, 32-33 ; 8, 15-16). Ce n'est pas un dialecticien comme l'apôtre Paul ; c'est un contemplatif. L'objection l'étonne, et quand il la rencontre, il ne trouve rien d'autre à lui opposer que la répétition simple ou quelquefois renforcée de la proposition qui l'a provoquée.

Le style johannique, même jugé au travers d'une traduction, produit tour à tour, ou même simultanément, une série d'impressions contradictoires. Il parait simple et naturel, mais en même temps dénote un art raffiné. Il est sublime et délicat, mais aussi monotone et lent. Il paraît nuancé, mais il est pauvre, tant par ses moyens d'expression que par son vocabulaire. Les uns ont jugé la langue johannique très proche du grec classique, tandis que d'autres estimaient qu'un voile grec très léger couvrait seul le fond sémitique. Un premier trait doit être noté : c'est le caractère un peu décousu du style. L'auteur procède par phrases brèves et non par longues périodes[2] : les conjonctions de coordination sont beaucoup plus rares chez lui que dans le reste du Nouveau Testament. Les images sont peu nombreuses, celles du moins qui ne proviennent pas, comme la parabole du bon berger ou celle de la vigne, des sources de l'évangile.

Avec sa construction inorganique, avec sa pauvreté d'expressions et d'images, avec son extrême monotonie, le style johannique fait une impression de simplicité et de profondeur, de grandeur sublime et de poésie. Cela tient à ce que le style n'est que le vêtement transparent d'une très haute pensée mystique. C'est cette pensée qui, malgré l'indigence du langage[3], agit sur les esprits préparés à la comprendre.

L'histoire évangélique supposée connue des lecteurs. Si l'auteur du quatrième évangile s'est proposé seulement de recueillir quelques épisodes propres à mettre en relief les idées qu'il tenait à affirmer, c'est qu'il pouvait supposer l'histoire de Jésus (et très probablement nos trois évangiles synoptiques) connue des lecteurs auxquels il destinait son œuvre. Son récit sur Jean-Baptiste, par exemple, suppose une série de détails qui ne sont pas rapportés, notamment que Jean a prêché et baptisé, que son enseignement a attiré des foules et que des disciples se sont groupés autour de lui. La remarque que « Jean n'avait pas encore été mis en prison » (3, 24), suppose que les lecteurs savent l'histoire de son emprisonnement, et même — car la remarque serait, sans cela, superflue — qu'ils connaissent une tradition suivant laquelle Jésus n'avait commencé à prêcher qu'après cet emprisonnement. C'est précisément la tradition qu'ont suivie nos évangiles synoptiques. La remarque du quatrième évangéliste est donc une correction de leur récit.

Ailleurs il est parlé au passé d'une déclaration faite par Jésus sur le mauvais accueil réservé au prophète dans son propre pays (4, 44). La remarque ne peut viser que le récit Mc 6, 1 ss et par.

1. L'importance capitale attachée au sens spirituel des récits n'implique nullement la négation du sens littéral. Voy. à ce propos l'allégorie d'Agar et de Sara dans l'ép. aux Galates (4, 22 ss).
2. La seule période de quelque étendue est 13, 1-3.
3. L'auteur, cependant, a parfois recours à certains procédés de style : le rythme (sensible surtout dans le prologue et la prière sacerdotale), le parallélisme, la répétition, etc.

Quand Pilate propose aux Juifs de leur relâcher Jésus, il est dit qu'ils crient *de nouveau* : « Pas celui-là, mais Barabbas » (18, 40) : semblable requête n'ayant pas encore été présentée, ces mots visent un récit identique à celui des synoptiques.

Par trois notes (13, 1; 18, 28; 19, 14) qui n'ajoutent rien l'une à l'autre, l'évangéliste marque nettement que Jésus est mort le 14 Nisan (c'est-à-dire la veille de la Pâque) et non pas le 15, comme le disent les synoptiques. Son insistance ne s'explique que par l'intention de souligner la correction qu'il fait du récit synoptique.

IV. Le problème de la composition de l'évangile.

Le chapitre 21 addition de l'éditeur.

Les deux derniers versets du chapitre 20 sont, de toute évidence, une conclusion. Le chapitre 21 est donc un appendice, bien qu'aucun indice ne permette de conjecturer que le quatrième évangile ait jamais été répandu sans ce chapitre.

Le chapitre 21 a-t-il le même auteur que ceux qui le précèdent? La langue, voisine de celle des vingt premiers chapitres, présente cependant avec elle quelques différences appréciables. D'autre part, le chapitre 21 n'est pas la suite naturelle et logique de ce qui précède[1]. Il se peut que le contenu de ce chapitre ait été emprunté par l'éditeur à une tradition à laquelle l'évangéliste avait puisé une partie des récits auxquels il a donné place dans son œuvre.

Deux motifs expliquent l'addition du chapitre 21. 1° Le désir d'introduire une prophétie du martyre de Pierre et de combattre la tradition d'après laquelle le disciple bien-aimé ne devait pas mourir. 2° Le désir d'introduire la notice du v. 24 sur ce même disciple bien-aimé. Ce verset ne se rapporte exclusivement ni au contenu des vingt premiers chapitres, ni à celui du vingt et unième. C'est leur ensemble qu'il paraît viser. C'est la glose d'un éditeur qui se distingue nettement de l'évangéliste lui-même, et pour qui l'auteur de l'évangile est le « disciple bien-aimé ».

Nous ignorons l'origine de cette glose et si celui qui l'a rédigée était en état de fournir un renseignement autorisé sur la composition de l'évangile. Il est donc impossible de juger la valeur de cette notice sans avoir examiné d'abord les passages du quatrième évangile où apparaît la figure du disciple anonyme.

Dans un premier groupe de textes (vocation des premiers disciples : 1, 35-42 : reniement de Pierre : 18, 15-18 : Pierre et l'anonyme au tombeau : 20, 2-10) apparaît un disciple dont le nom n'est pas donné, mais qui n'est pas l'objet d'une désignation particulière. Son rôle ne se distingue en rien de celui des autres personnages. Dans un de ces épisodes (1, 35-42), l'absence d'un nom propre s'explique par le peu d'intérêt qu'aurait présenté ce détail. Il n'en est pas de même dans les deux autres, où, pour ne pas nommer son personnage, l'évangéliste est obligé de recourir à des artifices de rédaction qui rendent sa phrase singulièrement embarrassée.

Dans un deuxième groupe de récits (désignation du traître : 13, 21-30 ; Jésus confie sa mère au disciple bien-aimé : 19, 26-27 ; le témoin du coup de lance : 19, 31-35) l'anonyme est désigné comme le disciple que Jésus aimait.

Aucun de ces récits n'a de valeur historique. La désignation du traître vient en surcharge d'un récit de l'annonce de la trahison (13, 18-20), qui est substantiellement le même que celui des évangiles synoptiques. L'historicité de l'épisode où Jésus remet sa mère au disciple bien-aimé (19, 26-27) est exclue par le silence des évangiles synoptiques[2]. On peut en dire autant du coup de lance (19, 31-35)[3].

Ce dernier épisode est accompagné d'une notice sur le témoin qui l'a rapporté, notice qui présente avec celle de 21, 24 une très frappante analogie. L'ensemble des morceaux où apparaît le disciple bien-aimé pourrait bien avoir la même origine que la notice du ch. 21, c'est-à-dire avoir été ajouté par l'éditeur de l'évangile. En insérant dans l'œuvre qu'il publiait ces traditions un peu mystérieuses, puisqu'elles étaient restées inconnues des synoptiques, il pensait y ajouter des éléments solides, provenant de l'auteur même de l'évangile ; mais il s'est mépris sur ce point, ce qui ôte toute valeur à son témoignage.

L'examen du ch. 21 rend non point évident mais assez vraisemblable que, pour l'éditeur, le disciple bien-aimé n'est autre que l'apôtre Jean. Cette identification pourrait avoir entraîné la disparition du nom de l'apôtre dans les récits mentionnés plus haut, où nous avons vu que son anonymat est aussi peu naturel que possible[4].

Le remaniement de l'évangile par l'évangéliste lui-même.

Les éléments ajoutés par l'éditeur étant écartés, ce qui reste peut être regardé comme l'œuvre de l'évangéliste. Cette œuvre ne présente pas un caractère bien net d'homogénéité. Certains morceaux viennent en surcharge. C'est à propos de la seconde partie du discours des adieux que cette remarque s'impose surtout. Le passage 14, 25-31, qui a nettement le caractère d'une conclusion, ne peut avoir, à l'origine, été suivi d'un discours qui ne remplit pas moins de trois chapitres. L'invitation adressée par Jésus à ses disciples : « Levez-vous, partons d'ici », n'est suivie d'effet qu'après ces trois chapitres.

Les affinités de pensée, de style et de vocabulaire que l'on constate entre les deux parties du discours des adieux, excluent toute hypothèse qui leur attribuerait des origines différentes. On pourrait donc regarder les chapitres 15-17 comme ajoutés après coup à son œuvre par l'évangéliste lui-même.

Les deux parties du discours ne révèlent pas exactement la même situation. La première se meut dans une atmosphère purement religieuse. Il ne s'agit que des relations des fidèles avec le Christ, sans qu'il soit directement question du monde. Aux idées exprimées dans la première partie, s'ajoutent dans la seconde celle de la haine du monde contre les disciples, haine qui se

1. Voy. note sur 21, 1 (note *d*).
2. Voy. note sur 19, 26-27.
3. Voy. notes *j*, *k*, *l* sur 19, 31-35.
4. Il n'est pas impossible que l'éditeur ait introduit dans l'évangile d'autres fragments, mais il n'en est aucun pour lequel l'hypothèse puisse être établie avec une certitude suffisante.

manifestera par des persécutions, et celle de l'imminence du jugement et de la condamnation du monde par le Paraclet. Les fidèles ne sont plus au milieu d'un monde indifférent; ils sont persécutés et ils le sont à l'instigation des Juifs (16, 1-2).

On peut supposer que, lorsque l'évangéliste a revu son œuvre, la situation des chrétiens auxquels il la destinait avait changé. Un facteur nouveau était intervenu : la persécution. L'évangéliste a alors éprouvé le besoin de rappeler à ses lecteurs, plus directement qu'il ne l'avait fait encore, les enseignements du Maître qui étaient de nature à les raffermir dans ces circonstances difficiles.

Il semble qu'il faille de même attribuer une origine secondaire au récit de la résurrection de Lazare (11, 1-46) : il est écrit par un homme qui avait sous les yeux le chapitre 12 déjà composé. On doit y joindre la retraite de Jésus à Éphraïm (11, 54-57), épisode qui fait, avec la retraite en Pérée, un doublet déjà frappant avec la disposition actuelle du récit, mais qui constitue une répétition inadmissible une fois le récit de la résurrection de Lazare écarté. La mention de Lazare dans le récit de l'onction (12, 1-2, 9-10) et dans celui de l'entrée à Jérusalem (12, 17-18) doit naturellement avoir la même origine.

Les sources. Les éléments que nous considérons comme des additions de l'éditeur ou de l'évangéliste lui-même une fois éliminés, ce qui reste n'est pas une œuvre jaillie d'un seul coup de la pensée ou des souvenirs de son auteur ou bien empruntée par lui à une source unique. La diversité du ton, quelques doublets, certaines incohérences, indiquent que l'évangéliste a utilisé pour la composition de plusieurs parties au moins de son œuvre, des sources ou traditions soit écrites, soit orales. Pour ne pas entrer dans des analyses trop minutieuses, nous pouvons nous borner aux indications suivantes :

1° Source galiléenne. — On remarque que deux récits qui se trouvent dans les premiers chapitres de l'évangile (l'histoire du miracle de Cana : 2, 1-11; la guérison du fils de l'officier royal : 4, 46-54) ont entre eux des caractères communs : ils rapportent des manifestations galiléennes de Jésus et les numérotent. Il faut rattacher à la même source le récit de l'apparition au bord de la mer de Tibériade (21, 1-14), qui est donnée comme la troisième manifestation de Jésus[1], et qui présente avec un récit galiléen contenu dans l'évangile de Luc (5, 1-11) des analogies trop frappantes pour pouvoir être fortuites. Les observations qu'on peut faire à propos de ce dernier récit prouvent que l'éditeur a connu certaines au moins des traditions où avait puisé l'évangéliste, mais qu'il ne les a connues que sous une forme déjà altérée.

2° Synoptiques et source synoptique. — Le quatrième évangéliste a fait de larges emprunts à la tradition synoptique. Il est des cas où on ne peut déterminer avec certitude s'il connaît et utilise l'un ou l'autre de nos trois synoptiques, ou simplement une tradition analogue à celle qu'ils nous ont conservée (p. ex. : entrée de Jésus à Jérusalem, 12, 12-19). Parfois il semble avoir connu un ou plusieurs de nos évangiles. Cela est particulièrement frappant quand il reproduit des traits empruntés aux trois récits synoptiques parallèles, parfois avec la préoccupation à peine dissimulée de les combiner entre eux (p. ex. onction de Béthanie : 12, 1-11; désignation du traître : 13, 21-30). En certains endroits, il paraît connaître et suivre une forme de la tradition synoptique plus ancienne que celle qui est fixée dans nos évangiles (échec en Galilée : 4, 43-45, 48; purification du Temple : 2, 14-17; arrivée à Gethsémané : 18, 1-2). Enfin il y a au moins un cas où le quatrième évangile connaît la tradition représentée par nos trois synoptiques mais la corrige, sans doute par la source même de cette tradition (données chronologiques sur la Passion).

3° Source particulière. — L'absence de parallèles directs empêche, dans certains cas, de penser que l'évangéliste utilise la tradition synoptique; cependant le caractère de plusieurs détails, notamment la contradiction qu'ils présentent avec les idées ou les conceptions typiques de l'évangéliste, obligent à statuer l'utilisation d'une ou de plusieurs sources particulières. On peut formuler cette hypothèse notamment à propos des morceaux suivants :

1° Rencontre de Jésus et de Jean-Baptiste (3, 22-4, 3).

2° Jésus refuse d'aller faire une tentative publique à Jérusalem, mais il s'y rend à titre privé (7, 3-10).

3° Parabole du bon berger (10, 1-6).

4° Retraite de Jésus en Pérée (10, 40-42).

A part le premier de ces fragments, trop isolé pour qu'on puisse se prononcer à son sujet, il semble que ces divers morceaux aient la même origine. Il y aurait ainsi, au minimum, trois sources ou cycles de traditions auxquels aurait puisé l'évangéliste. Il est peu probable que ces trois sources soient complètement indépendantes l'une de l'autre. Deux sur trois des récits de la source galiléenne (la guérison du fils de l'officier royal et la pêche miraculeuse) se trouvaient aussi dans les sources de Luc[2]. Ce n'est pas assez pour que la source galiléenne puisse être identifiée à la source synoptique ou aux Logia, mais c'est assez pour établir que ces divers documents ne sont pas très éloignés les uns des autres.

La source particulière doit avoir contenu autre chose que les morceaux indiqués comme venant d'elle. Ils ne constituent, à eux seuls, ni un récit cohérent de la vie et du ministère de Jésus, ni même un cycle complet de traditions.

Il faut expliquer pourquoi Jean n'a pas fait plus d'emprunts à cette tradition, pourquoi notamment son récit ne paraît dépendre d'elle sur aucun point de l'histoire de la Passion. L'explication la plus simple est que l'histoire de la Passion, dans la source particulière, se confondait avec la même histoire dans la source synoptique. Il résulterait de là que les morceaux considérés par nous comme provenant d'une source particulière pourraient bien n'être que des éléments de la tradition synoptique restés inconnus ou inutilisés de nos trois premiers évangiles.

Le document que nous avons appelé galiléen devait aussi comprendre des récits judéens et, inversement, la

1. C'est en réalité la quatrième manifestation de Jésus ressuscité rapportée par l'évangéliste. Voy. note sur 21, 1.
2. Le premier de ces deux morceaux se trouvait, sous une forme assez voisine, dans une source commune à Matthieu et à Luc.

source particulière à laquelle Jean paraît avoir surtout puisé pour le récit du ministère jérusalémite, suppose nécessairement une activité galiléenne de Jésus. Les deux documents se compléteraient donc l'un l'autre d'une manière assez heureuse. Un détail établit peut-être un lien entre les deux documents : les frères de Jésus, qui l'accompagnent d'après la source galiléenne, jouent un rôle dans son départ pour la Judée [1].

Il n'est *a priori* nullement impossible que la source principale des évangiles synoptiques — le Proto-Marc [2] — ait contenu des éléments que les trois premiers évangiles ont laissés de côté. Marc lui-même, le plus ancien d'entre eux, n'est pas un écrit homogène. La source synoptique doit être conçue comme un cycle de traditions plutôt que comme un document arrêté dans sa forme. Elle pourrait donc avoir contenu les récits que nous avons rattachés à la source particulière. Divers indices sont favorables à cette hypothèse. Les synoptiques peuvent avoir délibérément écarté certains détails qu'ils trouvaient dans leurs sources, la tradition conservée dans Jean 7 par exemple, puisque, d'après leur conception, Jésus n'était venu à Jérusalem que pour y mourir [3] et n'avait révélé sa messianité qu'au groupe étroit de ses disciples.

V. Les discours et le point de vue théologique.

Les constatations faites à propos des sources du quatrième évangile excluent l'hypothèse d'après laquelle ce livre serait l'œuvre d'un témoin oculaire du ministère de Jésus. Il en résulte que les éléments qui ne peuvent être rattachés aux documents que nous avons énumérés, ne se présentent pas avec des garanties suffisantes d'authenticité et doivent être considérés comme exprimant les idées et les conceptions de l'évangéliste.

Que faut-il donc penser des discours de Jésus contenus dans le quatrième évangile ? Certains estiment qu'ils ont été conservés par une tradition particulière de très grande valeur et qu'ils sont l'expression la plus complète, la plus directe et la plus pure de la pensée de Jésus. Cette opinion se heurte à de multiples difficultés. Il faut mentionner d'abord les affinités étroites de style et d'idées entre les discours attribués par l'évangéliste à Jésus et les passages où il parle en son propre nom [4] ou bien fait parler Jean-Baptiste (3, 31).

En second lieu, les idées qui s'expriment dans ces discours, diffèrent, sur des points essentiels, de ce que nous savons de plus certain sur la pensée de Jésus, et supposent derrière elles divers développements théologiques qui se sont produits après la mort du Maître.

Bornons-nous ici à l'essentiel : 1° La critique, parfois très vive, que, d'après les synoptiques, Jésus dirige contre le judaïsme, est faite du point de vue même du judaïsme : elle ne s'adresse pas à son principe, mais seulement à ses abus. Dans le quatrième évangile, au contraire, cette critique est faite du dehors : c'est à l'essence même du judaïsme qu'elle s'en prend ; elle tend non pas à le réformer mais à le supprimer.

2° On constate, dans les paroles du Christ johannique, la disparition presque totale de la notion du Royaume de Dieu et de la conception eschatologique de la rédemption : le salut est conçu comme intérieur et spirituel : il n'est plus attendu d'une réalisation extérieure.

3° La notion de la prédestination, telle qu'elle est formulée dans le quatrième évangile, est étrangère à la pensée authentique de Jésus. S'il est un point qui peut être regardé comme établi, c'est bien celui-ci : Jésus vient appeler les pécheurs à la repentance. C'est parmi les péagers et les gens de mauvaise vie qu'il recrute le plus de partisans. C'est, au contraire, exclusivement pour ses brebis que vient le Christ johannique. Ce sont les enfants de lumière qui vont à lui ; quant aux enfants des ténèbres, à ceux dont les œuvres sont mauvaises, ils ne vont pas, ils ne peuvent pas aller à lui (3, 19 ss).

Si, d'un autre côté, on recherche à quel stade de l'évolution de la pensée chrétienne correspond la théologie johannique, on constate qu'elle suppose derrière elle le paulinisme : d'une part, elle représente une étape plus avancée de l'évolution qui tendait à spiritualiser l'eschatologie : de l'autre, elle admet comme un principe qui n'a plus besoin d'être justifié, la thèse de l'universalisme pour laquelle a combattu l'apôtre Paul ; enfin, le développement de certaines doctrines johanniques, comme la doctrine de l'Esprit, n'a été possible que sur le terrain établi par la théologie paulinienne.

VI. Lieu et date de la composition de l'évangile.

La date de l'évangile de Jean ne peut être antérieure à celle des évangiles de Matthieu et de Luc. Elle est donc postérieure à 90 ou 95 environ. L'évangile, d'autre part, semble avoir été connu d'Ignace († 117 au plus tard). Sa composition tombe, selon toute vraisemblance, entre les années 95 et 110. Quelques indices, notamment l'absence de toute allusion à des persécutions venant de l'autorité romaine et une certaine bienveillance du narrateur à l'égard de cette autorité, peuvent faire penser que l'évangile est antérieur, sinon à la persécution de Domitien, du moins à l'établissement d'une jurisprudence contre les chrétiens, qui rendait des poursuites contre eux partout et toujours possibles. L'existence d'une telle jurisprudence est attestée en 112 par la correspondance échangée entre Pline le Jeune et Trajan, mais elle pouvait à ce moment-là exister depuis un certain temps déjà. Cette considération conduirait à ne pas dépasser de beaucoup les dernières années du premier siècle.

Quant au lieu de composition, l'ancienne tradition le fixait à Éphèse. On a récemment fait valoir diverses considérations en faveur d'Antioche ou de la Syrie. Elles ne paraissent pas décisives et ne sont pas de nature à contrebalancer les arguments qu'on peut invoquer en faveur de la composition à Éphèse. Parmi

1. Dans ce passage il est aussi parlé (7, 4) de « la manifestation » de Jésus dans un sens très voisin de celui qui lui est donné 2, 11 et 21, 11 ; dans les autres passages de l'évangile où ce terme est employé, il est pris dans une acception sensiblement différente.
2. L'évangile de Marc sous une forme un peu différente de celle qu'il a aujourd'hui ; cf. p. 14 s.
3. Ce qui est contredit par les précautions qu'il prend pour échapper à ses ennemis (p. ex. il sort de la ville le soir).
4. Comme le prologue et les réflexions contenues dans des passages tels que 12, 36 ss.

ceux-ci, il en est un qui est particulièrement probant : la légende sur Jean visée et combattue dans l'appendice de l'évangile s'étant certainement développée en Asie, c'est en Asie qu'a dû être composé le chapitre 21. Les affinités étroites qu'il présente avec les 20 premiers chapitres rendent peu vraisemblable que l'évangile ait été écrit dans une région différente.

VII. Valeur documentaire et valeur religieuse de l'évangile.

Quelles conséquences ont, pour notre connaissance de la vie et de la pensée de Jésus, les constatations qui précèdent sur la composition et le caractère du quatrième évangile ? Il faut, avant tout, écarter l'idée assez généralement répandue, d'après laquelle cet évangile fournirait le cadre géographique et chronologique normal de la vie de Jésus, cadre dans lequel devraient être insérés les événements relatés dans les synoptiques. Il faut écarter non moins nettement l'opinion qui, voyant dans le quatrième évangile une œuvre toute spéculative et symbolique, lui dénie toute valeur historique.

Sur nombre de points, le quatrième évangile fournit une précieuse confirmation des données des synoptiques. Il précise certains détails, comme les conditions du retour de Jésus en Galilée après son séjour auprès de Jean-Baptiste, ou celles de son dernier voyage en Judée. Sur d'autres points, notamment sur la chronologie de la Passion, le quatrième évangile apporte une très heureuse rectification du récit synoptique.

Mais quelle que soit la valeur du quatrième évangile considéré comme document historique, là n'est pas cependant ce qui fait tout son prix. Luther l'appelait « le seul véritable et tendre évangile » ; et les âmes religieuses de tous les temps, quel que soit le degré de leur culture et à quelque milieu qu'elles appartiennent, ont ratifié ce jugement. La valeur religieuse du quatrième évangile est absolument indépendante de l'opinion que l'on professe sur son auteur et sur la date de sa composition. Ce qui constitue cette valeur, c'est que l'évangéliste ne se borne pas à décrire d'une manière extérieure le ministère et l'enseignement de Jésus, mais que, par la disposition et l'ordonnance du récit, par le choix des épisodes, par les paroles qu'il relate, il exprime son expérience personnelle. Il ne rapporte pas seulement les actes et les paroles de Jésus ; il dit, en termes simples et saisissants, ce que le Christ est pour le croyant, la joie qu'il fait jaillir dans le cœur du fidèle quand il est venu, avec son Père, faire sa demeure en lui (14, 23).

L'ÉVANGILE
SELON JEAN

PROLOGUE

Le Verbe [a].

1 [1] Au commencement était le Verbe[b]. Le Verbe était auprès de Dieu[c], et le Verbe était un être divin[d]. [2] Il était au commencement auprès de Dieu. [3] Tout s'est réalisé par lui, et rien de ce qui est ne s'est réalisé sans lui. [4] En lui était la vie[e], et la vie était la lumière des hommes[f]. [5] La lumière luit dans les ténèbres[g], mais les ténèbres ne l'ont pas accueillie.

1, 4. S D : En lui *est* la vie.

a. Voici la marche de la pensée dans le prologue. Il est d'abord question du Verbe en lui-même et de son rapport avec Dieu (v. 1 et 2), puis de son rôle dans la création (3-4) : mais les hommes n'ont pas profité de la révélation que constitue la création (5). Après une parenthèse sur Jean-Baptiste (6-8), l'auteur revient au rôle du Verbe, pour parler de sa révélation dans la raison humaine (9-10) et dans la religion d'Israël (11-13). Les derniers versets (14-18) traitent de l'incarnation du Verbe et de ses conséquences. *b.* Le *Verbe* (d'autres trad. : la Parole ; en grec le *Logos*, mot qui signifie à la fois « raison » et « parole ») est une personnification de l'action de Dieu dans le monde, notamment de la parole créatrice de Dieu (cf. Gen. 1, 3 ; Ps. 107, 20 ; 147, 15, 18 ; etc.). Cette notion, d'origine hébraïque, développée par la philosophie judéo-alexandrine, devait être familière aux lecteurs. L'évangéliste n'est probablement pas le premier auteur qui s'en soit servi pour essayer d'exprimer ce qu'était Jésus aux yeux des chrétiens. Le rôle attribué au Verbe par le quatrième évangile est à peu près identique à celui que jouait la Sagesse dans la pensée juive : Prov. 1, 20-29 ; 3, 13-20 ; 8, 22-30, 35 ; Sirach 1, 1, 4, 9, 10 ; 24, 1-22 ; Sag. Salomon 3, 9 ; 7, 7-11, 22-8, 8 ; 9. *c.* L'expression grecque implique l'idée d'une orientation du Logos vers Dieu. *d.* Litt. : *Dieu* (le mot, employé sans article, a la valeur d'un attribut). *e.* En ponctuant autrement, on peut trad. : Tout s'est réalisé par lui, et rien ne s'est réalisé sans lui. Ce qui s'est réalisé a été vie en lui (cette interprétation a pour elle l'autorité d'Origène). *f.* Il s'agit de la raison, qui est la lumière intérieure des hommes. Le Verbe en est la source. *g.* Allusion à la révélation du Logos dans la création ; selon d'autres, à sa manifestation personnelle dans le monde (cf. v. 14).

1, 1 : Gen 1, 1 ; 1 Jn 1, 1-2 ; Héb. 1, 3 ; Apoc. 19, 13. 3 : Ps. 104, 24 ; Col. 1, 16-17 ; Héb. 1, 2. 4 : 8, 12. 5 : 9, 11 ; 3, 19 ; 5, 43.

— [6] Il y eut un homme envoyé par Dieu; son nom était Jean. [7] Il vint comme témoin, pour rendre témoignage à la lumière, afin d'amener tous les hommes à la foi[a]. [8] Cet homme n'était pas la lumière, mais [il était venu] pour rendre témoignage à la lumière[b]. —

[9] [Le Verbe] était la lumière véritable[c] qui éclaire tout homme venant au monde[d]. [10] Il était dans le monde; le monde existe par lui, et le monde ne l'a pas connu. [11] Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas accueilli. [12] Mais à ceux qui l'ont reçu, à ceux qui ont cru en son nom, il a donné la capacité de devenir enfants de Dieu : [13] ceux-là ne sont pas nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu[e].

[14] Le Verbe est devenu chair et a habité parmi nous — et nous avons contemplé sa gloire[f], telle la gloire d'un Fils unique issu du Père — plein de grâce et de vérité... [15] Jean lui rend témoignage en s'écriant : « C'est de lui que je disais : Celui qui vient après moi m'a précédé, car il était avant moi[g]. » ...[16] De sa plénitude, en effet[h], nous avons tous reçu, et grâce sur grâce, [17] car la loi a été donnée par Moïse, mais la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ. [18] Personne n'a jamais vu Dieu; c'est le Fils unique qui est dans le sein du Père, qui nous l'a fait connaître.

Témoignage de Jean-Baptiste.

[19] Voici quel fut le témoignage de Jean, lorsque les Juifs lui envoyèrent, de Jérusalem, des prêtres et des lévites pour lui demander : « Qui es-tu? » [20] Il déclara la vérité, il ne la dissimula pas; il déclara : « Ce n'est pas moi qui suis le Christ. » [21] Ils lui demandèrent alors : « Quoi donc? Es-tu Élie[i]? » Il dit : « Je ne le suis pas. — Es-tu le prophète[j]? — Non », répondit-il. [22] Ils lui dirent alors : « Qui es-tu? pour que nous donnions une réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dis-tu de toi-même? » [23] Il répondit : « Je suis

Une voix qui crie[k] dans le désert :
aplanissez le chemin du Seigneur,

comme l'a dit le prophète Ésaïe. »

[24] Les envoyés étaient des pharisiens[l]. [25] Ils l'interrogèrent en ces termes : « Pourquoi donc baptises-tu, si tu n'es ni le Christ, ni Élie, ni le prophète? » [26] Jean leur répondit : « Moi, je vous baptise d'eau; [mais] au milieu de vous se tient celui que vous ne connaissez pas, [27] celui qui vient après moi. Celui-là, je ne suis pas digne de délier la courroie de ses sandales[m]. » [28] Ceci se passait à Béthanie[n], de l'autre côté du Jourdain, où Jean baptisait[o].

[29] Le lendemain, Jean vit Jésus qui venait

18. « le Fils unique » A. S B : le *Dieu* fils unique. — Les deux leçons sont presque également attestées. 28. syr[c] Origène : Bethabara (cette leçon est probablement une conjecture d'Origène).

a. Litt. : *afin que tous eussent la foi par lui.* *b.* Il y a peut-être ici une intention polémique contre certains disciples de Jean-Baptiste, qui se refusaient à reconnaître la supériorité de Jésus : par exemple, ils baptisaient au nom de Jean et pas au nom du Christ (cf. Actes 18, 25; 19, 1-3).
c. D'autres trad. : Elle existait, la lumière véritable...
d. D'autres trad. : La lumière véritable (c'est-à-dire celui qui était vraiment la lumière, par opposition à Jean-Baptiste), qui éclaire tout homme, venait dans le monde. Les v. 10-13 se rapporteraient alors à la révélation de l'Évangile et non pas à celle de l'A. T. *e.* Il s'agit de ceux qu'on pourrait appeler les prophètes et les saints d'Israël. *f.* L'auteur parle à la première personne. On en a conclu qu'il devait être l'un des témoins du ministère de Jésus. Mais, d'après la pensée johannique, la gloire du Christ n'est pleinement manifestée qu'après sa mort, par l'effusion de l'esprit (cf. 16, 14). Notre texte exprime donc probablement le témoignage que la chrétienté, dans son ensemble, rend au Christ. *g.* Voy. notes sur v. 30. *h.* Le v. 16 ne peut être envisagé comme le développement du témoignage de Jean-Baptiste (v. 15); il se rattache directement aux mots *plein de grâce et de vérité* du v. 14. Le v. 15 apparaît donc comme une glose introduite ici d'après 1, 30. *i.* Le prophète Élie, dont on attendait le retour à la fin des temps (voy. note sur Mc 9, 13). *j.* Ces hypothèses concordent avec celles qu'on lit à propos de Jésus dans les synoptiques (cf. Mc 6, 14-16; 8, 27-28 et par.). Le *prophète*, c'est tantôt le prophète par excellence, c'est-à-dire sans doute le Messie (cf. 6, 14), tantôt un personnage nettement distinct du Messie (cf. 7, 40). Il est alors conçu comme étant, à côté d'Élie, un second précurseur du Messie. *k.* Litt. : *Une voix de quelqu'un qui crie.* *l.* On peut aussi trad. : des pharisiens avaient été envoyés, et encore, à la rigueur : ils avaient été envoyés par les pharisiens. *m.* Sous-entendu : Celui-là vous baptisera d'Esprit saint (cf. Mc 1, 8 et par.).
n. L'emplacement de cette localité est inconnu. Ne pas la confondre avec Béthanie près du mont des Oliviers (Mc 11, 1; Jn 11, 1, 18). *o.* On voit d'ordinaire, dans les v. 24-27, la suite de l'entretien des v. 19-23. Mais l'interruption introduite par le v. 24 serait bien maladroite. De plus, les prêtres et les lévites mentionnés au v. 19, pouvaient difficilement être des pharisiens. Ces mots paraissent une transition destinée à rattacher l'une à l'autre deux versions différentes de la même scène (19-23 et 25-27). Les autres morceaux relatifs à Jean-Baptiste forment également doublet.

1, 23 : Ës. 40, 3.
6 : Lc 3, 2. 9 : 3, 19; 8, 12; 12, 46. 10 : 14, 17. 12 : Gal. 3, 26. 18 : 6, 46; 14, 9-10. 19 : Lc 3, 15. 23 : Mc 1, 3; Mt 3, 3; Lc 3, 4. 26-27 : Mc 1, 7-8; Mt 3, 11; Lc 3, 16. 29 : Ës. 53, 7; Jér. 11, 19.

vers lui, et il dit : « Voici l'agneau de Dieu[a], qui ôte le péché du monde. [30] C'est à propos de lui que je disais : Il vient après moi un homme qui m'a précédé[b], car il était avant moi[c]. — [31] Pour moi, je ne le connaissais pas ; mais c'est précisément pour qu'il fût manifesté à Israël que je suis venu donner un baptême d'eau. »

[32] Et Jean rendit ce témoignage : « J'ai vu l'Esprit descendre du ciel comme une colombe et demeurer sur lui. [33] Je ne le connaissais pas, mais celui qui m'a envoyé baptiser d'eau m'a dit : Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et demeurer, c'est celui-là qui donne un baptême d'Esprit saint. — [34] J'ai vu, et j'atteste que celui-ci est le Fils de Dieu[d]. »

Vocation des premiers disciples[e].

[35] Le lendemain encore, Jean se trouvait là avec deux de ses disciples, [36] et regardant Jésus qui passait, il dit : « Voici l'agneau de Dieu. » [37] Ces deux disciples, l'entendant parler ainsi, suivirent Jésus. [38] Jésus se retourna et, voyant qu'ils le suivaient, leur dit : « Que cherchez-vous ? » Ils lui dirent : « Rabbi (ce mot signifie Maître), où demeures-tu ? » [39] Il leur répondit : « Venez, et vous le verrez. » Ils allèrent donc et virent où il demeurait ; ils restèrent avec lui ce jour-là (c'était environ la dixième heure[f]).

[40] André, le frère de Simon Pierre, était l'un de ces deux qui avaient entendu la parole de Jean et suivi Jésus. [41] Il rencontra d'abord son frère Simon et lui dit : « Nous avons trouvé le Messie (c'est-à-dire le Christ[g]). » [42] Il le conduisit à Jésus. Jésus le regarda et dit : « Tu es Simon fils de Jean ; tu seras appelé Céphas (ce qui veut dire Pierre). »

[43] Le lendemain, comme Jésus voulait partir pour la Galilée, il rencontra Philippe et lui dit : « Suis-moi. » [44] Philippe était de Bethsaïda, la ville d'André et de Pierre. [45] Philippe rencontra Nathanaël et lui dit : « Nous avons trouvé celui dont parlent la Loi de Moïse[h] et les prophètes : c'est Jésus fils de Joseph, de Nazareth. » [46] Nathanaël lui répondit : « Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth ? — Viens et vois », lui répliqua Philippe. [47] Voyant Nathanaël s'approcher, Jésus dit de lui : « Voici un véritable Israélite[i], en qui il n'y a point de fraude. » [48] Nathanaël lui demanda : « Comment me connais-tu ? » Jésus lui répondit : « Avant que Philippe t'appelât, je t'ai vu, alors que tu étais sous le figuier. » [49] Nathanaël lui dit : « Rabbi, tu es le Fils de Dieu, tu es le roi d'Israël. » [50] Jésus lui répondit : « Parce que je t'ai dit que tu étais sous le figuier, tu crois ! Tu verras de plus grandes choses que cela. » [51] Et il ajouta : « En vérité, en vérité, je vous le déclare, vous verrez le ciel ouvert et les anges de Dieu montant et descendant sur le Fils de l'homme. »

Les noces de Cana[j].

2 [1] Le troisième jour[k], on célébrait des noces à Cana, en Galilée. La mère de Jésus y assistait, [2] et Jésus fut aussi invité avec ses disciples. [3] Le vin étant venu à manquer, la mère de Jésus lui dit. « Ils n'ont plus de

34. S syr[s] : l'*élu* de Dieu. 41. S : *Le premier*, il rencontra son frère. syr[s] it[*] : il rencontra, *le matin*. 43. A : fils de *Jona*.

a. Cette image était couramment appliquée à Jésus, dans le christianisme primitif (cf. v. 36 ; 1 Cor. 5, 7 ; 1 Pi. 1, 18-20 ; Apoc. 5, 6, 12 ; etc.), probablement sous l'influence d'És. 53 (notamment v. 7 et 12). D'après Héb. 11, 28, le sacrifice pascal était conçu comme un sacrifice d'expiation. *b*. On trad. aussi : devancé. *c*. Litt. : *premier par rapport à moi*. On peut aussi entendre « plus grand que moi ». Les deux notions sont probablement combinées dans l'esprit de l'évangéliste.
d. Les deux fragments 29-31 et 32-34 forment doublet : ce sont probablement deux variantes d'un même récit, provenant de deux sources différentes. Ils correspondent au récit du baptême de Jésus dans les synoptiques (Mc 1, 9-11 et par.) ; mais dans la narration johannique, il n'est question que d'un signe accordé au Baptiste pour lui faire reconnaître le Messie. *e*. Cf. Mc 1, 16-20 ; Mt 4, 18-22 ; Lc 5, 1-11. Le 4e évangile donne, sur la vocation des premiers disciples, un récit tout autre que celui des synoptiques. Les circonstances et le lieu de la scène ne sont plus les mêmes. Les synoptiques la placent en Galilée, et Jean, en Pérée. Quelques auteurs ont tenté d'harmoniser les deux récits en supposant que, revenus en Galilée après la scène rapportée par Jean, les disciples ont continué leur vie antérieure, jusqu'au moment où Jésus les a appelés à le suivre, comme le racontent les synoptiques. Il convient d'observer toutefois que le 4e évangile (2, 2) nous présente « Jésus et ses disciples » déjà formés en groupe dès leur retour en Galilée.
f. 4 heures après-midi. *g*. Voy. note sur Mc 8, 29. *h*. Litt. : *dont a écrit Moïse, dans la Loi, et...* *i*. Cf. Rom. 9, 4 ; 11, 1 ; 2 Cor. 11, 22. *j*. Certains interprètes estiment que le miracle de l'eau changée en vin contient une allusion à la Cène. Voy. notes sur 13, 1-10. *k*. Après son départ de Béthanie (cf. 1, 28).

32-33 : Mc 1, 10 ; Mt 3, 16 ; Lc 3, 22a. 34 : Mc 1, 11 ; Mt 3, 17 ; Lc 3, 22b. 41-: 4, 25. 49 : 6, 69. 51 : Gen. 28, 12.

vin. » [4] Jésus lui répondit : « Femme, que me veux-tu [a] ? mon heure n'est pas encore venue [b]. » — [5] Sa mère dit aux serviteurs : « Faites tout ce qu'il vous dira. » [6] Il y avait là six urnes de pierre destinées aux purifications des Juifs, qui pouvaient tenir chacune deux ou trois mesures. [7] Jésus dit aux serviteurs : « Remplissez d'eau ces urnes. » Ils les remplirent jusqu'au bord. [8] Il leur dit alors : « Puisez-y maintenant et portez-en au maître d'hôtel. » Ils le firent. [9] Quand le maître d'hôtel eut goûté l'eau changée en vin (il ne savait pas quelle en était la provenance, mais les serviteurs qui avaient puisé l'eau, le savaient), le maître d'hôtel fit appeler l'époux [10] et lui dit : « On offre généralement le bon vin d'abord; puis, quand les gens sont ivres, le moins bon. Toi, tu as gardé le bon vin jusqu'à présent! »

[11] C'est ainsi que Jésus fit le premier de ses miracles, à Cana, en Galilée [c] : il manifesta sa gloire et ses disciples crurent en lui.

[12] Après cela, Jésus descendit à Capernaüm avec sa mère, ses frères et ses disciples; et ils y restèrent peu de temps.

Jésus à Jérusalem. Purification du Temple [d].

[13] La Pâque juive était proche, et Jésus monta à Jérusalem. [14] Il trouva installés dans le Temple [e] les marchands de bœufs, de brebis et de pigeons, et les changeurs. [15] Se faisant un fouet avec des cordes, il les chassa tous du Temple, avec les brebis et les bœufs; il jeta à terre la monnaie des changeurs et renversa leurs tables; [16] puis il dit aux marchands de pigeons : « Otez cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père un marché. » [17] Les disciples se souvinrent qu'il est écrit : *Le zèle de ta maison me dévore.*

[18] Cependant les Juifs intervinrent et lui dirent : « Par quel signe nous prouveras-tu que tu as le droit d'agir ainsi [f] ? » [19] Jésus leur répondit : « Détruisez ce Temple, et je le relèverai en trois jours [g]. » [20] Les Juifs répliquèrent : « Voilà quarante-six ans qu'on travaille à la construction de ce Temple [h], et toi, tu le relèverais en trois jours! » [21] Or Jésus parlait du temple de son corps. [22] Lorsqu'il fut ressuscité, ses disciples se souvinrent que Jésus avait dit cela : ils crurent à l'Écriture et à la parole que Jésus avait prononcée.

[23] Pendant que Jésus se trouvait à Jérusalem pour la fête de la Pâque, beaucoup de gens crurent en son nom en voyant les miracles qu'il faisait. [24] Mais Jésus ne se fiait pas à eux, parce qu'il les connaissait tous. [25] En effet, il n'avait pas besoin qu'on le renseignât sur personne : il savait de lui-même ce qu'il y avait dans l'homme.

Entretien de Jésus avec Nicodème.

3 [1] Il y avait parmi les pharisiens un homme appelé Nicodème, qui était un chef des Juifs. [2] Il vint de nuit [i] trouver Jésus et lui dit : « Rabbi, c'est de la part de Dieu, nous le savons, que tu es venu comme docteur; car personne ne peut faire ces miracles

a. L'appellation « femme » adressée par Jésus à sa mère (cf. 19, 26) a paru irrespectueuse; mais elle n'avait pas en grec la dureté qu'elle revêt dans notre langue : aussi quelques interprètes ont-ils proposé de trad. « mère » ou même « chère mère ». Ce serait trop de liberté. — L'expression « que me veux-tu », litt. : *quoi à moi et à toi*, est toujours employée dans la Bible pour repousser une intervention fâcheuse ou une prétention inadmissible (Jug. 11, 12; 2 Sam. 16, 10; 19, 22; 1 Rois 17, 18; 2 Rois 3, 13... Mc 1, 24; 5, 7; Lc 8, 28). Elle signifie donc : *Pourquoi te mêles-tu de mes affaires?* et non pas « que me demandes-tu ? » ou : « qu'est-ce que cela nous fait, à toi et à moi ? ». *b.* Allusion à la manifestation glorieuse du Christ, qui se produira plus tard : cf. 12, 23, 28; 17, 1. *c.* Cette remarque, de même origine que celles qu'on lit 4, 54 et 21, 14, doit être attribuée à la source que suit ici l'évangéliste (cf. p. 140, 1re col.). On ne comprendrait pas qu'il eût jugé nécessaire de compter les miracles faits par Jésus en Galilée, et ceux-là seuls. *d.* Cf. Mc 11, 15-17; Mt 21, 12-13; Lc 19, 45-46. Il est impossible de méconnaître la relation littéraire de ce récit avec l'épisode semblable que les évangiles synoptiques placent le jour même ou le lendemain de l'entrée solennelle de Jésus à Jérusalem, le jour des Rameaux. Quelques auteurs pensent qu'il y eut deux purifications du Temple; la plupart estiment au contraire qu'un tel acte a dû rester unique, mais ils ne sont pas d'accord sur le moment où il s'est produit : les uns le placent au début, les autres à la fin du ministère de Jésus. Cette dernière opinion nous paraît la mieux fondée (voy. p. 22, où il faut lire, pour la date où a commencé la construction du Temple, 20 et non 24). *e.* Dans le parvis.

f. Litt. : *quel signe* (ou *miracle*) *nous montres-tu que tu fais cela?* Dans les synoptiques, après que Jésus a chassé les vendeurs du Temple, les Juifs lui demandent par quelle autorité il a agi (Mc 11, 28 et par.). *g.* Cette parole n'est pas rapportée directement par les évangiles synoptiques; mais son authenticité est confirmée par le rôle important qu'elle a joué dans le procès de Jésus (Mc 14, 58; Mt 26, 61; — cf. Mc 15, 29; Mt 27, 40). *h.* Voy. p. 22. *i.* *De nuit*, sans doute par crainte des Juifs.

2, 17 : Ps. 69, 10.

2, 11 : 20, 30. 12 : Mt 4, 13; Lc 4, 31. 13 : 6, 4; 11, 55. 18 : 6, 30; Mc 11, 28; Mt 21, 23; Lc 20, 2. 22 : 12, 16. 25 : 16, 30; Mc 2, 8. **3, 2** : 19, 39.

que tu fais, si Dieu n'est avec lui. » [3]Jésus lui répondit : « Celui qui ne naît pas de nouveau[a] ne peut voir le Royaume de Dieu[b]. » [4]Nicodème lui dit : « Comment un homme pourrait-il naître, quand il est vieux? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère pour renaître? — [5]En vérité, en vérité, je te le dis, répondit Jésus, si un homme ne naît d'eau et d'esprit[c], il ne peut entrer dans le Royaume de Dieu; [6]ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'esprit est esprit. [7]Ne sois pas surpris que je t'aie dit : Il faut que vous naissiez de nouveau. — [8]Le vent souffle où il veut; tu en entends le bruit, mais tu ne sais ni d'où il vient ni où il va : ainsi en est-il de quiconque est né de l'esprit[d]. » [9]Nicodème lui dit : « Comment cela peut-il se faire? — [10]Tu es le docteur d'Israël[e], lui répondit Jésus, et tu ne sais point cela! [11]En vérité, en vérité, je te le dis, nous disons ce que nous savons, et nous témoignons de ce que nous avons vu, mais vous ne recevez pas notre témoignage[f]. [12]Si vous n'avez pas cru quand je vous ai parlé des choses terrestres, comme croirez-vous si je vous parle des choses célestes? [13]Nul n'est monté au ciel, excepté celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme[g]. [14]De même que Moïse a élevé le serpent dans le désert[h], il faut que le Fils de l'homme soit élevé, [15]afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle. [16]Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. [17]En effet Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde[i], mais afin que le monde soit sauvé par lui. [18]Celui qui croit en lui ne sera pas jugé; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, car il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu. [19]Et voici en quoi consiste ce jugement : la lumière est venue dans le monde[j], et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière[k], car leurs œuvres étaient mauvaises. [20]Celui qui fait le mal hait la lumière et ne vient point à elle, de peur que ses œuvres ne soient dévoilées. [21]Mais celui qui pratique la vérité vient à la lumière pour faire apparaître que ses œuvres ont été faites en communion avec Dieu[l]. »

Jésus et Jean-Baptiste.

[22]Après cela, Jésus se rendit en Judée avec ses disciples; il y séjourna avec eux, et il y baptisait. [23]Jean baptisait aussi à Énon, près de Salim, parce qu'il y avait là beaucoup d'eau. Et les gens venaient pour être baptisés. [24]Jean n'avait pas encore été mis en prison[m].

[25]A la suite d'une discussion qu'ils avaient eue avec un Juif[n] au sujet de la purification[o], les disciples de Jean [26]allèrent trouver leur maître et lui dirent : « Rabbi, celui qui était avec toi de l'autre côté du Jourdain, et à qui tu as rendu témoignage[p], le voilà qui baptise; et tous vont à lui[q]. » [27]Jean répondit : « Un homme ne peut rien s'attribuer qui ne lui soit donné du ciel. [28]Vous m'en êtes vous-mêmes témoins, j'ai dit : Je ne suis pas le Christ, mais j'ai été envoyé

3, 13. A : le Fils de l'homme *qui est au ciel.* 15. A : croit en lui *ne périsse point, mais* qu'il ait...

a. Le terme grec signifie à la fois « de nouveau » et « d'en haut », c'est-à-dire du ciel. Nous n'avons pas en français, il n'y avait pas non plus en araméen, la langue que parlait Jésus, de mot présentant à la fois ces deux sens. L'évangéliste les avait l'un et l'autre présents à l'esprit; mais Nicodème ne saisit que le premier : de là son objection (v. 4), qui amène les développements donnés par Jésus. *b.* Ce terme de *Royaume de Dieu*, si fréquent dans les synoptiques, ne se trouve qu'en ce seul passage (v. 3 et 5) du 4e évangile (l'expression *mon Royaume* y revient trois fois 18, 36). *c.* Allusion au baptême d'eau et d'esprit (1, 31, 33). *d.* Le même mot grec désigne à la fois l'*esprit* et le *vent.* *e.* « *Le* docteur d'Israël ». Nicodème personnifie ici la théologie juive incapable de saisir le mystère de la nouvelle naissance.

f. L'évangéliste, entraîné par son sujet, expose le point de vue de la communauté chrétienne (*nous*) en face de l'inintelligence des incrédules (*vous*). Il néglige même de nous faire connaître l'issue de l'entretien de Jésus avec Nicodème. *g.* Lui seul donc peut apporter une révélation sur les choses célestes. *h.* Allus. à Nomb. 21, 4-9. *i.* C'est la condamnation de ceux qui se représentaient le Messie avant tout comme juge. *j.* Cf. 1, 9 et 11. *k.* Le ministère du Christ semble présenté ici comme un fait passé, sur lequel les hommes ont déjà fait leur choix. *l.* D'autres trad. : pour que ses œuvres soient mises au jour, parce qu'elles ont été faites... *m.* Cette remarque tend sans doute à rectifier l'indication donnée par les synoptiques, qui placent le commencement du ministère de Jésus après l'arrestation de Jean (cf. Mc 1, 14 et note). *n.* Ou : *un habitant de la Judée.* *o.* C'est-à-dire probablement du baptême, qui était un rite de purification. *p.* Cf. 1, 20, 27, 30. *q.* On ne voit pas comment une discussion avec un Juif peut amener les disciples de Jean à se plaindre de Jésus. On a soupçonné que les mots « avec un Juif » pourraient bien être altérés. Le texte primitif aurait dit « avec Jésus » ou « avec les disciples de Jésus ».

5 : Éz. 36, 25-27. 8 : Ecclés. 11, 5. 11 : 2, 32. 13 : Prov. 30, 4. 14 : 8, 28; 12, 32, 34. 16 : 5, 24; 6, 47; 1 Jn 4, 9; Rom. 5, 8; 8, 32. 17 : 12, 47. 18 : Mc 16, 16. 19 : 1, 5; etc. 27 : 19, 11; Hébr. 5, 4. 28 : 1, 20.

devant lui[a]. — [29]Celui qui a l'épouse est l'époux[b]. Son ami, qui est là et qui l'entend, se réjouit à la voix de l'époux. Cette joie, qui est la mienne, est parfaite[c]. [30]Il faut qu'il croisse et que je diminue. »

[31]Celui qui vient d'en haut est au-dessus de tous. Celui qui vient de la terre est terrestre et dit des choses terrestres. Celui qui vient du ciel est au-dessus de tous[d]. [32]Il rend témoignage de ce qu'il a vu et entendu; mais personne ne reçoit son témoignage. [33]Celui qui reçoit son témoignage confirme que Dieu est véridique[e]. [34]En effet celui que Dieu a envoyé prononce les paroles de Dieu, car ce n'est pas avec mesure que Dieu donne l'Esprit[f]. [35]Le Père aime le Fils et a tout remis en sa main. [36]Celui qui croit au Fils a la vie éternelle; celui qui n'écoute pas le Fils ne verra point la vie; mais la colère de Dieu demeure sur lui.

4 [1]Le Seigneur apprit que les pharisiens avaient entendu dire que Jésus faisait plus de disciples et baptisait plus que Jean — [2]toutefois, ce n'était pas Jésus lui-même qui baptisait, mais ses disciples[g]; — [3]alors il quitta la Judée et retourna en Galilée[h].

La Samaritaine.

[4]Or il devait traverser la Samarie. [5]Il arriva donc à une ville de Samarie nommée Sychar[i], voisine du champ que Jacob avait donné à son fils Joseph[j]. [6]C'est là que se trouvait le puits de Jacob[k]. Jésus, fatigué du voyage, s'assit donc au bord du puits. Il était environ la sixième heure[l]. [7]Une Samaritaine vint pour puiser de l'eau. Jésus lui dit : « Donne-moi à boire. » [8](Ses disciples étaient allés à la ville acheter des vivres.) [9]La Samaritaine lui dit : « Comment toi, qui es Juif, me demandes-tu à boire, à moi qui suis Samaritaine? » — Les Juifs, en effet, n'ont pas de relations avec les Samaritains[m]. — [10]Jésus lui répliqua : « Si tu connaissais le don de Dieu, si tu savais qui est celui qui te dit : Donne-moi à boire, — c'est toi qui le lui demanderais, et il te donnerait de l'eau vive. » [11]La femme lui dit : « Seigneur, tu n'as rien pour puiser, et le puits est profond. Comment aurais-tu donc cette eau vive? [12]Es-tu plus grand que Jacob, notre père, qui nous a donné ce puits et a bu lui-même de son eau, avec ses fils et ses troupeaux? » [13]Jésus lui répondit : « Quiconque boit de cette eau aura encore soif; [14]mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura plus jamais soif : l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une source jaillissant pour la vie éternelle[n]. » [15]La femme lui dit : « Seigneur, donne-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif et que je ne vienne plus ici

4, 1. « Le Seigneur ». S D : Jésus. 2. syr[s] : ce n'était pas Jésus *seul* qui baptisait, c'étaient *aussi* ses disciples. 9. S D it* om. les mots entre tirets.

a. On peut aussi trad. : J'ai dit : « Je ne suis pas le Christ. » Mais j'ai été envoyé devant *celui-là* (c'est-à-dire devant Jésus). *b*. L'origine de cette comparaison, c'est l'idée juive de Yahvé, époux d'Israël. On la retrouve dans plusieurs textes du N. T. (Mc 2, 19; 2 Cor. 11, 2; Apoc. 21, 2, 9; etc.). *c*. Ou encore : je l'ai éprouvée tout entière. *d*. A partir du v. 31, c'est l'évangéliste qui exprime ses propres réflexions. On ne peut admettre qu'il ait mis dans la bouche du précurseur des considérations sur l'accueil fait au ministère de Jésus. On remarquera le contraste des v. 22-30, qui supposent un grand succès de l'activité de Jésus, et des v. 31-36, qui présentent les hommes comme rebelles à son témoignage. *e*. En acceptant comme vraie la parole qui vient de sa part. *f*. Il semble y avoir ici la trace d'une très ancienne conception, qu'on reconnaît aussi dans les synoptiques : Jésus aurait reçu, à son baptême, la pleine effusion de l'Esprit. Cf. ce passage de l'*Évangile des Hébreux* : « Comme le Seigneur sortait de l'eau, toute la source de l'Esprit saint descendit et reposa sur lui. » *g*. La mention des pharisiens (v. 1), qui n'ont joué jusqu'ici aucun rôle dans l'épisode, est surprenante. La forme très embarrassée de la phrase permet de soupçonner qu'elle a été remaniée; en tout cas la parenthèse (v. 2), en contradiction flagrante avec 3, 22, doit avoir été ajoutée pour harmoniser le récit du 4e évangile avec les synoptiques, qui ne racontent pas que Jésus ait baptisé. Peut-être le texte primitif disait-il simplement : « Lorsque Jésus vit qu'il faisait plus de disciples et baptisait plus que Jean, il quitta la Judée... » Jésus alors se serait retiré pour ne pas faire concurrence à Jean-Baptiste. *h*. Le morceau 3, 22-30, 4, 1-3, surchargé probablement de quelques additions (voy. notes sur 3, 31 et 4, 2), nous rapporte peut-être une très ancienne et très précieuse tradition sur les relations de Jésus avec Jean-Baptiste et sur les débuts de son ministère. *i*. Sichem (Gen. 33, 18; 48, 22; Jos. 24, 32), plus tard Flavia Neapolis (ou Naplouse) — ou bien la ville samaritaine d'Askar, au S.-E. du mont Ébal. *j*. Jos. 24, 32. *k*. Litt. : *la fontaine* de Jacob. L'A. T. ne mentionne pas ce puits, qu'on montre aujourd'hui encore aux voyageurs, au bord de la route qui conduit en Samarie, au pied du mont Garizim à 1 kilomètre au S.-O. d'Askar. *l*. Midi. *m*. Lors de la prise de Samarie, une partie au moins de sa population avait été déportée et remplacée par des colons assyriens (2 Rois 17, 24). Le peuple issu du mélange de ces émigrés avec les Israélites, était regardé par les Juifs avec mépris, d'autant plus que sa religion s'écartait en quelques points de la leur (les Samaritains n'admettaient dans leur Bible que le Pentateuque et ne reconnaissaient pas le temple de Jérusalem; cf. v. 20). Les Juifs avaient entouré leurs relations avec les Samaritains d'une réglementation qui les rendait pratiquement impossibles. *n*. C'est-à-dire : elle jaillira éternellement — ou bien : l'eau qui en jaillira communiquera la vie éternelle.

29 : Mc 2, 19; Mt 9, 15; 25, 1-12; Lc 5, 34; 2 Cor. 11, 2; Apoc. 21, 2, 9; 22, 17. 32 : 11. 34 : 12, 50b. 35 : 13, 3; Mt 11, 27. 36 : Rom. 2, 7-8. **4**, 4 : Lc 9, 52. 10 : 7, 37-38. 12 : 8, 53. 14 : 6, 27.

pour puiser. » [16]Jésus lui dit : « Va appeler ton mari et reviens ici. » [17]La femme répondit : « Je n'ai pas de mari. » Jésus réplique : « Tu as raison de dire que tu n'as pas de mari, [18]car tu en as eu cinq, et celui que tu as maintenant n'est pas ton mari[a]. En cela tu as dit vrai. » [19]La femme lui dit : « Seigneur, je vois que tu es un prophète. [20]Nos pères ont adoré sur cette montagne[b], mais vous dites, vous, que le lieu où il faut adorer est à Jérusalem. — [21]Crois-moi, femme, lui dit Jésus, l'heure vient où ce ne sera ni sur cette montagne ni à Jérusalem que vous adorerez le Père. [22]Vous adorez ce que vous ne connaissez pas; nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs. [23]Mais l'heure vient, elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité, car ce sont de tels adorateurs que demande le Père. [24]Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité. » [25]La femme lui dit : « Je sais que le Messie doit venir, celui qu'on appelle le Christ. Quand il sera venu, il nous révélera toutes choses. — [26]Je le suis, moi qui te parle », lui dit Jésus.

[27]A ce moment, ses disciples arrivèrent, et ils furent étonnés de le voir parler avec une femme[c]. Toutefois, aucun ne dit : « Que lui demandes-tu? » ou : « Pourquoi t'entretiens-tu avec elle? » [28]La femme, cependant, laissant là sa cruche, s'en alla à la ville et dit aux habitants : [29]« Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait; ne serait-ce pas le Christ? » [30]Ils sortirent de la ville et allèrent vers Jésus.

[31]Pendant ce temps, les disciples lui disaient : « Rabbi, mange. » [32]Mais il leur dit : « J'ai à prendre une nourriture que vous ne connaissez pas. » [33]Les disciples se demandaient donc les uns aux autres : « Quelqu'un lui aurait-il apporté à manger? » [34]Jésus leur dit : « Ma nourriture, c'est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre. [35]Ne dites-vous pas : Encore quatre mois, et c'est la moisson[d]? — Eh bien, je vous le déclare : Levez les yeux et regardez les campagnes; elles sont blanches, prêtes à être moissonnées. Déjà [36]le moissonneur reçoit son salaire et amasse du fruit pour la vie éternelle, en sorte que le semeur et le moissonneur se réjouissent ensemble[e]. [37]Ainsi se vérifie cette parole : L'un sème et l'autre moissonne. — [38]Je vous ai envoyés moissonner où vous n'aviez pas travaillé. D'autres avaient travaillé, et vous êtes entrés dans leur [champ de] travail[f]. »

[39]Un bon nombre des Samaritains de cette ville crurent en Jésus, à cause du témoignage de la femme, qui avait déclaré : « Il m'a dit tout ce que j'ai fait. » [40]Lorsque les Samaritains furent arrivés auprès de Jésus, ils lui demandèrent de demeurer chez eux, et il y passa deux jours. [41]Un bien plus grand nombre crurent à cause de la parole de Jésus; [42]et ils disaient à la femme : « Ce n'est plus sur ton dire que nous croyons; nous l'avons entendu nous-mêmes, et nous savons qu'il est vraiment le Sauveur du monde. »

Jésus en Galilée. Guérison du fils d'un officier royal[g].

[43]Après ces deux jours, Jésus partit de là pour aller en Galilée. [44]Or il avait déclaré lui-même qu'un prophète n'est pas honoré

a. Quelques interprètes estiment que l'évangéliste, sans contester pour cela la réalité historique de l'épisode, a vu dans la Samaritaine une personnification de sa race. Ses cinq maris représenteraient les cinq tribus assyriennes qui avaient colonisé la Samarie (2 Rois 17, 24), et son compagnon actuel, qui n'est pas son mari légitime, serait Yahvé, l'époux d'Israël. *b.* Les Samaritains avaient conservé l'antique usage (antérieur à la promulgation du Deutéronome par Josias : 2 Rois 22, 3-23, 25), d'adorer Yahvé sur les hauts lieux. Ils avaient construit un temple sur le Garizim, et même après la destruction de l'édifice par Jean Hyrcan (129 av. J.-C.), cette montagne resta leur lieu saint et le siège de leur culte.
c. Jésus ne partage pas le préjugé des rabbins, qui auraient estimé au-dessous de leur dignité d'avoir un entretien d'ordre religieux avec une femme. *d.* Quelques-uns ont proposé d'utiliser cette parole pour établir la chronologie de la vie de Jésus (la moisson, en Palestine, commençant en avril, ce récit nous reporterait en décembre). Mais il faut sans doute donner à l'expression une valeur symbolique : vous dites qu'il y a encore beaucoup de temps devant vous, que rien ne presse. Jésus répondrait : Il n'y a pas de temps à perdre; c'est tout de suite qu'il faut agir. *e.* La semence, c'est la prédication de l'Évangile; la moisson, la vie éternelle. Selon Jean, dès que l'Évangile est accueilli, la vie éternelle est là (3, 36; 5, 24; 6, 40, 47, 54; 10, 28). Ainsi les semailles coïncident avec la moisson.
f. On ne voit pas comment les v. 37 et 38 se rattachent à ce qui précède. S'il n'y a pas dans le texte quelque lacune ou quelque altération, il faut admettre un brusque changement dans la pensée. Jésus se placerait par avance au point de vue des missionnaires chrétiens, qui profitent des travaux de leurs devanciers : ceux-ci pourraient être soit les prophètes de l'A. T., soit Jésus et les apôtres. *g.* Cf. Mt 8, 5-13; Lc 7, 1-10.

19 : 9, 17. 20 : Deut. 12, 5 ; Ps. 122, 4. 22b : Es. 2, 3b. 34 : 17, 4. 35 : Mt 9, 37 ; Lc 10, 2. 37 : Mich. 6, 15.

dans sa patrie[a]. [45] Quand il arriva en Galilée, il fut bien reçu par les Galiléens, qui avaient vu tout ce qu'il avait fait à Jérusalem pendant la fête[b], car ils s'y étaient rendus aussi... [46] Il retourna donc à Cana de Galilée, où il avait changé l'eau en vin.

Or il y avait à Capernaüm un officier royal[c] dont le fils était malade. [47] Apprenant que Jésus était venu de Judée en Galilée, il alla le trouver et lui demanda de descendre[d] pour guérir son fils, qui était mourant... [48] Jésus lui dit donc : « Si vous ne voyez des miracles et des prodiges, vous ne croyez pas[e]. » ... [49] L'officier royal lui dit : « Seigneur, viens avant que mon enfant ne meure. — [50] Va, lui dit Jésus, ton fils est vivant. » Cet homme crut à la parole que Jésus lui avait dite, et il partit. [51] Il était déjà en route lorsque ses serviteurs vinrent à sa rencontre et lui dirent : « Ton enfant est vivant. » [52] Il leur demanda à quelle heure il s'était trouvé mieux. Ils lui répondirent : « La fièvre l'a quitté hier, à la septième heure[f]. » [53] Le père reconnut que c'était l'heure même où Jésus lui avait dit : « Ton fils est vivant »; et il crut, lui et toute sa maison. [54] Ce fut là le second miracle que Jésus accomplit après qu'il se fut rendu de Judée en Galilée[g].

Jésus à Jérusalem. Guérison de l'impotent de Béthesda.

5 [1] Après cela, il y eut une fête des Juifs, et Jésus monta à Jérusalem. [2] Or il est à Jérusalem, près de la porte des Brebis, une piscine à cinq portiques appelée en hébreu Béthesda[h]. [3] Une foule de malades étaient là couchés : des aveugles, des impotents, des perclus. [5] Il s'y trouvait un homme, malade depuis trente-huit ans. [6] Le voyant couché, et sachant qu'il était là depuis longtemps, Jésus lui dit : « Veux-tu être guéri ? » [7] Le malade lui répondit : « Seigneur, je n'ai personne pour me plonger dans la piscine quand l'eau est agitée[i]. Pendant que j'y vais, un autre y descend avant moi. » [8] Jésus lui dit : « Lève-toi, prends ton lit et marche. » [9] Aussitôt l'homme fut guéri; il prit son lit et marcha. C'était un jour de sabbat. [10] Les Juifs dirent donc à l'homme qui avait été guéri : « C'est le sabbat, il ne t'est pas permis de porter ce lit. » [11] Il leur répondit : « Celui-là même qui m'a guéri m'a dit : Prends ton lit et marche ! » [12] Ils lui demandèrent : « Qui est l'homme qui t'a dit : Prends et marche ? » [13] Mais celui qui avait été guéri ne savait pas qui c'était : Jésus avait disparu dans la foule qui se trouvait en cet endroit. [14] Plus tard Jésus le rencontra dans le Temple et lui dit : « Te voilà guéri; ne pèche plus, de peur qu'il ne t'arrive pis encore. » [15] L'homme s'en alla dire aux Juifs que c'était Jésus qui l'avait guéri. [16] Aussi les Juifs se mirent-ils à poursuivre Jésus, parce qu'il avait fait cela pendant le sabbat. [17] Mais Jésus leur répondit : « Mon Père travaille jusqu'à présent[j], et moi aussi, je travaille. » [18] A cause de cela, les Juifs cherchaient encore plus à le faire mourir : non seulement il violait le sabbat, mais encore il appelait Dieu son propre père, se faisant égal à Dieu.

[19] Jésus, prenant la parole, leur dit : « En vérité, en vérité, je vous le dis, le Fils ne peut rien faire de lui-même; il ne fait que ce qu'il voit faire au Père : ce que fait le Père,

5, 1. S C : *la* fête. A : *la* fête *des Azymes*. 131 : *la* fête *des Tabernacles*. 2. *A C*. S : Bethzatha. D : Belzetha. B : Bethsaïda. 3. D it* aj. : et des paralytiques, qui attendaient le mouvement de l'eau. 4. A E F : Car un ange descendait de temps en temps dans la piscine et agitait l'eau. Le premier qui y entrait après que l'eau avait été agitée, était guéri, quelle que fût sa maladie. 12. A D : Prends *ton lit* et... 16. A : à poursuivre Jésus, *et ils cherchaient à le faire mourir*.

a. L'enchaînement des idées dans les v. 44-46 (auxquels il faut sans doute rattacher 48) est peu satisfaisant ; le texte est probablement altéré. On a supposé que le récit primitif, apparenté à Mc 6, 4 et par., racontait à peu près ceci : Les Galiléens (peut-être les habitants de Nazareth) accueillent Jésus avec joie, parce qu'ils s'attendent à lui voir faire un miracle. Ils lui adressent une requête dans ce but, mais leur attente ayant été déçue, ils témoignent à Jésus des sentiments qui l'amènent à retourner à Cana. *b*. Cf. 2, 23 où ces miracles sont aussi indiqués. L'évangéliste ne les raconte nulle part.

c. Il s'agit d'un fonctionnaire d'Hérode Antipas. *d*. Capernaüm, située au bord du lac, se trouvait dans la partie la plus basse de la Galilée. *e*. Cette phrase, sans lien avec le contexte, doit avoir été déplacée. Elle viendrait assez bien après le v. 45 (cf. note *a*). *f*. Une heure après midi. *g*. Cf. 2, 11 et la note. *h*. *Béthesda* signifie « maison de la miséricorde ». *Bethzatha*, donné par d'autres témoins (voy. n. crit.), était le nom du faubourg septentrional de Jérusalem, d'après Josèphe. *i*. C'est pour expliquer ce détail que certains mss ont ajouté le v. 4 (cf. note crit.). *j*. C'est-à-dire : l'activité de Dieu est continue et ne connaît pas de relâche, pas même le jour du sabbat. Jésus oppose cette idée à la conception juive d'après laquelle Dieu, une fois la création terminée, se repose éternellement et n'agit plus que par des délégués (Parole, Esprit, Sagesse, Puissance, anges, etc.), qui sont en quelque sorte ses représentants dans le monde.

45 : 2, 23. **5,** 8-9 : Mc 2, 11-12 ; Mt 9, 6-7 ; Lc 5, 24-25. 9b : 9, 14. 10 : Jér. 17, 21. 14b : 8, 11b. 18 : 7, 1 ; 10, 33 ; 19, 7.

le Fils le fait aussi. [20]Le Père aime le Fils et lui montre tout ce qu'il fait; il lui montrera des œuvres plus grandes encore que celles-ci, en sorte que vous serez dans l'admiration. [21]De même que le Père ressuscite les morts et leur donne la vie, le Fils aussi donne la vie à qui il veut. [22]De plus, le Père ne juge personne, mais il a remis au Fils le soin de tout juger, [23]afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils, n'honore pas le Père qui l'a envoyé. [24]En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole et croit en celui qui m'a envoyé, possède la vie éternelle et n'est pas soumis au jugement : il a passé de la mort à la vie. [25]En vérité, en vérité, je vous le dis, l'heure vient, elle est déjà venue, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu; et ceux qui l'auront entendue vivront. [26]Comme le Père a la vie en lui-même, il a donné au Fils d'avoir la vie en soi-même. [27]Il lui a donné aussi le pouvoir d'exercer le jugement en sa qualité de Fils de l'homme. [28]N'en soyez pas surpris : l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront sa voix [29]et en sortiront : ceux qui ont fait le bien ressusciteront pour vivre; ceux qui ont fait le mal ressusciteront pour être jugés[a]. [30]Je ne puis rien faire de moi-même : je juge d'après ce que j'entends; et mon jugement est juste, car je ne cherche pas à faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé.

« [31]Si je me rendais témoignage à moi-même, mon témoignage ne serait pas valable; [32]c'est un autre qui me rend témoignage, et je sais que le témoignage qu'il me rend est valable. [33]Vous avez envoyé vers Jean, et il a rendu témoignage à la vérité. [34]Ce n'est pas que j'accepte le témoignage d'un homme, mais je dis cela afin que vous soyez sauvés[b]. [35]Il était le flambeau qui brûle et qui brille; vous vous êtes plu à vous réjouir un moment à sa lumière. [36]J'ai pour moi un témoignage plus important que celui de Jean : les œuvres que le Père m'a données à accomplir, ces œuvres mêmes que je fais, témoignent que le Père m'a envoyé. [37]Et le Père qui m'a envoyé me rend lui-même témoignage. Vous n'avez jamais entendu sa voix ni vu son visage, [38]et vous n'avez pas sa parole demeurant en vous, puisque vous ne croyez pas en celui qu'il a envoyé. [39]Vous sondez les Écritures[c], parce que vous pensez y trouver la vie éternelle; or ce sont elles qui me rendent témoignage, [40]et vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie!

« [41]Je n'accepte pas la gloire qui vient des hommes... [42]mais je sais que vous n'avez pas en vous l'amour de Dieu[d]. [43]Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas; si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez[e]! [44]Comment pourriez-vous croire, vous qui acceptez la gloire que vous vous décernez mutuellement, et qui ne recherchez pas celle qui vient du Dieu unique[f]? [45]Ne pensez pas que ce soit moi qui vous accuserai auprès du Père : votre accusateur, ce sera Moïse, en qui vous avez mis votre espérance. [46]Si vous croyiez en Moïse, vous croiriez aussi en moi, car il a écrit à mon sujet. [47]Mais si vous ne croyez pas à ses écrits, comment croiriez-vous à mes paroles? »

Multiplication des pains[g].

6 [1]Après cela, Jésus s'en alla de l'autre côté de la mer de Galilée [ou lac] de Tibériade[h]. [2]Une grande foule le suivit, parce qu'elle lui avait vu faire des guérisons miraculeuses[i]. [3]Jésus gravit la montagne, et là, il s'assit avec ses disciples. — [4]La fête juive

a. Les v. 27-29 introduisent sans transition l'idée courante de la résurrection à la fin du monde et du jugement dernier, à côté de la notion spécifiquement johannique de la communication directe et immédiate de la vie (24-26). *b.* Cf. 1, 7. *c.* On trad. aussi : *Sondez* les Écritures. *d.* On ne saisit pas, au premier abord, le lien de cette phrase (v. 41-42) avec le contexte. En déniant toute valeur à l'adhésion que pourraient lui donner les Juifs, Jésus veut sans doute leur faire sentir que ses critiques ne sont pas inspirées par le dépit de n'avoir pas été accueilli par eux. *e.* Allusion aux faux Messies qui surgissaient fréquemment et trouvaient toujours des partisans (cf. Act. 5, 36-38). *f.* On trad. aussi : de Dieu seul. *g.* Cf. Mc 6, 32-44; Mt. 14, 13-21; Lc 9, 10-17. *h.* Ce récit nous transporte brusquement de Jérusalem en Galilée. On a supposé qu'il y avait dans le texte soit du désordre, soit une lacune. *i.* Litt. : *des miracles sur les malades.* Ces guérisons ne sont pas racontées dans l'évangile de Jean.

20 : 3, 35. 23 : Philip. 2, 10-11. 24 : 3, 16; 6, 47; 8, 51; 11, 25-26; 1 Jn 3, 14. 29 : Mt 25, 46. 30[b] : 6, 38. 31-37 : 8, 13-18; 1 Jn 5, 6-11. 33 : 1, 19-34. 36 : 10, 25. 39 : Lc 24, 27, 44. 43 : Mt 24, 5. 44 : 12, 43. **6,** 3 : Mt 5, 1. 4 : 2, 13; 11, 55.

de la Pâque était proche[a]. — [5] Levant les yeux, et voyant qu'une foule nombreuse venait à lui, Jésus dit à Philippe : « Où achèterons-nous des pains pour que ces gens aient à manger? » [6] Il disait cela pour le mettre à l'épreuve, car il savait, lui, ce qu'il allait faire. [7] Philippe lui répondit : « Il ne suffirait pas de deux cents deniers[b] de pain pour que chacun d'eux en eût un peu. » [8] Un de ses disciples, André, frère de Simon Pierre, lui dit : [9] « Il y a ici un jeune homme qui a cinq pains d'orge[c] et deux petits poissons; mais qu'est-ce que cela pour tant de gens? » [10] Jésus dit : « Faites-les asseoir. » Il y avait en cet endroit une herbe abondante. Ils s'assirent donc; ils étaient environ cinq mille. [11] Jésus prit les pains et, après avoir rendu grâces, il les distribua à ceux qui étaient assis; il leur donna aussi des [deux] poissons autant qu'ils en voulurent. [12] Quand ils furent rassasiés, il dit à ses disciples : « Ramassez les morceaux qui restent, afin que rien ne se perde. » [13] Ils les ramassèrent donc et remplirent douze paniers avec les morceaux des cinq pains d'orge qui restaient du repas. [14] En voyant le miracle fait par Jésus, les gens dirent : « Celui-ci est vraiment le prophète qui vient dans le monde. » [15] Mais Jésus, sentant qu'on allait venir le prendre pour le faire roi, se retira de nouveau seul sur la montagne.

Jésus marche sur les eaux[d].

[16] Le soir venu, ses disciples descendirent au bord de la mer [17] et, montant dans la barque, partirent pour Capernaüm, de l'autre côté de la mer. Déjà il faisait sombre : Jésus ne les avait pas encore rejoints, [18] et la mer était agitée parce que le vent soufflait avec violence. [19] Les disciples avaient parcouru vingt-cinq ou trente stades[e], quand ils virent Jésus marcher sur la mer et s'approcher de la barque; ils eurent peur. [20] Mais il leur dit : « C'est moi, n'ayez pas peur. » [21] Ils voulaient le prendre dans la barque; mais aussitôt elle aborda au lieu où ils allaient.

Dans la synagogue de Capernaüm. Le pain de vie.

[22] Le lendemain, la foule qui se trouvait de l'autre côté de la mer constata qu'il n'y avait là qu'une seule barque et que Jésus ne s'était pas embarqué avec ses disciples, mais que ceux-ci étaient partis seuls. [23] Or, de Tibériade, il arriva des barques près de l'endroit où l'on avait mangé le pain après l'action de grâces du Seigneur. [24] Quand donc la foule eut constaté que Jésus n'était pas là et ses disciples non plus, elle monta dans ces barques pour aller à Capernaüm chercher Jésus[f].

[25] L'ayant trouvé de l'autre côté de la mer, ces gens lui dirent : « Rabbi, quand es-tu arrivé ici? » [26] Jésus leur répondit : « En vérité, en vérité, je vous le dis, vous me cherchez non parce que vous avez vu des miracles, mais parce que vous avez mangé des pains et que vous avez été rassasiés. [27] Travaillez [à vous procurer] non pas l'aliment qui périt, mais celui qui demeure pour la vie éternelle; le Fils de l'homme vous le donnera, lui que le Père, Dieu[g], a marqué de son sceau. — [28] Que ferons-nous, lui demandèrent-ils, pour accomplir les œuvres de Dieu? » [29] Jésus leur répondit : « L'œuvre de Dieu, c'est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé. » [30] Ils lui dirent : « Quel miracle accomplis-tu donc, afin qu'en le voyant nous croyions en toi? Que fais-tu? [31] Nos pères ont mangé la manne dans le désert, suivant ce qui est écrit : *Il leur donna à manger le pain du ciel.* » [32] Jésus leur dit alors : « En vérité, en vérité, je vous le dis, Moïse ne vous a pas donné le pain du ciel; c'est mon Père qui vous donne le vrai pain du ciel, [33] car le pain de Dieu, c'est celui qui descend du ciel et qui donne la vie au monde. » [34] Ils lui dirent donc : « Seigneur, donne-nous toujours

6, 15. S it* : *s'enfuit* de nouveau...

a. Cette indication chronologique, dont on ne saisit pas bien l'utilité dans le récit, a peut-être pour but de marquer le lien qui, dans la pensée de l'évangéliste, unit à la Pâque juive la Sainte-Cène, à laquelle se rapporte tout le chapitre (voy. note *d* sur 6, 58). *b.* 180 francs. *c.* Des *pains d'orge*, comme 2 Rois 4, 42. *d.* Cf. Mc 6, 45-53; Mt 14, 22-34. *e.* De 4 km. 500 à 5 km. 500. *f.* L'exposé des v. 22-24 est peu clair, et le style en est fort embarrassé; ce passage a été probablement altéré. *g.* Ce mot, mal placé dans le texte, doit être une variante ou une glose se rapportant au mot Père.

6, *31 :* Ps. 78, 24-25.
11 : 21, 13. 14 : Deut. 18, 15. 24 : Mc 1, 36. 27 : 4, 14. 29 : 1 Jn 3, 23. 30 : 2, 18; Mc 8, 11.

de ce pain-là. » [35]Jésus leur dit : « C'est moi qui suis le pain de vie : celui qui vient à moi n'aura plus jamais faim, celui qui croit en moi n'aura plus jamais soif. [36]Mais, je vous l'ai dit, vous me voyez et vous ne croyez pas. [37]Tous ceux[a] que le Père me donne viendront à moi, et je ne mettrai pas dehors celui qui viendra à moi, [38]car je suis descendu du ciel non pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. [39]Or la volonté de celui qui m'a envoyé, c'est que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite au dernier jour. [40]La volonté de mon Père est que tous ceux qui voient le Fils et croient en lui, aient la vie éternelle, et que je les ressuscite au dernier jour. »

[41]Les Juifs murmuraient contre lui parce qu'il avait dit : « Je suis le pain descendu du ciel. » [42]Ils disaient : « N'est-ce pas là Jésus, le fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère? Comment donc peut-il dire : Je suis descendu du ciel? » [43]Jésus, prenant la parole, leur dit : « Ne murmurez pas entre vous. [44]Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire; et moi, je le ressusciterai au dernier jour. [45]Il est écrit dans les Prophètes : *Tous seront instruits par Dieu.* Tous ceux qui entendent le Père et sont instruits par lui, viennent à moi. [46]Ce n'est pas que personne ait vu le Père, excepté celui qui vient d'auprès de Dieu; celui-là a vu le Père. [47]En vérité, en vérité, je vous le dis : celui qui croit a la vie éternelle. [48]C'est moi qui suis le pain de vie. [49]Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts. [50]Voici le pain qui descend du ciel afin que celui qui en mange ne meure pas. [51]C'est moi qui suis le pain vivant descendu du ciel : si quelqu'un mange de ce pain-là, il vivra éternellement. Le pain que je donnerai, c'est ma chair; [je la donnerai] pour que le monde vive. »

[52]Les Juifs disputaient entre eux, disant : « Comment pourrait-il nous donner sa chair à manger? » [53]Jésus leur dit : « En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, la vie n'est pas en vous[b]. [54]Celui qui mange ma chair et boit mon sang, a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. [55]Ma chair est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement un breuvage. [56]Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi en lui. [57]Comme le Père, qui est vivant, m'a envoyé et que je vis par le Père, celui qui me mange vivra, lui aussi, par moi. [58]Tel est le pain descendu du ciel. Il ne ressemble pas à celui que vos pères ont mangé[c]... et ils sont morts; celui qui mange de ce pain-là vivra éternellement[d]. » [59]Jésus prononça ces paroles dans la synagogue, alors qu'il enseignait à Capernaüm.

[60]Après l'avoir entendu, plusieurs de ses disciples dirent : « Cette parole est dure; qui peut l'écouter? » [61]Sachant intérieurement qu'ils murmuraient à ce sujet, Jésus leur dit : « Cela vous scandalise! [62]Que serait-ce donc si vous voyiez le Fils de l'homme remonter là où il était auparavant! [63]C'est l'esprit qui donne la vie; la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous dis sont esprit et vie... [64]Mais il en est parmi vous quelques-uns qui ne croient pas. » (Jésus savait en effet, dès le commencement, quels étaient ceux qui ne croyaient pas et quel était celui qui devait le trahir.) [65]Et il ajouta : « Voilà pourquoi je vous ai dit : Nul ne peut venir à moi, si cela ne lui est donné par le Père. » [66]Dès lors, plusieurs de ses disciples se retirèrent[e] et n'allèrent plus avec lui.

La confession de Pierre [f].

[67]Alors Jésus dit aux Douze : « Et vous, voulez-vous aussi me quitter? » [68]Simon Pierre lui répondit : « Seigneur, à qui irions-nous? Tu as les paroles de la vie éternelle. [69]Aussi nous

69. it° vg : le Christ, le Fils du Dieu vivant (Mt 16, 16).

a. Litt. : *Tout ce* (de même v. 39). *b.* Litt. : *Vous n'avez pas la vie en vous-mêmes.* *c.* Litt. : *non comme ont mangé vos pères.* *d.* La plupart des interprètes voient dans ce discours une explication doctrinale du sacrement de la Sainte-Cène. Voy. note sur 13, 2. *e.* Litt. : *reculèrent.* *f.* Cf. Mc 8, 29; Mt 16, 15-16; Lc 9, 20.

45 : Ès. 54, 13.

38 : 5, 30b. 39 : 10, 28; 17, 12; 18, 9. 40 : 12, 50a. 42 : Mc 6, 3; Mt 13, 55; Lc 4, 22. 46 : 1, 18. 47 : 3, 16; 5, 24. 64 : 13, 11 69 : 1, 49; Mc 1, 24.

avons cru et nous avons reconnu que tu es le Saint de Dieu. » [70] Jésus leur dit : « Ne vous ai-je pas choisis, vous les Douze? Pourtant l'un de vous est un démon. » [71] Il parlait de Judas, fils de Simon l'Iscariote; c'était lui, l'un des Douze, qui devait le trahir.

Jésus se rend à la fête des Tabernacles.

7 [1] Après cela, Jésus parcourut la Galilée : il ne voulait plus parcourir la Judée, parce que les Juifs[a] cherchaient à le faire mourir[b]. [2] Comme la fête juive des Tabernacles[c] était proche, [3] les frères de Jésus lui dirent : « Pars d'ici, va en Judée, afin que tes disciples aussi puissent voir les œuvres que tu fais[d]. [4] On n'agit pas en secret, quand on cherche à être connu. Puisque tu accomplis de telles œuvres, manifeste-toi au monde. » — [5] Les frères de Jésus eux-mêmes ne croyaient pas en lui[e]. — [6] Jésus leur répondit : « Mon temps n'est pas encore venu[f]; pour vous, au contraire, tous les temps sont favorables. [7] Le monde ne peut vous haïr, mais il me hait, moi, parce que j'atteste que ses œuvres sont mauvaises. [8] Vous, montez [à Jérusalem] pour la fête; moi, je n'y monte pas encore pour cette fête, car mon temps n'est pas encore accompli. » [9] Il leur dit cela et demeura en Galilée.

[10] Quand ses frères furent partis pour la fête, il y monta lui aussi, non pas ouvertement, mais comme en cachette[g]. [11] Or les Juifs le cherchaient pendant la fête. Ils disaient : « Où est-il? » [12] On murmurait à son sujet bien des choses, dans la foule. Les uns disaient : « C'est un homme de bien. — Non pas, disaient les autres : il trompe le peuple. » [13] Toutefois, par crainte des Juifs, personne ne s'exprimait librement sur son compte.

Jésus enseigne dans le Temple.

[14] On était déjà au milieu de la fête, lorsque Jésus monta au Temple et se mit à enseigner[h]. [15] Les Juifs, étonnés, disaient : « Comment connaît-il les Écritures, lui qui n'a pas fait d'études? » [16] Jésus leur répondit : « Mon enseignement n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé. [17] Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il saura si mon enseignement vient de lui ou si je parle en mon propre nom. [18] Celui qui parle en son propre nom cherche sa gloire personnelle; mais si quelqu'un cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, celui-là est véridique et sans fraude.

« [19] Moïse ne vous a-t-il pas donné la Loi? Pourtant aucun de vous ne la met en pratique... Pourquoi cherchez-vous à me faire mourir[i]? — [20] Tu es possédé d'un démon[j], répondit le peuple; qui donc cherche à te faire mourir? » [21] Jésus, prenant la parole, leur dit : « J'ai fait une œuvre[k], et vous êtes tous surpris!... [22] Voici pourquoi[l] Moïse vous a donné la circoncision[m]... Ce n'est pas qu'elle vienne de Moïse, elle vient des patriarches[n]: et vous la pratiquez le jour du sabbat. [23] Ainsi, on opère la circoncision le jour du sabbat afin que la loi de Moïse ne soit pas

71. S[c] : de Caryote. D it[c] : Scarioth. it[c] : Judas Simon de Scarioth. E F it[c] vg* : Judas l'Iscariote, fils de Simon. **7, 22.** S om. : Voici pourquoi.

a. C'est-à-dire les autorités religieuses des Juifs, dont l'action s'exerçait plus aisément aux environs de Jérusalem que dans la lointaine Galilée. On pourrait aussi entendre : les habitants de la Judée. *b.* Cf. 5, 18. *c.* Cf. Introd. p. 10, 2e col. D'après Josèphe, c'était la plus importante des fêtes juives. *d.* Cette parole semble impliquer que Jésus n'a de disciples qu'en Judée, ce qui ne résulte pas avec évidence du contexte et serait en contradiction flagrante avec le témoignage des synoptiques. Elle paraît indiquer également que les disciples de Jésus, en Judée, n'ont pas eu l'occasion de voir ses œuvres; pourtant, l'évangéliste a déjà fait allusion (4, 45) à des miracles accomplis par Jésus à Jérusalem, en présence des Galiléens, et il a raconté (ch. 5) la guérison de Béthesda. Voy. notes *g* et *h*. *e.* Cette réflexion indique que l'invitation adressée à Jésus par ses frères était ironique (cf. Mc 3, 21). *f.* Il s'agit sans doute d'un moment favorable pour son activité publique (*kairos*), et non pas de l'heure marquée (*hôra*) pour sa mort (7, 30; 8, 20; 13, 1). *g.* L'attitude de Jésus, telle que la présente l'évangéliste, est difficile à comprendre. On peut supposer que la tradition rapportée ici, a subi une certaine élaboration qui l'a rendue en partie méconnaissable. Ce que Jésus a refusé, ce n'est sans doute pas de se rendre à Jérusalem, mais d'aller s'y livrer à une manifestation messianique. *h.* Ceci surprend après la déclaration que Jésus vient de faire : « Mon temps n'est pas encore venu » (v. 6 cf. 8). Ainsi le morceau 1-13 n'est relié ni à ce qui le précède, ni à ce qui le suit. Il provient probablement d'une tradition indépendante, qui paraît très ancienne. *i.* Le raisonnement est sans doute celui-ci : puisque vous n'observez pas vous-mêmes la Loi, pourquoi voulez-vous me faire mourir sous prétexte que j'aurais violé le sabbat? Ces paroles et celles qui vont suivre jusqu'au v. 24, se rattachent à la discussion provoquée par la guérison de l'impotent de Béthesda, accomplie un jour de sabbat (5, 1-18). *j.* C'est-à-dire : tu es fou. *k.* La guérison de Béthesda. *l.* On ne comprend guère ici ce *Voici pourquoi*. Certains témoins le suppriment (cf. note crit.). Quelques interprètes le rattachent à ce qui précède : « vous *en* êtes tous surpris ». Mais cette construction n'est pas autorisée par la grammaire grecque. Il est probable qu'une pensée incidente a empêché l'auteur d'achever la phrase commencée. *m.* Lév. 12, 3. *n.* Cf. Gen. 17, 10-14.

70 : 13, 18. 70-71 : Lc 6, 13-16. **7,** 7 : 15, 18. 13 : 9, 22; 12, 42; 19, 38; 20, 19. 15 : Mc 6, 2 et par. 16 : 12, 49. 20 : 8, 48, 52; 10, 20; Mc 3, 22.

violée[a], et vous vous irritez contre moi parce que j'ai guéri un homme tout entier le jour du sabbat! [24] Ne jugez pas selon l'apparence, mais que votre jugement soit conforme à la justice[b]! »

[25] Quelques habitants de Jérusalem dirent : « N'est-ce pas là celui qu'on cherche à faire mourir? [26] Or le voilà qui parle librement, et on ne lui dit rien! Les autorités auraient-elles vraiment reconnu qu'il est le Christ? [27] Pourtant nous savons d'où est celui-ci; mais quand le Christ viendra, nul ne saura d'où il est. » [28] Jésus alors s'écria, en enseignant dans le Temple : « Vous me connaissez, et vous savez d'où je suis! Cependant je ne suis pas venu de moi-même. Mais il est Vérité[c], celui qui m'a envoyé. Vous ne le connaissez pas; [29] moi, je le connais, car je viens de lui, et c'est lui qui m'a envoyé. » [30] Ils cherchaient donc à l'arrêter, mais personne ne mit la main sur lui, parce que son heure n'était pas encore venue. [31] Dans le peuple, plusieurs crurent en lui. « Quand le Christ viendra, disaient-ils, fera-t-il plus de miracles que celui-ci? » [32] Les pharisiens apprirent que la foule parlait ainsi tout bas de Jésus; alors les chefs des prêtres et les pharisiens envoyèrent des agents pour l'arrêter.

[33] Jésus dit : « Je suis encore pour un peu de temps avec vous; puis je retournerai auprès de celui qui m'a envoyé. [34] Vous me chercherez, et vous ne me trouverez pas; là où je serai, vous ne pouvez aller. » [35] Les Juifs se dirent les uns aux autres : « Où ira-t-il, que nous ne puissions pas le trouver? Ira-t-il auprès de ceux qui sont dispersés parmi les païens[d], pour enseigner les païens? [36] Que signifie cette parole qu'il a dite : Vous me chercherez et vous ne me trouverez pas; là où je serai vous ne pouvez aller? »

[37] Le dernier jour de la fête, qui en était le plus solennel, Jésus était là; il s'écria : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive! [38] Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive, comme dit l'Écriture[e], couleront de son sein. » [39] Il disait cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croiraient en lui : il n'y avait pas encore d'Esprit, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié[f]. [40] Dans la foule, des gens qui avaient entendu ces paroles, disaient : « Cet homme est vraiment le prophète. » [41] D'autres disaient : « C'est le Christ. — Mais, répondait-on, le Christ doit-il venir de Galilée? [42] L'Écriture ne dit-elle pas que le Christ doit être de la race de David et venir de Bethléhem, le village où habitait David[g]? » [43] Ainsi le peuple était divisé à son sujet. [44] Il y en avait qui voulaient l'arrêter; cependant personne ne mit la main sur lui.

[45] Or, les agents revinrent auprès des chefs des prêtres et des pharisiens[h], et ceux-ci leur dirent : « Pourquoi donc ne l'avez-vous pas amené? » [46] Les agents répondirent : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme. » [47] Les pharisiens leur dirent alors : « Auriez-vous aussi été séduits? [48] Un seul des chefs ou un seul des pharisiens a-t-il cru en lui? [49] Mais cette populace qui ne connaît point la Loi... maudits soient-ils! » [50] L'un d'entre eux, Nicodème (celui qui, précédemment, était venu trouver Jésus[i]), leur dit : [51] « Notre loi condamne-t-elle un homme avant qu'on l'ait entendu et qu'on ait fait une enquête sur ses actes? — [52] Serais-tu, toi aussi, de Galilée? lui répondirent-ils. Informe-toi, et tu verras qu'aucun prophète ne paraît en Galilée[j]. »

39. B lat syr : l'Esprit *saint* n'avait pas encore *été donné*. D : l'Esprit *saint* n'était pas encore *en eux*.

a. Les rabbins enseignaient que le devoir de pratiquer la circoncision le huitième jour primait celui d'observer le repos du sabbat. *b*. Litt. : *mais jugez le juste jugement*. *c*. Litt. : *véritable*. *d*. Litt. : *dans la diaspora* (la dispersion) *des Grecs*. On nommait *diaspora* l'ensemble des Juifs qui vivaient hors de Palestine. Le terme de « Grecs » désigne ici tous les peuples étrangers, et non pas seulement ceux de race hellénique. *e*. Le texte auquel il est fait allusion est peut-être emprunté à un livre aujourd'hui perdu. Cf. cependant És. 58, 11. *f*. Pour l'auteur du quatrième évangile, l'Esprit est un don que Jésus glorifié accorde personnellement à ses fidèles. L'effusion de l'Esprit a donc pour condition le retour du Christ auprès du Père. L'Esprit, selon cette conception, c'est la forme que prend le Christ glorifié pour agir dans le monde (cf. 14, 16-17, 25-26; 16, 7-11). *g*. Cette indication ne contredit pas nécessairement celle du v. 27 : le Christ doit bien être un descendant de David; mais quand il se manifestera, nul ne connaîtra encore son origine. *h*. Il est peu vraisemblable que les agents ne soient pas revenus le jour même où ils avaient reçu la mission d'arrêter Jésus. Le rapprochement des v. 32, 37 et 45 fait soupçonner que le récit a été remanié. *i*. 3, 1. *j*. Jonas était pourtant Galiléen (2 Rois 14, 25), peut-être aussi Élie et Nahum.

25 : 5, 18. 29 : Mt 11, 27. 30 : 8, 20; 13, 1. 31a : 8, 30; 10, 42; 11, 45; 12, 42. 33 : 13, 33; 16, 5a. 34 : 8, 21; 13, 36. 37-38 : 4, 10, 14; És. 55, 1. 39 : 20, 22. 40 : 6, 14. 41 : 1, 46. 41-42 : Mt 22, 42-45. 43 : 9, 16; 10, 19.

8[a] [12]Jésus leur adressa de nouveau la parole en ces termes : « Je suis la lumière du monde[b]. Celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres : il aura la lumière de la vie. » [13]Les pharisiens lui dirent alors : « Tu te rends témoignage à toi-même ; ton témoignage n'est pas valable. » [14]Jésus leur répondit : « Bien que je me rende témoignage à moi-même, mon témoignage est valable, car je sais d'où je suis venu et où je vais ; quant à vous, vous ne savez ni d'où je viens ni où je vais. [15]Vous jugez selon la chair ; moi, je ne juge personne. [16]Et s'il m'arrive de juger, mon jugement est conforme à la vérité, parce que je ne suis pas seul : le Père, qui m'a envoyé, est avec moi[c]. [17]Il est écrit dans votre Loi que le témoignage de deux personnes est valable[d] ; [18]or je me rends témoignage à moi-même, et le Père qui m'a envoyé me rend aussi témoignage. » [19]Ils lui dirent alors : « Où est ton Père ? — Vous ne connaissez ni moi ni mon Père, répondit Jésus ; si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père. » [20]Il prononça ces paroles dans le Trésor[e], alors qu'il enseignait dans le Temple, et personne ne l'arrêta, parce que son heure n'était pas encore venue.

[21]Jésus leur dit encore : « Je m'en vais, vous me chercherez et vous mourrez dans votre péché[f]. Là où je vais, vous ne pouvez venir. » [22]Les Juifs se disaient : « Va-t-il donc se tuer, qu'il dise : Là où je vais, vous ne pouvez venir ? » [23]Il leur dit alors : « Vous êtes d'en bas ; moi, je suis d'en haut[g]. Vous êtes de ce monde ; moi, je ne suis pas de ce monde. [24]Je vous l'ai dit, vous mourrez dans vos péchés. En effet, si vous ne croyez pas que je suis[h], vous mourrez dans vos péchés. » [25]Ils lui dirent donc : « Qui es-tu ? — D'abord, pourquoi vous parlerais-je[i] ? leur répondit Jésus. [26]J'aurais beaucoup à dire de vous, beaucoup à condamner...[j] Mais celui qui m'a envoyé est Vérité, et ce que je lui ai entendu dire, je le dis dans le monde. » [27]Ils ne comprirent pas qu'il leur parlait du Père. [28]Jésus leur dit : « Quand vous aurez élevé le Fils de l'homme[k], vous saurez que je suis, et que je ne fais rien de moi-même : je dis ce que le Père m'a enseigné. [29]Celui qui m'a envoyé est avec moi ; il ne me laisse pas seul, car je fais toujours ce qui lui est agréable. »

[30]Pendant qu'il parlait ainsi, plusieurs crurent en lui. [31]Jésus dit donc aux Juifs qui avaient cru en lui[l] : « Si vous êtes fidèles à ma parole[m], vous serez véritablement mes disciples ; [32]vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira. » [33]Ils lui répondirent : « Nous sommes la race d'Abraham ; nous n'avons jamais été esclaves de personne. Pourquoi dis-tu : vous serez des hommes libres ? » [34]Jésus leur répondit : « En vérité, en vérité, je vous le dis : quiconque pratique le péché est esclave du péché[n]. [35]L'esclave n'est pas pour toujours dans la maison[o] ; le fils y est pour toujours. [36]Si donc le Fils vous affranchit, vous serez vraiment des hommes libres. [37]Je sais que vous êtes la race d'Abraham, mais vous cherchez à me faire mourir parce que ma parole ne peut habiter en vous. [38]Je dis ce que j'ai vu auprès de [mon] Père, et vous, vous faites ce que vous avez appris de [votre] père[p]. » [39]Ils lui répondirent : « Notre père, c'est Abraham. — Si vous

8, 16. « *le Père* qui » *B*. S* D : celui qui. 31. D syr[s] om. : du péché.

a. Pour le fragment 7, 53-8, 11, voy. à la suite de l'Évangile selon Jean, page 176. *b*. Cf. 1, 4, 9 ; 3, 19 ; 9, 5 ; 12, 46. *c*. Litt. : *mais [il y a] moi et le Père qui m'a envoyé*. *d*. Deut. 17, 6 ; 19, 15. *e*. Le *Trésor* proprement dit ne devait pas être accessible au public. Il s'agit de l'endroit où se trouvaient les troncs destinés à recevoir les offrandes (cf. Mc 12, 41) ; on les avait mis évidemment dans une des parties les plus fréquentées du Temple. *f*. Voy. 16, 8-9. *g*. Litt. : *de ceux* d'en bas... *de ceux* d'en haut. *h*. L'expression grecque rendue par « que je suis » revient v. 28 et 13, 19. On la traduit parfois « à ce que je suis », ce qui est grammaticalement peu correct. D'autres comprennent comme Mc 13, 6, où le mot « le Christ » est sous-entendu (cf. Mt 24, 5). D'autres enfin la rapprochent de Ex. 3, 14 — cf. És. 41, 4 ; 43, 10, 25 ; 52, 6 (G) — où, d'après l'interprétation courante, Dieu affirme, en termes analogues, sa propre existence. *i*. Texte obscur. On traduit aussi : je suis ce que je vous dis depuis le commencement ; — ou : je suis, avant tout, ce que je vous dis ; — ou encore : je suis précisément ce que je vous dis. *j*. Il faut sous-entendre sans doute : mais il est inutile que je discute avec vous. *k*. Cf. 3, 14. *l*. Bien que le discours soit donné comme adressé aux Juifs qui ont cru en Jésus, le thème qu'il continue de développer est celui de l'incrédulité de ses auditeurs. *m*. Litt. : *Si vous demeurez dans ma parole*. *n*. L'idée que le péché rend esclave a été fortement développée par Paul (cf. Rom. 6, 6, 16, 17, 20 ; 7, 25 ; etc.) ; elle était aussi familière aux philosophes grecs. *o*. Il peut en effet être vendu. *p*. Le diable ; cf. v. 44.

8, 13-18 : 5, 31-39. 14 : 3, 8. 15 : 12, 47. 18 : 1 Jn 5, 9. 19 : 14, 7. 20a : Lc 22, 53. 20b : 7, 30. 21 : 7, 34. 26 : 12, 49. 28 : 12, 32. 29 : 16, 32b. 30 : 7, 31. 31 : 15, 7. 36 : Héb. 3, 6.

étiez enfants d'Abraham, leur répliqua Jésus, vous feriez les œuvres d'Abraham. [40] Or vous cherchez à me faire mourir, moi qui vous dis la vérité que j'ai apprise de Dieu. Abraham n'a pas fait ainsi. [41] Vous faites, vous, les œuvres de votre père. » Ils lui répondirent : « Nous ne sommes pas des bâtards; nous n'avons qu'un seul Père, Dieu. » [42] Jésus leur dit : « Si Dieu était votre Père, vous m'aimeriez, car c'est de Dieu que je suis issu et que je viens. Je ne suis pas venu de moi-même : c'est lui qui m'a envoyé. [43] Pourquoi ne reconnaissez-vous pas mon langage[a]? Parce que vous ne pouvez entendre ma parole. [44] Vous avez pour père le diable, et ce sont les désirs de votre père que vous voulez accomplir. Il a été meurtrier dès le commencement[b]; il ne s'est pas tenu dans la vérité, car il n'y a point en lui de vérité. Lorsqu'il dit des mensonges, il parle de son propre fonds, car il est menteur et père du mensonge. [45] Et moi, parce que je dis la vérité, vous ne me croyez pas! [46] Qui de vous me convaincra de péché? Puisque je dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? [47] Celui qui est [enfant] de Dieu écoute les paroles de Dieu. Vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes pas [enfants] de Dieu. »

[48] Les Juifs lui répondirent : « N'avons-nous pas raison de dire que tu es un Samaritain[c] et que tu es possédé d'un démon? — [49] Je ne suis pas possédé d'un démon, répondit Jésus, mais j'honore mon Père; et vous, vous me méprisez! [50] Je ne recherche pas ma propre gloire; il y a quelqu'un qui la recherche, et qui en est juge. [51] En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne verra jamais la mort[d]. » [52] Les Juifs lui dirent : « Nous savons maintenant que tu es possédé d'un démon. Abraham est mort, les prophètes aussi, et toi, tu dis : Si quelqu'un garde ma parole, il ne goûtera jamais de la mort! — [53] Serais-tu plus grand qu'Abraham, notre père, qui est mort? Les prophètes aussi sont morts. Qui prétends-tu être? » [54] Jésus répondit : « Si je me glorifiais moi-même, ma gloire serait vaine. C'est mon Père qui me glorifie, lui dont vous dites : Il est notre Dieu. — [55] Vous ne le connaissez pas; moi, je le connais; et si je disais que je ne le connais pas, je serais comme vous, un menteur. Mais je le connais et je garde sa parole. [56] Abraham, votre père, a tressailli de joie à la pensée qu'il verrait mon jour; il l'a vu[e] et s'en est réjoui. » [57] Les Juifs lui dirent : « Tu n'as pas encore cinquante ans[f], et tu as vu Abraham! » [58] Jésus leur dit : « En vérité, en vérité, je vous le dis, avant qu'Abraham fût, je suis[g]. » [59] Alors ils prirent des pierres pour les lui jeter; mais Jésus se dérobant sortit du Temple.

L'aveugle-né.

9 [1] En passant, Jésus vit un homme qui était aveugle de naissance. [2] Ses disciples lui posèrent cette question : « Rabbi, qui a péché, cet homme[h] ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle[i]? » [3] Jésus répondit : « Ce n'est pas que lui ou ses parents aient péché; mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui. [4] Tant qu'il fait jour, il nous faut accomplir les œuvres de celui qui m'a envoyé : la nuit vient, où personne ne peut travailler. [5] Pendant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde. » [6] Ayant ainsi parlé, Jésus cracha à terre, et de sa salive il fit une boue qu'il mit sur les yeux de l'aveugle[j]. [7] Puis il lui dit : « Va te

57. S[s] syr : Abraham t'a vu. **9**, 6. A D : il *enduisit* les yeux.

a. C'est-à-dire : pourquoi ne reconnaissez-vous pas que je parle le langage de Dieu? *b*. Il ne faut sans doute pas voir ici une allusion au meurtre d'Abel par Caïn, mais plutôt au rôle joué par Satan dans la chute du premier couple humain, qui fit entrer la mort dans le monde (Gen. 3, 19). *c*. *Samaritain* était, pour les Juifs, presque l'équivalent de païen (cf. 4, 9 et la note). *d*. On peut aussi trad. : ne verra pas la mort pour toujours. *e*. Abraham est supposé vivant (cf. Lc 16, 23-31; Mc 9, 4 et par.), contrairement à l'opinion générale des Juifs, qui fixaient la résurrection au dernier jour. *f*. C'est probablement ce texte qui a donné naissance à la tradition des presbytres rapportée par Irénée, d'après laquelle Jésus aurait vécu jusqu'à cinquante ans (Ir. II, 22, 5). *g*. Cf. 1, 1 : le Verbe existait dès le commencement. Le présent « je suis » (cf. 8, 25 et note) a peut-être pour but de mettre plus en relief l'existence éternelle du Verbe. *h*. Il ne s'agit sans doute pas ici du péché originel, car à ce point de vue, il n'y a pas de différence entre les hommes. Nous sommes en présence de l'idée du péché des âmes dans la préexistence, idée qui se rencontre surtout dans le judaïsme hellénistique, mais qui se trouve aussi dans le judaïsme palestinien. *i*. On sait que toute maladie, tout accident était, aux yeux des Juifs, le châtiment d'un péché. Les enfants pouvaient être punis pour leurs pères (cf. p. ex. le Décalogue : Ex. 20, 5). *j*. Cf. Mc 8, 23 et la note.

44 : 1 Jn 3, 8-10. 46 : 2 Cor. 5, 21 : 1 Pier. 2, 22 (És. 53, 9). 48 : 7, 20. 51 : 5, 24; 11, 25-26. 52b : Mc 9, 1. 53 : 4, 12. 59a : 10, 31. 59b : 12, 36. **9**, 2-3 : Lc 13, 1-5. 3b : 11, 4. 4 : 11, 9-10. 5 : 8, 12; 12, 35, 46. 7 : 2 Rois 5, 10.

laver au réservoir de Siloé[a] (ce mot signifie envoyé). L'aveugle alla se laver, et quand il revint, il voyait.

[8] Les voisins et ceux qui l'avaient vu auparavant mendier, disaient : « N'est-ce pas là celui qui était assis et qui mendiait? — C'est lui, disaient les uns. — Non, disaient les autres, mais il lui ressemble. » Lui déclarait : « C'est moi. » [10] On lui dit alors : « Comment donc tes yeux ont-ils été ouverts? » [11] Il répondit : « Celui qu'on appelle Jésus a fait de la boue et m'en a enduit les yeux, puis il m'a dit : Va à Siloé et lave-toi. — J'y suis donc allé, et après m'être lavé, j'ai recouvré la vue. » [12] Ils lui demandèrent : « Où est cet homme? — Je ne sais », répondit-il.

[13] On conduisit devant les pharisiens celui qui avait été aveugle [14] (c'était un jour de sabbat que Jésus avait fait de la boue et lui avait ouvert les yeux), [15] et les pharisiens lui demandèrent à leur tour comment il avait recouvré la vue. Il leur répondit : « Il m'a mis de la boue sur les yeux, je me suis lavé, et je vois. » [16] Quelques pharisiens dirent alors : « Cet homme ne vient pas de Dieu, puisqu'il n'observe pas le sabbat. » D'autres dirent : « Comment un pécheur ferait-il de tels miracles? » Il y avait désaccord entre eux. [17] Ils dirent donc encore à l'aveugle : « Que dis-tu de celui qui[b] t'a ouvert les yeux? — C'est un prophète », répondit-il.

[18] Les Juifs ne crurent pas que cet homme avait été aveugle et qu'il avait recouvré la vue, avant d'avoir appelé ses parents. [19] Ils leur demandèrent : « Est-ce là votre fils que vous dites né aveugle? Comment donc voit-il à présent? » [20] Ses parents répondirent alors en ces termes : « Nous savons que c'est là notre fils et qu'il est né aveugle. [21] Mais comment voit-il? nous ne savons. Qui lui a ouvert les yeux? nous ne savons. Interrogez-le. Il est assez grand pour parler lui-même de ce qui le concerne. » [22] Ses parents s'exprimèrent ainsi parce qu'ils craignaient les Juifs : ceux-ci avaient déjà décidé que si quelqu'un reconnaissait Jésus pour le Christ, il serait exclu de la synagogue[c]. [23] C'est pour cela que les parents de l'aveugle répondirent : « Il est assez grand, interrogez-le. »

[24] Les Juifs rappelèrent donc celui qui avait été aveugle, et lui dirent : « Rends gloire à Dieu[d], nous savons que cet homme-là est un pécheur. » [25] Il répondit : « S'il est pécheur, je ne sais; je sais une chose : j'étais aveugle et à présent je vois. » [26] Ils lui dirent alors : « Que t'a-t-il fait? Comment t'a-t-il ouvert les yeux? » [27] Il leur répondit : « Je vous l'ai déjà dit, et vous n'avez pas écouté. Pourquoi voulez-vous l'entendre encore? Voudriez-vous devenir aussi ses disciples? » [28] Alors ils l'injurièrent et lui dirent : « C'est toi qui es son disciple; nous sommes, nous, les disciples de Moïse. [29] Nous savons que Dieu a parlé à Moïse; mais celui-ci, nous ne savons d'où il vient. » [30] L'homme leur répondit : « Voilà bien ce qui est surprenant; vous ne savez d'où il vient, et il m'a ouvert les yeux! [31] Nous savons que Dieu n'exauce pas les pécheurs; mais si quelqu'un est pieux et fait sa volonté, celui-là il l'exauce. [32] On n'a jamais entendu dire que personne ait ouvert les yeux d'un aveugle-né. [33] Si cet homme-là ne venait de Dieu, il ne pourrait rien faire. » [34] Les Juifs lui répondirent : « Tu es né tout entier dans le péché, et tu nous fais la leçon! » Et ils le jetèrent dehors.

[35] Jésus apprit qu'ils l'avaient chassé. L'ayant rencontré, il lui dit : « Crois-tu au Fils de l'homme? » [36] L'autre répondit : « Et qui est-il, Seigneur, pour que je croie en lui? » [37] Jésus lui dit : « Tu l'as vu; c'est lui-même qui te parle. — [38] Je crois, Seigneur », dit l'homme; et il se prosterna devant lui.

[39] Jésus dit alors : « Je suis venu dans ce monde pour [exercer] un jugement : ceux qui

35. A I. : au Fils de *Dieu*.

a. Ce réservoir était situé au sud de Jérusalem, en dehors des murs. *b.* Litt. : *de lui, puisqu'il...* On peut trad. aussi : de lui, de ce qu'il. *c.* Cette exclusion était une peine disciplinaire dont il dut être fait contre les chrétiens un fréquent usage. Mais il n'est pas probable que, du vivant de Jésus (il l'avait prévue : cf. 16, 2), on l'ait déjà appliquée à ses partisans. On ne comprendrait pas alors qu'il eût pu lui-même enseigner dans le Temple et les synagogues et frayer avec des pharisiens. L'évangéliste aura projeté au temps de Jésus un état de fait qui existait à son époque. *d.* C'est-à-dire : humilie-toi devant Dieu en reconnaissant que tu l'as outragé par ton péché, ton mensonge ou ton erreur; cf. Jos. 7, 19.

14 : 5, 9b. 16 : 7 41. 17b : 4, 19. 22 : 7, 13; 12, 42; Lc 6, 22. 31 : És. 1, 15; Ps 66, 18; Prov. 15, 29. 37 : 4, 26.

ne voyaient pas verront, et ceux qui voyaient deviendront aveugles. » [40] Des pharisiens qui se trouvaient avec lui entendirent ces paroles et lui dirent : « Sommes-nous aveugles nous aussi? — [41] Si vous étiez aveugles, leur dit Jésus, vous ne seriez pas coupables[a]. Mais puisque vous dites : nous voyons, votre culpabilité demeure. »

Le bon berger[b].

10 « [1] En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie, mais qui l'escalade par ailleurs, est un voleur et un brigand. [2] Celui qui entre par la porte est le berger des brebis. [3] Le portier lui ouvre, et les brebis écoutent sa voix. Elles sont à lui, et il les appelle par leur nom pour les faire sortir. [4] Quand toutes ses brebis sont dehors, il marche devant elles, et les brebis le suivent, parce qu'elles connaissent sa voix. [5] Mais elles ne suivront pas un étranger : elles le fuiront au contraire, parce qu'elles ne connaissent pas la voix des étrangers. » [6] Jésus leur raconta cette parabole, mais ils ne comprirent pas ce qu'il voulait leur dire.

[7] Jésus reprit alors : « En vérité, en vérité, je vous le dis, je suis la porte des brebis. [8] Tous ceux qui sont venus avant moi[c] étaient des voleurs et des brigands; mais les brebis ne les ont pas écoutés. [9] Je suis la porte. Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé : il entrera et sortira et trouvera sa nourriture. [10] Le voleur ne vient que pour voler, pour tuer et pour détruire; moi, je suis venu pour que [les brebis] aient la vie, et qu'elles l'aient en abondance. [11] Je suis le bon berger; le bon berger donne sa vie pour ses brebis. [12] Le mercenaire, qui n'est pas le berger, et à qui les brebis n'appartiennent pas, s'enfuit lorsqu'il voit venir le loup, en abandonnant les brebis (alors le loup les emporte et les disperse). [13] C'est qu'il est mercenaire et ne se soucie point des brebis. [14] Je suis le bon berger; je connais mes brebis et mes brebis me connaissent, [15] de même que le Père me connaît et que je connais le Père. Je donne ma vie pour mes brebis. [16] J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie. Celles-là aussi, il faut que je les mène; elles écouteront ma voix, et il y aura un seul troupeau, un seul berger. [17] Le Père m'aime parce que je donne ma vie pour la reprendre. [18] Personne ne me l'ôte; je la donne de moi-même. J'ai le pouvoir de la donner et le pouvoir de la reprendre. Tel est l'ordre que j'ai reçu de mon Père[d]. » [19] Un nouveau désaccord se produisit parmi les Juifs à cause de ces paroles. [20] Beaucoup disaient : « Il est possédé d'un démon, il est fou. Pourquoi l'écoutez-vous? » [21] D'autres disaient : « De telles paroles ne sont pas d'un démoniaque; un démon peut-il ouvrir les yeux des aveugles? »

Jésus à la fête de la Dédicace.

[22] Le moment vint où l'on célébrait à Jérusalem la fête de la Dédicace. C'était l'hiver[e]. [23] Jésus se promenait dans le Temple, sous le portique de Salomon[f]. [24] Les Juifs firent cercle autour de lui et lui dirent : « Jusqu'à quand nous tiendras-tu l'esprit en suspens? Si tu es le Christ, dis-le-nous franchement. » [25] Jésus leur répondit : « Je vous l'ai dit, et vous ne croyez pas. Les œuvres que je fais au nom de mon Père me rendent témoignage; [26] mais vous ne croyez pas, parce que vous n'êtes pas de mes brebis. [27] Mes brebis écoutent ma voix; je les connais et elles me suivent. [28] Je leur donne la vie éternelle : elles ne mourront jamais[g], et nul ne les ravira de ma main. [29] Ce que mon Père

10, 29. S* it : *le* Père. A (cf. D) : *qui* (se rapportant à Père), au lieu de « ce que ». S D : plus grand (au masculin, se rapportant à « Père »).

a. Litt. : *vous n'auriez pas de péché*. *b*. L'image du berger appliquée à Jésus a joué un grand rôle dans l'ancienne Église. L'art chrétien primitif s'en est particulièrement inspiré. Elle a son origine dans l'A. T., qui représente ainsi Dieu (p. ex. Es. 40, 11; Éz. 34, 11-16; Ps. 23, 1; 74, 1; 78, 52; 79, 13; 80, 2; 95, 7; 100, 3) ou David (Éz. 34, 23-24; 37, 24; Ps. 78, 71). On la rencontre aussi dans divers cultes païens. La figure du mauvais berger se trouve Jér. 2, 8; 10, 21; 23, 1-4; Éz. 34, 1-10; Zach. 11, 4-9. *c*. Il s'agit des faux Messies qui surgissaient fréquemment en Israël (cf. Actes 5, 36). *d*. L'ordre du Père est que le Fils puisse librement donner et reprendre sa vie. *e*. On la célébrait en décembre (le 25 kislev; voir Introduction, p. 10) en mémoire de la restauration du culte et de la purification du Temple par Judas Maccabée (cf. 1 Macc. 4, 36-59; 2 Macc. 1, 9, 18; 10, 1-8). *f*. Portique couvert, dans la partie orientale du Temple. C'est là que se réunissaient habituellement les premiers chrétiens d'après Actes 3, 11; 5, 12. *g*. On pourrait aussi trad. : pas pour toujours.

10, 15 : Mt 11, 27. 17 : 12, 25; Mc 8, 35. 19 : 7, 43. 20 : 7, 20. 24 : Lc 22, 67. 25a : 4, 26; 9, 37. 25b : 5, 36. 26-27 : 10, 2-5. 28 : 6, 39; 17, 12; 18, 9.

m'a donné est plus grand que tout[a], et nul ne peut le ravir de la main du Père. [30] Moi et le Père, nous sommes un. »

[31] Les Juifs apportèrent de nouveau des pierres pour le lapider. [32] Alors Jésus leur dit : « Je vous ai montré de la part du Père beaucoup de belles œuvres; pour laquelle me lapidez-vous? » [33] Les Juifs lui répondirent : « Ce n'est pas pour une belle œuvre que nous te lapidons, mais pour un blasphème; c'est parce qu'étant un homme, tu te fais Dieu. » [34] Jésus leur répliqua : « N'est-il pas écrit dans votre Loi[b] : *J'ai dit: Vous êtes des dieux?* [35] Ainsi, elle a appelé « dieux » ceux à qui la parole de Dieu était adressée (or l'Écriture ne peut être annulée); et vous, vous dites à celui que le Père a sanctifié et qu'il a envoyé dans le monde : Tu blasphèmes, — parce que j'ai dit : Je suis Fils de Dieu! [37] Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne croyez pas en moi; [38] mais si je les fais, alors même que vous ne croiriez pas en moi, croyez en ces œuvres, afin que vous sachiez et reconnaissiez que le Père est en moi et moi dans le Père. » [39] Là-dessus les Juifs cherchèrent de nouveau à l'arrêter, mais il s'échappa de leurs mains.

Jésus se retire de l'autre côté du Jourdain.

[40] Jésus retourna de l'autre côté du Jourdain, à l'endroit où Jean avait d'abord baptisé[c], et il y demeura. [41] Beaucoup vinrent à lui : « Jean, disaient-ils, n'a fait aucun miracle, mais tout ce qu'il a dit de cet homme était vrai. » [42] Un grand nombre crurent en lui, en ce lieu-là.

Résurrection de Lazare.

11 [1] Il y avait un malade, Lazare, de Béthanie[d], le village de Marie et de Marthe, sa sœur[e]. — [2] Marie était celle qui oignit le Seigneur avec du parfum et lui essuya les pieds avec ses cheveux[f]. Ce Lazare qui était malade était son frère. — [3] Les sœurs donc envoyèrent dire à Jésus : « Seigneur, celui que tu aimes est malade. » [4] En l'apprenant, Jésus dit : « Cette maladie n'aboutira point à la mort; elle a pour but la gloire de Dieu, elle doit servir à la glorification du Fils de Dieu. » [5] Or Jésus aimait Marthe et sa sœur et Lazare. [6] Après avoir appris qu'il était malade, il resta deux jours encore à l'endroit où il était, [7] puis il dit à ses disciples : « Retournons en Judée. » [8] Les disciples lui dirent : « Rabbi, les Juifs cherchaient naguère à te lapider, et tu retournerais en ce lieu! » [9] Jésus répondit : « N'y a-t-il pas douze heures de jour? Si quelqu'un marche le jour, il ne bronche pas, car il voit la lumière de ce monde. [10] Mais s'il marche la nuit, il bronche, parce que la lumière n'est point en lui[g]. » [11] Cela dit, il ajouta : « Notre ami Lazare s'est endormi[h]; mais je pars pour le réveiller. » [12] Les disciples lui dirent : « Seigneur, s'il dort, il guérira. » [13] Jésus avait parlé de la mort de Lazare; mais les disciples crurent qu'il parlait simplement du sommeil. [14] Il leur dit alors ouvertement : « Lazare est mort; [15] et je me réjouis pour vous de ce que je n'étais pas là, afin que vous croyiez. Mais allons auprès de lui. » [16] Thomas, surnommé Didyme[i], dit alors aux autres disciples : « Allons aussi, pour mourir avec lui. »

[17] Lorsque Jésus arriva, il trouva Lazare déjà au tombeau depuis quatre jours. [18] Comme Béthanie n'était éloignée de Jérusalem que d'environ quinze stades[j], [19] beaucoup de Juifs étaient venus auprès de Marthe et de Marie pour les consoler [de la mort] de leur

a. La construction de ce membre de phrase (dans le grec) est peu naturelle. Le texte est probablement altéré, comme permet de le soupçonner le grand nombre des variantes (voir les principales aux notes crit.). On trad. souvent, d'après d'autres leçons moins bien attestées : Mon Père, qui me [les] a données, est plus grand que tout, et nul... *b.* Ce terme était assez fréquemment employé pour désigner l'ensemble des Écritures (cf. 12, 34; 15, 25; 1 Cor. 14, 21). *c.* A Béthanie de Pérée (cf. 1, 28). *d.* Béthanie près du mont des Oliviers (cf. v. 18). Ne pas confondre ce village avec celui qui est nommé dans la note précédente. *e.* Les deux sœurs, quoiqu'elles n'aient pas encore été nommées, sont présentées comme des personnes bien connues du lecteur, sans doute à cause de la place qu'elles occupaient dans la tradition évangélique antérieurement au récit de Jean. *f.* Cette allusion à un récit ultérieur (12, 3) ne laisse pas que d'être étrange. Elle suggère l'hypothèse d'une glose ou bien d'un remaniement de cette partie du texte. *g.* Cf. 12, 35. *h.* En grec, comme en français, cette expression pouvait signifier : il est mort; mais ce n'est pas en ce sens que la prennent les disciples (cf. v. suiv.). *i.* Mot grec qui veut dire jumeau, de même que l'araméen Thomas. *j.* 2.750 mètres environ.

10, *34* : Ps. 82, 6.
31 : 8, 59. 33 : 5, 18; Mt 26, 64-65. 38 : 14, 11. 39 : 8, 59; Lc 4, 30. 42 : 7, 31. **11,** 1 : Lc 10, 38-39. 4 : 9, 3. 8 : 8, 59; 10, 31. 9-10 : 9, 4-5; 12, 35; 1 Jn 2, 11. 11 : Mc 5, 39.

frère. [20] Quand Marthe apprit que Jésus arrivait, elle alla à sa rencontre. Marie resta assise à la maison. [21] Marthe dit à Jésus : « Seigneur, si tu avais été ici, mon frère ne serait pas mort. [22] Maintenant encore je sais que ce que tu demanderas à Dieu, il te l'accordera. » [23] Jésus lui dit : « Ton frère ressuscitera. — [24] Je sais, répondit Marthe, qu'il ressuscitera au dernier jour, à la résurrection. — [25] Je suis la résurrection et la vie, lui dit Jésus. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort; [26] et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais[a]. Crois-tu cela? — [27] Oui, Seigneur, lui répondit-elle, je crois que tu es le Christ, le Fils de Dieu, celui qui devait venir dans le monde. » [28] Là-dessus, elle s'en alla, et appelant Marie, sa sœur, elle lui dit en secret : « Le Maître est là, il t'appelle. » [29] En entendant cela, Marie se leva en toute hâte et se rendit auprès de Jésus. [30] Il n'était pas encore entré dans le village; il se trouvait toujours à l'endroit où Marthe l'avait rencontré. [31] Quand les Juifs qui étaient avec Marie dans la maison et la consolaient, la virent se lever en toute hâte et sortir, ils la suivirent, pensant qu'elle allait au tombeau pour y pleurer.

[32] Marie, arrivée à l'endroit où était Jésus, tomba à ses pieds dès qu'elle le vit et lui dit : « Seigneur, si tu avais été ici, mon frère ne serait pas mort. » [33] En voyant ses pleurs et ceux des Juifs qui l'accompagnaient, Jésus frémit en [son] esprit et se sentit troublé. [34] Il dit : « Où l'avez-vous mis? — Seigneur, lui répondirent-ils, viens et vois. » [35] Jésus pleura. [36] Les Juifs dirent alors : « Voyez comme il l'aimait! » [37] Quelques-uns d'entre eux dirent : « Lui qui a ouvert les yeux de l'aveugle, ne pouvait-il faire que cet homme ne mourut pas? » [38] Et Jésus, frémissant de nouveau en lui-même, se rendit au sépulcre : c'était une grotte, et une pierre la fermait. [39] Jésus dit : « Otez la pierre. » Marthe, la sœur du mort, lui dit : « Seigneur, il sent déjà; c'est le quatrième jour. » [40] Jésus lui répondit : « Ne t'ai-je pas dit que si tu crois tu verras la gloire de Dieu? » [41] On ôta donc la pierre. Alors Jésus leva les yeux en haut et dit : « Père, je te rends grâces de ce que tu m'as exaucé. [42] Je savais que tu m'exauces toujours; mais j'ai parlé à cause de la foule qui m'entoure, afin qu'ils croient que tu m'as envoyé[b]. » [43] Cela dit, il cria d'une voix forte : « Lazare, viens ici, sors! » [44] Et le mort sortit, les pieds et les mains liés de bandelettes, le visage enveloppé d'un linge. Jésus dit : « Délivrez-le et laissez-le aller. »

Décision du Sanhédrin contre Jésus.

[45] Beaucoup des Juifs qui étaient venus auprès de Marie crurent en Jésus, après avoir vu ce qu'il avait fait. [46] Mais quelques autres allèrent trouver les pharisiens et leur racontèrent ce qu'il avait fait. [47] Les chefs des prêtres et les pharisiens réunirent le Sanhédrin : « Que ferons-nous? disaient-ils. Cet homme accomplit beaucoup de miracles. [48] Si nous le laissons continuer, tous croiront en lui. Les Romains viendront; ils détruiront notre ville et notre nation[c]. » [49] L'un d'entre eux, Caïphe, qui était grand-prêtre cette année-là[d], leur dit : « Vous n'y entendez rien. [50] Ne le comprenez-vous pas? il vous est avantageux qu'un seul homme périsse pour le peuple, et que toute la nation ne périsse pas. » [51] Il ne dit point cela de son propre mouvement, mais comme il était grand-prêtre cette année-là, il prophétisa[e] que Jésus devait mourir pour la nation. [52] Et ce

11, 50. A E G : il *nous* est avantageux...

a. Ou : ne mourra pas *pour toujours*. *b.* La prière de Jésus a plutôt le caractère d'une action de grâces que d'une demande. Elle semblerait mieux à sa place après la résurrection de Lazare. Cependant aucun indice extérieur n'appuie l'hypothèse d'une transposition. La pensée de l'évangéliste est sans doute (cf. 3, 35; 5, 19) que Jésus, disposant de la puissance divine, n'a pas besoin d'invoquer son Père pour opérer la résurrection de Lazare. Il ne parle que pour l'édification des assistants, et sa prière prend la forme d'une action de grâces, qui suppose le miracle accompli. *c.* Avec leurs idées sur le Messie, ils voyaient déjà Jésus donnant le signal de la révolte contre les Romains; et cette rébellion ne pouvait finir que par une catastrophe, Jésus n'étant pas, à leurs yeux, le vrai Messie. *d.* L'expression grecque semble indiquer que les fonctions du grand-prêtre étaient annuelles, comme celles de certains dignitaires des cultes asiatiques. En fait, ce n'était point le cas (cf. Introd. fin page 8 et note sur Lc 3, 2). *e.* Voy. 1re note sur Ps. 60, 8.

24 : 6, 40. 25-26 : 5, 24; 8, 51. 33 : 13, 21. 35 : Lc 19, 41. 40 : 4. 41 : 17, 1; Mc 6, 41. 42 : 12, 30. 44 : 20, 7. 45 : 7, 31. 51 : Ex. 28, 30. 52 : 10, 16; 1 Jn 2, 2.

n'était pas seulement pour la nation, c'était aussi pour rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés. [53] Dès ce jour-là, ils prirent la décision de faire mourir Jésus.

Jésus se retire à Éphraïm.

[54] Aussi Jésus ne continua-t-il plus d'aller et de venir librement parmi les Juifs[a]. Mais il partit de là et se rendit dans la région voisine du désert, à une ville nommée Éphraïm[b], où il demeura avec ses disciples. [55] La Pâque juive était proche, et beaucoup de gens de la contrée montaient à Jérusalem avant la Pâque pour se sanctifier[c]. [56] Ils cherchaient donc Jésus et se disaient les uns aux autres, en stationnant dans le Temple : « Qu'en pensez-vous? Pourquoi n'est-il pas venu à la fête? » [57] Or les chefs des prêtres et les pharisiens avaient donné l'ordre que si quelqu'un savait où était Jésus, il les prévînt, pour le faire arrêter.

L'onction de Béthanie [d].

12 [1] Six jours avant la Pâque[e], Jésus se rendit à Béthanie, où était Lazare qu'il avait ressuscité. [2] On lui offrit là un repas. Marthe servait[f], et Lazare était au nombre des convives. [3] Marie, prenant une livre[g] d'un parfum de nard pur[h], très précieux, oignit les pieds de Jésus et les essuya avec ses cheveux. La maison fut remplie de l'odeur de ce parfum. [4] Judas l'Iscariote, l'un des disciples de Jésus, celui qui devait le trahir, dit alors : [5] « Pourquoi n'avoir pas vendu ce parfum trois cents deniers pour les donner aux pauvres? » [6] Il ne disait point cela par souci des pauvres; mais c'était un voleur, et comme il avait la bourse commune, il prenait[i] ce qu'on y mettait. [7] Jésus dit : « Laisse-lui conserver ce parfum pour le jour de ma sépulture[j]. [8] Vous aurez toujours des pauvres avec vous; mais moi, vous ne m'aurez pas toujours[k]. »

[9] La grande foule des Juifs apprit que Jésus était à Béthanie, et elle s'y rendit non seulement à cause de Jésus, mais aussi pour voir Lazare qu'il avait ressuscité. [10] Les chefs des prêtres délibérèrent alors de faire mourir aussi Lazare, [11] parce que beaucoup de Juifs les quittaient à cause de lui, et croyaient en Jésus.

Entrée de Jésus à Jérusalem [l].

[12] Le lendemain, la grande foule venue pour la fête, apprenant que Jésus arrivait à Jérusalem, [13] prit des feuilles de palmier et sortit à sa rencontre en criant :

Hosanna[m],
béni soit celui qui vient au nom du Seigneur
et le roi d'Israël.

[14] Jésus, ayant trouvé un ânon, monta dessus, conformément à cette parole de l'Écriture :

[15] *Sois sans crainte, fille de Sion[n] :*
Voici ton roi qui vient,
monté sur le petit d'une ânesse.

[16] Ses disciples ne comprirent pas cela tout d'abord; mais quand il eut été glorifié, ils se souvinrent que cela avait été écrit de lui et qu'ils le lui avaient fait[o]. [17] La foule qui se trouvait avec lui quand il avait appelé Lazare hors du tombeau et l'avait ressuscité, lui rendait témoignage. [18] La foule allait aussi à sa rencontre parce qu'elle avait appris qu'il avait fait ce miracle. [19] Quant aux pharisiens, ils se disaient les uns aux autres :

12, 1. A D : Lazare *qui avait été mort* et que... 4. D : Judas *de Karyot.* A it* : Judas l'Iscariote, *fils de Simon.* F G : Judas Simon l'Iscariote. it* : Simon Judas. 7. A : Laisse-la ; elle a conservé... 13. D E : au nom du Seigneur, le roi d'Israël. A F : ... Seigneur, roi d'Israël. 17. D E syr[s] : La foule rendait témoignage *qu*'il avait appelé...

a. On pourrait aussi trad. : ne pouvait plus aller et venir en sécurité parmi les habitants de la Judée. *b.* A 30 km. environ au nord de Jérusalem, d'après Eusèbe. *c.* On ne pouvait participer à une fête qu'après s'être purifié. *d.* Cf. Mc 14, 1-9 et par. (Mt 26, 6-13); Lc 7, 36-50. Ces récits paraissent apparentés, malgré des différences irréductibles. Il faut sans doute les considérer comme des développements parallèles et indépendants d'une même donnée primitive. *e.* Voy. sur le calendrier juif Introd. p. 10. *f.* Cf. Lc 10, 40. *g.* La livre romaine valait 327gr 5. *h.* Voy. note sur Mc 14, 3. On a proposé de traduire : *de nard à la pistache.* *i.* On peut aussi comprendre : il portait. *j.* Elle n'en aurait donc répandu que quelques gouttes. Les traits qui ne s'accordent pas avec cette parole de Jésus (regrets de Judas, pieds essuyés avec les cheveux) pourraient provenir de l'influence des récits parallèles. *k.* En grec les verbes sont au présent (Vous *avez*... vous ne m'*avez*...), ce qui indique bien que Jésus entend simplement constater un fait et non pas formuler une déclaration de principe. *l.* Cf. Mc 11, 1-10; Mt 21, 1-3, 6-9; Lc 19, 28-38. *m.* Voy. note sur Mc 11, 9. *n.* C'est-à-dire Sion. *o.* On retrouve ici un écho du récit des synoptiques d'après lesquels ce sont les disciples qui font monter Jésus sur l'âne (cf. Mc 11, 7 et par.).

12, *13 :* Ps. 118, 25-26. *15 :* Es. 41, 10; Zach. 9, 9.
54 : Lc 9, 10. 55 : 2, 13; 6, 4. **12,** 3 : Lc 7, 37-38. 6[b] : 13, 29. 8 : Deut. 15, 11. 16 : 2, 22.

« Vous le voyez, vous n'y pouvez rien : le monde court après lui. »

Des Grecs demandent à voir Jésus.
Il annonce son prochain départ.

[20] Il y avait quelques Grecs[a] parmi ceux qui étaient venus adorer pendant la fête. [21] Ils allèrent trouver Philippe, de Bethsaïda en Galilée, et lui firent cette demande : « Seigneur, nous voudrions voir Jésus. » [22] Philippe alla le dire à André. André et Philippe[b] allèrent le dire à Jésus. [23] Jésus leur répondit : « L'heure est venue où le Fils de l'homme doit être glorifié[c]. [24] En vérité, en vérité, je vous le dis : si le grain de blé tombé en terre ne meurt, il reste seul[d]; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit. [25] Celui qui aime sa vie la perdra, et celui qui hait sa propre vie en ce monde, la conservera pour la vie éternelle. [26] Si quelqu'un me sert, qu'il me suive! Là où je serai, mon serviteur y sera aussi : si quelqu'un me sert, le Père l'honorera.

[27] Maintenant mon âme est troublée... Et pourquoi dirais-je : Père délivre-moi de cette heure[e]?... Mais c'est pour cette heure-là que je suis venu[f]! [28] Père, glorifie ton nom! » Alors une voix vint du ciel : « Je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore. » [29] La foule qui était là et qui avait entendu, disait que c'était le tonnerre. D'autres disaient : « Un ange lui a parlé. » [30] Jésus, prenant la parole, dit : « Ce n'est pas pour moi que cette voix s'est fait entendre; c'est pour vous. [31] C'est maintenant que se fait le jugement de ce monde : c'est maintenant que le prince de ce monde va être jeté dehors[g]. [32] Et moi, quand j'aurai été élevé de la terre[h], j'attirerai tous les hommes à moi. » [33] Il disait cela pour indiquer de quelle mort il devait mourir. [34] La foule lui répondit : « Nous savons par la Loi que le Christ doit demeurer éternellement[i]. Pourquoi donc dis-tu : Il faut que le Fils de l'homme soit élevé? — Quel est ce Fils de l'homme? » [35] Jésus leur dit alors : « La lumière est encore pour un peu de temps au milieu de vous : marchez pendant que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous surprennent. Celui qui marche dans les ténèbres ne sait où il va. [36] Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vous deveniez des enfants de lumière. » Cela dit, Jésus s'en alla et se cacha d'eux.

L'incrédulité des Juifs.

[37] Bien que Jésus eût fait tant de miracles en leur présence, ils ne croyaient pas en lui, [38] afin que cette parole d'Ésaïe le prophète fût accomplie : *Seigneur, qui a cru à notre prédication, et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé?* [39] Ils ne pouvaient pas croire, parce qu'Ésaïe a dit encore : [40] *Il a aveuglé leurs yeux et endurci leurs cœurs, afin qu'ils ne voient pas de leurs yeux, qu'ils ne comprennent pas de leur cœur, et qu'ils ne se convertissent pas pour que je les guérisse*[j]. [41] Ésaïe a dit cela, parce qu'ayant vu sa gloire, il a parlé de lui. [42] Cependant, parmi les chefs eux-mêmes, plusieurs crurent en lui; mais à cause des pharisiens ils ne le confessaient pas, de peur d'être exclus de la synagogue[k]. [43] Ils préféraient la gloire qui vient des hommes à celle qui vient de Dieu.

[44] Jésus éleva la voix et dit : « Celui qui croit en moi, croit non pas en moi mais en celui qui m'a envoyé. [45] Celui qui me contemple, contemple celui qui m'a envoyé. [46] Moi, la lumière, je suis venu dans le monde afin que quiconque croit en moi ne demeure pas dans les ténèbres. [47] Si quelqu'un entend mes paroles et ne les met pas en pratique, moi, je ne le juge pas, car je ne suis pas

19. D L W it vg : le monde *entier*. 31. Θ it syr[s] : jeté en *bas*.

a. Sans doute des prosélytes (voy. note *g* sur Mt 23, 15). *b*. Ces deux apôtres, seuls parmi les douze, portent des noms grecs. *c*. La glorification de Jésus devait être réalisée pour que l'Évangile pût être porté aux païens; cf. 10, 16; 11, 52. *d*. Cf. 1 Cor. 15, 36-37. *e*. L'évangile de Marc (14, 35) attribue à Jésus cette prière qu'il se refuse, ici, à prononcer. Le trouble de Jésus en face de la mort, tel que le rapportent les synoptiques, a paru au quatrième évangéliste incompatible avec sa conception de l'œuvre et de la personne du Christ. *f*. On trad. aussi : Et que dirai-je? Père, délivre-moi de cette heure?... Mais c'est pour cette heure-là... *g*. L'idée que la mort du Christ entraîne la défaite des démons se trouve aussi 1 Cor. 2, 6-8; Col. 2, 15. *h*. Cf. 3, 14. *i*. És. 9, 6; Ps. 110, 4; etc. La même idée est exprimée Ps. Sal. 17, 4; Hénoch 62, 14. *j*. Cf. Mc 4, 12 et la note. *k*. Voy. 9, 22.

38 : És. 53, 1. *40* : És. 6, 9-10.

21 : 1, 44. 25 : Mc 8, 35 et par. 26 : 14, 3; 17, 24. 29 : Lc 22, 43. 30 : 11, 42. 31 : 16, 11. 32 : 8, 28. 34 : Dan. 7, 14. 35 : 9, 4-5; 11, 9-10. 36[b] : 8, 59[b]; Lc 16, 8. 39-40 : Mc 4, 12; Mt 13, 14-15. 42 : 7, 13; 9, 22. 43 : 5, 44. 45 : 14, 9[b]. 46 : 1, 9. 47 : 3, 17; 8, 15.

venu pour juger le monde, mais pour le sauver. [48]Celui qui me rejette et ne reçoit pas mes paroles, a son juge : c'est la parole que j'ai dite qui le jugera au dernier jour. [49]Je n'ai point parlé de mon chef : c'est celui qui m'a envoyé, le Père lui-même, qui m'a prescrit ce que je devais dire et comment je devais parler. [50]Et je sais que son commandement, c'est la vie éternelle. Ce que je dis, je le dis comme le Père me l'a ordonné. »

LE DERNIER REPAS, LA PASSION ET LA RÉSURRECTION

Jésus lave les pieds de ses disciples [a].

13 [1]Avant la fête de la Pâque[b], sachant que son heure était venue, [l'heure] de quitter ce monde pour aller vers son Père, Jésus, qui avait aimé les siens en ce monde, mit le comble à son amour[c]. [2]C'était au cours d'un repas[d], alors que le diable avait déjà mis en [son] cœur que Judas Iscariote, fils de Simon, livrerait son Maître[e] : [3]Jésus, sachant que le Père avait tout remis entre ses mains, qu'il était venu de Dieu et s'en retournait à Dieu, [4]se leva de table, ôta ses vêtements, prit un linge et s'en ceignit. [5]Puis il versa de l'eau dans le bassin à ablutions et se mit à laver les pieds de ses disciples et à les essuyer avec le linge dont il était ceint. [6]Il vint donc à Simon Pierre, qui lui dit : « Toi, Seigneur, tu me laverais les pieds ! » [7]Jésus lui répondit : « Ce que je fais, tu ne le sais pas maintenant ; tu le comprendras dans la suite. » [8]Pierre lui dit : « Non, jamais tu ne me laveras les pieds ! » Jésus lui répondit : « Si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi. — [9]Seigneur, lui dit Simon Pierre, pas seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête. » [10]Jésus lui dit : « Celui qui a reçu l'ablution[f] n'a pas besoin d'être lavé *les pieds exceptés*[g], mais il est entièrement pur. Or vous êtes purs, mais non pas tous. »

13, 2. A D : *Après* un repas. A D : alors que le diable avait déjà mis dans le cœur de Judas fils de Simon Iscariote (D : de Karyot) le projet de livrer son Maître. it* :... le diable s'était mis dans le cœur de Judas... pour qu'il livrât son Maître. 10. « les pieds exceptés » omis par S 79 (qui omettent tout le membre de phrase) lat* Or Tert ; donné, sous deux formes légèrement différentes, par A B C etc. etc. D : n'a pas besoin d'avoir la tête lavée, mais seulement les pieds. E² F H : n'a pas besoin d'avoir les pieds lavés.

a. L'épisode de Jésus lavant les pieds des apôtres n'a pas d'équivalent dans les évangiles synoptiques. Tout au plus pourrait-on y voir, avec certains interprètes, un symbole illustrant l'exhortation à l'humilité et au service réciproque qu'il adresse à ses disciples au cours du dernier repas (Lc 22, 24-27). L'acte de Jésus a certainement, aux yeux de l'évangéliste, une importance capitale : la formule solennelle qu'il emploie pour introduire son récit en est la preuve (v. 1-3). Mais on n'est pas d'accord sur le sens qu'il convient d'y attacher. Plusieurs n'y voient qu'un enseignement purement moral sous forme symbolique (cf. v. 12-15). D'autres le considèrent comme un rite sacramentel représentant le baptême, et quelques-uns croient y reconnaître une explication des rapports du baptême et de la Cène (cf. note sur v. 10). Le texte, d'ailleurs, est par endroits incertain et a peut-être subi de graves altérations qui en expliqueraient l'obscurité. *b*. Le repas qui va être mentionné au v. suiv., le dernier auquel Jésus ait pris part, n'est donc pas un repas pascal, contrairement à la tradition des synoptiques (cf. Mc 14, 12-25 et par.).
c. On peut trad. aussi : les aima jusqu'à la fin *d*. On est surpris que, racontant le dernier repas de Jésus, pendant lequel, d'après les synoptiques, le Seigneur institua la Cène (cf. Mc 14, 22-25 et par.), l'évangéliste ne fasse aucune mention d'un pareil fait. On a voulu expliquer son silence par la perte d'un feuillet, mais un tel accident n'aurait guère pu se produire sans laisser de traces : quelque lacune ou incohérence de la narration permettrait de le reconnaître. D'autre part, ce ne peut être par indifférence que l'auteur a écarté la Cène de son récit : nous savons, par le discours de Capernaüm (cf. 6, 31-35, 48-51, 53-58 et la note), qu'il lui attribuait une très grande importance. Peut-être la Cène ne lui a-t-elle paru possible qu'après la mort de Jésus : d'après lui, ce n'est qu'une fois retourné dans la gloire céleste que le Christ devait communiquer aux siens ses trésors spirituels (cf. 7, 39 ; 14, 12, 16-17, 28 ; 16, 7 ; et 2e note sur 19, 34). L'évangéliste paraît avoir remplacé à dessein l'institution de la Cène par l'acte symbolique de Jésus lavant les pieds des apôtres. Cet acte a pu être, dans son esprit, d'une manière quelconque, une sorte d'équivalent ou de substitut de la Cène (cf. 2e note sur v. 10).
e. Le texte est très variable suivant les témoins (cf. note crit.). La leçon suivie est confirmée par le v. 27 : Satan n'entre dans Judas qu'après que ce dernier a pris le morceau trempé.
f. Le verbe grec signifiait, dans la langue classique, laver, baigner. Il est employé, dans le N. T., pour un lavage purificateur (Act. 9, 37 ; 16, 33 ; Héb. 10, 22 ; 2 Pi. 2, 22 ; Apoc. 1, 5). On s'en est servi, dès le IIe s., pour désigner le baptême.
g. Ces mots, que nous mettons entre deux astérisques, sont très incertains (cf. note crit.). Si on les rejette, la phrase doit signifier : Celui qui a reçu l'ablution que je viens de lui conférer, n'a besoin d'aucune autre (nous aurions ici une protestation contre la pratique des ablutions multiples, qui se serait répandue, au temps de l'évangéliste, dans certains cercles chrétiens ; cf. Hébr. 6, 2). Si on accepte ces mots, on peut entendre la phrase : celui qui a reçu le baptême est foncièrement pur et n'a plus besoin que d'être lavé des souillures partielles provenant de son contact avec le monde (les petits péchés journaliers). Cette purification complémentaire, et qu'il faudrait renouveler fréquemment, serait l'œuvre de la Cène, dont le lavement des pieds est ici l'équivalent symbolique. Ce sacrement, acte de communion spirituelle avec le Christ, aurait encore, par surcroît, une valeur purificatrice (cf. les urnes de purification dans 2, 6-9 et la note sur les *noces de Cana*, début du ch. 2). — Si l'on ne voit dans l'acte de Jésus qu'un symbole de la pureté morale qu'il confère aux siens, il faut entendre ainsi le texte : Celui qui est lavé (moralement) n'a pas besoin de se soumettre à des pratiques d'ablution ; les mots « les pieds exceptés » ne peuvent être alors qu'une addition maladroite.

49 : 7, 16 ; 8, 26. 50a : 6, 40. 50b : 3, 34. **13**, 3a : 3, 35 ; 17, 2. 3b : 16, 28. 10b : 15, 3.

[11] Jésus, en effet, savait qui le trahirait; c'est pour cela qu'il dit : « Vous n'êtes pas tous purs. »

[12] Quand il leur eut lavé les pieds, qu'il eut repris ses vêtements et se fut remis à table, il leur dit : « Comprenez-vous ce que je vous ai fait? [13] Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous dites bien, car je le suis. [14] Si donc je vous ai lavé les pieds, moi qui suis le Seigneur et le Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres. [15] Je vous ai donné un exemple[a], afin que vous fassiez aussi comme je vous ai fait[b]. [16] En vérité, en vérité, je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni le messager plus grand que celui qui l'a envoyé[c]. [17] Si vous savez cela, vous êtes heureux, pourvu que vous le mettiez en pratique.

Annonce de la trahison [d].

[18] Je ne parle pas de vous tous : je connais ceux que j'ai choisis. Mais il fallait que l'Écriture fût accomplie : *Celui qui mange mon pain a levé le talon contre moi.* [19] Je vous le dis dès à présent, avant que cela n'arrive, afin qu'au moment où cela arrivera vous croyiez que moi je suis[e]. [20] En vérité, en vérité, je vous le dis, qui reçoit celui que j'envoie me reçoit; qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. »

[21] Après avoir dit cela, Jésusfut troublé en son esprit, et il déclara ouvertement : « En vérité, en vérité, je vous dis que l'un de vous me trahira. » [22] Les disciples se regardèrent les uns les autres, ne sachant duquel il parlait. [23] Un des disciples de Jésus, celui qu'il aimait, était couché dans son sein[f]. [24] Simon Pierre lui fit signe et lui dit : « Demande quel est celui dont il parle. » [25] Ce disciple, se penchant alors sur la poitrine de Jésus, lui dit : « Seigneur, qui est-ce? » [26] Jésus répondit : « C'est celui à qui je donnerai le morceau que je vais tremper. » Après avoir trempé le morceau, il le prit et le donna à Judas, fils de Simon Iscariote. [27] Aussitôt que [Judas eut reçu] le morceau, Satan entra en lui. Et Jésus lui dit : « Ce que tu dois faire, fais-le promptement. » [28] Aucun des convives ne comprit pourquoi il lui disait cela. [29] Comme Judas avait la bourse, quelques-uns pensèrent que Jésus lui disait : « Achète ce qu'il nous faut pour la fête »; ou bien : « Donne quelque chose aux pauvres. » [30] Dès que Judas eut pris le morceau, il sortit. Il faisait nuit[g].

LES ADIEUX

La glorification du Fils de l'homme. Le commandement d'amour.

[31] Quand Judas fut parti, Jésus dit : « Maintenant le Fils de l'homme a été glorifié, et Dieu a été glorifié par lui[h]. [32] Puisque Dieu a été glorifié par lui, Dieu, à son tour, le glorifiera lui-même; et c'est bientôt qu'il le glorifiera. [33] Mes enfants, je suis encore pour un peu de temps avec vous. Vous me chercherez... et ce que j'ai dit aux Juifs, je vous le répète maintenant à vous-mêmes : Là où je vais, vous ne pouvez aller. [34] Je vous donne un commandement nouveau : Aimez-vous les uns les autres. Comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres. [35] A l'amour que vous aurez les uns pour les autres, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples. »

18. S A D : celui qui mange du pain avec moi. 24. A D : ... signe *de demander* de qui il parlait. 26. D : de Karyot. A : Judas Iscariote, fils de Simon.

a. Le rite du lavement des pieds par les évêques et par le pape, inspiré de ce passage, ne semble s'être introduit dans l'Église qu'à la fin du VII[e] siècle. *b.* Le principe de l'imitation de Jésus joue un grand rôle dans la morale paulinienne; cf. Rom. 15, 1-3; 1 Cor. 11, 1; Phil. 2, 5-11; 1 Thess. 1, 6. *c.* Cf. Mt 10, 24; Lc 6, 40. *d.* Cf. Mc 14, 18-21; Mt 26, 21-25; Lc 22, 21-23. *e.* Cf. 8, 24 et la note. *f.* Les convives étaient étendus sur des coussins, à la mode romaine, perpendiculairement à la table, et la tête appuyée sur la main gauche : chacun d'eux était donc, pour peu qu'on fût serré, « dans le sein » de celui qui se trouvait à sa gauche (derrière lui); pour lui parler confidentiellement, il lui suffisait de se pencher en tournant la tête. *g.* L'évangéliste concilie deux récits divergents, celui de Mc (14, 18-21) et de Lc (22, 21-23), et celui de Mt (26, 21-25). Mc et Lc ne contiennent que l'annonce de la trahison, tandis que Mt y ajoute la désignation du traître. D'après Jean, Jésus aurait annoncé la trahison ouvertement, et désigné le traître au disciple bien-aimé dans un aparté. *h.* La trahison une fois certaine, Jésus voit son sacrifice accompli et en parle au passé.

***13,** 18* : Ps. 41, 10 (G).

11 : 6, 64. 13 : Mt 23, 8. 14 : 1 Tim. 5, 10. 15 : Col. 3, 13; 1 Pi. 2, 21. 16 : 15, 20. 17 : Jacq. 1, 25. 18 : 6, 70. 19 : 14, 29; 16, 4. 20 : Mt 10, 40. 23 : 19, 26; 20, 2; 21, 7, 20. 27 : Lc 22, 3. 29a : 12, 6b. 33 : 7, 33. 34 : 15, 12, 17. 36 : 7, 34.

Annonce du reniement de Pierre [a].

[36] Simon Pierre lui dit : « Seigneur, où vas-tu? » Jésus répondit : « Là où je vais, tu ne peux me suivre maintenant; mais tu m'y suivras plus tard. » [37] Pierre lui demanda : « Seigneur, pourquoi ne puis-je te suivre maintenant? Je donnerais ma vie pour toi ! — [38] Tu donnerais ta vie pour moi! répondit Jésus. En vérité, en vérité, je te le dis, le coq ne chantera pas que tu ne m'aies renié trois fois. »

La maison du Père. Le Père et le Fils. Le Consolateur.

14 « [1] Que votre cœur ne se trouble pas. Croyez en Dieu, croyez aussi en moi [b]. [2] Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père; si cela n'était pas, vous aurais-je dit que je vais vous préparer une place [c]? [3] Quand je serai allé et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai et je vous prendrai avec moi, afin que là où je serai, vous y soyez aussi. [4] L'endroit où je vais, vous en savez le chemin. »

[5] Thomas lui dit : « Seigneur, nous ne savons où tu vas; comment en saurions-nous le chemin? » [6] Jésus lui dit : « Je suis le chemin [d], la vérité et la vie; nul ne vient au Père que par moi. [7] Si vous me connaissez, vous connaîtrez aussi mon Père. Dès à présent vous le connaissez et vous l'avez vu. » [8] Philippe lui dit : « Seigneur, montre-nous le Père, et cela nous suffira. » [9] Jésus lui répondit : « Il y a si longtemps que je suis avec vous, et tu ne me connais pas, Philippe ! Celui qui m'a vu, a vu le Père. Comment peux-tu dire : Montre-nous le Père? — [10] Ne crois-tu pas que je suis dans le Père et que le Père est en moi? Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de mon chef. C'est le Père demeurant en moi qui accomplit ses propres œuvres. [11] Croyez-moi : je suis dans le Père, et le Père est en moi. Sinon, croyez à cause de ces œuvres mêmes.

« [12] En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera, lui aussi, les œuvres que je fais. Il en fera même de plus grandes, parce que je vais auprès du Père, [13] et ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié par le Fils [e]. [14] Si vous me demandez quelque chose en mon nom, je le ferai.

« [15] Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements, [16] et moi je prierai le Père, qui vous donnera un autre Consolateur [f], destiné à être perpétuellement avec vous : [17] c'est l'Esprit de vérité que le monde ne peut recevoir, car il ne le voit pas et ne le connaît pas. Vous le connaissez, parce qu'il demeure auprès de vous et qu'il sera en vous. [18] Je ne vous laisserai pas orphelins : je reviendrai auprès de vous. [19] Encore un peu de temps, et le monde ne me verra plus; mais vous me verrez. Parce que je vis, vous aussi vous vivrez [g]. [20] En ce jour-là, vous reconnaîtrez que je suis en mon Père, que vous êtes en moi et moi en vous. [21] Celui qui a mes commandements et les observe, voilà celui qui m'aime. Celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et moi je l'aimerai et je me manifesterai à lui. »

[22] Judas (non pas l'Iscariote) lui dit : « Seigneur, qu'est-il donc arrivé, que tu doives te manifester à nous et non pas au monde? » [23] Jésus lui répondit : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera : nous irons à lui, et nous ferons chez lui notre demeure. [24] Celui qui ne m'aime pas

14, 4. A D syr[s] : *Vous savez* où je vais, et vous en savez... 7. *S D* lat**. A B : Si vous me *connaissiez*, vous *connaîtriez*. 10. A L : accomplit *lui-même ces* œuvres. 14. Omis par X 1 22 lat* syr[sc]. A D Θ lat* : Si vous demandez. 15. A D : *gardez* mes commandements. 17. S A : et qu'il *est* en vous. 22. D : non pas *celui de Karyote*. syr[c] : Judas *Thomas*. syr[s] : Thomas. sah. : Judas *le Cananite*.

a. Cf. Mc 14, 29-30; Mt 26, 33-34; Lc 22, 33-34. *b*. On peut trad. aussi : « Vous croyez en Dieu et vous croyez en moi »; et encore : « Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. » *c*. On trad. aussi : Si cela n'était pas, je vous l'aurais dit; car je vais... *d*. D'après une idée très répandue (surtout dans les milieux grecs) aux environs de l'ère chrétienne, l'âme humaine était une exilée du ciel, cherchant *le chemin* qui devait l'y ramener. *e*. On peut aussi traduire : *dans* le Fils.

f. Le mot grec (*paraclêtos*) signifie encore : patron, tuteur, guide, directeur, protecteur, avocat. Le terme de *paraclet* ne se trouve que dans Jean et 1 Jean, mais celui de *paraklêsis*, qui lui est étroitement apparenté, est employé très fréquemment dans le N. T. : il désigne l'exhortation adressée aux fidèles pour nourrir et développer leur vie religieuse. *g*. On peut traduire, avec une ponctuation différente : mais vous me verrez, parce que je vis et que vous aussi...

14, 1 : 27b. 3 : 28; 12, 26; 17, 24. 6a : Héb. 10, 20. 7 : 8, 19. 9b : 12, 45. 9-10 : 1, 18. 11 : 10, 38. 13 : 15, 7. 14 : 16, 23-24. 15 : 15, 10. 16 : 26; 15, 26; 16, 7, 13; 1 Jn 2, 1. 17 : 1, 10; 7, 39; 16, 13; Rom. 8, 26. 19 : 16, 16. 20 : 17, 21-23. 21 : 16, 27. 24 : 7, 16.

ne garde pas mes paroles. Or la parole que vous entendez n'est pas de moi, mais du Père qui m'a envoyé. [25] Je vous dis cela tandis que je demeure encore parmi vous. [26] Le Consolateur, l'Esprit saint que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. [27] Je vous laisse la paix [a], je vous donne ma paix. Je ne vous la donne pas comme le monde la donne [b]. Que votre cœur ne se trouble pas et ne s'effraie pas.

« [28] Vous avez entendu que je vous ai dit : Je m'en vais, et je reviendrai auprès de vous. — Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais auprès du Père, car le Père est plus grand que moi. [29] Je vous le dis maintenant, avant que cela n'arrive, afin qu'au moment où cela arrivera, vous croyiez. [30] Je ne m'entretiendrai plus beaucoup avec vous, car le prince de ce monde vient. Il n'a aucun pouvoir sur moi [c] ; [31] mais il faut que le monde sache que j'aime le Père et que j'agis comme il me l'a commandé [d]. Levez-vous ; partons d'ici [e].

Le cep et les sarments.

15 « [1] Je suis le vrai cep, et mon Père est le vigneron [f]. [2] Tous ceux de mes sarments qui ne portent pas de fruit, il les coupe, et tous ceux qui portent du fruit, il les émonde [g], afin qu'ils en portent encore davantage. [3] Déjà vous avez été purifiés par la parole que je vous ai annoncée. [4] Demeurez en moi, et je demeurerai en vous. Comme le sarment ne peut, de lui-même, porter du fruit, s'il ne demeure attaché au cep, ainsi vous non plus vous n'en pouvez porter, si vous ne demeurez en moi. [5] Je suis le cep ; vous, les sarments. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte beaucoup de fruit : sans moi, vous ne pouvez rien faire. [6] Si quelqu'un ne demeure pas en moi, on le jette dehors comme le sarment : il sèche, on le ramasse, on le met au feu, et il brûle. [7] Si vous demeurez en moi et si mes paroles demeurent en vous, demandez ce que vous voudrez, et vous l'obtiendrez. [8] La gloire de mon Père, c'est que vous portiez beaucoup de fruit et que vous deveniez mes disciples. [9] Comme le Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés ; demeurez dans mon amour. [10] Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme j'ai gardé les commandements de mon Père et je demeure dans son amour. [11] Je vous ai dit cela afin que ma joie soit en vous et que votre joie soit parfaite.

Le commandement d'amour.

« [12] Voici mon commandement : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. [13] Personne ne peut avoir un amour plus grand que celui qui donne sa vie pour ses amis. [14] Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous commande. [15] Je ne vous appelle plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître. Je vous ai appelés mes amis [h], parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai entendu de mon Père. [16] Ce n'est pas vous qui m'avez choisi ; c'est moi qui vous ai choisis et qui vous ai établis afin que vous alliez, que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure : alors, ce que vous demanderez au

30. syr[s] om. : beaucoup.

a. Le mot *paix*, employé dans les salutations, équivalait au terme de « bénédiction » (cf. note sur Lc 10, 5). Le 4[e] évangile paraît prêter à ce mot de paix, dans la bouche de Jésus, une valeur toute particulière (cf. 16, 33 ; 20, 19, 21, 26).
b. Ce n'est pas là, veut dire Jésus, une simple formule de politesse. *c.* Litt. : *il n'a rien en moi.* *d.* Quoique le diable n'ait aucun pouvoir sur lui, Jésus se livre à son empire par obéissance envers Dieu. *e.* La fin de ce chapitre a le caractère d'une conclusion. Les derniers mots indiquent que Jésus va quitter la chambre où il a pris son dernier repas avec ses disciples. Cependant ce n'est qu'au ch. 18 que nous le voyons se mettre en route, et ses discours vont se prolonger pendant trois chapitres après qu'il a dit : *je ne m'entretiendrai plus beaucoup* (ou : *plus*, d'après syr[s]) *avec vous.* On peut supposer que les ch. 15-17 n'appartiennent pas à la même rédaction que le ch. 14 (voy. Introduction, p. 139, col. 2). L'idée que Jésus aurait prononcé tout ce discours entre le moment où il s'est levé de table et celui où il est sorti n'est pas une explication suffisante. L'hypothèse d'après laquelle le morceau 14, 25-31 aurait été déplacé et se serait trouvé primitivement après le ch. 17, ne peut s'appuyer sur aucun indice matériel. *f.* L'image de la vigne se trouve Jér. 2, 21 ; Éz. 15, 2-6 ; 19, 10-14 ; Ps. 80, 9-17 (cf. aussi Mc 12, 1-12 et par.). *g.* Litt. : *il les purifie.* *h.* Le titre d'*ami de Dieu* est donné à Abraham (És. 41, 8 ; 2 Chron. 20, 7 ; Jacq. 2, 23) et à tous les hommes pieux (Sag. Sal. 7, 27).

26 : 16 ; etc. ; Mt 10, 20. 27a : 16, 33. 27b : 14, 1. 28 : 3. 29 : 13, 19 ; 16, 4. 30 : 12, 31 ; 16, 11. 31b : Mc 14, 42 ; Mt 26, 46. **15**, 3 : 13, 10b. 7 : 8, 31 ; 14, 13 ; Mc 11, 24. 10 : 14, 15 ; 1 Jn 2, 4-5 ; 5, 3. 11 : 17, 13 ; 1 Jn 1, 4. 12 : 13, 34 ; 1 Jn 3, 11. 13 : 10, 11 ; 1 Jn 3, 16. 15 : Lc 12, 4.

Père en mon nom, il vous le donnera. [17] Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres[a].

La haine du monde pour Jésus et les siens.

« [18] Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. [19] Si vous étiez du monde, le monde vous aimerait car vous seriez les siens. Mais vous n'êtes pas du monde, puisque, en vous choisissant, je vous ai retirés du monde : voilà pourquoi le monde vous hait. [20] Souvenez-vous de cette parole que je vous ai dite : Le serviteur n'est pas plus grand que son maître[b]. — Puisqu'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi; puisqu'ils ont gardé[c] mes paroles, ils garderont[c] aussi les vôtres. [21] Mais ils vous feront tout cela à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé. [22] Si je n'étais pas venu et si je ne leur avais point parlé, ils ne seraient pas coupables. Maintenant, ils n'ont pas d'excuse pour leur péché. [23] Celui qui me hait, hait aussi mon Père. [24] Ils ne seraient pas coupables, si je n'avais pas fait au milieu d'eux des œuvres que nul autre n'a faites. Maintenant ils les ont vues, et ils me haïssent, moi et mon Père!... [25] Mais il fallait que cette parole écrite dans leur Loi fût accomplie : *Ils m'ont haï sans cause.*

« [26] Quand sera venu le Consolateur[d] que je vous enverrai d'auprès du Père[e], l'Esprit de vérité qui vient d'auprès du Père, il me rendra témoignage. [27] Et vous aussi vous me rendez témoignage, parce que vous êtes avec moi depuis le commencement[f].

16 « [1] Je vous ai dit cela pour vous préserver de toute chute[g]. [2] On vous exclura de la synagogue; et même l'heure vient où tous ceux qui vous feront périr croiront rendre un culte à Dieu[h]. [3] Ils agiront ainsi parce qu'ils n'auront connu ni mon Père ni moi. [4] Je vous ai dit cela afin que, l'heure venue, vous vous souveniez que je vous en ai parlé. Je ne vous l'ai pas dit dès le commencement, parce que j'étais avec vous.

« [5] Maintenant je m'en vais auprès de celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande : Où vas-tu? — [6] Mais parce que je vous ai dit cela, votre cœur est plein de tristesse. [7] Pourtant ce que je vous dis est vrai : il vous est avantageux que je m'en aille, car si je ne m'en allais pas, le Consolateur ne viendrait point à vous; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. [8] Quand il viendra, il prouvera au monde la réalité du péché, de la justice et du jugement : [9] du péché, parce que [les hommes] ne croient point en moi; [10] de la justice, parce que je vais au Père et que vous ne me verrez plus; [11] du jugement, parce que le prince de ce monde est jugé[i].

« [12] J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pourriez, en ce moment, les supporter. [13] Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera la vérité tout entière. Il ne parlera pas de son chef : il dira ce qu'il aura entendu et vous annoncera ce qui doit arriver. [14] Il me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi et vous l'annoncera. [15] Tout ce que le Père possède est à moi; voilà pourquoi je vous ai dit : Il recevra de ce qui est à moi et vous l'annoncera.

La séparation et le revoir.

« [16] Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; puis encore un peu de temps, et vous me reverrez. » [17] Quelques-

16, 3. Omis par syr[s]. 16. A aj. : car je m'en vais auprès du Père.

a. On traduit aussi : Je vous commande cela afin que vous vous aimiez... *b.* Voy. 13, 16. *c.* On a proposé de traduire « épié », « épieront » ; mais le verbe grec n'est jamais employé en ce sens dans le N. T. Cette dernière phrase du v. 20, qui interrompt la marche de la pensée, est peut-être une glose. *d.* Voy. note sur 14, 15. *e.* On trad. aussi : *de la part* du Père. *f.* Depuis le commencement de son ministère (cf. Actes 1, 21-22). *g.* Litt. : *afin que vous ne soyez pas scandalisés* (cf. note sur Mc 9, 42). *h.* On cite cette parole d'un rabbin : Celui qui a versé le sang d'un impie doit être considéré comme s'il avait offert un sacrifice. *i.* L'Esprit mettra d'abord en évidence le péché du monde, qui consiste à refuser de croire en Jésus (cf. 15, 22); ensuite, il manifestera la justice de Dieu en montrant que Jésus n'a pas été abandonné du Père, mais qu'il est entré dans la gloire céleste; enfin il établira que la mort du Christ est en réalité le jugement, la condamnation de Satan (12, 31).

15, *25 :* Ps. 35, 19; 69, 5.

18 : 7, 7; 1 Jn 3, 13. 19 : 17, 14; Lc 6, 22. 19 et 21 : Mc 13, 13; Lc 21, 17. 20 : 13, 16; Mt 10, 24. 21 : 16, 3. 22 : Mc 13, 9b; Mt 10, 18; 24, 14. 26 : 14, 26; Lc 24, 49. 27 : Lc 1, 2; Act. 1, 8; 5, 22. **16,** 1, 4 : Mt 24, 25. 2 : Mt 5, 11; 24, 9; Lc 6, 22. 3 : 15, 21. 4 : 13, 19; 14, 29. 5a : 7, 33. 6 : Mt 17, 23b. 7 : 14, 16, 26, 28; Lc 24, 49. 11 : 12, 31; 14, 30. 12 : Mc 4, 33; 1 Cor. 3, 1. 13 : 14, 26; 1 Jn 2, 27. 15 : 17, 10. 16 : 14, 19.

uns de ses disciples se dirent alors les uns aux autres : « Que signifie ce qu'il nous dit : Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; puis encore un peu de temps, et vous me reverrez — et : Je m'en vais auprès du Père? » [18] Ils disaient donc : « Qu'est-ce que ce peu de temps dont il parle? Nous ne savons ce qu'il veut dire. » [19] Sachant qu'ils voulaient l'interroger, Jésus leur dit : « Vous vous demandez les uns aux autres ce que signifie cette parole que j'ai prononcée : Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; puis encore un peu de temps, et vous me reverrez. — [20] En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez, vous vous lamenterez, et le monde se réjouira; vous serez dans la douleur, mais votre douleur sera changée en joie. [21] Quand la femme accouche, elle est dans la douleur parce que son heure est venue, mais lorsqu'elle a enfanté, elle ne se souvient plus de ses souffrances, toute joyeuse de ce qu'un homme est né au monde. [22] Vous, de même, vous êtes maintenant dans la douleur; mais je vous reverrai : alors votre cœur se réjouira, et personne ne vous ravira votre joie. [23] En ce jour-là, vous ne m'interrogerez plus sur rien. En vérité, en vérité, je vous le dis, ce que vous demanderez au Père, il vous le donnera en mon nom. [24] Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez et vous recevrez. Ainsi votre joie sera parfaite. [25] Je vous ai dit cela en langage figuré. L'heure vient où je ne vous parlerai plus en langage figuré : je vous annoncerai ouvertement ce qui concerne le Père. [26] En ce jour-là, vous demanderez en mon nom, et je ne vous dis pas que je prierai le Père pour vous, [27] car le Père lui-même vous aime parce que vous m'avez aimé et que vous avez cru que je suis issu du Père. [28] Je suis issu du Père, et je suis venu dans le monde. Maintenant je quitte le monde, et je retourne auprès du Père. »

« [29] C'est maintenant, dirent ses disciples, que tu parles ouvertement, sans te servir d'aucune figure. [30] Maintenant nous savons que tu sais toutes choses et que tu n'as pas besoin qu'on t'interroge. Voilà pourquoi nous croyons que tu es issu de Dieu. » [31] Jésus leur répondit : « Vous croyez à présent! [32] Voici que l'heure vient, elle est déjà venue, où vous vous disperserez, chacun de son côté, et vous me laisserez seul. Mais je ne suis pas seul, car le Père est avec moi. [33] Je vous parle ainsi, afin que vous ayez en moi la paix. Dans le monde, vous avez l'affliction; mais prenez courage, j'ai vaincu le monde. »

La prière sacerdotale [a].

17 [1] Après avoir ainsi parlé, Jésus leva les yeux au ciel et dit : « Père, l'heure est venue : glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie [2] et qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés (puisque tu lui as donné le pouvoir sur toute chair). [3] Or la vie éternelle consiste à te connaître, toi le Dieu unique et véritable [b], et Jésus-Christ [c] que tu as envoyé. [4] Je t'ai glorifié sur la terre en accomplissant l'œuvre que tu m'avais donnée à faire. [5] Et maintenant, Père, glorifie-moi auprès de toi; rends-moi la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût [d]. [6] J'ai manifesté ton nom aux hommes que tu m'as donnés en les retirant du monde. Ils étaient à toi : tu me les as donnés, et ils ont gardé ta parole. [7] Maintenant ils ont reconnu que tout ce que tu m'as donné vient de toi. [8] Les paroles que tu m'as données, je les leur ai données, et ils les ont reçues; aussi ont-ils reconnu véritablement que je suis venu de toi, et ils ont cru que tu m'as envoyé. [9] Je prie pour eux. Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés parce qu'ils sont à toi [10] (tout ce qui est à moi est à toi et tout ce qui est à toi est à moi). Ils sont ma gloire [e]. [11] Je ne suis plus dans le

23. A D : ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donnera.

a. Le nom de *prière sacerdotale* a été donné à cette prière par le théologien luthérien David Chytræus (16e s.). *b*. On trad. aussi : le seul vrai Dieu. *c*. C'est le seul texte où l'appellation *Jésus-Christ* soit mise dans la bouche de Jésus lui-même. *d*. Ainsi la glorification du Christ, c'est son rétablissement dans l'état où il se trouvait avant l'incarnation. On trouve une conception un peu différente Phil. 2, 9. *e*. Litt. : *je suis glorifié en* (ou *par*) *eux*.

23-24 : 14, 13-14; 1 Jn 5, 14. 27 : 14, 21. 28 : 13, 3b. 30 : 2, 25. 32a : Mc 14, 27, 50; Mt 26, 31. 32b : 8, 29. 33a : 14, 27. 33b : 1 Jn 5, 4-5. **17**, 1 : 11, 41; 7, 30; 8, 20; 13, 1. 2 : 13, 3a; Mt 9, 6. 4 : 4, 34. 5 : 1, 1. 8 : 16, 30. 10 : 16, 15; Lc 15, 31.

monde[a], mais ils sont dans le monde, et moi, je retourne auprès de toi. Père saint, garde-les par ton nom que tu m'as donné[b], afin qu'ils soient un comme nous. [12]Quand j'étais avec eux, je les ai gardés par ton nom que tu m'as donné; je les ai préservés, et aucun d'eux ne s'est perdu — excepté le fils de perdition[c], afin que l'Écriture fût accomplie[d].

« [13]Maintenant, je m'en vais auprès de toi, et je parle ainsi tandis que je suis encore dans le monde, afin qu'ils aient en eux ma joie et qu'ils l'aient complète. [14]Je leur ai donné ta parole, et le monde les a haïs parce qu'ils ne sont pas du monde comme moi je ne suis pas du monde. [15]Je ne te prie pas de les ôter du monde, mais de les préserver du Malin[e]. [16]Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde. [17]Sanctifie-les par la vérité : ta parole est la vérité. [18]De même que tu m'as envoyé dans le monde, je les ai envoyés dans le monde; [19]et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'ils soient, eux aussi, sanctifiés par la vérité. [20]Je ne te prie pas pour eux seulement, mais aussi pour ceux qui croiront en moi par leur parole, [21]afin que tous soient un. Comme tu es en moi, Père, et moi en toi, qu'eux aussi soient en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé. [22]Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée[f], afin qu'ils soient un comme nous sommes un. [23]Je suis en eux et tu es en moi; que leur unité soit parfaite, afin que le monde sache que tu m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé. [24]Ceux que tu m'as donnés, ô Père, je désire que, là où je serai, ils y soient aussi avec moi, afin qu'ils voient ma gloire, celle que tu m'as donnée parce que tu m'as aimé avant la création du monde. [25]Père juste, le monde ne t'a pas connu, mais moi je t'ai connu, et ceux-ci ont reconnu que tu m'as envoyé. [26]Je leur ai fait connaître ton nom et je le leur ferai connaître, afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et que moi-même je sois en eux. »

Arrestation de Jésus [g].

18 [1]Après avoir ainsi parlé, Jésus s'en alla avec ses disciples de l'autre côté du torrent du Cédron[h]. Il y avait là un jardin[i], où il entra avec eux. [2]Judas, celui qui le trahissait, connaissait cet endroit, parce que Jésus et ses disciples s'y étaient souvent réunis. [3]Prenant la cohorte et des agents envoyés par les chefs des prêtres et les pharisiens[j], Judas s'y rendit donc avec des lanternes, des torches et des armes. [4]Jésus, qui savait tout ce qui allait lui arriver, s'avança et leur dit : « Qui cherchez-vous? » [5]Ils lui répondirent : « Jésus de Nazareth. — C'est moi », leur dit-il. Judas, celui qui le trahissait, était avec eux. [6]Au moment où Jésus leur disait : « C'est moi », ils reculèrent et tombèrent à terre. [7]Il leur demanda une seconde fois : « Qui cherchez-vous? — Jésus de Nazareth, répondirent-ils. — [8]Je vous dis que c'est moi, reprit Jésus. Si donc c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci. » — [9]C'était afin que s'accomplît la parole qu'il avait dite : « Je n'ai perdu aucun de ceux que tu m'as donnés[k]. » [10]Simon Pierre, qui avait une épée, la tira et, frappant le serviteur du grand-prêtre, lui trancha l'oreille droite. Ce serviteur s'appelait Malchus. [11]Jésus dit à Pierre : « Remets l'épée au fourreau. La coupe que le Père m'a donnée, ne la boirai-je pas[l]? »

17, 11. it* vg : par ton nom *ceux* que tu m'as donnés. 12. A D : *ceux* que tu m'as donnés. S omet. 21. S A : qu'eux aussi soient *un* en nous.

a. Il se sent si près de quitter ce monde qu'il se considère déjà comme n'y étant plus. *b.* C'est-à-dire : garde-les toi-même, toi qui es uni à moi (le nom étant l'équivalent de la personne). *c.* C'est-à-dire le perdu (cf. notes sur Lc 20, 36 et 10, 6). Il s'agit de Judas Iscariote. *d.* Cf. 13, 18. *e.* Du diable (cf. 1 Jn 2, 13-14; 3, 12; 5, 18-19). On peut aussi traduire : du mal. *f.* Jésus parle au passé et non au futur, parce que la gloire qu'il va recevoir et à laquelle seront associés les siens, est celle-là même qu'il possédait avant son incarnation (17, 5). *g.* Cf. Mc 14, 32a, 43-50; Mt 26, 36a, 47-54; Lc 22, 39, 47-53. *h.* Il coulait à l'est de Jérusalem, entre la ville et le mont des Oliviers. *i.* Le jardin de Gethsémané, d'après Mc 14, 32 et Mt 26, 36. *j.* La *cohorte* (425 ou 600 hommes) était une troupe romaine constituant la garnison de Jérusalem; elle était casernée dans la forteresse Antonia, au nord du Temple. On ne s'explique pas l'intervention des soldats romains à côté des agents des autorités juives. Peut-être l'évangéliste a-t-il connu une tradition qui donnait à Pilate un rôle actif dans l'arrestation de Jésus. *k.* 17, 12. *l.* Cf. Mc 14, 36 et par.

12 : 6, 39; 10, 28; 18, 9. 13 : 15, 11; 1 Jn 1, 4. 14 : 15, 19. 15 : 1 Jn 5, 18; 2 Thess. 3, 3; Mt 6, 13. 18 : 20, 21. 24 : 12, 26, 32; 14, 3. **18;** 1 : Mc 14, 26; Mt 26, 30. 8 : Act. 10, 21. 9 : 6, 39; 10, 28; 17, 12.

Jésus devant Hanne et Caïphe. Le reniement de Pierre[a].

[12] Alors la cohorte, le tribun[b] et les agents des Juifs s'emparèrent de Jésus, le lièrent [13] et le conduisirent d'abord chez Hanne. C'était le beau-père de Caïphe[c], qui était grand-prêtre cette année-là[d]. [14] Caïphe était celui qui avait émis devant les Juifs cet avis : « Il est avantageux qu'un seul homme meure pour le peuple[e]. »

[15] Simon Pierre et un autre disciple[f] suivirent Jésus. Ce disciple, qui était connu[g] du grand-prêtre, entra avec Jésus dans la cour du grand-prêtre[h]. [16] Pierre se tenait dehors, près de la porte. L'autre disciple, qui était connu du grand-prêtre, sortit alors, parla à la portière et fit entrer Pierre. [17] Cette servante qui gardait la porte dit à Pierre : « Ne serais-tu pas, toi aussi, des disciples de cet homme? — Je n'en suis pas », répondit-il. [18] Les serviteurs et les agents se tenaient là; ils avaient fait du feu parce que le temps était froid, et ils se chauffaient. Pierre aussi se tenait avec eux et se chauffait[i].

[19] Or le grand-prêtre interrogea Jésus sur ses disciples et sur sa doctrine. [20] Jésus lui répondit : « J'ai parlé ouvertement au monde. J'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le Temple, où tous les Juifs se réunissent; je n'ai rien dit en secret. [21] Pourquoi m'interroges-tu? Demande à ceux qui m'ont entendu comment je leur ai parlé : ceux-là savent ce que j'ai dit. » [22] Comme Jésus disait cela, un des agents, placé à son côté, lui donna un soufflet en disant : « Est-ce ainsi que tu parles au grand-prêtre? — [23] Si j'ai mal parlé, lui répondit Jésus, montre ce que j'ai dit de mal; et si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu? » [24] Hanne l'envoya lié à Caïphe, le grand-prêtre[j].

[25] Simon Pierre se tenait là et se chauffait[k]. On lui dit : « Ne serais-tu pas, toi aussi, de ses disciples? » Mais lui le nia : « Je n'en suis pas », dit-il. [26] Un des serviteurs du grand-prêtre, parent de celui à qui Pierre avait tranché l'oreille, lui dit : « Ne t'ai-je pas vu dans le jardin avec lui? » [27] De nouveau Pierre nia, et aussitôt un coq chanta.

Jésus devant Pilate. Sa condamnation[l].

[28] Les Juifs menèrent alors Jésus de chez Caïphe au prétoire. C'était à l'aube. Ils n'entrèrent pas eux-mêmes au prétoire[m], afin de ne pas se souiller et de pouvoir manger la pâque[n]. [29] Pilate sortit pour venir les trouver et dit : « Quelle accusation portez-vous contre cet homme? » [30] Ils lui répondirent : « Si ce n'était pas un malfaiteur, nous ne te l'aurions pas livré. » [31] Pilate leur dit : « Prenez-le et jugez-le d'après votre loi. » Ils lui répondirent : « Il ne nous est permis de faire mourir personne[o]. » [32] C'était afin que s'accomplît la parole que Jésus avait prononcée pour indiquer de quelle mort il devait mourir[p].

[33] Pilate rentra donc dans le prétoire et, interpellant Jésus, lui dit : « Es-tu le roi des Juifs? — [34] Dis-tu cela de toi-même, répondit Jésus, ou d'autres te l'ont-ils dit de moi? » [35] Pilate répliqua : « Suis-je donc Juif? Ta nation et les chefs des prêtres t'ont livré à moi. Qu'as-tu fait? » [36] Jésus répondit : « Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon

a. Cf. Mc 14, 53-72; Mt 26, 57-75; Lc 22, 54-71. *b.* L'officier romain qui commandait la cohorte. *c.* Voy. note sur 11, 49 et note *i* sur Lc 3, 2. *d.* Voy. note sur 11, 49. *e.* Cf. 11, 50. *f.* On a identifié ce disciple avec l'apôtre Jean. *g.* Les Septante emploient quelquefois le mot grec traduit ici par *connu* dans le sens de parent : cf. 2 Rois 10, 11; Ps. 87 (88), 9, 19; Néh. 5, 10. *h.* Il y a de l'incohérence dans ce récit : le reniement de Pierre, bizarrement coupé en deux (v. 15-18; 25-27), et l'interrogatoire de Jésus (19-23) se passent chez le grand-prêtre, alors que l'envoi de Jésus chez Caïphe n'est raconté qu'au v. 24. On doit supposer soit que ce dernier v. a été déplacé et qu'il se trouvait primitivement entre les v. 14 et 15, soit que nous avons ici la juxtaposition de deux traditions différentes, dont l'une faisait de Hanne le grand-prêtre. Ce serait pour harmoniser ces deux traditions qu'on aurait imaginé la théorie du sacerdoce annuel (cf. Lc 3, 2; Jn 11, 49). *i.* Voy. la suite au v. 25. *j.* Voy. note sur fin v. 15. — Le 4e évangile ne parle pas, comme les synoptiques, d'une comparution de Jésus devant le Sanhédrin, mais d'un interrogatoire au domicile du grand-prêtre. *k.* L'auteur reprend les derniers mots du récit du reniement, interrompu au v. 18. *l.* Cf. Mc 15, 1-20; Mt 27, 1-2, 11-31; Lc 23, 1-25. *m.* En entrant dans un édifice païen, on contractait une souillure. *n.* Le repas où l'on mangeait l'agneau pascal, célébré aux premières heures du 15 Nisan (on sait que les jours commençaient, d'après le calendrier juif, à 6 heures du soir). La scène se passe donc au matin du 14 Nisan. Pour les synoptiques, le procès de Jésus a lieu le 15, puisqu'il avait célébré, la veille, le repas pascal avec ses disciples. On a essayé d'harmoniser les deux récits, en traduisant, au v. 28, le mot « la pâque » par « les azymes », comme le fait la version syriaque du Sinaï (on sait que la consommation des pains sans levain durait huit jours). Cette traduction, donnée plusieurs fois par la version syriaque, n'est pas légitime; peut-être faut-il y voir de sa part une tentative d'harmonistique. *o.* Voy. note sur Mc 14, 64. *p.* Si Jésus avait été condamné par les Juifs, il aurait été lapidé ou étranglé; la crucifixion était un supplice romain. — Cf. la prophétie de 12, 32, 33.

14 : 11, 49-50. 15a : 20, 3; 21, 20. 22 : 19, 3. 32 : 3, 14; 8, 28; 12, 32-33.

royaume était de ce monde, mes gens auraient combattu pour que je ne fusse pas livré aux Juifs. Mais mon royaume n'est pas d'ici-bas. » [37] Pilate lui dit alors : « Tu es donc roi? » Jésus répondit : « Tu dis que je suis roi[a] ! Voici pourquoi je suis né, voici pourquoi je suis venu dans le monde : c'est pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque est [enfant] de la vérité écoute ma voix. » [38] Pilate lui dit : « Qu'est-ce que la vérité? » Sur ce mot, il sortit de nouveau pour aller auprès des Juifs et leur dit : « Je ne trouve aucun motif de le condamner. [39] Il est d'usage que je vous relâche quelqu'un pour la Pâque. Voulez-vous donc que je vous relâche le roi des Juifs? » [40] Ils se mirent de nouveau[b] à crier : « Pas lui, mais Barabbas. » Or Barabbas était un brigand.

19 [1] Alors Pilate ordonna d'emmener Jésus et de le flageller[c]. [2] Les soldats, tressant une couronne d'épines, la lui mirent sur la tête, et le revêtirent d'un manteau de pourpre. [3] Ils s'approchaient de lui en disant : « Salut, roi des Juifs! » Et ils lui donnaient des soufflets.

[4] Pilate sortit de nouveau et dit aux Juifs : « Voyez, je vous l'amène, afin que vous sachiez que je ne trouve aucun motif de le condamner. » [5] Jésus sortit donc, portant la couronne d'épines et le manteau de pourpre, et Pilate leur dit : « Voici l'homme. » [6] Quand ils le virent, les chefs des prêtres et leurs serviteurs se mirent à crier : « Crucifie-le ! Crucifie-le ! — Prenez-le et crucifiez-le vous-mêmes, leur dit Pilate ; pour moi, je ne trouve aucun motif de le condamner. » [7] Les Juifs lui répondirent : « Nous avons une Loi, et d'après cette Loi il doit mourir, car il s'est fait Fils de Dieu[d]. »

[8] En entendant cette parole, Pilate fut encore plus effrayé[e]. [9] Il rentra dans le prétoire et dit à Jésus : « D'où es-tu? » Jésus ne lui fit pas de réponse. [10] Pilate lui dit donc : « Tu ne me dis rien? Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te mettre en liberté et le pouvoir de te crucifier? » [11] Jésus répondit : « Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, s'il ne t'avait été donné d'en haut[f]. C'est pourquoi celui qui m'a livré à toi[g] a commis un plus grand péché. » [12] Dès lors Pilate cherchait à relâcher Jésus. Mais les Juifs crièrent : « Si tu le relâches, tu n'es pas un ami de César. Quiconque se donne pour roi s'oppose à César[h]. » [13] En entendant ces paroles, Pilate fit sortir Jésus et s'assit à son tribunal, au lieu appelé le Pavé de mosaïque (en hébreu Gabbatha)[i]. [14] C'était le jour de la préparation de la Pâque[j], vers la sixième heure[k]. Pilate dit aux Juifs : « Voici votre roi. » [15] Mais eux crièrent : « A mort! à mort! crucifie-le! — Crucifier votre roi? » leur dit Pilate. Les chefs des prêtres répliquèrent : « Nous n'avons d'autre roi que César. » [16] Alors Pilate le leur livra pour être crucifié[l].

19, 16. A aj. : et l'emmenèrent.

a. Cette réponse peut être interprétée comme un assentiment ou, d'après la phrase qui suit, comme une protestation. Dans le 1er cas, Jésus dirait : Oui, je suis roi, mais pas dans le sens que tu donnes à ce mot ; dans le 2e cas : Je ne suis pas roi de la manière que tu l'entends. *b.* Les mots « de nouveau » ne peuvent faire allusion à une précédente intervention du peuple ; le dialogue d'un caractère tout juridique, qui s'est poursuivi jusque-là entre Pilate et les Juifs (v. 29-39), ne met en scène que les chefs du peuple. Ces mots sont ici l'écho d'une tradition semblable à celle des synoptiques, d'après laquelle l'offre de relâcher un prisonnier faite par Pilate, avait été précédée d'une intervention tumultueuse de la foule. *c.* Voy. note sur Mc 15, 15. *d.* Cf. Lév. 24, 16. Jésus s'était déclaré Fils de Dieu : 5, 18 (cf. 10, 33). *e.* Il n'a pas encore été question d'une frayeur de Pilate. En présence du mystère qu'il devine dans la personne de Jésus, le païen superstitieux craint de s'attirer, en le faisant mourir, la colère de quelque divinité. Cf. Mt 27, 19.

f. Cf. Rom. 13, 1 ss et note. *g.* « Celui » désigne très probablement Caïphe. Ce sont ainsi les Juifs qui portent toute la responsabilité de la mort de Jésus : l'autorité romaine n'a fait que ratifier passivement la condamnation prononcée par eux.

h. César était le titre porté par les empereurs romains (en mémoire de Jules César, le fondateur de l'empire). En pays de langue grecque, on disait roi (*basileus*) pour rendre le terme latin d'empereur. *i.* *Gabbatha* signifie « éminence » et non « Pavé de mosaïque ». Cet endroit, qui n'est pas identifié avec certitude, peut être cherché près de la forteresse Antonia ou plutôt devant le palais d'Hérode (N.-O. de la ville), où logeaient les gouverneurs romains quand ils venaient à Jérusalem. *j.* Ce détail souligne la divergence chronologique du 4e évangile et des synoptiques ; voy. 2e note sur 18, 28. *k.* Midi. Marc (15, 25) donne la 3e heure (9 heures).

l. Il y a, dans tout ce récit (18, 28-19, 16), une singulière alternance : la scène se passe tantôt à l'intérieur du prétoire, tantôt sur la place publique. Ce chassé-croisé est peu naturel, et l'explication qu'en donne le narrateur (18, 28) est insuffisante : Pilate pouvait mener tout le procès, soit dans le prétoire, en l'absence des accusateurs, soit en leur présence, sur la place ; ce dernier parti eût été parfaitement conforme aux coutumes antiques. La disposition adoptée par l'évangéliste n'est peut-être qu'un artifice destiné à lui permettre l'introduction d'épisodes nouveaux sans contredire les synoptiques. Tous ceux qui se déroulent à l'intérieur du prétoire lui sont particuliers.

19, 3 : 18, 22. 7 : Mc 14, 64 ; Mt 26, 66. 11 : 3, 27. 12 : Act. 17, 7.

La crucifixion [a].

Ils se saisirent donc de Jésus ; [17] et portant lui-même sa croix, il partit pour l'endroit appelé le Crâne (en hébreu Golgotha). [18] Ils [b] le crucifièrent là et deux autres avec lui, un de chaque côté. Jésus était au milieu. [19] Pilate fit aussi rédiger une inscription qu'il fit mettre sur la croix. Elle portait : « Jésus de Nazareth, le roi des Juifs. » [20] Comme l'endroit où Jésus avait été crucifié se trouvait près de la ville, beaucoup de Juifs lurent cette inscription (elle était rédigée en hébreu, en latin et en grec). [21] Aussi les chefs des prêtres juifs dirent-ils à Pilate : « N'écris pas : le roi des Juifs ; mais : cet homme a dit : Je suis le roi des Juifs. » [22] Pilate répondit : « Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit. »

Partage des vêtements de Jésus.

[23] Lorsque les soldats eurent crucifié Jésus, ils prirent ses vêtements et en firent quatre parts, une pour chacun d'eux. Ils prirent aussi sa robe, qui était sans couture, toute d'une seule pièce depuis le haut. [24] Ils se dirent entre eux : « Ne la déchirons pas, mais tirons au sort pour savoir qui l'aura. » C'était afin que l'Écriture fût accomplie :

Ils se sont partagé mes habits
et ont tiré au sort mon vêtement.

Voilà ce que firent les soldats.

La mère de Jésus.

[25] Près de la croix de Jésus se trouvaient sa mère, la sœur de sa mère [c], Marie, femme de Clopas, et Marie de Magdala. [26] Voyant sa mère et, près d'elle, le disciple qu'il aimait, Jésus dit à sa mère : « Femme, voilà ton fils. » [27] Puis il dit au disciple : « Voilà ta mère. » Dès lors le disciple la prit chez lui [d].

[28] Après cela, sachant que déjà tout était fini, Jésus dit, afin que l'Écriture fût accomplie : *J'ai soif.* [29] Il y avait là un vase plein de *vinaigre* [e]. On fixa donc à une tige d'hysope une éponge imbibée de ce vinaigre, et on l'approcha de la bouche de Jésus. [30] Quand il eut pris le vinaigre, Jésus dit : « C'est la fin [f] » et, baissant la tête, il expira.

Le coup de lance.

[31] C'était le jour de la préparation, et pour ne pas laisser les corps sur la croix pendant le sabbat [g] — ce sabbat était solennel [h], — les Juifs demandèrent à Pilate de faire rompre les jambes [i] aux suppliciés et de les faire enlever. [32] Les soldats vinrent donc et rompirent les jambes à l'un de ceux qui avaient été crucifiés avec Jésus, puis à l'autre. [33] Mais quand ils arrivèrent à Jésus, voyant qu'il était déjà mort, ils ne lui rompirent pas les jambes : [34] l'un d'eux, avec une lance, lui perça le côté [j], et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau [k]. [35] Celui qui l'a vu [l] en a rendu témoignage, et son témoignage est véridique. Il sait qu'il dit la vérité : c'est pour que, vous aussi, vous croyiez [m]. [36] Cela arriva afin que s'accomplît cette parole de l'Écriture : *Aucun de ses os ne sera rompu,* [37] et cette autre encore : *Ils regarderont à celui qu'ils ont percé.*

La mise au tombeau [n].

[38] Après cela Joseph d'Arimathée, qui était disciple de Jésus, mais en secret par crainte

38. S* W it : On vint donc enlever.

a. Cf. Mc 15, 20b-41 ; Mt 27, 33-56 ; Lc 23, 32-49. *b.* D'après le contexte « Ils » désignerait les Juifs ; mais ce sont les soldats romains qui ont crucifié Jésus (cf. v. 23). *c.* La comparaison avec Mc 15, 40 et Mt 27, 56 permet de conjecturer que la sœur de la mère de Jésus était Salomé, la femme de Zébédée, la mère de Jacques et de Jean. *d.* L'historicité de cet épisode a paru douteuse. D'une part, il ne s'accorde pas avec la tradition des synoptiques. D'autre part, le livre des Actes (1, 14) nous montre Marie habitant à Jérusalem avec ses fils et non pas avec un disciple. Il est enfin peu probable qu'un disciple galiléen de Jésus ait possédé une maison à Jérusalem ; cette dernière remarque ne vaut que si l'on admet que le disciple bien-aimé peut être identifié à l'apôtre Jean. *e.* Il s'agit d'un vin acide, mélangé d'eau, qui était la boisson des soldats. *f.* Le mot grec peut signifier : « c'est accompli », ou : « c'est fini ». *g.* D'après Deut. 21, 23, le corps d'un supplicié ne devait pas rester exposé pendant la nuit. L'A. T. ne contient aucune prescription au sujet de son exposition pendant le sabbat. *h.* Parce qu'il coïncidait avec la Pâque. *i.* Pour hâter leur mort. *j.* Sans doute pour constater qu'il était bien mort. Les synoptiques n'ont pas connu ce coup de lance (cf. Mc 15, 39, 44, 45 et par.).

k. L'ancienne Église a vu, dans ce sang et cette eau, les symboles du baptême et de la cène, les deux sacrements chrétiens (cf. 1 Jn 5, 6-8). La manière solennelle dont l'évangéliste atteste ce détail, montre qu'il y attachait une importance toute particulière. *l.* C'est-à-dire probablement le disciple qui se trouvait au pied de la croix : voy. note sur v. 27. *m.* Sur ce v., voy. Introduction, p. 139. *n.* Cf. Mc 15, 42-47 ; Mt 27, 57-61 ; Lc 23, 50-55.

19, *24 :* Ps. 22, 19. *28 :* Ps. 22, 16. *29 :* Ps. 69, 22. *36 :* Ex. 12, 46 ; Nomb. 9, 12 ; Ps. 34, 21. *37 :* Zach. 12, 10.
26 : 13, 23. 31 : Mc 15, 42. 37 : Apoc. 1, 7.

des Juifs, alla demander à Pilate la permission d'enlever le corps de Jésus. Pilate la lui accorda. Il alla donc enlever le corps. [39] Nicodème vint aussi (c'était lui qui, au début, était allé trouver Jésus de nuit)[a]. Il portait environ cent livres[b] d'un mélange de myrrhe et d'aloès[c]. [40] Ils prirent donc le corps de Jésus et l'enveloppèrent de bandelettes en le couvrant d'aromates, suivant l'usage funéraire des Juifs. [41] A l'endroit où Jésus avait été crucifié se trouvait un jardin, et, dans ce jardin, un sépulcre neuf, où personne n'avait encore été mis. [42] Ce fut là qu'ils déposèrent le corps de Jésus, parce que c'était, pour les Juifs, un jour de préparation, et que ce sépulcre était tout proche[d].

Le tombeau vide. Apparition à Marie de Magdala [e].

20 [1] Le premier jour de la semaine, Marie de Magdala se rendit au sépulcre de grand matin, alors qu'il faisait encore sombre. Voyant que la pierre avait été ôtée du sépulcre, [2] elle accourut auprès de Simon Pierre et de l'autre disciple, celui que Jésus aimait[f]. Elle leur dit : « On a enlevé le Seigneur du sépulcre, et nous ne savons[g] où on l'a mis. » [3] Pierre partit donc avec l'autre disciple pour aller au sépulcre. [4] Ils couraient tous deux ensemble, mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre et arriva le premier au sépulcre. [5] Il se pencha et vit les bandelettes à terre, mais il n'entra pas. [6] Simon Pierre, qui le suivait, arriva ensuite. Il entra dans le sépulcre et vit les bandelettes à terre. [7] Le linge qui avait été mis sur la tête de Jésus ne se trouvait pas avec les bandelettes : il était roulé à part, à une autre place. [8] Alors l'autre disciple, qui était arrivé le premier, entra aussi dans le sépulcre. Il vit, et il crut. [9] Ils n'avaient pas encore compris que, d'après l'Écriture, Jésus devait ressusciter. [10] Puis les disciples s'en retournèrent chez eux.

[11] Marie se tenait près du sépulcre et pleurait[h]. Tout en pleurant, elle se pencha vers le sépulcre [12] et vit deux anges en vêtements blancs[i]. Ils étaient assis à l'endroit où le corps de Jésus avait été étendu, l'un à la tête, l'autre aux pieds. [13] Ils lui dirent : « Femme, pourquoi pleures-tu ? » Elle leur répondit : « Parce qu'on a enlevé mon Seigneur... je ne sais où on l'a mis. » [14] Cela dit, elle se retourna et vit Jésus debout, mais elle ne savait pas que c'était lui. [15] Jésus lui dit : « Femme, pourquoi pleures-tu ? qui cherches-tu ? » Elle, pensant que c'était le jardinier, lui dit : « Seigneur, si c'est toi qui l'as emporté, dis-moi où tu l'as mis, et je le prendrai. » [16] Jésus lui dit : « Marie. » Elle se retourna et lui dit en langue hébraïque : « Rabbouni (ce qui signifie : Maître)[j]. » [17] Jésus lui dit : « Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté vers le Père. Va trouver mes frères, et dis-leur que je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. » [18] Marie de Magdala alla annoncer aux disciples qu'elle avait vu le Seigneur et qu'il lui avait dit ces paroles.

Apparitions aux disciples [k].

[19] Le soir de ce même jour, qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où se trouvaient les disciples étant fermées par crainte des Juifs, Jésus vint et, debout au milieu d'eux, leur dit : « La paix soit avec vous[l]. » [20] Après avoir dit cela, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples se réjouirent en voyant le Seigneur. [21] Il leur dit de nouveau : « La paix soit avec vous. Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. » [22] Ayant ainsi parlé, il souffla

a. Voy. 3, 2. *b*. Voy. note sur 12, 3. *c*. Les synoptiques ne mentionnent pas la présence de Nicodème à la sépulture de Jésus. Une tradition différente se trouve encore Actes 13, 29. *d*. S'ils avaient voulu aller plus loin, le sabbat aurait pu arriver avant qu'ils eussent terminé l'ensevelissement (la *préparation* était la veille du sabbat). *e*. Cf. Mc 16, 1-8 et 9-11 ; Mt 28, 1-10 ; Lc 24, 1-11. *f*. Ce disciple anonyme est généralement identifié avec l'apôtre Jean. Le mot employé ici dans le texte grec (*ephilei*) n'est pas le même que celui qu'on lit 13, 23 et 21, 20 (*êgapa*). *g*. L'emploi du pluriel prouve que, dans la tradition à laquelle cet épisode a été emprunté, Marie de Magdala était accompagnée d'autres femmes dans sa visite au tombeau (cf. Mc 16, 1 et par.).
h. Le retour de Marie au sépulcre n'ayant pas été rapporté, le morceau 11-18 se rattache mal à ce qui précède ; il pourrait provenir d'une tradition indépendante. *i*. Cf. Lc 24, 4. *j*. Exactement : mon Maître. Ce terme est en réalité araméen. C'est cette dernière langue que parlaient alors les Juifs. *k*. Cf. Lc 24, 36-49 (Mc 16, 14). *l*. C'était la formule de salutation courante. Voy. 1re note sur 14, 27.

20, 3-8 : Lc 24, 24. 7 : 11, 44. 9 : Lc 24, 25-27, 44-46. 17 : Héb. 2, 11-12 ; Rom. 8, 29. 18 : Mc 16, 9. 21b : 17, 18.

sur eux et leur dit : « Recevez l'Esprit saint. [23]A qui vous pardonnerez leurs péchés, ils seront pardonnés ; à qui vous les retiendrez, ils seront retenus. »

[24]L'un des Douze, Thomas, appelé Didyme[a], n'était pas avec eux quand Jésus était venu. [25]Les autres disciples lui dirent : « Nous avons vu le Seigneur. » Il leur répondit : « Si je ne vois dans ses mains la marque des clous, si je ne mets le doigt à la place où étaient les clous, si je ne mets la main dans son côté, je ne croirai pas. »

[26]Huit jours après, les apotres étaient de nouveau réunis, et Thomas avec eux. Jésus vint, les portes étant fermées, et, debout au milieu d'eux, il dit : « La paix soit avec vous. » [27]Puis il dit à Thomas : « Avance ton doigt, et regarde mes mains. Avance ta main, et mets-la dans mon côté. Ne sois plus incrédule, mais crois. » [28]Thomas lui répondit : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » [29]Jésus lui dit : « Parce que tu m'as vu, tu as cru ! Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru. »

Conclusion.

[30]Jésus fit en présence de ses disciples beaucoup d'autres miracles, qui n'ont pas été mis par écrit dans ce livre. [31]Ceux-ci ont été rapportés afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en le croyant, vous ayez la vie par son nom.

APPENDICE[b]

La pêche miraculeuse[c].

21 [1]Après cela[d], Jésus se manifesta de nouveau à ses disciples, au bord de la mer de Tibériade. Voici dans quelles conditions. [2]Simon Pierre, Thomas, appelé Didyme, Nathanaël, de Cana en Galilée, les fils de Zébédée et deux autres de ses disciples, se trouvaient ensemble. [3]Simon Pierre leur dit : « Je vais pêcher. — Nous aussi, nous y allons avec toi », lui dirent-ils. Ils partirent et montèrent dans la barque, mais ils ne prirent rien cette nuit-là. [4]Le matin venu, Jésus se tenait sur le rivage. Cependant les disciples ne savaient pas que c'était lui. [5]Il leur dit : « Mes enfants, avez-vous quelque chose à manger ? — Non », lui répondirent-ils. [6]Il leur dit alors : « Jetez le filet à droite de la barque, et vous trouverez. » Ils le jetèrent donc, mais ils ne pouvaient plus le retirer, à cause du grand nombre des poissons. [7]Le disciple que Jésus aimait dit alors à Pierre : « C'est le Seigneur. » A ces mots « c'est le Seigneur », Simon Pierre mit sa tunique, car il était nu, et se jeta dans la mer. [8]Les autres disciples abordèrent avec la barque, traînant le filet [plein] de poissons — ils n'étaient éloignés de terre que d'environ deux cents coudées[e]. [9]En débarquant, ils virent un brasier, du poisson qui était dessus, et du pain. [10]Jésus leur dit : « Apportez de ces poissons que vous venez de prendre[f]. » [11]Simon Pierre remonta dans la barque et tira à terre le filet, qui était rempli de cent cinquante-trois grands poissons[g] ; et quoiqu'il y en eût tant, le filet ne se rompit pas. [12]Jésus leur dit : « Venez manger. » Aucun des disciples n'osait lui demander : « Qui es-tu ? » car ils savaient que c'était le Seigneur. [13]Jésus s'approcha, prit le pain, le leur donna, et le poisson également. [14]C'était déjà la troisième fois que Jésus se manifestait aux disciples depuis sa résurrection[h].

a. Voy. 11, 16. *b*. Sur l'ensemble du ch. 21, voy. Introd. p. 139. *c*. L'étroite parenté de ce récit avec Lc 5, 1-11, suggère l'idée que l'épisode appartenait primitivement au ministère de Jésus en Galilée. *d*. Malgré cette transition, le ch. 21 n'est pas la suite de ce qui précède. Le lieu de la scène a changé : il s'est transporté de Jérusalem en Galilée. D'autre part, la manifestation de Jésus au bord du lac est donnée comme la troisième ; or ce compte ne serait exact que si l'on négligeait l'apparition de Jésus à Marie de Magdala (la première et, à ce titre, la plus importante de toutes) sous prétexte que Marie n'était pas, au sens strict du mot, *un disciple*. *e*. 90 mètres. *f*. Cet ordre est peu en harmonie avec ce qui précède et ce qui suit : il y avait déjà un poisson sur le feu (v. 9), et c'est ce poisson que Jésus distribue aux disciples (v. 13). Peut-être le récit a-t-il combiné deux traditions un peu différentes. *g*. Il est probable que ce chiffre a une valeur symbolique, mais aucune des explications proposées ne s'impose. *h*. Voy. notes sur 2, 11 (cf. 4, 54) et 21, 1.

22 · 7, 39 ; Gen. 2, 7. 23 : Mt 16, 19 ; 18, 18. 25 : 19, 34. 29 : 1 Pier. 1, 8. 31 : 1 Jn 5, 13. **21**, 4b : Lc 24, 16. 13 : 6, 11.

Entretien de Jésus avec Pierre [a].

[15] Après le repas, Jésus dit à Simon Pierre : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ne font ceux-ci ? — Oui, Seigneur, répondit-il, tu sais que je t'aime. » Jésus lui dit : « Pais mes agneaux. » [16] Il lui dit encore, pour la seconde fois : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? » Simon lui répondit : « Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime. » Jésus lui dit : « Pais mes brebis [b]. » [17] Il lui dit, pour la troisième fois : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? » Pierre fut attristé de ce qu'il lui disait pour la troisième fois : « M'aimes-tu ? » Et il lui répondit : « Seigneur, tu connais toutes choses, tu sais que je t'aime. » Jésus lui dit : « Pais mes brebis. [18] En vérité, en vérité, je te le dis, quand tu étais jeune, tu te ceignais et tu allais où tu voulais ; quand tu seras devenu vieux, tu tendras les mains, un autre te ceindra et te conduira où tu ne voudrais pas. » [19] Il dit cela pour indiquer de quelle mort Pierre devait glorifier Dieu [c]. Puis il lui dit : « Suis-moi. »

Pierre et le disciple bien-aimé.

[20] Pierre, s'étant retourné, vit venir derrière eux le disciple que Jésus aimait. C'était celui qui, pendant le repas, s'était penché sur la poitrine de Jésus [d] et lui avait demandé : « Seigneur, qui est celui qui te trahit ? » [21] En le voyant, Pierre dit à Jésus : « Seigneur, et celui-ci, que lui arrivera-t-il ? » [22] Jésus lui répondit : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à mon retour, que t'importe ? Toi, suis-moi. » [23] Le bruit se répandit donc parmi les frères que ce disciple ne mourrait pas. Pourtant Jésus ne lui avait pas dit qu'il ne mourrait pas, mais : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à mon retour... [e]. »

Conclusion.

[24] C'est ce disciple qui atteste ces choses et qui les a écrites. Et nous savons que son témoignage est véridique [f]. [25] Il y a encore beaucoup d'autres choses que Jésus a faites. Si on les écrivait en détail, je ne pense pas que le monde même pût contenir les livres qu'on en écrirait.

21, 15. 16. 17. A : fils de *Jona*. 23. *S.* A B C aj. : que t'importe ? 25. E G aj. : Amen. S om. tout le verset.

a. Ce récit est souvent présenté comme la réhabilitation de Pierre. *b*. L'emploi des mots agneaux et brebis ne vise pas, comme l'ont pensé certains interprètes, des catégories diverses qu'il y aurait dans le troupeau du Christ. L'évangéliste veut seulement éviter la monotonie qui résulterait de la triple répétition du même mot. *c*. On sait que, d'après la tradition, Pierre serait mort crucifié. L'auteur voit dans la parole de Jésus une allusion à ce fait. *d*. Voy. 13, 25. *e*. L'auteur réfute la légende d'après laquelle le disciple bien-aimé ne devait pas mourir. *f*. Voy. Introduction, p. 139.

15-19 : Lc 24, 34 ; 1 Cor. 15, 5.

FRAGMENT ÉVANGÉLIQUE

D'ORIGINE INCONNUE

(JEAN 7, 53-8, 11.)

La femme adultère[a].

7. 8. [53]Puis ils s'en allèrent chacun chez soi. [1]Quant à Jésus, il se retira sur la montagne des Oliviers. [2]Au lever du jour, il revint au Temple, et tout le peuple s'étant approché de lui, il s'assit et se mit à enseigner. [3]Les scribes et les pharisiens lui amenèrent une femme surprise en adultère et la placèrent au milieu [de l'assemblée]. [4]« Maître, lui dirent-ils, cette femme a été prise en flagrant délit d'adultère; [5]or Moïse nous a commandé, dans la Loi, de lapider ces femmes-là. Toi, qu'en dis-tu? » [6]Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve : ils cherchaient un prétexte pour l'accuser. Mais Jésus, s'étant baissé, écrivait avec le doigt sur la terre. [7]Comme ils persistaient à l'interroger, il se releva et leur dit : « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette le premier la pierre. » [8]Et s'étant baissé de nouveau, il écrivait sur la terre. [9]Quand ils l'eurent entendu, ils sortirent l'un après l'autre, à commencer par les plus âgés, et Jésus resta seul avec la femme, qui était toujours là. [10]Alors Jésus, se redressant, lui dit : « Femme, où sont-ils? Personne ne t'a condamnée? — [11]Personne, Seigneur », répondit-elle. Jésus lui dit alors : « Je ne te condamne pas non plus. Va; désormais, ne pèche plus. »

a. Ce morceau a été inséré, par un certain nombre de manuscrits et de versions, dans l'évangile selon Jean (7, 53-8, 11); mais il est certain qu'il ne lui appartenait pas à l'origine.

Le problème se présente de la manière suivante : 1° Le morceau manque dans les manuscrits les plus anciens (S B W) et probablement aussi dans A C (le texte de ces derniers présente une lacune à la place de l'épisode, mais elle n'a pas l'étendue qui serait nécessaire pour l'insérer). Il ne figure pas dans un bon nombre de versions antiques, telles que les syriaques (syr^{scp}), la vetus itala (la plupart des mss), les versions coptes, arménienne (une partie des mss), gothique. Enfin beaucoup de Pères de l'Église ne l'ont pas connu ou l'ont considéré comme suspect (p. ex. Clément d'Alexandrie, Origène, Chrysostome, Cyrille de Jérusalem, etc.). 2° D'autres mss (par ex. M) le signalent comme inauthentique en le marquant d'astérisques, ou bien indiquent qu'il ne se trouve pas dans certains exemplaires de l'évangile. 3° Les mss L Δ laissent à sa place un espace blanc; il semble donc que les copistes ont voulu l'insérer, mais qu'ils ne l'ont pas trouvé dans les modèles qu'ils reproduisaient. 4° Un groupe important de mss (dits de Ferrar, du nom du savant qui les a étudiés : 13, 69, 124, 346) donnent le récit après Lc 21, 38. 5° Le mss 225 le place après Jn 7, 36. 6° Une dizaine de mss (1, p. ex.) et une partie des mss de la version arménienne, le mettent à la fin du 4e évangile. 7° Un groupe de mss de date relativement récente, dont les meilleurs sont D E F G, insèrent l'épisode là où on le trouve dans le texte reçu. Leur témoignage est appuyé par quelques mss de diverses versions (itala, vulgate, syriaques palestinienne et philoxénienne, éthiopienne) et par des Pères latins (Ambroise, Augustin, Jérôme).

Il faut aussi observer que ces quelques versets présentent beaucoup plus de variantes que n'importe quel autre fragment du N. T., ce qui indique bien une tradition du texte différente (nous n'avons pas jugé à propos de relever ces variantes, qui sont d'ailleurs insignifiantes).

Enfin l'étude du contexte johannique montre que le passage n'est pas à sa vraie place. Pour nous en tenir au point essentiel, 8, 12 « Jésus leur dit encore... » ne peut faire suite à 8, 9 où il est rapporté que tous les assistants sortirent, sans que leur retour soit indiqué.

Si l'épisode de la femme adultère n'appartient pas à l'évangile de Jean, il n'en résulte point qu'il ne soit pas historique. Il est en tout cas fort ancien. Papias l'a connu, au dire d'Eusèbe (*Hist. ecclés.*, III, 39, 17); et ce dernier ajoute qu'il faisait partie de l'évangile des Hébreux. Il prête à Jésus une attitude si parfaitement conforme à l'esprit de l'Évangile, qu'on ne peut guère concevoir que la légende l'ait imaginé. Le témoignage d'Eusèbe permet de supposer qu'il se trouvait dans un ancien évangile, dont l'usage fut abandonné lors de la fixation définitive du canon. Quelques copistes, voulant sauver de l'oubli ce pur joyau, cherchèrent à lui faire place dans les évangiles canoniques.

5 : Lév. 20, 10; Deut. 22, 22. 11a : 12, 47. 11b : 5, 14.

LES ACTES DES APÔTRES

INTRODUCTION

I. Rapports du livre des Actes et de l'évangile de Luc.

Le livre des Actes des Apôtres se donne comme la continuation de l'évangile de Luc (cf. Actes 1, 1-2 et Lc 1, 1-4). Il n'y a pas lieu de mettre en doute l'exactitude de cette indication. De nombreux rapports de détail attestent la parenté des deux livres (cf. Act. 6, 10 et Lc 21, 15; Act. 7, 59 et Lc 23, 46; Act. 7, 60 et Lc 23, 34; Act. 10, 41 et Lc 24, 30-43; etc.). Elle se révèle plus sûrement encore dans leur physionomie générale. Leur style est pareil[1] : de minutieuses comparaisons portant sur leur vocabulaire ont montré que les termes caractéristiques se trouvent chez l'un et l'autre à peu près dans les mêmes proportions. Leur méthode de composition est identique : l'auteur met en œuvre des sources écrites et des traditions orales qu'il réunit de son mieux; il s'applique à les fondre dans son exposé et les revêt en général de son propre style.

Enfin, l'esprit, les tendances, les conceptions personnelles qui se révèlent dans les deux ouvrages sont les mêmes. Toutefois ils apparaissent beaucoup plus nettement dans les Actes, où l'initiative de l'auteur[2] s'est déployée avec une plus grande liberté.

II. Composition du livre des Actes.

Les critiques sont d'accord pour reconnaître que l'auteur des Actes a utilisé dans tout le cours de son livre une ou plusieurs sources écrites. Le problème consiste à les caractériser et à les délimiter. Il a reçu les solutions les plus diverses, et on ne peut dire qu'aucune d'elles, jusqu'ici, ait rallié la majorité des hommes compétents.

C'est que la distinction des sources des Actes est une tâche particulièrement ardue.

La Bible contient d'autres livres composés à l'aide d'écrits antérieurs, par exemple les évangiles synoptiques et le Pentateuque. Mais les évangiles synoptiques étant au nombre de trois, il est relativement facile de dégager, en les comparant entre eux, les documents dont leurs auteurs se sont servis. Quant au Pentateuque, le rédacteur qui l'a constitué en combinant les écrits du yahviste et de l'élohiste, le Code sacerdotal et le Deutéronome, s'est borné à juxtaposer les vieux textes sans les refondre ni les retoucher[3]. Il s'est contenté d'ajouter çà et là quelques points de suture indispensables. Chacun des documents anciens ayant conservé sa physionomie propre, il n'est pas malaisé de les reconnaître. Mais l'auteur des Actes, nous l'avons vu, a procédé tout autrement. Il a utilisé ses sources très librement et en général sans les copier. Il y a pris ce qui convenait à son dessein et en l'exprimant dans son propre style. Ainsi ont été effacées la plupart des différences qui permettraient de distinguer les écrits qu'il a mis en œuvre.

S'il avait suivi très rigoureusement cette méthode, le problème des sources des Actes serait absolument insoluble. Ou plutôt il ne se poserait même pas; car rien ne permettrait de soupçonner que ce livre procède de sources plus anciennes. Mais heureusement le rédacteur n'a pas cherché d'une manière systématique à dissimuler les documents qu'il incorporait dans son travail. Il les copie parfois littéralement, conservant leurs tournures ou leurs expressions particulières (par exemple, la narration à la première personne du pluriel, le terme « la voie » pour désigner le christianisme). Ailleurs il y intercale des renseignements pris autre part, mais assez gauchement pour que la suture reste visible. Il lui arrive encore d'amalgamer, sans les harmoniser suffisamment, des traditions différentes et qui présentent les événements de deux manières inconciliables. C'est à l'aide de ces divers indices que l'analyse critique peut arriver à discerner les sources du livre des Actes.

Pour la commodité de notre étude, nous diviserons l'ouvrage en deux parties comprenant, la première, les origines de l'Église de Jérusalem et de la mission chrétienne, la seconde, la biographie de Paul.

III. Sources de la première partie.

Le premier chapitre des Actes est formé de morceaux assez mal reliés entre eux et qui peuvent être

1. Les différences qu'on remarque çà et là peuvent s'expliquer par la diversité des sources utilisées.
2. Nous appelons *auteur* ou *rédacteur* des Actes l'écrivain qui a donné au livre sa forme actuelle.
3. On n'en peut dire autant du rédacteur qui avait réuni, à une date plus ancienne, le yahviste et l'élohiste. Il avait usé d'une assez grande liberté. Mais la différence du nom donné à Dieu par les récits yahvistes et élohistes jusqu'au 3e chapitre de l'Exode, est un sûr critère qui permet de distinguer aisément les deux sources.

de provenance diverse[1]. Mais ils ne semblent pas tirés de sources écrites. Certains critiques attribuent cependant cette origine au prologue (v. 1-2). Ils se fondent sur la terminaison abrupte de cette courte préface, qui paraît amputée de sa fin naturelle (cf. dernière note sur v. 2). Ils pensent que le rédacteur en a supprimé la dernière partie, parce qu'elle ne s'accordait pas avec ses idées personnelles. Ils sont amenés très logiquement à rapporter à la même source le prologue du troisième évangile (Lc 1, 1-4) et à supposer que l'auteur des Actes aurait eu à sa disposition une histoire des origines du christianisme s'étendant depuis les débuts du ministère de Jésus jusqu'à la fin de la carrière de Paul[2]. Elle aurait été l'œuvre de Luc.

Cette hypothèse peut, en quelque mesure, se réclamer de la tradition; mais au point de vue exégétique, elle repose sur une base insuffisante et assez fragile. Les deux prologues sont trop dans la manière du rédacteur, et celui de l'évangile en particulier caractérise trop exactement sa méthode, pour qu'on puisse lui en refuser la paternité. Si celui des Actes a vraiment perdu sa conclusion, celle-ci a pu être retranchée après coup[3]. Mais il serait encore plus simple de supposer que l'auteur, écrivant les Actes quelques années après le troisième évangile, avait recueilli entre temps des traditions nouvelles sur l'Ascension. Désireux de les utiliser sans contredire trop ouvertement son premier livre, il les a introduites en manière de parenthèse dans la préface des Actes, au risque de sacrifier l'équilibre de sa rédaction.

Le prologue est complet, pour le fond, si on y comprend la fin du v. 8. La gaucherie de sa construction, provoquée par l'insertion des v. 3-8ª, ne suffit pas à prouver qu'il a été mutilé. Il y a dans le livre des Actes plus d'une maladresse de style, et celle-ci ne doit pas étonner.

Le récit de la Pentecôte (2, 1-16) contient deux conceptions différentes de l'événement très étroitement unies, mais néanmoins inconciliables. D'après l'une (v. 12-13, 15-16 et peut-être quelques fragments des versets qui précèdent), il s'agit d'une explosion de glossolalie, ce phénomène religieux dont Paul a parlé 1 Cor. 14 et qu'on appelait « le parler en langue ». D'après l'autre (v. 5-11), les apôtres auraient reçu le don de parler des langues étrangères. La première version paraît la plus ancienne et la plus proche de la réalité. La seconde est une déformation des faits provoquée par certaines idées juives ou par une interprétation symbolique postérieure[4].

La description de la primitive Église présente sous deux aspects fort dissemblables ce qu'on a appelé son communisme des biens. La fin du ch. 4 (v. 36-37) cite comme un cas louable — donc exceptionnel — la conduite de Barnabas, qui vendit son champ et en apporta le prix aux apôtres. D'après 2, 44-47 et 4, 32-35, l'abandon des biens personnels à la caisse commune était de règle. Ici encore nous avons affaire à des faits très simples amplifiés par la tradition.

Les récits qui se lisent 3, 1-4,22 et 5, 12-42 sont évidemment parallèles. Le premier raconte la guérison d'un paralytique accomplie par Pierre, l'impression profonde que ce miracle fait sur la foule, l'arrestation de Pierre et de Jean par les autorités du Temple, leur emprisonnement et leur comparution devant le Sanhédrin, qui leur défend de prêcher le Christ. Le second mentionne, sans aucun détail précis, une foule de prodiges opérés par les apôtres. Il dit ensuite la jalousie des sadducéens et la délivrance merveilleuse des apôtres emprisonnés. Il nous fait assister à une autre séance du Sanhédrin, où Pierre répète la belle parole qu'il avait prononcée précédemment (cf. 5, 29 et 4, 19). Ici intervient Gamaliel, qui prononce en faveur des apôtres un discours fort sage, mais où l'on relève une grosse erreur historique[5]. Ce deuxième épisode n'est qu'une réédition fortement embellie du premier.

Le martyre d'Étienne est présenté, aux chapitres 6 et 7, de deux manières très différentes. Le passage 6, 9-12ª indique les succès du prédicateur dans les synagogues des Juifs hellénistes et l'irritation de ses adversaires, qui ameutent la foule contre lui par de fausses accusations. Ensuite (v. 12ᵇ-15), c'est une réunion du Sanhédrin devant laquelle l'accusation est répétée et, comme dans le procès de Jésus, appuyée par de faux témoins. Plus loin, l'émeute se reproduit; on se jette sur Étienne, qui est traîné hors de la ville et lapidé (7, 54, 57, 58ª). Mais d'après le v. 58ᵇ, le martyr aurait été exécuté légalement. Les v. 55, 59ᵇ-60 lui prêtent des paroles semblables à celles que Jésus avait prononcées, d'après l'évangile de Luc, devant le Sanhédrin et sur a croix (cf. Lc 22, 69; 23, 34, 46). Ces deux récits, qui s'enchevêtrent, ne peuvent se concilier, et il est nécessaire de choisir entre eux. Mais il est difficile de décider lequel est authentique. La version de l'émeute paraît plus simple. Cependant, à cause des événements qui suivent (persécution et dispersion des amis d'Étienne), certains critiques préfèrent la version du procès régulier[6].

L'analyse de ce passage et d'autres encore révèle clairement leur caractère composite. Il faut admettre ou bien que le rédacteur avait à sa disposition deux sources différentes et qu'il a combinées, ou bien qu'il ne possédait qu'un seul document écrit et qu'il l'a complété ou retouché à l'aide de traditions orales. Aucun argument décisif ne permet de se prononcer avec assurance pour l'une ou l'autre hypothèse.

Quoi qu'il en soit, nous avons reconnu, dans la première partie des Actes, une source écrite à laquelle on doit attribuer certainement la plus ancienne version de

1. Voy. 1re note sur v. 12.
2. Le rédacteur des Actes (et aussi du 3e évangile) l'aurait reprise pour la mettre en harmonie avec les idées qui avaient cours dans l'Église de Rome vers le début du second siècle. Il se serait rendu coupable d'une falsification volontaire.
3. Voy. note sur v. 11.
4. Voy. les notes sur le passage.
5. Voy. note sur 5, 37.
6. Ils ne méconnaissent pas la dépendance qu'il y a visiblement entre 7, 55, 59ᵇ-60 et Lc 22, 69; 23, 34, 46. Mais le texte primitif est, à leurs yeux, celui des Actes. On ne peut refuser toute vraisemblance à cette opinion, car les paroles rapportées par Luc (tout au moins les deux dernières) n'ont aucun parallèle dans les autres évangiles. Le troisième évangile et les Actes étant du même auteur, il se pourrait que l'épisode du martyre d'Étienne eût influé sur le récit de la Passion.

la Pentecôte, le récit de l'acte généreux de Barnabas, de la guérison du paralytique et de la prédication d'Étienne. C'est elle encore qui racontait la dispersion des amis du martyr (8, 1b, 4), leurs premiers essais d'évangélisation en dehors de la Judée, la fondation de l'Église d'Antioche (11, 19-21; 13, 1-3) et aussi probablement le conflit survenu dans cette ville entre les païens convertis et les judéo-chrétiens (15, 1-2, 4-5). Tout ce récit est sobre, pittoresque et vivant. L'auteur est très près des événements qu'il rapporte, s'il n'en a pas été le témoin oculaire. On a supposé que cette source provenait d'Antioche en Syrie, à cause des détails particulièrement précis qu'elle donne sur l'Église de cette ville.

L'autre source, quelle qu'en soit la nature, est loin d'avoir la même valeur. Le merveilleux y abonde; ses récits ont un caractère vague et flottant. Elle décrit les faits comme on pouvait se les représenter à une assez grande distance de l'événement. On ne doit donc l'utiliser qu'avec une grande réserve.

IV. Autres sources.

Il reste dans la première partie des Actes un certain nombre de morceaux que nous n'avons pas encore examinés. Ce sont des récits assez étendus, comme ceux de l'évangélisation de la Samarie (8), des miracles opérés par Pierre (9, 32-43), de la conversion de Corneille (10) ou de la délivrance de Pierre (12). Il est facile de voir que le rédacteur a intercalé ces passages au milieu même du document qu'il copiait. Un exemple frappant de cette façon de faire se trouve 8, 4. A cet endroit la source allait raconter que, par suite de la dispersion des disciples d'Étienne après sa mort, le christianisme avait été apporté à Antioche. Le rédacteur ouvre une grande parenthèse pour relater l'évangélisation de la Samarie et l'épisode de Corneille. Puis il reprend son document (11, 19) au point où il l'avait abandonné et reproduit les derniers termes qu'il en avait déjà copiés 8, 4. L'insertion d'un élément étranger à la source est nettement visible. De quelle nature est toute cette matière nouvelle? Très différente des extraits du vieil écrit qui l'encadrent. Ceux-ci sont brefs, précis, pittoresques. Ils font l'effet de choses vues. Les récits que le rédacteur y a intercalés ont un tout autre caractère. Les détails qui trahissent l'observation directe manquent, alors que ceux qui relèvent de la légende abondent. Le style est flottant, imprécis comme l'histoire elle-même.

Ce qui frappe encore dans ces récits, c'est le nombre et l'étrangeté des miracles. Philippe, après avoir baptisé l'eunuque, disparaît mystérieusement et se retrouve dans une autre localité; Pierre ressuscite Dorcas; les anges interviennent dans l'histoire de Corneille. Cette abondance de faits merveilleux contraste avec la sobriété des autres sources. Évidemment ces récits relèvent de la tradition populaire plus que de l'histoire. On y remarque enfin un caractère tendancieux. La thèse de l'école de Tubingue paraît fondée en ce qui regarde l'épisode de Corneille : il a tout l'air d'avoir été composé à la gloire de Pierre, pour faire de lui, avant Paul, l'initiateur de l'évangélisation des païens. On reviendra sur ce point lorsqu'il s'agira de caractériser l'œuvre du rédacteur des Actes.

Ces remarques suffiront pour faire comprendre que ces parties des Actes ont moins de valeur historique que le reste. Elles proviennent, selon toute apparence, de traditions orales.

V. Sources de la deuxième partie.

Dans la seconde partie des Actes se trouvent d'assez nombreux passages où le narrateur s'exprime à la première personne du pluriel. Ils paraissent extraits du récit d'un témoin oculaire (cf. 16, 10-15; 20, 5-16; 21, 1-18; 27, 1-28, 16).

Ces passages sont très sobres. On n'y rencontre rien qui choque la vraisemblance; le merveilleux, quand il s'y trouve, est fort tempéré. Les détails précis abondent et rendent les récits vivants et pittoresques. Celui qui les a écrits savait observer. Ce sont comme les feuillets détachés d'un journal de voyage. Aussi ces endroits des Actes donnent-ils une très vive impression de réalité historique.

On s'accorde à penser que le document d'où ces fragments ont été tirés émane de l'entourage de Paul. Il est l'œuvre d'un de ses compagnons. C'est donc une source de premier ordre [1].

A côté des extraits qui proviennent de ce document, il y a dans la seconde partie des Actes toute une série d'autres passages qui racontent les voyages missionnaires de Paul en Macédoine, en Achaïe, dans la province d'Asie; il faudrait ajouter, en partie du moins, le récit de son dernier séjour à Jérusalem, de son arrestation et de son emprisonnement à Césarée. Voyez, par exemple, 16, 6-9, 35-40; 17, 1-15; 18, 1-11; 20, 1-4; 21, 27-36; 23, 31-24, 23.

Les épisodes qui s'y trouvent se distinguent par les mêmes traits que le journal de voyage du compagnon de Paul. C'est la même sobriété et la même précision des détails.

Il semble qu'en ces endroits le rédacteur des Actes ait utilisé un document qui racontait les principales missions de Paul et conduisait le récit, à tout le moins, jusqu'à son dernier voyage.

On se demande dès lors si ces passages ne faisaient pas partie du journal de voyage. Ici et là, certains sont si bien soudés aux extraits de ce journal (cf. 16, 9 et 16, 10; 20, 4 et 20, 5) qu'ils font corps avec lui [2]. Il se peut cependant que ce soit le rédacteur lui-même qui ait opéré les soudures.

Quoi qu'il en soit, toute cette relation dont Paul est

1. Le rédacteur des Actes n'en a utilisé que des fragments. Il n'en a pas reproduit le début : les premiers mots qui en proviennent (16, 10-11) ne peuvent en avoir été le commencement. Si l'on met bout à bout les extraits qui en ont été conservés, on voit sans peine qu'ils ne forment pas une suite et ne constituent pas un tout. On s'est demandé pourquoi le rédacteur, au lieu de les fondre dans son récit, avait gardé cet emploi de la première personne du pluriel, qui trahit immédiatement la présence, dans son œuvre, d'un élément étranger. Il est vraisemblable qu'il a respecté cette particularité parce qu'elle révèle le témoin oculaire.

2. Plusieurs critiques estiment que cette source de la vie de Paul ne fait qu'un avec le document ancien dont nous avons reconnu l'existence dans la première partie des Actes. Il ressort, de la description même que nous en avons donnée, qu'ils pré-

le héros paraît être sinon contemporaine de l'apôtre, du moins très ancienne. Elle possède la plus grande valeur historique.

Enfin, dans cette seconde partie des Actes comme dans la première, se rencontrent des passages nettement légendaires. Tel l'épisode du mage Élymas (13, 6-12), et en partie celui du geôlier de Philippes (16, 25-31), dont le récit est incohérent[1]. Tel encore le passage 19, 11-20. Avons-nous ici, comme dans les récits légendaires des chapitres 8-12, des traditions orales que le rédacteur a recueillies? Cela paraît probable.

VI. L'œuvre du rédacteur.

Dans les deux parties du livre des Actes intervient un quatrième élément : c'est l'apport du rédacteur. Il convient de le traiter à part.

Ce rédacteur, quel qu'il soit, a eu entre les mains un ou plusieurs écrits de grande valeur. Il a, en outre, recueilli d'intéressantes traditions orales. C'est avec ces matériaux qu'il a entrepris une histoire des origines du christianisme. Comme sa documentation n'avait pas à ses yeux de caractère sacré, il l'a utilisée avec une entière liberté. Aussi sa part personnelle dans la composition de son livre est-elle importante. Elle paraît, dans les Actes, plus sensible et plus étendue que dans l'évangile. Il importe de la délimiter, autant que cela peut se faire.

Les discours des Actes. Dans cette part, il faut compter d'abord les discours. Ils sont nombreux dans les Actes, comme dans toutes les histoires de l'antiquité classique. En général ces morceaux oratoires sont de libres compositions dont l'historien est seul responsable. Tels les discours qu'on lit dans Hérodote et Tite-Live. D'autres contiennent sûrement un fond authentique. L'historien a recueilli des échos de telle harangue célèbre; peut-être même en a-t-il eu à sa disposition quelque résumé. Ce qui est clair, c'est qu'il a fait un réel effort pour la reproduire aussi exactement que possible. La forme est à lui, le fond est authentique. Il n'est pas douteux que l'oraison funèbre de Périclès nous a été conservée pour l'essentiel par Thucydide et que les harangues que Tacite fait prononcer par Tibère au Sénat, reflètent la pensée de l'empereur. On ne doit pas oublier cependant qu'aucun des discours que nous rapportent les anciennes histoires n'est une reproduction textuelle. C'était impossible : la sténographie n'existait pas.

C'est sous le bénéfice de ces remarques qu'il faut envisager les discours des Actes. Il y en a qui paraissent être de libres compositions de l'auteur. Les circonstances où ils ont été prononcés excluent toute reproduction exacte, parfois même toute tradition orale qui aurait pu les conserver. C'est le rédacteur qui les a écrits, à l'exemple des historiens de son temps, en les appropriant de son mieux aux circonstances particulières. Tel paraît être le caractère du discours de Pierre à la Pentecôte et de celui de Paul dans la synagogue d'Antioche de Pisidie. L'un et l'autre s'inspirent probablement de l'enseignement missionnaire des premiers temps. C'est de cette manière qu'on présentait la foi nouvelle à des auditeurs juifs ou hellénistes.

Il faut en dire autant, malgré son incontestable beauté, du discours de Paul à Athènes. L'apôtre lui-même déclare qu'arrivé dans cette ville, il a renvoyé Timothée à Thessalonique et qu'il est resté seul (1 Thess. 3, 1-2). Aucun de ses compagnons n'a donc entendu ce discours. Puis, les idées qu'il exprime ne sont pas de celles que l'apôtre avait l'habitude de formuler dans ses prédications[2]. Le rédacteur des Actes et du troisième évangile a donné assez de preuves de la souplesse de sa plume et de l'intelligence avec laquelle il sait approprier son style aux circonstances les plus diverses, pour qu'on ne s'étonne pas qu'il ait pu composer ce discours.

Celui qu'il fait prononcer par Paul devant Agrippa prête aux mêmes doutes. Les amis de l'apôtre ne l'ont pas entendu (25, 23). Il contient des inexactitudes : Paul n'a pas entrepris une mission à Jérusalem et dans toute la Judée (26, 20); ce n'est pas parce qu'il croyait, comme les pharisiens, à la résurrection des morts que les Juifs l'ont poursuivi.

Il est d'autres discours dont la tradition a conservé la substance et auxquels le rédacteur a donné seulement la forme oratoire. Ainsi le long plaidoyer qu'il met dans la bouche d'Étienne n'a probablement pas été prononcé. Mais sûrement il contient un résumé de l'enseignement du martyr. Étienne a été d'une extrême hardiesse; il a rompu avec le judaïsme. Si l'accusation dont il fut l'objet est tendancieuse, elle est vraie pour le fond. A des indices fort clairs, on voit que sa prédication contenait de violentes censures à l'adresse des Juifs et de leur religion formaliste. Elles ont paru excessives à l'auteur des Actes, qui les a écourtées : le discours où il les condense a été amputé de sa conclusion naturelle; en conséquence on aperçoit peu clairement ce qui a déchaîné les fureurs juives. Pour ces raisons, nous estimons que le chapitre 7 des Actes reflète la pensée du chrétien helléniste le plus remarquable de l'Église de Jérusalem.

Tel discours de Paul, comme celui qu'il prononce devant Félix (26, 2 ss), peut reposer sur des renseignements authentiques.

Récits secondaires. L'intervention du rédacteur ne se fait pas sentir seulement dans les discours. Il paraît certain que sa part est assez grande dans la composition de plusieurs récits. Tel est le cas de ceux qu'il emprunte à des traditions orales et que nous avons déjà signalés.

On doit faire une remarque analogue à propos du récit de la conversion de Paul. Le fond en est sûrement historique. Mais à côté des détails pris à bonne source, l'auteur des Actes a mis en œuvre des tra-

sentent une certaine ressemblance. Mais il est peut-être téméraire d'affirmer leur identité. Outre la différence des sujets qu'ils traitent, il semble que leur style ne soit pas le même. Le premier document a une couleur sémitique assez prononcée; quelques-uns pensent même qu'il a été composé en araméen. Le second est d'une langue plus coulante et plus aisée ; il désigne le christianisme par une expression originale, qui ne se retrouve pas ailleurs dans le Nouveau Testament : *la voie* (cf. note sur 9, 2). Il est d'ailleurs peu vraisemblable qu'il ait existé à une époque si ancienne une histoire générale des origines de l'Église.

1. Voy. les notes sur le passage.
2. Cf. 1 Cor. 1, 17-25.

ditions dont la valeur est très médiocre. Ce qui le démontre, c'est que plusieurs de ses affirmations contredisent le témoignage de l'apôtre lui-même (voyez l'Introduction aux épîtres de Paul, *V* et *VI*).

Un autre exemple d'un épisode important dont la reconstruction doit être attribuée au rédacteur, c'est celui de la conférence de Jérusalem (ch. 15). Le récit que Paul en a fait lui-même dans l'épître aux Galates (2, 1-10) ne peut se concilier avec celui des Actes. Le désaccord ne porte pas seulement sur des points secondaires, il intéresse les faits les plus essentiels.

Si l'on en croit Paul, Pierre n'a revendiqué pour lui-même que la mission parmi les Juifs. Dès lors, quoi de plus explicable que sa volte-face d'Antioche (Gal. 2, 11 ss)? On n'a eu qu'à lui rappeler ses propres déclarations pour l'éloigner des frères pagano-chrétiens. D'après les Actes — qui passent sous silence la scène d'Antioche, — Pierre aurait toujours eu les principes les plus larges et une attitude que Paul n'aurait pas désavouée.

Suivant l'épître aux Galates, ce sont les amis de Jacques qui soulèvent, à Antioche, le conflit au sujet des rapports entre les chrétiens d'origine juive et les païens convertis. Or, les Actes nous dépeignent un Jacques fort différent. Il pousse l'esprit de conciliation jusqu'à ses dernières limites. En fait d'observances judaïques, il ne réclame des frères pagano-chrétiens que le strict minimum.

Que penser enfin du décret rendu par la conférence de Jérusalem : « Il a paru bon à l'Esprit saint et à nous... »? Paul ne le mentionne pas et semble même l'exclure[1].

D'autre part, les Actes ne disent pas un mot de la seule chose qui ait été demandée à Paul, d'après l'épître aux Galates : la promesse de faire parmi les païens convertis une collecte en faveur des chrétiens pauvres de Jérusalem[2].

Concluons que le chapitre 15 du livre des Actes nous montre comment le rédacteur se représentait la controverse de Paul avec les judaïsants. Pour atténuer comme il l'a fait cette discussion décisive dans l'histoire de l'Église naissante, il devait appartenir à une époque assez éloignée des événements. Il vivait en un temps où les chrétiens ne concevaient plus que des discussions de principes eussent divisé les apôtres, qui leur inspiraient tous une égale vénération. C'est pour la même raison que l'auteur des Actes n'a pas mentionné la querelle de Pierre et de Paul à Antioche, ni les difficultés de Paul avec les chrétiens de Corinthe et de Galatie.

De bonne foi, il a reconstruit, çà et là, le passé d'après l'idée que s'en faisaient ses contemporains. Il a suivi l'exemple de tous les historiens de l'antiquité.

Comme eux aussi, il avait un faible pour les artifices de la rhétorique. Cela n'apparaît pas seulement par les discours qu'il compose, mais encore par la manière dont il dispose son récit. C'est ainsi qu'il établit entre la carrière de Pierre et celle de Paul un parallélisme en grande partie fictif. Tous deux entreprennent des voyages missionnaires et les justifient devant l'Église de Jérusalem. Tous deux sont emprisonnés et miraculeusement délivrés. Tous deux accomplissent des prodiges à peu près pareils : ils triomphent des magiciens (Simon et Élymas); ils font marcher des impotents (Énée et le paralytique de Lystres); ils ressuscitent des morts (Dorcas et Eutyche); les guérisons par les linges de Paul répondent à celles que faisait l'ombre de Pierre.

Les remarques de ce genre pourraient être aisément multipliées. Les discours des Actes ont une valeur typique : cela ressort et de leur contenu et de l'endroit où ils sont placés. Le premier discours de Pierre, qui inaugure l'évangélisation à Jérusalem, est un modèle de prédication auprès des Juifs; le discours de Paul à Antioche de Pisidie, au début des grands voyages missionnaires, est un modèle de prédication devant les païens; le discours d'Athènes est un modèle d'apologie du christianisme en face de la philosophie grecque. Parfois aussi le rédacteur donne aux événements la valeur d'un programme prophétique (p. ex. le récit de la Pentecôte), ou il leur prête un caractère symbolique qu'il se plaît même à souligner (p. ex. la conversion de Corneille : 11, 1-17).

Ainsi la physionomie du livre des Actes ne résulte pas seulement des documents divers que l'auteur a pu consulter et des traditions qu'il a recueillies : elle dépend, dans une assez large mesure, de ses idées historiques et dogmatiques et de ses habitudes littéraires.

VII. Le point de vue du rédacteur des Actes.

Il n'est pas très malaisé de dégager les conceptions du rédacteur des Actes sur la période apostolique. Tout d'abord, il idéalise fortement les choses et les hommes. Il imagine l'accroissement de l'Église de Jérusalem plus rapide et plus important qu'il n'a été. De là plus d'une de ces notices qui reviennent comme des formules stéréotypées, 2, 41, 47; 4, 4; 5, 14; 6, 7. Il embellit de même dans sa pensée la vie intime de cette Église. Ainsi s'expliquent en partie les deux tableaux qu'il trace 2, 42-47 et 4, 32-37, et encore la manière dont il présente le groupe helléniste (6, 1-6). A ses yeux, la figure des grands prédicateurs du premier âge a pris des proportions presque surhumaines. Ils sont l'objet de la protection spéciale de Dieu, qui leur communique libéralement sa puissance, et ils opèrent les plus extraordinaires prodiges. Le rédacteur recueille avec une prédilection marquée toutes les traditions qui parlent de leurs miracles[3].

Il a déjà très nettement l'idée de la succession apostolique. Il réserve le titre d'apôtre aux membres du collège des Douze et ne le donne même pas à Paul,

1. Voy. sur ce décret l'Introduction aux épîtres de Paul, *VI*.
2. Le livre des Actes fait à peine allusion (24, 17) à cette collecte, qui a tenu une grande place dans les préoccupations de Paul (Rom. 15, 25-29; 1 Cor. 16, 1-4; 2 Cor. 8 et 9) et qui a été l'occasion de son dernier voyage à Jérusalem (cf. Introduction aux épîtres de Paul, *VIII*).
3. On ne peut douter qu'il n'y ait eu réellement dans leur vie des faits miraculeux ou qui, du moins, leur semblaient tels. Mais la tradition a tendu visiblement à en exagérer le nombre et les proportions.

excepté dans un seul passage, dont le texte est peut-être altéré (14, 4 et 14). Les Douze, en particulier Pierre, leur chef, sont à la fois les garants et les fondateurs de l'Église chrétienne. Ils ont eu l'initiative de la prédication de l'Évangile aux païens (épisode de Corneille), et si telle mission s'est faite sans eux, si telle communauté importante a été fondée par d'autres, ils sont intervenus pour les confirmer (envoi de Pierre et de Jean en Samarie, de Barnabas à Antioche). Paul, quelque grand qu'il soit, leur est nettement subordonné, et si le rédacteur n'ose dire qu'il reçoit leurs inspirations, il multiplie du moins ses voyages au siège apostolique[1].

Il ne soupçonne pas ou ne veut pas laisser voir la formidable crise de croissance que la chrétienté primitive a traversée victorieusement grâce à Paul. Les principes corrélatifs du salut par grâce et de la vocation des païens, étaient arrêtés dès le premier jour dans l'esprit de tous les apôtres (c'est dans la bouche de Pierre que l'auteur des Actes en place l'exposé!). Ils n'ont pu avoir à ce sujet aucune discussion.

Encore moins le rédacteur veut-il admettre que l'Église de Jérusalem ait témoigné de la froideur à Paul, quand il lui fit sa dernière visite. Si on n'ose affirmer que quelques-uns de ses membres ont contribué au moins indirectement à le faire arrêter — on pourrait le soupçonner d'après 21, 20-22, — il est certain que pas un d'entre eux n'a essayé de le défendre et que tous l'ont immédiatement abandonné. Voilà ce que l'auteur des Actes se garde de remarquer. Il n'a pas seulement une idée personnelle des origines de l'Église; il a encore sa conception propre du christianisme. Quoiqu'elle soit particulièrement éloignée de celle de Paul, c'est dans sa bouche qu'il se plaît à en placer le développement. La foi nouvelle n'est que l'accomplissement du judaïsme : elle lui apporte la réalisation de ses vieilles prophéties et de son espérance nationale, en la personne du Christ ressuscité. C'est pourquoi elle rencontre tant d'opposition de la part des sadducéens, qui nient la résurrection, tandis que les pharisiens se montrent à son égard presque sympathiques.

Enfin le rédacteur des Actes a des idées bien arrêtées sur le mode de propagation de l'Évangile. Les Juifs avaient le droit de l'entendre les premiers, d'autant plus qu'il leur appartenait dans une large mesure. Aussi Paul, dans chaque ville où il prêche — et même encore à Rome, — s'adresse-t-il à eux tout d'abord. Invariablement ils le repoussent. Là même où leur première impression a été favorable, ils ne tardent pas à se ressaisir et à se déclarer violemment contre l'apôtre. C'est à peine si quelques individus isolés se laissent convertir. La masse s'obstine dans un opiniâtre endurcissement. Non seulement elle rejette la foi au Christ, mais encore elle lui témoigne une hostilité active : calomnies, complots, violences, émeutes, persécutions, dénonciations devant les tribunaux, toutes les armes lui sont bonnes pour la combattre. Partout l'opposition au christianisme vient des Juifs; ce sont eux qui excitent contre lui les païens.

Ceux-ci, laissés à eux-mêmes, seraient disposés à l'accueillir, et c'est parmi eux qu'il recrute le plus grand nombre de ses adeptes. Les représentants de l'autorité impériale ne lui montrent aucune défaveur. Quelques-uns prennent à son égard une attitude de neutralité, comme Gallion. La plupart manifestent pour ses prédicateurs de la sympathie ou tout au moins une certaine bienveillance : tels Sergius Paulus, les procurateurs Félix et Festus, le tribun Lysias et jusqu'au centurion Julius. Aucun d'entre eux, malgré l'insistance des Juifs, ne trouve matière à condamner Paul, et on sent que s'ils pouvaient n'écouter que leur conscience, ils le mettraient volontiers en liberté.

De même que la tradition évangélique manifeste une tendance marquée à rejeter sur les Juifs la responsabilité de la mort de Jésus, de même le rédacteur des Actes les charge délibérément de toutes les persécutions qu'ont eu à subir les propagateurs de l'Évangile.

C'est sous l'empire de ces diverses conceptions que notre écrivain a composé son livre. On ne doit pas s'étonner qu'elles l'aient conduit çà et là à faire à ses sources quelques retouches.

VIII. L'auteur des Actes.

De l'ensemble de notre étude, il résulte nettement que le rédacteur des Actes n'a pas été contemporain des événements qu'il raconte. Si on compare le ton et le contenu des fragments qu'on peut attribuer avec certitude à ses sources les plus anciennes (p. ex. 11, 19-21; 13, 1-3; 15, 1-2, 4-5; 16, 10-15; 20, 13-16; etc.) avec la teneur générale de son livre ou mieux encore avec les pages qui sont entièrement de lui, on voit la distance qui les sépare. Notre historien expose les origines de l'Église comme on pouvait se les représenter avec un recul d'au moins un demi-siècle.

Il est donc impossible de considérer le médecin Luc, compagnon de Paul, comme l'auteur des Actes. Comment son nom s'est-il attaché à ce livre et au troisième évangile? Serait-il l'auteur de l'un des documents qui ont servi à les composer? On pourrait lui attribuer avec vraisemblance le récit du témoin oculaire. Cependant on n'a aucune preuve qu'il l'ait écrit. Quoi qu'il en soit, le livre actuel des Actes appartient à une génération ultérieure. Il doit se placer à une date assez voisine de celle du troisième évangile dont il forme la suite[2]. Il semble refléter les idées qui avaient cours dans les milieux chrétiens de Rome vers la fin du premier siècle.

IX. La fin du livre des Actes.

La fin si abrupte du livre des Actes constitue un problème que la critique n'a pu encore élucider. Pourquoi la conclusion du procès de Paul et sa mort n'ont-elles pas été relatées? On a supposé que l'auteur s'est arrêté là parce qu'il n'en savait pas davantage. Mais après ce que nous venons de dire de son caractère et du temps où il vivait, il est impossible de s'en tenir à cette hypothèse. Si l'on ne veut admettre que l'ou-

1. Voy. notes sur 15, 2 et 18, 22.
2. Voy. p. 21-22.

vrage a été mutilé, il ne reste qu'une seule solution : le rédacteur n'a pas relaté les derniers jours de l'apôtre parce qu'il ne l'a pas voulu.

Peut-on deviner le motif de cette abstention? On a souvent pensé que l'auteur des Actes s'était proposé pour but de conduire l'Évangile jusqu'à Rome et non pas de donner une biographie de Paul. Mais il aurait au moins raconté la fin du procès auquel il avait consacré tant de pages.

D'après une théorie qui a été récemment soutenue mais qui est loin d'être prouvée, on devrait chercher la raison de son silence dans le but politique qu'il aurait poursuivi. Nous avons vu qu'il s'est appliqué à faire ressortir la bienveillance des autorités romaines vis-à-vis des propagateurs de la foi évangélique. Tout le récit du procès de Paul, qui est en réalité celui du christianisme, tend à démontrer que la foi nouvelle et ses prédicateurs ne peuvent être juridiquement condamnés. Or si ce procès n'a pas abouti à l'acquittement que le biographe s'était plu à faire espérer, s'il s'est terminé au contraire par une sentence de mort prononcée contre l'apôtre, on comprendrait que le narrateur eût préféré déposer la plume, plutôt que de transcrire un jugement qui ruinait ses efforts. Le cas des Actes aurait ainsi quelque analogie avec celui du second livre des Maccabées, dont l'auteur s'arrête avant la mort de son héros parce qu'il n'en veut pas raconter la défaite.

On a encore supposé que le rédacteur des Actes se proposait d'écrire un troisième livre pour lequel il réservait la fin de la vie de Paul.

Aucune de ces hypothèses n'est suffisamment probante, et le problème attend encore sa solution.

Conclusion.

Que résulte-t-il de notre analyse des Actes? On a vu que ce livre fait une certaine place à des traditions légendaires, et qu'il est, dans une assez large mesure, tendancieux. Mais nous avons discerné dans sa trame, du commencement à la fin, un fil d'histoire très solide. L'écrivain a utilisé des documents qui nous font remonter jusqu'aux témoins oculaires, et dont la valeur ne saurait être exagérée. Sobres, précis, sans prétention littéraire ni exagération mystique, ils décrivent les événements tels qu'ils se sont passés. Sous la rhétorique et l'hagiographie du rédacteur, ils permettent de retrouver l'histoire véridique des origines de l'Église[1].

Cette histoire n'est pas, dans sa forme, aussi surnaturelle que le livre des Actes voudrait nous la représenter. Mais pour être plus humaine, elle n'en est pas moins divine. L'Esprit de Jésus y besogne dans les âmes avec une singulière puissance. Il y fait naître une foi, un enthousiasme, qui les élèvent au-dessus de toutes leurs faiblesses et les rendent capables de tous les sacrifices. Il produit en grand nombre des héros de la vie spirituelle qu'aucun obstacle n'arrête, qu'aucun danger n'épouvante et qui propagent le nom de Jésus avec une inlassable persévérance. La réalité n'est certainement pas inférieure à la légende. Et l'on comprend que l'Église du Christ, si richement pourvue de toutes les armes de l'Esprit, ait fini par conquérir le monde.

---

1. Voyez en particulier les notes sur les ch. 6-7, 13, 15.

Résumé des Actes.

Préface (1, 1-2).
Introduction. L'Ascension (1, 3-11).
Ire Partie. L'Église de Jérusalem (1, 12-8, 3).

Retour des apôtres à Jérusalem (1, 12-14). Remplacement de Judas Iscariot (1, 15-26).

La Pentecôte et le discours de Pierre (2, 1-36). Premières conversions; la communauté chrétienne (2, 37-47).

Guérison d'un impotent; comparution de Pierre et de Jean devant le Sanhédrin (3, 1-4, 31).

Nouveau tableau de la communauté chrétienne (4, 32-36). Ananias et Saphira (5, 1-11).

Miracles des apôtres et leur comparution devant le Sanhédrin (5, 12-42).

Institution des Sept (6, 1-7). Étienne (6, 8-8, 1a). Persécution et dispersion des chrétiens hellénistes (8, 1b-3).

IIe Partie. L'Évangile prêché hors de Jérusalem (8, 4-12, 25).

Philippe évangélise la Samarie (8, 4-25) et convertit un Éthiopien (8, 26-40).

Conversion de Paul (9, 1-19). Il se rend à Jérusalem, puis à Tarse (9, 20-30). Pierre sur le littoral (9, 31-43). Il convertit le centurion Corneille (10, 1-48) et se justifie devant l'Église de Jérusalem d'avoir prêché aux païens (11, 1-18).

Fondation et débuts de l'Église d'Antioche (11, 19-30).

Hérode Agrippa I persécute les chrétiens. Sa mort (12, 1-25).

IIIe Partie. Voyages missionnaires de Paul (13, 1-21, 16).

Premier voyage : en Chypre et en Pisidie (13, 1-14, 28).

Conférence de Jérusalem (15, 1-35).

Deuxième voyage : en Asie-Mineure (15, 36-16, 8); en Macédoine (16, 9-17, 15); à Athènes (17, 16-34); à Corinthe (18, 1-17). Retour à Antioche (18, 18-22).

Troisième voyage : traversée de l'Asie-Mineure et séjour à Éphèse (18, 23-19, 40); en Macédoine et en Grèce et départ (20, 1-6). En route pour Jérusalem (20, 7-21, 16).

IVe Partie. La captivité de Paul (21, 17-28, 31).

Arrestation de Paul (21, 17-22, 23). Commencement de son procès à Jérusalem (22, 24-23, 35). Paul à Césarée : devant Félix (24, 1-27); devant Festus (25, 1-12); devant Agrippa II et Bérénice (25, 13-26, 32).

Paul transféré à Rome : le voyage (27, 1-28, 16); discussion avec les Juifs de Rome (28, 17-28); deux ans à Rome (28, 30-31)...

LE TEXTE DU LIVRE DES ACTES

Le texte du livre des Actes et, dans une certaine mesure, celui du troisième évangile, se présentent dans des conditions assez particulières. Un certain nombre de manuscrits et d'autres témoins, parmi lesquels les plus importants sont le manuscrit D (codex Bezæ Cantabrigiensis) et l'ancienne version latine, offrent des variantes si nombreuses et

si importantes que leur texte diffère profondément du type communément suivi[1]. Ce dernier a été appelé texte oriental, d'après le lieu où il semble avoir été d'abord en usage, et l'autre a reçu le nom de texte occidental.

Plusieurs savants ont pensé qu'il n'y avait pas lieu de se prononcer pour l'un ou l'autre, parce qu'ils provenaient de deux recensions ou éditions successives émanant de l'auteur du troisième évangile et des Actes.

L'examen attentif du texte occidental ne paraît pas favorable à cette hypothèse. Sans nier qu'il ait pu conserver des leçons originales qui ne se trouvent pas dans les autres témoins, on peut dire que, dans la plupart des cas, il est secondaire. C'est ainsi que, dans la décision de la conférence de Jérusalem (15, 28-29), il substitue des conditions morales à des prescriptions rituelles, sans doute parce que celles-ci n'étaient plus comprises à l'époque où il s'est formé.

Mais s'il n'a pas la valeur que quelques-uns avaient cru pouvoir lui attribuer, il n'est pas pour cela sans intérêt. Il montre, par un frappant exemple, avec quelle liberté les anciens traitaient parfois les textes, même les plus sacrés.

1. Voy. p. ex. les notes critiques sur Lc 6, 4; 22, 16-20; Actes 3, 11; 5, 39; 10, 25; 15, 20, 41; 16, 10, 35, 39, 40; 17, 15; 18, 21; 19, 9, 14; 21, 16; et note explicative sur 15, 5.

LES ACTES DES APÔTRES

PRÉFACE

I [1] J'ai raconté dans mon premier livre [a], Théophile [b], tout ce que Jésus a fait [c] et enseigné [2] jusqu'au jour où, ayant donné ses ordres, par l'Esprit saint [d], aux apôtres qu'il avait choisis, il fut enlevé au ciel [e].

INTRODUCTION

L'Ascension [f].

[3] C'est à eux aussi qu'après sa passion, il montra par des preuves nombreuses qu'il était vivant : pendant quarante jours il leur apparut et leur parla du Royaume de Dieu.

[4] Un jour qu'il était avec eux, il leur recommanda de ne pas quitter Jérusalem, mais d'y attendre l'accomplissement de la promesse du Père... « celle dont vous m'avez entendu parler, [leur dit-il,] [5] car Jean a baptisé d'eau, mais vous serez baptisés d'Esprit saint[g] d'ici à peu de jours. »

[6] Un jour qu'ils étaient réunis [h], ils lui de-

a. Lc 3e évangile. *b.* Voy. note sur Lc 1, 3. *c.* Litt. : *a commencé* de faire, c'est-à-dire : a fait (le verbe grec rendu par « commencer » est parfois explétif). *d.* Ces trois mots, mal placés dans le texte grec, peuvent, à la rigueur, se rapporter à « ayant donné ses ordres »; mais le sens est aussi peu satisfaisant que la construction. Les anciens les rapportaient aux mots *avait choisis*. Le texte a peut-être été altéré. *e.* Allusion à Lc 24, 44-53. — On attendrait ensuite : « Et je vais raconter maintenant... ». On a supposé que l'auteur avait en effet mis ici un bref aperçu de son second livre, comme il avait fait jadis pour son premier (cf. Lc 1, 1-4), conformément aux usages littéraires de l'époque. La fin de sa préface serait tombée, sans doute à cause d'un remaniement du texte : le morceau suivant (v. 3-11 ou peut-être 3-14) a pu être ajouté ou au moins retouché, car il contredit les données de Lc 24, 50-53 : voy. note sur v. 11. *f.* L'ancienne Église a connu plusieurs traditions sur la durée des relations de Jésus ressuscité avec ses disciples. Luc 24, 50 place l'Ascension, qui en est le terme, le jour même ou au plus tard le lendemain de la résurrection. L'apôtre Paul (1 Cor. 15, 8) fait de la vision qu'il a eue (sans doute celle du chemin de Damas : Act. 9, 3-8) la dernière des apparitions du ressuscité. Mais on n'en peut déterminer l'époque avec certitude. Au début du IIe siècle, certains gnostiques et le livre de *l'Ascension d'Ésaïe* attribuent aux apparitions de Jésus une durée de 18 mois (peut-être était-ce là le laps de temps écoulé entre la mort du Christ et la conversion de Paul). Des gnostiques du IIIe s. élèvent cette durée à 11 ans. — La donnée de notre passage, qui a fini par prédominer, est peut-être inspirée de considérations d'ordre allégorique (cf. les 40 jours de la tentation de Jésus). — On a quelquefois proposé de regarder le v. 3 comme une interpolation; cela supprimerait les principales différences qu'on relève entre Luc et les Actes au sujet de l'Ascension. *g.* Transposition d'une parole de Jean-Baptiste (Mc 1, 8 et par.). *h.* On peut entendre aussi : Un jour qu'ils étaient en chemin avec lui.

1, 4 : Lc 24, 49. 6 : Lc 24, 21.

mandèrent : « Seigneur, est-ce en ce temps-ci que tu vas rétablir le royaume d'Israël[a] ? » [7] Il leur répondit : « Ce n'est pas à vous de connaître les temps ou les moments que le Père a fixés de sa propre autorité[b]. [8] Mais vous recevrez la vertu de l'Esprit saint, qui descendra sur vous[c], et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'au bout de la terre. »

[9] Comme il parlait ainsi, il fut enlevé sous leurs yeux, et une nuée l'enveloppa, le dérobant à leurs regards. [10] Ils étaient là fixant le ciel pendant qu'il s'éloignait, lorsque deux hommes en vêtements blancs se présentèrent à eux [11] et leur dirent : « Galiléens, pourquoi restez-vous là à regarder le ciel? Ce Jésus qui vient d'être enlevé au ciel, du milieu de vous, en reviendra de la même manière que vous l'y avez vu monter[d]. »

PREMIERE PARTIE

L'ÉGLISE DE JÉRUSALEM (I, 12-8, 3)

Retour des apôtres à Jérusalem.

[12] Alors ils retournèrent à Jérusalem, après avoir quitté le mont dit des Oliviers[e], qui en est voisin, — à la distance qu'il est permis de parcourir un jour de sabbat[f]. [13] Rentrés dans la ville, ils montèrent à la chambre haute[g] où ils se tenaient : c'étaient Pierre, Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemy et Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, Simon le zélote[h], et Judas, fils de Jacques. [14] Ils persévéraient tous d'un même cœur dans la prière, avec les femmes, avec Marie, mère de Jésus, et avec ses frères.

Matthias élu apôtre à la place de Judas Iscariot.

[15] En ces jours-là, Pierre se leva au milieu des frères (la réunion comprenait environ cent vingt personnes), et il dit : [16] « Mes frères, il fallait que l'Écriture fût accomplie, [cette parole] que l'Esprit saint a prononcée, par la bouche de David, au sujet de Judas, devenu le guide de ceux qui ont arrêté Jésus [17] (il comptait en effet parmi nous[i] et participait à notre ministère)[j]... — [18] Cet homme, après avoir acheté un champ avec le salaire de son crime, est tombé en avant; il a crevé par le milieu et toutes ses entrailles se sont répandues. [19] Tous les habitants de Jérusalem l'ont su; aussi ce champ est-il appelé, dans leur langue, Akeldamach, c'est-à-dire le champ du sang[k]... — [20] Voici ce qui est écrit au livre des Psaumes :

Que sa demeure devienne déserte
et que personne n'y habite !

« Et encore :

Qu'un autre reçoive sa charge!

1, 14. D : avec les femmes *et les enfants.*

a. Litt. : *le royaume* (ou *la royauté*) *pour Israël.* *b.* On peut entendre aussi : que le Père s'est réservé à lui-même (de fixer). *c.* On peut aussi traduire : l'Esprit saint descendra sur vous et vous recevrez de la force. *d.* Ce récit diffère de celui de l'évangile de Luc sur trois points principaux : 1° ici, les témoins, ce sont uniquement les apôtres (les Onze); d'après l'évangile (24, 33), il y avait « les Onze et leurs compagnons » et en outre les deux disciples revenant d'Emmaüs; 2° l'ascension au ciel est ici beaucoup plus nettement indiquée que dans l'évangile, où, d'après quelques critiques, elle ne figurait pas primitivement (cf. notes crit. sur Lc 24, 51 et 52); 3° enfin les Actes ajoutent l'apparition des anges et la prédiction du retour du Christ. Plusieurs en ont conclu que les deux récits ne sont pas de la même source. *e.* Il est surprenant que le lieu où se passe la scène de l'Ascension ne soit indiqué qu'après coup et comme dans une parenthèse. Tout le récit est d'ailleurs incohérent : les deux épisodes des v. 4-5 et 6-11 ne sont pas reliés entre eux. *f.* 990 mètres (voy. p. 10, MESURES; cf. Jos. 3, 4 et la note). *g.* Construction légère édifiée sur la terrasse qui formait le toit des maisons de l'Orient; c'était la plus grande pièce de la maison, et elle servait de lieu de réunion. *h.* Voy. note sur Mt 10, 4. *i.* Il était l'un des Douze. *j.* La parole annoncée n'est citée qu'au v. 20, quoiqu'elle dût suivre immédiatement le v. 17 : séparé d'elle, ce dernier verset n'est plus intelligible. La tradition rapportée aux v. 18 et 19 paraît donc avoir été ajoutée ici après coup. Pierre, en parlant des habitants de Jérusalem, n'aurait pu dire « dans leur langue » (v. 19). *k.* Une autre tradition sur la fin de Judas est rapportée Mt 27, 3-10 (il se pendit). D'après Papias (écrivain du début du IIe s.), le traître serait mort de maladie.

1, 20 : Ps. 69, 26 (cité librement); — 109, 8.

8 : 2, 3-4; Mt 28, 19. 9 : Mc 16, 19; Lc 24, 51; Jn 6, 62. 9b : Mc 9, 7. 10 : Lc 24, 4. 11 : Lc 21, 27. 12 : Lc 24, 50, 52. 13 : Lc 6, 14-16. 14a : 2, 42. 14b : Mc 3, 21, 31-35. 16 : Lc 22, 47. 18 : Mt 27, 3-10.

« [21] Il faut donc que l'un des hommes qui nous ont accompagnés pendant tout le temps où le Seigneur Jésus vivait avec nous [a], [22] depuis le baptême de Jean jusqu'au jour où il a été enlevé du milieu de nous, devienne avec nous témoin de sa résurrection. » [23] Les frères en présentèrent deux, Joseph, dit Barsabbas, qui a été surnommé Juste, et Matthias. [24] Puis ils firent cette prière : « Toi, Seigneur, qui connais le cœur de tous, montre-nous lequel de ces deux tu as choisi [25] pour occuper, dans ce ministère de l'apostolat [b], la place que Judas a désertée pour aller à celle qui lui appartient. » [26] Ensuite ils tirèrent au sort, et le sort tomba sur Matthias, qui fut adjoint aux onze apôtres.

La Pentecôte.

2 [1] Quand le jour de la Pentecôte [c] arriva, ils étaient tous réunis [d]. [2] Tout à coup, il vint du ciel un bruit semblable à celui d'un violent coup de vent, qui remplit toute la maison où ils se trouvaient, [3] et ils virent paraître des langues séparées, qui semblaient de feu. Il s'en posa [une] sur chacun d'eux, [4] et ils furent tous remplis d'Esprit saint : ils se mirent à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer. — [5] Il habitait à Jérusalem des Juifs pieux venus de chez tous les peuples qui sont sous le ciel. — [6] A cette nouvelle, la foule accourut et fut stupéfaite, parce que chacun les entendait parler en sa propre langue. [7] Confondus d'étonnement, ils disaient : « Ces gens qui parlent ne sont-ils pas tous Galiléens ? [8] Comment se fait-il donc que chacun de nous les entende parler en sa langue maternelle [e] ? [9] Parthes, Mèdes, Élamites, habitants de la Mésopotamie, de la Judée [f] et de la Cappadoce, du Pont et de l'Asie [g], [10] de la Phrygie et de la Pamphylie, de l'Égypte et du territoire de la Libye cyrénaïque, et gens de Rome en séjour ici, [11] tant Juifs que prosélytes [h], Crétois et Arabes [i], nous les entendons raconter dans notre langue les merveilles de Dieu ! » [12] Ils étaient tous confondus et ne savaient que penser ; ils se disaient entre eux : « Que signifie cela ? » [13] Mais d'autres se moquaient en disant : « Ils sont pleins de vin doux [j]. »

Discours de Pierre.

[14] Alors Pierre, se levant au milieu des Onze, prit la parole et leur dit : « Juifs et vous tous qui habitez Jérusalem, sachez bien ceci ; prêtez l'oreille à mes paroles. [15] Ces hommes ne sont point ivres, comme vous le supposez, car il n'est que la troisième heure du jour [k] ; [16] vous assistez à l'accomplissement de ce qui a été dit [l] par le prophète Joël :

[17] *Il arrivera* dans les derniers jours, dit Dieu,
que je répandrai mon Esprit sur toute chair [m],
et vos fils et vos filles prophétiseront.
Vos jeunes gens auront des visions
et vos vieillards auront des songes.
[18] *Oui, sur mes serviteurs et sur mes servantes* [n],
en ces jours-là, je répandrai mon Esprit,
et ils prophétiseront.

a. Litt. : *entrait et sortait* (voy. note sur Ps. 121, 8). *b.* Litt. : *dans ce ministère et apostolat.* *c.* Voy. p. 10. *d.* Le lieu n'est indiqué qu'au v. 2 ; c'était sans doute la maison désignée 1, 13, 15 ; 2, 46. *e.* En réalité, les Juifs ne parlaient guère que trois langues : l'araméen, le latin et le grec ; la dernière était partout comprise. Cette unification du langage, qui n'a jamais été réalisée au même degré, a beaucoup facilité la propagande chrétienne. *f.* La mention de la Judée est surprenante ici, puisque les disciples de Jésus en comprenaient tout naturellement le langage. *g.* Il s'agit de la province romaine de ce nom, qui se trouvait au S. O. de l'Asie Mineure. *h.* Voy. note sur Mt 23, 15. *i.* Il ne s'agit, dans toute cette énumération, que de Juifs et de prosélytes. Les noms de « Crétois » et d'« Arabes » paraissent ajoutés après coup. On a remarqué que si on élimine la *Judée*, les *Crétois* et les *Arabes*, il reste 12 peuples, autant que d'apôtres. *j.* Ils sont ivres. — On distingue clairement, dans ce passage, deux manières différentes de se représenter le phénomène de la Pentecôte. Suivant l'une, il fut la première explosion de la glossolalie (cf. v. 13 et 15 avec 1 Cor. 14) ; suivant l'autre, il consista dans la révélation aux apôtres des langues étrangères. La première de ces deux conceptions paraît la plus ancienne ; la seconde est une déformation provoquée par certaines idées juives. — D'après certains critiques, tout le morceau est une construction symbolique pour exprimer l'universalisme de la prédication chrétienne. Ils s'appuient sur le caractère vague et incohérent du récit, qui semble se placer en dehors de la réalité : on ne voit pas bien quels sont les personnages mis en scène (les 120 de 1, 15 ou les Douze ?), ni dans quel lieu elle se place (la maison du v. 2 ne convient pas pour ce qui est raconté v. 6 ss) ; comment ces gens venus de tous les pays du monde savaient-ils que les disciples étaient Galiléens ? comment ont-ils pu reconnaître chacun sa propre langue dans la bouche de ces inspirés parlant tous à la fois ? Après avoir annoncé *tous les peuples qui sont sous le ciel*, l'auteur n'en énumère que 15 ou peut-être 12, et qui, à eux tous, ne parlaient guère que trois langues ; enfin ce n'est pas la Pentecôte qui est la saison du *vin doux.* *k.* 9 heures du matin. *l.* Litt. : *mais c'est ici ce qui a été dit.* *m.* Voy. note sur Joël 2, 28. *n.* D'après les Septante. L'hébreu dit : *sur les esclaves et sur les servantes.* Voy. note sur Joël 2, 29.

2, 17-21 : Joël 2, 28-32.

21-22 : Jn 15, 27. 24 : Jn 2, 24, 25. 26 : Prov. 16, 33. 2, 2-4 : 4, 31. 3a : Mt 3, 11b. 4 : 10, 44-46 ; 19, 6 ; Mc 16, 17. 13 : Job 32, 18-19 (G).

[19] *Je ferai paraître des prodiges* en haut, *dans le ciel,*
et des miracles ici-bas *sur la terre,*
du sang, du feu et des colonnes de fumée.
[20] *Le soleil se changera en ténèbres*
et la lune en sang,
Avant que vienne le jour du Seigneur,
ce grand jour.
[21] *Mais tous ceux qui invoqueront le nom du Seigneur* [*seront sauvés.*

« [22] Israélites, écoutez ces paroles. Jésus de Nazareth, cet homme divinement accrédité auprès de vous par les miracles, les signes et les prodiges que Dieu a faits par son entremise au milieu de vous, comme vous le savez, — [23] cet homme, livré suivant le plan arrêté par Dieu en sa prescience, et que vous avez mis à mort en le crucifiant par la main des païens, [24] Dieu l'a ressuscité en le libérant des affres de la mort, parce qu'il était impossible qu'elle le tînt en son pouvoir [a]. [25] David, en effet, a dit de lui :

Je voyais constamment le Seigneur devant moi,
car il est à ma droite pour que je ne sois pas ébranlé.
[26] *Aussi mon cœur est-il dans la joie et je pousse* [*des cris d'allégresse,*
et même mon corps reposera plein d'espoir.
[27] *Car tu ne laisseras pas mon âme dans l'Hadès*
et tu ne permettras pas que ton saint voie la décomposition.
[28] *Tu m'as fait connaître les sentiers de la vie;*
tu me rempliras de joie par ta présence.

« [29] Mes frères, il est permis de le dire devant vous en toute liberté : le patriarche David est mort, il a été enseveli, et son tombeau est aujourd'hui encore chez nous. [30] Mais il était prophète, et, sachant que Dieu *lui avait promis par serment de faire asseoir sur son trône un de ses descendants,* [31] il a prévu la résurrection du Christ, et il en a parlé. En effet, le Christ n'a pas été *laissé dans l'Hadès,* et son corps n'a pas *connu la décomposition.* [32] Ce Jésus, Dieu l'a ressuscité; nous en sommes tous témoins. [33] Élevé par la puissance [b] de Dieu, il a reçu du Père l'Esprit saint promis et l'a répandu : vous le voyez, vous l'entendez. [34] David n'est pas monté au ciel; il dit pourtant :

Le Seigneur a dit à mon Seigneur :
assieds-toi à ma droite,
[35] *Jusqu'à ce que j'aie fait de tes ennemis*
ton marchepied.

[36] Que toute la maison d'Israël sache donc avec certitude que Dieu l'a fait Seigneur et Christ, ce Jésus que vous avez crucifié! »

Premières conversions. La communauté chrétienne.

[37] En entendant ces paroles qui leur transperçaient le cœur, ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : « Frères, que devons-nous faire? » [38] Pierre leur répondit : « Repentez-vous, et que chacun de vous se fasse baptiser au nom de Jésus-Christ, pour obtenir le pardon de ses péchés. Alors vous recevrez le don de l'Esprit saint, [39] car la promesse est pour vous, pour vos enfants et pour tous ceux des pays lointains que le Seigneur, notre Dieu, appellera. » [40] Par beaucoup d'autres paroles encore, il les pressait et les exhortait : « Sauvez-vous, disait-il, du milieu de cette génération perverse! » [41] Ceux qui accueillirent la parole de Pierre se firent baptiser, et ce jour-là, le nombre des fidèles s'accrut d'environ trois mille personnes.

[42] Ils étaient assidus à l'enseignement des apôtres, aux réunions, à la fraction du pain et aux prières [c]. [43] Tous étaient remplis de crainte, car beaucoup de prodiges et de miracles se faisaient par les apôtres. [44] Tous les croyants vivaient ensemble, ayant tout en commun : [45] ils vendaient leurs biens et leurs propriétés et en partageaient le produit entre tous, suivant les besoins de chacun. [46] Chaque jour, de concert, ils fréquentaient le Temple. A la maison, ils rompaient le pain, prenant leur repas avec allégresse et simpli-

20. *S D.* A B : ce jour grand *et éclatant.* 43. S A C aj. : à Jérusalem; et une grande crainte était en tous.

a. Cette phrase très touffue paraît surchargée. *b.* Litt.: *par la droite* (cf. 5, 31). *c.* Il s'agit peut-être de prières eucharistiques qui accompagnaient la fraction du pain; la *Didaché* nous en a conservé deux exemples (ch. 9 et 10).

25-28 : Ps. 16, 8-11 (G). *30* : 2 Sam. 7, 12-13 et Ps. 89, 4-5. *34-35* : Ps. 110, 1.

22 : Lc 24, 19. 23 : 4, 28. 24 : 3, 15. 29 : 12, 36; 1 Rois 2, 10. 32 : 3, 15. 33 : 5, 31. 34 : Mc 12, 36; Héb. 1, 13. 36 : 5, 31. 38 : 3, 19. 39 : Joël 2, 32; És. 57, 19. 41 : 4, 4; 5, 14; 6, 7. 43 : 5, 12, 15 s. 44 : 4, 32.

cité de cœur. [47] Ils louaient Dieu et se faisaient aimer de tout le peuple. Le Seigneur augmentait chaque jour le nombre de ceux qui étaient sauvés [a].

Guérison d'un impotent.

3 [1] Pierre et Jean montaient au Temple à l'heure de la prière (la neuvième heure) [b]. [2] Or on apportait tous les jours un homme impotent de naissance à la porte du Temple appelée la Belle [c], et on le déposait là pour demander l'aumône à ceux qui entraient dans le sanctuaire.

[3] Voyant Pierre et Jean qui allaient pénétrer dans le Temple, il leur demanda l'aumône. [4] Pierre arrêta ses yeux sur lui, ainsi que Jean [d], et lui dit : « Regarde-nous. » [5] Il les fixa attentivement, s'attendant à recevoir d'eux quelque chose. [6] « Je n'ai ni argent ni or, poursuivit Pierre ; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus-Christ de Nazareth, marche ! » [7] Et le prenant par la main droite, il le fit lever. Aussitôt les plantes de ses pieds et ses chevilles devinrent fermes : [8] d'un bond il fut debout et se mit à marcher. Il entra avec eux dans le Temple, marchant, sautant et louant Dieu. [9] Tout le peuple le vit marcher et louer Dieu. [10] On reconnaissait en lui l'homme qui s'asseyait à la Belle Porte du Temple pour demander l'aumône, et tous étaient remplis d'étonnement et de stupeur en voyant ce qui lui était arrivé. [11] Comme il s'attachait à Pierre et à Jean, tout le peuple accourut vers eux, au portique dit de Salomon [e] ; tous étaient confondus de surprise.

Discours de Pierre.

[12] Alors Pierre s'adressa ainsi à la foule : « Israélites, pourquoi vous étonnez-vous de ce qui vient de se passer ; pourquoi avez-vous les yeux fixés sur nous, comme si c'était par notre propre puissance ou par notre piété que nous avons fait marcher cet homme ?

« [13] *Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, le Dieu de nos pères* a glorifié son serviteur [f] Jésus que vous avez livré et que vous avez renié devant Pilate. Celui-ci avait décidé de le relâcher ; [14] mais vous, vous avez renié le saint et le juste ; vous avez réclamé la grâce d'un meurtrier, [15] et vous avez fait mourir le prince de la vie. Dieu l'a ressuscité ; nous sommes ses témoins. [16] Et c'est par la foi en son nom que ce nom a rendu la force à l'homme que vous voyez et connaissez ; c'est la foi qui vient de lui, qui a opéré chez cet homme cette guérison complète, en présence de vous tous [g]. [17] Je sais bien, frères, que c'est par ignorance que vous avez agi, vous et vos chefs. [18] Dieu a accompli de cette manière la prédiction des souffrances de son Christ, qu'il avait fait annoncer par la bouche de tous les prophètes. [19] Repentez-vous donc et convertissez-vous, afin que vos péchés soient effacés : [20] alors viendra d'auprès du Seigneur l'ère du renouvellement ; il vous enverra celui qui vous a été destiné, le Christ Jésus, [21] qui doit séjourner au ciel [h] jusqu'à l'époque de la restauration de l'univers dont Dieu a parlé autrefois, par la bouche de ses saints prophètes. [22] Moïse a dit : *Le Seigneur Dieu*

47. D : Le Seigneur ajoutait à l'Église. 3, 1. D : *En ces jours-là,* Pierre... 6. A C E : *Lève-toi et* marche ! 11. D : Comme Pierre et Jean sortaient, il sortit avec eux, ne les quittant pas. Les gens, confondus de surprise, s'arrêtèrent au portique... 13. *S A C D.* B E : Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob... 25. « nos pères » *S D.* A B : *vos* pères.

a. Litt. : *le Seigneur ajoutait les sauvés chaque jour ensemble.* « Ensemble » n'a pas de sens dans la phrase. On a supposé que ce texte provenait d'un original araméen. Le mot « ensemble » s'expliquerait aisément par une faute de traduction (p. ex. confusion de *laḥădâ*, beaucoup, avec *kaḥădâ*, ensemble). *b.* Trois heures après midi. C'était l'heure du sacrifice du soir, qui était accompagné d'une prière. *c.* Il s'agit probablement de la porte de Nicanor, à l'est du Temple, richement décorée d'incrustations d'airain et d'or, et que certaines traditions rabbiniques représentent comme particulièrement sainte. *d.* Dans la 1re partie des Actes, Jean est souvent associé à Pierre, mais il joue partout le rôle d'un personnage muet. Plusieurs fois, son nom paraît venir en surcharge, notamment ici et 3, 11 ; 4, 13. Certains critiques en ont conclu qu'il ne figurait pas dans la source du récit actuel. *e.* Ce portique bordait, à l'est, la cour extérieure du Temple. *f.* Le mot grec a aussi le sens d'*enfant.* *g.* Cette phrase tourmentée et obscure paraît associer deux conceptions différentes : la guérison par le nom ou la vertu propre du nom (cf. notes sur Ps. 54, 3 et Jn 17, 11) et la guérison par la foi. Il semble que l'auteur ait essayé de concilier ces deux conceptions en écrivant : « par la foi au nom ». On a proposé d'expliquer la difficulté en supposant que le texte provient d'un original araméen mal traduit. Celui-ci aurait dit : Et c'est par la foi en son nom qu'*il* (Dieu ou Jésus) a rendu la force. C'est à peu près le sens donné par la Pechitto. *h.* Litt. : *le ciel doit le recevoir.*

3, 13 : Ex. 3, 6. *22-23* : Deut. 18, 15, 18-19.

47b : 4, 4 ; 11, 21 ; 14, 1. 3, 2 : 14, 8. 7 : 9, 41 ; Mc 1, 31 et 5, 41. 14 : Mc 15, 6-15. 15 : 4, 10. 17 : Lc 23, 34. 18 : Lc 24, 25-27. 19 : 2, 38. 21 : Lc 1, 70.

vous suscitera parmi vos frères un prophète semblable à moi; vous écouterez tout ce qu'il vous dira. [23] *Quiconque n'écoutera pas ce prophète sera exterminé du milieu du peuple.* [24] Ensuite, tous les prophètes qui ont parlé, depuis Samuel et ses successeurs, ont également annoncé ces jours-là. [25] Vous êtes les héritiers [a] des prophètes et de l'alliance que Dieu a conclue avec nos pères, quand il a dit à Abraham : *Toutes les familles de la terre seront bénies en ta postérité* [b]. [26] C'est pour vous d'abord que Dieu a suscité son serviteur : il l'a envoyé pour vous bénir, à condition que chacun de vous se détourne de ses iniquités. »

Pierre et Jean sont arrêtés et traduits devant le Sanhédrin.

4 [1] Pendant qu'ils parlaient à la foule survinrent les prêtres, le commandant du Temple [c] et les sadducéens [d], [2] fort irrités de ce qu'ils enseignaient le peuple et annonçaient, au nom de Jésus, la résurrection des morts. [3] Ils se saisirent d'eux et les mirent en prison jusqu'au lendemain, car il était déjà tard. [4] Cependant beaucoup de ceux qui avaient entendu la parole devinrent croyants (leur nombre s'éleva à cinq mille hommes environ).

[5] Le lendemain se réunirent les magistrats des Juifs, les anciens et les scribes qui se trouvaient à Jérusalem; [6] puis Hanne, le grand-prêtre, Caïphe, Jean, Alexandre et tous les membres des familles sacerdotales [e]. [7] Ils firent comparaître devant eux Pierre et Jean et leur demandèrent : « Par quelle puissance, par quel nom avez-vous fait cela ? » [8] Alors Pierre, rempli d'Esprit saint, leur répondit : « Magistrats et anciens du peuple, [9] puisqu'on nous interroge, aujourd'hui, à propos du bien fait à un malade, puisqu'on nous demande comment il a été guéri, [10] sachez-le tous, et que tout le peuple d'Israël le sache : c'est par le nom de Jésus-Christ de Nazareth, que vous avez crucifié [mais] que Dieu a ressuscité, c'est par lui que cet homme a été guéri comme vous le voyez. [11] Il est *la pierre rejetée par* vous *les maçons et qui est devenue la pierre angulaire.* [12] Le salut ne s'obtient par aucun autre; il n'est pas d'autre nom, parmi ceux que se donnent les hommes sous le ciel, par lequel nous devions être sauvés. »

[13] Les magistrats furent surpris en voyant l'assurance de Pierre et de Jean, qu'ils savaient être des illettrés, des gens du peuple. Ils reconnaissaient en eux des compagnons de Jésus; [14] mais comme ils voyaient debout, à leur côté, l'homme guéri, ils ne trouvaient rien à répondre. [15] Ils les firent donc sortir du Sanhédrin et délibérèrent entre eux. [16] « Que ferons-nous à ces gens, disaient-ils ? Ils ont accompli un miracle remarquable au vu et au su de tous les habitants de Jérusalem, et nous ne pouvons le nier. [17] Mais pour que cela ne s'ébruite pas davantage parmi le peuple, défendons-leur avec menaces de parler désormais à personne en ce nom-là. » [18] Ils les firent appeler et leur enjoignirent de ne plus parler ni enseigner au nom de Jésus. [19] Pierre et Jean leur firent cette réponse : « Devant Dieu, est-il juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu ? Jugez-en. [20] Pour nous, il nous est impossible de ne pas parler de ce que nous avons vu et entendu. » [21] Après force menaces ils les relâchèrent, ne trouvant aucun moyen de les punir, à cause du peuple : tout le monde, en effet, glorifiait Dieu de ce qui était arrivé, [22] car l'homme ainsi miraculeusement guéri était âgé de plus de quarante ans.

[23] Une fois relâchés, Pierre et Jean se rendirent auprès des leurs et racontèrent ce que les chefs des prêtres et les anciens leur avaient dit. [24] A ce récit, ils firent, d'un seul cœur, monter leur voix vers Dieu : « Maître, dirent-ils, c'est toi qui *as fait le ciel, la terre,*

a. Litt. : *les fils.* *b.* Pour le sens primitif de cette formule, voy. note sur Gen. 12, 3. *c.* C'était le fonctionnaire chargé de la police du Temple. *d.* Les sadducéens étaient un parti hostile à la résurrection (cf. Mc 12, 18), auquel se rattachaient généralement les prêtres. Le livre des Actes leur attribue un rôle particulier dans les persécutions dirigées contre les chrétiens; la raison en est donnée sans doute 23, 6-8.

e. Les noms propres du v. 6 sont mal reliés à l'énumération du v. 5; on a supposé qu'ils avaient été ajoutés après coup.

25 : Gen. 22, 18. 4, *11* : Ps. 118, 22. *24* : Ex. 20, 11; Ps. 146, 6.

4, 2 : 23, 8. 4 : 2, 47. 7 : Mc 11, 28. 10 : 3, 6, 15-16. 11 : Mc 12, 10. 17 : 5, 28, 40.

la mer et tout ce qu'ils contiennent; [25] c'est toi qui as dit par .... [a] la bouche de David ton serviteur :

Pourquoi ce tumulte parmi les nations,
ces vains complots parmi les peuples?
[26] *Les rois de la terre sont apparus;*
les princes ont formé une ligue
contre le Seigneur et contre son Christ... [b]

[27] En effet, c'est bien une *ligue* qu'Hérode et Ponce Pilate, les païens et les foules israélites, ont formée contre ton saint serviteur Jésus, que tu as consacré [c]; [28] ils ont ainsi réalisé ce que, dans ta puissance et ta sagesse, tu avais décidé d'avance. [29] Maintenant, Seigneur, considère leurs menaces et fais à tes serviteurs la grâce d'annoncer ta parole en toute assurance : [30] étends ta main pour qu'il s'accomplisse des guérisons, des signes et des prodiges par le nom [d] de ton saint serviteur Jésus. »

[31] Pendant qu'ils priaient, le lieu où ils étaient réunis trembla. Ils furent tous remplis d'Esprit saint; et ils annonçaient la parole de Dieu avec assurance [e].

La charité des croyants.

[32] La multitude des croyants n'étaient qu'un cœur et qu'une âme : nul n'appelait sien ce qui lui appartenait; tout leur était commun. [33] Avec une grande puissance, les apôtres rendaient témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus, et une grande bénédiction reposait sur eux tous. [34] Il n'y avait pas d'indigent parmi eux, car ceux qui possédaient des terres ou des maisons les vendaient et en apportaient le prix [35] pour le déposer aux pieds des apôtres [f]; on le distribuait ensuite à chacun selon ses besoins. [36] Un lévite d'origine cypriote [g], Joseph, surnommé par les apôtres Barnabas [h] — ce qui veut dire le prédicateur [i] — possédait un champ. Il le vendit, en apporta l'argent et le déposa aux pieds des apôtres.

Ananias et Saphira.

5 [1] Un homme nommé Ananias, avec Saphira sa femme, vendit une propriété, [2] dissimula une partie du prix de connivence avec sa femme, et apportant le reste, le déposa aux pieds des apôtres. [3] Pierre lui dit : « Ananias, pourquoi Satan a-t-il rempli ton cœur [j]? Tu as menti à l'Esprit saint [k] et détourné une partie du prix de ton champ. [4] N'avais-tu pas le droit de le garder ou, l'ayant vendu, de disposer de son prix? Ce n'est pas à des hommes que tu as menti, c'est à Dieu. Comment as-tu pu former un pareil projet? » [5] En entendant ces paroles, Ananias tomba et expira. Tous ceux qui l'apprirent furent saisis d'une grande crainte. [6] Cependant les jeunes gens se levèrent et, après avoir enveloppé le corps, l'emportèrent et l'ensevelirent. [7] Environ trois heures plus tard, la femme d'Ananias entra; elle ignorait ce qui était arrivé. [8] Pierre lui adressa ces paroles : « Dis-moi : c'est bien à tel prix que vous avez cédé votre champ? — Oui, répondit-elle, c'est à ce prix. » [9] Pierre reprit : « Pourquoi vous êtes-vous concertés pour tenter l'Esprit du Seigneur? Écoute, ceux qui viennent d'ensevelir ton mari sont à la porte; ils vont t'emporter aussi. » [10] A l'instant même, elle tomba aux pieds de Pierre et expira. Les jeunes gens, qui rentraient, la trouvèrent morte; ils l'emportèrent et l'enterrèrent à côté de son mari. [11] Une grande crainte saisit toute l'Église et tous ceux qui entendirent parler de cet événement.

a. Nous remplaçons par des points les mots *notre père* (rapportés à David) et *l'Esprit saint*. Étant donnée la place qu'ils occupent dans la phrase, ils ne peuvent être que des gloses marginales introduites après coup dans le texte. On a encore essayé de rendre compte de la phrase par une erreur de traduction, le texte original étant supposé araméen. *b. Christ* signifie *oint* (voy. note sur Mc 8, 29) ou *consacré*. — La phrase interrompue ici est reprise au v. 29. *c.* Le verbe grec est de la même racine que le mot « Christ » (litt. : *que tu as fait Christ*). *d.* Cf. 3, 6, 16. *e.* Le v. 31 est un autre récit, beaucoup plus simple, de l'événement de la Pentecôte (2, 1-13). Certains critiques le considèrent comme la forme la plus ancienne de la tradition, d'autres comme un doublet imputable au rédacteur des Actes. *f.* Le communisme pratiqué par les premiers chrétiens de Jérusalem paraît un peu trop généralisé. S'il avait été universel, la tradition n'aurait pas jugé à propos de rapporter le cas isolé de Barnabas. Les paroles de Pierre (5, 4) impliquent que l'abandon par les chrétiens de leur avoir personnel était entièrement facultatif et demeurait exceptionnel (voy. Introd., *III*). *g.* Il faut entendre *né à Chypre* et non pas : de *race* cypriote (un lévite était nécessairement de race israélite). *h.* On peut aussi traduire : d'entre les apôtres, surnommé Barnabas. *i.* Litt. : *fils de la prédication*. Mais le mot *Barnabas* ne peut avoir ce sens. Il paraît être une forme grécisée du nom sémitique Bar Nebo « fils (ou adorateur) de Nebo ». *j.* Cf. Jn 13, 27. *k.* C'est-à-dire à Pierre qui en est l'organe.

25-26 : Ps. 2, 1-2.
28 : 2, 23. 31 : 2, 2-4. 32 2, 44. 5, 5b : 19, 17. 6 : Lév. 10, 4-5. 11 : 19, 17.

Arrestation des apôtres. — Leur délivrance.
Leur comparution devant le Sanhédrin.

[12] Cependant il se faisait, par l'intermédiaire des apôtres, beaucoup de miracles et de prodiges parmi le peuple...[a]. Tous les croyants avaient l'habitude de se rassembler sous le portique de Salomon[b]. [13] Personne d'autre n'osait se joindre à eux, mais le peuple leur témoignait une grande admiration. [14] Et même le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur s'accroissait de beaucoup d'hommes et de femmes[c]... [15] si bien qu'on portait[d] les malades dans les rues, où on les déposait sur de petits lits ou des grabats, afin qu'au passage de Pierre, son ombre au moins couvrît quelqu'un d'entre eux. [16] Même des villes voisines, la foule accourait à Jérusalem, amenant les malades et les personnes tourmentées par les esprits impurs : tous étaient guéris.

[17] .... [e] Le grand-prêtre et tous ceux de son parti (c'était la secte des sadducéens) furent remplis de jalousie : [18] ils firent arrêter les apôtres et les jetèrent dans la prison publique. [19] Or un ange du Seigneur ouvrit, pendant la nuit, les portes de la prison[f] et les fit sortir en leur disant : [20] « Allez vous montrer au Temple et enseignez au peuple toutes ces paroles de vie. » [21] Dès le point du jour, ils entrèrent donc au Temple et se mirent à enseigner.

Cependant le grand-prêtre arriva avec ses partisans ; ils convoquèrent le Sanhédrin et toute l'assemblée des anciens d'Israël[g], puis ils envoyèrent chercher les apôtres à la prison. [22] Les agents s'y rendirent, mais ne les trouvèrent pas. A leur retour ils firent ce rapport : [23] « Nous avons trouvé la prison soigneusement fermée et les sentinelles aux portes ; mais quand nous avons ouvert, nous n'avons trouvé personne dedans. » [24] A l'ouïe de ces paroles, le commandant du Temple[h] et les chefs des prêtres se demandèrent avec inquiétude ce que cela signifiait. [25] Sur ces entrefaites, quelqu'un vint leur dire : « Les hommes que vous aviez mis en prison se trouvent au Temple et enseignent le peuple. » [26] Le commandant du Temple partit alors avec les agents, et ils ramenèrent les apôtres, mais sans leur faire violence, car ils avaient peur d'être lapidés par le peuple. [27] Lorsqu'ils les eurent amenés et introduits dans le Sanhédrin, le grand-prêtre leur demanda : [28] « Ne vous avions-nous pas expressément défendu de parler en ce nom-là ? Or vous avez répandu votre enseignement dans tout Jérusalem, et vous voulez faire retomber sur nous le sang de cet homme[i] ! » [29] Mais Pierre et les apôtres répondirent : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes[j]. [30] Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez fait mourir en *le pendant au bois*. [31] Dieu l'a élevé, par sa puissance[k], [à la dignité de] chef et de Sauveur[l], pour donner à Israël la repentance et le pardon des péchés. [32] Nous en sommes témoins, nous et l'Esprit saint donné par Dieu à ceux qui lui obéissent. »

[33] Exaspérés par ces paroles, les membres du conseil voulaient faire mettre à mort les apôtres. [34] Mais un pharisien nommé Gamaliel, légiste estimé de tout le peuple, se leva au milieu du Sanhédrin et demanda qu'on les fît sortir un instant. [35] Puis il dit : « Israélites, prenez bien garde à ce que vous allez faire à ces gens. [36] Il y a quelque temps a paru Theudas, qui prétendait être quelqu'un[m], et quatre cents hommes environ se sont joints

5, 15, D (cf. E) aj. : car chacun d'eux était guéri de toutes les maladies qu'il avait.

a. La phrase continue au v. 15. *b.* Voy. note sur 3, 11. *c.* Le v. 14 contredit le v. 13. Il est probable que le rédacteur, ici, corrige sa source. D'autres interprètes rétablissent l'harmonie en trad. le v. 13 : Aucun des autres n'osait s'attacher à eux (sous-entendu : pour troubler leurs réunions). *d.* Continuation de la phrase interrompue au milieu du v. 12. *e.* Ici un mot qu'on ne peut s'expliquer à cette place : *s'étant levé*. On a proposé de lire, comme 4, 6, « Hanne » (*'annas*, au lieu de *'anastas*). Cette leçon se trouve dans un ms latin. *f.* Cf. 12, 7 ; 16, 26. Il faut remarquer que, dans le récit de la comparution des apôtres devant le Sanhédrin (v. 27 ss), il n'est fait aucune allusion à leur sortie de prison. *g.* Cette assemblée est exactement la même chose que le Sanhédrin ; la conjonction *et* provient d'un copiste ou d'un glossateur mal informé des institutions juives. *h.* Voy. note sur 4, 1. *i.* C'est-à-dire : vous voulez venger sur nous la mort de Jésus. *j.* Cf. 4, 19. *k.* Litt. : *par sa droite* (cf. 2, 33). *l.* D'autres comprennent : il a été élevé en sa qualité de chef et de Sauveur. *m.* D'après Josèphe, il se donnait pour un prophète.

5, 30 : Deut. 21, 22.

14 : 2, 47b. 15 : 19, 11-12 ; Mc 6, 56. 17 : 4, 1, 6. 28 : 4, 18. 32 : Lc 24, 48 ; Jn 15, 26-27. 33 : 7, 54. 34 : 22, 3.

à lui. Il a été tué, et tous ceux qui s'étaient ralliés à lui se sont débandés et ont disparu. [37] Après lui, à l'époque du recensement, a paru Judas le Galiléen[a], qui a entraîné bien des gens. Celui-là aussi a péri, et tous ses partisans ont été dispersés. [38] Eh bien donc, je vous le dis, cessez de poursuivre ceux-ci et laissez-les aller : si leur dessein, si leur œuvre vient des hommes, elle s'évanouira d'elle-même; [39] mais si elle vient de Dieu, vous ne pourrez les anéantir. Prenez garde qu'il ne vous arrive de faire la guerre aussi à Dieu. » Ils se rangèrent à son avis; [40] et après avoir rappelé les apôtres, ils les firent battre de verges et leur défendirent de parler au nom de Jésus. Puis ils les relâchèrent. [41] Les apôtres se retirèrent du Sanhédrin, tout joyeux d'avoir été jugés dignes de subir des outrages pour le nom [de Jésus][b]. [42] Tout le jour, soit au Temple, soit à la maison, ils ne cessaient d'enseigner et d'annoncer que Jésus était le Christ[c].

Institution des Sept.

6 [1] En ce temps-là, les disciples se multipliaient. Or les Hellénistes firent entendre des murmures contre les Hébreux[d], parce que leurs veuves étaient négligées dans les distributions quotidiennes. [2] Les Douze convoquèrent alors l'assemblée des disciples et leur dirent : « Il ne convient pas que nous négligions la prédication de la parole de Dieu pour le service des tables. [3] Choisissez donc parmi vous, frères, sept hommes bien considérés, remplis d'Esprit saint et de sagesse; nous les chargerons de cette fonction. [4] Quant à nous, nous nous consacrerons à la prière et au ministère de la parole. [5] Cette proposition fut agréée de toute l'assemblée : ils élurent Étienne, homme plein de foi et d'Esprit saint, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas, et Nicolas d'Antioche, un prosélyte[e]. [6] Ils les présentèrent aux apôtres et, après avoir prié, ils leur imposèrent les mains[f].

[7] La parole de Dieu se répandait, les disciples se multipliaient de plus en plus à Jérusalem, et un grand nombre de prêtres se laissaient gagner à la foi.

Étienne : son activité; son arrestation; son discours devant le Sanhédrin; son martyre.

[8] Étienne, tout plein de la grâce et de la puissance [divine], accomplissait des prodiges et de grands miracles parmi le peuple. [9] Or des membres de la synagogue dite des Affranchis[g], des Juifs de Cyrène et d'Alexandrie, de Cilicie et d'Asie[h], se mirent à disputer avec lui. [10] Ils ne purent résister à la sagesse et à l'Esprit qui inspiraient sa parole. [11] Alors

39. D (cf. E) : vous ne pourrez les anéantir *ni vous, ni les rois, ni les tyrans. Abstenez-vous donc de poursuivre ces hommes.* Prenez...
6, 6. D : aux apôtres, *lesquels*... leur imposèrent. 9. A D om. : d'Asie.

a. La tentative de Judas le Galiléen eut lieu à l'époque du recensement de Quirinius, l'an 7 ap. J.-C. (voy. note sur Lc 2, 2). Celle de Theudas doit se placer pendant le gouvernement de Cuspius Fadus (à partir de 44), c'est-à-dire une quarantaine d'années après celle de Judas; elle est donc postérieure à l'époque visée par notre récit. Pour expliquer comment le rédacteur des Actes a pu commettre cet anachronisme et rapprocher, en intervertissant leur ordre de succession, deux faits séparés par un si long intervalle, on a supposé qu'il avait mal compris le récit de Josèphe : celui-ci, après avoir parlé de Theudas, mentionne rétrospectivement Judas. Mais le texte de Josèphe est si clair qu'une telle méprise paraît peu vraisemblable. Il faut supposer plutôt que le rédacteur a suivi ici une tradition orale, qui avait déjà confondu les faits. Ou s'il a pris ses renseignements dans Josèphe, il les reproduit de mémoire. *b*. Litt. : *pour le nom*, le nom de Jésus, c'est-à-dire Jésus lui-même qu'invoquaient les chrétiens (cf. Jacq. 2, 7). « Le nom » était une expression courante pour désigner la foi chrétienne (cf. 3 Jn 7). *c*. Ce récit (**5**, 12-42) présente de frappantes analogies avec l'histoire de la guérison de l'impotent (3, 1-4, 22) : voy. Introd., *III*. *d*. Les *Hellénistes* étaient des Juifs ayant vécu hors de Palestine et parlant grec. Les *Hébreux* étaient les Juifs de Palestine, qui parlaient araméen. *e*. Ces sept noms sont tous grecs; ceux qui les portaient étaient donc Hellénistes (il y avait même parmi eux un prosélyte, c'est-à-dire un païen rallié au judaïsme). La tradition a fait de ces sept des diacres. Mais les seuls sur lesquels le livre des Actes donne quelques détails (Étienne et Philippe) ont été des évangélistes. En réalité, ils devaient être les chefs des chrétiens hellénistes qui, sans rompre pour cela avec le groupe hébreu, s'étaient organisés à part, à l'exemple des Juifs de la diaspora, qui avaient leurs synagogues particulières à Jérusalem. *f*. Dans l'idée du rédacteur, il semble que l'imposition des mains ait été faite par toute l'assemblée, y compris les apôtres. L'imposition des mains est empruntée au rituel israélite; c'était un geste par lequel on opérait la transmission d'une propriété spirituelle, soit à un homme, soit à un animal (Lév. 1, 4; 16, 21; Nomb. 8, 10; 27, 16-23; Deut. 34, 9). *g*. Les *Affranchis* étaient les descendants des Juifs que Pompée avait emmenés à Rome comme esclaves (voy. p. 7), et qui avaient ensuite été affranchis. Leur juxtaposition avec les originaires de diverses contrées d'Afrique et d'Asie-Mineure est assez surprenante. Il faut probablement entendre qu'il s'agit de plusieurs synagogues : celle des « Affranchis », celle des Juifs d'Afrique (Cyrène et Alexandrie), et celle des Juifs d'Asie-Mineure (Cilicie et province d'Asie). *h*. La province romaine de ce nom, au sud-ouest de l'Asie-Mineure.

40 : 4, 17-18. 41 : Mt 5, 10-12. **6**, 2-4 : Ex. : 18, 17-23. 3 : 1 Tim. 3, 8-10. 4 : 2, 42. 7 : 2, 41; 12, 24; 19, 20. 10 : Lc 21, 15. 11 : Mc 14, 64.

ils subornèrent des gens qui dirent : « Nous l'avons entendu proférer des blasphèmes contre Moïse et contre Dieu. » [12] Ils soulevèrent le peuple, les anciens et les scribes, et survenant à l'improviste, ils s'emparèrent d'Étienne et l'amenèrent au Sanhédrin[a]. [13] Là, ils produisirent de faux témoins, qui disaient : « Cet homme ne cesse de parler contre le lieu saint et contre la Loi. [14] Nous l'avons entendu dire que ce Jésus de Nazareth détruira ce lieu et changera les institutions que Moïse nous a données. » — [15] Tous ceux qui siégeaient au Sanhédrin avaient les yeux fixés sur Étienne : son visage leur parut semblable à celui d'un ange.

7 [1] Le grand-prêtre lui demanda : « Est-ce vrai? »

[2] Étienne dit alors[b] : « Mes frères et mes pères[c], écoutez! *Le Dieu de gloire* apparut à Abraham, notre père, lorsqu'il était en Mésopotamie, avant son établissement à Ḥarân, [3] et lui dit : *Quitte ton pays et ta parenté, et va dans le pays que je t'indiquerai*[d]. [4] Il sortit alors du pays des Chaldéens et s'établit à Ḥarân. De là, après la mort de son père[e], Dieu le fit passer dans le pays que vous habitez maintenant. [5] Il ne lui donna ici aucune propriété, *pas même de quoi poser le pied*[f]; mais il lui promit, *alors qu'il n'avait pas d'enfants, de lui en donner la possession, à lui et, après lui, à sa postérité.* [6] Dieu déclara que *ses descendants habiteraient un pays étranger, qu'ils seraient réduits en esclavage et maltraités pendant quatre cents ans.* [7] *Mais la nation dont ils auront été les esclaves, je la jugerai, moi,* dit Dieu. *Après cela ils partiront et me rendront un culte en ce lieu même.* — [8] Puis Dieu accorda à Abraham *l'alliance de la circoncision.* Et celui-ci, ayant engendré Isaac, *le circoncit le huitième jour.* Isaac fit de même à Jacob, et Jacob aux douze patriarches. [9] Les patriarches, *jaloux de Joseph, le vendirent pour qu'il fût emmené en Égypte.* Mais *Dieu fut avec lui;* [10] il le délivra de toutes ses tribulations. Il lui donna de la sagesse et lui concilia la faveur du pharaon, roi d'Égypte, *qui l'établit gouverneur du pays et de toute sa maison.* [11] *Or, il survint une famine dans toute l'Égypte et en Canaan;* la détresse était grande, et nos pères ne trouvaient pas de nourriture. [12] *Jacob apprit qu'il y avait du blé en Égypte,* et il y envoya nos pères une première fois. [13] Au second voyage, *Joseph se fit connaître à ses frères,* et le pharaon sut quelle était la famille de Joseph. [14] Alors Joseph envoya chercher Jacob, son père, et toute sa parenté : *soixante-quinze personnes*[g]. [15] *Jacob descendit en Égypte; il y mourut,* et nos pères aussi. [16] On les *transporta à Sichem, et on les déposa dans le sépulcre qu'Abraham avait acheté à prix d'argent aux fils d'Emmor, à Sichem*[h].

« [17] Comme le temps approchait où la promesse solennelle de Dieu à Abraham devait s'accomplir, le peuple *s'accrut et se multiplia* en Égypte, [18] jusqu'au moment où *un autre roi, qui n'avait pas connu Joseph, monta sur le trône.* [19] Celui-ci fut, *pour notre race, un adversaire plein de ruse. Il la persécuta pour l'empêcher de se reproduire,* obligeant les pères à exposer leurs enfants. [20] En ce temps-là naquit Moïse, qui était divinement beau. Il fut élevé *trois mois* dans la maison de son père. [21] Lorsqu'il fut exposé, *la fille du pharaon le recueillit et l'éleva comme son propre fils.* [22] Ainsi Moïse fut initié à toute la sagesse de l'Égypte[i] : il était puissant en paroles[j] et

a. Le Sanhédrin était compétent pour juger les blasphèmes. *b.* Sur le discours d'Étienne, voy. Introd., *VI*. *c.* Cf. 22, 1. *d.* La Genèse (11, 31-12, 1) place cette révélation à Ḥarân. Philon fait la même transposition que notre texte. *e.* Il résulte de la Genèse (cf. 11, 32; 12, 4, 26) qu'Abraham se fixa en Palestine 60 ans avant la mort de son père. Ici encore, notre auteur s'accorde avec Philon et avec le Pentateuque Samaritain (voy. note sur Gen. 11, 32). *f.* L'auteur, on va le voir au v. 16, n'ignore pas l'acquisition d'un sépulcre par Abraham (Gen. 23); mais le patriarche dut l'acheter; Dieu ne le lui donna pas. *g.* Voy. note sur Gen. 46, 8. Philon donne aussi le nombre de 75. *h.* L'A. T. ne parle pas de l'ensevelissement des frères de Joseph. On relève, dans le texte actuel du v. 16, une double confusion : 1° celle de la caverne de Makpéla, à Hébron, achetée par Abraham à Éphrôn, le fils de Ḥet (Gen. 23), avec le champ acheté par Jacob à Sichem (Gen. 33, 18-19); 2° celle de l'enterrement de Jacob, qui fut enseveli à Makpéla d'après Gen. 50, 13, avec l'enterrement de Joseph, qui fut inhumé à Sichem, dans le champ acheté par Jacob (Jos. 24, 32). *i.* L'A. T. ignore cette tradition; elle se trouve chez Philon. *j.* D'après l'Exode, au contraire (4, 10), il avait la parole embarrassée.

7, *2* : Ps. 29, 3. *3* : Gen. 12, 1. *5* : Deut. 2, 5; Gen. 12, 7; 13, 15; 17, 8; 48, 4. *6-7ª* : Gen. 15, 13-14. *7ᵇ* : Ex. 3, 12. *8* : Gen. 17, 10; 21, 4. *9* : Gen. 37, 11, 28; 39, 1, 2, 21. *10* : Gen. 41, 40-41; Ps. 105, 21-22. *11* : Gen. 41, 54; 42, 5. *12* : Gen. 42, 2. *13* : Gen. 45, 1. *14* : Gen. 46, 27 (G). *15* : Gen. 46, 6; 49, 33. *16* : combinaison de Gen. 23, 16, 17, 20; 33, 18-19; Jos. 24, 32. *17* : Ex. 1, 7. *18* : Ex. 1, 8. *19* : Ex. 1, 9. *20-29* : Ex. 2, 1-22.

12 : Mc 13, 9. 14 : Mc 14, 58. 15 : Lc 4, 20. 7, 4 : Gen. 11, 31 s; 12, 5. 13 : Gen. 45, 16. 14 : Gen. 45, 9. 19 : Ex. 1, 22. 20 : Héb. 11, 23.

en œuvres. [23] Quand il eut atteint l'âge de quarante ans[a], il eut la pensée de visiter *ses frères, les enfants d'Israël.* [24] Il en vit un qu'on maltraitait, et, prenant parti pour lui, il le vengea *en tuant l'Égyptien.* [25] Il pensait faire comprendre à ses frères que, par sa main, Dieu leur accordait la délivrance; mais ils ne le comprirent pas. [26] Le lendemain, il se présenta à eux pendant qu'ils se battaient, et comme il tentait de les réconcilier en leur disant : Vous êtes frères; pourquoi vous maltraitez-vous réciproquement? — [27] *celui qui maltraitait l'autre* le repoussa en disant : *Qui t'a établi chef et juge sur nous?* [28] *Veux-tu me tuer comme tu as tué, hier, l'Égyptien?* — [29] *Sur cette parole, Moïse s'enfuit et alla vivre en étranger dans le pays de Madian,* où il eut deux fils.

« [30] Quarante ans après, *un ange*[b] *lui apparut, au désert du mont Sinaï, dans la flamme d'un buisson en feu.* [31] Saisi d'étonnement à ce spectacle, Moïse s'approchait pour le contempler de plus près, lorsque la voix du Seigneur se fit entendre : [32] *Je suis le Dieu de tes pères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.* Moïse, tout tremblant, n'osait plus regarder. [33] *Alors le Seigneur lui dit : Ote tes sandales, car le lieu où tu te trouves est une terre sainte.* [34] *J'ai vu la misère de mon peuple en Égypte, j'ai entendu ses soupirs, et je suis descendu pour le délivrer. Viens donc, je t'enverrai en Égypte.* [35] C'est ce Moïse qu'ils avaient renié en disant : *Qui t'a établi chef et juge?* — c'est lui que Dieu a envoyé comme chef et libérateur, par l'entremise de l'ange qui lui apparut dans le buisson[c]. [36] C'est lui qui a conduit leur exode, en faisant des prodiges et des miracles dans le pays d'Égypte, à la mer Rouge et, pendant quarante ans, au désert. [37] C'est ce Moïse qui a dit aux enfants d'Israël : *Dieu vous suscitera parmi vos frères un prophète semblable à moi.* [38] C'est lui qui, lors de l'assemblée au désert[d], servit d'intermédiaire entre l'ange qui lui parlait sur le mont Sinaï et nos pères, et reçut les vivants oracles pour nous les transmettre. [39] Mais nos pères ne voulurent pas lui obéir; ils le repoussèrent et, dans leur cœur, ils retournèrent en Égypte. [40] *Ils dirent à Aaron : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous, car ce Moïse qui nous a fait sortir du pays d'Égypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.* [41] Ils fabriquèrent un veau en ces jours-là; ils offrirent un sacrifice à l'idole et firent des réjouissances en l'honneur de l'œuvre de leurs mains. [42] Alors Dieu se détourna d'eux et les abandonna au culte de *l'armée du ciel*[e], comme il est écrit dans le livre des prophètes :

M'avez-vous offert des victimes et des sacrifices,
pendant quarante ans, au désert, maison d'Israël,
[43] *Quand vous portiez la tente de Moloch*
et l'étoile du dieu Rompha [f],
Ces idoles que vous aviez fabriquées
pour vous prosterner devant elles?
Aussi vous déporterai-je plus loin que Babylone.

« [44] Nos pères, au désert, avaient avec eux la *tente de la Loi*[g]. *Celui qui parlait à Moïse* lui avait prescrit *de la faire sur le modèle qu'il avait vu*[h]. [45] Nos pères, l'ayant reçue, l'introduisirent, sous la conduite de Josué, dans le pays des peuples que Dieu chassa devant eux; et elle exista jusqu'à l'époque de David. [46] Celui-ci fut agréable à Dieu et lui demanda *d'établir sa demeure au milieu des descendants*

38. S B : pour *vous* les transmettre. 40. D E : ce qu'il est devenu. 43. S A C : l'étoile de *votre* Dieu... « Rompha » voy. note *f*. 46. A C E : de trouver une demeure *pour le Dieu* de Jacob.

a. L'auteur suit une tradition rabbinique. Le récit de l'Exode (2, 11-23) ne donne pas l'âge de Moïse au moment de sa fuite en Madian. *b.* Voy. note sur Gen. 16, 7. *c.* Dans les v. 30-35, Moïse se trouve tantôt devant un ange, tantôt devant Dieu. On retrouve la même particularité dans le texte du fragment de l'Exode auquel il est fait allusion (voy. Ex. 3, 1-10). Peut être le mot *ange* a-t-il été ajouté après coup Ex. 3, 2 (cf. 1re note sur Gen. 16, 7). *d.* Allusion à la convocation solennelle du peuple hébreu pour entendre la promulgation de la Loi (Ex. 19, 7-15). *e.* Cette expression désigne ici les astres. — L'idolâtrie fut le châtiment de leur infidélité à Dieu (cf. Rom. 1, 18-28). *f.* Ce nom est incertain, les leçons des manuscrits étant fort variables : *Rompha* (B Origène); *Romphan* (S); *Rephan* (ACE); *Rempham* (D); *Repha* (H). Dans le passage de l'A. T. cité ici, on trouve *kiyyoun* (hébreu), *Raiphan* (grec), *Kévân* (syriaque). Voy. note sur Am. 5, 26. *g.* Litt.: *du témoignage*; traduction inexacte d'un terme hébreu qui, dans le style du Code sacerdotal, est l'équivalent du mot *loi*. C'était la tente dans laquelle le décalogue était déposé. Voy. Nomb. 9, 15; 17, 4; 18, 2. *h.* Voy. Ex. 25, 40.

30-34 : Ex. 3, 1-10. *35* : Ex. 2, 14. *37* : Deut. 18, 15. *40* : Ex. 32, 1. *42a* : Jér. 7, 18 (G). *42b-43* : Am. 5, 25-27. *44* Ex. 25, 40. *46* : 2 Sam. 7, 2; Ps. 132, 5.

36 : Ex. 7, 3, 10; 14, 21; Nomb. 14, 33. 37 : 3, 22. 39 : Nomb. 14, 3. 41 : Ex. 32, 5-6. 45 : Jos. 3, 14; 18, 1.

de *Jacob* [a]. 47 *Salomon lui bâtit une maison.* 48 Mais le Très-Haut n'habite pas dans les édifices faits par la main des hommes [b], comme le dit le prophète :

49 *Le ciel est mon trône*
et la terre mon marchepied.
Quelle maison me bâtirez-vous, dit le Seigneur,
ou quel sera mon lieu de repos?
50 *N'est-ce pas ma main qui a fait toutes ces choses?*

« 51 *Hommes au cou raide,* dont le cœur et les oreilles sont fermés [c]! Toujours *vous résistez à l'Esprit saint :* vous êtes bien comme vos pères. 52 Quel est le prophète que vos pères n'ont pas persécuté? Ils ont mis à mort ceux qui annonçaient la venue du juste, de ce juste que vous avez trahi et tué, 53 vous qui avez reçu la Loi par le ministère des anges [d] et qui ne l'avez pas gardée [e]... »

54 Ces paroles leur mirent la rage au cœur, et ils grincèrent des dents contre Étienne. 55 Mais lui, rempli d'Esprit saint, fixa les yeux au ciel; il vit la gloire de Dieu et Jésus debout à sa droite. 56 « Écoutez, dit-il, je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu. » 57 Alors ils poussèrent de grands cris et se bouchèrent les oreilles. Ils se jetèrent sur lui d'un seul mouvement 58 et, l'entraînant hors de la ville, le lapidèrent [f]... Les témoins avaient déposé leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme appelé Saul... 59 Ils lapidèrent Étienne [g] qui priait ainsi : « Seigneur Jésus, reçois mon esprit. » 60 S'agenouillant ensuite, il cria d'une voix forte : « Seigneur, ne leur impute pas ce péché. » Ayant dit cela, il s'endormit. **8** 1 Saul approuvait le meurtre d'Étienne.

Persécution contre les chrétiens, qui se dispersent.

Ce jour-là, une violente persécution sévit sur l'Église de Jérusalem : tous les frères, à l'exception des apôtres [h], se dispersèrent dans les districts de la Judée et de la Samarie.

2 Cependant des hommes pieux ensevelirent Étienne et firent en son honneur de grandes lamentations [i]. 3 Quant à Saul, il ravageait l'Église : il pénétrait dans les maisons et traînait en prison hommes et femmes [j].

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉVANGILE PRÊCHÉ HORS DE JÉRUSALEM (8, 4-12, 25).

Philippe prêche en Samarie. Simon le magicien.

4 Les frères qui s'étaient dispersés [k] s'en allèrent de lieu en lieu, annonçant l'Évangile. 5 Philippe [l] se rendit dans la ville de Samarie et se mit à prêcher le Christ. 6 La foule, d'un seul cœur, prêta une attention bienveillante

8, 5. C D E : dans une ville de la Samarie.

a. Litt. : *de trouver une demeure pour la maison de Jacob.* *b.* L'auteur du discours semble attribuer à Salomon l'initiative de la construction du Temple et la représenter comme une infidélité, le seul sanctuaire agréé par Dieu étant la « tente de la Loi ». *c.* Litt. : *incirconcis de cœur et d'oreilles* (cf. Lév. 26, 41; Jér. 6, 10). *d.* L'intervention des anges dans la révélation de la Loi paraît invoquée ici pour en relever la sainteté. Paul se base, au contraire, sur cette intervention pour affirmer l'infériorité de la Loi (Gal. 3, 19); cf. Héb. 2, 2. L'idée que les anges avaient servi d'intermédiaires aux révélations divines était courante chez les Juifs (Dieu leur paraissait trop élevé et trop saint pour entrer directement en contact avec les hommes), mais elle n'impliquait aucune conséquence défavorable à la Loi. *e.* Après l'ampleur de la première partie du discours, la brièveté de la conclusion est surprenante. Peut-être a-t-elle été mutilée. Les v. 42-50 paraissent annoncer l'idée que tout le culte israélite (celui de la Tente comme celui du Temple) n'était qu'un stade préparatoire de la religion parfaite; cette affirmation expliquerait l'impression de scandale produite par l'enseignement d'Étienne. Il se peut que le rédacteur des Actes, choqué par la hardiesse d'une telle pensée, n'ait pas voulu la reproduire et ait écourté la fin du discours : de là le caractère obscur et laconique de la conclusion. *f.* L'exécution d'Étienne paraît ici résulter d'un mouvement populaire, et non d'un procès régulier comme l'indiquent 6, 11-7, 1 et la mention des témoins (7, 58b). *g.* Cette indication, sous cette forme, fait doublet avec 58a et paraît indiquer la combinaison de deux récits. *h.* Il y a lieu de croire que le groupe helléniste, dont Étienne était le représentant le plus en vue, a été seul dispersé. Ainsi s'explique que les apôtres aient pu rester à Jérusalem, comme d'ailleurs tout le groupe hébreu (cf. v. 3) *i.* Manifestation ordinaire du deuil chez les Orientaux (cf. Mc 5, 38). *j.* Paul rappelle lui-même qu'il a persécuté les chrétiens (1 Cor. 15, 9; Gal. 1, 13). *k.* Il s'agit des amis d'Étienne. Cette phrase sera reprise 11, 19; le rédacteur intercale ici une série de récits, qui paraissent empruntés à des traditions diverses (voy. Introd., *IV*). *l.* Il s'agit non de l'apôtre, mais de l'évangéliste (6, 5; cf. 21, 8).

47 : 1 Rois 6, 1. *49-50* : És. 66, 1-2. *51* : Ex. 32, 9; 33, 3; És. 63, 10.
52 : 2 Chron. 36, 16; Mt 23, 31. 53 : Gal. 3, 19. 54 : 5, 33. 55-56 : Mc 14, 62. 58 : 22, 20. 59 : Ps. 31, 6; Lc 23, 46.
60 : Lc 23, 34. 8, 1 : 11, 19. 3 : 9, 1; 22, 4, 20. 4 : 11, 19. 5 : 40; 6, 5.

à ses paroles, en apprenant et en voyant les miracles qu'il faisait : [7]beaucoup de possédés furent délivrés des esprits impurs, qui sortaient en poussant de grands cris[a]; beaucoup de paralytiques et d'impotents furent guéris. [8]Ce fut une grande joie dans cette ville.

[9]Un homme appelé Simon s'y trouvait alors établi comme mage et émerveillait le peuple samaritain. Il se faisait passer pour un grand personnage, [10]et tous s'attachaient à lui, petits et grands. « Cet homme, disaient-ils, est la puissance de Dieu, celle qu'on appelle la grande[b] ». [11]Ils s'attachaient à lui parce qu'il y avait assez longtemps qu'il les émerveillait par ses sorcelleries. [12]Mais quand ils eurent ajouté foi à la prédication de Philippe, qui leur annonçait le Royaume de Dieu et le nom de Jésus-Christ, ils se firent baptiser, hommes et femmes. [13]Simon crut aussi et fut baptisé. Il ne quittait plus Philippe, et il s'émerveillait en voyant les miracles et les prodiges extraordinaires qui s'opéraient.

Pierre et Jean en Samarie.

[14]Quand les apôtres, à Jérusalem, apprirent que la Samarie avait accepté la parole de Dieu, ils y envoyèrent Pierre et Jean. [15]Arrivés chez les Samaritains, ils prièrent pour eux, afin que l'Esprit saint leur fût accordé — [16]il n'était encore descendu[c] sur aucun d'eux; ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. [17]Pierre et Jean leur imposèrent les mains, et ils reçurent l'Esprit saint[d].

[18]Lorsque Simon vit que l'Esprit saint était conféré par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent [19]en disant : « Donnez-moi aussi ce pouvoir : que celui à qui j'imposerai les mains reçoive l'Esprit saint. — [20]Que ton argent périsse avec toi, lui dit Pierre, puisque tu as cru que le don de Dieu s'achète! [21]Tu n'y as aucun titre : ton cœur n'a pas la droiture que Dieu réclame[e]. [22]Repens-toi donc de ta méchanceté et prie le Seigneur de te pardonner, s'il se peut, ta mauvaise pensée. [23]Je te vois *plongé dans un fiel amer* et *prisonnier de l'iniquité.* » [24]Simon répondit : « Priez vous-mêmes le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit. »

[25]Après avoir rendu témoignage et annoncé la parole du Seigneur, Pierre et Jean retournèrent à Jérusalem, en évangélisant plusieurs villages samaritains.

Philippe et l'Éthiopien.

[26]Un ange du Seigneur adressa la parole à Philippe : « Lève-toi, lui dit-il, et rends-toi, vers midi[f], sur la route qui descend de Jérusalem à Gaza. » (Elle est déserte.) [27]Il se leva et partit. Or, un Éthiopien, eunuque, ministre de Candace, reine d'Éthiopie[g], et surintendant de son trésor, qui était venu adorer à Jérusalem, [28]s'en retournait, assis sur son char, en lisant le prophète Ésaïe. [29]L'Esprit dit à Philippe : « Avance et rejoins ce char. » [30]Philippe y courut. Il entendit l'Éthiopien qui lisait le prophète Ésaïe, et il lui dit : « Comprends-tu ce que tu lis ? » [31]Celui-ci répondit : « Comment le pourrai-je, si personne ne me guide? » Il invita Philippe à monter et à s'asseoir à côté de lui. [32]Voici le passage de l'Écriture qu'il lisait :

Comme une brebis, il a été conduit à l'abattoir;
comme un agneau muet devant celui qui le tond,
il n'a pas ouvert la bouche.
[33] *Dans l'humiliation, sa condamnation a été levée;*
sa race, qui la dira?
Car sa vie est élevée au-dessus de la terre[h].

a. La phrase grecque est incorrecte : *beaucoup de ceux qui avaient des esprits impurs criant d'une voix forte, sortaient*; le texte est sans doute altéré. *b.* Justin Martyr, vers le milieu du IIe siècle, dit que, de son temps, les Samaritains étaient sectateurs d'un certain Simon, qui aurait été le premier hérésiarque. Il prétend que ses compatriotes le prenaient pour Dieu lui-même. Peut-être s'agit-il du même personnage que celui de notre récit. Ce dernier, évidemment, se faisait passer pour une sorte de Messie; c'est ce que semble impliquer le titre qu'on lui donnait. *c.* Litt. : *tombé* (cf. 10, 44 et 11, 15). *d.* L'effusion de l'Esprit était, dans la conception de l'auteur, l'effet ordinaire de l'imposition des mains (cf. 19, 6). Le verset suivant implique une manifestation visible de l'Esprit, peut-être la glossolalie, comme dans le récit de la Pentecôte; cf. aussi 10, 44-46. *e.* Litt.: *Il n'y a pour toi ni part ni héritage en cette affaire, car ton cœur n'est pas droit devant Dieu* (expressions hébraïques : cf. Deut. 12, 12; Jos. 22, 25; 2 Sam. 20, 1; 1 Rois 12, 16; Néh. 2, 20. — Ps. 78, 37). *f.* D'autres traduisent : du côté du midi. *g.* A la fin du IIIe siècle, d'après Eusèbe. l'Éthiopie était encore gouvernée par des reines portant le titre de *Candace.* *h.* Ce verset très obscur est cité d'après la version des Septante, qui s'écarte notablement de l'hébreu. Ce dernier texte, d'ailleurs. n'est pas plus clair. Il est probable que le passage a été altéré. Voy., dans l'A. T., És. 53, 7-8.

8, 23 : Deut. 29, 18 (G); És. 58, 6. *32-33* : És. 53, 7-8.
7 : Mc 16, 17. 14 : 11, 1-22. 17 : 6, 6; 9, 17; 19, 6; 1 Tim. 4, 14. 27-40 : És. 56, 3-7; Ps. 68, 32.

[34] L'eunuque dit à Philippe : « Je t'en prie, de qui le prophète parle-t-il ainsi ? Est-ce de lui-même ou d'un autre ? » [35] Philippe prit alors la parole, et en partant de ce texte, il lui annonça Jésus. [36] En continuant leur route, ils trouvèrent de l'eau, et l'eunuque dit : « Voici de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ? » [38] Il fit arrêter le char, et Philippe et l'eunuque descendirent tous deux dans l'eau. Philippe le baptisa. [39] Quand ils sortirent de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et l'eunuque ne le vit plus. Il poursuivit sa route plein de joie.

[40] Quant à Philippe, il se trouva à Azot, et il se rendit à Césarée en évangélisant toutes les villes qu'il traversait.

Conversion de Saul.

9 [1] Saul, ne respirant toujours que la menace et le meurtre à l'égard des disciples du Seigneur, alla trouver le grand-prêtre. [2] Il lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin que, s'il y trouvait quelques-uns de ceux qui suivaient cette voie [a], hommes ou femmes, il pût les emmener enchaînés à Jérusalem [b].

[3] Il était en chemin, et il approchait de Damas. Tout à coup, une lumière venant du ciel resplendit comme un éclair autour de lui. [4] Il tomba à terre, et il entendit une voix qui lui disait : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? » [5] Il répondit : « Qui es-tu, Seigneur ? — Je suis Jésus que tu persécutes. [6] Mais relève-toi, entre dans la ville, et on te dira ce que tu dois faire. » [7] Ses compagnons de voyage s'étaient arrêtés, muets de stupeur : ils entendaient la voix mais ne voyaient personne [c].

[8] Saul se releva, mais quoiqu'il eût les yeux ouverts, il ne voyait pas ; on le conduisit par la main à Damas. [9] Pendant trois jours il fut aveugle, et il resta sans manger et sans boire.

[10] Or il y avait à Damas un disciple du nom d'Ananias, à qui le Seigneur dit dans une vision : « Ananias ! » Il répondit : « Me voici, Seigneur [d]. » [11] Et le Seigneur lui dit : « Lève-toi ; va dans la rue appelée la rue Droite, et demande, dans la maison de Judas, un nommé Saul de Tarse. Il est en prière, [12] et il a vu entrer un homme du nom d'Ananias qui lui imposait les mains pour lui rendre la vue. » [13] Ananias répondit : « Seigneur, j'ai appris de plusieurs personnes tout le mal que cet homme a fait à tes saints [e], à Jérusalem ; [14] ici, il est autorisé par les chefs des prêtres à enchaîner tous ceux qui invoquent ton nom. » [15] Mais le Seigneur lui dit : « Va ! cet homme est l'instrument que j'ai choisi pour porter mon nom devant les païens et les rois, comme devant les enfants d'Israël. [16] Je lui ferai connaître ce qu'il doit souffrir pour mon nom [f]. »

[17] Ananias partit et entra dans la maison. Il imposa les mains à Saul et lui dit : « Saul, mon frère, le Seigneur, ce Jésus qui t'est apparu sur le chemin par lequel tu venais, m'envoie pour que tu recouvres la vue et que tu sois rempli d'Esprit saint. » [18] A l'instant, il tomba de ses yeux comme des écailles. Il recouvra la vue, il se leva et fut baptisé ; [19] puis il mangea et reprit des forces.

Premières prédications de Paul, à Damas et à Jérusalem.

Il passa quelques jours avec les disciples de Damas, [20] et aussitôt il se mit à annoncer dans les synagogues que Jésus était le Fils de Dieu. [21] Fort étonnés, tous ceux qui l'entendaient disaient : « N'est-ce pas lui qui persécutait, à Jérusalem, ceux qui invoquent ce

37. E 307 322 etc. vg syrp : Philippe [lui] dit : « Si tu crois de tout [ton] cœur, c'est permis. » Il répondit : « Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu. » **9,** 12. E H : il a vu *dans une vision.*

a. Litt. : *Quelques-uns de la voie.* Dans les Actes, ce terme de *voie* est employé parfois pour désigner la religion des chrétiens : 19, 9, 23 ; 22, 4 ; 24, 14, 22 ; cf. 18, 25 (*la voie du Seigneur*) et 18, 26 (*la voie de Dieu*). Il est à noter que l'expression se trouve toujours dans des passages où il s'agit de Paul. *b.* Même en dehors de la Palestine, les autorités romaines laissaient aux synagogues, dont les chrétiens d'origine juive continuaient à faire partie, le droit de juridiction sur leurs membres. *c.* Voy. deux autres récits de la conversion de Paul : 22, 6 ss ; 26, 12 ss. Cf. Gal. 1, 11-12.
d. Style de l'Ancien Testament : cf. Gen. 22, 1 ; 31, 11 ; 46, 2 ; etc. *e.* Ce terme, qui signifie « consacrés à Dieu », est employé très fréquemment dans les épîtres de Paul pour désigner les chrétiens. *f.* Le *nom* (trois fois répété dans les v. 14-16) avait une grande importance ; cf. 3, 16.

36 : 10, 47. 40 : 4-5 ; 21, 8-9. **9,** 1-29 : 22, 3-21 ; 26, 9-20. 1 : 8, 3. 7 : Sag. Sal. 18, 1. 10 : 10, 17 ; 16, 9. 11 : 21, 39. 16 : 2 Cor. 11, 23-28. 17 : 6, 6 ; 8, 17 ; etc.

nom-là, et n'est-il pas venu ici pour les conduire enchaînés aux chefs des prêtres? » [22]Quant à Saul, il acquérait chaque jour plus d'autorité, et il confondait les Juifs résidant à Damas, en démontrant que Jésus est le Christ.

[23]Quelque temps après, les Juifs complotèrent de le faire périr. [24]Saul l'apprit. Ils surveillaient jour et nuit les portes [de la ville][a] pour le tuer. [25]Mais les disciples, le prenant, le descendirent de nuit le long du mur, dans une corbeille.

[26]Arrivé à Jérusalem, il essaya de frayer avec les disciples. Mais tous le craignaient, ne croyant pas qu'il fût [devenu] un disciple. [27]Barnabas, l'emmenant avec lui, le conduisit aux apôtres : il leur raconta comment, sur le chemin, il avait vu le Seigneur, qui lui avait parlé, et comment, à Damas, il avait prêché ouvertement au nom de Jésus[b]. [28]Dès lors il vécut avec eux[c] à Jérusalem, prêchant ouvertement au nom du Seigneur. [29]Il avait aussi des entretiens et des discussions avec les Hellénistes[d], mais ceux-ci cherchaient à le faire périr. [30]Les frères, l'apprenant, le conduisirent à Césarée et le firent partir pour Tarse.

Pierre à Lydda et à Joppé : il guérit Énée et ressuscite Dorcas.

[31]Dans toute la Judée, la Galilée et la Samarie, l'Église jouissait de la paix; elle s'édifiait, vivant dans la crainte du Seigneur, et elle se multipliait par l'assistance de l'Esprit saint.

[32]Pierre, qui parcourait tout le pays[e], arriva un jour chez les saints établis à Lydda[f]. [33]Il y trouva un homme du nom d'Énée, qui gardait le lit depuis huit ans : il était paralysé. [34]« Énée, lui dit Pierre, Jésus-Christ te guérit; lève-toi et fais ton lit toi-même. » Aussitôt il se leva. [35]Tous les habitants de Lydda et de la plaine de Saron le virent et se convertirent au Seigneur.

[36]Il y avait à Joppé, parmi les disciples, une femme nommée Tabitha, en grec Dorcas[g]. Elle était riche en bonnes œuvres et faisait beaucoup d'aumônes. [37]En ces jours-là, elle tomba malade et mourut. Après l'avoir lavée, on la déposa dans une chambre haute. [38]Les disciples apprirent que Pierre se trouvait à Lydda, qui est voisine de Joppé, et lui envoyèrent deux hommes pour lui faire cette requête : « Ne tarde pas à venir jusque chez nous. » [39]Pierre se leva et partit avec eux. Quand il fut arrivé, on le conduisit à la chambre haute, où il trouva toutes les veuves en larmes; elles lui montrèrent les robes et les vêtements que faisait Dorcas, lorsqu'elle était avec elles. [40]Pierre fit sortir tout le monde, se mit à genoux et pria. Puis, se tournant vers le corps, il dit : « Tabitha, lève-toi! » Elle ouvrit les yeux et, voyant Pierre, elle s'assit. [41]Il lui donna la main et la fit lever; puis appelant les saints et les veuves, il la leur présenta vivante. [42]On le sut dans tout Joppé, et un grand nombre crurent au Seigneur.

[43]Quant à Pierre, il resta assez longtemps à Joppé, chez un certain Simon, corroyeur.

Pierre convertit le centurion Corneille.

10 [1]Il y avait, à Césarée, un homme appelé Corneille, centurion d'une cohorte dite l'Italienne[h]. [2]Pieux et craignant Dieu[i], ainsi que toute sa maison, il faisait beaucoup d'aumônes au peuple et priait Dieu sans cesse. [3]Il eut une vision, vers la neuvième heure du jour[j]; il vit distinctement un ange de Dieu, qui entrait chez lui et lui disait : « Corneille! » [4]Celui-ci le regarda et lui dit,

a. Cf. 2 Cor. 11, 32-33. *b*. Paul lui-même raconte différemment, dans l'épître aux Galates (1, 15-24), les débuts de son activité chrétienne. Voy. Introd. aux épîtres de Paul, *VI*. *c*. Litt. : *il entrait et sortait avec eux* (expression hébraïque : cf. Deut. 28, 6; 31, 2; Ps. 121, 8 et la note). *d*. Voy. note sur 6, 1. *e*. On traduit aussi : qui visitait tous les saints. *f*. Anciennement Lod (Esd. 2, 33; Néh. 11, 35; 1 Chron. 8, 12); aujourd'hui Loudd, sur une des routes de Jérusalem à Joppé (Jaffa), non loin de la mer. *g*. Mot grec signifiant gazelle. *Tabitha* est un nom araméen. *h*. Le *centurion* (chef de cent) correspondait à peu près au capitaine actuel. Le surnom de sa cohorte indique sans doute qu'elle était formée de soldats originaires d'Italie; lui-même porte un nom latin. *i*. L'expression *craignant Dieu* désigne un ancien païen affilié au judaïsme, mais non encore circoncis. Les Juifs ne frayaient pas avec cette catégorie de prosélytes. Corneille est donc, d'après le livre des Actes, le premier païen qui soit devenu chrétien. Il rappelle, par son caractère, le centurion de Capernaüm (voy. Mt 8, 5-13 et surtout Lc 7, 1-10). *j*. Trois heures après midi; cette heure était consacrée à la prière (3, 1).

22 : 18, 26. 23-24a : 20, 3; 23, 12 ss. 30 : 11, 25. 34 : 3, 6; 14, 10. 38 : Nomb. 22, 16. 40-41 : Mc 5, 40-41. 43 : 10, 6.

tout effrayé : « Qu'y a-t-il, Seigneur? — Tes prières et tes aumônes, reprit l'ange, sont montées devant Dieu, qui les a agréées[a]. [5] Envoie donc maintenant des hommes à Joppé, et fais venir un certain Simon, surnommé Pierre : [6] il loge chez Simon le corroyeur, dont la maison est au bord de la mer. » [7] Après le départ de l'ange qui lui avait parlé, Corneille appela deux de ses domestiques et un soldat pieux, de ceux qui partageaient ses convictions[b] : [8] il leur raconta tout et les envoya à Joppé[c].

[9] Le lendemain, comme ils étaient en route et qu'ils approchaient de cette ville, Pierre monta sur le toit[d] pour prier, vers la sixième heure[e]. [10] Il eut faim et voulut manger. Pendant qu'on préparait son repas, il tomba en extase : [11] il vit le ciel ouvert et une sorte de grande nappe qui s'abaissait sur la terre, retenue par les quatre coins. [12] Elle contenait tous les quadrupèdes, les reptiles de la terre et les oiseaux du ciel[f]. [13] Et une voix lui dit : « Lève-toi, Pierre; tue et mange. — [14] Nullement, Seigneur, répondit Pierre, car je n'ai jamais rien mangé de souillé ni d'impur. » [15] La voix lui parla une seconde fois : « N'appelle pas souillé ce que Dieu a déclaré pur[g]. » [16] Cela se répéta par trois fois, et aussitôt après, ce qu'il avait vu remonta au ciel.

[17] Pierre se demandait, fort en peine, ce que signifiait la vision qu'il avait eue, quand les hommes envoyés par Corneille, s'étant informés de la maison de Simon, se présentèrent à la porte. [18] Après avoir appelé, ils demandèrent si c'était bien là que logeait Simon, surnommé Pierre.

[19] Tandis que Pierre réfléchissait à la vision, l'Esprit lui dit : « Voici trois hommes qui te cherchent. [20] Lève-toi, descends et pars avec eux sans hésiter[h], car c'est moi qui les ai envoyés. » [21] Alors Pierre descendit et dit à ces hommes : « Me voici; je suis celui que vous cherchez. Pour quel motif êtes-vous venus? » [22] Ils répondirent : « Le centurion Corneille, homme juste et craignant Dieu, auquel toute la population juive rend un bon témoignage, a reçu d'un saint ange l'avis de te faire venir dans sa maison pour écouter tes paroles. » [23] Pierre les fit entrer et leur donna l'hospitalité.

Le lendemain il se leva et partit avec eux; quelques-uns des frères de Joppé l'accompagnèrent. [24] Le jour suivant, ils arrivèrent à Césarée. Corneille les attendait, et il avait réuni ses parents et ses amis intimes. [25] Comme Pierre entrait, Corneille alla à sa rencontre et tombant à ses pieds, il se prosterna[i]. [26] Mais Pierre le releva en disant : « Relève-toi! Je ne suis qu'un homme, moi aussi. » [27] Il entra en s'entretenant avec lui et trouva un grand nombre de personnes réunies. [28] Il leur dit : « Vous savez qu'il est défendu à un Juif de frayer avec un étranger ou d'aller chez lui[j]. Mais Dieu m'a montré qu'il ne faut regarder aucun homme comme souillé ou impur. [29] Voilà pourquoi je suis venu sans faire d'objection, quand j'ai été appelé. Je vous demande donc pour quel motif vous m'avez fait venir. »

[30] Corneille répondit : « Il y a maintenant trois jours[k], je priais chez moi à la neuvième heure, quand un homme en vêtements resplendissants se présenta devant moi [31] et me

10, 19. « trois hommes » *S A C*. B : *deux* hommes. D : *des* hommes. 24. « ils entrèrent » *S A C*. B D : il entra. 25. D syrP : Lorsque Pierre approcha de Césarée, un des serviteurs prit les devants pour aller annoncer son arrivée. Corneille se leva, alla à sa rencontre, et, tombant à ses pieds, se prosterna devant lui.

a. Litt. : devant Dieu *en memorial*. Ce mot, dans les Septante, traduit l'hébreu *'azkârâ*, qui désigne la part de Dieu dans les oblations, ce qui était brûlé sur l'autel et dont la fumée montait vers le Seigneur « en odeur agréable ». Les prières et les aumônes sont assimilées au sacrifice. Cf. Ps. 141, 2; Tobit 12, 12, 15. *b*. Litt. : *qui persévéraient avec lui* (dans la piété). C'est le sens constant de ce terme dans les Actes (1, 14; 2, 42, 46; 6, 4; 8, 13. — Cf. Rom. 12, 12; Col. 4, 2). *c*. A 45 kil. S. de Césarée. *d*. Le toit des maisons d'Orient est une terrasse (cf. Mt 10, 27; 24, 17; Mc 13, 15; Lc 5, 19; 12, 3; 17, 31). *e*. Midi.
f. Les Israélites partageaient les animaux en quatre groupes : les (grands) quadrupèdes, les reptiles (c'est-à-dire les petits animaux qui se meuvent au ras du sol, insectes, reptiles et petits quadrupèdes; voy. note *c* sur Gen. 1, 24), les oiseaux et les poissons. Voy. Gen. 6, 20; Éz. 38, 20; Rom. 1, 23. *g*. Cf. Mc 7, 19. *h*. Pierre, en juif scrupuleux, aurait pu hésiter à se mettre en route avec des païens. *i*. Pierre, qui lui est envoyé par Dieu, lui apparaît comme un être surhumain. Cf. Apoc. 19, 10; 22, 8-9. *j*. Cette interdiction (cf. Jn 18, 28), à laquelle les Juifs devenus chrétiens eux-mêmes se soumettaient (Gal. 2, 12-13), ne résultait pas des termes mêmes de la Loi, mais de son interprétation par les rabbins. *k*. Litt. : *C'est maintenant le quatrième jour*. D'après la façon de compter courante en hébreu et en araméen, cela signifie : il y a trois jours accomplis.

10, 6 : 9, 43. 11-14 : 11, 5-17. 14 : Lév. 11; Éz. 4, 14. 26 : 14, 15.

dit : Corneille, ta prière a été exaucée et Dieu a agréé tes aumônes. [32] Envoie donc à Joppé et fais venir Simon, surnommé Pierre; il loge dans la maison de Simon le corroyeur, près de la mer. — [33] Je t'ai donc envoyé chercher à l'instant. Tu as bien fait de venir. Maintenant, nous sommes tous en présence de Dieu pour écouter tout ce que le Seigneur t'a prescrit [de nous dire]. »

[34] Pierre prit alors la parole et dit : « En vérité, je reconnais que *Dieu ne fait point acception de personnes*, [35] mais que, chez tous les peuples, celui qui le craint et pratique la justice lui est agréable. [36] *Il a envoyé [sa] parole*, lui, le Seigneur de l'univers [a], aux enfants d'Israël *pour leur annoncer le salut* par Jésus-Christ. [37] Vous connaissez les événements qui se sont accomplis dans toute la Judée (ils avaient commencé par la Galilée après le baptême prêché par Jean [b]) : [38] Dieu a consacré, en le revêtant d'Esprit saint et de puissance [c], Jésus de Nazareth, qui est allé de lieu en lieu en faisant le bien et en guérissant tous ceux que tyrannisait le diable [d], parce que Dieu était avec lui. [39] Nous sommes témoins de tout ce qu'il a fait dans le pays des Juifs et à Jérusalem; et ils l'ont mis à mort *en le pendant au bois* [e]. [40] Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour et l'a fait apparaître, [41] non pas à tout le peuple, mais aux témoins qu'il avait lui-même choisis d'avance, à nous, qui avons mangé et bu avec lui après sa résurrection [f]. [42] Il nous a ordonné de prêcher au peuple et d'attester que Dieu l'a établi juge des vivants et des morts. [43] D'après le témoignage que lui rendent tous les prophètes [g], le pardon des péchés est accordé, par son nom [h], à quiconque croit en lui. »

[44] Pendant que Pierre parlait encore, l'Esprit saint descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole. [45] Les croyants circoncis qui avaient accompagné Pierre, étaient confondus de voir que le don de l'Esprit saint était répandu aussi sur les païens. [46] En effet, ils les entendaient parler en langues [i] et magnifier Dieu.

Pierre dit alors : [47] « Pourrait-on refuser l'eau du baptême à ces gens qui ont reçu l'Esprit saint aussi bien que nous? » [48] Et il ordonna qu'ils fussent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Ensuite ils le prièrent de rester quelques jours avec eux.

Pierre fait reconnaître la vocation des païens par les chrétiens de Jérusalem.

11 [1] Les apôtres et les frères habitant la Judée apprirent que les païens aussi avaient accepté la parole de Dieu. [2] Quand Pierre fut de retour à Jérusalem, les circoncis lui cherchèrent querelle [3] en disant : « Tu es entré chez des incirconcis et tu as mangé avec eux! » [4] Mais Pierre leur raconta, du commencement à la fin, ce qui s'était passé. [5] « Je priais, dit-il, dans la ville de Joppé, quand je tombai en extase et j'eus cette vision [j] : une sorte de grande nappe retenue par les quatre coins, descendant du ciel et venant jusqu'à moi. [6] Je la regardai avec attention, et j'y aperçus les quadrupèdes de la terre [k], les bêtes sauvages, les reptiles et les oiseaux du ciel. [7] J'entendis aussi une voix qui me disait: Lève-toi, Pierre; tue et mange. — [8] Nullement, Seigneur, répondis-je; rien de souillé ni d'impur n'est jamais entré dans ma bouche. — [9] La voix céleste se fit entendre une seconde fois : N'appelle pas souillé ce que Dieu a déclaré pur. — [10] Cela se répéta par trois fois, puis tout remonta dans le ciel.

36. « Il a envoyé [sa] parole » *A B. S C* : [Telle est] la parole *qu'il* a envoyée.

a. Ces mots se trouvent, dans le texte grec, à la fin de la phrase. Ils se rapportent certainement à Dieu et non, comme le veulent quelques-uns, à Jésus-Christ. *b*. Les mots que nous mettons entre parenthèses ont peut-être été introduits ici d'après Lc 23, 5, passage que rappelle beaucoup le début du v. 37. Toute la phrase grecque qui s'étend jusqu'à la fin du v. 38, est fort embarrassée et même incorrecte; elle a été probablement remaniée ou altérée. *c*. Litt. : *Dieu a oint d'Esprit saint et de puissance*. On sait que le mot Christ signifie *oint* ou *consacré*. *d*. Ceux qui étaient possédés du démon. *e*. En le crucifiant. Formule empruntée à Deut. 21, 22; cf. 5, 30. *f*. C'est Luc (24, 41-43) qui insiste sur ce détail. *g*. C'est une conclusion tirée de l'ensemble des livres des prophètes; elle ne peut être appuyée d'aucun texte précis. *h*. Cf. 3, 16 où est également affirmée l'importance du nom.
i. Il s'agit de la glossolalie (cf. 1 Cor. 14). *j*. Voy. 10. 10 ss. *k*. Les animaux domestiques, par opposition aux *bêtes sauvages*. Voy. note sur 10, 12.

***10**, 34* : Deut. 10, 17; 1 Sam. 16, 7. *36* : Ps. 107, 20; 147, 15. — És. 52, 7; Nah. 2, 1. *39* : Deut. 21, 22.
37 : 1, 22; Mt 4, 12-17; Lc 23, 5. 38 : És. 61, 1. 39 : 1, 8, 22. 41a : Jn 14, 22. 41b : Lc 24, 30-43. 42 : 17, 31; Rom. 14, 9; 2 Tim. 4, 1. 43 : 13, 38-39; És. 53, 5, 6. 46 : 2, 4; 19, 6; Mc 16, 17. 47 : 8, 36. 48b : Jn 4, 40. **11**, 1 : 22; 8, 14. 2 : 15, 5. 3 : Gal. 2, 12. 5-17 : 10, 11-44.

« [11] Et voilà qu'à ce moment même, trois hommes se présentèrent devant la maison où je me trouvais. Ils m'avaient été envoyés de Césarée. [12] L'Esprit me dit d'aller avec eux sans hésiter. Les six frères que voici m'accompagnèrent, et nous entrâmes chez Corneille[a]. [13] Celui-ci nous raconta qu'un ange lui était apparu dans sa maison et lui avait dit : Envoie chercher à Joppé Simon surnommé Pierre. [14] Ses paroles te feront trouver le salut, à toi et à toute ta maison. — [15] A peine avais-je commencé à leur parler que l'Esprit saint descendit sur eux, comme il est descendu sur nous au commencement[b]. [16] Alors je me souvins de cette parole du Seigneur : Jean a baptisé d'eau; mais vous, vous serez baptisés d'Esprit saint[c]. — [17] Puisque Dieu leur avait accordé le même don qu'à nous, parce qu'ils avaient cru[d] au Seigneur Jésus, comment aurais-je pu, moi, m'opposer à Dieu? »

[18] Quand ils eurent entendu ce récit, ils s'apaisèrent et glorifièrent Dieu. « Il est donc vrai, disaient-ils, que Dieu accorde aux païens eux-mêmes la repentance qui conduit à la vie. »

L'Église d'Antioche. Le prophète Agabus.

[19] Les frères qui s'étaient dispersés à la suite de la persécution survenue à l'occasion d'Étienne[e], s'en allèrent de lieu en lieu, en Phénicie, dans [l'île de] Chypre et à Antioche[f]. Ils n'annonçaient l'Évangile qu'aux Juifs. [20] Cependant quelques-uns d'entre eux, des gens de Chypre et de Cyrène, venus à Antioche, s'adressèrent aussi aux Grecs et leur annoncèrent le Seigneur Jésus. [21] Le Seigneur leur vint en aide[g], et le nombre fut grand de ceux qui crurent et se convertirent au Seigneur. [22] La nouvelle en parvint à l'Église de Jérusalem, qui envoya Barnabas à Antioche[h]. [23] Lorsqu'il arriva et qu'il vit [les effets de] la grâce de Dieu, il se réjouit et les exhorta tous à persévérer dans leur dessein d'être fidèles au Seigneur, [24] car c'était un homme de bien, rempli d'Esprit saint et de foi. C'est ainsi qu'un assez grand nombre de personnes s'attachèrent au Seigneur.

[25] Barnabas alla chercher Saul à Tarse[i] et, l'ayant trouvé[j], l'amena à Antioche. [26] Ils passèrent ensemble toute une année dans l'Église et instruisirent bon nombre de personnes. Ce fut à Antioche que les disciples furent pour la première fois appelés chrétiens[k].

[27] En ce temps-là, des prophètes[l] descendirent de Jérusalem à Antioche. [28] Et l'un d'eux, nommé Agabus, annonça, sous l'action de l'Esprit, qu'il y aurait une grande famine sur toute la terre. Elle eut lieu, en effet, sous Claude[m]. [29] Les disciples décidèrent d'envoyer des secours, chacun selon ses moyens, aux frères demeurant en Judée. [30] Ils les firent parvenir aux anciens[n] par l'entremise de Barnabas et de Saul[o].

Hérode Agrippa fait tuer Jacques et emprisonner Pierre. Délivrance de Pierre. Mort d'Hérode.

12 [1] En ce temps-là, le roi Hérode[p] se mit à persécuter quelques-uns des membres de l'Église. [2] Il fit trancher la tête à Jacques[q],

11, 20. B : s'adressèrent aussi aux *Hellénistes*.

a. Litt. : *dans la maison de l'homme*. *b*. A la Pentecôte (2, 1-4). *c*. Voy. 1, 5. *d*. On traduit aussi : qu'à nous *qui avons* cru. *e*. Le rédacteur reprend ici la source qu'il avait abandonnée 8, 6. *f*. Il s'agit de la capitale de la Syrie, qu'il ne faut pas confondre avec Antioche de Pisidie, en Asie Mineure, dont il sera question 13, 14 ss. *g*. Litt. : *la main du Seigneur fut avec eux*. *h*. Ce détail est en harmonie avec la préoccupation qu'avait le rédacteur des Actes de faire contrôler et confirmer par les Douze l'évangélisation en dehors de la Judée (cf. 8, 14-25). La notice certainement historique de 13, 1, donne à penser que Barnabas fut le principal fondateur de l'Église d'Antioche. *i*. Sur les rapports de Saul et de Barnabas, voy. aussi 9, 27. *j*. Si on compare cette indication avec celle de 9, 30, on n'a pas l'impression que Paul ait prêché l'Évangile dans sa ville natale. En réalité, il a évangélisé, au cours de cette période, la Syrie et la Cilicie (Gal. 1, 21). Le rédacteur des Actes, voulant assurer à Pierre l'initiative de la mission auprès des païens (cf. 15, 17), a placé le début de l'activité de Barnabas et de Paul après la conversion de Corneille. *k*. Cf. 26, 28 ; 1 Pi. 4, 16. Il apparait clairement par ce dernier texte que l'appellation de *chrétien* était un sobriquet ironique donné par leurs adversaires aux disciples du Christ. Ceux-ci n'ont songé que plus tard à s'en parer. A l'époque où furent écrits les livres du N. T., ils s'appelaient entre eux « disciples », « frères », « saints », jamais *chrétiens*. *l*. Il s'agit de prophètes chrétiens. Le *prophète* etait l'organe des révélations divines; il lui arrivait quelquefois, à ce titre, de prédire l'avenir (cf. v. 25). *m*. *Claude*, 4[e] empereur romain, gouverna de 41 à 54 ap. J.-C. *n*. Ce titre désignait, chez les Juifs, les administrateurs des synagogues (Lc 7, 3) et aussi les membres laïques du Sanhédrin (Mt 26, 3). Il est intéressant de remarquer que, tandis qu'il n'était pas en usage dans les Églises fondées par Paul, il paraît avoir été adopté de bonne heure par les chrétiens de Jérusalem (Act. 21, 18). *o*. Ce voyage, dont la fin est rapportée 12, 25, fait double emploi avec celui qui est mentionné au ch. 15. Voy. note sur 15, 2.

p. Il s'agit d'Agrippa I ; voy. p. 8, col. 1. *q*. Litt. : *fit périr par l'épée* Jacques. Il s'agit de l'apôtre, le fils de Zébédée

15 : 15, 8. 18 : 14, 27. 19 : 8, 1, 4. 21 : 2, 47. 22 : 1; 8, 14. 23 : 13, 43. 24a : 6, 5. 24b : 2, 47. 25 : 9, 30. 27 : 13, 1. 28 : 21, 10. 29 : Gal. 2, 10; Rom. 15, 25-27 ; 2 Cor. 8-9. 30 : 12, 25.

frère de Jean. [3] Voyant que cela était agréable aux Juifs, il ordonna aussi d'arrêter Pierre (c'était au moment des Pains sans levain[a]). [4] Quand on l'eut saisi, il le fit mettre en prison et confia à quatre escouades de quatre soldats chacune le soin de le garder[b]. Il se proposait de le faire exécuter après la Pâque, en présence du peuple. [5] Pierre était donc gardé dans la prison. L'Église adressait à Dieu de ferventes prières pour lui.

[6] Or la nuit même qui précéda le jour où Hérode devait le faire conduire au supplice, Pierre dormait entre deux soldats, lié de deux chaînes, et des sentinelles montaient la garde devant la porte de la prison. [7] Tout à coup apparut un ange du Seigneur, et une lumière brilla dans la cellule. L'ange réveilla Pierre en le touchant au côté et lui dit : « Lève-toi vite ! » Alors les chaînes tombèrent de ses mains. [8] L'ange lui dit ensuite : « Ceins-toi et chausse tes sandales. » Et quand Pierre l'eut fait, il ajouta : « Mets ton manteau et suis-moi. » [9] Pierre sortit et le suivit, sans avoir conscience de la réalité de ce que l'ange lui faisait faire ; il s'imaginait avoir une vision. [10] Cependant ils traversèrent le premier poste de garde, puis le second et arrivèrent à la porte de fer qui donne accès à la ville. Elle s'ouvrit pour eux d'elle-même ; ils sortirent et s'avancèrent dans une rue. Aussitôt l'ange quitta Pierre. [11] Celui-ci, revenant alors à lui, se dit : « Je me rends bien compte, maintenant, que le Seigneur a envoyé son ange et m'a arraché aux mains d'Hérode et à tout ce qu'attendait le peuple juif[c]. »

[12] Après réflexion, il se rendit à la maison de Marie, mère de Jean surnommé Marc[d], où un assez grand nombre [de frères] étaient réunis et priaient. [13] Il frappa à la porte d'entrée, et une servante, nommée Rhode, s'approcha pour écouter. [14] Quand elle eut reconnu la voix de Pierre, dans sa joie elle oublia d'ouvrir, et, se précipitant à l'intérieur, elle annonça que Pierre était là, à la porte. [15] « Tu es folle, » lui dirent-ils. Mais elle soutint que c'était bien exact. Ils dirent alors : « C'est son ange[e]. » [16] Mais Pierre continuait à frapper ; ils ouvrirent, et à sa vue, ils s'extasièrent. [17] De la main il leur fit signe de se taire, et il leur raconta comment le Seigneur l'avait fait sortir de la prison. Il ajouta : « Annoncez-le à Jacques[f] et aux frères. » Puis il sortit et s'en alla ailleurs.

[18] Quand il fit jour, l'agitation ne fut pas petite parmi les soldats : qu'était donc devenu Pierre ? [19] Hérode le fit rechercher, et ne le trouvant pas, il instruisit le procès des gardes et ordonna leur exécution. Descendant ensuite de Judée, il se rendit à Césarée où il séjourna.

[20] Or il était en conflit avec les gens de Tyr et de Sidon. Ceux-ci, d'un commun accord, vinrent le trouver, et après avoir gagné Blastos, son chambellan, ils demandèrent un arrangement[g] parce que leur pays tirait sa subsistance de celui du roi. [21] Au jour fixé, Hérode, revêtu de ses habits royaux, s'assit sur son trône et les harangua. [22] Le peuple poussa une clameur : « C'est la voix d'un dieu et non d'un homme ! » [23] A l'instant même, un ange du Seigneur le frappa[h], parce qu'il n'avait pas rendu gloire à Dieu ; et rongé des vers, il expira[i].

[24] Or la parole de Dieu se répandait de plus en plus.

[25] Barnabas et Saul, après avoir rempli leur mission, repartirent de Jérusalem[j], emmenant avec eux Jean, surnommé Marc.

12, 24. *S A D.* B vg : la parole *du Seigneur.*

a. Voy. Mc 14, 1 et la note. *b.* Les escouades se relayaient à tour de rôle ; deux soldats gardaient la porte et les deux autres étaient liés au prisonnier, suivant l'usage romain. *c.* On peut aussi traduire : et à tout ce que j'avais à craindre du peuple juif. *d.* Sur ce personnage, à qui la tradition attribue le 2e évangile, voy. p. 17, col. 1. *e.* D'après une croyance alors très répandue, chacun avait son ange gardien (cf. Mt 18, 10). On suppose ici que cet ange contrefait la voix de Pierre. *f.* Ce Jacques, supposé bien connu des auditeurs de Pierre, est le frère de Jésus (cf. 15, 13 ; 21, 18 ; Gal. 1, 19 ; 2, 9). *g.* Litt. : *la paix.* Mais il ne pouvait y avoir de guerre ouverte entre Agrippa, vassal des Romains, et ces deux villes, qui appartenaient à la province romaine de Syrie. Le prince devait leur témoigner son hostilité en prohibant le commerce de ses sujets avec elles. *h.* Cf. 2 Sam. 24, 15-17 ; 2 Rois 19, 35. *i.* Josèphe rapporte une tradition analogue sur la mort d'Agrippa (*Ant.*, *XIX*, 8, 2). Le roi, donnant des jeux, à Césarée, en l'honneur de l'empereur, fut qualifié de dieu par la foule, à cause de son costume éclatant. Frappé d'une maladie d'entrailles au cours de la cérémonie, il mourut 5 jours après (l'an 44). *j.* Pour Antioche. Ce verset est la suite de 11, 30.

12, 3a : 24, 27b. 7-10 : 5, 19. 7 : 1 Rois 19, 5. 24 : 6, 7 ; 19, 20. 25a : 11, 30. 25b : 12 ; 15, 37.

TROISIEME PARTIE

VOYAGES MISSIONNAIRES DE PAUL (13, 1-21, 16).

Premier voyage.

13 *Le départ.* [1] Il y avait, dans l'Église d'Antioche, des prophètes et des docteurs : Barnabas, Syméon dit Niger, Lucius de Cyrène, Manaën, camarade d'enfance d'Hérode le tétrarque, et Saul[a]. [2] Un jour qu'ils célébraient le culte du Seigneur[b] et qu'ils jeûnaient, l'Esprit saint leur dit : « Mettez à part Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés. » [3] Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains et pourvurent à leur départ[c].

Le mage Élymas. [4] C'est ainsi qu'envoyés par l'Esprit saint, ils descendirent à Séleucie[d], où ils s'embarquèrent pour [l'île de] Chypre. [5] Arrivés à Salamis, ils annoncèrent la parole de Dieu dans les synagogues des Juifs. Ils avaient Jean[e] comme auxiliaire. [6] Traversant toute l'île jusqu'à Paphos[f], ils rencontrèrent un certain Juif, magicien et faux prophète, qui s'appelait Bar-Jésus[g]. [7] Il était de l'entourage du proconsul Sergius Paulus, un homme de sens. Celui-ci fit appeler Barnabas et Saul et demanda à entendre la parole de Dieu. [8] Mais Élymas le magicien (c'est ainsi qu'on interprète son nom) leur fit de l'opposition et chercha à détourner le proconsul de la foi. [9] Alors Saul, nommé aussi Paul[h], inspiré par l'Esprit saint, lui dit en le regardant en face : [10] « Monstre d'astuce et de scélératesse, fils du Diable, ennemi de toute vérité[i], ne cesseras-tu pas de te mettre en travers[j] *des voies du Seigneur, qui sont droites?* [11] La main du Seigneur va désormais s'appesantir sur toi : tu seras aveugle, privé de la vue du soleil pour quelque temps. » A l'instant, l'obscurité et les ténèbres fondirent sur lui : il marchait à tâtons, cherchant des gens pour le conduire. [12] Quand le proconsul vit ce qui était arrivé, il devint croyant; il avait été extrêmement frappé de la doctrine du Seigneur.

Paul et Barnabas à Antioche de Pisidie. Discours de Paul. [13] Paul et ses compagnons[k] s'embarquèrent à Paphos pour se rendre à Perge, en Pamphylie. Jean les quitta et retourna à Jérusalem. [14] Pour eux, continuant leur route, ils partirent de Perge et arrivèrent à Antioche de Pisidie. Le jour du sabbat, ils entrèrent à la synagogue et s'assirent.

[15] Après la lecture de la Loi et des Pro-

13, 14. *D E vg.* S A B C : à Antioche *la Pisidie.*

a. Saul, qui figure le dernier sur cette liste de prophètes et de docteurs, avait donc rang de docteur seulement, et non d'apôtre. Dans le récit de ce premier voyage, Barnabas est nommé presque partout avant lui. D'après la place qu'il occupe en tête de la liste, on doit supposer qu'il était au premier rang dans l'Église d'Antioche. Il était sans doute du nombre de ces « gens de Chypre et de Cyrène » qui l'avaient fondée (11, 20). *b.* En grec *leitourgountôn.* Ce terme, d'où vient le mot liturgie, a été traduit par le P. Véron, suivi par quelques versions catholiques du 17e s. : « disans LA MESSE ». Emprunté au langage des Septante, qui l'appliquaient au service du Temple, ce mot a désigné les divers actes du culte chrétien, même la collecte pour les saints de Jérusalem (Rom. 15, 27). *c.* Il y a ici une conception très intéressante de l'apostolat, qui, selon certains critiques, pourrait bien être primitive : l'apôtre était le délégué de la communauté, qui le consacrait en vue de sa mission, qui le soutenait spirituellement et pécuniairement, et à laquelle il revenait rendre compte (cf. 14, 26). Cette idée peut s'accorder avec celle de Paul : l'apôtre tient sa charge d'une révélation directe du Christ (Gal. 1, 1, 12). L'Église, en effet, choisit ses missionnaires sous l'impulsion de l'Esprit (v. 2). Bien différente est la notion de l'apostolat qui a fini par prévaloir dans la tradition : ce titre fut expressément réservé aux Douze, qui avaient été choisis par Jésus lui-même durant sa vie terrestre, et qui se trouvaient être les témoins des faits de sa vie et de sa résurrection (cf. 1, 21-22). Paul seul fut considéré comme leur égal. *d.* Cette ville était le port d'Antioche.

e. Voy. 12, 12. *f.* Au S. O. de Chypre. *Salamis* était au N. E. *g.* En araméen, *fils de Jésus.* Au verset 8, on l'appelle *Élymas* (mot qui, en arabe, signifie sage, magicien). Ces substitutions de nom, quand le vrai nom avait quelque chose de choquant, étaient assez fréquentes. La Pechitto substitue à Bar-Jésus Bar-Choumo (fils du nom). *h.* Comme beaucoup de Juifs de ce temps, il portait, à côté de son nom hébreu (*Saul*), un nom latin, *Paul.* A partir d'ici, il sera partout appelé de ce dernier nom. *i.* Litt. : *de toute justice;* voy. Mt 12, 18 et note. *j.* Litt. : *de faire dévier les voies...* *k.* Paul est maintenant le principal personnage, sans doute parce que son action est en effet devenue prépondérante.

13, 10 : Os. 14, 10.

13, 1 : 11, 27. 2b : 9, 15; Gal. 1, 15. 3 : 6, 6; etc. 9 : 4, 8; 7, 55. 11 : 9, 8; 22, 11; Deut. 28, 28. 12b : Mc 1, 22a. 15 : 15, 21.

phètes[a], les chefs de la synagogue leur firent dire : « Frères, si vous avez quelques exhortations à adresser au peuple, parlez[b]. » [16] Paul se leva, fit signe de la main et dit : « Israélites, et vous qui craignez Dieu, écoutez! [17] Le Dieu de ce peuple, le Dieu d'Israël a choisi nos pères. Il a fait grandir ce peuple pendant qu'il vivait en étranger au pays d'Égypte, puis *il l'en a fait sortir en élevant le bras.* [18] Pendant quarante ans environ, *il les a nourris au désert,* [19] *et après avoir exterminé sept peuples dans le pays de Canaan, il les a mis en possession* de leur territoire [20] pour une période de quatre cent cinquante ans environ. Après cela il leur a donné des Juges jusqu'au prophète Samuël. [21] Alors ils demandèrent un roi, et Dieu leur donna Saül, fils de Kis, de la tribu de Benjamin, [qui régna] quarante ans. [22] Puis il le détrôna et éleva à la royauté David, à qui il rendit ce témoignage : *J'ai trouvé David,* fils d'Isaï; *c'est un homme qui m'agrée, il accomplira toute ma volonté.* [23] C'est de sa race que Dieu, selon sa promesse, a suscité à Israël un Sauveur, Jésus, [24] dont Jean fut le précurseur, en prêchant le baptême de repentance à tout le peuple d'Israël. [25] Vers la fin de sa carrière, Jean disait : Je ne suis pas celui pour qui vous me prenez. Mais il vient après moi quelqu'un dont je ne suis pas digne de délier les sandales.

« [26] Mes frères, vous qui descendez d'Abraham et vous qui craignez Dieu, c'est à nous que s'adresse cette parole de salut[c]. [27] En effet les habitants de Jérusalem et leurs magistrats ont méconnu ce Jésus : accomplissant les prophéties qu'on lit chaque sabbat, ils l'ont condamné [28] et ont demandé à Pilate de le faire exécuter, quoiqu'ils n'eussent trouvé aucun motif de le mettre à mort. [29] Après avoir pleinement réalisé tout ce qui avait été écrit à son sujet, ils l'ont descendu de la croix et mis au tombeau[d]. [30] Mais Dieu l'a ressuscité : [31] il a été vu pendant plusieurs jours par ceux qui étaient montés avec lui de la Galilée à Jérusalem, et ils sont maintenant ses témoins auprès du peuple.

« [32] Voici donc la bonne nouvelle que nous vous annonçons : la promesse faite aux patriarches, [33] Dieu l'a accomplie pour nous, leurs enfants, en ressuscitant[e] Jésus, suivant ce qui est écrit au psaume second :

Tu es mon fils,
je t'ai moi-même engendré aujourd'hui.

[34] Que Dieu l'ait ressuscité, pour qu'il ne soit plus exposé à la décomposition, c'est ce qu'il a dit en ces termes : *Je vous accorderai les choses saintes*[f] *de David (elles sont certaines).* [35] C'est ainsi encore qu'il dit ailleurs : *Tu ne permettras pas que ton saint voie la décomposition.* [36] Or David, après avoir servi, en son temps, la volonté de Dieu, s'est endormi; il a été réuni à ses pères[g], et il a vu la décomposition[h]. [37] Mais celui que Dieu a ressuscité n'a pas vu la décomposition. [38] Sachez-le donc, mes frères, c'est par lui que la rémission des péchés vous est annoncée. La justification totale, que vous n'aviez pu obtenir par la loi de Moïse, [39] est assurée par lui à tous ceux qui croient. [40] Prenez donc garde qu'il ne vous arrive ce qui est dit dans les prophètes[i] :

[41] *Regardez, contempteurs,*
soyez étonnés et disparaissez,
Parce que je ferai une œuvre, en votre temps,
une œuvre à laquelle vous ne croiriez pas,
si on vous la racontait[j]. »

18. *A C* (cf. Deut. 1, 31 en G). S B D : il les *a portés* (cf. Deut. 1, 31 en H). 20. D E syr : et ensuite, pendant 450 ans environ, il leur a donné des Juges. 33. « pour nous, leurs enfants » *E.* S A B D : pour *nos* enfants (ce texte, évidemment fautif, a été diversement corrigé : pour nous — pour les enfants — pour leurs enfants). D : au psaume *premier* (le ps. 1 est une sorte d'introduction au Psautier; quelques témoins ne le comptent pas dans la numération des psaumes, d'autres le joignent au ps. 2).

a. Voy. 1re note sur Mt 5, 17. *b.* A propos de cette scène, voy. p. 9 : *le culte.* c. Litt. : *qu'a été envoyée la parole de ce salut.* *d.* Il faut remarquer que, d'après ce passage, ce sont les Juifs, meurtriers de Jésus, qui l'ensevelissent. *e.* On traduit aussi : en suscitant (la citation du psaume est alors rapportée au baptême de Jésus, cf. Lc 3, 22). *f.* Ces « choses saintes », dans la pensée de l'auteur, sont synonymes de « ton saint » qu'on va lire au v. suivant. *g.* Voy. note sur Gen. 25, 8. *h.* Il n'était donc pas lui-même le « saint » dont parlait le texte cité au verset précédent. *i.* Le verset suivant, qui est assez obscur, est sans doute conçu par le rédacteur comme une allusion au jugement dernier, et par suite au châtiment des incrédules. *j.* Ce discours se divise en trois parties : 1° v. 16-25, aperçu historique (comme dans le discours d'Étienne); 2° v. 26-31, le Messie, c'est Jésus; 3° v. 32-41, application du message aux auditeurs, exhortations à l'accepter.

17 : Ex. 6, 6; 14. 8. *18 :* Deut. 1, 31 (G). *19 :* Deut. 7, 1 *22 :* Ps. 89, 21. — 1 Sam. 13, 14. — Ès. 44, 28. *33 :* Ps. 2, 7 *34* Ès. 55, 3. *35 :* Ps. 16, 10 (G). *41 :* Hab. 1, 5.

20 : Jug. 2, 16; 1 Sam. 3. 21 : 1 Sam. 8, 4-5; 10, 19-24. 22 : 1 Sam. 16, 12-13. 23 : Ès. 11, 1 ss; Mt 1, 1; Lc 1, 27; 2, 4. 24 : Lc 3, 3. 25 : Jn 1, 20, 27; Mc 1, 7. 28 : Mc 15, 12-14; Lc 23, 13-24; Jn 18, 38-40. 29 : Mc 15, 46. 30 : 3, 15. 31 : 1, 3. 36 : 2, 29 1 Rois 2, 10. 38 : 10, 43. 39 : Rom. 10, 4.

Paul et Barnabas se tournent vers les païens.

[42]Quand ils sortirent, on les pria de venir parler, le sabbat suivant, sur le même sujet. [43]Après que l'assemblée se fut séparée, beaucoup de Juifs et de prosélytes pieux suivirent Paul et Barnabas, qui les persuadèrent, par leurs discours, de demeurer attachés à la grâce de Dieu.

[44]Le sabbat suivant, presque toute la ville se réunit pour entendre la parole du Seigneur. [45]En voyant cette foule, les Juifs furent remplis de jalousie; ils contredisaient les paroles de Paul et l'injuriaient. [46]Paul et Barnabas leur dirent alors ouvertement : « C'est à vous que nous devions prêcher d'abord la parole de Dieu. Mais puisque vous la repoussez et vous jugez indignes de la vie éternelle, eh bien! nous nous tournons vers les païens. [47]Voici, en effet, ce que nous a commandé le Seigneur :

J'ai fait de toi la lumière des païens,
pour que tu apportes le salut jusqu'aux extrémités
de la terre. »

[48]A ces mots, les païens, tout joyeux, glorifièrent la parole du Seigneur, et tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle devinrent croyants.

[49]La parole du Seigneur se répandait dans toute la contrée. [50]Mais les Juifs excitèrent les dames pieuses et les notables de la ville. Ils déchaînèrent une persécution contre Paul et Barnabas et les chassèrent de leur territoire. [51]Ceux-ci, secouant contre eux la poussière de leurs pieds[a], se rendirent à Iconium. [52]Quant aux disciples, ils étaient remplis de joie et d'Esprit saint.

14 *Paul et Barnabas à Iconium, à Lystre et à Derbe.*

[1]A Iconium, ils entrèrent aussi dans la synagogue des Juifs, et ils parlèrent de telle sorte qu'un grand nombre de Juifs et de Grecs[b] devinrent croyants... [2]Mais les Juifs restés incrédules excitèrent les païens et les irritèrent contre les frères[c]... [3]Les prédicateurs prolongèrent leur séjour; ils parlaient hardiment, parce que le Seigneur rendait témoignage à la prédication de sa grâce en accordant que des miracles et des prodiges fussent accomplis par leur entremise.

[4]La population de la ville se divisa, les uns tenant pour les Juifs, les autres pour les apôtres[d]. [5]Les païens et les Juifs, avec leurs chefs, s'apprêtaient à les maltraiter et à les lapider. [6]Dès qu'ils s'en aperçurent, ils se réfugièrent dans les villes de la Lycaonie, à Lystre et à Derbe[e] et aux environs; [7]et ils se mirent à y annoncer l'Évangile.

Guérison d'un paralytique. Paul et Barnabas pris pour des dieux.

[8]Il y avait à Lystre un homme impotent, infirme de naissance, et qui n'avait jamais marché. [9]Assis là, il écoutait Paul. Celui-ci fixa les yeux sur lui et, voyant qu'il avait la foi pour être guéri, [10]dit d'une voix forte : « Lève-toi, tiens-toi droit sur tes pieds! » Il se leva d'un bond; il marchait[f]!

[11]En voyant ce que Paul avait fait, la foule s'écria en lycaonien : « Les dieux ont pris la forme humaine et sont descendus parmi nous. » [12]On appelait Barnabas Zeus et Paul Hermès[g], parce que c'était lui qui portait la parole. [13]Le prêtre du [temple de]

44. *S A.* B C : la parole *de Dieu.* D : la parole *de Paul, qui fit un long discours au sujet du Seigneur.* **48.** B : la parole *de Dieu.*
14, 2. Voy. note explicative.

a. Voy. Mc 6, 11 et la note. *b.* Ces païens, qui fréquentaient la synagogue, étaient probablement des prosélytes, c'est-à-dire, dans le langage des Actes, des « hommes craignant Dieu » (cf. 13, 43, 50). *c.* Le v. 2 interrompt l'enchaînement des idées; le v. 3 est la suite du v. 1, et le v. 4 se relie au v. 2. Les anciens copistes avaient déjà remarqué l'incohérence de ce texte; certains témoins ajoutent, à la fin du v. 2 : *mais le Seigneur donna promptement la paix* (D); ou : *mais le Seigneur fit la paix* (E). *d.* Le rédacteur des Actes, qui réserve ordinairement le titre d'*apôtres* pour les Douze, le donne ici, et au v. 14, à Paul et à Barnabas. On a supposé que, dans ce passage, il aurait omis de corriger sa source. *e.* Une inscription découverte sur les lieux a permis de situer Lystre à 38 km. S. O. d'Iconium, près du village de Khatyn-Seraï. D'après cette inscription, Lystre était une colonie romaine. Quant à *Derbe*, sa position exacte est inconnue. *f.* Cette guérison présente de frappantes analogies avec celle de l'impotent, dont il est question au ch. 3. La ressemblance des deux récits peut donner à penser qu'ils dépendent l'un de l'autre. *g. Zeus*, que les Latins appelaient *Jupiter*, était le roi des dieux; *Hermès* (en latin Mercure) était le dieu de l'éloquence. La croyance que les dieux prenaient parfois la forme humaine était courante. On connaît la légende phrygienne de Philémon et Baucis recevant Zeus et Hermès. Il est à remarquer que les apôtres sont assimilés à des divinités du premier degré, et non pas à des divinités subalternes, qu'on appelait « démons », et dont les chrétiens ne tardèrent pas à faire des êtres exclusivement malfaisants.

47 : És. 49, 6.

43 : 11, 23; 14, 22; 17, 4. 45 : 5, 17; 14, 2; 17, 5. 46 : 3, 26; 18, 6; Mt 10, 6. 48b : Rom. 8, 29. **14**, 1 : 13, 14. 2 : 13, 45. 3 : 19, 11; Hébr. 2, 4. 5 : 2 Tim. 3, 11. 8 : 3, 2; 9, 33. 10 : 3, 8; 9, 34. 11 : 28, 6.

Zeus qui était situé à l'entrée de la ville[a] amena des taureaux couverts de bandelettes devant les portes[b], et, avec la foule, il allait offrir un sacrifice. [14]A cette nouvelle, les apotres Barnabas et Paul déchirèrent leurs vêtements et se précipitèrent au milieu du peuple en s'écriant : [15]« Pourquoi faites-vous cela? Nous sommes des hommes comme vous, sujets à toutes vos misères; nous vous exhortons à abandonner ces vaines [idoles] pour vous tourner vers le Dieu vivant, *qui a créé le ciel, la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve.* [16]Dans les siècles passés, il a permis à toutes les nations de suivre leurs propres voies. [17]Néanmoins, il n'a pas laissé de se manifester par des bienfaits, vous donnant du haut du ciel les pluies et les saisons qui font pousser les récoltes, vous comblant de ses largesses qui remplissent vos cœurs de joie[c]. » [18]Malgré ces paroles, ils eurent de la peine à empêcher la foule de leur offrir un sacrifice.

Paul et Barnabas persécutés par les Juifs. Leur retour à Antioche.

[19]Des Juifs survinrent d'Antioche[d] et d'Iconium, qui gagnèrent le peuple; ils lapidèrent Paul et le traînèrent hors de la ville, le croyant mort[e]. [20]Mais les disciples l'entourèrent; il se releva et rentra dans la ville. Le lendemain il partit avec Barnabas pour Derbe. [21]Après avoir évangélisé cette ville, où ils firent un assez grand nombre de disciples, ils retournèrent à Lystre, à Iconium et à Antioche, [22]affermissant l'âme des disciples et les exhortant à persévérer dans la foi. « Nous devons passer par beaucoup de souffrances, leur disaient-ils, pour entrer dans le Royaume de Dieu. » [23]Ils leur choisirent des anciens[f] dans chaque Eglise, et par des prières accompagnées de jeûnes, ils les recommandèrent au Seigneur en qui ils avaient cru. [24]Puis, traversant la Pisidie, ils arrivèrent en Pamphylie [25]et, après avoir annoncé la parole à Perge, ils descendirent à Attalie; [26]de là, ils firent voile pour Antioche[g], d'où ils étaient partis après avoir été recommandés à la grâce de Dieu pour l'œuvre qu'ils venaient d'accomplir.

[27]A leur arrivée ils convoquèrent l'Église et racontèrent ce que Dieu avait fait par eux; ils dirent qu'il avait ouvert aux païens la porte de la foi. [28]Ils séjournèrent là assez longtemps avec les disciples.

La conférence de Jérusalem[h]

15 [1]Certaines gens descendus de Judée enseignaient aux frères que, s'ils ne se faisaient pas circoncire suivant le rite mosaïque, ils ne pourraient être sauvés. [2]Un conflit et une discussion assez grave étant survenus entre Paul et Barnabas et eux, on décida[i] que Paul et Barnabas monteraient à Jérusalem, avec quelques autres frères, pour conférer sur cette controverse avec les apôtres et les anciens[j].

[3]Envoyés par l'Église, ils traversèrent la Phénicie et la Samarie, racontant la conversion des païens, et ils causaient à tous les frères une grande joie. [4]Arrivés à Jérusalem, ils furent reçus par l'Église, les apôtres et les anciens et leur rapportèrent ce que Dieu avait fait par eux. [5]Mais quelques membres du parti des pharisiens, qui avaient embrassé la foi, se levèrent pour déclarer

18-19. Voy. note explicative sur la fin du v. 19. **15**, 2, 5. Voy. note explicative sur v. 5.

a. Dans une région voisine, on a trouvé une inscription « au Zeus qui est devant la porte ». *b.* Les portes de la ville ou plutôt du temple; l'autel était devant le sanctuaire. *c.* Litt. : *remplissant vos cœurs de nourriture et de joie.* *d. Antioche* de Pisidie. *e.* Le texte n'implique pas nécessairement que ces Juifs sont arrivés aussitôt après la scène précédente. Le passage du v. 18 au v. 19 est si brusque qu'un certain nombre de témoins (C, plusieurs minuscules et des versions) l'ont adouci en ajoutant au v. 18 : *et à [la décider à] retourner chacun chez soi.* Un plus grand nombre encore (C D E etc.) aj. en tête du v. 19 : *Comme ils prolongeaient leur séjour et enseignaient.* *f.* Ce titre d'*anciens* ne se rencontre pas dans les épîtres de Paul; l'apôtre ne mentionne que des *évêques* et des *diacres.* *g. Antioche* de Syrie; voy. 13, 1-4 et 2e note sur 11, 19. *h.* Sur la date de cette conférence et sur le rapport entre le récit des Actes et les indications données par Paul dans l'épître aux Galates (2, 1-10), voy. Introd., *VII*, et Introd. aux épîtres de Paul, *VI.* *i.* Le sujet n'est pas exprimé en grec, mais il résulte clairement des v. 1 et 3 que ce sont les chrétiens d'Antioche. D'après le texte de D, il en aurait été tout autrement (voy. note *a*, page suiv.). *j.* D'après Paul (Gal. 1, 15-2, 10), c'est ici le second voyage que l'apôtre a fait à Jérusalem. Suivant le récit des Actes, ce serait le troisième. Le rédacteur l'aura indiqué deux fois (cf. 11, 30 et 12, 25).

14, 15 : Ex. 20, 11; Ps. 146, 6.

15a : 10, 26; Jq. 5, 17. 15b : 1 Thess. 1, 19. 17 : Ps. 145, 9, 16; 147, 8; Jér. 5, 24. 19 : 2 Thess. 3, 11. 22 : 11, 23; 13, 43. 23 : Tit. 1, 5. 26 : 13, 1-2. 27b : 11, 18. **15**, 2 : Gal. 2, 1-2.

qu'il fallait circoncire [les païens] et leur prescrire d'observer la loi de Moïse[a].

6 Les apôtres et les anciens se réunirent[b] pour examiner la question. 7 Quand on eut longuement discuté, Pierre se leva et dit : « Mes frères, vous le savez, en vertu d'un choix que, dès les premiers jours, Dieu a fait parmi vous, les païens ont entendu de ma bouche la parole de l'Évangile et sont venus à la foi[c]. 8 Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage en leur accordant l'Esprit saint comme à nous-mêmes, 9 et il n'a fait entre eux et nous aucune différence: il a purifié leur cœur par la foi. 10 Pourquoi donc tentez-vous Dieu, en voulant imposer aux disciples un joug que, pas plus que nos pères, nous n'avons pu porter? 11 Mais nous croyons que nous sommes sauvés par la grâce du Seigneur Jésus, comme eux aussi[d]. »

12 Alors tout le monde se tut, on écouta Barnabas et Paul[e] faire le récit des miracles et des prodiges que Dieu avait accomplis par eux parmi les païens.

13 Quand ils eurent cessé de parler, Jacques[f] prit la parole et dit : « Mes frères, écoutez-moi! 14 Simon[g] vous a raconté comment Dieu a, dès les premiers temps[h], visité les païens pour choisir parmi eux un peuple qui lui appartienne[i]. 15 Et cela s'accorde avec les paroles des prophètes, puisqu'il est écrit[j] :

16 *Après cela je reviendrai*
et je relèverai la tente de David, qui était [tombée.
J'en relèverai les ruines
et je la redresserai,
17 *Afin que le reste des hommes cherche le Seigneur,*
ainsi que toutes les nations, auxquelles mon nom a été donné[k].
Voilà ce que dit le Seigneur qui accomplit ces [choses,
18 connues de toute antiquité[l].

« 19 Mon avis est donc de ne pas créer de difficultés à ceux des païens qui se convertissent à Dieu. 20 Mais écrivons-leur de s'abstenir des souillures des idoles[m], de la fornication[n], de la chair des animaux étouffés et du sang, — 21 car depuis bien des siècles, Moïse a dans chaque ville ses prédicateurs, qui le lisent dans les synagogues, tous les sabbats[o]. »

22 Alors les apôtres et les anciens, avec toute l'Église, décidèrent de choisir quelques-uns d'entre eux et de les envoyer à

18. A D : L'œuvre du Seigneur lui est connue de toute antiquité. E : Dieu connaît toutes ses œuvres de toute antiquité ; etc. 20. D : de la fornication et du sang (c'est-à-dire, ici : du meurtre), et de ne pas faire aux autres ce qu'ils ne veulent pas qu'on leur fasse à eux-mêmes.

a. Ces pharisiens paraissent soulever les premiers la question de la circoncision des païens. Cela ne s'accorde pas avec v. 2, où il est dit que Paul et Barnabas ont été envoyés tout exprès à Jérusalem pour la discuter avec les apôtres. Le texte de D voile cette difficulté : après avoir dit, v. 1, que les adversaires de Paul étaient d'anciens pharisiens, et v. 2, que ceux-ci enjoignirent à Paul et à Barnabas de monter auprès des apôtres et des anciens, il porte ici : *Mais ceux qui leur avaient enjoint de monter auprès des anciens, se levèrent pour déclarer (c'étaient d'anciens pharisiens qui avaient embrassé la foi)*...
b. L'Église n'est plus mentionnée ; elle reparaît v. 22 et peut-être déjà v. 12 (*tout le monde*). *c*. Allusion à la conversion de Corneille (ch. 10); elle est traitée ici comme un symbole de la conversion de tous les païens. *d*. Le rédacteur attribue à Pierre les prétentions et les théories mêmes de Paul. Il va jusqu'à emprunter à ce dernier ses propres expressions (cf. Gal. 2, 8; 3, 2; 5, 1; etc.). Le principe de la succession apostolique exigeait que l'évangélisation des païens fût rapportée aux Douze. *e*. Ici encore, Barnabas est nommé avant Paul. *f*. Il s'agit du frère de Jésus; voy. note sur 12, 17.
g. Litt. : *Syméon*, autre forme du mot *Simon ;* il s'agit de Pierre. *h*. Cf. v. 7. Allusion à l'épisode de Corneille.
i. Litt. : *un peuple pour son nom* (c'est-à-dire : pour lui).
j. Le passage qui suit est cité d'après la version des Septante, mais avec une certaine liberté. *k*. Litt. : *sur lesquelles mon nom a été proclamé ;* voy. note sur Am. 9, 12 (cf. v. 14 et note *i*).
l. Il est difficile de savoir si ces derniers mots, qui ne figurent pas dans le texte de la citation, mais rappellent Ès. 45, 21, constituent une remarque de l'auteur ou une réflexion de Jacques. Les variantes témoignent de l'embarras des copistes (voy. note critique). *m*. Des viandes qu'on leur offre en sacrifice (cf. v. 29 et 1 Cor. 8). *n*. Le mot grec désigne ordinairement la débauche. On suppose qu'il s'applique, ici, aux unions conjugales défendues par la Loi (Lév. 18); on ne comprendrait pas, en effet, qu'un commandement purement moral eût été introduit au milieu de prescriptions d'ordre rituel. — Ces défenses suggérées par Jacques dans un but de conciliation attesté par le v. 21, sont probablement celles qui étaient imposées aux prosélytes par la synagogue. Peut-être aussi étaient-elles en usage parmi les chrétiens, dans le milieu où écrivait le rédacteur des Actes. — Un certain nombre d'exégètes préfèrent le texte de D (voy. la note critique sur v. 20), parce qu'on peut l'interpréter comme visant uniquement des prescriptions morales, ce qui supprimerait la contradiction du récit avec le témoignage de Paul (Gal. 2, 5, 10). Il est plus vraisemblable que le texte de D est une correction. Le discours de Jacques montre très clairement qu'il s'agit d'observances rituelles. Au reste, il est bien certain que les prédicateurs qui avaient porté l'Évangile aux païens n'avaient pas négligé de condamner l'idolâtrie, la débauche et le meurtre.
o. Le v. 21 est obscur et diversement interprété. Jacques veut indiquer sans doute que les prescriptions dont il vient de parler ne surprendront pas les païens convertis : elles résument les observances que la propagande juive, partout répandue, déclarait obligatoires pour tous les hommes, juifs ou païens.

15, *16-17* : Am. 9, 11-12.

7-12 : 11, 2-17. 8 : 11, 15. 11 : Éph. 2, 8. 12 : 14, 3. 20 : Gen. 9, 4; Ex. 34, 15-16; Lév. 3, 17; 17, 10-11. 21 : 13, 15.

Antioche avec Paul et Barnabas : ce furent Judas, surnommé Barsabbas, et Silas[a], qui jouissaient d'une grande autorité parmi les frères. [23] Voici la lettre qu'ils leur remirent :

Les apôtres et les anciens, [vos] frères, aux frères[b] d'origine païenne qui habitent Antioche, la Syrie et la Cilicie[c], salut!

[24] Ayant appris que certaines gens de chez nous ont jeté le trouble parmi vous et bouleversé vos âmes en vous tenant des propos dont nous ne les avions pas chargés, [25] nous avons décidé à l'unanimité de vous envoyer des délégués avec nos bien-aimés Barnabas et Paul, [26] ces hommes qui ont exposé leur vie pour le nom de notre Seigneur Jésus-Christ. [27] Nous vous envoyons donc Judas et Silas, qui vous confirmeront notre lettre de vive voix. [28] Il a paru bon à l'Esprit saint et à nous de ne pas vous imposer d'autres charges que celles-ci, qui sont indispensables : [29] vous abstenir de ce qui a été sacrifié aux idoles, du sang, de la chair des animaux étouffés et de la fornication. Vous ferez bien de vous en garder[d]. Salut[e].

[30] Les délégués prirent congé et descendirent à Antioche. Ils réunirent l'assemblée et remirent la lettre. [31] On en donna lecture, et tous se réjouirent des instructions qu'elle renfermait. [32] Judas et Silas, qui étaient eux-mêmes prophètes[f], parlèrent abondamment pour exhorter les frères et les affermir. [33] Après être restés quelque temps, ils leur firent leurs adieux et retournèrent auprès de ceux qui les avaient envoyés. [35] Cependant Paul et Barnabas restèrent à Antioche, enseignant et prêchant avec beaucoup d'autres la parole du Seigneur.

Deuxième voyage de Paul.

Séparation de Paul et de Barnabas.

[36] Quelque temps après, Paul dit à Barnabas : « Retournons visiter les frères dans toutes les villes où nous avons prêché la parole du Seigneur, pour voir en quel état ils se trouvent. » [37] Barnabas voulait prendre aussi Jean surnommé Marc[g]. [38] Mais Paul n'était pas d'avis d'emmener celui qui les avait quittés en Pamphylie[h] et ne les avait pas accompagnés dans leur œuvre. [39] La discussion alla si loin qu'ils se séparèrent[i], et Barnabas, emmenant Marc, s'embarqua pour l'île de Chypre.

Paul retourne en Asie-Mineure. Timothée.

[40] Quant à Paul, il choisit Silas et partit, après avoir été recommandé par les frères à la grâce du Seigneur. [41] Il parcourut la Syrie et la Cilicie, affermissant les Églises.

16 [1] Il arriva à Derbe, puis à Lystre. Il y avait là un disciple appelé Timothée, fils d'une Juive devenue croyante; son père était Grec[j]. [2] Il jouissait d'une bonne réputation auprès des frères de Lystre et d'Iconium. [3] Paul désira l'emmener avec lui. Il le prit donc et le fit circoncire[k], à cause des Juifs qui se trouvaient en ces parages; tout le monde savait, en effet, que son père était Grec.

[4] Dans toutes les villes où ils passaient, ils transmettaient et recommandaient aux frères

23. E L : les apôtres, les anciens *et* les frères. 29. D : cf. v. 20. 34. C D vg : Mais Silas décida de rester là. D vg aj. encore : Seul, Judas partit. 41. D vg syr p aj. : transmettant les prescriptions (vg syr p : des apôtres et) des anciens.

a. Silas va devenir le compagnon de Paul (15, 40); l'apôtre, dans ses épîtres, l'appelle Sylvain (c'était son nom latin) : voy. 2 Cor. 1, 19 ; 1 Thess. 1, 1 ; 2 Thess. 1, 1. *b.* Litt. : *frères aux frères;* cette expression un peu difficile a peut-être pour but de souligner la communion spirituelle qui doit exister entre les chrétiens d'origine juive et ceux d'origine païenne. *c.* On s'étonne qu'il ne soit pas question des contrées récemment évangélisées (13, 4-14, 25). Si l'on considère que Paul lui-même ne parle pas de cette mission quand il énumère ses voyages depuis sa conversion jusqu'à la conférence de Jérusalem, mais qu'il rappelle en revanche des tournées en Syrie et en Cilicie, sur lesquelles le récit des Actes est muet, on se convaincra que le rédacteur a bien mal relaté cette partie de la carrière de l'apôtre. Peut-être a-t-il anticipé la mission en Chypre et en Pisidie. *d.* Aucune mention de ce décret des apôtres ne se trouve dans les épîtres de Paul, pas même dans les Galates, qui traitent du même différend. Voy. Introd., *VII*, et Introduction aux épîtres de Paul, *VI*. *e.* Litt. : *Portez-vous bien*, formule par laquelle les anciens avaient coutume de terminer leurs lettres. Paul a inauguré des formules de salutation plus conformes à l'esprit chrétien : cf. 1 Cor. 16, 24; 2 Cor. 13, 13 ; etc. *f.* Le mot est pris ici dans son sens étymologique de *prédicateur;* voy. aussi 1 Cor. 14. *g.* D'après Col. 4, 10, il était le cousin de Barnabas. Sur cet épisode, voy. p. 17 : *la tradition sur Marc et sur son évangile.* *h.* Voy. 13, 13. *i.* Le motif allégué paraît bien futile pour avoir amené la séparation des deux apôtres. Peut-être faut-il en chercher la véritable raison dans la dispute racontée par Paul, Gal. 2, 11-14, et où Barnabas prit le parti de Pierre. Le rédacteur des Actes a passé cette discussion sous silence. *j.* Et par conséquent païen. *k.* L'acte attribué ici à Paul a lieu de surprendre. Paul déclare (Gal. 2, 3) qu'il a absolument refusé de laisser circoncire Tite, et il ne cesse de dire que la circoncision ne sert de rien au croyant.

26 : 20, 24; 21, 13. 37 : 12, 12, 25. 38 : 13, 13. 40 : 14, 26. **16.** 1a : 14, 6. 1b : 17, 14; 19, 22; 2 Tim. 1, 5; Phil. 2, 19-22 4 : 15, 29.

les décisions[a] arrêtées par les apôtres et les anciens de Jérusalem. [5]Ainsi la foi des Églises s'affermissait, et elles croissaient en nombre chaque jour[b].

[6]Ils traversèrent la Phrygie et la Galatie[c], l'Esprit saint leur interdisant de prêcher dans la province d'Asie[d]. [7]Arrivés aux confins de la Mysie, ils tentèrent d'aller en Bithynie, mais l'esprit de Jésus ne le leur permit pas. [8]Ils traversèrent donc rapidement la Mysie et descendirent à Troas.

Paul en Macédoine.

[9]Paul eut une vision pendant la nuit : un Macédonien se tenait [devant lui] et lui disait d'un ton suppliant : « Passe en Macédoine pour nous secourir ! »

[10]Immédiatement après cette vision de Paul, nous cherchâmes à partir pour la Macédoine, persuadés que Dieu nous appelait à l'évangéliser[e]. [11]Embarqués à Troas, nous cinglâmes droit sur Samothrace, et le lendemain sur Néapolis[f]. [12]De là nous nous rendîmes à Philippes, colonie [romaine], qui est la première ville de cette partie de la Macédoine[g]. Nous y restâmes un certain temps.

Conversion de Lydie.

[13]Le jour du sabbat, nous nous rendîmes en dehors de la ville, au bord de la rivière, où nous supposions que se trouvait un lieu de prière[h]; et nous étant assis, nous eûmes un entretien avec les femmes qui s'y étaient assemblées. [14]Une prosélyte[i] de la ville de Thyatire[j], nommée Lydie, marchande de pourpre, nous écoutait. Le Seigneur lui ouvrit le cœur, et elle s'attacha à ce que disait Paul. [15]Quand elle eut été baptisée avec sa famille, elle nous adressa cette invitation : « Puisque vous avez reconnu que je crois au Seigneur, entrez chez moi et demeurez-y. » Et elle nous y contraignit.

Guérison d'une possédée. Emprisonnement de Paul et de Silas.

[16]Un jour, nous rencontrâmes, en allant à la prière, une servante possédée d'un esprit de divination[k], qui faisait gagner beaucoup d'argent à ses maîtres en prédisant l'avenir. [17]Elle nous suivit, Paul et nous, en criant : « Les hommes que voici sont des serviteurs du Dieu très-haut[l]; ils vous annoncent la voie du salut. » [18]Elle fit de même pendant plusieurs jours. Paul, excédé, se retourna et dit à l'esprit : « Je t'ordonne, au nom de Jésus-Christ, de sortir de cette femme. » A l'instant même, il sortit.

[19]Les maîtres de la servante, voyant s'évanouir les gains qu'ils escomptaient, saisirent Paul et Silas et les traînèrent sur la place publique, devant les magistrats. [20]Ils les présentèrent aux préteurs[m] en disant : « Ces gens-là troublent notre ville. Ce sont des Juifs : [21]ils prônent des rites qu'il ne nous est permis, à nous qui sommes Romains, ni d'admettre ni de pratiquer. » [22]La foule se souleva contre eux, et les préteurs, après avoir fait arracher leurs vêtements, les firent battre de verges. [23]Quand on les eut roués de coups, ils les jetèrent en prison, en recom-

16, 10. D : A son réveil, il nous raconta la vision, et nous comprîmes...

a. Litt. : *les dogmes.* Ce terme s'appliquait alors aux décrets de César (17, 7; Lc 2, 1) et aux thèses des philosophes. Il s'agit ici des prescriptions énumérées 15, 29. Ce verset, comme l'addition de certains témoins à 15, 41 (voy. note critique), est destiné à montrer l'application des décrets de Jérusalem. Il est douteux qu'il ait figuré dans la source dont se sert l'auteur. *b.* Il s'agit soit du nombre des fidèles, soit du nombre des Églises. *c.* D'après les uns, c'est la province romaine de ce nom, qui englobait les localités évangélisées par Paul dans son premier voyage. Il serait question, d'après d'autres, de la partie septentrionale de cette province, habitée par la population proprement galate (antique Galatie).

d. Il faut supposer, p. ex., un songe ou une vision comme celle que Paul aura plus tard à Troas (v. 9), ou encore quelque obstacle interprété comme une manifestation de l'Esprit.

e. Ici apparaît pour la première fois, dans le récit du livre des Actes, la première personne du pluriel. Voir Introd., *VI.* *f.* Port sur la mer Égée; aujourd'hui Cavalla.

g. Sans doute le chef-lieu de ce district (la capitale de la Macédoine était Amphipolis). On peut aussi entendre : la première ville que rencontre le voyageur. — Après la célèbre bataille livrée en cet endroit (en 42 av. J.-C.), Auguste y avait établi une colonie romaine. *h.* Litt. : *où nous supposions qu'était la prière.* On ne distingue pas nettement entre « la prière » et la synagogue. Celle-ci était souvent placée près d'un cours d'eau, ce qui était commode pour les ablutions rituelles. *i.* Litt. : *une femme craignant Dieu* (dans la terminologie des Actes, les « craignant Dieu » sont les prosélytes non circoncis). *j.* On a trouvé dans cette localité une inscription qui mentionne l'industrie de la teinture (on sait que la pourpre était de l'étoffe teinte en rouge).

k. Litt. : d'un *esprit python.* Il s'agit probablement d'une ventriloque : d'après Plutarque (*De defectu oraculorum*, 9), on appelait ceux-ci des pythons, et ils étaient censés prédire l'avenir. On attribuait cette faculté à un « démon », c'est-à-dire, au sens païen, à une divinité subalterne. *l.* Un *Dieu très-haut* était adoré en Asie-Mineure; une inscription atteste aussi ce culte à Athènes. *m.* Les magistrats de Philippes, colonie romaine, portaient le titre latin de *préteurs.*

6 : 18, 23. 9a : 18, 9. 17-18 : Mc 1, 23-25. 20 : 17, 6. 22 : 2 Cor. 11, 25 ; 1 Thess. 2, 2.

mandant au geôlier de les bien garder. [24]Ayant reçu cet ordre, le geôlier les mit dans le cachot le plus reculé et leur fixa les pieds dans des ceps.

Tremblement de terre et conversion du geôlier.

[25]Vers minuit, Paul et Silas priaient et chantaient les louanges de Dieu; les prisonniers les écoutaient. [26]Tout à coup, il se produisit un tremblement de terre si violent que les fondements de la prison furent ébranlés. Toutes les portes s'ouvrirent instantanément, et les liens de tous les prisonniers se détachèrent. [27]Le geôlier se réveilla. Voyant les portes de la prison ouvertes, il tira son épée, et il allait se tuer, pensant que les prisonniers s'étaient enfuis. [28]Mais Paul cria d'une voix forte : « Ne te fais point de mal, nous sommes tous ici! » [29]Le geôlier demanda de la lumière, se précipita dans le cachot et se jeta tout tremblant aux pieds de Paul et de Silas. [30]Puis il les fit sortir et leur dit : « Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé? » [31]Ils répondirent : « Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta famille. » [32]Et ils lui annoncèrent la parole de Dieu, à lui et à tous ceux qui étaient dans sa maison. [33]Il les prit avec lui à cette heure nocturne, lava leurs plaies, et incontinent il fut baptisé avec tous les siens. [34]Après les avoir fait monter chez lui[a], il leur offrit à manger, et il se réjouit avec toute sa famille d'avoir cru en Dieu.

Libération de Paul et de Silas.

[35]Le jour venu, les préteurs lui firent dire par les licteurs[b] : « Relâche ces hommes. » [36]Le geôlier rapporta ces paroles à Paul : « Les préteurs ont fait dire de vous relâcher; sortez donc et allez en paix ». [37]Mais Paul leur dit[c] : « Ils nous ont fait battre en public sans jugement, nous qui sommes citoyens romains[d], et ils nous ont jetés en prison. Et maintenant ils nous feraient sortir en cachette! Non, non, qu'ils viennent eux-mêmes nous mettre en liberté! » [38]Les licteurs rapportèrent ces paroles aux préteurs, qui furent effrayés en apprenant que ces hommes étaient citoyens romains. [39]Ils vinrent leur parler et, après les avoir remis en liberté, ils les prièrent de quitter la ville. [40]Au sortir de la prison, Paul et Silas se rendirent chez Lydie, et, après avoir vu et exhorté les frères, ils partirent.

17 *Paul et Silas à Thessalonique et à Bérée. Les Juifs les persécutent.*

[1]Ils traversèrent Amphipolis et Apollonie et arrivèrent à Thessalonique[e], où les Juifs avaient une synagogue. [2]Suivant son habitude, Paul y entra et, durant trois sabbats[f], il discuta avec les assistants : en s'appuyant sur les Écritures, [3] il expliquait et démontrait que le Christ devait souffrir, puis ressusciter. « Le Christ, disait-il, c'est ce Jésus que je vous annonce. » [4]Quelques-uns d'entre eux se laissèrent convaincre et se joignirent à Paul et à Silas[g], avec beaucoup de Grecs prosélytes et un assez grand nombre de femmes de qualité. [5]Mais les Juifs, pleins de jalousie, recrutèrent quelques vauriens des rues, provoquèrent des attroupements et ameutèrent la ville. Ils se rendirent à la maison de Jason[h], cherchant [les missionnaires] pour les traduire devant le peuple. [6]Ne les trouvant pas, ils traînèrent Jason et quelques frères devant

35. D : *les préteurs se réunirent sur la place, et se rappelant le tremblement de terre qui était arrivé, ils eurent peur et firent dire...* 39. D : Ils se rendirent à la prison avec de nombreux amis et les prièrent de sortir en disant : nous avons reconnu, en ce qui vous concerne, que vous êtes des hommes justes. Après les avoir remis en liberté, ils leur adressèrent cette demande : quittez cette ville, de peur que ceux qui crient contre vous ne se retournent contre nous. 40. D : après avoir vu les frères, ils leur racontèrent ce que le Seigneur leur avait fait.

a. Il semblerait qu'on y fût déjà, d'après les versets précédents (31-33). Les v. 36-37 (cf. note *c*) offrent une incohérence de même nature. Il y en a d'autres, quoique un peu moins visibles, v. 28-29. Sur ce récit et ses rapports avec la source d'où est tiré le passage du témoin oculaire, voy. Introd., *VI*. *b*. Fonctionnaires subalternes, qui précédaient le consul ou le préteur en portant le faisceau de verges et la hache, symboles de la puissance publique.
c. D'après le v. 36, Paul n'a pas vu les licteurs. *d*. Paul l'était de naissance, d'après 22, 28. Beaucoup de Juifs, en Asie-Mineure, avaient le droit de citoyens romains.
e. Aujourd'hui Salonique. Ils suivirent la grande voie romaine, appelée *via Egnatia*, qui passait par les villes nommées dans ce verset. *f*. Il semblerait, d'après ce récit, que Paul ne soit resté à Thessalonique que trois semaines. La première lettre aux Thessaloniciens (ch. 2) donne l'impression d'un plus long séjour. *g*. Les épîtres aux Thessaloniciens ne font aucune mention de convertis d'origine juive.
h. Personnage inconnu, dont les épîtres de Paul ne parlent pas. Son nom a pu être une forme grecque du nom juif Jésus.

26 : 4. 31. 37 : 22, 25; 23, 27b. 38 : 22, 29. **17**, 1 : 1 Thess. 2. 2. 2 : Lc 4, 16. 3 : 18, 5, 28; Lc 21, 26-27; 45-46. 4 : 13, 43. 6 : 16, 20.

les autorités de la ville[a], en criant : « Ces gens qui ont troublé le monde entier sont venus jusqu'ici : [7]Jason les a reçus. Tous se montrent rebelles aux édits de César, prétendant qu'il y a un autre roi[b], Jésus. » [8]Ces paroles troublèrent la foule et les magistrats. [9]Après avoir reçu caution de Jason et des autres, ils les relâchèrent.

[10]Dès la nuit suivante, les frères firent partir Paul et Silas pour Bérée[c]. Arrivés là, ils se rendirent à la synagogue des Juifs. [11]Ceux-ci avaient des sentiments plus élevés que ceux de Thessalonique; ils accueillirent avec le plus grand empressement la prédication [de l'Évangile], étudiant chaque jour les Écritures pour s'assurer qu'elle y était bien conforme. [12]Beaucoup devinrent croyants, ainsi que des Grecs en assez grand nombre, des femmes de qualité et aussi des hommes. [13]Mais quand les Juifs de Thessalonique apprirent que Paul annonçait aussi la parole de Dieu à Bérée, ils y vinrent agiter et soulever le peuple.

[14]Aussitôt les frères firent partir Paul dans la direction de la mer. Quant à Silas et à Timothée, ils restèrent à Bérée. [15]Ceux qui étaient chargés de conduire Paul l'amenèrent jusqu'à Athènes et, après avoir reçu ses instructions pour Silas et Timothée (il les invitait à venir le rejoindre au plus tôt), ils s'en retournèrent[d].

Paul à Athènes. Son discours à l'Aréopage[e].

[16]Paul, qui attendait ses compagnons à Athènes, fut outré jusqu'au fond de l'âme en voyant cette ville pleine d'idoles. [17]Il discutait dans la synagogue avec les Juifs et les prosélytes et, tous les jours, sur l'Agora[f], avec les passants. [18]Des philosophes épicuriens et stoïciens disputèrent aussi avec lui. Les uns disaient : « Que veut dire ce bavard? — Il paraît, disaient d'autres, que c'est un prédicateur de divinités étrangères », parce qu'il annonçait Jésus et la résurrection[g]. [19]Ils le prirent et l'emmenèrent à l'Aréopage[h]. « Pourrions-nous savoir, lui dirent-ils, quelle est cette nouvelle doctrine que tu enseignes? [20]Ce sont d'étranges paroles que tu nous fais entendre; nous voudrions bien savoir ce qu'elles signifient. » — [21]Tous les Athéniens et les étrangers résidant parmi eux ne passaient leur temps qu'à dire ou à écouter les nouvelles.

[22]Debout au milieu de l'Aréopage, Paul dit alors : « Athéniens, je constate que vous êtes en tout point les plus religieux des hommes. [23]Comme j'examinais, en passant, vos monuments sacrés, j'ai trouvé un autel qui porte cette inscription : AU DIEU INCONNU[i]. Ce que vous révérez sans le connaître, je vous l'annonce. [24]Le Dieu qui a fait le monde et tout ce qu'il renferme, étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite pas des temples élevés par la main de l'homme [25]et ne se fait pas servir par des mains humaines, comme s'il avait besoin de quoi que ce soit, lui qui donne à tous la vie, le souffle et toutes choses. [26]Il a fait naître d'un seul homme tous les peuples et les a établis sur toute la surface de la terre, fixant à chacun les périodes de son existence et les limites de son domaine, [27]afin qu'ils le cherchent et qu'ils essaient en tâtonnant de le trouver[j]. Et certes il n'est pas loin de chacun de nous, [28]car c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être, comme l'ont dit certains de vos poëtes :

> Nous sommes même sa race[k].

17, 15. D aj., après « Athènes » : Il traversa la Thessalie, mais fut empêché de leur annoncer la parole.

a. En grec *les politarques.* Ce titre se lit sur beaucoup d'inscriptions trouvées en Macédoine; il désignait des magistrats grecs, auxquels les Romains laissaient l'administration de la cité. *b.* Le terme de *roi*, en grec, désignait alors l'empereur. *c.* Aujourd'hui Verria. *d.* D'après Actes 18, 5, Silas et Timothée rejoignirent Paul à Corinthe; d'après 1 Thess. 3, 1-2, Timothée était allé avec Paul à Athènes; l'apôtre l'envoya de là à Thessalonique. *e.* Sur ce discours et sa provenance, voy. Introd., *VI.* *f.* La place publique. *g.* On prenait la Résurrection (*Anastasis*) pour une divinité nouvelle. *h.* *La colline d'Arès* (Arès correspond au dieu Mars des Latins); c'était le siège d'un tribunal célèbre. Il avait alors perdu son importance politique et judiciaire. On ignore quelles pouvaient être ses fonctions à ce moment-là. Peut-être le mot ne désigne-t-il ici que le lieu où se tenaient les séances de l'antique tribunal. *i.* On sait par les auteurs anciens qu'il y avait à Athènes des autels portant l'inscription : « aux dieux inconnus ». Même s'il y avait eu l'inscription : « au Dieu inconnu » (au singulier), elle n'impliquerait pas une conception monothéiste; elle exprimerait seulement la crainte de négliger telle ou telle divinité qu'on pouvait ne pas connaître. *j.* Texte obscur; litt. : *Si toutefois ils le touchaient et le trouvaient.* *k.* Citation d'Aratus de Soli, en Cilicie, poëte grec qui vivait au IIIe siècle avant J.-C. L'idée se retrouve chez d'autres auteurs grecs.

7 : 23, 2; Jn 19, 12. 17 : 18, 4, 19; 19, 8. 18 : 1 Cor. 4, 12. 24a : És. 42, 5. 24b : 1 Rois 8, 27. 26 : Deut. 32, 8.

« [29]Étant donc la race de Dieu, nous ne devons pas croire que la divinité soit semblable à l'or, à l'argent ou à la pierre travaillés par l'art de l'homme au gré de sa fantaisie. [30]Oubliant les siècles d'ignorance, Dieu invite maintenant tous les hommes, en tout lieu, à se repentir, [31]car il a fixé un jour où il doit *juger le monde avec justice*, par un homme qu'il a désigné et qu'il a accrédité auprès de tous en le ressuscitant d'entre les morts. »

[32]En entendant parler de résurrection des morts, les uns raillèrent; les autres dirent : « Nous t'entendrons là-dessus une autre fois. » [33]Ce fut ainsi que Paul les quitta. [34]Quelques-uns pourtant le suivirent et devinrent croyants : parmi eux Denys, membre de l'Aréopage, une femme appelée Damaris et d'autres encore.

18 *Paul à Corinthe.* [1]Après cela, Paul partit d'Athènes et se rendit à Corinthe. [2]Il y trouva un Juif nommé Aquilas, originaire du Pont, qui venait d'arriver d'Italie avec Priscille, sa femme, parce qu'un édit de Claude avait chassé de Rome tous les Juifs[a]. Il se lia avec eux, [3]et comme ils avaient le même métier que lui, il logea chez eux. Ils travaillaient ensemble; ils étaient de leur état fabricants de tentes.

Paul se sépare de la synagogue. [4]Paul discourait à la synagogue chaque sabbat, gagnant et les Juifs et les Grecs[b]. [5]Quand Silas et Timothée furent arrivés de Macédoine, il se voua tout entier à la prédication : il attestait solennellement aux Juifs que Jésus était le Christ. [6]Comme ceux-ci le contredisaient et le calomniaient[c], il secoua ses vêtements et leur dit : « Que votre sang retombe sur votre tête! je n'en suis pas responsable. Désormais je m'adresserai aux païens. » [7]Il partit de là et se rendit chez un prosélyte nommé Titius Justus, dont la maison était contiguë à la synagogue. [8]Crispus, le chef de la synagogue, crut au Seigneur avec toute sa famille. Plusieurs Corinthiens, qui avaient entendu Paul, crurent aussi et se firent baptiser.

[9]Une nuit, le Seigneur dit à Paul dans une vision : « *Sois sans crainte;* parle, ne te tais point, [10]*car je suis avec toi :* personne ne mettra la main sur toi pour te faire du mal, parce que j'ai un grand peuple dans cette ville[d]. » [11]Paul s'établit alors à Corinthe, et pendant un an et demi, il y enseigna la parole de Dieu.

Paul devant le proconsul Gallion. [12]Sous le proconsulat de Gallion[e] en Achaïe, les Juifs, tous ensemble, se jetèrent sur Paul et le menèrent au tribunal, [13]en disant : « Cet homme prêche un culte contraire à la loi[f]. » [14]Paul allait ouvrir la bouche, quand Gallion dit aux Juifs : « S'il était question d'un délit ou d'un acte frauduleux et répréhensible, j'accueillerais, ô Juifs, votre plainte comme il convient. [15]Mais puisqu'il s'agit de discussions sur une doctrine, sur des titres[g] et sur votre loi particulière, cela vous regarde[h] : je ne veux pas connaître de ces sortes d'affaires. » [16]Et il les renvoya du tribunal. [17]Tous, alors, saisissant Sosthènes, le chef de la synagogue[i], se mirent à le battre devant le tribunal[j], sans que Gallion s'en mît en peine.

18, 7. « Il partit de là. » D : *Il quitta Aquilas.* 17. D E : alors tous *les Grecs.*

a. On sait par Suétone que l'empereur Claude promulgua un édit contre les Juifs; cet édit, d'après certains critiques, est de l'an 49-50. Il fût d'ailleurs peu efficace. *b.* Ces Grecs, qui fréquentent la synagogue, sont des « craignant Dieu » ou prosélytes. *c.* Ils travestissaient ses paroles, l'accusant de renverser le judaïsme. *d.* C'est-à-dire : il y a beaucoup de gens que j'ai prédestinés à croire, et qui ont besoin de t'entendre. *e.* *Gallion* était le père du philosophe Sénèque. Une inscription récemment découverte à Delphes a permis d'établir que Gallion avait été proconsul d'Achaïe du printemps 51 au printemps 52 (ou peut-être, mais moins probablement, un an plus tard). Il y a là une donnée précieuse pour la détermination de la chronologie paulinienne. *f.* A la loi juive et aussi à la loi romaine. Les Juifs étaient autorisés à pratiquer leur religion; celle que prêchait Paul, dans la mesure où elle s'écartait du culte juif, était illicite. *g.* Ou : *des noms.* Il s'agit des titres que les chrétiens attribuaient à Jésus (Christ, Seigneur). *h.* Litt. : *voyez vous-mêmes.* Les synagogues juives avaient certains droits de juridiction sur leurs membres. *i.* Le successeur ou le collègue de Crispus. — Voy. p. 9, § *le culte.* *j.* Si ce Sosthènes était le même que celui dont il est question 1 Cor. 1, 1, on devrait comprendre que ce sont les Juifs qui l'ont battu. Il aurait été suspect à leurs yeux. Il est plus probable que le rédacteur, pour achever la déconfiture des Juifs, a voulu montrer la foule battant leur chef (cf. note critique).

17, 31 : Ps. 9, 9; 96, 13; 98, 9. *18, 9-10 :* És. 41, 10; 43, 5; Jér. 1, 8.

29 : És. 40, 18 ss; Sag. Sal. 15, 4-17. 30 : Lc 24, 47. 31b : 10, 42. **18,** 2 : Rom. 16, 3. 3 : 20, 34; 1 Cor. 4, 12. 4 : 17, 17. 5 : 17, 3. 6 : 13, 45, 51; 20, 26. 8 : 1 Cor. 1, 14. 9a : 16, 9a. 11 : 19, 10. 15 : 25, 19.

Paul retourne à Antioche.

[18] Paul resta encore assez longtemps à Corinthe, puis il prit congé des frères et s'embarqua pour la Syrie avec Priscille et Aquilas. (Il s'était fait raser la tête[a] à Cenchrées[b], parce qu'il avait fait un vœu.) [19] En arrivant à Éphèse, il les quitta et se rendit à la synagogue, où il s'entretint avec les Juifs. [20] Ceux-ci lui demandèrent de prolonger son séjour, mais il n'y consentit pas. [21] Il prit congé d'eux en leur disant : « Je reviendrai vous voir, s'il plaît à Dieu », et il partit d'Éphèse. [22] Débarquant à Césarée, il monta saluer l'Église[c], puis il descendit à Antioche.

Troisième voyage de Paul.

[23] Après avoir passé quelque temps à Antioche, Paul repartit, et, traversant successivement la Galatie et la Phrygie, il affermissait tous les disciples.

Apollos.

[24] Un certain Juif nommé Apollos, originaire d'Alexandrie, était arrivé à Éphèse; c'était un homme éloquent, très versé dans les Écritures. [25] Il avait été instruit de la voie du Seigneur. Il parlait avec ferveur et enseignait avec exactitude ce qui concernait Jésus, bien qu'il ne connût que le baptême de Jean[d]. [26] Il se mit à parler avec hardiesse dans la synagogue. Priscille et Aquilas, qui l'avaient entendu, le prirent avec eux et lui exposèrent plus exactement la voie de Dieu. [27] Comme il désirait se rendre en Achaïe, les frères l'y encouragèrent et écrivirent aux disciples de lui faire bon accueil. Arrivé là, il fut, par la grâce [de Dieu], d'un grand secours aux croyants. [28] Avec force, il réfutait les Juifs en public, démontrant par les Écritures que Jésus était le Christ.

19 *A Éphèse, Paul baptise certains disciples.*

[1] Pendant qu'Apollos était à Corinthe, Paul, traversant le haut pays, descendit à Éphèse. Il y trouva quelques disciples [2] et leur dit : « Avez-vous reçu l'Esprit saint quand vous êtes devenus croyants? » Ils lui répondirent : « Nous n'avons même pas entendu dire qu'il y eût un Esprit saint. — [3] Quel baptême avez-vous donc reçu? » poursuivit Paul. Ils répondirent : « Le baptême de Jean[e]. » [4] Paul dit alors : « Jean baptisait du baptême de repentance, en disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire en Jésus. » [5] Là-dessus, ils se firent baptiser au nom du Seigneur Jésus. [6] Paul leur imposa les mains, et l'Esprit saint descendit sur eux : ils se mirent à parler en langues[f] et à prophétiser. [7] Ils étaient douze environ.

Paul enseigne dans l'école de Tyrannus.

[8] Paul se rendit à la synagogue et y parla hardiment pendant trois mois, prêchant avec succès la doctrine du Royaume de Dieu. [9] Mais comme un certain nombre de Juifs, dans leur endurcissement, se refusaient à croire et décriaient l'Évangile[g] devant la foule, Paul rompit avec eux et réunit à part les disciples; tous les jours, il enseignait dans l'école de Tyrannus[h]. [10] Il

21. D : disant : « Il faut absolument que je célèbre la fête prochaine à Jérusalem... » **19**, 9. D syr[P] aj. : de la 5[e] à la 10[e] heure.

a. D'après les règles de la grammaire grecque, ces mots s'appliqueraient à Aquilas plutôt qu'à Paul. On se rasait la tête à la fin du vœu du naziréat (Nomb. 6). Il est possible que cette pratique ait été usitée aussi au moment où l'on formait le vœu. Aucun témoignage, en dehors de notre texte, ne permet de l'affirmer, mais un tel usage eût été bien en harmonie avec les croyances relatives aux cheveux. Ils étaient considérés tout particulièrement comme le siège des influences spirituelles, bonnes ou mauvaises. Ainsi le lévite se rasait avant de se consacrer à Yahvé (Nomb. 8, 7). Les Égyptiens rasèrent Joseph, avant de le présenter au pharaon, incarnation du dieu soleil (Gen. 41, 14). *b.* C'était le port de Corinthe.
c. Il faut entendre sans doute l'Église de Jérusalem ; s'il s'agissait de celle de Césarée, on ne s'expliquerait pas l'expression « descendre à Antioche ». Ce voyage de Paul, si discrètement indiqué, est bien difficile à comprendre. On doit supposer sans doute que le rédacteur a dédoublé le troisième voyage de Paul à Jérusalem, comme il avait fait pour le second (cf. 2[e] note sur 15, 2). *d.* Il faut entendre sans doute le baptême d'eau. Voy. note suivante. *e.* Ces gens sont appelés « disciples ». Or ce mot, employé sans complément, désigne toujours, dans les Actes, les disciples de Jésus, les chrétiens. En leur faisant dire qu'ils n'avaient reçu que le baptême de Jean, la notice primitive voulait sans doute indiquer qu'ils avaient été baptisés d'eau, mais non d'Esprit. Ils auraient été dans la situation des Samaritains baptisés par Philippe, et qui ne possédaient pas encore l'Esprit saint. L'auteur des Actes paraît bien les avoir pris pour des disciples de Jean (cf. v. 4-5). — Leur cas est semblable à celui d'Apollos ; cependant ils ne sont pas mis en rapport avec lui. Le rédacteur a rapproché les deux notices à cause de leur analogie.
f. Il s'agit de la glossolalie (voy. 1 Cor. 14). *g.* Litt. : *la voie*. Voy. 1[re] note sur 9, 2. *h.* Ce Tyrannus n'était pas un juif; c'était probablement un rhéteur ou philosophe païen, qui tenait école dans ce local. Le mss D (voy. note critique) spécifie que Paul avait l'usage de la salle, de la 5[e] à la 10[e] heure, c'est-à-dire de 11 heures à 4 heures de l'après-midi. Ce trait si précis, est peut-être authentique. Paul aurait, pour la première fois, ouvert une sorte d'école de philosophie religieuse, comme cela se pratiquait dans la plupart des grandes villes.

18[b] : 21, 23-24. 19 : 17, 17. 23 : 16, 6. 24 : 1 Cor. 1, 12 ; 3, 4-6 ; 16, 12. 25 : 19, 3 Rom. 12, 11. 28 : 9, 22 ; 17, 3. **19**, 4 Mc 1, 4-8. 6 : 8, 17 ; 10, 44, 46 ; Mc 16, 17. 8 : 18, 19 ; 28, 23. 10 : 18, 11.

le fit durant deux années, de sorte que tous les habitants [de la province] d'Asie, tant Juifs que Grecs, entendirent la parole du Seigneur.

Des exorcistes juifs veulent imiter Paul.

[11] Dieu faisait par l'entremise de Paul des miracles extraordinaires : [12] c'est ainsi qu'en appliquant aux malades des mouchoirs ou des linges qui avaient touché sa peau, on les délivrait de leurs maladies et on les débarrassait des esprits malins. [13] Quelques exorcistes juifs[a] qui allaient de lieu en lieu, s'avisèrent alors d'invoquer sur les possédés le nom du Seigneur Jésus : « Je vous adjure, disaient-ils, par ce Jésus que prêche Paul. » [14] (C'étaient les sept fils d'un certain Scevas, grand-prêtre juif, qui agissaient ainsi.) [15] L'esprit malin leur répondit : « Je connais Jean et je sais qui est Paul; mais vous, qui êtes-vous? » [16] Et le possédé, s'élançant sur eux, les maîtrisa tous les deux[b] et les terrassa; aussi s'enfuirent-ils de cette maison, nus et blessés.

[17] Ce fait vint à la connaissance de tous les habitants d'Éphèse, Juifs et Grecs : tous furent saisis de crainte, et le nom du Seigneur Jésus fut exalté.

[18] Plusieurs de ceux qui étaient devenus croyants se mirent alors à confesser et à dévoiler leurs pratiques. [19] Bon nombre de ceux qui se livraient à la magie apportèrent leurs livres et les brûlèrent publiquement. On en estima la valeur à cinquante mille pièces d'argent. [20] C'est ainsi que, par la puissance du Seigneur, la prédication [de l'Évangile] obtenait un succès grandissant.

Projets de Paul.

[21] Après ces événements, Paul prit la résolution de se rendre à Jérusalem, en passant par la Macédoine et par l'Achaïe. Et il disait : « Lorsque j'aurai été là, il faudra aussi que je visite Rome. » [22] Il envoya en Macédoine deux de ses aides, Timothée[c] et Éraste; il resta lui-même quelque temps encore en Asie.

Émeute à propos du temple de Diane.

[23] Vers ce temps-là, des troubles assez graves éclatèrent à propos de l'Évangile[d]. [24] Un orfèvre nommé Démétrius, qui fabriquait des réductions en argent du temple d'Artémis[e], procurait aux ouvriers des gains importants. [25] Il les réunit, ainsi que tous ceux qui travaillaient à des objets du même genre, et leur dit : « C'est à cette industrie, vous le savez, que nous devons notre bien-être. [26] Or vous voyez et vous entendez dire que, non seulement à Éphèse, mais dans presque toute l'Asie, ce Paul a réussi à gagner beaucoup de monde, en disant que les dieux façonnés par la main [des hommes] ne sont pas des dieux. [27] Non seulement notre profession est ainsi menacée de discrédit, mais le temple même de la grande déesse Artémis risque de perdre toute sa renommée; il va être dépouillé du prestige qu'il empruntait à celle que toute l'Asie et le monde entier adorent. » [28] Ces paroles les remplirent de colère, et ils se mirent à crier : « Grande est l'Artémis d'Éphèse. »

[29] L'agitation gagna la ville entière, et tous en masse se précipitèrent au théâtre, entraînant avec eux les Macédoniens Gaïus et Aristarque, compagnons de voyage de Paul. [30] Paul voulait se mêler au peuple, mais les disciples l'en empêchèrent : [31] et même quelques Asiarques[f], qui étaient ses amis, le firent prier de ne pas s'aventurer au théâtre. [32] Les uns criaient d'une manière, les autres d'une autre; l'assemblée était tumultueuse, et la plupart ne savaient même pas pourquoi on s'était réuni. [33] On dégagea de la foule Alexandre, que les Juifs poussaient en avant. Cet Alexandre fit signe de la main et voulait présenter la défense [des Juifs]

14. D : Parmi eux les fils d'un certain prêtre [nommé] Scevas voulurent faire de même ; ils avaient l'habitude d'exorciser de telles gens. Entrant chez le démoniaque, ils se mirent à invoquer le nom en disant : « Par Jésus que Paul prêche, nous te sommons de sortir. »

a. Les évangiles nous apprennent aussi l'existence d'exorcistes juifs. Voy. Lc 11, 19. *b.* On s'attendrait à lire plutôt *tous les sept ;* le texte est incertain (voy. note critique sur v. 14). *c.* Voy. 1 Cor. 4, 17 et 16, 10. *d.* Litt.: *de la voie.* Voy. 1re note sur 9, 2. *e.* Déesse grecque, identifiée avec la Diane des Latins. *f.* C'étaient les membres d'une assemblée de délégués de la province entière. On trouve de même les titres de Galatarque, Syriarque, Bithyniarque, etc. Ces fonctionnaires, préposés au culte des empereurs, présidaient aux jeux et payaient la dépense.

11 : 14. 3. 12 : 5, 15 ; Mc 5, 28 ; 6, 56. 13 : Lc 9, 49. 15 : Mc 1, 24. 17 : 5, 5, 11. 20 : 6, 7 ; 12, 24. 21[b] : 23, 11 ; Rom. 1, 13 ; 15, 22 ss. 23 : 2 Cor 1, 8-9. 29 : 20, 4 ; 27, 2 ; Col. 4. 10 ; Phil. 24. 32 : 21, 34.

devant le peuple. [34] Mais quand on eut reconnu qu'il était Juif, tous se mirent à crier d'une seule voix, pendant près de deux heures : « Grande est l'Artémis d'Éphèse! » [35] Cependant le chancelier[a] apaisa la foule et dit : « Éphésiens, qui ne sait que la ville d'Éphèse est la gardienne du temple de la grande Artémis et de sa statue tombée du ciel[b]? [36] Puisque ceci est incontestable, vous devez rester calmes et ne rien faire avec précipitation. [37] Vous avez amené ces hommes qui ne sont coupables ni de sacrilège[c], ni de blasphème contre notre déesse. [38] Si Démétrius et les ouvriers qui sont avec lui ont à se plaindre de quelqu'un, qu'ils le fassent assigner! Il y a des audiences et des proconsuls. [39] Si vous avez à débattre d'autres affaires, on les tranchera dans l'assemblée légale. [40] Nous risquons d'être accusés de sédition pour l'attroupement de ce jour, car il n'existe aucun motif qui puisse nous permettre de le justifier. » Là-dessus, il congédia l'assemblée.

20

Paul en Macédoine et en Grèce. Il retourne en Asie.

[1] Quand les troubles eurent cessé, Paul convoqua les disciples, et après les avoir exhortés, il leur fit ses adieux et partit pour la Macédoine. [2] Il traversa cette province, prêchant avec abondance, et se rendit en Grèce. [3] Après un séjour de trois mois, il allait s'embarquer pour la Syrie, mais les Juifs lui tendirent un guet-apens, et il décida de s'en retourner par la Macédoine. [4] Il avait pour compagnons Sopater, fils de Pyrrhus, de Bérée; Aristarque et Secundus, de Thessalonique; Gaïus, de Derbe, et Timothée; Tychique et Trophime, d'Asie. [5] Ils prirent les devants et nous attendirent à Troas.

[6] Nous-mêmes, nous nous embarquâmes à Philippes, après les jours des pains sans levain, et cinq jours après, nous les rejoignîmes à Troas, où nous passâmes une semaine.

La réunion de Troas. Eutyche.

[7] Le premier jour de la semaine, nous étions réunis pour rompre le pain[d]. Paul, qui devait partir le lendemain, adressa la parole à l'assemblée et prolongea son discours jusqu'à minuit. [8] Il y avait un assez grand nombre de lampes dans la chambre haute où nous étions réunis. [9] Un jeune homme nommé Eutyche, qui était assis sur le rebord de la fenêtre, s'endormit profondément pendant le long discours de Paul; et se laissant choir dans son sommeil, il tomba du troisième étage en bas. On le releva mort. [10] Mais Paul descendit, se pencha sur lui, le prit dans ses bras et dit : « Soyez sans inquiétude, il a son âme en lui[e]. » [11] Paul remonta, rompit le pain et mangea, puis il parla encore longtemps, jusqu'à l'aube, et partit. [12] Quant au jeune homme, on l'emmena vivant, à la grande joie de tous.

Les adieux de Milet.

[13] Prenant les devants, nous nous embarquâmes et nous fîmes voile vers Assos, où, suivant ses instructions, nous devions prendre Paul, qui allait faire la route à pied. [14] Quand il nous eut rejoints à Assos, nous le prîmes à bord et gagnâmes Mitylène. [15] Repartant de là, nous arrivâmes le lendemain devant Chio; le surlendemain, nous touchions à Samos, et le jour suivant, nous abordions à Milet. [16] Paul avait décidé de passer au large d'Éphèse pour éviter de perdre du temps en Asie. Il se hâtait pour être, si possible, à Jérusalem, le jour de la Pentecôte.

[17] De Milet, il envoya à Éphèse et fit appeler les anciens[f] de l'Église. [18] Quand ils furent arrivés auprès de lui, il leur dit : « Vous savez comment je me suis toujours comporté au milieu de vous, depuis le premier jour où j'ai mis le pied dans la province d'Asie. [19] J'ai servi le Seigneur en toute humilité, dans les larmes, dans les épreuves

20, 15. D H L P : et, *après un arrêt à Trogyllium,* nous abordions le jour suivant...

a. Litt. : *le scribe.* Ce titre est fréquent dans les inscriptions. Il désignait, semble-t-il, un magistrat important.
b. Ce titre de « gardienne du temple » se lit sur une inscription et y est attribué à Éphèse. On conservait dans le lieu le plus secret du sanctuaire une grossière figure de pierre, qu'on disait tombée du ciel, un aérolithe probablement.
c. On pourrait aussi prendre le mot grec au sens propre : *pilleurs de temples* (cf. Rom. 2, 22 et la note).
d. Voy. 2, 42. Il s'agit du repas eucharistique; cf. 1 Cor. 11, 20 ss.
e. Il ne faut pas entendre : il est *encore* vivant. Le rédacteur veut raconter une résurrection.
f. Voy. note sur 14, 23.

20, 3 : 9, 24; 23, 12 ss; 2 Cor. 11, 26.

que m'ont values les embûches des Juifs. [20] Je vous ai annoncé sans aucune réticence, je vous ai enseigné en public et en particulier tout ce qui pouvait être utile, [21] conjurant sans cesse Juifs et Grecs de se convertir à Dieu et de croire en notre Seigneur Jésus. [22] Et maintenant, sous la contrainte de l'Esprit[a], je vais à Jérusalem, sans savoir ce qui doit m'y arriver. [23] Je sais seulement, par les attestations de l'Esprit saint renouvelées de ville en ville[b], que des chaînes et des tribulations m'attendent. [24] Mais que m'importe la vie, pourvu que j'atteigne le but de ma course et que j'accomplisse la mission que j'ai reçue du Seigneur Jésus : rendre témoignage à l'Évangile de la grâce de Dieu! [25] Oui, je le sais maintenant, vous ne reverrez plus mon visage, vous tous parmi lesquels j'ai passé en prêchant le Royaume. [26] C'est pourquoi, je vous le déclare aujourd'hui, je suis dégagé de toute responsabilité à votre égard[c], [27] puisque je vous ai annoncé sans en rien taire toutes les intentions de Dieu. [28] Veillez sur vous-mêmes et sur tout le troupeau dont l'Esprit saint vous a constitués surveillants[d] pour paître l'Église du Seigneur, cette Église qu'il s'est acquise par son propre sang. [29] Je sais qu'après mon départ il surviendra parmi vous des loups cruels, qui n'épargneront pas le troupeau. [30] Et même au milieu de vous, il se lèvera des hommes qui essaieront, par des discours captieux, d'entraîner les disciples. [31] Veillez donc, vous souvenant que, pendant trois années, je n'ai cessé d'avertir chacun de vous avec larmes, nuit et jour.

« [32] Et maintenant je vous recommande au Seigneur et à la parole de sa grâce, qui a le pouvoir d'édifier et d'assurer l'héritage parmi tous les saints.

« [33] Je n'ai convoité ni l'argent, ni l'or, ni les vêtements de personne. [34] Vous savez bien que ces mains ont pourvu à mes besoins et à ceux de mes compagnons. [35] Je vous ai toujours montré que vous devez travailler ainsi pour secourir les malades, vous souvenant des paroles du Seigneur Jésus, qui a dit lui-même : Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir[e]. »

[36] Après ce discours, il se mit à genoux et pria avec eux tous. [37] Ils éclatèrent en sanglots et, se jetant au cou de Paul, ils l'embrassaient, [38] affligés surtout de cette parole qu'il avait dite : « Vous ne reverrez plus mon visage. » Puis ils l'accompagnèrent au bateau.

21 *De Milet à Tyr. De Tyr à Césarée.* [1] Après nous être arrachés de leurs bras, nous levâmes l'ancre et, voguant tout droit, nous arrivâmes à Cos, le lendemain à Rhodes et, de là, à Patare. [2] Trouvant un navire qui mettait à la voile pour la Phénicie, nous montâmes à son bord et nous partîmes. [3] Arrivés en vue de Chypre, nous la laissâmes sur notre gauche et, cinglant vers la Syrie, nous abordâmes à Tyr; c'était là que le navire devait déposer sa cargaison.

[4] Ayant trouvé les disciples, nous restâmes sept jours avec eux. Poussés par l'Esprit, ils disaient à Paul de ne pas monter à Jérusalem. [5] Cependant, à la fin de notre relâche, nous les quittâmes et nous partîmes. Ils nous accompagnèrent tous, avec leurs femmes et leurs enfants, jusqu'en dehors de la ville. Après avoir prié à genoux sur le rivage, [6] nous nous dîmes adieu; puis nous montâmes à bord, tandis qu'ils retournaient chez eux.

[7] Achevant notre traversée, nous nous rendîmes de Tyr à Ptolémaïs; nous saluâmes les frères et restâmes un jour avec eux. [8] Partis le lendemain, nous arrivâmes à Césarée et, entrant chez Philippe l'évangéliste[f], qui était

28. *A C D E.* S B : l'Église de *Dieu.* — Le texte de ce v. est très variable suivant les mss. **21**, 1. D aj. : puis à Myrra.

a. Litt. : *lié par l'Esprit* (on peut entendre aussi : *en esprit*). *b.* Le livre des Actes n'en parlera que plus tard (21, 4, 11). *c.* Litt. : *je suis pur du sang de vous tous* (cf. 18, 6). *d.* En grec *épiscopos* (d'où vient le mot « évêque »). *e.* Ces mots ne se trouvent pas dans les évangiles. Ils sont cités par Clément Romain 2, 1; Didachè 1, 5. La tradition orale a longtemps conservé des paroles de Jésus qui n'avaient pas été recueillies par les évangélistes. *f.* Le terme d'*évangéliste* désigne les missionnaires itinérants. C'est le sens du mot « apôtre » dans une foule de passages du N. T., comme dans la Didachè. De bonne heure, le terme d' « apôtre » fut réservé aux Douze.

22 : 19, 21. 23 : 21, 4, 11. 24 : 15, 26 : 21, 13 : 2 Tim. 4, 7. 26 : 18, 6. 27 : Jn 15, 15. 28 : 1 Pi. 5, 2. 29 : Mt 7, 15. 31 : 1 Thess. 2, 11. 33 : 1 Cor. 9, 12. 34 : 18, 3 ; 1 Cor. 4, 12. 35 : 1 Thess. 4, 11. 36 : 21, 5. 38 : 25. **21**, 5 : 20, 36. 8 : 6, 5 ; 8, 40.

l'un des sept[a], nous logeâmes chez lui. [9]Il avait quatre filles vierges, qui étaient prophétesses.

Prophétie d'Agabus.

[10]Nous étions là depuis plusieurs jours, lorsque arriva de Judée un prophète nommé Agabus. [11]Il vint nous voir et, prenant la ceinture de Paul, il se lia les pieds et les mains. « Voici, dit-il, ce que déclare l'Esprit saint : l'homme à qui appartient cette ceinture, les Juifs le lieront ainsi à Jérusalem, puis ils le livreront aux païens[b]. » [12]Après avoir entendu ces paroles, de concert avec les gens de Césarée, nous suppliâmes Paul de ne pas monter à Jérusalem. [13]Mais il répondit : « Qu'avez-vous à pleurer et à me fendre le cœur? Je suis prêt non seulement à être emprisonné, mais encore à mourir à Jérusalem pour le nom du Seigneur Jésus. » [14]Comme il ne se laissait pas persuader, nous n'insistâmes pas davantage, disant : « Que la volonté du Seigneur s'accomplisse! »

[15]Ensuite nous fîmes nos préparatifs de départ, et nous montâmes à Jérusalem. [16]Des disciples de Césarée vinrent avec nous et nous menèrent loger chez Mnason[c], un Cypriote, qui était disciple depuis longtemps.

QUATRIÈME PARTIE

LA CAPTIVITÉ DE PAUL (21, 17-28, 31)

Arrestation de Paul à Jérusalem.

Paul à Jérusalem. Il s'associe à l'accomplissement d'un vœu.

[17]A notre arrivée à Jérusalem, les frères nous accueillirent avec joie. [18]Le lendemain, Paul se rendit avec nous chez Jacques, où tous les anciens se réunirent. [19]Paul les salua, puis il se mit à raconter en détail ce que Dieu avait accompli par son ministère parmi les païens. [20]Après l'avoir entendu ils glorifièrent Dieu, et ils lui dirent : « Tu vois, frère, combien de myriades de Juifs sont devenus croyants; et ils sont tous pleins de zèle pour la Loi. [21]On leur a affirmé que, par ton enseignement, tu détournes de Moïse tous les Juifs disséminés parmi les païens, leur disant de ne pas circoncire leurs enfants et de ne pas se conformer aux coutumes. [22]Que faire? De toute façon il est inévitable que la foule se réunisse, car on apprendra ton arrivée. [23]Fais donc ce que nous allons te dire. Il y a parmi nous quatre hommes qui ont fait un vœu. [24]Prends-les, purifie-toi avec eux et charge-toi des frais. Ils pourront alors se faire raser la tête[d]. Tout le monde saura que les bruits répandus sur ton compte n'ont aucun fondement, et que toi-même, tu te conduis en observateur de la Loi[e]. [25]Quant aux païens

16. D syrP : ils nous conduisirent chez les personnes qui pouvaient nous donner l'hospitalité. Arrivés dans un certain village, nous fûmes chez Mnason... 17 et partis de là, nous arrivâmes à Jérusalem. 22. *S A D.* B C : Que faire? de toute façon, on apprendra ton arrivée. 25. C D : ...*qu'ils n'ont à observer rien de semblable, mais seulement* à s'abstenir...

a. Voy. 6, 5. Ce *Philippe* ne doit pas être confondu avec l'apôtre de même nom. *b.* Les faits ne devaient pas se passer tout à fait ainsi (ce sont les Romains qui enlèvent Paul aux Juifs : 21, 33); mais Paul lui-même les présentera sous le même angle (28, 17). *c.* Voy. la note critique. D'après le récit des Actes, il semble que les amis de Paul, les chrétiens qui l'avaient accompagné de Césarée, ont jugé nécessaire de lui trouver un logement chez un ami sûr. Ce trait indique clairement que les dispositions des chrétiens de Jérusalem à l'égard de Paul n'étaient rien moins que favorables. *d.* Les sacrifices requis pour sortir du vœu du naziréat étaient assez coûteux : un agneau, une brebis, un bélier, une corbeille de pains sans levain et de gâteaux, une offrande et une libation (Nomb. 6, 14-15), et bien des pauvres, qui avaient contracté ce vœu, ne pouvaient s'en dégager, faute de ressources. *e.* Ce récit est des plus confus. D'après l'interprétation la plus courante, on devrait admettre qu'il était permis de s'associer au dernier moment au vœu d'autrui, à condition de payer les frais du sacrifice final. La durée du naziréat aurait pu, dans cette circonstance, être réduite à sept jours (v. 27), alors que, normalement, elle était au moins de trente jours, à ce qu'il semble. Mais on n'a, par ailleurs, aucune confirmation d'un tel usage. La scène devient plus claire, si on la met en rapport avec le vœu que l'apôtre avait fait à Cenchrées (18, 18). Paul aurait voulu s'en acquitter. Le conseil qu'on lui donne de s'associer à quatre nazirs de l'Église de Jérusalem, devait lui permettre de passer inaperçu dans le Temple. Il aurait payé pour eux par charité. — De quelque manière que l'on comprenne l'incident, il démontre, s'il est historique, que Paul observait personnellement les coutumes juives, au moins dans la mesure où le lui permettait son apostolat auprès des païens.

10 : 11, 28. 11 : 20, 23. 13 : 15, 26; 20, 24. 21 : 16, 3; 1 Cor. 9, 20. 23 : 18, 18. 25 : 15, 29; 16, 4.

devenus croyants, nous leur avons mandé, après délibération, qu'ils aient à s'abstenir de ce qui a été sacrifié aux idoles, du sang, de la chair des animaux étouffés et de la fornication[a]. »

[26]Le lendemain donc, Paul prit ces hommes et, après s'être purifié avec eux, il entra dans le Temple pour annoncer que la durée du vœu[b] était accomplie et qu'il ne restait plus qu'à offrir le sacrifice pour chacun d'eux[c].

Paul arraché par le tribun à la fureur des Juifs.

[27]Les sept jours[d] touchaient à leur terme, quand des Juifs d'Asie aperçurent Paul dans le Temple. Ameutant la foule entière, ils se saisirent de lui [28]en criant : « Israélites, au secours! Voici l'homme qui prêche à tous et partout contre le peuple, contre la Loi et contre ce sanctuaire. De plus, en introduisant des Grecs dans le Temple, il a profané ce saint lieu. » [29]Ils avaient vu l'Éphésien Trophime avec lui dans la ville; et ils se figuraient qu'il l'avait fait entrer dans le Temple[e].

[30]La ville entière fut en émoi, et le peuple accourut de toutes parts. Ils s'emparèrent de Paul et l'entraînèrent hors du Temple, dont les portes furent immédiatement fermées. [31]Ils s'apprêtaient à le tuer, quand le tribun de la cohorte[f] fut avisé que tout Jérusalem était en émoi. [32]Prenant aussitôt des soldats et des centurions, il accourut. Dès qu'on aperçut le tribun et les soldats, on cessa de battre Paul. [33]Le tribun, s'approchant alors, le fit saisir et ordonna de le lier avec deux chaînes, puis il demanda qui il était et ce qu'il avait fait. [34]Mais la foule poussait des cris divers et, dans le tumulte, le tribun ne put démêler la vérité. Il ordonna de conduire Paul à la citadelle. [35]Quand il arriva sur les degrés[g], les soldats durent le porter, à cause de la violence de la foule, [36] car tout le peuple le suivait en criant : « A mort! »

Discours de Paul au peuple juif.

[37]Au moment d'entrer dans la citadelle, Paul dit au tribun : « Me serait-il permis de te dire un mot? — Tu sais le grec! répondit le tribun. [38]Tu n'es donc pas cet Égyptien qui a dernièrement provoqué une émeute et entraîné au désert quatre mille sicaires[h]? — [39]Moi, répondit Paul, je suis un Juif, de Tarse en Cilicie, un citoyen de cette ville qui n'est pas sans renom. Je t'en prie, permets-moi de parler au peuple[i]. » [40]Le tribun l'ayant permis, Paul, debout sur les degrés, fit, de la main, signe au peuple; un grand silence s'établit, et il prononça en langue hébraïque ces paroles :

22 [1]« Mes frères et mes pères[j], écoutez ce que j'ai à vous dire pour ma défense. » — [2]Quand ils entendirent qu'il s'adressait à eux en langue hébraïque, ils redoublèrent d'attention; et Paul poursuivit : [3]« Je suis Juif, né à Tarse en Cilicie, mais élevé à Jérusalem. C'est aux pieds de Gamaliel[k] que j'ai été formé à l'exacte observance de la Loi de nos pères; j'étais plein de zèle[l] pour Dieu, comme vous l'êtes tous aujourd'hui. [4]J'ai persécuté à mort cette secte[m], enchaînant et jetant en prison hommes et femmes; [5]le grand-prêtre et tout le Sanhédrin m'en sont témoins. Muni par eux de lettres pour les frères, je partis pour Damas, afin d'amener enchaînés à Jérusalem, pour les faire punir,

27. D : Le septième jour s'étant accompli.

a. Allusion au décret rapporté 15, 29. Voy. sur ce verset Introd. aux épîtres de Paul, *VI*. *b.* Litt. : *de la purification*. C'est ainsi que les Septante ont traduit le mot de naziréat, Nomb. 6, 5. *c.* D'autres entendent : pour déclarer quel jour la purification serait achevée et le sacrifice offert pour chacun d'eux. *d.* Ces *sept jours* sont à compter depuis l'arrivée de Paul à Jérusalem (cf. 1re note sur 21, 11). Suivant une autre interprétation de tout ce passage (cf. note précédente), ce serait la durée du naziréat de Paul (cf. Nomb. 6, 9). Dans ce cas, le texte n'impliquerait pas forcément qu'on fût déjà au dernier des sept jours (il pouvait s'en falloir d'un ou de deux). *e.* Voy., sur cet incident, Introd. aux épîtres de Paul, *VIII*.

f. La cohorte romaine était casernée dans la citadelle Antonia, qui avait vue sur les cours du Temple. *g.* Les *degrés* qui donnaient accès à la citadelle. *h.* Il s'agit d'un Juif d'Égypte dont parle aussi l'historien Josèphe. Battu au mont des Oliviers par le gouverneur Félix, avec l'appui des habitants de Jérusalem, il s'était enfui pendant le combat et avait disparu. *i.* On a fait remarquer, non sans raison, que la situation, telle qu'elle est décrite v. 30-36, paraît exclure ce dialogue et aussi le discours suivant. L'un et l'autre procèdent du rédacteur plutôt que de sa source. *j.* *Frères et pères.* Les Juifs, entre eux, s'appelaient « frères »; ils donnaient le titre de « père » à leurs docteurs (cf. Mt 23, 9 et la note). *k.* Un des plus fameux docteurs juifs de l'époque; voy. 5, 34. *l.* Litt. : *j'étais zélote*; cf. p. 8, § *la révolte juive*.

m. Litt. : *cette voie*; sur ce mot, qui désignait la communauté chrétienne, voy. la 1re note sur 9, 2.

26-27a : Nomb. 6. 28a : 6, 13. 33 : 11; 20, 23. 34 : 19, 32. 36 : 22, 22. 38 : 5, 36-37. 39 : 9, 11. **22,** 1 : 7, 2. 3-21 : 9, 1-29; 26, 9-20. 3a : 26, 5. 3b : 5, 34. 3c : Rom. 10, 2. 4 : 8, 3.

ceux de la secte qui s'y trouvaient. [6]J'étais en chemin et j'approchais de Damas[a], quand tout à coup, vers midi, une vive lumière venant du ciel resplendit comme un éclair autour de moi. [7]Je tombai à terre, et j'entendis une voix qui me disait : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? — [8]Je répondis : Qui es-tu Seigneur? — Je suis, me dit-il, Jésus de Nazareth, que tu persécutes [9](mes compagnons avaient vu la lumière, mais ils n'entendirent pas la voix de celui qui me parlait). — [10]Je dis : Que dois-je faire, Seigneur? — Et le Seigneur me dit : Relève-toi, va à Damas, et là on te dira tout ce que tu as mission d'accomplir.

« [11]Comme je ne voyais plus, à cause de l'éclat de cette lumière, mes compagnons me conduisirent par la main, et j'arrivai à Damas. [12]Un certain Ananias, homme pieux et fidèle à la Loi, auquel tous les Juifs en résidence dans la ville rendaient un bon témoignage, [13]vint me trouver et, se tenant devant moi, me dit : Saul, mon frère, recouvre la vue! — A l'instant, je le vis. [14]Il poursuivit : Le Dieu de nos pères t'a destiné à connaître sa volonté, à voir le Juste et à entendre les paroles de sa bouche, [15]car tu dois être son témoin devant tous les hommes, en rapportant ce que tu as vu et entendu. [16]Et maintenant pourquoi tarder? Lève-toi, sois baptisé et purifié de tes péchés en invoquant son nom.

« [17]Après mon retour à Jérusalem[b], un jour que je priais dans le Temple, je tombai en extase [18]et je le vis. Il me dit : Hâte-toi, sors au plus tôt de Jérusalem, car ses habitants n'accepteront pas le témoignage que tu me rends. — [19]Je répondis : Seigneur, ils savent que j'allais de synagogue en synagogue pour faire emprisonner et flageller ceux qui croient en toi. [20]Quand fut versé le sang d'Etienne, ton martyr, j'étais moi-même présent; j'approuvais ses meurtriers et gardais leurs manteaux[c]. — [21]Alors il me dit : Pars! je t'enverrai au loin chez les païens... »

[22]Ils l'écoutèrent jusque-là, mais à cette parole, ils se mirent à crier : « Faites disparaître cet homme de la terre! il n'est pas digne de vivre. » [23]Ils vociféraient, jetaient leurs vêtements et lançaient de la poussière en l'air.

Paul menacé de flagellation.

[24]Alors le tribun ordonna de faire entrer Paul dans la citadelle et de le mettre à la question par le fouet, afin de savoir pour quel motif on criait ainsi contre lui[d].

[25]Comme on l'attachait avec des courroies[e], Paul dit au centurion de service : « Vous est-il permis de fouetter un citoyen romain et, qui plus est, sans jugement? » [26]A ces mots, le centurion alla avertir le tribun : « Que vas-tu faire? dit-il, cet homme est citoyen romain. » [27]Le tribun se rendit auprès de Paul et lui dit : « Dis-moi, es-tu citoyen romain? — Oui », répondit-il. [28]Le tribun poursuivit : « Moi, j'ai donné beaucoup d'argent pour acquérir ce droit de cité. — Et moi, dit Paul, je l'ai de naissance. » [29]Aussitôt ceux qui allaient lui donner la question s'écartèrent de lui, et le tribun lui-même eut peur, quand il sut qu'il avait fait mettre aux fers un citoyen romain.

Paul devant le Sanhédrin.

[30]Le lendemain, voulant savoir au juste de quoi les Juifs accusaient Paul, le tribun le fit délier, et, après avoir fait convoquer les chefs des prêtres et tout le Sanhédrin, il le fit descendre [de la citadelle] pour le mettre en leur présence[f].

a. Le même récit se trouve 9, 3 ss; 26, 12 ss. *b.* Le retour de Paul à Jérusalem semble conçu comme voisin de sa conversion. D'après l'apôtre lui-même, il n'eut lieu que trois ans après (Gal. 1, 18). *c.* Allusion à 7, 58. *d.* Les v. 23-24 correspondent à la situation décrite 21, 30-36. *e.* On traduit aussi : Comme on l'étendait pour [qu'il reçût] les coups.

f. Le procès de Paul, tel que le raconte le livre des Actes, est difficile à concevoir au point de vue judiciaire. Ou bien le rédacteur n'a disposé que de renseignements incomplets, ou bien son désir de présenter l'affaire sous un jour favorable à Paul l'a conduit à embrouiller la procédure. Voici comment on pourrait se la représenter. Paul, arrêté par la foule, lui est arraché par le tribun. Le Sanhédrin le réclame pour le juger, mais Paul, excipant de sa qualité de citoyen romain, demande à être envoyé au procurateur. Lysias fait droit à sa requête. Il semble que, dès l'abord, le grief de profanation du sanctuaire ait paru peu fondé : il passe au second plan dans le discours de Tertulle (24, 6). Le débat s'engage devant Félix sur la question de compétence. Le procurateur, embarrassé, ajourne l'affaire et la laisse dormir jusqu'à son départ de Judée. Festus la reprend, et comme il semble disposé à donner satisfaction au Sanhédrin, Paul en appelle à l'empereur. Si le procès a été jugé à Rome et s'est terminé par la condamnation de l'apôtre, c'est que l'autorité romaine aura fait valoir contre lui un grief politique, comme on peut l'inférer d'après les derniers mots de 25, 8.

12 : 16, 2. 20 : 7, 58, 60; 8, 3. 21 : 13, 2. 22 : 21, 36. 25 : 16, 37; 23, 27. 29 : 16, 38.

23 [1]Les yeux fixés sur le Sanhédrin, Paul dit : « Mes frères, ma conscience me rend le témoignage que j'ai toujours vécu pour Dieu jusqu'à ce jour... » [2]Le grand-prêtre Ananias[a] ordonna à ceux qui étaient près de Paul de le frapper sur la bouche. [3]Paul lui dit alors : « Dieu te frappera, muraille blanchie! Tu sièges pour me juger selon la Loi, et contrairement à la Loi, tu ordonnes qu'on me frappe! » [4]Les assistants s'écrièrent : « C'est le grand-prêtre de Dieu que tu injuries! — [5]Je ne savais pas, frères, dit Paul, que ce fût le grand-prêtre[b], car il est écrit: *Tu n'insulteras pas le chef de ton peuple.* »

[6]Sachant qu'il y avait dans le Sanhédrin deux partis, celui des sadducéens et celui des pharisiens, Paul s'écria : « Frères, je suis pharisien, fils[c] de pharisiens. C'est à propos de l'espérance en la résurrection des morts[d] que je suis mis en jugement. »

[7]Ces paroles provoquèrent un conflit entre les pharisiens et les sadducéens, et l'assemblée se divisa [8](les sadducéens disent, en effet, qu'il n'y a pas de résurrection, ni d'anges ou d'esprits, tandis que les pharisiens professent l'une et l'autre doctrine). [9]Une grande clameur se fit entendre. Quelques scribes du parti des pharisiens se levant, déclarèrent avec énergie : « Nous ne trouvons rien à reprocher à cet homme. Peut-être qu'un esprit lui a parlé, ou bien un ange[e]! » [10]Le tumulte grandissait, et le tribun, craignant que Paul ne fût mis en pièces par les Juifs, fit descendre un détachement de soldats pour l'enlever du milieu d'eux et le ramener à la citadelle.

[11]La nuit suivante, le Seigneur apparut à Paul et lui dit : « Courage! tu as été mon témoin à Jérusalem, il faut que tu le sois aussi à Rome[f]. »

Transfert de Paul à Césarée.

Conjuration des Juifs contre Paul.

[12]Le lendemain, les Juifs formèrent un complot, se vouant eux-mêmes à la malédiction divine[g] s'ils mangeaient ou buvaient avant d'avoir tué Paul. [13]Les conjurés étaient plus de quarante. [14]Ils allèrent trouver les chefs des prêtres et les anciens, et leur dirent : « Nous avons juré[h] de ne goûter à aucun aliment jusqu'à ce que nous ayons tué Paul. [15]Maintenant donc, demandez au tribun, avec l'appui du Sanhédrin, qu'il le fasse descendre auprès de vous, sous prétexte d'examiner plus à fond son affaire; nous avons pris nos dispositions pour le tuer avant qu'il n'arrive. »

Le neveu de Paul dénonce le guet-apens.

[16]Mais le fils de la sœur de Paul, ayant été avisé du guet-apens, se rendit à la citadelle et en informa Paul. [17]Celui-ci fit appeler un des centurions et lui dit : « Conduis ce jeune homme au tribun; il a une communication à lui faire. » [18]Le centurion le prit donc et le mena chez le tribun. « Le prisonnier Paul, dit-il, m'a fait appeler et m'a prié de t'amener ce jeune homme, qui a quelque chose à te dire. » [19]Le tribun, prenant le jeune homme par la main, le tira à l'écart et lui demanda : « Qu'as-tu à me communiquer? » [20]Il répondit : « Les Juifs se sont entendus pour te prier de faire descendre Paul, demain, au Sanhédrin, sous prétexte de le soumettre à un interrogatoire plus approfondi. [21]Mais garde-toi bien de les écouter! Plus de quarante d'entre eux ont dressé une embûche contre lui; ils ont juré de ne plus manger ni boire avant de l'avoir tué. Ils sont tout prêts et n'attendent plus

a. On admet qu'Ananias exerça les fonctions de grand-prêtre jusqu'à l'an 59. Il fut assassiné plus tard, au commencement de la guerre juive. *b.* Le mot de Paul est fort étrange. On n'en a jamais donné une explication satisfaisante. On a supposé, par exemple, que Paul n'avait pas reconnu le grand-prêtre, à cause de sa mauvaise vue; ou encore que le v. 5 a été ajouté après coup. *c.* Ou peut-être « disciple » (les rabbins se faisaient appeler *pères*).
d. Devant Agrippa (26, 6-8), Paul déclarera que c'est pour l'espérance messianique qu'on le poursuit. Ici, ce serait pour la croyance à la résurrection des morts. Paul affirme qu'il est pharisien; il l'avait été, mais tout le séparait, à ce moment, des pharisiens. *e.* Cette parole est inintelligible, à moins d'admettre qu'elle se réfère au récit de Paul sur l'apparition du chemin de Damas (22, 6-10). *f.* Le passage 1-11 paraît secondaire; il est probablement de la composition du rédacteur. Voy. notes précédentes. *g.* Litt. : *ils se dévouèrent par anathème, disant...* Pour la dévotion par anathème, voy. note sur Jos. 2, 10. *h.* Litt. : *nous nous sommes dévoués par anathème.*

23, 5 : Ex. 22, 28.

23, 1 : 24, 16 ; 2 Tim. 1, 3. 2-3 : Jn 18, 22-23. 6 : 26, 5. 8 : Mc 12, 18. 11 : 19, 21 ; 27, 23-24 ; 28, 23. 12 : 9, 24 ; 20, 3.

que ton acquiescement [à leur requête]. » [22]Le tribun congédia le jeune homme, en lui recommandant de ne dire à personne qu'il lui avait fait cette révélation.

Paul envoyé au gouverneur. [23]Appelant ensuite deux centurions, il leur dit : « Faites préparer deux cents soldats (et aussi soixante-dix cavaliers et deux cents lanciers[a]) pour qu'ils aillent à Césarée, dès la troisième heure de la nuit. » [24][Il leur recommanda] aussi de se pourvoir de chevaux pour faire monter Paul, afin de le mener sain et sauf au gouverneur Félix. [25]Il écrivit au gouverneur la lettre suivante :

« [26]Claudius Lysias au très-excellent gouverneur Félix, salut!

« [27]L'homme que voici avait été saisi par les Juifs, qui allaient le tuer, quand j'arrivai avec la troupe et le leur arrachai, ayant appris qu'il était citoyen romain. [28]Voulant savoir de quoi ils l'accusaient, je le fis conduire devant leur Sanhédrin. [29]Je vis qu'il s'agissait de discussions relatives à leur loi, mais qu'il n'y avait là aucune charge pouvant entraîner la mort ou la prison. [30]Avisé qu'un complot avait été formé contre lui, je te l'ai aussitôt envoyé, et j'ai invité ses accusateurs à porter leur plainte devant toi. »

[31]Conformément à l'ordre qu'ils avaient reçu, les soldats prirent Paul et le conduisirent de nuit à Antipatris[b]. [32]Le lendemain, ils laissèrent les cavaliers poursuivre le chemin avec lui[c], et ils retournèrent à la citadelle. [33]Arrivés à Césarée, les cavaliers remirent la lettre au gouverneur et lui livrèrent Paul.

[34]Après avoir lu la lettre, le gouverneur s'informa de quelle province était Paul. Apprenant qu'il était de Cilicie, [35]« Je t'entendrai, dit-il, quand tes accusateurs seront arrivés. » Il ordonna de le garder dans le prétoire d'Hérode.

Captivité de Paul à Cesaree.

24 *Paul et ses accusateurs devant Félix.* [1]Cinq jours après[d], le grand-prêtre Ananias descendit [à Césarée], accompagné de quelques anciens et d'un avocat, un certain Tertulle. Ils se présentèrent au gouverneur [pour plaider] contre Paul. [2]Celui-ci fut appelé, et Tertulle se mit à l'accuser en ces termes :

« Grâce à toi et aux sages mesures de tout ordre que ce peuple doit à ta sollicitude, nous jouissons d'une paix profonde, [3]et nous en éprouvons, très-excellent Félix, la plus grande reconnaissance. [4]Mais je ne veux pas t'importuner trop longtemps; je te prie de nous écouter un instant avec la bienveillance qui te caractérise.

« [5]Constatant que cet homme est une peste, qu'il excite des émeutes parmi tous les Juifs, dans le monde entier, qu'il est chef de la secte des Nazaréens, [6]qu'il a même essayé de profaner le Temple, nous l'avons arrêté. [8]En l'interrogeant, tu pourras toi-même reconnaître, d'après ses réponses, le bien-fondé de toutes nos accusations[e]. »

[9]Les Juifs approuvèrent en disant : « C'est bien la vérité. »

[10]Sur un signe du gouverneur, Paul répondit : « Je sais que tu gouvernes ce peuple depuis plusieurs années[f]; aussi est-ce avec confiance que je présente ma défense. [11]Tu peux le vérifier : il n'y a pas plus de douze jours[g] que je suis monté à Jérusalem pour adorer[h]; [12]personne ne m'a vu dans

6-8. E syr vg aj. : et nous voulions le juger suivant notre Loi; 7 mais le tribun Lysias étant survenu avec une troupe nombreuse, l'a arraché de nos mains, 8 après avoir ordonné à ses accusateurs de se rendre auprès de toi.

a. Le sens exact du mot grec est inconnu. Il signifie étymologiquement : ceux qui tiennent à la main droite. Les mots entre parenthèses sont mal placés dans le texte. Cela peut faire supposer que le passage est altéré. La mobilisation d'une troupe si nombreuse pour escorter un seul prisonnier est tout à fait invraisemblable. *b. Antipatris*, sur la frontière de la Judée, entre Lydda et Césarée, fondée par Hérode le Grand. *c.* Une fois dans la plaine, l'escorte n'avait plus à craindre une surprise. *d.* Sans doute après l'arrestation de Paul (cf. note sur v. 11). *e.* Ces paroles de l'accusateur faisant appel au témoignage de l'accusé, sont bien étranges. Elles s'expliqueraient mieux avec le texte de E (voy. note critique), d'après lequel c'est Lysias et non plus Paul que Tertulle demande à Félix d'interroger. *f.* Félix était procurateur de Judée depuis l'an 52. *g.* On obtient ce chiffre en additionnant les cinq jours du v. 11 avec les sept de 21, 27 (voy. note sur ce passage). Dans l'interprétation qui considère les sept jours comme la durée du naziréat de Paul, on peut arriver aussi au total de 12, en supposant que les jours du vœu n'étaient pas achevés lors de l'arrestation de l'apôtre, et qu'il s'en fallait de deux, par exemple. *h.* D'après ce discours, Paul serait venu à Jérusalem « pour adorer ». En fait, il déclare dans sa lettre aux Romains (15, 25), qu'il y est allé pour apporter aux fidèles le produit d'une collecte. Cette raison est mentionnée dans la suite (v. 17). Voy. là-dessus Introd, aux épîtres de Paul, *VIII*.

27 : 22, 25. **24**, 1-21 : 25, 6-8, 6 : 21, 28,

le Temple discuter avec qui que ce soit, ni ameuter la foule dans les synagogues ou dans la ville. [13] Ils ne peuvent prouver ce dont ils m'accusent maintenant.

« [14] Je te l'avoue : c'est suivant cette secte[a] qu'ils qualifient d'hérétique que je sers le Dieu de mes pères. Je crois à tout ce qui est écrit dans la Loi et les Prophètes. [15] J'ai la même espérance en Dieu qu'eux-mêmes : comme eux je suis convaincu qu'il y aura une résurrection des justes et des injustes[b]. [16] Aussi je m'applique moi-même à avoir toujours une conscience irréprochable devant Dieu et devant les hommes. [17] Après une absence de plusieurs années, je suis revenu dans mon pays pour faire des aumônes à mon peuple[c] et des offrandes [à Dieu]. [18] Pendant que je présentais ces offrandes (je m'étais purifié et je ne provoquais ni attroupement ni tumulte), [19] des Juifs d'Asie m'ont trouvé dans le Temple. Ce sont eux qui auraient dû se présenter devant toi pour m'accuser, s'ils avaient un reproche à me faire. [20] Que ceux-ci disent du moins de quel délit ils m'ont convaincu quand j'ai comparu devant le Sanhédrin. [21] Me feraient-ils un crime de cette seule parole que j'ai proférée au milieu d'eux : C'est à propos de la résurrection des morts qu'on me met aujourd'hui en jugement devant vous[d]? »

[22] Félix, qui était assez exactement informé au sujet de la secte, ajourna la cause en disant : « Quand le tribun Lysias sera venu, j'instruirai votre affaire. » [23] Il ordonna au centurion de garder Paul en prison, mais de le traiter avec égards et de n'empêcher aucun des siens de lui donner des soins.

Paul devant Félix et Drusille.

[24] Quelques jours après, Félix revint, accompagné de sa femme Drusille, qui était Juive[e], fit appeler Paul et l'entendit au sujet de la foi au Christ Jésus. [25] Comme il discourait sur la justice, la tempérance et le jugement à venir, Félix fut saisi de crainte et lui dit : « Maintenant retire-toi; quand j'aurai le temps je te rappellerai. » [26] Il espérait aussi que Paul lui donnerait de l'argent; c'est pourquoi il le faisait venir assez souvent et s'entretenait avec lui.

[27] Deux ans après[f], Félix eut pour successeur Portius Festus, et pour faire plaisir aux Juifs, il laissa Paul en prison.

25 *Paul comparaît devant Festus.*

[1] Trois jours après son arrivée dans la province, Festus monta de Césarée à Jérusalem. [2] Les chefs des prêtres et les notabilités juives se présentèrent devant lui [pour porter plainte] contre Paul et lui demandèrent [3] comme une faveur d'envoyer celui-ci à Jérusalem. Ils voulaient dresser une embuscade pour le tuer en chemin. [4] Festus répondit que Paul était en prison à Césarée et que lui-même allait bientôt repartir. [5] Et il ajouta : « Que ceux d'entre vous qui ont qualité pour cela m'accompagnent, et si cet homme est coupable, qu'ils l'accusent. » [6] Après avoir passé parmi eux huit à dix jours au plus, il redescendit à Césarée.

Dès le lendemain, il siégea sur son tribunal et fit comparaître Paul. [7] Quand celui-ci fut entré, les Juifs descendus de Jérusalem l'entourèrent, portant contre lui de nombreuses et graves accusations qu'ils ne pouvaient prouver. [8] Paul protestait qu'il n'avait rien fait de répréhensible ni contre la loi juive, ni contre le Temple, ni contre César. [9] Festus, qui voulait faire plaisir aux Juifs, dit à Paul : « Veux-tu monter à Jérusalem pour y être jugé là-dessus en ma présence? — [10] Je relève du tribunal de César, répondit Paul; c'est là que je dois être jugé. Quant aux Juifs, je ne leur ai fait aucun tort; tu le sais fort bien toi-même. [11] Si je me suis rendu coupable de quelque forfait qui mérite

a. Litt. : *voie*. Voy. 1re note sur 9, 2. b. Cf. 23, 6; voy. Introd., *VII*. c. C'est la seule allusion qu'on trouve dans les Actes à la collecte faite par Paul dans les Églises de Macédoine et de Grèce (Rom. 15, 25 ss; 1 Cor. 16; 2 Cor. 8-9) et qui, d'après son propre témoignage, motivait son voyage à Jérusalem (Rom. 15, 25-28). d. De nouveau, le rédacteur des Actes attribue à Paul une explication de son différend avec les Juifs, qui n'est pas exacte. Paul n'a pas pu s'exprimer ainsi. e. *Drusille* était fille du roi Agrippa I. Félix, par ses intrigues, l'enleva à son mari, le roi d'Émèse. *f.* D'autres entendent : au bout de deux ans de gouvernement (soit en 54).

15 : Jn 5, 29. 16 : 23, 1. 18-19 : 21, 27. 21 : 23, 6. 23 : 27, 3. 25 et 26b : Mc 6, 20. 27b : 12, 3a. 25, 3 : 23, 15. 6-8 : 24, 1-21.

la mort, je ne me refuse pas à mourir, mais si les accusations de ces gens n'ont aucun fondement, personne ne saurait me livrer à eux par complaisance. J'en appelle à César[a] ! » [12]Festus, alors, conféra avec ses assesseurs, puis il dit : « Tu en as appelé à César; tu iras devant César. »

Paul devant Agrippa et Bérénice.

[13]Quelques jours plus tard, le roi Agrippa[b] et Bérénice arrivèrent à Césarée pour saluer Festus. [14]Ils y étaient depuis plusieurs jours, quand Festus exposa au roi l'affaire de Paul : « Il y a ici, dit-il, un homme que Félix a laissé prisonnier. [15]Pendant que j'étais à Jérusalem, les chefs des prêtres et les anciens des Juifs ont porté plainte contre lui et m'ont demandé de le condamner. [16]Je leur ai répondu que la coutume romaine ne permet pas de livrer un homme par complaisance, avant que l'accusé n'ait été confronté avec les accusateurs et qu'il n'ait eu l'occasion de se défendre contre l'accusation. [17]Ils sont alors venus ici, et sans délai, dès le lendemain, j'ai pris place au tribunal et j'ai fait comparaître cet homme. [18]Ses accusateurs n'ont porté contre lui aucune des charges que je supposais; [19]ils avaient avec lui des discussions relatives à leur religion particulière et à un certain Jésus, qui est mort, et que Paul affirme être vivant. [20]Embarrassé devant un débat de ce genre, j'ai demandé à Paul s'il voulait aller à Jérusalem pour y être jugé là-dessus. [21]Mais Paul en ayant appelé pour que sa cause fût réservée au jugement de l'empereur, j'ai ordonné de le garder en prison jusqu'à ce que je l'envoie à César. » [22]Agrippa dit à Festus : « Je voudrais, moi aussi, entendre cet homme. — Tu l'entendras demain », répondit Festus.

[23]Le lendemain donc, Agrippa et Bérénice arrivèrent en grande pompe et entrèrent dans la salle d'audience, accompagnés des tribuns et des principaux personnages de la ville.

Sur l'ordre de Festus, Paul fut introduit. [24]« Roi Agrippa, dit Festus, et vous tous ici présents, vous voyez cet homme à propos duquel tous les Juifs, tant à Jérusalem qu'ici, sont venus me trouver, criant qu'il ne faut plus le laisser vivre. [25]J'ai constaté cependant qu'il n'a rien fait qui mérite la mort; mais il en a appelé à l'empereur, et j'ai décidé de le lui envoyer. [26]Comme je n'ai rien de bien positif à écrire au maître à son sujet, je l'ai fait comparaître devant vous, et tout spécialement devant toi, roi Agrippa, afin qu'après l'audience j'aie quelque chose à écrire. [27]Il me paraît, en effet, absurde de transférer un prisonnier sans indiquer les charges qui pèsent sur lui. »

26 [1]Agrippa dit à Paul : « Tu as la parole pour plaider ta cause. » Alors Paul, étendant la main, présenta ainsi sa défense : [2]« Roi Agrippa, je me félicite d'avoir aujourd'hui à me disculper devant toi de tout ce dont les Juifs m'accusent, [3]car tu es parfaitement instruit de toutes leurs coutumes et de leurs controverses. Je te prie donc de m'écouter patiemment.

« [4]Ce qu'a été ma conduite, depuis ma prime jeunesse, au milieu de mon peuple, à Jérusalem, tous les Juifs le savent. [5]Comme ils me connaissent de longue date, ils attesteront, s'ils le veulent bien, que j'ai vécu suivant la secte la plus stricte de notre religion, je veux dire en pharisien. [6]Et maintenant, c'est à propos de l'espérance née de la promesse faite par Dieu à nos pères que je suis mis en jugement, [7]cette promesse dont nos douze tribus attendent l'accom-

a. Festus ne propose pas simplement à Paul de transporter l'affaire à Jérusalem (où l'enquête eût été plus facile); il n'aurait pas consulté là-dessus l'accusé. Il voudrait le faire juger par le Sanhédrin, en se réservant un droit de contrôle. Il demande le consentement de Paul, à cause de sa qualité de citoyen romain. La complaisance du gouverneur pour les Juifs faisait craindre à Paul qu'il ne se bornât à ratifier purement et simplement la sentence du Sanhédrin : de là son appel au tribunal de l'Empereur. *b*. Cet *Agrippa* était fils d'Agrippa Ier, qui fut roi de Palestine. Élevé à la cour de l'empereur Claude, il reçut une petite principauté dans la région du Liban et certaines prérogatives. Bérénice était sa sœur. Elle était alors veuve de son premier mari, Hérode de Chalcis. Elle devait épouser peu après Polémon, roi de Cilicie. Elle est surtout connue dans l'histoire par l'amour qu'elle inspira plus tard à Titus.

19 : 18, 15. 22 : Lc 23, 8. 24 : 22, 22. **26**, 5 : 22, 3 ; 23, 6 ; Phil. 3, 5. 7 : 24, 15.

plissement en servant Dieu sans relâche, jour et nuit. C'est au sujet de cette espérance, ô roi, que les Juifs m'accusent[a]. [8]Que trouvez-vous d'incroyable à ce que Dieu ressuscite les morts?

« [9]Quant à moi, j'avais cru qu'il fallait m'opposer énergiquement à la cause[b] de Jésus de Nazareth. [10]Je l'ai fait à Jérusalem : muni de l'autorisation des chefs des prêtres, j'ai ordonné de jeter en prison beaucoup de ses disciples[c], et quand on les mettait à mort, j'applaudissais[d].

« [11]Maintes fois, dans toutes les synagogues, j'ai sévi contre eux, les forçant à blasphémer[e], et dans l'excès de ma fureur, je les ai persécutés jusque dans les villes étrangères.

« [12]Je partis alors pour Damas, avec l'autorisation et les pleins pouvoirs des chefs des prêtres[f]. [13]En route, je vis, ô roi — c'était au milieu du jour — une lumière céleste plus brillante que celle du soleil, et qui m'enveloppa de sa clarté ainsi que mes compagnons de voyage. [14]Comme nous étions tous tombés à terre, j'entendis une voix qui me disait en langue hébraïque : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon[g]. — [15]Je répondis : qui es-tu Seigneur? — Et le Seigneur dit : Je suis Jésus que tu persécutes. [16]Mais relève-toi, *tiens-toi sur tes pieds!* Voici pourquoi je te suis apparu : c'est pour te prendre comme serviteur et comme témoin de la vision dans laquelle tu viens de me voir et de celles où je t'apparaîtrai encore. [17]Je t'ai mis à part et du peuple et de ces païens vers lesquels je t'envoie [18]*pour leur ouvrir les yeux,* pour les ramener *des ténèbres à la lumière* et de l'empire de Satan à Dieu, afin qu'ils obtiennent, en croyant en moi, le pardon de leurs péchés et une part d'héritage parmi les saints.

« [19]Dès lors, roi Agrippa, je n'ai pas résisté à la vision céleste. [20]Aux gens de Damas d'abord, puis à ceux de Jérusalem et de toute la Judée[h], et enfin aux païens, j'ai prêché de se repentir et de revenir à Dieu en faisant de vraies œuvres de repentance. [21]C'est pour cela que les Juifs m'ont saisi dans le Temple et ont essayé de me tuer. [22]Mais grâce à la protection de Dieu, je vis encore aujourd'hui; je rends mon témoignage devant les petits et les grands, n'affirmant rien d'autre que ce que les Prophètes et Moïse[i] ont prédit : [23]c'est-à-dire que le Christ devait souffrir et que, ressuscité le premier d'entre les morts[j], il devait être pour le peuple et pour les païens le héraut de la lumière... »

[24]Comme Paul disait cela pour sa défense, Festus s'écria à haute voix : « Tu es fou, Paul! ton grand savoir te mène à la folie. — [25]Je ne suis pas fou, très excellent Festus, répondit Paul; les paroles que je dis sont vraies et pleines de sens. [26]Le roi connaît bien les faits que j'avance : aussi je m'adresse à lui en toute confiance, persuadé qu'aucun détail ne lui en demeure étranger, car ils ne se sont pas accomplis en cachette. [27]Crois-tu aux prophètes, roi Agrippa? Je sais que tu y crois! » [28]Alors Agrippa dit à Paul : « Pour un peu[k], tu me persuaderais de me faire chrétien! — [29]Plaise à Dieu, dit Paul,

26. 28. A : Tu *te persuades* de me faire chrétien à bon compte.

a. Voy. 24, 15 et la note. *b.* Litt. : *au nom.* *c.* Litt. : *beaucoup de saints.* C'était un des noms par lesquels se désignaient entre eux les premiers chrétiens. *d.* Allusion au martyre d'Étienne. Il n'y a pas lieu de croire qu'il y ait eu à ce moment-là d'autres exécutions de chrétiens. Jean 18, 31 semble exclure pareille supposition. *e.* C'est-à-dire à renier Jésus en tant que Messie. *f.* Voy. 9, 2 ss; 22, 5 ss. *g.* Proverbe cité aussi par Euripide. Il se disait d'une résistance inutile et dangereuse (comme serait celle du bœuf à l'aiguillon). On pourrait le traduire ici librement : tu n'es pas de force à lutter contre moi. *h.* Paul aurait donc évangélisé non seulement à Jérusalem mais dans toute la contrée aux alentours de la capitale, affirmation qu'il est impossible d'harmoniser avec les déclarations formelles de l'apôtre lui-même. C'est une indication, entre autres, que tout ce récit est d'origine secondaire. Ici le rédacteur des Actes compose librement la narration d'après sa représentation personnelle des faits. *i.* Les mots *et Moïse*, très mal placés dans la phrase grecque, pourraient bien avoir été ajoutés. *j.* Litt. : *le premier de la résurrection des morts.* *k.* Le grec peut signifier « en peu de temps » ou « pour un peu ». Dans le premier cas, Agrippa dirait : « Tu crois qu'en si peu de temps tu peux faire de moi un chrétien! — Ce n'est pas si simple. » Dans le deuxième cas : « Vraiment il s'en faut de peu; encore un effort et tu réussirais à me convaincre. » C'est le sens visé par le rédacteur (cf. v. 29). Il n'y a pas d'ironie dans cette parole : le roi est censé ébranlé et presque persuadé par l'argumentation de l'apôtre.

26, 16 : Éz. 2, 1. *18 :* És. 42, 7, 16.

9-20 : 9, 1-29; 22, 3-21. 17-18 : És. 42, 6, 7, 16. 18 : Col. 1, 12-13. 19-20 : Gal. 1, 16 ss. 21 : 21, 30-31. 22-23 : Lc 24, 46-47; 1 Cor. 15, 20; Col. 1, 18.

que « pour un peu » ou pour beaucoup, non seulement toi, mais encore tous ceux qui m'entendent aujourd'hui, deviennent ce que je suis, à la réserve de ces chaînes! »

[30] Le roi se leva, avec le gouverneur et Bérénice, ainsi que ceux qui étaient assis à leurs côtés. [31] En se retirant ils causaient entre eux et disaient : « Cet homme n'a rien fait qui mérite la mort ou la prison. » [32] Et Agrippa dit à Festus : « Cet homme pourrait être relâché, s'il n'en avait appelé à César. »

Départ de Paul pour Rome. Tempête et naufrage [a].

27 [1] Lorsqu'il fut décidé que nous partirions pour l'Italie, on remit Paul et quelques autres prisonniers à un centurion de la cohorte Auguste [b], nommé Julius. [2] Embarqués sur un navire d'Adramytte qui devait cingler vers les côtes de l'Asie [c], nous prîmes la mer. Aristarque [d], de Thessalonique, en Macédoine, était avec nous.

[3] Le lendemain, nous abordâmes à Sidon. Julius, traitant Paul avec bienveillance, lui permit d'aller visiter ses amis et de recevoir leurs soins. [4] Partis de là, nous rangeâmes la côte de Chypre, parce que les vents nous étaient contraires [e], [5] et après avoir traversé la mer qui baigne la Cilicie et la Pamphylie, nous touchâmes à Myrrha, en Lycie. [6] Là, le centurion ayant trouvé un navire alexandrin qui faisait voile pour l'Italie, nous fit monter à son bord.

[7] Après plusieurs jours d'une navigation très lente, nous arrivâmes à grand'peine à la hauteur de Cnide. Le vent ne nous permettant pas d'aborder, nous rangeâmes la Crète vers le cap Salmoné, [8] et après l'avoir côtoyée péniblement, nous arrivâmes à un endroit appelé les Bons-Ports, près de la ville de Lasée.

[9] Il s'était écoulé bien du temps, et la navigation commençait à devenir dangereuse, car l'époque du grand jeûne [f] était déjà passée. Paul donna alors cet avis : [10] « Je prévois, dit-il, que la navigation sera pénible, et qu'elle n'ira pas sans de lourds dommages, non seulement pour la cargaison et le navire, mais encore pour nos personnes. » [11] Le centurion préféra en croire le capitaine et l'armateur plutôt que Paul, [12] et comme le port n'était pas favorablement situé pour l'hivernage, la majorité décida d'en repartir et de tâcher de gagner, pour y passer l'hiver, Phénix, port de Crète abrité contre les vents du sud-ouest et du nord-ouest [g].

[13] Comme le vent soufflait légèrement du sud, ils crurent pouvoir réaliser leur projet, et après avoir relevé l'ancre, ils côtoyèrent la Crète. [14] Mais peu après, un vent impétueux, appelé euraquilon [h], se déchaîna du côté de l'île. [15] Le navire, entraîné, ne put tenir contre le vent, et nous lui cédâmes, allant à la dérive. [16] Comme nous courions sous une petite île appelée Claudé, nous parvînmes, non sans peine, à nous rendre maîtres de la chaloupe. [17] Après l'avoir remontée [i], on utilisa les engins de secours : on entoura le navire de câbles [j], et de peur d'aller échouer sur les Syrtes [k], on jeta l'ancre flottante [l]. Ainsi paré, on allait à la dérive.

[18] Le lendemain, comme la tempête redoublait de violence, on se débarrassa d'une

27, 1. 421 (cf. syr*) aj. en tête : Le gouverneur décida donc qu'il serait envoyé à l'empereur. 5. 614 syr* : après avoir traversé *en quinze jours.* 15. 614 syr : nous cédâmes à *son souffle, après avoir cargué les voiles.*

a. Le voyage maritime de Paul est raconté avec une précision minutieuse, qui fait de ce récit un document très précieux sur la navigation antique. *b.* Nom du premier empereur romain, qui fut aussi porté par ses successeurs : c'était, de même que « César », une désignation de la dignité impériale. Ce titre de « cohorte auguste » est attesté par l'historien Josèphe. D'après lui aussi, cette cohorte fut un moment en garnison à Césarée. *c.* La province romaine de ce nom, en Asie-Mineure. *Adramytte* est une ville de la côte de Mysie. *d.* Voy. 19, 29. *e.* On passe à l'est de Chypre, pour se préserver du vent d'ouest. C'est ce vent qui retarde la marche du vaisseau d'Alexandrie (v. 7). *f.* Le *grand jeûne* se célébrait à la fête des expiations (cf. Lév. 16, 29 ss; 23, 27 ss), vers la fin de septembre. A partir d'octobre, les marins de l'antiquité ne se hasardaient pas volontiers en mer, et toute navigation était suspendue du mois de novembre au commencement de mars. *g.* Litt. : *contre lips* (vent du sud) et *choros* (vent du N. O.). On traduit souvent : « qui regarde vers le sud-ouest et le nord-ouest », ce qui serait assez peu intelligible. *h.* Entre eurus (vent du sud-est) et aquilon (vent du nord), c'est-à-dire vent du nord-est. *i.* D'autres comprennent : *après l'avoir enlevée* (du pont où elle se trouvait, pour la mettre à la mer). Cette interprétation suppose qu'on se sert de la chaloupe pour ceinturer le navire. Les câbles étaient probablement placés à la partie supérieure de la coque, vers le pont, et non pas près de la ligne de flottaison.

j. Litt. : *on ceintura le navire.* Ces câbles, destinés à renforcer la coque, l'entouraient dans le sens de la longueur.

k. La grande et la petite Syrte étaient le nom de deux golfes sablonneux sur la côte septentrionale de l'Afrique (Tripoli et Tunisie). *l.* Longue pièce de bois qu'on faisait flotter à l'arrière du navire pour en ralentir la marche.

32b : 25, 11b. **27,** 3 : 24, 23.

partie de la cargaison[a]. [19]et le troisième jour, on dut se résoudre à jeter à la mer les agrès du navire. [20]Pendant plusieurs jours, ni le soleil ni les étoiles ne se montrèrent, et la tempête restant toujours aussi forte, tout espoir de salut nous fut désormais enlevé.

[21]Comme depuis longtemps personne n'avait pris de nourriture[b], Paul se leva au milieu de l'équipage et dit : « Vous auriez dû m'écouter et ne pas quitter la Crète; vous auriez évité ce péril et ce dommage. [22]Maintenant, je vous invite à reprendre courage : aucun de vous ne périra; seul le navire sera perdu. [23]Cette nuit, un ange du Dieu auquel j'appartiens et que j'adore, m'est apparu [24]et m'a dit : Ne crains rien, Paul; tu dois comparaître devant l'empereur, et Dieu te fait don de tous ceux qui naviguent avec toi. — [25]Reprenez donc courage; j'ai confiance en Dieu : ce qui m'a été dit s'accomplira. [26]Nous devons échouer sur quelque île. »

[27]C'était la quatorzième nuit que nous étions ainsi ballottés sur l'Adriatique[c], quand, vers minuit, les matelots soupçonnèrent qu'on approchait d'une terre. [28]Jetant la sonde, ils trouvèrent vingt brasses[d]; un peu plus loin, ils la jetèrent encore et trouvèrent quinze brasses. [29]Craignant d'aller échouer sur des récifs, ils jetèrent quatre ancres de la poupe et attendirent le jour avec anxiété. [30]Comme les matelots, cherchant à s'enfuir du navire, mettaient la chaloupe à la mer sous prétexte d'aller mouiller des ancres du côté de la proue, [31]Paul dit au centurion et aux soldats : « Si ces gens ne restent pas à bord, vous ne pourrez être sauvés. » [32]Les soldats, coupant alors les cordes de la chaloupe, la firent tomber dans la mer.

[33]Paul, en attendant le jour, conseilla à tous de prendre de la nourriture, en disant : « C'est aujourd'hui le quatorzième jour que vous passez dans l'attente, à jeun, sans rien prendre. [34]Je vous conseille donc de manger, car cela importe à votre salut. Aucun de vous ne perdra un cheveu de sa tête. » [35]Là-dessus, il prit du pain, rendit grâces à Dieu devant tous, et après l'avoir rompu, il se mit à manger. [36]Tous reprirent alors courage et mangèrent aussi. [37]Nous étions en tout deux cent soixante-seize personnes à bord. [38]Quand on se fut rassasié, on allégea le navire en jetant le blé à la mer[e].

[39]Lorsque le jour parut, personne ne reconnut l'endroit. On apercevait seulement une baie avec une plage; et on résolut d'y échouer le navire si c'était possible. [40]Alors on coupa le câble des ancres, qu'on laissa dans la mer; on lâcha les amarres des gouvernails[f]; on mit au vent la voile d'artimon, et on gouverna vers la plage. [41]On vint donner sur un endroit battu par la mer des deux côtés, et on échoua le navire. La proue, enfoncée dans le sol, demeurait immobile, tandis que la poupe était disloquée par le choc.

[42]Les soldats voulaient tuer les prisonniers, de peur qu'il ne s'en échappât quelqu'un à la nage. [43]Mais le centurion, dans le dessein de sauver Paul, s'opposa à leur projet. Il ordonna à ceux qui savaient nager de se jeter à l'eau les premiers pour gagner la terre, [44]et aux autres de se mettre qui sur des planches, qui sur des épaves du navire. C'est ainsi que tous réussirent à se sauver à terre.

Séjour de Paul dans l'île de Malte.

28 [1]Une fois hors de danger, nous apprîmes que l'île s'appelait Malte. [2]Les indigènes[g] nous témoignèrent une rare bien-

35. 614 syr[h] aj. : et il nous en donna. 39. B[2] C : d'y *sauver* le navire.

a. Litt. : *on fit un jet*. Il ne s'agit que d'une partie de la cargaison (cf. v. 38). *b*. Les paroles qui suivent n'ont aucun rapport avec cette remarque et ne proviennent sans doute pas de la source. L'idée de la nourriture reparaît v. 33. *c*. L'*Adriatique* désignait alors toute la partie de la Méditerranée comprise entre la Grèce et l'Italie : la mer Ionienne (voy. Ptolémée III, 16; Josèphe, *Vita*, 3). *d*. 36 mètres (cf. p. 10). *e*. Le blé constituait sans doute la principale cargaison du navire. L'Égypte, d'où venait celui-ci (v. 6), était un des greniers de Rome. *f*. On nommait ainsi les deux larges pagaies qui sortaient de chaque côté du gaillard d'arrière. *g*. Litt. : les *barbares* (sens étymologique : ceux qui parlent un langage embarrassé et grossier). On appelait de ce nom tous les peuples qui ne parlaient ni grec ni latin. Les habitants de Malte étaient d'origine punique.

23-24 : 23, 11. 26 : 28, 1.

veillance. Ils nous accueillirent tous auprès d'un grand feu qu'ils avaient allumé, parce qu'il pleuvait et qu'il faisait froid.

[3] Comme Paul prenait une poignée de bois sec et la jetait dans le brasier, la chaleur en fit sortir une vipère, qui s'attacha à sa main. [4] Quand les indigènes virent l'animal qui pendait à sa main, ils se dirent : « Certainement cet homme est un meurtrier ; il a eu beau échapper à la mer, la Justice[a] ne permet pas qu'il vive. » [5] Mais Paul secoua l'animal dans le feu et ne ressentit aucun mal. [6] Eux pensaient le voir enfler ou tomber raide mort. Après une longue attente, quand ils virent qu'il ne lui arrivait rien de fâcheux, ils changèrent de sentiment et dirent : c'est un dieu.

[7] Dans les environs se trouvait la propriété du premier personnage de l'île[b], nommé Publius. Il nous accueillit avec une cordiale hospitalité et nous hébergea pendant trois jours. [8] Or le père de Publius était au lit, en proie aux fièvres et à la dysenterie. Paul entra chez lui, et après avoir prié, lui imposa les mains et le guérit. [9] Là-dessus, les autres malades de l'île vinrent aussi et furent guéris. [10] Ils nous comblèrent également de toutes sortes de prévenances, et à notre départ, ils nous fournirent ce dont nous avions besoin.

De Malte à Rome.

[11] Au bout de trois mois, nous partîmes sur un navire alexandrin, dédié aux Dioscures[c], qui avait hiverné dans l'île. [12] Puis nous arrivâmes à Syracuse, où nous passâmes trois jours. [13] Partis de là, en longeant la côte, nous abordâmes à Reggium. Le lendemain, le vent du sud se leva, et en deux jours nous gagnâmes Puteoli. [14] Nous y trouvâmes des frères, qui nous invitèrent à rester sept jours avec eux[d]. Alors nous partîmes pour Rome. [15] Les frères de cette ville, qui avaient eu de nos nouvelles, vinrent à notre rencontre jusqu'au Forum d'Appius et aux Trois-Tavernes[e]. En les voyant, Paul rendit grâces à Dieu et reprit courage. [16] Quand nous fûmes arrivés à Rome, il fut autorisé à demeurer chez lui, sous la garde d'un soldat.

Discours de Paul aux Juifs de Rome. Il reste deux ans captif.

[17] Trois jours après, Paul convoqua les chefs[f] des Juifs, et quand ils furent réunis, il leur dit : « Mes frères, quoique je n'aie rien fait contre notre peuple, ni contre les coutumes de nos pères, [j'arrive] prisonnier de Jérusalem, où j'ai été livré entre les mains des Romains[g]. [18] Ceux-ci, après enquête, voulaient me relâcher parce que je n'avais commis aucun acte qui méritât la mort. [19] Mais en présence de l'opposition des Juifs, je fus contraint d'en appeler à l'empereur, sans vouloir accuser en rien ma nation. [20] Voilà pourquoi je vous ai fait appeler. Je voulais vous voir et vous parler, car c'est à cause de l'espérance d'Israël[h] que je porte cette chaîne. »

[21] Ils lui répondirent : « Nous n'avons reçu aucune lettre de Judée à ton sujet, et aucun de nos frères n'est venu rapporter ni dire rien de fâcheux sur ton compte. [22] Il nous paraît juste cependant d'écouter ce que tu as à dire; car à notre connaissance, la secte dont tu fais partie rencontre partout de l'opposition[i]. » [23] Ils prirent jour

28, 16. H L P : le *centurion remit les prisonniers au chef du camp*, mais il fut permis à Paul... 614 syr : chez lui, *en dehors du camp.*

a. La *Justice* était une divinité, fille de Zeus. Il est possible que l'auteur attribue à ces barbares une croyance purement grecque. *b.* On a retrouvé cette désignation : *le premier personnage de l'île*, dans une inscription de Malte. Il s'agissait probablement du légat du préteur de Sicile. *c.* On traduit aussi : portant pour enseigne les Dioscures. Ce nom désignait Castor et Pollux; c'étaient deux jumeaux inséparables, personnages de la mythologie grecque. *d.* Cet arrêt paraît peu compatible avec la situation de Paul. Ce détail et quelques autres (p. ex. le Forum d'Appius nommé avant les Trois-Tavernes) semblent indiquer que le rédacteur complète sa source.

e. Ces deux localités étaient respectivement à 64 et à 49 kilomètres de Rome. *f.* Litt. : *les premiers.* Il s'agit des anciens et des chefs de synagogue à Rome. — On s'attendrait plutôt à ce que Paul eût réuni les chrétiens pour trouver auprès d'eux du secours et des défenseurs. Il ne pouvait plus nourrir la moindre illusion au sujet des Juifs. La convocation qu'il leur envoie trahit la conception du rédacteur sur le développement de la mission chrétienne (cf. Introd., *VII*). Le salut devait être offert d'abord aux Juifs. Dans toutes les villes, Paul s'est adressé à eux en premier lieu; il a dû faire de même en arrivant à Rome. *g.* On remarquera que Paul accuse ici les Juifs de l'avoir livré aux Romains. Ses vrais ennemis, ce sont ceux-là seuls. *h.* Voy. 23, 6 et la note. *i.* Lorsque les Juifs de Rome affectent d'ignorer la *secte* chrétienne ou d'en avoir tout au plus vaguement entendu parler, ils ne laissent pas de nous étonner. Il y avait depuis assez longtemps une importante Église chrétienne à Rome. L'épître de Paul aux Romains le prouve.

28, 6 : 14, 11. 19 : 25, 11. 20 : 26, 6-7. 23 : 19, 8.

avec lui, et ils revinrent, en plus grand nombre encore, le trouver dans son logis. Du matin jusqu'au soir, il leur donna des explications sur le Royaume de Dieu ; en termes très pressants, il s'efforçait de les gagner à Jésus en s'appuyant sur la Loi de Moïse et les Prophètes[a].

[24]Les uns se laissèrent persuader par ses paroles, les autres restèrent incrédules. [25]Ne pouvant s'entendre, ils se séparèrent, tandis que Paul prononçait ce dernier mot[b] : « L'Esprit saint avait bien raison de dire à vos pères, par l'organe du prophète Ésaïe :

[26] *Va trouver ce peuple et dis-lui :*
Vous entendrez de vos oreilles et vous ne comprendrez pas :
en regardant vous verrez, mais vous n'apercevrez pas.

[27] *Le cœur de ce peuple s'est épaissi,*
ils sont devenus durs d'oreilles
et ils ont fermé les yeux,
De peur de voir de leurs yeux,
d'entendre de leurs oreilles,
De comprendre avec leur cœur
et de se convertir pour que je les guérisse !

« [28]Sachez-le donc : ce salut qui vient de Dieu a été envoyé aux païens, ceux-là écouteront. »

[30]Paul demeura deux ans entiers dans un logis qu'il avait loué. Il y recevait tous ceux qui venaient le voir, [31]prêchant le Royaume de Dieu et enseignant ce qui concerne le Seigneur Jésus-Christ, ouvertement et en pleine liberté[c].

29. H L P : Quand il eut dit cela, les Juifs partirent en discutant vivement entre eux.

a. Voy. note c sur Mt 5, 17. *b*. Dans la conception du rédacteur, c'est le dernier mot que l'évangélisation chrétienne adresse aux Juifs. De Jérusalem jusqu'à Rome, ils ont partout rejeté la prédication du salut. Il ne reste plus qu'à l'offrir aux païens seuls (cf. v. 28). *c*. Sur cette fin abrupte du livre, voy. Introd., *IX*.

***28**, 26-27* : És. 6, 9-10.
26-27 : Mc 4, 12 ; Mt 13, 14 ; Jn 12, 40. 31 : Phil. 1, 14.

LES ÉPÎTRES DE PAUL

INTRODUCTION

Les épîtres pauliniennes constituent un groupe de documents d'une remarquable homogénéité, qui représente environ le quart du Nouveau Testament. Elles permettent de suivre, au moins dans ses étapes principales, la carrière d'un homme qui a contribué, plus qu'aucun de ses contemporains, à répandre le christianisme en dehors des limites de la Palestine, et qui l'a marqué de l'empreinte de son génie.

I. Les sources de la biographie de Paul.

La première source de la biographie de Paul, ce sont ses épîtres elles-mêmes, qui contiennent une foule d'allusions aux événements de sa vie. Ces allusions, qui étaient parfaitement claires pour les destinataires de chaque lettre, ne le sont pas toujours pour nous ; elles fixent cependant un grand nombre de points importants de la carrière de l'apôtre. Elles fournissent en outre un point de comparaison, qui permet d'apprécier la valeur documentaire du livre des Actes. Une étude minutieuse montre qu'en général ce livre mérite confiance. Toutefois, il n'est pas exempt d'erreurs. D'autre part il présente certaines lacunes[1], dues sans doute à ce que l'auteur n'avait pas pour but de donner une biographie complète de l'apôtre.

Si la combinaison des Actes et des épîtres permet de reconstituer les lignes principales de la vie de Paul, il subsiste encore bien des points obscurs. Rien ne le

1. Voir par exemple, dans l'Introduction aux épîtres aux Corinthiens, ce qui est dit d'un voyage de Paul à Corinthe, omis par les Actes.

montre mieux que le passage 2 Cor. 11, 23-27 : ces quelques lignes rappellent toute une série de circonstances qui, pour la plupart, nous sont inconnues.

Les écrits et les traditions que nous possédons au sujet de Paul, en dehors de ses épîtres et du livre des Actes, n'apportent aucun renseignement nouveau qui mérite d'être retenu.

II. Chronologie de la vie de Paul.

On ne dispose pas d'indications suffisantes pour établir d'une manière incontestable le cadre chronologique de la vie de Paul. Les seuls faits susceptibles d'être datés — encore ne peuvent-ils l'être que d'une manière approximative — sont, d'une part, l'arrestation de l'apôtre et, de l'autre, son séjour à Corinthe.

L'arrestation de Paul a précédé de deux ans le remplacement de Félix par Festus en qualité de procurateur de Judée. Le début du gouvernement de Festus se place vraisemblablement entre 58 et 60. Nous adopterons la date moyenne de 59. On sait que Paul quitta Corinthe pendant le gouvernement de Gallion. Or, d'après une inscription récemment mise au jour[1], ce gouvernement a duré du printemps 51 au printemps 52 — ou peut-être, mais moins probablement, du printemps 52 au printemps 53. On peut admettre que c'est à l'automne de 52 que Paul est parti de Corinthe. Comme il y était resté dix-huit mois, son arrivée en Grèce tombe au printemps de l'an 50[2]. Par là se trouvent écartés les systèmes autrefois très répandus, qui mettaient la conférence de Jérusalem en 52. Entre cette conférence et l'arrivée de Paul à Corinthe se placent, au minimum, la tournée en Asie-Mineure, l'évangélisation de la Galatie et celle de la Macédoine, en sorte que les années 47 ou 48 représentent la date la plus extrême que l'on puisse assigner à la conférence. Dans ces dernières années, plusieurs critiques ont pensé qu'il convenait de la faire remonter plus haut encore[3]. Ils pensent qu'elle doit avoir précédé la persécution dirigée contre les chrétiens par Hérode Agrippa, en février ou mars 44. La conférence serait de la fin de 43 ou du commencement de 44 et se placerait avant la première tournée missionnaire de Paul. Dans ce cas, il faut entendre que les quatorze années dont il est question dans Gal. 2, 1 partent de la conversion. Celle-ci pourrait alors s'être produite à la fin de 29 — d'autres vont jusqu'en 31, — ce qui s'accorde avec la date qui a été indiquée comme pouvant avoir été celle de la mort de Jésus (la pâque de 28)[4]. Si l'on retient la date de 47 ou 48 (la conférence serait alors postérieure au premier voyage missionnaire), on peut ou bien retarder de trois ou quatre ans la conversion de Paul ou bien entendre que les quatorze années de Gal. 2, 1 ont pour point de départ non pas la conversion de l'apôtre, mais sa première visite à Jérusalem.

Il est à remarquer que la différence entre les deux systèmes chronologiques n'affecte pas la période pendant laquelle ont été composées les épîtres.

III. La jeunesse et l'éducation de Paul.

La ville de Tarse, capitale de la Cilicie, où Paul naquit (Act. 9, 11; 21, 39; 22, 3), se trouvait à l'entrée du principal défilé du Taurus (Portes de Cilicie), au carrefour des routes qui réunissaient l'Orient et l'Occident. Centre commercial important, elle était en outre un foyer de vie religieuse et de culture philosophique. Il y eut à Tarse des mystères syncrétistes et une école philosophique, qui ne le cédait qu'à celles d'Athènes et d'Alexandrie. Dans l'antiquité, les prêtres et les philosophes ont toujours suivi les mêmes routes que les marchands.

La famille de Paul jouissait du droit de cité romaine (Act. 16, 37; 22, 25; 23, 27), mais elle était de pure race juive (Rom. 11, 1; 2 Cor. 11, 22; Phil. 3, 5); elle se disait issue de la tribu de Benjamin (Phil. 3, 5).

Paul fut élevé à Jérusalem, d'après Act. 22, 3. Le terme grec signifie proprement *nourri;* il indiquerait donc que l'apôtre reçut dans la ville sainte toute sa première éducation. Mais il ne faut sans doute pas tant presser le sens du mot; et il est permis de penser que Paul acquit à Tarse non seulement la connaissance du grec, qu'il parla et écrivit toujours comme sa langue maternelle, mais encore la culture hellénique qui se révèle notamment dans les procédés d'exposition et de discussion employés dans ses épîtres. C'est peut-être aussi à ce moment-là qu'il apprit à connaître les besoins religieux dont l'élite du monde païen cherchait la satisfaction dans le culte des mystères.

Quoi qu'il en soit, Paul fut, à Jérusalem, l'élève du rabbin Gamaliel[5] (Act. 22, 3), que le livre des Actes représente comme un esprit sagace et modéré (5, 34). A l'école de ce maître, il apprit à la fois la théologie et le droit. Il fut instruit de toutes les idées religieuses des Juifs; et il devait rester fidèle, jusqu'à sa mort, aux grandes lignes de leur dogmatique. Il a toujours cru, par exemple, que le Dieu souverain régnait sur une légion d'êtres célestes (cf. Rom. 8, 38-39; 1 Cor. 15, 24; Col. 1, 16; 2, 15; etc.), qu'une partie de ceux-ci, sous la conduite de Satan, s'étaient révoltés contre son autorité et, entraînant l'humanité dans la rébellion, l'avaient fait tomber dans l'idolâtrie. Comme sanction de sa chute, Dieu l'avait livrée au péché et à la corruption, et il avait voué la nature entière à la mort. Mais il était réservé au Messie de triompher du diable et de tous les ennemis de Dieu : il devait ainsi assurer le salut de l'humanité et rétablir l'ordre dans l'univers.

Tout en poursuivant ses études théologiques, Paul avait, suivant l'habitude des rabbins, appris un métier manuel, celui de fabricant de tentes (Act. 18, 3).

Il y a lieu de croire que l'apôtre ne fut jamais marié (cf. 1 Cor. 7, 8; 9, 5).

On a beaucoup disserté sur le tempérament et la santé de Paul. Il n'est pas douteux qu'il ait été d'une constitution débile (2 Cor. 10, 10). C'est aussi à son état de faiblesse physique que se rapporte le passage

1. Voir note sur Actes 18, 12.
2. La chronologie de la dernière période de la vie de Paul s'établit de la manière suivante : séjour à Ephèse et en Asie, du printemps 53 au printemps 56. Macédoine, été et automne 56. Grèce, hiver 56-57. Arrivée à Jérusalem et arrestation, Pentecôte 57. Départ pour Rome, automne 59. Arrivée à Rome, février 60. Fin de la période de deux ans sur laquelle se termine le livre des Actes, février 62.
3. Pour l'exposé de ce système, voir Maurice Goguel, *Essai sur la chronologie paulinienne*, dans la *Revue de l'histoire des religions*, mai-juin 1912.
4. Voy. p. 10.
5. C'était le petit-fils de Hillel.

2 Cor. 12, 7 ss. Il fut en outre sujet à des crises de maladies plus ou moins aiguës, comme celle qui l'arrêta en Galatie (Gal. 4, 13).

Ce que nous savons sur ce sujet ne permet pas d'établir avec quelque certitude un diagnostic rétrospectif, et ceux qu'on a proposés (ophtalmie, lèpre, épilepsie, etc.) sont fort hypothétiques. Il faut retenir seulement que l'âme ardente de l'apôtre n'était servie que par un organisme débile. Son énorme labeur n'en est que plus admirable.

IV. Les premiers contacts de Paul avec le christianisme.

Quoiqu'on l'ait parfois supposé d'après 2 Cor. 5, 16, il ne semble pas que Paul ait vu Jésus pendant son ministère terrestre. Il nous est facile de nous représenter ce que le futur apôtre dut éprouver, lorsqu'il entra pour la première fois en contact avec les chrétiens. Ceux-ci vénéraient comme le Messie glorieux un homme qui avait ignominieusement péri sur la croix et qu'à ce titre la Loi déclarait maudit (Deut. 21, 23; cf. Gal. 3, 13). Ils se rendaient donc coupables d'un épouvantable blasphème, qui, selon la pensée israélite, risquait d'attirer sur la nation juive tout entière la colère divine[1]. Leur crime ne pouvait rester impuni. On s'explique ainsi par le zèle de Paul pour son peuple et pour son Dieu, l'ardeur qu'il mit à persécuter les chrétiens (Act. 7, 58, 60; 8, 3; Gal. 1, 13; Phil. 3, 6).

Qu'au cours de ces persécutions, Paul ait été impressionné par l'attitude des victimes, et notamment par la mort sereine d'Étienne, on peut l'admettre; mais on ne doit attribuer au futur apôtre aucun doute conscient sur la légitimité de la cause dont il était l'ardent défenseur. La façon dont il parle de son passé atteste, en effet, l'absolue bonne foi et l'entière sincérité qu'il apporta à persécuter les chrétiens.

On a soutenu qu'avant sa conversion, Paul avait traversé, comme plus tard Luther, une période de crise morale, où sa conscience scrupuleuse de pharisien aurait été tourmentée par le sentiment de l'insuffisance et de la vanité de la justice légale, si difficile à réaliser par les efforts de l'homme, et qu'un moment de faiblesse, de négligence ou d'oubli peut à chaque instant ruiner. On a cru trouver, dans Romains 7, la confirmation de cette hypothèse. Mais si Paul a reconnu l'impuissance de l'homme à faire le bien, ce n'est qu'à la lumière de son expérience chrétienne. Qu'il ait connu, tandis qu'il était encore juif, une crise religieuse consciente, cette supposition est exclue par la sérénité du témoignage qu'il rend à son passé. Il était, dit-il, « quant à la justice, irréprochable; quant au zèle, persécuteur de l'Église » (Phil. 3, 6). Aurait-il pu tenir ce langage, s'il avait traqué les chrétiens pour s'étourdir et se donner à soi-même le change sur ses propres doutes ?

V. La conversion de Paul.

Brusquement, tandis qu'il se rendait à Damas pour y poursuivre son œuvre de haine, Paul fut arrêté. Une force invincible le terrassa. Le Christ, qu'il avait persécuté dans la personne de ses humbles disciples, s'empara de son âme, tout d'un coup et pour toujours. Il eut la révélation que celui qu'il avait regardé comme un malfaiteur dont le sort était définitivement réglé, était actuellement vivant et agissant. Cette conviction ne fut pas pour lui la réponse à une question, la solution d'un problème longtemps débattu, le résultat d'une crise prolongée. Paul conserva le sentiment d'avoir subi une violence morale, d'avoir été « saisi » par le Christ (Phil. 3, 12). Il se fit en lui un bouleversement profond. Ce qu'il avait considéré jusque-là comme essentiel, n'eut désormais aucun prix à ses yeux (Phil. 3, 7-8). La justice réalisée par l'effort de l'homme perdit pour lui toute valeur en comparaison de la justice du Christ.

On connait le célèbre récit du livre des Actes sur la conversion de Paul (9, 3 ss; cf. 22, 5 ss; 26, 12 ss). Même en mettant à part les éléments secondaires qu'il contient, comme la cécité de l'apôtre et l'intervention d'Ananias, les détails qu'il rapporte ne sont pas directement confirmés par le témoignage des épîtres. Ce qu'il dit d'une lumière qui brilla soudain n'explique pas suffisamment la certitude qu'eut Paul d'avoir *vu* le Christ (1 Cor. 9, 1) exactement dans les mêmes conditions où il était apparu à Céphas et aux Douze (1 Cor. 15, 5-8), ou encore, d'avoir reçu la révélation du Fils de Dieu (Gal. 1, 16). Mais s'il reste quelque obscurité sur l'événement extérieur, il n'y a aucun doute sur l'expérience religieuse que fit l'apôtre : il fut mis en contact spirituel avec le Christ, et il inaugura cette communion intime avec lui, qui devint le principe de toute son activité ou, pour mieux dire, sa vie même (Gal. 2, 20; Phil. 1, 21).

Si profonde qu'ait été la révolution opérée dans ses sentiments et par suite dans sa pensée, il ne faudrait pas s'imaginer que celle-ci ait été renouvelée tout entière. Non seulement Paul conserva, comme nous l'avons déjà vu (§ III), les principales affirmations de la théologie juive, mais encore il demeura fidèle à l'exégèse et aux méthodes de raisonnement des rabbins. Bien plus, le problème religieux fondamental continua à se poser dans son esprit sous la même forme qu'autrefois : comment l'homme acquerra-t-il une justice qui puisse être reconnue valable devant Dieu et assurer à celui qui comparaît en accusé devant le tribunal suprême une sentence d'acquittement qui le sauve de la mort? Après comme avant sa conversion, Paul pense que c'est le triomphe du Messie qui transformera les élus et les introduira dans la vie céleste. Mais tandis qu'autrefois il réservait le bénéfice de cette rédemption aux seuls observateurs de la loi de Moïse, il estime désormais qu'on y est admis par la foi.

Non que la Loi ne soit parfaitement bonne en elle-même; elle est l'expression authentique de la volonté de Dieu. Mais si elle nous révèle le bien, elle ne nous donne pas le pouvoir de le réaliser. Tout ce qu'elle peut faire, c'est d'éveiller en notre conscience le sentiment du péché et de nous réduire au désespoir en nous obligeant à reconnaitre que nous avons encouru la condamnation[2].

1. Voy. p. ex. Jos. 22, 12-20 et la note sur le v. 12 de ce passage.
2. La doctrine de Paul au sujet de la Loi est assez complexe. Il développe accessoirement l'idée que la Loi excite le péché et le multiplie (Rom. 7, 7-13). Il semble en outre pressentir la distinction de la loi morale, inscrite dans le cœur de tout homme, et de la loi rituelle, qui a cessé d'être valable à l'avènement du Christ (1 Cor. 9, 20-21).

Si la Loi demeure inefficace, c'est à cause de la puissance du péché. Celui-ci est conçu comme un principe actif, qui s'est introduit dans l'humanité avec la faute d'Adam et s'est emparé de notre nature physique, de notre *chair*. Le Christ Jésus nous délivre de cet esclavage : s'étant uni à la chair, il la fait mourir sur la croix, où elle est frappée de la malédiction divine. Mais lui-même était saint, comme Dieu l'a proclamé en le ressuscitant. Vivant désormais, il assure le salut à ceux qui s'attachent à lui par la foi, c'est-à-dire qui entrent en communion intime avec sa personne. En s'identifiant à lui, ils reproduisent sa mort; de ce fait ils sont quittes envers le péché et envers la Loi : ils sont affranchis du joug de la chair. Dès lors ils participent à la résurrection du Christ, c'est-à-dire à sa vie spirituelle. L'esprit se substitue en eux à la chair. Ils deviennent ainsi de nouvelles créatures, des enfants de Dieu, capables de réaliser la justice.

Cette doctrine n'a sans doute été formulée que peu à peu par l'apôtre. Mais tous les éléments religieux en étaient déjà donnés dans sa conversion. La théologie de Paul n'est qu'une traduction intellectuelle de son expérience pratique. C'est parce que le Christ avait pris possession de son âme et créé en lui une vie nouvelle qu'il a proclamé que le pécheur doit mourir pour renaître. C'était là ce qui allait donner à sa prédication un accent si direct et si vivant et faire de lui un grand conquérant dans le domaine spirituel.

VI. Les débuts de l'apôtre et la conférence de Jérusalem.

L'apparition du chemin de Damas fit de Paul non seulement un chrétien, mais encore et du même coup un apôtre. Sa vocation apostolique et sa vocation chrétienne ne se sont pas surajoutées l'une à l'autre: elles coïncident. Paul dit lui-même, en parlant de sa conversion, que Dieu lui a révélé son Fils pour qu'il l'annonce aux païens (Gal. 1, 15-16)[1].

Le séjour qu'il fit peu après en Arabie ne fut donc pas, comme on le croit souvent, une période de retraite et de méditation, mais plutôt d'activité missionnaire. Revenu à Damas, il quitta bientôt cette ville, où ses jours étaient en danger, et il se rendit à Jérusalem pour s'entretenir avec Céphas. Il vit aussi Jacques, mais n'entra pas en relation avec les autres apôtres (Gal. 1, 18-20). C'est donc par erreur que les Actes parlent de ses rapports avec l'Eglise de Jérusalem (9, 26-29). Il ne resta d'ailleurs dans la ville que quinze jours.

Sur la période qui suit, nous sommes fort peu renseignés. Paul dit seulement qu'il se rendit en Syrie et en Cilicie (Gal. 1, 21). Les Actes indiquent de leur côté que, de Jérusalem, il gagna Césarée, puis Tarse (9, 30). C'est là que Barnabas vint le chercher pour l'emmener à Antioche, où les deux apôtres enseignèrent en commun pendant un an (Act. 11, 25-26).

L'Eglise d'Antioche, fondée par des Hellénistes que la persécution avait chassés de Jérusalem (Act. 11, 19-21), fut, à notre connaissance, la première à accueillir dans son sein des fidèles sortis du paganisme, sans prétendre leur imposer l'observation de la loi rituelle juive et notamment la circoncision. Leur entrée dans l'Église posait le problème très délicat de leurs relations avec les fidèles d'origine juive qui, pour s'être convertis à l'Évangile, n'avaient en aucune mesure rompu avec leur ancienne religion. Ceux-ci, par conséquent, ne pouvaient considérer comme des frères, comme des chrétiens véritables, ceux qui, tout en croyant au Christ, ne s'étaient pas soumis aux pratiques de la loi mosaïque et avant tout à la circoncision.

Il n'était pas possible à Paul et à ses amis de se prêter à une pareille concession. C'eût été élever, entre l'Évangile et la grande masse des païens qu'ils rêvaient de convertir, une barrière infranchissable. C'eût été enfermer le christianisme dans les cadres étroits du judaïsme, et lui interdire le rôle universel pour lequel il était fait. Une raison plus grave encore obligeait Paul à l'intransigeance. Nous avons vu que, d'après son expérience religieuse, la foi seule était la condition nécessaire et suffisante du salut. Il ne pouvait reconnaître comme indispensables les pratiques extérieures, qui auraient mis en question ou voilé tout au moins le rôle unique du Christ crucifié (cf. Gal. 2, 15-17; 3, 1 ss; 5, 1 ss; etc.). Le conflit entre les deux tendances, qui était d'abord resté plus ou moins latent, paraît avoir éclaté au grand jour par l'intervention de chrétiens de Jérusalem, qui étaient venus à Antioche.

Paul, qui sentait toute la gravité de la question, résolut d'aller la traiter directement avec les apôtres. Il nous apprend qu'il se refusa à toute concession afin de ne pas compromettre l'intégrité de son Évangile. Les chefs des Eglises de Judée s'inclinèrent finalement devant la mission qu'il tenait du Christ et lui tendirent « la main d'association », en lui demandant seulement de « se souvenir des pauvres », c'est-à-dire d'obtenir des communautés pagano-chrétiennes des secours en faveur des chrétiens de Palestine (Gal. 2, 1-10).

Le livre des Actes fait de cette conférence un récit assez divergent. Paul aurait accepté une décision qui obligeait les chrétiens d'origine païenne à « s'abstenir de ce qui avait été sacrifié aux idoles, du sang, de la chair des animaux étouffés, et de la fornication » (Act. 15, 29). On ne peut hésiter à donner la préférence au témoignage personnel de l'apôtre. Le rédacteur des Actes a fait sans doute une confusion : le décret qu'il rapporte a dû être pris dans une circonstance différente, et Paul n'y a pas souscrit. C'est ce qu'on doit supposer, semble-t-il, d'après un autre passage du même livre (21, 25).

L'accord réalisé entre Paul et les Douze ne faisait pourtant pas disparaître les causes du conflit. La loi juive restant en vigueur pour les judéo-chrétiens, ceux-ci ne pouvaient fraterniser avec les pagano-chrétiens, et le problème qui s'était posé à Antioche devait nécessairement reparaître. L'incident qui se produisit peu après, à Antioche même, entre Pierre et Paul (Gal. 2, 11-14 et les notes), en est la preuve. L'opposition des deux principes se fit sentir à travers toute la carrière de l'apôtre ; elle provoqua notamment des crises graves en Galatie et à Corinthe; et on en retrouve l'influence lors de la dernière visite de Paul à Jérusalem, de son arrestation et de son procès.

1. Il se peut toutefois que la conviction d'être exclusivement l'apôtre des païens ne se soit formée chez lui que peu à peu, en partie au moins sous l'influence des pénibles expériences qu'il fut amené à faire dans ses relations avec les Juifs.

La cause de l'universalisme, dont il avait été le champion, ne triompha définitivement qu'après sa mort.

VII. Les grands voyages missionnaires de Paul.

Le premier voyage missionnaire de Paul dont le livre des Actes nous ait conservé le récit, le conduisit d'abord dans l'île de Chypre, puis dans le sud de l'Asie-Mineure, en Pamphylie, en Pisidie et en Lycaonie, où il fonda les Églises d'Antioche de Pisidie, d'Iconium, de Lystre et de Derbe. C'est probablement au moment de son retour à Antioche de Syrie qu'il faut placer sa discussion avec Pierre, puisque Barnabas, son compagnon de route, y fut mêlé (Gal. 2, 13). Aucune des épîtres qui nous ont été conservées ne date de ce voyage[1].

Au printemps de 49, ou plus probablement de 48, Paul repartit d'Antioche pour une seconde campagne d'évangélisation. Il traversa la Syrie et la Cilicie, visita les régions de l'Asie-Mineure qu'il avait déjà parcourues, et se dirigeant ensuite vers le nord, il passa par la Phrygie et la Galatie. Continuant par la Mysie, il arriva à Troas, port de la mer Égée, en face de l'Europe (Act. 15, 40-16, 8).

Là, il eut un songe par lequel il se sentit appelé à se rendre en Macédoine. Il visita Philippes, Thessalonique et enfin Bérée, d'où il partit pour Athènes (16, 9-17, 15). Le séjour de Paul en Macédoine paraît avoir rempli l'hiver de 49-50; il semble que sa mission y ait été entravée par des mesures de police prises, peut-être, à l'instigation des Juifs.

D'Athènes, qui ne fut pour lui qu'une étape, il gagna Corinthe, où il travailla dix-huit mois. Jusqu'ici, d'après le livre des Actes, Paul n'avait prêché que dans les synagogues. A Corinthe, il en sortit, à cause de l'opposition des Juifs, et s'établit chez un prosélyte nommé Titius Justus, pour s'adresser aux païens. C'est pendant son séjour dans cette ville, après avoir été rejoint par Silas et Timothée venant de Macédoine, que Paul écrivit les deux épîtres aux Thessaloniciens.

A l'automne de 51, Paul retourna à Antioche en passant par Éphèse et Césarée, et, selon beaucoup de critiques, par Jérusalem (Act. 18, 1-22).

C'est sans doute au printemps de 52 qu'il se remit en route pour la troisième fois. Après avoir traversé la Galatie et la Phrygie, il arriva à Éphèse. Il demeura dans cette ville deux ans et trois mois (Act. 19, 8-10) et, dans la région (province d'Asie), trois années entières (20, 31). Ici encore, outré des mauvais procédés des Juifs, il abandonna la synagogue et alla prêcher dans un local appelé l'école de Tyrannus.

Le séjour de Paul à Éphèse et en Asie nous est assez mal connu. Les Actes ne rapportent à son sujet que quelques épisodes pittoresques, comme l'histoire des exorcistes juifs ou l'émeute de Démétrius. Les épîtres permettent de reconnaître l'importance qu'a eue pour l'apôtre cette période de sa vie. La première épître aux Corinthiens nous dit qu'une activité féconde s'ouvrait devant lui, mais qu'il avait à compter avec de nombreux adversaires (1 Cor. 16, 9). Il est possible que l'apôtre pense à des dangers provoqués par eux — peut-être des poursuites judiciaires — quand il parle d'un combat contre les bêtes fauves qu'il avait soutenu à Éphèse (1 Cor. 15, 32) et d'un péril mystérieux qu'il avait couru en Asie et où il avait désespéré de la vie (2 Cor. 1, 8)[2]. Quelques exégètes ont pensé qu'il fallait placer à Éphèse un des emprisonnements dont il est question 2 Cor. 11, 23; ce serait au cours de cette captivité qu'il aurait écrit l'épître aux Philippiens.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, ce fut au temps de la mission de Paul dans la province d'Asie que de graves troubles survenus dans l'Église de Corinthe l'amenèrent à composer les épîtres aux Corinthiens.

Paul quitta Éphèse pour se rendre en Macédoine, où il passa l'été et une partie de l'hiver de 56. Ce fut à ce moment, ou bien à la veille de son départ d'Asie, qu'il écrivit la lettre aux Galates, pour répondre aux intrigues des judaïsants. A la fin de l'année, il arriva à Corinthe (Act. 20, 2) où, dans le calme enfin rétabli, il put avoir le repos d'esprit que suppose la composition de l'épître aux Romains.

VIII. Le dernier voyage de Paul à Jérusalem. Son arrestation et son procès.

Les projets de Paul, à ce moment-là, étaient de se rendre à Rome pour faire de cette ville le point de départ d'une nouvelle tournée missionnaire qui débuterait par l'Espagne. Mais il avait résolu auparavant d'aller à Jérusalem pour y porter le produit de la collecte qu'il avait faite en Galatie, en Macédoine et en Grèce.

Il ne se dissimulait pas les dangers qu'il pouvait courir en Palestine (Rom. 15, 30-31). Depuis plusieurs années, il sentait croître l'hostilité des Juifs, qui l'accusaient d'être un renégat prêchant contre le peuple, contre la Loi et contre le Temple (Act. 21, 28). En réalité, nous n'avons aucune preuve que Paul ait jamais demandé à ses compatriotes d'abandonner le culte de leurs pères, ni même qu'il ait cessé pour sa part de le pratiquer. Mais s'il n'a pas tiré de sa doctrine ces conséquences extrêmes, il est certain qu'elle aboutissait logiquement à la ruine du judaïsme. Ne l'avait-il pas représenté comme une institution déchue[3], à laquelle s'était substitué, depuis la venue de Jésus, le régime de la grâce (Rom. 7, 6; Gal. 3, 18; 4, 7)? N'a-t-il pas enseigné que Dieu avait rejeté son peuple — momentanément tout au moins — et qu'il l'avait remplacé par un Israël nouveau, fondé non plus sur la communauté de race avec Abraham, mais sur la foi aux promesses divines (Rom. 4, 13-17; 9, 16-13; 11)?

Une telle prédication devait exciter au plus haut point la colère des Juifs. Et l'apôtre, qui avait assisté à la mort d'Étienne, lapidé pour des affirmations du même genre, ne pouvait se faire illusion sur ce qui l'attendait à Jérusalem. Pourquoi donc a-t-il affronté de tels risques? Lui-même ne donne pour raison que la

1. Il eut lieu soit avant, soit après la conférence, suivant qu'on place celle-ci en 47 ou en 44.
2. Certains interprètes pensent que le fait d'avoir vu la mort de près a exercé une profonde influence sur la pensée de Paul et expliquent par là l'accent de certains morceaux de la seconde épître aux Corinthiens comme 4, 16 ss.
3. Peut-être n'est-elle déchue, dans la pensée de Paul, que parce que les Juifs ont rejeté l'Évangile qui, dès lors, a été prêché aux païens.

collecte, et le livre des Actes n'apporte aucun autre renseignement dont on puisse faire état. L'apôtre aurait-il exposé sa vie pour remplir une mission d'ordre matériel, qu'on pouvait aisément confier à d'autres, et dont il avait pensé d'abord qu'il pourrait se dispenser (1 Cor. 16, 3-4)? S'il a décidé finalement de se rendre en Palestine, il n'est pas téméraire de supposer qu'il devait avoir des raisons plus graves. Les judaïsants, qui avaient apporté le trouble dans les communautés de Galatie et de Corinthe, s'étaient recommandés de l'autorité des apôtres de Jérusalem, et il ne semble pas que ceux-ci les eussent désavoués. Paul aura voulu profiter de l'occasion que lui fournissait la remise de la collecte pour leur demander de faire respecter le pacte conclu à la conférence et de sauvegarder ainsi l'unité de l'Église chrétienne.

Dès son départ, il dut prendre des précautions contre l'hostilité des Juifs; et, sur sa route, il vit se multiplier les présages sinistres. Le récit du livre des Actes (20, 3-21, 16) donne l'impression d'une marche au martyre. Il est possible que le narrateur, songeant au funeste résultat de ce voyage et l'assimilant plus ou moins consciemment avec celui de Jésus avant sa passion, ait été conduit à le dramatiser.

Ce fut peu avant la Pentecôte de l'an 57 que Paul arriva à Jérusalem. D'après le livre des Actes, les chefs de l'Église chrétienne auraient obtenu que, pour prouver la fausseté des accusations portées contre lui par les Juifs, l'apôtre s'associât à des naziréens qui accomplissaient leur vœu, et qu'après s'être soumis aux purifications, il fît les frais du sacrifice (21, 23-26). On a peine à croire qu'il se soit prêté à une semblable combinaison, si contraire aux principes de sa théologie. Quoi qu'il en soit, peu de jours après son arrivée, des Juifs d'Asie ameutèrent la foule contre lui, sous prétexte qu'il avait profané le Temple en y introduisant un incirconcis. On ne peut déterminer s'ils avaient cru voir dans le sanctuaire Trophime d'Éphèse, qui se promenait dans la ville en compagnie de Paul, ou bien s'ils ont lancé délibérément une accusation qu'ils savaient fausse, dans le but d'exciter le fanatisme de la populace et de l'entraîner au meurtre de l'apôtre.

Celui-ci eût certainement péri, si l'intervention opportune de la garnison romaine ne l'avait arraché à ses ennemis. Le tribun, apprenant que son prisonnier possédait le droit de cité romaine, l'envoya devant le tribunal du gouverneur, à Césarée (Act. 21, 27-23, 35). Le livre des Actes raconte les péripéties du procès, que Félix fit traîner en longueur et que Festus aurait volontiers renvoyé au Sanhédrin, quand Paul en appela à César. C'était pendant l'été de 59. Quelques mois plus tard, l'apôtre partait pour Rome, où il devait arriver, après une traversée mouvementée, en février 60 (Act. 24, 1-28, 16).

C'est pendant la captivité de Paul à Césarée ou à Rome que l'on place en général la composition des épîtres aux Colossiens et à Philémon, et aussi de l'épître aux Éphésiens, si on croit devoir en admettre l'authenticité. Les critiques qui ne pensent pas que l'épître aux Philippiens ait été écrite à Éphèse, en mettent la composition à Rome.

IX. Paul à Rome. La fin de sa vie.

Le livre des Actes se termine d'une manière très brusque, en indiquant que Paul passa deux ans à Rome, sous la garde d'un soldat, dans une maison qu'il avait louée (28, 30-31). Que devint ensuite l'apôtre? La tradition est unanime à dire qu'il mourut martyr[1]. Mais fut-ce à la suite du procès commencé à Césarée? On en est réduit aux conjectures, car on se trouve en présence d'une série d'indices contradictoires. D'un côté les épîtres pastorales — ou du moins les fragments authentiques qui semblent être entrés dans leur composition — laissent entendre que Paul aurait été libéré et serait revenu en Orient. D'un autre côté, Clément Romain, qui écrivait en 96, et qui était particulièrement bien placé pour connaître les traditions de l'Église de Rome, dit que Paul est allé jusqu'aux extrémités de l'Occident, ce qui ne peut guère s'appliquer qu'à l'Espagne. Il est malaisé de concilier ces données divergentes. Nous devons avouer notre ignorance et reconnaître qu'après les deux années dont parlent les Actes, l'apôtre disparaît de l'horizon de l'histoire.

Ce que nous savons de lui le représente comme une personnalité riche des dons les plus variés. Ce qui le caractérise, c'est une vie spirituelle intense, un bouillonnement prodigieux du sentiment et de la pensée. Il fut l'homme de tous les contrastes : tantôt violent et emporté, tantôt plein de support et de tendresse; tour à tour humble et fier; ici se posant en modèle, là se donnant comme le serviteur de tous. Il passe sans effort des ivresses de l'extase au bon sens le plus clair et le plus mesuré. Non seulement il est accessible aux impressions les plus diverses, mais il réunit les qualités les plus opposées : chrétien fervent, penseur profond et ingénieux, apôtre courageux et infatigable. Toujours noble, généreux, désintéressé, disposé à l'abnégation et au sacrifice. Son âme vibrante est comme un clavier extraordinairement étendu où résonnent tous les accords de la vie spirituelle. Il a produit, de son vivant, une action très profonde sur ses contemporains et, après sa mort, par les lettres qui sont restées de lui, il a continué d'exercer une influence souveraine sur les Églises chrétiennes de tous les temps.

X. Les épîtres de Paul.

Les épîtres de Paul sont des écrits de circonstance: elles ont été composées sans aucune prétention littéraire et uniquement pour suppléer l'action directe de la parole. Ce n'est qu'après coup et tout-à-fait indépendamment de l'auteur, qu'on a aperçu l'intérêt qu'elles présentaient pour d'autres que leurs destinataires et qu'on a commencé à les réunir. Mais au moment où la collection a été faite, beaucoup des lettres de l'apôtre avaient déjà disparu. Il est peu probable qu'il ait attendu l'époque de son second séjour à Corinthe pour écrire ses premières lettres. Nous n'en avons aucune pourtant qui soit antérieure à cette époque. Il n'est pas vraisemblable, d'autre part, qu'il ait écrit une seule fois aux Philippiens, qui lui avaient

1. D'après une tradition très répandue, ce fut pendant la persécution de Néron.

envoyé des dons à plusieurs reprises (Phil. 4, 15-16) et qu'il a bien dû remercier. Il est également hors de doute qu'une partie de sa correspondance avec les Corinthiens a disparu.

Écrites à des gens qui étaient déjà familiarisés avec sa pensée, les lettres de Paul procèdent souvent par allusions et présentent ainsi pour nous beaucoup de difficultés. Une autre cause d'obscurité, c'est que certaines parties au moins de cette correspondance ont été composées sous le coup d'une émotion si profonde, d'une agitation intérieure si violente, que l'expression a eu peine à suivre la pensée et n'y est parvenue que grâce à de fortes ellipses. L'interprète doit s'imposer un labeur souvent pénible pour reconstituer les étapes de la pensée et du raisonnement que l'apôtre a franchies d'un seul bond.

Les lettres de Paul ont un caractère oratoire marqué. C'est d'autant plus naturel que leur auteur avait l'habitude de les dicter.

XI. *L'authenticité des épîtres de Paul.*

Les doutes que certains critiques avaient exprimés sur l'authenticité de l'ensemble des épîtres pauliniennes ou de la plupart d'entre elles, sont actuellement dissipés. Seules la lettre aux Éphésiens et surtout les Pastorales (1 et 2 Timothée et Tite) restent généralement regardées comme suspectes. On en trouvera les raisons dans les notices particulières qui seront consacrées à ces documents. La preuve la plus décisive que l'on puisse donner en faveur de l'authenticité de la correspondance de l'apôtre, c'est sa parfaite concordance avec la biographie de l'auteur et, d'une manière plus générale, avec l'histoire du christianisme primitif. Au surplus, ces lettres révèlent une personnalité si vivante et si homogène dans l'extrême richesse de ses dons, une doctrine si originale et si forte et en même temps si bien en harmonie avec le caractère et les expériences du penseur, qu'elles pourraient aisément se passer de signature. Elles portent la griffe de leur auteur.

Ces épîtres constituent l'un des plus précieux trésors de la tradition chrétienne. Elles ont alimenté de tout temps la piété et la méditation des âmes religieuses. Et toutes les fois que l'Église a menacé de sombrer dans le formalisme, ce sont elles qui lui ont préparé des réformateurs. C'est qu'elles n'ont rien de la lettre morte; l'Esprit s'y révèle avec une singulière intensité. Il emporte souvent l'apôtre bien au delà des théories qu'il a nettement formulées et systématisées et lui ouvre des intuitions dont la hardiesse nous étonne encore aujourd'hui : telles sont, par exemple, ses vues sur la souveraineté de l'amour, sur la liberté des enfants de Dieu, sur l'égalité en Christ des personnes de toute race, de tout sexe, de toute culture et de toute condition, sur le soupir de la nature entière et l'aspiration universelle au salut. De telles suggestions ouvrent à l'imagination et à la pensée des perspectives infinies. C'est une raison encore pour laquelle les épîtres de Paul demeurent un ferment de vie et une puissance de progrès.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES ÉPÎTRES DE PAUL

Les épîtres de Paul sont rangées dans le Nouveau Testament d'après leur longueur[1]. Nous en donnons ci-dessous le tableau par ordre de date. Nous mettons un point d'interrogation devant celle dont la date est discutée. Nous imprimons en italiques le nom de celles qui sont généralement regardées comme inauthentiques.

	Épître	Lieu et date	
	THESSALONICIENS (1re et 2e)	A Corinthe, seconde moitié de l'an 50.	
(?)	PHILIPPIENS . . .	A Éphèse, en 54 ou 55. D'après d'autres, à Rome, après 60.	
	CORINTHIENS . . . (1re et 2e)	A Éphèse et en Macédoine, en 56.	
	GALATES	En Asie ou en Macédoine, fin 56 (peut-être avant la fin de la correspondance avec les Corinthiens).	
	ROMAINS	A Corinthe, au début de 57.	
	COLOSSIENS	A Césarée, entre 57 et 59, ou à Rome après 60.	
	PHILÉMON	A Césarée, entre 57 et 59, ou à Rome après 60.	
	Éphésiens	Mêmes lieux et dates que Colossiens et Philémon.	
	Timothée . . . . . (*1re*)	En Macédoine, entre les deux captivités.	Après 62.
	Timothée . . . . . (*2e*)	A Rome, pendant la deuxième captivité.	Après 62.
	Tite	A Nicopolis, entre les deux captivités.	Après 62.

1. Voy. page 4 et note 7 de ladite page.

L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS

INTRODUCTION

A l'époque où Paul lui adressa son épître, l'Église de Rome devait être formée en majorité de chrétiens sortis du paganisme (Rom. 1, 5-6. 13-16). Cette opinion est confirmée par la forme sereine et tout objective des chapitres 9 à 11, consacrés au problème de la destinée d'Israël. Elle n'est nullement contredite par les quelques passages où Paul paraît s'adresser aux Romains comme à des Juifs descendants d'Abraham. Il considère sans doute les chrétiens comme constituant l Israël véritable. Parfois aussi il pense aux chrétiens d'origine juive dont la communauté comptait un certain nombre.

L'épître ne fait aucune allusion aux circonstances dans lesquelles l'Église s'était constituée. On est porté à croire qu'elle naquit en quelque sorte spontanément, par l'effet des relations très fréquentes qu'avaient entre elles, comme aussi avec la Palestine, les colonies juives dispersées dans l'empire. Leurs membres étaient d'infatigables voyageurs; c'est ainsi qu'ils auront apporté à Rome l'Évangile, qu'ils avaient appris à connaître en Orient. La communauté romaine aurait donc eu, à l'origine, un caractère judéo-chrétien. Cette conjecture peut s'appuyer sur une information de Suétone : d'après cet historien, l'empereur Claude aurait pris des mesures d'expulsion contre les Juifs de Rome « qui s'agitaient à l'instigation d'un certain Chrestus », c'est-à-dire, sans doute, qui se disputaient au sujet du Christ. Ainsi s'explique le changement qui paraît s'être produit dans la composition de l'Église. Un grand nombre de Juifs étant partis, les païens qui s'étaient groupés autour d'eux formèrent dès lors la majorité.

Avant même la composition de sa lettre, Paul était entré en rapport avec les chrétiens de Rome, puisque nous le voyons s'adresser à eux comme à des gens qu'il connaît et qui le connaissent. Ces relations s'étaient établies sans doute par l'intermédiaire de ces voyageurs dont nous avons parlé et qui constituèrent comme un lien vivant entre les Églises d'Orient et celles d'Occident.

Au moment où Paul écrit, ses rapports avec l'Église de Rome ont un réel caractère de cordialité et de confiance, puisqu'il se réjouit sans réserve de la visite qu'il va lui faire et qu'il compte sur son aide pour la mission qu'il se propose d'entreprendre en Espagne.

A cette époque, c'est-à-dire au début de 57, un changement d'orientation s'était produit dans les préoccupations de Paul. Le bassin oriental de la Méditerranée, qui avait été jusque-là le théâtre de ses missions, n'offrait plus un champ suffisant à son activité. Il ne s'y trouvait plus de région où l'Évangile fût complètement inconnu ; or il se faisait un point d'honneur de ne porter sa prédication que là où le nom du Christ n'avait pas encore été prononcé (Rom. 15, 20). Ses regards se dirigeaient donc vers le bassin occidental de la Méditerranée, et l'Église de Rome, qu'il savait bien disposée à son égard, lui apparaissait parfaitement propre à jouer dans l'avenir le rôle que celle d'Antioche avait tenu dans le passé, c'est-à-dire à lui servir de base d'opérations.

Cependant avant de mettre ses projets à exécution, Paul avait à liquider la collecte qu'il avait entreprise en faveur des Églises de Palestine. Les contributions recueillies en Asie, en Macédoine et en Grèce, devaient être portées à Jérusalem par des délégués choisis par les communautés pagano-chrétiennes, et l'apôtre avait décidé de se joindre à eux. Ce voyage à Jérusalem devant retarder de plusieurs mois au moins son départ pour Rome, l'apôtre ne veut pas attendre plus longtemps pour annoncer sa visite à la communauté romaine, et il profite d'un hiver relativement tranquille qu'il passe à Corinthe, pour écrire son épître.

Cette lettre a une physionomie à part dans la correspondance de Paul. L'apôtre n'écrit pas pour intervenir dans une situation locale, mais pour faire connaître sa pensée et pour exposer son Évangile. D'autres épîtres nous font pénétrer plus intimement dans le cœur de Paul ou dans sa vie et celle des Églises qu'il a fondées. Celle-ci nous donne une vue générale de son enseignement. Aussi a-t-elle joué dans l'histoire de la pensée chrétienne un rôle capital. C'est elle qui a fourni les lignes principales de la doctrine de l'Église. Elle fut dans l'antiquité et au XVIe siècle, et elle reste aujourd'hui encore, pour beaucoup de théologiens, la base de la dogmatique chrétienne.

L'authenticité de l'épître aux Romains dans son ensemble n'est pas contestée. Des doutes subsistent seulement sur le dernier chapitre. Un certain nombre d'exégètes estiment que les salutations de 16, 1-16 ont appartenu primitivement à une lettre aux Éphésiens

aujourd'hui perdue. Quant à la conclusion de l'épître (16, 25-27), elle est généralement regardée comme inauthentique[1].

Résumé de l'Épître.

SALUTATION ET INTRODUCTION (1, 1-17).

Adresse et salutation (1, 1-7).
Désir de Paul de visiter Rome (1, 8-15).
Thème de la première partie de l'épître : la justice et le salut s'obtiennent par la foi (1, 16-17).

I. PARTIE DOGMATIQUE (1, 18-11, 36).

A. LA JUSTIFICATION (1, 18-9, 39).

Première section : le péché (1, 18-3, 20).

Le péché des païens (1, 18-32).
Le péché des Juifs; l'universalité du péché (2, 1-24).
Inutilité de la circoncision (2, 25-29).
Les prérogatives d'Israël demeurent, car l'infidélité de l'homme n'annule pas la fidélité de Dieu (3, 1-8).
L'Écriture affirme l'universalité du péché (3, 9-20).

Deuxième section : la justification par la foi (3, 21-5, 21).

Par la foi en Jésus-Christ, le salut est offert à tous (3, 21-30).
L'Écriture enseigne la justification par la foi (3, 31-4, 25).
Conséquences de la justification : réconciliation avec Dieu et confiance au milieu même des épreuves (5, 1-11).
Les deux hommes : parallèle entre Adam et Jésus-Christ (5, 12-21).

Troisième section : la Loi (6, 1-8, 39).

L'humanité nouvelle a rompu avec le péché (6, 1-14).
Affranchi de l'esclavage du péché, le chrétien est esclave de la justice (6, 15-23).
La souveraineté de la loi n'est abolie que par la mort (7, 1-6).
La Loi manifeste le péché (7, 7-13).
État misérable de l'homme sous le régime de la Loi (7, 14-24).
Le croyant est affranchi de cet état misérable (7, 25-8, 8).
La vie nouvelle du chrétien (8, 9-17).
L'univers soupire après la rédemption (8, 18-22).
Au soupir de l'univers s'ajoute celui des élus (8, 23-25).
L'intercession de l'Esprit (8, 26-27).
L'amour de Dieu pour ses élus (8, 28-39).

B. LE PEUPLE D'ISRAËL (9, 1-11, 36).

Douleur de Paul au sujet d'Israël (9, 1-5).
Le véritable Israël (9, 6-13).
Le libre choix de Dieu ne peut être taxé d'injustice (9, 14-29).
Les Israélites sont responsables de leur déchéance (9, 30-33).
Dieu n'a rien épargné pour éclairer les Juifs sur les conditions du salut (10, 1-15).
Les Juifs incroyants sont inexcusables (10, 16-21).
Le rejet d'Israël n'est que partiel (11, 1-20).
Le rejet d'Israël n'est pas irrévocable (11, 21-24).
Le mystère de la destinée d'Israël (11, 25-36).

II. PARTIE MORALE (12, 1-15, 13).

Le principe de la morale nouvelle (12, 1-8).
De l'esprit qui doit animer les croyants vis-à-vis de leurs frères et de leurs adversaires (12, 9-21).
Devoir des chrétiens à l'égard des autorités (13, 1-7).
L'amour résume la morale chrétienne (13, 8-10).
La venue prochaine du jour du Seigneur est un appel à la repentance (13, 11-14).
De la conduite à tenir envers les faibles (14, 1-15, 6).
Appel final à l'union (15, 7-13).

CONCLUSION ÉPISTOLAIRE (15, 14-16, 21).

Paul justifie sa lettre (15, 14-21).
Plans de voyage (15, 22-33).
Recommandations et salutations (16, 1-23).
(Bénédiction : 16, 24).
Doxologie (16, 25-27).

1. Voy. note sur le titre de 16, 1 et première note sur 16, 25.

L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS

I *Adresse et salutation.* [1] Paul, esclave [a] du Christ Jésus [b], apôtre de par l'appel [divin] [c], choisi pour [annoncer] l'Évangile de Dieu, — [2] cet Évangile que Dieu avait promis par ses prophètes, dans les saintes Écritures, [3] et qui concerne son Fils, issu, selon la nature [d], de

a. Cf. Phil. 1, 1. b. *Jésus-Christ* est devenu un nom propre. A l'origine, Jésus était le nom, et Christ (Messie) le titre. Paul emploie indifféremment les deux formes : *Jésus-Christ* et *le Christ Jésus* (ou *Christ Jésus*). c. Par opposition à ces apôtres qui n'étaient que de simples délégués des Églises (2 Cor. 8, 23) comme à ceux qui se disaient faussement apôtres (2 Cor. 11, 13), Paul avait conscience de tenir sa mission apostolique d'une vocation directe de Jésus-Christ (cf. Gal. 1, 1, 15-16). d. Litt. : *selon la chair.* La chair, c'est l'ordre physique.

la race de David, [4] et, selon l'Esprit saint [a], établi Fils de Dieu [b], par la puissance [divine], du fait de sa résurrection, Jésus-Christ notre Seigneur... [5] C'est par lui que nous avons reçu le don de l'apostolat, afin de lui soumettre, en les amenant à la foi [c], tous les païens, [6] dont vous êtes aussi, vous qui avez reçu l'appel de Jésus-Christ...

[7] A tous les bien-aimés de Dieu, aux élus, aux fidèles [d] qui sont à Rome. Grâce et paix vous soient données par Dieu notre Père et par notre Seigneur Jésus-Christ!

Exorde : Paul désire visiter Rome.

[8] Tout d'abord, je rends grâces pour vous tous à mon Dieu, par Jésus-Christ, car on célèbre votre foi dans le monde entier. [9] Dieu, que je sers de toute mon âme [e] en annonçant l'Évangile de son Fils, m'est témoin que je ne cesse de vous nommer [10] dans mes prières, et que je lui demande toujours de m'accorder enfin une occasion favorable pour me rendre chez vous. [11] J'ai un désir intense de vous voir, pour vous faire part de quelque don spirituel propre à vous affermir, — [12] je veux dire pour nous encourager mutuellement par la foi qui nous est commune.

[13] Sachez, frères, que j'ai souvent formé le projet d'aller vous rendre visite (j'en ai été empêché jusqu'ici) pour faire, chez vous aussi, ma récolte [f], comme chez les autres peuples. [14] Je me dois aux Grecs comme aux Barbares [g], aux sages comme aux simples : [15] de là mon désir de vous annoncer aussi l'Évangile, à vous, habitants de Rome.

Thème de la première partie de l'épître : la justice et le salut s'obtiennent par la foi.

[16] Car je n'ai pas honte de l'Évangile : c'est une puissance divine pour le salut de tout croyant, du Juif d'abord et aussi du Grec [h]. [17] En effet, la justice de Dieu s'y révèle, dont le premier et le dernier mot, c'est la foi [i]. *Celui qui est juste par la foi vivra* [j], dit l'Écriture.

Le péché des païens [k].

[18] La colère de Dieu [l] se manifeste du ciel contre toute l'impiété et l'injustice des hommes, qui retiennent la vérité [m] captive dans [les liens de] leur méchanceté. [19] Ce qu'on peut connaître de Dieu est à leur portée : Dieu le leur a montré. [20] Depuis la création du monde, l'esprit humain perçoit, dans les œuvres de Dieu, ses attributs invisibles (sa puissance éternelle et sa divine majesté). Ainsi, les hommes sont inexcusables. [21] Connaissant Dieu, ils ne lui ont rendu ni la gloire, ni l'action de grâces qui lui sont dues. Leurs pensées se sont attachées au néant [n], et leur esprit inintelligent a sombré dans les ténèbres. [22] Se flattant d'être sages, ils sont devenus fous : [23] à la gloire du Dieu immortel, ils ont substitué des images qui représentent l'homme mortel, les oiseaux, les quadrupèdes, les reptiles [o]. [24] Aussi Dieu les a-t-il livrés, par les convoitises de leur cœur, à l'impureté : ils déshonorent eux-mêmes leurs propres corps, [25] eux qui ont échangé le vrai Dieu contre des divinités de mensonge, eux qui ont adoré et servi la créature au lieu du Créateur, — lequel est béni éternellement, amen [p]!

a. C'est-à-dire : selon sa nature spirituelle et sainte (voir 2 Cor. 3, 17). *b.* La phrase est obscure dans le détail, et les interprètes sont en désaccord. On traduit fréquemment : *a été établi Fils de Dieu avec puissance.* Jésus aurait reçu, par la résurrection, les pleins pouvoirs de Dieu. L'idée générale est claire : la résurrection a conféré à Jésus un accroissement d'être, ou tout au moins de dignité. Le Fils de Dieu, qui était apparu ici-bas comme un simple homme, est exalté au-dessus de l'univers et devient *le Seigneur* (cf. Phil. 2, 8-11 et la note). *c.* Litt. : *en vue de l'obéissance de la foi pour son nom* (le nom était l'équivalent de la personne). On traduit aussi : « pour amener les païens à obéir *à la foi* ». En ce sens, la foi, c'est *la religion.* Mais Paul n'emploie jamais le terme de foi dans ce sens. *d.* Litt. : *aux saints.* *e.* Litt. : *dans mon esprit.* *f.* Au sens spirituel. *g.* Les Grecs appelaient de ce nom tous les peuples étrangers. *h.* Cf. 1 Cor. 1, 18, 23-24. *i.* *La justice de Dieu* paraît désigner, ici, l'état d'âme conforme aux exigences divines, lequel naît de la foi et s'achève dans la foi. Ailleurs, cette expression désigne un attribut de Dieu. *j.* On traduit aussi : *le juste vivra par la foi.* Paul cite Hab. 2, 4. Mais il y a, entre le sens du texte et celui de la citation, de notables différences. Chez Hab., l'accent porte sur le *juste vivra ;* chez Paul, sur *par la foi. Le juste*, chez Hab., c'est la nation ; chez Paul, c'est l'individu. *Vivre*, pour Hab., c'est conserver l'existence nationale ; pour Paul, c'est avoir la vie éternelle. Enfin et surtout, Paul entend *la foi* au sens de confiance, tandis que, pour Hab., c'est la fidélité à la volonté de Dieu. *k.* Cf. ce morceau (18-32) avec Sagesse de Salomon 13 et 14. *l.* Dans le langage de Paul, *la colère de Dieu* ou simplement *la colère* désigne la justice divine en tant qu'elle se manifeste pour punir. *m.* Ce mot, dans le langage biblique, est souvent employé dans un sens moral : il désigne une vie conforme à l'idéal véritable. *n.* Litt. : *à la vanité*, c'est-à-dire aux idoles (cf. v. 23). *o.* Voy. note sur Act. 10, 12. *p.* C'était une coutume juive d'ajouter ainsi au nom de Dieu une formule de glorification, surtout quand on venait de relater un blasphème : cf. Gen. 9, 26 ; Addit. grecque à Dan. 3, 26 (ou Prière d'Azarias v. 3).

1, 17 : Hab. 2, 4.

1, 5 : Gal. 2, 7, 9. 7 : 1 Cor. 1, 2 ; 2 Cor. 1, 2. 8 : 16, 19. 9 : Eph. 1, 16. 10-13 : 15, 22-23. 10 : Act. 19, 21. 11 : Act. 28, 31. 16 : 1 Cor. 1, 18, 24. 17 : 3, 21-22 ; Gal. 3, 11. 19-32 : Act. 14, 15-17 ; 17, 24-28. 20 : Ps. 19, 2 ; Job 12, 7-9. 21 : Eph. 4, 17-18. 23 : Ps. 106, 20. 25b : 9, 5b.

[26] C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions honteuses. Leurs femmes ont remplacé les relations naturelles par des actes contre nature. [27] De même aussi les hommes, abandonnant l'usage naturel de la femme, ont été consumés de désirs les uns pour les autres; ils ont commis, entre hommes, des infamies, et ils ont reçu en leurs personnes le juste salaire de leur égarement [a]. [28] Comme ils n'ont pas jugé à propos de garder la connaissance de Dieu, Dieu les a abandonnés à leur faiblesse [b], en sorte qu'ils font ce qu'on ne doit pas faire. [29] Ils ne sont qu'injustice, perversité, cupidité, méchanceté. Ils ne respirent qu'envie, meurtre, discorde, ruse et vice : chuchoteurs de médisances, [30] calomniateurs, impies, violents, orgueilleux, fanfarons, ingénieux pour le mal, rebelles à leurs parents, [31] sans intelligence, sans loyauté, sans cœur, sans pitié [c].

[32] Ils connaissent la sentence de Dieu : ils savent que ceux qui commettent de tels actes sont passibles de mort. Et non seulement ils les commettent, mais encore ils approuvent ceux qui s'y livrent!

2 *Le péché des Juifs.* [1] Tu es donc sans excuse, qui que tu sois, toi qui juges les autres. En les jugeant, tu te condamnes toi-même, puisque tu fais comme eux, toi qui les juges. [2] Or, nous savons que le juste jugement de Dieu frappe ceux qui se conduisent de la sorte. [3] Toi qui juges ceux qui agissent ainsi, et qui fais comme eux, crois-tu que tu échapperas au jugement de Dieu? [4] Méprises-tu ses trésors de bonté, de patience, de longanimité? Ne sais-tu pas que la bonté de Dieu te sollicite au repentir?

[5] Par ton endurcissement, par l'impénitence de ton cœur, tu t'amasses un trésor de colère pour le jour de la colère où se révélera le juste jugement de Dieu, [6] qui rendra à chacun selon ses œuvres : [7] à ceux qui, persévérant dans le bien, recherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité, — la vie éternelle; [8] aux autres, les hommes de discorde, rebelles à la vérité et dociles à l'injustice, — la colère et la fureur.

[9] Affliction et angoisse à tout être humain qui fait le mal, au Juif d'abord, puis au Grec! [10] Gloire, honneur et paix, à quiconque fait le bien, au Juif d'abord, puis au Grec! [11] Car chez Dieu, il n'y a point de partialité. [12] Tous ceux qui ont péché sans [connaître] la Loi, périront aussi sans l'intervention de la Loi. Quant à ceux qui ont péché en [connaissant] la Loi, ils seront jugés suivant la Loi; [13] car ce ne sont pas les auditeurs de la Loi [d] qui sont justes devant Dieu : ce sont ceux qui la mettent en pratique.

[14] Quand les païens, qui n'ont pas la Loi, font naturellement ce que la Loi ordonne, n'ayant pas la Loi, ils se tiennent lieu de loi à eux-mêmes : [15] ils font voir que la prescription de la Loi est gravée dans leur cœur [e]. Leur conscience en témoigne, et aussi les jugements de réprobation ou d'approbation qu'ils portent les uns sur les autres [f]... [16] au jour [g] où, selon mon Évangile [h], Dieu jugera, par Jésus-Christ, les actions secrètes des hommes.

[17] Si tu te pares du nom de Juif, si tu te reposes sur la Loi, si tu es fier de [ton] Dieu, [18] si tu connais sa volonté, si, instruit par la Loi, tu sais apprécier les cas de conscience, — [19] si tu te crois le conducteur des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, [20] l'éducateur des ignorants, le maître des simples, parce que tu possèdes dans la Loi le dernier mot [i] de la science et de la vérité [j]... [21] Toi donc, qui enseignes les autres, tu ne t'enseignes pas toi-même! Toi qui prêches qu'il ne faut pas voler, tu voles! [22] Toi qui dis qu'il ne faut pas commettre d'adultère, tu commets l'adultère! Toi qui as en horreur les

a. C'est-à-dire : leur immoralité a été le châtiment de leur impiété. *b.* Litt. : *à un esprit non éprouvé* (c'est-à-dire : qui ne soutient pas l'épreuve, qui est faible). *c.* Cf. cette énumération avec Sagesse de Salomon 14, 22 ss. *d.* C'est-à-dire : ceux qui entendent lire la Loi au culte de la synagogue.
e. La loi morale naturelle est, dans l'âme des païens, un reflet de la Loi de Moïse. *f.* Ce passage, obscur dans le texte grec, peut être aussi considéré comme une allusion aux luttes de la vie intérieure. On traduit alors : et aussi leurs pensées qui, tour à tour, les accusent ou les excusent. *g.* On ne voit pas ce qui peut rattacher le v. 16 à ce qui précède. Aucune des explications proposées n'est bien satisfaisante. Le texte a été probablement altéré. *h.* C'est-à-dire : selon mon enseignement. Cf. 2 Cor. 5, 10. *i.* Litt. : *la forme* (achevée). *j.* Phrase interrompue. L'idée qui devait lui servir de conclusion est reprise, sous une autre forme, au verset suivant.

28b-31 : 13, 13; 1 Cor. 5, 10; 6, 9; 2 Cor. 12, 20; Éph. 4, 31; 5, 3, 5; Col. 3, 5, 8; 1 Tim. 1, 9; 2 Tim. 3, 2-4; Lc 18, 11. **2**, 6 : Ps. 62, 13; Prov. 24, 12; Mt 16, 27; 2 Cor. 5, 10. 11 : Act. 10, 34. 13 : Jq 1, 22, 25. 16 : 1 Cor. 4, 5. 18 : Phil. 1, 10. 21-22 : Mt 23, 3-4.

idoles, tu pilles leurs temples[a]! [23]Toi qui tires orgueil de la Loi, tu déshonores Dieu en la transgressant! [24]car il est écrit : *On outrage le nom de Dieu chez les païens à cause de vous.*

[25]Sans doute, la circoncision est utile, si tu observes la Loi; mais si tu enfreins la Loi, tu annules ta circoncision. [26]Dès lors, si l'incirconcis garde les ordonnances de la Loi, ne sera-t-il pas, malgré son incirconcision, tenu pour circoncis? [27]Et l'homme qui, demeuré incirconcis, accomplit la Loi, ne te condamne-t-il pas, toi qui enfreins la Loi, bien que tu possèdes l'Écriture et la circoncision? [28]Le vrai Juif n'est pas celui qui l'est extérieurement; la vraie circoncision n'est pas celle qui est extérieure, dans la chair. [29]Le vrai Juif, c'est celui qui l'est intérieurement[b]; la vraie circoncision, c'est celle du cœur, qui relève de l'Esprit et non de la lettre. Ce Juif-là reçoit sa louange non des hommes, mais de Dieu.

Les prérogatives d'Israël demeurent.

3 [1]Quel est donc le privilège du Juif (ou quelle est l'utilité de la circoncision)? [2]Il est grand de toute manière. D'abord, les oracles de Dieu leur ont été confiés[c].

— [3]Et si certains ont été infidèles? Leur infidélité ne va-t-elle pas annuler la fidélité divine?

— [4]Non certes! Il faut que Dieu soit reconnu véridique et tout homme menteur, ainsi qu'il est écrit :

Afin que tu sois reconnu juste dans tes paroles
et que tu sortes vainqueur de ton procès.

[5]Mais si notre injustice met en lumière la justice de Dieu, que conclurons-nous? Dieu ne serait-il pas injuste quand il nous châtie[d] (je parle à la manière des hommes)? — [6]Pas du tout! car, à ce compte, comment Dieu jugerait-il le monde[e]? — [7]Si mon mensonge a servi à rehausser la véracité de Dieu, contribuant ainsi à sa gloire, de quel droit serais-je encore traduit en jugement comme si j'étais un pécheur[f]? [8]Alors pourquoi ne pas dire : « Faisons le mal, pour que le bien en sorte », propos que des calomniateurs nous attribuent? Ils[g] n'échapperont pas à la justice [divine].

L'Écriture affirme l'universalité du péché.

[9]Que conclure? Avons-nous une prérogative[h]? Oui, mais elle n'est pas absolue[i]; car nous avons déjà établi que tous, tant Juifs que Grecs, sont sous l'empire du péché, [10]comme il est écrit :

Il n'y a pas de juste,
pas un seul.
[11]Il n'y a pas d'homme sensé,
il n'y en a pas qui recherche Dieu.
[12]Tous se sont dévoyés,
ensemble ils se sont corrompus.
Il n'en est pas qui fasse le bien,
il n'en est pas même un seul.
[13]Leur gosier est un sépulcre ouvert,
leur langue leur sert à tromper.
Ils ont du venin de vipère sous leurs lèvres.
[14]Leur bouche est pleine de malédictions et d'amertume.
[15]Ils courent d'un pied léger pour répandre le sang :
[16]La désolation et le malheur sont sur leur route.
[17]Ils n'ont pas connu le chemin de la paix.
[18]Ils n'ont pas la crainte de Dieu devant les yeux.

[19]Or, nous le savons, tout ce que la Loi dit, elle l'adresse à ceux qui sont sous le régime de la Loi : ainsi, tous ont la bouche fermée, et le monde entier est passible de la condamnation de Dieu. [20]*Personne*, en effet, *ne sau-*

a. On pillait fréquemment les temples et les tombeaux, dans l'antiquité. Les Juifs pouvaient s'associer à ces vols comme receleurs. Josèphe paraît avoir pensé à ce dernier délit, quand il interprète le précepte de Deut. 7, 25, où il est dit qu'on ne doit pas s'approprier le métal précieux des idoles. Il voit dans cette parole une interdiction de piller les temples des dieux (*Antiq.* IV, 8, 10). *b.* Litt. : *en secret.* *c.* Paul donne plus loin (9, 4-5) l'énumération des privilèges d'Israël. *d.* Litt. : *en nous infligeant la colère.* Voy. note sur 1, 18. *e.* Verset très obscur. Paul veut dire peut-être : si Dieu ne devait pas punir « notre injustice », sous prétexte qu'elle met en lumière « sa justice », tous les pécheurs pourraient invoquer cette excuse, et il n'aurait jamais l'occasion d'exercer ses fonctions de juge. *f.* Ce verset obscur peut s'interpréter de diverses manières. Vraisemblablement, c'est une répétition de l'objection énoncée au v. 5. *g.* Sans doute les calomniateurs; selon d'autres, le propos mentionné, ou encore ceux qui le tiendraient. *h.* Paul revient à la question qu'il avait d'abord posée (v. 1). Seulement, au lieu d'énumérer les prérogatives des Juifs (il y reviendra ch. 9-11), il va s'attacher à démontrer que leurs privilèges sont tout relatifs, car les Juifs, aussi bien que les Grecs, sont sous l'empire du péché. *i.* Litt. : *Pas absolument.* On traduit aussi : absolument pas.

2, 24 : És. 52, 5; Éz. 36, 20-21. *3, 4* : Ps. 51, 6. *10-12* : Ps. 14, 1-3 (cf. 53, 2-4). *13* : Ps. 5, 10; — 140, 4. *14* : Ps. 10, 7. *15-17* : És. 59, 7 et 8. *18* : Ps. 36, 2. *20* : Ps. 143, 2.

29 : Deut. 30, 6; Jér. 9, 25; Col. 2, 11. 3, 1a : 9, 4. 2 : Ps. 147, 19-20. 3 : 2 Tim. 2, 13. 8 : 6, 1. 20b : 7, 7.

rait être justifié devant lui par les œuvres que la Loi prescrit : la Loi ne fait que donner la connaissance du péché.

Par la foi en Jésus-Christ, le salut est offert à tous.

[21] Mais aujourd'hui, sans le concours de la Loi, la justice de Dieu s'est manifestée, — la Loi et les Prophètes[a] lui rendant témoignage; [22] elle se réalise par la foi en Jésus-Christ. Elle est offerte à tous les croyants, car il n'y a pas de distinction : [23] tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu[b]; [24] ils sont justifiés[c] gratuitement, par sa grâce, au moyen de la rédemption accomplie par Jésus-Christ. [25] Dieu l'a exposé sur sa croix sanglante — victime expiatoire dont la foi s'approprie la vertu[d], — pour la démonstration de sa justice. Parce qu'il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, [26] au temps de la patience divine[e], il a voulu montrer sa justice dans le temps actuel, pour être reconnu comme juste et pour justifier celui qui croit en Jésus[f].

[27] Où subsiste-t-il donc un sujet d'orgueil? Il est exclu. En vertu de quelle loi? Celle des œuvres? Non : en vertu de la loi[g] de la foi. [28] Car nous estimons que l'homme est justifié par la foi, et non par les œuvres légales[h]. [29] Dieu ne serait-il Dieu que des Juifs? Ne l'est-il pas aussi des païens? — Si, il l'est aussi des païens. [30] puisqu'il n'y a qu'un seul Dieu, qui justifiera les circoncis par la foi, et les incirconcis par la foi.

L'Écriture enseigne la justification par la foi.

[31] Ainsi, par la foi nous annulons la Loi? Nullement : nous la confirmons[i].

4 [1] Que dirons-nous donc du cas d'Abraham, notre ancêtre selon la nature[j]? [2] Si Abraham a été justifié par ses œuvres, il a sujet de s'enorgueillir. Mais, devant Dieu, il n'en est pas ainsi. [3] Que dit en effet l'Écriture? *Abraham eut foi en Dieu, et cela lui fut imputé à justice.* [4] Or à l'homme qui fait une œuvre, le salaire n'est pas *imputé*[k] à titre gracieux, [il est attribué] comme un dû. [5] Et à l'homme qui, sans faire aucune œuvre, a foi en celui qui justifie l'impie, sa foi est *imputée* à justice. [6] C'est ainsi que David célèbre le bonheur de l'homme à qui le Seigneur *impute* la justice indépendamment des œuvres :

[7] *Heureux ceux dont les fautes ont été pardonnées*
et dont les péchés ont été oubliés[l].
[8] *Heureux l'homme à qui le Seigneur*
n'impute pas de péché.

[9] Cette déclaration n'est-elle que pour le circoncis? N'est-elle pas aussi pour l'incirconcis? Nous disons en effet : *La foi d'Abraham lui fut imputée à justice*[m]. [10] Dans quelles circonstances lui a-t-elle été im-

4, 1. B. om. le verbe *eurêkenai* (Que dirons-nous donc [d']Abraham, notre ancêtre selon la chair?); K L P le placent après « ancêtre » (Que dirons-nous donc qu'Abraham, notre ancêtre, *a trouvé* selon la chair?).

a. Désignation courante de la Bible hébraïque. *b.* Voy. Ex. 16, 10 et la note. Dans le N. T., *la gloire de Dieu* désigne la lumière qui rayonne de sa personne et qui se communique parfois à ceux qui l'approchent (cf. Ex. 34, 29-35). Ainsi, la gloire, c'est la clarté qui émane du Christ sur la montagne de la transfiguration (Mc 9, 2-8). De la sainte Jérusalem il est dit : « La gloire de Dieu l'éclaire » (Apoc. 21, 23). C'est de cette splendeur en quelque sorte immatérielle que sera fait le corps des élus (1 Cor. 15, 42 ss); mais dès la vie présente, le chrétien est « glorifié », c'est-à-dire transfiguré (cf. Rom. 8, 30).
c. Le verbe grec peut signifier « absoudre » ou « déclarer juste ». En fait, chez Paul il a ce deuxième sens, et il n'est employé qu'avec Dieu pour sujet. *d.* Litt. : *Dieu l'a exposé, victime expiatoire au moyen de la foi, dans son propre sang.* *e.* Sur l'époque de la patience divine, voy. 9, 22-23 et note.
f. Nous traduisons un peu librement les v. 25-26, dont l'interprétation est sujette à controverse. Le caractère et la valeur du sacrifice de Jésus sont définis plus clairement ailleurs (cf. Rom. 5, 8-9; 6, 1-11; 2 Cor. 5, 18-21; Gal. 3, 13-14). *g.* Le mot *loi* signifie ici *économie, régime.* *h.* Litt. : *sans les œuvres de la Loi.* *i.* Faut-il entendre que la Loi conserve un rôle durable dans la préparation psychologique du salut? De cela, il ne sera question que beaucoup plus loin (ch. 7). La Loi est prise ici au sens d'Écriture sainte, et Paul déclare que c'est en plein accord avec elle qu'il enseigne la justification par la foi.
j. Litt. : *Que dirons-nous donc qui a trouvé* (c'est-à-dire *qu'il est arrivé à*) *Abraham...?* Le verbe hébreu correspondant (*mâçâ'*) est souvent pris dans ce sens, que les Septante donnent aussi au verbe grec (cf. Gen. 44, 34; Nomb. 20, 14; Ps. 114 (116), 3; etc.). Ce mot, dès l'antiquité, a fort embarrassé les copistes du N. T. (voir note crit.). Beaucoup d'interprètes traduisent : « Que dirons-nous qu'Abraham, notre ancêtre selon la nature (selon la chair) *a obtenu?* » Ou encore : «...notre ancêtre, *a obtenu* selon la nature (la chair)? » Mais, dans le contexte, il n'est pas question des privilèges d'Abraham. Il s'agit uniquement de savoir s'il a été justifié par les œuvres ou par la foi. *k.* Toute l'argumentation de Paul porte sur le verbe employé dans la version grecque de la Genèse, que nous traduisons par *imputer*, c'est-à-dire « attribuer », « compter comme ». Ce verbe, lui semble-t-il, ne peut s'appliquer à un salaire, mais seulement à un don de la grâce. *l.* Litt. : *couverts* (cf. note sur Ps. 32, 1). *m.* C'est-à-dire : à cause de sa foi, Abraham a été déclaré juste par Dieu.

4, *3* : Gen. 15, 6. *7-8* : Ps. 32, 1-2. *9* : Gen. 15, 6.

21-22 : 1, 17; Act. 10, 43. 23 : 9; 5, 2. 24 : 5, 1; Éph. 2, 8; Tit. 3, 7. 25 : Eph. 1, 7. 27 : 1 Cor. 1, 29. 29 : 10, 12. 30 : 4, 11-12. 4, 3 : Jq 2, 23.

putée? Quand il était circoncis, ou quand il ne l'était pas encore? — Pas quand il était circoncis, mais quand il ne l'était pas encore : [11]il a reçu le signe de la circoncision comme le sceau de cette justice que sa foi lui avait obtenue au temps où il n'était pas encore circoncis. Il est ainsi le père de tous les incirconcis qui ont la foi et auxquels, par conséquent, la justice est imputée. [12]Et il est aussi le père des circoncis, — de ceux qui n'ont pas seulement reçu la circoncision, mais qui marchent sur les traces de l'homme de foi que fut notre père[a] Abraham avant sa circoncision[b].

[13]En effet, la promesse d'hériter le monde, qui a été faite à Abraham et à sa descendance, n'est pas fondée sur la Loi, mais sur la justice que procure la foi. [14]Si c'est de par la Loi qu'on hérite, la foi est vaine, la promesse est annulée, [15]car la Loi produit la colère [divine], tandis que là où il n'y a pas de Loi, il n'y a pas non plus d'infraction. [16]Aussi est-ce par la foi qu'on hérite : dès lors, c'est une grâce, et la promesse est confirmée à toute la descendance d'Abraham, non seulement à sa lignée selon la loi, mais encore à sa lignée selon la foi. Abraham, en effet, est notre père à tous [17](puisqu'il est écrit : *J'ai fait de toi le père d'un grand nombre de peuples)* de par la volonté du Dieu auquel il eut foi, — ce Dieu qui donne la vie aux morts et qui fait sortir l'être du néant. [18]Espérant contre toute espérance, il eut foi; aussi est-il devenu le père d'un grand nombre de peuples, conformément à cette parole : *Telle sera ta descendance.* [19]Il ne faiblit pas dans sa foi en considérant le déclin de son corps — il était presque centenaire — et la décrépitude du sein maternel de Sara. [20]En face de la promesse divine, il n'eut ni hésitation, ni doute : puisant sa force dans la foi, il donna gloire à Dieu, [21]pleinement convaincu que Dieu est capable d'accomplir ce qu'il a promis. [22]C'est pour cette raison que [sa foi] *lui fut imputée à justice.*

[23]Mais ce n'est pas pour lui seulement qu'il a été écrit : *elle lui fut imputée;* [24]c'est aussi pour nous. Notre foi doit nous être imputée, à nous qui croyons en celui qui a ressuscité Jésus notre Seigneur, [25]*lequel a été livré à cause de nos péchés* et ressuscité à cause de notre justification[c].

5 *Conséquences de la justification.*

[1]Étant donc justifiés par la foi, nous vivons en paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ, [2]qui nous a fait participer à cet état de grâce où nous sommes, et nous proclamons avec assurance notre espoir d'être associés à la gloire de Dieu. [3]Bien plus, dans nos souffrances mêmes nous sommes pleins d'assurance : nous savons que la souffrance produit la patience; [4]la patience, la vertu éprouvée; la vertu éprouvée, l'espérance. [5]Et l'espérance n'est pas trompeuse, car l'amour divin est répandu dans nos cœurs par l'Esprit saint qui nous a été donné.

[6]De plus, quand nous étions encore faibles, Christ est mort pour nous, qui étions en ce temps-là des impies[d]. [7]C'est à peine si l'on consentirait à mourir pour un juste. — Peut-être irait-on jusqu'à mourir pour l'homme de bien. — [8]Mais voici comment Dieu nous prouve son amour : lorsque nous étions encore pécheurs, le Christ est mort pour nous. [9]A plus forte raison, maintenant que nous avons été justifiés par son sang, serons-nous sauvés par lui de la colère [divine]. [10]Quand nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son Fils : à bien plus forte raison, du moment que nous sommes réconciliés avec lui, serons-nous sauvés par la vie de son Fils. [11]Et ce n'est pas assez dire : nous nous glorifions en Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ, à qui nous devons, dès à présent, notre réconciliation.

5, 1. *F G P* syrP. S* A B* C : vivons en paix. 2. S C : qui nous a ouvert, *par la foi.*

a. Litt. : *sur les traces de la foi de notre père...* *b.* Abraham était juste par la foi, avant d'avoir reçu la circoncision. Les promesses qui lui ont été faites s'adressent donc à lui-même en tant que croyant, et à ceux qui font partie, sans distinction de race, de sa postérité spirituelle, parce qu'ils sont les héritiers de sa foi. *c.* La mort de Jésus a été la conséquence de nos péchés; et sa résurrection, en produisant dans nos cœurs la foi qui nous unit au Christ glorifié, est la cause de notre justification. *d.* Ou : *Christ est mort, au temps voulu, pour les impies.*

17 : Gen. 17, 5. *18 :* Gen. 15, 5. *22 :* Gen. 15, 6. *25 :* És. 53, 4-6.

11 : Gen. 17, 10-11. 13 : Gen. 18, 18; 22, 17-18. 15 : 5, 13; 7, 8-10. 19-21 : Gen. 17, 15-21; Hébr. 11, 11. 23 : 15, 4. 24 : 1 Pi. 1, 21. **5**, 1 : 3, 24. 2 : 3, 23; Éph. 3, 12. 3 : Jq 1, 2-3; 1 Pi. 1, 5-7. 8 : Jn 3, 16; 1 Jn 4, 10. 9b : 1 Thess. 1, 10b.

Les deux hommes.

[12] En conséquence[a], de même que, par un seul homme, le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort a passé sur tous les hommes, parce que tous ont péché...[b] [13] Avant la Loi, le péché était bien dans le monde, mais le péché n'est pas porté en compte quand il n'y a pas de loi. [14] Néanmoins, la mort a régné d'Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'avaient pas commis de péché semblable à celui d'Adam[c] (lequel est le type de celui qui devait venir).

[15] Mais il n'en est pas du don gratuit comme de la faute. Si par la faute d'un seul, l'ensemble des hommes[d] est mort, à plus forte raison la grâce de Dieu, le don de la grâce qui nous vient de ce seul homme, Jésus-Christ[e], a-t-il répandu sa richesse sur l'ensemble de l'humanité[d].

[16] Le péché du seul [Adam] et le don de la grâce ne se ressemblent pas non plus dans leurs conséquences[f]. Le jugement, venant après une seule faute, a entraîné la condamnation; le don de la grâce, venant après des fautes nombreuses, a entraîné l'absolution. [17] Si, à cause de la faute d'un seul homme, la mort a régné par ce seul homme, à plus forte raison ceux qui reçoivent les trésors débordants de la grâce et du don de la justice régneront-ils dans la vie [éternelle], par le seul Jésus-Christ!

[18] Ainsi donc, de même que la faute d'un seul homme a entraîné la condamnation de tous, de même, l'accomplissement de la justice par un seul homme a entraîné pour tous la justification qui donne la vie. [19] De même que, par la désobéissance d'un seul, l'ensemble des hommes ont été constitués pécheurs, de même aussi, par l'obéissance d'un seul, l'ensemble ont été constitués justes.

[20] La Loi est intervenue afin que se multipliât la faute; mais là où la faute s'est multipliée, la grâce a surabondé, [21] et comme le péché a régné en produisant la mort, de même la grâce régnera en produisant la justice, qui conduit à la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur.

6 *L'humanité nouvelle a rompu avec le péché.*

[1] Qu'allons-nous dire? — Restons dans le péché, afin de faire abonder la grâce? — [2] Jamais! Nous qui sommes morts au péché, comment y vivrions-nous encore? [3] Ne savez-vous pas que nous tous, qui avons été baptisés en Christ Jésus, c'est en sa mort que nous avons été baptisés[g]? [4] Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême qui nous unit à sa mort, et ainsi, comme le Christ a été ressuscité par la puissance glorieuse[h] du Père, nous de même, nous vivrons d'une vie nouvelle.

[5] En effet, si nous avons été greffés sur lui, en reproduisant sa mort, nous resterons greffés dans la résurrection. [6] Nous savons que notre vieil homme a été crucifié avec lui afin que notre corps, qui appartient au péché, fût anéanti, et qu'ainsi nous ne fussions plus les esclaves du péché; — [7] car celui qui est mort est quitte envers le péché[i].

[8] Si nous sommes morts avec le Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui : [9] nous savons que le Christ, une fois ressuscité des morts, ne meurt plus. La mort n'a plus de pouvoir sur lui. [10] Mort, il est mort au péché une fois pour toutes; vivant, il vit pour Dieu.

[11] Vous, de même, considérez-vous comme morts au péché et comme vivants pour Dieu dans la communion du Christ Jésus[j]. [12] Que

a. Ce qui va suivre est une conséquence, non de ce qui précède immédiatement, mais de la donnée générale de la justification par la foi, toujours présente à l'esprit de Paul. *b*. Phrase laissée en suspens (on se souvient que Paul dictait : cf. 16, 22). Elle est reprise à peu près dans les mêmes termes et complétée au v. 18. *c*. C'est-à-dire, consistant, comme celui d'Adam, dans la transgression consciente d'un commandement précis. *d*. Litt. : *les nombreux*. *e*. Litt. : *le don par grâce, celle de ce seul homme, Jésus-Christ*. Paul n'entend pas substituer la grâce du Christ à celle de Dieu, mais l'y associer. L'expression « ce seul homme » est appelée par le « don » et non par la « grâce ». *f*. Les v. 16 et 17 répètent, sous une autre forme, le v. 15. *g*. L'immersion dans l'eau baptismale représentait la mort, et la sortie de l'eau, la résurrection. Le baptême par lequel le néophyte s'unissait, dans la foi, au crucifié, le faisait participer *réellement* à sa mort et à sa résurrection. *h*. Litt. : *par la gloire*. *i*. Litt. : est justifié à l'égard du péché (c'est-à-dire : lui a payé sa dette). Dans tout ce développement, le péché et la mort sont personnifiés. *j*. Litt. : *en Christ Jésus*. L'expression *en Christ* est particulière à Paul. Elle désigne la relation mystique qui unit le croyant au Christ vivant, le Christ étant le milieu où s'épanouit la vie spirituelle du croyant. A l'usage, cette expression finit par s'émousser : voy. 2e note sur 16, 7.

12 : 6, 23; Gen. 3, 17, 19; Sag. Sal. 1, 12, 16. 13 : 4, 15. 18 : 1 Cor. 15, 22. 19b : És. 53, 11. 20a : 4, 15. 6, 1 : 3, 8. 4 : Col. 2, 12. 5 : Phil. 3, 10-11. 6 : Gal. 5, 24. 10 : Hébr. 9, 28; 1 Pi. 3, 18. 11 : 2 Cor. 5, 15.

le péché ne règne donc pas dans votre corps mortel, et n'obéissez pas à ses désirs. [13]Ne mettez pas vos membres à la disposition du péché, comme des armes d'injustice. Offrez-vous à Dieu, comme des ressuscités[a]; mettez vos membres à la disposition de Dieu comme des armes de justice. [14]Le péché n'aura pas de pouvoir sur vous, puisque vous n'êtes pas sous la Loi, mais sous la grâce.

Affranchi de l'esclavage du péché, le chrétien est esclave de la justice.

[15]Que conclure? Allons-nous pécher, puisque nous ne sommes pas sous la Loi, mais sous la grâce? — Jamais! [16]Ne savez-vous pas que si vous vous offrez comme esclaves à quelqu'un pour lui obéir, vous êtes[b] esclaves de celui à qui vous obéissez, — soit du péché, et vous allez à la mort, — soit de l'Obéissance[c], et vous allez à la justice?

[17]Dieu soit loué! Vous étiez esclaves du péché, mais vous avez obéi de tout cœur à l'enseignement qui vous a été donné[d]; [18]et, affranchis du péché, vous êtes devenus les esclaves de la justice [19](j'emploie cette façon humaine de parler[e], à cause de votre faiblesse naturelle). De même que vous aviez mis vos membres au service de l'impureté et de l'immoralité, pour [vivre dans] l'immoralité, mettez-les maintenant au service de la justice, pour [vivre dans] la sainteté.

[20]Quand vous étiez esclaves du péché, vous étiez libres à l'égard de la justice. [21]Et quel bénéfice[f] en retiriez-vous alors? des choses dont vous avez honte maintenant, car leur résultat final, c'est la mort. [22]Mais à présent, affranchis du péché et esclaves de Dieu, vous en retirez pour bénéfice[f] la sainteté, dont le résultat final est la vie éternelle. [23]Car le salaire du péché, c'est la mort, mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur.

7 *La souveraineté de la Loi est abolie.*

[1]Ne savez-vous pas, mes frères, — je parle à des connaisseurs en matière de loi — que l'homme est sous l'empire de la loi aussi longtemps qu'il vit[g]? [2]C'est ainsi qu'une femme mariée est liée par la loi à son mari tant qu'il est vivant; mais si le mari meurt, le lien légal qui l'attachait à lui est rompu[h]. [3]Si donc, du vivant de son mari, elle vient à appartenir à un autre homme, on l'appellera adultère; mais si son mari meurt, elle est affranchie de la loi, et en appartenant à un autre homme, elle ne sera point adultère.

[4]De même, mes frères, vous êtes morts à l'égard de la Loi par le corps du Christ[i], pour appartenir à un autre, — au Ressuscité, — afin que nous portions des fruits pour Dieu. [5]Quand nous appartenions à la chair, les passions coupables suscitées par la Loi[j] agissaient en nos membres, et nous produisions des fruits pour la mort. [6]Mais à présent, nous avons été soustraits au pouvoir de la Loi, en mourant à ce qui nous tenait captifs; aussi devons-nous servir sous le régime nouveau de l'Esprit, et non plus sous le régime périmé de la lettre.

La Loi manifeste le péché.

[7]Qu'est-ce à dire? La Loi se confondrait-elle avec le péché? Non certes! mais je n'ai connu[k] le péché que par la Loi. Par exemple, je n'aurais pas connu la convoitise, si la Loi n'avait dit : *Tu ne convoiteras pas.* [8]Mais le péché, prenant pour point d'appui le commandement, a produit en moi toute sorte de convoitise. En effet, sans la Loi, le péché est mort...

a. Litt. : *comme de morts [devenus] vivants.* *b.* Sous-entendu : *exclusivement.* *c.* Paul dit *l'Obéissance* au lieu de « Dieu », parce qu'il songe au péché, dont la désobéissance est l'âme, tandis que l'obéissance est l'âme de la vie chrétienne.

d. Litt. : *au modèle d'enseignement auquel vous avez été confiés [par Dieu].* Il se peut que ce texte soit altéré. *e.* *Humaine,* parce que l'esclavage dont il s'agit est en réalité la vraie liberté.

f. Litt. : *fruit.* Le mot *fruit* a deux significations possibles : ce peut être l'œuvre (le fruit que l'on porte) ou le bénéfice (le fruit que l'on récolte). Beaucoup de traducteurs adoptent le premier sens. *g.* La suite naturelle du raisonnement serait : « Par le baptême (qui nous fait mourir au péché), vous êtes affranchis de la Loi. » Mais une autre image s'est offerte à l'esprit de Paul, et il va la développer dans les v. suivants. Ensuite les deux images se mêleront (v. 4-6). *h.* La femme n'est pas affranchie par sa propre mort, mais par celle de son mari; c'est le point faible de la comparaison et ce qui rend le raisonnement quelque peu obscur. *i.* C'est-à-dire parce que le corps du Christ a été offert en sacrifice pour satisfaire à la Loi (cf. 6, 3-4). Par le baptême et la foi, le croyant s'unit au Christ et participe à sa mort. *j.* Voy. 5, 20 et ci-dessous v. 7 et ss.

k. Dans tout le passage 7, 7-25, l'apôtre parle à la première personne comme représentant de toute l'humanité, dont il décrit les expériences morales en termes très saisissants.

7, *7* : Ex. 20, 17; Deut. 5, 21.

21 : 7, 5; 8, 6, 13. 23 : 5, 12. **7,** 2 : 1 Cor. 7, 39. 5 : 6, 21. 6 : 8, 2; 2 Cor. 3, 6. 8a : 5, 13.

[9] Ah! j'étais vivant jadis, quand il n'y avait pas de Loi. Mais le commandement est venu, le péché a pris vie, [10] et moi, je suis mort. Et il s'est trouvé que le commandement, qui devait me conduire à la vie, m'a conduit à la mort; [11] car le péché, s'appuyant sur le commandement, m'a séduit, et, par ce commandement même, m'a donné la mort.

[12] Ainsi, la Loi est sainte, le commandement est saint, juste, bon.

[13] Ce qui était bon m'aurait donc été mortel? — Nullement! mais le péché, pour manifester sa véritable nature, s'est servi d'une chose bonne pour me donner la mort. Et ainsi, par le moyen du commandement, le caractère coupable du péché est apparu dans toute sa gravité.

État misérable de l'homme sous le régime de la Loi.

[14] En effet, nous savons que la Loi est spirituelle; mais moi, je suis charnel, vendu au péché. [15] Je ne sais pas ce que je fais : je ne fais pas ce que je veux, et je fais ce que je déteste.

[16] Or, si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais par là que la Loi est bonne. [17] Et ce n'est plus moi qui fais le mal : c'est le péché qui habite en moi. [18] Car je sais que le bien n'habite pas en moi (je veux dire : dans ma chair). Il est à ma portée de vouloir, mais non pas d'accomplir le bien : [19] je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas. [20] Or, si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui agis : c'est le péché, qui habite en moi.

[21] Je trouve donc en moi cette loi : je veux faire le bien, et c'est le mal qui est là. [22] Je prends plaisir à la loi divine, dans mon for intérieur[a]; [23] mais dans mes membres, je vois une autre loi, en guerre avec la loi de ma conscience, et qui me fait prisonnier de la loi du péché qui est dans mes membres.

[25b] Ainsi donc, par la conscience, je suis l'esclave de la loi de Dieu, et par la chair, l'esclave de la loi du péché[b]. [24] Infortuné que je suis, qui me délivrera de ce corps qui me fait mourir? —

Le croyant est affranchi du péché et de la mort.

[25a] Grâces soient rendues à Dieu, par notre Seigneur Jésus-Christ!

8 [1] Désormais il n'y a plus de condamnation pour ceux qui vivent dans la communion du Christ Jésus.

[2] En effet, la loi de l'Esprit de vie t'a affranchi, dans la communion du Christ Jésus, de la loi du péché et de la mort. [3] Ce que la Loi était hors d'état de faire parce que la chair l'en empêchait, Dieu [l'a réalisé] en envoyant son propre fils dans un corps tout semblable à la chair pécheresse (et pour le péché)[c]. Il a condamné le péché dans la chair[d], [4] afin que les exigences de la Loi fussent accomplies en nous, dont la conduite n'est pas inspirée par la chair, mais par l'esprit. [5] Ceux dont la nature est charnelle suivent les suggestions de la chair, ceux dont la nature est spirituelle, suivent les suggestions de l'esprit. [6] La chair tend à la mort; l'esprit, à la vie et à la paix. [7] La tendance de la chair est hostile à Dieu : en effet, la chair ne se soumet pas à la loi divine, elle ne le peut même pas; [8] et ceux qui sont charnels ne sauraient plaire à Dieu.

[9] Mais vous, vous n'êtes pas les hommes de la chair : vous êtes les hommes de l'esprit, si toutefois l'Esprit de Dieu habite en vous. Quiconque n'a pas l'Esprit du Christ ne lui appartient pas. [10] Or si le Christ est en vous, [votre] corps est mort à cause du péché, mais [votre] esprit est vivant à cause de la justice[e]. [11] Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité le Christ Jésus d'entre les morts fera aussi revivre vos corps mortels[f] par son Esprit qui habite en vous.

8, 1. A D aj. : qui ne marchent pas selon la chair. 2. A D : *m'a* affranchi.

a. Litt. : « dans mon *homme* intérieur »; cf. 2 Cor. 4, 16. *b.* Dans le texte grec, la 2e partie du v. 25 est mal placée. Nous la rétablissons à la place qui lui revient logiquement, après le v. 23, puisqu'elle résume tout le développement 14-23. D'autres la considèrent comme une glose. *c.* Ces mots, que nous mettons entre parenthèses, semblent être une glose explicative inspirée de Gal. 1, 4. *d.* Selon Paul, ce qui a été exécuté sur le Calvaire en la personne du Christ, c'est la chair en son principe. Avec elle, le péché se trouve du même coup condamné à mort, puisque toute sa force lui vient d'elle, c'est-à-dire des mauvais penchants qui ont leur point de départ dans l'organisme. *e.* C'est-à-dire : parce que vous êtes justifiés. *f.* Changés en corps spirituels (cf. 1 Cor. 15, 42-49).

9-10 : Jq 1, 15. 12 : 1 Tim. 1, 8. 14b : Gen. 6, 5; Ps. 51, 7. 23 : Gal. 5, 17; 1 Pi. 2, 11. 25a : 1 Cor. 15, 57. 8, 6 : 6, 21. 9 1 Cor. 3, 16. 11 : 2 Cor. 4, 14.

La possession de l'Esprit garantit le salut.

[12] Ainsi donc, mes frères, nous sommes les débiteurs non de la chair, pour vivre sous la loi de la chair...[a] [13] Si vous suivez les impulsions de la chair, vous mourrez, mais si, par l'esprit, vous anéantissez les œuvres du corps, vous vivrez. [14] Car tous ceux que l'Esprit de Dieu mène sont fils de Dieu. [15] L'esprit que vous avez reçu ne fait pas des esclaves qui puissent retomber dans la crainte; il fait des fils; et sous son influence, nous crions : Abba (Père)[b] ! [16] L'Esprit lui-même atteste par là à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. [17] Or si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers : héritiers de Dieu, cohéritiers du Christ, — s'il est vrai que nous souffrons avec lui pour être aussi associés à sa gloire.

L'univers soupire après la rédemption.

[18] J'estime que les souffrances du temps actuel ne valent pas d'être comparées à la gloire qui va se révéler pour nous. [19] Aussi la nature[c] attend-elle avec un ardent désir la révélation des fils de Dieu. [20] Car la nature a été soumise à [des puissances de] néant[d], non de son plein gré, mais par la volonté de celui qui l'y a soumise[e]. Toutefois elle a gardé l'espérance[f]. [21] Car la nature elle-même sera délivrée de son asservissement aux [puissances de] mort et parviendra à la liberté glorieuse des enfants de Dieu. [22] Nous savons, en effet, que, jusqu'à ce jour, la nature entière soupire, et qu'elle endure les douleurs de l'enfantement.

Au soupir de l'univers s'ajoute le soupir des élus.

[23] Ce n'est pas tout : nous-mêmes, qui possédons les prémices de l'Esprit, nous soupirons intérieurement, attendant notre adoption : la rédemption de notre corps[g]. [24] Car c'est en espérance que nous avons été sauvés; or, quand on voit ce qu'on espère, ce n'est plus de l'espérance : ce qu'on voit, comment pourrait-on l'espérer encore? [25] Mais si nous espérons ce que nous ne voyons pas, nous l'attendons avec patience.

L'intercession de l'Esprit.

[26] De même aussi, l'Esprit vient au secours de notre faiblesse. Nous ne savons pas prier comme il faudrait, mais l'Esprit lui-même intercède pour nous par des soupirs inexprimables[h]; [27] et celui qui scrute les cœurs connaît la pensée de l'Esprit : il sait qu'il intercède auprès de Dieu pour les fidèles[i].

L'amour de Dieu pour ses élus.

[28] Nous savons qu'en toutes choses Dieu collabore au bien de ceux qui l'aiment[j], de ceux qui ont reçu son appel conformément à son dessein. [29] Ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à reproduire l'image de son Fils, qui devient ainsi l'aîné d'un grand nombre de frères. [30] Ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés; ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés; ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés.

[31] Que dirons-nous de plus? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? [32] Lui qui n'a pas épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous donnerait-il pas avec lui toutes choses?

[33] Qui accusera les élus de Dieu? — Dieu les justifie.

[34] Qui les condamnera? — Le Christ Jésus, qui est mort, que dis-je? ressuscité, est à la droite de Dieu et intercède pour nous.

[35] Qu'est-ce qui nous séparera de l'amour du Christ? L'épreuve? la détresse? la persécution? la faim? le dénûment? le péril? le

28. A.B. S C ont un texte qui peut aussi se traduire : toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu. 35. B S : de l'amour *de Dieu*.

a. Phrase interrompue. La suite naturelle serait : *mais de l'esprit...* *b*. Le mot araméen *Abba*, dont Jésus s'était servi pour désigner son Père, reparaissait naturellement sur les lèvres des croyants. *c*. Litt. : *la création*; ce mot désigne ici les créatures autres que l'homme. *d*. Le « néant » (litt. : *la vanité*) désigne probablement ces êtres intermédiaires, ces puissances cosmiques dont il sera question à la fin du chapitre. Parmi elles figure la Mort, que le péché d'Adam a introduite dans le monde. Toutes ces puissances seront anéanties à la fin des temps (1 Cor. 15, 25-26). *e*. Allusion, probablement, à la malédiction de la chute (Gen. 3, 17). *f*. Litt. : *dans l'espérance*. *g*. L'adoption, au sens complet, ne saurait intervenir que le jour où l'élu de Dieu sera délivré de son corps périssable et revêtu d'un corps glorieux. — On peut trad. aussi : « attendant... d'être délivrés de notre corps ». *h*. Paul fait peut-être allusion à ces extases où, sous l'influence de l'Esprit, les chrétiens proféraient des sons inarticulés, révélateurs de l'émotion qui les possédait (cf. 1 Cor. 14, 2-25). *i*. On peut aussi traduire : « qu'il intercède pour les fidèles *selon les vues de Dieu* ». *j*. Voy. note crit.

17 : Gen. 4, 7. 18 : 2 Cor. 4, 17. 31 : Ps. 118, 6. 32 : Jn 3, 16. 33-34 : És. 50, 8-9. 34 : Hébr. 7, 25.

glaive? [36] (*A cause de toi*, est-il écrit, *nous sommes mis à mort tout le long du jour, on nous a traités comme des brebis qu'on mène à l'abattoir.*) — [37] Mais en tout cela nous sommes plus que vainqueurs, par celui qui nous a aimés. [38] Oui, j'en suis certain, ni la Mort, ni la Vie, ni les Anges, ni les Princes des Esprits, ni le Présent, ni l'Avenir, ni les Puissances, [39] ni les Êtres d'en haut, ni ceux de l'abîme[a], ni aucune autre créature ne saurait nous séparer de l'amour de Dieu manifesté dans le Christ Jésus, notre Seigneur.

Douleur de Paul au sujet d'Israël.

9 [1] Je dis la vérité, dans la communion du Christ (je ne mens pas; ma conscience, que l'Esprit saint anime, m'en rend le témoignage) : [2] j'ai dans le cœur un grand chagrin, une douleur incessante. [3] Je souhaiterais d'être moi-même anathème, séparé du Christ, pour mes frères, pour ceux de ma race[b], [4] les Israélites, à qui appartiennent l'adoption, la gloire, les alliances, la Loi, le culte, les promesses, [5] les patriarches, et dont le Christ est issu, selon l'ordre naturel. Que le Dieu qui est au-dessus de toutes choses soit à jamais béni[c]! Amen.

Le véritable Israël.

[6] Ce n'est pas que la parole de Dieu soit devenue caduque. En effet, ceux qui sont issus d'Israël ne font pas tous partie du [véritable] Israël. [7] Ceux qui sont nés d'Abraham ne sont pas tous ses enfants : *C'est par Isaac* [est-il dit], *que tu auras une postérité portant ton nom*[d]. [8] C'est-à-dire : ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont enfants de Dieu; seuls, les enfants de la promesse[e] sont considérés comme la postérité [d'Abraham]. [9] Voici les termes de cette promesse : *Je reviendrai dans un an, et Sara aura un fils.* [10] Il y a plus encore[f]. Rébecca se trouvait enceinte. [Ses enfants, conçus] d'un seul homme, Isaac, notre ancêtre, [11] n'étaient pas encore nés et n'avaient fait ni bien ni mal; néanmoins, afin que le dessein de Dieu, qui choisit les élus, restât fondé [12] non sur les œuvres [de l'homme] mais sur [la volonté de] celui qui l'appelle, il fut dit à Rébecca : *L'aîné sera asservi au cadet*[g] [13] (en effet, il est écrit : *J'ai aimé Jacob et j'ai haï Ésaü*[h]).

Le libre choix de Dieu ne peut être taxé d'injustice.

[14] Qu'est-ce à dire? Y aurait-il de l'injustice en Dieu? — Nullement[i], [15] car il dit à Moïse : *Je ferai miséricorde à qui je veux faire miséricorde et j'aurai pitié de qui je veux avoir pitié*[j]. [16] Ainsi donc, l'homme a beau vouloir, il a beau courir, tout dépend de la miséricorde divine[k]. [17] L'Écriture dit au pharaon : *Je t'ai suscité tout exprès pour montrer en toi ma puissance, afin qu'on célèbre mon nom par toute la terre*[l]. [18] Ainsi il fait miséricorde à qui il veut, et il endurcit qui il veut.

[19] Tu vas me dire : « De quoi se plaint-il encore? Qui peut résister à sa volonté? » — [20] Homme, qui es-tu donc, pour discuter avec Dieu? Le vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a

a. Litt. : *ni la Hauteur, ni la Profondeur.* Il s'agit des êtres qui habitent le ciel et de ceux qui habitent les régions situées au-dessous de la terre (cf. Phil. 2, 10). Peut-être ces êtres sont-ils identifiés aux astres, qui se trouvent, les uns, dans les régions supérieures du ciel, les autres, dans les portions de l'espace situées au-dessous de l'horizon et d'où semblent surgir les étoiles. Les anciens considéraient les astres comme des personnes vivantes et leur attribuaient une influence sur la destinée des hommes; souvent ils leur rendaient un culte. Suivant Paul, le pouvoir de tous ces êtres est aboli par le Christ. *b*. Litt. : *ceux de ma race selon la chair.* *c*. Cf. note sur 1, 25. — On peut aussi rapporter cette phrase au Christ et traduire : « de qui est issu, selon l'ordre naturel, le Christ, *qui est, au-dessus de toutes choses* (ou *au-dessus de tous*), *Dieu béni éternellement.* Que le Christ soit appelé *Dieu* par Paul, ceci n'aurait rien d'inconcevable (voy. Phil. 2, 6 et ss). Mais les mots « au-dessus de toutes choses » ne semblent pouvoir convenir qu'au Père. On a proposé d'intervertir deux mots dans le texte grec (lire *ón o* au lieu de *o ón*), ce qui donnerait : à qui appartient le Dieu... *d*. Cette parole de l'Écriture, insérée dans le texte sans indication d'origine, à la façon des rabbins, exclut les enfants d'Ismaël, qui ne sont pas la descendance théocratique d'Abraham. *e*. Paul va expliquer cette expression inattendue, au v. suivant. *f*. Il ne s'agit plus seulement, dans ce qui va suivre, d'un choix fait par Dieu entre des enfants nés de mères différentes, comme c'était le cas pour les enfants d'Abraham (Ismaël et Isaac) : Dieu choisit entre des enfants nés d'un même père et d'une même mère (Ésaü et Jacob). *g*. Les textes cités par Paul ne visent pas Jacob et Ésaü, mais les peuples issus de ces patriarches.

h. Le mot hébreu correspondant à *haïr*, est employé parfois dans le sens très atténué de « aimer moins » (cf. Gen. 29, 31 et la note). *i*. Paul ne s'attaque pas tout de suite à l'objection formulée au v. 14. Il la laisse provisoirement de côté; et avant de la réfuter (v. 20 et ss), il insiste encore sur la liberté divine (v. 15-18). *j*. Dans le texte de l'Exode (33, 19), il n'est pas question du libre arbitre de Dieu, mais de sa fidélité. *k*. Litt. : *Ainsi donc, ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu, qui fait miséricorde.* — L'image de la course est familière à Paul (1 Cor. 9, 24 ss; Phil. 3, 12 ss).

l. Citation libre (voy. l'A. T.). Le texte des Septante dit : « Tu as été gardé pour que je manifeste en toi ma puissance..... »

8, 36 : Ps. 44, 23. *9, 7* : Gen. 21, 12. *9* : Gen. 18, 10. *12* : Gen. 25, 23. *13* : Mal. 1, 3. *15* : Ex. 33, 19. *17* : Ex. 9, 16.
38-39 : 1 Cor. 15, 24; Éph. 1, 21; 3, 10; 6, 12; Col. 1, 16; 2, 15. 9, 4 : Ex. 4, 22; Deut. 7, 6; 14, 1-2. 5a : 1, 3. 5b : 1, 25. 8 : Gal. 4, 23. 10 : Gen. 25, 21. 18 : Ex. 4, 21; 7, 3; 9, 12; 14, 4, 17.

fabriqué : « Pourquoi m'as-tu fait ainsi? » [21] Le potier n'a-t-il pas le droit de faire, de la même pâte, un vase destiné à un usage noble et un vase destiné à un usage vulgaire[a]? [22] Et si Dieu, voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance, a supporté, dans sa grande longanimité, des vases de colère faits pour la destruction[b]! [23] s'il a voulu par là faire connaître la richesse de sa gloire à l'égard de vases de miséricorde qu'il a préparés d'avance pour la gloire [24] et qu'il a appelés — c'est de nous que je parle — non seulement d'entre les Juifs, mais aussi d'entre les païens)![c]... [25] C'est ainsi qu'il dit, dans le livre d'Osée : *Celui qui n'était pas mon peuple, je l'appellerai mon peuple, et celle qui n'était pas ma bien-aimée, je l'appellerai ma bien-aimée.* [26] *Et à l'endroit même où on leur avait dit : Vous n'êtes pas mon peuple, ils seront appelés fils du Dieu vivant*[d]. [27] Quant à Ésaïe, il s'écrie au sujet d'Israël : *Quand le nombre des enfants d'Israël serait comme le sable de la mer, [seul] un faible reste sera sauvé,* [28] *car le Seigneur accomplira pleinement et promptement sa parole sur la terre*[e]. [29] Et, dans un passage antérieur, Ésaïe avait dit :

Si le Seigneur des armées ne nous avait laissé un [germe,
nous serions devenus pareils à Sodome,
nous aurions ressemblé à Gomorrhe.

Les Israélites sont responsables de leur déchéance.

[30] Que conclurons-nous? — Que les païens, qui ne poursuivaient pas la justice, l'ont saisie (je parle de la justice qui vient de la foi), [31] tandis qu'Israël, qui poursuivait la loi de justice[f], n'est pas parvenu à l'atteindre[g]. [32] Pourquoi? — Parce qu'au lieu de recourir à la foi, il s'efforçait d'y arriver par les œuvres. Ils se sont heurtés à « la pierre d'achoppement » [33] dont il est écrit :

Je place en Sion une pierre d'achoppement[h],
une pierre où l'on trébuche[i].
Qui met en elle sa confiance ne sera pas déçu.

10 *Dieu n'a rien épargné pour éclairer les Juifs sur les conditions du salut.*

[1] Frères, le vœu de mon cœur, la prière que j'adresse à Dieu pour eux, c'est qu'ils soient sauvés. [2] Car je leur rends ce témoignage qu'ils ont du zèle pour [la cause de] Dieu; mais leur zèle est mal éclairé. [3] Méconnaissant la justice de Dieu[j], cherchant à établir leur justice propre, ils ne se sont pas soumis à la justice de Dieu. [4] En effet, le Christ met fin à la Loi[k] pour assurer la justification de tous les croyants[l].

[5] Moïse écrit au sujet de la justice qui vient de la Loi : *L'homme qui la mettra en pratique, vivra par elle.* [6] Mais la Justice qui vient de la foi s'exprime ainsi : *Ne dis pas* dans ton cœur : *Qui montera au ciel* (à savoir, pour en faire descendre le Christ[m])? [7] ni : *Qui descendra dans l'abîme* (à savoir, pour faire remonter le Christ de chez les morts[n])? — [8] Que dit-elle donc? *La parole est près de toi, dans ta bouche, dans ton cœur.* (Il s'agit de la « parole » de la foi, que nous annonçons)[o]. [9] En

a. Comparaison inspirée par És. 45, 9 et 29, 16. Cf. Sagesse de Sal. 15, 7. *b.* C'est cette destruction, et non la longanimité de Dieu, qui fera voir sa colère (c'est-à-dire sa justice répressive) et sa puissance. Quant à la patience divine, elle a pour but (v. 23) de laisser venir le temps où Dieu pourra révéler sa gloire par les « vases de miséricorde ». Dieu aurait pu frapper : il préfère supporter les impies, afin de laisser aux bons, qu'il veut récompenser, le temps de naître. Cf. Sag. de Salomon 11, 11; 12, 22. *c.* Cette phrase inachevée pourrait se terminer ainsi : peut-on parler d'injustice? *d.* Paul applique aux païens ce que le prophète avait dit des Israélites, en insistant sur l'*endroit* où ils se trouvent, pour bien marquer le caractère universel du salut, qui cesse d'être attaché à la Palestine. *e.* Citation libre d'Ésaïe 10, 22-23, influencée par une réminiscence d'Osée 1, 10. Le texte du v. 28 n'est pas sûr. Il s'agit de toute façon du jugement de Dieu, qui s'accomplit par le rejet de la plus grande partie d'Israël. *f.* La loi qui donne le moyen de réaliser la justice. *g.* De façon à la mettre en pratique. *h.* Paul applique cette prophétie au Christ. Dans la pensée d'Ésaïe, elle se rapportait soit à Yahvé (8, 14), soit à la théocratie de l'ancienne alliance (28, 16). *i.* Litt. : *une pierre de scandale.* Voy. note sur Mc 9, 42. *j.* C'est-à-dire la justice que Dieu accorde au croyant, par opposition à celle que l'homme s'efforce d'acquérir par l'observation de la Loi. *k.* Litt. : *La fin de la Loi, c'est le Christ.* Cf. Gal. 3, 23-4, 4.

l. Voici l'enchaînement des idées : en cherchant la justice par le moyen de la Loi, les Juifs se sont trompés, car le Christ, par sa mort, met fin à la Loi. *m.* C'est-à-dire : comme si le Christ n'était pas descendu du ciel. *n.* Comme si le Christ n'était pas ressuscité. *o.* Les textes du Deut. cités aux v. 6-8 signifient : Le commandement que Dieu donne aux Israélites est à leur portée : ils n'ont pas à aller au ciel ni au delà des mers pour le chercher; il est près d'eux; ils l'ont sous la main. Paul supprime l'allusion à un commandement et remplace la traversée de la mer par la descente dans l'abîme; puis il applique au Christ la parole mosaïque ainsi transformée. Il n'y a pas à le chercher au loin : il est là. Il n'y a plus à chercher le Messie dans le ciel ou sous la terre : le Christ est descendu du ciel, et il est ressuscité. La Parole s'est incarnée en lui; elle nous est devenue intérieure.

25 : Os. 2, 23. *26 :* Os. 1, 10. *27-28 :* És. 10, 22-23. *29 :* És. 1, 9. *33 :* És. 8, 14; 28, 16. ***10**, 5 :* Lév. 18, 5. *6-7 :* Deut. 30, 12-13 *8 :* Deut. 30, 14.

21 : Jér. 18, 2-6. **10**, 1b : Act. 22, 3b. 3 : Phil. 3, 9.

effet, si « ta bouche » confesse que Jésus est le Seigneur[a], et si « ton cœur » croit que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé, [10] car avec le « cœur », on croit, pour obtenir la justice, et avec la « bouche », on confesse [sa foi], pour obtenir le salut. [11] *Quiconque met sa confiance en lui*, dit l'Écriture, *ne sera pas confus.*

[12] Il n'y a pas de différence entre le Juif et le Grec : tous ont le même Seigneur, qui dispense ses trésors à tous ceux qui l'invoquent. [13] *Tous ceux qui invoqueront le nom du Seigneur seront sauvés.* [14] Comment donc l'invoqueront-ils, s'ils ne croient pas en lui? Comment croiront-ils en lui, s'ils n'en ont pas entendu parler? Comment entendront-ils parler de lui, si personne ne prêche? [15] Comment prêchera-t-on, si personne n'en a reçu la mission[b]? *Qu'ils sont beaux*, est-il écrit, *les pieds de ceux qui annoncent de bonnes nouvelles*[c]*!* — [16] Mais tous n'ont pas accepté l'Évangile. *Seigneur*, dit Ésaïe, *qui a cru à notre prédication?* — [17] La foi naît donc de la prédication, et la prédication, de l'ordre donné par le Christ[d].

Les Juifs incroyants sont inexcusables.

[18] Mais, je le demande, n'ont-ils pas entendu [les prédicateurs de l'Évangile]? — Bien au contraire :

Le bruit de leur voix a retenti par toute la terre,
leurs paroles jusqu'aux extrémités du monde habité.

[19] Mais, je le demande, Israël n'aurait-il pas compris? — En premier lieu, Moïse dit :

Je vous rendrai jaloux de ce qui n'est pas un peuple,
contre un peuple inintelligent, j'exciterai votre dépit[e]*.*

[20] Quant à Ésaïe, il va jusqu'à dire :

J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient pas,
je me suis révélé à ceux qui ne m'interrogeaient pas[f]*.*

[21] Mais à l'égard d'Israël, il dit : *Tout le jour, j'ai tendu les bras à un peuple indocile et contredisant.*

11 *Israël n'est pas rejeté tout entier.*

[1] Je le demande donc : Dieu aurait-il rejeté son peuple? — Non certes! Moi-même, je suis Israélite, de la race d'Abraham, de la tribu de Benjamin. [2] Non, Dieu n'a pas rejeté son peuple, ce peuple qu'il avait choisi. Ne savez-vous pas ce que dit l'Écriture, dans le passage où Élie adresse à Dieu cette plainte contre Israël : [3] *Seigneur, ils ont tué tes prophètes, ils ont démoli tes autels, je suis resté moi seul, et ils en veulent à ma vie?* [4] Que lui répond l'oracle? *Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal*[g]*.*

[5] De même, au temps actuel, il subsiste un reste [de fidèles], élus par grâce. [6] Or, si c'est par grâce, ce n'est plus par les œuvres : autrement la grâce ne serait plus la grâce.

[7] Que conclure? — Ce qu'Israël recherche, il ne l'a pas obtenu. Seuls, les élus l'ont obtenu; quant aux autres, ils ont été endurcis : [8] *Dieu*, est-il écrit, *leur a donné un esprit de torpeur, des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre, jusqu'à ce jour.* [9] Et David dit :

Que leur table leur soit un piège, un lacet,
un trébuchet, un juste châtiment.
[10] *Que leurs yeux obscurcis perdent la vue!*
Fais-leur constamment plier l'échine.

Le rejet d'Israël n'est pas irrévocable.

[11] Je le demande, s'ils ont bronché, est-ce pour leur perte[h]? — Nullement; mais leur chute a procuré le salut aux païens, afin que leur propre jalousie en fût excitée. [12] Si leur chute a fait la richesse du monde, et leur abaissement, la richesse

10, 17. A : l'ordre de *Dieu*.

a. Cf. Phil. 2, 11. *b*. Paul se sert du texte de Joël pour établir la nécessité de l'apostolat (on ne peut invoquer le Seigneur que si l'on croit en lui, on ne peut croire que si l'on a entendu parler de lui, et la prédication suppose l'existence d'apôtres, c'est-à-dire de mandataires du Christ). *c*. Dans ce texte d'Ésaïe (que Paul abrège), il est question du message de délivrance apporté aux Israélites captifs. Paul applique les paroles du prophète au message de l'Évangile de Jésus-Christ, apporté par les apôtres. *d*. Remarque exégétique, qui est un rappel de l'idée exprimée aux v. 14 et 15. *e*. Allusion à la conversion des païens. En présence de la conversion de ce « peuple inintelligent », Israël ne peut prétendre qu'il n'a pas compris. *f*. Ainsi, Dieu n'exigeait même pas qu'on le cherchât. Tout ce qu'il demandait, c'était la bonne volonté.
g. Litt. : « devant *la* Baal ». Comme une terreur sacrée empêchait de prononcer le nom de « Baal », on le remplaçait, dans la lecture publique de l'Écriture, par « la honte » (mot féminin en hébreu comme en français). Cet usage se trahit ici par l'emploi de l'article féminin devant le mot « Baal ». *h*. Litt. : *est-ce pour tomber* (sans espoir de relèvement)?

11 : És. 28, 16. *13 :* Joël 2, 32. *15 :* És. 52, 7. *16 :* És. 53, 1. *18 :* Ps. 19, 5. *19 :* Deut. 32, 21. *20 :* És. 65, 1. *21 :* És. 65, 2. ***11**, 3 :* 1 Rois 19, 10. *4 :* 1 Rois 19, 18. *8 :* Deut. 29, 4 et És. 29, 10. *9-10 :* Ps. 69, 23-24.

11, 1 : Ps. 94, 14; 1 Sam. 12, 22. 7 : 9, 31. 11 : Deut. 32, 21; Act. 13, 46.

des païens, que ne fera pas leur complet relèvement!

[13] C'est à vous, païens, que je le déclare : en tant qu'apôtre des païens, j'honore mon ministère [14] en cherchant à exciter l'émulation de ceux de ma race pour en sauver quelques-uns. [15] Si leur rejet a été la réconciliation du monde [avec Dieu], que sera leur retour en grâce, sinon la vie rendue aux morts[a] ?

[16] Si les prémices[b] sont saintes, la pâte l'est aussi. Si la racine est sainte, les branches le sont aussi[c]. [17] Si quelques rameaux ont été coupés; si toi, olivier sauvage, tu as été enté à leur place[d] et mis ainsi en communication avec la racine nourricière de l'olivier, [18] ne t'enorgueillis pas aux dépens de ces rameaux! Et si tu le fais, [souviens-toi que] ce n'est pas toi qui portes la racine, mais que c'est la racine qui te porte. — [19] Tu diras : « Ces rameaux ont été coupés pour que je fusse enté sur l'arbre. » — [20] D'accord! Ils ont été retranchés à cause de leur manque de foi, et toi, c'est à cause de ta foi que tu subsistes. Ne t'enorgueillis pas: crains plutôt! [21] Si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, il ne t'épargnera pas non plus. [22] Considère donc la bonté et la sévérité de Dieu : sa sévérité s'est appesantie sur ceux qui sont tombés; mais sa bonté reposera sur toi, pourvu que tu persévères dans le bien[e]; autrement, toi aussi, tu seras retranché. [23] Quant à eux, s'ils ne persévèrent pas dans leur manque de foi, ils seront greffés, car Dieu est capable de les greffer à nouveau. [24] Si toi, tu as été coupé sur l'olivier sauvage, auquel tu appartenais naturellement, et si, contrairement à ta nature, tu as été greffé sur un olivier franc, à plus forte raison seront-ils greffés, conformément à leur nature, sur l'olivier auquel ils ont appartenu!

Dieu finira par faire miséricorde à tout Israël.

[25] En effet, mes frères, je ne veux pas vous laisser ignorer ce mystère[f] (de crainte que vous ne vous complaisiez dans votre propre sagesse[g]) : l'endurcissement partiel d'Israël durera jusqu'à ce que l'ensemble des païens soit entré [en possession du salut]; — [26] et ainsi, tout Israël sera sauvé, comme il est écrit :

De Sion viendra le libérateur,
il ôtera les impiétés du milieu de Jacob...
[27] *Et voici l'alliance que je leur octroierai :*
j'enlèverai leurs péchés.

[28] Si l'on considère l'Évangile, ils sont les ennemis de Dieu à cause de vous[h]; mais si l'on considère l'élection divine, ils sont aimés de Dieu à cause de leurs pères : [29] car les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables. [30] Comme vous, naguère, vous avez désobéi à Dieu et que, maintenant, vous avez obtenu sa miséricorde par suite de leur désobéissance, — [31] eux, de même, ont désobéi maintenant à Dieu, pour vous assurer la miséricorde afin de l'obtenir ensuite à leur tour. [32] Car Dieu a enfermé tous les hommes dans la désobéissance, pour leur faire à tous miséricorde.

[33] O profondeur de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu! Que ses décisions sont insondables! Que ses voies sont mystérieuses!

[34] *Qui a connu la pensée du Seigneur?*
qui a été son conseiller?
[35] *Qui lui a jamais fait un don*
pour être payé de retour?

[36] Tout vient de lui, tout est par lui, tout est pour lui : à lui soit la gloire à jamais! Amen.

a. C'est-à-dire l'achèvement de l'œuvre rédemptrice (1 Cor. 15, 22-26). *b*. Cf. Nomb. 15, 17-21. *c*. Les Juifs offraient à Dieu le premier gâteau fait avec la pâte (les *prémices*); et, par cet acte rituel, tout le reste de la pâte se trouvait sanctifié. De même, le salut accordé à quelques croyants, qui sont les prémices d'Israël, garantit le salut de l'ensemble. Dans la deuxième partie du verset, la comparaison est différente : il semble que la « racine », ce soit Abraham, dont la sainteté garantit le salut de ses descendants. *d*. La comparaison est peu naturelle, puisque ce sont, au contraire, les rameaux de l'olivier franc que l'on ente sur l'olivier sauvage; mais le sens est bien clair. *e*. On trad. aussi : pourvu que tu te maintiennes dans la bonté [de Dieu]. *f*. Le *mystère* est une vérité que l'esprit humain peut comprendre mais non découvrir de lui-même. Il ne la saisit que par une révélation divine (cf. Col. 1, 26). *g*. Paul craint que ses lecteurs, en comparant les privilèges que Dieu leur accorde à la déchéance des Juifs, ne se laissent aller à l'orgueil. C'est pourquoi il va leur révéler le salut futur d'Israël. *h*. C'est-à-dire : afin que le salut fût donné aux païens, ce qui ne pouvait avoir lieu que s'il était d'abord repoussé par les Juifs.

26 : És. 59, 20. *27* : Jér. 31, 33-34. *34* : És. 40, 13. *35* : Job 41, 2.

20b : 12, 16. 22 : Jn 15, 2-4. 29 : Nomb. 23, 19; 1 Sam. 15, 29. 32 : Gal. 3, 22; 1 Tim. 2, 4. 36 : Hébr. 2, 10.

12 *Le principe de la morale nouvelle.*

[1] Je vous exhorte donc, frères, au nom des compassions divines, à offrir vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu : tel est le culte rationnel[a]; ce doit être le vôtre. [2] Ne vous modelez pas sur le monde actuel, mais transformez-vous par le renouvellement de votre âme[b]; vous comprendrez alors ce que Dieu veut : le bien, le beau, la perfection[c].

La division du travail dans l'Église.

[3] En vertu de la grâce qui m'a été donnée, je vous dis à tous de ne point avoir une opinion trop avantageuse de vous-mêmes, mais de vous juger avec modestie[d], chacun suivant la mesure de foi que Dieu lui a départie[e]. [4] Car de même que notre corps, qui est un, a plusieurs membres, et que tous les membres n'ont pas la même fonction, [5] de même, nous tous, nous ne formons qu'un seul corps en Christ, et nous sommes tous membres les uns des autres. [6] Mais nous avons des dons différents, suivant la grâce qui nous a été accordée. L'un est prophète : qu'il prophétise, sans s'écarter de la foi[f]. [7] L'autre est diacre[g], qu'il s'acquitte de son service[h]. Que le docteur enseigne[i]. [8] Que le prédicateur exhorte. Que celui qui donne, le fasse sans arrière-pensée. Que celui qui préside y mette du zèle. Que celui qui accomplit les œuvres de miséricorde, le fasse avec joie.

De l'esprit qui doit animer les croyants vis-à-vis de leurs frères et de leurs adversaires.

[9] Que votre charité soit sincère : haïssez le mal, attachez-vous étroitement au bien[j]. [10] S'agit-il de l'amour fraternel ? ayez de la tendresse les uns pour les autres. S'agit-il des égards ? prévenez-vous les uns les autres. [11] Ayez du zèle : pas de nonchalance ! Soyez animés du feu de l'Esprit; servez le Seigneur[k].

[12] Soyez joyeux dans l'espérance, patients dans l'affliction, persévérants dans la prière.

[13] Subvenez aux besoins des fidèles; appliquez-vous à exercer l'hospitalité.

[14] Bénissez ceux qui vous persécutent : bénissez, ne maudissez pas.

[15] Réjouissez-vous avec ceux qui sont dans la joie, pleurez avec ceux qui pleurent.

[16] Vivez en bonne harmonie. N'aspirez pas aux grandeurs : laissez-vous attirer par ce qui est humble. *N'ayez pas une haute opinion de vous-mêmes.*

[17] Ne rendez à personne le mal pour le mal : *ayez pour tous de la bienveillance.* [18] S'il est possible — pour autant qu'il dépend de vous, — vivez en paix avec tout le monde. [19] Ne vous vengez pas vous-mêmes, mes bien-aimés; laissez agir la colère [divine][l], car il est écrit : *à moi la vengeance, c'est moi qui rétribuerai,* dit le Seigneur. — [20] Mais toi, *si ton ennemi a faim, donne-lui à manger; s'il a soif, donne-lui à boire; car en agissant ainsi, tu lui amasseras des charbons enflammés sur la tête*[m]. [21] Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais triomphe du mal par le bien.

13 *Devoirs des chrétiens à l'égard des autorités.*

[1] Que toute personne obéisse aux autorités supérieures, car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et celles qui existent ont été instituées par Dieu : [2] ainsi, celui qui s'insurge contre l'autorité, se révolte contre l'ordre établi par Dieu; et les rebelles attireront sur eux la condamnation.

[3] Les magistrats ne sont pas à redouter quand on fait le bien, mais quand on fait le

a. Par opposition aux pratiques purement extérieures des Juifs et des païens. *b.* Le chrétien ne doit pas s'adapter au « monde actuel », qui est destiné à périr; il doit se prêter à une transformation intérieure, qui le prépare à vivre dans le monde à venir, dont l'avènement est proche. Cette transformation s'opère sous l'influence de l'Esprit. *c.* On peut aussi entendre : vous discernerez que la volonté de Dieu est bonne, belle, parfaite. *d.* Il y a dans le texte des jeux de mots qui prêtent au raisonnement une allure vive et piquante *(phronein, uperphronein, sôphronein)*, mais dont la traduction ne peut malheureusement donner aucune idée. *e.* La valeur spirituelle que nous pensons nous reconnaître dépend de notre foi, qui est un don de la grâce. *f.* Litt. : *suivant l'analogie de la foi.* Voy. note sur 1 Cor. 2, 13. L'inspiration du prophète doit rester, selon Paul, dans les limites de la foi de la communauté (cf. 1 Cor. 12, 3; 1 Jn 4, 2-3). *g.* Le mot *diacre* signifie « serviteur ». *h.* Il s'agit du service des pauvres. *i.* Paul veut dire : que chacun fasse son travail sans empiéter sur le domaine d'autrui. *j.* La charité chrétienne n'est pas cette indulgence qui sourit du mal et ne se passionne pas pour le bien. Elle sait être intransigeante. *k.* Litt. : *soyez les esclaves du Seigneur.* *l.* La justice de Dieu, qui se manifestera pour punir au jour du jugement. *m.* Ces *charbons enflammés* sont vraisemblablement une image du remords et non du châtiment à venir.

12, *16* : Prov. 3, 7 (G). *17* : Prov. 3, 4 (G). *19* : Deut. 32, 35. *20* : Prov. 25, 21-22.

12, 2 : Éph. 4, 23; 5, 17. 3 : 15, 15. 4 : 1 Cor. 12, 12. 5 : 1 Cor. 12, 27; Éph. 4, 25. 6 : 1 Cor. 12, 4; 1 Pi. 4, 10. 7 : 1 Pi. 4, 11. 8 : 2 Cor. 9, 7. 9 : 2 Cor. 6, 6; 1 Pi. 1, 22; Am. 5, 15; Ps. 97, 10. 11 : Act. 18, 25; Col. 3, 24. 12 : 1 Thess. 5, 17. 13 : Hébr. 13, 2. 14 : Mt 5, 44; 1 Cor. 4, 12. 16 : 11, 20b; 15, 5; 1 Tim. 6, 17; És. 5, 21. 17 : 1 Thess. 5, 15. 18 : Hébr. 12, 14. 19 : Lév. 19, 18; Hébr. 10, 30. 20 : 2 Rois 6, 22. **13,** 1 : Prov. 8, 15-16; Jn 19, 11; Tite 3, 1. 3 : 1 Pi. 2, 13-14; 3, 13.

mal. Veux-tu ne pas avoir à craindre les autorités ? Fais le bien, et tu recevras leurs éloges, [4] car elles sont au service de Dieu pour te conduire au bien. Mais si tu fais le mal, tremble ! car ce n'est pas en vain qu'elles portent le glaive. Elles sont au service de Dieu, pour exercer la répression vengeresse[a] sur les malfaiteurs. [5] En conséquence, il faut se soumettre, non seulement par crainte du châtiment[b], mais encore par motif de conscience. [6] C'est pour ce même motif que vous payez les impôts ; car c'est une façon de servir Dieu que de s'appliquer à ce devoir[c]. [7] Rendez à chacun ce que vous lui devez : l'impôt, à qui vous devez l'impôt ; les taxes, à qui vous devez les taxes[d] ; la crainte, à qui vous devez de la crainte ; le respect, à qui vous devez du respect.

L'amour, résumé de la morale chrétienne.

[8] N'ayez de dettes envers personne, excepté celle de l'amour mutuel, car celui qui aime les autres a accompli la Loi. [9] En effet, les commandements : *Tu ne commettras point d'adultère, tu ne tueras pas, tu ne voleras pas, tu ne convoiteras pas*, etc., se résument dans cette parole : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* [10] L'amour ne fait aucun mal au prochain : l'amour est donc l'accomplissement de la Loi.

L'imminence du jour du Seigneur fait apparaître la nécessité de la conversion.

[11] Au surplus, vous savez en quel temps nous sommes. L'heure est venue de vous éveiller de votre sommeil : en effet, le salut est plus près de nous maintenant qu'à l'époque où nous sommes devenus croyants. [12] La nuit est avancée, le jour approche. Laissons-là les œuvres des ténèbres ; revêtons-nous des armes de la lumière. [13] Vivons honnêtement, comme on vit en plein jour. Plus de festins ni d'orgies, plus de luxure ni de débauches, plus de querelles ni d'animosité ! [14] Revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ[e], et ne prenez pas souci de la chair, pour [en satisfaire] les convoitises.

14 *De la conduite à tenir envers les consciences timorées.*

[1] Faites bon accueil à ceux dont la foi est faible[f], sans discuter leurs idées. [2] La conviction de l'un lui permet de manger de tout[g], tandis que le faible se nourrit de légumes. [3] Celui qui mange [de tout] ne doit pas mépriser celui qui s'abstient[h], et celui qui s'abstient ne doit pas juger celui qui mange [de tout], car Dieu lui a fait accueil. [4] Qui es-tu pour juger le serviteur d'autrui ? Qu'il soit debout ou qu'il tombe, cela regarde son maître. Mais il restera debout, parce que le Maître est capable de le soutenir.

[5] Celui-ci fait une distinction entre les jours ; celui-là les juge tous pareils[i] : que chacun s'en tienne en toute assurance à sa propre conviction. [6] Celui qui observe tel jour, l'observe pour le Seigneur[j]. Celui qui mange [de tout], le fait pour le Seigneur, car il rend grâces à Dieu, et celui qui s'abstient, le fait pour le Seigneur : lui aussi rend grâces à Dieu[k]. [7] Aucun de nous ne vit pour soi-même ; aucun ne meurt pour soi-même. [8] Si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur, et si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Donc, que nous vivions ou que nous mourions, nous sommes au Seigneur[l].

a. Litt. : *vengeresses, en vue de la colère.* Les autorités romaines, en punissant les malfaiteurs, préludent à la manifestation de la justice divine. *b*. Litt. : *de la colère.* Il s'agit ici du châtiment, qui est la manifestation pratique de la justice de Dieu. *c*. Phrase très obscure dans le texte et qui peut s'entendre de plusieurs manières. De toute façon, elle a pour but de justifier le paiement de l'impôt. *d*. Il s'agit des contributions indirectes, par opposition aux impôts directs qui viennent d'être mentionnés. *e*. Cf. Gal. 3, 27. Le croyant doit être transformé à l'image du Christ. *f*. Litt. : *au faible en la foi.* Cette expression désigne ceux qui, par scrupule, s'abstenaient de vin et de viande. Ces scrupules, inspirés par un reste de superstition juive ou païenne, attestaient en effet une insuffisance de la foi. Ces gens-là ne croyaient pas assez à l'efficacité de l'œuvre du Christ, puisqu'ils pensaient devoir y ajouter par des pratiques d'ascétisme. *g*. Litt. : *L'un a la foi [pour] manger de tout.* Le mot grec *pistis* a les deux sens de « foi » et de « conviction ». Dans tout ce chapitre, Paul lui donne tour à tour, ou même simultanément, les deux acceptions. Ailleurs (1 Cor. 8, 7, 12), il se sert du terme de « conscience » pour exprimer une notion toute pareille. *h*. « Qui s'abstient », litt. : *qui ne mange pas [de tout].* *i*. A ceux qui mettent un jour à part, le tenant pour sacré. Paul oppose ceux qui considèrent tous les jours comme également sacrés.
j. En le consacrant à des exercices religieux particuliers.
k. Allusion à la prière d'actions de grâces que les uns et les autres prononcent au moment du repas. *l*. Les v. 7 et 8 présentent un argument nouveau : si la mort même ne peut séparer du Christ ceux qui lui appartiennent, à plus forte raison en est-il de même des pratiques mentionnées ici.

13, *9* : Ex. 20, 12-17 et Deut. 5, 16-21. — Lév. 19, 18 (cf. Mat. 22, 39).
4b : 12, 19. 7 : Mc 12, 17. 8 : Gal. 5, 14. 10 : 1 Cor. 13, 4. 11a : Éph. 5, 14 ; 1 Thess. 5, 6-7. 11b : Mc 13, 30. 12 : 1 Jn 2, 8 ; Éph. 5, 11. 13 : Lc 21, 34. **14**, 1 : 15, 1 ; 1 Cor. 8, 9. 3-6 : Col. 2, 16. 4 : Jq 4, 12. 5 : Gal. 4, 10. 6 : 1 Cor. 10, 30. 7-8 : Gal. 2, 20.

[9] Car si le Christ est mort et s'il a repris vie, c'est pour être le Seigneur des morts et des vivants. [10] Toi donc, pourquoi juges-tu ton frère? Et toi, pourquoi méprises-tu ton frère? Tous, nous comparaîtrons devant le tribunal de Dieu, [11] car il est écrit :

Aussi vrai que je vis, dit le Seigneur,...
Tout genou fléchira devant moi,
et toute langue donnera gloire à Dieu.

[12] Ainsi, chacun de nous rendra compte à Dieu pour soi-même.

[13] Cessons donc de nous juger les uns les autres : appliquez plutôt votre jugement à ne mettre devant vos frères rien qui les fasse buter ou tomber. [14] Je le sais, j'en suis pleinement convaincu en communion avec le Seigneur Jésus, rien n'est impur par soi-même [a]. Mais si quelqu'un estime qu'une chose est impure, elle l'est en effet pour lui. [15] Si pour un aliment, tu fais de la peine à ton frère, ce n'est plus l'amour qui t'inspire. Ne va pas, pour une question de nourriture, causer la perte de celui pour qui le Christ est mort. [16] N'exposez pas votre idéal à la calomnie [b]. [17] Le Royaume de Dieu, ce n'est pas de la nourriture, ni de la boisson; c'est la justice, la paix et la joie dans la communion de l'Esprit saint : [18] celui qui sert le Christ de cette manière est agréable à Dieu et estimé des hommes.

[19] Ainsi donc, efforçons-nous de réaliser la paix et l'édification réciproque. [20] Ne va pas, pour un aliment, détruire l'œuvre de Dieu [c]. Tous les aliments sont purs, mais c'est une mauvaise action que d'en manger en occasionnant du scandale. [21] Ce qui est bien, c'est de ne pas manger de viande, de ne pas boire de vin, de ne rien prendre qui puisse causer la chute de ton frère. [22] Ta conviction, garde-la pour toi, devant Dieu [d]. Heureux celui qui n'est troublé par aucun scrupule, au moment où il prend sa décision. [23] Mais celui qui mange en ayant des scrupules est condamné par là même, car il agit sans conviction : or, tout ce qu'on fait sans conviction est un péché.

15 [1] Quant à nous, les forts, nous devons porter les infirmités des faibles et ne pas rechercher notre propre agrément. [2] Chacun de nous doit se rendre agréable à son prochain, pour le bien, en vue de l'édification. [3] En effet, le Christ n'a pas recherché sa propre satisfaction, mais, comme il est écrit, *les outrages de ceux qui t'outragent sont tombés sur moi.* [4] Tout ce qui a été écrit l'a été pour notre instruction, afin que par la patience et la consolation qui viennent des Écritures nous possédions l'espérance. [5] Que le Dieu de patience et de consolation vous donne d'être d'accord entre vous, comme le veut le Christ Jésus, [6] afin que, d'un seul cœur, d'une seule voix, vous glorifiiez Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ!

Appel final à l'union.

[7] Ainsi, faites-vous accueil les uns aux autres, comme le Christ vous a fait accueil pour la gloire de Dieu. [8] J'affirme, en effet, que si le Christ a été ministre des circoncis, ce fut pour faire honneur à la véracité divine : elle exigeait que les promesses faites à nos pères fussent confirmées. [9] Quant aux païens, c'est pour sa miséricorde qu'ils rendent gloire à Dieu [e], comme dit l'Écriture :

C'est pourquoi je te louerai parmi les païens
et je chanterai à la gloire de ton nom.

[10] Elle dit encore : *Païens, réjouissez-vous avec son peuple.* [11] Et encore :

Vous tous, païens, louez le Seigneur,
et que tous les peuples le louent!

14, 22. D E F : Tu as une conviction? garde... S om. : devant Dieu.

15, 7. *S A C.* B D : *nous* a fait accueil.

a. Il se peut que Paul fasse allusion à l'enseignement relaté Marc 7, 15 ss. *b.* Phrase obscure. « Votre idéal », litt. : *votre bien.* Il s'agit, selon les uns, du Royaume de Dieu, cet idéal de paix et de justice sur lequel tous sont d'accord; selon d'autres, de la liberté chrétienne des « forts ». En tout cas, Paul veut dire que les disputes des chrétiens font du christianisme un objet de dérision. *c.* En troublant la conscience d'une âme, on en compromet le salut, qui est l'œuvre de Dieu. *d.* Qu'elle demeure entre Dieu et toi. *e.* Paul s'adresse avant tout aux « forts », qui étaient, semble-t-il, des chrétiens d'origine païenne. Il les engage à se montrer bienveillants envers « les faibles », comme le Christ l'a été pour eux-mêmes. Il est vrai que le Christ a exercé son ministère parmi les Juifs, mais c'était pour confirmer d'antiques promesses, auxquelles Dieu ne pouvait manquer. Son Évangile n'en est pas moins parvenu jusqu'aux païens, quoique Dieu ne fût lié vis-à-vis d'eux par aucun engagement. Il a agi à leur égard par pure miséricorde, et uniquement dans l'intérêt de sa gloire.

***14,** 11 :* És. 49, 18; — 45, 23. ***15,** 3 :* Ps. 69, 10. *9 :* 2 Sam. 22, 50; Ps. 18, 50. *10 :* Deut. 32, 43. *11 :* Ps. 117, 1.

8-9 : 1 Thess. 5, 10. 10b : 2 Cor. 5, 10 : Mt 25, 31-46. 11 : Phil. 2, 10-11. 12 : Gal. 6, 5. 14a : Mc 7, 14-15; 18-19; Act. 10, 15. 19 : 12, 18; 15, 2. **15,** 1 : 14, 1. 2 : 14, 19. 4 : 1 Cor. 9, 9-10; 10, 11. 5 : 12, 16.

[12] Et encore Ésaïe dit : *Il viendra, le rejeton d'Isaï, celui qui se lève pour gouverner les païens. En lui, les païens mettront leur espoir.* — [13] Que le Dieu de l'espérance vous comble de joie et de paix, dans la foi, et qu'ainsi votre cœur déborde d'espérance, par la vertu de l'Esprit saint !

Paul justifie sa lettre.

[14] Je suis convaincu moi aussi[a], mes frères, que vous êtes pleins de bonnes qualités, remplis de science[b] et bien capables de vous avertir mutuellement. [15] Si je vous ai écrit avec parfois un peu de hardiesse, c'était pour raviver vos souvenirs, en vertu de la grâce divine [16] qui m'a fait ministre du Christ Jésus auprès des païens : j'accomplis le service de l'Évangile de Dieu[c] pour que les païens soient une offrande agréable à Dieu, sanctifiée par l'Esprit saint.

[17] Aussi, pour ce qui est de la cause de Dieu, je me glorifie en Jésus-Christ[d] : [18] je n'oserais rien mentionner en dehors de ce que le Christ a fait par moi pour gagner les païens, — soit par la parole et par l'action, [19] soit par la puissance des signes et des miracles, soit par la vertu de l'Esprit saint. C'est ainsi qu'à partir de Jérusalem, et en rayonnant jusqu'en Illyrie[e], j'ai pleinement accompli l'œuvre de l'Évangile du Christ. [20] Et je me suis fait un point d'honneur de le prêcher seulement là où le nom du Christ n'avait pas été prononcé, pour ne point bâtir sur les fondements posés par un autre : [21] de la sorte s'est accomplie cette parole de l'Écriture :

Ceux à qui l'on n'avait rien dit de lui le verront
et ceux qui n'avaient pas entendu parler de lui,
le comprendront.

Plans de voyage.

[22] C'est là ce qui m'a empêché, à mainte reprise, d'aller chez vous. [23] Mais à présent, il ne me reste plus de champ à parcourir dans ces contrées-ci, et comme j'éprouve depuis des années le désir d'aller vous voir, [24] quand j'irai en Espagne[f]... J'espère, en effet, que je vous verrai en passant et que vous m'aiderez à me rendre là-bas, une fois que j'aurai satisfait en quelque mesure le désir que j'ai de vous voir.

[25] En ce moment, je vais à Jérusalem, pour le service des fidèles. [26] En effet, la Macédoine et l'Achaïe ont décidé de faire une collecte pour les pauvres de l'Église de Jérusalem[g]... [27] Elles l'ont décidé ; aussi bien ont-elles une dette à leur payer : si les païens ont participé aux biens spirituels des fidèles de Jérusalem, ils doivent à leur tour les assister de leurs biens matériels.

[28] Cette mission remplie, quand j'aurai remis aux destinataires le produit de la collecte[h], je me rendrai en Espagne, en passant par chez vous ; [29] et je sais qu'en allant vous voir, je viendrai tout chargé des bénédictions du Christ.

[30] Mais je vous en prie, mes frères, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, au nom de l'amour qu'inspire l'Esprit, luttez avec moi, en adressant pour moi des prières à Dieu, [31] afin que j'échappe aux incrédules de Judée et que le secours que je porte à Jérusalem soit bien accueilli des fidèles. [32] Ainsi je viendrai chez vous, le cœur joyeux, et s'il plaît à Dieu, je goûterai du repos au milieu de vous.

[33] Que le Dieu de paix soit avec vous tous ! Amen.

a. *Moi aussi*, allusion à la bonne réputation dont jouissaient les chrétiens de Rome. *b.* Litt. : « de *toute* science » ou : « de toute *la* science » suivant les mss. Il s'agit de la connaissance approfondie des choses de Dieu. *c.* Paul remplit l'office de sacrificateur au service de l'Évangile. L'offrande qu'il présente sur l'autel, ce sont les chrétiens tirés du paganisme. *d.* Paul a sujet de s'enorgueillir de ce qu'il a fait pour la cause de Dieu, mais seulement *en Christ*. *e.* Nous n'avons pas d'autres renseignements sur le voyage de Paul en Illyrie. *f.* Phrase inachevée. Suppléez : je m'arrêterai à Rome. *g.* Litt. : *pour les pauvres d'entre les saints de Jérusalem*. Sur cette collecte, voy. 1 Cor. 16, 1 ; 2 Cor. 8 et 9 ; Act. 19, 21 ; 20, 4 ; 24, 17. *h.* Litt. : *quand je leur aurai scellé ce fruit* (ou : *ce revenu*).

12 : És. 11, 10 (G). *21* : És. 52, 15.

15 : 12, 3. 16 : 1, 5 ; 11, 13a ; 12, 1 ; Phil. 2, 17. 19 : 2 Cor. 12, 12. 20 : 2 Cor. 10, 15-16. 22-23 : 1, 10-13 ; Act. 19, 21. 25 : Act. 19, 21 ; 20, 22 ; 21, 15. 27 : 1 Cor. 9, 11. 29 : 1, 11. 30 : 2 Cor. 1, 11 ; Col. 4, 3 ; 2 Thess. 3, 1. 31 : Act. 21, 13. 33 : 16, 20.

16 *Paul recommande Phébé [a].* [1]Je vous recommande notre sœur Phébé, qui sert l'Église de Cenchrées[b]. [2]Faites-lui, dans l'esprit du Seigneur, un accueil qui soit digne des fidèles, et mettez-vous à sa disposition pour toute affaire où elle aurait besoin de vous. Elle a prêté assistance à beaucoup de gens, à moi en particulier.

Salutations. [3]Saluez Prisca et Aquilas[c], mes collaborateurs dans l'œuvre du Christ Jésus. [4]Ils ont risqué leur tête pour me sauver la vie, et ce n'est pas moi seul qui leur suis reconnaissant, ce sont aussi toutes les Églises du monde païen. [5]Saluez aussi la communauté qui se réunit dans leur maison.

Saluez mon ami Épénète, les prémices que l'Asie a offertes au Christ[d].

[6]Saluez Marie, qui a beaucoup travaillé pour vous.

[7]Saluez Andronicos et Junias, mes parents, mes compagnons de captivité : ce sont des apôtres distingués[e], et même ils ont appartenu au Christ avant moi[f].

[8]Saluez Ampliatus, mon ami dans le Seigneur.

[9]Saluez Urbain, mon collaborateur dans l'œuvre du Christ, et mon ami Stachys.

[10]Saluez Apelle, ce disciple éprouvé du Christ[g].

Saluez ceux de la maison d'Aristobule[h].

[11]Saluez mon parent Hérodion.

Saluez ceux des gens de Narcisse[i] qui sont au Seigneur.

[12]Saluez Tryphène et Tryphose, qui se sont donné de la peine pour le Seigneur[j].

Saluez ma chère Persis[k], qui a beaucoup travaillé pour le Seigneur.

[13]Saluez Rufus[l], ce disciple d'élite[m], et sa mère, qui est aussi la mienne.

[14]Saluez Asyncritos, Phlégon, Hermès, Patrobas, Hermas, et les frères qui sont avec eux[n].

[15]Saluez Philologue et Julia, Néréa et sa sœur, Olympas, et tous les fidèles qui sont avec eux.

[16]Saluez-vous les uns les autres en vous donnant le saint baiser[o].

Toutes les Églises du Christ vous saluent.

Avertissements. [17]Je vous engage, mes frères, à prendre garde à ceux qui suscitent divisions et scandales à l'encontre de l'enseignement que vous avez reçu. Éloignez-vous d'eux, [18]car ces gens-là ne servent pas le Christ, notre Seigneur : ils servent leur ventre, et par leurs belles paroles et leurs compliments, ils abusent le cœur des simples[p].

[19]Votre obéissance est connue de tous[q]. Je me réjouis donc à votre sujet; mais je souhaite que vous ayez assez de sagesse pour faire le bien et assez de pureté pour éviter le mal[r]. [20]Le Dieu de paix écrasera bientôt Satan sous vos pieds.

a. Beaucoup d'interprètes estiment que le passage relatif à Phébé, ainsi que les salutations et recommandations qui suivent, jusqu'au v. 20 et peut-être plus loin, ne faisaient pas primitivement partie de l'épître aux Romains. Ils supposent soit que cette page a été ajoutée à un exemplaire de notre épître destiné à l'Église d'Éphèse, soit qu'elle appartenait à une lettre aux Éphésiens et qu'elle a été introduite par erreur dans l'épître aux Romains. Il semble bien, en effet, que la mention d'Aquilas et de Prisca (v. 3) nous transporte à Éphèse (cf. 1 Cor. 16, 8 et 19); de même celle d'Épénète (cf. note *d*); c'est sans doute aussi en Asie qu'Andronicos et Junias (v. 7) ont été les compagnons de captivité de Paul. Quant aux gens de la maison de Narcisse, il y en avait en Asie. Cependant toutes ces personnes pouvaient alors se trouver à Rome, où Prisca et Aquilas, par exemple, avaient des attaches. Il est possible que Paul ait eu d'assez nombreuses connaissances dans la capitale, où affluait la population de tout l'empire. Et dans une lettre qu'il écrivait pour se ménager l'appui de l'Église de Rome, il avait intérêt à mentionner toutes les relations qu'il avait déjà dans cette communauté. *b.* Litt. : « *diaconesse* de l'Église... ». Mais ce terme ne désigne pas ici une fonction particulière. Il indique simplement que Phébé se consacrait au service de l'Église. — *Cenchrées* était le port de la ville de Corinthe (en Grèce). *c.* Cf. 1 Cor. 16, 19; Act. 18, 2. — « Priscille » était le diminutif de *Prisca*. *d.* C'est-à-dire le premier converti de la province romaine d'Asie (capitale Éphèse). *e.* *Apôtres* est pris ici dans son sens général et primitif (missionnaires du Christ). Andronicos et Junias ne sont connus que par cette mention. *f.* Litt. : ont été avant moi *en Christ*. La belle locution mystique : *en Christ*, caractéristique de la pensée de Paul, s'est émoussée par l'usage, et a perdu beaucoup de sa signification première. Elle équivaut ici à notre mot « chrétien ». *g.* Litt. : *l'éprouvé en Christ*. *h.* Un petit-fils d'Hérode le Grand, appelé Aristobule, vivait à Rome, où il fréquentait la cour impériale du temps de Claude. *i.* Sans doute le fameux affranchi de Néron. *j.* Litt. : *dans le Seigneur*. *k.* La Persane. *l.* Peut-être celui qui est mentionné Mc 15, 21 ? *m.* Litt. : *élu* (c'est-à-dire éminent) *dans le Seigneur*. *n.* Ici et au v. 15, nous avons une allusion à ces petits groupes qui se constituaient dans l'Église pour des raisons de voisinage. *o.* Cf. 1 Cor. 16, 20; 2 Cor. 13, 12; 1 Thess. 5, 26; 1 Pier. 5, 14. Ce baiser, symbole de la fraternité chrétienne, deviendra, dès le IIe siècle, un rite de la liturgie. *p.* Les agitateurs visés ici rappellent ceux qui avaient bouleversé l'Église de Corinthe (2 Cor. 10, 11-12). Paul les accuse de faire bonne chère aux dépens de leurs dupes. *q.* Litt. : « *Car* votre obéissance... » Paul veut dire : Je vous avertis, car ces gens peuvent être tentés d'exploiter votre disposition à l'obéissance. *r.* Litt. : *que vous soyez sages en vue du bien, purs en vue du mal.*

16, 17 : Tite 3, 10; 2 Jn 10. 18 : Phil. 3, 19. 20b : 1 Cor. 16, 23.

Que la grâce de notre Seigneur Jésus soit avec vous !

[21] Timothée, mon collaborateur, vous salue, et, avec lui, mes parents Lucius, Jason et Sosipater.

[22] Je vous salue au nom du Seigneur, moi Tertius, qui écris cette lettre [a].

[23] Caïus, mon hôte et celui de toute l'Église, vous salue [b].

Éraste, trésorier de la ville, vous salue, et, avec lui, notre frère Quartus.

[25] A celui qui a le pouvoir de vous affermir, conformément à mon Évangile et à la prédication de Jésus-Christ, conformément à la révélation du mystère [c] tenu secret dans les temps anciens, [26] mais révélé aujourd'hui et porté par des écrits prophétiques [d], sur l'ordre du Dieu éternel, à la connaissance de tous les païens, afin de les amener à l'obéissance, c'est-à-dire à la foi [e] ; — [27] à Dieu, seul sage, soit à jamais la gloire, par Jésus-Christ ! Amen [f].

16, 24. D E : La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous (mots qu'ils om. au v. 20) ! Amen.

a. Tertius est le secrétaire de Paul, qui intercale ici un message personnel pour les destinataires de l'épître. Paul dictait généralement ses lettres (1 Cor. 16, 21 ; 2 Thess. 3, 17 ; Col. 4, 18). *b.* C'est apparemment chez *Caïus* (nommé aussi 1 Cor. 1, 14) qu'était célébré le culte chrétien. *c.* Il s'agit du dessein de sauver les païens, que Dieu avait formé dans sa miséricorde, depuis l'origine, mais qu'il n'avait pas révélé. *d.* Cette expression ne peut désigner les livres prophétiques de l'A. T., puisqu'il s'agit d'une révélation actuelle opposée à l'ancienne. Ce sont donc des écrits composés par des prophètes chrétiens (cf. 1 Cor. 12, 28 ; 13, 2 ; 14, 1-5). Mais Paul n'a pas dû connaître de livres chrétiens dont il eût pu parler en ces termes. D'autre part la place des v. 25-27 varie beaucoup dans les manuscrits ; plusieurs même les omettent entièrement. Pour toutes ces raisons, l'authenticité en est suspecte. *e.* Litt. : *à l'obéissance de la foi* (voy. note sur 1, 5.) *f.* Il y a une visible parenté entre les v. 25-27 et Jude 24-25.

21 : Act. 16, 1-3 ; 19, 22 ; 20, 4. 23 : 1 Cor. 1, 14 ; Act. 19, 22. 25-27 : Éph. 3, 4 ss, 20-21. 25-26 : Col. 1, 26.

LES ÉPITRES AUX CORINTHIENS

INTRODUCTION

I. Corinthe.

Corinthe, officiellement *Laus Julia Corinthi,* était une colonie fondée par Jules César sur l'emplacement de l'ancienne cité grecque entièrement détruite par Mummius en 146 avant notre ère. Le développement de la ville avait été rapide. En un siècle, elle avait pris une très grande importance : elle était devenue le siège du gouvernement de l'Achaïe et avait reçu l'administration des jeux isthmiques. Par sa situation entre deux mers, avec le port de Cenchrées à l'est et celui de Lechaion à l'ouest, elle était l'intermédiaire naturel entre l'Orient et l'Occident. Habitée par une population cosmopolite — la moins grecque des villes grecques, — c'était une place commerciale de premier ordre. Les marchands et les marins, qui y affluaient de toutes les régions de l'Empire, y apportaient avec eux leurs cultes et leurs dieux. La religion y était essentiellement syncrétiste. Les mystères devaient y avoir de nombreux adeptes, en particulier ceux d'Éleusis, dont le grand sanctuaire était tout proche.

Corinthe était en même temps une ville de plaisir, où le luxe des riches s'affichait avec insolence et écrasait les pauvres. Les mœurs y étaient particulièrement dissolues. « Vivre à la corinthienne » était dans l'antiquité une expression proverbiale. Ce n'est sans doute pas l'effet du hasard si Paul a écrit dans cette ville quelques-uns des passages où il stigmatise le plus sévèrement la corruption des mœurs païennes (1 Th. 4, 1-12 ; Rom. 1, 18-32).

Corinthe n'était pas un centre intellectuel comparable à Athènes ou à Alexandrie. Les philosophes cependant y étaient nombreux. On y montrait avec vénération le tombeau de Diogène [1]. Les Cyniques

1. Il avait vécu au IVe s. avant notre ère.

paraissent avoir été, en effet, ceux des philosophes grecs qui répondaient le mieux aux aspirations des habitants de Corinthe, qui entendaient ne mettre aucun frein à la satisfaction des instincts du corps.

II. Paul à Corinthe. Fondation de l'Église.

Paul arriva à Corinthe, sans doute au printemps de l'an 50. Il venait d'Athènes, où il paraît n'avoir fait que passer et où son activité — si tant est qu'il en ait exercé une — n'avait point eu de succès. Auparavant il avait séjourné en Macédoine, où son œuvre lui donnait les plus belles espérances : il suffit de rappeler la fondation des Églises de Philippes, de Thessalonique et de Bérée. Mais son activité avait été prématurément interrompue par des difficultés suscitées par ses adversaires juifs et plus encore, semble-t-il, par des mesures prises contre lui, à leur instigation, par les autorités romaines.

A son arrivée à Corinthe, Paul n'avait pas l'intention d'entreprendre l'évangélisation de l'Achaïe. Son ardent désir était de retourner en Macédoine pour reprendre son ministère dans les Églises de cette province (1 Thess. 2, 17). En attendant le retour de Silas et de Timothée qu'il y avait envoyés (1 Thess. 3, 2), il était entré en relations avec des chrétiens de race juive, originaires du Pont et récemment arrivés d'Italie, Aquilas et sa femme Priscille. Il travailla avec eux pour gagner sa vie, profitant de toutes les occasions qui se présentaient, à la synagogue et ailleurs, pour annoncer l'Évangile à tous ceux qu'il rencontrait, Juifs ou Grecs (Act. 18, 1-4).

A l'arrivée de Silas et de Timothée, Paul comprit, sans doute, que les obstacles qui s'opposaient à son retour en Macédoine ne seraient pas de sitôt levés. Il se décida alors à s'établir à Corinthe. « Il se voua tout entier à la prédication », dit le récit des Actes (18, 5), ce qui veut dire, sans doute, qu'il renonça plus ou moins complètement au travail manuel pour se consacrer exclusivement à l'évangélisation. Le livre des Actes place à ce moment une rupture solennelle qui se serait produite entre Paul et la synagogue (18, 6). Ce récit est probablement dramatisé. La scène qui devait se dérouler plus tard devant le tribunal de Gallion n'aurait aucun sens s'il n'avait plus existé alors aucune relation entre Paul et la synagogue de Corinthe. L'établissement de Paul chez Titius Justus ne fut peut-être qu'un fait très simple : Paul quitta la maison d'Aquila, où il avait travaillé jusqu'alors, pour un autre domicile où il pouvait mieux s'adonner à l'œuvre missionnaire.

Nous n'avons aucun renseignement sur les conditions dans lesquelles Paul exerça son ministère à Corinthe. Le récit d'une vision où le Seigneur le rassure et lui affirme que personne ne lui fera de mal (Act. 18, 9-10) suppose qu'il dut, à un moment donné, se trouver en péril. Paul était à Corinthe depuis un an et demi environ, lorsqu'il fut l'objet d'une plainte de la part des Juifs devant le tribunal du proconsul Gallion. On l'accusait, selon l'interprétation qui paraît la plus vraisemblable, de donner un enseignement qui n'était pas conforme à la Loi de Moïse. L'accusation était habile, car si elle avait été reconnue fondée, Paul aurait cessé de jouir de la protection qui était accordée au judaïsme, reconnu par l'autorité romaine comme *religio licita*, et serait tombé sous le coup de la loi qui interdisait la propagande religieuse. Gallion estima qu'il n'y avait entre les Juifs et Paul que des divergences sans importance et refusa de prononcer un jugement. Quelque temps après, cependant, Paul quitta Corinthe, mais le livre des Actes ne permet pas de reconnaître s'il y eut quelque relation entre ce départ et la plainte des Juifs.

Le livre des Actes ne donne pas d'indications précises sur le succès de la prédication de Paul à Corinthe. Il parle de la conversion d'un chef de la synagogue, Crispus, et de sa famille (18, 8) ainsi que de celle de beaucoup de Corinthiens parmi lesquels devaient se trouver des Juifs et des Grecs (1 Cor. 7, 18; 10, 32; Act. 18, 4 et 8). Ceux-ci formaient probablement la majorité (cf. 1 Cor. 12, 2). Que l'Église de Corinthe ait eu une certaine importance numérique, c'est ce qu'atteste aussi la déclaration du Seigneur à Paul dans sa vision : « J'ai un grand peuple dans cette ville » (Act. 18, 10).

A ces renseignements que l'on peut extraire du récit des Actes sur la fondation de l'Église de Corinthe, les allusions qu'on relève dans les épîtres permettent d'ajouter quelques indications complémentaires. Paul a été le seul fondateur de l'Église de Corinthe (1 Cor. 3, 6-10; 4, 14-15). Les collaborateurs qui l'y aidèrent lui étaient donc nettement subordonnés. Ce furent Priscille et Aquilas sans doute (Rom. 16, 3), en tout cas Silas et Timothée (2 Cor. 1, 19). On a conjecturé que Paul les avait employés surtout à répandre l'Évangile autour de Corinthe. Nous savons en effet qu'il y avait une Église à Cenchrées (Rom. 16, 1), et Stephanas est appelé les prémices, non de Corinthe, mais de l'Achaïe (1 Cor. 16, 15, cf. 2 Cor. 9, 2; voir encore 1 Thess. 1, 7-8).

Paul avait abordé l'évangélisation de Corinthe dans un état de dépression, de faiblesse et probablement de maladie (1 Cor. 2, 3) qui l'avait amené à compter moins que jamais sur les ressources de la sagesse ou de la dialectique pour ne s'appuyer que sur « Jésus-Christ crucifié » (1 Cor. 2, 1-5). Il avait cependant présenté l'Évangile — du moins à une élite — comme une sagesse parfaite, mais une sagesse où ne peuvent atteindre l'intelligence et la raison des hommes, et qui est révélée par l'Esprit (1 Cor. 2, 6 ss). L'enseignement que donnait l'apôtre devait être très intensif, puisqu'il mettait des gens sortis en majorité du paganisme en état de saisir l'argumentation biblique qu'il présentait en faveur des grandes doctrines chrétiennes (1 Cor. 15, 25-27, 45).

Paul se fit un point d'honneur de ne jamais accepter aucun subside de l'Église de Corinthe (1 Cor. 9, 15-27; 4, 12; 2 Cor. 11, 7-9, 27). Ce ne fut pas la conséquence d'un principe. Il estimait, au contraire, que les prédicateurs de l'Évangile avaient le droit de vivre, eux et leur famille, aux frais des Églises qu'ils évangélisaient (1 Cor. 9, 4-14). Nous savons d'autre part qu'il n'eut aucun scrupule à recevoir de l'argent d'autres communautés, notamment de celles de Macédoine (2 Cor. 11, 9) et en particulier de celle de Philippes (Phil. 4, 16). Mais il se plaisait, sans doute assez souvent, à renoncer au droit qu'il avait de se faire entretenir par les fidèles (cf. 1 Thess. 2, 9). Évidemment, il avait dû remarquer combien le désintéressement de l'apôtre ajoutait de poids à sa prédication et facilitait l'intelligence de la doctrine du Christ.

III. Constitution et organisation de l'Église.

L'Église de Corinthe avait des assemblées régulières, où se célébrait le repas du Seigneur (1 Cor. 11, 20) ou le culte (14, 23). Il semble qu'elle ait eu à sa disposition un local à elle, la maison de Titius Justus d'après Act. 18, 7, celle de Caïus d'après Rom. 16, 23 [1]. Nous connaissons le nom de quelques-uns de ses membres : Crispus, qui, comme Caïus, Stéphanas et leurs familles, avait été baptisé par Paul (1 Cor. 1, 15-16), Fortunatus et Achaïcus (16, 17), les gens de Chloé (1, 11) [2], Phébé, la diaconesse de Cenchrées (Rom. 16, 1), et plusieurs des personnages qui sont nommés dans Rom. 16 (Tertius, le scribe de l'épître aux Romains, Éraste, le trésorier de la ville, Quartus).

L'Église de Corinthe s'était recrutée parmi les classes les plus humbles de la société (1 Cor. 1, 26). Il y avait même des esclaves dans son sein (7, 21). Elle comprenait cependant aussi quelques riches (1, 26). Titius Justus, Caïus, Priscille et Aquilas, Stéphanas, Éraste, devaient être au moins dans l'aisance.

Ces gens issus de milieux divers avaient le sentiment d'avoir été constitués en un seul corps par le baptême (1 Cor. 12, 13). Ce rite passait pour si efficace qu'on en était venu à le pratiquer au bénéfice des morts (1 Cor. 15, 29). L'Église avait très nettement conscience de former un groupe bien défini, en face de la synagogue, d'une part, des communautés religieuses païennes, de l'autre (1 Cor. 10, 32). Les non chrétiens sont appelés « les gens du dehors » (5, 13). Les chrétiens ont reçu de Dieu un appel en vertu duquel ils ont été mis à part, consacrés. Ils sont appelés à la sanctification (1, 2) ; ils sont le temple de l'Esprit saint (6, 19), ou encore ils appartiennent au Christ et sont les membres de son corps (12, 13, 27).

Au point de vue de l'organisation intérieure, tout est encore dans le devenir. Il n'y a ni formes fixes, ni fonctions délimitées. L'initiative individuelle a tous les droits : l'Esprit, suivant les besoins, produit les diverses activités nécessaires à la vie de l'Église.

IV. La crise corinthienne.

1. Son caractère général. Tant que l'apôtre avait été à Corinthe, sa forte personnalité avait suffi pour maintenir l'ordre dans la communauté. Lui parti, des tendances diverses se firent jour et ne tardèrent pas à jeter l'Église dans une crise extrêmement grave.

Les symptômes de cette crise sont divers et presque contradictoires. On peut cependant les rapporter tous à la réapparition de l'esprit grec et des habitudes païennes, que l'influence de l'Évangile n'avait pu entièrement détruire. Ce réveil du vieil homme se manifesta notamment par un cas d'immoralité grave, à l'égard duquel l'ensemble de l'Église fit preuve d'une singulière indulgence. Ce fut encore une certaine propension à assimiler plus ou moins le christianisme à une école philosophique, les fidèles ne se considérant plus uniquement comme les rachetés de Jésus-Christ, mais plutôt comme les disciples d'un docteur — Paul, Apollos ou Céphas, — dont ils opposaient les mérites à ceux des autres prédicateurs de l'Évangile.

Enfin on vit naître et se développer à Corinthe une conception nettement dualiste : on se représentait le corps et l'esprit comme deux principes opposés. Paul avait enseigné que l'homme tout entier aurait part au salut : son corps aussi entrerait dans le Royaume du Christ, après avoir subi une transformation glorieuse (1 Cor. 15, 51). Les Corinthiens, formés par la pensée grecque, estimaient que la vie éternelle était réservée à l'âme seule, le corps étant voué à la destruction, comme toute réalité matérielle. Par suite, on pouvait porter deux jugements très dissemblables sur la vie physique. On pouvait ou bien la considérer comme indifférente au point de vue religieux et moral, ou au contraire y voir un obstacle à la vie de l'âme. De là deux attitudes : celle des libertins, qui pensaient que le chrétien avait le droit de lâcher la bride à tous ses instincts, et celle des rigoristes, qui voulaient réduire au minimum la vie du corps, ne prohibant pas seulement l'immoralité, mais encore le mariage.

Ces deux groupes avaient, sur le problème des relations avec le monde païen, des idées opposées. Les libertins se vantaient de posséder la *gnose*, c'est-à-dire de savoir exactement ce qu'étaient les dieux païens (des démons voués à l'anéantissement). Ils prétendaient n'avoir rien à craindre d'eux et ne cherchaient donc pas à éviter certains actes, comme la participation aux repas sacrificiels, qui, d'après les conceptions du temps, établissaient une relation entre l'homme et la divinité. Les rigoristes, au contraire, se gardaient avec un soin extrême de tout ce qui pouvait les mettre en contact avec les dieux païens, renonçant même à manger de la viande plutôt que de s'exposer à consommer, sans le savoir, celle qui provenait des sacrifices [3].

Ces diversités de pensée et les discussions qui s'ensuivirent troublèrent profondément l'Église de Corinthe. L'agitation provoquée par les manifestations des dons spirituels (en particulier la glossolalie) qui, après le départ de l'apôtre, étaient devenues de plus en plus tumultueuses, augmenta encore la gravité de la crise.

Il ne semble pas qu'au début l'autorité de Paul ait été contestée. Quelques indices donnent à penser que rigoristes et libertins se réclamaient également de lui et s'efforçaient de l'amener à se prononcer en faveur de leurs idées. Dans la suite, le développement de l'esprit de parti et l'intervention de personnalités venues du dehors, amenèrent la constitution d'un groupe d'opposition à l'apôtre, qui ne tarda pas à conquérir la majorité de l'Église. La situation de Paul fut, à un moment, très compromise ; les Corinthiens finirent cependant par s'incliner devant son autorité.

2. L'intervention de Paul. Caractères des épîtres. Au début de la crise, Paul se trouvait à Éphèse ou aux environs. Depuis un certain temps déjà, il avait annoncé sa prochaine arrivée en Grèce, mais il fut retenu loin de Corinthe plus longtemps qu'il ne l'avait d'abord pensé. Les ajournements successifs de la visite promise furent exploités par ses adversaires. Entre Éphèse et Corinthe, les com-

1. Ces deux maisons n'en faisaient peut-être qu'une, dont le propriétaire s'appelait, de son nom complet, Caïus Titius Justus.
2. Plusieurs auteurs pensent qu'ils appartenaient à l'Église d'Éphèse et qu'ils n'auraient fait que passer à Corinthe.
3. On la vendait souvent au marché.

munications étaient faciles ; Paul put donc être rapidement informé de ce qui se passait et intervenir sans tarder.

C'est uniquement par les deux épîtres aux Corinthiens que nous connaissons tous ces événements. Le livre des Actes n'en dit rien. Les lettres que Paul écrivit aux Corinthiens ne nous ont pas été intégralement conservées. L'apôtre fait allusion, dans 1 Cor. 5, 9-13, à un conseil qu'il avait donné dans une épître antérieure et qui avait été mal interprété. D'autre part, il parle, dans 2 Cor. 2, 3-4, 9 et 7, 8-9, 12, d'une lettre qu'il avait écrite dans les larmes et dans une grande angoisse, et qui avait profondément affligé les Corinthiens. Il y demandait le châtiment d'un homme qui l'avait offensé. Ce qu'il dit de cette lettre ne peut aucunement se rapporter à notre première épître. Il faut donc admettre que Paul écrivit au minimum quatre lettres aux Corinthiens, dont une avant notre première épître et une autre entre la première et la seconde.

Mais ce n'est pas tout. Si on analyse de près notre première épître, on constate qu'elle n'offre pas d'unité organique. Elle se présente plutôt comme une série de développements sur des questions particulières. De l'avis de certains critiques, on peut y relever des doublets — l'envoi de Timothée, par exemple, est mentionné 4, 17 et 16, 10, — et même des contradictions. Ainsi dans 8, 1-13 ; 10, 23-11, 1, la question des viandes est traitée en partant du point de vue des forts ; Paul admet qu'il est permis de manger de la viande des sacrifices, mais il s'efforce de limiter l'application de ce droit par égard pour les scrupules des faibles. Par contre, dans 10, 1-22, l'apôtre semblerait faire sien le point de vue des rigoristes et considérer la consommation de cette viande comme un acte d'idolâtrie.

Et ce n'est pas tout encore. Si on examine comment Paul a eu connaissance des faits qui amènent son intervention, on constate que ses sources d'information ne sont pas les mêmes dans tout le cours de l'épître : 1, 11, à propos des partis, il dit : « J'ai appris par les gens de Chloé » ; 5, 1, à propos de l'incestueux : « On dit partout » ; 7, 1, à propos des questions relatives au mariage : « Passons aux questions sur lesquelles vous m'avez écrit ». Ailleurs (16, 17), il parle de la visite qu'il a reçue de Stéphanas, Fortunatus et Achaïcus. Les gens de Chloé, — le bruit public, — la lettre des Corinthiens, — Stéphanas, Fortunatus et Achaïcus, — voilà au moins quatre sources d'information. Est-il certain qu'elles se soient offertes à Paul toutes ensemble ? Et si elles se sont présentées à des moments différents, est-il admissible qu'il ait attendu pour agir jusqu'à la fin ? N'a-t-il pas dû intervenir immédiatement, après chaque mauvaise nouvelle reçue de Corinthe, pour tenter de remettre l'Église dans la bonne voie, ou pour répondre à des questions sur lesquelles on désirait connaître son sentiment ? Aussi a-t-on parfois supposé que notre première épître aux Corinthiens avait été constituée par de fragments de diverses lettres de l'apôtre [1].

Ce n'est pas ici le lieu de discuter à fond cette hypothèse. Retenons seulement que l'idée de distinguer, dans l'épître actuelle, ce qui correspond aux divers moments de la crise, pourrait permettre de rétablir la suite des faits et de les mieux comprendre.

La seconde épître donne moins encore que la première une impression d'unité. Son caractère composite est généralement admis. Sans entrer dans le détail de toutes les questions qu'on a soulevées, nous nous bornerons à signaler trois faits.

1° Le morceau 6, 14-7, 1 est une exhortation paisible insérée au milieu d'une véhémente apostrophe dont elle interrompt le développement naturel. Beaucoup d'exégètes pensent que c'est là un fragment de cette première lettre dont nous avons parlé et à laquelle il est fait allusion dans 1 Cor. 5, 9-13.

2° Les chapitres 8 et 9 traitent l'un et l'autre de la collecte, mais dans des conditions assez différentes. Le chapitre 9 aborde la question comme si tout un développement ne venait pas de lui être consacré.

3° Mais voici qui est encore plus frappant. Il y a entre la première partie de l'épître et la seconde, ou plus exactement entre 1-7 et 10-13, un singulier contraste. Dans les sept premiers chapitres, tout est à la paix et à la réconciliation. Paul se réjouit de la soumission des Corinthiens, dont Tite lui a apporté la nouvelle. Il fait l'apologie de son ministère, mais il se défend sans amertume. Il sait qu'il parle à des gens disposés à l'écouter. Au contraire, dans les quatre derniers chapitres, il s'exprime avec une sévérité mêlée d'une douloureuse ironie. Bien des théories ont été proposées pour expliquer ce contraste entre les deux parties de l'épître. On a dit, par exemple, que, dans la première, Paul s'adressait à la majorité, qui s'était soumise, et, dans la seconde, à une minorité restée hostile. Mais aucun mot de l'épître n'indique cette distinction de points de vue. On a encore supposé qu'après la rédaction de la première partie, Paul avait reçu d'autres nouvelles de Corinthe, qui lui présentaient la situation sous un tout autre jour. Mais aurait-il expédié une lettre dont la première partie reposait sur une erreur ou un malentendu et ne répondait plus à la situation réelle ? Ne l'aurait-il pas plutôt recommencée ? L'insuffisance de toutes ces explications a amené beaucoup de critiques à penser que, dans les chapitres 10-13, nous pourrions avoir un fragment de la lettre sévère à laquelle il est fait allusion dans 2 Cor. 2, 3 ; 7, 8.

3. Esquisse du développement de la crise.

Voici comment on pourrait se représenter le développement de la crise, avec les interventions diverses de l'apôtre et leurs résultats [2].

Première phase. — Paul fut informé, peut-être par Stéphanas, des premiers troubles qui s'étaient manifestés dans l'Église et notamment de l'apparition d'une tendance libertine. Il envoya alors à Corinthe une lettre qui contenait un appel à la sainteté (2 Cor. 6, 14-7, 1 et peut-être 11, 2-3 ; 12, 20-21). Le mot d'ordre des libertins « tout est permis », était discuté et limité dans son application par le devoir de la sanctification (1 Cor. 6,

1. Quand on entreprit de former un recueil de la correspondance de Paul, on aurait recueilli dans les archives de l'Église de Corinthe les feuillets provenant de l'apôtre, et on les aurait groupés tant bien que mal.

2. Ce qui suit, en particulier ce qui concerne la division de la 1re épître aux Corinthiens, ne peut être présenté que comme une hypothèse personnelle de l'auteur de cette Introduction.

12-20). L'apôtre traitait aussi la question des viandes. Se plaçant au point de vue rigoriste, il formulait une condamnation catégorique de l'idolâtrie (1 Cor. 10, 1-22). Enfin, il blâmait la manière dont les Corinthiens célébraient le repas du Seigneur et leur rappelait le véritable caractère de cet acte (1 Cor. 11, 17-34). D'autres questions moins importantes étaient réservées pour être traitées à la venue de l'apôtre (1 Cor. 11, 34b). Il se pourrait que le chapitre dans lequel Paul combat la négation de la résurrection des corps ait fait partie de cette même lettre (1 Cor. 15, 1-58).

Deuxième phase. — L'intervention de Paul ne mit pas fin à l'opposition des tendances qui s'affrontaient à Corinthe. Non que son autorité fût, dès ce moment-là, sérieusement contestée. Les libertins semblent avoir pensé que leur point de vue n'avait pas été complètement exposé à Paul, et avoir espéré qu'une fois mieux informé, il se prononcerait dans leur sens.

D'autre part, les conseils de l'apôtre sur la rupture avec les pécheurs ne sont pas acceptés sans réserves. On croit, ou l'on feint de croire que Paul recommande d'éviter absolument le contact de tout pécheur, et l'on soutient que, pour cela, il faudrait sortir du monde. On voit aussi apparaître, à ce moment-là, une tendance à l'émancipation des femmes et des esclaves. Sur le terrain de la vie morale, le conflit devient plus aigu. Tandis que les uns font preuve d'une largeur qui va jusqu'à permettre aux chrétiens de recourir aux tribunaux païens et à tolérer dans l'Église un cas d'immoralité scandaleuse, les autres, par réaction sans doute, tendent à l'ascétisme et mettent en question la légitimité même du mariage. Enfin, dans le domaine du culte, sous l'influence de la fermentation des idées et de l'ardeur des discussions, les manifestations des dons spirituels deviennent de plus en plus incohérentes et désordonnées.

L'autorité de Paul était alors si bien reconnue, que rigoristes et libertins tombèrent d'accord pour lui soumettre les points controversés. Ils le firent dans une lettre où se reflétaient à la fois le point de vue des libertins (pour la question des viandes sacrifiées) et celui des rigoristes (pour les questions relatives au mariage). En même temps qu'il recevait cette lettre, Paul apprit, sans doute par ceux qui la lui apportaient, le cas de l'incestueux et l'affaire des procès.

Ce sont ces deux derniers points qu'il paraît avoir traités tout d'abord dans sa réponse (1 Cor. 5, 1-6, 9-11). Il aborde ensuite les questions posées, celle du mariage (7, 1-40) et celle des viandes (8, 1-13; 9, 19-27; 10, 23-11, 1). Partant du principe de la liberté exposé dans la lettre des Corinthiens, il l'admet en théorie mais s'efforce de montrer qu'en pratique son application doit être limitée par égard pour les faibles. Dans la même lettre, Paul repoussait la prétention des femmes à prier le visage découvert (11, 2-16). Il exposait quel était le sens et l'origine de l'inspiration chrétienne et montrait que ses manifestations devaient avoir en vue l'édification de la communauté (12, 1-14, 40). Enfin il donnait des instructions pratiques en vue de la collecte (16, 1-4), il s'expliquait sur ses projets de voyage (16, 5-9) et faisait connaître le refus d'Apollos de retourner en Grèce (16, 12).

C'est probablement vers l'époque de la composition de cette lettre — qui serait la seconde écrite par Paul aux Corinthiens — que l'apôtre fit partir Timothée pour la Macédoine et la Grèce (Act. 19, 22)[1].

Troisième phase. — Le développement de la crise semble avoir été assez rapide. Quand la lettre de Paul arriva à Corinthe, la situation avait déjà bien changé. L'esprit de parti s'était fortement développé. Trois groupes s'étaient constitués, se réclamant respectivement de Paul, d'Apollos et de Céphas. Il semble que les deux derniers, le troisième surtout, aient été animés, à l'égard de Paul, d'un esprit d'hostilité et de dénigrement. On critiquait sa manière de prêcher l'Évangile; on la disait trop dénuée du prestige de la science et de l'éloquence (1 Cor. 2, 1 ss). On allait même jusqu'à contester ses titres à l'apostolat. On mettait en doute son désintéressement; et en même temps on insinuait que s'il n'avait pas suivi la coutume, en refusant une subvention de l'Église de Corinthe, c'est qu'il n'avait pas le sentiment d'être un véritable apôtre (9, 1). Enfin on interprétait contre lui l'ajournement de la visite déjà plusieurs fois annoncée aux Corinthiens.

Informé par les gens de Chloé, Paul envoya alors à Corinthe une lettre dans laquelle il blâmait l'esprit de parti, indiquait quel était le véritable rôle des apôtres (1 Cor. 1, 10-4, 21) et présentait une apologie de son attitude désintéressée (9, 1-18). Il recommandait Stéphanas, contre qui une partie de l'Église était peut-être mal disposée, et faisait son éloge (16, 15-18). Il priait aussi que l'on fît bon accueil à Timothée (16, 10-11). Il ne semble pas avoir été sans inquiétude à propos de ce dernier, qui allait se trouver, à son arrivée à Corinthe, devant une situation dont il ne soupçonnait rien et pour laquelle il n'avait pas reçu d'instructions.

Quatrième phase. — Les recommandations de Paul, et tout particulièrement sans doute ce qu'il avait dit des partis, et l'apologie qu'il avait présentée de son ministère, ne produisirent pas à Corinthe l'effet qu'il avait espéré. L'intervention de Timothée se montra aussi inefficace. Il semble qu'il se développa alors une violente opposition personnelle contre Paul. La crise prit, de ce chef, une orientation nouvelle, peut-être sous l'influence de personnalités venues du dehors, très probablement de Jérusalem (2 Cor. 10, 12-18). Les discussions qui avaient jusque-là passionné les esprits passent à l'arrière-plan. Tout se concentre autour de cette question : l'Église de Corinthe rejettera-t-elle définitivement, comme quelques-uns l'y invitent, l'autorité de l'apôtre ? La lutte paraît avoir été menée par un ennemi de Paul, celui à qui il est fait allusion dans 2 Cor. 2, 5-11. On lui faisait grief de son esprit de domination (2 Cor. 1, 24), de ce qu'on appelait « sa folie » (11, 1 ss); on lui reprochait de se mettre en avant et de se vanter (12, 10) ou, comme on disait, de se prêcher lui-même (4, 5). On se plaignait de son peu d'éloquence (11, 6), de l'obscurité de ses lettres, qu'on interprétait comme un manque de franchise (1, 13), de l'esprit purement humain qui inspirait, disait-on, ses projets et qui se manifestait dans les changements incessants qu'il leur faisait subir (1, 15-17; 10, 2). On raillait sa timidité, qu'on mettait en opposition avec la dureté et la sévérité de ses lettres

1. Les Actes disent seulement pour la Macédoine; mais d'après 1 Cor. 4, 17 et 16, 10, Timothée fut aussi envoyé en Grèce.

(10, 1, 9-10). On allait jusqu'à douter de son désintéressement (12, 16 : 7, 2).

Quand Paul fut instruit de cette situation nouvelle — on peut conjecturer que ce fut par Timothée, à son retour en Asie, — il sentit qu'il lui fallait aller à Corinthe. Dans 1 Cor. 4, 21[a], il avait annoncé que, si les Corinthiens ne se soumettaient pas, il irait chez eux « avec la verge ». Le moment était venu de mettre cette menace à exécution.

Le livre des Actes ne parle pas de cette seconde visite de Paul à Corinthe, qui dut être brève. Elle est attestée avec évidence par 2 Cor. 13, 1-2. L'apôtre avait annoncé qu'il sévirait; il n'en fit rien. L'Église ayant refusé de se soumettre, il s'en alla sans avoir mis ses menaces à exécution (2 Cor. 2, 1 : 12, 14, 21 ; 13, 1-2).

Cinquième phase. — C'est alors que, rentré en Asie, il écrivit la lettre sévère à laquelle il est fait allusion dans 2 Cor. 2, 3-4 ; 7, 8 ss. Il y demandait le châtiment du coupable et présentait de son ministère une véhémente apologie, tour à tour ironique, amère, passionnée, toujours éloquente et singulièrement émouvante (10, 1-13, 10). Il terminait sa lettre en annonçant qu'il allait se rendre à Corinthe et en demandant à Dieu de ne pas être, à ce moment-là, obligé de montrer sa sévérité et son pouvoir (13, 1-10).

Sixième phase. — Cependant, sa lettre partie, Paul en eut du regret. Il se demandait s'il ne s'était pas montré trop sévère et trop dur (2 Cor. 7, 8). C'est alors qu'il pria Tite d'aller à Corinthe et d'agir, si possible, sur l'Église. Tite devait lui rapporter des nouvelles, d'après lesquelles il réglerait sa conduite ultérieure. Paul se rencontra avec Tite non pas à Troas, où il avait espéré le trouver, mais en Macédoine (2 Cor. 2, 12-13). Les nouvelles qu'il reçut étaient telles qu'il put, sans arrière-pensée, en rendre grâces à Dieu (2, 14 ; 7, 6-7). C'est alors qu'il écrivit aux Corinthiens une lettre dans laquelle, revenant sur les angoisses qu'il avait traversées et justifiant sa conduite, il scellait en quelque sorte la réconciliation (2 Cor. 1, 1-6, 13 : 7, 2-16) et annonçait sa prochaine arrivée à Corinthe. Il y passa en effet l'hiver, de la fin de 56 à la pâque de 57, après avoir consacré quelques mois aux Églises de Macédoine[1].

V. *Date et lieu de composition. Authenticité.*

La correspondance de Paul avec les Corinthiens s'échelonne sur une période qui s'étend approximativement de la fin de 55 (ou peut-être 54) à la fin de 56. Les premières lettres ont été écrites d'Éphèse ou de ses environs. La lettre de réconciliation et le dernier billet ont été envoyés de Macédoine.

L'authenticité des épîtres aux Corinthiens, c'est-à-dire l'attribution à Paul de tous les éléments qui les composent, est au-dessus de toute contestation. Elles correspondent avec une parfaite exactitude à une situation d'une telle complexité que jamais faussaire n'aurait pu en imaginer de semblable[2].

Résumé de 1 Corinthiens.

PRÉAMBULE (1, 1-9).

Adresse et salutation (1, 1-3).
Action de grâces (1, 4-9).

I. LA QUESTION DES PARTIS (1, 10-4, 21).

Les partis religieux à Corinthe (1, 10-12).
Paul répudie le parti qui se réclame de son nom (1, 13-17).
Paul répond aux critiques du parti d'Apollos (1, 18-3, 15).
- L'Évangile et la sagesse humaine (1, 18-25).
- Les chrétiens se recrutent parmi les humbles (1, 26-31).
- Ce qu'a été la prédication de l'apôtre (2, 1-5).
- La Sagesse de Dieu (2, 6-16).
- Les chrétiens de Corinthe sont encore charnels (3, 1-4).
- Les véritables apôtres (3, 5-15).

Exhortation générale aux Corinthiens (3, 16-4, 21).
- Les chrétiens sont le Temple de Dieu, ils doivent s'élever au-dessus de ce qui est humain (3, 16-23).
- Les apôtres ne peuvent être jugés que par Dieu (4, 1-5).
- Orgueil des Corinthiens. Humilité de la condition des apôtres (4, 6-13).
- Exhortation finale : Paul a envoyé Timothée et va se rendre lui-même à Corinthe (4, 14-21).

II. SCANDALES DANS L'ÉGLISE DE CORINTHE (5-6).

Un cas d'inceste (5, 1-8).
Paul précise le sens d'un conseil qu'il avait donné (5, 9-13).
La question des procès (6, 1-11). Réfutation des maximes des libertins (6, 12-20).

III. RÉPONSE A UNE LETTRE DES CORINTHIENS (7, 1-11, 1).

Questions relatives au mariage (7, 1-40).
- Supériorité du célibat sur le mariage (7, 1-9).
- De la séparation des époux (7, 10-11).
- Des unions où l'un des conjoints est devenu chrétien (7, 12-16).
- Que chacun demeure dans la condition où Dieu l'a placé (7, 17-24).
- Des unions ascétiques (7, 25-38).
- Conclusion (7, 39-40).

La question des viandes sacrifiées aux idoles (8, 1-11, 1).
- Le principe (8, 1-6).
- Condescendance due aux faibles (8, 7-13).

1. Nous n'avons pas parlé des chapitres 8 et 9 de la seconde épître, pour ne pas compliquer les choses. Ce sont deux billets relatifs uniquement à la collecte. Ils supposent la même situation et peuvent avoir été écrits en même temps. Le premier pourrait avoir fait partie de la lettre de réconciliation. Le second pourrait être une lettre ou un fragment d'une lettre adressée au même moment aux communautés d'Achaïe autres que Corinthe.

2. Les Bibles syriaque et arménienne ont contenu, à un certain moment, une *troisième lettre de Paul aux Corinthiens* et une *lettre des Corinthiens à Paul*. On en connaît le texte par deux manuscrits latins, quelques manuscrits arméniens, un commentaire d'Éphrem (en arménien) et des fragments d'une version copte. Ce sont d'assez pauvres compositions, dont le caractère apocryphe saute aux yeux.

Exemple de la condescendance de Paul (9, 1-27).
Les leçons du passé (10, 1-13).
On ne peut communier à la fois avec le Christ et avec les démons (10, 14-22).
Conclusion pratique (10, 23-11, 1).

IV. DIRECTIONS RELATIVES AU CULTE (11, 2-14, 40).

La tenue des femmes dans les assemblées (11, 2-16).
La célébration du repas du Seigneur (11, 17-34).
Les dons spirituels (12, 1-14, 40).
Diversité des dons et unité de l'esprit (12, 1-31).
La charité (13, 1-13).
Le don des langues (14, 1-25).
L'ordre dans le culte (14, 26-40).

V. DE LA RÉSURRECTION (15, 1-58).

La prédication de la résurrection (15, 1-11).
Solidarité entre la résurrection du Christ et celle des croyants (15, 12-21).
Le triomphe du Christ (15, 22-28).
La conduite des fidèles atteste leur foi à la résurrection (15, 29-34).
Le corps des ressuscités (15, 35-58).

VI. RECOMMANDATIONS ET SALUTATIONS (16).

La collecte (16, 1-4).
Projets de voyage (16, 5-9).
Recommandations diverses (16, 10-18).
Salutations (16, 19-24).

Résumé de 2 Corinthiens.

PRÉAMBULE (1, 1-11).

Adresse et salutation (1, 1-2).
Action de grâces (1, 3-7).
Allusion à une épreuve récente (1, 8-11).

I. PAUL CÉLÈBRE SA RÉCONCILIATION AVEC L'ÉGLISE DE CORINTHE (1, 12-7, 16).

Apologie de l'apôtre (1, 12-6, 10).
Il réfute les insinuations de ceux qui suspectaient sa franchise (1, 12-14).
Il explique les changements survenus dans ses plans. C'est pour ménager les Corinthiens qu'il n'est pas venu, mais leur a écrit comme il l'a fait (1, 15-2, 4).
Paul invite les Corinthiens à pardonner à son adversaire (2, 5-11).
Paul est allé au-devant de Tite jusqu'en Macédoine pour avoir des nouvelles de Corinthe (2, 12-13).
Exaltation du ministère apostolique (2, 14-17).
Paul dit sa sincérité et réfute le reproche qu'on lui faisait de se recommander lui-même (2, 17-3, 6).
Supériorité du ministère apostolique sur l'ancienne alliance (3, 7-18).
Paul a agi avec franchise (4, 1-6).
Contraste entre la misère de l'apôtre et la grandeur de son ministère (4, 7-15).
Le visible et l'invisible (4, 16-5, 10).
Les reproches des adversaires (5, 11-15).
Comment Paul exerce le ministère apostolique (5, 16-6, 10).
Appel aux Corinthiens (6, 11-13 et 7, 2-4).
Exhortation à rompre avec le milieu païen (6, 14-7, 1).
Paul revient à sa rencontre avec Tite et à la joie qu'il en a éprouvée (7, 5-16).

II. LA COLLECTE AU PROFIT DE L'ÉGLISE DE JÉRUSALEM (8, 1-9, 15).

Générosité des Macédoniens (8,1-5).
Appel à la libéralité des Corinthiens (8, 6-15).
Paul recommande les envoyés qu'il a chargés de la collecte (8, 16-24).
Nécessité d'être prêt à temps (9, 1-7).
Bénédictions spirituelles qui résulteront des sacrifices des Corinthiens (9, 8-15).

III. PAUL SE DÉFEND CONTRE SES ADVERSAIRES (10-13).

L'apôtre proteste contre l'accusation de faiblesse et de lâcheté (10, 1-11).
Il ne songe pas, comme ses adversaires, à tirer gloire du travail d'autrui (10, 12-18).
Paul demande aux Corinthiens de souffrir qu'il fasse son propre éloge, ainsi que l'ont fait ses adversaires (11, 1-6).
Son désintéressement (11, 7-15).
Les travaux de Paul et ceux de ses adversaires (11, 16-33).
Ses visions (12, 1-10).
Pourquoi Paul a dû faire son éloge (12, 11-13).
Désintéressement de l'apôtre et de ses envoyés (12, 14-18).
Inquiétudes de Paul au sujet de l'état spirituel des Corinthiens, les résolutions de l'apôtre (12, 19-13, 10).
Exhortation finale et salutation (13, 11-13).

LA PREMIÈRE AUX CORINTHIENS

PRÉAMBULE

1 *Adresse et salutation.* [1]Paul, apôtre du Christ Jésus de par la volonté divine, et notre frère Sosthènes[a], [2]à l'Église de Dieu qui est à Corinthe, aux élus, aux fidèles sanctifiés dans la communion du Christ Jésus[b], et à tous ceux qui invoquent le nom de notre Seigneur Jésus-Christ en tout lieu, dans leur pays comme chez nous[c], [3]que la grâce et la paix vous soient données par Dieu notre Père et par le Seigneur Jésus-Christ.

Action de grâces. [4]Je ne cesse de bénir Dieu au sujet de la grâce divine qui vous a été donnée dans la communion du Christ Jésus : [5]en lui vous avez été comblés de toutes les richesses, toutes celles de la parole et toutes celles de la connaissance. [6]Oui, la prédication du Christ a été revêtue chez vous de tant de force [7]que vous ne manquez d'aucun don [de l'esprit], en attendant la manifestation[d] de notre Seigneur Jésus-Christ. [8]Lui-même vous fortifiera jusqu'à la fin, pour que vous soyez irréprochables au jour de notre Seigneur Jésus-Christ[e]. [9]Dieu est fidèle, lui qui vous a appelés à la communion de son fils Jésus-Christ, notre Seigneur.

I — LA QUESTION DES PARTIS (1, 10-4, 21)

Les partis religieux à Corinthe.

[10]Je vous en conjure, frères, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ[f], ayez tous les mêmes sentiments[g], et qu'il n'y ait pas de divisions parmi vous : soyez bien unis dans un même esprit et dans une même pensée.

[11]J'ai appris, mes frères, par les gens de Chloé[h], qu'il y a des disputes parmi vous. [12]Voici ce que je veux dire : chacun de vous s'exprime ainsi : « Moi, je tiens pour Paul; — moi, pour Apollos; — moi, pour Céphas; — moi, pour Christ[i]. »

Paul répudie le parti qui se réclame de son nom.

[13]Le Christ est-il divisé? Paul a-t-il été crucifié pour vous? Est-ce au nom de Paul que vous avez été baptisés? [14] Je bénis Dieu

1, 1. *A D E.* S B : *appelé* (ou *élu*) apôtre.

a. Identifié par quelques-uns avec le chef de synagogue nommé Act. 18, 17. Dans plusieurs de ses lettres (1 et 2 Thess., 1 et 2 Cor., Gal., Philip., Col., Philém.), Paul nomme un ou plusieurs collaborateurs; cela n'empêche pas qu'il soit en réalité le seul auteur. Peut-être, dans certains cas, le personnage cité lui a-t-il servi de secrétaire. *b.* Litt. : *en Christ Jésus.* A propos de cette expression, voy. notes sur Rom. 6, 11 et 16, 7.

c. Litt. : *le leur et le nôtre.* D'autres, rapportant ces mots à *Jésus-Christ*, traduisent : leur Seigneur et le nôtre. La seconde partie de ce verset (et à tous ceux qui...) paraît ici bien peu à sa place. Plusieurs supposent que ces mots ont été ajoutés par les premiers éditeurs de l'épître, pour conférer à celle-ci une portée universelle. *d.* Il s'agit de son retour visible et glorieux sur la terre, qu'on attendait incessamment (cf. Mc 13).

e. Le jour de sa manifestation glorieuse. *f.* On sait que, suivant les idées de ce temps, le nom possédait par lui-même une vertu mystique (cf. notes sur Act. 3, 16; Hébr. 1, 4).

g. C'est là le sens réel de l'expression grecque : *dites tous la même chose.* *h.* Cette *Chloé* n'est pas nommée ailleurs. Il n'est pas certain qu'elle fût chrétienne. Ses gens sont probablement ses esclaves ou ses affranchis (plutôt que ses parents).

i. Certains interprètes voient dans les mots *moi, pour Christ* une déclaration personnelle que Paul opposerait à celles des Corinthiens. La construction de la phrase grecque s'oppose à cette interprétation. D'autres considèrent ces mots comme suspects. Le parti de *Paul* est visé du v. 13 au v. 17; celui d'*Apollos* (l'éloquent rhéteur dont il est parlé Act. 18, 24-19, 1; 1 Cor. 16, 12; Tite 3, 13), de 1, 18 à 3, 9, et celui de *Cephas* (l'apôtre Pierre), de 3, 10 à 23. Quant au parti du *Christ*, il n'en est plus question, et on ne voit pas bien (cf. v. 13), comment Paul aurait pu le condamner au même titre que les trois autres. La mention qui en est faite ici a peut-être pour origine une pieuse réflexion marginale, introduite par un copiste dans le texte.

1, 1 : 2 Cor. 1, 1. 3 : Rom. 1, 7. 5 : 2 Cor. 8, 7. 7 : 2 Thess. 1, 7; Tite 2, 13. 8 : Phil. 1, 10; 1 Thess. 3, 13; 5, 23. 9 : 1 Jn 1, 3. 10 : Phil. 2, 2.

de ce que je n'ai baptisé aucun d'entre vous, à l'exception de Crispus et de Caïus[a]; [15] ainsi nul ne peut dire que vous avez été baptisés en mon nom... [16] J'ai aussi baptisé la famille de Stéphanas[b]; du reste, je ne sais si j'ai baptisé quelque autre personne. [17] Le Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'Évangile, et sans recourir au langage de la sagesse[c], afin que la croix du Christ ne soit pas rendue inutile.

Paul répond aux critiques du parti d'Apollos[d].

L'Évangile et la sagesse humaine.

[18] La prédication de la croix est une folie pour ceux qui périssent, mais pour nous qui sommes sauvés, elle est une puissance divine. [19] Il est écrit :

Je détruirai la sagesse des sages
et j'anéantirai la science des savants.

[20] Où est le sage, où est l'homme instruit[e], où est le dialecticien de ce siècle? Dieu n'a-t-il pas frappé de folie la sagesse du monde? [21] Puisque le monde, en possession de la sagesse de Dieu[f], n'a pu parvenir, au moyen de [cette] sagesse, à le connaître, Dieu a jugé bon de sauver, par la folie de [notre] prédication, ceux qui croiraient.

[22] Les Juifs demandent des miracles[g], les Grecs recherchent la sagesse; [23] mais nous, nous prêchons le Christ crucifié, scandale[h] pour les Juifs, pour les païens folie; [24] mais pour les élus, tant Juifs que Grecs, il est le Christ, puissance de Dieu et sagesse de Dieu, [25] car la folie de Dieu est plus sage que les hommes, et la faiblesse de Dieu plus forte que les hommes.

Les chrétiens se recrutent parmi les humbles.

[26] Considérez, frères, qui vous êtes, vous qui avez reçu l'appel de Dieu : il n'y a parmi vous[i] ni beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles. [27] Dieu a choisi, dans ce monde, les insensés[j] pour confondre les sages, les faibles pour confondre les forts, [28] ceux qui n'ont pas la noblesse, les méprisés, ceux qui ne sont pas, pour anéantir ceux qui sont, [29] afin qu'aucune créature[k] ne se glorifie devant lui. [30] C'est par sa volonté que vous êtes en communion avec le Christ Jésus, qui a été pour nous la sagesse venue de Dieu, la justice, la sanctification et la rédemption. [31] Par conséquent, comme dit l'Écriture, *que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur.*

2

Ce qu'a été la prédication de l'apôtre.

[1] Quand je suis venu chez vous, frères, ce n'était pas pour vous annoncer la parole[l] de Dieu avec le prestige de l'éloquence et de la sagesse. [2] Je n'ai pas jugé bon de savoir autre chose parmi vous que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. [3] J'ai été devant vous faible, craintif et tout tremblant; [4] ma parole, ma prédication n'avaient rien des éloquents discours de la sagesse, mais c'était une manifestation de la puissance de l'Esprit[m], [5] afin que votre foi ne reposât point sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu.

2, 1. A C : *le mystère* de Dieu.

a. Crispus est probablement le chef de synagogue nommé Act. 18, 8. *Caïus* était, à Corinthe, l'hôte de Paul et de l'Église (Rom. 16, 23). D'après Act. 18, 7, Paul réunissait ses disciples, à Corinthe, chez Titius Justus. On a supposé qu'il s'agissait du même personnage, dont le nom complet aurait été *Caïus Titius Justus.* *b.* Cf. 16, 15-17. *c.* Litt. : *à la sagesse du langage.* La *sagesse* désignait la science humaine en général et particulièrement la philosophie. Dans ce qui suit, il s'agit de la philosophie et aussi de la rhétorique. *d.* Paul ne fait aucune polémique directe contre les partisans d'Apollos. Mais, tout en restant délibérément dans les généralités, il se défend, et non sans vigueur, contre les critiques dont il était l'objet. On lui reprochait la simplicité de son langage : ses prédications étaient exemptes de *sagesse*, c'est-à-dire qu'elles dédaignaient les artifices de la rhétorique et les arguments philosophiques. Il ne perce dans les paroles de Paul aucune amertume contre Apollos. Ce prédicateur de l'Évangile ne paraît pas avoir eu de responsabilité personnelle dans l'hostilité déchaînée contre Paul. *e.* Litt. : *le scribe.* *f.* C'est-à-dire de la révélation naturelle de Dieu (cf. Rom. 1, 19-23). Cette phrase obscure a été interprétée diversement, p. ex. : Puisque, conformément au plan de Dieu, le monde n'a pas connu Dieu par la sagesse... On a encore proposé d'effacer les mots *dans la sagesse de Dieu* comme provenant d'une erreur de copiste et de traduire : Puisque le monde n'a pas connu Dieu par la sagesse. *g.* Cf. Mc 8, 11; etc. *h.* Voy. note sur Mc 9, 42. La malédiction qui, d'après Deut. 21, 23, pesait sur celui qui était *pendu au bois* (donc sur le crucifié), était aux yeux des Juifs une objection décisive contre la messianité de Jésus. *i.* Litt. : *Considérez, frères, votre appel qu'il n'y a...* *j.* Litt. : *les choses insensées du monde*, et plus loin *les choses faibles du monde, les choses sans noblesse du monde* (il s'agit uniquement de personnes). *k.* Litt. : *aucune chair.* *l.* Litt. : *le témoignage.* *m.* Litt. : *une manifestation d'Esprit et de puissance.* Allusion à la glossolalie et autres phénomènes d'inspiration qui accompagnaient la prédication de Paul (cf. 2 Cor. 12, 12; 1 Thess. 1, 5).

1, 19 : És. 29, 14. *31 :* Jér. 9, 23-24.

17 : 2, 4. 18 : Rom. 1, 16. 20 : És. 19, 12; 33, 18; 44, 25. 21 : Mt 11, 25-26. 22 : Mt 12, 38; Jn 4, 48. 23 : Rom. 9, 32-33. 26 : Jn 7, 48; Jacq. 2, 5. 29 : Rom. 3, 27; Éph. 2, 9. 31 : 2 Cor. 10, 17. **2,** 1 : 1, 17. 3 : 2 Cor. 10, 1; Gal. 4, 13. 5 : 1 Thess. 1, 5.

La sagesse de Dieu.

[6] C'est bien une sagesse que nous annonçons aux parfaits[a]. Mais ce n'est pas la sagesse de ce monde ni des Princes de ce monde[b], qui vont périr. [7] Nous enseignons la sagesse mystérieuse de Dieu, cette sagesse cachée, qu'à l'origine des temps, Dieu avait prédestinée pour notre gloire. [8] Aucun des Princes de ce monde ne l'a connue, car s'ils l'avaient connue, ils n'auraient pas crucifié le Seigneur glorieux; [9] mais, comme il est écrit,

Ce que l'œil n'a pas vu,
ce que l'oreille n'a pas entendu,
Ce qui n'est pas monté au cœur de l'homme[c],

Dieu l'a préparé pour ceux qui l'aiment. [10] Dieu nous l'a révélé par l'Esprit, car l'Esprit sonde tout, même les profondeurs de Dieu. [11] Qui connaît les [pensées] de l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme qui est en lui? De même, nul ne connaît les [pensées] de Dieu, si ce n'est l'Esprit de Dieu. [12] Pour nous, nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, afin de percevoir les dons de la grâce divine. [13] Et nous en parlons, non pas dans les termes qu'enseigne la sagesse humaine, mais dans ceux qu'enseigne l'Esprit, soumettant les réalités spirituelles au jugement des hommes inspirés. [14] L'homme naturel[d] n'accueille pas les révélations de l'Esprit de Dieu; elles sont à ses yeux une folie. Il ne peut les connaître, car on n'en peut juger que par l'Esprit. [15] L'homme spirituel est capable de tout approfondir; lui-même ne peut être approfondi par personne. [16] *En effet, qui a connu la pensée du Seigneur, pour être en mesure de l'instruire?* Mais nous, nous possédons la pensée du Christ.

3 *Les chrétiens de Corinthe sont encore charnels.*

[1] Pour moi, frères, je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais [seulement] comme à des hommes charnels, comme à de petits enfants[e] dans la communion du Christ. [2] Je vous ai donné du lait à boire, non de la nourriture solide, car vous n'auriez pu [la supporter]. Vous ne le pouvez pas même à présent, [3] car vous êtes encore charnels. Puisqu'il y a parmi vous de la jalousie et des disputes, n'êtes-vous pas charnels et ne vous conduisez-vous pas de façon tout humaine? [4] Quand l'un dit: « Moi, je tiens pour Paul », l'autre: « Moi, pour Apollos », n'est-ce pas une façon tout humaine de parler?

Le véritable rôle des apôtres.

[5] Qu'est-ce qu'Apollos? qu'est-ce que Paul? Ce sont des serviteurs par le moyen desquels vous avez cru, dans la mesure où le Seigneur a accordé sa grâce à chacun d'eux. [6] J'ai planté, Apollos a arrosé, mais c'est Dieu qui a donné la croissance. [7] Ainsi, celui qui plante n'est rien, non plus que celui qui arrose. Dieu seul compte, lui qui donne la croissance. [8] Celui qui plante et celui qui arrose sont sur la même ligne, et ils recevront chacun son salaire, proportionnellement à leur travail. [9] Nous sommes les collaborateurs de Dieu[f]; vous êtes le champ qu'il cultive, la maison qu'il construit.

[10] Suivant la grâce que Dieu m'a donnée, j'ai posé le fondement comme un bon architecte. Un autre bâtit dessus. Que chacun prenne garde à la manière dont il bâtit. [11] Nul ne peut poser un autre fondement que celui qui est en place, Jésus-Christ. [12] Que l'on bâtisse sur ce fondement avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, de la paille, [13] l'ouvrage de chacun sera mis en lumière. Le jour [du Seigneur] le fera connaître, car c'est par le feu qu'il se manifeste, et le feu, précisément, éprouvera la qualité de l'œuvre individuelle. [14] Celui dont la construction restera debout recevra

a. Les chrétiens arrivés à un assez haut degré de développement pour comprendre le plan rédempteur de Dieu, par opposition à ceux que l'apôtre nomme « de petits enfants en Christ ». Le terme employé n'implique pas directement de supériorité morale. *b.* Paul pense (ici et au v. 8) soit aux autorités, soit aux esprits qui, d'après les idées juives, étaient préposés au gouvernement du monde (cf. Rom. 8, 38; Col. 2, 15).
c. Cette citation peut s'expliquer par Deut. 29, 4; És. 64, 4 et 65, 16 (G), 17. D'après Origène et Jérôme, elle proviendrait d'un livre apocryphe intitulé *Apocalypse d'Élie*. *d.* Litt.: *psychique*, celui qui dispose seulement de l'âme ou principe vital propre à tout être vivant, par opposition à l'homme *spirituel*, celui qui a reçu l'Esprit de Dieu. *e.* La même image est employée Hébr. 5, 12-13; 1 Pi. 2, 2. On la rencontre aussi chez Philon. *f.* On peut aussi comprendre: nous travaillons ensemble à l'œuvre de Dieu.

2, 9 : És. 64, 4; 65, 16 (G), 17. *16 :* És. 40, 13.

7 : Rom. 16, 25. 14 : Jude 19. 16 : Rom. 11, 34. 3, 2 : Jn 16, 12. 4 : 1, 12. 5 : Act. 18, 24, 27.

son salaire; [15]celui dont l'ouvrage brûlera en subira la perte : lui-même cependant sera sauvé, mais comme on l'est à travers le feu[a].

Exhortation générale aux Corinthiens.

Les chrétiens sont le temple de Dieu : ils doivent s'élever au-dessus de ce qui est humain.

[16]Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? [17]Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira, car le temple de Dieu est saint (et vous êtes ce temple[b]). [18]Que nul ne s'abuse! Si quelqu'un d'entre vous pense être sage à la manière de ce monde, qu'il devienne fou, afin d'être sage, [19]car la sagesse de ce monde est folie devant Dieu. Il est écrit : *Celui qui prend les sages à leur propre ruse...* [20]et encore :

Le Seigneur connaît les pensées des sages,
car ils sont vains[c].

[21]Ainsi, que personne ne mette son orgueil dans les hommes, car tout est à vous, [22]soit Paul, soit Apollos, soit Céphas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit le présent, soit l'avenir. Tout est à vous, [23]mais vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu.

4 *Les apôtres ne peuvent être jugés que par Dieu.*

[1]On doit donc nous considérer comme des serviteurs du Christ, comme des administrateurs des mystères de Dieu. [2]Tout ce qu'on demande à des administrateurs, c'est d'être fidèles. [3]Il m'importe fort peu d'être jugé par vous ou par un tribunal humain[d]. Je ne me juge pas non plus moi-même [4](quoique ma conscience ne me reproche rien, je n'en suis pas pour cela déclaré juste); celui qui me juge, c'est le Seigneur. [5]Ne portez donc pas de jugement prématuré. Attendez la venue du Seigneur, qui éclairera ce qui est caché dans les ténèbres et mettra en évidence les desseins des cœurs. Alors chacun recevra de la part de Dieu la louange [qu'il mérite].

Orgueil des Corinthiens. Humilité de la condition des apôtres.

[6]Je me suis pris comme exemple, avec Apollos[e], à cause de vous, mes frères, pour vous apprendre par nous....[f] à ne pas vous élever par orgueil l'un au-dessus de l'autre, en rabaissant autrui[g]. [7]En effet, par quoi te distingues-tu[h]? Qu'as-tu que tu ne l'aies reçu? Et si tu l'as reçu, pourquoi te glorifier comme si tu ne l'avais pas reçu?

[8]Déjà vous êtes rassasiés, déjà vous êtes riches; sans nous, vous êtes rois! Eh! que ne l'êtes-vous en effet, afin que nous soyons associés à votre royauté! [9]Je pense que Dieu nous a exposés, nous les apôtres, comme les derniers [des hommes], comme des condamnés à mort[i] : nous avons été offerts en spectacle[j] au monde, aux anges et aux hommes. [10]Nous sommes fous à cause du Christ, — mais vous, par le Christ vous êtes sages! Nous sommes faibles, — vous êtes forts! Vous êtes honorés, — nous sommes méprisés! [11]A cette heure encore, nous avons faim, nous avons soif, nous sommes nus, nous sommes souffletés, nous sommes vagabonds, [12]et nous peinons en travaillant de nos propres mains. On nous insulte, nous bénissons; on nous persécute, nous supportons; [13]on médit de nous,

a. L'idée exprimée dans ce passage rappelle la conception mazdéenne du jugement du monde par le feu. *b.* On peut comprendre aussi : et vous êtes saints. *c.* Cité d'après les Septante, avec substitution du mot *sages* au mot « hommes ». Les hommes étant vains, c'est-à-dire manquant de profondeur, sont incapables de rien cacher à Dieu (cf. note sur Ps. 94, 11). La phrase de Paul, considérée en elle-même, pourrait se traduire : Le Seigneur connaît les raisonnements des sages; il en sait la vanité. *d.* Le v. 3 est relié à ce qui précède par cette idée sous-entendue : le maître seul a qualité pour apprécier la fidélité du serviteur. *e.* Litt. : *J'ai appliqué ces choses à moi et à Apollos.* Paul a cité Apollos parce que les relations qu'il avait avec lui excluaient toute idée de rivalité personnelle. *f.* Ici quelques mots qu'il faut désespérer de comprendre, soit que le texte ait été corrompu, soit que Paul fasse allusion à une formule ou à un proverbe bien connu à Corinthe et que nous ignorons. On traduit d'habitude : *[le précepte] rien au-dessus* (ou : *au delà*) *de ce qui est écrit.* On a supposé que cette phrase avait été primitivement une remarque marginale relative aux deux mots qui suivent dans le grec (*ina mê*); un copiste aurait indiqué que le mot *mê* se trouvait écrit (dans le manuscrit qui lui a servi de modèle) au-dessus de l'*a* (du mot *ina*). *Mê* manque en effet dans plusieurs manuscrits (D E). *g.* Phrase obscure. On a traduit aussi : à ne pas mettre votre orgueil en l'un (de nous deux, ou de vos maîtres) au détriment de l'autre. *h.* Litt. : *qui te distingue* (dans son jugement)? *i.* On peut aussi traduire : nous, les derniers apôtres, comme des condamnés... (cf. 15, 8). *j.* Les condamnés à mort étaient envoyés dans le cirque pour lutter contre les bêtes féroces (cf. 15, 32).

3, 19 : Job 5, 13. *20* : Ps. 94, 11.

15 : Mt 3, 12. 16 : 6, 19; 2 Cor. 6, 16; 1 Pi. 2, 5. 22 : Rom. 8, 38. 23 : 11, 3. 4, 1 : 9, 17; Tite 1, 7. 7 : Jn 3, 27. 8 : Ap 3, 17, 21. 9 : Héb. 10, 33. 11-13 : 2 Cor. 11, 23-27. 12a : Act. 18, 3; 20, 34; 1 Thess. 2, 9. 12b : Rom. 12, 14.

et nous édifions les âmes! Nous sommes jusqu'à présent comme les balayures du monde, les ordures de l'univers[a]!

Exhortation finale. Paul a envoyé Timothée et va se rendre lui-même à Corinthe.

[14] Ce n'est pas pour vous faire honte que j'écris cela, c'est pour vous avertir comme mes enfants bien aimés. [15] Auriez-vous dix mille maîtres en Christ, vous n'avez pas plusieurs pères; c'est moi qui vous ai engendrés en Christ Jésus[b], par l'Évangile. [16] Je vous en conjure donc, soyez mes imitateurs. [17] C'est pour cela que je vous ai envoyé Timothée, mon enfant bien-aimé et fidèle dans le Seigneur; il vous rappellera mes principes de vie en Christ[c], tels que je les enseigne partout, dans toutes les Églises[d].

[18] Pensant que je ne retournerais plus chez vous, quelques-uns se sont enflés d'orgueil. [19] Mais je viendrai prochainement vous voir, s'il plaît au Seigneur, et je jugerai ces orgueilleux non pas sur leurs paroles, mais sur leurs actes, [20] car le Royaume de Dieu ne consiste pas en paroles, mais en actes[e]. [21] Que préférez-vous? Que je vienne chez vous avec la verge ou plein d'amour et de douceur?

II. — SCANDALES DANS L'ÉGLISE DE CORINTHE (5-6)

Un cas d'inceste.

5 [1] On dit partout qu'il y a chez vous un cas d'impudicité[f], un cas tel qu'il ne s'en rencontre pas même chez les païens[g]: l'un de vous vit avec la femme de son père[h]. [2] Et vous êtes enflés d'orgueil! Et vous n'avez pas plutôt mené deuil afin que l'auteur d'une telle action soit ôté du milieu de vous! [3] Pour moi, absent de corps mais présent d'esprit, j'ai déjà jugé comme si j'étais là celui qui s'est conduit de la sorte. [4] Vous et mon esprit étant assemblés au nom du Seigneur Jésus [nous décidons], en vertu de l'autorité de notre Seigneur Jésus, [5] de livrer cet homme à Satan[i] pour la destruction de son corps, afin que son âme soit sauvée au jour du Seigneur.

[6] Vous avez là un beau sujet d'orgueil! Ne savez-vous pas qu'un peu de levain fait lever toute la pâte? [7] Purifiez-vous du vieux levain, afin que vous soyez une pâte nouvelle. D'ailleurs vous êtes sans levain[j], puisque notre pâque[k], le Christ, a été immolée. [8] Célébrons donc la fête non plus avec du vieux levain, ni avec du levain de méchanceté et de perversité, mais avec les pains sans levain de la pureté et de la vérité.

Paul précise le sens d'un conseil qu'il avait donné.

[9] Je vous ai écrit dans une lettre[l] de n'avoir aucune relation avec les impudiques. [10] Je ne visais pas d'une façon générale les impudiques de ce monde, ou les cupides, les voleurs, les idolâtres, car alors il vous faudrait sortir du monde. [11] Je voulais vous dire de n'avoir aucun rapport avec un homme qui porte le nom de frère[m], s'il est impudique, ou cupide, ou idolâtre, ou calomniateur, ou ivrogne, ou voleur. Ne mangez même pas avec un tel

a. Un assez grand nombre de villes païennes avaient coutume de faire chaque année un sacrifice humain pour la rédemption de la cité. La victime devait s'offrir volontairement. C'était en général quelque misérable, qui achetait au prix de sa vie les jouissances de toutes sortes qu'on accordait libéralement à la victime au cours des mois qui précédaient le sacrifice. On désignait ces malheureux de deux mots grecs, rendus par *balayures* et par *ordures*. Si les apôtres leur ressemblent, c'est par la misère de leur condition. Paul n'a pu les considérer comme des victimes expiatoires immolées pour le salut du monde; c'eût été contraire à toute sa théologie. *b*. *En Christ Jésus*, c'est-à-dire à la vie chrétienne. *c*. Litt. : *mes voies en Christ*.

d. Ainsi Paul avait envoyé Timothée avant d'écrire sa lettre, et sans doute avant de connaître l'existence de partis religieux à Corinthe. Cependant l'épître paraît devoir arriver avant lui, probablement parce qu'elle est expédiée directement par mer tandis que Timothée suit la voie de terre, peut-être en visitant sur son chemin les Églises de Macédoine. *e*. Litt. : *en puissance* (de même au v. 19). *f*. On traduit aussi : « On dit d'une façon générale qu'il y a chez vous de l'impudicité, une impudicité telle... » Mais la suite montre que l'apôtre envisage seulement le cas isolé de l'incestueux. *g*. Entendez que le cas en question n'est pas légitime devant les lois païennes elles-mêmes. *h*. La seconde femme de son père; cf. Lév. 18, 8. *i*. Formule solennelle d'excommunication. Cette malédiction, suivant les idées juives (cf. note sur Gen. 27, 33), devait entraîner la mort de celui qui en était l'objet (*la destruction de sa chair*). Paul espère qu'il en résultera finalement le salut du réprouvé. *j*. Allusion à la loi qui obligeait les Juifs à enlever tout levain de leur maison, au début de la Pâque (Ex. 12, 15). *k*. L'agneau pascal, auquel le Christ est ici comparé. *l*. Litt. : *dans la lettre*. Allusion à une précédente lettre aux Corinthiens, qui ne nous est point parvenue. Plusieurs auteurs croient en reconnaître un fragment dans le morceau 2 Cor. 6, 14-7, 1. *m*. Qui se dit chrétien.

15 : 1 Thess. 2, 11. 16 : 11, 1. 17 : Phil. 2, 19-22. 5, 5 : 1 Tim. 1, 20. 6 : Mt 13, 33 ; Gal. 5, 9. 9 : Mt 18, 17 ; 2 Thess. 3, 14
10 : Éph. 5, 3, 5. 11 : 6, 9-10.

homme[a]. [12]Comment m'appartiendrait-il de juger les gens du dehors? Quant à ceux du dedans, ne les jugerez-vous pas[b]? [13]Ceux du dehors, Dieu les jugera. *Otez le coupable du milieu de vous.*

La question des procès.

6 [1]Quand l'un de vous a un différend avec un frère, il ose l'appeler en jugement devant les injustes[c], plutôt que de l'appeler devant les saints! [2]Ne savez-vous donc pas que les saints doivent juger le monde[d]? Et si vous devez juger le monde, êtes-vous indignes de prononcer sur les causes les moins importantes? [3]Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges[e]? A plus forte raison [pouvons-nous juger] les questions d'intérêt. [4]Et quand vous avez des procès de cet ordre, vous prenez pour juges ceux que l'Église méprise[f]! [5]Je le dis à votre honte. Ainsi, il n'y a parmi vous aucun homme sage qui puisse servir d'arbitre entre ses frères; [6]mais un frère est en procès avec un [autre] frère, et cela devant des infidèles!

[7]De toute façon, c'est déjà un tort que d'avoir des procès entre vous. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt l'injustice? Pourquoi ne vous laissez-vous pas plutôt dépouiller? [8]Et c'est vous qui pratiquez l'injustice et la spoliation; et cela envers des frères! [9]Ne savez-vous pas que les injustes n'auront point part au Royaume de Dieu? Ne vous y trompez-pas : ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les débauchés, [10]ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes, ni les calomniateurs, ni les larrons n'auront part au Royaume de Dieu. [11]C'est là ce que vous étiez, quelques-uns. Mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés par le nom du Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu.

Réfutation des maximes des libertins.

[12]« Tout m'est permis[g] », — mais tout n'est pas utile. « Tout m'est permis », — mais je ne me laisserai dominer par rien. [13]« Les aliments sont pour le ventre, et le ventre pour les aliments; Dieu détruira ceux-ci et celui-là. » — Mais le corps n'est pas pour la débauche; il est pour le Seigneur, et le Seigneur est pour le corps. [14]Dieu, qui a ressuscité le Seigneur, nous ressuscitera aussi par sa puissance. [15]Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres du Christ? Prendrai-je les membres du Christ pour en faire ceux d'une prostituée? A Dieu ne plaise! [16]Ne savez-vous pas que celui qui s'unit à une prostituée fait un seul corps avec elle (*les deux*, est-il dit, *ne feront qu'une seule chair*)? [17]Mais celui qui s'unit au Seigneur est un seul esprit avec lui. [18]Fuyez la débauche! Tous les péchés que l'homme peut commettre sont extérieurs à son corps, tandis que le débauché pèche contre son propre corps. [19]Ne savez-vous pas que votre corps est le temple de l'Esprit saint[h], qui est en vous et que vous tenez de Dieu? Vous ne vous appartenez point à vous-mêmes, [20]car vous avez été achetés à un grand prix[i]. Glorifiez donc Dieu par votre corps.

6, 20. it vg : glorifiez *et portez* Dieu. C D L : par votre corps *et par votre esprit, qui appartiennent à Dieu.*

a. On ne sait si Paul vise tout repas en général ou simplement l'eucharistie. *b.* On peut prendre ce verbe pour un présent. *c.* Les païens (ceux qui ne possèdent pas la justice divine); le mot *saints*, qui va suivre, était celui par lequel les chrétiens se désignaient entre eux. *d.* Cf. Dan. 7, 22 (G); Sag. 3, 8; Mt 19, 28; Apoc. 20, 4. *e.* Il s'agit des anges déchus (cf. Gen. 6, 2; Jude 6). L'idée du jugement des anges déchus jouait un grand rôle dans l'eschatologie juive (cf. le livre d'Hénoch). *f.* C'est-à-dire les païens. D'autres traduisent : prenez pour juges les membres méprisés de l'Église (il faudrait entendre *méprisés* comme dans 1, 28). *g.* Paul réfute les maximes mises en avant par certains libertins de Corinthe, et d'après lesquelles tous les instincts du corps pouvaient être satisfaits aussi librement que la faim ou la soif. A cette prétention, qui pouvait conduire aisément à la licence des mœurs, Paul oppose le devoir de la sanctification. La formule « tout est permis », qui se retrouve encore 10, 23, paraît avoir été le principal mot d'ordre de ces libertins. De même les mots que nous avons mis entre guillemets au v. 13, semblent avoir été une de leurs affirmations. *h.* Cf. 3, 16. *i.* Ce prix, c'est la mort du Christ.

5, 13 : Deut. 13, 5; 17, 7; etc. *6, 16 :* Gen. 2, 24.

6, 7 : Mt 5, 39-40. 9-10 : 5, 11; Gal. 5, 19-21; Éph. 5, 5. 11 : Tite 3, 3. 12 : 10, 23. 14 : Rom. 8, 11; 2 Cor. 4, 14. 15 : Éph. 5, 30. 19 : 3, 16. 20a : 7, 23; 1 Pi. 1, 18-19. 20b : Phil. 1, 20.

III. — RÉPONSE A UNE LETTRE DES CORINTHIENS (7, 1-11, 1)

1. *Questions relatives au mariage.*

7 *Supériorité du célibat sur le mariage.* [1] Passons aux questions sur lesquelles vous m'avez écrit. Il est bon pour l'homme de s'abstenir de la femme. [2] Cependant, pour éviter la débauche [a], que chaque homme ait sa femme, et chaque femme son mari. [3] Que le mari remplisse ses devoirs envers sa femme, et la femme, ses devoirs envers son mari. [4] La femme n'a pas le droit de disposer de son corps, c'est le mari; de même le mari n'a pas le droit de disposer de son corps, c'est la femme. [5] Ne vous refusez pas l'un à l'autre, à moins que ce ne soit d'un commun accord et momentanément, pour vaquer à la prière; puis retournez ensemble, de peur que Satan ne vous tente au moyen de votre incontinence. [6] Je vous donne là un conseil [b], non pas un ordre. [7] Je voudrais que tous les hommes fussent comme moi [c]. Mais chacun reçoit de Dieu son don particulier, l'un celui-ci, l'autre celui-là. [8] Je dis à ceux qui ne sont pas mariés et aux veuves [d], qu'ils feront bien de demeurer en cet état, comme moi-même. [9] Toutefois, s'ils ne peuvent garder la continence, qu'ils se marient : il vaut mieux se marier que de brûler.

De la séparation des époux. [10] Quant aux personnes mariées, j'ordonne, non pas moi mais le Seigneur [e], que la femme ne se sépare pas de son mari [11] (dans le cas où elle en serait séparée, qu'elle ne se remarie pas ou qu'elle se réconcilie avec son mari), et que le mari ne répudie point sa femme.

Des unions où l'un des conjoints est devenu chrétien. [12] Aux autres [f], je dis, moi, non le Seigneur : Si un frère a une femme non croyante [g], et qu'elle consente à habiter avec lui, qu'il ne la répudie pas; [13] si une femme a un mari non croyant, et qu'il consente à habiter avec elle, qu'elle ne le répudie pas [h]. [14] Le mari non croyant est sanctifié par sa femme, et la femme non croyante est sanctifiée par son mari croyant [i]. S'il en était autrement, vos enfants seraient impurs, tandis qu'ils sont saints [j]. [15] Si le non croyant se sépare, eh bien! qu'il se sépare; en pareil cas, le frère ou la sœur [k], ne sont pas liés : Dieu nous a appelés à vivre en paix [l]. [16] Sais-tu, femme, si tu sauveras ton mari? Sais-tu, mari, si tu sauveras ta femme?

Que chacun demeure dans la condition où Dieu l'a placé. [17] En tout cas, à chacun la part que le Seigneur lui a assignée: que chacun vive dans la position où il se trouvait quand Dieu l'a appelé. C'est la règle que j'établis dans toutes les Églises. [18] L'un était-il circoncis quand il a été appelé? qu'il ne cherche pas à dissimuler sa circoncision. Un autre était-il incirconcis? qu'il ne se fasse pas circoncire. [19] La circoncision n'est rien, l'incirconcision n'est rien; ce qui importe, c'est d'observer les commandements de Dieu. [20] Que chacun demeure dans la condition où il était quand Dieu l'a appelé. [21] Étais-tu esclave quand tu as été appelé? ne t'en mets point en peine. Lors même que tu pourrais devenir libre, reste plutôt esclave [m]. [22] Celui qui a été appelé au

7, 5. K L : *au jeûne et* à la prière. 15. *B D.* A C : *vous* a appelés.

a. Litt. : *à cause de la débauche* (à laquelle vous pourriez être entraînés). Paul considère le mariage comme une relation physique, sans envisager la valeur morale de la famille. *b.* Ce *conseil* peut être ce qui précède (v. 5 ou ensemble des v. 2-5) ou ce qui suit (v. 7). *c.* C'est-à-dire : pourvus du don de chasteté. *d.* On a proposé de lire « aux veufs », en corrigeant *chèrais* en *chèrois.* *e.* Voy. Mc 10, 11-12 et parall.
f. Il s'agit (voy. la suite) de ceux qui étaient unis à un conjoint non chrétien. *g.* C'est-à-dire : païenne. *h.* Le droit grec et romain autorisait la femme à réclamer le divorce.
i. Litt. : *par le frère.* *j.* Ce texte montre que l'idée de baptiser des enfants pour les purifier du péché originel, était étrangère à l'Église primitive. *k.* L'épouse ou l'époux chrétien. *l.* Mieux vaut accepter le divorce que de continuer à vivre dans un ménage désuni, même dans l'intention de sauver son conjoint, ce qui serait d'ailleurs impossible en pareil cas (v. 16). *m.* Litt. : *sers plutôt.* Le verbe est obscur et diversement interprété (on traduit p. ex. : profites-en de préférence); mais la pensée de Paul n'est pas douteuse. Il ne veut pas dire que la liberté soit sans valeur; mais la fin du monde est si proche qu'il ne vaut pas la peine de changer de condition. En réalité, les affranchis sans protecteur étaient souvent plus misérables que les esclaves. D'ailleurs ce qui seul importe, au point de vue chrétien, c'est la liberté spirituelle (v. 22).

7, 2 : 1 Thess. 4, 3-4. 7 : 12, 11; Mt 19, 11-12. 9 : 1 Tim. 5, 14. 15b : 14, 33. 16 : 1 Pi. 3, 1. 17b : 4, 17. 19 : Rom. 2, 25-29; Gal. 5, 6; 6, 15.

Seigneur étant esclave, est un affranchi du Seigneur; de même, celui qui a été appelé étant libre, est un esclave du Christ. [23] Vous avez été achetés à un grand prix; ne soyez pas esclaves des hommes[a]. [24] Frères, que chacun demeure devant Dieu dans la situation où il se trouvait quand il a été appelé.

Des unions ascétiques.

[25] Quant aux vierges[b], je n'ai pas d'ordre du Seigneur à leur donner; mais je leur donne un avis — c'est celui d'un homme à qui le Seigneur, dans sa miséricorde, a accordé le don de la fidélité. [26] Je pense que leur état est bon, à cause des calamités imminentes; oui, je crois bon pour l'homme d'être ainsi. [27] Es-tu lié à une femme? Ne cherche point à rompre. N'as-tu d'engagement envers aucune femme? Ne cherche pas femme[c]. [28] Si tu te mariais pourtant, tu ne pécherais pas; ce n'est pas un péché que des vierges[d] se marient. Mais ils auront des afflictions temporelles[e], et je voudrais vous les épargner.

[29] Ce que je dis, frères, c'est que le temps est court. Ainsi, que ceux qui ont une femme soient comme s'ils n'en avaient pas; [30] ceux qui pleurent, comme s'ils ne pleuraient pas; ceux qui sont dans la joie, comme s'ils n'étaient pas joyeux; ceux qui achètent, comme s'ils ne possédaient pas; [31] et ceux qui jouissent de ce monde, comme s'ils n'en jouissaient pas; car la figure de ce monde passe. [32] Je voudrais que vous fussiez exempts de soucis. Celui qui n'est pas marié a souci des affaires du Seigneur: il cherche à plaire au Seigneur. [33] Celui qui est marié a souci des affaires du monde : il cherche à plaire à sa femme. [34] Il est donc partagé[f]. La femme non mariée et la vierge ont souci des affaires du Seigneur, s'appliquant à être saintes de corps et d'esprit, tandis que la femme mariée a souci des affaires de ce monde, cherchant à plaire à son mari. [35] Je parle ainsi dans votre intérêt, non pour vous faire violence[g]. Je voudrais vous voir vivre dans la bienséance, attachés au Seigneur sans aucun partage.

[36] Si quelqu'un pense qu'il peut renoncer, sous l'empire du désir, au respect dû à sa vierge[h], et que les choses doivent suivre leur cours, qu'il fasse ce qu'il veut : il ne pèche pas; qu'ils se marient[i]. [37] Mais celui qui a pris en son cœur une ferme résolution, en dehors de toute contrainte; celui qui, dans la pleine possession de sa volonté, a décidé en lui-même de respecter sa vierge, celui-là fera bien. [38] Ainsi, celui qui se marie avec sa vierge fait bien, mais celui qui ne se marie pas [avec elle], fait mieux[j].

[39] La femme est liée à son mari aussi longtemps qu'il est vivant. Si son mari vient à mourir, elle est libre d'épouser qui elle veut (seulement parmi les fidèles[k]). [40] Mais elle sera plus heureuse, à mon avis, si elle reste comme elle est. Je crois avoir, moi aussi, l'Esprit de Dieu.

2. La question des viandes immolées aux idoles.

Le principe.

8 [1] En ce qui concerne les viandes immolées aux idoles[l], nous le savons, nous avons tous la science[m]. La

28. *B F G* (om. l'article devant « vierge »). S A D : *la* vierge. 33-34. S A D : plaire à sa femme. La femme mariée et celle qui est vierge ont aussi des intérêts différents. Celle qui est mariée a souci... — Texte incertain. 34. B : a souci de plaire à son mari.

a. C'est-à-dire des préjugés des hommes, qui attachent une importance démesurée aux biens extérieurs. *b*. Ceux des deux sexes. Il ne s'agit pas seulement de la question de l'opportunité du mariage, déjà tranchée v. 1 ss. Paul vise probablement des personnes qui avaient l'intention de conserver leur virginité, même dans le mariage, à cause de la valeur morale qui y était attachée (Apoc. 14, 4). *c*. L'apôtre vise, dans ce verset, les unions ascétiques dont il sera question encore 36 ss. *d*. Litt. : *un vierge;* voy. note crit.

e. Litt. : *dans la chair*. Il s'agit sans doute des épreuves particulières aux personnes mariées (p. ex. maladie ou perte du conjoint ou des enfants) et que ne connaissent pas les célibataires. Peut-être aussi Paul pense-t-il que ceux qui avaient eu l'intention de conserver leur virginité, trouveront dans le mariage des souffrances particulières. *f*. Entre sa femme et le Seigneur. *g*. Litt. : *pour vous jeter le lacet*. La corde terminée par un nœud coulant était une arme de chasse et de guerre. *h*. La vierge à laquelle il est lié par une union ascétique. *i*. Le verbe *se marier* désigne ici, par euphémisme, la consommation du mariage. *j*. La plupart des traducteurs ont compris autrement ce passage. Ils ont pensé qu'il s'agissait de savoir si un père doit ou non marier sa fille. Mais ce sens n'est pas autorisé par la grammaire. En présence de ces trois versets et des v. 27-28, 34 (la femme qui n'est pas mariée et la vierge), il ne paraît pas douteux qu'il y ait eu dans l'Église de Corinthe des unions ascétiques, dans lesquelles les deux conjoints croyaient devoir, même en l'état de mariage, conserver leur virginité. *k*. Litt. : *dans le Seigneur*.

l. Ces viandes, dont l'abstention était souvent prescrite aux chrétiens (Act. 15, 29), provenaient des animaux offerts en sacrifice dans les temples païens; une partie seulement de la chair des victimes était consumée, et le reste devenait la propriété des prêtres, ou était rendu à ceux qui avaient offert le sacrifice; puis, ce qui ne servait à la consommation des uns ni des autres, était mis en vente dans les marchés publics (cf. 10, 25).

m. Ou *la gnose*. — Ce terme s'entendait spécialement de la connaissance philosophique et religieuse. Paul cite probablement ici les termes mêmes de la lettre des Corinthiens (cf. 7, 1).

23a : 6, 20a. 25b : 1 Tim. 1, 12-13. 28b : Lc 21, 23. 29a : Rom. 13, 11. 31b : 1 Jn 2, 17. 33 : Lc 14, 20. 39 : Rom. 7, 2.

science inspire l'orgueil, mais la charité édifie. [2] Quelqu'un s'imagine-t-il connaître quelque chose? Il ne connaît pas encore comme il faudrait connaître[a], [3] mais si quelqu'un aime Dieu, il est connu de lui[b].

[4] Peut-on manger des viandes immolées aux idoles? Nous savons qu'il n'y a pas d'idoles dans le monde et qu'il n'existe d'autre Dieu que le Dieu unique. [5] Il y a bien, au ciel et sur la terre, des êtres que l'on appelle dieux[c] — il existe en effet plusieurs dieux et plusieurs seigneurs; — [6] mais pour nous, il n'y a qu'un seul Dieu, le Père, par qui sont toutes choses et pour qui nous sommes nous-mêmes, et qu'un seul Seigneur, Jésus-Christ, à qui l'univers doit son existence et à qui nous devons aussi la nôtre[d].

Condescendance due aux faibles.

[7] Mais tous n'ont pas « la science ». Quelques-uns, ayant eu jusqu'à ces derniers temps l'habitude [du culte] des idoles, s'imaginent manger de la viande sacrifiée à une idole réelle, et leur conscience, qui est faible, en est souillée. [8] Ce n'est pas un aliment, qui peut nous rapprocher de Dieu : si nous n'en mangeons pas, cela ne nous vaut aucun désavantage, et si nous en mangeons, nous n'en sommes pas plus avancés. [9] Toutefois, prenez garde que cette liberté même dont vous jouissez ne devienne pour les faibles une occasion de chute. [10] Si quelqu'un te voit, toi qui as la science, assis à table dans le temple d'une idole[e], la conscience de cet homme, qui est faible, ne sera-t-elle pas si bien rassurée qu'il mangera des viandes immolées aux idoles[f]? [11] Et ta science causera la perte du faible, de ce frère pour qui le Christ est mort! [12] Ainsi, en péchant contre vos frères et en blessant leur conscience, qui est faible, vous péchez contre le Christ. [13] C'est pourquoi, si un aliment doit causer la chute de mon frère, je ne mangerai jamais de viande, plutôt que d'être pour lui une occasion de chute.

9 *La condescendance de Paul.*

[1] Ne suis-je pas libre? Ne suis-je pas apôtre? N'ai-je pas vu Jésus, notre Seigneur[g]? N'êtes-vous pas vous-mêmes mon œuvre dans le service du Seigneur[h]? [2] Si pour d'autres je ne suis pas apôtre, en revanche je le suis pour vous, car vous êtes le sceau de mon apostolat au service du Seigneur. [3] Voilà la justification que j'oppose à mes détracteurs. [4] N'avons-nous pas le droit de manger et de boire[i]? [5] N'avons-nous pas le droit de mener avec nous une de nos sœurs, qui serait notre femme[j], comme le font aussi les autres apôtres, les frères du Seigneur[k] et Céphas? [6] Seul, avec Barnabas, serais-je privé du droit de ne point travailler? [7] Qui donc fait la guerre à ses propres frais? Qui cultive une vigne sans manger de son fruit? Qui fait paître un troupeau sans prendre du lait de ce troupeau? [8] Ne seraient-ce là que des considérations humaines? La Loi ne dit-elle pas la même chose? [9] Il est écrit dans la loi de Moïse : *Tu ne muselleras pas le bœuf qui foule le blé.* Dieu se met-il en peine des bœufs? [10] N'est-ce pas pour nous seuls qu'il parle? Oui, c'est pour nous que cette parole a été écrite, car il faut que celui qui laboure, laboure avec espérance, et que celui qui bat le blé, ait l'espoir d'en avoir sa part. [11] Puisque nous avons semé pour vous les biens spirituels, serait-il excessif que nous récoltions [une part de] vos

8, 6. C 0142 234 460 aj. : et qu'un seul Esprit saint, auquel l'univers doit... 7. D E : ayant eu... [leur] *conscience* [dépendante] des idoles.

a. Cf. 13, 8-12. *b.* Cf. Gal. 4, 9. C'est-à-dire, il est pénétré par l'esprit de Dieu et vit en communion avec lui. La construction grammaticale est ambiguë, et l'on pourrait traduire aussi : Dieu est connu de lui. *c.* Paul ne nie pas la réalité de ces êtres intermédiaires entre Dieu et l'homme (anges et démons), auxquels les Juifs croyaient aussi bien que les Grecs. Mais, selon lui, ils ne doivent pas être adorés. *d.* Nous avons ici la notion du rôle cosmologique du Christ préexistant; elle sera développée dans l'épître aux Colossiens, dans l'épître aux Hébreux et dans la théologie johannique. *e.* Les païens qui offraient des sacrifices faisaient souvent, dans le temple même, un banquet, où l'on mangeait une partie des viandes immolées aux idoles; ils invitaient leurs amis à ce festin. *f.* Tout en ayant le sentiment qu'elles sont immolées à une idole réelle (8, 7). *g.* Voy 15, 8 (cf. Act. 9, 3 ss).
h. Paul avait fondé l'Église de Corinthe (Act. 18, 11).
i. Sous-entendu : *à vos frais*; cf. 9, 7. *j.* Litt. : *une sœur épouse.* *k.* C'est le seul passage où Paul parle de plusieurs frères du Seigneur. Galates 1, 19 mentionne seulement Jacques.

9, *9* : Deut. 25, 4.

8, 4 : 10, 19. 6 : Mal. 2, 10. 8 : Rom. 14, 17. 11 : Rom. 14, 15. 13 : Rom. 14, 21. **9,** 4 : Lc 10, 8. 9a : 1 Tim. 5, 18. 9b-10a : Rom. 15, 4. 10b : 2 Tim. 2, 6. 11 : Rom. 15, 27.

biens temporels? [12]Si d'autres possèdent des droits sur vous, n'en avons-nous pas à plus forte raison? Cependant nous n'en avons pas usé; nous renonçons à tout pour ne pas créer d'obstacle à l'Évangile du Christ.

[13]Ne savez-vous pas que les ministres du culte vivent du temple? que ceux qui font le service de l'autel, ont part à ce qui est offert sur l'autel[a]? [14]De même, le Seigneur a prescrit à ceux qui annoncent l'Évangile, de vivre de l'Évangile[b]. [15]Pour moi, je n'ai usé d'aucun de ces droits. Je n'écris pas cela pour en profiter à mon tour; je préférerais mourir que de me laisser ravir cet honneur[c]. [16]J'annonce l'Évangile, mais ce n'est pas pour moi un honneur, c'est une nécessité qui m'est imposée: malheur à moi, si je n'annonce pas l'Évangile! [17]Si je le faisais volontairement, j'aurais droit à une rémunération; mais puisque c'est involontairement, c'est une tâche qui m'est imposée[d]. [18]Quel est donc mon avantage? C'est que, prêchant l'Évangile, je l'offre gratuitement, sans user des droits que l'Évangile me confère. [19]Quoique libre de toute dépendance, je me suis fait esclave de tous, afin de gagner le plus de gens possible. [20]Avec les Juifs, j'ai été comme un Juif[e], afin de gagner les Juifs; avec ceux qui sont sous la Loi, comme étant sous la Loi, quoique personnellement je ne sois pas sous la Loi, afin de gagner ceux qui sont sous la Loi. [21]Avec ceux qui n'ont pas la Loi, j'ai été comme sans Loi moi-même — quoique je ne sois pas en dehors de la loi de Dieu, étant sous la loi du Christ, — afin de gagner ceux qui n'ont pas la Loi. [22]Avec les faibles, j'ai été faible, afin de gagner les faibles. Je me suis fait tout à tous, afin d'en sauver quelques-uns de toute manière. [23]Tout cela, je le fais pour l'Évangile, afin d'y avoir part moi-même.

[24]Ne savez-vous pas que, dans les courses du stade, tous courent, mais qu'un seul remporte le prix? Courez donc de manière à remporter le prix. [25]Tous les athlètes s'imposent une abstinence rigoureuse; eux, pour une couronne périssable, nous, pour une couronne impérissable.

[26]Pour moi, je cours donc comme eux, et ce n'est pas à l'aventure; je m'exerce au pugilat, et ce n'est pas l'air que je frappe; [27]mais je traite durement mon corps et j'en fais mon esclave, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même éliminé.

10 *Les leçons du passé.* [1]Vous ne l'ignorez certes pas, frères, nos pères ont tous été sous la nuée, ils ont tous passé à travers la mer[f]; [2]et tous, ils ont reçu le baptême de Moïse[g] dans la nuée et dans la mer. [3]Ils ont tous mangé du même aliment spirituel[h], [4]et bu du même breuvage spirituel, car ils buvaient à un rocher spirituel[i] qui les suivait: or, ce rocher était le Christ. [5]Toutefois, la plupart d'entre eux ne furent point agréables à Dieu, car *leurs corps jonchèrent le sol du désert.* [6]Ces faits eurent lieu pour nous servir d'exemple, afin que nous n'ayons pas de mauvaises convoitises comme eux. [7]Ne soyez pas idolâtres comme le furent quelques-uns

9, 22 : D E F G vg : de les sauver *tous*.

a. Les prêtres juifs et païens avaient droit à une part de tout ce qu'on offrait en sacrifice. Voy. 10, 18; cf. Nomb. 18, 8-32; Deut. 18, 1-4. *b*. Lc 10, 7. *c*. Nous traduisons librement la phrase grecque, qui est incorrecte. Litt. : *plutôt que quelqu'un me prive de mon sujet de gloire.* *d*. Litt. : *confiée*; mais comme la tâche visée (litt. : *direction de maison*) était réservée aux esclaves (cf. Lc 12, 42-48, et 16, 1-8), il était impossible de s'y dérober. L'esclave ne méritait pas de salaire (cf. Lc 17, 10). *e*. Cf. Act. 16, 3; 21, 20-26. *f*. Ex. 13, 20-22; 14, 21-22. *g*. Litt. : *ils ont été baptisés en Moïse.* Unis à Moïse comme le chrétien l'est au Christ, ils ont été plongés dans la nuée et dans la mer, et ainsi, ils ont été délivrés de la servitude de l'Égypte comme le chrétien de la servitude du péché. *h*. Allusion à la manne tombée du ciel (Ex. 16). *i*. Allusion à l'eau que Dieu fit miraculeusement sortir du rocher d'Horeb, sous la verge de Moïse (Ex. 17, 5-6; Nomb. 20, 8-12). Nous voyons associés ici, pour la première fois, le baptême et la cène. Selon Paul, les Hébreux auraient connu, après la sortie d'Égypte, une sorte de préfiguration de ces deux sacrements chrétiens. Il emprunte l'idée du rocher voyageur à l'exégèse rabbinique. On avait remarqué que le miracle de l'eau jaillissant du rocher était mentionné en deux passages (voy. ci-dessus) et situé chaque fois dans un lieu différent; on en concluait que le rocher s'était déplacé, et l'on trouvait ce déplacement expressément indiqué, Nomb. 21, 11-20. Ce rocher mystérieux avait été identifié à un ange, qui accompagnait les Israélites au désert pour les désaltérer. Paul en vint naturellement à y voir le Christ.

***10**, 5* : Nomb. 14, 16.

12b : Act. 20, 34; 2 Cor. 11, 9. 14 : Gal. 6, 6; 2 Thess. 3, 9. 16 : Jér. 20, 7-9. 17 : 4, 1. 24 : 2 Tim. 4, 7; Hébr. 12, 1. 25b : 2 Tim. 2, 5; Jacq. 1, 12; 1 Pi. 5, 4. **10**, 5 : Nomb. 14, 22-23; 29-35; Héb. 3, 17. 6b : Nomb. 11, 4, 34.

d'entre eux, ainsi qu'il est écrit : *Le peuple s'assit pour manger et pour boire, puis ils se levèrent pour danser.* [8] Ne nous livrons pas à l'impudicité comme certains d'entre eux le firent, et il en tomba vingt-trois mille en un seul jour[a]. [9] Ne tentons pas le Seigneur comme le firent certains d'entre eux, et ils périrent victimes des serpents[b]. [10] Ne murmurez pas comme le firent certains d'entre eux, et ils périrent sous les coups de l'exterminateur[c]. [11] Cela leur arriva pour servir d'exemple et fut mis par écrit pour nous instruire, nous qui touchons à la fin des temps. [12] Ainsi, que celui qui croit être debout prenne garde de tomber. [13] Vous n'avez pas été exposés à des tentations surhumaines. Dieu est fidèle ; il ne permettra pas que vous soyez tentés au delà de vos forces. Avec la tentation, il vous donnera le moyen d'en sortir et la force de la supporter.

On ne peut communier à la fois avec le Christ et avec les démons.

[14] C'est pourquoi, mes bien-aimés, fuyez l'idolâtrie. [15] Je vous parle comme à des personnes raisonnables, jugez vous-mêmes de ce que je dis. [16] La coupe de bénédiction[d] que nous bénissons n'est-elle pas un moyen de communier[e] avec le sang du Christ ? Le pain que nous rompons n'est-il pas un moyen de communier[e] avec le corps du Christ ? [17] Parce qu'il y a un seul pain, nous formons tous un seul corps, car nous participons tous à cet unique pain. — [18] Voyez le peuple d'Israël[f] ; ceux qui mangent de ce qui est offert en sacrifice, ne sont-ils pas en communion avec l'autel ? [19] Qu'est-ce à dire ? Que le sacrifice fait à l'idole ait quelque valeur[g] ? Que l'idole ait une réalité ? [Non pas !] [20] Mais ce qu'ils immolent, c'est à des démons qu'ils l'immolent et non à Dieu, et je n'admets pas que vous entriez en communion avec les démons[h]. [21] Vous ne pouvez boire à la coupe du Seigneur et à la coupe des démons ; vous ne pouvez participer à *la table du Seigneur* et à la table des démons. [22] Ou bien voulons-nous *provoquer la jalousie du Seigneur ?* Sommes-nous plus forts que lui ?

Conclusion pratique.

[23] « Tout est permis », mais tout n'est pas utile ; « tout est permis », mais tout n'édifie pas. [24] Que personne ne recherche son propre avantage, mais bien celui d'autrui. [25] Mangez de tout ce qui se vend au marché[i], sans poser aucune question pour motif de conscience, [26] car *la terre appartient au Seigneur avec ce qu'elle contient.* [27] Si un non croyant vous invite[j] et que vous acceptiez, mangez de tout ce qu'on vous servira, sans poser aucune question pour motif de conscience. [28] Mais si quelqu'un vous dit : « Ceci a été offert en sacrifice », n'en mangez pas, à cause de celui qui vous avertit[k] et par égard pour la conscience, [29] je ne veux pas dire la vôtre, mais la sienne. — Et pourquoi ma liberté serait-elle soumise à l'appréciation de la conscience d'autrui ? [30] Si je prends d'un aliment en rendant grâces [à Dieu], pourquoi serais-je blâmé pour une chose dont je rends grâces[l] ? [31] Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. [32] Ne scandalisez ni les Juifs, ni les Grecs, ni l'Église de Dieu. [33] C'est ainsi que moi-même, je m'efforce en toutes choses de plaire à tous, recherchant non pas mon avantage personnel, mais le bien général, afin que les hommes soient sauvés. **11** [1] Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même du Christ.

a. On lit dans le livre des Nombres (25, 1-9), que les Israélites, séduits par les filles de Moab, se livrèrent à l'impudicité et à l'idolâtrie, et qu'en punition de cette apostasie, vingt-quatre mille d'entre eux périrent victimes d'une contagion meurtrière. *b.* Nomb. 21, 4-9. *c.* Nomb. 16, 41 ss. *d.* Paul fait probablement allusion à une bénédiction qu'on prononçait sur la coupe, au cours du repas eucharistique. *e.* Litt. : *une communion.* *f.* Litt. : *l'Israël selon la chair*, par opposition à l'Israël selon l'esprit, constitué par les fidèles du Christ. *g.* Le texte passe sans transition du sacrifice juif au sacrifice païen. La pensée de Paul, dans sa marche impétueuse, fait parfois de tels sauts. *h.* Voy. note sur 8, 5. Les Juifs identifiaient les dieux des païens avec les démons. L'idée que la participation à un banquet religieux entraînait une communion avec la divinité, était courante dans les milieux grecs et romains. *i.* Voy. 8, 1 et la 1re note. *j.* Il ne s'agit plus de banquets à caractère religieux, mais de repas privés. *k.* Il s'agit sans doute de l'un de ces faibles à qui on doit des ménagements. *l.* Les v. 29b et 30 ne se comprennent bien que comme une objection à ce qui précède. Mais Paul poursuit son développement sans tenir compte de l'objection.

7 : Ex. 32, 6. *21* : Mal. 1, 7,12. *22* : Deut. 32, 21. *26* : Ps. 24, 1.

11 : Rom. 15, 4. 14 : 1 Jn 5, 21. 18 : Lév. 7, 6. 19 : 8, 4. 20 : Deut. 32, 17 ; Ps. 106, 37. 21 : 2 Cor. 6, 15-16. 23 : 6, 12. 24 : Phil. 2, 4. 30 : Rom. 14, 6. 31 : Col. 3, 17. 33a : 9, 20-22. **11**, 1 : 4, 16 ; Phil. 3, 17.

IV. — DIRECTIONS RELATIVES AU CULTE (11, 2-14, 40)

La tenue des femmes dans les assemblées.

[2]Je vous en félicite : vous vous souvenez de tout ce qui me concerne, et vous gardez mes enseignements tels que je vous les ai transmis[a]. [3]Sachez que le chef[b] de tout homme, c'est le Christ, - que le chef de la femme, c'est l'homme, — et que le chef du Christ, c'est Dieu. [4]Tout homme qui prie ou qui prophétise la tête couverte, déshonore son chef. [5]Toute femme qui prie ou qui prophétise sans avoir la tête couverte, déshonore son chef; c'est exactement comme si elle était rasée[c]. [6] Si une femme ne met pas de voile, qu'elle se fasse tondre. Mais si c'est une honte pour la femme d'être tondue ou rasée, qu'elle porte un voile. [7]L'homme ne doit pas avoir la tête couverte, parce qu'il est *l'image* et la gloire[d] *de Dieu;* quant à la femme, elle est la gloire de l'homme. [8]En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme de l'homme; [9]et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme[e]. [10]Voilà pourquoi la femme doit avoir sur la tête un moyen de préservation[f], à cause des anges[g]. [11]Néanmoins, la femme est inséparable de l'homme, et l'homme, de la femme, devant le Seigneur; [12]car si la femme a été tirée de l'homme, l'homme, par contre, naît de la femme, et tout vient de Dieu.

[13]J'en appelle à votre propre jugement : est-il convenable que la femme prie Dieu sans être voilée? [14]La nature même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter les cheveux longs, [15]tandis que c'est une gloire pour la femme, à qui la chevelure a été donnée en guise de voile? [16]Au reste, si quelqu'un se plaît à discuter, nous n'avons pas cette habitude, pas plus que les Églises de Dieu.

La célébration de la cène.

[17] Puisque j'en suis aux observations, je ne vous félicite pas de ce que vos réunions, au lieu de vous faire progresser, vous font reculer[h]. [18]J'apprends, en effet, en premier lieu, que lorsque l'Église s'assemble, il y a des divisions parmi vous, et je le crois jusqu'à un certain point : [19]il faut bien qu'il y ait des divergences entre vous pour qu'on puisse reconnaître ceux qui ont fait leurs preuves[i]. [20]Quand vous vous réunissez, ce n'est pas le repas du Seigneur que vous prenez, [21]puisque chacun commence par prendre son propre repas, en sorte que l'un a faim tandis que l'autre est ivre[j]. [22] N'avez-vous pas vos maisons pour y manger et pour y boire? Méprisez-vous l'Église de Dieu, et voulez-vous faire affront aux indigents? Que vous diraije? Dois-je vous louer? — Non; sur ce point je ne vous loue pas!

[23]Quant à moi, voici ce que j'ai reçu du Seigneur[k] et ce que je vous ai transmis[l] : le Seigneur Jésus, la nuit où il fut livré, prit du pain, [24]et, après avoir rendu grâces, le rompit en disant : « Ceci est mon corps, [donné] pour vous; faites ceci en souvenir de moi[m]. » [25]De même, après le repas, il prit la coupe et

11, 24. K L P vg : *Prenez, mangez,* ceci est mon corps.

a. Paul reproduit ici une assurance que les Corinthiens lui avaient donnée dans leur lettre. *b.* Dans ce passage le mot *chef* est pris dans sa double acception de tête et d'organe de direction. *c.* Elle s'assimile aux femmes de mauvaise vie (lesquelles portaient les cheveux courts). *d.* C'est-à-dire le reflet lumineux qui émane de la face divine : cf. note sur Rom. 3, 23. *e.* Gen. 2, 18-23. *f.* Litt. : *une puissance,* c'est-à-dire une sorte de talisman pour la préserver des influences du monde invisible. *g.* Paul se rappelle sans doute Gen. 6, 2, où il est dit que les êtres célestes furent séduits par la beauté des « filles des hommes », et il craint que pareille tentation ne s'exerce sur les anges : la prière mettait les fidèles en contact avec le monde des esprits. *h.* Litt. : *de ce que vous vous réunissez non pour le mieux, mais pour le pire.* *i.* La pensée de Paul est que les divergences mêmes ont un bon résultat : la purification de la communauté. *j.* Chaque fidèle apportait des aliments pour la célébration de la cène, qui était un vrai repas; mais il arrivait qu'au lieu de mettre en commun toutes les provisions apportées, chacun mangeait les siennes. *k.* Cette expression indique que la tradition rapportée ici remonte au Seigneur; elle n'exclut pas l'intermédiaire des premiers apôtres. Quand Paul veut exclure les intermédiaires humains, il est plus explicite : voy. Gal. 1, 1. *l.* Le récit de Paul, qui est la première en date des relations du dernier repas, s'accorde dans l'ensemble avec le récit des synoptiques : Mc 14, 22-24; Mt 26, 26-29; Lc 22, 17-20. *m.* « Faites ceci en souvenir de moi », ici et au v. suivant, est un détail particulier au récit de Paul. — Les païens qui fondaient par testament des repas commémoratifs, employaient aussi cette formule.

11, 7 : Gen. 1, 27.

2b : 2 Thess. 2, 15. 3 : 3, 23; Éph. 5, 23. 8 : 1 Tim. 2, 13. 18 : 1, 10-12; 3, 3.

dit : « Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang; faites ceci toutes les fois que vous [en] boirez, en souvenir de moi. » [26] Donc, toutes les fois que vous mangez de ce pain et que vous buvez de cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. [27] Ainsi, celui qui mangera du pain ou boira de la coupe du Seigneur indignement, se rendra coupable envers le corps et le sang du Seigneur. [28] Que chacun s'examine soi-même avant de manger de ce pain et de boire de cette coupe : [29] celui qui en mange et en boit sans avoir égard au corps [du Seigneur], mange et boit sa propre condamnation. [30] Voilà pourquoi il y a chez vous beaucoup de malades et d'infirmes, et pourquoi plusieurs même sont morts [a]. [31] Si nous nous examinions nous-mêmes, nous éviterions ces châtiments. [32] Mais les châtiments du Seigneur sont des corrections qui ont pour but de nous éviter d'être condamnés avec le monde. [33] En conséquence, mes frères, quand vous vous réunissez pour le repas [du Seigneur], attendez-vous les uns les autres. [34] Si quelqu'un a faim, qu'il mange chez lui, afin que vous ne vous réunissiez pas pour votre condamnation.

Pour le reste, je le réglerai quand je viendrai.

Les dons spirituels.

12 [1] Au sujet des dons de l'Esprit [b], je ne voudrais pas, frères, vous laisser dans l'ignorance. [2] Vous le savez, quand vous étiez païens, vous vous laissiez entraîner vers les idoles muettes, au hasard des influences que vous subissiez [c]. [3] C'est pourquoi, je vous le déclare, aucun homme, parlant sous l'influence de l'esprit de Dieu, ne dit : « Anathème à Jésus » [d], et nul ne peut dire : « Jésus Seigneur », que par l'action de l'Esprit saint [e].

[4] Il y a diversité de dons, mais un seul Esprit; [5] diversité de ministères, mais un seul Seigneur; [6] diversité d'actions, mais un seul Dieu, qui produit tout en tous. [7] Chacun reçoit de l'Esprit, qui se manifeste en lui, un don particulier en vue de l'utilité commune. [8] A l'un, l'Esprit accorde l'éloquence; à l'autre, le même Esprit accorde la science; [9] à un autre, le même Esprit donne la foi; à un autre, ce même Esprit accorde le don d'opérer des guérisons; [10] à un autre, le pouvoir de faire des miracles; à un autre, la prophétie; à un autre, le discernement des esprits [f]; à un autre, diverses sortes de langues [g]; à un autre, l'interprétation des langues. [11] Mais tout cela, c'est ce seul et même Esprit qui le produit, distribuant ses dons à chacun en particulier comme il lui plaît.

[12] Le corps est un, tout en ayant plusieurs membres, et tous ces membres, dans leur pluralité, ne forment qu'un seul corps; il en est de même du Christ. [13] Nous avons tous été baptisés [h] dans un seul et même Esprit pour [former] un seul corps, tant Juifs que Grecs, tant esclaves qu'hommes libres. Et tous, nous avons bu d'un même Esprit [i]. [14] Le corps se compose non d'un seul membre, mais de plusieurs. [15] Si le pied disait : Parce que je ne suis pas la main, je n'appartiens pas au corps, — en serait-il moins du corps pour cela? [16] Si l'oreille disait : Parce que je ne suis pas l'œil, je n'appartiens pas au corps, — en serait-elle moins du corps pour cela? [17] Si le corps était tout œil, où serait l'ouïe? S'il était tout ouïe, où serait l'odorat? [18] Or, Dieu a placé chacun des membres dans le corps comme il lui a plu. [19] Si le tout n'était qu'un seul membre, où serait le corps? [20] Il y a donc plusieurs membres, mais un seul corps. [21] L'œil

12, 13. D* E K : nous avons bu *en vue* d'un même Esprit. 35 385 1905 : nous avons bu *d'un même breuvage en vue de recevoir* le même Esprit L : nous avons été illuminés (terme usité pour le baptême) *en vue* d'un même Esprit.

a. Toute l'antiquité a cru à la vertu magique des actions sacrées (voy. p. ex., à propos de la bénédiction et de la malédiction, la note sur Gen. 27, 33). Ainsi les repas sacrés avaient des effets heureux ou funestes, suivant la manière dont on en usait. Paul spiritualise cette conception en représentant comme un châtiment divin les conséquences fatales de la profanation du sacrement. *b.* On pourrait aussi traduire : Au sujet des [hommes] spirituels (des inspirés). *c.* De la part des démons. *d.* Ce cri semble avoir échappé, sous l'influence de l'extase, à quelque Corinthien. Cette parole d'excommunication à l'adresse de Jésus, dénote l'influence d'un esprit mauvais. *e.* Cf. 1 Jn 4, 1-3.

f. Le don de distinguer les vrais prophètes (animés de l'esprit de Dieu) des faux prophètes (inspirés par les démons). *g.* Sur le don des langues, voy. chap. 14. *h.* C'est-à-dire *plongés, immergés.* *i.* Allusion possible à la sainte cène. Le baptême nous plonge dans l'esprit, et, dans la cène, nous le buvons. Cette dernière image a paru, dès l'antiquité, trop réaliste : plusieurs manuscrits l'ont atténuée ou même effacée. Voy. note crit.

12, 2 : Hab. 2, 18. 4-11 : Éph. 1, 4-7, 11-12. 4 : Rom. 12, 16. 7 : 14, 26. 10 : 14, 5. 11 : 7, 7. 12 : Rom. 12, 4.

ne peut dire à la main : Je n'ai pas besoin de toi, — ni la tête aux pieds : Je n'ai pas besoin de vous. — [22] Bien au contraire, les membres du corps qui paraissent les plus faibles sont nécessaires, [23] et ceux que nous tenons pour le moins honorables, sont ceux que nous entourons de plus d'honneur, de sorte que les moins décents sont le plus décemment traités [24] (ceux qui sont décents n'en ont pas besoin).

Dieu a disposé le corps avec art, accordant le plus d'honneur à ce qu'il a de moins noble, [25] afin qu'il n'y ait pas de division dans le corps, mais que les membres aient également souci les uns des autres. [26] Il en résulte que si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui; si un membre est honoré, tous les membres s'en réjouissent avec lui.

[27] Et vous, vous êtes le corps du Christ; chacun en particulier est un de ses membres. [28] Dieu a établi les uns, dans l'Église, premièrement pour être apôtres, deuxièmement pour être prophètes, troisièmement pour être docteurs... Ensuite viennent les miracles, puis le don de guérison, l'assistance, la direction, les diverses sortes de langues. [29] Tous sont-ils apôtres? Tous sont-ils prophètes? Tous sont-ils docteurs? Tous ont-ils le pouvoir de faire des miracles? [30] Tous ont-ils le don de guérir? Tous parlent-ils en langues? Tous interprètent-ils? [31] Aspirez aux dons supérieurs. Au surplus, je vais vous indiquer la voie la plus excellente.

La charité[a].

13 [1] Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je ne suis qu'un airain qui sonne ou une cymbale qui retentit. [2] Quand j'aurais le don de prophétie, que je connaîtrais tous les mystères et toute la science, quand j'aurais la foi dans sa plénitude, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. [3] Quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres[b] et que je livrerais mon corps même pour être brûlé, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien.

[4] La charité est magnanime; elle est bienveillante; la charité n'est point envieuse; la charité ne se vante pas; elle ne s'enorgueillit pas; [5] elle ne fait rien de honteux; elle n'est pas intéressée; elle ne s'irrite pas; elle ne soupçonne pas le mal; [6] elle ne se plaît pas dans l'injustice, elle se plaît au contraire dans la vérité. [7] Elle supporte tout, elle est toute confiance, toute espérance et toute patience.

[8] La charité ne passera jamais. Les prophéties disparaîtront, les langues cesseront, la science disparaîtra; [9] car notre connaissance est imparfaite, et notre prophétie également; [10] mais quand viendra la perfection, ce qui est imparfait disparaîtra. [11] Quand j'étais enfant, je parlais comme un enfant, je pensais comme un enfant, je raisonnais comme un enfant; mais une fois devenu homme, j'ai dépouillé ce qui était de l'enfant. [12] A présent, nous voyons [comme] dans un miroir, confusément[c]; alors, nous verrons face à face. A présent, je connais d'une manière imparfaite; alors, je connaîtrai comme je suis connu.

[13] En somme, ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance, la charité. La plus grande de toutes, c'est la charité.

Le don des langues.

14 [1] Recherchez la charité, tout en aspirant aux dons spirituels, en particulier à la prophétie. [2] Celui qui parle en langues[d] ne parle pas pour les hommes, mais pour Dieu : personne ne le comprend; sous l'influence de l'Esprit, il dit des choses mystérieuses. [3] Mais

12, 27. D : du Christ, membres *de son membre* (var. : *de ses membres*). **13**, 3. S A B : pour être *glorifié*.

a. Le mot *charité*, dans la langue du Nouveau Testament, ne désigne pas l'aumône, l'assistance, mais l'amour. C'est spécialement à l'amour du prochain que pense l'apôtre (voy. surtout v. 4-7). Dans l'enthousiasme que lui inspire ce beau sujet, Paul retrouve les accents lyriques des plus grands prophètes et jusqu'à la forme rythmique de leur style. — Certains auteurs pensent que Paul cite ici un hymne religieux, composé antérieurement, sans doute par lui-même. *b.* Litt. : *tous mes biens en bouchées.* *c.* Le miroir des anciens, en métal poli, ne donnait que des images confuses. *d. Langue*, au sing. dans le texte. Ce don paraît être, aux yeux de Paul, le moindre de tous (cf. v. 19). Il s'agit (v. 6-11) d'un langage extatique, formé de mots sans suite, de cris indistincts ou inarticulés, que proféraient certains chrétiens. On y voyait un langage mystérieux, peut-être une langue céleste. D'après l'apôtre, les langues n'avaient de valeur pour le culte que si quelqu'un était capable de les *interpréter*, c'est-à-dire d'exprimer en langage ordinaire les émotions religieuses qu'elles manifestaient.

27 : Rom. 12, 5; Éph. 5, 30. 28 : Éph. 4, 11. 31 : 14, 1. **13, 2** : Mc 11, 23. 3a : Act. 4, 34b. 5a : Phil. 2, 4, 21. 5b : Zach. 8, 17. 13 : 1 Thess. 1, 3. **14, 1** : 12, 31.

celui qui prophétise, parle pour les hommes : il édifie, il exhorte, il console. [4]Celui qui parle en langues s'édifie lui-même; celui qui prophétise édifie l'assemblée. [5]Je veux bien que vous parliez tous en langues; mais je préfère que vous prophétisiez. Celui qui prophétise est supérieur à celui qui parle en langues, à moins que ce dernier n'interprète afin que l'Église soit édifiée.

[6]A quoi donc vous serais-je utile, frères, si, venant vous voir, je parlais en langues, et si ma parole ne vous apportait ni révélation, ni science, ni prophétie, ni enseignement? [7]Prenons pour comparaison les instruments de musique[a], tels que la flûte ou la cithare : s'ils ne rendent pas de sons distincts, comment reconnaîtra-t-on ce qui est joué sur la flûte ou ce qui est joué sur la cithare? [8]Et si la trompette rend un son confus, qui se préparera à la bataille? [9]Il en va de même pour vous : si votre langue ne profère que des paroles indistinctes, comment saura-t-on ce que vous dites? Vous ne ferez que parler en l'air.

[10]Il y a dans le monde beaucoup d'idiomes différents, et aucun n'est dépourvu de signification. [11]Or, si je ne connais pas le sens de l'idiome, je serai un étranger[b] pour celui qui parle, et celui qui parle sera un étranger pour moi. [12]Vous donc, puisque vous ambitionnez ardemment les dons spirituels[c], tâchez d'en être riches en vue de l'édification de l'assemblée[d].

[13]En conséquence, que celui qui parle en langues demande à Dieu le don d'interpréter. [14]Car si je prie en langues, mon esprit[e] est en prière, mais mon intelligence n'en retire aucun fruit. [15]Que faire donc? L'Esprit, en moi, priera[f], mais je prierai aussi avec mon intelligence; l'Esprit, en moi, chantera, mais je chanterai aussi avec mon intelligence[g]. [16]Autrement, si l'Esprit seul, en toi, rend grâces, comment ceux qui occupent les places réservées aux novices[h] pourront-ils répondre amen[i] à ton action de grâces, puisqu'ils ne savent pas ce que tu dis? [17]Toi, sans doute, tu rends grâces à merveille, mais ton prochain n'est pas édifié. [18]Je bénis Dieu de ce que je parle en langues plus que vous tous, [19]mais dans l'assemblée, j'aime mieux dire cinq paroles intelligibles, afin d'instruire les autres, que dix mille en langues.

[20]Frères, pour la raison, ne soyez pas des enfants. Pour la malice, soyez de petits enfants, mais pour la raison, soyez des hommes. [21]Il est écrit dans la Loi : *Je parlerai à ce peuple par des hommes de langue étrangère, par des lèvres étrangères. Et même alors, ils ne m'écouteront pas, dit le Seigneur*[j]. [22]Ainsi, les langues ne sont pas un signe pour les croyants, mais pour ceux qui ne croient pas, tandis que la prophétie n'est pas pour les non croyants, mais pour les croyants. [23]Si l'Église tout entière se réunit et que tous parlent en langues, les novices ou les incroyants qui pourront entrer, ne diront-ils pas que vous êtes fous? [24]Si, au contraire, tous prophétisent et qu'il entre un incroyant ou un novice, il se sent repris par tous, jugé par tous; [25]les secrets de son cœur sont dévoilés. Ainsi, tombant le visage contre terre, il adorera Dieu en déclarant que Dieu est réellement au milieu de vous.

L'ordre dans le culte.

[26]Comment donc procéder, mes frères? Quand vous vous assemblez, chacun de vous peut chanter un cantique, apporter un enseignement ou une révélation, parler en langues ou encore interpréter : que tout se fasse pour l'édification. [27]Parle-t-on en langues? Que deux le fassent, ou trois tout au plus, et à

a. Litt. : *des choses inanimées qui rendent un son.* *b.* Litt. : *un barbare.* *c.* Litt. : *les esprits.* *d.* Cf. 12, 7. *e.* Sous-entendu : ravi en extase. *f.* Cf. note sur v. 14. *g.* Les langues revêtaient donc les formes du discours, de la prière et du chant. Peut-être est-ce pour cela que Paul distingue plusieurs espèces de « langues ». *h.* Le mot grec (*idiôtès*) désignait, dans le culte des mystères, les auditeurs non encore initiés. Faut-il entendre que, dans les assemblées chrétiennes, un certain nombre de places étaient réservées à des novices non admis encore au baptême? Au verset 23, ces assistants sont distingués à la fois de l'Église et des incroyants (*apistoi*), c'est-à-dire des païens qui peuvent assister au culte par hasard. *i.* L'usage et le mot même (qui signifie : *oui, c'est vrai*) sont empruntés au culte juif. *j.* És. 28, 11-12. Nous avons ici un spécimen de l'exégèse rabbinique. Le texte et le sens ont été modifiés. Dans le passage cité, Dieu menace les Israélites de leur parler (c'est-à-dire de les punir) par l'entremise d'un peuple étranger, parce qu'il leur a parlé avec douceur et qu'ils ont refusé de l'écouter. Paul applique ce texte à la glossolalie.

14, *21* : És. 28, 11-12 (cf. Deut. 28, 49).

5 : 12, 10. 23b : Act. 2, 13. 25 : Zach. 8, 23. 26 : Éph. 5, 19.

tour de rôle; puis, qu'un seul interprète. [28] S'il n'y a point d'interprète, que celui qui a le don des langues garde le silence dans l'assemblée; qu'il parle pour lui-même et pour Dieu. [29] Quant aux prophètes, que deux ou trois prennent la parole et que les autres jugent[a]. [30] Et si un autre des assistants reçoit une révélation, que le premier se taise. [31] Vous pouvez tous prophétiser, à tour de rôle, afin que l'assemblée soit instruite et édifiée. [32] Les prophètes ont le pouvoir de commander à leur inspiration[b]; [33] Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais un Dieu d'harmonie.

Comme cela se fait dans toutes les Églises des saints, [34] que les femmes gardent le silence dans les assemblées: il ne leur est pas permis de prendre la parole; elles doivent rester soumises, comme le dit aussi la Loi[c]. [35] Si elles veulent s'instruire sur quelque point, qu'elles interrogent leur mari, à la maison; il n'est pas convenable pour la femme de parler dans une assemblée[d].

[36] La parole de Dieu aurait-elle eu chez vous sa source, ou n'aurait-elle été apportée que chez vous seuls? [37] Si quelqu'un croit être prophète ou inspiré, qu'il reconnaisse dans ce que je vous écris un commandement du Seigneur. [38] S'il ne le reconnaît pas, c'est qu'il n'est pas connu [de Dieu][e]. [39] En résumé, mes frères, recherchez avec ardeur le don de prophétie; n'empêchez pas qu'on parle en langues. [40] Mais que tout se fasse avec bienséance et avec ordre.

V. — LA RÉSURRECTION DES MORTS (15)

Importance et preuve de la résurrection.

15 [1] Je vous rappelle, frères, l'Évangile que je vous ai annoncé, que vous avez reçu, et auquel vous demeurez fidèles. [2] Il sera l'instrument de votre salut, si vous retenez la parole que je vous ai annoncée; autrement, vous auriez cru en vain.

[3] Je vous ai enseigné en premier lieu[f] ce qui m'a été transmis à moi-même : le Christ est mort pour nos péchés, conformément aux Ecritures. [4] Il a été enseveli, il est ressuscité le troisième jour, conformément aux Écritures[g]. [5] Il est apparu à Céphas[h], puis aux Douze. [6] Après cela, il est apparu à la fois à plus de cinq cents frères, dont la plupart sont encore vivants et quelques-uns sont morts. [7] Ensuite, il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres. [8] Et en tout dernier lieu, il m'est apparu aussi à moi, l'avorton[i]. [9] Je suis, en effet, le moindre des apôtres; je ne suis même pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu. [10] Mais par la grâce de Dieu je suis ce que je suis, et la grâce qu'il m'a faite n'a pas été vaine : j'ai travaillé plus qu'eux tous, non pas moi, mais la grâce de Dieu qui est avec moi. [11] Bref, que ce soit moi, que ce soient eux, voilà ce que nous prêchons, voilà ce que vous avez cru[j].

[12] Or, si l'on prêche que le Christ est ressuscité des morts, comment quelques-uns, parmi vous, disent-ils qu'il n'y a pas de résur-

14, 33. Marcion et l'Ambrosiaste supposent : leur inspiration, *qui n'est pas un esprit* de désordre, mais d'harmonie. 37. D : que ce que je vous écris vient du Seigneur.

a. On peut traduire aussi, en se référant à 12, 10 : exercent le don de discernement. Voy. 1re note sur 12, 10.
b. Litt. : *les esprits* (var. : *l'esprit*) *des prophètes sont soumis aux prophètes*. Le prophète peut, à son gré, parler ou se taire.
c. Voy. Gen. 3, 16. *d*. La place des v. 34-35 varie suivant les manuscrits. D E F G les placent après le v. 40. Certains critiques les considèrent comme une glose, car ils leur paraissent en contradiction avec 11, 5-15. Mais rien n'indique que, dans ce dernier chapitre, il soit question du culte public; il peut s'agir de la prophétie ou de la prière à la maison.
e. Cf. 13, 12. L'esprit qu'il a en lui n'est pas celui de Dieu, mais un mauvais esprit, un démon. *f*. On peut traduire aussi : parmi les points capitaux. *g*. Les v. 3 et 4 paraissent reproduire la formule d'une confession de foi rudimentaire.
h. Pierre. *i*. Il y a sans doute ici une allusion à une manière méprisante de parler de Paul, fondée sur le caractère exceptionnel de sa naissance à la foi chrétienne.
j. Nous avons ici le récit le plus ancien de la résurrection, puisque l'épître fut écrite en 56, et l'évangile de Marc vers l'an 65 seulement. Il est remarquable que Paul ne parle pas du tombeau vide et qu'il paraisse fixer la résurrection au troisième jour, d'après les Écritures (cf. Os. 6, 2) plutôt que d'après des faits positifs. Les apparitions qu'il rapporte doivent se placer en partie assez longtemps après la mort du Christ : l'Église, à ses débuts, ne comptait certainement pas *cinq cents frères*. Enfin, l'apôtre met ces apparitions exactement sur la même ligne que celle dont il fut personnellement favorisé (cf. Act. 9, 3-6).

32 : 2 Pi. 1, 21. 33 : 7, 15b; Rom. 15, 33 et 16, 20. 34a : 1 Tim. 2, 12. 34b : Tite 2, 5. **15**, 4-7 : Mc 15, 16-39 (et par.); 16; Mt 28; Lc 24; Jn 20-21. 9 : Éph. 3, 8; 1 Tim. 1, 15. 9b : Act. 7, 58; 8, 1, 3; 9, 1-2. 10 : 2 Cor. 11, 5, 23. 12b : Mc 12, 18.

rection des morts ? [13] S'il n'y a pas de résurrection des morts, le Christ non plus n'est pas ressuscité. [14] Et si le Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est donc vaine, et vaine aussi votre foi. [15] Il se trouve alors que nous sommes de faux témoins dans la cause de Dieu, puisque nous avons témoigné contre lui qu'il a ressuscité le Christ, alors qu'il ne l'a pas ressuscité, s'il est vrai que les morts ne ressuscitent pas. [16] Si les morts ne ressuscitent pas, le Christ non plus n'est pas ressuscité ; [17] et si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés. [18] Il en résulte que ceux-là mêmes qui sont morts dans la communion du Christ, sont perdus. [19] Si nous n'avons mis notre espoir en Christ que pour cette vie seulement, nous sommes les plus malheureux de tous les hommes[a].

[20] Mais, en fait, le Christ est ressuscité des morts; il est les prémices de ceux qui sont morts. [21] Puisque c'est par un homme que la mort était venue, c'est par un homme aussi qu'est venue la résurrection des morts. [22] De même que tous meurent avec Adam, tous aussi revivront avec le Christ. [23] Mais chacun à son rang : le premier[b], c'est le Christ; ensuite, lors de son avènement, ce sera le tour de ceux qui lui appartiennent. [24] Puis ce sera la fin, quand il remettra la royauté à Dieu, son Père, après avoir détruit toute Principauté, toute Autorité et toute Puissance[c]. [25] Le Christ doit régner, en effet, *jusqu'à ce que Dieu ait mis tous ses ennemis sous ses pieds*[d].

[26] Le dernier ennemi qui sera détruit, c'est la Mort[e], [27] puisque *Dieu a tout mis sous ses pieds*. Mais quand l'Écriture dit que *tout* lui a été soumis, il faut excepter évidemment celui qui lui a soumis toutes choses. [28] Lorsque toutes choses lui auront été soumises, alors le Fils lui-même sera soumis à celui qui lui aura tout soumis, afin que Dieu soit tout en tous.

[29] S'il en était autrement, que signifierait la conduite de ceux qui se font baptiser pour les morts ? S'il est vrai que les morts ne ressuscitent pas, pourquoi donc se fait-on baptiser pour eux[f] ? [30] Et nous-mêmes, pourquoi affrontons-nous à toute heure le péril ? [31] Tous les jours, je suis exposé à la mort; j'en atteste, frères, celui qui est votre sujet de gloire, Jésus, le Christ, notre Seigneur[g].

[32] Si c'est dans un intérêt humain que j'ai combattu contre les bêtes à Éphèse[h], quel avantage m'en revient-il ? Si les morts ne ressuscitent pas, *mangeons et buvons car demain nous mourrons*.

[33] Ne vous abusez pas : « Les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs[i]. » [34] Revenez au bon sens, de la vraie manière; ne péchez pas. En effet [parmi vous], quelques-uns méconnaissent Dieu, je le dis à votre honte.

Les corps des ressuscités[j].

[35] Mais, dira-t-on, sous quelle forme les morts ressuscitent-ils ? avec quel corps re-

15, 31. A : *notre* sujet de gloire. D om : frères.

a. Parce que la vie chretienne, en ce monde, est faite surtout de renoncement. *b*. Litt. : *les prémices* (voy. note sur Rom. 11, 16). *c*. Paul pense aux êtres intermédiaires entre Dieu et les hommes (anges et démons); cf. Rom. 8, 38; Col. 1, 16; etc. *d*. Paul emprunte au judaïsme de son temps l'idée d'un royaume messianique intermédiaire entre la résurrection des justes et la fin du monde. L'Apocalypse fixe la durée de ce royaume à mille ans (20, 1-7). *e*. Cf. És. 25, 8. Paul ne parle pas de Satan ; peut-être l'identifie-t-il avec la mort même, qui est ici personnifiée (cf. Hébr. 2, 14). *f*. Paul vise une coutume répandue à Corinthe et peut-être ailleurs. Certains critiques estiment que l'apôtre aura voulu rappeler une cérémonie usitée dans le culte des mystères, afin de montrer que les païens mêmes croyaient à la résurrection. *g*. Litt. : *j'en atteste votre sujet de gloire, que j'ai en Christ Jésus*. Le texte est obscur et incertain (voy. note critique). *h*. Cf. 1 Cor. 4, 8-10 et la note sur 4, 9. Nous ignorons à quel événement Paul fait ici allusion. *i*. Cette sentence, qui se trouve dans une comédie du poëte grec Ménandre, était une expression proverbiale. Paul invite discrètement ses correspondants à rompre toute relation avec ceux qui nient la résurrection des morts.

j. Les Grecs croyaient que l'âme, aussitôt délivrée de la prison du corps, s'envole aux lieux célestes, pour s'y épanouir en liberté. Les Juifs ne concevaient pas la possibilité de la vie d'une âme sans un corps; ils pensaient qu'au dernier jour, le corps même des morts remonterait du sépulcre, tel qu'il y était descendu. Selon Paul, l'homme naturel est impropre à la vie divine et doit périr tout entier, corps et âme (celle-ci n'est, à ses yeux, que le principe de la vie physique ou charnelle); mais Dieu nous donne en Jésus-Christ le principe d'une vie supérieure et éternelle, *l'esprit*, qui s'unira, au jour de la résurrection, à un organisme approprié, le corps spirituel, déjà préparé dans les cieux (2 Cor. 5, 1-5). L'idée de la transformation des ressuscités se retrouve dans la littérature juive, notamment dans l'Apocalypse syrienne de Baruch, 49-51.

15, *25 :* Ps. 110, 1. *27 :* Ps. 8, 7. *32 :* És. 22, 13.

20 : Col. 1, 18. 21 : Gen. 3, 19; Rom. 5, 12, 18. 26 : Ap. 20, 14; 21, 4. 31 : 2 Cor. 4, 10-11.

viennent-ils ? — [36] Insensé ! Ce que tu sèmes ne prend vie qu'à la condition de mourir. [37] Ce que tu sèmes, ce n'est pas la plante qui doit naître, mais un simple grain, de blé par exemple, ou de toute autre semence. [38] Puis Dieu lui donne un organisme[a] (celui qu'il a voulu) : à chaque semence, l'organisme qui lui est propre. [39] Toute chair n'est pas la même chair : autre est la chair des hommes, autre la chair des bêtes, autre la chair des oiseaux, autre la chair des poissons. [40] De même, il y a des corps célestes et des corps terrestres, mais l'éclat[b] des corps célestes diffère de celui des corps terrestres. [41] Autre est l'éclat du soleil, autre l'éclat de la lune, autre l'éclat des étoiles ; une étoile même diffère en éclat d'une [autre] étoile[c]. [42] Il en va de même pour la résurrection des morts : semé corruptible, on ressuscite incorruptible ; [43] semé méprisable, on ressuscite glorieux ; semé plein de faiblesse, on ressuscite plein de force ; [44] semé corps animal[d], on ressuscite corps spirituel.

S'il y a un corps animal, il y a aussi un corps spirituel. [45] C'est ainsi qu'il est écrit : le premier *homme* (Adam) *fut une créature animale*[e], *douée de vie*. Le dernier Adam fut un esprit créateur de vie. [46] Ce qui fut d'abord, ce n'est pas l'esprit, c'est l'animal ; l'esprit vint ensuite. [47] Le premier *homme, tiré du sol, a été fait de terre* ; le second est venu du ciel. [48] Tel est le terrestre, tels aussi sont les terrestres ; tel est le céleste, tels aussi les célestes. [49] De même que nous avons revêtu l'image du terrestre, nous revêtirons aussi l'image du céleste. [50] Je vous l'affirme, frères, la chair et le sang ne peuvent avoir part au Royaume de Dieu, ni ce qui est corruptible à l'incorruptibilité. [51] Je vais vous révéler un mystère[f] : nous ne mourrons pas tous, mais tous, nous serons transformés [52] en un instant, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette. La trompette sonnera : alors, les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons transformés[g]. [53] Il faut, en effet, que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité, que ce corps mortel revête l'immortalité. [54] Lorsque ce corps corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, ce corps mortel, l'immortalité, alors se réalisera cette parole de l'Écriture : *La mort a été engloutie dans la victoire.* [55] *O mort, où est ta victoire ? O mort, où est ton aiguillon*[h] *?* [56] (L'aiguillon de la mort, c'est le péché, et ce qui fait la puissance du péché, c'est la Loi[i].) [57] Mais grâces soient rendues à Dieu qui nous donne la victoire par notre Seigneur Jésus-Christ.

[58] Ainsi, mes frères bien-aimés, soyez fermes, inébranlables, toujours débordant d'activité pour le Seigneur, sachant que votre peine au service du Seigneur n'est pas vaine.

VI. — RECOMMANDATIONS ET SALUTATIONS (16)

16 *La collecte.* [1] Quant à la collecte pour les saints[j], suivez, vous aussi, les prescriptions que j'ai données aux Églises de Galatie. [2] Que, le premier jour de la semaine[k],

47. « le second (litt. : le second homme) ». A K L P syr aj. : le Seigneur. 51. S C : nous mourrons tous, mais nous ne serons pas tous transformés. D* it vg : nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas tous transformés. 55. S[c] A au lieu de O mort (la seconde fois) : O Hadès.
16, 2. A C it vg : chez soi, ce qu'*il lui plaît*.

a. Litt. : *un corps*. Les anciens croyaient que la jeune plante était le résultat d'une sorte de création ; ils n'avaient pas l'idée de l'évolution organique d'un germe contenu dans la graine. *b*. C'est-à-dire l'apparence extérieure. *c*. Si Paul nomme ici les astres à côté des êtres vivants, c'est qu'il les croyait animés, avec la plupart des Juifs et des païens de son temps. *d*. Litt. : *corps psychique*, c'est-à-dire animé de la vie purement naturelle (cf. 1 Cor. 2, 14). *e*. « Créature animale », en grec *psyché*, terme qui désigne le principe de la vie organique (cf. Lc 12, 19 et note), opposé parfois, comme ici, à l'esprit. Le mot « âme », par lequel on le traduit d'ordinaire, lui correspond étymologiquement (*anima*, d'où « âme » et « animal »), mais il a pris, à l'usage, un sens strictement spirituel. *f*. Dans le vocabulaire de Paul, il faut entendre par *mystère* une vérité d'ordre religieux, restée jusqu'alors inconnue et maintenant révélée. Le plan de Dieu pour le salut des hommes est un mystère. *g*. Paul envisage ici qu'il ne mourra pas avant la fin du monde. *h*. Le v. 55 est une citation libre d'Osée 13, 14, d'après les Septante. Dans le texte hébreu, il n'est pas question de la défaite de la Mort. Dieu fait appel, au contraire, à son pouvoir de destruction pour anéantir Éphraïm coupable. *i*. Cf. Rom. 6, 12-14 ; 7, 7-25. *j*. Voy. Gal. 2, 10. Il s'agit de secours pécuniaires que Paul réclamait des diverses Églises (voy. Rom. 15, 26) en faveur de celle de Jérusalem, qui paraît avoir été, plus que d'autres, dénuée de ressources (cf. Act. 11, 29). *k*. C'est-à-dire le dimanche. C'est ici la première attestation du dimanche chrétien. Voy. aussi Act. 20, 7.

45 : Gen. 2, 7. *47* : Gen. 2, 7. *54* : És. 25, 8. *55* : Os. 13, 14.
36 : Jn 12, 24. 51-52 : 1 Thess. 4, 15-17.

chacun de vous mette à part, chez soi, ce qu'il peut; qu'on n'attende pas mon arrivée pour recueillir les dons. [3]Quand je serai venu, j'enverrai ceux que vous aurez choisis, munis d'une lettre, porter votre offrande à Jérusalem; [4]et s'il convient que j'y aille moi-même, ils feront le voyage avec moi.

Projets de voyage.

[5]Je viendrai chez vous après avoir parcouru la Macédoine (je ne ferai que la traverser)[a]; [6]peut-être m'arrêterai-je chez vous et y passerai-je l'hiver, afin que ce soit vous qui me donniez les moyens de me rendre où j'irai ensuite. [7]Cette fois, je ne veux pas vous voir seulement en passant[b] : j'espère demeurer quelque temps chez vous, si le Seigneur le permet. [8]Toutefois, je resterai à Éphèse jusqu'à la Pentecôte, [9]car une porte s'y est ouverte toute grande à mon activité, et les adversaires sont nombreux.

Recommandations diverses.

[10]Si Timothée arrive[c], veillez à ce qu'il soit sans inquiétude au milieu de vous, car, comme moi, il travaille à l'œuvre du Seigneur. [11]Que personne donc ne le méprise[d]; mais fournissez-lui les moyens de revenir en paix auprès de moi, car nous l'attendons, nos frères et moi.

[12]Quant à notre frère Apollos, je l'ai vivement engagé à se rendre chez vous avec nos frères. Mais il a absolument refusé de le faire maintenant; il viendra quand il le trouvera à propos[e].

[13]Veillez, soyez fermes dans la foi, soyez virils, soyez forts. [14]Que toutes vos actions soient inspirées par la charité.

[15]Une recommandation, frères. Vous savez que la famille de Stéphanas est les prémices[f] de l'Achaïe et qu'elle s'est dévouée au service des saints. [16]Ayez donc de la déférence pour des personnes de ce caractère, ainsi que pour tous ceux qui partagent leurs travaux et leur peine.

[17]Je suis heureux de la visite de Stéphanas, de Fortunatus et d'Achaïcus[g]; ils ont suppléé à votre absence[h]. [18]Ils ont tranquillisé mon esprit et [tranquilliseront aussi] le vôtre. Appréciez de tels hommes.

Salutations.

[19]Les Eglises d'Asie[i] vous saluent.

Aquilas et Prisca[j] vous envoient beaucoup de salutations au nom du Seigneur, ainsi que l'Église qui se réunit dans leur maison. [20]Tous les frères vous saluent.

Saluez-vous les uns les autres en vous donnant le saint baiser[k].

[21]J'écris la salutation de ma propre main[l] : Paul.

[22]Si quelqu'un n'aime pas le Seigneur, qu'il soit anathème! Maranatha[m].

[23]Que la grâce du Seigneur Jésus soit avec vous! [24]Je vous aime tous dans la communion du Christ Jésus.

12. S* D* it vg :... Apollos, *je vous déclare que* je l'ai vivement...

a. On peut aussi traduire : [en ce moment,] je traverse la Macédoine. *b.* Peut-être allusion à une courte visite de Paul à Corinthe; cf. note sur 2 Cor. 2, 1. *c.* Sur l'envoi de Timothée, voy. 4, 17. Paul compte que sa lettre, écrite après le départ de son envoyé, arrivera pourtant avant celui-ci, qui devait sans doute s'arrêter en Macédoine (Act. 19, 22).

d. Sans doute à cause de sa jeunesse. *e.* Les Corinthiens avaient dû demander à Paul de leur envoyer Apollos.

f. C'est-à-dire la première convertie (cf. 1, 16 et Rom. 16, 5).

g. Ils doivent avoir apporté à Paul la lettre des Corinthiens (7, 1). *h.* Litt. : *Ils ont comblé ce qui vous manque.* Cf. Phil. 2, 30. *i.* Il s'agit de la province romaine de ce nom, capitale Éphèse. *j.* Voy. Act. 18, 18-19. *k.* Voy. Rom. 16, 16 et la note. *l.* Paul dictait ses lettres, mais en ajoutant parfois une salutation de sa propre main (cf. Gal. 6, 11).

m. Cette expression est formée par la contraction de deux mots araméens, *Marana* et *athah*, qui signifient : notre Seigneur vient.

16, 5 : Act. 19, 21. 7 : Act. 20, 2. 9 : Col. 4, 3. 10 : Phil. 2, 20. 12 : 1, 12; 3, 6. 15 : 1, 16. 20b : Rom. 16, 16; 2 Cor. 13, 12; 1 Pi. 5, 14. 21 : Gal. 6, 11; Col. 4, 18; 2 Thess. 3, 17. 22 : Gal. 1, 8, 9.

LA SECONDE AUX CORINTHIENS

PRÉAMBULE

Adresse et salutation. Action de grâces.

1 [1]Paul, apôtre du Christ Jésus de par la volonté de Dieu, et notre frère Timothée[a], à l'Église de Dieu qui est à Corinthe, ainsi qu'à tous les fidèles[b] qui se trouvent dans l'ensemble de l'Achaïe[c]. [2]Que la grâce et la paix vous soient données par Dieu notre Père et par le Seigneur Jésus-Christ.

[3]Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes, le Dieu de toute consolation. [4]Il nous console dans toutes nos afflictions, afin que nous soyons en état de consoler tous ceux qui sont dans la peine, par la consolation que Dieu nous accorde à nous-mêmes[d]. [5]Comme les souffrances du Christ abondent pour nous[e], de même, par le Christ, abonde aussi notre consolation. [6]Sommes-nous affligés? C'est pour votre consolation et pour votre salut. Sommes-nous consolés? C'est pour votre consolation, qui s'affirme par la patience avec laquelle vous supportez ces mêmes souffrances que nous aussi nous endurons. [7]Nous avons pour vous un ferme espoir : nous savons que, solidaires de nos souffrances, vous l'êtes aussi de notre consolation.

Allusion à une épreuve récente.

[8]Au sujet de l'épreuve qui nous est survenue en Asie[f], nous ne voulons pas vous laisser ignorer, frères, que nous avons été accablés excessivement, au delà de nos forces, à tel point que nous en étions venus à désespérer de la vie. [9]Même, nous avions prononcé intérieurement notre arrêt de mort, car nous devions apprendre à ne pas mettre notre confiance en nous-mêmes, mais en Dieu qui ressuscite les morts. [10]C'est lui qui nous a sauvés d'une telle mort et qui nous en sauvera. En lui nous espérons : il nous sauvera encore. [11]Vous y contribuerez en priant pour nous : ainsi, la grâce qui nous est accordée et qui est due au concours d'un grand nombre de personnes, sera pour beaucoup une occasion de rendre grâces à Dieu à notre sujet.

I. — PAUL CÉLÈBRE SA RÉCONCILIATION AVEC L'ÉGLISE DE CORINTHE (1, 12-7,16)

Apologie de l'apôtre (1, 12-6, 10).

Paul atteste sa franchise et explique les changements survenus dans ses projets.

[12]Ce qui fait notre juste orgueil, c'est le témoignage que nous rend notre conscience[g] de nous être conduits dans le monde, et plus particulièrement à votre égard, avec la sainteté et la sincérité qui viennent de Dieu, étant inspirés non par la sagesse humaine[h], mais par la grâce divine. [13]Dans nos lettres, nous ne vous disons pas autre chose que ce que vous y lisez et comprenez[i]. J'espère que vous ar-

a. *Timothée* était bien connu des Corinthiens (1 Cor. 4, 17; 16, 10-11); cf. Act. 18, 5. b. Litt. : *saints*. c. *Corinthe* était la capitale de la province romaine qui portait le nom d'*Achaïe* (la Grèce). d. Suivant son habitude, Paul débute par une action de grâces. Mais, pas plus que dans l'épître aux Galates, il ne songe à remercier Dieu pour l'état spirituel de ses lecteurs. e. Le croyant ne faisant qu'un avec le Christ, ses souffrances sont des souffrances du Christ (Col. 1, 24). f. Nous ne savons rien de précis sur cette épreuve terrible. Il s'agit d'un événement qui a dû se produire vers la fin du séjour de l'apôtre à Éphèse. On peut rapprocher notre texte de 1 Cor. 15, 32 et d'Act. 19, 23-41. L'affaire a dû être beaucoup plus tragique que l'on n'est tenté de se le figurer en lisant le récit des Actes. La fin du v. 10 paraît indiquer que le danger n'a pas entièrement disparu. g. Les adversaires de Paul lui reprochaient de se vanter outre mesure. S'il le fait, c'est à bon droit, car sa conscience est pure (cf. 2, 17). h. Litt. : *charnelle*. i. On accusait l'apôtre de dissimuler sa pensée, dans ses lettres, sous des formules équivoques, et d'insinuer des choses qu'il n'osait dire expressément.

1, 1 : 1 Cor. 1, 1. 2 : Rom. 1, 7. 10 : 2 Tim. 4, 18. 11 : Rom. 15, 30. 12 : 2, 17; Héb. 13, 18.

riverez à nous comprendre parfaitement, [14]puisque vous avez déjà commencé : vous reconnaîtrez que vous pouvez être fiers de nous, comme nous serons fiers de vous au jour de notre Seigneur Jésus-Christ.

[15]Dans cette assurance, j'avais formé la résolution de me rendre chez vous tout d'abord, afin de vous procurer [ensuite] une seconde grâce : [16]j'aurais passé par chez vous en allant en Macédoine; puis, à mon retour de Macédoine, j'aurais repassé chez vous, et vous m'auriez embarqué pour la Judée[a]. [17]En formant ce projet, aurais-je fait preuve de légèreté ? Mes résolutions seraient-elles inspirées par des motifs purement humains, en sorte que je puisse dire : oui... oui, — non... non? [18]J'en atteste la fidélité de Dieu : la parole que je vous adresse n'est pas [à la fois] oui et non. [19]Le Fils de Dieu, le Christ Jésus que nous avons prêché parmi vous, moi, Silvain et Timothée, n'a pas été oui et non; c'est le oui qui s'est incarné en lui[b]. [20]A toutes les promesses divines il a été répondu « oui » par lui; c'est pourquoi aussi nous disons « amen », par lui, à la gloire de Dieu[c]. [21]Or, celui qui nous a fondés avec vous sur le Christ et qui nous a oints, c'est Dieu. [22]Il nous a marqués de son sceau, il a mis dans nos cœurs les arrhes de son Esprit[d].

[23]J'en prends Dieu à témoin: sur ma vie, c'est par ménagement pour vous que je ne suis pas revenu à Corinthe. [24]Ce n'est pas que nous prétendions régenter votre foi[e]; nous voulons seulement collaborer à votre bonheur, car, pour la foi, vous tenez ferme.

2 [1]Mais j'ai pris par devers moi la ferme résolution de ne pas vous faire, pour la seconde fois, une visite douloureuse[f]. [2]Si je vous plonge dans le chagrin, qui me restera-t-il pour réjouir mon cœur[g]? [3]Si je vous ai écrit comme je l'ai fait[h], c'est afin qu'en venant chez vous, je ne reçoive pas du chagrin de ceux qui devraient me donner de la joie, car j'ai cette confiance en vous tous que ma joie est aussi la vôtre[i]. [4]C'est dans une grande affliction, dans l'angoisse de mon cœur et en versant beaucoup de larmes que je vous ai écrit, non pour vous faire de la peine, mais pour vous amener à reconnaître l'amour extrême que j'ai pour vous.

Paul invite les Corinthiens à pardonner à son adversaire.

[5]Si quelqu'un a causé de la tristesse[j], ce n'est pas à moi qu'il en a causé, mais dans une certaine mesure (pour ne rien exagérer), c'est à vous tous. [6]Le blâme que lui a infligé la majorité est pour cet homme un châtiment suffisant. [7]Au lieu d'aggraver la peine, mieux vaut lui pardonner et le réconforter, de peur que l'excès du chagrin ne le réduise au désespoir. [8]C'est pourquoi je vous invite à prendre à son égard une décision miséricordieuse. [9]En vous écrivant, mon but était de vous mettre à l'épreuve; je voulais voir si vous étiez prêts à m'obéir en toutes choses.

a. Sur ce projet, voy. 1 Cor. 16, 5-9. *b*. On avait reproché à Paul de modifier ses plans de voyage au gré de son humeur, disant tantôt oui, tantôt non. Ce n'est pas son caprice, ce sont les événements qui ont changé ses projets (voir Introd. p. 259). Disciple du Christ, qui est l'affirmation (c'est-à-dire la vérité) incarnée, il ne saurait osciller entre le oui et le non.
c. L'Église terminait donc ses prières en disant : *amen* (en vérité) par Jésus-Christ (cf. 1 Cor. 14, 16; Apoc. 22, 20). Elle affirmait ainsi que les promesses de Dieu se réalisaient, pour elle, en Jésus-Christ. *d*. En dernière analyse, le garant de la sincérité de Paul, c'est Dieu, qui l'a mis en communion avec le Christ et l'a oint de son Esprit. L'onction divine était appliquée aux chrétiens (comme elle l'avait été au Christ lui-même) par le baptême. Le baptême était encore le sceau divin : le nom du Christ était prononcé sur le chrétien et en quelque sorte imprimé sur sa personne. Enfin, Paul parle des arrhes de l'Esprit, parce que l'Esprit donne aux chrétiens un avant-goût de la vie céleste et en constitue en quelque sorte le gage. *e*. Allusion à un reproche qu'on lui adressait fréquemment à Corinthe. *f*. Litt. : *de ne pas revenir chez vous dans la douleur*. Allusion à un séjour antérieur qui avait eu, soit pour Paul, soit pour les Corinthiens, un caractère douloureux. Il ne peut s'agir du premier séjour de l'apôtre à Corinthe, alors qu'il avait fondé l'Église, mais d'une visite intermédiaire, postérieure à 1 Cor. (voy. Introduction, p. 260). *g*. Litt. : *qui me donnera de la joie, en dehors de celui qui est affligé par moi?* Paul aime si particulièrement les chrétiens de Corinthe, qu'ils sont seuls à même de lui donner de la joie. *h*. Allusion à une lettre précédente, et non à celle qu'il écrit, et où il célèbre sa réconciliation avec les Corinthiens. *i*. Paul veut éviter ce qui pourrait troubler sa joie, non dans un but égoïste, mais parce qu'il sait qu'il ne peut y avoir de joie réelle pour les Corinthiens (il dit même, ce qui étonne, pour *tous* les Corinthiens), quand leur apôtre est dans la douleur. — On pourrait aussi traduire : *que ma joie dépend de vous tous*. *j*. On a vu parfois, dans ce *quelqu'un*, l'incestueux contre lequel Paul avait requis une sévère condamnation (1 Cor. 5, 1-5). Une partie de l'Église aurait refusé de s'associer à son verdict, et, à présent, l'apôtre passerait l'éponge sur l'incident. Paul était incapable de capituler ainsi dans une question morale aussi grave. Il ne peut s'agir — et ceci apparaîtra clairement 7, 12 — que d'une offense personnelle subie par Paul, sans doute au cours de la « visite douloureuse » dont il vient de parler (v. 1).

14 : Phil. 2, 16. 22 : 5, 5. 2, 1 : 12, 21.

[10] A qui vous pardonnez, je pardonne. Si je pardonne (pour autant qu'il m'appartient de pardonner), c'est pour l'amour de vous, en présence du Christ, [11] afin que nous ne soyons pas les dupes de Satan, dont nous n'ignorons pas les desseins[a].

Sur les nouvelles reçues de Corinthe par Tite, Paul fait éclater sa joie.

[12] J'étais allé à Troas pour prêcher l'Évangile du Christ, et quoiqu'on eût fait bon accueil à ma prédication[b], [13] mon esprit n'eut pas de repos, parce que je n'avais pas trouvé Tite, mon frère[c]. Aussi, prenant congé des fidèles, je me rendis en Macédoine[d].

[14] Grâces soient rendues à Dieu, qui ne cesse de nous entraîner, dans la communion du Christ, à la suite de son char triomphal[e], et qui répand en tous lieux, par notre moyen, le parfum de sa connaissance! [15] Oui, pour ceux qui sont sauvés et pour ceux qui périssent, nous sommes le parfum du Christ, parfum agréable à Dieu : [16] pour les uns, odeur de mort qui donne la mort, pour les autres, odeur de vie qui donne la vie[f]. Qui donc est à la hauteur d'un tel ministère?

Paul dit sa sincérité. Il ne se recommande pas lui-même.

[17] Nous ne sommes pas comme tant d'autres, qui trafiquent de la parole de Dieu : c'est en toute sincérité, c'est de la part de Dieu et devant Dieu, c'est dans la communion du Christ que nous parlons.

3 [1] Recommençons-nous à « nous recommander nous-mêmes[g] »? Aurions-nous besoin, comme certaines gens, de vous présenter des lettres de recommandation ou de vous en demander[h]? [2] C'est vous-mêmes qui êtes notre lettre, — une lettre gravée dans nos cœurs, connue et lue par tous les hommes. [3] Il est clair que vous êtes une lettre du Christ, *écrite* par notre ministère, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, non *sur des tables de pierre*[i], mais *sur des tables de chair*, qui sont *vos cœurs*. [4] C'est le Christ qui nous en donne l'assurance, devant Dieu.

C'est Dieu qui a qualifié Paul pour le ministère de la nouvelle alliance.

[5] Non que, par nous-mêmes, nous soyons capables de juger de quoi que ce soit d'après nos propres lumières : notre capacité vient de Dieu. [6] C'est lui qui nous a qualifiés pour être les ministres d'une alliance nouvelle[j], qui n'est pas l'alliance de la lettre, mais celle de l'Esprit ; car la lettre tue, alors que l'Esprit fait vivre[k].

Supériorité de la nouvelle alliance sur l'ancienne.

[7] Si le ministère de mort, gravé par l'écriture sur des pierres[l], a été à tel point glorieux, que les enfants d'Israël ne pouvaient fixer *le visage de Moïse*, à cause de *la gloire dont il resplendissait*[m], gloire tout éphémère, — [8] combien le ministère de l'Esprit ne sera-t-il pas plus glorieux? [9] Si le ministère de condamnation eut de la gloire, le ministère de justice en a bien davantage. [10] Ce qui fut glorieux ne l'est plus, en présence de cette gloire nouvelle qui le domine.

a. Cf. 11, 14-15. Les pêcheurs en eau trouble qui semaient la division à Corinthe, étaient pour Paul des serviteurs de Satan. Ils comptaient sans doute exploiter cette querelle. Raison de plus pour y mettre fin. *b.* Litt. : *quoiqu'une porte se fût ouverte pour moi dans le Seigneur.* *c.* Paul attendait avec impatience les nouvelles que Tite devait lui apporter de Corinthe; c'est sans doute pour les recevoir plus tôt qu'il était allé à Troas. *d.* Paul reviendra plus loin (7, 5) sur ce voyage en Macédoine. Tout le morceau suivant (2, 14-7, 4) est une digression. *e.* On traduit aussi : *de nous faire triompher*, dans la communion du Christ; mais cette idée paraît moins conforme au génie religieux de Paul, qui rapporte tout à Dieu. Il s'agit du triomphe de Dieu plutôt que de celui de l'homme; celui-ci n'est que le captif attaché au char triomphal de l'Évangile, qui parcourt le monde. Cf. Col. 2, 15. *f.* L'antiquité associait les odeurs suaves au monde céleste, et les odeurs nauséabondes aux êtres infernaux. L'action de l'Évangile est comparée par Paul à celle d'un parfum salutaire pour les élus, mais qui tue les autres. *g.* Allusion au reproche qu'on lui adressait, à Corinthe, de faire son propre éloge (cf. 4, 2-5; 10, 18).

h. On voit donc que les adversaires de Paul s'étaient présentés à l'Église de Corinthe avec des lettres de recommandation, provenant sans doute de Jérusalem, et que, pour continuer plus loin leur mission, ils avaient demandé des lettres de recommandation aux Corinthiens. *i.* Allusion aux tables de la Loi (Ex. 24, 12 ; 31, 18 ; 34, 28-29). *j.* Sur l'idée que l'Évangile est une alliance nouvelle, voy. Mc 14, 24 et par.; 1 Cor. 11, 25 ; Hébr. 8, 8 ; 9, 15 ; 12, 24. *k.* L'opposition de la lettre et de l'Esprit se retrouve Rom. 7, 6, où la lettre est identifiée avec la Loi. C'est dans ce même passage qu'est mis en évidence le rôle meurtrier de la Loi (de là l'expression de *ministère de mort* que Paul va employer). *l.* Allusion aux deux tables de la Loi, rapportées par Moïse du Sinaï (Ex. 32, 15-16 et 34, 4, 28-29). *m.* Allusion à Ex. 34, 35, où il est dit que Moïse se couvrait la figure d'un voile lorsqu'il sortait de la tente sacrée, parce que les Israélites n'auraient pu supporter l'éclat de son visage. Un peu plus loin (v. 13), Paul donnera de cette précaution de Moïse une interprétation personnelle, qui n'a aucun fondement dans le récit de l'Exode.

3, 3 : Ex. 24, 12 ; 31, 18 ; 34, 1. — Prov. 3, 3 ; 7, 3 ; Jér. 31, 33 ; Éz. 11, 19 ; 36, 26. *7 :* Ex. 34, 30.

13 : Act. 20, 1. 17 : 1, 12. 3, 1 : 5, 12 ; Act. 18, 27. 6 : Jér. 31, 31.

[11] Si ce qui était périssable a traversé la gloire, à plus forte raison ce qui demeure repose-t-il dans la gloire[a]. [12] Ayant un tel espoir, nous sommes pleins d'assurance. [13] Nous ne faisons pas comme *Moïse, qui se mettait un voile sur le visage* pour que les enfants d'Israël ne vissent pas s'éteindre cet éclat passager... [14] Or, leur esprit s'est endurci, car jusqu'à ce jour ce même voile demeure sur la lecture de l'ancienne alliance[b]; il ne leur est pas dévoilé que cette alliance a été abolie par le Christ. [15] Au contraire, jusqu'à ce jour, toutes les fois qu'on lit Moïse, un voile est sur leur cœur. [16] *Mais quand on se tourne vers le Seigneur, ce voile tombe*[c]. [17] Le Seigneur est l'Esprit[d], et là où est l'esprit du Seigneur, il y a liberté[e]. [18] Et nous tous, qui reflétons, sur nos visages découverts, la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en son image, de gloire en gloire[f]; c'est l'action naturelle du Seigneur qui est l'Esprit[g].

4 *Sans astuce et sans fraude, Paul prêche la vérité.*

[1] C'est pourquoi, possesseurs de ce ministère de par la miséricorde qui nous a été faite, nous ne perdons pas « courage ». [2] Repoussant les intrigues honteuses qui se trament dans l'ombre, nous ne nous conduisons pas avec « astuce » et nous ne « falsifions » pas la parole de Dieu[h]. Au contraire, nous faisons connaître la vérité, nous recommandant ainsi à toute conscience d'homme, devant Dieu.

[3] Si, cependant, notre Évangile est voilé, c'est pour ceux qui périssent, [4] pour ces incrédules dont le dieu de ce siècle[i] a aveuglé l'esprit afin qu'ils ne voient pas la splendeur du glorieux Évangile du Christ, qui est l'image de Dieu. [5] Car nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, nous prêchons le Christ Jésus, le Seigneur (quant à nous, nous sommes vos esclaves, pour l'amour de Jésus). [6] Le Dieu qui a dit : Que du sein des ténèbres luise la lumière ! — a lui dans nos cœurs pour faire resplendir la connaissance de sa gloire, qui rayonne sur le visage du Christ.

Un trésor dans des vases de terre.

[7] Nous portons ce trésor dans des vases de terre[j], pour qu'on voie bien que cette incomparable puissance vient de Dieu et non pas de nous. [8] Nous sommes pressés de toutes parts, mais non pas écrasés; inquiets, mais non désespérés; [9] persécutés, mais non abandonnés; terrassés, mais non anéantis. [10] Nous portons toujours dans notre corps la mort de Jésus, afin que la vie de Jésus se manifeste aussi dans notre corps. [11] Quoique vivants, nous sommes constamment livrés à la mort à cause de Jésus, afin que la vie de Jésus transparaisse aussi dans notre chair mortelle. [12] Si bien que la mort agit en nous et la vie en vous[k].

L'espérance de Paul. Son désir de quitter la tente de la terre pour celle du ciel.

[13] Nous avons cet esprit générateur de la foi[l], dont il est question dans cette parole de

a. Si le ministère de Moïse, qui n'avait qu'une valeur passagère (cf. Gal. 3, 22-26), a été environné de gloire, à plus forte raison le ministère des apôtres, qui apporte aux hommes la vérité complète et définitive, doit-il refléter durablement la gloire de Dieu (voy. note sur Rom. 3, 23). *b*. L'usage était d'envelopper de linges les rouleaux de la Loi, après la lecture publique dans la synagogue. C'est là, pour Paul, un symbole du voile qui cachait à Israël le sens profond de l'Écriture. Le voile est tantôt sur les écrits de l'ancienne alliance, tantôt sur l'intelligence d'Israël. *c*. Cf. Ex. 34, 34. Quand Moïse entrait dans la tente sacrée pour parler au Seigneur, il laissait tomber le voile; de même, le voile tombe quand le cœur des Israélites se tourne vers le Seigneur, c'est-à-dire, ici, vers le Christ. *d*. Paul identifie nettement le Seigneur et l'Esprit. On sait qu'il ne veut plus connaître le Christ « selon la chair » (5, 16), mais seulement le Christ spirituel, dont l'action se confond avec celle de l'Esprit de Dieu. *e*. Tout ce qui entravait l'intelligence et le cœur de l'homme est aboli. *f*. Allusion à la transformation progressive des âmes, qui a pour aboutissement la glorification finale (1 Cor. 15, 51 ss). *g*. Litt. : *du Seigneur-Esprit*. On traduit aussi : de l'esprit du Seigneur. *h*. On reprochait à Paul de manquer de courage (cf. 10, 10-11), de falsifier l'A. T., dans sa polémique contre les judaïsants, et sans doute de voiler astucieusement les dernières conséquences de sa doctrine, qui pouvait conduire à l'immoralité (cf. Rom. 3, 8; 6, 1; etc.). Voy. aussi 12, 16. *i*. Satan, qui règne sur la période actuelle de l'histoire, appelée le *siècle présent* par opposition au *siècle futur* où s'établira le règne de Dieu. *j*. Allusion à la faiblesse physique de l'apôtre (cf. 12, 7-10; Gal. 4, 14). On enfermait les trésors dans des armoires de fer. *k*. Tandis que le corps de l'apôtre se détruit, la vie spirituelle qui émane de lui agit dans les âmes en proportion même des infirmités de Paul (cf. v. 16-18). *l*. On pourrait aussi entendre : Nous avons [tous] le même esprit. Paul affirmerait son unité spirituelle avec les Corinthiens. Mais cette idée est étrangère au contexte. *L'esprit de foi* pourrait être celui qui est donné en réponse à la foi, ou bien celui qui produit la foi. La suite impose ce dernier sens.

13 : Ex. 34, 33, 35. *16* : Ex. 34, 34.

14b : Rom. 10, 4. 17 : Ex. 16, 7, 10; 24, 17. 4, 2 : 1 Thess. 2, 5. 6a : Gen. 1, 3. 10-11 : 1 Cor. 15, 31. 11 : Rom. 8, 36.

l'Écriture : *J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé.* Oui, nous croyons, c'est pourquoi nous parlons, [14]persuadés que celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus nous ressuscitera aussi avec Jésus et nous fera comparaître devant lui, avec vous. [15]Tout ce qui nous arrive, c'est pour vous, afin que la grâce se répande avec abondance et, qu'agissant sur un grand nombre, elle multiplie les actions de grâces à la gloire de Dieu. [16]C'est pourquoi nous ne perdons pas courage. Bien au contraire: si l'homme extérieur se détruit, l'homme intérieur se renouvelle en nous de jour en jour. [17]Nos légères et éphémères épreuves nous chargent pour l'éternité d'une gloire toujours accrue, [18]car nous ne regardons pas aux choses visibles, mais aux invisibles. Les choses visibles ne sont que pour un temps, les invisibles sont éternelles.

5 [1]Nous savons, en effet, que si la tente où nous habitons sur la terre vient à être détruite, nous avons dans le ciel une demeure qui nous vient de Dieu, une maison éternelle qui n'est pas faite de main d'homme[a]. [2]Aussi soupirons-nous dans cette tente, ardemment désireux de revêtir notre habitation céleste par-dessus l'autre, [3]si toutefois nous devons être trouvés revêtus et non pas nus[b]. [4]En effet, nous qui sommes dans cette tente, nous gémissons, accablés; ce que nous voulons, ce n'est pas d'être dépouillés, mais revêtus, en sorte que ce qu'il y a de mortel [en nous] soit absorbé par la vie. [5]Celui qui nous a formés pour cette destinée, c'est Dieu, qui nous a donné pour gage son Esprit.

[6]Nous sommes donc toujours pleins de courage. Nous savons que, tant que nous séjournons dans ce corps, nous restons éloignés du Seigneur [7](nous marchons par la foi, non par la vue). [8]Nous sommes pleins de courage, et nous préférons quitter ce corps pour élire domicile auprès du Seigneur[c].

[9]Aussi notre ambition est-elle de lui être agréables, soit que nous restions [dans notre corps], soit que nous en délogions. [10]Car il nous faut tous comparaître devant le tribunal du Christ, afin que chacun reçoive suivant ce qu'il aura fait étant dans son corps, soit en bien soit en mal.

Le fond du cœur de Paul : son seul désir est de réconcilier Dieu et les hommes.

[11]Pénétrés de la crainte du Seigneur, nous cherchons à convaincre les hommes. Dieu voit le fond de notre cœur[d], et j'espère que vous-mêmes, en vos consciences, vous le voyez aussi. [12]Nous ne recommençons pas à nous recommander nous-mêmes devant vous: nous voulons vous fournir une occasion de vous glorifier à notre sujet, afin que vous ayez de quoi répondre à ceux qui tirent gloire d'avantages extérieurs[e] et non de ce qui est dans le cœur.

[13]Si nous avons été hors de sens[f], c'était pour Dieu. Si nous sommes dans notre bon sens, c'est pour vous[g]. [14]L'amour du Christ nous étreint. Nous tenons pour assuré que, si un seul homme est mort pour tous, il s'en-

a. Paul ne peut s'en tenir à la dualité qu'il vient de constater entre la matière et l'esprit, entre le déclin physique et une gloire purement spirituelle. Ce contraste se résout, à ses yeux, dans l'idée (qui lui est propre, à ce qu'il semble) d'un véritable organisme spirituel et glorieux, d'un corps céleste déjà formé par Dieu dans le ciel. Ayant peine à concevoir l'existence d'un être incorporel, il espère entrer dans ce corps glorieux sans avoir à passer par la mort, « le revêtir par-dessus l'autre ». Mais cette conception se rencontre, dans son esprit, avec l'idée hellénique d'un principe spirituel existant déjà dans l'être humain, et qui est en lui comme un germe d'immortalité. Ceux qui le possèdent se trouveront, au moment de la mort, « revêtus et non pas nus » (v. 3). Ces deux ordres de pensées ne concordent pas entièrement : de là les difficultés du texte, où des images assez hétérogènes se trouvent juxtaposées. *b.* Revêtus de l'homme spirituel (cf. 4, 16 et note précédente). On pourrait aussi entendre, en supposant que le verbe « trouver » est employé d'une façon analogue à Rom. 4, 1 : « s'il doit nous arriver d'être revêtus [du corps spirituel] et non [de rester] nus », c'est-à-dire : si nous devons être sauvés. *c.* Paul atteint ici un degré de plus dans l'espérance. Ayant vu la mort de près et triomphé de la crainte de la mort, il affirme que, quoi qu'il advienne, il n'a rien à redouter; la mort le réunira au Seigneur : elle le fera passer de la prison de son corps à la patrie de son âme.

d. Litt. : *Nous sommes manifestés pour Dieu ;* le même verbe est aussi employé à la fin de la phrase. — Paul atteste, devant Dieu, la sincérité de son apostolat, en réponse à ceux qui lui reprochaient d'être mû par une ambition personnelle : c'est la crainte de Dieu seule qui l'inspire. *e.* Par exemple, de leurs relations avec les apôtres de Jérusalem. *f.* Ou : en extase. Allusion à des expériences comme celle du chemin de Damas ou celles dont il sera question au ch. 12. Les adversaires de Paul affectaient de voir en lui non seulement un visionnaire, mais un dément. *g.* Ainsi, Paul n'a jamais pensé à soi (cf. v. 15).

4, *13 :* Ps. 116, 10 (G).

14 : 1 Cor. 6, 14; Rom. 8, 11. 16 : Éph. 3, 16. 17 : Rom. 8, 18. **5,** 2 : Rom. 8, 23. 4 : 1 Cor. 15, 53. 5 : 1, 22; Éph. 1, 13-14. 8 : Phil. 1, 23. 10 : Rom. 14, 10b. 12 : 3, 1.

suit que tous sont morts. [15] Il est mort pour tous, afin que les vivants ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux. [16] Ainsi, désormais, nous ne connaissons personne par les yeux de la chair. Si même nous avons connu le Christ par les yeux de la chair, maintenant nous ne le connaissons plus de cette manière[a]. [17] Si quelqu'un est uni au Christ, il est une créature nouvelle. Le monde ancien est passé; un monde nouveau est là. [18] Tout cela vient de Dieu, qui nous réconcilie avec lui par le Christ et qui nous a confié le ministère de la réconciliation. [19] En effet, par le Christ, Dieu réconciliait le monde avec lui[b], n'imputant point aux hommes leurs péchés, et établissant au milieu de nous la prédication de la réconciliation.

[20] Nous sommes donc les ambassadeurs du Christ: c'est comme si Dieu vous exhortait par nous. Nous vous en supplions au nom du Christ: laissez-vous réconcilier avec Dieu. [21] Celui qui n'a pas connu le péché, Dieu l'a constitué péché pour nous, pour nous faire devenir, en sa communion, justice de Dieu[c].

6

Qu'il soit un vrai ministre de Dieu, Paul le démontre dans l'épreuve.

[1] En notre qualité de collaborateurs [de Dieu], nous vous exhortons à ne pas annuler la grâce divine[d], [2] car il est dit :

> *Au temps favorable, je t'ai exaucé,*
> *au jour du salut, je t'ai secouru.*

C'est maintenant *le temps favorable;* c'est maintenant *le jour du salut*[e].

[3] Nous ne donnons à personne aucun sujet de scandale, de crainte que le ministère [apostolique] ne soit tourné en dérision. [4] A tous égards, nous démontrons que nous sommes de vrais ministres de Dieu : par une grande patience dans les afflictions, dans les détresses, dans les angoisses, [5] sous les coups, dans les cachots, dans les émeutes, dans les fatigues, dans les veilles, dans les jeûnes[f]; — [6] par la pureté, par la science, par la longanimité, par la bonté, par l'esprit de sainteté, par l'amour sincère, [7] par la parole véridique, par la puissance de Dieu; — par les armes offensives et défensives de la justice[g], [8] par l'honneur et par la honte, par l'opprobre et par la louange; — regardés comme des imposteurs bien que véridiques, [9] comme des inconnus quoique bien connus, comme des mourants, et pourtant nous vivons, comme des hommes sous le coup du châtiment, et pourtant nous ne sommes pas mis à mort, [10] comme des affligés, nous qui sommes toujours joyeux, comme des mendiants, nous qui en enrichissons tant d'autres, comme des indigents, alors que nous possédons tout[h].

Appel au cœur des Corinthiens.

[11] Notre bouche s'est ouverte pour vous, Corinthiens, notre cœur s'est élargi. [12] Vous n'êtes pas à l'étroit chez nous, mais vos cœurs à vous sont étroits. [13] Rendez-nous la pareille — je vous parle comme à mes enfants; — vous aussi, élargissez-vous...[i]

a. Paul semble dire qu'il a connu le Christ pendant sa vie terrestre. Tel n'est sans doute pas le sens de la phrase. L'apôtre pourrait avoir vu Jésus; il ne l'a certainement pas *connu* au sens impliqué par le verbe grec, plus fort que le verbe français. Il faut se souvenir que les adversaires de Paul se targuaient de leurs relations avec les apôtres de Jérusalem, qui avaient été les compagnons du Christ et devaient être, à ce titre, les interprètes les plus autorisés de sa pensée. C'était là un argument redoutable. Paul le combat en déclarant que le monde de la chair est aboli, qu'un nouvel ordre de réalités est arrivé, et que ce qui importe, ce n'est pas d'avoir connu le Jésus historique mais d'être uni au Christ spirituel. *b.* C'est Dieu qui a pris l'initiative de la réconciliation, qu'il a réalisée par le sacrifice du Christ (v. 21). *c.* Dieu a rendu Jésus solidaire de l'humanité pécheresse, pour que celle-ci, à son tour, pût devenir solidaire du Christ saint. Il l'a identifié juridiquement avec le péché pour anéantir celui-ci sur la croix (cf. Rom. 8, 3 et la note finale). *d.* En retombant dans l'immoralité païenne (le texte dit litt. : *de peur que vous n'ayez reçu en vain la grâce...*). *e.* Dans le texte d'Ésaïe, Dieu s'adresse à son serviteur, qui se plaint de l'inutilité de ses efforts, et lui dit (parlant au passé prophétique, qui voit l'avenir déjà réalisé) qu'il l'exaucera en temps voulu. Paul applique cette prophétie aux chrétiens; « le temps favorable », c'est le court délai qui les sépare de l'avènement du Christ, et qu'il faut utiliser pour achever la sanctification commencée. *f.* On peut aussi regarder toutes ces expressions comme juxtaposées à « grande patience » et traduire : par des afflictions, par des détresses, etc. *g.* Litt. : *par les armes de la justice, celles de la main droite* (offensives) *et celles de la main gauche* (le bouclier). *h.* Dans cette longue phrase, on reconnaît un certain rythme, qui devient plus sensible vers la fin : en énumérant les multiples souffrances de l'apostolat, Paul sent avec une force croissante qu'elles en soulignent la grandeur, et sa plume devient lyrique. *i.* Le développement se poursuivra 7, 2.

6, 2 : Es. 49, 8.

15 : Rom. 14, 7-8. 17 : Rom. 8, 1, 10. 18 : Rom. 5, 10. 19 : Col. 1, 19-20. 21 : Gal. 3, 13. **6,** 4-5 : 11, 27. 6 : Rom. 12, 9. 9 : 4, 10-11 ; Ps. 118, 18. 13 : 1 Cor. 4, 14.

Exhortation à rompre avec le milieu païen.

[14] Ne formez pas avec les incroyants un attelage mal assorti[a]. Quelle affinité peut-il y avoir entre la justice et l'iniquité? Quelle association entre la lumière et les ténèbres? [15] Quel accord entre le Christ et Béliar[b]? Quel rapport entre le croyant et l'incroyant? [16] Quelle alliance entre le temple de Dieu et les idoles? Car nous sommes le temple du Dieu vivant. Dieu l'a dit :

J'habiterai et je vivrai au milieu d'eux;
je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.
[17] *Ainsi, sortez du milieu d'eux*[c]
et mettez-vous à part, dit le Seigneur.
N'ayez pas de contact avec ce qui est impur,
et moi, je vous accueillerai.
[18] *Je serai pour* vous *un père,*
et vous serez *pour moi des fils et des filles,*
dit *le Seigneur tout puissant.*

7 [1] En possession de ces promesses, mes bien-aimés, purifiez-vous de toute souillure du corps et de l'âme, achevant votre sanctification dans la crainte de Dieu...[d].

[2] Faites-nous place [dans vos cœurs]! nous n'avons fait tort à personne, nous n'avons ruiné personne, nous n'avons exploité personne. [3] Je ne dis pas cela pour vous condamner[e] : je vous ai déjà affirmé que vous étiez dans notre cœur à la vie et à la mort. [4] J'ai une grande confiance en vous, je suis très fier de vous; je suis pleinement consolé, je déborde de joie au milieu de toutes mes épreuves.

Paul revient à sa rencontre avec Tite.

[5] En effet, quand nous fûmes arrivés en Macédoine, notre corps ne connut point le repos. Partout des afflictions : au dehors, des luttes; au dedans, des craintes. [6] Mais le Dieu qui console les humbles nous a consolés par la rencontre de Tite[f], [7] et non seulement par sa rencontre, mais encore par la consolation que vous lui aviez fait éprouver. Il nous a dit votre ardent désir [de me voir], votre chagrin, votre zèle pour moi, si bien que dans mon cœur la joie a prévalu[g].

Heureux effets d'une lettre sévère.

[8] Quoique je vous aie fait de la peine par ma lettre[h], je ne le regrette pas... bien que je l'aie regretté. Je vois que cette lettre, encore qu'elle vous ait fait de la peine sur le moment...[i]. [9] Maintenant je me réjouis, non de votre chagrin, mais du repentir qui en est résulté. La tristesse que vous avez éprouvée était conforme au dessein de Dieu, si bien que vous n'avez subi de notre fait aucun dommage. [10] En effet, la tristesse conforme au dessein de Dieu produit une repentance salutaire, dont on ne se repent pas; la tristesse que cause le monde produit la mort. [11] Voyez les effets qu'a produits en vous cette tristesse conforme au dessein de Dieu : quel empressement! que dis-je? quelles protestations d'innocence! quelle indignation! quelle crainte! quel désir [de me voir]! quel zèle! quelle punition[j]! De toute façon, vous avez démontré que vous étiez purs de tout reproche en cette affaire.

[12] Vous voyez donc que si je vous ai écrit, ce n'était pas à cause de l'offenseur ni à cause de l'offensé[k]; c'était pour faire éclater chez vous, devant Dieu, l'empressement

a. Image empruntée à Lév. 19, 19, où il est défendu d'atteler au même joug deux animaux d'espèce différente. *b.* Suivant d'autres témoins *Béliab*, *Bélian* ou *Bélial*. Ce mot, dérivé de l'hébreu *beliyya'al* (vaurien, scélérat), est devenu, dans le judaïsme postérieur, le nom d'un démon. *c.* Les païens. *d.* Le fragment 6, 14-7, 1, est visiblement déplacé ici : 7, 2 fait suite à 6, 13. Beaucoup de critiques supposent que ce passage a primitivement fait partie d'une autre épître de Paul, peut-être la lettre perdue à laquelle fait allusion 1 Cor. 5, 9. D'autres le considèrent comme une interpolation; mais on n'en voit pas le motif. Rien n'empêche, d'autre part, d'attribuer à l'apôtre une exhortation si conforme à sa pensée et si bien à sa place dans un milieu comme Corinthe. Il est probable que nous avons affaire au déplacement accidentel d'un feuillet. *e.* Paul est tout prêt à pardonner les reproches qu'on lui adressait à Corinthe et qu'il vient de rappeler, sous une forme sans doute exagérée. *f.* C'est pour aller au-devant de lui que Paul s'était rendu en Macédoine (2, 12-13). *g.* Sur les tristesses que Paul vient de mentionner (v. 5). *h.* Il ne s'agit pas de 1 Cor., qui ne semble pas avoir été portée par Tite et dont le contenu n'aurait pu produire de tels effets. Paul fait donc allusion à une lettre intermédiaire. *i.* On attend quelque chose comme « a produit finalement de bons résultats », mais Paul interrompt sa phrase pour reprendre et poursuivre la précédente. *j.* Une punition infligée à l'adversaire ou aux adversaires de Paul (cf. v. 12). *k.* Cf. 2, 5 et la note. Il semble qu'il soit question d'une offense personnelle subie par Paul. Il ne peut s'agir d'une affaire de mœurs intéressant avant tout la vie de l'Église, comme celle dont traite 1 Cor. 5.

16 : Jér. 32, 38; Éz. 37, 27 (Lév. 26, 11-12). *17 :* És. 52, 11. *18a :* 2 Sam. 7, 14; És. 43, 6; Jér. 31, 9. *18b :* Am. 4, 13 (G).

14 : Éph. 5, 7-8, 11. 16 : 1 Cor. 3, 16. 17 : Jér. 51, 45; Éz. 20, 34, 41. 7, 1 : 2 Pi. 1, 4. 2 : 12, 17; Act. 20, 33. 5 : Act. 20, 1-2.

que vous avez pour nous. [13] C'est là ce qui nous a consolés.

Affection de Tite pour les Corinthiens.

En outre de cette consolation, nous avons éprouvé une joie encore plus vive en voyant la joie de Tite, dont vous avez tous réconforté l'âme. [14] Si je lui ai fait de vous quelque éloge, je n'ai pas eu lieu d'en éprouver de la confusion : de même que je vous ai toujours dit la vérité, l'éloge que j'ai fait de vous à Tite s'est trouvé être véridique. [15] Son cœur est tout particulièrement porté vers vous, quand il se rappelle votre obéissance à tous et comment vous l'avez reçu avec crainte et en tremblant. [16] Je me réjouis de pouvoir vous témoigner une confiance entière[a].

II. — LA COLLECTE AU PROFIT DE L'ÉGLISE DE JÉRUSALEM[b] (8-9)

8

La générosité des Macédoniens.

[1] Nous vous informons, frères, de la grâce que Dieu a accordée aux Églises de Macédoine[c]. [2] Mises à l'épreuve par de grandes tribulations, leur joie débordante et leur pauvreté profonde se sont répandues en de riches libéralités. [3] [Ils ont donné] selon leurs moyens, je l'atteste, et au delà de leurs moyens, d'une façon toute spontanée, [4] nous demandant avec beaucoup d'insistance la faveur de participer à ce service au profit des saints. [5] Dépassant notre espérance, ils se sont donnés eux-mêmes au Seigneur d'abord et ensuite à nous, par la volonté de Dieu.

Appel à la libéralité des Corinthiens.

[6] Aussi avons-nous prié Tite, qui avait si bien débuté auprès de vous[d], d'y achever également cette œuvre de grâce. [7] Vous êtes riches de tout : de foi, d'éloquence, de sagesse, de zèle pour toute chose, d'amour inspiré à nos cœurs par vous; vous excellerez aussi en cette [œuvre de] grâce. [8] Je ne donne pas un ordre; je vous cite le zèle des autres pour éprouver si votre charité est de bon aloi. [9] Vous connaissez la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ : lui qui était riche, il a vécu pauvre par amour pour vous, afin que vous fussiez enrichis par sa pauvreté. [10] C'est donc un simple avis que je donne ici, et vous n'avez pas besoin d'autre chose, ayant été les premiers, non seulement à effectuer cette collecte, mais encore à la décider, et cela, dès l'année dernière. [11] A présent, achevez votre œuvre : apportez à la terminer selon vos moyens l'ardeur que vous avez mise à la décider. [12] Quand on a la bonne volonté, on est agréable à Dieu [en donnant] suivant ce qu'on a et non suivant ce qu'on n'a pas. [13] Il ne s'agit pas de vous mettre dans la peine pour que d'autres soient à l'aise; ce qu'il faut, c'est l'égalité. [14] Aujourd'hui, votre superflu pourvoit à leur indigence; [demain], leur superflu pourvoira à vos besoins, afin qu'il y ait égalité, [15] suivant cette parole de l'Écriture : *Celui qui avait beaucoup [ramassé] n'avait pas davantage, et celui qui avait peu [ramassé] n'avait pas moins*[e].

Paul recommande ses envoyés.

[16] Grâces soient rendues à Dieu, qui a mis au cœur de Tite la même sollicitude [que nous avons] pour vous. [17] Il a répondu à mon invitation — que dis-je? dans l'ardeur de son zèle, c'est de lui-même qu'il se rend chez vous. [18] Nous envoyons[f] avec lui le frère dont toutes les Églises célèbrent

a. Il résulte de ce chapitre que la mission de Tite avait réussi : l'Église de Corinthe, un moment égarée, était revenue tout entière à son fondateur. Au moment où Paul écrivait ce récit, la paix était pleinement rétablie entre l'apôtre et les fidèles; voy. par contre les ch. 10-13. *b*. Sur cette collecte, voy. 1 Cor. 16, 1-4; Gal. 2, 10; Rom. 15, 25. *c*. On peut aussi traduire : la grâce que Dieu [nous] a accordée dans les Églises... — Cette *grâce*, c'est la générosité des fidèles, que l'apôtre envisage comme un don de Dieu. Les Églises dont il s'agit sont probablement celles de Philippes, de Thessalonique et de Bérée (cf. Act. 16, 9-17, 15). *d*. Allusion à la mission si heureusement accomplie par Tite à Corinthe (ch. 7). Le texte peut également indiquer qu'il y avait commencé la collecte. Il va maintenant la terminer, accompagné de deux mandataires des Églises. Beaucoup d'interprètes supposent qu'il apportait la 2[e] épître aux Corinthiens. *e*. Allusion à l'histoire de la manne. Que les Israélites en eussent peu ou beaucoup ramassé, ils en avaient chacun une mesure, ni plus ni moins. *f*. Litt. : *nous avons envoyé*. Paul emploie le passé parce qu'il se place, suivant l'usage grec, au point de vue de ceux qui liront sa lettre.

8, *15* : Ex. 16, 18.

8, 1 : Rom. 15, 26. **7** : 1 Cor. 1, 5. **9** : Mt 8, 20. **12** : Mc 12, 43.

l'activité missionnaire. [19] Au surplus, il a été désigné par les Églises pour nous accompagner dans le voyage que nous devons entreprendre en vue de cette œuvre de grâce, que nous administrons pour la gloire du Seigneur lui-même, et aussi pour [montrer] notre bonne volonté. [20] (Nous prenons bien soin de ne pas encourir de blâme au sujet de ces largesses dont nous avons la charge, [21] car *nous avons souci de ce qui est bien* non seulement *devant le Seigneur* mais *aussi devant les hommes.*) [22] Nous envoyons avec eux notre frère[a], dont nous avons éprouvé le zèle en beaucoup de circonstances, — et son zèle est fort accru, dans le cas présent, par la grande confiance que vous lui inspirez. [23] Tite, c'est mon associé et mon collaborateur auprès de vous. Nos frères, ce sont les apôtres[b] des Églises, la gloire du Christ. [24] A la face des Églises, donnez-leur la preuve de votre charité, et faites-leur voir combien nous sommes fondés à nous glorifier à votre sujet.

Nouvelles exhortations.

Soyez prêts à temps.

9 Quant à l'assistance destinée aux saints[c], il est superflu que je vous en écrive[d]. [2] Je sais votre bonne volonté; c'est pourquoi je me glorifie à votre sujet auprès des Macédoniens [en disant] que l'Achaïe est prête depuis l'an passé. Votre zèle a été un stimulant pour la plupart. [3] J'envoie nos frères, pour que l'éloge que je fais de vous ne soit pas démenti sur ce point, pour que vous soyez prêts comme je l'ai dit. [4] Si les Macédoniens qui doivent m'accompagner ne vous trouvaient pas prêts, mon assurance tournerait à ma confusion, pour ne pas dire à la vôtre. [5] J'ai cru devoir inviter ces frères à me devancer auprès de vous pour préparer la largesse[e] promise de votre part, de manière qu'elle soit une vraie largesse et non pas une lésinerie. [6] Sachez-le : celui qui sème chichement, moissonnera chichement; celui qui sème largement, moissonnera largement. [7] Que chacun agisse selon le dessein de son cœur, sans regret, sans contrainte. Dieu aime qu'on donne gaîment.

Les bénédictions spirituelles que rapportera la collecte.

[8] Il a le pouvoir de vous combler de toute espèce de grâces, en sorte qu'ayant toujours et sous tous les rapports de quoi vous suffire pleinement, il vous reste du superflu pour toutes les bonnes œuvres. [9] Il est écrit :

Il a fait des largesses, il a donné aux pauvres:
sa justice demeure à jamais.

[10] Celui qui fournit *la semence au semeur et le pain pour la nourriture* vous dispensera la semence; il la multipliera et fera croître *les fruits de votre justice.* [11] Vous serez enrichis de toute manière pour toute sorte de libéralités, qui feront monter, par notre intermédiaire, des actions de grâces vers Dieu. [12] En effet, l'accomplissement de cette œuvre de piété[f] ne pourvoira pas seulement aux besoins des saints : il produira pour Dieu toutes sortes d'actions de grâces. [13] Par ce service, vous faites vos preuves ; aussi les saints sont-ils amenés à glorifier Dieu pour votre obéissance, qui s'affirme dans la confession de l'Évangile du Christ, et pour la libéralité qui atteste votre communion avec eux et avec tous. [14] Dans les prières qu'ils font pour vous, leur cœur s'élance vers vous, à cause de la grâce infinie de Dieu qui repose sur vous[g].

[15] Grâces soient rendues à Dieu pour son don ineffable!

a. Il est singulier que, contrairement à l'usage de Paul, ce frère et celui dont il est question v. 18 ne soient pas nommés. On a supposé qu'ils avaient démérité dans la suite, et que leur nom avait été supprimé par les éditeurs de l'épître. *b.* Le mot est employé ici dans son sens général de mandataire, délégué. *c.* Il s'agit des chrétiens (de Jérusalem). *d.* Parole bien surprenante, après le chapitre qui précède. Voy. Introd., p. 260, note 1. *e.* En grec *eulogia*, bénédiction, d'où abondance et aumône; le même terme est employé v. 6. *f.* Le mot grec traduit par « œuvre de piété » se rapportait originairement au service de l'État; dans l'A. T., au service de Dieu; ici, au service des hommes, accompli pour l'amour de Dieu. Il a donné naissance à notre terme de *liturgie.* *g.* La charité des Corinthiens amène les chrétiens de Jérusalem à reconnaître que ces païens convertis sont de vrais disciples du Christ; elle cimente l'unité spirituelle de l'Église.

21 : Prov. 3, 4 (G). 9, *9* : Ps. 112, 9. *10a* : És. 55, 10. *10b* : Os. 10, 12.

24 : 7, 14. 9, 7 : Rom. 12, 8; Prov. 22, 8 (G).

III. — PAUL SE DÉFEND CONTRE SES ADVERSAIRES (10-13)[a]

Paul proteste contre l'accusation de faiblesse et de lâcheté.

10 [1] C'est moi-même, moi Paul, qui vous exhorte par la douceur et la bonté du Christ, moi « si humble quand je suis devant vous, mais, quand je suis loin, si hardi à votre égard »[b]. [2] Je vous en prie, ne m'obligez pas, quand je serai chez vous, à montrer de la hardiesse, à agir avec l'assurance dont je compte faire preuve vis-à-vis de certaines gens qui représentent notre conduite comme inspirée par des motifs charnels. [3] Nous vivons, il est vrai, dans la chair, mais nous ne luttons pas avec les moyens de la chair. [4] Nos armes de guerre ne sont pas charnelles. Elles ont, par le secours de Dieu, le pouvoir de renverser les forteresses : nous renversons les raisonnements [5] qui se dressent comme un rempart contre la connaissance de Dieu, et, faisant prisonnière toute pensée, nous l'amenons à obéir au Christ. [6] Nous sommes prêts à châtier toute désobéissance, le jour où votre obéissance sera parfaite[c].

[7] Vous regardez à l'apparence. Si quelqu'un se flatte d'appartenir au Christ, qu'il réfléchisse bien à ceci : nous sommes au Christ tout autant que lui[d]. [8] Si même, allant plus loin, je me glorifie du pouvoir que le Seigneur m'a donné sur vous pour vous édifier et non pour vous anéantir, cela ne tournera pas à ma confusion. [9] Ainsi je n'aurai pas l'air de vouloir vous intimider par mes lettres[e]. [10] « Ses lettres, dit-on, ont du poids et de la force; mais quand il est là, c'est un faible[f], et ses discours sont méprisables[g]. » [11] Que ceux qui tiennent ces propos se disent bien que, tels nous sommes en parole dans nos lettres, étant absents, tels nous sommes aussi en action, quand nous sommes présents.

Paul ne tire pas gloire, comme ses adversaires, du travail d'autrui.

[12] Nous n'avons pas l'audace de nous égaler ni de nous comparer à certaines gens qui se recommandent eux-mêmes. En se mesurant à eux-mêmes, en se comparant à eux-mêmes[h], ils ne font pas preuve de bon sens. [13] Quant à nous, nous ne voulons pas nous glorifier de ce qui est en dehors de notre domaine : nous resterons dans les limites du domaine que Dieu nous a départi, et qui s'étend jusque chez vous[i]. [14] Nous ne nous étendons pas au delà de nos frontières, comme ce serait le cas si nous n'étions pas arrivés chez vous; mais nous sommes bien venus jusque chez vous en annonçant l'Évangile du Christ. [15] Nous ne sortons pas de nos limites pour nous vanter du travail d'autrui[j]; mais nous avons l'espoir que, votre foi s'affermissant, il nous sera donné de nous étendre par votre aide[k], de façon à remplir toute notre carrière, [16] et que nous irons porter l'Évangile dans les pays situés au delà du vôtre, sans pénétrer dans le domaine d'autrui pour nous glorifier du travail déjà fait[l]. [17] *Que celui qui se glorifie, se glorifie dans la communion du Seigneur.* [18] Ce n'est pas celui qui se recommande lui-même qui est un homme éprouvé; c'est celui que le Seigneur recommande.

a. La dernière partie de la lettre (10-13) offre avec ce qui précède un singulier contraste de ton et d'allure. Voy. Introd., p. 258. *b*. Paul reproduit ici une accusation de ses adversaires. *c*. Lorsque l'Église dans son ensemble sera revenue à Paul, il saura infliger aux meneurs qui l'ont détournée de lui, le châtiment qu'ils méritent. *d*. On a voulu voir là une allusion au parti du Christ dont il serait question 1 Cor. 1, 12 (voy. note sur ce dernier passage). *e*. Les adversaires de Paul lui reprochaient de chercher à intimider les Corinthiens par des lettres très dures (cf. v. 10-11). Il n'a pas besoin de recourir à des violences de langage : il peut se prévaloir à bon droit, d'abord, de sa communion avec le Christ, ensuite de l'autorité qui lui appartient en tant qu'apôtre fondateur de l'Église.
f. Litt. : *la présence de son corps est faible.* *g*. Cette phrase, qui reproduit un propos des adversaires de Paul, montre que l'apôtre n'avait pas de prestance et qu'il était peu doué pour la parole (cf. 11, 6). Voy. Introd. p. 229-230. *h*. Au lieu de se comparer à l'idéal de la vocation apostolique qu'ils devraient réaliser. *i*. Litt. : [*de manière à*] *être arrivés jusque...*
j. Chaque phrase de Paul contient une pointe contre ses adversaires qui, venus à Corinthe, dans une ville déjà évangélisée par lui, voulaient capter le fruit de son travail en discréditant l'ouvrier. *k*. Cf. 11, 8; Rom. 15, 24; Act. 13, 3. Les Églises pourvoyaient aux besoins des apôtres qui allaient plus loin porter l'Évangile. Il semble que la mission chrétienne ait eu au moins un commencement d'organisation matérielle (cf. 11, 8).
l. Cf. Rom. 15, 17-21, 28-29, où Paul expose plus nettement ses règles de conduite missionnaire et ses projets de voyage.

10, 17 : Jér. 9, 24.

10, 1 : 1 Cor. 2, 3. 2 : 1 Cor. 4, 21. 4 : Éph. 6, 13-17. 11 : 13, 2, 10. 15-16 : Rom. 15, 20. 16 : Act. 19, 21. 17 : 1 Cor. 1, 31.

A l'exemple de ses adversaires, Paul demande à faire son propre éloge.

11 [1] Puissiez-vous supporter de ma part un peu de folie! Mais oui, vous me supportez. [2] J'ai conçu pour vous de la jalousie, — une jalousie qui vient de Dieu. Je vous ai unis à un époux : comme une vierge pure, je vous ai amenés au Christ. [3] Mais je crains qu'à l'exemple d'Ève, que le serpent séduisit par sa fourberie, vous n'ayez laissé vos cœurs se corrompre, trahissant la fidélité due au Christ. [4] Si le premier venu vous prêche un autre Jésus que celui que nous avons prêché, ou[a] un autre Esprit que celui que vous avez reçu, ou un autre Évangile que celui que vous avez embrassé, vous le supportez parfaitement.

[5] J'estime[b] n'être inférieur en rien aux archiapôtres[c]. [6] Si je suis un simple en fait d'éloquence, je ne le suis pas en fait de science. Je vous l'ai prouvé à tous et de toute manière.

Désintéressement de l'apôtre.

[7] Quand je vous ai annoncé gratuitement l'Évangile de Dieu, ai-je commis une faute en m'abaissant pour que vous soyez élevés? [8] J'ai dépouillé d'autres Églises en acceptant d'elles un traitement[d] pour vous servir. [9] Pendant mon séjour chez vous, quoique je me sois trouvé dans le besoin, je n'ai été à charge à personne: des frères venus de Macédoine[e] ont pourvu à ce qui me manquait. De toute manière, j'ai évité d'être pour vous un fardeau, et je l'éviterai encore. [10] Aussi sûrement que la véracité[f] du Christ habite en moi, cette gloire-là ne me sera pas enlevée dans les contrées d'Achaïe. [11] Pourquoi? Parce que je ne vous aime pas? Dieu le sait.

Paul attaque ses adversaires.

[12] Je me conduis ainsi — et je continuerai — pour enlever ce prétexte à ceux qui, tout en se vantant, cherchent un prétexte pour se trouver nos égaux[g]. [13] Ces gens-là sont de faux apôtres, des artisans de tromperie, camouflés en apôtres du Christ. [14] Il ne faut pas s'en étonner. Satan se déguise bien en ange de lumière. [15] Ce n'est donc pas merveille si ses serviteurs prennent le masque de serviteurs de la justice. Leur fin sera digne de leurs œuvres.

Paul, tout en s'excusant, compare ses titres à ceux de ses adversaires.

[16] Je le répète : qu'on ne me prenne pas pour un fou. Sinon, laissez-moi dire, comme on laisserait dire un fou : que je puisse à mon tour me vanter un peu ! [17] En m'exprimant comme je vais le faire, je ne parle pas en accord avec l'Esprit du Seigneur: c'est un accès de folie qui me donne ainsi l'audace de me vanter. [18] Puisque tant d'autres se vantent de leurs prérogatives humaines, moi aussi, je m'en vanterai. [19] Vous supportez si volontiers les fous, vous qui êtes raisonnables! [20] Vous supportez qu'on vous asservisse, qu'on vous dévore, qu'on vous exploite, qu'on vous traite avec insolence, qu'on vous soufflette! [21] Je le dis à ma honte, car j'ai été faible[h].

De quelque titre qu'on se targue, moi aussi je m'en targuerai. [22] Ils sont Hébreux? moi aussi! Ils sont Israélites[i]? moi aussi! Ils sont de la race d'Abraham? moi aussi! [23] Ils sont ministres du Christ? C'est pour le coup

a. Nous supprimons ici un mot du texte grec (*vous avez reçu*), qui paraît être un lapsus. *b*. Litt. : *Car j'estime*. Paul sous-entend sans doute : Supportez-moi. *c*. Litt. : *aux excessivement apôtres*. Cette expression ironique désigne probablement les apôtres de Jérusalem, dont se réclamaient les adversaires de Paul et auxquels ils attribuaient une position suréminente parmi les ouvriers de l'apostolat chrétien. *d*. Le mot grec s'employait pour désigner la ration ou la paie du soldat. Il ne s'agit donc pas ici d'un secours occasionnel donné à Paul, mais de subventions régulières et continues (cf. Phil. 4, 15). *e*. Sans doute de Philippes (cf. Phil. 4, 15-16). *f*. En grec *la vérité* (au sens de véracité). Possédant le Christ en lui, l'apôtre en a aussi les vertus. *g*. Phrase obscure, dont le sens est discuté dans le détail ; il est clair cependant pour l'ensemble. Paul veut que, sur un point tout au moins — le désintéressement — ses adversaires ne puissent se comparer à lui. Ils paraissent avoir affecté de le mépriser parce qu'il ne réclamait aucun salaire aux Corinthiens (cf. v. 7). Mais Paul sent qu'au fond de leur cœur ils reconnaissent la supériorité morale de sa position, et que leur vœu secret serait de l'amener à demander comme eux un traitement. Il est bien décidé à ne pas leur faire ce plaisir.
h. Sous-entendu : en vous traitant avec douceur. La phrase est ironique. *i*. En disant *Hébreux*, Paul pense aux privilèges de la race ; en disant *Israélites*, à ceux de la religion.

11, 3 : Gen. 3, 4, 13. 4 : Gal. 1, 8-9. 5 : 12, 11 ; 1 Cor. 15, 10. 7 : 1 Cor. 9, 12, 18. 10 : 1 Cor. 9, 15. 16 : 12, 6. 22 : Phil. 3, 5. 23-27 : 1 Cor. 4, 11-13. 23 : 1 Cor. 15, 10.

que je vais parler en insensé : je le suis plus qu'eux !

Ses épreuves.

Je suis plus riche en peines, plus riche en emprisonnements, infiniment plus riche en bastonnades. Souvent j'ai été à la mort. [24] Cinq fois j'ai reçu des Juifs quarante coups moins un[a]. [25] Trois fois j'ai été flagellé, une fois lapidé ; trois fois j'ai fait naufrage. J'ai passé un jour et une nuit sur l'abîme[b]. [26] J'ai été souvent en voyage, affrontant les dangers des rivières, le danger des brigands, les dangers qui me venaient des Juifs[c] et ceux qui me venaient des païens, les dangers des villes, les dangers du désert, les dangers que me faisaient courir les faux-frères[d]. [27] Labeurs, fatigues, veilles sans nombre, faim et soif, jeûnes réitérés, froid et dénûment ! [28] Sans parler du reste, mon fardeau de chaque jour : le souci de toutes les Églises ! [29] Qui faiblit, que je n'en sois malade ! Qui tombe, que je n'en aie la fièvre ! [30] S'il faut s'enorgueillir, je m'enorgueillirai de ce qui fait ma faiblesse.

[31] Le Dieu et Père du Seigneur Jésus — béni soit-il à jamais ! — sait que je ne mens pas. [32] A Damas, l'ethnarque du roi Arétas faisait garder la ville pour m'arrêter. [33] On me descendit par une fenêtre, le long du rempart, dans une corbeille, et ainsi, j'échappai de ses mains[e].

12 *Ses visions.*

[1] Il faut me vanter ? Cela n'est pas bon...[f] J'en viendrai aux visions et aux révélations du Seigneur. [2] Je connais un homme, un chrétien[g], qui, il y a quatorze ans — fut-ce avec son corps, je ne sais, fut-ce en sortant de son corps, je ne sais, Dieu le sait, — fut enlevé jusqu'au troisième ciel[h]. [3] Et je sais que cet homme — fut-ce avec son corps ou sans son corps, je ne sais, Dieu le sait — [4] fut enlevé au paradis et entrevit des choses ineffables qu'il n'est pas permis à l'homme de dire[i]. [5] De cet homme-là, je m'enorgueillirai, mais de moi-même je ne m'enorgueillirai pas, sinon de mes faiblesses. [6] Si je voulais pourtant m'enorgueillir, je ne déraisonnerais pas, car je dirais la vérité. Mais je m'en garderai, de crainte qu'on ait de moi une idée plus haute que celle que suggère mon aspect ou ma parole.

Une écharde dans sa chair. Sa force dans sa faiblesse.

[7] ...[j] C'est pourquoi, afin que je ne m'élève pas à l'excès, il a été mis une écharde dans ma chair, un ange de Satan chargé de me souffleter pour que je n'aie pas un orgueil excessif[k]. [8] Trois fois j'ai prié le Seigneur de l'éloigner de moi. [9] Et le Seigneur m'a dit : « Ma grâce te suffit : c'est dans la faiblesse que la puissance atteint son apogée. » Je me plais donc à me glorifier avant tout de mes infirmités, afin que repose sur moi la puissance du Christ. [10] C'est pourquoi je me complais dans la faiblesse, dans les outrages, dans la misère, dans les persécutions et les angoisses endurées pour le Christ : quand je suis faible, c'est alors que je suis fort.

Les Corinthiens auraient dû faire l'apologie de Paul.

[11] Je viens de faire le fou ; vous m'y avez contraint. C'est vous qui auriez dû faire mon apologie, car je n'ai été inférieur en rien aux archi-

a. Le Deutéronome (25, 3) prescrit de donner à certains condamnés quarante coups et pas davantage. Pour ne pas risquer de dépasser ce maximum, on s'arrêtait à trente-neuf. *b.* Sur les flots, cramponné à quelque épave. *c.* Litt. : *de [ma] race.*
d. Le livre des Actes ne mentionne qu'une flagellation (16, 22-23), une lapidation (14, 19) et un court emprisonnement de Paul (16, 23-40). Il ne parle d'aucun des naufrages auxquels l'apôtre fait ici allusion. *e.* Cf. Act. 9, 25. Arétas IV, qui régna sur les Nabatéens, de l'an 9 av. J.-C. à l'an 40 de notre ère, n'était probablement pas le maître de Damas. On doit supposer sans doute que son représentant dans cette ville avait établi des embuscades en dehors des portes, pour saisir Paul. Le voyage de l'apôtre en Arabie avait dû le conduire dans le royaume d'Arétas. *f.* Le texte semble altéré. On sous-entend d'ordinaire : mais vous m'y forcez (v. 11). *g.* Litt. : *un homme en Christ.* *h.* Il y avait, suivant les croyances de l'époque, trois, quatre ou sept cieux. Le livre d'Hénoch raconte la montée du patriarche au septième ciel. Dans le quatrième ciel se trouvaient l'archange Michel et l'autel des sacrifices de la nouvelle Jérusalem. *i.* Le Talmud cite des rabbins qui ont pénétré dans le paradis et y ont découvert les mystères de Dieu. *j.* La plupart des manuscrits portent ici les mots *et de* (ou *par*) *l'excellence des révélations*, qu'on ne sait à quoi rattacher. D'autres suppriment *c'est pourquoi*, ce qui permet de traduire : « Afin que je ne m'élève pas à l'excès à cause de l'excellence de mes révélations ». Mais c'est là une correction conjecturale. *k.* Cette *écharde* était sans doute une maladie (on sait que les maladies étaient alors considérées comme l'action des démons). Voy. Introduction aux Épîtres de Paul, III.

26 : Act. 20, 3. 27 : 6, 4-5 ; 1 Thess. 2, 9. 30 : 12, 5. **12,** 5 : **11,** 30. 6 : 10, 8 ; 11, 16. 11 : 11, 5.

apôtres, bien que je ne sois rien. [12] Les signes de l'apostolat se sont manifestés chez vous avec une parfaite constance : signes, prodiges, actes de puissance[a]. [13] Qu'avez-vous à envier aux autres Églises, à ceci près que je ne vous ai pas été à charge? Pardonnez-moi cette injustice.

Paul insiste sur son désintéressement.

[14] Voici que je m'apprête à venir chez vous pour la troisième fois[b]. Et je ne vous serai point à charge, car ce que je désire, ce ne sont pas vos biens, c'est vous-mêmes. Ce ne sont pas les enfants qui doivent économiser pour les parents; c'est aux parents à économiser pour les enfants[c]. [15] Quant à moi, je dépenserai bien volontiers... je me dépenserai tout entier pour vos âmes. Pourvu que vous ne m'aimiez pas d'autant moins que je vous aurai aimés davantage!

[16] Soit, [dit-on], je ne vous ai pas été à charge. Mais, en fourbe que je suis, je vous ai pris par ruse. — [17] Est-ce que je vous aurais exploités par l'un de ceux que je vous ai adressés? [18] J'ai prié Tite [d'aller chez vous] et j'ai envoyé avec lui le frère...[d] Tite vous aurait-il exploités? N'avons-nous pas marché tous deux dans le même esprit? sur les mêmes traces?

En faisant son éloge, Paul avait en vue l'édification des Corinthiens. Leur état spirituel lui inspire de l'inquiétude.

[19] Depuis un moment, vous pensez que nous vous présentons notre défense? C'est devant Dieu, c'est dans la communion du Christ que nous parlons; et tout cela, mes bien-aimés, c'est pour votre édification. [20] Car je crains qu'à mon arrivée, je ne vous trouve pas tels que je voudrais, et que vous ne me trouviez tel que vous ne voudriez pas; [je crains] qu'il n'y ait de la discorde, de la jalousie, des mouvements de colère, des disputes, des diffamations, des commérages, de l'insolence, du désordre. [21] [Je crains] qu'à ma prochaine visite, Dieu ne m'humilie à votre sujet et que je n'aie à mener deuil sur beaucoup d'anciens pécheurs[e] qui ne se seront pas repentis de leurs œuvres d'impureté, de fornication et de débauche.

Paul va se rendre à Corinthe pour la troisième fois et n'hésitera pas à sévir s'il le faut.

13 [1] Pour la troisième fois je vais me rendre chez vous. *Toute affaire doit être instruite sur la déposition de deux ou trois témoins*[f]. [2] Je vous ai prévenus lors de ma seconde visite, et je le répète, maintenant que je suis loin, à ceux qui ont vécu autrefois dans le péché[g] et à tous les autres : quand je reviendrai, je serai sans pitié, [3] puisque vous voulez avoir la preuve que le Christ parle en moi, lui qui ne montre pas de faiblesse à votre égard, mais qui manifeste parmi vous sa puissance. [4] Il a été crucifié à cause de sa faiblesse, mais il est vivant par la puissance de Dieu. Quant à nous, si nous participons à sa faiblesse, nous vivrons avec lui par la puissance de Dieu [pour témoigner] contre vous[h]. [5] Faites votre examen de conscience, pour voir si votre attitude est inspirée par la foi. Mettez-vous à l'épreuve. Ne reconnaissez-vous pas que Jésus-Christ est en vous? A moins que vous ne soyez réprouvés[i]! [6] Vous reconnaîtrez, j'espère, que nous, nous ne sommes pas réprouvés. [7] Nous demandons à Dieu que vous ne fas-

a. On retrouve la même association de termes Rom. 15, 19; 2 Thess. 2, 9; Hébr. 2, 4. *b.* Cf. 13, 1. Paul a donc déjà fait deux séjours à Corinthe. *c.* Paul est le père spirituel des chrétiens de Corinthe. *d.* Le nom manque. Voy. note sur 8, 22. *e.* Allusion à des païens qui sont entrés dans l'Église sans passer par la pénitence, et qui y ont importé les vices du paganisme. Dès sa seconde visite à Corinthe, Paul avait eu affaire à cette immoralité persistante. *f.* Paul cite un article de procédure emprunté à la Loi, mais dont l'application aux circonstances présentes est purement symbolique. Paul n'avait pas besoin de témoins, les faits étant patents, mais pour la troisième fois il va rendre témoignage contre les Corinthiens, et cette fois, la condamnation de Dieu deviendra effective. *g.* Cf. 12, 21; Gal. 2, 15. *h.* Le sens exact n'est pas sûr. La préposition rendue par « contre » peut aussi signifier *parmi* ou même *pour*, et les deux derniers mots de la phrase peuvent être mis en relation soit avec la vie de Paul, soit avec la puissance de Dieu (traduire en ce dernier cas : [qui agira] contre vous). *i.* Litt. : *non admis, refusés*. L'idée est celle d'un examen où l'on échoue. Cet examen est le jugement de Dieu.

***13,** 1* : Deut. 19, 15.

12 : Rom, 15, 19; Héb. 2, 4. 13 : 11, 9. 14 : 13, 1a. 15 : Phil. 2, 17. 18 : 8, 6, 16-18. 21 : 2, 1. **13,** 1a : 12,14. 1b : Mt 18, 16; 1 Tim. 5, 19.

siez rien de mal[a], car nous sommes désireux, non pas de triompher ostensiblement dans l'épreuve, mais de vous voir faire le bien, dussions-nous paraître faillir nous-mêmes à l'épreuve[b]. [8]Nous ne pouvons rien contre la vérité; nous n'avons de puissance que pour la vérité. [9]Nous nous réjouissons quand nous sommes faibles et que vous êtes forts. Ce que nous demandons dans nos prières, c'est votre perfectionnement. [10]Voilà pourquoi, de loin, je vous écris de la sorte, afin qu'à mon arrivée je n'aie pas à trancher dans le vif, en vertu du pouvoir que le Seigneur m'a donné pour édifier et non pour détruire.

Exhortation finale et salutation.

[11]J'ai terminé, mes frères, adieu[c] ! Perfectionnez-vous, encouragez-vous, soyez d'accord, vivez en paix, et le Dieu d'amour et de paix sera avec vous. [12]Saluez-vous les uns les autres en vous donnant le saint baiser. Tous les fidèles vous saluent.

[13]Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communion de l'Esprit saint[d] soient avec vous tous !

13, 13. D E it vg aj. : Amen.

a. On peut aussi comprendre : qu'il ne vous fasse aucun mal. *b.* Une fois de plus, Paul fait abandon de tout amour-propre. Ce qu'il veut, ce n'est pas la condamnation de ses adversaires, mais leur conversion. *c.* Litt. : *réjouissez-vous* ou : *portez-vous bien* (formule de salutation alors courante). *d.* Il s'agit soit de la communion avec l'Esprit saint, soit de la participation à l'Esprit saint, soit de la communion fraternelle produite par l'Esprit.

11a : Phil. 4, 4. 11b : Rom. 15, 33. 12 : 1 Cor. 16, 20b.

L'ÉPÎTRE AUX GALATES

INTRODUCTION

1. *Les destinataires de l'épître.* Quels sont les destinataires de cette lettre? Il y a là un sujet très controversé.

En effet, le terme de Galatie peut avoir deux sens différents.

Il peut désigner — et c'est la signification qui paraît d'abord la plus naturelle — cette contrée d'Asie-Mineure qui fut envahie, au IIIe siècle avant notre ère, par des peuplades celtiques originaires de l'Europe centrale, les Galates, qui donnèrent leur nom au pays.

Cette région est située au centre de l'Asie-Mineure. Elle est limitée au nord par la Bithynie et la Paphlagonie, à l'est par le Pont et la Cappadoce, à l'ouest par la Phrygie, au sud par la Lycaonie.

Mais les rois de Galatie, grâce à la protection de Rome, avaient étendu leur souveraineté bien au delà de leur territoire d'origine. C'est ainsi qu'Amyntas régna, non seulement sur la Galatie proprement dite, mais sur une partie de la Lycaonie, sur la Pisidie, et sur une fraction de la Phrygie. A sa mort, son royaume fut transformé en province romaine; cette province s'agrandit encore, au début de l'ère chrétienne. Dès lors, on appliqua le terme de Galatie indifféremment à la province proprement dite et à son noyau primitif.

En quel sens Paul a-t-il pris ce terme? S'adresse-t-il à des habitants de l'ancien royaume de Galatie (Galatie du nord), qu'il a pu visiter, d'après les Actes, au cours de son second et de son troisième voyage (voy. Act. 16, 6; 18, 23), ou bien aux gens de Lycaonie et de Pisidie (Galatie du sud), avec qui il avait pris contact dès son premier voyage et au début du second?

L'hypothèse de la Galatie du nord a pour elle le témoignage des Pères. Elle a régné sans conteste jusqu'au XVIIIe siècle. Aujourd'hui encore, nombreux sont les auteurs qui la soutiennent. Et parmi eux, il en est de très marquants. Certains se sont efforcés de concilier les deux hypothèses, en admettant que Paul s'adresse à la fois aux Galates du nord et à ceux du sud. Ce serait sans doute élargir à l'excès l'horizon de l'épître. Des Églises aussi éloignées et aussi diverses pourraient-elles avoir passé à la fois par la même crise? Cela est douteux.

Le principal argument en faveur de la Galatie du nord, c'est que Paul n'aurait pas donné le nom de Galates à des Pisidiens et à des Lycaoniens, sans indiquer, de façon ou d'autre, qu'il employait la terminologie administrative.

D'aucuns, allant plus loin, se sont étonnés que Paul ait donné le nom de Galates à des gens qui n'avaient pas de sang galate dans les veines. Mais les habitants de la Galatie au sens strict, en avaient eux-mêmes fort peu, les envahisseurs ne constituant parmi eux qu'une aristocratie rurale assez clairsemée.

D'ailleurs, on ne voit pas bien quel autre nom l'apôtre eût pu employer pour désigner ses lecteurs. S'il avait dit : *Phrygiens*, c'eût été un nom d'esclaves. *Lycaoniens?* c'eût été synonyme de barbares. Pour désigner à la fois les habitants de deux ou trois contrées (et dans l'hypothèse de la Galatie du sud, on ne saurait se limiter à une région unique), on ne pouvait guère recourir qu'au terme de Galates, qui était le terme administratif. Et on sait que Paul n'avait point habitué d'employer les vieux noms des pays, mais bien les noms officiels des provinces.

Il ne paraît donc pas que cette catégorie d'arguments soit très péremptoire. Ce qui l'est davantage, et qui peut faire pencher la balance du côté de la Galatie du sud, c'est qu'il n'est jamais question, au cours des deux premiers siècles, d'Églises qui auraient été fondées dans la Galatie du nord. C'était une contrée reculée, assez déserte, pauvre en villes, où faisaient défaut ces juiveries dans lesquelles Paul s'efforçait de recruter, parmi les prosélytes, ses premiers disciples. Elle était, de plus, sur la limite des itinéraires de Paul, qui s'orientaient vers la province d'Asie et les rives de la Troade.

En admettant, ce qui est d'ailleurs vraisemblable, que les deux textes des Actes où il est question de la Galatie, se rapportent à la contrée du nord, il n'est nullement nécessaire de croire que Paul, tout en évangélisant ce pays, y ait fondé des Églises, et des Églises assez importantes pour justifier l'intérêt passionné que l'apôtre et ses adversaires ont apporté, l'un à défendre les âmes, les autres, à s'en emparer. Dans le récit des Actes, il n'est pas question d'*Églises*, mais seulement de *disciples*.

Les Églises auxquelles s'adresse l'épître aux Galates, sont des points stratégiques de première importance. N'est-il pas plus naturel de les chercher du côté du sud? Il y a là Antioche de Pisidie, Iconium, Lystre, Derbe, qui ont joué un grand rôle dans l'histoire de Paul (voy. Act. 13, 14; 14, 16) et, par la suite, dans l'histoire de l'Église. A en croire les Actes, les missionnaires de l'Évangile auraient emporté de leurs succès dans cette contrée une impression profonde (voy. Act. 14, 27; 15, 4, 12). C'est de là qu'était originaire Timothée, le fils spirituel de l'apôtre. D'autre part, la propagande judaïsante trouvait là un excellent terrain, ces régions renfermant, selon les Actes, un fort contingent de Juifs.

Quoi qu'il en soit de ce problème, nous savons exactement quelle était la composition des Églises de Galatie, et quel était leur état d'esprit. Les destinataires de l'épître sont des païens, essentiellement (voy. 4, 8), mais auxquels se trouvent mêlés quelques Juifs (3, 28), et qui ont été en contact assez prolongé avec le judaïsme, comme le prouve l'emploi fréquent, par Paul, d'arguments du genre rabbinique.

2. Le but de l'épître. Dans quelles circonstances Paul a-t-il été amené à leur écrire?

A son retour de Corinthe, il était allé à Antioche de Syrie. Là, il avait trouvé l'Église bouleversée. Pierre y séjournait depuis quelque temps. Sa participation aux agapes des chrétiens d'origine païenne, avait éveillé les craintes des judaïsants. Des gens qui se réclamaient, à tort ou à raison, de Jacques, étaient venus visiter l'Église. Dès leur arrivée, Pierre avait cessé de prendre ses repas avec les chrétiens d'origine païenne. Paul ne craignit pas de lui reprocher publiquement ce changement d'attitude (Gal. 2, 11-15).

Dès lors, entre les deux fractions de l'Église, rapprochées momentanément par le compromis de Jérusalem, ce fut la lutte. Et bientôt une contre-mission judaïsante vint s'attaquer aux jeunes Églises que l'apôtre avait fondées en Asie-Mineure. Les communautés « galates » furent son premier objectif.

Que disaient ces contre-missionnaires? Ils s'efforçaient d'amener les Galates à pratiquer les rites juifs, et notamment la circoncision. Ils leur remontraient qu'il n'y avait de salut qu'à cette condition, et que l'Évangile paulinien ne suffisait pas. Naturellement, ils étaient amenés à battre en brèche l'autorité de Paul, en lui opposant celle des apôtres de Jérusalem, par rapport auxquels l'apostolat de Paul n'avait, disaient-ils, qu'un caractère subalterne.

Ces adversaires de Paul ne semblent pas, toutefois, avoir eu recours aux insinuations outrageantes et perfides qui devaient caractériser la polémique judaïsante à Corinthe. C'était, entre eux et Paul, un conflit d'idées, de principes, plus que de personnes. Paul a pu leur reprocher certaines inconséquences (voy. 6, 13). Mais il est douteux qu'il les ait connus de près. Et il faut tenir compte du langage nécessairement un peu vif de la polémique.

Ce qui faisait la gravité de la situation, c'est que les Galates ne semblent pas avoir eu dès l'abord le sentiment d'une incompatibilité entre l'Évangile de Paul et les exigences des judaïsants. Celles-ci leur apparaissaient comme un complément de celui-là. Et ils étaient en voie de passer candidement au judéo-christianisme. En réalité, il s'agissait d'une rechute dans un ritualisme que Paul associait dans sa réprobation au ritualisme idolâtrique, dont il croyait avoir affranchi les Galates. Il s'agissait de savoir si l'Évangile vivrait et conquerrait le monde, ou s'il serait étouffé dès le berceau par les pratiques juives [1].

Le sort du christianisme naissant s'est décidé en Galatie.

De là le ton passionné de l'apôtre. Quand on lit l'épître aux Romains, on sent qu'il a remporté la victoire. Ici, il est en pleine lutte, et il joue son va-tout.

3. Résumé de l'épître. L'épître, en dehors des salutations initiales, se divise en trois parties. Dans la première (1, 6-2, 21), l'auteur présente l'apologie de son ministère. Il fait l'historique de sa conversion, de son apostolat, de ses relations avec les apôtres de Jérusalem. Il établit l'indépendance et l'originalité de son œuvre, et il proclame son Évangile du salut par la foi.

Dans la seconde partie (3, 1-5, 12), il passe à l'offensive. On lui a reproché d'abolir la Loi. Il va montrer la conformité de sa thèse avec la Promesse faite par Dieu à Abraham, fondant ainsi la justification par la foi sur l'exemple classique de la justice légale.

Dans la troisième partie (5, 13-6, 10), il expose ce qu'il entend par la liberté chrétienne, et il esquisse à grands traits la vie nouvelle, vécue sous l'inspiration de l'Esprit.

Enfin, il résume ses exhortations dans une conclusion écrite de sa propre main, où il attaque et implore à la fois, et il bénit ses lecteurs (6, 11-18).

4. Authenticité de l'épître. L'authenticité de l'épître aux Galates n'a guère été contestée que par ceux qui ne peuvent admettre, si près des origines chrétiennes, l'existence d'une conception de l'Évangile aussi dégagée de tout compromis avec le judaïsme.

On a pu opposer la facture heurtée de l'épître aux Galates à la belle ordonnance de la lettre aux Romains; mais l'épître aux Romains a été composée à loisir et de sang-froid, dans une période calme, tandis que l'épître aux Galates a été écrite dans une période de fièvre.

Si l'Évangile y est présenté en raccourci, et de façon parfois désordonnée, l'émotion de l'auteur explique suffisamment ce désordre, qu'au surplus il ne faut pas exagérer.

Il y a de nombreux points de contact entre l'épître aux Galates et l'épître aux Romains, et certains passages des Galates ne s'expliquent bien que si on les commente à l'aide de l'épître aux Romains. Cela ne prouve nullement que l'auteur de l'épître aux Galates se soit inspiré de l'épître aux Romains. Dans l'une comme dans l'autre de ces deux lettres, Paul a employé des formules qui lui étaient habituelles, et qui faisaient la matière de son enseignement. Les Galates n'avaient pas besoin, pour comprendre sa lettre, d'avoir sous les yeux l'épître aux Romains; il leur suffisait d'avoir pour commentaire l'enseignement oral de l'apôtre.

Comment aurait-on inventé, au second siècle, le conflit que décrit l'épître aux Galates, une discussion entre Pierre et Paul, ces saints sur lesquels se fondait l'unité de l'Église?

L'authenticité de l'épître est établie par ses discordances mêmes avec le récit des Actes. Discordances qu'un faussaire se serait gardé d'imaginer.

Le problème qui se débattait dans les Églises de Galatie, au témoignage de l'épître, n'a pu se poser qu'aux origines, quand Jérusalem restait debout, et que le judaïsme constituait encore un danger pour la jeune Église.

D'ailleurs l'épître aux Galates nous est attestée par des témoignages fort anciens. C'est ainsi que l'épître de Polycarpe (au début du second siècle) fait des allusions expresses à deux textes de la lettre aux Galates (cf. Pol. 5, 1 et Gal. 6, 7; Pol. 3, 3 et Gal. 4, 26).

1. Voyez Introduction aux épîtres de Paul, VI, § 5.

Plus qu'aucune autre peut-être, cette épitre porte la griffe de Paul. Il s'y est mis tout entier. Pour démontrer l'authenticité, il y a ce qui est inimitable : le génie religieux de l'auteur.

5. *La date de l'épître.* Si nous ne pouvons concevoir aucun doute quant à l'authenticité de l'épitre, nous sommes quelque peu embarrassés de la situer exactement dans la carrière de l'apôtre.

Certains auteurs la placent avant la conférence de Jérusalem. Ceci est exclu par l'identité des événements narrés dans l'épître aux Galates (ch. 2) et dans le livre des Actes (ch. 15). De part et d'autre, il s'agit bien de la conférence de Jérusalem.

Il paraît d'ailleurs impossible de supposer que l'épitre aux Galates soit antérieure aux épitres aux Thessaloniciens. Celles-ci ne font encore aucune allusion à un conflit de Paul avec les judaïsants, tandis que tout, dans l'épitre aux Galates, se rapporte à ce conflit.

La seule indication qui permette de dater l'épitre aux Galates est celle que nous donne la première aux Corinthiens (16, 1). Il y est fait allusion aux prescriptions que Paul a données *aux Églises de Galatie*. « Vous aussi », dit l'apôtre, suivez-les. Ceci semble impliquer un accord parfait entre l'apôtre et les chrétiens de Galatie.

Le conflit n'aurait-il pas encore éclaté? Dans ce cas, l'épitre aux Galates serait postérieure à la première aux Corinthiens; elle pourrait dater de la seconde partie du séjour de l'apôtre à Éphèse ou de son séjour en Macédoine; elle se rapprocherait, comme date, de l'épitre aux Romains. Et l'analogie entre les deux lettres donne à cette thèse une certaine vraisemblance.

Le premier conflit s'est produit à Antioche de Syrie, qui était le quartier général de Paul. De là est née la contre-mission judaïsante, qui a dû s'attaquer d'abord aux Églises de Pisidie, de Lycaonie (éventuellement, aux communautés plus disséminées de la Galatie du nord), et progresser de là vers l'Europe, à l'image de la mission paulinienne.

Le deuxième conflit a dû se produire en Asie Mineure; le troisième en Grèce.

Le troisième a pu suivre d'assez près le second. Il se peut que, dans les Églises de Galatie, la crise ait éclaté subitement, peu après le moment où Paul, écrivant aux Corinthiens, avait fait allusion à la fidélité des Galates. Il ne semble pas que le mal ait eu le temps de s'aggraver. La lettre de Paul a pu y porter remède et ramener les Galates, très rapidement, à l'obéissance. Au moment où il écrit, les judaïsants sont peut-être déjà en route vers Corinthe.

Faut-il aller jusqu'à admettre que l'épitre aux Galates soit postérieure à la polémique virulente de la seconde aux Corinthiens — et ceci, pour cette raison que, dans la seconde aux Corinthiens, l'apôtre défend *sa personne*, ce qui semblerait prouver que *son Évangile* n'était pas encore visé? — Mais il est naturel que ses adversaires se soient efforcés en Galatie de promouvoir le ritualisme juif (ce que Paul déclare contraire à son Évangile), et qu'en Grèce, où la circoncision était mal vue, ils aient préféré battre en brèche la personne de l'apôtre, laissant dans l'ombre les rites juifs. On ne peut tirer de là aucun argument décisif quant à l'antériorité de telle ou telle épitre.

Par contre, il semble naturel d'admettre que la crise galate soit antérieure à la crise corinthienne, et, conséquemment, que l'épitre aux Galates soit antérieure à la seconde aux Corinthiens. Les adversaires de Paul auraient suivi ses traces, ce qui est assez vraisemblable.

Nous inclinons donc à penser que l'épitre aux Galates a été écrite d'Éphèse. Il n'y a pas de raison absolument péremptoire, toutefois, pour qu'elle n'ait pas été écrite de Macédoine, pendant le séjour qu'y fit l'apôtre avant de rentrer en vainqueur à Corinthe.

De toute façon, elle est antérieure à l'épître aux Romains, qui suppose le calme revenu, et qui précède de si peu le voyage à Jérusalem. Paul n'aurait pas entrepris ce voyage dans une période de conflit aigu avec les judaïsants.

L'épître aux Galates date, dès lors, selon toutes probabilités, de l'an 56.

6. *Conclusion. Les résultats de l'épître.* Quel en a été le résultat? Ce que nous venons de dire au sujet du voyage de Paul à Jérusalem, implique une conclusion optimiste.

Nous constatons la présence, aux côtés de l'apôtre, lors de ce dernier voyage à Jérusalem, de délégués des Églises de la Galatie du sud, à savoir Caïus, de Derbe, et Timothée, de Lystre (Act. 20, 4). Si l'épître est adressée aux Galates du sud, c'est la preuve que l'orage a été passager, et qu'après comme avant, ces Églises, fidèles aux directives de l'apôtre, se sont associées à la collecte en faveur des « saints de Jérusalem ». On ne voit pas bien, au surplus, comment l'accueil trop enthousiaste fait par elles aux judaïsants, aurait eu pour effet de refroidir leur sympathie pour les « saints de Jérusalem ».

S'agit-il de la Galatie du nord? L'absence de délégués de cette région aux côtés de l'apôtre, lors du dernier voyage, ne prouverait pas qu'il eût échoué dans son effort pour ramener à lui les Galates. Les communautés de la Galatie du nord ont pu être représentées par Caïus et par Timothée. Les Actes ne mentionnent aucun délégué de l'Achaïe, trois de la Macédoine, deux de l'Asie. Les chrétiens disséminés de la Galatie du nord n'ont pas nécessairement été appelés à élire une représentation distincte [1].

Il n'est donc nullement probable que la rupture redoutée par l'apôtre se soit produite, et que l'épître aux Galates n'ait pas atteint son but.

1. Il se pourrait aussi qu'ils eussent envoyé directement à Jérusalem le produit de leur collecte.

AUX GALATES

1 *Adresse et salutation.* [1]Paul, apôtre non de la part des hommes, ni par l'intermédiaire d'un homme, mais par Jésus-Christ et Dieu le Père, qui l'a ressuscité des morts[a], — [2]et tous les frères qui sont avec moi[b], — aux Églises de Galatie.

[3]Grâce et paix vous soient données par Dieu le Père et par notre Seigneur Jésus-Christ, [4]qui s'est donné pour nos péchés afin de nous retirer de ce monde pervers[c], conformément à la volonté de Dieu, notre Père, [5]à qui soit la gloire aux siècles des siècles. Amen[d]!

Paul anathématise ses adversaires. [6]J'admire que si vite vous ayez abandonné celui qui, dans sa grâce, vous avait appelés, pour vous tourner vers un autre Évangile[e]. [7]Il n'y en a pas d'autre, mais il y a des gens qui vous troublent et qui veulent mettre l'Évangile du Christ[f] sens dessus dessous. [8]Eh bien! si nous-même nous vous annoncions, ou si un ange venant du ciel vous annonçait un autre Évangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit maudit[g]! [9]Je l'ai déjà dit et je le répète : si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu[h], maudit soit-il!

[10]Est-ce la faveur des hommes que je veux me concilier en ce moment, ou celle de Dieu? Est-ce que je cherche à faire plaisir aux hommes? Si je cherchais encore à plaire aux hommes, je ne serais pas l'esclave du Christ[i].

Paul n'a pas reçu son Évangile des hommes. [11]Sachez-le, frères, l'Évangile que je vous ai annoncé n'est pas d'inspiration humaine. [12]Et ce n'est pas d'un homme que je l'ai reçu ou appris; c'est d'une révélation de Jésus-Christ[j]. [13]Vous savez ma conduite de jadis, quand j'étais juif[k] : avec quelle outrance je persécutais et dévastais l'Église de Dieu. [14]Quand j'étais juif, je dépassais la plupart de ceux de mon âge et de ma race, par l'ardeur de mon zèle à l'égard des traditions de mes pères[l]. [15]Mais lorsque celui qui m'a mis à part[m] dès le sein maternel et qui m'a appelé par sa grâce, a

1, 6. *Marcion Tert. Cypr.* B A L vg : celui qui vous avait appelés dans *la* grâce *du Christ.* D : dans la grâce de Jésus-Christ.

a. La première pensée de Paul est d'affirmer l'origine divine de son apostolat, celle-ci étant contestée. *b.* Il n'y a aucune lettre de Paul qui soit écrite au nom d'une Église. Il s'agit donc ici de ses collègues dans l'œuvre missionnaire.
c. Litt. : *de ce présent siècle mauvais.* Le monde est actuellement livré à Satan : le péché, la souffrance et la mort y règnent. Mais Jésus-Christ, en se donnant pour les hommes, les libère des puissances mauvaises. *d.* Le début des épîtres de Paul contient généralement une action de grâces. Mais la situation des Églises de Galatie n'en comportait pas. *e.* Les judaïsants prétendaient sans doute opposer un Évangile complet à l'Évangile mutilé de Paul. Ils insistaient sur la fidélité témoignée par le Christ à la loi mosaïque, et s'autorisaient de cet exemple pour exiger des païens convertis l'observation des rites juifs. *f.* C'est une question de savoir si l'Évangile du Christ, c'est l'Évangile qui a le Christ pour *auteur*, ou pour *objet.* Il y a des textes à l'appui de chacune des deux interprétations. De toute façon, l'Évangile, c'est la prédication missionnaire qui annonce le salut apporté par le Christ.
g. Litt. : *anathème*, c'est-à-dire chose ou personne mise à part pour Dieu, qu'il s'agisse d'une offrande votive ou — comme c'est le cas ici — d'un être voué au châtiment divin (voy. note *a* sur Jos. 2, 10). Le terme d'anathème est devenu, dans le langage ecclésiastique, une formule d'excommunication. — L'*anathème* de Paul visait les retours offensifs du judaïsme ; il a sauvé la liberté chrétienne. *h.* L'Évangile dont il s'agit ici, c'est la religion de l'Esprit. *i.* On avait prétendu sans doute que Paul s'efforçait d'attirer les païens par l'appât d'un salut facile. Il répond que s'il agissait ainsi, il ne servirait plus le Christ, la caractéristique du chrétien étant d'avoir renoncé à l'approbation des hommes. *j.* Ceci réduit à peu de chose le rôle d'Ananias (Act. 9, 10-19). Il ressort de là que l'Évangile de Paul a pour point de départ l'expérience mystique du Christ vivant. Si sa conversion a été préparée par un travail intérieur, l'apôtre n'en a pas eu conscience. *k.* Litt. : *dans le judaïsme.* *l.* On se rappelle l'importance que les rabbins attachaient aux « traditions des pères » (Mc 7, 1-13; cf. Phil. 3, 4-8). *m.* Le mot employé par Paul est la traduction du mot araméen qui désigne les pharisiens. Paul, né dans un milieu pharisien, était « mis à part » par Dieu pour de plus hautes destinées. Cf. Jér. 1, 5.

1, 3 : Rom. 1, 7. 4a : 1 Tim. 2, 6; Tite 2, 14. 4b : 1 Jn 5, 10. 8-9 : 2 Cor. 11, 4. 10 : 1 Thess. 2, 4. 13 : Act. 9, 21; 26, 9-12. 14 : Act. 22, 3. 15 : Rom. 1, 1; Act. 13, 2; És. 49, 1; Jér. 1, 5.

jugé bon [16] de me révéler son Fils[a] pour que j'annonce aux païens son Évangile[b], aussitôt, sans consulter personne[c], [17] sans même monter à Jérusalem pour voir mes prédécesseurs dans l'apostolat, je suis allé en Arabie[d]; puis je suis revenu à Damas. [18] Ensuite, au bout de trois ans, je montai à Jérusalem pour faire la connaissance de Céphas[e], et je restai chez lui quinze jours; [19] mais je ne vis aucun autre apôtre, si ce n'est Jacques, frère du Seigneur[f]. [20] Ce que je vous écris n'est pas un mensonge : je l'affirme devant Dieu. [21] Ensuite, j'allai dans les régions de Syrie et de Cilicie[g]. [22] Mon visage était inconnu des Églises chrétiennes de Judée. [23] Seulement, elles avaient entendu dire ceci : « Celui qui nous persécutait naguère, prêche maintenant la foi à l'Évangile, dont jadis il était le fléau »; [24] et elles glorifiaient Dieu à mon sujet.

2 *Accord intervenu à Jérusalem entre Paul et les chefs de l'Église.*

[1] Puis, au bout de quatorze ans[h], je montai de nouveau à Jérusalem avec Barnabas; j'avais pris aussi Tite avec moi. [2] J'y montai à la suite d'une révélation, et j'y exposai l'Évangile que je prêche parmi les païens. Je l'exposai aux notables, dans un entretien particulier, afin que mes efforts de l'avenir et ceux du passé ne fussent pas vains[i]. [3] Et même Tite, mon compagnon, qui était Grec, ne fut pas obligé de se faire circoncire. [4] Mais à cause des intrus, des faux frères qui s'étaient glissés chez nous pour épier notre liberté — celle que nous puisons dans la communion du Christ Jésus, — afin de nous réduire en esclavage... [5] Nous ne leur cédâmes pas[j] en nous soumettant, fût-ce une heure, afin que la vérité évangélique subsistât parmi vous. [6] Quant à ceux qui passent pour être quelque chose (ce qu'ils ont été jadis m'est indifférent : Dieu ne fait pas attention à l'apparence des gens), ces hommes considérés[k], dis-je, ne me demandèrent rien. [7] Au contraire, voyant que l'évangélisation des incirconcis m'avait été confiée, comme à Pierre celle des circoncis — [8] car celui qui a agi en Pierre pour l'apostolat des circoncis a aussi agi en moi pour les païens, — [9] et, reconnaissant la grâce qui m'avait été accordée, Jacques, Céphas et Jean, qui sont considérés comme des colonnes[l], nous donnèrent la main, à Barnabas et à moi, en signe d'association : nous irions chez les païens, et eux chez les circoncis. [10] Ils nous demandèrent seulement de penser aux pauvres, ce que je me suis empressé de faire[m].

2, 5. D* it* Ir. Tert. : nous avons cédé.

a. On peut aussi traduire : de révéler son Fils *en moi*. Mais Paul ne distingue pas le domaine subjectif du domaine objectif. Il a la certitude que le Seigneur lui est apparu *réellement*.
b. Le but de la révélation du chemin de Damas, c'est l'évangélisation des païens : celui que les Juifs ont crucifié étant le roi du ciel, ils ont perdu toute prérogative quant au salut, qui est désormais pour tous. *c.* Litt. : *la chair et le sang*. Tournure hébraïque, où il ne faut pas voir une intention particulière.
d. Le texte de Paul établit une relation étroite entre sa conversion et son apostolat. Il n'est donc pas allé se recueillir dans un désert. L'Arabie dont il s'agit ici est la province qui avait pour centre le Hauran, domaine des rois nabatéens, dont le pouvoir s'étendait jusqu'à Damas (cf. 2 Cor. 11, 32). Contrée riche, peuplée, où il y avait beaucoup de Juifs, et qui se prêtait à une entreprise missionnaire. *e.* L'apôtre Pierre.
f. Jacques, frère de Jésus (voir Mc 6, 3), n'avait pas cru, tout d'abord, à la messianité de son frère (Mc 3, 21, 31-35; Jn 7, 5). Une apparition du Ressuscité (voir 1 Cor. 15, 7 et l'évangile des Hébreux) fit de lui un croyant. Sa parenté avec Jésus lui valut une situation unique dans l'Église de Jérusalem. Remarquons que le récit de Paul ne mentionne pas Barnabas, qui, d'après Act. 9, 27, lui aurait servi d'introducteur auprès des chrétiens de Jérusalem. *g.* D'après les Actes (9, 30; 11, 25), Paul se serait rendu à Tarse, sa ville natale, avant d'aller à Antioche. *h.* Quel est le point de départ de ces quatorze ans? La conversion de Paul, ou le premier voyage à Jérusalem (1, 18)? Voy. Introd. aux épîtres de Paul, II. *i.* Litt. : *de peur que je ne courusse, ou que je n'eusse couru en vain*. Si l'Église de Jérusalem avait convenu d'imposer la circoncision aux prosélytes, le succès de l'évangélisation des païens eût été irrémédiablement compromis. *j.* Les v. 4 et 5 ont donné lieu à de graves controverses, fondées sur les divergences des manuscrits (voy. note crit.). Une version très en faveur chez les Pères latins supprime la négation. Paul aurait donc cédé. Est-ce à dire qu'il aurait fait circoncire Tite? Les auteurs qui admettent cette concession, insistent sur les mots : Tite ne fut pas *contraint*. Paul voudrait dire : on n'a forcé personne de se faire circoncire; mais Tite l'a fait volontairement, cette concession temporaire étant nécessaire au succès de l'Évangile. Tout le contexte va à l'encontre de cette interprétation. Aussi les Pères latins qui ne lisaient pas la négation dans leur texte, ont-ils estimé que la concession dont il s'agit, c'était le voyage à Jérusalem. — Il y a dans la phrase une brisure qui s'explique par l'émotion que Paul éprouvait en dictant ce passage. *k.* Litt. : *ceux qui passent pour [être quelque chose]*. Ce terme, qui revient quatre fois dans l'épître, n'a pas un sens défavorable. Il s'applique à tous les notables de Jérusalem et non pas seulement aux trois personnages qui sont les « colonnes » de l'Église. *l.* Cf. Apoc. 3, 12. Paul, ici, ne cherche pas à s'abriter derrière l'autorité des apôtres de Jérusalem. Il constate un fait : ces apôtres ne lui ont rien objecté. *m.* Allusion à la collecte dont il est parlé Rom. 15, 26; 1 Cor. 16, 1-4; 2 Cor. 8-9; cf. Act. 24, 17. Sur la conférence de Jérusalem, voy. p. 181, col. 1 et Introd. aux épîtres de Paul, VI.

16 ss : Act. 26, 19-20. 16 : 2, 7. 23 : Act. 9, 21. **2**, 1-2 : Act. 15, 2. 7 : 1, 16; Act. 9, 15 22, 21.

Le conflit d'Antioche. La justification par la foi.

[11] Mais quand Céphas vint à Antioche, je lui tins tête, car il s'était mis dans son tort. [12] En effet, avant l'arrivée de certaines gens qui venaient d'auprès de Jacques, il prenait ses repas avec les païens, mais quand ces gens arrivèrent, il se déroba. Il se sépara [des païens] par crainte des circoncis. [13] Le reste des Juifs imita son hypocrisie, en sorte que Barnabas lui-même se laissa entraîner avec eux à la dissimulation[a].

[14] Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit, selon la vérité évangélique, je dis à Céphas devant tout le monde : « Si toi, qui es juif, tu vis à la païenne et non à la juive, comment peux-tu obliger les païens à faire les juifs[b]? [15] Nous sommes de race juive et non pas de ces pécheurs de païens[c], [16] mais sachant que l'homme n'est pas justifié par les œuvres légales, qu'il ne l'est que par la foi au Christ Jésus, nous aussi, nous avons cru au Christ Jésus, afin d'être justifiés par la foi au Christ et non par les œuvres légales, car personne ne sera justifié par les œuvres de la Loi[d].

[17] Mais si, cherchant à être justifiés dans la communion du Christ, nous étions nous aussi trouvés pécheurs, le Christ serait donc ministre de péché[e]? [18] Absolument pas! Réédifier ce que j'ai abattu, ce serait me constituer moi-même en état de transgression[f]. [19] Par la Loi, je suis mort à la Loi, afin de vivre pour Dieu[g]. Je suis crucifié avec le Christ. [20] Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi[h]. Pour autant que, désormais, je vis de la vie terrestre, je vis dans la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est donné pour moi.

[21] Je n'annule pas la grâce de Dieu, car si c'est par la Loi que s'obtient la justice, le Christ est mort pour rien.

3

Paul apostrophe les Galates : croient-ils donc que le salut s'obtienne autrement que par la foi?

[1] Galates inintelligents, qui vous a ensorcelés, vous à qui Jésus-Christ a été dépeint comme s'il eût été crucifié sous vos yeux[i]? [2] Je voudrais apprendre de vous une seule chose : est-ce pour avoir accompli les œuvres de la Loi que vous avez reçu l'Esprit, ou pour avoir écouté l'Évangile avec foi[j]? [3] Êtes-vous si inintelligents que de terminer par la chair, ayant commencé par l'Esprit? [4] Est-ce pour rien que vous avez fait de telles expériences[k]? Et encore, si c'était pour rien[l]! [5] Celui qui vous dispense l'Esprit et qui opère parmi vous des actes de puissance, le fait-il à cause des œuvres légales, ou bien parce que vous avez écouté

a. Cet incident fait apparaître l'insuffisance du *modus vivendi* mentionné v. 10. Les chrétiens juifs et les non-juifs auraient pu vivre d'accord, en gardant respectivement leur point de vue (observation ou non-observation des rites mosaïques), s'ils avaient constitué des groupes géographiquement séparés. Mais dès qu'ils se trouvaient réunis dans une même Église, le conflit était fatal. La loi juive en particulier interdisait à ses fidèles de manger avec les païens, et, comme un des éléments essentiels du culte chrétien était la Cène, alors un vrai repas, cette seule défense entraînait la dissolution de la communauté. Pierre, dans un noble souci de fraternité, avait essayé de maintenir l'union par la largeur pratique; mais sa conduite constituait une infidélité au judaïsme, qu'il ne voulait pas répudier, et, dès qu'il se rendit compte de son inconséquence, il se sépara des pagano-chrétiens pour se mettre d'accord avec ses principes. *b.* Pierre, ayant rompu en fait avec les règles juives, n'avait plus d'autorité pour les imposer aux païens. Mais il ne semble pas avoir eu cette exigence, que formulait l'entourage de Jacques. Il paraît avoir été de ces modérés qui, tout en réclamant des chrétiens juifs l'obéissance aux rites mosaïques, permettaient aux païens convertis de s'en affranchir. *c.* *Pécheurs* parce qu'étrangers à l'alliance divine. — Paul passe insensiblement du récit de son apostrophe à Pierre à l'argumentation directe en faveur de son principe théologique. *d.* Sur l'impossibilité d'arriver à la justification par les œuvres légales, voy. Rom. 3, 20 et 7. *e.* Le v. 17 peut s'expliquer comme une allusion au cas de Pierre. En prenant ses repas avec les incirconcis, l'apôtre a été « trouvé pécheur » par les amis de Jacques, mais il a agi dans l'intérêt de la fraternité commandée par le Christ : le Christ serait-il donc un inspirateur de péché? — On peut aussi voir dans les paroles de Paul un raisonnement d'ordre général : ceux qui cherchent la justification dans la communion du Christ en abandonnant la loi juive, sont traités de pécheurs par les judéo-chrétiens, mais comme ils agissent sous l'inspiration du Christ, le Maître lui-même est atteint par le reproche qu'on leur adresse. *f.* Si je proclamais de nouveau l'autorité de la Loi, je reconnaîtrais que j'ai eu tort en ne l'observant pas (c'est le cas de Pierre). *g.* On a compris : en me rangeant à la loi du Christ, je suis mort à la loi de Moïse. Le sens est plutôt : la Loi a exigé la mort du Christ, qui a pris sur lui la peine méritée par le péché (3, 13; Rom. 8, 2-4); en m'unissant au Christ, j'ai participé à sa mort et suis donc quitte envers la Loi (Rom. 6, 7; 7, 1-6). *h.* On peut traduire, en ponctuant autrement : et je vis; ce n'est plus moi, c'est le Christ.
i. La prédication missionnaire de Paul comportait donc une narration vivante de l'histoire de Jésus, et particulièrement du drame de sa mort. *j.* Litt. : *A cause de l'audition de la foi* : la foi peut se rapporter à celui qui écoute, ou caractériser le message qu'on entend, ce qui semble ici moins naturel. *k.* On a aussi traduit : que vous avez enduré de telles souffrances. Ce serait une allusion à des persécutions subies par les Galates. *l.* En reniant leurs expériences spirituelles, les Galates se trouveraient dans un état pire qu'avant leur conversion.

12 : Act. 10, 9-16; 11, 2-3. 16 : Act. 15, 10-11; Rom. 3. 20, 28; 4, 5; Éph. 2, 8-9.

l'Évangile avec foi? [6] C'est ainsi qu'Abraham *eut foi en Dieu, et que sa foi lui fut comptée comme justice* [a].

[7] Sachez donc que les hommes de foi sont fils d'Abraham. [8] L'Écriture, prévoyant que Dieu justifierait les païens par la foi, a annoncé d'avance à Abraham cette bonne nouvelle : *Tous les païens seront bénis en toi.* [9] Ainsi, les hommes de foi sont bénis avec Abraham, le croyant. [10] Mais les tenants des œuvres légales sont sous le coup de la malédiction, car il est écrit : *Maudit soit quiconque ne persévère pas dans l'accomplissement de tout ce qui est écrit dans le livre de la Loi* [b]. [11] Que personne ne soit rendu juste devant Dieu par la Loi, c'est évident, puisque *celui qui est juste par la foi, vivra.* [12] Or, la Loi n'a rien à voir avec la foi [c]. *Celui qui pratique ces commandements,* [dit-elle], *vivra par eux.*

[13] Le Christ nous a rachetés de la malédiction formulée par la Loi [d], en devenant malédiction pour nous, car il est écrit : *Maudit soit quiconque est pendu au gibet.* [14] C'était pour faire bénéficier les païens, en Jésus-Christ, de la bénédiction d'Abraham : c'était pour nous permettre de recevoir, par la foi, l'Esprit promis.

La Loi et la Promesse.

[15] Frères, j'emprunte un exemple aux usages des hommes : quand on a passé un acte dans les formes légales, personne n'a le droit de l'annuler, ni d'y faire des adjonctions [e]. [16] Or, les promesses ont été faites à Abraham *et à sa descendance* [f]. Il n'est pas dit « et à ses descendants », comme s'il était question d'une collectivité, mais au singulier : *et à ta descendance*, c'est-à-dire au Christ. [17] Voici donc mon raisonnement : un acte ayant été passé solennellement par Dieu, la Loi, venue quatre cent trente ans plus tard [g], ne peut lui ôter sa validité, anéantissant ainsi la promesse. [18] Si l'héritage est acquis par la Loi, il ne l'est plus par la promesse. Or, c'est par la promesse que Dieu a accordé sa grâce à Abraham.

Du rôle de la Loi ; elle est abolie par le Christ.

[19] Quel est donc le rôle de la Loi? Elle a été surajoutée, à cause des transgressions [humaines], jusqu'à ce que vînt la *descendance* à laquelle se rapportait la promesse. Ce sont les anges qui l'ont promulguée [h], par l'organe d'un médiateur. [20] Une personne unique, en effet, n'emploie pas de médiateur; et Dieu est unique [i].

[21] La Loi est-elle donc contraire aux promesses divines? En aucune façon. Si une Loi avait été donnée qui pût faire vivre, ce serait en effet de la Loi que dériverait la justice [j]. [22] Mais l'Écriture a enfermé l'univers sous la domination du péché, afin que la promesse fût donnée aux croyants à cause de leur foi en Jésus-Christ.

[23] Avant la venue de la foi, nous étions

a. Paul fait appel au témoignage de l'Écriture, mais lui attribue une signification essentiellement prophétique : il considère les prescriptions cérémonielles de la Loi comme abolies par l'Évangile. *b.* Paul sous-entend que l'accomplissement rigoureux de la Loi est impossible (cf. Rom. 7, 7-25). *c.* Paul oppose la foi à la Loi, qui, prescrivant uniquement des actes inexécutables, ne peut mener au salut. *d.* Cette malédiction, dont la cause était le non-accomplissement de la Loi, pesait sur le monde entier (cf. Rom. 1-2). Le Christ, par sa sainteté, en était exempt, mais il s'est chargé de la malédiction qui pesait sur nous, il a été puni de mort à notre place (Rom. 3, 25) : dès lors, rachetés par lui, nous pouvons nous approcher de Dieu, pourvu que nous vivions dans la communion de Jésus. *e.* Tel était le principe grec. A Rome, il en allait autrement. Toutefois (et ce peut être le sens de la parole de Paul), il n'est admis nulle part qu'une manifestation de volonté établie dans les formes légales, soit annulée ou modifiée par un tiers. La Loi ne peut donc pas annuler l'intention miséricordieuse de Dieu, proclamée solennellement à l'égard d'Abraham. *f.* Chemin faisant, un autre argument (bien rabbinique, il faut le dire) vient à l'esprit de Paul, et il s'interrompt pour l'indiquer. Le terme que nous traduisons [illegible] descendance, *sperma*, a, en réalité, d'après le texte hébreu, non pas un sens individuel (auquel cas il aurait pu effectivement désigner le Messie), mais un sens collectif. *g.* Ce chiffre provient d'Exode 12, 40, où il indique la durée du séjour des Israélites en Égypte. Le texte de la version des Septante ajoute : « et dans le pays de Canaan ». Les 430 ans désignent donc toute la période comprise entre l'arrivée d'Abraham en Palestine et la sortie d'Égypte, c'est-à-dire tout l'intervalle qui sépare la Promesse de la Loi. *h.* Idée rabbinique. Paul voit, dans l'intervention des anges, la preuve de l'infériorité de la Loi. Voy. note sur Act. 7, 53. *i.* Une collectivité a besoin d'un truchement pour communiquer avec une autre collectivité. Le Dieu unique n'aurait pas eu besoin de mandataire. Si Moïse a joué ce rôle, c'est bien la preuve qu'il y avait derrière lui la collectivité des anges, et non pas Dieu.

j. Il y aurait incompatibilité entre la Loi et la Promesse, si elles se proposaient le même but, à savoir le salut de l'homme. Mais la Loi ne donne pas la vie, puisqu'elle condamne l'homme à cause de ses péchés. C'est par la foi seule que l'homme peut avoir accès à la Promesse et à la vie.

3, 6 : Gen. 15, 6. *8 :* Gen. 12, 3; 18, 18. *10 :* Deut. 27, 26. *11 :* Hab. 2, 4. *12 :* Lév. 18, 5. *13 :* Deut. 21, 23. *16 :* Gen. 12, 7; 13, 15.

3, 8 : Act. 3, 25. 9 : Rom. 4, 16. 11 : Rom. 1, 17; Héb. 10, 38. 12 : Rom. 10, 5. 19 : Act. 7, 38, 53; Héb. 2, 2. 22a : Rom. 3, 19

dans la geôle de la Loi, sous clé, en attendant la foi, qui devait se révéler. [24]Ainsi, la Loi a été l'esclave chargé de nous surveiller[a] en attendant le Christ : c'était pour nous permettre d'être justifiés par la foi[b]. [25]Mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous le joug du surveillant. [26]Vous êtes tous fils de Dieu par la foi, dans la communion du Christ Jésus : [27]vous tous qui avez été baptisés dans le Christ[c], vous avez revêtu le Christ. [28]Il n'y a plus ni Juif ni Grec, ni esclave ni homme libre, ni homme ni femme : à vous tous, vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus. [29]Et si vous appartenez au Christ, c'est donc que vous êtes la « descendance » d'Abraham, ses héritiers en vertu de la promesse.

L'humanité a été affranchie par le Christ.

4 [1]Or, je l'affirme, aussi longtemps que l'héritier est mineur[d], il ne diffère en rien d'un esclave, lui qui est le maître de tout : [2]il est soumis à des tuteurs et à des intendants[e], jusqu'à la date fixée par son père[f]. [3]Nous, de même, quand nous étions mineurs, nous étions asservis aux éléments cosmiques[g]. [4]Mais quand les temps furent accomplis, Dieu envoya son Fils, né d'une femme[h], né sous la Loi[i], [5]en vue de racheter ceux qui sont sous l'autorité de la Loi, pour faire de nous les fils adoptifs de Dieu. [6]Et parce que vous êtes ses fils, Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie : « Abba[j] (Père)! ». [7]Ainsi, tu n'es plus un esclave, tu es un fils; et si tu es fils, tu es héritier, par la grâce de Dieu.

Accepter les rites juifs, c'est reprendre l'ancien joug.

[8]Au temps où vous ne connaissiez pas Dieu, vous avez servi comme des esclaves ces êtres qui, de leur nature, ne sont pas des dieux ; [9]à présent que vous connaissez Dieu, ou plutôt, que vous êtes connus de lui, comment pouvez-vous retourner à ces faibles et pauvres éléments, auxquels vous consentez à vous asservir une fois de plus? [10]Vous observez les jours, les mois, les saisons, les années! [11]Je crains de m'être donné de la peine avec vous pour rien.

Appel au cœur des Galates.

[12]Soyez comme moi, puisque j'ai été moi-même comme vous[k]. Mes frères, je vous en prie. Vous ne m'avez fait aucun tort. [13]Vous le savez, c'est par suite d'une maladie[l] que je vous ai annoncé l'É-

4, 6. E L vg syr : dans *vos* cœurs.

a. Litt. : le *pédagogue*. Ce n'était nullement un éducateur, mais un esclave chargé de surveiller et de corriger les enfants (cf. 1 Cor. 4, 15). *b.* Le rôle de la Loi est tout provisoire et négatif : elle est un geôlier. En tenant sous bonne garde ceux qui lui étaient confiés, elle les a préservés des entraînements du paganisme. Elle a eu aussi un rôle préparatoire, en ce sens qu'elle a donné à l'homme la nostalgie de la liberté. *c.* Le baptême se pratiquait par immersion. Les néophytes sont plongés dans le Christ (ou dans sa mort : Rom. 6, 3-4) ; ils sont dès lors identifiés au Christ, ce qui abolit entre eux toutes les distinctions et fait de tous une seule personne, la *descendance* d'Abraham, à qui appartient la Promesse.

d. Litt. : *petit enfant*. *e.* Les *intendants* sont les régisseurs des diverses branches de l'économie domestique.

f. Le droit romain limite la tutelle aux impubères (moins de 14 ans), la curatelle s'étendant jusqu'à 23 ans. Le père a si peu le pouvoir d'en fixer le terme, qu'il ne peut même pas désigner lui-même le curateur. Paul raisonne sans doute d'après un droit local, qui s'était maintenu en face du droit romain (on sait combien les Romains étaient respectueux des coutumes régionales). *g.* Le mot grec, *stoicheia*, souvent traduit par « rudiments », signifie lettres de l'alphabet, donc aussi les lettres de l'alphabet céleste, c'est-à-dire les astres. Les destinées du monde étaient censées dépendre des astres. On peut aussi traduire « éléments », et les éléments jouent un grand rôle dans les mystères. Les deux sens se rapprochent : Philon appelle les païens « ceux qui vénèrent les *stoicheia* » ; et il cite, comme objets de leur adoration, — outre les quatre éléments, — le soleil, la lune, les autres planètes, les étoiles. Éléments et astres étaient envisagés comme des êtres vivants, intermédiaires entre Dieu et les hommes. Les païens avaient le sentiment d'être sous la dépendance des astres, dont le cours réglait les destinées humaines. — Quant aux Juifs, toute leur année ecclésiastique (sabbat, nouvel an, Pâque, nouvelles lunes) était sous la dépendance des astres. Ils avaient d'ailleurs des sectes qui rendaient un culte aux esprits sidéraux (cf. Col. 2, 16-20). La Loi elle-même est mise par Paul en relation avec les anges, qui ne sont pas sans rapport avec les astres, ces puissances intermédiaires auxquelles croyaient les païens. Il paraissait assez naturel de conclure qu'une adhésion au judaïsme constituait en réalité une rechute dans le paganisme. *h.* Ceci n'est nullement une allusion à la naissance miraculeuse : c'est simplement une façon d'assimiler complètement le Christ à l'humanité, ce qui répond au dessein de Paul dans ce contexte. *i.* Il semble y avoir un contraste entre l'attitude du Christ et celle de son apôtre. En réalité, si le Christ a été fidèle à la Loi, c'était pour pouvoir briser son joug en s'offrant à la sentence légale qui devait mettre fin à la souveraineté de la Loi. *j.* Sur les lèvres des chrétiens en extase, reparaît la parole que le Christ prononçait lorsqu'il s'adressait à Dieu : Abba ! (cf. Rom. 8, 15). *k.* Paul, qui était Juif, s'est accommodé aux usages des païens. Ils peuvent bien, eux qui ne sont pas Juifs, s'accommoder à la liberté chrétienne de Paul (il y a là encore une allusion à cette faculté d'adaptation qu'on lui reprochait : voy. 1 Cor. 9, 19-22).

l. On peut aussi traduire : pendant ma maladie.

26 : Jn 1, 12; Rom. 8, 17. 27 : Rom. 6, 3; 13, 14. 28 : 1 Cor. 12, 13; Col. 3, 11. 29 : Rom. 9, 7. 4, 3 : Col. 2, 20. 6 : Mc 14, 36; Rom. 8, 15. 7 : Rom. 8, 16-17. 10 : Rom. 14, 5; Col. 2, 16. 13 : 1 Cor. 2, 3.

vangile, la première fois[a]. [14] Vous ne m'avez pas méprisé, comme vous pouviez être tentés de le faire en raison de mon état physique. Vous n'avez pas craché [devant moi][b]. Vous m'avez accueilli comme un ange de Dieu, comme le Christ Jésus.

[15] Où est donc ce qui vous rendait si heureux? Car je vous rends ce témoignage : s'il eût été possible, vous vous seriez arraché les yeux pour me les donner[c]. [16] Suis-je donc devenu votre ennemi pour vous avoir dit la vérité? [17] On s'empresse autour de vous, mais pas de la bonne manière. On veut vous séparer [de moi], pour devenir l'objet de votre empressement. [18] Il est beau de montrer de l'empressement pour le bien en tout temps, et non pas seulement quand je suis là. [19] Mes enfants, pour qui j'endure encore une fois les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous, [20] combien je voudrais être auprès de vous en ce moment et avoir un autre mode d'expression[d]! car je suis bien en peine à votre sujet.

Explication allégorique de l'histoire des deux fils d'Abraham.

[21] Dites-moi, vous qui voulez être sous la Loi, n'entendez-vous pas la Loi? [22] Il est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un de l'esclave, l'autre de la femme libre. [23] Mais l'un, celui de l'esclave, fut engendré selon l'ordre naturel; l'autre, celui de la femme libre, le fut en vertu de la promesse[e]. [24] Ce sont là des allégories : ces femmes sont les deux alliances. L'une, celle du mont Sinaï, enfante pour l'esclavage : c'est Agar [25] (le mot Agar, en arabe, désigne le mont Sinaï[f]). Elle symbolise la Jérusalem actuelle; car celle-ci est en esclavage avec ses enfants[g]. [26] Mais la Jérusalem d'en haut[h] est libre. C'est elle qui est notre mère, [27] car il est écrit : *Réjouis-toi, stérile, toi qui n'enfantes pas. Éclate de joie, et crie, toi qui ne connais pas les douleurs. Car les enfants de la délaissée sont plus nombreux que ceux de la femme qui a son mari.*

[28] Quant à vous, mes frères, vous êtes les enfants de la promesse, à la manière d'Isaac. [29] Mais, comme celui qui avait été engendré selon l'ordre naturel persécuta alors celui qui avait été engendré selon l'Esprit, ainsi en est-il maintenant encore. [30] Toutefois, que dit l'Écriture? *Chasse l'esclave et son fils; car il est impossible que le fils de l'esclave hérite conjointement avec le fils* de la femme libre. [31] Ainsi, mes frères, nous ne sommes pas enfants de l'esclave, mais de la femme libre.

5 *Il faut choisir entre le Christ et les pratiques juives.*

[1] Le Christ nous a affranchis pour que nous vivions libres : tenez bon, ne vous remettez pas sous le joug de la servitude. [2] C'est moi, Paul, qui vous le dis : si vous vous faites circoncire, le Christ ne vous servira de rien. [3] Je l'atteste une fois de plus à tout homme qui se fait circoncire : il est tenu d'observer la Loi tout entière. [4] Vous qui demandez à la Loi de vous donner la justice, vous avez rompu avec le Christ : vous êtes déchus de la grâce. [5] Quant à nous, c'est de l'Esprit, par la foi, que nous attendons la justice espérée. [6] Dans la communion du Christ Jésus, ce n'est ni la circoncision ni l'incirconcision qui vaut; c'est la foi par l'amour agissante. [7] Vous étiez bien partis; qui a entravé votre élan, vous détournant d'obéir à la vérité? [8] Cette suggestion ne vient pas de celui qui vous a appelés. [9] Un peu de levain fait lever toute la

15. « Où est donc... ». D E L : *Quel* est donc... 25. S C : car le Sinaï est une montagne d'Arabie. — Texte incertain. 5, 1. K L Cyr. Chrys. : Demeurez fermes dans la liberté par laquelle le Christ nous a affranchis. F G it vg : Par la liberté, le Christ nous a affranchis.

a. Paul avait donc fait deux voyages en Galatie. *b*. On crachait pour écarter la maladie, — ou plutôt les mauvais esprits, qui étaient censés en être la cause. *c*. Ce texte a fait supposer que la maladie de Paul était une maladie des yeux. Voy. sur ce point 2 Cor. 12, 10 et Introd. aux épîtres de Paul, III. *d*. Paul voudrait remplacer la plume par la parole. *e*. La naissance d'Ismaël a un caractère naturel. La naissance d'Isaac a un caractère surnaturel puisque, lorsqu'il a été conçu, Abraham avait cent ans. *f*. Il y a en effet un mot arabe, *Hagar*, qui signifie rocher. *g*. Elle est esclave des Romains. Le terme que nous traduisons par symboliser peut signifier *avoir la même valeur numérique*. Les lettres de l'alphabet grec (comme celles de l'alphabet hébraïque) servaient à la numération. On a essayé diverses combinaisons permettant, entre autres, d'identifier Agar à la Jérusalem actuelle. Aucune n'est absolument satisfaisante. *h*. Cf. Hébr. 12, 22; Ap. 21, 2, 9 : — 22, 5.

4, *27* : És. 54, 1. *30* : Gen. 21, 10.

14 : Act. 14, 11-12. 19 : 1 Cor. 4, 15. 22 : Gen. 16, 15; 21, 2-3. 23 : Rom. 9, 7-9. 5, 6 : 6, 15; Rom. 2, 25; 1 Cor. 7, 19.

pâte[a]. [10]Le Seigneur m'inspire à votre égard la conviction que vous ne penserez pas différemment[b]. Quant à celui qui met le trouble chez vous, il en portera la peine, quel qu'il puisse être[c].

[11]Quant à moi, frères, si je prêche encore la circoncision, pourquoi, alors, me persécute-t-on? Le scandale de la croix est aboli[d]. [12]Qu'ils se fassent donc mutiler[e], ceux qui vous agitent!

Comment il faut entendre la liberté chrétienne.

[13]Vous avez été appelés à la liberté, mes frères : seulement, que votre liberté ne vous soit pas un prétexte pour vivre de façon charnelle. Par la charité, soyez les serviteurs les uns des autres. [14]Car toute la Loi se résume en cette seule parole : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même.* [15]Si vous vous mordez, si vous vous dévorez les uns les autres, prenez garde que vous ne soyez détruits les uns par les autres.

[16]Je vous le dis, que votre conduite soit inspirée par l'Esprit. Gardez-vous d'accomplir les désirs de la chair. [17]Les désirs de la chair sont contraires à ceux de l'Esprit, et ceux de l'Esprit, à ceux de la chair : il y a opposition radicale entre eux. Gardez-vous donc d'agir suivant votre inclination. [18]Mais si vous vous laissez mener par l'Esprit, vous n'êtes pas sous la dépendance de la Loi. [19]On sait bien quelles sont les œuvres de la chair : ce sont la fornication, l'impureté, la débauche, [20]l'idolâtrie, la magie, les inimitiés, l'esprit de querelle, la jalousie, les emportements, les disputes, les divisions, les factions, [21]les haines, l'ivrognerie, les orgies, et autres choses semblables. Je vous en préviens, comme je vous en ai déjà prévenus : ceux qui pratiquent de telles œuvres n'hériteront pas le Royaume de Dieu. [22]Ce que produit l'Esprit, c'est l'amour, la joie, la paix, la longanimité, la mansuétude, la bonté, la foi, [23]la douceur, la tempérance. La Loi n'y est pas contraire[f].

La loi du Christ.

[24]Ceux qui sont au Christ Jésus ont crucifié la chair avec ses passions et ses désirs. [25]Si nous vivons par l'Esprit, que notre conduite aussi soit inspirée par l'Esprit. [26]Ne soyons pas vaniteux, ne nous provoquons pas mutuellement, ne nous jalousons pas les uns les autres.

6 [1]Mes frères, dans le cas même où vous prendriez quelqu'un en faute, vous, les hommes de l'Esprit, redressez-le avec un esprit de douceur. Veille sur toi-même, de crainte que, toi aussi, tu ne sois tenté. [2]Aidez-vous mutuellement à porter vos fardeaux : c'est ainsi que vous accomplirez la loi du Christ[g]. [3]Celui qui se persuade d'être quelque chose, alors qu'il n'est rien, s'égare soi-même. [4]Que chacun examine son propre ouvrage : ainsi, il aura sujet de se glorifier, en regardant à soi-même et non à autrui ; [5]car chacun a sa propre charge à porter[h].

Ce qu'on sème, on le moissonnera.

[6]Que le catéchumène fasse part de tous ses biens à celui qui lui enseigne la parole[i]. [7]Ne vous faites pas d'illusions : Dieu ne se laisse pas traiter avec

21. A C D : les haines, *les meurtres* (phthonoi, phonoi).

a. Proverbe qui se retrouve 1 Cor. 5, 6 (cf. Mt 13, 33 ; Lc 13, 21). Symbole de fermentation, le levain est aussi symbole de corruption. Paul n'a qu'un petit nombre d'adversaires, mais leur influence n'est pas négligeable. *b.* Le v. 10 est vague. Tout ce qu'on en peut conclure, c'est que Paul compte sur l'adhésion des Galates. *c.* Il n'est pas nécessaire de penser à un personnage unique : le texte grec peut se rapporter à une collectivité. *d.* On prétendait que Paul continuait, quand il y trouvait avantage, à prêcher la circoncision. Sans doute, c'était sa tolérance qui donnait lieu à cette accusation. N'a-t-il pas dit : « Avec les Juifs, j'ai été comme un Juif » (1 Cor. 9, 20)? — Paul demande pourquoi, à ce compte, il serait persécuté. Ce ne serait plus la croix, mais la circoncision qui deviendrait l'essentiel : le scandale que donne aux Juifs la vue du Messie crucifié, serait supprimé. *e.* Ainsi faisaient les prêtres de Cybèle et d'Attis, dont le culte était très répandu en Asie-Mineure. *f.* Les vertus chrétiennes ne relèvent pas de la Loi, mais elles s'accordent avec ses prescriptions. *g.* Si Paul veut abolir les exigences de la loi cérémonielle, il n'entend nullement abroger la loi morale, qui est pour lui la *loi du Christ.* *h.* Paul n'interdit pas le contentement intérieur qui naît d'une bonne action. Ce qu'il ne veut pas, c'est que ce sentiment de satisfaction résulte d'une comparaison avec les autres. Chacun a son propre devoir et sa propre responsabilité. *i.* C'est le principe de Paul, que les chrétiens doivent partager leurs biens temporels avec ceux qui les assistent de leurs biens spirituels (1 Thess. 2, 6-9 ; 1 Cor. 9, 11 ; 2 Cor. 11, 7-8 ; Phil. 4, 10).

5, 14 : Lév. 19, 18.

13 : 1 Pi. 2, 16. 17a : 1 Pi. 2, 11. 17b : Rom. 7, 23. 18 : Rom. 8, 14. 19-21 : 1 Cor. 6, 9-10. **6**, 1 : Mt 18, 15. 6 : 1 Cor. 9, 14.

mépris[a]. Ce que l'on sème, on le moissonnera. [8] Celui qui sème dans le domaine de sa vie charnelle[b], moissonnera, sur le terrain de la chair, la corruption; celui qui sème dans le champ de l'esprit, moissonnera, sur le terrain de l'esprit, la vie éternelle. [9] Ne nous décourageons pas de faire le bien : nous moissonnerons au temps voulu, si nous ne nous relâchons pas. [10] Ainsi donc, tant que nous en avons l'occasion, faisons du bien à tout le monde, mais surtout à ceux de notre maison, aux croyants[c].

Conclusion.

[11] Voyez ces grands caractères : je vous écris de ma propre main[d].

Un dernier avertissement. Bénédiction.

[12] Ceux qui veulent se faire bien voir des hommes, dans un intérêt terrestre, vous contraignent de vous faire circoncire. Leur seul but est de n'être pas persécutés pour la croix du Christ[e]. [13] En effet, ces circoncis eux-mêmes n'observent pas la Loi; mais ils veulent que vous vous fassiez circoncire, pour trouver dans votre chair un motif de se vanter. [14] Quant à moi, Dieu me garde de me vanter, si ce n'est de la croix de notre Seigneur Jésus-Christ; par elle, le monde est crucifié pour moi, et moi pour le monde. [15] La circoncision n'est rien, ni l'incirconcision : ce qui seul compte, c'est la nouvelle créature[f]. [16] A ceux qui suivent cette règle de conduite, paix et miséricorde : paix et miséricorde à l'Israël de Dieu.

[17] Au reste, que personne ne me fasse de peine, car je porte sur mon corps les stigmates de Jésus[g]. [18] Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit, mes frères! Amen.

a. Litt. : *On ne fronce pas le nez en signe de dédain sur Dieu.* *b*. Litt. : *dans sa chair.* C'est-à-dire : celui qui s'efforce de développer les instincts de sa nature inférieure. *c*. Litt. : *à ceux de la maison de la foi.* *d*. Litt. : *Voyez avec quels grands caractères je vous écris de ma main.* Il est probable que Paul n'a écrit de sa main que la fin de la lettre, ce qui était un usage fréquent chez les écrivains de l'antiquité. L'allusion qu'il fait à sa grosse écriture a-t-elle pour but d'attendrir les Galates (comme ce serait le cas, si ces grands caractères étaient en relation avec une maladie des yeux ou un rhumatisme articulaire de la main)? On a suggéré beaucoup d'autres explications, sans qu'aucune semble bien décisive. *e*. Les judaïsants veulent atténuer ce qui les sépare du judaïsme, afin de n'être pas persécutés par les Juifs (cf. 5, 11). *f*. Ce terme de créature nouvelle est pour Paul un véritable mot d'ordre, qui domine toute la vie du nouvel Israël. Déjà sans doute on désignait ainsi, dans le langage du judaïsme, les païens qui se faisaient circoncire. Paul a mis en vedette cet idéal de la vie nouvelle : tout chrétien est une nouvelle créature et doit vivre en conséquence. Virtuellement, l'homme naturel est mort. *g*. Les fidèles des dieux se tatouaient avec les noms ou les emblèmes de leurs divinités protectrices. Ils témoignaient par là qu'ils se considéraient comme la chose de leur dieu. Et ces marques faites dans leur chair, pouvaient être envisagées par eux comme une sorte de talisman. Les *stigmates* de Paul, ce sont les cicatrices qu'il portait en raison des persécutions qu'il avait subies. Il les appelle « stigmates de Jésus », parce qu'il les avait acquises en souffrant dans sa communion (cf. Rom. 8, 17; 2 Cor. 4, 10; Phil. 3, 10 : Col. 1, 24).

9a : 2 Thess. 3, 13. 15 : 5, 6. 18 : Phil. 4, 23; 2 Tim. 4, 22.

L'ÉPÎTRE AUX ÉPHÉSIENS

INTRODUCTION

Destinataires de l'épître.

Il est à peu près certain que l'épître n'a pas été adressée aux Éphésiens. 1° Les mots « à Éphèse » manquent au texte de la salutation (1, 1), dans les deux manuscrits les plus anciens. Origène les a ignorés, et Marcion considérait l'épître comme adressée aux Laodicéens (c'était là sans doute une conjecture tirée de Col. 4, 16). 2° L'épître n'a pas de caractère personnel. Elle vise l'ensemble des chrétiens d'origine païenne (2, 1-2, 11-22 ; 3, 1). Elle ne renferme aucune allusion à des circonstances locales. Seuls, l'envoi de Tychique (6, 21-22) et l'éloge des lecteurs (1, 15) supposent bien une communauté déterminée ; mais ces passages sont calqués presque littéralement sur Col. 4, 7-8 et 1, 3-4, circonstance qui, on le verra plus loin, en diminue singulièrement la portée. En dehors de ces deux courts fragments, rien n'indique que l'auteur s'adresse à un cercle de lecteurs connus de lui : il ne leur rappelle pas de souvenirs communs, ainsi que Paul aimait à le faire, et il ne salue aucun d'entre eux, contrairement aux habitudes de l'apôtre. On ne peut admettre que Paul eût écrit d'une façon aussi impersonnelle à une Église qu'il avait fondée et où il avait fait au moins un séjour de deux ans et trois mois (Act. 19, 8, 10).

Authenticité.

L'épître est-elle bien l'œuvre de l'apôtre Paul ? Des objections sérieuses ont été faites à son authenticité.

Les idées. Sans doute, les idées qu'elle contient sont en général conformes à celles que nous trouvons dans les épîtres incontestablement pauliniennes. Il en est cependant quelques-unes qu'on hésite parfois à attribuer à l'apôtre. Telle est, par exemple, la conception de l'Église. Alors que Paul parle presque toujours des Églises au pluriel et ne connait qu'un ensemble de communautés locales, dans l'épître, au contraire, l'Église est toujours nommée au singulier, et elle est envisagée comme une unité organique, un corps dont le Christ est la tête (1, 22-23 ; 4, 15-16 ; 5, 23), ou encore une vierge dont il fait son épouse (5, 25-27). La mention de « l'éon de ce monde » (2, 2), celle de « la largeur et la longueur, la hauteur et la profondeur » (3, 18), ont été interprétées par plusieurs comme une allusion à des théories gnostiques, vraisemblablement postérieures au temps de Paul et qui semblent être demeurées en dehors de son horizon. Il est enfin une parole qui ne laisse pas de surprendre dans la bouche de Paul, celle qui représente la vocation des païens comme un mystère révélé aux *saints apôtres et prophètes du Christ* (3, 5). Ces mots s'expliqueraient mieux à une époque un peu plus récente, lorsque se fut formée la conception du collège apostolique et qu'on eut oublié l'opposition des principaux chefs de l'Église de Jérusalem à l'évangélisation des païens, telle que Paul la comprenait.

Sans contester la valeur de ces remarques, on doit reconnaître qu'elles n'obligent pas à conclure à l'inauthenticité de l'épître aux Éphésiens. Même la plus importante, celle qui se rapporte à la théorie de l'Église, n'a rien de décisif. Ce que l'épître dit de l'Église, Paul l'avait dit des chrétiens (1 Cor. 12, en particulier v. 27), et il ne serait nullement extraordinaire que l'apôtre en fût venu à désigner l'ensemble des fidèles, du nom d'Église.

Le style. Le style de l'épître fournit un argument plus grave à ceux qui refusent d'admettre qu'elle ait été écrite par Paul. Paul est un orateur, dont la période est en général vigoureuse et ramassée. La phrase de l'épître, au contraire, est habituellement trainante. Elle se développe par additions successives, chaque proposition ou même chaque mot appelant une incidente nouvelle. Son ampleur atteint parfois à la majesté, mais on n'y retrouve pas le relief et l'énergie qui caractérisent le langage de l'apôtre. On peut relever, sans doute, dans les lettres qui proviennent sûrement de Paul, des phrases embarrassées, mais on n'y trouve aucun développement de quelque étendue qui soit comparable au style de l'épître aux Éphésiens. Il est vraiment difficile d'admettre que l'auteur des épîtres aux Romains, aux Corinthiens et aux Galates, ait écrit ou dicté l'épître aux Éphésiens.

Rapports avec l'épître aux Colossiens. Il est un dernier fait encore qui amène un bon nombre de critiques à se prononcer contre l'authenticité de l'épître : c'est son étroite dépendance vis-à-vis de la lettre aux Colossiens. Le

tableau suivant indique les principaux rapports des deux écrits.

Colossiens	*Éphésiens*	*Colossiens*	*Éphésiens*
1, 1-2	= 1, 1-2	1, 29	= 3, 20
1, 3-4, 9	= 1, 15-16, 8	2, 12	= 3, 19-20
1, 11	= 3, 16	2, 13	= 2, 1
1, 12	= 1, 18	2, 19	= 4, 15-16
1, 13-14	= 1, 6-7	3, 5-10, 12-15	= 4, 22-5, 6
1, 18-19	= 1, 22	3, 12-15	= 4, 2-4
1, 20	= 2, 15-16	3, 16-17	= 5, 19-20
1, 21	= 2, 1	3, 18-4, 1	= 5, 21-6, 9
1, 22	= 1, 4; 2, 16	4, 2-6	= 6, 18-20
1, 23, 25-26, 29	= 3, 2-7	4, 5	= 5, 15-16
1, 27	= 3, 9-10; 1, 18	4, 7-8	= 6, 21-22

On voit que le contenu de l'épitre aux Colossiens se retrouve presque tout entier dans l'épitre aux Éphésiens. On ne peut guère admettre que Paul se soit ainsi répété ou imité lui-même. Sans doute, on a fait remarquer que les deux lettres ayant été écrites à peu près en même temps, puisqu'elles sont portées par le même personnage (Tychique), il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elles offrent des ressemblances. Mais nous n'avons pas affaire simplement à des redites comme il peut en échapper à un auteur écrivant deux fois sur des sujets pareils. La parenté des deux épitres se fait souvent sentir dans les expressions, plus encore que dans la pensée. Que l'on compare, par exemple, Éph. 4, 25-5, 6 avec Col. 3, 5-8, 12-15. Les deux développements, malgré certaines analogies, sont assez différents, mais la plupart des termes significatifs se retrouvent dans les deux écrits, et souvent par groupes de deux ou trois, rangés dans le même ordre. Si l'on rapproche encore Éph. 5, 21-6, 9 et Col. 3, 18-4, 1, il apparait clairement que ce dernier texte a servi de canevas au premier.

On a remarqué justement que l'épitre aux Éphésiens représente une transposition sur le terrain ecclésiastique de ce que l'épitre aux Colossiens développe dans l'ordre de l'expérience mystique.

L'étude des rapports des deux écrits amène bon nombre de critiques à la conclusion suivante : la lettre aux Éphésiens est d'un auteur qui s'était pénétré de l'épitre aux Colossiens et qui, en écrivant, en avait une copie sous les yeux. L'imitation ne parait jamais être du côté de l'épitre aux Colossiens, dont le style est toujours le plus simple et le plus naturel[1].

Conclusion. Pour toutes les raisons qui viennent d'être exposées, on admet généralement que l'épitre aux Éphésiens n'est pas de Paul lui-même, mais d'un de ses disciples fidèles, qui s'était nourri de la pensée de l'apôtre, et vivait comme lui en étroite communion avec le Christ.

Résumé.

Adresse et salutation (1, 1-2).

Première partie : Le mystère de la vocation des païens (1, 3-3, 21).

Dieu a formé le dessein de nous racheter par Jésus-Christ et de ramener par lui toutes choses à l'unité (1, 3-14).

Dieu révèle sa puissance par la résurrection et l'élévation du Christ (1, 15-23).

Les païens étaient morts dans le péché : Dieu, dans sa grâce, les a sauvés par Jésus-Christ, au moyen de la foi (2, 1-10).

Les païens étaient étrangers à Dieu : il les a incorporés à son peuple par Jésus-Christ (2, 11-22).

Le mystère de la vocation des païens est enfin révélé : Paul en a spécialement la charge (3, 1-12).

Paul engage ses lecteurs à ne pas se laisser décourager par ses épreuves. Il prie le Père de les remplir de son absolue perfection (3, 13-19).

Doxologie (3, 20-21).

Deuxième partie : Exhortations pratiques (4, 1-6, 24).

Les païens doivent se conduire d'une manière digne de leur vocation (4, 1-5, 20).

Appel à l'union (4, 4-16). — Se dépouiller du vieil homme et revêtir l'homme nouveau (4, 17-24). — Imiter Dieu, à l'exemple du Christ (4, 25-5, 2). — Éviter l'impureté et les œuvres des ténèbres. Cultiver la vie spirituelle (5, 3-20).

La famille chrétienne (5, 21-6, 9).

Comment la femme doit aimer son mari, et le mari, sa femme (5, 21-33). — Devoirs réciproques des enfants et des parents (6, 1-4). — Esclaves et maîtres (6, 5-9).

Revêtir l'armure de Dieu (6, 10-17).

La prière. L'auteur demande aux lecteurs de prier pour lui (6, 18-20).

Conclusion : Envoi de Tychique. Bénédiction (6, 21-24).

1. Quelques auteurs, cependant, ont soutenu que l'imitation est du côté de l'épitre aux Colossiens.

AUX ÉPHÉSIENS

1 *Adresse et salutation.*

[1] Paul, apôtre du Christ Jésus de par la volonté de Dieu, aux saints, aux fidèles [qui vivent] dans la communion du Christ Jésus[a] ; [2] que la grâce et la paix vous soient données par Dieu, notre Père, et par notre Seigneur Jésus-Christ.

1. Le mystère de la vocation des païens (1, 3-3, 21).

Dieu a formé le dessein de faire du Christ la tête de l'univers.

[3] Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, par le Christ, nous a accordé toutes sortes de bénédictions spirituelles, dans les cieux. [4] Il nous a choisis par le Christ, avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et sans tache devant lui : dans son amour, [5] en sa libre volonté, il nous a prédestinés à devenir ses fils par Jésus-Christ. [6] Louons donc la grâce magnifique qu'il nous a faite par [son] bien-aimé, [7] dans la communion duquel nous avons la rédemption, acquise par son sang, c'est-à-dire le pardon de nos fautes.

C'est un effet de la richesse de sa grâce, [8] qu'il a abondamment répandue sur nous. Il nous a donné la plénitude de la sagesse et de la science, [9] en nous faisant connaître le dessein secret[b], conçu en sa libre volonté [10] pour être réalisé quand les temps seraient accomplis, le dessein de faire du Christ le chef de toutes choses[c], de celles qui sont dans les cieux et de celles qui sont sur la terre. C'est par lui, [11] par le Christ, que nous avons été appelés au [céleste] héritage. Nous y étions prédestinés par le dessein de celui qui produit toutes choses suivant la décision de sa volonté. [12] Nous servirons ainsi à le glorifier, nous qui avons mis notre espoir en Christ.

[13] C'est par lui aussi qu'après avoir entendu la parole de vérité, l'Évangile qui nous sauve, — c'est par lui qu'après avoir cru, vous avez été marqués, selon sa promesse, de l'Esprit saint[d], [14] qui est le gage de notre héritage en attendant la rédemption de ceux que Dieu s'est acquis pour sa glorification[e].

Dieu révèle sa puissance par la résurrection et la glorification du Christ.

[15] C'est pourquoi, moi aussi, instruit de votre foi au Seigneur Jésus et de votre amour pour tous les saints, [16] je ne cesse de rendre grâces pour vous, en faisant mention de vous dans mes prières. [17] Que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père glorieux, vous donne l'Esprit, en qui résident la sagesse et la révélation qui permettent de le connaître ; [18] qu'il illumine votre intelligence[f], afin que vous sachiez quelle est l'espérance à laquelle il vous a appelés, quelle est la richesse du glorieux héritage qu'il vous réserve au milieu des saints, [19] et quelle est l'infinie grandeur de sa puissance, dont il nous fait bénéficier, nous les croyants. C'est pour le Christ, en effet, que s'est déployée toute la vigueur de la puissance de Dieu : [20] il l'a ressuscité d'entre les morts et *l'a fait asseoir à sa droite*, dans les cieux, [21] bien au-dessus de toute Principauté, de toute Autorité, de toute Puissance, de

1, 1. *S B.* A D : aux saints *qui sont à Éphèse*, aux fidèles...

a. A propos de cette adresse, voy. la note critique et l'Introduction. *b.* Litt. : *le mystère du dessein.* *c.* Litt. : *de récapituler dans le Christ toutes choses*, c'est-à-dire de faire de l'univers un seul corps dont le Christ serait la tête (cf. 4, 15). *d.* Litt. : *Vous avez été scellés de l'Esprit.* — L'Esprit est le sceau par lequel Dieu nous marque comme siens ; cf. 2 Cor. 1, 22. *e.* Tout ce morceau (v. 2-14) forme une seule phrase dans le texte. Elle est écrite en un style rythmé empreint d'une réelle majesté. *f.* Litt. : *les yeux de votre cœur* (siège de l'intelligence).

1, *20* : Ps. 110, 1.

1, 1 : 1 Cor. 1, 2 ; Col. 1, 1. 2 : 1 Cor. 1, 3 ; Col. 1, 2. 5 : Jn 1, 12 ; Rom. 8, 29 ; 1 Jn 3, 1. 7 : Col. 1, 14. 8 : Col. 1, 9. 10 : Col. 1, 16. 14 : 2 Cor. 1, 22. 15 : Rom. 1, 8 ; Col. 1, 4. 16 : Col. 1, 3, 9. 17 : Col. 1, 9-10. 18 : Col. 1, 5. 19 : 2 Cor. 13, 4 ; Col. 1, 11 ; 2, 12. 21 : Col. 1, 16 ; 2, 10 ; Hébr. 1, 4.

toute Seigneurie[a], de tout ce qui a un nom dans ce monde et aussi dans celui qui est à venir. [22] *Il a mis toutes choses sous ses pieds* et l'a donné pour chef suprême à l'Église, [23] qui est son corps, l'œuvre parfaite de celui qui produit toute réalité[b].

2

Les païens étaient morts dans leurs péchés. Dieu, dans sa grâce, les a sauvés par Jésus-Christ, au moyen de la foi.

[1] Vous aussi, vous étiez morts, autrefois, dans vos fautes et dans vos péchés, [2] quand vous suiviez le train de ce monde[c], le prince qui exerce l'empire de l'air, le maître de l'esprit qui agit actuellement dans les hommes rebelles[d]. [3] Nous en étions aussi, nous tous, de ces rebelles, quand nous vivions dans nos passions charnelles, obéissant aux volontés de la chair et à nos caprices. Et nous étions, de par notre nature, voués à la colère [divine][e], comme les autres. [4] Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, nous a témoigné un grand amour : [5] alors que nous étions morts dans nos transgressions, il nous a fait revivre avec le Christ (c'est par grâce que vous avez été sauvés) ; [6] avec lui, il nous a ressuscités et nous a fait asseoir dans les cieux. [7] Ainsi, la bonté qu'il nous a manifestée par le Christ Jésus, montrera aux siècles futurs l'infinie richesse de sa grâce.

[8] Vous avez été sauvés par grâce, au moyen de la foi. Cela ne vient pas de vous ; c'est un don de Dieu. [9] Cela ne vient pas des œuvres, afin que nul ne puisse se glorifier. [10] Nous sommes une création de Dieu ; il nous a formés, par le Christ Jésus, pour les actions bonnes, qu'il avait préparées d'avance afin que nous les pratiquions.

Les païens étaient étrangers à Dieu ; il les a incorporés à son peuple par Jésus-Christ.

[11] Souvenez-vous donc qu'autrefois, en votre qualité de païens charnels, d'incirconcis — comme disent ceux qui se prétendent circoncis parce qu'ils possèdent la circoncision de la chair, opérée par la main de l'homme, — [12] souvenez-vous qu'en ce temps-là, vous étiez séparés du Christ, dépourvus de tout droit de cité en Israël, étrangers aux alliances d'où dérive la promesse, sans espérance et sans Dieu dans le monde. [13] Mais, à présent, grâce au Christ Jésus, vous qui jadis étiez loin [de Dieu], vous en avez été rapprochés par le sang du Christ. [14] C'est lui qui est notre paix, lui qui, des deux peuples, n'en a fait qu'un, en abattant le mur qui les séparait, l'inimitié[f]. Par [le sacrifice de] son corps, [15] il a abrogé la Loi, avec ses ordonnances et ses décrets, et ainsi, des deux races il a formé un seul homme nouveau, en établissant la paix. [16] Après avoir fait d'elles deux un seul corps, il les a réconciliées avec Dieu par sa croix, sur laquelle il a fait périr l'inimitié. [17] Il est venu vous *annoncer la paix, à* vous *qui* étiez *loin*, il l'a annoncée de même à *ceux qui étaient près*, [18] et c'est grâce à lui que, les uns et les autres, nous avons accès auprès du Père, par un seul et même Esprit.

[19] Ainsi, vous n'êtes plus des étrangers ni de simples résidents[g], vous êtes concitoyens des saints et membres de la famille de Dieu. [20] Vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes[h] ; le Christ Jésus est lui-même *la pierre d'angle*. [21] C'est par lui que la construction, d'une harmonie parfaite, s'élèvera pour former un temple saint consacré au Seigneur ; — [22] c'est par lui que vous

a. Ces expressions désignent les êtres surnaturels (esprits, anges, démons). b. Litt. : *la plénitude* (en grec : le *plêrôma*) *de celui qui remplit tout en toutes choses*. Le *plêrôma* désigne, dans le langage gnostique, l'ensemble des forces ou qualités divines, d'où procède toute création. c. Litt. : *l'éon de ce monde*. Certains interprètes voient, dans ce texte, la mention des éons, qui étaient, dans la philosophie gnostique, les êtres intermédiaires entre Dieu et le monde. Éon (*aiôn*) a plutôt, ici, son sens habituel de « siècle », « manière de vivre ». d. Litt. : *les fils de la rébellion*. e. Litt. : *nous étions, de nature, des enfants de la colère, comme les autres*. f. Plusieurs supposent que *le mur de l'inimitié* a été introduit à tort dans le texte, car, d'après le v. suiv., ce qui sépare les païens des Juifs, c'est la Loi. Voy. cependant la fin du v. 16. L'image du mur a pu être inspirée par la haute muraille qui, dans le temple de Jérusalem, séparait le parvis des païens de l'intérieur du sanctuaire. g. Le terme grec désigne les étrangers admis à domicile. h. Il s'agit apparemment des prophètes chrétiens. — Sur l'idée du Christ, fondement de l'Église, voy. 1 Cor. 3, 10 ss.

22 : Ps. 8, 7. ***2**, 17* : És. 57, 19. *20* : És. 28, 16.

22 : Col. 1, 18. 23 : 1 Cor. 12, 27 ; Col. 1, 19. **2**, 1 : Col. 2, 13. 4 : Tite 3, 5 ; 1 Pi. 1, 3. 8 : Act. 15, 11 ; Rom. 3, 23 ; 11, 6. 9 : 1 Cor. 1, 29. 10 : Tite 2, 14. 12 : Rom. 9, 4. 13 : És. 57, 19 ; Col. 1, 20. 15 : Col. 2, 14. 16 : Col. 1, 20, 22. 17 : Zach. 9, 10 ; Act. 10, 36. 21 : Col. 2, 19. 22 : 1 Pi. 2, 5.

avez été édifiés pour devenir la demeure spirituelle de Dieu[a].

3 *Le mystère de la vocation des païens est enfin révélé. Paul en a reçu la charge.*

[1] C'est pourquoi, moi Paul, prisonnier du Christ Jésus pour vous les païens, — [2] si toutefois vous avez entendu parler de la charge que, dans sa grâce, Dieu m'a conférée à votre égard[b]... [3] C'est par une révélation que j'ai eu connaissance de ce mystère[c], dont je vous ai déjà dit quelques mots. [4] Vous avez sans doute compris, en les lisant, à quel point je suis initié au mystère du Christ[d], [5] qui n'était pas connu des hommes dans les générations passées, mais qui a été maintenant révélé par l'Esprit à ses saints apôtres et prophètes[e]. [6] Ce mystère, c'est que les païens sont admis à l'héritage du Christ, qu'ils deviennent membres de son corps et participent à la promesse, au moyen de l'Évangile, [7] dont j'ai été fait le ministre par le don de la grâce de Dieu, qui m'a été accordée par un acte de sa puissance.

[8] C'est à moi, le moindre de tous les saints, qu'a été conférée cette grâce : annoncer aux païens les richesses insondables du Christ [9] et mettre en lumière le contenu du mystère, caché, depuis l'origine des siècles, en Dieu, le créateur de l'univers. [10] C'est ainsi que les Principautés et les Autorités célestes[f] apprennent à connaître aujourd'hui, par le moyen de l'Église, la sagesse infinie de Dieu. [11] Elle se manifeste dans le dessein qu'il avait conçu, depuis l'origine des siècles, relativement au Christ Jésus, notre Seigneur, [12] sur qui repose notre assurance : c'est par la foi en lui que nous pouvons nous approcher de Dieu avec confiance.

Paul engage ses lecteurs à ne pas se laisser décourager par ses épreuves et prie le Père de les remplir de son absolue perfection.

[13] Je vous prie donc de ne pas vous laisser décourager par les épreuves que j'endure pour vous : elles sont votre gloire. [14] Aussi je fléchis les genoux devant le Père, [15] lui dont tire son nom toute famille[g], dans les cieux et sur la terre : [16] qu'il vous accorde, dans sa glorieuse richesse, d'être puissamment fortifiés par son Esprit, afin que se développe en vous l'homme intérieur. [17] Que le Christ habite dans vos cœurs par la foi ; soyez enracinés et fondés dans l'amour, [18] afin que vous puissiez comprendre, avec tous les saints, ce qu'est la largeur et la longueur, la hauteur et la profondeur[h], [19] et connaître l'amour du Christ, qui surpasse toute connaissance. Alors vous serez remplis de l'absolue perfection[i] de Dieu.

Doxologie.

[20] A celui qui peut, par sa puissance qui agit en nous, faire infiniment au delà de ce que nous demandons et concevons, [21] à lui soit donné gloire par l'Église et le Christ Jésus, dans tous les âges, aux siècles des siècles ! Amen.

2. *Exhortations pratiques (4, 1-6, 24).*

4 *Les païens doivent se conduire d'une manière digne de leur vocation.*

[1] Je vous prie donc instamment, moi qui suis prisonnier pour la cause du Seigneur, de vous conduire d'une manière digne de la vocation qui vous a été adressée : [2] soyez pleins d'humilité, de douceur et de longanimité ; supportez-vous les uns les autres par amour ; [3] efforcez-vous de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix.

a. On peut aussi comprendre « pour devenir la demeure de Dieu, grâce à [son] Esprit » qui habite en vous. *b*. Phrase inachevée. — Les mots *si vous avez entendu parler de la charge* montrent que l'auteur ne s'adresse pas à une Église qu'il connaît intimement. Paul n'aurait pu parler ainsi à la communauté d'Éphèse, qu'il avait fondée et dirigée pendant deux ans. *c*. Voy. 1re note sur Rom. 11, 25. *d*. Le contenu du *mystère du Christ*, dans l'épître aux Colossiens, c'est le Christ lui-même (1, 26-27 ; 2, 2-3, où le Christ est appelé le mystère de Dieu). Ici, c'est la vocation des païens et, en un sens, l'Église (v. 10). *e*. Cf. 2, 20. On peut se demander si Paul aurait pu dire que la vocation des païens avait été révélée aux *saints apôtres* (cf. Introd. aux Actes, et Introd. aux Épîtres de Paul), et s'il aurait réservé l'épithète de « saints » aux apôtres et aux prophètes. On retrouve une idée voisine de notre texte dans un passage contesté de l'épître aux Romains (16, 25-26). — On peut trad. aussi : *à ses saints apôtres et aux prophètes*. *f*. Cf. 1, 21 et la note. *g*. En grec, le mot « famille », *patria*, vient du mot « père », *pater*. L'auteur veut dire que les affections familiales sont une image des liens d'amour qui unissent Dieu et ses enfants.
h. Phrase obscure, où certains voient une citation ; elle rappelle les spéculations gnostiques. Ces dimensions, qui sont celles d'un édifice, peuvent faire penser à *la maison spirituelle de Dieu* (2, 20-22) ou à l'Église (les deux idées sont au moins très voisines). Peut-être n'y a-t-il ici qu'une maladresse de copie, et ces dimensions veulent-elles simplement définir l'amour du Christ. *i*. En grec, le *plêrôma* (voy. note sur 1, 23).

3, 1 : Phil. 1, 7, 13. 2 : Col. 1, 25. 5 : Col. 1, 26. 7 : Col. 1, 25, 29. 8 : 1 Cor. 15, 9 ; Gal. 1, 16 ; 2 Tim. 1, 11. 9 : Rom. 16, 25 ; Col. 1, 26. 12 : Jn 14, 6 ; Hébr. 4, 16. 16 : Col. 1, 11. 17 : Jn 14, 23. 20b : Col. 1, 29. 4, 2 : Col. 3, 12, 13. 3 : Col. 3, 14, 15.

Appel à l'union.

[4] Il y a un seul corps et un seul esprit, de même que vous avez été appelés, par la vocation que vous avez reçue, à une seule espérance. [5] Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême. [6] Il y a un seul Dieu, Père de tous, qui est au-dessus de tous, qui agit et demeure en tous.

[7] Chacun de nous a reçu le don de la grâce, suivant la mesure de la libéralité du Christ. [8] C'est pour cela qu'il est dit :

Monté sur la hauteur, il a fait des prisonniers,
et il a accordé des dons aux hommes [a].

[9] *Il est monté ;* qu'est-ce à dire, sinon qu'il était descendu ici-bas, sur la terre? [10] Celui qui était descendu est celui-là même qui est « monté » au plus haut de tous les cieux afin de remplir toutes choses [de sa perfection]. [11] C'est lui qui a « donné » les uns comme apôtres, d'autres comme prophètes, d'autres comme évangélistes, d'autres comme pasteurs et docteurs, [12] pour mettre les saints en état d'accomplir leur tâche, qui est l'édification du corps du Christ. [13] Parvenus alors à l'unité, au moyen de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, nous formerons à nous tous un homme achevé, atteignant à la stature parfaite du Christ. [14] Nous ne serons plus des enfants, ballottés çà et là et emportés au vent de toute doctrine, jouets des hommes, dont la fourberie nous livre aux séductions de l'erreur. [15] Mais nous croîtrons dans la vérité et dans l'amour, jusqu'à ce que nous ayons pleinement égalé celui qui est la tête, c'est-à-dire le Christ. [16] C'est grâce à lui que le corps, bien lié et bien uni par toutes les jointures dont il est pourvu, poursuit sa croissance par le fonctionnement harmonieux de chacune de ses parties, et se développe dans l'amour.

Il faut se dépouiller du vieil homme et revêtir l'homme nouveau.

[17] Je vous le dis donc, et je vous en conjure au nom du Seigneur, ne vous conduisez plus comme les païens, qui s'abandonnent à la vanité de leur sens propre. [18] Leur intelligence est dans les ténèbres, et ils sont étrangers à la vie divine, à cause de leur ignorance et de l'endurcissement de leur cœur. [19] Sans aucune pudeur, ils se livrent à la débauche, et, dans leur vilenie, commettent toutes sortes d'actions honteuses. [20] Pour vous, ce n'est pas là ce que vous avez appris à l'école du Christ, [21] si toutefois vous avez entendu parler de lui et qu'on vous l'ait enseigné, si on vous a fait connaître Jésus en toute vérité [b]. [22] Renonçant à votre conduite passée, vous devez vous défaire du vieil homme, corrompu par les passions qu'enfante l'erreur, [23] et après le renouvellement de votre raison par l'Esprit, [24] revêtir l'homme nouveau, créé à l'image de Dieu, dans la justice et la sainteté, filles de la vérité [c].

Imiter Dieu à l'exemple du Christ.

[25] En conséquence, rejetez le mensonge : *que chacun de vous dise la vérité à son prochain*, car nous sommes membres les uns des autres. [26] *Êtes-vous en colère, ne péchez pas.* Que le soleil ne se couche pas sur votre colère ! [27] Ne donnez pas prise au diable [d]. [28] Que le voleur ne dérobe plus, mais qu'il s'applique à travailler honnêtement de ses mains, pour avoir de quoi donner à celui qui est dans le besoin. [29] Qu'il ne sorte de votre bouche aucune mauvaise parole, mais seulement de bonnes paroles, propres à édifier qui en a besoin et à faire du bien à qui les entend. [30] N'attristez pas le saint Esprit de Dieu, que vous avez reçu en gage en attendant le jour de la rédemption [e]. [31] Que toute aigreur, toute irritation, toute

a. Voy. notes sur Ps. 68, 19. Dans le texte hébreu, il est question non pas de dons offerts, mais de dons reçus. Celui qui est monté, c'est Yahvé. Par un raisonnement conforme à l'exégèse allégorique, l'auteur applique ce verset au Christ.

b. On peut aussi traduire, d'après une autre ponctuation : « . . . . . si on vous l'a fait connaître en toute vérité. Renonçant, en Jésus, ... »

c. Cette importance morale donnée à la connaissance, est conforme à la pensée antique. Celle-ci ne distinguait pas aussi nettement que nous, l'élément purement intellectuel de l'élément moral. Elle ne séparait pas l'idée de la vérité, de l'influence qu'elle exerce sur le cœur.

d. Cf. 6, 11-16 ; Mt 12, 43 ; 1 Pi. 5, 8.

e. Cf. Sag. Sal. 1, 4-5. L'Esprit est ici conçu comme habitant l'âme du croyant et la dirigeant.

4, 8 : Ps. 68, 19. *25 :* Zach. 8, 16. *26 :* Ps. 4, 5 (G).

4 : Rom. 12, 5 ; 1 Cor. 12, 12-13 ; Col. 3, 15. 5-6 : 1 Cor. 8, 6 ; 12, 6. 7 : Rom. 12, 6 ; 1 Cor. 12, 11. 9 : Jn 3, 13. 11 : 1 Cor. 12, 28. 12 : 2 Tim. 3, 17. 13 : Col. 1, 28. 14 : 1 Cor. 14, 20 ; Hébr. 13, 9. 15 : Col. 1, 18. 16 : Col. 2, 19. 17-18 : Rom. 1, 21. 18 : 1 Pi. 1, 14. 19 : Col. 3, 5. 22 : Col. 3, 9. 23 : Rom. 12, 2. 24 : Gen. 1, 26. 25 : Rom. 12, 5 ; Col. 3, 8-9. 28 : 1 Thess. 4, 11. 31 : Col. 3, 8.

colère, tout cri, toute médisance, soient bannis du milieu de vous, et de même toute méchanceté.

[32]Soyez bons et miséricordieux les uns envers les autres, vous pardonnant réciproquement, comme Dieu vous a pardonné par le Christ.

5 [1]Soyez donc les imitateurs de Dieu, comme il convient à ses enfants bien-aimés, [2]et vivez dans l'amour, à l'exemple du Christ, qui vous a aimés et s'est donné lui-même pour nous *comme une offrande et comme un sacrifice d'agréable odeur* fait à Dieu.

Éviter l'impureté et les œuvres des ténèbres. Cultiver la vie spirituelle.

[3]Comme il sied à des saints, que la débauche, l'impureté sous toutes ses formes et l'avarice, ne soient même pas nommées parmi vous. [4]Point de paroles déshonnêtes, extravagantes ou bouffonnes — ce n'est pas convenable, — mais plutôt des actions de grâces. [5]Vous savez bien, d'ailleurs, que tout débauché, tout impur, tout avare — c'est un idolâtre — est exclu de l'héritage du Royaume du Christ et de Dieu[a].

[6]Que personne ne vous séduise par de vains discours : c'est à cause de ces vices-là[b] que la colère de Dieu tombe sur les rebelles[c]. [7]Ne soyez donc pas leurs complices. [8]Vous étiez autrefois ténèbres ; à présent vous êtes lumière, dans la communion du Seigneur. Conduisez-vous en enfants de lumière : [9]tout ce qui est bon, juste et vrai, est un fruit de la lumière. [10] Recherchez ce qui est agréable au Seigneur. [11]Ne prenez aucune part aux œuvres stériles des ténèbres. Réprouvez-les plutôt. [12]Ce que font en secret ces gens-là[d], on a honte même d'en parler ; [13]mais tout ce qu'on réprouve est éclairé par la lumière, et tout ce qui est éclairé est lumière[e]. [14]Voilà pourquoi il est dit :

Réveille-toi, toi qui dors,
relève-toi d'entre les morts ;
Et le Christ t'éclairera[f].

[15]Veillez donc avec soin sur votre conduite. Ne faites pas comme les insensés, mais comme les sages : [16]sachez profiter de toutes les occasions, car nous vivons en un temps mauvais[g]. [17]Ne soyez donc pas inintelligents, mais sachez comprendre quelle est la volonté du Seigneur. [18]Ne vous enivrez pas de vin ; il mène à la perdition. Remplissez-vous d'Esprit, [19]vous répétant des psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés[h], chantant et célébrant le Seigneur de tout votre cœur, [20]rendant grâces toujours et pour tout à Dieu, notre Père, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ.

La famille chrétienne : devoirs réciproques de la femme et du mari.

[21]Soumettez-vous les uns aux autres, dans la crainte du Christ.

[22]Femmes, soyez soumises à vos maris comme au Seigneur, [23]car le mari est le chef[i] de la femme, comme le Christ est le chef[i] de l'Église, — lui, le Sauveur du corps[j]. [24]De même que l'Église est soumise au Christ, que les femmes soient soumises en tout à leur mari.

[25]Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église : il s'est livré pour elle, [26]afin de la sanctifier en la purifiant par l'eau

5, 2. D E F : qui *nous* a aimés. B : pour *vous*. 15. A D : Veillez à vous conduire *correctement*.

a. Cette double désignation du Royaume n'apparaît qu'ici dans le Nouveau Testament. *b*. L'auteur vise ici la thèse des libertins : ils soutenaient que, pour les élus, les actes immoraux n'avaient pas d'importance (cf. 1 Cor. 6, 12 ss et la note sur ce v. 12). *c*. Litt. : *sur les fils de la rébellion*. *d*. Les païens. *e*. Les v. 11-13 sont assez obscurs. L'auteur veut dire sans doute que le chrétien ne doit parler du mal que pour le combattre. En faisant appel à la conscience de ceux qui s'y livrent, il projettera sur lui la lumière de la réprobation morale, qui l'anéantira, comme le soleil dissipe les ténèbres.
f. Cette citation ne se trouve ni dans la Bible, ni dans aucun autre livre connu. On a supposé qu'elle provenait d'un vieil hymne chrétien. *g*. Litt. : *Rachetez le temps, car les jours sont mauvais* (cf. Col. 4, 5). Cette parole signifie sans doute, ici : Nous vivons à une époque où le mal domine ; ne laissez passer aucune occasion de faire le bien. *h*. Voy. note sur Col. 3, 16.
i. Ou : la tête. *j*. Le *corps* désigne l'Église, qui est « le corps du Christ » (1, 22-23 ; 4, 15-16).

5, 2 : Ex. 29, 18.

32 : Col. 3, 12-13. 5, 2 : Gal. 2, 20 ; Hébr. 10, 10. 3 : Col. 3, 5. 5 : 1 Cor. 6, 9-10 ; Col. 3, 5 ; Ap. 21, 8. 6 : Rom. 1, 18 ; Col. 2, 4, 8. 8 : Lc 16, 8 ; Jn 12, 36 ; 1 Pi. 2, 9. 10 : Rom. 12, 2. 13 : Jn 3, 20, 21. 14 : És. 60, 1-2. 15-16 : Col. 4, 5. 17 : Rom. 12, 2. 19 : Col. 3, 16. 20 : Col. 3, 17. 22 : Col. 3, 18 ; 1 Pi. 3, 1. 23 : 1 Cor. 11, 3. 25 : Col. 3, 19.

lustrale, grâce à la vertu de la parole[a], [27]et de la placer auprès de lui, glorieuse, sans tache ni ride ni rien de semblable, mais sainte et irréprochable. [28]Ainsi, les maris doivent aimer leur femme comme leur propre corps; celui qui aime sa femme s'aime soi-même [29](personne n'a jamais haï sa propre chair); il la nourrit et la soigne, comme le Christ en use envers l'Église [30](nous sommes les membres de son corps). [31]*C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et les deux ne feront qu'une seule chair.* [32]C'est là un grand mystère[b]... je parle ainsi en songeant au Christ et à l'Église[c]. [33]Quoi qu'il en soit, que chacun de vous aime sa femme comme soi-même, et que la femme ait du respect pour son mari.

6 *Devoirs réciproques des enfants et des parents.*

[1]Enfants, obéissez à vos parents, car cela est juste. [2]*Honore ton père et ta mère.* C'est là un commandement de première importance, à cause de cette promesse: [3]*afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps sur la terre.* [4]Et vous, pères, n'exaspérez pas vos enfants, mais élevez-les en les corrigeant et en les avertissant dans l'esprit du Seigneur.

Esclaves et maîtres.

[5]Esclaves, obéissez à vos maîtres humains avec crainte, en tremblant, d'un cœur plein de droiture, comme au Christ. [6]Ne les servez pas en apparence seulement, comme si vous cherchiez à plaire à des hommes, mais comportez-vous en esclaves du Christ, et faites la volonté de Dieu de toute votre âme. [7]Servez de bonne volonté, comme si vous serviez le Seigneur et non des hommes, [8]sachant que chacun recevra du Seigneur selon le bien ou le mal qu'il aura fait, qu'il soit esclave ou homme libre.

[9]Et vous, maîtres, agissez de même à l'égard de vos esclaves. Laissez de côté la menace, sachant que leur Maître et le vôtre est dans les cieux, et qu'il ne fait pas de différence entre les hommes[d].

Revêtir l'armure de Dieu.

[10]Enfin, cherchez des forces dans le Seigneur, dans sa puissance souveraine. [11]Revêtez l'armure de Dieu[e], pour être en état de résister aux manœuvres du diable. [12]Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang[f], mais contre les Princes, contre les Autorités, contre les Maîtres de ce monde de ténèbres, contre les esprits malfaisants qui sont dans les régions célestes[g].

[13]Saisissez donc l'armure de Dieu, afin de pouvoir résister, au jour mauvais, et demeurer debout, vainqueurs de tous les ennemis. [14]Debout donc ! *prenez pour ceinture la vérité, pour cuirasse la justice,* [15]et pour chaussures *l'empressement à annoncer l'Évangile du salut.* [16]Prenez surtout le bouclier de la foi, avec lequel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du Malin[h]. [17]Armez-vous *du casque du salut* et *de l'épée de l'Esprit,* qui est la parole de Dieu.

La prière. L'auteur demande qu'on prie pour lui.

[18]Appliquez-vous aux prières et aux supplications de tout genre. Priez en tout temps, dans la communion de l'Esprit. Occupez-y vos veilles avec une persévérance infatigable. Priez pour

30. D E it vg syr aj. : nous sommes de sa chair et de ses os (cf. Gen. 2, 23). **6,** 1. « vos parents » *B.* S A aj. : dans le Seigneur.

a. L'eau lustrale (litt. : *l'ablution d'eau*) est le baptême. La formule sacrée prononcée dans la cérémonie du baptême en serait l'élément actif (cf. 1 Pi. 3, 21). Christ serait mort afin que le baptême donné en son nom eût la vertu de sanctifier ses disciples. *b.* Dans la traduction latine (Vulgate) *sacramentum.* De là est venue l'idée de faire du mariage un sacrement. *c.* On peut aussi comprendre : cette parole biblique (v. 31) contient un grand mystère ; je l'interprète comme l'expression des rapports du Christ avec l'Église. *d.* Si on compare ce paragraphe avec le morceau parallèle de l'épître aux Colossiens (3, 22-4, 1), on reconnaît qu'il y a, ici, plus de bienveillance envers les esclaves. *e.* Pour la description qui va suivre de cette armure, cf. 1 Thess. 5, 8 ; És. 11, 4-5 ; 49, 2 ; 52, 7 ; 59, 17. *f. La chair et le sang* désignent l'homme. L'hostilité des hommes est peu de chose à côté de celle des démons. *g.* Comme les Juifs et les païens de leur temps, les chrétiens du 1er siècle étaient pénétrés de la crainte des démons. Elle apparaît un peu partout dans le Nouveau Testament. *h.* Les anciens, dans le combat, se servaient souvent de *traits enflammés.*

31 : Gen. 2, 24. *6, 2 :* Ex. 20, 12. *3 :* Deut. 5, 16. *14 :* És. 11, 5 ; 59, 17. *15 :* És. 52, 7. *17 :* És. 59, 17.

27 : 2 Cor. 11, 2. 30 : 1 Cor. 6, 15. **6,** 1 : Col. 3, 20. 4 : Col. 3, 21. 5-9 : Col. 3, 22-25. 5 : Tite 2, 9-10. 6 : 1 Pi. 2, 18. 8 : 2 Cor. 5, 10. 9 : Col. 4, 1. 9b : Deut. 10, 17; 2 Chron. 19, 7 ; Act. 10, 34. 11 : 2 Cor. 10, 4. 14 : 1 Thess. 5, 8. 18 : Col. 4, 2 ; Jude 20.

tous les saints [19] et pour moi aussi, afin qu'il me soit accordé de parler hardiment[a] et de faire connaître avec assurance le mystère de l'Évangile, [20] dont je suis l'ambassadeur enchaîné. Puissé-je avoir le courage d'en parler comme je le dois[b].

Conclusion.

Envoi de Tychique. Bénédiction.

[21] Je veux vous faire savoir, à vous aussi, quelle est ma situation, ce que je fais. Tous ces détails vous seront donnés par Tychique, notre frère bien-aimé, le ministre fidèle du Seigneur. [22] Je vous l'envoie tout exprès pour vous donner de mes nouvelles et consoler vos cœurs.

[23] Que la paix soit donnée aux frères — et aussi l'amour et la foi — par Dieu, le Père, et par le Seigneur Jésus-Christ ! [24] Que la grâce accompagne tous ceux qui aiment notre Seigneur Jésus-Christ d'une affection inaltérable[c] !

a. Litt. : *dans l'ouverture de ma bouche* (en ouvrant la bouche). b. Dans le passage parallèle des Colossiens (4, 3), les fidèles paraissent invités à prier pour Paul afin que la liberté lui soit rendue. Il ne s'agit ici que de l'accroissement de sa force morale. On a supposé que l'auteur, écrivant après la mort de Paul, savait que l'apôtre n'avait pas été remis en liberté. c. Les mots rendus par *d'une affection inaltérable*, peuvent aussi se traduire « ainsi que l'immortalité ».

19 : Col. 4, 3 ; 2 Thess. 3, 1. 20 : 2 Cor. 5, 20 ; Col. 4, 4. 21-22 : Col. 4, 7-8.

L'ÉPÎTRE AUX PHILIPPIENS

INTRODUCTION

L'Église de Philippes.

L'Église de Philippes avait été fondée par l'apôtre Paul au cours de son deuxième voyage missionnaire, qui fut son premier voyage en Europe, au printemps de l'an 48 ou 49. Philippes était la clef de la Macédoine. Située sur la voie Égnatienne, qui traversait de part en part la péninsule des Balkans, elle commandait l'issue de la vallée du Strymon. La riche plaine où elle était située avait été le théâtre de la bataille où les légions d'Octave avaient triomphé de celles de Brutus. Auguste, reconnaissant, avait érigé la ville en colonie romaine, et l'avait comblée de privilèges. Les vétérans s'y étaient fixés en grand nombre.

Par contre, la minorité juive y était de peu d'importance. Les Juifs, n'étant pas assez nombreux pour se construire une synagogue, s'étaient contentés d'un oratoire à ciel ouvert, situé près du Gangitès, petite rivière qui se jette dans le Strymon.

Paul y arriva de Néapolis (aujourd'hui Cavalla), où il avait débarqué, accompagné de Timothée, Silas, et probablement de Luc.

Plusieurs semaines de suite, il annonça l'Évangile à la petite communauté qui se réunissait sur les bords du Gangitès. Elle se composait presque exclusivement de prosélytes; et parmi ces prosélytes, il y avait surtout des femmes.

L'une d'elles, une marchande de pourpre, originaire de la ville de Thyatire en Lydie, et qu'on surnommait, en raison de cette origine, « la Lydienne » (Lydia), fut aussitôt gagnée. Elle s'empressa d'offrir aux missionnaires l'hospitalité, et elle fut baptisée avec sa famille, c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, non seulement avec ceux qui lui étaient unis par les liens du sang, mais avec ses esclaves.

D'autres suivirent. L'épître nous en fera connaître quelques-uns [1].

Cette Église était composée de chrétiens d'origine gréco-romaine, réfractaires aux préjugés juifs, qui, si souvent, contrariaient les efforts de Paul. Elle s'était attachée d'une pure et confiante tendresse à son fondateur. C'est la seule Église dont il ait consenti à recevoir des subsides. Dès les premiers temps de son séjour en Europe (étant à Thessalonique), il reçut des Philippiens, par deux fois, de quoi subvenir à ses besoins [2]. A Corinthe, il fut ravitaillé par eux, ce qui lui permit de n'être à charge à personne [3]. Enfin, au moment où il écrit notre épître, ce sont encore les Philippiens qui lui sont venus en aide.

Cette Église, exceptionnellement généreuse, n'était pas, cependant, une Église riche. Quand Paul mentionne « les Eglises de Macédoine », c'est de Philippes, essentiellement, qu'il parle. Or, s'il exalte « la richesse de leur libéralité », il parle aussi de leur « pauvreté profonde », et il ajoute qu'elles ont donné « au delà de leurs moyens » [4].

En dehors de Lydie, qui tenait un commerce de luxe, il ne devait pas y avoir plus de « riches » à Philippes qu'à Corinthe.

L'Église de Philippes fut d'ailleurs éprouvée par la persécution. Paul y fait allusion quand il parle de ceux qui ont *combattu pour l'Évangile* avec lui [5]; et, avec plus de détails, dans la seconde épître aux Corinthiens, écrite de Macédoine [6]. Il se pourrait que la pauvreté fût aussi, pour une part, la conséquence des persécutions. Il y avait entre Paul et cette Église des liens tout particuliers d'affection réciproque. Aucun nuage sur l'intimité de l'apôtre et des fidèles. Il a dû leur écrire plus d'une fois. Peut-être fait-il allusion à cette correspondance quand il leur dit : « Il ne m'en coûte pas de vous répéter la même chose [7]. »

But de l'épître.

La lettre qui nous a été conservée est très clairement motivée. Paul l'a écrite pour remercier les Philippiens de leur offrande. Si ses remerciements n'arrivent qu'à la fin, c'est une délicatesse de plus.

Sans doute aussi désire-t-il ménager à Épaphrodite un bon accueil auprès de ses coreligionnaires.

Cet Épaphrodite avait été envoyé à Paul pour lui remettre l'argent des Philippiens; mais sa mission ne devait pas se borner là. On comptait qu'il resterait auprès de l'apôtre pour adoucir sa captivité par les services matériels qu'il lui rendrait.

1. Cf. 2, 25; 4, 2-3.
2. Cf. 4, 16.
3. Cf. 2 Cor. 11, 9.
4. 2 Cor. 8, 1-3.
5. Phil. 1, 27.
6. 2 Cor. 8, 1-2.
7. Phil. 3, 1.

Or, Épaphrodite était tombé malade. Et il est probable que son mal n'était pas uniquement physique. Loin du pays, il se sentait dépérir. Paul ne trouva pas de meilleur moyen pour combattre cette neurasthénie que de le renvoyer à Philippes, mais il s'ingénia à présenter son retour de telle façon, que personne à Philippes ne pût faire mauvais visage à celui qui, disait-il, avait « risqué sa vie[1] » pour l'Évangile.

Il profita de l'occasion pour donner de ses nouvelles à une Église qui lui était chère, et il trouva moyen de glisser dans cette lettre — la plus affectueuse que nous ayons de lui — quelques avertissements, visant surtout la nécessité de la concorde. L'orgueil spirituel, ce mal des âmes parvenues à un haut degré de sainteté, sévissait sans doute à Philippes : il y produisait un individualisme qui amenait des zizanies. Évodie et Syntyche ne pouvaient s'entendre, et c'était une cause de trouble dans la jeune Église.

Enfin, il y avait toujours à l'horizon le péril judaïsant. Les adversaires que Paul avait dû combattre en Galatie et à Corinthe, n'avaient pas osé s'attaquer directement à lui dans l'esprit des Philippiens ; mais ils cherchaient à s'insinuer chez eux, comptant sur leur candeur : d'où l'avertissement quelque peu soudain et rude du troisième chapitre[2].

Intégrité et authenticité de l'épître.

Il y a ici, dans l'épître, une brisure apparente, où certains auteurs ont vu l'indice de la juxtaposition de deux épîtres séparées. Pour les mettre bout à bout, on aurait coupé la fin de l'une et le commencement de l'autre[3].

Il est bien certain que la lettre a tout l'air de finir au premier verset du chapitre 3 : « Enfin, mes frères, réjouissez-vous dans la communion du Seigneur. » Et voici que tout repart d'un nouvel élan, dans une nouvelle direction.

Mais tout s'explique, si l'on se souvient que l'apôtre dictait ses lettres. Il ne s'agit pas d'une composition littéraire, méthodiquement ordonnée dans le silence du cabinet de travail. C'est une exhortation familière, où la pensée de l'auteur se déroule au hasard de l'association des idées. La dictée, ou plutôt la causerie improvisée, comporte des méandres, des retours, des répétitions, et aussi de brusques solutions de continuité.

Paul va finir. Soudain une inquiétude lui vient : il a négligé de prémunir les Philippiens contre les intrigues de ses adversaires, qui vont s'efforcer de circonvenir une Église trop charitable pour être méfiante. Et il repart[4].

Nous admettrons donc l'intégrité de l'épître.

Mais son authenticité est-elle hors de doute?

Elle n'a guère été contestée que pour des raisons philosophiques. Elle renferme un passage qui a surpris des théologiens qui se faisaient du paulinisme une conception que l'on juge aujourd'hui trop étroite. C'est le célèbre texte où il est question de l'abaissement du Christ, ou, comme on dit dans le langage de l'école, de la *kénose* (2, 6-11). D'aucuns y ont vu une invention du second siècle, la fantaisie de quelque docteur gnostique.

Paul, cependant, croyait à la préexistence des âmes, et en particulier, à la préexistence du Christ. Par delà le Christ de l'histoire, il avait habitué de considérer le Messie céleste. Il y a dans les épîtres de Paul bien d'autres passages qui font allusion à la préexistence du Christ[5].

Évodie et Syntyche ont donné aussi à réfléchir à quelques critiques. Évodie signifie *bon voyage*, et Syntyche *rencontre*. Sous ces deux noms à tournure symbolique, ne faudrait-il pas voir les deux catégories de chrétiens aux temps apostoliques : les judéo-chrétiens et les pagano-chrétiens? Et notre épître ne serait-elle pas l'œuvre de quelque conciliateur qui s'abriterait derrière l'autorité de Paul pour exhorter les Églises de son temps à faire la paix ? — C'est pure fantaisie. Évodie et Syntyche sont des prénoms, dont l'usage est attesté par ailleurs ; et s'ils ont un sens, c'est le cas de beaucoup d'autres prénoms à toutes les époques : l'allusion eût été si obscure, qu'elle aurait risqué de passer inaperçue.

Restent les arguments tirés du vocabulaire de la lettre. On a groupé les mots employés dans l'épître, sous deux rubriques. Il y a d'abord ceux qui se retrouvent dans d'autres lettres de Paul. C'est le grand nombre. Puis, il y a quelques expressions propres à l'épître aux Philippiens. C'est par elles que le faussaire se trahirait. Mais les études les plus récentes ont révélé certaines variations du vocabulaire paulinien, même dans les épîtres incontestées.

La vérité est qu'il n'est pas de lettre plus sûrement authentique que celle-ci. Elle nous révèle le fond même de l'âme de l'apôtre. Elle nous montre le vieux lutteur qui s'apaise : s'il jette encore un cri, cette apostrophe violente et passionnée du chapitre 3 n'est plus que le dernier écho des controverses qui remplissaient la seconde aux Corinthiens et l'épître aux Galates. Les motifs dominants de l'épître aux Philippiens sont le motif de la charité et surtout le motif de la joie. Paul, incompris, presque abandonné, abreuvé de persécutions, de calomnies et d'ingratitude, touche au terme de sa carrière. C'est alors que la joie inonde son cœur. Il écrit qu'il ne se figure pas encore avoir atteint le but (3, 13). Il en approche cependant ; de là lui vient une sérénité qui annonce la proximité des choses éternelles, et qui est en lui le plus beau triomphe de l'Esprit.

Lieu et date de composition.

Cet accent si particulier de l'épître fournit leur principale raison à ceux qui persistent à croire qu'elle a été écrite à Rome (comme c'était jusqu'ici l'opinion générale), durant la dernière captivité de l'apôtre.

Il faut reconnaître qu'il n'y a pas de raisons absolument péremptoires en faveur de cette supposition. Il

1. Phil. 2, 30.
2. Suivant une autre interprétation, tout aussi vraisemblable, cet avertissement viserait des Juifs.
3. A l'appui de cette hypothèse, on invoque entre autres un passage de Polycarpe, dans son épître aux Philippiens, qui semble faire allusion aux *lettres* que leur a adressées l'apôtre Paul. Mais l'interprétation de ce texte est fort incertaine.
4. On peut aussi admettre que l'épître n'a pas été dictée d'un seul jet.
5. Voy. 1 Cor. 8, 6; 10. 4; 15, 45-47; 2 Cor. 8, 9; Col. 1, 15-17 ; etc.

est bien question dans l'épître du *prétoire* (1, 13), et l'on a pensé naturellement à la caserne de la garde prétorienne, ce qui obligerait à situer l'épître à Rome. Mais des textes nombreux nous prouvent qu'au temps de l'apôtre, le sens originel du mot prétoire s'était singulièrement élargi. Le prétoire, c'est une villa impériale, c'est la villa d'un fonctionnaire, ce peut être même la résidence d'été d'un particulier. Et c'est, généralement, le palais d'un gouverneur. La résidence du proconsul d'Asie, à Éphèse, pouvait être qualifiée de prétoire. D'autre part, le mot en question peut s'appliquer aussi soit aux prétoriens (or, il y en avait à Éphèse), soit même au personnel judiciaire. Il reste néanmoins vraisemblable que le « prétoire », sans autre, ce soit le camp des prétoriens à Rome.

Dans les salutations finales de l'épître, se trouvent mentionnés « ceux de la maison de César » (4, 22). Il semble qu'ici, le doute ne soit plus possible. Cependant cette expression désigne simplement les esclaves de l'Empereur, et il y en avait dans tout l'Empire. On a relevé en particulier l'existence, à Éphèse, d'associations d'affranchis et d'esclaves impériaux, ce qui ne doit pas nous étonner, Éphèse étant une très grande ville.

Sans doute, il est vraisemblable que Paul, lorsqu'il parle d'esclaves impériaux comme d'une catégorie importante de l'Église et avec laquelle les gens de Philippes ont des relations particulières, songe à l'entourage des Césars, et à Rome. Mais ce n'est pas certain.

Il n'y a pas non plus d'argument bien solide à tirer d'une évolution prétendue de l'apôtre en ce qui concerne les espérances d'outre-tombe. Paul n'a nullement renoncé à l'espoir d'une venue prochaine du Christ (voy. 3, 20; 4, 5) et, si l'expérience mystique du Christ a trouvé dans la lettre aux Philippiens son expression achevée, elle est répandue à travers toutes ses épîtres, elle illumine toute sa pensée et toute sa vie, et elle se concilie sans effort avec l'attente de la venue glorieuse du Seigneur.

Il n'est donc pas certain que l'épître ait été écrite à Rome. Mais y a-t-il des raisons décisives de croire qu'elle ait été écrite ailleurs?

D'aucuns le pensent aujourd'hui, qui croient pouvoir utiliser cette « terre inconnue » qu'est le séjour à Éphèse. Nous savons bien peu de chose de ce séjour, qui a pourtant duré plus de deux ans, mais nous savons qu'il s'y est passé des événements graves, auxquels il est fait allusion, dans les lettres de Paul, à diverses reprises (notamment 1 Cor. 15, 32; 2 Cor. 1, 8-10). Une captivité de l'apôtre à Éphèse n'a rien d'improbable. Paul arrivait d'Éphèse, lorsqu'il a tracé le tableau des souffrances endurées par lui : il y est fait mention, tout particulièrement, des *emprisonnements* (2 Cor. 11, 23).

On peut également dire que les allées et venues supposées avant la rédaction de la lettre, ou qui la suivront, sont plus faciles à concevoir entre Éphèse et Philippes qu'entre Rome et Philippes. Toutefois, cet argument n'est peut-être pas très solide, étant donnée la difficulté que Paul rencontre à avoir des nouvelles de Philippes (2, 19), et l'impossibilité où il se trouve de garder auprès de lui Épaphrodite.

Il y a bien aussi l'envoi de Timothée, qui cadre parfaitement avec les circonstances décrites par les lettres aux Corinthiens. Ainsi, dans 1 Cor. 4, 17, Paul déclare qu'il *a envoyé* Timothée à Corinthe; mais l'épître doit arriver avant lui, ce qui s'explique si Timothée a passé par la Macédoine. Paul attend à Éphèse le retour de Timothée (1 Cor. 16, 11). Puis, il se rendra à Corinthe en passant par la Macédoine (1 Cor. 16, 5-7; 2 Cor. 9, 3-5).

Ce sont là des concordances assez frappantes. Elles ne constituent pas, toutefois, une preuve proprement dite. Timothée peut être allé plusieurs fois en Macédoine. Il est encore jeune et sans grande expérience, dans les épîtres aux Corinthiens, tandis que, dans l'épître aux Philippiens, nous voyons qu'il a fait ses preuves au service de l'Évangile, et qu'il est parlé de lui, en ce sens, au passé.

Enfin, on peut s'étonner que Paul, dans l'épître aux Romains, déclare sa mission en Orient terminée et ne songe qu'à se rendre en Espagne, tandis que, dans l'épître aux Philippiens, Paul forme le projet de retourner en Macédoine, et il n'est plus question du voyage en Espagne.

A quoi l'on peut répondre qu'après quatre ans de prison, Paul, vieilli et fatigué, peut bien modifier ses projets, et renoncer, tout au moins momentanément, à un nouvel effort de conquête.

On peut se demander au surplus — et c'est ce qui peut faire pencher la balance en faveur de l'hypothèse traditionnelle — si l'état d'esprit de Paul dans l'épître aux Philippiens, est concevable au temps de ce séjour à Éphèse, qui représente l'apogée de sa carrière. Il est délaissé, presque seul, il n'y a auprès de lui que Timothée qui le comprenne : il semble attendre non la fin d'une émeute, mais l'issue d'un procès; il envisage la mort en face, avec un esprit de détachement qu'on trouverait malaisément chez un conquérant d'âmes, au fort de son activité. Les expressions dont il se sert, dans la seconde épître aux Corinthiens, pour caractériser le péril qu'il a traversé, font allusion à un danger mortel, encore ignoré de ses lecteurs, et qui est derrière lui. Rien de semblable dans l'épître aux Philippiens. La captivité de Paul y est un état de choses durable, et qui n'empêche pas l'Évangile de progresser. L'épître aux Philippiens paraît s'ajuster à la situation décrite par les derniers versets du livre des Actes, mieux qu'à toute autre.

Si l'épître a été écrite de Rome, il y a probablement lieu de la placer vers la fin de la période de deux ans que mentionne le livre des Actes. En effet, les Philippiens ont eu le temps d'apprendre l'arrivée de Paul et son dénuement. Ils se sont mis en devoir de réunir de quoi lui venir en aide. Après quoi, ils ont envoyé Épaphrodite, avec la consigne de rester auprès de Paul pour l'assister dans son travail. Épaphrodite est tombé malade, et Paul l'a renvoyé convalescent à Philippes. Tout cela suppose un certain délai. D'ailleurs, l'apôtre entrevoit l'issue prochaine de son affaire.

L'épître aux Philippiens serait donc le dernier document que nous ayons de l'apôtre Paul (sous réserve des fragments authentiques des *Pastorales*).

Résumé de l'épître.

Sauf la coupure très nette du chapitre 3, 1, l'épître aux Philippiens se dérobe à l'analyse. On ne peut qu'en indiquer les principaux éléments.

Elle s'encadre entre deux formules de salutation (1, 1-2 ; 4, 21-23).

Dans l'intervalle, on peut distinguer huit paragraphes principaux :

1° Action de grâces, mêlée d'avertissements discrets (1, 3-11) ;

2° Paul donne de ses nouvelles. Sa captivité contribue, malgré tout, à l'extension de l'Évangile. On le prêche autour de lui : que ce soit pour de bons motifs ou autrement, il s'en réjouit. Malgré les raisons qu'il a de souhaiter la mort, il espère que l'avenir lui apportera, ici-bas, de nouvelles occasions de glorifier le Christ et d'être utile à ses amis de Philippes (1, 12-26) ;

3° Il exhorte les Philippiens à l'union, au support mutuel, à l'humilité, en leur rappelant l'histoire de l'abaissement du Seigneur, qui montre comment l'humiliation volontaire est le chemin de la gloire (1, 27-2, 11) ;

4° Il invite ses fidèles à poursuivre l'effort de leur sanctification (2, 12-18) ;

5° Il leur donne quelques détails sur Timothée, qu'il espère envoyer bientôt, et sur Épaphrodite, qu'il renvoie (2, 19-3, 1) ;

6° Suit une polémique ardente contre les judaïsants, ou contre les Juifs. Lui aussi, et plus que tout autre, il aurait le droit de se glorifier de ses privilèges de race ; mais il les méprise : une seule chose compte pour lui, c'est de « gagner le Christ » et de vivre de sa vie. Ce n'est pas qu'il ait atteint le but, mais il s'élance vers lui, oublieux du passé. Que les Philippiens l'imitent, et qu'ils se détournent de ces « ennemis de la croix du Christ », qui tirent leur gloire de ces pratiques matérielles, qui devraient leur être un sujet de honte (3, 2-4, 1) ;

7° L'apôtre renouvelle ses exhortations à l'union, à la joie, à la vie sainte (4, 2-9) ;

8° Il remercie les Philippiens pour leurs dons, en quelques phrases où la reconnaissance se concilie, de la façon la plus heureuse, avec la dignité. Le don des Philippiens se tourne en sacrifice : c'est à Paul qu'il est destiné ; en réalité, c'est Dieu qui le reçoit (4, 10-20).

AUX PHILIPPIENS

1 *Adresse et salutation.* [1] Paul et Timothée[a], esclaves du Christ Jésus, à tous ceux de Philippes qui sont consacrés au Christ Jésus, ainsi qu'aux évêques et aux diacres[b]. [2] Grâce et paix vous soient données par Dieu notre Père et par le Seigneur Jésus-Christ.

Action de grâces et vœux. [3] Je rends grâces à mon Dieu toutes les fois que je fais mention de vous : [4] toujours, dans toutes mes prières, j'intercède avec joie pour vous tous. [5] Je rends grâces pour cette solidarité[c] qui vous unit à nous dans le service de l'Évangile, de-

a. Timothée est associé à Paul, comme dans 1 et 2 Th., 2 Cor., Col., Phm. Paul l'oubliera dans la suite, et ira jusqu'à parler de sa mission comme de celle d'une tierce personne (2, 19). La mention de Timothée, au début, s'explique si l'on songe qu'il avait été collaborateur de Paul dans la fondation de l'Église de Philippes (Act. 16). *b.* Paul prend seulement la qualification d'*esclave* (cf. Rom. 1, 1 et Tite 1, 1), parce qu'il n'a pas besoin d'indiquer son titre d'apôtre, dans une Église où son autorité est incontestée. Il s'adresse expressément à *tous* les fidèles, mais parmi eux il distingue deux catégories spéciales : les *évêques* et les *diacres*. Les évêques apparaissent ici pour la première fois. Ce texte contrarie la théorie de l'épiscopat monarchique. Aussi certains l'ont-ils considéré comme une glose, ce qui est arbitraire. D'autres, au mépris de la vraisemblance grammaticale, ont essayé de rattacher à « Paul et Timothée » « les évêques et les diacres », pour en faire les coauteurs de la lettre, en traduisant : « Paul et Timothée...., avec les évêques et les diacres, — à tous... ». — D'aucuns ont voulu voir, dans ces deux termes, des synonymes imprécis désignant ceux qui président la communauté (les évêques) et ceux qui la servent (les diacres). Mais il y a là deux dénominations, qui avaient déjà un sens technique dans les cultes païens. Il est donc certain que nous avons affaire à des fonctionnaires de l'Église. Leurs tâches respectives, encore mal délimitées, se précisent à mesure qu'on avance dans l'histoire, par l'effet d'une division progressive du travail. A l'origine, on trouve les « dons de l'Esprit », qui sont désignés (1 Cor. 12, 28) sous les noms de don *de direction* et de don *d'assistance*. Ensuite nous voyons ces dons caractériser des fonctionnaires ecclésiastiques déterminés ; les uns, préposés à la discipline, les autres aux œuvres de miséricorde. — Il se peut qu'ici la mention de ces personnages soit en rapport avec les libéralités accordées à Paul par les Philippiens (4, 10, 11), dont ils auraient eu à s'occuper spécialement. *c.* L'expression grecque signifie littéralement : *votre participation* à l'Évangile. Elle a, dans 2 Cor. 9, 13, le sens spécial de *collecte*. Il y faut voir l'idée d'une communion fraternelle, qui se manifeste particulièrement, ici, par des sacrifices matériels (cf. 4, 15-19). Les sacrifices des Philippiens peuvent motiver, soit la joie de l'apôtre, soit sa reconnaissance envers Dieu.

1, 2 : Rom. 1, 7b. 3 : Rom. 1, 8 ; 1 Cor. 1, 4.

puis le premier jour jusqu'à maintenant. [6]J'ai la pleine conviction que celui qui a commencé en vous cette œuvre excellente[a], l'achèvera d'ici au jour du Christ Jésus. [7]Il est bien naturel que je pense ainsi de vous tous, puisque je vous porte dans mon cœur, vous qui êtes, sans exception, mes associés[b] dans la grâce que Dieu m'accorde, qu'il s'agisse de ma captivité ou de la défense et de l'affermissement de l'Évangile. [8]Dieu m'est témoin que je vous chéris[c] tous avec le cœur du Christ Jésus[d]. [9]Et ma prière, c'est que votre charité soit de plus en plus riche en pénétration et en tact[e]. [10]Ainsi vous acquerrez un discernement[f] qui vous rendra purs et irréprochables au jour du Christ, [11]étant comblés du fruit de la justice[g] qui s'obtient par Jésus-Christ, à la gloire et à la louange de Dieu.

L'apôtre annonce les heureux résultats de sa captivité.

[12]Sachez, mes frères, que ma situation a plutôt contribué au progrès de l'Évangile. [13]Dans le prétoire[h] tout entier, et partout ailleurs[i], on sait que ma captivité est endurée pour l'amour du Christ[j], [14]et la plupart de nos frères, puisant leur confiance dans le Seigneur, sont encouragés par ma captivité à annoncer sans peur la parole de Dieu[k].

[15]Il en est qui prêchent le Christ par jalousie et dans une pensée de controverse; il en est qui le font dans de bonnes intentions[l]. [16]Ceux-ci agissent par amour : ils savent que si je suis là, c'est pour la défense de l'Évangile. [17]Quant aux autres, c'est dans une pensée de rivalité qu'ils annoncent le Christ. Leurs intentions ne sont pas pures[m]. Ils pensent attrister ma captivité. [18]Qu'importe! De toute façon, soit en manière de prétexte, soit avec sincérité, le Christ est annoncé. Je m'en réjouis; même, je m'en réjouirai; [19]car je sais que *cela aboutira à mon salut*, grâce à vos prières et à l'assistance de l'esprit de Jésus-Christ, [20]conformément à mon attente et à mon espérance. Non, je n'éprouverai aucune déception; maintenant comme toujours, le Christ sera magnifié publiquement en ma personne, soit par ma vie, soit par ma mort. [21]Pour moi, vivre, c'est Christ; mourir, c'est un gain[n]. [22]Mais si la vie corporelle signifie pour moi une activité féconde, que choisirai-je ? Je ne sais... [23]Je me sens tiré des deux côtés : j'aspire à m'en aller pour être avec le Christ (ce serait de beaucoup préférable); [24]mais rester dans mon corps est plus nécessaire à cause de vous. [25]Et je sais, j'ai confiance que je resterai, que je demeurerai auprès de vous tous, pour vos progrès, pour la joie de votre foi.

[26]Mon retour auprès de vous fera grandir la joyeuse fierté que le Christ Jésus vous inspire à mon sujet[o].

Exhortation à l'humilité et à la charité.

[27]Seulement, que votre conduite[p] soit digne de l'Évan-

a. *L'œuvre excellente* à laquelle il est fait allusion, c'est celle que Dieu accomplit dans le cœur des Philippiens, et qui se manifeste par leur collaboration à l'œuvre missionnaire.

b. Si Paul croit à l'achèvement de l'œuvre divine dans l'âme de ses lecteurs, c'est qu'il *les a dans son cœur :* donc il y a entre eux une intimité qui lui permet à la fois de lire dans leurs âmes et de les associer à son propre développement spirituel.

c. Litt. : *que j'aspire à vous.* d. C'est-à-dire avec le cœur (litt. : *les entrailles*) du Christ qui habite en moi. e. L'action de grâces aboutit à un avertissement sous forme de vœu : l'apôtre souhaite que ses lecteurs progressent dans deux qualités. f. Litt. : *pour que vous discerniez ce qui importe* (cf. Rom. 2, 18) ou : *ce qui diffère.* D'après le contexte, nous penchons vers cette dernière interprétation. Ce qui manque aux Philippiens, c'est le sentiment des nuances. Ils risquent de prodiguer leur affection, s'ils n'y prennent garde, à des gens qui en sont indignes (voy. 3, 2). g. Il s'agit de la vie chrétienne en général, qui est ce *fruit de la justice* procuré à l'homme par Jésus-Christ (Gal. 5, 22-23). h. Sur le sens et la portée de ce mot, voy. Introd., p. 316 s. i. Litt. : *et chez tous les autres.* j. On sait donc que Paul n'est pas un malfaiteur de droit commun. Sa captivité a pour cause l'œuvre du Christ. k. Il s'agit de la prédication évangélique. l. Ces deux groupes font-ils partie également de *la plupart des frères*, dont Paul vient de parler ? C'est l'interprétation la plus probable. m. Il ressort du contexte que ces adversaires de Paul ne prêchent pas « un autre Évangile », comme ceux de Galatie. Seules entrent en jeu, ici, les questions de personnes. Ces gens sont jaloux de Paul.

n. 1 Thess. 4, 13-18 et 1 Cor. 15, 51-52, Paul fait coïncider le commencement de la vie future avec l'avènement glorieux du Christ, qui devait être immédiatement suivi de la résurrection des morts. Ici, comme 2 Cor. 4, 16 ss, il semble que cette idée de la résurrection finale passe au second plan, l'expérience mystique de la communion avec le Christ portant l'apôtre à affirmer que, dès la mort, il vivra de la vie spirituelle. o. Il n'y a, en tout ceci, aucune certitude, rien que des conjectures : 2, 17, nous verrons l'apôtre envisager de nouveau la possibilité d'une mort violente. p. Le terme employé par Paul s'applique, dans le grec classique, aux devoirs civiques. On y peut voir une allusion aux devoirs du citoyen de la cité céleste.

1, 19 : Job 13, 16.

8 : Rom. 1, 9. 10 : Rom. 2, 18; 1 Thess. 5, 21. 11 : Éph. 5, 9; — 1, 6, 12, 14. 21 : Gal. 2, 20. 23 : 2 Cor. 5, 8. 27a : Col. 1, 10; 1 Thess. 2, 12.

gile du Christ. Que j'aille vous voir ou que je reste absent, puissé-je apprendre à votre sujet que vous tenez bon, dans l'unité spirituelle, combattant d'un même cœur pour la foi de l'Évangile, [28] sans vous laisser effrayer en rien par vos adversaires, ce qui sera l'indice de leur perte et de votre salut[a], et ceci, par l'action de Dieu. [29] Car il vous a été fait la grâce, non seulement de croire au Christ, mais encore de souffrir pour lui[b], [30] livrant le même combat que vous m'avez vu soutenir[c] et que, vous le savez, je soutiens encore.

2 [1] Si donc les consolations chrétiennes, si les encouragements de l'amour, si la communion spirituelle, si la tendresse et la compassion, ont quelque vertu[d], [2] mettez le comble à ma joie, en étant bien d'accord, en ayant un même amour, un même cœur, une seule pensée. [3] Ne faites rien par esprit de rivalité, ni par gloriole : par humilité, que chacun de vous reconnaisse la supériorité des autres. [4] Ne cherchez pas, chacun, votre propre intérêt : pensez aussi à celui des autres.

[5] Apportez dans vos rapports mutuels les sentiments que vous éprouvez dans la communion du Christ Jésus[e]. [6] Lui qui avait une forme divine, il n'a pas considéré l'égalité avec Dieu comme une proie à saisir[f]. [7] Il s'est dépouillé, prenant la forme d'un esclave[g], devenant semblable aux hommes. Ayant pris figure d'homme, [8] il s'est humilié : il s'est montré obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort sur la croix[h]. [9] C'est pourquoi Dieu l'a souverainement élevé et lui a donné le nom qui est au-dessus de tous les noms[i], [10] pour qu'au nom de Jésus *tout genou fléchisse*, au ciel, sur la terre et sous la terre[j], [11] *et que toute langue confesse* que Jésus-Christ est le Seigneur, à la gloire de Dieu, le Père.

[12] Ainsi, mes bien-aimés, obéissez[k], comme vous l'avez toujours fait, non pas seulement quand je suis là, mais bien plus, maintenant que je suis loin de vous. Travaillez à votre salut avec crainte et tremblement[l], [13] car c'est Dieu qui produit en vous la volonté et l'action, en vue de l'accomplissement de ses desseins[m]. [14] Faites tout sans murmures, sans discussions, [15] afin d'être irréprochables et purs, des enfants de Dieu irrépréhensibles au milieu d'une génération perverse et dépravée, où vous brillez comme les astres dans l'univers, [16] tenant haut et ferme la Parole de vie. Ce sera mon titre de gloire au jour du Christ, car ce sera la preuve que je n'ai pas couru pour rien[n], que je ne me suis pas donné de la peine pour rien. [17] Et même si je dois verser mon sang

a. Le courage des chrétiens manifeste la réalité de la *grâce* qui les assiste, et fait présager leur victoire. *b*. Cf. 1 Thess. 2, 2. *c*. Allusion aux souffrances endurées par Paul à Philippes (Act. 16, 19-24; 2 Cor. 7, 5). *d*. Ce ton suppliant montre qu'il a dû manquer quelque chose aux Philippiens. Ils avaient les défauts de leurs qualités : ils apportaient dans leur zèle un esprit de contention. *e*. Les rapports des fidèles entre eux doivent se régler sur leurs rapports avec le Christ. On a aussi traduit : Ayez les mêmes sentiments que Jésus-Christ a eus.

f. *L'égalité avec Dieu* est-elle le butin dont le Christ aurait pu s'emparer, ou le butin qu'il aurait pu garder ? Il était originairement un être divin, mais de là à l'*égalité* avec Dieu, il y avait loin (voy. Gen. 1, 26-27 et note *e*; Ps. 29, 1 et note; Ps. 82, 1 et note; etc.). Il est donc préférable d'admettre l'interprétation suivante : Le Christ aurait pu avoir l'ambition de devenir l'égal de Dieu. Il ne l'a pas voulu. Il n'a pas cédé, lui, le second Adam, à la tentation à laquelle le premier Adam avait succombé. Il n'a pas imité Satan, l'archange déchu, précipité du ciel pour avoir voulu usurper la royauté divine. Cette interprétation est bien en harmonie avec le contexte, où Paul combat cette *gloriole*, qui est proprement la manie de se parer de titres. Et ce sens du mot gloriole se concilie mieux avec l'idée d'une usurpation. *g*. Il a dépouillé la forme d'existence qui le faisait semblable à Dieu, il a voilé sa gloire sous une apparence servile, en revêtant une *forme* humaine.

h. La mort sur la croix, supplice d'esclave, marque le terme de l'abaissement du Christ. *i*. On sait que les Juifs, n'osant plus prononcer le nom propre du Dieu d'Israël (Yahvé), le remplaçaient par le terme de Seigneur; et c'est par ce mot qu'il a été traduit dans la version grecque de l'Ancien Testament. Dans le paganisme contemporain, ce même titre de Seigneur s'appliquait à la divinité à laquelle on rendait un culte particulier. Jésus a donc obtenu, par son humilité, cette dignité souveraine que Satan avait vainement ambitionnée.

j. Litt. : *tout genou des êtres célestes, terrestres et infernaux.* Il s'agit de l'hommage rendu au Christ par les Esprits de l'univers. *k*. Le thème de l'*obéissance* est repris et va devenir le thème fondamental des exhortations de l'apôtre. *l*. Il ne s'agit pas de l'angoisse du péché, mais du sentiment d'humilité qu'on éprouve normalement en présence de Dieu (cf. 2 Cor. 7, 15; 1 Cor, 2, 3, où il est fait allusion à la faiblesse de Paul et à son tremblement devant la tâche immense qu'il doit accomplir). Paul ne marque pas ici une contradiction entre l'homme qui fait son salut et Dieu qui, en dernière analyse, le produit en lui. Ce qu'il veut dire, c'est que, quand l'homme besogne, c'est Dieu en réalité qui besogne en lui. D'où ce tremblement sacré qu'on doit éprouver en face d'une manifestation du divin. *m*. D'autres traduisent : suivant son bon plaisir.
n. Paul compare souvent les luttes de la vie à celles des athlètes dans le stade (1 Cor. 9, 24-26; Gal. 2, 2; Phil. 3, 12-13).

2, 10-11 : Ès. 45, 23.

29 : Act. 5, 41 ; 1 Pi. 4, 13. **2**, 4 : 1 Cor. 10, 24. 6 : Jn 1, 1-2 ; 17, 5. 7 : Ès. 53, 3 ; 2 Cor. 8, 9 ; Hébr. 2, 14, 17. 8 : Hébr. 12, 2 ; 5, 8. 9 : Act. 2, 33 ; Rom. 1, 4 ; Éph. 1, 21 ; Hébr. 1, 3, 4. 10 : Jn 5, 23 ; Apoc. 5, 13. 13 : 2 Cor. 3, 5. 15b : Mt 5, 14 ; Éph. 5, 8 ; Dan. 12, 3. 16 : Ès. 65, 23 ; Act. 5, 20 ; Gal. 2, 2 ; 1 Thess. 2, 19. 17 : Rom. 15, 16 ; 2 Tim. 4, 6.

comme une victime immolée au service de votre foi[a], je me réjouis, je m'associe à la joie qui est celle de vous tous. [18] De même, vous aussi, réjouissez-vous; associez-vous à ma joie.

Détails relatifs à Timothée.

[19] J'espère, dans la communion du Seigneur Jésus, vous envoyer bientôt Timothée, pour être réconforté moi-même par les nouvelles que j'aurai de vous. [20] Car je n'ai personne d'autre qui partage mes sentiments et se soucie sincèrement de vos intérêts[b] : [21] tous s'inquiètent de leurs affaires personnelles et non de celles du Christ Jésus. [22] Mais lui, vous savez la solidité éprouvée de son caractère[c]. Comme un enfant à côté de son père, il a servi avec moi l'Évangile. [23] J'espère donc vous l'envoyer dès que je verrai clair dans mes affaires; [24] et j'ai cette confiance, inspirée par le Seigneur, que moi-même j'irai vous voir bientôt.

Le renvoi d'Épaphrodite.

[25] J'ai estimé nécessaire de vous renvoyer Epaphrodite, mon frère, mon collaborateur, mon compagnon d'armes, qui est aussi votre mandataire[d], chargé par vous de subvenir à mes besoins. [26] Il a soif de vous voir tous, et il est préoccupé parce que vous avez appris sa maladie. [27] Il a été malade, en effet, il a manqué mourir. Mais Dieu a eu pitié de lui, et pas de lui seulement, mais aussi de moi : il n'a pas voulu que j'eusse tristesse sur tristesse[e].

[28] Je me hâte donc de vous le renvoyer, pour que vous ayez la joie de le revoir, et que je sois moi-même plus tranquille. [29] Faites-lui donc un accueil parfaitement joyeux, au nom du Seigneur, et honorez de tels hommes, [30] car c'est pour l'œuvre du Christ qu'il a frôlé la mort, risquant sa vie pour s'acquitter du service qu'il me rendait à votre place.

3 [1] Enfin, mes frères, réjouissez-vous dans la communion du Seigneur.

Paul met en garde ses lecteurs contre les « faux circoncis ».

Il ne m'en coûte pas de vous répéter la même chose; et pour vous, c'est plus sûr[f]. [2] Prenez garde aux chiens ! prenez garde aux mauvais ouvriers ! prenez garde à la fausse circoncision[g] ! [3] C'est nous qui sommes la vraie circoncision[h], nous dont le culte est inspiré par l'esprit de Dieu, nous dont l'assurance repose sur le Christ Jésus, et qui ne mettons pas notre confiance en la chair[i]. [4] Et cependant je pourrais, moi, mettre ma confiance en la chair. Plus que personne, j'aurais des raisons de le faire. [5] Circoncis le huitième jour[j], de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hébreu fils d'Hébreux; pour l'attachement à la Loi, pharisien; [6] pour le zèle, persécuteur de l'Église; pour la justice légale, irréprochable. [7] Mais ce qui m'était un gain, je le tiens, à cause du Christ, pour un désavantage. [8] Je vais plus loin, je considère tout comme un désavantage en comparaison de ce bien suprême, la connaissance du Christ Jésus[k], mon Seigneur, pour l'amour de qui j'ai été dépouillé de tous mes privilèges. Et je les tiens pour bons à mettre au rebut, quand il s'agit de gagner le Christ [9] et de me trouver uni à lui, possédant non ma propre justice, celle qui vient de la Loi, mais celle qui s'obtient par la foi au Christ, la justice qui vient de Dieu, et qui est accordée à la foi. [10] Ainsi

a. Phrase obscure, dont l'interprétation est incertaine. On peut aussi comprendre : *si je dois être répandu en libation à l'occasion du sacrifice et du service de votre foi* (la foi des Philippiens étant comparée à un sacrifice offert à Dieu). b. Personne d'autre, sans doute, parmi les compagnons de Paul, n'a voulu faire le voyage de Macédoine. c. Les Philippiens l'avaient vu à l'œuvre (cf. 1re note sur 1, 1). d. Litt. : *apôtre*. Le mot est pris ici dans son sens premier d'envoyé, délégué (cf. 2 Cor. 8, 23). e. Dans cette insistance à souligner la gravité de la maladie d'Épaphrodite, on a supposé qu'il y avait la préoccupation de justifier son retour, qui aurait pu être blâmé par les Philippiens (cf. v. 29). f. On peut rapporter ces mots à l'exhortation à la joie, qui précède, ou y voir le début d'un développement nouveau. Nous penchons vers la seconde solution. g. Il s'agit de ceux qui ne possèdent que la circoncision matérielle et non celle du cœur (cf. Rom. 2, 28-29; Col. 2, 11). Ils peuvent être soit des judaïsants comme ceux qui ont combattu l'apôtre en Galatie, soit plutôt des Juifs. Paul parle d'eux comme de gens en dehors de l'Église et qu'il ne cherche pas à rallier. Le danger qu'ils font courir à l'Église de Philippes, le plus pur joyau de sa couronne, explique la vivacité soudaine de la polémique. h. Paul revendique souvent pour les chrétiens l'honneur d'être le véritable Israël (Rom. 4, 11; Gal. 3, 7; 6, 16). i. C'est-à-dire en des avantages extérieurs, purement humains. j. La circoncision au huitième jour était conforme aux exigences de la Loi (cf. Lév. 12, 3). k. La *connaissance*, dans le langage biblique, désigne très souvent la relation personnelle de l'homme avec Dieu ou avec le Christ.

20 : 1 Cor. 16, 10. 21 : 1 Cor. 13, 5. 29 : 1 Cor. 16, 16; 1 Tim. 5, 17. 3, 2 : Apoc. 22, 15. 3 : Rom. 1, 9; 2, 29. 4-5 : 2 Cor. 11, 18, 22. 5 : Act. 26, 5; Rom. 11, 1. 8 : Mt 16, 26. 9 : Rom. 3, 21, 22; 10, 3.

je le connaîtrai, lui, et la vertu de sa résurrection, je communierai avec ses souffrances, en reproduisant en moi l'image de sa mort, [11] afin de parvenir, s'il est possible, à la résurrection des morts.

Paul ne se croit pas arrivé au but : mais il y court.

[12] Non que j'aie déjà reçu [le prix] — ni que je sois déjà parvenu à la perfection, — mais je m'efforce de le saisir, ayant été moi-même saisi par le Christ Jésus. [13] Mes frères, je ne me figure pas encore l'avoir saisi ; je ne sais qu'une chose : oubliant le passé, tendant de toutes mes énergies vers l'avenir, [14] je m'efforce vers le but, vers le prix, vers la vocation céleste à laquelle Dieu m'appelle dans la communion du Christ Jésus. [15] Nous tous, « les parfaits »[a], ayons de telles dispositions, et si vous avez une opinion différente, Dieu vous éclairera. [16] Seulement, sachons nous maintenir au point où nous sommes parvenus.

Citoyens du ciel, les chrétiens ne doivent point imiter ceux qui ne vivent que pour la terre.

[17] Imitez-moi, mes frères, et regardez à ceux qui se conduisent d'après le modèle que vous avez en nous. [18] Il y en a beaucoup, je vous l'ai dit souvent et je vous le redis en pleurant, qui se conduisent en ennemis de la croix du Christ[b]. [19] Leur fin, c'est la perdition : leur Dieu, c'est le ventre ; ils mettent leur gloire dans ce qui fait leur honte ; ils n'ont que des pensées terrestres.

[20] Quant à nous, nous sommes citoyens des cieux, d'où nous attendons un Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ, [21] qui métamorphosera notre corps de misère en un corps semblable à son corps glorieux, en vertu de sa puissance, qui lui permettra de soumettre même l'univers.

4 [1] Ainsi, mes frères bien-aimés après qui je soupire, ma joie, ma couronne, tenez ferme dans la communion du Seigneur, mes bien-aimés.

Recommandations particulières : Evodie, Syntyche, Synzygos.

[2] Je prie Évodie, je prie Syntyche de se mettre d'accord, sous l'inspiration du Seigneur[c]. [3] Oui, je t'en prie, toi qui es un vrai « Collègue », occupe-toi d'elles ; elles ont combattu pour la cause de l'Évangile avec moi, ainsi que Clément et mes autres collaborateurs, dont les noms figurent au livre de vie[d].

Appel suprême à la joie, à la confiance en Dieu, à la fidélité, au devoir.

[4] Réjouissez-vous sans cesse avec le Seigneur : je le répète, réjouissez-vous. [5] Que votre bonté soit reconnue de tous. Le Seigneur est proche. [6] Ne vous faites aucun souci ; mais de toutes façons, par la prière, par l'oraison accompagnée d'actions de grâces, faites connaître à Dieu vos souhaits. [7] Et la paix de Dieu, qui surpasse toute pensée, gardera vos cœurs et vos intelligences dans la communion du Christ Jésus.

a. Peut-être est-ce là une expression qu'on aimait à employer à Philippes. Elle doit désigner les chrétiens dont l'éducation religieuse est terminée (cf. 1 Cor. 2, 6 et la note), par opposition aux catéchumènes. Paul engage discrètement ses lecteurs à ne pas prendre trop à la lettre cette épithète de « parfaits ». Nous sommes encore loin du but. *b.* Les uns voient ici des Juifs, d'autres, des judaïsants, d'autres encore, des libertins comme ceux dont il est parlé 1 Cor. 6, 12-20. S'il s'agissait de Juifs ou de judaïsants, l'expression *ce qui fait leur honte* serait une allusion à la circoncision. Ces gens tirent leur gloire de choses dont on ne devrait pas parler. Ce sont des *ennemis de la croix*, parce qu'ils s'attachent à la Loi, rendant la croix inutile : ils lui donnent même un caractère infamant, puisque la Loi dit : *Maudit soit quiconque est pendu au gibet* (cf. Gal. 3, 13). Suivant l'autre interprétation, il s'agirait des péchés de la chair. On s'appuie sur le v. 19, où il est question du ventre. Ce sont des « ennemis de la croix », parce qu'ils n'acceptent pas le renoncement qu'elle impose. Nous aurions donc affaire à des chrétiens retombés dans le paganisme, peut-être par un abus de la doctrine de la grâce. Il semble que si c'était le cas, Paul essaierait de les ramener. S'il les abandonne à la perdition où ils courent, c'est que ces gens sont étrangers à l'Église : judaïsants venus du dehors ou bien Juifs. *c.* Les noms d'« Évodie » et de « Syntyche » (*bon voyage* ou *bon succès* — et *rencontre*) évoquent une idée d'harmonie. Or, elles se disputent, chacune entendant apparemment diriger. Il faut noter le rôle important des femmes dans l'Église de Philippes. On a cherché à identifier une de ces femmes avec la *Lydie* des Actes (on a aussi pensé que Syntyche était le geôlier de Philippes et Évodie, sa femme). Lydie est en effet un surnom. Mais il n'y a aucune raison de voir dans l'une de ces femmes querelleuses la pieuse marchande de pourpre qui avait accueilli les apôtres. On a aussi voulu identifier le personnage dont nous traduisons le nom par « Collègue » (en grec *Synzygos*) avec Lydie, en lui donnant le sens d'*épouse*. Synzygos peut être masculin ou féminin. Il peut signifier : *compagnon de joug ;* et on le trouve, en fait, avec le sens de frère d'armes. Paul dirait à Lydie, qui aurait été sa femme : « Toi, ma véritable épouse, occupe-toi d'elles ». Mais il est certain que Paul n'a jamais été marié (voy. 1 Cor. 7, 7). Il semble qu'il joue ici sur le sens d'un nom propre, Synzygos (qui signifierait : celui qui assemble sous le joug), comme, dans l'épître à Philémon, il joue sur le sens d'Onésime. *d.* Voy. Ex. 32, 32 ; Ps. 69, 29 ; etc...

10-11 : Rom. 6, 3-5. 12 : 1 Tim. 6, 12a. 13 : Lc 9, 62. 14 : 1 Cor. 9, 24. 17 : 1 Cor. 11, 1 ; 1 Pi. 5, 3. 19 : Rom. 16, 18 ; Col. 3, 2. 20 : Hébr. 12, 22. 21 : 1 Cor. 15, 49, 53. **4**, 1 : 2 Cor. 1, 14 ; 1 Thess. 2, 19-20. 3b : Lc 10, 20. 4 : 2 Cor. 13, 11. 5b : 1 Cor. 16, 27b ; Hébr. 10, 37 ; Jacq. 5, 8, 9. 6 : Mt 6, 31 ; Col. 4, 2. 7 : Col. 3, 15.

[8] Enfin, mes frères, que tout ce qui est vrai, respectable, juste, pur, digne d'être aimé, honorable, ce qui s'appelle vertu[a], ce qui mérite la louange, fasse l'objet de vos pensées. [9] Vous l'avez appris, vous l'avez reçu, vous l'avez entendu, vous l'avez vu en moi; mettez-le en pratique, et le Dieu de paix sera avec vous.

Paul remercie les Philippiens de leur cadeau.

[10] J'ai éprouvé dans la communion du Seigneur une grande joie de la nouvelle floraison de votre sollicitude pour moi. Ce n'était pas l'intention qui vous manquait, mais l'occasion. [11] Ce n'est pas le besoin qui me fait dire cela, car j'ai appris à me suffire dans quelque situation que je me trouve. [12] Je sais être dans la pauvreté, je sais être dans l'abondance. Je suis initié[b] à tout et à toutes choses, à la satiété et à la faim, à l'abondance et à la misère. [13] Je puis tout, par celui qui me fortifie.

[14] Pourtant, vous avez bien fait de prendre part à mes difficultés. [15] Vous savez bien, vous Philippiens, qu'au début de l'évangélisation[c], quand j'ai quitté la Macédoine, aucune Eglise ne s'est associée avec moi en m'ouvrant un compte de doit et avoir, si ce n'est vous seuls[d]. [16] A Thessalonique encore, vous m'avez envoyé une première fois, puis une seconde, de quoi subvenir à mes besoins. [17] Ce n'est pas que je recherche les présents; je recherche le bénéfice qu'ils rapportent à votre compte[e]. [18] J'ai tout ce qu'il me faut et au delà : je suis comblé, maintenant que j'ai reçu d'Épaphrodite vos dons, sacrifice d'agréable odeur[f], offrande agréée de Dieu et qui lui est chère. [19] Et mon Dieu subviendra pleinement à tous vos besoins, par sa richesse glorieuse manifestée dans le Christ Jésus. [20] A Dieu, notre Père, gloire aux siècles des siècles! Amen.

Salutations finales.

[21] Saluez en Jésus-Christ tous les fidèles[g]. Les frères qui sont avec moi vous saluent. [22] Tous les fidèles vous saluent, notamment ceux qui appartiennent à la maison de César[h].

[23] Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit!

a. Dans cet appel à réaliser l'idéal moral, nous retrouvons ce terme de *vertu*, qui est le mot classique des philosophes. C'est la seule fois qu'il apparaisse en ce sens dans le Nouveau Testament. En fait, l'idéal que Paul décrit ici est celui des esprits les plus élevés de l'antiquité païenne. *b.* Paul emploie ici une expression de la langue des mystères. *c.* Sous-entendu de l'Europe. *d.* Voy. 1 Thess. 2, 7; 1 Cor. 9, 15-27; 2 Cor. 11, 7; 12, 13. Le *compte de doit et avoir* comporte ici l'échange de biens matériels contre des biens spirituels. *e.* Il envisage leurs dons au point de vue de leur intérêt spirituel plus que de l'avantage qu'il en retire. Cependant, qu'on ne s'imagine pas que c'est une façon détournée de demander davantage. Il a tout ce qu'il lui faut (c'est admirable lorsqu'on songe qu'il est captif) et, en retour, il demande à Dieu de subvenir aux besoins des Philippiens. *f.* Voy. 2e note sur Ex. 29, 18. *g.* Ici encore, il faut remarquer que Paul s'adresse à l'unanimité de l'Église. *h.* Voy. Introd., p. 317.

9b : 1 Thess. 5, 23 ; Rom. 16, 20 ; 1 Cor. 14, 33. 13 : 2 Cor. 12, 10. 14 : Hébr. 10, 33. 15 : 2 Cor. 11, 9. 4, 18 : Ex. 29, 18. 23 : Gal. 6, 18.

L'ÉPÎTRE AUX COLOSSIENS

INTRODUCTION

Les destinataires et le but de l'épître.

La ville de Colosses (quelques manuscrits portent *Colasses*) était une cité phrygienne, qui se trouvait dans la province romaine d'Asie. Elle était bâtie sur les bords d'un petit affluent du Ménandre, le Lycus, non loin d'Hiérapolis et de Laodicée, où se trouvaient aussi des Églises chrétiennes (4, 13).

Il ne semble pas que Paul soit jamais allé dans cette ville (cf. 2, 1); en tout cas ce n'est pas lui qui y porta l'Évangile, mais Epaphras (1,7), un Colossien (4,12), qu'il appelle *esclave du Christ* (4,12), *fidèle ministre du Christ, mon bien-aimé compagnon de service* (1,7), et *mon compagnon de captivité* (Phm 23). C'est par lui qu'il fut informé de l'état spirituel des chrétiens de Colosses, et sans doute engagé à leur écrire.

Le but de l'épître, c'est de prémunir ses lecteurs, qui étaient des païens convertis (1,21 ; 3,7), contre des enseignements erronés qui risquaient de compromettre leur foi (2,1-23). Les compliments et les exhortations d'ordre général qui précèdent ou suivent ce chapitre significatif, ne servent, si l'on peut dire, qu'à l'encadrer. L'apôtre, s'adressant pour la première fois, semble-t-il, à une Église avec laquelle il n'a pas eu de rapports directs, ne veut pas se poser en censeur; il s'applique à donner comme en passant les graves avertissements qu'il tient à faire entendre.

De quelle nature étaient les « raisonnements spécieux » que l'apôtre combat ? Il est difficile de s'en faire une idée précise. Le passage qui les concerne est fort obscur en sa brièveté. Paul procède par allusions, suffisamment claires sans doute pour les intéressés, mais trop peu explicites pour nous.

La plupart des termes employés s'appliqueraient parfaitement à des Juifs ou à des judaïsants : il s'agissait de circoncision, d'ablutions, d'abstinences diverses, de nouvelles lunes et de sabbats. Cependant, le « culte des anges », les « visions », les prétentions à l'« humilité » et à la « philosophie », paraissent plutôt viser une secte spéciale, à tendances syncrétistes, qui amalgamait des pratiques juives avec des idées grecques. Nous sommes probablement en présence du gnosticisme commençant.

La nouveauté même de cette doctrine, que l'apôtre n'avait pas encore eu l'occasion de réfuter, expliquerait assez le caractère un peu vague de son argumentation.

L'authenticité et l'intégrité de l'épître.

L'authenticité de l'épître, qu'on tend de plus en plus à admettre, fut naguère très contestée. On s'étonnait de rencontrer dans la lettre aux Colossiens des affirmations assez surprenantes au temps de Paul, par exemple celle qui représente l'Évangile « croissant et fructifiant dans le monde entier » (1, 6) et « prêché parmi toutes les créatures qui sont sous le ciel » (1, 23). — Mais, outre que cette exagération n'est pas unique dans le langage de l'apôtre, elle n'eût pas été beaucoup moins hyperbolique quelques années après lui.

On insistait tout particulièrement sur le passage 1, 15-18, où apparaît une christologie assez différente de celle que nous présentent par ailleurs les écrits pauliniens. Cependant, si l'on rapproche 1 Cor. 8,6 et Phil. 2, 6-11, on obtient à peu de chose près l'équivalent du texte des Colossiens. Il faut néanmoins reconnaître que ce dernier apporte au moins une idée nouvelle, l'identification du Christ avec le Logos, idée qui n'apparaît nulle part ailleurs dans la correspondance de l'apôtre, et qu'il est malaisé d'accorder avec Rom. 1, 4 et Phil. 2, 9-11, où il est question d'un accroissement d'être ou tout au moins de dignité attribué au Christ en récompense du sacrifice accepté par lui. On peut toutefois répondre que Paul n'a jamais fait un exposé systématique de sa pensée et qu'il a pu être amené, dans une circonstance particulière, à formuler des affirmations christologiques qui ne se retrouvent pas dans ses autres épîtres.

On a fait remarquer enfin que la lettre aux Colossiens, surtout en son début, est écrite dans un style peu habituel à Paul. Il y a là des séries de phrases embarrassées et surchargées d'incidentes, qui rappellent le langage de l'épître aux Éphésiens, lettre dont l'authenticité est contestée, comme nous l'avons vu.

Ces considérations ne suffisent pourtant pas à prouver l'inauthenticité de l'épître. A la prendre dans son ensemble, elle porte bien la marque paulinienne : ce sont les mêmes idées, la même structure du plan, les mêmes habitudes littéraires.

Un certain nombre de critiques, sans aller jusqu'à nier l'authenticité de la lettre, en ont contesté l'intégrité. Ils ont supposé que la première partie tout au moins (1,3-2,15), celle qui renferme à peu près tous les passages dont le fond ou la forme avaient éveillé les soupçons, pourrait bien avoir subi quelques remaniements et reçu des additions. Quoiqu'il soit à peu près impossible de

déterminer dans le détail les membres de phrase qui auraient pu être altérés ou ajoutés, on doit reconnaître que cette hypothèse mérite d'être prise en considération. Plusieurs auteurs ont admis que le début de l'épître n'était pas sorti tel quel de la plume de l'apôtre et que, pour une raison quelconque (perte ou mutilation d'un feuillet, par exemple), il avait été restauré ou retouché de bonne heure, peut-être même par l'éditeur des lettres pauliniennes.

Lieu et date de la composition.

Sur le lieu et la date de la composition de l'épître aux Colossiens, on ne peut faire que des conjectures.

Comme l'apôtre est en prison, au moment où il écrit (4, 3, 18), on a songé tout naturellement aux deux captivités bien connues, celle de Césarée (en 58-60) et celle de Rome (60-62).

Pour Rome semble plaider la christologie de l'épître, plus développée que dans aucune autre lettre paulinienne : ceci indiquerait le plein achèvement de la pensée de l'auteur et par conséquent la dernière période de sa vie.

Beaucoup d'auteurs se prononcent pour Césarée, afin de mettre un intervalle suffisant entre la composition de l'épître aux Colossiens et celle de l'épître aux Philippiens, qui révèle une situation très différente. — Cet argument tomberait, si l'on admettait que la lettre aux Philippiens fut rédigée à Éphèse, en 54 (voy. l'Introd. à l'épître aux Philippiens). — On peut encore faire valoir, en faveur de Césarée, l'analogie des situations où se trouve l'apôtre au moment où il écrit aux Colossiens, et au moment où il rédige le passage 2 Tim. 4, 9 ss, qui paraît avoir été composé à Césarée (voy. l'Introd. aux Épîtres pastorales).

En somme, nulle raison décisive ne permet de se prononcer avec certitude soit pour Rome, soit pour Césarée. Rien ne s'oppose à ce que l'épître ait été composée ailleurs, au cours d'une des nombreuses incarcérations que l'apôtre a subies (cf. 2 Cor. 11, 23), par exemple à Éphèse, où il fut mis probablement en prison (voy. l'Introd. à l'épître aux Philippiens). On s'expliquerait fort bien ainsi la présence auprès de Paul de deux personnes de Colosses, Épaphras et Onésime, et l'intention qu'il exprime ailleurs (Phm 22) de se rendre en cette ville après sa libération.

Résumé.

Adresse et salutation (1, 1-2).

Paul se réjouit de la foi des Colossiens et prie Dieu de les faire progresser dans la vie spirituelle (1, 3-14).

La personne et l'œuvre du Christ (1, 15-23).

Paul est devenu son ministre auprès des païens (1, 24-2, 5).

Il met les Colossiens en garde contre une prétendue philosophie (2, 6-23).

Il les exhorte à rechercher les choses d'en haut, à rejeter les vices du vieil homme pour revêtir les vertus de l'homme nouveau (3, 1-17).

Il leur trace le tableau des devoirs domestiques (3, 18-4, 1).

Il leur recommande la prière et la sagesse (4, 2-6).

Envoi de Tychique et d'Onésime (4, 7-9).

Salutations et bénédiction (4, 10-18).

AUX COLOSSIENS

Adresse et salutation.

1 [1] Paul, apôtre du Christ Jésus de par la volonté de Dieu, et notre frère Timothée[a], [2] aux saints qui sont à Colosses[b], aux frères fidèles dans la communion du Christ. Que la grâce et la paix vous soient données par Dieu notre Père!

Action de grâces.

[3] Nous ne cessons de rendre grâces à Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, en priant pour vous, [4] car nous avons été instruits de votre foi au Christ Jésus et de l'amour que vous avez pour tous les saints [5] au nom de l'espérance qui est tenue en réserve pour vous dans les cieux. On vous a déjà parlé de cette espérance quand on vous a prêché la vérité, l'Évangile [6] qui est implanté parmi vous. De même qu'il croît et fructifie dans le monde entier, ainsi fait-il chez vous depuis le jour où vous avez appris à connaître la véritable grâce de Dieu. [7] Elle vous a été enseignée par Épaphras[c], notre bien-aimé compagnon de service, qui est auprès de vous un fidèle ministre du Christ. [8] C'est lui également qui nous a informés de l'amour que l'Esprit a fait naître en vous.

Paul prie Dieu pour les progrès religieux des Colossiens.

[9] C'est pourquoi, nous aussi, du jour où nous l'avons su, nous n'avons cessé de prier pour vous, demandant que vous soit accordée la plénitude de la sagesse et de l'intelligence dans le domaine spirituel, afin que vous ayez une parfaite connaissance de la volonté de Dieu. [10] Ainsi vous pourrez vous conduire d'une manière digne du Seigneur, en faisant tout ce qui lui est agréable : vous porterez pour fruit toutes sortes de bonnes œuvres, vous croîtrez dans la connaissance de Dieu, [11] et, fortifiés de toute manière par sa glorieuse puissance, vous aurez une patience et une longanimité inépuisables. Pleins de joie, [12] vous remercierez le Père, qui vous a rendus capables de participer à l'héritage des saints dans la lumière. [13] C'est lui qui nous a arrachés à l'empire des ténèbres pour nous transporter dans le Royaume de son Fils bien-aimé, [14] dans la communion duquel nous avons la rédemption, le pardon de nos péchés.

La personne et l'œuvre du Christ[d].

[15] Ce Fils est l'image du Dieu invisible, le premier-né de toute la création. [16] En effet, tout a été créé par lui, dans les cieux et sur la terre, le monde visible comme le monde invisible, les Trônes, les Seigneuries, les Principautés, les Autorités[e]. Tout a été créé par lui et pour lui[f]. [17] Il existait avant l'univers, et toutes choses subsistent par Lui[g]. [18] Il est la tête du corps, c'est-à-dire de l'Église; il est le principe [de la résurrection], le premier-né d'entre les morts. Il est donc partout au premier rang, [19] car il a plu à Dieu de faire résider en lui la plénitude de l'être [20] et de le choisir comme instrument de sa réconciliation avec l'univers : ayant fait la paix [avec le monde] par le sang de sa croix, il s'est réconcilié par son moyen

1, 2. S A C ajoute : et par notre Seigneur Jésus-Christ (Éph. 1, 2). 7. « auprès de vous (litt. : pour vous) ». A B : pour *nous*.

a. Début identique à celui de la 2e épître aux Corinthiens. Quoique Paul associe Timothée à sa lettre, il en est lui-même le seul auteur. *b*. Sur la ville et l'Église de Colosses, voy. l'Introduction. *c*. Sur le rôle d'Épaphras, voy. l'Introduction. *d*. Sur ce morceau, voyez l'Introduction. *e*. Ces noms désignent les êtres célestes subordonnés à Dieu, les diverses catégories d'anges ; les *Trônes* sont fréquemment cités dans le livre d'Hénoch. *f*. Cf. Jn 1, 1-5 et note *b* sur ce morceau. *g*. Il est la force qui soutient leur existence.

1, 1-2 : Éph. 1, 1. 2 : Rom. 1, 7. 3-4 : 1 Thess. 1, 2-3 ; Éph. 1, 16. 4 : Éph. 1, 15. 5 : Éph. 1, 13-18 ; 1 Pi. 1, 3-4. 6 : 1 Tim. 3, 16. 9 : Éph. 1, 8, 15-17 ; Phil. 1, 9. 10 : Éph. 1, 17 ; 2, 10 ; 4, 1 ; Phil. 1, 27. 11 : Éph. 3, 16. 13 : Lc 22, 53 ; Éph. 6, 12. 14 : Éph. 1, 7. 15 : 2 Cor. 4, 4 ; Héb. 1, 3 ; Apoc. 3, 14. 16 : Jn 1, 3, 10 ; Éph. 1, 21. 17-18 : Prov. 8, 22 ss ; Éph. 1, 22-23 ; Héb. 1, 3. 18a : Éph. 4, 15 ; 5, 23. 18b : Act. 26, 23 ; 1 Cor. 15, 20 ; Apoc. 1, 5. 19 : Éph. 1, 23 ; Jn 1, 16. 20 : Éph. 1, 7, 10 ; 2, 13 ss.

avec ce qui est sur la terre comme avec ce qui est dans les cieux [a]. [21] Et vous aussi qui, naguère, avec votre pensée et vos œuvres mauvaises, étiez [à son égard] des étrangers, des ennemis, [22] le Christ vous a maintenant réconciliés [avec lui] par son corps de chair : en mourant, il vous a fait paraître devant lui saints, sans tache, irréprochables [b], [23] pourvu que vous demeuriez inébranlablement fondés dans la foi, sans vous écarter de l'espérance née de l'Évangile que vous avez entendu, de cet Évangile prêché parmi toutes les créatures qui sont sous le ciel, et dont moi, Paul, j'ai été fait le ministre.

Paul est l'apôtre des païens.

[24] Maintenant je suis heureux des souffrances que j'endure pour vous ; je complète en ma chair ce qui manque à mes souffrances pour le Christ [c], c'est-à-dire pour son corps, qui est l'Église, [25] dont je suis devenu le ministre en vertu de la charge que Dieu m'a conférée à votre égard. Il m'a donné mission de répandre partout sa parole, [26] le mystère qui était caché depuis l'origine des siècles et des générations, mais que Dieu a révélé aujourd'hui à ses saints. [27] Il a voulu leur faire connaître toute la richesse de ce glorieux mystère qui se manifeste parmi les païens : le Christ en vous, l'espérance de la gloire.

[28] C'est ce Christ que nous annonçons en avertissant tout homme, en enseignant à chacun la sagesse parfaite, afin de présenter tout homme [à Dieu] comme un être accompli, dans la communion du Christ. [29] C'est à cela que je travaille en combattant avec la force qui vient de Dieu et qui agit puissamment en moi.

2 [1] Je désire vous faire savoir quelle lutte [d] je soutiens pour vous, pour ceux de Laodicée [e] et pour tous ceux qui n'ont jamais vu mon visage [f], [2] afin que leur cœur soit réconforté et que, fortement unis par l'amour, ils arrivent à connaître avec la plus entière certitude le mystère de Dieu, c'est-à-dire le Christ, [3] en qui se trouvent cachés tous les trésors de la sagesse et de la science.

[4] Je parle ainsi, afin que personne ne vous induise en erreur par des raisonnements spécieux. [5] Quoique absent de corps, je suis avec vous en esprit ; je suis heureux de constater l'ordre qui règne chez vous, et la solidité [g] de votre foi au Christ.

Paul met les Colossiens en garde contre une prétendue « philosophie ».

[6] Puisque vous avez reçu le Christ, Jésus le Seigneur, marchez sous sa direction ; [7] soyez enracinés en lui, fondés en lui, fermement attachés à la foi telle qu'on vous l'a enseignée, et multipliez les actions de grâces. [8] Veillez à ce que personne ne vous séduise au moyen de la philosophie [h], cette vaine illusion qui relève de la tradition des hommes, des éléments cosmiques [i], et non du Christ. [9] C'est en lui que toute la plénitude [j] de la divinité a pris corps, [10] et c'est en sa communion que vous participez à cette plénitude. Il est le chef de toute Principauté et de toute Autorité [k]. [11] Il vous a conféré une circoncision que n'opère pas la main de l'homme : elle consiste dans le dépouillement du corps de chair, c'est la circoncision du Christ. [12] Ensevelis avec lui par le baptême, avec lui aussi vous êtes ressuscités, par la foi en la puissance de Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts. [13] Vous étiez morts dans vos fautes

a. Il ne s'agit pas seulement de l'humanité pécheresse, mais de l'univers tout entier, devenu hostile à Dieu à la suite de la révolte de Satan. *b.* La *réconciliation* paraît consister ici dans la suppression de l'hostilité de l'homme à l'égard de Dieu, plutôt que dans l'apaisement de la colère de Dieu contre l'homme rebelle. *c.* Litt. : *ce qui manque aux souffrances du Christ.* Aux yeux de l'apôtre, ses souffrances, endurées pour le Christ et dans sa communion, sont aussi des souffrances du Christ (cf. Gal. 6, 17). *d.* Paul compare souvent à une lutte son apostolat, à cause de ses fatigues et de ses dangers (cf. Phil. 1, 30 ; 1 Thess. 2, 2; etc.). *e.* Ville voisine de Colosses (cf. 4, 13, 16). *f.* Ce trait, rapproché de 1, 7, 9, semble indiquer que Paul n'est jamais allé à Colosses ni à Laodicée. *g.* Les termes rendus par *ordre* et *solidité* sont empruntés au langage militaire ; ils s'appliquaient à une armée bien rangée et bien retranchée. *h.* C'est de ce nom que paraient leurs préceptes certains docteurs judaïsants, qui essayaient d'entraîner les chrétiens de Colosses à l'ascétisme, à l'observation des fêtes rituelles et au culte des anges (cf. v. 16-18 ; 21). *i.* Allusion aux êtres intermédiaires (astres, esprits), qui faisaient alors l'objet d'un culte. Cf. Gal. 4, 3. D'autres traduisent : *des rudiments de ce monde.* *j.* En grec, le *plêrôma* ; voy. note sur Éph. 1, 23. *k.* Voyez 1re note sur 1, 16.

21 : Rom. 5, 10 ; Éph. 2, 1, 12 ; 4, 18. 22 : Éph. 2, 13, 14, 16 ; 5, 27. 23 : Mc 16, 15 ; 1 Cor. 15, 58. 24 : Act. 9, 16 ; Éph. 3, 13. 25 : Éph. 3, 2. 26 : Rom. 16, 25-26 ; Éph. 3, 3, 5, 9, 10. 27 : Éph. 1, 18 ; 1 Tim. 1, 1. 28 : Éph. 4, 13. 29 : Éph. 7, 20 ; Phil. 4, 13.
2, 2 : Éph. 3, 4. 3 : Prov. 2, 3, 4 ; 1 Cor. 1, 24, 30. 4 : Éph. 5, 6. 5 : 1 Cor. 5, 3 ; 1 Pi. 5, 9. 7 : Éph. 3, 17 ; 2, 20, 22. 8 : Éph. 5, 6. 9 : Éph. 1, 23 ; 4, 13. 10 : Éph. 1, 21. 11 : Rom. 2, 29 ; Éph. 2, 11. 12 : Rom. 6, 4 ; Éph. 1, 19-20.

et dans l'incirconcision de votre chair : Dieu vous a fait revivre avec le Christ en vous pardonnant tous vos péchés. 14 Il a effacé l'acte aux mille articles[a] rédigé contre nous et qui nous était opposé. Il l'a supprimé, en le clouant sur la croix. 15 Il a désarmé les Principautés et les Autorités et les a exposées à la risée du monde en les entraînant à la suite de son char triomphal, la croix[b]. 16 Que personne ne vous condamne pour des questions de nourriture, de boisson, de fêtes, de nouvelles lunes ou de sabbats. 17 Tout cela n'est que l'ombre de ce qui devait venir: la réalité[c] est en Christ. 18 Ne vous laissez pas ravir votre couronne par des gens qui se complaisent à « l'humilité », au « culte des anges », et se plongent dans leurs « visions »[d]. Leur intelligence charnelle leur inspire un vain orgueil, 19 et ils ne s'attachent pas à la tête, grâce à laquelle tout le corps, bien uni par les jointures et les ligaments dont il est pourvu, poursuit la croissance que Dieu lui donne.

20 Si vous êtes morts, avec le Christ, aux éléments du monde[e], pourquoi donc, comme si vous viviez dans le monde, formulez-vous ces règles : 21 « Ne prends pas », « ne goûte pas », « ne touche pas », 22 « l'usage de toutes ces choses aboutit à la perdition »[f] ? Ce sont là *des prescriptions et des enseignements humains.* 23 Ils ont beau être formulés en termes de morale[g] — « culte volontaire », « humilité », « mortification du corps », — ils sont dénués de toute valeur et ne conduisent qu'à une satisfaction d'ordre charnel[h].

3

Rechercher les choses d'en haut, en rejetant les vices du vieil homme pour revêtir les vertus de l'homme nouveau.

1 Si vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les choses d'en haut, où le Christ *est assis à la droite de Dieu.* 2 Attachez-vous aux choses d'en haut et non à celles de la terre : 3 vous êtes morts, et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu[i]. 4 Lorsque le Christ, qui est notre vie, paraîtra, vous aussi, vous paraîtrez avec lui dans la gloire.

5 Faites donc mourir les membres de l'homme terrestre[j] : la débauche, l'impureté, les passions, les mauvais désirs et l'avarice, qui est une idolâtrie. 6 C'est à cause de ces vices que la colère de Dieu tombe sur les rebelles[k], 7 au nombre desquels vous étiez aussi, jadis, quand vous viviez dans ces péchés. 8 Et vous, maintenant, rejetez tout cela : rejetez la colère, l'irritation, la méchanceté, la médisance; que les paroles déshonnêtes soient bannies de votre bouche. 9 Ne vous mentez pas les uns aux autres, puisque vous avez dépouillé le vieil homme avec ses œuvres 10 et revêtu l'homme nouveau, qui se renouvelle, par ses

3, 4. S A C : qui est *votre* vie. 6. *S A C D.* B om. : sur les rebelles.

a. Litt.: *l'acte aux articles.* Cet acte (litt. : *écrit à la main*), c'est la Loi, avec ses innombrables articles que nous sommes incapables d'observer; elle devient ainsi pour nous un acte d'accusation. Cf. Rom. 7, 7-13. *b.* Allusion à la coutume romaine du triomphe. Le général victorieux auquel avait été décerné cet honneur, était promené sur un char, derrière lequel marchaient les captifs, sous les quolibets de la foule. Ainsi les puissances du péché et de la mort (Satan et ses démons), croyant faire périr Jésus sur la croix, ont libéré, en le tuant, l'être glorieux qui était en lui, et préparé, à leurs dépens, le triomphe de Dieu. — La phrase est très difficile : le mot rendu par « croix » est un pronom, qui pourrait se rapporter aussi à la Loi ou encore au Christ. *c.* Litt. : *le corps.* Le Christ nous apporte la religion véritable, dont les pratiques du judaïsme et de l'ascétisme ne sont que l'ombre. *d.* Les expressions que nous mettons entre guillemets étaient probablement les termes techniques employés par la secte que Paul combat. *e.* Voy. 2e note sur v. 8. Le Christ, en nous faisant participer à sa mort, nous a affranchis de la dépendance des anges, et en général de tous les Esprits (cf. Gal. 4, 1-9). *f.* Phrase obscure et très diversement interprétée. Plusieurs y voient une réflexion de Paul et l'entendent: tous ces aliments sont détruits par l'usage (et ils n'ont par suite aucune valeur véritable), — ou encore : tous ces préceptes mènent à la perdition ceux qui les suivent. Très probablement, l'apôtre cite, aux v. 21 et 22, les règles ascétiques formulées par les personnes qu'il combat. *g.* Litt.: *porter un titre* (ou : *un nom*) *de sagesse.* Le terme de « sagesse » (*sophia*) désignait la rhétorique, la philosophie et plus spécialement la morale. Cf. le mot *philosophie* au v. 8. *h.* C'est-à-dire à l'orgueil (v. 18). Cf. Gal. 6, 13. — Tout le passage est obscur, l'apôtre ne procédant que par allusions. Voy. l'Introduction. *i.* Ce verset un peu obscur est expliqué par le suivant : la vie divine du chrétien ne peut être réalisée pleinement sur la terre ; mais Dieu nous la tient en réserve dans le ciel, où le Christ attend sa manifestation glorieuse. Ses disciples seront glorifiés avec lui. *j.* Litt. : *les membres qui sont sur la terre.* L'identification des membres du corps avec les mauvaises passions qui vont être énumérées, est en harmonie avec la doctrine paulinienne de la chair conçue comme le principe du péché (Rom. 6, 6). *k.* Litt. : *sur les fils de la rébellion.*

2, 22 : Ès. 29, 13. *3, 1 :* Ps. 110, 1.

13 : Éph. 2, 1, 5. **14 :** Éph. 2, 15. **16 :** Rom. 14 ; Gal. 4, 10. **17 :** Héb. 8, 5; 10, 1. **19 :** Éph. 4, 15, 16. **20 :** Gal. 4, 3, 9. **21 :** 1 Tim. 4, 3. **22 :** Mt 15, 9; Tite 1, 14. **3, 2 :** Mt 6, 33; Phil. 3, 19. **4 :** Gal. 2, 20; Phil. 1, 21. **5 :** Éph. 4, 19; 5, 3, 5; Apoc. 21, 8. **6 :** Éph. 5, 6. **8-10 :** Éph. 4, 22, 24-26, 29, 31; 5, 4.

progrès dans la connaissance[a], *à l'image de* son *créateur,* — [11]là où il n'y a plus ni Grec, ni Juif, ni circoncis, ni incirconcis, ni Barbare, ni Scythe, ni esclave, ni homme libre, mais où le Christ est tout en tous.

[12]Comme il convient à des élus, à des saints et à des bien-aimés de Dieu, revêtez-vous de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de longanimité. [13]Supportez-vous les uns les autres ; et, si l'un a sujet de se plaindre de l'autre, pardonnez-vous réciproquement. Comme le Seigneur vous a pardonné, pardonnez-vous aussi. [14]Par dessus tout mettez l'amour, qui est la ceinture parfaite. [15]Que la paix du Christ règne dans vos cœurs! Vous y avez été appelés pour ne former qu'un seul corps. Soyez reconnaissants.

[16]Que la parole du Christ habite en vous dans toute sa richesse; instruisez-vous en toute sagesse et avertissez-vous les uns les autres. Chantez à Dieu de tout votre cœur, pour exprimer votre reconnaissance, des psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés[b]. [17]Soit que vous parliez, soit que vous agissiez, faites tout au nom du Seigneur Jésus; par lui, rendez grâces à Dieu le Père.

La famille chrétienne.

[18]Femmes, soyez soumises à vos maris, ainsi qu'il convient à des disciples du Seigneur[c]. [19]Maris, aimez vos femmes, et ne leur montrez pas de mauvaise humeur.

[20]Enfants, obéissez en tout à vos parents : c'est un devoir pour les disciples du Seigneur[c]. [21]Pères, n'irritez pas vos enfants, afin qu'ils ne se découragent pas. [22]Esclaves, obéissez en tout à vos maîtres humains; ne les servez pas en apparence seulement[d], comme si vous cherchiez à plaire à des hommes; servez-les d'un cœur plein de droiture, en craignant le Seigneur. [23]Quoi que vous fassiez, travaillez de toute votre âme, comme pour le Seigneur et non pour des hommes, [24]sachant que vous recevrez du Seigneur, en récompense, le céleste héritage. Vous êtes les esclaves du Seigneur, du Christ : [25]l'injuste recevra la rétribution de son injustice, car Dieu ne fait pas de différence entre les hommes.

4 [1]Maîtres, traitez vos esclaves avec justice et équité, sachant que vous aussi, vous avez un Maître dans le ciel.

Paul recommande la prière et la sagesse.

[2]Persévérez dans la prière : occupez vos veilles à prier, à rendre grâces. [3]Priez aussi pour nous, afin que Dieu nous donne l'occasion[e] d'annoncer le mystère du Christ, à cause duquel je suis en prison, [4]et que je l'expose comme je dois en parler.

[5]Conduisez-vous avec sagesse vis-à-vis de ceux du dehors : sachez profiter de toutes les occasions[f]. [6]Que votre parole soit toujours pleine de grâce et assaisonnée de sel[g]; sachez répondre à chacun comme il convient.

Envoi de Tychique. Salutations.

[7]Tychique[h], notre frère bien-aimé, le ministre fidèle, mon compagnon de service dans la communion du Seigneur, vous fera connaître en détail la situation où je me trouve. [8]Je vous l'envoie tout exprès pour vous donner de mes nouvelles et consoler vos cœurs. [9]Je lui adjoins Onésime[i], mon fidèle et cher frère, qui est de chez vous. Ils vous informeront de tout ce qui se passe ici.

[10]Vous avez les salutations d'Aristarque[j],

a. Dans la théologie de Paul, la connaissance des vérités chrétiennes est un élément capital de la vie spirituelle. b. Le chant tenait donc une place importante dans le culte des premiers chrétiens. Outre les *Psaumes*, empruntés au judaïsme, ils avaient déjà leurs *hymnes* propres ; Éph. 5, 14 ; Ap. 4, 11 ; 5, 9, 10, 12 ; 15, 3-4 en sont peut-être des citations. Selon certains critiques, les *Odes de Salomon* seraient un très ancien recueil de cantiques chrétiens. Les *cantiques inspirés* désignent peut-être des chants qu'improvisaient certains fidèles sous l'influence de l'Esprit (cf. 1 Cor. 14, 26). c. Litt. : *dans le Seigneur*, c'est-à-dire parmi les chrétiens. d. D'autres traduisent : quand ils vous voient. e. Litt. : *nous ouvre une porte pour la parole.* f. Pour les gagner à l'Évangile. Le texte grec dit : *rachetant le temps.* g. Qu'elle ne ressemble pas à un bavardage insipide. h. Cf. Act. 20, 4 ; 2 Tim. 4, 12 ; Tite 3, 12. i. Voyez Phm 10. j. Sans doute *Aristarque* de Thessalonique, nommé Act. 19, 29 ; 20, 4 ; 27, 2 ; cf. Phm 24.

10 : Gen. 1, 27.

11 : Gal. 3, 28. 12-13 : Éph. 4, 2, 32 ; 5, 1-2. 14 : Rom. 13, 8, 10 ; 1 Cor. 13, 13. 15 : 1 Cor. 12, 13, 27 ; Éph. 4, 3, 4 ; Phil. 4, 7. 16 : Éph. 5, 19. 17 : Éph. 5, 20. 18-4, 1 : Éph. 5, 22-6, 9. 19 : 1 Pi. 3, 7. 25 : Rom. 2, 11. 4, 1 : Lév. 25, 43, 53. 2 : Éph. 6, 18 ; Phil. 4, 6 ; 1 Thess. 5, 17-18. 3 : Rom. 15, 30 ; Éph. 6, 19-20 ; 2 Thess. 3, 1. 5 : Éph. 5, 15-16 ; 1 Thess. 4, 12. 6 : Mc 9, 50 ; Éph. 4, 29 ; [illegible] 3, 15. 7-8 : Éph. 6, 21-22. 9 : Phm 10.

mon compagnon de captivité[a], de Marc, le cousin de Barnabas[b], au sujet duquel vous avez reçu des instructions (s'il vient vous voir, faites-lui bon accueil), [11]et de Jésus, surnommé Juste. Ce sont les seuls circoncis qui travaillent avec moi à l'avancement du Royaume de Dieu[c]; ils ont été ma consolation.

[12]Vous avez les salutations de votre compatriote Épaphras[d], serviteur du Christ Jésus, qui ne cesse de lutter pour vous dans ses prières afin que vous demeuriez des hommes accomplis, attachés avec une entière assurance à tout ce que Dieu veut. [13]Je lui rends le témoignage qu'il se donne bien de la peine pour vous, ainsi que pour ceux de Laodicée et d'Hiérapolis[e]. [14]Vous avez les salutations de notre cher Luc, le médecin[f], et de Démas.

[15]Saluez les frères qui sont à Laodicée, ainsi que Nympha et l'Église qui s'assemble dans sa maison[g].

[16]Quand ma lettre aura été lue chez vous, faites-la lire aussi à l'Église de Laodicée, et lisez vous-mêmes celle qui viendra de Laodicée[h].

[17]Dites à Archippe[i] : Prends garde au ministère que tu as reçu dans la communion du Seigneur, afin de le bien remplir.

[18]La salutation est de ma propre main[j], à moi Paul.

Souvenez-vous de mes chaînes. Que la grâce soit avec vous!

4, 15. « dans sa maison (litt. : dans la maison d'elle) ». *B.* D E F G : dans la maison *de lui*. S A C : dans la maison *d'eux*. — Voy. note explicative.

a. Épaphras est qualifié ainsi Phm 23, où Aristarque est désigné comme « collaborateur » de Paul. On en a conclu que Paul avait la permission de se faire assister dans sa prison, et que ses compagnons se relayaient dans ce rôle. Il pouvait également entretenir des relations avec ses autres amis du dehors. *b*. Paul était donc réconcilié avec Marc (cf. Act. 15, 36-39). *c*. Aux yeux de quelques interprètes, la circonstance que Paul n'avait avec lui que deux Juifs, semble indiquer qu'il se trouvait à Rome plutôt qu'à Césarée. *d*. Voy. 1, 7 et note. *e*. Ville voisine de Laodicée et de Colosses. *f*. Il s'agit du compagnon de Paul auquel on attribue la composition du troisième évangile et du livre des Actes. Il est aussi nommé à côté de Démas, d'Aristarque, de Marc et d'Épaphras, à la fin de l'épître à Philémon, et à côté de Démas, Marc, Tychique et autres, 2 Tim. 4, 11. *g*. Ce nom qui, dans le grec, est à l'accusatif, peut être *Nymphas* (nom d'homme) ou *Nympha* (nom de femme). Les témoins sont très divisés sur le pronom possessif qui accompagne « maison » (la maison *d'eux*, *de lui*, *d'elle*); voy. note critique. *h*. Cette lettre ne nous a pas été conservée. Quelques-uns ont voulu l'identifier avec l'épître aux Éphésiens. *i*. Voy. Phm 2. C'était sans doute le chef de l'Église en l'absence d'Épaphras.
j. Cf. 1 Cor. 16, 21; Gal. 6, 11. Paul avait dicté le corps de l'épître, suivant son habitude.

14 : 2 Tim. 4, 10, 11; Phm 24. 16 : 1 Thess. 5, 27. 17 : Phm 2. 18 : 1 Cor. 16, 21; 2 Thess. 3, 17.

LES ÉPITRES AUX THESSALONICIENS

INTRODUCTION

I

Thessalonique (aujourd'hui Salonique), fondée en 315 par Cassandre, qui lui avait donné le nom de sa femme, était devenue sous la domination romaine une grande cité commerçante, étant admirablement située, au fond d'un golfe très sûr et au débouché de la voie Egnatienne. C'était la capitale de la Macédoine et la résidence du proconsul. Pourtant, c'était une ville libre. Les ressources de son port — un des meilleurs de la Méditerranée — avaient attiré beaucoup de Juifs; et la synagogue de Thessalonique semble avoir étendu son influence sur l'ensemble des juiveries de Macédoine, d'ailleurs très disséminées (voy. Act. 17, 1).

Paul a fondé l'Église de Thessalonique au cours de son premier voyage en Europe (Act. 17, 1-10). Il venait de Philippes, en suivant la voie Egnatienne. Silas et Timothée l'accompagnaient. D'après le récit des Actes, il prêcha, durant trois sabbats consécutifs, dans la synagogue, et il y eut des conversions parmi les Juifs, mais surtout parmi les prosélytes. En général, ce furent des femmes qui se rattachèrent au culte nouveau. Après la rupture avec la synagogue, qui ne tarda point, les païens se convertirent, eux aussi, en foule (voy. 1 Thess. 1, 9). Ils formèrent bientôt la majorité. L'Église de Thessalonique se montra prête à tous les sacrifices. Elle devint une Église modèle (voy. 1 Thess. 1, 7). Toutefois, Paul se garda de rien recevoir des fidèles de Thessalonique. Il avait accepté l'hospitalité d'un Juif du nom de Jésus, grécisé en Jason; mais il travaillait de ses mains, pour ne rien coûter à personne (1 Thess. 2, 9; 2 Thess. 3, 8-9).

Le séjour de Paul se prolongea bien au delà des trois sabbats mentionnés par les Actes (voy. 1, Thess. 2, 6-12).

Quand la persécution juive eut chassé l'apôtre, la petite communauté continua de croître (1 Thess. 2, 14; 3, 5-8).

Paul partit pour Bérée; de Bérée, il se rendit à Athènes, d'où il envoya Timothée porter de ses nouvelles à l'Église de Thessalonique (1 Thess. 3, 2). Puis, il alla à Corinthe. Timothée vint l'y rejoindre; c'est sur son rapport qu'il écrivit sa première lettre, durant les premiers mois du séjour à Corinthe (donc en l'an 49).

L'épître se divise assez nettement en deux parties (1, 2-3, 13 et 4, 1-5, 24), encadrées entre l'adresse (1, 1) et la conclusion (5, 25-28).

La première partie est un entretien libre et familier de l'apôtre avec une Église qu'il aime.

Tout d'abord, il rappelle les débuts de l'Église. C'est avec une reconnaissance émue qu'il parle de son séjour à Thessalonique et de l'œuvre qu'il y a accomplie. Il remercie Dieu pour l'épanouissement magnifique de la jeune communauté (1, 2-10). Faisant allusion à son séjour à Thessalonique, il précise les traits essentiels de son caractère et de sa méthode (2, 11-12). Il loue la jeune Église de la fermeté qu'elle a montrée sous la persécution (2, 13-16). Il dit sa tristesse d'être séparé de ses amis de Thessalonique, et combien il est heureux des bonnes nouvelles enfin reçues (2, 17-3, 13).

La seconde partie débute par une exhortation morale, où l'apôtre insiste sur la sanctification nécessaire (4, 1-12). Puis, continuant l'instruction de ses lecteurs, il les entretient de l'espérance chrétienne, et les exhorte à la vigilance (4, 13-5, 11). Il termine par des recommandations appropriées à la vie de l'Église et aux relations des fidèles entre eux (5, 12-24).

Cette épître nous est attestée de bonne heure. On trouve dès le début du IIe siècle, chez les écrivains chrétiens, des expressions qui semblent inspirées de celles de la première aux Thessaloniciens. Jamais l'authenticité de l'épître n'a été contestée, avant la critique du XIXe siècle.

Elle s'encadre admirablement dans l'histoire de Paul, telle que la conte le livre des Actes. Or, c'est justement l'exactitude de cette concordance qui a semblé trop parfaite, et qui a éveillé des doutes. D'aucuns ont prétendu que l'auteur avait tiré tous ses renseignements du livre des Actes, et qu'il en avait imité le style.

Mais alors il devrait avoir pris la précaution élémentaire de ne pas se mettre en contradiction avec les Actes (17, 14). Dans le récit des Actes, Timothée et Silas restent à Bérée. Dans la première aux Thessaloniciens (3, 1), nous voyons que Timothée accompagne Paul jusqu'à Athènes, d'où l'apôtre le renvoie à Thessalonique.

Étant donné que la partie des Actes qui raconte le voyage en Macédoine appartient à la source en *nous*, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que le récit d'un témoin oculaire coïncide en général avec les dires de Paul?

Les autres objections sont encore plus dénuées de signification. Certains auteurs reprochent à la première épître aux Thessaloniciens la pauvreté de sa dogmatique. Ce sont les mêmes qui reprochent aux Épîtres

de la captivité leur trop grande richesse de doctrine. La vérité est que le paulinisme tout entier se retrouve dans la première aux Thessaloniciens, mais en raccourci. Il n'y avait pas lieu, sans doute, de défendre longuement un Évangile qui n'était pas encore combattu.

Enfin, il y a un argument décisif en faveur de l'authenticité de la lettre. Comment un faussaire aurait-il attribué à Paul une affirmation comme celle de 4, 17, où l'apôtre déclare qu'il verra sur la terre l'avènement du Seigneur !

Aujourd'hui, l'authenticité de la première aux Thessaloniciens n'est plus sérieusement contestée.

II

Les espérances apocalyptiques avaient tenu une grande place, soit dans la prédication de Paul, soit dans sa première lettre. L'attente de la venue du Seigneur avait inspiré cette première épitre. L'enseignement de Paul promettait aux persécutés de Thessalonique une élévation prochaine dans la gloire. Cette espérance avait été accueillie avec trop de ferveur. Les Thessaloniciens étaient tombés dans une attente fiévreuse. Tout le monde croyait que le Seigneur allait venir. Plusieurs s'adonnaient à la paresse et à de vains bavardages sur les questions religieuses. D'aucuns vivaient en parasites aux dépens d'autrui. De là des troubles dans les familles et dans l'Église.

Paul éprouva le besoin de s'expliquer à nouveau, et de jeter un peu d'eau froide sur ces esprits en ébullition.

Il écrivit donc une seconde lettre, étant encore à Corinthe. Il y fait allusion à des hommes « sots et méchants », qui l'arrêtent, et qui entravent sa prédication à Corinthe (3, 2). Il se peut qu'il y ait là une allusion à la tentative que fit Sosthène pour entrainer l'apôtre devant le tribunal de Gallion. Les deux épitres pourraient ainsi être séparées par un intervalle de plusieurs mois. Mais ce n'est nullement nécessaire.

Quelques critiques ont essayé de renverser le rapport de nos épitres, sans motif suffisant d'ailleurs.

L'épitre débute, après l'adresse, par la formule usuelle d'actions de grâces (1, 3-4). Presque aussitôt, l'apôtre en vient aux souffrances de l'Église persécutée ; il en appelle à la justice de Dieu, ce qui amène une description du jugement dernier (1, 5-10). Il demande à Dieu que les fidèles soient prêts pour l'heure où le salut viendra (1, 11-12).

Ensuite — et c'est le but essentiel de l'épitre — l'apôtre aborde la question de la parousie[1].

Le jour du Seigneur n'est pas encore là. D'abord, il faut que vienne l'apostasie : ce sera le règne de l'Antichrist. Aujourd'hui, il y a encore un obstacle qui le retient. Quand cet obstacle aura disparu, il régnera. Mais alors, le Seigneur paraitra, qui anéantira ses adversaires (2, 1-12). Paul proclame le triomphe futur et certain du Christ. Dieu a élu les siens : tout ce qui leur est demandé, c'est de tenir bon (2, 13-15) ; et ce développement, comme le précédent, s'achève en une prière (2, 16-17).

Puis, vient la conclusion : appel à l'intercession (3, 1-2) ; appel à la persévérance (3, 3-5).

L'apôtre adresse un avertissement solennel à ceux qui mènent, en prévision de la fin, une existence de paresse et de dérèglement. Ils se mettent en opposition avec ses enseignements et avec son exemple. Toutefois, il convient de les traiter comme des frères, et de prendre soin de ceux qui sont dans l'indigence (3, 6-15). Ici, une dernière prière de l'apôtre (3, 16).

Avant de terminer, il rend ses lecteurs attentifs à ce fait que la salutation finale est écrite de sa main (3, 17).

Il est assez naturel que les développements apocalyptiques de cette lettre aient éveillé les méfiances de la critique.

Les théologiens de l'école de Tubingue ont prétendu que l'auteur de la seconde aux Thessaloniciens avait voulu introduire dans les cercles pauliniens les idées de l'Apocalypse. L'Antichrist dont il parle[2] serait Néron, sur lequel circulait, aux environs de l'an 70, une légende suivant laquelle il ne serait pas mort, mais réfugié chez les Parthes, et sur le point de revenir d'Orient. Quant à l'obstacle, ce serait Vespasien, ou son fils Titus.

Mais cette interprétation n'explique pas ce qui est dit de l'apostasie qui doit venir tout d'abord (2, 3).

Alors, d'autres ont supposé que l'*apostasie*, ce seraient les chutes nombreuses de chrétiens, qui eurent lieu sous la persécution de Trajan. Quant au *mystère d'iniquité*, ce serait le gnosticisme du IIe siècle.

Il y a une explication de l'apocalyse paulinienne qui est beaucoup plus simple.

L'idée du *catechon*[3], terme que l'auteur emploie au neutre d'abord, puis au masculin, et qui signifie *ce qui contient* ou *ce qui retient*, donc, *l'obstacle*, désigne un être à la fois impersonnel et personnel. Ce mot convient donc admirablement pour désigner l'Empire, représenté par l'Empereur. Paul considère l'administration romaine comme l'obstacle qui empêche les progrès des agissements du *mystère d'iniquité*.

Ce mystère, c'est le judaïsme. Ce sont les Juifs qui trainent les apôtres devant les tribunaux. L'administration romaine les empêche de triompher et d'anéantir les fidèles du Christ.

Il y a là une conception radicalement différente de celle de l'Apocalypse johannique, et qui nous reporte à une époque antérieure à la persécution de Néron. A partir de cette persécution, c'est-à-dire de l'an 64, l'Empire sera le monstre qui fait la guerre au Messie, la Bête altérée du sang des fidèles. Mais auparavant, l'Empire apparaît comme une puissance d'ordre, faisant respecter la loi et, par conséquent, arrêtant l'explosion du faux messianisme.

Quant au terme d'*apostasie*, il vise des Juifs qui renient la Loi et les promesses divines. Avant la venue du faux Messie, le judaïsme apostasiera. C'est au sein de ce judaïsme renégat qu'apparaitra le *Fils de la Perdition*. C'est un Antichrist juif, dont les traits sont empruntés au livre de Daniel. Il s'assiéra dans le temple

1. Retour du Seigneur.
2. Le terme même n'est pas employé dans l'épitre.
3. On a pu y retrouver l'influence d'un très ancien mythe.

de Dieu. Il s'agit ici du temple de Jérusalem, qui subsiste encore : nous sommes donc avant 70. Cette conception est apparentée à celle du discours eschatologique (Mc 13). L'Antichrist se met à la place de Dieu, et il règne sur les apostats.

Tout ceci peut bien nous causer quelque étonnement. Mais on se ferait de grandes illusions, si l'on s'imaginait que les idées apocalyptiques ne tenaient aucune place dans la théologie de Paul. L'idée de l'Antichrist, née avec l'apocalypse de Daniel, était familière aux contemporains de l'apôtre : il n'est pas étonnant qu'il en ait entretenu ses lecteurs. Aussi la présence de cette petite apocalypse dans la seconde aux Thessaloniciens est-elle pour beaucoup de modernes une raison de plus de croire à l'authenticité de la lettre.

Sur ce point, les deux lettres ne sont pas, comme on l'a cru parfois, en contradiction. Dans la première épître, l'apôtre relève la soudaineté de la parousie, et la nécessité d'être vigilant. Dans la seconde, il modère ce qu'il y avait de trop fébrile dans l'attente de ses lecteurs. Ce sont deux préoccupations opposées, mais non contradictoires. Paul a pu croire que les signes précurseurs de l'avènement du Christ fussent perceptibles aux fidèles, sans pour cela cesser de croire au caractère soudain de la parousie.

Nous n'insisterons pas sur l'argument tiré des mots qui ne se rencontrent que dans l'épître. Il y en a bien quelques-uns : douze qui, dans la littérature paulinienne, ne se rencontrent que là, plus quatre qui ne se rencontrent que dans des épîtres contestées. Mais qu'est-ce que cela prouve ? Vingt-six mots de la première aux Thessaloniciens sont dans le même cas que les seize mots auxquels il vient d'être fait allusion : la proportion est donc sensiblement la même, et il n'y a là aucune raison valable pour infirmer l'authenticité de la deuxième aux Thessaloniciens. D'ailleurs, il serait parfaitement vain de limiter le vocabulaire de Paul aux expressions employées dans les épîtres qui nous sont parvenues. Et enfin, parmi ces mots particuliers à nos épîtres, il n'en est aucun, ou peu s'en faut, qui ne soit d'usage courant.

Ces arguments tirés du vocabulaire sont fort peu démonstratifs.

Quant au style, on a souligné le caractère solennel du langage de la seconde épître. Elle a parfois une ampleur presque liturgique, qui s'apparente déjà au ton de l'épître aux Éphésiens. Mais ce ton n'a rien qui doive étonner, dans une lettre où le drame de la fin des temps joue un tel rôle.

Il est un argument beaucoup plus grave : c'est celui qu'on tire de la *parenté* des deux épîtres. Elles offrent des analogies frappantes et qui troubleraient si l'on admettait qu'il y eût entre elles un intervalle considérable, mais ces analogies ne portent que sur un tiers environ de la seconde épître ; elles ne sont pas comparables à celles qu'on relève entre l'épître aux Colossiens et l'épître aux Éphésiens ; et elles s'expliquent assez bien si l'on admet qu'il n'y ait entre les deux épîtres qu'un court intervalle[1].

Enfin, voici l'argument suprême. A la fin de l'épître, l'apôtre fait remarquer que la salutation est de sa propre main. Procédé de faussaire, dit-on, qui contrefait la signature de Paul pour authentiquer son invention.

A quoi l'on peut répondre que cette supposition n'est nullement nécessaire. On avait dû abuser du nom de Paul pour exciter les espoirs des chrétiens de Thessalonique. Et de toute façon, dans ce milieu surchauffé, l'apôtre pouvait redouter une éclosion d'écrits apocalyptiques qu'on ferait circuler sous le couvert de son nom. De là cette précaution de la signature autographe.

Les arguments contre l'authenticité ne semblent donc pas décisifs.

Mais surtout, on ne voit absolument pas pour quelle raison un faussaire aurait écrit cette lettre, et l'on s'explique encore moins que la supercherie n'ait pas été dévoilée.

L'Église de Thessalonique a été en relations avec son apôtre pendant de longues années, après l'envoi de cette lettre : comment aurait-elle gardé dans ses archives un écrit que l'apôtre, prévenu, n'aurait pas manqué de désavouer ? Il faudrait, pour que ce fût vraisemblable, admettre, pour la composition de l'épître, une époque beaucoup plus tardive ; et alors, l'épître serait un produit purement artificiel, sans aucun lien avec un public ou une situation historique déterminés.

La seule explication qu'on puisse donner, c'est que le faussaire voulait corser l'apocalyptique paulinienne pour la mettre d'accord avec le fait de la mort de Paul. Mais c'est une supposition inventée pour les besoins de la cause.

Il n'y a rien dans l'épître qui ne soit ou ne puisse être paulinien ; rien qui ne s'explique dans l'hypothèse de l'authenticité.

1. D'autres admettent que II Thessaloniciens a été adressée, non pas à l'Église de Thessalonique, mais à celle, toute voisine, de Bérée. On peut alors supposer que les deux lettres ont été écrites en même temps, d'où leurs ressemblances. Et leurs différences n'ont pas lieu d'étonner, puisqu'elles ne sont pas destinées à la même communauté.

LA PREMIÈRE AUX THESSALONICIENS

1 *Adresse et salutation.* [1] Paul, Silvain[a] et Timothée à l'Église de Thessalonique, [qui vit] en Dieu le Père et dans le Seigneur Jésus-Christ. Grâce et paix vous soient données !

Paul rend grâces pour les succès de l'Évangile à Thessalonique. [2] Nous rendons grâces à Dieu constamment pour vous tous, toutes les fois que nous faisons mention de vous dans nos prières[b]. Sans cesse, [3] nous pensons à votre foi agissante, à votre charité active, à votre patiente espérance[c] en notre Seigneur Jésus-Christ[d], devant Dieu, notre Père[e]. [4] Nous savons, frères bien-aimés de Dieu, que vous êtes au nombre de ses élus. [5] Car notre prédication de l'Évangile ne s'est pas effectuée chez vous en paroles seulement, mais en puissance, avec toute la plénitude d'action qu'assure l'Esprit saint[f]. C'est ainsi, vous le savez, que nous nous sommes comportés chez vous, pour l'amour de vous. [6] Quant à vous, vous avez été nos imitateurs et ceux du Seigneur[g], accueillant la parole, au milieu de grandes épreuves[h], avec la joie qu'inspire l'Esprit saint, [7] si bien que vous avez été un modèle pour tous les croyants de Macédoine et d'Achaïe. [8] De chez vous, la parole du Seigneur a retenti non seulement en Macédoine et en Achaïe, mais en tout lieu[i]... la renommée de votre foi en Dieu s'est répandue, si bien que nous n'avons plus besoin d'en rien dire : [9] on raconte à notre sujet quel accueil nous avons trouvé chez vous, et comment vous vous êtes convertis à Dieu[j], abandonnant les idoles, pour servir le Dieu vivant et véritable [10] et pour attendre des cieux son Fils, qu'il a ressuscité des morts, — Jésus, qui nous délivre de la colère à venir[k].

2 *Paul décrit son ministère à Thessalonique.* [1] En effet, vous savez bien vous-mêmes, frères, que notre venue chez vous n'a pas été vaine. [2] Après avoir souffert, après avoir été outragés comme vous l'avez su, à Philippes, nous avons puisé dans la communion de notre Dieu le courage de vous annoncer l'Évangile de Dieu, à travers de grandes luttes. [3] Nos exhortations ne procèdent pas de l'erreur, ni de l'impureté, elles ne sont pas entachées de fraude[l] : [4] Dieu nous ayant jugés dignes de recevoir le mandat de l'Évangile, nous l'annonçons d'après ses intentions, non pour plaire aux hommes, mais pour plaire à Dieu, qui éprouve nos cœurs. [5] Nous n'avons pas usé de paroles flatteuses, vous le savez; nous n'avons pas eu d'arrière-pensée de lucre,

a. *Silvain* n'est autre que Silas (Act. 15, 40; etc.). Paul mentionne ses deux compagnons, fondateurs avec lui de l'Église de Thessalonique. Il ne se donne aucun titre, son apostolat n'étant pas contesté. *b.* Le pluriel peut ici désigner les trois missionnaires, ou être rapporté seulement à Paul. La première personne du singulier n'apparaît que trois fois dans l'épître. *c.* Ici apparaît pour la première fois la triade des vertus « cardinales » (voy. 1 Cor. 13). *d.* Les trois vertus peuvent avoir également Jésus pour objet. *e.* *Devant Dieu* peut aussi être transporté au début de la phrase : Nous pensons sans cesse, devant Dieu, à... *f.* L'inspiration divine, qui a saisi Paul à Thessalonique, lui prouve que les Thessaloniciens sont des élus de Dieu. *g.* Paul se propose souvent à l'imitation des fidèles (1 Cor. 4, 16; 11, 2). S'il mentionne ici le Seigneur, c'est par un sentiment de modestie, et sans se rendre compte que cette adjonction même souligne la haute situation spirituelle qu'il s'attribue. *h.* Il ne s'agit pas ici de la persécution, qui n'a éclaté qu'à la fin du séjour de l'apôtre, et qui a surtout été dirigée contre Paul, mais des difficultés de toutes sortes causées par les changements de religion. *i.* Paul mentionne deux provinces où, en effet, l'Évangile a pu rayonner de Thessalonique. *En tout lieu* est une exagération évidemment, mais qui s'explique, étant donnée la situation centrale de Thessalonique. *j.* Ils étaient donc en majorité païens. Il y avait toutefois des Juifs parmi eux (voy. Act. 17, 4; 2 Thess. 2, 13).
k. Voilà un résumé de la prédication missionnaire de Paul. Elle comprenait donc, à l'origine, deux points essentiels : le monothéisme, et l'attente du retour du Seigneur. *l.* Ces accusations n'étaient pas portées contre Paul par des membres de l'Église de Thessalonique, qui avait une confiance absolue en l'apôtre.

1, 1 : 2 Thess. 1, 1. 2 : 2 Thess. 1, 3, 11. 3 : Col. 1, 4, 5; Apoc. 2, 2. 4 : 2 Thess. 2, 13. 5 : 1 Cor. 2, 4-5. 6 : 1 Cor. 4, 16; 11, 1; 2 Thess. 3, 7, 9. 7 : Phil. 3, 17; 1 Pi. 5, 3. 8 : Rom. 1, 8. 9 : Act. 14, 15. 10 : Tite 2, 13-14. **2,** 2 : Act. 16, 20-24; 17, 1-5. 4 : Gal. 1, 10. 5 : Act. 20, 33.

Dieu en est témoin ! [6] Nous n'avons pas cherché d'honneurs auprès des hommes, ni chez vous, ni chez d'autres, [7] nous qui aurions pu nous imposer [a], en notre qualité d'apôtres du Christ [b]. Non ! nous nous sommes comportés à votre égard avec douceur, comme une mère entoure de tendres soins les enfants qu'elle nourrit : [8] ainsi, dans notre tendresse pour vous, nous aurions voulu vous donner non seulement l'Évangile de Dieu, mais notre propre vie, tant vous nous étiez devenus chers. [9] Souvenez-vous, frères, de nos travaux et de nos peines : c'est en travaillant jour et nuit, pour n'être à charge à aucun de vous, que nous vous avons prêché l'Évangile de Dieu. [10] Vous êtes témoins, et Dieu aussi, de notre attitude sainte, juste, irréprochable vis-à-vis de vous, les croyants : [11] vous savez que nous avons agi avec chacun de vous comme un père avec ses enfants, [12] vous exhortant, vous encourageant, et vous adjurant de vous conduire d'une façon digne du Dieu qui vous appelle à son Royaume et à sa gloire.

Les épreuves traversées par l'Église.

[13] C'est pourquoi, de notre côté, nous remercions Dieu constamment de ce qu'en recevant de nous la parole divine que vous avez entendue, vous l'ayez accueillie non comme une parole humaine, mais, ainsi qu'elle l'est réellement, comme la parole de Dieu [c], qui manifeste son efficacité en vous, les croyants. [14] En effet, mes frères, vous êtes devenus les émules des Églises de Dieu qui sont en Judée, des Églises du Christ Jésus [d] : vous avez enduré par vos compatriotes les mêmes souffrances qu'ils ont endurées, eux, par les Juifs. [15] Ceux-ci n'ont pas seulement tué le Seigneur Jésus [e] et les prophètes, ils nous ont aussi persécutés [f]; ils ne se soucient pas de plaire à Dieu, et ils sont ennemis de tous les hommes. [16] Ils nous empêchent de parler aux païens pour les sauver : ils ne cessent de mettre le comble à leurs péchés ; aussi la colère [de Dieu] est-elle venue sur eux, enfin [g].

Paul exprime son désir de revoir les Thessaloniciens.

[17] Quant à nous, frères, séparés de vous pour un temps, de corps mais non de cœur, nous nous sommes efforcés avec d'autant plus d'ardeur de revoir votre visage : nous en avions un grand désir. [18] C'est pourquoi nous avons voulu vous rendre visite — moi, Paul, — non pas une fois, mais deux [h], et Satan nous en a empêchés. [19] En effet, quelle est, si ce n'est vous, notre espérance, notre joie, la couronne dont nous serons fiers en présence de notre Seigneur Jésus, lors de son avènement ? [20] Oui, c'est vous qui êtes notre gloire et notre joie.

3 [1] C'est pourquoi, n'y tenant plus, nous avons décidé de rester seul à Athènes, [2] et nous avons envoyé Timothée, notre frère, ministre de Dieu pour l'Évangile du Christ [i]. Sa mission était de vous affermir, de vous encourager, de soutenir votre foi, [3] pour que personne ne fût ébranlé par ces afflictions, car vous savez bien que nous y sommes destinés [j]. [4] Quand nous étions chez vous, nous vous disions qu'il nous fallait souffrir, ce qui est arrivé comme vous le savez.

L'apôtre se réjouit des bonnes nouvelles rapportées par Timothée.

[5] C'est pour cela que, n'y tenant plus, j'ai envoyé [Timothée] pour me rendre compte de votre foi. Je craignais que le tentateur ne

a. On peut aussi traduire : nous qui aurions pu [*vous*] *être à charge* (au sens matériel). L'apôtre avait droit à l'entretien, quoiqu'il n'en usât pas (1 Cor. 9). Mais le contexte indique plutôt un ensemble d'exigences dominatrices. Tout se courbait devant l'autorité de l' « apôtre ». *b*. Le pluriel englobe-t-il Silas et Timothée ? Ce n'est nullement impossible, ceux-ci étant des apôtres, au sens primitif du mot ; mais l'ensemble du passage indique bien qu'il s'agit de Paul seul. *c*. Il s'agit donc non d'une parole écrite, mais de la parole vivante des hommes de Dieu. *d*. Paul parle de la Judée en un sens large, où il englobe sans doute la Palestine entière. *e*. Paul rend ici les Juifs responsables de la mort de Jésus, d'accord en somme avec la tradition évangélique et avec les Actes. *f*. On peut aussi traduire : nous ont chassés. Paul ferait allusion, soit à son expulsion de Thessalonique, soit à la difficulté qu'il trouve à rentrer en Palestine. Il se peut qu'il y ait eu une excommunication prononcée par le Sanhédrin contre Paul. *g*. On traduit aussi : la colère [de Dieu] a-t-elle fini par les atteindre.

h. Il y a donc eu deux tentatives pour reprendre contact avec Thessalonique, et elles ont échoué toutes deux, ce que Paul ne peut s'expliquer autrement qu'en imaginant une intervention personnelle de Satan, l'ennemi du Royaume de Dieu.

i. Paul veut renforcer par ces expressions l'autorité de Timothée dans l'esprit des gens de Thessalonique. *j*. Les souffrances des justes, qui causaient tant de trouble à l'âme israélite, ont cessé d'être un mystère pour les chrétiens.

6 : Jn 5, 41, 44. 7 : 2 Cor. 11, 9. 9 : 1 Cor. 4, 12 ; Act. 20, 34 ; 2 Thess. 3, 8 ; 2 Cor. 11, 27. 11 : Act. 20, 31. 12a : Eph. 4, 1 ; Phil. 1, 27. 12b : 2 Thess. 1, 5 ; 1 Pi. 5, 10. 13 : Gal. 1, 11. 14a : Gal. 1, 22. 15 : Act. 2, 23 ; 7, 52 ; Rom. 15, 31. 19-20 : Phil. 4, 1.
3, 1 : Act. 17, 14-15. 3 : 2 Thess. 1, 4. 4 : 2 Thess. 3, 10 ; Act. 14, 22 ; 2 Tim. 3, 12. 5 : Phil. 2, 16.

vous eût tentés, et que mon travail n'eût été réduit à néant. [6] Mais dès que Timothée, arrivant de chez vous, nous eut apporté la bonne nouvelle de votre foi et de votre charité, disant que vous gardiez toujours un bon souvenir de nous, désireux de nous voir comme nous l'étions nous-mêmes de vous revoir, [7] vous futes pour nous, frères, par votre foi, un sujet de réconfort au milieu de toutes nos détresses et de toutes nos épreuves. [8] Et maintenant nous vivons, puisque vous tenez ferme dans le Seigneur. [9] Comment pourrions-nous rendre à Dieu assez de grâces à votre sujet, pour toute la joie dont nous nous réjouissons devant lui en pensant à vous, [10] priant de toute notre âme jour et nuit, pour qu'il nous soit donné de vous revoir et de combler les lacunes de votre foi[a]. [11] Que Dieu lui-même, notre Père, que notre Seigneur Jésus nous aplanisse la route vers vous ! [12] Que le Seigneur accroisse et fasse déborder l'amour que vous avez les uns envers les autres et envers tout le monde, à l'imitation de notre amour pour vous ! [13] Qu'il affermisse vos cœurs, les rendant irréprochables de sainteté devant Dieu, notre Père, pour le jour où notre Seigneur Jésus paraîtra avec tous ses saints !

4

Paul exhorte ses lecteurs à la moralité chrétienne : il leur prescrit la pureté et la loyauté.

[1] Enfin, mes frères, nous vous en prions, nous vous en supplions pour l'amour du Seigneur Jésus : vous avez appris de nous comment vous devez vous conduire pour plaire à Dieu, et c'est ainsi que vous vous conduisez : progressez encore ! [2] Vous savez quels préceptes nous vous avons donnés au nom du Seigneur Jésus. [3] Ce que Dieu veut, c'est votre sanctification : abstenez-vous de l'impureté ! [4] que chacun de vous apprenne à vivre avec sa femme[b] saintement; qu'il la traite avec égards, [5] et non avec cette passion déréglée des païens, qui ne connaissent pas Dieu. [6] Qu'il ne cause pas de dommage à son prochain, qu'il ne lui fasse pas de tort en cet ordre de choses[c], car le Seigneur tire vengeance de toutes ces fautes, comme nous vous l'avons dit et certifié auparavant. [7] Dieu ne nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sanctification. [8] C'est pourquoi celui qui repousse [cet enseignement], rejette non l'autorité d'un homme, mais celle de Dieu, *qui a mis en vous son Esprit saint.*

Exhortations à la charité et au travail.

[9] Quant à l'amour fraternel, vous n'avez pas besoin qu'on vous en écrive : Dieu lui-même vous a appris à vous aimer les uns les autres[d]; [10] et c'est ainsi que vous faites à l'égard de tous vos frères, dans toute la Macédoine. Nous vous invitons, frères, à progresser encore. [11] Mettez votre honneur à mener une vie paisible, en vous occupant de vos propres affaires et en travaillant de vos mains[e], comme nous vous l'avons ordonné. [12] Une telle conduite vous vaudra l'estime des gens du dehors, et vous mettra à l'abri du besoin.

Paul traite du sort des chrétiens morts avant l'avènement du Seigneur, et de cet avènement lui-même.

[13] Frères, nous ne voulons pas vous laisser dans l'ignorance au sujet des morts[f], pour que vous ne soyez pas tristes comme les autres[g], qui n'ont pas d'espérance. [14] Si nous croyons que Jésus est mort et

a. Pour la première fois, nous entrevoyons qu'il manque quelque chose à la perfection des fidèles de Thessalonique. *b.* Litt. : *son objet.* On traduit aussi : *son corps*, et il est permis d'hésiter entre les deux traductions. Si l'on admet le premier sens (cf. 1 Pi. 3, 7), il faut dire que Paul prescrit, non seulement l'indissolubilité du mariage, mais le respect de la femme, considérée comme créature de Dieu. Il faut que, par les égards témoignés à leurs femmes, les chrétiens se distinguent des païens, qui sont mus par leurs passions. *c.* En matière de mœurs. D'autres entendent *en affaires.* *d.* Ici encore, c'est l'esprit de Dieu, éclairant l'âme des fidèles, qui les initie à la vérité. *e.* Le travail manuel était méprisé dans les milieux païens, où il était l'affaire des esclaves. Les chrétiens de Thessalonique étaient entraînés à y renoncer par l'attente du retour du Seigneur, considéré comme très prochain. Ils risquaient ainsi, étant pauvres, de se déconsidérer en tombant à la charge et sous la dépendance des païens (v. 12). *f.* La destinée des hommes étrangers à l'Évangile ne préoccupe pas l'apôtre. Il songe, non aux morts en général, mais aux chrétiens, en particulier à ceux de Thessalonique, qui étaient déjà morts, ce qui avait ému une communauté qui espérait voir l'avènement du Seigneur sans passer par la mort. *g.* Ce terme désigne les païens (voy. 5, 6, ; Éph. 2, 3) : chez eux, l'incrédulité prédominait, comme le prouvent les inscriptions funéraires de l'époque. L'espérance de la vie future, qui se rencontre dans les mystères et chez les philosophes, conserve un caractère exceptionnel.

4, *8* : Éz. 36, 27.

6a : Act. 18, 5a. 11-13 : 2 Thess. 2, 16-17. 13a : Phil. 1, 10. 13b : Zach. 14, 5. 4, 1 : 2 Thess. 3, 6. 4 : 1 Pi. 3, 7. 5 : Gal. 4, 8. 8 : Éz. 36, 27; 37, 14. 9b : Jn 6, 45 ; 13, 34. 11 : Éph. 4, 28 ; 2 Thess. 3, 8, 12. 12 : Col. 4, 5. 13-17 : 1 Cor. 15.

ressuscité, de même aussi Dieu ramènera par Jésus et avec lui ceux qui sont morts[a]. [15]Nous vous le disons en nous appuyant sur une parole du Seigneur[b] : nous, les vivants, qui restons [sur la terre] jusqu'à l'avènement du Seigneur[c], nous n'aurons pas de priorité sur les morts. [16]Le Seigneur lui-même, quand retentira l'ordre[d], à la voix de l'archange, à l'appel de la trompette de Dieu[e], descendra du ciel. Ceux qui sont morts en Christ ressusciteront d'abord. [17]Ensuite, nous, les vivants, nous qui serons restés sur la terre, nous serons enlevés avec eux sur les nuées, à la rencontre du Seigneur, dans les airs[f], et ainsi, nous serons toujours avec le Seigneur. [18]Consolez-vous donc mutuellement par ces paroles.

Paul traite du moment de la venue du Seigneur.

5 [1]Quant à l'époque et au moment[g], frères, vous n'avez pas besoin qu'on vous en écrive. [2]Vous savez parfaitement que le jour du Seigneur vient comme un voleur dans la nuit[h]. [3]Quand on dira : Paix et sécurité, — alors, soudain, la ruine fondra sur les hommes, comme les douleurs sur la femme enceinte, et ils n'échapperont pas.

[4]Mais vous, mes frères, vous n'êtes pas dans les ténèbres pour que le jour du Seigneur vous surprenne comme un voleur : [5]vous êtes tous enfants de la lumière, enfants du jour[i]. Nous n'appartenons pas à la nuit, ni aux ténèbres : [6]ne dormons donc pas, comme les autres; — veillons, soyons sobres. [7]Ceux qui dorment, dorment la nuit; ceux qui s'enivrent, s'enivrent la nuit. [8]Nous, qui appartenons au jour, soyons sobres. Revêtons la cuirasse de la foi et de la charité, le casque de l'espérance du salut[j] : [9]Dieu ne nous a pas destinés à la colère, mais à l'acquisition du salut par notre Seigneur Jésus-Christ, [10]qui est mort pour nous afin que, veillant ou dormant[k], nous vivions en communion avec lui.

[11]Aussi, exhortez-vous réciproquement, édifiez-vous l'un l'autre, comme vous le faites déjà[l].

Exhortations relatives à la vie de l'Église.

[12]Nous vous prions, frères, d'avoir des égards pour ceux qui sont au travail parmi vous, qui président vos assemblées religieuses[m] et qui vous adressent leurs avertissements[n]. [13]Témoignez-leur beaucoup d'amour, à cause de leurs fonctions. Soyez en paix entre vous. [14]Nous vous y invitons, frères : avertissez ceux qui vivent dans le désordre, réconfortez ceux qui se découragent, occupez-vous des faibles, soyez patients envers tous.

[15]Prenez garde que personne ne rende le mal pour le mal[o]. Efforcez-vous de faire le bien toujours, à vos frères et à tout le monde.

[16]Soyez toujours dans la joie; [17]priez sans

a. Les chrétiens sont membres du corps de Jésus (1 Cor. 12, 27; Col. 1, 18) : aussi sont-ils appelés à ressusciter avec lui.
b. On a vainement cherché dans l'Ecriture cette parole du Seigneur. D'aucuns ont songé à une révélation que Paul aurait eue en rêve ou autrement. Mais Paul pouvait connaître des paroles de Jésus qui ne se trouvent pas dans les Évangiles. Il se peut qu'il en ait connu une se rapportant au sujet qu'il traite, et qu'il y fasse allusion soit au v. 16, soit plus vraisemblablement au v. 15. *c*. Donc, Paul ne s'attendait pas à mourir avant le retour du Seigneur, et il en était de même pour les membres de l'Église. Son point de vue est resté le même dans la première aux Corinthiens (15, 51), mais il s'est modifié dès la seconde aux Corinthiens (5, 1 et suiv.), sans que l'apôtre ait jamais renoncé à l'attente de la venue prochaine du Seigneur. *d*. Cet ordre est apparemment donné par Dieu. *e*. Il s'agit sans doute de l'archange Michel (Jude 9); *la trompette* sonne le réveil des morts. *f*. Probablement pour se joindre au cortège des anges, pour participer avec eux au jugement du monde et peut-être à la dernière lutte contre Satan et les anges, décrite 1 Cor. 15, 24-28. *g*. Pléonasme. On disputait sans doute, à Thessalonique, sur la date de la parousie. Paul, dans 2 Thess., ne se refusera pas à envisager les signes précurseurs de l'avènement du Seigneur. Aujourd'hui, il se borne à en marquer le caractère foudroyant à l'égard des incroyants, tout en modérant l'impatience des autres.
h. Allusion à une parole du Seigneur que nous retrouvons chez Matthieu (24, 43) et chez Luc (12, 39). *i*. Pour les chrétiens, le *jour* a déjà commencé : ils vivent, en quelque sorte, dans l'au-delà. *j*. Ici reparaissent les trois vertus cardinales.
k. La conséquence de la mort de Jésus, c'est donc la vie nouvelle en communion avec le Seigneur ressuscité, — que l'on dorme ou que l'on veille, c'est-à-dire qu'on soit mort ou vivant.
l. Paul s'adresse à tous. Le devoir d'exhortation et de cure d'âme n'est donc le monopole de personne. *m*. Litt. : *ceux qui vous président dans le Seigneur*. *n*. Sans qu'il y eût encore rien qui ressemblât à un clergé, il y avait des membres de l'Église que leur zèle poussait à se mettre en avant. C'étaient sans doute, en général, les plus anciens convertis, ou bien des hommes particulièrement inspirés. Il n'est pas nécessaire de supposer qu'ils aient été élus. Ils s'imposaient sans doute par eux-mêmes et par le dévouement avec lequel ils acceptaient des tâches fatigantes : les uns s'occupaient des pauvres et des malades, les autres présidaient le culte ou exerçaient la discipline. Peut-être la médiocrité de leur rang social nuisait-elle parfois à leur autorité : de là les recommandations de Paul. *o*. Réminiscence de Mt 5, 44.

15-17 : Mc 13, 26-27. 16 : 2 Thess. 1, 7. 17 : Mt 24, 31; Jn 14, 3. **5**, 2 : Mt 24, 42-44; 2 Pi. 3, 10; Apoc. 3, 3; 16, 15. 3 : Jér. 6, 14; Lc 21, 34-35. 6 : 1 Pi. 5, 8. 8 : És. 59, 17; Eph. 6, 14-17. 9 : 2 Thess. 2, 14. 10 : Rom. 14, 8-9. 12-13 : Phil. 2, 29; 1 Tim. 5, 17; Hébr. 13, 17. 14 : 2 Thess. 3, 6, 11, 15. 15 : Prov. 20, 22; Rom. 12, 17; 1 Pi. 3, 9. 16 : Phil. 4, 4. 17 : Lc 18, 1; Rom. 12, 12; Col. 4, 2.

cesse[a]; [18] rendez grâces pour tout[b]. C'est ce que Dieu demande de vous, puisque vous êtes au Christ.

[19] N'éteignez pas l'Esprit. [20] Ne méprisez pas les révélations des prophètes; [21] mettez tout à l'épreuve; conservez ce qui est bon. [22] Tenez-vous en garde contre toute manifestation mauvaise[c].

Prière finale.

[23] Que le Dieu de paix lui-même vous rende entièrement saints et que l'ensemble de votre être, l'esprit, l'âme, le corps[d], soit gardé irréprochable pour l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ. [24] Celui qui vous appelle est fidèle : il accomplira[e].

Conclusion.

[25] Frères, priez pour nous.

[26] Saluez tous nos frères du saint baiser. [27] Je vous en conjure par le Seigneur : que cette lettre soit lue à tous les frères[f].

[28] Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous !

a. La prière à laquelle l'apôtre pense n'est pas nécessairement une prière verbale : c'est la « respiration de l'âme qui vit en Dieu ». *b.* Ces trois termes sont inséparables. La joie se fonde sur la certitude de l'exaucement, et elle produit la reconnaissance. *c.* Ce paragraphe (v. 19-22) traite des dons spirituels. Paul ne veut pas que des gens trop raisonnables éteignent le feu de l'Esprit en contrariant les manifestations désordonnées de l'inspiration. Il veut qu'on respecte l'enthousiasme chrétien et l'inspiration des prophètes. Il semble toutefois prescrire un examen critique des phénomènes « spirituels », aboutissant à l'élimination de ce qui ne vaut rien. Ceci fait songer au don du *discernement des esprits*, dont il est question dans la première aux Corinthiens (12, 10) et que tous les membres de l'Église possèdent en quelque mesure, d'après 1 Cor. 14, 29. *d.* Juifs et Grecs s'en tiennent habituellement à la distinction du corps et de l'âme (souffle vital, principe de la vie). Il en est de même, le plus souvent, chez les premiers chrétiens. Selon Paul, l'homme naturel a un corps et une âme, qui sont de l'ordre terrestre. Il vient s'y ajouter un élément nouveau, l'esprit, que Dieu donne. La terminologie, au surplns, est, en ces matières, quelque peu flottante.

e. Il vous fera remplir la vocation qu'il vous adresse.

f. On s'est étonné parfois de cette recommandation. Si notre épître est, comme il est très possible, la première que Paul ait écrite, on conçoit qu'il se soit préoccupé de l'usage que l'on en ferait. Ce genre de recommandation a dû être bientôt superflu.

18 : Éph. 5, 20. 19 : Nomb. 11, 26-29 ; Lc 9, 49-50 ; 1 Cor. 14, 29-30, 39. 20 : 1 Cor. 14, 1. 21 : 1 Jn 4, 1. 23 : 2 Thess. 3, 16 ; Hébr. 13, 20. 24 : 1 Cor. 1, 9 ; 2 Thess. 3, 3. 25 : Col. 4, 3 ; 2 Thess. 3, 3. 26 : Rom. 16, 16 ; 1 Cor. 16, 20 ; 2 Cor. 13, 12 ; 1 Pi. 5, 14. 27 : Col. 4, 16.

LA SECONDE AUX THESSALONICIENS

Adresse et salutation.

1 [1] Paul, Silvain et Timothée à l'Église de Thessalonique, [qui vit] en Dieu, notre Père, et en notre Seigneur Jésus-Christ :

[2] Grâce et paix vous soient données par Dieu le Père et par le Seigneur Jésus-Christ !

Action de grâces et exhortations : la perspective du jugement dernier.

[3] Il nous faut constamment rendre grâces[a] à Dieu à votre sujet, frères, comme il convient, pour l'épanouissement magnifique de votre foi et pour l'accroissement, en chacun de vous, de l'amour que vous avez les uns pour les autres[b]. [4] Ainsi êtes-vous pour nous un sujet de gloire auprès des Églises de Dieu[c], à cause de votre patience et de votre foi au milieu de toutes les persécutions et des afflictions que vous endurez. [5] Elles sont le présage

1, 2. *S A L vg.* B D : Dieu, *le* Père, et dans *le*.

a. Cette formule, qui a un caractère solennel et comme liturgique (on la retrouve chez les Pères apostoliques), remplace l'expression habituelle : *nous rendons grâces*. L'expression *comme il convient* donne, elle aussi, au texte une allure quelque peu solennelle, mais tout cela s'explique par une certaine gêne à aborder l'entretien avec une Église où certaines choses laissaient à désirer. *b.* Paul marque par là que les Thessaloniciens, malgré tout, n'ont pas cessé de progresser depuis sa première lettre, répondant ainsi à l'exhortation de 3, 12. *c.* Paul parle habituellement, soit de *l'Église*, soit des *Églises* de telle ou telle région. L'expression ici employée a une ampleur inaccoutumée.

1, 1 : 1 Thess. 1, 1. 2 : Rom. 1, 7. 3 : 1 Thess. 1, 2, 3 ; 3, 12. 4 : 2 Cor. 7, 4 ; 1 Thess. 2, 19. 5 : 1 Thess. 2, 12.

du juste jugement de Dieu; leur but est de vous faire juger dignes du Royaume de Dieu, pour lequel vous souffrez. [6] Il est juste, en effet, que Dieu rende souffrance pour souffrance à vos oppresseurs, [7] et qu'à vous qui êtes opprimés il accorde, ainsi qu'à nous, la délivrance[a], au jour de la manifestation[b] du Seigneur Jésus, qui viendra du ciel[c] avec les anges de sa puissance[d], [8] *dans un feu flamboyant*[e], *faisant justice de ceux qui ne connaissent pas Dieu et de ceux qui n'obéissent pas* à l'Évangile de notre Seigneur Jésus[f]. [9] Ils seront punis de la perdition éternelle[g], *loin de la face du Seigneur et de sa gloire souveraine*, [10] *quand il viendra pour être glorifié au milieu de ses saints*[h] *et pour faire, en ce jour, l'admiration* de tous ceux qui auront cru, — et vous avez cru à notre témoignage !

[11] C'est pourquoi nous prions sans cesse pour vous, afin que notre Dieu vous trouve dignes de son appel et qu'il vous dispose parfaitement à l'accomplissement joyeux du bien et à la mise en œuvre efficace de la foi. [12] Ainsi, le nom de notre Seigneur Jésus sera glorifié en vous, et vous en lui, selon la grâce de notre Dieu et du Seigneur Jésus-Christ.

2 *Instructions relatives à la venue du Seigneur : des événements qui doivent précéder la fin.*

[1] Nous vous en prions, frères : au sujet du retour de notre Seigneur Jésus-Christ et de notre réunion avec lui[i], [2] ne vous laissez pas trop aisément ébranler ou effrayer par une prophétie, par une parole, par une prétendue lettre de nous[j] affirmant l'imminence du jour du Seigneur[k]. [3] Que personne ne vous trompe d'aucune manière : il faut d'abord que soit venue l'apostasie[l] et que se manifeste l'Homme d'iniquité[m], le fils de perdition[n], [4] l'Adversaire, celui qui s'élève contre tout ce qu'on appelle Dieu ou qu'on adore, jusqu'à siéger dans le temple de Dieu en se proclamant Dieu. [5] Ne vous souvenez-vous pas que, quand j'étais encore chez vous, je vous ai parlé de cela ? [6] Et à présent, vous connaissez l'Obstacle[o] qui le retient pour qu'il se manifeste [seulement] à son heure. [7] Le Mystère d'iniquité[p] est déjà en action; mais il faut que Celui qui y fait obstacle

a. Les souffrances des justes appellent une réparation, qui consistera dans le châtiment de leurs adversaires et dans leur propre délivrance. *b*. Cf. 1 Cor. 1, 7. Ce terme équivaut à celui de « retour » (en grec *parousie*) employé ailleurs (Mt 24, 3, 27 ; etc.). *c*. Idée analogue à celle de la venue de Yahvé, descendant du ciel pour juger le monde (Ès. 64, 1 ; Ps. 18, 10).
d. Probablement les anges par lesquels il manifeste sa puissance. *e*. Litt. : *dans un feu de flamme*. C'est le feu dévorateur par lequel s'exécutera le jugement divin. *f*. Ce sont ici deux catégories distinctes, alors que, dans le texte de l'Ancien Testament dont Paul s'inspire, les deux catégories, en vertu du parallélisme hébreu, n'en font qu'une. *Ceux qui ne connaissent pas Dieu*, ici, ce sont les païens. *Ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile*, ce sont les Juifs. *g*. Paul semble pencher ailleurs (voy. 1 Cor. 15) vers l'idée de l'anéantissement des méchants. Ici, au contraire, il semble envisager une peine éternelle (cf. Mt 18, 8 ; 25, 41, 46). Mais, à la différence des châtiments épouvantables qu'énumèrent les apocalypses juives, la peine dont il s'agit consiste avant tout à être éloigné du Seigneur, qui est la source de la vie. *h*. Ce ne sont pas les anges, mais les chrétiens. *i*. Cf. 1 Thess. 4, 13 et suiv. *j*. Il se peut qu'il soit fait allusion ici à une interprétation erronée de la première épître de Paul, et non à une épître qui lui aurait été attribuée faussement. *k*. Ou : affirmant que le jour du Seigneur est déjà là. *l*. L'idée de la grande apostasie qui doit précéder la fin, se trouve dans le livre de Daniel (11, 32). De quelle apostasie s'agit-il ici ? Paul admet que tous les chrétiens seront sauvés (1 Thess. 4, 17 ; 1 Cor. 3, 15). Il fait donc allusion, sans doute, à une défection des Juifs, qui, délaissant le culte du vrai Dieu, passeraient au paganisme, ou simplement à une chute morale de l'humanité en général. *m*. L'*Homme d'iniquité* est une figure apocalyptique inspirée de Daniel (11, 36-37). Antiochus Épiphane, Hérode, Caligula en fournissent les traits. L'apparition de l'Inique est désignée en grec par les mêmes termes que la manifestation de Jésus-Christ (*apocalupsis, parousia*). On s'est demandé s'il s'agissait, pour l'Antichrist comme pour le Christ, d'une résurrection, et on a songé à la légende de la résurrection de Néron, ce qui supposerait l'inauthenticité de l'épître. Mais il n'est pas nécessaire de donner aux termes grecs un sens aussi particulier : ils peuvent s'appliquer simplement à « l'entrée en scène », qu'elle qu'en soit l'origine, de l'Antichrist. Le mot d'Antichrist, lui-même, fait défaut. L'Homme d'iniquité, c'est le criminel par excellence. L'iniquité dont il s'agit, c'est l'immoralité païenne : elle s'incarne en un faux Messie, suscité par Satan. Il manque, au surplus, à ce portrait de l'Antichrist, la couleur politique dont se revêt d'habitude la figure du Messie. Nous avons affaire à la vieille idée mythologique de l'ennemi de Dieu, du dragon primordial, — transformée, d'ailleurs, humanisée, et, par là, transposée dans l'ordre moral et religieux : au v. 9, l'Antichrist apparaît comme un faux prophète, qui séduit les hommes par ses miracles. *n*. Expression hébraïque signifiant *le perdu*. *o*. Le terme grec désigne ici une puissance abstraite (il est au neutre), et au v. 7, un être personnel (il est au masculin). L'*obstacle* paraît être Rome : jusqu'à la persécution de Néron, elle avait été tenue par les chrétiens pour une puissance de justice et de paix, qui ne s'occupait guère d'eux que pour les protéger contre les violences de leurs adversaires (on remarque le même point de vue dans Rom. 13). Il y a au surplus, dans le terme employé ici (litt. : *ce qui retient*), une réminiscence probable du mythe d'après lequel Satan est enchaîné depuis la création du monde et doit être libéré en vue du dernier combat, dans lequel il sera anéanti par le Messie.
p. Il s'agit du personnage nommé plus haut « l'Homme d'iniquité » (vers. 3). Voy. l'expression parallèle appliquée au Christ dans 1 Tim. 3, 16 (*le Mystère de piété*).

1, 8 : Ès. 66, 15 ; Jér. 10, 25 ; Ps. 79, 6. *9 :* Ès. 2, 10, 19, 21. *10 :* Ps. 68, 36 (G) ; Ès. 49, 3 ; 2, 11.

6 : Ap. 18, 6. 7 ; Rom. 12, 16. 7 : Mt 25, 31 ; 1 Thess. 3, 13 ; 4, 16. 8 : Rom. 2, 8 ; 1 Pi. 4, 17. 10 : 1 Thess. 3, 13. 11 : 1 Thess. 1, 2-3. 2, 1-14 : 1 Thess. 4, 13-18. 3 : 1 Tim. 4, 1 ; 1 Jn 2, 18 ; 4, 3 ; Jn 17, 12. 4 : Éz. 28, 2 ; Dan. 11, 36.

jusqu'ici soit supprimé[a]. [8]Alors se manifestera l'Homme de péché, que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de ses lèvres[b], et qu'il anéantira par l'éclat de son avènement. [9]Son apparition, grâce au concours de Satan, sera caractérisée par toutes sortes d'actes de puissance, de signes, de prodiges trompeurs[c], [10]et par toutes les séductions que le péché prodigue à ceux qui se perdent faute d'avoir accueilli l'amour de la vérité, qui les eût sauvés[d]. [11]C'est pourquoi Dieu leur envoie une puissance d'erreur qui les fait croire au mensonge, [12]afin qu'ils tombent sous la condamnation, tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité[e], mais se sont complu dans le mal.

L'apôtre remercie Dieu pour ses grâces et exhorte les fidèles à persévérer.

[13]Quant à nous, nous devons remercier Dieu en tout temps à cause de vous, frères bien-aimés du Seigneur[f] : il vous a choisis, dès l'origine[g], pour vous donner le salut par l'action sanctifiante de l'Esprit et par la foi en la vérité. [14]C'est à cela qu'il vous a appelés par notre prédication[h], pour que vous possédiez la gloire de notre Seigneur Jésus-Christ. [15]Ainsi donc, mes frères, tenez ferme, et gardez les traditions dans lesquelles vous avez été instruits par nous, soit oralement, soit par écrit. [16]Que notre Seigneur Jésus-Christ lui-même[i], et Dieu notre Père, qui nous a aimés et qui nous a donné une consolation éternelle et une belle espérance, œuvre de sa grâce, [17]encourage vos cœurs et vous donne la force de pratiquer toujours le bien, par l'action et par la parole.

3

Instructions pratiques : le danger de l'oisiveté. L'apôtre rappelle son exemple. Il exhorte les fidèles au travail et à l'obéissance.

[1]Enfin, mes frères, priez pour nous afin que la parole du Seigneur progresse et qu'elle soit glorifiée [ailleurs] comme elle l'est chez vous; [2][priez] aussi pour que nous soyons délivrés des sots et des méchants[j] (car tous n'ont pas la foi). [3]Le Seigneur est fidèle : il vous affermira et vous préservera de l'Esprit du mal. [4]Le Seigneur nous donne à votre égard cette confiance, que vous faites et ferez ce que nous vous prescrivons. [5]Que le Seigneur dirige vos cœurs sur la voie droite de l'amour de Dieu et de la patience du Christ.

[6]Nous vous ordonnons, frères, au nom du Seigneur Jésus-Christ, de vous tenir à l'écart de tout frère qui vit dans le désordre et non pas selon la tradition que vous avez reçue de nous. [7]Vous savez bien comment il faut nous imiter. Nous n'avons pas vécu chez vous dans le désordre; [8]nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne : nuit et jour au labeur et à la peine, nous avons travaillé pour n'être à charge à aucun de vous[k]. [9]Non que nous n'en eussions le droit, mais nous voulions vous donner en notre personne un exemple à imiter. [10]En effet, quand nous étions chez vous, nous vous disions : « Celui qui ne veut pas travailler, ne doit pas non plus manger[l]. »

[11]Or, nous entendons dire qu'il y a chez vous des gens qui vivent dans le désordre, sans rien faire que de s'agiter vainement[m]. [12]Ceux-là, nous leur ordonnons, nous leur enjoignons au nom du Seigneur Jésus-Christ

2, 13. B F : il vous a choisis *comme prémices*, pour vous... (voy. note explicative).

a. La *suppression* dont il s'agit implique la mort de l'empereur et la ruine de l'Empire (les guerres et les insurrections jouent un grand rôle dans les apocalypses). *b.* La victoire du Seigneur sur l'Antichrist s'opère par des moyens miraculeux, inspirés de la prophétie d'Ésaïe (11, 4). Dans l'Apocalypse, la parole du Christ est symbolisée par l'épée. *c.* Ses miracles imitent ceux du Christ : de là le terme d'*Antichrist* (1 Jn 2, 18).
d. L'apparition de l'Antichrist est le châtiment de ceux qui n'ont pas voulu recevoir le Christ. *e.* La *vérité*, c'est l'Évangile du Christ. *f.* Dans ce passage, qui rappelle étonnamment certains textes de la première lettre, l'expression *frères aimés du Seigneur* remplace l'expression *frères aimés de Dieu* de 1 Thess. 1, 4. *g.* D'après le texte de B (voy. note crit.), il pourrait s'agir des judéo-chrétiens, qui avaient constitué les premiers éléments de l'Église de Thessalonique. *h.* Litt. : *par notre Évangile.* *i.* *Le Seigneur*, ici, précède Dieu le Père, au lieu de le suivre, comme il est d'usage. *j.* Allusion probable aux Juifs de Corinthe, qui ont suscité à l'apôtre les difficultés que l'on sait (voy. Act. 18, 12). *k.* Dans ce verset, il y a une quantité de mots qui se retrouvent dans 1 Thess. 2, 9. *l.* Il se peut que Paul cite ici un dicton populaire. *m.* Il est assez remarquable que Paul ne fasse point allusion aux exhortations de sa première lettre, ce qui peut faire croire que les deux lettres n'ont pas les mêmes destinataires.

8 : Ès. 11, 4; Apoc. 19, 15. 9 : Mt 24, 26; Apoc. 13, 13. 13 : Éph. 1, 4; 1 Thess. 1, 4; 2, 13. 14 : 1 Thess. 5, 9. 15 : 1 Cor. 11, 2. 16-17 : 1 Thess. 3, 11-13. **3,** 1 : Col. 4, 3; 1 Thess. 5, 25. 3 : 1 Thess. 5, 24. 6 : Mt 18, 17; Rom. 16, 17. 8 : 1 Cor. 4, 12; 1 Thess. 2, 9. 9a : Mt 10, 10b; 1 Cor. 9, 6, 14. 10a : 1 Thess. 3, 4. 12 : 1 Thess. 4, 11.

de travailler paisiblement pour manger le pain qu'ils auront gagné[a]. [13] Pour vous, mes frères, ne cessez pas de faire le bien. [14] Quiconque n'obéit pas aux instructions de notre lettre, notez-le, de façon à n'avoir pas de rapports avec lui, pour qu'il se repente : [15] toutefois, ne le considérez pas comme un ennemi, mais reprenez-le comme un frère[b].

Salutation finale et signature

[16] Que le Seigneur de la paix lui-même vous donne la paix, toujours et en toute circonstance ! Que le Seigneur soit avec vous tous !

[17] La salutation est de ma propre main, à moi Paul : c'est, dans chacune de mes lettres, un signe [d'authenticité] : c'est ainsi que j'écris[c].

[18] Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous !

a. Litt. : *pour manger leur propre pain.* *b.* Ce sont ici les premiers débuts de la discipline ecclésiastique. *c.* Paul fait remarquer à ses lecteurs, dans maintes autres lettres, que la formule de salutation est écrite de sa main (1 Cor. 16, 21 ; Col. 4, 18). Mais ici seulement, il fait ressortir que c'est *un signe.*

13 : Gal. 6, 9. 16 : 1 Thess. 5, 23. 17 : 1 Cor. 16, 21 ; Col. 4, 18.

LES ÉPÎTRES PASTORALES

INTRODUCTION

Les destinataires.

On appelle Épîtres pastorales, depuis le XVIIIe siècle, le groupe de lettres formé par les deux épîtres à Timothée et l'épître à Tite. Cette dénomination, assez impropre, s'explique cependant si l'on songe que, dans ces lettres, il est surtout question des devoirs du conducteur d'Église.

Les destinataires de ces deux lettres sont deux disciples, dont nous savons qu'ils étaient particulièrement chers à Paul.

Timothée était né à Lystres, d'une mère juive et d'un père païen (Act. 16, 1-3). Il était tout jeune, quand Paul le rencontra. L'apôtre le prit dès lors pour compagnon et le traita comme son fils (1 Cor. 16, 10-11; Phil. 2, 19-22).

Timothée accompagna Paul dans ses deuxième et troisième voyages. Paul l'envoya d'Éphèse à Corinthe, où des troubles venaient d'éclater (1 Cor. 4, 17; 16, 10).

Trop jeune, peut-être, il échoua dans sa mission, mais Paul lui garda sa confiance. Il était près de l'apôtre, lors de la captivité de Césarée. Il est nommé comme coauteur dans les épîtres aux Philippiens, aux Colossiens et à Philémon. D'après l'épître aux Hébreux, il semble qu'il ait été emprisonné, à Rome sans doute, puis relâché (Héb. 13, 23).

Tite était païen d'origine : il se convertit de bonne heure. Il accompagna Paul à la conférence de Jérusalem, où l'apôtre refusa de le faire circoncire (Gal. 2, 3).

Les Actes ne parlent pas de lui. Pourtant, nous voyons, par le rôle qu'il a joué à Corinthe, qu'il était l'homme de confiance auquel Paul faisait appel, lorsqu'il s'agissait d'arranger une situation délicate.

C'était un missionnaire autonome plutôt qu'un collaborateur régulier de Paul. La tradition catholique fait de lui le premier évêque de Crète.

Ces deux hommes avaient toute l'affection de l'apôtre. Il serait invraisemblable qu'il ne leur eût jamais écrit, mais il n'est pas certain que ces lettres leur aient été adressées.

Analyse des épîtres.

Voyons d'abord ce que contiennent les Pastorales.

Dans la première épître à Timothée, l'apôtre, partant pour la Macédoine, rappelle à Timothée la tâche qu'il lui a assignée à Éphèse, à savoir de réprimer l'enseignement hérétique des gnostiques judéo-chrétiens, qui, dès ce temps-là, sévissent en Asie (chap. 1).

Au chapitre 2, l'auteur donne ses instructions relativement aux prières d'intercession qui doivent être prononcées dans les assemblées (2, 1-8). Il adresse aux femmes des recommandations quant à l'attitude qu'elles doivent observer au culte. Il leur recommande la simplicité et la modestie. Il réagit contre l'ascétisme dualiste, qui condamnait le mariage (2, 9-15).

Au chapitre 3, il est question des évêques (1-7).

Il est également traité des diacres et du diaconat féminin (3, 8-13), et ce passage s'achève sur un hymne à la gloire du Christ (3, 14-16).

Au « Mystère de la piété », l'apôtre oppose le dualisme ascétique de l'hérésie (4, 1-5), après quoi il donne à Timothée des instructions spéciales, l'exhortant à rejeter ces fables et à mettre en valeur tous les dons spirituels qu'il possède (4, 6-16).

Suivent des directions touchant les vieillards, les jeunes gens, les veuves, les anciens et les esclaves (5, 1-6, 2a). Enfin, après une protestation contre l'hérésie (6, 2b-10), Paul exhorte Timothée à « combattre le bon combat », et à condamner « les antithèses de la gnose, faussement ainsi nommée » (6, 11-21).

La deuxième épître à Timothée a un double but. Paul veut : 1° exhorter Timothée, 2° lui donner des nouvelles de sa situation.

Après l'adresse (1, 1-2), l'apôtre rappelle à Timothée la foi de son enfance. Il l'invite à n'avoir pas honte de l'Évangile, et à souffrir courageusement, à son exemple, pour la bonne cause en gardant « le bon dépôt » (1, 3-14). Il fait allusion à la défection de « ceux d'Asie » et à la fidélité d'Onésiphore (1, 15-18). Il insiste sur l'acceptation de la souffrance, qui s'impose aux vrais témoins de Jésus-Christ (2, 1-13). Paul combat ensuite les mêmes hérésies qui sont flétries dans l'autre épître, il stigmatise une fois de plus Hyménée (renforcé ici de Philète), dont l'hérésie consiste à dire que la résurrection est déjà arrivée. Il compare l'Église à une maison dans laquelle il y a des vases honorables et des vases vils (2, 14-21).

Il engage Timothée à fuir les passions de la jeunesse, à éviter les querelles et à instruire les gens avec douceur (2, 22-26). Il fait ensuite un tableau très sombre de ce qui se passera dans les derniers temps du monde. Il dénonce les intrigues des hérétiques (3, 1-9). Il exhorte une fois de plus Timothée à « rester fidèle à ce qu'il a appris », en se livrant à l'étude des Écritures (3, 10-17), en reprenant, exhortant sans se lasser (4, 1-5). Il annonce sa mort prochaine et affirme son espérance (4, 6-8).

La lettre se termine par une série de détails person-

nels, qui nous transportent dans une situation historique bien définie. L'apôtre est en prison, il a subi un premier interrogatoire, il s'apprête à en subir un second. Il envisage une nouvelle délivrance, mais qui semble être celle par laquelle le Seigneur le « sauvera dans son Royaume céleste » (4, 9-22).

L'épître à Tite débute par une adresse solennelle (1, 1-4). L'apôtre rappelle à Tite qu'il l'a laissé dans l'île de Crète pour achever l'œuvre missionnaire et installer un presbytre dans chaque ville ; il l'invite à organiser la lutte contre l'hérésie, il marque les conditions nécessaires pour être évêque ou ancien (1, 5-9) ; il flétrit les vices des Crétois, lesquels se compliquent de fables juives (1, 10-16) ; il donne des conseils aux vieillards, aux jeunes hommes, aux jeunes femmes et aux esclaves (2, 1-10). Vient ensuite un résumé de l'Évangile paulinien, qui se fonde sur la grâce de Dieu (2, 11-15).

Paul invite son disciple à prêcher la soumission aux autorités et à pratiquer les vertus chrétiennes. Il lui rappelle ce que Dieu a fait pour les hommes en leur donnant l'Évangile (3, 1-7). Il l'exhorte à éviter « les folles discussions, les généalogies, l'*hérétique* » (3, 8-10). Il engage Tite à le rejoindre à Nicopolis, où il va passer l'hiver; il lui annonce l'arrivée en Crète d'Artémas et de Tychique, puis de Zénas et d'Apollos (3, 12-14). Vient alors la salutation finale (3, 15).

L'authenticité.

Jusqu'au XVIIIe siècle, aucun doute ne s'est élevé à l'égard des Épîtres pastorales. Une seule exception : Marcion. Mais l'opposition de Marcion s'explique par le caractère antiascétique des Pastorales. Sans doute, on a parfois hésité à les admettre dans le canon des saintes Écritures, mais uniquement en raison de leur caractère de lettres privées.

De toutes les épîtres attribuées à Paul, il n'en est aucune qui ait laissé autant de traces dans la littérature du IIe siècle, que celles-ci. Polycarpe, déjà, les a certainement connues. De même, Ignace.

L'authenticité des Pastorales a été contestée, en tout ou en partie, dès le début du XIXe siècle.

Tout d'abord, le ton officiel de ces missives a quelque peu étonné. On s'est demandé à quelle nécessité pouvaient correspondre des instructions si détaillées et d'un ton si général, envoyées à des hommes que l'apôtre venait de quitter et qu'il allait revoir (voy. 1 Tim. 1, 3; 3, 14; 2 Tim. 4, 9-21 ; Tite 1, 5; 3, 12). On a été surpris de voir Paul mettre en garde Timothée, qui était son collaborateur depuis tant d'années, contre les péchés de la jeunesse (2 Tim. 2, 22).

D'autre part, la situation attribuée à Timothée et à Tite est singulièrement inconsistante. Tantôt ils apparaissent comme des fonctionnaires locaux, tantôt comme des inspecteurs d'Églises.

En second lieu, on a cherché à démontrer l'impossibilité de situer les Pastorales dans la partie connue de la vie de Paul. Cet argument a d'ailleurs perdu de sa force, aujourd'hui qu'on se rend mieux compte des lacunes que présente notre connaissance de la carrière de l'apôtre.

Ensuite on a allégué, à l'encontre des Pastorales, des raisons de style et de vocabulaire. Celles-ci apparaissent d'emblée au lecteur, même s'il n'a aucune connaissance de la langue grecque. Le style des Pastorales n'a ni la vigueur, ni la concision du style de Paul. La pensée se traîne, l'expression est terne, le raisonnement embarrassé. Le vocabulaire diffère assez sensiblement de celui de Paul. Plus du tiers des mots employés ne se retrouvent pas dans les épîtres de Paul. C'est là une proportion très forte. Un grand nombre de mots habituels à Paul ne se rencontrent pas dans les Pastorales, par contre mainte expression familière aux Pastorales ne se retrouve pas chez Paul.

A ces objections de forme correspond un jugement défavorable portant sur la pensée et, plus encore que sur les idées, sur la puissance de l'inspiration.

De fait, on ne reconnaît guère la flamme du paulinisme dans ces lettres, ferventes, mais d'une ferveur si mesurée.

On a affaire, ici, à une tout autre façon d'écrire et de penser.

Les défenseurs de l'authenticité des Pastorales se sont plu à y voir une œuvre de la vieillesse de l'apôtre. Mais pour expliquer de tels changements, il faudrait admettre que la vie de Paul se fût prolongée bien au delà de la captivité de Césarée et de Rome. Il faudrait supposer une seconde captivité, qui permît de mettre un intervalle suffisant entre les Épîtres pastorales et le reste de la littérature paulinienne.

Cette « seconde captivité » n'est pas tout entière sortie du cerveau des modernes. Elle trouve des appuis dans le témoignage des Pères. Mais les Pères avaient-ils des documents, c'est-à-dire une tradition solide ? N'auraient-ils pas supposé cette « seconde captivité », à la fois pour compléter le livre des Actes, dont le point de suspension final semble autoriser le lecteur à ajouter à la vie de l'apôtre un chapitre de plus, et pour rendre compte de certains détails des Épîtres pastorales, qui ne semblent pas rentrer dans le cadre historique de la vie de l'apôtre ?

Le témoignage d'Eusèbe (début du IVe s.) est trop tardif pour qu'on en puisse faire état de façon rigoureuse. Il y a bien les *Actes de Paul* (qui sont de l'an 200 environ), où il est question d'un voyage de Paul en Espagne, ce qui répond aux intentions manifestées par l'apôtre (Rom. 15, 22-29). Clément Romain (vers la fin du Ier siècle) avait déjà présenté Paul comme « parvenu au terme de l'Occident », ce qui pourrait se rapporter à un voyage fait par l'apôtre en Espagne. Par ailleurs, les témoignages relatifs à ce voyage sont de basse époque. On peut admettre que les Pères aient voulu combler, par une supposition qui serait conforme à un projet de l'apôtre, l'intervalle entre la persécution de Néron et le séjour de Paul à Rome, tel que le raconte le livre des Actes, car le martyre de Paul à Rome durant la persécution de Néron est attesté par l'ensemble de la tradition. Et, bien qu'on ne puisse avoir de certitude à ce sujet (le silence du livre des Actes permet toutes les suppositions), il est permis de croire que Paul, à ce moment-là, ait disparu de la scène de l'histoire.

Dès lors, la clef du problème des Pastorales n'est pas là.

Si l'on admet l'authenticité des Pastorales, il n'y a qu'un intervalle de deux ans, trois tout au plus, entre ces épîtres et les précédentes lettres de Paul.

Toute la question est de savoir si les Pastorales attes-

tent ou non un changement de situation, de milieu, d'idées, de manière, compatible avec un aussi court délai. C'est ce que nous allons examiner, en partant de ce fait que l'atmosphère ecclésiastique est restée à peu près la même, dans l'intervalle de dix ans environ qui sépare les épîtres aux Thessaloniciens des lettres de la captivité, et que la manière de l'apôtre ne s'est pas modifiée du tout.

La théologie des Épîtres pastorales est déterminée par la lutte contre l'hérésie. Le but des trois lettres est le même. Il s'agit de combattre certains adversaires. Comment ces adversaires vont-ils être caractérisés?

Dès le début de la première à Timothée (1, 3), ils sont désignés comme des « gens qui enseignent d'autres choses ». D'autres choses que ce qu'enseigne l'Église, sans doute, ce qui n'implique pas nécessairement un blâme. Mais de l'inutile au dangereux, il n'y a qu'un pas. Les hérétiques des Pastorales l'ont franchi. Ils ne s'attachent pas « aux saines paroles de notre Seigneur Jésus-Christ et à la doctrine conforme à la piété » (6, 3). Leurs enseignements, qui ne remontent pas au Christ et qui sont dénués de moralité, entraînent toutes sortes de péchés (que l'auteur décrit 1, 9-10), et ceux qui les propagent sont déjà désignés par le terme qui caractérisera, au cours de l'histoire, tout individualisme jugé dangereux. Évite l'*hérétique*, dit l'épître à Tite (3, 10). La prédication de ces « docteurs » (2 Tim. 4, 3) consiste en des paroles creuses et vaines. Ce sont « les antithèses d'une gnose faussement ainsi nommée » (1 Tim. 6, 20), ce qui ne vise pas nécessairement, comme on l'a cru parfois, Marcion, l'hérétique du IIe siècle (les hérétiques des Pastorales sont des gnostiques judaïsants, qui n'ont rien à voir avec l'ultra-paulinien Marcion), mais ce qui fait allusion sans doute au caractère contradictoire de cette prétendue *connaissance.*

Il s'agit, en fait, de « fables et de généalogies sans fin » (1 Tim. 1, 4; cf. Tite 3, 9).

Ces généalogies, ce sont apparemment les chaines des éons gnostiques, ces émanations successives de la Divinité par lesquelles, dès le IIe siècle, et plus tôt encore sans doute, on s'est efforcé d'expliquer le monde. L'inconvénient de ces théories était de mettre au premier plan, dans l'Église, l'élément intellectuel. A force de logique, ces docteurs finissaient par perdre le sens du vrai. L'esprit, perverti, inclinait à considérer la piété comme une affaire (1 Tim. 6, 5). On tirait parti de son éloquence, on la monnayait, et nous retrouvons ici ces confesseurs aux allures louches comme il y en avait tant au IIe siècle, parmi les Juifs et les philosophes (voy. 2 Tim. 3, 6 et Tite 1, 11-16, où l'auteur vise des Juifs mâtinés de Crétois).

Qu'il s'agisse bien d'hérétiques judéo-chrétiens, c'est ce que montrent le rôle que jouait la Loi dans ces disputes (Tite 3, 9) et l'ascétisme que préconisaient ces docteurs (1 Tim. 4, 3). L'auteur le dit d'ailleurs en propres termes : ils prétendent enseigner la Loi (1 Tim. 1, 7).

Leur ascétisme est proche des excès de la chair; il alterne avec eux, ou il les expie (voy. 1 Tim. 4, 2).

Dans l'Église, ils ont trouvé des adeptes. Leur doctrine ronge comme la gangrène (2 Tim. 2, 17). L'hérésie est professée dans l'Église même, par des hommes comme Hyménée et Philète qui, se disant ressuscités (et ceci pourrait être un prolongement de l'enseignement paulinien), en tirent sans doute cette conséquence que, quoi qu'il advienne, ils ne sauraient pécher désormais.

On trouve ici tous les éléments du gnosticisme, tel qu'il apparaît au IIe siècle. Il ne faut pas oublier toutefois que des tendances analogues s'ébauchent dans l'épître aux Colossiens, soit qu'il s'agisse d'une explication mystique de l'énigme universelle, soit que l'on considère le caractère judaïsant de l'hérésie (2, 8-11). Paul combat à la fois, dans l'épître aux Colossiens, l'assujettissement aux prescriptions alimentaires, l'observation du calendrier juif, le culte des anges, et un certain mélange d'ascétisme et de libertinage (2, 16-23).

Il n'est donc pas impossible que l'apôtre vieillissant ait eu affaire à des manifestations hérétiques comme celles que signalent les Pastorales. La « gangrène » peut avoir eu une marche foudroyante.

Toutefois, avant de tirer de ces analogies avec l'épître aux Colossiens, des conclusions trop hâtives, il convient d'examiner les répercussions qu'ont eues sur l'Église elle-même et son organisation, les progrès de l'hérésie.

Le succès des docteurs hérétiques a amené les vrais disciples du Christ à se serrer autour de l'Église et de la tradition, ce qui donne à la théologie des Pastorales un caractère ecclésiastique et légaliste très prononcé.

A l'hérésie s'oppose désormais la « saine doctrine » (1 Tim. 6, 3; 2 Tim. 1, 13; 4, 3; Tite 1, 9; 2, 1), qui est la *vérité* dont l'Église du Dieu vivant est la colonne et le fondement (1 Tim. 3, 15). Timothée a la charge de « dispenser droitement la vérité » (2 Tim. 2, 15). Le substantif qui correspond au verbe ici employé, sera synonyme d'*orthodoxie*, chez les auteurs des siècles suivants. Quant aux hérétiques, ils font opposition à la vérité (2 Tim. 3, 8).

Chez Paul, il y a parfois un sens analogue de la *vérité* (voy. 2 Cor. 6, 7), mais la vérité, selon les Pastorales, s'identifie à la saine doctrine, laquelle est sous le contrôle de l'Église. Elle a donc un caractère essentiellement intellectuel. Elle se transmet par tradition. D'autre part, la *foi* est synonyme, elle aussi, de vérité. Et ce n'est plus la foi qui croit, c'est la foi à laquelle on croit, la foi devenue objet de croyance (1 Tim. 4, 1). L'Évangile n'est plus une puissance spirituelle, une vie, comme chez Paul, c'est *un dépôt,* un bon dépôt, donc une tradition doctrinale solidement fixée, que Timothée est invité à garder (1 Tim. 6, 20; 2 Tim. 1, 11-14). Le terme et l'idée sont étrangers à Paul; ils sont caractéristiques d'une époque où il y a une tradition apostolique coulée dans un moule, et qu'il s'agit de défendre contre les entreprises de l'hérésie.

Il existe d'ailleurs un modèle des saines doctrines, dûment précisé et formulé, une *confession de foi* en règle (1 Tim. 6, 12), semblable à celle du Christ lui-même devant Ponce Pilate, ce qui nous fait songer au symbole apostolique (voy. 2 Tim. 2, 8; 4, 1). L'Église se défend, par la confession de foi, contre l'intrusion des hérétiques dans le corps enseignant, et ce faisant, elle précise « la foi commune » (Tite 1, 4), ce qui semble bien étranger au génie de l'apôtre Paul.

L'Église reste théoriquement pure, mais elle n'en contient pas moins des éléments inférieurs. Elle renferme des vases d'or et d'argent, et elle en renferme

aussi de bois et d'argile (2 Tim. 2, 20), ce qui ne désigne pas les hérétiques, sans doute, mais des êtres faibles et médiocres en danger de céder aux séductions de l'hérésie. Ce n'est plus l'Église idéale de la première aux Corinthiens, c'est l'Église réelle, avec son contingent de non-valeurs. Et cependant, il faut faire partie de cette Église pour être sauvé !

Sauf l'exception des évangélistes, le ministère itinérant, devenu suspect sans doute, tend à disparaitre.

Les fonctions sédentaires, par contre, se multiplient ; elles forment un réseau, dont les mailles se resserrent. Le bon dépôt doit être remis en des mains sûres. Mais les vertus qui sont exigées de l'évêque (ou du presbytre) sont des vertus très moyennes. Pour veiller sur le dépôt de la foi, l'Église possède un corps de « presbytres », institué sous la surveillance des « évangélistes » (1 Tim. 5, 22 ; Tite 1, 5), qui sont, en somme, les successeurs des apôtres. Il faut remarquer à ce propos le rôle de *l'imposition des mains*, qui constitue bien un acte sacramentel, une ordination (1 Tim. 4, 14 ; 2 Tim. 1, 6). L'inspiration subsiste, mais elle est plus ou moins sous la dépendance du rite officiel (2 Tim. 1, 6).

De plus, le don de l'esprit réside de façon stable en certains hommes : c'est déjà le sacerdoce indélébile.

On entrevoit que, pour qu'il y ait véritablement charisme, il faut qu'il y ait transmission régulière des pouvoirs. Il n'y a pas encore une hiérarchie épiscopale, il y a déjà une succession apostolique, qui détient le monopole de la vérité.

Les charismes sont enclavés dans l'organisation. Ce que l'Église va gagner en discipline, elle va le perdre en libre initiative. Chez Paul, le don de la grâce suscitait la fonction. Ici, la fonction conditionne le don de la grâce. Le temps de l'inspiration libre est fini : le catholicisme commence.

L'entrée dans l'Église, elle-même, est produite par un acte extérieur, le baptême, qui cause une rénovation immédiate et totale (Tite 3, 5), tandis que, chez Paul, le renouvellement intérieur se continuait à travers toute la vie du croyant (voy. Rom. 7, 6 ; 12, 2 ; Col. 3, 10).

Les Épitres pastorales insistent d'ailleurs sur la nécessité de la sanctification. La justification, qui joue un rôle essentiel dans le paulinisme, ne tient plus qu'une place secondaire ; elle n'est expressément mentionnée qu'une seule fois (Tite 3, 5-7). La sanctification, par contre, est la grande préoccupation de l'auteur. Ce qu'il veut par-dessus tout développer chez le lecteur, c'est la *piété*. Ce terme, si fréquent ici, est étranger au vocabulaire paulinien ; Paul disait *la vie en Christ*.

Les œuvres reprennent toute leur valeur, non plus sans doute en tant qu'œuvres de la Loi, mais en tant que manifestations pratiques de la piété. L'expression *les bonnes œuvres* apparaît (1 Tim. 2, 10 ; 2 Tim. 3, 17 ; Tite 1, 16).

En somme, les Pastorales prêchent une morale raisonnable et de juste milieu, opposée à tout excès : à ceux de l'ascétisme comme à ceux de la sensualité. Elles insistent, plus que ne le faisait Paul, sur les sanctions de la morale. A cet égard aussi, elles sont le document d'un paulinisme atténué, dont l'enseignement a dû s'accommoder à la médiocrité humaine, et qui fait pressentir la théologie des Pères apostoliques.

Comme de juste, l'enseignement fondamental relatif au Christ porte les mêmes traces d'évolution. Les Pastorales, par opposition aux spéculations de la Gnose, mettent en lumière *l'humanité* de Jésus (1 Tim. 2, 5 ; 2 Tim. 2, 8), ce qui n'exclut nullement sa préexistence (1 Tim. 3, 16), non plus que sa divinité (Tite 2, 13). Le but de sa venue est le salut des pécheurs (1 Tim. 1, 15), qu'il opère par sa mort (Tite 2, 14) et sa résurrection (2 Tim. 1, 10 ; 2, 8).

Toutefois, l'idée de rédemption n'a pas la même profondeur, ni la même richesse que dans le paulinisme primitif. Le Christ rachète de l'immoralité, et non plus, comme chez Paul, de la malédiction légale (comp. Tite 2, 14 et Gal. 3, 13). Les effets moraux de son œuvre apparaissent plus nettement que ses effets religieux. Entre Dieu et les hommes, le Christ joue le rôle de *médiateur* (1 Tim. 2, 5), idée étrangère au paulinisme (voy. Gal. 3, 20) et qui se ressent de l'influence de la philosophie contemporaine.

Enfin, toujours en opposition au gnosticisme, les Épitres pastorales accentuent l'universalité de l'action divine (1 Tim. 6, 13) et le rôle essentiel de Dieu dans l'œuvre du salut (1 Tim. 2, 3-4 ; 4, 10 ; Tite 1, 3 ; 2, 10 ; 3, 4-5). Les nécessités de l'apologétique devaient mettre la doctrine de Dieu au premier plan.

En tout cela il n'y a pas déformation, mais évolution du paulinisme primitif. Les Pastorales ont généralement prolongé les lignes de l'enseignement du maître. Elles ne l'ont pas altéré quant à sa substance intime. Il n'est pas vraisemblable qu'une telle évolution soit le fait de l'apôtre lui-même. Quelques années n'y auraient pas suffi. Il n'y a pas d'intérêt, d'ailleurs, à supposer que les Pastorales soient l'œuvre de Paul, puisqu'elles auraient été écrites par un Paul qui n'aurait plus été tout à fait lui-même. Il faudrait admettre que Paul eût survécu à la persécution de Néron, ayant été, par exemple, comme l'ont supposé certains auteurs, condamné aux mines, et par suite oublié dans cette captivité obscure, d'où il serait ensuite sorti pour mourir non moins obscurément. Les Pastorales appartiendraient à cette période inconnue de la vie de l'apôtre ; elles seraient l'œuvre d'un homme vieilli. Il vaut mieux considérer que nous avons dans ces épitres — et c'est aujourd'hui l'opinion généralement établie — un reflet de l'âme du maître à travers l'expérience de ses disciples.

L'atmosphère spirituelle est bien celle de la fin du Ier siècle, ou du commencement du IIe. Il ne faut pas oublier que la première épître à Timothée (5, 18) renferme déjà une parole d'évangile qui semble revêtue de valeur canonique au même titre que la citation parallèle de l'Ancien Testament. L'Évangile, d'ailleurs, pourrait bien être considéré déjà comme *Écriture*, d'après 2 Tim. 3, 16.

Les Pastorales paraissent avoir été écrites dans la province d'Asie. La première épître à Timothée renferme des instructions pour les Églises d'Asie, et il y a des analogies de situation ecclésiastique entre les Pastorales, les Épitres johanniques, Polycarpe et Ignace.

Les fragments pauliniens.

La solution du problème soulevé par les Pastorales serait donc assez simple, si ces lettres ne renfermaient

certains éléments incompatibles avec l'hypothèse de l'inauthenticité. On y trouve, engagés dans une construction de style différent, des matériaux pauliniens. Il est facile de dégager quelques-uns de ces billets ou fragments de billets, dont le style incisif et rapide décèle l'inspiration de l'apôtre dans toute sa fraîcheur première, tandis que les détails précis qui s'y trouvent rapportés défient toute conjecture d'inauthenticité. Qui donc aurait inventé le trait du manteau (ou du portefeuille) laissé chez Carpus ?

La seconde épître à Timothée renferme plusieurs fragments authentiques : le passage où il est question d'Onésiphore (1, 15-18), puis 2, 9-10, et la conclusion, remplie de détails personnels et de renseignements concrets (4, 6-22). De même, la conclusion de l'épître à Tite (3, 12-15) fait l'effet de provenir d'une lettre authentique de Paul [1].

L'authenticité de ces fragments soulève autant de problèmes qu'elle en résout. Il paraît difficile de se représenter que le rédacteur des Pastorales n'ait eu à sa disposition que ces morceaux, qui supposent un texte plus considérable. L'hypothèse des « billets pauliniens » ne suffit donc pas. Il faut admettre que le disciple de Paul qui a essayé d'adapter à des problèmes contemporains l'enseignement de son maître, a eu à sa disposition des lettres de Paul, dont certains éléments sont restés intacts, l'ensemble étant transposé dans le langage du catholicisme naissant.

Ce qui amène à suggérer une composition de ce genre, c'est que la seconde à Timothée produit une impression bien différente des deux autres lettres. C'est la seule des trois où il soit fait allusion à la captivité de l'apôtre. Elle a autrement de coloris et de vie que les deux autres. Si elle nous était parvenue seule, la thèse de l'authenticité aurait sans doute prévalu. Ce qui la compromet, c'est le voisinage de l'épître à Tite, et surtout de la première à Timothée, qui est presque entièrement dénuée de détails concrets [2].

Et pourtant, les trois épîtres sont inséparables, vu l'unité de vocabulaire et les ressemblances frappantes de la pensée théologique. Elles impliquent la même situation ecclésiastique, les mêmes hérésies.

Conclusion.

Nous concluons, sans méconnaître ce que cette hypothèse a de conjectural, que les Pastorales ont dû être rédigées par un disciple de Paul, qui appartenait à la génération des épigones, et qui devait à des hommes tels que Timothée et Tite, sa connaissance de la pensée de l'apôtre. Il a voulu défendre l'enseignement apostolique, dont il avait reçu le dépôt, contre l'hérésie, qui, dès ce temps, menaçait l'unité chrétienne. Il a utilisé dans ce but des lettres pauliniennes, qu'il a rédigées à nouveau, en respectant l'intégrité des détails concrets qu'elles renfermaient.

Ainsi entendue, la composition des Pastorales peut être rapprochée de celle du quatrième évangile. On peut supposer que le paulinien qui les a écrites, ait eu conscience d'être l'interprète fidèle de l'apôtre. Ce ne serait pas la voix de Paul ; ce serait du moins l'écho de cette voix.

Avec son bon sens et sa piété saine, d'un tour si pratique, l'auteur des Pastorales a ramené l'Église de son temps, qui s'égarait dans les aberrations de la gnose, sur le sol ferme du christianisme historique. Aussi ces lettres, énigme pour le critique qui entreprend d'en élucider la composition, sont-elles d'un précieux secours pour celui qui, moins soucieux d'authenticité formelle que d'authentique inspiration, y cherche des conseils de sagesse pastorale, valables pour l'Église de tous les temps. Elles renferment les expériences d'un christianisme déjà acclimaté sur la terre ; elles appliquent l'enseignement des apôtres à la solution des problèmes qui se posent à leurs successeurs.

1. On s'est demandé si ces fragments nécessitaient le recours à l'hypothèse d'une seconde captivité de l'apôtre. Un examen attentif des textes permet, au contraire, de situer l'un d'eux, le plus important, à un moment très précis de la carrière historique de Paul, au début de la captivité de Césarée. C'est ce qu'on peut conclure de l'allusion à ce sac ou manteau laissé à Troas (2 Tim. 4, 13 ; cf. Act. 20, 6-13). — Il subsiste toutefois une grave difficulté en ce qui concerne le renseignement relatif à Trophime (2 Tim. 4, 20). Paul écrit : « J'ai laissé Trophime malade à Milet. » Or, les Actes (21, 29) mentionnent la présence de Trophime à Jérusalem. Cependant Trophime était bien avec Paul, lors du voyage de Corinthe à Jérusalem (Act. 20, 4). Il paraît absurde de supposer une répétition, à des années d'intervalle, de la même situation historique. Le texte de la seconde épître à Timothée ne peut se rapporter qu'au voyage raconté par les Actes, et la seconde captivité n'a rien à voir ici. Quant à supposer que cette indication provienne d'un billet écrit par Paul au cours de son voyage et pendant une brève indisposition de Trophime, c'est là un bien ingénieux détour pour résoudre une contradiction qui s'explique mieux par une erreur des Actes. Le récit des Actes nomme Trophime : en réalité, il s'agissait de quelque autre compagnon de Paul. L'accusation relative à Trophime ne joue d'ailleurs aucun rôle dans la suite du récit des Actes. — Quant au texte relatif à Onésiphore, il paraît avoir été écrit à Rome, et faire allusion à un moment de la captivité de Paul, où l'apôtre aurait été secouru dans ses liens par ce disciple, qui l'aurait « cherché avec ardeur » et l'aurait trouvé. Ceci suppose une période où Paul, prisonnier à Rome, aurait été enchaîné ; et assurément, ce n'est pas le genre de captivité dont parle le livre des Actes (ch. 28). Par contre, c'est la même situation historique que dans 2 Tim. 2, 9, où Paul est pareillement dans les fers. Faut-il admettre pour cela une seconde captivité ? Une aggravation de la première captivité suffit. C'est au seuil de cette aggravation que s'arrête le livre des Actes.

2. Les seules exceptions sont le passage relatif à Hyménée et à Alexandre (1, 20) et le conseil donné à Timothée de boire un peu de vin (5, 23).

LA PREMIÈRE A TIMOTHÉE

Adresse et salutation.

1 [1] Paul, apôtre du Christ Jésus par l'ordre de Dieu, notre Sauveur [a], et du Christ Jésus, notre espérance [b], [2] à Timothée, son vrai fils en la foi. Grâce, miséricorde [c], paix, par Dieu le Père et par le Christ Jésus, notre Seigneur.

Paul prémunit Timothée contre l'hérésie.

[3] Je t'ai engagé à rester à Éphèse, lors de mon départ pour la Macédoine [d], pour que tu avertisses certaines gens de ne pas enseigner l'hérésie [e] [4] et de ne pas s'attacher à des fables [f] et à des généalogies sans fin [g], plus propres à produire des disputes qu'à promouvoir l'économie divine [h], qui se réalise par la foi. [5] Le but de la prédication, c'est la charité [i], qui jaillit d'un cœur pur, d'une bonne conscience, d'une foi sincère. [6] D'aucuns, pour s'en être éloignés, sont tombés dans de vains bavardages. [7] Ils prétendent être des docteurs de la Loi [j], et ils ne comprennent pas ce qu'ils disent ni ce qu'ils certifient. [8] Quant à nous, nous savons que la Loi est bonne, pourvu qu'on en fasse un usage légitime [9] et qu'on sache bien qu'elle n'est pas là pour le juste, mais pour les hommes sans règle et sans frein, pour les impies et les pécheurs, pour les sacrilèges et les profanes, pour les parricides et les matricides, pour les assassins, [10] les impudiques, les gens de mœurs infâmes, les marchands d'esclaves, les menteurs, les parjures, et tous autres adversaires de la saine doctrine [k]. [11] Ainsi l'enseigne le glorieux Évangile du Dieu bienheureux, qui m'a été confié.

Paul rappelle son passé et résume son Évangile.

[12] Je rends grâces à Celui qui m'a donné de la force, le Christ Jésus notre Seigneur, qui m'a jugé digne de confiance en me désignant pour son service, [13] moi qui avais été auparavant un blasphémateur, un persécuteur, un violent [l]. Il m'a été fait miséricorde parce que j'avais agi par ignorance, étant un incroyant. [14] La grâce de notre Seigneur a surabondé, avec la foi et la charité qu'inspire le Christ Jésus. [15] Voici une parole digne de foi, qui mérite d'être accueillie par tous : « Le Christ Jésus est venu dans ce monde pour sauver les pécheurs [m] », dont je suis le premier. [16] Mais il m'a été fait miséricorde : c'était pour qu'en moi le premier, Jésus

a. C'est une des caractéristiques des Épîtres pastorales que ce titre de Sauveur donné à Dieu, aussi bien qu'à Jésus-Christ (cf. d'une part 1 Tim. 1, 1; 2, 3; 4, 10; Tite 1, 3; 2, 10; 3, 4; et de l'autre, 2 Tim. 1, 10; Tite 1, 4; 2, 13; 3, 6). Dans le reste du N. T., il est réservé à Jésus (sauf Jude 25 et Lc 1, 47). Ce titre était donné par les païens à leurs divinités et notamment aux empereurs divinisés. *b*. Le Christ garantit l'espérance de ceux en qui il vit (voy. Col. 1, 27). *c*. A la *grâce* et à la *paix* mentionnées dans les épîtres de Paul s'ajoute ici la *miséricorde*; cf. 2 Tim. 1, 2 et aussi 2 Jn 3. *d*. D'après Act. 19, 22, au contraire, Timothée serait parti d'Éphèse avant Paul. Voy. l'Introduction. *e*. Litt. : de ne pas enseigner *d'autres choses*. Le terme grec (*éterodidaskalein*) ne se trouve, dans le N. T., qu'ici et 6, 3. Il s'agit d'un enseignement qui s'écarte de la doctrine officielle des Églises. *f*. Expression employée seulement dans les Épitres pastorales (1 Tim. 1, 4; 4, 7; 2 Tim. 4, 4; Tite 1, 14) et 2 Pi. 1, 16. *g*. Il s'agit probablement de ces êtres mythiques émanés de la divinité, que les gnostiques désignaient sous le nom d'*éons*, et dont la succession expliquait l'univers. Il y a eu certainement, avant les grands systèmes auxquels les historiens réservent généralement le titre de gnosticisme, des essais d'explication de ce genre. *h*. Terme difficile à comprendre. Sans doute ces rêveries hérétiques détournaient-elles l'attention du véritable plan de Dieu (économie divine), qui ne se révèle qu'à la foi. *i*. Par opposition à la connaissance pure, que prétendaient donner les hérétiques, le christianisme vrai a un caractère pratique. *j*. Il s'agit donc de judaïsants, ce qui suffit à distinguer ces docteurs, des gnostiques proprement dits. *k*. Expression familière aux Épîtres pastorales et qui leur est propre (voy. 1 Tim. 6, 3; 2 Tim. 4, 3; Tite 1, 9; etc). Elles conçoivent *l'hérésie* comme une *maladie*, une sorte de gangrène, qui doit engendrer toute sorte d'aberrations morales, du genre de celles que l'auteur a mentionnées. La *saine doctrine*, au contraire, c'est-à-dire la doctrine officielle de l'Église, engendre par elle-même la vie morale. L'auteur affirme ainsi la solidarité de l'erreur doctrinale et de l'erreur morale, envisagée sous ses formes les plus grossières. *l*. Allusion aux persécutions exercées par Paul contre les chrétiens, avant sa conversion (Gal. 1, 23; Act. 9, 1-2). *m*. Cette affirmation générale de l'enseignement chrétien fait songer à la parole du Christ rapportée Lc 19, 10. Il se peut bien que ce soit une formule utilisée dans l'enseignement chrétien à cette époque.

1, 2 : Tite 1, 4; 2 Tim. 1, 2; 2 Jn 3. **4** : 4, 7. **5** : Gal. 5, 6. **10** : 6, 3. **11** : 6, 15. **13** : Act. 9, 15; 1 Cor. 15, 9-10; Gal. 1, 13-16. **15** : 4, 9; Lc 19, 10.

montrât toute l'étendue de sa magnanimité, et qu'il me donnât en exemple à ceux qui devaient croire en lui pour [obtenir] la vie éternelle.

[17] Au Roi des Esprits [a], immortel, invisible, au Dieu unique, honneur et gloire aux siècles des siècles ! Amen.

Appel à combattre le bon combat.

[18] Voici ce que je te recommande, Timothée, mon enfant [b], en vertu des prophéties dont tu as été l'objet [c]. Appuie-toi sur elles pour combattre le bon combat. [19] Garde la foi et une bonne conscience. D'aucuns s'en sont affranchis, et leur foi a fait naufrage [d]. [20] De ce nombre sont Hyménée et Alexandre [e]. Je les ai livrés à Satan pour qu'à l'école [du châtiment], ils apprennent à ne plus blasphémer.

2

Recommandations relatives à la prière et à la tenue des fidèles dans les assemblées.

[1] Je recommande tout d'abord qu'on fasse des requêtes, des prières, des supplications, des actions de grâces [f] pour tous les hommes, [2] pour les empereurs [g], pour tous les dépositaires de l'autorité [h], afin que nous puissions mener, loin des agitations, une vie tranquille, en toute piété [i] et en toute honorabilité. [3] Cela est bon et agréable à notre Dieu Sauveur, [4] qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. [5] En effet, il n'y a qu'un seul Dieu et qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme Jésus-Christ, [6] qui s'est donné en rançon pour tous, suivant le témoignage qui s'est produit au temps voulu [j] [7] et pour lequel j'ai été institué héraut, apôtre — je dis la vérité, je ne mens pas, — docteur des païens dans la foi et dans la vérité.

[8] Je veux [k] donc qu'en tout lieu les hommes prient, élevant des mains pures [l], sans colère, sans hésitation.

[9] Quant aux femmes, qu'elles aient une tenue décente, que leur toilette soit pudique et sobre, qu'elles se parent non de torsades, ni d'or, ni de perles, ni de vêtements coûteux, [10] mais de bonnes œuvres, comme il sied à des femmes qui font profession de piété. [11] Que la femme écoute l'instruction en silence, avec une soumission parfaite. [12] Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de régenter l'homme. Qu'elle se tienne tranquille ! [13] En effet, c'est Adam qui a été modelé le premier, Ève ensuite. [14] Et ce n'est pas Adam qui a été séduit; c'est la femme qui, séduite, a commis le péché. [15] Mais elle sera sauvée par la maternité [m], pourvu qu'elle persévère dans la foi, dans la charité et dans la sainteté, avec modestie.

3

Qualités requises des évêques.

[1] Cette parole est sûre : « Celui qui aspire à l'épiscopat, désire une belle fonction [n]. » [2] Aussi faut-il que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme [o], sobre, tempérant, modeste, hospitalier, apte à l'enseignement, [3] qu'il ne soit ni buveur, ni batailleur, mais doux, pacifique, désintéressé, [4] qu'il administre bien sa propre maison, qu'il maintienne ses enfants dans la

a. Litt. : *des éons*, expression qui pourrait se traduire par « mondes » ou « siècles », mais qui semble bien être employée ici par allusion au langage des hérétiques, pour qui les éons jouaient un si grand rôle. *b.* Le mot *enfant* s'employait très couramment, à l'époque, pour désigner le disciple d'un maître.

c. Il s'agit soit de prophéties particulières, qui nous sont inconnues, soit de la prophétie en général, qui jouait un rôle dans l'ordination des presbytres ; cf. 4, 14. *d.* La moralité est donc le lest indispensable au vaisseau de la foi, et faute duquel il fait naufrage. *e.* Le nom d'*Hyménée* se retrouve, associé à celui de Philète, 2 Tim. 2, 17; celui d'*Alexandre* revient 2 Tim. 4, 14. Ici, il est question d'une véritable procédure d'excommunication, analogue à celle de 1 Cor. 5, 5, et dont le résultat est de soumettre ces deux hommes au pouvoir de Satan, considéré comme une sorte d'exécuteur des hautes œuvres divines ; le retour du pécheur à la foi est d'ailleurs envisagé comme l'issue du châtiment. *f.* Dans Phil. 4, 6, la prière d'intercession est également associée aux actions de grâces. *g.* Il n'y a pas lieu de supposer, comme l'ont fait quelques-uns, qu'il y avait, au moment où l'auteur écrit, plusieurs empereurs. *h.* La prière pour les autorités était d'usage dans le culte de la synagogue (2 Esdr. 6, 9 ; 1 Macc. 7, 33 ; etc.) ; elle a passé dans celui de l'Église (cf. Rom. 13, 1-7). *i.* Le terme que nous traduisons par *piété* est une expression très courante du langage religieux de l'époque, qui s'applique à la fois aux devoirs religieux proprement dits et à la conduite morale. La piété est une vertu.

j. Dieu s'est porté comme témoin de la rédemption accomplie par Jésus-Christ. Le *témoignage*, c'est l'Évangile.
k. L'auteur emploie ici une expression familière aux législateurs. *l.* Geste de la prière. *m.* Ce qui, dans la Genèse (3,16), apparaît comme un châtiment, est envisagé ici comme un moyen de salut; il y faut ajouter, toutefois, la persévérance. *n.* Citation probable d'une sentence qui avait cours dans l'Église. *o.* Ce terme, semble-t-il, exclut le remariage. Certains interprètes y ont vu la recommandation de la monogamie effective ; mais ceci allait de soi. Les réformateurs s'appuyaient sur ce texte pour condamner le célibat ecclésiastique.

18 : 4, 14 ; 6, 12. 19a : 3, 9. **2**, 1 : Phil. 4, 6. 4a : Rom. 3, 29-30 ; 2 Pi. 3, 9. 4b : 2 Tim. 3, 7 ; Hébr. 10, 26. 5 : Hébr. 12, 24. 6 : Gal. 1, 4 ; 2, 20 ; Mt 20, 28 ; Tite 2, 14. 7 : 2 Tim. 1, 11 ; Gal. 2, 7-8. 9-10 : 1 Pi. 3, 3-5. 11-12 : Éph. 5, 22 ; 1 Cor. 14, 34 ; Gen. 3, 16. 13 : Gen. 2, 7, 22 ; 1 Cor. 11, 8-9. 14 : Gen. 3, 6. **3**, 2-4 : Tite 1, 6-7.

soumission et dans une parfaite honnêteté [5] (comment celui qui ne sait pas diriger sa maison pourrait-il prendre soin de l'Église de Dieu ?). [6] Que ce ne soit pas un néophyte : il risquerait de se gonfler d'orgueil et d'encourir la condamnation du diable[a]. [7] Il faut aussi que les gens du dehors lui rendent un bon témoignage, de crainte qu'il ne soit en butte à la calomnie et qu'il ne tombe dans les pièges du diable[b].

Qualités requises des diacres.

[8] De même, que les diacres[c] soient des gens respectables, sans fausseté ; qu'ils ne soient adonnés ni aux excès de vin, ni aux gains déshonnêtes. [9] Qu'ils gardent le mystère de la foi dans une conscience pure. [10] Eux aussi doivent être soumis à un examen préalable[d] ; qu'ils remplissent ensuite les fonctions de diacre, s'ils ont été reconnus sans reproche.

[11] De même, que les femmes [des diacres][e] soient respectables ; qu'elles ne soient pas médisantes ; qu'elles soient sobres, dignes de confiance en toutes choses. [12] Que les diacres soient maris d'une seule femme, qu'ils dirigent bien leurs enfants et leurs propres maisons. [13] Ceux qui remplissent bien leur ministère obtiennent une belle situation[f], et une grande assurance dans la foi qui les unit au Christ Jésus.

Conclusion des exhortations précédentes.

[14] Je t'écris cela, tout en espérant aller te voir bientôt. [15] Mais, si je tarde, il faut que tu saches comment il convient de se comporter dans la maison de Dieu, c'est-à-dire dans l'Église du Dieu vivant, qui est la colonne et la base de la vérité[g]. [16] Sans contredit[h], il est grand, le Mystère de piété[i] :

Il a été manifesté dans la chair,
il a été justifié par l'Esprit[j],
il est apparu aux anges[k] ;
Il a été prêché aux païens,
il a été cru dans le monde,
il a été élevé dans la gloire[l].

4

Caractéristique de l'hérésie.

[1] L'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des enseignements démoniaques, [2] sous l'influence d'hypocrites à la parole menteuse, marqués du fer rouge dans leur conscience[m]. [3] Ils interdisent le mariage[n] ; ils veulent qu'on s'abstienne d'aliments que Dieu a créés pour que les croyants, connaissant pleinement la vérité, en usent avec actions de grâces. [4] Certes, tout ce que Dieu a créé est bon ; rien n'est à rejeter de ce que l'on prend avec action de grâces : [5] la parole de Dieu et la prière le sanctifient.

Attitude à observer vis-à-vis des hérétiques : l'exemple à donner.

[6] En exposant cela à nos frères, tu seras un bon ministre du Christ Jésus, nourri des enseignements de la foi et de la bonne doctrine à laquelle tu t'es attaché. [7] Repousse les fables profanes, ces contes de vieilles femmes[o]. Exerce-toi à la

a. C'est-à-dire la condamnation qui doit atteindre le diable.
b. Les tentations. *c.* Les vertus exigées des diacres ressemblent beaucoup à celles qui sont exigées des évêques. C'est que les uns et les autres sont chargés d'administrer l'eucharistie. Les diacres sont essentiellement chargés de répartir les aumônes (d'où l'allusion aux gains déshonnêtes). Le danger de l'intempérance était plus sensible à l'occasion des agapes.
d. Cet examen avait un caractère pratique. Il portait essentiellement sur la valeur morale de l'aspirant au diaconat.
e. Les femmes des diacres assistaient leurs maris dans leur tâche de charité, ce qui leur conférait dans l'Église une position semi-officielle. Certains interprètes entendent qu'il s'agit ici de diaconesses. *f.* Il ne s'agit ni d'un degré supérieur de félicité dans le ciel, ni d'un degré supérieur dans la hiérarchie ecclésiastique, mais simplement d'une belle situation morale, qui est le fruit de la fidélité des diacres et qui est pour eux un encouragement dans leur mission. *g.* Cette expression suppose l'existence de groupements hérétiques contre lesquels se dresse l'Église. *h.* On peut lire, en coupant autrement le texte grec : Nous confessons que (*omologoumen ós*).
i. Comme la suite le montre, cette expression désigne le Christ. Voy. 2 Thess. 2, 7 une expression parallèle appliquée à l'Antichrist. *j.* Par sa résurrection. *k.* C'est-à-dire : il est entré dans le ciel. *l.* Nous avons affaire ici à un hymne à la gloire du Christ, comme le prouve le parallélisme. On trouve un texte analogue dans les *Odes de Salomon* (19, 10 ss). La mission du Christ est considérée à un double point de vue : celui de la terre et celui du ciel. Sans doute ce fragment d'hymne est-il le fruit de l'inspiration de quelque prophète de l'Église primitive : c'est un de ces « cantiques inspirés » dont parle l'épître aux Colossiens (3, 16). *m.* Il n'y a pas ici une allusion à une marque d'infamie imprimée par le bourreau, mais plutôt aux tatouages religieux auxquels on se soumettait en l'honneur des divinités ; voy. note sur Gal. 6, 17. La conscience même de ces hypocrites est vouée au diable.
n. Par un scrupule ascétique analogue à celui qui paraît 1 Cor. 7. Contrairement à Paul, l'auteur condamne entièrement ce scrupule. *o.* Allusion aux spéculations de certains gnostiques.

9 : 1, 19. 11 : Tite 2, 3. 4, 1 : Mc 13, 16 ; 2 Thess. 2, 3 ; 2 Tim. 3, 1-7 ; 4, 3 ; Jcq. 3, 15 ; 2 Pi. 2, 1 ; 3, 3 ; 1 Jn 2, 18 ; Jude 18. 3b : Gen. 9, 3 ; 1 Cor. 10, 30-31. 4 : Gen. 1, 31 ; Act. 10, 15. 7 : 1, 4 ; 6, 20 ; 2 Tim. 2, 16, 23 ; Tite 1, 14 ; 3, 9.

piété. [8]L'exercice physique[a] est utile à peu de chose, mais la piété est utile à tout[b] : elle a la promesse de la vie présente et de la vie à venir[c]. [9]Voici une parole digne de foi, qui mérite d'être accueillie par tous : [10]« Si nous peinons et luttons, c'est que nous avons mis notre espérance dans le Dieu vivant, qui est le Sauveur de tous les hommes, et surtout des croyants[d]. » [11]Voilà ce que tu dois prêcher et enseigner.

Que Timothée soit le modèle de tous.

[12]Que personne ne méprise ta jeunesse.

Sois le modèle des croyants par tes paroles, par ta conduite, par ta charité, par ta foi, par ta pureté. [13]En attendant ma venue, applique-toi à la lecture[e], à la prédication, à l'enseignement. [14]Ne néglige pas le don de la grâce qui est en toi, et qui t'a été conféré par prophétie, avec l'imposition des mains du collège des anciens[f]. [15]Prends cela à cœur et t'y donne tout entier, afin que tes progrès soient évidents pour tous. [16]Veille sur toi-même et sur ton enseignement; sois persévérant : ainsi, tu te sauveras toi-même, et tu sauveras tes auditeurs.

5 *De l'attitude à observer vis-à-vis des diverses catégories de fidèles. L'ordre des veuves.*

[1]Ne rudoie pas un vieillard. Parle-lui comme à un père. Parle aux jeunes gens comme à des frères; [2]aux femmes âgées, comme à des mères; aux jeunes, comme à des sœurs, en toute pureté.

[3]Honore les veuves, celles qui le sont réellement[g]. [4]Mais si une veuve a des enfants ou des petits-enfants, qu'ils apprennent à montrer leur piété d'abord à l'égard de leur propre maison, pour payer leurs parents de retour, car cela est agréable à Dieu.

[5]Celle qui est vraiment veuve et isolée met son espoir en Dieu et persévère jour et nuit dans les prières et dans les oraisons. [6]Mais celle qui vit dans les plaisirs est morte quoique vivante. [7]Dis-leur cela, pour qu'elles soient sans reproche.

[8]Celui qui ne s'occupe pas des siens et, en particulier, des membres de sa famille, a renié la foi : il est pire qu'un incroyant.

[9]Pour être inscrite sur la liste des veuves, une femme doit être âgée de soixante ans au moins, et n'avoir eu qu'un mari[h]. [10]Il faut qu'elle se recommande par ses bonnes œuvres. Il faut qu'elle ait élevé des enfants, exercé l'hospitalité, lavé les pieds des saints, assisté les malheureux, pratiqué toutes sortes de bonnes œuvres. [11]Quant aux jeunes veuves, refuse-les, car, lorsque leurs désirs les détachent du Christ, elles veulent se marier, [12]encourant ainsi la responsabilité de rompre leur premier engagement[i]. [13]Au surplus, n'ayant rien à faire, elle apprennent à courir les maisons. Et elles ne sont pas seulement désœuvrées, elles sont bavardes et curieuses; elles parlent à tort et à travers. [14]Je veux donc que les jeunes femmes se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles tiennent leur ménage, qu'elles ne donnent à l'adversaire[j] aucun sujet de médisance. [15]Il

a. L'exercice dont il est ici question n'est vraisemblablement pas la gymnastique ; il s'agit de l'ascétisme rigoureux de certains gnostiques. A cet entraînement purement physique, l'auteur oppose les exercices spirituels de la *piété* (ce terme remplace ceux de foi ou de vie en Christ, qui sont les expressions habituelles de Paul). *b.* Cette idée d'un profit attaché à la piété est étrangère à Paul; elle se retrouve, par contre, dans 2 Tim. (3, 16) et dans Tite (3, 9). *c.* Litt. : *une promesse de vie, celle d'à présent et celle qui est à venir.* Il semble donc qu'il s'agisse d'une seule et même vie, qui commence en ce monde et doit se continuer dans l'autre. *d.* Peut-être y a-t-il ici une citation d'un écrit apostolique inconnu. *e.* Il s'agit peut-être de la lecture de textes des Écritures au culte public, à l'exemple de celle qui se faisait à la synagogue. *f.* Le don de la grâce (le charisme) qui, dans les épîtres de Paul, est conféré directement par l'Esprit (voir 1 Cor. 12, 4-11), est transmis ici par des intermédiaires humains; nous sommes en présence d'une véritable ordination. La prophétie y joue cependant un rôle, que le texte ne permet pas de déterminer avec précision. *g.* C'est-à-dire : qui sont réellement privées de tout appui (c'est le sens premier du mot grec traduit par « veuve »). D'après notre passage, il y avait deux sortes de veuves : les unes, âgées de soixante ans au moins, et privées en fait de tout appui, étaient confiées à la charité de l'Église et inscrites à cet effet sur un registre spécial. Elles formaient véritablement un ordre dans l'Église. Des femmes qui n'avaient jamais été mariées y ont été admises dans la suite, et, d'après quelques-uns, déjà au temps des Pastorales. Dans cet ordre, qui était entouré d'une réelle considération, l'auteur ne veut pas qu'on laisse entrer les jeunes femmes, qui volontiers s'y seraient fait inscrire par l'effet d'un enthousiasme passager. On en doit conclure que l'appartenance à l'ordre des veuves impliquait une consécration spéciale au service de Jésus-Christ : c'est la première forme de l'ordre monastique.

h. On peut disputer, comme dans le cas de l'évêque (3, 2), s'il est fait allusion à l'inconduite ou au remariage. *i.* S'agit-il d'un vœu de chasteté, ou d'un vœu de consécration au service de la communauté? Ceci semble plus vraisemblable, le mariage étant, par ailleurs, recommandé. *j.* Il peut s'agir des adversaires du christianisme, ou de Satan, l'adversaire par excellence.

8 : 6, 6. 9 : 1. 15. 12a : Tite 2, 15b. 12b : Tite 2, 7. 14 : 1, 18 ; 5, 22 ; 6, 12 ; Act. 6, 6 ; 8, 17 ; 2 Tim. 1, 6. 16b : Rom. 11, 14.
5, 1 : Lév. 19, 32. 5 : Lc : 2, 37. 10 : Jn 13, 14. 13 : 2 Thess. 3, 11. 14 : 1 Cor. 7, 9.

y en a déjà quelques-unes qui se sont détournées du droit chemin pour suivre Satan[a]. [16]Si une croyante a des veuves [dans sa famille], qu'elle subvienne à leur entretien et que l'Église n'en ait pas la charge, afin qu'elle puisse secourir les vraies veuves[b].

De la conduite à tenir vis-à-vis des anciens.

[17]Que les anciens qui se sont bien acquittés de leurs fonctions présidentielles, soient gratifiés d'honoraires doubles, surtout ceux qui ont la peine de prêcher et d'enseigner[c]. [18]Car l'Écriture dit: *Tu ne musellerас pas le bœuf qui foule le grain ;* et [encore]: « L'ouvrier mérite son salaire[d] ». [19]N'accueille pas d'accusation contre un ancien, si ce n'est *sur la déposition de deux ou trois témoins.* [20]Ceux qui sont fautifs, reprends-les en public, pour inspirer aux autres aussi de la crainte. [21]Je t'en conjure devant Dieu, devant le Christ Jésus et les anges élus[e], observe ces règles avec impartialité: ne fais rien par faveur.

[22]N'impose les mains à personne de façon précipitée: ne te rends pas complice des péchés d'autrui[f]; garde-toi pur!

Recommandations personnelles à Timothée.

[23]Cesse de ne boire que de l'eau: prends un peu de vin, à cause de ton estomac et de tes fréquentes indispositions[g].

[24]Il y a des gens dont les fautes sont visibles avant enquête[h], il en est d'autres dont les fautes ne se découvrent que par la suite. [25]De même aussi, les bonnes œuvres se voient, et celles dont ce n'est pas le cas ne peuvent demeurer cachées.

6

Les devoirs des esclaves.

[1]Ceux qui sont sous le joug de l'esclavage, doivent tenir leurs maîtres pour dignes de tout respect: il ne faut pas que le nom de Dieu et l'enseignement [de l'Église] soient blasphémés. [2]Quant à ceux qui ont des maîtres chrétiens, ils ne doivent pas cesser de les honorer, sous prétexte que ce sont des frères[i]; bien au contraire, il faut qu'ils les servent d'autant mieux que ce sont des croyants, des gens qu'on aime et qui s'appliquent à faire le bien.

L'hérésie destructrice de la spiritualité.

Voilà comme tu dois enseigner et prêcher. [3]Si quelqu'un enseigne autrement[j] et n'adhère pas aux saines paroles de notre Seigneur Jésus-Christ et à la doctrine qui est conforme à la piété, [4]c'est un être gonflé d'orgueil; il ne sait rien; il a la maladie des disputes et des querelles de mots, d'où sortent la haine, la discorde, les blasphèmes, les mauvais soupçons, [5]les chicanes sans fin de ces gens à l'esprit faux, dépourvus du sens de la vérité, qui considèrent la piété comme une affaire[k]. [6]Et, en effet, c'est une très bonne affaire que la piété: elle apprend à se suffire à soi-même. [7]Nous n'avons rien apporté dans ce monde, et nous n'en pouvons rien emporter: [8]si nous avons de quoi manger et nous vêtir, nous nous en contenterons. [9]Quant à ceux qui veulent devenir riches, ils tombent dans la tentation —

5, 16. D L : Si *un croyant ou* une croyante.

a. Les termes employés peuvent viser l'abandon de la vraie foi ou l'inconduite. *b.* Le texte que nous suivons suppose que les veuves pouvaient être appelées à prendre soin des autres veuves. D'après la variante (voir note critique), ce serait une répétition du devoir général de charité indiqué aux vv. 4 et 8, et dont l'accomplissement doit décharger l'Église.
c. A l'origine, l'ancien préside. Dans la suite, il prêche, et on l'encourage à prêcher en doublant son traitement. *d.* Lc 10, 7. La citation de l'évangile est mise sur le même plan que celle de l'Ancien Testament. *e.* Formule d'allure trinitaire (cf. Lc 9, 26; Mt 28, 19). *f.* Soit des péchés de ceux qui imposent les mains à la légère, soit des péchés des presbytres ordonnés trop légèrement. *g.* Le vin est admis à titre de remède (noter néanmoins la tendance anti-ascétique). *h.* Il se peut que l'auteur songe aux enquêtes qu'il vient de prescrire à Timothée (v. 22). *i.* La tentation serait grande, pour l'esclave chrétien, de traiter avec son maître d'égal à égal, sous prétexte qu'il est, lui aussi, un *frère.* Il faut, au contraire, que sa qualité de chrétien le porte à servir d'autant mieux, à l'exemple du Maître. *j. Enseigner autrement* est une expression toute faite qui désigne l'hérésie. Il s'agit d'enseignements contraires à la *saine doctrine,* mais qu'est-ce que la saine doctrine? C'est l'enseignement officiel de l'Église dans la mesure où il tend à la formation de la piété. Tout ce qui ne contribue pas à la formation de l'homme nouveau n'est que bavardage inutile. *k.* Les gnostiques trafiquent de leur éloquence et de leurs vaines imaginations.

5, 18 : Deut. 25, 4. *19* : Deut. 19, 15.

17 : Phil. 2, 29; 1 Thess. 5, 12. 18 : Lc 10, 7; 1 Cor. 9, 9. 19 : Mt 18, 16; 2 Cor. 13, 1. 20 : Gal. 2, 14. 22 : 4, 14; Apoc. 18, 4. 6, 1 : Éph. 6, 5; Col. 3, 22; Tite 2, 9-10; 1 Pi. 2, 18. 2 : Phm 16. 3 : 1, 10; 2 Tim. 1, 13. 5 : 2 Tim. 3, 8. 6 : 4, 8. 7 : Job 1, 21; Eccl. 5, 13-16. 8 : Prov. 30, 8.

dans le piège, — dans une foule de désirs insensés et funestes, qui plongent les hommes dans la perdition et la ruine. [10] Car l'amour de l'argent est la racine de tous les maux. Certains, qui en sont possédés, se sont égarés loin de la foi, et se sont préparé bien des tourments.

Exhortation suprême à la fidélité et à la persévérance.

[11] Mais toi, homme de Dieu[a], évite tout cela ! Recherche la justice[b], la piété, la foi[c], la charité, la patience, la douceur. [12] Combats le beau combat de la foi, empare-toi de la vie éternelle, à laquelle tu as été appelé et en vue de laquelle tu as fait cette belle confession[d], en présence de nombreux témoins[e]. [13] Je t'en conjure devant Dieu, qui a donné la vie à l'univers, et devant le Christ Jésus, qui a rendu ce beau témoignage devant Ponce-Pilate[f]: [14] observe ces prescriptions de façon pure et irréprochable, jusqu'à la manifestation[g] de notre Seigneur Jésus-Christ, [15] que provoquera au temps voulu le Bienheureux, l'unique Souverain, Roi des Rois, Seigneur des Seigneurs. [16] Seul il a l'immortalité; il habite une lumière inaccessible; nul homme ne l'a vu ni ne peut le voir. A lui soient l'honneur et la force pour l'éternité[h]. Amen.

Ce qu'il faut dire aux riches.

[17] Recommande aux riches de ce monde de ne pas s'enorgueillir, de ne pas mettre leur espoir dans les richesses incertaines, mais en Dieu, qui nous dispense toutes ses richesses pour notre agrément. [18] Recommande-leur de faire le bien, de s'enrichir de bonnes œuvres, de donner libéralement, de partager. [19] Ils s'assureront pour l'avenir un beau et sûr trésor : ils recevront la véritable vie.

Conclusion.

[20] O Timothée, garde le « dépôt »[i], évite les discours vides et vains, les antithèses d'une « gnose » faussement ainsi nommée[j]. [21] D'aucuns, en ayant fait profession, ont, pour ce qui est de la foi, manqué le but.

Que la grâce soit avec vous !

a. Ce terme se rapporte habituellement aux prophètes, mais il s'appliquait aussi aux initiés des mystères. *b*. La justice selon Dieu, qui semble être ici le résultat des efforts de l'homme. *c*. La foi est donc ici une vertu comme les autres.
d. Par le baptême, ou l'ordination, Timothée a été placé dans l'arène où il doit combattre pour la conquête de la vie éternelle, avec le sentiment d'une responsabilité accrue, puisque sa fidélité a de nombreux témoins. *e*. Allusion à une confession de foi qu'il aurait faite au moment de sa consécration; cf. 1, 18; 4, 14. *f*. La véritable confession de foi s'achève dans le martyre. Remarquer que les versets 13 et 14 contiennent l'ébauche d'une confession de foi, limitée aux deux premiers articles. *g*. Le terme employé s'applique d'habitude à la révélation de la divinité s'incarnant sur la terre. Ici, par exception, il désigne le retour futur du Christ.
h. Ici, nous avons affaire, à ce qu'il semble, à un fragment de liturgie de l'époque ancienne. Les attributs de Dieu sont mis en relief de manière à établir un contraste avec tout ce qu'a d'inférieur la personnalité des Césars divinisés.
i. La véritable connaissance du salut est un trésor qu'il faut conserver dans son cœur, en se gardant de l'échanger contre les élucubrations de l'erreur. *j*. Il se peut que les versets 20-21 aient été ajoutés après coup. Ce serait alors une polémique contre la *gnose* du second siècle, qui pourrait viser en particulier Marcion (auteur d'un livre intitulé *Antithèses*).

11 : 2 Tim. 2, 22. 12a : 1 Cor. 9, 25-26 ; 2 Tim. 4, 7 ; Hébr. 12, 1. 12b : 1, 18 ; 4, 14. 15 : 1, 11 ; Deut. 10, 17 ; Apoc. 17, 14. 16 : Ex. 33, 20. 17 : Lc 12, 20 ; Rom. 12, 16. 19 : Mt 6, 20. 20a : 2 Tim. 1, 14. 20b : 2 Tim. 2, 16.

LA SECONDE A TIMOTHÉE

1 *Adresse et salutation.*

[1] Paul, apôtre du Christ Jésus par la volonté de Dieu, selon[a] la promesse de la vie qui est dans le Christ Jésus, [2] à Timothée, mon enfant bien-aimé. Grâce, miséricorde, paix, par Dieu le Père et par le Christ Jésus, notre Seigneur.

a. Traduction très incertaine. L'auteur emploie une préposition dont le sens habituel est « selon ». *La volonté de Dieu* instituant Paul serait donc envisagée comme conforme à la promesse, celle-ci ayant besoin d'apôtres qui la proclament. On traduit généralement « pour annoncer la promesse » ; mais ceci n'est pas conforme au sens naturel des mots.

1, 2 : 1 Tim. 1, 2 ; 2 Jn 3.

Que Timothée soit prêt à combattre pour l'Évangile.

[3] Je rends grâces à Dieu, que je sers, à la suite de mes ancêtres, avec une conscience pure, faisant mention constamment de toi dans mes prières, nuit et jour. [4] J'ai un grand désir de te voir (je me souviens de tes larmes[a]), afin d'être rempli de joie. [5] Je garde le souvenir de ta foi sincère, qui a d'abord habité dans le cœur de ta grand'mère Loïs et de ta mère Eunice[b]; — et je suis persuadé qu'elle habite aussi en toi. [6] N'oublie donc pas de renflammer le don de Dieu qui est en toi par suite de l'imposition des mains que je t'ai conférée[c]. [7] Dieu ne nous a pas donné un esprit de lâcheté, mais un esprit de force, d'amour et de sagesse. [8] N'aie donc pas honte de rendre témoignage à notre Seigneur. N'aie pas honte non plus de moi, [son] prisonnier, mais souffre avec moi[d] pour l'Évangile, par la puissance de Dieu, [9] qui nous a sauvés et appelés à une vocation sainte[e], non en vertu de nos œuvres, mais en vertu de son propre dessein et de sa grâce[f], qui nous a été donnée dans le Christ Jésus, de toute antiquité. [10] Elle a été manifestée maintenant par l'apparition de notre Sauveur, le Christ Jésus, lequel a aboli la mort et mis en lumière la vie et l'immortalité[g] par l'Évangile, [11] dont j'ai été institué prédicateur, apôtre et docteur[h]. [12] Telle est la raison de ces souffrances que j'endure. Mais je n'en ai point de honte : je sais en qui j'ai cru; je suis fermement persuadé qu'il a la puissance de garder jusqu'au grand jour[i] le dépôt[j] qui m'a été confié.

[13] Garde le modèle des saines instructions que tu as reçues de moi, dans la foi et dans la charité que produit le Christ Jésus. [14] Garde le beau dépôt, par l'Esprit saint qui habite en nous.

Détails particuliers.

[15] Tu sais que tous ceux d'Asie m'ont abandonné, entre autres Phygèle et Hermogène[k]. [16] Que le Seigneur fasse miséricorde à la maison d'Onésiphore, car à mainte reprise il m'a réconforté, et il n'a pas eu honte de mes chaînes. [17] Dès son arrivée à Rome, il m'a cherché avec ardeur, et il m'a trouvé. [18] Que Dieu lui donne de trouver miséricorde auprès du Seigneur, au grand jour[l]. Tous les services qu'il a rendus à Éphèse, tu les connais mieux que moi.

2

Exhortation nouvelle à lutter pour la cause de Dieu.

[1] Toi donc, mon enfant[m], fortifie-toi dans la grâce du Christ Jésus. [2] Ce que tu as appris de moi en présence de plusieurs témoins[n], transmets-le à des gens sûrs, qui soient capables d'instruire les autres. [3] Souffre avec [moi], comme un bon soldat du Christ Jésus. [4] Aucun soldat ne s'embarrasse, en partant en campagne, des affaires de la vie civile, s'il veut plaire à celui qui l'a enrôlé. [5] L'athlète n'est couronné que s'il a combattu suivant les règles. [6] Il faut que le cultivateur travaille avant de récolter[o]. [7] Fais bien attention à ce que je dis. Le Seigneur te donnera la compréhension en toutes choses[p].

a. Les larmes de Timothée doivent avoir été versées au moment où il a pris congé de son maître. *b.* Ces deux femmes, dont la seconde était mariée à un Grec (Act. 16, 1), avaient sans doute initié l'enfant aux saintes Écritures de leur peuple (voy. 3, 14-15). *c.* Cf. 1 Tim. 4, 14. — Allusion à une ordination que l'apôtre aurait conférée à son disciple au moment de l'emmener avec lui dans ses tournées missionnaires. Timothée a été consacré évangéliste (4, 5). C'est l'imposition des mains qui transmet ici le don de l'Esprit. *d.* *Moi* est sous-entendu. Plus loin (2, 3), nous voyons que *souffrir avec* signifie souffrir avec Paul. *e.* On peut se demander s'il n'y a pas là une citation de quelque antique confession de foi. *f.* Cette grâce a été accordée au Christ préexistant, pour être transmise par lui, le moment venu, à tous les hommes. La bonté de Dieu s'est incarnée ensuite dans la personne du Sauveur. *g.* Avant sa venue et sa résurrection, elles étaient encore plongées dans l'ombre. *h.* Voy. 1 Tim. 1, 12; 2, 7. Les textes des Pastorales sont les seuls où Paul se qualifie de *docteur*. Il réunit dans sa personne les dons supérieurs de l'apôtre, du prophète (prédicateur; litt. : *héraut*) et du docteur. *i.* Litt. : *jusqu'à ce jour-là*. *j.* Cf. 1 Tim. 6, 20 et la note. Le *dépôt* dont il s'agit, embrasse à la fois la vie spirituelle et l'enseignement apostolique. *k.* Voy. l'Introduction. *l.* Cf. v. 12 et la note. *Onésiphore*, citoyen d'Iconium et hôte de Paul, d'après les Actes apocryphes de Paul, avait donné, en se mettant à la recherche de Paul, un exemple de courage que Timothée avait sans doute besoin de méditer pour son compte personnel (v. 8). Il est chimérique de voir dans ce texte une allusion à la prière pour les morts. Onésiphore était mort, apparemment, mais entre un vœu comme celui que Paul exprime ici, et une messe pour les morts, il y a loin. *m.* Son enfant dans la foi. *n.* Paul fait sans doute allusion à la consécration de Timothée. A ce moment, les principes fondamentaux de l'enseignement chrétien lui avaient été solennellement transmis. Cf. 1 Tim. 4, 14 et 6, 12. *o.* Allusion probable au salaire des ministres de l'Évangile (voy. 1 Cor. 9, 4, 11; Gal. 6, 6). *p.* L'auteur s'exprime en une série d'images, voulant éviter de dire en termes trop durs sa pensée, qui est de mettre Timothée en garde contre des préoccupations matérielles devenues déjà trop fréquentes dans l'Église.

3 : Act. 23, 1; Phil. 3, 5. 5 : Act. 16, 1. 6 : 1 Tim. 4, 14. 7 : Rom. 8, 15. 8 : Rom. 1, 16. 9 : Tite 3, 5. 10 : Rom. 16, 26; 1 Cor. 15, 55, 57. 11 : 1 Tim. 2, 7. 13 : 1 Tim. 6, 3. 14 : 1 Tim. 6, 20a.

Le but du combat.

[8] Souviens-toi de Jésus-Christ, ressuscité des morts (de la race de David) selon mon Évangile[a]. [9] Pour lui je souffre jusqu'à être enchaîné comme un malfaiteur. Mais la parole de Dieu n'est pas enchaînée. [10] C'est pourquoi je supporte tout, pour l'amour des élus, afin qu'ils obtiennent, eux aussi, le salut qui est dans le Christ Jésus, avec une gloire éternelle. [11] Elle est digne de foi cette parole : « Si nous sommes morts avec lui, nous vivrons avec lui ; [12] si nous persévérons, nous régnerons avec lui ; si nous le renions, il nous reniera ; [13] si nous sommes infidèles, il reste fidèle, car il ne peut se renier lui-même[b] ! » [14] Voilà ce que tu dois rappeler [à tous, les] adjurant[c] devant Dieu d'éviter ces disputes de mots, qui ne servent à rien et perdent ceux qui les écoutent. [15] Efforce-toi de te présenter devant Dieu comme un homme éprouvé, comme un ouvrier qui n'a pas à rougir, ayant dispensé avec droiture la parole de vérité. [16] Évite les bavardages vains et profanes : ceux qui s'y livrent vont toujours plus loin dans l'impiété, [17] et leur parole ronge comme la gangrène. Exemple, Hyménée[d] et Philète, [18] qui font fausse route, en disant que la résurrection est déjà arrivée[e] : ils renversent la foi de plusieurs.

[19] Le fondement que Dieu a posé demeure solide[f]. Il porte cette inscription : « Le Seigneur connaît les siens », et : « Qu'il se détourne de l'immoralité, quiconque prononce le nom du Seigneur ». [20] Dans une grande maison, il n'y a pas seulement des vases d'or et d'argent, il y en a aussi de bois et de terre : les uns sont pour des usages honorables, les autres pour des usages vulgaires[g]. [21] Quiconque donc se purifiera de ces souillures, sera un vase d'honneur, sanctifié, utile à son maître, prêt à toute œuvre bonne.

[22] Fuis les passions de la jeunesse. Recherche la justice, la foi, la charité, la paix, avec ceux qui, d'un cœur pur, invoquent le Seigneur[h]. [23] Évite les recherches auxquelles s'adonnent les sots et les ignorants[i] : tu sais qu'elles n'engendrent que des querelles. [24] Or, il ne faut pas que l'esclave du Seigneur soit combattif. Il faut qu'il se montre affable envers tous, qu'il soit apte à l'enseignement, qu'il supporte la méchanceté, [25] qu'avec douceur il reprenne ses adversaires. Peut-être Dieu leur donnera-t-il une repentance qui les amènera à la connaissance de la vérité ; [26] alors, ils recouvreront leur bon sens, se dégageant des pièges du diable, qui les a pris vivants pour les assujettir à sa volonté[j].

3 *Paul met Timothée en garde contre les hérétiques, qui vont se multiplier dans le monde.*

[1] Sache qu'aux derniers jours, il y aura des temps durs. [2] Les hommes[k] seront égoïstes, cupides, fanfarons, orgueilleux, blasphémateurs, insoumis à leurs parents, ingrats, impies ; [3] sans tendresse, sans foi, calomniateurs, intempérants, sans frein, sans amour du bien ; [4] traîtres, frivoles, gonflés, aimant les voluptés plus que Dieu ; [5] portant le masque de la piété, mais reniant ce qui en fait la force. Détourne-toi d'eux !

[6] Ils sont de ceux-là, les gens qui s'insinuent dans les maisons[l] et s'emparent de

a. Ceci encore a l'allure d'une confession de foi. *b.* Fragment d'un hymne composé par quelque prophète, et que l'on chantait sans doute dans les temps de persécution. Les derniers mots veulent simplement dire que Dieu ne peut renier la qualité qui constitue son essence propre, à savoir la *fidélité* (cf. notamment Apoc. 19, 11). Mais cette fidélité consiste à agir en conséquence de ses principes : il ne saurait donc reconnaître pour siens ceux qui l'ont renié. *c.* Il s'agit des collaborateurs de Timothée. *d.* D'après la première épître (1, 20), Hyménée a déjà été livré à Satan. Ici, il est en pleine activité. *e.* C'était une spiritualisation de l'enseignement primitif (d'après lequel la résurrection était chose de l'avenir), spiritualisation qui pouvait s'autoriser d'affirmations apostoliques comme Rom. 6, 11 ou Jn 5, 24. *f.* Il s'agit de l'Église. *g.* Ce n'est plus l'Église idéale, c'est l'Église concrète, où il entre de tout. Mais pour accomplir une tâche au service de l'Église, il faut des hommes sanctifiés, et ceux-là seuls doivent être désignés par Timothée. *h.* L'hérésie était à la fois la perversion de l'esprit et de la conscience. *i.* Litt. : *sottes et sans instruction*, c'est-à-dire indignes d'un esprit cultivé. Allusion à ces généalogies des êtres célestes dont il est parlé 1 Tim. 1, 4. *j.* Certains traducteurs entendent : et se laisseront prendre par lui (Dieu) pour faire sa volonté.

k. Les *hommes*, ici, ce n'est pas tant l'humanité en général, que les chrétiens en particulier, comme le montre l'allusion à la piété dont ces gens portent le masque. Le mal doit croître à mesure qu'on approchera de la fin des temps, d'après une croyance apocalytique courante, qu'on retrouve dans le christianisme primitif (Mt 24, 11, 12). Les progrès de l'hérésie et la corruption qu'elle engendre dans l'Église prouvent que la fin est proche. *l.* Ce qui caractérise l'hérésie, c'est le prosélytisme indiscret, si habituel aux adhérents des petites sectes, qui s'attaque ici à ces dames de la société romaine, détachées des cultes traditionnels, qui cherchent la vérité, mais avec dilettantisme et en restant esclaves d'un passé frivole.

2, 8 : Rom. 1, 3 ; 2, 16 ; 1 Cor. 15, 4, 20. **9** : Phil. 1, 12-14. **11** : 2 Cor. 4, 11. **12** : Mt 10, 33. **13** : Nomb. 23, 19 ; Rom. 3, 2-3. **14** : Tite 3, 9. **16** : 1 Tim. 4, 7 ; 6, 20. **19** : Nomb. 16, 5, 26 ; És. 52, 11 ; Jn 10, 14. **20** : Rom. 9, 21. **21b** : 3, 17. **22** : 1 Tim. 6, 11. **23** : 1 Tim. 4, 7. **24-25** : Tite 1, 7-9. **25** : 1 Tim. 2, 4. **3, 1-7** : 1 Tim. 4, 1. **2-5** : Rom. 1, 25-32.

l'esprit de ces petites dames chargées de péchés, travaillées par des passions multiples, [7]qui apprennent toujours sans pouvoir jamais parvenir à la connaissance de la vérité.

[8]De même que Jannès et Jambrès firent opposition à Moïse, de même, eux aussi, ils font opposition à la vérité[a]. Ce sont des gens qui ont l'entendement perverti; quant à la foi, ils sont sans consistance[b]. [9]Mais ils ne feront plus de progrès : leur folie sera manifeste aux yeux de tous, comme le fut celle de ces contemporains de Moïse[c].

Que Timothée persévère dans l'imitation de son maître.

[10]Pour toi, tu m'as suivi, dans l'enseignement, la conduite, les desseins, la foi, la longanimité, la charité, la patience; [11]dans les persécutions et les souffrances que j'ai endurées à Antioche, à Iconium, à Lystres[d]. Quelles persécutions j'ai supportées! Et, toujours, le Seigneur m'a délivré. [12]D'ailleurs, tous ceux qui veulent vivre pieusement, sous l'inspiration du Christ Jésus, seront persécutés. [13]Mais les vauriens et les charlatans iront en empirant[e], — trompeurs et trompés. [14]Pour toi, reste fidèle à ce que tu as appris, à ce que tu as cru : tu sais de quels [maîtres] tu l'as appris[f]. [15]Depuis l'âge le plus tendre tu connais les saintes lettres[g]; elles peuvent te donner la sagesse qui mène au salut[h], par la foi au Christ Jésus. [16]Tout passage de l'Écriture est inspiré de Dieu[i], et utile à enseigner, à convaincre, à redresser, à instruire dans la justice, [17]afin que l'homme de Dieu[j] soit parfaitement outillé pour toute bonne œuvre.

4

Exhortation suprême.

[1]Je t'en conjure devant Dieu et devant le Christ Jésus, qui doit juger les vivants et les morts, par son retour glorieux et par sa royauté[k]: [2]prêche la parole, insiste à propos et hors de propos, reprends, censure, exhorte, en toute longanimité, et conformément à la doctrine. [3]Le temps viendra où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine. Sous l'influence de leurs passions, ils s'entoureront de maîtres qui chatouillent agréablement les oreilles[l], [4]et ils se détourneront de la vérité, pour prêter l'oreille aux fables.

[5]Mais, toi, sois sobre en toutes choses[m], apprends à supporter la souffrance, fais ton œuvre d'évangéliste, remplis ton ministère.

Détails personnels.

[6]Pour moi, je vais être offert en sacrifice[n]: le temps de mon départ[o] est là. [7]J'ai combattu le bon combat[p]. J'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi: [8]la couronne de justice m'est réservée[q]. Le Seigneur me la donnera au dernier jour, lui le juste Juge, et non seulement à moi, mais à tous ceux qui auront aimé son avènement.

[9]Hâte-toi de venir me trouver, bien vite. [10]Car Démas[r] m'a abandonné, par amour

a. Les hérétiques, qui prétendent rivaliser avec les prédicateurs de l'Évangile, rappellent les magiciens d'Égypte, qui ont voulu rivaliser avec Moïse (Exode 7, 11-12). Les noms de ces sorciers ont été inventés par la légende juive. b. Litt. : non *éprouvés*, c'est-à-dire qu'ils ne soutiendront pas l'épreuve du jugement de Dieu. c. Il n'est pas dit que les hérétiques se soient adonnés à la sorcellerie comme les magiciens d'Égypte (qu'on songe cependant à l'histoire de Simon le Magicien!). Leurs fautes morales prouvent du moins leur erreur et l'insanité de leur entreprise. d. L'apôtre ne parle que des souffrances endurées au cours de son premier voyage missionnaire.

e. Il se pourrait que l'apôtre fît allusion à des guérisseurs, qui ne font que compromettre, par leur traitement charlatanesque, leur propre santé et celle de leurs victimes. f. Il y a donc dans l'Église une *tradition*, qu'on peut opposer aux fantaisies des hérétiques. g. Les *saintes lettres*, c'est l'Ancien Testament, auquel venaient s'ajouter, sans doute, certains écrits chrétiens (cf. note sur 1 Tim. 5, 18). h. L'Ancien Testament met sur le chemin du salut, mais la foi en Jésus-Christ permet seule d'atteindre le but. i. On peut aussi traduire : « Toute écriture divinement inspirée est propre à enseigner, à convaincre. » Mais ce serait un truisme. j. Cf. 1 Tim. 6, 11 et la note. k. Cette adjuration finale renferme les éléments d'une confession de foi. Aussi vrai que le Christ est vivant et qu'il règne, Timothée doit tenir ferme. l. La prédication des hérétiques répond au goût de l'homme naturel, amateur de fantaisie et de merveilleux, et peu désireux de conversion.

m. C'est avant tout de la sobriété de l'imagination, de la vigilance, qu'il s'agit. n. Le sang de Paul va être offert en libation, tel le vin des sacrifices dont parle l'Exode (30, 9). Cf. Phil. 2, 17. o. Le terme grec se dit, au propre, d'un navire qui a coupé ses amarres et fait voile vers la haute mer. p. Toute la vie est une arène que le lutteur a parcourue. q. Il s'agit de la couronne qui récompense la *justice*, c'est-à-dire, semble-t-il, une conduite agréable à Dieu. r. *Démas* était auprès de Paul quand l'apôtre écrivit l'épître aux Colossiens (Col. 4, 14; cf. Phm 24). A présent, il l'abandonne par amour de la vie (il a craint de partager le sort de l'apôtre). On a supposé aussi qu'après avoir quitté Paul, Démas lui était revenu, ce qui permettrait d'affirmer l'antériorité de notre passage par rapport à l'épître aux Colossiens.

8 : Ex. 7, 11, 22; 1 Tim. 6, 5. 11 : Act. 14, 5, 19. 12 : Mt 16, 24; Act. 14, 22. 15 : Jn 5, 39. 16 : Rom. 15, 4. 17 : 2, 21b.
4, 1 : Act. 10, 42; 1 Pi. 4, 5. 3 : 1 Tim. 4, 1. 4 : Tite 1, 14. 6 : Phil. 2, 17. 7 : 1 Tim. 6, 12; Phil. 3, 13-14; Act. 20, 24.
8 : Jacq. 1, 12; 1 Pi. 5, 4; Ap. 2, 10.

pour la vie présente; il est parti pour Thessalonique. Crescès est allé en Galatie, Tite en Dalmatie. [11] Luc seul est avec moi[a]. Prends Marc[b] et amène-le avec toi: il m'est utile pour le ministère. [12] Quant à Tychique, je l'ai envoyé à Éphèse[c]. [13] Apporte-moi, quand tu viendras, le sac[d] que j'ai laissé à Troas chez Carpus, ainsi que les livres, surtout les parchemins[e]. [14] Alexandre, le ciseleur, m'a fait bien du mal[f] : *le Seigneur lui rendra selon ses actes.* [15] Toi aussi, prends garde à lui : il a contredit violemment mes discours.

[16] Lors de ma première défense[g], personne ne m'a assisté. Tous m'ont abandonné. Que cela ne leur soit pas imputé! [17] Mais le Seigneur m'a assisté, il m'a fortifié, pour que la prédication de l'Evangile fût amenée par moi à son plein épanouissement[h] et que tous les païens pussent l'entendre. Et j'ai été sauvé *de la gueule du lion*[i]*!* [18] Le Seigneur me délivrera de toute entreprise mauvaise et me sauvera en me faisant entrer dans son royaume céleste. A Lui soit la gloire aux siècles des siècles[j] ! Amen.

[19] Salue Prisca, Aquilas[k], et la maison d'Onésiphore[l]. [20] Éraste[m] est resté à Corinthe. Quant à Trophime[n], je l'ai laissé[o] malade à Milet.

[21] Hâte-toi de venir avant l'hiver. Euboulos, Poudès, Linos[p], Claudia et tous les frères te saluent.

[22] Que le Seigneur soit avec ton esprit. Que la grâce soit avec vous!

4, 10. S C peuv. s'entendre « en Gaule » (on désignait d'ailleurs quelquefois de ce nom la Galatie).

a. Cf. Col. 4, 14. *b.* Cf. Col. 4, 10. Timothée doit le prendre en route. *Marc* pouvait être particulièrement utile à Paul, au cours de son procès, à cause de ses attaches juives. *c. Tychique* doit représenter l'apôtre à Éphèse. C'est l'homme des missions de confiance. Nous savons qu'il a porté l'épître aux Colossiens (Col. 4, 7). *d.* Le sens du mot grec est incertain. Il s'agit probablement d'un sac dans lequel étaient enfermés les livres et les parchemins qui vont être mentionnés. On traduit souvent le « manteau ». Si l'on admet que notre passage ait été écrit au début de la captivité à Césarée, Paul ferait allusion au passage à Troas mentionné Act. 20, 6-12. On comprendrait qu'il eût laissé son manteau dans cette ville, puisqu'il fit le voyage à pied jusqu'à Assos (Act. 20, 13-14). Peut-être aurait-il chargé ses compagnons, qui devaient aller par mer, de se charger de son manteau; et ceux-ci l'auraient oublié.
e. Quelques-uns estiment que ces *parchemins* étaient des chemises dans lesquelles étaient classées les notes de Paul. Leur mention après « les livres », et le mot *surtout*, font penser plutôt qu'il s'agissait de manuscrits précieux. Il y avait là une petite bibliothèque, qui devait avoir une réelle valeur pour l'apôtre, alors démuni de tout. *f.* Sans doute identique à celui dont il est question 1 Tim. 1, 20. Mais ici, il n'est pas encore « livré à Satan ». Notre texte serait donc antérieur à 1 Timothée. Alexandre devait être un hérétique redoutable ou plus vraisemblablement un juif fanatique, qui avait chargé Paul lors de sa première comparution en justice. *g.* On a voulu tirer argument de cette expression en faveur de l'hypothèse de la seconde captivité de Paul (captivité qui serait postérieure à celle dont il est question Act. 28). Mais, au cours d'un seul procès, on pouvait comparaître plusieurs fois devant le tribunal (cf. Act. 24-26).
h. Quelques-uns ont vu là une allusion à un complément du ministère de Paul, qui se placerait entre la première et la seconde captivité. Réalisant un projet déjà ancien (Rom. 15, 24), l'apôtre aurait porté l'Évangile jusqu'en Espagne, qui était alors l'extrémité du monde. Mais Paul a très bien pu désigner comme le couronnement de son ministère le témoignage rendu par lui devant les tribunaux ; les évangiles attachent une grande valeur à des témoignages de ce genre (cf. Mt 10, 17-33).
i. Il s'agit soit du tribunal romain, soit de Satan. *j.* La gloire du Seigneur se manifeste par le salut de ses rachetés.
k. Sur *Prisca* (Priscille) et *Aquilas*, voy. Act. 18, 2; Rom. 16, 3-4. *l. Onésiphore* lui-même était sans doute mort (voy. 1, 16-18). *m.* Voy. Act. 19, 22; Rom. 16, 23. *n.* Voy. Act. 21, 29. *o.* On peut aussi traduire : on l'a laissé.
p. Linos serait, d'après la tradition, le premier évêque de Rome.

4, *14* : Ps. 62, 13 ; Prov. 24, 12. *17* : Prov. 22, 22.

22 : Gal. 6, 18.

A TITE

1 *Adresse.* [1] Paul, esclave de Dieu[a] et apôtre de Jésus-Christ pour amener à la foi les élus de Dieu et faire connaître la vérité[b] conforme à la piété[c], [2] dans l'espéranc

a. Le terme d'*esclave de Dieu* ne figure nulle part ailleurs dans la littérature paulinienne. On trouve « esclave du Christ » Rom. 1, 1 et Phil. 1, 1. *b.* L'apostolat est en rapport avec la foi et la connaissance, sans que ce rapport so[it] autrement précisé. *c.* La connaissance de la vérité et [la] piété vont de pair.

de la vie éternelle, promise de toute éternité[a] par le Dieu qui ne ment pas [3]et qui a révélé sa parole, au temps marqué, par la prédication qui m'a été confiée[b] sur l'ordre de notre Dieu Sauveur[c].

[4]A Tite, mon vrai fils[d] en la foi qui nous est commune. Grâce et paix de la part de Dieu le Père et du Christ Jésus, notre Sauveur!

Institution des anciens.

[5]Je t'ai laissé en Crète pour mener à bien l'œuvre en suspens[e] et pour établir dans chaque ville[f] des anciens, comme je te l'ai prescrit. [6]Que chacun d'eux soit irréprochable, mari d'une seule femme, père d'enfants croyants, qui ne soient ni insubordonnés, ni sous le coup d'une accusation d'inconduite. [7]En effet, il faut que l'évêque[g] soit irréprochable, étant l'intendant de Dieu; qu'il ne soit ni infatué de lui-même, ni irascible, ni buveur, ni batailleur, ni porté au lucre. [8]Il faut qu'il soit hospitalier, qu'il aime le bien, qu'il soit pondéré, juste, pieux, sobre, [9]attaché à l'expression fidèle de l'enseignement, afin qu'il soit capable d'instruire dans la saine doctrine, et de réfuter les contradicteurs[h].

[10]En effet, il y a beaucoup d'indisciplinés[i], de bavards, de gens qui égarent les esprits. Il s'en trouve surtout parmi les Juifs[j]. [11]Il faut leur fermer la bouche : ils bouleversent des familles entières, en enseignant, par amour du lucre[k], ce qu'il ne faut pas.

[12]Un de leurs propres prophètes[l] l'a dit : « Les Crétois sont toujours menteurs[m]; ce sont de vilaines bêtes, des estomacs lourds. »

[13]Ce jugement est vrai. Aussi, reprends-les vertement, pour qu'il aient une foi saine, [14] qu'ils ne s'attachent pas à des fables juives, ni aux préceptes de gens qui s'écartent de la vérité. [15]Aux purs, tout est pur. Pour les êtres souillés et incroyants, rien n'est pur: leur esprit et leur conscience mêmes sont souillés. [16]Ils font profession de connaître Dieu, mais ils le renient par leurs actes : ce sont des gens abominables, des révoltés, incapables de rien faire de bon[n].

2

Recommandations relatives aux diverses catégories de fidèles.

[1]Pour toi, donne un enseignement conforme à la saine doctrine. [2]Que les vieillards soient vigilants, graves, pondérés; qu'ils vivent sainement dans la foi, la charité, la patience. [3]Que les femmes âgées, de même, aient une attitude sacerdotale[o] : qu'elles ne soient pas médisantes ni sujettes à l'ivrognerie, mais qu'elles soient de bonnes conseillères; [4]qu'elles persuadent les jeunes[p] d'aimer leurs maris et leurs enfants, [5]d'être modestes,

a. Dieu a pris, dès avant la création, la décision de sauver les hommes. *b.* Le dessein de Dieu est resté caché jusqu'au jour où la prédication de l'apôtre l'a communiqué aux hommes. *c.* Voy. 1 Tim. 1, 1. *d.* Tite reçoit ici la qualification qui est donnée ailleurs à Timothée (Phil. 2, 22; 1 Tim. 1, 2). *e.* Paul aurait donc commencé l'organisation ecclésiastique de l'île de Crète. *f.* Ce n'était pas une petite besogne, la Crète étant « l'île aux cent villes ». Et il ne s'agit pas d'établir, dans chaque ville, un seul ancien, mais bien un collège d'anciens (cf. 1 Tim. 4, 14). *g.* Il n'est plus question des anciens, mais de l'évêque. Les deux termes semblent donc être synonymes. Il se peut toutefois que l'évêque apparaisse déjà comme le chef des anciens. Certains se sont demandé si on n'aurait pas juxtaposé ici deux fragments d'origine différente. *h.* Il ne suffit pas que l'évêque soit attaché personnellement à la tradition; il doit avoir des dons de prédicateur (1 Tim. 3, 2) et de controversiste. Si l'auteur y insiste, c'est qu'il y a là quelque chose de nouveau. *i.* Ils refusent d'adhérer à l'enseignement officiel. *j.* Litt. : *les circoncis*. Plus loin (v. 14), il est question de *fables juives*, et sans doute s'agit-il de spéculations sur les anges; ensuite (v. 15), l'auteur fait allusion à des controverses sur ce qui est pur et impur (cf. 1 Tim. 4, 3) : tout cela nous met sur le terrain du judaïsme. On sait qu'il y avait des formes judaïsantes du gnosticisme. *k.* Ils vivaient aux dépens de leurs fidèles, dont ils exploitaient la crédulité. *l.* Prophète, dans l'esprit de ses compatriotes. C'était Épiménide, un contemporain des sept sages de la Grèce, dans son Traité des Oracles. La vie de cet homme est plus ou moins légendaire. Il passait pour avoir pratiqué avec succès la divination. Le poëte alexandrin Callimaque a reproduit le premier hémistiche d'Épiménide (Crétois toujours menteurs). *m.* Plus haut, il était question de Juifs; ici ce sont des Crétois. Les Juifs devaient avoir immigré en foule dans cette île riche, qui avait des villes nombreuses. Le mensonge était, selon les auteurs grecs, la principale caractéristique des Crétois. « Crétiser » était synonyme de mentir. On leur reprochait notamment de prétendre que le tombeau de Zeus se trouvait dans leur île. *n.* Dans l'épître aux Romains (ch. 14), Paul prend le parti de « ceux dont la foi est faible », qui s'abstiennent d'aliments sur lesquels ils ont des doutes. Ici, l'auteur combat l'ascétisme exagéré des judaïsants. Leurs insinuations jettent le trouble dans les consciences. C'est renier Dieu que de jeter le discrédit sur son œuvre (cf. 1 Tim. 4, 4). Ayant mauvaise conscience, ils mettent en doute la valeur des bienfaits de Dieu ; ils sont donc, en cela, des incroyants, tandis que les vrais croyants sont ceux qui usent de toutes choses avec simplicité et reconnaissance envers Dieu. *o.* Voy. 1 Tim. 2, 10. On peut se demander si les femmes âgées ne constituaient pas une catégorie à part, un « ordre » dans l'Église. Elles joignaient, en tout cas, à la consécration de l'âge, celle de la foi : étant chrétiennes, elles étaient, par définition, de saintes femmes, et elles remplissaient dans l'Église un véritable sacerdoce. *p.* Les instructions aux jeunes femmes correspondent à celles de 1 Tim. 5, 14.

1, 4 : 1 Tim. 1, 2. 5 : Act. 14, 23. 6-7 : 1 Tim. 3, 2-4. 7-9 : 2 Tim. 2, 24-25. 14 : 1 Tim. 4, 7 ; 2 Tim. 4, 4. 2, 2-5 : 1 Tim. 5, 1-2. 3 : 1 Tim. 3, 11. 5 : Éph. 5, 22.

chastes, occupées dans leur intérieur, bonnes, soumises à leurs maris[a], de crainte qu'il ne soit mal parlé de la parole de Dieu. [6]Quant aux jeunes gens, exhorte-les de même à pratiquer la tempérance[b] ; [7]donne toi-même à tous égards l'exemple des bonnes œuvres.

Que ton enseignement soit pur. Mets-y de la gravité. [8]Que tes paroles soient saines et irréprochables, pour que l'adversaire soit dans la confusion, ne trouvant aucun mal à dire de nous.

[9]Que les esclaves soient soumis à leurs maîtres en toutes choses. Qu'ils se rendent agréables, en évitant de les contredire. [10]Qu'ils se gardent de rien détourner ; qu'ils soient toujours bien fidèles : qu'ils fassent honneur en tout point à la doctrine de notre Dieu Sauveur[c].

Conséquences pratiques de l'Évangile du salut.

[11]En effet, la grâce salvatrice[d] de Dieu est apparue à tous les hommes. [12]Elle nous enseigne à renier l'impiété et les passions du monde, et à vivre sagement, justement, pieusement, dans le monde actuel, [13]attendant la bienheureuse espérance[e] et l'avènement glorieux de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ[f], [14]qui s'est donné pour nous, afin de nous *racheter de toute iniquité et de s'acquérir, en le purifiant, un peuple* zélé pour les bonnes œuvres. [15]Voilà ce que tu dois dire; voilà comme tu dois exhorter et reprendre en toute autorité. Que personne n'ait de dédain pour toi !

3 *Instructions destinées à l'ensemble de l'Église.*

[1]Rappelle à tous qu'ils doivent se soumettre aux pouvoirs établis, leur obéir; être prêts à toute bonne œuvre ; [2]ne médire de personne, être pacifiques, conciliants; se montrer d'une douceur parfaite à l'égard de tous les hommes.

La miséricorde de Dieu.

[3]Nous aussi, nous étions autrefois des insensés, des rebelles, des égarés, asservis à des passions et à des voluptés de tout genre, passant notre vie dans la méchanceté et la haine, odieux et nous détestant les uns les autres.

[4]Mais quand la bonté et la philanthropie[g] de Dieu, notre Sauveur, se sont manifestées, [5]il n'a pas regardé si nous avions accompli des œuvres de justice : s'inspirant de sa miséricorde, il nous a sauvés par le bain de la régénération[h] et par le renouvellement que produit l'Esprit saint, [6]qu'il a répandu sur nous avec abondance par Jésus-Christ, notre Sauveur. [7]Ainsi, justifiés par sa grâce, nous sommes devenus ses héritiers, dans l'espérance de la vie éternelle. [8]Cette parole est digne de foi, et je veux que tu y insistes énergiquement : ceux qui croient en Dieu doivent appliquer leur esprit à la pratique des bonnes œuvres. Voilà ce qui est beau et utile aux hommes[i].

Verdict porté sur l'hérésie.

[9]Quant aux folles discussions, aux généalogies, aux querelles, aux controverses sur la Loi, évite-les. Elles sont inu-

a. La soumission des femmes à leurs maris est d'autant plus accentuée, semble-t-il, que les gnostiques leur prêchaient davantage l'émancipation. *b.* C'est-à-dire la maîtrise de soi.
c. L'attitude prescrite aux esclaves est conforme aux exhortations de 1 Cor. 7, 20-23 ; voy. également 1 Pi. 2, 18-19. *d.* Ce terme est très usité dans le langage religieux de l'époque, et il désigne les bienfaits dispensés aux hommes par les Césars divinisés. Il ne se trouve qu'ici dans le N. T. *e.* Qu'est-ce que cette bienheureuse espérance ? Ce peut être l'espérance de notre propre résurrection, ou l'espérance de la venue du Christ, ou les deux à la fois. *f.* Ici, Jésus-Christ est qualifié à la fois Dieu et Sauveur. Plus loin (3, 4), c'est Dieu qui sera qualifié de Sauveur. Ensuite (3, 6), la même épithète sera attribuée au Christ. Précédemment (2, 11), il a été question de la grâce *salvatrice* de Dieu. L'expression *Sauveur* est donc ici fréquente. En dehors des Pastorales, nous ne la trouvons, dans les lettres pauliniennes, que Phil. 3, 20. La divinité du Christ est aussi nettement affirmée que possible. Tout ce passage porte l'empreinte de la terminologie religieuse de l'hellénisme : le « grand Dieu Sauveur » était une expression toute faite. La divinité du Christ est associée à sa royauté future et glorieuse. On détache parfois les deux termes et on traduit : « l'avènement de notre grand Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ », ce qui dédoublerait l'objet de l'attente du croyant : il attendrait la royauté de Dieu (voy. Apoc. 21) et celle de Jésus-Christ. *g.* L'expression de *philanthropie* appliquée à Dieu, est empruntée au langage religieux de l'époque. La philanthropie est fréquemment mentionnée comme une vertu des empereurs divinisés.
h. C'est-à-dire le baptême. La régénération est un fait accompli. Ce texte est imprégné du langage des mystères, mais ici il ne s'agit pas, comme dans les mystères, d'une régénération temporaire, accessible à quelques privilégiés seulement, et qui consiste essentiellement dans l'extase. La régénération est accordée une fois pour toutes à tous les chrétiens : elle consiste dans une vie nouvelle, conséquence de la foi et du sacrement. *i.* Cette considération est nouvelle dans l'enseignement apostolique.

2, 14 : Ex. 19, 5 ; Deut. 14, 2 ; Éz. 37, 23.

7 : 1 Tim. 4, 12 ; 1 Pi. 5, 3. 9-10 : Éph. 6, 5 ; Col. 3, 22 ; 1 Tim. 6, 1 ; 1 Pi. 2, 18. 13 : 1 Cor. 1, 7 ; 2 Pi. 1, 1. 14a : Gal. 1, 4 ; 1 Tim. 2, 6. 14b : Éph. 2, 10 ; 1 Pi. 3, 13. 15b : 1 Tim. 4, 12. 3, 1 : 1 Pi. 2, 13-14. 2 : Phil. 4, 5. 3 : 1 Pi. 4, 3. 5 : Éph. 2, 4, 8, 9 ; 2 Tim. 1, 9. 5b : Jn 3, 5 ; Éph. 5, 26. 7 : Rom. 3, 24. 9 : 1 Tim. 4, 7 ; 2 Tim. 2, 14.

tiles et vaines. [10] Après un ou deux avertissements, détourne-toi de l'hérétique[a], [11] sachant qu'un tel homme est dévoyé, et qu'il pèche en étant condamné par sa propre conscience.

Recommandations personnelles. Salutations.

[12] Quand je t'aurai envoyé Artémas et Tychique[b], dépêche-toi de venir me trouver à Nicopolis[c]. J'ai décidé d'y passer l'hiver. [13] Aie soin de pourvoir au voyage de Zénas, le juriste, et d'Apollos[d], pour qu'ils ne manquent de rien. [14] Il faut que les nôtres aussi[e] apprennent à pratiquer les bonnes œuvres, pour subvenir aux besoins urgents, sous peine de n'être que des [arbres] sans fruits.

[15] Tous ceux qui sont avec moi te saluent. Salue nos amis en la foi[f].

Que la grâce soit avec vous tous !

a. Litt. : *celui qui choisit* (son propre chemin). C'est du mot grec ici employé que l'Église a fait le mot *hérétique*. Il est fait allusion à un individualisme sectaire qui pousse certains à se séparer de l'Église. S'ils s'obstinent dans leur fanatisme, il faut les abandonner à eux-mêmes, après avoir fait tout ce qu'on aura pu pour les ramener. Rien dans ce texte n'autorise la moindre persécution. *b. Artémas* nous est inconnu. Sur *Tychique*, voy. 2 Tim. 4, 12. *c.* Plusieurs villes portaient ce nom. Il faut songer sans doute à l'importante ville d'Épire, qui fut la résidence d'Épictète. Cf. Rom. 15, 19. *d. Zénas* a dû être docteur de la Loi avant sa conversion. D'après les Actes apocryphes de Paul, Onésiphore aurait eu un fils du nom de Zénon (Zénas). Pour *Apollos*, voy. Act. 18, 24 et 1 Cor. 3, 4-6. Ces deux hommes peuvent être les porteurs de la lettre : le destinataire doit organiser la continuation de leur voyage ou leur voyage de retour. *e.* Avec qui l'auteur compare-t-il les siens ? Peut-être avec les membres des communautés juives, qui donnaient des exemples de solidarité fraternelle. *f.* Il n'est pas nécessaire de supposer que l'auteur ait voulu exclure les hérétiques. Il s'est peut-être servi d'une formule alors courante : « Salue nos amis », à laquelle il aura ajouté la mention de *la foi* pour lui donner un caractère chrétien.

10 : 2 Jn 10.

L'ÉPÎTRE A PHILÉMON

INTRODUCTION

La lettre à Philémon est le seul exemplaire qui nous ait été conservé de ces billets familiers dont l'apôtre a dû écrire un grand nombre. C'est donc un document particulièrement précieux, et qui nous fait pénétrer plus qu'aucun autre dans l'intimité de Paul.

L'apôtre avait rencontré, au cours de sa captivité, un esclave fugitif, Onésime. Sans doute cette rencontre n'avait-elle rien eu de fortuit. Onésime, sans être encore chrétien, savait que son maître Philémon, un riche personnage de Colosses, avait été converti par Paul (au cours de quelque voyage, probablement), ainsi que sa femme et sans doute aussi son fils. Il était venu chercher protection auprès d'un homme dont il savait l'autorité spirituelle.

Il ne semble pas qu'il ait eu à se plaindre de son maître, mais plutôt, que son maître ait eu à se plaindre de lui. Il avait dû être un de ces esclaves paresseux et indélicats que mettent en scène les comédies romaines. Finalement, il était parti, en emportant de l'argent. Mais la situation de l'esclave fugitif n'avait rien d'enviable. S'il était repris — et il y avait une police spéciale chargée de la recherche des esclaves fugitifs, — c'était le fouet d'abord, le bagne ensuite. Onésime s'était donc réfugié auprès de Paul, sur la miséricorde duquel il pensait pouvoir compter. Paul ne proclamait-il pas dans sa prédication que toutes les inégalités sociales étaient abolies *en Christ ?*

Son attente ne fut pas trompée. Paul l'accueillit et le garda auprès de lui jusqu'à ce qu'il fût, au sens complet, un chrétien. Puis il le renvoya à son maître, profitant du départ de Tychique, qui se rendait à Colosses avec des lettres. Déjà l'épître aux Colossiens recommande chaleureusement à ceux-ci Onésime, « mon fidèle et cher frère » (4, 9).

Il paraît probable que cette épître a été écrite de Rome, car c'était là qu'un esclave fugitif devait naturellement se réfugier.

La lettre à Philémon a figuré dès les origines dans le recueil des épîtres pauliniennes. Sa canonicité n'en a pas moins été contestée, au temps des Pères, par ceux qui s'étonnaient de voir figurer dans le recueil sacré une lettre privée et consacrée à un sujet auquel on attribuait une minime importance. Mais jamais on ne s'est avisé, avant le dix-neuvième siècle, d'en contester l'authenticité. Et les raisons qu'au dix-neuvième siècle certains ont fait valoir contre elle sont sans valeur. C'est ainsi que la rencontre de Paul et d'Onésime a semblé « romanesque ». Mais, comme on l'a fait remarquer, toute la vie de l'apôtre n'est-elle pas le roman d'aventures le plus imprévu et le plus varié ? Nous avons vu que l'épisode d'Onésime s'expliquait de la façon la plus naturelle.

L'épître à Philémon serait l'illustration des enseignements de Col. 3, 22-25. On aurait fabriqué ce petit récit pour inventer une solution apostolique au problème de l'esclavage.

Mais la question de principe n'est nullement abordée; et le problème traité par l'auteur reste un cas particulier, dont le réglement a un caractère tout individuel.

A l'heure actuelle, la question est considérée comme réglée définitivement dans le sens de l'authenticité. La vérité est qu'aucune lettre de Paul n'est plus authentique que celle-ci. On l'y retrouve tout entier, avec son autorité apostolique, mais aussi avec ce mélange d'émotion et d'enjouement, avec cette tendresse vibrante et cette fierté, avec ces nuances exquises de sentiment, qui nous révèlent une âme bien différente de celle du polémiste ardent qui a écrit la seconde aux Corinthiens. C'est bien le même, pourtant, qui a écrit ces deux lettres. L'accent en est inimitable. Mais dans l'épître à Philémon, c'est le fond de son être qui se révèle.

Il est bien vrai de dire que « cette courte épître brille comme une perle de la plus exquise finesse, dans le riche trésor du Nouveau Testament ».

A PHILÉMON

[1] Paul, prisonnier[a] du Christ Jésus, et le frère Timothée, à Philémon, notre ami et collaborateur, [2] à notre sœur Aphia[b], à Archippe[c], notre frère d'armes, et à l'Église de ta maison[d].

[3] Grâce et paix vous soient données par Dieu notre Père et par le Seigneur Jésus-Christ!

[4] Je rends grâces à mon Dieu chaque fois que je fais mention de toi dans mes prières, [5] parce que j'entends parler de ta charité et de ta foi envers le Seigneur Jésus et à l'égard de tous les fidèles[e].

[6] Puisse la foi à laquelle tu participes[f] manifester sa vertu en éclairant à tes yeux tout ce qui est considéré chez nous comme le bien[g], pour la gloire du Christ[h].

[7] J'ai eu bien de la joie et de la consolation[i] par ta charité : le cœur des saints a été réconforté par toi[j], mon frère[k].

[8] C'est pourquoi, bien que j'aie, en vertu de mon union avec le Christ[l], toute liberté de te prescrire ton devoir, [9] je préfère, par affection, t'adresser une prière, moi Paul, en ma qualité de vieillard, et qui plus est, de prisonnier du Christ Jésus. [10] Je te prie pour mon enfant, celui que j'ai engendré pendant ma captivité, pour Onésime, [11] qui naguère t'était inutile, mais qui désormais sera bien utile[m], à toi comme à moi.

[12] Je te le renvoie, — lui, je veux dire mon propre cœur. [13] J'aurais bien voulu le garder auprès de moi, pour qu'il me servît à ta place[n], dans la captivité que m'a value l'Évangile, [14] mais je n'ai rien voulu faire sans ton avis : il faut que le bien que tu fais ne soit pas comme imposé, mais qu'il soit volontaire[o].

[15] Peut-être Onésime n'a-t-il été séparé de toi[p] momentanément qu'afin que tu le possèdes pour l'éternité[q], [16] non plus comme un esclave, mais, mieux qu'un esclave, comme

12. S* C D E it vg syr : Je te le renvoie, *et toi, reçois-le,* lui...

a. Voy. Éph. 3, 1; 4, 1. En ne prenant pas le titre d'apôtre, ce qui est assez naturel dans une lettre privée, en ne voulant être que le prisonnier pour l'amour du Christ, Paul pense toucher davantage le cœur de Philémon. *b.* Probablement la femme de Philémon. *c.* Peut-être leur fils. *d.* Il s'agit de la communauté familiale qui se groupe autour de Philémon. *e.* Les deux prépositions distinctes marquent bien l'intention de répartir *la foi* et *la charité* sur deux objets différents. *f.* Litt. : *la communion de ta foi.* Expression difficile. En s'appuyant sur 1 Cor. 1, 9 plusieurs y ont vu la communion que la foi établit entre le Christ et les fidèles. D'autres, d'après 1, 5, y ont vu une allusion à la libéralité de Philémon. De toute façon, il y a ici une idée d'association, de participation, ayant le Christ pour objet : donc, il s'agit de la foi commune, et des progrès dans la connaissance du bien, qui en sont la suite. *g.* Paul dit : « ce qui est *chez nous* le bien », c'est-à-dire l'idéal chrétien, supérieur à la morale païenne courante. En vertu de ce discernement moral supérieur, Philémon traitera l'esclave fugitif comme un frère, mais les termes employés par Paul sont tout d'abord volontairement imprécis. — Ce texte a été parfois traduit ainsi : en faisant connaître tout ce qui se fait de bien parmi nous pour l'amour du Christ. *h.* Il s'agit du bien que l'on fait en regardant au Christ, en tendant vers lui : nuance intraduisible. *i.* Paul fait une allusion discrète à ses épreuves, pour toucher le cœur de Philémon. *j.* Paul fait probablement allusion aux aumônes dispensées aux chrétiens pauvres de Colosses par Philémon. *k.* Le mot *frère*, venant ainsi à la fin de la phrase, donne une note particulière de tendresse. *l.* Ce qui donne à Paul de l'autorité, c'est qu'il a l'esprit du Christ. Il ordonne comme inspiré, plus encore que comme apôtre. Mais Paul ne recourt pas à cette autorité souveraine. *m.* Allusion aux imperfections d'Onésime, qui était un mauvais esclave, mais allusion souriante. Le mot grec *Onésimos* signifie *utile :* d'où le jeu de mots. *n.* Onésime aurait rendu à Paul les services que Philémon, s'il l'avait pu, aurait bien volontiers dispensés à l'apôtre, dans sa douloureuse situation de prisonnier. *o.* Si Paul avait retenu Onésime, propriété de Philémon, celui-ci, représenté par son esclave, aurait *fait le bien* en rendant service à Paul; mais il l'aurait fait involontairement, et même, à proprement parler, contre son gré. C'est ce que Paul ne veut pas. *p.* Le verbe passif indique la passivité de l'homme par rapport au dessein de Dieu, et atténue la responsabilité d'Onésime. De plus, Paul évite de définir la nature de sa faute, et ceci est très délicat. *q.* Les relations de la vie chrétienne perdent leur caractère périssable. Elles deviennent immortelles, étant formées en Christ.

1 : Éph. 3, 1. 4 : Rom. 1, 8 ; 1 Cor. 1, 4 ; Phil. 1, 3 ; 1 Thess. 1, 2. 4-5 : Col. 1, 3-4. 7 : 2 Cor. 7, 4. 13 : Phil. 2, 30. 14 : 2 Cor. 9, 7. 16 : 1 Tim. 6, 2.

un frère bien-aimé[a]. Il l'est pour moi au plus haut degré[b]; à plus forte raison le sera-t-il pour toi, en sa double qualité d'esclave et de disciple du Seigneur[c]. [17] Si donc tu me tiens pour ton associé[d], accueille-le comme si c'était moi. [18] Et s'il t'a fait quelque tort[e], s'il te doit [de l'argent], mets-le à mon compte. [19] Moi, Paul, je l'écris de ma propre main, c'est moi qui te rembourserai[f]... pour ne pas dire que tu m'es redevable en surplus de ta propre vie[g]. [20] Allons, frère, je voudrais que tu me donnes de la joie pour l'amour du Seigneur : réconforte mon cœur en Christ[h].

[21] C'est avec une pleine confiance en ton obéissance que je t'écris. Je sais que tu feras au delà de ce que je te demande[i]. [22] Prépare-moi également un gîte; car j'espère que, grâce à vos prières, je vous serai rendu[j].

[23] Épaphras, prisonnier avec moi pour l'amour du Christ Jésus, [24] Marc, Aristarque, Démas, Luc, mes collaborateurs, te saluent.

[25] Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit!

a. Il ne s'agit pas de l'affranchissement d'Onésime, mais d'un changement dans les sentiments de Philémon à son égard. Voy. 1 Cor. 7, 20-22, où l'attitude de Paul vis-à-vis de l'esclavage est nettement définie. Le droit du maître était reconnu et protégé par l'État. L'apôtre ne s'est pas insurgé contre cette institution. Il s'est borné à transformer le caractère des relations entre maître et esclave, en affirmant l'abolition en Christ de toutes les différences sociales (Gal. 3, 28). Dès lors, l'esclavage est, entre le maître et l'esclave, lorsqu'ils sont *en Christ*, un lien de plus. En fait, le maître et l'esclave se donnaient le baiser de paix; ils participaient ensemble au repas du Seigneur et se considéraient comme des frères. *b.* A cause des services qu'il a rendus à Paul, et du lien spirituel qui l'unit à l'apôtre.

c. Litt. : *et selon la chair, et selon le Seigneur.* *d.* Le terme grec peut faire allusion à la foi commune, ou à un lien d'amitié d'une force toute particulière, mais aussi à une association d'intérêts matériels. C'est sans doute dans ce dernier sens qu'il convient de le prendre. Dans ce qui suit, il s'agira d'une association spirituelle ayant pour conséquence des sacrifices matériels, lesquels entrent en quelque sorte dans un compte spirituel de doit et avoir. Paul emploie des mots à double sens, transposant les choses matérielles dans l'ordre spirituel (voy. Phil. 4, 15). *e.* Onésime a fait du tort à Philémon par sa fuite et sans doute aussi par quelque vol. La tournure dubitative est destinée à ménager l'esclave repentant. Paul, se considérant comme son père spirituel, se porte caution pour lui. *f.* La lettre entière est probablement de la main de Paul. *g.* Philémon reste, de toute façon, le débiteur de Paul, puisqu'il lui doit le salut. Paul lui rappelle discrètement sa dette. *h.* C'est une joie et un réconfort d'ordre spirituel (*en Christ*), puisque, par sa bonté, Philémon manifeste son haut degré d'avancement spirituel. *i.* Tantôt, Paul demande ; tantôt, il ordonne. Il reste, malgré tout, l'apôtre, qui a autorité, mais il sait que Philémon fera, par amour, plus que ce qu'exige son devoir : rien de forcé, dès lors, en son obéissance. *j.* Est-ce pour faire pression sur Philémon que Paul accentue ainsi sa venue prochaine? Il ne le semble pas. Paul n'a d'autre pensée que de relever la vertu des prières des fidèles. Il est naturel qu'il demande un gîte à Philémon, l'homme important de l'Église de Colosses.

19 : Gal. 6, 11 ; 2 Thess. 3, 17. 21 : Phil. 1, 25 ; 2, 24. 25 : Gal. 6, 18 ; Phil. 4, 23.

AUX HÉBREUX

INTRODUCTION

1. Nature de l'écrit.

Ce livre, que les plus anciens manuscrits intitulent simplement *Aux Hébreux*, commence comme un traité de théologie ou comme un discours et se termine comme une lettre. Aussi les critiques ne sont-ils pas d'accord sur le genre littéraire dans lequel il convient de le classer. Ceux qui le considèrent comme une œuvre didactique ont parfois supposé que les salutations finales avaient été ajoutées après coup. Mais l'hypothèse est inadmissible. Outre que ces salutations sont très bien amenées par l'ensemble du chapitre 13, où l'écrivain s'adresse à ses lecteurs sur un ton de plus en plus intime (v. 1, 7, 17, 18, 22), de nombreux passages attestent, dans tout le cours du livre, que l'auteur écrit pour un cercle bien déterminé de lecteurs, qu'il connaît depuis longtemps (5, 11, 12; 10, 32; 13, 7), auxquels il est particulièrement attaché (6, 9), et dont le salut lui tient à cœur (3, 13; 6, 9, 12; 10, 23, 25)[1]. Le caractère oratoire du style ne prouve pas, comme on l'a soutenu, que l'écrit soit un discours, mais simplement que l'écrivain est un orateur. Nous sommes donc en droit de considérer l'écrit Aux Hébreux comme une épître.

On s'étonne cependant de n'y pas trouver une adresse mentionnant le nom de l'écrivain et celui des destinataires. L'absence de ces indications ne peut s'expliquer par l'hypothèse de la perte accidentelle des premières lignes du livre. La construction même de la phrase initiale, qui forme un début si majestueux, exclut toute idée de mutilation. Il y a donc lieu d'admettre que l'auteur n'a point écrit d'adresse, soit qu'il l'ait jugé inutile, soit qu'il ait craint de désigner ses correspondants aux persécutions des autorités, dans le cas où sa lettre serait venue à tomber entre leurs mains[2].

2. Destinataires et but de l'épître.

Le titre actuel de l'épître, bien qu'il se retrouve dans les plus anciens manuscrits, ne paraît pas être primitif. Il traduit simplement une impression que pouvait donner à première vue la lecture de l'écrit : une lettre où la comparaison entre la nouvelle alliance et l'ancienne occupe une si grande place, semblait en effet destinée à des chrétiens d'origine israélite, enclins à retomber dans le judaïsme.

Ce sentiment n'est pas confirmé par l'étude de l'épître. On n'y trouve aucune polémique contre les tendances judaïsantes, que l'apôtre Paul a si énergiquement combattues, par exemple dans sa lettre aux Galates. La circoncision, qui suscita dans beaucoup d'Églises de si ardentes querelles, n'y est même pas mentionnée; les pratiques rituelles y sont à peine indiquées. Aucun passage ne s'adresse nécessairement à des Juifs, et le résumé donné par l'auteur, du catéchisme élémentaire des chrétiens (6, 1-2), semble fait plutôt à l'usage des païens : ce n'était pas à des enfants d'Israël qu'on aurait eu besoin d'enseigner la repentance, la croyance en Dieu, la résurrection des morts et le jugement dernier.

Le danger qui menace les lecteurs de l'épître et contre lequel l'auteur s'efforce de les prémunir, ce n'est pas l'attrait d'une religion rivale, mais la séduction du péché (3, 13). C'est l'attiédissement du zèle (6, 11), l'affaiblissement de la foi (3, 12; 6, 12; 10, 22), le défaut de persévérance (3, 6; 6, 12; 10, 36; 12, 1) et de courage (12, 3, 12; cf. 10, 32, 39) et finalement l'indifférence religieuse (l'endurcissement du cœur : 3, 8, 13; 4, 7), qui sont leurs véritables ennemis[3]. Pour les en délivrer, l'auteur n'use pas seulement de l'exhortation et de la menace; il ne se borne pas à leur citer l'exemple des grands croyants (11) ou à leur rappeler leur ferveur première (10, 32); il s'applique surtout à leur montrer l'incomparable supériorité de la religion chrétienne. Il l'établit en prenant pour point de comparaison l'ancienne alliance, qui, aux yeux des chrétiens, pouvait seule entrer en ligne de compte. Mais son exposé, d'allure calme et sereine, est exempt de toute passion. Il déclare que le sacerdoce lévitique est imparfait (7, 11, 19; 8, 7-8) et inefficace (9, 9; 10, 1, 11), qu'il est une institution transitoire (9, 10), simple image (9, 23), ombre de la véritable réalité (10, 1); qu'il est périmé et remplacé (8, 13; 10, 9). Mais il exprime ces graves affirmations sans aucune acrimonie; on ne sent pas en lui le lutteur qui s'attaque à un adversaire pour le terrasser. Nous sommes loin des véhémentes objurgations qui remplissent l'épître aux Galates (p. ex. 3, 1-5; 4, 12-20; 6, 12-17).

Toute l'argumentation de l'écrivain se meut, il est vrai, sur le terrain de l'Ancien Testament, et suppose chez ses lecteurs une connaissance approfondie des lois mosaïques. Mais cela ne suffit pas pour autoriser à conclure qu'il s'adresse à des Juifs. Au premier siècle de notre ère, la Bible grecque était connue des païens cultivés. La propagande israélite ne se lassait pas de la répandre, et les évangélistes chrétiens l'avaient adoptée dès le premier jour. Ils y cherchaient la préparation, le

1. Voir aussi 2, 1-2; 3, 1-4, 7, 12; 4, 1-2, 14-16; 6, 10; 7, 4, 26; 8, 1; 10, 19 ss.
2. On peut encore supposer que l'adresse se trouvait sur l'enveloppe du paquet que formait l'épître.
3. Une seule fois l'auteur les met en garde contre des doctrines, mais il les déclare inutiles plutôt que dangereuses (13, 9).

symbole et la prophétie de leur foi nouvelle. Ils montraient que tous ses enseignements avaient trouvé dans Jésus et dans son œuvre leur parfait épanouissement. Ces arguments constituaient la monnaie courante de leur apologétique. Ils étaient développés par tous les docteurs de la jeune Église, qu'ils fussent sortis de la synagogue ou du paganisme, et ils étaient employés indistinctement dans tous les milieux. Ils ne permettent donc pas de déterminer la nationalité des destinataires de l'épître.

Le contenu de la lettre ne fournit, d'autre part, aucun indice qui permette d'en identifier les lecteurs. On a cru parfois pouvoir tirer un renseignement de cette parole : « Ceux d'Italie vous saluent » (13, 24). Mais l'interprétation en est incertaine. On peut supposer soit que l'auteur écrit en Italie et envoie à ses correspondants les salutations de ceux qui l'entourent [1]; soit, au contraire, qu'il s'adresse à des chrétiens habitant l'Italie et leur transmet les salutations de compatriotes établis dans la province où il réside. A l'appui de cette dernière hypothèse, on a fait valoir que l'épître apparaît tout d'abord à Rome. C'est Clément Romain qui l'utilise le premier, à notre connaissance, dans sa première lettre aux Corinthiens, écrite en 95 ou 96.

3. L'auteur. L'auteur de l'épître ne se nomme nulle part et ne donne aucune indication qui puisse le faire deviner. La tradition ne rapporte à son sujet aucun renseignement digne de foi. Clément Romain, qui utilise l'épître, ne la cite pas expressément; il n'avait donc pas à en nommer l'auteur, en supposant qu'il le connût. Tertullien attribue la lettre à Barnabas. Clément d'Alexandrie dit que Paul l'a écrite en hébreu et que quelqu'un de ses collaborateurs (Luc, Apollos, ou Clément de Rome?) l'a traduite en grec. Origène pense que l'un de ces hommes l'a rédigée sous l'inspiration de l'apôtre. On sait que l'Église a fini par l'attribuer directement à Paul. Mais elle l'a fait assez tardivement. Et ce fut, semble-t-il, une conclusion tirée de la place que l'épître avait fini par occuper dans le canon [2]. L'examen de l'épître ne justifie pas cette attribution. Elle est écrite dans un tout autre style que les lettres pauliniennes, et les idées qu'elle expose sont fort éloignées de celles de l'apôtre. La nature de la foi et le sacrifice du Christ, par exemple, ne sont pas présentés de la même manière. Sur ces doctrines fondamentales il y a quelques points de contact entre les deux conceptions, mais les différences qui les distinguent sont encore bien plus sensibles.

A défaut du nom de l'auteur, sa personnalité se révèle nettement dans son œuvre. C'était un chrétien d'élite qui attachait la plus haute importance à la pratique des devoirs moraux commandés par la religion [3]. C'était en même temps un esprit très cultivé. Le grec paraît être sa langue maternelle. C'est d'après les Septante et non d'après l'hébreu qu'il cite la Bible. Il écrit non seulement avec correction, mais avec élégance. Son style est nuancé et s'élève aisément à l'éloquence. Il sait l'art de composer. C'est le meilleur écrivain du Nouveau Testament. Sa pensée et sa méthode rappellent les théologiens juifs d'Alexandrie. Comme Philon [4], il voit dans les choses terrestres une copie des réalités véritables, qui sont dans le ciel (8, 5; 9, 11, 24-25; 10, 1). Comme lui encore, il interprète l'Ancien Testament d'après la méthode allégorique. Mais il a converti au christianisme sa philosophie en même temps que son cœur. Il attribue à Jésus un rôle tout à fait comparable à celui du Logos philonien : il fait de lui le premier-né des créatures, l'organe de Dieu dans la formation de l'univers et son intermédiaire dans ses rapports avec le monde (1, 2-3; 2, 17; 3, 5; 5, 1, 5; 7, 16-17, 24-26; 8, 1-2; 10, 12; 12, 2, 24; 13, 8).

Il est permis d'affirmer, après ce qui vient d'être dit, que l'auteur de l'épître aux Hébreux avait appartenu au judaïsme avant de devenir chrétien. Tout le proclame : sa connaissance approfondie de l'Ancien Testament et en particulier des institutions mosaïques, ainsi que ses nombreux emprunts à la philosophie judéo-alexandrine. Il devait être un Juif helléniste ou tout au moins un prosélyte.

4. La date. La date de composition de l'épître aux Hébreux est très discutée. Pendant longtemps, la majorité des critiques l'a placée avant la ruine de Jérusalem (l'an 70 de notre ère), parce que l'auteur parle du culte juif et de ses cérémonies comme s'ils existaient encore (5, 1-6; 7, 5; 8, 4-5; 9, 6-10, 22, 25; 10, 1; 13, 11). On a fait remarquer aussi que, s'il avait connu la destruction du sanctuaire, il n'aurait pas manqué de l'indiquer comme une preuve, dans les passages où il établit que le mosaïsme est périmé.

Beaucoup de critiques estiment, aujourd'hui, que ces arguments ne sont pas décisifs. En réalité, l'auteur de l'épître ne parle pas du Temple, mais de la tente sacrée du temps de Moïse (9, 2 ss). Et ce n'est pas seulement à propos du sacerdoce et des sacrifices lévitiques qu'il emploie le présent, mais encore à propos de personnes et de choses disparues depuis de longs siècles : Melchisédec (7, 1-4); les antiques ustensiles sacrés (9, 2-7); le camp des Israélites dans le désert (13, 12-13). Il cite au présent, comme si Dieu les prononçait au moment même, certaines paroles de l'Ancien Testament (1, 6 ss; 2, 12; 3, 7; 4, 7; 5, 6; 7, 17; 8, 8; 10, 5, 15; 11, 14, 15; 12, 5). On voit donc qu'il ne se place pas sur le terrain de l'histoire, mais sur celui de l'exégèse. Il écrit en ayant la Bible ouverte devant lui, et tout ce qu'elle renferme est là, sous ses yeux, vivant et présent : le culte du Temple aussi bien que l'antique tabernacle, tous les personnages comme toutes les paroles de l'Ancien Testament. S'il ne fait aucune allusion à l'interruption des sacrifices lévitiques provoquée par la catastrophe de 70, cela tient peut-être à ce que leur cessation matérielle n'équivalait nullement à leur abrogation. Un Juif pouvait très bien espérer une restauration de son

1. Il semble que, dans ce cas, il eût indiqué la ville plutôt que le pays où il se trouvait.

2. Sur ces hésitations et sur l'histoire mouvementée de la canonisation de l'épître, voy. Introd. générale, p. 3, col. 1-2, et p. 4, col. 2.

3. Voir 6, 4-6.

4. Cet auteur juif contemporain de Jésus, dont la naissance doit se placer entre les années 20 et 10 avant notre ère, est le principal représentant de la philosophie judéo-hellénique.

culte, comme celle qui avait suivi la persécution d'Antiochus Épiphane (1 Macc. 4, 36-59).

On relève dans l'épître des indices nombreux et concordants, qui conduisent à en placer la composition après l'an 70. L'auteur n'appartient pas à la première génération chrétienne : il a reçu l'Évangile non pas du Christ lui-même, mais de ceux qui ont entendu sa parole (2, 3). La communauté à laquelle il s'adresse existe depuis longtemps (5, 11-12; 10, 32); elle a déjà vu mourir ses premiers conducteurs (13, 7); son zèle primitif s'est affaibli. Cela nous transporte à une période assez tardive, sûrement après la vie de Paul, puisque les problèmes qui ont si fort occupé l'apôtre (question des rites juifs et de la vocation des païens) ne sont plus mentionnés. La théologie de l'auteur paraît aussi appartenir à une époque postérieure au paulinisme. Si l'on admet que la persécution violente représentée comme assez éloignée dans le passé (10, 32-34) était celle de Néron (en l'an 64), on pourrait descendre, pour la composition de l'épître, jusqu'au règne de Domitien (81-96). La situation des chrétiens, exposés à la prison et aux mauvais traitements (13, 3) mais non pas, semble-t-il, à la mort violente (12, 4), correspond assez bien à ce qu'elle fut sous cet empereur. D'autre part, comme l'écrit était connu de Clément Romain en 96, on n'en peut guère placer l'origine après 85 ou 90.

Resumé de l'épître.

L'épître se divise nettement en deux parties. La première (1, 1-10, 18) est d'ordre théorique mais fréquemment entrecoupée d'applications pratiques. La seconde (10, 19-13, 25) est d'ordre pratique, mais entremêlée, çà et là, de quelques enseignements.

PREMIÈRE PARTIE : Supériorité de la nouvelle alliance sur l'ancienne (1, 1-10, 18)

A. L'organe de la nouvelle alliance (le Fils de Dieu) est supérieur à ceux de l'ancienne (1, 1-4, 13).

1° Le Fils de Dieu est supérieur aux anges (1, 1-14).

Application pratique : Sa révélation mérite donc une attention particulière (2, 1-4).

Objection : Le Fils de l'Homme a été abaissé temporairement au-dessous des anges. — C'était pour entrer en communion avec les hommes, comme un frère (5-18).

2° Jésus-Christ est supérieur à Moïse (3, 1-6).

Application pratique : N'endurcissez pas vos cœurs comme le firent autrefois les Israélites (3, 7-4, 13).

B. Le grand-prêtre de la nouvelle alliance (le Fils de Dieu) est supérieur à ceux de l'ancienne (4, 14-7, 28).

Exhortation à la persévérance et à la confiance (4, 14-16).

Rôle du grand-prêtre (5, 1-3). Jésus, tout comme Aaron, a été promu à cette dignité par Dieu lui-même, qui l'a établi grand-prêtre à la façon de Melchisédec (4-10).

Digression d'intérêt pratique : L'auteur se plaint de l'inintelligence de ses lecteurs. Il espère néanmoins qu'ils seront sauvés en persévérant dans la foi à la promesse divine (5, 11-6, 20).

Melchisédec, type du Fils de Dieu, est supérieur aux prêtres lévitiques : ceux-ci ont reçu sa bénédiction et lui ont payé la dîme, en la personne d'Abraham (7, 1-10).

Le sacerdoce de Jésus remplace celui d'Aaron; il lui est supérieur, car il a été institué par un serment (11-22).

Jésus est un grand-prêtre supérieur à ceux des Juifs, car il est éternel et sans péché (23-28).

C. Le sanctuaire et le sacrifice de la nouvelle alliance sont supérieurs à ceux de l'ancienne (8, 1-10, 18).

Jésus, entré dans le sanctuaire céleste, inaugure une alliance nouvelle à la place de l'ancienne, abrogée par Dieu (8, 1-13).

Le sanctuaire terrestre et l'inefficacité de ses sacrifices (9, 1-10).

Jésus entre dans le sanctuaire véritable et offre un sacrifice qui purifie la conscience (11-14).

Comparaison de l'institution des deux alliances (15-22).

Supériorité du sacrifice du Christ sur les sacrifices lévitiques (9, 23-10, 18).

DEUXIÈME PARTIE : Exhortations pratiques (10, 19-13-25)

Devoir de persévérer dans la foi (10, 19-39).

Exemple de foi persévérante donné par les héros de l'ancienne alliance (11) et par Jésus lui-même (12, 1-3).

Lutter jusqu'au sang, en considérant nos souffrances comme une correction paternelle de Dieu (4-13).

La paix et la sainteté (14). Prévenir la contagion du mal (15). Ne pas imiter Ésaü, qui ne put racheter sa faute (16-17).

Digression théorique : Comparaison de la nouvelle alliance et de l'ancienne, et des châtiments qui atteignent ceux qui les violent (12, 18-29).

Devoirs divers (13, 1-7).

Digression théorique : Le Christ est toujours le même. Considérations sur son sacrifice (8-14).

« Le sacrifice de louanges », la libéralité, l'obéissance aux conducteurs (15-17).

Conclusion : L'auteur demande à ses lecteurs leurs prières (18-19), appelle sur eux la bénédiction de Dieu (20-21), sollicite leur indulgence (22) et leur annonce sa visite (23). Salutations (24). Vœu final (25).

AUX HÉBREUX

PREMIÈRE PARTIE

SUPÉRIORITÉ DE LA NOUVELLE ALLIANCE SUR L'ANCIENNE (1, 1-10, 18)

1

L'organe de la nouvelle alliance est supérieur à ceux de l'ancienne (1, 1-4, 13).

Le Fils de Dieu supérieur aux anges.

[1] Après avoir parlé jadis à nos pères, à plusieurs reprises et de plusieurs manières, par les prophètes, [2] Dieu nous a parlé à nous, aux jours actuels qui sont les derniers [a], par son Fils, qu'il a établi héritier [b] de l'univers et par l'intermédiaire duquel il a fait le monde [c]. [3] Reflet de sa gloire et empreinte de sa substance [d], ce Fils, qui soutient l'univers par sa parole puissante, a accompli la purification des péchés [e], puis s'est assis à la droite de la majesté divine, au plus haut des cieux; [4] il est d'autant supérieur aux anges que le nom dont il a hérité l'emporte sur le leur [f]. [5] Auquel des anges, en effet, Dieu a-t-il jamais dit:

Tu es mon fils; je t'ai engendré aujourd'hui?

Et encore :

Je serai pour lui un père, il sera pour moi un fils.

[6] Ailleurs, quand il introduit le premier-né sur la terre, il dit:

Que tous les anges de Dieu l'adorent.

[7] A propos des anges, il dit:

Celui qui a fait des vents ses anges
et des flammes de feu ses serviteurs.

[8] Et à propos du Fils :

Ton trône, ô Dieu [g], *[subsiste] de siècle en siècle;*

Et :

Ton sceptre royal est le sceptre de la droiture;
[9] *tu as aimé la justice et haï l'iniquité;*
C'est pourquoi, Dieu [h], *ton Dieu t'a oint*
d'huile de joie plus que tes compagnons [i].

[10] Et :

C'est toi, Seigneur, qui, au commencement, as fondé la [terre,
et les cieux sont l'œuvre de tes mains.
[11] *Ils périront, mais toi, tu demeures;*
ils vieilliront tous [j] *comme un vêtement.*
[12] *Tu les rouleras comme [on roule] un manteau,*
et ils seront changés.
Mais toi, tu es [toujours] le même, et tes années ne fini-[ront pas [k].

[13] Auquel des anges a-t-il jamais dit :

Assieds-toi à ma droite,
jusqu'à ce que j'aie fait de tes ennemis ton marche-[pied [l] *?*

[14] Les anges ne sont-ils pas tous des esprits

1, 8. S B : *Son* sceptre.   12. *K L.* S A B : *comme un vêtement,* et ils seront changés.

a. Cf. 9, 26; I Pi. 1, 20.   *b.* Le mot est pris, ici, non pas au sens de successeur, mais d'associé.   *c.* Sur le rôle du Fils dans la création, cf. Jn 1, 3, 10; Col. 1, 16.   *d.* Termes empruntés à l'école judéo-alexandrine, qui s'en servait pour caractériser le Logos.   *e.* Il s'agit du sacrifice de Jésus-Christ.

f. Le *nom*, pour la pensée antique, n'est pas une désignation purement extérieure : il participe à la réalité même de la personne, et la personne également participe à la réalité exprimée par le sens propre du nom. De là le grand rôle qu'a joué, dans l'antiquité chrétienne, la formule connue « au nom du Christ ». Le rapprochement avec Phil. 2, 9-11 autorise à conjecturer que, dans la pensée de l'auteur, le nom reçu par le Fils est celui de Seigneur.   *g.* Le texte hébreu, cité ici d'après la version des Septante, est altéré. Il portait primitivement : « Ton trône subsistera de siècle en siècle » (voy. note sur Ps. 45, 7).   *h.* Dans le texte des Septante, suivi ici, ce mot paraît être au vocatif. Il n'en est pas de même dans l'hébreu. Le texte primitif était : Yahvé ton Dieu (voy. 1re note sur Ps. 45, 8).   *i.* Les *compagnons* du Fils sont les autres êtres célestes : puissances, dominations, etc. (cf. Phil. 2, 10; Col. 1, 16).   *j.* On se représentait le ciel comme formé de plusieurs voûtes superposées.   *k.* Dans le texte original (Ps. 102, 26-28), ces paroles se rapportent à Dieu.   *l.* Le même texte est rapporté au Christ Mc 12, 36 (et parallèles); Act. 2, 34.

1, *5a* : Ps. 2, 7.   *5b* : 2 Sam. 7, 14.   *6* : Deut. 32, 43 (G); Ps. 97, 7.   *7* : Ps. 104, 4.   *8-9* : Ps. 45, 7-8.   *10-12* : Ps. 102, 26-28.   *13* : Ps. 110, 1.

1, 3 : Sag. 7, 25 s; Ps. 110, 1.   4 : 1 Pi. 3, 22.   14 : Ps. 91, 11; Act. 5, 19; 12, 7.

chargés d'un ministère, envoyés en service dans l'intérêt de ceux qui doivent avoir part au salut ?

2 *Application pratique.* [1] C'est pourquoi nous devons prêter une attention d'autant plus sérieuse à ce que nous avons entendu, de peur que nous ne soyons entraînés à la dérive. [2] Si la parole prononcée par l'intermédiaire des anges[a] a eu assez de valeur[b] pour que toute transgression et toute négligence ait reçu sa juste punition, [3] comment échapperons-nous [au châtiment], si nous négligeons un si grand salut ? Ce salut, qui a été prêché d'abord par le Seigneur, nous a été transmis d'une manière sûre par ceux qui l'ont entendu, [4] et Dieu a confirmé leur témoignage par des signes et des prodiges, par toutes sortes de miracles et d'effusions de l'Esprit saint, qu'il accorde à son gré[c].

Le Fils de Dieu a été abaissé pour devenir notre frère. [5] Ce n'est point aux anges que Dieu a soumis le monde à venir que nous prêchons[d]. [6] Quelqu'un a fait quelque part cette déclaration :

Qu'est-ce que l'homme pour que tu te souviennes de lui ?
et le Fils de l'homme pour que tu prennes garde à lui ?
[7] *Tu l'as abaissé pour un peu de temps au-dessous des [anges ;*
tu l'as couronné de gloire et d'honneur ;
[8] *tu as tout mis sous ses pieds*[e].

En lui *soumettant tout*, Dieu n'a rien laissé sans le lui soumettre. Nous ne constatons pas encore maintenant, il est vrai, que tout lui soit soumis. [9] Mais celui qui a *été abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges*, nous le voyons — c'est Jésus — *couronné de gloire et d'honneur*, à cause de la mort qu'il a soufferte afin de goûter, par la grâce de Dieu, la mort pour tous les hommes. [10] Il convenait, en effet, à celui par qui et pour qui sont toutes choses, d'élever à la perfection par la souffrance, au moment où il conduisait un grand nombre de fils à la gloire, l'initiateur de leur salut. [11] Celui qui sanctifie est bien du même [Père] que ceux qui sont sanctifiés ; aussi n'a-t-il pas honte de les appeler ses frères. [12] Il dit :

J'annoncerai ton nom à mes frères,
je te louerai au milieu de l'assemblée.

[13] Et encore :

Pour moi, je mettrai ma confiance en lui.

Et encore :

Me voici, avec les enfants que Dieu m'a donnés[f].

[14] Puisque ces *enfants* participaient au sang et à la chair[g], il y a participé de même, lui aussi, afin d'anéantir par sa mort le maître de la mort[h], c'est-à-dire le diable, [15] et de les délivrer de l'esclavage dans lequel les tenait toute leur vie la crainte de la mort. [16] Ce n'est certes pas aux anges qu'il vient en aide ; c'est à la postérité d'Abraham. [17] Voilà pourquoi il devait devenir semblable en tout à ses frères, pour être, dans le service de Dieu, un grand-prêtre compatissant et digne de confiance, et pour faire l'expiation des péchés du peuple. [18] C'est parce qu'il a subi lui-même la tentation qu'il peut secourir ceux qui sont tentés.

3 *Jésus supérieur à Moïse.* [1] C'est pourquoi, frères saints qui avez part à la vocation céleste[i], considérez l'apôtre et le grand-prêtre[j] que nous confessons, Jésus : [2] il est *fidèle* à son créateur, comme le fut *Moïse dans toute sa*

2, 7. S A C aj. : et tu lui as donné l'empire sur les œuvres de tes mains (Ps. 8, 7).

a. Il s'agit de la loi mosaïque. A propos de l'intervention des anges, voy. 1re note sur Act. 7, 53. *b.* Litt. : *a été si solide.* *c.* Cf. 1 Cor. 12, 11. *d.* C'est-à-dire : le Royaume messianique. *e.* Le texte hébreu a un sens bien différent : l'expression de *fils de l'homme* y est synonyme du mot « homme » et n'a pas de portée messianique ; cf. Ps. 8, 6 et la note. *f.* Dans le texte hébreu, les paroles citées au v. 12 se rapportent à Ésaïe ; notre auteur les applique au Messie, comme le permettait l'exégèse allégorique pratiquée de son temps. *g.* Le *sang* et la *chair* étaient regardés comme les éléments essentiels du corps vivant. *h.* C'est-à-dire : celui qui a le pouvoir de faire mourir. L'œuvre accomplie par le Christ mourant a pour conséquence la défaite de Satan et, par suite, l'anéantissement de la mort. *i.* « Céleste » à la fois parce qu'elle vient du ciel et qu'elle a pour objet la vie céleste. *j.* Le prédicateur ou révélateur de l'alliance nouvelle est en même temps le grand-prêtre qui la réalise, cette alliance étant conçue comme un sacrifice.

2, 6-9 : Ps. 8, 5-7. *12* : Ps. 22, 23. *13* : És. 8, 17-18. *3, 2, 5, 6* : Nomb. 12, 7.

2, 2 : Act. 7, 38, 53 ; Gal. 3, 19. 4 : Mc 16, 20 ; Act. 14, 3. 8 : 1 Cor. 15, 27. 9 : Phil. 2, 8-9. 10 : Rom. 11, 36. 11 : Jn 20, 17. 14 : Jn 12, 31 ; 2 Tim. 1, 10. 17 : Phil. 2, 7. 17-18 : 4, 15.

maison. [3] La gloire dont il a été jugé digne est supérieure à celle de Moïse, autant que la dignité de l'architecte surpasse celle de la maison [4] (toute maison a un architecte ; l'architecte de l'univers, c'est Dieu). [5] *Moïse a été fidèle dans toute la maison de Dieu* [a], en qualité de serviteur chargé de proclamer ce qui devait être dit, [6] et le Christ a été fidèle en qualité de fils, chef de *sa maison*. Sa maison, c'est nous, si nous gardons fermement, jusqu'à la fin, l'espérance qui fait notre assurance et notre orgueil.

Application : N'endurcissez pas vos cœurs comme les Israélites, et vous entrerez dans le repos de Dieu.

[7] C'est pourquoi, comme le dit l'Esprit saint,

Aujourd'hui, si vous entendez sa voix,
[8] *n'endurcissez pas vos cœurs, ainsi qu'au temps de la [révolte,*
au jour de la tentation dans le désert,
[9] *Quand vos pères me tentèrent et me mirent à l'épreuve,*
eux qui avaient vu mes œuvres pendant quarante ans ;
[10] *Aussi ma colère s'enflamma-t-elle contre cette génération ;*
je me dis : leur cœur s'égare sans cesse,
ils ne veulent pas connaître mes voies.
[11] *Je jurai donc dans ma colère :*
ils n'entreront pas [b] *dans mon repos !*

[12] Prenez-donc garde, mes frères, qu'aucun de vous n'ait un mauvais cœur incrédule qui l'éloigne du Dieu vivant. [13] Exhortez-vous chaque jour les uns les autres, aussi longtemps qu'on peut dire *aujourd'hui*, afin que nul de vous ne s'endurcisse en cédant à la séduction du péché. [14] Nous sommes les associés du Christ, à condition de maintenir notre assurance première inébranlable jusqu'à la fin, [15] aussi longtemps qu'on peut dire :

Aujourd'hui, si vous entendez sa voix,
n'endurcissez-pas vos cœurs ainsi qu'au temps de la révolte.

[16] Quels sont ceux qui, après avoir entendu [la voix de Dieu], se *révoltèrent ?* Ne sont-ce pas tous ceux que Moïse avait fait sortir d'Égypte [c] ? [17] Contre qui *sa colère s'enflamma-t-elle pendant quarante ans ?* N'est-ce pas contre ceux qui avaient péché et dont *les cadavres jonchèrent le désert ?* [18] A qui *jura-t-il qu'ils n'entreraient pas dans son repos ?* N'est-ce pas à ceux qui avaient refusé de croire ? [19] Nous voyons, en effet, qu'ils ne purent y entrer, à cause de leur manque de foi.

4 [1] Craignons donc, alors que la promesse d'entrer dans son *repos* reste valable, que quelqu'un de vous ne vienne à en être exclu. [2] En effet, nous avons part à cette bonne nouvelle, aussi bien que les compagnons de Moïse [d]. Mais à ceux-ci la parole qu'ils entendirent ne servit de rien, parce qu'ils ne se l'approprièrent point par la foi [e]. [3] Nous qui avons cru, nous entrons dans ce repos dont il parlait quand il a dit :

Alors je jurai dans ma colère :
ils n'entreront pas dans mon repos !

Sans doute les œuvres de Dieu étaient achevées depuis la création du monde, [4] puisqu'il a dit quelque part à propos du septième jour : *Et Dieu se reposa, le septième jour, de toutes ses œuvres.* [5] Mais dans le passage que nous avons rapporté, il revient à ce repos (*ils n'entreront pas dans mon repos*). [6] Il est donc réservé à quelques-uns d'y entrer. Et comme ceux qui en avaient reçu les premiers la bonne nouvelle n'y sont pas entrés à cause de leur manque de foi, [7] Dieu fixe de nouveau un jour (*aujourd'hui*), lorsqu'il prononce par la bouche de David, c'est-à-dire beaucoup plus tard, les paroles citées :

Aujourd'hui, si vous entendez sa voix,
n'endurcissez pas vos cœurs.

[8] Si Josué avait fait entrer les Israélites dans *le repos*, Dieu n'aurait pas, dans la suite,

4, 2. A B C D : parce qu'ils ne s'unirent pas par la foi à ceux qui entendirent (directement la parole de Dieu).

a. Litt. : *dans toute sa maison*, comme au v. 2. Aux deux endroits, il s'agit certainement de la maison de Dieu (cf. Nomb. 12, 7). *b.* Litt. : *S'ils entrent* (formule de serment).
c. On peut aussi entendre : en effet, plusieurs de ceux qui entendirent [la voix de Dieu] se révoltèrent, mais non pas tous ceux qui étaient sortis d'Égypte... *d.* Litt. : *ceux-là.*
e. Litt. : *mais la parole de l'ouïe* (c'est-à-dire « entendue ») *ne servit de rien à ceux-ci, ne s'étant pas unie à la foi chez ceux qui entendirent.* Le texte est incertain : voy. note critique.

7-13 (15-18) : Ps. 95, 7-11. *17b* : Nomb. 14, 29. **4**, *3 (5)* : Ps. 95, 11. *4* : Gen. 2, 2. *7* : Ps. 95, 7-8.

3, 6 : Col. 1, 23. 8-11 : Ex. 15, 23 s ; Nomb. 20, 2-12.

parlé d'un autre jour. [9] Il reste donc un jour de repos pour le peuple de Dieu[a]. [10] Or, celui qui entre dans le repos de Dieu se repose de ses œuvres, comme Dieu s'est reposé des siennes.

[11] Efforçons-nous donc d'entrer dans ce repos, et que personne ne tombe dans l'incrédulité, à l'exemple des Israélites[b]. [12] La parole de Dieu, en effet, est vivante et forte[c]. Plus affilée qu'une épée à deux tranchants, elle s'enfonce jusqu'à la séparation de l'être vivant et de l'esprit, des jointures et des moelles; elle pénètre[d] même les sentiments et les desseins du cœur. [13] Nulle créature n'est cachée à Dieu, tout est à nu et à découvert aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte.

Le grand-prêtre de la nouvelle alliance est supérieur à ceux de l'ancienne (4, 14-7, 28).

Exhortation à la persévérance et à la confiance.

[14] Puisque nous avons un grand-prêtre si grand[e] qu'il est entré dans les cieux[f], Jésus, le Fils de Dieu, demeurons fermement attachés à la foi que nous confessons. [15] Nous n'avons pas un grand-prêtre incapable de compatir à nos faiblesses, puisqu'il a eu part à toutes nos épreuves[g], mais non pas au péché. [16] Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, pour recevoir miséricorde et grâce et pour obtenir le secours au moment opportun.

5 *Jésus grand-prêtre à la façon de Melchisédec.*

[1] Tout grand-prêtre pris parmi les hommes est établi pour les représenter dans le culte rendu à Dieu, en lui apportant des offrandes et des sacrifices expiatoires. [2] Il peut sympathiser avec ceux qui sont dans l'ignorance et dans l'erreur[h], étant sujet lui-même à la faiblesse; [3] aussi doit-il offrir des sacrifices pour ses propres péchés, comme pour ceux du peuple[i]. [4] Et nul ne s'arroge de soi-même cette dignité : on y est appelé par Dieu, comme le fut Aaron lui-même. [5] Il en est ainsi pour le Christ également : ce n'est pas lui qui s'est attribué le titre de grand-prêtre; c'est celui qui lui a dit :

Tu es mon fils, je t'ai moi-même engendré aujourd'hui.

[6] Il dit de même dans un autre passage :

Tu es prêtre pour toujours,
à la façon de Melchisédec[j].

[7] Pendant le cours de sa vie corporelle, le Christ a fait monter vers celui qui pouvait le sauver de la mort, des prières et des supplications accompagnées d'un grand cri et de larmes, et il a été exaucé à cause de sa piété[k]. [8] Quoique Fils [de Dieu], il a appris l'obéissance[l] par la douleur; [9] et une fois arrivé à la perfection, il est devenu, pour ceux qui lui obéissent, l'auteur d'un salut éternel, [10] Dieu l'ayant proclamé grand-prêtre *à la façon de Melchisédec.*

L'auteur s'interrompt pour reprocher à ses lecteurs leur paresse d'esprit.

[11] Sur ce sujet, nous aurions beaucoup de choses à dire; mais elles sont difficiles à expliquer, parce que vous êtes devenus lents à comprendre. [12] Alors que le temps aurait dû faire de vous des maîtres, vous avez encore besoin qu'on vous enseigne les premiers rudiments des révélations divines; vous en êtes arrivés à avoir besoin de lait et non pas d'une nourri-

a. Le raisonnement, d'ordre rabbinique, par lequel l'auteur s'efforce d'établir *qu'il reste un jour de repos pour le peuple de Dieu* (les chrétiens), est extrêmement embarrassé; nous avons traduit assez librement les v. 1-7 pour rendre la suite des idées plus facile à saisir. *b.* Litt. : *ne tombe dans le même exemple d'incrédulité.* *c.* Il s'agit du Logos ou raison divine (le même mot grec signifie à la fois « raison » et « parole »; cf. note *b* sur Jn 1, 1), telle qu'elle se révèle dans les textes de l'A. T. qui viennent de servir de base aux raisonnements de l'auteur. *d.* Ou : *elle juge.* Le mot grec, qui a les deux sens de « séparer » et de « juger », continue l'image, tout en l'expliquant : la pensée divine discerne ce qu'il y a de plus intime dans notre corps et dans notre esprit. *e.* Philon donne aussi au Logos le titre de « grand grand-prêtre ». *f.* Litt. : *qui a traversé les cieux* (la voûte céleste). *g.* Le mot grec signifie aussi « tentations ». *h.* Suivant la loi mosaïque (Lév. 4, 13; Nomb. 15, 22-29), les péchés commis par ignorance ou par erreur pouvaient seuls être expiés par les sacrifices. Les fautes commises consciemment ne devaient, en aucun cas, échapper à la punition. *i.* Lév. 9, 7; 16, 6, 17. *j.* Voy. note sur Ps. 110, 4. *k.* Ce passage obscur est une allusion à l'attitude de Jésus au jardin de Gethsémané et sur la croix (Mc 14, 35-36; 15, 34-37; et par.). Peut-être l'auteur de l'épître aux Hébreux a-t-il connu un récit de ces faits un peu différent de celui des synoptiques. Mais on ne voit pas comment il a pu se représenter l'exaucement de Jésus. Sans doute pensait-il à la résurrection. Plusieurs interprètes ont proposé de traduire, au lieu de : *exaucé à cause de sa piété*, « exaucé [en étant délivré] de la crainte [de la mort] ». Il est possible que le texte soit altéré. *l.* Sur l'obéissance du Christ, voy. Phil. 2, 6-8.

5, *5* : Ps. 2, 7. *6 (10)* : Ps. 110, 4.

10 : Ap. 14, 13. 12 : Jér. 23, 29; És. 49, 2; Ap. 19, 15. 5, 4 : Ex. 28, 1.

ture solide[a]. [13] Celui qui en est au lait ne connaît pas la doctrine de la justice[b], car il est encore enfant. [14] La nourriture solide est pour les hommes faits, pour ceux dont les facultés exercées par la pratique sont aptes à discerner le bien du mal.

Impossibilité d'une seconde conversion.

6 [1] C'est pourquoi[c], laissant là les éléments de la doctrine du Christ, élevons-nous au faîte, sans poser de nouveau le fondement[d], c'est-à-dire le renoncement aux œuvres de mort[e], la foi en Dieu, [2] la doctrine des baptêmes[f], l'imposition des mains[g], la résurrection des morts et le jugement éternel. [3] C'est ce que nous allons faire, si Dieu le permet[h]. [4] En effet, il est impossible à ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté du don céleste[i], participé à l'Esprit saint, [5] joui du bienfait de la parole de Dieu et des forces merveilleuses du monde à venir[j], il leur est impossible, [6] s'ils retombent, d'avoir encore une nouvelle repentance[k], puisque, en leur propre personne, ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie. [7] Lorsqu'une terre arrosée par des pluies fréquentes produit des plantes utiles à ceux qui la cultivent, elle a part à la bénédiction de Dieu. [8] Mais si elle *porte des épines et des chardons*, cette terre ne vaut rien : *la malédiction* ne tardera pas à l'atteindre, et elle finira par être incendiée.

L'auteur espère le salut de ses lecteurs.

[9] Quoique nous parlions ainsi, bien-aimés, nous sommes persuadés qu'un sort meilleur vous attend et que vous serez sauvés. [10] Dieu n'est pas injuste pour oublier votre effort et l'amour que vous avez montré pour son nom en rendant service aux saints, comme vous continuez à le faire. [11] Nous désirons que chacun de vous montre le même zèle jusqu'à la fin, pour arriver à la réalisation de l'espérance : [12] alors vous ne vous relâcherez pas, et vous imiterez ceux qui, par la foi et la persévérance, sont entrés en possession des promesses.

Solidité de notre espérance, fondée sur la promesse et le serment divins.

[13] Lorsque Dieu fit la promesse à Abraham, ne pouvant jurer par un plus grand que soi, *il jura par lui-même*, [14] en disant : *Certainement je te bénirai et je te multiplierai* [15] (c'est ainsi qu'Abraham, en persévérant, obtint ce qui lui avait été promis). [16] Les hommes jurent par un plus grand, et le serment est une garantie qui met fin, parmi eux, à toute contestation. [17] Voilà pourquoi Dieu fit intervenir un serment, quand il voulut montrer avec éclat, aux bénéficiaires de la promesse, le caractère immuable de son dessein. [18] Ces deux actes irrévocables[l], qui ne peuvent être menteurs puisqu'ils viennent de Dieu, nous donnent donc une assurance inébranlable, à nous qui nous sommes réfugiés, pour y tenir ferme, dans l'espérance qui nous est offerte. [19] Nous avons en elle comme une ancre de l'âme, sûre et solide, qui pénètre à l'intérieur du

a. L'image de la nourriture solide et du lait était courante dans l'antiquité. On la trouve chez Paul (1 Cor. 3, 2), chez Philon et chez Épictète. *b*. L'enseignement de la loi religieuse, qu'on donnait aux adolescents ; cf. 1re note sur Lc 2, 42. *c*. Ceci se rattache à 5, 11a (*nous aurions beaucoup à dire*) ; les versets 11b-14 forment une sorte de parenthèse. *d*. Les six points qui vont suivre constituaient donc, au temps de l'auteur, le catéchisme élémentaire du chrétien. Voy. Introd. *e*. Litt. : *aux œuvres mortes*. Il s'agit des actions mauvaises (9, 14) inspirées par Satan, le maître de la mort (2, 14), et qui font mourir. *f*. Ce pluriel n'indique pas que les chrétiens enseignaient plusieurs baptêmes, mais qu'ils insistaient sur les différences qui séparaient leur baptême des divers rites d'ablution pratiqués par les Juifs et les païens. *g*. L'*imposition des mains* était un rite destiné à faire descendre l'Esprit saint : Act. 8, 17 ; 9, 17 ; 19, 5. Ces trois passages montrent qu'elle était en relation étroite avec le baptême. *h*. On a proposé de comprendre : *cela* (l'exposition des éléments du christianisme), *nous le ferons* [*une autre fois*] *si Dieu le permet*, c'est-à-dire si, par une grâce spéciale, il accorde une seconde conversion à ceux qui sont tombés : il faudra alors traiter ceux-ci comme des commençants. — Outre qu'elle est par trop laborieuse, cette interprétation se heurte aux déclarations formelles de l'auteur, qui excluent toute possibilité d'une nouvelle conversion (cf. v. 4-8 ; 10, 26-31 ; 12, 17). *i*. Il s'agit du pardon des péchés, qui suit le baptême. *j*. Il s'agit des miracles (2, 4), qui annoncent l'approche du monde nouveau. *k*. Ce passage, et deux autres, qui le corroborent (10, 26-31 ; 12, 17), ont donné lieu à de vives discussions. Ils avaient conduit Luther à exclure de la Bible l'épître aux Hébreux, l'affirmation de l'impossibilité d'une seconde repentance lui paraissant contraire à l'Évangile. — Il faut considérer que l'auteur ne refuse le bénéfice du repentir qu'à un seul péché : l'abandon conscient et volontaire du christianisme, où il voit une sorte de crime contre l'Esprit (cf. Mt. 12, 31-32). *l*. La promesse et le serment.

6, 8 : Gen. 3, 17-18. *13-14* : Gen. 22, 16-17.

6, 16 : Ex. 22, 11. 18a : Nomb. 23, 19 ; 1 Sam 15, 29. 18b : Col. 1, 5.

sanctuaire[a], [20] où Jésus est entré pour nous en précurseur, lui qui est devenu *grand-prêtre pour toujours à la façon de Melchisédec.*

7

Melchisédec supérieur aux prêtres lévitiques.

[1] Ce *Melchisédec, roi de Salem, prêtre du Dieu très-haut,* qui se rendit à la rencontre d'Abraham revenant de battre les rois[b] et le bénit, [2] et auquel Abraham donna même *la dîme de tout* [le butin]; ce Melchisédec, dont le nom, d'abord, signifie roi de justice, et qui, en outre, est roi de Salem, c'est-à-dire roi de paix[c], [3] qui est sans père, sans mère, sans généalogie, sans commencement d'existence ni fin de vie[d]; ce Melchisédec, exacte figure du Fils de Dieu, demeure prêtre à perpétuité[e].

[4] Voyez : qu'il est grand celui auquel Abraham donna la dîme du butin, lui, le patriarche ! [5] Ceux des fils de Lévi qui reçoivent la prêtrise, ont l'ordre, de par la Loi, de percevoir la dîme sur le peuple, c'est-à-dire sur leurs frères, bien que ceux-ci soient issus de la race d'Abraham. [6] Et lui, quoique étranger à leur lignée, il a perçu la dîme sur Abraham et béni le possesseur des promesses ! [7] Or, sans contestation possible, c'est l'inférieur qui est béni par le supérieur. [8] Tandis qu'ici, ce sont des hommes mortels qui recouvrent la dîme, là, c'est quelqu'un dont il est affirmé solennellement qu'il vit. [9] Et si l'on peut ainsi dire, c'est Lévi lui-même, celui qui reçoit la dîme, qui l'a payée en la personne d'Abraham, [10] car il était encore dans les reins de son aïeul, quand Melchisédec vint à sa rencontre.

Le nouveau sacerdoce et la nouvelle alliance. Supériorité de Jésus sur les prêtres lévitiques.

[11] Si la perfection avait été réalisée par le sacerdoce lévitique, auquel le peuple est lié par la Loi, quel besoin y aurait-il eu d'instituer encore un autre prêtre « à la façon de Melchisédec », au lieu de dire [simplement] « à la manière d'Aaron » ? [12] Or, le changement du sacerdoce entraîne nécessairement le changement de la Loi. [13] En effet, celui auquel s'appliquent les paroles citées, appartient à une autre tribu [que celle de Lévi], dont aucun membre n'a jamais officié à l'autel. [14] Il est notoire que notre Seigneur est issu de la tribu de Juda, à laquelle ne s'adressent aucunement les paroles de Moïse sur le sacerdoce. [15] Voici qui est encore plus évident : il est institué, sur le patron de Melchisédec, un autre prêtre, [16] qui ne doit pas son élévation à la prescription d'une loi charnelle, mais au miracle d'une vie indestructible. [17] Écoutez en effet cette déclaration : *Tu es prêtre pour toujours à la façon de Melchisédec.*

[18] La loi primitive a été abrogée à cause de son impuissance et de son inutilité — [19] la Loi, en effet, n'a rien amené à la perfection, — et une espérance supérieure [à la Loi] est intervenue, qui nous rapproche de Dieu. [22] L'alliance dont Jésus a été le médiateur est d'autant supérieure [à l'ancienne] [20] qu'elle n'est pas allée sans prestation de serment : alors que les autres avaient été faits prêtres sans serment, [21] lui, il a été fait prêtre avec serment par celui qui lui a dit :

> *Le Seigneur l'a juré, et il ne s'en repentira pas :*
> *tu es prêtre pour toujours*[f].

[23] Les autres, de plus, ont formé une succession de prêtres, parce que la mort les empêchait d'être permanents ; [24] mais lui, qui demeure toujours, possède un sacerdoce intransmissible. [25] Aussi est-il capable de sauver parfaitement ceux qui vont à Dieu par lui :

a. Litt. : *à l'intérieur du rideau.* *b.* Dans le texte de la Genèse (14, 17), c'est le roi de Sodome qui se rend à la rencontre d'Abraham. *c.* Voy. note sur Gen. 14, 18. Il faut se souvenir que le mot *paix* est synonyme de « salut ». *d.* C'est là une hypothèse fondée sur le silence de l'A. T., qui ne parle ni de la naissance ni de la mort de Melchisédec et ne nomme pas ses ancêtres. Cela fait de lui, au gré de l'auteur de l'épître, un personnage surhumain, comme Jésus, auquel il ressemble encore par son caractère moral (il est, d'après son nom même, le prince de la justice et de la paix, c'est-à-dire du salut). *e.* Nous avons ici un exemple caractéristique de l'exégèse juive du I[er] siècle. Elle est à la fois *typologique* (Melchisédec est le type, c'est-à-dire la préfiguration du Fils de Dieu) et *allégorique* (chaque détail du texte a un sens figuré), ce qui ne compromet du reste nullement, aux yeux de l'auteur, l'historicité du récit : l'explication typologique et allégorique n'excluait pas l'interprétation littérale. *f.* La construction de la phrase grecque est très laborieuse ; il a fallu en intervertir les membres en bouleversant l'ordre des versets, pour la traduire en français.

20 : Ps. 110, 4. 7, 1-2 : Gen. 14, 18-19. 17, 21 : Ps. 110, 4.

7, 5 : Nomb. 18, 21. 25b : Ap. 1, 18 ; Rom. 8, 34.

vivant toujours, il peut intercéder pour eux[a].

[26] C'est bien un grand-prêtre comme celui-là qu'il nous fallait, saint, innocent, sans tache, sans rien de commun avec les pécheurs et élevé par-dessus les cieux. [27] Il n'a pas besoin, comme les [autres] grands-prêtres, d'offrir chaque jour des sacrifices, d'abord pour ses propres péchés, ensuite pour ceux du peuple[b] : il l'a fait une fois pour toutes, en s'offrant lui-même. [28] Tandis que la Loi instituait grands-prêtres des hommes sujets à l'imperfection, le serment, qui est postérieur à la Loi[c], établit un fils parfait pour l'éternité.

Le sanctuaire et le sacrifice de la nouvelle alliance sont supérieurs à ceux de l'ancienne (8, 1-10, 18).

8 [1] Voici le point essentiel de ce que nous venons de dire : nous avons un grand-prêtre qui *s'est assis à la droite* du trône de la majesté divine, dans les cieux, [2] en qualité de ministre du sanctuaire, du vrai *tabernacle*[d] *dressé par le Seigneur*, non par un homme.

[3] Tout grand-prêtre est institué pour offrir des oblations et des sacrifices; il était donc nécessaire que le nôtre aussi eût quelque chose à offrir[e]. [4] S'il était sur la terre, il ne serait même pas prêtre[f], puisque [d'autres] sont chargés de présenter les offrandes conformément à la Loi[g]. [5] Ils officient dans ce qui n'est que l'image et l'ombre du sanctuaire céleste, comme Moïse en fut divinement instruit au moment où il allait construire le tabernacle : *Aie soin*, lui dit [le Seigneur], *de tout exécuter d'après le modèle qui t'a été montré sur la montagne.* [6] Mais notre grand-prêtre a obtenu un ministère d'autant supérieur qu'il est le médiateur d'une meilleure alliance, fondée sur de plus excellentes promesses.

Dieu a abrogé l'ancienne alliance.

[7] Si la première alliance avait été irréprochable, il n'y aurait pas eu lieu d'en établir une seconde. [8] Or, [le Seigneur] formule bien un reproche contre les Juifs, quand il dit : *Des jours viendront, dit le Seigneur, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda, une alliance nouvelle,* [9] *une alliance différente de celle que je fis avec leurs pères lorsque je les pris par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte. Parce qu'ils ne sont pas demeurés fidèles à mon alliance, à mon tour, je les ai délaissés, dit le Seigneur.* [10] *Voici l'alliance que je ferai plus tard avec la maison d'Israël, dit le Seigneur : Je ferai pénétrer mes lois dans leur intelligence, et je les graverai dans leur cœur; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.* [11] *Personne n'instruira plus son concitoyen, ou son frère, en disant : Connais le Seigneur, — parce que tous me connaîtront, du plus petit jusqu'au plus grand.* [12] *Je pardonnerai leurs iniquités, je ne me souviendrai plus de leurs péchés*[h]. [13] En appelant cette alliance « nouvelle », le Seigneur a proclamé vieillie la première ; or, ce qui est vieilli et caduc touche à sa fin.

9 *Le sanctuaire terrestre et ses sacrifices inefficaces.*

[1] La première alliance avait aussi des prescriptions relatives au culte, et elle possédait le sanctuaire terrestre. [2] Un tabernacle fut dressé, dont la première partie renferme le chandelier et la table des pains présentés[i] ; elle est appelée le lieu saint. [3] Après le second rideau, se trouve [la partie] du tabernacle appelée le lieu très saint ; [4] il y a là l'autel d'or des parfums[j], et l'arche de l'alliance, toute recouverte d'or, qui contient un vase d'or plein de manne, le bâton d'Aaron, qui avait bourgeonné, et les tables de l'alliance. [5] Au-dessus de l'arche se trouvent les chérubins de gloire, qui ombragent le

a. L'idée de l'intercession du Christ se trouve encore Jn 14, 16. Philon avait aussi parlé d'une intercession du Logos. b. Le sacrifice quotidien offert, non par le grand-prêtre, mais en son nom, n'était pas un sacrifice expiatoire. Cette erreur est commise aussi par Philon. c. Ce serment est celui que l'auteur a tiré du Ps. 110, 4 (v. 21), qui, dans la Bible hébraïque, vient après la Loi. Ne pas confondre avec le serment fait à Abraham (6, 13-14), qui était, au contraire, antérieur. d. Il s'agit du tabernacle céleste, dont le tabernacle terrestre n'était que la copie (Ex. 25, 40 ; cf. Act. 7, 44). e. Il s'est offert lui-même (7, 27). f. Il n'appartient pas à la tribu de Lévi (7, 13-14). g. Sur le verbe au présent employé ici, voy. Introd. § 4. C'est spécialement sur ce texte que s'appuient les théologiens qui placent la composition de l'épître avant la destruction du temple de Jérusalem. h. D'après Jérémie, le motif de l'alliance nouvelle n'est pas l'insuffisance de l'ancienne. Celle-ci était parfaite. S'il est nécessaire de la remplacer, c'est que le peuple l'a violée, et par conséquent il doit périr, à moins que n'intervienne à nouveau la grâce de Dieu. i. Litt. : *la table et la présentation des pains*. Voy. Ex. 25, 23-30. Sur le *chandelier*, Ex. 25, 31. j. Il se trouvait en réalité dans le lieu saint (Ex. 30, 6).

8, 1 : Ps. 110, 1. *2* : Nomb. 24, 6 (G). *5* : Ex. 25, 40. *8-12* : Jér. 31, 31-34.

couvercle[a]. Mais ce n'est pas le moment de parler de cela en détail[b].

[6]Le sanctuaire étant ainsi disposé, les prêtres chargés de célébrer le culte entrent en tout temps dans la première partie du tabernacle. [7]Mais dans la seconde, le grand-prêtre seul entre une fois par an[c], avec du sang, qu'il offre pour ses péchés d'ignorance[d] et pour ceux du peuple. [8]L'Esprit saint montre par là que le chemin du sanctuaire [céleste] n'est pas ouvert, tant que subsiste le premier tabernacle[e] [9](image de ce qui devait se réaliser au temps présent)[f], ce tabernacle où l'on offre des oblations et des sacrifices incapables de conduire à la perfection morale[g] celui qui pratique un tel culte, [10]puisqu'il ne s'agit là que d'aliments, de boissons et d'ablutions diverses, prescriptions relatives au corps, valables [seulement] jusqu'à l'époque de la réforme[h].

Le sacrifice de Jésus et sa supériorité sur les sacrifices lévitiques.

[11]Mais le Christ a paru, grand-prêtre des biens à venir[i]. Pénétrant dans un tabernacle plus grand et plus parfait[j], qui n'est pas construit de main d'homme, c'est-à-dire qui n'appartient pas à la création d'ici-bas, [12]il est entré une fois pour toutes dans le sanctuaire, en offrant non pas le sang des boucs et des veaux, mais le sien propre, et il a accompli une rédemption éternelle.

[13]Si le sang des boucs et des taureaux, si la cendre de vache[k] dont on asperge ceux qui sont souillés, confèrent la pureté corporelle, [14]à plus forte raison le sang du Christ, qui, par l'Esprit éternel[l], s'est offert lui-même à Dieu, comme une victime sans tache, purifiera-t-il notre conscience des œuvres de mort[m], pour nous rendre propres au culte du Dieu vivant.

[15]Voilà pourquoi il est le médiateur d'une alliance nouvelle : sa mort, ayant assuré la rédemption des péchés commis sous la première alliance, a permis aux élus de recevoir l'héritage éternel promis. [16]Là où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur intervienne[n], [17]car un testament n'entre en vigueur qu'en cas de mort ; il n'est pas exécutable tant que son auteur est vivant.

[18]Aussi le sang n'a-il pas manqué non plus à l'inauguration de la première alliance[o]. [19]Quand Moïse eut proclamé devant tout le peuple la totalité des commandements, suivant la teneur de la Loi, il prit du sang des veaux et des boucs [immolés], de l'eau, de la laine rouge et de l'hysope; puis il aspergea le livre lui-même et tout le peuple[p], [20]en disant : *C'est ici le sang de l'alliance que Dieu a établie avec vous.* [21]Puis il aspergea de même, avec ce sang, le tabernacle et tous les ustensiles du culte. [22]C'est avec du sang que se font, d'après la Loi, presque toutes les purifications, et sans effusion de sang il n'y a pas de pardon.

[23]Puisque la copie du sanctuaire céleste était purifiée par des sacrifices de ce genre, il en fallait de plus excellents pour le sanctuaire céleste lui-même.

9, 11. *S A.* B D : grand-prêtre des biens *qui ont été réalisés.* 14. S : purifiera-t-il *votre* conscience.

a. Voy., sur *l'arche, les chérubins* et *le couvercle*, Ex. 25, 10-22; sur *le vase de manne*, Ex. 16, 33; sur *le bâton d'Aaron*, Nomb. 17 (ces deux objets se trouvaient *devant* l'arche et non dedans); sur les *tables de l'alliance*, Ex. 31, 18; 32, 15-16; 34, 1-4. *b.* Les objets que l'auteur vient de décrire appartenaient au tabernacle mosaïque; ils avaient disparu depuis de longs siècles.

c. Même indication dans Philon. En réalité, le grand-prêtre, au jour des expiations, entrait plusieurs fois dans le lieu très saint; cf. Lév. 16, en particulier v. 12-15. *d.* Voy. 5, 2 et la note.

e. Certains exégètes entendent « la première partie du tabernacle », le lieu saint. Mais dans la pensée de l'auteur, ce n'est pas la suppression du rideau isolant le lieu très saint (cf. Mc 15, 38), qui pouvait ouvrir l'accès du sanctuaire céleste. « Le premier tabernacle » désigne ici le sanctuaire de l'ancienne alliance (et non pas spécialement la tente sacrée édifiée par Moïse). *f.* Litt. : *parabole en vue du temps présent.* *g.* Litt. : *quant à la conscience.* *h.* Si, dans ce morceau, l'auteur met les verbes au présent, c'est parce qu'il commente le texte de l'Exode, ouvert sous ses yeux (voy. Introd., 4). *i.* Texte incertain (voy. note critique) et très obscur, peut-être altéré.

j. Le sanctuaire céleste. *k.* Cf. Nomb. 19, 9. *l.* L'expression est très vague dans le texte. Sens probable : pour réaliser le plan conçu par l'Esprit de Dieu. *m.* Litt. : *des œuvres mortes* (cf. 6, 1 et la note). *n.* Le raisonnement repose tout entier sur le double sens du mot grec *diathèkè* (« alliance » et « testament »). L'auteur passe de l'un à l'autre; mais il avait déjà aussi le second dans l'esprit, au v. 15, quand il parlait de la mort du Christ. *o.* Ce sang, d'après l'auteur, symbolisait la mort, sans laquelle l'alliance (le testament) ne pouvait entrer en vigueur. Ce sang n'était pas celui du testateur ; mais la logique rabbinique ne s'arrêtait pas à une considération de cet ordre. *p.* L'auteur utilise librement le récit de l'Exode (24, 3-8). Les additions qu'il y apporte (eau, laine rouge, aspersion du livre, etc.) sont empruntées à une tradition rabbinique, dont s'inspire également Josèphe.

20 : Ex. 24, 8.

[24] Ce n'est pas, en effet, dans un sanctuaire fait de main d'homme, image du véritable, que le Christ, est entré ; c'est dans le ciel même, où il se présente maintenant devant Dieu pour nous. [25] Il n'y est pas entré pour s'offrir plusieurs fois en sacrifice, comme fait le grand-prêtre, qui entre chaque année dans le sanctuaire avec du sang qui n'est pas le sien. [26] Autrement, il aurait dû souffrir à plusieurs reprises, depuis la création du monde. Mais il n'a paru qu'une seule fois, au moment où ce monde allait finir, afin d'abolir le péché par son sacrifice. [27] De même qu'il est dans la destinée des hommes de mourir une seule fois (et ensuite vient le jugement), [28] ainsi le Christ s'est offert une seule fois pour porter les péchés d'un grand nombre d'hommes, et il apparaîtra une seconde fois, non point à cause du péché[a], mais pour le salut de ceux qui l'attendent[b].

10 [1] Ne possédant que l'ombre des biens à venir, et non pas leur réalité même[c], la Loi ne peut jamais conférer la perfection à ceux qui viennent offrir, chaque année, des sacrifices qu'on répète indéfiniment. [2] Autrement, n'aurait-on pas cessé de les offrir, puisque les participants de ce culte, une fois purifiés, n'auraient plus eu conscience d'aucun péché ? [3] Or, ces sacrifices mêmes renouvellent chaque année le souvenir des péchés, [4] car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés. [5] Voilà pourquoi [le Christ] dit, en entrant dans le monde[d] :

Tu n'as voulu ni sacrifice ni offrande,
mais tu m'as formé un corps.
[6] *Tu n'as pris plaisir ni aux holocaustes ni aux sacrifices pour le péché ;*
[7] *Alors j'ai dit : Me voici, je viens*
(dans le livre[e] il est question de moi)
pour faire, ô Dieu, ta volonté.

[8] Il commence par dire : *les sacrifices et les offrandes, les holocaustes et les sacrifices pour le péché, tu n'en as pas voulu, tu n'y a pas pris plaisir.* (D'après la Loi pourtant on les offre.) [9] Puis il ajoute : *Me voici, je viens pour faire ta volonté.* Il abolit [ainsi] la première institution pour établir la seconde. [10] C'est en vertu de cette *volonté* que nous avons été sanctifiés une fois pour toutes par l'offrande du corps de Jésus-Christ[f].

[11] Tous les prêtres vaquent chaque jour à leur ministère, renouvelant fréquemment des sacrifices qui ne peuvent jamais ôter les péchés. [12] Mais le Christ, après avoir offert un seul sacrifice expiatoire, *s'est assis* pour toujours[g] *à la droite de Dieu,* [13] et il attend désormais que *ses ennemis soient placés comme un marchepied sous ses pieds.* [14] Par une seule offrande, en effet, il a conféré pour toujours la perfection à ceux qui ont été purifiés. [15] L'Esprit saint lui-même nous l'atteste. Après avoir dit : [16] *Voici l'alliance que je ferai plus tard avec eux, dit le Seigneur,* [il ajoute] : *Je ferai pénétrer mes lois dans leur cœur, et je les graverai dans leur pensée.* [17] *Quant à leurs péchés et à leurs iniquités, je ne m'en souviendrai plus.* [18] Or, après le pardon, il n'est plus besoin d'offrande pour le péché.

DEUXIEME PARTIE

EXHORTATIONS PRATIQUES (10, 19-13, 25)

Persévérer dans la foi.

[19] Ainsi donc, mes frères, puisque nous avons l'assurance d'entrer dans le sanctuaire, par le sang de Jésus [20] qui nous en a ouvert la voie, une voie toute neuve et vivante, à travers le rideau [du sanctuaire], c'est-à-dire

a. Litt. : *en dehors du péché.* *b.* On peut traduire aussi : à ceux qui l'attendent pour [leur] salut. L'auteur fait allusion au retour du Christ, que l'Église chrétienne a longtemps attendu.
c. Litt. : *la forme même des choses.* *d.* L'auteur prête au Christ (parlant par la bouche du psalmiste) les paroles qui vont suivre (Ps. 40, 7-9). Les mots *tu m'as formé un corps*, donnés par la version des Septante (l'hébreu dit : tu m'as creusé des oreilles), l'auront amené à penser qu'il s'agissait ici de l'incarnation du Christ. Voy., à propos de ce passage, les notes sur Ps. 40, 7 et 8. *e.* Litt. : *dans le rouleau du livre*, c'est-à-dire dans le Psautier. *f.* On peut aussi traduire : sanctifiés par l'offrande du corps de Jésus-Christ faite une fois pour toutes. *g. Pour toujours* pourrait aussi se rapporter à *avoir offert.*

10, 5-7 (8-10) : Ps. 40, 7-9. 12, 13 : Ps. 110, 1. 16-17 : Jér. 31, 33-34.

28a : Es. 53, 12 ; 1 Pi. 2, 24. 28b : Phil. 3, 20. **10**, 3 : Lév. 16, 21. 9 : Mt 6, 10 ; 26, 42.

à travers sa propre chair[a], [21] et puisque nous avons un prêtre si grand à la tête de la maison de Dieu, [22] approchons-nous en toute sincérité d'âme, avec une foi absolue, le cœur purifié des mauvais sentiments[b] et le corps lavé d'une eau pure[c]. [23] Restons inébranlablement attachés à la profession de notre espérance, car il est fidèle, celui qui nous a fait les promesses. [24] Veillons les uns sur les autres pour nous inciter à l'amour et aux bonnes œuvres. [25] N'abandonnons pas nos assemblées, comme quelques-uns ont coutume de le faire[d]; mais exhortons-nous mutuellement, d'autant plus que vous voyez approcher le [grand] jour[e].

[26] Si nous péchons volontairement après qu'il nous a été donné de connaître la vérité, nous n'avons plus à notre disposition aucun sacrifice expiatoire; [27] il ne nous reste qu'à attendre, dans la terreur, le jugement et *le feu* de *la colère* [divine], qui doit *dévorer les rebelles*[f]. [28] Celui qui viole la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur *la déposition de deux ou trois témoins*. [29] Ne pensez-vous pas qu'il sera condamné à un châtiment bien plus sévère, celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui n'aura pas tenu pour sacré le sang de l'alliance par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de grâce? [30] Nous connaissons celui qui a dit : *C'est à moi qu'appartient la vengeance, c'est moi qui rétribuerai;* et encore : *Le Seigneur jugera son peuple.* [31] C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant!

[32] Souvenez-vous des jours passés, de l'époque où vous avez été éclairés[g] : alors vous avez résisté aux assauts répétés de la souffrance, [33] tantôt exposés publiquement aux outrages et aux persécutions, tantôt sympathisant avec ceux qui avaient à les subir. [34] Oui, vous avez compati au sort des prisonniers et vous avez accepté joyeusement la confiscation de vos biens, vous sachant en possession d'un bien supérieur et qui demeure. [35] N'abandonnez donc pas votre ferme assurance, à laquelle une grande récompense est attachée. [36] Il faut que vous ayez de la persévérance : alors vous accomplirez la volonté de Dieu, et vous obtiendrez ce qui vous a été promis. [37] Encore *un peu, très peu de temps;*

Celui qui doit venir viendra, il ne tardera pas:
[38] *celui qui me sera fidèle*[h] *vivra par la foi*[i], [*faveur.*
mais s'il se dérobe[j] *je ne lui accorderai pas ma*

[39] Or, nous ne sommes pas de ces lâches qui vont à la perdition, mais de ces hommes de foi qui sauvent leur vie.

La foi persévérante des grands croyants de l'ancienne Alliance.

11 [1] La foi est la solide confiance en ce qu'on espère, la certitude des choses invisibles. [2] C'est pour l'avoir possédée que les anciens ont reçu [de Dieu] un bon témoignage[k].

[3] Par la foi, nous reconnaissons que le monde a été formé par la parole de Dieu[l] (ainsi, ce qu'on voit ne provient pas de choses visibles).

[4] Par la foi, Abel offrit à Dieu un sacrifice supérieur à celui de Caïn et qui[m] lui valut d'être déclaré juste (Dieu approuva ses présents); c'est à cause d'elle[n], que quoique mort, il parle encore[o].

[5] Par la foi, Hénoc fut enlevé et ne vit point la mort (*on ne le trouva plus parce que Dieu l'avait enlevé*). En effet, avant son enlèvement, il est attesté qu'*il était agréable à*

a. Le corps de Jésus-Christ est comparé au rideau qui séparait le lieu saint du lieu très saint; c'est en le sacrifiant que Jésus a pu entrer dans le sanctuaire céleste. *b*. Litt. : *de la mauvaise conscience.* *c*. Allusion au baptême. *d*. Sans doute le faisaient-ils par crainte des persécutions. *e*. Le jour du jugement dernier (cf. 9, 27-28). *f*. Voy. note sur 6, 6.
g. C'est-à-dire : où vous vous êtes convertis. La foi est comparée à la lumière. *h*. Litt. : *mon juste* (celui qui observe mes lois). *i*. L'auteur cite d'après les Septante, dont le texte est différent de l'hébreu ; mais par le déplacement d'un pronom, il modifie la leçon de la version grecque, qui porte : le juste vivra par *ma* fidélité. *j*. S'il n'a pas osé confesser sa foi.
k. L'énumération d'exemples tirés de l'A. T. est un procédé familier aux écrivains juifs et chrétiens. Dieu *rend témoignage* à ses fidèles en leur accordant son secours ; en intervenant en leur faveur, il atteste qu'il les approuve. *l*. Ceci n'est pas un exemple de foi. Mais l'auteur, qui se prépare à passer en revue l'histoire sainte, trouve au début de l'A. T. une doctrine capitale, que la foi seule peut nous faire accepter, et il la mentionne. *m*. On peut aussi entendre : et *elle* (la foi) lui valut. *n*. Ce pronom pourrait aussi se rapporter à « sacrifice » (le mot grec pour « sacrifice » est féminin). *o*. Cf. Gen. 4, 10.

27 : És. 26, 11 (G). *28* : Nomb. 35, 30. *30* : Deut. 32, 35 et 36 (G). *37a* : És. 26, 20 (G). *37b-38* : Hab. 2, 3-4. **11**, 5 : Gen. 5, 24.

33 : I Cor. 4, 9. 36 : Lc 21, 19. **11**, 3 : Gen. 1. 4 : Gen. 4, 4.

Dieu. [6] Or, sans la foi, on ne peut lui être agréable : il faut bien que celui qui s'approche de Dieu croie qu'il existe et qu'il rétribue ceux qui le recherchent.

[7] Par la foi, Noé, divinement averti de ce qu'on ne voyait pas encore, construisit, avec une pieuse crainte, une arche pour sauver sa famille; c'est par elle qu'il condamna le monde et entra en possession de la justice qui s'obtient par la foi [a].

[8] Par la foi, Abraham, obéissant à l'appel [de Dieu], partit pour le pays dont il devait recevoir la possession, et il partit sans savoir où il allait. [9] Par la foi, il vint séjourner dans la terre qui lui était promise, comme en pays étranger, habitant sous des tentes avec Isaac et Jacob, cohéritiers de la même promesse [b] : [10] il attendait la cité aux solides fondements [c], dont Dieu est l'architecte et le constructeur. [11] Par la foi aussi, Sara reçut le pouvoir d'enfanter [d], bien qu'elle eût dépassé l'âge, parce qu'elle avait cru à la fidélité de celui qui lui avait fait la promesse. [12] Ainsi, d'un seul homme, et qui plus est, d'un homme décrépit, naquit une multitude semblable *aux étoiles du ciel* et *aux grains de sable sans nombre du bord de la mer.*

[13] Tous [les patriarches] sont morts dans la foi, sans avoir obtenu ce qui leur était promis (mais ils l'avaient vu et salué de loin), et ils se sont déclarés *étrangers et voyageurs sur la terre.* [14] Ceux qui tiennent un tel langage montrent bien qu'ils cherchent une patrie. [15] S'ils avaient eu la nostalgie de celle qu'ils avaient quittée, ils auraient eu le temps d'y retourner. [16] Mais c'est à une meilleure qu'ils aspirent : la patrie céleste. Aussi Dieu n'a-t-il pas honte de s'appeler leur Dieu : il leur a préparé une cité.

[17] Par la foi, Abraham, mis à l'épreuve, offrit Isaac en sacrifice; il offrit son fils unique, lui qui avait reçu les promesses, [18] lui à qui avait été adressée cette parole : *C'est par Isaac que tu auras une postérité portant ton nom.* [19] Il estimait que Dieu a la puissance de ressusciter les morts. Aussi recouvra-t-il son fils, et ce fut là un symbole [e].

[20] Par la foi, et en vue de l'avenir, Isaac bénit Jacob et Ésaü [f].

[21] Par la foi, Jacob mourant bénit chacun des fils de Joseph et *se prosterna sur le sommet de son bâton* [g].

[22] Par la foi, Joseph expirant parla de l'exode des enfants d'Israël et donna des ordres au sujet de ses ossements.

[23] Par la foi, Moïse, à sa naissance, fut caché trois mois par ses parents : ils virent que l'enfant était beau, et ils n'eurent pas peur de l'édit du roi. [24] Par la foi, Moïse, devenu grand, refusa d'être appelé fils de la fille du pharaon. [25] Il aima mieux être maltraité avec le peuple de Dieu que de goûter les joies éphémères du péché; [26] il estima que l'opprobre du Christ [h] était une richesse supérieure aux trésors de l'Égypte, parce qu'il envisageait la rétribution finale. [27] Par la foi, il quitta l'Égypte, sans redouter la fureur du roi : il tint ferme, en homme qui voit celui qui est invisible. [28] Par la foi, il célébra la Pâque et fit l'aspersion du sang, afin que l'exterminateur ne touchât point aux premiers-nés des Israélites.

[29] Par la foi, les Israélites traversèrent la mer Rouge comme un terrain sec, tandis que les Égyptiens, en essayant de la passer, furent noyés. [30] Par la foi, les murs de Jéricho tombèrent, après qu'on en eut fait le tour pendant sept jours. [31] Par la foi, Rahab la

a. Cf. Gen. 6, 8-9, 13-22. *b.* Gen. 12. *c.* Litt. : *il attendait la cité ayant des fondements* (il s'agit de la cité céleste : voy. v. 14-16). *d.* L'expression grecque s'appliquerait mieux au pouvoir d'engendrer. Il est possible que le nom de Sara ait été introduit par erreur dans le texte, à la place du nom d'Abraham : l'A. T. relève plutôt l'incrédulité de Sara (cf. Gen. 18, 10-12). Cependant une tradition rabbinique faisait d'elle la mère des croyants, comme Abraham en était le père. Le texte peut aussi s'entendre : de fonder une postérité.

e. Le symbole de la résurrection. On a aussi traduit : au moment même où il l'exposait. *f.* Plus loin (12, 17) l'auteur rappelle qu'Ésaü ne put obtenir la bénédiction paternelle; mais il s'agit, dans ce dernier texte, de la bénédiction particulière accordée au fils aîné. *g.* Voy., à propos de ce contre-sens commis par les Septante, la note sur Gen. 47, 31. *h.* L'auteur considère que l'opprobre d'Israël, d'où devait sortir le Christ, est l'opprobre du Christ lui-même.

12 : Gen. 22, 17, etc. *13 :* Ps. 39, 13 (Gen. 23, 4 ; 47, 9). *18 :* Gen. 21, 12. *21 :* Gen. 47, 31.

6 : Rom. 10, 14. 7b : Rom. 4, 13. 10 : Ap. 21, 14. 11 : Gen 17, 15-21 ; 18, 9-25 ; 21, 1-7. 11-12 : Rom. 4, 18-20. 16 : Ex. 3, 2. 17 : Gen. 22, 1-13. 19 : Rom. 4, 17. 20 : Gen. 27, 1-40. 21 : Gen. 48. 22 : Gen. 50, 24-25. 23 : Ex. 2, 2. 24 : Ex. 2, 11 ss. 27 : Ex. 2, 15 ; 12, 51. 28 : Ex. 12, 1-28. 29 : Ex. 14, 15-29. 30 : Jos. 6, 1-21. 31 : Jos. 2 ; 6, 17, 22-25.

prostituée ne périt pas avec les rebelles, parce qu'elle avait accueilli les espions avec bienveillance[a].

[32] Que dirai-je encore ? Le temps me manquerait si je voulais parler de Gédéon, de Barak, de Samson, de Jephté, de David, de Samuel et des prophètes, [33] qui, par la foi, ont conquis des royaumes, pratiqué la justice, obtenu des promesses, fermé la gueule des lions, [34] éteint le feu ardent, échappé au tranchant de l'épée, triomphé de la maladie, montré de la vaillance à la guerre, mis en fuite les bataillons de l'étranger. [35] Des femmes ont recouvré leurs morts par une résurrection; d'autres ont subi le supplice du tympanon[b], sans vouloir accepter la délivrance, afin d'obtenir un bien supérieur, la résurrection. [36] D'autres ont souffert les moqueries et les verges et même les chaînes et la prison. [37] Ils ont été lapidés, torturés, sciés; ils sont morts sous le tranchant de l'épée; ils ont erré çà et là, vêtus de peaux de mouton ou de chèvre, dénués de tout, persécutés, maltraités, [38] eux dont le monde n'était pas digne; ils ont erré dans les déserts, sur les montagnes, dans les cavernes et dans les antres de la terre.

[39] Tous ceux-là ont reçu [de Dieu] un bon témoignage à cause de leur foi; ils n'ont pas obtenu cependant ce qui leur était promis. [40] Dieu, voulant nous favoriser, ne leur a pas permis de parvenir au but sans nous.

Dans l'arène de la foi.

12 [1] Et nous donc, puisque nous sommes environnés d'une si grande nuée de témoins, rejetons tout fardeau et le péché qui nous entrave, et courons avec persévérance dans l'arène qui nous est ouverte, [2] les yeux fixés sur Jésus, qui entraîne les croyants et les conduit au but[c]. Renonçant au bonheur qui lui était offert[d], il affronta la croix, dont il méprisa la honte, et il s'est assis à la droite du trône de Dieu. [3] Considérez-le bien, lui qui a soutenu contre les pécheurs une lutte si opiniâtre[e], de peur qu'envahis par le découragement, vous ne cédiez à la fatigue.

Nos souffrances, correction paternelle de la part de Dieu.

[4] Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang dans votre lutte contre le péché[f], [5] et vous avez oublié cependant l'exhortation [divine] qui vous est adressée comme à des fils :

Mon fils, ne méprise pas la correction du Seigneur,
et ne perds pas courage quand il te reprend;
[6] *Car le Seigneur corrige celui qu'il aime; [pour fils.*
il donne les verges à tous ceux qu'il reconnaît

[7] C'est pour votre éducation que vous souffrez[g]; Dieu vous traite en fils. Quel est le fils que son père ne corrige pas ? [8] Si la correction, qui est le lot de tous, vous était épargnée, vous seriez des bâtards et non des fils légitimes. [9] Puisque nous avons respecté nos pères en la chair, bien qu'ils nous aient corrigés, ne devons-nous pas nous soumettre, à plus forte raison, au Père des esprits, pour avoir la vie ? [10] Ceux-là nous corrigeaient comme ils le jugeaient bon, en vue d'une vie qui est brève[h], et lui, il nous corrige pour notre bien, afin de nous faire participer à sa

a. Cet acte qui, en lui-même, choque notre conscience, était cité par les Juifs avec de grands éloges (Jos. 2; 6, 17 ss; cf. Jacq. 2, 25 et l'épître de Clément Romain). Ils le considéraient comme une preuve éclatante de la conversion de Rahab au Dieu d'Israël.
b. Instrument de supplice en forme de roue, sur lequel on étendait les condamnés pour les torturer ou les faire mourir (cf. 2 Macc. 6, 19 ss). *c.* L'expression grecque est formée de deux mots, dont l'un veut dire : « chef », « prince », « initiateur », « chef de file »; l'autre, qui ne se trouve qu'ici, peut signifier : « celui qui arrive ou mène au but, à la perfection ». On traduit souvent : l'auteur et le consommateur de la foi. *d.* On traduit aussi : en vue du bonheur qui lui était offert. *e.* Litt. : *une telle contradiction.* L'image des courses du stade se poursuit ici : les pécheurs sont comparés à des concurrents qui veulent empêcher Jésus d'arriver au but. Seulement, ils ne désirent pas eux-mêmes l'atteindre, et c'est en cela que cloche la comparaison. *f.* On entend généralement : aucun de vous n'a encore subi le martyre; et on a voulu en conclure que l'épître avait été composée avant la persécution de Néron (en 64). Mais l'auteur ne parle que de la communauté particulière et des lecteurs auxquels il s'adresse. S'il avait eu en vue l'ensemble des chrétiens, il n'aurait pu, en aucun cas, s'exprimer ainsi, car l'Église a eu des martyrs de fort bonne heure (cf. Étienne : Act. 7; Jacques : Act. 12, 2). Il semble d'ailleurs que les fondateurs de la communauté en question aient fini par le martyre : voy. 13, 7. *g.* On peut aussi traduire : souffrez (litt. : *supportez*) en vue de votre éducation. *h.* Litt. : *en vue de peu de jours.* On traduit aussi : pour peu de temps.

12, *5-6* : Prov. 3, 11-12.

33b : 1 Sam. 17, 34-35; Dan. 6, 16-24. 34a : Dan. 3, 24-27. 35a : 1 Rois 17, 17-24; 2 Rois 4, 8-37. 35b : 2 Macc. 6, 18-7, 41. **12**, 1b : 1 Cor. 9, 24; 1 Tim. 6, 12. 2b : Ps. 110, 1. 4 : 10, 32-36.

sainteté. [11] Sur le moment, il est vrai, toute correction est considérée non comme une joie, mais comme une peine; plus tard, cependant, elle produit chez ceux qu'elle forme un résultat salutaire, la justice.

[12] En conséquence, *raffermissez les mains défaillantes et les genoux chancelants,* [13] *et marchez droit*[a], afin que ce qui cloche, au lieu de se disloquer entièrement, soit remis sur pied.

[14] Recherchez la paix avec tout le monde; recherchez la sanctification, sans laquelle nul ne verra le Seigneur. [15] Veillez à ce que personne ne soit privé de la grâce de Dieu, à ce *qu'aucune racine vénéneuse, venant à donner des rejetons, ne cause du désordre*[b], et que l'ensemble n'en soit empoisonné. [16] Qu'il n'y ait [parmi vous] aucun impudique, aucun profanateur comme Ésaü, qui, pour un plat seulement, vendit son droit d'aînesse. [17] Vous le savez, quand, plus tard, il voulut obtenir la bénédiction, il fut repoussé; il n'y eut pour lui aucune possibilité de repentance[c], bien qu'il l'eût demandée en pleurant.

Les deux alliances et leurs sanctions respectives.

[18] Vous ne vous êtes pas approchés d'une chose qui se puisse toucher: d'*un feu ardent,* de *sombres nuées,* de *ténèbres,* d'*une tempête,* [19] d'*une trompette sonore,* d'*une voix retentissante*[d] (ceux qui l'entendirent demandèrent que la parole ne leur fût plus adressée; [20] ils ne pouvaient, en effet, supporter cette injonction: *Si un animal même touche la montagne, il sera lapidé;* [21] le spectacle était si terrible que Moïse dit : *Je suis tout épouvanté et tremblant*[e]). [22] Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion et de la ville du Dieu vivant, la Jérusalem céleste, des myriades d'anges formant un chœur joyeux, [23] de l'Église des premiers-nés, qui sont inscrits dans les cieux, de Dieu, le juge de tous, des esprits des justes parvenus à la perfection, [24] du médiateur de la nouvelle alliance, Jésus, et du sang purificateur, dont la voix est plus rassurante que celle du sang d'Abel[f].

[25] Gardez-vous de refuser d'écouter celui qui vous parle. Si [les Israélites] ne purent échapper [au châtiment], pour n'avoir pas écouté celui qui rendait des oracles sur la terre[g], à plus forte raison n'y échapperons-nous pas, si nous repoussons celui qui parle du haut des cieux. [26] Celui dont la voix, jadis, ébranla la terre, fait aujourd'hui cette déclaration: *Une fois encore, je ferai trembler*[h] non seulement *la terre,* mais aussi *le ciel.* [27] Cette expression « une fois encore » l'indique bien : les réalités qui sont périssables[i], parce que créées, passeront, afin que ce qui est impérissable[i] subsiste [seul].

[28] Soyons donc pénétrés de reconnaissance, nous qui avons reçu une royauté impérissable[i], et servons Dieu de la manière qui lui est agréable, dans le respect et dans la crainte; [29] car notre *Dieu est un feu dévorant.*

Devoirs divers.

13 [1] Que l'amour fraternel demeure [parmi vous]. [2] Ne négligez pas l'hospitalité : c'est en l'exerçant que plusieurs ont reçu des anges sans le savoir[j]. [3] Pensez aux prisonniers, comme si vous étiez leurs compagnons de chaîne, et à ceux qui sont maltraités, puisque vous aussi vous avez un corps[k]. [4] Honorez tous le mariage, et que vos mœurs soient

12, 18. D : d'une *montagne* qui se puisse toucher...

a. Litt. : et *faites des ornières droites avec vos pieds.* C'est ainsi que les Septante ont traduit Prov. 4, 26. *b.* Parole empruntée à Deut. 29, 15, d'après les Septante. Dans le ms B, le verbe *enochlè* (causer du désordre), qui est probablement une ancienne faute, a été corrigé en *en cholè* (en amertume), conformément au texte hébreu. *c.* Ici, la *repentance* ne désigne pas seulement le regret de la faute, mais la grâce divine qui pardonne le péché. Cf. 6, 6; 10, 26-29. *d.* Allusion à la révélation de Dieu au Sinaï (Ex. 19). *e.* D'après l'A. T. (Deut. 9, 19), cette parole est inspirée à Moïse, non par le spectacle de la montagne, mais par la colère de Yahvé, indigné des péchés du peuple. *f.* Litt. : *qui parle mieux* (c'est-à-dire : qui dit des choses meilleures) *que celui d'Abel.* Le sang d'Abel criait vengeance, tandis que le sang de Jésus proclame le pardon divin. *g.* L'auteur pense à Moïse. *h.* L'auteur suit la version des Septante. Le texte hébreu paraît dire plutôt : « Encore un peu de temps et je ferai trembler », c'est-à-dire : je ferai trembler prochainement. *i.* Litt. : *ébranlables... inébranlable.* *j.* Gen. 18; 19; Jug. 13. L'auteur pense peut-être aussi à Tobit (5, 4; 7, 11-12). *k.* Il s'agit sans doute des chrétiens emprisonnés ou maltraités à cause de leur foi; les lecteurs étaient exposés à partager leur sort.

12 : És. 35, 3. *13* : Prov. 4, 26 (G). *15* : Deut. 29, 18 (G). *18* : Ex. 19, 16, 18; Deut. 4, 11. *19* : Ex. 19, 19; 20, 19. *20* : Ex. 19, 13. *21* : Deut. 9, 19. *26* : Agg. 2, 6. *29* : Deut. 4, 24; 9, 3.

14 : Rom. 12, 18. 15 : Act. 8, 23. 16 : Gen. 25, 29-34. 17 : Gen. 27, 34-40. 22 : Ap. 14, 1; 5, 11. 23 : Lc 10, 20. **13,** 2 : Rom. 12, 13; 1 Pi. 4, 9.

pures[a] : Dieu jugera les impudiques et les adultères. [5] Que l'amour de l'argent n'inspire pas votre conduite ; contentez-vous de ce que vous avez. Dieu lui-même a dit : *Je ne te laisserai pas ; non, je ne t'abandonnerai pas.* [6] Aussi pouvons-nous dire avec assurance :

Le Seigneur est mon secours, je n'aurai pas peur ;
que pourrait me faire un homme ?

[7] Souvenez-vous de vos conducteurs, qui vous ont annoncé la parole de Dieu : considérant la manière dont ils sont morts[b], imitez leur foi.

Le Christ est toujours le même. Considérations sur son sacrifice. Exhortations.

[8] Jésus-Christ est toujours le même : hier, aujourd'hui, éternellement.

[9] Ne vous laissez pas entraîner par toutes sortes de doctrines étrangères. Il convient de fortifier notre cœur par la grâce divine et non par des aliments qui n'ont jamais été d'aucun secours à ceux qui en usent.

[10] Nous avons un autel dont ceux qui officient dans le tabernacle n'ont pas le droit de manger [les offrandes]. [11] On brûle hors du camp le corps des animaux dont le grand-prêtre porte le sang dans le sanctuaire en vue de l'expiation[c]. [12] C'est pour cela que Jésus aussi, afin de sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert en dehors de la porte [de la ville]. [13] Par conséquent, pour aller à lui, sortons du camp en portant son opprobre[d] ; [14] car nous n'avons point ici-bas de cité permanente, nous cherchons celle qui est à venir.

[15] Par lui donc, *offrons* sans cesse *à Dieu* un *sacrifice de louanges*, je veux dire le *fruit de nos lèvres* confessant son nom. [16] Mais n'oubliez pas la bienfaisance et la libéralité, car c'est à de tels sacrifices que Dieu prend plaisir. [17] Obéissez à vos conducteurs avec déférence, car ils veillent sur vos âmes, devant en rendre compte : qu'ils puissent le faire avec joie, et non pas en soupirant, ce qui ne vous serait pas avantageux.

Conclusions. Salutations.

[18] Priez pour nous ! Sans doute nous avons l'assurance d'avoir une bonne conscience, désireux que nous sommes de nous bien conduire en tout. [19] Mais je vous demande instamment de prier afin que je vous sois plus tôt rendu[e].

[20] Que le Dieu de paix, celui qui a fait remonter de chez les morts le grand pasteur des brebis chargé du sang de l'alliance éternelle[f], notre Seigneur Jésus ; — [21] que ce Dieu vous dispose à toute œuvre bonne, afin que vous accomplissiez sa volonté. C'est lui qui fait en nous ce qui lui est agréable, par Jésus-Christ[g]. A lui[h] soit la gloire, aux siècles des siècles ! Amen.

[22] Je vous en prie, frères, ayez la patience de lire jusqu'au bout ces exhortations ; je me suis efforcé d'être concis dans ma lettre[i].

[23] Sachez que notre frère Timothée[j] a été relâché. S'il arrive assez tôt, je viendrai vous voir avec lui. [24] Saluez tous vos conducteurs et tous les saints. Ceux d'Italie vous saluent[k].

[25] Que la grâce soit avec vous tous !

13, 21. A : que Dieu vous dispose à toute bonne *parole et [à toute bonne]* œuvre. A C : lui qui fait en vous... 25. A C D aj. : Amen.

a. Litt. : *que [votre] lit [soit] sans souillure.* On a aussi traduit : Le mariage est honorable pour tous (ou : entre toutes choses), et le lit conjugal est sans souillure. On aurait alors non pas une exhortation, mais une apologie du mariage. Cette interprétation est peu en harmonie avec le contexte (v. 4b et 5). *b. L'issue de leur carrière.* On peut supposer qu'ils ont trouvé le martyre dans la persécution mentionnée plus haut (10, 32-34). *c.* Lév. 16, 27 ; cf. 9, 7. *d.* Sous cette forme figurée, l'auteur invite les chrétiens à se tenir prêts au martyre. *e.* L'auteur n'est pas en prison (cf. v. 23) ; des occupations ou des circonstances particulières l'empêchent de se rendre immédiatement auprès des destinataires de sa lettre. *f.* La phrase est assez obscure. D'autres entendent : celui qui est devenu le grand pasteur... par le sang ; mais la liaison des idées serait bien peu satisfaisante. Le sang dont Jésus est chargé est le sien propre (9, 12). *g.* Les uns font dépendre « par Jésus-Christ » de « est agréable », d'autres du verbe « fait ». Cette dernière interprétation nous paraît donner une idée plus claire. *h.* On peut traduire aussi : par Jésus-Christ, *à qui* soit... *i.* C'est ainsi qu'on peut entendre cette phrase obscure : *supportez ce discours d'exhortation, car je vous envoie une courte lettre.* — D'autres traduisent : prenez en bonne part cette exhortation, car je vous écris brièvement. On peut alors sous-entendre : je n'ai donc pas le temps de recourir aux précautions oratoires qui donneraient à mes exhortations un tour plus acceptable. *j.* On admet qu'il s'agit du compagnon de Paul. *k.* Sur *ceux d'Italie*, voy. Introd., 2.

13, *5 :* Deut. 31, 6-8. *6 :* Ps. 118, 6. *15a :* Lév. 7, 12 ; Ps. 50, 14. *15b :* Os. 14, 3.
16 : Phil. 4, 18. 17 : 1 Thess. 5, 12. 18 : Act. 24, 16 ; 2 Cor. 1, 12.

L'ÉPÎTRE DE JACQUES

INTRODUCTION

1. Caractéristiques générales.

Le lecteur qui passe des épîtres de Paul à l'épître de Jacques entre dans une atmosphère toute différente. L'absence des éléments mystiques et spéculatifs, qui forment le fond de la correspondance paulinienne, la prédominance de l'intérêt pratique sur l'intérêt intellectuel, l'identification de la vie morale et de la vie religieuse, donnent à cet écrit une physionomie très particulière.

Le Christ est moins nommé que partout ailleurs dans le N. T. Mais son esprit est loin d'être absent. L'affinité que de nombreuses maximes de notre épître présentent avec les synoptiques est très remarquable. Cette parenté donne à penser que l'auteur s'est alimenté, sinon aux sources évangéliques écrites, du moins à une tradition où le souvenir de Jésus, non encore déformé par les préoccupations apologétiques, s'était conservé dans toute sa fraîcheur. Que l'auteur soit d'origine juive, que, devenu chrétien, il n'ait pas irrévocablement brisé avec sa tradition, cela n'est guère douteux. La Loi conserve pour lui toute sa valeur morale, mais il n'est plus question des minuties légalistes et rituelles. C'est bien le judaïsme que nous rencontrons ici, mais un judaïsme dégagé de son orgueil.

Cependant, à côté de ce courant juif, il en est un autre qui contribue à faire de l'épître un document unique dans la littérature du N. T. Le style, les expressions et les tournures, certaines images typiques, dénotent une influence hellénique, qui est, dès l'abord, discernable dans la forme de notre écrit.

C'est en effet un traité de morale pratique. L'adresse seule, qui pourrait bien ne pas appartenir au texte primitif, lui donne une forme épistolaire. L'épître n'a aucune conclusion à la manière de celles qui terminent les lettres de Paul. Le genre littéraire de notre écrit rappelle plutôt la *diatribe* grecque, traité destiné à répandre dans les milieux populaires les idées des philosophes grecs ou à lutter contre des opinions perverses. On retrouve, en effet, chez Jacques, certains procédés de style familiers à la diatribe : par exemple, l'introduction d'un interlocuteur dans le cours du développement (2, 18; 5, 13) ; l'emploi de transitions telles que : *ne vous y trompez pas, à quoi bon, voyez, aussi est-il dit,* mots amenant une citation. Notons encore la disposition des matériaux, groupés en cadres qui s'ouvrent et se ferment par les mêmes mots (1, 2-12; 2, 17-26; 3, 11-12). Souvent le lien entre deux groupements est indiqué par le dernier mot d'une phrase ramené au début de la phrase suivante (*paronomase*) : 1, 3-4; 6, 13-15, 27, etc. Enfin, il faut signaler le style direct, bien conforme au but de la diatribe : dans l'épître, on compte environ 60 impératifs sur 108 versets.

2. Plan de l'épître.

L'épître de Jacques est plutôt une suite de sentences qu'un écrit logiquement enchaîné. Deux thèmes cependant paraissent dominer l'ouvrage. Le premier, familier à l'esprit israélite, roule sur la contradiction radicale entre deux tendances, l'amour du monde et l'amour de Dieu. Le second doit avoir son origine dans une situation de fait, à savoir la virulence croissante des débats théologiques dans les communautés chrétiennes. Ces deux préoccupations, l'auteur les unit dans cette idée qu'il veut inculquer à ses lecteurs : il faut vivre sa foi et non en faire un objet de contestations.

On peut cependant établir comme suit la division de l'épître :

1, 1. Adresse et salutation.

I. La Vie religieuse (1, 2-2, 26).

- 1) 1, 2-18. Confiance en Dieu dans l'épreuve et dans la tentation.
- 2) 1, 19-27. Le culte véritable.
- 3) 2, 1-13. La considération due au pauvre.
- 4) 2, 14-26. La foi sans les œuvres est morte.

II. Directions pratiques pour la conduite du culte (3, 1-18).

- 1) 3, 1-12. L'intempérance de langage.
- 2) 3, 13-18. La vraie et la fausse sagesse.

III. L'Amour pour le monde opposé a l'amour pour Dieu (4, 1-5, 20).

- 1) 4, 1-10. Les passions.
- 2) 4, 11-12. La médisance.
- 3) 4, 13-17. La présomption.
- 4) 5, 1-6. La dureté de cœur des riches.
- 5) 5, 7-20. Instructions sur la patience, le serment, la prière.

3. La personnalité de Jacques.

La suscription de l'épître ne nous apprend rien de précis sur son auteur : *Jacques, esclave de Dieu et du Sei-*

gneur Jésus-Christ. Quel est ce Jacques ? Ce ne peut être le frère de Jean, puisque ce disciple avait été décapité sur l'ordre d'Agrippa I, en l'an 44 (Actes 12, 2). Serait-ce Jacques, fils d'Alphée ? Mais de celui-ci nous ne savons rien d'autre sinon qu'il était apôtre. Resterait Jacques, frère du Seigneur, sur lequel nous sommes mieux renseignés et auquel bon nombre de critiques attribuent notre épître. D'après les textes, ce Jacques, converti sans doute à la suite d'une apparition du Ressuscité (1 Cor. 15, 7), devait occuper une situation prépondérante dans l'Église de Jérusalem. Il s'intéressa vivement aux questions soulevées par la controverse entre Paul et les judaïsants (Act. 15, 13-21 ; 21, 18-25; Gal. 2, 1-10, 12) et fixa lui-même les règles qui devaient déterminer l'admission des païens dans l'Église. Observateur rigoureux de la Loi, il n'en tendit pas moins à Paul la main d'association. Flavius Josèphe nous apprend qu'il fut lapidé, vers l'an 66, sur l'ordre du grand-prêtre Ananus.

Eusèbe est le premier qui attribue l'épître à Jacques, frère de Jésus. En faveur de cette hypothèse, on allègue d'abord l'adresse *aux douze tribus dans la Dispersion,* ce qui désigne les Juifs qui avaient émigré hors de Palestine et avaient été gagnés aux idées chrétiennes. On invoque encore la parenté très marquée de l'épître avec l'enseignement synoptique, sa tendance pratique et antispéculative, qui la distingue des épîtres pauliniennes et la rapproche du christianisme primitif. Enfin et surtout, on allègue l'atmosphère juive qui circule dans l'écrit, la ressemblance qu'il offre avec les discours de Jacques et la lettre de la conférence de Jérusalem (Actes 15, 13-21, 23-29 ; 21, 20-25).

Cette hypothèse soulève plusieurs objections, dont la plus importante se rapporte à la langue de notre épître. Aucun écrivain du N. T., l'auteur de l'épître aux Hébreux excepté, n'a écrit le grec aussi purement. La supposition que l'épître, écrite par Jacques en araméen, aurait été traduite en grec par un excellent écrivain, est toute gratuite. De plus, on comprendrait difficilement qu'un judéo-chrétien rigoriste, comme l'était Jacques, eût passé presque complètement sous silence la foi messianique, ainsi que le rôle rituel de la loi mosaïque. On comprendrait tout aussi peu que le frère du Seigneur n'eût fait aucune allusion à la mort du Christ, soit comme événement historique, soit dans ses rapports avec le salut.

L'examen du contenu de l'épître amène à penser que l'auteur se rattache plutôt, comme l'auteur de l'épître aux Hébreux, aux Juifs hellénistes.

4. Les idées.

On ne rencontre dans l'épître aucun des traits du judéo-christianisme primitif, fierté traditionnelle, etc., tel qu'il s'exprime, par exemple, dans Rom. 9, 1-5; Éph. 2, 11-12. La substance religieuse de l'épître, toutefois, est fortement imprégnée de judaïsme (Abraham, *notre Père,* histoires de Rahab et de Job, légende d'Élie). On peut signaler aussi les ressemblances qu'elle présente avec Sirach, le livre de la Sagesse, les Psaumes de Salomon et l'écrivain alexandrin Philon.

En ce qui concerne la littérature chrétienne, on peut remarquer que notre écrit présente de curieuses correspondances avec la lettre de Clément Romain aux Corinthiens, et surtout avec la Ire épître de Pierre (voy. les parallèles relevés au bas de la page, dans la traduction).

Autrement importante est la question des rapports de notre épître avec la littérature paulinienne. Il n'est pas douteux, tout d'abord, que l'auteur a connu l'enseignement de Paul sur la justification par la foi. Le fait a été admis dès les premiers temps. D'après saint Augustin, l'épître aurait en vue des chrétiens qui tiraient de la théorie paulinienne une conclusion fausse, à savoir que la foi dispense des œuvres. Un certain nombre de critiques modernes prétendent que l'auteur aurait voulu combattre directement l'enseignement de Paul.

Observons tout d'abord qu'on ne trouve dans l'épître aucune mention du drame intérieur qui, selon Paul, fait du pécheur une créature nouvelle. L'allusion à une seconde naissance (1, 18) se rapporte non à la conversion, mais à l'instauration des chrétiens dans les privilèges, jusque-là réservés aux Israélites, de fils de Dieu. Aucune allusion non plus au saint Esprit comme agent de la conversion, à la vie religieuse considérée comme une relation mystique avec Dieu. Malgré cela, on ne saurait trouver trace d'une polémique contre Paul. Le célèbre passage 2, 14-26, sur lequel Luther s'est appuyé pour refuser la dignité canonique à notre épître, n'engage pas de controverse doctrinale.

L'auteur cite exactement la formule de Paul (cf. 2, 21, 24; Gal. 2, 16; Rom 3, 28), mais il ne prend pas à son développement le même intérêt que les contemporains immédiats de Paul. Il semble qu'il ne discerne plus les motifs qui ont poussé celui-ci à dire que la justification est le fait de la foi seule, non des œuvres. Son point de vue est que la foi et les œuvres sont inséparables. En fait, les deux écrivains sont d'accord dans le fond. Jacques redit en d'autres mots ce que Paul avait magnifiquement proclamé dans son cantique de l'amour : la foi sans l'amour n'est rien (1 Cor 13, 2). Les seules divergences portent sur des points de détail. Paul représente plutôt la vie bonne comme le fruit de l'esprit (Gal. 5, 22-23), et la justification comme une réalité intervenant dès cette vie et non, ainsi que l'entend Jacques, comme réservée au jour du jugement. Pour Paul, la foi est l'union mystique avec le Christ ; pour Jacques, elle est une croyance purement intellectuelle, la croyance en Dieu. Ces divergences tiennent peut-être à la culture théologique moindre de Jacques. On peut penser aussi qu'au temps où écrivait ce dernier, on n'accordait plus autant d'intérêt à la dialectique de Paul, parce que l'essentiel de sa pensée était communément accepté. Jacques se borne à tirer de l'enseignement de l'apôtre une leçon d'ordre pratique, sur laquelle il insiste avant tout.

5. La situation. La date de composition.

Les chrétiens auxquels s'adresse l'épître sont d'origine juive, et vivent parmi des Juifs. On ne trouve en effet aucune allusion à un milieu païen : idolâtrie, esclavage, perversions. Dans un milieu païen, les « épreuves » seraient venues de l'autorité ou de la populace. Ici, elles proviennent exclusivement du *riche.*

Ces chrétiens sont éprouvés dans leur foi (1, 2). De quelle nature sont ces épreuves ? Il n'est pas question de persécution religieuse, mais seulement d'oppression sociale (2, 6-7 ; 5, 4-6).

Rien n'indique que ces chrétiens soient venus récemment à la foi; au contraire, l'atmosphère est celle d'une institution bien établie. La ferveur des premiers jours semble être tombée; la communauté n'est pas restée à l'abri des querelles et des passions; elles s'est sécularisée (remarquer les mots *parmi vous*, 4, 1-3).

Au point de vue extérieur, l'Église se rapproche du judaïsme. Le tableau de la visite de l'ancien (5, 14-15) rappelle des récits similaires d'écrivains juifs. L'aumône, les visites aux éprouvés, sont également des traits juifs. L'animosité primitive entre juifs et judéo-chrétiens s'est certainement calmée. Ces judéo-chrétiens forment un organisme religieux établi, avec une réunion régulière, que l'auteur appelle une *synagogue*. Cette réunion, ouverte aux étrangers, a un double but : l'enseignement et l'adoration. L'épître ne mentionne que deux espèces de dignitaires : les *maîtres* ou *docteurs*, catégorie à laquelle appartient l'auteur, et dont la fonction persista en Palestine jusqu'au IIIe siècle ; les *anciens*, chargés plus spécialement de la cure d'âme et des soins des malades. Il n'est parlé ni de diacres ni d'évêques.

L'écrit ne contient aucune allusion à la guerre juive ni à la destruction de Jérusalem, qui doivent donc appartenir à un passé déjà lointain ; il ne mentionne ni trouble public, ni calamité. L'époque est évidemment une période de tranquillité et de travail paisible. Notre épître serait par conséquent antérieure aux troubles que provoqua la rébellion de Bar-Kokeba (132-135). On ne peut préciser davantage. La date de composition doit être cherchée dans la période de calme qui s'étend entre les années 75 et 125.

6. *Conclusion.*

La critique contemporaine s'accorde généralement pour voir dans l'épître un écrit du second âge. L'écrivain et les lecteurs sont des chrétiens d'origine juive, fixés en Palestine et parlant grec. Les associations constituées par ces judéo-chrétiens ont dépassé la première période de leur existence ; elles vivent dans des conditions stables, parmi les Juifs, qui ne nourrissent contre elles aucune animosité. L'auteur, comme ses lecteurs, est déjà détaché des préoccupations théologiques suscitées par la grande controverse paulinienne ; il ne témoigne d'aucun intérêt exclusif pour le judéo-christianisme en tant que secte. Il a comme unique souci la santé spirituelle des judéo-chrétiens, et leur prêche un christianisme très pur.

L'étude de l'épître pousse également à croire qu'elle a été écrite par un *docteur* chrétien dans une cité mi-hellénique de Palestine. Rien n'indique spécialement que ce fût Jérusalem. Plusieurs villes de Galilée, Tibériade, Sepphoris, ou des cités voisines telles que Ptolémaïs ou Gadara, répondent aux conditions suggérées par l'épître. Il en est de même pour Césarée.

L'auteur s'appelait-il Jacques ? C'est possible, étant donnée la diffusion de ce nom. Il faut se souvenir toutefois que les coutumes littéraires de l'époque admettaient qu'on mît sous le nom d'un personnage fameux un écrit rédigé après la mort de ce personnage. C'est ainsi que s'explique l'attribution de l'épître à Jacques, frère du Seigneur. Avec le temps on oublia son caractère de pseudépigraphe ; elle parvint ainsi à la connaissance de l'Église grecque, soit qu'elle eût été apportée à Alexandrie, soit qu'Origène, l'ayant trouvée en Palestine, lui eût servi d'intermédiaire et de garant pour pénétrer dans l'Église, où elle ne fut d'ailleurs acceptée que difficilement.

On sait que Luther ne laissa pas de témoigner à l'égard de notre écrit d'un certain mépris. Il l'appelait une « épître de paille » et l'attribuait à « quelque brave homme pieux, qui aurait recueilli quelques paroles des disciples des apôtres ».

L'épître de Jacques n'en est pas moins, au milieu des écrits du N. T., un pur joyau, à la fois par la beauté de sa langue et par la simplicité tout évangélique de son enseignement. Sa portée sociale n'échappera à personne, et, s'il est vrai que le christianisme est avant tout une vie, une démonstration de puissance, on ne prétendra pas qu'elle n'ait rien à dire aux chrétiens d'aujourd'hui.

ÉPÎTRE DE JACQUES

---

1 *Adresse. Confiance en Dieu, dans l'épreuve et la tentation.*

[1] Jacques, esclave de Dieu et du Seigneur Jésus-Christ, aux douze tribus dans la Dispersion[a], salut!

a. Cf. 1 Pi. 1, 1. En grec *diaspora*. C'était le terme technique par lequel on désignait les Juifs établis parmi les païens depuis la destruction des royaumes d'Israël et de Juda. Cependant, Jacques ne s'adresse pas à des Juifs, ni même exclusivement aux chrétiens d'origine juive, mais à tous les chrétiens en général. Ceux-ci se considéraient comme le peuple de Dieu, l'Israël véritable (cf. Rom. 4, 11 ; Gal. 3, 7 ; 4, 21-31 ; 6, 16 ; Phil. 3, 3). Ils avaient le sentiment de vivre en ce monde comme des isolés, des « dispersés », loin de leur vraie patrie, le ciel.

1, 1 : 1 Pi. 1, 1.

[2] Considérez comme une pure joie, mes frères, les épreuves diverses[a] par lesquelles vous pouvez passer, [3] en reconnaissant que la mise à l'épreuve[b] de votre foi produit la patience. [4] Et que la patience, à son tour, se montre entièrement efficace, en sorte que vous soyez accomplis, parfaits, ne laissant rien à désirer.

[5] L'un de vous manque-t-il de sagesse[c], qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous libéralement[d] et sans récriminer, et elle lui sera donnée. [6] Mais qu'il la demande avec foi, sans douter, car celui qui doute ressemble au flot de la mer que soulève et agite le vent. [7] Qu'un tel homme ne s'imagine pas recevoir quoi que ce soit du Seigneur[e], [8] cet homme à l'âme partagée[f], inconstant dans toutes ses entreprises.

[9] Que le frère d'humble condition[g] se glorifie en sa grandeur, [10] et le riche en son humilité[h], car il passera *comme la fleur de l'herbe.* [11] Le soleil s'est levé, avec le vent brûlant, *il a desséché l'herbe, dont la fleur est tombée ;* et c'en est fait de sa gracieuse apparence. Ainsi se flétrira le riche dans ses entreprises.

[12] Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve, car après l'avoir soutenue, il recevra la couronne de vie que [Dieu] a promise à ceux qui l'aiment.

[13] Que personne, en présence de la tentation, ne dise : « C'est par Dieu que je suis tenté. » Car Dieu est inaccessible à la séduction du mal et ne tente lui-même personne[i]. [14] Chacun est tenté par sa propre convoitise, qui l'entraîne et le séduit. [15] La convoitise, ensuite, ayant conçu, enfante le péché, et le péché, à son terme[j], la mort. [16] Ne vous y trompez pas, mes frères bien-aimés : [17] tout présent de valeur, tout don parfait viennent d'en-haut, du Père des lumières[k], en qui n'est aucune variation, pas l'ombre d'un changement. [18] Par un acte de sa volonté, il nous a fait naître[l] de la parole de vérité, pour que nous soyons une élite[m] parmi ses créatures.

Le culte véritable.

[19] Écoutez, mes frères bien-aimés ! Que tout homme soit prompt à écouter, lent à parler, lent à la colère, [20] car la colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu. [21] Dépouillez donc toute souillure, tout reste de méchanceté, et recevez avec douceur[n] la parole plantée en vous : elle est capable de vous sauver. [22] Mettez en pratique la parole ; ne vous bornez pas à l'écouter : vous vous abuseriez gravement. [23] Si quelqu'un, en effet, écoute la parole et ne la met pas en pratique, il ressemble à un homme qui contemple dans un miroir son propre visage[o] [24] puis s'en va, après s'être regardé, et s'empresse d'oublier sa figure. [25] L'homme qui se penche sur la loi parfaite — qui est la loi de la liberté[p], — qui reste longtemps à la contempler et se montre ensuite non un auditeur oublieux, mais un

a. Le terme grec a tantôt le sens d'*épreuve*, *tribulation*, tantôt celui de *tentation* (cf. v. 13). Il s'agit ici d'épreuves.
b. Le terme employé par Jacques désigne le moyen de constater la valeur d'un homme ou d'un métal. *c.* Il s'agit ici de la sagesse pratique. *d.* Litt. : *simplement*, c'est-à-dire sans arrière-pensée. *e.* Le *Seigneur* désigne évidemment ici, non pas Jésus, mais Dieu. Les Juifs, redoutant de prononcer le nom propre de Dieu, Yahvé, le remplaçaient, dans leurs lectures, par *le Seigneur*. C'est ce qui explique que la Bible grecque ait mis partout *le Seigneur* à la place de Yahvé.
f. Litt. : *à l'âme double.* *g.* L'auteur entend à la fois l'humilité de la condition et l'humilité du cœur. Son point de vue est identique à celui de la parabole du pauvre Lazare (Lc 16, 19-31) et des passages de l'A. T. sur l'exaltation des humbles (Ps. 18, 27 ; 138, 6 ; Prov. 3, 34 ; És. 54, 11 ss ; etc.).
h. Le chrétien pauvre doit se complaire dans la pensée de sa grandeur spirituelle (il est fils de Dieu) pour se consoler de sa misère. Le chrétien riche, au contraire, doit se réfugier dans l'humilité pour échapper au coupable orgueil que pourrait lui inspirer sa fortune. *Car il passera :* il s'agit de son être extérieur avec tout le cortège des biens matériels qui font l'orgueil des hommes. *i.* On retrouve dans cette phrase le mot grec traduit par « épreuve », v. 2 et 12. D'après le contexte, il s'agit ici de la *tentation*. L'épreuve, qui est un moyen de constater la valeur de la foi du fidèle, vient de Dieu. La tentation, qui est un mal, ne peut venir de lui ; elle a sa source dans les mauvaises tendances du cœur humain (cf. Rom. 7, 9).
j. Le mot grec pour « péché » est du féminin. *k.* C'est-à-dire à la fois le créateur des luminaires célestes (cf. Ps. 136, 7) et la source de toute lumière morale aussi bien que physique (cf. Mal. 4, 2 ; Ps. 36, 10 ; 1 Jn 1, 5 ; surtout És. 60, 19, 20). Le terme grec, rendu dans la même phrase par *variation*, appartenait au langage astronomique. *l.* Il s'agit de la nouvelle naissance (cf. Jn 3, 3, 7), idée chrétienne et non juive.
m. Litt. : *des prémices* (voy. 1re note sur Rom. 11, 16). *n.* C'est-à-dire sans en faire un objet de désunion ou de controverse (cf. ch. 3). *o.* Litt. : *le visage de sa naissance.* *p.* L'Évangile est appelé une *loi* à cause des règles de vie qu'il donne, mais c'est une *loi de liberté* par opposition à l'esclavage du péché, dont il affranchit, et aussi à la loi de Moïse, qu'il remplace.

***1**, 10-11 :* És. 40, 6-7.

2-3 : Rom. 5, 3-5 ; 1 Pi. 1, 6-7. 4 : Mt 5, 48. 5 : Prov. 2, 3-6. 10-11 : 1 Pi. 1, 24. 12 : Dan. 12, 12 ; 2 Tim. 4, 8 ; 1 Pi. 5, 4 ; 1 Cor. 9, 25 ; Apoc. 2, 10. 15 : Rom. 7, 8-9. 17 : Mt 7, 11. 19 : Eccl. 7, 9. 21 : 1 Pi. 2, 1. 22 : Mt 7, 26 ; Rom. 2, 13. 25 : Jn 13, 17.

homme d'action, celui-là trouvera son bonheur dans son activité même.

[26] Si quelqu'un croit être pieux et ne tient pas sa langue en bride, il se fait illusion : la religion de cet homme-là est vaine[a]. [27] Voici quelle est, au regard de Dieu le Père, la religion pure et sans tache : c'est de visiter les orphelins et les veuves dans leur détresse, et de se garder exempt de souillure en se préservant du monde.

2

La considération due au pauvre.

[1] Mes frères, ne mêlez pas des considérations de personnes à la foi en notre glorieux Seigneur Jésus-Christ. [2] Supposons qu'il entre dans votre assemblée[b] un homme magnifiquement vêtu et portant au doigt un anneau d'or, et qu'il y entre aussi un pauvre en haillons. [3] Si, regardant l'homme aux beaux habits, vous lui dites : « Toi, assieds-toi ici à cette bonne place », et qu'au pauvre vous disiez : « Toi, tiens-toi là debout », ou bien « assieds-toi à mes pieds[c] », [4] n'établissez-vous pas en vous-mêmes une distinction, et votre jugement n'est-il pas influencé par des pensées coupables ?

[5] Écoutez, mes frères bien-aimés : Dieu n'a-t-il pas élu ceux qui sont pauvres aux yeux du monde, pour qu'ils soient riches en foi, héritiers du Royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ? [6] Mais vous, vous avilissez le pauvre ! Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment ? eux, qui vous traînent devant les tribunaux ? [7] eux encore, qui blasphèment le beau nom dont on vous nomme[d] ? [8] Sans doute, si vous accomplissez la loi royale suivant l'Écriture (*tu aimeras ton prochain comme toi-même*), vous agissez bien : [9] mais si vous faites acception de personnes, vous commettez un péché, et vous tombez sous le coup de la Loi comme transgresseurs. [10] On aurait beau observer l'ensemble de la Loi, si on bronche sur un seul point, on est coupable sur toute la ligne, [11] car celui qui a dit : *Tu ne commettras pas d'adultère*, — a dit aussi : *Tu ne tueras pas*. Or, si tu évites l'adultère, mais que tu commettes un meurtre, tu es transgresseur de la Loi.

[12] Parlez et agissez en hommes qui doivent être jugés selon une loi de liberté. [13] Le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde ; la miséricorde brave le jugement.

La foi sans les œuvres.

[14] Que sert-il à quelqu'un, mes frères, de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres ? La foi peut-elle le sauver ? [15] Si un frère ou une sœur se trouvent sans vêtement et manquent du pain quotidien, [16] et que l'un de vous leur dise : « Allez en paix, réchauffez-vous, rassasiez-vous », mais sans leur donner ce dont le corps a besoin, à quoi cela sert-il ? [17] De même en est-il pour la foi : si elle n'a point d'œuvres, elle est morte en soi.

[18] Mais quelqu'un dira : Toi, tu as la foi ; et moi, j'ai les œuvres[e]. Montre-moi ta foi sans les œuvres ; et moi, c'est par les œuvres que je te montrerai ma foi. [19] Tu crois qu'il y a un seul Dieu ? Parfait. Les démons aussi le croient, et ils tremblent[f]. [20] Veux-tu apprendre, ô homme frivole, que la foi sans les œuvres est stérile ? [21] Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par les œuvres, *pour avoir*

a. Si on interprète ce verset à la lumière du chapitre 3, il vise non la médisance mais l'acrimonie des controversistes. *b*. Litt. : *dans votre synagogue*. Ce nom qui, dans le N. T., désigne toujours la synagogue juive, paraît avoir été étendu parfois aux réunions religieuses des chrétiens. Quelques-uns ont pensé que notre texte a été écrit à une époque où les chrétiens juifs n'avaient pas encore cessé de fréquenter la synagogue. *c*. Litt. : *sous mon marchepied*. La coutume de désigner les places dans les synagogues existait dans le judaïsme. Cf. Mt 23, 6 ; Mc 12, 39 ; Lc 11, 43 ; 20, 46. *d*. C'est le nom du Christ, à qui les fidèles appartiennent. Cf. 1 Pi. 4, 14-16. Ainsi, dans l'ancienne alliance, Israël porte le nom de Yahvé, auquel il appartient. Voy. Nomb. 6, 27 ; Ès. 4, 1 ; Am. 9, 12 ; etc. *e*. On ne saisit pas la portée de cette objection (on attendrait plutôt le contraire : Toi, tu as les œuvres, etc...) et on ne peut déterminer non plus si elle s'arrête ici ou si elle comprend encore tout ou partie de la phrase suivante. Le texte est probablement altéré, et aucun des essais qu'on a tentés pour en rendre compte n'est satisfaisant. Quoi qu'il en soit, la pensée de Jacques n'est pas douteuse : pour lui, la réalité de la foi ne peut être attestée que par les œuvres ; il considère donc celles-ci comme l'essentiel. *f*. On voit ici très clairement que la *foi*, dans la terminologie de Jacques, c'est la croyance intellectuelle, tandis que le même terme, dans le langage de Paul, désigne l'union mystique avec le Christ.

2, 8 : Lév. 19, 18. *11* : Ex. 20, 13-14 ; Deut. 5, 17-18. *21* : Gen. 22, 9.

26 : Ps. 34, 14. 2, 5 : 1 Cor. 1, 26. 10 : Mt 5, 19. 13 : Mt 5, 7 ; 18, 33 ; 25, 45-46. 14 : Mt 7, 21. 16 : 1 Jn 3, 17. 21 : Hébr. 11, 17.

offert sur l'autel son fils Isaac? [22]Tu vois que la foi coopérait à ses œuvres, et que c'est par les œuvres que la foi atteignit son but. [23]Ainsi s'accomplit l'Écriture qui dit : *Abraham eut foi en Dieu, et cela lui fut compté comme justice.* Et il fut appelé *ami de Dieu.* [24]Vous voyez bien que c'est par les œuvres que l'homme est justifié et non par la foi seulement. [25]Ainsi encore Rahab la courtisane : n'est-ce point par ses œuvres qu'elle fut justifiée, pour avoir accueilli les messagers et les avoir fait partir par un autre chemin[a] ? [26]De même que le corps sans esprit est mort, ainsi la foi sans œuvres est morte[b].

Sur l'intempérance de langage [c].

3 [1]Ne vous empressez pas, mes frères, de devenir docteurs[d]: sachez que nous assumons ainsi une responsabilité plus grande. [2]Nous sommes tous sujets à broncher de bien des manières ; si quelqu'un ne commet pas d'écarts de langage, celui-là est un homme accompli, capable de maîtriser aussi son corps tout entier. [3]Si nous mettons un mors dans la bouche des chevaux pour nous en faire obéir, nous dirigeons ainsi leur corps tout entier. [4]Considérez également les navires : en dépit de leur grandeur et des vents impétueux qui les poussent, ils sont dirigés par un minuscule gouvernail, au gré de l'impulsion du pilote. [5]De même la langue est un petit membre, mais elle est capable de grandes choses. Voyez quel petit feu peut embraser une grande forêt ! [6]La langue aussi est un feu, elle est un monde d'iniquité. La langue, qui a sa place parmi nos membres, peut souiller le corps tout entier et embraser tout le cours de la vie[e], embrasée qu'elle est du feu de la Géhenne. [7]Les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles et les poissons de toute espèce[f] peuvent être domptés et ont été domptés par la race humaine. [8]Mais la langue, nul ne peut la dompter ; c'est un fléau qu'on ne peut arrêter ; elle est chargée d'un venin mortel. [9]Avec elle, nous bénissons le Seigneur, notre Père, et avec elle, nous maudissons les hommes, créés *à l'image de Dieu;* [10]de la même bouche sortent la bénédiction et la malédiction. Il ne doit pas en être ainsi, mes frères. [11]Une source fait-elle jaillir par le même orifice l'eau douce et l'eau amère? [12]Le figuier, mes frères, peut-il donner des olives, ou la vigne, des figues? Une source salée ne donnera pas non plus de l'eau douce[g].

La vraie sagesse.

[13]L'un de vous est-il sage[h] et intelligent? Qu'il en donne la preuve par sa bonne conduite, par des actes empreints d'aménité et de sagesse. [14]Mais si vous avez dans le cœur un zèle amer et querelleur, n'en tirez point orgueil : vous mentiriez contre la vérité. [15]Ce n'est pas là la sagesse qui vient d'en haut ; c'est une sagesse terrestre, animale[i], diabolique. [16]Avec l'acrimonie et la dispute habitent le désordre[j] et toutes les œuvres mauvaises.

[17]Au contraire, la sagesse d'en haut est

2, 25. « messagers ». C L : espions. **3, 8.** C L : un fléau *inconstant.*

a. Sur l'histoire de Rahab, v. Jos. 2, 1-21 ; 6, 17-25. Rahab devint par la suite une héroïne légendaire. Dans les récits populaires (*midrachim*), elle est représentée comme étant devenue une pieuse prosélyte ; elle aurait épousé Josué et fait souche d'une postérité à laquelle appartenaient Jérémie et Ézéchiel. Voy. aussi notes sur Jos. 2, 1 (n. *b*) et Hébr. 11, 31. *b.* On sait que Luther s'est basé sur ce morceau, qui lui paraissait contredire l'enseignement de Paul, pour rejeter notre épître du canon. *c.* L'auteur reprend ici l'idée qu'il a effleurée plus haut (1, 19, 21, 26). Il ne traite pas des fautes commises ordinairement au moyen de la langue, telles que la médisance ou la calomnie ; il en dira un mot plus loin (4, 11, 12) ; ce qu'il vise, c'est la controverse, qui trouble la paix de la communauté.

d. Au siècle apostolique, les *docteurs* n'exerçaient pas une fonction officielle et distincte, ressemblant à celle du *rabbi* dans la synagogue. Selon qu'il s'y sentait poussé, chacun pouvait, dans l'assemblée chrétienne, s'octroyer la parole pour enseigner. On comprend les graves dangers d'une pareille liberté. L'auteur, qui se compte au nombre des docteurs, sait fort bien tout ce qui peut se cacher d'orgueil et de rivalité derrière cette parole improvisée ; voy. 1 Cor. 14. *e.* Litt. : *la roue de la naissance.* Cette image, qui se retrouve chez Anacréon, Hérodote, Platon, Euripide, devait être devenue courante du temps de l'auteur. *f.* Voy. note sur Act. 10, 12. *g.* Le célèbre tableau des v. 10-12 a de nombreux parallèles dans la littérature grecque. L'image du mors se trouve chez Xénophon et chez Sophocle ; celle du gouvernail chez Lucrèce ; celle de la forêt incendiée par une petite flamme, chez Pindare. Le texte de ce morceau présente de nombreuses variantes, mais elles n'altèrent pas le fond. *h.* Ce terme désigne le docteur. Chez les Juifs, le *sage* est celui qui possède la science des règles de la vie morale, science basée sur une connaissance profonde de Dieu.

i. Litt. : *psychique.* La *psyché* était le principe de la vie animale ; voy. note sur Lc 12, 19. *j.* Le terme grec implique une idée de bouleversement, comme notre mot anarchie.

23 : Gen. 15, 6 ; És. 41, 8 ; 2 Chron. 20, 7. *3, 9 :* Gen. 1, 27.

23 : Rom : 4, 3. **24** : Rom. 3, 28 ; Gal. 2, 16. **25** : Hébr. 11, 31 ; Jos. 2, 1, 4, 15 ; 6, 17. **3, 3** : Ps. 32, 9. **6** : Sir. 5, 15. **8** : Ps. 140, 4.

d'abord pure, puis pacifique, modérée, conciliante, pleine de miséricorde, féconde en œuvres bonnes; elle est sans partialité et sans hypocrisie. [18]Le fruit de la justice se sème dans la paix pour les ouvriers de paix.

4 *Les passions.* [1]D'où viennent les guerres, d'où viennent les rivalités parmi vous? De vos passions guerroyant dans vos membres, n'est-il pas vrai? [2]Vous convoitez et vous ne possédez pas. Vous êtes meurtriers[a] et envieux, sans rien pouvoir obtenir; vous luttez et vous combattez. Vous ne possédez pas, parce que vous ne savez pas demander. [3]Vous demandez, mais vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal, de quoi satisfaire à vos passions. [4]Adultères[b]! Ne savez-vous pas que l'amour du monde, c'est la haine de Dieu? Celui donc qui veut être l'ami du monde, se constitue l'ennemi de Dieu. [5]Vous imagineriez-vous que l'Écriture a dit en vain : L'esprit que Dieu a mis en nous est porté à l'envie[c]? — [6]Mais il nous accorde une grâce bien plus grande[d] ; c'est pourquoi l'Écriture dit : *Dieu résiste aux orgueilleux, mais il accorde sa grâce aux humbles.* [7]Soumettez-vous donc à Dieu, résistez au diable, et il fuira loin de vous. [8]Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous. Purifiez vos mains, pécheurs! sanctifiez vos cœurs, hommes partagés[e]! [9]Prenez conscience de votre misère et menez deuil, pleurez ! Que votre rire se change en lamentations et votre gaîté en abattement ! [10]Humiliez-vous devant le Seigneur, et il vous élèvera.

La médisance. La présomption. [11]Ne médisez pas les uns des autres, frères. Celui qui médit d'un frère ou qui juge son frère, médit de la Loi et juge la Loi. Or, si tu juges la Loi, tu n'en es plus l'observateur, mais le juge. [12]Un seul est législateur et juge : le maître du salut et de la perdition. Mais toi, qui es-tu pour juger le prochain?

[13]A vous, maintenant, qui dites : « Aujourd'hui ou demain, nous irons dans telle ville, nous y passerons une année, nous trafiquerons et nous gagnerons de l'argent. » [14]Et vous ne savez pas ce qu'il en sera de demain! Qu'est-ce que votre vie[f]? Vous êtes une vapeur qui paraît un instant et puis se dissipe. [15]Que vous feriez mieux de dire : « Si le Seigneur le veut, nous vivrons et nous ferons ceci ou cela! » [16]Mais vous préférez étaler votre orgueil dans vos paroles présomptueuses. Toute gloriole de ce genre est coupable[g].

[17]Ainsi donc, quiconque connaît le bien qu'il devrait faire et ne le fait pas, se rend coupable de péché[h].

5 *Contre les riches au cœur dur.* [1]A vous maintenant, riches[i]! Pleurez et lamentez-vous au sujet des malheurs qui vous attendent. [2]Votre richesse tombe en pourriture, et vos vêtements sont rongés des vers. [3]Votre or et votre argent sont rouillés ; leur rouille portera témoignage contre vous et dévorera vos chairs comme un feu[j]. Vous avez thésaurisé dans les derniers jours[k]! [4]Eh bien! *le salaire des ouvriers* qui ont moissonné vos champs, *ce salaire que vous avez retenu*, crie, et les clameurs

a. L'expression ne peut s'entendre ici que dans un sens figuré (cf. Mt 5, 21, 22). Érasme, la trouvant trop énergique, a proposé de lire *vous êtes jaloux*, les deux termes grecs ayant assez de ressemblance. Cette leçon, qu'aucun manuscrit ne confirme, a été adoptée par Luther, Calvin et plusieurs éditeurs du N. T. grec. *b.* Le mot grec désigne les femmes adultères. On sait que les Juifs idolâtres étaient qualifiés d'adultères par les prophètes, Israël étant considéré poétiquement comme une femme unie à Yahvé par le mariage. *c.* Il y a sans doute ici une citation d'un livre apocryphe inconnu. *d.* On ne saisit pas bien la suite des idées. Le texte est très obscur et peut-être altéré. *e.* Litt. : *à deux âmes.* *f.* On peut aussi traduire, avec une autre ponctuation : *ce qu'il en sera demain de votre vie.* *g.* Cette apostrophe ne s'adresse plus aux chrétiens, mais aux gens de ce monde, qui font consister le tout de la vie dans l'acquisition des biens matériels. Elle rappelle Lc 12, 16-21 et plus encore Sénèque, *Épîtres* 9 et 101. *h.* Cette parole est sans lien direct avec le contexte. On peut la considérer comme un avertissement final destiné à fournir la conclusion pratique de tout ce qui a été dit précédemment.

i. Cette seconde apostrophe, qui rappelle les invectives des prophètes, vise les riches au cœur sec, sans distinction de religion, qui mettent toute leur attente dans leurs richesses et ne redoutent pas, pour les accroître, de frustrer le pauvre. Cf. Lc 6, 24-26. *j.* Les expressions imagées des v. 2 et 3 indiquent que les biens des riches vont périr ; mais, quoique détruits, ils seront contre eux des témoins à charge, au jugement dernier. La rouille de leur argent et de leur or montre qu'ils sont restés inemployés : ils n'ont pas servi pour la charité. *k.* Même en ces jours où la fin du monde approche, vous ne pensez qu'à assembler les biens de ce monde, au lieu de songer à vous faire « un trésor dans le ciel ».

4, *6 :* Prov. 3, 34. **5,** *4 :* Lév. 19, 13.

18 : És. 32, 17 ; Hébr. 12, 11b. **4,** 1b : Rom. 7, 23 ; 1 Pi. 2, 11. 4 : Mt 6, 24 ; Rom. 8, 7-8 ; 1 Jn 2, 15. 6 : 1 Pi. 5, 5. 7 : 1 Pi. 5, 8-9. 8 : És. 1, 16. 9 : Lc 6, 25. 10 : 1 Pi. 5, 6. 11 : Lév. 19, 16. 12 : Mt 7, 1 ; Rom. 14, 4. 13 : Prov. 27, 1. 14a : Lév. 12, 20. 14b : Ps. 39, 6, 12. 15 : Act. 18, 21. **5,** 2 : Mt 6, 19. 4 : Deut. 24, 14-15 ; Mal. 3, 5.

des moissonneurs sont parvenues aux oreilles du Seigneur des armées[a]. [5] Vous avez fait ripaille sur la terre, vous avez vécu dans la mollesse; vous vous êtes repus *au jour de la tuerie*[b]*!* [6] Vous avez condamné, assassiné le juste; rien ne vous résiste[c] !

Instructions sur la patience, les serments, la prière.

[7] Prenez donc patience, frères, jusqu'à l'avènement du Seigneur[d]. Voyez le cultivateur, qui attend le précieux fruit de la terre en prenant patience, jusqu'à ce qu'il ait reçu *la pluie de l'automne et celle du printemps*[e]. [8] Prenez patience, vous aussi; fortifiez vos cœurs, car l'avènement du Seigneur est proche. [9] Ne vous répandez pas en plaintes les uns contre les autres, frères, afin de n'être pas jugés : le juge est là, il se tient à la porte. [10] Pour modèles de la souffrance et de la patience, frères, prenez les prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur. [11] Écoutez ! *Nous proclamons bienheureux ceux qui ont tenu ferme.* Vous avez entendu l'histoire de la constance de Job, et vous avez vu la fin que le Seigneur lui a ménagée[f], car *le Seigneur est miséricordieux et compatissant.*

[12] Surtout, mes frères, ne jurez pas, ni par le ciel, ni par la terre, et n'employez aucune autre formule de serment. Mais que votre oui soit oui, et votre non, non[g], afin de ne pas tomber sous le coup du jugement.

[13] L'un de vous souffre-t-il? qu'il prie. Est-il joyeux ? qu'il chante des cantiques. [14] Est-il malade ? qu'il fasse appeler les anciens de l'Église[h], et que ceux-ci prient pour lui, après l'avoir oint d'huile au nom du Seigneur[i]. [15] La prière faite avec foi sauvera le malade, et le Seigneur le relèvera. S'il a commis des péchés, il lui sera pardonné[j].

[16] Confessez-vous donc réciproquement vos péchés et priez les uns pour les autres, afin d'être guéris : la prière du juste agit avec une singulière puissance. [17] Élie était un homme soumis aux mêmes misères que nous; il pria avec ferveur pour qu'il ne tombât point de pluie, et il ne plut pas sur la terre pendant trois ans et six mois. [18] Puis il pria de nouveau, et le ciel donna de la pluie, et la terre produisit son fruit[k].

[19] Mes frères, si l'un de vous s'égare en s'écartant de la vérité, et que quelqu'un l'y ramène, [20] sachez que celui qui ramène un pécheur du chemin où il s'égarait, lui sauvera la vie et *couvrira* un grand nombre *de péchés*[l].

5, 5. S[e] L : *comme* au jour de la tuerie. 12. K L : afin de ne pas tomber *dans l'hypocrisie.* 20. B L : sauvera *une* vie.

a. Du Seigneur (de Yahvé) *Cebaôt.* Dieu était conçu comme le chef des armées d'Israël et surtout comme le chef des armées célestes (astres et esprits de tout ordre). *b.* Par cette image, la vie du riche est peut-être assimilée à un jour de grande fête, pour lequel on égorge de nombreux animaux. Plus probablement *le jour de la tuerie* désigne l'économie actuelle où règnent les puissances mauvaises. Il ne peut s'agir, comme l'ont pensé quelques commentateurs, du jour du jugement, qui inaugurera une économie nouvelle et marquera la fin du règne des méchants. *c.* Texte assez obscur. On y a vu une allusion à la mort du Christ. Il s'agit plutôt de l'attitude générale des chrétiens, qui acceptent patiemment la persécution comme une épreuve (cf. Mt 5, 38-39). *d.* C'est-à-dire le retour du Christ pour instaurer définitivement son règne. Cf. Mt 24, 3, 27, 37, 39 ; etc. *e.* Voy. Deut. 11, 14. *f.* Litt. : *la fin du Seigneur.* D'après le contexte, il ne peut s'agir de la mort de Jésus, mais de l'heureuse issue réservée par Dieu aux tribulations supportées par Job. Cf. Job 42, 10-17. *g.* Vraisemblablement, nous avons ici une réminiscence d'une parole de Jésus (Mt 5, 33-37). *h.* Non pas les membres les plus âgés de la communauté, mais ceux qui étaient revêtus de la charge d'anciens. Cf. Act. 11, 30 et la note ; 14, 23; 15, 4, 6, 22, 23; 16, 4; 20, 17; 21, 18; 1 Tim. 5, 17; Tite 1, 5; 2 Jean 1; 3 Jean 1. Les anciens, à l'imitation des rabbins, exerçaient la cure d'âme et pratiquaient la prière d'intercession auprès des malades.

i. L'huile était considérée, dans le monde ancien, comme le remède par excellence. En outre, dans la pensée populaire juive, l'onction d'huile impliquait un charme qui s'exerçait sur l'esprit du malade. D'après notre texte, ce qui compte, ce n'est pas le remède, comme dans Marc 6, 13, mais la prière. L'onction d'huile est retenue non à cause de sa valeur thérapeutique, mais à cause de l'efficacité qu'y attachait la pensée populaire. *j.* La maladie était généralement attribuée au péché. Cf. Mc 2, 5; Jn 5, 14; 9, 2; 1 Cor. 11, 30; Deut. 28, 15, 22, 27; És. 38, 17; Ps. 38. La guérison impliquait ainsi le pardon.

k. L'auteur ne suit pas le texte de l'Ancien Testament (1 Rois 17-18) mais la tradition populaire. Le livre des Rois ne mentionne pas de prière d'Élie pour arrêter la pluie ni pour la faire tomber. *l.* Dans le langage de l'Ancien Testament, *couvrir les péchés* (pour que Dieu ne les voie plus) c'était les pardonner. Les péchés pardonnés sont-ils ceux du convertisseur ou ceux du converti ? Les deux interprétations sont également possibles.

5 : Jér. 12, 3. *7 :* Deut. 11, 14 ; Joël 2, 23 ; Jér. 5, 24. *11 :* Dan. 12, 12. — Ex. 34, 6 ; Ps. 86, 15 ; 103, 8 ; 111, 4 ; Joël 2, 13. *20 :* Prov. 10, 12.

8 : Hébr. 10, 25. 11 : Job 1, 20-22 ; 42, 10-17. 12 : Mt 5, 34-37. 13 : Ps. 50, 15. 14 : Mc 6, 13. 16 : Act. 12, 5. 17-18 : 1 Rois 17, 1 ; 18, 1 ; Lc 4, 25 ; Act. 14, 15. 20 : 1 Pi. 4, 8.

LA PREMIÈRE ÉPÎTRE DE PIERRE

INTRODUCTION

1. Nature de l'écrit. Quelle sorte d'écrit est la première épître de Pierre? Ce n'est pas une *lettre :* elle ne contient pas de message défini, elle n'indique pas de relations personnelles. Le début nomme bien les fidèles disséminés dans les provinces d'Asie Mineure ; la conclusion parle de Marc et de Babylone ; l'auteur intervient vers la fin (5, 1). Mais tout cela est fort général. C'est une exhortation sous forme de lettre : les écrits de ce genre étaient dans les habitudes du monde gréco-romain ; les Juifs écrivaient volontiers des lettres édifiantes. On a même voulu voir dans notre épître une homélie munie après coup d'un appareil épistolaire. C'est aller trop loin. Tout l'écrit est d'un seul jet. Les formules du début sont de la même main et du même esprit que le reste.

2. But de l'épître. Quel but l'épître se propose-t-elle? L'auteur dit très clairement ce qu'il veut : exhorter, rendre témoignage (5, 12). *L'exhortation* édifie ; elle s'adresse au cœur et à la conscience : elle rappelle les vertus nécessaires, la patience dans l'épreuve, la vie sainte, l'amour fraternel, la vigilance, la joie reconnaissante, les devoirs des différents états. *Le témoignage* met l'accent sur les doctrines essentielles : le rachat par l'Agneau sans défaut et sans tache, la résurrection qui garantit la vie éternelle, l'Évangile prêché à tous, la fin des choses qui est proche. Au reste, tout cela ne se découpe pas en morceaux distincts : exhortation et témoignage se pénètrent.

3. Doctrine de l'épître. Il n'y a pas ce que l'on pourrait appeler une *doctrine de Pierre,* un système original de pensée qui serait celui de l'épître. Elle vient après les écrits de Paul, elle s'en inspire. Elle exprime ce que l'on pourrait appeler le christianisme moyen. Elle le fait avec une ardeur et une vie extraordinaire. C'est la voix même du peuple chrétien. Rien ne peint mieux l'âme des premiers temps, la foule anonyme qui portait son message de lieu en lieu et qui savait mourir. « C'est, dit Luther, un des plus nobles livres du Nouveau Testament. C'est le vrai et pur Évangile. » Il y a toutefois un caractère dominant : *l'espérance,* fortement exprimée, donne une allure spéciale à tout l'écrit. Et si l'on n'y trouve aucune théologie d'école, aucune discussion, il y a pourtant l'écho des préoccupations du temps : la liberté chrétienne, le rapport du Christ et de la prophétie, l'Église, la persécution. Et puis, l'auteur a sa façon d'exprimer les choses. Sur un point tout au moins, il est original : quand il affirme le salut des âmes qui n'ont pas connu le Christ ici-bas. Il pose le principe général (4, 6) : que l'Évangile doit être annoncé à tous, aux morts comme aux vivants, avant qu'ils soient jugés. Il présente un cas particulier : les morts du temps de Noé, incrédules jadis, auxquels le Christ est allé prêcher. On sait combien l'exégèse a eu de peine à admettre le sens si clair de ces passages, trop différents de la tradition dogmatique, mais qui ne sont pas sans parallèles dans le Nouveau Testament. L'apôtre Paul suppose toute une activité du Christ dans l'au-delà (1 Cor. 15, 24-29 ; Éph. 4, 8-10) ; le quatrième évangile semble l'indiquer (Jn 5, 25). Plus simplement Jésus enseigne que le jugement tiendra compte des circonstances, et que bien des gens devanceront d'une façon inattendue les « fils du Royaume » (Mt 8, 11-12).

4. Rapports de l'épître avec l'Ancien Testament et les autres livres du Nouveau Testament. L'auteur est nourri de l'Ancien Testament. Prophètes, Psaumes, Proverbes lui sont familiers. Il sent les moindres nuances du chapitre 53 d'Ésaïe. Il ne critique pas la Loi, ni les rites. Le sacrifice lévitique est déjà pour lui un symbole : c'est la clef de voûte de la doctrine du pardon. Mais tout cela n'appartient pas encore à un passé lointain. Entre les deux alliances l'accord est intime, dans une âme qui avait commencé à trouver la paix dans le judaïsme. Les citations sont faites constamment d'après les Septante. Quand il y a des modifications au texte, ce n'est jamais par souvenir du texte hébreu. On a affaire à un homme qui s'est nourri de la Bible grecque. Il parle en mots et en pensées bibliques, sans employer d'ailleurs le mauvais style de cette traduction.

Avec les autres écrits du Nouveau Testament la parenté est étroite. L'épître parle ce qu'on peut appeler la plus pure langue chrétienne. Cette langue est encore peu variée. La tradition évangélique est vivante. Les épîtres de Paul sont lues. Il y aura donc des contacts avec ces épîtres, avec les évangiles, les Actes, Jacques, l'épître aux Hébreux. Les mêmes pensées amènent les mêmes mots. Il y a plus. L'auteur connaît l'épître aux Romains (Rom. 9, 33 ; 13, 1-6). Il paraît imiter l'épître aux Éphésiens : que l'on compare les deux mouvements du début : « Béni soit le Dieu... » (1 Pi. 1, 3 et Éph. 1, 3). Il fait des emprunts typiques à Jacques, écrivain bien plus original (Jacq. 1, 2-3 ; 5, 20).

5. Pour quels lecteurs fut écrite l'épître. Pour quels lecteurs l'épître est-elle écrite? Elle nomme les chrétiens d'Asie Mineure. Mais l'auteur ne semble pas les connaître. On

ne voit pas qu'il ait de lien personnel avec eux. L'épître leur semble dédiée plutôt que spécialement adressée. Elle vise le peuple chrétien dans son ensemble, et surtout d'anciens païens, dont beaucoup sont de nouveaux convertis. Ils ont rompu avec le paganisme. Ils sont devenus le peuple de Dieu. Leurs femmes sont filles de Sara. Les privilèges d'Israël leur ont été transférés. On ne voit pas se dessiner un état social particulier. Il ne semble pas qu'il y ait beaucoup de riches. L'Église est une « fraternité ». Elle compte un grand nombre d'esclaves, et des états variés. Ce n'est pas ici une province de l'Église, c'est l'Église même.

6. La date. De quelle époque date la composition? Le temps où on peut la placer est resserré entre des limites assez étroites, le début de l'an 64 et le commencement du règne de Domitien (81-96). L'auteur ne peut guère avoir écrit plus tôt; les lettres pauliniennes circulent, et les questions qui préoccupaient leur auteur sont résolues. D'autre part, le contenu de l'épître exclut une date plus tardive. L'organisation de l'Église est encore très simple : pas d'épiscopat monarchique, pas de gnosticisme, pas de sacrifices forcés comme sous Trajan, pas d'allusion au culte des empereurs. Les persécutions se préparent. On les sent venir; la grande machine de l'Empire ne s'est pas encore mise en mouvement pour broyer. On en est aux dangers, aux menaces, aux dénonciations, pas encore aux mesures générales. L'attente de l'avènement du Christ est très vive.

7. L'auteur. Et quel est l'auteur? Le premier mouvement est d'attribuer tout simplement à celui dont elle porte le nom, une œuvre aussi pure de sentiment et aussi exempte d'artifice. Ajoutons qu'on se tromperait beaucoup en enfermant l'apôtre Pierre, l'ancien pêcheur, dans l'ignorance et la médiocrité intellectuelle. Jésus l'avait choisi, il n'était pas sans valeur, et précisément il était un homme de voie moyenne avec beaucoup d'ardeur. Comment aurait-il ignoré le grec, courant dans son pays? Lire la Bible grecque, s'imprégner de la pensée de Paul, ce ne sont point là des impossibilités. Et de toute façon c'est l'esprit de Pierre qui est dans l'épître. Mais l'a-t-il écrite? On peut en douter. Ce grec, dans les limites de la « langue commune », est tout de même bien agréable. Il y a le souci de l'exactitude et de l'enchaînement. Le vocabulaire est varié : soixante mots ne se retrouvent ni dans les Septante, ni dans le Nouveau Testament. Est-il vraisemblable que l'Ancien Testament ne soit jamais cité en supposant le texte hébreu? Ajoutons ce que rapporte Eusèbe, que Pierre se servait d'un interprète dans ses voyages (*H. E.* III, 39). Enfin, on a l'impression d'une époque postérieure. Si simple que soit encore l'Église, elle a pourtant déjà un développement considérable. Elle se trouve devant des dangers nouveaux. Ce serait donc un autre que l'apôtre qui aurait écrit, en pleine communion d'esprit avec lui, en son nom, sous son nom. On ne peut pas en dire plus. Voici pourtant une solution, sans doute fictive, mais qui répondrait à tout. L'épître la suggère : « Je vous ai écrit par Silvain », dit l'auteur dans les derniers mots. Pierre aurait légué à Silvain sa pensée. Plus tard, à son heure, Silvain aurait rédigé l'épître, en faisant parler son maître.

8. Le lieu de composition. En quel endroit l'épître a-t-elle été écrite? A « Babylone », dit la salutation finale. Mais on ne peut pas penser à Babylone sur l'Euphrate. La Babylonie avait une forte Diaspora juive, et quelque chose de Babylone subsistait; mais il n'y a aucune trace de mission chrétienne chez les Parthes à cette époque. Il s'agit bien de Rome, appelée Babylone dans les apocalypses (Apoc. 17, 5, 9). La venue de Pierre à Rome, pour peu de temps, pour y mourir, semble probable. Clément, voisin des faits, affirme son martyre à Rome, sous Néron (1 Clém. 5, 1 et suiv.). Authentique ou supposée, l'épître veut partir de Rome.

9. Témoignage de l'antiquité chrétienne. L'épître est connue dès la fin du Ier siècle. Clément de Rome (vers 95) l'utilise. Il ne la cite pas, mais dans une trentaine de passages il lui emprunte des formules typiques (22, 2 à 6; cf. 1 Pi. 2, 22-24). Polycarpe (aux Phil. 1, 3; 2, 1), entre 110 et 125, en fait des citations textuelles, toutefois sans nommer Pierre. La Didachè en a des traces (1, 4; cf. 1 Pi. 2, 19). Papias désigne Pierre comme l'auteur, vers 140 (Eusèbe, *H. E.* III, 39, 17). L'écrit appelé 2e épître de Pierre confirme ce témoignage (2 Pi. 3, 1). Enfin Irénée (IV, 16, 5), Tertullien (*Scorp.* 12) et Clément d'Alexandrie (*Strom.* 4, 46-47) fixent la tradition.

PREMIÈRE ÉPITRE DE PIERRE

---

1 *Adresse et salutation.* [1] Pierre, apôtre de Jésus-Christ, aux élus qui vivent en étrangers dans la Dispersion[a] — dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie[b], — [2] élus

a. En grec *diaspora* ; voy. note sur Jacq. 1, 1. b. Toutes ces contrées se trouvaient en Asie Mineure ; *l'Asie* désigne la province romaine de ce nom, capitale Éphèse.

1, 1 : Jacq. 1, 1.

suivant le dessein éternel de Dieu le Père, sanctifiés par l'Esprit pour devenir les sujets de Jésus-Christ et avoir part à l'aspersion de son sang[a]. Que la grâce et la paix vous soient multipliées !

L'espérance chrétienne.

[3]Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, dans sa grande miséricorde, nous a fait renaître[b] en nous donnant une espérance de vie par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts. [4]Il nous destine un héritage qui ne se peut corrompre, ni souiller, ni flétrir, héritage qui vous est tenu en réserve dans les cieux : [5]la puissance de Dieu vous garde, par la foi, pour vous faire bénéficier du salut, qui est prêt à être manifesté dans les derniers temps[c]. [6]Réjouissez-vous à cette pensée, quoique vous soyez actuellement affligés, s'il le faut, pour un peu de temps, par diverses épreuves : [7]votre foi éprouvée[d] — elle est beaucoup plus précieuse que l'or périssable, qu'on affine cependant par le feu — vous assurera louange, gloire et honneur quand Jésus-Christ se manifestera. [8]Vous l'aimez sans l'avoir vu, et croyant en lui sans le voir encore, vous tressaillez d'une joie ineffable et glorieuse, [9]en remportant le prix de la foi, le salut de l'âme.

[10]A propos de ce salut, les prophètes qui ont annoncé la grâce qui vous était destinée[e], se sont livrés à des recherches et à des méditations prolongées : [11]ils s'efforçaient de découvrir[f] à quelle époque ou à quel moment se rapportaient les indications de l'Esprit du Christ qui était en eux[g], et qui annonçait à l'avance les souffrances réservées au Christ et la gloire qui devait les suivre. [12]Il leur fut dévoilé que la révélation dont ils étaient les ministres n'était pas pour eux-mêmes, mais pour vous, à qui elle a été prêchée maintenant par ceux qui vous ont annoncé l'Évangile avec le secours de l'Esprit saint envoyé du ciel, cette révélation sur laquelle les anges voudraient bien se pencher pour y plonger leur regard !

Exhortation à la sainteté.

[13]C'est pourquoi tenez-vous bien prêts[h] ; soyez vigilants et ne vous lassez pas d'espérer la grâce que vous apporte la révélation de Jésus-Christ[i]. [14]Obéissez-lui[j] ; ne vous laissez plus guider par les convoitises qui régnaient sur vous autrefois, au temps de votre ignorance[k] ; [15]mais, comme celui qui vous appelle est saint, vous aussi soyez saints dans toute votre conduite, [16]puisqu'il est écrit : *Soyez saints, car je suis saint.* [17]Et si *vous invoquez comme Père* celui qui juge chacun selon ses œuvres sans faire acception de personnes, conduisez-vous avec crainte pendant tout le temps de votre pèlerinage[l], [18]sachant que vous avez été rachetés de la vaine[m] manière de vivre que vous teniez de vos pères, non par des choses périssables (de l'argent ou de l'or), [19]mais par le sang précieux du Christ, cet agneau sans défaut et sans tache, [20]connu de Dieu avant la création du monde[n] et manifesté pour vous à la fin des temps. [21]Par lui vous croyez en Dieu qui l'a ressuscité des morts et

a. Allusion à la scène de l'alliance dans Ex. 24, 7-8. Le peuple promet obéissance, et Moïse l'asperge d'une partie du sang des taureaux offerts en sacrifice. De même, la nouvelle alliance est scellée par le sang de Jésus-Christ. *b.* Sur la nouvelle naissance voy. Jn 3, 1-10. *c.* Le rapprochement de *prêt* et des *derniers temps*, indique qu'aux yeux de l'auteur, la fin du monde est imminente. *d.* Litt. : *le caractère éprouvé de votre foi* (cf. Jacq. 1, 3). *e.* L'idée que les prophètes de l'Ancien Testament avaient annoncé le Christ, et en particulier ses souffrances, était courante chez les premiers prédicateurs de l'Évangile (cf. Lc 24, 25-27, 44-47 ; Ap. 19, 10). *f.* Les prophètes sont ici représentés sous l'aspect des voyants des apocalypses (Daniel, Hénoch, etc.), qui s'appuyaient sur des textes, des signes et des calculs pour découvrir l'avenir.

g. Cf. Jn 1, 10-13. Toutes les révélations divines, y compris celles de l'Ancien Testament, étaient rapportées au Christ : l'esprit de prophétie, c'était son esprit même. *h.* Litt. : *ceignez les reins de votre esprit* (ou : *de votre entendement*), image empruntée aux coutumes des anciens, qui ceignaient leurs robes flottantes avant de se mettre en route ou de se livrer au travail.

i. Il s'agit sans doute de sa manifestation glorieuse (sa *parousie*), qui est donc considérée comme toute proche.

j. Litt. : [*Soyez*] *comme des enfants d'obéissance* (expression hébraïque qui signifie « soyez obéissants »). *k.* L'auteur s'adresse donc à d'anciens païens. *l.* C'est-à-dire de votre vie terrestre : le chrétien n'est ici-bas qu'un étranger, un voyageur ; cf. 1, 1. *m.* *La vanité* (au sens biblique, « le vide », « le néant ») était, pour les chrétiens, la caractéristique du paganisme. *n.* Les Juifs croyaient à la préexistence dans la pensée de Dieu ou dans le ciel, des hommes et même des choses qui jouaient un rôle important dans leur histoire religieuse.

1, 16 : Lév. 19, 2. *17* : Jér. 3, 19 ; Ps. 89, 27.

3 : Éph. 1, 3 ss. 6 : Jacq. 1, 2. 7 : Jacq. 1, 3. 10 : Act. 7, 52. 14 : Éph. 2, 3. 18 : És. 52, 3 ; 1 Cor. 6, 20 ; 7, 23 ; Gal. 3, 13. 19 : És. 53, 7 ; Hébr. 9, 14. 21 : Rom. 4, 24.

glorifié ; ainsi vous avez mis en Dieu votre foi et votre espérance. 22 Purifiez vos âmes en obéissant à la vérité, et vous serez capables d'un amour fraternel exempt d'hypocrisie; vous vous aimerez les uns les autres du fond du cœur, avec constance, 23 vous qui êtes nés de nouveau, non d'un germe corruptible, mais d'un germe incorruptible, la Parole de Dieu vivante et éternelle[a]. 24 Car

Toute chair est comme l'herbe
et tout son éclat comme la fleur de l'herbe :
L'herbe sèche et sa fleur tombe;
25 *mais la parole du Seigneur demeure éter-*
[*nellement.*

Cette *parole,* c'est l'Évangile qui vous a été annoncé.

2 *La maison spirituelle.*

1 Renoncez donc à tout ce qui est mal, à toute espèce de fraude, d'hypocrisie, d'envie et de médisance. 2 Comme de nouveau-nés, recherchez avidement le pur lait spirituel[b], afin qu'il vous fasse grandir pour le salut, 3 si vous avez *goûté combien le Seigneur est bon.*

4 Approchez-vous de lui : il est *la pierre*[c] vivante rejetée par les hommes mais que Dieu *a jugée précieuse* et qu'il *a choisie.* 5 Vous aussi, comme des pierres vivantes, formez une maison spirituelle, devenez une sainte corporation de prêtres, pour offrir des sacrifices spirituels qui soient agréés de Dieu par Jésus-Christ. 6 Car il est dit dans l'Écriture :

Je place en Sion une pierre d'angle, choisie
[*et précieuse :*
qui met en elle sa confiance ne sera pas déçu.

7 A vous donc l'honneur, vous qui croyez; mais pour les incrédules, *la pierre rejetée par les maçons et qui est devenue la pierre angulaire,* 8 sera aussi *une pierre d'achoppement, une pierre où l'on trébuche*[d] : ils s'y heurtent parce qu'ils se refusent à écouter la parole, comme d'ailleurs ils y étaient destinés[e]. 9 Pour vous, vous êtes *une race élue, un corps de prêtres-rois, une nation sainte, un peuple que Dieu s'est acquis ; aussi devez-vous proclamer les vertus* de celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière, 10 vous qui jadis n'étiez *pas un peuple* et qui êtes maintenant *le peuple de Dieu,* vous qui *n'étiez l'objet d'aucune miséricorde,* et qui maintenant *avez obtenu miséricorde.*

Devoir de soumission envers les autorités.

11 Mes bien-aimés, je vous exhorte, en votre qualité d'*étrangers* et de *voyageurs,* à vous garder des convoitises de la chair, qui font la guerre à l'âme : 12 ayez une bonne conduite au milieu des païens, afin que, tandis qu'ils vous calomnient en vous traitant de malfaiteurs[f], vos bonnes œuvres leur fassent ouvrir les yeux, et qu'ils glorifient Dieu, au jour où il les visitera[g].

13 Soumettez-vous, à cause du Seigneur[h], à toutes les institutions humaines : à l'empereur[i], en sa qualité de souverain; 14 aux gouverneurs, en leur qualité de délégués impériaux chargés de punir les méchants et de louer les gens de bien[j]. 15 Car c'est la volonté de Dieu que votre bonne conduite ferme la bouche aux insensés qui vous méconnaissent. 16 Comportez-vous en hommes

a. On peut traduire aussi : la Parole du Dieu vivant et éternel (cf. Dan. 6, 26). b. Cette même image a été employée par Paul (1 Cor. 3, 2). c. L'Ancien Testament appelle Dieu le *Rocher* d'Israël. Ailleurs, cette image de la pierre est appliquée au peuple lui-même (Ps. 118, 22). Le Nouveau Testament la rapporte au Christ : voy. note sur Mc 12, 10. Cf. 1 Cor. 10, 4 et la note. d. Voy. Rom. 9, 33 et les notes. e. Cette prédestination n'exclut pas leur responsabilité. f. Cf. v. 15 ; 3, [illegible]; 4, 4, 14. L'auteur ne donne pas de précisions sur ces calomnies, qui restaient peut-être assez vagues. Elles pouvaient être très dangereuses pour les chrétiens, soit en ameutant contre eux la populace, soit en provoquant l'intervention de l'autorité. Des calomnies de ce genre ont permis à Néron d'imputer aux chrétiens l'incendie de Rome. g. Dieu visite les hommes pour les châtier, les éprouver ou les convertir. h. C'est le principe de Paul et l'enseignement de Jésus (Rom. 13, 1 ; Mt 22, 21). Il y a peut-être une nuance entre la pensée de Paul et celle de l'auteur de 1 Pierre. Ce dernier fait de l'empereur la première des institutions humaines ; il ne dit pas expressément que celles-ci aient été établies par Dieu. i. Le grec a le mot *basileus,* qui correspond à la fois à nos deux termes de roi et d'empereur. j. La loi romaine, malgré les abus de beaucoup de magistrats, jouissait d'un grand prestige : elle maintenait l'ordre (cf. 2 Thess. 2, 6-7) et représentait un grand progrès par rapport aux administrations antérieures de la plupart des peuples conquis.

24 : És. 40, 6-7. *25* : És. 40, 8. **2**, *3* : Ps. 34, 9. *4* : És. 28, 16 ; Ps. 118, 22. *6* : És. 28, 16. *7* : Ps. 118, 22. *8* : És. 8, 14. *9* : És. 43, 21 ; Ex. 19, 6. *10* : Os. 1, 6, 9. *11* : Ps. 39, 13 (G).

22 : Rom. 12, 9. 23 : Jn 1, 13 ; Jacq. 1, 18 ; Dan. 6, 26. 24 : Jacq. 1, 10-11. **2**, 1 : Jacq. 1, 21. 2 : Hébr. 5, 12-13 ; 1 Cor. 3, 2. 4 : Mc 12, 10 ; Act. 4, 11. 5 : 1 Cor. 3, 16 ; 6, 19 ; 2 Cor. 6, 16 ; Éph. 2, 21-22. 6 : Rom. 9, 33. 7 : Mc 12, 10. 8 : Rom. 9, 33. 10 : Rom. 9, 25. 11 : Éph. 2, 19 ; Gal. 5, 17, 24 ; Jacq. 4, 1. 13-14 : Rom. 13, 1-7 ; Tite 3, 1. 16 : Gal. 5, 13.

libres, mais usez de la liberté en serviteurs de Dieu, sans en faire un prétexte pour le mal[a]. [17] Honorez tous les hommes, aimez vos frères[b], *craignez Dieu, honorez l'empereur*[c].

La famille chrétienne[d]. Les esclaves[e].

[18] Vous, les esclaves, soyez soumis à vos maîtres avec un entier respect, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais aussi à ceux qui sont d'humeur difficile : [19] c'est une grâce d'endurer des peines et de souffrir injustement par motif de conscience, pour Dieu. [20] Où est l'honneur si, après la faute, vous supportez patiemment les coups? Mais si vous souffrez avec patience après avoir fait le bien, voilà qui est agréable à Dieu. [21] C'est là votre vocation : le Christ lui-même a souffert pour vous, vous laissant un exemple[f], afin que vous suiviez ses traces, [22] *lui qui n'a pas commis de péché et dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude,* [23] lui qui a subi l'outrage sans riposter; qui a souffert sans menacer[g], remettant sa cause à celui qui juge justement; [24] lui *qui a porté nos péchés* en son corps, sur le bois, afin qu'étant morts au péché, nous vivions pour la justice. *Par ses meurtrissures, vous avez été guéris.* [25] Vous étiez *comme des brebis errantes*, et maintenant vous êtes revenus au pasteur, à l'évêque[h] de vos âmes.

3 *Les époux.*

[1] Vous, de même, femmes, soyez soumises à vos maris; et s'il en est qui ne croient pas à la parole, ils seront gagnés, sans paroles[i], par l'attitude de leur femme, [2] en voyant votre conduite pure et respectueuse. [3] Que votre parure ne soit pas celle du dehors (cheveux tressés avec art[j], bijoux d'or, toilettes[k]); [4] que ce soit la réalité cachée[l] du cœur, la parure incorruptible d'un esprit doux et paisible, à laquelle Dieu attache un grand prix. [5] C'est ainsi qu'autrefois se paraient les saintes femmes, qui avaient mis leur espoir en Dieu, et qui étaient soumises à leur mari; [6] telle Sara, qui obéissait à Abraham, *l'appelant son seigneur*[m], elle dont vous êtes devenues les filles[n]; vous qui faites le bien et *n'avez nulle crainte.* [7] Et vous, maris, vivez avec vos femmes en hommes qui discernent leur faiblesse naturelle. Respectez-les, puisqu'elles héritent avec vous de la grâce de la vie[o]. Ainsi vos prières ne seront pas troublées.

L'union par la patience.

[8] Enfin soyez tous d'accord, bien unis, aimant vos frères, compatissants, pleins d'humilité. [9] Ne rendez pas le mal pour le mal, ni l'injure pour l'injure; bénissez au contraire, car c'est à cela que vous avez été appelés afin d'hériter de la bénédiction :

[10] *Celui qui veut jouir de la vie*
et connaître des jours heureux,
Doit garder sa langue du mal
et ses lèvres des paroles trompeuses,
[11] *Se détourner du mal et faire le bien,*
rechercher la paix et la poursuivre,
[12] *Car le Seigneur a les yeux sur les justes,*
et ses oreilles sont attentives à leur prières;
mais il se tourne contre ceux qui font le mal.

a. Cf. Gal. 5, 13. La liberté chrétienne est un principe désormais acquis, mais elle ne doit exclure ni le service de Dieu, ni la soumission aux autorités. *b.* Litt. : *la fraternité* (le groupe des frères). *c.* Dans le texte cité des Proverbes, il n'y a qu'un seul verbe pour Dieu et l'empereur (ou le roi). L'auteur de 1 Pierre emploie deux verbes différents, sans doute à dessein, pour rétablir les distances. *d.* Cf. Éph. 5, 21 — 6, 9; Col. 3, 18 — 4, 1. *e.* Ils étaient venus en grand nombre à l'Évangile, si bienveillant aux humbles, aux faibles, aux malheureux. *f.* Litt. : *un modèle* (esquisse tracée devant les yeux de l'élève). C'est le principe de l'imitation de Jésus-Christ, portant ici sur ses souffrances et sa crucifixion.

g. Du châtiment divin. *h.* Le mot évêque (*épiscopos*) signifie originellement surveillant; il était à peu près synonyme de « pasteur ». Au temps de l'épître, il désignait déjà une fonction ecclésiastique. *i.* L'auteur ne veut pas que la foi chrétienne devienne un prétexte de disputes conjugales.

j. Les tresses étaient proscrites par l'Église primitive comme une mondanité : les Pères recommandent le vieil usage romain, les cheveux ramassés en nœud derrière la tête et assujettis par des bandelettes. *k.* La simplicité du vêtement était déjà un point classique de la morale juive. *l.* Litt. : *l'homme caché.* *m.* C'était le titre que les femmes de ce temps donnaient couramment à leur mari; ce n'était pas toujours une garantie d'obéissance. *n.* De païennes, elles sont devenues le peuple de Dieu, dont Sara est l'ancêtre.

o. C'est le principe de l'égalité religieuse des sexes quelle que soit leur inégalité naturelle. Si la pensée générale est claire, la phrase contient cependant des obscurités de détail : en particulier, on ne voit pas bien ce qui amène l'indication finale (litt. : *afin que vos prières ne soient pas troublées*).

17 : Prov. 24, 21. *22* : Ės. 53, 9. *24* : Ės. 53, 12, 5. *25* : Ės. 53, 6; Ėz. 34, 5. **3**, *6* : Gen. 18, 12; — Prov. 3, 25. *10-12* : Ps. 34, 13-17.

17 : Rom. 12, 10; Mt 22, 21. 18 : Éph. 6, 5; Col. 3, 22; Tite 2, 9. 21 : Mt 16, 24; Jn 13, 15. 22 : Jn 8, 46; 2 Cor. 5, 21. 23 : Jér. 11, 20. 24 : 1 Jn 3, 5; Hébr. 9, 28. 25 : Jn 21, 15-18; Mt 9, 36. 3, 1 : Éph. 5, 22; Col. 3, 18; Tite 2, 5; Mt 5, 16; 1 Cor. 7, 16. 3-5 : Ės. 3, 16-23; 1 Tim. 2, 9-10. 7 : Éph. 5, 25; Col. 3, 19. 8 : Rom. 12, 16. 9 : 1 Thess. 5, 15; Rom. 12, 14.

Fidélité dans la souffrance.

[13] Qui vous maltraitera, si vous montrez du zèle pour le bien ? [14] Auriez-vous même à souffrir pour la justice, vous serez heureux. *Ne les craignez pas*[a], *ne soyez point troublés.* [15] *Sanctifiez le Seigneur*, le Christ, dans vos cœurs. Si l'on vous demande compte de votre espérance, soyez toujours prêts à la justifier, [16] mais que ce soit avec douceur et respect[b]. Ayez une bonne conscience pour confondre les calomniateurs qui vous diffament, vous qui avez une bonne conduite dans la communion du Christ. [17] Car il vaut mieux souffrir, si c'est la volonté de Dieu, en faisant le bien qu'en faisant le mal. [18] Le Christ lui-même n'est-il pas mort, une fois pour toutes, pour les péchés, lui le juste, pour des coupables, afin de nous introduire auprès de Dieu[c] ? Ayant un corps de chair, il a subi la mort, mais il est revenu à la vie par l'Esprit[d].

La prédication aux morts[e].

[19] C'est par cet esprit[f] qu'il est allé prêcher aussi aux esprits emprisonnés[g], [20] qui avaient désobéi jadis, au temps où, dans sa longanimité, Dieu attendait encore[h] : c'était aux jours de Noé, quand se construisait l'arche, dans laquelle entrèrent peu de gens, huit personnes[i], qui furent sauvées par l'eau[j]. [21] Et maintenant, à cette image[k], c'est le baptême qui vous sauve, non pas l'effacement de la souillure physique, mais la demande d'une bonne conscience adressée à Dieu[l] au nom de la résurrection de Jésus-Christ[m], [22] qui est *à la droite de Dieu* (il est retourné au ciel, les anges, les Autorités et les Puissances lui ayant été soumis[n]).

4 [1] Puisque le Christ a souffert en son corps, vous aussi, armez-vous de la même pensée : celui qui a souffert en son corps cesse de pécher, [2] en ce qu'il ne vit plus désormais pour les passions humaines, mais pour la volonté divine, tout le temps qu'il lui reste à vivre en son corps. [3] Assez longtemps vous avez suivi la voie des païens en vous adonnant aux débauches, aux passions, à l'ivresse, aux festins, aux bombances[o] et aux idolâtries illicites. [4] Ils s'étonnent que vous ne couriez plus avec eux aux mêmes débordements, et ils vous outragent : [5] ils en rendront compte à celui qui est prêt à juger les vivants et les morts — [6] c'est pourquoi l'Évangile a été annoncé aussi aux morts, afin que, s'ils ont été condamnés [à mourir] dans leur corps suivant les lois de

3, 18. *S A C L.* B : de *vous* introduire. 21. C L : qui *nous* sauve.

a. Litt. : *leur crainte, ne la craignez pas.* Le texte cité d'Ésaïe engage les Juifs à ne pas craindre ce qui est l'objet de la crainte des païens, c'est-à-dire les dieux qu'ils adorent, mais à sanctifier et à craindre Yahvé (*le Seigneur*, dans la version grecque). Pierre croit que le mot « Seigneur » désigne le Christ, et, par « leur crainte », il semble entendre non pas les divinités païennes, mais tout ce que les chrétiens pouvaient avoir à redouter de la part des païens. *b.* Il s'agit probablement du respect que l'on doit témoigner au magistrat qui interroge.

c. Le Christ est conçu comme notre introducteur dans la demeure céleste ; cf. Hébr. 6, 20 ; 7, 25 ; 9, 24. *d.* Par l'esprit de Dieu. D'autres entendent : son corps (sa chair) a été mis à mort, et il a pris vie comme esprit (comme être spirituel).

e. Ce morceau, où les idées se lient mal et où les images se heurtent, est rempli d'allusions à des croyances mythologiques alors très répandues et qui nous sont imparfaitement connues. De là son obscurité et les interprétations diverses auxquelles il a donné lieu. *f.* Litt. : *par* (ou : *dans*) *lequel.* D'autres entendent : c'est en esprit (comme être spirituel). D'autres encore : « c'est alors », c'est-à-dire : au moment de sa mort et de sa résurrection. La tradition a placé la descente du Christ aux enfers entre sa mort et sa résurrection. *g.* Il s'agit des contemporains de Noé, qui périrent lors du déluge. Beaucoup d'exégètes ont pensé aux « fils de Dieu » ou anges dont il est parlé Gen. 6, 1-4. L'imagination des Juifs avait brodé sur ce thème beaucoup de légendes (Hénoch 6-21 ; cf. Jubilé 5; 2 Pi. 2, 4 ; Jude 6). Les anges rebelles auraient été emprisonnés dans l'intérieur de la terre et y seraient enchainés dans les ténèbres, en attendant le jour du jugement, où ils seraient jetés dans le brasier (Hén. 10). Hénoch leur aurait été envoyé pour leur annoncer qu'il n'y aurait pour eux ni délivrance ni pardon (Hén. 12-13). De toute façon, ce que Jésus est allé apporter aux morts, c'est la prédication du salut, si l'on en juge d'après le verbe employé (*prêcher*) et d'après la tendance générale du morceau; cf. aussi 4, 6. *h.* Il espérait encore la conversion de l'humanité. *i.* Noé, sa femme, ses trois fils et leurs femmes (Gen 6, 18 et 8, 15-16). *j. L'eau*, sur laquelle flotta l'arche, fut un moyen de salut pour ses occupants. *k.* A l'image de ce qui s'est passé pour Noé, particulièrement à l'image de l'eau du déluge, qui sauva les habitants de l'arche.

l. Passage obscur et diversement interprété. D'autres considèrent *la bonne conscience* non pas comme l'objet de la demande, mais comme le sujet qui la fait. En outre, le sens précis du mot rendu par *demande* est contesté. On a traduit « l'engagement d'une bonne conscience devant Dieu » et encore « le libre accès qu'une bonne conscience trouve auprès de Dieu ».

m. Cette phrase sur le baptême a donné lieu à beaucoup de discussions. Le baptême est mis en relation avec l'eau du déluge et avec la résurrection de Jésus, et d'autre part, ce qui lui donne sa vertu, c'est une demande faite à Dieu. Toutes ces idées étaient unies dans l'esprit de l'auteur, mais nous n'en apercevons pas le lien logique, ce qui rend la pensée difficile à saisir. *n.* Cf. Éph. 1, 20-21.

o. Allusion aux festins qui suivaient les sacrifices.

14-15 : És. 8, 12-13. *22* : Ps. 110, 1.

14 : Mt 5, 10. 18 : Éph. 2, 18 ; Hébr. 9, 28 ; 10, 10. 21 : Éph. 5, 26 ; Tite 3, 5. 22 : Éph. 1, 20-21 ; Col. 1, 16. **4**, 1-2 : 2 Cor. 5, 14-15. 1 : Rom. 6, 2, 7. 3 : Éph. 2, 2, 3 ; Tite 3, 3. 5 : Act. 10, 42 ; 2 Tim. 4, 1. 6 : Sag. Sal. 3, 4 ; Rom. 6, 23 ; 8, 10 ; 1 Cor. 5, 5.

la nature humaine, ils vivent, selon la loi de Dieu, par l'Esprit[a].

L'amour. Les dons de Dieu.

[7] La fin de toutes choses est proche. Montrez donc de la sagesse et de la vigilance : priez! [8] Surtout ne cessez pas de vous aimer les uns les autres, car *l'amour couvre* bien *des fautes*[b]. [9] Soyez accueillants les uns pour les autres, sans murmurer. [10] En bons administrateurs de la grâce divine, si variée en ses faveurs, aidez-vous mutuellement en vous faisant part du don que chacun a reçu. [11] On parle? [Considérez] ces paroles comme venant de Dieu. On rend service? Voyez là un effet de la force que Dieu dispense, afin que Dieu soit glorifié en toute chose[c] par Jésus-Christ, — à qui[d] sont la gloire et la puissance aux siècles des siècles; amen!

L'épreuve de la persécution.

[12] Très chers, ne vous étonnez pas de l'ardeur des tourments destinés à vous éprouver[e], comme s'il vous arrivait quelque chose d'anormal; [13] mais réjouissez-vous d'avoir part aux souffrances du Christ, et, quand il paraîtra dans sa gloire, vous exulterez. [14] Si l'on vous jette le nom du Christ comme une injure[f], vous êtes bienheureux, car le glorieux *esprit de Dieu repose* sur vous. [15] Que nul de vous ne souffre comme meurtrier, ou voleur, ou malfaiteur, ou délateur[g]; [16] mais s'il souffre comme chrétien, qu'il n'en ait pas honte, et qu'en cette qualité même il glorifie Dieu. [17] Le temps vient où le jugement va commencer par la maison de Dieu[h]. Et s'il débute par nous, quelle ne sera pas la fin de ceux qui refusent de croire à l'Évangile de Dieu? [18] Si *le juste n'échappe qu'à peine, qu'adviendra-t-il de l'impie et du pécheur?* [19] Ainsi, que ceux qui souffrent selon la volonté de Dieu se recommandent au Créateur fidèle, en faisant le bien.

5

Devoirs réciproques des anciens et des fidèles.

[1] Je m'adresse donc à ceux qui ont, parmi vous, la charge d'anciens[i], moi, un ancien comme eux, un témoin des souffrances du Christ, et qui participerai aussi à la gloire qui doit être manifestée. [2] Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié; faites-le non par contrainte mais de bon gré, non par esprit de lucre mais spontanément. [3] N'essayez pas de dominer ceux dont le soin vous est échu[j], soyez les modèles du troupeau. [4] Et quand paraîtra le souverain pasteur, vous recevrez l'incorruptible et glorieuse couronne[k].

[5] Quant à vous, les jeunes[l], soumettez-vous aux anciens. Dans vos rapports mutuels, revêtez-vous[m] tous d'humilité, car *Dieu s'oppose aux orgueilleux, c'est aux humbles qu'il accorde sa grâce.* [6] Humiliez-vous donc sous la main puissante de Dieu, pour qu'il vous élève, au temps voulu[n]. [7] *Déchargez-vous sur lui de tous vos soucis, car il prend soin de vous*

5, 2. AL : *soyez leurs évêques* non par contrainte. « de bon gré » *BL*. SA aj. : selon Dieu.

a. « La mort est le salaire du péché » (Rom. 6, 23). Il y a sur les hommes un jugement de condamnation, qui atteint leur chair (tu mourras; cf. Gen. 3, 19). Mais Dieu donne la vie à l'âme.

b. Dans ce contexte, comme dans le livre des Proverbes, d'où elle est tirée, cette phrase paraît signifier que l'amour nous fait pardonner nos torts par le prochain. On pourrait entendre aussi que l'amour nous obtient de la part de Dieu le pardon de nos péchés (Cf. Jacq. 5, 20). *c*. La phrase est elliptique et peut s'entendre de deux manières : ou bien l'auteur invite ceux qui bénéficient des dons de la grâce à ne voir en ces dons que l'action divine; ou bien il s'adresse à ceux qui administrent ces dons et les exhorte à se considérer dans leur activité comme les organes de Dieu. De toute façon, l'homme s'efface pour laisser apparaître l'action de Dieu, qui est ainsi « glorifié en toute chose ». *d*. Le pronom peut aussi se rapporter à Dieu. *e*. Allusion aux persécutions contre les chrétiens, qui sont présentées comme un fait général et constant.

f. On donnait par dérision aux membres de l'Église le sobriquet de « chrétiens » (cf. v. 16). Voy. note sur Act. 11, 26. On peut aussi traduire : si l'on vous injurie parce que vous êtes chrétiens. *g*. Étymologiquement, le mot grec signifie « surveilant des affaires d'autrui ». Il s'agit en tout cas d'un délit qualifié et puni par la loi. On a proposé d'y voir la délation, réprimée par Trajan, ce qui fixerait la date de l'épître. *h*. D'après les apocalypses, la communauté des fidèles devait être jugée la première (Éz. 9, 6; Mc 13, 9-13; Apoc. 13, 7). *i*. Le tableau qui suit montre que la constitution de l'Église est encore des plus simples : les communautés sont dirigées par un conseil d'anciens égaux entre eux. Pierre lui-même (ou quel que soit l'auteur de l'épître) n'est que leur collègue; il ne revendique pas d'autorité supérieure. Nous ne sommes pas encore au temps de l'épiscopat monarchique. *j*. Litt. : *de dominer les lots.* *k*. Les Grecs avaient l'habitude de récompenser par une couronne les services rendus à la cité. *l*. Par opposition aux « anciens », ce mot désigne ici l'ensemble des fidèles. *m*. Litt. : *ceignez-vous.* *n*. Au jour du jugement, à la fin du monde

4, *8* : Prov. 10, 12. *14* : És. 11, 2. *18* : Prov. 11, 31 (G). 5, *5* : Prov. 3, 34. *7* : Ps. 55, 23.

7 : 1 Cor. 10, 11; 1 Jn 2, 18. 8 : Jacq. 5, 20; 1 Cor. 13, 13. 10 : Rom. 12, 6. 11a : Rom. 12, 7. 11b : Apoc. 1, 6. 12- Jacq. 1, 2. 13 : Rom. 8, 17; Phil. 3, 10; 2 Tim. 2, 11. 14 : Act. 5, 41; Ps. 89, 51, 52. 17a : Jér. 25, 29. 17b : 2 Thess. 1, 8. Lc 23, 31. 5, 1b : Rom. 8, 17. 2 : Jn 21, 16b; Phm 14; Act. 20, 28. 3 : Phil. 3, 17. 4 : 1 Cor. 9, 25; 2 Tim. 4, 8; Jacq. 1, 12. Jacq. 4, 6. 6 : Job 22, 29; Jacq. 4, 10.

Veillez! [8] Attention, veillez! Votre adversaire, le diable[a], comme un lion rugissant, rôde, cherchant qui dévorer. [9] Résistez-lui par la fermeté de votre foi, sachant que les mêmes afflictions sont réservées à vos frères, dans le monde entier. [10] Après quelque temps de souffrances, le Dieu de toute grâce, qui vous a appelés à sa gloire éternelle dans la communion du Christ, vous relèvera lui-même; il vous affermira, il vous fortifiera, il vous rendra inébranlables. [11] A lui la puissance aux siècles des siècles[b]! Amen.

Envoi de l'épître. Salutations. [12] Je vous écris ces quelques mots[c] par Silvain[d], que je considère comme un frère fidèle, pour vour exhorter et vous attester que c'est bien là la véritable grâce de Dieu[e]. Puissiez-vous vous y tenir !

[13] Recevez les salutations de la communauté des élus[f] qui est à Babylone, et celles de Marc, mon fils[g]. [14] Donnez-vous les uns aux autres le baiser fraternel[h]. Paix à vous tous, qui êtes dans la communion du Christ.

10. « il vous rendra inébranlables » est omis par A B. 11. S L P : *la gloire* et la puissance.

a. Le même personnage que Satan (cf. note *d* sur Mc 8, 33). C'était le chef des esprits du mal, de toutes les puissances hostiles à la cause du Christ et de Dieu. *b.* La disposition finale rappelle celle de l'épître aux Hébreux, où une doxologie précède de même les salutations (cf. Hébr. 13, 20-21). *c.* Expression inspirée par la modestie (cf. Hébr. 13, 22). *d. Silvain* (2 Cor. 1, 19) est le même que Silas (Act. 18, 5); il fut prophète à Antioche, messager des Douze, compagnon de Paul. Il a dû porter l'épître ou servir de secrétaire à l'auteur. *e.* L'auteur atteste la vérité de ce qu'il a exposé dans l'épître. *f.* Litt. : *la coélue.* On a vu là une désignation de la femme de Pierre. Il s'agit certainement de l'Église. *Babylone* est mis pour Rome. *g.* L'auteur du second évangile (voy. p. 17). *h.* Litt. : le baiser *d'amour.* Cf. Rom. 16, 16; 1 Cor. 16, 20; 2 Cor. 13, 12.

8 : Ps. 22, 14 ; 1 Thess. 5, 6. 8-9 : Jacq. 4, 7. 9 : Éph. 6, 11-13. 10 : 1 Thess. 2, 12. 12 : Hébr. 13, 22. 13 : 2 Jn 13.

LA SECONDE ÉPÎTRE DE PIERRE

INTRODUCTION

L'écrit appelé « seconde épître de Pierre » est le dernier en date du Nouveau Testament.

Les témoignages de l'antiquité chrétienne sur son existence et sa réception parmi les écrits canoniques, sont tardifs et hésitants. Le Canon de Muratori ne la mentionne pas. Aucun auteur ne semble y avoir fait allusion avant Origène, qui parle d'une épître de Pierre, et d'une seconde qui est contestée. Eusèbe la range parmi les antilégomènes (*Hist. Ecclés.* III, 25, 3). Hippolyte, contemporain d'Origène, l'a connue (*Refut.* IX, 7 ; X, 34, entre autres), Firmilien de Césarée la cite en 256 (Cypr. *Ep.* 75), comme le rapporte Eusèbe (*H. E.* VI, 25, 8). Dans la seconde moitié du 4[e] siècle, elle est généralement admise (*Canon de Laodicée,* en 360). Tout ceci indique un écrit respecté, mais tardif.

En particulier, il est nettement postérieur aux deux livres du N. T. avec lesquels une comparaison s'impose. D'abord Jude. Notre épître l'adopte, en fait son second chapitre, non sans modifications profondes. Elle efface ce qui a trait aux écrits apocryphes, que l'antiquité appréciait, mais que le goût ecclésiastique commence à rejeter par souci d'orthodoxie. Elle résume ce que Jude dit plus longuement et plus clairement (2 Pi. 2, 11 est inintelligible sans le texte de Jude 8 et 9). Elle parle des hérétiques comme séparés de l'Église (2 Pi. 2, 18 et suiv.) et rencontrant les fidèles au dehors. Jude les voit encore tous confondus dans les mêmes agapes. Ensuite, c'est la première de Pierre. Ici la différence est immense. Il faut un intervalle de bien des années et un milieu tout différent pour expliquer un tel contraste. La première, quel qu'en soit l'auteur, est un écrit apostolique du premier âge, tout vibrant de l'espérance vivante et de la foi confiante, avec une langue simple, d'une sonorité franche et primitive. La seconde est, d'un bout à l'autre, dans l'ordre de la piété et de la pensée hellénisée du second siècle. Il s'agissait, pour la première, de l'héritage qui ne se peut corrompre, ni souiller, ni flétrir, et, pour la seconde, d'être participants de la nature divine. Les notes feront ressortir d'autres traits caractéristiques.

La difficulté est de préciser jusqu'à quelle date il faut descendre. L'épître est d'un temps où l'on voit dans le lointain les apôtres comme formant un bloc (2 Pi. 3, 2). Les épîtres de Paul constituent un recueil ; on a de la peine à les interpréter : on n'en a plus la clef (2 Pi. 3, 15-16). Les écrits du Nouveau Testament sont déjà des « Écritures » (2 Pi. 3, 16). Déjà apparaît l'idée d'un recueil des saintes Écritures comprenant des écrits du Nouveau Testament à côté de ceux de l'Ancien. La théologie de l'auteur est très formée : c'est l'hellénisme chrétien. Tout cela peut mener jusqu'à l'an 150, qui est la limite au delà de laquelle il n'y a pas à descendre. Ce ne serait ni nécessaire ni même possible. Comment Origène et ses contemporains auraient-ils admis un écrit trop récent ? Par contre, remonter un peu plus haut n'est pas exclu. Vers 125 ou 130, l'épître peut déjà se concevoir. Et l'usage fait de Jude est plus facile à comprendre dans un temps où cette petite épître n'est pas encore répandue.

Qu'on se représente, dans la première moitié du second siècle, une communauté importante de Syrie ou d'Asie Mineure. Elle possède dans ses archives l'épître de Jude, non encore réputée comme un livre canonique, mais comme un écrit précieux et ancien, qui reprend avec force les hérétiques, dont les erreurs et les fautes n'ont pas cessé de s'aggraver. Un chrétien qui a des lettres et qui est au courant de la pensée du temps, se sent pressé de donner à ses frères de solennels avertissements et utilise cet écrit vigoureux, qu'il ne croit pas pouvoir surpasser. Le but que s'est proposé l'auteur ne doit pas être trop précisé. Il veut dire son mot, apporter son témoignage dans les difficultés que traverse l'Église. Il a son message, qui touche à maints sujets. Le but essentiel est d'affermir la foi des fidèles. C'est ce qui apparaît dès les premiers mots, et c'est le fil conducteur à travers les détails. Deux points importants ressortent : d'abord et surtout la nécessité de combattre des adversaires dangereux. A ce point de vue l'épître pourrait être intitulée : « Contre les hérétiques de ce temps ». Ce sont, ainsi que dans Jude, des gnostiques, représentés comme libertins, intéressés et intrigants. Et puis, au chapitre 3, la venue prochaine du Christ, la « parousie », que les hérétiques rejettent, et que les fidèles doivent attendre. Sans être au premier plan, ce rappel de la parousie a une grande importance aux yeux de l'auteur, c'est une doctrine essentielle. On la néglige. Il la remet en lumière.

A quels lecteurs tout ceci s'adresse-t-il ? Évidemment à des chrétiens sortis du paganisme et dont l'horizon est tout différent de celui des judéo-chrétiens. L'auteur vise peut-être un milieu particulier, mais c'est beaucoup moins clair que pour Jude. En fait il adresse son écrit à l'Église universelle. C'est bien une épître catholique.

Où a-t-elle été composée? Nulle contrée ne conviendrait mieux que l'Asie Mineure chrétienne, où l'on avait ce ton ecclésiastique, oratoire, hellénisé.

Le nom vénéré de Pierre a été utilisé par l'auteur pour donner à son ouvrage une haute consécration. Les idées du temps permettaient cette fiction, et même elle est poussée très loin. Continuellement des détails y insistent (voir les notes). Mais il n'y a même pas à se demander, à cause de cela, si Pierre, après tout, ne serait pas l'auteur. La question est amplement résolue.

L'Église a reconnu l'esprit authentiquement chrétien, et suffisamment ancien, de l'auteur, son droit à être lu par les fidèles.

SECONDE ÉPÎTRE DE PIERRE

Adresse et salutation.

I [1] Syméon[a] Pierre, esclave et apôtre de Jésus-Christ, à ceux qui ont reçu comme nous le don précieux de la foi[b], par la justice de notre Dieu et du Sauveur Jésus-Christ[c] : [2] la grâce et la paix vous soient multipliées par la connaissance de Dieu et de Jésus, notre Seigneur.

L'homme doit répondre par son effort personnel aux présents de la grâce divine.

[3] Sa divine puissance nous a dotés de tout ce qui regarde la vie et la piété[d], en nous donnant la connaissance de celui qui nous a appelés[e] par sa glorieuse vertu[f]. [4] Par elle nous avons reçu les précieuses et suprêmes promesses, qui vous rendent participants de la nature divine[g] ; ainsi vous échappez à la décomposition, introduite dans le monde par la convoitise.

[5] Faites donc tous vos efforts pour joindre à votre foi la vertu, à la vertu la connaissance, [6] à la connaissance la tempérance, à la tempérance la patience, à la patience la piété, [7] à la piété l'amour fraternel, à l'amour fraternel la charité[h]. [8] Ayez ces vertus, ayez-les avec abondance, et elles ne feront pas de vous des oisifs ni des improductifs : vous progresserez dans la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ. [9] Celui à qui elles manquent est aveugle à force d'avoir la vue courte; il oublie qu'il a été purifié de ses péchés passés[i]. [10] C'est pourquoi, frères, prenez plus de soin à affermir votre vocation et votre élection, car en vous conduisant ainsi vous ne broncherez jamais. [11] Ainsi vous sera largement ouverte l'entrée au Royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

Pierre invoque son propre témoignage et les prophéties.

[12] Voilà pourquoi je tiendrai toujours à vous rappeler ces vérités. Vous les connaissez, il est vrai, et vous y êtes fermement attachés. [13] Mais je considère comme un devoir, aussi longtemps que je serai dans cette tente, de vous tenir en éveil par mes avertissements.

1, 4. A : *vous* avez reçu.

a. Forme sémitique, qui se retrouve aussi dans les Septante (le Nouveau Testament dit ailleurs « Simon ») ; c'est peut-être ici un archaïsme voulu. *b.* Par *foi*, l'auteur entend la croyance : on l'a reçue, on la garde. *c.* On pourrait aussi traduire : de votre Dieu et Sauveur Jésus-Christ.

d. Le terme grec employé ici ne se trouve pas dans les plus anciens écrits du N. T. (épîtres de Paul, évangiles, etc.), mais seulement dans les Actes, les Pastorales et II Pierre.

e. Jésus. *f.* Le mot *vertu* est pris au sens de force, principe d'action. *g.* Cette expression est tout à fait en dehors du langage chrétien primitif et trahit l'influence des idées grecques sur les rapports du croyant avec Dieu. Suivant la pensée hellénique, le fidèle en arrivait à participer à la substance même de l'Être divin. Paul parlait de l'Esprit qui nous transforme (2 Cor. 3, 18). *h.* Ces énumérations, ces guirlandes de vertus, sont aimées de la littérature chrétienne. Elles se retrouvent d'une façon moins accentuée dans Gal. 5, 22-23 (les *fruits de l'esprit*), et très souvent à l'époque. Les noms et l'ordre des vertus sont variables, mais elles se conditionnent toutes. Et la charité, la plus grande, termine le développement. *i.* L'oubli du baptême reçu est d'extrême gravité.

1, 1 : Tite 2, 13. 2 : Jude 2. 4 : 2 Cor. 7, 1. 5-7 : Gal. 5, 22-23. 5 : Jude 3. 12 : Jude 5.

[14]sachant que bientôt je devrai plier ma tente[a], comme notre Seigneur Jésus-Christ me l'a déclaré[b]. [15]Mais je prendrai soin[c] qu'après mon départ, vous ayez toujours de quoi vous rappeler ce que je vous ai dit. [16]Ce n'est pas en suivant des fables inventées[d] que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avènement[e] de notre Seigneur Jésus-Christ : c'est pour avoir vu de nos yeux sa grandeur. [17]Il a reçu de Dieu le Père l'honneur et la gloire, lorsque de la part de la Majesté suprême cette voix se fit entendre : « Voici mon fils bien-aimé, dont j'ai fait l'objet de ma prédilection[f] ». [18]Et cette voix, nous l'avons entendue venant du ciel, étant avec lui sur la sainte montagne[g].

[19]Nous avons aussi la parole des prophètes, qui est la solidité même. Vous faites bien de vous y attacher : c'est la lampe qui brille dans un lieu obscur[h] jusqu'à ce que le jour paraisse et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs. [20]Avant tout, sachez ceci : aucune prophétie de l'Écriture n'est affaire d'interprétation privée[i]. [21]La prophétie n'est jamais venue de la volonté de l'homme ; c'est poussés par l'Esprit saint que des hommes ont parlé de la part de Dieu.

2 *Contre les faux docteurs.* [1]Certes, il y eut aussi de faux prophètes parmi le peuple [d'Israël]. De même, il y aura également parmi vous de faux docteurs, qui introduiront des hérésies pernicieuses[j], reniant le Maître[k] qui les a rachetés, et attirant sur eux une ruine prochaine. [2]Beaucoup les suivront dans leurs désordres, et à cause d'eux la voie de la vérité[l] sera calomniée. [3]Ce sont des gens avides : leurs langues trompeuses vous exploiteront.

Mais le jugement qui depuis longtemps doit les atteindre, est en marche, et leur perdition ne sommeille pas[m]. [4]Si Dieu n'a pas épargné les anges coupables, mais les a mis en réserve dans les silos ténébreux[n] du Tartare[o], en attendant le jugement ; [5]s'il n'a pas épargné le monde ancien, tout en préservant, avec sept autres personnes[p], Noé, le héraut de la justice ; s'il a fait venir le déluge sur un monde d'impies ; [6]s'il a condamné à la destruction et réduit en cendres les villes de Sodome et de Gomorrhe, les donnant en exemple aux impies à venir[q] ; [7]s'il a délivré Lot le juste, qui sentait peser sur lui les mœurs débauchées de ces méchants — [8]ce juste vivant au milieu d'eux était, dans son âme intègre, torturé jour après jour par les œuvres criminelles qui frappaient ses yeux et ses oreilles justes, — [9]c'est que le Seigneur s'entend à délivrer de l'épreuve les hommes pieux et à tenir en réserve les injustes pour les châtier, au jour du jugement, [10]ceux-là surtout qui, dans leurs appétits impurs, courent après les jouissances de la chair et méprisent l'Autorité[r].

Audacieux et impudents, ils ne craignent pas de blasphémer les Gloires, [11]tandis

2, 4. K L P : dans les *chaines* ténébreuses.

a. L'auteur indique les motifs personnels qui l'ont amené à écrire sa lettre : il mourra bientôt, et les intérêts spirituels en jeu sont essentiels. *b*. Allusion à Jean 21, 18-19. L'auteur connaît donc ce texte, et il parle comme Pierre lui-même le ferait écrivant une épître avec l'intuition de sa fin prochaine. *c*. Le soin que prendra l'auteur, c'est d'écrire la présente épître, qui restera comme un document indiscutable de sa pensée. Elle n'est pas encore envoyée ; le futur peut donc être employé. *d*. Comme font les faux docteurs.
e. Son retour glorieux attendu (la *parousie*). *f*. Allusion à la scène de la transfiguration (Mt 17, 1-13 et par.). *g*. *La sainte* montagne : l'article et l'adjectif montrent le travail de la légende, qui entoure d'une auréole l'histoire évangélique.
h. Les prophéties de l'Ancien Testament qui annoncent la venue du Christ (cf. Lc 24, 27), ne sont pas claires, mais le glorieux retour de Jésus (*le jour*) dissipera toute obscurité.
i. Protestation contre l'exégèse des faux docteurs, qui se prétendaient seuls capables d'interpréter l'Écriture. Ici commence à poindre la prétention de l'Église, qui s'arrogera le droit exclusif d'interpréter la Bible. *j*. Ce chapitre, consacré à prémunir les fidèles contre les hérétiques du temps, est imité de Jude. L'auteur supprime les citations de livres non canoniques qui n'avaient plus cours dans l'Église. Il ajoute des exemples encourageants (Noé et Lot). *k*. Ils le renient par leur enseignement et par leur vie. *l*. La vérité chrétienne ; cf. Actes 9, 2, et la note. *m*. Les anciens Grecs croyaient que, sitôt le crime accompli, les déesses du châtiment (les Euménides) se mettaient en route. *n*. Le livre d'Hénoch (ch. 10) décrit les cavernes souterraines où les anges déchus sont enfermés jusqu'au jugement. Cf. Gen. 6, 1-7. *o*. Le Tartare était, chez les Grecs, comme on sait, le lieu de punition des grands criminels. *p*. Voy. Gen. 7, 13. *q*. L'auteur, comme Jude, donne trois exemples de destruction des impies. Il substitue à la génération du désert les contemporains de Noé, probablement sous l'influence de I Pierre 3, 20, où il est également question des hommes du temps de Noé, mais dans un sens bien différent (il s'agissait d'une prédication destinée à les sauver). *r*. La hiérarchie céleste ; cf. note sur Col. 1, 16.

14 : Jn 21, 18-19. 17-18 : Mt 17, 5. 17 : Ps. 2, 7 ; És. 42, 1. **2**, 1-2 : Jude 4. 1 : Deut. 13, 1-5 ; 1 Tim. 4, 1. 3a : Rom. 16, 18. 4 : Jude 6. 6 : Jude 7. 8 : Éz. 9, 4. 9a : 1 Cor. 10, 13 ; Apoc. 3, 10. 9b : Jude 6. 10 : Jude 7, 8-16. 11 : Jude 9.

que des anges, leurs supérieurs en force et en puissance, ne portent pas contre elles, devant le Seigneur, de jugement injurieux[a]. [12]Mais eux, comme des animaux dépourvus de raison et nés pour une vie toute physique, qui sont destinés à être pris et à périr, ils blasphèment ce qu'ils ignorent; aussi périront-ils de la même façon. [13]Ces injustes recevront ainsi le salaire de leur iniquité. Ils prennent plaisir à la volupté... ils s'y livrent en plein jour[b]! Êtres tarés et vils, ils se délectent de leurs fourberies dans les festins qu'ils font avec vous[c]. [14]Ils ont les yeux pleins de l'image de la femme adultère, ils ne cessent pas de pécher. Experts en cupidité, enfants de malédiction, ils prennent à l'hameçon les âmes mal affermies. [15]Ils ont abandonné la voie droite, ils se sont égarés; ils ont suivi le chemin de Balaam, fils de Bosor, qui a aimé le salaire de l'iniquité [16]et qui a reçu le reproche mérité par sa faute : une bête de somme muette, parlant avec une voix humaine, arrêta le prophète dans sa folie[d]. [17]Ce sont des sources sans eau, des nuées chassées par la tempête; d'épaisses ténèbres leur sont réservées[e]. [18]Proférant des discours pompeux et vains, ils prennent à l'amorce des passions charnelles, de la débauche, ceux qui viennent à peine d'échapper à une société qui vit dans l'erreur[f]. [19]Ils leur promettent la liberté[g], étant eux-mêmes esclaves de la corruption, car on est esclave de ce par quoi l'on est vaincu. [20]Si, après avoir échappé aux souillures du monde par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils s'y laissent reprendre et asservir, leur dernière condition est pire que la première. [21]Il aurait mieux valu pour eux ne pas connaître la voie de la justice que de se détourner, après l'avoir connue, du saint commandement qui leur a été transmis[h]. [22]Il leur arrive ce qu'exprime si bien le proverbe : *le chien retourne à son vomissement;* et : la truie se lave puis revient au bourbier[i].

3 [1]Mes bien-aimés, voici déjà la deuxième lettre que je vous écris[j]; dans l'une et l'autre, je cherche à éveiller en vous, par mes avertissements[k], une saine intelligence. [2]Souvenez-vous de ce qu'ont prédit les saints prophètes, souvenez-vous des préceptes de [notre] Seigneur et Sauveur, transmis par vos apôtres[l]. [3]Avant tout, sachez que, dans les derniers jours, des moqueurs viendront avec leurs railleries, vivant au gré de leurs passions[m] [4]et disant : « Que devient la promesse de son avènement[n]? En effet, depuis que nos pères sont morts, tout reste dans le même état : [rien n'a changé], depuis le commencement du monde! »

[5]Mais ceux qui veulent qu'il en soit ainsi, oublient qu'il y eut jadis des cieux et une terre tirée de l'eau et constituée au moyen de l'eau par la parole de Dieu[o], [6]et que, par l'eau et la parole, ce monde ancien périt submergé[p]. [7]Quant aux cieux et à la terre actuels, la même parole les tient en réserve pour le feu; elle les garde pour le jour du

2, 15. « Bosor » *A C L.* B : Beôr.

a. Les v. 10-11 ne se comprennent bien que si on les rapproche de Jude 8-9, dont ils sont une réplique peu claire. L'auteur a voilé l'allusion à l'Assomption de Moïse, qui ne passait plus, de son temps, pour une Écriture sacrée. *b.* Ajoutant le cynisme à la débauche. *c.* Il semble que les « agapes » d'autrefois (Jude 12) n'existent plus ; elles sont, dans notre texte, remplacées par des *festins.* Les « agapes » sont devenues ici des *fourberies*, et les « écueils », des *tares*. Les mots grecs se ressemblent ; y aurait-il eu confusion ? *d.* L'auteur suit encore Jude, mais, délaissant les exemples de Caïn et de Coré (Jude 11), il s'attache à celui de Balaam, qu'il développe, non sans confondre les indications de Nomb. 31, 16 avec l'histoire racontée Nomb. 22-24. *e.* Dans Jude (v. 13), les *ténèbres* étaient réservées aux « astres errants ». L'auteur de 2 Pierre, ayant supprimé ceux-ci, laisse les ténèbres aux sources et aux nuées. Les *sources sans eau*, image de gens qui ne donnent pas ce qu'on attend d'eux. *f.* C'est-à-dire au paganisme, souvent caractérisé par *l'erreur*. *g.* Les gnostiques se déclaraient libres ; mais ils ne sont que les esclaves de leurs passions.
h. Cf. Hébr. 6, 4-6 ; 10, 26-27. *i.* L'image du *chien* est tirée de Prov. 26, 11 ; celle de la *truie* est sans doute empruntée à un dicton populaire, qui est reproduit, sous diverses formes, par les auteurs anciens (cf. Horace, *Ép.* 1, 2, vers 26e).
j. Allusion à la 1re épître de Pierre. *k.* Cf. 1, 12-13. Le chap. 3 se rattache beaucoup plus au ch. 1 qu'au ch. 2.
l. C'est l'idée du collège apostolique conçu comme la base de la tradition chrétienne et le fondement de l'Église (cf. Éph. 2, 20). *m.* Ce sont les mêmes que les hérétiques du ch. 2 ; ils nient le retour du Christ sous la forme où l'attend l'Église, et ils revendiquent, au nom de leur « connaissance » supérieure, le droit de s'affranchir de toute règle. *n.* Ici commence le développement de ce qu'on peut appeler le troisième but de l'épître : remettre à l'ordre du jour l'attente de la parousie.
o. Voy. Gen. ch. 1 et note *b* sur ce chapitre. *p.* Cf. Gen. 6-8. — Suivant une tradition juive, le monde ancien, terre et cieux, avait été détruit par le déluge (Hénoch 83, 3-5).

2, *22* : Prov. 26, 11.

12 : Jude 10 ; Ps. 49, 13. 13 : Jude 12. 15 : Jude 11. 17 : Jude 12-13. 18 : Jude 16. 20b : Mt 12, 45. 21 : Lc 12, 47-48.
3, 2 : Jude 17. 3 : 1 Tim. 4, 1 ; Jude 18. 4 : Éz. 12, 22. 5 : Gen. 1, 2, 6, 9. 6 : Gen. 7, 21.

jugement et de la destruction des impies. [8]Il y a une chose, mes bien-aimés, qui ne doit pas vous échapper, c'est que, *devant le Seigneur*, un jour est comme mille ans, et *mille ans sont comme un jour*. [9]Le Seigneur ne retarde pas l'exécution de sa promesse, comme d'aucuns le croient; il use de patience envers vous, ne voulant pas que quelques-uns périssent; il veut que tous arrivent à la repentance. [10]Le jour du Seigneur viendra comme un voleur[a] : alors, les cieux passeront avec fracas, les éléments embrasés[b] seront dissous, la terre sera consumée avec tous les ouvrages qui y sont[c].

[11]Cet univers devant être ainsi détruit, quelles ne doivent par être votre piété, la sainteté de votre conduite ! [12]Attendez et hâtez[d] l'avènement du jour de Dieu, où les cieux enflammés se dissoudront et les éléments embrasés se fondront. [13]Nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où la justice habitera[e].

[14]C'est pourquoi, mes bien-aimés, dans cette attente, faites tous vos efforts pour que Dieu vous trouve sans tache, sans reproche, dans la paix[f]. [15]La patience de notre Seigneur, sachez-le, c'est votre salut : Paul, notre frère bien-aimé, vous l'a aussi écrit, selon la sagesse qui lui a été donnée. [16]C'est ce qu'il dit dans toutes ses lettres[g], lorsqu'il vient à y traiter ces sujets[h]. Il s'y trouve des passages difficiles, que les gens mal instruits et peu affermis tordent, comme ils font aussi des autres Écritures[i], et c'est leur perdition.

[17]Vous donc, mes bien-aimés, puisque vous êtes prévenus, tenez-vous sur vos gardes, de peur qu'entraînés par l'erreur de ces hommes déréglés, vous ne perdiez ce qui fait votre fermeté. [18]Croissez dans la grâce et la connaissance[j] de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ : à lui soit la gloire, dès maintenant et jusqu'au jour de l'éternité[k]. Amen!

3, 10. « sera consumée » *A L.* S B : sera trouvée. 18. B omet : Amen.

a. Cf. 1 Thess. 5, 2. *b*. Probablement les astres. Voy. note sur les *éléments* dans Gal. 4, 3. *c*. La fin du monde actuel par le feu était une idée courante dans le judaïsme du Ier siècle : il devait y avoir un embrasement général (Hénoch).

d. *Hâtez* : plus il y a de vrais fidèles, moins il est nécessaire que Dieu prolonge sa patience. *e*. C'est la troisième création attendue (És. 65, 17; 66, 22; Apoc. 21, 1-27). *f*. Ces exhortations finales se rattachent au but général de l'épître, qui est d'affermir les croyants. *g*. L'auteur met en avant son accord avec l'apôtre Paul. Au temps où il écrit, l'orthodoxie, c'est l'accord de Pierre et de Paul. Cela n'indique pas nécessairement une époque tardive. Les Actes ne disent pas autre chose.

h. En effet, la venue du Seigneur et les vertus que cette attente doit développer, se trouvent partout chez Paul. L'auteur ne vise pas une épître particulière, comme pourrait le suggérer la fin du v. 15. *i*. Il s'agit de l'ensemble des écrits canoniques reconnus à l'époque (cf. v. 2). L'auteur condamne l'interprétation aventureuse des hérétiques de son temps.

j. La *connaissance* est rappelée à cause des faux docteurs.

k. Le jour du retour du Christ, où l'éternité commence.

3, *8* : Ps. 90, 4.

9 : Hab. 2, 3. 10 : 1 Thess. 5, 2-3 ; Mt 24, 29, 35. 15 : Rom. 2, 4. 17 : Mc 13, 5. 18 : Jude 25.

LES ÉPÎTRES JOHANNIQUES

INTRODUCTION

1. La première épître.

Caractère et but de l'épître.

On peut se demander si le nom d'« épître » convient bien à cet écrit. Il ne porte ni adresse ni nom d'auteur. Il ne semble pas qu'il se rapporte à un cercle défini de lecteurs. L'auteur se place hors de l'espace et du temps; et il n'est pas nécessaire, pour tirer profit de ses exhortations, d'évoquer les circonstances extérieures qui ont pu en être l'occasion.

C'est une lettre pastorale, une encyclique. Et d'abord, il n'est pas possible, en l'absence de tout détail concret, d'en définir, soit les destinataires, soit le lieu d'origine. On a fait beaucoup d'efforts pour découvrir le plan de ces quelques pages. Il semble qu'il faille renoncer à y trouver un ordre logique. L'auteur parle de l'abondance du cœur et se laisse guider par ses sentiments. Ce n'est pas un dialecticien : c'est un contemplatif. Sa pensée revient constamment sur elle-même, comme si elle se sentait impuissante à exprimer toute la richesse du sujet et à trouver sa forme définitive. Mais nulle part, la relation de l'amour de Dieu, révélé en Christ, et de la fraternité humaine, n'a été traduite avec avec une pareille intensité. Par ces répétitions multiples, l'idée centrale du christianisme acquiert une force merveilleuse. Cette idée se trouve exprimée dès les premiers versets : le Verbe divin a été manifesté en chair, et ceux qui sont unis à lui par la foi doivent s'aimer les uns les autres.

Outre ce thème fondamental, l'épître renferme des traces de polémique contre deux hérésies.

Nous distinguons d'abord une tendance docétique[1] (2, 22; 4, 1-3). Il s'agit ici de gens qui nient l'humanité de Jésus. Il y avait deux façons de présenter cette négation. On pouvait soutenir que Jésus n'avait eu qu'un corps apparent, ce qui conduisait à volatiliser les faits en des abstractions métaphysiques. On pouvait aussi prétendre (c'était le cas de Cérinthe[2]) que le Christ et Jésus faisaient deux, le Christ étant considéré comme un être idéal et transcendant. Il semble que l'auteur de l'épître ait affaire à ce second mode de docétisme.

L'autre erreur qui est visée se rapporte à la morale chrétienne (1, 8-10; 3, 6). Il s'agit ici d'hérétiques du type libertin, qui innocentaient le péché, sous prétexte que leurs déportements, étant d'ordre purement charnel, n'avaient rien à voir avec l'être nouveau que l'Esprit avait fait éclore en eux.

Parenté de l'épître avec l'évangile johannique.

L'épître ne fait en somme que déduire les applications pratiques de la théologie développée dans le quatrième évangile. Et il y a une ressemblance frappante entre elle et le quatrième évangile, ressemblance de pensée, de style, de vocabulaire. Les nuances qu'on a pu signaler, telles que le remplacement de la « Parole » ou « Verbe » par la « Parole de vie », ou même la perspective du retour du Christ se substituant à l'idée générale de vie éternelle, sont sans importance, en comparaison des ressemblances si frappantes qui rapprochent les deux écrits. Il n'est pas exact d'ailleurs que toute trace de l'eschatologie juive ait disparu du quatrième évangile (cf. Jean 5, 28-29). Et, d'autre part, jusque dans la notion de l'Antichrist, telle que l'expose l'épître, on voit à quel point l'eschatologie juive est spiritualisée : dans les apocalypses, l'Antichrist était un roi de la terre; ici. l'Antichrist se confond avec l'erreur.

Les deux écrits sont certainement l'œuvre du même auteur, mais sans doute à deux époques différentes de sa vie. On a cru trouver dans les répétitions de l'épître, dans la contexture relâchée de ses développements, des signes de vieillesse. Mais il ne faut pas oublier que, dans l'évangile, l'auteur est soutenu d'abord par l'image du Christ, dont la grandeur incomparable l'inspire, puis par le contenu de sources anciennes, que des auteurs considérés font remonter à un témoin oculaire. L'évangile offre d'ailleurs sensiblement les mêmes répétitions que l'épître. Et dans celle-ci, nous trouvons la même richesse d'inspiration que dans l'évangile.

De ce rapprochement, on peut conclure que l'épître a été écrite dans ce milieu d'Éphèse auquel la tradition rapporte le quatrième évangile. Elle s'est répandue très vite dans l'Église. Nous trouvons des traces de son usage jusque dans la première moitié du second siècle.

Il y a des raisons de la considérer comme postérieure au quatrième évangile; on peut donc la situer approximativement entre 100 et 120.

2. La deuxième et la troisième épîtres.

Le Presbytre, auteur des deux épîtres.

Ces lettres sont, comme on l'a dit, deux « sœurs jumelles ». Elles se rattachent à la première épître de Jean. La deuxième épître résume l'enseignement de la première, et la troisième (v. 9) fait

1. Le docétisme (d'un verbe grec signifiant *avoir l'apparence*) désigne les hérésies des premiers siècles d'après lesquelles Jésus-Christ n'aurait eu que l'apparence de l'humanité.
2. Théosophe judéo-chrétien du second siècle.

allusion à la deuxième. Ces trois lettres forment un groupe absolument homogène. L'auteur se désigne comme « le presbytre » (l'Ancien). On s'est demandé si c'était là un titre officiel. Ce n'est guère probable : il y avait partout des membres du clergé, qui tous étaient appelés, soit *presbytres*, soit évêques : ce titre ne pouvait servir à caractériser personne. Mais le terme de *presbytre* peut aussi désigner les hommes des générations passées qui subsistent dans la génération présente, et qui, en raison de leur âge et des services rendus, ont droit au respect.

Or, suivant d'anciennes traditions, il y avait en Asie Mineure, au début du second siècle, un homme du nom de Jean, qui y était entouré d'honneur, ayant été disciple de Jésus. Ce qui signifie peut-être uniquement qu'il était d'origine palestinienne. Papias parle de cet homme, qu'il appelle « le presbytre Jean ». On a pu se demander, il est vrai, si ce texte n'aurait pas subi quelques altérations (cf. p. 134). D'aucuns estiment que l'auteur des deux petites épîtres, qui s'intitule purement et simplement le Presbytre, serait ce Jean dont parle Papias, et qui a tenu, au témoignage de la tradition (laquelle l'identifie le plus souvent avec l'apôtre, mais parfois aussi l'en distingue), une place considérable en Asie Mineure. Jean, d'après la tradition, résidait à Éphèse, capitale de la province d'Asie. Cette province est la première qui ait été gagnée au christianisme. Jean, en sa qualité de dernier survivant de l'âge apostolique, y aurait exercé une grande autorité, dont ses deux lettres nous apporteraient le témoignage. La troisième épître semble d'ailleurs indiquer assez clairement (3 Jn 12), que l'auteur n'est autre que le « témoin » auquel l'auteur du quatrième évangile attribue l'origine de ses récits. Que ceci soulève des difficultés, la chose est certaine. Mais l'allusion faite par notre texte à l'évangile est indéniable.

Les destinataires des deux lettres. La deuxième épître s'adresse à une personne que l'auteur dénomme *Eclecté Kyria*. Ce qui peut signifier, soit : dame Eclecté; soit : la dame Élue ; soit : Kyria l'élue. Mais qui est cette dame ? Est-ce une matrone ou un symbole? L'Église ne seraitelle pas appelée *Kyria* (féminin de *Kyrios*, seigneur), parce qu'elle est l'épouse du Seigneur ? Et ses « enfants » ne seraient-ils pas les membres de l'Église? Cette supposition est plus que probable. Il est dit au v. 1 que tous ceux qui connaissent la vérité, aiment Kyria et ses enfants; puis (v. 4) l'auteur se réjouit de ce que, parmi les enfants de Kyria, il y en ait qui marchent dans la vérité. L'alternance entre le singulier et le pluriel indique bien un destinataire collectif. Et enfin, pourquoi sont-ce les enfants de sa sœur l'Élue qui saluent Kyria, et non pas cette sœur elle-même (v. 13) ?

Il y avait là une façon de parler très usitée. C'est ainsi que l'auteur de la première épître de Pierre écrit : L'Élue qui est à Babylone vous salue (5, 13).

La troisième épître est adressée à un certain Caïus. Elle le met en garde contre les agissements de Diotrèphe, qui régente l'Église d'une façon tyrannique. Il y est fait allusion (v. 9) à un billet que le presbytre a écrit à l'Église que gouverne Diotrèphe. C'est peut-être notre seconde épître. Les deux lettres offrent d'ailleurs la plus grande similitude d'expressions (cf. par exemple 2 Jean 12 et 3 Jean 13). Elles ont donc été écrites à peu près en même temps, et un certain temps après la première. Que l'auteur soit parvenu à une vieillesse avancée, c'est ce qu'indique, non seulement le titre qu'il se donne, mais la teneur même des lettres.

Le but des deux épîtres. La situation à laquelle se rapportent les deux épîtres est assez mystérieuse.

La seconde a pour but de mettre l'Église en garde contre une hérésie qui est probablement le docétisme (v. 7), prêché alors par un grand nombre de prédicateurs itinérants. Ceux-ci se targuaient de leur qualité de messagers de l'Évangile pour demander aux Églises l'hospitalité. Le presbytre enjoint aux fidèles de ne les point accueillir.

On s'est demandé si Diotrèphe favorisait les entreprises de ces missionnaires d'erreur. Mais le but de la troisième épître est au contraire de recommander à Caïus des frères itinérants que Diotrèphe ne veut pas accueillir.

Ce Diotrèphe est dépeint comme un homme ambitieux, avide de dominer, impatient de l'autorité du Presbytre. C'est le type du mauvais évêque, jaloux de ses prérogatives, ennemi de l'inspiration individuelle. Ce qui l'excuse, toutefois, c'est que, parmi ces missionnaires itinérants, qui bénéficiaient de l'hospitalité généreusement offerte par les Églises aux envoyés du Christ, il s'était glissé de bonne heure des éléments douteux (c'est ce qui ressort notamment de la *Didaché*, des Pastorales et de la deuxième épître johannique elle-même). Quoi qu'il en soit, il paraît probable que les missionnaires itinérants dont parle la troisième lettre, étaient des agents de liaison du vieux Presbytre. Son autorité morale ne les couvre plus suffisamment vis-à-vis des dignitaires locaux, qui commencent à se soustraire à l'autorité de leur père spirituel. C'est la fin des temps apostoliques. L'autorité, désormais, va remplacer l'inspiration.

PREMIÈRE ÉPÎTRE DE JEAN

1 *Introduction : la révélation de la vie.*

[1] Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et touché de nos mains[a], relativement à la Parole de la vie[b] — [2] oui la vie s'est manifestée, nous l'avons vue, nous en rendons témoignage, et nous vous annonçons la vie, la vie éternelle qui était auprès du Père, et qui nous a été manifestée; — [3] ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons aussi à vous pour que, vous aussi, vous soyez en communion avec nous. Quant à nous, nous sommes en communion avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ. [4] Et nous vous écrivons ceci pour que notre joie soit parfaite.

Dieu est lumière. Le péché et le pardon. L'observation des commandements.

[5] Voici le message que nous avons entendu de lui et que nous vous annonçons : Dieu est lumière, et il n'y a point en lui de ténèbres[c]. [6] Si nous disons : « Nous sommes en communion avec lui », et que nous vivions dans les ténèbres, nous mentons, nous ne pratiquons pas la vérité[d]. [7] Mais si nous vivons dans la lumière, comme il est, lui, dans la lumière, nous sommes en communion les uns avec les autres, et le sang de Jésus, son Fils, nous purifie de tout péché[e].

[8] Si nous disons : « Nous sommes sans péché[f] », nous nous trompons nous-mêmes; la vérité n'est pas en nous. [9] Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste[g] : il nous pardonnera nos péchés, il nous purifiera de toute iniquité. [10] Si nous disons : « Nous ne sommes pas pécheurs », nous faisons de lui un menteur, et sa parole n'est pas en nous.

2 [1] Mes chers enfants, je vous écris ceci pour que vous ne commettiez pas de péché. Et si l'on pèche, nous avons un Défenseur devant le Père, Jésus-Christ, le Juste[h]. [2] Lui-même, il est moyen de propitiation pour nos péchés, et non pas pour les nôtres seulement, mais aussi pour le monde entier.

[3] Si nous observons ses commandements, nous reconnaissons à ce signe que nous le connaissons[i]. [4] Celui qui dit : « Je le connais », et qui n'observe pas ses commandements, est un menteur; la vérité n'est pas en lui. [5] Mais en celui qui observe sa parole, l'amour de Dieu est véritablement parfait. A cela nous reconnaissons que nous sommes en lui. [6] Celui qui dit demeurer en lui, doit vivre lui-même comme il a vécu.

Le commandement de l'amour.

[7] Mes bien-aimés, ce n'est pas un commandement nouveau que je vous donne : c'est un commandement ancien, que vous avez eu dès le commencement. Ce

1, 4. A C : *votre* joie.

a. En employant le genre neutre, l'auteur désigne le principe universel de révélation et de vie qui s'est incarné dans le Christ — ce qu'il appelle le *Logos* (le Verbe) dans le prologue du quatrième évangile. *b.* Voy. Jn 1, 1. Toute la vie est concentrée en celui qui est la Parole vivante de Dieu.

c. La lumière : voy. Jn 1, 4-9; 3, 19-21; 8, 12; 9, 5; 12, 35-36, 46.

d. La vérité est une puissance qui transforme la vie.

e. Cette purification s'applique à ceux qui, déjà, vivent (litt. : *marchent*) dans la lumière. Il s'agit donc des rechutes de la vie courante, qui nécessitent, chez les disciples du Christ, une purification constante (voy. Jn 13, 10). *f.* C'était le dire de certains hérétiques, qui croyaient que leur connaissance supérieure des mystères divins, les préservait des influences du péché. *g.* Dieu est *fidèle* à ses promesses de pardon en accordant la *justification* aux pécheurs. *h.* Dans l'évangile de Jean (14, 16), le Défenseur (le *Paraclet*), c'est l'Esprit. Ici, c'est le Christ (voy. Rom. 8, 34; Héb. 9, 24).

i. Observer les commandements de Dieu, c'est faire voir qu'on connaît l'essence même de son être, qui est pureté et sainteté. Inversement, la communion de Dieu doit produire une vie sainte. En cela les vrais disciples du Christ se distinguent des hérétiques du temps, combattus par l'auteur.

1, 1 : Jn 1, 1, 14; Act. 4, 20; 17, 27; Col. 1, 15. 2 : Jn 1, 4. 3 : Mt 13, 16. 4 : Jn 15, 11; 16, 24; 2 Jn 12b. 6b : Jn 3, 21. 7b : Hébr. 9, 14; Ap. 1, 5; 7, 14. 8 : Prov. 20, 9. **2,** 1 : Jn 14, 16. 2 : Jn 11, 51-52. 5 : Jn 14, 21-23. 6 : Jn 13, 15. 7 : Jn 13, 34.

commandement ancien, c'est la parole que vous avez entendue. [8]Et c'est aussi un commandement nouveau : ceci est vrai pour lui et pour nous, car les ténèbres s'en vont, et la vraie lumière luit déjà[a]. [9]Celui qui dit être dans la lumière et qui hait son frère, est encore dans les ténèbres. [10]Celui qui aime son frère, demeure dans la lumière : il n'y a rien en lui qui risque de le faire tomber. [11]Celui qui hait son frère est dans les ténèbres, il marche dans les ténèbres; il ne sait où il va : les ténèbres ont aveuglé ses yeux.

[12]Enfants, je vous écris, parce que vos péchés vous sont remis pour l'amour de son nom[b]. [13]Pères, je vous écris, parce que vous connaissez celui qui est depuis le commencement. Jeunes gens, je vous écris, parce que vous avez vaincu le Malin. [14]Enfants, je vous ai écrit, parce que vous connaissez le Père. Pères, je vous ai écrit, parce que vous connaissez celui qui est depuis le commencement[c]. Jeunes gens, je vous ai écrit, parce que vous êtes forts, que la Parole de Dieu demeure en vous, et que vous avez vaincu le Malin.

[15]N'aimez pas le monde[d], ni ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est pas en lui. [16]En effet, tout ce qui est dans le monde — la convoitise de la chair, la convoitise des yeux, l'orgueil de la richesse, — ne vient pas du Père, mais du monde. [17]Or, le monde passe, et sa convoitise. Mais celui qui fait la volonté de Dieu, demeure éternellement.

Les Antichrists.

[18]Mes enfants, c'est l'heure suprême. Vous avez appris que l'Antichrist doit venir. Or, dès à présent, il y a plusieurs Antichrists[e] : à quoi nous reconnaissons que l'heure suprême est là. [19]Ils sont sortis de chez nous, mais ils n'étaient pas des nôtres. S'ils avaient été des nôtres, ils seraient restés avec nous[f]; mais il fallait qu'il fût démontré qu'aucun d'eux n'était des nôtres.

[20]Quant à vous, vous avez l'onction que donne l'Être saint[g]. Vous êtes tous des gens qui savent. [21]Si je vous écris, ce n'est pas que vous ignoriez la vérité; c'est parce que vous la connaissez, et qu'aucun mensonge ne peut provenir de la vérité. [22]Qui est menteur, sinon celui qui nie que Jésus soit le Christ[h]? Voilà l'Antichrist : il nie le Père et le Fils. [23]Quiconque nie le Fils, n'a pas non plus le Père. Celui qui confesse le Fils, a aussi le Père. [24]Pour vous, que l'enseignement que vous avez reçu dès l'origine demeure en vous. Si ce que vous avez entendu dès l'origine demeure en vous, vous aussi vous demeurerez dans le Fils et dans le Père. [25]Et la promesse qu'il nous a faite, c'est la vie éternelle.

[26]En vous écrivant cela, je pense à ceux qui essayent de vous égarer. [27]Quant à vous, l'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous. Et vous n'avez besoin des enseignements de personne, mais l'onction que vous tenez de lui vous instruit en toutes choses, elle est vraie, elle ne trompe pas; — selon ses enseignements, demeurez en lui.

2, 20. A C L : Vous connaissez *toutes choses*.

a. Le commandement de l'amour est *ancien*, puisqu'il remonte aux origines, déjà lointaines, du christianisme. Il est *nouveau*, parce qu'il se réalise progressivement sous l'influence du Christ vivant, qui chasse les ténèbres de la haine. Ce commandement est nouveau pour ceux qui se convertissent et qui passent dès lors par un renouvellement intérieur. Il l'est aussi par rapport au Christ, dont l'action se renouvelle incessamment. *b*. Pour le *nom*, voy. Jn 17, 11 et la note. En répétant sa triple exhortation, et en la mettant au passé, il se peut que l'auteur se réfère à un écrit précédent, qui pourrait être son évangile. Il désigne l'ensemble de ses lecteurs comme ses enfants (litt. : *petits enfants*, le diminutif ayant un sens de tendresse). Puis, il s'adresse successivement à ceux de la nouvelle et de l'ancienne génération. *c*. C'est-à-dire la Parole de la vie, le Logos (voy. 1, 1). *d*. Le *monde*, c'est ici le monde charnel, révolté contre Dieu, soumis à Satan, et non pas le monde en tant qu'œuvre de Dieu (voy. Jn 3, 16). *e*. L'idée que la fin du monde devait être précédée par l'apparition de faux prophètes, était familière à l'apocalyptique chrétienne, héritière de l'apocalyptique juive (voy. 2 Thess. 2, 3-4; Apoc. 13, 11; 19, 20; Mc 13, 21-22). D'habitude on concevait, outre les faux prophètes, un Antichrist proprement dit; ce n'est pas le cas pour l'auteur des épîtres johanniques, qui, lors même qu'il parle de l'*Antichrist* au singulier, n'a pas en vue une personnalité unique (cf. 2, 22; 4, 3; 2 Jn 7). Le mot *Antichrist* ne se trouve pas ailleurs dans le N. T. *f*. L'apostasie est la marque d'une origine démoniaque. C'est la séparation des ténèbres et de la lumière. *g*. Allusion probable aux onctions pratiquées par les hérétiques, et qui étaient censées conférer à leurs disciples la sagesse. L'auteur leur oppose l'onction de l'esprit, donnée par le Christ aux siens, et qui leur confère la véritable connaissance (voy. Jn 14, 26; 15, 26; etc.). Le *saint* dont il est question, ce peut être Dieu ou le Christ. *h*. On pourrait croire qu'il s'agit de l'incrédulité juive, refusant de reconnaître la messianité de Jésus. En réalité, il doit être question d'une hérésie qui sépare la personne humaine de Jésus de la personne du Christ (voy. 4, 2).

8a : Jn 13, 34. 8b : Jn 1, 9; Rom. 13, 12. 11 : Jn 12, 35. 12 : 1 Cor. 6, 11. 13 : Jn 1, 1. 15 : Jn 5, 42; Jq 4, 4. 17a : 1 Cor. 7, 31b. 17b : Mt 7, 21. 18 : Mt 24, 5, 24. 19 : 1 Cor. 11, 19. 23 : Jn 5, 23; 15, 23. 27 : Jn 14, 26; 16, 13.

Les enfants de Dieu doivent pratiquer la justice et l'amour fraternel.

[28]Demeurez donc en lui, mes enfants, pour que, s'il vient à paraître, nous ayons une joyeuse assurance, et que nous n'ayons pas la honte d'être rejetés par lui lors de son avènement[a]. [29]Si vous savez qu'il est juste, sachez que tout homme qui accomplit la justice est né de lui.

3 [1]Voyez quel amour le Père nous a témoigné[b] : il a voulu que nous fussions appelés enfants de Dieu. Et nous le sommes. C'est pourquoi le monde ne nous connaît pas, car il ne l'a pas connu[c].

[2]Bien-aimés, nous sommes dès à présent enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté. Nous savons que, lorsqu'il paraîtra, nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est[d]. [3]Tous ceux qui ont cette espérance, fondée en lui, se purifient, comme lui-même est pur. [4]Quiconque commet le péché, transgresse aussi la loi[e] : le péché, c'est la transgression de la loi. [5]Et vous savez qu'il est apparu pour ôter les péchés, et qu'en lui il n'y a pas de péché. [6]Quiconque demeure en lui, ne commet pas de péché[f]. Celui qui pèche ne le voit ni ne le connaît. [7]Mes enfants, que personne ne vous égare : celui qui pratique la justice est juste, comme Lui, il est juste. [8]Celui qui commet le péché procède du diable, car le diable est pécheur dès l'origine. Le but de la manifestation du Fils de Dieu était de détruire l'œuvre du diable. [9]Celui qui est né de Dieu ne commet pas de péché, car il porte en lui le germe de Dieu[g]. Il ne peut pécher, étant né de Dieu. [10]Voici comment on reconnaît les enfants de Dieu et les enfants du diable : quiconque ne fait pas ce qui est juste ne vient pas de Dieu, non plus que celui qui n'aime pas son frère.

[11]Voici le message que vous avez entendu dès l'origine : aimons-nous les uns les autres. [12]Ne faisons pas comme Caïn. Il était du Malin : il a égorgé son frère. Et pourquoi l'a-t-il égorgé? parce que ses actes étaient mauvais, tandis que ceux de son frère étaient justes. [13]Mes frères, ne vous étonnez pas si le monde vous hait.

[14]Notre amour pour nos frères nous fait reconnaître que nous avons passé de la mort à la vie. Celui qui n'aime pas, demeure dans la mort. [15]Quiconque hait son frère, est un meurtrier; et vous savez qu'aucun meurtrier n'est en possession de la vie éternelle. [16]Voici comment nous avons connu l'amour : Il a donné sa vie pour nous. Nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères. [17]Si quelqu'un possède les biens de ce monde, et que, voyant son frère dans le besoin, il lui ferme son cœur, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui? [18]Mes enfants, n'aimons pas en paroles et avec la langue, mais en action et en vérité. [19]A ceci[h] nous reconnaîtrons que nous sommes de la vérité, et nous rassurerons[i] notre cœur devant lui, [20]car, si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur, et il sait tout[j]. [21]Mes bien-aimés, si notre cœur ne nous condamne pas, nous pouvons nous adresser à Dieu avec

a. L'avènement du Seigneur (*la parousie*) doit suivre de près la manifestation des Antichrists (v. 18). *b.* On a aussi proposé de traduire : *Voyez quelle agape* (l'eucharistie) *le Père nous a donnée.* *c.* Le monde, ne connaissant pas Dieu, méconnaît la nature véritable des enfants de Dieu, et son mépris pour eux provient de son ignorance. *d.* C'est la contemplation de Dieu qui est le but suprême des aspirations de ses enfants (voy. 1 Cor. 13, 12). Si nous pouvons un jour le voir tel qu'il est, c'est que notre nature aura été transformée à l'image de la sienne (cf. Mt 5, 8). La contemplation de Dieu se confond avec la contemplation du Christ, dont il semble qu'il soit plutôt question au v. 3. *e.* Texte difficile. Le péché n'est-il pas synonyme de la violation de la Loi? Il se peut que l'auteur vise des gens qui prenaient le péché à la légère, et mettaient la religion hors de la sphère de la moralité. A cette tendance, il opposerait la rigueur de la loi divine, telle que la conçoivent les vrais disciples de Jésus, loi qui ne tolère pas le péché. *f.* Rappelons cependant ce que l'auteur dit de la purification constante des péchés et de l'intercession du Christ (1, 8-10 ; 2, 1). L'homme pécheur devient sans péché sous l'influence du Christ. Cette méthode, qui consiste à présenter parallèlement, mais indépendamment l'un de l'autre, deux aspects d'une même vérité, est familière au quatrième évangile (voy. p. 138 : *les moyens d'expression*). *g.* Le *germe de Dieu*, c'est l'Esprit saint (Jn 3, 3-6), qui agit dans l'être né de nouveau. En principe, celui qui est né de Dieu a cessé de pécher.

h. A ceci. Nous rapportons ce pronom au mot qui précède, bien qu'une semblable construction ne soit pas habituelle à notre épître. *i.* Le verbe grec signifie littéralement *persuader*. *j.* L'ensemble des v. 19-20 est difficile. Notamment, le *car* du v. 20 est répété deux fois dans l'original : *car* si notre cœur... *car* Dieu. D'aucuns proposent de supprimer les mots *car si notre cœur nous condamne*, qui auraient été introduits sous l'influence du v. 21. Il y a cependant là quelque chose de très beau et de très profond : l'homme en appelle du verdict de condamnation que sa conscience rend sur ses actes, au pardon d'un Dieu qui, sachant tout, discerne le fond de son âme.

3, 1 : Jn 1, 12; 16, 3 ; Éph. 1, 5. 2 : Rom. 8, 17 ; 2 Cor. 3, 18 ; Phil. 3, 21 ; Col. 3, 4. 3 : Hébr. 12, 14. 5 : Es. 53, 4, 5, 9 ; Jn 1, 29 ; 1 Pi. 2, 24. 8 : Jn 8, 44. 11 : Jn 13, 34 ; 15, 12. 12 : Gen. 4, 8. 13 : Mt 5, 11 ; Jn 15, 18-19. 14 : Jn 5, 24. 15 : Mt 5, 21-22. 16 : Jn 13, 1, 14 ; 15, 13 ; Gal. 2, 20. 17 : Deut. 15, 7 ; Jq 2, 16. 18 : Jq 2, 15-16. 21 : Rom. 5, 1-2 ; Hébr. 4, 16.

assurance, [22]et, quoi que nous demandions, nous l'obtenons de lui, parce que nous gardons ses commandements et que nous faisons ce qui lui est agréable. [23]Or, voici son commandement : que nous ayons foi au nom de son Fils Jésus-Christ, et que nous nous aimions les uns les autres, comme il nous l'a prescrit[a]. [24]Celui qui observe ses commandements, demeure en Dieu, et Dieu en lui. Et ce qui nous fait reconnaître qu'il demeure en nous, c'est l'esprit qu'il nous a donné.

Il faut mettre les esprits à l'épreuve.

4 [1]Mes bien-aimés, n'ayez pas foi en tout esprit : mettez les esprits à l'épreuve pour voir s'ils viennent de Dieu; car il y a beaucoup de faux prophètes qui se sont répandus dans le monde. [2]Voici à quoi vous reconnaissez l'Esprit de Dieu : tout esprit qui confesse Jésus-Christ incarné, vient de Dieu[b], [3]et tout esprit qui ne confesse pas ce Jésus, ne vient pas de Dieu. Tel est l'esprit de l'Antichrist, dont vous avez entendu annoncer la venue; or, dès à présent, il est dans le monde.

[4]Vous venez de Dieu, mes chers enfants, et vous les avez vaincus[c], car celui qui est en vous est plus grand que celui qui est dans le monde. [5]Ils viennent du monde. C'est pourquoi ils empruntent au monde son langage, et le monde les écoute. [6]Nous, nous venons de Dieu. Celui qui connaît Dieu nous écoute; celui qui ne vient pas de Dieu ne nous écoute pas. A ceci, nous distinguons l'esprit de vérité de l'esprit d'erreur.

L'amour de Dieu implique l'amour de nos frères.

[7]Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres, car l'amour vient de Dieu. Quiconque aime, est né de Dieu et connaît Dieu. [8]Qui n'aime pas, n'a pas connu Dieu, car Dieu est amour. [9]Voici comment l'amour de Dieu a été manifesté à notre égard : Dieu a envoyé dans le monde son Fils unique, afin que nous vivions par lui. [10]En ceci consiste l'amour : ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, c'est lui qui nous a aimés, et qui a envoyé son Fils comme victime propitiatoire pour nos péchés.

[11]Mes bien-aimés, si Dieu nous a tant aimés, nous devons aussi nous aimer les uns les autres. [12]Personne n'a jamais vu Dieu; si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, et son amour s'achève en nous. [13]Nous connaissons que nous demeurons en lui, et lui en nous, grâce à l'esprit qu'il nous a donné. [14]Pour nous, nous avons vu et nous attestons que le Père a envoyé son Fils pour être le Sauveur du monde. [15]Si quelqu'un confesse que Jésus est le Fils de Dieu, Dieu demeure en lui, et lui en Dieu. [16]Et nous, nous avons connu l'amour de Dieu à notre égard, et nous y avons cru. Dieu est amour : celui qui demeure dans l'amour, demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui. [17]Voici comment cet amour atteint en nous son apogée : nous envisageons avec confiance le jour du jugement, car, tel Il est, tel nous sommes en ce monde[d]. [18]Il n'y a pas de crainte dans l'amour : l'amour parfait chasse la crainte; en effet, la crainte suppose le châtiment, et celui qui craint n'a pas l'amour parfait. [19]Nous aimons[e], parce qu'Il nous a aimés le premier. [20]Si quelqu'un dit : « J'aime Dieu », et qu'il haïsse son frère, c'est un menteur. Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, ne peut aimer Dieu qu'il ne voit pas. [21]Et nous tenons de lui ce commandement : que celui qui aime Dieu, aime aussi son frère!

5 [1]Quiconque croit que Jésus est le Christ, est né de Dieu, et quiconque aime Dieu qui l'a engendré, aime aussi celui qui est né de Dieu. [2]Quand nous aimons Dieu et que nous observons ses commandements, nous recon-

4, 3. « ce Jésus ». S : Jésus, le Seigneur incarné. L : Jésus-Christ incarné.

a. L'exaucement de la prière dépend de l'observation du commandement de Dieu, qui est à la fois *doctrinal* et *moral*. Le *nom* du Fils de Dieu, c'est l'équivalent de la *puissance divine* qui est en Jésus. *b.* Allusion probable à des hérésies qui niaient la réalité de l'humanité de Jésus ou d'après lesquelles le Christ divin se serait uni à l'homme Jésus, au moment du baptême (cf. Marcion). *c.* *Les*, c'est-à-dire ces esprits. Il ne s'agit pas, comme on l'a cru parfois, d'une victoire consistant dans l'exclusion des hérétiques, mais d'une victoire remportée en principe par ceux qui, ayant en eux un germe divin, ont résisté aux entraînements de l'esprit du mal. *d.* Voy. Rom. 8, 15. L'amour de Dieu refait notre être à sa ressemblance, ce qui nous élève au-dessus de la crainte du châtiment. *e.* D'après les versets suivants, il n'y a pas de doute sur l'objet de cet amour.

23 : Jn 6, 29 ; 15, 17. **4,** 1 : 1 Thess. 5, 21 ; Mt 7, 15. 2 : Jn 1, 14. 5 : Jn 15, 19. 6 : Jn 8, 47. 9 : Jn 3, 16. 11 : Mt 18, 33. 12a : Jn 1, 18. 14 : Jn 3, 17. 21 : Mc 12, 29-31. **5,** 1 : Jn 8, 42.

naissons à ce signe que nous aimons les enfants de Dieu. [3]L'amour de Dieu consiste à observer ses commandements. Et ses commandements ne sont pas pénibles[a]. [4]Car tout ce qui est né de Dieu, est vainqueur du monde. Et voici la victoire qui a vaincu le monde : c'est notre foi. [5]Qui est vainqueur du monde, sinon celui qui croit que Jésus est le Fils de Dieu ?

Le témoignage de Dieu en faveur de Jésus.

[6]C'est lui, Jésus-Christ, qui est venu par le moyen de l'eau, du sang et de l'Esprit. Non pas avec l'eau seulement, mais avec l'eau et le sang[b]. Et c'est l'Esprit qui rend témoignage, parce que l'Esprit est la vérité[c]. [7]Il y en a trois qui rendent témoignage : [8]l'Esprit, l'eau et le sang, et les trois ne font qu'un[d]. [9]Si nous acceptons le témoignage des hommes[e], le témoignage de Dieu est plus grand. Et voici le témoignage de Dieu : il rend témoignage à son Fils. [10]Celui qui croit au Fils de Dieu, a ce témoignage dans son cœur. Celui qui ne croit pas Dieu, fait de lui un menteur, puisqu'il n'ajoute pas foi au témoignage que Dieu a rendu à son Fils. [11]Et voici ce témoignage : Dieu nous a donné la vie éternelle, et cette vie est en son Fils. [12]Celui qui a le Fils, a la vie. Celui qui n'a pas le Fils de Dieu, n'a pas la vie.

L'efficacité de la prière. La connaissance du vrai Dieu.

[13]Je vous écris cela, pour que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu. [14]Nous avons en Dieu[f] cette sûre confiance que, si nous demandons une chose conforme à sa volonté[g], il nous écoute. [15]Et si nous savons qu'il nous écoute, quoi que nous lui demandions, nous savons que l'objet de nos demandes est à nous déjà. [16]Si quelqu'un voit son frère commettre un péché qui n'aboutisse pas à la mort[h], il priera et il lui donnera la vie (je parle de ceux qui n'ont pas commis de péché mortel). Il y a un péché qui aboutit à la mort. Ce n'est pas pour ce péché-là que je dis de prier. [17]Toute transgression[i] est un péché, et il y a un péché qui n'est pas mortel. [18]Nous savons que quiconque est né de Dieu, ne commet pas de péché : celui qui est né de Dieu, [Dieu] le garde[j], et le Malin n'a pas de prise sur lui. [19]Nous savons que nous sommes d'origine divine, et que le monde entier est au pouvoir du Malin. [20]Mais nous savons que le Fils de Dieu est venu, et qu'il nous a donné l'intelligence, pour que nous discernions l'Être véritable. Or, nous sommes en communion avec l'Être véritable, avec son Fils Jésus-Christ. C'est lui[k] qui est le vrai Dieu et la vie éternelle. [21]Mes chers enfants, gardez-vous des idoles[l].

5, 6. *S A. et de l'Esprit* manque dans B L. 7-8. 34 (cf. 162) aj. : (il y en a trois qui rendent témoignage) dans le ciel : le Père, le Verbe et l'Esprit saint. Et ces trois-là ne font qu'un. [8]Et il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre. 18. S : *se* garde *lui-même.*

a. Voy. Mt 11, 30. L'idéal n'est donc pas inaccessible : l'amour de Dieu donne la force d'y atteindre. *b.* L'*eau*, c'est le baptême. Le *sang*, c'est la vertu purificatrice du sacrifice. Cérinthe et les docètes enseignaient que la mort du Christ n'avait pas été une mort véritable : c'est pour cela que l'auteur insiste sur l'effusion du sang. *c.* Le témoignage de l'Esprit se rapporte, semble-t-il, au baptême du Christ, mais il est aussi fait allusion aux interventions de l'Esprit dans la vie de l'Église. En parlant des trois témoins, l'auteur songe aux sacrements, où l'action de l'Esprit se combine à celle des éléments matériels. — Cf. Jn 19, 34. *d.* En effet, il n'y a, en fin de compte, qu'un seul témoin : l'Esprit. Cela suffirait à rendre suspect le célèbre passage des « trois témoins », qui s'intercale ici (voy. note critique). Ce texte est cité pour la première fois par Priscillien (IVe siècle). Il apparaît ensuite dans des manuscrits espagnols, puis en Afrique. Au cours du Moyen-Age, il pénètre dans des manuscrits latins et dans deux manuscrits grecs. La congrégation de l'Index l'a déclaré authentique, le 13 janvier 1897. Il n'en est pas moins certain qu'il ne l'est pas. Les témoins de la terre, d'ailleurs, ne correspondent pas à ceux du ciel, et l'ensemble du texte ne comporte nullement la mention de témoins célestes. *e.* Le témoignage des hommes a donc quelque valeur (voy. Jn 8, 17).

f. Litt. : *en lui*, c'est-à-dire en Dieu, qui apparaît toujours dans l'épître comme le destinataire de la prière. *g.* Voy. Mc 14, 36 ; Jn 9, 31 ; 11, 22. *h.* La distinction établie entre les péchés, suivant leur degré de gravité, vient de l'Ancien Testament (Lév. 4, 2-6, 7 ; Nomb. 15, 27-29, cf. 30-31). Quel peut bien être le péché dont parle l'épître ? Il devait être très connu, puisque l'auteur ne juge pas à propos de le nommer. Rien n'indique qu'il s'agisse du péché « contre l'Esprit saint » (Mc 3, 29), dont la signification est très spéciale. Il s'agit plutôt de l'apostasie, comme dans l'épître aux Hébreux (6, 4-6 et 10, 26-27), mais de cette forme d'apostasie qui consistait à verser dans cette christologie hérétique qui est, pour l'auteur, la doctrine de l'Antichrist. *i.* Les plus petites infractions aux commandements de Dieu constituent donc un péché, et font l'objet de l'intercession prescrite. *j.* On a aussi traduit : celui qui est né de Dieu le garde (c'est-à-dire : lui demeure fidèle). *k.* S'agit-il de Jésus ? Nous aurions une déclaration analogue à la confession de Thomas (Jn 20, 28). Mais l'évangile de Jean maintient généralement la subordination du Fils au Père. Le mot « lui » peut se rapporter au « Véritable », c'est-à-dire à Dieu, bien qu'il en soit séparé. Il est impossible de se prononcer entre les deux interprétations. *l.* Il ne s'agit pas des hérésies, mais des dieux du paganisme.

3 : Jn 14, 15, 23 ; 2 Jn 6. 3b : Mt 11, 30. 4 : Jn 16, 33. 9 : Jn 5, 32, 36 ; 8, 18. 10 : Jn 3, 33 ; 1 Cor. 15, 15. 12 : Jn 3, 36. 13 : Jn 20, 31. 14 : Jn 14, 13 ; 16, 23. 15 : Mc 11, 24. 16 : Mt 12, 31 ; Héb. 6, 4-6 et 10, 26-27. 18b : Jn 17, 15. 19 : Jn 8, 44. 20a : 1 Cor. 2, 12 ; Éph. 4, 18. 20b : Jn 17, 3. 21 : 1 Cor. 10, 14.

DEUXIÈME ÉPÎTRE DE JEAN

Adresse et salutation.

[1] L'Ancien, à la Dame élue[a] et à ses enfants, que j'aime en vérité et qu'aiment comme moi tous ceux qui connaissent la vérité, — [2] au nom de la Vérité qui demeure en nous, et qui sera avec nous éternellement. [3] Avec nous soient la grâce, la miséricorde et la paix, de la part de Dieu, le Père, et de Jésus-Christ, Fils du Père, dans la vérité et dans l'amour.

Vivre dans la vérité et dans l'amour.

[4] J'ai eu bien de la joie à rencontrer certains de tes enfants, qui se conduisent selon la vérité, d'après le commandement que nous avons reçu du Père[b].

[5] Et maintenant, la prière que je t'adresse, ô Kyria, c'est que nous nous aimions les uns les autres (ce n'est pas un commandement nouveau que je formule, c'est celui que nous avons eu dès l'origine). [6] Voici en quoi consiste l'amour : à vivre selon les commandements de Dieu. Et ce commandement, ainsi que vous l'avez appris dès l'origine, c'est que nous vivions dans l'amour.

Éviter les faux docteurs.

[7] Beaucoup de séducteurs[c] ont pénétré dans le monde, qui ne reconnaissent pas que Jésus-Christ se soit incarné[d]. Voilà le séducteur, voilà l'Antichrist! [8] Prenez garde à vous, pour que vous ne perdiez pas le fruit de vos travaux mais que vous obteniez un salaire complet. [9] Quiconque va de l'avant[e] et ne reste pas dans les limites de la doctrine du Christ[f], n'a pas Dieu. Qui persévère dans la doctrine, a le Père et le Fils. [10] Si quelqu'un vient à vous sans professer cette doctrine, ne le recevez pas chez vous[g], ne lui adressez pas de salutations[h]. [11] Celui qui le salue s'associe à ses œuvres perverses.

[12] J'aurais bien des choses à vous dire, mais je n'ai pas voulu vous les communiquer avec le papier et l'encre. J'espère aller chez vous et m'entretenir avec vous de vive voix, pour que votre joie soit complète.

[13] Les enfants de ta sœur l'élue[i] t'adressent leurs salutations.

8 : B L : le fruit de *nos* travaux. 12. *A B.* S K : *notre* joie.

a. On peut aussi traduire : à l'Élue souveraine, — ou : à dame Élue (en prenant Élue pour un nom propre). *Kyria*, que nous traduisons par Dame, est le féminin de *Kyrios* (Seigneur). Ce terme désigne ici une Église : *éklekté* a la même racine qu'ekklésia (Église). Voir Introd. *b.* Le commandement de Dieu se rapporte à la fois à la doctrine et à la vie. Et il trouve son application dans une multiplicité de devoirs particuliers, qui le manifestent et le développent. *c.* Voy. 1 Jn 2, 18-19; 4, 1-3; 2, 26. *d.* Litt : *soit venu en chair.* *e.* Comme s'il voulait dépasser la doctrine de l'Église. Nous voyons la doctrine prendre ici le pas sur le commandement de l'amour. *f.* La doctrine relative au Christ, plutôt que la doctrine enseignée par lui. *g.* Il ne faut donc pas remplir les devoirs de l'hospitalité (et l'on sait avec quelle générosité les chrétiens les mettaient en pratique) vis-à-vis des fauteurs d'hérésie. 1 Jn 5, 16 et Tite 3, 15 manifestent aussi, quoique à un moindre degré, cet éloignement à l'égard du pécheur (et de l'hérétique).
h. L'auteur interdit donc d'employer même une formule de salutation en congédiant le visiteur qu'il était défendu d'accueillir. *i.* L'Église de la localité où écrivait l'auteur.

1 : 1 Pi. 5, 1; 3 Jn 1. 3 : 1 Tim. 1, 2; 2 Tim. 1, 2. 5 : I Jn 2, 7. 6 : 1 Jn 5, 3. 9 : 1 Jn 2, 23. 10 : 2 Thess. 3, 6; 3 Jn 8. 12a : 3 Jn 13. 12b : 1 Jn 1, 4. 13 : 1 Pi. 5, 14.

TROISIÈME
ÉPÎTRE DE JEAN

Adresse.

[1] L'Ancien[a]. A mon bien cher Caïus, que j'aime en vérité[b].

[2] Ami, je souhaite que tu prospères à tous égards, et que ton corps se porte aussi bien que ton âme.

[3] J'ai eu bien de la joie[c] quand des frères sont venus, qui rendaient témoignage à ton attachement à la vérité, disant combien ta conduite est conforme à la vérité. [4] Je n'ai pas de plus grande joie que d'apprendre que mes enfants vivent dans la vérité.

Le devoir d'assister les prédicateurs itinérants.

[5] Ami, tu agis avec fidélité, quand tu fais du bien à nos frères, surtout aux frères étrangers[d] : [6] aussi ont-ils rendu témoignage à ta charité devant l'Église. Tu feras une bonne action en leur facilitant la suite de leur voyage d'une façon qui soit digne de Dieu[e]. [7] Car c'est pour le Nom[f] qu'ils se sont mis en route, sans rien vouloir accepter des païens. [8] C'est donc notre devoir d'accueillir de tels hommes, afin de nous associer à ce qu'ils font pour la vérité.

[9] J'ai écrit quelque chose[g] à l'Église, mais Diotrèphe, qui est friand de domination, n'a aucun égard pour nous. [10] Aussi, quand je viendrai, je rappellerai sa conduite. Il nous calomnie par ses mauvais propos, et, non content de cela, il refuse de recevoir nos frères. Quant à ceux qui voudraient les recevoir, il les en empêche, et il les chasse de l'Église.

[11] Ami, n'imite pas le mal, mais le bien. Celui qui fait le bien est de Dieu; celui qui fait le mal n'a pas vu Dieu.

[12] Quant à Démétrius, tout le monde lui rend un bon témoignage, et la Vérité elle-même[h]. Nous aussi, nous lui rendons témoignage, et tu sais que notre témoignage est véritable[i].

[13] J'aurais bien des chose à te dire, mais je ne veux pas le faire avec l'encre et la plume[j]. [14] J'espère te voir bientôt; nous nous entretiendrons de vive voix. [15] Paix à toi! Les amis te saluent. Salue les amis[k], chacun en particulier.

a. Voy. l'Introduction. *b.* Voy. 2 Jn 1. *c.* Voy. 2 Jn 4. *d.* Ce terme désigne les prédicateurs itinérants, dont il va être question. *e.* Ils sont les représentants de Dieu, leur œuvre étant la sienne. *f.* Le nom par excellence, celui qui a une puissance souveraine (voy. note sur Jn 17, 11 ; cf. Lév. 24, 11). *g.* Est-ce une allusion à la 2e épître? Ce n'est pas certain, les situations étant très différentes. Toutefois, les missionnaires peuvent avoir apporté une lettre qui n'était pas destinée à les recommander. *h.* La conduite de Démétrius était conforme à « la Vérité » ; c'est pourquoi celle-ci lui rend témoignage. Pourquoi ces affirmations solennelles et cette insistance? Sans doute parce que Démétrius, notable de l'Église, était lié avec Diotrèphe et, comme tel, suspect à Caïus. *i.* Voy. Jn 19, 35; 21, 24. *j.* Voy. 2 Jn 12. *k.* Il n'est question que des *amis*, donc du parti favorable à l'auteur.

1 : 2 Jn 1. 3 : 2 Jn 4. 6b : Tite 3, 13. 8 : 2 Jn 10. 11 : 1 Jn 3, 6, 9. 12-13 : 2 Jn 12. 12b : Jn 19, 35 ; 21, 24.

L'ÉPÎTRE DE JUDE

INTRODUCTION

L'épître de Jude semble avoir été connue assez tard. Elle fait partie, à la fin du second siècle, du recueil canonique : elle est admise à Rome, à Carthage, à Alexandrie. Elle est dans le canon de Muratori ; Tertullien la cite (*De cultu fœm.* 1, 3); Clément d'Alexandrie l'explique. Cependant, même plus tard, elle est encore contestée. Origène fait allusion aux doutes qu'elle éveille (*In Matth.* 17, 30). Eusèbe la range parmi les écrits admis, mais contestés (*Hist. Eccl.* III, 25, 3), et Jérôme donne pour raison des réserves qu'elle suscite les emprunts qu'elle fait à des livres apocryphes (*De vir. ill.* IV). L'écrit de Jude est largement utilisé par la 2ᵉ épître de Pierre, dont elle forme le chapitre second, mais la seconde épître de Pierre est de date tardive, et les emprunts qu'elle fait à la lettre de Jude ne confèrent pas nécessairement à cette dernière une haute antiquité.

L'épître de Jude a pour but de combattre les premières manifestations du gnosticisme, au moment où il commence à envahir l'Église. On voit apparaître, mêlés encore aux fidèles, des gens immoraux, qui prétendent être « spirituels » et qui sont avides d'argent. C'est, à un degré un peu plus avancé, ce qu'annoncent l'Apocalypse (les Nicolaïtes : Apoc. 2, 6, 15) et les Pastorales (1 Tim. 4, 1-3 et 2 Tim. 3, 1-8; Tite 1, 10-11).

C'est le temps où les apôtres apparaissent déjà comme un corps lointain (v. 17) et où on emploie la méthode d'autorité, qui condamne sans réfuter. La foi est une tradition que l'on maintient (v. 3). Tout cela nous mène à la fin du premier siècle, ou au commencement du second, sans que l'on puisse préciser davantage.

L'épître se revêt de l'autorité de Jude, l'un des frères du Seigneur (Marc 6, 3). Dès cette époque, Jésus-Christ est placé si haut que l'on n'aime plus à dire expressément qu'il ait eu des frères. Pour revendiquer la dignité de frère de Jésus, on emploie des formes délicates : le nom révéré de Jacques (v. 1) ne laisse place à aucun doute sur l'intention de l'auteur.

On ne peut dire ni où l'épître a été composée, ni à quel public elle a été adressée.

Elle se donne comme une épître catholique, c'est-à-dire destinée à l'ensemble des chrétiens ; mais cette polémique vive et par allusions, qui doit être comprise à demi-mot, suppose des lecteurs qui connaissent l'auteur et savent de quoi il traite.

Elle suppose des gens au courant des apocalypses juives et qui aiment les repas en commun. On peut songer à l'Égypte chrétienne, où l'épître a été connue d'abord. D'autres ont pensé à ces Églises syriennes de l'est de la Palestine, qui ont eu un beau développement ecclésiastique. Le fait que la Syrie chrétienne n'a admis notre épître que tardivement, n'est pas une objection absolue. On est moins porté à accepter comme livre canonique ce qu'on a vu écrire.

L'épître est si courte, si dénuée d'indications précises, qu'on ne peut conclure nettement sur aucun des points qui la concernent.

Même l'authenticité absolue (l'attribution de l'écrit à Jude, frère du Seigneur) peut être soutenue à la rigueur : les citations d'apocryphes sont plutôt une marque d'antiquité (la deuxième de Pierre, qui vient plus tard, les efface) ; les désordres combattus sont très anciens. Mais cette authenticité est fort douteuse. Et il résulte du passage d'Eusèbe sur les petits-fils de Jude, qui comparaissent devant Domitien, que Jude a dû mourir de bonne heure (Eusèbe, *H. E.* III, 20, 1).

ÉPÎTRE DE JUDE

[1]Jude, esclave de Jésus-Christ et frère de Jacques[a], aux élus, aimés en Dieu le Père et gardés pour Jésus-Christ : [2]la miséricorde, la paix et l'amour vous soient multipliés !

[3]Bien-aimés, ayant fort à cœur de vous écrire au sujet de notre commun salut, je me sens pressé de le faire, afin de vous exhorter à lutter pour la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes. [4]Il s'est glissé parmi vous, en effet, certains individus, dès longtemps prédestinés à cet acte condamnable, des impies qui, dénaturant la grâce de notre Dieu, en ont fait un prétexte de licence[b], et qui renient notre seul Maître et Seigneur Jésus-Christ[c]. [5]Je veux vous rappeler — vous devriez, une fois pour toutes, savoir tout cela — que le Seigneur, ayant fait sortir le peuple du pays d'Égypte, fit périr ensuite ceux qui avaient été incrédules ; [6]et qu'il garde pour le jugement du grand jour, enchaînés éternellement dans l'obscurité, les anges qui, n'ayant pas conservé leur rang, ont déserté la place qui leur avait été assignée[d]. [7]Pareillement Sodome et Gomorrhe et les villes voisines[e], qui se sont livrées à la même impudicité en recherchant des unions contre nature, sont devant nous un exemple, subissant la peine du feu éternel.

[8]Eh bien ! ceux dont je parle font de même : perdus dans leurs rêves, ils souillent leur chair, méprisent l'Autorité et blasphèment les Gloires[f]. [9]Pourtant, quand l'archange Michaël contestait avec le diable et lui disputait le corps de Moïse[g], il n'osa pas proférer contre lui de malédiction ; il dit seulement : *Que le Seigneur te punisse !* [10]Mais ceux-ci blasphèment ce qu'ils ignorent ; et ce qu'ils connaissent par les sens, comme les bêtes privées de raison, cause leur perte. [11]Malheur à eux ! ils ont suivi la voie de Caïn, ils se sont jetés, par amour du gain, dans l'égarement de Balaam[h], et se sont perdus par la révolte de Coré[i].

[12]Ils sont l'écueil de vos agapes ; ils font bonne chère sans pudeur, ils se gorgent. Nuées sans eau, chassées par les vents, arbres de fin d'automne, sans fruits, deux fois morts, déracinés ; [13]vagues furieuses de la mer, qui jettent l'écume de leurs impuretés ; astres errants[j], à qui l'obscurité des ténèbres est réservée pour l'éternité[k] ! [14]C'est pour eux aussi qu'a prophétisé Hénoch, le septième après Adam : « Voici *le Seigneur qui vient, avec ses saintes myriades*, [15]exercer le jugement sur tous, et confondre tous les impies pour toutes les œuvres d'impiété qu'ils ont commises et pour toutes les paroles offensantes qu'ont prononcées contre lui ces pécheurs impies[l]. » [16]Ce sont des gens qui grognent, des mécontents, qui vivent selon leurs pas-

a. L'auteur entend par là très probablement le frère du Seigneur (Gal. 1, 19 ; 2, 9 ; Act. 15, 13). Cf. Mc 6, 3. *b*. On pourrait aussi traduire : qui ont changé la grâce de notre Dieu en licence. *c*. Le gnosticisme apparaît ici comme une tendance reconnaissable, moralement dangereuse, mais pas encore constitué en dehors de l'Église. *d*. Ce 2e exemple est emprunté au livre d'Hénoch (12, 4-13, l'« Annonce au veilleurs du Ciel, qui ont abandonné les hauts cieux, la sainte demeure éternelle... » et 10, 4-6 sur les ténèbres et le jugement). Cf. aussi Gen. 6, 2 et note sur Phil. 2, 6. *e*. Gen. 19, 4-25. *f*. L'*Autorité*, c'est-à-dire Dieu et le Christ. Les *Gloires* sont des anges.

g. D'après Clément d'Alexandrie, Origène, etc., ce trait se lisait dans un livre apocryphe intitulé *Assomption de Moïse*, écrit juif du temps de Jésus. Ce passage a été perdu. Pour *Michaël*, voy. Dan. 12, 1. *h*. On attribuait les actes d'idolâtrie et d'inconduite rapportés Nomb. 25, 1-3 et 31, 16, à l'influence de Balaam, séducteur du peuple. Dans la tradition rabbinique, il est le père des faux docteurs, intéressés et sans moralité. *i*. Voy. Nomb. 16. *j*. Ces images sont des jugements précis : on y reconnaît des gens inquiets, sans bonnes œuvres, violents et impurs. Les *astres errants* (comètes, météores) étaient associés, dans les idées juives du temps, à des esprits révoltés et inquiets. *k*. Le livre d'Hénoch (18, 14) situe cette prison des puissances déchues à l'endroit où le ciel et la terre finissent.

l. Citation empruntée au livre d'Hénoch. La citation ne cadre tout à fait ni avec le texte grec ni avec le texte éthiopien. Jude semble bien au courant de cette littérature apocalyptique.

9 : Zach. 3, 2. *14* : Deut. 33, 2 ; Zach. 14, 5.

2 : 2 Pi. 1, 2. 3 : 2 Pi. 1, 5. 4 : 2 Pi. 1-2. 5 : 2 Pi. 1, 12 ; — Nomb. 14, 35 ; 1 Cor. 10, 5. 6 : 2 Pi. 2, 4, 9. 7 : 2 Pi. 2, 6, 10. 8 : 2 Pi. 2, 10. 9 : 2 Pi. 2, 11. 10 : 2 Pi. 2, 12. 11 : Gen. 4, 8 ; 2 Pi. 2, 15. 12 : 2 Pi. 2, 13, 17. 13 : És. 27, 20 ; 2 Pi. 2, 17. 14 : Gen. 5, 21. 15 : Mt 12, 36. 16 : 2 Pi. 10, 18.

sions; leur bouche dit des choses pompeuses; ils flattent les gens[a] par intérêt.

[17] Mais vous, bien-aimés, souvenez-vous de ce qui a été prédit par les apôtres de notre Seigneur Jésus-Christ[b]. [18] Ils vous disaient : A la fin des temps viendront des railleurs qui vivront suivant leurs passions impies. [19] Les voilà bien, ces fauteurs de schismes[c], ces êtres matériels, qui n'ont pas l'Esprit ! [20] Mais vous, bien-aimés, édifiez-vous sur le fondement de votre très sainte foi, priant dans la communion de l'Esprit saint. [21] Maintenez-vous dans l'amour de Dieu, vous attendant à la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ, en vue de la vie éternelle. [22] Ayez pitié de ceux qui hésitent, [23] sauvez-les, *arrachez-les du feu ;* les autres[d], ayez pour eux une pitié mêlée de crainte, haïssant jusqu'au *vêtement souillé* par la chair !

[24] A celui qui peut vous garder de toute chute et vous faire paraître devant sa gloire sans reproche, pleins d'allégresse, [25] au Dieu unique, notre Sauveur, par Jésus-Christ notre Seigneur, soit la gloire, la grandeur, la force, la puissance, de toute éternité, maintenant et aux siècles des siècles ! Amen.

a. Litt. : « *Ils admirent* les visages », expression typique des Septante ; cf. « faire acception de personnes ». *b.* Les apôtres forment un corps, qui appartient déjà à un passé quelque peu lointain. Sur ces prophéties, cf. Act. 20, 29-30 et les Pastorales (1 Tim. 4, 1-3 ; 2 Tim. 3, 1-8 ; Tite 1, 10-11). *c.* Cf. Tite 3, 10, *l'hérétique* (celui qui provoque des divisions). Le sens peut être aussi : ceux qui établissent des catégories telles que « psychiques » et « pneumatiques », et qui ne sont eux-mêmes que des « psychiques ». *d.* Le texte des v. 22 et 23 est fort maltraité dans les manuscrits. Pas un mot n'est sûr. Certains témoins (S, A, etc.) parlent de trois sortes de personnes, d'autres de deux. B, que nous suivons, combine les leçons et montre comment, devant les hérétiques, les uns hésitent, les autres succombent, d'où la double attitude prescrite. Cette leçon, qui nous paraît la meilleure, n'est pas indiscutable.

23 : Zach. 3, 2-4.

17 : 2 Pi. 3, 2. 18 : 1 Tim. 4, 1 ; 2 Pi. 3, 3. 20 : Col. 2, 7. 23 : Am. 4, 11 ; Apoc. 3, 4. 24 : 1 Thess. 5, 23. 25 : Rom. 16, 27 ; 1 Tim. 1, 17 ; 2 Pi. 3, 18.

L'APOCALYPSE DE JEAN

INTRODUCTION

1. La tradition apocalyptique. L'Apocalypse johannique, isolée dans le Nouveau Testament, dont elle est le seul écrit prophétique, appartient à un genre littéraire très répandu dans les milieux juifs, au commencement de l'ère chrétienne. Il est nécessaire de la replacer dans l'ensemble de cette littérature, pour comprendre son caractère spécial, le sens véritable de ses tableaux, souvent obscurs, et le but poursuivi par son auteur. Avant d'aborder l'étude de notre livre, on fera donc bien de se familiariser avec le genre apocalyptique, en lisant tout au moins le livre de Daniel, plus connu parce qu'il figure dans l'Ancien Testament, et celui d'Hénoch.

L'étude des apocalypses révèle un fait d'une importance capitale : c'est l'étroite parenté qui existe entre elles. Les mêmes données eschatologiques, les mêmes mythes ou légendes, les mêmes conceptions cosmiques, astrologiques et physiques, les mêmes images et les mêmes formules, réapparaissent à travers toutes ces œuvres, avec des variantes dues beaucoup moins à la personnalité des auteurs qu'aux circonstances dans lesquelles ils écrivirent. La reconnaissance de ce fonds commun à toute la littérature apocalyptique, est le point de départ de l'exégèse scientifique de notre livre. On serait presque en droit de dire que la canonisation de l'Apocalypse, en la séparant des écrits similaires, a retardé l'heure de sa véritable interprétation : chacun s'est senti libre d'en accommoder le contenu à ses opinions personnelles.

2. Histoire de l'interprétation de l'Apocalypse. Dans l'antiquité chrétienne et parfois jusqu'à nos jours, l'Apocalypse a été considérée comme un recueil d'oracles relatifs aux destinées de l'Église ou, d'une manière plus générale, à l'histoire de l'humanité. On y a trouvé prédits tous les grands fléaux qui ont désolé les peuples au cours des siècles : guerres, famines, épidémies, — et aussi toutes les calamités d'ordre moral : perversion des mœurs, irréligion, apostasie. La figure de la Bête, en particulier (ch. 13 et 17), a donné lieu aux explications les plus fantaisistes : on y a reconnu tour à tour Attila, l'Église catholique, des papes, Luther, Mahomet, les Turcs, Napoléon, Guillaume II. Il suffit cependant de lire l'Apocalypse avec attention, pour apercevoir la fausseté des suppositions de ce genre. Il apparaît clairement, dès les premières lignes, que l'auteur a uniquement en vue les événements de son temps.

Les écrivains apocalyptiques ne se préoccupent pas d'un lointain avenir de l'humanité; cet avenir n'existe pas à leurs yeux. Les fléaux qu'ils annoncent indiquent que le Messie est à la porte; ils sont le signe de la fin du monde et de l'instauration imminente d'un ordre de choses nouveau. Ce point de vue est aussi celui de l'Apocalypse johannique : elle se donne, dès le début, comme la révélation de « ce qui doit arriver *bientôt* » (1, 1; cf. 22, 6). « Je viendrai *bientôt* », ne cesse de redire le Christ céleste (3, 11; 22, 7, 12, 20). Il n'y a donc pas le moindre doute que tout le contenu du livre ne se rapporte aux jours les plus proches : l'auteur n'a pas idée d'une histoire qui doive se dérouler encore pendant des milliers d'années.

L'étude de notre livre, comparé avec les autres documents apocalyptiques du judaïsme, a mis fin à l'exégèse désordonnée et romantique qui a fleuri dans le passé.

3. La composition de l'Apocalypse. Un simple examen de l'Apocalypse révèle que cet ouvrage n'est pas une composition entièrement originale, jaillie du cerveau d'un seul écrivain. Assurément il y a un plan : les matériaux sont ordonnés et aboutissent à une conclusion. Mais l'auteur n'est point parvenu à leur donner assez de cohérence pour masquer la diversité de leur origine. Il les unit souvent par des procédés artificiels : groupement par trois, par quatre et surtout par sept, nombre particulièrement affectionné de la littérature apocalyptique. Il y a trois « malheurs », quatre « cavaliers », sept « lettres », sept « trompettes », sept « coupes ».

Il est visible que plusieurs au moins de ces « hebdomades » sont formées d'éléments primitivement étrangers (cf. note sur le titre de 8, 7). On reconnaît d'autre part que chacune d'elles, notamment celles des sceaux, des trompettes et des coupes, ont dû constituer à l'origine de petites apocalypses séparées. Il est probable que ces trois dernières contenaient chacune tout le drame de la fin du monde, divisé en sept actes et aboutissant à son terme naturel : le jugement dernier et l'établissement du royaume messianique. Pour en faire un seul tout, le rédacteur de l'Apocalypse johannique en a supprimé le dénouement et l'a renvoyé à la fin de son livre, mais ces coupures ont laissé plus d'une trace dans le texte : la venue du dernier jour est annoncée dès 6, 17; on trouve une double description du jugement 14, 14-20; le règne de Dieu est proclamé 11, 17; etc. L'auteur n'a pas réussi complètement à transformer

les hebdomades en scènes successives réalisant une progression dramatique bien marquée. De l'une à l'autre, le crescendo n'est pas toujours sensible : l'action languit et même s'affaiblit. La liaison est parfois artificielle (voy. par exemple le passage des sept sceaux aux sept trompettes, 8, 1-6).

Enfin l'hebdomade est fréquemment interrompue pour permettre l'intercalation de morceaux étrangers, qui constituent comme un intermède dans le drame. C'est ainsi que l'ouverture du septième sceau est ajournée, quoique la fin ait été déclarée imminente (6, 17), pour faire place à la double vision des élus qui remplit le ch. 7. On peut faire une remarque identique à propos des tableaux analogues qui se trouvent dans les chapitres 10 ; 11, 1-14 ; 12-14.

Il est donc manifeste que l'auteur coordonne des données de provenance diverse. Sa méthode se trahit, au surplus, par un grand nombre de détails de style : voy. notes sur 4, 1 ; 6, 1, 2, 5 ; 8, 12 ; 10, 11. Elle apparaît avec une clarté particulière au début du ch. 15 : les sept anges porteurs des sept fléaux sont introduits (v. 1) comme titre général des visions contenues dans les ch. 15 et 16, alors qu'ils n'entrent en scène qu'au v. 6, après l'intermède de la mer de cristal.

Il y aurait un grand intérêt à déterminer l'origine des matériaux qui sont entrés dans l'Apocalypse. Les emprunts faits à l'Ancien Testament (en particulier à Daniel et à Ézéchiel) se reconnaissent facilement[1]. On les a imprimés en italique dans la traduction. Il y a beaucoup d'autres éléments dont la source ne peut être précisée, faute de points de repère. Mais il est possible d'indiquer à peu près sûrement dans quel milieu ils se sont formés.

Un certain nombre de symboles portent la trace de conceptions astrologiques et mythologiques, qui trahissent leur origine païenne. Tels sont les quatre cavaliers (6, 1-8) et les quatre premières coupes (16, 2-8). Voyez encore les notes sur 1, 5, 12 ; 4, 4 ; 5, 6 ; 9, 3, 8, 15 ; 12, 1, 4 ; etc.

Particulièrement important est le groupe de tableaux qui présentent un caractère judaïque très marqué. Ils sont en telle abondance que plusieurs critiques ont représenté l'Apocalypse comme un livre juif, interpolé par une main chrétienne. Citons 7, 2-10 ; 11 ; 12, 1-6 ; 15 ; 21, 10-22, 5. On doit ajouter les diverses visions de la Bête qui représente l'empire romain (13 ; 17). Tout porte à croire que la création de cette figure, fortement influencée par le livre de Daniel, est due à la surexcitation des esprits provoquée par la guerre juive (66-70).

Sous quelle forme l'auteur de l'Apocalypse johannique a-t-il trouvé ces divers éléments qu'il a introduits dans son œuvre ? Si, comme nous le verrons plus loin, il a composé son livre au temps de Domitien, vers l'an 95, il a dû connaître sous forme écrite plusieurs des thèmes qu'il s'est appropriés. Tel est le cas des deux oracles relatés 11, 1-2 et 17, 8-10. Ces indications si précises, et que l'événement n'avait pas confirmées, n'auraient guère pu se transmettre oralement, sans s'accommoder à la réalité historique. D'autres données, comme les hebdomades et tout ou partie des visions relatives à la Bête, pouvaient également avoir déjà fait l'objet d'une rédaction. Il n'est pas douteux qu'à côté des grandes synthèses apocalyptiques parvenues jusqu'à nous, tels le livre d'Hénoch et 4 Esdras, il n'ait existé de courts écrits relatifs à la fin du monde. Marc 13 (et parallèles) et 2 Thessaloniciens 2, nous en ont conservé deux exemples.

Mais à côté de la littérature apocalyptique, il y avait une tradition apocalyptique orale, qui devait être fort riche. Il circulait, dans les milieux populaires, de nombreux récits sur le drame de la fin des temps, qui allaient s'amplifiant et se modifiant sans cesse, sous l'action des crises religieuses, sociales ou politiques. A la faveur du syncrétisme, qui, vers le début de l'ère chrétienne, amalgamait tant de races, de philosophies et de religions, ce folklore apocalyptique s'alimentait aux sources les plus diverses et pouvait produire des légendes très variées. Il a certainement influencé l'Apocalypse johannique, mais dans une mesure qu'il est impossible de déterminer, faute d'éléments de comparaison.

On se tromperait toutefois gravement, si l'on voulait faire de l'auteur de l'Apocalypse un simple compilateur. Sans doute il a puisé largement dans la tradition littéraire et orale qu'il avait à sa disposition, mais il a aussi donné de lui-même. A l'inverse des apocalypticiens juifs, qui avaient le sentiment de vivre en un temps où la révélation était close, il avait l'intime assurance d'être un inspiré, un prophète. Aussi y a-t-il dans son œuvre une part de création importante. Il n'a pas seulement choisi et groupé les matériaux, il les a transposés dans une large mesure, en leur donnant la couleur chrétienne. Il y a encore ajouté ses visions personnelles, par exemple la scène de l'Agneau (5, 6-14), et un bon nombre des tableaux qui représentent le triomphe des élus (7, 9-17 ; 12, 7-12 ; 16, 5-7 ; 19, 1-10 ; etc.). C'est lui très probablement qui a rédigé les lettres aux sept Églises. On doit lui attribuer aussi l'introduction (1, 4-20) et la conclusion.

4. Date de la rédaction. Certaines scènes de l'Apocalypse portent en elles-mêmes la date de leur origine et semblent pouvoir permettre de fixer approximativement l'époque de la rédaction de l'ouvrage. L'action symbolique du mesurage du temple (11, 1-2), qui suppose la prise de Jérusalem, mais non celle du sanctuaire, paraît devoir se placer un peu avant le mois d'août de l'an 70. Mais il n'est pas sûr que cet oracle soit en relation avec les faits historiques (voir la note sur le passage). Par contre, toutes les visions relatives à la Bête, c'est-à-dire à la puissance romaine (13-20), se rapportent certainement à l'histoire, parfois même à des événements précis et rigoureusement datés. La tête blessée mortellement et puis guérie (13, 3), la Bête qui était, qui n'est plus, et qui doit reparaître (17, 8), et le chiffre 666 (13, 18), indiquent évidemment Néron (voir les notes sur ces passages). Le v. 10 du ch. 17, où les sept têtes de la Bête sont interprétées comme sept rois (cinq disparus, un actuellement en vie et un autre encore à venir), ne laisse rien à désirer au point de vue de la précision : le 6e empereur étant le successeur de Néron, Galba, c'est sous le règne très court de ce prince

1. Ce qui pourrait être rapporté directement aux apocalypses non canoniques dont les textes nous ont été conservés, est de trop faible importance pour mériter d'être relevé.

(68-69) que le morceau a dû être écrit. S'ensuit-il que l'Apocalypse ait été composée à ce moment-là? Cette conclusion, que plusieurs critiques ont formulée, ne semble guère légitime. Dans un livre formé d'éléments si divers, il faut distinguer entre la date de chaque fragment et celle de l'ouvrage lui-même. Si la notice de 17, 10 a été rédigée sous Galba, il en résulte avec évidence que l'Apocalypse n'est pas antérieure au règne de ce prince. Mais elle pourrait fort bien se placer à une époque postérieure. Et c'est ce qui est exigé, semble-t-il, par d'autres passages.

L'auteur de 17, 11 a connu un huitième souverain de Rome, et il s'efforce de concilier ce fait avec le verset précédent, qui fixait à sept le nombre des empereurs. Il y parvient en utilisant la légende du retour de Néron. Le peuple, auprès duquel ce prince jouissait d'un grand prestige, n'avait pas voulu croire à sa disparition définitive; le bruit se répandit qu'il n'était pas mort, mais caché quelque part, attendant l'occasion de reparaître. De là ces faux Nérons qui jetèrent le trouble dans l'empire, notamment en Asie Mineure, où notre livre a probablement vu le jour. Pour le rédacteur de 17, 11, le 8e empereur n'est autre que Néron revenu. Le 7e, qui devait « rester peu de temps », serait Titus, dont le règne fut en effet très court (79-81); le 6e serait Vespasien (69-79); les trois prétendants qui se disputèrent le trône après la mort de Néron et ne durèrent ensemble que quelques mois (Galba, Othon, Vitellius), auraient été négligés. Le nouveau Néron, qui rappelait l'ancien par sa cruauté envers l'Église, ne serait autre que Domitien (81-96).

L'hypothèse de la rédaction de l'Apocalypse à cette époque, est en parfait accord avec le témoignage des Pères de l'Église, qui placent l'exil de Jean à Patmos, sous Domitien. Irénée, entre autres, déclare que notre livre fut écrit à la fin du règne de cet empereur, donc vers l'an 95. La composition de l'Apocalypse ne peut s'expliquer qu'à cette date. Elle suppose des persécutions générales et prolongées, qui ne se sont produites qu'en ce temps-là. L'image de la Bête appliquée à Rome, a dû apparaître, dans les milieux juifs, au cours de l'insurrection de 66-70, mais on ne comprendrait guère qu'un chrétien se la fût appropriée avant Domitien.

Quelques-uns ont voulu distinguer entre la date de la rédaction de l'Apocalypse et celle de sa publication. L'ouvrage aurait été écrit peu après la mort de Néron, vers l'an 70. Il serait demeuré caché pendant un quart de siècle, et aurait été mis en circulation par un éditeur, qui lui aurait fait subir quelques retouches; c'est à ce dernier qu'il faudrait attribuer notamment 17, 11. Cette hypothèse est une complication bien inutile. S'agissant d'un livre où nous avons reconnu la présence de tant de matériaux divers, il est superflu de supposer deux rédacteurs successifs. Un seul a pu suffire[1].

5. La forme et le style. L'Apocalypse contient essentiellement des visions, auxquelles se mêlent parfois quelques oracles. Ces visions revêtent souvent un aspect bizarre et incohérent, et les artistes des siècles postérieurs qui ont essayé de les représenter par l'image, ont dessiné des êtres monstrueux. Cela tient à ce que les auteurs d'apocalypses, pour la plupart, ne sont pas des visionnaires, mais des scribes. Les figures qu'ils retracent ne se sont pas offertes à leurs yeux; ils les construisent à l'aide d'éléments pris à des sources diverses. Et dans ce travail de combinaison, ils cherchent exclusivement à exprimer leurs idées, sans aucun souci de l'aspect physique que peuvent revêtir leurs images. De là le caractère tourmenté et parfois baroque de leurs créations. Par exemple, la Bête, qui joue un si grand rôle à partir du ch. 13 de l'Apocalypse, provient de la fusion des quatre animaux de Daniel 7. Voilà pourquoi elle tient tout ensemble du lion, de l'ours et de la panthère. Elle a dix cornes, comme le quatrième animal de Daniel, et on lui a donné sept têtes pour représenter les sept collines ou les sept empereurs de Rome, sans s'inquiéter de la discordance de ce nombre avec celui des cornes. Si le sens de cette figure est assez flottant (elle désigne tantôt l'empire, tantôt Néron, tantôt Rome : voy. 13, 1-2; 17, 9-11 et les notes), c'est qu'elle avait dû être appliquée à la puissance romaine de plusieurs façons différentes. L'auteur a trouvé ces variantes dans la tradition, et il les a recueillies toutes, sans réussir à les harmoniser.

Si les images de l'Apocalypse sont souvent obscures, le style en est ordinairement clair et harmonieux. On y constate même un rythme très sensible. Ce n'est pas celui de la poésie hébraïque, ni celui de la poésie grecque; il rappelle plutôt celui qu'on trouve dans quelques autres morceaux du Nouveau Testament, comme 1 Corinthiens 13. Quelques traducteurs, pour mettre ce rythme en évidence, ont donné au texte du livre la disposition stichométrique. L'avantage de ce procédé n'est pas certain. Outre que le rythme de l'Apocalypse disparaît souvent dans la traduction, il n'est ni toujours égal ni partout bien net. La coupe des stiches est donc souvent arbitraire. On risque, d'autre part, de donner au lecteur l'impression que l'ouvrage est écrit en vers, alors qu'il est en prose rythmée.

6. L'auteur. A la différence des apocalypses juives, qui se présentent sous le nom d'hommes illustres appartenant au lointain passé d'Israël, l'Apocalypse du Nouveau Testament ne prétend pas être un livre antique. Elle ne le pouvait point d'ailleurs, puisqu'elle voulait être un livre chrétien. Son auteur se donne comme le contemporain de ceux auxquels il s'adresse. Il se nomme Jean tout simplement, sans se recommander par un titre ou une qualification quelconque. Cela paraît indiquer qu'il était bien connu des chrétiens d'Asie auxquels il s'adresse (1, 4). Et le ton plein d'autorité des lettres qu'il leur écrit (ch. 2 et 3) permettrait de penser qu'il jouissait auprès d'eux d'une haute considération. Est-il possible de déterminer quel est ce personnage? Il ne peut être question de l'apôtre Jean, si l'on admet que ce dernier est mort en 44 (cf. page 134). Au surplus, on ne comprendrait pas l'absence presque totale d'allusions au Jésus historique.

S'agirait-il de l'auteur du quatrième évangile? On a relevé, entre ce livre et l'Apocalypse, certaines ressemblances de style et de pensée. L'allure de la phrase offre une réelle analogie, et certains détails assez significatifs

1. Sous réserve de quelques additions de détail, comme 1, 1-3, qui ont été faites au livre après sa composition.

se retrouvent dans les deux écrits : l'image de l'eau vive, la comparaison du Christ à un agneau en dehors de toute allusion au sacrifice pascal, enfin une tendance très accentuée à donner au Christ des attributs que l'Ancien Testament réservait à Dieu. Mais ces ressemblances sont peu de chose en regard des différences qui séparent les deux livres. Il n'y a aucun rapport entre leurs points de vue eschatologiques. Pour l'évangile, on passe de la terre au ciel par l'opération mystique de la nouvelle naissance. Nous voilà aussi loin que possible des catastrophes cosmiques qui doivent, selon l'Apocalypse, inaugurer le Royaume de Dieu. Les deux livres présentent deux conceptions du Christ presque opposées. D'une part, c'est un guerrier redoutable, caractérisé par l'épée qui sort de sa bouche. De l'autre, c'est le Verbe divin, lumière des âmes, dispensateur de l'Esprit, qui communique directement aux siens la vie éternelle.

La littérature patristique fait mention d'un autre Jean, dit l'*Ancien* ou le *Presbytre*, qui résidait à Éphèse, et que plusieurs évêques de la province d'Asie avaient connu dans leur jeunesse. Ayant été en contact avec des chrétiens de la première génération, il passait pour le dépositaire de la véritable tradition apostolique (voyez à son sujet l'Introduction aux Épitres johanniques). Quelques-uns lui ont attribué l'Apocalypse, mais ce n'est là qu'une simple conjecture.

En somme, on n'a pu réussir à savoir sur l'auteur de notre livre rien de plus que ce qu'il en dit lui-même : il s'appelait Jean, et il fit un séjour dans l'île de Patmos

7. Le but et la valeur religieuse de l'Apocalypse.

L'Apocalypse n'est pas une œuvre didactique, composée pour satisfaire la curiosité humaine sur le drame de la fin du monde. Son but est d'ordre religieux. Écrite en un temps où des persécutions sanglantes jetaient la consternation dans les Églises et où les chrétiens épouvantés pouvaient céder à la tentation de renier leur foi, elle se propose de relever le courage des fidèles et de les amener à confesser le Christ jusqu'à la mort, en éveillant en eux la certitude de la victoire prochaine sur toutes les forces de l'ennemi, c'est-à-dire sur Satan et la Bête (celle-ci représentant l'empire romain, allié du démon et dépositaire de son pouvoir).

Pour susciter l'espérance, l'auteur emploie des moyens qui nous sembleraient aujourd'hui singuliers : le recours au mystère, l'observation des signes célestes, le déchiffrement des énigmes. Il use d'images, alors courantes dans les écoles juives, mais qui ne sont plus en accord avec notre conception physique de l'univers. Il fait appel parfois à des désirs de vengeance, que la dureté des temps excusait, mais qui s'harmonisent malaisément avec l'Évangile. Ce sont là des points faibles, dont il ne faudrait pas exagérer l'importance. S'il y a des éléments périmés dans l'Apocalypse, il s'en détache un peu partout, comme en lettres d'or, de belles paroles de la plus haute inspiration chrétienne. Des maximes d'un mysticisme touchant, des exhortations d'une puissance intime, émaillent le livre entier et particulièrement les premiers chapitres. Ce sont là des trésors impérissables.

Ce qui mérite d'être particulièrement relevé, c'est l'affirmation de la toute-puissance de Dieu et la foi inébranlable en son triomphe futur. Le spectacle du mal qui s'aggrave sans cesse et semble partout l'emporter, ne trouble pas Jean de Patmos. Ce sont les dernières convulsions de Satan ; s'il s'agite avec tant de fureur, c'est que sa défaite est proche. Celui qui trône dans les cieux va l'anéantir, lui et ce monde sur lequel il avait établi son empire, pour créer un ordre de choses entièrement nouveau, où il régnera sans partage. Toute l'œuvre du chrétien consiste à se préserver de la tentation de l'apostasie, par un grand effort d'héroïsme passif. Il n'a qu'à persévérer dans la patience et la fidélité, en attendant le miracle céleste qui le libérera des puissances hostiles en les brisant à jamais.

C'est sans doute une autre façon de concevoir la foi, qui prédomine aujourd'hui dans des cercles assez étendus. On la représente comme une force active, qui doit s'exercer sur le monde pour le transformer en Royaume de Dieu. Elle deviendrait ainsi le principe d'une évolution continue, à travers laquelle l'humanité s'élèverait par degrés à plus de perfection et de bonheur. Cette confiance en l'avenir de l'univers actuel, ne résiste pas toujours aux grandes crises politiques et sociales. Les âmes mille fois déçues par des expériences douloureuses, se réfugient volontiers dans l'espérance apocalyptique, qui n'attend le salut que d'une intervention surnaturelle du Tout-Puissant.

L'idéal religieux de Jean de Patmos était parfaitement approprié aux besoins de l'Église de son temps. Son livre a certainement contribué à soutenir les cœurs et à préserver les fidèles de l'apostasie. Ainsi a pu venir plus tard le triomphe du christianisme sur l'empire romain, qu'il avait annoncé avec tant d'assurance. Les événements ne se sont pas réalisés sous les formes qu'il avait décrites — c'étaient d'ailleurs des symboles, — mais sa foi ne l'a pas trompé.

Résumé.

Titre et contenu du livre (1, 1-3).
Adresse de Jean aux sept Églises (1, 4-8).
Vision de Jean à Patmos (1, 9-20).
Lettres aux sept Églises (2 et 3).
Vision du trône de Dieu (4).
Le livre scellé et l'agneau (5).
Ouverture des quatre premiers sceaux (6, 1-8).
Ouverture des cinquième et sixième sceaux (6, 9-17).
Intermède : la vision des élus dans le ciel (7).
Ouverture du septième sceau (8, 1-14, 20).
  Les sept anges aux trompettes (8, 1-6).
  Les quatre premières trompettes (8, 7-12).
  Les cinquième et sixième trompettes (8, 13-9, 21).
  Intermède : le petit livre ; les deux témoins (10, 1-11, 14).
  La septième trompette (11, 15-14, 20).
    Proclamation du jugement de Dieu (11, 15-19).
    La femme et le dragon (12, 1-6).
    Satan chassé du ciel (12, 7-12).
    La fureur de Satan (12, 13-17).
    La Bête aux sept têtes (12, 18-13, 10).
    La seconde Bête ou le faux prophète (13, 11-18).
    L'agneau et ses 144.000 (14, 1-5).
    Proclamation du jugement de Dieu (14, 6-13).
    La moisson et la vendange (14, 14-20).

Les sept derniers fléaux ou les sept coupes de la colère de Dieu (15 et 16).
Le cantique céleste (15, 2-4).
Distribution des sept coupes (15, 5-8).
Fléaux produits par les sept coupes (16).
Le châtiment de la grande Babylone ou Rome (17 et 18).
L'Alléluia du ciel sur la chute de Rome (19, 1-10).
L'apparition du Messie (19, 11-16).
La Bête et ses acolytes exterminés (19, 17-21).
Satan enchaîné. Le règne de mille ans (20, 1-6).
Suprême défaite et fin de Satan (20, 7-10).
Le jugement dernier. La Mort exterminée (20, 11-15).
Le nouvel univers et la nouvelle Jérusalem (21, 1-22, 5).
Conclusion : attestations de la vérité de l'Apocalypse (22, 6-21).

APOCALYPSE

Titre et contenu du livre.

1 [1] Révélation[a] de Jésus-Christ, que Dieu lui a donnée pour montrer à ses serviteurs *ce qui doit arriver* bientôt : il l'a fait signifier par son ange à son serviteur Jean, [2] qui a attesté la parole de Dieu et le témoignage de Jésus-Christ[b], tout ce qu'il a vu[c].

[3] Heureux celui qui lit et ceux qui entendent les paroles de cette prophétie[d], et qui gardent ce qui y est écrit, car le temps est proche.

Jean aux sept Églises d'Asie.

[4] Jean aux sept Églises qui sont en Asie[e]. Grâce et paix vous soient données par celui qui est, qui était et qui vient, par les sept esprits qui sont devant son trône [5] et par Jésus-Christ[f], *le témoin fidèle, le premier-né* d'entre les morts[g], et *le souverain*[h] *des rois de la terre.*

A celui qui nous aime, qui nous a délivrés de nos péchés par son sang, [6] et qui a fait de nous *un royaume, des prêtres de Dieu*, son Père, à lui soient la gloire et la puissance, de toute éternité. Amen.

[7] *Le voici qui vient sur les nuées ;* tout œil *le verra, ceux mêmes qui l'ont transpercé,* et toutes les tribus de la terre *se lamenteront à son sujet*[i]. Oui, amen.

1, 5. P : qui nous *a aimés.* B : qui nous a *lavés* de nos péchés. 6. P : qui nous a faits *rois.*

a. En grec *apocalupsis* (d'où le nom de l'Apocalypse). Ce terme désigne la révélation en général ; de là dérive le sens de révélation par visions et, plus spécialement, celui de révélation par visions des choses à venir et de la fin du monde. *b.* Jésus, l'ange, Jean, forment une chaîne qui relie la Révélation à Dieu lui-même. *c.* Allusion aux visions qui vont être décrites. *d.* C'est-à-dire de l'Apocalypse. Les formules employées dans ce verset, *lit, écrit,* attestent l'usage liturgique de notre livre, et sont en relation avec l'autorité canonique qui lui fut accordée de bonne heure. *e.* Ceci est un nouveau début ; c'était le commencement primitif de l'Apocalypse. Pour faciliter l'admission du livre dans le canon, on lui donna une courte introduction (v. 1-3), œuvre d'un rédacteur dont on retrouve la trace à travers tout l'écrit. L'auteur lui-même (Jean), dont le nom revient encore 1, 9 ; 22, 8, n'est désigné nulle part comme l'apôtre de Jésus (voy. l'Introduction). L'*Asie* désigne, comme d'ordinaire dans le N. T., la province romaine de ce nom, à l'angle S. O. de l'Asie Mineure. *f.* « Dieu », « les sept Esprits », « Jésus-Christ », constituent la triade apocalyptique. *Les sept Esprits,* qui reparaissent dans l'Apocalypse sous des symboles divers (les sept flambeaux, les sept yeux de l'Agneau, les sept anges sonnant de la trompette) sont d'origine babylonienne ou iranienne. Cette hebdomade représentait originairement l'ensemble des puissances divines. Le monothéisme juif en fit des serviteurs du Dieu suprême. Le rédacteur chrétien a introduit dans notre livre l'idée de l'Esprit unique (2, 29 ; 3, 6, 13, 22 ; 22, 17). Les sept Esprits sont nommés *avant* Jésus-Christ, parce que, toujours placés devant le trône de Dieu, ils ne se séparent pas de lui. Mais la position dominante du Christ se reflète clairement dans les attributs qui lui sont donnés aux versets suivants. *g.* La vie et la mort de Jésus sont considérées sous l'angle d'un témoignage rendu à Dieu ; les chrétiens, en conséquence, sont ceux qui gardent ce témoignage. *h.* Il y a, dans ce titre, une opposition tacite aux empereurs romains ; de même, la mention du « royaume » spirituel des chrétiens (v. 6), s'oppose aux royaumes terrestres. *i.* Proclamation anticipée du triomphe du Christ. Par sa forme et son contenu, ce texte revêt une allure liturgique. La crucifixion est combinée avec la « parousie », parce que, selon une croyance de l'Église primitive, la croix avait été emportée au ciel par le Ressuscité et devait réapparaître avec lui, lors de son avènement glorieux.

1, 1 : Dan. 2, 28, 29. *5 :* Ps. 89, 38 et 28. *6 :* Ex. 19, 6 ; És. 61, 6. *7 :* Dan. 7, 13 ; — Zach. 12, 10.

1, 2 : 6, 9. 3 : 22, 7. 5 : 3, 14 ; 19, 16 ; 7, 14 ; Hébr. 9, 14. 6 : 5, 10 ; 1 Pi. 2, 9. 7 : Mt 24, 30 ; Jn 19, 37.

[8] Je suis l'alpha et l'oméga[a], dit le *Seigneur Dieu, celui qui est,* qui était et qui vient, *le Tout-Puissant.*

Extase de Jean à Patmos. Vision du Fils de l'Homme et des sept chandeliers.

[9] Moi, Jean, votre frère, qui participe à [vos] souffrances, à [votre] royauté et à [votre] persévérance dans la communion de Jésus, je me trouvais dans l'île de Patmos[b], à cause de la parole de Dieu et du témoignage de Jésus[c]. [10] Je tombai en extase[d], le jour du Seigneur[e], et j'entendis derrière moi une voix forte, pareille au son d'une trompette.

[11] Elle disait : « Ce que tu vois, écris-le dans un livre, et envoie-le aux sept Églises[f] : à Éphèse, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphie et à Laodicée[g].

[12] Je me retournai pour voir ce qu'était cette voix qui me parlait : je vis sept chandeliers d'or[h], [13] et au milieu des chandeliers quelqu'un de *semblable à un fils d'homme*[i]. Il était *vêtu d'une robe longue*, et *ceint*, à hauteur de la poitrine, d'*une ceinture d'or*. [14] *Sa tête et ses cheveux étaient blancs comme la laine* blanche, *comme la neige; ses yeux étaient comme une flamme,* [15] *et ses pieds ressemblaient à du métal*[j] incandescent dans une fournaise; *sa voix était comme la voix des grandes eaux.* [16] Dans sa main droite il tenait sept étoiles[k], et de sa bouche sortait une épée aiguë à deux tranchants[l]. Son visage ressemblait au soleil, quand il luit dans sa force.

[17] A sa vue je tombai à ses pieds comme mort. Alors il posa sur moi sa main droite en disant : « *N'aie pas peur ; je suis le premier et le dernier,* [18] le vivant : j'étais mort, et voici que je suis vivant aux siècles des siècles; j'ai les clefs de la Mort et de l'Hadès[m]. [19] Écris donc ce que tu as vu, ce qui est et *ce qui doit arriver dans la suite.* [20] Voici la signification allégorique[n] des sept étoiles que tu as vues dans ma main droite, et des sept chandeliers d'or : les sept étoiles sont les anges des sept Églises[o], et les sept chandeliers sont les sept Églises.

Lettres aux sept Eglises[p].

2 *1. A Éphèse.* « [1] Ecris à l'ange de l'Église d'Éphèse :

« Voici ce que dit celui qui tient les sept étoiles dans sa main droite, celui qui vit au milieu des sept chandeliers d'or[q].

« [2] Je connais tes œuvres, ton labeur et ta persévérance. Tu ne peux supporter les mé-

14. vg : blancs *et* comme...

a. La première et la dernière lettre de l'alphabet grec ; cette formule servait à exprimer la totalité de l'Être. *b.* Petite île de la mer Égée (l'Archipel), non loin d'Éphèse. *c.* Soit en exil à cause de l'Évangile, soit pour prêcher l'Évangile, ou encore pour attendre dans la solitude une révélation divine. *d.* Les extases furent fréquentes, aux premiers temps du christianisme (cf. Act. 7, 55-56 ; 9, 3-6 ; 10, 3-6, 10-16 ; 2 Cor. 12, 1-4). *e.* C'est-à-dire un dimanche. C'est ici la plus ancienne désignation expresse du dimanche chrétien (cf. 1 Cor. 16, 2). *f.* L'origine de ces Églises, sauf celle d'Éphèse (Act. 19), est inconnue. La province d'Asie en comptait un plus grand nombre, mais le chiffre sept était imposé à l'auteur par la méthode apocalyptique. Pour les théologiens anciens, c'était là une représentation mystique de la chrétienté tout entière. *g.* Voy. Col. 2, 1 ; 4, 13, 16. *h.* Les sept chandeliers, qui représentent les sept Églises (v. 20), rappellent le chandelier à sept branches du temple de Jérusalem (Ex. 25, 31-37; Zach. 4, 2). Le nombre sept est aussi en relation avec la conception planétaire (les sept planètes) des Babyloniens. *i.* Ce titre, donné au Messie dans la littérature apocalyptique depuis le livre de Daniel, n'a nullement pour but de souligner son humanité. Au contraire, le *Fils de l'homme* se distingue du roi messianique par des attributs transcendants : il est préexistant (v. 17), il doit juger l'univers (v. 18), et notre texte semble presque l'identifier avec Dieu lui-même, « l'ancien des jours » de Daniel 7, 9, par les *cheveux blancs* qu'il lui donne. L'idée apocalyptique du Messie est apparentée aux conceptions religieuses de la Perse. *j.* Le sens exact du terme grec, qui ne se trouve qu'ici et 2, 18, est inconnu. Les anciens l'on traduit par *orichalque*, mot qui désigna primitivement un métal fabuleux, semblable à l'or, et ensuite le laiton ou le bronze. *k.* Symbole de sa domination sur les astres ou esprits célestes. *l.* L'Anc. Test. avait comparé la parole à une épée (És. 49, 2; Ps. 64, 4); d'autre part, le Messie guerrier des Juifs portait l'épée. C'est par la combinaison de ces deux idées qu'on en vint à placer une épée dans la bouche du Christ (cf. Éph. 6, 17). *m.* Pour les ouvrir au moment de la résurrection. Il paraît y avoir ici un écho de la croyance à la descente du Christ dans les lieux infernaux (cf. 1 Pi. 3, 19-20; 4, 6; et le Symbole des apôtres). *n.* Litt. : *le mystère.* *o.* Cf. l'ange de Pierre (Act. 12, 15). Les communautés, comme les individus, avaient leur ange gardien. Quelques interprètes ont pensé que les « anges des Églises », étaient leurs évêques. *p.* Les sept lettres qui suivent sont construites sur le même plan, et avec des formules semblables : elles traitent de la situation religieuse et morale des Églises, et renferment des exhortations. Elles rappellent par leur début certaines lettres adressées par des empereurs romains à des villes de la province d'Asie. *q.* Les sept Églises, dans l'ordre où elles sont énumérées, forment un cercle sur la carte; les chandeliers qui les figurent sont disposés de la même façon.

8 : Am. 4, 13 ; — Ex. 3, 14. *13 :* Dan. 7, 13 ; — Éz. 8, 2 ; 9, 2, 11 (G); — Dan. 10, 5. *14 :* Dan. 7, 9 ; — 10, 6. *15 :* Dan. 10, 6 ; — Éz. 1, 24. *17 :* És. 41, 4 ; 44, 2, 6 ; 48, 12; Dan. 10, 12. *19 :* Dan. 2, 29.

8 : 21, 6 ; 22, 13. 10 : 4, 2. 14 : Mt 17, 2. 16 : 2, 1, 12, 16 ; 19, 15 ; Jug. 5, 31 ; Mt 13, 43. 18 : Ps. 9, 14 ; Mt 16, 19. 2, 1 : 1, 16.

chants; tu as mis à l'épreuve ceux qui se disent apôtres et qui ne le sont pas[a], et tu les as trouvés menteurs. [3]Tu as de la persévérance; tu as [tout] supporté pour mon nom, sans te lasser.

[4]Mais j'ai [un grief] contre toi : tu as abandonné ton premier amour. [5]Souviens-toi donc d'où tu es tombé: repens-toi, retourne à tes premières œuvres. Sinon, je viendrai à toi, et j'ôterai ton chandelier de sa place[b]... si tu ne te repens. [6]Cependant tu as ceci [pour toi] : tu hais les œuvres des Nicolaïtes[c], que je hais moi-même.

[7]Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises.

« Au vainqueur, je donnerai à manger [le fruit] de *l'arbre de vie*, qui est *dans le paradis de Dieu*[d].

2. A Smyrne. « [8]Écris aussi à l'ange de l'Église de Smyrne :

« Voici ce que dit *le premier et le dernier*, celui qui était mort et qui est redevenu vivant.

« [9]Je connais tes tribulations et ta pauvreté (cependant tu es riche), et les calomnies de ceux qui se disent Juifs et ne le sont pas ; ils sont plutôt une synagogue de Satan[e]. [10]N'aie pas peur de ce que tu vas souffrir : le diable va jeter quelques-uns des vôtres en prison, afin que vous soyez mis à l'épreuve, et vous aurez à souffrir pendant dix jours[f]. Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie.

« [11]Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises.

« Le vainqueur ne sera pas atteint par la seconde mort[g].

3. A Pergame. « [12]Écris aussi à l'ange de l'Église de Pergame :

« Voici ce que dit celui qui tient l'épée aiguë à deux tranchants.

« [13]Je sais où tu demeures : c'est là que se trouve le trône de Satan[h]. Tu es attaché à mon nom, et tu n'as pas renié ma foi, même aux jours où Antipas, mon fidèle témoin, a été mis à mort[i] chez vous, où Satan habite.

« [14]Mais j'ai contre toi un léger grief : tu as dans ton sein des partisans de la doctrine de Balaam, qui enseigna à Balak à tendre un piège aux enfants d'Israël, pour leur faire manger des viandes sacrifiées aux idoles et les amener à la prostitution[j]. [15]De même, tu comptes, toi aussi, des partisans de la doctrine des Nicolaïtes[k]. [16]Repens-toi donc : sinon je viendrai à toi sans tarder, et je combattrai ces gens-là avec l'épée de ma bouche.

« [17]Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises.

« Au vainqueur, *je donnerai de la manne* cachée : je lui donnerai aussi un caillou blanc[l], sur lequel est inscrit *un nom nouveau*, inconnu de tous excepté de celui qui le reçoit[m].

2, 7. B : le paradis de *mon* Dieu. **9.** S B : *Je connais tes œuvres et* tes tribulations... **13.** B : *Je sais tes œuvres et* où tu...

a. Allusion aux propagandistes du judaïsme, visés aussi v. 9, et 3, 9. *b.* Acte symbolique figurant le jugement et la condamnation de l'Église en question. *c.* Voy. v. 15 et la note. *d.* Allusion à Gen. 2, 9. *e.* Il s'agit d'un judaïsme à tendance gnostique, qui, sous prétexte de sonder « les profondeurs de Satan » (v. 24), se livrait à des pratiques immorales. *f.* Style apocalyptique pour désigner une persécution de courte durée (cf. Dan. 1, 12-14). *g.* Distincte de la première mort, de la mort physique. Elle consiste dans les peines éternelles qui frappent les pécheurs à la suite du jugement.
h. Allusion à un temple dédié à Rome, qui se trouvait à Pergame, et dans lequel se célébrait le culte des empereurs, particulièrement abhorré des chrétiens comme étant la négation du règne du Christ. Plus loin, la Rome impériale est représentée sous la figure d'une « Bête », qui tient son pouvoir de Satan (13, 1-2). *i.* L'auteur rappelle le souvenir d'un des premiers évêques de Smyrne, exécuté pour avoir blasphémé la majesté des Césars. *j.* D'après Nomb. 31, 16, Balaam avait conseillé aux femmes madianites de séduire les enfants d'Israël pour les entraîner à participer aux repas en l'honneur de leur dieu (cf. Nomb. 25, 1-3). *k.* Il n'est pas question de deux sectes distinctes, celle de Balaam et celle des Nicolaïtes. Ces derniers, dont la présence a été déjà signalée à Éphèse (v. 6), sont seuls en cause. Pour les juger, l'auteur les compare à ceux qui suivirent autrefois les mauvais conseils de Balaam (il y a d'ailleurs entre le nom grec *Nicolaos* et l'hébreu *Bile'am* une parenté étymologique). Le promoteur de l'hérésie en question est totalement inconnu. *l.* La *manne cachée* et le *caillou blanc* sont des images de la vie éternelle. *m.* Il s'agit du nom du fidèle victorieux (cf. les surnoms donnés à Pierre et aux fils de Zébédée). Selon d'autres, ce serait le nom propre de Dieu, « Yahvé ». D'après la croyance antique, le nom de la divinité avait une vertu protectrice. Le caillou blanc serait donc une amulette sacrée, gage de victoire.

2, 7 : Gen. 2, 9; 3, 22; Ez. 31, 8 (G). *8 :* Es. 44, 6 ; 48, 12. *17 :* Ps. 78, 24 ; Es. 62, 2 ; 65, 15.

7a : 2, 11, 17, 29 ; 3, 6, 13 ; etc. 7b : 22, 2. 9 : 3, 9. 10 : Dan. 1, 12, 14 ; 11, 33 ; Jacq. 1, 12. 11b : 20, 6, 14. 12 : 1, 16. 14 : Nombr. 31, 16. 16 : 1, 16. 17b : 19, 12 ; Jn 6, 31, 49.

4. *A Thyatire.*

« [18] Écris aussi à l'ange de l'Église de Thyatire :

« Voici ce que dit le Fils de Dieu, *celui dont les yeux sont comme une flamme, et dont les pieds sont pareils à l'orichalque*[a].

« [19] Je connais tes œuvres, ton amour, ta foi, tes services, ta persévérance ; et [je sais que] tes dernières œuvres sont plus nombreuses que les premières.

« [20] Mais j'ai [un grief] contre toi : tu laisses Jézabel, cette femme qui se dit prophétesse, égarer mes serviteurs, en leur enseignant à se livrer à la prostitution, et à manger des viandes sacrifiées aux idoles[b]. [21] Je lui ai donné du temps pour qu'elle se repente, mais elle ne veut pas se repentir de son impudicité. [22] Je vais la jeter sur un lit, et plonger dans de grandes souffrances ceux qui se rendent complices de ses infidélités, à moins qu'ils ne se repentent de ses œuvres. [23] Je mettrai à mort ses enfants[c], et toutes les Églises reconnaîtront que c'est moi *qui sonde les reins et les cœurs, et qui dois rendre à chacun* de vous *selon ses œuvres.*

« [24] Mais à vous, les autres membres de l'Église de Thyatire, qui ne partagez pas cette doctrine, et qui n'avez pas sondé les profondeurs de Satan[d], comme ils disent, je vous déclare que je ne vous impose pas d'autre fardeau[e] : [25] seulement, tenez ferme ce que vous avez, jusqu'à ce que je vienne.

« [26] Au vainqueur, à celui qui accomplira mes œuvres jusqu'à la fin, *je donnerai* l'empire *des nations* [27] (*il les paîtra avec une houlette de fer et les broiera comme des vases d'argile*), ainsi que je l'ai moi-même reçu de mon Père. [28] Je lui donnerai aussi l'étoile du matin[f].

« [29] Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises.

3 5. *A Sardes.*

« [1] Écris aussi à l'ange de l'Église de Sardes :

« Voici ce que dit celui qui possède les sept esprits de Dieu et les sept étoiles.

« Je connais tes œuvres : tu es réputé vivant, mais tu es mort. [2] Sois vigilant, et affermis ce qui te reste et qui est sur le point de mourir[g]. Non, je n'ai pas trouvé tes œuvres parfaites devant mon Dieu. [3] Souviens-toi donc de l'accueil que tu as fait à la prédication de la parole ; garde-la[h], et repens-toi. Si tu ne veilles pas, je viendrai comme un voleur, sans que tu saches à quelle heure je viendrai te surprendre.

« [4] Cependant, tu as à Sardes un petit nombre de personnes qui n'ont pas souillé leurs vêtements ; elles vivront avec moi, vêtues de blanc, car elles en sont dignes.

« [5] Le vainqueur, ainsi, portera des vêtements blancs ; je *n'effacerai pas* son nom du *livre de vie* ; je confesserai son nom[i] devant mon Père et devant ses anges.

« [6] Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises.

6. *A Philadelphie.*

« [7] Écris aussi à l'ange de l'Église de Philadelphie :

« Voici ce que dit le Saint, le Véridique, qui tient *la clef de David*[j], *qui ouvre — et personne ne fermera, — qui ferme — et personne n'ouvrira.*

« [8] Je connais tes œuvres : écoute, j'ouvre devant toi une porte que nul ne peut fermer[k], car, bien que tu n'aies que peu de forces[l],

20. A B : *ta* femme. 22. A : de *leurs* œuvres.

a. Voy. note sur 1, 15. *b*. Les hérétiques de Thyatire ressemblent donc aux Nicolaïtes. On a supposé que la prophétesse Jézabel, leur chef, était la femme de l'évêque de Thyatire, auquel la lettre serait adressée (cf. la leçon *ta* femme). Il faut plutôt expliquer le nom de « Jézabel », comme celui de « Balaam » au v. 14. C'est un surnom symbolique, emprunté à la femme du roi Achab, et qui juge la personne à laquelle il est appliqué. *c*. Ses disciples. *d*. Voy. note sur le v. 2. *e*. Même terme et même idée Actes 15, 28, où il est aussi défendu de se livrer à la fornication et de consommer les viandes sacrifiées aux idoles. *f*. Daniel avait dit que les sages et les justes brilleraient comme les astres (12, 3 ; cf. 1 Cor. 15, 40-44) ; de là à leur assigner les étoiles pour demeure, il n'y avait qu'un pas. Ailleurs (22, 16), l'étoile du matin est une désignation du Christ lui-même. *g*. Cette Église paraît avoir le plus souffert de l'indifférence morale et religieuse. Il n'y reste qu'un petit nombre de fidèles, et ceux-ci mêmes sont en danger de se perdre. *h*. Litt. : *Comme tu as reçu et écouté, garde*. *i*. Je témoignerai en sa faveur. *j*. La clef de la maison royale, la clef du ciel : image empruntée à És. 22, 22, où un serviteur du roi reçoit, à l'occasion de son installation, « la clef de la maison de David », comme symbole de sa fonction ; cf. Mt. 16, 19. *k*. Image du salut. *l*. Allusion au petit nombre et à la faiblesse des fidèles.

18 : Dan. 10, 6. *23* : Ps. 7, 10 ; — Ps. 62, 13 ; Prov. 24, 12. *26-27* : Ps. 2, 8-9. *27* : 12, 5 ; 19, 15. **3**, *3* : Mt 24, 43 ; 1 Thess. 5, 2. *5* : 13, 8 ; 17, 8 ; 20, 12, 15 ; 21, 27 ; 22, 19 ; Phil. 4, 3. **3**, *5* : Ps. 69, 29 et Ex. 32, 32. *7* : És. 22, 22.

tu as gardé ma parole, et tu n'as pas renié mon nom. 9 Je te livre des membres de la synagogue de Satan, de ceux qui se disent Juifs mais qui ne le sont pas[a] : ils mentent ! Je les ferai *venir se prosterner à tes pieds,* pour qu'ils sachent que *je t'ai aimé.* 10 Parce que tu as gardé ma parole avec persévérance, moi aussi, je te garderai de l'heure de l'épreuve, qui va venir sur le monde entier pour éprouver les habitants de la terre. 11 Je viendrai bientôt : tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne te ravisse ta couronne.

« 12 Le vainqueur, je ferai de lui une colonne dans le temple de mon Dieu, et il n'en sortira plus[b]. J'inscrirai sur lui le nom de mon Dieu[c], et le nom de la ville de mon Dieu[d], — la nouvelle Jérusalem qui descend du ciel, d'auprès de mon Dieu, — ainsi que mon *nom, le nouveau*[e].

« 13 Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises.

7. A Laodicée.

« 14 Écris aussi à l'ange de l'Église de Laodicée :

« Voici ce que dit l'Amen[f], *le témoin fidèle* et véridique, *la première des créatures* de Dieu[g].

« 15 Je connais tes œuvres : tu n'es ni froid ni bouillant. Plût à Dieu que tu fusses froid ou bouillant ! 16 Mais puisque tu es tiède, que tu n'es ni froid ni bouillant, je vais te vomir de ma bouche. 17 Parce que tu dis : Je suis riche, et je me suis enrichi, je n'ai besoin de rien ; — parce que tu ne sais pas que tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu, 18 je te conseille de m'acheter de l'or éprouvé au feu, afin que tu deviennes riche, des vêtements blancs pour t'en couvrir, afin qu'on ne voie pas la honte de ta nudité, et un collyre pour t'oindre les yeux, afin que tu voies.

« 19 *Ceux que j'aime, je les reprends et je les corrige;* aie donc du zèle et repens-toi. 20 Voici : je me tiens à la porte et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui ; je dînerai avec lui, et lui avec moi[h].

« 21 Le vainqueur, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône[i] ; ainsi moi-même j'ai été vainqueur, et je me suis assis avec mon Père, sur son trône.

« 22 Que celui qui a des oreilles entende ce que l'Esprit dit aux Églises. »

Vision du trône de Dieu.

4 1 Après cela je regardai. Je vis qu'une porte était ouverte dans le ciel, et la voix que j'avais entendue au début, cette voix pareille au son d'une trompette, qui m'avait parlé[j], me dit : « Monte ici, et je te montrerai *ce qui doit arriver* dans la suite. »

2 Aussitôt je tombai en extase[k], et je vis un trône placé dans le ciel. *Sur ce trône quelqu'un était assis*[l]. 3 Celui qui était assis avait l'aspect d'une pierre de jaspe et de sardoine[m], et *le trône était entouré d'un arc-en-ciel* ayant l'aspect de l'émeraude.

4 Autour du trône étaient ving-quatre trônes, sur lesquels siégeaient vingt-quatre vieillards[n], vêtus de robes blanches et portant sur la tête des couronnes d'or.

a. Ils ne sont plus le peuple de Dieu, puisqu'ils ont refusé de croire à l'Évangile ; ce sont les chrétiens qui constituent désormais le véritable Israël (Gal. 6, 16). *b.* Il y aura une place d'honneur à perpétuité. *c.* Allusion à la coutume antique de graver des inscriptions votives dans les lieux saints.
d. Ézéchiel (48, 35) lui donne le nom de *Yahvé-là.*
e. Sans doute le nom de *Seigneur* (cf. Phil. 2, 9-11), par lequel la version grecque traduit le nom propre de Dieu (Yahvé) ; cf. 19, 16. *f.* Celui qui est l'affirmation, la vérité même ; cf. 2 Cor. 1, 18-20. *g.* Le rôle du Christ dans la création est plus sobrement indiqué que chez Jean et Paul (cf. Jn 1, 3 ; Col. 1, 15-16 ; voy. aussi Hébr. 1, 2-4). *h.* Formule mystique empruntée à la célébration de la sainte-cène (cf. Jn 6).
i. Comme dans Lc 22, 30, la participation au trône est associée à celle du repas en commun. *j.* Voy. 1, 10 ; c'était la voix du Fils de l'homme. Mais, dans ce qui va suivre, le Fils de l'homme n'intervient plus ; ce sont des anges qui conversent avec le voyant. Il faut donc admettre que le v. 1 est l'œuvre d'un rédacteur, qui a voulu souder les ch. 1-3 avec les nouvelles visions du trône et de l'Agneau. *k.* Pour l'extase, voy. 2 Cor. 12, 2-4. *l.* Description inspirée d'Ézéch. 1, 26-28. *m.* La personne même de Dieu, que le mortel ne saurait voir (Ex. 33, 20 ; Jn 1, 18), reste en quelque sorte en dehors de la vision apocalyptique. Sa présence n'est indiquée que par voie de comparaison. *n.* Ils sont probablement une transposition des 24 divinités astrales des Babyloniens, qui présidaient à autant de constellations, 12 au nord et 12 au sud du Zodiaque. Réglant les époques de l'année (cf. les 24 heures du jour), elles portent la marque du temps, et sont représentées comme des vieillards. Le judaïsme a fait de ces divinités des serviteurs du Dieu unique, entourant son trône comme ses conseillers. Cf. És. 24, 23. Ils n'ont pas de rapport avec les 24 classes des prêtres du Temple (1 Chron 24).

9 : És. 60, 14 ; 45, 14 ; 43, 4. *12 :* voy. 2, 17. *14 :* Ps. 89, 38 ; Prov. 8, 22. *19 :* Prov. 3, 12. **4,** *1 :* voy. 1, 1. *2 :* Éz. 1, 26 ; 10, 1 ; És. 6, 1. *3 :* Éz. 1, 26-28.

9 : 2, 9. 12 : 21, 2 ; Gal. 2, 9. 14 : 1, 5. 20 : Lc 12, 36 ; Jn 10, 3 ; 14, 23. 21 : Mt 19, 28. 4, 1 : 1, 10. 2 : Dan. 7, 9.

[5]Du trône *sortent des éclairs, des voix et des coups de tonnerre.* Devant le trône brûlent sept lampes de feu (ce sont les sept Esprits de Dieu[a]). [6]Devant le trône, c'est comme une mer transparente, *semblable à du cristal.*

Au milieu du trône et tout autour du trône, quatre animaux tout pleins d'yeux par devant et par derrière[b]. [7]*Le premier* animal ressemble *à un lion, le second, à un taureau; le troisième a un visage pareil à celui d'un homme,* et *le quatrième* est semblable *à un aigle* qui vole. [8]Les quatre animaux ont *chacun six ailes;* sur leur *pourtour* et leur dessous[c], *ils sont remplis d'yeux.*

Ils ne cessent, jour et nuit, de crier : *Saint, Saint, Saint*[d] *est le Seigneur Dieu, le Tout-Puissant,* qui a été, qui est et qui vient. [9]Et toutes les fois que les animaux rendent gloire, honneur et actions de grâces à *celui qui est assis sur le trône et qui vit aux siècles des siècles,* [10]les vingt-quatre vieillards se prosternent devant *celui qui est assis sur le trône,* et adorent *celui qui vit aux siècles des siècles.* Ils jettent leurs couronnes devant le trône[e], en disant : [11]« Tu es digne, ô notre Seigneur et notre Dieu, de recevoir la gloire, l'honneur et la puissance, car tu as créé toutes choses : c'est par ta volonté qu'elles sont et qu'elles ont été créées. »

Le livre scellé de sept sceaux et l'Agneau.

5 [1]Puis je vis, dans la main droite de *celui qui était assis sur le trône, un livre écrit en dedans et en dehors, scellé* de sept sceaux[f]. [2]Et je vis un ange très fort, qui proclamait d'une voix puissante : « Qui est digne d'ouvrir le livre et d'en rompre les sceaux ? » [3]Et personne, ni dans le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ne put ouvrir le livre ni le lire[g]. [4]Je fondis en larmes parce que personne n'était trouvé digne d'ouvrir le livre, ni de le lire.

[5]Alors l'un des vieillards me dit : « Ne pleure pas. Voici que le lion de la tribu de Juda[h], le rejeton de David[i], a vaincu : il ouvrira le livre et ses sept sceaux. » [6]Et je vis, dans le cercle formé par le trône, les quatre animaux et les vieillards, *un Agneau* debout, qui semblait *égorgé*[j]. Il avait sept cornes et *sept yeux* (ce sont les sept Esprits de Dieu, qu'il envoie par *toute la terre*[k]). [7]Il s'approcha et prit [le livre] de la main droite de *celui qui était assis sur le trône.*

[8]Quant il eut pris le livre, les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'Agneau, tenant chacun une harpe et des coupes d'or remplies de parfums (ce sont les prières des saints). [9]Et ils se mirent à *chanter un cantique nouveau*[l], disant : « Tu es digne de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux, car tu as été immolé, et tu as racheté pour Dieu, par ton sang, [des hommes] de toute tribu, de toute langue, de toute race et de toute nation. [10]Tu as fait d'eux *un royaume* et *des prêtres pour notre Dieu,* et ils régneront sur la terre. »

5, 10. A om. : pour notre Dieu.

a. Notice explicative d'après 1, 4. *b.* Symbole de la Providence divine, qui voit toutes choses, ou plutôt représentation du scintillement infini du ciel étoilé. — La formule énigmatique « au milieu du trône et tout autour du trône », indique peut-être que les animaux sont placés non aux quatre coins, mais au milieu de chacun des quatre côtés du trône. *c.* Litt. : *l'intérieur.* *d.* Ce terme trois fois répété est emprunté à la liturgie de la synagogue (cf. És. 6, 3), à laquelle appartiennent sans doute aussi les formules de la doxologie du v. 11. *e.* Geste par lequel ils reconnaissent la souveraineté absolue de Dieu. *f.* Les livres jouent un grand rôle dans l'apocalyptique (voy. le livre de vie, 20, 12, le petit livre avalé du ch. 10). Le livre scellé de sept sceaux est emprunté à Éz. 2, 9-3, 3. Il contient le mystère de l'avenir du monde. Il s'agit essentiellement non pas de le lire, mais de l'ouvrir. Les sceaux une fois rompus, les événements se réalisent d'euxmêmes, aux yeux du voyant. *g.* Litt. : *le regarder,* mais le mot porte sur le contenu et non sur l'extérieur du livre, qui est de prime abord visible (v. 1). *h.* Cf. Gen. 49, 9. *i.* Désignations messianiques familières au judaïsme. La préférence de l'auteur va au symbole de l'Agneau, qui a plus d'affinité avec la pensée chrétienne. La victoire du lion de Juda désigne, sous sa plume, l'œuvre rédemptrice accomplie par le Christ (cf. Jn 16, 33). *j.* Allusion à la mort violente du Christ (cf. l'Agneau d'Ésaïe 53, 7). Les autres traits (7 cornes et 7 yeux) sont d'une provenance différente : les cornes rappellent le bélier et le taureau, qui jouent un grand rôle dans l'apocalyptique (cf. Daniel et le livre d'Hénoch), et sont peut-être d'origine astrologique (le bélier et le taureau sont des signes du Zodiaque). *k.* Cette parenthèse et celle qui termine le v. 8, sont des notices explicatives. *l.* Cette expression n'est pas un simple écho de la formule des Psaumes (33, 3 ; 144, 9). Le cantique se distingue de la liturgie de la synagogue en ce qu'il s'adresse au Christ et non à Dieu.

5 : Ex. 19, 16 ; Éz. 1, 13. *6 :* Éz. 1, 5, 18, 22, 26 ; 10, 1 ; Ės. 6, 1. *7 :* Éz. 1, 10 ; 10, 14. *8 :* És. 6, 2-3 ; Éz. 1, 18 ; 10, 12. *9-10 :* És. 6, 1 ; Ps. 47, 9 ; Dan. 6, 26 ; 12, 7. **5,** *1 :* És. 6, 1 ; Ps. 47, 9 ; És. 29, 11 ; Éz. 2, 9-10. *6 :* És. 53, 7 ; — Zach. 4, 10. *7 :* voy. 4, 2. *9 :* Ps. 33, 3 ; 144, 9. *10 :* voy. 1, 6.

5, 3 : Ex. 20, 4 ; Phil. 2, 10. 5 : Gen. 49, 9 ; És. 11, 10.

[11] Puis, dans ma vision, j'entendis la voix d'une multitude d'anges qui entouraient le trône, les animaux et les vieillards; ils se comptaient par *myriades de myriades* et *milliers de milliers*. [12] Ils disaient d'une voix forte : « Digne est l'Agneau, qui a été immolé, de recevoir la puissance, la richesse, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction. » [13] Et toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, sous la terre, dans la mer, tous les êtres qui s'y trouvent, je les entendis qui disaient : « A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau, soient la louange, l'honneur, la gloire et la force, aux siècles des siècles ! » [14] Les quatre animaux dirent : « Amen ! » Et les vieillards se prosternèrent et adorèrent.

Ouverture des quatre premiers sceaux.

6 [1] Je vis l'Agneau ouvrir le premier des sept sceaux[a], et j'entendis l'un des quatre animaux qui disait d'une voix de tonnerre : « Viens! »

[2] Je vis paraître *un cheval blanc*. Celui qui le montait tenait un arc, et on lui donna une couronne. Il partit en vainqueur et pour vaincre[b].

[3] Quand l'Agneau ouvrit le deuxième sceau, j'entendis le second animal qui disait : « Viens ! » [4] Et il sortit un autre [cheval], *un cheval roux*. A celui qui le montait fut donné [le pouvoir] d'ôter la paix de la terre, pour amener [les hommes] à s'égorger les uns les autres. Et on lui donna une grande épée[c].

[5] Quand l'Agneau ouvrit le troisième sceau, j'entendis le troisième animal qui disait : « Viens ! » Je vis paraître *un cheval noir*. Celui qui le montait tenait à la main une balance[d]. [6] Et j'entendis comme une voix, au milieu des quatre animaux ; elle disait : « La mesure de froment à un denier[e] ; les trois mesures d'orge, à un denier ! Quant à l'huile et au vin, épargne-les ! »

[7] Quand l'Agneau ouvrit le quatrième sceau, j'entendis la voix du quatrième animal qui disait : « Viens ! » [8] Je vis paraître un cheval livide[f]. Celui qui le montait avait nom *la Mort*, et *l'Hadès* l'accompagnait[g]... Il leur fut donné puissance sur le quart de la terre, pour *faire périr les hommes par l'épée, par la famine, par la peste*[h] *et par les bêtes féroces*[i].

Ouverture des cinquième et sixième sceaux.

[9] Quand l'Agneau ouvrit le cinquième sceau, je vis sous l'autel[j] les âmes de ceux qui avaient été égorgés à cause de la parole de Dieu et du témoignage qu'ils avaient rendu. [10] Ils s'écrièrent d'une voix forte : « *Jusques à quand, ô Maître* saint et véridique, différeras-tu de *faire justice* et de *venger* notre *sang sur les habitants de la terre*[k] ? [11] On leur donna à chacun une robe blanche[l], et on leur dit

6, 1. S B : Viens *et vois*. 8. B : Il *lui* fut donné.

a. *Sept* est le chiffre préféré des apocalypses. L'hebdomade des sceaux n'est pas homogène. De l'ensemble se détache le groupe des quatre premiers sceaux, dont la structure est plus uniforme : quatre cavaliers, quatre animaux, etc. Les quatre chevaux rappellent ceux de Zacharie 1, 8 et 6, 1-3. Ils symbolisaient primitivement l'influence des signes du Zodiaque et des vents qui les accompagnaient. Le texte de Zacharie (6, 5-8) assimile nettement les quatre chevaux aux quatre vents.

b. L'explication de ce cavalier, qui, d'après la théorie astrologique, doit correspondre au signe du Lion, cause de la plaie des bêtes féroces, est la plus sujette à discussion. L'auteur veut sans doute préfigurer la victoire du christianisme, cette royauté du Christ que les chœurs célestes viennent de proclamer dans le cantique nouveau (5, 9-10). Il a donc supprimé le fléau, mais en a pourtant laissé subsister la trace, à la fin du v. 8.

c. Le deuxième cavalier apporte la guerre (il en était ainsi de la Vierge, le signe du Zodiaque qui fait suite à celui du Lion). *d*. Le troisième cavalier apporte la famine (ainsi la Balance, le troisième signe du Zodiaque). Le pronostic astrologique disait expressément qu'alors le grain ferait défaut, tandis que les liquides (huile et vin) seraient abondants. *e*. Un *denier* (0f 875) constituait, à l'époque, un prix excessif pour une « mesure » de froment (en grec *une chénice* = 1 litre 094).

f. Le quatrième cavalier apporte la peste (ainsi le Scorpion, quatrième signe du Zodiaque). Les fléaux attribués aux trois derniers cavaliers constituent un élément fixe de la tradition apocalyptique. Ils figurent dans l'apocalypse synoptique (Lc 21, 9-11), où ils sont appelés « le début des douleurs de l'enfantement » (Mc 13, 8). *g*. L'Hadès (la demeure souterraine des Morts) suit pour engloutir les victimes.

h. Litt. : *par la mort*. C'est ainsi que la version grecque traduit par erreur le mot hébreu signifiant « la peste » (voy. notamment Éz. 5, 12, qui est ici reproduit). *i*. Litt. : *les bêtes de la terre* (par opposition aux animaux domestiques) ; c'est ainsi qu'on désignait, en hébreu, les bêtes sauvages.

j. Il y a donc un autel dans le sanctuaire céleste : les âmes des martyrs attendent le jour du jugement sous cet autel, car ils ont été immolés pour la cause de l'Évangile (*la parole de Dieu et le témoignage*). Dans l'apocalypse synoptique, les persécutions des chrétiens suivent, comme ici, les fléaux de la guerre, de la famine (et de la peste) : cf. Mc 13, 9-13.

k. Les martyrs appellent le grand jour du jugement. Leur soif de vengeance s'explique par la violence des persécutions. Sur quelques stèles des cimetières païens, on rencontre des souhaits analogues. *l*. Dans l'Apocalypse, le blanc est le symbole non de l'innocence, mais de la victoire.

11 : Dan. 7, 10. *6, 2-5* : Zach. 1, 8 ; 6, 1-3. *8* : Os. 13, 14 ; Éz. 5, 12 ; 14. 21 ; 29, 5 ; 33, 27 ; 34, 28 ; Jér. 15, 3 ; Lév. 26, 22. *10* : Ps. 79, 5, 10 ; Deut. 32, 43.

de patienter encore un peu, jusqu'à ce que fût complété le nombre de leurs compagnons de service et de leurs frères qui devaient être mis à mort comme eux[a].

12 Je vis l'Agneau ouvrir le sixième sceau, et il se fit un grand tremblement de terre. Le soleil devint noir comme un cilice[b], la lune tout entière devint comme du sang[c], 13 et *les étoiles du ciel tombèrent* sur la terre : *tel un figuier* laisse tomber ses fruits encore verts, quand il est secoué par un grand vent. 14 *Le ciel* se retira *comme un livre qu'on roule*[d], et toutes les montagnes et les îles furent changées de place. 15 *Les rois de la terre, et les grands,* et les capitaines, et les riches, et les puissants, tous les esclaves et tous les hommes libres, *se cachèrent dans les cavernes et dans les rochers* des montagnes. 16 Et *ils disaient aux montagnes et aux rochers:* « *Tombez sur nous,* et *cachez-nous* devant la face de celui qui est assis sur le trône, et devant la colère de l'Agneau[e], 17 car *le grand jour* de leur *colère* est arrivé. *Qui donc pourrait subsister ?* »

La vision des élus dans le ciel.

7 1 Après cela, je vis quatre anges debout *aux quatre coins de la terre*[f]. Ils retenaient *les quatre vents* de la terre, afin qu'il ne soufflât point de vent sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre.

2 Puis je vis un autre ange qui montait du levant : il portait le sceau du Dieu vivant. Il cria d'une voix forte aux quatre anges auxquels il avait été donné de faire du mal à la terre et à la mer: 3 « Ne faites pas de mal à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, jusqu'à ce que nous ayons *marqué du sceau*[g] *le front* des serviteurs de notre Dieu. »

4 J'entendis énoncer le nombre de ceux qui étaient marqués : cent quarante-quatre mille furent marqués, de toutes les tribus des fils d'Israël[h] :

5 de la tribu de Juda, douze mille;
de la tribu de Ruben, douze mille;
de la tribu de Gad, douze mille;
6 de la tribu d'Asser, douze mille;
de la tribu de Nephtali, douze mille;
de la tribu de Manassé, douze mille;
7 de la tribu de Siméon, douze mille;
de la tribu de Lévi, douze mille;
de la tribu d'Issachar, douze mille;
8 de la tribu de Zabulon, douze mille;
de la tribu de Joseph, douze mille;
de la tribu de Benjamin, douze mille.

9 Après cela je vis apparaître une grande foule que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, de toute langue[i]. Ils se tenaient devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de robes blanches et des palmes à la main. 10 Et ils criaient d'une voix forte : « Le salut appartient à notre Dieu, *qui est assis sur le trône*, et à l'Agneau. »

11 Tous les anges s'étaient placés autour du trône, des vieillards et des quatre animaux; ils tombèrent devant le trône, la face contre terre, et adorèrent Dieu, 12 en disant : « Amen! Bénédiction, gloire, sagesse, actions de grâces, honneur, puissance et force soient à notre Dieu, aux siècles des siècles. Amen! »

17. A B : de *sa* colère.

a. L'idée d'un délai nécessaire pour l'intervention du juge, est répandue dans les apocalypses juives. D'après Mt 24, 14, l'Évangile doit avoir été prêché sur la terre entière, avant la parousie. *b.* Litt. : *un sac de crin* ; c'était une étoffe grossière en poils de chèvre (de couleur noire). *c.* Allusion aux éclipses. *d.* Pour le fermer. On sait que les livres, à cette époque, étaient des rouleaux de papyrus ou de parchemin. *e.* La mention de l'Agneau est un trait chrétien introduit dans ce tableau de caractère essentiellement juif. *f.* Les quatre anges correspondent aux quatre cavaliers du ch. 6 et sont, comme eux, en étroit rapport avec les quatre vents. Cependant la scène qu'ils introduisent n'a rien de commun avec les catastrophes déchaînées par les cavaliers : elle a pour but de montrer la quiétude des élus en regard de la détresse des méchants (6, 15-17). *g.* Le sceau porte les noms du Christ et de Dieu (14, 1) ; cette marque fait des élus la propriété de Dieu : elle a pour effet de les préserver des fléaux destinés aux méchants (cf. Ex. 12, 13). *h.* Pour le rédacteur chrétien, les 144.000 sont la représentation mystique du véritable Israël ; ce sont les élus de l'Agneau (14, 1). L'énumération détaillée des tribus prouve que le thème est d'origine judaïque. Dan est omis, parce qu'on enseignait que l'Antichrist devait sortir de sa race (Gen. 49, 17 l'avait comparé à un *serpent*). Le nom de Joseph remplace celui d'Éphraïm. *i.* Cette nouvelle désignation des élus appartient à un autre thème. On remarquera que la « grande foule » est dans le ciel, puisqu'elle apparaît à côté du trône de Dieu, tandis que les 144.000 étaient sur la terre (v. 2-3).

13-14 : Ës. 34, 4. *15a* : Ps. 2, 2 ; 48, 5 ; Ës. 34, 12. *15-16* : Ës. 2, 10, 19, 21 ; Os. 10, 8. *17* : Joël 2, 11 ; Mal. 3, 2. **7,** *1* : Éz. 7, 2 ; 37, 9 ; Dan. 7, 2 ; Zach. 6, 5. *3* : Éz. 9, 4, 6. *10* : voy. 4, 2.

6, 12-13 : Mc 13, 24-25. **7, 1** : 5, 11.

[13] L'un des vieillards prit la parole et me dit : « Ces gens vêtus de robes blanches, qui sont-ils, et d'où viennent-ils ? » [14] Je lui répondis : « Mon *Seigneur, tu le sais.* » Et il me dit : « Ce sont ceux qui viennent de la grande *tribulation*[a]. Ils ont *lavé leurs robes* et les ont blanchies *dans le sang* de l'Agneau. [15] Voilà pourquoi ils sont devant le trône de Dieu et le servent, jour et nuit, dans son temple. *Celui qui est assis sur le trône* dressera sa tente au-dessus d'eux. [16] *Ils n'auront* plus *faim, ils n'auront* plus *soif, le soleil ne les accablera plus, ni aucune chaleur brûlante.* [17] L'Agneau qui est au milieu du trône[b] *les fera paître ; il les conduira aux sources des eaux de la vie, et Dieu essuiera toute larme de* leurs *yeux* ».

Ouverture du septième sceau.

8 *Les sept anges aux trompettes.* [1] Lorsque l'Agneau ouvrit le septième sceau, il se fit au ciel un silence[c] d'environ une demi-heure. [2] Et je vis les sept anges qui se tiennent devant Dieu : ils reçurent sept trompettes. [3] Un autre ange vint se placer près de l'autel, tenant un encensoir d'or. On lui donna beaucoup de parfum à offrir, avec les prières de tous les saints, sur l'autel d'or placé devant le trône. [4] Et la fumée des parfums, avec les prières des saints[d], monta, de la main de l'ange, devant Dieu.

[5] Puis l'ange prit *l'encensoir,* le *remplit du feu de l'autel,* et le jeta sur la terre. Et ce furent *des coups de tonnerre, des voix, des éclairs* et un tremblement de terre[e]. [6] Et les sept anges qui tenaient les sept trompettes se préparèrent à en sonner.

Les quatre premières trompettes[f]. [7] Le premier sonna de la trompette : *il se produisit de la grêle et du feu* mêlés *de sang,* qui furent jetés *sur la terre.* Le tiers de la terre fut brûlé ; le tiers des arbres fut brûlé ; et toute l'herbe verte fut brûlée.

[8] Le deuxième ange sonna de la trompette : une sorte de grande *montagne embrasée* fut jetée dans la mer[g]. Le tiers de la mer devint du sang ; [9] il périt le tiers des créatures vivantes qui étaient dans la mer, et le tiers des navires furent détruits.

[10] Le troisième ange sonna de la trompette : *il tomba du ciel une* grande *étoile* brûlant comme un flambeau ; elle tomba sur le tiers des fleuves et sur les sources. [11] Le nom de cette étoile est Absinthe[h]. Le tiers des eaux furent changées en absinthe, et beaucoup d'hommes moururent de ces eaux, parce qu'elles étaient devenues amères[i].

[12] Le quatrième ange sonna de la trompette : le tiers du soleil fut frappé, avec le tiers de la lune et le tiers des étoiles, en sorte que le tiers en devint obscur, et que le jour perdit le tiers de sa clarté, la nuit de même[j].

Les cinquième et sixième trompettes. [13] Et dans ma vision, j'entendis un aigle qui volait au milieu du ciel[k], en criant d'une voix forte : « Mal-

8, 13. P : un *ange* (au lieu d'un aigle).

a. C'est-à-dire de la persécution. *b.* Au milieu de l'hémicycle formé par le trône, conçu comme demi-circulaire. *c.* Les religions des mystères connaissaient aussi la pratique du silence dans le culte. *d.* La fumée paraît servir de véhicule aux prières. Tobit (12, 15) parle des « sept anges qui portent au ciel les prières des saints ». *e.* Ces signes, résultat du lancement de l'encensoir, indiquent que Dieu va châtier la terre, en réponse à l'appel des saints (6, 10). *f.* La vision des trompettes est étroitement apparentée à celle des coupes du ch. 16. Elles paraissent dépendre, l'une et l'autre, de la théorie des quatre éléments : la terre (8, 7, cf. 16, 2), l'eau (8, 8, cf. 16, 3), le feu ou le soleil (8, 12, cf. 16, 8) et l'air, qui ne figure pas ici, mais 9, 2, cf. 16, 17. Cette division était familière à la philosophie populaire de l'hellénisme. Cependant l'auteur, dominé par sa prédilection pour le nombre 7, a élargi le cadre des 4 unités, en y joignant trois scènes supplémentaires. Mais il a laissé subsister des traces du schéma primitif : les quatre premières trompettes forment un groupe bien distinct, et le total des 7 n'a été obtenu qu'au prix d'un dédoublement, celui de l'eau (les « fleuves » à côté de la « mer ») et d'additions asymétriques (les scorpions, et les cavaliers fantastiques, du ch. 9). *g.* La tradition apocalyptique, en particulier le livre d'Hénoch, mentionne souvent des montagnes qui brûlent. L'origine de cette idée est peut-être à chercher dans les phénomènes volcaniques. *h.* Ce nom est emprunté à la plante, qui était considérée comme nocive, à cause de son amertume. *i.* Parmi les signes des derniers temps les écrits apocalyptiques notent la présence d'*eau salée* dans les *eaux douces* (4 Esdras 5, 9 ; Paralipomena Jeremiæ proph. 9, 16). *j.* L'extinction partielle des astres ne concorde pas avec la destruction totale du firmament (6, 12-14), preuve que l'auteur combine des traditions indépendantes les unes des autres. *k.* L'aigle, dans la mythologie, remplit les fonctions de messager divin. Le quatrième des animaux entourant le trône de Dieu (4, 7) est représenté comme « un aigle qui vole ».

14 : Éz. 37, 3 ; Dan. 12, 1 ; Gen. 49, 11. *15 :* voy. 4, 2. *16 :* És. 49, 10. *17 :* Ps. 23, 2-3 ; — És. 25, 8. *8, 5 :* Lév. 16, 12 ; Éz. 10, 2 ; Ex. 19, 16. *7 :* Éz. 38, 22 ; Joël 2, 30 ; Ex. 9, 23-25. *8 :* Jér. 51, 25. *10 :* És. 14, 12 ; Dan. 8, 10.

8, 1 : Zach. 2, 17 ; Hab. 2, 20. **2 :** Mt 24, 31. **3 :** 5, 8 ; Am. 9, 1. **4 :** Ps. 141, 2 ; Tob. 12, 12. **8 :** 16, 3 ; Ex. 7, 20-21. **10 :** 16, 4. **11 :** Jér. 9, 15. **12 :** 6, 12 ; Ex. 10, 21-23. **13 :** 14, 6 ; 9, 12 ; 11, 14 ; 12, 12.

heur, malheur, malheur[a] à ceux qui habitent la terre, à cause des autres sonneries de trompette, celles des trois anges qui vont sonner! »

9 [1] Le cinquième ange sonna de la trompette. Et je vis une étoile tombée du ciel sur la terre : on lui donna[b] la clef du puits de l'abîme. [2] Elle ouvrit le puits de l'abîme, et *il en monta une fumée comme la fumée d'une* grande *fournaise. Le soleil* et l'air *furent obscurcis* par la fumée du puits. [3] De la fumée sortirent *des sauterelles, qui se répandirent sur la terre*[c]. Il leur fut donné un pouvoir pareil à celui des scorpions de la terre. [4] Il leur fut dit de ne pas toucher à *l'herbe de la terre*, ni à *aucune plante verte*, ni à *aucun arbre*, mais seulement aux hommes qui ne portaient pas *le sceau* de Dieu *sur leur front*. [5] Il leur fut donné, non de les tuer, mais de les tourmenter pendant cinq mois. La douleur qu'elles causaient était semblable à celle qu'on éprouve quand on est piqué par un scorpion. — [6] En ces jours-là, les hommes *chercheront la mort, mais ils ne la trouveront pas :* ils voudront mourir, mais la mort les fuira. — [7] Ces sauterelles *ressemblaient à des chevaux* équipés *pour le combat*. Elles portaient sur la tête des sortes de couronnes, qui semblaient d'or. Leur visage était pareil à celui de l'homme; [8] elles avaient des cheveux comme ceux de la femme; *leurs dents étaient comme celles du lion*[d]. [9] Elles avaient la poitrine comme une cuirasse de fer, et le bruit de leurs ailes *rappelait le bruit de chars* attelés de plusieurs chevaux *qui se précipitent au combat*. [10] Elles ont une queue et un aiguillon comme ceux des scorpions : c'est dans leur queue que réside leur pouvoir de faire du mal aux hommes pendant cinq mois. [11] Elles ont pour roi l'ange de l'abîme, qui s'appelle en hébreu Abaddon, en grec Apollyon[e].

[12] Le premier malheur est passé; en voici deux autres qui le suivent.

[13] Le sixième ange sonna de la trompette. Et j'entendis une voix sortant des quatre cornes de l'autel d'or placé devant Dieu, [14] qui disait au sixième ange (celui qui tenait la trompette) : « Délie les quatre anges enchaînés sur *le grand fleuve, l'Euphrate*[f] ». [15] On délia les quatre anges qui se tenaient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année[g], afin d'exterminer le tiers des hommes. [16] Le nombre des combattants à cheval était de deux myriades de myriades[h] : j'entendis énoncer leur nombre. [17] Voici comment m'apparurent, dans ma vision, les chevaux et ceux qui les montaient: ils avaient des cuirasses de feu, d'hyacinthe et de soufre; les têtes des chevaux sont comme des têtes de lion, et de leur bouche sortent du feu, de la fumée et du soufre. [18] Le tiers des hommes furent tués par ces trois fléaux, le feu, la fumée et le soufre qui sortent de la bouche des chevaux. [19] Le pouvoir des chevaux réside dans leur bouche et dans leur queue. Leur queue, semblable à un serpent, est pourvue d'une tête, et c'est

9, 2. S B om. : Elle ouvrit le puits de l'abîme.

a. Les trois « malheurs » sont mis en rapport avec les trois dernières trompettes (9, 12; 11, 14), qui sont ainsi constituées en un groupe distinct. *b.* On sait que les astres étaient conçus comme des êtres animés. *c.* Le fléau des sauterelles est emprunté au livre de Joël. L'auteur ajoute à la description du prophète des traits qui semblent provenir de croyances astrologiques : le Scorpion était un signe du Zodiaque, et un autre signe du Zodiaque, le Sagittaire, était représenté sous la forme d'un centaure (cf. v. 7-8). Les cinq mois du v. 5, sans rapport avec la durée toujours brève d'une invasion de sauterelles, s'expliquent sans doute de la sorte. Depuis l'entrée dans le signe du Scorpion jusqu'à la fin de l'année, il y avait en effet cinq mois. *d.* Ces sauterelles à figure d'homme et corps de cheval rappellent les centaures. Ceux-ci sont représentés, dans les zodiaques de Babylonie et d'Égypte, comme armés d'arcs et de flèches (cf. le Sagittaire) et portant de longues chevelures. *e.* Ces deux mots ne sont pas de même origine ; ils ont été rapprochés à cause de leur assonance et parce qu'ils ont le même sens (destruction). *f.* D'après une vieille croyance, la fin de l'empire romain devait être amenée par une victoire de l'Orient. L'Euphrate formait, de ce côté, la barrière de l'empire. On ne voit aucun lien entre les quatre anges et l'immense troupe de cavaliers qui apparaît brusquement v. 16. Quelques-uns supposent que le récit disait primitivement quatre « troupes » (*agelas* au lieu d'*aggelous*).

g. Ces quatre anges font penser aux divinités planétaires de l'hellénisme, qui réglaient les époques et les saisons. *h.* 20.000 × 10.000 = 200.000.000. On a vu ici une allusion aux Parthes, qui faisaient alors de fréquentes incursions dans l'empire, et dont la cavalerie était redoutable. Mais la description de l'auteur est d'inspiration apocalyptique et n'a point égard à la réalité historique. Il s'agit d'armées infernales, tels les scorpions de la vision précédente.

9, *2* : Gen. 19, 28 ; Ex. 19, 18 ; — Joël 2, 10. *3* : Ex. 10, 12-15. *4* : Ex. 10, 15 ; — Éz. 9, 4. *6* : Job 3, 21. *7* : Joël 2, 4. *8* : Joël 1, 6. *9* : Joël, 2, 5. *14* : Gen. 15, 18 ; Deut. 1, 7 ; Jos. 1, 4.

9, 1 : 8, 10; 20, 1. 4 : 7, 3. 6 : Lc 23, 30. 11 : 20, 3. 13 : 8, 3 ; Ex. 30, 1-3. 14 : 16, 12.

par elle qu'ils font du mal. [20] Le reste des hommes, qui n'avaient pas été tués par ces fléaux, ne se repentirent pas des *œuvres de leurs mains :* ils ne cessèrent pas d'adorer *les démons*[a] et *les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre et de bois,* qui ne peuvent *ni voir, ni entendre, ni marcher.* [21] Ils ne se repentirent pas de leurs meurtres, ni de leurs sorcelleries, ni de leur débauche, ni de leurs rapines.

Intermède : le petit livre ; les deux témoins.

10 [1] Ensuite je vis un autre ange très fort[b], qui descendait du ciel, enveloppé d'une nuée. L'arc-en-ciel était sur sa tête. Son visage était comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu. [2] Il tenait à la main un petit livre ouvert[c]. Il posa son pied droit sur la mer et son pied gauche sur la terre. [3] Et il poussa un cri d'une voix puissante comme le rugissement du lion. A son cri, les sept tonnerres firent entendre leur voix. [4] Lorsque les sept tonnerres eurent parlé, je m'apprêtais à écrire; mais j'entendis une voix du ciel qui disait : « Tiens secret ce qu'ont dit les sept tonnerres, ne l'écris pas. » [5] Alors l'ange que j'avais vu debout sur la mer et sur la terre, *leva sa main droite vers le ciel;* [6] *et il jura par celui qui vit aux siècles* des siècles, *qui a créé le ciel et son contenu, la terre et son contenu, la mer et son contenu,* qu'il n'y aurait plus de délai, [7] mais qu'aux jours où se ferait entendre le septième ange, qui allait sonner de la trompette, *le mystère de Dieu* s'accomplirait, comme il l'a annoncé à *ses serviteurs, les prophètes*[d].

[8] Puis la voix céleste que j'avais entendue me parla de nouveau, en disant : « Va, prends le livre ouvert dans la main de l'ange qui se tient debout sur la mer et sur la terre. » [9] Je m'approchai donc de l'ange, en lui disant de me donner *le petit livre.* Il me répondit : « Prends-le *et avale-le;* il remplira *tes entrailles* d'amertume, mais, *dans ta bouche, il sera doux comme du miel*[e]. [10] Je pris *le petit livre* de la main de l'ange, et *je l'avalai; il fut, dans ma bouche, doux comme du miel,* et quand je l'eus mangé, j'eus de l'amertume dans les entrailles. [11] Alors on me dit : « *Il faut que tu prophétises* de nouveau : *sur des peuples, des nations, des langues et des rois* nombreux[f]. »

11 [1] On me donna un roseau semblable à une canne, en disant : « Lève-toi, mesure le temple de Dieu, avec l'autel et ceux qui y adorent[g]. [2] Mais le parvis extérieur du temple, laisse-le de côté, ne le mesure pas, car il a été donné aux païens : ils fouleront la ville sainte pendant quarante-deux mois[h].

« [3] Je donnerai [mission] à mes deux témoins, et ils prophétiseront, revêtus de sacs, pendant douze cent soixante jours[i] : [4] ce sont *les deux oliviers* et les deux *chandeliers*[j] *qui se tiennent devant le Seigneur de la terre.* [5] Si quelqu'un veut leur faire du mal, *du feu sort de*

11, 2. S : le parvis *intérieur.*

a. Les divinités païennes étaient identifiées aux démons.
b. On remarquera que cet ange ne fait pas partie du groupe des sept anges porteurs de trompettes. La « vision » qu'il introduit forme un intermède dans la vision des trompettes. *c.* Cf. Éz. 3, 1-3. Ce livre ne doit pas être confondu avec celui dont il a été question au ch. 5 : il symbolise les nouvelles révélations qui vont être accordées au voyant.
d. Cette phrase, d'allure gauche et incorrecte dans le grec, est destinée à souder la vision du petit livre avec celle des sept trompettes. Le *mystère de Dieu* désigne ses décisions non encore revélées concernant la fin du monde. *e.* La *douceur* symbolise le privilège des révélations divines accordé au voyant. L'*amertume* se rapporte au contenu des visions : ruine de Jérusalem, massacre des témoins de Dieu, persécution de l'Église. *f.* Ce sont les *nouvelles* prophéties seulement, et non les précédentes, qui se rapportent à des peuples et à des rois. L'expression « de nouveau » n'est là que pour introduire des détails d'une autre provenance. *g.* Le mesurage est un symbole de préservation, tels les sceaux dont sont marqués les élus (7, 3-8). *h.* Cette prophétie a dû être formulée avant la ruine du Temple (70). Son auteur, parlant de la prise de Jérusalem et non de celle du sanctuaire, on en a conclu qu'il écrivit en l'an 70, avant le mois d'août, qui vit la chute du Temple. Mais il est douteux que la prédiction soit en rapport avec la guerre juive. Les 42 mois sont empruntés à Daniel (9, 27 : la dernière semaine d'années), et il se peut que les autres détails proviennent aussi d'une ancienne tradition. Les chapitres d'Ézéchiel sur le Temple avaient dû suggérer toutes sortes de spéculations de cet ordre à l'école apocalyptique. Il est surprenant que le rédacteur chrétien ait reproduit l'oracle sur la préservation du Temple, alors que Jésus en avait prédit la destruction (Mc 13, 2 et par.). Mais il est possible que l'auteur de l'Apocalypse ait ignoré cette parole, rapportée par les évangiles. *i.* C'est-à-dire 42 mois ou trois ans et demi. *j.* Images empruntées à Zach. 4. Pour l'auteur, les deux témoins sont Moïse et Élie (cf. v. 6), qu'on attendait comme précurseurs du Messie (cf. Mt 17, 3).

20 : És. 2, 8 ; 17, 8 ; Dan. 5, 4, 23 ; Ps. 115, 4 ; 135, 15-17. ***10**, 5 :* Deut. 32, 40. *6 :* Dan. 12, 7 ; Gen. 14, 19, 22 ; Ps. 146, 6 ; Ex. 20, 11 ; Néh. 9, 6. *7 :* Deut. 29, 29 ; — Am. 3, 7 ; Zach. 1, 6 ; Dan. 9, 6, 10. *9-10 :* Éz. 2, 8 ; 3, 1-3. *11 :* Jér. 1, 10 ; 25, 30 ; Dan. 3, 4 ; 7, 14. ***11**, 4 :* Zach. 4, 3, 11-14. *5 :* 2 R. 1, 10 ; 2 Sam. 22, 9 ; Jér. 5, 14.

20 : 16, 9, 11, 21. 21 : 2 Rois 9, 22. **10**, 1 : 1, 16 ; 4, 3. 2 : 5, 1 ; Dan. 7, 10. 3 : Jér. 25, 30 ; Os. 11, 10 ; Am. 1, 2 ; 3, 8. 4 : Dan. 12, 4, 9 ; 8, 26. **11**, 1 : 21, 15 ; Éz. 40, 3 ; 41, 13 ; Zach. 2, 5-6. 2 : 12, 6, 14 ; 13, 5 ; És. 63, 18. 5 : Lc 9, 54.

leur bouche et *dévore* leurs *ennemis;* oui, si quelqu'un veut leur faire du mal, c'est ainsi qu'il doit périr. [6] Ils ont le pouvoir de fermer le ciel, *afin qu'il ne tombe pas de pluie* de tout le temps qu'ils ont prédit[a]; ils ont aussi le pouvoir de *changer les eaux en sang,* et *de frapper* la terre de *toutes sortes de plaies*[b], autant de fois qu'ils le voudront.

« [7] Lorsqu'ils auront achevé de rendre leur témoignage, *la Bête qui monte de l'abîme*[c] leur *fera la guerre; elle les vaincra* et les tuera. [8] Leurs cadavres gisent sur la place de la grande ville[d] appelée allégoriquement Sodome et Égypte[e], — où leur Seigneur a été crucifié. [9] Des gens de toute race, de toute tribu, de toute langue et de toute nation contemplent leurs cadavres pendant trois jours et demi, sans vouloir permettre qu'ils soient mis au tombeau. [10] Les habitants de la terre en ont du contentement et de la joie, ils s'enverront des présents les uns aux autres, — car ces deux prophètes ont tourmenté les habitants de la terre. »

[11] Mais après les trois jours et demi, *un souffle de vie,* venant de Dieu, *entra en eux, et ils se dressèrent sur leurs pieds.* Une grande *frayeur tomba* sur ceux qui les regardaient. [12] J'entendis une voix forte venant du ciel, qui leur disait : « Montez ici! » Et ils montèrent au ciel dans la nuée, sous les yeux de leurs ennemis.

[13] A l'instant même, il se fit *un grand tremblement de terre,* et la dixième partie de la ville s'écroula. Dans ce tremblement de terre, sept mille personnes périrent. Les survivants furent effrayés et donnèrent gloire *au Dieu du ciel.*

[14] Le deuxième malheur est passé[f], en voici un troisième, qui va bientôt les suivre.

La septième trompette.

Proclamation du jugement de Dieu.

[15] Le septième ange sonna de la trompette[g], et dans le ciel retentirent de grandes voix, qui disaient : « *L'empire* du monde a passé à notre *Seigneur et à son Christ ; il régnera aux siècles des siècles*[h]. » [16] Les vingt-quatre vieillards qui sont assis devant Dieu, sur leurs trônes, se jetèrent la face contre terre et adorèrent Dieu, [17] en disant : « Nous te rendons grâces, *Seigneur, Dieu tout-puissant, qui es* et qui fus, de ce que tu as pris possession de ta grande puissance et *de ton règne.* [18] *Les nations s'étaient mises en fureur,* et *ta colère* est venue : le temps est venu de juger les morts, de donner leur récompense *à tes serviteurs les prophètes,* aux saints, *à ceux qui craignent* ton nom, *petits et grands,* et de détruire les destructeurs de la terre.

[19] Alors le temple de Dieu, celui du ciel, fut ouvert : on vit apparaître *l'arche de* son *alliance,* qui se trouve *dans son temple*[i]. Puis, ce furent *des éclairs, des voix, des coups de tonnerre,* un tremblement de terre et *une forte grêle.*

12 *La femme et le Dragon (la naissance du Messie)* [j].

[1] Un grand prodige apparut dans le ciel : une

7. A : la *quatrième* Bête qui monte...

a. Allusion à une prophétie d'Élie (1 Rois 17, 1). *b.* Allusion aux plaies d'Égypte (Ex. 7-12). *c.* Sur cette Bête, voy. ch. 13. *d. La grande ville* est l'appellation apocalyptique de Rome, à laquelle conviennent aussi symboliquement les noms de Sodome et de Gomorrhe. La remarque sur la crucifixion du Seigneur provient sans doute d'une glose marginale : celle-ci émane d'un lecteur qui s'est souvenu de Mt 23, 37 : « Jérusalem, toi qui tues les prophètes », cf. Mt 23, 29-35. Mais, dans notre chapitre même, Jérusalem est appelée « la ville sainte » (v. 2). La mention des gens « de toute race » (v. 9) et celle de la Bête, montrent que la scène ici décrite se passe à Rome. *e.* Dans les prophètes, l'Égypte est devenue une expression métaphorique désignant ce qui est contraire à Dieu. *f.* Cf. 9, 13-19. *g.* Avec la septième trompette, l'auteur revient au thème qu'il avait interrompu 9, 21, pour introduire dans son récit des détails pris à d'autres sources. *h.* La victoire de Dieu est annoncée par les chœurs célestes : c'est une anticipation du triomphe dont la réalisation ne sera décrite que plus tard (ch. 19 et 20). *i.* Selon les croyances juives, le temple et l'arche sainte, ainsi que tous les objets du culte juif, avaient au ciel leur modèle, d'après lequel Moïse les avait construits (Ex. 24, 18 ; cf. 25, 9, 40). L'apparition de ces objets célestes est le signe de la venue du Royaume de Dieu. C'est en vertu d'une conception analogue que la nouvelle Jérusalem descend du ciel, après la victoire du Messie (cf. ch. 21). *j.* Ce tableau de la naissance du Messie ne rappelle en rien les récits des évangiles. D'une façon générale, l'Apocalypse ne fait guère allusion à la vie historique de Jésus.

6 : 1 R. 17, 1 ; Ex. 7, 17-20 ; 1 Sam. 4, 8. *7 :* Dan. 7, 3, 7, 21. *11 :* Gen. 2, 7 ; Éz. 37, 5, 10. *13 :* Éz. 38, 19 ; Dan. 2, 19. *15 :* Ex. 15, 18 ; Ps. 2, 2 ; 10, 16 ; 22, 29. Dan. 2, 44 ; 7, 14, 27 ; Zach. 14, 9 ; *17-18 :* Ex. 3, 14 ; Ps. 2, 1 ; 5, 12 ; 46, 7 ; 99, 1. *18 :* Ps. 115, 13 ; — voy. 10, 7. *19 :* 1 R. 8, 1, 6 ; 2 Chron. 5, 7 ; Ex. 9, 24 ; 19, 16.

7 : 13, 7 ; 17, 8. 8 : És. 1, 9, 10. 12 : 2 Rois 2, 11. 16 : 4, 4, 10 ; 7, 11. 19 : 4, 5 ; 15, 5.

femme vêtue du soleil, les pieds posés sur la lune et la tête couronnée de douze étoiles[a]. [2]Elle était enceinte, et elle criait, en proie aux douleurs de l'enfantement, car ses couches étaient pénibles. [3]Et il apparut un autre prodige dans le ciel : c'était un grand Dragon couleur de feu, qui avait sept têtes et dix cornes, et sur ses têtes, sept diadèmes. [4]Sa queue, balayant le tiers *des étoiles du ciel, les jeta sur la terre*[b]. Le Dragon se mit devant la femme qui allait enfanter, afin de dévorer son enfant dès qu'elle l'aurait mis au monde. [5]*Elle enfanta* un fils, *un mâle, qui doit paître* toutes *les nations avec une houlette de fer*[c]. L'enfant fut enlevé auprès de Dieu et de son trône[d], [6]et la femme s'enfuit dans le désert[e]. Elle y a un refuge préparé par Dieu, où elle doit être nourrie pendant douze cent soixante jours.

Satan chassé du ciel.

[7]Alors une bataille se livra dans le ciel : Michel et ses anges luttaient contre le Dragon[f]. Le Dragon combattait avec ses anges, [8]mais ils ne furent pas les plus forts, et ils ne purent se maintenir au ciel. [9]Il fut précipité, le grand Dragon, l'antique Serpent, qu'on appelle le Diable, Satan, le séducteur du monde entier; il fut précipité sur la terre, et ses anges furent précipités avec lui[g]. [10]Et j'entendis dans le ciel une voix forte qui disait : « Maintenant est venu le salut : la puissance et la royauté de notre Dieu, et le pouvoir de son Christ. Car il a été précipité, l'accusateur de nos frères, celui qui les accusait devant notre Dieu, jour et nuit[h]. [11]Eux-mêmes, ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau, et par la parole de leur témoignage[i]. Ils n'ont pas aimé la vie jusqu'à [reculer devant] la mort[j]. » [12]C'est pourquoi réjouissez-vous, cieux, et vous qui les habitez! Malheur à la terre et à la mer! Le diable est descendu vers vous, animé d'une grande fureur, sachant qu'il n'en a plus que pour peu de temps.

La fureur de Satan.

[13]Quand le Dragon se vit précipité sur la terre, il poursuivit la femme qui avait mis au monde l'enfant mâle[k]. [14]Mais les deux ailes du grand aigle furent données à la femme, pour qu'elle s'envolât au désert, en son refuge où elle est nourrie *un temps, deux temps et la moitié d'un temps*[l], loin de la face du Serpent. [15]Le Serpent projeta de sa gueule, après la femme, de l'eau comme un fleuve[m], pour la noyer. [16]Mais la terre vint au secours de la femme : la terre ouvrit sa bouche et engloutit le fleuve que le Dragon avait projeté de sa gueule. [17]Alors le Dragon fut irrité contre la femme, et il alla faire la guerre au reste de ses enfants, à ceux qui observent les commandements de Dieu, et qui gardent le témoignage de Jésus[n].

12, 12. vg : Malheur à *ceux qui habitent* la terre et la mer ! 14. B : pour qu'elle y fût nourrie.

a. Cette description a probablement sa source dans des spéculations juives fondées sur És. 7, 14. On y reconnaît aussi l'influence d'idées astrologiques. La déesse Isis se présente de même avec les attributs du soleil, de la lune et des étoiles.
b. Le Dragon, que le judaïsme identifia avec le Serpent de la Genèse et avec Satan, le prince des démons (v. 9), était un monstre mythologique. Notre auteur, dans sa description, s'est inspiré également de la quatrième bête de Daniel (7, 7). L'origine astrale du mythe du Dragon se révèle par ces détails : il fait la guerre aux astres, et sa queue balaie les étoiles (cf. les comètes). *c*. C'est ainsi qu'on concevait le Messie (le Christ), d'après Ps. 2, 7-9. Il peut paraître singulier que la naissance du Christ soit mentionnée seulement ici, alors que nous l'avons déjà vu en scène, au ch. 5, sous la figure de l'Agneau. Mais les apocalypses ne sont pas des drames historiques, où les faits se succèdent toujours suivant l'ordre naturel. *d*. La préservation de l'enfant messianique est un gage de salut, aussi bien que la mort rédemptrice du Christ. *e*. Ce trait, analogue à certains mythes païens, p. ex. la fuite de Latone, mère d'Apollon, devant un monstre, pourrait avoir son origine première dans la parole de Gen. 3, 15, annonçant l'inimitié du serpent et de la postérité de la femme. *f*. Cette scène n'a aucun rapport avec celle de la naissance du Messie ; elles ont été juxtaposées parce que le Dragon joue un rôle dans l'une et l'autre. *g*. La chute de Satan était considérée comme le prodrome de l'avènement du Royaume de Dieu : cf. Lc 10, 18. *h*. Cf. Job 1, 8-12. *i*. La prédication de l'Évangile. *j*. Cet hymne est un élément chrétien introduit dans le mythe foncièrement juif. *k*. Dans les v. 13-17, l'auteur opère la synthèse des deux scènes précédentes. On a voulu voir, dans la fuite de la femme au désert, une allusion symbolique à la communauté judéo-chrétienne, qui émigra, après la chute de Jérusalem. Mais le récit n'est pas le reflet d'événements historiques ; il a sa source dans les traditions religieuses de l'Orient. *l*. Deux ans et demi.
m. Ici le Serpent s'apparente aux monstres marins, notamment à la Tiamat babylonienne (cf. note *b* sur Gen. 1). *n*. Nouvel élément chrétien introduit dans le mythe juif. Il ne s'agissait, primitivement, que des observateurs de la loi mosaïque.

12, 4 : Dan. 8, 10. *5* : És. 66, 7 ; Ps. 2, 8-9. *14* : Dan. 7, 25 ; 12, 7.

12, 2 : Mich. 4, 10. 3 : Dan. 7, 7. 5 : 2, 27. 6 : 11, 2-3 ; Mt 2, 13. 7 : Dan. 12, 1 ; 10, 13, 21. 9 : Gen. 3, 1, 14 ; Lc 10, 18 ; Jn 12, 31. 10 : 11, 15 ; Job 1, 11 ; Zach. 3, 1 ; Lc 22, 31 ; Jn 12, 31. 11 : 7, 14. 12 : És. 44, 23 ; 49, 13 ; Ps. 96, 11. 16 : Nombr. 16, 30, 32. 17 : 13, 7 ; Gen. 3, 15.

La Bête aux sept têtes.

[18] Je me trouvai debout sur le sable de la mer.

13 [1] Et je vis *monter de la mer une Bête* qui avait *dix cornes* et sept têtes[a]. Il y avait sur ses cornes dix diadèmes, et sur ses têtes des noms blasphématoires[b]. [2] *La Bête* que je vis *était semblable à une panthère*, ses pieds étaient *comme* ceux *d'un ours*, et sa gueule comme une gueule de *lion*. Le Dragon lui donna sa puissance, son trône et un grand pouvoir[c]. [3] L'une de ses têtes était comme blessée à mort, mais sa blessure mortelle a été guérie[d].

Remplie d'admiration, la terre entière suivit la Bête. [4] On adora le Dragon, qui avait donné le pouvoir à la Bête, et on adora la Bête, en disant : « Qui est semblable à la Bête, et qui peut lutter contre elle? » [5] Il lui fut donné *une bouche proférant des paroles hautaines* et des blasphèmes, et il lui fut donné le pouvoir d'agir pendant quarante-deux mois[e]. [6] Elle ouvrit la bouche pour proférer des blasphèmes contre Dieu, pour blasphémer son nom et sa demeure[f] [et] ceux qui habitent dans le ciel. [7] Il lui fut donné de *faire la guerre aux saints*[g] *et de les vaincre*. Il lui fut donné l'empire sur toute tribu, tout peuple, toute langue et toute nation. [8] Tous les habitants de la terre se prosterneront devant elle, — ceux dont le nom n'est pas inscrit, depuis la création du monde, *au livre de vie* de *l'Agneau qui a été immolé*[h].

[9] Que celui qui a des oreilles entende!... [10] Qui emprisonne sera emprisonné[i]; qui tue avec l'épée doit périr par l'épée[j]. Voilà ce qui justifie[k] la persévérance et la foi des saints.

Le faux prophète.

[11] Je vis une autre Bête, montant de la terre[l]. Elle avait deux cornes pareilles à celles d'un agneau[m], et elle parlait comme un dragon. [12] Tout le pouvoir de la première Bête, elle l'exerce devant elle. Elle fait que la terre et ses habitants adorent la première Bête[n], celle dont la blessure mortelle a été guérie. [13] Elle accomplit de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre, sous les yeux des hommes. [14] Elle séduit les habitants de la terre par les prodiges qu'il lui a été donné de faire devant la Bête. Elle dit aux habitants de la terre de faire une image en l'honneur de la Bête (celle qui porte le coup d'épée, mais qui est revenue à la vie). [15] Il lui a été donné de donner le souffle à l'image de la Bête : ainsi l'image de la Bête parle[o] et fait mettre à mort *ceux qui n'adorent*

18. *B P.* S A C : Et il se tint debout. **13,** 1. C P : *un* nom blasphématoire. 5. « le pouvoir d'agir (litt. : *de faire*) ». S : de faire *ce qu'elle voulait*. B : de combattre. 7. « Il lui fut donné — les vaincre » est omis par A C P. 10. S B C : Qui emprisonne, qui tue... — Le texte de cette phrase est extrêmement variable, suivant les témoins. 14. B. : à la vie, [*en revenant du coup*] *d'épée*.

a. Cette Bête représente l'empire romain. Les sept têtes sont les sept premiers empereurs (cf. 17, 10). Pour la description, l'auteur a réuni les caractères des quatre bêtes de Daniel 7, qui figuraient les empires de Babylonie, de Médie, de Perse et de Syrie. *b*. Allusion aux titres divins qu'on donnait aux empereurs. *c*. Rome est considérée comme une puissance satanique, parce qu'elle déifie les Césars et impose leur adoration à ses sujets. *d*. Cette tête, dont se préoccupe surtout l'auteur, doit représenter le monarque régnant (cf. la petite corne de Dan. 7, 8). On a vu dans cette tête tantôt Jules César, qui fut assassiné, tantôt Caligula, qui fut gravement malade et guérit, tantôt Néron. C'est ce dernier qui doit être visé : suivant une croyance assez répandue à l'époque, Néron, quoiqu'il se fût tranché la gorge pour échapper à la poursuite de ses adversaires, n'était pas mort; il se cachait chez les Parthes et devait reparaître. *e*. Trois ans et demi; même délai que 12, 6, 14. *f*. Litt. : *sa tente* (il s'agit de sa demeure céleste). *g*. C'est-à-dire aux chrétiens ; allusion aux persécutions. *h*. Tous les hommes, à l'exception des chrétiens, adoreront les Césars. *i*. Litt. : *qui* [*entraîne*] *en captivité, va en captivité*. Le sens de cette phrase, où le 1er verbe est sous-entendu, est incertain ; le texte ne l'est pas moins (voy. note crit.). *j*. Nous traduisons le texte tel qu'il est donné par les principaux témoins. Mais il est peu satisfaisant : 1° parce que la phrase précédente et la suivante sont fort obscures ; 2° parce qu'il suppose que les persécuteurs des chrétiens seront frappés à leur tour des peines qu'ils leur infligent (prison et décapitation) ; ceci ne serait concevable que si les chrétiens avaient espéré l'emporter, en ce monde même, sur leurs adversaires. On doit supposer, avec plusieurs interprètes, que le texte était primitivement une imitation de Jérémie 15, 2 : celui qui est destiné à la captivité ira en captivité ; celui qui doit périr par l'épée périra par l'épée (c'est-à-dire, ici : il faut se résigner aux persécutions, qui sont inévitables parce qu'elles font partie du plan de Dieu). La seconde phrase a dû être altérée, sous l'influence de la parole de Jésus rapportée Mt 26, 52. *k*. Litt. : *là sont*. Si on admet l'altération du texte indiquée à la note précédente, cette formule doit se traduire : ainsi se manifestent. *l*. L'Ancien Testament connaissait aussi deux monstres, qui, pareils aux deux bêtes de l'Apocalypse, sortaient, l'un de la terre (Behémot : Job 40, 10), l'autre de la mer (le Léviatan). *m*. Litt. : *semblables à un agneau*. Cet agneau, qui tient plutôt du bélier, puisqu'il a des cornes, symbolise le faux prophète. On remarquera que la comparaison porte sur les *cornes*, ce qui exclut toute assimilation avec le Christ. *n*. La deuxième Bête personnifie donc le sacerdoce impérial, qui propageait dans tout l'empire le culte des Césars. *o*. On réalisait ce prodige en introduisant un compère dans la statue (si elle était creuse) ou en le cachant derrière.

13, *1 :* Dan. 7, 7. *2 :* Dan. 7, 4-6. *5 :* Dan. 7, 8. *7 :* voy. 11, 7. *8 :* Dan. 12, 1 ; Ps. 69, 29 ; És. 53, 7. *15 :* Dan. 3, 5, 6.

13, 1 : 11, 7; 17, 3, 12. 3 : 17, 8. 8 : 3, 5. 10 : 14, 12 ; Gen. 9, 6 ; Jér. 15, 2 ; Mt 26, 52. 13 : 1 Rois 18, 38 ; Mt 24, 24. 14 : 19, 20.

pas l'image de la Bête. [16] Elle fait donner à tous, petits et grands, riches et pauvres, hommes libres et esclaves, une marque sur la main droite et sur le front, [17] afin que personne ne puisse acheter ni vendre, s'il n'est marqué du nom de la Bête[a] ou du chiffre de son nom[b].

[18] C'est ici qu'il faut de la sagesse. Que celui qui a de l'intelligence calcule le chiffre de la Bête! C'est un chiffre d'homme[c], son chiffre est six cent soixante-six[d].

14 *L'Agneau et ses 144.000.* [1] Je vis l'Agneau debout sur la montagne de Sion, accompagné de cent quarante-quatre milliers[e], qui portaient son nom et le nom de son Père inscrits sur leur front. [2] Et j'entendis une voix du ciel, *pareille au bruit des grandes eaux* et au grondement d'un fort coup de tonnerre. Cette voix que j'entendis rappelait les joueurs de harpe, jouant sur leurs harpes. [3] On *chantait un cantique nouveau* devant le trône, devant les quatre animaux et devant les vieillards. Et nul ne pouvait apprendre ce cantique, excepté les cent quarante-quatre milliers, les rachetés de la terre. [4] Ce sont ceux qui ne se sont pas souillés avec des femmes, car ils sont vierges, ceux qui suivent l'Agneau partout où il va. Ils ont été rachetés parmi les hommes, comme prémices pour Dieu et pour l'Agneau. [5] *Dans leur bouche il n'a pas été trouvé de mensonge :* ils sont sans tache.

Proclamation du jugement de Dieu. [6] Ensuite, je vis un autre ange qui volait au milieu du ciel. Il avait un Évangile éternel, pour l'annoncer aux habitants de la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à toute race. [7] Il disait d'une voix forte : « Craignez Dieu et rendez-lui gloire, parce que l'heure de son jugement est venue, et adorez *celui qui a fait le ciel, la terre, la mer* et les sources. »

[8] Un autre ange, un second, suivit, disant : « *Elle est tombée, elle est tombée, Babylone la grande*[f], elle *qui a fait boire à toutes les nations le vin* de sa furieuse impudicité. »

[9] Un autre ange encore, un troisième, suivit, disant d'une voix forte : « Si quelqu'un adore la Bête et son image, et accepte de recevoir sa marque sur son front et sur sa main, [10] *il boira*, à son tour, *du vin* de la fureur de Dieu, *versé, non mélangé, dans la coupe de sa colère*, et il sera tourmenté *dans le feu et dans le soufre*, devant les saints anges et devant l'Agneau. »

[11] La fumée de leur supplice monte éternellement; ils n'ont de repos ni jour ni nuit, ceux qui adorent la Bête et son image et ceux qui acceptent la marque de son nom. [12] C'est ici que se montre la constance des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus.

[13] Et j'entendis une voix venant du ciel, qui disait : « Écris: Heureux dès à présent les morts qui meurent dans la communion du Seigneur. — Oui, dit l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux, et leurs œuvres les suivent. »

14, 10. A : devant les anges.

a. Suivant une coutume antique, certains fidèles portaient imprimé au fer rouge, ou sous forme de tatouage, le nom de leur divinité, ce qui les marquait comme propriété du dieu et leur assurait plus spécialement sa protection. Quelques adeptes du culte des Césars paraissent avoir suivi cet usage, qui avait aussi, en ce cas spécial, une importance politique. C'est à une coutume pareille que Paul fait allusion dans Gal. 6, 17. *b.* Dans les alphabets anciens (hébreu, grec, latin, etc.), les lettres servaient en même temps de chiffres, et chacune d'elles avait une valeur numérique déterminée. Le chiffre d'un nom était la somme des valeurs numériques des lettres qui le composaient. *c.* L'empire romain, que symbolise la Bête (il s'agit ici de la première et non de la seconde), s'incarne donc dans un homme, un empereur, qui concentre en sa personne tout son pouvoir satanique. *d.* Un grand nombre des personnages marquants de l'histoire ancienne ou moderne (rois, papes, etc.) ont été reconnus tour à tour dans ce chiffre. Une saine interprétation de l'Apocalypse ne peut chercher le nom visé que parmi les contemporains de l'auteur. Il s'agit très vraisemblablement de Néron. Néron César, transcrit en lettres hébraïques, a comme valeur numérique 666. Ce résultat est confirmé par une variante ancienne, attestée déjà par Irénée, et qui donne le chiffre de 616. C'est la valeur numérique du nom de Néron transcrit en hébreu, suivant sa forme latine : Nero (au lieu de Néro*n*) César ; la lettre *n*, en hébreu, valait 50. *e.* Voy. 7, 4-8. Les 144.000 ne paraissent pas désigner ici, comme au ch. 7, l'Israël de Dieu, c'est-à-dire la totalité des élus. Il s'agit (cf. v. 4) d'une élite de croyants qui ont réalisé une sainteté supérieure (la virginité) et qui ont reçu le privilège de revivre immédiatement, dans l'entourage de l'Agneau. *f.* Rome.

14, *2 :* Éz. 1, 24 ; 43, 2. *3 :* voy. 5, 9. *5 :* Ps. 32, 2 (G) ; És. 53, 9 ; Soph. 3, 13. *7 :* Ex. 20, 11 ; Ps. 146, 6. *8 :* És. 21, 9; Jér. 51, 7. *10 :* És. 51, 17; Ps. 75, 9 ; Jér. 25, 15 ; Gen. 19, 24 ; Éz. 38, 22.

16 : 14, 9 ; 19, 20. 18 : 15, 2 ; 17, 9. **14**, 1 : 3, 12 ; 7, 3-4. 2 : 1, 15. 4 : Jcq 1, 18. 6 : 8, 13. 7 : 15, 4. 8 : 17, 2 ; 18, 2. 11 : 19, 3 ; Es. 34, 9-10. 12 : 13, 10. 13 : És. 57, 2 ; 1 Cor. 15, 58.

Le jugement symbolisé par la moisson et la vendange a.

[14]Je vis une nuée blanche; et *sur la nuée* était assis quelqu'un de *semblable à un fils d'homme.* Il avait sur la tête une couronne d'or, et il tenait à la main une faucille tranchante. [15]Puis un autre ange sortit du temple, criant d'une voix forte à celui qui était assis sur la nuée : « *Lance ta faucille* et moisonne, *car l'heure de moissonner est venue :* la moisson de la terre est mûre. » [16]Celui qui était assis sur la nuée lança sa faucille sur la terre, et la terre fut moissonnée.

[17]Un autre ange sortit du temple céleste, tenant, lui aussi, une serpe tranchante[b]. [18]Un autre ange encore, le maître du feu, sortit de l'autel, et il cria d'une voix forte à celui qui tenait la serpe tranchante : « Lance ta serpe tranchante, et vendange les grappes de la vigne de la terre, car ses raisins sont mûrs. » [19]L'ange lança sur la terre sa serpe et vendangea la vigne de la terre. Il jeta [sa récolte] dans la grande cuve de la colère de Dieu. [20]*La cuve fut foulée* hors de la ville, et il en sortit du sang, [qui monta] jusqu'aux mors des chevaux, sur une étendue de seize cents stades[c].

Les sept derniers fléaux ou les sept coupes de la colère de Dieu.

15 [1]Je vis dans le ciel un autre prodige, grand et surprenant : sept anges qui avaient sept fléaux, les derniers, car ils ont consommé la colère de Dieu.

Le cantique céleste.

[2]Je vis encore comme une mer de cristal, mêlée de feu, et les vainqueurs de la Bête, de son image et du chiffre de son nom, debout sur la mer de cristal, tenant les harpes de Dieu. [3]*Ils chantaient le cantique de Moïse*[d], *serviteur de Dieu,* et le cantique de l'Agneau[e], disant : « *Grandes et admirables sont tes œuvres, Seigneur, Dieu tout-puissant. Justes et véritables sont tes voies, roi des nations.* [4]*Qui ne craindrait, Seigneur,* et *ne glorifierait ton nom?* Seul, tu es saint, et *toutes les nations viendront se prosterner devant toi,* parce que tes jugements se sont manifestés.

Distribution des sept coupes.

[5]Après cela, je vis le temple *de la tente du témoignage*[f] s'ouvrir dans le ciel. [6]Les sept anges qui avaient les sept fléaux sortirent du temple, vêtus de lin pur et brillant, la poitrine ceinte d'une ceinture d'or. [7]L'un des quatre animaux donna aux sept anges sept coupes d'or, pleines de la colère du Dieu qui est vivant aux siècles des siècles. [8]*Le temple fut rempli de la fumée* qui sort *de la gloire* de Dieu et de sa puissance; et *personne ne put entrer* dans le sanctuaire[g], jusqu'à ce que les sept fléaux des sept anges fussent consommés.

16 *Fléaux produits par les sept coupes.*

[1]J'entendis une grande voix venant du temple, qui disait aux sept anges : « Allez verser sur la terre les sept coupes[h] de la colère de Dieu. » [2]Le premier alla verser sa coupe sur la terre. *Et un ulcère* mauvais et *pernicieux frappa les hommes* qui avaient la marque de la Bête et qui adoraient son image.

[3]Le deuxième ange versa sa coupe sur la mer, *qui devint comme le sang* d'un mort, et tous les êtres vivants qui étaient dans la mer périrent.

a. Ces deux scènes sont le développement d'une image employée par Joël (3, 13). La description du jugement anticipe sur le ch. 19. *b.* Il y a en grec le mot rendu plus haut par « faucille ». Les deux outils sont d'ailleurs semblables. *c.* 307.200 mètres. C'est l'étendue du champ de carnage ; elle est un peu supérieure à la longueur de toute la Palestine. *d.* Le cantique de Moïse (Ex. 15) célèbre la sortie d'Égypte, considérée ici comme une image de la délivrance messianique. *e.* Les mots « et le cantique de l'Agneau » sont un élément chrétien introduit dans ce thème, qui reste entièrement judaïque. *f.* C'est ainsi que les Septante ont traduit l'expression hébraïque que nous avons rendue par « tente du Rendez-vous » : voy. Ex. 33, 7 (cf. 25, 22 ; 29, 42-43). Il s'agit ici du modèle céleste de cette tente, que Dieu avait montré à Moïse sur la montagne (Ex. 24, 15-18 ; 25, 40). L'ouverture du temple céleste est déjà signalée 11, 19. *g.* Cf. Ex. 40, 34-35. D'après une tradition plus ancienne (Ex. 13, 21-22), Dieu se manifestait par de la fumée, le jour, et par du feu (la gloire), la nuit. La fumée, ici, cache la majesté divine et voile son action, qui doit rester invisible. *h.* Nous avons déjà signalé la parenté de la vision des sept coupes avec celle des sept trompettes : voy. note sur titre de 8, 7.

14 : Dan. 7, 13. *15 :* Joël 3, 13. *20 :* Joël 3, 13 ; És. 63, 3. ***15**, 3 :* Ex. 15, 1 ; Deut. 32, 4 ; Ps. 111, 2 ; 139, 14 ; 145, 17. *4 :* Jér. 10, 7 ; Ps. 86, 9. *5 :* Ex. 40, 34 (G). *8 :* Ex. 40, 34-35 ; 1 R. 8, 10 ; És. 6, 4 ; Éz. 44, 4. ***16**, 2 :* Ex. 9, 10, 11 ; Deut. 28, 35. *3 :* Ex. 7, 17-21.

14 : 1, 13 ; Mt 13, 41 ; 24, 30. 19 : 19, 15. **15**, 1 : 12, 1 ; 17, 1. 2 : 4, 6. 6 : 19, 8 ; Lév. 26, 21 ; Éz. 9, 2. 7 : 4, 6-8 ; 14, 10. **16**, 1 : 15, 7 ; És. 66, 6 ; Jér. 10, 25 ; Soph. 3, 8 ; Ps. 69, 25. 3 : 8, 8 ; 11, 6.

[4] Le troisième versa sa coupe sur *les fle[uves]* et les sources, qui *se changèrent en sang*[a]. [5] Alors j'entendis l'ange des eaux qui disait : « *Tu es juste, toi qui es* et qui as été, toi, le *saint*, en ordonnant ce châtiment. [6] Parce qu'ils ont *versé le sang* des saints et des prophètes, tu *leur* as donné *du sang à boire*. Ils le méritent[b]. » [7] Et j'entendis l'autel qui disait : « Oui, *Seigneur, Dieu tout-puissant, tes jugements* sont *vrais et justes.* »

[8] Le quatrième ange versa sa coupe sur le soleil, et il fut donné au soleil de brûler les hommes par son ardeur. [9] Les hommes furent brûlés par la chaleur intense, et ils blasphémèrent le nom de Dieu, qui commande à ces fléaux; mais ils ne se repentirent pas pour lui rendre gloire.

[10] Le cinquième ange versa sa coupe sur le trône de la Bête, dont le royaume *fut plongé dans les ténèbres :* [ses sujets] se mordaient la langue de douleur, [11] et ils blasphémèrent *le Dieu du ciel*, à cause de leurs tourments et de leurs ulcères, mais ils ne se repentirent pas de leurs œuvres.

[12] Le sixième versa sa coupe sur *l'Euphrate, le grand fleuve*, dont les eaux tarirent, ouvrant la route aux rois de l'Orient[c]. [13] Alors, je vis [sortir] de la bouche du Dragon, de la bouche de la Bête et de la bouche du faux prophète, trois esprits impurs, semblables à *des grenouilles*. [14] Ce sont des esprits de démons; ils font des miracles et vont trouver les rois, par toute la terre, afin de les mener ensemble à la bataille, au grand jour du Dieu tout-puissant. [15] (Écoutez! je viens comme un voleur[d]. Heureux celui qui veille et qui reste habillé pour ne pas aller nu et laisser voir sa honte[e] !) [16] Ils les rassemblèrent dans le lieu appelé en hébreu Harmagueddon[f].

[17] Le septième ange versa sa coupe sur l'air. Et il sortit du temple une voix forte, venant du trône, qui disait : « C'en est fait! » [18] Et il y eut des éclairs, des voix, des coups de tonnerre. Puis ce fut un grand tremblement de terre, *comme il n'y en a jamais eu depuis que* l'homme *est sur la terre*, tant ce tremblement de terre fut grand. [19] La grande ville[g] se brisa en trois morceaux; les villes des nations s'écroulèrent. Le souvenir de la grande Babylone fut évoqué devant Dieu, pour que lui fût donnée la coupe où bouillonne le vin de sa colère. [20] Toutes les îles s'enfuirent, et les montagnes disparurent. [21] Des grêlons aussi lourds que des talents[h] tombèrent du ciel sur les hommes, et les hommes blasphémèrent Dieu, à cause du *fléau de la grêle*, car c'est un très grand fléau.

Le châtiment de la grande Babylone (Rome).

17 [1] L'un des sept anges qui tenaient les sept coupes vint me parler : « Viens ici, dit-il; je te montrerai le jugement de la grande prostituée, assise *sur les grandes eaux*[i], [2] *avec laquelle les rois de la terre ont forniqué*, et qui a enivré les habitants de *la terre*, *du vin* de son impudicité. » [3] Et il me transporta en esprit dans un désert.

Je vis une femme assise sur *une Bête* écarlate, couverte de noms blasphématoires[j], qui avait sept têtes et *dix cornes*. [4] Cette femme était vêtue de pourpre et d'écarlate, parée d'or, de pierres précieuses et de perles. Elle tenait à la main *une coupe d'or* remplie d'abominations, et [elle était couverte] des souillures de sa prostitution. [5] Sur son front était écrit un nom allégorique : « *Babylone la grande*[k], mère des impudiques et des abominations de la terre. » [6] Et je vis

a. On remarquera l'analogie de ces trois premiers fléaux avec les plaies d'Égypte. *b*. Les persécutions sanglantes dont les juifs et les chrétiens furent l'objet, provoquèrent chez eux ces sentiments peu conformes à l'Évangile. Notre verset fait songer à l'antique règle du talion (Ex. 21, 23-24).
c. En particulier les rois parthes, qui étaient alors la terreur de l'Asie occidentale. *d*. Cf. Lc 12, 39-40. *e*. Il faudra fuir si vite qu'on n'aura pas le temps de s'habiller; cf. Mc 13, 14-18. *f*. La « montagne de Meguiddo », célèbre par la victoire de Baraq et de Débora (Jug. 5, 19) et par la défaite du roi Josias (2 Rois 23, 29-30). L'orthographe du mot est très variable. Nous suivons celle du manuscrit B. *g*. Rome ; cf. 11, 8. *h*. Plus de 40 kgr. *i*. *La prostituée* ou *la femme assise sur une bête* (v. 3), c'est Rome, la grande ville (v. 18). *Les eaux* figurent les peuples soumis à Rome (v. 15). *j*. Voy. 13, 1 et la note. *k*. Désignation symbolique de Rome.

4 : Ex. 7, 19-24 ; Ps. 78, 44. *5 :* Ps. 119, 137 ; 145, 17 ; Deut. 32, 4 ; Ex. 3, 14. *6 :* Ps. 79, 3 ; És. 49, 26. *7 :* Ps. 19, 10 ; 119, 137. *10 :* Ex. 10, 21 ; És. 8, 21-22. *11 :* Dan. 2, 19. *12 :* voy. 9, 14. *13 :* Ex. 8, 2-3. *18 :* voy. 4, 5 ; Dan. 12, 1. *21 :* Ex. 9, 22-25. **17**, *1 :* voy. 14, 2. *2 :* voy. 14, 8 ; És. 23, 17. *3 :* voy. 13, 1. *4 :* Jér. 51, 7. *5 :* voy. 14, 8.

7 : 19, 2. 14 : 19, 19. 15 : 3, 3, 18 ; Mt 24, 43 ; 1 Thess. 5, 2. 16 : Zach. 12, 11. 19 : 14, 10 ; És. 21, 9 ; 51, 17. 17, 1 : 15, 1. 3 : 13, 1 ; 21, 10. 4 : 18, 16.

cette femme ivre du sang des saints et du sang des témoins de Jésus[a]. J'éprouvai, à sa vue, un grand étonnement.

7 L'ange me dit : « Pourquoi t'étonnes-tu? Je vais te dire la signification allégorique de la femme et de la Bête qui la porte, la Bête aux sept têtes et aux dix cornes[b]. 8 *La Bête* que tu as vue était, et elle n'est plus; elle va *remonter de l'abîme* pour aller à sa perte[c]. Les habitants de la terre dont le nom *n'a pas été inscrit au livre de vie* depuis la fondation du monde, s'étonneront en voyant la Bête, parce qu'elle était, qu'elle n'est plus, et qu'elle va reparaître. 9 C'est ici qu'il faut un esprit doué de sagesse. Les sept têtes sont sept montagnes, sur lesquelles la femme est assise[d]. Ce sont aussi sept rois : 10 cinq sont tombés, l'un subsiste, l'autre n'est pas encore venu[e], et, quand il sera venu, il doit rester peu de temps. 11 La Bête qui était et qui n'est plus, c'est elle qui est le huitième; elle est également l'un des sept[f], et elle va à sa perte.

12 *Les dix cornes* que tu as vues *sont dix rois*[g], qui n'ont pas encore reçu la royauté, mais ils recevront l'autorité royale, pour une heure, avec la Bête. 13 Ils n'ont qu'une seule pensée : mettre au service de la Bête leur force et leur pouvoir. 14 Ils feront la guerre à l'Agneau, et l'Agneau les vaincra[h], parce qu'il est le *Seigneur des Seigneurs et le Roi des rois*, et [avec lui vaincront] les siens, les appelés, les élus, les fidèles.

15 L'ange me dit ensuite : « Les eaux que tu as vues, sur lesquelles la prostituée est assise, ce sont des peuples et des foules, des nations et des langues. 16 Les dix cornes que tu as vues (et la Bête) haïront la prostituée : elles la dépouilleront et la mettront à nu, elles mangeront ses chairs et la brûleront. 17 Car Dieu leur a mis au cœur d'exécuter son dessein, d'agir dans une même pensée, en mettant leur pouvoir royal au service de la Bête, jusqu'à l'accomplissement des paroles de Dieu. 18 Enfin, la femme que tu as vue, c'est la grande ville qui règne sur *les rois de la terre.* »

18 1 Après cela, je vis un autre ange qui descendait du ciel; il avait un grand pouvoir, et la terre fut illuminée de sa splendeur. 2 Il cria d'une voix forte : « *Elle est tombée, elle est tombée, Babylone la grande!* elle est devenue *une demeure de démons*[i], un repaire de toutes sortes d'esprits impurs, un repaire de toutes sortes d'oiseaux impurs et odieux, 3 parce que *toutes les nations ont bu du vin* de sa furieuse impudicité, parce que *les rois de la terre ont forniqué avec elle*, et que les marchands de la terre se sont enrichis de son luxe effréné. »

4 Puis j'entendis une autre voix du ciel qui disait : « *Sors du milieu d'elle, ô mon peuple*[j], de peur d'être enveloppé dans [le châtiment] de ses péchés, de recevoir une part des coups qui l'atteindront. 5 Ses péchés *s'étaient amoncelés jusqu'au ciel*, et Dieu s'est souvenu de ses iniquités.

17, 16. vg : que tu as vues *sur* la Bête.

a. Allusion aux persécutions, en particulier au massacre des chrétiens, sous Néron. *b*. La Bête représentant tout l'empire, et la femme, image de Rome, sont une seule et même allégorie (litt. : *mystère*). *c*. La Bête est identifiée avec l'une des sept têtes, c'est-à-dire avec l'un des empereurs (voy. v. 11). Nous avons vu, au ch. 13, que l'une des têtes avait été frappée à mort et puis avait guéri ; ici, la Bête n'est plus, mais va reparaître : c'est une allusion à la disparition de Néron et à la croyance à son retour. Néron, considéré comme instrument de Satan, remonte de l'abîme, c'est-à-dire de l'Hadès. *d*. Rome était bâtie sur sept collines. *e*. L'auteur a connu cinq empereurs, d'Auguste à Néron. Le sixième, qui règne actuellement, doit être Galba (68-69). Le septième, « qui n'est pas encore venu » et que par conséquent l'auteur ignore, est un personnage apocalyptique. *f*. Le v. 11 est une addition (10 et 12 se suivent naturellement). L'auteur de ce verset avait constaté l'accession au trône d'un huitième empereur, et il s'efforce de concilier ce fait avec l'explication des sept têtes ; il y parvient en identifiant ce nouveau souverain avec l'un des sept premiers. Cet empereur doit être Domitien (voy. Introd. p. 415). *g*. Cf. Dan. 7, 24. Ces rois ne sont pas des empereurs. Ce sont peut-être les « rois de l'Orient » qui ont été mentionnés 16, 12, ou des gouverneurs de province, qui se révolteront contre Rome, et, s'alliant à Néron reparu, la prendront et la détruiront (v. 13-18). *h*. Voy. 19, 19-20. *i*. On croyait que les démons, ainsi que les oiseaux impurs, habitaient le désert et les ruines. *j*. Les juifs et les chrétiens étaient nombreux à Rome. Le conseil de sortir des villes revient fréquemment dans les apocalypses (cf. Lc 21, 20-21). Eusèbe rapporte qu'avant le siège de Jérusalem, les chrétiens quittèrent la ville, sur la foi d'un oracle.

8 : voy. 13, 1 et 13, 8. *12 :* Dan. 7, 20, 24. *14 :* Deut. 10, 17 ; Dan. 2, 47. *18 :* Ps. 2, 2 ; 89, 28. **18,** *2 :* voy. 14, 8 ; És. 13, 21.
3 : voy. 14, 8. *4 :* Es. 48, 20 ; 52, 11 ; Jér. 50, 8 ; 51, 45. *5 :* Gen. 18, 20 ; Jér. 51, 9.

8 : 3, 5. 9 : 13, 1, 18. 14 : 19, 16. 15 : És. 8, 7; Jér. 47, 2 ; 51, 13. 16 : 18, 8. 18 : 18, 10. 18, 1 : 10, 1 ; Éz. 43, 2.
4 : 1 Tim. 5, 22.

« [6] *Rendez-lui suivant ce qu'elle a fait*[a], payez-la au double *pour ses œuvres.* Dans la coupe où elle-même a versé, versez-lui le double. [7] Autant elle s'était acquis de gloire et de luxe, autant donnez-lui de tourment et de deuil. *Elle a dit dans son cœur : Je trône en reine, je ne suis pas veuve, et je ne connais pas le deuil!* — [8] Voilà pourquoi, *en un seul jour,* arriveront les coups qui doivent la frapper : la peste, le deuil, la famine. Elle sera consumée par le feu. Car il est un Seigneur puissant, le Dieu qui l'a jugée. »

[9] *Alors ils pleureront et se lamenteront* sur elle, *les rois de la terre qui ont forniqué avec elle* et participé à son luxe, quand ils verront la fumée de son embrasement. [10] Se tenant à distance, par crainte de ses tourments, ils diront : « Malheur! malheur! *Babylone, la grande ville, la ville forte!* En une heure est venu ton châtiment! »

[11] *Les marchands* de la terre *pleurent et s'affligent* sur elle, parce que personne n'achète plus leur cargaison : [12] leur or, leur argent, leurs pierres précieuses et leurs perles, leurs étoffes de lin, de pourpre, de soie et d'écarlate; tout leur bois de thuya, tous leurs objets d'ivoire, tous leurs objets de bois précieux, de bronze, de fer, de marbre; [13] leur cannelle, leurs aromates, leurs parfums, leur myrrhe, leur encens, leur vin, leur huile, leur farine, leur blé, leurs bœufs, leurs moutons, leurs chevaux, leurs chars et leurs esclaves, — des êtres humains! — [14] Les produits que convoitait ton âme ont disparu de chez toi[b] : toutes ces choses exquises et brillantes sont perdues pour toi, et jamais plus tu ne les retrouveras! — [15] Les marchands qui s'étaient enrichis en les vendant à cette ville, se tiendront à distance, par crainte de ses tourments : ils pleureront et s'affligeront, [16] en disant : « Malheur! malheur! la grande ville! Elle était vêtue de fin lin, de pourpre et d'écarlate, parée d'or, de pierres précieuses et de perles, [17] et en une heure tant de richesses ont été détruites! »

Tous *les pilotes,* tous les caboteurs *et les marins, tous ceux* qui trafiquent *sur la mer,* se tenaient à distance [18] et s'écriaient, en voyant la fumée de son embrasement : « Quelle cité était semblable à la grande ville? » [19] *Ils se jetaient de la poussière sur la tête; ils criaient, pleuraient et se lamentaient,* en disant : « Malheur! malheur! la grande ville! *Son opulence avait enrichi tous* ceux qui possèdent *des navires sur la mer :* et en une heure *elle a été détruite!* »

[20] *Réjouissez-vous* à son sujet, *ô cieux,* et vous, les saints, les apôtres[c], et les prophètes, parce que Dieu vous a fait justice en la condamnant. »

[21] Alors un ange très fort prit *une pierre* comme une grosse meule et *la jeta* dans la mer en disant : « *Ainsi* sera précipitée *Babylone la grande* ville, *et on ne la retrouvera plus jamais...* — [22] Le chant *des joueurs de harpe* et des *musiciens,* celui des flûtistes et des trompettes, *on ne les entendra plus chez toi.* Aucun artisan d'aucun état ne se trouvera plus chez toi; *le bruit de la meule* ne se fera plus entendre chez toi; [23] *la lumière de la lampe* ne luira plus chez toi; *la voix de l'époux et de l'épousée* ne se fera plus entendre chez toi; parce que tes *marchands* étaient *les grands de la terre,* parce que *ta sorcellerie* a égaré toutes les nations[d]... — [24] parce qu'on a trouvé chez elle le sang des prophètes et des saints et de tous ceux qui ont été égorgés sur la terre. »

18, 6. vg : suivant ce qu'elle *vous* a fait. B : au double, *comme elle-même* [*a payé au double*]...

a. La voix, qui s'adressait d'abord aux chrétiens, interpelle maintenant les anges du châtiment. *b.* Cette apostrophe à Rome, qui interrompt le morceau (le v. 15 se rattache au v. 13), est probablement une addition, à moins qu'elle ne soit un fragment, déplacé ici, d'un autre contexte : cf. v. 22-23. *c.* Les *apôtres* étaient morts, au temps de la publication de l'Apocalypse (sous Domitien); c'est pourquoi ils figurent ici parmi les habitants des cieux. *d.* Les v. 22-23, qui apostrophent directement Rome, doivent être une addition; le v. 24 se rattache directement au v. 21.

6 : Jér. 50, 29; Ps. 137, 8. *7-8 :* És. 47, 7-9. *9-11 :* Éz. 26, 16; 27, 12-36; És. 23, 17; 17, 2; 21, 9; Jér. 51, 8. *17-19 :* Éz. 27, 27-36. *20 :* Deut. 32, 43; És. 44, 23; Jér. 51, 48; Ps. 96, 11. *21 :* Jér. 51, 63-64; — Éz. 26, 21. *22 :* És. 24, 8; Éz. 26, 13; Jér. 25, 10. *23 :* Jér. 25, 10; És. 23, 8.

7-8 : Jér. 50, 29-31. 12-16 : Éz. 27, 12 ss. 18 : És. 34, 10. 24 : 6, 10; 17, 6; 19, 2; Jér. 51, 49; Mt 23, 35-37.

L'alléluia du ciel sur la chute de Rome.

19 1 Après cela, j'entendis dans le ciel comme la grande voix d'une foule nombreuse, qui disait : « *Alléluia!* Le salut, la gloire et la puissance appartiennent à notre Dieu! 2 *Ses jugements sont vrais et justes.* Il a jugé la grande prostituée, qui avait corrompu la terre par sa prostitution, et *il a vengé le sang de ses serviteurs,* qu'elle avait versé de sa main. » 3 Puis ils répétèrent : « *Alléluia! sa fumée monte aux siècles* des siècles. » 4 Les vingt-quatre vieillards et les quatre animaux se prosternèrent et adorèrent Dieu, *assis sur le trône,* en disant : « *Amen! Alléluia!* »

5 Et une voix qui venait du trône, dit : « *Louez* notre Dieu, *vous tous ses serviteurs, vous qui le craignez, petits et grands.* »

6 Puis j'entendis *comme la voix d'une foule* nombreuse, et *comme la voix de grandes eaux,* et comme la voix de forts tonnerres, disant : « *Alléluia! le Seigneur,* notre *Dieu, le Tout-Puissant, a pris possession de son règne.* 7 *Réjouissons-nous, soyons dans l'allégresse* et rendons-lui gloire, car les noces de l'Agneau sont venues! Son épouse s'est préparée, 8 et il lui a été donné de se revêtir d'un fin lin éclatant et pur[a]. » (Ce fin lin, ce sont les œuvres justes des saints[b].)

9 L'ange me dit alors : « Écris : Heureux ceux qui sont conviés au festin des noces de l'Agneau! » Et il ajouta : « Ce sont là les véritables paroles de Dieu. » 10 Je tombai à ses pieds pour l'adorer; mais il me dit : « Garde-t'en bien! Je suis ton compagnon de service et celui de tes frères qui gardent le témoignage de Jésus[c]. C'est Dieu que tu dois adorer ». (Le témoignage de Jésus, c'est l'esprit de prophétie[d].)

L'apparition du Messie.

11 *Je vis le ciel s'ouvrir,* et j'aperçus un cheval blanc. Celui qui le monte s'appelle le Fidèle et le Véridique : *il juge* et combat *avec justice*[e]. 12 *Ses yeux sont* une flamme *de feu;* il a sur la tête plusieurs diadèmes; il porte comme inscription un nom que nul ne connaît que lui-même[f]; 13 il est vêtu d'un manteau teint de sang, et le nom dont il se nomme, c'est la Parole de Dieu[g]. 14 Les armées du ciel le suivent, montées sur des chevaux blancs, vêtues de fin lin, blanc et pur. 15 De sa bouche sort une épée aiguë, dont il doit *frapper les nations :* c'est lui *qui les paîtra avec une houlette de fer;* et c'est lui qui *foule la cuve* du vin de la terrible colère du Dieu tout-puissant[h]. 16 Il porte ce nom inscrit sur son manteau et sur sa cuisse : *Roi des rois et Seigneur des seigneurs.*

La Bête et ses acolytes sont exterminés.

17 Puis je vis un ange debout dans le soleil, qui criait d'une voix forte *à tous les oiseaux qui volent* au milieu du ciel : « *Venez, rassemblez-vous* pour le grand festin de Dieu; 18 *vous mangerez* la chair des *rois,* la chair des généraux, *la chair des guerriers,* la chair *des chevaux* et de ceux qui les montent, la chair de tous les hommes libres et de tous les esclaves, des petits et des grands. »

19 Je vis la Bête et les rois de la terre, avec leurs armées rassemblées pour faire la guerre

19, 15. B : une épée aiguë, *à deux tranchants* (cf. 1, 16 ; 2, 12).

a. Cf. 21, 9. L'épouse (litt. : *la femme*) de l'Agneau fait contraste avec la grande prostituée du ch. 17. Elle symbolise l'Église. *b*. Cette parenthèse est une glose explicative. *c*. Cette expression désigne l'ensemble des chrétiens fidèles : cf. 12, 17. *d*. Cette remarque assez obscure paraît vouloir réserver le titre de « témoins de Jésus » aux « prophètes », c'est-à-dire, ici, aux voyants des apocalypses. Si tel en est bien le sens, il faut la considérer comme une addition (cf. note précédente). *e*. Cette description du Messie guerrier est d'origine juive. L'image de l'épée qui sort de sa bouche (v. 15 ; cf. 1, 16) a sa source dans les prophètes (Ės. 49, 2 ; cf. 11, 4). *f*. Le nom propre de Dieu (Yahvé), que les Juifs n'osaient plus prononcer, était devenu un mystère. Le Messie apocalyptique était, lui aussi, un être mystérieux. *g*. Ou « le Verbe ». Voy. note *b* sur Jn 1, 1. Cette désignation du nom a lieu de surprendre, après le verset précédent ; aussi le v. 13b est-il considéré par plusieurs comme une addition. *h*. Voy. 14, 19.

19, *1* : Ps. 104, 1 ; etc. *2* : Ps. 19, 10 ; 119, 137 ; Deut. 32, 43 ; 2 R. 9, 7. *3* : Ps. 104, 35 ; Ės. 34, 10. *4* : Ės. 6, 1 ; Ps. 47, 9 ; 106, 48. *5* : Ps. 22, 24 ; 115, 13 ; etc. *6* : Dan. 10, 6 ; Éz. 1, 24 ; 43, 2. *6-7* : Ps. 93, 1 ; 97, 1 ; etc. ; 118, 24. *11* : Éz. 1, 1 ; Ps. 96, 13 ; Ės. 11, 4-5. *12* : Dan. 10, 6. *15* : Ės. 11, 4 ; — voy. 2, 27 ; — Joël, 3, 13. *16* : voy. 17, 14. *17-18* : Éz. 39, 4, 17-20.

19, 1 : 12, 10. 2 : 16, 7. 6 : 11, 15, 17. 7 : 21, 2, 9. 8 : 15, 6 ; Ės. 61, 10 ; Ps. 45, 14-15. 9 : 14, 13 ; 21, 5 ; Lc 14, 15. 10 : 12, 17 ; 22, 8-9 ; Act. 10, 25-26. 11 : 6, 2. 12 : 1, 14 ; 2, 17 ; 3, 12. 13 : Ės. 63, 1-3 ; Jn 1, 1. 15 : 1, 16 ; 2, 12, 27 ; 14, 19. 19 : 16, 14 ; 17, 12-14 ; Ps. 2, 2.

à celui qui monte le cheval et à son armée. [20] La Bête fut saisie, avec le faux prophète qui avait fait devant elle des prodiges, séduisant ainsi ceux qui avaient reçu la marque de la Bête et adoré son image. [21] Tous deux furent jetés vivants dans l'étang de feu où *brûle le soufre*. [22] Les autres furent tués par l'épée de celui qui monte le cheval, cette épée qui sort de sa bouche, et *tous les oiseaux se rassasièrent de* leur *chair*[a].

Satan enchaîné. Le règne de mille ans.

20 [1] Je vis descendre du ciel un ange qui tenait à la main la clef de l'abîme et une grande chaîne. [2] Il saisit le Dragon, l'antique Serpent, qui est le Diable et Satan, et il le lia pour mille ans[b]. [3] Puis il le jeta dans l'abîme, qu'il ferma et scella au-dessus de lui, afin qu'il ne séduisît plus les nations, jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis. Après cela, il doit être relâché pour un peu de temps.

[4] Ensuite, *je vis des trônes*, où des gens *prirent place*, à qui *fut remis le pouvoir de juger*[c]... et les âmes de ceux qui étaient morts sous la hache, à cause du témoignage de Jésus et de la parole de Dieu[d], et ceux qui n'avaient pas adoré la Bête ni son image, et qui n'avaient pas reçu sa marque sur leur front et sur leur main. Ils reprirent vie et régnèrent avec le Christ pendant mille ans[e]. [5] (Les autres morts ne revinrent pas à la vie jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis.) C'est là la première résurrection[f]. [6] Heureux et saint est celui qui a part à la première résurrection! Sur de tels [hommes] la seconde mort n'a pas de pouvoir; ils seront *des prêtres de Dieu* et du Christ, et ils régneront avec lui pendant les mille ans[g].

Suprême défaite et fin de Satan.

[7] Quand les mille ans seront accomplis, Satan sera relâché de sa prison. [8] Il ira séduire les nations qui sont aux *quatre coins de la terre, Gog et Magog*[h], et les rassembler pour la guerre, aussi nombreuses que les grains de sable de la mer. [9] [Ses troupes] montèrent au centre[i] de la terre, pour assiéger le camp des saints et la ville bien-aimée; mais *le feu tomba du ciel et les dévora*. [10] Le Diable, leur séducteur, fut jeté dans l'étang *de feu et de soufre*, où étaient aussi la Bête et le faux prophète : ils seront tourmentés jour et nuit, aux siècles des siècles.

Le jugement dernier. La Mort exterminée.

[11] Ensuite je vis un grand trône blanc et celui qui y était assis. Devant sa face s'enfuirent la terre et le ciel, et pour eux il ne se trouva plus de place. [12] Je vis les morts, grands et petits, debout devant le trône. *Et des livres furent ouverts*. On ouvrit un autre livre encore, *le livre de vie*[j]. Les morts furent

20, 6. A : pendant mille ans. 9. B : tomba du ciel, *de la part de Dieu*.

a. L'extermination des ennemis du Christ et de l'Église est dépeinte sous des formes peu cohérentes, mais ces diverses images étaient consacrées par la tradition apocalyptique, et l'auteur a voulu les conserver toutes. *b*. Le judaïsme avait subi l'influence de la théologie païenne, en particulier dans le domaine eschatologique : à l'ancien thème de la lutte du Messie contre ses ennemis terrestres, les apocalypses avaient ajouté celui de l'enchaînement de Satan, le grand « adversaire » d'ordre surnaturel. *c*. L'auteur ne dit pas formellement qui s'assied sur ces trônes ; il suggère que ce sont les martyrs et les confesseurs chrétiens, désignés par les mots qui suivent. Le privilège de juger le monde était une des récompenses qu'attendaient les élus (cf. Lc 22, 28-30 ; 1 Cor. 6, 2-3).
d. C'est-à-dire à cause de l'Évangile. *e*. L'espérance d'un ciel nouveau et d'une terre nouvelle tendait à remplacer l'ancien idéal du règne messianique ; celui-ci ne fut maintenu qu'à titre d'intermède, et on le limita à une durée de mille ans. *f*. La résurrection des martyrs. Le dédoublement de l'idéal eschatologique (voy. note précédente) entraîna le dédoublement des actes du drame qui constituait la fin du monde : de là les deux résurrections (voy. la résurrection générale 20, 12), les deux jugements (20, 4 et 12), la seconde mort (20, 6, 14) et les deux batailles finales (19, 17-21 et 20, 8-9).
g. Ce chiffre résulte du rapprochement de deux paroles de l'Ancien Testament : le jugement est appelé le « jour du Seigneur » (Amos 5, 18; etc.), et il est dit d'autre part qu'aux yeux du Seigneur, mille ans sont comme un jour (Ps. 90, 4). *h*. *Gog et Magog* semblent donnés ici comme deux peuples, tandis qu'Ézéchiel, d'où proviennent ces deux noms, présente Gog comme le prince de Magog (38, 1-3). *i*. Litt. : *sur la largeur* (par opposition aux *coins*). Jérusalem était considérée comme le nombril (le centre) du monde ; cf. note sur Jug. 9, 37. *j*. L'auteur juxtapose deux traditions différentes sur les livres célestes : 1° le livre où sont inscrites les actions des hommes (Dan. 7, 10), 2° le registre où sont portés les vivants ou les justes (Ex. 32, 32; Ps. 69, 29).

20 : Gen. 19, 24 ; És. 30, 33 ; Éz. 38, 22. *21-22* : Éz. 39, 17-20. *20, 4* : Dan. 7, 9, 22, 27. *6* : És. 61, 6. *8* : Éz. 7, 2 ; 38, 2-3, 15. *9* : 2 R. 1, 10. *10* : voy. 19, 20. *12* : Dan. 7, 10 ; Ps. 69, 29 (cf. Ex. 32, 32) ; — Ps. 28, 4 ; 62, 13 ; Jér. 17, 10.

20 : 13, 1, 11-17 ; 20, 10 ; Dan. 7, 11. 20, 1 : 9, 1 ; 18, 1. 2 : 12, 9 ; Gen. 3, 1 ; Zach. 3, 1. 4 : 6, 9 ; 1 Cor. 6, 2. 5 : 1 Cor. 15, 23 ; 1 Thess. 4, 16. 9 : 21, 2. 11-12 : És. 6, 1 ; Dan. 2, 35 ; Mt 25, 31-46 ; Phil. 4, 3.

jugés d'après ce qui était inscrit dans ces livres, *selon leurs œuvres.* [13]La mer rendit les morts qu'elle contenait; la Mort et l'Hadès donnèrent ceux qu'ils renfermaient, et ils furent jugés, chacun selon ses œuvres. [14]Puis la Mort et l'Hadès furent jetés dans l'étang de feu. Cet étang de feu, c'est la seconde mort[a]. [15]Ceux qui ne furent pas *trouvés inscrits dans le livre de vie* furent jetés dans l'étang de feu.

Le nouvel univers et la nouvelle Jérusalem.

21 [1]Ensuite je vis *un ciel nouveau et une terre nouvelle*[b], car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et la mer n'était plus.

[2]Je vis *la ville sainte,* la *Jérusalem* nouvelle, qui descendait du ciel, d'auprès de Dieu, *semblable à une épousée qui s'est parée* pour son époux. [3]Et j'entendis une grande voix venant du trône, qui disait : « Voici la demeure de Dieu parmi les hommes! *Il demeurera avec eux, et ils seront son peuple.* Dieu lui-même *sera avec eux;* [4]*il essuiera toute larme de leurs yeux.* La mort ne sera plus; et il n'y aura plus ni deuil, ni cri de souffrance, ni dur labeur, car le premier univers a disparu. » [5]Alors *celui qui était assis sur le trône* dit : « Je crée un univers nouveau. » Il ajouta : « Écris, car ces paroles sont certaines et véridiques. » [6]Puis il me dit : « C'en est fait! Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin. *Celui qui a soif,* je le ferai boire à la source *des eaux de la vie, gratuitement.* [7]Tel sera l'héritage du vainqueur : *je serai son Dieu, et il sera mon fils.* [8]Quant aux lâches, aux incrédules, aux gens abominables, aux meurtriers, aux impudiques, aux magiciens, aux idolâtres et à tous les menteurs, ils auront pour lot l'étang *ardent de feu et de soufre;* c'est là la seconde mort. »

[9]Alors l'un des sept anges qui tenaient les sept coupes remplies des sept derniers fléaux, vint me parler : « Viens, me dit-il, je te ferai voir l'épouse, la femme de l'Agneau. » [10]Et *il me transporta,* en esprit, *sur* une grande et *haute montagne.*

Il me montra la ville sainte, Jérusalem, qui descendait du ciel, d'auprès de Dieu[c]. [11]Elle avait la gloire de Dieu. Son éclat était semblable à celui d'une pierre très précieuse, d'une pierre de jaspe ayant la transparence du cristal. [12]Elle avait une muraille grande et haute. Elle avait douze *portes*[d], sur ces portes douze anges et des noms inscrits : *les noms des* douze *tribus des enfants d'Israël.* [13]*A l'orient trois portes; au nord trois portes; au midi trois portes, et à l'occident trois portes.* [14]Le mur de la ville avait douze soubassements portant douze noms, ceux des douze apôtres de l'Agneau.

[15]Celui qui me parlait tenait *une mesure, un roseau* d'or, pour mesurer la ville, ses portes et son mur. [16]La ville est *carrée;* sa longueur est égale à sa largeur. L'ange mesura la ville avec le roseau : elle a douze mille stades[e]; sa longueur, sa largeur et sa hauteur sont égales[f]. [17]*Puis il mesura ses remparts :* ils ont cent quarante-quatre coudées, mesure d'homme et aussi mesure d'ange[g]. [18]*Le mur* est construit *en jaspe;* la ville est d'or pur, semblable au pur cristal. [19]*Les soubassements* du mur de la ville sont ornés *de pierres précieuses* de toute espèce : le premier, de jaspe;

21, 3. B P : venant du *ciel.* « son peuple » *B P.* S A : ses peuples. A P : sera avec eux, *comme leur Dieu.* 7. B : Le vainqueur, *je lui donnerai* cela (au lieu de : héritera cela). 8. B : aux incrédules, *aux pécheurs,* aux gens...

a. Cette explication est probablement une glose. *b.* L'attente d'un univers nouveau remplit les deux derniers chapitres de l'Apocalypse. Ce monde nouveau est calqué sur l'ancien : il y a un ciel, une terre, une ville (Jérusalem), des fleuves, des arbres, etc. C'était tout naturel : on sait que le prototype de tout ce qui est beau ici-bas était censé exister dans le ciel : voy. Ex. 25, 9. *c.* La nouvelle Jérusalem est déjà descendue (v. 2). *d.* La description de la cité sainte est inspirée d'Ézéchiel 40, 1-5 et 48, 30-35. De là les murs, les portes, les gardiens, etc., qui paraissent superflus dans un monde où il n'y a plus de méchants. *e.* 576 kilomètres. *f.* A l'instar de l'arche sainte (Ex. 25, 10). *g.* Les êtres célestes se servent de la même coudée que les hommes (0m 495).

15 : Dan. 12, 1. ***21,*** *1 :* És. 65, 17; 66, 22. *2 :* És. 52, 1; — 61, 10. *3 :* Éz. 37, 27. *4 :* És. 25, 8. *5 :* voy. 4, 2. *6 :* És. 55, 1; Zach. 14, 8. *7 :* Zach. 8, 8; 2 Sam. 7, 14. *8 :* voy. 19, 21 et 20, 10. *10 :* Éz. 40, 2. *12-13 :* Éz. 48, 31-35. *15 :* Éz. 40, 3-5. *16-18 :* Éz. 43, 16; 48, 16, 17. *19 :* És. 54, 11-12.

13 : Jn 5, 28-29. 14 : 21, 8; 1 Cor. 15, 54-55. 15 : 3, 5; Mt 25, 41. **21,** 1 : 2 Pi. 3, 13. 2 : 3, 12; Gal. 4, 26; Hébr. 11, 16; 12, 22. 3 : Zach. 2, 10; 2 Chron. 6, 18; 2 Cor. 6, 16. 4 : 7, 17. 5 : 2 Cor. 5, 17. 6 : 1, 8; 16, 17; 22, 13, 17. 8 : 20, 14; 22, 15; Col. 3, 5. 9 : 15, 1; 17, 1.

le second, de saphir ; le troisième, de calcédoine ; le quatrième, d'émeraude ; [20]le cinquième, de sardoine ; le sixième, de cornaline ; le septième, de chrysolithe ; le huitième, de béryl ; le neuvième, de topaze ; le dixième, de chrysoprase ; le onzième, d'hyacinthe ; le douzième, d'améthyste. [21]Les douze portes, douze perles ; chaque porte, d'une seule perle. La place de la ville est d'or pur comme le cristal transparent.

[22]Je n'y vis pas de temple ; c'est le Seigneur, le Dieu tout-puissant, qui en est le temple (ainsi que l'Agneau)[a]. [23]La ville n'a besoin *ni du soleil, ni de la lune pour l'éclairer*, car *la gloire de Dieu l'éclaire*, et sa lampe, c'est l'Agneau. [24]*Les nations marcheront à* sa *lumière, et les rois de la terre* y *apporteront leur magnificence.* [25]*Ses portes ne se fermeront pas le jour :* quant à *la nuit, il n'y en aura pas* pour elle. [26]On y *apportera ce qui fait la gloire* et l'honneur *des nations.* [27]*Il n'y entrera rien d'impur*, ni personne qui pratique l'abomination et le mensonge, mais uniquement *ceux qui sont inscrits au livre de vie* de l'Agneau.

22 [1]Puis l'ange me montra *le fleuve des eaux de la vie*, limpide comme du cristal, sortant du trône de Dieu (et de l'Agneau). [2]Au milieu de la place de la ville, *entre deux bras du fleuve, l'arbre de vie*[b], donnant douze récoltes, une par mois. *Ses feuilles servent à la guérison* des païens. [3]*Il n'y aura plus d'anathème;* le trône de Dieu (et de l'Agneau) sera dans la ville. Ses serviteurs l'adoreront : [4]*ils verront sa face*[c], et son nom sera sur leur front. [5]*Il n'y aura plus de nuit.* Ils n'auront plus besoin de la lumière de la lampe, ni *de celle du soleil*, parce que *le Seigneur Dieu luira* sur eux[d]. Et *ils régneront aux siècles des siècles.*

Conclusion :

Attestations de la vérité de l'Apocalypse.

[6]L'ange me dit : « Ces paroles sont certaines et véridiques : le Seigneur, le Dieu des esprits des prophètes, a envoyé son ange pour montrer à ses serviteurs *ce qui doit arriver* bientôt. [7]Oui, je viendrai bientôt. Heureux celui qui garde les paroles prophétiques de ce livre. »

[8]C'est moi, Jean, qui ai vu et entendu cela[e]. Après avoir vu et entendu, je tombai aux pieds de l'ange qui me montrait cela, pour l'adorer, [9]mais il me dit : « Garde-t'en bien! je suis ton compagnon de service, celui de tes frères les prophètes, et de ceux qui gardent les paroles de ce livre. C'est Dieu que tu dois adorer[f]. »

[10]Il ajouta : « Ne tiens pas secrètes les paroles prophétiques de ce livre, car le temps est proche. [11]Que l'injuste soit encore injuste, et l'impur, encore impur ; que le juste continue à pratiquer la justice, et le saint à se sanctifier[g].

« [12]*Oui, je viendrai* bientôt[h] ; j'apporte *avec* moi *mes rétributions, pour rendre à chacun selon son œuvre.* [13]*Je suis* l'alpha et l'oméga, *le premier et le dernier*, le commencement et la fin. [14]Heureux ceux qui lavent leurs robes pour avoir droit à *l'arbre de vie* et pour entrer dans la ville, en franchissant les portes. [15]Hors d'ici les chiens, les magiciens, les fornicateurs, les meurtriers, les idolâtres, et quiconque pratique et aime le mensonge!

« [16]Moi, Jésus, j'ai envoyé mon ange[i] vous attester ceci dans les Églises. Je suis

22, 5. B : Ils n'auront plus besoin de lampe ni de lumière. 14. B : Heureux ceux qui pratiquent les commandements (en grec, les termes sont très voisins). 15. S : Aime et pratique.

a. L'Agneau, ici et dans la suite, est visiblement une addition chrétienne au thème essentiellement judaïque. *b.* Plusieurs des descriptions de ce dernier chapitre sont inspirées de l'histoire du paradis. Ce qui fut à l'origine du monde revient à la fin des temps. La dernière page de la Bible rejoint ainsi la première ; le cycle sacré est clos. *c.* Cf. 21, 3. *d.* Cf. 21, 23, 25. Les nombreuses répétitions qu'on remarque dans les ch. 21-22, s'expliquent peut-être parce que l'auteur a utilisé des sources différentes. *e.* Affirmation de l'identité de l'écrivain avec le voyant. *f.* Cf. 19, 10. *g.* La fin est si proche qu'on n'a plus le temps de se convertir. Le texte exprime encore l'idée que le bien et le mal doivent achever de se développer avant de s'affronter au dernier jour. *h.* Les v. 12-16 sont mis dans la bouche de Jésus. *i.* Cf. 1, 1.

23-24 : És. 24, 23 ; 60, 1-5. *25-26 :* És. 60, 11 ; Zach. 14, 7. *27 :* És. 52, 1 ; Dan. 12, 1. *22, 1-2 :* Gen. 2, 9 ; 3, 22 ; Éz. 47, 1-12 ; Zach. 14, 8. *3 :* Zach. 14, 11. *4 :* Ps. 17, 15. *5 :* Zach. 14, 7 ; És. 60, 19 ; Dan. 7, 18, 27. *6 :* voy. 1, 1. *12 :* És. 40, 10 ; Jér. 17, 10. *13 :* És. 44, 6. *14 :* Gen. 2, 9 ; 3, 22.

23 : 22, 5. 25 : 22, 5. 27 : Phil. 4, 3. 22, 2 : 2, 7. 4-5 : 21, 23, 25. 7 : 3, 11 ; És. 40, 10. 9 : 19, 10. 10 : 10, 4 ; Dan. 12, 4. 11 : Dan. 12, 10. 12 : Ps. 28, 4 ; 62, 13. 14 : 7, 14. 15 : 21, 8 ; 1 Cor. 6. 9-10 ; Phil. 3, 2. 16 : 5, 5 ; És. 11, 1, 10 ; Lc 1, 78.

le rejeton et le descendant de David, l'étoile brillante du matin[a]. »

[17] L'Esprit et l'épousée disent : « Viens! » Que l'auditeur dise : « Viens! »

Que celui qui a soif vienne; que celui qui veut reçoive *de l'eau de la vie gratuitement.*

[18] J'atteste, moi[b], à quiconque entend les paroles prophétiques de ce livre : Si quelqu'un y *fait des surcharges*, Dieu le chargera des calamités décrites dans ce livre; [19] et si quelqu'un *retranche* des paroles prophétiques de ce livre, Dieu lui retranchera sa part de *l'arbre de vie* et *de la ville sainte,* qui sont décrits dans ce livre.

[20] Celui qui atteste ces prophéties le déclare : « Oui, je viendrai bientôt[c]. » Amen! Viens, Seigneur Jésus!

[21] Que la grâce du Seigneur Jésus soit avec tous[d]!

21. S : avec *les saints*. B : avec tous *les saints*. S et B aj : Amen.

a. Cf. 5, 5 ; 2, 28. *b*. L'auteur de cette attestation, c'est Jésus (cf. v. 20). *c*. C'est la pensée dominante de l'Apocalypse : elle est en parfaite harmonie avec l'attente de l'Église primitive. *d*. Cette formule finale rappelle la conclusion de plusieurs épîtres (cf. 1 Cor. 16, 23 ; 2 Cor. 13, 13 ; Gal. 6, 18 ; Éph. 6, 24 ; Phil. 4, 23 ; etc.). L'Apocalypse devant être envoyée aux Églises d'Asie (1, 4 ; cf. 22, 16), il n'est pas surprenant qu'elle se termine comme une lettre.

17 : voy. 21, 6. *18-19* : Deut. 4, 2. *19* : voy. v. 14 ; — És. 52, 1.

19 : 3, 5. 20 : 3, 11. 21 : Hébr. 13, 25.

TABLE DES MATIÈRES